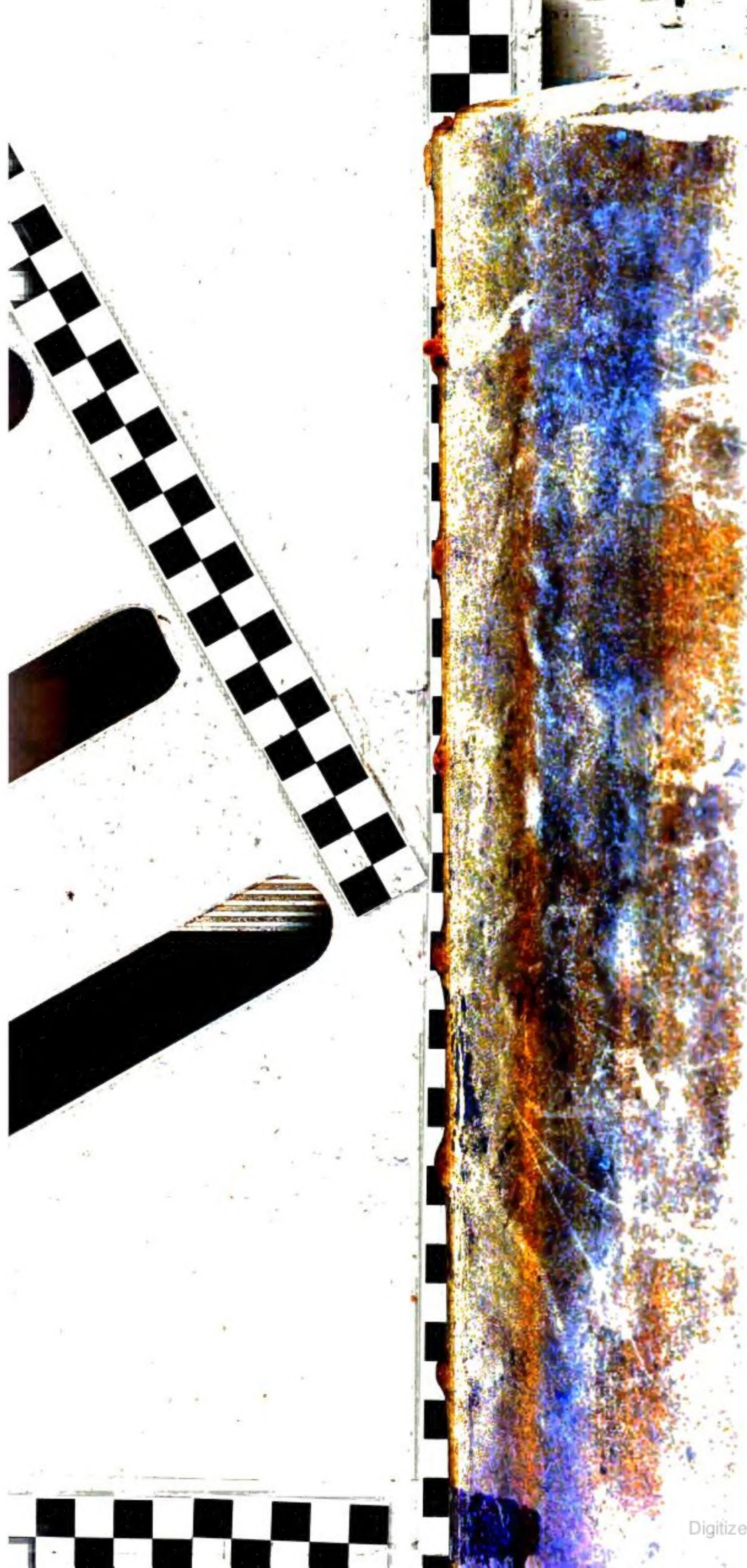



1726


4726





21—3.



LE GRAND

DICTIONNAIRE HISTORIQUE.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION.

TOME CINQIÉME.

MI—R

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE

OU

LE MÉLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE:

QUI CONTIENT EN ABREGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Heros de l'Antiquité Payenne:

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches; des Juges; des Rois des Juifs; des Papes; des saints Martyrs & Confesseurs; des Peres de l'Eglise, & des Docteurs Orthodoxes; des Evêques; des Cardinaux & autres Prélats celebres; des Heresiarques & des Schismatiques; avec leurs principaux Dogmes.

Des Empereurs; des Rois; des Princes illustres; & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes; des Philosophes; des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRÉS

Des Ordres Religieux & Militaires; & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De plusieurs Familles illustres de France, & d'autres Pays:

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Republiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres lieux considerables de l'ancienne & nouvelle Geographie: où l'on remarque la situation, l'étenduë & la qualité du Pays; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coûtumes des Peuples: Où l'on voit les Dignitez, les Magistratures ou Titres d'honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux noms des Arts & des Sciences: Les Actions publiques & solemnelles: Les Jeux, les Fêtes, &c. Les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse, &c.

L'Histoire des Conciles generaux & particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques, de Dissertations & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie & de la Geographie, tirées de differens Auteurs, & sur tout du Dictionnaire Critique de M. BAYLE.

Par Mre LOUIS MORERI, Prêtre, Docteur en Theologie.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME V.



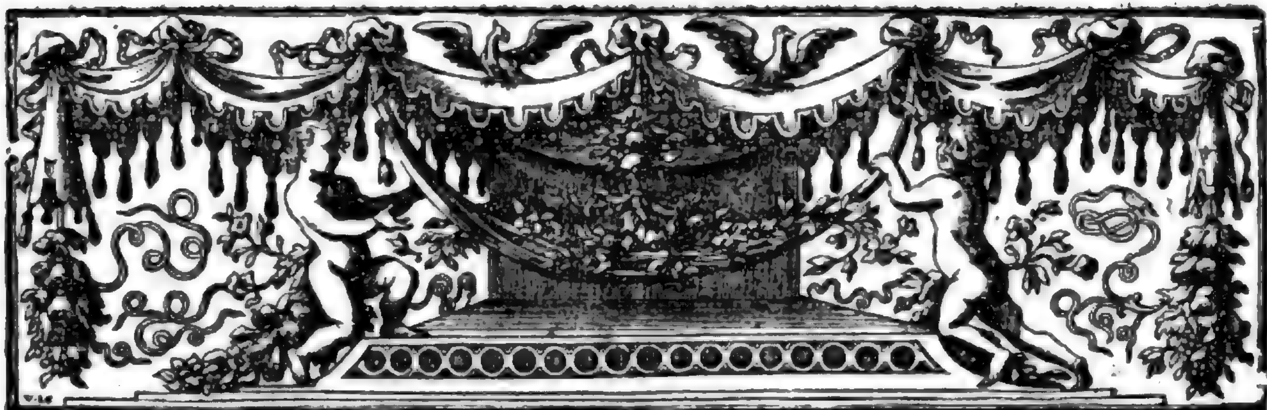


A PARIS,

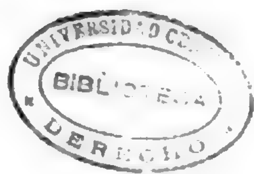
Chez JACQUES VINCENT, rue & vis-à-vis l'Eglise de Saint Severin, à l'Ange.

MDCCXXXII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.



LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MÉLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.




MIANA, anciennement *Apamea*, ville de l'ancienne Médie. Elle est dans l'Yerak Agemi province de Perse, environ à cinq lieues de Sultanie, vers le septentrion oriental. * Mati, *diction.*

MIARI, grand fleuve de l'Amerique meridionale, au septentrion du Bresil, reçoit l'Ovarocovo, & diverses autres rivieres, & se décharge dans la mer près de l'isle de Maragnan. *Laët. Herrera.

MICARIN, peintre (Dominique) *voyez* BECCAFUMI.

MICHALEO, *Stretto Micaleo.* C'est un détroit de l'Archipel entre l'isle de Samo & la Natolie, vers la ville d'Ephese. * Mati, *diction.*

☞ Ce détroit est formé par le promontoire de Mycalis, célébre dans l'antiquité, parce que c'étoit là que les treize villes d'Yonie avoient un temple commun dedié à Neptune, à qui l'on faisoit des sacrifices fort solemnels en certains tems, ainsi que l'observe Herodote, *liv.* I.

MICAVA, ville de la contrée de Quanto dans l'isle de Niphon. Elle est capitale d'un petit royaume qui porte son nom. * Mati, *diction.*

MICCIADES, *voyez* ANTHERMUS.

MICENES, *voyez* MYCENES.

MICHA, Israëlite, qui demeuroit au Mont-Ephraïm, tomba dans l'idolâtrie vers l'an 2622. du monde, & 1413. avant Jesus-Christ, pendant l'anarchie qui suivit le gouvernement de Josué. Il se fit une idole d'argent & un ornement sacerdotal; & ayant appellé chez lui un levite, il le logea dans un des appartemens de sa maison, pour s'y acquitter des devoirs de son ministere. Depuis ceux de la tribu de Dan, ayant fait des courses sur le Mont-Ephraïm, enleverent cette idole & cet habit sacerdotal, & tomberent dans le même crime. * *Juges*, 17. & 18. Torniel, *A. M.* 2594. *n.* 15. Salian. *A. M.* 2622.

MICHA (la pointe de) en latin *Miculus Mons.* C'est un petit cap de la Dalmatie qui s'avance dans le golfe de Venise près la ville de Zara. * Mati, *diction.*

MICHAELIS (Sebastien) religieux de l'ordre de saint Dominique, instituteur de la congregation Occitaine, étoit né vers l'an 1543. à saint Zacharie, petite ville bâtie au pié de la montagne appellée communément *la Sainte-Baume*, dans le diocese de Marseille. Après avoir mené une vie exemplaire dans l'ordre, il fit un grand progrès dans l'étude de la theologie, fut fait provincial en 1590. s'appliqua beaucoup à l'observation des constitutions de l'ordre, & obtint une maison de la province où il les pût faire observer plus ponctuellement. Lorsque son tems fut fini, il jouit quelque tems d'un assez grand repos dans cette maison, dont il ne sortoit que pour aller prêcher à Montpellier où il courut souvent risque de la vie, ses pré-

dications l'ayant rendu odieux aux Calvinistes; mais le P. Joseph Bourguignon provincial en 1602. resolu de bannir la reforme des lieux où elle avoit été introduite, lui fit beaucoup de peine, & il fallut toute l'autorité du cardinal de Joyeuse, alors légat en France, pour arrêter l'impetuosité de ce provincial, qui eut le déplaisir de voir quelques années après, que Michaëlis étant allé à Rome, obtint que les maisons qui avoient embrassé la reforme, & celles qui l'embrasseroient ensuite, composeroient une congrégation séparée, gouvernée par un vicaire general. L'opinion de la sainteté de Michaëlis ne lui donnoit pas moins de credit que son talent pour la chaire : les lettres d'érection de la congregation étoient du 20. Septembre 1608. il en fut le premier vicaire general, emploi qu'il exerça pendant huit ans : il s'en démit en 1616. fut fait prieur de la maison de Paris dans la rue saint Honoré, dont il avoit jetté les fondemens, & y mourut le 5. Mai 1618. âgé de 74. ans. On a de lui quelques ouvrages, comme ses repliques à Gigord ministre de Montpellier ; son discours sur les trois Maries, qu'il prétend sœurs de la Vierge ; l'histoire d'une possession ; ses homelies, &c. *Echard. *Script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

MICHAELSTOWN (saint) ville des Antilles, *voyez* SAINT MICHAELSTOWN.

MICHALORE (Jacques) chanoine de l'église d'Urbin, sous le pontificat d'Urbain VIII. avoit étudié à Bologne, & dès ce tems avoit composé un ouvrage intitulé : *Disputatio de sphæra mundi*, qu'il publia l'an 1625. Depuis il enseigna la philosophie & la theologie à Urbin, où il eut un canonicat dans la cathedrale, & fut grand-vicaire de l'évêque. Le cardinal Bagni voulut avoir le sentiment de Michalore sur un ouvrage d'Ericius Puteanus ou Henri Dupui, publié l'an 1632. & intitulé *Circulus Urbanianus : sive linea ἀϲυμμετρὴ compendio descripta.* Michalore improuva cet ouvrage par un écrit, auquel Erycius Puteanus répondit l'an 1633. par un autre sous le titre de *Vindiciæ* ou *Apocrisis circuli Urbaniani.* Michalore repliqua encore par un traité qu'il fit imprimer à Rome sous le titre d'*Antapocrisis*. Nous avons d'autres ouvrages de sa façon en latin & en italien. * Janus Nicius Erithræus, *Pinacoth. I. Imag. illustr. c.* 156.

MICHE'E l'*Ancien*, fils de *Jamla* ou *Jemla*, l'un des prophetes du Seigneur, vivoit du tems d'Achab roi d'Israël. Lorsque ce prince se ligua avec Josaphat roi de Juda contre les Syriens l'an 3138. du monde, 897. ans avant Jesus-Christ, il consulta quatre cens prophetes qui lui promirent tous la victoire. Mais Josaphat prince pieux & craignant Dieu, voulant consulter un prophete du Seigneur, fit venir Michée, qui déclara hardiment qu'on n'auroit pas un succès heureux de cette guerre : ce qui fut cause que Sedecias chef des faux prophetes lui donna un soufflet, & qu'Achab le fit mettre en prison. La suite confirma la verité de la prediction de Michée ; le roi d'Israël qui étoit allé assieger Ramoth de Galaad, y perdit la vie & la bataille qui fut gagnée par les Syriens. Les Grecs dans leurs *Menées* semblent avoir confondu Michée l'*Ancien* avec celui qui suit. Quelques auteurs Latins sont tombez dans la même erreur. * *III. des Rois, 22. II. des Paralipomenes, c.* 18. Torniel, *A. M.* 3137. *num.* 3.

MICHE'E, l'un des douze petits prophetes, surnommé *le Morasthite*, parce qu'il étoit natif de Morasthie, bourgade de Judée dans la seconde region de la tribu de Juda, & surnommé *le Jeune*, pour le distinguer de Michée fils de Jemla qui vivoit plus de 150. ans avant lui; prophetisa pendant près de 50. ans sous les regnes de Joathan, d'Achaz & d'Ezechias l'an 3295. & 3311. du monde, c'est-à-dire l'an 740. & 724. avant Jesus-Christ. C'est celui qui a marqué le plus clairement la naissance de Jesus-Christ dans Bethléem. Le but principal de sa prophetie est contre Samarie & Jerusalem ; c'est-à-dire contre les royaumes de Juda & d'Israël. Il reprend les déreglemens des Israëlites, prédit leur captivité, & les console par l'esperance d'une délivrance future. Sa prophetie est écrite d'un style sublime, quoique naturel & facile à entendre. * S. Hieronymus, *in comment.* S. Epiphanius, *de vit. prophet.* Torniel & Salian, *in annal. vet. test.* Sixte de *Sienne.* Bellarmin. Ribeira. M. Du Pin, *dissert. prélim. sur la Bible.*

MICHEL (saint) archange : il est fait mention de lui dans l'épître de saint Jude au sujet de la dispute qu'il eut avec le démon pour le corps de Moïse, qu'il voulut faire mettre dans un lieu inconnu, de peur que les Israëlites, qui lui avoient vû faire tant de miracles, ne fussent portez à l'adorer. Saint Michel étoit le protecteur du peuple Juif, comme nous le voyons dans le livre de Daniel ; quelques-uns mêmes croyent que c'est cet esprit bienheureux qui representoit la majesté de Dieu dans le buisson ardent, & sur le mont Sinaï. Il a été encore plus particulierement consideré comme le protecteur de l'église. Drepanius Florus, poëte Chrétien, parle d'une apparition de saint Michel à Rome. Celle qui se fit au mont Gargan, province de la Pouille, sous le pape Gelase I. vers l'an 493. est la plus celebre. L'église en fait memoire le 8. de Mai, & celebre la fête de saint Michel le 29. Septembre. Le pape Boniface III. bâtit à Rome une église à son honneur sur le haut du mole ou sepulchre d'Arien, qui pour cette raison est appellé *le mont saint-Ange.* Saint Michel est encore le protecteur de la France en particulier. Nous avons un celebre monastere appellé LE MONT-SAINT-MICHEL, bâti au milieu de la mer sur un grand rocher, ensuite d'une apparition semblable que l'on pretend avoir été faite à saint Aubert évêque d'Avranches en Normandie l'an 709. Les heretiques Bogomiles s'imaginoient que saint Michel s'étoit incarné. On apprend aussi de Rathier, ou Ratherius, évêque de Verone, & ensuite de Liege, que dans l'un de ces deux dioceses on s'imaginoit communément que saint Michel disoit la messe tous les lundis, ce qui attiroit une grande foule de peuple, au lieu où l'on croyoit que s'operoit cette merveille. * *Daniel, c.* 12. *Saint Jude, epist. v.* 9. Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 34. Salian, *A. M.* 2543. Sigebert. *in chron.* Baronius, *in annal. & Martyrol. &c.*

MICHEL I. de ce nom, empereur d'Orient, surnommé *Rhangab* du nom de son ayeul, & fils de Theophylacte gouverneur des Isles, ayant épousé *Procopie*, fille de l'empereur *Nicephore*, fut fait *Curopalate*, c'est-à-dire *grand-maître de la maison imperiale.* Il se trouva à la bataille du 26. Juillet 811. où son beau-pere fut tué, & refusa d'abord l'empire que les principaux officiers lui offroient ; mais ayant sçu que Staurace son beau-frere averti de ces offres avoit résolu de lui faire crever les yeux, il le contraignit de se retirer dans un monastere, & se fit couronner le 2. Octobre par le patriarche saint Nicephore. On dit qu'il renouvella aussi-tôt les traitez faits avec les François, & qu'il montra beaucoup de capacité ; mais il ne fut pas heureux à la guerre : les Bulgares profitant de leur victoire, avoient pris Mesembrie, place importante ; il tâcha de la reprendre, mais inutilement, & ayant perdu ensuite une bataille, il en fut si deconcerté, qu'il voulut renoncer à la dignité imperiale, & il y renonça en effet le 11. Juillet 813. ayant appris que Leon l'Armenien s'étoit revolté. Le nouvel empereur le laissa vivre tranquillement dans un monastere où il s'étoit retiré, & Procopie qu'il avoit fait couronner, jouit avec ses filles du même repos ; mais Theophylacte le seul fils qui lui resta ne fut pas si heureux, & afin qu'on n'eût rien à craindre de lui, on le priva des marques de son sexe. * Theophane, *in annal.* Anastase, &c.

MICHEL II. dit *le Begue*, empereur, né à Amorium en Phrygie, y trouva une secte de gens qu'on appelloit Athingans, & qui joignant ensemble les erreurs des Juifs, des Manichéens, & d'autres gens de cette sorte, s'étoient fait un systême de religion qui étoit contraire à toute religion. Quoique Michel eût adopté ce détestable systême, il plut à Leon l'Armenien, qui après quelques autres emplois, lui donna le commandement des alliez, & le fit patrice, mais le même prince ayant été averti que Michel, homme plaisant & indiscret, ne l'épargnoit pas dans ses discours libres, il le fit arrêter, lui fit faire son procez, & le condamna à la mort. Cet arrêt devoit être executé la veille de Noël de l'an 820. l'imperatrice Theodosie fit comprendre à Leon que ce jour étoit peu convenable pour une pareille execution ; on la differa, & la nuit même de Noël, Leon fut assassiné dans son palais, & Michel tiré des fers pour monter sur le trône imperial. Celui-ci pour affermir son autorité, fit cesser la persécution contre les Catholiques, qui soûtenoient qu'on devoit honorer les images, & rappella ceux qui avoient été exilez pour ce sujet; mais il ne fut pas long-tems sans les persécuter à son

tour. Il eut d'abord un redoutable rival : Thomas homme de peu de consideration, qui s'étoit enfui de Constantinople pour éviter la punition d'un adultere qu'il avoit commis, avoit commencé dès le regne de Leon à se faire des partisans en Asie, en publiant qu'il étoit Constantin, fils d'Irene qu'on avoit crû mort. Lorsque Michel fut sur le trône, son parti grossit considerablement ; presque toute l'Asie se joignit à lui, & il se trouva enfin en état de passer le détroit, & de former le siege de Constantinople. On dit que ce siege, ou plûtôt ce blocus, dura une année entiere: les Bulgares appellez au secours de Michel, commencerent à affoiblir le parti des rebelles : les troupes impériales remportérent ensuite une victoire complette, & Thomas s'étant retiré à Andrinople, fut livré par les habitans en 823. & puni de sa rebellion par les plus affreux supplices. Cette guerre est la seule où Michel ait eu quelque succez. Les Sarasins d'Espagne ayant fait une descente dans l'isle de Crete, depuis appellée Candie, l'envahîrent toute entiere ; Photin qui alla les en chasser pour l'empereur, fut battu. Cratere autre general les battit à son tour ; mais n'ayant pas sçu profiter de sa victoire, il leur donna le tems de reprendre courage, fut pris & mis en croix. Ooryphas qui lui succeda, reprit bien quelques isles, où les Infideles s'étoient établis ; mais il ne put rien faire dans l'isle de Crete. Un crime de Michel fut aussi occasion de la perte de la Sicile : après la mort de Thecle, de qui il avoit eu Theophile, qui lui succeda, il épousa Euphrosine fille de Constantin, fils d'Irene, qui étoit engagée dans l'état monastique : Euphemius, officier dans les troupes de Sicile, crut pouvoir s'autoriser de l'exemple de l'empereur, pour épouser une religieuse qu'il aimoit ; & ayant sçu qu'il y avoit ordre de l'en punir, il appella dans l'isle les Sarasins, qui la prirent toute entiere, à l'exception de Syracuse & de Tormina. On ajoute que les places de la Dalmatie qui dépendoient de l'empire, se mirent en liberté, & que Michel ne les y troubla pas. Ce malheureux prince regna 8. ans & 9. mois, & mourut au mois d'Octobre de l'an 829. *Cedrene. Curopalate. Theodore *Stud.* &c.

MICHEL III. surnommé *le Bûveur* ou *l'Yvrogne*, empereur, étoit petit-fils du précedent, & fils de l'empereur THEOPHILE. Il nâquit en 836. & succeda à son pere dès le 22. Janvier 842. sous la tutelle de *Theodora* sa mere, princesse vertueuse & d'un mérite singulier, qui rétablit le culte des images, éloigna les heretiques, & n'oublia rien pour assurer le repos de l'état. Mais elle est fort troublée dans ses bons desseins par son frere Bardas. Celui-ci voulant présider seul au conseil, se servit d'un des deux seigneurs qui gouvernoient avec lui sous l'autorité de Theodora, pour chasser l'autre, & le recompensa ensuite de ce service en le faisant mourir : Theodora voulut se plaindre, mais on la chassa du palais, & le saint patriarche Ignace n'ayant pas voulu la contraindre d'embrasser l'état monastique, on le chassa de son siege, & on lui fit succeder Photius, homme laïc, fort spirituel & d'une vaste érudition, mais ambitieux à l'excez, & qui causa des desordres infinis pour soutenir son élection. Michel tout occupé de ses plaisirs, avoit peu de part à tout le reste : c'étoit Bardas son oncle qui gouvernoit l'empire ; on le fit pourtant marcher à la tête d'une armée contre les Sarasins, mais il ne soûtint pas leur vûe, & s'étant retiré à Constantinople, il laissa la gloire de défaire les Infidéles à Petronas son oncle, frere de Bardas, qui remporta une grande victoire. Ce qu'il y eut de plus beau sous son regne, fut la conversion des Bulgares, qui jusques-là avoient été Payens : il y a des auteurs qui en font honneur à la regence de Theodora, mais cette imperatrice étoit éloignée de la cour, & Photius intrus lorsque ces peuples demanderent des missionnaires. On leur en envoya, & le Paganisme fut bientôt aboli parmi eux. Michel après avoir laissé regner quelque tems Bardas avec le titre de César, écouta les avis qu'on lui donna contre lui, & le fit mourir le 1. Avril 866. mais il n'en prit pas plus de part au gouvernement, & il en confia le soin à Basile le Macedonien, homme d'une basse naissance, & qui devoit avoir de grands vices pour lui plaire tant, mais qui y joignoit plusieurs bonnes qualitez. On dit qu'il se servoit quelquefois du credit qu'il avoit sur l'esprit de l'empereur pour lui faire remarquer ses défauts ; mais d'autres au contraire assurent qu'il poussa la complaisance jusqu'à l'infamie ; que Michel ayant une maîtresse nommée Ingerine, Basile l'épousa pour lui faire plaisir ; que Constantin & Leon, dit depuis le *Sage*, dont cette femme fut mere, n'étoient point fils de Basile, mais de Michel, & que Basile joignant la perfidie à un si infame métier, laissa l'empereur entre les bras d'Ingerine pendant une partie de cette même nuit, où il l'assassina. Il est difficile de dire ce qu'on peut croire de tout cela : ce qu'il y a de certain, est que dès le 26. de Mai, qui suivit l'assassinat de Bardas, Michel déclara Basile empereur ; qu'on les trouve toûjours ensuite dans les actes publics ; & que celui-ci s'étant apperçû que Michel commençoit à s'attacher à un matelot, nommé Basiliscien, résolut d'éviter un retour de fortune pareil à celui qui avoit perdu Bardas, en faisant mourir un prince, qui veritablement étoit indigne de regner. Michel regna quinze ans & huit mois sous la regence de sa mere, & près d'onze ans depuis. Il fut tué le 24. Septembre 867. & ne laissa point d'enfans d'Eudocia Decapolitissa. * Nicetas, *vita Ignat.* Curopalate. Cedrene. Zonaras, &c.

MICHEL IV. empereur, surnommé *Paphlagonien* ; parce qu'il étoit né en Paphlagonie, de parens de la lie du peuple, ayant appris le métier d'orfévre, vint s'établir à Constantinople, où l'imperatrice Zoë, femme de Romain III. surnommé *Argyre*, l'aima passionnément, & le fit loger dans le palais. Cette princesse s'étant ensuite défaite de l'empereur Romain, elle mit sur le trône Michel son adultere, au mois d'Avril 1034. mais elle eut bientôt lieu de se repentir de son crime : Michel ne fut pas plûtôt reconnu par tout l'empire, qu'il fut attaqué du haut-mal, & craignant que l'imperatrice ne recherchât à se dédommager ailleurs de ce qu'elle perdoit avec lui, il lui ôta toute l'autorité, & la fit garder étroitement. Michel avoit deux freres qui se montrerent capables de gouverner l'empire, Jean Eunuque qui eut la principale autorité, & Constantin qui défendit vigoureusement Edesse assiegée par les Sarasins : le même Constantin eut l'honneur de faire cesser les troubles dans la Bulgarie. Ces peuples s'étoient révoltez, & Pierre Delean leur chef, avoit battu le gouverneur de Durazzo : l'empereur Michel qui marcha aussi-tôt contr'eux, ne fut pas plûtôt entré dans leur païs, qu'il prit l'épouvante : Manuel Ibatze à qui il avoit confié les équipages, les livra aux rebelles ; les Grecs furent battus en diverses rencontres, & perdirent quelques places. Enfin la division se mit entre les chefs des Bulgares, l'un eut les yeux crevez, l'autre se soûmit à l'empereur. Constantin profitant du désordre que causoit leur perte parmi les rebelles, alla les attaquer ; & après les premiers avantages, ne leur ayant pas donné le tems de se reconnoitre, il les força de demander la paix, & de rentrer dans l'obeïssance. L'entreprise qu'on fit pendant ce regne ne fut pas si heureuse : Georges Maniaces l'avoit reprise presque entiere, mais un différend qu'il eut avec le beau-frere de l'empereur, qui commandoit la flotte, le rendit odieux à la cour, qui donna ordre de l'arrêter, & aussi-tôt les Sarasins reprirent tout ce qu'on leur avoit enlevé. Michel sentant le tems de sa mort approcher, voulut assurer l'empire à un de ses parens, & de l'avis de son frere l'eunuque, il jetta les yeux sur Michel Calaphates fils de sa sœur, qu'il persuada à Zoë d'adopter ; après quoi il se retira dans un monastere, où il mourut le 10. Decembre 1041. Son regne fut de sept ans, & de huit mois. * Curopalate. Zonaras. Cedrene, &c.

MICHEL V. empereur, dit *Calaphatés*, avoit été adopté par l'imperatrice Zoé, & fut couronné l'an 1041. le même jour que Michel *le Paphlagonien* mourut. Il oublia ce qu'il devoit à Jean son oncle, & à l'imperatrice ; & ayant fait raser cette Princesse pour la mettre dans un monastere, il l'envoya en éxil. Elle s'en plaignit, & ses plaintes animérent si fort le peuple contre Michel, qu'on lui creva les yeux après un regne de 4. mois & 5. jours. * Zonare & Cedrene, *in annal.*

MICHEL VI. empereur, fut surnommé *le Stratiotique*, c'est-à-dire, *le Guerrier*. Il fut aussi appellé *le Vieillard*, parceque dans un âge extrêmement avancé il avoit été adopté par Theodore, sœur puînée de Zoé, au mois d'Août de l'an 1056. Michel n'avoit pas de grandes qua-

litez pour l'empire, quoique vaillant & homme de guerre. Il défit d'abord Theodose, fils de Constantin *Monomaque*, qui s'étoit revolté contre lui ; mais ne pouvant résister à Isaac *Comnene*, protegé par le patriarche Michel *Cerularius*, il lui ceda volontairement le diadême, le dernier jour de l'an 1057. & après un an & quelques jours de regne, il se retira dans un monastere. * Jean Scilitzes.

MICHEL VII. empereur, surnommé *Parapinace*, fils de CONSTANTIN Ducas, & d'*Eudoxie*, succeda à *Romain* IV. l'an 1071. Eudoxie avoit épousé *Romain*, surnommé *Diogene*, après la mort de Constantin Ducas, & lui avoit mis la couronne sur la tête. Michel éloigna sa mere, fit crever les yeux à Romain, & fut couronné par le patriarche Xiphilin. On dit que pendant une grande famine, il diminua par avarice la mesure du blé, ce qui lui fit donner le nom de *Parapinace*. Il aimoit les sciences, & surtout la philosophie, les mathematiques, & la poësie ; mais dans le tems qu'il s'occupoit à ces choses, il négligeoit le soin des affaires de l'empire exposé aux courses des Barbares. Cela fut cause que Nicephore, surnommé *Botaniates*, soûtenu des forces du Turc, se rendit maître de Constantinople. Alors Michel se vit contraint de quitter les ornemens imperiaux le 7. Avril jour du Samedi Saint de l'an 1078. Il se retira dans le monastere des Studites : d'où il fut tiré peu de tems après, pour être fait archevêque d'Ephese. Ce fut de son tems que les Turcs se rendirent maîtres d'une partie de l'Asie Mineure, qu'ils nommerent *Turcomanie*. * Zonare, *in hist.* Baronius, *in annal. &c.*

MICHEL VIII. empereur, fils d'ANDRONIC Paleologue, & d'une femme de la même maison, d'où quelques-uns l'appellerent *Diplo-Paleologus*, fut nommé par Theodore Lascaris, tuteur de son fils Jean IV. mais emporté par son ambition, il fit crever les yeux au jeune prince son pupille, & se mit sur le trône l'an 1259. Deux ans après, il surprit la ville de Constantinople sur Baudouin II. après qu'elle eut été occupée par les François pendant 58. ans, 3. mois & 11. jours. Ce prince s'acquit le surnom *de Grand* parmi les siens, pour avoir aggrandi l'empire, & soutint long-tems la guerre contre les Venitiens, qui l'auroient peut-être chassé du trône sans le secours des Genois. Il eut part à l'execution qui se fit l'an 1282. en Sicile contre les François, & qu'on nomma *Vépres Siciliennes* : ce qui le fit excommunier par le pape. Cependant, ou par politique, ou par pieté, il envoya ses députez au quatorziéme concile general, & le deuxiéme de Lyon, que le pape Gregoire X. y celebra l'an 1274. & se soûmit à l'église Latine. Cette action le rendit odieux aux Grecs, & à son propre fils Andronic *le Jeune*, qui ne voulut point qu'on lui rendît les honneurs de la sépulture après sa mort. Elle arriva l'an 1283. au camp, entre Pachonium & Allage, allant faire la guerre à Jean Sebastocrator, prince de Thessalie. Michel Paleologue réunissoit en sa personne & en celle de son fils Andronic, le sang des cinq plus grandes maisons d'entre les Grecs, & toutes cinq imperiales ; à sçavoir des Comnenes, des Anges, des Lascaris, des Ducas, & des Paleologues : de sorte que sans contredit il surpassoit pour sa noblesse & pour le droit de succession à l'empire, après le legitime heritier, tous ceux qui pouvoient prétendre d'y parvenir ; mais il les surpassoit encore par une partie des bonnes qualitez qui peuvent faire un grand prince ; car il avoit l'abord très-agreable, la physionomie heureuse, l'air grand, le visage ouvert, & les yeux gais. Il étoit affable, caressant à tout le monde, & d'une humeur obligeante. Il aimoit les sciences & les sçavans, & il fit refleurir les lettres à Constantinople, où il fonda même un nouveau college avec des revenus considerables. Sa magnificence jointe à ses bonnes qualitez, lui avoient gagné l'estime & l'affection generale à la cour, à la ville, & dans l'armée ; mais on blâmoit en lui l'ambition, la cruauté, & la perfidie, qui étoient communes à la plûpart des princes Grecs du bas empire. * Gregoras, *l.* 3. Pachimere. Bzovius. Rainaldi. Sponde, *in annal. eccl.* Nicephore. Maimbourg, *schisme des Grecs*.

MICHEL roi ou prince des Bulgares, dans le IX. siecle, se fit Chrétien, & travailla avec beaucoup de soin à la conversion de ses sujets. Pour y réüssir, il pria l'an 866. le pape Nicolas I. de lui envoyer des missionnaires, & le consulta sur quelques autres points importans touchant la foi. Ce pontife celebra à ce sujet un synode à Rome, & envoya au prince Michel, Paul, évêque de Populonia, dont le siege est aujourd'hui à Masse, & Formose, évêque de Porto, avec divers ecclesiastiques qui travaillerent utilement pour la conversion des Bulgares. * Anastasius, *in Nicol. I.* Baronius, *in annal. &c.*

MICHEL, fils de DOBROSLAS, roi de Servie, ne posseda d'abord qu'une très-petite partie de ce royaume, avec le titre de cnezon, ou comte, ses freres possedans le reste avec le même titre, sous l'autorité de Neda leur mere. L'un d'eux, Goislas, à qui la Trebigne étoit échue, ayant été tué par ses sujets, Michel vengea sa mort, s'empara de Trebigne, & sa mere étant morte, se fit appeller roi de Servie vers l'an 1050. On dit qu'il fit un traité avec Constantin Monomaque, & qu'il fut mis au nombre des alliez de l'empire. Il recueillit la succession de deux de ses freres morts sans posterité, & dépouilla Rodoslas de son comté, pour le donner à un de ses fils : un autre eut en appanage la Rascie, sans doute après la mort ou la destitution de son ban ; car jusqu'alors elle avoit été tenue en proprieté. Michel eut des enfans de deux lits ; on nomme ceux-ci du premier lit, *Bodin*, *Vladimir*, *Prieslas*, *Sergius*, *Deria*, *Gabriel*, & *Miroslas*. Outre ces sept, il eut du second lit *Priaslas*, *Dobroslas*, *Nicephore*, & Theodore. Bodin, & Vladimir sont les seuls qui ayent laissé de la posterité, & ils moururent tous avant leur pere, hors BODIN qui lui succeda. Celui-ci fut appellé à la couronne de Bulgarie du vivant de son pere, qui fit de vains efforts pour l'y maintenir, & qui mourut peu après vers l'an 1077. après avoir regné 30. ans. * Ducange, *Familles Byzant.*

MICHEL II. fils de BODIN, roi de Servie, & petit-fils de celui dont on vient de parler, succeda à son pere vers l'an 1103. mais les seigneurs, de qui Jaquinte sa mere s'étoit fait haïr par ses cruautez, craignant que cette femme ambitieuse ne le gouvernât comme elle avoit gouverné son pere, l'arrêterent presque aussi-tôt, & le jetterent en prison. Il en échappa, & Raguse, à qui la memoire de Bodin paroissoit devoir être en horreur, ne lui refusa pas une retraite. Il y a bien de l'apparence qu'il ne vêcut pas long-tems : car on ne parle plus de lui, quoique Jaquinte & George son fils, ayent été depuis maîtres absolus dans la Servie. * Ducange, *Familles Byzantines.*

MICHEL, dit *Federowits*, grand duc de Moscovie, fils de FOEDERNIKITZ, patriarche de Moscovie, & parent de Basile, fut mis sur le trône l'an 1612. après avoir chassé comme un imposteur Demetrius & d'autres. Il reprit la ville de Moskou sur les Polonois qui en étoient les maîtres, les chassa de ses états, & se fit aimer de ses sujets par sa prudence, par sa moderation, & par son courage. Ce prince fit l'an 1635. un traité de paix à Stumsdorf avec les Polonois, & une tréve de 26. ans. Il mourut le 12. Juillet de l'an 1645. laissant d'*Eudoxe* Lucanowna, son épouse, morte huit jours après lui, ALEXIS Michaloua ou Michalowitz, mort l'an 1665.

MICHEL, moine Grec, dans le IX. siecle, vers l'an 825. écrivit la vie de Theodore *Studite*.

MICHEL CERULARIUS, patriarche de Constantinople, succeda à Alexis l'an 1043. & se déclara contre l'église Romaine par une lettre qu'il écrivit l'an 1053. en son nom, & au nom de Leon, archevêque d'Acride, & de toute la Bulgarie, à Jean, évêque de Trani dans la Pouille, afin qu'il la communiquât au pape & à toute l'église d'Occident. Il reprenoit dans cette lettre les Latins, 1. de ce qu'ils se servoient de pain azyme dans la celebration des saints mysteres ; 2. de ce qu'ils jeûnoient les Samedis de Carême ; 3. de ce qu'ils mangeoient du sang des animaux & des viandes étouffées ; 4. de ce qu'ils ne chantoient pas l'*Alleluia* pendant le Carême. En même tems Michel Cerularius fit fermer les églises des Latins qui étoient à Constantinople, & ôta aux moines Latins leurs monasteres. Cette lettre de Michel ayant été portée en Italie, & communiquée au pape Leon IX. ce pape y répondit. L'empereur Constantin *Monomaque* ayant interêt d'entretenir la paix entre les deux églises, écrivit au pape sur ce sujet. Leon IX. envoya des legats à Constantinople, pour traiter de l'union des deux églises. Ces legats étoient les cardinaux Humbert, & Frederic, & Pierre,

archevêque de Melphe, qui étant arrivez à Constantinople, furent bien reçus par l'empereur. Humbert lui presenta un écrit contre la lettre de Michel Cerularius, & une réponse à l'écrit de Nicetas Pectoratus, moine de Stude, qui avoit entrepris la cause de Michel Cerularius, contre l'église Latine. Nicetas se retracta; mais Michel Cerularius n'ayant point voulu revoquer ce qu'il avoit écrit, les legats du pape étant rentrez le 16. Juillet dans l'église de sainte Sophie, y mirent sur le grand autel un decret d'excommunication contre ce patriarche, & sortirent le 17. de Constantinople. L'empereur les fit revenir le 19. & les remercia. Cerularius les excommunia à son tour. L'empereur Constantin favorisoit les legats; mais son fils Theodore *Porphyrogenete* se declara pour Cerularius. Depuis ce tems-là l'église de Constantinople demeura séparée de l'église Romaine. Michel Cerularius s'étant acquis beaucoup d'autorité, devint suspect à l'empereur Isaac *Comnene*, qui le fit arrêter, & déposer en 1059. Nous avons la lettre de Michel Cerularius à Jean de Trani, & deux autres lettres qu'il écrivit à Pierre, patriarche d'Antioche, par lesquelles il l'exhorte à se joindre avec lui contre l'église Romaine. * Baronius, *in annal.*

MICHEL, dit OXITES, patriarche de Constantinople, succeda à Leon Stipiota en l'an 1143. On dit qu'il fut tiré d'un monastere de l'isle Oxia, dans la Propontide, ou mer de Marmora, d'où il avoit pris son nom d'*Oxites*. Il gouverna cette église jusques en l'an 1146. puis il prefera le repos de sa solitude aux soins des fonctions épiscopales. On ajoute que rentrant dans son monastere, il se prosterna à terre, priant tous les moines de lui marcher sur le ventre, pour le punir de ce qu'il avoit abandonné un état de vie si doux & si saint. * Nicetas Choniates, *in hist.* Baronius, *in annal.*

MICHEL de Thessalonique, maître des rheteurs, & premier défenseur de l'église de Constantinople, ayant été condamné vers l'an 1160. pour l'heresie de Bogomiles, se retracta, & fit une confession de foi rapportée par Leo Allatius dans le second tome de la concorde des deux églises, *l. 2. c. 12.* * M. Dupin, *biblioth. des auth. ecclef. du XII. siecle.*

MICHEL, patriarche de Constantinople pour les Grecs dans le XIII. siecle, étoit le IV. de ce nom, & fut opposé vers l'an 1206. à Thomas Morosini, qui étoit alors patriarche pour les Latins. Les trois autres patriarches de Constantinople du nom de Michel; sont, Michel Cerularius, Michel Oxites, & Michel Anchialius. Le nom de ce quatriéme ne se trouve que dans quelques catalogues.

MICHEL ACHOMINATE CHONIATE, metropolitain d'Athenes, vivoit vers l'an 1210. & étoit très-consideré par sa science. Il étoit frere de l'historien Nicetas Choniate, dont il fit le panegyrique imprimé avec les oeuvres de Nicetas; il avoit aussi fait quelques autres discours, & entr'autres un sur la croix, qui se trouve manuscrit dans la bibliotheque du roi. Il vécut long-tems en exil dans l'isle de Zia, qui est une des Cyclades.

MICHEL de Massa, de l'ordre des Hermites de saint Augustin, vivoit dans le XIV. siecle. Il est auteur d'un commentaire sur les Sentences, & d'un autre sur le prophete Isaïe, & sur les quatre Evangelistes; d'un livre de la vie de Jesus-Christ; d'un autre de la passion de Jesus-Christ; d'un traité des quatre vertus; & de divers sermons. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques du XIV. siecle.*

MICHEL TREGURIUS, archevêque de Dublin, *voyez* TRIGURI.

MICHEL (Jean) bienheureux évêque d'Angers, dans le XV. siecle, nâquit à Beauvais, ville où sa famille subsiste encore. Après avoir fait ses études, il fut quelque-tems secretaire de Louis II. duc d'Anjou, roi de Sicile, & d'Iolande d'Aragon sa femme. Ayant ensuite embrassé l'état ecclesiastique, il fut fait chanoine d'Aix en Provence: il permuta en l'an 1408. ce benefice avec un canonicat de l'église d'Angers, & s'acquitta pendant dix ans d'une maniere exemplaire des devoirs de cet emploi. Le siege de l'église d'Angers étant venu à vaquer en 1438, par la mort d'Hardouin de Bueil, qui en avoit été 66. ans évêque, Michel fut élû malgré lui évêque d'Angers, & en reçut la nouvelle avec douleur. Ayant été mis en possession de l'évêché, Guillaume d'Estouteville, archidiacre du païs de delà la Loire, s'y oppola, prétendant être pourvû de cet évêché en cour de Rome. Le chapitre d'Angers n'eut aucun égard à ses bulles, & maintint Michel, qui gouverna l'église d'Angers avec beaucoup de sagesse & de pieté jusqu'au 12. Mars 1447. qu'il mourut âgé de soixante ans. Louis XI. roi de France, & René duc d'Anjou ont demandé sa canonisation au pape. Il fut le dernier évêque d'Angers élû par le chapitre; lequel renvoya au pape l'élection du successeur de Michel. On a de ce pieux & zelé évêque des statuts & des ordonnances pour le reglement de la discipline dans son diocese. * Sammarth. *Gallia Christiana.* Duaren. *de libert. eccl. Gallic.* Genebrard, *de jure sacr. electión.* Antonius Loysel, *in hist. Bellovacen.* *Chronique d'Angers. Memoires de la famille des Michel originaires de Beauvais.* Plusieurs autres chroniques en font mention, &c.

MICHEL, de Milan, celebre prédicateur de l'ordre des Freres Mineurs, dans le XV. siecle a laissé plusieurs sermons imprimez à Venise sur la fin de ce siecle; une methode de se confesser, imprimée dans cette ville en 1513. un traité de la foi Chrétienne; quelques traitez sur les pechez; & des sermons imprimez à Bâle sous le nom de Michel Carcano, l'an 1479. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XV. siecle.*

MICHEL APOSTOLIUS ou MANUEL, étoit un homme de lettres, mais pauvre, que le cardinal Bessarion entretint assez long-tems; mais qui poussé de jalousie contre les sçavans qui meritoient de lui être preferez, se mit à écrire contre eux, & s'attira parlà des reprimandes de la part de Bessarion, qui l'abandonna: ensorte qu'il fut obligé de se retirer sur la fin du XV. siecle dans l'isle de Crete, où il gagnoit sa vie à écrire des livres & à enseigner des enfans. Ce fut en ce tems-là qu'il écrivit un traité contre la doctrine de l'église Latine, contenue dans le decret d'union du concile de Florence, donné par M. le Moine Protestant, dans son recueil de pieces intitulé *Varia sacra.* Il avoit aussi composé un traité de la procession du S. Esprit, contre Plethon, dans lequel il reprenoit ce philosophe, de n'avoir pas établi son sentiment sur des principes de theologie, mais sur des argumens de philosophie. Allatius fait mention de cet ouvrage. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XV. siecle.*

MICHEL d'Antioche, auteur d'une histoire de toutes les nations, citée par Possevin dans l'apparat sacré.

MICHEL (Jean) general des Chartreux, né à Coûtances en Normandie, & profés de la Chartreuse de Paris, fut élevé l'an 1594. à cette charge qu'il honora par ses vertus & par sa doctrine, & laissa divers ouvrages de pieté, qui sont; *liber exercitiorum spiritualium triplici viâ; enchiridium spiritualium exercitiorum; dechacordum psalterium, &c.* Il mourut en l'an 1600. le 29. Janvier. * Petreïus, *in biblioth. Carth. &c.*

MICHEL (saint) ordre militaire de France, fut institué par Louis XI. à Amboise le 1. Août 1469. Il ordonna que les chevaliers porteroient tous les jours un collier d'or, fait à coquilles lassées l'une avec l'autre, & posées sur une chaînette d'or, d'où pend une médaille de l'archange saint Michel, ancien protecteur de la France. Les statuts de cet ordre furent compris en soixante-cinq chapitres, dont le premier ordonne qu'il sera composé de trente-six gentils-hommes, dont le roi sera le chef; & qu'ils quitteront toute sorte d'autre ordre, s'ils ne sont empereurs, rois ou ducs. La devise étoit exprimée en ces paroles: *immensi tremor Oceani.* Cet ordre avoit été en grand honneur sous quatre rois; mais les femmes le rendirent venal sous le regne de Henri II. & la reine Catherine de Medicis le donna à tout le monde: de sorte que les seigneurs ne voulurent plus l'accepter. Tous les chevaliers de l'ordre du saint-Esprit prennent l'ordre de saint-Michel la veille du jour qu'ils doivent recevoir celui du saint-Esprit: c'est pourquoi leurs armes sont entourées de deux colliers, & ils sont appellez chevaliers des ordres du roi. De tous ceux qui avoient reçu l'ordre de saint-Michel, sans être de l'ordre du saint-Esprit, le roi Louis XIV. en choisit & retint une centaine en 1665. à la charge de faire preuve de leur noblesse & de leurs services. Le roi commet un des chevaliers de ses ordres pour présider au chapitre general de

l'ordre de saint-Michel, & pour y recevoir ceux qui doivent y être admis suivant l'intention de sa majesté. * Favin, *livre 3. du theatre d'honneur & de chevalerie.* Pierre Matthieu, *hist. de Louis XI.* Nicole Gilles, *in annal.*

MICHEL KORIBUT WIESNOVISKI, d'une bonne famille de Pologne, fut élû roi de Pologne en 1669. & mourut le 10. Novembre 1673. un jour avant la celebre bataille de Choczim sur le Niester. Il n'étoit pas riche, & Anne d'Autriche mere de Louis XIV. lui faisoit une pension de six mille livres, parce que sa maison avoit été ruinée par les Cosaques. * *Memoires du tems.* G. Patin, *lettre* 493.

MICHEL ANCHIALIUS, *cherchez* ANCHIALIUS.

MICHEL-ANGE, celebre peintre, *cherchez* BONAROTA.

MICHEL ANGLICUS, *cherchez* BLAUMPAIN.

MICHEL ANGRIANI, *cherchez* ANGRIANI.

MICHEL AUGUSTE, *voyez* ANDRONIC II.

MICHEL BRILMAECKER, *cherchez* BRILMAECKER.

MICHEL DE CESENE, *voyez* OCCAM.

MICHEL GLICAS, *voyez* GLICAS.

MICHEL ISSELT, *cherchez* ISSELT.

MICHEL DE MONTAGNE, *voyez* MONTAGNE.

MICHELET (Jacques) docteur en theologie, & inquisiteur de la foi à Angers où il étoit né, n'est connu que par un sermon qu'il prononça le jour des Rameaux de l'an 1551. & qui fut imprimé cette année-là même à Paris avec ce titre: *L'hosanna de Michelet d'Angers calomnié par un meunier & ses âners.* Ce sermon est une aussi bonne piece, que le titre est original, & l'auteur avoit composé d'autres ouvrages qui au jugement de René Benoît étoient excellens. Il étoit mort avant l'année 1566. où Benoît fit réimprimer son homelie de l'évangile du jour des Rameaux. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom.* 2.

MICHELOVIE ou MICHOVIE, contrée de la Prusse royale. C'est une partie du cercle de Culm, séparée du reste de ce cercle par la riviere de Dribentz. Le château de Michelow lui a donné le nom, & Lobaw avec Lauterbourg en sont les principaux bourgs. * Mati, *dictionaire.*

MICHE'S ou MUCHE'S, Juif Portugais, *voyez* CYPRE & MUCHE'S.

MICHIAS ou EL-MICHIAS, petite isle au milieu du Nil, proche du Caire en Egypte. Ce nom signifie *mesure* ou *sonde*; & lui a été donné, parce qu'au bout de cette isle il y a un édifice rond de dix-huit coudées de haut, ou l'eau du Nil entre par des tuyaux soûterrains; & au milieu de ce reservoir, est une colonne de la même hauteur, marquée de coudée en coudée. Le divan ou conseil y envoye des officiers pour remarquer l'accroissement du fleuve, parce que c'est un signe de fertilité, quand l'eau monte jusques à quinze coudées. A l'autre bout de l'isle on voit un superbe palais, bâti par un sultan, avec une belle mosquée. * Dapper, *descript. de l'Afrique.*

MICHIELE, maison, est des plus considerables de Venise, & outre grand nombre de senateurs, de generaux d'armée, de procurateurs de saint Marc, &c. a donné trois doges à la république. VITALIS MICHIELE I. de ce nom, fut élu en 1096. & contribua à la Croisade des princes Chrétiens sous Godefroi de Bouillon. Henri Contareno, évêque de Venise, & l'un des fils du doge, commanderent les troupes de la république, qui se distinguerent dans plusieurs occasions. Ce doge rendit d'autres grands services, & mourut l'an 1102. Ordelaphi Phaletri lui succeda, & fut suivi en 1117. de DOMINIQUE MICHIELE. Celui-ci se croisa l'an 1123. à la persuasion du pape Calixte II. défit l'armée navale des Sarasins, fit lever le siege de Jaffaën en 1124. & soûmit la ville de Tyr. C'est lui qui apporta le corps de saint Theodore à Venise. Il mourut en 1150. VITALIS MICHIELE II. du nom, élû en 1157. s'opposa à l'empereur Frederic *Barberousse*, ennemi du pape Alexandre III. Depuis il fit la guerre aux Grecs, contre lesquels il remporta divers avantages; mais il eut le malheur de perdre tout d'un coup son armée, qui perit pour avoir bû d'une eau empoisonnée par les ennemis. La nouvelle de cette perte causa celle du doge, que quelques séditieux de la lie du peuple assassinerent en 1173. La famille de Michiele a eu trois évêques de Venise, dans le XII. & le XIII. siecle; & dans le XVII. a été honoré par PIERRE MICHIELE, homme d'esprit & poëte Italien, qui vivoit en 1640. Nous avons divers ouvrages de sa façon en langue italienne; un recueil de vers en trois parties; des épitres; *la banda di cupido favole boscareccie; Il girdon selvagio, poëma, &c.* * Bembo & Justiniani, *hist. Venet.* Mantina, *in elog. duc. Venet.* Guillaume de Tyr, *l.* 12. Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Ghilini, *teat. d'huom. letter.*

MICHIELE (Jean) cardinal, étoit de Venise, & fils d'une sœur du pape Paul II. Après avoir porté le titre de protonotaire apostolique, il fut fait cardinal par le pape Paul II. au mois de Decembre de l'an 1468. & fut successivement patriarche de Constantinople, évêque de Padoue, de Verone, & de Vicenze. Dans la suite, le pape Innocent VIII. le nomma inspecteur dans l'armée qu'il avoit envoyée contre Ferdinand roi de Naples, & dont il avoit donné le commandement à Robert de Sanseverin, qui étoit bien aise d'entretenir la guerre. Le cardinal Michiele ménagea si bien les esprits, qu'il les disposa à la paix qui fut conclue heureusement. Le pape Alexandre VI. le fit, dit-on, empoisonner, pour avoir une partie de ses biens, qui étoient très-considerables. Il se servit pour une action si criminelle d'Esclin de Forli, officier de cuisine du cardinal: mais Dieu ne laissa pas impuni un si grand crime; car Alexandre fut empoisonné lui-même, & le domestique infidele qu'il avoit gagné, pour se défaire de son maître, & de son bienfaicteur, fut executé sous le pontificat de Jules II. Le cardinal Michiele mourut le 10. Avril de l'an 1503. & fut enterré dans l'église de saint Marcel où l'on voit son épitaphe. Il eut le tems de faire son testament, par lequel il donna ses meubles précieux, & de grandes sommes d'argent aux églises de Padoue & de Verone. * Bembo, *hist. var. l.* 6. Ughel, *Italia sacra.* Onuphre, Auberi, &c.

MICHOL, fille de *Saul*, épousa *David*, qui devint son mari l'an du monde 2972. & 1063. avant Jesus-Christ, après avoir tué deux cens Philistins, apporta leurs prépuces au roi, pour l'assurer de la mort de ces incirconcis. Elle conserva l'an 2974. la vie à son mari, que Saül vouloit faire surprendre dans sa maison, & le fit sauver la nuit par une fenêtre, substituant en sa place une statue qu'elle habilla & fit porter à Saül. Ce prince irrité de cette raillerie maria Michol à Phalti, fils de Laïs, de la ville de Gallim, avec lequel elle demeura jusqu'à la mort de Saül. Depuis, en l'an 2991. & 1044. avant Jesus-Christ, lorsque David fut sur le trône, elle ne put souffrir de voir ce prince danser devant l'arche, le méprisa dans son cœur & l'en railla. Pour punition d'un reproche si injuste, elle devint sterile, de peur, dit saint Ambroise, qu'une femme si orgueilleuse n'eût des enfans qui lui ressemblassent. Entre toutes les femmes de David, il n'y a que Michol à qui l'écriture donne le titre de *femme de David.* * I. *des Rois, c.* 10. & 19. II. *des Rois, c.* 6.

MICHON (Pierre) *cherchez* BOURDELOT.

MICHOU ou de MICHOVIA (Mathias) docteur ès arts & en medecine, chanoine de Cracovie, au commencement du XVI. siecle, composa une chronique de Pologne, qu'il dédia au roi Sigismond. Il laissa aussi deux livres; l'un de la Sarmatie Européenne, & l'autre de la Sarmatie Asiatique. Cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1532. avec quelques autres du nouveau monde. * Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.*

MICHOVIE, *voyez* MICHELOVIE.

MICILLE, *voyez* MICYLLE.

MICILLOS, *cherchez* MYSCILLE.

MICIPSA, roi des Numides en Afrique, étoit fils de *Massinissa*, qui l'avoit preferé à Manastabal & Gulassa, ses autres fils. Manastabal laissa un fils nommé Jugurtha, qu'il envoya commander en Espagne le secours qu'il donnoit aux Romains. Micipsa mourut vers l'an 634. de Rome, & 120. ans avant Jesus-Christ, & fut pere de deux fils, Adherbal & Hiempsal, que Jugurtha fit perir, & sur lesquels il usurpa le royaume de Numidie. *Voyez* ADHERBAL. * Salluste, *de bello Jugurth.*

MICISLAS, *cherchez* MIESKO.

MICMETHAH, ou *Machmethath*, ville de la tribu

de Manassé delà le Jourdain. * *Josué*, XVI. & XVII. 7.

MICOLI, *cherchez* MYCONE.

MICOLUMBE, *cherchez* MALCOME.

MICON, peintre, qui vivoit vers la LXXXV. olympiade, & l'an 440. avant Jesus-Christ, travailla avec un autre peintre celebre nommé Polygnote, à un portique d'Athenes. Pline en fait mention, & Cœlius Rhodiginus parle d'un medecin de ce nom. Il y a eu encore un autre MICON, que Pline appelle *le Jeune*, qui étoit peintre, qui laissa une fille nommée Timarete, celebre aussi dans la peinture. * Pline, *hist. nat. l.* 35. *c.* 9.

MICON ou MICONIUS (Frederic) ministre Protestant d'Allemagne, né en 1491. à Lichtenfeld, bourg de la Franconie sur le Mein, étudia à Anneberg dans la Misnie, entra chez les Cordeliers, & fut ordonné prêtre. Depuis il donna des premiers dans la doctrine de Luther, quitta le froc, se maria, & devint un des plus celebres partisans de la secte Protestante. Il fut employé dans les affaires du parti, fut envoyé en Angleterre,& fut extrémement consideré parmi les siens. Il fut aussi ministre à Gotha, où il mourut le 7. Avril 1546. âgé de 55. ans.

MICON (Oswald) dit en allemand GESIZHEUSER, ministre à Bâle, nâquit à Lucerne en Suisse l'an 1488. fut ami particulier d'Erasme & de Glareanus, & enseigna dans diverses villes de Suisse, comme à Zurich & à Lucerne sa patrie, d'où il fut chassé par ses concitoyens, qui ont toûjours fait profession de la religion Catholique. Il se retira à Bâle, où il avoit appris les opinions nouvelles: il y fut diacre de l'église Protestante, puis ministre après Oecolampade, & y mourut le 15. Octobre de l'an 1552. âgé de 64. ans. Il avoit composé divers ouvrages sur l'écriture.* Pantaleon, *l.* 3. *prosop.* Wurstisius *in chron. Basil. l.* 8. *c.* 14. Erasme, *epist.* Glareanus. Melchior Adam, &c.

MICON (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, né en 1492. à Palomar, petite ville de la vallée d'Albayda dans la Valence en Espagne, dans le XVI. siecle, enseigna la theologie dans son ordre, & fut un celebre prédicateur. Il composa divers ouvrages de pieté, & mourut en réputation de sainteté, le 31. Août 1555. âgé de 63. ans. Le 5. Avril 1583. on le leva de son tombeau, & on le mit dans un tombeau de marbre auprès de S. Louis Bertrand son disciple. * Laurent Palmiren, *en sa vie.* Lanuza, *in hist. Aragon. l.* 5. *c.* 40. *& l.* 6. *c.* 32. Alfonse Fernandez, *de script. Dominic.* Le Mire, *de script. sac. XVI.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MICONE, *cherchez* MYCONE.

MICONIUS, *cherchez* MICON.

MICRÆLIUS (Jean) professeur de Stetin en Pomeranie, celebre theologien & philosophe, qui nâquit en 1597. & mourut en 1658. Il a composé *Pomeranica: Syntagma historiarum: Etnophronium: Lexicum philosophicum, carmina. Un ouvrage contre les Préadamites, &c.* * Zeillerus, *part.* 2. *hist. part.* 99. *& part.* 3. *pag.* 155.

MICYLLE (Jacques) Allemand, né à Strasbourg le 6. Janvier 1503. sortit d'une famille, dont le veritable nom étoit MOLTSER. Il representa si bien au college le personnage de Micylle, que Lucien introduit dans un de ses dialogues, intitulé *le Songe* ou *le Coq*, qu'on s'accoûtuma à lui donner ce nom, qu'il porta depuis, comme il l'avoue lui-même dans ses vers, *l.* 1. *Sylv.* Après avoir étudié dans les principales universitez d'Allemagne, il enseigna avec réputation dans celle d'Heidelberg, où il mourut le 28. Janvier de l'an 1558. âgé de 55. ans: il eut deux fils, dont l'un fut bon jurisconsulte. On a de lui divers ouvrages en vers; *Arithmetica Logistica; de Metris, &c.* Il laissa aussi des notes sur Ovide & sur Lucain, & traduisit Tacite en allemand. Camerarius qui étoit son ami particulier, parle souvent de lui dans la vie de Melanchthon. *Consultez* aussi le troisiéme livre de la protopographie de Pantaleon; le 21. livre de l'histoire de M. de Thou; les vies des philosophes Allemands, de Melchior Adam; Vossius, *de scient. math. &c.*

MIDAS, roi de Phrygie, fils de *Gordius*, reçut Bacchus chez lui: ce dieu, par reconnoissance des bons offices, & de l'hospitalité de Midas, engagea ce Prince à lui demander ce qu'il voudroit. Midas le pria de lui accorder que tout ce qu'il toucheroit se changeât en or. Bacchus octroya sa demande. Mais Midas ne fut pas long-tems à se repentir de ce choix: car quand il vint à toucher les alimens necessaires pour sa subsistance, il éprouva la vanité de sa demande, & fut obligé de recourir à Bacchus pour le prier de reprendre le present qu'il lui avoit fait, & de le remettre dans son premier état. Bacchus lui ordonna de s'aller laver dans le fleuve Pactole. Il obéit à cet ordre, ensorte que depuis ce tems-là, ce fleuve a produit du sable d'or, ce qui lui fit donner le nom de Chrysorrhoas. De tout ce recit, il est aisé de conclure que Midas avoit beaucoup de richesses, mais peu d'esprit: ce qui a donné sujet aux poëtes de feindre que tout ce qu'il touchoit étoit changé en or; & qu'ayant préferé le chant de Pan ou de Marsyas, comme disent les autres, à celui d'Apollon, ce dernier lui donna des oreilles d'âne. Herodote, qui en fait mention, dans le premier livre de son histoire, rapporte que Midas fit present d'un trône d'or au temple de Diane à Ephese. *Consultez* aussi le premier livre des metamorphoses d'Ovide.

Eusebe fait mention de MIDAS, roi de Phrygie, qui se fit mourir en bûvant du sang de taureau, & place cet évenement sous la XX. olympiade, & 698. ans avant l'ere Chrétienne.

MIDDELBOURG, *Metelloburgus* ou *Metelli Castrum*, ou *Medioburgum*, ville du Païs-Bas, capitale de Zelande, est dans l'isle de Walachie ou Walcheren, & est nommée par quelques-uns *Midderbourg*, comme qui diroit bourg du milieu de l'isle. Un auteur moderne qui met Middelbourg entre les villes épiscopales de Flandres, l'a confondue avec un village de ce nom, qui est à deux ou trois lieues de Bruge. Cette ville ne fut au commencement qu'un petit village que les seigneurs de Boiselle augmenterent l'an 1132. Depuis elle s'est rendue très-marchande, & n'est qu'à demi-lieue du port de Rammekens, où l'on y va par un canal. Les Calvinistes ont ruiné ou employé à des usages profanes ses anciennes églises, & entr'autres la belle abbaye de Notre-Dame, de l'ordre de Premontré, qui a été celebre en Zelande, aujourd'hui la maison de ville de Middelbourg. Le revenu de cette abbaye avoit été attribué à l'évêque, lorsqu'on mit un siege épiscopal en cette ville sous Paul IV. & qu'en 1561. l'église collegiale de saint Pierre fut changée en cathedrale. Nicolas Castro, ou du Chastel, natif de Louvain, en fut le premier prélat, mais Jean de Strien, Charles Philippe de Rodovan & les autres prelats, n'ont jamais residé à Mildelbourg, parce que cette ville, & toute la Zelande avoient déja reçû les opinions nouvelles. Middelbourg est à cinq lieues de l'Ecluse, & à une lieue de Veere & de Flessingue. C'est l'étape des vins qu'on porte par mer. * Valere André, *in topog. Belg.* De Thou, *hist.* George Brun, *theat. civit.* Guichardin, *description des Pays-Bas.* Gazei, *histoire ecclesiastique des Pays-Bas.* Arnoul-Avensius, *de erectione novorum in Belg. episcoporum*, l. 1. c. 12.

MIDDELBOURG, bourg fortifié dans la Flandre Hollandoise, à une lieue d'Ardenbourg, & un peu davantage de l'Ecluse. * Mati, *diction.*

MIDDELBOURG, bourg ou petite ville des Hollandois. Elle est dans les Indes, sur la petite Isle de Middelbourg, située près de celle de Ceylan, entre celle de Manar, & la presqu'isle de Jaffanapatan. * Mati, *diction.*

MIDDELBOURG (Paul de) évêque de Fossembrone, *voyez* PAUL.

MIDDELFART, ville du royaume de Danemarck, est dans l'isle de Fionie ou Fuinen, & donne son nom à un détroit de mer qu'on nomme indifféremment Middelfart, ou *Cleine Belt*, vis-à-vis de Jutland.

MIDDELSEX, *cherchez*, MIDLESEX-HIRE.

MIDDELTON, *cherchez*, MIDLETON.

MIDDENDORP (Jacques) chanoine de Cologne, natif d'Oldenzeel, dans la province d'Over-Issel, s'avança dans les belles lettres sous Boëthius Epo, & enseigna ensuite à Cologne, où il fut chanoine de la metropole, doyen de S. André, vice-chancelier, puis recteur de l'université. Middendorp passoit pour un des plus grands personnages de sa nation. Divers princes le choisirent pour être leur conseiller ordinaire; cependant ces emplois ne l'empêcherent pas de travailler aux ouvrages que nous avons

de lui, & qui sont; *de academiis orbis universi; de officiis scholasticis; de vita cœnobiali; historia Aristea, de LXX. interpretibus script. quæstiones juridica, theologica, & politica imperatorum, legum & principum, cum responsis.* Middendorp mourut le 13. Janvier de l'an 1611. âgé de 63. ans. * Valere André, *bibliot. Belg.* Le Mire, *de scriptoribus sæculi XVI.*

MIDELLI petite ville, anciennement épiscopale. Elle est dans la Natolie propre sur le Sangari, entre Pessin, & Chioutaye. * Mati, *diction.*

MIDLEHAM, ville avec marché dans la partie septentrionale du comté d'Yorck en Angleterre dans la contrée nommée Hangwest, sur la riviere d'Youre. * *Diction. Anglois.*

MIDLESEX HIRE ou MIDDELSEX, petite province d'Angleterre, dans la partie orientale, avec titre de comté, est comprise dans l'ancien royaume d'Essex, & n'est considerable que parce qu'elle renferme la ville de Londres, capitale d'Angleterre. Les Latins la nomment *Medlexia.*

MIDLETON, ou MIDDELTON (Richard) religieux de l'ordre de saint François, dans le XIII. siecle, est aussi nommé *de Media Villa*, ou *de Miville*, qu'on croit être le lieu de sa naissance. Quelques auteurs le font originaire de France & d'autres d'Ecosse; mais il y a plus d'apparence qu'il nâquit en Angleterre, où il fut docteur & professeur d'Oxford. Depuis il vint en France, & parut avec estime dans l'université de Paris. On l'y reconnut pour être un des plus excellens theologiens de son siecle; on lui donna le titre de *docteur solide & abondant, & qui n'avançoit rien sans fondement & autorité: doctor solidus & copiosus, fundatissimus & authoratus.* Il exerça des emplois très-considerables dans son ordre; & ayant été chargé d'examiner la doctrine d'un certain Pierre Johannis, il la condamna comme contraire à la foi. Midleton écrivit sur les évangiles, sur les Epîtres de saint Paul, sur le Maître des Sentences, laissa plusieurs autres traitez, & mourut en Angleterre l'an 1304. * Henri Willot, *in Athen. Franc.* Wading. *in annal. bibliot. Minor.* Pitseus, *de script. Angl.* Trithême. Sixte de *Sienne.* Possevin. Dempster. Balæus, &c.

MIDLEWICH, ville avec marché dans la contrée du comté de Chester, qu'on appelle Northwick, située sur la riviere appellée Croke, près de l'endroit où elle se jette dans la Dune. C'est une grande ville gouvernée par les bourgeois, où il y a plusieurs grandes & petites rues. Elle est renommée pour ses marais salez. Elle est éloignée de 128000. anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

MIDOUX, en latin, *Midorius Fluvius*, petite riviere de la Gascogne. Elle baigne Naugarot dans l'Armagnac, Ville-neuve de Marsan dans le Condomois, & se décharge dans la Douze au mont de Marsan. * Mati, *diction.*

MIEDES (Bernardin) *cherchez* GOMEZ MEDIEZ.

MIEGE (Pierre) amiral de France en 1326. avoit servi le roi en ses guerres pendant les années 1322. & 1324. Il servit aussi en 1327. avec des gendarmes de sa suite dans la guerre de Gascogne: fut envoyé au mois d'Octobre de la même année à Rouen, pour visiter les navires & vaisseaux de la côte de Normandie, qui devoient servir sur les côtes de Gascogne. Il reçut en 1328. 7342. liv. d'une part, & 4000. liv. d'autre, pour employer aux affaires de la mer; & 300. francs de ses gages au mois d'Octobre de la même année. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

MIELNICK, petite ville de Mazovie en Pologne. Elle est dans la Polaquie sur le Bug, à trois lieues de Drogiezin, & à vingt de Bielsko, du côté du midi. * Mati, *diction.*

MIERLO (Godefroi de) ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le Brabant, entra dans l'ordre de saint Dominique, où son talent pour la prédication lui acquit beaucoup de réputation. Après avoir été définiteur de sa province au chapitre general de l'an 1558. il fut fait provincial l'année suivante, & il exerça cet emploi pendant près de douze ans avec beaucoup de prudence. En 1670. le roi Philippe II. à la recommandation du duc d'Albe, le nomma à l'évêché de Harlem, & il fut sacré le 21. Février de l'année suivante; mais il n'y avoit pas encore un an & demi qu'il gouvernoit cette église, lorsque les rebelles s'étant emparez de la ville, l'en chasserent. Il se retira à Bruxelles, & l'année suivante il fut reconduit par le duc d'Albe dans son diocese, d'où on ne differa pas beaucoup à le chasser une seconde fois. L'évêque de Munster l'employa comme vicaire general dans son diocese pendant près de dix ans; il alla ensuite à Rome, & à son retour les Espagnols lui donnerent le gouvernement de l'église de Deventer dont l'évêque étoit mort; mais il mourut lui-même peu de mois après le 28. Juillet 1587. On assure qu'il avoit composé plusieurs ouvrages contre les Calvinistes & les Lutheriens: mais ont-ils été imprimez? On sçait seulement qu'il publia en 1566. à Anvers le calendrier perpetuel à l'usage de son ordre. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

MIES, bourg sur une petite riviere, qui porte son nom. Il est en Bohême, dans le cercle de Pisen, à quatre ou cinq lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. * Mati, *diction.*

MIESCHAUX, qu'on écrit *Miezzava*, ville de Pologne au-dessus de Thorn, située sur la Vistule, sur une rive aisée, mais non pas tout-à-fait unie. Elle est en partie de brique, & en partie de bois, petite, mais fort jolie. Le roi de Pologne y tient des janissaires de sa garde, pour faire payer le peage. * *Memoires du chevalier de Beaujeu.*

MIESKO, MIECISLAS ou MICISLAS I. de ce nom, duc de Pologne, & premier prince Chrêtien du pays, se convertit en épousant *Dambrowvvche*, fille de *Boleslas*, duc de Bohême, & fut baptisé le 7. de Mars 966. Il gouverna 35. ans, & mourut l'an 999. selon le sentiment de divers auteurs, qui rapportent la cause de sa conversion. Ce prince, encore payen, entretenoit sept concubines, sans avoir d'enfans. Il se plaignoit un jour de son malheur à quelques marchands Bohémiens, qui lui dirent que le Dieu des Chrêtiens combloit de benedictions un mariage legitime. Ils lui proposerent ensuite celui de leur princesse, qui s'executa dans la suite, après que Miesko eut reçu le baptême. Boleslas, dit *Chrobi*, son fils lui succeda. Le cardinal Baronius, & quelques autres auteurs remarquent, que Miesko ayant perdu la princesse Dambronwche, sa femme, se remaria avec une religieuse nommée *Oda*, dont il eut trois fils. Il fonda, selon quelques auteurs, les archevêchez de Cracovie, de Gnesne, & sept autres évêchez, & demanda au pape le titre de roi, sans pouvoir l'obtenir. * Cromer, *inst. de Pologne.* Baronius, &c.

MIESKO ou MICISLAS II. roi de Pologne, fils de Boleslas I. fut couronné le 6. Juin, fête de la Pentecôte l'an 1025. avec *Rixe* son épouse, fille d'*Emfroi*, palatin du Rhin. On lui donne le titre de *faineant* & de *malheureux.* Ce prince remporta quelques avantages sur les Russiens & les Bohémiens, dont il ne profita pas, & mourut l'an 1034. Wipon, auteur de la vie de l'empereur Conrad *le Salique*, parle souvent de lui.

MIESKO ou MICISLAS III. dit *le Vieil*, fils de Boleslas III. & frere de *Ladislas* II. & de *Boleslas* IV. succeda à ce dernier l'an 1173. mais après un regne de quatre ans, il fut déposé, & vit mettre en sa place son troisiéme frere *Casimir* II. dit *le Juste.* Miesko voulut se rétablir sur le trône, & n'y put réussir. Il mourut l'an 1202. & laissa d'*Alix* niece de l'empereur Frederic I. *Boleslas*, qui fut tué en faisant la guerre à Lescus son cousin; *Othon*, mort peu après son pere; & *Ladislas*, dit *Lasconegue*, à cause de ses grosses jambes. * Cromer, *hist. de Pologne.*

MIEZO, ville de la Macedoine, dont parle Plutarque au commencement de la ville d'Alexandrie. Etienne de Byzance dit qu'elle avoit été appellée *Strymonium.* On ne peut pas conclure des paroles de Plutarque, qu'elle fut proche de Stagire; ni de ce que dit Etienne, qu'elle fut à l'embouchure du fleuve Strymon. Ptolomée au livre III. chap. 13. met une Myeza dans l'Emathie, que l'on place sur le fleuve Aliacmon. On peut croire que quelques citoyens de Stagire, comme dit Plutarque, s'étoient refugiez dans cette ville. * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque.*

MIGANA, est un lieu du royaume de Tunis en Barbarie. Il est vers les confins de la Constantine, à dix lieues de Musti. C'étoit anciennement une ville épiscopale, suffragante de Carthage, & nommée *Lares* & *Laris*, & *Laribum Colonia.* * Mati, *diction.*

MIGDON, *cherchez* MYGDONIUS.

MIGDONIE, *voyez* MYGDONIE.

MIGNARD (Nicolas) natif de Troyes en Champagne, & frere de PIERRE Mignard surnommé le *Romain*, qui succeda en 1690. à M. le Brun, dans les charges de premier peintre du roi, & de directeur & chancelier de l'académie royale des peintures, & qui mourut en 1695. âgé de plus de 80. ans, laissant une fille mariée à Jude comte de Feuquieres, lieutenant general pour le roi à Toul, étoit un excellent peintre, qui excelloit, sur-tout dans le coloris. Leur pere, qui s'appelloit *Pierre*, & qui avoit servi le roi de France dans les armées l'espace de vingt-quatre ans, laissa la liberté à ses deux fils de suivre l'inclination qu'ils avoient pour la peinture. Nicolas en apprit les commencemens chez le meilleur peintre qui se trouvoit pour lors à Troyes : & pour se fortifier dans sa profession, il alla étudier à Fontainebleau d'après les figures antiques qui s'y trouvent, & d'après les peintures du Primatice ; mais voyant que la source des beautez qu'il étudioit étoit en Italie, il en voulut faire le voyage. L'occasion de certains ouvrages l'arrêta quelque tems à Lyon ; mais beaucoup plus à Avignon, où il devint amoureux d'une fille qu'il épousa à son retour d'Italie, ce qui le fit appeller Mignard d'*Avignon*. Après avoir passé deux ans à Rome, & quelques années à Avignon chez son beau-pere, il fut appellé à la cour de France par le roi, qui l'avoit connu à son passage à Avignon lors de son mariage avec l'infante d'Espagne en 1659. Mignard étant arrivé à Paris, y fut employé pour la cour, & pour des particuliers en divers ouvrages, où il donna des preuves de sa capacité. Il fit quantité de portraits ; mais son talent étoit plûtôt pour les histoires. Il inventoit ingenieusement, & se plaisoit à traiter des sujets poëtiques. Le feu de son imagination étoit pourtant mediocre, & il compensoit cela par beaucoup d'exactitude, & par une grande propreté dans son travail. Le trop grand attachement qu'il y avoit le fit mourir d'hydropisie en 1668. au grand regret de tous ceux qui l'avoient connu ; car il n'étoit pas moins honnête homme, que bon peintre. Il étoit alors recteur de l'académie de peinture, laquelle assista à ses funerailles dans l'église des Feuillans à Paris, où il est enterré. * De Piles, *abregé de la vie des Peintres. Vie de Pierre Mignard, par l'abbé* Mazieres de Monville.

MIGNONE, en latin *Minio*. C'est une riviere de l'état de l'église en Italie. Elle coule dans la province du patrimoine, & se décharge dans la mer Tyrrhene. * Mati, *diction.*

MIGUEL (Seraphin Thomas) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Valence en Espagne, s'appliquoit dès l'an 1696. à écrire l'histoire de son ordre en espagnol, & y travailloit encore en 1713. Les vies de saint Dominique, de saint Vincent Ferrier, &c. & l'histoire de la Milice de Christ qu'il a publiées, sont des essais d'un plus grand ouvrage. On les trouva bien écrits, & on y remarque de la bonne critique. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom. 2.*

MIGUEL (saint) ville de la nouvelle France, *cherchez* SAINT MICHEL.

MIGUEL (saint) ville du Perou, *cherchez* SAINT MICHEL.

MIHEL (saint) ville de Lorraine, *cherchez* SAINT MICHEL.

MILA ou DEL MILA (Louis-Jean) cardinal, évêque de Lerida, natif de Xativa, dans le royaume de Valence en Espagne, étoit fils de *Jean* del Mila, & de *Catherine* de Borgia, sœur du pape Calixte III. Il fut revêtu de l'évêché d'Albarazin, fut fait cardinal par le pape son oncle l'an 1455. & fut envoyé legat à Bologne. Enfin sous le pontificat de Pie II. il fut élevé à l'évêché de Lerida, où il alla faire sa résidence ordinaire, & où il mourut fort âgé l'an 1507. C'est ainsi qu'éloigné de la cour de Rome, il n'eut point de part aux crimes dont elle fut souillée sous le pontificat d'Alexandre VI. son cousin. Son corps qui avoit été enterré à Lerida, fut transporté l'an 1574. à Albaida, comté qui avoit appartenu au cardinal del Mila. * Zurita, *l.* 16. Platine, *in Calixt. III.* Onuphre. Cabrera.

MILAN, ville d'Italie, capitale du duché du même nom, est une des plus grandes & des plus celebres de l'Europe. Les Latins la nomment *Mediolanum*, les Italiens, *Milano*, & les Allemands *Meilandt*. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de son nom, ni sur le tems de sa fondation, quoiqu'il soit sûr qu'elle fut bâtie par les Gaulois, qui, sous Bellovese s'établirent en Italie, vers l'an de Rome 170. & 584. avant Jesus-Christ. En effet, il n'y a pas lieu d'en douter, après le témoignage de Tite-Live. Il dit que les Gaulois ayant défait les Toscans assez près du Tesin ; & ayant oui dire que la contrée où ils étoient, s'appelloit le païs des Insubriens, de même qu'un bourg de la province d'Autun, ils crurent que cette ressemblance de nom étoit pour eux de bon augure, & bâtirent en cet endroit une ville, qu'ils appellerent Milan. Depuis, les Gaulois eurent guerre avec les Romains, qui gagnerent sur eux diverses batailles, jusqu'à ce qu'en l'an 532. de Rome, & 222. avant Jesus-Christ, Marcel tua Viridomare roi des premiers, subjugua les Insubres, & prit leur ville capitale. Les Romains étant maîtres de ce païs, le garderent long-tems. Dans la suite quelques empereurs choisirent Milan pour y faire leur séjour ordinaire. Cette ville fut souvent ruinée par les Barbares, exposée aux courses des Goths & des Huns, & fut enfin soûmise aux Lombards jusques au tems de Charlemagne. Il est bon de remarquer que Belisaire prit Milan sur les Ostrogoths à la priere de Dacius, qui en étoit archevêque. Vitigés, roi des mêmes Ostrogoths, reprit l'an 539. cette ville, où trois cens mille personnes perirent par le fer, ou par la faim. Après Charlemagne, Milan & son territoire devinrent une portion de l'empire ; & cette ville se rendit si riche & si puissante, que peu à peu elle commanda sur tout le païs d'alentour. L'orgueil de ses habitans donna sujet à l'empereur Frederic I. de leur faire la guerre, & de les châtier par de grands tributs, après les avoir défaits l'an 1160. & les avoir obligez de souffrir sa domination. Ils le firent avec peine ; & le déplaisir de se voir privez de leur ancienne liberté, entretint contre ce prince une très-forte haine dans leur cœur. Un jour l'imperatrice Beatrix de Bourgogne sa femme, ayant eu la curiosité d'aller à Milan pour voir une ville si fameuse, les habitans s'émeurent d'une maniere si indigne contre cette princesse, qu'ils la prirent brutalement, & la mirent sur une ânesse, le visage tourné du côté de la queue, qu'ils lui donnerent au lieu de bride. Ils la promenerent en cet état par toute la ville, & égorgerent la garnison imperiale : mais une si grande insolence ne demeura pas long-tems impunie ; car l'empereur assiegea leur ville, qui se rendit un Samedi trois Mars 1162. & la fit raser jusqu'aux fondemens, à la reserve de trois églises. Frederic ne croyant pas pouvoir reparer l'injure faite à l'imperatrice, qu'en couvrant d'opprobre & d'infamie la memoire de ce peuple temeraire, fit labourer la ville, & y fit semer du sel. Il y a même des auteurs qui disent avec Albert Crantz, que ceux qui furent pris ne purent sauver leur vie, qu'à cette condition honteuse, de tirer avec les dents une figue du derriere de l'ânesse, sur laquelle ils avoient mis l'imperatrice, & qu'il y en eut qui aimerent mieux souffrir la mort qu'une si grande ignominie. Les habitans qui purent se sauver, rebâtirent leur ville vers l'an 1171. sous la protection du pape Alexandre III. & avec le secours de leurs voisins. Peu à peu Milan se rétablit, & eut divers seigneurs, puis des ducs, dont les plus celebres, & les principaux furent les Visconti & les Sforces. Les rois de France devoient succeder aux premiers, par le droit qu'ils y avoient à cause de *Valentine*, fille de *Jean Galeas* Visconti, premier duc de Milan, & femme de *Louis* de France duc d'Orleans, second fils du roi *Charles* V. dit *le Sage*. JEAN-GALEAS laissa deux fils, qui moururent sans posterité legitime; *Jean-Marie* l'an 1412. & *Philippe-Marie* l'an 1447. L'état de Milan fut alors disputé par divers prétendans de droit ou de bienseance ; sçavoir, par l'empereur Frederic IV. par le duc de Savoye, par les Venitiens, par Alfonse roi de Naples, & par *Charles* duc d'Orleans, fils de Louis de France, & de *Valentine*. Comme il appartenoit veritablement à ce dernier, suivant même les termes du contrat de mariage de Valentine sa mere, il y passa avec des troupes ; mais il n'en put avoir que le comté d'Ast, qui lui appartenoit aussi par sa mere. Ceux de Milan se voulurent mettre en

liberté ; mais après avoir beaucoup souffert, ils se soûmirent à FRANCOIS Sforce, soldat de fortune, mais grand capitaine. Il étoit *bâtard* de la maison de Sforce, & avoit épousé la fille *naturelle* du dernier duc *Philippe-Marie.* Depuis, le roi Louis XII. fils de Charles duc d'Orleans renouvella ses prétentions sur le duché de Milan, qui lui appartenoit legitimement, comme petit-fils de Valentine, ce qui causa de longues guerres en Italie. Pour les finir entierement après la mort de François Sforce duc de Milan l'an 1535. l'empereur Charles V. entretint long-tems le roi François I. de l'esperance d'investir un de ses fils de ce duché ; mais malgré cette promesse faite aux électeurs de l'empire, il donna l'investiture de ce duché à Philippe II. son propre fils. Ce païs a été le théatre de divers sieges, & d'un grand nombre de batailles. Les plus considerables sont celles de Caravagio, autrement d'*Agnadel* ou de Rivalta, gagnée par les François sous Louis XII. l'an 1509. celles de Novarre l'an 1512. de Marignan l'an 1515. de la Bicoque l'an 1521. de Pavie le 24. Fevrier 1525. de Ladriano l'an 1528. celle du Tesin l'an 1536. & enfin celle de Cremone l'an 1548. sans parler de celles du commencement du XVIII. siecle. On remarque que Milan a été assiegée quarante fois, & prise vingt-deux. Cette ville est appellée *la Grande*, parce qu'elle a plus de dix milles de tour, & qu'elle est située dans un des meilleurs païs d'Italie. Elle n'a pas de grandes rivieres ; mais elle a profité de toutes les commoditez du Tesin & de l'Adde, par le moyen de deux canaux que l'on y a conduits. On y compte 22. portes, en y comprenant celles des fauxbourgs, qui sont comme un corps avec la ville, & sont environnées de bastions & de fossez. Les plans de Milan les plus recens, y font voir plus de 230. églises, dont il y a 96. paroisses, 40. couvens religieux, 50. de religieuses, & cent confrairies. L'église cathedrale, qu'ils appellent *Dome* est toute revêtue de marbre blanc, dedans & dehors, avec plus de 600. statues de même, & 160. colonnes d'une telle grosseur, qu'à peine trois hommes en peuvent embrasser une. Cette illustre basilique est enrichie de diverses reliques, & sur-tout du corps de S. Charles Borromée. L'église de saint Ambroise garde celui de ce saint, avec ceux de saint Gervais & saint Protais ; on y voit sur une colonne le serpent de bronze, que l'on prétend être celui qui fut élevé par Moïse dans le desert : la chapelle où saint Augustin fut baptisé, & les tombeaux de Louis empereur, & de Pepin roi d'Italie, tous deux fils de Charlemagne. Les autres églises sont très-magnifiques, les places fort belles, & les palais superbes, sur-tout ceux des Borromées, des Visconti, des Sforces, des Trivulces, & des Marini. Le commerce de Milan est très-considerable, & la ville est tellement peuplée, qu'on peut dire que sa plus grande force consiste en ses habitans, plûtôt qu'en ses murailles. Le château, qui passe pour une des plus belles forteresses d'Italie, est composé de six grands bastions, avec des fossez pleins d'eau vive. Il a une seconde enceinte, & un donjon, qui est l'ancien palais des ducs.

L'état de Milan qu'on appelle MILANEZ, a le Piémont & le Montferrat à l'occident, les terres des Genois vers le midi, l'état du duc de Parme vers l'orient d'été, le duché de Mantoue, avec les principautez de Sabionete & de Bozolo, & le domaine de Venise vers l'orient ; & vers le septentrion, le Valais, les bailliages de Logan-Locarne, Mendrisio, & le comté de Chiavenne, avec une petite partie de la Valteline. Il y a deux lacs fameux dans le Milanez, le lac majeur, & celui de Côme. Les villes de cet état sont, après Milan, Pavie, Alexandrie de la Paille, Côme, Cremone, Tortone, Lodi, Novarre, Bobio, Mortare, Valence & Vigevano, qui ont toutes un territoire très-considérable. Au reste l'église de Milan a toûjours été très-illustre. La tradition du païs, mais très-contestée, porte qu'elle a été fondée par l'apôtre saint Barnabé ; & on remarque que d'environ cent trente prélats qui l'ont gouvernée, il y en a trente-cinq qui sont au catalogue des Saints, dont saint Ambroise, & saint Charles Borromée sont entre les plus illustres. De ces saints prélats, il y en a eu plusieurs natifs de Milan, qui a aussi donné quatre papes à l'église, Alexandre II. Urbain III. Celestin IV. & Pie IV. & qui a produit plusieurs sçavans hommes, comme André Alciat, Jerôme Cardan, Louis Settala, &c. Le roi d'Espagne a été maître de Milan ; mais l'empereur possede à present & gouverne ce païs avec un pouvoir absolu : ce qui fait dire aux Italiens, qui considerent l'humeur des Napolitains & des Siciliens, qui étoient aussi soûmis aux Espagnols ; que le roi Catholique gouverne la Sicile avec douceur ; Naples avec subtilité, & Milan avec autorité. On a aussi dit au sujet des viceroys ou gouverneurs, que le même prince tenoit dans ses états ; que celui de Sicile rongeoit ; que celui de Naples mangeoit ; & que celui de Milan dévoroit.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des seigneurs & ducs de Milan.

Luitprand nomme quelques comtes de Milan depuis le X. siecle ; sçavoir,

Alboin.
Megenfroi.
Hugues.
Lothaire.

Ces quatre étoient de la même famille. On compte après eux ;

Hubert.
Adelbert.
Obizon.
Atton, comte d'Angleria.
Faccius.
Hildebrand Visconti, en 1056.

On prétend que celui-ci defit un prince Sarasin nommé Volux, & qu'il lui arracha un heaume sur lequel on voyoit en ciselure un serpent qui dévoroit un enfant : ce qui fut l'origine des armes de Milan, que les successeurs d'Hildebrand porterent depuis. On met ensuite,

Othon.
André, en 1100.
Galvain, en 1145.
Ubertin, vicaire imperial, en 1182.
Jacques Visconti.
Othon, archevêque, puis seigneur de Milan, en 1277.
Thibaud, frere d'Othon.

Ce Thibaud tué par ceux de la famille des Turiani, opposée à celle des Visconti, fut pere de Matthieu, dit *le Grand*, qu'Arnoul, roi des Romains, établit vicaire imperial l'an 1294. Depuis, en 1313. ceux de Milan le choisirent pour être recteur general & seigneur de leur état. C'est par lui que commence la chronologie certaine des seigneurs de Milan.

Matthieu *le Grand*,	1321.
Galeas Visconti,	1328.
Azzo ou Accius,	1339.
Luchin,	1349.
Jean, archevêque de Milan, *	1354.
Matthieu II.	1356.
Galeas II.	1378.
Barnabon,	1384.
Jean Galeas I.	1402.
Jean-Marie, assassiné,	1411.
Philippe Marie,	1447.

Les Princes de la Maison d'Orleans.

François Sforce,	1466.
Galeas-Marie Sforce, assassiné,	1476.
Jean-Galeas II.	1494.
Ludovic Sforce, dit *le More, fut pris par le Roi Louis XII.*	1508.
Le roi Louis XII.	1515.

Maximilien, fils de Ludovic, *fut rétabli à Milan, d'où le roi François I. le chassa.*
Le roi François I.
François Sforce, *second fils de Ludovic, rentra dans le duché de Milan l'an 1522. & après l'avoir souvent perdu & recouvré, il mourut sans enfans l'an 1535.*
Charles V. empereur, *se rendit alors maître de Milan, qu'il laissa à ses successeurs.*

Les plus celebres & les plus anciens auteurs parlent de Milan, comme Pline, Strabon, Ptolomée, Solin, Tite-Live, Polybe, Florus, Tacite, Justin, Ammien Marcellin, Procope, &c. Paul Diacre, Luitprand, Sige-

bert, Villani, Blondus, Sigonius, Baptiste Egnace, Volaterran, Sabellic, Simonetta, Platine, Paul Jove, &c. Corio & Merula ont écrit l'histoire de Milan, & Ripamont celle de son église. *Consultez* aussi Guichardin, Leandre Alberti, les voyages d'Italie, Jean-Baptiste Silvaticus, Sauveur Vitalis, Ericius Puteanus, Jacques du Pui, &c *Cherchez* VISCONTI & SFORCE.

CONCILES DE MILAN.

Le premier Concile de Milan fut assemblé l'an 344. ou 346. & ne fut composé que d'un petit nombre de prélats Orthodoxes, qui cherchoient les moyens de s'opposer aux maux que la fureur des Ariens causoit dans l'église. Quelques auteurs mettent une autre assemblée ecclesiastique l'an 347. Celle de l'année 350. & qu'on nomme le second concile de Milan, fut convoquée contre Photin, & contre Ursace & Valens évêques Ariens, celui-ci de Meurse, & l'autre de Singidon, qui y confesserent leurs calomnies; mais leur penitence étoit feinte & partoit moins d'un veritable remords de conscience, que du desir de recouvrer leurs sieges. Le pape Libere ayant succedé à Jule premier du nom, & voulant procurer la paix à l'église, que les Ariens persécutoient, demanda à l'empereur Constance un concile: on l'assembla à Milan l'an 355. mais les Ariens resolus de condamner saint Athanase, transfererent l'assemblée de l'église au palais, y firent présider un évêque de leur parti, & envoyerent en exil un très-grand nombre de saints prélats Orthodoxes. S. Denys de Milan fut un de ceux-là, & les Heretiques mirent en sa place Auxence, un de leurs plus zelez partisans. L'an 390. saint Ambroise, Bassien & d'autres prélats, s'assemblerent à Milan contre Jovinien. Le pape Sirice y envoya Crescent, Alexandre & Leopard, avec une lettre aux évêques, pour leur faire sçavoir que cet Heresiarque avoit été condamné à Rome. Ils lui récrivirent une lettre synodale. Eusebe, évêque de Milan, assembla l'an 451. un concile, où fut approuvée la doctrine de l'incarnation du Verbe, exprimée dans la lettre du pape saint Leon à Flavien de Constantinople. Il en fut convoqué un autre l'an 679. contre les Monothelites; dont il nous reste une épître synodale. Saint Mansuetus étoit alors évêque de Milan. Le pape Alexandre II. qui étoit natif de cette ville, y envoya des legats l'an 1061. ou 1062. pour y publier des ordonnances, que nous avons entre les lettres de ce concile. Othon, archevêque de Milan, y celebra un concile dont il reste dix canons dans l'église de sainte Thecle le 12. de Sept. 1287. Le même prélat en assembla un autre le 27. Novembre 1291. On y parla des necessitez de l'église d'Orient, & des moyens d'entreprendre la croisade. Le grand saint Charles, que Dieu donna à l'église pour être l'exemple de toutes les vertus episcopales & sacerdotales, assembla six conciles provinciaux, dans cette ville l'an 1565. sous Pie IV. l'an 1569. sous Pie V. en 1573. 1576. 1579. & 1582. sous Gregoire XIII. & un synode l'an 1584. Saint Charles les celebra avec un grand succès, & y forma ces decrets également sages & severes, qui ont pour fin la reforme des mœurs des ecclesiastiques & des laïques, & reglent l'administration des sacremens, la recitation des divins offices, le gouvernement des hôpitaux, la visite des paroisses, &c. Quant à l'office qu'on nomme *Ambrosien* qui a été long-tems en usage dans cette église, *voyez* LITURGIE.

MILANGES, ou plûtôt MILLANGES (Simon) fut long-tems professeur dans le college de Guienne à Bourdeaux, & s'acquitta dignement de cet emploi. Ayant été obligé en 1572. de ceder la place aux Jesuites, à qui on abandonna le college, il prit alors le parti de se faire imprimeur, & dressa une boutique qui tint un des premiers rangs parmi le grand nombre des belles imprimeries de France. Milanges pour rendre ses éditions meilleures, s'appliqua lui-même à la correction de tous les livres qui passoient sous ses presses. Il mourut en 1621. âgé de 82. ans, ayant été imprimeur pendant près de 50. ans.* Bern. de Malinkrot, *c.* 14. Baillet, *jugemens des sçavans sur les imprimeurs de France.*

MILAUS, bourg de la Bohême, situé près du Muldaw, à quatre lieues de la ville de Thabor vers le couchant.* Mati, *diction.*

MILDEBOURG, *cherchez* MIDDELBOURG, ville du Païs-Bas, capitale de la Zelande, dans l'isle de Valachie ou Valcheren.

MILDEN-HALL dans le comté de Suffolk, situé entre les Mais & les Sables, est une grande ville bien peuplée, avec de grandes rues, une belle église & un clocher spacieux. Elle est à 57. milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

MILEFORD-HAVEN, c'est-à-dire *le Havre de Milford.* C'est une baye de la mer d'Irlande. Elle entre fort avant dans les côtes du comté de Pembrock. Elle passe pour le port le plus beau & le plus assuré de toute l'Angleterre. Son entrée est gardée par deux châteaux, & on voit sur ses bords la ville de Pembrok & le bourg d'Haverfort. * Mati, *diction.*

MILET DE CHALES (Claude-François) Jesuite, *voyez* CHALES.

MILET a été autrefois une des villes les plus considerables de l'Ionie, avec un beau port sur la mer Egée. Elle étoit située sur les frontieres de la Carie, & près du fleuve Meandre. Eusebe met sa fondation sept ans après celle de Cyzique, c'est-à-dire vers l'an du monde 2780. & 1255. avant Jesus-Christ. Quelques-uns ont crû que Miletus fils d'Apollon, en avoit été le fondateur; & d'autres que ce fut Sarpedon. Athenée dit que les Milesiens avoient surpassé en valeur les autres peuples de la Grece; mais que la volupté & les plaisirs leur avoient amoli le courage, & leur firent perdre leur valeur. Ils furent les maîtres de la mer pendant dix-huit ans, depuis la VII. olympiade, & 752. ans avant Jesus-Christ; & dans la suite ils bâtirent en Egypte une ville nommée *Naucratis.* Sadyatte roi de Lydie leur fit la guerre, & depuis Milet porta les Grecs à se liguer contre les Perses, qui prirent leur ville sous la LXIX. olympiade, & 504. ans avant Jesus-Christ. Dans la suite cette ville fut prise par Alexandre *le Grand*, & long-tems après par les Romains. Au reste Milet étoit celebre par la naissance de Talés, d'Anaximandre, d'Anaximene, d'Hecatée, de Pittacus, d'Eschine, d'Aristides historien illustre dans son tems, mais qui se deshonora par ses milesiaques, ouvrage où il ne débitoit que des contes libres, qui ont servi de modele à l'âne d'or d'Apulée, &c. & étoit aussi capitale d'un païs assez considerable, où l'on trouvoit l'oracle d'Apollon *Didyméen.* Cette ville est absolument détruite, & n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. On la nomme *Palatschias.* Saint Paul y alla prêcher, & se loue fort des habitans. Lorsque cet apôtre en partit, il y laissa son disciple Trophyme malade. * Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 5. *c.* 29. Athenée, *l.* 10. Herodote, *l.* 1. *& seq.* Eusebe, *in chron.* Diodore. Thucydide. Arrien, &c.

MILETO, ville de la Calabre ultérieure dans le royaume de Naples, avec évêché suffragant de Reggio, qui fut fondé l'an 1075. par le pape Gregoire VII.

MILETUS, roi de Carie, étoit fils d'Apollon & d'Acacallis fille de Minos. Cette princesse ayant été violée par Apollon, exposa secretement dans une forêt son enfant, que les loups-mêmes prirent soin de nourrir, jusqu'à ce qu'il fut trouvé par des bergers qui l'enleverent. Cet enfant étant devenu grand, alla en Carie, où son mérite & son courage lui acquirent les bonnes graces de la princesse Idothée, & l'estime du roi Eurytus. Il y fit bâtir la celebre ville de Milet, qui fut capitale du royaume. Ce roi eut un fils celebre dans la fable nommé Caunus, & une fille nommée Byblis. Ovide dit que Miletus épousa Cyane. Selon Apollodore, Miletus étoit fils d'Apollon & d'Arcé, & fut chassé par Minos de l'isle de Crete, d'où il aborda dans la Carie. * Apollodore, *l.* 3. Antonius Liberalis, *fab.* 30.

MILEVE ou MELA, ville d'Afrique dans la Numidie, *Milevum & Milevis*, que quelques-uns ont pris mal-à-propos pour Millet en Ionie, pour Melitaine en Armenie, ou même pour l'isle de Malte.

CONCILES DE MILEVE.

Cette ville est celebre par la convocation qu'on y fit de deux conciles, sous le pontificat du pape Innocent I. Aurele de Carthage y assembla ses confreres le 26. Octobre de l'an 402. On fit lire les decrets des conciles précedens, & on y traita la cause de plusieurs prélats, sur-tout de Maximien, qui ayant abandonné le schisme des Do-

natistes, quitta son évêché, que les peres de Mileve donnerent à son frere Castorius. On y regla aussi les differends d'entre Xantippe de Tagora ou Tagosa en Numidie, & Victorin de Tigisis : enfin on y dressa 14. canons. L'erreur des Pelagiens faisoit tant de bruit en Afrique, au commencement du V. siecle, que pour s'y opposer, soixante & un évêques l'an 416. s'assemblerent à Mileve, & condamnerent les deux propositions de Pelage & de Celestius, touchant la grace, dont ils nioient la necessité; & touchant le baptême des enfans qu'ils n'estimoient point necessaire pour les purifier du peché originel. On en donna avis au pape Innocent I. à qui saint Augustin, au nom du concile, écrivit deux épitres synodales. Il y a une grande difficulté sur les canons, que quelques-uns prétendent avoir été faits dans le concile de Mileve, quoique d'autres assurent qu'on n'y en fit point, & que ceux qu'on lui attribue sont du troisiéme concile de Carthage sur l'affaire de Pelage. * Saint Augustin, *ep.* 91. 92. 217. *&c. tom. II. conc.*

MILHAUD, *cherchez* MILLAUD.

MILIA, en latin *Milias* : c'étoit anciennement une ville de la Pamphylie dans l'Asie mineure. Elle est presque entierement ruinée. On la met dans la Caramanie en Natolie, environ à quinze lieues de Satalie, vers le nord. * Mati, *diction.*

MILICE CHRETIENNE, ordre militaire, *voyez* CONCEPTION.

MILICH (Jacques) medecin Allemand, né à Fribourg en Brisgaw l'an 1501. s'acquit l'amitié des plus habiles hommes de son tems, principalement d'Erasme, de Melanchthon, &c. & enseigna long-tems dans l'université de Wittemberg. Il composa divers ouvrages, & mourut le 10. Novembre de l'an 1559. * Vander Linden.

MILIUS (George) né à Ausbourg l'an 1548. fut ministre des Protestans de cette ville, où l'on prétend qu'il excita du trouble au sujet de la reforme du calendrier, que les Protestans ne voulurent pas recevoir, parce que le pape y avoit fait travailler. Milius obligé de sortir de cette ville, se retira à Ulm, & fut appellé à Wittemberg, où il fut professeur & chancelier de cette université, & ministre. Il composa divers ouvrages sur l'écriture, d'autres de theologie, & mourut le 28. Mai de l'an 1607. âgé de 59. ans. * Melchior Adam.

MILLAS, est un bourg du Roussillon situé sur le Tet, environ à trois lieues au-dessus de Perpignan. On le prend pour le lieu nommé anciennement *Stabulum.* * Mati, *diction.*

MILLAUD ou MILHAUD, *Millialdum*, ville de France dans le Rouergue, capitale de la haute Marche, l'une des trois parties de cette province, est située sur la riviere de Tarne, vers les frontieres du Gevaudan, & à sept ou huit lieues de Rhodez. Son terroir produit une grande quantité d'amandiers. Millaud fut celebre pendant les guerres de la Religion : c'étoit alors une place forte & importante; mais ses fortifications ont été rasées l'an 1629. * Sanson. Baudrand.

MILLENBACH, *cherchez* ZABES.

MILLENAIRES heretiques, *cherchez* CHILIASTES, NEPOS & PAPIAS. Quelques anciens auteurs parlent de certains Millenaires qui eurent ce nom, parce qu'en parlant de l'enfer, ils disoient qu'il s'y faisoit une cessation de peine de mille en mille ans. * Prateole.

MILLET (Germain) moine Benedictin, de la congregation de saint Maur, publia en 1638. une description des reliques qu'on conserve à saint Denys, & des tombeaux des rois qu'on voit dans cette église, avec un abregé de l'histoire de leur vie, qui eut d'abord beaucoup de cours, puisqu'il en parut une troisiéme édition dès l'an 1646. mais la même année 1638. il donna un ouvrage latin *in quarto*, où il se proposa de montrer que la foi chrétienne fut établie dans les Gaules dès le tems des apôtres; que saint Denys l'apôtre de France envoyé par saint Clement est l'Areopagite, & qu'il est faux que son corps ait été apporté de Baviere en France. Le pere Sirmond qui avoit distingué deux saints Denys, donna occasion à cet ouvrage, que l'auteur intitula : *Vindicata ecclesiæ Gallicanæ de suo Areopagita Dionysio gloria.* M. Launoi, qui n'étoit pas bien persuadé que la gloire de l'église Gallicane dépendît de la premiere condition de saint Denys, & du tems de son apostolat, attaqua bientôt le pere Millet & ses adherans par sa dissertation *De duobus Dionysiis*; le Benedictin se défendit en 1642. par une réponse à la dissertation de cet illustre critique, qui discuta dès la même année cette réponse. La dispute fut depuis continuée par dom Hugues Menard, & par dom Jacques Doublet, autres Benedictins de la congregation de saint Maur, du vivant même de dom Germain Millet, qui ne mourut qu'en 1647. le 28. de Janvier, âgé de 72. ans. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

MILLETIERE (Theophile Brachet sieur de la) fils d'IGNACE Brachet, seigneur de la Milletiere, maître des requêtes de l'hôtel du roi, & intendant de la maison de Navarre, & d'*Antoinette* Faye, sœur de *Jacques*, seigneur d'Espeisses, président du parlement, s'est rendu celebre en France par la part qu'il prit aux affaires de la Religion. On l'envoya dans sa jeunesse étudier à Heidelberg, d'où il revint à Paris frequenter le barreau en qualité d'avocat, qu'il quitta pour s'adonner à l'étude des matieres theologiques. Il suivit le parti des Calvinistes pendant plusieurs années, & parut si zelé pour cette religion, que pour le recompenser on lui donna la charge d'ancien au Consistoire de Charenton, & on le fit ensuite député de la Province de France à l'assemblée de la Rochelle. C'étoit lui qui en 1620. avoit ménagé la conférence de Tilenus avec Cameron, touchant l'Arminianisme, auquel il étoit fort attaché. Le premier de ces deux Calvinistes ayant publié en 1621. un avertissement aux Protestans de la Rochelle, dans lequel il les exhortoit à se soumettre au roi de France leur prince legitime, & à ne point entreprendre de soûtenir la liberté de leur religion contre lui par la force des armes, la Milletiere emporté par son zele, écrivit contre lui, & se conduisit encore depuis d'une maniere qui le rendit très-suspect. On l'arrêta, & on lui fit son procès à Toulouse : il vit même l'arrêt de sa mort, dressé de la main du président Masuyer, mais il en fut quitte pour une prison de quatre ans, depuis l'an 1628. Il est vrai qu'un an avant son emprisonnement il avoit bien changé de vûes; ces guerres où s'engageoient les Calvinistes pour défendre les privileges qu'ils n'avoient obtenus que les armes à la main, commencerent à lui paroître criminelles : il n'eut pas de peine à s'en convaincre, à mesure qu'il fit de nouvelles reflexions, & il commença dès-lors à chercher les moyens de réunir les Calvinistes avec les Catholiques. Le premier ouvrage qu'il écrivit sur cette matiere parut en 1634. & fut deux ans après suivi d'un autre, qu'il dédia au cardinal de Richelieu, mais il mécontenta également les Catholiques & les Calvinistes. Ceux-ci regardant la perte de la Milletiere comme presque assurée, firent de grands efforts pour le retenir parmi eux : entre ceux-là il se trouva des docteurs qui se plaignirent de ces écrits. Il y eut un ordre à la Sorbonne de les censurer, mais il s'y trouva des oppositions, & un second ordre de la cour fit cesser l'examen qu'on en faisoit. Il paroît que Grotius ne fit pas peu de cas des écrits de la Milletiere, puisqu'il vint à souhaiter d'avoir plusieurs amis, tels que cet auteur, *qui est*, dit-il, *plein de pieté, qui aime la paix, & qui a toutes les connoissances necessaires pour la procurer* : mais on vient de voir que tout le monde ne pensa pas de même; le peu de succès de ses premiers ouvrages ne le dégoûta pas de travailler sur le même plan, ce qui irrita tellement les Calvinistes, qu'ils le séparerent enfin de leur communion, & l'excommunication étoit prononcée contre lui dès avant 1642. lorsqu'il publia sa *profession sincere de la foi Catholique.* Ce coup auroit sans doute engagé la Milletiere à se presser d'entrer dans le sein de l'église Romaine, s'il n'avoit pas eu des principes particuliers sur les liens interieurs & exterieurs de l'église. Il ne fit abjuration qu'en 1645. & l'année précédente, il avoit publié un livre intitulé, *le Pacifique veritable sur le débat de l'usage du sacrement de Penitence.* On remarque qu'entre les approbateurs de ce livre étoit M. de Flavigni, qui l'année précédente avoit approuvé le livre de la frequente communion de M. Arnauld. Celui-ci s'éleva contre le traité de la Milletiere, & s'attacha à refuter ce qu'il avoit avancé, qu'il faut que la satisfaction précéde l'absolution; mais l'auteur du pacifique soûtint que M. Arnauld étoit de même sentiment que lui, ce que les amis de ce docteur trai-

verent de folie. La Milletiere depuis sa conversion écrivit dans l'espace de vingt années plusieurs ouvrages contre les Protestans qui se sont vengez par la peinture désavantageuse qu'ils ont faite de lui. Il mourut fort âgé en Mai 1665. ayant eu de *Marie* Georgeau sa femme, morte en Janvier 1660. *N.* qui fut tué en la guerre d'Allemagne en 1643; & *Susanne* Brachet de la Milletiere, mariée à *François* Catelan, secretaire du conseil d'état, direction & finances, morte en Juillet 1686. laissant posterité. Il avoit écrit pour le regne de mille ans, & sur la justification par les œuvres. Moïse Amyraut l'a refuté sur ces deux articles. MM. Daillé, & David Blondel ont aussi écrit contre lui. On a encore de la Milletiere un livre, qu'il dédia au roi d'Angleterre, & qui avoit pour titre, *La Victoire de la verité, pour la paix de l'église, pour convier le roi de la grande Bretagne d'embrasser la foi Catholique*, à Paris 1651. *in octavo.* * Bayle, *diction. critique.*

MILLI, en latin *Milliacum*, bourg de France en Gâtinois, & dans le gouvernement de l'isle de France, est ordinairement connu sous le nom de *Milli en Gâtinois.* Il est situé sur un gros ruisseau, dit l'*Escole*, à cinq lieues de Melun, & à douze de Paris.

MILLIAIRE DORE', colonne dressée au milieu de la ville de Rome, d'où l'on commençoit, selon quelques sçavans, à compter les milles ou mesures des grands chemins dans l'empire Romain. Ce fut l'empereur Auguste qui fit élever cette colonne milliaire dans la grande place de Rome proche du temple de Saturne, & qui la fit enrichir d'or, d'où elle a pris son nom. Varron dit que tous les grands chemins d'Italie aboutissent à cette colonne; & d'autres ajoûtent qu'elle étoit au milieu du monde; alleguant pour preuve de cette opinion, que l'Italie est au milieu du monde; que Rome est au milieu de l'Italie, la prenant selon sa longueur, & que le milliaire doré étoit au milieu de Rome. Il ne faut pas croire que tous les chemins tant d'Italie, que des provinces, eussent rapport à la colonne milliaire par une suite perpetuelle de nombre sans aucune interruption, à compter depuis la ville de Rome, jusqu'aux extrêmitez de l'empire : car il y avoit plusieurs villes considerables en Italie, qui en interrompoient la suite, & qui comptoient le nombre de leurs colonnes milliaires depuis une ville celebre jusqu'à l'autre : ce qui se faisoit par-tout dans les provinces. En effet si l'on eût compté de suite depuis Rome jusques dans les Gaules, par exemple, on n'y verroit pas encore quelques-unes de ces colonnes, où le nombre gravé n'est que de trois ou quatre milles, quoiqu'elles soient à plus de six cens milles de Rome. *Bergier, *histoire des grands chemins de l'empire Romain.*

MILLIER, MILIER, en latin *Melela*, petite ville de Barca en Barbarie. Elle est sur le golfe de Sidra, au midi de Tolometa, & à l'embouchure de la riviere de Millier ou Melel, en latin *Melelus*, & anciennement *Lethon.* * Mati, *diction.*

MILLY (Jacques ou Joubert de) trente-sixiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succeda l'an 1454. à Jean Lastic, & fut élû pendant son absence, étant alors grand prieur d'Auvergne. A son arrivée il tint un chapitre general, où il fut conclu que l'on donneroit au grand-maître l'entiere administration du trésor, que tous les chevaliers le supplieroient d'accepter, ayant le genouil en terre, & lui promettant toute obéissance. L'an 1456. il y eut à Rhodes une cruelle peste qui fit mourir une bonne partie du menu peuple, & qui y causa une grande cherté de vivres, parce que les marchands n'y abordoient plus, & que les Rhodiens n'étoient plus reçûs dans les autres ports. Le grand-maître voyant le nombre de ceux qui pouvoient porter les armes, diminué par cette contagion, dépêcha des ambassadeurs vers les princes Chrétiens, pour obtenir du secours contre Mahomet, qui levoit une grande armée. En 1457. le grand-maître de Milly introduisit à Rhodes des religieux de l'ordre de saint François appellez *Zoccolanti*, ausquels il donna l'église de saint Marc, & de saint Bernardin. Après avoir soutenu les interêts de son ordre avec beaucoup de prudence & de generosité, il fut attaqué de la goutte, & d'une fiévre ardente, qui lui fit finir ses jours dans de grandes douleurs, mais sans ébranler sa constance. Il mourut au mois d'Août de l'an 1461. & eut pour successeur *Raimond* Zocosta. * Bosio, *Histoire de l'ordre de S. Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

MILO ou MELOS, isle de l'Archipel, d'environ vingt lieues de tour, avec une ville & un port du même nom, est peu éloignée d'une petite isle dite *Antimilo.* * *Voyez.* M. Tournefort, *hist. de ses voyages.*

MILO, *cherchez.* MILON, &c.

MILON, athlete d'une force incroyable; étoit de Crotone, & porta un taureau sur ses épaules aux jeux olympiques, où il le tua d'un coup de poing. Il vainquit les Sybarites, & ruina leur ville, sous la LXVII. olympiade, l'an 512. avant Jesus-Christ. Peu après Milon étant dans un bois, voulut séparer en deux un gros chêne, qu'on avoit déja fendu avec des coins de fer; mais ces coins étant tombez par l'effort qu'il fit, le chêne se remit en son état naturel, & lui serra tellement les mains, que ne les pouvant retirer, il fut retenu dans ce lieu desert, & fut devoré par les bêtes sauvages. * Valere Maxime, *l.* 9. *c.* 12. *&* 17. Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 16. Strabon, *l.* 6. Theodore, cité par Athenée, *l.* 10. Pausanias, &c.

MILON, l'un des generaux de Pyrrhus, roi des Epirotes, fut laissé en Italie par ce prince qui venoit d'être défait par Manlius Curius Dentatus, consul, & qui avoit été obligé de repasser la mer Adriatique l'an de Rome 479. & 275. ans avant Jesus-Christ. La ville de Tarente fut encore défendue quelque tems par Milon, & son fils Helenus; mais l'an 482. de Rome, & 272. avant Jesus-Christ, ils furent contraints de remettre la citadelle de Tarente aux Romains, qui finirent par cet exploit une guerre qui avoit duré dix ans. * Tite-Live, *l.* 14. Plutarque. Justin. Florus, &c.

MILON ou T. ANNIUS MILO, Romain, qui avoit été adopté dans la famille des Anniens, brigua ouvertement le consulat, avec Scipion Hypseus, en distribuant de l'argent aux tribus Romaines. Il y avoit alors de grandes factions à Rome, & il s'y commettoit souvent des meurtres; ce qui fit consentir le sénat à nommer Pompée seul consul, avec pouvoir de s'élire lui-même un collegue. On fut près de deux mois à prendre ces mesures, au commencement de l'an 702. de Rome, & 52. avant Jesus-Christ. Pendant cet interregne, Milon tua Clodius, tribun du peuple, qui étoit un homme perdu de crimes. Il fut accusé, & condamné à l'exil, malgré l'excellent discours que Ciceron prononça en sa faveur. On dit que Ciceron, publiant son plaidoyer, le rendit meilleur qu'il n'étoit lorsqu'il l'avoit recité; & que Milon l'ayant lû, dit que s'il l'eût prononcé tel qu'il étoit dans l'écrit qu'il lui avoit envoyé, il n'auroit pas été obligé de manger du poisson de Marseille, où il s'étoit retiré. D'autres disent que Milon affecta de préferer les figues du territoire de cette ville, au séjour de Rome, où ses amis lui offrirent de le faire rappeller. * Asconius Pedianus, *in Milon.* Dion. &c.

MILON, religieux de l'ordre de saint Benoît, dans l'abbaye de saint Amand, au diocese de Tournai, florissoit dans le IX. siecle, & écrivit en vers un traité de la sobrieté, qu'il dédia à l'empereur Charles *le Chauve.* Il composa la vie de saint Amand; le combat du printems & de l'hiver, outre quelques autres pieces fort ingénieuses, & mourut l'an 872. La vie de saint Amand se trouve dans les actes de Bollandus. Surius rapporte une homelie sur la vie de Principius, évêque de Soissons; & le pere Oudin a donné le dialogue entre le printems & l'hiver. * Sigebert, *in cat. vir. illust. c.* 106. *& in chron. A. C.* 879. Vossius, *de hist. Lat.* Le Mire. Possevin, &c.

MILOPOTAMO, village avec un bon port, un château fort, & un évêché suffragant de Candie. Il est sur la côte septentrionale de l'isle de ce nom, à cinq lieues de Rettimo, du côté du couchant. Quelques geographes prennent ce lieu pour le *Pantomatrium* de Ptolomée, que d'autres mettent à *Porto di Attali*, village voisin de Milopotamo. * Mati, *diction.*

MILTEMBERG, petite ville de l'archevêché de Mayence en Allemagne. Elle est sur le Mein, à six lieues au-dessus de la ville d'Aschaffenbourg. * Mati, *diction.*

MILTIADE, pape, *cherchez.* MELCHIADE.

MILTIADE, *Miltiades*, l'un des plus celebres generaux de l'ancienne Grece, étoit d'Athenes, & en vertu d'un oracle d'Apollon, fut élû chef de ceux de la Chersonnese contre les Thraces qu'il vainquit. Depuis il mar-



cha contre les Perses, qui vouloient envahir la Grece; & avec douze mille hommes, défit à Marathon plus de cinq cens mille des ennemis, ou trois cens mille, selon d'autres auteurs, la troisiéme année de la LXXII. olympiade, l'an 490. avant Jesus-Christ. Miltiade fit aussi par mer la guerre aux Perses, & à leurs alliez, & prit diverses isles de l'Archipel; mais ayant manqué de prendre celle de Paros, tant à cause de ses blessures, qu'à cause d'une terreur panique dont l'armée fut saisie, il se retira à Athenes, où ses concitoyens ingrats, le condamnerent à une si grosse amende, que ne l'ayant pû payer, il fut mis en prison la quatriéme année de la LXXII. olympiade, & l'an 489. avant Jesus-Christ. Il y mourut de misere. *Herodote, *l.* 6. Thucydide, *l.* 1. Cornelius Nepos, *vie de Miltiade*. Plutarque, *en celle de Cimon*. Justin, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 21. *Voyez* aussi *la vie de Thucydide par* Marcellin, *au commencement*.

MILTIADE, theologien, qui vivoit dans le II. siecle, sous l'empire de Commode, écrivit une excellente apologie pour les Chrétiens, comme nous l'apprenons d'Eusebe & de saint Jerôme. Il composa aussi un traité contre Montan, Priscille & Maximille, & d'autres contre les Juifs & les Gentils. * Eusebe, *hist. l.* 4. *c.* 25. S. Jerôme, *in catalog. &c.*

MILTON (Jean) fameux par les écrits qu'il publia en faveur du parlement d'Angleterre, qui avoit fait couper la tête au roi Charles I. nâquit à Londres l'an 1608. & non en 1606. comme l'a dit l'éditeur de ses ouvrages en prose. Il étoit fils de JEAN Milton, d'une famille de la province d'Oxford, & qui avoit été deshenté par son pere, zelé Catholique, qui étoit indigné de ce que son fils s'étoit fait Protestant. *Celui dont nous parlons* commença ses études dans la maison paternelle, les continua au college de saint Paul sous le docteur Gilles, & les acheva à Cambridge. Quelques années après il alla voyager en Italie, où il apprit si bien la langue, qu'il fut sur le point d'en composer une grammaire, & qu'il composa de fort bons vers italiens. Il étoit sur le point de passer dans la Sicile & dans la Grece; mais ayant appris les mouvemens qui étoient en Angleterre, il y retourna par Geneve. En 1643. il épousa *Marie* de Powel, fille de *Richard* Powel de Foresthill dans la province d'Oxford, gentilhomme; mais peu de mois après il y eut de la division entre eux; sa femme se retira chez ses parens, & Milton qui songeoit à en prendre une autre, publia pour autoriser cette conduite, quatre traitez *sur le divorce*, qui parurent successivement en anglois; mais ils se raccommoderent ensemble, & il en eut un fils & trois filles. Sa femme étant morte, il en prit une seconde, qu'il perdit au bout d'un an, & ne se remaria qu'après le rétablissement du roi Charles II. dont il obtint des lettres d'abolition, sans être soûmis à autre peine, qu'à l'exclusion des charges publiques. Il avoit écrit quelques ouvrages: les plus celebres sont *l'Iconoclaste*, dans lequel il répond à l'*Icon Regia*, attribué au roi Charles I. sa réponse au livre de Saumaise, intitulée, *Defensio Regia*, & ses satires contre Morus, qu'il croyoit auteur du livre composé par Pierre du Moulin le fils, sous le titre de *Regii sanguinis clamor ad cœlum*. Tous ces livres sont remplis de maximes très-méchantes, très-pernicieuses, & très-injurieuses aux souverains. Il mourut en 1674. âgé de 66. ans, ayant perdu un œil avant que d'écrire contre Saumaise, & perdu l'autre peu après lui avoir répondu. Dans sa jeunesse il fut Puritain; dans sa virilité, il se rangea parmi les Indépendans & les Anabaptistes; mais quand il fut vieux il se détacha de toutes sortes de communions, ne frequenta aucune assemblée, & n'observa dans sa maison le rituel d'aucune secte. On voit dans son livre *de la vraie Religion*, &c. qu'il n'exclud du salut que les Catholiques Romains, & qu'il ouvre la porte du ciel aux Lutheriens, aux Calvinistes, aux Anabaptistes, aux Sociniens, aux Arminiens, en un mot à tous ceux qui font profession de prendre la seule parole de Dieu pour la regle de leur foi. L'université d'Oxford assemblée en corps le 2. Juillet 1683. declara heretiques & scandaleuses XXVII. propositions extraites des ouvrages de Milton, & contraires au devoir des sujets envers leur roi: l'une d'icelle étoit que *la souveraine puissance dépend du peuple, & que les communes peuvent déposer les rois, & exclure de la succession à la couronne ceux qu'elles en jugent incapables*. La lecture des livres d'où ces propositions étoient extraites, fut défendue; l'université ordonna même qu'ils seroient brûlez dans la cour des principaux colleges, & que tous les regens, professeurs & catechistes, enseigneroient le contraire de ce qui est contenu dans les XXVII. propositions. Un regent du college de Lincoln, ayant contrevenu à cette ordonnance, & recommandé à ses écoliers la lecture des livres de Milton, fut retranché du corps de l'université; elle le condamna de plus au bannissement perpetuel, avec défenses d'approcher de plus près de cinq milles, des lieux où elle fait ses exercices. *Voyez* Bayle, *Republique des lettres, Avril* 1684. *article III.* Les Anglois changerent bien de sentiment dans la suite; & Bayle même qui les avoit louez en ce tems-là. Toutes les œuvres de Milton furent réimprimées à Londres en 1699. en trois volumes *in folio*. On y trouve une *histoire d'Angleterre* qui ne s'étend que jusqu'à Guillaume *le Conquerant*. Il avoit pour frere CHRISTOPHLE Milton, qui se déclara toûjours pour le parti royal. Le roi Jacques II. le créa sergent aux loix, & baron de l'échiquier, puis juge des plaidoyers communs; mais il mourut peu après. * Bayle, *diction. crit.*

MILUTIN (Urose) second fils d'UROSE I. roi de Servie, succeda à son pere, vers l'an 1288. Dragutin son frere aîné, à qui la couronne appartenoit, y ayant renoncé en sa faveur, & ne s'y étant reservé de droit que pour ses enfans, qui suivant les conventions faites entre les deux freres, devoient leur succeder après leur mort. Le grand nombre des Monasteres que Milutin fit bâtir, est apparemment ce qui lui fit donner le nom de *Saint*: mais il s'en rendit indigne par plusieurs actions, & en particulier par la conduite qu'il tint à l'égard de Ladislas son neveu, & l'heritier présomptif de la couronne, qu'il tint toujours en prison, après l'avoir dépouillé des domaines que Dragutin son pere s'étoit reservez. On dit que ce prince eut guerre avec Raguse, & qu'il assiegea cette ville, mais inutilement. Le plus remarquable évenement de son regne, fut la conspiration de plusieurs seigneurs, qui armerent en 1318. & engagerent dans leur parti, Charles roi de Hongrie, Philippe prince de Tarente, & Mladin ban de Bosnie & de Croatie. Les Hongrois plus ardens que les autres, le pousserent si vivement, qu'il voulut les regagner à quelque prix que ce fût; & il ne put obtenir d'eux la paix qu'à deux conditions: l'une, que le royaume de Servie releveroit de celui de Hongrie; l'autre, que renonçant au schisme, il rentreroit dans la communion de l'église Romaine, dont ses prédecesseurs s'étoient séparez. Cette condition ne paroît pas s'être accomplie: Milutin avoit déja fait mine de souhaiter cette reconciliation; mais ne l'auroit-il pas consommée, s'il avoit agi de bonne foi? quelque raison d'interêt l'avoit engagé à montrer ce desir, & il trouva toûjours des prétextes pour ne terminer rien. Il avoit épousé en premieres nôces *Elisabeth*, de la famille de qui on ne dit rien, & il en avoit eu une fille nommée *Zarise*, qu'il maria en 1308. à *Charles*, prétendu empereur de Constantinople. Il la repudia ensuite pour épouser la fille de *Jean* l'Ange, duc de Patras, & celle-ci ne lui plaisant pas davantage, il la congedia encore pour prendre une nouvelle alliance avec la fille de Terter, roi de Bulgarie: ces deux mariages furent reputez illegitimes, parce qu'ils furent contractez du vivant d'Elizabeth. Après sa mort, Milutin dégoûté de la fille de Terter, demanda en mariage Eudocie, sœur d'Andronic l'Ancien, empereur de Constantinople, qui étoit veuve de *Jean* Comnene, empereur de Trebizonde. Cette affaire ne se put consommer, Eudoxie y ayant toûjours refusé son consentement, & au lieu de cette princesse, on lui fit fiancer *Simonis*, fille d'*Andronic*, qui n'avoit que cinq ans, & qui fut conduite aussi-tôt à la cour de Milutin, à qui la mere de la nouvelle mariée fit present de sommes immenses. On a peine à croire que Milutin ait osé trois ans après entreprendre de consommer le mariage; mais s'il l'a fait, on a eu raison de dire qu'il s'ôta lui-même l'esperance d'avoir des enfans de Simonis. Irene mere de cette reine, fit encore alors de grands presens à Milutin, pour l'engager à declarer l'un de ses deux fils son successeur; mais ni l'un ni l'autre de ces princes ne put se resoudre à demeurer dans la Servie. Simonis alla ensuite à la cour de Constantinople, pour rendre les derniers devoirs à sa mere,

& elle ne retourna dans la Servie, qu'après que Milutin eut menacé Andronic de lui declarer la guerre, s'il ne la lui renvoyoit. Il n'eut de tous ces mariages que la fille dont on a parlé, & une autre nommée *Neda*, mariée à *Strascimir*, roi de Bulgarie; Etienne son fils naturel, qui paroissoit devoir lui succeder, accusé d'avoir conjuré contre lui, fut relegué à Constantinople, après qu'on lui eût affoibli la vûe avec un miroir ardent. Milutin mourut au mois de Novembre de l'an 1321. après avoir regné près de quarante ans, & il eut LADISLAS son neveu pour successeur. * Ducange, *Familles Bizantines*.

MIMES, *Mimi*, acteurs de l'ancienne comedie, étoient des farceurs qui divertissoient le peuple par leurs postures, & qui representoient toutes sortes d'actions par le geste. Ils paroissoient quelquefois sur le theatre dans les intermedes, pour amuser le peuple, pendant que les acteurs se reposoient, & jouoient une espece de comedie muette, representant par gestes ce qui se devoit jouer dans l'acte suivant. *Voyez* PANTOMIMES.

MIMEAMAYE, royaume d'Afrique, *voyez* MONOCMUGI.

MIMNERME, *Mimnermus*, de Colophon, ou selon d'autres, de Smyrne, poëte Grec, né dans l'olympiade XXXVIII. 625. ans avant Jesus-Christ, avoit fait des élegies sur le combat des Smyrnéens contre Gygés & les Lydiens. * Horace, *l.* 7. *epist.* 2. *&* 6. Athenée, *l.* 14. 15. *&* 16. Pausanias, *in Bœot.* Strabon, *l.* 14. *&c.* Le Fevre, *abregé des vies des poëtes Grecs.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes Grecs.*

MINA, anciennement *Chylemath*, riviere du Talensin, province du royaume d'Alger, prend sa source aux montagnes de Tegdent, baigne la ville de ce nom & celle de Batha, & se décharge dans la mer Mediterranée à Arser, à huit lieues d'Oran, du côté du levant. Les Espagnols appellent cette riviere *Rio de Cena.* * Mati, *diction.*

MINA ou SAINT GEORGE DE LA MINE, place d'Afrique, *cherchez* SAINT-GEORGE-DE-LA MINE.

MINADOUS (Jean-Thomas) est auteur de deux livres sur la fievre maligne; d'un traité de la prisane imprimé en 1584. & d'une histoire de la guerre des Turcs contre les Perses. * Konig. *biblioth.*

MINARD (Antoine) seigneur de la Tour-Grollier, Mougarnault, & president au parlement de Paris, fils d'ANTOINE, tresorier general du Bourbonnois, auditeur des comptes, &c. parut avec éclat dans le barreau du parlement de Paris, où sa réputation donna lieu au roi François I. de le connoître, & ce prince le nomma conseiller & avocat general dans la chambre des comptes, & l'honora depuis des charges de conseiller au parlement, de president aux enquêtes, & enfin de president à Mortier l'an 1544. Le roi Henri II. eut aussi beaucoup d'estime pour Minard, qu'il nomma l'an 1553. curateur & principal conseiller de Marie Stuard, reine d'Ecosse, puis de France. Il servit le roi en diverses négociations importantes, & fut fort opposé aux erreurs de ceux qui faisoient profession de la religion Prétendue Reformée: on croit qu'ils eurent beaucoup de part à sa mort. Anne du Bourg, conseiller-clerc au parlement de Paris, qui avoit été arrêté pour le fait de religion, avoit recusé le president Minard, & lui avoit fait dire que s'il ne s'abstenoit volontairement d'être du nombre de ses Juges, après en avoir été prié, il seroit peut-être contraint de le faire par une autre raison. On crut que dès ce tems-là on avoit formé le dessein d'assassiner le president Minard. Un Mardi 12. Decembre 1559. ce magistrat revenant à six heures du soir du palais, où il avoit tenu l'audience, fut percé de coups par trois scelerats près de sa maison, dans la vieille rue du Temple. Son corps fut enterré aux Blancs-Manteaux, où l'on voit son épitaphe. Le parlement fit faire une exacte recherche des auteurs de cet attentat, & ordonna que les audiences de l'après-midi finiroient à quatre heures. Cette ordonnance fut nommée *la Minarde*, du nom de president Minard. Il avoit épousé *Catherine* Bochard de Champigni, dont il eut PIERRE Minard, seigneur de Vilmain. Celui-ci conseiller au parlement de Paris l'an 1555. puis maître des requêtes l'an 1567. mourut l'an 1571. laissant de *Claude* de la Guette, sa femme, *Antoine* Minard, écuyer du duc d'Alençon, mort sans lignée; & *Isabeau*, femme de *Charles* Briçonnet, seigneur de Lessai. * De Thou, *hist. l.* 22. Blanchard, *hist. des presidens.*

MINARET, tour d'une hauteur extraordinaire, bâtie à plusieurs étages, accompagnée de balcons en saillie. Ces Minarets tiennent lieu de cloches chez les Turcs; & de-là les Muezins, officiers de la mosquée, qui sont dedans à cet effet, appellent le peuple à la priere; car on ne se sert point de cloches en Turquie. Il y en a deux d'une structure superbe, qui sont élevées aux côtez du dôme de la mosquée, à la Mecque.

MINCIO, riviere de Lombardie en Italie, *voyez* MENZO.

MENDANOA, l'une des isles Philippines, dans l'ocean des Indes, avec une ville de ce nom, est la plus meridionale de toutes les Philippines, & a environ 340. lieues de circuit, sans les golfes. On la divise ordinairement en trois parties. La ville capitale qui donne son nom à l'isle, est aussi appellée *Tabouc*; les autres sont Sarago, Lomeatan, Dapito, Caldero, Suriaco, & Canola.* Sanson. Baudrand.

MINDELHEIM, petite ville avec une citadelle. Elle est sur le Mindel en Souabe, à cinq ou six lieus de Memmingen du côté de l'orient. Quelques-uns croyent que cette ville est le *Rostrum Nemavie* des anciens. Quoi qu'il en soit, elle est capitale d'une baronie qui porte son nom, & qui peut avoir cinq lieues de long, & trois de large. Les ducs de Baviere la possedent en fief de l'empire depuis l'an 1586. * Mati, *diction.*

MINDEN, ville anseatique d'Allemagne dans la Westphalie, avec évêché & principauté, que ceux du païs nomment *Furstenthum Minden:* elle est située sur la rive gauche de Weser, à huit ou neuf lieues d'Osnabruk. Charlemagne y fonda vers l'an 789. un évêché suffragant de Cologne, dont Herimbert fut le premier évêque. La ville de Minden, qui n'est pas grande, mais jolie & assez bien fortifiée, fut prise par Tilli l'an 1628. L'évêque en étoit autrefois seigneur; mais depuis la paix de Munster, elle appartient à l'électeur de Brandebourg. * Ortelius. Sanson.

MINDORA, isle des Indes, & une des Philippines, au midi de celle de Manilhe ou de Luçon, n'en est séparée que par un petit détroit, *Estrecho de Mindora.* Elle a environ cent lieues de circuit, & est soumise aux Espagnols. Sa ville capitale, qui donne son nom à l'isle, a un bon port. * Sanson. Baudrand.

MINE, en latin *Mina* ou *Mna*, monnoye des Grecs, qui valoit cent dragmes, & faisoit environ quarante francs. Il falloit soixante mines pour faire un talent attique. * Danet.

MINE'ENS; c'est ainsi que saint Jerôme appelle *les Nazaréens*, dont il fait une secte de Juifs, *epist.* 89.

MINEHEAD, ville avec marché, & maritime dans le comté de Sommerset, dans la contrée nommée Carhampton, dans la partie de ce comté qui regarde le sud-ouest. Elle a un grand négoce avec l'Irlande. * *Diction. anglois.*

MINELLIUS (Jean) Hollandois, a donné d'excellentes notes, courtes & fort claires sur plusieurs auteurs Latins; comme sur *Terence*, *Sallustre*, *Virgile*, *Horace*, *Florus*, *Valere-Maxime*, & sur les cinq livres *des tristes d'Ovide.* On dit qu'il a fait encore un commentaire succint sur les lettres de Ciceron, & qu'il a laissé plusieurs manuscrits sur d'autres auteurs. C'est un des meilleurs scholiastes qu'il y ait pour aider les jeunes étudians à entendre les auteurs Latins par eux-mêmes; & presque tout ce qui a paru dans ce genre de litterature, dans les autres païs, a été ou copié, ou imité de Minellius. C'est sur lui que s'est reglé le pere Jouvenci, Jesuite, pour faire ses notes sur Terence, Horace, Ovide, & Martial. Minellius est mort vers l'an 1683. * *Voyez la pref.* Ovidii Tristium, *l. V. cum notis Minellii*, imprimée à la Haye l'an 1684.

MINERBINO, ville du royaume de Naples, *voyez* MINORBINO.

MINERVA (Paul) religieux de saint Dominique, fort celebre vers la fin du XVI. siecle, étoit natif de Bari dans le royaume de Naples, où son pere medecin de profession, ne s'étoit pas acquis moins de reputation par la connoissance

des mathematiques, que par l'habileté dans son art. Paul son fils ne put non plus que lui se borner à une seule sorte d'étude. Il apprit si bien le grec, qu'il fut en état de traduire quelques ouvrages de saint Nil : il se rendit l'espagnol assez familier pour publier une version du traité de l'incarnation de Louis de Grenade : l'histoire des religieux & des religieuses illustres de son ordre lui parut aussi une occupation digne de lui, & l'on a les relations qu'il en a composées : enfin la philosophie, les mathematiques, la poësie, la musique, tout cela fut de son ressort : il a laissé des ouvrages presque sur toutes ces matieres, mais on n'a imprimé que les deux livres *de neomeniis Salomonis perpetuis*, trois livres *de præsagitura temporum*, un traité philosophique des choses naturelles, & un autre des livres apocryphes. Il fut employé à l'inquisition de Milan en 1581. & il y étoit cette année-là garde du sceau, mais il ne mourut que le 7. de Mars 1645. à Naples, où il avoit été prieur provincial, ainsi il a dû être fort âgé alors.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MINERVE, déesse de la sagesse & des arts, est la même que Pallas. Les poëtes la font naître du cerveau de Jupiter sans l'entremise d'aucune femme. Ce dieu, si l'on en croit la fable, se fit donner par Vulcain un coup de hache à la tête, & en fit sortir Minerve toute armée. Il voulut par cette action causer quelque jalousie à Junon, qui se vengea par la naissance de Mars, qu'elle conçut sans le ministere d'aucun homme. Minerve eut une grande contestation avec Neptune, & lui disputa l'honneur de donner le nom à la ville d'Athenes. On convint que celui qui feroit naître la chose la plus utile aux hommes, auroit cet avantage. Neptune ayant donné un coup de trident, fit naître un cheval ; & Minerve fit sortir un olivier, qui fut jugé plus utile, parce que cet arbre est le symbole de la paix. Elle métamorphosa Arachné en araignée, parce qu'elle se piquoit de travailler mieux qu'elle aux ouvrages de laine ; combattit avec vigueur contre les Geants ; éleva Ericthonius ; favorisa les heros, comme Cadmus, Ulysse, & y vécut dans le célibat. On lui attribue l'invention de l'arithmetique : elle étoit aussi regardée comme la déesse de la guerre : elle refusa avec opiniatreté d'épouser Vulcain. Les anciens ont parlé diversement de cette déesse ; & quelques auteurs en mettent cinq de ce nom. La premiere est celle dont nous parlons ; la seconde fut mere d'Apollon ; la troisiéme, qui reconnoissoit le Nil pour son pere, étoit en grande estime chez les Egyptiens Saïtes ; la quatriéme étoit fille de Jupiter & de Coriphé fille de l'Ocean : c'est celle que les Arcadiens honoroient, & à qui ils attribuoient l'origine ou l'invention des chariots, le premier usage de la laine, de la teinture, de la flûte, & de plusieurs autres choses ; & la cinquiéme est la fille de Pallante, qu'elle tua, parce qu'il la voulut violer. On donne à cette derniere des aîles aux pieds, comme à Mercure.

Les Romains celebroient les *Minervales*, qui étoient des fêtes à l'honneur de Minerve. Il y en avoit une le 3. de Janvier, & l'autre le 19. de Mars, & qui duroient cinq jours. Le premier jour se passoit en prieres, qu'on faisoit à la déesse ; les autres jours étoient employez à faire des sacrifices & à donner des combats de gladiateurs, à representer des tragedies sur le mont-Alban, & à reciter des ouvrages d'esprit, où l'on donnoit un prix au vainqueur, selon l'établissement de l'empereur Domitien. Les écoliers avoient vacance pendant cette fête, & portoient les étrennes ou l'honoraire à leurs maîtres : cela s'appelloit LE MINERVAL, *hoc mense mercedes exsolvebant magistris, quas completus annus deberi fecit*, dit Macrobe. * Hesiode, *in theog.* Pausanias, *in Attic.* Cicero, *l.* 3. *de nat. deor.* Ovide, *metam.* Cartari, *de imag. deor.*

MINERVINE, femme de Constantin *le Grand*, fut mere de Crispus. Aurelius Victor & Zosime disent qu'elle n'étoit que concubine de l'empereur ; cependant l'auteur de son panegyrique l'appelle sa femme. * Aurelius Victor, *in Constant.* Zosime, *l.* 2.

MINEURS, ou religieux de saint François, ordre religieux fondé par saint François, a été divisé en diverses branches ; sçavoir, *en Conventuels*, qui ont un general en particulier ; en *Observantins*, ou religieux de l'étroite observance ; en *Recollets*, & en religieux de la *Penitence*, ou du *Tiers-Ordre*, qui sont tous soûmis au même general. Les *Capucins* ont leur general particulier.

MINEURS, ou CLERCS MINEURS, *voyez* CLERCS REGULIERS.

MINEURS (martyrs.) Il y a eu cinq religieux de l'ordre des Freres Mineurs martyrs en Afrique, que saint François d'Assise y envoya au commencement du XIII. siecle, pour prêcher l'évangile aux Mores. Ils étoient d'abord au nombre de six, dont voici les noms ; *Vital*, superieur de la Mission ; *Berard* de Carpio en Umbrie, qui sçavoit l'arabe ; *Othon*, qui étoit prêtre ; *Pierre* de saint-Geminien, diacre ; *Adjute* & *Accurse*, freres lais. Vital ayant été arrêté par la maladie dans le royaume d'Aragon, Berard fut choisi pour chef de la mission : ils entrerent en habit seculier dans l'Andalousie, & se presenterent dans la mosquée de Seville, où ils prêcherent l'évangile : ils allerent ensuite trouver le roi de la part de Jesus-Christ, pour l'exhorter à renoncer au Mahometisme. Ce prince les fit mettre en prison, & ayant appris que leur dessein étoit de passer en Afrique, il les fit conduire sur un vaisseau qui alloit à Maroc. Etant arrivez en ce païs ils allerent trouver le roi, & lui parlerent de Jesus-Christ : ce prince les fit chasser de la ville, & comme ils y revinrent, il les fit mettre dans un cachot. En étant sortis, ils continuerent de prêcher : on les arrêta, on les fit foüetter cruellement ; & enfin le roi leur fendit lui-même la tête à tous cinq avec son cimeterre : ils moururent le 16. de Janvier de l'an 1220. & ont été canonisez par le pape Sixte IV. le 7. Août de l'an 1421. * Tisseran, *apud Bolland.* Baillet, *vies des Saints*, *mois de Janvier.*

MINGRELA, gros bourg à demi-lieue de la mer, dans la province de Visapour, de la presqu'isle de l'Inde au-deça du golfe de Bengala, est une des meilleures plages ou rivages de toutes les Indes. C'est où les Hollandois vont prendre leurs rafraîchissemens pour leurs vaisseaux ; car il y a à Mingrela de très-bonne eau, & de très-bon riz. Ce bourg est aussi fort renommé, à cause du cardamome, que les Orientaux estiment la meilleure des épiceries, & qui ne se trouve point ailleurs que dans ce païs-là : ce qui rend cette marchandise fort rare & fort chere. La compagnie Hollandoise y a un comptoir ; car non seulement tous les vaisseaux qui viennent du Japon, de Bengala, de Ceylan, & d'autres lieux, & qui vont pour Surate, Balsora, la mer Rouge, &c. viennent mouiller à la rade de Mingrela ; mais aussi lorsque les Hollandois sont en guerre avec les Portugais, & que ceux-ci occupent la Barre de Goa, ils envoyent leurs barques à Mingrela pour y prendre des vivres. Car alors les Portugais tiennent l'embouchure de la riviere pendant huit mois de l'année : de sorte que rien ne peut entrer par mer dans Goa durant ce tems-là. Cette Barre de Goa est bouchée quatre mois de l'année par les sables que les vents y jettent : desorte qu'il n'y reste qu'un pié, ou un pié & demi d'eau pour de fort petites barques ; mais quand les grosses pluyes viennent à tomber, les eaux qui grossissent à toute heure, emmenent ces sables, & ouvrent le passage aux grands vaisseaux. * Tavernier, *voyage des Indes.*

MINGRELIE, qu'on nomme aussi IMERETE & BASCIACIUCH, province d'Asie dans la Georgie, est proprement la Colchide des anciens. Elle a pour bornes, la mer Noire au couchant, vers l'embouchure du Phase ; les montages du Caucase à l'orient ; l'Armenie au midi ; & la Circassie au septentrion. Ce païs a été celebre par les amours de Jason & de Medée, & par l'abord des Argonautes pour la conquête de la toison d'or. Quelques auteurs croyent avec raison que cette toison consistoit en mines d'or, ou bien dans le commerce des fourrures. Appien dit que c'étoient des peaux qui restoient dorées, lorsque les païsans s'en servoient pour arrêter du sable d'or qu'ils trouvoient dans les rivieres. Quoi qu'il en soit, il est sûr que la Mingrelie a eu des mines d'or & d'argent. Amurat III. qui avoit soumis les Druses du Mont Liban, songeoit à ôter la liberté aux habitans de la Mingrelie, & fit bâtir pour cela un fort dans une isle à l'embouchure du Phase ; mais ceux du païs le ruinerent bientôt. Les originaires ont le nom d'*Odisci* ou *Guriel*, & qui est celui de leur prince. La partie de la Mingrelie, dite proprement *Imerete*, est libre. On trouve dans ce païs plusieurs châteaux, entre lesquels celui de Zugdidi passe pour le plus beau.

Les

Les villes les plus renommées sont, Sevastopolis, Fazzo, & Scalingia, lieu de la sepulture des rois. Les plus celebres montagnes sont, le Caucase & Corax; & les rivieres, Fasso ou Phasis, & Ciano. *Voyez* IMERETE.

PRINCES DE MINGRELIE.

La Mingrelie faisoit autrefois partie du royaume de Georgie, dont les rois, qui faisoient leur résidence dans la ville de Cotatis, envoyoient des éristaves ou gouverneurs dans les autres états. Le plus consideré de tous, étoit l'éristave d'Odisci, ou le gouverneur de Mingrelie, nommé *Dadian*, qui se rendit maître du païs. De lui sont descendus les Chefilpes ou princes de Mingrelie, qui ont regné depuis. Ceux qui commandent aujourd'hui dans les trois provinces de Mingrelie, prennent le titre de roi (car ils sont en effet indépendans) & ont toûjours guerre les uns contre les autres: cette division est fomentée par le grand-seigneur, qui s'en sert pour les détruire. Le roi d'Imerete fait battre monnoie, de la même grandeur & du même poids que celle du roi de Perse, & que celle de Teflis, mais elle n'est pas au même titre; & elle n'auroit point de cours dans le commerce, s'il ne s'étoit avisé d'un artifice, qui est de faire mettre sur la monnoie le nom du roi de Perse avec le sien: ce qui la fait passer. Il faut remarquer que les princes de Mingrelie s'appellent tous trois *Dadian*, c'est-à-dire, *chefs de la justice*, du mot persien *Dad*, qui signifie *justice*, & qu'ils se disent descendus du roi David. Les anciens rois de Georgie en tiroient de même leur origine par Salomon son fils, qui est un honneur que le Kam de Georgie s'attribue encore.

Les droits roïaux du prince de Mingrelie montent environ à vingt mille écus par an, & se levent sur ce qui entre dans le païs, & sur ce qui en sort. Le prince met ce revenu dans ses coffres; car ses vassaux le servent sans gages, & son domaine lui fournit tant de vivres pour toute sa maison, qu'il en a de reste. Il envoie souvent au roi de Perse des faucons, & toutes sortes d'oiseaux de proye; & ce roi lui envoie des brocards d'or & de soye, des tapis, des armes, & de la vaisselle. Il entretient un pareil commerce avec le Kam de Georgie. Sa cour, dans les fêtes solemnelles, est de deux cens gentilshommes, & son train est de trois cens officiers, sans la noblesse. La reine, aux grandes fêtes, a une cour d'environ soixante dames bien faites & bien vêtues.

QUALITEZ DU PAYS.

Ce païs est presque tout couvert de bois, & n'a pas beaucoup de terres labourées. L'air y est assez temperé pour la chaleur & pour le froid; mais les pluies y sont fort incommodes; car en été l'humidité de la terre, échauffée par l'ardeur du soleil infecte l'air, & cause souvent la peste. Les naturels du païs ne passent gueres l'âge de soixante ans, & les étrangers y deviennent en un an de tems, jaunes, secs, & extrêmement debiles. Le terroir de la Mingrelie est peu fertile; les fruits y ont un mauvais goût, & les melons, qui y sont fort gros, ne valent rien du tout; mais les vignes y produisent d'excellent vin. Elles croissent autour des arbres, montent jusques à leur cime, & ont des seps si gros, qu'à peine un homme peut les embrasser. Si les gens du païs sçavoient faire le vin comme nous, il seroit le meilleur du monde; mais ils n'y apportent pas les soins necessaires. Ils creusent de gros troncs d'arbres, & s'en servent comme de cuves, où ils foulent le raisin; puis ils versent le vin dans de grandes urnes de terre, qu'ils couvrent d'un couvercle de bois, & qu'ils enterrent dans leurs maisons. Leur pain est de gom, qui est une sorte de grain semblable au millet, & que l'on seme comme le riz: la pâte en est fort blanche. Ce pain se doit manger un peu chaud; car étant froid, il ne vaut plus rien, ni même lorsqu'il est rechauffé. Au reste il est de bon goût & fort nourrissant; jusques-là que des voyageurs, qui en avoient mangé quelque tems, ont eu peine à reprendre le pain de froment. On rapporte même que plusieurs grands seigneurs de l'Armenie & de la Georgie font venir de ce grain, & en mangent par délices. Pour n'en point être incommodé, il faut boire du vin pur, après en avoir mangé, afin de corriger sa qualité froide & laxative. Outre ce gom, il y a dans la Mingrelie beaucoup de millet, & un peu de froment, de riz & d'orge. Les viandes ordinaires sont du bœuf & du cochon; la volaille y est fort bonne, mais très-rare. Il n'y a point d'autre poisson que le poisson salé qu'on apporte de Turquie, que du thon, & peu d'autres sortes, que l'on y voit en certain tems de l'année. La venaison est de sanglier, de cerf, de daim & de lievre. On y trouve aussi des perdrix, des faisans, & des cailles en quantité, quelques oiseaux de rivieres, & des pigeons sauvages, que l'on prend avec des filets. Les nobles de Mingrelie ne s'occupent qu'à la chasse, où ils se servent des oiseaux de proye, qui y sont en grand nombre. Ils ont, comme on a en Perse & en Turquie, un petit tambour à l'arçon de la selle, & ils battent dessus pour épouvanter & faire lever le gibier. Lorsqu'ils prennent des herons, ils leur ôtent les plumes qu'ils ont sur la tête, pour en faire des aigrettes, & les laissent envoler, parce qu'il leur en revient d'autres aussi belles que les premieres, à ce que disent les gens du païs. On y voit beaucoup d'aigles & de pelicans, & une infinité de bêtes feroces, qui se retirent dans le mont Caucase, comme des tigres, des leopards, des lions & des chacals. C'est une espece de renards, mais qui sont plus gros, & ont le poil plus épais & plus rude. Quelques-uns disent que ce sont les hyenes des anciens; en effet, ils déterrent les morts, & devorent les charognes.

Il n'y a point de si pauvre Mingrelien, qui n'ait un cheval; car il ne coûte rien à nourrir, à cause de l'abondance des pâturages. Entre les gentilshommes, il y en a qui en ont deux cens, & le prince en a plus de cinq mille. On les laisse toute l'année à la campagne, & ils s'écartent très-rarement des lieux où ils ont accoûtumé de paître. Les moutons y ont la laine très-fine, & les leopards la peau fort belle. On y trouve quantité d'ours, dont il y en a plusieurs de blancs, particulierement sur le mont Cyaïs, quoiqu'il n'y tombe point de neige: ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire que les ours blancs sont une certaine espece d'ours, à qui la blancheur est naturelle. En effet, dans le mont Caucase, qui est toûjours couvert de neige, les ours n'y sont point blancs: ce qui arriveroit si la neige leur donnoit cette couleur. On trouve aussi des castors dans les rivieres & sur la côte de la mer, & quantité de faisans, principalement sur les bords du Phase, dont ils ont pris leur nom. Il y a quelques mines d'or & d'argent vers le Caucase; mais ceux du païs tiennent la chose cachée, pour n'y pas attirer les Turcs. D'autres disent qu'il est très-difficile d'y travailler, parce que la terre s'éboule; & quelques-uns assurent qu'il ne s'y trouve ni or, ni argent, ni autre metal, ni dans les montagnes, ni dans les rivieres. Le miel y est excellent; ce qui vient de la grande quantité de melisse qui croît dans le païs. Il y en a qui est blanc & dur comme du sucre, non que les abeilles qui le font soient blanches, comme l'a crû Pline; mais parce qu'elles tirent le suc de roseaux qu'elles trouvent en beaucoup d'endroits. Le mont Caucase défend ce païs contre les incursions des Abcasses. Dans les espaces où la montagne avoit laissé quelques passages, on a bâti une muraille, qui a plus de soixante milles de longueur, & qui est flanquée de grosses tours, gardées par des mousquetaires, qui se relevent tous les mois. En beaucoup d'endroits de la Mingrelie, & principalement dans les plaines, la terre raisonne, quand on y passe à cheval, comme si elle étoit creuse par-dessous: ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il y avoit une communication souterraine entre la mer Caspienne & la mer Noire, outre que l'on y pêche les mêmes poissons, & principalement une grande quantité d'esturgeons.

HABITATIONS ET MOEURS des MINGRELIENS.

Les Mingreliens n'ont ni villes, ni bourgs, mais quelques villages seulement, sur le bord de la mer. Toutes leurs maisons sont bâties çà & là dans des lieux éloignez, mais en si grand nombre, qu'il est difficile de faire mille pas sans en trouver trois ou quatre l'une proche de l'autre. Il y a neuf ou dix châteaux, dont le plus considerable est nommé *Rues*, où le prince des Mingreliens fait son séjour ordinaire, & c'est le seul qui soit défendu de

plusieurs pieces de canon. Ces forts sont au milieu des bois, dans des endroits fort épais, où il est impossible d'aborder que par un chemin taillé & fait exprès, que l'on couvre d'arbres quand on craint quelque attaque des ennemis. Les Mingreliens ne se retirent dans ces châteaux, que quand l'ennemi est proche; car dès que le danger est passé, ils retournent dans leurs maisons. Les hommes de ce païs sont bien faits, & les femmes y sont très-belles. Leur habit est semblable à celui des Persannes; mais leur coëffure ressemble à celles des femmes d'Europe, si ce n'est qu'elles ne se frisent pas. Elles portent un voile qui ne couvre que le dessus & le derriere de la tête. Les moins belles, & celles qui sont âgées, se fardent le visage; les autres se contentent de peindre les sourcils. Elles ont de l'esprit & beaucoup de civilité; mais d'ailleurs elles sont fieres, cruelles, perfides, & impudiques. Les hommes portent encore plus loin ces mauvaises qualitez que les femmes. Ils sont tous élevez dans le larcin, ils en font leur plaisir, & y mettent leur honneur. L'assassinat, la trahison, l'adultere & le rapt, sont nommez parmi eux de belles actions; les incestes y sont ordinaires, & l'on y prend en mariage sans scrupule sa niece, ou la sœur de sa femme. Ils ont deux ou trois femmes en même tems, & plusieurs concubines. Les femmes n'en ont point de jalousie, parce qu'elles leur rendent la pareille par leurs infidelitez. Quand un mari surprend sa femme sur le fait avec son galand, il a droit de le contraindre à payer un cochon: d'ordinaire il ne prend pas d'autre vengeance, & le cochon se mange entre eux trois. Ils croyent que c'est une charité de tuer les enfans nouveaux-nez, quand on n'a pas le moyen de les nourrir, & ceux qui sont malades, quand on ne les sçauroit guerir.

Les Mingreliens sont divisez en *Ginasca*, ou *Ginandi*, c'est-à-dire, *seigneurs* ou *gentilshommes*; en *saccurs* ou *riches bourgeois*, & en *moinals* ou *menu peuple*. Les *Ginasca* ont des gentilshommes à leur service; les *Ginandi* se servent de bourgeois ou de personnes du dernier rang; & personne ne peut s'élever au-dessus de son état. Les seigneurs sont juges souverains de la vie & de la mort de leurs vassaux & sujets. Lorsqu'une famille est éteinte, ils heritent de ses biens, & souvent lorsqu'elle est réduite à une seule personne, ils la vendent au Turc pour en profiter. Ainsi leurs plus grandes richesses consistent à avoir beaucoup de vassaux. Les seigneurs & gentilshommes s'habillent d'étoffes étrangeres, & portent une ceinture de cuir couverte de plaques d'argent, à laquelle ils attachent leur épée. Leurs chemises sont brodées d'or à l'endroit du col, & par en bas; & pour faire voir cet ornement, ils portent une veste plus courte que la chemise. Ils sont toûjours armez à l'avantage, parce qu'ils ont toûjours quelque ennemi; & lorsqu'ils veulent dormir, ils se couchent sur le ventre, mettant leur épée dessous. Leurs armes sont la lance, l'arc & les fléches, le sabre, ou l'épée, la masse d'armes, & le bouclier. Il y en a peu qui se servent d'armes à feu. Comme les Mingreliens passent ordinairement leur vie à la campagne, ils n'ont point d'exercice plus ordinaire que la chasse; & c'est un proverbe dans le païs, que la félicité de l'homme consiste à avoir un cheval, un bon chien, & un excellent faucon. Ils ont des ceintures de corde pour y lier les personnes & le betail qu'ils enlevent à leurs voisins, ou qu'ils prennent à la guerre. Les grands ont leurs ceintures de cuir couvertes de plaques d'argent. Ils portent aussi pendus à leur ceinture un couteau, une pierre à éguiser, un fusil à faire du feu, & trois bourses, l'une pleine de sel, l'autre de poivre, & la troisiéme de fil, d'aiguilles & d'alênes. Les grands mangent assis sur des tapis, à la façon des Orientaux; leur nape est de toile peinte ou de cuir; toute la vaisselle est de bois; mais les gens de qualité ont un peu d'argenterie. Le roi & toute sa suite, jusqu'aux moindres officiers; la reine, ses dames, ses demoiselles, & tous ses domestiques mangent ensemble dans un même lieu, & en même tems, dans de grandes salles, ou dans des cours, lorsqu'il ne pleut pas; s'il fait froid, on y allume de grands feux; car le bois n'y coûte rien. Quand on a commencé à manger, il y a des officiers qui donnent à boire à la ronde; chez les gens du commun, ce sont des femmes ou des filles qui font cet office. C'est une incivilité parmi eux de demander à boire ou d'en refuser; mais on ne donne pas moins de demi-septier à chaque coup. Le tour se fait trois fois dans les repas ordinaires; mais dans les festins les conviez boivent jusqu'à ce qu'ils soient yvres. Les Mingreliens en general sont grands yvrognes, les hommes & les femmes boivent toûjours le vin pur; & lorsqu'ils sont échauffez, ils trouvent les coupes de chopine trop petites. Pour les grands repas on fait rôtir des bœufs, des porcs, & des moutons entiers, que l'on sert sur des civieres.

Le deuil des Mingreliens est une ceremonie de gens désesperez: ils se déchirent leurs habits, s'arrachent les cheveux, & se battent la poitrine, avec des hurlemens épouvantables. Cette coûtume barbare dure quarante jours, après lesquels on enterre le mort, & on fait un festin. Quand quelque seigneur est mort, l'évêque dit une messe solemnelle pour le défunt; & les presens qu'on lui fait à cette messe, montent à plus de cinq cens écus. Comme le roi profite de la depouille des évêques, lorsqu'ils meurent, son interêt fait qu'il tient la main à entretenir cette coûtume. Après la messe on fait un festin à l'évêque, & on donne de belles vestes à tous les ecclesiastiques qui y ont assisté. L'on invite même le prince à venir pleurer le défunt. Alors on dresse plusieurs pavillons, sous l'un desquels on met les chiens du défunt; sous un autre son cheval; sous un troisiéme son épée, & ce qu'il avoit de plus cher. Le prince ayant le corps nud jusqu'à la ceinture, & les piés nuds, se met à genoux sous chacun de ces pavillons, & y fait ses prieres, après quoi on lui fait un festin, & un present. Le lendemain de Pâques est leur jour des trépassez: ils portent à manger sur la tombe des morts, avec des fleurs & des cierges allumez, & se régalent après cette ceremonie, à l'ombre de grands arbres qui sont devant l'église, croyant que cette bonne chere tient lieu de suffrages pour les ames des défunts. Tous les Mingreliens vont à la guerre, mais sans ordre & sans discipline: & quoique le païs ne soit pas d'une grande étendue, le prince met aisément trente mille hommes sur pié. Au lieu de tournois & de carrousels, le prince fait des chasses solemnelles, où tous les grands sont invitez. Entr'autres jeux & exercices, ils ont le jeu du bâlon à cheval. Les joueurs sont rangez par files, & celui qui est à la tête jette en l'air le bâlon, auquel les autres tâchent de donner un coup d'arrieremain, avec leur raquette. Le dernier qui prend le bâlon se met à la tête de la file, & recommence cet exercice. Il n'y a point de païs au monde où les medecins soient mieux reçûs, principalement ceux d'Italie & de France. Les Mingreliens sont très-charitables envers les voyageurs, & les plus grands seigneurs font gloire de les bien traiter. Les dames vont à cheval comme les hommes, & paroissent autour de la princesse comme des Amazones.

COMMERCE DES MINGRELIENS.

La coûtume que les gentilshommes ont de vendre leurs sujets aux Persans ou aux Turcs, fait que le païs se dépeuple de jour en jour. On en emmene environ trois mille tous les ans à Constantinople, que l'on change contre des draps, des armes, & d'autres choses. Chaque année il vient en Mingrelie dix ou douze vaisseaux de Constantinople, & de Caffa, & plus de soixante felouques de Trebizonde, de Gonié, & d'Irissa. Ils y portent des tapis, des draps, des toiles de coton, des arcs, du fer, & du cuivre: & ils y chargent, outre les esclaves, de la soye, du lin, de la toile, des peaux de bœuf, de marte, & de castor, du buis, de la cire, & du miel. Le miel de Mingrelie est fort bon; mais le blanc est meilleur que le jaune. Les vaisseaux de Caffa emportent aussi du miel sauvage qui se trouve dans les trous des arbres: & les Tartares le mêlant avec du grain, en font un breuvage tout-à-fait violent.

RELIGION DES MINGRELIENS.

La religion des Mingreliens semble avoir été la même que celle des Grecs. Quelques historiens ecclesiastiques disent qu'un esclave convertit à la foi de Jesus-Christ, le roi, la reine, & les grands de Colchide, sous le regne de Constantin *le Grand*, qui leur envoya des prêtres & des docteurs pour les baptiser, & pour les instruire dans les mysteres de notre religion. D'autres disent que ces peuples doivent la connoissance du Christianisme à un Cy-

rille, que les Esclavons appellent en leur langue *Chiusil*, qui vivoit vers l'an 860. Les Mingreliens montrent sur le bord de la mer, proche du fleuve Corax, une grande église, où ils assurent que saint André a prêché. Le primat de la Mingrelie y va une fois en sa vie faire l'huile sainte, que les Grecs appellent *Myron*. Ces peuples reconnoissoient autrefois le patriarche d'Antioche; maintenant ils obéissent à celui de Constantinople, & ont neanmoins deux primats de leur nation, qu'ils appellent *Catholicos*. Celui de la Georgie a sous sa jurisdiction les provinces de Cartuli, ou Cardulli, de Gaghetti, de Baratralu, & de Samsché. Celui d'Odisci a les provinces d'Odisci, d'Imereti, de Guriel, des Abcasses, & des Suani. Ce patriarche a presque autant de revenu que le prince de Mingrelie. Il y avoit autrefois douze évêchés dans le païs: mais il n'en reste maintenant que six, parce que les six autres ont eté convertis en abbayes. Ces évêchez sont Dandars, Moquis, Bedias, Ciaïs, Scalingicas, où sont les sepultures des princes, & Scondidi. Les abbayes sont Chiaggi, Gippurias, Copis, Obbugi, Sebastopoli, Anarghia. Les évêques de ce païs sont fort riches, & vivent ordinairement dans une grande dissolution; neanmoins parce qu'ils ne mangent point de viande, & qu'ils jeûnent fort exactement le Carême, ils croyent être plus reguliers que les prélats de l'église Romaine. La simonie y est ordinaire. Les primats ne consacrent point d'évêque à moins de six cens écus; ils ne celebrent point de messe des morts qu'on ne leur en donne cinq cens; & ils ne disent les autres messes que pour le prix de cent écus chacune. Ils se font aussi payer des confessions, & l'on a vû un de ces primats qui fut fort mal satisfait d'une somme de cinquante ecus qu'un visir du prince de Mingrelie lui avoit donnée après s'être confessé à lui dans une maladie. Les évêques vendent aussi l'ordination des prêtres. Tous les ecclesiastiques y sont fort ignorans, & disent la messe avec beaucoup d'irreverence. Plusieurs même ont appris une seule messe par cœur. Ils font aussi des sacrifices comme dans l'ancienne loi. La victime est conduite le matin devant le prêtre qui la benit avec quelques ceremonies; ensuite de quoi on la mene à la cuisine pour y être égorgée. Cependant le prêtre dit la messe, après laquelle il se rend à la maison de celui qui a presenté la victime, où l'on fait un festin: le prêtre est assis à une petite table particuliere, sur laquelle on sert certaines parties de la victime qui lui sont destinées, comme la poitrine, le dos, le foye, & la rate. Tout le reste de la victime, avec la tête & la peau, est porté chez le prêtre, parce que c'est une viande de sacrifice. Il n'y a point de peuple plus superstitieux que les Mingreliens. Ils ne mangent point de viande le Lundi, parce qu'ils respectent ou craignent la lune. Le Vendredi est pour eux un jour de fête; & il y a apparence qu'ayant reçû le Christianisme au tems de Constantin, ils ont pris de lui cette coûtume; car cet empereur ordonna que ses sujets celebrassent le Vendredi comme une fête en l'honneur de la passion de Jesus-Christ. L'habillement des prélats est superbe pour le païs, car il est d'écarlate & de velours, & n'est gueres different de celui des seculiers: ce qui les en distingue particulierement, c'est leur barbe longue, & un bonnet noir, rond & haut, fait comme celui des moines Grecs. Ils portent des chaînes d'or au col; ils vont à la chasse, & même à la guerre, où ils se mettent à la tête de leurs sujets, principalement quand le roi y va en personne, & ne combattent pas moins courageusement que les gentilshommes. Il y a dans la Mingrelie des religieux de l'ordre de saint Basile qu'on appelle *Berres*, qui vont habillez comme les moines Grecs, & qui observent leur façon de vivre. Un enfant est fait religieux par son pere & sa mere, avant même qu'il soit capable de faire un choix. Ils l'engagent dans cet état dès l'enfance, en lui mettant un bonnet noir sur la tête, lui laissant croître les cheveux, l'empêchant de manger de la viande, & lui disant pour toute raison qu'il est *Berre*. Il y a aussi des religieuses de cet ordre qui observent le jeûne, & portent un voile noir; mais elles ne font point renfermées dans les couvens, ne font point de vœux, & quittent le jeûne & le voile quand il leur plaît.

La plûpart des églises n'ont point de cloches; mais on y appelle le peuple au son d'une planche de bois, que l'on frappe avec un bâton. Les églises cathedrales sont assez propres, & bien ornées d'images peintes, & non en relief. Ces images sont parées d'or, & de pierreries; mais celles des paroisses sont fort négligées. Le peuple leur offre des cornes de cerf, des défenses de sanglier, des ailes de faisan & des armes, afin d'obtenir un heureux succès à la chasse, & à la guerre; & leur rend un culte qui approche de l'idolâtrie. Leur grand Saint est saint George; ainsi que chez les Georgiens, les Moscovites, & les Grecs. On dit qu'ils ont beaucoup de saintes reliques, & que les principales furent transportées dans la Mingrelie par des prélats qui s'y retirerent, lorsque Constantinople fut prise par les Turcs en l'année 1453. dom Joseph Zampi, prefet des Theatins en Mingrelie, assure que les religieux de cet ordre y ont vû un morceau de la vraie croix, long d'une palme, ou de huit pouces; une prétendue chemise de la Vierge brodée à l'aiguille, & semée de fleurs; & plusieurs autres reliques, que le prince de Mingrelie tient en sa garde. La messe des Mingreliens se dit à la grecque, mais avec peu de ceremonies. Pendant le Carême on ne dit la messe que le Samedi & le Dimanche, parce que tous les autres jours il faut jeûner, & que, selon leur pensée, la communion rompt le jeûne. Ils ont quatre Carêmes; celui qui se fait avant Pâques, qui est de 48. jours; celui qui précede la fête de Noël, qui dure 40. jours; celui qui prend son nom de la fête de saint Pierre, qui est d'environ un mois; & celui que tous les Chrétiens Orientaux font en l'honneur de la Vierge, qui dure quinze jours. Ils égorgent des bêtes & des oiseaux sur les sepulchres de leurs parens, & y versent du vin & de l'huile, comme faisoient les Payens. Les prêtres peuvent non seulement se marier avant leur ordination, comme font les Grecs, mais ils passent à de secondes nôces, & en sont quittes pour prendre une dispense de leur évêque, qui ne coûte qu'une pistole. Quand quelqu'un est malade, il appelle un prêtre, qui ne lui parle point de confession; mais qui se contente de feuilleter un livre, pour chercher la cause de sa maladie, qu'il attribue à la colere de quelques-unes de leurs images. Il ordonne ensuite que le malade fera son offrande à cette image pour l'appaiser: ce qui tourne au profit du prêtre. Aussi-tôt qu'un enfant est venu au monde, le prêtre l'oint du crême, en lui faisant une croix sur le front, & differe son baptême jusqu'à ce qu'il ait atteint environ l'âge de deux ans. Alors on le baptise, en le plongeant dans de l'eau chaude, & en l'oignant presque par toutes les parties du corps; enfin, on lui donne à manger du pain qui a été beni, & du vin à boire. Quelquefois, pour rendre le baptême plus solemnel, ils baptisent sans eau avec du vin. * Ptolomée, *l.* 5. Le Noir, *description d'Asie*. Ortelius. Cluvier. Daviti. Dom Joseph Zampi, Theatin, *relation de la Mingrelie*. Le pere Lamberti, *dans le recueil* de Thevenot. Le chevalier Chardin, & J. B. Tavernier, *voyage de Perse*.

MINGRELIE (la mer de) anciennement *Phasianum Mare*. C'est la partie orientale de la mer Noire. Elle prend maintenant son nom de la Mingrelie, dont elle baigne les terres; & anciennement elle le prenoit de la riviere de Fasso, autrefois le Phase, qui s'y décharge. * Mati, *diction*.

MINHO, en latin *Minius*, riviere d'Espagne, qui a sa source près d'un bourg, dit *Castro del Rei*, dans le royaume de Galice, qu'elle traverse, d'où elle passe à Lugo, à Orenso, à Tui, & peu après elle se décharge dans l'Ocean. * Sanson.

MINIMES, ordre religieux, fut fondé par saint François de Paule, & confirmé l'an 1473. par le pape Sixte IV. & l'an 1507. par Jules II. On donna à Paris le nom de *Bons-Hommes* aux religieux de cet institut, parce que les rois Louis XI. & Charles VIII. nommoient ordinairement ainsi saint François de Paule & ses compagnons, ou plûtôt parce qu'ils furent établis dans le bois de Vincennes, dans un monastere de religieux de l'ordre de Grammont, que l'on appelloit *Bons-Hommes*. Le peuple en Espagne les appelle *Peres de la Victoire*, à cause d'une victoire que Ferdinand V. remporta sur les Maures, selon la prédiction de saint François de Paule. Ce Saint leur fit prendre le nom de *Minimes* par humilité, & leur donna dans toutes les occasions des exemples illustres de cette

vertu. Les Minimes, outre les trois voeux de religion, en font un quatriéme, d'observer un Carême perpetuel. Dom Pierre de Lucerna Olit, Espagnol, ayant fondé un couvent de Minimes à Andujar, donna aussi sa propre maison pour y bâtir un monastere de religieuses du même ordre, & deux de ses petites filles furent les premieres qui y prirent l'habit en 1495. Comme il y eut ensuite d'autres établissemens pareils en Espagne, saint François de Paule leur donna une régle, qui est la même que celle des religieux, retouchée dans les endroits qui ne pouvoient convenir à des filles. On assure qu'il y en a onze couvens en Espagne. En France on ne commença à voir les religieuses Minimes qu'en 1621. L'établissement s'en fit à Abbeville, & il y en a un autre fait depuis à Soissons. Il y a aussi un tiers-ordre de personnes séculieres de l'un & de l'autre sexe, à qui saint François de Paule a donné une regle. Gabrielle Fouquart, la premiere religieuse Minime en France, étoit de ce tiers-ordre depuis vingt ans quand elle fit ses voeux.* Louis Doni d'Attichi, *hist. gen. de l'ord. des Minimes.* Ignace de Jesus-Marie, *hist. d'Abbeville.*

MINIO, ville de la haute Egypte. Elle est sur le bord oriental du Nil, entre Girgio & Saïd, & elle est capitale du Cassilif ou gouvernement de Minio, qui occupe la partie orientale de la vallée du Nil, depuis le Cassilif de Cheressi jusqu'à la Nubie. On y remarque outre Minio Assuana, Chana, & Jehmina.* Mati, *diction.*

MINIO, connu sous le nom de JEAN DE MURVAUX, general de l'ordre de saint François, puis cardinal dans le XIII. siecle, étoit natif du bourg de Murvaux, dans la marche d'Ancone, & se distingua dans l'ordre de saint François, où il enseigna la theologie. Le pape Nicolas IV. le choisit pour être professeur du sacré palais. Il fut élû general de son ordre dans un chapitre general, tenu à Anagnie, où Boniface VIII. presida lui-même. Ce pape l'envoya l'an 1299. legat en Flandres, où le roi Philippe *le Bel* avoit remporté de grands avantages, & à son retour le fit cardinal l'an 1302. Minio se trouva au Concile general de Vienne en Dauphiné, y défendit la memoire de Boniface avec beaucoup de generosité & de courage, & mourut à Avignon l'an 1312.* Wading. *in annal. Min.* Ciaconius, &c.

MINNI, royaume ou province dans l'Armenie, dont parle le prophete Jeremie, *LI.* 27.

MINO, *cherchez* MINHO.

MINOA, est une petite isle fort proche de Nisæé, havre & port de la ville de Megare, dans le golfe Saronique. Plutarque en parle dans la vie de Nicias.

MINOA, ville de l'isle de Sicile, maritime sur la côte meridionale. C'est où est à present le lieu dit *Heraclea Rovinata*, cette ville ayant porté autrefois le nom d'Heraclée, près du lieu dit *Capo Bianco*, entre Girgenti & Sacca, à l'embouchure du fleuve Platano.* Lubin, *table geograph. sur les vies de Plutarque.*

MINOLO, village de l'isle de Candie, sur la côte septentrionale au couchant de la Canée. Quelques geographes prennent Minolo pour l'ancienne Minoa, qui étoit sur la côte septentrionale de cette isle, & distinguée d'une autre Minoa, qui étoit sur l'orientale.* Mati, *diction.*

MINORBINO, MINERBINO, petite ville du royaume de Naples. Elle est dans la terre de Bari, sur les confins de la Basilicate, à trois lieues de Canosa, vers le midi. Minorbino est peu de chose, quoiqu'elle ait un évêché suffragant de Bari.* Mati, *diction.*

MINORELLI (Thomas-Marie) religieux de l'ordre de saint Dominique, nâquit à Padoue, & ayant fait voir beaucoup de capacité, fut appellé en 1711. à Rome pour travailler à l'histoire generale de son ordre, à quoi il travailloit encore avec beaucoup d'application en 1720. On a de lui la vie de saint Pie V. écrite en latin très-élegant, & imprimée à Rome en 1712. Il parut aussi en 1714. sous son nom un écrit latin avec le françois à côté sous ce titre: *Examen des faussetez sur le culte des Chinois, avancées par le pere Jouvenci Jesuite dans l'histoire de la compagnie de Jesus;* mais le pere Minorelli assure que cet ouvrage n'est pas de lui. En effet, ce pere n'a jamais été missionnaire à la Chine, comme on le dit dans le titre, mais il est vrai qu'il n'étoit pas content de l'ouvrage du pere Jouvenci; il n'en avoit sû que les quatre premiers livres 11. 12. 13. & 14. & il n'avoit approuvé que ces derniers, en demandant qu'on y fit des corrections qu'on assure qu'on n'a pas faites. Il eut donc lieu d'être peu satisfait de voir paroître à la tête de l'ouvrage du pere Jouvenci une approbation de l'histoire entiere sous son nom, & c'est ce qui a donné occasion à l'auteur de l'examen de prendre le nom de ce Dominicain.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MINORI, petite ville du royaume de Naples, en la principauté citérieure, avec titre d'évêché suffragant de la metropole d'Amalfi, est située sur le golfe de Salerne. Les auteurs Latins la nomment *Minora.*

MINORQUE, isle de la mer Mediterranée, proche des côtes d'Espagne, & à l'orient de celle de Majorque, est nommée par ceux du païs *Minorca.* Outre la citadelle, qui en est la ville capitale, on y trouve encore Porto Mahon, & le fort saint Philippe. Cette isle a environ 45. lieues de tour, enferme beaucoup de montagnes, & produit quantité de bois, de mulets, &c.

MINOS I. de ce nom, premier roi de Crete. On dit qu'il étoit fils de Jupiter & d'Europe, peut-être que le nom de Jupiter étoit le nom appellatif des rois de Crete, comme celui de Pharaon des rois d'Egypte, & celui de César des empereurs Romains. Quoi qu'il en soit, on dit que Jupiter se metamorphosa en taureau, pour enlever Europe, ce qui peut s'entendre d'un vaisseau nommé le *Taureau*, sur lequel Jupiter roi de Crete, qu'Eusébe nomme Asterius, l'amena en Crete. L'époque du commencement de son regne est fixée par les marbres d'Arondel, sous le regne de Pandion I. roi d'Athenes, à l'an 150. de l'ere Attique, 223. avant la prise de Troye, 1432. avant Jesus-Christ. Minos bâtit plusieurs villes dans l'isle de Crete, & donna des loix aux habitans du païs. Il établit le siege de son païs à Appolonée, qui depuis fut nommée Cydon, du nom de son petit-fils. Il eut un fils appellé *Lycaste*, duquel nâquirent MINOS II. roi de Crete; *Sarpedon* & *Radamanthe.* Ce dernier rendoit la justice avec tant de séverité, qu'il donna lieu à la fable qui le fait juge des enfers. Il se soumit plusieurs isles & plusieurs habitans de l'Asie. Il donna à son fils Erythe le païs qui fut depuis appellé Erytrée & l'isle de Chio à Oenonion fils de Minos. Minos fut le premier qui équippa une flotte avec laquelle il se rendit maître de la mer, & chassa les Cariens des isles Cyclades. Il eut deux enfans, *Deucalion* & *Molus.* On ne sçait rien de Minos II. jusqu'à Minos III. qui regnoit pendant le regne de Pandion II. à Athenes environ 1300. ans avant Jesus-Christ. Il étoit de la même famille, descendu comme les autres de Jupiter. Il imita la séverité de Radamanthe dans l'administration de la justice, & fit plusieurs loix qu'il prétendoit avoir reçûes de Jupiter. Son fils Androgée étant venu à Athenes dans le tems des jeux Panathenées, y remporta la victoire contre les athletes. Ayant fait alliance avec les Pallantides, il devint suspect à Egée, qui craignoit qu'avec le secours de Minos, ils ne le dépouillassent de ses états. Pour prévenir ce malheur il fit mourir Androgée dans le tems qu'il alloit d'Athenes à Thebes. Minos, pour venger la mort de son fils, declara la guerre à Egée, prit Megare & Nicée qui en étoit roi, par la trahison de Sylla, fille de Nicée, qui étoit devenue amoureuse de Minos. De là Minos vint assieger Athenes, dont il obligea les habitans de se rendre à discretion après un long siege, & à envoyer en Crete tous les neuf ans sept jeunes hommes & autant de filles. Cet évenement arriva la 14. année du regne d'Egée, 288. de l'ere Attique, 1270. avant Jesus-Christ. Minos demeuroit à Gnose, où Dedale construisit de son tems un fameux labyrinthe. Ce Dedale ayant voulu s'enfuir de Crete avec son fils Icare, trouva l'invention de mettre des voiles à ses barques, & se sauva en devançant celles de Minos qui le poursuivoient à force de rames; mais la barque d'Icare mal conduite perit dans les eaux. Cela explique naturellement toute la fable. Dedale se sauva en Sicile, alors appellée Sicanie, où Minos le suivit. Cocale y regnoit à Camique dans le païs d'Agrigente. Minos s'étant fié à ce prince y perit. Quelques auteurs prétendent que les filles de Cocale l'ayant baigné selon l'usage du païs, le laisserent si longtems dans le bain qu'il y mourut.* Aristote, *Polit.* Plu-

tarque, *in Thes.* Eusebe, *in chron.* Ovide. Virgile. M. Du Pin, *hist. prof. tome* 1.

MINOTAURE, monstre, en partie homme & en partie taureau, eut pour mere Pasiphaé, femme de Minos III. roi de Crete, à ce que feignent les poëtes. Ils disent que Pasiphaé conçut une furieuse passion pour un taureau, que Dedale l'enferma dans une peau de vache, pour être couverte par ce taureau; que de-là naquit le Minotaure, qui fut enfermé dans le labyrinthe que Dedale bâtit par l'ordre de Minos. Servius dit que Pasiphaé devint amoureuse de Taurus, secretaire de Minos; & qu'en l'absence du roi, elle eut commerce avec lui dans la maison de Dedale; qu'ensuite elle accoucha de deux jumeaux, l'un fut attribué à Minos, l'autre à Taurus: ce qui donna lieu de dire qu'elle avoit enfanté un Minotaure. Les Atheniens ayant tué Androgée, fils de Minos, ce roi les contraignit de lui envoyer tous les neuf ans un tribut de sept jeunes hommes, & de sept filles, pour être devorez par le Minotaure, qui étoit dans le labyrinthe. Thesée délivra les Atheniens de ce tribut, après avoir tué le Minotaure, ou plûtôt Taurus, l'un des chefs de Minos, contre lequel ce roi l'obligea de combattre * Servius, *in Virgilium Æneid. VI. vers.* 14. Plutarque, *vie de Thesée.*

MINOZZI (Pierre-François) poëte Italien, natif de Monte-san-Sanvino en Toscane, vivoit vers l'an 1640. & laissa divers ouvrages de sa façon. *Voyez* son éloge dans le theâtre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

MINSINGEN, petite ville avec une citadelle dans le duché de Wirtemberg en Souabe, entre la ville de Tubingue & celle d'Ulm. * Mati, *diction.*

MINSINGER (Joachim) Allemand, chancelier du duc de Brunswick, né l'an 1514. à Stutgard, de *Joseph* Minsenger, homme fort estimé des empereurs Charles V. & Ferdinand I. s'avança dans les belles lettres & dans la jurisprudence, qu'il enseigna dans l'université de Fribourg: & en 1548. il fut choisi pour être assesseur à la chambre imperiale de Spire. Depuis l'an 1556. il fut nommé par le duc de Brunswick, pour être chancelier de son état. Minsinger remplit très-bien ces charges, qu'il quitta dans un âge peu avancé, pour se retirer dans une de ses terres, où il mourut le 3. de Mai de l'an 1588. âgé de 74. ans. Il a composé des ouvrages de droit & des poëmes; *Comment. in institut. Justiniani ac decret. Observationum Cameralium centuria; Consiliorum decades; Apotelesma; Austriades lib.* 2. *Nacarides, &c.* * Simler, *biblioth.* Cusius, *in annal. Suev.* Melchior Adam, &c.

MINSKO, ville de Lithuanie en Pologne: elle est capitale du palatinat de Minsko, & située sur le Swillock, à vingt-six lieues de Novogrod, du côté du levant. Minsko est une place forte, défendue par deux citadelles, dont l'une située dans des marais, commande la ville. * Mati, *diction.*

MINSKO (le palatinat de) province du duché de Lithuanie en Pologne. Elle est entre celles de Novogrodeck, de Wilna, de Witepsk, de Miscislaw, & le territoire de Rohaczow. Cette Province est assez fertile. Il y a quantité de Juifs, qui s'appliquent au commerce & à la medecine, & qui jouissent de tous les droits des autres citoyens. On la divise en deux châtellenies, qui portent les noms de Minsko & de Boriflow, qui en sont capitales. * Mati, *diction.*

MINTURNE, ville & colonie du *Latium*, près de la Campagnie, au-dessus de l'embouchure du fleuve Liris, que les Italiens nomment *Garigliano*, a été épiscopale. Aujourd'hui cette ville n'est plus qu'un cahos de ruines, d'aqueducs & d'amphitheâtres, qui marquent que Minturne étoit autrefois considerable. Elle est connue dans l'histoire par l'emprisonnement de Marius. Un Galate, qu'on avoit envoyé pour lui couper le col, n'osa attenter sur lui; parce qu'il fut intimidé par des éclairs, qui brilloient dans les yeux de ce venerable vieillard, & qui le firent retirer, sans oser executer les ordres funestes de sa commission. Ce fut après le rapport de ce prodige qu'il avoit vû, que les habitans de Minturne étonnez firent sauver Marius. * Lucain, *l.* 1. *Pharsal. Ptolem. &c.*

MINTURNE, (Antoine-Sebastien de) né à Trajetto, près des ruines de l'ancienne Minturne, fut fait évêque d'Ugento, dans la terre d'Otrante en 1562. & assista aux dernieres sessions du concile de Trente. Il fut depuis transferé d'Ugento à Cotrone dans la Calabre ulterieure. Il a fait six livres *du poëte*, qui furent imprimez à Venise l'an 1559. Il y traite de la nature & des vertus de l'art poëtique; mais il l'a fait plûtôt en orateur qu'en poëte. Il a fait depuis un ouvrage italien intitulé l'*Arte poetica*, qui contient des instructions pour tous les genres de poësie; les regles des sonnets, & de toute sorte de vers toscans, avec la methode de les composer à la maniere de Petrarque. * Tarquin Gallutius, *tract. de eleg.* René Rapin, *avertiss. sur les reflex. touchant la poëtique.* Baillet, *jugem. des sçavans sur les auteurs qui ont écrit de l'art poëtique.*

MINUCCIANO, petite ville d'Italie, dans la contrée appellée *Carfagnana*, appartient à la republique de Luques.

MINUT (Jacques) premier président du parlement de Toulouse dans le XVI. siecle, étoit Milanois, & se faisoit descendre du fameux orateur Romain Minutius Felix, & peut-être étoit-ce pour faire croire davantage cette descendance, qu'il signoit souvent son nom en latin *Minutius*. Au premier voïage que le roi François I. fit en Italie, il l'employa à quelques negociations importantes en ce païs-là, d'où il le retira lorsqu'il revint en France, & lui fit don d'un office de president au parlement de Bourdeaux; mais la regente pendant la prison du roi, retira Minut de cette ville en 1524. pour le faire premier président à Toulouse après la mort de Pierre de saint André. Ce magistrat aima fort les belles lettres, & ce fut lui qui commença à les faire fleurir à Toulouse; aussi étoit-il lui-même d'une grande érudition & très-éloquent. Jacques Minut son frere, sénéchal de Querci, eut les mêmes inclinations que lui pour les belles lettres, & la Croix du Maine fait mention de quelques ouvrages de prose & de vers de sa façon. Le président, qui étoit seigneur & baron de Castera mourut le six Novembre 1536. laissant des enfans de *Catherine* de Souhaut, dont descendent les seigneurs de Castera. * La Faille, *annal. de Toulouse.*

MINUTIA, vestale, fut soupçonnée d'entretenir quelque amour secret, parce qu'elle prenoit trop de soin de se parer. On ne se trompa pas, car ayant été accusée devant les pontifes, sur le témoignage d'une esclave, elle fut convaincue, & enterrée toute vive, comme c'étoit la coûtume, l'an 417. de Rome, & 337. avant J. C. * Tite-Live, *l.* 8. *c.* 6.

MINUTIEN, sophiste d'Athenes, qui vivoit du tems de Galien, au témoignage de Suidas. Il a écrit sur la rhetorique, des *Progymnasmata*, & diverses harangues. * Scheferus, *ad rhet. anonymi, pag.* 63. 83. Tzetzes, *in chil. p.* 114. 235.

MINUTIUS, faux dieu, que les anciens Gentils imploroient pour toutes les petites choses, comme pour les petits ouvrages, pour les petites affaires, pour les petits discours, enfin pour les minuties. Minutius avoit un petit temple à Rome, près de la porte Minutia, ainsi nommée du nom de ce dieu. * Festus Lamprid.

MINUTIUS AUGURINUS (M.) consul Romain, étoit fils d'un citoyen de ce nom, & frere de P. Minutius, aussi consul. Il fut élevé la premiere fois au consulat l'an 258. de Rome, & 496. avant Jesus-Christ. Sempronius Atratinus fut son collegue. Ce fut en cette année que les Romains instituerent les fêtes des Saturnales, après avoir consacré un temple à Saturne. M. Minutius Augurinus fut une seconde fois consul avec le même Atratinus l'an 264. de Rome, & 490. avant Jesus-Christ, lorsqu'on chassa Coriolan de Rome. * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 6. Cassiodore, &c.

La famille des Minutiens, *Minutia Gens*, l'une des maisons praticiennes de Rome, a produit divers Magistrats. M. Minutius *dont nous avons parlé*, laissa L. Minutius Augurinus, qui fut consul l'an 297. de Rome, & 457. avant Jesus-Christ, avec C. Nautius Rutilus. On lui donna la conduite de l'armée contre les Eques, qui se battirent en desesperez, lui firent abandonner la campagne, & l'assiegerent dans son camp où il s'étoit retiré. Le senat fit dictateur Cincinnatus, qui dégagea Minu-

tius & l'obligea de se déposer du consulat. P. MINUTIUS AUGURINUS frere de Marcus, fut aussi consul l'an 263. de Rome, & 491. avant Jesus-Christ, avec T. Geganius Macerinus. Il laissa un fils de son nom qu'on éleva au consulat l'an 298. de Rome, & 456. avant Jesus-Christ avec C. Horatius Pulvillus. Minutius commanda l'armée contre les Eques & les Sabins, & fut plus heureux que ne l'avoit été son cousin. T. MINUTIUS AUGURINUS, fut consul l'an 449. de Rome, & 305. avant Jesus-Christ avec L. Posthumius Megellus. Ils défirent chacun une armée de Samnites, & assiégerent ensemble Boviane qu'ils prirent. Le colosse d'Hercule qu'on y trouva, fut mis dans le Capitole après avoir servi d'ornement au triomphe des consuls. * Tite-Live *l. 2. & 3.* Denys d'*Halicarnasse*, *l. 6. & 16.* Valere Maxime, *l. 2. c. 2.* Cassiodore, &c.

MINUTIUS THERMUS (Q.) fut consul l'an 561. de Rome, & 193. avant Jesus-Christ avec L. Cornelius Merula. Il alla faire la guerre aux Liguriens, & se laissa pousser dans un défilé, où il auroit sans doute peri, si la cavalerie Numide que Massinisse avoit donnée, ne l'eût tiré de ce danger. Les Numides que les ennemis méprisoient, se jetterent sur les corps de gardes, qu'ils enfoncerent sans peine, & traverserent le camp, où ils se mirent en bataille au dos des Liguriens. Minutius les rompit de son côté, & les obligea de se retirer & de lui laisser le passage libre. * Tite-Live, *l. 33.*

MINUTIUS RUFUS (M.) consul Romain, fut élevé l'an 533. de Rome, & 221. avant Jesus-Christ, à cette dignité, avec P. Cornelius Scipio Asina. Ce fut en la même année que les Romains eurent guerre avec les peuples d'Istrie, & qu'Annibal commença le siege de Sagonte en Espagne. Peu après le même Annibal passa en Italie, y gagna diverses batailles sur les Romains, & entr'autres celle du lac de Thrasimene l'an 537. de Rome & 217. avant Jesus-Christ. On fit alors dictateur Fabius Maximus, qui nomma Minutius Rufus, pour être colonel general de la cavalerie. Fabius acquit en cette occasion le nom de *Temporiseur*; & le peuple Romain, naturellement fier & impatient, se lassant de ses longueurs, & ne pouvant le déposer de la dictature, lui retrancha la moitié de son autorité, en ordonnant par un arrêt, que le colonel de la cavalerie auroit une autorité égale à celle du dictateur. Celui-ci partagea l'armée avec Minutius qui chercha toutes les occasions d'en venir aux mains avec les ennemis. Annibal, connoissant sa temerité, l'attira dans un défilé où il seroit péri avec toute son armée, si Fabius ne l'en eût dégagé. Minutius ne fut pas ingrat de cette faveur; car il n'eut point de honte de renoncer à cette égalité, où la faveur inconsiderée du peuple l'avoit élevé, & de se soûmettre à Fabius. On croit que ce Minutius fut pere de Q. MINUTIUS RUFUS, consul l'an 557. de Rome, & 197. avant Jesus-Christ, avec C. Cornelius Cethegus. Cette année fut remarquable par la défaite des Liguriens & des Milanois par Cethegus. Minutius ravagea le païs des Boyens, sans qu'ils osassent paroître en campagne, & merita le petit triomphe. M. MINUTIUS RUFUS fut consul l'an 644. de Rome, & 110. avant Jesus-Christ avec Sp. Posthumius Albinus, qui alla faire la guerre à Jugurtha. * Tite-Live, l. 32. & 33. Saluste. Cassiodore, &c.

MINUTIUS FELIX, (Marcus) orateur Romain, mais, comme on le croit, Africain de nation, vivoit au commencement du III. siecle, ou sur la fin du II. Saint Jerôme parle de lui en ces termes: „ Minutius Felix, „ grand orateur de Rome, a écrit un dialogue qu'il a nom„me *Octavius*, dans lequel il introduit un Chrétien & un „ Payen, qui disputent ensemble; il en court un autre „ sous son nom, intitulé *du Destin*, ou *contre les astrolo„gues*; mais bien qu'il soit d'un homme éloquent, il „ n'est pas selon moi de même style que le premier ouvra„ge." Lactance parle aussi très-avantageusement de Minutius. Ce livre a passé long-tems pour le huitiéme livre d'Arnobe; mais il est certain que c'est un ouvrage separé, & d'un autre auteur. On soupçonne que ce Cecilius, que Minutius Felix introduit disputant de la religion Chrétienne, a été le maître de saint Cyprien, duquel par honneur il prit le nom. Le dialogue de Minutius Felix est élegant, les termes en sont choisis, les paroles recherchées, le tour agréable, les raisons y sont mises dans un beau jour, & on y remarque beaucoup d'érudition. Enfin ce petit traité fait voir, comme remarque Lactance, que Minutius eût été un excellent défenseur de la religion & de la verité, s'il se fût entierement appliqué à cette étude; mais c'est plûtôt la production d'un esprit qui se délasse de ses occupations, qu'un ouvrage composé avec assiduité. Il effleure les matieres, sans les traiter à fonds: il s'attache plus à faire voir combien les sentimens des Payens sont ridicules, & à les combattre par leurs propres auteurs, qu'à expliquer & à prouver la doctrine des Chrétiens. Il ne paroît pas même être fort instruit des mysteres: & il semble qu'il ait crû que l'ame mouroit avec le corps. Ce traité a été imprimé avec les livres d'Arnobe; mais le sçavant Jurisconsulte Baudouin, s'étant apperçû de la méprise, l'a fait imprimer séparément à Heidelberg l'an 1560. Il y en a eu depuis plusieurs éditions. Une des meilleures est celle que M. Rigault donna l'an 1643. qui se trouve aussi dans l'édition des œuvres de saint Cyprien imprimée l'an 1666. La plus recherchée est celle de Jean Daniel, imprimée en 1678. à Cambridge, & réimprimée en 1711. à Londres. * Saint Jerôme, *de vir. illust. c. 58. ep. ad magn. orat. & apol. ad Pammach.* Lactance *l. 1. divin. instit. c. 11. & l. 5. c. 1.* Saint Eucher, *epist. ad Valerian.* Trithême, & Bellarmin, *de scriptoribus ecclesiasticis.* François Baudouin, *proleg. in Minut.* Rigault, *in notis ad Minutium*, &c. M. Du Pin, *Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siecles.* D. Ceillier, *hist. des Aut. Sacr. & Proph. t. 2. p. 212. & 234.*

MINUTOLO (Louis) religieux de l'ordre de saint Dominique, nâquit en 1600. à Messine, de Jerôme Minutolo, & d'Isabelle Staiti: la noblesse de ses parens lui avoit fait concevoir de grandes esperances, mais s'étant engagé dans un duel où il fut blessé, il sentit la vanité du monde, & le quitta aussi-tôt que sa santé le lui permit. On assure que sa pieté & sa science lui attirerent l'estime de toute la ville, qu'on le consultoit sur toutes sortes d'affaires, & que Simon Caraffa archevêque de Messine, le choisit pour son theologien & examinateur synodal. Il fit imprimer en 1665. à Venise un traité sur deux matieres importantes, *Brevis notitia eorum, quæ pertinent ad justitiam commutativam, & ad probabilitates opinionum*, à quoi il ajoûta deux ans après un traité pareil, par forme d'addition. Il mourut à Messine le 10. Août 1673. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

MIOLANS, château du duché de Savoye. Il est à deux lieues de Montmelian vers le nord-est, vis-à-vis de l'embouchure de l'Arc dans l'Isere. Ce château est fort par sa situation sur un rocher fort haut & escarpé de tous côtez. * Mati, *diction.*

MIOSSANS (comtes de) *voyez* ALBRET.

MIPHIBOSETH: il y a deux personnes de ce nom, dont il est parlé dans l'écriture sainte. Le premier étoit fils de Saül & de sa concubine Respha, que David abandonna aux Gabaonites avec Armons, & les cinq fils de Merobe, pour être executez à mort. Le second étoit fils de Jonathas & petit-fils de Saül. Ce fut à la consideration de son pere, que David lui fit du bien, & qu'il le traita comme un prince de la maison royale vers l'an 2995. du monde, & 1040. avant Jesus-Christ. En reconnoissance de toutes ces bontez, Miphiboseth informa David de la méchanceté de Seba son domestique, qui vouloit exciter une nouvelle revolte après la mort d'Absalon. * II. *des Rois*, *c. 4. 9. & seq.* Josephe, *l. 7. antiq. Jud.*

MIQUENEZ, ville du royaume de Fez en Barbarie. Elle est dans la province de Fez, à douze lieues de la ville de ce nom, à quarante de Salé, & à soixante de Tetouan. Miquenez est une petite ville mal bâtie & désagréable; mais extrémement peuplée. On fait compte qu'elle contient plus de soixante mille habitans. Elle doit ce grand peuple à *Moula Ismaël*, roi de Fez & de Maroc qui y est né, & qui y faisoit sa residence dans un palais presque aussi grand que toute la ville, au-dessus de laquelle il est élevé. Il est environné de plusieurs enceintes de murailles fort hautes, fort épaisses & fort blanches; composé d'un grand nombre de pavillons, & de deux mosquées, où l'on voit quantité de minarets ou tours. Tout cela joint ensemble, frappe agréablement la vûe de ceux qui vont à Miquenez. C'est apparemment la *Mechnesa* des cartes de Sanson. * S. Olon, *Relation de l'empire de Maroc.*

MIRABEL (marquis de) *voyez* AVILA.

MIRABELLO, *Castel Mirabello*, anciennement *Heradea*, village avec un bon port & château fort, environné de tous côtez des eaux de la mer. Il est sur la côte septentrionale de Candie, à trois ou quatre lieues de Spinalonga vers le midi. Il y a des geographes qui mettent à Castel-Mirabello, l'ancienne *Panormus*, que d'autres placent à *Voulismeni*, village voisin, & d'autres encore près de la ville de Candie. * Mati, *diction.*

MIRAMAR, anciennement *Oleastrum*, ancien bourg de la Catalogne. Il est près de la côte, à cinq lieuës de Tarracone du côté du couchant. * Mati, *dictionaire.*

MIRAMION (Marie Bonneau, dame de) fille de *Jacques* Bonneau, seigneur de Rubelle, & d'Yvri, femme renommée pour sa piété dans le XVII. siécle, nâquit à Paris le 2. Novembre 1629. & étant devenue orpheline, elle fut mariée au mois de Mars 1645. à *Jean-Jacques* de Beauharnois, seigneur de Miramion, conseiller au parlement, lequel mourut le 2. Novembre de la même année, la laissant grosse d'une fille, dont elle accoucha 5. mois après. Comme elle étoit belle, jeune, riche, plusieurs partis penserent à elle, & M. de Bussi-Rabutin porta sa passion jusqu'à la faire enlever. Elle en pensa mourir de douleur, & elle reçut même l'extrême-onction. Cet evenement la confirma dans la pensée qu'elle avoit déja de se donner toute entiere à la pieté. Elle fit pour cela une retraite chez les Sœurs Grises, ou, les Sœurs de la Charité, instituées à Paris nouvellement, & dès l'an 1649. elle fit vœu de chasteté. Elle s'appliqua aussi-tôt à visiter les pauvres honteux, les hôpitaux & les prisons. Les guerres de Paris étant survenues, & la misere augmentant dans cette grande ville, M. de Miramion redoubla ses soins pour le soulagement des miserables : elle fit distribuer plus de 2000. potages par jour, & pour subvenir à ces dépenses, elle vendit son collier, qui étoit du prix de 24000. livres, & l'année suivante, sa vaisselle d'argent eut le même sort. Elle maria en 1660. *Marguerite* de Beauharnois sa fille unique, à *Guillaume* de Nesmond, maître des requêtes, reçu en survivance de la charge de président à mortier au parlement. Ainsi dégagée du soin de l'éducation de cette demoiselle, elle se donna encore plus fortement à toutes sortes de bonnes œuvres. Les personnes qui commencerent en ce tems-là le seminaire des missions étrangeres, tirerent d'elle de grands secours; elle proposa ensuite l'établissement d'une maison pour y renfermer les filles & les femmes débauchées, & essaya à les retirer du vice. Elle le fit d'abord à ses dépens : ensuite MM. les administrateurs de l'hôpital general, entrerent dans ses vûes; & c'est ce qui forma la maison, dite *du Refuge*, pour ces filles que l'on enfermoit malgré elles, & pour laquelle M. de Miramion donna 10000. livres, & celle de *sainte Pelagie*, pour celles que l'on nomma de bonne volonté : elle dressa les reglemens de ces maisons. Il s'en forma une troisiéme, dite *de la mere de Dieu*, qu'on la pria depuis de faire réünir à celle de *sainte Pelagie*. En 1661. elle établit une maison de XII. filles, destinées à tenir les petites écoles à la campagne, à panser les blessez, & assister les malades. Cette petite communauté fut nommée la *sainte Famille*; mais comme elle apprit que les filles de *sainte Geneviéve* étoient instituées pour la même chose, & avoient déja des lettres patentes; elle unit sa petite communauté à celle-ci, avec l'approbation de l'archevêque de Paris, & n'en fit qu'une seule, qui fut nommée de *sainte Geneviéve*. Elle les fit subsister les unes & les autres jusqu'en 1670. qu'ayant assez de bien pour se soûtenir par elles-mêmes, elle ne leur paya plus que 1500. livres de pension jusqu'à sa mort. Le principal devoir de ces filles, est d'enseigner gratuitement les jeunes personnes de leur sexe, dont elles ont tous les jours plus de 300. de former des maîtresses d'école pour la campagne; les recevoir & les nourrir pendant quelque tems; faire des lectures & des instructions familieres aux grandes filles, & aux femmes qui veulent apprendre les véritez Chrétiennes; aller quelquefois dans les villages faire ces fonctions; assister spirituellement & corporellement les pauvres particulierement les malades & les blessez; faire elles-mêmes toutes les drogues pour les malades, & tous les onguents pour les blessez, dont elles pansent tous les jours plus de 100. ce qui leur coûte tous les ans plus de 1500. liv. de dépense, à laquelle M. de Miramion fournit presque toute sa vie, jusqu'à ce que l'apothicairerie eut été fondée. Elles saignent encore, & apprennent à saigner aux autres : elles visitent aussi tous les mois les pauvres malades, travaillent à faire des ornemens d'église pour la campagne, & prennent des pensionnaires pour les élever chrétiennement; elles font l'oraison deux fois par jour, recitent ensemble le petit office de la sainte Vierge, fréquentent leur paroisse, & y reçoivent les sacremens. M. de Miramion leur donna d'abord 60000. livres pour 12. places, & depuis 10000. livres pour augmenter cette fondation. En 1670. elle fit acheter la maison où sont à present ces filles, sur le quai de la Tournelle à Paris, & leur donna encore 10000. livres : & comme il étoit dit dans leurs constitutions, que la superieure seroit élective, & non à vie, elle voulut en 1674. se démettre de la superiorité, mais ces filles s'y opposerent, & l'archevêque de Paris ordonna à cette vertueuse dame de n'abandonner la superiorité qu'avec la vie. En 1670. une communauté établie depuis longtems à Amiens, demanda à s'unir à celle de sainte Geneviéve, & à en prendre l'habit & les constitutions; M. de Miramion se transporta sur les lieux, & cette union se fit. On fit en 1695. une pareille union avec une autre communauté établie à la Ferté-sous-Jouarre. Le seminaire de saint Nicolas du Chardonnet sa paroisse, se ressentit de la protection de cette dame & de ses liberalitez; elle contribua beaucoup à lui faire avoir des lettres patentes, & à lui procurer des secours puissans pour son bâtiment : elle lui donna outre cela 17000. livres pour y entretenir trois ecclesiastiques à perpetuité, & 900. livres de rente pour le confesseur de sa communauté de sainte Geneviéve, & dire tous les jours une messe basse dans sa chapelle, sans compter plusieurs autres secours qu'elle leur fournit. Sa paroisse reçut d'elle en plusieurs fois près de 70000. livres, sans parler de presque tous les ornemens à fond d'or, d'argent, de velours, & de damas: le soleil & le dais pour le S.Sacrement. L'hôpital des enfans trouvez à Paris, lui eut de grandes obligations, aussi-bien que les filles de *la Providence*, & celles que l'on nomme *du Port de la Tournelle*, en la même ville. Enfin elle établit dans sa communauté des retraites spirituelles, deux fois l'année pour les dames, & quatre fois par an pour les pauvres, où celles-ci sont reçues gratuitement: il fallut pour cela acheter une maison voisine, du prix de 75000. livres, dont M. de Miramion en fournit 15000. L'année 1694. fatale à la France par la misere & la mortalité, donna lieu à cette charitable dame, de faire éclater son penchant misericordieux; & les pauvres s'en ressentirent à leur grand soulagement. Elle les secourut, non seulement par elle-même, mais encore par les quêtes extraordinaires qu'elle fit pour eux à la cour & à la ville. Après tant d'œuvres de pieté & de charité, elle mourut le 24. Mars 1696. âgée de 66. ans, & son corps fut inhumé dans le cimetiere de sa paroisse, où l'on enterre les filles de sa communauté. * Hermant, curé de Maltot, *histoire des ordres Relig. tome IV.* Voyez *sa vie* écrite par M. l'abbé de Choisi.

MIRAMOLIN ou **MIRAMAMOLIN**, nom des rois d'Afrique, de la race des Almoravides. Ce fut Abu-Téchifien roi de Maroc, qui prit le premier le nom d'*Amirel-Mumenim*, c'est-à-dire, *commandant ou prince des Fideles*; d'où par corruption on a fait le nom de Miramolin. Après sa mort l'an 1086. son fils Joseph prit le même titre d'Amir-el-Mumenim, que ses successeurs ont porté depuis. C'est aussi sous ce titre que nous avons eu connoissance de plusieurs de ces rois, comme de celui qui l'an 1195. étant entré en Espagne avec six cens mille Maures, défit Alfonse roi de Castille, le Mercredi 19. Juillet 1233. de l'ere d'Espagne, & lui tua cinquante mille Chrétiens. Un autre, qui étoit Mahomet *le Verd*, roi de Maroc, fut défait le Lundi 16. de Juillet, l'an de Jesus-Christ 1212. près de Sierra Morena par Alfonse roi de Castille, Pierre d'Aragon, Sanche de Navarre, &c. Un autre fit aussi des courses en Espagne l'an de Jesus-Christ 1275. * Roderic. Mariana. Surita. Turquet. Marmol, &c.

MIRANDA, riviere d'Espagne, *voyez* EU.

MIRANDA (ducs de) *voyez* CARACCIOLI.

MIRANDA (Barthelemi de) *cherchez* CARRANZA.

MIRANDE ou **MIRANDOLE**, duché souverain d'Italie, avec une ville de même nom, entre le Ferrarois, le Modenois, le Mantouan & Concordia. La ville est défendue par sept bastions royaux, une citadelle & un fort qu'ils appellent *Rocca*. La maison des Pics a été en possession de la Mirande pendant cinq ou six cens ans. Le duc de Modene en a été investi par l'empereur Joseph l'an 1711. On dit, mais sans apparence, que Manfred ayant débauché Euride, fille de l'empereur Constance, la mena en Italie, où elle accoucha de trois fils, & que dans le même lieu ils firent bâtir la Mirande. *Cherchez* PIC.

MIRANDE, petite ville de France dans l'Armagnac, est capitale du comté d'Astarac ou d'Estrac, & a été renommée durant les guerres de la religion du XVI. siécle. Elle est située sur la riviere de Baise, à quatre ou cinq lieues d'Ausch, & un peu plus de Tarbes au-dessus de Vic, de Condom & de Nerac, qui sont sur la même riviere de Baise. * Sanson. Baudrand.

MIRANDE ou **MIRANDA DO DUERO**, ville de la province de *Tra-los-Montes* dans le Portugal, ainsi nommée, parce qu'elle est située sur un roc au confluent de Duero & du Fresne, est fort proche de la frontiere du royaume de Leon. C'est une ville épiscopale, & le siege d'une des quatre Comarcas, ou tribunaux superieurs de la province. On l'appelloit anciennement *Contia*. * Colmenar, *del. du Portugal*.

MIRANDE ou **MIRANDA DE EBRO**, autre ville d'Espagne, dans la Castille vieille, à sept lieues de Vittoria. Cette ville est petite, mais bien située aux deux bords de l'Ebre, qui la traverse & coule sous un beau pont de pierre: la place est fort grande, & ornée de fontaines: son château est situé sur le haut d'une montagne, toute couverte de vignes, qui produisent un des meilleurs vins d'Espagne: au-dessus du château on voit un rocher, d'où il sort une si grosse fontaine, que dès sa source elle fait tourner des moulins. * Colmenar, *delices de l'Espagne*.

MIRANDE (Louis de) Espagnol, natif de Valladolid, florissoit l'an 1620. & 1625. Il se fit religieux parmi les Observantins de l'ordre de saint François, & s'y distingua par son sçavoir & par son merite, qui l'éleva aux principales charges de son institut. On a de lui divers ouvrages; *De sacris monialibus; De sacra scriptura sensibus; Liber ordinis judiciarii; Directorium sive manuale prælatorum regularium, &c.* * Wading. *biblioth. Franç.* Nicolas Antonio.

MIRANDE (Alfonse de) ou **VASQUEZ DE MIRANDA**, religieux de la Merci, puis abbé de sainte Anastasie en Sicile, étoit de Zamora en Espagne. On le tira de son monastere pour accompagner quelques personnes de qualité au college, ensuite de quoi il fut aumônier de l'ambassadeur d'Espagne à la cour de l'empereur. Il fut pourvû l'an 1634. de l'abbaye de sainte Anastasie, & se retira à Madrid, où il fut prédicateur du roi & du conseil d'Italie. On se contentoit neanmoins de le consulter en particulier; car on ne lui permit jamais d'entrer dans le conseil. Cet exemple auroit été contagieux, & divers religieux auroient cherché des prétextes plausibles de sortir de leurs monasteres, pour avoir part au même honneur. Vasquez de Miranda ne laissa pas de composer un traité pour prouver que cela se pouvoit; mais ce soin lui fut inutile. Il a publié d'autres ouvrages en espagnol; comme une apologie pour saint Ildefonse; un manifeste pour les Espagnols; un traité pour montrer que le pape pouvoit accorder aux prêtres d'Espagne la permission qu'on lui demandoit pour eux, de dire trois messes le jour de la commemoration des morts. Miranda travaillant à un traité du droit des rois d'Espagne sur les païs qu'ils possedent, mourut subitement avant que de l'avoir achevé l'an 1661. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

MIRANDOLE (LA) *cherchez* MIRANDE.

MIRANO, ville de l'état de Venise, *voyez* MURANO.

MIRAVET, bourg autrefois fortifié & défendu par un château. Il est dans la Catalogne sur l'Ebre, à quatre lieues au-dessus de Tortose. * Mati, *diction.*

MIRAULMONT (Pierre de) natif d'Amiens en Picardie, conseiller du roi dans la chambre du trésor de Paris, & lieutenant de la prevôté de l'hôtel vers les années 1580. & 1585. étoit selon la Croix du Maine, *homme docte, & grand rechercheur d'antiquitez*. Il publia l'an 1584. des memoires sur l'origine & institution des cours souveraines & royales, qui sont dans l'enclos du palais de Paris. Ce traité fut réimprimé l'an 1612.

MIRE ville d'Asie, *voyez* MYRA.

MIRE (Jean le) évêque d'Anvers, né à Bruxelles l'an 1560. étudia à Louvain & à Douai, & devint très-habile dans la connoissance des langues, des belles lettres & de la theologie. Il fut pourvû de la cure de saint Jacques de Bruxelles, puis d'un canonicat à sainte Gudule, & fut enfin élevé sur le siége épiscopal de l'église d'Anvers. Après y avoir rempli les devoirs d'un bon pasteur, & avoir publié l'an 1610. des ordonnances synodales, il mourut le 12. Janvier de l'an 1612. âgé de 52. ans. * Beyerlinck. Del Rio. Valere André, &c.

MIRE (Aubert le) doyen de l'église d'Anvers, né à Bruxelles en 1573. étoit fils de *Guillaume* le Mire, & neveu de *Jean*, évêque d'Anvers, par le credit duquel il fut fait chanoine de cette église l'an 1598. Son oncle l'envoya l'an 1610. en Hollande, puis en France pour les affaires de la religion, & l'archiduc Albert d'Autriche le choisit pour être son premier aumônier, & pour avoir soin de sa bibliotheque. Le Mire fut fait doyen d'Anvers l'an 1624. fut aussi grand vicaire de ce diocese, & travailla jusqu'au dernier moment de sa vie pour l'église & pour sa patrie. Ses ouvrages sont: *Elogia illustrium Belgii scriptorum; Elogia illustrium gentis Spinulæ; Vita Justi Lipsii Origines monasteriorum Benedictinorum, Cartusianorum, ordinum equestrium, Carmelitani ordinis, Augustinianorum, canonicorum regularium S. August. Originum monasticarum lib. V. Chronicon ordinis Premonstratensis; Cisterciense; Benedictinum; De congregationibus clericorum in communi viventium; De collegiis canonicorum; Notitia episcopatuum orbis: Geographia ecclesiastica; bibliotheca ecclesiastica; Codex donationum piarum; De bello Bohemico; Notitia ecclesiarum Belgii; Rerum Belgicarum annales; Chronicon, &c.* Aubert le Mire mourut à Anvers le 19. Octobre de l'an 1640. âgé de 67. ans, & fut enterré dans le chœur de l'église cathedrale d'Anvers, où l'on voit son épitaphe. *Voyez* son éloge à la tête de la seconde partie de sa bibliotheque ecclesiastique, que vanden Eede, son neveu, aussi chanoine d'Anvers, & depuis évêque de cette ville, publia l'an 1649. Je. Alb. Fabricius a donné en 1718. une nouvelle édition de cette bibliotheque ecclesiastique *in fol.* Cet éloge est tiré de la bibliotheque des écrivains des Païs-Bas, composée par Valere André. * Sanderus, *de Script. Fland.*

MIREBEAU *Mirabellum*, petite ville de France en Poitou, dans la generalité de Tours, est capitale du païs dit *Mirebelais*, & est située à quatre ou cinq lieuës de Poitiers, vers Châtelleraud. Elle souffrit beaucoup sur la fin du XVI. siécle pendant les guerres civiles, & appartient à la maison de Chabot, *voyez* CHABOT. Il y a une autre ville de MIREBEAU en Bourgogne.

MIRECOURT, en latin *Mirecurtium*, petite ville de Lorraine, vers les frontieres de la Champagne, & à sept ou huit lieues de Nanci, est située sur la petite riviere de Maidon, qui se jette dans la Moselle à Chaligni, & est capitale du païs de Vosge. * Baudrand.

MIREFLEUR ou **MEROFLEDE**, étoit fille d'un pauvre ouvrier en laine, qui fut mise au rang des servantes d'Ingoberge, femme du roi Charibert. Ce prince charmé de la beauté de cette fille, l'épousa du vivant même de sa femme. Mirefleur avoit une sœur aînée, nommée MARCOUEFE, qui ne lui cedoit point en beauté; mais qui avoit fait vœu de virginité; cependant ce même roi l'épousa après la mort de sa sœur. Saint Germain ne pouvant souffrir ce scandale, les excommunia. Marcouèfe, mourut un peu avant le roi Charibert, c'est-à-dire, avant le mois de Mai de l'an 570. * Gregoire de *Tours*, *l.* 4. Valois, *de gest. Franc.*

MIREMONT, bourg de France dans le Perigord, est situé sur une petite riviere qui se jette dans le Vezere à sept ou huit lieues de Perigueux, & à même distance de Bergerac. Ce bourg est remarquable par la caverne de Cluseau, qui va fort loin sous terre. Les gens du païs prétendent qu'il y a de grandes salles, des peintures & des autels; ce qui persuade aux plus credules, que les payens

payens y faisoient des sacrifices à Venus ou aux dieux infernaux.

MIREPOIX, ville du comté de Foix dans le haut Languedoc, avec évêché suffragant de Toulouse, est située sur le Lers à trois lieues de Foix. Les écrivains Latins la nomment *Mirapicum*, *Mirapisca*, *Mirapincum* & *Mirapicium*. Elle fut érigée en évêché par le pape Jean XXII. l'an 1318. pour gratifier les seigneurs de la maison de Levi, comtes de Mirepoix, qui avoient combattu avec beaucoup de courage contre les Albigeois, sous Simon de Montfort. Ils avoient déja mérité le titre de *maréchaux de la Foi*. L'an 1390. Roger Bernard de Levi, seigneur de Mirepoix, donna au roi la moitié de la justice qu'il avoit dans le château de cette ville, & en quelques autres lieux; & reçut du roi d'autres terres en échange. *Voyez* LEVI.* Du Pui, *droits du Roi*. Du Chêne, *ant. des villes*. Sammarth. *Gall. Christ.*

MIREVELT (Michel Janson) celebre peintre, nâquit à Delft en 1568. d'un pere orfévre, & fut disciple d'Antoine de Montfort & de Blocland. Il apprit la peinture avec beaucoup de facilité. Quoiqu'il ait fait plusieurs tableaux d'histoires avec grand succès, les occasions le porterent insensiblement à se déterminer aux portraits, qu'il faisoit très-bien & avec facilité. La grande réputation qu'il s'y étoit acquise, lui en fit faire une prodigieuse quantité, & lui fit gagner beaucoup de bien, car il les avoit fixez à cent cinquante florins chacun. Guillaume Jac. Delft en a gravé d'après lui un fort grand nombre & d'une grande beauté. * De Piles, *abregé de la vie des Peintres*.

MIRICA (André) medecin de Frise, mourut en 1585. Il entendoit bien le latin, le grec, l'hebreu & le chaldaïque. Il avoit plusieurs ouvrages, tant sur la medecine que sur la theologie, tout prêts à mettre sous la presse. Mais se voyant sur le point de mourir, il les brûla tous. * Sufridus *Petri Dec.* 13. *de scr. Frisiæ*.

MIRIOFIDI: c'est un bourg de la Romanie, situé sur la mer de Marmora, entre Gallipoli & Rudisto. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Myriophytos*, ville épiscopale de Thrace. * Mati, *diction.*

MIRIS (François) peintre de Leyde, disciple de Girard Dau, dont nous avons parlé en son lieu, a suivi entierement la maniere de son maître, si ce n'est qu'il avoit un meilleur goût de dessein, plus de gentillesse dans ses compositions, & plus de suavité encore dans ses couleurs. Il se servit comme lui de miroir convexe. Comme il est mort fort jeune, il a fait peu de tableaux. Il y en a un entr'autres de la grandeur de quinze pouces, où il a representé une boutique d'étofes, la marchandise & un acheteur. Plusieurs étoffes y paroissoient développées les unes auprès les autres, & l'on y reconnoît leur diversité très-sensiblement. Les figures & tout ce qui entre dans la composition du tableau sont admirables. Il eut deux mille livres pour cet ouvrage, & tous ceux qu'on voit de lui font regretter avec raison la mort précipitée d'un si habile homme. Miris vivoit sans souci, sans regle, sans œconomie, & dépensoit beaucoup. Cette mauvaise conduite lui attira des dettes, pour lesquelles il fut mis plusieurs fois en prison. Une fois qu'il y étoit retenu plus qu'à l'ordinaire, on lui proposa de peindre pour passer le tems, & que s'il vouloit faire quelque tableau en payement, on lui procureroit sa liberté. Il répondit qu'il lui étoit impossible de travailler; que la vûe des grilles & le bruit des verroux lui troubloient l'imagination. Cette vie mal réglée le fit mourir à la fleur de son âge en 1683. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

MIRMECIDE, *voyez* MYRMECIDE.

MIRMIDONS, *voyez* MYRMIDONS.

MIRO, *voyez* MYRO.

MIROM, riviere du royaume d'Alger en Barbarie. Elle coule sur les confins des provinces de Gazaira & de Tenez, & se décharge dans la mer Mediterranée au bourg de Miron. * Mati, *diction.*

MIRON roi des Sueves, *cherchez* ARIAMIRE.

MIRON, ou MIRON, famille de robe, a produit de celebres magistrats. GABRIEL Myron, seigneur de Beauvoir, conseiller au parlement de Paris l'an 1546. puis lieutenant civil, étoit fils de FRANÇOIS Miron, medecin de Charles IX. Il épousa *Magdelaine* Bastonneau, & en eut FRANÇOIS Miron, *dont nous parlerons plus bas*. Son frere *Robert* Miron conseiller au parlement de Paris l'an 1595. fut depuis président aux requêtes du palais, ambassadeur en Suisse, & intendant de la police & finances en Languedoc, prévôt des marchands de Paris, & président de l'assemblée du tiers-état tenue à Paris l'an 1614. & 1615. Il mourut en 1641. âgé de 72. ans.

FRANÇOIS MIRON, fils de *Gabriel*, fut élevé dans les lettres & dans la jurisprudence, reçu conseiller au parlement de Paris le 18. Decembre de l'an 1585. & exerça successivement les charges de maître des requêtes, de président au grand conseil, de chancelier de monseigneur le dauphin & de lieutenant civil. La ville de Paris le choisit pour son prévôt des marchands en 1604. Elle lui doit beaucoup, & voici de quelle maniere Mezerai en parle: *Du reste*, dit-il, *Paris doit ce témoignage à la gloire de Miron, que dans la charge de lieutenant civil & dans celle de prévôt des marchands, il n'avoit point vû de magistrat qui eût établi une plus exacte police dans la ville, dans les marchez & sur les ports; qui eût embrassé plus courageusement les interêts du peuple, & qui eût apporté plus de soin & plus de menage à faire revenir les biens & les droits de la ville, à acquitter ses dettes, à l'entretenir dans la splendeur où doit être la capitale du royaume, à la décorer de divers ornemens; & à l'enrichir de toutes les commoditez publiques. Plusieurs rues élargies, plusieurs pavées de nouveau, & accommodées en pente pour écouler les eaux, huit ou neuf places & carrefours ornez de fontaines jallissantes, la riviere bordée de quais & ports, avec des abrevoirs, plusieurs petits ponts sur les ruisseaux & les égoûts, une nouvelle porte bâtie à la Tournelle; celle du temple refaite & ouverte, après avoir été bouchée quarante ans, en seront des marques à la posterité. Mais il n'y en a point de plus belle, que la face de l'hôtel de ville, lequel sembloit être demeuré imparfait depuis soixante & douze ans, pour donner lieu à ce magistrat d'en faire un monument à sa gloire, & d'exercer sa generosité, en employant tous les revenus de sa charge à le mettre en l'état où nous le voyons.* On lui voulut faire des affaires auprès du Roi Henri IV. au sujet des rentes de la maison de ville, dont ce prince voulut supprimer celles pour la création desquelles on n'avoit point donné d'argent. Mais ce monarque ne se laissa point prévenir au desavantage d'un magistrat qui étoit homme de cœur & de probité, & qui n'avoit d'autre interêt que son devoir & l'honneur de sa charge. Miron mourut le 4. Juin de l'an 1609. Il avoit épousé *Marie* Brisson, fille de *Barnabé* Brisson, président au parlement, & de *Denyse* de Vigni, & il en eut *Jean* Miron, seigneur de Bonnes, conseiller au grand conseil. Il y a eu aussi CHARLES Miron, évêque d'Angers, qui eut de grands démêlez avec son chapitre l'an 1622. & les années suivantes. Il fut nommé Archevêque de Lyon en 1626. & mourut le 6. août 1628. étant le plus ancien prélat de France: il avoit prononcé l'oraison funebre du Roi Henri IV. à saint Denys en France. ROBERT Miron seigneur de Chenailles, qui étoit de cette famille, fut intendant des finances, puis contrôleur general: il fut aussi intendant des ordres du roi depuis 1584. jusqu'en 1593. Il y a eu aussi *Robert* Miron, maître des comptes, bon serviteur du roi, qui fut massacré au sortir de l'hôtel de ville de Paris par la populace, pendant les troubles de Paris le 4. Juillet 1652. * *Consultez* les memoires du chancelier de Chiverni; De Thou; Du Breul; Mezerai; Blanchard, &c.

MIRON, *voyez* MYRON.

MIRRHA, *voyez* MYRRHA.

MIRSILLE, *voyez* CANDAULE.

MIRTIS, poëte Grec, vivoit vers la LXXV. olympiade, & l'an 480. avant l'ére Chrétienne. Il eut des disciples illustres, & entr'autres Pindare, natif de Thebes.

MIRZA-MAHAMET, gendre du roi de Golconde l'an 1680. & grand ministre de ce royaume, a été surnommé *le Check*, parce qu'il étoit un des parens du grand Check ou prince de la Mecque. Ce qui précéda son mariage est assez singulier pour être remarqué. Ce Check étant arrivé à Golconde en habit de Fakir, se tint quelques mois à la porte du palais, dédaignant de répondre à plusieurs gens de la cour, qui lui demandoient pourquoi il étoit venu. Le roi lui envoya son premier medecin, qui parloit bon arabe, pour sçavoir le sujet de son arrivée. Le medecin, & quelques seigneurs de la cour qui lui par-

lerent, reconnurent que c'étoit un homme d'esprit, & le menerent au roi, qui fut fort satisfait de sa vûe & de ses premiers discours; mais le Check lui ayant déclaré qu'il étoit venu pour épouser la princesse, cette proposition surprit fort le roi, & fut reçue comme d'un homme qui n'étoit pas toujours dans son bon sens. D'abord on se contenta de rire; mais voyant qu'il s'opiniâtroit dans sa demande, jusqu'à menacer le païs d'un grand malheur qui lui devoit arriver, si on ne lui donnoit la princesse en mariage, il fut mis en prison, où il demeura long-tems. Enfin, le roi jugea plus à propos de le renvoyer dans son païs, & le fit embarquer à Maslipatan sur un des vaisseaux qui portent des marchandises & des pelerins à Mocca, d'où l'on va ensuite à la Mecque. Environ deux ans après, il revint à Golconde, & se fit si bien connoître qu'il épousa la princesse, & acquit une très-grande autorité dans le royaume, où il devint fort puissant. Ce fut lui qui empêcha que le roi ne rendît la forteresse de Golconde à Aureng-Zeb grand Mogol; il se jetta même sur le roi, en le menaçant de le tuer, s'il ne prenoit la résolution de tenir bon contre cet ennemi. Cette action hardie fut cause que le roi l'en aima depuis davantage. Il empêcha d'achever la grande pagode de Golconde, & menaça tout le royaume d'un grand malheur, si l'on s'opiniâtroit d'y travailler. Il aimoit passionnement les mathematiques, & quoique Mahometan, il favorisoit tous les Chrétiens intelligens dans cette science, comme il le témoigna au pere Ephraim Capucin, auquel il offrit de faire bâtir une maison & une église, s'il vouloit demeurer à Golconde; mais ce pere, qui avoit ordre d'aller au Pegu, ne put accepter cette offre. Mirza Mahamed lui fit un beau present, & le fit conduire jusqu'à Maslipatan par deux de ses esclaves. * Tavernier, *voyage des Indes.*

MISACH PALEOLOGUE, bacha & general des armées du grand-seigneur, étoit Grec, & de la maison imperiale des Paleologues. Il étoit né Chrétien, & avoit été nourri dans le Christianisme; mais il quitta sa religion pour sauver sa vie à la prise de Constantinople l'an 1453. lorsque Mahomet II. fit mourir tous ceux qu'il trouva de la famille & du sang de l'empereur Constantin. Après avoir abjuré la foi, il parvint aux premieres charges de la Porte, & fut le principal favori du grand seigneur. Son esprit, son courage & son air répondoient à sa naissance. Il avoit pris peu à peu les manieres des Turcs, sans se défaire entierement de celles des Grecs: de sorte qu'on voyoit en lui la ferocité des uns, & la politesse des autres jointes ensemble. Depuis qu'il eut gagné les bonnes graces du sultan, il l'accompagna dans toutes ses expeditions militaires, & eut toûjours part à ses conquêtes. Ainsi il acquit une grande experience dans la guerre; & c'étoit une opinion commune en Turquie, qu'il n'y avoit personne, après Mahomet, plus capable de conduire une entreprise, que le bacha Paleologue. Le grand-seigneur le déclara general de son armée pour le siege de Rhodes l'an 1480. mais Misach après y avoir fait ses efforts, fut contraint de prendre la fuite. Kodgia Affendi, qui a écrit en turc le siege de Rhodes, attribue la déroute des Infideles à l'avarice de leur general: car il dit que les soldats étant sur le point d'entrer dans la place, & se préparant déja à piller la ville, le bacha Paleologue fit publier que le tresor de Rhodes étoit du domaine de la porte imperiale, & appartenoit au sultan: ce qui refroidit tellement le courage des soldats avides du butin, qu'ils ne songerent plus qu'à conserver leur vie. Ceux qui connoissent le genie des historiens Turcs, comprennent facilement qu'Affendi ne dit pas la verité, & qu'il veut couvrir le deshonneur de sa nation, en rejettant la cause de leur déroute sur leur general. Le bacha Paleologue étant de retour à Constantinople, eut beau s'excuser auprès du grand-seigneur, ses raisons ne furent pas écoutées, & le sultan lui commanda de se retirer au Sangiacat de Gallipoli. Après la mort de Mahomet, il retourna à la Porte, & posseda les bonnes graces de Bajazet. * P. Bouhours, *hist. de Pierre d'Aubusson.*

MISAEL, Israëlite de la tribu de Juda, qui fut captif en Babylone, & des compagnons du prophete Daniel. Le capitaine des eunuques lui donna le nom de *Misac.* * *Daniel, l. 7.* On peut voir ce qui lui arriva à l'article de DANIEL.

MISCIAGNA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la terre d'Otrante, entre Brindes & Oria. Quelques geographes le prennent pour *Rudiæ*, *Rodai* ou *Roda*, ancienne ville des Salentins, & patrie du poëte Ennius, que d'autres croyent être entierement ruiné. * Mati, *diction.*

MISCILLE, *voyez* MICYLLE.

MISCOU, isle de la nouvelle France, dans l'Amerique septentrionale, est petite, mais extrêmement fertile, & est située dans le golfe de saint Laurent, entre le Canada & l'isle de S. Jean.

MISENO, cap du royaume de Naples dans la terre de Labour, entre Pouzzol & Cume. On y voit les ruines de l'ancienne *Misenum*, qui étoit une ville épiscopale. * Mati, *diction.*

MISERICORDE, divinité adorée par les anciens Gentils, avoit un temple à Athenes, dans lequel les petits-fils d'Hercule se refugierent pour se mettre à couvert de la violence de quelques séditieux, qui vouloient venger sur eux les maux que ce Heros leur avoit fait souffrir. Les Romains éleverent aussi un temple à la Misericorde, sur le modele de celui d'Athenes, & l'appellerent *asyle* par excellence: parce que c'étoit un lieu de sureté pour les criminels, ou pour les malheureux qui étoient poursuivis de leurs ennemis. * Virgile, 8. *Æneid.* Pausanias, *in Attic.*

MISERICORDE (religieuses de la) filles qui suivent la regle de saint Augustin, & les constitutions qui leur ont été données par les Jesuites, & qui sont tirées de celles de S. Ignace. Outre les trois vœux ordinaires, elles en font un quatriéme, de ne refuser jamais leur suffrage à une fille pour la seule insuffisance de la dot: & afin que ce vœu ne soit pas inutile, elles doivent s'occuper au travail pendant tout le tems qui n'est pas rempli par les exercices de religion, quelque riches que puissent être leurs maisons; le profit du travail fait dans les maisons bien rentées devant être distribué aux autres maisons. Leurs constitutions sont fort moderées, & elles n'ont pour tout office, que le petit office de la Vierge. Le pere Yvan est l'instituteur de cet ordre, qui commença à Aix l'an 1639. Urbain VIII. l'approuva par un bref du 3. Juillet 1642. & les religieuses obtinrent un bref de confirmation du 2. Avril 1648. du pape Innocent X. Cette année-là même elles firent un établissement à Paris dans le fauxbourg saint Germain: il y a encore d'autres maisons de leur institut à Avignon, à Arles, à Salon. * Gilles Gondon, *vie du pere Yvan.* Alexandre Pini, *vie de la M. Marie Magdelaine de la Trinité.*

MISIE, *voyez* MYSIE.

MISILLE, *voyez* MICYLLE.

MISINI, petit lieu de la Romanie, situé entre Bergos & Perintho. On le prend pour l'ancienne *Dusipara*, *Drispara*, ville épiscopale suffragante d'Andrinople. * Mati, *diction.*

MISITHE'E, personnage de grande érudition, & d'un merite singulier, fut en très-grande consideration auprès de l'empereur Gordien, à cause de son éloquence & de son merite. Ce prince épousa la fille de Misithée, & le fit lui-même prefet du pretoire, vers l'an 236. de Jesus-Christ. * Jules Capitolin, *vies des Gordiens.*

MISITHRA, ville de la Morée, *cherchez* LACEDEMONE.

MISLER (Jean Nicolas) publia en 1660. *Speculum anti-Jesuiticum*; en 1664. *Scrutinium sacræ scripturæ*; & en 1677. *Dissertationes de articulis nonnullis controversis.* * Konig, *biblioth.*

MISNAH, texte du Talmud, dont la *Ghemara* est la glose. Le terme de Misnah signifie *la repetition de la loi.* Les Juifs s'imaginent qu'outre la loi écrite par Moyse, il a reçu sur le mont Sinaï, d'autres loix, qu'il n'a communiquées que de vive voix. Ces traditions se sont conservées, à ce qu'ils prétendent, dans la nation des Juifs. L'auteur de la Misnah, que l'on croit être Judas *le Saint* fils de Simeon, qui vivoit du tems des Antonins, les a recueillies, & y a rapporté les sentimens des differens docteurs. Quelques-uns croyent que la Misnah n'a été composé que vers l'an 500. & le Talmud vers l'an 700. *Voyez* TALMUD. * Morin, *exercit. biblicæ.* M. du Pin, *dissert. prelim. sur la bible. Hist. des Juifs depuis J. C. jusqu'à present.*

MISNIE, province d'Allemagne en Saxe, porte le

titre de marquisat ; & appartient à la maison de Saxe. Dresde, qui en est la capitale, est située sur l'Elbe, avec un château magnifique, & est la demeure des électeurs de Saxe. La Misnie a été souvent le theatre de la guerre, & est nommée *Meissen* par ceux du païs, qui la divisent en cinq parties : *Meisnischen*, *Leipzichen*, *Osterland*, *Voigtlandischen*, & *Ertzgeburgischen*. Elle est entre la Saxe, la Franconie, la Bohême, la Turinge, la Lusace, & le duché d'Anhalt. Ses villes sont Altembourg duché, Chemnitz, Dresde aujourd'hui capitale, Hall, Leipsic, Mersbourg évêché, Meissen, qui étoit autrefois la capitale du païs, Naumbourg évêché, Zeiz & Zwichaw, Plawen baronie, Seneberg principauté, &c.

MISON, *voyez* MYSON.

MISOR, ville de la tribu de Ruben. * *Jos.* 21. 36.

MISPHRAGMUTHOSIS, roi d'Egypte, le treiziéme des rois de la petite Diospole, succeda à Mephrés l'an 1246. avant Jesus-Christ. Sous son regne les rois pasteurs, qui s'étoient emparez de la basse Egypte, furent vaincus, & renfermez dans la ville d'Abaris. Il regna 25. ans, & eut pour successeur Tuthmosis. Voilà ce qu'en dit Manethon, *apud. Euseb.* * Marsham, *can. chron.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof.*

MISRAIM, fils de Cham, *cherchez* MESRAIM.

MISSION (prêtres de la) congregation de prêtres qui fut établie en 1626. par M. Vincent de Paul, qui en fut le premier general. Leur premier & principal emploi est de travailler à l'instruction & au salut des peuples de la campagne, & des petites villes où il n'y a ni évêché, ni presidial, par l'exercice des missions, sous l'autorité des évêques, & avec l'agrément des curez. Le second est de procurer l'avancement des personnes ecclesiastiques dans la pieté, & les sciences requises à leur état, 1°. par les seminaires ; 2°. par les exercices des ordinans, pour les preparer à recevoir les saints ordres ; 3°. par les conferences ecclesiastiques ; 4°. par les retraites spirituelles, ausquelles on admet aussi les personnes laïques de toutes sortes de conditions. Ils ont sept provinces, qui sont celles de France, de Champagne, de Poitou, d'Aquitaine, de Lyon, d'Italie & de Pologne, & en tout 77. maisons, qui sont toutes sous l'autorité d'un general à vie. On les nomme souvent les *peres de S. Lazare*, à cause de leur grande maison de S. Lazare dans le fauxbourg de Saint Denys à Paris, établie en 1632. C'est un seminaire interne & externe pour les ordinans & les missions, & un hôpital, outre que l'on y reçoit des pensionnaires. Il y a communément 28. prêtres, 48. étudians, 28. seminaristes, 58. freres ; ce qui fait 162. personnes, sans les pensionnaires & les autres étrangers. * Hermant, *hist. des ordres religieux.*

MISSIONNAIRES, ecclesiastiques ou religieux qui sont envoyez par le pape ou par les évêques, pour prêcher la foi aux Infideles, ou pour réünir à l'église les Heretiques & les Schismatiques. Il y a trois ordres differens de religieux qui travaillent maintenant à la conversion des Grecs, des Armeniens, des Jacobites, des Nestoriens, & autres heretiques dans l'empire du grand-seigneur ; à sçavoir les Capucins, les Jesuites, & les Carmes. Les premiers se sont multipliez beaucoup plus que les autres, & ont établi vingt-cinq missions dans la Turquie seule, sans parler de celles qu'ils ont en Perse, en Georgie, dans l'Afrique, dans les Indes, & au royaume de Congo. Les Capucins de la province de Paris entretiennent douze missions dans les états du sultan, qui sont celles de Galata & de Pera à Constantinople ; celles de Smyrne, de Scio, d'Athenes, de Napoli, de Romanie, de Candie, de Nacsis, de Paros, de Milo, de Siro, & de Custadachi. Les Capucins de Touraine en ont sept dans les états du Turc ; sçavoir de Nicosie & d'Arneca dans l'isle de Cypre ; d'Alep, du grand Caire, de Diarbek, de Ninive, & de Babylone. Ceux de Bretagne six ; à sçavoir, de Damas, de Tripoli en Syrie, de Baruc, de Sidon, & deux dans les montagnes du Liban. Les Jesuites ont dix missions dans ce païs, qui sont celles de Constantinople, de Smyrne, de Damas, de Seid, d'Alep, du mont-Liban, de saint-Turin, de Scio ou Chio, de Nacsis & de Negrepont. Les Carmes n'en ont que trois dans l'empire Ottoman ; à sçavoir, d'Alep, de Tripoli en Syrie, & de Bassora. Le mont-Carmel, où il y a trois de ces religieux, est un hermitage & un lieu inhabité. Tous ces missionnaires apprennent la langue du païs, où ils font la mission. Ceux qui sont aux environs de Constantinople, dans l'Archipel, la Morée, & la Romanie, s'appliquent au grec vulgaire, qui seul leur suffit. Les autres étudient la langue arabe, la turque, & l'armenienne, qui sont les plus communes. Ils n'obligent pas les Schismatiques à changer leur rit & leurs ceremonies, qui ne sont pas mauvaises, mais seulement à abjurer leurs heresies, & à reconnoître le siege de saint Pierre pour centre de l'unité ecclesiastique. Il y a toujours quelqu'un d'eux qui exerce la medecine, tant pour s'acquerir la bienveillance des bachas, & autres grands du païs, dont l'autorité peut les maintenir contre les insultes des Heretiques, que pour s'introduire plus aisément par cet innocent artifice. Les Capucins ne se travestissent point, comme les autres missionnaires, dans tous leurs voyages de Turquie, de Perse & des Indes : parce que leur habit, qui marque leur pauvreté & leur austerité, les fait bien recevoir par tout. Il n'y a que parmi les Jezides & les Druses qu'ils changent d'habit : parce que ceux-ci n'étant pas veritablement Chrétiens, ils n'osent travailler publiquement à leur conversion, comme ils font à la réünion des Heretiques & des Schismatiques. Outre ces ordres religieux, l'établissement qui s'est fait à Paris, d'un seminaire ecclesiastique pour les missions étrangeres, a fourni long-tems à l'église, & distribué dans toutes les parties du monde un grand nombre de prédicateurs très-zelez, & très-éclairez. * Michel Fevre, *theatre de la Turquie.*

MISSISSIPI ou MESCHASIPI, ainsi nommé, du fleuve de ce nom qui l'arrose. On l'appelle aussi la *Louisiane*. C'est une très-grande & très-vaste partie de l'Amerique, au-delà des cinq grands lacs, nommez aujourd'hui lac Dauphin, lac d'Orleans, lac de Condé, lac de Conti, & lac de Frontenac. Elle est bordée à l'est par la Floride & la Caroline, au nord-est par la Virginie & le Canada ; au nord les bornes en sont inconnues. Avant le sieur Robert Cavelier de la Salle, natif de Rouen, personne n'avoit pris possession de ce païs, quoiqu'il ait été probablement connu par *Soto* & par Fernand Cortez ; & que les François y ayent bâti quelques forts dès le tems de Charles IX. au lieu appellé *Pansa Cola*, & 45. lieues plus à l'orient. Ce fut en 1682. que le sieur de la Salle entreprit de percer par les terres du Canada, à la mer meridionale, sous les ordres du comte de Frontenac, gouverneur general de la nouvelle France, & qu'il découvrit le fleuve Mississipi, ou Meschasipi, appellé maintenant le fleuve S. Louis, sur les bords duquel il fit quelques établissemens, & dont il suivit le cours jusqu'au golfe du Mexique, où il se décharge. Ayant jugé qu'il étoit important de connoître l'embouchure de ce fleuve par mer, il revint en Canada, d'où il passa en France, afin d'obtenir des vaisseaux pour sa découverte. Il y fut envoyé en 1684. avec deux vaisseaux & deux brigantins chargez de provisions. Il chercha long-tems & inutilement l'entrée du Mississipi, trompé par la latitude de la côte, qui s'étend d'orient en occident, & par les differentes rivieres ou bayes. Enfin il se rendit à la baye *S. Louis* ou *S. Bernard*, comme les Espagnols l'appellent. Là il fit bâtir un fort ; mais ayant perdu un de ses vaisseaux avec un brigantin, & l'autre vaisseau l'ayant abandonné, il se trouva dépourvû de secours avec peu de monde. Sans se décourager il tâcha de trouver l'entrée du fleuve ; il découvrit plusieurs nations & fit quelques établissemens. Mais en 1687. il fut assassiné par ses gens mêmes, que leur vie errante, & la frequentation des Sauvages avoient rendu feroces & indépendans. Ce ne fut qu'en 1698. que M. d'Hiberville, Canadien, capitaine des vaisseaux du roi, connu par ses entreprises, & par les avantages qu'il a remportez sur les Anglois dans la baye d'Hudson & dans l'Amerique meridionale, entreprit de découvrir par mer l'embouchure du Mississipi ; il en vint à bout après avoir été plusieurs fois trompé par les differens bras de ce fleuve, & par les rivieres qui s'y déchargent. L'ayant remonté jusqu'aux *Natches*, Sauvages qui habitent un fort beau païs à cent vingt lieues de la mer, il revint en France, & le roi lui ayant donné le gouvernement de la Louisiane, il y fit plusieurs voyages & differens établissemens ; mais trois mois avant l'arrivée des vaisseaux qui y porterent

les premiers habitans, les Espagnols s'étoient emparez de *Pansa Cola*, qui n'est qu'à 14. lieues dans l'est de l'isle Dauphine; ils se sont aussi depuis établis dans la baye S. Bernard; poste considerable à cause de la proximité des Sauvages *Assenis*, chez lesquels il y a des mines. Les côtes de la Louisiane s'étendent plus de 200. lieues de l'est à l'ouest, & comme l'on a dit ci-dessus, l'étendue du païs ne se peut mesurer du sud au nord. Le sieur le Sueur, Canadien, remonta en 1700. le fleuve S. Louis jusqu'à 700. lieues de son embouchure: il est connu encore 100. lieues plus haut; & jusques-là on n'y trouve aucun rapide. On croit que sa source est dans le païs des *Sioux*, que l'on prétend n'être pas fort éloigné de la baye d'Hudson, en passant par l'ouest du Canada. Le Missouri, qui est une riviere qu'on croit au moins aussi grande que le fleuve Mississipi, & qui donne son nom à un païs vaste, & inconnu, lequel fait partie de la Louisiane, vient du nord-ouest, & se décharge dans le fleuve Mississipi à 400. lieues de la mer. On a remonté cette riviere jusqu'à 300. lieues, & les Sauvages, dont les bords sont très-peuplez, assûrent qu'elle prend sa source d'une montagne, de l'autre côté de laquelle un torrent forme une grande riviere qui coule à l'ouest, & se décharge dans un grand lac, qui ne peut être que la mer du Japon. Les Islinois avec qui les François commercent, assûrent que le païs du Missouri est très-beau & très-fertile; & croyent qu'on y peut trouver des mines d'or & d'argent, les Sauvages du Missouri en ayant fait voir des morceaux. L'isle *Dauphine* & la riviere *la Mobile* sont à 70. lieues à l'est, de l'embouchure du fleuve Mississipi ou *S. Louis*. Ce sont jusqu'à present les seuls postes établis le long de la côte. L'isle *Dauphine* s'appelloit il y a quelques années l'isle Massacre, à cause d'un grand nombre d'ossemens qu'on y trouve, lesquels sont les monumens d'une grande bataille entre deux nations sauvages. Les deux tiers du terrain de cette isle ne sont presque qu'un amas de sable mouvant, de même que toutes les autres isles de cette côte. Elle n'est habitée qu'à cause de son port, où ont abordé jusqu'ici les vaisseaux de France, & dont l'entrée se ferma les derniers jours d'Avril 1717. par une digue de sable large de 14. toises, & aussi haute que l'isle. Le long du port il y a près de 100. maisons, avec un fort qui n'est encore revêtu que de terre, & dans l'isle il y a une garnison de cent hommes. A la terre ferme, à 9. lieues du nord de cette isle, au fonds d'une grande baye est la riviere de *la Mobile*, à l'entrée de laquelle est un établissement plus considerable appellé le *Fort-Louis*. C'est-là que reside le gouverneur de la Louisiane, le commissaire ordonnateur, l'état major & le conseil superieur. Il y a dans ce fort plusieurs compagnies d'infanterie, dont le gouverneur fait des detachemens pour les postes plus avancez dans les terres. Les plus puissantes des nations le long de cette riviere, sont les *Chicathas* & les *Alibamons*. Le païs qu'arrose *la Mobile* est coupé de plusieurs petites rivieres, & couvert de bois presque par tout: on y trouve beaucoup d'animaux, surtout des ours, des bœufs & des chevreuils, dont les peaux font le commerce entre les Sauvages & nous. Nous achetons ordinairement une peau de chevreuil depuis 10. jusqu'à 20. bales de fusil: & nous leur donnons encore en échange des couvertures de laine, & des justes-au-corps rouges ou bleus (car les Sauvages aiment les couleurs éclatantes) de grosses chemises, des chapeaux, des coûteaux, des haches, des pioches, de petits miroirs, de la rassade & du vermillon. Depuis que ces Sauvages nous connoissent, ils ne se couvrent plus de peaux, comme autrefois. Ils portent des chemises qu'ils usent ordinairement sans les laver. Les uns portent sur ces chemises des couvertures lorsqu'il fait froid: les habiles chasseurs, qui sont les Sauvages riches, portent des justes-au-corps de couleur rouge ou bleue; mais aucun d'eux n'aime à porter des culotes. Les femmes portent quelquefois des chemises & des couvertures comme les hommes avec un petit jupon qui leur descend jusqu'aux genoux; les hommes & les femmes se peignent le visage de rouge, de bleu, de noir & de blanc. Les Sauvages du Mississipi sont grands, bien faits, & d'une mine fiere; ils ont ordinairement les yeux petits, le front plat, & la tête pointue; les femmes pour la plûpart sont petites & laides. Chaque nation croit avoir un esprit particulier qui la protege, mais on ne lui rend aucun culte. Les Sauvages croyent la metempsicose, & quelques-uns adorent le soleil & le feu. Les approches de la Louisiane sont affreuses; l'entrée en est défendue par plusieus isles qui paroissent former autant d'écueils, & le terrain du bord de la mer est entierement noyé & impraticable. Mais quand on avance dans les terres, on voit un païs très-agreable & tres fertile. Lorsqu'on est parvenu à 50. lieues loin de la mer, on trouve par tout des meuriers & des vers à soïe qui s'y perpetuent naturellement. En 1712. le sieur Crozat obtint par lettres patentes du roi, datées du 14. Septembre un privilege exclusif pour faire seul pendant 15. années consécutives le commerce dans toutes les terres possedées par S. M. & bornées par le nouveau Mexique, & par celles des Anglois de la Caroline, dans tous les établissemens, ports, havres, rivieres, depuis le bord de la mer, jusqu'aux Islinois, &c..... par ces lettres patentes, le roi accorde au sieur Crozat, à ses hoirs ou ayans cause, la proprieté de tous les établissemens & manufactures qu'il fera audit païs, pour la soïe, indigo, laines, cuirs, mines, minieres, & mineraux, & celle des terres qu'il fera cultiver, avec les logemens, bâtimens & moulins qu'il fera construire, &c. le tout *compris sous le gouvernement de la Louisiane, qui sera dépendant du gouvernement general de la nouvelle France.* Mais en 1717. le roi par lettres patentes, en forme d'édit du mois d'Août, registrées en parlement le 6. Septembre, fit l'établissement d'une compagnie de commerce, sous le nom de compagnie d'Occident. Le sieur Antoine Crozat ayant remis à S. M. son privilege exclusif, le roi ordonna que ladite compagnie aura le droit de faire seule pendant l'espace de 25. années le commerce de la Louisiane, & jouira en proprieté de toutes les terres, côtes, ports, havres & isles dans la même étendue, & de la maniere qu'ils avoient été accordez ci-devant au sieur Crozat; S. M. ne se reservant autres droits ni devoirs, que la seule foi & hommage-lige que ladite compagnie sera tenue de lui rendre & à ses successeurs, à chaque mutation de roi, avec une couronne d'or du poids de 30. marcs. Le roi veut que la compagnie puisse traiter & faire alliance au nom de S. M. avec toutes les nations du païs, autres que celles dépendantes des autres puissances de l'Europe; & en cas d'insulte leur declarer la guerre, traiter de paix & de treves. Ces lettres patentes portent encore beaucoup d'autres privileges considerables, & ont été suivies d'un grand nombre d'édits concernans cette compagnie, & son commerce, dans lequel une grande partie du royaume s'est interessé depuis quelques années, par des actions qui ont enrichi les uns & ruiné les autres. * *Recueil des voyages du Nord. Relation de la Louisiane. Voyage du p.* Hennepin, *missionnaire Recollect, & relations du même.*

MISSOURI, grande riviere de la Louisiane, qui paroît venir du nord-ouest, & dont on n'a pû jusqu'à cette heure reconnoître la source, quoiqu'on l'ait remonté plus de 400. lieues depuis sa jonction avec le Mississipi. Ses eaux sont blanches, mais saines & agreables à boire, & son cours est très-rapide. Ses bords sont charmans, & plus habitez que ceux du Mississipi. * *Memoires mss.*

MISTARABES, *voyez* MUSARABES.

MISTECA, petit païs de la province de Guaxaca, dans l'audience de Mexique. Ce païs, qui est aux confins de Tlascalan, est plein de montagnes, mais il est renommé par la quantité de soye qu'on en tire, qui est la meilleure du Mexique. On dit qu'il y a des mines d'or & d'argent, mais que les habitans ne veulent pas les découvrir, de peur d'être forcez par les Espagnols à y travailler. * Mati, *diction.*

MISTRETTA, en latin, *Amestrata*, *Amestrates*, *Amastra*, *Multistratum*, *Mutustratum*, ancien bourg ou petite ville de la vallée de Demona en Sicile. Il est sur la riviere d'Alesa, vers les montagnes de Madonia, à dix lieues de Termini vers le levant. Cette ville appartenoit aux Carthaginois, & les Romains l'assiegerent la premiere fois inutilement pendant sept mois. Mais un second siege leur fut plus heureux, ils la prirent, la raserent, & en vendirent les habitans. *Diodore. Baudrand.

MISURACA (marquis de) *voyez* CARACCIOLI.

MITHECUS, *voyez* MYTHECUS.

MITHKA, ou METHCA, XXV. campement des Israëlites dans le desert. Ils s'y rendirent de Thahath, & allerent camper de-là à Hesmona. * *Nombres*, XXXIII. 28. 29.

MITHOBIUS, *voyez* MYTHOBIUS.

MITHRA, nom que les Perses & les Orientaux donnoient au soleil, & que les Romains lui donnerent aussi dans la suite du tems, aussi bien que les Gaulois. Il étoit representé chez les Perses avec une face de lion, & une espece de thiare ou bonnet persan sur la tête: parce que le soleil est dans sa force, lorsqu'il est dans le signe du lion. On trouve encore à Rome plusieurs marbres qui representent ce dieu assis sur un taureau, qu'il retient par les cornes; les anciens voulant nous faire entendre par cette emblême, que la lune, à laquelle on avoit coûtume de sacrifier des taureaux, & dont les cornes étoient le symbole, n'avoit de lumiere que ce que le soleil lui en donnoit. Tertullien, saint Justin martyr, & saint Jerôme disent, qu'on celebroit les ceremonies du dieu Mithra dans des cavernes & dans des lieux soûterrains. On dit aussi qu'on lui sacrifioit des taureaux, & quelquefois même des victimes humaines. Socrate & Sozomene rapportent que sous Julien l'*Apostat*, & sous Theodose, on ouvrit l'antre de Mithra, qui étoit dans Alexandrie, & qu'on le trouva rempli de cranes d'hommes que l'on y avoit immolez. Les Gaulois, qui adoroient cette fausse divinité, comme nous l'avons remarqué dans l'article de CHYNDONAX, la representoient sous les deux sexes, comme s'ils eussent voulu montrer par-là, que le soleil suffisoit à la production de chaque espece. Ce qui ne paroîtra pas étrange, quand on fera reflexion que les Hebreux ont donné au soleil un nom qui signifie *reine du ciel*; & que les anciens Grecs de Mesopotamie representoient au contraire la lune sous la figure d'un homme, comme nous l'avons dit dans l'article AGLIBOLUS. * Plutarchus, *in Iside & Osiride*. Spond. *recherches curieuses de l'antiquité*.

MITHRIDATE, tresorier de Cyrus roi de Perse. Ce prince lui donna les vases du temple de Jerusalem, que Nabuchodonosor en avoit enlevez, afin qu'il les remît à Sassabasar prince de Juda. * *Esdras*, 1. 8. Il y en eut un autre de même nom, qui avec Beselam Thabeel, & quelques autres, écrivirent au roi Artaxerxés contre les Juifs, pour les empêcher de rebâtir le temple de Jerusalem. * *Esdras*, IV.

MITHRIDATE I. originaire de Perse étoit de la famille royale. Il se retira en Cappadoce, pour éviter la fureur d'Antigone roi d'Asie; & s'étant renfermé dans un fort château, jetta les premiers fondemens du royaume de Pont. Il eut des successeurs, dont on ne sçait pas les noms, jusqu'à

MITHRIDATE II. nommé *Evergete*, cinquiéme roi de Pont après Mithridate I. Celui-ci fut allié des Romains, & leur fournit des vaisseaux dans la guerre qu'ils avoient contre les Carthaginois. Les Romains lui donnerent la Phrygie: il fut assassiné par ses officiers à Sinope. Son fils aîné *Mithridate*, surnommé *Eupator* ou *Denys*, dont il est parlé dans l'article suivant, lui succeda.

MITHRIDATE III. roi de Pont, commença à regner l'an 123. avant Jesus-Christ, 631. de la fondation de Rome, âgé de 11. ans selon les uns, ou de 13. selon les autres. Il regna 60. ans & en vêcut environ 72. Il est celebre par les guerres qu'il soûtint contre les Romains. C'étoit, selon le portrait que nous en a laissé *Velleius Paterculus*, un prince ardent à la guerre, d'une valeur extraordinaire, toûjours grand par son courage, & quelquefois par sa fortune; capitaine également habile à former des desseins, & à les executer; soldat dans les combats; & enfin un autre Annibal pour sa haine contre les Romains. Ayant fait mourir deux enfans que le roi de Cappadoce fils d'Ariarathe, avoit eus de sa sœur Laodice, il s'empara de la Cappadoce, & en fit declarer roi son fils âgé de huit ans, auquel il donna le nom d'Ariarathe, sous le gouvernement de Gordius. Alors Nicomede roi de Bithynie, craignant que Mithridate étant maître de la Cappadoce, n'envahît ses états, suborna un jeune homme afin qu'il se dit troisiéme fils d'Ariarathe, & envoya à Rome Laodice sœur de Mithridate, qu'il avoit épousée après la mort de son mari Ariarathe, pour assurer le Sénat qu'elle avoit eu trois enfans, & que celui qui se presentoit étoit le troisiéme. Mithridate aiant sçû se servir du même stratagême en envoïant à Rome Gordius, pour assurer le Sénat que celui à qui il avoit fait tomber la Cappadoce étoit fils d'Ariarathe, le Sénat pour les accorder, ôta la Cappadoce à Mithridate, & la Paphlagonie à Nicomede, & declara libres les peuples de ces deux provinces. Les Cappadociens extrêmement attachez à leur roi, ne voulurent point jouir de cette liberté, & envoyerent à Rome des ambassadeurs, pour declarer que leur nation ne pouvoit vivre sans roi. Les Romains leur laisserent la liberté de choisir pour roi qui ils voudroient, à l'exception de Gordius envoyé par Mithridate. Ils choisirent Ariobarzane, qui dans la suite s'opposa aux grands desseins que Mithridate avoit sur toute l'Asie. Ce prince beaucoup inferieur aux troupes Romaines, ne put ouvertement se declarer contre Ariobarzane; il conçut neanmoins dès ce tems-là une secrete haine contre les Romains, & prit la resolution de leur faire la guerre. Il engagea Tigrane roi d'Armenie à faire la guerre à Ariobarzane: ce prince fut vaincu & obligé de se retirer à Rome avec ses effets, & Ariarathe rétabli sur le thrône, desorte que Mithridate devint encore maître de la Cappadoce l'an 664. de la fondation de Rome, 90. ans avant Jesus-Christ. Ariobarzane eut recours au Sénat, de qui il obtint un puissant secours pour se rétablir dans ses états. Mithridate fit de nouveau alliance avec Tigrane, eut recours aux Cimmériens, aux Gallogrecs, aux Sarmates & aux autres Barbares qui habitoient le long du Tanays, du Danube, & de la Palumeotide, fit venir des troupes d'Egypte & de Syrie, & équipa une flotte de 300. vaisseaux. Quoiqu'il eût assez de force pour résister aux Romains, il ne voulut point attaquer Nicomede roi de Bithynie, qui faisoit de grands dégâts sur ses états, mais il se contenta d'en faire ses plaintes au Sénat. N'ayant pas reçû la satisfaction qu'il attendoit, Mithridate se crut en droit d'attaquer ses voisins alliez du peuple Romain, & envoya aussi-tôt son fils Ariarathe avec une armée pour se mettre en possession du royaume de Cappadoce. Il en chassa Ariobarzane, & défit Altinius, qui voulut s'opposer à son passage. Mithridate enflé de ce succès, s'opposa à Nicomede, de la conduite duquel il se plaignit aux Romains, à qui il demanda satisfaction des outrages qu'il en avoit soufferts. Ce prince irrité des menaces des Romains, prit le parti de se venger par armes; & ayant pour cet effet amassé une armée de 250000. hommes de pied, de 40000. chevaux, 300. vaisseaux de guerre, & cent barques avec toutes les provisions necessaires, chargea Archelaüs & son frere Neoptolemus de la commander sous ses ordres. Ces generaux ayant attaqué Nicomede, défirent son armée, & l'obligerent de prendre la fuite. Mithridate profitant de sa fuite, s'empara de la Phrygie, de la Mysie, de l'Asie, de la Carie, de la Lycie, de la Pamphylie, de la Paphlagonie, & de plusieurs autres provinces d'Asie, établit des gouverneurs dans toutes les villes, & fit égorger en un seul jour tous les citoyens Romains qui étoient en Asie. Ensuite ayant attaqué Rhodes, mais sans succès, il passa la mer, se saisit de la Thrace, de la Grece, de la Macedoine, & emporta plusieurs villes considerables, sur-tout Athenes l'an 667. de Rome, & 87. avant Jesus-Christ. Il menaçoit déja l'Italie, lorsque Sylla, commandé pour lui aller faire la guerre reprit Athenes, & battit les capitaines de Mithridate, avec lequel on fit la paix l'an 670. de Rome, & 84. avant Jesus-Christ. Le roi de Pont recommença bientôt la guerre, & remporta de grands avantages, dont il ne jouit pas long-tems; car Lucullus lui fit lever le siege de Cyzique, & le défit en diverses occasions l'an de Rome 682. & 683. Il se rétablit après le départ de Lucullus, & assembla une nouvelle armée; mais il fut défait & mis en fuite par Pompée l'an 689. de Rome, & 65. avant Jesus-Christ. Alors il se retira en Armenie auprès de son gendre Tigrane, qui fut defait par le même Pompée: de sorte que Mithridate s'enfuit vers le Bosphore Cimmerien, sans qu'on pût l'atteindre. Ayant appris que son fils Pharnacés s'étoit declaré roi, il se perça le sein de desespoir, après avoir éprouvé que le poison auquel il s'étoit accoûtumé, ne lui pouvoit

donner la mort qu'il cherchoit. Cet évenement arriva dans le château de Panticapée du Bosphore Cimmerien, la CLXXIX. olympiade, l'an 690. de Rome, & 64. avant Jesus-Christ. Ce prince étoit sçavant, aimoit les gens de lettres, avoit beaucoup voyagé, parloit plusieurs langues, & avoit même composé un traité *de arcanis morborum*, que Pompée fit porter à Rome, & que son affranchi Læneus traduisit en latin. C'est lui qui composa cette sorte de contre-poison, qui de son nom, est encore nommé *Mithridate*. Sa cruauté & son humeur sanguinaire ont noirci l'éclat de ses bonnes qualitez. * Appianus, *de bello Mithrid.* Tite-Live, *l.* 67. 77. *& seq. brev.* Florus, *l.* 3. *c.* 5. Velleius Paterculus, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 17. Pline, *l.* 24. *c.* 2. *l.* 37. *c.* 1. *&c.* Plutarque, *aux vies de Sylla, de Lucullus & de Pompée.* Dion, &c. Du Pin, *histoire prophane, tome II.*

MITHRIDATE I. cinquiéme roi des Parthes, succeda à son frere Phraate I. & ayant subjugué les Bactriens & les Medes, étendit les limites de ce royaume, depuis le mont Caucase, jusqu'au fleuve de l'Euphrate.* Justin, *l.* 41. *cap. ult.*

MITHRIDATE II. huitiéme roi des Parthes, surnommé *le Grand*, succeda à son pere Artabane, & augmenta encore le royaume des Parthes. Il défit les Scythes, & fit la guerre à Artavasde roi d'Armenie. Son frere Orodès le déthrôna, & s'empara du royaume. * Appian. *Parthicor.*

MITOU, MITTAW, ville capitale du duché de Curlande en Pologne. Elle est dans la Semigalle, au confluent de trois petites rivieres dans celle de Masza, & à dix lieues de Riga vers le midi : Mittaw est défendue par un beau & fort château, où le duc de Curlande fait sa residence ordinaire. Cette ville & le pays ont beaucoup souffert par les guerres du commencement du XVIII. siecle entre les Moscovites & les Polonois d'un côté, & les Suedois de l'autre. * Mati, *diction. Memoires du tems.*

MITREUS & AUTOBEZACES, jeunes seigneurs de la cour de Cyrus *le jeune*, vers l'an du monde 3633. & 402. avant Jesus-Christ, se presentant un jour devant leur maître, omirent ou negligerent la ceremonie de tenir leurs mains cachées dans leurs manches, selon la coûtume observée chez les Perses. Il leur en coûta la vie, que ni leurs services, ni ceux de leurs ancêtres ne purent leur sauver. Cette infraction d'une loi qui paroît si bizarre, n'étoit pas moins criminelle parmi eux, que celle de s'asseoir dans le siege du roi, même en son absence; d'oser regarder en face ou sa femme, ou quelqu'une de ses concubines : d'avoir porté quelque habit qui lui eût servi, & d'avoir même avant lui blessé quelque bête fauve à la chasse.* Xenophon, *l.* 2. *Hellenicorum.* Rupert, *l.* 8. *de Vic. c.* 11.

MITTAU, capitole de Curlande, *voyez* MITOU.

MITTE (Theodore) abbé de l'ordre de saint Antoine de Viennois, étoit homme d'esprit, de naissance, liberal, magnifique, & fut élû abbé après Pierre de Laire, l'an 1495. Il finit les differends qui s'étoient élevez entre son abbaye de saint Antoine & celle de Montmajour, l'an 1502. soûtint le droit qu'il avoit de présider aux états de Dauphiné, en l'absence de l'évêque, & y fut maintenu par le parlement. Ce fut de son tems que l'empereur Maximilien I. donna à son ordre l'écu des armes de l'empire. Mitte alla l'an 1521. à Rome; & outre diverses graces qu'il obtint du pape Leon X. qui vivoit encore, il fut mis au nombre des prélats domestiques de sa sainteté. A son retour il publia sept lettres attribuées à saint Antoine, qu'on n'avoit point encore imprimées. Theodore les avoit tirées de la bibliotheque des princes de la Mirande, Jean & François Pic. Symphorien Champier, medecin d'Antoine duc de Lorraine, les accompagna de quelques remarques, qui servirent à leur donner de l'éclaircissement. L'abbé de saint Antoine étoit uni avec ce duc d'une étroite amitié, & n'en fut separé que par la mort, qui l'emporta à Nanci, le 28. Decembre de l'an 1527. Son corps fut enterré dans la commanderie de son ordre, à Pont-à-Mousson. * Nicolas Chorier, *l'histoire & l'état politique du Dauphiné.*

MITTE, maison connue sous le nom de MITTE-CHEVRIERES & SAINT CHAMONT, dans le Lyonnois, a produit de grands hommes. JACQUES Mitte, seigneur de Chevrieres & de Saint-Chamont, lieutenant general au gouvernement du Lyonnois, &c. étoit fils de JEAN Mitte, dit *de Miolans*, seigneur de Chevrieres, & fut fait chevalier des ordres l'an 1598. par le roi Henri IV. Il épousa 1°. *Gabrielle* de Saint-Chamont, fille & heritiere de *Christophle* seigneur de Saint-Chamont : 2°. *Gabrielle* de Guadagne, fille de *Guillaume* de Guadagne, seigneur de Bothéon, &c. sénéchal & gouverneur du Lyonnois, conseiller d'état, chevalier du Saint-Esprit, & de *Jeanne* de Sugni. Du premier lit il eut MELCHIOR Mitte de Miolans, qui suit; *Gasparde*, mariée 1°. à *Jean Timoleon* de Beaufort, marquis de Canillac : 2°. à *Guillaume* de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf : & 3°. à *Henri* de la Châtre, comte de Nancei. Du second lit vint *Jean-François*, mort jeune. MELCHIOR Mitte de Miolans, marquis de Saint-Chamont, seigneur de Chevrieres, &c. fut ambassadeur extraordinaire à Rome, chevalier du Saint-Esprit l'an 1619. s'acquit une grande reputation, & mourut à Paris le 10. Septembre de l'an 1649. Il avoit épousé *Isabeau* de Tournon, fille de *Juste-Louis-Joseph* de Tournon, comte de Roussillon, & de *Magdelaine* de la Rochefoucault, dont il eut *Louis*, marquis de Saint-Chamont, mort sans alliance l'an 1640; *Leon-François*, abbé de Soraise; *Henri*, marquis de Saint-Chamont, & comte de Miolans, mort l'an 1665. sans laisser d'enfans de *Suzanne Charlotte* de Gramont; *François*, chanoine & comte de Lyon; *Armand*, seigneur de Chevrieres; *Françoise*, religieuse au premier monastere des filles de Sainte-Marie de Lyon; & *Marie-Isabeau*, alliée à *Louis* de Cardaillac, comte de Bioule, chevalier du Saint-Esprit, & lieutenant general au gouvernement de Languedoc.

MITTENWALD, village de l'évêché de Freisingen en Baviere. Il est près de l'Iser, à cinq lieues d'Inspruck, vers le nord-ouest. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Inutrium*, petite ville ou bourg de la Vindelicie. * Mati, *diction.*

MITYLENE (*Mitylene*) grande ville de Lesbos, ainsi appellée du nom de Mitylene, fille de Macaris. Elle étoit autrefois ville archiepiscopale. Vitruve remarque que les édifices de cette ville étoient magnifiques; mais qu'à cause de sa situation, elle étoit mal saine en certain tems. Ciceron & Horace en parlent comme d'une ville très-belle & très-agréable. Il y avoit deux beaux ports : elle s'appelle à present *Metelin*, & est sous la domination des Turcs. * Cicero, *contr. Rullum.* Horat. *l.* 1. *epist.* 11. Longus Sophista, *Pæmenicorum*, *l.* 1. Vitruve, *l.* 1. *c.* 6. Etienne de Byzance, *dans son traité des Villes.* Vossius. Nicolaus Lloid.

MIVILLE, *voyez* MIDLETON.

MIXE, *la terre Mixe.* C'est un petit païs de Gascogne. Il est dans la basse Navarre. S. Palais en est la capitale. * Mati, *diction.*

MIZAULT (Antoine) medecin, philosophe & mathematicien, dans le XVI. siécle, étoit François, natif de Montluçon dans le Bourbonnois, & s'acquit beaucoup de réputation à Paris, où il publia divers ouvrages en latin & en françois : *Phænomena seu temporum signa; Meteorologia; cometographia; planetologia; mundi sphæra, seu cosmographia; catalogi sympathiæ & antipathiæ; harmonia cœlestium corporum; ephemerides aëris perpetuæ; de arcanis naturæ, &c.* Après avoir écrit pendant plus de trente ans il mourut en 1578. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. françoise.* Ghilini, *theatr. d'huom. lett.* De Thou. Vander Linden, &c.

MIZRAIM, fils de Cham, *cherchez* MESRAIM.

ML

MLIET, *cherchez* MALTE, isle de Dalmatie.

MN

MNASALCES, poëte Grec, étoit de Platée, près de Sicyone, qu'on nomme presentement *Vasilica.* On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il composa des épigrammes, dont Athenée rapporte quelques-unes. Strabon en parle aussi.

MNASEAS de Patares dans la Lycie, ou de Patras dans l'Achaye, celebre auteur Grec, florissoit vers la CLXII. olympiade, environ 130. ans avant Jesus-Christ. Il avoit écrit une periple ; c'est-à dire, une description du monde, qui est souvent citée par les anciens ; la description de l'Europe, & celle de l'Asie sont celles qu'ils ont le plus employées : il paroît par ce qu'ils en ont copié que cet auteur avoit enrichi son ouvrage de plusieurs observations curieuses. Il y a eu un autre MNASEAS de Beryte, qui avoit écrit un traité de l'art de parler, & de l'usage des mots attiques, & un troisiéme de Colophon, dont on ne connoît que le titre d'un ouvrage qui ne promettoit que des *bagatelles*. * Vossius, *hist. Grecs*, *liv.* 1.

MNASIPPE, general des Lacedemoniens, commandoit soixante-cinq galeres, & assiegea Corfou, sous la CI. olympiade, & l'an 374. avant Jesus-Christ. La ville réduite à la derniere necessité, reçut du secours des Atheniens, qui gagnerent une bataille navale sur ceux de Sparte. Mnasippe fut tué par Ctesicle. * Diodore, *l.* 15. Xenophon, &c.

MNASISTE'E, ancien peintre, natif de la ville de Sicyone, s'acquit beaucoup de réputation, & vivoit sous la LXXXVIII. olympiade, vers l'an 426. avant Jesus-Christ. * Pline, *l.* 35. *hist. nat. c.* 11.

MNASON, de Chypre, disciple des apôtres, dont il est parlé dans les actes des apôtres, *c.* 22. *v.* 16.

MNASSON, prince ou tyran d'Elatée, ou, selon d'autres, d'Elée, vivoit sous la CXII. olympiade, vers l'an 331. avant Jesus-Christ, & étoit extrémement curieux de tableaux. Pline nous apprend qu'ayant vû les douze dieux, de la façon d'Asclepiodore, il donna trois cens mines d'argent pour chacun. Il donna aussi cent mines pour chaque tableau de heros peint par Theomneste, qui étoit un autre peintre celebre. * Pline, *liv.* 35. *c.* 10.

MNEMOSYNE, nymphe, qu'on feint avoir été mere des muses, parce que ce nom veut dire *memoire*. Pline parle d'un excellent tableau de Mnemosyne, fait par Philiscus. MNEMOSYNE est aussi le nom d'une fontaine sacrée en Beotie, dont ceux qui alloient consulter l'oracle de Trophone, étoient obligez de boire. * Pausan. *in Beot.* Plin. *l.* 35. *c.* 11. Hesiod. *in theog.*

MNESAQUE, *cherchez* MENESARQUE.

MNESICLES, architecte celebre, sous la LXXXV. olympiade, vers l'an 440. avant l'ere Chrétienne, bâtit sous la premiere année de cette même olympiade, le portail de la citadelle d'Athenes commencé sous l'archonte Euthymene, comme Harpocration l'a remarqué *dans son dictionaire des rheteurs*.

MNESIDAMUS, préteur des Atheniens, ayant conspiré pour faire mourir Heraclide, gouverneur pour Demetrius, & la conspiration ayant été découverte par Hierocle, fut tué. * Polyen, *l.* 5. D'autres l'appellent *Mnesideme*.

MNESILOCHUS, poëte comique, qui avoit composé une comedie, intitulée, *Pharmacopole*. * Scholiaste d'Aristophane.

MNESIMAQUE, poëte Grec, auteur de diverses comedies, dont les sujets sont rapportez par Athenée, aux livres 8. 9. & suivans. Suidas en fait aussi mention. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il y a eu un autre MNESIMAQUE, de Phaseles dans la Lycie ou la Pamphylie, cité par le scholiaste d'Apollonius, *l.* 4.

MNESITHE'E, medecin, qui écrivit divers traitez, que Galien cite. Pline parle aussi de MNESITHE'E, medecin. * Pline, *l.* 21. *& seq.* Galien, *lib. de aliment. facultat.*

MNESTER, affranchi d'Agrippine, se perça d'un coup d'épée, après que sa maîtresse eut été tuée par les satellites de Neron. On ne sçait si ce fut par affection pour sa maîtresse, ou par crainte d'être plus maltraité. * Tacite, *annal. l.* 14. *c.* 9. C'est aussi le nom d'un Pantomime, favori de Messaline. *idem*, *l.* 11. *c.* 36.

MNESTHE'E, *cherchez* MENESTHE'E.

MNESTHE'E, affranchi de l'empereur Aurelien, *voyez* AURELIEN.

MNESTHE'E, *Menesthée*, ou, *Menesthens*, pere d'*Apollonius*, qui fut envoyé en Egypte par les Juifs, pour feliciter Ptolomée Philometor. * *II. Machab. IV.* 21.

MO

MOAB, c'est-à-dire, *fils de mon pere*, nâquit de l'inceste de Loth, avec sa fille aînée, l'an du monde 2138. & 1897. avant Jesus-Christ. C'est de lui que sortirent les Moabites, qui refuserent passage aux Israëlites, lorsqu'ils entrerent dans la Terre-Promise. Depuis, David les vainquit & les rendit tributaires des Juifs. Ils se revolterent & furent encore soûmis sous le regne de Josaphat. * *Genese*, II. & IV. *des Rois.* 19. Josephe, *antiq. Jud. l.* 1. *& seq.* Torniel, *in annal.*

MOADHAM, *Al-Malek Al-Moadham*, fils d'*Almalek Asaleh*, dernier roi ou sultan d'Egypte de la race des Ayoubites, ou de la posterité de *Saladin*. Ce fut lui qui défit à Mansourah le roi Saint-Louis, & le fit prisonnier. Ce sultan ayant traité de la liberté de ce roi de France, sans la participation des Mammelus, qui avoient alors une tres-grande autorité en Egypte, comme étant maîtres des troupes, & par consequent des principales forces de l'état, ceux-ci se revolterent contre lui, & l'obligerent à se refugier dans une tour de bois bâtie sur le rivage du Nil. Les Mammelus l'assiegerent dans cette tour, & y mirent le feu : ce qui obligea le sultan à se jetter à la nage dans le fleuve, où il ne put cependant échapper à la fureur de ces rebelles, qui le percerent de mille coups de fléches l'an 688. de l'hegire. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOANTAI, ville de l'Inde delà le Gange. Elle est à quatre-vingts lieues de Pegu, du côté du nord, & elle est capitale d'un païs qui porte le titre de royaume, & qui est dépendant de celui de Pegu. * Mati, *diction.*

MOASCAR, ville défendue par un château, & capitale de la contrée de Beni-Rasid, dans le royaume de Telensi en Barbarie. Elle est sur la riviere de Suffis, au midi oriental de la ville de Telensin. Sanson & plusieurs autres geographes la prennent pour l'ancienne *Victoria*, ville de la Mauritanie Cesarienne. * Mati, *diction.*

MOATAZALITES ou MUTAZALITES, nom d'une secte de la religion des Turcs. Ce nom signifie *separez*, & leur fut donné, parce qu'ils se separerent des autres. Ils prennent le titre de l'unité & de la justice de Dieu. Ils disent que Dieu est éternel, sage, puissant, &c. mais qu'il n'est pas éternel par son éternité, ni sage par sa sagesse, ni puissant par sa puissance ; car ils craignent d'admettre la multiplicité en Dieu, en parlant de la sorte. La secte qui leur est la plus opposée, est celle des *Sephatites*, qui soûtiennent qu'il y a plusieurs attributs en Dieu, comme l'éternité, la sagesse, &c. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

MOAVIE I. gouverneur d'Egypte, & general de l'armée d'Othman, puis du calife de Syrie, & quatriéme successeur de Mahomet pendant le regne d'Othman, désola l'isle de Cypre l'an 649. & l'an 654. gagna une bataille contre l'empereur Constant II. sur la mer de Phenicie, où cet empereur prit la fuite en habit déguisé. L'année suivante il prit l'isle de Rhodes, & renversa le colosse du soleil, qui étoit une des sept merveilles du monde. Après la mort d'Othman, Ali voulant monter sur le thrône des califes, fit la guerre à Mahomet fils d'Othman, & l'ayant vaincu, fut déclaré calife par tous les Sarasins & les Agareniens ; mais dans la suite Moavie le traversa, étant maître de l'armée, & trouva moyen de faire tuer Ali en trahison, pendant qu'il étoit dans une mosquée, l'an 41. de l'hegire, & 661. après Jesus-Christ. D'autres disent qu'il fut tué par un Juif, dont il entretenoit la femme. Hascen, fils aîné d'Ali, fut reconnu calife par les Arabes de Cufa, & marcha aussi-tôt contre Moavie, lequel feignit de ceder l'autorité souveraine à Hascen, qui abdiqua peu après en faveur de Moavie l'an 41. de l'hegire, & 661. après Jesus-Christ. Moavie s'étant défait de son rival, tourna ses armes contre les Chrétiens, & accorda une treve à l'empereur Constant à la charge que cet empereur lui payeroit par jour dix besans d'or, avec un esclave, & un bon cheval. Ensuite il fit la guerre aux Perses, pour les contraindre de suivre la doctrine d'Omar & de quitter celle d'Ali ; puis il revint à Damas, qui étoit alors la capitale de l'empire, & se fit appeller roi

& *empereur*, au lieu de prendre le titre de calife, comme ses prédecesseurs.

L'an 671. il attaqua Constantinople, & on continua le siege sept ans durant, au bout desquels les Arabes furent contraints de se retirer avec une grande perte de vaisseaux & de soldats. Deux ans après Moavie envoya encore deux puissantes armées contre les Chrétiens, lesquelles furent battues par les gens de l'empereur : de sorte que le calife pria ce prince de lui accorder une tréve, qu'il obtint pour trente ans, à condition de payer tous les ans trois mille besans d'or, quatre-vingts esclaves, & quatre-vingts chevaux des meilleurs qu'il eût, & de mettre en liberté cinquante Chrétiens au choix de l'empereur. Moavie se voyant en paix avec les Chretiens, qu'il n'étoit plus en état d'attaquer, voulut regler les affaires de la religion ; & ayant fait une assemblée des docteurs de sa loi dans la ville de Damas, il en choisit douze des plus sçavans qu'il renferma dans un logis, & leur commanda de travailler séparément à extraire des livres d'Abubequer, ou Aboubeker, d'Omar, & d'Othman ce qu'ils trouveroient de meilleur, dont on composa plusieurs livres, que l'on nomma l'*Alcoran*, c'est-à-dire, *recueil de la loi* : tout le reste fut jetté dans la riviere. Depuis, un Arabe, nommé *Lesbari*, assembla ces livres en un seul volume, qui porte le nom de son auteur, & s'appelle l'*Alcoran de Lesbari*. Enfin Moavie après avoir conquis plusieurs provinces, & avoir été en quelque sorte le réparateur de la loi de Mahomet, mourut l'an 680. de Jesus-Christ, 60. de l'hegire, & fut enterré à Damas. Il vécut 77. ans, en regna 24. & laissa deux fils nommez *Jezid* & *Abdallah*, qui furent califes après lui. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MOAVIE II. fils d'*Jezid*, & petit-fils du précédent, n'étoit âgé que de vingt-un ans quand Jezid son pere mourut, & il consulta son maître nommé *Omar al-Macsous*, pour sçavoir de lui s'il accepteroit le califat. Omar lui répondit, que s'il se sentoit assez fort pour rendre exactement la justice aux Musulmans, & pour remplir tous les devoirs de cette dignité, il devoit l'accepter ; mais qu'autrement il ne s'en devoit pas charger. Ce calife eut à peine regné pendant l'espace de six semaines, qu'il se sentit trop foible pour soutenir le poids du gouvernement, & prit la resolution d'y renoncer. Il assembla pour cet effet les plus grands de sa cour, & leur dit que, dans la pensée qu'il avoit d'abdiquer lui-même le gouvernement, il auroit voulu imiter Aboubeker, & désigner son successeur, comme ce premier calife avoit fait ; mais qu'il n'avoit pas trouvé comme lui d'hommes semblables à Omar, sur qui il pût asseoir son choix. Il leur dit ensuite qu'il avoit aussi eu le dessein d'imiter Omar, & de nommer six personnes, sur l'une desquelles le choix tomberoit par le sort ; mais qu'il en avoit tant trouvé de capables pour ce choix parmi eux, qu'il n'avoit pû se déterminer à fixer ce nombre. Il ajouta, qu'il avoit resolu de remettre entierement ce choix à leur disposition. Sur quoi les grands de l'état lui ayant dit qu'il n'avoit qu'à choisir celui d'entr'eux qu'il lui plairoit, & que tous les autres lui obéïroient, Moavie leur repliqua en ces termes : *Comme je n'ai pas joui jusques ici des avantages du califat, il n'est pas raisonnable que je me charge de ce qu'il y a de plus odieux ; c'est pourquoi j'espere que vous trouverez bon que j'en décharge ma conscience sur vous autres, & que vous jugiez vous-mêmes qui est le plus capable d'entre vous de remplir ma place.* Après que Moavie eut fait son abdication en si bonne forme, on proceda à l'élection d'un calife, & le choix tomba sur Marvan, fils de *Hakem*, qui fut le quatriéme des califes de Syrie, Abdallah fils de *Zobeir* ayant été declaré calife en Arabie. Moavie n'eut pas plûtôt renoncé au califat, qu'il avoit tenu pendant trois mois tout au plus, qu'il s'enferma dans une chambre, de laquelle il ne sortit point jusqu'à sa mort, qui suivit d'assez près son abdication : & l'on dit que les Ommiades furent si fort irritez de son procedé, qu'ils en firent éclater leur ressentiment sur la personne d'Omar Al Macsous, qu'ils firent mourir, en l'enterrant tout vif, parce qu'ils supposoient qu'il avoit conseillé à Moavie de se démettre. Ce calife fut surnommé par sobriquet *Abou Leilad*, c'est-à-dire *le pere de la nuit*, à cause de sa foiblesse naturelle & de son peu de santé qui l'empêchoient de paroître beaucoup pendant le jour. Moavie mourut l'an 64. de l'hegire, & il tient le troisiéme lieu dans la liste des califes de la maison d'Ommie, & Marvan qui en est le quatriéme, & dont le regne ne fut gueres plus long que celui de son prédecesseur, mourut en l'an 65. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOAVIE, fils de *Hescham*, fils d'*Abdal-Malek*, tous deux califes. Ce rejetton de la maison des Ommiades échappa à la fureur des Abbassides, qui en exterminerent tous ceux qu'ils purent avoir entre leurs mains. Il se sauva en Afrique, & de là en Espagne, où il eut un fils nommé *Abdalrahman*, qui fonda la dynastie des rois Arabes d'Espagne, qui prirent dans la suite le titre de califes, & refuserent de reconnoître ceux de la maison d'Abbas. * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

MOBILE, petite riviere parallele au Mississipi, & qui se décharge dans le golfe Mexique à trente lieues environ de l'embouchure de ce grand fleuve à l'est. Les François y ont un établissement qui a été quelque tems le siege principal de la Louisiane, mais comme le païs n'est pas bon, il n'y reste gueres qu'une garnison avec peu d'habitans. * Charlevoix, *voyage de l'Amerique septentrionale.*

MOCCA, MOCHA, ville de l'Arabie heureuse. Elle est sur la côte de la mer, à quinze lieues du détroit de Babelmandel. Cette ville est grande & fort marchande, & est capitale de la principauté de la Mocca, qui est fort étendue, & qui renferme les villes d'Aden, de Laghi, & d'Almacharana, avec leurs dépendances.

MOCENIGO (André) noble Venitien, vivoit au commencement du XVI. siecle l'an 1522. & fut employé dans les grandes affaires de la republique, qu'il mania avec succez. Il composa deux ouvrages historiques, *De bello Turcarum*, & *belli Cameracensis adversùs Venetos ab anno 1500. ad an. 1517. lib. IV.* La maison de MOCENIGO, de Venise, a donné plusieurs doges à la republique. THOMAS Mocenigo fut élû l'an 1413. & mourut l'an 1423. Ce fut de son tems que les Venitiens se rendirent maîtres du Frioul l'an 1416. sur Louis Techio patriarche d'Aquilée, qui s'étoit temerairement engagé à la guerre contre la republique, dans l'esperance d'être appuyé par les Hongrois ses alliez. PIERRE Mocenigo, élu l'an 1474. gouverna pendant deux années avec beaucoup de prudence & de bonheur. Coriolanus Cepius publia une relation historique de la vie de ce doge. JEAN Mocenigo fut élû l'an 1477. & mourut l'an 1485. LOUIS Mocenigo élû l'an 1570. après Pietro Loredano, fit ligue avec le pape & les Espagnols, contre les Turcs, qui avoient pris l'isle de Cypre. Sebastien Veniero commandoit les galeres de la république ; Marc-Antoine Colonna, celles de l'église ; & dom Jean d'Autriche, celles du roi d'Espagne. L'armée Chrétienne gagna la celebre bataille de Lepante le 7. Octobre de l'an 1571. LOUIS Mocenigo mourut l'an 1571. LOUIS Mocenigo, né le 13. Janvier 1627. fut élû doge le 13. Juillet 1700. & mourut le six Mai 1709. âgé de 83. ans ; & LOUIS-SEBASTIEN Mocenigo, qui avoit été provediteur general de la mer, general de Dalmatie, & commissaire plenipotentiaire de la republique pour le reglement des limites avec les commissaires Turcs, fut élû doge le 25. Août 1722.

MOCHA, ou LAMOCHA, isle de l'Amerique en la mer du Sud, proche de Chili.

MOCHANDAN, *Mocandan*, ou *Messandan*, anciennement *Asaborum Promontorium.* C'est un cap de l'Arabie heureuse. Il est vis-à-vis d'Ormus, & il donne son nom au détroit de Mochandan, qui sépare le golfe d'Ormus & celui de Balsora.

MOCHARES (DE) nom defiguré, *cherchez.* MOUCHI.

MOCHIME, de Mesopotamie, prêtre d'Antioche, dans le cinquieme siecle, écrivit un excellent ouvrage contre Eutyches, & d'autres traitez. Gennade fait mention du premier, & dit qu'il n'avoit pas encore vû les autres. Il y a dans le recueil des pieces touchant le concile de Calcedoine, données par le pere Lupus, une lettre, dans laquelle il nous apprend que Mochime étoit œconome de l'église d'Hieraple. * Gennade, *in catal. vir. illustr.*

illustr. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques du V. siecle.*

MOCHUS, de Phenicie, historien Grec, qui avoit écrit une histoire de son païs. Cet auteur est cité par plusieurs anciens. Strabon cite un MOCHUS de Sidon, qu'il dit auteur de l'opinion des atomes. Il est incertain si l'historien est le même. * Athenée, *au livre* 3. Strabon, *liv.* 6. Josephe, *liv.* 1. *antiq. &c.* Tatien, *contr. Gent.* Vossius, *de hist. Grec.* M. Du Pin, *bibliotheque des hist. prof.*

MOCLAH, Ebn Moclach, c'est le surnom d'Abou-Ali Mohammed Ben Ali Ben Assan. Cet homme est considerable, parce que c'est lui qui a inventé les caractéres arabes modernes, dont on se sert encore aujourd'hui, & qu'il substitua en la place des anciens, que l'on appelloit *Cousiques*, & qui étoient fort grossiers. C'est pour cette raison, qu'on lui donne le titre de *Vadhé Khath*, c'est-à-dire, d'*auteur & d'inventeur de l'écriture.* Moclach fut fait visir par le calife Moctader l'an 316. de l'hegire, & disgracié par le même calife l'an 317. Depuis ce tems-là jusqu'en 322. Moclah vêcut en homme particulier; mais cette même année le calife Caher Billah, qui avoit succedé à Moctader, lui rendit la charge de visir, qu'il ne posseda pas long-tems paisiblement. Car ce calife, qui étoit de son naturel fort emporté, mal satisfait de ce ministre, lui fit couper la main droite, & ne laissa pas cependant de le rétablir dans sa charge, qu'il exerçoit nonobstant sa main coupée, en écrivant avec une plume artificielle attachée à son bras. Ebn Moclah cependant, cherchant à se venger de Caher, fit tant par ses intrigues, que les Turcs, qui étoient pour lors maîtres dans Bagdet, le déposerent, & lui donnerent Radhi pour successeur. Radhi Billah, vingtiéme calife de la race des Abbassides, confirma Ebn Moclah dans sa charge de visir, en consideration des bons services qu'il lui avoit rendus, en procurant la déposition de Caher son prédecesseur. Mais Ebn Moclah, qui avoit l'esprit brouillon, voulut faire des affaires à son nouveau maître. Il écrivit pour cet effet, comme de la part du calife à JAKEM le Turc, pour le faire venir à Bagdet, lui promettant le commandement en chef de toutes les troupes du califat. Ebn RAIK, qui pour lors en avoit le commandement, ayant intercepté la lettre d'Ebn Moclah, la fit voir au calife; & ce prince, qui n'avoit point donné d'ordre à son visir de l'écrire, & qui ne desiroit pas même la venue de JAKEM, fit venir Ebn Moclah, & lui demanda pourquoi il avoit écrit cette lettre à son insçû. Le visir nia d'abord la chose; mais il fut convaincu par sa propre lettre, qui lui fut presentée, & le calife qui ne put souffrir son infidelité, le condamna à avoir son autre main coupée, & quelque tems après la langue. Cela arriva l'an 326. de l'hegire, & Ebn Moclah traîna depuis ce tems-là une vie miserable & languissante, jusqu'en l'an 338. qu'il mourut. On rapporte que lorsqu'il eut été condamné à perdre la main, il se plaignit de ce qu'on le traitoit comme un voleur, & que l'on lui coupoit une main, qui avoit copié trois fois l'alcoran, dont les exemplaires devoient être à toute la posterité le modelle de l'écriture la plus parfaite. En effet ces trois exemplaires ont toûjours été admirez pour l'élegance de leurs caractéres, quoique dans la suite des tems Ebn Bauvad les ait encore surpassez. Quelques-uns cependant ont écrit que ce ne fut pas Ebn Moclah, mais un de ses freres, nommé Abdallah Al Hassan, qui fut l'inventeur de ces beaux caractéres. On a remarqué que ce visir, qui avoit copié trois fois l'alcoran, avoit fait aussi trois fois le pelerinage de la Mecque; & qu'il eut l'avanture d'être enterré trois fois après sa mort, la premiere dans la prison, la seconde dans le palais imperial, & la troisiéme dans sa propre maison, son corps ayant été mis entre les mains de ses enfans. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOCTADER BILLAH, XVIII. calife de la maison des Abbassides, étoit fils de Moctadhed, seiziéme calife de la même maison, & frere de MOKTAFI son predecesseur. Il fut créé calife à l'âge de 13. ans, l'an de l'hegire 295. & en regna 25. plus que n'avoit fait encore aucun des califes ses predecesseurs. Les visirs & les femmes gouvernerent avec un empire absolu les états de ce prince, jusques-là que l'on dit qu'une des filles de la reine sa mere presidoit à la chambre criminelle, appellée d'un nom arabe qui signifie *le tribunal des torts ou des outrages reçûs.* Moctader fut déposé deux fois du califat, & deux fois rétabli. Abbas fils de Houssain visir, & quelques autres grands ayant honte d'avoir fait un calife si jeune, chercherent deux autres sujets l'un après l'autre dans la maison des Abbassides, pour les élever à cette dignité; mais on ne trouvera ni l'un ni l'autre, de sorte que le califat lui demeura, faute d'un sujet qui pût prendre sa place. Ce prince eut cependant plusieurs guerres à soûtenir contre les Carmathes, peuple revolté de l'Arabie, qui avoit pillé les caravanes & saccagé la ville de la Mecque. Un auteur écrit, que l'an de l'hegire 304. il arriva à Bagdet des ambassadeurs de l'empereur de Constantinople envoyez à la cour de Moctader, qui y furent reçus avec une grande magnificence. Le palais imperial fut paré de ses plus beaux meubles & de toutes sortes d'armes. On rangea dans la place de ce palais les soldats de la garde du calife, au nombre de cent soixante mille hommes, ausquels on paya la solde dans des bourses d'or. On fit paroître quarante mille eunuques blancs, & trente mille eunuques noirs; avec sept cens huissiers ou portiers sur les avenues & aux portes du même palais. On mit dans l'eau sur le fleuve du Tigre un nombre infini de bâtimens peints & dorez, avec des équipages des plus lestes, des mieux vêtus & des plus parez. On tendit dedans & autour du palais trente-huit-mille portieres, dont il y en avoit douze mille de soye, & cinq cens de brocard d'or, avec douze mille cinq cens tapis d'un ouvrage excellent. Au milieu de la grande salle on fit paroître un arbre d'or massif, qui avoit dix-huit branches principales, sur lesquelles un grand nombre de diverses especes d'oiseaux d'or & d'argent voltigeoient, & chantoient leurs ramages avec harmonie, ce qui fit que les ambassadeurs virent toute cette pompe avec grande admiration. Tout le blâme de l'élection de Moctader tomboit sur le visir, qui se repentant aussi de son choix, jetta les yeux sur Mohammed fils du calif Mohtadi; mais il mourut précisement dans le tems que l'on pensoit à lui. Après que ce dessein eut manqué, le visir prit encore la resolution d'élever au califat un des enfans de MOTEVAKKEL; mais il fut aussi trouvé mort dans le même tems. Comme il étoit toujours agité de differentes pensées, il fut tué par Houssain prince de la maison de Hamadan; de sorte que la couronne fut affermie par tous ces accidens sur la tête de Moctader. Cependant Houssain fit déclarer pour calife un Abdallach fils de Motaz, & se saisit du palais imperial, où il mit son nouveau calife, & en chassa Moctader, qui fut obligé de se refugier dans la maison d'un de ses eunuques, nommé Munas. Mais ses domestiques, qui avoient aussi été chassez du palais, trouverent moyen le même jour d'y rentrer; & ils le firent si à propos, qu'ils surprirent le nouveau calife, & le firent mourir, en lui mettant la tête dans un sac de chaux vive. Moctader ne fut pas plûtôt averti du succès d'une entreprise si hardie, qu'il retourna au palais, se plaça sur son thrône, & reçut de nouveau l'hommage que l'on avoit accoutumé de rendre au calife. Dans la suite Moctader ayant fait emprisonner son frere Caher, qui avoit entrepris de le déthrôner, resolut enfin de lui ôter la vie. Caher en étant averti suborna un Barbaresque, bon homme de cheval, qui étoit son officier & fort affectionné à son service, pour prévenir Moctader en se défaisant de lui. Pour cet effet, il s'entendit avec Munas l'eunuque qui étoit mécontent de Moctader. Le Barbaresque, chargé de cette commission, chercha toutes les occasions de tuer le calife. Un jour que ce prince étoit sur la place nommée *Schamassie*, pour voir des jeux d'armes & des courses de cheval; le Barbaresque se presenta pour courir les têtes, & fit son jeu avec tant d'adresse & de bonne grace, que le calife lui fit recommencer plusieurs fois la même course; & pour le mieux voir, commanda à ses gardes de s'éloigner de lui. Le Barbaresque trouvant l'occasion de faire son coup, poussa avec une extrême vitesse son cheval vers le calife, & lui lança sa demi-pique avec tant de force au milieu de la poitrine, qu'il le fit tomber de l'endroit où il étoit assis, & après avoir fait son coup, courut à toute bride droit à la prison pour délivrer Caher son maître. Il arriva cependant que ce cavalier passant dans la place du marché,

rencontra un âne chargé d'épines, dont on se sert en ce païs-là, pour chauffer le four. Son cheval à cette rencontre, en courant eut peur, & le porta contre l'étau d'un boucher. Un des crochets, qui pendoient à la boutique, prit le Barbaresque par dessous le menton & le tint attaché pendant que le cheval se déroba de dessous lui, & prit la fuite. Les gens du calife blessé, qui le suivirent de près, le voyant ainsi pendu & accroché, crurent qu'il ne leur restoit plus rien à faire que de prendre la charge d'épines qui étoit toute prête, & d'y mettre le feu pour le brûler. Ainsi le supplice suivit de près l'attentât que cet assassin avoit commis. Le calife cependant mourut peu après de sa blessure à l'âge de 38. ans, & Caher son frere prit sa place l'an 320. de l'hegire. Ce calife aimoit la justice. Il délivra les évêques & les moines Chrétiens de l'Egypte du tribut qu'on leur avoit imposé. Il fit aussi rebâtir plusieurs églises des Chrétiens, que les officiers des califes avoient démolies. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOCTADI BEMRILLAH, XXVII. calife de la maison des Abbassides, étoit fils de *Mohammed* & petit-fils de *Cayem*, auquel il succeda l'an de l'hegire 467. L'an 480. Moctadi épousa la fille de Melik Schah, princesse d'une très-grande beauté, & on fit des réjouissances extraordinaires pour cette fête; cependant cette princesse ne vécut pas long-tems en bonne intelligence avec le calife son mari: car l'an 482. elle voulut retourner auprès de son pere à Ispahan, où elle mourut. Moctadi lui-même fut emporté subitement de la peste l'an 487. à l'âge de 38. ans & 8. mois, après un regne de 19. ans & 5. mois. Ce prince aimoit la justice, & corrigea une infinité d'abus qui se commettoient contre les loix. Il aimoit & favorisoit aussi les gens de lettres, & plusieurs lui dédierent leurs ouvrages. Melik Schah *le Selgiucide* seconda fort bien le dessein & les projets du calife pour l'avancement des sciences: car on assembla l'année 467. les plus grands astronomes de ce tems-là, qui fixerent le Neurouz, c'est-à-dire, le premier jour de l'année solaire du calendrier Persien, au premier degré de l'ariès; au lieu qu'il se trouvoit reculé au 15. degré des poissons. C'est donc cette année 467. qui est la veritable époque de la reforme du calendrier Persien, qui fut appellée *Gelaléene*, à cause du titre de Gelaleddin, que portoit Melik Schah. Zacut, auteur Juif, place cette époque l'an 472. de l'hegire, qui répond à l'an 1702. de Jesus-Christ, cinq ans plus tard que ne font les auteurs Arabes. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOCTAFI LEEMRILLAH, XXXI. calife de la maison des Abbassides. Il étoit fils du calife *Mostedhaher*, & oncle de *Rasched* son predecesseur, qui avoit été déposé par une assemblée juridique de docteurs, que Masfoud sultan des Selgiucides avoit convoquée l'an 532. de l'hegire. Comme ce calife avoit été mis sur le thrône de son neveu par le credit & par l'autorité de Massoud, il n'eut rien à faire dans le gouvernement de son état, pendant tout le tems que ce sultan vécut. Mais après qu'il fut mort l'an 547. de l'hegire, Moctafi reprit son autorité, & mit pour ainsi dire les califes hors de page. Ce n'est pas que Massoud en mourant n'eût laissé pour successeur dans le sultanat Melik Schah son neveu: mais le calife ne lui laissa aucun pouvoir & demeura seul le maître dans toute l'étendue de l'Iraque Babylonienne, c'est-à-dire, de la *Caldée & de l'Arabie*. Enfin ce fut sous ce calife que la puissance des Selgiucides, qui étoient maîtres de toutes les forces de l'état des califes, ausquels ils n'avoient laissé que le nom, avec quelques honneurs apparens, qui regardoient plûtôt le spirituel que le temporel, commença à s'affoiblir & à se détruire peu à peu. Moctafi mourut l'an 555. de l'hegire, après avoir regné vingt-quatre ans & trois mois, & laissa pour successeur Monstanged Billah son fils. Khondemir rapporte que l'an 552. de l'hegire, Moctafi ayant appris que la porte du temple de la Mecque étoit presque consumée de vieillesse, en fit faire une neuve, couverte de lames d'argent doré: & que s'étant fait apporter les pieces de l'ancienne par devotion, il en fit faire son cercueil. Le mot de Moctafi écrit avec un c. si on y joint le nom de *Leemrillah*, signifie *celui qui suit Dieu, & qui obéit à ses commandemens.* * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MODENE, *Mutina*, ville d'Italie, capitale du Modenois, avec évêché suffragant de Bologne, est située entre les rivieres de Sechia & Panaro, & ceinte de murailles & de fossez pleins d'eau. Elle a quantité de fontaines, & plusieurs portiques & arcades; mais les rues sont fort étroites. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le nom du fondateur de cette ville. On sçait seulement qu'elle fut colonie Romaine; & qu'après la mort de Jules-César, Brutus y fut inutilement assiegé par Marc-Antoine l'an 710. de Rome, & 44. avant Jesus-Christ. Cette ville fut ensuite ruinée sous les Goths & les Lombards, & rebâtie sous l'empire des enfans de Charlemagne. Modene paroit de loin, à cause de son haut clocher. Le palais des ducs est très-magnifique, & a grand nombre d'appartemens superbes, & ornez de grands miroirs, de beaux portraits, & de diverses dorures. La cathedrale, les autres églises, & les monasteres, méritent la curiosité des voyageurs. On y fait les meilleurs masques de toute l'Italie, & les ouvriers n'en tirent pas peu de profit. Le Modenois ou état de Modene, a celui de Parme au couchant; quelques terres du grand duc de Toscane, & de la republique de Luques, avec celles des marquis de Malespine, vers le midi; le Bolonnois, & une partie du Ferrarois, au levant; & vers le septentrion, les duchez de Mantoue, de la Mirandole, &c. Modene fut érigée en duché par l'empereur Frederic III. l'an 1452. en faveur de Borso d'Est. Le païs est extrémement fertile en toutes choses, & sur-tout en bons esprits. Le cardinal Sadolet, Sigonius, Fallopius, & divers autres grands hommes étoient nez dans le Modenois. Les principales seigneuries des ducs sont, outre Modene, Reggio, duchez; Carpi, & Corregio, principautez, & Frignan, Sanseuil, la vallée de Cragnana, en partie; & le comté de Roli. *cherchez* EST. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. Pomponius Mela, *l.* 2. Tacite, *l.* 17. *hist.* Appien, *l.* 3. & 5. *de bell. civil.* Leandre Alberti, *descript. Ital.*

CONCILES DE MODENE.

Honestus, archevêque de Ravenne, présida l'an 973. à une assemblée qui se fit à Modene, pour retablir la paix entre quelques princes Allemands. Jean de Moron, cardinal, évêque de Porto, & administrateur de l'évêché de Modene, publia l'an 1565. des ordonnances synodales pour ce diocese.

MODESTE POLENTON, *cherchez* POLENTONI.

MODESTE DU PUI, dame sçavante, *cherchez* PUI. (Modeste du)

MODESTINUS, *cherchez* HERENNIUS MODESTINUS.

MODESTUS, auteur Latin du III. siecle, vers l'an 275. composa pour l'empereur Tacite un traité, qu'il intitula; *De vocabulis rei militaris.*

MODESTUS, auteur Chrétien, qui vivoit du tems de l'empereur Marc-Aurele, & Aurele commode, avoit composé un ouvrage contre Marcion que nous n'avons plus. Saint Jerôme dit que de son tems, il y avoit d'autres traitez sous le nom de cet auteur; mais que les sçavans les rejettoient comme supposez. * Eusebe. Saint Jerome. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du IV. siecle.*

MODESTUS, évêque de Jerusalem. On n'a point d'autre monument de cet auteur, qui florissoit vers l'an 620. que des extraits de ses sermons, rapportez par Photius, *au code 275. de sa bibliotheque.* Le premier est tiré d'un sermon sur les femmes de l'évangile, qui ont porté du baume pour oindre Jesus-Christ. Il y rapporte que Marie-Magdelaine, de laquelle Jesus-Christ a chassé sept demons, étoit une vierge, & qu'elle a souffert le martyre à Ephese, où elle alla trouver saint Jean l'évangeliste après la mort de la Vierge. Cela fait voir combien on étoit alors éloigné de l'opinion qui s'est depuis établie, que Magdelaine n'est pas differente de la femme pecheresse. Le second sermon de Modestus, dont il est parlé dans Photius, étoit un sermon sur la mort de la Vierge, mere de Dieu, qu'il appelle *un Dormir*, suivant la coutume des anciens. Photius n'en rapporte aucun extrait, & se contente de remarquer que c'est un long discours, qui ne contient rien de necessaire, & qui n'est pas

même semblable au precedent. Le troisiéme sermon est sur la fête de la presentation de Jesus-Christ au temple. Photius en rapporte un extrait ; où il est parlé d'une maniere figurée des vertus d'Anne, & de la Purification de la Vierge. * M. Du Pin, *biblioт. des aut. ecclesiast. des VII. & VIII. siecles.*

MODESTUS ou AUFIDIUS, *cherchez* AUFIDIUS.

MODICA, en latin *Motuca*, *Mutica*, *Motyca*, petite ville de Sicile. Elle est sur la riviere d'Acellaro, dans la vallée de Noto, environ à une lieue de la ville de ce nom. * Mati, *diction.*

MADIGLIANA ou MEDIANA, en latin, *Mutilum*, bon bourg du duché de Toscane en Italie. Il est dans la Romagne Florentine, sur la riviere de Marsano, à trois lieues de Fayence, du côté du midi. * Mati, *diction.*

MODIN, ville Levitique de Judée, du côté des Philistins, à 8. ou 9. lieues de Jerusalem, vers le couchant, sur les limites de la tribu de Dan, du côté de celle de Juda. Elle fut donnée aux enfans d'Aaron, de la famille d'Elеazar, dans le tems du partage de la Terre-Sainte sous Josué. Sous le regne de David elle échut à Jojarib, à qui le premier sort des vingt-quatre familles sacerdotales échut. Du tems des rois d'Egypte & de Syrie, elle ne fut habitée presque que par des Asmonéens. Mathathias pere des Machabées étoit natif de Modin. Il y fut enterré dans le sepulchre que ses peres avoient dans cette ville. Simon frere aîné des Machabées fit bâtir sur ce tombeau un mausolée de pierres polies, où il fit dresser sept pyramides pour distinguer les sepulchres de sa famille. Ce monument qui étoit fort, subsistoit encore du tems des Césars, mais il fut détruit sous les guerres de Vespasien. * Baillet, *topographie des Saints.*

MODIUS (François) chanoine d'Aire en Artois, né l'an 1556. à Oudenbourg au diocese de Bruges en Flandres, sçavoit très-bien les langues, les belles lettres & le droit. Les guerres du Païs-Bas l'obligerent d'aller à Cologne & de passer une grande partie de sa vie en Allemagne. Il s'étoit arrêté l'an 1587. à Bonne, & il en devoit partir incessamment, lorsque cette ville fut surprise. Modius y perdit tout ce qu'il avoit avec lui, & fut très-dangereusement blessé. Après y avoir perdu ses livres & ses écrits, il revint peu après dans sa maison, & fut pourvû d'un canonicat à Aire, où il mourut l'an 1597. Ce sçavant homme a fait des notes estimées sur Quinte-Curce, Tite-Live, Frontin, Vegetius, & Justin & plusieurs autres. Nous avons aussi des poësies de sa façon, & plusieurs autres ouvrages : *Octosticha ad singulas cleri Romani figuras ; Nota in corpus juris ; Rerum criminalium praxis ; Pandecta triumphales, sive pomparum, festorum, ac solemnium apparatuum, conviviorum, spectaculorum, &c. Tom. II. in fol. &c.* Melchior Adam, *in vit. philos. Germ.* Valere André, *biblioth. Belg.* Lipsius. *not. ad Tac.* Sciopp. *de art. critic.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les critiques grammairiens.*

MODOALD (Saint) évêque de Treves, dans le VII. siecle, frere, à ce que l'on croit, d'Iduberge ou Itte femme de Pepin de Landen, maire d'Austrasie, & mere de sainte Gertrude, fut élu évêque de Treves l'an 622. Il assista l'an 625. au concile de Reims, & mourut le 12. de Mai 640. * *Acta apud Bolland. & Heuschenium.* Baillet, *vies des Saints, mois de Mai.*

MODREVIUS (André Fricius) secretaire de Sigismond Auguste roi de Pologne, homme d'esprit & de merite, donna de bonne heure dans les nouvelles opinions. On s'apperçoit par une lettre, qu'il écrivit à Jean Laski l'an 1536. qu'il n'étoit pas ennemi des Lutheriens. Son traité *de ecclesia*, qui devoit être le quatriéme livre de l'ouvrage *De republica emendanda*, qu'il fit mettre sous la presse à Cracovie l'an 1551. trouva des censeurs, qui en arrêterent l'impression deux ou trois ans. Il le publia ensuite avec une apologie, qui éclaircissoit les choses, dont on s'étoit scandalisé. Il devoit aller à Trente avec les ambassadeurs de Pologne ; mais cette designation fut changée. Les Antitrinitaires de Pologne l'ont mis dans le catalogue de leurs auteurs. Grotius le compte entre les conciliateurs de religion. Voici le titre de ses ouvrages ; cinq livres *De republica emendanda*, dont le premier traite *De moribus*. Le second *De legibus*. Le troisiéme *De bello*. Le quatriéme *De ecclesia*. Le cinquiéme *De schola*, imprimez à Cracovie l'on 1551. si l'on en croit l'abbréviateur de Gesner ; mais la verité est, qu'on n'en imprima alors que les trois premiers. Ils furent réimprimez à Basle chez Oporin, *in 8.* & *in folio* l'an 1554. avec deux dialogues du même auteur, *De utraque specie Eucharistia à laicis sumenda*, & avec son explication de ces paroles de saint Paul, *il est bon à l'homme de ne point toucher de femme.* On publia à Basle en 1562. *in quarto* un autre recueil de ses écrits, qui contient trois livres *de peccato originis, de libero arbitrio, de providentia & prædestinatione* ; trois livres, *de mediatore, quibus accessit narratio simplex rei nova & ejusdem pessimi exempli ; simul & querela de injuriis, & expostulatio cum Stanislao Orichovio Roxolano.* Il fit un autre ouvrage par l'ordre du roi son maître, pour tâcher d'assoupir les differends qui regnoient dans la Pologne au sujet de la Trinité. Il est divisé en IV. sylves. La premiere est datée du mois de Decembre 1565. & traite *de tribus personis & una essentia Dei.* La seconde est de même date, & traite *de necessitate conventus habendi ad sedandas religionis controversias.* La troisiéme est datée du mois de Juin 1568. & traite *De Jesu Christo Filio Dei & hominis, eodemque Deo & Domino nostro.* La quatriéme est datée du mois de Juin 1569. & traite *De Homousio & de iis qua huc pertinent.* Ces IV. sylves accompagnées d'un *appendix* sur la question, *Quomodo unio divina & humana natura Christi facta sit in persona non in natura, cùm tamen eadem prorsus res sint natura & persona in Domino nostro*, furent imprimées a Cracovie l'an 1590. Il faut remarquer que Modrevius avoit envoyé ses sylves à Basle, afin qu'elles fussent imprimées par Oporin, qui en devoit envoyer des exemplaires aux hommes doctes, & aux universitez Catholiques, Lutheriennes, Calvinistes : mais Trecius voulant empêcher la publication de ce livre, pria Oporin de lui en montrer le manuscrit ; & l'ayant eu, il ne le voulut point rendre. L'auteur s'en plaignit au palatin de Cracovie, & demanda instamment, que le plagiaire fût obligé à restituer. Il n'en put venir à bout, & il se vit obligé de refaire son ouvrage. Zanchius avoit vu en manuscrit la premiere des IV. sylves, & la trouvant dangereuse, il l'a refuta dans son livre de *Tribus elohim.* Il ne designe l'auteur que par le nom de *Mediator*, & il paroît en faire cas. Les livres *de republica emendanda* sont generalement estimez. * Bayle, *dictionaire critique.*

MODON, ville sur la côte meridionale de la Morée, dans la province de Belvedere, étoit la *Methone* des anciens, & est appellée *Mutune* par les Turcs. Elle a titre d'évêché suffragant de Patras, est celebre par le commerce qui s'y fait, & est située environ à cinq lieues de Coron, sur un promontoire ou cap, qui regarde les côtes d'Afrique. Au bas de ce cap est un port très-commode, où les vaisseaux sont en sûreté. C'étoit avant l'année 1686. la résidence du sangiac de la Morée, gouverneur fort consideré à la porte ou cour du grand-seigneur. L'empereur Trajan accorda autrefois plusieurs privileges aux habitans de Methone, qui introduisirent en cette ville le gouvernement aristocratique, ou des principaux du peuple, lequel y dura jusqu'au regne de Constantin. Ce prince, qui transporta le siege imperial de Rome à Constantinople, soûmit ces peuples à son obéissance, leur laissant neanmoins presque toutes leurs coutumes. L'an 1124. Methone ou Modon fut prise par le doge Domenico Michieli, au retour de son troisiéme voyage de la Terre-Sainte. L'année suivante les Venitiens remirent cette place à l'empire Grec ; mais dans le partage qui se fit de cet empire en l'année 1204. elle retourna à la republique de Venise. Leon Vetrano, corsaire Genois, la lui enleva l'an 1208. & n'en jouit pas long-tems. L'an 1498. Bajazet II. se vint poster devant Modon à la tête de cent cinquante mille hommes. Il foudroya les murailles du bourg ; ce qui obligea les chefs Venitiens de se retirer dans la ville. Le sultan le y pressa si vivement, qu'ils étoient presque sur le point de capituler, lorsque la flotte de la republique leur amena du secours, & parut à la vûe des ennemis. Les galeres Venitiennes étant entrées dans le port, les soldats quitterent leurs postes, pour venir recevoir ce secours, mais les Turcs profitant de l'indiscretion des assiegez, avancerent jusques dans la place, y firent un étrange massacre, & s'en rendirent les maîtres. En Juin 1686. le generalissime Morosini, qui

venoit de faire la conquête des deux Navarins, fit marcher l'armée de terre vers Modon, où la flotte se rendit en même tems. Les Turcs abandonnerent la ville, & se retirerent dans la forteresse, où le seraskier ou general d'armée, venoit de jetter cinq cens soldats. Morosini en fit les approches, battit la place à coup de canon, & y jetta quantité de bombes. Le disdard ou gouverneur de Modon ne perdit point courage; & le generalissime des Venitiens ayant envoyé inutilement sommer la place trois fois de suite, redoubla le feu des batteries. Enfin les assiegez voyant qu'ils n'étoient plus en état de se défendre, arborerent le drapeau blanc, & envoyerent au camp, pour y faire leur capitulation. On convint que les Turcs remettroient incessamment aux Chrétiens le château de la mer, & qu'ils sortiroient dans quatre jours de la place, d'où ils n'emporteroient que ce qui leur seroit necessaire : & qu'enfin ils laisseroient dans la ville tous les esclaves Chrétiens & tous les Negres, tant hommes que femmes. Les Infideles sortirent de la place le 10. Juillet, au nombre de quatre mille personnes, dont il y en avoit mille propres à porter les armes. Les Venitiens y trouverent beaucoup de munitions, & quatre-vingt-dix-neuf pieces de canon de differente grosseur. * P. Coronelli, *descrip. de la Morée.*

MODRUSCH, anciennement *Tediastum*, petite ville autrefois episcopale, suffragante de Zara. Elle est dans la Croatie, à six lieues de Zeng vers le nord. * Mati, *diction.*

MODZIANOWSKI (Thomas) publia des leçons metaphysiques & logiques *in folio* à Dantzic en *1671*. & un traité de Dieu & de la Trinité en *1666*. aussi *in folio*. Konig, *biblioth.*

MODZYR, ville de Lithuanie en Pologne. Elle est sur le Pyzeptec, dans le territoire de Rzeczia, environ à trente lieues de la ville de ce nom, & à vingt-cinq de celle de Rohaczow, vers le couchant. Modzyr est une place forte par ses ouvrages, mais principalement par sa situation dans un marais. On ne peut y aller que par une chaussée. * Mati, *dictionaire geograph.* Baudrand, *diction. geograph.*

MOEN ou MONE, isle de Danemarck dans la mer Baltique, n'est pas éloignée de celle de Zelande, & a une ville dite *Stege* ou *Steke*. * Berthius. Sanson. Baudrand.

MOENIUS (Caïus) consul Romain, vainquit les anciens Latins, qui tenoient la campagne de Rome, & obtint du peuple Romain le tiers de tout le butin qu'on y fit. Il fut le premier qui attacha près de la tribune où se faisoient les harangues publiques, les becs & les éperons des navires qu'il avoit pris à la bataille d'*Antium* l'an *416*. de la fondation de Rome, & *338*. avant Jesus-Christ. C'est de-là que ce lieu fut surnommé *Rostra*. * Pline, *l. 34. c. 5.* Tite-Live, *l. 8.*

MOERIS, grand lac d'Egypte, à *72*. milles de Memphis vers l'occident, a vingt milles de circuit, selon Pomponius Mela. C'est-là qu'étoit bâti le fameux Labyrinthe, que l'on a admiré autrefois. Quelques-uns croyent que ce fut le roi Petesuphis ou Tithoés qui le fit construire, plus de deux mille ans avant la prise de Troye. Herodote dit que tous les rois d'Egypte eurent part à ce grand ouvrage, & qu'il ne fut achevé que depuis le regne de Psammeticus. D'autres assurent que Mœris le fit bâtir pour sa sepulture. Cependant Pline croit que cet édifice fut construit en l'honneur du soleil, & dit qu'il étoit divisé en seize principales regions ou quartiers, qui contenoient chacun diverses demeures très-spacieuses; qu'il y avoit autant de temples, que les Egyptiens avoient de dieux, avec plusieurs autres édifices sacrez, & quantité de pyramides fort élevées; qu'on entroit dans les détours du labyrinthe par des vestibules qui conduisoient à des portiques, où l'on montoit par quatre-vingt-dix marches, & dont les dedans étoient ornez de colonnes de porphyre, & de statues d'une grandeur démesurée, representant les dieux & les rois d'Egypte. Cet endroit, qui étoit le veritable Labyrinthe, n'occupoit que la centiéme partie de ce celebre monument des Egyptiens. Il ne faut pas s'imaginer, ajoute Pline, que ce Labyrinthe fut semblable à ceux que l'on voit sur des planchers, figurez par des compartimens, qui marquent une route, dont la longueur se prolonge de telle sorte, par ses tours & retours, que dans un espace assez étroit on fait beaucoup de chemin. Celui-là étoit un lieu fort spatieux & environné de murailles, & distribué en quantité de pieces separées qui avoient de tous côtez des ouvertures & des portes, dont le nombre & la confusion empêchoient d'en connoitre l'issue : ainsi ceux qui s'y engageoient, s'égaroient aisément, & ne pouvoient en sortir, sans le secours d'un fil ou d'une corde, dont on attachoit un bout à la premiere porte par où l'on entroit. Voici la description qu'Herodote fait de ce Labyrinthe. Des douze salles qui sont voûtées, & dont les portes sont opposées les unes aux autres, il y en a six au septentrion, & six au midi. Le logement est double, l'un sous terre, & l'autre dessus; & les deux ensemble contiennent trois cens chambres. Par les tours & par les detours qui s'y rencontrent, on est conduit d'une salle dans des cabinets & dans des chambres, puis en d'autres salles, d'où l'on passe en d'autres cabinets, & en d'autres chambres. Chaque salle est presque entourée de colonnes, & le lambris de ses appartemens est enrichi de divers ouvrages de sculpture. Dans le coin où finit ce Labyrinthe, on voit une pyramide, qui a de hauteur quarante toises, ou deux cens quarante piés, dans laquelle on a taillé de grands animaux, & l'on n'y entre que par un chemin qui est sous terre. Pline ajoute que ce Labyrinthe étoit divisé en seize appartemens ou corps de logis, selon les seize gouvernemens du païs; que dans chacun il y avoit des palais superbes, des temples, plusieurs pyramides, & des galeries soutenues de colonnes de porphyre, & ornées d'une infinité de statues, & que les poutres étoient de bois d'épine d'Egypte, bouilli dans l'huile, afin qu'il fût plus luisant. Selon Strabon, il y avoit trente appartemens, qui étoit le nombre des gouvernemens d'Egypte. On y voyoit une statue du dieu Serapis, de neuf coudées de hauteur, qui étoit faite d'une seule pierre d'émeraude, à ce que dit Apion. Le lieu où étoit ce Labyrinthe se nomme aujourd'hui *Castre-Carum*, ou le *château de Caron*. Ce Caron étoit un fameux vizir, dont il est parlé dans l'histoire des Arabes; & si l'on en croit quelques voyageurs, il y a encore trois cens cinquante chambres, si bien engagées l'une dans l'autre, que l'on n'en peut sortir, à moins que d'en observer fort exactement tous les détours, quand on y entre. Ce Labyrinthe fut imité en quelque façon par Dedale dans l'isle de Crete, par Theodore à Lesbos, & par d'autres en Etrurie, pour le tombeau du roi Porsenna. * Chevreau, *hist. du monde.* Felibien, *vies des architectes.*

MOER SCHANS, c'est-à-dire, *fort de Moër*. Ce fort est dans la Flandre Hollandoise, à deux lieues de la ville d'Hulst, vers le couchant. * Mati, *diction.*

MOESIE, en latin *Mœsia*, en grec *Μυσία*, *Mysia*, dans son origine grande province de Thrace, qui s'étendoit le long du Danube à son bord meridional depuis l'endroit où la Save se joint à ce fleuve, jusqu'à son embouchure dans le Pont-Euxin ou mer Noire. Ces peuples faisoient partie des Thraces : la Dalmatie bornoit leur païs à l'orient; le Danube au nord; la Dardanie; le territoire de Sardique, & le mont Hemus au midi; la mer Noire à l'occident. Cette situation fit qu'ils n'eurent que tard des démêlez avec les Romains; mais quand ils vinrent à en avoir, ils ne leur resisterent pas plus que les autres peuples de Thrace n'avoient fait. Ce fut le proconsul Curion contemporain de Ciceron qui les soumit. Les empereurs y entretenoient toûjours des armées, à cause de la proximité des Barbares : Viminace colonie Romaine étoit la capitale de la province, au moins de celle qu'on appelloit la Mesie superieure, c'est-à-dire, de celle qui voisinoit à la Dalmatie; car il y avoit déja deux Mesies dès le tems de l'empereur Philippe en *248*. La Dacie qui étoit vis-à-vis de la Mesie de l'autre côté du Danube ayant été souvent ravagée par les Barbares, Aurelien resolut d'abandonner cette province, en transfera les habitans dans la Mesie & dans la Dardanie; & voulant conserver le nom de la Dacie, il le donna à une partie des deux provinces; mais ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'il choisit le milieu de la Mesie pour en faire la province qu'il appella Dacie, de sorte que cette nouvelle province sépara entierement les deux

Mesies. Elles ne laisserent pourtant pas que de conserver leurs noms. Celle qui étoit proche de la Dalmatie, fut appellée Mesie premiere ; & dans la division de l'empire en dioceses, elle fut du diocese de la Dacie : l'autre, nommée Mesie seconde, fut du diocese de Thrace, & on détacha de celle-ci la partie la plus proche de la mer Noire, pour en faire la Scythie ; & elles furent gouvernées chacune par un president ; & la milice qui les gardoit par un duc. La premiere Mesie est une partie de ce que nous appellons Servie, & la seconde du royaume de Bulgarie. * Pline. Ptolomée. S. Rufus, *in breviar. Notitia dignit. imper.*

MOESTLINUS (Michel) celebre mathematicien mort en 1650. enseigna publiquement les mathematiques à Heidelberg. C'est lui qui a le premier découvert la raison de cette foible lumiere qui paroît sur tout le corps de la Lune, un peu avant ou après qu'elle est renouvellée. Etant en Italie, il y recita une harangue en faveur du sentiment de Copernic, & Galilée fut si convaincu de ses raisons, qu'il embrassa son sentiment, quoiqu'auparavant il eût été dans les hypotheses d'Aristote & de Ptolomée. * Konig, *biblioth.*

MOEZ ALDAULAT. C'est le surnom ou le titre que le calife Mostakfi donna à Ahmed III. fils de Bouiah, qui devint un très-grand prince en Asie : & comme il est plus connu sous ce nom que sous celui d'Ahmed, nous avons crû que c'étoit ici le lieu d'en parler. Quoiqu'il ne fût que le cadet des trois, & qu'il ne tînt ses états que des mains d'Omad Aldaulat son aîné, il s'éleva neanmoins encore beaucoup plus haut que lui, quoiqu'il fût le chef & le fondateur de la dynastie des Boides. Moëz Aldaulat avoit reçû en don de son frere aîné la province de Kerman ou Caramanie Persique l'an 322. de l'hegire. Mais cette province lui fut plûtôt donnée pour la conquerir, que pour la gouverner ; car Mohammed fils d'Elie, qui y commandoit, étoit un homme brave, qui sçut défendre ses places avec la derniere vigueur. C'est ce qui fit résoudre Moëz Aldaulat de se rendre maître avant toutes choses, du païs de Sirgian, où il trouva peu de résistance & de très-bons quartiers pour ses troupes. Après cela ayant fortifié son armée, il donna plusieurs combats à Mohammed, dont il sortit toûjours victorieux. Il l'obligea enfin de quitter la campagne, & de se renfermer dans l'une de ses plus fortes places, dont les historiens ne disent pas le nom. Moëz en forma le siege, qui durant plus qu'il n'avoit cru, par la résistance des assiegez, reduisit son armée à une grande disette. Khondemir raconte que Mohammed, qu'on appelloit aussi l'emir Ali, sçachant que les assiegeans étoient pressez de faim, leur envoyoit des vivres toutes les nuits, & se défendoit contr'eux durant le jour avec beaucoup de vigueur. Moëz Aldaulat voulut sçavoir la raison de cette conduite, & l'emir Ali lui fit répondre, que comme il ne l'attaquoit que pendant le jour, il le regardoit alors comme ennemi ; mais que le laissant en repos pendant la nuit, il regardoit lui & ses soldats, comme des étrangers, envers qui il s'acquittoit des devoirs de l'hospitalité. Moëz Aldaulat fut confus de cette réponse, & ne voulant pas ceder à son ennemi en generosité, il leva le siege, & laissa l'emir Ali dans sa place pour y vivre & y commander, sans qu'il eût jamais rien à craindre de sa part, content d'être maître du reste de la province de Kerman. Cette conquête lui ouvrit le passage pour entrer dens le Khousistan, qui est la Susiane des anciens. Il y trouva les troupes du calife Mostakfi, qui y avoient leurs quartiers ; il en enleva une partie & dissipa l'autre, ce qui lui facilita le dessein qu'il avoit depuis long-tems d'assieger Bagdet. Ce fut l'an 335. de l'hegire. Cette grande ville se rendit à lui sans faire beaucoup de résistance. Le calife denué de troupes n'eut point d'autre parti à prendre, que de le recevoir à bras ouverts, & de lui faire rendre tous les honneurs possibles. Ce fut dans cette occasion, qu'il lui confera le titre de Moëz Aldaulat, qui signifie, *le bras & la force de l'état.* Il ordonna que ce titre fût annoncé & publié dans les mosquées, & gravé sur la monnoye. Il revêtit ce prince du manteau royal, il lui mit un diadême ou une couronne sur la tête, & voulut qu'il logeât dans les appartemens du derriere de son palais. Tous ces honneurs rendus par force n'empêcherent pas Moëz Aldaulat d'usurper toute l'autorité du calife, & de le déposer ensuite pour lui substituer Mouthi Lillah, qui étoit aussi de la famille des Abbassides, & cousin germain de son prédecesseur. Peu de tems après ce prince n'en étant pas content, lui fit crever les yeux, & le retint prisonnier dans son propre palais, où il vêcut jusqu'à l'an 338. de l'hegire. La prise de Bagdet fut bientôt suivie de celle de Mosul, ensorte que le reste de l'Assyrie avec la Mesopotamie, Damas & toute la Syrie, qui obéïssoient encore au calife, se soûmirent entierement à ce sultan, qui ne prenoit pourtant alors qne la qualité d'Emir Al Omera, c'est-à-dire, *de prince des princes*, ou *de chef de tous les commandans*, sous l'autorité souveraine du calife. Il jouit de cette dignité jointe à un pouvoir absolu, jusques à l'an 356. de l'hegire, & laissa pour successeur Azzeddaulat son fils, qui gouverna tous les états dépendans du califat sous le même nom & avec la même autorité, les califes étant pour lors reduits aux seules fonctions de la mosquée, que l'on ne pouvoit pas leur ôter, à cause de la dignité, & pour ainsi dire, du caractere de souverains imans ou pontifes de la religion Mahometane. * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

MOEZ-LEDINILLAH : c'est le surnom d'Abou-Temim-Mâad fils de Mansor, fils de Caiem, fils de Mohammed, surnommé Al-Mahadi. Il fut le quatriéme prince & premier calife d'Egypte, de la dynastie des Fathimites. Il commença son regne dans l'Afrique l'an de l'hegire 341. & tint son siege royal dans les villes de Cairouan & de Mahadie successivement jusqu'en l'an 358. Cette même année il envoya en Egypte Giauhar Grec de nation, affranchi du roi son pere, qui l'avoit élevé jusqu'aux premieres charges de la milice, & lui donna le commandement d'une nombreuse armée, pour la conquête de cette importante province. Ce general se rendit facilement maître de tout le païs, & saisit même la capitale, que l'on nommoit alors *Fustath*, qui est la même que Mesr ou l'ancienne Babylone d'Egypte, où il commença de jetter les premiers fondemens de la ville, que nous appellons aujourd'hui le *grand Caire.* L'historien Nouaïri écrit, que Moëz après avoir regné vingt ans en Afrique, partit de la ville de Mansouriah, que son pere avoit fait bâtir, & passa dans l'isle de Sardaigne l'an 361. de l'hegire, laissant l'Afrique à gouverner à Joseph Ben Zeiri Ben-Menad. Après avoir demeuré près d'un an dans cette isle, il fit voile vers Tripoli de Barbarie en 362. où n'ayant fait que très-peu de séjour, & ne voulant point perdre de tems, il se fit porter à Alexandrie, que Giohar son general avoit prise peu de tems auparavant, & commença dès la même année à y établir le siege de son empire, abandonnant l'Afrique, où lui & ses prédecesseurs avoient deja regné pendant l'espace de 65. ans. Aussi-tôt que Moëz se vit paisible possesseur de l'Egypte, il fit supprimer dans les prieres publiques le nom de calife Mothî l'Abbasside, qui occupoit le siege du califat à Bagdet, & fit continuer la construction de sa nouvelle ville du Caire, que Giauhar avoit commencée sous l'horoscope de la planete de Mars, & lui donna le nom d'Alcahera, c'est-à-dire, *de victorieuse*, à cause du surnom de Caher que les astronomes arabes donnent à la planete de Mars. Quoique Giauhar eût déja fait renoncer les peuples d'Egypte à l'obéïssance du calife Mothî, dès l'an 360. ce ne fut que deux ans après que l'on commença à entendre le nom de deux califes dans le Musulmanisme, sçavoir celui de Mothî successeur legitime des Abbassides, & celui de Moëz prétendu successeur de la famille d'Ali & qui avoit usurpé le nom de Fathimite. Pour mieux établir parmi les peuples la créance de sa pretendue origine, & son droit au califat, il ordonna que l'on ajoutât à la publication de la priere solemnelle, des paroles qui signifient *vive Ali, dont toutes les actions ont été louables* ; & que l'on commençât par une formule, dont le sens est, *au nom de Dieu plein de bonté & de misericorde*, qui se trouve à la tête de tous les chapitres de l'alcoran, & par laquelle les Musulmans commencent aussi toutes leurs prieres, & même la plûpart de leurs actions. Ce schisme de deux califes dans le Mahometisme dura depuis l'an 362 jusqu'à l'an 567. de l'hegire, que Noureddin sultan d'Alep & de Syrie, & Saladin son general en Egypte, supprimerent le califat des Fathimites, & rétablirent ce-

lui des Abbassides, en reconnoissant Mosthadhi, qui tenoit son siege à Bagdet, pour le seul legitime & veritable calife & souverain iman ou pontife des Musulmans. Moëz mourut l'an 365. de l'hegire, âgé de 45. ans, après avoir regné 21. ans ou environ en Afrique, & trois seulement en Egypte, il laissa pour successeur son fils, surnommé *Aziz Billah*, dont le nom fut proclamé jusques dans le temple même de la Mecque. Les historiens louent la justice & la moderation de Moëz. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOFRAC (chevaliers de) *voyez* MONTJOYE ordre de chevalerie.

MOGOL, ou l'empire du grand Mogol, qu'on appelle aussi *Indoustan*, monarchie qui comprend la plus grande partie de la terre ferme de l'Inde. On donne le nom de MOGOL à l'empereur de cet empire & au païs même; & on appelle dans les Indes *Mogols* ou *Mogors*, les peuples qui sont moins noirs que ceux qui habitent dans les presqu'isles. L'empire du Mogol a la Tartarie au septentrion; la Perse au couchant; le fleuve Guenga avec quelques montagnes au midi; & à l'orient des montagnes qui le séparent des états du roi d'Ava, autrefois de Brame. On prétend que cet empire a environ 650. lieues en sa plus grande étendue d'orient en occident, & plus de 450. du septentrion au midi. On compte ordinairement quarante royaumes dans les états du Mogol. Ils tirent presque tous leur nom de celui de leurs villes capitales. Agra & Delli, aux environs de la riviere de Semena, sont les principaux, parce que l'empereur reside ordinairement dans les villes de ce nom. La premiere passe même aujourd'hui pour la capitale. Lahore a eu quelquefois le même avantage. Les autres royaumes sont, Gualeor, Bando, Jeselmere, Hendowns, Jenupar, Pengab, Naugracut, BAKISK Raja-Ranas, Guzarate, Chitor, Tata, Soret, Multan, ATTOK, BUCKAR, Hayacan, Decan, Orixa, Siba, Jamba, Malvay, Kandis, BAKAR, Samball, Narvar, Kachemire, Cabul, KAKARES, Pitan, Kanduana, Patna, Gor, Udessa, Bengala, Berard, Jesual & Mevat. L'état du Mogol est fertile, & fort peuplé aux environs de ses grandes rivieres, mais non vers le septentrion. On y recueille du coton, du riz, du millet, des citrons, des oranges, des dattes, du cocos, & on en tire beaucoup de soye. Les Indiens en general sont bruns & olivâtres, & ont les cheveux noirs. Plusieurs s'adonnent au trafic; & pour ce sujet, ils aiment les Européens, qu'ils appellent *Franquis*. Le Gange & l'Indus traversent tout ce païs, du septentrion au midi. Les autres rivieres sont Guenga, Narver, Tapte, Pader, Kanda, Perseli, Semena, Koul, Ravée, &c. rivieres qui contribuent à la fertilité du païs. L'eau du Gange est extrêmement legere. Les Indiens disent que cette eau les sanctifie, soit qu'ils en boivent, ou qu'ils s'en lavent: c'est pour cette raison qu'ils vont souvent en pelerinage aux lieux où elle passe, & que les Mogols en font toujours porter avec eux. On assure même qu'on voit en certaines saisons quatre ou cinq cens mille Indiens le long de ce fleuve, qui s'y baignent, & qui, en se retirant, jettent de l'or & de l'argent. Les Mogols sortis de la Tartarie, établirent leur empire au commencement du XV. siecle l'an 1401. Ils disent que, TIMUR-LENK, qui veut dire, *seigneur* ou *prince boiteux*, & que nous nommons *Tamerlan*, épousa sa proche parente, la fille unique du prince de la grande Tartarie, & que c'est de-là que descend le grand-Mogol. Leurs histoires marquent dix ou onze rois, entre lesquels on estime HOUMAYON ou *le Fortuné*, qui fut pere d'AKBER surnommé *le Grand*, celebre par ses conquêtes, que l'on dit avoir laissé des memoires de son regne. AKBER fut pere de GEHAN-GUYRE, dont le nom signifie *preneur du monde*, pere de CHA-GEHAN, c'est-à-dire, *roi du monde*. Celui-ci mort vers l'an 1665. avoit quatre fils & deux filles. Il donna le gouvernement des quatre plus considerables provinces de son état à ses fils dont l'aîné s'appelloit DARA ou DARACHA; le second SULTAN SUIAH; le troisiéme, AURENG-ZEB; & le dernier, MORAD-BAKCH. Les filles avoient nom *Begum-Saheb*, & *Rauchenara Begum*. Cha-Gehan avoit eu ces enfans de *Tage-Mehal*, sa femme, renommée par sa beauté & par son esprit, à laquelle on éleva un tombeau très-magnifique. Gehan-Guyre avoit épousé une femme d'esprit, qui gouverna long-tems le royaume avec beaucoup de prudence. On la nomma *Nour-Mahal*, puis *Nour-Gehan-Begum*, c'est-à-dire, *la lumiere du serrail*, *la lumiere du monde*. Cha-Gehan tomba dangereusement malade vers l'an 1654. & par sa maladie, qui dura près d'un an, mit la division entre ses quatre fils, qui prétendoient tous à la couronne, & qui prirent les armes. Après une guerre de quatre ou cinq ans; le troisiéme, nommé *Aureng-Zeb*, eut l'avantage, & se mit sur le thrône. Il avoit fait long-tems profession de FAKIR ou Dervich, c'est-à-dire de *Devot*; & il persuada à Morad-BAKCH son frere, qu'il ne prenoit les armes que pour le couronner; mais la suite fit voir qu'il avoit beaucoup plus d'adresse & de courage que ses freres, qu'il vainquit en diverses batailles: de sorte qu'il resta seul maître de l'état. *Voyez* AURENG-ZEB. Le grand Mogol est un prince très-puissant, & a des tresors considerables, sur-tout en pierreries. Cha-Gehan, qui les aimoit, & qui les connoissoit parfaitement, en avoit aussi ramassé des plus belles. Les grands seigneurs de sa cour, qui sont nommez *Omras*, reçoivent des pensions considerables. Il y en a de moindres nommez *Mansebdars* ou *petits Omras*, qui sont à la solde. Divers *Rajas*, ou petits rois, dépendent aussi du grand Mogol, lui payent tribut, & entretiennent une milice fort bien disciplinée. Les soldats sont nommez *Ragipouts*. Les Omras sont obligez de faire la garde devant la maison du roi, & sont ordinairement gouverneurs des provinces & des villes importantes. Le roi est heritier de ces Omras & de tous ses sujets; & toutes les terres de son état lui appartiennent en propre, si ce n'est quelques maisons & jardins, qu'il permet souvent de vendre & de changer. Le Mogol est Mahometan; plusieurs de ses sujets sont idolâtres; & ceux-ci ont des prêtres nommez *Brachmanes*, ou *Brachemans*, extrêmement superstitieux. *Voyez* ce que nous en disons sous le nom de BRACHMANES.

MAGNIFICENCE DE LA COUR du grand Mogol.

La fête du grand-Mogol se celebre le jour de sa naissance, & dure cinq jours. Alors on a accoûtumé de le peser, & s'il se trouve qu'il pese plus que l'année précedente, la réjouissance en est bien plus grande. Lorsqu'il a été pesé, il va s'asseoir dans le plus riche de ses trônes, où tous les grands du royaume viennent le saluer, & lui faire des presens. Les dames de la cour lui en envoyent aussi, de même que les gouverneurs des provinces, & les autres grands seigneurs, tant en diamans, rubis, emeraudes & perles, qu'en or & argent, en riches étofes, en élephans, chameaux & chevaux. Le roi reçoit ce jour-là pour plus de trente millions de livres de presens. On commence à faire les préparatifs de cette fête environ deux mois avant les cinq jours qu'elle doit durer. La premiere chose que l'on fait, c'est de couvrir les deux grandes cours du palais de Gehan-Abat, avec des tentes de velours rouge, en broderie d'or, & si pesantes, que les arbres qu'on dresse pour les soûtenir, sont de la grosseur des mâts de navires, & de trente-cinq à quarante pieds de haut. Les arbres qui sont proche de la salle du roi, sont couverts de lames d'or de l'épaisseur d'un ducat; les autres sont couverts d'argent; & les cordes qui tiennent ces arbres sont de cotton de diverses couleurs, de la grosseur d'un cable. Ensuite on prépare les thrônes. Le grand Mogol en a sept fort magnifiques: les uns enrichis de diamans, les autres de rubis, d'émeraudes, & de perles. Le grand thrône que l'on dresse dans la salle de la premiere cour, a environ six pieds de long, & quatre de large, il est à peu près de la forme & de la grandeur d'un lit de camp. Sur les quatre pieds, qui ont environ vingt-cinq pouces de hauteur, sont posées quatre barres qui soûtiennent le fond du thrône; & sur ces barres sont dressées douze petites colonnes, qui portent le ciel de trois côtez, n'y en ayant point du côté qui regarde la cour du palais. Le pied du thrône & les barres sont revêtus d'or émaillé, & enrichis de quantité de diamans, de rubis & d'autres pierres précieuses. Au milieu de chaque barre, on voit un gros rubis, avec quatre émeraudes autour, qui forment une croix quarrée. Le long des barres brillent d'autres semblables croix, dont quelques-

unes sont autrement disposées, l'émeraude étant au milieu, & les rubis autour : ce qui fait un effet admirable. Les places qui sont entre les rubis & les émeraudes, sont couvertes de diamans ou de perles enchassées en or. On attache à ce thrône un sabre, une masse d'armes, une rondache, un arc, un carquois, avec des fléches ; & toutes ces pieces sont enrichies de pierreries. Le fond du ciel est tout couvert de diamans & de perles, avec une frange de perles tout autour. Au-dessus du ciel, qui est fait en voûte à quatre pans, on voit un paon, dont la queue brille de saphirs bleus, & autres pierres de couleur ; le corps est d'or émaillé, avec quelques pierreries; & au-devant de l'estomach il y a un gros rubis, d'où pend une grosse perle en poire. Les douze colonnes qui soûtiennent le ciel, sont entourées de plusieurs rangs de perles rondes & de belle eau. Au côté qui regarde la cour, & vis-à-vis le siege du roi, il y a un joyau à jour d'où pend un diamant extraordinairement gros avec des rubis, & des émeraudes autour. Aux deux côtez du thrône, on plante deux parasols de velours rouge, en broderie d'or, avec une frange de perles, dont les bâtons sont couverts de diamans, de rubis & de perles. Ce fameux thrône, commencé par Tamerlan, & achevé par Cha-Gehan, revient à plus de cent soixante millions. Il y en a un autre derriere celui-là, lequel est en ovale, & n'a point de ciel.

Pendant que le roi est dans son thrône, il y a trente chevaux tous bridez, quinze d'un côté, & quinze de l'autre, chacun tenu par deux officiers. Les brides sont enrichies de diamans & d'autres pierreries. Chaque cheval a sur la tête un bouquet de belles plumes, sur les dos un petit coussin avec la sangle, le tout en broderie d'or : il porte pendu au cou quelques précieux joyaux, ou un rubis, ou une émeraude. Le moindre de ces chevaux coûte environ cinq mille écus, & il y en a qui vallent dix mille écus. Une heure après que le roi est dans son thrône, on amene sept élephans, dont le premier a son siege tout prêt sur son dos, au cas que le roi y voulut monter. Les autres sont couverts de housse en broderie, avec des chaînes d'or & d'argent à leur cou ; & il y en a quatre qui ont sur la croupe l'étendart du roi, attaché à une demi-pique, qu'un officier qui est dessus, tient tout droit. On les amene l'un après l'autre, proche du thrône, où chaque élephant fait la reverence devant le Mogol, en mettant sa trompe à terre, & la relevant sur sa tête par trois fois, & faisant à chaque fois un grand cri. Ceux que le roi aime, sont nourris de bonne viande, avec quantité de sucre, & on leur donne de l'eau de vie à boire. Après que le roi a vû ses élephans, il se leve, & avec trois ou quatre de ses eunuques il entre dans son *Haram*, c'est-à-dire, dans l'appartement de ses femmes ; où ayant passé une demi-heure, il revient s'asseoir dans un des cinq thrônes qui sont dressez dans une autre salle. Pendant les cinq jours de cette fête, tous les grands de la cour viennent faire des presens ; & l'on amene devant le roi, tantôt ses élephans, tantôt ses chameaux. Toute cette ceremonie se fait avec une magnificence & une pompe extraordinaire ; car le grand Mogol est un des plus puissans monarques qu'il y ait dans l'Orient.

Le commerce que les étrangers font au Mogol, est assez avantageux pour le prince & pour les peuples : car ils y portent quantité d'or & d'argent, qui n'en sort gueres. La Turquie, l'Arabie heureuse, & la Perse, ne sçauroient se passer des marchandises des Mogols : c'est ce qui y fait beaucoup porter d'argent de ces états. Les Mogols trafiquent aussi au Pegu, à Siam, à Macassar ou Celebes, à Sumatra, à Ceylan, aux Maldives, à Mozambique, & autres lieux, d'où ils rapportent beaucoup d'or & d'argent. De la grande quantité d'or que les Hollandois tirent du Japon, où il y en a des mines, une partie vient encore dans le Mogol. Enfin ce qu'on y en porte par mer de France, d'Angleterre & de Portugal, n'en revient gueres qu'en marchandises, les monnoyes demeurant dans le païs, où l'on en fond une partie pour les ouvrages d'orfevrie, & pour les manufactures ; comme toiles d'or & d'argent, brocards, & autres étofes. Il est vrai que le Mogol a besoin de cuivre, de girofle, de muscade, de canelle, d'élephans, & de plusieurs autres choses que les Hollandois y portent du Japon, de la Chine, de Molucques, de Ceylan & d'Europe ; comme aussi de plomb que l'Angleterre fournit, & d'écarlates que l'on teint en France. Ce païs manque encore de chevaux, qu'on y mene d'Urbek, de Perse, & d'ailleurs. Mais tout cela ne fait pas sortir l'argent du royaume, parce que les marchands se chargent au retour des marchandises du païs, y trouvant mieux leur compte qu'à remporter de l'argent. * Bernier, *hist. du grand Mogol.* Tavernier, *voyage des Indes.*

MOGOLS, anciens peuples de la grande Tartarie vers le septentrion, obéïssoit à un prince souverain, dont Tamerlan épousa la fille unique, heritiere de la couronne. Vers l'an 1400. Tamerlan passa avec les Mogols dans l'Indoustan, & se rendit maître de ce païs, que l'on appelle maintenant *l'empire du grand-Mogol.* Cet empereur est Mahometan, de la secte des Sonnis ou Turcs, contraire à celle des Chiais ou Persans. Comme il sort d'une famille étrangere dans le païs, & est un des descendans & successeurs de Tamerlan, chef des Mogols de Tartarie, il est obligé d'entretenir de puissantes armées, pour se maintenir contre plusieurs Rajas & les Patans ses ennemis domestiques, & contre les Perses ses voisins. Les veritables Mogols sont blancs, au lieu que les Indiens sont noirs. Les étrangers blancs passent aussi pour Mogols, s'ils sont Mahometans & Sonnis.* Tavernier, *voyag. des Ind.*

MOGUER, petite ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est près du Tinto, environ à une lieue de son embouchure dans le golfe de Cadix, & à quinze de Seville, vers le couchant meridional. * Mati, *diction. de Hollande* 1701.

MOGUER (André de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, dont on vient de parler, faisant ses études à Salamanque, entra dans l'ordre de saint Dominique, où on l'employa d'abord à instruire les gens de la campagne. Envoyé ensuite dans le Mexique, il y fit voir tant de zele & de conduite, que par degrez il en devint provincial. Il mourut en 1576. après plus de cinquante ans de profession. Il avoit écrit l'histoire de son ordre dans le Mexique, & quelques volumes de sermons, mais on n'a rien imprimé. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MOHAIDIM, *voyez* MAHOMET MOHAIDIN.

MOHAMMED, second sultan de la famille des Selgiucides, *cherchez* ALP ARSLAN.

MOHAMMED AL-BASRI, *voyez* AGIGE ou OGIAIGE.

MOHAMMED BEN ADEL, *cherchez* AGEN AL-ROUMI.

MOHAMMED BEN MOHAMMED, *voyez* ACHUIN.

MOHATS, petite ville du comté de Baranywa dans la basse-Hongrie, située entre Colozca & le confluent du Drave & du Danube, auprès de laquelle les Turcs furent défaits par l'armée imperiale commandée par le prince Charles de Lorraine. Ce general étant à Mohats, le 10. Août 1687. reçut des ordres de l'empereur pour aller démolir Ziclos & Cinq-Eglises, & le lendemain il s'avança jusqu'à la montagne de Harsa, à une lieue de Ziclos. En y arrivant il découvrit l'armée des Turcs, ce qui l'obligea de faire marcher la sienne en bataille. Après plusieurs escarmouches, le combat se donna le 12. Août, & les Infideles furent défaits. Les Janissaires mêmes se virent contraints d'abandonner leurs retranchemens, & furent poursuivis jusques sur le bord du Drave, où l'on trouva quatre-vingts pieces d'artillerie, treize mortiers, avec une prodigieuse quantité de poudre, de mêche, de plomb, de bombes, de grenades, & d'autres choses servant à l'artillerie, outre les gros équipages, les chameaux, les bufles, & les chariots. Le camp des Turcs, qui occupoit trois lieues d'étendue, étoit rempli de superbes tentes & d'habits très-riches. Il y avoit des vivres en abondance, qu'ils laisserent pour se retirer promptement vers le pont d'Essex. Quelques prisonniers rapporterent que le grand-visir n'eut pas plûtôt repassé ce pont avec les spahis, qu'il le fit rompre, pour être plus en sureté ; & que de trente mille Janissaires, à peine s'en trouva-t-il la moitié, près de six mille ayant été tuez sur la place. Quantité de blessez qui se jetterent dans les bois, y moururent de leurs blessures, outre près de mille, qui dans leur fuite précipitée, se noyerent en voulant passer la Drave à Essex. On y fit aussi beaucoup de prisonniers.

Cette grande victoire ne coûta pas six cens hommes aux imperiaux, en y comprenant les blessez. Il y avoit près du camp des Infideles une petite mosquée, que Solyman II. avoit fait élever à l'endroit où il défit l'an 1526. Louis, dernier roi de Hongrie. Les Chrétiens en firent une chapelle. * *Relation de cette bataille.*

MOHEDAM (Jean) évêque de Ravello, dans le royaume de Naples, & natif du bourg de Pedroche dans le diocese de Cordoue, enseigna le droit dans l'université de Salamanque, & fut ensuite vicaire general de Jean de Talavera archevêque de Compostelle. L'empereur Charles V. l'envoya à Rome pour y être auditeur de Rote, & le nomma ensuite à l'évêché de Ravello, qui a été dans la suite uni à celui de Scala. Mohedam acquit de grands biens dans ses emplois. On dit que le pape Paul III. s'étoit engagé de lui donner un chapeau de cardinal, mais lui ou ce pape moururent trop tôt. On met la mort de celui-ci en 1549. Mohedam laissa un ouvrage qui fut imprimé sous le titre, de *decisiones Rotæ Romanæ*. * Ughel, *Ital. sacra.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

MOHILOW, *Mohilovia*, ville de Pologne dans la Lithuanie, est située sur le bord du Borysthene, & est grande, belle & renommée par son commerce. Alexandre Gosiewski y fonda un college de Jesuites. Les Moscovites prirent l'an 1654. la ville de Mohilow, que les Polonois reprirent deux ans après. * *Consultez* la description de Pologne d'André Cellari, Augustin Limmer, &c.

MOHTADI BILLACH BEN VATHEK BILLACH, quatorziéme calife de la race des Abbassides. Il succeda à Môtaz Billach, qui avoit été obligé par la milice Turque, alors fort puissante dans la ville de Samara siege du califat, de se déposer lui-même l'an 255. de l'hegire. Ce calife aimoit fort la justice, la rendoit lui-même en personne tous les jours à ses sujets, supprimant même une partie des tributs dont ils étoient chargez. Il fit fleurir en même tems la religion Musulmane, abolissant l'usage du vin, des jeux & des danses défendues par la loi. Sur la fin de l'année 255. de l'hegire, les Zinges ou Zinghiens, peuples de Nubie, d'Ethiopie, & du païs des Cafres, que nous appellons aujourd'hui Zanguebar, s'étant répandus dans l'Arabie, & de-là dans l'Iraque Arabique, & dans les environs des villes de Coufa, de Bassora, & autres lieux circonvoisins, se revolterent contre leur gouverneur, & mirent à leur tête un certain Ali fils de Mohammed, qui se disoit faussement être de la race de Mahomet le prophete des Turcs. Ce chef de brigands se fortifia si bien d'armes & de troupes, qu'il se rendit maître, non-seulement des villes de Bassora & de Ramlah; mais encore de beaucoup d'autres places de la province d'Iraque ou Chaldée; & même d'une partie de l'Arabie. Il regna 14. ans, malgré tous les efforts que fit le calife, pour le reduire à son obéissance. Il prit le titre de *Saheb Al Zing*, c'est-à-dire, maître ou prince des Zinges, qu'il transmit à plusieurs de ses successeurs qui ont fait beaucoup d'affaires aux califes successeurs de Mohtadi. L'an 256. ce calife voulant reprimer l'insolence de la milice Turquesque, s'attira tellement leur haine, que Bankial & Moussa fils de Bouga leurs chefs s'étant unis, la firent revolter contre lui. Le calife ayant fait saisir Bankial, le fit punir de son attentat. Mais cette action de severité, loin d'appaiser la sédition, ne fit que l'échauffer davantage: car les Turcs vinrent l'assieger dans son propre palais, & le tirerent d'un lieu où il s'étoit caché pour le faire mourir, en lui serrant les bourses. Mohtadi ne regna qu'onze mois, pendant lesquels il executa cependant tant de grandes choses, qu'il passe pour être entre les califes Abbassides, ce qu'avoit été Omar entre les Ommiades. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOHUN (Reginald) de Boconnock, dans le païs de Cornouaille en Angleterre, étoit le principal heritier mâle de la plus jeune branche de la noble & ancienne famille du lord Mohun du Château de Dunstar, en anglois Dunstar-Castle dans le comté de Sommerset. Il fut créé baron par lettres patentes datées de l'an 1612. qui étoit le 10. du regne de Jacques I. Il eut de *Philippine* sa femme JEAN son successeur, qui la 4. année du regne de Charles I. fut élevé à la dignité de baron de royaume sous le titre de *lord Mohun de Okebampton*, dans le comté de Devon. Il eut trois fils, JEAN, qui lui succeda dans ses titres, & mourut sans être marié; WARWICK MOHUN, qui succeda à *Jean*; & *Charles*, qui fut tué à Darthmouth, en combattant pour le roi contre les Parlementaires. Il eut aussi trois filles, *Cordelie*; *Theophile*, & *Philadelphie*. Warwick succedant à son frere, épousa *Catherine* fille de .... Welles de Bramber chevalier. Il mourut en 1665. laissant CHARLES son fils & heritier, qui épousa *Philippine*, une des filles d'*Arthure* Anglesei, alors garde du petit-sceau de Charles II. * *Diction. Angl.*

MOIBAN (Ambroise) ministre Protestant de Breslaw en Silesie, naquit l'an 1494. d'un pere qui exerçoit le métier de cordonnier. Quelque peu de disposition qu'il eût pour l'étude, il ne laissa pas de s'y appliquer très-assiduement, & d'y faire d'assez grands progrès; il obtint le degré de maître ès arts à Vienne en Autriche, d'où il alla à Wirtemberg professer la philosophie, & y prit le degré de docteur en theologie l'an 1525. Il s'attacha aux erreurs de Luther, & fut un des premiers qui jetterent en plusieurs villes d'Allemagne, les fondemens de la P. Reformation. Il mourut le 6. Janvier 1554. âgé de 60. ans. Il a fait une dissertation sur le baptême des enfans, & plusieurs autres ouvrages en faveur des Lutheriens, &c. * Melchior Adam.

MOIBAN (Jean) medecin, fils d'Ambroise, étudia en Allemagne & en Italie, apprit les langues, & se fit estimer par son sçavoir. Après avoir restitué assez heureusement diverses passages d'Hippocrate & de Galien, il travailloit sur Dioscoride, & avoit d'autres ouvrages importans à publier, lorsqu'il mourut, âgé seulement de 35. ans l'an 1562. de douleur d'avoir perdu sa femme. * Gesner, *Bibl.* Dresser, *in chron.* Melchior Adam. Vander Linden, &c.

MOIENVIC, petite ville de Lorraine sous la domination de la France, est située sur la riviere de Seille, entre Marsal & Vic, & renferme des Salines assez fecondes. Le roi Louis XIII. la prit sur le duc de Lorraine, & elle fut cedée par l'empire à la France par la paix de Munster l'an 1648. qui est encore exprimé dans le soixante-deuxiéme article de la paix des Pyrenées de 1659. car le roi de France cedant diverses places au duc de Lorraine, on ajoûta: *A la reserve & exception en premier lieu de Moienvic, lequel quoiqu'enclavé dans ledit état de Lorraine, appartenoit à l'empire, & a été cedé à sa majesté très-Chrétienne par le traité de Munster.* Les fortifications de Moienvic ont été ruinées.

MOINE: ce mot qui signifie *solitaire*, du grec *μόνος seul*, s'entend proprement de ceux, qui, selon leur premiere institution, doivent être éloignés des villes, & de tout commerce du monde. On attribue ordinairement l'origine de l'état monastique à saint Paul Hermite, & à saint Antoine, à l'exemple desquels l'Egypte fut remplie de moines, dont les uns étoient tout-à-fait solitaires, & les autres vivoient en communauté. Ce genre de vie se répandit ensuite dans la Syrie, puis dans le Pont & dans l'Asie mineure. Ceux d'Egypte & de Syrie, ont toujours retenu le nom de saint Antoine leur fondateur; au lieu que ceux de la province de Pont & de l'Asie mineure prirent le nom de saint Basile, qui avoit apporté en ces païs-là la regle de saint Antoine. Saint Athanase étant venu à Rome, & y ayant publié la vie de saint Antoine, plusieurs embrasserent aussi en Italie ce genre de vie, qui se répandit de-là dans les autres provinces. Les moines habitoient dans les commencemens hors des villes, & la plûpart étoient laïques; & même leur profession les éloignoit des fonctions ecclesiastiques. Tout leur emploi consistoit en la priere & au travail des mains. Les évêques neanmoins tiroient quelquefois les moines de leurs solitudes pour les mettre dans le clergé; mais ils cessoient alors d'être moines, & ils étoient mis au nombre des clercs. Saint-Jerôme distingue toûjours ces deux genres de vie, comme il paroît dans la belle-lettre à Heliodore, où il dit, *alia monachorum est causa, alia clericorum.* Il y avoit anciennement trois sortes de moines; les *Cœnobites*, qui vivoient en commun dans un monastere, sous un superieur; les *Anachoretes*, qui vivoient dans les deserts; & les *Sarabaites*, qui habitoient deux ou trois dans des cellules. Les premiers Cenobites avoient leurs mona-

steres

steres dans des lieux écartez des villes, pour être utiles au peuple. Saint Jean Chrysostome jugea même qu'il les falloit faire venir dans les villes : on les mit ensuite dans les fauxbourgs des villes, ce qui fut cause que la plûpart d'eux s'appliquant aux lettres, aspirerent à la clericature, & se firent promouvoir aux ordres. Comme ils se rendirent utiles aux évêques, ils s'acquirent de la réputation. Ils éclaterent sur-tout dans l'affaire de Nestorius. Mais parce que quelques-uns abuserent de l'autorité qu'on leur avoit donnée, on trouva à propos dans le concile de Calcedoine, d'ordonner que les moines seroient soûmis entierement aux évêques, sans la permission desquels ils ne pourroient bâtir aucun monastere, & qu'ils seroient éloignez des emplois ecclesiastiques, à moins qu'ils n'y fussent appellez par leurs évêques. Les moines n'avoient point alors d'autre temporel que ce qu'ils gagnoient de leur travail ; mais ils avoient part aux aumônes que l'évêque leur faisoit distribuer, & le peuple leur faisoit aussi des charitez. Il y en avoit neanmoins qui gardoient quelque chose de leur patrimoine, & c'est dequoi saint Jerôme se plaignoit. Pour ce qui est du spirituel, ils se trouvoient à la paroisse avec le peuple ; ou bien on leur accordoit de faire venir chez eux un prêtre pour leur administrer les sacremens. Enfin ils obtinrent la liberté d'avoir un prêtre qui fût de leur corps : ce qui leur donna occasion d'avoir des églises particulieres, & de faire comme une espece de clergé regulier.

Quoiqu'en ce tems-là la plûpart des moines fussent dans l'Orient, il ne laissoit pas d'y en avoir un assez bon nombre dans l'Occident, avant que saint Benoît y eût établi un ordre particulier. Saint Ambroise, saint Jerôme & saint Gregoire, font mention des moines qui étoient répandus en Italie, dans les Gaules & dans plusieurs endroits de l'Europe. De plus, les auteurs qui ont parlé des premiers établissemens de la religion Chrétienne en differens païs, parlent tous des moines qui étoient en ces lieux-là. Il y avoit neanmoins cette difference entre les premiers moines qui étoient dans l'Europe avant saint Benoît, & ceux qui sont venus après lui, que les premiers étoient simplement moines, sans être attachez à aucun ordre particulier. Il suffisoit d'être moine, pour être reçû en cette qualité dans tous les monasteres, lorsqu'on voyageoit. Saint Benoît en donnant sa regle n'eut pas le dessein d'introduire des nouveautez dans la vie monastique ; mais de faire un recueil de ce qu'il trouvoit de plus parfait dans les autres regles. Depuis ce tems-là differens fondateurs ont établi de nouveaux ordres religieux, que nous voyons dans l'église.

A l'égard des moines Grecs, quoiqu'ils different entr'eux, ils regardent tous saint Basile comme leur pere & leur fondateur ; & ce seroit un crime parmi eux de s'éloigner de sa regle. On trouve dans toute la Grece plusieurs beaux monasteres, avec des églises bien bâties, où les moines chantent pendant le jour & la nuit. Ils n'ont cependant pas tous une même forme de vivre ; les uns s'appellant *Koinobiakoi*, & les autres *Idiorythmoi*. Les premiers sont ceux qui demeurent ensemble & en commun, qui mangent dans un même refectoire, qui n'ont rien de particulier entre eux pour leurs habits, & qui ont enfin les mêmes exercices. Ils sont ainsi nommez de *κοινὸς*, *commun*, & *βίος*, *vie*. Il y a neanmoins deux ordres parmi eux ; car les uns se disent être *du grand & angelique habit*, lesquels sont d'un rang plus élevé & plus parfait que les autres. Les autres qu'on appelle *du petit habit*, sont d'un rang inferieur, & ne menent pas une vie si parfaite que les premiers. Ceux qu'on nomme *Idiorythmoi* vivent comme il leur plaît, ainsi que porte leur nom composé du grec *ἴδιος*, *propre* ou *particulier*, & *ῥυθμὸς*, *mesure*, *regle*. C'est pourquoi, avant que de prendre l'habit, ils donnent quelque argent pour avoir une cellule, & quelques autres choses du monastere. Le celerier leur fournit du pain & du vin, de la même maniere qu'aux autres, & ils pourvoyent eux-mêmes au reste : étant exemts de tout ce qu'il y a d'onéreux dans le monastere, ils s'appliquent à leurs affaires. Quand quelqu'un de ceux-ci est prêt de mourir, il legue par testament ce qu'il possede, tant dedans que dehors le monastere, à celui qui l'a assisté dans ses besoins. Celui-ci augmente encore par son industrie les biens dont il a herité, & laisse par testament à celui qu'il a pris aussi pour lui servir de compagnon, ce qu'il a acquis : le reste du bien qu'il possede, c'est-à-dire, ce que son maître lui avoit legué en mourant, demeure au monastere, qui le vend ensuite. Il s'en trouve neanmoins parmi ces derniers moines, qui sont si pauvres, que n'ayant pas dequoi acheter un fonds, ils sont obligez de donner tout leur travail au monastere, & de s'appliquer aux plus vils emplois. Ceux-là sont tout pour le profit du couvent. Il y a un troisiéme ordre de ces moines, ausquels on a donné le nom d'*Anachoretes*. Ceux-ci ne pouvant travailler, ni supporter les autres charges du monastere, achetent une cellule dans un lieu retiré, avec un petit fonds, dont ils puissent vivre, & ne vont au monastere qu'aux jours de fête, pour assister à l'office. Ils retournent ensuite à leurs cellules, où ils s'employent à leurs affaires & à leurs prieres. Il y a quelquefois de ces anachoretes qui sortent de leur monastere, avec le consentement de l'abbé, pour mener une vie plus retirée, & pour s'appliquer davantage à la meditation. Le monastere leur envoye une fois ou deux le mois dequoi se nourrir, lorsqu'ils ne possedent ni fonds ni vignes. Mais ceux qui ne veulent point dépendre de l'abbé, louent quelque vigne voisine de leur cellule, dont ils mangent les raisins, ou bien vivent de figues & de quelques fruits semblables. On en voit aussi qui gagnent leur vie à écrire des livres.

Outre les moines, il y a des moinesses qui vivent en communauté, & qui sont renfermées dans des monasteres, sous la regle de saint Basile. Elles ne sont pas moins austeres que les moines, dans tout ce qui concerne les regles de la vie monastique. Elles ont une abbesse ; mais leur monastere dépend toujours d'un abbé, qui leur donne un moine des plus anciens & des plus vertueux pour les confesser, & pour leur administrer les autres sacremens. Il dit aussi la messe pour elles, & regle les autres offices. Ces religieuses ont la tête rasée, & portent toutes un même habit de laine noire, avec un manteau de même. Elles ont les bras couverts jusqu'au bout des doigts. Chacune a sa cellule séparée, où il y a dequoi se loger, tant en haut qu'en bas, & celles qui sont les plus riches ont une servante ; elles nourrissent même quelquefois dans leur maison de jeunes filles qu'elles élevent dans la pieté. Après s'être acquittées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'aiguille ; & les Turcs qui ont du respect pour ces religieuses, viennent jusques dans leurs monasteres acheter des ceintures de leur façon. *Voyez* RELIGIEUX.* Leo Allatius, *l. 3. de l'Eglise Or. & Occid. Hist. des ordr. rel. in quarto* 1715. *chez J. B. Coignard.*

MOINE (Etienne le) nâquit à Caën au mois d'Octobre 1624. Il fut quelque tems ministre de l'église Prétendue Reformée de Rouen, où il s'acquit beaucoup de réputation. Ensuite il fut nommé professeur en theologie à Leide ; on joignit à cette charge celle de ministre de l'église Wallonne de la même ville. Il se fit estimer dans l'une & l'autre profession. Il est mort à Leyde le 3. Avril 1689. âgé de 64. ans. Nous avons de lui un recueil imprimé en 1685. *in quarto*, sous le titre de *Varia Sacra*. C'est un recueil de pieces Grecques précédées de longs Prolegomenes, & suivies de notes fort amples. Il avoit promis une nouvelle édition de Josephe ; mais comme après sa mort on ne trouva rien dans ses papiers qui concernât cet auteur, cela donna lieu de croire que quelqu'un avoit enlevé son manuscrit. * *Memoires du tems.*

MOINE (Jean le) cardinal du titre de saint Marcellin & saint Pierre, & évêque de Meaux, étoit natif de Cressi en Ponthieu, & fut élevé dans l'université de Paris, où il apprit la theologie & le droit canon, ensuite dequoi il prit le bonnet de docteur. Il fit un voyage à Rome, devint auditeur de Rote, & mérita le chapeau de cardinal, que le pape Celestin V. lui donna l'an 1294. D'autres disent que ce fut Boniface VIII. En effet, si la pourpre fut une recompense d'avoir fait des commentaires sur le VI. livre des decretales, ce fut Boniface qui éleva Jean le Moine au cardinalat. Ce pontife eut une grande estime pour le Moine, & l'envoya legat en France, pendant le démêlé qu'il eut avec le roi Philippe *le Bel*. Sponde rapporte au long le sujet de cette lega-

tion, qu'il met l'an 1303. & Du Chêne dans la vie de Boniface, la fixe au commencement du Carême de l'an 1302. vers le tems où Jean fonda à Paris un college de son nom. Depuis il se trouva à la creation de Clement V. l'an 1305. mourut à Avignon l'an 1313. & fut porté dans l'église de son college de Paris, où il est enterré avec son frere ANDRE' LE MOINE, évêque de Noyon, mort en 1315. * Histoire d'Abbeville & de Ponthieu. Victorel, *in addit. ad Ciacon. sub Celest. V.* Frizon, *l. 2. Gall. purp.* Auberi, *hist. des Card.* Sponde, *A. C.* 1313. *n.* 2. Antiquitez de Paris. Sainte Marthe, *Gall. Christ. in episc. Meldens. &c.*

MOINE (Pasquier le) portier ordinaire du roi François I. publia en 1520. deux ouvrages historiques, *le sacre & couronnement de François I. & le voyage & conquête du duché de Milan en 1515. en vers & en prose.* Cet auteur s'appelloit lui-même, *le Moine sans froc.* On ne sçait pas le tems de sa mort. * Le Long, *bibliotheque historique de France.*

MOINE (Pierre le) Jesuite, de Chaumont en Bassigni, né l'an 1602, entra dans la societé à Nanci l'an 1619. & mourut à Paris le 22. d'Août de l'an 1671. Il est le premier de tous les poëtes François de la societé, qui ait acquis quelque reputation dans ce genre d'écrire. On a de lui divers ouvrages en vers, dont on peut voir le dénombrement dans les jugemens des sçavans sur les poëtes modernes, par Baillet. Le plus considerable de tous ses poëmes est le *saint Louis*, ou *la sainte couronne reconquise sur les Infideles*, contre lequel le P. Mambrun Jesuite Auvergnac a fait son traité du poëme épique. Le P. Rapin trouve que ce poëte n'est pas assez retenu, qu'il se laisse aller à son esprit, & que son imagination le mene toujours trop loin. * Costar. Nathanaël Sotwel, *in bibliotb. societ.* Louis de Montalte, (c'est-à-dire, M. Paschal) *lettre XI. des lettres intitulées, provinciales.* Rapin, *reflexions sur l'art poëtique.* Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes François.*

MOIRENC ou MOYRAN, village du Dauphiné sur l'Isere, à quatre lieues au-dessous de Grenoble. On croit que c'est le bourg ou la petite ville qui portoit anciennement le nom de *Morginum.* * Mati, *diction.*

MOIS est proprement l'espace du tems qui s'écoule depuis une nouvelle lune jusqu'à l'autre. Ce tems est de 29. jours & 12. heures, ou selon le calcul civil, de 29. puis de 30. jours, & s'appelle *mois lunaire.* On donne encore le nom de mois au tems que le soleil met à parcourir de l'occident à l'orient, un des douze signes du zodiaque: ce qui s'appelle *mois solaire*, ou astronomique. L'année civile se divise aussi en mois civils, qui ne se rapportent pas exactement aux mois lunaires, ni aux mois solaires. Par exemple, le commencement du mois civil, appellé mois de Mars, qui est 59. jours après le premier jour de l'an, fête de la Circoncision, n'est pas le commencement du mois solaire, dont le premier jour est au 21. ou 22. de Mars, quand le soleil entre au signe du belier, ni le commencement du mois lunaire, qui est incertain, & recommence à chaque nouvelle lune. A l'égard du mois lunaire, les Atheniens & quelques autres peuples, commençoient leurs mois par le jour où la lune revenoit au même point que le soleil, (ce qu'on appelle lunaison ou conjonction de la lune;) mais les Juifs, les Chaldéens, & presque tous les Orientaux, & aujourd'hui les Turcs, & autres Mahometans, comptent leurs mois depuis la premiere pointe du croissant, c'est-à-dire, lorsque le croissant commence à paroître, un jour ou deux après la conjonction de la lune avec le soleil. * Le P. Petau, *de doctr. temp.*

MOIS VAGUES, mois de l'année vague des Arabes & des Turcs, laquelle ne contient que douze mois lunaires, & recommence à la treiziéme nouvelle lune; de sorte qu'elle finit onze jours plûtôt que l'année solaire, & n'a pas un commencement fixé à certain tems. Ces onze jours font environ un mois en trois ans; il arrive que le premier mois de l'année parcourt ainsi successivement toutes les saisons; de l'hiver passant à l'automne, de l'automne à l'été; & de l'été au printems. Par exemple, leur année commençant par notre Janvier, commencera trois mois après par notre mois de Decembre, ensuite par Novembre, puis par Octobre, par Septembre, & ainsi des autres, en retrogradant d'onze jours chaque année, & d'un mois en trois ans. Les noms des douze mois lunaires des Turcs, & autres Mahometans, sont 1. Maharran. 2. Tzephat. 3. Rabie premier. 4. Rabie second. 5. Giumadi premier. 6. Giumadi second. 7. Regiab. 8. Sahebert. 9. Ramadam. 10. Scheuval. 11. Dulkaida. 12. Dulkegia. *Voyez* EMBOLISME. * Le P. Petau, *de doctr. temp.*

MOIS JUDAIQUES, mois de l'année des Juifs, qui étoient, 1. Nisan ou Abib. 2. Iiar ou Zius. 3. Sivan ou Siban. 4. Tamuz. 5. Ab. 6. Elul. 7. Tisri, ou Ethanim. 8. Marchesvan ou Bul. 9. Casleu. 10. Thebet. 11. Schebat. 12. Adar. L'année civile commençoit chez les Juifs par le mois nommé Tisri, & l'année ecclesiastique ou sainte par le mois de Nisan. Il est souvent parlé de ces mois dans l'histoire sacrée; & il est important d'en marquer le rapport, avec les mois de l'année Julienne, qui est celle dont nous nous servons.

1. Nisan.	Mars & Avril. *(Printems.)*
2. Iiar.	Avril & Mai.
3. Sivan.	Mai & Juin.
4. Tamuz.	Juin & Juillet.
5. Ab.	Juillet & Août.
6. Elul.	Août & Septembre.
7. Tisri.	Septembre & Octobre. *(Automne.)*
8. Marchesvan.	Octobre & Novembre.
9. Casleu.	Novembre & Decembre.
10. Thebet.	Decembre & Janvier.
11. Schebat.	Janvier & Février.
12. Adar.	Février & Mars.

* Le pere Petau, *de doctr. tempor.* P. Labbe, *in chronolog.*

MOIS PASCHAL, mois dans lequel on celebre la fête de Pâques. C'est le mois lunaire auquel l'équinoxe du printems (fixé par l'église au 21. jour de Mars,) arrive au quatorziéme jour de la lune, ou à quelqu'un des jours suivans. La fête de Pâques se celebre le Dimanche qui suit immediatement le quatorziéme de cette lune dont le premier jour ou la nouvelle lune est entre le 8. de Mars & le 5. d'Avril inclusivement, c'est-à-dire qu'il peut être un des jours qui sont compris entre ces deux termes. * Le P. Petau, *de doctr. temp.*

MOIS ROMAINS, sorte d'aides ou contributions qui se payent par mois à l'empereur d'Allemagne par les états & membres de l'empire, dans chaque cercle, pour l'entretien des troupes, & pour les necessitez publiques, à raison d'un certain nombre de cavaliers & de fantassins, ou d'une somme d'argent par mois. Ce nom vient, selon quelques-uns, de ce que la taxe se fit premierement pour entretenir vingt mille hommes de pied, & quatre mille chevaux, qui devoient accompagner l'empereur, lorsqu'il faisoit le voyage de Rome pour se faire couronner: de sorte que ceux qui ne pouvoient fournir des soldats, donnoient par mois l'équivalent en argent. Toutes les taxes qui se payent pour un mois Romain, par tous les cercles de l'empire, font ensemble le nombre de 2681. cavaliers, & 12795. fantassins, ou en argent, la somme de 83364. florins, valant chacun quarante sols de notre monnoye, à raison de douze florins pour cavalier, & de quatre florins pour fantassin. * Heiss. *de l'empire d'Allemagne.*

MOISE, prophete, *voyez* MOYSE.

MOISE (saint) solitaire, *voyez* MOYSE (saint)

MOISE, prêtre de Rome, *voyez* MOYSE.

MOISE, imposteur, *voyez* MOYSE.

MOISE, rabbin, *voyez* MOYSE.

MOISE BARCEPHA, *voyez* MOYSE BARCEPHA.

MOISE, rabbin, qu'on nomme souvent *Ben-Maimon* ou *Maimonides*, *voyez* MOYSE.

MOISE saint prelat, qui travailla à la conversion des Ismaëlites, dans le IV. siecle, & qui fut leur évêque. *Voyez* MAUVIA.

MOISE KIMCHI, frere de David, Juif, natif d'Espagne, fut un grammairien celebre dans le XI. siecle. *Voyez* KIMCHI.

MOISEVAUX, abbaye, *voyez* MASMUNSTER.

MOISSAC, ville de France dans le Querci, est située

sur la riviere de Tarn, qui se jette peu après dans la Garonne, & a un siege de senéchal ; c'est une ville ancienne & qui a été souvent ruinée. Les Goths la prirent sur les Romains ; & le roi Clovis l'enleva aux premiers. Dans la suite Gaifre duc d'Aquitaine le prit encore, & le roi Pepin la regagna. Raimond comte de Toulouse, la mit dans le parti des Albigeois vers l'an 1212. mais Simon comte de Montfort la reconquit. Elle fut détruite par les Anglois, & a depuis beaucoup souffert pendant les guerres civiles de la Religion. Ainsi la ville de Moissac est bien différente de ce qu'elle a été autrefois. Elle a une celebre abbaye de saint Benoît, où il y a eu plus de cinq cens religieux, il y en a même qui disent mille. Le roi est seigneur d'une partie de Moissac, comme comte de Toulouse, & l'abbé est seigneur de l'autre. Cela fut ainsi reglé par une sentence de l'an 1229. * Catel, *histoires & memoires de Languedoc*. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. De Thou, *hist.* Du Chêne, *recherches des antiquitez des villes de France*. Papyre Masson, *desc. Flum. Gall.* &c.

MOKTAFI, dix-septiéme calife de la maison des Abbassides, étoit à Raccah quand son pere Motadhed y mourut. Il fut reconnu calife dans la même ville, puis à Bagdet, où il vint faire sa résidence l'an de l'hegire 289. Dans la même année Zacaruiah prince des Carmathes fit une irruption en Syrie ; mais il y fut défait & tué par les troupes du calife. Houssain son frere ayant pris sa place, eut un plus heureux succez, car il se rendit maître en fort peu de tems de plusieurs villes de la Syrie. Moktafi vint à Mosul avec cent mille hommes pour le combattre, & envoya de Raccah, jusqu'où il s'avança, Mohammed fils de Soliman un de ses generaux aux trousses des Carmathes. Ceux-ci prenoient déja la fuite sur la nouvelle des approches du calife, lorsqu'ils furent attaquez ; de sorte que leur déroute fut pleine & entiere. Houssain & son general avec 360. des siens, tomberent entre les mains d'un des chefs de l'armée du calife, & furent faits prisonniers dans le tems qu'ils vouloient passer l'Euphrate. Moktafi retourna l'an 291. de l'hegire, victorieux à Bagdet, où il fit couper la tête à tous les prisonniers Carmathes ; mais cette défaite n'empêcha pas cette nation rebelle de faire une autre invasion dans la Syrie l'an 293. de l'hegire. Moktafi vint aussi-tôt à eux ; mais ils ne l'attendirent pas : ils quitterent aussi-tôt ce païs-là pour passer dans celui de l'Iraque, où ils défirent l'armée du calife. L'an 294. les Carmathes prirent le chemin du désert, & tomberent sur la caravane de la Mecque ; ils la pillerent, & tuerent près de vingt mille pelerins. Moktafi sur cette nouvelle envoya Vassef un de ses generaux avec des troupes considerables pour les reprimer. Vassef les rencontra si à propos chargez d'un grand embarras de butin, qu'il les défit aisément ; Zacaruiah leur chef y fut tué. Les troupes du calife y firent un très-grand nombre de prisonniers, & l'armée des Carmathes fut entierement dissipée. Moktafi mourut l'an 295. âgé de 33. ans, après en avoir regné six & demi. Son nom de *Moktafi* écrit par un K, & joint au mot de *Billah*, signifie, *celui à qui Dieu suffit, & qui se contente de le posseder lui seul.* * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOLA, bourg du royaume de Naples dans la province de Labour, sur la côte de la mer de Toscane, à quatre milles de Gayete, vers le septentrion, en allant vers Capoue, & sur le chemin de Naples. Ce bourg a été bâti des ruines de l'ancienne *Formia, Phormia, Hormia*, ville épiscopale, qui fut détruite l'an 840. par les Sarasins, & son évêché transferé à Gayete. On dit qu'on y remarque les ruines de la maison de Ciceron. * *Descript. de l'Italie.* Baudrand.

MOLA bourg du royaume de Naples : il est sur le golfe de Venise dans la terre de Bari, à trois lieues de la ville de ce nom vers l'orient. Il est different du précedent, qui est dans la terre de Labour. * Mati, *diction.*

MOLADA, ville de la tribu de Simeon. * *Josué*, XV. 25.

MOLAN (Jean) citoyen & theologien de Louvain, d'où son pere étoit natif, nâquit à Lille en Flandres, où son pere étoit venu passer quelque tems pour apprendre la langue françoise. Après avoir étudié en philosophie, il professa la theologie avec applaudissement, reçut le bonnet de docteur, & s'appliqua entierement à l'etude de l'histoire de l'église. Ce fut alors qu'il composa les ouvrages dont il a enrichi le public, qui sont ses notes sur le martyrologe d'Usuard ; un calendrier ecclesiastique des Saints du Païs-Bas. Molan mourut le 18. Sept. de l'an 1585.

Il y a un autre JEAN MOLAN qui fut recteur de l'école de Bremen, & qui mourut en 1583. après avoir donné au public, quelques poësies imprimées à Anvers avec celles d'Arnaud Bercheimius, & quelques autres ouvrages. * Baronius, *in præfat. ad mart. Rom. c.* 9. Sponde, *in annal. eccles.* Beyerlink, *in chron.* Valere André, *biblioth. Belg.* Sur le premier, *voyez* Baillet, discours sur les vies des Saints.

MOLARES, LOS MOLARES, en latin *Molaria*, village de l'Andalousie en Espagne. Il est à huit lieues de Seville du côte du midi. On le prend pour l'ancienne *Seripo*, petite ville ou bourg de l'Espagne Betique. * Mati, *diction.*

MOLARI DE FIVIZANO (Augustin) connu sous le nom d'*Augustinus Fivizanus*, religieux de l'ordre de saint Augustin, & sacristain de la chapelle du pape, nâquit l'an 1526. à Fivizano bourg d'Italie dans la Toscane, de la famille de Molari, qui est assez illustre en ce païs-là, & prit depuis l'habit de religieux dans le couvent des Augustins. Il s'acquit une si grande réputation par sa science & par sa pieté, que le general de son ordre le voulut avoir auprès de lui à Rome. Le pape Gregoire XIII. le choisit pour être son confesseur, & le fit sacristain de la chapelle apostolique ; & Clement VIII. dont il fut aussi confesseur, le nomma commandeur de l'hôpital, dit *du Saint-Esprit de Saxe*. Ces papes lui offrirent des benefices qu'il refusa toûjours avec modestie. Il fut trois fois vicaire general de son ordre, & president en des chapitres generaux : emplois qui ne l'empêcherent pas de trouver assez de tems pour travailler à quelques ouvrages d'esprit, entr'autres ; *De ritu SS. Crucis Romano pontifici præferendæ, commentarius ; vita sancti Augustini, &c.* Molari mourut à Rome le 28. Janvier 1595. âgé de 68. ans trois mois & 18. jours. * Cornelius Curtius, *in elog. vir. illust.* Aubert. Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

MOLATHI ou MOLATHITE, ville que l'on croit être Molada. * I. *Rois*, 8. 19. II. *Rois*, 2. 18. Huré, *dict. de la Bible.*

MOLAY ou MOLE' (Jacques de) Bourguignon de naissance, fut le dernier grand-maître de l'ordre des Templiers, au commencement du XIV. siecle. Les trop grandes richesses de son ordre, & l'orgueil de ses chevaliers furent la cause de sa perte, & la ruine entiere de son ordre. L'an 1307, sur la dénonciation de deux scelerats de cet ordre, Philippe *le Bel* roi de France, du consentement du pape Clement V. avec lequel ce prince s'étoit abouché à Poitiers, fit arrêter tous les chevaliers de cet ordre par tout son royaume, s'empara du Temple à Paris, & de tous leurs titres & papiers. Le pape manda au grand-maître de venir en France se justifier des crimes dont son ordre étoit accusé. Il étoit pour lors en Cypre, où il faisoit vaillamment la guerre aux Turcs. Sur les ordres du pape il vint à Paris, suivi de soixante chevaliers des plus qualifiez, du nombre desquels étoit Gui frere de Humbert dauphin de Viennois, & Hugues de Peralde. Ils furent tous arrêtez en même tems, & on leur fit leur procez, excepté au grand-maître, à Gui, & à Hugues de Peralde, dont le pape se reserva le jugement. Ils furent condamnez à être brulez à petit feu. Dans le concile de Vienne qui fut tenu l'an 1311. l'ordre des Templiers fut aboli, & ses biens furent laissez à la disposition du pape, qui en donna partie aux chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jerusalem : le roi leur donna le Temple à Paris, & plusieurs autres terres dans ses royaumes. Le grand-maître Molai, Gui de Viennois, & Hugues de Peralde, furent retenus en prison jusqu'en l'an 1313. qu'on leur fit leur procez. Ils confesserent les crimes qu'on leur imputoit, dans l'esperance d'obtenir leur liberté aux dépens de leur honneur ; mais voyant qu'on les retenoit toûjours prisonniers, Molai et Gui se retracterent. Ils furent brûlez vifs dans l'isle du palais le 11. Mars 1313. Molai parut avec une grande constance sur le bucher, & persuada à tout le monde qu'il étoit innocent. On rapporte, mais sans autre preuve que celle de l'évenement, qu'il ajourna le pape Clement V. à comparoître devant Dieu dans quarante jours ; & le roi dans l'année. En effet

ils ne passerent pas ce terme. *Voyez* TEMPLIERS.* Mezerai, *histoire de France dans la vie de Philippe IV.* Dupui, *hist. des Templiers.*

MOLDAVIE, principauté de l'Europe : aussi connue sous le nom de *grande Valachie*, & de *Valachie-Cis-Alpine*, a fait autrefois partie de la Dacie, puis du grand royaume de Hongrie, & tire son nom moderne d'une de ses rivieres ou du bourg de Moldavia. Elle est separée de la Podolie par le Niester au septentrion ; elle a à l'orient la mer Noire & le Danube, qui la separent de la Bulgarie ; elle a le même fleuve au midi avec la riviere de Sereth ou Missovo ; & au couchant la Valachie & la Transsylvanie. La Moldavie a environ quatre-vingt-dix lieues d'orient en occident, & soixante-dix du septentrion au midi. On la divise en Moldavie propre, vers le couchant, & en Bessarabie, où sont les embouchures du Danube. Celle-ci est la plus petite. Le Turc en est le maître ; & la campagne de Budziac y est habitée par les Tartares *Drobuces*, qui sont de grands voleurs. Sockow est la ville capitale de la Moldavie, & le siege du prince Vaivode. Les autres sont, Jassi, Niemez, Czarmoncz, Walc, Targorod, Choczim, &c. Celle-ci près du Niester, est celebre par la défaite des Polonois l'an 1621. & par la victoire que Jean Sobieski roi de Pologne, y remporta sur les Turcs peu avant son élection. Les villes de la Bessarabie sont, Tariste, Moncastro, Kilia, Kilia nova, Bialogrod, Orihow, Smil. La Moldavie est assez fertile en grains, legumes, &c. & sur-tout riche en cire & en miel. Le prince qui en a la disme, en retire plus de deux cens mille écus. On y nourrit aussi des chevaux excellens pour le service. Les plaines de la Moldavie sont diversifiées de collines, de vallées & de rivieres. Entre celles-ci, les principales sont, le Pronch, le Sereth, Bardalach, &c. outre le Niester & le Danube, qui la bornent de tous côtez. Les Moldaves sont Chrétiens, & reconnoissent le Patriarche des Grecs. On trouve aussi d'autres sectes dans le païs, qui a eu autrefois des princes particuliers. Depuis elle eut des gouverneurs particuliers sous la protection de la Pologne. Bajazet II. prit la Bessarabie l'an 1485. Peu après un gouverneur de Moldavie, nommé *Etienne*, que quelques-uns font soldat de fortune, s'en rendit maître, & vainquit les Tartares, les Turcs & les Polonois. Ses successeurs ont été peu heureux ; car plusieurs ont été tuez par leurs sujets, à cause de leur cruauté ; & entre un grand nombre de ces princes qui prennent le titre de *Vaivode*, il n'y en a peut-être pas deux qui ayent laissé leur état à leurs enfans. Sigismond I. roi de Pologne, envoya Tarnowiski son general, contre les Moldaves, & les défit. Dans le même tems, Jean fut élû vaivode de Moldavie : élection qui mit fin à la guerre. L'an 1595. Sigismond Batori, prince de Transsylvanie, fit prisonnier Aaron, vaivode de Moldavie, allié & vassal de Pologne, & mit en sa place Etienne Rudul, qui le lui avoit livré. Zamoski general des Polonois, chassa Rudul, & établit Jeremie Mohila. Il défit aussi les Tartares, & les obligea de reconnoître le vaivode, & de le faire confirmer par le Turc. Peu après Michel chassa Mohila, que les Polonois rétablirent une seconde fois. Mohila laissa un de ses fils, nommé *Constantin*, qui fut chassé par Etienne Tomsa, soldat de fortune, que le Turc protegeoit. Etienne Potocki, gentilhomme Polonois, alla l'an 1612. mener du secours au vaivode, qui étoit son beau-frere. Tomsa le surprit, l'arrêta prisonnier, & l'envoya à Constantinople. Constantin pris par les Tartares, mourut inconnu dans une rude captivité ; & Alexandre, un de ses freres, fut mené à Constantinople, pour y être mis dans le serrail. En l'an 1616. Samuel Korecki, & Michel Wisniowiski, parens de Constantin, entreprirent avec leurs seules forces, de chasser Tomsa peu aimé par les Moldaves. Ils remporterent quinze victoires ; mais la mort de Wisniowiski changea considerablement les affaires ; car les troupes qui n'étoient pas payées, se retirerent. Korecki tint la campagne avec cinq cens chevaux, & fut défait par Skinder Bassa, qui l'envoya à Constantinople. En l'année 1618. le Turc ôta la Moldavie à Tomsa, & la donna à Gaspard Gratian. Celui-ci devint suspect à la Porte, parce qu'il avoit des intelligences avec l'empereur & avec les Polonois. Il se jetta peu après dans le parti des mêmes Polonois, & fut tué par les siens à la bataille de Cicora le 19. Septembre de l'an 1620. Depuis ce tems les Turcs ont disposé de la Moldavie. Mahomet IV. en investit l'an 1658. George Gisca, qui succeda au vaivode Mathias. Le fils du prince Cantemir, qui regnoit sur la fin du XVII. siecle, fut déposé en 1700. par les Turcs, qui éleverent à sa place Constantin Racouvitz, fils d'un hospodar de Valachie, & gendre du hospodar qui l'étoit alors ; mais il fut déposé en 1709. mis dans les fers & conduit à Constantinople prisonnier avec sa femme & ses enfans, pour s'être montré trop partial en faveur des Moscovites, dans leur guerre contre le roi de Suede. Nicolas Mauro Cordato, fils aîné du premier interprete du grand seigneur, fut nommé vaivode de Moldavie ; mais en Novembre 1710. il fut aussi déposé, étant devenu suspect d'intelligence avec les Moscovites & Demetrius Cantemir fut mis en sa place. Les Moldaves payent tribut au Turc. Ce tribut étoit autrefois ordinairement de 180000. livres ; mais la Porte l'augmente de tems en tems, ne se souciant pas de rendre ces peuples pauvres, afin qu'ils soient obéïssans. * Cromer, *hist. Polon.* Joach. Pastor. *Bellum Scythico-Cosacicum.* Ortelius. Le Laboureur, &c.

MOLDAW, MOLDAWA, en latin *Molda*, riviere de la Turquie en Europe. Elle prend sa source dans la Transsylvanie, coule vers les confins de la Valaquie propre, & de la Moldavie, & se décharge dans le Seret, à Targorod. * Mati, *diction.*

MOLDAWA, MOLDADANIA, bourg de la Moldavie. Il est sur la riviere de Moldaw, à quatre lieues de Soczowa, vers le couchant. * Mati, *dictionaire de Hollande.* 1701.

MOLE', famille originaire de Troye en Champagne, est illustre dans la robe depuis

I. GUILLAUME Molé, qui vivoit sous le regne du roi Charles VII. lequel s'étant joint avec Jean l'Eguisé, évêque de Troyes, son beau-frere, en chasserent les Anglois. Il épousa *Jeanne* l'Eguisé, dont il eut *Guillaume* Molé, qui épousa le 19. Juin 1467. *Simonne* Boucherat, dont il eut pour fille unique *Gabrielle* Molé, alliée à *Jean* d'Origni, seigneur de Grandchamp ; JEAN Molé, qui suit ; & *Jacquette* Molé, femme de *François* Hennequin, seigneur de la Garmoise, &c.

II. JEAN Molé, seigneur de Villi-le-Maréchal, à cause de *Jeanne* de Mesgrigni sa femme, eut pour enfans ; *Claude* Molé, seigneur de Villi-le-Maréchal, duquel sont descendus les seigneurs de ce nom ; NICOLAS, qui suit ; *Catherine*, mariée à *François* de Marisi, seigneur de Cervol ; *Isabelle*, alliée à *Jean* de Brion, procureur du roi à Chaumont ; & *Jean* Molé, seigneur de la Motte, qui épousa le 13. Avril 1505. *Magdelaine* Menisson, dont il eut *Oudart* abbé de la Rivour ; *Jean*, mort sans posterité ; *Antoinette*, mariée 1°. à *Aubert* le Courtois, seigneur de Berci : 2°. à *François* Gaspard, seigneur de Soie ; & *Anne* Mollé, alliée à *Guillaume* Roillart, seigneur de Giri.

III. NICOLAS Molé, seigneur de Jusanvigni, conseiller de la cour des aydes, puis au parlement en 1517. mourut le 29. Novembre 1542. Il épousa 1°. *Jeanne* Hennequin, fille de *Jean*, seigneur de Dampmartin, & de *Bonne* Couraud : 2°. *Jeanne* Charmolue, fille de *Jacques* Changeur du Trésor, & de *Thierrie* de Badouvilliers : 3°. *Marie* de la Grange-Trianon, fille de *Sebastien*, seigneur de Trianon, & de *Marguerite* du Val, dame de Villiers-le-Sec. Du premier lit sortirent NICOLAS Molé, qui suit ; *Bonne*, religieuse à Foissi ; *Marguerite*, alliée à *François* Godet, conseiller de la cour des aydes, & trésorier de France en Champagne ; & *Marie* Molé, qui épousa *Jean* Gaucheri, seigneur de Grand-Champ, correcteur des comptes. Du second lit vinrent *Anne* Molé, alliée à *Jean* Hennequin, seigneur de Dampmartin, conseiller au parlement ; & *Claude* Molé, mariée à *Jean* de la Forge, receveur general des finances en Picardie. Du troisiéme lit sortirent EDOUARD Molé, seigneur de Lassi & de Champlastreux, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné* ; & *Magdelaine* Molé, qui épousa *François* Ollier, seigneur du petit Hangest, &c. audiencier en la grande chancellerie.

IV. NICOLAS Molé, seigneur de Jusanvigni, de Vitri-sur-Seine, &c. intendant general des finances, mourut le 6. Decembre 1586. âgé de 50. ans. Il épousa *Agnès* Tannegui, fille de *Denys* Tannegui, avocat au parlement, & d'*Esperance* de la Croix, morte le 5. Juin 1612. âgée de

77. ans, ayant eû pour enfans EDOUARD, qui suit; *Marie*, alliée à *David* Arnault, contrôleur general des restes, morte en Mai 1629; & *Magdelaine* Molé, femme de *Denys* du Mesnil, president aux enquêtes.

V. EDOUARD Molé, seigneur de Jusanvigni, conseiller au parlement en 1602. mourut le 2. Decembre 1634. Il épousa *Marie* Bochart, fille de *Jean*, seigneur de Champigni, premier president du parlement, & de *Magdelaine* de Neufville, morte le 6. Decembre 1668. ayant eu pour fils unique, JEAN Molé, qui suit;

VI. JEAN Molé, seigneur de Jusanvigni, president en la cinquiéme chambre des enquêtes du parlement, mourut en Janvier 1658. Il épousa avec dispense *Jeanne-Gabrielle* Molé sa cousine, fille de *Matthieu*, seigneur de Champlastreux, premier president du parlement, & de *Renée* Nicolai, morte le 14. Juin 1637. ayant eu pour enfans *Agnés* Molé, alliée à *Hernieu* Bazan, marquis de Flamanville; & *Marie* Molé, dame de Jusanvigni, mariée en 1660. à *Georges* de Monchi, marquis d'Hocquincourt, chevalier des ordres du roi, &c. morte en Janvier 1694.

SEIGNEURS DE CHAMPLASTREUX.

IV. EDOUARD Molé, fils de NICOLAS Molé, seigneur de Jusanvigni, conseiller au parlement, & de *Marie* de la Grange-Trianon, sa troisiéme femme, fut seigneur de Lassi, conseiller au parlement en 1567. procureur general pendant la ligue, president à Mortier en 1612. & mourut en 1614. Il épousa *Marie* Chartier, fille de *Matthieu* Chartier, doyen des conseillers du parlement, & de *Marie* de Montholon, dont il eut MATTHIEU, qui suit; *Edouard*, Capucin, mort le 26. Juillet 1631; & *Marie* Molé, morte sans alliance.

V. MATTHIEU Molé, seigneur de Lassi, de Champlastreux, &c. né en 1584. fut reçu conseiller au parlement le 29. Juillet 1606. fut president aux requêtes du palais pendant quatre ans, procureur general l'espace de 27. ans, & enfin nommé premier president au mois de Novembre 1641. Il exerça cette charge pendant dix ans avec beaucoup de zele, pour le bien public, à la gloire de l'état, particulierement pendant les troubles de Paris. Le roi Louis XIV. lui donna les sceaux le 3. Avril 1651. qu'il remit le 13. du même mois. Ils lui furent encore donnez le 9. Septembre suivant, & il les garda jusqu'à sa mort arrivée le 3. Janvier 1656. en sa 72. année. Il épousa *Renée* Nicolaï, fille de *Jean*, seigneur de Goussainville, &c. premier president de la chambre des comptes, & de *Marie* de Billi, dont il eut *Edouard* Molé, évêque de Bayeux, tresorier de la sainte-Chapelle, mort le 6. Avril 1652. âgé de 43. ans; JEAN EDOUARD, qui suit; *François*, abbé de Sainte-Croix de Bourdeaux, de saint Paul de Verdun, de saint Mange, d'Herivaux, de Chambrefontaine & de la Prée, conseiller au parlement en 1650. maître des requêtes en 1657. mort le 5. Mai 1712. âgé de 87. ans; *Matthieu*, chevalier de Malte, mort en 1658; *Jeanne-Gabrielle*, mariée à *Jean* Molé, seigneur de Jusanvigni, son cousin, president en la cinquiéme des enquêtes, morte le 14. Juin 1637; *Magdelaine*, abbesse de saint Antoine des Champs, morte le 28. Avril 1681. âgée de 74. ans; *Françoise*, abbesse de saint Antoine des Champs après sa sœur, morte le 21. Avril 1686; *Jeanne*, *Magdelaine* & *Anne* Molé, religieuses Carmelites.

VI. JEAN-EDOUARD Molé, seigneur de Champlastreux, Lassi, &c. fut reçu conseiller au parlement le 30. Janvier 1637. maître des requêtes en 1643. conseiller d'état, intendant dans les armées du roi, president à Mortier en 1657. mourut subitement le 6. Août 1682. Il épousa *Magdelaine* Garnier, fille puînée de *Matthieu* Garnier, trésorier des parties casuelles, morte d'apoplexie le 18. Juillet 1661. dont il eut LOUIS, qui suit; *Matthieu* capitaine au regiment des gardes Françoises, mort en 1697; *Jean*, abbé de saint Mange de Châlons, puis conseiller au parlement en Mars 1683. mort le 25. Septembre 1723. Il avoit épousé *Elizabeth* de Loynes, fille de *Philippe*, president au parlement de Metz, & d'*Elizabeth* Longuet, dont il eut pour fille unique *N.* Molé, mariée en 1617. à *N.* Sublet, d'Heudicourt-Lenoncourt; *Marie-Catherine*, religieuse à saint Antoine des Champs; *Suzanne*, morte jeune; & *Magdelaine* Molé, morte en 1719.

VII. LOUIS Molé, seigneur de Champlastreux, &c. conseiller au parlement, fut reçu en 1679. president à mortier en survivance de son pere, dont il prit possession en 1682. & mourut le 3. Janvier 1709. âgé de 65. ans. Il avoit épousé en 1673. *Louise* Betault, fille puînée de *Louis* Betault, seigneur de Chemault, president en la chambre des comptes, & de *Marie* Lorthon, morte le 31. Mars 1709. âgée de 50. ans, dont il eut JEAN-BAPTISTE-MATTHIEU Molé, qui suit; *François*, mort jeune; *Nicolas-Edouard*, mort en Septembre 1693; *Leon*, abbé de saint Riquier en Avril 1708. mort le 24. Juillet 1716; *Louis-Marie*, cornette des chevaux-legers de Bourgogne; puis colonel du regiment de Bretagne, mort le 25. Juillet 1720; & *Marie-Louise* Molé, mariée le 10. Février 1700. à *Omer* Talon, marquis de Boulai, colonel du regiment d'Orleanois.

VIII. JEAN-BAPTISTE MATTHIEU Molé, seigneur de Champlastreux, &c. conseiller au parlement en 1698. puis president à mortier après la mort de son pere en 1709. mourut le 5. Juin 1711. âgé de 36. ans. Il avoit épousé le 13. Mars 1702. *Marie-Nicolle* le Gorlier de Drouilli, fille unique & heritiere de *Jacques*, seigneur de Drouilli, auditeur des comptes, & de *Françoise* Maucler, morte le 11. Janvier 1711. en sa 34. année, laissant posterité. * Blanchard, *hist. des premiers presidens, & des presidens à mortier*. Godefroi, *hist. des officiers de la couronne*. Le P. Anselme, &c.

MOLE', *cherchez* MOLAY.

MOLESME, bourg de France en Champagne, aux frontieres du duché de Bourgogne, sur le ruisseau de Legne, à 4. lieues de Bar-sur-Seine, au midi, & à 9. de Clairvaux, au couchant d'hiver. Il y a une celebre abbaye, que S. Robert, religieux de l'abbaye de la Celle, de l'ordre de S. Benoît, fonda en passant vers Tonnere l'an 1173. dans la forêt de Molesme, & dont il fut abbé; ensuite il fonda celle de Citeaux, & en fut abbé; mais les religieux de Molesme employerent l'autorité du pape pour l'y rappeller: ainsi ayant substitué Alberic en sa place à Citeaux, il retourna à Molesme, & y mourut dans l'ordre de saint Benoît. * D. le Nain, *hist. de l'ordre de Citeaux*.

MOLEZIO ou MOLETIUS (Joseph) philosophe & mathematicien, celebre dans le XVI. siecle, étoit natif de Messine en Sicile. Il fut choisi par Guillaume de Gonzague, duc de Mantoue, pour enseigner les mathematiques au prince Vincent son fils: & peu après il obtint une chaire de professeur dans l'université de Padoue. Molezio s'y fit extrêmement considerer; compila les ephemerides, depuis l'an 1563. jusqu'en 1580. & mourut dans la même ville de Padoue l'an 1588. âgé de 57. ans. On a divers ouvrages de sa façon; & entr'autres des tables, qu'il nomma *Gregoriennes*. Elles servirent à la correction du calendrier, faite par le pape Gregoire XIII. La republique de Venise, qui avoit souhaité qu'il travaillât à cet ouvrage, lui fit donner deux cens écus d'or, pour lui témoigner sa reconnoissance; & le même pape lui envoya trois cens ducats. * Thomasini, *in elog. doct.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Vossius, *de math. &c.*

MOLFETTA, petite ville du royaume de Naples, en la terre de Bari, avec évêché suffragant de Bari, & titre de duché.

MOLHEIM, petite ville ou bourg avec abbaye, dans le duché de Westphalie, sur la riviere de Moën, à cinq lieues de la ville de Lippe. * Mati, *diction.*

MOLICRIA, bourg ou petite ville de la Livadie en Grece, sur le golfe de Patras, environ à une lieue du cap de Molieria, d'Antirrhio, ou de saint André, qui est l'*Antirrhium* des anciens, & qui avec celui de *Rhio* forme l'entrée du golfe de Lepante. * Mati, *diction.*

MOLIERE (Jean-Baptiste Pocquelin) poëte comique, étoit fils d'un valet de chambre, tapissier du roi, & nâquit à Paris vers l'an 1620. Il s'est acquis par ses comedies une reputation qui ne mourra jamais. Le nom de sa famille étoit *Pocquelin*. Après avoir fait ses humanitez au college de Clermont à Paris sous les Jesuites, il fut destiné à l'étude du droit, qu'il quitta bientôt, pour suivre le penchant qui l'entraînoit sur le theâtre. Il entra dans une troupe de comediens de campagne, & se fit connoître à Lyon en 1653. par sa premiere piece, qui fut l'*Etourdi*. Quelque

tems après, sa troupe fut honorée de la protection de M. le prince de Conti, gouverneur de Languedoc. De Grenoble il vint à Rouen en 1658. d'où il vint à Paris, où il obtint la protection de Gaston, fils de France, qui le presenta au roi & à la reine mere. Il joua en presence de leurs majestez, obtint la permission de s'établir à Paris, & de jouir de la salle des gardes dans le vieux louvre. On lui accorda ensuite celle du palais royal, où il joua ses comedies en 1660. Il obtint une pension de mille livres en 1663. En 1665. sa troupe fut arrêtée au service du roi. Il donna avant & depuis ce tems-là, plusieurs pieces dans le veritable goût de la comedie, que nos auteurs avoient negligé, corrompus par l'exemple des Espagnols & des Italiens, qui donnent beaucoup plus aux intrigues surprenantes, & aux plaisanteries forcées, qu'à la peinture des mœurs & de la vie civile. Les plus excellentes pieces de Moliere, sont le *Misanthrope*, le *Tartuffe*, les *Femmes sçavantes*, l'*Avare*, & le *Festin de Pierre*. Dans le *Bourgeois gentilhomme*, le *Pourceaugnac*, les *Fourberies de Scapin*, & les autres de cette nature, il a trop donné au goût du peuple, pour les situations & les pointes bouffonnes. *Les Precieuses*, les *Petits Maitres*, & les *Medecins*, ont été les principaux objets de sa satire. Il étoit aussi bon acteur qu'excellent auteur; & dans la representation de sa derniere piece, qui fut le *Malade Imaginaire*, il sembloit s'être surpassé lui-même. Tout malade qu'il étoit, & pressé d'une fluxion sur la poitrine, il entreprit d'y jouer pour la quatriéme fois le 17. Fevrier 1673. & ne put achever qu'avec de très-grands efforts. Il lui en couta la vie; car s'étant mis au lit en sortant du theâtre, sa toux redoubla, il se rompit une veine, & mourut le même jour dans sa 53. année, ou suivant d'autres, âgé de 51. ans & demi. Plusieurs comediens ont essuyé le même malheur & sont morts de maladies, qu'ils avoient gagnées dans la representation du même personnage: on nomme entr'autres, Brecourt & Rosimont. On eut toutes les peines du monde à obtenir qu'il fût enterré en Terre-Sainte. Moliere avoit été fort estimé du roi, qui le gratifia de plusieurs pensions. Il avoit beaucoup profité de l'imitation de Plaute, de Terence, & des Italiens. Plusieurs poëtes s'exercerent sur le genre de mort de Moliere, & firent plusieurs vers. En voici quatre que l'on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici.

Roscius hic situs est tristi Mollerus in urna,
Cui genus humanum ludere, ludus erat.
Dum ludit mortem, mors indignata jocantem,
Corripit, & nimium fingere sæva necat.

Nous joindrons à ces vers latins cette épitaphe françoise.

Ci gist qui parut sur la scene.
Le singe de la vie humaine,
Qui n'aura jamais son égal;
Qui voulant de la mort, ainsi que de la vie,
Etre l'imitateur dans une comedie,
Pour trop bien réussir, y réussit fort mal:
Car la mort en étant ravie,
Trouva si belle la copie,
Qu'elle en fit un original.

Voyez le jugement que l'auteur des reflexions sur la poëtique a fait de Moliere „ Personne, *dit-il*, n'a porté le ridicule de la comedie plus haut parmi nous que Moliere; „ car les autres poëtes comiques n'ont que les valets pour „ plaisans de leur theâtre; & les plaisans du theâtre de Moliere, sont des marquis, & des gens de qualité. Les autres n'ont joué dans la comedie que la vie bourgeoise & „ commune; & Moliere a joué tout Paris & la cour. Il est „ le seul parmi nous qui ait découvert ces traits de la nature, qui la distinguent & qui la font connoitre. Les beautez des portraits qu'il a faits sont si naturelles, qu'elles se „ font sentir aux personnes les plus grossieres; & le talent „ qu'il avoit de plaisanter étoit renforcé de la moitié par „ celui qu'il avoit de contrefaire. Son *Misanthrope*, est à „ mon sens, le caractere le plus achevé & le plus singulier „ qui ait jamais paru sur le theâtre. Mais l'ordonnance de „ ses comedies est toujours defectueuse en quelque chose, „ & ses dénouemens ne sont point heureux. „ Sa vie a été donnée au public par M. Grimarest l'an 1705. Il ne faut pas confondre ce poëte avec un autre MOLIERE, qui vivoit l'an 1620. & qui a composé diverses pieces de theâtre, la *Polyxene*, des *Epitres*, *&c.* * *Memoires historiques. Vie de Moliere.*

MOLIN (du) *cherchez* MOULIN (du)

MOLINA, petite ville de la Castille nouvelle. Elle est sur la petite riviere de Molina, à quatorze lieues de Siguença, vers l'orient meridional. Elle est capitale de la seigneurie de Molina, dont le roi d'Espagne porte le titre, & qui comprend soixante & quinze paroisses. Au reste, quelques geographes placent à Molina l'ancienne *Mediolum*, petite ville des Celtiberiens, laquelle d'autres mettent à *Medina Cœli.* * Mati, *diction.*

MOLINA, SIERRA MOLINA, montagnes d'Espagne. Elles sont sur les confins de la Castille vieille, & de la nouvelle, entre la ville de Molina & celle de Siguença. Elles sont une partie de celles qu'on appelloit anciennement Orospeda. * Mati, *dictionaire.*

MOLINA, *Capo della Molina*, ou *delle Molini*, en latin, *Molinum caput*, cap de la côte orientale de la vallée de Demona en Sicile. Il est à l'entrée meridionale du petit golfe de sainte Tecle, au levant de la ville de Catanea. * Mati, *diction.*

MOLINA (Jean) de Ciutad-Real, en la Castille neuve, demeurant à Valence vers l'an 1530. a traduit en espagnol, *L. Marinaus Siculus*, des choses memorables d'Espagne; la chronique des rois d'Aragon, par le même auteur; la vie du roi Alfonse d'Aragon par *Antoine de Palerme*; les épitres de saint Jerôme, quelque chose d'Alcuin, & de Gerson; mais ce qu'il a traduit d'Appien, n'est pas estimé. * Baillet, *Jugemens des sçavans sur les traducteurs Espagnols.*

MOLINA (Louis) Jesuite Espagnol, natif de Cuença, dans la Castille neuve, entra parmi les Jesuites l'an 1553. à l'âge de 18. ans. Il fit ses études à Coïmbre, & enseigna pendant vingt ans la theologie dans l'université d'Evora en Portugal. Il mourut à Madrid le 12. Octobre de l'an 1601. âgé de 65. ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon; *Comment. in I. partem D. Thomæ; tom. III. De justitia & jure; De concordia gratiæ & liberi arbitrii, & appendix ad eandem concordiam.* Son livre de la concorde de la grace & du libre arbitre, imprimé pour la premiere fois en 1588. à Lisbonne, capitale du Portugal, a donné lieu aux disputes sur la grace & sur la predestination, qui ont fait tant de bruit dans le XVI. siecle, & qui ne sont pas encore assoupies dans celui-ci. Ce livre parut malgré les oppositions de la plûpart des Dominicains, qui l'attaquerent vivement dans leurs theses, & le déférerent à l'inquisition de Valladolid, & à celle du royaume de Castille. Cette cause fut ensuite portée à Rome, où le pape institua une congregation, que l'on appelle *de Auxiliis*, établie par Clement VIII. & qui ne commença à se tenir solemnellement que le 2. de Janvier 1598. Après plusieurs assemblées des consulteurs & des cardinaux, où les Dominicains & les Jesuites furent entendus contradictoirement en presence du pape & des cardinaux de la congregation, ces disputes furent continuées sous le pontificat de Paul V. Les consulteurs ne furent pas favorables à la doctrine de Molina; mais le pape Paul V. ne voulut rien décider, & se contenta seulement de congedier les disputans & les consulteurs, ajoutant qu'il publieroit sa décision, quand il se seroit déterminé; & cependant il fit défenses aux parties de se noter ou censurer mutuellement, & enjoignit aux superieurs des deux ordres de punir severement ceux qui contreviendroient à ses défenses. Ce decret fut donné par le pape Paul V. le dernier jour du mois d'Août 1607. * Maurolicus, *lib. 5. ocean. relig.* Beyerlink, *in chron.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Ribadeneira & Alegambe, *de script. societ. Jesu.* De Thou, *liv. 131. &c.* Histoire de la congregation *de Auxiliis*, par le P. Lemos, Serri, Aletophylus, & autres.

MOLINA (Antoine) Chartreux, natif de Villa-Nueva-de-los-Infantes, dans la Castille, & celebre par sa pieté, se fit religieux chez les Augustins, parmi lesquels il enseigna la theologie, & fut élevé à la charge de superieur. Depuis, le desir de mener une vie encore plus solitaire que celle qu'il avoit embrassée, le fit entrer chez les Chartreux de Miraflores, où il vécut en veritable religieux, & mourut en odeur de sainteté le 21. Septembre de l'an 1612. ou selon d'autres l'an 1619. Le P. Molina a composé divers ex-

cellens ouvrages, & entr'autres celui de l'instruction des prêtres, qu'on a traduit en tant de langues differentes. * Le Mire, *de script. sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan. &c.*

MOLINA (Louis) jurisconsulte Espagnol, d'Ursaon, dans l'Andalousie, & fils d'une sœur du celebre Ambrosio Moralés, a été en réputation sur la fin du XVI. siecle, & sous le regne de Philippe II. roi d'Espagne, qui l'employa dans les conseils des Indes, & dans celui de Castille. Nous avons un ouvrage de sa façon, intitulé, *de Hispanorum primogenitis*, qu'on a souvent réimprimé. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

MOLINA (Dominique de) celebre religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Seville, fut declaré maître de theologie dès l'an 1607. & s'acquit une si grande réputation, que toute l'Espagne ayant été émue en 1622. à l'occasion d'une bulle de Gregoire XV. qui paroissoit affoiblir les privileges des reguliers, il fut choisi pour procureur de tous les ordres religieux, établis en Espagne à la cour de Rome, où après plusieurs negociations, soutenues du credit du roi d'Espagne, il obtint le septiéme Février 1625. une bulle d'Urbain VIII. qui revoquoit celle qui avoit causé l'émotion. Molina ayant eu occasion de rechercher toutes les bulles émanées sur ces matieres, crut rendre service au public de les faire imprimer, & par ses soins elles parurent en 1626. à Seville; mais on ne sçait plus rien de lui ensuite. * Echard, *script. ordin. FF. Prædicator. tom.* 2.

MOLINET (Jean du) chanoine de Valenciennes, dans le Hainaut, né à Desvrennes, dans le Boulonnois en Picardie, vivoit sur la fin du XV. siecle, à la cour de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Il fut aumônier & bibliothecaire de cette princesse, & composa divers ouvrages en prose & en vers. Les auteurs citent une histoire de sa façon, qui comprenoit ce qui s'étoit passé depuis l'an 1474. jusqu'en 1505. Elle n'a pas été imprimée; mais on publia l'an 1531. & 1537. à Paris, *les dits & faits* du même Molinet, qui mourut l'an 1507. à Valenciennes, où l'on voit son épitaphe. * Guichardin, *description du Païs-Bas.* La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, &c.

MOLINET (Louis du) évêque de Séez en Normandie, avoit fait un grand progrez dans l'étude de la theologie & du droit canon, & se trouva au concile de Trente, comme docteur. Depuis, Pierre du Val son oncle, lui resigna l'an 1564. l'évêché de Séez, qu'il gouverna trente-huit ans. On remarque que pendant ce tems-là, il ne fut absent de son diocese que six mois: ce ne fut même que pour affaires importantes, comme pour se trouver auprès du roi Henri *le Grand*, lorsqu'il fit abjuration de la doctrine des Calvinistes. Louis du Molinet assista l'an 1581. au concile provincial de Reims, & mourut le 3. Mars de l'an 1601.

MOLINET (Claude du) chanoine regulier de sainte Geneviéve, de l'ordre de saint Augustin, né à Châlons en Champagne l'an 1620. d'une famille noble & ancienne, fut envoyé à Paris, après avoir fait ses premieres études, pour y faire son cours de philosophie. Il y prit l'habit de chanoine regulier à sainte Geneviéve, & fut dans la suite procureur general de la congregation. Son humilité jointe à un grand amour pour l'étude, lui fit refuser constamment toutes les charges ausquelles on vouloit l'élever, pour ne s'occuper qu'à composer divers ouvrages, dont quelques-uns ont été donnez au public; comme *les lettres d'Etienne évêque de Tournai*, reduites en un tres-bel ordre, & enrichies de notes très-sçavantes; *l'histoire des papes par medailles*, depuis Martin V. jusques à Innocent XI. en 1678. *les reflexions sur l'origine des chanoines seculiers*, & *sur l'antiquité des chanoines reguliers*; le traité *des differens habits des chanoines & des chanoinesses regulieres*; plusieurs dissertations, telles que sont celles *de la mitre des anciens:* celle d'*une tête d'Isis*, trouvée à Paris, au cabinet de la bibliotheque de sainte Geneviéve, imprimée en 1692. & autres. Outre ces ouvrages, il y en a encore de lui un très-grand nombre, qui n'ont point paru; car il travailloit sans relâche. Il s'appliquoit sur-tout à découvrir ce qu'il y avoit de plus caché dans l'antiquité; & comme il s'étoit plû à cette recherche dès sa plus tendre jeunesse, il avoit amassé un cabinet de curiosités très-considerable. Le roi Louis XIV. se servit de lui, pour aider à ranger ses medailles, & pour lui en chercher de nouvelles, aussi-bien que des agathes, & d'autres pierres de prix, dont le pere de Molinet avoit une grande connoissance. Il fournit à sa majesté plus de huit cens medailles tirées du cabinet de sainte Geneviéve; & le roi reconnut ses soins par des gratifications & des liberalités, dont les marques se voyent dans la bibliotheque de cette abbaye. L'application que le pere du Molinet a eue toute sa vie à mettre cette bibliotheque en état l'a rendue celebre. Il mourut à Paris dans la maison de sainte Geneviéve le 2. Septembre 1687. après une maladie de six jours seulement, âgé de 67. ans, regretté de plusieurs illustres amis, qu'il avoit eus pendant sa vie. * *Memoires du tems.*

MOLINIER FABREGUES (Jean) docteur en droit dans l'université de Valence, merite d'autant plus d'être connu, qu'il affecta de demeurer dans l'oubli. Il s'appliqua beaucoup à l'histoire des évêques de Valence & de Die, & fit pour cela de grandes recherches, partie avec le P. Jean Colombi, Jesuite, & partie separement. Le Jesuite eut seul l'honneur de tous ces travaux. Il publia en 1638. quatre livres de l'histoire de ces deux évêchés, & en fit une nouvelle édition en 1652. Molinier qui lui avoit fourni les memoires pour cette histoire, en recueillit aussi sur les droits de l'évêché de Valence, qu'il redigea. On garde ce manuscrit dans les archives de cette église. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

MOLINGAR, en latin *Molingaria*, ville d'Irlande, dans le comté de West-Meath, dont elle est capitale, est située sur le bord d'un étang. * Camden. Sanson.

MOLINGUS (saint) fils d'*Oilan*, nâquit au comté de Wexford en Irlande, dans le VII. siécle. Le roi de Leinster le nomma évêque de Ferme l'an 632. On dit que Molingus composa des propheties touchant les rois d'Irlande. Il mourut le 17. Juin; mais on ne sçait pas au juste l'année de sa mort. * *Autor. vitæ S. Molingi.* Waræus, *de claris Hibern. script. l.* 1.

MOLINOS (Michel) prêtre Espagnol, né dans le diocese de Saragosse l'an 1627. s'étant etabli à Rome, y acquit la reputation d'un grand directeur. Il y publia un livre qu'il avoit composé en espagnol, intitulé *la conduite spirituelle.* On l'accusa d'y avoir avancé des opinions dangereuses sur la mysticité, & il fut arrêté & mis dans les prisons de l'inquisition de Rome au mois de Juillet 1685. Son procès fut fait, & on condamna soixante & huit propositions qu'il avoit avancées, dans la congregation generale de l'inquisition Romaine, tenue en presence du pape & des cardinaux inquisiteurs. Il y eut un decret donné le 28. Août, qui porte que Michel Molinos avoit enseigné des dogmes faux & pernicieux; que son oraison de *Quietude* étoit contraire à la doctrine de l'église, & à la pureté de la pieté Chrétienne; & que les soixante-huit propositions qu'il a reconnu avoir publiées, étoient heretiques, scandaleuses & blasphematoires. Le pape condamna tous ses livres & ses écrits, & ordonna que les ordinaires ou inquisiteurs feroient brûler tout ce qu'ils en pourroient découvrir. Molinos fut obligé de faire abjuration publique de ses erreurs, sur un échafaut dressé dans l'église des Dominicains, où le sacré college étoit assemblé; & fut condamné à une prison étroite & perpetuelle, dans laquelle les officiers de justice le conduisirent, après qu'il eut été revêtu d'un scapulaire jaune, chargé d'une croix rouge devant & derriere: ce que l'on appelle l'*habit de penitence.* On dit qu'il se repentit veritablement; & c'est peut-être dans cette vûe qu'on ne le fit point mourir, afin que ceux qu'il avoit attirez à son parti, se désabusassent en apprenant sa conversion. Il étoit âgé de soixante ans lorsqu'il fut pris; & il y avoit vingt-deux ans qu'il repandoit sa doctrine à Rome, où il étoit en grand credit, même auprès des papes. Il mourut dans sa prison le 29. Decembre 1696. On a donné à ses disciples le nom de *Quietistes*, parce qu'ils enseignoient aussi-bien que leur maître, que dans la plus sublime perfection est l'oraison qu'ils appellent de *Quietude*, qui ne consiste que dans une simple contemplation, sans aucune reflexion. Molinos & quelques autres de ses disciples, ont été accusez de pousser les choses plus loin, & d'enseigner tant en theorie qu'en pratique que l'on pouvoit sans peché s'aban-

donner à des déreglemens, pourvû que la partie superieure demeurât unie à Dieu par l'oraison de *Quietude*. C'est ce que l'on ne peut assurer sans preuve ; mais il est toûjours certain que leur mysticité conduit à des égaremens, qui ont été justement condamnés. * *Memoires du tems.*

MOLIONIDES, surnom de deux freres, nommés l'un *Eurytus*, & l'autre *Cteatus*, & tous deux fils d'Actor, & de Molione, ou, selon d'autres, de Neptune & de Molione. Ils commanderent les troupes d'Augias, roi d'Elide, contre Hercule, qui ne pouvant surprendre la valeur de ces deux generaux, se défit d'eux par artifice, & les fit tuer à Cleone, lorsqu'ils alloient de la part des Eliens, assister aux jeux Isthmiques. Les Molionides avoient épousé les deux filles de Dexamenus, roi d'Olene. Eurythus laissa un fils, appellé Thalpius ; & Cteatus, un autre appellé Amphimachus, qui regnerent tous deux en Elide, avec Agasthene fils d'Augias. La fable dit que les Molionides étoient deux celebres conducteurs de chariots, qui avoient deux têtes & quatre mains, mais un corps seulement, & qui agissoient avec une parfaite intelligence. * Apollodore. Pausan. *in Arcadic.* Bayle, *dict. crit.*

MOLISE, petite province du royaume de Naples, porte titre de comté, & a un château de même nom. Ses villes sont, Isernias, Bojano, Larino & Tivento.

MOLISEL, *voyez* MICYLLE.

MOLITOR (George) Allemand, natif de Nuremberg, & professeur en theologie dans l'université d'Erfort, dans le XV. siecle, mourut l'an 1484. après avoir composé divers ouvrages ; *sur les sentences ; Des sermons ; Un traité des questions de theologie, &c.* Il ne faut pas confondre cet auteur avec un autre de même nom.

C'est CRISTIAN MOLITOR de Clagenfurt, qui vivoit en même tems que ce premier. Il fut élevé à Vienne en Autriche, donna au public quelques ouvrages d'astrologie & de prognostics, & mourut l'an 1495. * Trithem. *de script. eccl.* Gesner, *biblioth. &c.*

MOLLEN, petite ville de la basse Saxe, dans le duché de Lawembourg, sur le Stekenis, entre la ville de Lawembourg & celle de Lubeck, à quatre lieues de la premiere, & à six de la derniere. * Mati, *diction.*

MOLLERUS (Daniel-Guillaume) né le 28. Mai 1642. à Presbourg en Hongrie, enseignoit l'histoire, & la metaphysique à Altorf en 1678. ce qu'il a fait jusqu'à sa mort arrivée le 25. Fevrier 1712. à l'âge de près de 70. ans. Il a publié divers petits ouvrages, dont quelques-uns sont sur des matieres singulieres, en voici les titres. *Molesta refutatio nova logica Eliæ Schnegassii : Justissima retorsio ad criminationes Schnegassii : Ædificatio Evæ : Bohemicum nihil alchymisticum : Pedis admiranda : Meditatio Stoica de conditione temporis præsentis : Meditatio de prodigiosis insectis Hungaricis : Schediasma de mulieribus, hominibus ; Meditatio quæstionis num S. Pauli caput primum ad Romanos sine prophanorum auctorum, maximè Petronii, cognitione intelligi queat ? Curriculum poëticum ; Metaphysica Duvaliana ; Dissertatio de Salamandra ; Oratio de confusione linguarum Babylonica.* Il y a encore un grand nombre d'autres dissertations, & des traités singuliers, que cet auteur a fait imprimer en differens tems. * Konig, *biblioth. Vita professor. Philos. Acad. Altorf à Sigism. Jacob. Apino.* Norimberg. 1728.

MOLLERUS (Frederic) étoit de Brabant. Il a composé un poëme élegiaque sur la creation & la chûte des anges. * Konig, *biblioth.*

MOLLERUS (Henri) natif de Hambourg, & celebre theologien de Hesse, mourut en 1589. Il a fait un commentaire sur Isaïe & sur les pseaumes. On trouve ses poësies, *tom. IV. delit. Germ. pag.* 845. De Thou dit dans son livre 96. qu'Henri Mollerus a vécu à Wittemberg & à Hambourg, & qu'il étoit très-sçavant dans la langue hebraïque. Konig, *biblioth.*

MOLLICOLNO, en latin, *Larenusia Insula.* Ce sont de fort petites isles situées près de la côte de Tunis en Barbarie, au levant du cap de Bone. * Mati, *dict.*

MOLOCH, idole des Ammonites, à laquelle ils sacrifioient des enfans & des animaux. C'étoit un buste, ou demi-corps d'homme, qui avoit une tête de veau, & tenoit les bras etendus. Sur son estomach il y avoit sept ouvertures, par où l'on mettoit les victimes dans autant de fourneaux qui étoient dans cette statue, qui étoit d'airain & creuse. Le premier fourneau, vers la ceinture, étoit pour la fleur de farine que l'on offroit à cette idole ; le second, pour les pigeons ou les tourterelles ; le troisiéme, pour les agneaux ou brebis ; le quatriéme, pour les beliers ou les chevres ; le cinquiéme, pour les veaux ; le sixiéme, pour les taureaux ; & le septiéme, pour les enfans, que l'on sacrifioit à ce faux dieu. Ce demi-corps étoit posé sur une espece de four, où on allumoit un grand feu ; & de peur que l'on n'entendît les cris des enfans, on faisoit un grand bruit avec des tambours & d'autres instrumens qui étourdissoient les spectateurs. Il y a neanmoins des Hebreux qui disent que les enfans n'étoient point jettez dans le fourneau pour y être brûlez ; mais qu'ils passoient seulement entre deux buchers que l'on allumoit devant cette idole, pour être purifiez par cette ceremonie. Les Juifs qui faisoient des sacrifices à cet idole, sont appellez *Molochites*, & il en est parlé dans le Levitique, *c.* 20. IV. *des Rois*, 16. & 23. *Voyez* BAAL. * Liranus, *in cap.* 16. *l.* 4. *Reg.* Abulensis, *in cap.* 23. *l.* 4. *Reg.* Adrichomius, *in theat. Terræ sanctæ.* Athan. Kircher, *Oedip. Ægyptiac.* Torniel, *A. M.* 3496. *n.* 3.

MOLORCHUS, vieux pasteur du pays de Cleone, dans le royaume d'Argos au Peloponnese, reçut honnêtement chez lui Hercule qui passoit par-là, lequel, pour reconnoître le plaisir qu'il avoit reçu de ce vieillard, tua en sa faveur le lion Neméen, qui ravageoit tout le pays des environs. En memoire de ce bienfait, on institua en l'honneur de Molorchus, des fêtes, qui furent appellées de son nom *Molorcheennes.* * Virgile, *Georg.* 3. Tibulle, *l.* 4.

MOLOSSES, peuple d'Epire fort connu, dont les principales villes étoient Molossie, Ambracie, & Dodone, où l'on voyoit le fameux temple de Jupiter *Dodoneen*, dont les chênes rendoient des oracles. * Strabon. Pline.

MOLOSSUS (Tranquille) de Casal dans le Cremonois, & non pas en Piémont, comme on l'avoit dit : puisqu'il n'y a pas de Casal en Piémont, vivoit vers l'an 1520. Il a fait des poësies latines, où il paroît du feu, de la noblesse & de l'élevation. * Jul. Cæs. Scaliger. *Hypercritic. l.* 6. *Poetic. c.* 4. Baillet, *Jug. des Sçav. sur les poëtes modernes.*

MOLPA, petite riviere de la principauté citerieure, province du royaume de Naples. Elle baigne Laurito, S. Severino, & se décharge dans la mer de Toscane, au cap de Palemudo. * Mati, *diction.*

MOLSA (Francisco-Mario) *voyez* MOLZA.

MOLSHEIM, petite ville d'Allemagne dans l'Alsace, environ à deux ou trois lieues de Strasbourg, est située sur la petite riviere de Brusch ou Brusches, & étoit le lieu de la residence des chanoines de la même ville de Strasbourg, avant que Louis XIV. roi de France eût soumis cette ville. * Sanson.

MOLTZER, *cherchez* MICYLLE.

MOLUA, nâquit dans le VI. siecle, dans la province de Munster en Irlande. Ayant été elû abbé du monastere de Cloufert, il écrivit une excellente *regle* pour les moines, qui ayant été portée à Rome, fut lue & approuvée par le pape Gregoire I. Il mourut le 4. d'Août de l'an 609. * Wareus, *de claris Hibern. script. l.* 1.

MOLUCQUES, isles d'Asie dans la mer des Indes, aux environs de la ligne équinoctiale, sont nommées par les Espagnols, *las Molucas.* On les divise en grandes & petites. Les premieres sont, Celebes, qui est la plus grande, Gilolo, terre des Papous, Ceiram, &c. Les petites, qu'on doit prendre pour les veritables Molucques, sont Ternate, dont Gamalamma est la capitale, Tidor, Machian, Motir & Bachian. Elles appartiennent toutes aux Hollandois, quoi que Tidor ait un roi particulier : elles sont situées vers la côte occidentale de Gilolo, & ne sont rien en comparaison de celles qu'on nomme generalement Molucques, qu'on trouve au midi des Philippines, & à l'orient de Borneo. On peut ajoûter à celles que nous avons nommées, Timor & Flores, qui sont aux Portugais, Beuro, Banda, Marotai, Oubi, Bilaro, Baton, Gabona, Solayo, &c. On voit dans ces isles, les forts de Malaïo, de Marieco, de Mauritz ou Maurice, de Labova, de Nassau, de Tabillola, de Nahaca, &c. Au reste les Molucques sont celebres par toute l'Europe, pour les cloux de girofle, le poivre, & les autres épiceries qu'on en apporte.

apporte. Elles furent découvertes par Magellan, & furent le sujet d'un grand differend entre les Espagnols & les Portugais l'an 1520. Les Portugais les en chasserent les premiers, & en ont été eux-mêmes presque chassés par les Insulaires, appuyés des Hollandois, qui sont aujourd'hui les maîtres de presque tout le pays; mais principalement des ports & du commerce. L'air y est plus chaud qu'aux Philippines; mais le terroir n'y est pas si fertile. Aux épiceries près, les Molucques ne produisent que du riz, dont les insulaires font du pain, & une certaine boisson un peu aigre. Ils sont presque tous idolâtres & Mahometans. * Maffée, *histoire des Indes*, Osor, *l.* 11. *&c.*

MOLZA (François-Marie) de Modene, vivoit dans le XVI. siecle, & mourut l'an 1544. après s'être acquis beaucoup de réputation par ses vers latins, & plus encore par ceux qu'il composa en sa langue. Paul Jove parle peu avantageusement de lui. Ses œuvres imprimées sont; *elegie; epigrammata; rime; nimpha Tiberina; versi in lode della Salata, & in lode del fichi.* Ses élegies sont belles, & l'on estime fort la piece qu'il a faite sur le divorce de Henri VIII. roi d'Angleterre, & de Catherine d'Aragon. Il fut grand-pere de celle qui suit. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 104. De Thou, *hist. sui temp. l.* 22. Teissier, *addit. aux hommes sçavans de l'hist. de* M. de Thou, Baillet, *jug. des sçav. sur les poëtes modernes.* Bayle, *dict. crit.*

MOLZA (*Tarquinia*) dame de Modene, celebre par la connoissance qu'elle avoit des belles lettres & des langues hebraïque, grecque & latine, étoit fille de *Camille* Molza, chevalier de l'ordre de S. Jacques, qui la fit élever avec soin. Après avoir perdu son mari fort jeune; elle s'appliqua entierement à l'étude, sans vouloir songer à de secondes nôces, comme ses parens le souhaitoient. Le Tasso, le Guarini, & tous les grands hommes de son tems, avoient beaucoup d'estime pour elle, & lui envoyoient leurs ouvrages pour les examiner. Cette dame se retira à la cour d'Alfonse II. duc de Ferrare: elle se joignit à Livie Préparata, & Ursina Cavalleta, dames sçavantes, avec lesquelles elle faisoit continuellement des conferences de science, & s'occupa à composer des ouvrages d'esprit. Tarquinia Molza vivoit encore au commencement du XVII. siecle, & l'an 1600. elle fut honorée par le senat de Rome pour elle & toute sa famille, du droit & des privileges de citoyens Romains. * Pierre-Paul Ribera, *l.* 14. *de la gloire immortelle des dames illustres.* Hilarion de Coste, *eloge des dames illustres.*

MOMBARS, fameux avanturier du XVII. siecle, étoit d'une bonne famille du Languedoc, & avoit été élevé dans tous les exercices propres à former un gentilhomme. Il a été surnommé l'*Exterminateur*, parce qu'il avoit formé le dessein d'exterminer les Espagnols s'il eût pû, & qu'il en a tué un grand nombre, sans jamais leur faire aucun quartier. Poussé par une vive antipathie contre cette nation, il alla trouver au Havre de Grace un de ses oncles qui commandoit un vaisseau pour le roi, avec ordre de croiser sur les Espagnols, contre lesquels la France étoit en guerre: il s'embarqua dans ce vaisseau, & suivit la flotte que l'on équipoit. Dans ce voyage il découvrit un bâtiment Espagnol proche de l'isle de Saint-Domingue, & pressant son oncle d'en venir à l'abordage, il y entra comme un lion, & fit main-basse par-tout. On y trouva de grandes richesses, entr'autres une cassette remplie de diamans brillans, dont la plûpart étoient de la grosseur d'un bouton commun. Dans ce tems-là, Mombars apperçut plusieurs canots qui venoient vers le vaisseau; & ayant sçu que c'étoient des boucaniers, il se rejouit de rencontrer des gens qui faisoient une guerre continuelle aux Espagnols. Ces boucaniers presenterent à son oncle de la chair de sanglier, pour laquelle on leur donna de l'eau-de-vie; & s'excuserent de ce qu'ils en avoient apporté si peu, parce que les Espagnols étoient venus piller les boucans, pendant qu'ils étoient à la chasse. Mombars s'offrit d'être de leur nombre, & de les aider à se venger des Espagnols: ce que les boucaniers accepterent très-volontiers. Ayant passé dans des canots, il les accompagna avec une joie extraordinaire. Etant abordés dans une prairie entourée de collines & de bois, ils virent paroître quantité de cavalerie espagnole: ils l'attaquerent, & en firent un horrible carnage. Mombars avoit dessein de profiter de sa victoire, en avançant plus loin, lorsqu'il entendit un coup de canon qui venoit du port où étoit son oncle. Il partit en diligence avec les boucaniers & les Indiens qui le voulurent suivre, & alla rejoindre son oncle, qui les mit tous dans le bâtiment de ces Espagnols qu'il avoit pris dont il donna le commandement à Mombars. Huit jours après ils furent attaquez par quatre grands vaisseaux espagnols, & se defendirent avec beaucoup de courage. L'oncle de Mombars fit couler à fonds deux de ces vaisseaux, avec tant de furie, que le sien les suivit: il perit ainsi en faisant perir ses ennemis. Mombars coula un des autres vaisseaux à fonds, & aborda l'autre où il noya & tua tous les Espagnols pour contenter sa haine, & pour venger la mort de son oncle.* Oëxmelin, *histoire des avanturiers dans les Indes. tom.* 2.

MOMBAZE, royaume, *cherchez* MONBAZE.

MOMBRITIUS (Boninus) Milanois, vivoit en l'année 1470. sous le duc Galeas Marie, il fut assassiné le 26. Decembre 1476. Il a fait quelques poësies latines assez estimées, entr'autres un poëme sur la passion de Jesus-Christ. C'est lui qui a publié avant l'an 1479. les actes des Saints, en 2. volumes *in fol.* sans marque de tems ni de lieu on croit que ce fut à Milan. Il a traduit en vers latins la Theologie d'Hesiode. * Lorenzo Crasso, *de poët. Græc.* Piccinell. *in Athenæo litterator. Mediolanens. Ital. scrip.* Jul. Cæs. Scal. *l.* 6. *Poëtic. seu hypercritic. c.* 4. Baillet, *jugem. des Sçavans sur les poëtes modernes. tom.* 4. *de l'édit.* de M. de la Monnoie.

MOMIES D'EGYPTE, cadavres embaumez & enveloppez de certaines toiles qui résistent à la corruption, se trouvent en Egypte proche le Caire, aux environs d'un village nommé *Sakara*. Le terrain où l'on trouve les momies, est comme un vaste cimetiere orné de plusieurs pyramides dispersées en divers endroits. Il y a sous terre un grand nombre de grottes ou chambres voûtées, taillées dans des carrieres de pierre blanche, où l'on descend par une ouverture en forme de puits. Ces puits sont quarrez & bâtis de bonnes pierres; on les remplit de sable pour fermer la grotte; & on fait tirer ce sable lorsqu'on y veut entrer. Ceux qui y descendent ont une corde liée sous les bras, que ceux qui sont en haut lâchent doucement jusqu'au fonds, où est la porte de la grotte. Ces chambres bâties sous terre sont ordinairement quarrées, & contiennent plusieurs réduits, où l'on trouve des momies, les unes dans des tombeaux de pierre, les autres dans des caisses ou bieres faites de bois de sycomore, avec plusieurs ornemens. Ces corps sont enveloppez de petites bandes de toile de lin, trempées dans une composition propre à empêcher la pourriture, & ces bandes font tant de tours & de retours, qu'il y en a quelquefois plus de mille aunes. Souvent la bande qui regne en long depuis la face jusqu'aux pieds, est ornée de diverses figures hieroglyphiques peintes en or, qui marquent la qualité & les illustres actions du mort. Il y a aussi des momies qui ont sur le visage une feuille d'or appliquée fort délicatement. D'autres ont une maniere de casque fait de toile, & accommodé avec du plâtre, sur lequel est representé en or le visage de la personne. En les développant on trouve quelquefois de petites idoles de bronze, ou d'une matiere admirablement bien travaillées, & quelques-unes ont une petite piece d'or sous la langue. On voit des momies enfermées dans des caisses faites de plusieurs toiles colées ensemble, qui sont aussi fortes que celles de bois, & ne se pourrissent point. Le baume qui conserve ces corps est noir, dur & luisant comme de la poix, & a une odeur agreable. On l'appelle *Momie*, parce que les Egyptiens le composoient d'*Amomum*, de canelle, de myrrhe & de cire: les cadavres étoient aussi poudrez de nitre, ou de sable de mer. L'*Amomum* des anciens est, à ce qu'on croit, l'arbrisseau dont la seconde écorce est appellée canelle. On prenoit les menues branches chargées de nœuds en forme de grains de raisin, & une espece de gomme odoriferante qui sortoit de sa racine, pour faire cette composition, avec les autres plantes ou liqueurs aromatiques qui empêchent la corruption des corps. Du mot *Amomum* s'est fait *Amomia*, que nous prononçons *Momie* ou *Mumie*. Quelques-uns disent, que *Mumie* vient du mot persan *mum*, qui signifie *cire*, dont les Perses & les Scytes se servoient principalement pour rendre les corps incorruptibles. * Thevenot, *voyage du Levant.*

MOMMEDI, *cherchez* MONMEDI.

MOMMOLEIN (Saint) en latin *Mummolenus*, évêque de Noyon & de Tournai dans le VII. siecle, étoit de la ville de Constance. Il se retira avec saint Bertin, & Erbertrand dans les montagnes de Vosge, & de là dans l'abbaye de Luxeu. Après y avoir demeuré quelques années, ils allerent trouver Omer, évêque de Terouanne, pour être employez aux missions de ce païs. Saint Omer établit Mommolein, abbé du monastere de Sithieu, d'où il fut tiré en 659. pour être évêque de Noyon & de Tournai après la mort de saint Eloi. Il laissa l'administration de son monastere à saint Bertin, qui le rebâtit, & dont ce monastere a pris le nom. Ils établirent Erbertrand abbé de saint Quentin, après avoir travaillé avec une application infatigable pendant 26. ans dans les dioceses de Noyon & de Tournai. Il mourut le 16. d'Octobre de l'an 685. * Forcaldus, *vita Bertin. apud* Mabillon. *tom. III. Vita Audomari apud eumdem sæcul. II. Benedict.* Baillet, *vies des Saints*.

MOMMONIE, pays d'Irlande, *cherchez* MOUN.

MOMMORENCI, *voyez* MONTMORENCI.

MOMMORILLON, *cherchez* MONMORILLON.

MOMUS, dieu de la raillerie, selon les poëtes, étoit fils du sommeil & de la nuit. Ce nom vient du grec μῶμος, qui signifie *reprimande*, *moquerie*. On dit qu'il s'occupoit uniquement à examiner les actions des dieux & des hommes, & qu'il les reprenoit avec toute sorte de liberté. La fable rapporte qu'ayant été choisi par Neptune, par Vulcain & par Minerve, pour juger de l'excellence de leurs ouvrages, il les blâma tous trois. Il trouva mauvais que Neptune qui avoit fait le taureau, ne lui eût pas mis les cornes devant les yeux, pour frapper plus sûrement, ou du moins aux épaules, pour donner des coups plus forts. La maison de Minerve lui sembla mal bâtie, parce qu'elle n'étoit pas assez mobile pour être transportée ailleurs, lorsqu'on auroit un mauvais voisin. Quant à l'homme de Vulcain, il vouloit qu'on fit une petite fenêtre au cœur, pour laisser voir ses pensées les plus secretes. * Hesiode, *in Theogonia*. Anthologia, *epigram. Græcorum*. Lucian. *in deor. Concil.*

MONACHO (Thomas del) né à Trapani en Sicile, d'une famille illustre, entra dans l'ordre de saint Dominique, & y succeda aux vertus de Jacques del Monacho, son proche parent, qui étoit mort en réputation de sainteté. Cet ordre fertile en grands hommes, en a produit peu d'un mérite plus solide. Ayant été destiné par ses superieurs à enseigner la philosophie & la theologie à Palerme; il ne voulut plus d'autre emploi, & n'écouta ni les offres que lui fit successivement le roi Catholique de l'évêché de Catane & de l'archevêché de Palerme, ni celle du pape, qui le nomma maître du sacré palais. Il enseigna cinquante années de suite dans son college, & mourut en 1613. âgé de 95. ans. Sa réputation étoit si bien établie, que quelques années après sa mort, on ne se servit point d'autres cahiers que des siens : il en laissa en grand nombre & bien digerez, mais on ne les a pas imprimez, non plus que ses autres ouvrages, entre lesquels il y en avoit un sur la geographie. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

MONACO ou MOURGUES, petite principauté d'Italie, entre Nice & l'état de Genes, est composé de trois petites places, Monaco, Rocca-bruna & Menton. La ville de Monaco est de difficile accez, & son château est bâti sur un rocher escarpé, battu par les flots de la mer où est le port. C'est le *Monæcum* ou *Herculis Monæci Portus* des Latins. Cette principauté, sous la protection de France, appartient à la maison de Grimaldi. Les Provençaux appellent la ville de Monaco *Morgues*, à cause de l'allusion qu'il y a du nom de cette ville avec le nom de Morgues, qui signifie moine en leur langue. *Voyez* GRIMALDI.

MONACO, *cherchez* MUNICK.

MONAGHAN, petite ville d'Irlande, au comté de ce nom, dont elle est la principale, dans la province d'Ulster, & sur une montagne. Elle est à vingt milles de Kilmore au septentrion, & autant d'Armach au couchant d'hiver. Le comté de Monaghan s'étend entre le comté d'Armach, au levant, & les comtez de Cavan & de Fermanag au couchant. On le divise ordinairement en quatre parties, qui sont les baronies de Monaghan, de Trough, de Barrei & de Cremone. * Sanson. Baudrand.

MONALDESCHI (Jean marquis de) grand écuyer de la reine Christine de Suede, est fameux par son malheur, dans l'histoire de cette princesse. Né à Rome dans une maison de qualité, il s'attacha à cette reine au premier voyage qu'elle fit en cette capitale du monde, & elle lui donna la seconde charge de sa maison. Il devint peu après un de ses favoris, & la suivit en France en 1657. mais abusant de la confiance dont Christine l'avoit honoré, on prétend qu'il publia des secrets qu'il devoit taire, & que la reine ayant intercepté de ses lettres, qui n'étoient pas avantageuses à sa majesté, elle le condamna à la mort. D'autres disent, que non content de trahir les interêts de sa maîtresse, il s'efforça de lui faire jetter le soupçon sur Sentinelli, autre Italien, capitaine de ses gardes. Ils avoient été amis; mais Monaldeschi étoit devenu jaloux de lui voir partager la confiance de leur maîtresse. Il contrefit donc l'écriture de Sentinelli, & fit tomber entre les mains de la reine une lettre pleine d'avis, qui n'étoient point glorieux à cette princesse : elle montra cette lettre à ce grand écuyer, qui fut assez imprudent pour dire, que celui qui l'avoit écrite méritoit la mort, & qu'elle devoit le faire tuer incessamment; il poussa même jusqu'à offrir son bras pour cela. La reine dissimula, mais s'étant convaincue elle-même par d'autres lettres interceptées, que Monaldeschi étoit l'auteur de la premiere, qu'il avoit voulu rejetter sur Sentinelli, elle le fit venir un jour dans la galerie des cerfs de Fontainebleau, où elle s'entretint tête à tête avec lui de choses indifferentes, en attendant que le superieur des PP. Trinitaires qu'elle avoit envoyé querir, fût arrivé. Dès que ce pere fut entré dans la galerie avec le capitaine des gardes & deux soldats; elle montra à Monaldeschi les preuves de son infidelité; & après lui avoir fait des reproches, elle dit à ce religieux de le disposer à la mort, & de prendre soin de son ame. Ce malheureux gentilhomme qui étoit à la fleur de son âge, eut recours aux prieres, aux soumissions, & aux larmes pour obtenir son pardon, ou du moins un exil perpetuel hors de l'Europe : le pere Trinitaire se joignit à lui, & representa même à la reine les consequences de ce qu'elle alloit ordonner ; ce fut inutilement : elle demeura inflexible, & se retira. Monaldeschi voyant qu'il n'y avoit plus de ressource, se confessa; & les trois hommes le tuerent en presence du confesseur. Comme dans la défiance que son crime lui donnoit, il s'étoit muni d'une cotte de maille, les epées ne purent le percer ; ainsi on eut beaucoup de peine à lui arracher la vie, ce qui rendit son supplice plus violent. La reine ordonna sa sepulture, & prit le soin de faire dire des messes pour le repos de son ame. Cette execution, qui se fit le 10. Novembre 1657. fut blâmée. Christine crut la justifier, en disant que l'abdication qu'elle avoit faite de la couronne, ne lui ayant point ôté la qualité de reine, elle avoit toûjours droit de mort sur ses domestiques, & celui de les faire punir quand ils la trahissoient : mais comme en cela elle n'avoit fait aucune des formalitez de la justice, & qu'elle auroit dû au moins, ne point faire ensanglanter celle des maisons que le roi lui avoit prêtée pour sa demeure, on lui fit pressentir que sa presence ne pouvoit plus être agreable en France, ainsi elle prit le parti de se retirer. Etant retournée à Rome, elle prit dans la suite le soin de marier la niece de MONALDESCHI à *Matthieu* de Bourbon, seigneur Delmonté. * *Mem. concernans la reine Christine.*

MONALDI (Benoît) cardinal, évêque de Perouse, où il étoit né, a porté le nom de *Ubaldis*, parce qu'il avoit été heritier de François Ubaldi son oncle. Il se distingua à la cour de Rome, où il fut auditeur de Rote, & ensuite dataire du cardinal Barberin legat en France & en Espagne. Monaldi fut fait cardinal par le pape Urbain VIII. en 1634. & fut aussi évêque de Perouse, où il mourut l'an 1641. Il avoit composé un volume de decisions de la Rote, qu'on publia l'an 1654. en la même ville de Perouse, avec des notes de Torelli. * *Consultez* la derniere addition de Ciaconius, l'Abbé Ughel, & la bibliotheque des écrivains de l'Ombrie de Jacobilli.

MONALDI de Justinopolis en Dalmatie, religieux de l'ordre de saint François dans le XIV. siecle, vers l'an 1332. fut depuis archevêque de Benevent. Il écrivit quelques ouvrages, & entr'autres, une somme des cas de con-

science, dite la somme dorée, *summa Monaldina*, imprimée à Lyon en 1518. Bellarmin, Possevin, le Mire & quelques autres auteurs, le confondent avec un autre MONALDI, natif d'Ancone, religieux du même ordre, qui fut martyrisé par les Sarasins le 2. Mars 1288.* Trithemius, *de script. eccl.* Luc Wading, *in annal. Min. ad an.* 1288. 1313. 1332.

MONALDI ou MONALDUS DE MONALDIS, évêque de Melfe dans le royaume de Naples, fut religieux de l'ordre de saint François, predicateur celebre, & procureur general de son institut. Les habitans de Perouse l'envoyerent au pape Jean XXII. qui étoit à Avignon, pour conferer avec lui sur les affaires qu'ils avoient avec ceux de Todi. Monaldi les termina heureusement, fut fait par le pape évêque de Melfe en 1328. & mourut l'an 1332. Il écrivit la somme du droit canon : ce que Felix Ciatti a aussi remarqué dans l'épître dedicatoire de cet ouvrage, qu'il fit imprimer, & qu'il dedia au cardinal Benoît Monaldi.

Jacobilli parle d'un autre auteur de ce nom, qu'il ne faut pas confondre avec MONALDI, surnommé DE ROSARIIS, qui a écrit des sermons, *de partibus pœnitentiæ, &c.* & qui mourut à Bourdeaux l'an 1508.* Ughel, *de episc. Melph. n.* 18. Wading. Jacobilli, &c. Pellinus, *hist. Perus.*

MONANTHEUIL (Henri) de Rheims en Champagne, medecin & professeur de mathematique à Paris vers l'an 1600. traduisit les méchaniques d'Aristote ; les publia avec de beaux commentaires qu'il dédia au roi Henri IV. & composa un livre intitulé *ludus Iatromathematicus*. La mort l'empêcha d'achever un grand ouvrage de mathematique, dont le titre étoit *Heptatechnon mathematicum*. Il laissa un fils appellé THIERRI DE MONANTHEUIL, avocat au parlement, & auteur d'un livre intitulé *de puncto*, qu'il avoit dedié à son pere. Ce dernier mourut l'an 1621. âgé de 50. ans.* Vossius, *de scient. math.* Ménage, *remarques sur Ayrault.* M. Bayle, *diction. critique.*

MONARDES (Nicolas) celebre medecin de Seville, florissoit au XVI. siecle. On a de lui plusieurs excellens ouvrages en latin & en espagnol, dans lesquels il assure n'avoir enseigné que ce qu'il avoit appris par une longue experience. Ces ouvrages sont, *de secanda vena in pleuritide*, imprimé à Seville en 1539. *de las drogas de las Indias*, divisées en trois parties, dont chacune a paru séparément, & qui ont été imprimées ensemble à Seville l'an 1574. *de la Petra Bezaar* en 1569. &c. Tous les ouvrages espagnols de Monardes ont été traduits en latin & en italien. Colin apothicaire de Lyon a traduit en françois le traité des drogues de l'Amerique. On a aussi traduit les ouvrages de ce medecin en anglois. Quelques auteurs prétendent qu'il est mort l'an 1588. mais il y a plus d'apparence que ce fut en 1578.* Bayle, *dict. crit.*

MONASTERIACHI, c'est la place où étoit la ville nommée anciennement *Morgantium*, *Morgentia* & *Murgantia*. Elle est en Sicile sur la Jaretta, près de son embouchure dans le golfe de Catanea.* Mati, *diction. geographique.*

MONASTERIENS, nom des Anabaptistes qui suivirent dans le XVI. siecle Jean de Leyden, ou Bockeldi, tailleur d'habits, natif de Leyden, chef des Anabaptistes, qui se fit roi de Munster.* Prateole.

MONASTERO ou LEMPTA, en latin *Lepte minus*, *Leptis parva*. C'étoit anciennement une ville de l'Afrique propre : ce n'est maintenant qu'un bourg situé sur la côte du royaume de Tunis, entre Susa & Elmadia.* Mati, *diction.*

MONASTIR : c'est ainsi que les Turcs appellent souvent le Monte-Santo, montagne fort celebre dans la Macedoine, à cause de la quantité de couvens de Caloyers qui y sont. *Cherchez* ATHOS, montagne.

MONAW, dit MONAVIUS (Jacques) né à Breslaw en Silesie, l'an 1546. fut élevé dans l'étude des belles lettres & dans celle du droit, où il se rendit très-habile. Il voyagea en France, en Italie, dans le Pays-Bas, & en Allemagne ; & après avoir composé divers ouvrages en prose & en vers, il mourut le 6. Octobre 1602. âgé de 57. ans.* *Consultez* Melchior Adam qui a écrit la vie de Monaw, & celles des Jurisconsultes Allemands.

MONBAR, c'est un bourg de Bourgogne sur la Brenne, à trois lieues de Semeur vers le nord.* Mati, *diction.*

MONBAZE, ou MOMBAZE, ville & royaume sur la côte de Zanguebar en Afrique, entre ceux de Quiloa & de Melinde, est située sur une roche & bâtie à l'italienne. L'an 1505. François Almeida general Portugais, saccagea cette ville, & en brûla les trois quarts. On la rebâtit, & quelque tems après Nugno d'Acugna la pilla une seconde fois, & s'en rendit maître ; mais les Portugais considerant que leur ville coûteroit trop à garder, se retrancherent dans la citadelle, d'où le cheque ou prince Arabe les chassa l'an 1631. Ce royaume est d'une grande étendue, & le prince peut mettre sur pied une armée de 80000. hommes. Lorsqu'il mene ses gens au combat, il fait marcher des troupeaux de bêtes à l'avant-garde, pour rompre les rangs de l'ennemi, & essuyer ses premiers efforts. On voit ensuite les officiers qui portent du feu devant les gardes du prince, pour marquer que les vaincus doivent s'attendre à être rôtis & mangez : ce qui s'execute après la victoire. Il prend le titre d'*empereur du monde*, & pretend que toute la terre doit suivre ses ordres. Il insulte même au ciel ; & lorsque la pluye ou la chaleur sont excessives, il tire des fléches contre le soleil. Le climat de Monbaze est assez temperé, quoiqu'il soit proche de la ligne équinoctiale, parce que l'air y est rafraîchi par les pluyes & les rosées. La terre y est arrosée de plusieurs rivieres, qui lui font produire quantité de riz, d'oranges, de citrons, de grenades, & de pêches sans noyau. Le pays est peuplé de blancs, de negres, & de basanez ; & la plûpart sont vêtus à la mode des Arabes, & portent de longues robes de drap d'or & de soye. Le port de l'isle de Monbaze, où est la capitale du royaume, est fort commode ; & les marchands de Zenzibar, de Penda & des autres lieux voisins y font un grand commerce. Les rois de Monbaze & leurs sujets étoient autrefois Payens ; mais plusieurs reçurent le Christianisme l'an 1510. L'an 1631. il y eut une fâcheuse revolution dans ce royaume. Le roi qui étoit Catholique, & qui avoit épousé une Chrétienne, prit querelle avec le gouverneur Portugais, emporta d'assaut la citadelle que les Portugais tenoient encore, massacra tous les Chrétiens, & prit le turban pour être protegé des Turcs. Cette place revint depuis au pouvoir des Portugais, qui ne la garderent que jusqu'en l'an 1699. car Leandre Barbosa, qui en étoit gouverneur pour eux, après avoir soutenu un siege de quatre ans par les Arabes, voyant sa garnison reduite par les maladies contagieuses à dix-huit hommes, & qu'avec un si petit nombre il n'y avoit plus moyen de tenir jusqu'à l'arrivée du secours qu'il esperoit, d'autant plus qu'il sçut que les ennemis, ausquels il avoit sçu cacher la diminution de sa garnison, se preparoient à donner un assaut par quatre endroits ; il fit preparer des fourneaux dessous tous les ouvrages, & lorsque les Arabes furent entrez pêle-mêle dans la place par toutes les attaques, il mit lui-même le feu à la principale mine, qui l'ayant communiqué aux autres, l'ensevelit sous les ruines avec plus de deux mille de ces Infideles.* Dapper, *descript. de l'Afrique.* Gazette du 18. Septembre 1700.

MONBAZON, petite ville de France en Touraine avec titre de duché, appartenant à la maison de Rohan sur la riviere d'Indre, & dans un pays fertile à trois lieues de Tours, vers le midi. *Voyez* ROHAN.

MONBELLIARD, que les Latins nomment *Magegrobia*, & plus ordinairement *Mons Belligardus*, ville & comté de l'empire, sur les limites de l'Alsace & de la Franche-Comté appartenant au duc de Wirtemberg, est située au pied d'un rocher sur lequel est bâti un château, qui a au-dessus une forte citadelle, que son assiette rend très-importante. Le rocher est presque par tout escarpé, & la ville a d'un côté la riviere de Halle, qui se jette peu après dans le Doux. Monbelliard ne consiste qu'en deux ou trois rues. Les habitans sont Lutheriens ; leur église est la seule de l'Europe où l'on fasse le service divin en françois, parce que les habitans n'ont point d'autre langue.

MONBELLIARD, famille des anciens comtes de MONBELLIARD, a été divisée en plusieurs branches. LOUIS, comte de Monbelliard dans le XI. siecle, épousa *Sophie*, fille & heritiere de *Frederic* II. comte de Bar, mort l'an

1034. THIERRI leur fils, comte de Monbelliard, de Bar, &c. épousa *Ermentrude* de Bourgogne, fille de *Guillaume* II. dit *Tête-hardie*, comte de Bourgogne. Ils eurent divers enfans de ce mariage, & entr'autres RENAUD dit *le Borgne*, comte de Bar; & *Etienne* de Monbelliard, cardinal & évêque de Metz, neveu du côté de sa mere, du pape Calixte II. Il suivit le roi Louis *le Jeune* dans son expedition d'Outre-mer, fit de grands biens à son église, & mourut le 29. Decembre de l'an 1163. On trouva son corps l'an 1521. en aggrandissant le chœur de l'église de Metz, où il avoit été enterré. AME' de Monbelliard, seigneur de Monfaucon, devint comte de Sarbruche par son mariage avec *Mahaud* fille & heritiere de *Simon* II. comte de Sarbruche, & de *Lorette* de Lorraine. Il accompagna l'an 1248. le sire de Joinville au voyage d'Outre-mer. Le comté de Monbelliard entra dans la maison de Wirtemberg l'an 1397. par le mariage d'*Eberard*, dit *le Jeune*, comte de Wirtemberg, & duc de Teck, qui épousa *Henriette* de Monbelliard, fille de *Henri* de Monbelliard, seigneur d'Orbre & de *Marie* de Châtillon. Henri fut tué l'an 1396. à la funeste bataille de Nicopolis; & *Henriette* devint heritiere d'*Etienne* comte de Monbelliard, son ayeul. La branche particuliere de Wirtemberg Monbelliard, a commencé par *Louis-Frederic* fils puîné de *Frederic* duc de Wirtemberg. *Cherchez* WIRTEMBERG.

MONBERON, *cherchez* MONTBERON.

MONBRISON, *cherchez* MONTBRISON.

MONCADE, maison des plus illustres d'Espagne, d'où sont sortis les marquis d'Ayetonne & ducs de Montalte. Elle pretend être issue des anciens ducs de BAVIERE; dès l'an 738. aussi en porte-t-elle les armes écartelées avec celles de Moncade, qui sont *de gueulle à six besans d'or mis en pal*, 3. & 3. L'on n'en rapporte ici la posterité que depuis

I. RAIMOND de Moncade, qui combattit souvent contre les Maures en faveur du comte de Barcelone, & mourut en 967. L'on le tient pere de GUILLAUME-RAIMOND, qui suit;

II. GUILLAUME-RAIMOND seigneur de Moncade, I. du nom, fut un grand homme de guerre, que le roi de Majorque tenta inutilement de chasser de son château de Moncade. Il servit tres-utilement Raimond dit *Borel*, comte de Barcelone, contre les Maures, & fut tué avec lui dans la bataille de Matabous l'an 993. laissant pour fils GASTON, qui suit;

III. GASTON seigneur de Moncade, I. du nom, accompagna Raimond dit *Borel* II. du nom, comte de Barcelone, lorsqu'en 1003. il alla contre les Maures tirer vengeance de la mort de son pere, & de celle de Guillaume de Moncade, sur lesquels il remporta la victoire, & triompha des Maures de Cordoue. Gaston épousa *Ermangarde*, sœur de *Raimond*, dit *Borel*, comte de Barcelone, dont il eut GUILLAUME, qui suit;

IV. GUILLAUME seigneur de Moncade, II. du nom, se trouva au conseil de Barcelone lorsqu'on y changea les loix, & vivoit en 1068. Il avoit épousé *Adele*, fille de *Roger* comte de Carcassonne, dont il eut GUILLAUME-RAIMOND II. qui suit; & RAIMOND-GUILLAUME, *qui continua la posterité*.

V. GUILLAUME-RAIMOND II. du nom seigneur de Moncade, & de Vic, fut le premier qui prit le titre de senechal de Catalogne. Il fut si consideré du comte de Barcelone, qu'il le choisit pour un des treize chevaliers qu'il nomma pour executeurs de son testament en 1078. & mourut sans posterité.

V. RAIMOND-GUILLAUME seigneur de Moncade, frere du precedent, se signala contre les Maures de Majorque l'an 1115. sous les yeux de Raimond III. comte de Barcelone, & fut pere de GUILLAUME-RAIMOND III. qui suit;

VI. GUILLAUME-RAIMOND seigneur de Moncade, III. du nom, succeda à son oncle, après la mort duquel il fut senechal de Catalogne, & lui succeda dans les biens qu'il avoit du côté de Vic. Il se signala l'an 1133. à la bataille de Fraga, & negocia le mariage de Raimond Berenger comte de Barcelone, avec Petronille, fille unique & heritiere de Ramire II. roi d'Aragon. Il se trouva à la bataille d'Almeria en 1147. & prit l'année suivante la ville de Tortose, dont le prince son maître lui donna le titre du domaine, aussi-bien que de celle de Lerida, à la prise de laquelle il contribua beaucoup. Ses descendans jouirent de leur part du domaine de Tortose jusqu'en 1294. que le roi d'Aragon le racheta. Il mourut peu après, & fut enterré au monastere de Valdaure, de l'ordre de saint Bernard, qu'il avoit fondé, & qui fut nommé dans la suite *le Val des Saintes-Croix*. Il avoit épousé *Beatrix*, dont il eut GUILLAUME-RAIMOND, qui suit;

VII. GUILLAUME-RAIMOND seigneur de Moncade, IV. du nom, fut choisi par le comte Raimond V. prince d'Aragon, pour l'un de ses executeurs testamentaires, & mourut en 1174. Il avoit épousé N. heritiere du vicomte de Castelvo en Catalogne, dont il eut GUILLAUME, qui devint vicomte de Bearn par son mariage avec *Marie* heritiere de ce vicomté, & dont descendoit HENRI IV. roi de France. *Voyez* BEARN. RAIMOND, qui suit; & *Constance* de Moncade, premiere femme de *Pierre* II. roi d'Aragon.

VIII. RAIMOND seigneur de Moncade, II. du nom, senechal de Catalogne, succeda à tous les biens de son pere en Espagne, & devint le chef de sa maison. Alfonse II. roi d'Aragon le mena avec lui pour l'entrevûe qu'il eut avec le roi de Castille à Sahagan l'an 1170. ce qui procura la paix entre ces deux monarques, laquelle le seigneur de Moncade confirma dans Saragosse au nom du roi son maître. Le même prince le nomma encore l'an 1177. son plenipotentiaire, pour terminer les differends qu'il avoit avec le comte de Toulouse au sujet du comté de Provence; & enfin il l'envoya son ambassadeur en Castille. Il mourut après l'an 1180. étant senéchal du royaume d'Aragon, & laissa de N. GUILLAUME-RAIMOND V. qui suit; *Berenger*; & RAIMOND. Le second laissa un fils de son nom, qui fut pere de *Guillaume-Raimond* de Moncade, lequel après avoir servi utilement Frederic roi de Sicile dans ses guerres d'Italie, s'établit en Sicile; & c'est de lui que descendent les princes de Paterno, les ducs de Montalto, grands d'Espagne, de Bibona & de S. Jean.

IX. GUILLAUME-RAIMOND seigneur de Moncade, V. du nom, senéchal de Catalogne, suivit avec ses deux freres, Pierre II. roi d'Aragon dans toutes ses guerres, & sur-tout à la bataille donnée l'an 1212. à Las Navas près de Toulouse. Il fut *procurator* du roi (viceroi) en Catalogne, & mourut en 1227. Il avoit épousé *Constance*, fille *naturelle* du même *Pierre* II. roi d'Aragon, qui lui donna pour dot entre autres terres celle d'Ayetonne, morte en 1250. dont il eut, PIERRE, qui suit; *Guillaume-Raimond*, évêque de Lerida; & *Raimond* de Moncade, qui fut seigneur de Fraga, & laissa quelques enfans.

X. PIERRE de Moncade, seigneur d'Ayetonne, fut senéchal de Catalogne, qualité qui dans la maison du roi, a les mêmes droits, qu'à ailleurs la charge de grand-maître, & dans les armées ceux de connétable, ainsi que Jacques roi d'Aragon en convint en faveur de ce seigneur. Il suivit le roi Jacques I. son oncle dans toutes ses expeditions, & se trouva aux états qu'il tint à Monçon en 1236. à la prise de Valence en 1238. obtint de ce prince la confirmation de tous les privileges accordez à sa maison, & mourut en 1266. laissant de *Sibylle* d'Abarca, PIERRE II. qui suit; 2. *Guillaume-Raimond*, qui eut un fils & une fille morts sans posterité; & 3. *Constance* de Moncade, qui fut mariée le 24. Juin 1253. à *Alvare* de Cabrera, comte d'Urgel: mais comme il n'avoit que douze ans, & elle dix, le mariage ne fut point consommé. Ce comte au préjudice de cette alliance contractée en face d'église, épousa en 1256. *Cecile*, fille de *Roger-Bernard* II. du nom comte de Foix: on se plaignit pour Constance au pape Alexandre IV. qui renvoya la cause à l'évêque d'Huesca, lequel cassa le second mariage d'Alvare Cabrera; il appella de cette sentence au pape Urbain IV. successeur d'Alexandre, qui remit l'examen de cette affaire à l'évêque de Barcelone, qui commit à sa place S. Raimond de Pegnafort; lequel en écrivit au pape Clement IV. après la mort d'Urbain. Enfin après plusieurs écrits, le pape ordonna l'an 1266. au comte d'Urgel de reprendre Constance sa premiere femme, avec commandement à l'évêque de l'excommunier s'il n'obeïssoit: mais le comte mou-

rut en 1268. avant la signification de cette sentence. On croit pourtant qu'il avoit repris Constance, puisqu'il eut une fille *Leonore* de Cabrera, mariée depuis à *Sanche* d'Antillon. Celle-ci fut ayeule d'une autre fille, laquelle épousa *Alfonse* d'Aragon, fils du roi *Jacques* II. & qui fut comte d'Urgel. * Diago, *hist. des comtes de Barcelone*, *l.* 3. *c.* 12.

XI. PIERRE de Moncade II. seigneur d'Ayetonne & senéchal de Catalogne, se rendit recommandable par son amour pour les belles lettres, & encore plus par ses exploits militaires dans les guerres que le roi d'Aragon eut à soutenir contre Charles, roi de Naples, & contre les François depuis l'an 1283. jusqu'en 1294. Il mourut en 1304. ayant eu d'*Elisende* de Pinnos, d'une des meilleures maisons de Catalogne, neuf enfans, entre lesquels OTON, qui suit; & *Elisende* de Moncade, qui fut en 1322. la troisiéme femme de *Jacques* II. roi d'Aragon: elle resta veuve en 1327. & fonda le monastere de Pedralbas (Pierre-Blanche) de l'ordre de sainte Claire, depuis de S. Benoît, ou elle se retira & finit ses jours. *Diago, *l.* 3. *c.* 17.

XII. OTON de Moncade III. seigneur d'Ayetonne, grand maître de Valence, viceroi & senéchal de Catalogne, fut ainsi que l'a écrit le roi Pierre IV. lui-même, un des plus sages seigneurs de tous ses états. Il accompagna l'an 1309. le roi Jacques II. lors de son entrée dans le royaume d'Almerie, & fut son ambassadeur à Rome & en France, & son viceroi en Catalogne. Ce prince lui donna la baronie de Gostera dans le Lampourdan, & le fit son executeur testamentaire. En 1327. le roi Alfonse IV. le gratifia de la charge de majord'homme du royaume de Valence, avec la faculté de la mettre sur la tête de son fils aîné. En 1352. le roi Alfonse voulant faire quelque partage de ses états en faveur de l'infant dom Fernand son fils puîné, pour assurer la chose il demanda pour ce prince la foi & l'hommage de tous les seigneurs de ses états: ils la prêterent tous, & s'obligerent par serment de maintenir l'infant en possession de ce que son pere lui laisseroit; le seul Oton de Moncade y resista fortement, & fit voir que ce partage étoit absolument contraire à l'union pleine & entiere de tous les états d'Aragon, que le roi lui-même & le roi Jacques son pere avoient jurée. Le roi Pierre IV. fils aîné d'Alfonse, en faveur de qui Oton avoit été si roide, en fut si reconnoissant, qu'il fit un voyage exprès en Catalogne, pour terminer quelques differends qu'il avoit avec des seigneurs ses voisins. Il mourut en 1341. ayant eu de *Jauffredine* de Lauria, fille de *Roger de Lauria*, amiral de Sicile, l'un des plus fameux capitaines de son tems, OTON IV. qui suit; & cinq autres enfans.

XIII. OTON de Moncade IV. seigneur d'Ayetonne, grand maître du royaume de Valence, mourut en 1334. du vivant de son pere. Il avoit épousé 1°. sa cousine *Therese* de Moncade, fille & heritiere de *Guillaume-Raimond*, seigneur de Fraga, lequel avoit servi utilement le roi Jacques II. dans la conquête d'Almerie en qualité de general de son armée, & de senechal d'Aragon: il fut aussi viceroi de Majorque, & mourut en 1331: 2°. *Irene* de Lascaris, petite fille de *Theodore* Lascaris, dernier empereur de Constantinople, de ce nom, dont il eut *Oton* de Moncade V. seigneur d'Ayetonne, qui suivit en 1353. le roi Pierre IV. à la guerre de Sardaigne, & l'année suivante à l'expedition de Juel d'Arborea, où il fut tué sans avoir été marié; & GUILLAUME-RAIMOND, qui suit;

XIV. GUILLAUME-RAIMOND de Moncade VI. seigneur d'Ayetonne, succeda à son frere aîné. Il fut general de l'armée que le roi d'Aragon envoya au secours du comte de Tristemare, frere de Pierre le *Cruel*, roi de Castille, & mourut en 1371. Il avoit épousé *Elvire* de Maça, dont il eut OTON, qui suit; *Elizabeth*; & *Marguerite* de Moncade.

XV. OTON de Moncade VII. seigneur d'Ayetonne, contribua beaucoup en 1392. à établir en Sicile l'infant dom Martin, duc de Montblanc, que Martin I. roi d'Aragon son pere avoit marié à la fille de Frederic III. roi de Sicile, dit *le Simple*. Ses services furent recompensez par ce prince de la ville de Licata en Sicile, qu'il échangea depuis pour le comté de Camera au même royaume, & mourut en 1414. Il avoit épousé 1°. *Else* de Luna, sœur d'*Antoine* de Luna, qui sortoit des rois de Navarre: 2°. *Diane* dame de Belza. Du premier mariage vinrent GUILLAUME-RAIMOND, qui suit; & PIERRE, qui continua la *posterité rapportée ci-après*. Du second sortirent JEAN, qui continua *la posterité qui sera rapportée ci-dessous après celles de ses freres aînez*; *Oton* de Moncade, évêque de Tortose en 1415. qui fut fait cardinal en 1440. par le pape Felix V. assista au concile de Bâle, & mourut en 1473; & dix autres enfans.

XVI. GUILLAUME-RAIMOND de Moncade VIII. seigneur d'Ayetonne, accompagna son pere en Sicile l'an 1392. & en 1409. Martin I. roi d'Aragon l'envoya en Sardaigne, pour veiller à la sureté de cette isle. Après la mort de ce prince en 1410. le seigneur d'Ayetonne contribua beaucoup à maintenir en paix les états d'Aragon, jusqu'à ce qu'on eut reconnu les droits que l'infant dom Fernand avoit à la couronne. Il fut en 1411. un des ambassadeurs du païs pour prêter l'obedience à ce prince, qui en 1412. se servir de l'autorité & du credit de ce seigneur, pour reduire le comte d'Urgel. Guillaume Raimond continua ses services en défendant l'année suivante la ville d'Huesca. L'an 1421. il fut très-utile au roi Alfonse V. qui avoit assiegé la Cerra, & il y fut blessé aussi bien qu'en d'autres occasions, dans les guerres que ce monarque soûtint au royaume de Naples en 1423. Tant de services furent recompensez par ce prince du comté de Marmilla, de la baronie de Montreal & de la ville de Bossa, toutes terres situées en Sardaigne. Il avoit épousé 1°. *Constance* d'Anglesola, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1425. *Marguerite* de Ribelles, fille de *Ponce* de Ribelles, capitaine renommé dans les histoires du roi Martin, dont il n'eut que deux filles, N; & *Euphrosine* de Moncade, mariée en 1451. à *Matthieu Florimond* de Moncade, son cousin.

XVI. PIERRE de Moncade, frere puîné du precedent, fut seigneur de Villemarchant, & épousa N. dont il eut MATTHIEU-FLORIMOND, qui suit;

XVII. MATTHIEU-FLORIMOND de Moncade, devint IX. seigneur d'Ayetonne, comte de Marmilla, baron de Montreal, &c. par son premier mariage. Il rendit de grands services à Jean II. roi d'Aragon, dans les guerres que ce prince fut obligé de soutenir en Catalogne en 1462. contre Charles, prince de Viane, son fils. Il prit la ville de S. Felix sur l'Ebre en 1463. & gagna l'année suivante, une bataille en un endroit nommé *les Prez du roi*. En 1473. après le siege que les François mirent devant Perpignan, il y eut une treve dont il fut un des ôtages. Il avoit épousé 1°. en 1451. *Euphrosine* de Moncade sa cousine, fille de *Guillaume-Raimond* VIII. seigneur d'Ayetonne: 2°. *Eleonore* de Villarase, dont il n'eut point d'enfans mâles.

XVI. JEAN de Moncade, fils puîné d'OTON VII. seigneur d'Ayetonne, & de *Diane* dame de Belza sa seconde femme, fut seigneur de Chiva & de Castelnou, general de l'armée qui passa au royaume de Naples, & mourut en 1485. Il avoit épousé en 1437. *Marquise* de Villaragut, dont il eut entr'autres enfans PIERRE-RAIMOND, qui suit;

XVII. PIERRE-RAIMOND de Moncade, recueillit la succession de *Matthieu-Raimond*, qui lui fut adjugée par sentence de 1488. & devint X. seigneur d'Ayetonne. Après avoir accompagné son oncle dans toutes ses expeditions militaires, il tint tête en 1496. aux François qui étoient entrez en Roussillon après avoir pris Salces; arrêta leur premiere impetuosité, & mourut la même année. Il avoit épousé en 1467. *Beatrix* de Cardonne, fille de *Hugues*, seigneur de Guadaleste, dont il eut huit enfans, & entre autres, JEAN, qui suit; GASTON, qui *continua la posterité*; & *Hugues* de Moncade, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, illustre par ses grands faits d'armes, rapportez dans les histoires d'Espagne, d'Italie & des Païs-Bas, lequel étant viceroi de Naples & de Sicile, fut tué dans un combat naval contre André Doria, lorsqu'il alloit pour délivrer la ville de Naples assiegée en 1528.

XVIII. JEAN de Moncade XI. seigneur d'Ayetonne, succeda à son pere. Ferdinand roi d'Aragon lui rendit par acte donné à Monçon le 29. Juillet 1516. la charge de grand senechal du royaume, dont ses ancêtres avoient été en possession, mais qui après la mort de *Guillaume-Rai-*

mond de Moncade, seigneur de Fraga, avoit été donnée à Pierre d'Aragon, frere du roi Alfonse IV. lequel la vendit en 1369. au roi Pierre IV. & depuis ce tems elle étoit restée vacante. Il mourut en 1522. sans enfans de *Jeanne* de Belues, ni de *Guyomare* de Hijas ses deux femmes.

XVIII. GASTON de Moncade, frere puîné du precedent, mourut en 1515. Il avoit épousé *Angelique* de Tolsa & Ripouille, dame de Palme, Adoz, & Benjarcho au royaume de Valence, dont il eut JEAN, qui suit;

XIX. JEAN de Moncade, recueillit la succession de *Jean* son oncle, qu'il avoit suivi dans les guerres d'Italie, & fut XII. seigneur d'Ayetonne, &c. L'empereur Charles V. érigea en sa faveur en 1523. la terre d'Ayetonne en comté, à laquelle il attacha la grandesse d'Espagne; le confirma dans la charge de seneschal d'Aragon, & le fit chef de la justice en Sicile, puis viceroi de Catalogne. Il avoit épousé 1° en Sicile *Jeanne* de la Grue, fille de *N.* baron de Careuc: 2°. *Anne* de Cardonne, fille de *Ferdinand* duc de Cardonne, & de *Françoise* Manrique de Lara. Du premier mariage étoit issue *Isabelle* de Moncade, alliée à *N.* marquis d'Irache. Du second vinrent huit enfans, dont l'aîné fut FRANÇOIS, qui suit;

XX. FRANÇOIS de Moncade II. comte d'Ayetonne, &c. grand seneschal d'Aragon, fut viceroi de Catalogne & de Valence, & racheta pour des sommes considerables de Louis Henriquez, comte de Modica, amirante de Castille, le comté d'Offone, & les vicomtez de Cabrera & de Bas, qui étoient de l'ancien patrimoine de la maison de Moncade. Le roi Philippe II. érigea en sa faveur le comté d'Ayetonne en marquisat; le confirma dans la charge hereditaire de *maître rational*, ou chef de la justice de la principauté de Catalogne, qu'il avoit eue par sa femme, & mourut en 1587. ou plûtôt en 1594. Il avoit épousé *Lucrece* de Gralla, fille unique & heritiere de *François* Gralla, maître rational de Catalogne, lequel avoit obtenu de l'empereur Charles V. cette charge pour lui & ses successeurs ou heritiers. De ce mariage vinrent dix-sept enfans, & entr'autres, GASTON, qui suit; *Jean*, archidiacre & chanoine de l'église de Salamanque, puis infirmier & sacristain de celle de Terragone, évêque de Barcelone, & archevêque de Terragone en 1612. mort le 3. Novembre 1622; & *Pierre* de Moncade, doyen de l'église de Tortose, puis évêque de Gironne en 1620. & de Barcelone après son frere.

XXI. GASTON de Moncade II. marquis d'Ayetonne, grand seneschal d'Aragon, maître rational de Catalogne, &c. servit le roi d'Espagne dans ses entreprises sur l'Angleterre en 1588. fut viceroi de Sardaigne en 1589. Le roi Philippe III. l'envoya son ambassadeur à Rome, d'où il le retira pour lui donner la viceroyauté d'Aragon, où il se signala lors de l'expulsion des Maures en 1608. Il lui donna aussi une place dans son conseil d'état de guerre; & le fit commandeur de la Frenade, de l'ordre de Calatrava. Il mourut en 1626. ayant eu de *Catherine* de Moncade sa parente, dame de Callora & Taurena au royaume de Valence, fille de *Michel*, seigneur de Villemarchant, trois fils, dont l'aîné fut FRANÇOIS, qui suit;

XXII. FRANÇOIS de Moncade III. marquis d'Ayetonne, grand seneschal d'Aragon, maître rational de Catalogne, conseiller d'état de guerre, commença à servir en Flandres à la tête d'un regiment, & commanda quelquetems la flotte de Dunkerque. Le roi d'Espagne le nomma ensuite son ambassadeur près de l'empereur, & rendit de grands services à sa majesté imperiale en lui procurant la paix avec Bethlem Gabor, prince de Transilvanie, & avec le roi de Danemarck. Ce fut lui, qui par ses soins ménagea la nomination d'un palatin de Hongrie, qui produisit l'élection & le couronnement du roi de Hongrie. Il menagea aussi des secours qui furent envoyez en Italie sous la conduite du comte de Collalto, ce qui produisit les effets dont l'histoire fait mention. En 1633. il fut general en Flandres sous les ordres de l'infante Isabelle, & eut le bonheur d'y calmer les esprits des peuples disposez à la revolte; il s'opposa à diverses entreprises du prince d'Orange sur la Meuse, & en deux ans de tems il fortifia Steuvinsaërt, secourut Gueldres & Juliers, reprit le fort sainte-Anne, secourut Breda, fit lever le siege de Louvain, & emporta le fort de Skenk. Il étoit alors capitaine general de l'armée d'Espagne; mais la mort le surprit dans le païs de Cleves l'an 1635. ayant sacrifié pour le service de son roi, plus de quatre-vingt mille ducats de son bien. Il fut auteur d'un livre qui contient en 60. chapitres les *expeditions des Catalans & des Aragonois en Asie & en Grece*, & une histoire latine du celebre *monastere de Montserat*, & portoit lorsqu'il le composa le titre de comte d'Offone, son pere vivoit encore. Il avoit épousé *Marguerite* de Castro & Alagon, morte en 1624. fille & heritiere de *Martin* d'Alagon, baron d'Alfara, Xin & de Oz en Aragon, issu des anciens seigneurs de Guiana, & d'*Etiennette* de Castro, dame & proprietaire de la maison royale de Castro en Aragon, barone de la Laguna au même royaume, vicomtesse d'Illes en Catalogne, &c. dont il eut GUILLAUME-RAIMOND, qui suit; & *Catherine* de Moncade, dame du palais de la reine.

XXIII. GUILLAUME-RAIMOND de Moncade IV. marquis d'Ayetonne, & de la Puebla, comte d'Offone, vicomte de Cabrera, & Bas, Illes, Chiva, Palma & Callosa, baron de la Laguna, &c. grand seneschal d'Aragon, &c. fut gouverneur & capitaine general de Galice, puis viceroi & capitaine general de Catalogne, gentilhomme de la chambre du roi, premier écuyer & grand maître de la maison de la reine Marie d'Autriche, & un des quatre conseillers d'état nommez par le roi Philippe IV. pour gouverner le royaume pendant la minorité du roi Charles II. Il fut aussi colonel du regiment de la garde du roi, pour instruire ce souverain dans l'art militaire, & mourut le 17. Mars 1670. Il avoit épousé *N.* fille de *N.* marquis d'Oran, dont il eut, MICHEL-FRANÇOIS, qui suit;

XXIV. MICHEL-FRANÇOIS de Moncade V. marquis d'Ayetonne, & de Puebla, de Castro, grand d'Espagne, comte d'Offone, vicomte de Cabrera, baron de la Laguna, &c. servit en Catalogne, & se trouva au siege de Bellegarde en 1674. à la tête d'un regiment levé depuis peu par la députation de Catalogne; puis commandant le regiment de la garde du roi, il traversa à pied la riviere du Tech en presence de l'armée Françoise le 27. Juillet de la même année; mais il contracta à ce trajet une violente maladie, dont il mourut à Gironne le 8. Août suivant. Il avoit épousé *Louise-Felicienne* Porto Carrero, fille du comte de Medelin, dont il eut GUILLAUME-RAIMOND, qui suit; & *Emmanuel* de Moncade.

XXV. GUILLAUME-RAIMOND de Moncade VI. marquis d'Ayetonne, grand d'Espagne, &c. commandeur de Vegis & de Castel de Castels, de l'ordre de Calatrava, grand seneschal d'Aragon & maître rational de la maison & cour du roi en Catalogne, après avoir servi dans le Milanez dans les armées du roi Philippe V. & s'être signalé dans la déroute du general Visconti en 1703. fut nommé en Novembre 1705. capitaine d'une des quatre compagnies des gardes du corps du roi. Il avoit épousé 1°. *N.* morte en Mars 1705: 2°. *Anne-Marie* Benavides & Aragon fille de *François*, marquis de Solera, morte le 14. Juin 1720. âgée de 46. ans.* Cortado. Vargas. Cervan, *hist. genealogique de la maison de Moncade*, &c.

MONCASTRO, ville de Turquie en Europe, *cherchez* BIALOGROD.

MONCAVREL (marquis de) *cherchez* MONCHI.

MONCHAL, *cherchez* MONTCHAL.

MONCHI, *cherchez* MOUCHI, (Antoine de)

MONCHI, famille. La maison de MONCHI en Picardie est ancienne.

I. JEAN seigneur de Monchi & de Mortagne, fut fait chevalier l'an 1351. & laissa de *N.* fille aînée du seigneur de Planques, JEAN II. qui suit; & *Catherine* de Monchi, dame de la Fosse, mariée à *Pierre* seigneur de la Viesville.

II. JEAN II. du nom seigneur de Monchi, de Mortagne, & de Planques, capitaine de la ville de Falaise l'an 1411. épousa *Jeanne* de Cayeu, dame de Vismes, de Dominois, & de Senarpont, fille de *Jean*, seigneur de ces terres, & de *Jacqueline* d'Ailli, dont il eut *Pierre* seigneur de Monchi, gouverneur de saint Omer, qui de *Jeanne* de Ghistelles ne laissa qu'une fille, *Julienne* dame de Monchi, mariée à *Jean* Bournel, seigneur de Thiembronne, Beauchamp, Lambusart, & Lambercourt: *Jean*, mort en Turquie à 28. ans; & EDMOND, qui suit;

III. Edmond de Monchi, seigneur de Maſſi en Normandie, Planques, Bellacourt, & Broutelles, fut fait chevalier à la priſe de Crotoi l'an 1437. & épouſa 1°. l'an 1431. *Jeanne* dame de Montcavrel, fille de *Jean* ſeigneur de Montcavrel, & d'*Iſabeau* de Preuve: 2°. *Magdelaine* de Montalembert, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, Pierre, qui ſuit; *Hugues*, chanoine de S. Omer; *Jean*, échanſon du duc de Bourgogne, mort à la journée de Montlheri; Edmond, qui a fait *la branche de* Senarpont, *rapportée ci-après*: *Catherine*, mariée à *Vauthier*, ſeigneur de Heulles près S. Omer; & *Jeanne* de Monchi, femme d'*Antoine* de Rubempré, ſeigneur d'Authie.

IV. Pierre de Monchi, ſeigneur de Montcavrel Maſſi, &c. lieutenant de roi en Picardie, épouſa le 18. Novembre de l'an 1473. *Marguerite* de Lannoi, fille de *Gilbert*, ſeigneur de Willervalle, chevalier de la toiſon d'or, & d'*Eliſabeth* de Drinkam, morte le 10. Août de l'an 1479. ayant eu pour enfans, Jean III. qui ſuit; *Jeanne*, mariée en Janvier de l'an 1487. à *Hugues*, dit *Hutin*, ſeigneur de Miraumont; *Michelle*, qui épouſa 1°. *Galois* Blondel, baron d'Argoules: 2°. *Jean* de Rochebaron, ſeigneur de Lignon; & *Hugues* de Monchi, ſeigneur d'Auſſennes, qui épouſa le 29. Janvier de l'an 1514. *Jeanne* dame de Goui, dont il n'eut que deux filles; *Helene*, dame d'Auſſennes, femme de *Jean* de Waudricourt, ſeigneur de Nampont; & *Claude* de Monchi, abbeſſe de ſainte Auſtreberte près Montreuil.

V. Jean de Monchi, III. du nom, ſeigneur de Montcavrel, maître d'hôtel du roi, mourut à la bataille de Ravenne l'an 1512. & laiſſa d'*Anne* Picard ſa femme, fille de *Guillaume*, ſeigneur d'Eſtelan, & de *Jeanne* de la Garde; Nicolas, qui ſuit; Jacques, ſeigneur d'Inqueſſen & d'Auſſennes, qui a fait *la branche des ſeigneurs d'*Inquessen *& de* Caveron, *rapportée ci-après*; *Claude*, alliée à *Philippe* de Wiſſocq, ſeigneur de Gapannes; *Françoiſe*, mariée à *Jean* de la Haule, ſeigneur de Gremonville; *Anne*, Chartreuſe de Gonnai près Bethune; & *Jeanne* de Monchi, Sœur Griſe à Montreuil.

VI. Nicolas de Monchi, ſeigneur de Montcavrel, &c. épouſa en Octobre de l'an 1516. *Joſſine* d'Ailli, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Varennes, & de *Charlotte* de Bournonville, dont il eut François, qui ſuit;

VII. François de Monchi, ſeigneur de Montcavrel, chevalier de l'ordre du roi, épouſa l'an 1535. *Jeanne* de Vaux, dame d'Hocquincourt, fille unique de *Jean*, ſeigneur d'Hocquincourt, & de *Marguerite* de Framecourt, dont il eut *Charles*, & *Louis*, tués à la bataille de Dreux; *Pierre*, tué au combat de Jarnac; Antoine, qui ſuit; *Charlotte*, mariée à *Nicolas* baron de Mailloc en Normandie; & *N.* de Monchi, morte ſans alliance.

VIII. Antoine de Monchi, ſeigneur de Montcavrel, heritier de ſes freres, épouſa en Mai de l'an 1570. *Anne* de Balſac, fille de *Thomas*, ſeigneur de Montagu, & d'*Anne* Gaillard Long-Jumeau, dont il eut Jean IV. qui ſuit; Georges, qui a fait *la branche d'*Hocquincourt, *rapportée ci-après*; & *Charlotte* de Monchi, mariée à *Jacques* de Runes, ſeigneur de Fouqueſolles & de Beaucamp.

IX. Jean de Monchi, IV. du nom, ſeigneur de Montcavrel, Rubempré, Varennes, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Ardres & d'Eſtaples, mourut en Octobre de l'an 1638. il avoit épouſé en Novembre de l'an 1596. *Marguerite* de Bourbon, fille d'*André*, ſeigneur de Rubempré, & d'*Anne* de Roncherolles, dont il eut *Céſar*, mort jeune; *François-Charles*, marquis de Montcavrel, mort ſans alliance le 10. Février de l'an 1629; Bertrand-André, qui ſuit; *Georges*, chevalier de Malte; *Anne*, mariée l'an 1615. à *Marc-Henri-Alfonſe* Gouffier, marquis de Bonnivet & de Crevecœur; *Magdelaine*, abbeſſe de ſainte Auſtreberte de Montreuil, morte l'an 1628; *Jeanne*, jumelle de *Magdelaine*, morte ſans alliance; *Marguerite*, mariée en Avril de l'an 1630. à *René* marquis de Mailli, gouverneur de Corbie; & *Charlotte* de Monchi, abbeſſe de ſainte Auſtreberte de Montreuil après ſa ſœur.

X. Bertrand-André de Monchi, ſeigneur de Rubempré, puis marquis de Montcavrel après ſon frere, épouſa en Mars de l'an 1627. *Magdelaine* aux Epaules, fille heritiere de *François*, marquis de Neſle, & de *Marguerite* de Montluc, dont il eut *Jean-Baptiſte*, marquis de Montcavrel, né en Novembre de l'an 1629; *Jeanne* née l'an 1628. mariée en Janvier de l'an 1649. à *Louis-Charles* de Mailli, frere puîné de *René*, morte le 13. Avril 1713; *Marguerite-Henriette*, abbeſſe de l'abbaye aux Bois, morte le 21. Avril 1715. âgé de 83. ans; & *Catherine* de Monchi.

*Branche des marquis d'*Hocquincourt.

IX. George de Monchi, ſecond fils d'Antoine, ſeigneur de Montcavrel, & d'*Anne* de Balſac, fut ſeigneur d'Hocquincourt, gouverneur de Bologne & de Peronne, premier maître d'hôtel de la reine, grand prevôt de l'hôtel, & lieutenant general de Lorraine l'an 1636. Il épouſa 1°. en Avril de l'an 1598. *Claude* de Monchi, dame d'Inqueſſen, ſa couſine: 2°. *Gabrielle* du Châtelet, fille d'*Erard* marquis du Châtelet, maréchal de Barrois, & gouverneur de Grei. Il eut du premier lit Charles, qui ſuit; & *Catherine* de Monchi, mariée l'an 1624. à *Jacques* Rouxel, baron de Medavi, comte de Grancei, maréchal de France, &c.

X. Charles de Monchi, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France, grand prevôt de l'hôtel, *dont l'éloge ſera rapporté ci-après dans un article ſeparé*, épouſa en Novembre de l'an 1628. *Eleonore* d'Eſtampes, fille de *Jacques*, ſeigneur de Valencei, & de *Louiſe* Blondel, dite *de Joigni*, morte le 27. Mars de l'an 1679. âgé de 72. ans, dont il eut George, qui ſuit; *Armand*, évêque & comte de Verdun, abbé de ſaint Vanne de Verdun, & de Boheries, mort le 30. Octobre de l'an 1679; *Jacques*, ſeigneur d'Inqueſſen, tué au ſiege d'Angers l'an 1652; *Dominique*, chevalier de Malte, nommé *le chevalier d'Hocquincourt*, ſubmergé dans ſon vaiſſeau, après s'être ſignalé dans un combat naval contre les Turcs le 28. Novembre 1665; *Honoré*, chevalier de Malte, mort à Rome; *Gabriel*, comte d'Hocquincourt, commandant les dragons de la reine, tué d'un coup de mouſquet à la tête, qu'il reçut à l'attaque de l'égliſe de Gramshuſen en Allemagne, le 25. Juillet de l'an 1675. âgé de 32. ans; *Claude*, religieuſe à Chelles; & *Marguerite* de Monchi, chanoineſſe de Remiremont, morte en Octobre de l'an 1666.

XI. George de Monchi, marquis d'Hocquincourt, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Peronne, lieutenant general des armées du roi, &c. mourut en Decembre de l'an 1689. Il épouſa l'an 1660. *Marie* Molé, ſeconde fille de *Jean* Molé, ſeigneur de Juſſanvigni, preſident ès enquêtes du parlement de Paris, & de *Gabrielle* Molé, morte en Janvier de l'an 1694. laiſſant *Charles* de Monchi, marquis d'Hocquincourt, gouverneur de Peronne, tué en Irlande le premier Juillet l'an 1690. à la tête de ſon regiment, en gardant le paſſage d'une riviere; *Jean-George*, marquis d'Hocquincourt, gouverneur de Peronne, après ſon frere, tué près de Hui le 27. Août 1692; *Armand*, mort jeune; *Louis-Leonore* de Monchi, abbé de Boheries, mort le 9. Mai 1705; *Gabrielle-Antoine*, chevalier de Malte; & *Marie-Magdelaine-Thereſe-Genevieve* de Monchi, dame d'Hocquincourt, mariée en Janvier de l'an 1695. à *Antoine* de Pas, marquis de Feuquieres, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Verdun.

Branche des seigneurs d'Inquessen, iſſue des ſeigneurs de Montcavrel.

VI. Jacques de Monchi, ſecond fils de Jean, ſeigneur de Montcavrel, & d'*Anne* Picart, fut ſeigneur d'Auſſennes & d'Inqueſſen, chevalier de l'ordre du roi, capitaine & gouverneur de la ville de Laon. Il avoit épouſé *Magdelaine* de Boſſut, fille de *Nicolas*, ſeigneur de Longueval, d'Eſeri, & de Marchais, & de *Bonne* de Sains, dame de Caveron, dont il eut *Philippe*, ſeigneur de Serval, mort ſans alliance; *Nicolas*, chevalier de Malte; Louis, qui ſuit; *Michel*, abbé de Valloires, ſeigneur de Boutonville, conſeiller au parlement de Rouen, & chanoine de la cathedrale, fondateur du noviciat des Jeſuites de Rouen, où il fut inhumé en 1620; Robert, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* Caveron *rapportée ci-après*; *Jacques*, Jeſuite; *Barbe*, mariée à *Hector* de Saint Blaiſe, ſeigneur de Poui; & *Anne* de Monchi,

femme de *Jean* de Maude, seigneur de Colembert en Boulonnois.

VII. Louis de Monchi, seigneur d'Auffennes, & d'Inquessen, gouverneur de Laon & païs Laonnois, épousa 1°. *Anne* de Waudricourt, fille & heritiere de *Jean*, seigneur de Nampont, & d'*Helene* de Monchi: 2°. le 27. Janvier de l'an 1593. *Catherine* d'Aligre, fille de *Claude*, baron de la Brosse, & de *Marie* le Lievre. Ses enfans du premier lit furent, *Nicolas*, seigneur d'Inquessen, mort prisonnier de guerre du vivant de son pere; & *Claude* de Monchi, dame d'Auffennes & d'Inquessen, mariée en Avril de l'an 1598. à *Georges* de Monchi, seigneur d'Hocquincourt, son parent.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE CAVERON, & d'*Henneveux, *issue des seigneurs d'*Inquessen.

VII. Robert de Monchi, fils puîné de Jacques de Monchi, seigneur d'Inquessen, & de *Magdelaine* de Bosfut, fut seigneur de Caveron, capitaine de 50. hommes d'armes, colonel d'un regiment de gens de pied pour la Ligue, chevalier de l'ordre du roi, &c. fut marié trois fois, 1°. à *Marguerite* de Hennes, dame d'Henneveux & de saint Martin, veuve de *Nicolas* d'Halluvin, & fille de *Christophle*, seigneur de saint Martin, & de *Jeanne* de Banquetin: 2°. à *Anne* de Pellevé, fille de *Charles*, seigneur de Joui, & de *Françoise* d'Assi: 3°. à *Isabeau* le Moine. Les enfans du premier lit furent, Geraud, qui suit; *Barbe* mariée l'an 1610. à *Antoine* de Loyer, seigneur de Terrebœuf en Artois; *Marguerite*, alliée à *Michel* de la Pasture, baron du Courset en Boulonnois; & *Antoine* de Monchi, baron de saint Martin, qui épousa 1°. *Jeanne* de Guillebon, fille de *Sebastien*, seigneur d'Argevilliers, & de *Jeanne* de Garges: 2°. *Charlotte* de Brouilli, fille de *Louis*, seigneur de Caumesnil, & de *Jeanne* de Belloi. Il eut du premier mariage *Robert*; & *Marie-Françoise* de Monchi, dame d'honneur de la duchesse de Nemours, mariée 1°. à *N.* de Botel baron de Manerbe: 2°. en Octobre 1703. à *François-Annibal* du Merle, seigneur de Blancbuisson. Du second lit il eut, *Jean*; *Charles*; & *Antoine* de Monchi. Du second mariage de Robert seigneur de Caveron, avec *Anne* de Pellevé, sont issus, *Jean-Baptiste*; *Jourdaine*, mariée à *Charles* des Guets, seigneur du Luc; *Marie*; & *Adrienne*, religieuses au Moncel; & *Charles* de Monchi, seigneur de Caveron, par don que lui en fit son frere l'an 1610. & qui épousa 1°. l'an 1622. *Magdelaine* de Bournonville, dame du Quesnoi, fille de *Louis*, seigneur du Quesnoi, & d'*Antoinette* de Moreuil: 2°. *Isabeau* du Châtelet, fille de *Claude*, seigneur de Moyencourt, & de *Louise* de la Chaussée. Il eut du premier lit *Jean-Robert*, né en 1623. mort sans alliance; & *Marie-Claude* de Monchi, mariée 1°. à *Jean-Baptiste* Monchi-Moimont, lieutenant du roi de Gravelines: 2°. le 9. Juin de l'an 1649. à *Charles* seigneur de Sailli.

VIII. Geraud de Monchi, seigneur d'Henneveux, gentilhomme de la chambre du roi, mourut l'an 1615. Il avoit épousé en Mars de l'an 1604. *Marie* de Fai, veuve de *Jacob* d'Auxi, seigneur de Beaufort, & fille d'*Henri* seigneur de Châteaurouge, & d'*Antoinette* d'Ailli, dont il eut Robert, qui suit; *Charles* seigneur de Rousseloi; & *Marie* de Monchi.

IX. Robert de Monchi, seigneur d'Henneveux, saint Martin & Longfosse, mestre de camp d'un regiment d'infanterie, mourut le 10. Janvier 1638. Il avoit épousé en Fevrier de l'an 1634. *Marguerite* de Raimbaucourt, fille de *Robert*, & de *Claude* Trouillart, dont il eut *Jean-Louis*; & Pierre Robert, qui suit;

X. Pierre Robert de Monchi, seigneur d'Henneveux, Saint-Martin, Châteaurouge, &c. fut tué au siege de Lille l'an 1667. Il avoit épousé en Juillet de l'an 1664. *Claude* de Rouville, fille d'*Hercule-Louis* marquis de Rouville, & de *Marie-Jeanne* du Bosc, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SENARPONT issue des seigneurs de Monchi.

IV. Edmond de Monchi, II. du nom, quatriéme fils d'Edmond, seigneur de Massi, & de *Jeanne* dame de Montcavrel, fut seigneur de Senarpont & de Vismes, & épousa *Isabeau* de Ligne, veuve de *Robert* d'Ococh, dit de *Neufville*, & fille de *Michel* seigneur de Barbançon, pair & maréchal de Hainault, & de *Bonne* d'Abbeville, dont il eut Jean, qui suit; & *Jeanne* de Monchi, seconde femme de *Jacques* seigneur de Monchi, de Fouquesolles & d'Haudrehan.

V. Jean de Monchi, seigneur de Senarpont, Guimerville, Vismes, &c. épousa *Marie* d'Abbeville, dite d'*Yvern*, fille & heritiere de *Louis*, dit d'*Yvern*, seigneur de Moimont & d'Hercourt, & d'*Antoinette* dame de Biencourt, dont il eut *Louis*, seigneur d'Hercourt, mort sans alliance; & Jean, qui suit;

VI. Jean de Monchi, seigneur de Senarpont, baron de Vismes, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de Corbie, lieutenant general en Picardie, se trouva à la défaite des Anglois devant la ville de Boulogne l'an 1544. & contribua beaucoup à la conquête de Calais sur les Anglois l'an 1557. Il avoit épousé 1°. en Mars l'an 1531. *Claude* dame de Longueval, fille de *Pierre* seigneur de Longueval, & de *Gabrielle* de Rochebaron, morte le 21. Fevrier de l'an 1556: 2°. le 24. Novembre de l'an 1563. *Magdelaine* de Suze, veuve de *Joachim* seigneur de Warti, & fille de *Philippe*, seigneur de la Versine, & de *Claude* de Villiers-l'Isle-Adam. Il eut du premier lit *François*, tué au sortir de page; Antoine, qui suit; *Jean*, seigneur d'Hercourt, qui de *Charlotte* de Fleurigni, fille de *Charles*, & de *Philippe* du Moulin, ne laissa qu'une fille nommée *Louise*, mariée à *Alexandre* de Morogues, seigneur du Sauvage; Sidrach, qui a fait *la branche des seigneurs de* Moimont, *rapportée ci-après*; *Gedeon*, seigneur de Mons, Broutelle, & la Chaussée, qui de *Charlotte* d'Orbec, laissa pour fille unique *Suzanne*, mariée à *François* de Martel, seigneur de Fontaine; *Suzanne* de Monchi, mariée, 1°. à *Thomas* Sureau, seigneur de Farceaux: 2°. à *Adrian* seigneur de Breauté; *Gabrielle*, mariée 1°. à *Claude* de Hames, seigneur de Bondus & d'Adinfer: 2°. à *Robert* des Marêts, seigneur de saint Aubin en Caux; *Antoinette* de Monchi, mariée à *Gilles* Carbonel, seigneur de Chassegai; *Françoise*, alliée 1°. à *François* de Peverel, seigneur de Montiraulier: 2°. à *Nicolas* aux Espaules, seigneur du Mont-Sainte-Marie; *Charlotte*, épouse de *François* de Boulainvilliers, seigneur de saint-Ceré; & *Jeanne* de Monchi, mariée 1°. à *Robert* seigneur de Pont-Bellanger: 2°. à *François* Thesart, baron de Tournebu: 3°. à *Paul* de Briqueville, seigneur de Coulombieres. Du second lit de Jean, seigneur de Senarpont, & de *Marguerite* de Suze, vint *Louis* de Monchi, seigneur de Belle en Bolonois, chambellan du roi, tué à la prise de Meaux.

VII. Antoine de Monchi, seigneur de Senarpont, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Bologne, mourut le 18. Novembre 1586. Il avoit épousé 1°. par contrat du 31. Decembre 1559. *Jeanne* Olivier, fille de *François* chancelier de France: 2°. *Anne* de Ligni, veuve de *Laurent* de Belloi, seigneur d'Ami, & fille d'*Adrien* & de *Marie* de Halluin, dont il n'eut point d'enfans: 3°. *Françoise* de Vaux, veuve de *Jean* baron de Vieuxpont, & fille de *Hugues*, seigneur de Saintines, & de *Suzanne* de Susanne. Il eut de son premier mariage Gedeon, qui suit; *Benjamin*, seigneur de Hodene, mort sans alliance; *Thomas*, vivant l'an 1586; & *Antoinette* de Monchi, mariée 1°. le 22. Juin 1579. à *Henri* de Cappendu, vicomte de Bourfonne, maître des eaux & forêts du duché de Valois: 2°. à *Philippe* de Serouville, seigneur de Vaux: 3°. à *Jean* de Gaillard, seigneur de Raucourt, morte le 9. Juillet de l'an 1626. Du troisiéme lit vinrent, *Anne* de Monchi, mariée à *François* Vatel, seigneur de Margni près Compiegne; *Claude*, mariée en Janvier de l'an 1599. à *François* de Hervilli, seigneur de Deuze; & François de Monchi, seigneur de Longueval, Buires, Flers, &c. gouverneur de Verneuil au Perche, qui épousa 1°. *Claude* de Crequi, fille de *Jean* seigneur de Raimboval, & de *Louise* de Balsac: 2°. le 17. Avril de l'an 1626. *Mahaud* de la Chaussée, fille de *Charles*, & de *Gabrielle* de Francieres, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent Charles, qui suit; *François* seigneur de Biencourt, page de la reine, mort sans alliance l'an 1632; & *Charlotte* de Monchi, mariée en Mai de l'an 1622. à *Adrian*

Adrian de Crequi, seigneur de la Cressonniere. CHARLES de Monchi, seigneur de Longueval, épousa l'an 1626. *Susanne* Martel, fille de *François* seigneur de Fontaines, & de *Susanne* de Monchi, dont il eut *François*; *Charles*; *Bernard*; & *Magdelaine* de Monchi, mariée à *Gabriel* de Roque, seigneur de Ville près Noyon.

VIII. GEDEON de Monchi, seigneur de Senarpont, chevalier de l'ordre du roi, mourut l'an 1623. Il avoit épousé en Octobre de l'an 1586. *Christine* de Vieuxpont, fille de *Jacques* baron de Vieuxpont, & de *Françoise* de Vaux, sa belle-mere, dont il eut ANNE, qui suit; & CHARLES seigneur de Guimerville, baron de Visınes, qui épousa le 12. Septembre de l'an 1619. *Marie* de Caurel, veuve de *Pierre* de Chaumont, & fille de *Jean*, seigneur de Tagni, & de *Marguerite* de saint Blimont, dont il eut *François* de Monchi, qui a continué la posterité des barons de Visınes: *Georges* seigneur de Talmas, marié, 1°. à *Louise* de Ghistelles: 2°. le 12. Mai de l'an 1673. à *Marguerite* de Saint-Lo, fille de *Jean* seigneur de l'Espinai, & de *Jeanne* Modet, dont il eut une fille nommée *Marguerite-Anne*, née le 20. Avril 1679. Les autres enfans de CHARLES sont *Louis*; *Nicolas-Henri*, chanoine de Bologne; *Susanne*, femme de *François* de Pascal, seigneur de Francieres, puis de *Jean* de Sacquespée, seigneur de Selincourt; *Catherine*, dame d'Augerville; & *Magdelaine*, dame de Truffles, nommées dans le testament de leur pere.

IX. ANNE de Monchi, seigneur de Senarpont, &c. épousa le 2. Septembre 1618. *Angelique* Roussel, fille de *Charles*, seigneur de Godarville en Caux, & de *Magdelaine* de la Mote, dont il eut *Charles*, mort jeune; ANDRE', qui suit; *Marguerite*, & *Angelique*, religieuses à l'Abbaye-aux-Bois; *N.* religieuse à Abbeville; & *N.* de Monchi, religieuse à Bertaucourt.

X. ANDRE' de Monchi, seigneur de Senarpont, &c. épousa le 6. Decembre 1655. *Magdelaine* de Lannoi, fille de *François*, seigneur d'Ameraucourt, senechal d'Eu, & de *Louise* de Torci, dont il eut CHARLES, qui suit; *André*, chevalier de Malte; *Louise-Charlotte Angelique*; & *Jeanne* de Monchi.

XI. CHARLES de Monchi, seigneur de Senarpont, page de la petite écurie l'an 1685. puis capitaine de dragons, a épousé le 9. Avril 1690. *Marie-Joseph-Elisabeth* de Melun, fille de *François-Philippe* de Melun, marquis de Richebourg, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, ci-devant gouverneur de Mons, & de *Therese* Villain, dite de Gand.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MOIMONT, *issue des seigneurs de* SENARPONT.

VII. SIDRACH de Monchi, quatriéme fils de JEAN, seigneur de Senarpont, & de *Claude* dame de Longueval, fut seigneur de Moimont, & mourut l'an 1591. Il avoit épousé le 23. Juillet 1574. *Anne* de Marnix de Sainte-Aldegonde, dame de Saint-Ragond, fille de *Jean*, & de *Claude* de la Riviere, dont il eut CHARLES, qui suit; *Jacques*; *Anne*; & *Françoise* de Monchi, mariée à *Adrian* de Mireville, seigneur d'Estrimont.

VIII. CHARLES de Monchi, seigneur de Moimont, Saint Ragond, &c. lieutenant de la compagnie des gendarmes de M. le connetable, épousa 1°. en Mars 1604. *Charlotte* de Baqueli, fille de *Charles*, seigneur de Boisrobert, & de *Charlotte* Isnel: 2°. l'an 1608. *Marthe* le Grand, veuve de *René* Martel, seigneur de Melleville, & fille de *George*, seigneur de Franqueville, & d'*Aldonce* de Roncherolles: 3° *Anne* des Champs, veuve d'*Ozias* de Bouffan, & fille de *Robert*, seigneur de Boisrouart, & d'*Anne* du Fai. Du premier lit vinrent ADRIEN, qui suit; *Charlotte*, mariée l'an 1628. à *Elie* de Gauville, seigneur d'Ondeauville; & *Jeanne* de Monchi, femme, de *N.* seigneur de la Mortellerie. Du second lit sortit *Pierre* de Monchi, prêtre de l'Oratoire. Du troisiéme il eut, *Susanne* de Monchi; & *Jean-Baptiste* de Monchi, lieutenant de roi à Gravelines, mort l'an 1646. qui avoit épousé *Marie-Claude* de Monchi, veuve de *Charles*, seigneur de Sailli, & fille de *Charles*, seigneur de Caveron.

IX. ADRIAN de Monchi, seigneur de Moimont, Boisrobert, Baqualer, &c. épousa en Avril 1628. *Marie* de Bretel, fille de *Claude*, seigneur de Lanquetot, & de *Magdelaine* Maignart, dont il eut *Claude*, prêtre de l'Oratoire; RAOUL, qui suit; *Henri*; & *Magdelaine* de Monchi, mariée à *Jean* de Vieuxpont, seigneur d'Ouzonville.

X. RAOUL de Monchi, seigneur de Moimont, &c. a épousé l'an 1678. *N.* fille de *N.* conseiller au parlement de Rouen, dont il a eu deux filles.

MONCHI (Charles de) dit le MARE'CHAL D'HOCQUINCOURT, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France, gouverneur de Peronne, de Montdidier & de Roye, fils de GEORGE de Monchi, prevôt de l'hôtel du roi, & de *Claude* de Monchi, succeda à son pere dans la charge de grand-prevôt de l'hôtel, & se distingua par son courage en diverses occasions importantes; ce qui l'éleva aux premieres charges militaires. Il servit en qualité de maréchal de camp dans l'armée du roi, que commandoit le sieur du Hallier, depuis maréchal de l'Hôpital, lorsqu'il mena le 2. d'Août de l'an 1640. le grand convoi au camp devant Arras: ce qui servit beaucoup à la prise de cette ville. D'Hocquincourt commanda depuis l'arriere-garde de l'armée à la bataille de Villefranche en Catalogne, le 31. Mars 1642. se trouva au siege de Gravelines l'an 1644. & fut en 1646. lieutenant general des armées du roi en Allemagne, où il contribua à la prise de diverses places, comme de Schorndorf dans le duché de Wirtemberg, de Tubinge, qu'on emporta le 17. Fevrier 1647. & de quelques autres. Il commandoit l'aîle droite de l'armée Françoise à la bataille de Rethel le 15. Decembre 1650. & fut fait maréchal de France le 5. Janvier de l'an 1651. L'an 1653. le 3. Decembre il défit les Espagnols en Catalogne dans la plaine de Bourdils, & l'année suivante, il força leurs lignes devant Arras, la nuit du 24. au 25. Août. Ces actions étoient extrêmement glorieuses pour le maréchal d'Hocquincourt; mais quelques mécontentemens qu'il prétendit avoir reçus de la cour le jetterent dans le parti des ennemis, où il fut tué de cinq coups de mousquet, en voulant reconnoître les lignes de l'armée Françoise devant Dunkerque le 13. Juin 1658. Son corps fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Liesse.

MONCHI (Antoine de) docteur de Sorbonne, *voyez* MOUCHI.

MONK (George) duc d'Albemarle general des armées d'Angleterre, étoit fils du chevalier THOMAS Monck de Potheridge, dans la province de Devon, & d'*Elisabeth* Smith. Il nâquit le 6. Decembre 1608. & étoit le second de trois fils, dont l'aîné se nommoit *Thomas*, & le plus jeune *Nicolas*, qui a été évêque d'Hereford. L'an 1626. après avoir fait un voyage à Cadix en Espagne, il fut engagé dans l'expedition qui se fit à l'isle de Rhé & à la Rochelle, du tems des guerres civiles de France, & y servit en qualité d'enseigne sous le chevalier Jean Burrough. Ensuite voyant que l'Angleterre jouissoit de la paix, il s'en alla aux Pays-Bas, & entra dans le regiment du comte d'Oxfort, où il merita bientôt une compagnie. De-là il retourna en Angleterre, dans le tems des guerres d'Ecosse, avant que les troubles de ce royaume fussent appaisez. Le comte de Leicester, qui fut nommé lieutenant d'Irlande l'an 1640. connoissant le merite du capitaine Monck, son cousin, le fit colonel de son regiment. Au retour d'Irlande, le roi l'envoya à Nantwich pour voir l'état des troupes qui étoient revenues de cette isle; mais le chevalier Fairfax surprit ces troupes, & en même tems le colonel Monck, qu'il fit mener prisonnier à Hall, puis à Londres, où il fut mis dans la Tour par ordre exprès du parlement. Après plusieurs années de prison, le fils du comte de Leicester, qui étoit nommé lieutenant d'Irlande, fit en sorte que le colonel Monck eut la liberté, pour conduire un regiment contre les Irlandois Catholiques. De-là il revint en Angleterre, où après la mort tragique du roi Charles I. Cromwel lui donna un regiment; puis voulant marcher contre le roi Charles II. du côté de Worcester, il lui laissa le commandement de ses troupes, avec lesquelles il soumit toute l'Ecosse. La guerre de Hollande étant survenue, le general Monck remporta une victoire l'an 1653. contre la flotte Hollandoise, où l'amiral Tromp fut tué d'un coup de mousquet. Aussi-tôt que la paix fut faite avec

les Hollandois, Cromwel le renvoya en Ecosse, afin de reduire ceux qui avoient pris les armes pour le roi. Lorsque Monck fut arrivé en ce païs, il attira à son parti les principaux seigneurs d'Ecosse, & se retira à Edimbourg, qui en est la ville capitale. Après la mort de Cromwel l'an 1658. le general Monck, qui étoit encore à Edimbourg, y fit proclamer protecteur, Richard, fils de Cromwel, suivant les ordres du conseil d'Angleterre ; mais dans ce tems-là, ayant reçu des lettres de la part du roi Charles II. qui l'excitoit à prendre son parti, pour aider à le rétablir sur le thrône, il en forma le dessein, qu'il dissimula, pour venir à bout plus surement d'une entreprise si dangereuse. Après avoir fait ses préparatifs, par les intelligences qu'il entretenoit à Londres & ailleurs, il declara son dessein à ses troupes, qui en firent des acclamations de joie ; & fit emprisonner à Edimbourg les officiers qu'il soupçonnoit être de sentiment contraire. Il se rendit maître de la ville de Barwick en Angleterre, sur les frontieres d'Ecosse, puis de la citadelle de Leith. Ensuite ayant gagné les Ecossois & les Irlandois, la flotte Angloise & une partie des principaux du royaume, il fit marcher son armée vers Londres, & fut cause que la plûpart des provinces se déclarerent pour son parti, qui étoit celui de son roi. Etant arrivé à Londres, il rétablit le conseil commun de la ville, que la chambre avoit cassé, & engagea par ce moyen la ville à se declarer pour le roi. Il fit en sorte aussi que l'assemblée du parlement fût rompue le 17. Mars 1660.

Peu de tems après, le general Monck reçut des lettres de la part du roi, pour les communiquer au conseil d'état & aux officiers de l'armée. Le 25. Avril le parlement se rassembla : on y lut les lettres de sa majesté ; & le 8. Mai en presence du general Monck, on proclama roi Charles II. Alors ce general partit de Londres pour aller au-devant du roi à Douvres. D'abord le roi voulant lui donner des témoignages de son estime & de son affection, l'embrassa & le baisa ; & aussi-tôt qu'il fut arrivé à Cantorberi, il le fit chevalier de l'ordre de la jarretiere. Sa majesté étant à Londres, le créa capitaine general de ses armées, son grand écuyer, gentilhomme de sa chambre, conseiller au conseil d'état, & enfin tresorier de ses finances. Le roi avoit dessein de le faire lieutenant ou viceroi d'Irlande; mais ce fidele sujet voulant s'attacher à la personne de son prince, supplia sa majesté de ne lui point donner cette charge. Au mois de Juillet 1660. il fut fait par lettres patentes du grand sceau, duc d'Albemarle, comte de Torrington, baron de Potheridge, de Beauchamp & de Tées ; & quelques jours après il fut reçu à la chambre des pairs du royaume. Les titres d'Albemarle & de Beauchamp lui furent donnez, parce qu'il étoit descendu de *Marguerite*, l'une des filles de *Richard* Beauchamp, comte d'Albemarle & de Warwick. Outre cela, le roi le fit son lieutenant dans les provinces de Devon & de Midlesex, qui sont des charges de grande importance en Angleterre. L'an 1666. le general Monck signala son courage & sa conduite dans la bataille contre les Hollandois, qui remporterent quelque avantage, mais avec une perte si considerable, que cette victoire leur fit souhaiter la paix qu'ils conclurent depuis. Sur la fin de l'année 1668. ce general tomba malade : ce qui l'obligea de se retirer dans son palais à Essex. Comme il n'étoit pas d'humeur à souffrir une longue cure, il envoya querir un medecin empirique, qui le guerit d'une hydropisie en trois semaines. Aussi-tôt qu'il eut recouvré sa santé, il retourna à la cour, où il fit celebrer le mariage de *Christophle* son fils. Son mal le reprit peu de tems après : ce qui le fit songer à se preparer à la mort. Le roi & le duc d'Yorck l'honorerent de plusieurs visites, & parurent fort touchez de sa maladie. Enfin, le Lundi 3. de Janvier de l'an 1670. le general Monck étant assis sur sa chaise, (parce qu'il ne pouvoit se tenir couché) rendit l'ame fort paisiblement & dans une grande tranquillité. Son corps ayant été embaumé, fut porté à Sommerset-house dans le palais de la reine mere défunte, où il fut exposé plusieurs jours sur un lit de parade. De-là il fut conduit à Westminster, & mis parmi les tombeaux des rois & des reines d'Angleterre, dans la chapelle de Henri VII.

Il avoit épousé *Anne* fille de *Jean* Clarges, morte en Fevrier 1670. dont il eut pour fils unique *Christophle* Monck, duc d'Albemarle, comte de Torrington, baron de Monck, de Potheridge, &c. chevalier de la Jarretiere, gouverneur du comté de Devon, puis de la Jamaïque, où il mourut l'an 1688. sans laisser de posterité d'*Elizabeth* Cavendish, fille de *Henri* duc de Neucastle, d'Ogle, &c. *Voyez* Imhoff. *en son hist. genealogique des pairs d'Angleterre.*

C'étoit un homme d'un port grave, d'un air majestueux, & d'un esprit peu brillant, mais solide, ferme & égal. Il ne pouvoit souffrir d'injustice, même parmi les gens de guerre ; & il disoit souvent, *qu'une armée ne devoit pas servir d'asile aux voleurs & aux scelerats.* On admiroit dans un homme de sa profession, sa chasteté & son horreur pour les blasphêmes & les juremens, & il avoit un profond respect pour les gens d'église. * Th. Gumbe, *vie du general Monck, traduite en françois par* Gui Miege.

MONÇON, en latin *Montio*, ville d'Espagne du diocese de Valence en Aragon, est située sur une colline, qui a la riviere de Cinca au pied, & est fortifié assez regulierement. Le Maréchal de la Mothe-Houdancourt prit l'an 1642. Monçon sur les Espagnols, qui la reprirent peu après. * Sanson.

MONÇON, ou, MONTSON, (Jean de) religieux de l'ordre de saint Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance dont on vient de parler, professa la theologie à Valence ; & étant venu en 1383. à Paris, il y fut reçu docteur au commencement de 1387. mais ayant avancé dans sa resompte, quelques propositions contraires au sentiment commun de la faculté, touchant la conception de la Vierge, les theologiens s'éleverent contre lui, & demanderent qu'il se retractât sur quelques propositions, non-seulement de cette these, mais de celles qu'il avoit soutenues auparavant. On auroit peine à croire le trouble que causa le refus du nouveau docteur : il avoit demandé aux députez de la faculté, que quelques theologiens de son ordre assistassent aux conferences qu'il devoit avoir avec eux : on ne jugea pas à propos de lui accorder cette grace. La faculté condamna les propositions ; & Pierre d'Orgemont évêque de Paris, défendit de les soutenir sous peine d'excommunication. Cette condamnation fut suivie d'une persecution assez vive de ceux qui soutenoient les sentimens de Monçon : quelques-uns furent mis en prison; d'autres n'éviterent le même traitement qu'en prenant la fuite ; & il y en eut qu'on contraignit seulement de se retracter. Guillaume de Valen, ou de Valence, ou de Valon, ou d'Avalon ; car on lui donne ces quatre noms, confesseur du roi Charles VI. & évêque d'Evreux, fut du nombre de ces derniers ; l'ordre entier de saint Dominique s'en ressentit. On avoit demandé à ceux de cet ordre qui suivoient les etudes de l'université, qu'ils condamnassent les propositions de Monçon ; & sur la réponse qu'ils firent, qu'ils attendoient les ordres de leurs superieurs majeurs, on exclut tous les Dominicains de l'Université. L'évenement fit voir qu'on avoit peu connu les interêts de la faculté, en agissant ainsi. Les exercices languirent, les chaires demeurerent vuides; on ne trouvoit point de predicateurs ; les desordres firent souhaiter la paix : mais elle ne put être conclue que l'an 1403. par l'entremise de Benoît XIII. qui y avoit travaillé inutilement étant cardinal, & de plusieurs princes. Monçon, condamné par la faculté & par l'évêque de Paris, en avoit appellé au pape Clement VII. mais s'étant apperçu que les commissaires qu'on lui avoit donnez ne lui étoient pas favorables, il prit la fuite en Janvier 1389. & se retirant de l'obédience de Clement VII. il entra dans celle d'Urbain. Sa fuite fut suivie immediatement d'une sentence des commissaires, qui l'excommunioit & ordonnoit à tous les officiers de l'arrêter, sous peine d'excommunication, mais il étoit déja en lieu de sureté. Il paroît qu'en 1393. il fut chargé de lever les deniers du pape en Sicile ; mais on pourroit croire qu'il avoit demeuré en Aragon quelque tems auparavant, puisque le même évêque d'Evreux, qui avoit été contraint de se retracter publiquement, après avoir soutenu les opinions de Monçon, pour donner des preuves de la sincerité de sa retractation, porta Charles à redemander le Dominicain fugitif au roi d'Aragon, afin d'en faire un exemple à Paris. Monçon se vengea de toutes les peines qu'on tâchoit de lui faire par ses écrits : il

devint un des plus zelez de son obédience, publia quelques ouvrages contre l'élection de Clement VII. & s'appliqua aussi beaucoup à la prédication : sa réputation étoit si bien établie, qu'en 1412. Alfonse duc de Gandie le choisit pour être le chef de la députation qui devoit soutenir ses droits à la couronne d'Aragon. On ne dit plus rien de lui après cette année ; ses ouvrages écrits à l'occasion du schisme, n'ont pas été imprimez, non plus que ceux qu'il avoit faits sur la conception de la Vierge. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

MONCONIS (Balthasar) étoit fils du lieutenant criminel de Lyon, où il commença ses études dans le college des Jesuites. La peste qui désola l'an 1628. une partie de l'Europe, l'obligea de passer en Espagne, & d'achever ses exercices dans l'université de Salamanque, où il prit ses degrez. Après y avoir étudié quelque tems les mathematiques, & particulierement l'astrologie judiciaire, & avoir fait quelques experiences de chymie, il passa en Portugal, où il fit admirer la facilité avec laquelle il dressoit les horoscopes. De-là il s'en alla dans les païs Orientaux, où il eut grand soin de visiter tous les sçavans, pour apprendre d'eux s'il restoit encore parmi ces peuples quelques traces de la philosophie de Trismegiste & de Zoroastre, que Pythagore & Platon (piquez d'une pareille ardeur) y avoient autrefois cherché dans leur jeunesse. Mais n'ayant rien trouvé qui pût l'arrêter, il revint en Europe, & tourna toutes ses études à la connoissance de la physique & des mathematiques, par le moyen desquelles il entretenoit commerce avec tous les plus sçavans de ce tems-là. Paris fut le theâtre où il fit paroître les rares qualitez de son esprit, & où il se fit estimer de tout ce qu'il y avoit d'habiles gens, entr'autres, des amateurs de la chimie, dont il possedoit les plus secrets mysteres. Il mourut à Lyon le 28. Avril 1665. Nous avons de lui ses voyages en trois tomes *in quarto*, que l'on peut regarder plûtôt comme un amas de choses rares & recherchées, que comme une simple description geographique. Ils n'ont été imprimez qu'après sa mort par les soins de son fils. * *Mem. du tems.*

MONCONTOUR, petite ville de France en Poitou, est située au-dessous d'un château sur le panchant de la colline où passe la riviere de Dive peu gueable, quoique fort petite. Ce lieu est celebre par la bataille que les Catholiques y gagnerent sur les Calvinistes, sous le regne de Charles IX. le 3. Octobre de l'an 1569. Henri de France duc d'Anjou, qui fut depuis le roi Henri III. commandoit l'armée royale ; & l'amiral de Coligni celle des Calvinistes. Moncontour est à 9. ou 10. lieues de Poitiers vers Loudun.

MONCORNET, en latin *Mons Corneti*, *Mons Cornutus*, petite ville de Picardie. Elle est près de la Champagne à dix lieues de Reims vers le nord. * Mati, *diction.*

MONDAR, roi des Arabes Hemiliarites de la secte des Jacobites, fit long-tems la guerre à l'empereur Justin, qui persecutoit ceux de sa secte, & l'obligea enfin de lui demander la paix par une ambassade solemnelle qu'il lui envoya. Il y en a qui disent que Mondar se fit Mahometan. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MONDE : l'univers, qui comprend le ciel & la terre, & toutes les choses créées. L'écriture-sainte nous apprend, que Dieu, qui pouvoit le créer en un instant, parfait dans toutes ses parties, y a employé six jours, comme il est marqué dans le premier chapitre de la Genese. Josephe Scaliger, Torniel, le P. Petau, Usserius, & quelques autres sçavans écrivains de ces derniers tems, qui suivent l'opinion de l'historien Josephe, & quelques rabbins, ont cru que Dieu avoit créé le monde dans la saison de l'automne, le soleil étant dans le signe de la balance. La plûpart des peres de l'église ont jugé, que le monde a eu son commencement au printems, le soleil étant dans le signe du bellier, eu égard à la Palestine & au lieu du paradis terrestre, où Adam fut créé. Depuis près de cinq mille sept cens ans que le monde a été tiré du neant par la toute-puissance de Dieu, les philosophes sont encore aujourd'hui divisez sur la connoissance de son systême, c'est-à-dire, *de l'ordre & de la situation naturelle de ses parties.*

1. Ptolomée, qui vivoit sous l'empereur Antonin *le Debonnaire*, divise tout le monde en deux regions : l'une *etherée* ; & l'autre *elementaire*. La *region etherée* ou *celeste*, comprend, suivant son opinion, onze cieux, à sçavoir ; le premier mobile, qui imprime son mouvement de l'orient à l'occident, à tous les cieux inferieurs; les deux crystalins ; le firmament ou ciel des étoiles fixes ; & les cieux des sept planetes, qui sont, saturne, jupiter, mars, le soleil, venus, mercure, & la lune. La *region elementaire* commence au-dessous de la concavité du ciel & de la lune, & renferme les quatre élemens ; sçavoir, le feu, l'air, l'eau & la terre. Le globe terrestre, qui est au centre du monde, comprend la terre & l'eau, environnées de l'air, au-dessous duquel est l'élement du feu.

2. Copernic place le soleil au centre du monde, & le fait immobile : il range ensuite les orbes ou cieux de mercure, de venus, de la terre, (dont il fait une planete) de la lune, de mars, de jupiter, & de saturne. Il veut que mercure, venus, & la terre fassent leur mouvement autour du soleil ; que la lune tourne autour de la terre ; & que mars, jupiter & saturne, fassent leur révolution autour du soleil, comme les trois premieres planetes. Le firmament ou ciel des étoiles est fixe & immobile, suivant sa pensée.

3. Ticho Brahé met la terre immobile au centre du monde, du firmament & du premier mobile, & fait aussi tourner la lune & le soleil autour de la terre ; mais il suppose que mercure, venus, mars, jupiter & saturne, ont le soleil pour centre de leur mouvement.

4. Descartes place le soleil au centre du monde, & suit à peu près la disposition de Copernic ; mais il ne donne point de mouvement propre à la terre, & dit qu'elle est insensiblement emportée par le cours de son ciel, qui fait sa révolution autour du soleil. Quelques-uns de ses disciples disent, que pour concevoir cette immobilité de la terre qui change de place, il faut s'imaginer un homme couché dans un bateau, où il n'a de lui-même aucun mouvement, quoique le bateau l'emporte d'un lieu à un autre. Voilà quelles sont les parties du monde, & l'ordre dans lequel elles sont disposées, selon les divers sentimens des philosophes.

Pour comprendre avec methode tout ce qui s'est passé dans le monde depuis sa creation, on divise sa durée en sept âges, dont le premier est de 1656. ans, depuis son commencement, jusqu'au deluge de *Noé*, arrivé en l'année 1656. le second de 426. ans, depuis le deluge, jusqu'au voyage d'Abraham dans la terre de Canaan ; le troisiéme de 430. ans, depuis le voyage d'Abraham, jusqu'à la sortie de *Moyse* hors d'Egypte ; le quatriéme de 479. ans, depuis la sortie de Moyse hors d'Egypte, jusques à la fondation du temple de *Salomon* ; le cinquiéme de 424. ans, jusques à la destruction du temple ; le sixiéme de 583. ans, depuis le regne de Cyrus, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ ; le septiéme âge, depuis la naissance de Notre-Seigneur, ou plûtôt depuis l'ere vulgaire jusqu'à cette année 1731. *Voyez* ci-après, dans ce même article, le titre DURÉE DU MONDE.

ORIGINE DES PEUPLES DU MONDE *après le deluge.*

Lorsque Noé (qui est, selon quelques-uns, le Janus des Latins, le Deucalion des Grecs, & le Jao des Chinois,) eut vû les familles de ses trois enfans multipliées, il partagea le monde entr'eux. Japhet devint maître de l'Europe ; Sem, eut l'Asie ; & Cham, la Syrie, l'Egypte & l'Afrique. Les enfans de JAPHET furent, Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mosoch, & Thiras, qui s'établirent du côté du septentrion & de l'occident, & qui peuplerent le nord de l'Europe, après s'être établis dans l'Asie mineure. *Gomer* fut le pere des Galates ; *Magog*, des Getes, des Scythes & des Gots ; *Madaï* des Medes ; *Javan*, des Ioniens ; *Tubal*, des Tibareniens, nommez depuis Iberiens, dont les Espagnols sont descendus ; *Mosoch* des Mœsiens ou Moscovites ; & *Thiras*, des Thraces. SEM eut cinq fils, Arphaxad, Elam, Assur, Lud & Aram. *Arphaxad* fut bisayeul d'*Heber*, qui donna le nom aux Hebreux ; *Elam* donna le sien aux Elyméens ; *Assur* aux Assyriens ; *Lud*, aux Lydiens ; & *Aram* aux Armeniens. CHAM fut pere de Chus, de Mesraïm, de Phut, & de Canaan. De *Chus*, sont venus les Ethiopiens & les Ara-

bes ; de *Mesraim*, les Egyptiens ; de *Phut*, les Lybiens & les Maures ; & de *Canaan*, les Cananéens. Les enfans de GOMER furent, Ascenés ou Aschenas, Riphat, & Togorma. D'*Ascenés*, sont descendus les Ascaniens, & les Sarmates ; de *Riphat*, les Riphéens ou Paphlagoniens ; & de *Togorma*, les Tygranéens & les Phrygiens. Les enfans de JAVAN furent, Elisa, Tharsis, Cethim & Donanim. Elisa fut le chef des Eoliens & des habitans du Peloponnese ; *Cethim* des Cypriots ; & *Dodanim*, des Rhodiens. Les enfans de *Chus* furent, Saba, Havila ; Sabbatha & Nemrod. De *Saba*, vinrent les Sabéens ; d'*Havila*, les Africains de la Guinée ; de *Sabbatha*, les peuples de l'Arabie heureuse, vers l'orient & le midi ; & *Nemrod* fut le premier roi de Babylone. *Voyez* le *Phaleg* de Samuël Bochart.

DES ROYAUMES DU MONDE LES PLUS CELEBRES, jusqu'à la naissance de JESUS-CHRIST.

Nous avons fort peu de connoissance de tout ce qui s'est passé pendant l'espace de 1656. ans, jusqu'au deluge de Noé, toute l'histoire de ce tems étant renfermée dans les six premiers chapitres de la Genese.

Le I. royaume est celui de *Babylone*, que *Nemrod* fonda 146. ans après le deluge, l'an 1802. du monde, & 2233. avant Jesus-Christ ; Nemrod y joignit l'Assyrie : mais on ne connoît pas ses successeurs, & l'écriture laisse assez voir que tous ces vastes pays qui ont formé l'empire d'Assyrie appartenoient à differens maîtres au tems d'Abraham.

Le II. royaume est celui d'*Egypte*, que *Mesraim* fonda l'an 1847. du monde, 2188. avant l'ere Chrétienne. On apprend de Constantin Manassés que ce royaume a été de 1663. ans ; intervalle qu'on trouve depuis Mesraïm jusqu'à la conquête d'Egypte par Cambyses roi des Perses, l'an du monde 3510. 525. avant Jesus-Christ.

Le III. royaume est celui de *Sicyone*, ville du Peloponnese. C'est le premier royaume de l'Europe dont on connoisse les rois, encore le sont-ils peu, jusqu'en Grece même, tout ce qui étoit plus ancien qu'Inachus premier roi d'Argos passoit communément pour inconnu. On fixe le commencement de ce royaume à l'an 1871. du monde, 2164. avant Jesus-Christ. On dit qu'*Egialée* en fut le premier roi, & *Zeuxippe* le dernier ; que ce royaume dura 959. ans ; qu'ensuite les prêtres de Jupiter Carnien gouvernerent successivement pendant 33. ans, & que Charideme ayant pris la fuite l'an 2863. du monde, Sicyone resta sous la dépendance des rois de Mycenes. Suivant ce systême de Castor, le royaume de Sicyone finit l'an 2830. du monde, 1205. avant Jesus-Christ.

Le IV. royaume est celui d'*Argos*, ville du Peloponnese, qui fut fondé par *Inachus*, l'an 2177. du monde, 1858. avant Jesus-Christ. Il dura 382. ans sous neuf rois, dont le dernier fut Sthenele. L'an du monde 2559. Danaus venu d'Egypte, commença une nouvelle dynastie, qui ne subsista que sous cinq rois pendant 163. ans. Le dernier de ces rois *Acrisius* fut tué l'an 2690. du monde, 1345. avant Jesus-Christ : il y eut ensuite divers petits rois à Argos, & dans les villes des environs qui avoient composé le royaume d'Argos ; mais ce fut le roi de Mycenes qui eut la principale autorité.

Le V. royaume est celui d'*Athenes*, qui fut fondé l'an 2477. du monde, 1558. avant Jesus-Christ, par *Cecrops* Egyptien, qui ne laissa point d'heritier. Les seize rois qui lui succederent furent presque tous de differentes familles : *Codrus*, le dernier de tous, fut tué l'an 2943. du monde, 1092. avant Jesus-Christ. Quoiqu'il laissât des enfans, on abolit la monarchie qui avoit subsisté pendant 487. ans ; & l'état fut gouverné par des archontes perpetuels, ce qui eut lieu pendant 316. ans ; c'est-à-dire jusqu'à l'an 3283. du monde, 752. avant Jesus-Christ. Cette année on regla que les archontes seroient renouvellez tous les dix ans : il y en eut sept qui gouvernerent pendant 68. ans. Enfin l'an 3351. du monde, 684. avant Jesus-Christ, 874. depuis la fondation du royaume, on commença à ne faire que des archontes annuels, ce qui a subsisté jusqu'à ce que la ville d'Athenes perdit sa liberté.

Le VI. royaume est celui de *Troye*, ville de Phrygie en Asie. Il fut fondé l'an 2555. du monde, 1480. avant Jesus-Christ par *Dardanus* venu de l'isle de Crete, & dura 296. ans sous six rois, dont le dernier fut *Priam*, si celebre par le nombre de ses enfans, & par le chagrin qu'il eut de les voir perir tous. Le royaume de Troye fut détruit par les Grecs l'an 2851. du monde, 1184. avant Jesus-Christ. *Astyanax* fils d'*Hector* & petit-fils de *Priam*, y regna depuis, mais non avec la gloire & la puissance de ses ancêtres ; on ne sçait rien de ses successeurs.

Le VII. royaume est celui de *Mycenes*, ville du Peloponnese, qui fut fondé par *Persée*, l'an 2722. du monde, 1313. avant Jesus-Christ, & qui fut détruit par les descendans d'Hercules, l'an 2906. du monde, 1129. avant Jesus-Christ, après avoir subsisté 186. ans. *Atrée* & *Agamemnon* rois de Mycenes sont très-celebres ; le dernier commandoit avec une autorité absolue l'armée des Grecs qui fit le siege de Troye, parce qu'il étoit le plus puissant de tous les rois Grecs, & que presque tout le Peloponnese, & une partie de la Grece propre lui étoit soumise.

Le VIII. royaume est celui des *Latins* en Italie, fondé l'an 2705. du monde, 1330. avant Jesus-Christ par *Picus*, fils de *Saturne*, auquel succeda son fils *Faunus*, puis *Latinus*, vaincu par Enée, dont le seiziéme successeur fut *Numitor*, que Romulus remit sur le thrône peu avant que de bâtir Rome.

Le IX. royaume est celui de *Tyr*, qui, à le faire commencer au tems où Josephe prétend que la ville de Tyr fut bâtie, fut fondé l'an 2783. du monde, 1252. avant Jesus-Christ. Il est certain que cet historien se trompe pour le tems de la fondation de cette ville celebre, puisqu'lo qui fut enlevée par des Tyriens, est bien plus ancienne, & que de son tems Tyr faisoit déja un grand commerce. Il fait finir le royaume de Tyr l'an 3187. du monde, 848. avant Jesus-Christ.

Le X. royaume fut celui d'*Assyrie*, fondé l'an 2806. du monde, 1229. avant Jesus-Christ par *Semiramis*. On ne connoît aucun de ses successeurs jusqu'à *Phul*, après la mort de qui Babylone fut detachée de cet état l'an 3288. du monde, 747. avant Jesus-Christ, pour former un nouveau royaume. Celui d'Assyrie subsista avec beaucoup d'éclat jusqu'à l'an 3409. du monde, 626. avant Jesus-Christ.

Le XI. royaume est celui de *Lydie*, au moins à prendre son commencement au tems où il est connu. Il y eut des rois de Lydie, comme le dit Herodote avant Argon ; mais celui-ci est le premier de la famille d'Hercules. Il commença à regner l'an 2817. du monde, 1218. avant Jesus-Christ après sa famille qui regna 505. Ghygés commença une nouvelle dynastie l'an 3322. du monde, 713. avant Jesus-Christ, & *Crœsus* le dernier de ses descendans, fut défait & pris par Cyrus roi des Perses l'an 3491. du monde, 544. avant Jesus-Christ.

Le XII. royaume est celui des descendans d'Hercule à *Corinthe*, lorsqu'Aletés se rendit maître de cette ville l'an 2895. du monde, & 1130. avant Jesus-Christ. Ce royaume subsista 323. ans, il fut ensuite gouverné par des magistrats appellez *Prytanées* ; mais l'an 3381. du monde, 658. avant Jesus-Christ, *Cypsele* s'empara de l'autorité souveraine & après lui son fils *Periander*, qui ne mourut que l'an 3451. du monde, 584. avant J. C.

Le XIII. royaume est celui des descendans d'Hercule à *Lacedemone* ou *Sparte*. Il fut fondé la même année que celui de Corinthe par *Aristodeme*, qui laissa deux enfans nommez *Eurysthenes* & *Procles*, entre qui l'autorité royale fut partagée, ce qui eut lieu aussi pour leurs descendans.

☞ Le royaume des *Hebreux*, commença l'an du monde 2940. 1095. avant Jesus-Christ par *Saül*, qui eut pour successeur *David*, puis *Salomon* ; après lequel ce royaume fut partagé en deux souverainetez ; l'une appellée le royaume de *Juda*, qui eut pour premier roi *Roboam*, & pour dernier roi *Sedecias*, vaincu par Nabuchodonosor, roi de Babylone, l'an 3447. du monde, & 588. avant Jesus-Christ ; & l'autre, le royaume d'*Israël*, dont *Jeroboam* fut le premier roi, & *Osée* le dernier, qui fut déthrôné par *Salmanazar*, roi d'Assyrie, l'an 3314. du monde, & 721. avant Jesus-Christ.

Le XIV. royaume a été celui de *Damas*, qui fut fondé vers l'an 2891. du monde, 1044. avant Jesus-Christ par *Rasin* ou *Reson* general des troupes d'Adarefer, lorsqu'il vit son maître défait par David. Ses successeurs furent presque toujours en guerre avec les rois d'Israël, il n'y eut que le dernier, nommé aussi *Rasin*, qui s'allia avec Phacée pour faire le siege de Jerusalem, qu'il fut contraint de lever. Il fut défait & tué, & son royaume détruit par Theglatphalasar roi d'Assyrie l'an 3295. du monde, 740. avant Jesus-Christ.

Le XV. royaume a été celui de *Macedoine*, commencé par *Caranus*, l'un des descendans d'Hercule, l'an du monde 3221. & 814. avant Jesus-Christ. Il a duré 490. ans, jusqu'à la mort d'*Alexandre* le Grand, qui établit la monarchie des *Grecs*, & qui mourut l'an 3710. du monde, & 325. avant Jesus-Christ. *Voyez* MACEDOINE.

Le XVI. royaume a été celui des *Romains*, qui commença l'année de la fondation de Rome, la 3282. du monde, & 753. avant la naissance de Jesus-Christ. *Romulus* en fut le premier roi; & *Tarquin* le Superbe, le septiéme, & le dernier, qui fut chassé l'an du monde 3526. de la fondation de Rome le 245. & 509. avant Jesus-Christ. *Voyez* ROME.

Le XVII. royaume est celui de *Babylone*, qui fut fondé l'an 3288. du monde, 747. avant Jesus-Christ, par *Nabonassar*. Il ne dura que 67. ans sous dix rois, & il fut réuni au royaume d'Assyrie, dont il avoit été detaché, l'an 3355. du monde, 680. avant Jesus-Christ.

Le XVIII. royaume est celui des *Medes*, qui fut fondé l'an 3326. du monde, 729. avant Jesus-Christ par *Dejocés*, & que Cyrus détruisit l'an 3476. du monde, 559. avant Jesus-Christ. Ce royaume est celebre dans l'histoire : il y en a qui se conformant à Ctesias, le font commencer bien plûtôt.

Le XIX. royaume est celui des *Chaldéens*, qui fut fondé par *Nabopolassar*, ou *Nabuchodonosor* I. l'an 3410. du monde, 625. avant Jesus-Christ. On y compte cinq rois, qui regnerent 87. ans; le dernier est *Nabonnade*, ou *Darius* le Mede, qui fut défait par Cyrus l'an 3497. du monde, 538. avant Jesus-Christ.

Le XX. royaume est celui des *Perses*, qui passa d'*Achemenides* & de *Cambyses* à *Cyrus*, l'an du monde 3476. & 559. avant Jesus-Christ, & dura jusqu'à *Darius*, qui fut tué l'an du monde 3705. & 330. avant Jesus-Christ. *Voyez* PERSE.

Le XXI. royaume est le II. de *Macedoine*, fondé par *Antipater*, qui usurpa la couronne, après la mort d'Alexandre *le Grand*, & la laissa à son fils *Cassander*, l'an du monde 3718. & 317. avant Jesus-Christ. Ce royaume fut éteint dans *Persée*, qui fut vaincu par les Romains, l'an du monde 3867. & le 168. avant Jesus-Christ. *Voyez* MACEDOINE.

Le XXII. royaume est celui d'*Egypte*, commencé par *Ptolemée*, fils de Lagus, l'un des successeurs d'Alexandre *le Grand*, l'an du monde 3712. & 323. avant Jesus-Christ. Il dura jusqu'à la reine *Cleopatre* II. femme de Marc-Antoine, qui se donna la mort après la bataille d'Actium, l'an du monde 4005. & le 30. avant Jesus-Christ.

Le XXIII. royaume a été celui de *Syrie*, dont le premier roi fut *Seleucus* Nicator, l'un des chefs successeurs d'Alexandre, l'an du monde 3723. & 312. avant Jesus-Christ. Il dura jusques à *Antiochus* l'Asiatique, fils d'Antiochus *le Pieux*, & de Selene. Ce prince en fut privé par Pompée, l'an du monde 3970. & 65. avant Jesus-Christ.

Le XXIV. royaume a été celui de *Pergame*, dans la grande Phrygie, qui commença l'an du monde 3752. & 283. avant Jesus-Christ, par l'eunuque *Philetere*, & dura jusques à *Attale* III. surnommé *Philometor*. Celui-ci mourant sans enfans, l'an du monde 3902. & 133. avant Jesus-Christ, institua le peuple Romain pour heritier & successeur de sa couronne.

☞ Nous ne parlons point ici des royaumes du Bosphore, du Pont en Asie, de Cappadoce, de Bithynie, d'Armenie, des Bactriens, des Indiens, des Scythes ou Massagetes, & autres semblables, parce qu'on ne connoît point l'établissement de ces monarchies, ni la succession de leurs rois.

DES ROYAUMES CELEBRES DEPUIS la naissance de JESUS-CHRIST.

Pour donner une idée plus nette de ces royaumes, nous ferons le dénombrement de ceux qui subsistent aujourd'hui dans tout le monde, ajoutant à chacun ce qu'il y a de remarquable à l'égard de ceux qui étoient autrefois établis à peu près dans les mêmes pays. Mais il est bon de donner auparavant la description de la terre, selon ses principales parties, qui sont l'Asie, l'Europe, l'Afrique, & l'Amerique. L'ASIE, pour commencer vers l'orient, contient, la Tartarie, la Chine, l'Inde, la Perse, l'Arabie, la Turquie en Asie, & la Moscovie en Asie, avec les isles du Japon & de Cypre; car il n'est pas besoin de parler des autres. L'EUROPE comprend la Moscovie, la Turquie en Europe, la Pologne, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, le Danemark, la Suede, la Grande-Bretagne, ou l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, avec les isles de Candie, de Sicile, & de Malte. L'AFRIQUE renferme l'Egypte, l'Abyssinie, le Monomotapa, le Congo, la Guinée, le pays des Negres, le Billedulgerid, & la Barbarie. L'AMERIQUE, qui est dans l'autre hemisphere, est divisée en septentrionale & meridionale. LA SEPTENTRIONALE contient le Canada, la nouvelle-France, la Virginie, la Floride, le Mexique, ou la nouvelle Espagne. LA MERIDIONALE comprend la Castille d'Or, la Guiane, le Bresil, le Chili, & le Perou.

ROYAUMES DE L'ASIE.

1. Les TARTARES ont toûjours été plus portez aux armes qu'aux lettres: c'est pourquoi ils ont negligé l'histoire de leurs empereurs ou rois. Tout ce qu'on en sçait de plus ancien, & d'environ l'an de grace 1008. Le grand Kam se nommoit *Kader Kham* : ce qui signifie *empereur du Catai*. C'est lui qui vint à la tête d'une puissante armée secourir le roi de Turkestan, nommé *Ilech-Kam*. Les Arabes font mention du royaume de Tangut ou Taniu, du royaume de Niuche ou Tenduc, du royaume du Thibet ou Tobbat, de ceux de Nieulan, & d'Yupie. Ils ajoutent que l'empereur du Catai est celui que l'on nomme *le grand-Kam*, & ils lui donnent jusques à cent rois tributaires. Par le *Catai*, ils entendent la partie meridionale de la Tartarie vers l'orient, d'où sont sortis les Tartares, qui s'emparerent de la Chine l'an 1644. & que l'on appelloit *Tartares de Kin*. (D'autres prennent le Catai pour une partie de la Chine.) Outre les royaumes que nous avons nommez, on met encore dans la Tartarie meridionale, le royaume de Lassa, ou Barantola, que les Sarasins appellent *Boratai*, qui est veritablement le même que celui de Boutan, dont parle Tavernier, dans la *relation de ses voyages*, & où l'on croit qu'étoit l'empire du Prête-Jean. On donne aussi le nom de royaume au Zagathai, dont la capitale est Samarcande, où le grand Tamerlan faisoit son séjour. Voilà tout ce que l'on en peut dire, car ce pays nous est presque inconnu.

2. A l'égard des *Chinois*, leurs historiens supposent, comme une chose constante, que *Fhoi*, leur premier roi, a monté sur le thrône, 2952. ans avant Jesus-Christ: calcul assez difficile à concilier avec nos historiens. Ils disent que ce prince, & les sept autres qui l'ont suivi, & qui ont été électifs, ont regné 743. ans; qu'après, l'empire de la Chine est devenu hereditaire à certaines familles, qui l'ont possedé, l'une après l'autre durant plus de 4000. Ils nomment la premiere famille *Hiaa*; la seconde *Xanga*; la troisiéme, *Cheva*; la quatriéme, *Sina*; la cinquiéme, *Hana*; la sixiéme, *Heu-Han*, &c. *Voyez* CHINE. Après la dix-neuviéme famille imperiale, nommée *Sum*, qui finit l'an 1279. les Tartares se rendirent maîtres de cet empire, & leur famille porta le nom d'*Irena*. Les Chinois de la famille *Tai-Minga*, chasserent ensuite les Tartares, l'an 1369. Le dernier de cette race a été *Tunchin*, qui fut vaincu par les Tartares, l'an 1644. Alors *Xunchi* fut le premier roi Tartare de la Chine; & sa famille, qui porte le nom de *Tai-Cinga*, regne aujourd'hui en la personne de *Tunchi*, son fils & successeur.

3. Le JAPON obéissoit autrefois à plusieurs rois, & l'on rapporte qu'il y avoit soixante-cinq royaumes, dans les

trois isles principales qui le composent. Avant l'année 1550. ce vaste empire appartenoit à un seul souverain, que l'on nommoit *Dairo*, qui avoit sous lui plusieurs rois tributaires. Il en fut privé par un usurpateur, qui établit le siege de son empire à *Iedo*, & qui laissa la ville de Miaco au Dairo, lequel demeura seulement chef de la religion, avec quelques marques d'autorité souveraine. *Voyez* JAPON.

4. L'INDE contient plusieurs royaumes ; à sçavoir, dans la terre-ferme, au-delà du Gange, les royaumes d'Avaa, de Sirote, de Tipora, de Verma, & d'Asen, dont on ne sçait point les histoires dans la terre-ferme, au deça du Gange, l'empire du Mogol, dont dépendent plusieurs royaumes. On dit que les Mogols sortis de la Tartarie, établirent cet empire, vers l'an 1401. & que ce fut un fils de Tamerlan, qui en fut le premier empereur. Leurs historiens marquent onze ou douze rois, dont le dernier, qui regnoit vers l'an 1670. étoit *Aureng-Zeb*. Dans la presqu'isle de l'Inde, au de-là du golfe, sont les royaumes de Tonquin, de Cochinchine, de Chiampaa, de Camboje, de Siam, de Malaca, de Pegu, d'Aracan, & de Laos, dont le plus puissant est celui de *Siam*, de qui la plûpart des autres sont tributaires. Dans la presqu'isle de l'Inde, au deçà du golfe, sont les royaumes d'Orixa, de Golconde, de Narsingue, des côtes de Coromandel & de Malabar; ceux de Decan, de Balaguate, & de Bisnagar. Tout ce qu'on sçait de certain, de l'ancienne histoire des Indes, c'est qu'Alexandre *le Grand* y porta ses armes victorieuses, l'an 327. avant Jesus-Christ; qu'il y vainquit en bataille Porus, roi des Indiens ; & que depuis Alexandre, les Indiens ont obéï paisiblement à leurs princes, & n'ont point été inquietez par les étrangers, jusqu'à ce que les Portugais, conduits par Vasco de Gama, commencerent de s'y établir sur la fin du XV. siecle.

5. La PERSE obéït aux sophis, depuis l'an de Jesus-Christ 1500. Ce royaume fut rétabli autrefois par Artaxerxès, noble Persan, qui détruisit la monarchie des Parthes, l'an de grace 227. Il a eu vingt-sept successeurs, dont le dernier fut *Hormisdas* IV. nommé aussi *Jezdegird*, qui fut vaincu par les Sarasins, l'an 632. Depuis, après les conquêtes de Tamerlan, *Caraiusf* posseda le royaume l'an 1407. mais le quatriéme roi de cette famille, qui fut appellée *la faction du Belier Noir*, nommé *Hacem-Ali*, fut déthrôné par *Usumcassan*, chef de la faction du *Belier-Blanc*, l'an 1469. Ses successeurs regnerent jusques en l'an 1500. où *Sophi-Ismaël* monta sur le thrône. Celui de cette race qui regnoit l'an 1670. se nommoit *Scha-Soliman*, fils de *Scha Abbas II*.

6. L'ARABIE est maintenant soûmise à des princes particuliers, dont plusieurs payent tribut aux Turcs ou aux Perses. L'empereur Auguste commença de subjuguer ce païs, que Palma, gouverneur de Syrie, soûmit entierement à l'empire Romain, l'an de Jesus-Christ 103. Mahomet leur fit recevoir sa loi vers l'an 625. & depuis ce tems-là les Arabes Mahometans se nommerent *Sarasins*, & eurent des rois fort puissans, qui furent vaincus & soumis par les Turcs & par les sophis de Perse, dans le XII. siecle.

7. La TURQUIE *en Asie* comprend le Curdistan, l'Yerak, le Diarbek, la Sourie, la Natolie, la Turcomanie ou Armenie, & la Georgie, qui répondent à peu près à ce que les anciens appelloient l'Assyrie propre, la Chaldée ou Babylonie, la Mesopotamie, la Syrie, l'Asie-Mineure, la grande Armenie, la Colchide, &c. *Othman*, vers l'an 1300. commença cet empire, qu'il augmenta de tems en tems par de nouvelles conquêtes. Burse de Bithynie en fut d'abord le siege ; puis Andrinople, dans la Romanie. Les Sarasins se rendirent maîtres de la Syrie dans le VIII. siecle. Les Chrétiens s'y établirent sous Godefroi de Bouillon, l'an 1099. Mais Saladin, prince des Sarasins, y rentra l'an 1187. & les soudans d'Egypte la possederent ensuite. Enfin Selim I. du nom, empereur des Turcs, la conquit l'an 1517. L'empereur de Trebizonde étoit dans la Natolie ou Asie Mineure ; & fut établi par Alexis *Comnene*, l'an 1204. Mahomet II. l'abolit, l'an 1461. après avoir pris la ville de Trébizonde.

8. Nous parlerons de la MOSCOVIE ci-après, en décrivant l'Europe.

9. L'Isle de CYPRE dépendoit des empereurs de Constantinople, qui y établirent des ducs. Richard roi d'Angleterre, allant au voyage de la Terre-Sainte l'an 1191. la prit sur Isaac *Comnene*, homme cruel, qui y exerçoit un pouvoir tyrannique, & la donna à Gui de *Luzignan*, lequel avoit été roi de Jerusalem. Ses successeurs possederent ce royaume jusqu'en 1473. Jean III. dernier roi, laissa ce royaume à *Charlotte*, sa fille, qui épousa *Louis* duc de Savoye ; & *Jacques*, qui étoit ecclesiastique, l'usurpa sur elle. Il se maria avec *Catherine*, fille de *Marc* Cornaro, Venitien, laquelle ceda cette isle aux Vénitiens, l'an 1476. du vivant même de Charlotte, qui ne put l'empêcher. Cette republique en a joui jusqu'en 1551. que *Selim* II. empereur des Turcs, s'en rendit le maître.

ROYAUMES DE L'EUROPE.

1. L'empereur, ou grand-duc de MOSCOVIE, est nommé par ses peuples, *Knez* ou *Czar*, nom qui, selon l'opinion commune, est formé sur celui de *Cesar*. On n'a point encore pû sçavoir l'origine de cette monarchie. Tout ce qu'on peut recueillir des historiens, c'est que *Wolodomire* fut converti à la foi Chrétienne l'an 988. C'est pourquoi quelques-uns le font premier duc ou prince de ce pays. Il prit le nom de *Basile* au baptême.

2. La TURQUIE *en Europe* est divisée par le Danube, en meridionale & septentrionale. La Turquie *meridionale* comprend la Romanie, la Bulgarie, la Servie, & la Bosnie, la Macedoine, la Thessalie, l'Achaye, la Morée, l'Epire, l'Albanie, une partie de la Dalmatie, de la Croatie, & l'Esclavonie. La *septentrionale* contient la Valachie, la Moldavie, & la Transylvanie (qui sont trois principautez tributaires du grand-seigneur,) avec une partie de la Hongrie. L'empire des anciens Grecs étoit dans ce que nous appellons aujourd'hui *Turquie meridionale* ; & l'empire de Constantinople a eu son siege dans la ville de ce nom, dans la province de Romanie. Le premier empereur de Constantinople a eté CONSTANTIN *le Grand*, qui fixa son séjour à Byzance, & qui ayant rebâti magnifiquement cette ville, lui donna le nom de *Constantinople*, l'an de grace 330. Il posseda neanmoins tout l'empire Romain, tant en Occident qu'en Orient ; & cet empire ne fut partagé que sous Arcadius & Honorius, fils de Theodose *le Grand*. Alexis Ducas, dit *Murzufle*, ayant injustement usurpé la couronne l'an 1204. Baudouin, comte de Flandres, fut proclamé empereur de Constantinople, & eut pour successeur Henri, son frere, Pierre II. de Courtenai, Robert de Courtenai, & Baudouin II. qui fut chassé par Michel Paleologue l'an 1261. Pendant le regne des cinq princes François) que l'on appelle aussi *Latins*, parce qu'ils suivoient le rit de l'église Latine ou Romaine) Theodore Lascaris, qui avoit été chassé de Constantinople l'an 1204. par Baudouin I. se retira à Nicée en Asie, où il fut reconnu empereur ; & après lui, Jean Ducas III. Theodore II. Jean IV. & Michel Paleologue, qui rentra dans Constantinople l'an 1261. & eut pour successeurs, Andronic Paleologue II. Andronic III. Jean V. Cantacuzene, Jean VI. Paleologue, Emmanuel II. Paleologue, Jean VII. Paleologue, & Constantin XIII. dit *Paleologue*, & Dracose. Celui-ci perdit la vie l'an 1453. à la prise de Constantinople, par Mahomet II. empereur des Turcs, lequel fit de cette ville la capitale de son empire.

3. Le premier prince qui ait établi la souveraineté en POLOGNE, se nommoit *Leschus*, & vivoit vers l'an 550. Le premier prince Chrétien de ce païs, a été *Micislas* vers l'an 970. & le premier roi Chrétien *Boleslas*, à qui l'empereur Othon III. donna le titre de roi vers l'an 1001. Boleslas II. qui commença de regner l'an 1059. ayant tué l'évêque Stanislas, fut cause qu'on changea le royaume en principauté, laquelle fut donnée à Uladislas l'an 1082. mais *Primislas* se fit élire roi l'an 1295. *Voyez* ses successeurs au mot POLOGNE.

4. Les empereurs d'ALLEMAGNE se disent successeurs des empereurs Romains, quoiqu'ils ne soient pas maîtres de la ville de Rome. L'empire Romain en Occident, cessa l'an 476. en la personne de *Romulus* Auguste, auquel succeda Odoacer roi d'Italie. Charlemagne roi de Fran-

ce, ayant vaincu le roi Didier, fut couronné empereur l'an 800. & eut pour successeurs, Louis *le Debonnaire*, Lothaire, Louis II. Charles *le Chauve*, Louis *le Begue*, Charles *le Gros*, Arnoul & Louis IV. appellé *Louis III.* par ceux qui ne mettent pas Louis *le Begue*, au nombre des empereurs. Ce prince fut le dernier empereur d'Occident de la race de Charlemagne, & mourut l'an 912.

Conrad I. duc de Franconie, fut élu empereur après la mort de Louis IV. ou III. fils d'Arnoul, auquel succederent Henri I. dit l'*Oiseleur*, fils d'Othon duc de Saxe; Othon I. dit *le Grand*, Othon II. Othon III. Henri II. & les autres empereurs d'Allemagne, jusques à Charles, qui a été élu l'an 1711.

Lorsqu'Arnoul parvint à l'empire l'an 888. Gui de Spolete se fit declarer empereur d'Italie, & eut pour successeurs, Berenger, Lambert, Raoul de Bourgogne, Hugues, roi d'Arles, Lothaire fils du comte de Provence, & Berenger II. qui mourut l'an 966. Mais cet empire imaginaire des rois d'Italie ne doit point interrompre la succession des veritables empereurs.

Le royaume de HONGRIE, qui étoit électif, est aujourd'hui hereditaire. L'empereur Joseph, fils de l'empereur Leopold, en fut couronné roi l'an 1687. avec le droit successif pour ses descendans. Le royaume de *Bohéme*, est réuni au domaine de la maison d'Autriche. L'empereur Tibere soûmit à l'empire Romain, tout le pays, nommé depuis *Hongrie*. Les *Goths* s'en saisirent ensuite sur le déclin de cet empire. Dans la suite les *Huns* ou *Hongres*, peuples barbares venus de la Scythie, s'en rendirent les maîtres, & lui donnerent le nom de *Hongrie* (au lieu de celui de *Pannonie*, dont il étoit une partie) vers l'an 745. D'un de ces princes Huns, est descendu *Geiza*, pere de saint Etienne, que l'on compte pour le premier des rois de Hongrie. Il commença de regner l'an 1000. & a eu quarante-quatre successeurs, jusques à *Ferdinand* I. du nom, empereur d'Allemagne, qui succeda à Louis II. dit *le Jeune* l'an 1526. après avoir épousé Anne, fille de Ladislas VI. du nom, roi de Hongrie & de Bohême, & sœur de Louis II. dit *le Jeune*, mort sans enfans. Depuis ce tems-là jusques à present, les empereurs de la maison d'Autriche ont possedé ce royaume.

La BOHEME fut occupée par quelques peuples de l'Esclavonie vers l'an 550. de Jesus-Christ. Ils furent d'abord gouvernez par des ducs, dont le premier, qui s'est rendu celebre, a été *Primislas*, lequel commença de regner l'an 623. Ses successeurs possederent cette principauté, sous le nom de *Ducs*, jusqu'en l'an 1086. qu'*Uratislas* ou *Ladislas* I. prit le titre de *Roi*. Ferdinand d'Autriche, empereur d'Allemagne, succeda à Louis II. dit *le Jeune*, roi de Hongrie & de Bohême l'an 1526. Les empereurs de la maison d'Autriche ont depuis possedé cette couronne, qu'ils se sont rendue comme hereditaire.

5. L'ITALIE comprend l'état Ecclesiastique, ou domaine du pape, le royaume de Naples & de Sicile, le grand duché de Toscane, l'état de Venise, les duchez de Mantoue, de Modene & de Parme, la republique de Genes, & le duché de Milan. L'*état Ecclesiastique* contient la souveraineté de Rome, que l'empereur Constantin *le Grand* donna à ce que l'on dit au pape Sylvestre. Le *royaume de Naples* fut conquis sur les Lombards l'an 774 par Charlemagne, dont les enfans partagerent cet état avec les Grecs, qui depuis se rendirent maîtres de tout ce pays. Gui de Spolete, dont nous avons parlé, & ses successeurs, possederent aussi quelque tems ce royaume; mais les Sarasins en usurperent une bonne partie dans le X. siecle. Au commencement du XI. siecle, *Robert Guischard*, & *Roger*, tous deux fils de Tancrede, seigneur Normand, chasserent ces Infideles, & s'y établirent après leurs victoires. Guischard fut duc de la Pouille & de la Calabre. Roger, dit *le Bossu*, se saisit de la Sicile l'an 1085. qu'il laissa à son fils Roger II. en l'année 1102. Celui-ci s'empara de la Pouille & de la Calabre, & eut pour successeurs, Roger III. Guillaume I. dit *le Mauvais*; Guillaume II. dit *le Bon*; Tancrede *le Bâtard*; & Guillaume III. La princesse Constance, fille de Roger III. roi de Sicile, épousa l'an 1186. l'empereur Henri IV. qui fit crever les yeux à Guillaume III. l'an 1193. & se mit en possession de ses états, dont jouirent ensuite Frederic II. empereur, Conrad, Conradin, & Mainfroi, bâtard de Frederic II. Mainfroi mourut l'an 1265. & le pape Clement IV. donna en cette même année l'investiture du royaume de Naples & de Sicile, à *Charles* de France, duc d'Anjou, qui fut couronné l'an 1266. & eut pour successeurs, Charles II. dit *le Boiteux*; Robert *le Sage*; & Jeanne I. fille de Charles d'Anjou, duc de Calabre, qui étoit mort l'an 1328. avant son pere Robert. Jeanne I. adopta l'an 1380. *Louis* de France, I. du nom, duc d'Anjou, fils du roi Jean. Louis de France, adopté par Jeanne I. parvint à la couronne l'an 1382. & eut pour successeurs Louis II; Louis III; René, dit *le Bon*; & Charles IV. lequel institua Louis XI. roi de France, son heritier universel, & mourut l'an 1482. Quoique le pape Clement IV. eût donné l'investiture du royaume de Naples & de Sicile à Charles de France, duc d'Anjou, Charles de Duras s'établit sur le thrône, & fut nommé *Charles* III. Ladislas, dit *Lancelot*, lui succeda l'an 1386. puis l'an 1414. Jeanne I. ou Janelle, adopta Alfonse V. roi d'Aragon l'an 1420. & transfera cette adoption à Louis III. duc d'Anjou l'an 1423. & à René *le Bon*, frere de Louis III. Pierre II. roi d'Aragon, qui avoit épousé l'an 1262. Constance, fille du bâtard Mainfroi, s'établit en Sicile, après y avoir fait égorger tous les François l'an 1282. Un de ses successeurs, fut Alfonse V. roi d'Aragon, qui fut adopté par Jeanne II. l'an 1420. Son adoption avoit été annullée; il se maintint neanmoins dans la possession de ce royaume. Le dernier roi d'Aragon & de Naples, fut Ferdinand V. auquel succeda l'an 1516. Charles-*Quint*, empereur & roi d'Espagne, dont les descendans mâles ont joui de ces états jusques à Philippe V. de la maison de France, qui le possedoit comme descendant par femmes de ce prince. Mais par le traité d'Utrecht, conclu en 1713. le royaume de Naples a été cedé à l'Empereur: & le royaume de Sicile fut accordé au duc de Savoye, qui le ceda à l'empereur. La possession de la maison d'Aragon avoit été interrompue par Charles VIII. roi de France, qui fut maître du royaume de Naples, l'an 1495. & par Louis XII. l'an 1501. & 1502. *Voyez* NAPLES.

Le grand duché de TOSCANE comprend le duché de Florence, qui étoit autrefois une republique, & les états de Pise & de Sienne, deux autres anciennes republiques, avec la principauté de Masse. Ce fut le pape Pie V. qui créa *Côme* I. de Medicis, grand duc de Toscane l'an 1569. Gaston de Medicis jouit de cette souveraineté depuis 1723. L'état de la *Republique de Venise* s'étend aussi dans l'Istrie, au-delà du golfe, & dans la Dalmatie. Cette republique fut fondée l'an 421. & est gouvernée par un *Doge* ou *Duc* & par le senat. Les duchez de *Mantoue*, de *Modene*, & de *Parme*, sont possedez par des princes qui sont souverains de ces états. La *republique de Genes* a souffert plus de douze sortes de gouvernemens, depuis l'an 1494. jusques en 1528. Elle a eu des comtes, des consuls, des podestats, des capitaines, des gouverneurs, des lieutenans, des recteurs du peuple, des ducs nobles & populaires. André Doria y releva l'autorité des nobles, qui avoient été exclus des magistratures par le peuple; & établit une aristocratie, l'an 1528. Celui qui en a le gouvernement, est appellé *Doge* ou *Duc* de Genes, & est électif, de deux ans en deux ans. Le *duc de Milan* n'eut ce titre qu'en 1395. & *Jean Galeas*, de la famille des Visconti en fut le premier duc. Jean-Marie, & Philippe-Marie, ses deux fils, étant morts sans posterité, Charles duc d'Orleans, fils de Louis de France, & de Valentine, qui étoit fille du duc Jean Galeas, pretendit justement à ce duché l'an 1447. mais François Sforce, bâtard de la maison de Sforce, qui avoit épousé la fille *naturelle* du duc Philippe-Marie, gagna les Milanois de son côté. Le roi Louis XII. fils de Charles, duc d'Orleans, & petit-fils de Valentine, fit prisonnier Ludovic Sforce, l'an 1499. & François I. chassa l'an 1515. Maximilien, fils de Ludovic, qui avoit été retabli à Milan. Mais François Sforce, second fils de Ludovic, rentra dans le duché l'an 1522. après l'avoir souvent perdu & recouvré, & mourut sans enfans l'an 1535. Charles-*Quint* se rendit alors maître de Milan, qu'il a laissé à ses successeurs.

ROME, capitale de l'Italie, a été le siege de l'empire Romain. Cette ville fut fondée l'an 763. avant la naissance de Jesus-Christ. Il y eut d'abord sept rois, dont le premier fut *Romulus*, & le dernier, Tarquin *le*

Superbe, qui fut chassé l'an 509. avant Jesus-Christ, ensuite dequoi on établit des *Consuls*, dont les deux premiers furent *Brutus* & *Collatinus*. L'an 45. avant Jesus-Christ, *Jules-César*, dictateur perpetuel, fut honoré du titre d'*empereur*, & ses successeurs, dont *Auguste* fut le premier, regnerent jusqu'à *Augustule*, qu'Odoacre vainquit & déthrona l'an de grace 476. *Constantin le Grand*, ayant choisi pour sejour la ville de Byzance, la nomma *Constantinople*, y établit le siege de l'empire d'Orient: Rome fut celui de l'empire d'Occident. Ces deux empires furent principalement distinguez, depuis *Arcadius* & *Honorius*, fils de Theodose *le Grand*, qui commencerent de regner l'an 395. le premier en Orient ou à Constantinople; le second en Occident ou à Rome. Augustule, dernier des successeurs d'Honorius, fut chassé par Odoacre, qui se fit roi d'Italie, & fut vaincu l'an 493. par Theodoric roi des *Ostrogoths*, auquel succederent plusieurs rois *Goths*, jusqu'à *Totila*, que Narsés, general d'armée de Justinien, empereur de Constantinople, défit en 553. Mais l'empire d'Orient jouit peu du fruit de cette victoire: *Alboin* roi des Lombards s'empara de l'Italie l'an 565. pendant l'absence de Narsés, qui fut rappellé à Constantinople. *Didier*, le vingt-uniéme roi des Lombards, fut vaincu par Charlemagne, & amené prisonnier en France l'an 774. Ainsi finit le royaume des *Lombards* en Italie; & Charlemagne fut couronné empereur d'Occident, ou d'Allemagne l'an 800.

6. L'ESPAGNE comprend trois principaux royaumes, qui sont *Leon*, *Castille* & *Aragon*, possedez autrefois par trois differens rois; & cinq autres royaumes, qui ont été sous la domination des Wisigoths & des Maures; sçavoir, *Valence*, *Murcie*, *Grenade*, *Andalousie* & *Galice*. Le *Portugal* fait un royaume separé; & la *Navarre* appartient legitimement au roi de France. Les Goths vinrent s'établir dans l'Espagne vers l'année 414. sous la conduite d'*Ataulse*, successeur d'Alaric. Cet Ataulse I. roi d'Espagne, eut plusieurs successeurs, dont le seiziéme, nommé *Recarede*, abjura l'Arianisme, & se fit Catholique l'an 589. Le dernier des rois *Goths* en Espagne, fut *Roderic* ou *Rodrigue*, qui fut tué par les Maures ou Africains l'an 713. *Pelage* jetta les fondemens d'un nouveau royaume, qu'il établit l'an 717. à *Leon*, & à *Oviedo*, dans les Asturies, dont le dernier roi fut **Weremond** ou *Bermond* III. que Ferdinand I. second roi de Castille, vainquit & tua l'an 1037.

Le royaume de CASTILLE fut fondé par *Sanche* III. roi de Navarre, l'an 1029. *Henri* IV. fut le dernier des rois de Castille, & mourut l'an 1474. *Ferdinand* II. dit *le Catholique*, roi d'Aragon, & son gendre, se mit en possession de la Castille, & réunit ce royaume au sien.

Le royaume d'ARAGON commença par *Ramir* I. l'an 1035. & ses successeurs ont possedé la couronne d'Espagne jusqu'à present.

L'an 1139. *Alphonse* I. fils d'Henri, comte de Portugal, fut proclamé roi de PORTUGAL, par les chefs de l'armée, & ses successeurs ont regné jusqu'à Henri, cardinal, après la mort duquel Philippe II. roi d'Espagne, s'empara l'an 1580. de ce royaume, qui fut possedé ensuite par Philippe III. & Philippe IV. aussi rois d'Espagne; mais l'an 1640. les Portugais élûrent pour roi le duc de Bragance, qui fut nommé *Jean* IV. auquel ont succedé Alfonse-Henri, Pierre II. & Jean V. qui regnoit encore en l'année 1724.

Le royaume de VALENCE fut établi par les Maures dans le VII. siecle. Le fameux Rodrigue, dit *le Cid*, prit cette ville sur eux, sur la fin du XI. siecle; & ces Barbares y étant rentrez, furent chassez par *Jacques* I. roi d'Aragon l'an 1238.

Le royaume de MURCIE, qui avoit été fondé par les Maures, fut conquis par Ferdinand III. roi de Castille & de Leon l'an 1248.

Le royaume de GRENADE, aussi fondé par les Maures, fut détruit l'an 1492. par *Ferdinand* II. dit *le Catholique*, roi d'Aragon & de Castille.

Le royaume d'ANDALOUSIE doit son commencement aux Maures, qui s'y établirent, après en avoir chassé les Vandales. *Ferdinand* III. roi de Castille, s'en rendit maître par la prise de Cordoue l'an 1236. & de Seville l'an 1248.

Le royaume de GALICE fut établi par les Sueves, qui passerent en Espagne l'an 409. & leur premier roi se nommoit *Hermeric*. L'an 583. *Lewigilde*, roi des Wisigoths, chassa les Sueves; & l'an 713. les Maures s'emparerent de ce royaume, qu'*Alfonse* V. roi de Leon, conquit vers l'an 1020.

Le royaume de NAVARRE commença dans le IX. siecle, par la rebellion des Gascons, contre les rois Louis *le Debonnaire*, & Charles *le Chauve*. Le premier roi fut *Eneco Arista*, qui commença de regner vers l'an 824. Dans la suite Jeanne, fille unique de Henri, dit *le Gros*, roi de Navarre, mort l'an 1274. fut mariée l'an 1284. à Philippe de France, qui fut depuis le roi Philippe *le Bel*. Philippe roi de France & de Navarre, eut pour successeurs en ces deux royaumes, Louis *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, qui mourut l'an 1327. Jeanne de France, fille unique du roi Louis *Hutin*, & heritiere de Navarre, fut mariée l'an 1316. à Philippe, comte d'Evreux, qui fut nommé *Philippe* III. & eut pour successeurs, Charles II. & Charles III. dont la fille unique, Blanche II. épousa l'an 1420. Jean d'Aragon, qui fut depuis roi d'Aragon. Eleonore, fille de Jean, fut mariée l'an 1479. à François Phœbus, comte de Foix, qui n'eut encore qu'une fille nommée *Catherine*, laquelle épousa Jean d'Albret, sur qui Ferdinand roi d'Aragon, usurpa ce royaume l'an 1512. contre toutes sortes de loix divines & humaines. Henri d'Albret, fils de Jean, se maintint dans une partie de son domaine, & épousa Marguerite de Valois, sœur du roi François I. dont il eut Jeanne d'Albret, mariée à Antoine de Bourbon, pere d'HENRI *le Grand*, roi de Navarre, puis de France.

7. Le royaume de FRANCE fut établi par Clodion vers l'an 414. On en distingue les rois en trois races ou familles royales. La premiere, des MEROVE'ENS ou MEROVINGIENS, qui a commencé par *Clodion*, & a fini par *Childeric* III. l'an 752. comprend vingt rois. La seconde, nommée des CARLOVINGIENS, a commencé par Pepin, & a fini par *Louis* V. l'an 987. & renferme douze rois. La troisiéme, nommée des CAPETIENS, a commencé l'an 987. par HUGUES *Capet*, & continue jusqu'à LOUIS XV. Dans le tems que Clodion fonda le royaume de France, il y avoit un royaume des *Wisigoths*, dans l'Aquitaine & le Languedoc; & le royaume de *Bourgogne*, qui comprenoit la Bourgogne, la Provence, le Dauphiné & le Lyonnois. Ces royaumes ont été unis depuis à la couronne de France. La *Normandie*, que les Romains tenoient encore, sous le nom de *Lyonnoise seconde*, fut conquise par *Clovis*, & appellée *Neustrie*. Après la mort de Clovis roi de France, l'an 514. le royaume fut partagé en quatre; sçavoir, de *Paris* ou *France*, d'*Orleans*, de *Soissons*, & d'*Austrasie*. Clotaire réünit ces états; mais il se fit un second partage entre ses enfans l'an 564. & ces royaumes ayant été rejoints en une monarchie sous Clotaire II. il y eut encore quelques autres démembremens, suivis de réünions à la couronne.

8. Les PAYS-BAS contiennent dix-sept provinces, dont il y en a 8. qui forment une espece de republique, qu'on appelle les *Provinces-Unies*. On n'en compte neanmoins que sept, dans l'union faite en 1579. la Gueldre & le Zutphen, n'en composant qu'une. Ces provinces sont, les comtez d'Hollande, de Zelande & de Zutphen; le duché de Gueldres; les seigneuries de Groningue, de Frise, d'Over-Issel & d'Utrecht.

9. L'histoire de la fondation du royaume de DANEMARK, est mêlée de fables, & l'on n'en peut rien dire de certain. Le premier roi Chrétien s'appelloit *Regnerius*, & se fit baptiser l'an 826. à la persuasion de Louis *le Debonnaire*, roi de France & empereur. Ce royaume a toujours été électif jusqu'en l'année 1660. que *Frederic* III. le fit declarer hereditaire par les seigneurs & les états du païs. Le royaume de *Norwege*, qui commença par *Suenon*, l'an 998. fut uni à celui de Danemarck par *Christophle* III. l'an 1439.

10. Le royaume de SUEDE fut établi, selon quelques historiens, par un prince, nommé *Eric*, environ trois cens ans après le deluge; mais cette origine tient de la fable. Le premier roi Chrétien fut *Biorn*, ou *Berne*. II. qui regnoit l'an 800. depuis Jesus-Christ. Ce royaume a été autrefois électif; mais le roi *Gustave* I. surnommé *de Vasa*, le

se fit déclarer hereditaire l'an 1526. Il a été de nouveau déclaré électif par les quatre états en 1719.

11. Le royaume d'ANGLETERRE, ou de la *Grande-Bretagne*, comprend l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande. L'*Angleterre* fut conquise par les Saxons vers l'an 428. & ces étrangers s'y étant établis, formerent dans la suite sept royaumes, qui furent nommez de *Kent*, d'*Essex*, de *Sussex*, de *Westsex*, d'*Eastangles*, de *Mercie*, & de *Northumberland*. On dit que l'*Ecosse* a eu pour son premier roi, *Fergus* I. qui commença de regner l'an 3720. du monde, 334. ans avant la venue du messie; & qu'après une longue suite d'années, Fergus II. regna l'an de Jesus-Christ 411. auquel ont succedé plusieurs rois, jusqu'à *Jacques* Stuard, qui posseda les royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, après la mort d'Elisabeth reine d'Angleterre l'an 1603. Il laissa ses états à Charles I. auquel a succedé Charles II. puis Jacques II. qui s'étant retiré en France l'an 1689. Guillaume III. son gendre regna depuis en Angleterre, & Georges de Brunswick, électeur d'Hannover à present regnant, a succedé à Anne Stuart, fille du roi *Jacques* II. L'IRLANDE a eu des princes ou rois particuliers, jusqu'en 1180. qu'Henri II. roi d'Angleterre, réunit ce royaume à celui d'Angleterre.

12. L'isle de CANDIE, autrefois possedée par des rois, fut sous la domination des empereurs de Constantinople, jusqu'en 823. que les Sarasins s'en saisirent, & y bâtirent la ville de Candie, qui a donné son nom à l'isle appellée auparavant *Crete*. Nicephore Phocas la reprit l'an 962. Boniface, marquis de Montferrat la rendit l'an 1204. aux Venitiens, après la prise de Constantinople par les François. Les Turcs l'assiegerent l'an 1645. & Mahomet quatre du nom, s'en rendit le maître l'an 1669. après vingt-quatre années de siege & de guerre.

13. La SICILE fut érigée en royaume l'an 1085. & a suivi le sort du royaume de Naples. Elle fut cedée à Victor-Amé duc de Savoye, par le traité conclu à Utrecht en 1713. & est revenue à la maison d'Autriche.

14. L'isle de MALTE appartenoit aux rois de Tunis, lorsque Charles-*Quint*, empereur, & roi d'Espagne, s'en rendit maître. Il la donna l'an 1530. aux *chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jerusalem*, dont le grand-maître y possede une autorité souveraine.

ROYAUMES DE L'AFRIQUE.

Les principales parties de l'AFRIQUE sont l'Egypte, l'Abyssinie, le Monomotapa, le Congo, la Guinée, la Nigritie, ou païs des Negres, le Biledulgerid, & la Barbarie.

1. L'*Egypte* a eu plusieurs dynasties de rois. *Voyez* EGYPTE. 2. L'*Abyssinie* est un grand empire, qui comprend plusieurs royaumes, dont les plus considerables sont, ceux de Tigré, de Dambea, d'Angor, de Gojame, &c. Les Abyssins se vantent d'avoir eu une grande suite de rois avant la reine de Saba, qui alla trouver Salomon; mais ce qu'ils en rapportent est rempli de fables. Ce qui est certain, c'est que vers l'an 522. Elesban, roi des Abyssins, fit la guerre à un prince Juif, qui persecutoit les Chrétiens, & le défit. Dans le XVI. siecle, David, roi d'Abyssinie se rendit celebre par sa sagesse & par ses victoires. C'est lui qui envoya des ambassadeurs au pape Clement VII. & à Emmanuel roi de Portugal. 3. L'empire de *Monomotapa* comprend les royaumes de Monomotapa, d'Agag, de Bagametro, de Buva, &c. L'histoire de ces païs nous est inconnue, aussi-bien que celles, 4. du royaume du *Congo*, 5. de la *Guinée*, & 6. de la *Nigritie*. Ce que l'on sçait du païs des Negres, c'est que les rois de Tombut y ont toujours été très-puissans, & qu'aujourd'hui le roi des Jalofes est un des principaux monarques de cet empire. 7. Le *Biledulgerid* comprend les royaumes de *Tafilet* & de *Sus*, dont le roi s'est rendu maître de Fez & de Maroc, depuis quelques années. 8. La *Barbarie* renferme les royaumes de *Fez* & de *Maroc*, conquis par le roi de Tafilet; les royaumes d'*Alger*, de *Tunis*, & de *Tripoli*. *Alger* peut être appellé republique; car quoique le grand seigneur y envoye un bacha, sa puissance neanmoins est bornée par l'autorité du divan, ou conseil des Corsaires. *Tunis* & *Tripoli* ont à peu près le même gouvernement, sous la protection de l'empereur des Turcs.

ROYAUMES DE L'AMERIQUE.

Les païs les plus considerables de l'*Amerique* sont, le Canada, la Virginie, la Floride, le Mexique, la Castille d'or, la Guiane, le Bresil, le Chili, & le Perou. 1. Le *Canada*, ou *nouvelle France*, appartient pour la plûpart au roi de France. Ce païs fut découvert en 1522. & 1524. par Jean Verrazzan, que le roi François I. y avoit envoyé. Les geographes comprennent, sous le nom de *Canada*, plusieurs païs, qui ont pris le nom de ceux qui s'y sont établis; sçavoir, la nouvelle Angleterre, la nouvelle Hollande, & la nouvelle Suede. 2. La *Virginie* est sous la domination du roi d'Angleterre, qui s'en rendit maître l'an 1584. quoique Jean Verazzan eût découvert ce païs dès l'an 1524. par ordre du roi François I. 3. La *Floride* appartient au roi d'Espagne & au roi d'Angleterre. On tient que Sebastien Gabot en fit la découverte pour Henri VII. roi d'Angleterre l'an 1496. & que Ponce Leon y descendit l'an 1512. & lui donna le nom de *Floride*. 4. Le *Mexique*, ou la *nouvelle Espagne*, fut découverte & conquise par les Espagnols, sous la conduite de Ferdinand Cortez, l'an 1518. 5. La *Castille d'or*, ou *Castille neuve*, est possedée par le roi d'Espagne; & ce nom lui a été donné, parce que les Castillans s'y établirent vers l'an 1500. 6. La *Guiane* ou *Gayane*, est appellée *France Equinoctiale*, parce que les François y ont établi quelques habitations. 7. Le *Bresil* appartient au roi de Portugal, & fut découvert l'an 1501. par Pierre Alvarez Capral, Portugais. 8. Le *Chili* est au roi d'Espagne; & ce fut Diego Almagro qui en fit la premiere conquête. 9. Le *Perou* est aussi sous la domination du roi d'Espagne. L'empereur Charles-*Quint* se rendit maître de ce païs, après la découverte que François Pizaro en fit l'an 1525. Mais il faut remarquer que dans toute l'Amerique, il y a quantité de sauvages, qu'on n'a pas encore pû réduire, & qui obéïssent à des caciques ou princes de leur nation.

DE LA DURÉE DU MONDE.

Les chronologistes ne sont pas d'accord sur la durée du monde, depuis sa creation, jusqu'à la venue du Messie. Quelques-uns de ceux qui ont écrit depuis un siecle & demi, ne comptent, après les Juifs, que 4000. ans ou environ; les autres, avec les Grecs, donnent plus de 5500. ans à ce vaste espace de tems: ce qui fait une difference de plus de 1500. ans. Les premiers ne comptent que 1656. ans jusqu'au déluge; & les seconds en trouvent 2256. Les auteurs profanes ne nous peuvent rien apprendre de certain là-dessus; & il n'y a que Moyse qui nous puisse enseigner l'origine & la durée du monde; mais la difficulté est de sçavoir, si l'on doit suivre le texte hebreu, ou la version grecque des Septante. Les Juifs se reglent sur l'ancien testament hebreu; & les Grecs font leur calcul suivant l'ancien testament grec qui est une traduction faite par les Septante interprêtes que le souverain pontife Eleazar envoya à Ptolomée *Philadelphe*, roi d'Egypte, près de trois cens ans avant la naissance de Jesus-Christ. Ceux qui favorisent la supputation des Grecs, disent que tous les anciens, soit Juifs, soit Gentils, qui ont écrit quelque chose de l'histoire, devant Jesus-Christ, ou peu de tems après, conviennent avec les Septante dans le calcul des années.

Demetrius Phalereus compte depuis la creation du monde jusqu'à la quatriéme année de Philometor VI. roi d'Egypte, 5494. ans, ausquels, si l'on ajoute 177. ans qui se sont écoulez depuis, jusqu'à la venue du Messie, on trouvera 5671. ans. Alexandre Polyhistor compte 3624. ans, depuis Adam, jusqu'à l'entrée de Jacob en Egypte, & 1360. depuis le déluge. L'historien Josephe dit que, selon Moyse, le déluge commença l'an 2256. depuis la création du premier homme. Ils appuyent leur opinion par les histoires des nations Orientales, qui contiennent que le royaume des Chaldéens ou Babyloniens a pris commencement plus de trois mille ans avant Jesus-Christ; que l'empire des Egyptiens s'est aussi établi plus de deux mille neuf cens soixante ans auparavant; & que celui des Chinois a presque autant d'antiquité, avec cet avantage, qu'il n'a point discontinué jusqu'au Messie, pendant l'espace de deux mille neuf cens cinquante-deux ans, &

qu'il subsiste encore. De là ils concluent, que s'arrêtant au calcul des modernes, qui ne comptent qu'environ 2344. ans depuis le déluge jusqu'à la naissance de Notre-Seigneur, il faut faire remonter l'origine de ces royaumes, plus de 650. ans avant le déluge : ce qui ne peut s'accorder avec la verité des saintes écritures, qui nous apprennent que l'inondation a été universelle par toute la terre; & ainsi quand il y auroit eu des rois de ces pais avant le déluge, le cours de ces empires & de ces monarchies auroit été interrompu, & l'on n'y verroit pas une succession continuelle de rois, dont les regnes sont calculez avec beaucoup d'exactitude. D'ailleurs, disent-ils, tous les anciens auteurs, & les peres de l'Eglise des trois premiers siecles, ont compté environ cinq mille cinq cens ans depuis la création du monde jusqu'à Jesus-Christ. Saint Justin martyr, Theophile, Tatien de *Syrie*, Tertullien de *Carthage*, Clement d'*Alexandrie*, Origene & Saint Cyprien ont été de ce sentiment. Lactance même a aussi crû que de son tems il y avoit près de six mille ans écoulez depuis la creation d'Adam.

Eusebe, évêque de Cesarée dans la Palestine, qui vivoit dans le IV. siecle, sous l'empire du grand Constantin, abregea cette durée; mais ce ne fut que de trois cens ans : car il compta seulement cinq mille deux cens ans depuis la création du monde, jusqu'au Messie, dans ses chroniques, qui ont été traduites en latin par saint Jerôme, & que l'église Romaine a suivies dans son martyrologe; mais toutes les églises d'Orient ont toujours compté 5500. ans, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Ce retranchement d'Eusebe de Cesarée n'empêcha pas que ce ne fût alors un sentiment general, que Jesus-Christ étoit né dans le sixiéme millenaire du monde. Les anciens Juifs croioient deux choses, qu'ils tenoient comme par tradition; la premiere, que le tems de la loi seroit de deux mille ans, comme il est porté dans leur Talmud; l'autre, que le Messie ne viendroit que dans le sixiéme âge ou millenaire après la creation. Ce tems étoit accompli, & les Chrétiens pressoient les Juifs de reconnoître Jesus-Christ pour le Messie, qui selon eux, devoit venir dans les derniers tems de la loi, & dans le sixiéme millenaire. Cet argument, qui étoit invincible, obligea les Juifs de recourir à la fraude. Ils corrompirent le texte hebreu, & ôterent aux patriarches environ quinze cens ans dans l'étendue, depuis la création du monde jusqu'à la vocation d'Abraham, c'est-à-dire, jusqu'à son entrée dans la terre des Chananéens. Cette alteration du texte hebreu se fit vers l'an 105. sous l'empire de Trajan; & il y a apparence que celui qui commit ce crime, fut le fameux rabbin Akiba, lequel eut pour disciple Aquila, traducteur de l'écriture-sainte. L'an 686. les Juifs eurent l'audace de soutenir au roi Ervige, & à tous les docteurs d'Espagne, que le Messie n'étoit point encore venu, parce que, selon le calcul des livres hebreux, l'on n'étoit encore que dans le cinquiéme millenaire. Julien, archevêque de Tolede, leur répondit que cette raison n'étoit pas recevable, puisque, suivant la supputation des Septante, le Christ étoit né le sixiéme millenaire. Abulpharage, historien Arabe, après avoir dit que depuis l'origine du monde jusqu'au Messie, les Juifs ne comptent que 4220. ans, & que tous les Chrétiens d'Orient, excepté les Syriens, en comptent 5586. ajoute que ce défaut est attribué aux docteurs Juifs. Le fameux Syncelle, qui vivoit vers la fin du VIII. siecle, a été de ce sentiment. Par toutes ces autoritez & toutes ces preuves, plusieurs croyent que la traduction des soixante & douze Interpretes, qu'on appelle communement les Septante, est celle que l'on doit suivre dans la supputation des années du monde; qu'ainsi on concilie les histoires des Chaldéens, des Egyptiens & des Chinois, avec l'écriture sainte; & on voit que ces fameux empires n'ont été établis que six ou sept cens ans depuis le déluge, c'est-à-dire, plus d'un siecle après la confusion des langues, & la dispersion des peuples par toute la terre. On confond les Juifs, lorsqu'ils alleguent le sixiéme millenaire pour la venue du Messie; & les Pré-Adamites, quand ils veulent soutenir qu'il y a eu des peuples avant le siecle d'Adam. Enfin on imite les peres de l'Eglise des trois premiers siecles, & même l'église Romaine dans son martyrologe.

☞ Nous venons de voir que les chronologistes, qui s'attachent à la supputation des Septante, & ceux qui suivent celle du texte hebreu, conviennent tous d'un même principe : c'est selon les uns & les autres, dans le Pentateuque seul, ou dans l'histoire que nous a laissée Moyse, qu'on doit chercher les fondemens de la veritable chronologie; les auteurs profanes n'ayant pû dissiper les tenebres des premiers tems, ou les ayant même rendues plus épaisses, par un amas de fables aussi ridicules qu'impenetrables. Cela supposé, il n'y a pas grand fonds à faire sur les contes des Egyptiens & des Chaldéens, au sujet de leur ancienneté; & c'est leur faire trop d'honneur, que de s'amuser à vouloir concilier les rêveries de leur amour propre avec les veritez solides de l'histoire sainte. Ceux qui l'ont entrepris, y ont échoué, malgré leurs lumieres & leur application : c'est ce qu'a remarqué M. Chevreau, *dans son histoire du monde*, à l'égard des dynasties d'Egypte. Avant lui, d'anciens auteurs avoient senti que les antiquitez des Chaldéens, n'étoient, ou que des mensonges grossiers, ou de continuels déguisemens de la verité de nos histoires. Il ne faut que consulter saint Cyrille, *l.* 1. contre Julien, saint Augustin, *l.* 18. de la cité de Dieu, *c.* 40. & Jule *Africain*, lui-même, allegué par Eusebe, dans sa chronique. Il est donc inutile de refuter le témoignage de Manethon, de Demetrius Phalereus, d'Alexandre Polyhistor, &c. il ne prouve rien ici, ou du moins prouve trop peu. Mais puisque les deux partis conviennent de s'en tenir à l'écriture-sainte, il suffira d'examiner qui doit prévaloir ici, ou du texte hebreu, ou de la traduction des Septante. On a vû les raisons sur lesquelles se fondent les partisans des Septante. La principale, pour ruiner l'autorité du texte hebreu, suppose qu'il a été alteré par les Juifs, dans le II. siecle, pour favoriser l'opinion où ils étoient que le Messie ne devoit venir que dans le sixiéme millenaire. Cette accusation d'avoir alteré le texte hebreu n'est pas nouvelle, & leur a été intentée, à ce qu'on prétend, par de graves auteurs de la primitive église. L'autre raison alleguée, pour établir incontestablement la supputation des Septante, est qu'elle a été embrassée par les plus doctes des premiers peres de l'église, & qu'elle a même été adoptée par l'église Catholique dans son martyrologe. Voici ce que répondent les chronologistes, qui soutiennent le calcul du texte hebreu.

Le texte hebreu n'a point été mutilé par les Juifs, en ce qui concerne la chronologie; les accusations des peres ne roulent que sur l'interpretation forcée que les Juifs donnoient à certains termes, pour éluder l'évidence de nos mysteres, & souvent regardent plûtôt leurs versions grecques que le texte hebreu. Origene, par exemple, qui les a pressez le plus vivement là-dessus, leur reproche d'avoir expliqué ces mots de la prophetie d'Isaïe : *une Vierge concevera, &c.* par ces paroles *une jeune femme concevera, &c.* Il les accuse d'avoir retranché l'histoire de Susanne de la prophetie de Daniel; mais il ne les charge en aucun endroit d'avoir alteré la chronologie. D'ailleurs, les Juifs n'ont point eu sujet d'alterer la chronologie du texte hebreu, car ils n'ont point crû, comme on veut le leur imposer, que le Messie dût paroître à la fin du sixiéme millenaire; au contraire, leur opinion a été que la durée du monde devoit être de six mille ans, dont deux mille seroient remplis par le tems d'inanité, c'est-à-dire, *de la loi naturelle*, deux mille par le tems de la loi écrite, & deux mille par le regne du Messie, qui, par consequent, devoit venir, selon cette opinion, à la fin du quatriéme millenaire Au reste, il n'est pas seur que tous les Juifs ayent compté six mille ans jusques à J. C. avant qu'ils eussent corrompu les écritures; parce que Josephe même, sur lequel s'appuyent le plus les nouveaux chronologistes, varie extrêmement dans ses antiquitez, & semble avoir suivi, tantôt le calcul du texte hebreu, & tantôt celui des Septante, de sorte qu'il n'a compté en quelques endroits que 5000. ans, jusqu'à Vespasien, & même moins.

Si les défenseurs du texte hebreu maintiennent, sans beaucoup d'efforts, son autorité, en fait de chronologie, ils croyent avoir encore moins de peine à faire voir que l'infaillibilité prétendue de la version des Septante, en ce qui regarde la supputation des tems, n'est pas aussi solidement établie qu'on veut le faire croire. Quand il seroit vrai, disent-ils, qu'elle auroit été suivie par les peres des premiers siecles, cela ne concluëroit pas assez; car on n'i-

gnore point avec quelle negligence ils ont traité la chronologie des faits même les plus proches de leur tems ; à plus forte raison pouvoient-ils se tromper dans la supputation des siecles les plus reculez : ils sont si differens les uns des autres là-dessus, qu'on ne sçait à quoi s'en tenir. Quelques-uns, il est vrai, comme Theophile d'*Antioche*, Clement d'*Antioche*, Timothée, ont trouvé six mille ans avant Jesus-Christ. Mais saint Justin, après Josephe, n'a compté que cinq mille ans dans son apologie ; & Origene 4830. seulement, en interpretant les septante semaines de Daniel. D'ailleurs, ces peres peuvent-ils être des guides certains & fideles, à l'égard de l'antiquité la plus reculée, eux qui sont tombez dans l'erreur, en ce qui concerne le tems de la mort de Jesus-Christ, dont ils étoient si proches ? Tertullien, Lactance, saint Augustin, Clement d'*Alexandrie*, Origene, Jules-*Africain* lui-même, abregent tous les tems de la vie du Sauveur, de deux ou trois années. L'autorité de ces grands hommes, venerables d'ailleurs par la sainteté de leur doctrine, sera sans doute abandonnée en ce point par les nouveaux chronologistes. Il n'est donc pas juste qu'ils la proposent pour regle dans la supputation des premiers tems ; d'autant plus que ces peres, qui donnoient peu à ces discussions critiques, n'ont point eu pour en juger, d'autres monumens que ceux dont nous nous servons aujourd'hui.

Il ne reste plus qu'à combattre la vaine objection ; selon laquelle, l'église Romaine a, dit-on, abandonné la supputation du texte hebreu, & a embrassé celle des Septante. Pour détruire cette supposition, il ne faut qu'alleguer le decret du concile de Trente, qui ordonne sous peine d'anathême, *de recevoir les livres saints tous entiers, avec toutes leurs parties, comme on a accoûtumé de les lire dans l'église, & comme ils se trouvent dans la version latine.* N'est-ce pas de la Vulgate que sont tirées ces leçons, qui sont chantées depuis le Dimanche de la Septuagesime jusqu'au Mercredi des Cendres, qui contiennent la genealogie des anciens patriarches, non selon les Septante, mais selon le texte hebreu ? L'église n'autorise-t-elle pas cette chronologie, en l'employant dans son office ? Or c'est sur l'âge des patriarches que roulent principalement toutes les disputes dont il s'agit. De plus, quoique l'église ne rejette pas absolument la version des Septante, il est constant qu'elle ne l'admet que pour une plus parfaite intelligence de la vulgate, comme on le peut voir par le decret de Sixte V. du mois d'Octobre de l'an 1586.

Quant à ce qui regarde l'usage du martyrologe, l'église Romaine n'a pas prétendu, en le recevant, autoriser la supputation des Septante : elle n'a voulu que s'accommoder, mais sans examen & par pure tolerance, à celles des anciens peres, qui ont suivi le calcul de la chronique d'Eusebe, depuis que saint Jerôme l'a mise en latin. On ne voit donc pas quel avantage en peuvent tirer les nouveaux chronologistes, eux qui accusent Eusebe d'avoir le premier corrompu & mutilé cette maniere de compter, qu'ils soûtiennent contre le texte hebreu ; & l'on pourroit même leur montrer qu'il y a bien plus lieu de soupçonner d'alteration la version des Septante, que le texte hebreu, contre lequel ils se declarent si vivement. Ceux qui voudront s'instruire plus à fonds de cette dispute, consulteront le pere dom Martianai, dans sa *défense du texte hebreu*, & la *défense de l'antiquité des tems*, du pere Pezron.

TABLE CHRONOLOGIQUE DE LA DURE'E DU MONDE.

	SELON LES SEPTANTE.	SELON LE TEXTE HEBREU. Ans.	Mois.	Jours.
Depuis la création du monde, jusqu'au déluge,	2256.	1656.		
Depuis le déluge, jusqu'à la vocation d'Abraham,	1257.	426.	6.	14.
Depuis la vocation d'Abraham, jusqu'à la sortie d'Egypte,	430.	430.		
Depuis l'exode, jusqu'à la fondation du temple de Salomon,	873.	479.	0.	17.
Depuis la fondation du temple, jusqu'à sa destruction, sous Nabuchodonosor,	470.	424.	3.	8.
Depuis la destruction du temple, jusqu'à la venue du Messie,	586.	583.	3.	25.
	5872. *ans.*	3999.	2.	6. *jusques à la naissance de Jesus-Christ*
		& 4003.	8.	11. *jusqu'a l'ere vulgaire.*

CALCUL DES PRINCIPAUX CHRONOLOGISTES depuis Adam jusques à Jesus-Christ.

Rabbi Nahson,	3740.
Rabbi Gerson, & Rabbi Levi,	3754.
Quelques Talmuldistes,	3784.
Benoît Arias,	3849.
Jacques Gordon,	3880.
Saint Jerôme, *dans ses questions Hebraiques*,	3941.
Jean Carion,	3944.
Calvisius Helvic. Alsted.	3947.
Origan. Argolius,	3949.
Scaliger Ubbo Emmius,	3950.
Cornelius à *Lapide*,	3951.
Beda Herman. Herwart,	3952.
Lansperg,	3958.
* *Mais selon le calcul, il y a erreur à la somme qui doit être*	3972.
Jean Pic, comte de la Mirande. Salmeron,	3959.
Sultet,	3960.
Tostat. Melanchthon,	3963.
Gerard Mercator. Upméer,	3966.
Henri Bunting,	3967.
Buckolcer. Pantaleon,	3970.
Le P. Petau,	3984.
Marc-Antoine Cappel. Le P. Tirin,	4000.
Jacques Usser,	4004.
Guillaume Languis,	4040.
Torniel. Salian. Spond,	4052.
Muller. Labbe,	4053.
Rabbi Mosés,	4058.
Laurent Codoman,	4140.
Riccioli selon la vulgate,	4184.
Odiaton ou Edwicon,	4320.
Cassiodore,	4697.
Adon, archevêque de Vienne,	4832.
Metrodore,	5000.
Saint Epiphane,	5049.
Philon Juif. Sigebert,	5196.
Philippe de Bergame,	5198.
Eusebe,	5200.
Raban,	5296.
Albumazar, Arabe,	5328.
Isidore de Peluse,	5336.
Pierre d'Alliaco. Isidore de Seville,	5344.
Saint Augustin, dans Genebrard,	5351.
Theophane,	5500.
Cedrene,	5506.
Theophile d'Antioche,	5515.
Isaac Vossius,	5590.

Clement Alexandrin,	5624.
Riccioli selon les Septante,	5634.
Nicephore de Constantinople,	5700.
Lactance. Philastrius,	5801.
Pezron,	5872.
Suidas,	6000.
Onuphre Panvin,	6310.

DE LA FIN DU MONDE.

Les rabbins ont fait à leur maniere, quantité de conjectures touchant la durée & la fin du monde. Ils l'ont fait durer quatre mille ans, à cause des quatre animaux que vit Ezechiel, & lui en donnent six mille de durée, à cause des six lettres du mot hebreu *Jehova*, qui est le nom de Dieu; ou à cause que la lettre M. est repetée six fois dans le premier verset de la Genese; ce qu'ils disent signifier six mille ans. Ils ont encore pû se fonder sur les six jours que Dieu employa à créer le monde, pour se reposer le septiéme, qui marque le repos du monde après sa révolution entiere. Ils confirment la même pensée par la suite des generations, & par Enoch, qui fut enlevé au ciel après la sixiéme. Enfin, par le nombre de six, qui est composé de trois binaires, dont les premiers deux mille ans ont été pour la loi de nature; les deux seconds pour la loi écrite; & les deux derniers pour la loi de grace. Quelques-uns lui ont donné huit mille ans, à cause des huit jours qui font entre l'incarnation de Jesus-Christ, & sa circoncision; mais si cette raison étoit recevable, pourquoi ne lui pas donner quarante mille ans, à cause de la quarantaine que Notre-Seigneur jeûna dans le desert, & des quarante jours qu'il demeura sur la terre, après sa resurrection, avant que de monter au Ciel?

Les philosophes ont crû que quand les cieux & les astres auroient achevé leur cours, le monde finiroit, ces corps celestes étant revenus au même point du Ciel, où Dieu les avoit mis en les créant. Plutarque rapporte l'opinion de ceux qui assuroient que cette grande revolution étoit de 7777. années solaires. Les autres chez Empiricus, la font de 9977. ans. Ciceron la fait durer 15000. ans, selon Macrobe. Heraclite, 18000. ans; dans Plutarque & Dion, 19804. Les astronomes, qui mesurent la durée du monde par la revolution du firmament, lui donnent 25. ou 26000. ans avec Ticho-Brahé; 40000. ans avec Alfonse. Censorin cite des auteurs, qui le font durer 120000. ans. Firmicus, 300000. ans; & Archilercitius, 350630.

Les premiers Chrétiens, même ceux qui étoient du tems des apôtres, se sont imaginez que la fin du monde approchoit. Tertullien, dans son *Apologetique*, parle de deux avenemens du Fils de Dieu. *Le premier*, dit-il, *est celui où il a paru dans la foiblesse de la nature humaine, & dans l'état d'une bassesse extrême; mais le second, est celui qui doit bientôt amener la fin des siecles, & où il se montrera avec toute la splendeur de sa divinité.* Ce grand homme florissoit sous le regne de l'empereur Severe, au commencement du III. siecle. Saint Cyprien, qui écrivoit au milieu de ce même siecle, parle ainsi dans son exhortation au martyre: *Le dangereux tems de l'ante-christ approche, & nous voilà bientôt à la fin des siecles.* Lactance, qui vivoit dans le siecle suivant, étoit de la même opinion. Cette erreur si commune parmi les premiers Chrétiens, n'a point eu d'autre fondement que l'ancienne tradition des Juifs, qui s'étoient persuadez que le monde ne dureroit que 6000 ans; & que le Messie viendroit sur la fin du sixiéme millenaire, pour regner mille ans sur la terre. Ils regardoient ce regne comme un tems extraordinaire, & comme un nouvel âge dans un monde nouveau. Selon cette idée, ils ne donnoient que six mille ans à la durée du monde; mais en comprenant les mille qu'ils attribuoient au regne du Messie, cela faisoit sept mille, après lesquels devoit arriver le dernier jugement. Leur raison étoit que Dieu avoit fait le monde en six jours, & qu'il s'étoit reposé le septiéme. Que selon les divines écritures, mille ans n'étoient devant ses yeux, que comme un jour: qu'ainsi il y auroit six mille ans pour les travaux de cette vie, & un septiéme millenaire pour le repos du peuple de Dieu. Les Chrétiens donc, qui s'étoient inconsiderément engagez dans cette fausse opinion, se figuroient que le monde alloit finir, dès qu'il arrivoit quelque chose d'extraordinaire, soit au ciel, ou sur la terre. De-là vient que plusieurs regarderent Neron comme l'ante-christ. Cette erreur se dissipa peu à peu; mais il en parut une autre dans le même tems: les Chiliastes ou Millenaires, fondez sur le 20. chapitre de l'Apocalypse, qui fait mention d'un regne de mille ans, crûrent que le tems de la loi évangelique dureroit six mille ans, & que vers la fin l'ante-christ paroîtroit au monde, pour persecuter les justes; qu'alors Jesus-Christ descendroit du ciel pour exterminer ce tyran; & qu'ayant rétabli Jerusalem, il ressusciteroit ceux qui étoient morts pour la défense de son nom, & regneroit mille ans avec eux dans la paix & dans la sainteté. C'est ce qu'ils appelloient la premiere resurrection, selon les termes de l'Apocalypse. Ils ajoûtoient, que ces mille ans étant prêts de finir, Dieu permettroit à Satan de tenter les hommes; & que plusieurs s'éleveroient contre Jesus-Christ, mais que ces impies seroient exterminez. Qu'enfin, les mille ans étant accomplis, il y auroit un embrasement general, & qu'alors se feroit la derniere resurrection, & le jugement universel. Cette opinion des Chiliastes fut condamnée par le pape Damase, dans un synode, tenu à Rome l'an 373. Il ne faut donc point déterminer le tems de la fin du monde, qui est inconnue aux hommes, & même aux Anges, selon la parole de Jesus-Christ dans l'évangile de saint Matthieu. *Voyez.* AGE DU MONDE. * Chevreau, *histoire du Monde.* Daviti, *de l'Asie, de l'Europe, &c.* Boussingault, *theâtre du monde.* Riccioli, *in Chron. reformat.* De Launoi, *dissertation de la durée du monde.* Paul Pezron, *Antiquitez des tems. Memoires des sçavans.*

MONDE: on donnoit ce nom à une grande fosse qui étoit dans une des places de Rome, & dans laquelle Romulus ordonna à un chacun d'aller jetter les premices de toutes les choses dont on se servoit, soit pour la necessité, soit pour l'honnêteté. On ordonna même ensuite à chaque particulier d'y jetter un peu de terre, où il avoit pris naissance, & d'où il étoit sorti pour venir s'établir à Rome; peut-être pour marquer par le mélange & l'union de toutes ces choses, l'union qui devoit être entre les citoyens de Rome, sortis de differens peuples. * Cœlius Rhodiginus, *l. 1. c. 6.*

MONDE-OUVERT, en latin, *Mundus Patens*, solemnité qui se faisoit à Rome, dans un petit temple ou chapelle ronde comme le monde, dediée au pere Dis, & aux dieux infernaux, qu'on n'ouvroit que trois fois l'an; sçavoir le lendemain des *Volcanales*, le 4. d'Octobre, & le 7. des ides de Novembre. Les Romains croyoient que l'enfer étoit ouvert ces jours-là, c'est pourquoi ils ne livroient jamais bataille alors, ils ne se mettoient point sur mer, & ne se marioient point, selon le témoignage de Varron, au rapport de Macrobe. *Mundus cum patet, Deorum tristium atque inferûm quasi janua patet, propterea non modo prælium committi, verùm etiam delectum rei militaris causâ habere, ac militem proficisci, navem solvere, uxorem ducere religiosum est.* * *Antiq. Rom.* Macrobe, *Saturnales*, chap. 16.

MONDEGO, en latin *Monda*, *Munda*, riviere de Portugal qui prend sa source près la ville de Guarda, traverse la province de Beira, & se décharge dans l'Ocean Atlantique, au cap de Mondego, qui est au nord de son embouchure. Cette riviere porte bateau un peu au-dessus de Coimbra, & est fort rapide. * Mati, *dict.* Colmenar, *del. du Portugal.*

MONDEVI, MONDOVI, ou MONDEVIS, ville d'Italie en Piémont, avec titre d'évêché, suffragant de Turin, est appellée par les auteurs Latins *Mons Vici*, ou *Mons Regalis.* Il y a une université & une citadelle, qu'Emmanuel-Philibert, duc de Savoye, fit bâtir l'an 1573. L'on conserve à Mondevi une image miraculeuse de Notre-Dame, dans une très-belle église que Charles-Emmanuel I. de ce nom, duc de Savoye y fonda. Cette ville est située au pied du mont Apennin, à deux lieues du Tanaro, & est divisée ordinairement en trois parties. Elle est grande, & est la mieux peuplée du Piémont après Turin. La citadelle est élevée sur une colline, d'où l'on tire du beau marbre blanc. * Ferrari. Sanson.

MONDIDIER, en latin *Mondidierium*, ou *Mons desiderii*, petite ville de France dans le Santerre, dans la pro-

vince de Picardie, est bâtie sur une montagne, entre Amiens & Compiegne, & a souvent resisté aux attaques des Espagnols. Elle est bâtie près d'une riviere qui se jette dans celle d'Auregne, pour s'aller joindre à la Somme. * Sanson. Baudrand.

MONDIR, *Ben Mohammed Ben A'bdalrahman*, sixiéme calife d'Espagne, de la race d'Ommie, qui succeda à son pere Mohammed l'an 273. de l'hegire. Ce prince fut tué après vingt-deux ans ou environ de regne, dans la guerre qu'il faisoit aux habitans de Cordoue, qui s'étoient revoltez contre lui, l'an 295. de l'hegire, qui est l'an 907. de Jesus-Christ. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale*.

MONDONEDO, en latin *Mindon* ou *Mindonia*, ou *Glandomirum*, ville d'Espagne en Galice, avec titre d'évêché, suffragant de Compostello, est selon quelques auteurs, l'*Ocelum* ou *Occelum* de Ptolomée. Cette ville est située sur une petite riviere, & entre des montagnes, à quatre ou cinq lieues de la mer. Elle est petite & mal peuplée.

MONDORE' (Pierre) d'Orleans, maître des requêtes, dans le XVI. siecle, avoit beaucoup de sçavoir, & s'attacha particulierement aux sentimens d'Aristote : ce qui lui fit des ennemis de ceux qui les combattoient en ce tems-là. Il fut bibliothecaire du roi. Ce magistrat qui avoit l'esprit aigre & severe, donna dans les opinions des Calvinistes, & fut chassé d'Orleans au commencement des secondes guerres civiles, vers l'an 1567. Il se retira à Sancerre dans le Berri, & y mourut en 1571. Le chancelier de l'Hôpital a fait son éloge dans ses poësies. Sainte Marthe l'a aussi placé parmi ceux des doctes François, où il fait mention des commentaires que Mondoré composa sur le 18. livre d'Euclide. Il avoit amassé une nombreuse bibliotheque, qui fut pillée à Orleans du tems du massacre des Huguenots. * Thuana.

MONDOVI, *cherchez* MONDEVI.

MONDRAGON (ducs de) *voyez* CARAFFE.

MONE, *cherchez* MOEN.

MONERVIME ou MONERBINE, en latin *Minervium*, *Minervinum*, & *Mons Orvinus*, ville d'Italie dans la terre de Bari, au royaume de Naples, avec titre d'évêché, suffragant de Bari, est peu considerable, & située aux pieds des montagnes, vers les frontieres de la Basilicate. * Leand. Alberti.

MONESTIER, village du Dauphiné, situé à trois lieues de Briançon, vers le couchant. Quelques-uns prennent ce lieu, pour le bourg nommé anciennement *Stabatio*. * Mati, *diction.*

MONET (Philibert) Jesuite, a donné au public quelques ouvrages qui ont rapport à l'histoire de France : *Geographia Galliæ veteris novaque nomenclatura geographica Galliarum.* Origines & pratiques des armoiries à la gauloise. Il mourut l'an 1643. à Lyon. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

MONETA, de Cremone, professeur à Boulogne, puis religieux de l'ordre de saint Dominique, fut converti par les prédications du B. Jordain, second general du même ordre, dans le XIII. siecle. Il écrivit contre les heretiques, & composa une somme de cas de conscience, dite *Summa Monetana.* Il ne faut pas le confondre avec un auteur moderne, surnommé JEAN-PIERRE MONETA, Barnabite, qui a composé divers traitez ; *De decimis ; De distributionibus ; De optione canonica ; De judicibus conservatoribus ; De commutatione ultimarum voluntatum, &c.* * Antoine de *Sienne*, *biblioth. Domin.* Le Mire, *biblioth. Eccles.* Leandre Alberti, *l.5. de vir. illust. ordin. Præd. & descript. Ital. &c.*

MONETA, *voyez* JUNON.

MONETAIRE, fabricateur des anciennes monnoyes. La plûpart des monnoyes des Romains depuis Diocletien & des anciens François portent le nom du Monetaire, écrit tout au long, ou du moins ses premieres lettres. Les triumvirs étoient autrefois des officiers Monetaires, qui avoient le soin de faire fabriquer les monnoyes, dont le nom & la qualité se voyent dans les empreintes des monnoyes. On appelloit TRIUM-VIRI MONETALES, les trois maîtres de la monnoye, qui furent créez un peu avant le tems de Ciceron. Leur commission étoit comprise en cinq lettres, A. A. A. F. F. *Ære, Auro, Argento, Flando, Feriundo*, pour la fabrique des monnoyes d'airain, d'or & d'argent. * *Ant. Gr. & Lat.*

MONFAUCON, petite ville de France en Champagne, en latin, *Mons Falconis*, sur une montagne au pays d'Argonne, sur la frontiere du Verdunois & du Barois, entre la riviere de Meuse, dont elle n'est qu'à deux lieues au couchant, & celle d'Ayre, à quatre lieues de Clermont, vers le nord, & autant de Verdun, au couchant d'été. Saint Rigobert, archevêque de Reims, y avoit fondé une abbaye de l'ordre de saint Benoît, laquelle a été secularisée depuis long-tems, & changée en un chapitre de chanoines. * Sanson. Baudrand.

MONFAVENCE, *cherchez* MONTFAVENCE.

MONFELTRO, MONTEFELTRO, ou S. LEON, *Ferretrum*, *Mons Feretranus*, & *Leopolis*, ville d'Italie, dans le duché d'Urbin, & de la dépendance du saint siege, est capitale d'une petite contrée, & a un évêché suffragant d'Urbin. Jean-François Sermani, évêque de cette ville, y tint un synode l'an 1592. & publia les ordonnances qu'il avoit faites. Le petit pays de Montefeltro, dans le duché d'Urbin, est au pied de l'Apennin, vers la riviere de Marecchia & la Romandiole : Monfeltro, ou saint-Leon, est la ville capitale, & a donné son nom à une maison illustre d'Italie, qui a produit divers seigneurs d'Urbin. *Voyez* URBIN.

MONFERRAND, ville de France en Auvergne, avec bailliage, chapitre, & diverses maisons religieuses, est située sur le Bedat. Le chancelier du Prat y fit établir sous François I. une cour des aydes, qui a été transferée à Clermont. Cette ville est si proche de Clermont, que le maréchal d'Effiat eut dessein de les joindre sous le nom de Clermont-Ferrand. Depuis que le roi Philippe *le Bel* l'eut acquise, elle fut unie au domaine de la couronne. Il ne faut pas la confondre avec MONFERRAND, premiere baronie de la Guienne, dans le pays dit *entre les deux mers* ; c'est-à-dire vers le confluent de la Garonne & de la Dordogne. *Du Pui, *droits du roi.* Justel. *hist. d'Auvergne.* Du Chêne, *antiq. des villes, &c.*

MONFERRAT, province d'Italie avec titre de marquisat, puis de duché, entre le Piémont, le Milanez & l'état de Genes, dont partie appartient au duc de Mantoue, & partie au duc de Savoye, a fait autrefois partie de la Lombardie. Elle est très-fertile, très-peuplée, & contient près de deux cens bourgs, châteaux, ou villes. Presque tous ses bourgs ou châteaux sont bâtis sur des pointes de collines fertiles en bled, en riz, en muscats, & autres vins excellens. Ces collines, vers Albes & Acqui, font partie de la contrée, dite *de Langhes*, qui s'avance vers Savone jusqu'à Mondevi. Elles sont le commencement de l'Apennin, & nourrissent une très-grande quantité de perdrix & de faisans.

MONFERRAT (le) a eu des seigneurs particuliers, depuis le commencement du X. siecle. Sansovin & quelques auteurs fabuleux, disent qu'Aleran, fils du duc de Saxe, enleva Altherie, fille de l'empereur Othon II. dont il eut sept fils, tous marquis en Italie, entre lesquels le dernier le fut de Monferrat. Ce qu'il y a de certain, c'est que GUILLAUME comte, vivoit l'an 610. On le croit pere d'ALERAN, à qui l'empereur Othon donna l'investiture du marquisat de Monferrat l'an 667. Aleran épousa *Gerberge*, fille de *Berenger* roi d'Italie, dont il eut GUILLAUME I. qui suit ; *Anteline*, tige des anciens marquis de Vast, de Ceve, de Savone, de Crevesana, & de Saluces ; & *Boniface*, qui laissa *Aleran*, marquis de Ponzzon ; & *Odon*, marquis d'Incise. GUILLAUME I. du nom, marquis de Monferrat, fut pere de BONIFACE I. pere de GUILLAUME II. du nom. Ce dernier eut de sa femme, nommée *Waria*, BONIFACE II. qui prit alliance avec *Constance* de Savoye, fille d'*Amé* II. comte de Savoye & de Maurienne, & de *Jeanne* de Geneve, dont il eut GUILLAUME III. pere de RAINIER, marquis de Monferrat. Celui-ci épousa *Gisle* ou *Gilles* de Bourgogne, veuve d'*Humbert* II. comte de Savoye, mort l'an 1103. & fille de *Guillaume* II. surnommé *Tête-hardie*, comte de Bourgogne, & de *Gertrude* de Limbourg. Il mourut l'an 1126. ayant eu GUILLAUME IV. qui suit ; *Isabelle*, mariée à *Gui* comte de Blandrate ; & *Jeanne*, qu'Adelaïde de Savoye, sa sœur uterine, & femme du roi Louis *le Gros*, maria l'an 1127. avec *Guillaume* le Normand, dit *Cliton*, comte de Flandres. Guichenon

s'est trompé dans son histoire de Savoye, en soutenant, que Jeanne fut femme de Guillaume duc de Normandie; car Guillaume *le Bâtard* étoit mort l'an 1087. & Guillaume II. son fils fut tué l'an 1100. par Gautier Tirel. GUILLAUME IV. dit *le Vieil*, marquis de Monferrat, fit le voyage de la Terre-Sainte, & épousa *Judith*, fille de *Leopold* duc d'Autriche, sœur uterine de l'empereur *Conrad*, de laquelle il eut, 1. BONIFACE III. qui suit; 2. GUILLAUME V. marquis de Monferrat, surnommé *Longue Epée*, qui prit alliance avec *Sybille*, sœur de *Baudouin* IV. roi de Jerusalem, dont il eut *Baudouin* V. de Monferrat, roi de Jerusalem, mort jeune l'an 1186; *Rainier*, roi de Thessalonique, qui épousa *Kaire-Maria*, fille de *Manuel* Comnene, empereur de Grece, & mourut sans enfans l'an 1170; *Jordaine*, femme de l'empereur *Alexis*; *Agnés*, mariée, 1°. à *Gui* Gerra, comte de Romandiole & Casentin: 2°. à *Albert* marquis de Malespine. BONIFACE III. marquis de Monferrat & roi de Thessalie, fut un des chefs des Chrétiens qui entreprirent le voyage d'Outre-mer l'an 1202. & qui prirent la ville de Constantinople. Lorsqu'il fallut songer à choisir un empereur, ce prince parut le plus digne de ce rang; mais les Venitiens qui ne le croyoient pas favorable à leurs interêts, firent ensorte que les électeurs nommérent Baudouin comte de Flandres. Peu après Boniface vendit l'isle de Candie aux mêmes Venitiens l'an 1204. Il épousa 1°. *Helene*, fille du marquis de Busques: 2°. *Marguerite* ou *Marie* d'Hongrie, veuve d'*Isaac* l'Ange, empereur de Constantinople: 3°. *Eleonore* de Savoye, veuve de *Gui* comte de Vintimille & de Lusagne, marquis d'Alpine, mort vers l'an 1214. & fille d'*Humbert* III. du nom, comte de Savoye, & de *Beatrix* de Vienne, sa troisiéme femme. Eleonore mourut l'an 1225. & laissa GUILLAUME VI. qui suit; *Demetrius*, roi de Thessalie, mort sans enfans de *Beatrix* Dauphine, son épouse; & *Alix* femme de *Mainfroi* marquis de Saluces. GUILLAUME VI. marquis de Monferrat, prit alliance avec *Berthe*, fille de *Boniface* marquis de Gravezana, dont il eut BONIFACE IV. dit *le Geant*, qui épousa l'an 1235. *Marguerite* de Savoye, fille d'*Amé* IV. comte de Savoye, dont il eut 1. GUILLAUME VII; 2. *Beatrix*, troisiéme femme d'*André* de Bourgogne, dauphin de Viennois; 3. *Alix*. GUILLAUME VII. dit *le Grand*, celebre capitaine, fut pris par les habitans d'Alexandrie dans un combat, & mourut en prison l'an 1292. Il avoit épousé 1°. *Isabelle*, fille de *Richard*, comte de Glocester en Angleterre, puis empereur, morte l'an 1257: 2°. *Beatrix* de Castille, fille d'*Alfonse* X. dit le *Sage* & l'*Astrologue*, roi de Castille. Guillaume eut du premier lit N. alliée à *Jean* roi de Cypre III. du nom; & *Marguerite*, femme de *Jean* de la Cerda. Du second vinrent, 1. JEAN, qui suit; 2. *Yoland*, femme d'*Andronic* Paleologue, dit le *Vieil*, empereur de Constantinople; 3. *Alix* mariée à *Ponce* Ursin, patrice de Rome. JEAN marquis de Monferrat, très-bon prince, & surnommé *le Juste*, conquit Cazal, & mourut l'an 1305. sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Savoye, qu'il avoit épousée l'an 1296. & qui mourut en 1359. Elle étoit fille d'*Amé* V. dit *le Grand*, comte de Savoye & de *Sibylle* de Baugé sa premiere femme. Ainsi la premiere branche des marquis de Monferrat finit en ce Jean *le Juste*.

Yoland sa sœur, qui lui succeda, avoit épousé *Andronic* Paleologue, dit *le Vieil*, empereur de Constantinople, mort l'an 1328. THEODORE Comnene Paleologue leur fils fut marquis de Monferrat l'an 1306. & mourut l'an 1338. Sa femme étoit *Argentine* Spinola, dont il eut JEAN II. qui suit; & *Yoland*, mariée dans le château de Castelle, le 1. Mai de l'an 1330. à *Aymon* comte de Savoye. La princesse eut en dot les seigneuries & château de Lancio, de Ciriés, & de Castelle, & il fut conclu, que si le marquis de Monferrat, ou ses descendans mouroient sans enfans mâles, Yoland & ses successeurs auroient le Monferrat, en donnant la dot en argent aux filles. C'est ce qui a été dans la suite le sujet d'une longue guerre, entre les ducs de Savoye & de Mantoue. *Yoland* mourut le 24. Decembre l'an 1342. avec cet éloge, que lui donnent les historiens, d'avoir été très-illustre par sa pieté & par son amour pour les pauvres. JEAN Paleologue II. du nom, marquis de Monferrat mourut l'an 1371. après avoir épousé, 1°. *Cecile* de Cominges, fille de *Bernard* V. comte de Cominges, & de *Laure* de Monfort: 2°. *Elisabeth*, dite *Esclarmonde*, fille de *Jacques* III. d'Aragon, roi de Majorque, &c. dont il eut *Othon*, marquis de Monferrat, mort sans lignée d'*Yolande* de Clarence, sa femme, fille de *Lionnet* duc de Clarence; *Jean* III. mort aussi sans enfans à Naples l'an 1381; THEODORE, qui suit; *Guillaume* de Monferrat; *Marguerite*, femme de *Pierre* comte d'Urgel. THEODORE Paleologue, II. du nom, marquis de Monferrat, fut élû gouverneur de Genes, & en prit possession le 9. Octobre de l'an 1409. Depuis, les Genois inconstans se prévalurent de son absence, & chasserent de leur ville George, marquis de Carette, son lieutenant, le 20. Mars de l'an 1413. Theodore qui mourut l'an 1418. avoit épousé, 1°. *Jeanne*, fille de *Robert* duc de Bar, morte l'an 1393: 2°. le 17. Janvier de l'an 1403. *Marguerite* de Savoye, surnommée *la Grande*, fille d'*Amé* de Savoye, prince de Piémont, &c. & de *Catherine* de Geneve. Elle se fit religieuse après le decez de son mari, & mourut en odeur de sainteté, le 23. Novembre de l'an 1464. sans avoir eu d'enfans. Theodore laissa de sa premiere femme, JEAN-JACQUES, qui suit; *Sophie*, mariée, 1°. à *Philippe-Marie* comte de Pavie, seigneur de Verone: 2°. à *Jean* Paleologue empereur. Elle fit divorce avec ses deux maris, & par son testament du 31. Août de l'an 1434. elle donna ses biens à son frere. JEAN-JACQUES Paleologue, marquis de Monferrat, porta le titre de comte d'Aquosana, pendant la vie de son pere, & se ligua avec les Venitiens & les Florentins contre Philippe Sforce, duc de Milan, qui prit sur lui près de soixante places l'an 1431. & se rendit maître de Cazal, & de tout le reste du Monferrat. Le marquis se retira à Venise, & fut rétabli dans son état par le traité de Ferrare, conclu le 26. Avril 1433. Il avoit été accordé l'an 1407. avec *Jeanne* de Savoye, qu'il épousa l'an 1411. Elle étoit fille posthume d'*Amé* VII. comte de Savoye, dit *le Rouge*, & de *Bonne* de Berri. Son époux mourut l'an 1445. ayant eu de ce mariage, 1. *Jean* IV. marquis de Monferrat, qui épousa l'an 1458. *Marguerite* de Savoye, fille de *Louis* duc de Savoye, & d'*Anne* de Cypre, & mourut l'an 1464. *ne laissant que deux fils naturels*. La princesse son épouse prit une seconde alliance avec *Pierre* de Luxembourg, comte de saint Paul, de Ligni, &c. & mourut à Bruges, l'an 1483; 2. GUILLAUME VII. marquis de Montferrat, qui mourut l'an 1483. avoit épousé, 1°. *Elisabeth* de Milan: 2°. *Bernarde* de Brosse, dite de *Penthievre*, morte le 6. Janvier de l'an 1474. Elle étoit fille de *Jean* de Brosse II. du nom, seigneur de Boussac, &c. & de *Nicole* de Blois, dite *de Bretagne*, comtesse de Penthievre, vicomtesse de Limoges, &c. Guillaume eut du premier lit, 1. *Blanche*, mariée l'an 1485. à *Charles* duc de Savoye, & morte l'an 1509; 2. *Jeanne*, femme de *Louis* II. marquis de Saluces; 3. BONIFACE, qui suit; 4. *Theodore*, que le pape Paul II. fit cardinal l'an 1464. & qui mourut le 21. Janvier de l'an 1481. En se mettant à table, il se coupa avec un coûteau mis par hazard sur le dos, & la blessure, quoique legere, s'enflamma si fort, qu'elle lui causa la mort; 5. *Aimee*, mariée le 23. Decembre 1437. à .... *Isabelle*, femme de *Louis* I. marquis de Saluces. BONIFACE V. marquis de Monferrat, succeda à ses freres, & mourut l'an 1493. Il avoit épousé 1°. *Helene* de Brosse, sœur de *Bernarde*: 2°. *Marie* de Servie, fille d'*Etienne* despote de Servie. Ses enfans furent GUILLAUME, qui suit; & JEAN GEORGE, *dont nous parlerons plus bas*. GUILLAUME VIII. marquis de Monferrat, mourut l'an 1518. âgé seulement de trente ans, après avoir été marié deux fois, 1°. à *Anne* d'Alençon, fille de *René* duc d'Alençon, & de *Marguerite* de Lorraine. Le mariage se fit dans l'église de saint Sauveur de Blois, le 31. Août 1508: 2°. à *Marie*, fille de *Gaston* IV. comte de Foix, & d'*Eleonore* reine de Navarre. Il eut de la premiere BONIFACE VI. qui suit; *Marie*; & *Marguerite*. La premiere fut mariée à *Frederic* de Gonzague duc de Mantoue; mais leur mariage ayant été dissous, ce prince épousa au mois de Septembre l'an 1532. *Marguerite* sœur de *Marie*. BONIFACE Paleologue, VI. du nom, marquis de Monferrat, mourut l'an 1530. d'une chûte de cheval, en allant à la chasse. Il n'avoit point été marié, & institua pour heritier JEAN-GEORGE, son oncle, fils de *Boniface* V. Celui-ci auparavant évêque de Cazal, & abbé de Locedio, devoit épouser *Julie*, fille de *Frederic* d'Aragon, roi de Naples, mais il mourut le 30.

Avril de l'an 1535. avant la consommation du mariage. Ce fut pour lors que l'empereur Charles V. donna le Monferrat au duc de Mantoue, sans avoir égard aux prétentions du duc de Savoye, & du marquis de Saluces. Les ducs de Savoye y prétendoient par le traité de mariage d'*Yolande* de Monferrat, & d'*Aimoin* duc de Savoye, l'an 1330. & ce fut le sujet de la guerre du Monferrat, qui commença l'an 1613. après la mort de *François* de Gonzague II. du nom, duc de Mantoue. Les divers traitez de Verceil l'an 1614. d'Ast l'an 1615. de Pavie 1617.&c. ne terminerent point cette guerre, qui manqua d'embraser toute l'Italie, par la part que les plus puissans princes de l'Europe y prenoient. Enfin, la paix fut heureusement concluë à Quieras, ou Quierasque, le 6. Avril de l'an 1631. entre les deputez du pape Urbain VIII. qui étoient le nonce Pancirole & le seigneur Mazarin depuis cardinal; ceux du roi Louis XIII. qui furent le maréchal de Toiras & Abel Servien; le baron de Galas pour l'empereur; le president Benzo pour le duc de Savoye; & Guiscardi chancelier du Monferrat, pour le duc de Mantoue. On ceda à Victor-Amé duc de Savoye, le portion du Monferrat, qui est en deçà du Pô, & au-delà du Tever; & le reste de cette province demeura au duc de Mantoue. *Cherchez* GONZAGUE. * Possevin, *in Gonsag. & hist. Mont.* Capriata & Virgilio Pagani, *della guer. di Mont.* Sansovin, *orig. delle famig. d'Ital.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Du Cange, *hist. de Const. &c.*

MONFLANQUIN, bourg de la Guienne. Il est dans l'Agenois, à sept lieues d'Agen du côté du nord. * Mati, *diction.*

MONFORT, petite ville des Provinces-Unies, sur le petit Yssel, à trois lieues de la ville d'Utrecht. Les François s'emparerent de cette ville dans la guerre de 1672. & l'abandonnant, ils en démolirent le château. * Mati, *diction.*

MONFORT, bourg de la Gueldre Espagnole sur le bord d'un marais, entre le Roer & la Meuse, à deux lieues de Ruremonde du côté du midi. * Mati, *diction.*

MONFORT DE LEMOS, bourg de la Galice en Espagne. Il est à dix lieues de Lugo vers le midi. Quelques-uns y placent l'ancienne *Dactionum*, que d'autres mettent à Rivadeo. * Mati, *diction.*

MONFORT, dit L'AMAURI, en latin *Monfortium Amalrici & Monfortium Amalria*, petite ville du Montoran au midi, dans le gouvernement general de l'isle de France, est située sur une colline, qui a une petite riviere au pied, entre Dampierre & Mante, environ à dix lieues de Paris. Montfort, qui est le siege d'une élection, porte le surnom d'Amauri, qui a été celui de plusieurs de ses seigneurs. Le continuateur d'Aimoin & Gaguin, disent que le roi Robert fit bâtir le château de Montfort, & entourer de murailles la ville, qu'il donna à Amauri son fils *naturel*; mais ils se trompent en cela, car il est sûr que ce prince n'eut point de bâtard. C'est à present un duché qui appartient à la maison d'Albert. *Voyez* ALBERT.

MONFORT L'AMAURI, maison, étoit très-florissante dès le dixiéme siecle, & tiroit son origine de

I. AMAURI comte de Haynault, qui épousa vers l'an 952. *N.* fille d'*Isaac* comte de Cambrai, dont il eut GUILLAUME, qui suit;

II. GUILLAUME de Haynault, nommé dans l'histoire de Normandie d'Orderic Vitalis, épousa *N.* dame de Monfort & d'Espernon, dont il eut AMAURI II. du nom, qui suit;

III. AMAURI II. du nom seigneur de Monfort & d'Espernon, fortifia ces places après la mort de sa mere; souscrivit en 1028. avec plusieurs grands & seigneurs du royaume, la charte de confirmation des biens de l'abbaye de Coulombs, faite par le roi Robert; & ce fut par son avis que le roi Henri I. après la mort du roi son pere, alla avec douze de ses gardes pour toute compagnie, trouver Robert duc de Normandie à son camp, pour lui demander secours contre la reine Constance sa mere, qui vouloit conserver l'autorité absolue, qu'elle s'étoit acquise dans l'état pendant les dernieres années du regne du roi son mari, & qui s'étoit emparée de plusieurs villes du royaume. Il épousa *Bertrade* ou *Bertris*, dont il eut SIMON I. du nom, qui suit; & *Mainier* de Monfort, seigneur d'Espernon, qui fut pere d'*Amauri*, seigneur d'Espernon en 1133. dont les enfans, *Simon*, & *Mainier* d'Espernon, vivoient du tems d'Aimeric, évêque de Chartres.

IV. SIMON I. du nom seigneur de Monfort, assista l'an 1067. à la celebre assemblée des grands du royaume, que le roi fit convoquer à Paris, pour être present à la dédicace de l'église de saint Martin des Champs; mourut l'an 1087. & fut enterré dans le cimetiere de l'église de saint Thomas d'Espernon. Il épousa 1°. vers l'an 1055. *Isabeau* de Broyes, dame de Nogent, fille de *Hugues* I. du nom, surnommé *Bardoul*, seigneur de Broyes: 2°. *Agnès* d'Evreux, fille de *Richard* I. du nom comte d'Evreux. Du premier lit vinrent, *Amauri* II. du nom seigneur de Monfort, surnommé *le Puissant*, qui fut blessé d'un coup de lance devant le château d'Ivri, dont il mourut le même jour sans posterité; *Isabeau*, dame de Nogent, mariée avant l'an 1077. à *Raoul* II. du nom, seigneur de Toëni & de Conche, après la mort duquel elle se rendit religieuse à Hautes-Bruyeres; & *Eve* de Monfort, alliée à *Guillaume* Crespin, I. du nom, seigneur du Bec-Crespin en 1119. Du second lit sortirent, *Richard*, seigneur de Monfort, qui mourut au mois de Novembre 1090. d'un coup de trait qu'il reçut à l'attaque du château de Conche, assiegé par Guillaume comte d'Evreux, son oncle; *Simon* II. du nom seigneur de Monfort, surnommé *le Jeune*, qui aida l'an 1101. le roi Louis *le Gros* à remettre Bouchard III. du nom seigneur de Montmorenci dans son devoir, & mourut peu après sans alliance; AMAURI III. du nom, qui suit; *Guillaume*, élû évêque de Paris l'an 1092. mort l'an 1100; & *Bertrade* de Monfort, mariée en 1089. à *Foulque* IV. du nom, dit *Rechin*, comte d'Anjou, de laquelle le roi Philippe I. étant devenu amoureux, il l'enleva à Tours le 4. Juin 1093. *& dont il sera parlé ci-après dans un article separé.*

V. AMAURI III. du nom seigneur de Monfort, après la mort de son frere *Simon*, succeda au comté d'Evreux à Guillaume son oncle maternel, mort sans posterité le 18. Avril. Mais Henri I. du nom, roi d'Angleterre, ayant refusé de l'en mettre en possession, il souleva presque toute la France contre lui: il fit neanmoins son accommodement avec ce prince, qui lui restitua son comté par l'entremise du comte de Champagne. Il se trouva avec le roi Louis *le Gros* à l'abbaye de Morigni, lorsque le pape Caliste II. en consacra l'église l'an 1120. & obligea le roi d'Angleterre de se retirer du Vexin où il étoit entré, avec perte d'une partie de ses troupes: suivit le roi au second voyage qu'il fit en Auvergne l'an 1126. pour châtier la revolte du comte Guillaume, & selon l'abbé Suger, sa valeur & son experience contribuerent beaucoup à la prise du château de Monferrand. Il épousa 1°. *Richilde* de Haynault, fille puînée de *Baudouin* II. du nom comte de Haynault, & de *Ide* de Louvain, de laquelle il fut separé sous pretexte de parenté après l'an 1118: 2°. l'an 1120. *Agnes* de Garlande, comtesse de Rochefort, fille unique d'*Anceau*, comte de Rochefort, senechal de France, & de N. de Mondheri. Du premier lit vint, *Lucianne* de Monfort, mariée à *Hugues* de Montlheri, seigneur de Creci, senechal de France; & du second lit sortirent, *Amauri* IV. du nom, seigneur de Monfort, comte d'Evreux, mort l'an 1140. sans alliance; SIMON III. du nom, qui suit; & *Agnés* de Monfort, dame de Gournai, mariée à *Valeran* II. du nom, comte de Meulan.

VI. SIMON III. du nom, surnommé *le Chauve*, seigneur de Monfort, comte d'Evreux, &c. embrassa le parti de Henri II. roi d'Angleterre, lui remettant ses forteresses de Rochefort, de Monfort, d'Espernon, & autres qu'il avoit en France, pour s'en servir dans la guerre qu'il eut l'an 1181. contre le roi Louis *le Jeune*. Il épousa, 1°. une dame nommée *Mahaud*: 2°. *Amicie* de Beaumont, comtesse de Leycestre, sœur & heritiere de *Robert*, comte de Leycestre, de laquelle il eut, *Amauri* V. du nom seigneur de Monfort, comte d'Evreux, qui vendit l'an 1200. ce comté au roi Philippe *Auguste*, & mourut avant sa mere, sans laisser posterité de *Havoise* de Beaumont, comtesse de Glocester, sa cousine, ni de *Melisende* de Gournai, ses deux femmes; SIMON IV. du nom, qui suit; GUI, qui fit *la branche des comtes de* CASTRES, *rapportée ci-après*; *Bertrade*, alliée l'an 1171. à *Hugues* comte de Chester, morte en 1181; & *Perronelle* de Monfort, mariée à *Barthelemi* de Roye, grand chambrier de France.

VII. Simon IV. du nom comte de Monfort & de Leycestre, furnommé *le Fort & le Machabée*, dont *l'eloge sera rapporté ci-après dans un article separé*; épousa avant l'an 1190. *Alix* de Montmorenci, fille de *Bouchard* III. du nom sire de Montmorenci, & de *Laure* de Haynault, dont il eut 1. Amauri VI. du nom, qui suit; 2. *Gui*, qui fut comte de Bigorre, à cause de *Perronelle* de Comenges sa femme, qu'il épousa le 4. Novembre 1216. & qui fut tué l'an 1220. par Raymond *le Jeune*, fils du comte de Toulouse, ou selon d'autres l'an 1218. au siege de Castelnaudari, laissant de ce mariage, *Alix* de Monfort comtesse de Bigorre, mariée, 1°. à *Eschivat* II. du nom, seigneur de Chabannois & de Consolant: 2°. à *Raoul* de Courtenai, comte de Chieti au royaume de Naples, mort en 1255; & *Perronelle* de Monfort, dame de Rambouillet, alliée à *Raoul* seigneur de la Roche-Tesson en Normandie; 3. *Robert*, mort sans alliance après l'an 1226; 4. Simon, qui fit *la branche des comtes de* Leycestre, *rapportée ci-après*; 5. *Amicie*, accordée à *Jacques*, fils aîné de *Pierre* II. roi d'Aragon, puis mariée après l'an 1223. à *Gaucher* de Joigni II. du nom, seigneur de Chasteau-regnard, senechal du Nivernois, morte le 23. Fevrier 1253; 6. *Laure*, femme de *Gerard* II. du nom, seigneur de Pecquigni, vidame d'Amiens, morte avant l'an 1237; & 7. *Perronelle* de Monfort, religieuse en l'abbaye de S. Antoine des Champs.

VIII. Amauri VI. du nom, connétable de France, comte de Monfort, &c. dont *l'eloge sera rapporté ci-après dans un article separé*, épousa l'an 1214. *Beatrix*, fille d'*Andre* de Bourgogne dit *Guigues*, X. du nom, dauphin de Viennois, comte d'Albon, &c. & de *Beatrix* de Chastelard, dont il eut Jean, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Jean* III. du nom, comte de Soissons, morte en 1288; *Laure*, dame d'Espernon, mariée, 1°. à *Ferdinand* de Castille, comte d'Aumale: 2°. à *Henri* de Grandpré, seigneur de Busanci, morte l'an 1270; *Alix*, dame de Houdan, qui épousa l'an 1242. *Simon* de Clermont II. du nom, seigneur de Neelle, regent du royaume en 1270; & *Perronelle* de Monfort, vivante en 1275.

IX. Jean comte de Monfort, &c. accompagna le roi saint Louis en son premier voyage d'Outremer l'an 1248. & mourut en chemin en l'isle de Cypre, au commencement de l'année 1249. Il avoit épousé *Jeanne* de Chasteaudun, dame du Chasteau-du-Loir, fille aînée de *Geofroi* vicomte de Chasteaudun, & de *Clemence* des Roches, dont il eut pour fille unique, & heritiere de ses grands biens, *Beatrix* comtesse de Monfort, dame de Rochefort, &c. mariée à *Robert* IV. du nom, comte de Dreux, morte le 9. Mars 1311.

COMTES DE LEYCESTRE.

VIII. Simon de Monfort V. du nom, quatriéme fils de Simon IV. du nom comte de Monfort, &c. & d'*Alix* de Montmorenci, offensé de ce que le roi saint Louis & la reine sa mere, avoient empêché son mariage avec Jeanne comtesse de Flandres & de Haynault, se retira en Angleterre l'an 1236. près du roi Henri III. qui lui donna le comté de Leycestre, le fit senechal du royaume d'Angleterre, & lui donna sa sœur en mariage: ce prince le fit ensuite son lieutenant general en Gascogne, en la guerre qu'il avoit alors contre le vicomte de Bearn, qu'il fit prisonnier. Etant devenu suspect au roi par l'artifice des Gascons, ce prince le rappella en Angleterre, l'accusa publiquement de trahison & d'avoir manqué à sa parole, ce que le comte maintint hautement être faux. La noblesse du royaume le choisit l'an 1263. pour son protecteur & son general, lorsqu'elle prit les armes pour la liberté publique contre le roi, qui demeura prisonnier du comte à la journée de Leuves, le 14. Mai 1264. avec le prince Edouard son fils, lequel s'étant échappé du château d'Hereford, & mis à la tête des troupes qui lui restoient fideles, donna près d'Evesham une seconde bataille au comte, qui la perdit avec la vie le 4. Août 1265. Il épousa le 7. Janvier 1238. *Leonore* d'Angleterre, veuve de *Guillaume* Maréchal, comte de Pembrok, & sœur du roi *Henri* III. dont il eut *Richard*, qui se refugia en France avec sa mere; *Amauri*, tresorier de l'église d'Yorck, qui se retira aussi en France; *Simon*, qui se sauva du château de Douvres, & passa en France, & y mourut sans posterité; Gui, qui suit; & *Eleonore* de Monfort, mariée en 1278. à *Léolin* prince de Galles, morte l'année suivante.

IX. Gui de Monfort se sauva aussi du château de Douvres, & passa en France, puis en Italie à la cour de Charles I. du nom, roi de Naples & de Sicile, qui lui donna le comté de Nole & plusieurs autres terres au royaume de Naples. Il fut depuis gouverneur de Toscane; mais ayant tué de sa main l'an 1271. dans l'église de saint Laurent de Viterbe, Henri son cousin germain, fils de Richard d'Angleterre, roi des Romains, qu'il accusoit d'avoir fait mettre en pieces le corps du comte de Leycestre son pere, le pape Gregoire X. le condamna à une prison perpetuelle, de laquelle il fut délivré l'an 1282. par le pape Martin VI. qui lui donna le commandement d'une armée, pour remettre la Romagne sous l'obéïssance du S. Siege. Il mourut l'an 1288. ayant eu de *Marguerite* Rudolphi, sa femme, fille unique & heritiere de *Raoul*, comte de Languillare, *Anastasie* de Monfort, comtesse de Nole, &c. mariée à *Raymond* des Ursins, neveu du pape Nicolas III. & *Thomasse* de Monfort, alliée à *Pierre* Vicot, préfet de la ville de Rome.

COMTES DE CASTRES.

VII. Gui de Monfort, seigneur de la Ferté-Aleps en Beauce, & de Castres en Albigeois, troisiéme fils de Simon III. du nom, seigneur de Monfort & de *Amicie* de Beaumont, fut l'un des seigneurs qui accompagnerent le roi Philippe *Auguste* en son voyage d'Outremer, & qui se signalerent au siege d'Acre & à celui de Japhe en 1191. A son retour en France il suivit en la guerre contre les Albigeois le comte Simon de Monfort son frere, qui lui donna la ville de Castres, avec toutes les conquêtes qu'il avoit faites au diocese d'Albi, & mourut le 31. Janvier 1229. d'un coup de fleche qu'il reçut devant le château de Vareilles près Pamiers. Il avoit épousé sur la fin de l'an 1202. au second voyage qu'il fit en la Terre-Sainte, *Helvise* d'Ybelin, veuve de *Renaud* seigneur de Sajette, & fille de *Balian* II. du nom, seigneur d'Ybelin, & de *Marie* reine douairiere de Jerusalem, dont il eut Philippe I. du nom, qui suit; & *Epernelle* de Monfort, religieuse en l'abbaye de saint Antoine des Champs.

VIII. Philippe de Monfort I. du nom, seigneur de Castres, de la Ferté-Aleps, & de Tyr au Levant, fit hommage au roi saint Louis, au mois d'Avril de l'an 1229. de la seigneurie de la Ferté-Aleps & des autres biens qu'il possedoit en Albigeois, sous la redevance de dix chevaliers. Il épousa 1°. *Eleonore* de Courtenai, fille de *Pierre* II. du nom sire de Courtenai, empereur de Constantinople, & d'*Toland* de Haynault, sa seconde femme: 2°. *Marie* d'Antioche, dame de Thoron, fille de *Rupin* prince d'Antioche, & d'*Helvise* de Cypre. Du premier lit vint Philippe II. du nom, qui suit. Du second lit sortirent, *Jean* de Monfort, seigneur de Tyr, mort l'an 1283. sans enfans de *Marguerite* d'Antioche, sa parente, fille d'*Henri* prince d'Antioche; Aufroi, seigneur de Thoron, qui fit *la branche des seigneurs de* Thoron, *rapportée ci-après*; *Philippe*, mariée à *Guillaume* seigneur d'Esneval, morte en 1282; *Alis*, & *Helvise* de Monfort, qui étoient filles en 1288.

IX. Philippe de Monfort II. du nom, seigneur de Castres & de la Ferté-Aleps, se signala à la conquête du royaume de Naples, où il suivit Charles de France, comte d'Anjou, roi de Sicile, & mourut avant l'an 1274. Il épousa *Jeanne* de Levis, fille de *Gui*, seigneur de Mirepois, dont il eut Jean, qui suit; *Laure* de Monfort, accordée par son pere en 1269. à *Bertrand* II. du nom, seigneur de la Tour en Auvergne, & mariée depuis à *Bernard* V. du nom, comte de Comenges; *Eleonore*, dame de Castres & la Ferté-Aleps, qui épousa *Jean* V. du nom, comte de Vendôme; & *Jeanne* de Monfort, alliée, 1°. à *Guigues* VI. du nom, comte de Forez: 2°. à *Louis* de Savoye I. du nom, seigneur de Vaud.

X. Jean de Monfort, comte de Squilace en Sicile, & de Montcayeux, mourut en l'an 1306. sans enfans de *Marguerite* de Chaumont, comtesse de Chamerlan, qu'il avoit épousée l'an 1302.

SEIGNEURS DE THORON.

IX. Aufroi de Monfort, seigneur de Thoron, second

cond fils de PHILIPPE de Monfort, comte de Castres, & de *Marie* d'Antioche, dame de Thoron, sa seconde femme, accompagna le roi saint Louis en son voyage d'Afrique l'an 1270. & étoit l'un des chevaliers de son hôtel; étant retourné en la Terre-Sainte auprès de son frere, il y mourut l'an 1285. Il épousa *Eschive* d'Ybelin, dame de Barutz, dont il eut, *Amauri* de Monfort, mort sans alliance; & RUPIN, qui suit;

X. RUPIN de Monfort, seigneur de Thoron, de Sur, &c. épousa *Marie* d'Ybelin, sa parente, fille de *Balian* d'Ybelin, senechal de Cypre, dont il eut *Aufroi* de Monfort II. du nom, seigneur de Thoron, & *Jeanne* de Monfort. * Titres & chartres de l'abbaye de saint Antoine des Champs de Paris. Du Chêne, *histoire de Dreux*. Du Bouchet, *histoire de Courtenai*. Guichenon, *histoire de Savoye*. Sainte-Marthe, *hist. de la maison de France*. Du Pui, *droits du roi*. Chopin *l. 3. du domaine, tit. 12. §. 2.* Le Feron. Godefroi, & le pere Anselme, *officiers de la couronne*. Argentré, *histoire de Bretagne*. Pierre des Vaux-de-Cernai. Froissard, *histoire de Charles VI.* Imhof, *histoire d'Angleterre*.

MONFORT (Simon de) IV. du nom comte de ce nom, surnommé *le Fort* & le *Machabée*, celebre par les guerres qu'il fit aux Albigeois dans le XIII. siecle, avoit souvent donné des marques de sa bravoure dans un voyage d'Outremer, & dans les guerres contre les Allemands & contre les Anglois. On le choisit ensuite pour chef de la Croisade contre les Albigeois, l'an 1209. L'armée s'assembla à Lyon vers la fête de saint Jean; puis s'avançant dans le Languedoc, où étoient ces Heretiques, il prit Beziers, & Carcassone. Cet avantage fut bientôt suivi de divers autres, remportez par le courage & la conduite du comte de Monfort. Raimond comte de Toulouse qui avoit pris le parti des Heretiques, attira contre lui les Croisez, qui attaquerent inutilement sa ville capitale l'an 1211. Simon fut ensuite assiegé dans Castelnau, d'où il sortit glorieux, par une victoire qu'il remporta avec peu de monde sur le comte de Foix. Celle qu'il gagna à Muret l'an 1213. fut plus considerable. Pierre roi d'Aragon, les comtes de Toulouse, de Foix, & de Cominges, avec divers autres seigneurs, assiegeoient cette place sur la Garonne, à trois lieues au-dessus de Toulouse, avec une armée de plus de cent mille hommes: quelques-uns disent de deux cens mille. Les croisez n'étoient qu'environ mille hommes; cependant ils défirent leurs ennemis dans cette bataille, où le roi d'Aragon fut tué, avec quinze ou vingt-mille des siens. L'an 1215. le pape Innocent III. & les peres du concile assemblez à Latran donnerent au comte de Monfort l'investiture des terres du comte de Toulouse, dont il fit hommage au roi Philippe *Auguste*. Ensuite il assiegea Toulouse l'an 1218. & après avoir été blessé de cinq coups de fléches, il y fut tué le 25. Juin de la même année, d'un coup de pierre que lança une femme sur une de ces machines, qu'on appelloit *un Mangonneau*. Son corps fut apporté au prieuré de Hautes-Bruyeres, maison de religieuses près Monfort-l'Amauri, où il est enterré. *Voyez* leur genealogie. * Guillaume du Pui-Laurens, & Pierre des Vaux-de-Cernai, *hist. des Albigeois*. Catel, *hist. de Toulouse*. Sponde. Bzovius. Rainaldus, *in annal. eccles. &c.*

MONFORT (Amauri de) connétable de France, comte de Monfort-l'Amauri, VI. de ce nom, fils de SIMON de Monfort, IV. du nom, duc de Narbonne, comte de Toulouse, &c. & d'*Alix* de Montmorenci, voulut continuer la guerre contre les Albigeois; mais n'ayant pas assez de force pour resister à Raimond *le Jeune*, comte de Toulouse, il ceda l'an 1223. ou 1224. au roi Louis VIII. le droit qu'il avoit sur le comté de Toulouse, & sur d'autres terres dans le Languedoc, comme Beziers, Carcassone, Agde, &c. Depuis il fut fait connétable de France l'an 1231. par le roi saint Louis; & ayant été envoyé en Orient au secours des Chrétiens de la Terre-Sainte, il y fut pris dans un combat donné devant la ville de Gaza, & emmené prisonnier à Babylone. L'an 1241. il en fut delivré: & revenant en France, il mourut à Otrante d'un flux de sang, & fut enterré dans l'église de saint Pierre de Rome, où l'on voit son épitaphe: *Apud Hydruntem expiravit anno Dom. MCCXLI. Voyez* la genealogie. * Guillaume du Pui. Gui. Catel. Godefroi. Le pere Anselme. Imhof, &c.

MONFORT ou GUILLAUME DE MONFORT, cardinal, *cherchez* RAGUENEL, &c.

MONGATS ou MONKATZ, forteresse située dans le comté de Pereczas, dans la haute Hongrie, est bâtie sur un rocher escarpé, au pied duquel il y a un bourg bien fermé, & environné d'un fossé plein d'eau. Un grand marais occupe les environs de cette place, que la nature & l'art ont rendue imprenable. La forteresse contient trois châteaux, dont le premier & le plus élevé commande au second, & celui-ci au troisiéme. Ils sont tous trois enfermez d'un fossé taillé dans le roc, & l'on passe de l'un à l'autre par trois ponts. La princesse Ragotski, femme du comte Tekeli, commandant elle-même dans cette place, la défendit avec tout le courage possible contre une puissante armée imperiale, qui fut contrainte de lever le siege qu'elle y avoit mis; mais après un blocus de plusieurs années, se trouvant enfin dans l'impuissance de satisfaire ses troupes, pour le payement desquelles elle avoit consommé tout son argent, & engagé tous ses joyaux à des Polonois, elle fut contrainte au mois de Janvier 1688. d'entrer en capitulation, de rendre la place à l'empereur, & de prendre de l'argent du comte Caraffa, qui commandoit les troupes de l'empereur, pour faire son voyage à Vienne. Suivant les articles de la capitulation, elle devoit vivre librement & paisiblement avec ses enfans, sans neanmoins pouvoir sortir de Vienne, qu'avec permission de sa majesté imperiale, & sans pouvoir aussi écrire au comte Tekeli, son mari, regardé comme ennemi de l'état, à cause de sa rebellion, & de son union avec le grand seigneur. Ces conditions ne furent point observées. On trouva dans la place quatorze pieces de canon, quatre mortiers, cinq cens arquebuses, douze cens grenades, vingt-quatre bombes de fonte, trente carcasses, huit mille boulets, & beaucoup d'autres munitions de guerre. Le prince Ragotski l'a reprise en 1704. * *Memoires du tems.*

MONGHER, grande ville dans les états du grand Mogol, située sur le Gange, qui bat ses murs à l'occident, plus septentrional que Ragimohor, & plus meridional que Patna. Cette ville est fort longue du midi au nord, mais fort étroite d'occident en orient; toutes ses rues sont droites, & elles aboutissent toutes à une place, au milieu de laquelle sont des portiques formant un octogone regulier, & ouverts en quatre endroits. Les magistrats & les principaux habitans sont Mahometans; le peuple est idolâtre. Le grand Mogol y tient garnison; la place est entourée de larges fossez, où le Gange entre quand ses eaux sont hautes. * Nicol. Graaf.

MONGIA, bourg de la Galice en Espagne. Il est sur le cap de Mongia, à deux lieues de celui de Finistere vers le nord. Quelques geographes le prennent pour le lieu appellé anciennement, *Ara Sestiana* ou *Ara tres Augusti*, que d'autres mettent à Gijon dans l'Asturie. * Mati, *diction.*

MONGITORE (Antonin) prêtre de Palerme, a donné l'an 1708. un volume de la bibliotheque des historiens de Sicile, qui finit à l'I. Il a mis en tête une préface, & un apparat, qui contient une description abregée de la Sicile, & plusieurs choses touchant l'histoire litteraire de cette isle. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccles. du XVIII. siecle.*

MONGOMERI ou MONTGOMERI, *Mons Gomericus*, petite ville d'Angleterre, dans cette partie de la principauté de Galles, qu'on nomme la septentrionale ou Nortwales: elle donne son nom à un comté. * Camden.

MONGOMERI, comté de France, dans la province de Normandie, avoit appartenu à la maison de Ponthieu. Blanche de Ponthieu, comtesse d'Aumale, dame de Mongomeri, &c. fille aînée & heritiere de *Jean* de Ponthieu, comte d'Aumale, &c. le porta dans la maison d'Harcourt par son mariage avec JEAN V. comte d'Harcourt. Leur fils puîné *Jacques* I. fut comte de Mongomeri, & mourut l'an 1405. laissant entr'autres enfans, *Jacques* II. tué en 1428. pere de *Guillaume* d'Harcourt, qui de sa seconde femme *Toland* de Laval, eut *Jeanne* d'Harcourt, comtesse de Mongomeri, de Tancarville, &c. Celle-ci fâchée de ce que René. II. duc de

Lorraine, son mari, l'avoit repudiée l'an 1485. donna ces comtez à François d'Orleans, I. du nom, comte de Longueville, &c. son cousin. En l'année 1488. Jacques de Lorge l'acheta d'un autre François d'Orleans, marquis de Rothelin.

MONGOMERI ou (GABRIEL DE LORGE, comte de Mongomeri) gentilhomme François, fut capitaine de la garde Ecossoise du roi Henri II. & se signala dans les guerres civiles de la religion. Le roi François I. l'avoit envoyé dès l'an 1545. en Ecosse, pour y commander le secours qu'il avoit promis à la princesse Marie Stuart, & à la reine sa mere contre les Anglois, qui vouloient disposer de cet état. Mongomeri étoit extrêmement adroit les armes à la main; & son adresse devint fatale à la France, pendant les réjouissances qu'on fit aux nôces d'Elisabeth de France, avec Philippe II. roi d'Espagne. Le roi Henri II. pere de cette princesse, avoit ordonné des tournois & des carrousels, dans des lices dressées pour ce sujet à Paris, dans la rue saint Antoine. Après y avoir lui-même rompu plusieurs lances, sur la fin du troisiéme jour, il voulut joûter contre le comte de Mongomeri, qui fit tout ce qu'il put pour s'en excuser; mais ce prince le lui commanda si absolument, qu'il fut contraint de lui obéir. Il arriva par malheur que la lance du comte de Mongomeri se brisa contre le plastron du roi, & que la visiere du casque de ce prince s'étant ouverte du contre-coup, un des éclats le blessa si fort à l'œil droit, qu'il en tomba par terre, & perdit la parole & la connoissance le 30. Juin de l'an 1559. Le roi mourut onze jours après, & ordonna avant sa mort, de ne point inquieter de Lorge, qui étoit assurément très-innocent de ce malheur. Il se retira neanmoins en Angleterre, & s'étant engagé dans le Calvinisme, il revint en France, pendant les guerres civiles. C'étoit, dit Brantome, *le plus nonchalant en sa charge, & aussi peu soucieux qu'il etoit possible; car il aimoit fort ses aises & le jeu: mais lorsqu'il avoit une fois le cul sur la selle, c'étoit le plus vaillant & soigneux capitaine qu'on eut sçû voir, au reste si brave & vaillant qu'il assailloit tout, foible ou fort qui se presentât devant lui, aussi a-t-il fait de belles guerres, & y a été très-heureux, comme il fut dans Rouen (en 1562.) là où il tint le siege plus long-tems que la forteresse, ni la place, ni l'armée de devant composée de si grands capitaines, les plus grands de la France ne le requeroient. Il soutint les assauts tant qu'il put, & au dernier, cedant à la fortune & au combat au dernier point, se retira bravement, & si à la hâte, qu'il cuida être pris en se voulant jetter dans l'esquif de la galere, en laquelle il se mit, & se retira vers le Havre; mais en chemin à Caudebec, il rencontra une palissade, qui avoit été faite si forte pour en garder le secours de la mer, qu'à vogue rancade, il la faussa & se sauva bravement, qui fut un effort. De quoi les bons mariniers des galeres, s'en ébahirent pour jamais, bien qu'il n'y ait force pareille, que d'une galere vogante à pleine voile & qui rame de toute force. Aucuns disoient que c'étoit un miracle, d'autres disoient que celui qui avoit eu la charge de faire la palissade, l'avoit fait en cet endroit foible, parce qu'on le soupçonnoit de favoriser ce parti.* Dans la suite le comte de Mongomeri se jetta dans la basse Normandie, où le duc d'Estampes eut ordre de s'opposer à ses desseins. Les deux armées ne firent que désoler le pays. Le comte se trouva en d'autres rencontres, où il agit plus utilement pour son parti. L'an 1569. on l'envoya en Bearn, pour remettre sous l'obéissance de la reine de Navarre cette province, que le comte de Terride avoit presque toute soumise. Mongomeri ramassa quelques troupes dans le Languedoc, passa la Garonne & l'Ariege, surprit Tarbes dans le Bigorre, & entra dans le Bearn, où il força Terride dans Ortez, après l'avoir obligé de lever le siege de Navarreins; Il courut ensuite la Gascogne & le Languedoc, après avoir joint l'amiral de Châtillon. Ce fut dans le même tems que le parlement de Paris le condamna à perdre la tête, & qu'il fut même executé en effigie dans la Greve. Ce procedé le rendit plus dur pour les Catholiques, qui s'en seroient vengez l'an 1572. à la saint Barthelemi, s'ils eussent pû le rencontrer. Mongomeri étoit pour lors à Paris; mais il logeoit dans le fauxbourg saint Germain, & eut assez de loisir pour se sauver avec ses amis en Normandie. Il y prit les armes, & alla en Angleterre pour y solliciter quelques secours pour la Rochelle, que le duc d'Anjou assiegeoit. Il apperçût qu'il avoit peu d'amis dans cet état, & beaucoup d'ennemis en France: ce qui l'obligea de se tenir à couvert dans les isles de Gersei & de Gernesei; mais lorsque les Calvinistes coururent de nouveau aux armes, au commencement de l'an 1574. Mongomeri se joignit à ceux de Normandie, prit Carentan & Valognes, & mit tout le pays d'alentour sous contribution. Le seigneur de Matignon, depuis Maréchal de France, l'investit peu après dans saint Lo, & le poursuivit en même tems à Donfront, où il lui persuada de se rendre, sur la parole qu'il lui donna, de le tenir en qualité de prisonnier de guerre. Un de ses fils fut aussi arrêté à Carentan, & se sauva par la faveur d'un des principaux chefs des Catholiques. Le pere ne fut pas si heureux. Matignon l'avoit mis à regret entre les mains de la reine Catherine de Medicis, qui ordonna au parlement de faire le procez à Mongomeri. La mort du roi Henri II. qu'elle affectoit de venger sur ce comte, étoit plûtôt un coup de malheur qu'un crime: & ce qu'il avoit fait pendant les guerres civiles, avoit été aboli par les édits de pacification. Ainsi on ne pouvoit l'accuser que d'avoir pris de nouveau les armes. Cependant on ajouta dans son arrêt que c'étoit pour avoir arboré les enseignes d'Angleterre, en venant secourir la Rochelle. Il fut condamné à être traîné dans un tombereau à la Greve, à y avoir la tête tranchée, & sa posterité fut degradée de noblesse. Cet arrêt s'executa peu après la mort du roi Charles IX. le 26. Juin 1574. Ce comte alla au supplice avec beaucoup de constance, quoique tout brisé de la question qu'on lui donna cruellement. Il fit une fin qu'on pourroit louer en une meilleure cause, & plaindre dans un homme, qui auroit été moins cruel. Il avoit des freres & neuf fils, tous braves, comme Courbouzon, selon d'autres Corboson, ou saint Jean, Lorge, &c. qui furent tous degradez de noblesse.

Il étoit fils de JACQUES de Lorge-Mongomeri, qui s'étoit signalé dans les guerres du roi François I. sous le nom du *Sieur de Lorge*, capitaine de la garde Ecossoise, & colonel de l'infanterie Françoise en Piémont. Cette maison prétendoit avoir pour tige les comtes de Mongomeri en Angleterre, par les comtes d'Egland en Ecosse, venus d'un cadet. Ce fut pour conserver son nom que Jacques de Lorge, acheta le comté de Mongomeri en Normandie, de François d'Orleans, marquis de Rothelin. GABRIEL, comte de Mongomeri, épousa *Elisabeth* de la Touche, & en eut entr'autres enfans, JACQUES, qui suit; & *Gabriel* II. JACQUES de Lorge II. de ce nom comte de Mongomeri, gouverneur de Castres, ne laissa qu'une fille, nommée *Marie*, femme de *Jacques* de Durfort, comte de Duras. Ce fut de lui que *Gabriel* II. oncle de *Marie* de Lorraine, racheta le comté de Mongomeri l'an 1610. Il mourut l'an 1653. & laissa des enfans de *Susanne* Bouquerot sa femme. **Consultez* les memoires de du Bellai; l'histoire de De Thou; les commentaires de Montluc; les memoires de Brantôme; Davila; Pierre Matthieu; les additions de le Laboureur, aux memoires de M. Castelnau-Mauvissiere; Mezerai, &c.

MONGUL ou MONGAL: c'est une vaste region de la grande Tartarie. On la place communément le long de l'Océan Septentrional & de l'Oriental, & on y fait couler la riviere de Tartar, d'où la Tartarie a pris son nom. Cette circonstance toute seule peut faire juger avec assez de certitude, que ce pays est mal situé. Car quelle apparence y a-t-il, qu'on fût allé chercher le nom de la Tartarie dans le Tartar, qui selon la situation qu'on lui donne, auroit été la derniere chose, qu'on y auroit découverte. M. Witsen, dans sa grande carte de la Tartarie, place le Mongul tout autrement: il l'appelle *Mugalie*, en latin *Mugalia*, & il le borne au couchant par la montagne d'Altai, qui est l'Imaüs des anciens; au midi par le Turquestan, le Tangut & la Chine; & au nord par la riviere d'Amur ou de Ghamas, qui le separe de la Daurie, des Gilikes, & d'autres peuples très-peu connus. Ce geographe y renferme le desert de Xamo, au nord duquel il fait couler la riviere de Tartar, qui prend ensuite les noms de Schingal & de Quantung, & il y met plusieurs villes. Le pere Avril dans ses voyages s'accorde en partie avec cette carte; car depuis le lac de Baykal, qui est près des sources de l'Amur, jusqu'à la

Chine, il ne met que les Tartares Monguls. Il dit qu'ils sont errans, riches en bestiaux, fort doux, & fort paisibles, & qu'ils entretiennent correspondance avec les Moscovites, qui les confinent par la Siberie. Ils ont plusieurs princes particuliers, & trois chams fort puissans, & d'une même famille, & ils n'ont pas l'usage des armes à feu. Mais ce voyageur ne donne le nom de Monguls qu'aux Tartares, qui sont au couchant de la riviere de Schingal, & il appelle *Bogdoi* ou *Niuchi*, ou *Tartares Orientaux*, ceux qui sont au levant de cette riviere, lesquels M. Witsen comprend sous la Mugalie. * Mati, *diction.*

MONGUS (Pierre) heretique, qui se fit mettre sur le siege de l'église d'Alexandrie, après la mort de Timothée *Ælurus*, fut ordonné l'an 477. par deux évêques déposez. Le veritable prélat, Timothée Salofaciole, s'étoit retiré à Canope, & fut rétabli par l'empereur Zenon. On chassa Pierre Mongus, qui se tint neanmoins dans la ville, où il faisoit des pratiques contre l'église. Après la mort de Timothée Salofaciole, Jean Talaïa fut mis en sa place. Cette élection ne plut pas à Zenon, qui en 481. rétablit l'heretique Mongus, fidele défenseur de son édit d'union, appellé *Henotique*. Ensuite Pierre voulant abuser les Orthodoxes, leur insinua qu'il tenoit pour le concile de Calcedoine; mais il ne le put persuader, & perdit beaucoup de ses sectateurs, qui le croyant en effet dans les sentimens du concile, se separerent de lui, & commencerent à s'assembler sans avoir aucun chef: ce qui les fit appeller *Acephales*. Cette division lui fut si sensible, que pour la faire cesser, il anathematisa publiquement le synode qu'il avoit feint de défendre. Cette précaution fut inutile, & les Schismatiques ne se réunirent pas pour cela avec lui. Dans la suite il exerça des violences extrêmes contre les Orthodoxes. Ceux qu'il persecutoit, quoique les plus foibles, se défendirent: de sorte qu'il s'alluma en Egypte une espece de guerre civile, que l'empereur Zenon eut beaucoup de peine à éteindre. Pierre Mongus mourut l'an 490. laissant en paix une église qu'il avoit corrompue par son heresie, & désolée par ses violences pendant 13. ans. * Evagre, *l.* 3. Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccl.*

MONHEURT, bourg autrefois fortifié. Il est dans le Bazadois en Guienne, près du confluent de la Garonne & du Lot, à trois lieues de Nerac. * Mati, *diction.*

MONIA, petite isle d'Afrique dans l'Ocean Ethiopique, & sur les côtes de Zanguebar, est à l'orient de Quiloa, & au couchant de Zanguebar, environ à quarante milles de la côte. * Sanson.

MONIAH, ville d'Egypte, située à l'occident du Nil, que le geographe Persien dit porter le nom de *Moniat Ebn Hassib*; quoique les autres geographes lui donnent celui de Moniat-Alhaif. Cette ville est considerable par ses marchez, ses bains, ses colleges, & ses mosquées. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MONIME, philosophe Cynique, qui étoit de Syracuse, vivoit sous la CIX. olympiade, vers l'an 344. avant l'ere Chrétienne. Il étoit esclave d'un certain banquier de Corinthe, qui le chassa; ensuite dequoi il suivit Diogene & Crates, & se fit estimer entre les philosophes cyniques. * Diogene *Laërce, en sa vie, l.* 6.

MONIME de Milet, femme du roi *Mithridate*, renommée à cause de sa chasteté, ne voulut jamais se donner à ce roi, qu'il ne lui eût envoyé les marques de la souveraineté. Ce prince, qui en étoit extrêmement amoureux, lui envoya ordre de mourir, lorsqu'il se vit lui-même prêt de perir. Elle tenta vainement de s'étrangler avec son diadême, lequel s'étant rompu, elle le jetta par terre, cracha dessus, & tendit la gorge à Bachides, l'un des eunuques de Mithridate, porteur des ordres de ce barbare pour la lui couper, la 2. année de la CLXXIX. olympiade, & l'an 63. avant Jesus-Christ. * Plutarque, *dans la vie de Lucullus.*

MONIN (Jean-Edouard du) natif de Gi, dans le comté de Bourgogne, vivoit dans le XVI. siecle sous le regne de Henri III. Naudé en parle dans son apologie des grands hommes, comme d'un des plus grands esprits de son tems, & il ne fait point de difficulté de le comparer à Pic de la Mirande, à Paul de la Scale, à Postel, & à Agrippa. Monin fut assassiné en 1586. à l'âge de 26. ans; il avoit neanmoins déja appris le latin, le grec, l'hebreu, l'italien, l'espagnol, & avoit quelque teinture de la philosophie, de la theologie, de la medecine, & des mathematiques. Il n'avoit été que 50. jours à traduire en vers latins la semaine de du Bartas, touchant la création du monde. Voëtius avance sans preuve, que le cardinal du Perron avoit eu part au meurtre de Monin, pour se venger de quelques vers satiriques qu'il avoit faits contre lui. Naudé assure que Monin avoit fait imprimer cinq ou six volumes de ses poësies, quelque tems avant sa mort, & que les principaux de ses ouvrages furent donnez au public avant l'année 1584. * Naudé, *apologie des grands hommes.* La Croix du Maine, *bibl.* Voëtius, *disp.* Bayle, *dict. crit.*

MONIQUE (sainte) mere de saint *Augustin*, nâquit l'an 332. de parens Chrétiens. Elle fut mariée à un bourgeois de Tagaste en Numidie, nommé *Patrice*, qui étoit Payen, mais qu'elle trouva moyen de convertir. Elle eut de son mariage deux fils & une fille. L'aîné fut saint Augustin. Après la mort de son mari, elle ne cessa de prier pour la conversion de ce cher fils, qui étoit engagé dans les plaisirs du siecle, & dans les erreurs des Manichéens. Elle fut extrêmement affligée, quand il partit pour Rome, & alla le trouver l'an 384. à Milan, où elle eut la consolation de voir & de frequenter saint Ambroise. La conversion de son fils Augustin fut l'effet des prieres & des larmes de cette sainte mere. Elle partit avec lui de Milan, pour se rendre en Afrique. Etant arrivée à Ostie, elle y tomba malade, & y mourut l'an 387. Quoique sa memoire ait été fort honorée dans l'église, on ne voit pas qu'elle ait eu de culte public avant le pontificat d'Alexandre III. sous lequel on prétend que l'on découvrit son corps à Ostie. D'autres soutiennent qu'il n'a été découvert que sous Martin V. l'an 1430. On en fait la fête dans les martyrologes, au 4. de Mai. * Saint Augustin, *confess.* Baillet, *vies des Saints, mois de Mai.*

MONISTROL, *Monasteriolum*, bourg de France, situé dans le Velai, à une lieue de la Loire, & à quatre au-dessous du Pui. * Mati, *diction.*

MONLHERI, *cherchez* MONTLHERI.

MONLUC, *cherchez* MONTLUC.

MON-LUÇON, en latin, *Mons-Lucius*, ville de France dans le Bourbonnois, est située dans un aspect très-agréable, sur la riviere de Cher, vers les frontieres du Berri & de la Marche, avec prevôté royale, élection & grenier à sel. On lui donne ordinairement le surnom de *fertile*, à cause de ses pâturages & de ses beaux côteaux chargez de vignes. Cette ville s'est accrue des ruines de celles de Neris, qui n'en étoit éloignée que d'une lieue, & qui à present n'est qu'un bourg recommandable par ses bains d'eaux chaudes, & par plusieurs restes d'antiquitez Romaines. Vigenere, dans ses annotations sur les commentaires de César, croit que *Neris* est le *Gergobina Boiorum oppidum*, dont César fait mention au commencement du VII. livre, & qui se trouve sur le chemin qu'il tint pour aller d'Auvergne à Bourges; mais cette opinion ne paroît pas bien fondée. * Baudrand.

MONLUEL, en latin, *Mons Lupellus*, petite ville dans la Bresse, capitale de la contrée de Valbonne, & située sur la Seraine à trois lieues de Lyon, vers le levant. * Mati, *diction.*

MONLYARD (Jean) ministre de la religion Prétendue Reformée, est l'auteur des deux premieres continuations de l'inventaire general de l'histoire de France que Jean de Serres avoit commencé, & conduit jusqu'à la mort de Charles VI. en 1422. si l'on en croit Cayet au tome I. de sa chronologie novennaire. Jean de Serres étoit mort l'an 1598. & dès l'année suivante parut la premiere continuation, qui contenoit le regne entier de Charles VII. en 1600. Monlyard donna la seconde jusqu'au 3. Septembre 1598. & il faut qu'il soit mort peu après, puisque la troisiéme qui fut publiée en 1606. est d'un autre écrivain, à moins qu'on ne dise que Monlyard n'ait abandonné à un autre la continuation de son travail. Scipion Dupleix, qui a écrit contre l'inventaire, observe que le continuateur de Jean de Serres, qui lui cedoit en capacité, lui avoit succedé en malice. * Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MONMAUR ou MONMOR, professeur royal, *voyez* MONTMAUR.

MONMEDI, *Mons medius*, ou *Mons maledictus*, ville du Païs-Bas dans le Luxembourg, à quatre lieues de Damvilliers, est une place forte, & située sur une montagne, qui est arrosée au pied de la riviere de Chiers. Les François la prirent sous le regne d'Henri II. & encore l'an 1657. Elle leur est demeurée par le 41. article du traité de paix des Pyrenées l'an 1659. * Sanson. Baudrand.

MONMELIAN, en latin, *Mons-Melianus*, petite ville de Savoye, avec forteresse, est située sur la rive droite de l'Isere au midi, & à deux lieues de Chamberi. La forteresse est bâtie sur la pointe d'un rocher escarpé, & commande le passage, qui est étroit & entre les montagnes. On y voit un grand puits taillé dans le roc, qui fournit de l'eau à tous ceux de la forteresse. Le roi Henri IV. la prit l'an 1600. & le roi Louis XIV. l'an 1691. Elle fut rendue au duc de Savoye, avec le reste du païs en 1696. Forcée de se rendre après un long blocus, le 17. Decembre 1705. elle fut entierement rasée l'année suivante. * Sanson. Baudrand.

MONMERLE, en latin, *Mons Merula*, bourg du Beaujolois en France. Ce lieu, autrefois plus considerable qu'il n'est aujourd'hui, est situé sur la Saone, un peu au-dessus de Villefranche. * Mati, *diction.*

MONMIRAIL, *Monmiralium*, bourg de France dans la Brie, est situé sur une colline, qui est au pied de la riviere de Morin, laquelle se joint peu après à la Marne. On rapporte d'un bois qui est près de Monmirail, que les branches de chêne qui tombent par hazard, se petrifient peu à peu. Il ne faut pas le confondre avec MONMIRAIL, l'une des anciennes baronies du Perche-Gouet. * Baudrand,

MONMORANCI, *cherchez* MONTMORENCI.

MONMORILLON, petite ville de France dans le Poitou, avec justice royale du ressort du présidial de Poitiers, est située sur les frontieres de la Marche, sur la riviere de la Gartampe, qu'on y passe sur un pont. * Baudrand.

MONMOUTH, ville & comté d'Angleterre, qu'on met dans le païs de Galles, quoiqu'il soit de la Mercie, est nommée par ceux du païs, *Monmouth-Shire*, c'est-à-dire, *comté de Monmouth*. Elle porte aujourd'hui titre de duché. Ses villes, après Monmouth, sont Abergevernew, Chepstow, Newport, &c. * Camden. Sanson.

MONMOUTH (Geofroi de) évêque de saint Asaph, *voyez* GEOFROI.

MONMOUTH (Jacques Scot, duc de) né à Rotterdam le 9. Avril 1649. lorsque l'Angleterre étoit le plus fortement agitée de guerres civiles, étoit fils *naturel* de *Charles* II. roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & de *Lucie* Walters, dite Barlaw. A l'âge de neuf ans il fut amené en France, où il fut élevé dans la religion Catholique Romaine, & où il étudia dans un college des peres de l'Oratoire à Julli, distant de sept à huit lieues de Paris. Le roi son pere ayant été rétabli dans ses états en 1660. fit venir auprès de sa personne ce jeune prince, pour lequel il avoit une tendresse toute extraordinaire; & l'ayant créé duc d'Arkeng & pair du royaume, il changea ce titre d'Arkeng en celui de Monmouth; qu'il érigea en duché après la mort d'Henri Kar, dernier comte de Monmouth. L'année suivante il le fit chevalier de son ordre de la Jarretiere, puis capitaine de ses gardes; & deux ans après, il lui donna entrée dans son conseil royal. Ce duc donna d'abord dans ces emplois, des marques d'un zele extraordinaire pour le service de sa majesté; & commandant ses armées, il défit entierement les rebelles d'Ecosse, à la journée de Bothwalbrige. Etant passé en France en 1672. avec un regiment Anglois qu'il joignit à l'armée de France contre la Hollande, il y fit paroître tant de valeur, que l'année suivante, Louis XIV. roi de France, le créa lieutenant general de ses armées. Il se trouva ensuite au siege de Mastricht, que le roi de France prit sur les Hollandois; & après la campagne, il retourna en Angleterre, où il fut élu chancelier de l'université de Cambridge. Lorsqu'il s'éleva une rebellion en Ecosse l'an 1679. il y fut envoyé par son pere en qualité de general, y défit & réduisit les rebelles, & retourna en Angleterre, où s'étant laissé seduire par les factieux, il changea entierement de conduite. Malgré la clemence du roi d'Angleterre, disposé à lui pardonner, il se trouva toujours depuis engagé dans les partis de ceux qui conspiroient contre l'état même dans une conspiration qui fut formée pour assassiner le roi Charles II. & le duc d'Yorck, son frere, nommé Jacques II. Sa majesté lui fit encore grace, & lui en fit expedier des lettres d'abolition, qu'il n'eut pas plûtôt obtenues, qu'il commença à projetter la rebellion, qui attira enfin sur lui le châtiment que meritoient tant de crimes. S'étant retiré en Hollande avec plusieurs conspirateurs de sa faction, en attendant l'occasion de pouvoir executer ses pernicieux desseins, il apprit la mort du roi son pere, & la proclamation generale de Jacques, duc d'Yorck son frere, pour lui succeder en qualité de roi de la Grande Bretagne. Aussi-tôt il passa en Angleterre pour y faire revolter les peuples contre leur legitime souverain; & étant arrivé à Lime, sur la côte de Dorset le 24. Juin 1685. il fit publier un manifeste contre le roi, dans des termes très-insolens, imprimé en diverses langues. Le roi en étant informé, fit une declaration contre le duc de Monmouth & ses adherens, par laquelle il les declaroit traîtres & rebelles. Le parlement qui étoit alors assemblé, ordonna que ce manifeste seroit brûlé par la main du bourreau, & pria le roi de faire afficher un placard, où sa majesté promettoit cinq mille livres sterlin à ceux qui livreroient ce duc mort ou vif, ce qui fut executé, & le placard fut affiché le 26. Juin. Cependant l'armée du roi poursuivit le duc de Monmouth, qui prit enfin la resolution de hazarder le combat: mais ses troupes furent défaites dans la province de Sommerset; & trois jours après la bataille, on trouva ce prince caché dans une haye sous des buissons. Etant en prison il écrivit au roi une lettre fort respectueuse, le suppliant de lui accorder sa grace, & de permettre qu'il vint parler à sa majesté. On amena le duc de Monmouth à Witheall, où à la priere de la reine, veuve du feu roi Charles II. il eut l'honneur de parler au roi, en presence de deux secretaires d'état; après quoi il fut mené dans la tour, où la duchesse son épouse le vint voir. Le lendemain l'arrêt de sa mort fut signé & porté par les sherifs de Londres & de Middelsex, au lieutenant de la tour, pour lui en donner la nouvelle. L'execution se fit le 25. de Juillet 1685. Il fut conduit par les évêques d'Eli, de Bath & de Wels, jusques sur l'échafaut, où il eut la tête tranchée, & son corps fut enterré dans la chapelle de la tour: prince que ses qualitez eussent rendu digne d'un meilleur sort, s'il ne les eût flétries par une ambition criminelle. Il avoit épousé *Anne* Scot, fille & heritiere de *François*, comte de Buckleugh, dont il eut *Charles*, comte de Duncaster, né le 14. Août 1672. mort le 9. Fevrier 1674; *Jacques*, comte de Duncaster, né le 23. Mai 1674; *Henri*, mort le 5. Septembre 1677; *François*, né le 28. Mars 1678. mort le 14. Decembre 1579; & *Anne* Scot, née le 14. Fevrier 1676. morte le 22. Août 1685. * *Memoires du tems.*

MONNIKENDAM, **MONNICHENDAM**, ou **MUNICHNEDAM**, petite ville de la Nort Hollande, sur un petit golfe du Zuyderzée, entre Amsterdam & Edam. Elle a entrée dans les états de la province d'Hollande. * Mati, *diction.*

MONNOYE; toutes sortes de pieces d'or & d'argent, ou d'autre métail, battues par autorité souveraine, & marquées au coin d'un prince, ou d'un état souverain, sont nommées *Monnoye*. La commune opinion est, que le nom *Moneta* vient de *monere*, *avertir*, parce que leur matiere & leur empreinte font connoître leur valeur, & celui qui l'a fait fabriquer. La fin principale de la monnoye a été l'utilité publique, le commerce étant beaucoup plus aisé par le moyen de la monnoye, que par l'échange des choses en espece; parce que les pieces d'or, d'argent ou d'autre métail, ont une estimation certaine. Avant que l'on marquât la monnoye, on tailloit grossierement des morceaux de métail, qui étoient donnez au poids, comme on fait encore dans plusieurs païs de l'Orient. Ensuite on regla le poids des pieces; & enfin on y imprima une marque pour en faire connoître la valeur. La matiere ordinaire de la monnoye, est l'or, l'argent, & le cuivre; & l'on employe ces métaux seuls, ou par alliage; c'est-à-dire, par le mélange de l'argent avec l'or, ou du cuivre avec l'or ou l'argent. Pour marquer la quantité de l'alliage, on a donné à l'or pour vingt-quatre degrez de bonté, appellez *carats*; & douze à l'argent,

nommez *deniers* : de sorte que quand on dit de l'or à 20. carats, c'est de l'or qui a perdu quatre degrez de bonté, & où on a mêlé un sixiéme d'argent ou de cuivre. Le carat étoit autrefois la vingt-quatriéme partie d'un marc d'or : ainsi le marc étoit d'or pur, quand il y avoit vingt-quatre carats de poids. Ensuite on a donné le nom de *carat* à un vingt-quatriéme degré de bonté : ce que l'on nomme *carat du fin*. On a vû quelquefois pendant les guerres de longue durée, dans les villes assiegées, & dans les necessitez publiques employer le fer, le plomb, l'étain, le bois, le cuir, la carte, le papier, & autres matieres, pour fabriquer de la monnoye ; mais ces especes n'ont eu cours que pendant un certain tems ; & ceux qui en ordonnoient le cours s'engageoient à les reprendre, & à en donner de bonne valeur en leur place, lorsque ces necessitez seroient passées. Quant à la marque, on croit communément que l'on imprima d'abord sur les pieces de monnoye, des figures ou des têtes de bœufs, de moutons, de cochons, ou d'autres animaux, d'où vint le nom de *pecunia*, du latin *pecus*, qui signifie *bête*, ou *bétail*. Depuis on y a gravé les têtes des princes, les devises des états, les symboles de la pieté, de la grandeur ou des victoires de ceux qui les faisoient battre. On y ajoute une legende, qui est l'écriture gravée autour proche des bords, ou dans le milieu de la piece; le lieu de la fabrication est designé à present en France par les lettres de l'alphabet, la marque du graveur, & le point secret pour verifier la bonne monnoye. Le pouvoir de battre monnoye appartient aux princes souverains, & aux republiques. Il y a neanmoins des ducs, des comtes, des barons, des communautez & des villes qui jouissent de ce droit, soit par usurpation, soit par concession des souverains. Les anciens estimoient que la monnoye étoit une chose sacrée : ils la faisoient fabriquer dans des temples, ou érigeoient des autels au milieu des fabriques. Plusieurs en portoient au cou, comme des joyaux, ou des préservatifs: d'où vient qu'il se trouve tant de pieces anciennes percées par les bords.

On ne sçait pas qui a été le premier inventeur de la monnoye; car l'histoire sainte n'en parle point avant le deluge. Josephe semble l'attribuer à Caïn, lorsqu'il dit qu'il inventa les poids & les mesures; car la monnoye peut être comprise sous le nom de poids. D'autres disent que ce fut Tubalcaïn, qui travailla le premier en cuivre & en fer. Quoi qu'il en soit, il n'est pas croyable que pendant plus de 1650. ans la monnoye ait été inconnue à ceux qui possedoient toutes les sciences & tous les arts. Après le déluge, Noé renouvella cet usage, qui s'est répandu depuis parmi tous les peuples civilisez, pour entretenir plus aisément la societé. La bible neanmoins ne parle point de monnoye, que vers l'an du monde 2180. & 483. ans après le déluge, lorsqu'elle fait mention des mille pieces d'argent qu'Abimelec donna à Sara, femme d'Abraham, * *Gen.* 20. Elle parle ensuite des 400. sicles d'argent de bonne monnoye, qu'Abraham donna à Ephron, * *Gen.* 23. & des cent *kschitath*, ou *agneaux*, c'est-à-dire, cent pieces de monnoye d'argent, marquées d'un agneau, que Jacob donna aux enfans d'Hemor, * *Gen.* 33.

DE LA MONNOYE DES JUIFS.

La principale monnoye des Juifs, & qui leur étoit commune avec les Chaldéens, les Syriens, les Egyptiens & les Perses, étoit le *sicle*, qu'ils fabriquoient d'argent pur. Ce nom vient d'un mot hebreu, qui signifie *peser*. Plusieurs ont crû qu'ils avoient deux sortes de poids; l'un sacré & du sanctuaire; & l'autre royal ou profane; mais cette distinction n'est fondée sur aucun passage de la bible ; car il n'y est parlé que du poids du sanctuaire, qui étoit appellé le plus pesant & le plus juste, parce que c'étoit l'original & l'étalon sur lequel tous les autres étoient ajustez : c'est pourquoi les prêtres le gardoient dans le sanctuaire. Les poids des Juifs étoient de pierre : d'où vient que le poids royal est nommé *lapis regius*, *la pierre du roi*, dans le Levitique. Un poids juste est appellé *pierre de justice*, *lapis justitia*, dans le premier livre des Rois ; & un poids leger, *pierre de dol*, *lapis doli*, dans le prophete Michée. Pour les especes d'or, il ne paroît point que les Juifs en ayent fabriquées ; mais la monnoye étrangere des peuples voisins avoit aussi cours parmi eux, soit qu'elle fût d'or, d'argent ou de cuivre. Quant aux figures il est vrai, comme dit Josephe, *l.* 17. *c.* 8. que la loi défendoit de faire des images, & de consacrer les effigies des animaux ; jusques-là au rapport du même historien, *l.* 18. *c.* 4. Pilate fut obligé de faire rapporter à Cesarée les enseignes où étoient les images de César : mais cela n'empêchoit pas l'usage des figures dans les ornemens qui ne regardoient point le culte divin, & qui ne pouvoient porter à l'idolâtrie : ce que les Juifs craignoient à l'égard des enseignes Romaines, où l'on peignoit les images des dieux & des empereurs, parce que les Romains les adoroient, selon le témoignage de Suetone : *Signa Romana Cæsarumque imagines adoravit*, (*in Caio*, *cap.* 14.) En effet les rabbins tiennent que l'on mit l'image du soleil sur le sepulcre de Josué; l'arche avoit deux cherubins ; le grand vaisseau du temple, nommé *la mer*, étoit soûtenu de douze bœufs. Moyse, qui avoit reçu la loi, fit élever le serpent de cuivre, qui guerissoit ceux qui avoient été mordus ; & Salomon fit faire dans son temple deux cherubins de bois d'olivier couverts d'or. Ils en faisoient encore moins de difficulté dans les monnoyes; & il est rapporté dans saint Matthieu, *c.* 22. qu'ils recevoient & exposoient les monnoyes de l'empire Romain, sur lesquelles la tête de l'empereur étoit gravée, avec d'autres figures.

MONNOYES DES ANCIENS GAULOIS.

Avant que la Gaule fût réduite sous le pouvoir des Romains, elle étoit gouvernée par des magistrats, qui portoient le nom de rois, & faisoient battre de la monnoye d'or, d'argent & de cuivre, sur laquelle on gravoit les figures entieres, ou les têtes des divinitez qui y étoient adorées, ou quelques animaux, qui representoient les richesses du pays, le courage des peuples, ou les victoires qu'ils avoient remportées. Quelques-uns disent qu'il y eut un tems où les Gaulois se servoient de monnoyes faites de cuir ; & Cassiodore a prétendu que le nom de *Pecunia*, étoit un mot gaulois, & qu'ils appelloient ainsi la monnoye, parce qu'elle étoit fabriquée avec des morceaux de cuir, *pecudis tergo*. Les Romains s'étant rendus maîtres de la Gaule, établirent des hôtels des monnoyes à Arles, à Treves & à Lyon, outre ceux des Gaulois, qu'ils leur laisserent pour fabriquer leurs menues especes.

MONNOYES DES ROMAINS.

Avant la fondation de Rome, les Latins eurent des monnoyes de cuivre, puis d'or & d'argent. La principale marque étoit une double tête d'un côté, & un navire de l'autre, pour representer Janus, premier roi d'Italie, & Saturne qui avoit regné avec lui, & étoit arrivé en Italie dans un vaisseau. La ville de Rome ayant été bâtie par Romulus, & presque toute peuplée d'esclaves, de bergers, de vagabonds, & autres gens de cette espece, on dit que la monnoye ne fut d'abord que de cuir, & de bois peint ; mais que depuis l'enlevement des Sabines, & la paix faite avec leurs maris & leurs peres, les Romains se servirent de la monnoye de ces peuples. Numa en fit après fabriquer de cuivre, qui étoit plus facile à trouver dans son petit royaume, que l'or & l'argent. Les especes furent taillées grossierement sur le pied de la livre de douze onces, qui étoit le poids commun de l'Italie. La plus considerable fut nommée *As*, *Æs*, ou *Raudus*, à cause de sa matiere; & *Pondo* ou *Assipondium*, parce qu'elle pesoit une livre. Pour partager cette piece, il en fut fabriqué de moindre poids, dont voici les noms romains, & la valeur.

Semis (pour *semi-as*,) la moitié de l'*as*, ou six onces.

Quadrans (pour *quarta pars assis*,) le quart de l'as, ou trois onces.

Triens (pour *tertia pars assis*,) le tiers de l'as, ou quatre onces.

Bes (pour *bis triens*,) les deux tiers de l'as, ou huit onces.

Dodrans (pour *deest quadrans*,) les trois quarts de l'as, ou neuf onces.

Uncia (ou *stipis uncialis*,) une once, ou la douziéme partie de l'as.

Sextans, (pour *sexta pars assis*,) la sixiéme partie de l'as, ou deux onces.

Quincunx, (de *quinque* & *uncia*,) cinq onces.

Septunx, (de *septem* & *uncia*,) sept onces.

Dextans, (pour *deest sextans*,) dix onces.

Deunx, (pour *deest uncia*,) onze onces.

On fit encore des especes plus pesantes que l'*as* : sçavoir, le *dupondius*, qui en valoit deux ; le *sesterce*, qui en valoit deux & demi ; le *tressis*, le *quadrussis*, & jusqu'au *decussis*, qui fut aussi nommé *denier*, à cause qu'il valoit dix *as*. Quoique ces especes semblent d'un poids extraordinaire pour des monnoyes, quelques-uns neanmoins disent, qu'il y en a encore de plus pesantes : ce qui n'est pas sans exemple, puisque de nos jours on en fabrique en Suede, qui pesent plus de trente livres, poids de marc. Les premieres pieces de monnoye que Numa fit faire, n'étoient pas marquées, mais seulement taillées en morceaux quarrez, & le poids en faisoit la valeur. C'est ce que l'on nommoit *as rude*. On dit que cette monnoye grossiere & sans marque eut cours environ cent quatre-vingts ans ; & que Servius Tullius, VI. roi des Romains, fit changer la forme de cette monnoye, sans toucher au poids ni à la valeur. Alors les pieces furent rondes, & marquées de quelques figures des deux côtez, soit de divinitez, d'hommes, d'animaux, ou d'autres choses. On y ajoûta aussi des marques pour faire connoître leur poids & leur valeur, dont il est bon de remarquer celles-ci. Le *dupondius* avoit deux II. ou deux LL. Le *sesterce* avoit deux II. ou deux LL. jointes par un trait, avec un S, ainsi II, S, pour montrer qu'il valoit deux *as* & un *Semis* ou demi. Le *denier* avoit un X. Dans la suite du tems les Romains employerent l'argent dans leurs monnoyes, ausquelles ils imposerent le nom, par rapport aux especes de cuivre. Ainsi on appella un denier d'argent, qui valoit un denier, ou dix *as* de cuivre. Ce denier fut d'abord taillé de douze à la livre romaine, c'est-à-dire, d'une once de poids, & valoit environ un écu de monnoye françoise. Lorsque les Romains commencerent à fabriquer de la monnoye d'or, l'*aureus*, qui fut ensuite appellé *denier d'or*, fut taillé de quarante pieces à la livre romaine, chacune du poids de près de deux drachmes, qui est la huitiéme partie d'une once, & il y avoit douze onces à la livre romaine, qui faisoient 96. drachmes. Ainsi l'*aureus* valoit environ quatorze livres de monnoye françoise. La valeur des monnoyes changea depuis de tems en tems. L'*as* de cuivre, qui pesoit une livre ou douze onces, fut réduit à la taille de six à la livre, & au poids de deux onces, puis au poids d'une once, ensuite de demie-once, & enfin de deux drachmes. Le denier d'argent fut aussi affoibli, & réduit à la taille de quinze à la livre, puis de vingt-quatre, de trente-six, de quarante, &c. & enfin de quatre-vingt-seize. L'*aureus* fut diminué jusqu'à la taille de quarante-cinq à la livre, chaque piece étant d'un peu plus de deux drachmes. Dans le tems que le denier d'argent étoit taillé de quarante à la livre d'argent, & le denier d'or aussi de quarante à la livre d'or, l'*aureus* valoit dix deniers d'argent : (ce qui lui fit donner le nom de *denier d'or*, comme on avoit appellé *denier d'argent*, la monnoye qui valoit dix *as* de cuivre ;) & alors la livre d'or valoit dix livres d'argent. Sous le regne d'Alexandre *Severe*, vers l'an 225. de Jesus-Christ, on fit fabriquer les sols d'or, à la taille de soixante & douze à la livre, dont chacun valoit près de sept livres quinze sols de monnoye françoise. Les empereurs qui regnerent ensuite firent faire des especes d'or & d'argent, qui portoient leur nom, comme des Philippes, des Antonins, des Valeriens, des Aureliens, &c. Il faut encore ici remarquer que l'empereur Constantin, à l'exemple de ses prédecesseurs, qui avoient fait fabriquer des pieces, avec la tête de leurs femmes, fit battre de la monnoye d'or, avec l'effigie de sa mere ; & qu'après avoir embrassé la religion Chrétienne, il ordonna que l'on marqueroit une croix sur toutes les pieces de monnoye. * Budée, *de asse*. Frideric Gronovius, *de pecunia veterum*, &c.

MONNOYES DE FRANCE.

Dans la loi Salique, il est fait mention de quatre especes de monnoye differentes ; sçavoir, de *sols d'or*, de *demi-sols*, de *tiers de sols*, & de *deniers d'argent*. La taille des sols d'or françois étoit alors de soixante-douze à la livre romaine (dont les François se servirent jusqu'à la II. race ;) & la taille du denier d'argent étoit de 288. à la livre. Quant à la figure de ces especes, le sol d'or avoit d'un côté la tête d'un prince ceinte d'un diadéme, & pour legende son nom ; de l'autre côté, quelque figure historique ; & depuis que les rois furent Chrétiens, une croix. Le denier d'argent portoit quelquefois la même figure, & souvent n'avoit aucune tête gravée. Il s'est fait depuis plusieurs especes de monnoye, dont on ne sçait ni le poids, ni le titre, ni la valeur ; & il n'y a presque rien de certain sur ce sujet, que depuis Philippe *le Bel*, qui regnoit au commencement du XIV. siecle. Il fit faire des *florins* d'or, qui valoient 20. sols tournois l'an 1308. des *royaux*, de 24. sols parisis l'an 1310. des *deniers* d'or de 15. sols tournois, en la même année 1310. & d'autres especes de mêmes noms, mais d'un prix different. Il n'y eut point d'especes d'autres noms sous les rois Louis *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, jusqu'en l'an 1328. Philippe *de Valois* fit fabriquer des *parisis* d'or de 20. sols parisis l'an 1329. des *deniers* d'or à l'*écu*, valant 20. sols tournois l'an 1336. des *anges*, de 75. sols l'an 1342. & d'autres de differentes valeurs. Le roi Jean fit faire des *francs* d'or de 20. sols l'an 1360. Sous le regne de Charles VI. on fit des *écus à la couronne*, qui valurent 30. sols l'an 1418. & 50. sols l'an 1419. Louis XI. fit battre des *écus au soleil*, du prix de 33. sols tournois l'an 1475. Sous Henri II. on fabriqua des deniers d'or, appellez *Henris* & *ducats*, de 50. sols tournois l'an 1549. Sous Charles IX. il y eut des *écus au soleil*, de 50. sols tournois l'an 1561. qui valurent 60. sols l'an 1575. Le même roi, l'an 1577. ordonna que l'on ne compteroit plus par livres, mais par écus, valant 80. sols. Louis XIII. d'heureuse memoire, fit fabriquer des louis d'or, du prix de dix livres. Louis XIV. en fit aussi fabriquer à son nom, & dans certains tems on a augmenté le prix jusqu'à quinze & vingt livres. A l'égard de la monnoye d'argent, il suffit de remarquer ici les principales especes ; sçavoir, le *tournois* d'argent, d'un denier tournois ; le *parisis*, d'un denier parisis, plus fort d'un quart ; le *gros*, tournois d'argent, de dix deniers d'argent l'an 1305. le *teston* de dix sols tournois l'an 1510. le *franc* d'argent, de 21. sols tournois l'an 1575. le quart d'écu de 15. sols tournois l'an 1577. Les écus blancs, & les pieces de moindre valeur, ont été fabriquées sous Louis XIII. d'heureuse memoire, & continuées sous Louis XIV. & Louis XV. * Bouteroue, *recherches curieuses des monnoyes*.

MONNOYES D'ANGLETERRE ET D'HOLLANDE.

En Angleterre, Richard I. surnommé *cœur de Lyon*, fit venir d'Allemagne au commencement du XIII. siecle, des ouvriers qu'on nommoit *Sterling*, pour battre la monnoye dans son royaume : ce fut ce qui donna le nom de *Sterling* à cette monnoye, qui pour lors pesoit une livre poids de Troye ; mais à present ce n'est qu'un mot significatif, comme en France celui de *livre* ou de *franc*, & la livre sterling vaut environ quatorze livres monnoye de France. Les monnoyes étrangeres n'ont point cours en Angleterre ; il n'y a que ceux qui negocient dans les pays d'où elles viennent, qui veulent s'en charger. Celles que l'on y bat, sont des *jacobus* d'or, que l'on appelle *guinées*, à cause que ces especes sont fabriquées de l'or de Guinée, que les Anglois estiment meilleur que celui du Perou ; elles valent environ quatorze livres de France. Les especes d'argent sont des écus que l'on nomme *croone*, qui valent 65. sols monnoye de France, & des *schelings* qui passent pour 12. sols en Angleterre, & pour 13. sur les côtes de Normandie & de Bretagne. Outre leurs sols que l'on appelle *pennins*, on bat presque dans tous les villages de petites monnoyes de cuivre qu'on nomme *fardins* : ce qu'il y a d'incommode, c'est que ces fardins n'ont cours que dans les villages, & quelque-

fois dans la rue seulement où ils ont été fabriquez : ils sont marquez du nom des particuliers qui achetent la permission du roi pour les faire battre. * Jordan, *voyage hist. de l'Europe*, *tom.* 4.

En Hollande, leur *florin* vaut 20. sols ; le *risdale* 50. sols ; le *ducaton d'argent* 63. sols ; celui d'*or* 15. florins, 15. sols ; le *ducat* cinq florins, & le *scheling*, six sols. * Jordan, *voyage histor.*

MONNOYES D'ASIE.

Tavernier a remarqué que les monnoyes d'Arabie sont appellées *larins & demi-larins*. Le larin ne vaut pas 11. sols de monnoye françoise ; neanmoins dans le change, les Arabes n'en donnent que cinq pour un écu ou une réale. C'est une piece d'argent longue & ronde, où est gravée la marque des émirs, ou princes d'Arabie. Les rois de Perse ne font battre aucune monnoye d'or, sinon quelques pieces pour jetter au peuple, lorsqu'ils montent sur le thrône ; & ces pieces n'ont point de cours parmi les marchands, ni de prix assuré. On ne voit point en ce royaume d'autres monnoyes d'or que les ducats qui y sont portez d'Europe. Les monnoyes ordinaires d'argent sont des *abassis* ou de grandes pieces de plusieurs abassis. L'abassis vaut dix-huit sols & demi de monnoye françoise. Les grandes pieces valent cinq abassis, c'est-à-dire, quatre livres douze sols six deniers, ou deux abassis & demi. Ces grandes pieces portent d'un côté ces mots arabes, *La Allah illa Allah, Mahamed resoul Allah*, qui signifient, *il n'y a point d'autre Dieu qu'un seul Dieu, & Mahomet est son prophete* ; & de l'autre le nom du roi & de la ville où l'on a fait la piece de monnoye. Dans l'empire du grand-Mogol, il y a des *roupies* d'or, & des *roupies* d'argent. La roupie d'or vaut 21. livres de France ; & celles d'argent trente sols. Le *pecha* de cuivre vaut six deniers : on se sert aussi pour monnoyes, de coquilles & d'amandes sauvages : cinquante coquilles, ou quarante amandes, valent un pecha. Ces coquilles, appellées *Cori*, ont les bords renversez, & il ne s'en trouve en aucun lieu du monde, qu'aux isles Maldives : ce qui fait le plus grand revenu du roi de ces isles ; car on en transporte dans tous les états du grand-Mogol, dans les royaumes de Golconde & de Visapour, & jusques dans les isles de l'Amerique, pour y servir de monnoye. Les amandes, nommées *baden*, sont plus ameres que la coloquinte, & on ne craint pas que les enfans en mangent. Elles croissent dans les deserts de la province de Lar en Perse. Les pieces de monnoye d'or qui ont cours dans le royaume de Golconde, & autres de la presqu'isle de l'Inde, au-deçà du golfe, sont appellées *pagodes*. Elles passent pour quatre roupies d'argent, quoiqu'elles ne soient que du poids d'une demi-pistole d'Espagne. Dans l'isle de Sumatra, le roi d'Achem fait battre des pieces de monnoye d'or, qui valent 16. sols 8. deniers de monnoye françoise. Il y en a aussi d'étain, dont 75. valent un sol. Dans l'isle de Celebes, une des grandes Molucques, les pieces de monnoye d'or valent environ 24. sols de monnoye françoise ; & les Hollandois la prennent pour un florin. Le roi de Camboje, dans la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe, fait battre des pieces de monnoye d'argent, qui valent 4. sols de monnoye françoise ; & il n'y en a point de plus haut prix. Ce prince a quantité d'or dans son pays ; mais il le negocie au poids de même que l'argent, comme on fait dans la Chine. Les pieces de monnoye d'or du royaume de Siam, sont longues & quarrées, & peuvent valoir 7. livres de monnoye françoise. Les pieces d'argent sont grosses comme une aveline, & applaties des quatre côtez, & valent environ trente-deux sols. Quant aux pieces de cuivre, on en donne deux cens pour une piece d'argent. On s'y sert aussi de ces coquilles, qu'on apporte des Maldives, pour la plus basse monnoye. Dans l'empire de la Chine, & au royaume de Tonquin, il y a de la petite monnoye de cuivre ; mais à l'égard de l'or & de l'argent, on en fait des masses ou morceaux qui sont de differens poids. Les gros morceaux d'or ont la figure d'une gondole massive ; c'est pourquoi les Hollandois les appellent *Goudschut*, c'est-à-dire, *bateaux d'or* ; & les autres nations les nomment *pain d'or*. Les plus gros valent 1350. livres de monnoye françoise. Les morceaux ou pains d'argent, sont aussi de differentes grosseurs, & leur prix dépend du poids. Dans les grands payemens, on se sert de lingots d'argent marquez, qui valent jusqu'à cent francs ; & si l'on n'a point de morceaux justes pour faire le payement, on en coupe d'un autre morceau, ce qu'il en faut pour achever la somme. Pour ce qui est de la petite monnoye de cuivre, les pieces ont un trou au milieu, pour les enfiler par douzaines, par trentaines, ou par centaines. Les monnoyes du Japon sont des pieces d'or & d'argent, fabriquées en ovales à deux côtez. Ceux du pays les appellent *des Coupents*, & leur prix est different selon leur poids. Il y a aussi des lingots d'argent, qui passent pour monnoye. * Tavernier, *voyage des Indes*.

Dans les commencemens du monde on trafiquoit par échange. Le plus ancien monument que nous ayons, que l'on ait trafiqué avec des pieces de métail, est ce qui est dit dans la *Genese*, *chap.* 13. qu'Abraham acquit le lieu de la sepulture de Sara, pour 400. sicles d'argent, de monnoye publique, qui avoit cours chez les marchands. Abimelech, roi de Gerara, fit present à Abraham de mille pieces d'argent, * *Genese* 20. *vers.* 16. Joseph fut vendu par ses freres vingt pieces d'argent, 37. *du même livre*, *v.* 18. Jacob envoyant ses fils en Egypte pour acheter du bled, leur donne de l'argent, * *Genese* 22. *v.* 43. & les Egyptiens eux-mêmes portent à Joseph tout leur argent pour acheter des grains pendant la famine. Tous ces exemples font voir que dès les premiers tems on commerçoit avec de l'or & de l'argent : mais il ne paroît pas que ce fût en pieces de monnoye frappées au coin. Il est plus vrai-semblable que c'étoit au poids ; car le sicle, le talent, le gera, le beka, sont des noms de poids. On voit encore que dans les tems suivans, on pesoit chez les Juifs l'or & l'argent avec lesquels on trafiquoit. Il est dit dans la *Genese*, *c.* 33. que Jacob acheta des enfans d'Hemor, un champ cent *kesita* : ce que la vulgate, le chaldéen, les Septante, & tous les anciens interpretes ont traduit cent agneaux ou brebis ; & comme saint Etienne dit, dans les actes, que Jacob avoit acheté ce champ à prix d'argent ; on a inferé de-là que c'étoit avec des pieces marquées d'un agneau : d'autres ont interpreté le mot de *kesita*, d'un arc, & ont crû qu'elles étoient marquées de la figure d'un archer. Il est dit dans le livre de Job, *c.* 42. que ses amis lui donnerent chacun un kesita, & un pendant d'oreille d'or. On entend par le kesita, une piece de monnoye. Dans les Paralipomenes, *chap.* 29. il est dit que les princes du peuple donnerent pour le bâtiment du temple, mille *adarconim* : ce que l'on entend des dariques ; & dans le premier livre d'Esdras, il est marqué que les grands d'entre les Israëlites qui retournerent de Babylone à Jerusalem, avec Zorobabel, fournirent pour le rétablissement du temple, 60. *deracmonim*, c'est-à-dire, *des dariques*, ou *des mines*. Tout cela a fait conjecturer que la monnoye frappée au coin a été de bonne heure en usage parmi les Juifs. On voit des sicles, que l'on dit avoir été frappez dans la Judée du tems de David & de Salomon ; on lit en caracteres samaritains, *la ville sainte* : mais leur antiquité est contestée par plusieurs, qui les croyent fabriquez du tems de Simon Machabée. Herodote dit que les Syriens ont été les premiers qui ont fait battre de la monnoye d'or & d'argent. On n'en connoissoit point l'usage parmi les Grecs du tems de la guerre de Troye. Strabon, sur le témoignage d'Ephore & d'Elien, rapporte que ce fut dans l'isle d'Egine, où l'on frappa la premiere monnoye par l'ordre de Phædon, d'où ces pieces furent appellées *Eginetes*. Lucain attribue l'usage de mettre l'argent en commerce à Ithon, roi de Thessalie, fils de Deucalion. D'autres veulent qu'Erichtonius, fils de Vulcain, élevé par les filles de Cecrops, roi d'Athenes, ait communiqué l'usage de la monnoye aux Lyciens & aux Atheniens. Crœsus envoya à Delphes des pieces rondes d'argent ; mais il n'est point dit qu'elles fussent marquées. On voit encore quelques-unes de ces pieces de monnoye grecque, appellées *Eginetes*, qui representent d'un côté un bouclier, de l'autre une petite cruche, & une grappe de raisin ; avec ce mot ΑΙ-ΓΙ. On en a aussi quelques-unes de Gigez, qui portent son nom : mais il y en a peu qui soient avant le tems d'Alexandre. Il ne paroît pas que les Perses ayent eu l'usage de la monnoye avant Darius, fils d'Hystaspes, qui fit le premier frapper des medailles d'or, que l'on nomma *dariques*. Cette monnoye,

qui étoit marquée d'une figure d'archer, se répandit dans la Grece. Quelques-uns ont crû qu'elle est plus ancienne, & que c'est Darius *le Mede* qui les a fait frapper. La monnoye des anciens Latins étoit de cuivre. Elle étoit gravée d'une double tête, pour representer Janus & Saturne, & d'un navire de l'autre côté. La premiere monnoye de Rome étoit de cuivre, de bois peint, & même de terre cuite, si l'on en croit l'auteur de la Notice de l'empire. Quelques-uns ont crû que Numa en avoit fait fabriquer de cuivre; mais d'autres prétendent que l'on se servoit encore de son tems de monnoye de cuir; & que ce fut Servius Tullius, comme le dit Pline, qui frappa le premier de la monnoye d'airain, de la figure d'un bœuf. Le même auteur assure que l'on ne frappa de monnoye d'argent à Rome qu'après la victoire remportée contre Pyrrhus, l'an 485. de la fondation de Rome, & que celle d'or ne fut marquée que soixante-deux ans après, l'an de Rome 547. Les medailles consulaires marquent sous des figures quelques points generaux & singuliers de l'histoire. On en a quelques-unes, où sont representées les têtes de quelques anciens rois de Rome, & des hommes illustres. Jules César est le premier des Romains, dont la tête fut gravée sur les monnoyes par l'ordonnance du senat; & cette coutume a été suivie depuis par les autres empereurs, & par les rois de toutes les nations. Cassiodore dit que les Gaulois sont les premiers qui ont changé la monnoye de cuir en métail, sans y mettre d'abord d'empreinte; & que depuis, avant même que les Romains se fussent rendus maîtres de leur pays, il y avoit sur leur monnoye des figures de têtes de divinitez & d'animaux, qui representoient les richesses du pays. Quant aux autres peuples barbares, ou ils ont continué de trafiquer par échange, comme les Scythes & les Sarmates, ou ils trafiquoient, comme font encore les Chinois, avec de petites lames de métail, sans marque. * M. Du Pin, *biblioth. des hist. prof.* Dom Calmet, Benedictin, *dissert. & commentaire litteral sur la Genese.*

MONNOYE (Etienne de la) fut l'an 1402. un des consuls de Bourges, & maître de la monnoye de la même ville, d'où il fut appellé DE LA MONNOYE; le nom de sa famille étant auparavant *Pelourde.*

MONNOYE (Nicolas de la) écuyer, conseiller d'état de Jeanne duchesse de Brabant, & l'un des quatre ambassadeurs qu'elle envoya l'an 1387. à Charles VI. pour en obtenir du secours contre Guillaume duc de Gueldres. Froissart rapporte ainsi leurs noms *au chap. 99. du 3. vol. page 273. édition de Tournes. Lors furent élus & nommez ceux qui troient en celle saison pour celle besogne; le sire de Bourgueval, maître d'hôtel; messire Jean Opem, moult-gracieux chevalier; un Clerc; & un écuyer d'honneur & sage. Le clerc avoit nom messire Jean Grave; & l'écuyer, messire Nicolas de la Monnoye; & tous quatre étoient du droit conseil de madame de Brabant.* Cette duchesse Jeanne étoit fille de Jean III. du nom, duc de Brabant, sœur de Jean, Henri & Geofroi, qui moururent sans enfans. Elle épousa 1°. *Guillaume* de Baviere II. du nom, comte de Hainault: 2°. *Venceslas*, duc de Luxembourg, mort vers l'an 1383. Elle mourut fort âgée, l'an 1406. * Pontus Heuterus, *pag. 99. des genealogies qui sont à la suite de son hist. de Bourgogne.*

MONNOYE (Bernard de la) né à Dijon le 16. de Juin 1641. fut reçu correcteur en la chambre des comptes de Dijon, le 11. Mars 1672. & a exercé cette charge jusqu'au mois d'Août 1696. Il étoit tres-habile dans les langues grecque, latine, italienne & espagnole, & a sçû joindre la science de la critique & des langues à la poësie. Son poëme du *duel aboli*, remporta le prix de l'académie Françoise l'an 1671. qui fut le premier de ceux que l'académie a distribuez. Il a encore remporté le prix de l'académie, ès années 1675. 1677. 1683. & 1685. Le séjour qu'il faisoit alors en province & qu'il y a fait encore longtems depuis, a été cause qu'il n'a été reçû académicien que le 23. Decembre 1713. Il a fait plusieurs pieces de poësie, toutes d'un goût exquis. Il est auteur de l'hymne de saint Benigne, & de celle de saint Mammets, qui se chantent dans l'église de Langres (seuls vers latins que l'on ait imprimez de lui.) Il a fait des remarques critiques sur divers endroits du dictionaire de Bayle, qui ont été inserées dans la seconde édition, avec éloge. Il étoit autant estimable par sa probité, & la droiture de son cœur, que par son érudition singuliere, & par la politesse qui lui étoit naturelle, qualitez qui se trouvent rarement dans une même personne. Le sujet de ses pieces qui ont remporté le prix sont outre la premiere que nous avons désignée l'an 1677. *L'education de Monseigneur le Dauphin*; l'an 1683. *Les grandes choses faites par le roi en faveur de la religion.* Ode traduite du latin de Santeul de saint Victor, à qui le prix fut delivré du consentement de M. de la Monnoye, auteur de la traduction; l'an 1685. *La gloire acquise par le roi en se condamnant en sa propre cause.* Les autres poësies imprimées de la Monnoye, sont; *l'académie Françoise sous la protection du roi*, piece qui l'an 1673. ayant été envoyée trop tard, ne put être admise à l'examen: M. de la Monnoye la fit imprimer la même année à Paris, avec une épitre dédicatoire à MM. de l'académie; *Ode au roi sur la conquête de la Franche-comté*, l'an 1674. L'auteur eut l'honneur de la presenter à sa majesté le 19. Juin de la même année, au château d'Arc-sur-Tille, à quatre lieues de Dijon, *Ode à monseigneur le dauphin sur la prise de Philisbourg*, l'an 1688. *Idille sur la prise de Mons*, l'an 1691. *Diverses hymnes, & autres pieces de Santeul*, traduites du latin; *glose* ou *cantique de sainte Therese, apres la communion*, traduction de l'espagnol; *Jesu dulcis memoria*, prose rimée, attribuée à saint Bernard, mise en vers françois; *traduction de trois odes latines*, l'une sur le vin de Bourgogne, l'autre sur le vin de Champagne, & la troisiéme sur le cidre; *Des remarques* sur le *Menagiana*, dont la derniere édition est en 4. vol. Il a donné aussi des remarques sur les jugemens des Sçavans de M. Baillet, dans l'édition que l'on a faite de cet ouvrage en 1722. en 7. vol. *in* 4°. des remarques sur l'Antibaillet de Menage, imprimées dans l'édition de cette critique, publiée à Paris *in* 4° en 1730. Outre bien des piéces de poësies de sa composition qui ornent le nouveau *Menagiana*, imprimées en 4. vol. en 1715. on y trouve une dissertation curieuse de lui sur le livre, vrai ou faux, *de tribus impostoribus.* Quelqu'un aïant attaqué cette dissertation, il y répondit & sa replique est dans la 2. partie des memoires de litterature de Sallengre: sa dissertation sur *Pomponius latus*, se trouve au moins en extrait, dans la nouvelle edition des Jugemens des Sçavans de M. Baillet: tout le monde connoît ses noëls Bourguignons, que l'on regarde comme un chef-d'œuvre; mais qui ont été censurez. C'est encore à lui que l'on doit l'édition de plusieurs de nos anciens poëtes françois imprimez chez Coutelier; & le recueil de pieces choisies en prose & en vers imprimé l'an 1714. non en Hollande, comme le porte le titre; mais à Paris chez Emeri fils. La Preface de ce recueil est de M. de la Monnoye. Ce sçavant a laissé des remarques manuscrites sur les *contes* de Jacques Pelletier, de Nicolas Denisot, mal attribuées à Bonaventure des Periers: *plusieurs dissertations curieuses*; des *Lettres diverses*, la plûpart critiques; 300. *epigrammes choisies*, tant de Martial, que d'autres poëtes anciens & modernes, en vers françois: *plusieurs autres ouvrages*, en vers & en prose, françois, latins, grecs, &c. tous finis. Sa curiosité pour l'histoire des livres & des sçavans l'a rendu ingenieux à en déterrer jusqu'aux moindres particularitez. Il est mort à Paris le 18. d'Oct. 1728. âgé de 88. ans.

Voici l'épitaphe qu'il avoit preparée pour lui & pour son épouse.

Bernardus placidâ compostus pace Moneta
Conditur hic, artes cui placuere bonæ;
Cui tribuit crebras academia Gallica lauros,
Qui latias etiam cecropiasque tulit:
Felix, ni fluctus incautum egisset in altos
Vexare ingenuum fraus meditata caput.
Hæc attrivit opes, studiorum hæc otia rupit:
Forsan & hinc mors est aspera visa minus.
Communem sensit conjux dilecta dolorem,
Hic prope dilecti qua cubat ossa viri.
Non his ambitio, non sedit pectore livor,
At simplex probitas, & sine labe fides.
Credibile est animas adeo virtutis amantes,
Ad quos hæc abiit, nunc habitare locos.
Bernardo Monetæ regiarum rationum correctori, &
Claudiæ Henriotæ, opt. parent. Pet. Fil. P.

MONOBAZE

MONOBAZE surnommé *Bazée*, roi des Adiabeniens, épousa sa sœur *Helene*. Cette princesse étant enceinte d'un fils, qui fut depuis appellé *Izate*, Monobaze songea une nuit qu'il dormoit auprès d'elle, & qu'il lui tenoit la main sur le sein: que l'enfant que sa femme portoit, seroit un jour comblé des benedictions du ciel, & porteroit fort haut son merite & son bonheur; que de peur de lui causer quelque mal, il devoit retirer sa main. Ce fils fut élevé dans la cour du roi de Spazin, nommé *Abemeric*, où se distinguant par ses rares vertus, ce prince lui fit épouser une de ses filles. Quelques auteurs prétendent qu'il se fit Juif; d'autres assurent qu'il embrassa la religion Chrétienne. * Josephe, *antiquit. liv. XX. ch. 2.*

MONOBAZE, fils de celui dont on a parlé dans l'article precedent & frere d'Izate, auquel il succeda au royaume d'Adiabene, en consideration de ce qu'il lui avoit été fidele lorsqu'en son absence, & après la mort de leur pere, il n'avoit pris la regence & l'administration du royaume que pour le lui conserver. * Josephe, *antiquit. livre II. chap. 2.*

MONOBAZE & *Senebée*, parens de Monobaze roi des Adiabeniens, se signalerent au siege de Jerusalem, en défendant la ville contre les Romains. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. II. chap. 37.*

MONOCHORDE, instrument pour éprouver la varieté & la proportion des sons de musique. Il est composé d'une regle divisée & subdivisée en plusieurs parties, sur laquelle il y a une corde de boyau, mediocrement tendue sur deux chevalets par ses extrêmitez, au milieu desquels il y a un chevalet mobile, par le moyen duquel, en l'appliquant aux differentes divisions de la ligne, on trouve que les sons sont entr'eux en même proportion, que le sont les divisions de la ligne coupée par le chevalet. On l'appelle aussi *regle harmonique* ou *canonique*, parce qu'elle sert à mesurer le grave & l'aigu des sons. On tient que *Pythagore* a été l'inventeur du Monochorde.

MONOD (Pierre) Jesuite, né en Savoye, est auteur de quelques traitez historiques, & entre autres des recherches historiques sur les alliances de France & de Savoye, publiées à Lyon en 1641. Deux ouvrages intitulés *la premiere & la seconde Savoysienne, dans lesquelles sont montrées les usurpations du duc de Savoye sur la France*, lui avoient donné occasion de montrer son zele pour l'honneur de ses princes dès l'an 1631. La premiere Savoysienne avoit été écrite dès l'an 1600. à ce qu'on croit, par le celebre avocat Antoine Arnauld, pour justifier la conquête qu'Henri IV. fit alors de la Savoye; la seconde parut en 1630. & Paul Hai, sieur du Châtelet, en étoit l'auteur, selon quelques-uns, & selon d'autres, Bernard de Rechignevoisin, sieur de Guron: ce qui est vrai, c'est que l'on a une édition de l'une & de l'autre faite à Grenoble l'an 1630. Pierre Monod entreprit de refuter ces deux pieces en même-tems: il publia en 1631. à Chamberi une apologie pour la maison de Savoye, & en 1632. il en fit suivre une seconde qui parut à Turin, *in quarto*; mais en italien. Il avoit aussi commencé une histoire des évêques de Geneve; mais il mourut en 1644. avant que de l'avoir achevée. *Le Long, *biblioth. hist. de France.*

MONOEMUGI ou MIMEAMAYE, royaume d'Afrique, a au nord l'Abyssinie & le pays de Macoco; au sud, les royaumes de Monomotapa & de Mozambique; à l'orient, les royaumes de Monbaze & de Quiloa; & à l'occident, le Nil, & deux lacs, d'où quelques-uns ont dit que ce fleuve prenoit sa source. Il y a quelques petits princes, dont les états sont situez entre cet empire & celui du grand Negus; & qui ne pouvant se maintenir par eux-mêmes, se rendent vassaux du plus fort. On trouve dans ce pays plusieurs mines d'or, d'argent & de cuivre, & quantité d'élephans. Les habitans, qui sont blancs & plus haut de taille que les Européens, se servent de grains d'ambre pour monnoye, parce que l'or y est trop commun. Le roi de Monoëmugi tâche de vivre toujours en paix avec les rois de Quiloa, de Melinde & de Monbaze, parce qu'alors le commerce fleurit, & que ses sujets se peuvent fournir d'étofes de soye, de coton, & de grains d'ambre, qu'ils ont en échange pour de l'or, de l'argent, du cuivre & de l'yvoire. * Dapper, *description de l'Afrique.*

MONOLOGUE, est le discours d'une seule personne sur le theatre. Ce nom est composé du mot grec μόνος *seul*, & λόγος, *discours*. La Monodie des anciens étoit quelque chose de different. C'étoit au commencement une piece de poësie, chantée & recitée par un seul homme; mais ensuite l'usage a restreint ce mot *Monodie* pour signifier seulement les vers lugubres qui se chantoient par un de ceux qui composoient le chœur, en l'honneur d'un mort. On tient qu'Olympe, fameux musicien, fut le premier qui s'en servit en faveur de Python, au rapport d'Aristoxene. Nous appellons Monologues, les scenes où un acteur paroît & s'entretient seul. * Scaliger, *poëtic. l.* 1. Helin, *pratiq. du theat.*

MONOMOTAPA, pays & royaume d'Afrique, dans la basse Ethiopie, est renfermé entre la riviere de Cuana, & celle du saint-Esprit, sur laquelle est située la ville de Monomotapa, qui donne son nom à cet état. Ce nom de *Monomotapa* ou *Benomotax*, qui se prononce en deux ou trois autres façons, signifie *empereur*, selon Cluvier, qui donne une très-grande étendue de pays à ce royaume, depuis l'Ocean Ethiopique, jusques à la mer Rouge. Les nouvelles relations disent le contraire, quoiqu'elles reconnoissent que la domination du roi de Monomotapa s'étend jusqu'au cap de Bonne-Esperance. Le Monomotapa, selon elles, a pour bornes au septentrion les monts de la Lune, & le pays des Cafres des autres côtez. Le pays est fertile en riz, en cannes de sucre, en arbres fruitiers, en prairies, & la capitale qui se nomme *Banamatapa* ou *Madrogan*, est située sur le bord de la riviere de *Spiritu-Sancto*, & a un grand circuit. Les maisons sont de bois & de terre, blanchies fort proprement par dehors & par dedans, & ont leurs façades peintes de diverses couleurs, & embellies de figures, (ils mêlent certaine gomme avec ces couleurs, qui les fait resister aux injures de l'air.) Les toits sont larges, & finissent en pointe comme un pavillon. Le palais imperial est très-magnifique; les poutres & les lambris sont d'une sculpture bien travaillée, & couvertes de plaques d'or. Les tapisseries sont de coton; & la vivacité des couleurs y dispute le prix à l'éclat de l'or. Des chaises dorées, peintes & émaillées, & des chandeliers d'yvoire suspendus à des chaînes d'argent sont une des beautez de ces superbes appartemens. La vaisselle est de porcelaine, & entourée de rameaux d'or qui ressemblent à des branches de corail. Les dehors du palais sont fortifiez de tours, dont la structure & la symmetrie sont très-belles. Entre les autres villes de cet empire, les plus considerables sont, Zimbas, à deux lieues de Sofala; Teté, où est un grand college des Jesuites Portugais; Sena, & plusieurs autres. Il y a, dit-on, un pays habité par des femmes qui vont à la guerre, & qui sont les meilleurs soldats du roi de Monomotapa. Sanut le place sur les confins de Damout, vers le midi, & l'appelle royaume des Amazones. Ce n'est pas sans sujet que les Portugais nomment ce roi l'empereur de l'or; car on en trouve plusieurs mines dans ses états, & les rivieres qui passent au travers de ces mines, en entraînent beaucoup avec leurs eaux. Comme tous les hommes sont amoureux de ce métail, les peuples du Monomotapa plongent dans les rivieres & les lacs, pour prendre le sable qui est au fond. Ces negres sont bien faits & robustes, & ont plus de vivacité & d'esprit que les peuples de Mozambique & de Melinde. Leurs armes sont l'arc & les fléches, les dards, les sabres, & les poignards. L'empereur tient toûjours force troupes sur pied; mais ce n'est que de l'infanterie, parce qu'il n'y a point de chevaux dans le pays. On dresse dans le camp, près des tentes du roi, une cabane de bois, où l'on garde un feu sacré & inextinguible. Ce prince se fait extrêmement respecter par ses sujets: de sorte que tout le monde lui parle à genoux, excepté les Portugais & ses plus chers favoris. Texeira prétend qu'on doit l'appeller *Munemotapa*, parce que les rois qui sont au-delà du pays des Cafres, portent le titre de *Mane*, au lieu de celui de *Mani*, qui est en usage dans le Congo, qui signifie *seigneur*. Il n'exige point de tribut de ses sujets; mais il reçoit quantité de presens des princes ou rois qui sont ses vassaux, & de ceux qui veulent obtenir quelque grace de lui. Il ne boit que de l'hydromel, ou du vin de pal musqué & ambré. Cet empereur aime tant les parfums,

qu'il employe deux livres d'or par jour, & l'on ne brûle devant lui que des flambeaux musquez. Son habit est une robe d'un drap de soye tissu dans le pays, parce qu'on ne souffre pas qu'il porte des étofes étrangeres, de crainte qu'elles ne soient empoisonnées. Il porte ordinairement à son côté une serpe emmanchée d'yvoire, & deux fléches aux mains. La serpe, à ce qu'on dit, avertit ses sujets de s'adonner à l'agriculture, une des fléches marque qu'il est prêt de défendre son peuple; & l'autre montre qu'il a le pouvoir de punir les coupables.

Tout ce qu'on a dit jusqu'ici de la magnificence du roi de Monomotapa & de son palais, est pris de Dapper, mais Nicolas Graaf Hollandois assure après le pere Jules César Jesuite qu'il en faut beaucoup rabattre. La ville capitale, dit le Jesuite, a plus d'une lieue de circuit, parce que les maisons sont éloignées les unes des autres d'un jet de pierre, en y comprenant les clayes de bois qui les environnent. Le roi a neuf enceintes de ces clayes, outre les maisons de ses femmes, qui sont en grand nombre; il travaille à la terre, & il occupe ses enfans au même travail, & à tout ce que font les gens de la campagne. Lorsqu'il reçut l'ambassadeur Gaspard Bocarro Jesuite, il étoit ceint d'une ceinture de soye, & en avoit une autre par derriere qui lui tomboit sur les épaules, & le couvroit tout entier. Son thrône étoit le seuil de la porte, sur lequel il s'assit sur un degré élevé, & couvert d'une machire, c'est-à-dire d'un filet comme ceux du Bresil. Il n'y avoit pour tout meuble & pour toute tapisserie aux parois de son palais que de cette machire; il n'avoit ni serpe ni beche à son côté, mais une petite hache.

C'est une chose digne de remarque, que, quand le roi de Monomotapa éternue; si c'est dans une chambre, ceux qui sont presens saluent le roi avec un ton de voix assez élevé, pour se faire entendre à ceux qui sont dans l'antichambre; ceux-ci donnent le même signal à ceux qui sont dans les premieres chambres, de ceux-là il va à ceux qui sont dans la cour; de la cour hors du palais, & enfin par toute la ville: tellement que tout retentit en un moment des acclamations qu'on fait pour souhaiter au prince toute sorte de bonheur & de prosperité. Ce prince a un grand nombre de femmes, qui sont toutes filles de ses vassaux; mais la premiere qui lui donne un fils, a le titre de reine, & l'aîné de ses enfans succede à la couronne. La plûpart des habitans de ce vaste empire sont idolâtres. Ils appellent le premier de leurs dieux *Mazuri* ou *Atuno*, & croyent qu'il a créé le monde. Ils rendent aussi de grands honneurs à une vierge qu'ils nomment *Peru*. Les Jesuites Portugais ont converti un grand nombre de ces Negres à la foi Chrétienne. L'empereur, sa mere, & plus de trois cens gentilshommes reçurent le baptême l'an 1560. par les mains de Gonzalez Silveira; mais ce prince s'étant laissé séduire par quatre Turcs, qui lui firent accroire que Silveira étoit un enchanteur, fit couper la tête à ce Jesuite qui lui avoit procuré un si grand bien. Il s'en repentit ensuite, lorsqu'il eut reconnu la verité; & punit du même supplice les calomniateurs Mahometans. * Nicolas Godigne, *in vita patris Gonsalvi*. Silveira, *l.* 2. *c.* 11. Dapper, *description de l'Afrique*.

MONOPHYTES, heretiques, *voyez* JACOBITES.

MONOPOLI, ville du royaume de Naples, en la terre de Bari, avec évêché suffragant de Brindes, est peu considerable.

MONORBINE, *cherchez* MONERVIME.

MONOPOLI (Jerôme de) ainsi nommé du lieu de sa naissance: car son nom de famille étoit *Hippolyto*. Etant entré dans l'ordre de saint Dominique, le senat de Venise le choisit en 1506. pour remplir la chaire de metaphysique à Padoue. En 1516. il fut fait provincial de la province de Naples: & ne se bornant pas au soin de gouverner son ordre, il procura l'établissement d'un hôpital pour les incurables, & d'un autre pour toute sorte de malades à Naples. Son merite le fit aimer du pape Clement VII. qui lui confera l'archevêché de Tarente le 8. Janvier 1528. mais il n'y avoit pas encore huit mois qu'il gouvernoit ce diocese, lorsqu'il mourut à Viterbe. On imprima en 1539. un traité de sa composition *de necessitate bonorum operum, & de veritate sacramenti Eucharistiæ* contre Zuingle. Il avoit laissé d'autres ouvrages qui n'ont pas été publiez. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

MONOTHELITES, heretiques, ainsi appellez, parce qu'ils n'admettoient qu'une seule volonté en Jesus-Christ. Theodore, évêque de Pharan, fut le premier qui enseigna cette doctrine vers l'an 620. Cyrus évêque de Phase, l'embrassa; & Sergius, patriarche de Constantinople, entra dans les mêmes sentimens. L'empereur Heraclius leur fut favorable. Cyrus fut élevé sur le siege d'Alexandrie, y établit sa doctrine, & réunit les Theodosiens ou Jacobites, en établissant qu'il n'y avoit en Jesus-Christ qu'une seule operation Theandrique ou Deivirile. Sergius prouva qu'il étoit à propos de ne parler ni d'une ni de deux volontez ou operations, & Honorius évêque de Rome approuva cette conduite; mais Sophronius patriarche de Jerusalem soûtint fortement que l'on devoit faire profession de croire qu'il y avoit deux volontez en Jesus-Christ. L'empereur Heraclius ordonna le silence sur cette question, par une déclaration intitulée *Ecthese* ou exposition de foi. Pyrrhus & Paul, qui succederent l'un après l'autre à Sergius dans le patriarchat de Constantinople, suivirent le parti des Monothelites; & l'empereur Constans confirma le decret d'Heraclius l'an 648. Les évêques de Rome, successeurs d'Honorius, eurent d'autres sentimens. Martin I. tint un concile à Rome l'an 649. dans lequel il condamna l'erreur des Monothelites. L'empereur fit enlever ce pape l'an 653. & après l'avoir traité fort cruellement, l'envoya en exil dans l'isle Chersonese au-delà du Pont-Euxin. Constantin Pogonat, pour appaiser cette division, assembla l'an 680. le III. concile de Constantinople VI. general, dans lequel l'erreur des Monothelites fut condamnée, & les auteurs ou fauteurs de cette heresie, entre lesquels Honorius se trouve, furent anathematisez. * *Actes du VI. concile*. M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du VII. siecle*.

MONPELLIER, *cherchez* MONTPELLIER.

MONPENSIER, *cherchez* MONTPENSIER.

MONREAL, petite ville fortifiée dans l'archevêché de Treves, sur la petite riviere d'Etsz, aux confins du comté de Wirnembourg, à une lieue & demie de la petite ville de Meyen, & à trois de celle de Monster. * Mati, *diction.*

MONREVEL, bourg du Perigord, en France, sur la Dordogne, environ à deux lieues au-dessous de sainte Foi. * Mati, *diction.*

MONROI (Antoine de) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit né dans le Mexique, où son pere, de l'illustre famille des comtes de Monroi en Espagne, demeura long-tems. Il devint dans ce pays-là premier professeur de theologie, & ayant été choisi pour être procureur & definiteur de sa province à Rome, il se fit tant estimer dans cette ville, qu'on le nomma general le 5. Juin 1677. à la place de Jean Thomas de Roccaberti, qui venoit d'être fait archevêque de Valence. Il ne gouverna l'ordre que huit ans. Charles II. roi d'Espagne le nomma en 1685. à l'archevêché de Compostelle, que le pape Innocent XI. lui ordonna d'accepter, & il gouverna ce diocese pendant trente ans jusques à l'an 1715. où il mourut le 7. Novembre âgé de 83. ans. On a conservé les lettres qu'il écrivit pendant son generalat, & ses ordonnances pour le gouvernement de son église. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MONS, *Montes Hannoniæ*, ville des Pays-Bas, capitale du Hainault, & située sur une colline, au bord de la petite riviere de Trulle, est nommée par ceux du pays *Berghen*. Elle est grande, fortifiée de bons remparts, avec trois fossez, & a un ancien château & de beaux édifices, entr'autres le palais, où se tient le conseil de la province. Cette ville est renommée par son commerce, par ses bons ouvriers, & par l'abbaye des chanoinesses de sainte Waltrude, qui font preuve de noblesse. Elles assistent le matin à l'office en habit ecclesiastique, en prennent un seculier pour le reste du jour, & peuvent quitter leur institut pour se marier; mais il n'en étoit pas autrefois de même. Lorsque sainte Waltrude se retira dans ce lieu, il étoit inhabité, on l'appelloit la montagne de Castriloc, & Hidulphe allié de la Sainte y bâtit seulement une cellule avec une chapelle pour elle. Ce fut dans ce lieu que

plusieurs filles vinrent la trouver pour vivre dans la pauvreté & la retraite ; mais celles qui lui succederent acquirent de grands biens, & la dignité d'abbesse de ce monastere devint si considerable, que celle qui en étoit revêtue avoit le droit de mettre les comtes de Hainault en possession du comté. On professoit alors la regle de S. Benoît à Mons ; depuis les religieuses se sont metamorphosées en chanoinesses seculieres ; & elles ont chassé les chanoines qui faisoient le service dans leur église pour n'avoir que des chapelains à gages. Ce chapitre est composé de trente chanoinesses. Cette ville, qui est à sept lieues de Valenciennes, fut prise l'an 1572. par Guillaume I. prince d'Orange, & reprise peu après par le duc d'Albe. Louis XIV. roi de France l'assiegea le 5. de Mars 1691. & la prit le 10. Avril suivant. Il l'a rendue aux Espagnols par la paix de Riswick en l'an 1697. Les alliez s'en sont rendus maîtres. * Jacques de Guise, *description de la ville de Mons*. Le Mire, *de canon. colleg. c.* 46. Guichardin, *description des Pays-Bas*. Mabillon, *annales Benedictinorum*.

MONS, village de Limosin en France, au couchant de Tulle, aux confins du Perigord, n'est connu que pour avoir donné la naissance au pape Innocent IV. * Mati, *diction.*

MONS EN PUELLE, village & château de Flandres, en la châtellenie de Lille, entre cette même ville de Lille & Douai, est celebre par la bataille que le roi Philippe *le Bel* y gagna le 18. Août 1304. sur les Flamands rebelles. Ce prince manqua d'y être tué ; car ces peuples furieux de ce qu'on les avoit battus le matin dans leurs retranchemens, en sortirent sur le soir, & s'avancerent jusqu'à la tente du roi, dont l'armée en tua vingt-cinq mille.

MONSALES (marquis de) *voyez* CRUSSOL.

MONSALVI, bourg situé sur une haute montagne dans la haute Auvergne, à quatre lieues d'Orillac vers le midi. * Mati, *diction.*

MONSELICE ou MONCELICE, en latin *Mons Silicis*, bourg de l'état de Venise en Italie, dans le Padouan, sur le Bachilione, à trois lieues de Padoue, du côté du midi. * Mati, *diction.*

MONSERRAT, c'est une des isles Antilles. Elle est entre celles de Guadaloupe & de S. Christophle, & appartient aux Anglois. * Mati, *diction.*

MONSERRAT MONTANNES (Michel) a vêcu dans le XVII. siecle. C'étoit un Espagnol qui abandonna l'église Catholique, pour entrer dans la communion des Prétendus Reformez, & qui publia quelques livres de controverse. Il y en a un qui a pour titre, *Aviso sobre los abusos de la iglesia Romana*. Il avoit fait imprimer un autre traité espagnol en 1631. qui a pour titre, que le pape est l'antechrist. * Bayle, *diction. critique*.

MONSNYER (Raoul) docteur en theologie, chanoine & theologal de saint Martin de Tours, fit imprimer en 1663. un traité des droits de cette celebre église : *celebr. S. Martini Turon. ecclesia jura propugnata*. Il commença aussi à faire imprimer une histoire complette de cette église ; mais sa mort fit arrêter l'impression, & son manuscrit est resté entre les mains de ses heritiers. Par ce qu'il y a d'imprimé, on voit que le public a perdu beaucoup à la mort de l'auteur. * Le Long, *biblioth. hist. de France*.

MONSOLES, peuples du royaume de Macoco, dans l'Afrique, *voyez* MACOCO.

MONSOREAU, en latin *Mons-Sorelli*, bourg de France, situé dans l'Anjou sur la Loire, à deux lieues au dessus de Saumur. * Mati, *diction.*

MONSPERG, bourg de la Basse Sirie, sur la petite riviere de Dra, environ à deux lieues, de Pettau, vers le midi. * Mati, *diction.*

MONSPURG, petite ville ou bourg de la Haute-Carniole, sur la riviere de Stretza, à quatre lieues de Laubach vers le nord. * Mati, *diction.*

MONSTER, *cherchez* MUNSTER.

MONSTIER (Artarus du) Recollet, né à Rouen, est auteur de quelques ouvrages qui ont été publiés, & entr'autres d'un traité de la sainteté de la monarchie Françoise, qui parut en 1638. à Paris. Il avoit composé en cinq volumes un traité fort ample de la Normandie. Les deux premiers volumes intitulez *Neustria Christiana*, contenoent la suite & l'histoire des archevêques de Rouen, & des évêques de la province ; le troisiéme qu'il avoit appellé *Neustria pia*, étoit un traité des abbayes & des prieurez de la Normandie. Les Saints de ce pays remplissoient le quatriéme volume, qui par cette raison devoit avoir en titre *Neustria sancta*. Enfin, le cinquiéme tome devoit comprendre tout ce que l'auteur avoit observé sur la province, qui n'a pû avoir place dans les volumes precedens, d'où vient qu'il l'avoit appellé *Neustria miscellanea*. Cet ouvrage étoit achevé en 1662. lorsque le P. du Monstier mourut, & on le garde dans la bibliotheque des Recollets de Rouen. On publia seulement en 1663. dans cette ville le troisiéme tome *in fol.* intitulé *Neustria Pia, sive de omnibus & singulis abbatis & prioratibus Normanniæ*.

MONSTIERS S. JEAN, en latin, *Monasterium S. Joannis, Reomus*, bourg & abbaye du duché de Bourgogne, à deux ou trois lieues de Semur vers le Sud. * Mati, *diction.*

MONSTRELET (Enguerrand de) gentilhomme de Cambrai dans le XV. siecle, est auteur d'une histoire en III. volumes, où il décrit les guerres qui se firent entre les maisons d'Orleans & de Bourgogne ; la prise de la ville de Paris & celle de la Normandie, par les Anglois ; & enfin toutes les choses memorables arrivées de son tems. Son ouvrage, qui commence à l'année 1400. & finit l'an 1467. fut imprimé pour la troisiéme fois l'an 1603. à Paris, sous ce titre : *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet, gentilhomme, jadis demeurant à Cambrai en Cambresis ; contenant les cruelles guerres civiles entre les maisons d'Orleans & de Bourgogne ; l'occupation de Paris & de Normandie par les Anglois ; l'expulsion d'iceux ; & autres choses memorables avenues de son tems en ce royaume & pays étrangers ; histoire de bel exemple, & de grand fruit aux François, commençant l'an 1400. où finit celle de Jean Froissard, & finissant en l'an 1467. peu outre le commencement de celle de messire Philippes de Comines.* * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Françoise*. Valere André, *biblioth. Belgiq.* Du Chêne, &c.

MONSTREUIL SUR LE BOIS, village de l'isle de France, à une lieue de Paris vers le levant. * Mati, *diction.*

MONT, *voyez* MONTI.

MONT (Gerard du) auteur du XV. siecle, fonda à Cologne le college qui porte son nom, en fut le premier principal & professeur de theologie, & mourut le 9. Novembre 1480. dans cette ville, où il étoit fort consideré. Son attachement à la doctrine de saint Thomas a fait croire à quelques-uns qu'il étoit Dominicain, en quoi ils se sont trompez. On imprima vers le tems de sa mort à Cologne quelques-uns de ses ouvrages, où l'on voit qu'il avoit toûjours le saint docteur devant les yeux. L'un est un commentaire du traité de saint Thomas *de esse & essentia*. Dans un autre il se propose de concilier les points de philosophie où saint Thomas & Albert paroissoient n'avoir pas été d'accord : dans un troisiéme enfin, il entreprend d'expliquer pour l'usage de son college quelques ouvrages d'Aristote, en se servant principalement des commentaires de saint Thomas. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MONT (François du) François, après avoir servi dans les armées de France, se refugia en Hollande, où il s'est acquis beaucoup d'honneur par d'excellens ouvrages. Dès l'an 1699. il publia à la Haye des memoires politiques en quatre volumes, *pour servir à l'intelligence de la paix de Riswick*. Ces memoires cependant ne traitent pas de cette paix. Ils contiennent seulement un abregé de ce qui s'est passé de plus considerable dans les affaires depuis 1641. jusqu'en 1676. En 1709. il donna un recueil de traitez d'alliance, de paix & de commerce depuis la paix de Munster jusqu'en 1709. Il avoit aussi publié en 1703. des memoires sur la guerre qui agitoit alors l'Europe. On vit encore de lui en 1712. un petit ouvrage intitulé, *Les soûpirs de l'Europe sur le projet de la paix de la reine de la grande Bretagne*, auquel il y a une réponse en forme de lettre, qu'on croit être de M. le cardinal Melchior de Polignac. On a encore de M. du Mont des *Voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte & en*

Turquie, imprimez en 1694. en un vol. *in* 12. & réimprimez en 4. vol. en 1699. * Le Long, *Biblioth. histor. de France.*

MONT (Robert du) abbé du Mont S. Michel, *voyez* ROBERT DU MONT.

MONT ou MONTAGNE, élevation de terre au-dessus de la surface du globe terrestre. Il y en a de très-hautes, qui sont toujours couvertes de neiges; d'autres moyennes, & d'autres basses, que nous appellons collines, côteaux, tertres ou éminences. Eratosthenes de Cyrene assure que les plus hautes montagnes ne passent point dix stades en élevation perpendiculaire, c'est-à-dire, environ une demi-lieue. Pline remarque, *l.* 2. *c.* 63. que Dicearque trouva par des instrumens dioptriques, que le Mont-Pelion en Thessalie étoit de cette hauteur; & Plutarque, dans la vie de *Paul Emile*, dit que Xenagoras, autre celebre mathematicien, observa que le mont Olympe au même pays, étoit presque de pareille hauteur, le nombre des pas étant de 1270. On ne trouve pas de plus grande hauteur perpendiculaire attribuée aux montagnes, par les anciens écrivains, excepté Cleomedes, lequel, *au* 1. *liv* des meteores, la fait monter à 15. stades, ou deux milles qui font les deux tiers de la lieue geometrique; mais ces auteurs n'ont parlé que des montagnes de la Grece qui leur étoient connues, & non pas des autres que l'on sçait être beaucoup plus hautes, comme sont les Alpes en Europe, le Taurus en Asie, l'Atlas en Afrique, & les Andes au Perou. Les chaînes de montagnes les plus considerables sont celles que nous venons de nommer; après quoi suivent en Europe, les Pyrenées, les Cevenes, le Vogese, le Jura, l'Apennin, les Sudetes, le Rhodope, le Pindus, le Crampius, &c. en Asie, l'Antitaurus, le Liban, l'Antiliban & l'Imaüs; & en Afrique, les montagnes de la Lune. Pour ce qui est des montagnes particulieres, nous avons encore en Europe ces montagnes de la Grece tant vantées dans les écrits des poëtes; le Parnasse, l'Helicon, le Cythere, l'Olympe, l'Athos, le Pelion, l'Ossa, &c. En Asie, celles qui sont renommées dans l'histoire sainte, Oreb Sinaï, Carmel, &c. En Afrique, le Pic de Teneriffe, qu'on croit être une des plus hautes montagnes de la terre. Il y a aussi des volcans ou montagnes qui jettent du feu, comme l'Etna, ou le Mont Gibel, en Sicile, le Vesuve, ou *monte di Somma*, dans le royaume de Naples, l'Hecla en Islande, &c. *Cherchez* toutes ces montagnes, chacune à son article. * J. Vossius, *in Pomp. Mela.*

MONT ou MONTAGNE D'EOLE, montagne, située entre Terni & le château de San Gemini, dans l'Ombrie, province de l'état Ecclesiastique en Italie, a d'orient en occident, huit milles d'étendue. Elle est creuse au dedans; & la surface des rochers dont elle est composée, est de tous côtez pleine de fente & de crevasses. En été il sort de ces ouvertures, des vents violens & impetueux; & les habitans de la ville de *Cesium*, qui est située sur le derriere de cette montagne, ont l'adresse de se les rendre utiles, en disposant des tuyaux, par le moyen desquels ils conduisent ces vents dans leurs caves pour y rafraichir leurs vins & leurs eaux, & pour y conserver leurs fruits. On sent dans la même saison, vers cette montagne, une chaleur si excessive, qu'elle égale, dit-on, celle de la zone torride, & qu'il n'y a point d'animal qui y puisse demeurer sur le midi. A proportion que cette chaleur augmente ou diminue, la violence des vents est plus ou moins grande; car ils ne soufflent que quatre heures avant midi, & quatre heures après: puis s'étant insensiblement appaisez, on n'en sent aucun pendant la nuit. * Kircher, *in Latio.*

MONT-AVENTIN, montagne de Rome ainsi nommée d'Aventinus roi d'Albe. Les Italiens l'appellent, *il monte-Aventino*, ou *il monte di S. Sabina.* Remus, & Tatius roi des Sabins y eurent leur sepulture: c'est dans le même endroit que Remus ne vit que six vautours: ce qui l'obligea de ceder à son frere Romulus, qui en vit douze sur le mont-Palatin. C'est pourquoi cette montagne fut longtems hors de la ville, comme un lieu de mauvais augure. * Aulu-Gelle, *l.* 13. *c.* 14. Eutrope, *l.* 1. Diacon, *hist. Misc. l.* 8.

MONTACUTE, montagne fort pointue, comme le marque son nom. Elle est dans la partie meridionale du comté de Sommerset en Angleterre. Elle est remarquable en ce qu'elle donna le titre de vicomte à *François* Brown, qui a herité par succession d'*Antoine* Brown, créé vicomte par la reine Marie, en 1554. lequel descendoit de Ladi *Luci*, fille de *Jean* Nevil, petit-fils de *Thomas* Montaigu, ou Montacute, comte de Salisburi. * *Diction. Anglois.*

MONT-CAPITOLIN, montagne de Rome, que Romulus enferma dans la ville, après avoir vaincu Tatius, roi des Sabins. Ce mont fut ainsi appellé du mot latin *caput, tete*, parce qu'on y trouva une tête d'homme, en fouillant pour jetter les fondemens du temple de Jupiter *Feretrius*, que Romulus y fit bâtir. On le nommoit auparavant *mont-Saturnien*, ou de Saturne; parce que Saturne y demeura, lorsqu'il se refugia en Italie auprès du roi Janus. Depuis il fut aussi appellé *mont-Tarpeien*, parce que la vestale Tarpeia, fille de Tarpeius gouverneur du Capitole, y fut ensevelie sous les bouchers des Sabins, à qui elle avoit livré la citadelle. Aujourd'hui on la nomme *il Campidoglio.* Il y avoit sur ce mont jusqu'au nombre de 60. temples, ou lieux sacrez; mais le plus celebre étoit celui de Jupiter *Capitolin*, où ceux qui recevoient l'honneur du triomphe, alloient rendre graces à ce dieu. Le haut de cette montagne, qui étoit destiné pour le supplice des criminels, que l'on y précipitoit par ordre de la justice, se nommoit en latin, *Rupes Tarpeia.* * Tit. Liv. *l.* 1. Florus, *l.* 1.

MONT-DE-LA-COURONNE, *cherchez* CAMALDOLI.

MONT-CARMEL, nom d'un ordre de chevalerie, auquel est joint l'ancien ordre de saint Lazare de Jerusalem en France. Les chevaliers de cet ordre portent sur le côté gauche de leur manteau, une croix de velours ou de satin tané, à l'orle ou brodure d'argent; le milieu de la croix est rond, chargé d'une image de la Vierge, environnée de rayons d'or, le tout en broderie: ils portent aussi devant l'estomac une croix d'or, avec l'image de la Vierge, émaillée au milieu, attachée à un ruban de soye. Le roi Louis XIV. confirma l'institution de cet ordre au mois d'Avril 1664. & maintint les chevaliers dans la jouissance de leurs droits, commanderies & privileges. Le marquis de Nerestang prêta entre les mains du roi le serment pour la charge de grand-maître de cet ordre, le 8. Janvier 1668. & après avoir reçû de sa majesté le collier & la croix, prit congé pour aller commander l'escadre des vaisseaux destinez pour la sûreté du commerce sur l'Ocean. Il se démit volontairement de cette charge entre les mains du roi. M. le marquis de Louvois fut reçû aux Carmes des Billettes, vicaire general de cet ordre le 18. Février 1673. Mais après sa mort arrivée l'an 1691. le roi ayant separé de cet ordre tous les biens qui y avoient été unis depuis son édit de Decembre 1672. Sa majesté se contenta du titre de souverain protecteur des ordres de N. D. de Mont-Carmel & de saint Lazare de Jerusalem; & pourvut de la dignité de grand-maître desdits ordres, Philippe de Courcillon marquis de Dangeau, chevalier de l'ordre du saint-Esprit, lequel a reçu depuis ce tems-là un nombre considerable de chevaliers, & à qui monseigneur le duc de Chartres, depuis duc d'Orleans, a succedé l'an 1721. La maison conventuelle & generale de l'ordre, est la commanderie de Boigni près Orleans. * Favin, *Theatre d'honneur & de chevalerie.* Etat de la France, 1687.

MONT-CASSEL, *voyez* CASSEL.

MONT-CASSIN, ville du royaume de Naples, *voyez* CASSIN.

MONT-CASSIN, le plus celebre monastere de l'ordre de S. Benoît qui y mourut en 543. est situé sur une montagne, au pied de laquelle est le bourg de saint Germain, en la terre de Labour, dans le royaume de Naples. Il fut ruiné en 580. par les Lombards, & les Benedictins n'y revinrent qu'en 720. sous la conduite de Petronax qui rebâtit l'ancien monastere, & un autre sous le titre de S. Sauveur, au pied de la montagne, où est presentement le bourg. Il n'y eut rien de plus illustre que le Mont-Cassin dans le commencement de son rétablissement: on s'empressoit à l'enrichir. Tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le monde, Carloman duc & prince des François, frere de Pepin, Rachus duc de Frioul élû roi des

Lombards s'y retirerent; la discipline monastique y fleurit, jusqu'à l'an 884. où les lieux reguliers furent détruits par les Sarasins, & les religieux mis en fuite. Il est bon de remarquer que le monastere du Mont-Cassin avoit alors sous sa dépendance plusieurs monasteres qui composoient une espece de congregation qui retint le nom du Mont-Cassin, quoiqu'il fût inhabité pendant soixante-cinq ans. En 949. les religieux qui avoient demeuré d'abord à Teane, & ensuite à Capoue, retournerent au Mont-Cassin, y reprirent les exercices reguliers qu'ils avoient abandonnez, & furent plusieurs fois troublez par les seigneurs voisins, ou par les Normands. Didier qui en fut abbé, & ensuite pape sous le nom de Victor III. fit rebâtir l'église en 1066. & en fit faire cinq ans après la dedicace, où il se trouva dix archevêques & quarante-trois évêques; vers l'an 1294. le pape saint Celestin, entreprit d'introduire au Mont-Cassin les religieux de son ordre, y envoya en effet cinquante religieux Celestins, qui persuaderent aux anciens de prendre leur habit, & leur donna un abbé. Boniface VIII. successeur de Celestin, fit cesser cette nouveauté dès son avenement à son pontificat; mais en 1318. Jean XXII. en introduisit un autre : au lieu de souffrir que les religieux élûssent un abbé, il commit l'administration de l'abbaye à Odon patriarche d'Alexandrie, après la mort duquel arrivée en 1323. il supprima le titre d'abbé, & érigea le Mont-Cassin & tout son territoire en évêché. Dès avant cette érection, l'abbé du Mont-Cassin avoit droit d'assembler un synode, de conferer les ordres mineurs, non-seulement aux religieux, mais aux seculiers de sa jurisdiction, de leur donner le sacrement de Confirmation, & d'exercer quelques autres fonctions épiscopales; neanmoins on s'apperçut que la suppression du titre d'abbé contribuoit au relâchement, ce qui engagea Urbain V. à le rétablir avec tous ses droits, & de supprimer le titre d'évêque dès l'an 1367. L'abbaye du Mont-Cassin a eu des abbez reguliers jusqu'en 1457. Le cardinal Louis Scarampi patriarche d'Aquilée en fut le premier abbé commandataire; Paul II. quoique pape, fut le second: Jean d'Aragon fils de Ferdinand roi de Naples le troisiéme : Jean de Medicis depuis pape sous le nom de Leon X. le quatriéme & dernier. Il s'en démit en 1504. entre les mains de Jules II. qui unit le Mont-Cassin à la congregation de sainte Justine de Padoue. Il y avoit long-tems que les monasteres qui avoient été dépendans du Mont-Cassin ne l'étoient plus; peut-être s'étoient-ils separez lors de son érection en évêché. L'empereur Lothaire avoit donné à l'abbé le titre de chancelier, & de grand chancelier de l'empire, & celui de prince de la paix : les papes y avoient ajouté celui d'abbé des abbez, qui fut refusé dans un concile à l'abbé de Clugni; & l'on remarque que saint Odilon, prié de celebrer la messe solemnelle avec la crosse au Mont-Cassin, crut ne le pouvoir faire en presence de l'abbé, qui est, à ce qu'on assure, premier baron du royaume de Naples. * Leon d'*Ostie*, *chron. du Mont-Cassin*. Anton. Tornamura, *Orig. progr. della congr. Cassin.* Mabillon, *annal. Bened.*

MONT-COELIUS maintenant *Monte-Cœlio*, tire son nom de Cœlius capitaine Toscan, qui donna du secours à Romulus contre les Sabins. Tullus Hostilius enferma cette montagne dans Rome, & y établit sa demeure. C'est là où est la celebre église de saint Jean de Latran, ce qui fait qu'on nomme aussi cette montagne, *il monte di S. Giovanni.* * Rosini, *antiq. Rom. l. 1. c. 7.*

MONT-ESQUILIN, montagne de Rome, que Servius Tullius VI. roi de Rome, enferma dans la ville. On dit qu'il fut ainsi nommé du mot latin *Excubiæ*, qui signifie *sentinelles*, à cause de la garde qu'on y faisoit. C'est où est maintenant l'église de sainte Marie-Majeure. C'est pourquoi les Italiens la nomment *il Monte di S. Maria Maggiore.* * Varron, *de L. Lat. l. 4.*

MONT-FALCON, prieur des Templiers de Toulouse, fut le premier moteur de la recherche extraordinaire que l'on fit contre les chevaliers de cet ordre, l'an 1307. Il avoit été condamné par le grand-prieur de Paris, à une prison perpetuelle; & avoit pour camarade un autre chevalier du même ordre nommé *Noffo*, Florentin, condamné à la même peine. Ces deux scelerats, pour se délivrer de leur captivité, & pour tirer quelque recompense de leur perfidie, resolurent de déferer, pour impieté & autres crimes horribles, tous les freres de leur ordre. Ils soutinrent que les Templiers étoient veritablement coupables de ces crimes, & promirent de fournir les memoires necessaires pour en faire les informations. L'ordre fut aboli, & un grand nombre de Templiers furent brulez publiquement; mais ces deux délateurs eurent une fin malheureuse; car l'un fut pendu, & l'autre mourut de mort violente. * La Faille, *annal. de Toulouse.*

MONT-FAUCON, lieu proche de Paris, au-delà de la porte saint-Martin, où est le gibet de la ville, est celebre dans l'histoire, par le malheur de celui qui l'a fait bâtir, & qui, dit-on, y fut pendu le premier. Les auteurs cependant en parlent diversement. Gilles Corrozet assure que, vers l'an 1327. Pierre Remi, surintendant des finances, qui avoit fait bâtir Mont-Faucon, fut attaché à ce gibet, parce qu'il fut accusé d'avoir volé les deniers du roi : quelques-uns même ont voulu faire croire, que cette funeste avanture lui avoit été prédite, & que l'on avoit gravé auparavant sur le principal pillier de ce gibet, ces deux vers :

En ce gibet ici emmi,
Sera pendu Pierre Remi.

La plus commune opinion, & la plus vrai-semblable est, que ce fameux gibet fut bâti par l'ordre d'Enguerrand de Marigni, comte de Longueville, chambellan de France, capitaine du château du louvre, & selon l'histoire de son tems, lieutenant & gouverneur de tout le royaume de France; mais malgré ces titres & les services qu'il avoit rendus au roi Philippe *le Bel*, il ne laissa pas de perir malheureusement; car après la mort de ce roi, l'an 1314. Charles de France, comte de Valois, se mit en possession de l'autorité, sous le regne de Louis *Hutin*, son neveu, & n'aimant pas Enguerrand, le fit charger de plusieurs chefs d'accusation, afin de le perdre. Son procez lui fut fait dans le château de Vincennes, par les pairs & barons du royaume, qui le condamnerent à être pendu au gibet qu'il avoit fait dresser. Cette execution se fit le Samedi après la fête de l'Ascension, l'an 1315. On portoit autrefois les corps de tous ceux que l'on avoit fait mourir dans Paris, au gibet de Mont-Faucon, où on les attachoit avec une chaîne de fer; & le plus souvent on les y laissoit fort long-tems. Nous lisons que le corps de Montagu, chambellan du roi, grand-maître de France, & surintendant des finances de Charles VI. en fut détaché le 28. Septembre 1412. trois ans après y avoir été mis par la faction du duc de Bourgogne, & du roi de Navarre. Avant que ce gibet fût construit, il y a apparence que l'on portoit les corps de ceux qui avoient été executés dans Paris, aux environs de la chapelle de saint George, qui fut depuis l'abbaye de saint Magloire, & est aujourd'hui l'église des Filles Penitentes en la rue saint Denys; car l'an 1515. on y découvrit plusieurs ossemens de morts, attachez avec des chaînes de fer & des cordes, dans des fondemens que l'on creusoit. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

MONT-JOIE. Ce nom est fort celebre dans l'histoire. On appelloit ainsi autrefois un monceau de pierres entassées, pour marquer les chemins. Entre les tableaux de la confrairie du Pui, dans l'église de Notre-Dame d'Amiens, il y en a un d'un amas de pierres & de fleurs, sur lequel est l'image de la Vierge, avec ce vers :

Du sûr chemin infaillible Mont-joie.

La coûtume de ces mont-joies est si ancienne, que Salomon *au ch. 26. des Proverbes*, parle de la superstition des Payens, lesquels pour honorer Mercure qui presidoit aux chemins, faisoient des monceaux de pierres autour de ces figures sur les grands chemins, *sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii.* Surquoi le cardinal Hugues de Saint-Cher rapporte la coûtume des Pelerins, qui faisoient des mont-joies de monceaux de pierres, sur lesquels ils plantoient des croix, aussi-tôt qu'ils voyoient le lieu de devotion où ils alloient en pelerinage : *constituunt acervum lapidum, & ponunt cruces, & dicitur mons-gaudii.* Delrio, en ses proverbes sacrez, dit la même chose des croix qui sont sur le chemin de saint Jacques en Galice, *lapidum à praetereuntibus positorum congeries, galli* mont-joies *vocant,*

ut securi indicium itineris inde capiant. Les croix que l'on voit sur le chemin de Paris à saint Denys, se nomment encore aujourd'hui *les mont-joies de saint Denys.* Dans la guerre, le mot de *mont-joie*, signifioit *la banniere*, qui étoit le signe de la marche de l'armée, comme les mont-joies étoient destinez pour marquer les chemins. Ainsi quand on crioit *mont-joie saint Denys*, c'étoit avertir les soldats de se rendre à la banniere de saint Denys. Cet ancien étendart des rois de France servoit à conduire l'armée; & les troupes s'y rendoient pour se rallier. Les ducs de Bourgogne avoient pour cri, *mont-joie saint André*, c'est-à-dire, *à la banniere de saint André*; & quand le duc y étoit en personne, on crioit, *mont-joie au noble duc*, pour se rendre autour de sa personne. Les ducs de Bourbon avoient pour cri *mont-joie Notre-Dame*, à cause de l'image de la Vierge qu'ils portoient dans leurs drapeaux. On ne laissa pas de continuer le cri de guerre, *mont-joie saint Denys*, lors même qu'on ne portoit plus la banniere de ce Saint, parce que ce cri avoit passé en coûtume; & ce fut même avec le tems, un cri de joie & de victoire. Il est bon maintenant de remarquer les fables que l'on a inventées à l'occasion de ce cri. Quelques-uns ont dit que Clovis fut le premier qui s'en servit à la bataille de Tolbiac (à present Zulch dans le duché de Juliers en Allemagne,) & qu'étant encore idolâtre, quoiqu'à demi instruit de la religion Chrétienne, il invoqua saint Denys comme son Jupiter, disant *mont-jove saint Denys.* Mais outre qu'on ne parloit pas alors de cette sorte, les rois très-Chrétiens ses successeurs n'auroient pas retenu pour cri de guerre, une invocation qui auroit senti les erreurs du Paganisme. Nicole Gilles dit que Clovis prononça ce cri de guerre dans la bataille de Conflans sainte Honorine, près de Pontoise, où il vainquit Andoc roi Sarazin, venu d'Allemagne: ce qui donna le nom à la tour de Mont-joie, bâtie sur la montagne de Conflans. Il ajoute que ce cri de France fut *mont-joie*, & que depuis on y ajouta *saint Denys*; mais c'est une pure fiction. D'autres veulent que ç'ait été un cri de joie, & que l'on ait dit d'abord *moult-joie*, c'est-à-dire, *grand-joie*, ou *mont-joie*, pour *ma-joie*, comme on dit encore à present *mon image*, pour *ma image*; mais il est certain qu'aucun de ces auteurs n'a entendu le vrai sens de ces paroles; & que *mont-joie saint Denys*, ne signifie autre chose que, *à la banniere saint Denys*, parce que cette banniere servoit à regler les marches & les campemens de l'armée. Ce nom de *mont-joie* est demeuré au roi d'armes de France; & Gaguin a remarqué que Louis de Roussi fut le premier qui le porta. * Le pere Menetrier, *origine des ornemens des armoiries.*

MONT-JOIE, nom d'un ordre de chevalerie, que le pape Alexandre III. établit à Jerusalem, & confirma l'an 1180. sous la regle de saint Basile. Ces chevaliers portoient une croix rouge, & étoient instituez pour combattre les Infideles. Le roi Alfonse *le Sage*, les introduisit pour aller en Espagne contre les Maures; & leur ayant donné des revenus, il les appella *les chevaliers de Mofrac*; mais du tems du roi Ferdinand, ils furent unis à l'ordre des chevaliers de Calatrava. * Tamburinus, *du droit des abbez.*

MONT-JURA, ou MONT SAINT CLAUDE, *cherchez* JURA.

MONT-DE-MARSAN, en latin *Mons Martiani*, ville de France en Gascogne, capitale d'un petit pays de même nom, est située sur le Midon, qui y reçoit la Douse pour aller passer à Tartas, & se joindre à l'Adour. Son terroir extrémement fertile la fait nommer le grenier de la province. Le Mont-de-Marsan a été celebre dans le XVI. siecle, pendant les guerres de la Religion, & les Huguenots en étoient maîtres l'an 1569. avant la bataille de Moncontour. Montluc, depuis maréchal de France, força cette place, où commandoit le capitaine Favas, natif de saint Macaire. Dans le tems que ces deux chefs traitoient ensemble, le premier fit surprendre le château par derriere, & passer tout au fil de l'épée, en vengeance de la mort des quatre barons de Bearn, que Mongommeri fit poignarder à la prise de Navarreins. DOMINIQUE de Gourgues, qui vengea si courageusement les François des Espagnols dans la Floride, étoit natif du Mont-de-Marsan.

MONT-MARTRE, montagne proche de Paris, du côté du septentrion, est celebre par une abbaye de même nom. Plusieurs croyent que cette montagne s'appelloit anciennement *Mont-Mars* ou *la montagne de Mars*, parce qu'il y avoit un temple consacré à cette fausse divinité. Ils ajoutent que près de là il y avoit une grande plaine, qu'on nommoit *le champ de Mars*, où les rois de France, de la premiere race, se montroient une fois tous les ans au peuple, le premier jour de Mars ou de Mai, comme le rapporte Gregoire de *Tours*, & plusieures autres après lui. Quelques autres prétendent que c'étoit le dieu Mercure qui étoit adoré sur cette montagne, & que c'est pour cela qu'on l'appelle *Mons Mercurii.* Ils disent que ce fut à son idole que saint Denys & ses compagnons furent presentez, pour lui donner de l'encens; & qu'ayant refusé de le faire, on leur coupa la tête aux pieds de la même idole. C'est l'opinion de Hilduin, abbé de saint Denys. D'autres jugent que l'on a dit *Mont-Martre*, pour *mont des martyrs*, & que ce nom n'a été donné à cette montagne, que depuis le martyre de saint Denys, & de ses compagnons. C'est pourquoi aussi la chapelle qui y fut bâtie s'appelloit *la chapelle du saint Martyr.* Flodoard, chanoine de Reims, fait mention de l'église & de la montagne de Mont-Martre, sous l'année 944. en ces termes, *anno Domini 944. tempestas facta est in pago Parisiaco in monte qui dicitur Martyrum*; c'est-à-dire, *l'an de* Jesus-Christ, *944. il s'éleva un furieux orage aux environs de Paris, sur la montagne que l'on nomme des Martyrs.* L'église de Mont-Martre fut donnée avec ses dépendances au monastere de saint Martin des Champs, par Guillaume I. évêque de Paris l'an 1098. mais l'an 1134. Louis VI. dit *le Gros*, voulant fonder un couvent de religieuses de l'ordre de saint Benoît, sur cette montagne, acquit cette église des religieux de saint Martin, en échange de celle de saint Denys de la Chartre à Paris. Après quoi il fit bâtir l'église & la chapelle des Martyrs, & fit construire un monastere pour les religieuses. Le pape Eugene fit la dédicace de cette nouvelle église le 22. Avril 1146. & celle de la chapelle, le premier Juin de la même année. La belle gallerie qui descend depuis le couvent d'en-haut, jusqu'en la chapelle basse, fut bâtie l'an 1611. par les soins de Marie de Beauvillier-saint-Aignan, abbesse de Mont-Martre, qui fit aussi embellir cette chapelle de la maniere qu'on la voit à present.

On appelle LE PETIT MONT-MARTRE, un monastere fondé à la Ville-l'Evêque, au fauxbourg saint Honoré à Paris, par Catherine d'Orleans, princesse de Longueville, qui donna cette maison l'an 1613. à l'abbaye de Mont-Martre. Ce monastere ne dépend plus de Mont-Martre, & porte aujourd'hui le nom de *la Ville-l'Eveque.* * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

MONT DES OLIVIERS, ou MONTAGNE DES OLIVES, à l'orient & proche de la ville de Jerusalem, n'en est separée que par la vallée de Josaphat, & distante de cinq stades, selon Josephe. On lui donne ordinairement six cens pas de hauteur, depuis le Torrent de Cedron, qui est au fond de la vallée, jusqu'au sommet: ce qui revient à l'estimation de Josephe, qui l'a fait de 750. pas, comme peut-être elle étoit de son tems, où la vallée étoit beaucoup plus profonde qu'elle n'est à present; parce qu'elle a été remplie des ruines de la ville & du temple. Son élevation lui donne un aspect & une vûe fort agréable, qui s'étend vers l'occident sur toute la ville de Jerusalem, & vers l'orient sur les montagnes d'Arabie, le Jourdain & la mer Morte. Au midi on découvre jusqu'à Hebron; & au septentrion, bien avant dans la Samarie. Sa longueur est d'environ deux mille pas, du septentrion au midi: & elle est divisée en trois pointes ou collines, dont celle du milieu est la plus haute; celle qui regarde le nord est la moyenne, & s'appelle Mont de *Viri-Galilai*; celle du sud est la plus basse, & se nomme *le mont de Scandale*, ou d'*Offension. Voyez* MONT DE SCANDALE. On dit qu'elles ont été toutes trois profanées par les tabernacles des faux dieux, que les concubines de Salomon adoroient; sçavoir, la plus haute par l'idole *Astaroth*; la seconde, par *Camos*, idole des Moabites; & la troisiéme par *Moloch*, idole des Ammonites. Cette montagne est tres-fertile, bien cultivée, & est toute couverte de bleds, ou plantée d'oliviers, dont elle porte le nom.

C'est où Jesus-Christ alloit souvent faire ses prieres ; & ce fut de son sommet qu'il monta au ciel après sa resurrection. On voit sur la colline du milieu les ruines d'une magnifique église, que saint Helene y avoit fait bâtir. Il n'en reste plus que quelques pans de murailles, avec les bases d'un ordre de colonnes, qui soutenoient la voûte, de la forme & figure qu'est le baptistaire de Constantin à Rome. Au milieu de cette rotonde, il y a une petite chapelle d'une figure octogone, ayant à chacun de ses angles une petite colonne de marbre, & dont la voûte est en dôme. Cette chapelle est toute bâtie de pierres de taille. Le pavé est de même, à la reserve de l'endroit sur lequel on croit que Notre-Seigneur étoit de bout lorsqu'il monta au ciel, où l'on voit la roche nue & découverte, & à ce qu'on dit, le vestige du pied gauche de Jesus-Christ, qui est enfoncé miraculeusement jusqu'à trois doigts de profondeur. Pour empêcher que l'on ne marchât sur cette roche sacrée, les Chrétiens ont mis à l'entour une petite bordure de pierre cimentée, un peu élevée au-dessus du pavé, laissant un côté par lequel on peut baiser ce saint vestige. Au côté du midi, il y a une petite mosquée pour les Turcs, qui sont les maîtres de ce lieu.

Il faut remarquer que par la figure du pied de Jesus-Christ, qui est imprimée dans la roche, on reconnoît qu'il avoit la face tournée vers le septentrion, & qu'il ne s'y voit qu'un vestige. Quelques-uns disent que Notre-Seigneur y laissa les vestiges de ses deux pieds, & que les Turcs ont enlevé celui du pied droit, pour le garder en leur grande mosquée. La sainteté de ce lieu merite que nous rapportions ici quelques merveilles, dont plusieurs auteurs parlent. La premiere est, que les premiers Chrétiens voulant paver la chapelle de marbre & de jaspe, ils ne purent jamais les faire joindre à la roche, où est le sacré vestige, & qu'aussi-tôt que les pierres y étoient placées, elles s'enlevoient d'elles-mêmes. La seconde, est que le vestige étant imprimé sur la terre, & les Chrétiens en prenant souvent par dévotion, la figure neanmoins ne se creusoit point, & ne souffroit aucun changement. La troisiéme, que sainte Helene faisant bâtir ce magnifique temple, ne put en faire couvrir le dôme, qui étoit directement au-dessus de la place d'où Jesus-Christ monta au ciel : de sorte que l'on fut contraint de le laisser découvert, comme est le pantheon de Rome. Il est croyable que ces merveilles, dont parlent saint Paulin & saint Jerôme, se sont operées dans les premiers tems du Christianisme, pour manifester la sainteté du lieu ; mais depuis, la providence a changé cet ordre ; car à present le pavé de la chapelle est parfaitement bien joint à la roche, le vestige qui est imprimé dans cette roche, n'est pas aussi entier qu'il étoit, par l'imprudence des pelerins qui en ont rompu de petits éclats, afin de les conserver comme de précieuses reliques, qu'ils devoient laisser sur ce lieu. A l'égard de la chapelle, elle est entierement ouverte. On voit vers le pied de la colline du milieu, quelques restes du jardin de Getsemané ; & vers le haut, on trouve la caverne, appellée *les sépulchres des Prophetes*. On entre d'abord dans la roche, & de-là par une petite porte, on va dans ces sepulchres, qui sont creusez bien avant sous terre. Ce sont deux larges galleries taillées en rond, où il y a des niches à fleur de terre, pour mettre les corps ; à la reserve d'un cabinet un peu élevé, qu'on dit être le lieu où sont les sepulchres des prophetes Aggée & Zacharie. Vers le milieu du panchant de cette même colline, il y a une petite mosquée de Turcs, & une autre vers le sommet. Sur la plus basse colline, ou mont de Scandale, on voit les ruines du village de Siloé ; & plus haut celles du temple de Moloc. * Doubdan, chanoine de S. Paul à S. Denys en France, *voyage de la Terre-Sainte*.

MONT-OLIVET, monastere, chef-d'ordre, à quinze milles de Sienne, autrefois dans le diocese d'Arezzo, & presentement de Pienza, fut fondé au commencement du XIV. siecle, par Jean Tolomei, Ambroise Picolomini, & Patrice Patrizi, tous trois nobles Siennois, dans un lieu appellé Acona, qui appartenoit au premier. Il y avoit quelques années que ces trois pieux personnages vivoient dans ce lieu comme hermites, avec d'autres qui s'étoient joints à eux, lorsque Jean XXII. leur ordonna de se déterminer à une des regles approuvées. Tolomei choisit en 1319. celle de saint Benoît, & mit son ordre naissant sous la protection de la sainte Vierge. On vit d'abord en Toscane, & ensuite dans toute l'Italie de nouveaux monasteres qui embrasserent les constitutions de Tolomei, & l'on en compte presentement quatre-vingts entre lesquels ceux de Naples & de Bologne, sont d'une magnificence toute extraordinaire, qui sont gouvernez par un general, qu'on élit tous les trois ans, & qui demeure au Mont-Olivet. Cet ordre a été très-austere dans ses commencemens ; on remarque que d'abord il y étoit défendu de boire du vin ; on en but ensuite, mais du plus foible qu'on pût trouver ; presentement les constitutions portent que dans chaque communauté on serviroit aux religieux le meilleur vin, & que si l'on en a recueilli de foible, il sera vendu aux seculiers. Ils mangent presentement de la viande trois fois la semaine, & ne reçoivent parmi eux que des nobles ; mais il n'en étoit pas de même dans les commencemens. L'abstinence étoit encore si en vigueur parmi eux au tems de Pie II. que ce pape étant au Mont-Olivet, défendit aux personnes de sa suite d'y manger de la viande, quoique ce fût un Jeudi. Ce n'est que depuis Paul III. que les religieux de cet ordre prennent le titre de dom : on les appelloit auparavant les freres Hermites du Mont-Olivet. Chaque monastere est gouverné par un superieur, qui prend le titre d'abbé, qu'il conserve toute sa vie, quoiqu'il ne soit plus superieur. Pendant le tems de sa superiorité il peut se servir d'ornemens pontificaux, quoiqu'il ne reçoive point la benediction abbatiale. * Lancelot, *hist. Olivet.* Mongia, *hist. di tutte le relig. &c.*

MONT-PALATIN, montagne de la ville de Rome, fut environnée de murailles par Romulus, pour faire la premiere enceinte de la ville qu'il y bâtit. Il choisit ce lieu, parce qu'il y avoit été apporté avec son frere Remus, lorsqu'ils furent trouvez sur le bord du Tibre par le berger Faustulus ; & parce qu'il y vit douze vautours qui voloient sur cette montagne, son frere Remus n'en ayant vû que six sur le mont-Aventin. La ville de Rome eut ensuite beaucoup plus d'étendue, & comprit dans son circuit les six autres montagnes voisines, nommées le *mont-Capitolin*, le *mont-Quirinal*, le *mont-Viminal*, le *mont-Esquilin*, le *mont-Cælius*, & le *mont-Aventin* ; ce qui la fit nommer *la ville des sept Montagnes* ; mais le mont-Palatin fut toûjours le plus considerable ; car les premiers rois de Rome y eurent leur maison, qui fut appellée *Palais* : & tous les empereurs Romains y firent aussi leur sejour ordinaire. Il y eut dans la suite du tems dix temples magnifiques sur cette montagne, seize petits temples, & un grand nombre de superbes bâtimens, dont l'architecture étoit admirable. Le figuier sous lequel Remus & Romulus furent apportez, s'y conserva pendant plus de huit cens ans. L'empereur Heliogabale fit faire une gallerie qui joignoit ce mont avec le Capitolin, soutenue par des colonnes de marbre. Maintenant ce quartier de la ville de Rome n'a rien de remarquable, si ce n'est quelques jardins qui sont assez beaux. Quelques-uns disent qu'on appella ce mont, *Palatin*, du nom de la déesse Palés, que les pasteurs adoroient ; d'autres, qu'il fut ainsi nommé, de Pallas, bisayeul du roi Evandre. Il y a encore d'autres opinions ; mais tout cela est fort incertain. * Solin, *c.* 11. Tite-Live, *l.* 1.

MONT DE PIETE', bourse & magasin public, pour prêter sans usure de l'argent, & autres choses necessaires à ceux qui sont dans le besoin. Plusieurs croyent que le pape Leon X. fut le premier qui autorisa cette pieuse invention, pour soulager les pauvres, par une bulle qu'il donna l'an 1515. mais ce pape y fait mention de Paul II. qui avoit approuvé l'établissement des monts de pieté avant lui. Il y en a de deux sortes ; quelques-uns ne sont établis que pour un tems, & d'autres à perpetuité : parce que l'on fait un fonds suffisans, qui se conserve toujours en observant un reglement qui empêche la dissipation. Les conditions les plus ordinaires sont 1°. que le mont de pieté ne serve qu'aux personnes du lieu où il est établi, & non pas aux étrangers : 2°. que le prêt ne se fasse que pour un tems limité : 3°. que ceux qui empruntent, donnent des gages, que l'on puisse vendre après l'expiration du tems, pour la conservation du fond : 4°. que ceux à qui l'on prête, donnent quelque peu de choses pour les appointemens des officiers necessaires,

le loyer du magasin, & autres frais inévitables. Il y a aussi des monts de pieté, dont les directeurs empruntent de grandes sommes, à la charge d'en faire une rente mediocre; & ces sommes font un fonds capable de fournir aux besoins de toutes sortes de personnes, qui remboursent la rente à proportion des sommes qu'ils ont empruntées; & cet établissement se fait par l'autorité du prince. Le plus ancien mont de pieté, dont il soit parlé dans l'histoire, est celui que l'on établit à Padoue l'an 1491. où l'on fit fermer douze banques de Juifs, qui exigeoient le quint ou la cinquiéme partie du principal pour usure; au lieu de quoi on ne prit que la vingtiéme partie. Cette coutume, qui a commencé en Italie, a passé ensuite dans les autres païs, & il y a plusieurs de ces monts de Pieté dans les Pays-Bas, comme à Bruxelles, à Anvers, à Gand, &c. Il y en a même à Bruges, à Ypres, à Lille, où ceux qui empruntent, donnent seulement des gages; parce que les fondateurs ont laissé des sommes pour fournir aux frais. * Zechus, *de usuris*. Scardeoni, *hist. Patav.* Beyerlink, *tome* 5.

MONT-QUIRINAL, montagne de Rome ainsi nommée, parce qu'il y avoit un temple dédié à Romulus, surnommé *Quirinus*. On l'appelloit auparavant *Agon*. Ce fut Numa II. roi de Rome, qui l'enferma dans la ville. Aujourd'hui on le nomme *Monte-Cavallo*, à cause des statues de deux chevaux de marbre qui y sont placées; l'une de Phidias, & l'autre de Praxitele, toutes deux representant Bucephale avec deux figures d'hommes à pied, domptant le cheval, l'un à droit, & l'autre à gauche : on croit que ces figures representent Alexandre. Les papes font leur sejour ordinaire dans ce palais, que Sixte V. a acheté de la maison d'Est, & y fit de grands bâtimens, qui ont encore été augmentez par Paul V. L'église du noviciat des Jesuites est au lieu où étoit autrefois le temple de Romulus. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 2.

MONT-REAL, *Mons Regalis*, ville archiepiscopale de Sicile, à quatre milles de Palerme, dans un territoire extrêmement fertile. Il y a un vieux château sur une pointe de rocher, qui commande la ville. Guillaume II. dit *le Bon*, roi de Sicile, y fit venir en 1174. des religieux Benedictins de la congregation de Cave. S. Benincasa, qui en étoit alors abbé, y en envoya cent, à qui ce roi fit bâtir un superbe monastere, que le pape Luce III. érigea en archevêché dès l'an 1183. Guillaume, qui en étoit le second abbé, fut le premier archevêque & depuis la dignité archiepiscopale demeura unie quelque tems à l'abbaye, mais on l'a enfin secularisée, ainsi que celles d'archidiacre. Ce sont les religieux qui tiennent toutes les autres dignitez du chapitre de cette cathedrale, où ils tiennent lieu de chanoines. Jerôme de Vierriero, archevêque de Montreal, y publia des ordonnances synodales en 1622. * Ughelli, *Italia sacra*, *tom.* 7. Mabillon, *ann. ord. S. Bened. tom.* 4.

MONT-REAL, isle du fleuve saint Laurent à 180. lieues de la mer, a pris son nom d'une montagne fort haute qui est au milieu, & au bas de laquelle on a bâti une jolie ville, sous le nom de Ville-Marie. L'isle de Mont-Real a douze lieues de long, & trois dans sa plus grande largeur; son terroir est bon presque par-tout. Les prêtres du seminaire de saint Sulpice à Paris, y ont une belle maison, où ils envoyent de tems en tems des ecclesiastiques de leur corps, qui y desservent presque toutes les cures de l'isle, où la justice s'exerce en leur nom. * *Memoires mss.*

MONT-REAL, autrement *Krach* & *Crac*, ville d'Asie dans l'Arabie Petrée, *voyez* PETRA.

MONT-REAL, ville d'Espagne, *voyez* SAINT SAUVEUR DE MONT-REAL.

MONTROSE (Jacques Gremme ou Graham, marquis de) depuis duc, chevalier de la jarretiere, & generalissime des armées d'Ecosse pour le roi d'Angleterre Charles I. signala sa valeur & sa fidelité au service de ce prince, & le défendit genereusement contre les rebelles de son royaume. L'an 1644. il prit Perth & Aberdon, battit le comte d'Argile, & reduisit plusieurs provinces sous l'obéïssance du roi, qui le fit generalissime de ses troupes d'Ecosse. En cette qualité il se rendit maître d'Edimbourg. L'an 1646. il défit les troupes des ennemis, & ce fut la derniere entreprise de Montrose, pendant la vie de Charles I. car après l'emprisonnement de ce prince, il quitta l'Ecosse. Lorsque le roi se fut remis entre les mains des Ecossois, ils lui demanderent un ordre pour le marquis de Montrose, afin de l'obliger à desarmer. Ce grand homme eut bien de la peine à s'y soumettre voyant bien qu'il avoit été extorqué de son maître : il fallut pourtant obéïr, à son grand regret, & abandonner l'Ecosse à la fureur des rebelles. Il en sortit, & se retira en France, où il apprit la triste destinée de son prince, à qui ses sujets revoltez firent perdre la tête sur un échaffaut. Montrose passa en Allemagne, où il signala son courage à la tête de douze mille hommes, en qualité de maréchal de l'empire : mais le roi Charles II. voulant faire une tentative en Ecosse, le rappella pour l'y envoyer, afin de lui preparer les voies. Ce fidele sujet y alla avec un corps de quatorze à quinze mille hommes, qu'il avoit reçu des rois de Danemarck, de Suede, de Pologne, & d'autres souverains du nord, chez qui il avoit des habitudes. Il s'y rendit maître des isles Orcades, où il laissa la meilleure partie de ses troupes pour les garder, & descendit à terre avec quatre mille hommes; mais il y fut bientôt surpris par le colonel Straughan, & une partie de ses troupes ayant été défaite, il fut obligé de se retirer déguisé en paysan, & se cacha pendant trois jours dans des roseaux. Le manque de vivres l'ayant enfin obligé à sortir de sa retraite, il se découvrit à un nommé Brime, Ecossois, qui avoit autrefois servi sous lui dans ses troupes; mais ce malheureux le vendit au general Leslei, qui le fit amener à Edimbourg, où il fut bientôt condamné à être pendu; ce qui fut executé à la fin de Mars de l'an 1650. Ce grand homme tout couvert de lauriers qu'il avoit amassez en combattant contre des sujets rebelles, mourut ainsi en Ecosse, dont il étoit pair & viceroi, victime de la fidelité qu'il avoit eue pour son souverain. On précipita son jugement & son execution par l'ordre de Cromwel, qui craignant les sollicitations des princes étrangers que Makdonnal étoit allé presser, voulut se défaire au plus vîte du seul ennemi dont il se sentoit embarrassé : ainsi lorsque le baron d'Alteina, envoyé de l'empereur, arriva à Edimbourg, & que Tompson, officier des gendarmes Ecossois, s'y fut rendu en même-tems de la part du roi tres-Chrétien, ils trouverent l'arrêt déja executé. On lui coupa la tête après sa mort, pour l'exposer sur le donjon du palais d'Edimbourg, & son corps fut mis en quatre quartiers, & exposé sur les principales portes des quatre principales villes du royaume. * Du Verdier, *hist. univers.* Raguenet, *hist. de Cromw.*

MONT-ROTIER, *cherchez* ROTHIER, prêtre.

MONT-SAINT-ELOI, en latin, *Mons sancti Elegii*. Village avec abbaye dans l'Artois, à deux lieues d'Arras vers le couchant. * Mati, *diction.*

MONT-SAINTE-MARIE, ou Notre-Dame de Tartenois, petit païs de France, diocese de Soissons. Il y a eu deux synodes, qui y ont été assemblez; le premier au mois de Mai de l'an 965. où on lut les lettres du pape Jean XIII. qui confirmoient la fondation qu'Adalberon archevêque de Reims avoit faite du monastere de Mouson. Il y en eut un autre en 983. * *T. IX. Conc.*

MONT-SAINT-MICHEL, *cherchez* SAINT MICHEL.

MONT DE SCANDALE, ou D'OFFENSON, troisiéme colline de la montagne des Olives vers le midi, est ainsi nommé, parce que c'est le lieu où Salomon fit édifier des autels aux idoles Moloch, Camos & Astaroth, faux dieux des Ammonites, des Moabites, & des Sidoniens, ses concubines : ce qui causa un grand scandale parmi les Juifs, & en fit tomber plusieurs dans le crime de l'idolâtrie. D'autres disent, que le temple de Milchom ou Moloch; idole des Ammonites, étoit sur le mont de Scandale; mais que les deux autres furent bâtis sur la grande & sur la moyenne colline de la montagne des Olives; sçavoir celui d'Astaroth, idole des Sidoniens, sur la colline du milieu; & celui de Camos, idole des Moabites, sur celle qui est vers le septentrion appellée vulgairement *viri Galilæi*. Il y a encore sur le mont de Scandale, des ruines du temple de Moloch, & d'un palais où Salomon logea ses concubines. Dans la vallée de Tophet, qui est au pied de cette colline vers le midi, on voit le puits du

du feu-saint, appellé communément *puits de Nehemias*, qui est couvert d'un petit bâtiment comme une salle. Il est celebre à cause du miracle qui y arriva lorsque les Juifs, sous la conduite de Nehemias, cherchant le feu que les Prêtres y avoient caché par ordre du prophete Jeremie, n'y trouverent que de l'eau, de laquelle ayant arrosé les victimes, un feu s'alluma aussi-tôt qui les consuma. Ce puits est d'une profondeur mediocre, & l'eau y est assez abondante. Les Turcs ont une petite mosquée tout proche. *Voyez* MONT DES OLIVIERS.* Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte*.

MONT-SERRAT, *Mons Serratus*, montagne très-élevée en Espagne dans la Catalogne, à une lieue de Manrese, & à neuf de Barcelone, a été ainsi appellée à ce que croyent quelques-uns, parce qu'on y voit quantité de pointes de rochers separez tout autour, qui s'élevent en forme de dents de scie, appellée par les Latins *serra*. Elle est très-renommée par les pelerinages qu'y attire une image de la Vierge, appellée communément Notre-Dame de Mont-Serrat, dans une abbaye de religieux Benedictins, qui demeurent au milieu de cette montagne. Cette devotion, après celle de Lorette, est la plus celebre de l'Europe, est fort ancienne, & étoit, dit-on, en usage avant le VIII. siecle, qui est le tems où les Sarasins ravagerent l'Espagne & la Catalogne. Alors la fureur & le dégât de ces Infideles firent cesser cette devotion; & l'image demeura cachée dans une caverne jusqu'en 883. qu'elle fut découverte par des bergers qui faisoient paître leurs troupeaux en ce lieu. L'évêque fit bâtir d'abord une chapelle; & un comte de Barcelone y fonda un monastere de religieuses de l'ordre de saint Benoît, en la place desquelles on mit l'an 996. des religieux de même ordre. Comme le nombre des pelerins s'augmentoit de jour en jour, on y fit bâtir une plus grande église, qui fut achevée l'an 1592. Il y a au sommet de cette montagne des Hermites qu'on ne peut aller trouver qu'en y montant avec des échelles. * Le pere Canisius Jesuite, *l.* 5. *de l'histoire du Mont-Serrat*.

MONT-SINAI, ou SAINTE CATHERINE, nom d'un ordre de chevalerie en Grece, établi par quelques gentilshommes l'an 1063. sous la regle de saint Basile, pour garder le sepulchre de sainte Catherine au Mont-Sinaï, & pour escorter les pelerins. Ils portoient une roue rouge, clouée de blanc, & percée d'une épée. * Joseph Micheli.

MONT DE VARAL, dans les Alpes, est appellé vulgairement *la nouvelle Jerusalem*. Le P. Bernardin Caïmo, religieux de l'ordre de saint François, au retour d'un voyage de la Terre-Sainte, fonda ce lieu à l'imitation de la ville de Jerusalem, en faveur des pelerins, qui ne pouvoient pas aller si loin, en quoi il fut aidé par la noblesse du pays, & par la *Vicinenza* de Varal, qui est le corps de la noblesse de ce lieu. On y voit la vie & la passion de Jesus-Christ, representées par des peintures, des statues, & des morceaux d'architecture des plus habiles maîtres; & plus de soixante bâtimens magnifiques, avec des colonades & de superbes portiques: de maniere que ce lieu paroît une ville. Elle est située sur une montagne délicieuse, à un demi mille de Varal, qui est la ville capitale des grandes Alpes, au milieu des vallées de Sesia, entre le Piémont, l'état de Milan, & aux confins des Suisses par le Valais. Merula marque Varal, dans son histoire *de l'antiquité des Gaulois Cisalpins, l.* 2. *c.* 11. pour une ville municipale, & pour le siege d'un gouvernement celebre des habitans des Alpes, *Varalle, Alpinarum gentium celebris præfectura municipium*. Saint Charles Borromée y faisoit ses retraites de devotion, ainsi que Charles-Emmanuel I. duc de Savoye, qui fit representer le somptueux mystere, qui represente le massacre des Innocens. Les papes Paul III. Gregoire XIII. & Sixte V. ont attaché à ce lieu de grandes indulgences: ce qui y attire un grand concours de pelerins.* Francisco Toretti, *della nova Jerusalem*.

MONT-VIERGE, montagne de la principauté ultérieure dans le royaume de Naples, appellée autrefois Mont-Virgilien. Ce fut saint Guillaume de Verceil, qui en fondant en 1119. un monastere vers le milieu de cette montagne, changea son nom. On dit qu'on n'y peut porter de la viande, des œufs, du fromage, de la graisse, ni même du suif de chandelle; & que si on en porte, il s'éleve tout à coup des orages furieux accompagnez d'éclairs & de tonnerre; & même le cardinal Vincent-Marie Orsini, archevêque de Benevent, depuis pape sous le nom de Benoît XIII. l'a attesté par un acte public en 1708. A quatre milles au-dessous du monastere est une très-belle infirmerie, où toutes choses abondent, mais qui a, dit-on la même incommodité, de sorte qu'il faut se resoudre à y guerir avec des nourritures maigres. Les religieux de ce monastere pratiquerent de très-grandes austeritez sous leurs premiers superieurs, sans être assujettis à aucune regle. Sous le pontificat d'Alexandre III. ils choisirent la regle de saint Benoît; & ayant acquis de grands biens, ils tomberent dans le relâchement. Ils étoient gouvernez par un general qui avoit plusieurs autres monasteres sous sa dépendance; mais vers l'an 1400. l'abbaye tomba en commande, & fut tenue par divers cardinaux jusqu'à l'an 1515. que le pape Leon X. l'unit à l'hôpital de l'Annonciade de Naples. Cette union subsista jusqu'en 1567. & l'étude fut tellement abandonnée dans l'ordre, qu'on vint bientôt à y trouver grand nombre de religieux qui ne sçavoient ni lire ni écrire. C'est à la famille des Piscicelli de Naples, que l'ordre est redevable du rétablissement des études, & de sa desunion d'avec l'hôpital. Alfonse Piscicello l'un des gouverneurs y fit établir un seminaire, d'où il est sorti d'habiles gens. Jean-Louis Piscicello leur fit reprendre les exercices reguliers, & les porta à demander l'affranchissement de la servitude où ils étoient: mais ce fut Jean Leonardi fondateur des clercs reguliers de la Mere de Dieu de Luques, qui par commission de Clement VIII. assura leur état, en reglant le nombre de religieux qu'il pouvoit y avoir dans chaque monastere de cet ordre, & en leur donnant de sages constitutions, qui furent approuvées en 1611. par Paul V. Ce qu'on y peut remarquer de singulier, est la défense d'avoir en même tems dans l'ordre plus de trois religieux du même pays. Il a environ quarante-sept maisons, mais dans quelques-unes il n'y a que très-peu de religieux. * Thomas à Costo, *Istoria del. sagr. luogo di monte Verg*. Giac. Jordano, *cron. di monte Vergine, &c.*

MONT-VIMINAL, montagne de Rome, laquelle fut ainsi appellée du mot latin *Vimen*, (qui se dit des ormes, des osiers, & d'autres semblables arbres que l'on plie aisément) parce qu'il y avoit beaucoup de cette espece d'arbres en ce lieu. Ce fut Servius Tullius, VI. roi de Rome, qui l'enferma dans l'enceinte de la ville. On y voit encore maintenant des peupliers & des saules, avec quelques jardins & des vignobles. L'église de saint Laurent est sur ce mont. * Varro, *de L. Lat.* 4.

MONTAGNANA, petite ville de l'état de Venise en Italie, dans le Padouan, à six lieues de Vicenze vers le midi. Son terroir produit quantité de gros chanvre, dont on fait les cordages des navires. * Mati, *diction.*

MONTAGNE (Michel de) gentilhomme de Perigord, né l'an 1533. dans un château dont sa famille portoit le nom, fut élevé par son pere avec un soin extrême. On lui apprit le latin, en le lui faisant parler dès l'enfance, comme on fait parler le françois aux autres enfans, & on lui donna pour precepteurs, Nicolas Grouchi, qui a écrit, *de comitiis Romanorum*; Guillaume Guerente, qui a publié des commentaires sur Aristote; George Buchanan; & Marc-Antoine Muret. On lui apprit aussi le grec, par forme de divertissement; & parce qu'on avoit insinué à son pere que c'étoit gâter le jugement des enfans, de les éveiller le matin en sursaut, il le faisoit éveiller au son des instrumens. Montagne épousa à l'âge de 33. ans *Françoise* de la Chassagne, fille d'un conseiller au parlement de Bourdeaux, & fut lui-même revêtu pendant quelque tems d'une semblable charge dans ce parlement. Il eut depuis le collier de l'ordre de S. Michel, le droit de bourgeoisie Romaine, & fut maire de Bourdeaux. Ses essais, qui sont connus de tout le monde, furent publiez l'an 1580. On y voit quelque érudition, jointe à beaucoup de naturel, & de bon sens. Le stile de cet ouvrage est aisé, les sentimens très-libres & très-dangereux; & l'on voit regner sur le tout un principe d'amour propre, qui fait que Montagne se rappelle à tout moment soi-même,

& se donne adroitement de l'encens, lors même qu'il feint de s'accuser. Il avoit aussi traduit, par le commandement de son pere, la theologie de Raimond de Sebonde, & fit un discours sur la mort d'un conseiller de Bourdeaux. Il mourut à Montagne âgé de soixante ans. * *Voyez* sa vie au commencement de ses œuvres, & *consultez* la Croix du Maine, *bibliotheque françoise*. De Thou, *hist.* Sainte-Marthe, *lib. 1. elogiorum, &c.*

MONTAGNE (.... de) president de Montpellier, & de la religion Prétendue Reformée, si l'on en croit du Haillan dans la preface de son histoire de France, est auteur de l'histoire de la religion, & de l'état de la France, depuis la mort de Henri II. jusqu'au commencement des troubles en 1560. Cette histoire parut en 1565. & il y a bien de l'apparence que l'auteur est ce Jacques de Montagne né au Pui en Vellai, qui fut garde des sceaux de la chancellerie de Montpellier, & qui composa en six volumes *in fol.* l'histoire de l'Europe, depuis l'an 1559. jusqu'en 1587. qu'on conserve dans la bibliotheque de M. le duc de Coislin, évêque de Mets. * Le Long, *bibliot. histor. de France*.

MONTAGNE (la) *Montanus tractus*, contrée du duché de Bourgogne, qui s'avance dans la Champagne. Bar sur Seine & Châtillon sur la même riviere, en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

MONTAGNE DE JESUS-CHRIST, montagne de Galilée dans la tribu de Nephtali, proche le lac de Tiberiade, sur laquelle Jesus-Christ se retira souvent pour y prier & y enseigner, & où il choisit ses apôtres. * Sanson, *geograph.*

MONTAGNE DU DIABLE, montagne de la tribu de Benjamin près de Jericho, entre Bethaven & le sepulcre de Debora. Les Chrétiens lui ont donné ce nom, à cause qu'on prétend, que ce fut sur cette montagne que le demon transporta Jesus-Christ, pour lui faire voir tous les royaumes du monde, lui promettant de les lui donner, s'il vouloit se prosterner devant lui & l'adorer; à quoi le Sauveur répondit, *Retire-toi, Satan: car il est écrit: tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & tu ne serviras que lui seul*; après quoi le demon le quitta, & les anges l'aborderent & le servirent.* *Matth.* IV. 8. Sanson.

MONTAGNE SACRE'E. Plutarque en parle dans la vie de Coriolan. Elle est à trois milles au-dessus de la ville de Rome, vers l'orient d'été, près du fleuve Teverone dans le *Latium*, près de la ville de Tivoli, qui lui a donné le nom de *Monte di Tivoli*. * Lubin, *tables geograph. sur les vies de Plutarque.*

MONTAGNIA, ville de la Natolie, vers la côte de la mer de Marmora, à cinq lieues de Furse, est, selon quelques geographes, l'ancienne *Apamée*, & selon d'autres, *Nicopolis*. Cette petite ville est bâtie sur un endroit assez agreable. Le golfe, sur le bord duquel elle est située, s'appelloit autrefois *Cianus sinus*, & facilite son commerce avec Constantinople. Il y a cinq ou six mille habitans Turcs, Grecs & Juifs, qui sont presque tous marchands. * Grelot, *voyage de Constantinople*.

MONTAGNUOLI (Jean-Dominique) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Batignano dans le territoire de Sienne, florissoit au commencement du XVII. siecle, & se distingua encore plus par sa pieté que par ses ouvrages. Il y en a trois d'imprimez: *defensiones philosophiæ Angelicæ Thomisticæ*. Venise 1609. *defensiones theologicæ ac Thomisticæ*. Naples 1610. *summa totius scientiæ physicæ*. Naples 1612.

MONTAGU (Girard de) secretaire du roi Charles V. tresorier de ses chartes, & maître des comptes, mourut le 15. Juillet 1391. Si l'on en croit le témoignage de la Croix du Maine, il est auteur d'un ouvrage intitulé *repertoire ou registre entier des lettres du tresor des chartes, &c.* De *Biette* Cassinel sa femme, sœur de *Ferri*, archevêque de Reims, morte en 1394. il laissa 1. JEAN de Montagu, qui suit; 2. *Gerard*, évêque de Paris, mort l'an 1420; 3. *Jean*, évêque de Chartres, puis archevêque de Sens, qui fut nommé chancelier l'an 1405. fut destitué l'an 1409. & fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415; 4. *Gerarde*, morte l'an 1381. sans laisser de posterité d'*Hennequin* Lescot; 5. *Robine*, mariée l'an 1384. à *Guillaume* de Chaumont, seigneur de Quitri, chambellan du roi; 6. *Alix* de Montagu, qui épousa l'an 1401. *Jacques* de Pavyot, seigneur du Mesnil, échanson du roi.

MONTAGU (Jean de) fils du precedent, vidame de Laonnois, seigneur de Montagu en Laye, & de Marcoussis près de Montleheri, conseiller, chambellan du roi, & grand-Maître de France, s'éleva extraordinairement sous le regne de Charles V. & de Charles VI. Il avoit été secretaire des mêmes rois. Le dernier lui confia la surintendance des finances: emploi qui lui donna le moyen de s'enrichir & d'établir sa maison; mais dans lequel il se fit beaucoup d'ennemis. Montagu, qui étoit d'un esprit emporté & superbe, se fit revêtir de la charge de grand-maître de France, l'an 1408. emporta sur ses competiteurs l'administration generale des affaires, & obtint l'archevêché de Sens, & l'évêché de Paris, pour deux de ses freres, dont l'un fut aussi chancelier de France. Le duc de Bourgogne & le roi de Navarre, qui ne l'aimoient pas, entreprirent de le perdre, irritez de ce qu'il avoit conseillé d'emmener le roi à Tours. Ce Prince étant alors accablé de sa maladie; & les ennemis de Montagu se servans de cette conjoncture favorable à leurs desseins, l'accuserent de divers crimes, le firent arrêter par Pierre des Essars, prevôt de Paris, le 7. Octobre 1409. & lui donnerent des commissaires qui le condamnerent à perdre la tête, après l'avoir cruellement tourmenté à la question. L'arrêt fut executé aux halles de Paris le 17. du même mois, & le corps de Montagu fut attaché au gibet de Montfaucon. Trois ans après, son fils eut assez de credit pour faire rehabiliter sa memoire. On détacha son corps de Montfaucon le 28. Septembre 1412. & on le porta en ceremonie dans l'église des Celestins de Marcoussis, qu'il avoit fondée le 18. Février 1404. où il fut enterré avec honneur. Jean de Montagu avoit épousé *Jacqueline* de la Grange, fille d'*Etienne*, president au parlement de Paris, & de *Marie* du Bois, dont il eut, entr'autres enfans, *Charles* de Montagu, vidame de Laonnois, seigneur de Marcoussis, & chambellan du duc de Guienne, qui fut tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415. sans laisser posterité de *Catherine* d'Albret, fille puînée de *Charles* I. du nom sire d'Albret, connétable de France; *Elisabeth*, marié 1°. à *Jean* VI. du nom comte de Rouci; 2°. à *Pierre* de Bourbon, seigneur de Preaux, morte à Lyon en Octobre 1429. & enterrée aux Celestins de Marcoussis; *Jacqueline*, alliée 1°. à *Jean* de Craon, seigneur de Montbazon, échanson de France: 2°. à *Jean* Malet, V. du nom, seigneur de Graville, grand fauconnier de France, dont les descendans, par les femmes, possedent encore aujourd'hui la terre de Marcoussis; & *Jeanne* de Montagu, mariée l'an 1417. à *Jacques* de Bourbon, baron de Thuri, morte sans enfans à Valere en Touraine, l'an 1420. & son corps fut apporté 48. ans après dans le monastere de Marcoussis, où elle fut enterrée le 15. Mars 1468. * Histoire de Charles VI. *l.* 19. *c.* 7. Godefroi, *observat. sur l'histoire de Charles VI.* Le Feron. Le Laboureur. Le P. Anselme. Mezerai, &c.

MONTAIGU (Guerin de) de l'illustre maison de Montaigu en Auvergne, & quatorziéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, qui residoit alors à Ptolemaïde, où saint Jean d'Acre fut élu l'an 1206. après Geofroi le Rat. De son tems il y eut guerre entre Simon roi d'Armenie, & le comte de Tripoli, pour raison de la principauté d'Antioche. Le grand-maître de Montaigu prit le parti du roi d'Armenie, selon l'intention du pape, & les Templiers, par une ancienne émulation, se jetterent du côté du comté; ce qui mit les Chrétiens en division l'espace de deux ans, au bout desquels les Turcs entrerent dans l'Armenie avec une puissante armée; mais le grand-maître, accompagné de ses chevaliers, les fit retirer l'an 1209. Le roi d'Armenie voulant reconnoître les services de l'ordre; lui donna la ville de Salef, Château-neuf, & Camardo; ce qui fut confirmé en 1211. par le pape Innocent III. L'an 1217. Guerin de Montaigu alla en Cypre au-devant du roi de Hongrie, qui amenoit du secours aux Chrétiens. Ce roi voulant être reçu confrere dudit ordre, donna à la religion cinq cens marcs d'argent de rente, assignez sur les salines de son royaume, & cent marcs aussi de rente, pour la défense du château de Crac, possedé par les chevaliers de saint Jean de Jerusalem. Le grand-maître se signala à la prise de Damiette l'an 1219. & en 1222. il accompagna à Rome le roi de Je-

rusalem, qui alla trouver le pape, pour ménager le mariage de sa fille, nommée *Violante*, avec l'empereur Frederic. Le pape envoya un bref à ce grand-maître l'an 1226. par lequel il lui ordonnoit de prendre sous sa protection les affaires du royaume de Cypre. Enfin, après avoir regné environ 23. ans, il mourut l'an 1230. & fut regretté de tous les princes Chrétiens. Bertand Texi lui succeda. La famille de ce grand-maître subsiste encore en la personne des marquis de Bouzols & des vicomtes de Beaune. JOACHIM de Montaigu, marquis de Bouzols, &c. mort en 1699. âgé de 97. ans, laissa de *Marie* de la Baume-Suze, sa premiere femme, REMI-ANTOINE de Montaigu, marquis de Bouzols, qui d'*Anne-Gabrielle* de Beaufort Canillac-Montravet, a eu, entr'autres enfans, JOACHIM II. de Montaigu, vicomte de Beaune, marquis de Bouzols, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, & de la province d'Auvergne, qui a épousé l'an 1696. *Marie-Françoise* Colbert, fille de *Charles*, marquis de Croissi, ministre & secretaire d'état. Il a aussi deux freres, *Maximilien*, comte de Bouzols; & le chevalier de Bouzols, tous deux dans le service. * Bosio & Baudouin, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

MONTAIGU (Gilles-Aicelin de) cardinal, évêque de Terouane, & chancelier de France, fils de PIERRE Aicelin, seigneur de Montaigu, & d'*Isabeau*, fille de *Robert* III. comte de Clermont, & dauphin d'Auvergne, s'éleva à la cour du roi Jean, fut évêque de Terouane après Raimond Sacchetti, & après la funeste bataille de Poitiers, l'an 1356. suivit à Bourdeaux le roi, qui le fit son chancelier. Il tint les sceaux auprès de ce monarque en Angleterre, d'où il écrivit à la chambre des comptes de Paris, une lettre, le 21. Septembre 1357. L'an 1358. il se retira chez lui en Auvergne. Le roi le rappella l'an 1360. & lui procura un chapeau de cardinal, que le pape Innocent VI. lui donna au mois de Septembre de l'an 1361. Urbain V. l'envoya cinq ans après avec Jean de Bandiac, pour travailler à la reforme de l'université de Paris. Montaigu mourut depuis à Avignon, l'an 1378. Froissart le nomme Guillaume. *Alors*, dit-il, *étoit chancelier de France, un moult sage homme & vaillant, qui étoit nommé messire Guillaume de Montaigu, évêque de Terouane, par lequel conseil on besoigna en France, & bien le valoit en tous états; car son conseil étoit bon & loyal.* Le Feron, & d'autres lui donnent le même nom; mais l'auteur anonyme de la vie d'Innocent VI. l'épitaphe du cardinal Philippe de Cabassole, & d'autres témoignages, nous persuadent que son veritable nom étoit *Gilles*. * Bosquet, *vie d'Innocent VI.* Froissard, *c.* 211. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Le P. Anselme.

MONTAIGU ou MOUNTAGU (Richard de) évêque Protestant Anglois, mort l'an 1641. a traduit deux cens quatorze lettres de saint Basile *le Grand*, & toutes celles du patriarche Photius, qu'il a données en grec & en latin *in fol.* à Londres. Il y a apporté plus de fidelité que d'ornement & de pureté; & le pere Vavasseur lui trouve des solecismes dans cette derniere traduction. * Franç. Vavass. *de epig. c.* 22. Baillet, *jugement des sçav. sur les trad. lat.*

MONTAIGU (Edouard) d'Hemyngton dans le comté de Northampton, écuyer, descendant, comme on le suppose generalement, d'une branche de l'ancienne famille de Montaigu, d'où descendoient aussi ceux qui ont été long-tems depuis comtes de Salisburi. Edouard Montaigu étoit sçavant dans les loix; ayant été créé docteur en droit, il fut fait avocat du roi, & monta enfin par degrez à la charge de lord chef de justice du banc du roi. EDOUARD son fils & heritier eut six enfans. 1. EDOUARD, qui fut fait chevalier du bain, au couronnement du roi Jacques I; 2. *Walter*; 3. *Henri*; 4. *Charles*, tous chevaliers; 5. *Jacques*, évêque de Winchester; & 6. *Sidnei* Montaigu, chevalier. De ces fils, Edouard fut fait par lettres patentes datées de la 19. année du regne de Jacques, baron du royaume, sous le titre du lord *Montaigu de Boughton* dans le comté de Northampton. Il parvint à une extrême vieillesse, & demeura toujours inviolablement attaché au parti de Charles I. Il fut fait prisonnier par ordre du parlement, & mourut en 1664. EDOUARD son fils & heritier épousa *Anne*, fille unique de *Ralph Winwood*, principal secretaire du roi Jacques I. Il eut deux fils, *Edouard*, qui mourut sans être marié; & *Ralph*; & une fille nommée *Elisabeth*, qui fut mariée à *Daniel* Harvei, chevalier, & ambassadeur..... Le troisiéme frere d'Edouard, premier comte de Montaigu, fut *Henri*, qui ayant fait de bonnes études en droit dans le Midle-Temple à Londres, fut fait professeur automnal de cette societé la quatriéme année du regne de Jacques I. & peu de tems après recorder ou greffier de la ville de Londres. La huitiéme année de Jacques, il fut fait avocat du roi, & six ans après chef de justice de la cour du banc du roi. Enfin, l'an 18. du même regne, il fut fait lord tresorier d'Angleterre, & baron du royaume, sous le titre de *lord Montaigu de Kymbolton*, & vicomte de Mandeville. La 1. année du regne de Charles I. il fut fait comte de Manchester, & la 4. année du même regne garde du sceau privé. Edouard son fils & heritier lui succeda; & pour les bons services qu'il rendit dans le rétablissement de Charles II. il fut fait grand chambellan de la maison de ce prince. Il eut cinq femmes, 1. *Susane* fille de *Jean* Hill de Honilei: 2. *Anne* fille de *Robert*, comte de Warwick, de laquelle il eut ROBERT son fils & heritier; deux filles, *Françoise*, mariée à *Henri*, fils de *Robert* Sanderson, évêque de Lincoln; & *Anne* mariée à *Robert* comte de Holland. Sa troisiéme femme fut *Essex*, fille de *Thomas* Cheeke de Pirgo, chevalier, de laquelle il eut six fils, EDOUARD; *Henri*; *Charles*; *Thomas*; SIDNEI; & *George*; & deux filles *Essex* & *Lucie*. Sa quatriéme femme fut *Eleonore* fille de *Richard* Wortlei, dans le comté d'Yorck, chevalier & baronet. Sa cinquiéme femme fut *Marguerite* fille de *François* comte de Bedfort, qui avoit auparavant épousé *Jacques* comte de Carlisle, & *Robert* comte de Warwick. *Robert* fils & heritier d'*Edouard*, épousa *Anne*, fille de *Christophle* Yelverton de Easton Mauduit dans le comté de Northampton, chevalier du Bain, dont il eut quatre fils, *Edouard*, & *Henri*, qui moururent jeunes; *Charles* & *Robert*; & quatre filles, *Anne*, *Elizabeth*, *Catherine*, & *Eleonore*. SIDNEI Montaigu, le plus jeune frere d'Edouard premier lord de Montaigu, eut pour successeur & heritier *Edouard* d'Hinchinbrook dans le comté de Hungting, chevalier. Celui-ci étant fort habile dans les mathematiques, & sur-tout dans la marine, obtint le commandement en chef de la flotte d'Angleterre dans le tems de l'usurpation de Cromwel. Il sçut si bien se servir de son autorité & de son credit, que toute la flotte se rendit sans effusion de sang à Charles II. Pour recompense de ces bons services, il fut fait chevalier de l'ordre de la Jarretiere, puis baron du royaume, sous le titre de *lord Montaigu de saint Neots*, dans le comté de Huntington, vicomte de Hinchinbrook, & comte de Sandwick. Ce comte épousa *Jemima*, fille de *Jean* lord Crewe de Stene, de laquelle il eut six fils, EDOUARD, qui lui succeda dans ses titres; *Sidnei*; *Olivier*; *Jean*; *Charles*, & *Jacques*; & quatre filles, *Jemima*, mariée à *Philippe* Carteret, chevalier, fils aîné de *George* Carteret, chevalier & baronet, vice-chambellan du roi; *N.* qui mourut fille; *Anne*, mariée à *Richard* Edgecombe, chevalier des Bains; & *Catherine*. Il servit son prince en qualité d'amiral dans la bataille qui se donna entre la flotte Angloise & Hollandoise le 28. Mai 1672. & il y perdit la vie à l'âge de 47. ans. EDOUARD son fils aîné & successeur, épousa *Anne*, fille de *Richard*, duc de Burlington, dont il a eu deux fils, EDOUARD, & *Richard*; & une fille *Elizabeth*. * Dugdale, *dict. ang.*

MONTALBANI (Ovidio) medecin celebre, vers l'an 1630. & 1640. étoit de la famille d'Alicorne, de Bologne, où il enseigna avec beaucoup de réputation. On l'engagea de professer la philosophie, puis les mathematiques. Il étoit neveu de JEAN-BAPTISTE Montalbani, docte jurisconsulte, l'an 1571. Nous avons divers traitez de sa façon. Un autre de ce nom, qui vivoit l'an 1620. a écrit, *De moribus Turcarum*, & d'autres ouvrages. * Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Le Mire, *de script. sacul. XVII.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Linden, *de script. med.* Vossius, *de math. &c.*

MONTALBODO, ou MONTE ALBODO, en latin, *Mons Bodius*, bourg de la Marche d'Ancone, à trois lieues de Jesi vers le couchant. * Mati, *dict. geogr.*

MONTALCINO, ou MONTE ALCINO, *Mons Alcinus*, ou *Mons Alcinous*, ville d'Italie, dans la Toscane, avec titre d'évêché suffragant de l'archevêché de Sien-

ne, est située sur une colline, dite *le mont Ilcin*. Montalcino ne dépend plus que du saint Siege : il fut érigé en évêché l'an 1462. par le pape Pie II. Cette ville est assez petite, mais peuplée, & presque sur le chemin de Sienne à Rome. * Leandre Alberti.

MONTALDE, *cherchez* MONTALTE.

MONTALEMBERT (André de) seigneur d'Essé, & de Panvilliers, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant general de ses armées, & premier gentilhomme de la chambre des rois François I. & Henri II. a été un des plus braves & des plus sages capitaines de son tems. Il étoit issu de l'ancienne maison d'Essé en Poitou, & naquit environ l'an 1483. Ses premiers faits d'armes furent à la bataille de Fornoue l'an 1495. Il les continua dans toutes les guerres de Louis XII. & s'y fit extrêmement estimer. Il devint si brave cavalier, que François I. le choisit dans un tournois pour un de ceux qui devoient soûtenir l'effort des quatre plus rudes lances qui se presenteroient. Aussi ce prince disoit-il souvent, au rapport de Brantôme, *nous sommes quatre gentilshommes de la Guyenne, qui combattons en lice, & courons la bague, contre tous allans & venans de la France ; moi, Sansac, d'Essé & Châtaigneraye.* Ce fut par sa bonne mine, son esprit & sa valeur, qu'il merita la bienveillance de ce monarque, auprès de qui il avoit eu l'honneur d'être élevé, lorsqu'il n'étoit que comte d'Angoulême. Le connétable de Montmorenci le prit aussi en affection, & contribua à son avancement. L'an 1536. on lui donna le commandement de mille chevaux-legers à la suite de l'amiral Chabot, lorsqu'il entra dans la Bresse, la Savoye & le Piémont. Il se jetta avec sa compagnie dans Turin, qui étoit menacé de siege, & n'en sortit que pour aller surprendre Ciria, & l'emporter par escalade. L'an 1543. il se signala avec le capitaine la Lande, par l'étonnante défense qu'ils firent de Landrecies, contre une armée formidable, de toutes les forces d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre, & de Flandre, commandée par l'empereur Charles V. & quoique les fortifications en fussent mauvaises, & la garnison accablée de miseres, ils donnerent le tems, par leur resistance de trois mois & demi, à l'armée du roi de venir faire lever le siege & les dégager. D'Essé avoit été blessé au bras pendant le siege, & le roi le recompensa d'une charge de gentilhomme de sa chambre, qui fit dire aux courtisans, à ce que rapporte Brantôme, qu'*il étoit plus propre à donner une camisade à l'ennemi, qu'à donner une chemise au roi.* Au mois de Septembre 1545. le roi lui confia le commandement du fort d'Outreau, bâti près de Boulogne, pour incommoder les Anglois, qui étoient maîtres de cette place. Il conserva ce poste avec d'autant plus de gloire, que la peste s'y mit, & qu'elle ne l'empêcha pas de rendre inutiles tous les efforts, & les stratagêmes que les Anglois employerent pour s'en rendre les maîtres. Henri II. ayant succedé à François I. se crut obligé d'envoyer une armée au-delà des mers, pour secourir les Ecossois contre les Anglois. Il en confia la conduite à André de Montalembert, en qualité de son lieutenant general : toute la jeune noblesse du royaume se mit à sa suite. Il arriva en Ecosse le 16. Juin 1548. mit le siege devant Hedington, tailla en pieces les Anglois qui venoient au secours, & fit prisonnier leur general. Le 26. Decembre suivant, il surprit l'importante forteresse de Hurrie, dont la garnison fut passée au fil de l'épée : les Anglois voulurent la reprendre, il les en empêcha, & en moins d'un an il leur enleva tout ce qu'ils tenoient dans ce royaume. Il vendit jusqu'à sa vaisselle d'argent pour faire subsister son armée. Le roi Henri II. ayant besoin de ce general dans son royaume, le rappella ; & celui-ci signala son départ par sa conquête de l'isle des Chevaux, dans le golfe d'Edimbourg. En arrivant en France, il fut honoré du collier de l'ordre, de quantité de presens, & de considerables marques d'amitié de la part du roi, qui s'en fit accompagner à la guerre du Boulonois sur les Anglois. Ambleteuse, place forte alors, ayant été emportée, le roi en confia le commandement à d'Essé. Ce fut là qu'il fit une action de grande generosité, en sauvant de la fureur du soldat, qui étoit entré par la brêche dans cette place, l'honneur & les biens des femmes & des filles, qui vinrent reclamer sa compassion ; mais la paix s'étant faite le 24. Mars 1550. d'Essé se retira dans sa terre de Panvilliers en Poitou. Il y avoit trois ans qu'il y étoit accablé d'une cruelle jaunisse, qu'il avoit rapportée d'Ecosse, lorsqu'il reçut un ordre du roi de s'aller jetter dans Terouane, pour la défendre contre l'armée de l'empereur. Cet ordre lui causa une joie indicible, à ce que raconte Brantôme : *Mes amis,* (dit-il à ceux qui l'environnoient) *voilà le comble de mes souhaits, puisque je vais mourir en un honorable lieu, & ne craignois rien tant que de mourir en ma maison & en mon lit. Dame jaunisse n'aura pas cet honneur de me tuer.* Il marqua encore sa resolution en prenant congé du roi, le priant de croire, *que si Terouane etoit prise, Esse seroit mort, & par conséquent gueri de sa jaunisse.* Il tint parole ; la place fut attaquée avec une vigueur incroyable : & cinquante mille coups de canon y ayant fait une brêche de soixante pas, notre gouverneur se prépara pour la défendre ; mais le 12. Juin 1553. après avoir soutenu trois assauts, redoublez durant dix heures, avec perte de plus de mille des ennemis, il fut tué sur la brêche d'un coup d'arquebuse. Sa mort le priva du bâton de maréchal de France, & entraîna la perte de Terouane. Il avoit épousé une personne de merite, de la maison des Adrets, dont il ne laissa qu'un fils, mort jeune, à la défaite des Provenceaux en Perigord. *Jean* de Montalembert, évêque de Montauban, mort l'an 1483. étoit de sa maison. Elle tiroit son nom de la terre de Montalembert, sise sur les confins du Poitou & de l'Angoumois, & subsiste encore en deux branches : l'une dite DE VAUX ; l'autre DE CERS. Il y en avoit une troisiéme, dite DES ESSARS, finie en la personne de *Charles-César* de Montalembert, seigneur des Essars, colonel de cavalerie, tué près de la Mirandole le 19. Mai 1704. * Les auteurs qui ont parlé du seigneur d'Essé, sont Mezerai, *Hist. de France sous François I. & Henri* II. De Serre, *Hist. de France.* Dupleix, *Hist. de France* ; Brantôme, *Hommes illustres François* ; Du Bouchet, *annal. d'Aquitaine*, *Mem. du Bellai*, &c.

Il y a encore une branche de Montalembert établie en Bretagne & sortie de la maison de Montalembert en Poitou, dont voici la genealogie.

I. GUILLAUME de Montalembert, originaire de la province de Poitou, s'établit en Bretagne dans les confins du comté Nantois, du côté du Poitou l'an 1467. Il épousa *Françoise* de Goulaine, fille unique de *Jean* de Goulaine, chevalier, qui est qualifié dans le contrat de mariage de noble écuyer. Il eut pour fils ARTUR, qui suit ;

II. ARTUR de Montalembert, seigneur de Belestre, épousa N. de Liré, & eut pour fils *Jean* & GILLES, qui suit ;

III. GILLES de Montalembert noble écuyer, seigneur de la Bourdeliere, épousa l'an 1535. *Marie* le Boutelier ; & eut pour fils ANDRE', qui suit ; & *Jean*.

IV. ANDRE' de Montalembert, I. du nom, marié à *Jeanne* Bataille, & eut pour fils *Tobie* ; & JEAN, qui suit ;

V. JEAN de Montalembert, marié à *Françoise* Terien, eut pour fils ANDRE', qui suit ; & JEAN, *qui continua la posterité.*

VI. ANDRE' de Montalembert, II. du nom, épousa *Françoise* Valin ; dont il eut *Marie*, fille unique, qui épousa *Rene* de Montbourcher, chevalier & seigneur de la Maignane.

VI. JEAN de Montalembert, frere puîné d'*André*, épousa *Jeanne* de Chambelai, dont il eut PIERRE, qui suit ;

VII. PIERRE, I. du nom, épousa *Françoise* Renoul, dont il eut PIERRE, qui suit ; & *Jacques*.

VIII. PIERRE de Montalembert, II. du nom, seigneur de S. Gravé, major d'un regiment & maréchal de bataille, épousa *Magdelaine* de Govion, dont il a eu *Charles*, capitaine de dragons, tué en Flandre ; un puîné, *N.* mort sur mer l'an 1690 ; &

IX. JACQUES de Montalembert épousa *Françoise* Moisant, dont il a eu PIERRE de Montalembert, III. du nom, conseiller au parlement de Bretagne ; & *René-Jacques* prêtre, docteur en theologie de la faculté de Paris.

Il y a encore deux branches de cette maison établies en Agenois & en Perigord. * *Actes d'attache du 27. Juillet 1636. Procez verbal fait en Poitou. Arrêt de la reformation du 7. Octobre 1668.*

La maison de Montalembert porte d'*argent à une croix ancrée de sable, avec le lambel* pour la branche cadete.

MONTALTE, ville d'Italie, dans la marche d'Ancone, étoit le lieu de la naissance du pape Sixte V. qui y fonda un évêché suffragant de Fermo. Elle est située sur une colline qui a une petite riviere au pied. Deux cardinaux de la famille Peretti, ont porté, aussi-bien que Sixte V. le nom de Montalte; sçavoir, ANDRE' Peretti, dit MONTALTE, que le pape Clement VIII. fit cardinal en 1596. Il fut évêque d'Albano, puis de Frescati, & mourut à Rome, le 3. Août 1629. âgé de 56. ans. On verifia par parties de banques, (au rapport de Marquemont, archevêque de Lyon, dans l'éloge qu'il fit de ce cardinal) qu'en 35. ans de cardinalat, il donna aux pauvres jusqu'à treize cens mille écus, sans les charitez qu'il fit de sa main, & qui ne furent pas écrites. L'autre a été FRANÇOIS Peretti, dit le cardinal de MONTALTE, Romain, archevêque de Montreal en Sicile, prince de Venafre, comte de Celane, seigneur de Mentana, &c. Il fut mis par le pape Urbain VIII. dans le sacré college, l'an 1641. & mourut à Rome le 3. Mai 1655. âgé de 58. ans.

MONTALTE ou MONTALDE, petite place d'Italie, dépendante du pape, est située sur les confins du Piémont & du Monferrat.

MONTALTE, ville & évêché, dans le royaume de Naples, passe pour l'*Uffugium* de Tite-Live. L'évêché de Montalte est uni à la metropole de Cosenza. * Leandre Alberti.

MONTALVAN, en latin, *Mons Albanus*, anciennement *Albana*, petite ville de l'Aragon, en Espagne. Elle est sur la riviere de Martin, à quinze lieues de Saragosse, vers le couchant. * Mati, *diction.*

MONTAN, heresiarque du II. siécle, étoit du bourg d'Ardaban dans la Mysie, proche la Phrygie. Après avoir embrassé le Christianisme, dans le dessein de s'élever aux dignitez ecclesiastiques, il feignit qu'il avoit de nouvelles revelations; qu'il étoit inspiré du Saint-Esprit; qu'il avoit des mouvemens extraordinaires, & qu'il prophetisoit l'avenir. Plusieurs le crurent; & deux femmes de Phrygie, nommées *Priscille* & *Maximille*, remplies du même esprit de seduction, se joignirent à lui. Il eut en peu de tems un grand nombre de sectateurs, vers l'an 172. Les évêques & les Fideles d'Asie s'étant assemblez, condamnerent ses nouvelles propheties, & separerent de la communion ceux qui les débitoient, & écrivirent sur ce sujet aux églises d'Occident. Les martyrs & les Fideles des Gaules récrivirent des lettres pleines de sagesse & de prudence, dans lesquelles ils condamnoient ces nouvelles propheties: en exhortant neanmoins de ramener ceux qui s'étoient laissé tromper, par des voies de douceur. Les Montanistes se voyant condamnez, firent schisme, & composerent une societé separée, qui étoit gouvernée par ceux qui se disoient prophetes. Montan en étoit le chef, avec les prophetesses Priscille & Maximille. Priscille mourut avant l'an 211. Montan & Maximille vécurent jusqu'au regne de Caracalla. On dit que l'un & l'autre se pendirent. Les premiers Montanistes ne changerent rien à la foi du symbole. Ils soutenoient seulement que le Saint-Esprit avoit parlé par la bouche de Montan, & enseigné une discipline beaucoup plus parfaite que celle que les apôtres avoient établie. 1°. Ils refusoient pour toujours la communion à tous ceux qui étoient tombez dans des crimes, & croyoient que les ministres & les évêques n'avoient point le pouvoir de la leur accorder: 2°. ils imposoient de nouveaux jeûnes & extraordinaires, comme trois carêmes, & deux semaines de Xerophagie, dans lesquelles ils s'abstenoient non seulement de viande, mais aussi de tout ce qui avoit du jus: 3°. ils condamnoient les secondes nôces comme des adulteres: 4°. ils tenoient qu'il étoit entierement défendu de fuir dans le tems de la persecution: 5°. leur hierarchie étoit composée de patriarches, de cenons, & d'evêques, qui ne tenoient que le troisiéme rang. La secte des Montanistes a duré fort long-tems en Asie & en Phrygie. On les a appellez Cataphrygiens & Pepuseniens, du lieu où cette heresie avoit commencé. Ils se diviserent en deux branches; dont les uns étoient disciples de Procle; & les autres d'Eschine. Ces derniers sont accusez d'avoir suivi l'erreur de Praxée & de Sabellius, touchant la Trinité. * Eusebe, *hist. eccles. l.* 15. *c.* 16. 17. & 18. S. Epiphane, *heres.* 48. & 51. Tertull. Theodoret. S. Cyrille, *cathec.* 16. S. Jerôme, *epist.* 54. S. Augustin. *lib. de haresib.* Philastr. *c.* 49. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. des III. premiers siecles.*

MONTAN, archevêque de Tolede en Espagne, qui vivoit dans le VI. siecle, vers l'an 530. fut très-celebre pour sa doctrine & pour sa pieté. Nous avons de lui deux épîtres; l'une adressée à l'église de Palence; & l'autre à Thuribius, solitaire, qui montre sa science & son esprit. On l'accusa d'impudicité; & pour prouver son innocence, il tint des charbons ardens dans son aube, pendant la celebration des saints mysteres, sans qu'elle en fût offensée. Ce prélat présida au II. concile de Tolede, l'an 527. * *Voyez* les actes de ce concile; saint Isidore; Vasée, &c.

MONTAN (Jean Fabrice) Suisse, florissoit en 1566. Il a écrit contre Pontidonius & Cardillus, défenseurs du concile de Trente. Il a aussi composé un poëme elegiaque sur les mouvemens de Munster. On trouve quelques-unes de ses poësies, *tome II. delit. Germ. pag.* 101. * *P.* Lotichius, *parte* 3. *B. P. pag.* 107.

MONTAN (Philippe) docteur de Paris, natif d'Armentieres, fut lié d'amitié avec la plûpart des hommes de lettres de son tems, & sur-tout avec Erasme, qui parle avantageusement de lui. Il sçavoit les langues, étoit bon critique, & revit avec soin les ouvrages de saint Chrysostome, & divers traitez de Theophylacte, qu'on publia l'an 1554. Son amour pour les pauvres lui inspira la pensée de fonder trois bourses dans un college de Douai, pour des pauvres écoliers. Il enseigna dans l'université de cette ville, où il mourut au mois de Mai 1576. * Le Mire, *de script. sec. XVI.* Valere André, *bibliotheque Belg.*

MONTAN (Mathurin) de Perigueux, medecin & jurisconsulte, vers le milieu du XVI. siecle, est auteur d'un livre intitulé, *Genialium dierum commentaris, in Jul. Pauli responsum, &c.* * Vander Linden, *de script. med.* Du Verdier, *suppl. de la bibl. de Gesner.*

MONTAN (Paul) dit PAULUS MONTANUS, ou *Vandenberghe*, jurisconsulte, natif d'Utrecht, dans le XVI. siecle, étudia à Louvain, & fut docteur en droit à Angers. Depuis, il exerça divers emplois en son païs, & mourut en 1587. Il avoit écrit un commentaire, *de titulis.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, &c.

MONTANERI (Arnaud) religieux de l'ordre de saint François, fut mis à l'inquisition l'an 1372. pour avoir trop attribué à son ordre, & pour avoir publié plusieurs erreurs. Il disoit que Jesus-Christ & les apôtres n'avoient rien possedé en propre; que quiconque portoit l'habit de saint François, ne pouvoit être damné; que ce Saint descendoit toutes les années en purgatoire, pour en retirer les ames de ceux qui avoient été de son ordre, qu'il soutenoit ne pouvoir jamais finir. On avoit déja obligé ce religieux à se retracter; mais il fut arrêté, pour avoir recommencé à publier sa doctrine. * Emeric, *direct. inquis. p.* 2. *q.* 11. Sponde, *A. C.* 1371. *n.* 11.

MONTANIATA ou MONTAGNATA, en latin *Mons Tuniatus*, c'est une grande montagne du Siennois, en Toscane. Elle est assez étendue, & située aux confins de l'Orvietan, & du patrimoine de saint Pierre, entre la riviere de Muro & la source du Fiote. * Mati, *diction.*

MONTANISTES, *cherchez* MONTAN.

MONTANUS (Curtius) orateur & poëte du tems de Vespasien, vers l'an 74. depuis J. C. Tacite parle peu favorablement de ses vers; & dans le quatriéme livre de son histoire, il marque l'accusation que ce poëte intenta contre Regulus. Pline *le Jeune* lui écrivit une lettre, qui est dans le livre VIII. Il est different de JULIUS MONTANUS qui écrivit en vers élegiaques un poëme *du lever du soleil.* Seneque écrit qu'il fut très-bon poëte, & qu'il posseda les bonnes graces de Tibere. * Ovide parle aussi de lui, *l.* 4. *de Pont. El.* 16.

MONTANUS, *cherchez* ARIAS.

MONTARGIS, ville de France dans le Gâtinois, est située sur le Loing, & a un château qui fut rebâti par le roi Charles V. Les Anglois l'assiegerent l'an 1426. mais Jean, comte de Dunois, fit lever le siege, & tua seize cens des ennemis. Cette ville, qui est du domaine de la

couronne, de l'appanage de M. le duc d'Orleans, a bailliage, élection, & prevôté. Elle fut brûlée l'an 1528. & puis rétablie. * Du Chêne, *recherche des antiquitez des villes de France*. Du Pui, *droits du roi*. Papyre Masson, *descr. Flum. Gall.* Dupleix, &c.

MONTASSER BILLAH, onziéme calife de la race des Abassides, étoit fils de *Montavakkel*. Montasser avoit fait tuer son pere par Bouga Kebir, Bouga Saghir, Bagher, & autres officiers de la milice Turque qui servoient les califes. Ces Turcs, après avoir commis cet attentat, tinrent conseil entr'eux, & considerant que si Montasser venoit à mourir sans enfans, *Motaz* son frere, qui lui devoit succeder, ne manqueroit pas de tirer vengeance de la mort de son pere, & de les faire tous perir, resolurent d'obliger le calife à déposer ses deux freres *Motaz* & *Moviad*: mais ces deux princes previnrent la violence, dont ils étoient menacez, & renoncerent de leur bon gré à la succession à laquelle ils étoient appellez, après la mort de leur frere aîné. Montasser peu de tems après son élevation au califat, vit en songe son pere, qui lui reprocha son parricide, & lui predit, qu'il ne jouiroit pas long-tems du fruit de son crime. Ce calife épouvanté par cette vision, tomba dans une profonde melancolie, qui le fit mourir six mois après la mort de son pere, à l'âge de 25. ans, l'an de l'hegire 248. On dit que Montasser avoit fait tuer son pere, parce que ce calife haïssoit Ali, & persecutoit tous ceux de sa race. Montasser lui-même avoit reçu plusieurs outrages de la main de son pere, pour lui avoir declaré trop librement ses sentimens, & pour n'avoir pû dissimuler dans plusieurs rencontres l'estime qu'il faisoit d'Ali & de sa posterité. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MONTAUBAN, *Mons Albanus*, *Mons Aureolus*, & *Montalbanum*, sur la riviere du Tarn, ville de France en Querci, avec évêché suffragant de Toulouse, fut rebâtie l'an 1147. & fut unie au domaine l'an 1171. Amauri, comte de Monfort, ceda dans la suite au roi tous les droits qu'il pouvoit avoir sur Montauban. Le pape Jean XXII. y érigea en évêché, l'an 1317. l'abbaye de saint Theodorat. L'abbé Bertrand du Pui, en fut le premier prelat. La plûpart du diocese est dans le Languedoc; & c'est pour cette raison que les évêques de Montauban ont seance aux états de cette province, aussi-bien qu'en ceux de Querci. Cette ville, qui fut prise par les Calvinistes l'an 1562. fut depuis ce tems-là l'une des principales places de ce parti, & soutint plusieurs sieges. Montauban est situé sur une colline dont le bas est arrosé de la riviere du Tarn, qui reçoit l'Aveirou deux lieues au-delà, & se décharge cinq lieues au-dessous dans la Garonne. La ville est divisée en trois parties, qui sont, la ville vieille, sur le bord de la riviere; la nouvelle du côté de Cahors, & la ville de Bourbon, qui est jointe à la premiere par un pont de briques. Elle a soutenu trois divers sieges, mais le roi Louis XIII. la soumit l'an 1629. & fit ruiner ses fortifications. Il y a une cour des aydes, qui a été transferée en 1662. de Cahors, où elle avoit été érigée en 1642. Elle étoit alors composée de huit presidens, de trente-quatre conseillers, deux avocats generaux, un procureur general, & autres officiers convenables. Elle fut reduite en 1666. à deux presidens, & à seize conseillers; mais elle est à present composée de cinq presidens, & de vingt-deux conseillers: le ressort de cette chambre comprend toute la haute Guienne. Il y a aussi dans cette ville un presidial, une senechaussée, & un bureau des finances. Outre le chapitre de la cathedrale, il y a aussi le chapitre d'une église collegiale. * Catel, *Mem. du Languedoc*. Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Dupleix, *hist. de Louis XIII*. Du Pui, *droits du roi*, &c.

MONTAUBAN (comtes ou princes de) *voyez* ROHAN.

MONTAUBAN, maison considerable de Bretagne, tire son origine d'ALAIN sire de Montauban, qui eut pour enfans, JEAN sire de Montauban, qui suit; & *Josselin*, évêque de Rennes, mort l'an 1234.

II. JEAN sire de Montauban, fut l'un des seigneurs de Bretagne qui s'assemblerent l'an 1212. & porterent la guerre en Normandie, pour venger la mort du duc Artus, que le roi Jean d'Angleterre son oncle, avoit fait mourir. Il épousa *Gasceline* de Monfort, dont il eut OLIVIER, qui suit;

III. OLIVIER sire de Montauban, épousa *Jeanne*; dont il eut PHILIPPE, qui suit;

IV. PHILIPPE sire de Montauban, laissa de N. sa femme, dont le nom est ignoré, OLIVIER II. du nom, qui suit; *Guillaume*, & *Renaud* de Montauban.

V. OLIVIER II. du nom sire de Montauban, mourut l'an 1284. & fut pere d'ALAIN II. du nom, qui suit; & d'*Anne* de Montauban.

VI. ALAIN II. du nom sire de Montauban, fut pere d'Olivier III. du nom, qui suit; & d'*Aliette* de Montauban.

VII. OLIVIER III. du nom sire de Montauban, & de Monfort, vivoit l'an 1336. & fut pere de *Jean* sire de Montauban, qui tint le parti de Charles de Blois, contre le comte de Monfort, fut arrêté à Angers l'an 1343. soupçonné d'avoir intelligence avec les Anglois; & ayant été conduit à Paris, il eut la tête tranchée, le 29. Novembre de la même année, avec plusieurs autres seigneurs Bretons, accusez du même crime; d'ALAIN III. du nom, qui suit; & de *Renaud* de Montauban, qui épousa *Amicie* du Breil, dame du Bois-de-la-Roche; &c. fille unique & heritiere de *Guillaume* du Breil, & de *Denyse* d'Anast, dont il eut *Jean*, seigneur du Bois-de-la-Roche, mort sans posterité; *Renaud*, seigneur du Bois-de-la-Roche, capitaine de Ploërmel, mort sans enfans de *Jeanne* de Monfort, fille de *Raoul* VI. du nom sire de Monfort, & de *Leonore* d'Ancenis; *Guillaume*, qui fut l'un des trente chevaliers Bretons, qui combattirent contre trente chevaliers Anglois; *Olivier*, mort sans alliance; *Jeanne*, mariée l'an 1335. à *Geofroi*, seigneur de la Planche; *Marguerite*, femme de *Pierre* de Plecheben; *Catherine*, mariée le 30. Mars 1336. à *Jean*, seigneur de Trécesson; *Isabelle*, & *Amicie* de Montauban, mortes sans alliance.

VIII. ALAIN III. du nom sire de Montauban, après son frere, mourut l'an 1359. & eut pour fils, OLIVIER IV. du nom, qui suit;

IX. OLIVIER IV. du nom sire de Montauban, &c. mourut l'an 1308. Il avoit épousé *Jeanne* de Malesmains, dame de Romilli, Marigni, Grenonville, &c. morte l'an 1338. fille aînée de *Gilbert* de Malesmains, seigneur de Marigni, &c. & de *Tiphaine* de Courci, dont il eut, OLIVIER V. du nom, qui suit; *Renaud*, mort jeune; *Guillaume*, seigneur de Crespon, mort sans alliance; *Amauri*, aussi mort sans alliance; *Jean*, mort avant sa mere; *Jeanne*, mariée à *Jean* de la Teillaye, chevalier; & *Julienne* de Montauban, dame de Medrignac, mariée à *Jean* du Châtelier, vicomte de Pommerit.

X. OLIVIER V. du nom sire de Montauban, vivoit l'an 1386. Il avoit épousé *Mahaud* d'Aubigné, dame de Landal, fille de *Guillaume*, sire de Landal, dont il eut GUILLAUME, qui suit; ROBERT de Montauban, qui a fait *la branche des seigneurs du* BOIS-DE-LA-ROCHE, *rapportée ci-après*; *Bertrand*, conseiller & chambellan de monseigneur le dauphin, duc de Guienne, qui fut établi au gouvernement de la prevôté de Paris, avec Tanegui du Châtel, l'an 1413. & mourut à la bataille d'Azincourt l'an 1415; *Renaud*, seigneur de Crespon & de Marigni; *Jean*, premier échanson de monseigneur le dauphin, duc de Guienne; *Jeanne*, mariée à *Jean* Boutier, seigneur de Château-d'Assi; & *Marie* de Montauban, demoiselle d'honneur de la reine Isabelle de Baviere, mariée l'an 1415. à *David* de Poix, sire de Brimeu.

XI. GUILLAUME sire de Montauban, de Landal, &c. chancelier de la reine Isabelle de Baviere, mourut l'an 1432. Il épousa 1°. *Marguerite* de Loheac, veuve de *Jean* sire de Malestroit, & fille d'*Eon*, seigneur de Loheac, & de la Rochebernard, & de *Beatrix* de Craon: 2°. l'an 1411. *Bonne* Visconti de Milan, fille de *Carlo* Visconti, seigneur de Parme, & de *Beatrix* d'Armagnac. Du premier lit vint *Beatrix* de Montauban, dame de la Gaulle, mariée à *Jean* III. du nom, sire de Rieux & de Rochefort. Du second sortirent JEAN, qui suit; *Artus*, bailli de Costentin, qui se rendit Celestin à Marcoussis, pour éviter la recherche qu'on faisoit des auteurs de la mort de Gilles de Bretagne, à laquelle il avoit beaucoup contribué, fut depuis élu archevêque de Bourdeaux, & mourut l'an 1468; *Marie*, alliée à *Jean* VI.

du nom, seigneur de Graville & de Marcoussis; *Isabeau*, mariée à *Tristan* du Perrier, sire de Quintin; *Beatrix*, alliée l'an 1435. à *Richard*, sire d'Espinai; & *Louise* de Montauban, mariée à *Guion* de la Motte, seigneur du Vaucler, &c.

XII. Jean sire de Montauban, de Landal, de Romilli, de Marigni, de Crespon, &c. conseiller & chambellan du roi, maréchal de Bretagne, suivit le duc de Bretagne, lorsqu'il alla joindre ses troupes à celles du roi, pour la conquête de la Normandie, se trouva à la prise des villes de Caën, de Cherbourg, & de toutes les autres places de cette province, qu'occupoient les Anglois, & y rendit des services considerables; en reconnoissance dequoi, le roi l'établit bailli de Costentin, en la place de son frere, l'an 1450. Le duc de Bretagne lui donna le commandement de ses troupes, qu'il mena en Guienne, pour la reduction de cette province, l'an 1453. & le roi Louis XI. à son avenement à la couronne, le créa grand-maître des eaux & forêts, l'an 1461. & amiral de France, à la place du comte de Sancerre. Il étoit à Milan l'an 1464. fut present à la ratification que fit le duc du traité de paix & d'alliance, qu'il avoit conclu avec le roi: & mourut en la ville de Tours en Mai 1466. fort regretté du roi. Il avoit épousé *Anne* de Kerenrais, dame de Kerenrais & de la Rigaudiere, fille d'*Eon* seigneur de Kerenrais, laquelle ne mourut qu'en 1499. dont il eut pour fille unique, *Marie* dame de Montauban, de Landal, &c. mariée 1°. en Avril 1443. à *Louis* de Rohan, seigneur de Guémené, Guingamp, &c: 2°. à *Louis* de la Tremoille, seigneur de Craon, morte l'an 1477.

BRANCHE DES SEIGNEURS du Bois-de-la-Roche.

XI. Robert de Montauban, second fils d'Olivier V. du nom sire de Montauban, & de *Mahaud* d'Aubigné, dame de Landal, fut seigneur de Grenonville, & de Queneville, bailli de Costentin l'an 1415. servit au siege d'Orleans l'an 1420. & vivoit l'an 1440. Il avoit épousé avec dispense, *Marie* de la Planche sa parente, dame du Bois-de-la-Roche, du Bois-Basset, & de Vauvert, fille unique de *Rolland*, dit *de Saint-Denoval*, morte l'an 1448. dont il eut Guillaume, qui suit; autre *Guillaume*, seigneur de la Planche, vivant l'an 1443; & *Marie* de Montauban, dame du Bois-Basset, alliée en Juillet 1434. à *Philippe* de Vierville, seigneur de Creuilli.

XII. Guillaume de Montauban, seigneur du Bois-de-la-Roche, Grenonville, &c. épousa du vivant de son pere, *Jeanne* de Brochereuil, morte le 20. Decembre 1429. fille aînée de *Robert*, seigneur de la Cleaudaye, senechal de Rennes & de Nantes, & de *Moricette* de Monfort, dont il eut Guillaume II. du nom, qui suit; *Marie*, alliée à *Jean* de Keradreux, seigneur de Neufvillette, & des Aulnais; *Robert*; & *Guion* de Montauban.

XIII. Guillaume de Montauban II. du nom, seigneur du Bois-de-la-Roche, baron de Grenonville; &c. mourut l'an 1486. ayant été marié trois fois, 1°. à *Jeanne* de Keradreux, fille de *Jean*, & d'*Olive* de Bodegat: 2°. à *Orfraise* de Serant, dame de Tromeur, fille de *Jean*, seigneur de Tromeur, & de *Jeanne* de Comenan; après la mort de laquelle arrivée le 11. Janvier 1452. il prit une troisiéme alliance, le 2. Août 1467. avec *Françoise*, dame du Casso, & de la Vaërie, veuve de *Pierre* de Severac, & de *François* du Plantis, & fille de *Pierre*, seigneur du Casso, & de *Jeanne* de Fresnai. Du premier lit vint Philippe, qui suit. Du second, sortirent, *Esprit* de Montauban, capitaine de cinquante lances du duc de Bretagne, commandant dans la ville & château de Dol, qui ne laissa qu'un fils, nommé *Louis* de Montauban; *Marguerite*, alliée à *George* Lespervier, seigneur de la Bouvardiere, &c; *Jeanne*, mariée en Avril 1460. à *Bertrand*, seigneur de Boysfryou; *Marie*, allié 1°. à *Guillaume*, seigneur du Tiercent: 2°. à *Gilles* de Condert, seigneur de la Morterai; & *Hilaire* de Montauban, femme de N. Avaleuc, seigneur de la Grée.

XIV. Philippe de Montauban, baron de Grenonville, seigneur du Bois-de-la-Roche &c. chancelier de Bretagne l'an 1487. servit beaucoup à conclure le mariage de la duchesse Anne, avec le roi Charles VIII. qui l'employa depuis en plusieurs charges considerables. Sa charge de chancelier ayant été supprimée l'an 1494. il eut le titre de gouverneur & de garde de la chancellerie de Bretagne, & mourut le premier Juillet 1516. Il avoit épousé *Marguerite* le Borgne, veuve de *Roland* de Lescoët, grand-veneur de France, & fille de *Robert* le Borgne, & de *Tiphaine* de Kerenrais, dame de Coëtcanton: 2°. *Anne* du Châtelier, sa parente, veuve de *Gilles* de Rieux, seigneur de Châteauneuf, & fille de *Vincent* du Châtelier, vicomte de Pommerit, &c. & de *Magdelaine* de Villers-du-Hommet. Du premier lit sortit *Marguerite* de Montauban, dame du Bois-de-la-Roche, &c. mariée à *Jacques* de Beaumanoir, vicomte de Pledran. Du second vint *Catherine* de Montauban, alliée à *René* du Volvire, baron de Ruffec. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

MONTAULT, maison considerable en Bigorre, dont l'on ne rapporte la posterité, que depuis Jean de Montault, seigneur de Bénac, qui servit le roi en ses guerres de Gascogne l'an 1359. & qui, dix ans après, appella au parlement de Paris, de ce que le prince de Galles, duc de Guienne, avoit donné au captal de Buch, Anglois, le comté de Bigorre, dans lequel tous ses biens étoient situez. Il avoit épousé *Gaillarde* de Miraumont, dont il eut Jean II. du nom, qui suit;

II. Jean de Montault II. du nom, seigneur de Bénac, épousa *Marguerite*, fille de *Vidal*, seigneur de Bazillac, & de *Marie* de Gramont; dont il eut Arnaud, qui suit; & *Constance* de Montault, mere de *Bernard* de Béon.

III. Arnaud de Montault, baron de Bénac, vivoit l'an 1481. Il avoit épousé, 1°. *Berenice* de Coarase: 2°. *Jeanne* de Lavedan, fille d'*Arnaud* vicomte de Lavedan, & de *Brunissende* de Gerderest. Du premier lit sortit *Jean* de Montault, pere de *Magdelaine*, dont l'alliance est ignorée. Du second lit vinrent Annet, qui suit; *Roger*, qui fut d'église; *N.* pere de *Roger* vicomte de Montault; *Magdelaine*; *Catherine*; & *Jeanne*, dont les alliances sont ignorées.

IV. Annet de Montault, baron de Bénac, mourut pendant les guerres d'Italie, avec quatre de ses enfans, ayant fait son testament le 12. Octobre 1523. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de la Roque: 2°. *Isabelle* de Majoreste, ou de la Roche-Fontenille, & fut pere de Jean-Marc, qui suit; de *George*; de *Jean*; & d'*Helene* de Montault.

V. Jean-Marc baron de Montault & de Bénac III. du nom, capitoul de Toulouse l'an 1536. vivoit l'an 1554. Il avoit épousé le 16. Mai 1527. *Magdelaine*, fille de *Gaston*, baron d'Andouins, dont il eut *Jean-Paul*, baron de Bénac, mort sans alliance, à la bataille de S. Denys; *Philippe*, vicomte de Lavedan, qui fit son testament l'an 1597. & qui avoit épousé 1°. 1567. *Jeanne* de Caumont, fille de N. seigneur de Berbiguieres: 2°. l'an 1592. *Marie* de Gontault, fille d'*Arnaud*, seigneur de Saint-Geniez, lieutenant general de Navarre & de Bearn, & de *Jeanne* de Foix, desquelles il n'eut point d'enfans; Bernard, qui suit; *Jacques*, mort sans alliance; *Jean*, mort en Turquie; *Anne*, mariée à N. seigneur de Sus en Bearn; *Jeanne*; & autre *Jeanne*, mortes sans alliance; *Magdelaine*, dame de Ponthus, & N. de Montault, religieuse.

VI. Bernard baron de Montault & de Bénac, recueillit la succession de ses freres, fut senechal de Bigorre, & épousa en Juin 1578. *Thabitha* de Gabaston, dame de Navailles & de Bassillon, fille de *Bertrand*, baron de Bassillon, gouverneur de Navarreins, & de *Jeanne* dame de Cauna, dont il eut Philippe, qui suit; *Henri*, seigneur de Bassillon & de Sarriac; *Blaise*, mestre de camp du regiment de Champagne, mort de maladie au siege de la Rochelle; *N.* seigneur de la Roque Navailles, mort en l'isle de Rhé, commandant la cavalerie; *Bernard*, seigneur de Pontous, mort au siege de la Mothe l'an 1634; *N.* tué au siege de saint Jean d'Angeli; *Jeanne*, mariée à N. seigneur de Lux, senechal de Bigorre; *Cerisande*, alliée à N. de Durfort, seigneur de Castel-

Bayac ; & *Marguerite* de Montault, morte sans alliance.

VII. PHILIPPE de Montault, marquis de Bénac, seneschal & gouverneur de Bigorre l'an 1650. fut créé duc de Navailles & pair de France, par lettres de 1650. non registrées, & mourut l'an 1654. Il avoit épousé en Mai 1612. *Judith* de Gontault, dame de Saint-Geniez, & de Badesol, fille d'*Helie*, gouverneur & lieutenant general de Bearn, viceroi de Navarre, & de *Jacqueline* de Bethune, dont il eut *Cyrus*, marquis de Saint-Geniez, mort avant son pere, laissant de *Jeanne* de Caumont-la-Force sa femme, *Judith-Therese-Susanne* de Montault, fille unique, marquise de Saint-Geniez, mariée le 24. Juin 1679. à *Jacques* le Coigneux, president au parlement de Paris ; *Maximilien*, baron de Saint-Geniez, mort aussi avant son pere ; PHILIPPE II. du nom, qui suit ; *Jean*, vicomte de Tosel, mort sans alliance ; *Henri*, seigneur d'Audanne, marquis de Saint-Geniez, gouverneur de Saint-Omer, lieutenant general des armées du roi, mort le 31. Mars 1685. sans posterité legitime ; *Bernard*, seigneur de la Cappelle Albareils, mort avant son pere ; *César*, seigneur de Pagalie, mort jeune ; *Jacqueline*, morte jeune ; *Jeanne*, mariée à *Jean* marquis de Losse en Perigord ; *Paule*, alliée à *Louis* marquis de Loubieres d'Incamps en Bearn ; *Marie*, femme de N. de la Salle-de-Saint-Pé, baron de Banque, lieutenant de roi à Bayonne ; *Diane*, mariée à *Louis* de Cordouan, marquis de Langei, morte le 1. Janvier 1717 ; & *Perside* de Montault, prieure des religieuses Maltoises à Toulouse.

VIII. PHILIPPE de Montault-Bénac, duc de Navailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, épousa en Fevrier 1651. *Susanne* de Baudean, l'une des dames de la reine Anne d'Autriche, & fille de *Charles* de Baudean, comte de Neuillan, gouverneur de Niort, & de *Françoise* Tiraqueau, morte le 15. Fevrier 1700. âgé de 74. ans. De ce mariage sont issus, *Philippe* de Montault-Bénac, marquis de Navailles, brigadier des armées du roi, mort à l'âge de 22. ans, avant son pere le 2. Decembre 1678. au retour de la prise de Puycerda ; *Charlotte-Françoise-Radegonde*, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, morte le 12. Fevrier 1696. âgée de 43. ans ; *Françoise*, troisiéme femme de *Charles* de Lorraine, III. du nom, duc d'Elbeuf, morte le 11. Juin 1717. âgée de 64. ans ; *Gabrielle-Eleonore*, mariée à *Henri* d'Orleans, marquis de Rothelin ; *Henriette*, abbesse de la Saussaye, près Paris ; *Gabrielle*, mariée à *Leonor-Helie* de Pompadour, marquis de Laurieres ; & *Gabrielle* de Montault-Navailles, la jeune, religieuse. * *Voyez* le pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

MONTAULT (Philippe de) duc de Navailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, seneschal de Bigorre, commandant pour sa majesté dans les villes de la Rochelle, Brouage, & païs d'Aunis, capitaine-lieutenant de deux cens chevaux-legers de la garde. Il étoit fils de *Philippe* de Montault, baron de Bénac, gouverneur & séneschal de Bigorre, & de *Jacqueline* de Gontault, dame de Saint-Geniez. Quoiqu'il eût sucé le lait de l'heresie dans la maison paternelle, il ne laissa pas d'être reçu page chez le cardinal de Richelieu l'an 1635. n'ayant alors que 14. ans ; & ce grand homme prit soin lui-même de l'instruire, & lui fit abjurer la religion Prétendue-Réformée. Au bout de dix-huit mois, sa conversion fut suivie de celle de son pere, & d'une grande partie de sa famille. Il commença de servir dans les armées dès l'an 1638. & monta par tous les degrez de la milice, jusqu'au premier de tous, étant toujours attaché à son premier maître, le cardinal de Richelieu ; & ensuite au cardinal Mazarin, même dans les tems les plus fâcheux. Il commanda l'armée d'Italie sous le duc de Modene l'an 1658. en qualité de capitaine general ; & l'année suivante, après la mort de ce prince, il la commanda en chef. Il fut ensuite ambassadeur extraordinaire vers les princes d'Italie. Il commanda aussi l'armée que le roi envoya en Candie au secours des Venitiens, sous le duc de Beaufort l'an 1669. & depuis, il eut encore le commandement en chef de toutes les troupes qui étoient en Lorraine, Alsace, Champagne & Bourgogne l'an 1673. & au commencement de 1674. Ce fut en ce tems-là qu'il prit Grai, par où fut commencée la conquête de la Franche-Comté. Dans la campagne de 1674. il servit en Flandres sous le prince de Condé, en qualité de lieutenant general ; mais parce que le duc de Navailles avoit déja commandé en chef, le roi commanda au prince de partager l'armée en deux corps, & de faire servir Navailles seul dans celui où étoit la maison du roi, & les trois autres lieutenans generaux dans l'autre corps. Il se trouva au combat de Senef, où il commanda l'aîle gauche de l'armée. L'an 1675. lorsqu'il étoit dans son gouvernement de la Rochelle, sa majesté l'honora du bâton de maréchal de France. Au mois de Janvier 1676. il fut envoyé en Catalogne, où il commanda en chef l'armée du roi pendant trois années. Il se rendit maître de Figuieres l'an 1676. battit l'an 1677. une partie des troupes commandées par le comte de Monterei, prit Puicerda l'an 1678. & servit jusqu'à la paix de Nimegue, qui fut conclue la même année. Il eut long-tems le gouvernement de Bapaume, quelque-tems celui du Havre de Grace, & jusqu'à sa mort celui de la Rochelle, & du païs d'Aunis. Il fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en la promotion de 1681. & fut long-tems capitaine-lieutenant des deux cens chevaux-legers de la garde du roi. Enfin en Avril 1683. il fut gouverneur de défunt M. le duc de Chartres, duc d'Orleans, & regent du royaume. Il mourut le 5. Fevrier 1684. âgé de soixante-cinq ans. Il fut enterré dans l'église des Dominicains du fauxbourg Saint Germain, où sa veuve lui a fait ériger un magnifique tombeau. On imprima ses memoires à Paris l'an 1701. Il y fait connoître que les Venitiens avoient eu tort de se plaindre de sa conduite en Candie, puisqu'il y parut après que ce n'avoit été ni leur interêt, ni leur dessein de conserver cette ville. Il en donne les raisons, & montre qu'ils ne voulurent se servir du secours de la France, que pour faire voir que la Chrétienté s'interessoit pour eux, & obliger par-là les Turcs à leur accorder une paix moins desavantageuse. Cependant l'ambassadeur de Venise avoit fait de si grandes plaintes au roi du départ de M. de Navailles de Candie, que sa majesté lui envoya ordre, si-tôt qu'il fut arrivé en France, de se retirer dans une de ses terres, où il fut relegué durant trois ans, après lesquels on lui permit d'aller à son gouvernement de la Rochelle, & enfin de revenir à la cour, où il se justifia pleinement. * *Voyez* le P. Anselme, *grands officiers de la couronne.*

MONTAUSIER (ducs de) *voyez* SAINTE-MAURE.

MONTBELLIARD, ville & famille illustre, *cherchez* MONBELLIARD.

MONTBERON (Jacques sire de) seneschal d'Angoumois, maréchal de France, chambellan du roi & du duc de Bourgogne, fut souvent employé dans les guerres de Gascogne, suivit le roi au voyage qu'il fit en Flandres l'an 1382. fut nommé seneschal d'Angoumois l'an 1386. & y servit la même année sous le maréchal de Sancerre. Il embrassa depuis le parti du duc de Bourgogne & du roi d'Angleterre, & fut pourvû de la charge de maréchal de France, à la place du sire de l'Isle-Adam; mais il ne l'exerça pas long-tems, en ayant été destitué en Janvier 1421. & mourut l'an 1422.

I. Il descendoit de ROBERT seigneur de Montberon, qui vivoit l'an 1140. & qui fut pere de

II. ROBERT II. du nom seigneur de Montberon, pere de

III. ROBERT III. du nom seigneur de Montberon, qui laissa de *Jeanne* sa femme, ROBERT IV. du nom, qui suit ; & *Robert* de Montberon, évêque d'Angoulême.

IV. ROBERT IV. du nom seigneur de Montberon, Rochebertier, & de Rançon, vivoit l'an 1276. & laissa pour enfans, de *Mahaud* de la Rochefoucault, fille d'*Ameri* seigneur de la Rochefoucault, ROBERT V. du nom, qui suit ; & *Belotte* de Montberon, mariée à *Gui* de Chenac.

V. ROBERT V. du nom seigneur de Montberon, &c. vivant l'an 1329. laissa de *Galienne* de la Porte sa femme,

VI. ROBERT VI. du nom seigneur de Montberon &c. qui épousa l'an 1348. *Yolande* de Mathas, dame de Boissec, veuve d'*Ithier* seigneur de Magnac, & fille de *Robert* seigneur de Mathas, & de *Marie* de Thouars, dont il

il eut JACQUES, qui suit; *Marie*, alliée l'an 1364. à *Jean* de Coudun, seigneur de Verson; & *Marguerite* de Montberon, vivante l'an 1399.

VII. JACQUES sire de Montberon, maréchal de France, *dont il est parlé ci-dessus*, épousa *Marie* de Maulevrier, fille aînée & heritiere de *Renaud* baron de Maulevrier & d'Avoir, & de *Beatrix* de Craon, dame de Toureil : 2°. *Marguerite* comtesse de Sancerre, dame de Marmande, veuve de *Beraud* II. dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, seigneur de Mercœur, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, FRANÇOIS, qui suit; *Jacques* seigneur de Montberon & d'Azai-le-Rideau, capitaine du château de Thouars, mort sans posterité legitime; *Catherine*, mariée 1°. à *Renaud* VII. du nom, sire de Pons, vicomte de Turenne, &c: 2°. à *Jean* de Malestroit, seigneur d'Oudon; & *Marguerite* de Montberon, dame de Mautresse, mariée l'an 1418. à *Savart* Bouchard, seigneur d'Aubeterre, Paulcon, Ozillac, &c.

VIII. FRANÇOIS baron de Montberon, Maulevrier, Avoir, &c. mourut fort âgé, vers l'an 1470. Il avoit épousé le 25. Mai 1403. *Louise* de Clermont, fille unique de *Jean* de Clermont, vicomte d'Aunai, dont il eut FRANÇOIS II. qui suit; GUICHARD, qui a fait *la branche des barons de* MORTAGNE *&* d'AVOIR, *rapportée ci-après*; LOUIS, qui a fait *la branche des comtes de* FONTAINES-CHALENDRAI, *aussi mentionnée ci-après*; *Savari*, archidiacre de Champagne en l'église de Reims, abbé de Notre-Dame-la-Grande en l'église de Poitiers, & chanoine de Saintes; *Catherine*, femme de *Joachim* Girard, seigneur de Basoches; *Guillemette*, mariée à *Jean* de Maumont, seigneur de Taunai-Boutonne; *Jeanne*, dame de Cursai, mariée l'an 1445. à *François* de Clermont, seigneur de Dampierre; *Yolande*, dame de Chevalon & d'Auzac, alliée l'an 1446. à *Michel* Jouvenel des Ursins, seigneur de la Chapelle-Gautier, bailli de Troye; *Marie*, dame de Chefboutonne, femme de *Jean* Malet, dit *de Graville*, grand-maître des arbalêtriers; *Andrée*, dame de Vareignes, mariée l'an 1451. à *Gautier* de Perusse, seigneur d'Escars; & *Brunissende* de Montberon, dame de Mirebel, mariée 1°. à *Olivier* de Belleville : 2°. à *Arnauld* sire de Bordeilles.

IX. FRANÇOIS II. du nom sire de Montberon, vicomte d'Aunai & de Mathas, baron de Maulevrier, &c. fut chambellan du dauphin l'an 1443. vendit la terre de Montberon l'an 1471. à Marguerite de Rohan, comtesse d'Angoulême, ce qui causa de grands procez, & mourut le 31. Octobre 1476. Il avoit épousé vers l'an 1440. *Jeanne* Vendôme, veuve de *Robert* seigneur de Fontaines, & fille unique de *Pierre*, seigneur de Segré & du Lude, & de *Marie* d'Acigné, dont il eut EUSTACHE, qui suit; & *Jeanne* de Montberon, dame de Monchamps & de Beaulieu, mariée 1°. à *Martin* Henriquez de Castille, chambellan du roi : 2°. à *Louis* Chabot, seigneur de Jarnac : 3°. à *Louis* Larchevêque, seigneur de Soubise, morte sans posterité en Juin 1498.

X. EUSTACHE de Montberon, vicomte d'Aunai, baron de Maulevrier, & de Mathas, épousa *Marguerite* d'Estuer, fille de *Jean*, seigneur de Lisleau, baron de Nioeul, & de *Jeanne* de Pons-Saint-Maigrin, dont il eut *Christophle* de Montberon, vicomte d'Aunai, mort sans laisser de posterité, de *Leonore* de Ferrieres, dame de Montfort-le-Rotrou, & de Vibrai, fille aînée de *Jean* baron de Ferrieres, & d'*Anne* Geofroi; *Placide*, protonotaire du saint siege; *Artus*, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi; ADRIEN, qui suit; *Claude*, protonotaire du saint siege; *Catherine*, alliée le 21. Novembre 1478. à *Joachim* de Conighan, seigneur de Cherveux; *Jeanne*, femme de *Jacques* de Chabannes, seigneur de la Palice; *Blanche*, mariée 1°. à *Jacques* de la Rochefoucault, seigneur de Melleran, d'Aunac, Nouhans, &c : 2°. à *Gilles* Tranchelion, seigneur de Palluau; & *Marie* de Montberon, mariée l'an 1492. à *Geofroi* de Balsac, seigneur de Montmorillon, &c.

XI. ADRIEN de Montberon, seigneur de Villefort, &c. suivit le roi Charles VIII. à la conquête de Naples, se trouva à la bataille de Fornoue, où il fut blessé près la personne du roi, qui l'avoit choisi pour un de ses confidens, & vivoit l'an 1495. Il avoit épousé *Marguerite* d'Archiac, fille & principale heritiere de *Jacques* seigneur d'Archiac, & de *Marguerite* de Levis, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *René*, sourd & muet; *Louis*, seigneur de Polignac, qui épousa *Anne* de Belleville; *Jean* de Montberon, seigneur de Tors, &c. qui de *Gabrielle* de Pierrebussiere sa femme, eut pour fille unique *Judith* de Montberon, heritiere des baronies de Thors, Blansac, Prignac, Lonzenac, &c. mariée à *Jacques* de Pons, marquis de la Case, comte de Roquefort, de Marsan en partie, baron de Montgaillard, vivant en 1605; *Agnès* de Montberon, mariée l'an 1535. à *Claude* Chat, dit de Rastignac, seigneur du Pouzet; *Anne* femme de *François* Guerin, seigneur des Herbieres; *Helene*; *Catherine*; & *Barbe* de Montberon, mariée à *Pierre* de Maigné, seigneur de Maudereux.

XII. FRANÇOIS de Montberon, baron d'Archiac, Villefort, Beaulieu, capitaine de Blaye; épousa le 29. Avril 1538. *Jeanne* de Montpezat, seconde fille de *Gui* baron de Montpezat, & de *Jeanne* de Mareuil, dame de Villebois, dont il eut *René* de Montberon, baron d'Archiac, tué à la bataille de Gravelines l'an 1558. sans laisser de posterité, de *Magdelaine* du Fou, fille de *François*, baron du Vigean, & de *Louise* Robertet; *Renée*, morte jeune; & *Jacquette* de Montberon, heritiere de son frere, mariée à *Antoine* seigneur de Bordeilles & de la Tourblanche.

BRANCHE DES BARONS DE MORTAGNE, & d'AVOIR.

IX. GUICHARD de Montberon, second fils de FRANÇOIS, seigneur de Montberon, & de *Louise* de Clermont, vicomtesse d'Aunai, eut en partage les terres de Mortagne sur Gironde, d'Avoir, Gresigné, Chapes, &c. Il épousa *Catherine* Martel, fille unique de *Louis*, seigneur de Beaumont Fié-de-Bœuf, & de *Marie* de la Tour-Landri, dont il eut RENE' qui suit; *Marguerite*, premiere femme de *René* de Beauvau, seigneur de Marconville; *Marie*, alliée à *Artus* de Villequier, baron de Cholet, & de la Guerche; *Jeanne*, femme de *Mathurin* seigneur de Vonnes; & *Antoine* de Montberon, fils puîné, seigneur de Mortagne, qui de *Jeanne* l'Hermite, fille de *Pierre*, seigneur de Beauvais, & de *Jeanne* du Fau, laissa pour enfans, *Adrien* de Montberon, mort sans alliance; *Anne*, femme de *Jean* de Conighan, seigneur de Cangé; *Jacquette*, morte sans alliance; & *Anne*, religieuse à Fontevrault, laquelle renonça à ses vœux, prétendant y avoir été forcée par sa mere, & épousa, en presence de ses parens, *Pierre* de Segur, seigneur de Ligonez, dont elle n'eut point d'enfans.

X. RENE' de Montberon, baron d'Avoir & de Champeaux, épousa 1°. *Marie* d'Estampes, fille de *Jean*, seigneur des Roches, & de *Marie* le Rochechouart-Mortemar, dont il eut *Renée*, morte sans alliance : 2°. *Louise* de Sainte-Maure, fille de *Renaud*, seigneur de Jonzac, & de *Françoise* Chabot, dont il eut LOUIS, qui suit; *Renée*, femme de *François* de Bar, seigneur de Baugi; *Françoise*, religieuse; *Catherine*, mariée à *Guillaume* le Beauvoisin, baron de Courtaumer; & *Anne* de Montberon, femme de *Pierre* de Maillé, seigneur de Latan & de Marolles.

XI. LOUIS de Montberon, baron d'Avoir, &c. épousa *Magdelaine* Pelault, dame de Lespinai-Greffier, d'Erignai, la Missoniere, & de la Bissiere, fille d'*Antoine*, seigneur desdits lieux, & de *Genevieve* du Chêne, dont il eut JACQUES, qui suit; *Françoise*, mariée 1°. à *Louis* Gastineau, seigneur de la Tour de Germigni, & de Saint-Bonnet, gouverneur de Bayone : 2°. à *Charles*, seigneur de Vaux; *Renée*, femme de *François* Thierri, seigneur de Bois-Orcamp, & de Pontrouault; *Claude*, mariée à *Jean* de Vai, seigneur de la Rocheferriere; & *Emerance* de Montberon, religieuse à Fontevrault.

XII. JACQUES de Montberon, baron d'Avoir, seigneur de Champeaux, &c. épousa *Louise* Goheau, dame de Souché, Saint-Aignan, les Jamonnieres, la Maillardiere, & de l'Isle-Bonin en Bretagne, fille de *François*, seigneur desdits lieux, & de *Françoise* Hamon, dont il eut HECTOR, qui suit; *Jean*, seigneur de Saint-Aignan, qui d'*Anne* Brecel sa femme, fille de *Christophle* senechal de

Nantes, n'eut qu'un fils nommé *René*, mort jeune : *Marguerite*, alliée 1°. à *Jean* le Clerc, seigneur des Roches près Angers : 2°. à *Louis* le Vayer ; & *Anne* de Montberon.

XIII. Hector de Montberon, baron d'Avoir, &c. épousa 1°. *Jeanne* de Maillé, fille de *Gui*, seigneur de Brezé, & de *Jeanne* de Louan, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Radegonde* de Noyelles, fille de *René*, seigneur de la Bussardiere, & de *René* de la Coutardiere, dont il eut *René* & *Hector*, morts jeunes ; Louis, qui suit ; & *Adrienne* de Montberon, mariée le 20. Fevrier 1599. à *Louis* de la Rochefoucault, seigneur de Neuilli-le-Noble, & de la Brosse-Touraine.

XIV. Louis de Montberon, baron d'Avoir, &c. eut la tête tranchée à Paris, pour avoir enlevé Renée de Galeri, femme de Guillaume le Fevre, juge criminel de Nantes. Il avoit épousé, l'an 1599. *Angelique* de la Rochefoucault, fille de *René*, seigneur de Neuilli-le-Noble, & d'*Anne* Gillier, dont il n'eut qu'un fils nommé *Hector*, mort jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Fontaines-Chalendrai.

IX. Louis de Montberon, troisiéme fils de François seigneur de Montberon & de Maulevrier, & de *Louise* de Clermont, vicomtesse d'Aunai, fut seigneur de Fontaines-Chalendrai, & de la Paille, & capitaine de Montberon. Il épousa, 1°. *Radegonde* de Rochechouart, fille de *Jean*, seigneur de Mortemar, & de *Jeanne* de Torsai : 2°. *Guione* Merichon. Ses enfans du premier lit furent, Louis, qui suit ; & *Marie* de Montberon, qui épousa *Gautier* de Peruse, seigneur de la Vauguyon, &c. senéchal de Perigord & de la Marche. Ceux du second lit furent, *Jean* de Montberon, seigneur de la Paille ; *Jacques*, protonotaire du saint Siege, curé d'Argenteuil ; Antoine, *duquel sont descendus les seigneurs de* Beauregard ; *François*, protonotaire du saint siege, curé de Castelnau, diocese de Sarlat ; *Guion*, seigneur de la Paille, d'Andilli-les-Marais, de Guilebaut & de Sugnon, pere de *Jacques*, mort à l'armée ; & de *Louis* de Montberon, chanoine de Saintes, qui obtint dispense du pape l'an 1555. de se pouvoir marier, quoique sous-diacre ; *Olivier*, vivant l'an 1502 ; *Rose*, dont l'alliance est ignorée ; & *Louis* de Montberon, seigneur d'Auzances, aîné du second mariage, qui de *Magdelaine* de Mareuil, dame de Montmoreau, eut pour enfans, *Louise* de Montberon, dame de Montmoreau, mariée à *Louis* Prevôt, seigneur de Sansac ; & *Jacques* de Montberon, seigneur d'Ausances, chevalier des ordres du roi, pere de *Louise* de Montberon, dame d'Ausances, morte l'an 1595.

X. Louis de Montberon, II. du nom, seigneur de Fontaines-Chalendrai, &c. laissa entr'autres enfans, de son mariage avec *Louise* de Beaumont, fille de *Jean*, seigneur de Glenai, & de *Catherine* Rataut, Louis III. qui suit ;

XI. Louis de Montberon, III. du nom, baron de Fontaines-Chalendrai, épousa *Claude* Blosset, dame de Torci, fille de *Jean*, seigneur de Torci, & d'*Anne* de Cugnac, dont il eut Louis IV. qui suit ; & *Anne* de Montberon, mariée à *Louis* de Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac.

XII. Louis de Montberon, IV. du nom, baron de Fontaines-Chalendrai, & de Torci, épousa *Heliette* de Vivonne, fille de *Charles*, seigneur de la Châtaigneraye, senechal de Saintonge, & de *Renée* de Vivonne, dame d'Oulmes, dont il eut Jean, qui suit ; & *Louise* de Montberon, mariée l'an 1609. à *Jean-Louis* de Rochechouart, seigneur de Chandenier.

XIII. Jean de Montberon, comte de Fontaines-Chalendrai, laissa de *Louise* de Laubespine sa femme, fille de *Claude*, seigneur de Verderonne, & de *Louise* Pot-de-Rhodes, *Louis* de Montberon, V. du nom, comte de Fontaines-Chalendrai, mort sans posterité ; *Baltazar*, chevalier de Malte ; *Charles* de Montberon ; *Catherine*, mariée à *François* de Salignac, de la Motte-Fenelon ; & *Louise* de Montberon, religieuse. * *Voyez* le pere Anselme, *hist. des grands officiers*.

MONTBRISON, ville de France, capitale du pays de Forez, est un des cinq bailliages de la province. On dit qu'autrefois Montbrison n'étoit qu'un château, nommé *Brison*, qui depuis fut fermé de murailles l'an 1428. Il y a une église collegiale, dediée à la sainte Vierge, diverses maisons religieuses, avec élection, prevôté, &c. * *Consultez* l'histoire de Forez, du sieur de la Mure.

MONTBRUN, fameux capitaine du XVI. siecle, *cherchez* PUI (Charles du)

MONTCHAL (Charles de) archevêque de Toulouse dans le XVII. siecle, fut très-celebre par sa pieté & par la connoissance qu'il eut de l'histoire sainte & profane, du droit canon & civil, & de la langue grecque & hebraïque. Il fut chanoine d'Angoulême, puis abbé de S. Amand, & archevêque de Toulouse l'an 1628. après le demission que le cardinal de la Vallette, dont il avoit été precepteur, fit de cet archevêché. Ce prélat presida à l'assemblée du clergé tenue à Paris en 1645. Il avoit travaillé long-tems sur l'histoire d'Eusebe, dont il rétablit le texte, & corrigea la version dans une infinité d'endroits. Il mourut l'an 1651. & fut enterré dans l'église de saint Etienne de Toulouse. Plusieurs sçavans, entr'autres, Rigault, le pere Sirmond, Holstenius, Allatius, parlent de ce prelat avec éloge. *Voyez* aussi Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Amelot de la Houssaye, *mem. historiques tom. II. Europ. Sav. Nov.* 1718. *&c.*

MONTCHEVREUIL (marquis de) *voyez* MORNAI.

MONTE AGUDO (marquis de) *voyez* MENDOZA.

MONTE ALFONSO. C'est une bonne forteresse du Modenois, dans la vallée de Carfagnana, près de Castel-Nuovo de Carfagnana. * Mati, *diction.*

MONTE ARAGON, bourg avec un monastere celebre, dans l'Aragon en Espagne, à une lieue d'Huesca, vers le levant. * Mati, *diction.*

MONTE BOURG, bourg avec abbaye en Normandie, sur la côte entre Carantan & Barfleur. * Mati, *diction.*

MONTE CALVO (Jacques) sorti d'une ancienne famille de Bologne, se distingua par son érudition dans le XV. siecle, & mourut l'an 1460. ou selon d'autres, l'an 1474. Il laissa entr'autres enfans Thomas Monte Calvo, qui fut employé par le pape Jean XXIII. en diverses negociations.

MONTE CALVO (Vincent) medecin & philosophe, né à Bologne en 1573. étoit de la même famille que le précedent. Il se rendit très-habile dans la philosophie d'Aristote, fut consideré avec raison comme le premier Peripateticien de son tems, & enseigna pendant 34. ans avec un merveilleux applaudissement. Toutes les universitez d'Italie souhaitoient de l'avoir au nombre de leurs professeurs ; mais l'amour qu'il avoit pour sa patrie, lui fit donner la préference à celle de Bologne, où il mourut le 15. Octobre 1637. On a publié un traité de medecine de sa façon, & des commentaires sur la metaphysique d'Aristote. * Nicolao Burtio, *Bonon. illust.* Leandre Alberti, *descr. Ital. & hist. Bon.* Alidosi, *de Bonon. script.* Bumaldi, *Bonon.* Thomasini, *elog. virorum illust.* Ghilini, *theatr. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imag. illustr. c.* 113. *&c.*

MONTE-CASSINO, *cherchez* CASSIN.

MONTE CHIARUGOLO, en latin *Mons Ceritus*, *Mons Cheruculus*, bourg avec un bon château, dans le Parmesan, en Lombardie, sur la riviere de Lenza & les confins du Modenois, à deux lieues de Parme. * Mati, *diction.*

MONTE CHIO, bourg de l'état de l'Eglise, dans la Marche d'Ancone, à deux lieues de Tolentino vers le nord. Il est sur les ruines d'une ancienne ville du *Picenum*, nommée *Trea*, *Treia*, *Troja* & *Trajana*. * Mati, *dictionaire.*

MONTE CHRISTO, ville de l'isle de saint Domingue dans l'Amerique, située au nord, à quatorze lieues de *Puerto de la Plata* vers l'ouest. Elle a des salines, & un port assez commode. Tout proche de cette ville, la riviere de *Taqui* se décharge dans la mer. Les Hollandois y trafiquoient avec de petits navires, & en rapportoient des peaux de bœuf & d'autres marchandises, avant que le roi d'Espagne eût défendu le commerce. * Laët. *descr. des Indes Occid. l.* 1. *c.* 7.

MONTE CHRISTO, c'eſt une petite iſle de la mer de Toſcane, entre l'iſle de Corſe, & l'état *delli Preſidii*, duquel elle dépend. Cette iſle ne ſemble qu'un rocher au milieu de la mer. Elle a pourtant un bourg, & un fort pour le defendre des pirates. * Mati, *dictionaire geographique*.

MONTE CIRCELLO, lieu de la campagne de Rome, appellé anciennement *Circaum promontorium*. Ce fut la demeure de la magicienne Circé, fille du ſoleil, qui transformoit les hommes en bêtes. Ce lieu étoit ceint preſque entierement de la mer, & on y voyoit une petite ville nommée *Circei*, dans laquelle Tarquin *le Superbe* tranſporta une colonie. Le temple de Circé y étoit auſſi avec les cavernes de Minerve, & Strabon témoigne qu'on y montroit de ſon tems la coupe où cette magicienne faiſoit boire Ulyſſe; mais cette ville ayant été ruinée, les papes y firent bâtir un château qui leur ſervoit de retraite contre la violence des Tyrans. Au pied du mont Circello, on voit le lieu de *Santa Felicita*, proche duquel paſſe la riviere de *Stora*, qui eſt celebre par le ſéjour du pape Celeſtin II. * Danti, *etat de l'égliſe*. Franceſco Torretti, *della nova Jeruſalem*.

MONTE CORBINO, ancienne ville d'Italie dans le royaume de Naples, a eu un évêché, ſuffragant de Benevent. Il fut uni l'an 1433. à Vulturata, ville du même pays. * Leandre Alberti.

MONT DELLI, cap de la preſqu'iſle de de-là le Gange, en latin, *Caput Montis Deli*. Il eſt ſur la côte occidentale du Malabar, & n'eſt éloigné de l'embouchure de la riviere de Caugerecora, que de cinq ou ſix milles.

MONTE FALCO, ville d'Italie en Ombrie, près de Spolete.

MONTE FALCONE (le cap de) cap de l'iſle de Sardaigne. Il eſt dans la côte occidentale de l'iſle, à cinq lieues de la ville de Caſſari vers le couchant ſeptentrional. On prend ce cap pour celui que les anciens appelloient, *Gorditanum Promontorium*. * Mati, *diction*.

MONTE FALCONE, petite ville du Frioul, ſituée à quatre lieues d'Aquilée, & à une lieue & demie du golfe de Treſte. Cette ville appartient aux Venitiens avec un petit pays qui en dépend. * Mati, *diction*.

MONTE FELTRO, *cherchez* MONFELTRO.

MONTE FIASCONE, *Mons Faliſcorum*, ville & évêché d'Italie, dans le patrimoine de ſaint Pierre, eſt aujourd'hui la capitale des Faliſques, & eſt renommée par ſes vins muſcats. Cette ville eſt aſſez mal bâtie, & eſt ſituée près du lac de Bolſene. On y transporta le ſiege épiſcopal de Corneto, ville maritime & mal ſaine; & Jerôme Bentivoglio y tint un ſynode l'an 1591. On y en aſſembla un autre l'an 1622.

MONTE IGNOSO, petite ville ou bourg de la république de Luques en Italie. Ce lieu eſt ſitué entre un petit pays du Duc de Toſcane, & le duché de Maſſa, à une lieue de la ville de ce nom. Il eſt aſſez bien fortifié.* Mati, *diction*.

MONTE LEONE, en latin *Mons Leo*, ville du royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, avec titre d'évêché, ſuffragant de Reggio, a été élevée, à ce qu'on prétend, ſur les ruines d'une ville que les anciens ont nommée *Vibo Valentia*. C'eſt à preſent un duché & grandeſſe d'Eſpagne, qui appartient à la maiſon de Pignatelli.

MONTE-MAJOR, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, environ à cinq lieues de Cordoue vers le midi. On prend ce bourg pour celui d'Ulia ou d'Ulla, qui étoit une place très-forte du tems de Céſar. * Mati, *dictionaire*.

MONTE-MAJOR, connu ſous le nom de GEORGE DE MONTE-MAJOR, poëte Caſtillan, natif de Montemajor, près de Coimbre en Portugal, excella dans la muſique, & à la faveur de ce talent, ſuivit quelque tems la cour de Philippe II. roi d'Eſpagne. Il porta quelque tems les armes, & mourut jeune vers l'an 1560. Nous avons de lui des poëſies, ſous le titre *de Cancionero de George de Monte-major*, & une eſpece de roman, ſous le nom de Diane. Alphonſe Perez & Gaſpar Gile Polo y ont ajoûté deux parties, qui ne répondent nullement à l'eſprit & à la délicateſſe du premier auteur. Cet ouvrage a été traduit en diverſes langues. Monte-major en avoit compoſé quelques autres, comme celui qu'il intitula *Pyramo*. Lopez de Vega en fait mention dans ſon Poëme du Laurier d'Apollon. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſp*.

MONTE-MARANO, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, dans la principauté ulterieure, avec titre d'évêché, ſuffragant de Benevent.

MONTE-MELONE, en latin *Melonius Mons*, bourg de l'état de l'égliſe, dans la marche d'Ancone, entre Macerata & Tolentino. Il a été bâti ſur les ruines de l'ancienne Polentia, ville du Picenum. * Mati, *diction*.

MONTE-DI-NOVO, en latin *Novana*. C'eſt un ancien bourg du *Picenum* en Italie, ſitué dans la Marche d'Ancone, à trois lieues d'Aſcoli, du côté du nord.* Mati, *diction*.

MONTE-NEGRO (Jean de) ainſi nommé, apparemment du lieu de ſa naiſſance, qui eſt ſur la côte de la mer de Toſcane auprès de Piſe & de Ligourne, fut un des plus celebres Dominicains dans le XV. ſiecle. Il étoit provincial de Lombardie dès l'an 1433. & il l'étoit encore en 1443. Il fut envoyé par Eugene IV. au concile de Bâle, d'où il ſe retira auſſi-tôt qu'on y prenoit des réſolutions contre ce pape. Il ſe trouva auſſi en 1438. au concile indiqué à Ferrare, & y fut choiſi pour entrer en diſpute contre les Grecs; mais il ne s'engagea fort avant dans cette diſpute qu'en 1439. lorſque le concile fut tranſferé à Florence. Ce fut là que parut toute la capacité de Monte-negro: il preſſa ſi vigoureuſement Marc d'Epheſe, que ce ſchiſmatique ne trouva point d'autre moyen de lui échapper, qu'en feignant une maladie pour ſe diſpenſer de continuer les conferences. On dit qu'il refuſa enſuite l'épiſcopat, & il fit voir qu'il n'avoit pas moins de pieté que de ſçavoir, en ſoutenant la reforme qui fut introduite en 1443. dans la maiſon de ſon ordre à Plaiſance. Il avoit preſenté au concile de Bâle un traité de la conception de la Vierge, où il prétendoit qu'on devoit s'arrêter moins aux raiſons, qu'aux autoritez en cette matiere; & un autre contre ceux qui attaquoient les privileges de ſon ordre; mais ils n'ont pas été imprimez, non plus que ceux qu'il avoit faits au concile de Florence, ſur les matieres dont on diſputoit avec les Grecs, & qu'on gardoit encore dans le XVII. ſiecle à Conſtantinople. * Echard, *ſcript. ord. FF. Præd. t. 2*.

MONTE-DEL-OLMO, ville de la Marche d'Ancone, ſitué ſur le Chiento, à deux lieues au-deſſous de la Macerata. Il eſt bâti ſur les ruines de l'ancienne *Pauſula*, petite ville du *Picenum* en Italie. * Mati, *diction*.

MONTE-PELOSE, *Mons Piloſus* ou *Peloſius*, ville d'Italie, dans le royaume de Naples en la Baſilicate, avec titre d'évêché, ſuffragant d'Acerenza, eſt ſituée ſur les frontieres du duché de Bari, entre Matera & Acerenza.

MONTE-PULCIANO, *Mons-Politianus*, ville d'Italie, dans la Toſcane, avec titre d'évêché, eſt ſituée ſur une colline aſſez rude, vers le lac ou marais de Chiane. Cette ville eſt la patrie du celebre Ange Politien, & eſt ſur la frontiere de la Toſcane, vers l'état de l'égliſe. *Leandre Alberti.

MONTE ROTONDO, en latin *Mons Rotundus*, anciennement *Eretum*, ancien bourg de la Sabine, orné d'un magnifique palais, & du titre de duché, eſt ſitué près du Tibre, à trois lieues au-deſſus de Rome. * Mati, *diction*.

MONTE ROSO, en latin *Mons Roſeus, Roſulum, Mons Roſulus*, bourg de l'état de l'égliſe, dans le patrimoine de ſaint Pierre, entre Rome & Viterbe, à ſept lieues de l'une & de l'autre.* Mati, *diction*.

MONTE DI S. ANGELO, en latin, *Mons S. Angeli*, *Mons Garganus*, ville du royaume de Naples, dans la Capitanate, ſur le Mont Gargan, à une lieue & demie de Manfredonia. Cette ville a un archevêché auquel celui de Manfredonia eſt uni. Elle a pluſieurs belles égliſes. La principale eſt dediée à ſaint Michel, & celebre par les viſites, que les pelerins lui rendent. * Mati, *diction*.

MONTE DI SANTA MARIA, bourg avec titre de marquiſat, dans le Florentin en Toſcane, à une lieue du Tibre & de Citta di Caſtello, vers le couchant.* Mati, *dict*.

MONTE DI SAN SAVINO, en latin, *Mons sancti Sabini*, bourg & château de Toscane. Ce lieu, qui est la patrie du pape Jules III. est situé sur une colline dans le Florentin, près de la ville d'Arezzo. * Mati, *diction*.

MONTE SARCHIO, bourg avec château & titre de principauté, appartenant à la maison d'Avalos, est dans la principauté ulterieure, province du royaume de Naples, à trois lieues de Benevent, du côté du couchant. *Mati, *diction*.

MONTE SARDO, anciennement *Electris Febra*. C'est une isle fort petite & fort montagneuse, où il y a un bourg & un château pour le défendre contre les Pirates. On la place dans les cartes vers le milieu du golfe de Tarente; mais elle ne doit être qu'à deux ou trois lieues de la ville de ce nom. * Mati, *diction*.

MONTE SCAGLIOSO, bourg avec château & titre de principauté, dans la Basilicate, près du Brandano, & de la terre d'Otrante, environ à trois lieues de Matera. *Mati, *diction*.

MONTE SPERELLO, bourg fortifié dans le Perugin, province de l'état ecclesiastique, sur une montagne, entre le lac & la ville de Perugia. * Mati, *diction*.

MONTE STORACE, bourg avec château & titre de duché, dans la Calabre ulterieure, près du cap de Stilo, & à une lieue de la ville de ce nom. * Mati, *diction*.

MONTE TESTACCIO, en latin, *Mons Testaceus*, *Doliolum*, petit côteau formé par des pieces de pots de terre. Il est dans la ville de Rome, au pied du Mont-Aventin, près de la porte de S. Paul & du Tibre. On l'appelle aussi *Doliolo*; & M. Misson assure dans son *voyage d'Italie*, qu'y ayant vû creuser quelques caves, il n'en a vû tirer que des pieces d'urnes, d'où il conjecture, qu'on mettoit en ce lieu toutes les pieces d'urnes qu'on déterroit; comme maintenant on amasse en des lieux particuliers les ossemens des morts, qu'on tire de la terre, en faisant de nouvelles fosses, pour les conserver avec quelque sorte d'honneur. * Mati, *diction*.

MONTE VERGINE, en latin *Mons Virginis*, anciennement *Mons Virgilii*, bourg avec abbaye, chef-d'ordre, dans la principauté ulterieure, entre la ville de Benevent & celle de Nole. *Voyez* MONT VIERGE. * Mati, *dictionaire*.

MONTECATIN (Antoine) natif de Ferrare, qui florissoit dans le XVI. siecle, fit des leçons sur divers sujets de sa patrie, & enfin il y fut le premier professeur en philosophie. Il fut très-particulierement consideré d'Alfonse II. duc de Ferrare, qui le députa à la cour de Rome & à la cour de France, & qui l'honora de plusieurs autres emplois. Il mourut à Ferrare en 1599. âgé de 63. ans. On a plusieurs volumes de sa façon. Il publia à Ferrare en 1587. un *in folio* sur le premier livre de la politique d'Aristote. On y voit au commencement vingt-deux tables qui contiennent l'analyse de l'ouvrage entier d'Aristote sur la politique. Il fit un semblable commentaire sur le second livre du même ouvrage, & le publia, *in folio* en 1594. Il joignit à ce volume trois autres traitez; sçavoir, *Platonis libri X. de republica, & Antonii Montecatini in eos partitiones & quasi paraphrasis quædam Platonis libri XII. de legibus, vel de legum latione & epinomis, & leges quæ in libris illis sparsim sunt diffusæ ab Antonio Montecatino in Epitomen & ordinem quemdam redactæ: quinque veterum rerum publicarum Hippodamia, Laconica, Cretica, Carthaginensis, Atheniensis, contra quas Aristoteles in posteriori parte secundi politici disputavit, antiqua fragmenta*. Son commentaire sur le troisiéme livre des politiques fut imprimé à Ferrare l'an 1597. *in fol.* Il y avoit fait imprimer en 1591. son commentaire *in octavum librum physicæ Aristotelis*. Il fit aussi un commentaire *in primam partem libri tertii Aristotelis de anima*. Naudé ne fait pas grand cas des ouvrages de cet auteur. * Bayle, *dictionaire critique*.

MONTECUCULI (Sebastien) comte Italien, de Ferrare, fut accusé d'avoir donné du poison, dans une tasse d'eau-fraîche, au dauphin François, Fils de François I. pendant qu'il jouoit à la paume dans Valence. Il fut pris, confessa ce crime, après avoir été mis à la question, & declara en même tems, qu'Antoine de Leve, & Ferdinand de Gonzague, l'avoient porté à le commettre, non sans en accuser l'empereur indirectement; mais les Imperiaux rejetterent avec indignation une action si noire, sur Catherine de Medicis: & publierent qu'elle s'étoit défaite de ce prince, ainé de son mari, qui fut Henri II. afin d'être un jour reine de France. Le roi François I. étant à Lyon, fit faire le procez à Montecuculi, qui fut tiré à quatre chevaux l'an 1536. * Mezerai, *au regne de François I.*

MONTECUCULI (Raymond de) general de l'armée Imperiale, fameux dans le XVII. siecle, étoit sorti d'une famille distinguée dans le Modenois, où il nâquit en 1608. A peine fut-il en état de porter les armes, qu'il alla prendre le mousquet sous les ordres d'*Ernest* de Montecuculi son oncle, qui étoit general de l'artillerie dans les armées Imperiales, & qui voulut que son jeune neveu servît comme simple soldat, & passât par tous les degrez de la milice, avant que de l'élever au commandement. Après plusieurs actions particulieres, la premiere où le jeune Montecuculi brilla, fut en 1644. qu'il surprit par une marche précipitée à la tête de deux mille chevaux, dix mille Suedois, qui assiegeoient Nemeslau en Silesie, & qu'il contraignit de lui abandonner leurs bagages & leur artillerie. Ceux-ci eurent leur revanche peu après; car le general Bannier battit Montecuculi à plate couture, & le fit prisonnier. On le retint en cet état pendant deux années; & il les employa si bien à la lecture, qu'il devint veritablement sçavant. A peine avoit-il obtenu sa liberté, qu'il se vengea de sa prison, par la défaite du general Wrangel, qui fut tué dans une bataille que Jean de Wert & lui gagnerent en Bohême. En 1648. il mit à couvert la ville d'Ausbourg menacée par les François & les Suedois, qui venoient de battre à Zusmahausen l'armée Imperiale, commandée par Hotzapel. Après la paix de Westphalie, Montecuculi passa en Suede, puis fut à Modene assister aux nôces du duc; mais il y eut le malheur de tuer dans un carousel le comte Manzani son ami, sa lance poussée avec trop de force, ayant percé la cuirasse du malheureux comte. Son oncle Ernest de Montecuculi l'ayant institué son heritier universel, il épousa en 1657. *Marie-Josephe* de Dietrichstein, fille du prince de ce nom, morte le 15. Decembre 1676. ce qui l'attacha entierement à la cour de l'empereur, qui le fit maréchal de camp general en 1657. & l'envoya au secours de Jean Casimir, roi de Pologne; attaqué par Ragotzi, prince de Transylvanie, & par les Suedois. Il battit le Transilvain, & prit Cracovie sur les Suedois. Charles Gustave roi de Suede ayant tourné ses armes contre le Danemarck, Montecuculi eut ordre d'aller au secours. Il eut le bonheur de reprendre plusieurs places sur l'aggresseur, de défaire ses troupes dans l'isle d'Olzem; & quoique blessé dangereusement, il chassa les Suedois de toute l'isle de Jutland, & délivra Coppenhague par terre, avant que les Hollandois y eussent jetté du secours par mer. La paix ne le laissa pas long-tems oisif; le vainqueur de Ragotzi devint son défenseur; & en 1661. il chassa les Turcs de Transylvanie. Montecuculi revenu de cette expedition, pourvut de munitions l'importante place de Javarin, & rompit par son habileté & par une sage lenteur, toutes les entreprises de la formidable armée des Turcs en Hongrie, jusqu'à l'arrivée des François, qui après avoir battu ces Infideles à S. Gothard en 1664. furent l'occasion d'un traité de paix. L'empereur crut ne pouvoir mieux recompenser les services de ce general, que par la place de president de son conseil de guerre, & l'envoya à Madrit querir son épouse Marguerite infante d'Espagne; là il fut honoré de la toison d'or; & en 1670. Il fut chargé de conduire en Pologne la sœur de l'empereur, que le roi Michel venoit d'épouser. La guerre s'étant allumée entre l'empereur & la France, Montecuculi fut mis en 1673. à la tête de l'armée que sa majesté Imperiale destinoit pour arrêter les conquêtes des François; & la prise de Bonne, précedée d'une marche pleine de ruses pour tromper M. de Turenne, & joindre l'armée des Hollandois, lui acquit beaucoup de gloire. On lui ôta pourtant le commandement de cette armée l'année suivante; mais on le lui rendit en 1675. pour venir sur le Rhin faire tête au grand Turenne. Toute l'Europe eut les yeux ouverts sur ces deux guerriers consommez, qui ne pouvoient ni l'un ni l'autre attendre la victoire des

fautes de son ennemi, mais qui ne pouvoient la remporter qu'à force de genie & de science militaire. Le maréchal de Turenne prenoit le dessus, lorsque sa mort délivra Montecuculi de la honte d'être vaincu : mais aussi honnête homme que grand general, il pleura la mort d'un ennemi si redoutable ; & par ces paroles qu'il prononça, *Je regrette & ne sçaurois trop regretter un homme au-dessus de l'homme, un homme qui faisoit honneur à la nature humaine*, il fit le plus bel éloge qui se pouvoit faire du general François. Il n'y avoit que le grand prince de Condé qui put ôter à Montecuculi la superiorité que lui donna la mort de M. de Turenne : ce prince arrivé sur le Rhin, arrêta le general Imperial, qui ne laissa pas de regarder cette derniere campagne comme la plus glorieuse de sa vie ; non pas pour y avoir été vainqueur, mais pour n'avoir pas été vaincu, après avoir eu en tête Turenne & Condé. Il passa le reste de sa vie à la cour Imperiale, s'y rendit le protecteur des gens de lettres, & contribua beaucoup par son credit & par ses lumieres à l'établissement de l'académie des curieux de la nature. Enfin il mourut le 16. Octobre 1680. âgé de 72. ans, 8. mois, à Lintz, où il avoit suivi l'empereur, qui avoit en sa faveur érigé en principauté, le duché de Melphe dans le royaume de Naples, qu'il tenoit de la liberalité du roi d'Espagne, laissant *Leopold-Philippe* prince de Montecuculi, chevalier de la toison d'or, maréchal de camp general des armées de l'empereur, capitaine des archers de la garde du corps, & colonel d'un regiment de cuirassiers, mort le 7. Janvier 1698. & trois filles. Il avoit presenté à l'empereur en 1665. ses *memoires* composez pendant les campagnes de Hongrie, donnez au public en 1704. par M. Hayssen, gentilhomme Allemand, gouverneur du prince de Moscovie. * Nani, *histoire Venet. Histoire des troubles de Hongrie*.

MONTEÇUMA, puissant roi du Mexique dans l'Amerique, perdit ses états & sa liberté, après avoir reçu dans sa capitale les Espagnols, qu'il avoit inutilement tenté d'en éloigner, par differentes embuches qu'il leur avoit dressées, & par differentes propositions qu'il leur avoit fait faire. Ferdinand Cortez, qui les commandoit au nombre de quatre cens hommes seulement, trouva moyen de se faire seconder par des peuples voisins des Mexiquains, & leurs ennemis declarez. Avec ce secours, il penetra jusqu'à la grande ville de Mexique, l'assiegea, & contraignit le roi de traiter avec lui ; mais peu de tems après, ce prince fut arrêté par les Espagnols, qui lui firent déclarer en quel lieu il avoit caché une partie de ses tresors. Les Mexiquains, indignez de l'esclavage de leur souverain, vinrent assieger le palais où on le retenoit. Monteçuma ayant été contraint par les Espagnols, de se presenter à une fenêtre du palais, pour appaiser le tumulte, fut blessé d'un coup de pierre, dont il mourut peu d'heures après, l'an 1520. *Voyez* à CORTEZ toutes les circonstances de la prise & de la mort de ce prince, qui laissa deux fils, qui étoient arrêtez avec leur pere dans le quartier qu'occupoient les Espagnols à Mexique. Ceux-ci les emmenerent avec eux, quand ils sortirent de cette ville en 1520. mais ils furent tuez par les Mexiquains sans être connus d'eux, en harcelant la retraite de Cortez. Monteçuma laissa encore deux fils & trois filles, qui embrasserent la religion Catholique, & épouserent des Espagnols. Le principal de ces fils fut *Pierre* de Monteçuma, qui reçut le baptême après la mort de son pere, aussi-bien que la reine sa mere, qui étoit dame de la province de Tala, & qui fut nommée *Marie* de Niagua-Suchil. Charles V. donna des terres & des revenus à don Pierre, avec le titre de comte de Monteçuma, & il laissa posterité qui subsiste encore en celle de N. comte de Monteçuma, qui fut fait grand d'Espagne en 1704. puis duc d'Atrisco, president du conseil des Indes, & mourut en Septembre 1708. âgé de 68. ans. * *Histoire du Mexique*.

MONTEFIORE, bourg de la Marche d'Ancone, a donné son nom à GENTILE DE MONTEFIORE, general de l'ordre de saint François, & cardinal. Après avoir enseigné & donné des marques singulieres de sa vertu dans son ordre, il en fut élu general, & fut fait cardinal l'an 1298. par le pape Boniface VIII. Clement V. l'envoya legat en Hongrie, & l'employa en d'autres negociations importantes, dont il s'acquitta très-bien. Il se trouva au concile general de Vienne, & mourut à Lucques, l'an 1312. Son corps fut porté à Assise, pour y être enterré dans une chapelle qu'il avoit fondée en l'église de Saint François. On a des homelies & d'autres pieces de sa façon. * Villani, *l. 9.* Wading. *in annal. & biblioth. Min.* Ciacconius. Onuphre. Auberi, *hist. des Cardinaux*.

MONTEFOSCOLO, bourg du royaume de Naples, dans la principauté ulterieure, à deux lieues de Benevent, vers le midi. Ce bourg est la residence ordinaire du gouverneur de la province. * Mati, *diction.*

MONTEJAN, maison considerable en Anjou, tiroit son origine de

I. BRIANT I. du nom seigneur de Montejan, auquel Charles I. du nom, roi de Sicile, comte d'Anjou, donna droit de chasse en la forêt de Briançon, & qui fut pere de BRIANT II. du nom, qui suit ;

II. BRIANT II. du nom seigneur de Montejan, étoit mort l'an 1220. & fut pere de BRIANT III. du nom, qui suit ;

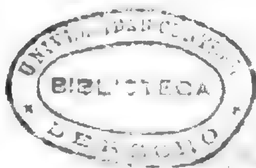
III. BRIANT III. du nom seigneur de Montejan Briançon, Beçon, &c. servit aux guerres de Gascogne l'an 1337. en l'ost de Bouvines l'an 1340. étoit échanson de France l'an 1346. & 1350. & fut envoyé en Bretagne l'an 1346. avec les gens de sa compagnie. Il épousa *Jeanne* de Montbazon, fille de *Geofroi*, seigneur de Montbazon, dont il eut BRIANT IV. du nom, qui suit ; *Jeanne*, mariée à *Foulques* Riboulle, seigneur d'Assé, & de Lavardin ; & *Philippe* de Montejan, alliée à *Robert* Fretart, seigneur de Sautonne.

IV. BRIANT IV. du nom seigneur de Montejan, &c. servit au voyage que le roi fit en Flandres l'an 1383. pour le siege de Bourbourg ; & vint au service du roi, lorsqu'il prit le dessein de passer en Angleterre l'an 1386. Deux ans après il fut retenu de l'hôtel du duc de Touraine, ayant en sa compagnie deux chevaliers & douze écuyers, pour suivre le roi au voyage qu'il avoit résolu de faire en Allemagne. Il avoit épousé *Marie* de Montalais, dont il eut JEAN, qui suit ; *Hardouin* ; & *Beatrix* de Montejan, dame de Beçon, mariée 1°. à *Miles* de Thouars, seigneur de Chabanois, de Confolans, &c : 2°. à *Jacques* Meschin, seigneur de la Roche-Ayrault, &c. chambellan du roi & du duc de Berri.

V. JEAN seigneur de Montejan, Cholet, &c. bailli de Touraine, mourut en Avril 1418. Il avoit épousé *Anne* dame de Sillé-le-Guillaume : elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Craon, seigneur de la Suze, & vivoit encore l'an 1450. Ses enfans furent JEAN II. du nom, qui suit ; *Hardouin*, mort sans posterité ; *Jeanne*, mariée à *Jean* V. du nom, sire de Bueil, comte de Sancerre ; & *Beatrix* de Montejan.

VI. JEAN II. du nom seigneur de Montejan, baron de Cholet, &c. conseiller & chambellan du Dauphin l'an 1447. dissipa la plus grande partie de ses biens : ce qui obligea ses parens de poursuivre son interdiction, pour empêcher la dissipation du reste. Il avoit épousé *Marie* de Maillé, fille d'*Hardouin* seigneur de Maillé, & de *Perronelle* d'Amboise, dont il eut *Jean* III. du nom, seigneur de Montejan, mort sans alliance ; LOUIS, qui suit ; *René*, protonotaire du saint siege ; & *Magdelaine* de Montejan, religieuse à Fontevrault.

VII. LOUIS seigneur de Montejan, plaida long-tems pour rentrer dans les terres de sa maison, que son pere avoit vendues. Il épousa *Jeanne* du Châtel, vicomtesse de la Belliere, & de Combour, &c. fille unique & heritiere de *Tannegui* du Châtel, seigneur de Renac, & de *Jeanne* de Raguenel, vicomtesse de Belliere, &c. dont il eut *Jacques* sire de Montejan, vicomte de la Belliere, &c. mort sans posterité ; RENE' seigneur de Montejan, maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé* ; *Anne*, qui succeda à ses freres, & fut seconde femme de *Georges* de Tournemine, baron de la Hunaudaye, après la mort duquel, elle prit une seconde alliance avec *Jean* VII. du nom, seigneur d'Acigné, baron de Coëtmen, &c. chevalier de l'ordre du roi ; *Gillone*, mariée à *Jean* le Veneur, seigneur du Homme & de Carouges ; & *Claude* de Montejan, alliée à *Christophle* seigneur de Goulaines. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*.



MONTEJAN (René de) maréchal de France, seigneur de Montejan en Anjou, de Sillé, & de Beaupreau, chevalier de l'ordre du roi, &c. second fils de Louis seigneur de Montejan, & de *Jeanne* du Châtel, vicomtesse de la Belliere, acquit beaucoup de réputation sous le regne de François I. Il fut fait prisonnier l'an 1523. dans le Milanez, & eut le même malheur à la bataille de Pavie, après avoir été blessé dangereusement. Depuis il se trouva avec le seigneur de Lautrec à la prise de cette ville ; & l'an 1536. il commanda un parti que les Imperiaux défirent à Brignole en Provence, où il perdit encore la liberté; & en sortant de prison, il eut ordre d'aller en Piémont, dont on lui donna le gouvernement, au mois de Decembre 1537. Il fut fait maréchal de France au mois de Fevrier suivant, & mourut sur la fin de la même année, sans laisser d'enfans de *Philippe* de Montespedon, dame de Beaupreau. Cette dame épousa en secondes nôces *Charles* de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, & mourut le 31. Octobre 1577. Elle étoit fille unique de *Joachim* de Montespedon, baron de Chemillé, & seigneur de Beaupreau, & de *Jeanne* de la Haye. *Ce maréchal de Montejan*, dit le sieur de Brantôme, *fut comparé en son tems à M. de Lautrec, sur sa presomption & sa gloire, laquelle fut telle qu'étant lieutenant de roi en Piemont, il fut si presomptueux de traiter avec le marquis de Guast, d'avoir entr'eux des ambassadeurs : ce que voulut le marquis très-volontiers, & pour ce, lui envoya le sieur de la Mole à Milan, & l'autre lui envoya à Turin le mestre de camp du Terze de Lombardie, fin, accort, & subtil Espagnol, & de fort grande dépense à tous allans & venans, en étant logé chez le juge de Turin, cette entreprise fut traitée pour prendre la place, laquelle fut depuis découverte ; & voilà le profit de l'ambassadeur que vouloit avoir chez lui Montejan. S'il en eût pû faire autant sur Milan, cela eût été bon ; mais il ne le faisoit que par vaine gloire, & pour contrefaire le roi ; ce que le roi François trouva fort sot, & oncques depuis ne voulut permettre ces saillies de gloire, &c.* * Du Bellai, *memoires*. Le Feron. Godefroi. Le pere Anselme, &c.

MONTEIL, *cherchez* MONTILLI.

MONTEIL (Aymar de) évêque du Pui, demanda le premier au pape, en plein concile, la croix, & la permission d'aller dans la Terre-Sainte, avec les princes Chrétiens. L'an 1095. le pape le declara legat apostolique, pendant cette expedition, où il fit éclater son zele d'une maniere extraordinaire. Il conduisit le corps de la bataille au siege de la ville d'Antioche l'an 1098. Raimond d'Agiles, chanoine du Pui, portoit devant lui la lance, que Pierre-Barthelemi avoit découverte, & que l'on croyoit être celle, dont le côté de Notre-Seigneur a été percé. Le prélat animoit les soldats de la voix, & de la main, en leur montrant ce fer, qui faisoit beaucoup d'impression sur leurs esprits, parce qu'ils ne doutoient point de la verité de cette relique, qui neanmoins n'étoit pas la vraie lance. Cependant les historiens, & Raimond d'Agiles, rapportent que, par une merveille extraordinaire, qu'on doit attribuer à la foi que ces soldats avoient en Jesus-Christ, qu'ils honoroient dans cette lance, pas un de ceux qui combattirent dans ce corps ne fut blessé dans cette bataille. Ce prélat mourut la même année, d'une maladie causée par ses fatigues continuelles, & fut regretté de tous les princes, & de tous les soldats. On reconnut qu'il étoit comme l'ame de ce grand corps, par la division qui se mit peu de tems après entre les princes croisez, que sa presence maintenoit auparavant dans une parfaite union. * Maimbourg, *hist. des croisades*, *l.* 2.

MONTELIMAR, ville de France en Dauphiné, sur le Rubion, environ à une lieue du Rhône, a été un fief de l'église, & s'est rendu celebre pendant les guerres des Calvinistes, qui en furent long-tems les maitres. Les Adhemars de Monteil, seigneurs de Grignan, sont apparemment, ou les fondateurs, ou les restaurateurs de cette ville, dite Montilli ou *Monteil*, en latin *Mons* ou *Montilium Adhemari* : ce qu'on peut voir dans l'article de Montilli, au sujet des conciles qu'on y assembla l'an 1208. & l'an 1248. contre les Albigeois. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Adhemars, étoient seigneurs de Montelimar. Un d'eux nommé Girard Adhemar, fit hommage volontaire & gratuit de cette ville à l'église ; sous le pontificat de Gregoire XI. Il l'échangea depuis pour Grillon. Guillaume de Morges, sieur de Chastellar, y fut mis avec titre de bailli ; mais le dauphin Louis, qui fut ensuite le roi Louis XI. n'approuva pas cet échange, & fit si bien, vers l'an 1446. qu'on lui restitua Montelimar. Il rendit Grillon au saint siege, & donna la terre de Marsanne à Girard Adhemar. Dans le XVI. siecle, les habitans de cette ville furent des premiers, qui donnerent dans les opinions nouvelles, & qui exciterent une sedition l'an 1560. Quelques-uns d'eux furent punis, ce qui ne fit qu'augmenter le mal. Le baron des Adrets y convoqua les états de la province l'an 1562. & Bertrand de Simiane, seigneur des Gordes, lieutenant de roi en Dauphiné, y fit de sages reglemens l'an 1566. L'année suivante, Montelimar se declara encore pour le parti des Calvinistes, qui se souleverent dans toutes les provinces du royaume, la veille de la fête de saint Michel. Gordes reprit Montelimar ; mais le même esprit de revolte ne laissa pas d'y regner, & on connut bientôt que la rebellion n'y étoit que désarmée. Après que la bataille de Moncontour l'an 1569. l'amiral de Coligni assiegea Montelimar, sans le pouvoir prendre. Le seigneur de Lesdiguieres l'emporta l'an 1586. & le comte de Suse lui enleva cette ville par intelligence le 15. Août 1587. mais le premier la reprit peu après par le moyen du château, qu'on n'avoit pû forcer. Cette ville est grande, agréable & peuplée, dans une plaine fertile, qui aboutit à une éminence, sur laquelle est la citadelle. Il y a élection, & diverses maisons ecclésiastiques & religieuses. On y voit aux Recollets la peau d'un prêtre, que les Calvinistes écorcherent pendant la fureur des guerres civiles. *Cherchez* MONTILLI. * Chorier, *hist. du Dauphiné*.

MONTENAI (Georgette de) demoiselle de la reine de Navarre, vivoit dans le XVI. siecle, & étoit de la religion Prétendue-Reformée. Elle composa cent emblêmes ou devises chrétiennes, expliquées par un huitain, ouvrage ingenieux, selon sa creance, qu'elle dédia à Jeanne d'Albret reine de Navarre. Il fut imprimé l'an 1571. avec les figures. * La Croix du Maine, *bibliotheque*. Du Verdier Vauprivas. *Biblioth. franç. p.* 450.

MONTEREAU (Pierre de) fameux architecte François, a bâti plusieurs édifices à Paris & aux environs. On tient que c'est de lui qu'est la Sainte-Chapelle de Vincennes, la sainte-Chapelle de Paris, & la grande chapelle de Notre-Dame, qui est dans le monastere de S. Germain des Prez. Il est enterré dans celle-ci, où on le voit representé sur sa tombe, tenant une regle & un compas à la main, avec une épitaphe, qui témoigne qu'il mourut l'an 1266. * Felibien, *vies des architectes*.

MONTEREAU FAUT-YONNE, *Monasteriolum ad Icaunam* & *Mons Regalis*, ville de France dans le gouvernement de Champagne, est située dans l'endroit où la riviere d'Yonne se joint à la Seine, entre Sens & Melun. La ville est proprement du Gâtinois, & le fauxbourg de l'autre côté de la riviere, de la Brie. C'étoit autrefois une maison royale. Jean duc de Bourgogne fut tué sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, l'an 1419. * Papire Masson, *descrip. Flum. Gall.* Du Chêne, *antiquitez des villes*.

MONTESA, ville d'Espagne, dans le royaume de Valence. Il y a un ordre militaire dit *de Montesa*, parce qu'il fut fondé en cette ville l'an 1316. après l'abolition de celui des Templiers. Les statuts sont presque semblables à ceux de Calatrava, à la jurisdiction de qui il fut soumis. Les chevaliers avoient de grandes possessions dans les états d'Aragon, de Valence & de Catalogne, sous le gouvernement d'un grand-maître ; mais la grande maîtrise fut supprimée sous le regne de Philippe II. & depuis lui les rois d'Espagne sont administrateurs perpetuels de l'ordre de Montesa. On dispensa les chevaliers de porter l'habit de religieux pourvû qu'ils portassent une croix de gueules sur un habit blanc. * Mariana, *l.* 15. *hist. c.* 16. Sponde, *Ann. Christ.* 1317. *numer.* 3.

MONTESDOCA (Jean) Espagnol, natif de Seville, enseigna à Bologne en Italie au commencement du XVI. siecle. Il sçavoit la philosophie & la theologie de l'école, dont il composa divers traitez, & mourut l'an 1529. *

Consultez la bibliotheque des écrivains Espagnols de Nicolas Antonio.

MONTESQUIOU, maison qui tire son nom de la terre de Montesquiou, l'une des quatre baronies du comté d'Armagnac, dont le seigneur est chanoine de l'église d'Ausch, & a rang au chœur de la cathedrale, après les dignitez & avant les chanoines. Cette baronie fut le partage d'un cadet des comtes de Fezenzac, qui étoient issus des ducs de Gascogne, rois de Navarre. Cette maison, qui est divisée en plusieurs branches, a donné un cardinal à l'église, des évêques à plusieurs diocèses, trois maréchaux de France, dont deux sous le nom de *Montluc*, & l'autre sous le nom de *Montesquiou*, des chevaliers des ordres du roi, & plusieurs lieutenans generaux des armées de sa majesté dans ces derniers tems. L'on n'en rapporte ici la posterité que depuis

I. EYSIVE ou ARSIEU, II. du nom, suivant le langage du païs, baron de Montesquiou, qui fit le voyage d'Espagne en 1212. pour y servir dans les guerres contre les Sarasins. Ce fut lui qui acquit pour lui & pour sa posterité le titre de *fils & chanoine de l'église d'Ausch*, le v. des ides de Septembre 1226. au moyen de certaines dixmes qu'il donna au chapitre de cette église, & vécut jusqu'en 1253. laissant pour fils RAIMOND-AIMERI IV. qui suit;

II. RAIMOND-AIMERI IV. du nom baron de Montesquiou, fit une donation de plusieurs biens & heritages à l'abbaye de Berdouet en 1253. & son testament le 17. Août 1300. Il avoit épousé 1°. *Alpaix* d'Aussune : 2°. *Longue* de Montault, dont il eut, GENSES, qui suit; *Pictavin*, évêque de Bazas en 1323. puis de Maguelonne en 1334. d'Albi en 1338. & créé cardinal par le pape Clement VI. le 17. Decembre 1350. mort en 1355; ODON, qui fit la *branche des seigneurs de* MASSENCOMME, *rapportée ci-après*; *Raimond-Aimeri*, archidiacre d'Ausch; *Bertrand-Hugues*, religieux de l'ordre de saint Dominique; *Montezin*, abbé de Berdouet, mort le 13. Janvier 1327; *Guillaume-Arnaud*, seigneur de saint Jean d'Angles en 1354; & *Genses* de Montesquiou, dit *le Jeune*.

III. GENSES baron de Montesquiou, &c. vivoit en 1320. Il avoit épousé du vivant de son pere l'an 1292. *Comtesse* d'Antin, laquelle fit son testament en 1340. & dont il eut, RAIMOND-AIMERI V. du nom, qui suit;

IV. RAIMOND-AIMERI V. du nom baron de Montesquiou, servit Jean d'Armagnac, dans la guerre qu'il eut contre Gaston, III. du nom, surnommé *Phœbus*, comte de Foix, dans laquelle les troupes du comte d'Armagnac, furent défaites l'an 1361. & lui-même y fut fait prisonnier avec les seigneurs de Pardaillan-Gondrin, de Terride, de Barbasan, de Montesquiou & de Fimarcon : & la rançon de tous ces prisonniers monta à un million de livres. Il fit son testament en 1375. Il avoit épousé en 1320. *Bellegarde* Daspet, d'une maison fort ancienne, qui possedoit la châtellenie Daspet, & plusieurs autres biens dans le païs de Cominges, dont il eut EYSIVE ou ARSIEU III. du nom, qui suit;

V. EYSIVE ou ARSIEU III. du nom baron de Montesquiou, fit son testament le 3. Juin 1387. Il avoit épousé 1°. *Aure-Constance* d'Andoins, dont il resta veuf du vivant de son pere : 2°. *Aure-Marguerite* de l'Isle, dont il eut, GENSES, qui suit; *Audet*, & *Jean* de Montesquiou, mentionnez au testament de leur pere.

VI. GENSES II. du nom baron de Montesquiou, avoit épousé par contrat du 15. Octobre 1351. *Constance* de Castel-Bayat, dont il eut, ARSIEU IV. qui suit;

VII. ARSIEU IV. du nom baron de Montesquiou, seigneur de Basian, Marsan, Marsac, &c. fit son testament en 1427. Il avoit épousé en Juin 1381. du consentement de son ayeul, *Gaillarde* d'Espagne, fille de *Roger* III. du nom, seigneur de Montespan, chevalier de l'ordre du roi, son chambellan, seneschal de Toulouse & de Carcassone, & d'*Esclarmonde* de Miremont, dont il eut ARSIEU V. du nom, qui suit; BERTRAND, qui continua *la posterité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; ROGER, qui fit *la branche des seigneurs de* MARSAC, *rapportée ci-après*; BARTHELEMI, qui fit *celle des seigneurs de* MARSAN, *mentionnée ci-après*; MANAUD, qui fit *celle des seigneurs de* POYLEBON, *rapportée ci-après*; *Jean*, chanoine & archidiacre de Toulouse; autre, *Jean* chanoine & archidiacre de l'église d'Ausch; & *Jeanne* de Montesquiou, mariée par ses pere & mere le 21. Decembre 1421. à *Jean* de Bonnai, seigneur de Montfaucon, seneschal de Toulouse.

VIII. ARSIEU V. du nom baron de Montesquiou, fut fait chambellan du roi Charles VII. par lettres du 5. Mai 1438. Il avoit épousé 1°. par contrat du 17. Juillet de la même année *Douce* de Faudoas, de laquelle il n'eut point d'enfans : 2° *Catherine* de Curton, dont il eut, *Bellegarde*, mariée à *Raimond-Garcias*, seigneur de Lavedan. Elle disputa la baronie de Montesquiou après la mort de son pere; mais elle fut déboutée par arrêt du parlement de Toulouse des 19. Avril 1459. & 8. Avril 1470. & cette baronie fut adjugée à *Bertrand* son oncle; 2. *Jeanne*, mariée avant l'an 1470. à *Pons*, vicomte de Castillon; & 3. *Françoise* du Montesquiou, alliée à *Bernard* de Biran, seigneur de Roquefort, nommée dans le même arrêt de 1470.

VIII. BERNARD de Montesquiou, frere du precedent, auquel il succeda en la baronie de Montesquiou, au défaut d'enfans mâles, ceda par acte du 29. Avril 1471. à *Barthelemi*, seigneur de Marsan, son frere puîné, toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur la terre de Marsan, située entre Gimont & Ausch. Il avoit épousé 1°. en 1425. *Marguerite* de Montaut-Benac, morte sans enfans, ayant institué son mari pour son heritier par son testament du 18. Juillet 1428 : 2°. *Gassione* de Durfort-Castel-Bayac, laquelle fit son testament le 14. Juillet 1471. dont il eut JEAN, qui suit; *N.* & *Bertrand* de Montesquiou.

IX. JEAN, baron de Montesquiou, fit son testament le 14. Mars 1480. Il avoit épousé *Catherine* d'Aspremont, fille de *N.* vicomte d'Orthe, dont il eut, *Jean*, mort jeune; & AMANIEU, qui suit;

X. AMANIEU, baron de Montesquiou, avoit épousé par contrat du 26. Octobre 1502. *Jacquette* du Faur, dame de Pompignan, fille d'*Arnaud*, procureur general au parlement de Toulouse, dont il eut, JEAN II. qui suit;

XI. JEAN II. du nom baron de Montesquiou, &c. seneschal d'Aure, fit son testament le 14. Novembre 1567. Il avoit épousé *Gabrielle* de Villemur, fille de *Gaspard* de Villemur, seigneur de saint Paul, & de *Rose* d'Armagnac, dont il eut des enfans mâles morts sans posterité avant l'an 1570; & *Anne* de Montesquiou, laquelle devint heritiere de la baronie de ce nom, & épousa par contrat du 9. Janvier 1570. *Fabien* de Montluc, quatriéme fils de *Blaise* de Monluc, maréchal de France. Ce mariage réunit les deux branches de Montesquiou & de Montluc, qui sortoient d'une même tige.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MARSAC, *éteinte.*

VIII. ROGER de Montesquiou, troisiéme fils d'ARSIEU IV. du nom baron de Montesquiou, est nommé dans le testament de *Barthelemi* de Montesquiou, seigneur de Marsan & de Salles son frere. Il avoit épousé *Jeanne* de Montesquiou sa cousine, fille de *Raimond-Aimeri*, seigneur de la Barthe, dont il eut JEAN, qui suit; *Bertrand*; *Jeanne*; & *Marguerite* de Montesquiou.

IX. JEAN de Montesquiou, seigneur & baron de Marsac, fut substitué aux terres de Marsan & de Salles, par le testament de *Barthelemi* de Montesquiou son oncle. Il avoit épousé le 24. Novembre 1473. *Bertrande* de Deveze, fille & heritiere de *Jean* de Deveze, & de *Jeanne* de Mauleon, dont il eut, ANTOINE, qui suit; *François*; *Jacques*; *Rose*, mariée en 1511. à *Bernard* Jourdan de l'Isle, seigneur de la Mothe; *Fleurette*; & *Françoise* de Montesquiou, alliée à *Bernard* de Biran, seigneur de Roquefort.

X. ANTOINE de Montesquiou, baron de Marsac, fut institué heritier par *Jeanne* de Mauleon son ayeule maternelle, laquelle fit son testament le 3. Août 1505. Il avoit épousé par contrat du 23. Janvier 1510. *Françoise* d'Espagne, fille d'*Arnaud*, seigneur de Durfort, dont

il eut BERNARD, qui suit; & *Rose* de Montesquiou, mariée en 1535. à *Jean* de Beauville, seigneur de Castel-Sarat.

XI. BERNARD de Montesquiou, seigneur de Marsac, &c. épousa par contrat du 5. Juin 1542. *Helene* de Voisins, fille de Mamfroi, vicomte de Lautrec, baron d'Ambres, & de *Jeanne* de Crussol, dont il eut, JEAN, qui suit;

XII. JEAN de Montesquiou II. du nom baron de Marsac, Deveze, la Barthe, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, senechal & gouverneur de Rouergue, avoit épousé *Eleonore*, fille de *N.* baron de Themines, dont il eut pour fille unique, *Marguerite* de Montesquiou, qui porta en mariage les biens de sa branche à *Benjamin* d'Astarac, baron de Fontrailles & de Marestan, senechal & gouverneur d'Armagnac, qu'elle épousa par contrat du 11. Janvier 1596.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MARSAN, & de la SERRE.

VIII. BARTHELEMI de Montesquiou, quatriéme fils d'ARSIEU IV. du nom baron de Montesquiou, eut pour son partage la terre de Marsan, par transaction passée avec *Arsieu* V. du nom baron de Montesquiou son frere aîné le 23. Janvier 1448. & fit son testament le 7. Juillet 1480. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* ou *Marquise* de Sarrei, dame de Salles en Laurageais: 2°. *Annete* de Galard. Du premier mariage étoient issus BERTRAND, qui suit. Du second vinrent, MANAUD, qui a fait *la branche des comtes d'*ARTAGNAN, *rapportée ci-après*; *Arnaud*; *Jeannot*; *Jaimel*; JEAN, dit *Gaillardon*, qui fit *la branche des seigneurs de* GELAS; MATTHIEU, qui fit *celle de* PRECHAC, *aussi rapportée ci-après*; *Exinet* de Montesquiou, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; & trois filles.

IX. BERTRAND de Montesquiou, seigneur de Marsan & de la Serre, fit son testament le 14. Octobre 1486. Il avoit épousé par contrat du 3. Decembre 1471. *Catherine* de Goth-de-Rouillac, dont il eut, PIERRE, qui suit;

X. PIERRE de Montesquiou, seigneur de Marsan & de la Serre, avoit épousé par contrat du 6. Fevrier 1493. *Anne* de Lupé, de la maison de Matabat, dont il eut *François*, seigneur de la Serre, qui épousa du vivant de son pere, le 9. Octobre 1516. *Catherine* de Seriac, & mourut sans posterité; & JEAN, qui suit;

XI. JEAN de Montesquiou, seigneur de Marsan, vivoit en 1525. Il avoit épousé *Jeanne* de Serres, dame de Loubersans, dont il eut, BERTRAND II. qui suit;

XII. BERTRAND de Montesquiou II. du nom, seigneur de Marsan & de la Serre, avoit épousé par contrat du 19. Avril 1559. *Jeanne* de Teyrac, de la maison de Valence, dont il eut, JEAN II. qui suit;

XIII. JEAN de Montesquiou II. du nom, seigneur de Marsan & de la Serre, avoit épousé par contrat du 9. Novembre 1590. *Jeanne* de Serres, dont il eut BERTRAND III. qui suit; & *Pierre* de Montesquiou, qui transigea le 20. Fevrier 1640. avec *Jean-François*, son neveu.

XIV. BERTRAND de Montesquiou III. du nom, seigneur de Marsan, &c. épousa par contrat du 14. Decembre 1625. *Charlotte* de Savere, dont il eut, JEAN-FRANÇOIS, qui suit;

XV. JEAN-FRANÇOIS de Montesquiou, seigneur de Marsan, &c. épousa par contrat du 23. Fevrier 1649. *Calixto* de Bezolles, dont il eut, PIERRE, qui suit; *Philippe*; & *Henri* de Montesquiou, capitaine au regiment de la Vieille-Marine, commandant le second bataillon du même regiment, qui fut fait major de ce regiment en 1713. & lieutenant colonel en Septembre 1714.

XVI. PIERRE de Montesquiou II. du nom, seigneur de Marsan, la Serre, &c. a épousé par contrat du 24. Mai 1698. *Jacquette* de Boussost-de-Campels, dont il a eu *Philippe*, capitaine au regiment de la Marine; *Marc-Antoine*; *Jean-Denys*; *Catherine*; *Anne-Marie-Françoise*; & *François* de Montesquiou.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE SALLES & d'*ARTAGNAN.

IX. MANAUD de Montesquiou, fils aîné de BARTHELEMI, seigneur de Marsan, & d'*Annette* de Galard sa seconde femme, fut seigneur de Salles, & vivoit en 1492. Il avoit épousé *Jeannete* de Fontaines, sœur d'*Hugues* de Fontaines, seigneur de Faudilles, au diocese de saint Papoul, dont il eut *Jean* de Montesquiou, substitué à *Jean-Jacques* de Fontaines, son cousin, par le testament d'*Hugues* de Fontaines son oncle, du 29. Decembre 1533; & PAULON, qui suit;

X. PAULON de Montesquiou, écuyer d'Henri d'Albret, roi de Navarre, épousa 1°. par contrat du 23. Août 1524. *Jacquette* d'Estaing, dame d'Artagnan, en Bigorre, diocese de Tarbes, terre qu'elle donna à son mari par son testament du 25. Octobre 1541. quoiqu'elle n'en eût pas eu d'enfans: elle étoit fille de *Sauvage* d'Estaing, seigneur d'Artagnan, & de *Simonne* de Majorant: 2°. par contrat du 29. Septembre 1545. *Claude* de Tersac, fille de *Jean*, seigneur de Montberaut, vivant en 1590. dont il eut JEAN, qui suit; & *Jeanne* de Montesquiou.

XI. JEAN de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, &c. mourut en 1608. Il avoit épousé par contrat du 15. Novembre 1578. *Claude* de Bazillac, fille de *Jean* baron de Bazillac, dont il eut 1. ARNAUD, qui suit; 2. *Jean*, enseigne au regiment des gardes, puis enseigne des mousquetaires, qui fut tué au siege de la Rochelle en 1628; 3. *Gabrielle*, mort sans posterité de l'heritiere de Sedirac, qu'il avoit épousée; 4. *Antoine*, seigneur de saint Pastour, qui de *Gabriel* de Cardaillac, fille de *Jean-Jacques* de Cardaillac, seigneur de Lomné, & de *Marguerite* de Serillac-de-saint-Leonard, eut N. mariée à N. seigneur de Custera; & N. de Montesquiou, alliée à N. seigneur de Mondegourat; 5. *Leonard*, mort sans alliance; 6. HENRI, dont la *posterité sera rapportée ci-dessous après celle de son frere aîné*; 7. *Catherine*, mariée par contrat du 26. Octobre 1593. à *Jean* de Cardaillac, seigneur d'Auzon; & 8. *Françoise* de Montesquiou d'Artagnan, alliée à *Bertrand* de Bats, seigneur de Castelmore, par contrat du 6. Fevrier 1608. De ce mariage vinrent *Paul* de Bats-d'Artagnan, seigneur de Castelmore, gouverneur de Navarreins, mort en Decembre 1702. dans un âge très-avancé; & *Charles* de Bats, qui prit le nom d'Artagnan, sous lequel il se rendit illustre & étoit capitaine lieutenant de la premiere compagnie des mousquetaires du roi, lorsqu'il fut tué au siege de Mastricht en Juin 1673. Il avoit épousé *Charlotte* des Roches, dont il eut *Louis* de Bats, filleul du roi Louis XIV. connu sous le nom de comte d'Artagnan, seigneur de Castelmore, lequel étoit lieutenant au regiment des gardes Françoises, lorsque son peu de santé l'obligea de quitter le service, & de se retirer en son château de Castelmore en Armagnac, où il mourut en Decembre 1709; & *Louis* de Bats-de-Castelmore, dit *le Chevalier*, puis le comte d'*Artagnan*, seigneur de sainte Croix en Bourgogne, chevalier de l'ordre de saint Louis, sous-lieutenant au regiment des gardes. Il a épousé N. Amat.

XII. ARNAUD de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, &c. fit son testament en 1652. Il avoit épousé le 18. Decembre 1639. *Marguerite* ou *Anne* de Lambes, dame de Marembat, fille de *Frederic*, baron de Marembat, dont il eut JOSEPH, qui suit;

XIII. JOSEPH de Montesquiou, comte d'Artagnan, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, capitaine lieutenant de la premiere compagnie des mousquetaires, & gouverneur de Nismes: il fut fait enseigne au regiment des gardes Françoises à la prise de Mastricht en 1673. & après avoir passé par les differens dégrez de subalterne, il obtint une compagnie dans le même regiment, d'où le roi le tira en 1685. & lui donna le poste de cornette dans sa premiere compagnie de mousquetaires, puis celui de sous-lieutenant. Il n'étoit encore que cornette des mousquetaires, lorsqu'il fut nommé brigadier d'armée, en Avril 1691. fut nommé maréchal de camp le 6. Janvier 1696. étant alors sous-lieutenant; & enfin lieutenant general le 23. Decembre 1702. En cette qualité il a commandé les troupes du roi

en Provence pendant les années 1708. 1709. & 1710. Le roi lui donna le gouvernement de Nismes en 1719. & le nomma chevalier de ses ordres, le 2. Fevrier 1724. Il n'est point marié.

XII. HENRI de Montesquiou-d'Artagnan, sixiéme fils de JEAN, seigneur d'Artagnan, fut seigneur de Tarasteix près de Tarbes, par l'acquisition qu'il en fit le 25. Septembre 1664. Il étoit gouverneur du château de Montaner en Bearn, en 1628. lieutenant de la ville de Bayone en 1635. & mourut en Septembre 1668. Il avoit épousé par contrat du 3. Juin 1632. *Jeanne* de Gassion, sœur de *Jean*, maréchal de France, dont il eut, 1. *Raimond*, sous-lieutenant au regiment des Gardes, mort sans enfans d'*Anne* de Nays; 2. HENRI, qui suit; 3. *Antoine*, qui eut des enfans; 4. PIERRE, maréchal de France, *mentionné après ses freres*; 5. *Louis*, abbé de Sordes, d'Artous & de Maazan; & 6. *Marie* de Montesquiou, alliée par contrat du 6. Août 1665. à *Jacques* d'Antin, baron de Sauveterre.

XIII. HENRI de Montesquiou-d'Artagnan, II. du nom, a épousé par contrat du 8. Février 1671. *Ruth* de Fortanes, fille de *Theophile* de Fortanes-de-Moncaup en Bearn, & de *Magdelaine* de la Poyade, dont il a eu PAUL, qui suit; 2. *Louis*, dit *le chevalier d'Artagnan*, lieutenant de vaisseau, puis colonel d'un regiment d'infanterie, cornette des mousquetaires, & brigadier en Février 1719. Il épousa le 4. Fevrier 1713. *Louise-Alfonse* de Berghes, princesse de Raches, âgée de 23. ans, fille aînée & heritiere de N. prince de Raches, dont il prit le nom, mais cette princesse étant morte sept mois après son mariage, étant grosse d'un enfant, qui mourut avec elle, il renonça à la donation de cette principauté, & se contenta de 6000. livres de pension viagere, portée par son contrat de mariage; 3. *Pierre*, capitaine dans le regiment de son frere aîné, puis dans celui de Normandie, avec lequel il se trouva en 1714. au siege de Barcelone, & maréchal des logis de la premiere compagnie des mousquetaires en 1722; 4. *Marie*, alliée à *Ursse* d'Altermat, capitaine au regiment des gardes Suisses, & maréchal de camp, chevalier de l'ordre de saint Louis, & inspecteur d'infanterie en Flandres; 5. *Gabrielle*, religieuse en l'abbaye d'Estrun en Artois; 6. *Jeanne*; 7. *Luce*, religieuse au Val-de-Grace à Paris; & 8. *Anne-Jeanne* de Montesquiou, religieuse à Nays, près de Pau en Bearn.

XIV. PAUL de Montesquiou-d'Artagnan, après avoir été sous-lieutenant & aide-major au regiment des Gardes, fut colonel d'infanterie en Mars 1704. & a été nommé brigadier d'armée en 1719.

XIII. PIERRE de Montesquiou-d'Artagnan, quatriéme fils d'HENRI de Montesquiou-d'Artagnan, & de *Jeanne* de Gassion, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville & citadelle d'Arras, lieutenant general de la province d'Artois, &c. après avoir été page du roi de 1660. jusqu'en 1665. il alla porter le mousquet à Pignerol, puis entra en 1666. dans la premiere compagnie des mousquetaires, fit la campagne en Hollande, contre l'évêque de Munster; servit en 1667. aux sieges de Douai, de Tournai, & de Lille, & à celui de Besançon en 1668. après lequel il eut une enseigne dans le regiment des gardes, où il fut fait sous-lieutenant en 1671. fit la campagne de Hollande; fut lieutenant en 1673. aide-major en 1674. en fit les fonctions au combat de Senef, & celle de major avec une commission du roi en 1676. ce qui ne s'étoit pas encore pratiqué; se trouva aux sieges de Condé & de Bouchain la même année; à ceux de Valenciennes, de Cambrai, de saint Omer, & à la bataille de Cassel en 1677. aux sieges de Gand & d'Ypres en 1678. Il obtint la même année une compagnie dans le même regiment, avec ordre de continuer les fonctions de la charge de major, ce qu'il fit jusqu'en 1681. qu'il en fut gratifié après la mort du sieur Cezan. Le roi l'envoya en 1682. dans toutes les places du royaume, pour y montrer un exercice uniforme à toute l'infanterie. En 1683. il fut major general des armées en Flandres, emploi qu'il continua d'exercer jusqu'en 1688. qu'il fut créé brigadier des armées du roi, & envoyé l'année suivante pour défendre Cherbourg, que l'on croyoit devoir être assiegé par le prince d'Orange, & se trouva l'an 1690. à la bataille de Fleurus. Il fut fait maréchal de camp en 1691. servit la même année au siege de Mons, & l'année suivante à celui de Namur, & à la bataille de Steinkerque, de même qu'à celle de Nerwinde en 1693. dont il apporta la nouvelle au roi, qui lui donna le gouvernement d'Arras en 1698. & la lieutenance generale d'Artois. Il quitta alors le regiment des gardes; mais le roi content de ses services, lui conserva toujours son logement à Versailles, les entrées dans la chambre, & 2000. écus de pension, qu'il avoit comme major de ce regiment. A la fin de l'année 1700. après la reconnoissance de Philippe V. pour roi d'Espagne, il fut envoyé dans Mons de concert avec l'Espagne, & eut en même tems ordre de commander dans tout le Brabant. La guerre ayant été declarée contre l'empereur & ses alliez, M. le dauphin alors duc de Bourgogne, fit en Flandres la campagne de 1702. il fut honoré de la commission d'être auprès de ce prince en qualité de lieutenant general, & de ne le point quitter dans toutes les occasions. En 1704. la ville de Namur étant menacée d'un siege, le roi l'y envoya pour y commander au nom des deux couronnes, aussi-bien que dans le pays & places d'entre Sambre & Meuse. En 1705. les ennemis ayant forcé les lignes de Brabant, & s'étant campés devant Louvain, il eut ordre de se jetter dedans pour y commander, & à la fin de la campagne ayant proposé à la cour d'emporter la ville de Diest sur le Demer, à cinq lieues de Louvain, on lui permit de tenter cette entreprise, qui lui réussit en vingt-quatre heures, & la garnison composée de quatre bataillons, & de quatre escadrons de dragons, fut faite prisonniere de guerre. Il continua de servir les campagnes de 1706. où il commanda l'infanterie à la bataille de Ramilli, 1707. & 1708. étant en cette derniere année le premier lieutenant general de toutes les armées de Flandres, après laquelle il eut ordre d'attaquer le fort Rouge, sous Gand, qu'il emporta, & de se rendre maître de Pont à Marque. En 1709. le maréchal de Villars le commit pour veiller avec un corps de troupes à la sûreté des places du côté de la mer, & lorsque les ennemis s'y attendoient le moins, il leur enleva le poste de Warneton, où ils avoient un gros magasin: la garnison nombreuse de plus de 800. hommes, fut faite prisonniere de guerre. La même année il se trouva à la bataille donnée le 11. Septembre à Malplaqué, près de Mons, où il commanda l'infanterie qui étoit à l'aîle droite de l'armée; & après s'y être distingué autant par sa valeur que par ses bons ordres, & y avoir mené plusieurs fois les troupes à la charge, il eut trois chevaux tuez sous lui, & reçut deux coups dans sa cuirasse, ce que le roi recompensa du bâton de maréchal de France, par lettres du 20. Septembre. Ce haut degré d'honneur ne l'empêcha pas après avoir commandé l'hiver sur la frontiere, de servir en 1710. & 1711. sous le maréchal de Villars; & en Decembre de la derniere de ces deux années, il alla rompre les digues & éclufes de l'Escaut, à la vûe des garnisons des places conquises par les ennemis; & par cet exploit il leur rendit le cours de cette riviere impraticable pour tout l'hiver. Il eut en 1712. grande part aux avantages remportez en Flandres, tant à Denain, & à Marchienne qu'à Douai, dont il fit le siege, puis au Quesnoi, & à Bouchain. Il fut établi commandant en Bretagne en 1716. fut nommé du conseil de regence en 1720. & au mois d'Octobre de la même année commandant en Languedoc, Provence & les Cevennes. Le roi Louis XV. l'a nommé chevalier de ses ordres le 2. Février 1724. Il épousa 1°. *Jeanne* Peaudeloup, morte sans enfans le 16. Fevrier 1699: 2°. en 1700. *Elisabeth* l'Hermite d'Hieville, dont il a eu *Louis*, né le 6. Janvier 1701. qui fut nommé colonel d'infanterie en Février 1717. & mourut de la petite verolle le 5. Juillet de la même année; & *Catherine-Charlotte* de Montesquiou, morte à l'âge de deux ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GELAS, SAINTE-COLOMBE, *barons de* FAGET, & d'AURIAC.

IX. JEAN, dit *Gaillardon* de Montesquiou, quatriéme fils de BARTHELEMI, seigneur de Marsan, &c. fut seigneur de Gelas, de Cumont, &c. grand écuyer de Jean d'Albret, roi de Navarre, & premier gentilhomme de sa chambre en 1507. & fit son testament le 30. Septembre 1529. Il eut pour fils, IMBERT, qui suit;

X. IMBERT de Montesquiou, seigneur de Gelas & du Perier, fit son testament le 23. Avril 1532. & eut pour enfans ANTOINE, qui suit; *Jean*, qui continua *la postérité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; BERNARD, qui a fait *la branche des seigneurs de* SAINTARAILLES, *rapportée ci-après*: autre, *Bernard*, seigneur de sainte Colombe, grand écuyer du roi de Navarre, colonel de ses gardes Françoises; & *Joseph* de Montesquiou, dit de sainte Colombe, gentilhomme de la chambre du roi de Navarre, enseigne de sa compagnie des gendarmes, fait senechal de Bearn en 1549. L'un de ces deux derniers freres fut pris en 1569. avec le seigneur de Terride dans Orthes, par Montgommeri; & quoique la capitulation portât que la garnison sortiroit la vie sauve, nommément sainte Colombe, il fut poignardé par les assiegeans avec sept ou huit autres, sous prétexte qu'ils étoient sujets de la reine de Navarre. * De Thou, *l.* 45. Montluc, *comment.*

XI. ANTOINE de Montesquiou, seigneur de sainte Colombe, épousa *Anne* de Mondenar, vivante encore en 1585. dont il eut *Joseph-François*, senechal de Bearn, guidon de gendarmes, que quelques-uns disent être celui qui tua Louis de Bourbon, prince de Condé, au combat de Jarnac en 1569; & JEAN-JACQUES, qui suit;

XII. JEAN-JACQUES de Montesquiou, seigneur de sainte Colombe, capitaine au regiment des gardes Françoises, fut pere de BERNARD, qui suit; & de *Jean*, baron de Londot, qui eut pour fils, *François* de Montesquiou, baron de Londot.

XIII. BERNARD de Montesquiou, prit le nom *de baron de Faget*, & fut pere de *Jacques*, baron de Faget; d'un autre *Jacques*; & de *Blaise* de Montesquiou.

XI. JEAN de Montesquiou, second fils d'IMBERT, seigneur de Gelas, &c. fut gentilhomme suivant du roi de Navarre, & son écuyer: fut aussi gentilhomme du roi Charles IX. & colonel du regiment des gardes Françoises, & fit son testament le dernier Août 1562. Il avoit épousé le 14. Decembre 1561. *Anne* Guillot, dame de Faget, & d'Auriac, dont il eut FRANÇOIS, qui suit;

XII. FRANÇOIS de Montesquiou, de sainte Colombe, baron du Faget & d'Auriac, né posthume, fut élevé page de la chambre du roi, qui le fit gentilhomme de sa chambre, & lieutenant de la compagnie des gendarmes, servit utilement le roi Henri IV. dans ses guerres, & fit son testament le 8. Mai 1613. Il avoit épousé par contrat du 8. Août 1585. *Anne* de Villeneuve, dame de la Serre, dont il eut BERNARD-ANTOINE, qui suit;

XIII. BERNARD-ANTOINE de Montesquiou, de sainte Colombe, baron de Faget & d'Auriac, mourut avant l'an 1670. & fut pere d'ALEXANDRE, qui suit; de *François*, seigneur d'Algens, qui épousa par contrat du 16. Janvier 1656. *Anne-Louise* de Toulouse & de Lautrec; & de *Jean* de Montesquiou, seigneur de Gelas.

XIV. ALEXANDRE de Montesquiou, de sainte Colombe, baron de Faget, d'Auriac Servies, saint Sernin, &c. avoit épousé par contrat du 16. Fevrier 1654. *Marguerite* de Castelnau, dont il eut, *Pierre*, marquis de Faget, & d'Auriac, mort sans posterité d'*Elisabeth* de Foix, qu'il avoit épousée par contrat du 19. Fevrier 1692. fille de *Jean-Roger* II. du nom marquis de Foix, gouverneur de Foix, & capitaine des Cent-Suisses de la garde de Philippe de France, duc d'Orleans, & de *Catherine* Berthier, sa premiere femme, fille du premier president au parlement de Toulouse; ALEXANDRE, qui suit; *Pierre*, capitaine au regiment de Champagne; & plusieurs filles.

XV. ALEXANDRE de Montesquiou, II. du nom, baron de Faget, & d'Auriac, a épousé *Susanne* d'Util, dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINTARAILLES.

XI. BERNARD de Montesquiou, troisiéme fils d'IMBERT, seigneur de Gelas, & du Perier, fut gouverneur de Metz. Il avoit épousé N. dame de Saintarailles, dont il eut, AMANIEU, qui suit; *Joseph*; *Jacques*, & *Odet* de Montesquiou.

XII. AMANIEU de Montesquiou, seigneur de Saintarailles, qui avoit épousé *Helene* de Monlezun, dont il eut, RAIMOND-FRANÇOIS, qui suit;

XIII. RAIMOND-FRANÇOIS de Montesquiou, seigneur de Saintarailles, épousa *Marguerite* de Canteloup, dont il eut JEAN-JACQUES, qui suit;

XIV. JEAN-JACQUES de Montesquiou, marquis de Saintarailles, &c. épousa *Angelique* de Poupezat-de-Laugnac, dont il eut, JEAN-JACQUES II. qui suit; *N.* capitaine; *N.* capitaine, marié à Nismes; & *N.* de Montesquiou, tué en 1708.

XV. JEAN-JACQUES de Montesquiou, II. du nom, marquis de Saintarailles, épousa 1°. en 1696. *Jeanne* de Rochechouart, fille de *Jean-Phœbus*, marquis de Faudoas, & de *Marie* de Rochechouart-Barbasan, morte sans enfans: 2°. N. de Sabran.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PRECHAC.

IX. MATTHIEU de Montesquiou, cinquiéme fils de BARTHELEMI, seigneur de Marsan, fut seigneur de Salles, du Vernet, de Causideres, & de Bonrepos, & fit son testament en Janvier 1536. Il avoit épousé en 1505. *Marie* d'Espagne, laquelle vivoit en 1541. dont il eut, ARNOUL, qui suit;

X. ARNOUL de Montesquiou, seigneur de Salles, &c. vivoit en 1589. Il avoit épousé par contrat du 28. Septembre 1551. *Anne*, heritiere de Sedirac en Bearn, dont il eut, *Roger*, mort sans posterité; JEAN-PAUL, qui suit; & *Jean-Arnaud* de Montesquiou.

XI. JEAN-PAUL de Montesquiou, seigneur de Salles, Sedirac, &c. épousa par contrat du 23. Août 1587. *Anne* de Latran, dame de Prechac, & de Galiax, dont il eut ARNOUL II. qui suit;

XII. ARNOUL de Montesquiou, II. du nom, seigneur de Prechac, Galiax, &c. épousa le 22. Août 1606. *Serene* de Medrano, dont il eut, PAUL, qui suit; & *Gabriel* de Monseigneur de Lasté, capitaine d'infanterie, qui laissa des enfans.

XIII. PAUL, dit *Jean-Paul* de Montesquiou, seigneur de Prechac, Galiax, &c. épousa par contrat du 9. Juillet 1632. *Catherine* de Laus-de-Lurbe, en Bearn, dont il eut, DANIEL, qui suit; *Clement*, abbé de Berdoues, & de Valbonne en Roussillon, prieur de saint Feliou dans la même province, & chanoine d'Oleron dans la même province; & *Philippe* de Montesquiou, mariée à *Pierre* de Medrano, de la maison de Vertus en Armagnac.

XIV. DANIEL de Montesquiou, seigneur de Prechac, & de Galiax, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Schelestad en Alsace, senechal d'Armagnac, capitaine châtelain de la ville de Laitoure, & commandeur de l'ordre de saint Louis, né le 13. Decembre 1634. commença à porter les armes en 1654. en qualité de volontaire dans le regiment de Crequi cavalerie, d'où il passa l'année suivante dans le regiment des gardes, & en 1657. dans la premiere compagnie des mousquetaires du roi. Il eut alors l'honneur d'être envoyé en Espagne avec trois autres mousquetaires pour des affaires secretes; & à son retour il fut fait capitaine au regiment de Champagne, où il fut successivement major en Septembre 1675. & lieutenant colonel en Novembre 1681. Il fut blessé en 1674. au siege d'Antoing, d'un coup de mousquet à la cheville du pied gauche. L'année suivante, il eut un cheval tué sous lui d'un coup de canon au combat d'Alteneim, & reçut un coup de mousquet au talon du pied droit. Le roi le nomma en Janvier 1678. inspecteur general de l'infanterie, emploi qu'il exerça en plusieurs occasions jusqu'en 1693. Il fut nommé brigadier d'armée en Août 1688. servit en cette qualité les années suivantes en Catalogne, où il se distingua en plusieurs occasions, & fut fait maréchal de camp en Mars 1693. s'étant distingué au siege de Roses la même année, le roi lui en donna le gouvernement le 13. Juin. Il continua de servir en qualité de maréchal de camp les années suivantes, & marqua beaucoup de valeur au passage du Ter en 1694. aussi-bien qu'aux prises de Palamos, de Girone, d'Ostalric, & Castelfolit. Voulant ravitailler cette place en 1695. il reçut un coup de mousquet à la cuisse droite, ce qui ne l'empêcha pas de servir utilement les campagnes suivantes dans la même province, & sur-tout au siege de Barcelone en 1697. Le roi avoit déja recompensé ses services

par une commanderie considerable dans l'ordre de saint Lazare, que sa majesté changea depuis dans la seconde place de commandeur à 3000. livres de pension, dans l'ordre militaire de saint Louis, lors de l'institution ; & la paix de Riswick lui ayant fait perdre le gouvernement de Roses, le roi le dédommagea en Octobre 1699. par le gouvernement de Schelestad, & le nomma en Octobre 1704. lieutenant general de ses armées, l'ayant pourvû au mois de Mars precedent de la charge de sénechal d'Armagnac, & de capitaine châtelain de Laitoure. Il mourut le 25. Juillet 1715. en sa 81. année, sans laisser de posterité de *Claire-Marguerite* de Lau, dame & heritiere du Mauhic, & du Bedat en Armagnac, qu'il avoit épousée par contrat du 30. Avril 1685.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE POYLEBON.

VIII. MANAUD de Montesquiou, dernier fils d'ARSIEU, IV. du nom baron de Montesquiou, & de *Gaillarde* d'Espagne, fut seigneur de Poylebon, & pere de BERTRAND, qui suit;

IX. BERTRAND de Montesquiou, seigneur de Poylebon, fut pere de JEAN, qui suit ; & de *Bertrand*, qui vivoit en 1485.

X. JEAN de Montesquiou, seigneur de Poylebon, eut pour enfans, BERTRAND II. qui suit; & *Catherine* de Montesquiou, vivante en 1546.

XI. BERTRAND de Montesquiou, II. du nom, seigneur de Poylebon, épousa *Gabrielle* Manas-d'Uston, dont il eut, BERTRAND III. qui suit ;

XII. BERTRAND de Montesquiou, III. du nom, seigneur de Poylebon, épousa par contrat du 18. Juin 1593. *Françoise* de Monlezun, dont il eut, MARGUERIN, qui suit ;

XIII. MARGUERIN de Montesquiou, seigneur de Poylebon, avoit épousé *Marguerite* de Pardaillan, dont il eut, PAUL, qui suit ;

XIV. PAUL de Montesquiou, seigneur de Poylebon, épousa par contrat du 27. Janvier 1673. *Henriette-Miramonde* de la Cassagne, qui le rendit pere de MELCHIOR, qui suit;

XV. MELCHIOR de Montesquiou, seigneur de Poylebon, a épousé le 18. Juin 1706. *Marguerite* de la Mazere.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MASSENCOMME.

III. ODON de Montesquiou, fils puîné de RAIMOND-AIMERI IV. du nom baron de Montesquiou, fut seigneur de saint Pout ou de Sempui, & vivoit l'an 1318. Il avoit épousé *Aude* de Lasseran, dame de Massencomme, fille & heritiere de *Garcias-Arnaud*, seigneur de Massencomme, Montluc, Puch, Gontaut, Gounens, &c. avec clause expresse que les enfans qui naîtroient de ce mariage prendroient le nom & les armes de Lasseran-Massencomme. Cette dame fit son testament le 3. Août 1351. laissant pour enfans GUILLAUME, qui suit; & GUILLEM-ARNAUD de Lasseran de Massencomme, qui fit *la branche des seigneurs de* MONTLUC, *rapportée ci-après.*

IV. GUILLAUME de Lasseran, seigneur de Massencomme, de Polygnac, saint Cyr Camarade, &c. fut pere de GUILLEM II. du nom, qui suit ;

V. GUILLEM de Lasseran, II. du nom, seigneur de Massencomme, &c. fut pere de *Jean*, mort sans posterité ; & de LOUIS, qui suit ;

VI. LOUIS de Lasseran, seigneur de Massencomme, &c. eut pour enfans JEAN, qui suit ; & ODET, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

VII. JEAN de Lasseran, seigneur de Massencomme, laissa pour fille unique *Isabelle* de Lasseran-Massencomme, laquelle épousa *Aimeri* de Poyanne, à la charge de quitter son nom & ses armes, pour prendre le nom & les armes de Massencomme.

VII. ODET de Lasseran de Massencomme, prétendit être substitué à *Jean* son frere aîné, mort sans enfans mâles. L'ouverture de cette substitution lui fut pourtant contestée, & les seigneurs de Poyanne eurent une partie des biens qu'il esperoit recueillir. De lui descendent deux branches qui subsistoient en 1709. De l'une sort N. marquis de Massencomme, qui a épousé N. de Castelane, fille du marquis de ce nom en Saintonge ; & d'une sœur de *Louis* de Rechignevoisin de Guron, mort évêque de Comenge en 1693. De la seconde branche étoit issu FRANÇOIS de Lasseran-Massencomme, marquis de la Garde & de Miremont, mort en 1712. laissant posterité. Un de ses ancêtres, qui avoit épousé l'heritiere de la Garde, fut l'un des lieutenans de roi de Guienne & gouverneur d'Ortez, & avoit épousé le 27. Fevrier 1659. *Marie* d'Ornano, fille de *Pierre* d'Ornano, & petite-fille d'*Alfonse* d'Ornano, maréchal du France, niece de *Jean-Baptiste* d'Ornano aussi maréchal de France.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTLUC.

IV. GUILLEM-ARNAUD de Lasseran de Massencomme, second fils d'ODON de Montesquiou, & d'*Aude* de Lasseran, dame de Massencomme, de Montluc, &c. eut cette derniere terre avec quelques autres, par le testament de sa mere, & vivoit en 1371. Il avoit épousé *Aude* de Verdusan, dont il eut BERTRAND, qui suit ;

V. BERTRAND de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, de Puch, de Valence, Esguilhem, le Sempui, &c. eut pour fils JEAN, qui suit ;

VI. JEAN de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, fut pere de PIERRE, qui suit;

VII. PIERRE de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, &c. vivoit en 1437. Il avoit épousé *Isabelle* de Gontaut-Biron, dont il eut, AMANIEU, qui suit;

VIII. AMANIEU de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, &c. épousa en 1469. *Marie* de Pardaillan de Panjaz, fille de *Ponz*, vicomte de Castillon, & d'*Isabelle* de Loumagne, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; quelques autres garçons ; *Anne*, mariée à *Jean* de Serillac; & *Rose*, à qui ses pere & mere payerent une certaine somme, dont il y eut quittance en forme de contrat du 9. Juin 1497. Monluc dit *dans ses memoires*, qu'*Amanieu* avoit vendu tout le bien qu'il possedoit, excepté 800. ou 1000. livres de rente ou de revenu, & qu'il laissa encore cinq enfans d'un second mariage.

IX. FRANÇOIS de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, &c. fit son testament l'an 1530. Il avoit épousé 1°. *Andrive* de Traiz, dont il n'eut point d'enfans : 2°. l'an 1509. *Françoise* d'Estillac, dont il eut 1. BLAISE, qui suit ; 2. *Jean*, évêque de Valence, mort l'an 1579. *Voyez* MONTLUC (Jean) *ci-après.* *Il eut d'*Anne Martin, *un fils naturel nommé* JEAN, *qui fit la branche des seigneurs & marquis de* BALAGNI, *rapportée à la fin de cet article*; 3. *Joachim*, dit *le jeune Montluc*, seigneur de Leoux & de Longueville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, lequel fut gouverneur d'Albi en 1552. puis lieutenant de roi en Piémont. Il acquit la terre de Chabanois qu'il laissa par testament à son frere aîné, & mourut en 1567. sans enfans de N. de Fagez ; 4. *Galienne*, mariée à *François* de Pellegrue, baron d'Aymet ; 5. *Anne*, alliée à *François* de Gelas, seigneur de Leberon ; 6. *Barbe*, religieuse ; 7. *Isabeau*, dame de Gouaube en 1566 ; & 8. N. de Montluc, qui épousa *N.* seigneur de Cornillan, & de saint Germain au bas Armagnac. Il avoit encore eu trois autres garçons, puisque Montluc dit dans *ses memoires*, qu'il étoit le premier de six freres qu'ils avoient été.

X. BLAISE seigneur de Montluc, chevalier de l'ordre du roi, maréchal de France, dont *les actions sont rapportées dans un article separé.* *Voyez* MONTLUC, (Blaise) mourut en sa maison d'Estillac, en Agenois, sur la fin de Juillet 1577. âgé de 77. ans, après avoir porté les armes 52. ans pour le service de quatre rois. Il avoit épousé 1°. par contrat du 21. Octobre 1526. *Antoinette* Ysalguier: 2°. *Isabelle* dame de Beauville, en Agenois, fille de *François* seigneur de Beauville, & de *Claire* Laurent. Elle prit une seconde alliance avec *François* d'Escars. Ce maréchal eut de son premier mariage, *Marc-Antoine* de Montluc, blessé à mort, allant reconnoître le fort du fossé du port d'Ostie en 1557. enterré à Rome ; PIERRE BERTRAND, qui suit; *Jean*, chevalier, puis commandeur de l'ordre de Malte, qui se trouva au siege que les Turcs mirent devant la ville de Malte en 1565. puis embrassa

l'état ecclesiastique ; fut pourvû de l'évêché de Condom, en 1571. dont il ne fut point sacré évêque à cause de ses infirmitez, & s'en demit en 1581 ; FABIEN, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné* ; *Marguerite*, religieuse à Prouilles ; *Marie*, religieuse au monastere du Parvis ; & *Françoise* de Montluc, mariée du vivant de son pere, à *François* de la Roche, seigneur de Fontenilles. Du second mariage sortirent *Charlotte-Catherine*, qui épousa *Aimeri* de Voisins, seigneur de Montaut, lieutenant general au gouvernement de Provence ; *Susanne*, alliée par contrat du 12. Decembre 1581. à *Henri* de Rochechouart-Barbasan, baron de Faudoas ; & *Jeanne-Françoise* de Montluc, mariée par contrat du 31. Octobre 1587. à *Daniel* de Tallerand-de-Grignols, prince de Chalais.

XI. PIERRE-BERTRAND de Montluc, dit *le capitaine Perrot*, dont *il sera parlé dans un article separé*. *Voiez* MONTLUC. (Pierre-Bertrand) fut blessé à mort en 1568. du vivant de son pere, à la prise de la ville de Madere appartenante aux Portugais. Il avoit épousé le 6. Juillet 1563. *Marguerite*, fille unique & heritiere de *François* seigneur de Caupene, & de *Françoise* de Cauna, dont il eut *Blaise*, que le maréchal de Montluc son ayeul, institua son heritier, mort au siege d'Ardres sans alliance en 1596 ; & CHARLES, qui suit ;

XII. CHARLES de Montluc, seigneur de Caupene, fit son testament le 3. Janvier 1595. Il avoit épousé le 19. Août 1589. *Marguerite* de Balaguier, dame de Montsalez, veuve de *Bertrand* Eberard, seigneur de saint Sulpice, & fille de *Jacques*, seigneur de Montsalez, & de *Susanne* d'Estissac, dont il eut pour fille unique *Susanne* de Montluc, dame de Montsalez, mariée le 21. Decembre 1606. à *Antoine* marquis de Themines.

XI. FABIEN de Montluc, quatriéme fils de BLAISE, maréchal de France, fut chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante lances, & gouverneur de Pignerol. Il fut blessé l'an 1570. au siege de Rabestens & fut tué l'an 1573. à Nogarol en Guienne du vivant de son pere, en voulant forcer une barricade. Il avoit épousé le 9. Janvier 1570. *ainsi qu'il a été ci-devant remarqué*, *Anne* dame de Montesquiou, fille & heritiere de *Jean* II. du nom baron de Montesquiou, à condition que les enfans qui en naîtroient, porteroient le nom de *Montluc-Montesquiou*. De ce mariage étoient issus ADRIAN, qui suit ; & *Blaise* de Montluc-Montesquiou, seigneur de Pompignan, qui mourut de maladie en Hongrie, où il accompagnoit le duc de Nevers.

XII. ADRIAN de Montluc-Montesquiou, prince de Chabanois, comte de Carmain, baron de Montesquiou & de saint Felix, comte de Montluc, &c. fut capitaine de cent hommes d'armes, maréchal de camp, gouverneur & lieutenant general pour sa majesté au pays de Foix. Le roi le nomma en 1613. pour être chevalier de ses ordres, & ses preuves furent admises en 1629. mais ayant encouru la disgrace du cardinal de Richelieu, il fut mis à la Bastille, ce qui le priva de l'honneur de recevoir le collier des ordres, & mourut le 22. Janvier 1646. âgé de 78. ans. Il avoit épousé le 22. Septembre 1592. *Jeanne* de Foix, fille unique d'*Odet*, comte de Carmain, & de *Jeanne* d'Orbessan, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Montluc & de Foix, comtesse de Carmain, princesse de Chabanois, dame de Montesquiou & de saint Felix, qui porta toutes ces terres dans la maison d'Escoubleau, par son mariage avec *Charles* d'Escoubleau-Sourdis, marquis d'Alluye, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 2. Mai 1657. *Ce seigneur laissa aussi deux fils naturels, l'un de* Françoise de *Riouperous*, *nommé* Marc-Antoine ; *& l'autre d'*Anne *Guette*, *nommé* Jean-Jacques, *qui furent legitimez en Mai* 1632.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de BALAGNI.

XI. *L'on a remarqué ci-devant que* JEAN de Montluc, évêque de Valence & de Die, frere de BLAISE de Montluc, maréchal de France, eut un fils *naturel* d'*Anne* Martin. Ce fils fut JEAN de Montluc, seigneur de Balagni, prince de Cambrai, maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*. *Voiez* MONTLUC (Jean) qui mourut en 1603. Il avoit épousé 1°. *Renée* de Clermont d'Amboise, fille de *Jacques*, seigneur de Bussi, & de *Catherine* de Beauvau, morte en 1595 : 2°. *Diane* d'Estrées, fille aînée d'*Antoine*, marquis de Cœuvres, grand-maître de l'artillerie de France. Du premier mariage vinrent, *Damian*, seigneur de Balagni, tué à Paris à l'âge de 25. à 26. ans sans avoir été marié ; *Marguerite*, alliée à *René* aux Espaules, dit de *Laval*, marquis de Neelle ; *Marie*, premiere femme de *Charles*, sire de Rambures, chevalier des ordres du roi ; *Jeanne*, mariée 1°. à *Charles* de Clermont d'Amboise, seigneur de Bussi son cousin : 2°. à *Henri* de Mesmes, seigneur de Roissi, president au parlement, morte le 3. Janvier 1638 ; & *Marie-Catherine* de Montluc, abbesse d'Origni, morte le premier Janvier 1666. en sa 77. année. Du second mariage sortirent, *Gabriel*, dit *le chevalier de Balagni*, mort jeune ; ALFONSE-HENRI, qui suit ; & *Marie* de Montluc, abbesse de Fervaques, morte le 12. Novembre 1669.

XII. ALFONSE-HENRI I. de Montluc, marquis de Balagni, fut tué par accident au mois de Fevrier 1628. Il avoit épousé *Denyse* de Thevin, fille de *François*, seigneur de la Durbeliere, maître des requêtes, dont il eut ALFONSE-HENRI II. du nom, qui suit ; & *Jean-Alexandre* marquis de Montluc, capitaine de cavalerie, qui eut la cuisse emportée d'un coup de canon à la prise de Tortose en 1648. dont il mourut aussi-tôt.

XIII. ALFONSE-HENRI de Montluc, II. du nom, marquis de Balagni, &c. mourut sans posterité de *Catherine-Henriette* de Roquelaure, fille d'*Antoine* seigneur de Roquelaure, maréchal de France, & de *Susanne* de Bassapat sa seconde femme. * Oyhenart, *notitia utriusque Vasconiæ*. De Thou. D'Avila. Pierre Matthieu. Dupleix. Brantôme. Mezerai. Godefroi. Le P. Anselme.

MONTEVERDE, *Mons Viridis*, ville d'Italie, dans la principauté ulterieure, province du royaume de Naples, est située sur l'Offante, avec évêché suffragant de Conza, vers les frontieres de la Capitanate & de la Basilicate ; & son évêché a été uni l'an 1531. à celui de Nazareth, dont la residence est à Barletta.

MONTFAUCON (Bernard de) né en 1654. religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, gentilhomme de l'ancienne maison de la Roquetaillade, au diocese d'Alet, très-habile dans les antiquitez ecclesiastiques & profanes, aussi-bien que dans la langue grecque, après avoir donné avec le P. Jacques Loppin, & le P. Pouget, l'an 1688. un recueil de monumens Grecs, qu'ils ont intitulé, *Analectes*, a travaillé à une nouvelle édition des œuvres de saint Athanase qui parut en 1698. en trois volumes *in fol.* Il avoit donné en 1690. un traité sur la verité de l'histoire de Judith. L'an 1698. il fit un voyage en Italie, d'où il a rapporté plusieurs connoissances de l'antiquité, & plusieurs monumens. Depuis son retour, il a donné au public son *Diarium Italicum* en 1702. & une collection d'anciens ouvrages des peres Grecs qui n'avoient point encore été imprimez. Cette collection parut en 1706. Le plus considerable des ouvrages qu'elle contient, est un commentaire d'Eusebe sur les pseaumes & sur Isaïe, dont saint Jerôme fait mention ; le *Cosmas Ægyptius* qui vivoit du tems de l'empereur Justinien. Il promet de donner au public *Monumenta Italica*. Il a depuis publié en 1708. une *Palæographie grecque*, ou un traité de l'origine ou des progrez des caracteres grecs, & de toutes les differentes sortes d'écritures grecques, en differens siecles. C'est un ouvrage plein de recherches sçavantes & curieuses. Il a donné en 1713. une nouvelle édition des hexaples d'Origene, qui avoit été precedée en 1709. d'une traduction françoise du livre de la vie contemplative de Philon, avec des observations, pour montrer que les Therapeutes étoient Chrétiens. En 1720. il publia l'antiquité representée en figures ; c'est-à-dire un prodigieux recueil d'estampes sur tout ce qu'il y a de curieux dans l'antiquité rangées dans un bel ordre, avec un discours suivi, latin & françois, où il explique ce qui est representé dans ces estampes. Cet ouvrage est en dix volumes *in fol.* Il venoit à peine de paroître, lorsque l'empressement du public l'engagea à en faire en 1721. une seconde édition, qui a été distribuée ; & il a donné depuis un supplément en cinq volumes. Il a travaillé en même tems à une nouvelle édition de toutes les œuvres de saint Jean Chrysostome, dont

il a déja paru plusieurs volumes, & l'ouvrage complet en doit contenir onze, dont le dernier contiendra la vie de cet illustre docteur de l'église, avec plusieurs dissertations sçavantes & recherchées. Ce celebre Benedictin fut fait académicien honoraire de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres en 1719. * M. Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclesiast. du XVII. siecle.*

MONTFAVEZ (Bertrand de) cardinal, né à Castelnau-de-Mont-Ratier, dans le diocese de Cahors, fut protonotaire apostolique, mais non religieux de S. François, & se fit estimer à la cour d'Avignon, où le pape Jean XXII. qui étoit son ami & de même païs que lui, le fit cardinal l'an 1316. Benoît X. l'envoya legat en France & en Angleterre l'an 1337. pour y travailler à un traité de paix entre les rois de ces deux états, qui étoient Philippe *de Valois*, & Edouard III. Bertrand de Montfavez mourut l'an 1342. à Avignon, où il fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Bon-Repos, qu'il avoit fondée. * Frizon, *Gall. purp.* Onuphre. Auberi, &c. Baluze, *vitæ pap. Aven. tom. 1.*

MONT-FERRE: c'est le nom d'une montagne près Jerico, dans la Palestine, qui s'étend jusques aux terres des Moabites. C'est entre cette montagne & une autre, qu'est située la plaine appellée le *grand champ*, qui commence au bourg de Genuabata, & va jusques au lac Asphaltide. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. IV. chap. 27.*

MONTFORT, c'est un bon château de la Souabe, à une lieue & demie du Rhin, chef d'un comté, qui porte son nom, & qui est enclavé dans le Tirol. Ses comtes possedent encore les seigneuries de Tetnang & d'Argan, qui sont sur le lac de Constance, entre les villes de Lindaw, de Buchorn, & de Wangen. * Mati, *Diction.*

MONTGAILLARD (Bernard de Percin de) né l'an 1563. de BERTRAND de Percin, seigneur de Montgaillard, & d'*Antoinette* du Vallet. Dès l'âge de douze ans il eut achevé son cours d'humanitez, & de mathematiques; & à seize ans, après avoir étudié la theologie, il entra dans l'ordre des Feuillans, que D. Jean de la Barriere venoit d'instituer. A peine l'année de son noviciat fut-elle finie, qu'on le fit prêcher dans les villes de Rieux, de Toulouse, de Rhodes & de Rouen, ce qu'il fit avec tant d'onction & de fuccès, que la foule des pecheurs qu'il convertissoit lui appliquoit ordinairement ces paroles de l'évangile: *Heureux le ventre qui t'a porté?* Sa réputation, qui tenoit du prodige, le fit appeller à Paris, où le roi Henri III. & la reine Catherine de Medicis, sa mere, l'ayant entendu aux Augustins, dans l'assemblée solemnelle des chevaliers du saint-Esprit, voulurent qu'il prêchât devant eux le Carême suivant à S. Germain l'Auxerrois. Les sermons qu'il fit dans la suite à S. Gervais & à S. Severin, sur le symbole des Apôtres, opererent un nombre infini de conversions, & le firent passer pour le plus habile predicateur de son siecle. Ses travaux apostoliques, joints à la pureté & à l'austerité de sa vie, engagerent le pape Gregoire XIII. à lui donner dispense, pour prendre l'ordre de prêtrise à 19. ans. La reforme de son ordre, quoique très-rigoureuse, lui paroissoit encore trop douce. Il n'avoit pour lit que deux ais, pour chemise qu'un cilice; il s'abstenoit de chair, de poisson, d'œufs, de beurre; ne mangeoit que des légumes, & ne prenoit de nourriture qu'une fois le jour, après le soleil couché. C'est ainsi qu'il s'occupoit, lorsque le malheur des tems l'entraina dans le parti de la Ligue, où il est connu sous le nom de *petit Feuillant*, ainsi nommé; parce que lorsqu'il commença à se signaler par ses predications, il n'étoit âgé que de vingt ans, & n'avoit pas encore pris toute sa crue. Sur la fin des troubles, pendant lesquels il fut presque emporté par une maladie, dont il ne guerit que par miracle; il fit un voyage à Rome, où il fut très-bien reçu de Clement VIII. Ce pape le fit passer de l'ordre des Feuillans, dans celui de Cîteaux, & lui ordonna de se retirer en Flandres. Dom Bernard obéït; & après avoir édifié, pendant six ans, le peuple d'Anvers par ses exemples & ses sermons il fut appellé à la cour de l'archiduc Albert, en qualité de predicateur ordinaire. Le fruit qu'il y fit est inconcevable: on accouroit de toutes parts pour l'entendre, & le docteur Stapleton venoit souvent de Louvain à Bruxelles dans cette seule vûe. Dom Bernard ayant suivi l'archiduc en Allemagne, en Italie, & en Espagne, fut pourvû à son retour de l'abbaye de Nizelle, & l'an 1605. de celle d'Orval. Son desinteressement étoit connu: il avoit refusé en France l'évêché de Pamiers, celui d'Angers, & la celebre abbaye de Morimond. Aussi n'accepta-t'il celles-ci, dont le temporel & le spirituel étoient tombez dans un grand délabrement, que pour s'appliquer à les retablir, & pour y introduire la reforme, approchante de celle que nous voyons regner de nos jours à la Trappe. Ses souhaits furent exaucez, & il eut la consolation de voir fleurir la discipline monastique, au milieu d'une communauté de cinquante religieux qu'il aimoit tendrement, & dont il étoit reciproquement aimé. Enfin cet abbé épuisé par ses austeritez continuelles, & accablé de longues maladies, mourut d'hydropisie entre les bras de ses freres, dans son monastere d'Orval, à l'âge de 65. ans, le 8. Juin 1628. Son humilité lui fit brûler tous ses écrits, de peur de laisser après sa mort quelque monument de sa doctrine; mais de toutes les vertus chrétiennes qu'il pratiqua constamment, celle qui lui fut la plus chere & la plus familiere, ce fut la patience dans les adversitez. On ne sçauroit croire combien la calomnie lui livra d'assauts; tantôt elle attaquoit sa charité, & tantôt sa chasteté. On voulut le rendre coupable de la mort d'un de ses plus chers religieux, qui étoit tombé dans une forge; & on alla même jusqu'à l'accuser d'avoir conspiré contre l'archiduc son bienfaicteur: impostures qui se détruisirent d'elles-mêmes & qui ne servirent qu'à mettre son integrité dans un plus grand jour. La plus sensible pour lui, ce fut celle qui le chargea d'être entré dans un attentat contre la personne d'Henri IV. Les Heretiques, dont il étoit le fleau le plus redoutable, firent naître & fomenterent ces bruits injurieux. Cayet insera un recit de ce complot prétendu dans sa chronologie novennaire; & c'est sur ce fondement que des auteurs plus modernes en ont parlé. Il ne faut que lui opposer la joie que marqua dom Bernard, de la conversion d'Henri IV. l'affront qu'il essuya, pour l'avoir publié le premier, & le témoignage avantageux que M. de la Boderie, ambassadeur de France à Bruxelles, rendit à son prince du zele de dom Bernard, pour sa personne. Ce sage monarque resolut de le rappeller en France, & la reconnoissance fut le seul lien qui retint cet abbé à la cour de l'archiduc: autant qu'il avoit été coupable, en entrant dans la Ligue, autant est-il louable de s'en être repenti.

☞ Le nom de sa maison étoit PERCIN, on prétend qu'elle est la même que celle de PERCI, l'une des plus illustres & des plus anciennes d'Angleterre, où elle a possedé long-tems les premieres dignitez de ce royaume. Les seigneurs de cette maison, qui sont plus connus dans l'histoire, en qualité de comtes de Northumberland, passerent en Guienne avec le prince de Galles, qui depuis fut roi, sous le nom d'Edouard IV. On voit dans André du Chêne, qu'en 1369. THOMAS de Perci-Northumberland, fut senechal de la Rochelle & du Poitou: peu auparavant, il avoit eu ordre de Charles roi d'Angleterre, de passer dans le comté de Ponthieu, pour des affaires de grande importance. Ce n'est point à celui-ci qu'on doit l'origine de la branche de PERCIN, qui s'est établie dans la Gascogne, depuis le milieu du XIII. siecle, où elle possede de mâle en mâle, & sans interruption, la seigneurie de Seran de Montgaillard & autres terres; il faut remonter plus haut. Dès l'an 1272. ARNAUD de Percin étoit déja puissamment établi dans le Fesensac, païs de Gascogne. On connoît par l'original des coutumes de Seran, qu'elles furent données la même année aux habitans de ce lieu par *Arnaud* de Percin, qui en étoit coseigneur avec Arnaud d'Orsan. Ces coutumes furent approuvées plus de cent ans après par le comte d'Armagnac, dans le tems qu'il en donna encore d'autres aux mêmes habitans, le 10. Mars 1395. L'original est dans les archives de Leĉtoure, & Arnaud de Percin y est nommé, *Domicellus*, Damoiseau: titre considerable en ces tems-là. Il est encore compris comme present dans l'acte du 9. Avril 1295. par lequel le comte d'Armagnac accorda des privileges à la noblesse du Fesensac. Après cet *Arnaud* on trouve un vuide dans la suite genealogique des seigneurs de Percin, dont quelques titres ont été enlevez par les longues guerres qui ont agité la Guien-

ne : perte commune à la plûpart des meilleures maisons de cette province.

Celui depuis lequel nous trouvons la filiation constamment prouvée, est GUICHARNAUD de Percin, seigneur de la Grue, d'Esparsac, de Seran, & autres lieux, dans le XV. siecle. Par son testament du 23. Fevrier 1470. il institue pour heritier, noble JEAN de Percin, son fils, & d'*Anne* de Grossoles. JEAN de Percin I. seigneur de la Grue, d'Esparsac, de Seran, &c. fut marié le 20. Juillet 1489. à *Marie* de Thomassis, & son pere signa à son contrat de mariage. *Jean* fit son testament le 20. Janvier 1552. en faveur de BERTRAND de Percin son fils unique. BERTRAND de Percin, seigneur de Montgaillard, de la Grue, de Maumusson, de Seran, &c. fut marié le 12. Janvier 1555. à *Antoinette* du Vallet, & de Pegre, & disposa de ses biens au profit de JEAN II. son fils le 10. Juillet 1571. Son second fils fut dom *Bernard* de Percin, de Montgaillard, abbé d'Orval, *dont nous avons parlé ci-dessus*. JEAN de Percin II. gentilhomme de la chambre du roi, seigneur de Montgaillard, de Maumusson de la Barthe, de Seran, &c. épousa le 11. Novembre 1584. *Marthe* de Barrau d'Esparron. Son testament en faveur de PIERRE-POL de Percin son fils, est du 8. Mars 1615. PIERRE-POL de Percin, baron de Montgaillard, seigneur de la Grue, de Maumusson, de Seran, &c. fut marié le 25. Novembre 1623. à *Françoise* de Murviel. Il fut mestre de camp d'un regiment d'infanterie, & fut pourvû par le roi Louis XIII. du gouvernement de la place & fort de Breme, dans le Milanez. Ayant été obligé de rendre cette place faute de munitions ; on lui en fit un crime, & il eut la tête tranchée ; mais dans la suite sa memoire fut rétablie, & le roi consola sa famille par l'évêché de saint Pons, qu'il donna à son second fils. De son épouse il eut 1. CLAUDE de Percin, qui suit ; 2. *Pierre-Jean-François* de Percin, évêque de saint Pons, né le 29. Mars 1633. mort le 13. Mars 1713 ; 3. *Charles-Maurice* de Percin, colonel du regiment de Champagne, marié avec *Anne* de Pleuc, d'une des plus illustres maisons de Bretagne, & pere de *Jean-Marie* de Percin, connu sous le nom de marquis de Montgaillard, colonel du regiment de Lorraine, & brigadier des armées du roi, mort ; 4. *Anne* de Percin, religieuse de l'ordre de saint Jean de Jerusalem à Toulouse, où elle fit ses preuves de noblesse, par enquête du 3. Decembre 1649. CLAUDE de Percin, marquis de Montgaillard, seigneur de la Barthe, de la Grue, de Maumusson, de Seran, &c. mort en 1701. avoit épousé le 19. Janvier 1655. *Marguerite* de Bassapat de Pordeac, dont il a laissé 1. ALEXANDRE, qui suit ; 2. CHARLES-MAURICE, docteur de Sorbonne; 3. *Anne* de Percin, religieuse de l'ordre de saint Jean de Jerusalem à Toulouse ; 4. *Marguerite*, mariée à N. comte de Saint-Amant. ALEXANDRE de Percin, marquis de Montgaillard, seigneur de la Barthe, de Maumusson, de Seran, &c. fut substitué en 1708. au nom & armes de la Valette, par Gabrielle Eleonore de la Valette, veuve de Gaspard de Fieubet, premier president du parlement de Toulouse, laquelle lui laissa tout son bien, à la charge de porter son nom. *Voyez* LA VALETTE. * Maimbourg, *hist. de la Ligue*. Cayet *chronol. novennaire*.

MONTGIBEL, *cherchez* ETNA.

MONTGOMMERI, *cherchez* MONGOMERI.

MONTHOLON, bourg de Bourgogne près d'Autun, a donné son nom à l'illustre famille des Montholons, si feconde en grands hommes.

I. ETIENNE de Montholon, natif de la ville d'Autun, épousa 1°. *Marie* de Ganai, tante du chancelier de France *Jean* de Ganai, dont il eut NICOLAS, qui suit ; & *Jerôme*, tué dans un combat en Italie. Il prit une seconde alliance avec *Perrette* de Marcilli, dont il n'eut point d'enfans.

II. NICOLAS de Montholon, I. du nom, fut lieutenant general à Autun, puis avocat du roi au parlement de Dijon, & épousa 1°. *Jeanne* Chapée, fille du lieutenant general d'Autun: 2°. *Marguerite* du Mai, & mourut l'an 1506. Du premier lit il eut FRANÇOIS, qui suit ; *Nicolas*, lieutenant general à Autun en 1522 ; *Jean*, docteur ès droits, chanoine regulier en l'abbaye de saint Victor de Paris, qui publia le *Promptuarium*, ou *Breviarium divini juris & utriusque humani*, qu'Henri-Etienne imprima l'an 1520. en deux volumes. Il eut du second lit *Lazare*, conseiller au parlement de Dijon, qui ne laissa qu'une fille ; & *Guillaume*, avocat general au même parlement, qui mourut l'an 1504. laissant *Guillaume*, president au même Parlement, mort l'an 1583. pere d'une seule fille ; & *Nicolas*, aussi president au parlement de Dijon, mort l'an 1603. laissant *Guillaume*, seigneur de Pluviers, conseiller d'état & ambassadeur extraordinaire en Suisse, où il mourut l'an 1621. ayant eu *Pierre*, qui fut conseiller au parlement de Paris l'an 1625. mais qui ayant quitté la robe, prit les armes, & mourut au siege d'Arras l'an 1640 ; *Raimond*, seigneur de Pluviers, capitaine de chevaux-legers, tué au siege de Cazal ; *François*, aussi seigneur de Pluviers ; *Eleonore*, femme de *Jean* Bouchu, premier president au parlement de Dijon ; & deux religieuses.

III. FRANÇOIS de Montholon I. du nom, seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, fut président au parlement de Paris, & garde des sceaux de France. Germain de Ganai, évêque de Cahors, puis d'Orleans, & frere du garde des sceaux, lui persuada de s'attacher au parlement de Paris, où il se distingua par sa probité & son érudition. L'an 1522. & 1523. il fut employé dans une des plus celebres causes qui ayent été agitées dans le parlement de Paris; car il plaida pour Charles de Bourbon, connétable de France, contre Louise de Savoye, mere du roi François I. Ce monarque, qui se trouva *incognito* à ce plaidoyer, admira le jugement & l'éloquence de Montholon. Comme il se faisoit un plaisir & une gloire d'avancer ceux dont la doctrine s'accordoit avec la vertu, il le destina à la charge d'avocat general, dont il fut pourvû, le 28. Septembre 1532. Le connétable de Montmorenci ayant oui parler de son merite, quoiqu'il ne le connût pas, avoit écrit de lui-même au roi, pour prier sa majesté de lui donner cette charge d'avocat general. Le roi, très-satisfait de sa conduite, le pourvût d'un office de president à Mortier le dernier Janvier 1534. & le 9. Août 1542. étant à Lyon, il le commit à la garde des sceaux de France ; & peu après, ce même prince lui ayant fait don d'une somme de deux cens mille livres, à laquelle sa majesté avoit taxé les habitans de la Rochelle pour punition de leur rebellion, au sujet de la gabelle ; ce genereux magistrat ne voulut rien s'en approprier ; mais il la consacra toute entiere à la fondation & au bâtiment d'un hôpital dans la même ville. Ce grand homme mourut à Villiers-Cotterets le 12. Juin 1543. Son corps fut apporté à Paris, & enterré dans sa chapelle de saint André des Arcs, où l'on voit son épitaphe. Il eut de *Jeanne* Berthoul, sa premiere femme ; *Jacques*, chanoine & grand archidiacre de Chartres ; & *Roger*, mort dans son enfance. De *Marie* Boudet, sa seconde femme, niece de *Michel* Boudet, évêque & duc de Langres, pair de France, & fille d'*Olivier* Boudet, seigneur de la Boulie, & de *Marguerite* de la Saussaye, il eut FRANÇOIS, qui suit ; JEROME, *dont on fera mention plus bas* ; & *Marguerite* alliée 1°. à *Louis* de l'Estoile, seigneur de Soullers, president aux enquêtes : 2°. à *François* Tronçon, seigneur du Coudrai, grand audiencier de France : 3°. à *Gerard* Cotton maître des requêtes, president au grand conseil ; *Marie*, femme de *Matthieu* Chartier, seigneur d'Alainville, conseiller au parlement ; & *Nicolle* de Montholon, épouse de *Robert* du Moncel, seigneur d'Assi, puis de *Guillaume* Jubert, seigneur de Selli, conseiller au parlement de Rouen, morte l'an 1618.

IV. FRANÇOIS de Montholon II. du nom, seigneur d'Aubervilliers, &c. préfera l'emploi d'avocat au parlement de Paris, à des charges considerables. Le roi Henri III. le fit venir à Blois l'an 1588. & l'honora de la charge de garde des sceaux, le 6. Septembre. En cette qualité, il harangua ce prince au lit de justice qu'il tint à Tours pour y établir son parlement, le 23. Mai 1589. Après la mort funeste du roi, il remit de lui-même les sceaux au cardinal de Vendôme, quoique le roi Henri IV. lui eût écrit de les garder. Il mourut à Tours où il étoit resté, l'an 1590. Lorsqu'il fit presenter ses lettres en la cour de parlement, M. le procureur general Seguier dit : *Que ces lettres étoient une declaration & prote-*

flation publique que le roi faisoit à tous les sujets de son royaume, de vouloir honorer les charges par les hommes, & non les hommes par les charges .... Que le roi n'eût pû faire un meilleur choix que dudit sieur garde des sceaux .... Que rien ne se pouvoit ajouter à l'honneur qu'il avoit reçu de la cour, laquelle (quand il avoit plaidé en qualité d'Avocat) n'avoit jamais desiré autres assurances de ses plaidoyers, que ce qu'il avoit mis en avant par sa bouche, sans recourir aux pieces ... Qu'il persiste en ces conclusions : Cum illo elogio, Gallicus Aristides. Il avoit épousé *Genevieve* Chartier, fille de *Matthieu*, avocat au parlement, & de *Jeanne* Brinon, dont il eut *Matthieu*, conseiller au parlement de Paris, mort à Tours l'an 1589. sans enfans de *Marie* Bochart, fille de *Robert*, seigneur de Noroi, conseiller au parlement, & de *Catherine* Bailli ; *Pierre*, docteur de Sorbonne, & professeur en theologie, chanoine de Laon, mort de peste à Aubervilliers l'an 1596 ; *Jacques*, fameux avocat au parlement de Paris, qui publia un recueil d'arrêts l'an 1622. qui est celui de sa mort, & ne laissa point d'enfans de *Marguerite* Clausse, fille d'*Edme* Clausse, seigneur du petit Puyseux, & de *Marie* de Versoris ; *François*, conseiller d'état des rois Henri III. Henri IV. & Louis XIII. mort l'an 1626. ce fut lui qui fonda la maison des prêtres de l'Oratoire à Notre-Dame des Vertus, proche son château d'Aubervilliers ; JEAN, qui suit ; *Genevieve*, femme de *Jacques* le Coigneux, conseiller au parlement de Paris ; *Catherine*, épouse de *René* le Beau, seigneur de Sanzelles, maître des requêtes ; *Marie*, & *Magdelaine*, religieuses à Fontaines.

V. JEAN de Montholon, conseiller d'état, mort l'an 1632. avoit épousé 1°. *Louise*, fille de *Remond* Collin, conseiller au parlement, & de *Marguerite* de Landeui : 2°. *Anne* Gendron, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent, FRANÇOIS de Montholon, qui suit ; *Remond*, seigneur de Trianon, qui étoit marié l'an 1654. avec *Anne* le Juge, dont des enfans ; *Antoine* de Montholon, prieur de Saint-Prix ; *Jerôme*, religieux à Clugni ; deux jumeaux, morts jeunes ; *Jean*, né en 1613 ; *Magdelaine*, religieuse Ursuline ; & *Nicolas* de Montholon, né l'an 1609. pere de *Julien* de Montholon, né l'an 1645. qui, de sa femme, a une fille nommée *Marie-Julienne* de Montholon, née l'an 1682.

VI. FRANÇOIS de Montholon III. du nom, seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, exerça avec honneur, dès l'an 1618. la profession d'avocat au parlement de Paris. Il fut honoré du brevet de conseiller d'état l'an 1645. & mourut l'an 1679. âgé de 79. ans, laissant de *Marie* Lasnier, son épouse, fille de *René* Lasnier, avocat general au grand conseil, & de *Marie* Frubert, morte le 2. Fevrier 1692. âgée de 94. ans, CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ; *François* de Montholon, religieux à Citeaux, abbé de saint Sulpice ; *Denyse* de Montholon, mariée à *Denys* de la Haye, ambassadeur à Constantinople & à Venise ; *Louise* de Montholon, morte sans alliance en Fevrier 1690. âgée de 52. ans. Elle parloit latin, grec, turc, espagnol & italien ; & six autres filles, religieuses à Fontaines, à Hautes-Bruyeres, & à Nogent.

VII. CHARLES-FRANÇOIS de Montholon, seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, fut reçu l'an 1679. conseiller au grand conseil, & nommé premier president au parlement de Rouen l'an 1691. Là il se montra le pere des pauvres, infatigable dans les fonctions de sa charge, inflexible pour la justice ; & se plut à vuider plus d'affaires par les accommodemens qu'il faisoit chez lui, que par les arrêts qu'il rendoit au palais. Il mourut le 9. Juin 1703. âgé de 52. ans. Il avoit épousé 1°. *Marie-Anne* de la Guillaumie, fille de *Jean* de la Guillaumie, greffier du conseil, & de *Catherine* Lallemant, morte l'an 1694 : 2°. l'an 1700. *Marie-Magdelaine* de Canonville, dame de Grosmenil, veuve de *Robert* le Roux, baron d'Esneval, vidame de Normandie, ambassadeur extraordinaire en Portugal, puis en Pologne, & petite fille d'*Anne-François* de Lomenie, seconde femme du chancelier Boucherat. Du premier lit il eut CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ; un autre garçon du même nom, decedé avant son pere ; *Marie-Louise*, religieuse à Fontaines ; *Marguerite*, religieuse à Jouarre ; *Elizabeth*, religieuse à Hautes-Bruyeres ; & *Catherine-Gabrielle*, mariée le 15. Avril 1709. à *François de Paule* Feydeau, seigneur du Plessis, conseiller au parlement, morte le 12. Février 1724.

VIII. CHARLES-FRANÇOIS de Montholon, II. du nom, conseiller au parlement.

IV. JERÔME de Montholon, seigneur de Perrouseaux & du Cuterelles, conseiller au parlement, second fils de FRANÇOIS I. garde des sceaux, fut ensuite conseiller d'état, & intendant de justice à Orleans, & mourut l'an 1618. laissant de *Marguerite* de Bragelongne, fille de *Thomas*, lieutenant criminel au châtelet, & de *Magdelaine* Kerver, GUILLAUME, qui suit ; *Magdelaine*, femme de *Denys* Palluau, conseiller au parlement, morte le 6. Decembre 1643 ; & *Jerôme* de Montholon, seigneur de Perrouseaux maître d'hôtel de la reine, mort le 28. Decembre 1646. Il avoit épousé le 4. Fevrier 1609. *Renée* Florette, fille de *Jean*, sei neur de Charentonneau, & de *Louise* Alligret, morte le 16 Mars 1657. dont il eut *Magdelaine* de Montholon, alliée à *Louis* Erard, seigneur de Rhée, president & lieutenant d'Alençon ; & *Richard* de Montholon-Alligret, seigneur de Perrouseaux & de Charentonneau, conseiller de la cour des aydes de Rouen, puis maître d'hôtel de la feue reine mere, mort le 10. Avril 1691. qui de N. de Grieu, a eu *Magdelaine* de Montholon, mariée l'an 1679. à *Georges* du Fai, comte de Maulevrier en Normandie ; *Anne* de Montholon, mariée à *Pierre* Hebert, seigneur de Rochecourt ; & *François* de Montholon, maréchal des logis de la seconde compagnie des mousquetaires, chevalier de l'ordre de saint Louis, qui a épousé *Catherine* Rochon.

V. GUILLAUME de Montholon, conseiller au parlement, mort avant son pere, avoit épousé *Magdelaine* le Moyne, fille de *Denys* le Moyne, seigneur de Vaux receveur des restes de la chambre des comptes, & d'*Elisabeth* Teste, dont il eut JERÔME, maître des comptes, qui suit ; *Guillaume* de Montholon, seigneur de Cuterelles, substitut du procureur general, mort le 12. Decembre 1669. Il avoit épousé *Françoise* Bonnard, fille de *Pierre* Bonnard, intendant des meubles de la couronne, & d'*Anne* Yver, dont il a eu *Elisabeth*, mariée à *Pierre-Louis* de Falconis, seigneur d'Ovilliers, maître des comptes ; *Marie*, femme de *Charles* de la Salle, seigneur de Puyseux en Brie, morte le 6. Août 1719 ; *Jeanne*, & *Françoise*, religieuse à saint Nicolas de Compiegne ; *Claude*, religieuse à Notre-Dame de Meaux ; *Anne*, prieure perpetuelle à saint Nicolas de Compiegne ; & MATTHIEU de Montholon, doyen des conseillers au châtelet, mort le 29. Septembre 1720. qui de *Marie* Raviere, fille d'*Edme* Raviere, seigneur de Lomoi, secretaire de M. le Prince, & de *Agnés* Tueboeuf, a pour enfans *Jerôme* de Montholon, prieur de Lavardin ; *François*, inspecteur general de la marine aux isles de saint Domingue, qui a épousé le 28. Janvier 1713. *Anne* Potier de Novion, fille d'*André* Potier, seigneur de Novion, premier president au parlement, & d'*Anne* Berthelot ; MATTHIEU, qui suit ; *Pierre*, enseigne de vaisseau ; *Françoise*, religieuse à Notre-Dame de Meaux ; *Charlotte*, religieuse à Chelles ; & *Marie* de Montholon, religieuse à Notre-Dame de Sens. MATTHIEU de Montholon, conseiller au grand conseil a épousé en Septembre 1714. *Marguerite-Catherine*, fille de *Claude* le Doulx de Melleville, conseiller au parlement, & de *Françoise* Nau, dont il a *Matthieu*, & *Marie-Catherine* de Montholon.

VI. JERÔME de Montholon, maître des comptes, mort le 8. Novembre 1680. avoit épousé l'an 1632. *Louise* Michon, dame de Champfort, & de la Plisse, fille de *Pierre* Michon, seigneur de Champfort, tresorier de France en Champagne, & de *Claude* le Berge, dont il eut *Denys*, mort jeune ; *Antoine*, seigneur de la Plisse, auditeur des comptes, mort sans alliance le 8. Juillet 1694 ; *Guillaume*, seigneur de Champfort, mort sans posterité le 13. Février 1688 ; JERÔME, qui suit ; *Anne*, mariée à *Jean-Baptiste* de Limoges, seigneur de Renneville, lieutenant des gardes du corps, maréchal des camps & armées du roi, chevalier de saint Louis, morte en Mai 1723 ; *Marguerite*, *Claude*, & *Françoise* de Montholon, religieuses à Notre-Dame de Meaux.

VII. JERÔME de Montholon, seigneur de la Plisse mourut le 27. Juin 1713. Il avoit épousé, le 10. Août 1688. *Marie-Anne* Luthier de saint Martin, fille de *René* de saint

Martin, auditeur des comptes, & d'*Anne* de la Ferté, dont il a eu un fils, mort jeune, & trois filles. * Golut, *Memoires de Bourgogne*. Munier, *Memoires d'Autun*. Guichenon. Paradin. Blanchard, *hist. des Presid*. Du Chêne, *hist. des chanc*. Godefroi. Sainte-Marthe. Le pere Anselme, *hist. des grands officiers*.

MONTI, famille noble & ancienne de Toscane, a été feconde en grands hommes. On prétend qu'elle tire son nom de celui d'un bourg, appellé *Monte di Sansovino*, dans le diocese d'Arezzo. JEAN-MARIE Monti fut fait cardinal par le pape Paul III. & fut élevé depuis sur le thrône pontifical. *Voyez* JULE III. Ce pape adopta en la famille de Monti, ses cousins fils de sa tante *Marguerite* Monti, mariée à *Cecche* Cuidalotte; sçavoir, *Christophle* Monti, qu'il fit cardinal l'an 1551. & qui mourut au bourg saint Ange du Guai, près d'Urbin, le 24. Septembre 1564. après avoir été persecuté par le pape Pie IV. PIERRE Monti, chevalier, puis grand prieur de Capoue, élû grand maître de Malte le 23. Août 1568. & mort le 27. Janvier 1572. & FABIEN, qui de son mariage avec *Gentille-Maffei* laissa *Gabriel* Monti, évêque de Jesi, & *Silvio* Monti qui vint en France l'an 1600. avec *Marie* de Medicis épouse de Henri IV. Il obtint un brevet de mestre de camp de cavalerie, & mourut quelque tems après à Avignon. Le pape Sixte V. donna l'an 1588. le chapeau de cardinal à *François-Marie* Monti ou *du Mont*, cadet des marquis de Monti ou de Sainte-Marie du Mont. Celui-ci fut évêque d'Ostie, doyen du sacré college, & mourut le 29. Août 1626. à Rome, où il est enterré dans l'église des religieuses de saint Urbin. *Cesar* Monti, Milanois, patriarche d'Antioche, archevêque de Milan, fut nonce apostolique en Espagne. Il fut fait cardinal par le pape Urbain VIII. l'an 1629. & mourut le 16. Août 1650. Il y a encore actuellement une branche de cette maison établie en Bretagne, qui subsiste dans la personne d'*Yves* de Monti III. du nom, comte de Rezé: elle tire son origine de BERNARD de Monti, l'un des douze conseillers d'état du duc de Toscane, qui vint en France l'an 1552. avec *Catherine* de Medicis. Charles IX. à la sollicitation de Côme II. de Medicis duc de Toscane, accorda des lettres de naturalité à *Bernard* de Monti, l'an 1568. & le gratifia d'une pension de 500. livres quelque tems après. Elle fut continuée après sa mort à PIERRE de Monti son fils, conseiller & maître des comptes à Nantes. YVES I. de Monti lui succeda dans cette charge, & fut fait conseiller d'état au mois de Decembre 1648. YVES II. de Monti fils de ce dernier, servit long-tems avec beaucoup de valeur dans les armées de Flandres & d'Italie. En 1672. il obtint des lettres par lesquelles Louis XIV. érigeoit en comté le vicomté de Rezé. Il mourut lorsque le roi venoit de le nommer lieutenant de ses gardes Ecossoises, laissant pour successeur, YVES-JOSEPH de Monti, III. du nom, page du roi, mousquetaire, puis capitaine dans le regiment du roi qui a plusieurs enfans. Il y a encore actuellement quelques branches de la famille de Monti, à Bologne, à Ferrare, à Verone & en Sicile.

MONTI, famille de Verone, étoit, dit-on, une branche de celle de Toscane. MARIOTTO Monti se mit au service des Venitiens, & s'établit l'an 1493. à Verone. Il laissa trois fils; JERÔME, CÔME, & CONTI, tous grands capitaines. CONTI eut *Pierre-Gentile*, & *Marc-Antoine*, celebres par leur valeur. JEAN-FRANÇOIS, fils de CONTI, exerça les premieres charges de la magistrature à Verone, entre ses descendans, on peut nommer avec éloge JEAN-BAPTISTE Monti, tres-docte medecin, & professeur en l'université de Bologne. Le president de Thou en parle ainsi dans le 9. livre de l'histoire de son tems, sous l'an 1551. qui est l'année de sa mort. *Jean-Baptiste de Monti*, dit-il, *medecin fameux, mourut en son année climaterique, à Verone sa patrie. Les écrits qu'il a publiez de son vivant, & ceux que son disciple Jean Craton, qui a exercé la medecine sous trois empereurs, a mis en lumiere depuis sa mort, sont en tres-grande estime.* Il laissa pour heritiers ses neveux, fils de ses deux sœurs; l'une nommée *Isabelle*, mariée à *Alexandre* Mafée; & l'autre *Marguerite* de Monti, femme du comte *Marc-Antoine* Pompei.

MONTI, di MONTE ou DU MONT (Antoine) cardinal, évêque de Siponte, natif de Monte di Sansovino dans la Toscane, se rendit extrêmement habile dans le droit, & se fit considerer à la cour de Rome, sous les pontificats d'Innocent VIII. d'Alexandre VI. & de Jule II. qui se servirent de lui en plusieurs occasions importantes. Il n'en eut pour recompense qu'un office d'auditeur de Rote, & l'évêché de Siponte. Jule II. qui éprouva souvent sa fidelité, le fit cardinal l'an 1511. & par cette promotion il mit dans le sacré college un tres-zelé defenseur des prétentions du saint siege. Ce fut aussi à sa persuasion que le même pape Jule II. fit assembler le concile de Latran. Ce même cardinal le compila, le mit en ordre, & le fit imprimer à Rome par Jacques Mazochio. Il fut legat de Perouse & d'Ombrie, & mourut le 20. Septembre 1533. âgé de 72. ans. * Guichardin, *hist. l.* 5. 10. Onuphre. Ughelli. Auberi, &c.

MONTI (Pierre de) quarante-neuviéme grand maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, resident pour lors à Malte, succeda en 1568. à Jean de la Valette. Lorsqu'il fut élû, il étoit grand prieur de Capoue de la langue d'Italie, & avoit exercé des charges très-considerables. Il avoit été gouverneur du château saint Ange à Rome, amiral de l'ordre, puis general des galeres de Malte, & ambassadeur vers les papes Pie IV. & Pie V. de la part de la religion. Pendant le tems de son administration de grand-maître, il fit achever la Cité Valette, & y entra solemnellement avec tous les chevaliers le 18. Mars 1571. La même année, les Chrétiens gagnerent contre les Turcs la fameuse bataille de Lepante, où les galeres de Malte, commandées par Justiniani, ne contribuerent pas peu à la victoire. Le grand-maître se sentant affoibli par l'âge, demanda au pape Pie V. la permission de renoncer au magistere, pour se retirer dans la solitude du mont-Cassin en Italie; mais sa sainteté lui écrivit de sa main, pour l'exhorter à continuer ses soins pour la religion. Il mourut au mois de Janvier 1572. & eut pour successeur Jacques l'Evêque de la Cassiere. * Bosio, *hist. de l'ord. de S. Jean de Jerus.* Naberat, *priv. de l'ord.*

MONTI ou DU MONT (Alexandre) marquis de Farigliano, general de la cavalerie de Savoye, né à Verone, de JEAN-FRANÇOIS, & de la comtesse *Octavie* de saint Boniface, fut élevé dans les exercices militaires. Dès l'âge de dix-huit ans il porta les armes pour la republique de Venise, fut capitaine d'une compagnie de cuirassiers, & servit l'an 1614. dans le Montferrat. Depuis le Duc de Savoye l'attira à son service, où il devint commissaire de la cavalerie. On eut sujet de se louer de sa conduite & de son experience au siege d'Ivrée l'an 1641. & en diverses autres rencontres importantes, sur-tout en France, où il servit en 1642. au siege de Perpignan & ailleurs. Christine de France duchesse de Savoye lui donna le marquisat de Farigliano, puis le collier des ordres de Savoye. Monti se trouva au siege de Cremone l'an 1648. où Gui marquis de Ville, general de la cavalerie de Savoye, fut tué sur le bord du Pô, lorsqu'il s'entretenoit avec le duc de Modene, & le maréchal du Pressis-Praslin. Le comte de Verrue eut sa charge, & pour successeur peu de tems après, le marquis Monti, qui fut tué le 23. Septembre 1653. au combat de la Roquete, dans la premiere attaque qui se fit près d'un torrent qui se décharge dans le Taner. * Guichenon, *hist. de Savoye*, Galeazzo Gualdo Priorato, *scen. d'hum. illustr. d'Ital.*

MONTIEL, anciennement, *Laminium*, autrefois ville episcopale, suffragante de Tolede, est dans la Castille vieille à six ou sept lieues d'Alcara vers le couchant. Elle est chef de la partie orientale de la Mancha, qu'on nomme *campo de Montiel*, & anciennement *Laminitanus ager*. * Mati, *diction.*

MONTIERANDER, MONTIERAME, autrefois *Dervium*, bourg & abbaye de France dans la Champagne, sur la Voire, à sept lieues de Vitri le François, vers le midi. * Mati, *diction.*

MONTIGNAC, dit *le Comte*, petite ville de France dans le Perigord, est située sur la Vezere, qu'on y passoit sur le pont qui s'est écroulé & qu'on n'a point rétabli, à trois lieues de Sarlat, & à six de Perigueux. Elle a un château qui a été la demeure des anciens comtes de Perigord; & c'est pour cette raison qu'elle en est surnommée *des comtes*. Cette ville a temoigné beaucoup de fidelité au service du roi durant les troubles du XVII. siecle. * Baudrand.

MONTIGNI

MONTIGNI (Louis de) né à Senlis, chanoine & archidiacre de Noyon, publia l'an 1630. une traduction de la vie de sainte Godeberte, patrone de cette église, avec des notes. Il vivoit encore en 1667. puisqu'il donna cette année un autre ouvrage intitulé la grandeur de la maison de France, mais on ne sçait pas en quel tems il est mort. * Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MONTIGNI, famille, *cherchez* BOULANGER.

MONTIGNI LE ROI, *Montiniacum Regium*, bourg de Bassigni en Champagne, sur une haute montagne, près la Meuse, qui a sa source près de-là. Cette ville est à six lieues de Langres au levant, & à sept de Chaumont.

MONTILLI ou MONTEIL, ancienne place, située sur le Rhône. Catel croit qu'elle étoit en Languedoc; mais il y a plus d'apparence que c'étoit Montelimar en Dauphiné, comme le prouve Chorier.

CONCILES DE MONTILLI.

Milon, legat du saint siege, assembla l'an 1208. les prélats des provinces voisines à Montilli, pour les affaires de l'église contre les Albigeois. Il y fut resolu que Raymond VI. comte de Toulouse, qui soutenoit les Heretiques, seroit ajourné pour comparoître en personne à Valence, devant le legat, afin de mettre ordre aux grands malheurs que causoit la guerre. Pierre & Hugues, legats du saint siege, s'assemblerent vers l'an 1248. à Montilli ou Montelimar, pour y traiter diverses affaires importantes, dont on fit encore mention dans un synode tenu la même année à Valence.

MONTJOSIEU (LOUIS DE) gentilhomme de Rouergue, docte mathematicien, vivoit sur la fin du XVI. siecle l'an 1584. & composa un traité des semaines de Daniel, & un autre *de re numeraria & de ponderibus.* Il enseigna les mathematiques au duc de Joyeuse. La Croix du Maine & Vauprivas parlent de lui dans leurs bibliotheques.

MONTIRAC (Pierre de) cardinal, vice-chancelier de l'église, & nommé à l'évêché de Pampelune, tiroit son nom du bourg de Montirac dans le diocese de Limoges. Il étoit fils d'une sœur d'Innocent VI. qui l'éleva à ces dignitez l'an 1356. & fut un des executeurs du testament du cardinal Albornos. Ce cardinal ne put suivre à Rome le pape Gregoire XI. & mourut le 30. Mai 1385. à Avignon, sous l'obéïssance de Clement VII. Son corps fut enterré dans la Chartreuse de Villeneuve, qui le considere comme son second fondateur. Ce prelat avoit un neveu fils de sa sœur nommé RENAUD ou RAINULPHE *de Montira*, ou plûtôt de *la Gorse*, qui étoit évêque de Sisteron. Il fut fait cardinal par le pape Urbain VI. l'an 1378. & mourut à Rome le 15. Août 1382. * Bosquet, *in vita Innocent. VI.* Thierri de Niem, *l. 1. schism.* Frison, *Gall. purpur.* Onuphre. Victorel. Auberi, &c. Baluze, *vita Pap. Avenion.*

MONTIVILLIERS, bourg & abbaye de Normandie, à une lieue d'Harfleur du côté du nord. * Mati, *diction.*

MONTLEHERI, ville de France, dans le gouvernement de l'isle de France près de Paris, est située sur une colline, avec un château que Thibault *File-Etoupes* y fit bâtir vers l'an 1015. Une petite riviere qu'on passe vers Montleheri, se joint peu après à l'Orge. Cette ville a été celebre par le nom de ses anciens seigneurs, & par la bataille qui s'y donna le Mardi 16. Juillet 1465. entre le roi Louis XI. & Charles de France son frere, duc de Berri, que les ducs de Bretagne, & quelques autres seigneurs secondoient, sous pretexte du bien public. Le roi eut quelque avantage, & ceux du parti contraire s'arrêterent sur le champ de bataille. Philippe de Commines dit qu'une personne considerable du parti du roi, s'enfuit jusqu'à Luzignan en Poitou sans s'arrêter; & qu'un autre du parti des confederez, alla du même train jusqu'au Quesnoi en Hainault. Montleheri a titre de comté, prévôté & châtellenie. Le cardinal de Richelieu s'en rendit adjudicataire, comme d'une seigneurie domaniale, & le roi Louis XIII. la retira de ce cardinal, qu'il rembourfa. Il unit le comté de Montleheri au duché de Chartres, appanage de Gaston-Jean-Baptiste de France, son frere, duc d'Orleans. Le domaine a été depuis engagé à M. Phelipeaux, conseiller d'état, par les commissaires du roi le 18. Juillet 1696. * Du chêne, *hist. de Montmorenci, & antiquitez des villes de France.* Masson, *Desc. Flum. Gal.* Du Pui, *droits du roi.* Choppin, &c.

MONTLEHERI, maison. La maison de MONTLEHERI étoit une branche de celle de Montmorenci. BOUCHARD I. de ce nom baron de Montmorenci, épousa *Hildegarde*, fille de *Thibault* I. dit *le Tricheur*, comte de Chartres, de Blois, &c. dont il eut entr'autres enfans, *Bouchard* II. dit *le Barbu*, qui continua la branche de Montmorenci; & THIBAUT, dit *File-Etoupes*, seigneur de Brai & de Montleheri, qui fut forestier du roi Robert, & bâtit le château de Montleheri vers l'an 1015. Il fut pere de GUI I. du nom seigneur de Montleheri & de Brai, qui fonda le prieuré de Longpont près Montleheri, où il se rendit religieux sur la fin de ses jours. Il avoit épousé *Hodierne*, dont il eut MILES, dit *le Grand*, qui suit; *Melisende*, alliée à *Hugues*, comte de Rhetel; *Alix*, mariée à *Hugues*, seigneur de Puiset; *N.* mariée à *Gautier* seigneur de saint Valeri; *Melisende* la jeune, surnommée *Chere voisine*, qui épousa *N.* seigneur de Pont-sur-Seine, & donna aux religieux de Longpont la terre qu'elle avoit à vie; & *Elisabeth*, seconde femme de *Josselin* dit *le Grand* seigneur de Courtenai. MILES ou MILON, dit *le Grand*, seigneur de Montleheri & de Brai, prit alliance avec *Lithuise* vicomtesse de Troyes, riche heritiere, dont il eut GUI II. dit *Troussel*, qui suit; *Miles* II. seigneur de Brai, vicomte de Troyes, qui épousa *Lithuise* de Champagne, dont il fut separé pour cause de parenté; *Renaud*, prévôt de l'église de saint Pierre de Troyes, vicomte de la même ville en 1120. puis évêque; *Marguerite*, alliée à *Manasses* vicomte de Sens; *Emmeline*, mariée à *Hugues* seigneur de Broyes; *N.* femme de *N.* seigneur de Planci en Champagne; *N.* qui eut pour mari le seigneur d'Hericei; & *Isabeau*, mariée à *Thibaut* seigneur de Dampierre en Champagne. GUI II. du nom, dit *Troussel*, seigneur de Montleheri, &c. eut pour enfans, *Elisabeth* dame de Montleheri, mariée en 1104. à *Philippe* de France, comte de Mantes, que le roi *Philippe* I. avoit eu de *Bertrade* de Montfort; *Luciane*, alliée 1°. au prince *Louis*, qui fut depuis le roi *Louis* VI. dit *le Gros*; mais ce mariage fut dissous au concile de Troyes en 1107. pour cause de parenté, sans qu'il eut été consommé: 2°. à *Guichard* III. seigneur de Beaujeu; *Biotte* mariée à *N.* vicomte de Gastinois; *N.* femme d'*Anceau* de Garlande senechal de France; & *Beatrix*, dame de Creci en Brie, qui épousa 1°. *Manasses* seigneur de Tournehem en Brie; 2°. *Dreux* seigneur de Pierresons. * Du Chêne, *histoire de la maison de Montmorenci.* La chronique de Morigni; & Suger, *vie de Louis le Gros.* Le Feron. Godefroi. Mezerai. Le pere Anselme, &c.

MONTLEHERI (Gui de) surnommé *le Rouge*, comte de Rochefort en Iveline, de Gournai sur Marne, &c. senechal de France & principal ministre d'état sous le roi Philippe I. étoit fils de GUI I. du nom, & de *Hodierne* dame de la Ferté & de Gometz. Le roi l'éleva à la dignité de senechal, avant l'an 1095. & pour calmer l'esprit des seigneurs de Montleheri, maria son fils naturel, *Philippe* comte de Mantes, avec *Elisabeth*, fille de *Gui*, dit *Troussel*, neveu de *Gui*, qui fut aussi ministre d'état. Gui passa dans la Palestine, dans le tems de la premiere expedition des Chrétiens l'an 1097. & à son retour, fit si bien que Louis *le Gros*, que le roi avoit fait couronner, fiança sa fille *Luciane*, âgée seulement de dix ans. Mais quelques années après, le pape Paschal II. étant en France, & celebrant l'an 1108. un concile à Troyes, prononça la dissolution de ce mariage. Gui mécontent de ce divorce, se retira de la cour, & se joignit à Thibaut, comte de Blois & de Chartres. Il ne fut pas heureux en cette entreprise, & mourut quelquetems après vers l'an 1108. Son corps fut enterré dans l'église du prieuré de Gournai qu'il avoit fondé. * Suger, *en la vie de Louis le Gros.* Auteuil, *histoire des ministres d'état.* Mezerai, *en Philippe I.* Le pere Anselme, &c.

MONTLUC, maison, *voyez* MONTESQUIOU.

MONTLUC (Blaise de) maréchal de France, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant general au gouvernement de Guienne, & fils de FRANÇOIS seigneur de

Montluc, & de *Françoise* dame d'Estillac, fut élevé page d'Antoine duc de Lorraine, & dès l'âge de 17. ans, commença à porter les armes en Italie. Il y signala son courage dans plusieurs occasions importantes, comme au combat de la Bicoque l'an 1522. à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier l'an 1525. & ailleurs. Depuis, il servit dans le royaume de Naples sous M. de Lautrec l'an 1528. fut blessé à la jambe la même année à l'attaque du château de Vigeve, & peu de jours après il reçut deux coups d'arquebuse au bras droit, en voulant forcer le château d'Ascoli: on lui voulut alors couper le bras; mais il s'y opposa & fut gueri. En 1536. il servit en la guerre de Provence contre l'empereur Charles V. aux sieges de Perpignan, de Casal, de Quieras, de Carignan, de Carmagnoles, &c. Il commanda les enfans perdus à la bataille de Cerizolles l'an 1544. & après la défaite de l'armée ennemie, il fut fait chevalier par François de Bourbon, comte d'Anguien. Ensuite il fut gouverneur d'Albe & de Moncallier, & lieutenant de roi dans la ville de Sienne, qu'il défendit avec beaucoup de gloire contre l'armée imperiale, quoiqu'il ne fût point secouru. Après y avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de cœur, il permit de rendre la ville à la derniere extrêmité le 22. Avril 1555. & refusa de signer la capitulation. Le roi l'honora à son retour du collier de son ordre, & l'an 1558. le fit servir au siege de Thionville en qualité de colonel de l'infanterie Françoise. La mort du roi Henri II. fut un tres-grand obstacle à la fortune de Montluc, que ce monarque estimoit beaucoup. Montluc fit une rude guerre aux Calvinistes durant près de vingt ans, avec des succès glorieux pour lui. Il leur prit diverses places, éventa leurs desseins, rompit leurs mesures, & se rendit enfin redoutable à ce parti, autant par sa valeur que par sa cruauté, qu'on ne peut justifier. En 1562. il eut son cheval tué sous lui au siege de Targou; gagna la même année la bataille de Ver sur les Huguenots, & leur tua plus de 2000. hommes. On le fit en même-tems lieutenant de roi en Guienne, ce qu'il n'auroit point accepté sans les vives instances de la noblesse du païs. La mesintelligence qu'il y eut entre Henri de Montmorenci, le maréchal d'Anville & Montluc l'an 1569. parut si favorable aux Calvinistes, qu'ils se flatterent de soumettre toute la Guienne; mais Montluc leur fit perdre tant de tems, en rompant le pont qu'ils avoient fait sur la Garonne auprès d'Aiguillon, qu'ils changerent de dessein. Le moyen dont il se servit pour un coup de cette importance, fut de détacher des moulins à bateaux, qui étoient accrochez avec des chaines sur le bord de la riviere, & de les laisser emporter la nuit au courant de l'eau pour donner contre le pont qu'ils rompirent. Peu après il eut ordre d'entrer dans le Bearn, & fut blessé dangereusement au visage à la prise de Rabasteins, d'un coup d'arquebusade qui lui perça les deux joues: ce qui le rendit si difforme, qu'il fut obligé de porter un masque le reste de sa vie. Il se trouva au siege de la Rochelle l'an 1573. & l'année suivante salua à Lyon le roi Henri III. qui le fit maréchal de France. Il mourut dans sa maison d'Estillac en Agenois l'an 1577. âgé de 77. ans après avoir porté les armes fidelement & utilement pendant cinquante deux ans pour le service de cinq rois. Ce maréchal a écrit des memoires de sa vie, sous le nom de commentaires, où il se donne trop d'encens, pour pouvoir être crû par tout sur sa parole. * Testament de Blaise de Montluc, du 22. Juillet 1576. reçu par Gueri, notaire d'Agen. Ses commentaires. De Thou, *hist.* D'Avila. Pierre Matthieu. Dupleix & Mezerai, *hist.* Brantôme, *mem.* Godefroi. Le pere Anselme, &c.

MONTLUC (Pierre-Bertrand de) fils de BLAISE de Montluc, maréchal de France, vivoit sous le regne de Charles IX. roi de France dans le XVI. siecle, dont il fut gentilhomme de la chambre. Jaloux de la gloire de son païs, il forma le projet de bâtir une place dans le poste qu'il trouveroit le plus commode aux royaumes de Mozambique, de Melinde, ou de Manicongo, pour la faire servir de retraite aux François qui feroient le commerce de l'Afrique & des Indes Orientales. Dans ce dessein, il avoit armé trois gros vaisseaux & quelques barques, où il mit douze cens hommes de guerre; mais il fut jetté par la tempête sur les côtes de Madere; où ses gens ayant voulu descendre pour faire eau, furent reçus à coups de canon par les Portugais, qui sortirent sur eux pour les tailler en pieces. Montluc, indigné de ce qu'ils violoient ainsi le droit des gens, & l'alliance qui étoit entre les couronnes de France & de Portugal, mit 800. hommes à terre, alla droit à eux pendant que son frere *Fabien* les coupoit par derriere, les enveloppa & les tua tous. Du même pas il marcha vers la ville qui porte le nom de l'isle, mit son canon en batterie, la força & la saccagea; mais comme il attaquoit la grande église, où quelque partie de la garnison se défendoit encore, il fut blessé à la cuisse, & mourut peu de jours après de cette blessure, l'an 1568. Ainsi cette entreprise demeura sans succès. *Son alliance & sa posterité sont rapportées ci-devant à l'article de* MONTESQUIOU. * Mezerai, *au regne de Charles IX.*

MONTLUC (Jean de) évêque de Valence & de Die en Dauphiné, étoit frere de BLAISE de Montluc, maréchal de France. *Ce dernier eut deux freres*, dit Brantôme, *l'un M. de Lioux, qu'on appelloit le jeune Montluc, qui fut aussi brave gentilhomme, & fort habile; mais qui l'a été plus que les deux freres, s'a été M. l'évêque de Valence, fin, delié, trinquant, rompu & corrompu, autant pour son sçavoir que pour sa pratique; & il avoit été de sa premiere profession Jacobin; & la feue reine de Navarre Marguerite, qui aimoit les gens sçavans & spirituels, le connoissant tel, le defroqua, & le mena avec elle à la cour, le fit connoître, le poussa, lui aida, le fit employer en plusieurs ambassades; je pense qu'il n'y a guerres de pays en Europe où il n'ait été ambassadeur, & en negociation, en grande ou petite, jusqu'à Constantinople, qui fut son premier avancement, & à Venise, en Pologne, en Angleterre, Ecosse, & autres lieux. On le tenoit Lutherien du commencement, puis Calviniste, contre sa profession episcopale; mais il s'y comporta modestement, par bonne mine & beau semblant. La reine de Navarre le défroqua pour l'amour de cela, &c.* On dit qu'il fut employé dans seize ambassades en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse, en Pologne, & à Constantinople. Il réussit très-bien dans celle de Pologne, où le roi Charles IX. l'envoya pour l'élection de Henri de France, duc d'Anjou, son frere. Jean de Montluc fut fait évêque de Valence l'an 1553. après Jacques de Tournon. Il avoit un grand fond d'esprit, beaucoup d'éloquence & de sçavoir, un fin discernement, une merveilleuse délicatesse, & une conduite prudente, pour venir à bout de ce qu'il entreprenoit. On a de lui diverses pieces d'éloquence, qui meritent d'être lûes. Ses instructions, & ses trois épîtres au clergé & au peuple de Valence & de Die, imprimées l'an 1557. & ses ordonnances synodales publiées l'an 1558. témoignent que s'il a eu quelque penchant pour les opinions nouvelles, ce n'a été que pour un tems & pendant sa jeunesse. On dit qu'il sçut dissimuler son heresie sous les regnes de François I. & d'Henri II. mais que depuis il s'accommoda au tems; en sorte qu'il prêchoit tantôt à la Catholique & tantôt à la Huguenote, selon les differentes dispositions de la cour, où la reine Catherine balançoit entre les deux religions. Un jour le connétable de Montmorenci, toujours grand Catholique, soit qu'il fût ami ou ennemi de messieurs de Guise, ayant surpris cet évêque, prêchant au Louvre en chapeau & en manteau court, en presence de la reine Catherine, au commencement du regne de Charles IX. le regarda d'un œil menaçant, & se tournant vers ses gens, leur dit d'un air d'autorité qui lui étoit naturel: *Qu'on m'aille tirer de cette chaire cet évêque travesti en ministre?* Ce qui épouvanta si fort Jean de Montluc, qu'il demeura court, malgré toute son éloquence, & se retira tout confus, sans que la cour osât murmurer contre une action si vive & si digne d'un heros Chrétien. Ce fut en ce tems-là que cet évêque osa presenter à la reine un livre contenant les principaux articles du Calvinisme, aussi clairement expliquez, qu'ils le pouvoient être à Geneve dans les prêches de Calvin; mais comme il se garda bien d'y mettre son nom, & que d'ailleurs il ne laissoit pas en d'autres occasions de se comporter en Catholique, il n'étoit pas aisé de proceder en France contre lui. Il est vrai que le pape Pie IV. le condamna comme heretique; mais il ne lui donna point de juges *in partibus*, selon nos loix. C'est pourquoi le doyen

de Valence, qui entreprit de l'accuser, & ne put soutenir son accusation par des preuves authentiques, fut condamné à lui faire amende honorable par arrêt du 14. Octobre 1560. On trouva long-tems après, l'original de son contrat de mariage; ce qui fait connoître qu'il s'étoit fait secretement Huguenot pour se marier : ou du moins qu'il n'étoit ni Huguenot, puisqu'il étoit toujours évêque; ni Catholique, puisqu'ayant les ordres sacrez, il s'étoit marié contre la doctrine & l'usage de l'église. Ce mariage avoit été contracté avec une demoiselle nommée *Anne* Martin. Il en eut un fils, *dont nous parlerons dans un article exprès*. Après ces erreurs de conduite, Montluc rentra de bonne foi dans la communion de l'église Catholique sur la fin de ses jours; & ayant reçu les sacremens, mourut entre les mains des Jesuites à Toulouse le 13. Avril 1579. Ronsard, Muret, Cujas, & divers autres, parlent avantageusement de lui, aussi-bien que Scevole de Sainte-Marthe, & le president de Thou. Dupleix, Sponde, &c. l'accusent d'avoir eu des sentimens conformes à ceux des Protestans; mais d'autres le défendent, sur-tout le pere Colombi Jesuite, qui a écrit une apologie pour lui. * De Thou, *hist.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 3. La Croix du Maine, *bibliothec. Franc. Comment. de Montluc.* Brantôme, *mem.* Colombi, *de episc. Valent.* Maimbourg, *hist. du Calv. &c.*

MONTLUC (Jean de) seigneur de Balagni, maréchal de France, *fils naturel* de JEAN de Montluc, évêque de Valence, & d'*Anne* Martin, fut legitimé l'an 1567. Six ans après, il suivit son pere, qui alloit en Pologne, pour procurer la couronne à Henri de France, duc d'Anjou. A son tour, il s'attacha au duc d'Alençon, qui le fit gouverneur de Cambrai l'an 1581. & après la mort de ce prince, il se jetta dans le parti de la Ligue. L'an 1589. il amena quatre mille hommes au duc d'Aumale, qui vouloit surprendre Senlis; mais il y fut défait, aussi-bien qu'à la journée d'Arques, désavantages qui le rendirent méprisable à ceux de Cambrai. Il servit pour la Ligue à la levée du siege de Paris, & de celui de Rouen, l'an 1592. Montluc avoit épousé Renée de Clermont, fille de *Jacques* de Clermont-d'Amboise, seigneur de Bussi, & de *Catherine* de Beauvau. Cette dame, qui étoit une heroïne, digne sœur du brave Bussi d'Amboise, alla trouver l'an 1593. le roi Henri IV. à Dieppe, & negocia si utilement pour les interêts de son mari, que ce genereux monarque lui laissa Cambrai en souveraineté, & le fit maréchal de France l'an 1594. mais Balagni peu soigneux de se faire des creatures, s'attira lui-même son malheur. Quelques François infideles, qui étoient dans le parti des Espagnols, persuaderent au comte de Fuentes d'assieger Cambrai. Les peuples d'Artois & de Hainaut, pour se delivrer de l'oppression de Balagni, fortifierent l'armée de plus de huit mille hommes; & l'évêque de Cambrai y contribua, pour rentrer dans les biens de son église. Les habitans de cette ville resolus de secouer le joug d'une domination qui leur paroissoit insupportable, se barricaderent dans les rues; & après avoir débauché deux cens Suisses de la garnison, se saisirent de la grande place, & coururent parlementer avec les assiegeans. Balagni n'osa paroître; sa femme seule vint sur la place la pique à la main, & employa toutes choses pour arrêter cette resolution, mais inutilement. Les habitans ouvrirent les portes aux Espagnols, & assiegerent la citadelle. Ceux qui la défendoient se voyant hors d'esperance de secours, capitulerent le 7. Octobre 1595. La dame de Balagni crut alors que mourir étoit quelque chose de moins fâcheux, que de rentrer dans le neant. Lorsqu'elle vit qu'on traitoit, elle s'enferma dans son cabinet, où elle mourut de déplaisir, & perdit ainsi la vie, avant que d'avoir perdu le titre de princesse l'an 1595. Son mari souffrit cette chute avec assez d'indifference, & prit une seconde alliance avec *Diane* d'Etrées, fille aînée d'*Antoine*, marquis de Cœuvres, grand-maître de l'artillerie de France. Il mourut l'an 1603. Ses enfans sont rapportez ci-devant, *voyez* MONTESQUIOU. * De Thou, *hist.* Mezerai, *abr. chronolog. de l'hist. de France.* Dupleix. Matthieu. Le pere Anselme.

MONTLUSSON, *cherchez* MONTLUÇON.

MONTMAUR (Pierre de) c'est ainsi qu'il écrivoit son nom : les livres imprimez l'écrivent fort diversement, *Monmor*, *Mommor*, *Monmaur*, *Mommaur*, & *Moutmor* : il étoit Limosin. Il avoit étudié les humanitez chez les Jesuites de Bourdeaux; & comme il avoit une valeur extraordinaire, il fit concevoir de si hautes esperances du progrez de ses études qu'on l'engagea à prendre l'habit de Jesuite. Il fut envoyé à Rome, où il enseigna la grammaire pendant trois ans avec beaucoup de réputation. On le congedia ensuite, parce que l'on vit que sa santé étoit chancellante. Il s'érigea en vendeur de drogues à Avignon, & amassa bien de l'argent par ce moyen. Après quoi il se rendit à Paris; & n'ayant pas trouvé son compte au barreau, il se tourna du côté de la poësie, parce qu'il espera de participer aux presens que le cardinal de Richelieu faisoit aux bons poëtes. Il cultiva ce qu'il y avoit de plus puerile dans ce bel art, je veux dire les anagrammes & tels autres jeux de mots. Il succeda à Goulu dans la chaire de professeur royal en langue grecque. Voilà les faits veritables, qu'on peut tirer de sa vie composée par M. Menage, où ils sont mêlez avec beaucoup de fictions ingenieuses & satiriques. On lit dans les memoires de M. de Marolles abbé de Villeloin, qu'en 1617. il fut donné pour precepteur au fils aîné du maréchal de Praslin. Dans le fonds, cet homme n'étoit pas à beaucoup près si méprisable, qu'on le represente. Il aimoit trop la bonne chere, il alloit manger ordinairement chez les grands. Il a passé de son tems pour un fameux parasite comme Despreaux l'a marqué dans ses vers *satire I.*

Tandis que Pelletier crôté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
Sçavant en ce metier, si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

& Menage dans ces autres vers latins au-dessous du portrait de Montmaur, monté sur un cheval étique, couvert d'une grande housse, après lequel des chiens abboyent, pendant que Montmaur pique des deux & regarde fixement un cadran d'horloge dont l'aiguille est sur le midi :

Scilicet esuriens duodenam ut suspicit horam,
Parceret heu tardo num parasitus equo?

Montmaur dans ces repas parloit avec beaucoup d'emphase & disoit quantité de bons mots. Cependant les beaux esprits de ce tems-là se déchaînerent contre lui. Il y a eu des gens de merite, qui ont condamné ce déchaînement, & rendu à Montmaur la justice qu'il meritoit, entr'autres le pere Vavasseur, le president Cousin, & de Vigneul-Marville. Montmaur mourut l'an 1648. Il publia quelque chose contre Busbec. On dit qu'il avoit cinq mille livres de rente, & qu'il étoit fort avare. Feu M. de Sallengre a donné une histoire de Montmaur, à la Haye, 1715. 2. vol. c'est un recueil de toutes les pieces qui ont été faites contre ce professeur, ou à son occasion, avec une preface qui en explique toutes les particularitez. * Bayle, *diction. crit.*

MONTMEDI, *cherchez* MONMEDI.

MONTMELIAN, *cherchez* MONMELIAN.

MONTMIRAIL, *cherchez* MONMIRAIL.

MONTMORENCI, en latin *Montmorenciacum*, petite ville de la province de l'isle de France, située sur une colline à quatre lieues de Paris, près d'une vallée agréable & très-fertile, a donné son nom aux seigneurs de la maison de Montmorenci, qui y ont fondé l'église de S. Martin. Elle étoit la premiere baronie du royaume, & est la premiere terre qui ait porté ce prix, qu'on n'accordoit autrefois qu'à des princes. On assure que plus de 60. fiefs en ont relevé. Le roi Henri II. l'érigea au mois de Juillet 1551. en duché & pairie, pour Anne de Montmorenci, connétable de France, & y unit Escouen, Chantilli, Montepilloir, Chamversi, Courteil, Vauxlez-Creil, Tillais, le Plaissier, la Villeneuve & leurs dépendances. Les lettres en furent verifiées au parlement, le 4. Août de la même année. Depuis, ce duché ayant été éteint, le roi Louis XIII. l'érigea de nouveau au mois de Mars 1633. en faveur d'Henri de Bourbon II. du nom, prince de Condé. Ce fut à la reserve de la terre, seigneurie & justice de Chantilli, Vineuil, saint Frevin, Aspremont, Pontarmé, Montepilloir, & autres dépendances de Chantilli. La ville de Montmorenci fut brûlée en 1350. par les Anglois. Ses ruines font voir qu'elle n'étoit pas alors des plus petites. Cette terre porte à present le

nom de duché d'Anguyen. *Voyez.* ANGUYEN.

MONTMORENCI, maison des plus nobles, des plus illustres, & des plus anciennes du royaume, a été très-féconde en grands hommes; & a produit des connétables, des maréchaux, des amiraux, des grands maîtres, des grands chambellans, des grands bouteillers, & des grands panneriers de France. Ces seigneurs tirent leur nom de la terre de Montmorenci, & prennent le titre de premiers Chrétiens, & de premiers barons de France.

I. BOUCHARD de Montmorenci I. de ce nom, vivoit en 955. & étoit l'un des plus considerables seigneurs de son tems. Il épousa *Hildegarde*, fille de *Thibaud* I. dit *le Tricheur*, comte de Chartres, de Blois, &c. & en eut BOUCHARD II. qui suit; THIBAULT, surnommé *File Etoupe*, *tige des seigneurs de* MONTLEHERI, &c. *mentionnez sous le nom* MONTLEHERI; & *Alberic*, seigneur de Villers en Anjou.

II. BOUCHARD II. du nom, dit *le Barbu*, sire de Montmorenci, &c. tenoit rang parmi les premiers seigneurs de la cour du roi Robert, qui termina l'an 998. les differends qu'il avoit avec Vivien, abbé de saint Denys. Ce fut une marque de la consideration du roi pour Bouchard, qui le suivit au siege d'Avalon en Bourgogne, & qui souscrivit le 25. Août 1005. une charte que ce prince fit expedier dans le camp, en faveur de l'abbaye de saint Benigne de Dijon. Il avoit épousé la veuve d'un chevalier nommé *Hugues* Basset, dame du Château-Basset, & en eut BOUCHARD III. qui suit;

III. BOUCHARD III. du nom seigneur de Montmorenci, d'Escouen, de Marli, &c. signa en 1028. avec Eudes, comte de Champagne, Guillaume, comte d'Auvergne & divers autres seigneurs, une charte du roi Robert, pour l'abbaye de Notre-Dame de Coulombs, près Nogent-le-Roi, dans le diocese de Chartres. Le nom de sa femme n'est pas connu. Il laissa THIBAUT, qui suit; HERVE', *qui continua la posterité*; *Geofroi*, dont on fait descendre les châtelains de Gisors; & N. de Montmorenci, dame d'Aisenville, terre qu'elle donna au monastere de saint Paul en Beauvaisis, où elle se fit religieuse.

IV. THIBAUD seigneur de Montmorenci, connétable de France, fut en grand credit auprès du roi Philippe I. & mourut vers l'an 1090. sans enfans.

IV. HERVE' de Montmorenci, seigneur de Deuil, puis de Montmorenci & d'Escouen, grand bouteiller de France, autorisa de son seing deux chartes pour les églises de saint Pierre d'Abbeville, & de saint Quentin de Beauvais, l'an 1075. & 1079. Il donna l'église de saint Eugene de Deuil à Sigon, abbé de saint Florent de Saumur, qui y établit des religieux; & celle de saint Pierre de Gonesse, de saint Marcel, & de Verneuil, avec quelques terres à Espinai sur Seine. Ce seigneur donna aussi du consentement d'*Agnès*, sa femme fille de *Guillaume* d'Eu, comte de Soissons, & d'*Ade*, comtesse de Soissons, & de *Bouchard*, son fils aîné, l'église de Marli à l'abbaye de Coulombs, & mourut vers l'an 1094. Ses enfans furent; BOUCHARD IV. qui suit; *Geofroi*, nommé dans un titre de l'abbaye de Coulombs; *Hervé*, dit *de Deuil*, dont on ne trouve que le nom; *Alberic*, ecclesiastique, dont il est fait mention dans le calendrier de S. Victor de Paris; & *Havoise*, femme de *Nevelon*, seigneur de Pierrefons.

V. BOUCHARD IV. du nom seigneur de Montmorenci, eut guerre avec Adam, abbé de saint Denys, l'an 1101. & 1102. Le roi Louis *le Gros*, prit les armes en faveur de l'abbé, & fit ajourner Bouchard en sa cour ou justice, où il fut condamné de reparer les torts faits à l'abbaye de saint Denys. Parce qu'il refusa d'obéir à l'arrêt, on l'y contraignit par l'incendie de ses villages, & de son château même. Depuis, Bouchard eut beaucoup de credit auprès du roi. Il fit de grands biens au prieuré de saint Martin des Champs, & vivoit encore l'an 1124. Ce seigneur épousa 1°. *Agnès* de Beaumont, dame de Conflans, sœur de *Matthieu* I. du nom comte de Beaumont, chambrier de France: 2°. *Agnès* de Pontoise, fille de *Raoul*, surnommé *le Delicat*, seigneur de Pontoise en partie. Il eut de la premiere, MATTHIEU I. du nom, qui suit; *Thibaut*, qui fit le voyage d'Outremer, avec le roi Louis *le jeune*, en 1147; *Adeline*, femme de *Gui*, seigneur de Guise; & *Agnès* de Montmorenci à qui l'on donne pour mari *Salon*, vicomte de Sens. Les enfans du second lit, furent *Hervé* de Montmorenci; & *Hermer*. *Hervé* servit les rois Louis *le Gros*, & Louis *le Jeune*, puis Henri II. roi d'Angleterre, qui le fit connétable d'Angleterre & d'Hibernie. Il se rendit religieux à la Trinité de Cantorberi sur la fin de ses jours, n'ayant point eu d'enfans d'*Elisabeth* de Meulan, veuve du comte de Pembroch, ni de *Nesle* de Windsor, ses deux femmes.

VI. MATTHIEU I. du nom seigneur de Montmorenci, de sainte Honorine, &c. fut connétable de France, sous le regne de Louis *le Jeune*; eut part aux grandes affaires de son tems, & mourut en 1160. son nom se trouve dans diverses chartes. Il avoit épousé 1°. *Aline*, fille *naturelle* de *Henri* I. roi d'Angleterre, & duc de Normandie: 2°. *Alix* de Savoye, veuve du roi Louis VI. dit *le Gros*, mere du roi Louis *le Jeune*, & fille d'*Humbert* II. comte de Savoye, & de *Gisle* de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans. Cette princesse mourut l'an 1154. & fut enterrée dans l'église de l'abbaye de Montmartre qu'elle avoit fondée. Ses enfans du premier lit, furent, *Henri*, mort jeune; BOUCHARD V. qui suit; *Thibaut*, seigneur de Marli, religieux en l'abbaye de Notre-Dame du Val, de l'ordre de Cîteaux; *Hervé*, doyen de l'église de Paris, & abbé de saint Martin de Montmorenci, mort vers l'an 1192; & MATTHIEU, seigneur d'Attichi & de Marli, *tige des seigneurs de* MARLI.

VII. BOUCHARD V. seigneur de Montmorenci, &c. épousa *Laure* de Hainaut, fille de *Baudouin* IV. du nom, comte de Hainaut, & d'*Alix* de Namur, & mourut l'an 1190. laissant MATTHIEU II. qui suit; *Alix*, femme de *Simon* IV. seigneur de Montfort-l'Amauri, comte de Toulouse, &c; & *Eve* de Montmorenci, dont l'alliance n'est pas connue.

VIII. MATTHIEU II. du nom, dit *le Grand*, seigneur de Montmorenci, &c. connétable de France, épousa 1°. *Gertrude* de Soissons, fille aînée de *Raoul* II. comte de Soissons, & d'*Alix* de Dreux sa premiere femme: 2°. *Emme*, heritiere de la maison de Laval, fille de *Gui* V. sire de Laval, & de *Havoise* de Craon, & veuve de *Robert* III. comte d'Alençon: elle prit une troisiéme alliance avec *Jean*, seigneur de Toci, & du païs de Puisaye. Il eut de la premiere, BOUCHARD VI. qui suit; *Matthieu*, seigneur d'Attichi, mort l'an 1250. sans laisser d'enfans de *Marie*, comtesse de Ponthieu, sa femme; & *Jean*, seigneur de Roissi. Les enfans du second lit, furent, GUI VI. sire de Laval, *tige de la seconde branche des seigneurs de* LAVAL, *rapportée sous le nom de* LAVAL; & *Havoise* de Montmorenci, femme de *Jacques*, seigneur de Château-Gontier.

IX. BOUCHARD VI. du nom sire de Montmorenci, &c. mort le premier Janvier 1243. avoit épousé avant l'an 1226. *Isabeau* de Laval, sœur puînée d'*Emme*, & en eut MATTHIEU III. qui suit; BOUCHARD, seigneur de saint Leu, qui a fait *la branche des seigneurs de* NANGIS, *& de la* HOUSSAYE *en Brie*, *rapportée ci-après*; *Thibaut*, ecclesiastique; *Havoise*, femme d'*Anseau* de Garlande, seigneur de Tournehem en Brie; *Alix*, morte sans alliance; & *Jeanne*, dont l'alliance est inconnue.

X. MATTHIEU III. du nom sire de Montmorenci, fut marié avant 1250. avec *Jeanne* de Brienne, dame de Seant en Othe, quatriéme fille d'*Erard* de Brienne, seigneur de Rameru, & de *Philippe* de Champagne. Il mourut, selon quelques-uns, vers l'an 1270. au voyage que le roi saint Louis fit en Afrique. Leurs enfans furent; MATTHIEU IV. qui suit; ERARD, seigneur de Conflans, grand bouteiller de France, *tige des seigneurs de* BRETEUIL *& de* BEAUSAULT, *rapportez ci-après*; *Bouchard*; *Robert*, sousprieur de l'abbaye de saint Denys; *Guillaume*, chevalier du Temple; *Catherine*, femme de *Baudouin* de Guines, seigneur d'Ardres; & *Sibille* de Montmorenci, dont l'alliance est ignorée.

XI. MATTHIEU IV. du nom, dit *le Grand*, seigneur de Montmorenci, d'Escouen & de Damville, amiral & grand chambellan de France, fit l'an 1282. le voyage de la Pouille, avec Pierre de France, comte d'Alençon, & Robert II. du nom, comte d'Artois. Ils menoient du secours à Charles de France I. du nom, roi de Naples &

de Sicile, contre ses sujets revoltés. Depuis, le seigneur de Montmorenci accompagna le roi Philippe *le Hardi*, au voyage d'Aragon, l'an 1285. exerça la charge de grand chambellan de France sous Philippe *le Bel*, celle d'amiral l'an 1295. servit à la guerre de Flandres l'an 1303. & mourut l'an 1304. ou 1305. Son corps fut enterré dans l'église du prieuré de sainte Honorine de Conflans, où l'on voit son tombeau. Ce seigneur épousa 1°. & par dispense avant 1273. *Marie*, fille aînée de *Robert*, IV. comte de Dreux, morte le 9. Mars 1276 : 2°. l'an 1277. *Jeanne* de Levis, veuve de *Philippe* de Montfort, seigneur de Castres, & fille de *Gui* de Levis II. du nom, seigneur de Mirepoix, maréchal de la Foi, & d'*Isabeau* de Marli, dont il eut *Matthieu* V. du nom, mort sans laisser d'enfans de *Jeanne* le Bouteiller, fille de *Guillaume* le Bouteiller de Senlis III. du nom, seigneur de Chantilli; JEAN, qui suit; & *Alix* de Montmorenci, qui vivoit l'an 1314.

XII. JEAN I. du nom sire de Montmorenci, &c. épousa *Jeanne* de Calletot, fille de *Robert*, seigneur de Berneval en Caux, & mourut au mois de Juin 1325. Son tombeau se voit avec celui de son pere. Ses enfans furent, CHARLES, qui suit; *Jean*, évêque d'Orleans, mort le 6. Juillet 1364; MATTHIEU, mort l'an 1360. *tige des seigneurs d'*AUVREMESNIL *& de* GOUSSAINVILLE, *rapportez ci-après*; *Isabeau*, mariée l'an 1336. à *Jean*, seigneur de Châtillon-sur-Marne, grand-maître de France, morte le 2. Mars 1341; & *Jeanne* de Montmorenci, mariée à *Thibaut* de Rochefort en Bretagne.

XIII. CHARLES seigneur de Montmorenci, maréchal de France, &c. fut marié 1°. l'an 1330. à *Marguerite* de Beaujeu, fille de *Guichard* VI. du nom sire de Beaujeu, morte le 5. Janvier 1336 : 2°. l'an 1341. à *Jeanne* de Rouci, fille de *Jean* V. du nom comte de Rouci, morte le 10. Janvier 1361: & 3°. à *Perenelle* de Villiers, dame de Vitri, de Villiers-le-Secq, &c. fille aînée & heritiere d'*Adam* de Villiers, dit *le Begue*. Il eut de la seconde, *Jean*, mort jeune l'an 1351. *Marguerite*, dame d'Offrainville & de Bosc, mariée l'an 1354. à *Robert*, VI. du nom, sire d'Estouteville, &c; *Jeanne*, mariée l'an 1358. à *Gui* de Laval, dit *Brumor*, seigneur de Chaloyau, morte sans enfans; & *Marie*, dame d'Argentan, femme de *Guillaume* d'Yvri, seigneur d'Oisseri, puis de *Jean* II. du nom, seigneur de Châtillon-sur-Marne. Les enfans du troisiéme lit, furent, JACQUES, qui suit; *Denyse*, mariée l'an 1398. à *Lancelot* Turpin, seigneur de Vihers & de Crissé; & quelques autres enfans, dont les noms ne sont pas connus.

XIV. JACQUES seigneur de Montmorenci, d'Escouen, de Damville, &c. conseiller & chambellan du roi Charles VI. & de Philippe *le Hardi*, duc de Bourgogne, fut fait chevalier par le même roi, après les ceremonies de son sacre, l'an 1380. & mourut l'an 1414. âgé d'environ 40. ans. Il avoit épousé l'an 1399. *Philippe* de Melun, dame de Croisilles, & de Courrieres, morte l'an 1421. Cette dame étoit fille de *Hugues* de Melun, seigneur de d'Antoing & d'Espinoi, & de *Beatrix*, dame de Beaussart. Leurs enfans furent, JEAN II. qui suit; PHILIPPE, seigneur de Croisilles, *tige des seigneurs de* CROISILLES, *de* COURRIERES, *de* NEUFVILLE-VISTACE, *de* BOURS, *& des barons d'*ACQUEST, *rapportez ci-après*; *Pierre*, mort sans lignée; & *Denys*, doyen de l'église de Tournai, nommé à l'évêché d'Arras, mort le 25. Août 1474.

XV. JEAN II. du nom seigneur de Montmorenci, &c. fut pourvû avant l'an 1425. de la charge de grand chambellan de France, dont il se démit en faveur du seigneur de la Tremoille. Il exposa genereusement ses biens & sa vie pour rétablir le roi Charles VII. sur le thrône. Louis XI. sûr de la valeur & de la fidelité du seigneur de Montmorenci, lui témoigna toujours beaucoup d'affection. Ce seigneur desherita *Jean* & *Louis*, ses fils aînez, qui s'étoient jettez dans le parti du duc de Bourgogne. Cette conduite étoit assez du goût de Louis XI. *Jean* seigneur de Montmorenci, mourut le 6. Juillet 1447. âgé de 76. ans, & fut enterré dans l'église de saint Martin de Montmorenci. Il avoit épousé 1°. l'an 1422. *Jeanne*, dame de Fosseux, de Nivelle, &c. fille aînée & principale heritiere de *Jean*, seigneur de Fosseux, &c. conseiller & chambellan de Jean, duc de Bourgogne, capitaine general du comté d'Artois, &c. & de *Jeanne*, dame de Preure, morte le 4. Septembre 1431 : 2°. l'an 1453. *Marguerite* d'Orgemont, veuve de *Guillaume* de Brouillart, seigneur de Badouville, & fille de *Pierre* d'Orgemont II. du nom, seigneur de Chantilli, de Monjai, &c. & de *Jacqueline* Paynel. Il eut du premier lit, JEAN de Montmorenci III. du nom, seigneur de Nivelle en Flandres, qui fut *tige des seigneurs de* NIVELLE, *& des comtes de* HORNES, *dont nous parlons sous le nom de* HORNES; *&* LOUIS de Montmorenci, *tige des seigneurs de* FOSSEUX, *dont il sera parlé ci-après*. Les enfans du second lit, furent, GUILLAUME, *tige des ducs de* MONTMORENCI; *Philippe*, dame de Vitri en Brie, mariée 1°. le 23. Mars 1365. à *Charles* de Melun, seigneur de Nantouillet, grand-maître de France : 2°. à *Guillaume* Gouffier, seigneur de Boisi, morte à Chinon le 20. Novembre 1516; & *Marguerite* de Montmorenci, mariée le 26. Juin 1471. à *Nicolas* d'Anglure, seigneur de Bourlemont, morte le 29. Septembre 1498.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FOSSEUX, *devenus l'an 1570. les aînez de la maison de* MONTMORENCI.

XVI. LOUIS de Montmorenci, seigneur de Fosseux, chambellan du roi Charles VIII. second fils de JEAN II. du nom seigneur de Montmorenci, commença cette branche, qui en produisit plusieurs autres, que nous rapporterons. Il mourut le 1. Octobre 1490. laissant de *Marguerite* de Wastines, ROLAND, qui suit; OGER, qui resta aux Païs-Bas, & fut *tige des seigneurs de* WASTINES, *de* BERSE', *& de* MORBECQUE, *dont la posterité sera rapportée ci-après aussi-bien que celle de* JEAN, seigneur de Roupi, & de Nomaing, son frere; & *Cyprien*, seigneur de Barli, mort l'an 1528. sans laisser de posterité de *Marie* de Markais.

XVII. ROLAND de Montmorenci, baron de Fosseux, &c. mort vers l'an 1506. avoit pris alliance avec *Louise* d'Orgemont, fille de *Charles*, seigneur de Meri, &c. dont il laissa CLAUDE, qui suit; *Anne*, mariée 1°. à *Antoine* de Crequi, seigneur de Rainboual, &c: 2°. à *Guillaume* de la Motte, seigneur de Beausart, &c; & *Louise*, épouse de *Jean* de Rouvroi saint Simon, seigneur de Sandricourt, premier pannetier de la reine.

XVIII. CLAUDE de Montmorenci, baron de Fosseux, &c. fut maître d'hôtel ordinaire du roi François I. son lieutenant general pour la marine de France, & mourut en Octobre 1546. ayant eu d'*Anne* d'Aumont, fille aînée & heritiere de *Ferri* seigneur d'Aumont & de Meri, & de *Françoise* de Ferrieres, dame de Dangu & de Thuri, PIERRE, qui suit; FRANÇOIS, qui fit *la branche de* HALLOT, *& de* BOUTEVILLE, *rapportée ci-après*; *Charles*, aumônier du roi, & abbé de Lannoi; *Georges*, seigneur d'Aumont, qui de *Françoise* Potart, laissa pour fille unique, *Marguerite*, dame d'Aumont, alliée à *Richard* le Pelletier, seigneur de Martainville; *Claude*, abbé de Ressons; *Charlotte*, femme de *Charles* du Croc, seigneur du Menil-Terribut; *Genevieve*, alliée 1°. à *Gilles* de Pellevé, seigneur de Rebais : 2°. à son cousin germain, *Jean* de Rouvroi-saint-Simon, seigneur de Hedouville; *Françoise*, & *Claude*, religieuses.

XIX. PIERRE de Montmorenci, premier marquis de Thuri, baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine de cinquante hommes d'armes, servit utilement le roi Henri II. & se trouva à la défense de Metz. De *Jacqueline* d'Avaugour son épouse, il laissa ANNE, qui suit; *Gui*, mort jeune; PIERRE, qui a fait *la branche des seigneurs de* LAURESSE, *dont nous parlerons ci-après*; *François*, dit le baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, conseiller d'état, senechal & lieutenant general pour sa majesté au païs de Gevaudan, qui se trouva à la prise de Perpignan, & autres actions importantes, pour le service de la France, & qui mourut sans être marié; *François*, dit *le Jeune*, seigneur de Lardieres & de Crevecœur, puis par la mort de son frere, baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de 50. hommes d'armes, qui épousa *Charlotte* de Gar-

ges, dame d'Yevre-le-Chastel, & qui mourut en Octobre 1624; *Louise*, épouse de *Pierre* de Vallée, seigneur de Pescheré, &c; *Jeanne*, mariée à Antoine de Beauxoncles, seigneur de Bourguerin, morte en 1601; *Diane*, mariée 1°. à *Louis* de Franquetot : 2°. à *Isaac* de Piennes ; *Antoinette*, alliée à *Michel* de Guast, gouverneur d'Amboise; & *Françoise*, femme de *François* de Broc, baron de saint Mars &c.

XX. ANNE de Montmorenci, marquis de Thuri, baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & premier chambellan de François, duc d'Anjou & d'Alençon ; servit sous Henri IV. au siege de Rouen, & mourut l'an 1592. Il avoit épousé l'an 1577. *Marie* de Beaune, niéce de *Regnaud*, grand aumônier de France, & archevêque de Sens, & fille de *Jean* de Beaune, seigneur de la Tour-d'Argi, & d'*Anne* Morlet du Museau, dont il eut PIERRE, qui suit; *Jacqueline*, épouse de *Florimond* de Moulins, seigneur de Rochefort; & FRANÇOIS de Montmorenci, seigneur de Charsonville, & de Châteaubrun en Berri, qui fut d'abord abbé de Molême, & du Tronchet, & qui depuis épousa le 26. Juin 1640. *Catherine* Roger, d'où sont issus 1. FRANÇOIS de Montmorenci, seigneur de Châteaubrun, qui suit ; 2. *Charles* de Montmorenci, seigneur de Neuvi-Pailloux en Berri, qui de *Catherine-Elizabeth* de Muzard, sa femme, laissa *Charles-Marie* de Montmorenci, seigneur de Neuvi-Pailloux, mort sans posterité en 1702. d'*Angelique-Marguerite* de Batefort, son épouse, fille de *Charles Achilles*, comte de l'Aubepin; 3. & 4. *Etienne* & *Louis* de Montmorenci, morts sans posterité ; & 5. *Catherine* de Montmorenci, mariée 1°. avec *André* de Bridiers, seigneur de Gardemps : & 2°. avec *Jean* de Moras, seigneur de Chamborant. FRANÇOIS de Montmorenci, seigneur de Châteaubrun, laissa de son mariage avec *Marie* Strozzi, fille de *Nicolas*, seigneur de Chagnolles, *Jean-Nicolas* de Montmorenci, seigneur de Châteaubrun, mestre de camp du regiment du Maine cavalerie, & brigadier des armées du roi, qui n'a point d'enfans de *Marie-Louise* de Vachon, sa femme.

XXI. PIERRE de Montmorenci II. du nom, marquis de Thuri, baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, mourut jeune le 29. Septembre 1615. laissant de *Charlotte* du Val, fille de *René*, seigneur de Mareuil Fontenai, &c. & de *Marie* du Moulinet, FRANÇOIS, qui suit; & *Marie*, alliée en 1637. à *Gui* Arbaleste, vicomte de Melun.

XXII. FRANÇOIS de Montmorenci, marquis de Fosseux, &c. mourut le 25. Fevrier 1684. âgé de 69. ans. Il avoit épousé *Elisabeth* de Harville, fille d'*Antoine*, marquis de Paloiseau, gouverneur de Calais, & d'*Isabelle* Favier-du-Boulai, morte le 21. Octobre 1712. âgée de 83. ans, dont il eut, *Louis-Matthieu*, abbé de Geneston, chanoine & grand vicaire de Tournai, né en 1648. mort le 6. Novembre 1708; *Jacques-Bouchard*, mort le 19. Octobre 1678; LEON, qui suit ; & *Anne-Françoise* de Montmorenci, religieuse.

XXIII. LEON de Montmorenci, marquis de Fosseux, &c. né en 1664. lieutenant general au païs Chartrain, colonel du regiment de Forez, a épousé l'an 1697. *Marie-Magdelaine* de Poussemothe-de-l'Etoile, fille de *Jean* de Poussemothe-de-l'Etoile, seigneur de Montbriseuil, president aux requêtes du parlement, & de *Marie-Magdelaine* Regnaut, dont il a des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAURESSE, sortis de la branche des seigneurs de FOSSEUX.

XX. PIERRE de Montmorenci, troisiéme fils de PIERRE, marquis de Thuri, baron de Fosseux, & de *Jacqueline* d'Avaugour, fut seigneur de Lauresse, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur du Perche, & château du Loir, où il servit fidelement. Il épousa 1°. l'an 1584. *Louise* de Laval, dame de la Faigne, & de Ver, morte sans enfans : 2°. l'an 1601. *Susanne* de Rieux, fille de *René*, marquis d'Acerac, & de *Marguerite* de Conant. Du premier mariage étoit issu un fils, mort jeune. Du second, sortirent, PIERRE, qui suit ; *François*, baron de Ver; *Philippe*, seigneur d'Avaugour, abbé de Launoi ; *Marguerite*, femme de *Jacques* Freseau, seigneur de Rochette ; & *Susanne*, mariée à *Jean* le Bourgoing, seigneur de Faulain, &c.

XXI. PIERRE de Montmorenci II. du nom baron de Lauresse, Brusson, Hauteperche, &c. épousa l'an 1628. *Louise* de Lomblon, fille d'*Alexandre*, seigneur des Essarts & de saint Aignan, morte le 24. Novembre 1678. dont quelques fils morts jeunes ; & *Louise* de Montmorenci, veuve sans enfans l'an 1670. d'*Antoine* de Stainville, comte de Couvonges, lieutenant general des armées du roi, morte le 14. Avril 1694.

BRANCHE DES SEIGNRURS D'AUTEVILLE de HALLOT, *& de* BOUTEVILLE, *sortis de la branche de* FOSSEUX.

XIX. FRANÇOIS de Montmorenci, baron d'Auteville, & de Bouteville, seigneur de Hallot, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, brisa les armes de Montmorenci d'un lambel d'azur ; il étoit second fils de CLAUDE, baron de Fosseux, & d'*Anne* d'Aumont. Il épousa 1°. *Jeanne* heritiere de Montdragon : 2°. *Louise* de Gebert. Du premier lit il eut FRANÇOIS, qui suit ; *Jacques*, seigneur de Crevecoeur, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Falaise, mort sans laisser de posterité de *Jossine* d'Offignies ; LOUIS, seigneur de Bouteville, *dont nous parlerons ci-après.* Du second lit il eut *Marguerite*, femme de *René* de Rouxellé, baron de Saché.

XX. FRANÇOIS de Montmorenci II. du nom, seigneur de Hallot, chevalier de l'ordre du roi, chambellan de François duc d'Anjou, frere du roi Henri III. rendit de si grands services à ce monarque & à son successeur, surtout à la journée d'Arques, qu'il fut fait bailli & gouverneur de Rouen, & de Gisors, lieutenant general en Normandie. Ayant été blessé au siege de Rouen l'an 1592. il fut contraint de se retirer à Vernon, où il fut assassiné le 22. Septembre de la même année, par ordre du marquis d'Alegre. De *Claude* Hebert, dite d'*Ossonvilliers*, il laissa *Françoise*, épouse de *Sebastien* de Rosmadec, baron de Molac ; & *Jourdaine-Magdelaine*, femme de *Gaspard* de Pelet, vicomte de Cabanes, gouverneur de la ville & château de Caen, lieutenant general en Normandie.

XX. LOUIS de Montmorenci, frere de FRANÇOIS, seigneur de Hallot, fut seigneur de Bouteville & de Pressi, comte de Luxe, gouverneur de Senlis, & vice amiral de France. Il servit très-bien en Languedoc, sous le seigneur de Thoré son parent ; ensuite de quoi il ramena la ville de Senlis à l'obéïssance du roi, & la défendit contre le duc d'Aumale, & le maréchal de Balagni. Il se trouva à la tête d'un regiment d'infanterie de vingt compagnies, aux sieges de Paris, de Rouen, la Fere, Laon, Amiens, &c. Henri IV. en reconnoissance le fit vice amiral. Il étoit aux états generaux à Paris l'an 1614. deputé de la noblesse du bailliage de Senlis, & mourut le 20. Mars 1615. âgé de 50. ans. Ce seigneur avoit épousé, l'an 1593. *Charlotte-Catherine* de Luxe, fille & heritiere de *Charles* comte souverain de Luxe, en la basse Navarre, & de *Claude* de saint Gelais-Lansac, dame de Preci, dont il eut *Henri*, bailli & gouverneur de Senlis, vice-amiral de France, mort à la fleur de son âge l'an 1616; FRANÇOIS, qui suit ; *Louis*, abbé de saint Lo, mort l'an 1624; *Claude*, seconde femme d'*Antoine* II. comte, puis duc de Gramont ; & *Louise* de Montmorenci, mariée à *Juste-Henri* comte de Tournon, & de Roussillon, senechal d'Auvergne, morte en Fevrier 1621.

XXI. FRANÇOIS de Montmorenci, comte de Luxe, seigneur de Bouteville, &c. gouverneur de Senlis, se fit estimer par sa bravoure, qui lui devint enfin fatale. La fureur des duels étoit si extraordinairement inveterée, que les édits des rois Henri *le Grand*, & Louis XIII. n'avoient pû la déraciner. Le comte de Bouteville, qui s'étoit acquis une grande réputation dans ces sortes de combats, dont il étoit toujours sorti victorieux, tua le comte de Thorigni l'an 1626. L'année suivante François de Rosmadec, comte des Chapelles, & lui se battirent le 12. Mai, veille de l'Ascension, à la Place-Royale à Paris, contre le marquis de Beuvron, & Henri d'Amboise, marquis de Bussi, qui fut tué par le comte des Chapelles. Ces deux comtes, qui se retiroient en Lorraine, furent pris à Vitri-le-Brûlé, & conduits à Paris, où

ils eurent la tête tranchée en place de gréve, le 21. Juin de la même année 1627. M. Cospean, alors évêque de Nantes, les assista à la mort. *François* de Montmorenci, épousa *Elisabeth-Angelique* de Vienne, morte le 6. Août 1696. âgé de 89. ans, & en eut 1. FRANÇOIS-HENRI de Montmorenci, posthume, duc de Pinci-Luxembourg, pair & maréchal de France, comte de Bouteville & de Luxe, &c. (*Voyez* LUXEMBOURG ;) 2. *Marie-Louise* de Montmorenci, femme de *Dominique* d'Estampes, marquis de Valençai, morte en Septembre 1684 ; 3. *Elisabeth-Angelique* de Montmorenci, mariée 1°. l'an 1645. à *Gaspard* de Coligni, IV. du nom, duc de Châtillon, qui mourut au château de Vincennes, d'une blessure reçûe à l'attaque de Charenton, le 9. Fevrier 1649: 2°. en Fevrier 1664. *Christian-Louis*, duc de Meckelbourg, prince des Vandales, &c. morte le 24. Janvier 1695. âgée de 69. ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE WASTINES, de BERSE'E, *&c. comtes d'*ESTERRE *& de* MORBECQUE, *sortis de la branche de* FOSSEUX.

Ces seigneurs établis dans les Païs-Bas, briserent les armes de Montmorenci de trois besans d'argent sur la croix, jusques à l'année 1570. qu'ils prirent les armes pleines, après la mort du seigneur de Montigni, comte de Hornes, dernier des Nivelles.

XVII. OGER de Montmorenci, second fils de LOUIS, baron de Fosseux, & de *Marguerite* de Wastines, fut baron de Wastines, & mourut le 14. Septembre 1523. Il avoit épousé par contrat du 6. Avril 1486. *Anne* de Wendegies, dite *de Raenne*, dame de Wendegies, de Bersée, &c. fille & heritiere de *Sance* seigneur de Wendegies, &c. & de *Jeanne* de Beaufort, dont il eut JEAN, qui suit; *Roland*, mort l'an 1517; *François*, mort jeune; *Marguerite*, femme d'*Adrien* seigneur de Vaudricourt; *Louise*; & *Jeanne*, religieuses. *Il laissa aussi quelques enfans naturels, qui ne firent point souche.*

XVIII. JEAN de Montmorenci, baron de Wastines, &c. né le 3. Avril 1488. fut écuyer & premier échanson de Philippe II. archiduc d'Autriche, depuis roi d'Espagne, & mourut l'an 1538. Il avoit épousé par contrat du 28. Janvier 1519. *Anne* de Blois, fille de *Louis*, seigneur de Trelon, & de *Jeanne* de Ligne, morte le 9. Fevrier 1558. dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jeanne*, mariée l'an 1538. à *Antoine* de Montigni, seigneur de Noyelle, capitaine du château de Bouchain; *Anne*, qui épousa par contrat du 1. Octobre 1550. *Nicolas* de la Haulle, seigneur de Gremauville; *Marie*, prieure de l'abbaye à Lille, morte le 17. Mars 1605. âgée de 80. ans; & *Michelle*, femme de *Jacques* de Baudain, seigneur de Mauville & de Villers.

XIX. FRANÇOIS de Montmorenci, baron de Wastines, &c. colonel d'un regiment Walon, & commandant dans Lille, Douai, & Orchies, mourut l'an 1594. ayant épousé, 1°. l'an 1550. *Helene* Villain, fille d'*Adrien*, seigneur de Rassenghien, & de *Marguerite* Stavelle, dame d'Isenghien: 2°. *Jacqueline* de Recourt, veuve d'*Antoine* de Saquespée, seigneur de Dixmude, & fille de *François* seigneur de Recourt, & de *Barbe* de saint Omer, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la premiere il eut *Maximilien*, mort jeune; LOUIS, qui suit; *Nicolas*, seigneur de Wendegies, comte d'Esterre, chef des Finances des archiducs, puis conseiller d'état en Flandres, mort le 17. Mai 1617. sans enfans d'*Anne* de Croi, fille de *Jacques*, seigneur de Sempi, chevalier de la toison d'or, & d'*Anne* de Hornes, dame de Pamele; *Jean*, seigneur de Hellem, & de la Boche, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, & gouverneur de Stiemberges, qui se fit ensuite Chartreux à Louvain, & mourut l'an 1596; *Philippe*, mariée par contrat du 31. Mars 1585. à *Adrien* de Gomiecourt, gouverneur de Mastricht & de Hesdin; *Anne*, chanoinesse à Nivelle, puis religieuse de l'Annonciade à Bethune, morte l'an 1604; *Marie*, & *Charlotte*, mortes jeunes.

XX. LOUIS de Montmorenci, seigneur de Beuvri, lieutenant colonel du regiment de son pere, servit au siege d'Ostende, sous le sieur de la Motte l'an 1585. Il surprit & emporta la basse ville; mais les siens l'ayant abandonné à la merci des ennemis, il y fut tué le 30. Mars de divers coups, âgé de 31. ans & fut ensuite jetté dans la mer. Il avoit épousé par contrat du 31. Juillet 1577. *Jeanne* de Saint-Omer, fille de *Jean*, seigneur de Morbecque, vicomte d'Aire, bailli & gouverneur de la ville & château d'Aire, & de *Jacqueline* d'Ive, dame de Robecque, laquelle avoit apporté par cette alliance de grandes terres dans la maison de son mari, comme heritiere de ses freres & neveux. Leurs enfans furent, *François*, chanoine & haut doyen de la cathedrale de Liege, devenu comte d'Esterre, par la mort de son oncle, & comte de Morbecque, vicomte d'Aire, &c. par la mort de ses oncles maternels. Il quitta neanmoins ces grands biens, se fit Jesuite, & fonda pour la societé un college à Aire, & un seminaire à Douai; *Antoine*, abbé régulier de Saint-André, de Cateau-Cambresis, & de Saint-Etienne de Femi; *Floris*, qui se fit aussi Jesuite, & se distingua beaucoup. Il étoit provincial l'an 1623. & assistant general de son ordre pour l'Allemagne en 1646; JEAN, qui suit; *Marie*, chanoinesse à Mons, dame d'honneur de l'infante, femme de l'archiduc Albert; *Helene*, chanoinesse à Nivelle, qui épousa l'an 1609. *Richard* de Merode, seigneur d'Oignies, &c. gouverneur de Bapaume, morte le 11. Mars 1613.

XXI. JEAN de Montmorenci, II. du nom, comte d'Esterre & de Morbecque, vicomte d'Aire, baron de Haveskerke & de Wastines, &c. maître d'hôtel de l'infante gouvernante des Païs-Bas, chevalier de la toison d'or, gouverneur de la ville & château d'Aire, servit en Hongrie sous le duc de Mercœur, il se signala en plusieurs occasions. Il fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Espagne l'an 1630. où le roi Philippe IV. le créa prince de Robecque, & marquis de Morbecque. Il fit bâtir le couvent des Recollets d'Esterre, & mourut à Malines le 24. Octobre 1631. Il avoit épousé *Magdelaine* de Lens, fille de *Gilles*, baron des deux Aubignies, seigneur de Habart, Warlus, &c. & de *Jossine* de Noyelle, dont il eut *Gilles*, mort jeune; *Nicolas*, vicomte d'Aire, capitaine de cavalerie, mort le 4. Novembre 1629. âgé de 23. ans; *Gilles-Honoré*, capitaine de trois cens hommes, mort en Octobre 1629; *Rodrigue*, mort jeune; *François-Philippe*, marquis de Morbecque, mort le 3. Decembre 1633; EUGENE, qui suit; *Helene*, chanoinesse à Mons; *Marie-Françoise*, mariée le 15. Mars 1633. à *Jean* de Tserclaës, comte de Tilli; *Marie-Isabelle*, chanoinesse à Nivelle, mariée 1°. à *Charles* de Brandebourg, vicomte d'Uclais: 2°. à N. d'Immerselle, vicomte d'Alost; *Anne*, & *Eleonore*, mortes au berceau; & *Marie-Therese* de Montmorenci, morte l'an 1631.

XXII. EUGENE de Montmorenci, prince de Robecque, marquis de Morbecque, &c. chevalier de la toison d'or, mourut en Janvier 1683. Il avoit épousé l'an 1649. *Marguerite-Alexandrine* de Ligne-Aremberg, fille de *Philippe* prince de Ligne-Aremberg, duc d'Arscot, & de *Claire-Isabelle* de Barlaimont, sa seconde femme, morte en 1651. dont il eut PHILIPPE-MARIE, qui suit; & *Isabelle* de Montmorenci, femme de *Philippe-Charles* Spinola, comte de Brouai, morte en Septembre 1671.

XXIII. PHILIPPE-MARIE de Montmorenci, prince de Robecque, marquis de Morbecque, &c. mourut à Briançon en Dauphiné le 25. Octobre 1691. où il commandoit un regiment pour le service de la France. Il avoit épousé *Marie-Philippe* de Croi, fille de *Philippe-Emmanuel*, comte de Solre, & d'*Isabelle-Claire* de Gand-Vilain d'Isenghien, laissant pour enfans, CHARLES, qui suit; ANNE-AUGUSTE, *qui continua la posterité*; & *Isabelle-Eugenie* de Montmorenci, religieuse à la Ville-l'Evêque, à Paris.

XXIV. CHARLES de Montmorenci, prince de Robecque & de Morbecque, colonel du regiment de son nom, brigadier, puis maréchal de camp des armées du roi, en Octobre 1704. Le roi d'Espagne le créa en Avril 1713. grand de la premiere classe; servit en qualité de lieutenant general au siege de Barcelone en 1714. fut fait colonel des gardes Walonnes en Septembre 1716. & mourut sans posterité le 15. Octobre suivant. Il avoit épousé le 12. Janvier 1714. en presence de leurs majestés Catholiques *Isabelle-Alexandrine* de Croi, dame de la reine, fille de *Philippe-Emmanuel-Ferdinand*, comte de Solre,

chevalier des ordres de roi, lieutenant general de ses armées, &c. & de *Marie-Françoise* de Bournonville, dont il eut un fils, mort en 1716.

XXIV. ANNE-AUGUSTE de Montmorenci, comte d'Esterre, frere du précedent, après la mort duquel il est devenu prince de Robecque, & de Morbecque, & grand d'Espagne. Etant colonel du regiment de Normandie, & brigadier des armées du roi, il fut blessé au combat de Chiari en Italie le 1. Septembre 1701. aida à chasser les Imperiaux de Robbio en Mars 1704. au siege de Verue pris le 9. Avril 1705. à la prise de la ville & château de Lerida en Novembre 1707. de Tortose en Juillet 1708. fut nommé maréchal de camp en Mars 1710. servit à chasser les ennemis qui avoient debarqué à Cette au mois de Juillet de la même année: au siege de Gironne; où il défit un regiment Napolitain qui se vouloit jetter dans la place, qui fut prise le 25. Janvier 1711. En reconnoissance de quoi le roi d'Espagne le nomma chevalier de la toison d'or au mois de Mars de la même année: & se trouva au siege de Barcelone, puis le 12. Septembre 1714. le roi l'a nommé lieutenant general de ses armées en Mars 1720. & il a épousé le 23. Novembre 1722. *Catherine* du Bellai, fille de *Charles* comte du Bellai, seigneur de la Pallu, de Beneft, & du Buart, & de *Catherine-Renée* de Jaucourt de Villarnoul, dame de la baronnie de la Forest.

BRANCHE DES SEIGNEURS de ROUPI *& de* NOMAING, *sortis de la branche de* FOSSEUX.

XVII. JEAN de Montmorenci, troisiéme fils de LOUIS, seigneur de Fosseux, & de *Marguerite* de Wastines, eut les terres de Roupi & de Nomaing en partage. Il brisa les armes de Montmorenci d'un croissant d'argent, & mourut l'an 1530. De *Jeanne Henriette*, fille de *Jean* seigneur de Bercus, il eut NICOLAS, qui suit; *Quentin*, mort sans posterité; N. mort en l'isle de Rhodes; N. religieux à Anchin; *Magdelaine*, qui devint heritiere des terres de Roupi & Nomaing, & épousa *Baudri* seigneur de Roisin; & *Jacqueline*, abbesse de Sains-lès-Douai.

XVIII. NICOLAS de Montmorenci, seigneur de Roupi & Nomaing, mourut sans posterité de *Catherine* de Baufferode, & de *Florence* de Wissocq, ses deux femmes, & laissa seulement un fils *naturel*, Pierre *seigneur de Maubontri, qui vivoit encore en 1590. & qui laissa un fils qui avoit posterité.*

BRANCHE DES DUCS DE MONTMORENCI.

La branche des ducs de Montmorenci, a pour tige,

XVI. GUILLAUME seigneur de Montmorenci, d'Escouen, de Chantilli, &c. fils de JEAN II. du nom, grand chambellan de France, & de *Marguerite* d'Orgemont, sa seconde femme. L'obeïssance & le respect qu'il eut toûjours pour son pere, & la fidelité inviolable qu'il fit paroître dès sa jeunesse pour le service du roi Louis XI. lui firent meriter la portion la plus considerable des biens de sa maison. Car son pere irrité contre *Jean* & *Louis* de Montmorenci, ses freres aînez, qui s'étoient jettez dans le parti du duc de Bourgogne, lui *donna & ceda en pur & vrai don irrevocable fait entre-vifs, pour lui & ses hoirs, la terre, seigneurie, baronie & dépendance de Montmorenci.* Ce qui se fit avec le consentement du roi, qui reçut Guillaume à foi & hommage lige, comme fief mouvant de la couronne le 28. Octobre 1472. Ce seigneur fut chevalier d'honneur de Louise de Savoye, mere du roi François I. gouverneur & bailli d'Orleans, & capitaine des châteaux de la Bastille, du Bois de Vincennes, & de saint Germain en Laye. Il eut beaucoup de part en l'affection de Charles d'Anjou IV. du nom, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, du Maine, &c. & mourut le 24. Mai 1531. après avoir servi avec beaucoup de reputation quatre de nos rois, pendant plus de 60. ans. Il avoit épousé par contrat du 17. Juillet 1484. *Anne* Pot, morte le 14. Fevrier 1510. Cette dame, qui étoit fille de *Gui* Pot, comte de saint Paul, seigneur de la Rochepot, de Thoré, de Damville, gouverneur de Touraine, bailli de Vermandois, &c. & de *Marie* de Villiers-l'Isle-Adam, fut heritiere de *René* Pot son frere, seigneur de la Rochepot, &c. échanson du roi, & senechal de Baucaire. De ce mariage vint *Jean*, seigneur d'Escouen, mort l'an 1516. laissant d'*Anne* de Bologne, dame de Mongascon, & veuve de *Charles* de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France, sa femme, *Claude*, mort l'an 1518. & *Louise*, morte sans alliance; ANNE, qui suit; *François*, seigneur de la Rochepot, gentilhomme de la chambre, chevalier de l'ordre, gouverneur de Paris, de l'isle de France, & lieutenant general en Picardie. Il fut pris avec François I. à la bataille de Pavie, fut depuis ambassadeur vers Edouard VI. pour la restitution de Boulogne, & mourut le 20. Août 1551. sans enfans de *Charlotte* d'Humieres sa femme; *Philippe*, évêque de Limoges, mort jeune l'an 1519; *Louise* de Montmorenci, mariée 1°. à *Ferri* de Mailli, baron de Conti; 2°. à *Gaspard* de Coligni, I. du nom, seigneur de Châtillon-sur-Loing, maréchal de France, morte l'an 1547; *Anne*, alliée le 3. Mai 1517. à *Gui* XV. comte de Laval; & *Marie*, abbesse de Maubuisson.

XVII. ANNE duc de Montmorenci, pair, grand-maître & connétable de France, *dont nous parlerons dans un article exprès*, mourut le 12. Novembre 1567. à l'âge de 74. ans. Il avoit épousé par contrat du 6. Janvier 1526. *Magdelaine* de Savoye, fille de *René* legitimé de Savoye; comte de Villars, grand-maître de France, & d'*Anne* de Lascaris, comtesse de Tende, dont il eut 1. *François*, maréchal de France, mort le 6. Mai 1579. sans enfans de *Diane* legitimée de France, veuve d'*Horace* Farnese, & fille *naturelle* du roi *Henri* II. qu'il avoit épousée, le 3. Mai 1557; 2. HENRI, qui suit; 3. *Charles*, duc de Damville, amiral de France, mort l'an 1612. sans posterité de *Renée* de Cossé, fille d'*Artus*, maréchal de France: il brisoit l'écu de Montmorenci d'un lambel d'argent de trois pieces; 4. *Gabriel*, baron de Montberon, qui dès l'âge de quinze ans combattit près de son pere à la journée de saint Quentin, & y fut fait prisonnier avec lui: il fut tué à 21. ans, à la bataille de Dreux l'an 1562; 5. *Guillaume*, seigneur de Thoré, & colonel general de la cavalerie-legere de Piémont, chevalier de l'ordre du roi. Il se trouva à la bataille de saint Denys, servit le roi Henri III. avec fidelité en differentes occasions, & mourut vers l'an 1594. sans avoir eu d'enfans de *Leonore* d'Humieres, sa premiere femme, morte l'an 1563. D'*Anne* de Lalain, sa seconde femme, fille d'*Antoine*, comte d'Hochstrate, chevalier de la toison d'or, & de *Leonore* de Montmorenci, morte l'an 1613. il laissa *Magdelaine* de Montmorenci, dame de Thoré & de Dangu, mariée l'an 1597. à *Henri* de Luxembourg, duc de Pinei, morte l'an 1616. Ce seigneur de Thoré brisoit les armes de Montmorenci d'une étoile d'argent sur le haut de la croix; 6. *Eleonore*, mariée le 15. Fevrier 1545. à *François* de la Tour, III. du nom, vicomte de Turenne; 7. *Jeanne*, dame d'honneur de la reine Elisabeth, alliée l'an 1549. avec *Louis* de la Tremoille, III. du nom, duc de Thouars, morte le 3. Octobre 1596; 8. *Catherine*, femme en 1553. de *Gilbert* de Levis, III. du nom, duc de Ventadour; 9. *Marie*, qui épousa l'an 1567. *Henri* de Foix, comte de Candale; 10. *Anne*, abbesse de la Trinité de Caen; 11. *Louise*, religieuse à saint Pierre de Reims, d'où on la tira pour gouverner l'abbaye de Gerci; & 12. *Magdelaine*, religieuse à Fontevrault, abbesse à Caen, après sa sœur.

XVIII. HENRI duc de Montmorenci, I. de ce nom, fils puîné du connétable, fut maréchal & connétable de France, & mourut le 1. Avril 1614. Ce seigneur épousa 1°. en 1558. *Antoinette* de la Marck, fille aînée de *Robert* de la Mark, IV. du nom, duc de Bouillon, prince de Sedan, maréchal de France, &c. & de *Françoise* de Brezé: 2°. l'an 1593. *Louise* de Budos, veuve de *Jacques* de Gramont, seigneur de Vacheres, & fille de *Jacques* de Budos, vicomte de Portes, & de *Catherine* de Clermont, morte l'an 1599. Après sa mort, elle parut si hideuse & si défigurée, qu'on ne la pouvoit regarder qu'avec horreur; ce qui fit faire divers jugemens sur la cause de sa mort, comme on avoit fait sur celle de la duchesse de Beaufort, morte auparavant, avec les mêmes symptômes: 3°. l'an 1601. *Laurence* de Clermont, fille de *Claude*, comte de Montoison, & de *Louise* de Rouvroi, morte le 24. Septembre 1654. âgée de 83. ans. Il eut de la premiere *Hercule*, comte d'Offemont, mort sans alliance vers l'an 1591;

Charlotte

Charlotte, premiere femme de *Charles* de Valois, duc d'Angoulême, morte l'an 1636; & *Marguerite*, mariée l'an 1593. à *Anne* de Levis, duc de Ventadour, morte à Paris le 3. Decembre 1660. âgée de 88. ans. Les enfans du second lit, furent; *Henri* II. du nom duc de Montmorenci, pair, amiral & maréchal de France, mort sans enfans de sa femme, *Marie-Felice* des Ursins, *duquel nous parlerons dans un article separé*; *Charles*, mort jeune; & *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci, mariée le 3. Mars 1609. à *Henri* de Bourbon II. du nom, prince de Condé, morte à Châtillon-sur-Loing le 2. Decembre 1650. HENRI de Montmorenci, connétable de France, *eut encore cinq enfans naturels: sçavoir*, Splendian, *seigneur du Hallier, qui épousa* Françoise *de Châteauneuf*; Annibal, *bâtard de Montmorenci, qui fut marié, & eut une fille*; Jules, *chevalier de Malte*; Henri, *&* Marie, *alliée l'an* 1576. *à* Jean *de Fai, seigneur de Perault.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CROISILLES, de BOURS, *de* COURIERES, *&c. établis en Flandres.*

XV. PHILIPPE de Montmorenci, qui la commença, étoit second fils de JACQUES seigneur de Montmorenci, chambellan du roi Charles VI. & de *Philippe* de Melun, dame de Croisilles & de Courieres. Celui-ci eut la même dignité chez Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne; brisa les armes de Montmorenci d'un lambel d'argent de trois pieces; & mourut le 21. Fevrier 1474. Il épousa 1°. *Marguerite* de Bours, fille unique de *Guillaume* de Bours, dit *Wiscart*, chevalier, seigneur de Bours, & de *Catherine* de Pouques, dame de Houpelines, de Molimont, d'Amongies & de Bussignies: 2°. vers l'an 1445. *Gertrude* de Rimerswale, fille de *Nicolas*, chevalier, seigneur de Lodick, &c. & de *Gertrude* de Gaure, dame de Rosendalle: 3°. *Antoinette* d'Inchi, dame de S. Leu, fille de *Baugeois*, seigneur d'Inchi, châtelain de Douai, & d'*Agnés* dame de Heilli, & de Pas en Artois. Il eut de sa premiere femme MARC, seigneur de Croisilles, qui suit; & HUGUES, qui a fait *la branche de* BOURS, *rapportée ci-après*. De sa seconde femme vint *Gertrude* de Montmorenci, morte jeune.

XVI. MARC de Montmorenci, seigneur de Croisilles, &c. mourut en 1499. laissant de *Marie* de Halluin, fille de *Gaultier* seigneur de Halluin, & de *Marie* de Wich, dite *la Chapelle*, ANTOINE, qui suit; *Marie* de Montmorenci, morte sans alliance l'an 1500; & *Marguerite* de Montmorenci mariée par contrat du 21. Août 1500. à *Jean* de Sars, seigneur de Fosseteau & de Taniers.

XVII. ANTOINE de Montmorenci, seigneur de Croisilles, &c. mort le 21. Mars 1529. brisoit ses armes d'une lozange d'or sur le milieu de la croix, au lieu du lambel que son pere & son ayeul avoient porté. Il avoit épousé 1°. en 1498. *Françoise* de Lannoi, dame de Launaix, fille de *Baudouin*, seigneur de Molembaix & de Solre, chevalier de la toison d'or, chambellan & grand-maître d'hôtel de l'archiduc d'Autriche, & gouverneur de Lille, &c. & de *Michelle* d'Esne, dame de Couroi: 2°. le 20. Août 1525. *Jeanne* de Beaufort, fille de *Jean* seigneur de Beaufort, dont il n'eut point d'enfans. De son premier mariage vint BAUDOUIN, qui suit;

XVIII. BAUDOUIN de Montmorenci, seigneur de Croisilles, &c. mort vers l'an 1567. avoit épousé 1°. par contrat du 21. Septembre 1530. *Jeanne* de Stavelle, fille de *Josse*, seigneur de Chaumont & de Glayon, & de *Jeanne* de Ligne: 2°. par contrat du 13. Octobre 1543. *Catherine* de Rubempré, fille de *Charles*, seigneur de Bievre, & de *Jeanne* de Bousies, dame de Vertaing. De la premiere il eut *George*, qui suit; *Françoise*, mariée par traité du 3. Juin 1350. à *Jacques* de Joigni, seigneur de Pamele; *Jeanne*, épouse de *Gabriel* de Jausse, seigneur de Mastaing, comte de Lierde, &c; *Anne*, chanoinesse de Nivelle; *Louise*, & *Marguerite*, jumelles, religieuses. De la seconde sortirent, CHARLES, seigneur de NEUVILLE WISTACE, *&c. qui fit branche, rapportée ci-après*; *Jacques*, chanoine de Tournai, mort l'an 1596. *Jacqueline*, épouse de *Fernand* de la Barre, seigneur de Moucrond, grand bailli de Flandres & de Gand; & *Anne*, chanoinesse à Mons, alliée le 20. Janvier 1566. à *François* Schoutcote, seigneur d'Erpe; & *Baudouin* de Montmorenci, seigneur d'Hubermont, Launaix, &c. qui mourut à Douai le 16. Decembre 1593. Il avoit épousé par contrat du 21. Novembre 1585. *Marguerite* dame d'Ognies, Midelbourg, &c. fille de *Philippe* seigneur d'Ognies. &c. Il en eut *Marc*, seigneur d'Hubermont, Launaix, &c. mort le 30. Decembre 1610. à Padoue, au retour de son voyage de Jerusalem, sans alliance; & *Marguerite* de Montmorenci, morte jeune. *Le seigneur de Croisilles laissa encore un bâtard, qui eut posterité.*

XIX. GEORGE de Montmorenci, baron de Croisilles, &c. maître d'hôtel de l'archiduc, grand bailli de Bruges, & grand-veneur du comté de Flandres, mort le 31. Decembre 1615. épousa 1°. par contrat du 7. Avril 1565. *Françoise* Jausse, fille de *Gabriel*, seigneur de Mastaing, comte de Lierde, &c. & de *Catherine* de Lannoi: 2°. *Isabeau* de Renesse, fille de *Jean*, seigneur de Mal: 3°. *Louise* de Cruninghen, fille de *Jean* seigneur de Cruninghen, chevalier de la toison d'or, & de *Jacqueline* de Bourgogne. Il eut de sa premiere femme *Philippe* de Montmorenci, seigneur de Waëncourt, mort sans alliance à Barcelone, étant à la suite de l'archiduc Albert, le 10. Mai 1579; & *Jeanne* de Montmorenci, dame de Croisilles, &c. mariée à *Philippe* de Merode, comte de Midelbourg, vicomte d'Ypres, morte le 16. Novembre 1621.

SEIGNEURS DE NEUVILLE-WISTACE, & vicomtes de ROULLERS.

XIX. CHARLES de Montmorenci, seigneur de Neuville-Wistace, &c. second fils de BAUDOUIN, seigneur de Croisilles, & de *Catherine* de Rubempré sa seconde femme, mourut à Douai le 29. Juin 1605. Il avoit épousé en Juillet 1574. *Jeanne* le Blanc, heritiere de *Guillaume*, seigneur d'Heuchin, dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Catherine*, née le 11. Juillet 1577. mariée le 11. Mars 1610. à *Robert* de Maldeghem, seigneur de Grimarès; & *Jacqueline* de Montmorenci, née le 21. Avril 1579. mariée le 18. Janvier 1610. à *Pontus* de Divion, seigneur d'Estrayelles, baron de Baënghien.

XX. GUILLAUME de Montmorenci, seigneur de Neuville, de Mercatel, &c. né le 26. Juin 1575. épousa le 17. Fevrier 1602. *Marie* de Montjoie, vicomtesse de Roullers, fille d'*Adrian* de Montjoie, chevalier, & de *Marguerite* Quarrouble, dont il eut *George* de Montmorenci, seigneur de Neuville, né le 5. Août 1607. tué au siege d'Arras l'an 1640. sans avoir été marié; *Adrian*, vicomte de Roullers, né en Avril 1610. mort l'an 1667. sans laisser de posterité de *Marie-Anne-Catherine* Tats d'Ameronghen; *Claude-Louis*, né en Août 1614. mort l'an 1645; *Jean-Baptiste*, seigneur de Launaix, né en Juin 1619. tué en duel l'an 1640; GUILLAUME-FRANÇOIS, qui suit; *Marguerite-Jeanne*, née en Mai 1605. mariée à *Antoine* de Maulde, seigneur de la Bussiere; *Ursule-Amelberge*, mariée le 30. Avril 1639. à *Charles* Divion, seigneur de Baënghien; *Marie*, née le 14. Fevrier 1617. abbesse d'Avesnes, morte l'an 1673; *Jacqueline-Claire*, née en Mai 1622. mariée 1°. à *François* de Tournai, seigneur de Mericourt: 2°. à *Jean* comte de Grooësbek: & 3°. à *N.* comte d'Hamal; baron de Vierues; & *Anne-Marie* de Montmorenci, mariée à *Antoine-Maximilien-Baudouin*, baron de Bagnonville.

XXI. GUILLAUME-FRANÇOIS de Montmorenci, vicomte de Roullere, &c. épousa *Claire-Eugenie*, fille de *Philippe*, comte de Horne-Haverskercke, & de *Dorothée* de Ligne-Aremberg, dont il eut *Guillaume-François*, mort à l'âge de 12. ans l'an 1674; *François* de Montmorenci, dit le prince de Montmorenci, qui suit; *Marc* de Montmorenci, capitaine dans le regiment royal infanterie en 1691. lieutenant dans le regiment des gardes en 1693. colonel du regiment de Condé par la démission de son frere en 1696. créé brigadier d'infanterie le 26. Octobre 1704. & chevalier de l'ordre de saint Louis en 1705. fait prisonnier à la prise de Leffingue le 25. Octobre 1708. nommé maréchal de camp le 30. Mars 1710. & enfin lieutenant general des armées du roi, le 31. Mars 1720; *Claude-Albertine-Rosalie*, fille d'honneur de madame la dauphine, en Juin 1687. morte sans alliance le 24. Juin 1690; *N.* religieuse aux Filles Sainte-Marie d'Amiens; *Marie-Therese*, chanoinesse à Remiremont;

& *Henriette* de Montmorenci, chanoinesse à Mons l'an 1691.

XXII. François de Montmorenci, vicomte de Roullers, dit le prince de Montmorenci, colonel du regiment de Condé infanterie en 1690. quitta le service en 1696. & mourut à Gand le 14. Septembre 1704. âgé d'environ 25. ans, laissant *Charlotte-Louise* de Saveuse, veuve avec des enfans.

SEIGNEURS DE BOURS ET DE COURIERES, II. branche, sortie des seigneurs de Croisilles.

XVI. Hugues de Montmorenci, deuxiéme fils de Philippe, seigneur de Croisilles, & de *Marguerite* dame de Bours, sa premiere femme, fut seigneur de Bours & de Courieres. Il brisa ses armes d'un croissant d'argent sur le milieu de la croix, & mourut vers l'an 1500. il épousa 1°. *Marguerite* d'Ongnies, fille de *Baudouin*, seigneur d'Estrées, gouverneur de Lille, & d'*Isabeau* d'Halluin: 2°. *Jossine* de Saint Omer, fille de *Josse*, seigneur de Morbecque, & de *Jeanne* dame de Hondecoutre. Du premier lit il n'eut que deux filles, *Marie*, épouse de *Jean* de Riencourt, seigneur de Franqueville; & *Jacqueline*, femme de *Jean* des Marets, seigneur de la Motte en Normandie. Du second lit resterent, Nicolas, qui suit; *Jean*, seigneur de Courieres, chevalier de la toison d'or, maître-d'hôtel de Charles V. empereur, & son chambellan, gouverneur de Lille, Douai, &c. mort l'an 1563. n'ayant eu qu'un fils mort avant lui, de *Philippe* de Lannoi, fille & heritiere de *Ferri*, seigneur de Fresnoi, chevalier de la toison d'or; *François*, grand Aumônier de l'empereur Charles V; & *Marie*.

XVII. Nicolas de Montmorenci, chevalier, seigneur de Bours, &c. mourut avant l'an 1544. Il avoit épousé en 1512. *Anne* Rouault, fille d'*Aloph*, seigneur de Gamache, & de *Jacqueline* de Soissons, dont il eut Gabriel, qui suit; *Christophle*, mort à Rome sans posterité; *Jacqueline*, dame d'honneur d'Eleonore d'Autriche, reine de France, épouse de *Quentin* Gourle, dit de Gourlai, seigneur de Monsures & d'Azincourt.

XVIII. Gabriel de Montmorenci, seigneur de Bours, &c. prit alliance avec *Michelle* de Bayencourt, fille de *Pierre*, seigneur de Bouchavanes, gouverneur de Doulens, & de *Jeanne* de Calonne, dont il eut Jean, qui suit; *Claude*, mort page de Henri III. roi de France; *Antoinette*, mariée 1°. à *Antoine* de Sorel, seigneur dudit lieu: 2°. à *Titus*, seigneur de Saint Simon, de Pons, &c. chevalier de l'ordre du roi; & *Anne*, morte fille.

XIX. Jean de Montmorenci, I. du nom, seigneur de Bours, de Guechart, & de Villeroye, fut élevé page de l'empereur Charles V. Il épousa *Bernarde* Gaillarde, fille de *Michel*, seigneur de Chilli & de Longjumeau, & petite-fille d'un autre *Michel* Gaillard panetier ordinaire du roi, époux de *Souveraine* d'Angoulême, sœur *naturelle* de *François* I. De *Bernarde* Gaillard, il eut *Daniel*, tué au siege de Chartres l'an 1591. âgé de 24. ans; Josias, qui suit; *Gedeon*, mort jeune; Benjamin, baron d'Esquencourt, qui a fait *la branche d'*Esquencourt, *rapportée ci-après*; *Jean*, seigneur de Flesselles, époux de *Magdelaine* de Boutillac, puis de *Marguerite* des Champs, fille du seigneur de Vaux; *George*, seigneur de Cressi, qui se donna au service des Hollandois, & épousa *Laure* Affaitadi, fille de *Côme*, seigneur de Ghistelles, dont il eut deux filles, dont une fut mariée & l'autre religieuse; Pierre, seigneur d'Acquest, *qui a fait la branche d'*Acquest, *rapportée ci-après*; *Anne*, tué en duel; *Hyppolite*, mariée 1°. à *Pierre* de Melun, prince d'Espinoi: 2°. à *François* de la Fontaine, seigneur d'Oignon, morte en Juin 1616; *Elisabeth*, alliée à *Jean* de Belloi, seigneur de Pont-de-Metz, près d'Amiens; *Jacqueline*; *Louise*; *Souveraine*, mortes sans alliance; & *Michelle*, épouse d'*Oudard* de Fontaines, seigneur d'Esturgeul.

XX. Josias de Montmorenci, seigneur de Bours, capitaine au regiment des gardes du roi, mort le 20. Juillet 1616. épousa, 1°. *Marie* de Grouches, fille de *Henri* de Grouches, seigneur de Gribouval, & de *Claude* Girard: 2°. *Louise* Hotman, veuve de *Catherine* d'Aumale, seigneur de Nampsel, lieutenant des cent Suisses de la garde du roi. De sa premiere femme il eut *Jean*, seigneur de Bours, noyé par accident l'an 1622. avant l'accomplissement de son mariage avec *Lucrece* d'Aumale, fille du seigneur de Nampsel. De sa seconde femme, il eut *François* de Montmorenci, né posthume, mort sans alliance; *Louise*; & *Marie* de Montmorenci, dont l'une fut religieuse.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ESQUENCOURT, devenus comtes de Bours.

XX. Benjamin de Montmorenci, seigneur d'Esquencourt, &c. quatriéme fils de Jean I. du nom, seigneur de Bours, & de *Bernarde* Gaillard, vivoit l'an 1624. Il avoit épousé, 1°. *Claude* d'Averoult, dame d'Olisi, fille de *René*, seigneur de la Lobbe, & de *Magdelaine* de Boutillac: 2°. *Marie* le Prevost, fille de *Jean*, seigneur de Neufville. Il eut de sa premiere femme Daniel, qui suit; *Hippolyte*; *Pierre*; *Benjamin*, morts jeunes; *Magdelaine*, mariée à *Isaac* le Fournier, seigneur de Neufville; & *Anne* de Montmorenci. De sa seconde femme vint *Marie* de Montmorenci, mariée à *Charles* du Bois, seigneur de la Frenaye.

XXI. Daniel de Montmorenci, baron d'Esquencourt, mestre de camp d'un regiment de cavalerie, & lieutenant general des armées du roi, vivant en 1666. épousa *Marthe* le Fournier, dont il eut Benjamin-Alexandre, qui suit;

XXII. Benjamin-Alexandre de Montmorenci, comte de Bours, baron d'Esquencourt, mort en Avril 1702. sans posterité.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ACQUEST, & de Villeroye.

XX. Pierre de Montmorenci, seigneur d'Acquest, septiéme fils de Jean I. seigneur de Bours, & de *Bernarde* Gaillard, épousa *Judith* le Fournier, sœur d'*Isaac*, seigneur de Neufville; dont il eut *Elisabeth* de Montmorenci; Daniel, qui suit; & *Jean* de Montmorenci, seigneur de Villeroye, mort en Août 1698. âgé de 90. ans. Il avoit épousé 1°. en Septembre 1648. *Elisabeth* de Cuyck-Mierop, fille de *Joachim*, seigneur de Hoochwoude: 2°. en Août 1671. *Jeanne* de Pas-Feuquieres, veuve de *Louis* d'Aumale, & fille de *Manasses* de Pas, marquis de Feuquieres, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Toul & de Verdun, & d'*Anne* Arnauld, morte sans posterité en Janvier 1695. Du premier lit vint *Elisabeth* de Montmorenci, morte jeune l'an 1650.

XXI. Daniel de Montmorenci, seigneur d'Acquest, & de la Court au Bois, &c. mort l'an 1686. âgé de 72. ans, avoit épousé *Marthe* de Halart, dont il a eu *Daniel* de Montmorenci, capitaine des carabiniers; *Amauri*, mousquetaire; *Henri*, capitaine, l'an 1689. tué à Mayence âgé de dix-huit ans; *Antoinette*; *Judith*; *Catherine*; *Charlotte*; *Marthe-Marie*; & *Magdelaine* de Montmorenci.

*BRANCHE DES SEIGNEURS d'*Auvraimesnil *& de* Goussainville.

XIII. Matthieu de Montmorenci, I. du nom, fils puîné de Jean I. du nom sire de Montmorenci, &c. & de *Jeanne* de Calletot, seigneur d'Auvraimesnil & de Goussainville en partie, brisoit son écusson d'un lambel de trois pieces, & mourut le 29. Juin 1360. Il avoit épousé *Aiglantine* de Vendôme, fille de *Jean*, seigneur de la Chartre & de Lassai, & de *Philippe* dame de la Ferté-Arnault & de Villepreux, dont il eut *Hugues* de Montmorenci, nommé à l'évêché d'Orleans vers l'an 1360. sur la resignation de *Jean* son oncle; mais il y a apparence qu'il mourut avant 1364. sans avoir été sacré; Matthieu II. qui suit; *Jean* dit *Esclabor*, seigneur de Maffliers en partie, mort sans posterité de *Jeanne* de Venderesse, fille de *Jean*, seigneur de Marsontaine, bailli de Troyes; *Isabelle*, mariée l'an 1353. à *Guerin* de Lorris, dit *Lancelot*, seigneur de Lusarche en partie; & *Luce* de Montmorenci religieuse & tresoriere de l'abbaye de Maubuisson.

XIV. Matthieu de Montmorenci, II. du nom, seigneur d'Auvraimesnil, Goussainville, Bouqueval, Bobigni, &c. mourut l'an 1414. Il avoit épousé *Jeanne* Bracque, dont il eut Charles, qui suit;

XV. Charles de Montmorenci, seigneur de Goussainville, Bobigni, Bouqueval, Eaubonne, Tresmes,

Silli, &c. conseiller, chambellan & maître d'hôtel d'Artus de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, puis du roi Jean, mourut l'an 1461. laissant de *Jeanne* Rataut, fille de *Bertrand*, chevalier, seigneur de Curçai, & de *Marguerite* Rouault, *Jacqueline* de Montmorenci, mariée à *Guillaume* seigneur de Sevigné, d'Olivet, & des Rochers; *Catherine* de Montmorenci, dame de Goussainville, de Tresmes, & de Silli, mariée l'an 1468. à *Philippe* d'Aunoi, seigneur de Chivré; *Marguerite*, alliée l'an 1470. à *Antoine* de Villiers, seigneur châtelain de l'Isle-Adam, de Nogent & de Valmondois; & *Jeanne* de Montmorenci, religieuse à Longchamp.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CONFLANS, de BEAUSAULT, de BRETEUIL, &c.

XI. ERARD de Montmorenci, deuxiéme fils de MATTHIEU III. du nom seigneur de Montmorenci, & de *Jeanne* de Brienne, fut seigneur de Conflans, conseiller du roi, & grand-échanson de France. Il fut un des pleges que Charles de France, comte de Valois, donna à Guillaume comte de Hollande, pour les conventions du mariage de Jeanne de Valois, sa fille. Il servit aussi très-utilement dans les armées, & brisa ses armes d'un franc quartier d'argent, à une étoile de sable. De sa premiere femme, *Jeanne* de Longueval, il laissa *Jeanne*, épouse d'*Hervé* de Leon, seigneur de Noyon-sur-Andelle, issu des vicomtes de Leon en Bretagne; *Agnés*, femme de *Philippe* d'Aunoi, seigneur de Grand-Moulin; & *Blanche* de Montmorenci, seconde femme de *Guillaume* le Bouteillier de Senlis, III. du nom, seigneur de Chantilli. De la seconde, *Clemence* de Muret, dame de Breteuil & de Beausault, qu'il avoit épousée l'an 1305. il eut JEAN, qui suit; *Erard*, chanoine de Rouen & de saint Quentin, mort l'an 1358; *Hervé*, seigneur de Beaumantel; *Jean-Erard* de Montmorenci, seigneur de Fourmeries, dont la veuve nommée *Elisabeth*, vivoit en 1382; & *Matthieu* de Montmorenci, qui étoit troisiéme fils, seigneur de Conflans, Maffliers, &c. épousa *Isabeau* de Soisi, dame de Poucei, dont il eut *Blanche*, mariée à *Gui* de Courlandon, chevalier; *N.* femme de *Simon* de la Queue, chevalier; *Philippe*, alliée à *Gasse*, seigneur de Bouconvilliers, maître d'hôtel du roi Charles VI; & *Jeanne* de Montmorenci, alliée à *Jean* de Montauglan, chevalier.

XII. JEAN de Montmorenci, seigneur de Beausault, & de Breteuil, fut envoyé l'an 1329. par le roi Philippe *de Valois*, avec le sire d'Ancenis *le jeune*, vers le roi Edouard III. roi d'Angleterre, pour le semondre de lui venir faire hommage des seigneuries qu'il avoit en France. Il mourut l'an 1337. ayant eu de *Jeanne* de la Tournelle son épouse, entr'autres enfans,

XIII. JEAN de Montmorenci, II. du nom, seigneur de Beausault, &c. assista à la prise de saint Valleri sur les Anglois l'an 1358. & marcha au devant des quatre mille Navarrois que Philippe de Navarre amenoit au secours de la place. Il mourut l'an 1375. ayant épousé *Isabeau* de Néelle, fille de *Jean*, seigneur d'Offemont, & petite-fille de *Gui*, maréchal de France, dont il eut HUGUES, qui suit; *Pierre*, seigneur du Plessis-Cacheleu, qui ne laissa de *Marguerite* dame de Dommart, sa premiere femme, qu'une fille; *Jeanne* de Montmorenci, dame du Plessis-Cacheleu, épouse de *Renaud* de Longueval, seigneur de Thenelles; *Jean*; *Jeanne*, épouse de *Robert*, seigneur de Hellande en Caux; & *Marguerite*, abbesse de Fontevrauld, morte le 4. Avril 1434.

XIV. HUGUES de Montmorenci, seigneur de Beausault, de Breteuil, de la Falaise & des Tournelles, chambellan du roi Charles VI. mort le 2. Mai 1404. avoit épousé *Jeanne* d'Harcourt, fille de *Guillaume*, seigneur de la Ferté Imbault, &c. & de *Blanche* dame de Cernon, sa premiere femme, dont il eut *Jean*, mort vers l'an 1427. sans avoir été marié; *Antoine*, tué à la bataille de Verneuil en 1424. avec son frere *Hugues*; *Catherine*, dame de Beausault, de Breteuil & de la Falaise, qui épousa 1°. *Laurent* de Sainte-Beuve: 2°. *Matthieu* seigneur de Roye, de Germigni, &c. & mourut l'an 1454; *Blanche*, femme de *Robert* d'Harcourt V. du nom, seigneur de Beaumesnil; *Marie*, abbesse de Fontevrauld, morte l'an 1461. *Marguerite*, alliée 1°. à *Jean* seigneur des Autels & de Villiers-aux-Bocages: 2°. à *Jean* de Belloi, seigneur de Candas; & *Jeanne* de Montmorenci, dame de Ferrieres & de Russicourt, mariée le 13. Septembre 1401. à *Jean* de Rayneval, seigneur de Meraucourt & de Tronai.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT LEU, de NANGIS, de DEUIL, & de LA HOUSSAYE.

X. BOUCHARD de Montmorenci, deuxiéme fils de BOUCHARD VI. du nom seigneur de Montmorenci, & d'*Isabeau* de Laval, brisa ses armes d'un franc quartier d'hermines. Il eut les seigneuries de saint-Leu & de Deuil en partage, & épousa vers l'an 1260. *Philippe* Britaut, dame de Nangis, fille unique de *Jean*, panetier de France. Il servit Charles d'Anjou, roi de Jerusalem & de Sicile, dans les guerres contre Pierre d'Aragon, & mourut en Sicile l'an 1284. laissant

XI. BOUCHARD de Montmorenci, II. du nom, seigneur de Saint-Leu & de Deuil, grand-panetier de France, fut choisi par Charles de France, comte de Valois, pour un de ses executeurs testamentaires. Il accompagna le roi Philippe *de Valois*, à la bataille de Mont-Cassel, où il fut blessé l'an 1328. & au retour, fut envoyé par ce monarque ambassadeur en Angleterre, pour disposer le roi Edouard à lui venir rendre hommage des terres qu'il tenoit de sa couronne. Il épousa *N.* dame de la Houssaye en Brie, dont il eut BOUCHARD, qui suit; *Guillaume*; & *Philippe*, chanoine de Meaux; & *Philippe*, épouse de *Jean* de Moui, seigneur d'Aussonvilliers.

XII. BOUCHARD de Montmorenci III. du nom, seigneur de Saint-Leu, de Nangis, & de la Houssaye, fut inquisiteur pour le roi sur tous les maîtres des eaux & forêts, & mourut après l'an 1340. laissant de *Jeanne* dame de Changi, *Jean*, mort l'an 1379. sans posterité de *Marguerite* d'Andrezel; GUILLAUME, qui suit; & *Jeanne*, morte fille.

XIII. GUILLAUME de Montmorenci, seigneur de Saint-Leu, de Nangis, &c. mort l'an 1385. laissa de *Jeanne* dame d'Andrezel, *Jean* II. mort sans posterité, vers l'an 1402; *Jeanne*, mariée 1°. à *Gautier* de Thorote, seigneur du Châtelier: 2°. à *Eustache* de Gaucourt, seigneur de Viri, grand-fauconnier de France; & *Denyse*, dame de Saint-Leu, femme de *Gautier* seigneur d'Arzilliers.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LAVAL.

IX. Elle commença à GUI de Montmorenci, fils de MATTHIEU II. & d'*Emme* dame de Laval. Il prit le nom de *Laval*, & conserva les armes de Montmorenci, brisées de cinq coquilles d'argent sur la croix. *Voyez.* LAVAL.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MARLI de VERNEUIL, au pays Chartrain, &c.

VII. MATTHIEU de Montmorenci, dernier des fils de MATTHIEU I. seigneur de Montmorenci, & d'*Aline* d'Angleterre, fut seigneur d'Attichi, puis de Marli près Saint Germain en Laye; & enfin par donation de Philippe-*Auguste*, posseda les seigneuries de Montreuil-Bonnin en Poitou, & de Picauville en Normandie, pour recompense des bons services qu'il rendit à sa majesté contre les Anglois & les Normands. Il suivit le même roi en la Terre-Sainte. L'an 1193. il se trouva au combat que le roi livra à Richard roi d'Angleterre duc de Normandie, près d'Arques; & là, après avoir reçû un coup de lance au travers des cuisses, de la main de Robert comte de Leycestre, estimé le plus brave chevalier des ennemis, il lui darda la sienne dans le milieu de la poitrine, avec un si grand effort, qu'il le renversa par terre: & le fit son prisonnier. Mais l'an 1198. il resta prisonnier à la bataille gagnée par les Anglois proche de Gisors, ayant été jetté de dessus son cheval, de la propre main du roi Richard. Il se croisa après cela pour la Terre-Sainte, se trouva au siege de Zara & de Constantinople, ayant même été élû chef de l'ambassade des Croisez vers l'empereur Isaac; & mourut enfin dans cette armée l'an 1204. Il porta lui

& sa posterité les anciennes armes de Montmorenci, d'or à la croix de gueules, cantonnée de quatre alerions seulement. De *Mahaud* de Garlande son épouse, fille de *Guillaume*, seigneur de Livri, & d'*Idoine* de Trie, il laissa BOUCHARD, qui suit; *Matthieu*, seigneur de Lai, qui servit sous le roi saint Louis l'an 1242. & mourut sans posterité de *Mabille* de Châteaufort; *Guillaume*, chanoine de Paris; & *Marguerite*, épouse d'*Aimeri*, vicomte de Narbonne.

VIII. BOUCHARD de Montmorenci I. du nom, seigneur de Marli, &c. servit utilement dans les guerres contre les Albigeois sous Simon comte de Montfort, qui lui donna les châteaux de Saisac & de S. Martin. Les Heretiques le firent prisonnier, & le retinrent pendant seize mois. Il se trouva l'an 1212. à la victoire remportée sur le comte de Foix, près de Saint Martin; au siege de Toulouse & autres places, accompagna le roi saint Louis l'an 1226. au siege d'Avignon, & de-là en Languedoc. Il mourut la même année, laissant de *Mahaud* de Châteaufort, sœur aînée de *Mabille*, épouse de son frere, *Thibaud*, abbé des Vaux de Cernai, où il mourut en odeur de sainteté l'an 1247; *Pierre*, qui servit le roi saint Louis vers l'an 1239. & mourut sans posterité, aussi-bien que *Matthieu* son cadet; &

IX. BOUCHARD de Montmorenci II. du nom, seigneur de Marli, &c. Celui-ci mourut avant l'an 1267. laissant d'*Agnès* sa femme, MATTHIEU, qui suit; *Thibaud*, qui suivit saint Louis au siege de Tunis, & qui vivoit l'an 1285; *Isabelle*, mariée 1°. à *Robert* de Poissi: 2°. à *Gui* de Levis III. du nom, seigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi; & *Beatrix*, nommée dans le testament de *Thibaut*.

X. MATTHIEU de Montmorenci, II. du nom, seigneur de Marli, &c. mort vers l'an 1282. avoit épousé *Marguerite* de Levis, fille de *Gui* II. du nom, seigneur de Mirepoix, & fut pere de *Bouchard* III. du nom, seigneur de Marli, mort en Mars 1297; de *Robert*, qui vivoit l'an 1285; & de MATTHIEU III. qui suit;

XI. MATTHIEU de Montmorenci, III. du nom, seigneur de Marli, servit contre les Flamands l'an 1302. & mourut l'an 1305. Il épousa *Jeanne* de l'Isle-Adam, dame de Valmondois, de laquelle vinrent, *Louis*, seigneur de Marli & de Valmondois, mort sans posterité en 1356; *Matthieu* de Marli, vivant l'an 1351; & *Jean* de Marli, seigneur de Picauville, mort après l'an 1352. sans laisser de posterité de *Mahaud* Flotte-Revel, sa femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BRAI & de MONTLEHERI.

Elle commença à THIBAUD, surnommé *File-Etoupes*, fils de BOUCHARD de Montmorenci I. du nom. *Voyez* MONTLEHERI.

André du Chêne a composé une excellente histoire de la maison de Montmorenci, que l'on pourra consulter. Etienne Forcadel publia aussi l'an 1551. un livre *in quarto*, sous ce titre: *Le Montmorenci Gaulois*, ou *antiquité memorable de la tres-noble maison de Montmorenci, avec la dignité & prouesse d'icelle*. On fit imprimer l'an 1579. un petit volume *in octavo*, intitulé: *Traité sur les genealogies, alliances, & faits illustres de la maison de Montmorenci*; enfin Mamert Patisson imprima l'an 1595. un autre ouvrage *in octavo*, dont voici le titre; *Genealogie de la maison de Montmorenci, comprise en la presentation des lettres de l'office de monsieur le connétable, faite au parlement le 21. Novembre 1595*. Tous les auteurs de l'histoire de France parlent des seigneurs de Montmorenci, aussi-bien que messieurs de Sainte-Marthe, le Feron, Du Bouchet, Godefroi, le pere Anselme, le Laboureur, &c.

MONTMORENCI (Matthieu II. de) dit *le Grand*, seigneur de Montmorenci, d'Escouen, de Conflans sainte-Honorine, d'Attichi, &c. connétable de France, s'est distingué entre les grands hommes de guerre du XIII. siecle, & fut aussi, selon Philippe Mouskes, évêque de Tournai, son contemporain, l'homme de son tems du meilleur conseil. Il étoit fils de BOUCHARD IV. & de *Laurence* de Hainaut. Baudouin V. du nom comte de Hainaut son oncle, voulut le faire chevalier, prévoyant que Matthieu de Montmorenci se rendroit très-digne de cet honneur. Il accompagna l'an 1203. le roi Philippe-*Auguste* au siege du Château-Gaillard près d'Andeli, où il signala son courage, aussi-bien qu'à la prise de diverses places, qu'on emporta en Normandie sur Jean *Sans-Terre*, roi d'Angleterre. Sa valeur éclata sur-tout à la bataille de Bouvines l'an 1214. car outre qu'il contribua beaucoup à l'avantage que le roi y remporta, il y gagna encore douze enseignes imperiales sur les ennemis. L'année suivante il fit la guerre en Languedoc contre les Albigeois, & se distingua tellement par ses services, que le roi le voulant recompenser par quelque dignité importante, le crut digne de remplir la charge de connétable de France, vacante par le decez de Dreux de Mello l'an 1218. Il la donna au seigneur de Montmorenci, qui suivit le roi Louis VIII. en Poitou & dans le païs d'Aunis, pour s'y opposer aux Anglois; & continua de se rendre digne des premiers honneurs militaires. Il se distingua à la prise de la Rochelle, de Saint Jean d'Angeli, de Niort, & de plusieurs autres places, & contraignit l'an 1224. les factieux, qui tenoient le parti d'Angleterre, à reconnoître le roi, & à se soumettre. Deux ans après il se croisa contre les Albigeois, & fut à la prise d'Avignon, puis au sacre du roi saint Louis. L'an 1228. il emporta Bellême sur le duc de Bretagne, poussa les princes mécontens jusqu'à Langres, contraignit les plus puissans à demander pardon au roi, & mourut le 24. Novembre 1230.

MONTMORENCI (Charles de) chambellan du roi, panetier & maréchal de France, gouverneur de Picardie, fils de *Jean* I. du nom sire de Montmorenci, eut beaucoup de part aux affaires de son tems, sous les regnes des rois Jean & Charles V. l'an 1343. il fut fait maréchal de France, & eut la conduite de l'armée que Jean duc de Normandie mena l'an 1344. en Bretagne au secours de Charles de Blois son cousin. Depuis il accompagna ce même prince en Guienne, combattit vaillamment à la bataille de Creci l'an 1346. & fut établi gouverneur de Picardie, où il rendit de bons services. Il ménagea l'accommodement de Charles *le Mauvais*, roi de Navarre, avec Charles de France, duc de Normandie, regent du royaume; & l'an 1360. il contribua beaucoup au traité qui fut conclu à Bretigni le 8. Mai. Le roi Charles V. le considera extrêmement, & le choisit même pour être parrain du dauphin Charles, depuis roi VI. de ce nom, qui fut baptisé dans l'église de saint Paul le 6. Decembre 1368. Charles de Montmorenci, mourut le 11. Septembre 1381. & fut enterré dans l'église de l'abbaye du Val. Sa posterité est rapportée ci-dessus. *Voyez* la genealogie. * Du Chêne, *histoire de Montmorenci*. Le Feron. Godefroi. Le pere Anselme.

MONTMORENCI (Anne de) premier baron, pair, maréchal, grand-maître, & connétable de France, chevalier des ordres de saint Michel & de la Jarretiere, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Languedoc, comte de Beaumont-sur-Oise, & de Dammartin, second fils de GUILLAUME seigneur de Montmorenci, & d'*Anne* Pot, fut élevé enfant d'honneur auprès du roi François I. & l'an 1515. combattit à la bataille de Marignan, sous le seigneur de Boissi son cousin, étant lieutenant de sa compagnie d'ordonnance. L'année suivante il eut le gouvernement de Novarre: & l'an 1519. il se trouva à l'entrevûe des rois de France & d'Angleterre, qui se fit entre Ardres & Guines. Quelque tems après, le roi François I. l'envoya en Angleterre, pour s'y opposer aux desseins de l'empereur, & à son retour il le fit premier gentilhomme de sa chambre. Lorsque la guerre eut été declarée entre le roi & le même empereur, qui étoit Charles V. Anne de Montmorenci defendit l'an 1521. la ville de Mezieres contre les forces des ennemis, & obligea le comte de Nassau de lever honteusement le siege. Ensuite il fut capitaine general des Suisses, & les commanda dans le Milanez, où il servit l'an 1522. aux batailles de Cambolat & de la Bicoque, dans lesquelles il fut blessé. Il se trouva encore au siege de Novarre. Depuis, ayant été envoyé à Venise pour continuer l'alliance de cette republique avec la France: il fut honoré à son retour du collier de l'ordre & du bâton de maréchal de France, qu'il reçût le 6. Août de la même année 1522. L'année suivante il secourut Corbie, Terouane, & Marsaille, dont il fit lever le siege au connétable de Bourbon. Après cette expedition, le gouvernement de Languedoc

lui fut donné par le roi, qu'il fuivit en Italie, avec lequel il fut pris à la bataille de Pavie l'an 1525. Enfuite il fut revêtu de la charge de grand-maître, & fut chargé du foin d'aller recevoir les enfans de France, qui avoient été donnez en ôtage. L'an 1531. le roi d'Angleterre lui donna le collier de l'ordre de la Jarretiere; & le roi l'envoya en Provence pour y donner les ordres pour l'entrevûe qui fe devoit faire à Marfeille, du pape Clement VII. & de lui. Il s'en acquitta très-bien, & l'an 1536. contribua extrêmement dans la même Province, à ruiner l'armée que l'empereur y avoit amenée lui-même. L'année fuivante il commanda l'armée du roi dans la Picardie; & outre quelques places qu'il foûmit, il fecourut encore très-à-propos Terouane, extrêmement preffée par les Imperiaux. Tant de fervices confiderables qu'il avoit rendus à l'état, furent recompenfez l'an 1538. par l'épée de connétable de France, que le roi lui donna le 10. Fevrier; enfuite de quoi il accompagna ce monarque à Nice, où fe trouverent le pape Paul III. & l'empereur, & figna même la trêve qu'on y conclut pour dix ans. Quelque tems après Charles V. étant obligé d'aller lui-même reprimer la fedition des habitans de Gand, envoya des ambaffadeurs au roi pour lui demander paffage par fes états, & s'engagea à George de Selve, évêque de Lavaur, ambaffadeur du roi auprès de lui, de rendre Milan. François I. qui étoit le prince du monde le plus fincere, & le plus genereux, reçut avec toutes fortes d'honneurs l'empereur, lequel étant en France, confirma fa promeffe au connétable de Montmorenci, qui en répondit pour lui au roi. Mais lorfque Charles fut à Valenciennes, & que l'évêque de Lavaur le preffa de fatisfaire à ce qu'il avoit promis, il ufa d'excufes; & enfin refufa tout-à-fait de tenir parole. Le roi offenfé de ce refus, éloigna de la cour le connétable, qui ne fut rappellé qu'au commencement du regne de Henri II. l'an 1547. Après avoir paffé trois ans hors de la cour, Henri le rétablit dans toutes fes charges, & l'honora toûjours d'une bienveillance particuliere, l'appellant fon compere, le confultant dans toutes affaires, & fuivant prefque toûjours fes confeils. L'an 1550. le connétable prit le Boulonnois. Avant cela il avoit été envoyé l'an 1548. dans la Guienne pour y appaifer une fédition qui s'y étoit émue, à caufe de la gabelle du fel, & il y traita avec une extrême feverité la ville de Bourdeaux, à laquelle il ôta tous fes privileges. L'an 1552. il prit Metz, Toul & Verdun, & défit les troupes Imperiales devant Authie en Août 1553. mais il fut obligé de lever le fiege devant Cambrai; demeura prifonnier à la malheureufe journée de S. Quentin le 10. Août 1557. & ne fortit de prifon qu'en 1559. après la conclufion de la paix. Le roi avoit érigé dès l'an 1551. la baronie de Montmorenci en duché & pairie, & prévenoit dans toutes les occafions les fouhaits de celui qui lui rendoit tant de fervices. Mais après la mort de ce prince, la fortune du connétable fut expofée à de grands revers. La reine Catherine de Medicis ne l'aimoit point: elle s'expliqua fur la haine qu'elle lui portoit, parce qu'il avoit confeillé à Henri de la repudier comme fterile, pendant les premieres années de fon mariage, & que depuis il avoit ofé dire en fa prefence même, par une raillerie piquante, que de tous les enfans du roi, Diane, fa fille naturelle étoit la feule qui lui reffembloit. On lui donna donc le choix d'une de fes maifons pour s'y retirer, fous prétexte de décharger fa vieilleffe des fatigues du gouvernement. Le connétable connut bientôt le bras qui lui portoit le coup; mais ne le pouvant éviter, il diffimula fon reffentiment, & fe retira à Chantilli, après que Henri fon fils, fe fut defait de fa charge de grand-maître. Lorfque Charles IX. eut fuccedé à François II. fon frere, fur la fin de l'année 1560. le connétable fut rappellé à la cour; & par l'entremife de la ducheffe de Valentinois, & du maréchal de faint-André, il fe reconcilia avec les princes de Guife. Le connétable qui n'aimoit point les Proteftans, les pourfuivit à toute outrance, fit brûler à Paris les chaires de leurs miniftres; & lorfqu'ils eurent pris les armes, fit tout ce qu'il pût pour perfuader au Prince de Condé de les quitter, & d'écouter les propofitions que lui faifoit la reine. On refufa de les accepter; & ces refus furent fuivis de la bataille de Dreux, donnée le 19. Decembre 1562. Le connétable la gagna; mais il y fut fait prifonnier, auffi-bien que Gabriel, feigneur de Montberon, un de fes fils. Etant forti de prifon, il prit l'an 1563. fur les Anglois le Havre de Grace, que le maréchal de Briffac avoit affiegé. Quelque tems après, les Calviniftes s'étant remis en campagne, fous la conduite du prince de Condé, furent défaits par le connétable, à la bataille de faint Denys donnée le 10. Novembre 1567. Il vit neanmoins mettre en déroute le corps qu'il commandoit, & fut abandonné des fiens, que la terreur avoit faifis. Ce genereux vieillard ne s'abandonna pas lui-même, & ramaffa toute fa vertu, pour terminer fa longue vie par une action heroïque. Il reçut fix dangereufes bleffures, fut démonté, & rompit fon épée dans le corps d'un gentilhomme Calvinifte, qu'il perça au défaut de la cuiraffe. Un gentilhomme Ecoffois, appellé *Stuard*, lui donna par derriere un coup de piftolet dans les reins. On affure que, quoique mortellement bleffé, il fe tourna du côté de cet homme, & du pommeau de fon épée, dont la garde lui reftoit en main, il lui abbattit deux dents, & lui ébranla les autres: de forte qu'il en fut fort long-tems incommodé. Le connétable mourut deux jours après, âgé de 74. ans. On dit que la reine ne témoigna point de douleur de cette mort; mais qu'au contraire elle dit à quelques-uns de fes confidens: *Qu'en ce jour elle avoit deux grandes obligations au ciel; l'une que le connétable eût vengé le roi de fes ennemis; & l'autre, que les ennemis du roi l'euffent défaits du connétable.* C'eft ainfi que mourut ce grand homme, illuftre par fa nobleffe, par fes charges, par l'attachement qu'il avoit à la religion Catholique, & à la gloire de fon païs, par fa prudence & par fa conduite. Il s'étoit trouvé en huit batailles, dans quatre defquelles il avoit eu le fouverain commandement, toûjours avec beaucoup de gloire, mais fouvent avec peu de fortune. On dit qu'un Cordelier l'ayant voulu exhorter à la mort, lorfqu'il étoit tout couvert de fang & de bleffures, après la bataille de S. Denys: *Penfez-vous*, lui répondit-il d'un ton fier & hardi, *qu'un homme qui a vécu quatre-vingts ans avec bonneur, n'ait pas appris à mourir un quart d'heure?* On lui fit à Paris des funerailles prefque royales; car on porta fon effigie à fon enterrement, honneur qu'on ne fait qu'aux rois, ou aux enfans des rois. Son cœur fut mis aux Celeftins de cette ville, dans la chapelle d'Orleans; & fon corps dans l'églife de faint Martin de Montmorenci. Pour fon alliance & fa pofterité *voyez* la genealogie. On remarque qu'il étoit févere, imperieux, & peu liberal, & que fon inclination chagrine & peu complaifante, faifoit fouvent qu'il s'oppofoit aux graces, que les rois fous lefquels il étoit en credit, vouloient faire à leurs bons fujets. * Davila, *hift. des guerres civiles.* De Thou, *hift. tom.* 1. 2. & 3. Du Chêne, *hift. de Montmorenci.* Le Laboureur, *tombeau des hommes illuftres.* Godefroi, *officiers de la couronne.* Mezerai. Le pere Anfelme, &c.

MONTMORENCI (François de) duc de Montmorenci, pair, maréchal & grand-maître de France, chevalier des ordres de faint Michel & de la Jarretiere, gouverneur & lieutenant general de la ville de Paris & de l'ifle de France, fils aîné d'ANNE duc de Montmorenci, connétable de France, commença de porter les armes au fiege de Lanz en Piémont en 1551. Enfuite il accompagna le roi fur la frontiere d'Allemagne; fervit à la prife de Damvilliers & d'Yvoi, à la défenfe de la ville de Metz, & à celle de Terouane, où il fut fait prifonnier le 30. Mai 1553. Ce fut à fon retour qu'il fut fait gouverneur de la ville de Paris & de l'Ifle de France, & que le roi l'honora du collier de fon ordre. Peu après le feigneur de Montmorenci paffa en Italie, & fervit à la prife du port d'Oftie, & de quelques autres places que les Efpagnols avoient occupées fur le pape Paul IV. A fon retour il fe trouva à la bataille de faint Laurent ou de faint Quentin le 10. Août 1557. & défendit enfuite la Picardie. Il fervit en 1558. à la prife de Calais; & fut revêtu de la charge de grand-maître, par la démiffion du connétable fon pere. Mais lorfqu'après la mort funefte du roi Henri II. la faveur des princes de Lorraine prévalut à la cour fur celle de Montmorenci, il fut contraint de ceder la dignité de grand-maître au duc de Guife, & reçut en recompenfe celle de maréchal, avec le gouvernement du château de Nantes. Avant cela on l'avoit envoyé en Angleterre, pour recevoir de la reine Elizabeth, le ferment qu'elle fit d'obferver la

traité de paix conclu à Cateau-Cambresis entre la France & l'Angleterre. En 1560. il assista à l'assemblée des états tenus à Orleans; combattit en 1562. à la bataille de Dreux; en 1567. à celle de saint Denys, & en diverses autres occasions importantes dans lesquelles il se signala. Depuis en 1572. on l'envoya encore ambassadeur en Angleterre, où la reine Elizabeth lui donna le collier de son ordre de la Jarretiere. La reine Catherine de Medicis n'aimoit pas la maison de Montmorenci, & le maréchal en étoit persuadé. On le soupçonna d'être le chef de ceux qu'on accusa de vouloir former un tiers parti, après la conjuration de saint Germain en Laye, dans laquelle on avoit résolu d'enlever le duc d'Alençon le 10. Mars 1574. La Mole, favori du même duc, & le comte de Coconas, Italien, avoient eu la tête tranchée à Paris; on y executa encore quelques autres malheureux, qu'on accusoit d'être coupables de la même conspiration, & qui avoient, diton, chargé les maréchaux de Montmorenci & de Cossé, dans les tourmens de la question. Cependant la présomption de leur innocence, ou de leur pouvoir, les aveugla si fort, qu'ils vinrent à la cour pour s'y justifier; ils furent arrêtez, & envoyez à la bastille. Peu avant la mort du roi Charles IX. les ennemis de Montmorenci avoient resolu de se défaire de lui; mais la consideration seule de Damville son frere qui étoit puissant en Languedoc, les empêcha d'executer un si cruel dessein. La reine le tira de prison en 1575. pour se servir du credit qu'il avoit sur l'esprit du duc d'Alençon, lequel étoit sorti de la cour. En effet, les prieres de ce maréchal, firent venir ce prince au château de Champigni, où elle le tourna de maniere qu'il consentit à une tréve pour six mois. Ensuite elle revint, & lui laissa le même Montmorenci, pour le disposer à un entier accommodement. On eut besoin pour la même affaire en 1576. des soins de ce maréchal, qui mourut au château d'Escouen, le 6. Mai 1579. sans laisser de posterité de *Diane*, legitimée de France, fille *naturelle* du roi *Henri* II. qu'il avoit épousée le 3. Mai 1557. Il fut enterré auprès de son pere, dans l'église de saint Martin de Montmorenci.

MONTMORENCI (Charles de) seigneur de Meru, puis duc de Damville, pair & amiral de France, troisiéme fils du connétable Anne de Montmorenci, & de *Magdelaine* de Savoye, se distingua en 1557. à la bataille de saint Quentin, où il fut fait prisonnier avec son pere. Depuis il eut divers emplois sous les regnes de François II. & de Charles IX. & fut pourvû, par ce dernier, en 1562. de la lieutenance generale au gouvernement de la ville de Paris & de l'isle de France. Il se trouva aux batailles de Dreux, de Montcontour & de saint Denys, negocia la reduction de saint Jean d'Angeli & fut pourvû de la charge de colonel general des Suisses. Après la mort de son pere, qui fut tué à la bataille de saint Denys, il eut pour son partage la baronie de Damville, que le roi Louis XIII. érigea en duché & pairie en 1610. Ce fut une recompense due aux services qu'il avoit rendus sous cinq rois. Le roi Henri IV. l'avoit fait chevalier de ses ordres en 1595. & lui avoit donné ensuite la charge d'amiral de France le 21. Fevrier 1596. Il mourut en 1612. âgé d'environ 75. ans, sans laisser d'enfans de *Renée* de Cossé, comtesse de Secondigni, fille d'*Artus* de Cossé, maréchal de France.

MONTMORENCI (Henri de) duc de Montmorenci, premier baron, pair, maréchal & connétable de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Languedoc, comte de Dammartin, second fils d'ANNE de Montmorenci, porta le titre de seigneur de Damville du vivant de son pere, qui le fit pourvoir du gouvernement de la ville & château de Caen. Il accompagna le roi Henri II. au voyage d'Allemagne; & se jetta dans Metz, assiegée par l'empereur Charles V. Peu après le roi le fit lieutenant colonel de ses chevaux-legers en Piémont, où il se signala au combat du pont d'Asture, & il reçut le collier de l'ordre de saint Michel l'an 1557. Il fut fait prisonnier avec son pere à la bataille de saint Quentin; & prit le prince de Condé à celle de Dreux, l'an 1562. Il fut pourvû l'année suivante du gouvernement de Languedoc, dont son pere se démit en sa faveur; reçut le bâton de maréchal de France le 10. Fevrier 1566. & combattit en 1567. à la bataille de saint Denys, où fut blessé à mort le connétable de Montmorenci son pere. En 1569. il fut nommé par le roi Charles IX. lieutenant general en Guienne, Provence & Dauphiné, sous l'autorité de Henri de France son frere, duc d'Anjou. Il fit la guerre aux Calvinistes; mais la mesintelligence qui se mit entre lui & le sieur de Montluc, empêcha le progrès des armes du roi. Au commencement de la quatriéme guerre civile en 1572. le maréchal de Montmorenci eut le commandement d'une des trois armées, qu'on mit sur pied, avec ordre de soumettre les villes rebelles. On souhaitoit qu'il commençât par Nîmes; mais il s'attacha au siege de Sommieres, qu'il ne prit pas, quoiqu'il y perdît deux mille hommes. Sa politique l'arrêta devant cette place. Il ne se fioit pas au conseil du roi, & sçavoit que la reine Catherine de Medicis ne l'aimoit pas, ni aucun de sa maison. On lui avoit même fait donner du poison, dont il s'étoit gueri à force de remedes. Lorsque le roi Henri III. passa en 1574. à Turin à son retour de Pologne, le duc de Savoye lui presenta Damville son parent, qu'il avoit fait venir exprès sur sa parole, pour le remettre en ses bonnes graces. L'affection que le roi avoit eue autrefois pour ce maréchal, se reveilla: il le fit coucher dans sa chambre, & écouta volontiers ses avis, dont les principaux étoient de gouverner lui-même son état, & d'accorder la paix aux Calvinistes, pour pouvoir plus facilement ruiner leur parti. Mais la reine mere en étant avertie, envoya de ses creatures à Turin, qui detruisirent dans l'esprit du roi, ce que Damville lui avoit voulu persuader, & le noircirent si bien lui-même, que ce prince voulut le faire arrêter. Le duc de Savoye lui donna moyen de se retirer. Damville fut ensuite chef des Mécontens; & eut assez de peine à se maintenir dans le Languedoc, sous le regne de Henri III. mais celui de Henri IV. lui fut plus favorable. Ce grand prince le fit connétable de France & chevalier du saint-Esprit, en 1593. Le connétable de Montmorenci avoit herité de François son frere aîné en 1579. Il se trouva au siege d'Amiens en 1597. & mourut fort âgé dans la ville d'Agde en Languedoc, le 1. Avril 1614. Son cœur fut enterré dans l'église des Capucins près d'Alet, qu'il avoit fait bâtir, & son corps fut apporté dans celle de saint Martin de Montmorenci. *Voyez* ses enfans, dans la genealogie & dans les deux articles suivans.

MONTMORENCI (Henri II. de) duc de Montmorenci & de Damville, pair & maréchal de France, comte de Dammartin, &c. chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Languedoc, fils de HENRI I. du nom, connétable de France, & de *Louise* de Budos, sa seconde femme, nâquit le dernier jour d'Avril 1595. Il n'étoit qu'en la 18. année de son âge, lorsque le roi le fit amiral de France: depuis en 1620. ce prince lui donna le collier de ses ordres. Le duc de Montmorenci étoit naturellement si honnête, si liberal, si magnifique, & si bien fait, qu'il s'attira l'estime & la consideration de tout le monde. Il donna des preuves éclatantes de sa valeur, dans la guerre contre les Huguenots, ausquels il enleva diverses places dans le Languedoc, & servit aux sieges de Montauban & de Montpellier, où il fut blessé. Depuis en 1625. il defit sur mer les Rochelois; reprit l'isle d'Oleron, & remporta un avantage considerable sur le duc de Rohan en 1628. Le roi l'envoya ensuite dans le Piémont avec la qualité de lieutenant general de ses armées. Il y battit le prince Doria, le prit au combat de Veillane en 1630. & contribua à la levée du siege de Cazal. Des services si considerables furent recompensez par le bâton de maréchal de France, que le roi lui donna le 11. Decembre de la même année. Ce duc mécontent du cardinal de Richelieu, prit trop facilement part aux chagrins que le duc d'Orleans prétendoit avoir reçus de la cour. Il fit soulever en faveur de ce prince tout le bas Languedoc; & s'exposa avec trop de temerité au combat près de Castelnaudari, contre le maréchal de Schomberg. Il y fut blessé de deux coups de pistolet, & fait prisonnier le 1. Septembre 1632. Le roi excité par le cardinal de Richelieu, le fit conduire à Toulouse, où le parlement le condamna comme criminel de leze-majesté, à perdre la tête. Toutes les personnes de qualité & de merite s'interesserent inutilement pour obtenir la grace de ce grand homme. L'arrêt fut executé dans la maison de ville de Tou-

louse, le 30. du mois d'Octobre. Toute la France témoigna une douleur extraordinaire de cette perte; & il est rarement arrivé que les François ayent donné plus de larmes à la mort d'un grand seigneur, & plus de louanges à sa vertu. On sçait comment cet infortuné seigneur se précipita presque seul contre une armée entiere. Il fut le principal instrument de la victoire de ceux qu'il attaquoit; s'il eût conjuré avec eux sa propre ruine, il n'eût sçû se porter plus aveuglement à sa perte; car il contraignit le maréchal de Schombert de combattre contre son intention. Il n'y eut pas cinquante hommes tuez en ce combat, & il n'y en eut pas cent qui l'eussent suivi pour combattre. Ses amis le crurent perdu du moment qu'ils le sçurent prisonnier, quoiqu'ils ne manquassent à aucun devoir pour le sauver; mais comme ils connoissoient la rigueur des maximes du tems, & la haine que le cardinal avoit contre ce duc, ils jugerent que cette premiere faute seroit assurement la derniere qu'il commettroit jamais. Le cœur du maréchal de Montmorenci fut enterré dans l'église de la maison professe des Jesuites de Toulouse; & son corps, qu'on laissa quelque-tems en dépôt dans l'église de saint Sernin, fut depuis transporté dans celle de la Visitation de Moulins, où sa femme lui fit dresser un magnifique tombeau de marbre. C'étoit *Marie-Felice* des Ursins, fille de *Virginio* des Ursins, duc de Bracciano, chevalier de la toison d'or, & de *Fulvia* Perretti, qu'il avoit épousée en 1614. dont il n'eut point d'enfans. Après sa mort, cette dame illustre par sa vertu & par sa pieté, se retira dans le monastere de la Visitation de Moulins, pour y pleurer sa perte & son malheur. Elle s'y fit religieuse 25. ans après, le 30. Septembre 1657. & y mourut superieure, & en réputation d'une très-solide pieté, le 5. Juin 1666. âgée de 66. ans. Son corps fut enterré auprès de celui du duc son mari, dont la vie a été composée par le sieur du Cros. * *Voyez* aussi les memoires de Jacques de Puisegur.

MONTMORENCI (François-Henri de) duc de Pinei-Luxembourg, pair & maréchal de France, *cherchez* LUXEMBOURG.

MONTMORENCI (Charlotte-Marguerite de) princesse de Condé, une des plus belles & des plus sages dames de son tems, fille de HENRI I. de ce nom duc de Montmorenci, pair & connétable de France, & de *Louise* de Budos sa seconde femme. Le maréchal de Bassompierre dit dans ses memoires, que le connétable avoit promis de la lui donner en mariage: cependant elle épousa *Henri* de Bourbon, II. du nom, prince de Condé, &c. duquel elle eut LOUIS II. prince de Condé; & ARMAND, prince de Conti. Ce mariage se fit avec dispense du pape Paul V. le 3. Mars 1609. Cette princesse, illustre par son propre merite, par sa qualité, par son époux, & par ses enfans, mourut à Châtillon sur Loing, d'une fievre violente, le 2. Decembre 1650. âgée de 57. ans. Elle fut enterrée dans le cloître des Carmelites du fauxbourg S. Jacques à Paris.

MONTMORILLON, *cherchez* MONMORILLON.

MONTMORIN, l'une des plus anciennes maisons de la province d'Auvergne, dont le sieur du Bouchet a donné au public une table genealogique, dont l'on rapporte ici le précis.

I. Il la fait descendre de CALIXTE I. du nom, qui vivoit sous le regne du roi Lothaire, & qui est mentionné dans une charte du prieuré de Saucillanges, avec HUGUES son fils, qui suit;

II. HUGUES I. du nom, fut pere d'ETIENNE, qui suit;

III. ETIENNE seigneur de Montmorin, mourut l'an 1062. & laissa CALIXTE II. qui suit;

IV. CALIXTE II. du nom seigneur de Montmorin, mort en 1097. & selon d'autres, l'an 1124. eut entr'autres enfans HUGUES II. qui suit;

V. HUGUES II. du nom seigneur de Montmorin, accompagna le roi Louis *le Jeune* en son voyage d'Outremer, vivoit vers l'an 1169. & laissa CALIXTE III. qui suit;

VI. CALIXTE III. du nom seigneur de Montmorin, vivoit en 1238. & eut de *Jacobée* sa femme, HUGUES III. qui suit; *Cirie*, mariée à *Eustorge* de la Gazelle; & *Simon* de Montmorin, qui fit du bien à l'abbaye de Vauluisan.

VII. HUGUES III. du nom seigneur de Montmorin, mourut avant l'an 1277. Il épousa *Beatrix*, fille de *Guillaume* de Mercœur, seigneur de Gersat, laquelle vivoit encore en 1292. dont il eut, HUGUES IV. qui suit; & *Alasie* de Montmorin, mariée l'an 1277. à *Guillaume* de Neyrac, seigneur de Bellerive.

VIII. HUGUES IV. du nom seigneur de Montmorin, vivoit en 1292. Il épousa *Bompar* dame d'Auzon, fille unique de *Bompar* seigneur d'Auzon, de Rillac, & de Pauliac, dont il eut, 1. BOMPAR, qui suit; 2. *Gerard*, seigneur d'Auzon & de Rillac, mort sans enfans de *Guigonne*, dame d'Arlenc, morte avant l'an 1317. ni de *Gaillarde* de Montal, ses deux femmes; 3. *Hugues*, chanoine de Brioude, & doyen de saint Semin de Billon, qui vivoit en 1348; 4. *Gui*, vivant en 1326; 5. *Jean*, prieur de saint Didier, qui fut assassiné en 1344; & 6. *Bompar* de Montmorin, mariée en 1318. à *Guillaume* de Neyrac, seigneur de Pontgibaut.

IX. BOMPAR seigneur de Montmorin, bailli de Meaux, & conseiller au parlement, mourut en 1337. Il épousa *Françoise*, fille de *Pierre* Flotte, chancelier de France, dont il eut, THOMAS, qui suit; *Bompar*, mariée à *Jean* de Rochefort, seigneur de la Roche; *Marguerite*, religieuse à Blesse; *Blanche*, alliée à *Hugues* de Bohan, seigneur de la Rochelle; & *Beatrix* de Montmorin, qui épousa en 1337. *Guillaume*, seigneur du château de Montagne.

X. THOMAS seigneur de Montmorin, d'Auzon, Rillac, Massiac, se trouva au siege de saint Jean d'Angeli en 1351. & à la bataille de Poitiers, où il demeura prisonnier, & vivoit en 1360. Il épousa le 4. Mars 1349. *Algaye* de Narbonne, fille d'*Aymeri*, seigneur de Talleran, & de *Naude* de Clermont, dont il eut, GEOFROI, qui suit; *Guillaume*, doyen de Brioude en 1388. vivant en 1414; *Thomas*, prieur de Montluçon, puis de Sauriac en 1408; *Isabeau*, mariée à *Jean* de Bonnebaut, seigneur de la Condamine; & *Gerard* de Montmorin, né posthume, qui épousa en 1393. *Philippe* d'Anlezi, dont il eut, *Pierre*; & *Jeanne* de Montmorin, mariée à *Jean* de Balorre, seigneur de Tressi en Bourgogne.

XI. GEOFROI seigneur de Montmorin, &c. vivoit en 1417. Il épousa en 1368. *Dauphine* de Thinieres, fille de *Guillaume* seigneur de Thinieres & de Mardoigne, & d'*Agnés* de Montal: 2°. *Blanche* Aycelin, dame de Prades, fille d'*Albert*, seigneur de Lopsat, &c. & de *Berengere* de Montlaur. Du premier mariage vinrent, PIERRE, qui suit; *Geofroi*, chanoine de Brioude, abbé de Thiern en 1420; *Jean*, chanoine de Lyon, maître des requêtes, doyen de Brioude en 1438. & évêque d'Agde en 1440. mort en 1448; JACQUES, qui a fait *la branche des seigneurs de* SAINT-HEREM, *rapportée ci-après*; *Algaye*, mariée en 1388. à *Armand*, seigneur de saint Nectaire; *Marguerite*, alliée à *Pierre*, seigneur de la Queille, & de Châteauneuf, morte le 8. Octobre 1415; *Agnés*, religieuse à Blesse; & ALIXENT de Montmorin, religieuse à Beaumont.

XII. PIERRE seigneur de Montmorin, de la Bastie, d'Auzac, de Rillac, Poullac, &c. bailli de saint Pierre le Moûtier, chambellan du roi Charles VII. fut fait chevalier au siege de Bayone en 1451. Il épousa par contrat du 3. Novembre 1409. *Isabeau* de Chauvigni, dame de Nades, fille & heritiere de *Jean*, seigneur de Nades, &c. & de *Catherine* de Bresolles, dame de Montmorillon, dont il eut, CHARLES, qui suit; JEAN, qui fit *la branche des seigneurs de* NADES, *rapportée ci-après*; *Annet*, abbé de Manlieu, prieur du Port-Dieu en 1463; *Marguerite*, alliée à *Charles* de Marzé, seigneur de Grisieu; & *Anne* de Montmorin, mariée à *Jean* de Cros, seigneur de Curreize.

XIII. CHARLES seigneur de Montmorin, de la Bastie, &c. mourut en Decembre 1484. Il épousa le 8. Mars 1445. *Philippe* de Lespinasse, dame du Chastelard, fille de *Jean*, seigneur de Changi, &c. & de *Blanche* Dauphine, morte en Octobre 1505. dont il eut, JACQUES, qui suit; *Antoine*, seigneur de Chastelard, abbé de saint Manlieu, prieur de Camargues, du Port-Dieu & de saint Gemme, doyen de Clermont en 1507; *Anne*, mariée le 15. Janvier 1475. à *Henri* d'Albon, seigneur de saint Forgeux: & *Antoinette* de Montmorin, femme d'*Antoine* seigneur de Saint Nectaire.

XIV. JACQUES seigneur de Montmorin, de la Bastie, saint Clement, du Chastelard, &c. épousa le dernier Decembre 1484. *Anne* de Montboissier, fille de *Jean*, seigneur de Montboissier, & d'*Isabeau* de Beaufort, dont il eut, *Guillaume*, mort sans alliance; ANTOINE, qui suit; *Hector*, doyen de l'église d'Autun en 1552; *Jeanne*, mariée en 1506. à *François* de Leotoing, seigneur de Montgon; & *Françoise* de Montmorin, alliée à *Jacques* de Montagu, III. seigneur de saint Vincent.

XV. ANTOINE seigneur de Montmorin, &c. épousa *Marguerite* de la Guiche, fille de *Pierre* seigneur de la Guiche, & de *Françoise* de Chazeron, dont il eut, HECTOR, qui suit; JACQUES, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; *Anne*, mariée à *Christophle* de Calard, seigneur de Fressonet; & *Marquise* de Montmorin, prieure d'Estelle en 1571.

XVI. HECTOR seigneur de Montmorin, de la Bastie, &c. chevalier de l'ordre du roi, son maître d'hôtel, capitaine des gardes de la reine Catherine de Medicis, mourut à Blois le 5. Mars 1572. Il épousa *Anne* de saint Nectaire, fille de *Jean*, seigneur de Fontenilles, & de *Renée* de la Platiere, dont il eut, *Jean*, & *Hector*, morts jeunes; FRANÇOIS, qui suit; *Magdelaine*, morte sans alliance; & *Anne* de Montmorin, mariée à *Jean* Motier, seigneur de Champetieres.

XVII. FRANÇOIS seigneur de Montmorin, &c. mourut sans enfans de *Charlotte* de Beaufort-Montboissier.

XVI. JACQUES de Montmorin, fils puîné d'ANTOINE seigneur de Montmorin, & de *Marguerite* de la Guiche, fut seigneur de la Bastie, chevalier de l'ordre du roi, premier écuyer de la reine Louise, & succeda à son neveu en la terre de Montmorin. Il épousa *Gilberte* de Marconnai, dame de Montaret, veuve de *Gabriel*, seigneur de Chazeron, dont il eut, MATTHIEU, qui suit; LOUIS, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; *François*, tué au siege de Fontarabie; *Jean-François*, chevalier de Malte, tué à la bataille de Nortlingue en 1645; *Marie-Françoise*, abbesse de Bonne-Aigue, morte en 1683; *Diane-Françoise*, superieure des filles de l'Annonciation de Bourbon-Lanci; & *Marie-Françoise* de Montmorin, prieure de Villevallez.

XVII. MATTHIEU seigneur de Montmorin, &c. mourut à Moulins en 1634. laissant de *Charlotte* Fradet, dite *des Granges*, dame du Jeu, fille unique de *Jean* Fradet, dit *des Granges*, seigneur du Jeu, & de *Marguerite* de Montmoyen, *Marie*, religieuse à Bonne-Aigue; & *Marie-Claude* de Montmorin, alliée par contrat du 5. Novembre 1649. à *Nicolas* d'Arconsel, baron de Sarsé.

XVII. LOUIS, fils puîné de JACQUES seigneur de Montmorin, & de *Gilberte* de Marconnai, fut seigneur de Montmorin, la Bastie, le Chastelard, Montaret, &c. mourut en 1622. laissant pour fils, GILBERT, qui suit;

XVIII. GILBERT de Montmorin, seigneur de Montaret, gouverneur de Verdun-sur-Saône, & lieutenant colonel du regiment d'infanterie de Conti, fut tué à la bataille de Nortlingue en 1645. Il épousa *Anne* d'Oisilier, dont il eut *Claude-Gabriel*, mort jeune; *Armand*, évêque de Die en 1687. puis archevêque de Vienne en 1694. mort le 6. Octobre 1713; & *Marie-Françoise* de Montmorin, mariée en 1666. à *Frederic* de Gamaches, comte de Châteaumelian.

SEIGNEURS DE NADES.

XIII. JEAN de Montmorin, second fils de *Pierre* seigneur de Montmorin, &c. & d'*Isabeau* de Chauvigni, dame de Nades, eut en partage les terres de Nades, de saint Hilaire, de Lespinasse, & de Beaune. Il servit le roi à la conquête de la Guienne; fut fait chevalier au siege de Bayone en 1451. & chambellan du roi en 1459. Il épousa 1°. *Artus* de Lavieu, fille de *Jacques*, seigneur de Fougerolles, & de *Jeanne* Cassinel: 2°. *Philippe* de Laire, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, CHARLES, qui suit; *Artus*, seigneur de saint Hilaire, mort sans posterité après l'an 1497; *Isabeau*, mariée avant l'an 1499. à *Guillaume* de Villeneuve; & *Louise* de Montmorin.

XIV. CHARLES de Montmorin, seigneur de Nades, &c. mort avant le mois d'Avril 1497. épousa *Gabrielle*, dame d'Aubierre, fille de *Gui*, seigneur d'Aubierre, & de *Dauphine* de Murol, dame de Moissac, dont il eut, ANNET, qui suit; *Philippe*, mort jeune; & *Antoine* de Montmorin, seigneur de saint Hilaire, qui d'*Antoinette* de Chaslus, laissa *Marguerite-Marie*, alliée en 1525. à *François*, seigneur de Peyroux; & *Gabrielle* de Montmorin.

XV. ANNET de Montmorin, seigneur de Nades, Aubierre, Lespinasse, &c. gouverneur de Bourbonnois, mourut en 1555. Il épousa le 25. Mai 1512. *Marie* Bohier, fille de *Thomas*, seigneur de saint Ciergue, Chizé, Chenonceaux, &c. de *Catherine* Briçonnet, dont il eut, *Claude*, dame d'Aubierre, mariée en 1542. à *Gilbert* de Jarrie, seigneur de Clairvaux, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi; & *Françoise* de Montmorin, dame de Nades, mariée en Février 1543. à *Jean* de la Fayette, seigneur de Hautefeuille.

SEIGNEURS DE RILLAC, MARQUIS de SAINT-HEREM.

XIII. JACQUES de Montmorin, quatriéme fils de GEOFROI seigneur de Montmorin, & de *Dauphine* de Thinieres sa premiere femme, fut seigneur d'Auzon & de Rillac, bailli de saint Pierre le Moûtier, après son frere, & mourut le 29. Mai 1458. Il épousa le 28. Mai 1421. *Jeanne* Gouges, dite *de Charpaigne*, dame de saint Herem, &c. fille de *Jean* Gouges, tresorier du duc de Berri, & niece de *Martin* Gouges, évêque de Clermont, & chancelier de France, morte le 21. Novembre 1434. dont il eut, PIERRE, qui suit; *Jacques*, qui fut d'église; *Antoine*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; GILBERT, qui continua *la posterité rapportée ci-après*; *Antoinette*, mariée le 26. Novembre 1435. à *Antoine* de saint Nectaire, seigneur du Clavelier, morte en 1444; *Isabeau*, alliée en 1438. à *Armand* d'Auzon, seigneur de Montarel; *Gabrielle*, qui épousa 1°. en 1439. *Gilbert*, seigneur d'Azenseres, & de Nubieres: 2°. *Jean* de la Gardette, seigneur de Villebroux; & *Agnés* de Montmorin, mariée 1°. à *Gilbert* de Baserne, seigneur de Champeroux: 2°. à *Jean* d'Ussel, chevalier.

XIII. PIERRE de Montmorin, seigneur de saint Herem, fut fait chevalier en 1457. mourut sans enfans de *Marguerite* de Vissac, fille d'*Antoine* de Vissac, seigneur d'Arlenc, & de *Marguerite* d'Apchon: ni d'*Isabeau* de Faudoas, fille de *Berand* seigneur de Faudoas, & d'*Anne* de Billi, qu'il avoit épousée le 9. Janvier 1459.

XIII. GILBERT de Montmorin, fils puîné de JACQUES, seigneur d'Auzon, Rillac, &c. & de *Jeanne* Gouges, dame de saint Herem, fut seigneur de Rillac, de Chas, & de Perignat, & mourut avant l'an 1490. Il épousa avant l'an 1460. *Alix*, fille unique de *Jean* de Chalençon, seigneur de Chassignolles & de Pertus, & de *Jeanne* de S. Nectaire, laquelle vivoit encore en l'an 1500. ayant eu pour enfans, JEAN, qui suit; *Pierre*, mort l'an 1491; *Anne*, mariée le 19. Novembre 1482. à *Louis*, seigneur de Flageac; & *Jeanne* de Montmorin, alliée 1°. en 1484. à *Joachim*, seigneur de Chier: 2°. le 25. Mai 1493. à *Amable* de la Rochebriant, seigneur de Chauvance.

XIV. JEAN de Montmorin, seigneur de saint Herem, d'Auzon & de Lupiat, après la mort de son oncle, vicomte de Clameci, &c. mourut le 24. Mars 1521. Il épousa en 1490. *Marie* de Chazeron, fille aînée de *Jacques* seigneur de Chazeron, & d'*Anne* d'Amboise, morte le 6. Mars 1521. dix-huit jours avant son mari, ayant eu pour enfans, FRANÇOIS, qui suit; *Jacqueline*, mariée en 1507. à *Jacques* Loup, seigneur de Montfant; *Françoise*, alliée le 26. Avril 1517. à *Jean* Leotoing, seigneur de Montgon; & *Jeanne* de Montmorin, qui épousa le 13. Mai 1522. *François* de la Roche, seigneur de Châteauneuf.

XV. FRANÇOIS de Montmorin, seigneur de saint Herem, vicomte de Clameci, seigneur d'Auzon, Chas, Spirat, Perignat, Chassignolles, Lupiat, &c. gouverneur du haut & bas pays d'Auvergne, demeura prisonnier à la bataille de saint Quentin en 1557. commandant la compagnie d'ordonnance du connétable de Montmorenci. Il épousa le 12. Février 1526. *Jeanne* de Joyeuse, dame de Botheon, fille de *François*, seigneur de Botheon, & d'*Anne* de Gaste, dame de la Barge, dont il eut, GASPARD, qui

qui fuit ; JEAN, qui continua *la lignée qui sera rapportée après celle de son frere aîné* ; *Claude*, abbé de Menat, & prieur de Maissat ; *Anne*, & *Susanne*, prieures d'Yeure, près Moulins ; & *Jacques* de Montmorin, seigneur de Lupiat, Pertus, Montplantier, &c. qui épousa 1°. le 25. Juillet 1558. *Marie* de Murol, dame du Breuil, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Anne* d'Auzer, dame de la Roche, dont il eut, *Gaspard*, mort sans alliance en 1587 ; *Marc*, & *Jeanne*, morts jeunes ; *Jacqueline*, mariée 1°. le 3. Octobre 1587. à *Jacques* Bermeut, seigneur de Condat : 2°. le 13. Juillet 1594. à *Christophle* de Boulieu, seigneur de Jernieux ; & *Françoise* de Montmorin, dame de Saunat, la Tartiere, saint Bonnet & de Pertus, qui épousa 1°. le 16. Juillet 1595. *Louis*, seigneur de la Barge, gouverneur du Vivarez : 2°. N. de Montboissier, seigneur de Hauterive.

XVI. GASPARD de Montmorin, seigneur de saint Herem, Auzon, Rillac, &c. chevalier de l'ordre du roi, gouverneur du haut & bas Auvergne, après son pere, épousa *Louise* d'Urfé, dame de Balsac & de Pauliac, fille de *Claude* seigneur d'Urfé, & de *Jeanne*, dame de Balsac, dont il eut, *Françoise*, dame d'Auzon, Botheon, Chassignoles, &c. mariée 1°. à *Louis-Armand*, vicomte de Polignac : 2°. le 17. Octobre 1599. à *François* de Clermont, seigneur de Chattes, sénéchal & lieutenant general du Velai ; & *Catherine* de Montmorin, dame de Balsac, Pauliac, & Rillac, alliée à *Gilbert* de saint Aignan, seigneur de la Gastine.

XVI. JEAN de Montmorin, second fils de FRANÇOIS, seigneur de saint Herem, & de *Jeanne* de Joyeuse, dame de Botheon, fut seigneur de Preaux, du Thil & de la Marche, puis de saint Herem, de Breon, & de Compeis, après la mort de son frere aîné. Il épousa le 14. Août 1559. *Gabrielle* de Murol, dame du Broc, de Bergonne, Gignac, saint Bonnet, Contournat & du Breuil, fille aînée de *Jean* de Murol, seigneur desdits lieux, & d'*Anne* d'Arson, dont il eut, GASPARD, qui suit ;

XVII. GASPARD de Montmorin, seigneur de saint Herem, &c. rendit de grands services au roi Henri IV. pendant les troubles de la Ligue, & mourut le 13. Juillet 1593. défendant la ville de Sabazat, contre les Religionnaires. Il épousa *Claude* de Chazeron sa parente, fille unique de *Gabriel* seigneur de Chazeron, & de *Gilberte* de Marconnai, dame de Montaret, & de Volore, dont il eut GILBERT-GASPARD, qui suit ; *François* ; *Gabriel* ; *Jean-Gaspard*, morts jeunes ; *Jacqueline*, mariée à *Gaspard* de Coligni, comte de Saligni, morte le 20. Août 1650 ; *Marguerite*, morte sans alliance ; *Charlotte*, prieure de Marsac, morte en 1631 ; & *Hilaire-Diane* de Montmorin, qui épousa *Jean* de Combourfier, vicomte de Ravel, seigneur du Terrail, lieutenant de roi en Auvergne, & mourut en 1635.

XVIII. GILBERT-GASPARD de Montmorin, seigneur de saint Herem, Chasteauneuf, Volore, &c. mort le 27. Janvier 1660. avoit épousé *Catherine* de Castille, fille aînée de *Philippe*, seigneur de Chenoise, grand maréchal des logis de la maison du roi, & de *Catherine* de Ligni, morte le 24. Septembre 1635. dont il eut, FRANÇOIS-GASPARD, qui suit ; *Philippe*, comte de Chasteauneuf, mestre de camp, tué au service du roi en 1652. sans laisser de posterité d'*Anne* de Chauvigni, dame de Montfort ; *Nicolas*, seigneur de Villeneuve, capitaine au regiment du Terrail, tué au siege de Lerida en 1647 ; *Michel*, mort jeune ; EDOUARD, *qui a fait la branche des seigneurs de la* CHASSAIGNE, *rapportée ci-après* ; *Roger-Charles*, baron du Broc, capitaine de cavalerie du regiment de Crequi en 1656. tué près de Bethune ; *François-Charles*, capitaine de cavalerie au regiment Mazarin, aide de camp de l'armée du roi, commandée par le comte de Coligni, en Hongrie, où il fut tué le 27. Juillet 1664. défendant le passage du pont de Kermen ; *Jean*, chevalier de Malte, commandeur de Sours & d'Arville, capitaine de galere pour le roi ; & *Catherine* de Montmorin, abbesse de l'Esclache, morte.

XIX. FRANÇOIS-GASPARD de Montmorin, marquis de saint Herem, seigneur de Volore, Chasteauneuf, fit sa premiere campagne au siege d'Arras en 1640. & commanda en 1646. le regiment de cavalerie de la Tour-Bassompierre, puis servit dans celui de la Ferté-Senneterre, jusqu'en 1648. fut pourvû de la charge de grand louvetier de France en 1655. & la même année de celle de gouverneur & capitaine des chasses de Fontainebleau, qu'il a possedée jusqu'à sa mort, arrivée en Juillet 1701. Il épousa par contrat du 3. Juin 1651. *Anne* le Gras, fille de *Nicolas* le Gras, secretaire des commandemens & intendant de la maison de la reine Anne d'Autriche, & de *Jacqueline* de Morillon, morte le 7. Novembre 1709. âgé de 85. ans, ayant eu pour enfans, *François-Gaspard*, mort en Mars 1661 ; *Jean-François-Gaspard*, abbé de Manlieu en 1682. ceda son droit d'aînesse à son cadet, en embrassant l'état ecclesiastique, & mourut au mois de Janvier 1702 ; *Pierre-Armand*, mort en 1675 ; CHARLES-LOUIS, qui suit ; *Anne-Louise*, religieuse à l'Esclache ; *Marie-Elisabeth*, morte sans alliance le 30. Decembre 1680 ; *Marie-Therese*, religieuse à l'Esclache ; *Angelique-Cecile*, mariée le 27. Septembre 1699. à *François* de Harville des Ursins, marquis de Paloiseau ; *Magdelaine*, morte sans alliance en 1681 ; & *Catherine-Françoise* de Montmorin.

XX. CHARLES-LOUIS de Montmorin, marquis de saint Herem, &c. fut reçû en 1677. en survivance de la charge de gouverneur & capitaine des chasses de Fontainebleau, & mourut le 10. Juin 1722. en sa quarante-huitiéme année. Il épousa le 6. Fevrier 1696. *Marie-Genevieve* Rioult de Douilli, fille de *Jacques* Rioult, seigneur de Douilli, de Neuville, Pont de Neuilli, &c. secretaire du roi, dont il eut entr'autres enfans, JEAN-BAPTISTE, qui suit ;

XXI. JEAN-BAPTISTE de Montmorin, marquis de saint Herem, &c. gouverneur & capitaine des chasses de Fontainebleau, a épousé le 15. Fevrier 1724. *Constance* Lucie de Valois de Villette, fille de *Philippe* de Valois, marquis de Villette, lieutenant general des armées navales du roi, & de *Marie-Claire* des Champs de Marcilli, sa seconde femme.

SEIGNEURS DE LA CHASSAIGNE.

XIX. EDOUARD de Montmorin, fils puîné de GILBERT-GASPARD, marquis de saint Herem, & de *Catherine* de Castille, fut seigneur de la Chassaigne, Semiers, Gensac, &c. capitaine de cavalerie dans le regiment de la Ferté, & de l'Altesse, & épousa *Marie* de Champfeu, fille de *Gilbert*, tresorier de France à Moulins, & de *Marie* d'Aubigni, dont il eut, JOSEPH-GASPARD, qui suit ; *Anne*, religieuse à l'Esclache ; *Françoise*, religieuse à sainte Marie de Thiern ; & *Anne* de Montmorin.

XX. JOSEPH-GASPARD de Montmorin, seigneur d'Aisnai, de saint Amand, de Meaune, du Colombier, & de Pre-vant, a été cornette blanche du regiment Colonel. Après la mort de sa femme il a embrassé l'état ecclesiastique ; & étant grand-vicaire de Vienne, le roi Louis XIV. le nomma à l'évêché d'Aire le 12. Juillet 1710. dont il fut sacré évêque le 4. Janvier 1711. & mourut à Paris le 7. Novembre 1723. âgé de 66. ans. Il avoit épousé le 10. Fevrier 1684. *Louise-Françoise* de Bigni, fille de *Louis-Armand*, comte d'Ainai, & d'*Isabelle* de Chasteau-Bodeau, morte le 28. Novembre 1700. ayant eu pour enfans, *François-Gaspard*, né en 1685 ; *Edouard*, né en 1689 ; *Gilbert*, né en 1691. nommé coadjuteur d'Aire en Juin 1722. & sacré évêque titulaire de Sidon, en l'église de Meaux, le 7. Novembre 1723. jour de la mort de l'évêque d'Aire son pere ; *Thomas*, né en 1695. docteur de la maison & societé de Sorbonne, abbé de Bonnevaux, mort à Paris le 5. Juillet 1723. pendant l'assemblée du clergé, où il étoit deputé ; *Anne*, née le 4. Juillet 1690. & *Marie-Amable* de Montmorin, née le 3. Octobre 1694. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers*. Sammarth. *Gallia Christiana*, &c.

MONTOJA (Diego) cherchez RUIZ.

MONTOIRE, autrefois, *Mons Aureus*, petite ville du Vendômois en France, sur le Loir, à quatre lieues au-dessous de Vendôme. * Mati, *diction.*

MONTOLIEU, ancienne famille, qui citée dans tout ce qu'il y a d'écritures antiques, soit dans les archives de la maison de ville de Marseille, soit dans celles de l'évêché de la même ville, subsiste depuis plusieurs siecles à Marseille, & dans le bas Languedoc. On n'en rapporte la posterité ici que depuis

I. GIRAUD de Montolieu, fils de GUILLAUME de Mon-

tolieu, I. du nom, vivoit en 1209. Il donna son nom à un quartier du terroir de Marseille, dit *des Montolieus*, autrement, *le Val de Giraud*, à cause de lui. Il avoit épousé *Beatrix* de Ricaud, dont il eut, 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Jean*; 3. *Vincent* de Montolieu; 4. *Raimond*; 5. *Berenger*; & 6. *Giraud*.

II. GUILLAUME de Montolieu, II. du nom, fut general des galeres d'Ildephonse II. roi d'Aragon, comte de Provence, & remporta l'an 1199. une signalée victoire contre les Genois. Il avoit épousé *Blacasse* de Blacas, dont il eut, GUILLAUME, III. du nom, qui suit; *Pons-Ricaut*; *Blaqueria*; *Beatrix*; *Andejarde*, toutes trois religieuses à saint Zacharie; & *Lombarde*.

III. GUILLAUME de Montolieu, III. du nom, épousa *Marie* d'Anselme, dont il eut,

IV. GUILLAUME, IV. du nom, mort jeune, en defendant sa patrie assiegée par le comte de Provence. Il avoit épousé *Alasacie* de Castellane, de Galbert, dont il eut, GUILLAUME, V. du nom, qui suit; & BLAQUERIA, qui forma *la branche de* MONTOLIEU-SAINT-HYPPOLITE, *établie dans le bas Languedoc, rapportée ci-après.*

V. GUILLAUME de Montolieu, V. du nom, fut deputé de la ville de Marseille, pour traiter de paix avec Beatrix, comtesse de Provence, femme de Charles d'Anjou. Il avoit épousé *Marie* de Montolieu, morte en 1298. dont il eut, 1. MONTOLIEU de Montolieu, qui suit; 2. *Fulcon*, qui avoit épousé *Agnès* de Montolieu, & testa en 1324; 3. *Giraud*, qui épousa *Sybille* de Roquefort; 4. *Guillaume*, aumônier de saint Victor; 5. *Jacques*, religieux frere Mineur; 6. *Adalasie* Rosanne; 7. *Bartholomée*, religieuse à l'abbaye de saint Sauveur; 8. *Beatrix*, religieuse à l'abbaye des dames de Sion; & 9. *Montolive*.

VI. MONTOLIEU de Montolieu, fut deputé par la ville de Marseille, pour complimenter le roi Charles IV. dit *le Bel*, & à Naples, vers la reine Jeanne, après la mort du roi Robert. Il avoit épousé *Alemane* de Montolieu, dont il eut, *Montolieu* de Montolieu, qui de *Clemence* de Châteauneuf, niéce du grand-maître de ce nom, eut *Montolieu* de Montolieu, mort sans posterité; & *Jean*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; GUILLAUME, qui suit; *Jean*, qui épousa *Henguete* d'Aleman, dont il eut pour fille unique, *N.* mariée à *Guillaume* de Corvieres; *Blaqueria*; *Marguerite*; & *Blaqueria*.

VII. GUILLAUME de Montolieu, VI. du nom, fut chargé de negociations importantes auprès des papes & des rois de France, de Naples & de Sicile; tint les rênes du cheval du roi Jean, lorsqu'il fit son entrée à Marseille, comme il paroit par un acte de ce tems, dont les termes sont *ad dextrandum & conducendum equum domini regis, &c.* fut l'arbitre des differends qui survinrent entre le comte d'Avelin, de la maison de Baux, le grand senechal de Provence, & la ville de Marseille; & fit plusieurs fondations dans l'église de l'abbaye de S. Victor, & dans celle de Notre-Dame des Accoules. Il avoit épousé en 1347. *Sanxiete* de Merceriis, dont il eut, BLAQUERIA, qui suit; *Guigon*, qui d'*Altone* d'Agoult, eut pour fille unique, *Nicolare*, mariée à *Antoine* de Calepede; *Guillaume*, sacristain de l'abbaye de saint Victor; *Jean*, chanoine de l'église cathedrale; *Catherine*; & *Beatrix*.

VIII. BLAQUERIA de Montolieu, qui s'est rendu illustre en défendant sa patrie contre l'invasion des Aragonois, & testa en 1442. épousa 1°. en 1379. *Catherine* de Montolieu: 2°. en 1392. *Louise* de Jerusalem. De son premier mariage, il eut pour fille unique, *Douce*. Du second vinrent, GUILLAUME, qui suit; *Sibile*, mariée à *Nicolas* d'Arene, qui fut le premier de sa maison qui s'établit à Marseille; & *Montolive*, abbesse de saint Sauveur.

IX. GUILLAUME de Montolieu, VII. du nom épousa 1°. *Baptistine* de Venesan: 2°. *Bartholomée* de Paule. De son premier mariage il eut, JEAN, qui suit; *Montolieu* de Montolieu, mort sans posterité de *Marguerite* Paule; & *Berengere*, religieuse à Sion. Du second il eut, *Blaqueria*, mariée à *Philippete* d'Altoviti; *Thomas*, marié à *Aleone* de la Milliere, dont il eut, *Montolieu* de Montolieu, qui épousa *Jeanne* de Blancard; & *Clemence*, mariée à *François* de Grimaldi; *François*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; & *Barthelemi*, religieux de saint Victor.

X. JEAN de Montolieu, fut élu consul de Marseille l'an 1487. & l'an 1510. fit son testament en 1492. & épousa en 1480. *Catherine* de Rivaud, fille de *Jean*, chevalier, seigneur de Cujes, dont il eut, *Etienne*, qui suit; & *Jeanne*, mariée à Perceval de Vento.

XI. ETIENNE de Montolieu se signala à la défense de Marseille, lorsque Charles de Bourbon & le marquis de Pescaire, commandant l'armée de Charles *le Quint*, l'assiegeoient, & mourut en 1533. Il avoit épousé en 1509. *Elisabeth* de Boniface, fille de *Louis*, chevalier, & de *Marguerite* de Tressemanes, dont il eut, *Guillaume*, mort sans posterité d'*Honorée* de Pastier-Sillans; *François*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; *Jean*, chanoine à Barjoulx; HONORE', qui suit; & *Magdelaine*, mariée à *Louis* de Bosquet.

XII. HONORE' de Montolieu, né le 28. Septembre 1524. en consideration de sa noblesse & des grands services qu'il rendit au roi, reçut un brevet par lequel sa majesté dérogeoit aux ordonnances faites contre le port des armes, & lui permettoit de porter la dague & l'épée: fut fait en 1579. par la reine mere Catherine de Medicis, son gentilhomme d'honneur; fut deputé en 1588. de la noblesse de Marseille aux états de Blois; fut élu en 1597. premier consul de ladite ville: signala son zele pour sa patrie & pour le roi aux troubles causez par Daries, & contre les entreprises de Casaulx; fit son testament en 1609. & mourut en 1613. Il avoit épousé en 1571. *Marguerite* des Martins, fille de *Charles* des Martins, chevalier seigneur de Puilobier, & de *Blanche* de Demendolx, dont il eut, GUILLAUME, qui suit; *Melchior*; *Jean*; *Pierre*; *Honoré*, tous quatre chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; *Marguerite*, mariée à *Jean-Baptiste* de Felix; & une autre *Marguerite*, mariée à *Louis* de Vento.

XIII. GUILLAUME de Montolieu, VIII. du nom, né le 18. Juillet 1573. fut fait dès l'an 1610. par le roi, commandant de ses galeres; fut cinq fois deputé par la noblesse de Marseille à la cour; fut envoyé par le roi à Constantinople; fut élu premier consul de Marseille en 1631. fut tué dans un combat naval donné l'an 1638. devant Genes; & fut enterré à Antibes. Il avoit épousé en 1609. *Magdelaine* d'Agde, fille de *François* d'Agde, seigneur de Fondouce, & de *Magdelaine* de Corbiere, dont il eut, JEAN-BAPTISTE, qui suit; *Anne*, mariée à *Louis* de Puget, comte de saint Paul, seigneur de Feuveau; *Elisabeth*, religieuse de l'ordre de saint Bernard, puis abbesse de son monastere, morte le 9. Mai 1685.

XIV. JEAN-BAPTISTE de Montolieu, né le 29. Septembre 1618. fut capitaine d'une galere qui portoit son nom, eut l'an 1642. le commandement de cinq galeres du roi, & fut tué le 19. Mars 1667. d'un coup de mousquet combattant contre un vaisseau Corsaire. Il avoit épousé le 12. Fevrier 1640. *Elisabeth* de Valbelle-la-Tour, fille de *Leon*, seigneur de Beuvons, la Tour, & saint Symphorien, & de *Marguerite* de Doria, dont il eut, LOUIS, qui suit; *Charles*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, en l'année 1724. capitaine des galeres, & port de Marseille; *Anne-Marguerite*, mariée à *Nicolas* d'Hermite, seigneur de Belcodeves, & Feuveau; *Marguerite*, religieuse; *Gabrielle*, veuve de *Louis* Chanut, seigneur de Revest; *Therese*, veuve de *Joseph* de Ponteves, seigneur d'Amirat; & *Marie*, mariée à François de Boisson, tresorier general de France.

XV. LOUIS de Montolieu, né le 19. Janvier 1648. fut fait chef d'escadre des galeres du roi, maréchal des camps de ses armées, & chevalier de saint Louis. Il bloqua par mer la ville de Barcelone, que M. le duc de Vendôme assiegeoit par terre, defendit Cadix; fut honoré par le roi du titre de *Marquis*. Il avoit épousé l'an 1672. *Marie* Dumas, fille d'*Antoine* Dumas, seigneur de Manse, premier chef d'escadre des galeres, & de *Catherine* de Gest-de-Fol, dont il a eu LOUIS-VICTOR, qui suit; *Nicolas*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; *Jean-Augustin*, chevalier du même ordre, & capitaine des gardes Walones du roi d'Espagne; *Michel*, chevalier dudit ordre, & capitaine dans le regiment de Mirebeau; *Cyprien-François*, aussi chevalier de saint Jean de Jerusalem, & capitaine dans le regiment royal de la Marine; & *Gabrielle*, religieuse de la Visitation.

XVI. LOUIS-VICTOR de Montolieu, né le 23. Novembre 1672. chevalier de l'ordre de saint Louis, épousa le 16.

Août 1706. *Charlotte* de Villeneuve, fille de *Scipion* de Villeneuve, de Tourette, &c. & de *Lucrece* de Grimaldi d'Antibes.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTOLIEU-SAINT-HIPPOLYTE, *établie dans le bas Languedoc.*

V. BLAQUERIA de Montolieu, fils de GUILLAUME IV. du nom, & d'*Alafacie* de Castellane de Galbert, épousa *Beatrix* de Jerusalem, dont il eut BLAQUERIA, qui suit; *Montolieu* de Montolieu, marié à *Anselme* de Calepede, dont il eut plusieurs enfans.

VI. BLAQUERIA de Montolieu, II. du nom, épousa *Gassole* de Gaufridi de Trets, dont il eut BLAQUERIA, qui suit; *Beatrix*, qui épousa *Bertrand* de Candole; & *Huguete*, dont l'alliance est ignorée.

VII. BLAQUERIA de Montolieu, III. du nom, épousa *Douce* de Conchis, dont il eut, ARNAULD ou ARNAUD, qui suit; *Catherine*, mariée à *Blaqueria* de Montolieu; & *Jacques*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.

VIII. ARNAUD de Montolieu, épousa *Sibille* de Pelet, dont il eut, THOMAS, qui suit; *Guillaume*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; & *Montolive*, morte sans alliance.

IX. THOMAS de Montolieu, épousa en 1427. *Clemence* de Brignon, dont il eut JEAN, qui suit; *Giraud*, tué à la bataille de Formigni, à la suite du connétable, qui assista à son convoi funebre; & *Claude*.

X. JEAN de Montolieu, gentilhomme ordinaire du roi, tué à la bataille de Montlheri, épousa en 1463. *Marguerite*.... dont il eut, JACQUES, qui suit; *Magdelaine*, mariée à *Nicolas* de Bouzene, chevalier seigneur de Boucoiran, & saint Hippolyte.

XI. JACQUES de Montolieu, chef d'une bande, tué à la bataille de Novare, épousa en 1488. *Antoinette* de Delom, dont il eut, *Guillaume*, capitaine de 200. hommes, tué à la bataille de Cerizolle; *Thomas*, religieux de l'ordre de saint Dominique; *François*, mort jeune; GUILLAUME, qui suit; & *Barthelemi*, capitaine de 200. hommes, mort de la peste en 1563. au Havre de Grace, pendant que les François l'assiegeoient.

XII. GUILLAUME de Montolieu, V. du nom, seigneur de saint Hippolyte, commandant d'une enseigne dans l'armée des Huguenots, dont il avoit embrassé la religion en 1553. fut tué à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit épousé en 1541. *Antoinette* de Vergeze, fille d'*Antoine* de Vergeze écuyer, dont il eut *Jacques*, capitaine de 200. hommes dans l'armée des Huguenots, tué à la bataille de saint Denys; *François*, capitaine, tué à la bataille de Montcontour; *Hippolyte*, aussi capitaine, mort des blessures qu'il avoit reçûes à la bataille de Montcontour; & ANTOINE, qui suit;

XIII. ANTOINE de Montolieu, seigneur de saint Hippolyte, servit contre la Ligue, étoit mestre de camp en 1592. au siege de Rouen, où il reçut une blessure qui l'obligea de se retirer du service, & mourut en 1615. Il avoit épousé en 1582. *Susanne* Dupui, fille de Bernardin Dupui, écuyer seigneur de Montmoirac, & d'*Isabeau* de Valabrez, dont il eut, *Jean*, capitaine de 200. hommes, tué en 1622. au siege de Montpellier; CLAUDE, qui suit; *Antoine*, lieutenant colonel du regiment de Gondrin, mort en Catalogne; *David*, seigneur de Mejanes, qui marié à *Marie* d'Audibert, fille de *Gaspar* d'Audibert, écuyer seigneur de Mejanes, & de *Silvie* de Roger, fut en 1636. pourvû d'une compagnie dans le regiment de Calvisson.

XIV. CLAUDE de Montolieu, seigneur de saint Hippolyte & de sainte Croix, fut chargé en 1629. par le duc de Montmorenci, du commandement de la ville de Ganges, & reçut en 1635. du roi en consideration de ses services une pension. Il avoit épousé en 1624. *Catherine* de Saurin, fille de *Pierre* de Saurin, écuyer seigneur de Pomaret, & de saint André de Valborgne, & de *Marthe* de la Marre, dont il eut, PIERRE, qui suit; *Louis*, capitaine dans le regiment de Vermandois, tué à la bataille de Treves; *Jacques*, qui fut tué en duel, capitaine dans le regiment de Navarre; & *Aymar*, lieutenant colonel du regiment de Limosin, chevalier de saint Louis, gouverneur successivement de Soncino, & Dustiano, & commandant à saint Laurent du Var.

XV. PIERRE de Montolieu, seigneur de saint Hippolyte, épousa en 1660. *Jeanne* de Froment, fille de *Nicolas* de Froment, seigneur de S. Jean de Sairargues, & de *Marie* du Roure, dont il eut, *Claude*, sorti de France après la revocation de l'édit de Nantes, mort en 1691, lieutenant dans les gardes Hollandoises; *Susanne*, morte sans alliance; THEOPHILE, qui suit; *Jacques*, mort à Metz d'une blessure qu'il avoit reçûe au siege de Luxembourg, faisant les fonctions d'ingenieur; *Louis*, qui étoit en 1724. general major des armées du roi de Prusse, & general de bataille du roi de Sardaigne, dont il a reçû une pension, en consideration des services qu'il rendit à la bataille de Turin, où il perdit un bras; *David*, colonel au service du roi de la grande Bretagne, & general de bataille des armées du roi de Sardaigne; *Marguerite*, morte jeune; & *Aymard*, conseiller de cour & d'ambassade de sa majesté Prussienne.

XVI. THEOPHILE, seigneur de saint Hippolyte, de saint Jean de Sairargues, & de Teillan, capitaine dans le regiment de Normandie, épousa en 1695. *Anne* de Bornier de Teillan, fille de *Pierre* écuyer seigneur de Teillan, & de *Tiphene* de Pascal, dont il a plusieurs enfans. * Archives de l'évêché & de la ville de Marseille. Archives de l'abbaye de S. Sauveur. Archives de l'hôpital du saint Esprit. P. Guenai, *Annales de Marseille*, p. 198. Nostradamus, *hist. de Provence*, p. 164. Sammarth. *Gall. Christ. t.* 3. *p.* 1060. Etat de la Provence de l'abbé Robert, *t.* 2. *p.* 407.

MONTOLON, *cherchez* MONTHOLON.

MONTONA, petite ville située vers le milieu de l'Istrie, sur le Quieto, entre saint Weit & Citta Nova. Montona, autrefois ville libre, dépend maintenant des Venitiens. * Mati, *diction.*

MONTONE, anciennement *Vitis*, riviere d'Italie. Elle baigne Citta di Sole en Toscane, & traversant la Romagne, elle baigne Ravenne du côté du nord. Louis XII. roi de France, gagna l'an 1512. une bataille sur les bords de cette riviere, contre les Espagnols qui y perdirent dix-huit mille hommes. * Mati, *diction.*

MONTORIO, anciennement *Trebula*, ancien bourg de la Sabine dans l'état de l'église, est à la source de la Correse, à trois lieues de Tivoli, vers le nord. * Mati, *diction.*

MONTORO, *Montorium*, bourg d'Andalousie, situé à dix lieues de Cordoue vers le midi. On y a trouvé une inscription par laquelle on juge, que c'est le bourg appellé anciennement *Epora*, que quelques geographes pourtant placent à *Aldea del Regio*. * Baudrand.

MONTOSIEN, connu sous le nom de *Marcus Antonius Montosianus*, natif de saint Geminiano, & medecin de Florence, a écrit, *quæstiones medicinales, &c.* Il vivoit l'an 1555. * Juste, *in chron. med.* Gesner, *in biblioth.* Vander Linden, *de scrip. med.*

MONTPELLIER, ville de France, sur le Lez au bas Languedoc, avec évêché suffragant de Narbonne, est nommée par les auteurs Latins, *Mons Pessulus*, ou *Mons Pessulanus*, *Monspellium*, *Mons Pullarum* & *Mons Pesterius*. Elle est le siege d'un évêché, qui y fut transferé de Maguelone en 1533. ou 1536. Cette ville est la plus grande de la province de Languedoc après Toulouse, & est celebre par son université de medecine, fondée à ce qu'on pretend par les disciples d'Averroës & d'Avicenne l'an 1196. Elle fut rétablie l'an 1220. Il y a aussi divers colleges, & une académie du droit, avec quatre professeurs royaux. Montpellier est une des plus belles villes du Languedoc, & des plus considerables par sa situation, & par l'esprit & la politesse de ses habitans. Elle a generalité, cour des aides, chambre des comptes, & presidial. On y voyoit autrefois de belles églises, & grand nombre de maisons religieuses; mais depuis l'année 1561. que les Huguenots s'en rendirent maîtres pendant les guerres civiles, ils ruinerent ces édifices sacrez, & firent de cette ville une des places de sûreté de leur parti. Louis XIII. ayant resolu de mettre ses sujets de ce parti à la raison, assiegea Montpellier l'an 1622. & après une vigoureuse resistance, s'en rendit maître le 20. du mois d'Octobre. Ensuite on y rebâtit la cathedrale de saint Pierre, & les autres églises; & c'est à quoi contribua le zele de M. du Bosquet, évêque de cette ville, illustre par sa doctrine, par ses ouvrages & par sa pieté. Les étrangers ne manquent pas de voir à Montpellier sa forte

citadelle, flanquée de quatre bastions royaux; le jardin de medecine du roi, qui est hors la ville; les assemblées de la place de la Canourgue; le palais de la justice; les belles églises de saint Pierre, de Notre-Dame, &c. le cours ou place des ormeaux, proche la porte de la Sonnerie; le bâton de saint Roch dans le monastere de saint Paul, & les autres curiositez de la ville. Elle est encore celebre par sa theriaque, & par l'application des habitans au travail du verd de gris, au blanchissage de la cire, aux moulins à soye, aux poudres de Cypre, aux eaux d'Ange, & à diverses sortes de manufactures. La riviere du Lez arrose le pied de la colline sur laquelle est bâtie la ville de Montpellier. On la passe sur le pont de Junevau, & elle reçoit le ruisseau de Merdanson, qui coule dans la ville. Cette ville s'étoit établie par les ruines de celle de Maguelone, que Charlemagne fit abattre, parce qu'elle servoit de retraite aux Sarasins, & pour lors l'évêché fut transferé à Sustantion, où le siege a été environ 300. ans. Ce fut en ce temps que les peuples de ce pays bâtirent une nouvelle ville, qu'ils nommerent *Montpellier*, ou *Montpellieret*. Un des comtes de Sustantion la donna en mariage à une de ses filles, nommée *Enstorgia*. Elle eut divers enfans, & entr'autres *S. Fulcran*, évêque de Lodeve, & deux filles, dames de Montpellier, qui donnerent leurs biens à l'église, sous l'épiscopat de Ricuin II. vers l'an 975. Un gentilhomme nommé GUI obtint alors cette ville, à condition de la tenir en fief de l'église, & de la défendre contre les Sarasins, & moyennant l'hommage & la fidelité qu'il s'obligea de rendre à l'évêque & au chapitre. Les rois de France en étoient aussi premiers souverains; & cette ville a été de tout tems fief de la couronne. Le roi Louis *le Jeune* l'an 1155. & Philippe *Auguste* l'an 1208. confirmerent ces droits de l'église de Maguelone. Ce GUI fut donc tige des seigneurs de Montpellier. GUILLAUME, fils d'*Ermengarde*, mourut vers l'année 1121. Gotafred, évêque de Maguelone, lui avoit infeodé de nouveau Montpellier en 1090. Il eut d'*Ermensinde* un autre GUILLAUME, qui épousa *Sibylle*, fille d'un roi de Jerusalem. Leur fils de même nom, mort l'an 1179. avoit pris alliance avec *Mathilde* de Bourgogne, fille d'*Hugues* II. duc de Bourgogne, surnommé *le Pacifique*, d'où vint GUILLAUME IV. seigneur de Montpellier. Celui-ci, mari d'*Eudoxie*, fille d'*Emmanuel* empereur de Constantinople, mourut l'an 1204. & laissa une fille unique, *Marie* de Montpellier, alliée à *Pierre*, roi d'Aragon, qui fut tué à la bataille de Muret l'an 1213. *Marie* mourut à Rome l'an 1219. JACQUES roi d'Aragon son fils, lui succeda. Ce prince, qui mourut l'an 1272. eut *Pierre* roi d'Aragon, & JACQUES roi de Majorque, comte de Roussillon, & seigneur de Montpellier. Ce fut du tems de celui-ci, & l'an 1292. que l'évêque, & le chapitre de Maguelone, firent un échange considerable avec le roi Philippe *le Bel*; car ils lui cederent ce qu'ils possedoient à Montpellier pour un revenu de cinq cens livres Melgoriennes, que ce prince leur assigna sur la baronie de Sauve, &c. à condition de tenir le tout en fief de la couronne. *Jacques* II. seigneur de Montpellier, épousa *Esclarende*, fille du comte de Foix, & mourut l'an 1311. laissant SANCHE, pere de JACQUES III. roi de Majorque, & seigneur de Montpellier. Jacques III. avoit épousé *Marie*, sœur de *Pierre*, roi d'Aragon, qui le depouilla de ses états. Il vendit l'an 1349. au roi Philippe *de Valois* la seigneurie de Montpellier, qu'il tenoit en arriere-fief de la couronne, & mourut en 1362. Le prix en fut de six vingt mille écus d'or. *Jacques* & *Elisabeth*, enfans de Jacques III. ratifierent ce contrat. *Elisabeth*, dite *Esclarmonde*, fut seconde femme de *Jean* Paleologue, II. de ce nom, marquis de Montferrat, & ceda encore au roi Charles VI. tout le droit qu'elle pouvoit avoir sur la seigneurie, bailliage & baronie de Montpellier. Le roi donna à cette princesse sa vie durant, la châtellenie de Gallarque, & douze cens livres de rente sur la senechaussée de Beaucaire, avec cinq mille francs d'or pour payer ses dettes, par transaction passée à Paris le 13. Septembre 1395. *Du Pui, *droits du roi*. Surita, *annal. d'Aragon*. Gariel, *hist. pres. Magal.* Catel, *hist. de Languedoc*. Merula, *geogr.* De Thou, *hist. sui tem.* Sincerus, *itiner. Gall.* Sainte Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CONCILES DE MONTPELLIER.

Arnuste, archevêque de Narbonne, celebra l'an 894. un concile à Juncaire dans le diocese de Montpellier; mais parce que nous n'avons point connoissance de ce lieu, il est bon de le remarquer sous le nom de Montpellier. Pierre de Benevent, legat du S. Siege, assembla l'an 1215. cinq archevêques, vingt-huit évêques, & divers abbez & barons dans la même ville de Montpellier, & après avoir donné à Simon comte de Montfort, tous les éloges dûs à sa valeur & à son zele pour la défense de l'église contre les Albigeois, il l'investit des terres du comte de Toulouse, qui étoit partisan des Heretiques. (*Voyez* Pierre des Vaux de Cernai, *aux chap.* 81. *&* 82. de son histoire des Albigeois.) L'auteur de la vie du roi Louis VIII. parle d'un autre synode tenu l'an 1225. à Montpellier, au sujet de Raimond, comte de Toulouse, & protecteur des Albigeois. Jacques archevêque de Narbonne, y celebra l'an 1258. un concile provincial, dont nous avons encore onze ordonnances contre ceux qui pilloient les biens de l'église, ou qui maltraitoient les clercs, & contre les ecclesiastiques qui se mêloient de marchandise. Il y a d'autres reglemens pour la tonsure, & pour les ordres sacrez. M. Baluze a publié depuis l'an 1668. trois conciles de Montpellier. Le premier, tenu l'an 1195. par Michel, legat du saint siege; & les deux autres, qui avoient été placez en 1215. & 1225. & qu'il met en 1214. & 1224.

MONTPENSIER, petite ville de la basse Auvergne, avec titre de duché & pairie, est située sur une colline, entre Aigueperce & Gannat. Il y avoit autrefois un château, qui fut ruiné sous le regne de Louis XIII. Le roi Louis VIII. y mourut le Dimanche 8. Novembre 1226. Montpensier a eu autrefois des seigneurs particuliers. *Agnés* de Thiern porta cette terre dans la maison de Beaujeu, par son mariage avec GUICHARD IV. sire de Beaujeu, qui mourut l'an 1216. HUMBERT de Beaujeu, son petit-fils, connétable de France, mort l'an 1285. eut une fille unique, appellée *Jeanne*, dame de Montpensier, qui épousa JEAN II. comte de Dreux. Elle eut de ce mariage *Jean* III. mort sans lignée l'an 1331; & PIERRE comte de Dreux, qui laissa d'*Isabelle* de Melun, *Jeanne* comtesse de Dreux, dame de Montpensier, &c. morte jeune l'an 1346. *Blanche* de Beaujeu, dame de Leuroux, pretendit alors aux seigneuries de Montpensier, & d'Aigueperce, qui furent ajugées à BERNARD de Vantadour, comme representant *Marguerite* de Beaujeu sa mere. Montpensier fut peu après érigé en comté. Le même *Bernard* & *Robert* son fils, le vendirent l'an 1384. à *Jean* de France, duc de Berri. Les deux fils de ce prince, *Charles* & *Jean* de Berri, porterent le titre de comtes de Montpensier. *Marie*, sa seconde fille, eut en partage ce comté, qu'elle porta dans la maison de Bourbon, par son mariage avec *Jean*, I. de ce nom, duc de Bourbon. Le roi Charles VI. y consentit par lettres de l'an 1400. & ce consentement étoit necessaire, parce que Jean de France avoit donné le comté de Montpensier & ses autres terres au roi & à la couronne, par donation entre-vifs. Depuis, Montpensier a été le titre de deux branches illustres de la maison de Bourbon. Le roi François I. érigea en duché & pairie Montpensier, au mois de Fevrier 1538. ce qui fut verifié au parlement le 6. Mars suivant, & confirmé l'an 1608. pour la pairie. Il appartient presentement à la maison d'Orleans, auquel le roi Louis XIV. a accordé la continuation de la duché-pairie, pour en jouir & ses successeurs mâles & femelles, comme du tems de la premiere érection. *Voyez* BEAUJEU & BOURBON.

MONTPEZAT, *cherchez* PREZ (des)

MONTREGEAU, en latin *Mons Regalis*, bourg de la Gascogne en France, sur la Garonne, à une lieue de saint Bertrand vers le nord. * Mati, *diction.*

MONTRELET, *cherchez* MONSTRELET.

MONTRESOR, en latin, *Mons Thesauri*, bourg de la Touraine en France, sur l'Indros, à trois lieues de l'Indre & de la ville de Loches, vers le levant. * Mati, *diction.*

MONTREUIL, en latin, *Monstrolium* & *Monasteriolum*, ville de France en Picardie, dans le comté de Ponthieu, est située sur une colline, arrosée au pied par la riviere de Canche. C'est aimer les fables, que de croire que le nom de Montreuil a été donné à cette ville, parce qu'on y trouva un monstre qui n'avoit qu'un œil. On ne doit pas même croire que Montreuil signifie *Mont-*

Royal, comme d'autres l'ont pensé : il y a plus d'apparence que ce nom est tiré du latin *Monasterium* ou *Monasteriolum*. En effet, cette ville a deux abbayes anciennes, de l'ordre de saint Benoît, saint Sauve, abbaye d'hommes, & sainte Austreberte, abbaye de filles. Montreuil est une ville forte, à trois lieues de la mer, avec une bonne citadelle, & est divisée en basse ville, le long de la riviere, & en haute ville, separée de la premiere par une simple muraille. Il y a deux belles places, la paroisse de NotreDame, & diverses maisons religieuses. Les grosses barques y remontent de la mer par le moyen du reflux. Le roi Philippe I. ayant repudié la reine Berthe, sa femme, la relegua à Montreuil, où elle mourut l'an 1093. selon la chronique de saint Pierre-le-Vif de Sens. Cette ville a bailliage, & fut unie à la couronne avec le comté de Ponthieu. On la nomme Montreuil sur mer, pour la distinguer de Montreuil-Bellai. * *Consultez* les auteurs citez dans l'article suivant.

MONTREUIL-BELLAI, ville de France en Anjou, sur les frontieres du Poitou, est bâtie sur le Touai, qui y reçoit le Thon, & se jette dans la Loire, au-dessous de Saumur.* *Histoire des comtes de Ponthieu.* Gilles Bri, sieur de la Clergerie, *hist. du Perche, Alençon & Ponthieu.* Du Chêne, *antiquitez des villes de France.* Du Pui, *droits du roi.* Papire Masson, *descr. fluminum Gall. &c.*

MONTREUIL (Eudes de) celebre architecte, accompagna saint Louis dans le voyage de la Terre-sainte, où il fortifia le port & la ville de Jaffa. Après son retour à Paris, il eut la conduite de plusieurs églises que ce prince y fit bâtir, entr'autres de sainte Catherine du Val des Ecoliers, de l'Hôtel-Dieu, des Mathurins, des Chartreux & des Cordeliers. Il mourut l'an 1289. ainsi qu'il étoit marqué sur son épitaphe, qui se voyoit dans la nef des Cordeliers, avant l'année 1580. lorsque cette église fut presque entierement brûlée.* Felibien, *vies des architectes.*

MONTREUL ou plûtôt MONTEREUL (Jean de) de l'académie Françoise, étoit de Paris, & fils d'un avocat au parlement. Après s'être destiné au barreau dès l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, il s'en alla en Italie avec M. de Belliévre, qui le donna au cardinal Antoine, par le credit duquel il fut pourvû d'un canonicat à Toul. Depuis, il revint en France, où il fut retenu pour être secretaire du prince de Conti. Mais comme ce prince n'avoit pas encore besoin de son service, il suivit en qualité de secretaire, le marquis de Fontenai-Mareuil, ambassadeur à Rome. A son retour, il fut encore secretaire d'Ambassade en Angleterre, de M. de Belliévre, & enfin fut laissé resident en Ecosse. Il y servit très-utilement ; car il étoit très-propre pour la negociation, d'un esprit souple & adroit, fort concerté, & qui ne faisoit presque jamais rien sans dessein. Ce fut lui qui donna avis que l'électeur Palatin devoit passer *incognito* en France, pour aller commander les troupes du duc de Weimar, & se saisir de Brisac ; ce qui fut cause qu'on y pourvut, & que l'électeur fut arrêté à son passage. Croyant rendre un bon office à Charles I. roi d'Angleterre, il negocia pour le faire remettre entre les mains des Ecossois. Après avoir été quelque tems en Ecosse auprès du roi, il établit en sa place un de ses freres, & vint prendre possession de sa charge de secretaire du prince de Conti, qui l'envoya l'an 1648. à Rome, pour y solliciter le chapeau de cardinal. Lorsque ce prince eut été arrêté le 18. Janvier 1650. avec le prince de Condé & le duc de Longueville, Montreul agit avec beaucoup de zele pour leur delivrance. Il écrivoit un grand nombre de lettres, & se servoit d'un secret que le roi d'Angleterre lui avoit appris. C'étoit une poudre, qui étant jettée sur le papier, y faisoit paroître ce qu'on avoit écrit auparavant avec une liqueur blanche, qui sans cela étoit tout-à-fait imperceptible. On envoyoit au prince de Conti, des drogues enveloppées dans du papier blanc ; & chaque enveloppe étoit une lettre qu'on ne pouvoit lire, qu'après y avoir passé dessus de la poudre que les princes avoient. Elle étoit ordinairement sur la cheminée de leur chambre, & passoit aux yeux de leurs gardes, pour de la poudre à dessecher leurs cheveux. Montreul étoit déja pourvû de dix mille livres de pension sur les benefices du prince de Conti ; & étoit en état de recevoir de plus grandes recompenses des princes qui sortirent de prison le 13. Fevrier 1651. mais il mourut le 27. d'Avril suivant, âgé de 37. ou 38. ans. Il laissa diverses pieces en prose, dont on a publié quelques-unes. Il ne faut pas le confondre avec son frere MATTHIEU de Montreul, abbé, auteur de quelques poësies galantes, mort l'an 1692. à Valence, & dont on a imprimé les lettres.* Pelisson, *Histoire de l'academie Fr. Voyez* le Supplément de ce diction.

MONTREUX (Nicolas de) gentilhomme du Maine, qui vivoit sur la fin du XVI. siecle l'an 1570. & 1580. composa le XVI. livre des Amadis; les bergeries de Juliette, qui est une imitation de la Diane de George Montemajor ; les amours de Diane & de Delie, sous le nom d'Olenix du mont sacré, qui est l'anagramme de son nom, &c. * La Croix du Maine.

MONTRICHARD, petite ville de la Touraine, en France, sur le Cher, à sept lieues au-dessus de Tours. * Mati, *diction.*

MONTROS, en latin *Mons Rosarum*, anciennement *Celurca*, ville d'Ecosse dans le comté d'Angus, à l'embouchure de la riviere d'Eske, à deux lieues au-dessous de Brechin. Cette ville, qui a un port, & titre de marquisat, est separée en deux par la riviere. Celle qui est sur le bord meridional, nommée *Old-Montros*, c'est-à-dire, *la vieille-Montros*, est beaucoup moins considerable que l'autre, qu'on nomme *niew Montros*, *la nouvelle Montros.* * Mati, *diction.*

MONTROYAL : c'étoit une bonne forteresse, située dans le comté de Spanheim, province du Palatinat du Rhin, sur la Moselle, qui l'environnoit presqu'entierement. Elle étoit vis-à-vis de la ville de Trarbach, à onze lieues au-dessous de Treves. Le roi de France l'avoit fait construire ; mais il s'engagea à la faire demolir par le traité de paix conclu avec l'empereur à Ryswick le 30. Octobre 1697. * *Memoires du tems.*

MONTSOREL, ville avec marché, dans le comté de Leicester ou Linster, dans le canton appellé *Goscote*, près de la riviere Stower, sur laquelle il y a un pont. Il y avoit autrefois un château situé sur une montagne escarpée : mais il y a long-tems qu'il est démoli. Cette ville est éloignée de Londres de 104. milles anglois. * *Dictionaire Anglois.*

MONZA, petite ville du Milanez, sur la riviere de Lumbro, est le lieu où les empereurs recevoient autrefois la couronne de fer. Elle est située dans une grande plaine, à dix milles de Milan, vers le lac de Come. On y voit une église dediée à saint Jean-Baptiste, & bâtie par Theodelinde, reine de Lombardie. * Baudrand.

MOORE, peintre, *cherchez* MORE.

MOORTON (Jean) cardinal, archevêque de Cantorberi en Angleterre, étoit natif de Beer, bourg du comté de Dorchester en Angleterre. Il se rendit très-habile dans la Jurisprudence civile & canonique, reçut les honneurs du doctorat à Oxford, & s'acquit tant de reputation en plaidant dans la cour ecclesiastique de Londres, qu'on le crut capable d'être admis dans le conseil privé du roi. Thomas Bourchier, archevêque de Cantorberi, procura cet avantage à Moorton, qui servit l'état avec tant de zele & de fidelité, qu'après la mort de Henri VI. l'an 1461. Edouard IV. qui s'étoit mis sur le thrône, le nomma pour tenir le même rang dans le conseil. Ce prince mourut l'an 1483. & laissa sous la tutele de Richard duc de Glocester son frere, Edouard V. & Richard son fils. Le duc fit égorger ses neveux & usurpa la couronne. Ensuite, desesperé de ne pouvoir corrompre la fidelité des principaux conseillers d'état, & entr'autres de Moorton, qui étoit déja évêque d'Eli, il les fit arrêter. Ce prélat trouva moyen de sortir de prison, & forma une forte ligue contre Richard, qui fut tué dans une bataille le 24. Août 1485. On mit sur le thrône Henri VII. fils d'Edmond, comte de Richemont, & de Marguerite de Sommerset, & petit-fils d'Owen-Tidor, & de Catherine de France, veuve de Henri V. Le nouveau roi rappella l'évêque d'Eli, qui étoit dans les Païs-Bas, le nomma à l'archevêché de Cantorberi, le fit chancelier d'Angleterre, & lui procura un chapeau de cardinal, que le pape Alexandre VI. lui donna l'an 1493. Moorton mourut au mois d'Octobre de l'an 1500. * Thomas Morus, *in vita Richardi III.* Polydore Virgile, *l. 26. hist. Angl.* Godowin, *de episc. Angl. &c.*

MOPSUESTE, ville de Caramanie, province de l'Asie mineure, dont Pline, Ptolomée & Strabon font mention, a eu titre d'évêché, puis a été metropole sous le patriarche d'Antioche. Neuf évêques y tinrent l'an 550. un concile contre Theodore, prélat de cette ville.

MOPSUESTE (Theodore, évêque de) *voyez* THEODORE.

MOPSUS, fils d'Apollon & de Manto, fut un devin si habile, qu'il donna lieu à ce proverbe, *plus certain que Mopsus*. Calchas, autre devin très-celebre pendant le siege de Troye, eut envie de se mesurer avec lui à Claros, selon quelques-uns, & selon d'autres, dans la Cilicie, où ils se rencontrerent. Il proposa à Mopsus de deviner combien de petits portoit une truye qui étoit pleine. Mopsus répondit trois, entre lesquels il y avoit une femelle: ce qui se trouva juste. Calchas fut éprouvé à son tour, & se laissa mourir de regret, n'ayant pû répondre à Mopsus, qui lui demandoit combien un certain figuier qu'il lui montra portoit de figues. Les auteurs qui racontent cette avanture, varient entr'eux sur les circonstances; mais ils adjugent tous la victoire à Mopsus, que l'on prétend avoir bâti plusieurs villes en Cilicie, & qui étoit particulierement reveré à Mopsueste. * Strabon, *l.* 13. *&* 14. Lycophron. Servius, *in eclog.* 6. *Virg.* Il y a eu un autre MOPSUS, fils d'Ampicus & de Chloris, qui fut aussi très-expert dans la divination, & qui se distingua par cette science entre les Argonautes, avec lesquels il fit le voyage de Colchos. Il mourut piqué par un serpent en Afrique, près de Teuchira, où il étoit adoré comme un dieu. Il y a eu un troisiéme MOPSUS-LAPITHE, plus ancien, qui étoit du nombre des Argonautes. Quelques-uns croyent que c'est lui que l'on honoroit dans la Cilicie, & qui a donné son nom à la ville de Mopsueste. Il y a eu encore un MOPSUS, capitaine des Argiens, qui mena une colonie sur les montagnes de Colophonie, où il établit la ville de Phasele. Il étoit au service de Lacius, frere d'Antipheme; & comme Antipheme eut mené une colonie en Sicile, il y établit la ville de Gela, qu'il surnomma du nom de Mopsus, & y celebra des jeux en l'honneur de Diane, d'où le nom de Mopsus devint commun dans les Idylles.*Hygin. Apollon. *Argonaut.*

MOQUA, courses que quelques Mahometans Indiens, qui sont revenus de la Mecque, font de tems en tems sur ceux qui ne sont pas de la loi de Mahomet. Celui qui fait cette course, prend son cric ou poignard en main, lequel a ordinairement la moitié de la lame empoisonnée; & courant par les rues, il tue tous ceux qu'il rencontre qui ne sont point Mahometans, jusqu'à ce qu'on le tue lui-même. Ces hommes croyent rendre service à Dieu & à Mahomet, de faire ainsi mourir les ennemis de leur religion. Aussi-tôt qu'on les a tuez, toute la canaille Mahometane accourt, & les enterre comme Saints, & chacun contribue pour leur faire une belle sepulture. * Tavernier, *voyage des Indes.* Tachard, *voyage de Siam.*

MOQUOT (Etienne) étoit de Nevers en France. Il entra chez les Jesuites, & mourut en 1628. âgé de 57. ans. Il étoit sçavant en latin & en grec. Il mit en meilleur ordre la grammaire grecque de Clenard, dont on s'est servi communément en France. Il corrigea quelques dialogues de Lucien, & en fit une traduction litterale & interlinaire. * Alegambe, *pag.* 427.

MORA, bourg avec château, dans la Castille vieille en Espagne, à six lieues de Tolede, vers le midi. * Mati, *diction.*

MORABITES, nom de ceux qui suivent la secte de Mohaidin, dernier fils d'Hussein, lequel étoit le second fils d'Ali, gendre de Mahomet. Les plus zelez de cette secte, vivent dans les deserts comme des moines, soit seuls ou en compagnie, & font profession de la philosophie morale, observant plusieurs choses contraires à l'alcoran des Leshari ou d'Omar, suivi par les Turcs. Ils vivent avec beaucoup de liberté, parce qu'ils disent qu'ayant purifié leurs ames par les jeûnes & les oraisons: il leur est ensuite permis de jouir des biens de la terre. Ils se trouvent aux fêtes & aux nôces des grands, où ils entrent en chantant des vers en l'honneur d'Ali & de ses fils; & après avoir bû & mangé ils dansent en chantant des chansons d'amour, jusqu'à ce qu'étant las, ils se laissent tomber avec beaucoup de soupirs & de larmes; & alors quelques-uns de leurs disciples les relevent, les embrassent, & les ramenent à leurs hermitages. Leur regle commença vers l'an 700. mais l'auteur ne la donna que de vive voix, & non par écrit. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 1.

On donne aussi en Afrique le nom de MORABITES aux Mahometans qui font profession de science & de sainteté. Ils vivent à peu près comme les philosophes des payens, ou comme les hermites Chrétiens. Le peuple a une si grande veneration pour eux, qu'il va quelquefois les chercher jusques dans leur solitude, pour leur mettre la couronne sur la tête. * Mouette, *histoire du royaume de Maroc.*

MORALE'S (Ambroise) prêtre Espagnol, & l'un de ceux qui travailla le plus dans le XVI. siecle, à faire refleurir dans son païs l'amour des belles lettres qu'on avoit eu si peu de soin d'y cultiver, nâquit l'an 1513. à Cordoue, d'*Antoine* Moralés, sçavant medecin, qu'on employa pour enseigner la philosophie dans l'université d'Alcala. Il étoit neveu d'Augustin & de Ferdinand d'Oliva, tous deux celebres par leur doctrine, & frere d'*Antoine* Moralés, évêque de Tlascala dans l'Amerique, & de *Cecile* Moralés, mere de Louis de Molina, un des plus doctes jurisconsultes que l'Espagne ait eus. Ambroise étudia les belles lettres & la theologie dans les universitez de Salamanque & d'Alcala, où il eut le bonheur d'avoir d'excellens professeurs. On dit qu'étant entré dans l'ordre de saint Dominique, on l'en fit sortir, parce qu'un excez de zele pour la chasteté, l'avoit porté à imiter l'action d'Origene, qui se fit eunuque, expliquant trop à la lettre ces paroles de Jesus-Christ dans l'évangile: *Qu'il y en a qui se sont eunuques eux-mêmes pour gagner le royaume des Cieux.* Moralés se consacra à Dieu dans l'état ecclesiastique, fut ordonné prêtre, & engagé d'enseigner les belles lettres dans la même université d'Alcala & de Henares, où il avoit lui-même étudié. Il eut l'avantage d'avoir d'illustres disciples; comme Bernard de Sandoval, qui fut depuis cardinal & archevêque de Tolede; Diego de Guevara; Ciaconius; & même dom Jean d'Autriche fils *naturel* de l'empereur Charles-*Quint*. Florent de Campo de Zamora avoit composé cinq livres de l'histoire d'Espagne, sous le nom *Cronica general de Hispana*. Cet ouvrage étoit important & glorieux pour cet état. Moralés eut ordre de l'achever, & le roi Philippe II. le nomma son historiographe. Il s'en acquitta très-bien, & publia ensuite en espagnol, *Las antiquedades de las ciudades de Espanana. Apologia per los annales de Geronimo de Zurita. Quince discursos, &c.* Il traduisit aussi en sa langue naturelle le dialogue, dit le Tableau de Cebes; & composa en latin la description de la ville de Cordoue sa patrie, que nous avons dans le second tome des auteurs de l'histoire d'Espagne, avec les œuvres d'Alvarez de Cordoue, que Moralés publia. Sa doctrine étoit soutenue par une très-grande pieté; il songeoit continuellement à l'éternité; & il avoit pris pour devise ces mots espagnols, *Tiempo fue, que tiempo no fue*, qu'il avoit écrite au commencement de tous ses livres. On y voyoit aussi le nom de Jesus, avec ces mots, *Hinc principium, huc refer exitum*, avec un distique latin. Ce grand homme mourut à Alcala l'an 1590. âgé de 77. ans. * Baronius, *in ann.* Scaliger, *l.* 2. *de emend. tempor.* De Thou, *hist. l.* 99. Ortelius, *in thes. geogr.* Nonius, *Hispania, c.* 19. André Schottus, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

MORALE'S (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique à Jaën, fut le precepteur de Jean II. roi de Castille, & de Henri IV. son fils aîné, & en même tems confesseur de la reine douairiere Catherine mere de Jean II. En 1415. il fut fait évêque de Badajox, & il assista en cette qualité au concile de Constance, où il fut un des trente prélats qui élurent Martin V. Cet illustre prélat mourut en 1453.

MORALE'S (Jean-Baptiste) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Ecija vers l'an 1597. fut envoyé aux Philippines n'étant encore que diacre; & ayant appris en peu de tems la langue chinoise, se rendit très-utile à la religion. On l'envoya dès l'an 1629. dans l'empire du grand-Mogol, pour essayer d'y établir une mission, mais il s'y trouva des difficultez insurmontables. En 1633. il alla dans la Chine, pour y soutenir la mission qu'Ange Coqui religieux de son ordre y avoit établie deux ans

auparavant ; & les mauvais traitemens qu'il eut à essuyer de la part des Infideles ne furent pas capables de le rebuter ; battu de verges, chassé plusieurs fois, & enfin banni de tout l'empire en 1638. Il s'apperçut que la maniere dont les premiers missionnaires dans ce pays y avoient annoncé la foi avoit rendu ses travaux presque inutiles ; & c'est ce qui fit naître la fameuse dispute sur les honneurs rendus à Confucius. Comme personne n'étoit plus en état d'en rendre compte à la cour de Rome que Moralés, la province des Philippines le choisit pour procureur en cette cour, où il presenta à Urbain VIII. un memoire qui a été imprimé plusieurs fois, sur lequel Innocent X. successeur d'Urbain donna le 12. Septembre 1645. un decret qui satisfit pleinement les Dominicains. Moralés, qui partit presque aussi-tôt pour le faire observer, n'arriva que le 23. Decembre 1649. à la Chine, & quelques années après il eut le déplaisir de voir qu'on lui opposa un autre decret d'Alexandre VII. sous le pretexte duquel on éludoit le premier ; mais sa fermeté ne s'en ébranla pas : il envoya en 1661. à la congregation *de propaganda fide* une relation de ce qui se passoit à la Chine, en forme de requête, qu'on a eu soin d'imprimer ; composa un ample traité sur les sujets de divisions entre les Jesuites & les autres missionnaires, qu'on n'a pas rendu public : & agissant conformément à sa doctrine, il refusa constamment le baptême à tous ceux qui ne voulurent pas renoncer aux rites chinois. Le pere le Tellier dans sa *défense des nouveaux Chrétiens* a prétendu que Moralés avoit changé de sentiment ; & pour le prouver, il a produit un catechisme écrit en chinois, & publié en 1649. qu'il attribue à Jean-Baptiste Moralés, mais le pere Alexandre a fait voir que ce catechisme, s'il a jamais existé, n'est point l'ouvrage du Dominicain : & ce qu'on vient de dire de son arrivée à la Chine & de sa requête, en est une bonne preuve. On a en manuscrit plusieurs ouvrages de lui : un dictionaire chinois, une grammaire chinoise, un traité sur l'amour de Dieu, & la vie de saint Dominique en chinois : une histoire de la prédication de l'évangile dans la Chine, une relation de la conduite des Jesuites dans la prédication de la foi ; enfin une réponse au traité du pere Diego MORALE'S Jesuite touchant les rites chinois. Ce pieux & zelé Dominicain mourut le 17. Septembre 1664. étant âgé de 67. ans, à Fonincheu, capitale de la province de Fokieng. * Échard. *script. ord. FF. Predicator. tom.* 2.

MORAN (Saint) évêque de Rennes en Bretagne, en latin *Moderamnus*, ou *Mederandus*, fut admis dans le clergé de Rennes l'an 655. & fut élevé sur le siege épiscopal de cette ville l'an 703. Il fit un voyage à Rome, après avoir passé par Reims, d'où il avoit emporté quelques reliques de saint Remi. En passant par la Lombardie, Luitprand roi des Lombards lui donna l'abbaye de Berzetto. Quand Moran fut revenu à Rennes, il se défit de son évêché, & s'en alla en Italie gouverner l'abbaye de Berzetto, où il finit ses jours, le 22. d'Octobre de l'an 719. selon les uns, & de 730. selon les autres. * *Hist. de Bretagne.* Flodoard, *hist. Rom. l.* 1. *c.* 20. *Vies des Saints, au* 22. *d'Octobre.*

MORANO, ancien bourg des Brutiens, dans la Calabre citerieure, province du royaume de Naples, à douze lieues de Cosenza, vers le nord. * Mati, *diction.*

MORANO, bourg de l'état Ecclesiastique, dans l'Orvietan, sur la Chiane, à deux lieues au-dessus d'Orviete. * Mati, *diction.*

MORASTI, petit lieu de la tribu de Juda situé près d'Eleutheropolis du côté du levant. Le prophete Michée qui vivoit dans le tems d'Ezechias roi de Juda, étoit de ce lieu. * *Michée*, 1. *v.* 1. *Jerem.* 26. *v.* 18.

MORAT, MURAT & MOURAT, *Muratum* & *Moratum*, en allemand, *Murten*, petite ville de Suisse, dans le comté de Romont & le canton de Fribourg, est située sur un lac de même nom, qui se forme dans la riviere de Meurene, à trois lieues de Berne, & à deux de Fribourg. Elle est celebre par la bataille que les Suisses y remporterent sur Charles *le Temeraire*, duc de Bourgogne. Ces peuples étoient en guerre contre Jacques de Savoye, comte de Romont, au sujet d'une charetée de peaux de moutons, qu'un Suisse menoit à Geneve, & qu'on lui enleva dans le pays de Vaux, qui appartenoit au même comte. Les Suisses prirent Romont, Orde, Granson, Morat, Avanche, Iverdun, Morges, Nions, & diverses autres terres de son appanage. Le duc de Bourgogne se declara en sa faveur, & fut défait à Granson. Cette perte ne l'allarma pas ; il remit une nouvelle armée en campagne, & assiegea Morat, & la reduisit presque à l'extrêmité. Les Suisses l'y vinrent forcer, lui donnerent bataille, & lui tuerent dix-huit mille hommes le 23. Juin de l'an 1476. Cet avantage établit encore mieux la liberté des Suisses. Ils entasserent dans une chapelle, qui est sur le bord du lac, les os de ceux qui avoient été tuez. On y voit cette inscription, *Invictissimi atque fortissimi Caroli ducis Burgundiæ exercitus, Muratum obsidens, contra Helveticos pugnans, hic sui monumentum reliquit, anno* 1476. * Philippe de Commines, *Memoires.* Plantin, *histoire de Suisse.* Guichenon, *histoire de Savoye.*

MORAT SULTAN, *cherchez* AMURAT.

MORATA, *cherchez* FULVIA MORATA.

MORAVE, en latin, *Moravus*, *Morava*. C'est une grande riviere de la Turquie en Europe. Elle a deux sources, qui naissent toutes deux aux confins de l'Albanie. La plus orientale porte le nom de grande Morave, ou de Morave de Bulgarie ; on appelle l'autre la petite Morave, la Morave de Servie, & en quelques cartes l'Ibar. Elles se joignent au-dessus de Razena, & se vont décharger dans le Danube, environ à vingt-cinq lieues au-dessous de Belgrade. Quelques-uns prennent la Morave, pour le Margus ou Margis des anciens ; & d'autres pour leur Ciabrus. * Mati, *diction.*

MORAVE, *Moravus*, anciennement *Morus*, *Marus*. C'est une grande riviere d'Allemagne, qui prend sa source aux confins de la Bohême, & de la Silesie, traverse toute la Moravie. Elle baigne Olmutz & Hradisse ; & recevant la Teya, aux confins de la haute Hongrie, & de la basse Autriche, elle separe ces deux pays jusqu'au Danube, où elle va se décharger. * Mati, *diction.*

MORAVIE, que ceux du pays nomment *Mahren*, province d'Allemagne, qui fait partie du royaume de Bohême, est située entre la Silesie, l'Autriche, la Hongrie, & la Bohême. Son nom a été tiré de celui de la riviere de Morawi, que les Allemands nomment *die Mahr*, la même que Pline appelle *Morus*, & Tacite, *Marus*, qui a sa source près d'Alstat en Bohême, & se jette dans le Danube, à Haiumbourg en Autriche. Il faut remarquer qu'il y a deux autres fleuves de ce nom ; l'un dans la Bulgarie, & l'autre dans la Servie. Les autres rivieres de la Moravie, sont la Swarte, l'Igle, la Teya, &c. La forme de la province est un triangle parfait. La plûpart des peuples de Moravie sont Esclavons : & leurs villes sont, Olmutz, Brinn, Iglaw, Znaim, Newstat, Ingerwitz, Cremsir, Bernstein, &c. Olmutz sur la Moraw étoit autrefois capitale de la province ; mais comme elle se rendit trop facilement aux Suedois, on a transporté cet honneur à la ville de Brinn sur la Swarte, qui resista courageusement sous le comte de Souche. La Moravie, qui a été autrefois en partie le pays des Marcomans, a porté depuis le titre de royaume, puis de duché, & enfin de marquisat. Les anciens ducs de Bohême en devinrent maîtres, & en firent souvent l'appanage de leurs puînez. On la réunit à cet état sous Ladislas, auquel on accorda le titre de roi l'an 1086. Ce fut en cette même année que ce prince défit Leopold, duc d'Autriche dans la Moravie. Ce païs a environ 45. lieues d'orient en occident, & 30. du midi au septentrion. Il y a grande quantité de chasse, de grains, de betail, des eaux minerales dans les montagnes, qui la separent de la Hongrie, & des vins le long du Teya, qui la separe de l'Autriche, &c. Cluvier, *descr. Germ.* Dubravius, Bulkava. Cuthenus, &c. *Hist. Bohem.* Thuldenus, *hist. de notre tems.*

MORAVIE (Jerôme de) ainsi nommé du pays où il étoit né, religieux de l'ordre de saint Dominique, florissoit vers le milieu du XIII. siecle, & n'est connu que par un traité de la musique, qu'on garde encore dans la bibliotheque de Sorbonne, où il fut mis en 1260. par Pierre de Limoges, docteur de cette maison. C'est le même auteur que Simler appelle Moran. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom.* 1.

MORBEKA (Guillaume de) *Voyez* MEERBEKE.

MORBIHAN, port de France en Bretagne, près de la ville de Vannes, tire son origine d'un golfe, qui renferme plus de trente petites isles, lesquelles ne souffrent point de bêtes venimeuses. Il est si commode, qu'il a donné sujet au dessein d'une nouvelle ville, à laquelle Louis XIV. a accordé de grands privileges, pour faciliter le commerce. * Baudrand.

MORDANT (Jean) de Turvei, dans le comté de Betfort en Angleterre, écuyer, fut un des generaux, qui commandoient l'armée du roi Henri VII. à la bataille de Stoke, près de Newark sur la Trente, contre Jean comte de Lincoln & ses adherans. Ce fut la seconde année du regne de ce prince. Mordant étant bien instruit dans les loix, fut élevé à la charge d'avocat du roi, & peu après à celle de chancelier du duché de Lancastre. Son merite le fit recevoir comme pair du royaume dans le parlement sous le regne d'Henri VIII. Il eut d'*Elisabeth* son épouse, fille de *Henri* de Vere, lord de Drayton, & d'Adington, JEAN son fils & heritier; & *Dorothée*, qui épousa *Thomas* Morus écuyer. JEAN fut fait chevalier du Bain, la 25. année du regne de Henri VIII. lors du couronnement de la reine Anne de Boulen. Après la mort du roi Edouard VI. quoique Jeanne Grei fût proclamée reine par la direction de tout le conseil privé, il parut un des premiers en armes pour la reine Marie. Par son testament daté de la troisiéme année du regne d'Elisabeth, il donna ses terres & fiefs de Tiptofs, Pinkneys, & Warlei, à l'université d'Oxford pour l'entretien d'un certain nombre d'écoliers, & pour d'autres œuvres de charité; & ordonna que ces écoliers seroient nommez successivement par ses executeurs testamentaires, puis toûjours par ses heritiers. Il eut pour successeur LOUIS son fils & heritier, qui étant mort en 1601. laissa HENRI son fils, qui eut de *Marguerite*, fille de *Henri* lord Comton, JEAN, qui fut créé comte de Peterborough, sous le regne de Charles I. JEAN épousa *Elisabeth*, fille unique & heritiere de *Guillaume* Howard, nommé le lord *Effingham*. Il en eut deux fils, HENRI, comte de Peterborough, & *Jean*; & une fille nommée *Elisabeth*, mariée à *Thomas*, fils & heritier d'*Edouard* lord Howard de Escrieb. Ce fut Henri, qui après le mariage de Charles II. prit possession de Tanger en Afrique, au nom de ce prince. Il épousa *Penelope*, fille de *Barnabas* comte de Thomond en Irlande. *Jean* second fils de Jean comte de Peterborough, étant fort attaché au parti du roi Charles I. hasarda sa vie pour lui, en levant le plus de monde qu'il put sous la conduite de Henri comte de Hollande, pour le retirer de l'isle de Wight, où il étoit prisonnier. Depuis ce tems il ne cessa de s'exposer pour procurer le rétablissement de Charles II. Ce fut pour recompenser ses services, que ce prince le fit baron du royaume, sous le titre de lord Mordant de Rygate, puis vicomte d'Avalon. Il épousa *Elisabeth*, fille de *Thomas* Carei, second fils de *Robert* comte de Montmouh, de laquelle il eut quatre fils; CHARLES, *Henri*, *Louis*, & *Osmond*; & quatre filles, *Charlotte*, *Carei*, *Sophie*, & *Anne*. CHARLES, son successeur, ayant eu beaucoup de part à la révolution, qui éleva Guillaume III. sur le thrône, fut créé par ce prince comte de Montmouth. * Dugdale, *Bar. 2. part. Diction. Anglois.*

MORDUATES, peuples de Moscovie, qui ont le Don ou Tanais au sud, de grandes montagnes du côté du Volga au nord, le duché de Wolodimer au couchant, & les peuples dits *Czeremisses-Nargonoi*, à l'orient. Leur pays est sauvage, couvert de grandes forêts & peu connu. * Sanson.

MORE ou MOORE, ville d'Irlande, dans le comté de Mayno en Connacie, avec titre d'évêché.

MORE ou MOORE (Antoine) peintre du Pays-Bas, étoit natif d'Utrecht, apprit à peindre sous Jean Schoorel, & devint aussi excellent courtisan, que bon peintre. Le cardinal de Granvelle fut son protecteur, & le fit connoître à la cour de l'empereur Charles V. où il eut beaucoup de credit. More fit le portrait de Philippe II. roi d'Espagne à Madrid, l'an 1552. Il fut envoyé en Portugal, & en Angleterre, pour y faire des portraits; & continua depuis à travailler dans les Pays-Bas, où il laissa en mourant un tableau imparfait de la circoncision, qu'il avoit commencé pour l'église d'Anvers. * Felibien, *entret. sur les vies des peint. &c.*

MOREAU (Pierre) fondateur des Minimes de Soissons, nâquit à Soissons en l'isle de France, l'an 1552. Après avoir étudié la philosophie, les mathematiques, & la medecine, il alla apprendre le droit à Orleans, y obtint ses lettres de licence, & fut reçu avocat au parlement de Paris, où il demeura deux ans, pour se fortifier dans la science du barreau. Ensuite il retourna à Soissons, où il pouvoit acheter quelque charge de judicature; mais il se contenta de la profession d'avocat des orphelins & des veuves, qu'il exerçoit sans prendre aucun salaire. Cette conduite lui attira l'envie de ses confreres, qui l'assignerent même devant le juge, pour le faire condamner à suivre la coûtume des autres de sa profession, & à prendre de l'argent de tous ceux pour lesquels il plaideroit; mais bien loin de le condamner, les juges firent son éloge, & blâmerent ses parties. L'évêque de Soissons le sollicita d'embrasser l'état ecclesiastique, & lui offrit une dignité dans sa cathedrale; mais il ne s'en estima pas digne, & consentit seulement d'accompagner l'évêque, lorsqu'il feroit present aux exorcismes, qui étoient frequens alors. Un jour qu'il y faisoit l'office de secretaire, il entra dans une sainte colere contre le demon, qui vomissoit des blasphemes par la bouche d'une possedée. Ce demon le menaça aussi tôt d'un ton de voix effroyable, qu'il ne le laisseroit jamais en paix: ce qu'il executa dès le même jour. Depuis ce tems-là, on dit qu'il ne cessa point de l'affliger, non par cette sorte de vexation; que l'on appelle possession, mais par celle que l'on nomme obsession, où il ne tourmente qu'à l'exterieur, sans entrer dans le corps. Les quatre évêques, qui ont successivement rempli le siege de Soissons, pendant le tems qu'elle a duré, n'ont jamais douté de cette obsession; & tous ceux de la ville regardoient l'avocat Moreau, comme un autre Job persecuté par le démon. Il se mit alors sous la direction du pere Naudé, ancien provincial de l'ordre des Minimes, qui étoit venu établir un couvent de son institut à Soissons; & par son avis, il renonça à toutes les sciences curieuses, ausquelles il s'appliquoit auparavant, & s'adonna uniquement aux exercices de pieté. Quelques-tems après il fit un voyage à Rome, d'où il alla à Notre-Dame de Lorette. Etant de retour à Soissons, il donna vingt mille livres en argent, pour le bâtiment de l'église & du monastere des Minimes, avec plusieurs terres, pour aider à la subsistance des religieux; & sa vaisselle d'argent, pour être convertie en ornemens d'église. Il demanda ensuite l'habit de cet ordre, qu'il reçut en l'année 1588. Deux ans après sa profession, il fut ordonné prêtre, nonobstant la vexation du demon, qui continuoit toûjours de le tourmenter. Ce malin esprit le persecutoit par-tout, même pendant la messe, à la reserve de l'intervalle qui est entre la consecration & la communion. Le prince de Condé l'étant un jour venu voir, avec les ducs de Longueville, de Nevers, & de Mayenne, & lui ayant demandé pourquoi il ne prioit pas pour sa délivrance, il repondit qu'il n'osoit le faire, de crainte que ce ne fût pas son plus grand avantage. Le roi Louis XIII. le visita aussi, & ce saint religieux l'entretint avec tant de sagesse & de pieté, que le pere Arnoux, Jesuite, confesseur de sa majesté, qui étoit present, dit au roi, qu'un ange descendu du ciel, n'auroit pas mieux parlé. Deux ans avant sa mort, ses austeritez & ses larmes lui ayant peu à peu affoibli la vûe, il la perdit entierement. Il mourut le dernier jour de Mars de l'an 1626. & fut enterré avec des ceremonies extraordinaires. On remarque que l'évêque de Soissons, qui voulut officier à ses obseques, dit en entrant dans l'église, *nous allons enterrer un saint.* * Le P. Giri, Minime, *vies des servit. de Dieu.*

MOREAU (René) natif d'Angers, docteur en medecine de la faculté de Paris, fit un très-grand progrès dans les sciences, dans les belles lettres, dans les langues, & fut autant estimé par son merite que par son érudition. Il fut professeur royal en medecine & en chirurgie, & mourut le 17. Octobre de l'an 1656. âgé de 69. ans. Il a composé divers ouvrages; *De vena sectione & missione sanguinis in pleuritide, &c.*

MOREAU (Etienne) avocat general de la chambre des comptes de Dijon, fils aîné de JACQUES Moreau, auditeur de cette chambre, & de *Catherine* Rozetot, de la

la famille de *Philibert* Rozetot conseiller au parlement de Bourgogne l'an 1616. fut excellent orateur & excellent poëte François, & a laissé plusieurs pieces d'éloquence & de poësies imprimées. Ses freres sont *Jean-Baptiste*, bachelier de Sorbonne, religieux, prieur de Cîteaux, l'un des vicaires generaux de l'ordre; *Jacques*, religieux du même ordre, abbé d'Hautefeuille en Lorraine; *Philibert-Bernard*, sieur de Mautour, auditeur en la chambre des comptes de Paris, de l'académie royale des medailles & des inscriptions, homme de lettres: & *Joseph*, chevalier de saint Lazare, capitaine dans le regiment royal des vaisseaux, tué au combat de Steinkerque. Cette famille est alliée à celles de Joli, de la Berchere, Berbizi, de Souvert-Mullieres, & à d'autres familles illustres. * *Journal des sçavans. Republique des lettres. Memoires de Trevoux.* Paillot, *hist. du parlement de Bourgogne.*

MORÉE, grande presqu'isle, au midi de la Grece, nommée autrefois *Peloponnese*, est baignée de toutes parts par la mer, à la reserve du côté du septentrion, où l'isthme de Corinthe la joint à l'Achaye. Sa figure qui ressemble à la feuille d'un mûrier appellé en grec *Μόρεα* & en latin *Morus*, donna lieu aux derniers empereurs de Constantinople de l'appeller *Morée*. D'autres disent que ce nom s'est formé, par transposition, de celui de *Romee*, comme qui diroit le pays des peuples sujets à la nouvelle Rome. Duglioni croit que les Maures ont donné leur nom à ce pays, lorsqu'ils y firent des courses. Le circuit de cette presqu'isle est d'environ cinq cens cinquante milles. Elle est aujourd'hui divisée en quatre provinces; sçavoir, 1. Sacanie, ou petite Romanie; 2. Tzaconie ou bras de Maina; 3. Belvedere; & 4. Clarence. La province de Clarence est la plus considerable, & portoit autrefois le titre de duché. Elle a pour limites à l'orient, la Sacanie; & au midi, la Tzaconie, & le Belvedere; à l'occident & au septentrion, le canal de Zante, le golfe de Patras, & celui de Lepante. On voit dans cette province beaucoup de villes & de bourgs. Patras est la plus remarquable; Clarence, Camintza, Castel-Tornese y tiennent le second rang, avec quelques autres. Le Belvedere est terminé au septentrion par la province de Clarence; à l'orient, par la Tzaconie; au midi, par le golfe de Coron; & à l'occident par les golfes d'Arcadie & de Zunchio. La principale ville est Modon; les autres plus considerables sont, Coron, Navarin, & Calamata. La Sacanie, ou petite Romanie, est à l'orient du duché de Clarence, & d'une partie de la Tzaconie; Napoli de Romanie en est aujourd'hui la capitale; Argos l'étoit autrefois. Corinthe est située sur l'isthme. Cette province est celebre par le marais de Lerne où Hercule triompha de l'hydre à sept têtes, c'est-à-dire, des sept freres qui désoloient ce païs par leur tyrannie. La Tzaconie ou Bras de Maina, est renfermée entre la Sacanie à l'orient; le Belvedere & le duché de Clarence, à l'occident & au septentrion. Les principales villes de cette province sont, Malvasia ou Malvoisie, Misithra ou Sparte, Zarnata, Chielesa, Passava, & Vitulo.

Ce pays produit des chiens qui sont fort estimez. Le grand-veneur du sultan en fait venir tous les ans un bon nombre, pour les plaisirs de sa hautesse. Il y a beaucoup de rochers & de cavernes, qui rendent cette province sujette aux tremblemens de terre. Le cap Malea, ou *Capo Maleo*, qui s'avance vers le midi dans la mer de Candie, est celebre par l'excellence de ses vins, & redoutable aux pilotes, à cause de ses bancs de sable. Les plus considerables montagnes de la Morée sont, le mont Dimizana, le Cyllenien, Misena ou le Licée, Poglizi, Crevenos, Olonos, & le mont de Maina. Dimizana ou Diminiza, autrefois *Pholoë*, est dans la partie septentrionale de la Tzaconie. Ce fut-là où Hercule tua un grand nombre de centaures, qui le vinrent attaquer dans la caverne du centaure Pholoë, qui le régaloit de son bon vin. Le Cyllenien est dans cette même partie de la Tzaconie, où l'on voit encore des ruines du temple de Mercure. Le mont Misena, appellé anciennement *Lyceus*, est dans le même pays: c'est où les Lacedemoniens lapiderent autrefois le tyran Aristocrate. Poglizi, que les anciens nommoient *Stymphalus*, est encore dans la partie septentrionale du Bras de Maina. Les fameux oiseaux appellez *Stymphalydes*, étoient dans un lac tout proche, d'où Hercule les chassa. Grevenos, autrefois *Coronius*, est dans la même province de Maina. La pierre qu'on nomme *Cylindre*, se trouve sur les rochers de cette montagne, & en est détachée quand le tonnere y excite des tempêtes. Olonos, anciennement *Minthus*, est dans la province de Belvedere. On y voit quelques vestiges d'un temple que l'antiquité payenne y avoit consacré à Pluton & à Proserpine: & l'on trouve quantité de mente tres-odoriferante. Enfin, le plus celebre est le mont de Maina, ainsi appellé parce qu'il est dans le pays des Mainotes, ou de Tzaconie. Il est peuplé de cerfs, de sangliers, & d'autres bêtes farouches; & l'on en tire d'excellentes pierres à éguiser. Cette montagne étoit dédiée à Apollon, à Diane, à Bacchus, & à Cerés.

Les deux fleuves les plus celebres de la Morée sont, le Carbon, ou l'*Orsea*, & le Basilipotamo, ou l'*Eurotas*. Le Carbon, anciennement *Alphée*, prend sa source au mont Poglizi, dans la Tzaconie, d'où il passe dans le Belvedere, & se va décharger dans le golfe d'Arcadie. Il reçoit dans sa course cent quatorze torrens, & ses eaux ont la vertu de guerir la gravelle. Les poëtes ont feint qu'il passoit dans la Sicile, par dessous la mer, pour mêler ses eaux avec celles de la fontaine Aretuse. Il est vrai qu'il se cache souvent sous terre, & qu'il en sort toujours avec plus de force. Le Basilipotamo a sa source non loin de celle du Carbon, traverse la Tzaconie, & se rend dans le golfe de Colochina. Il a été appellé *Basilipotamo*, c'est-à-dire, *fleuve royal*; parce que les despotes de la Morée, qui étoient princes du sang des empereurs, faisoient ordinairement leur séjour à Misithra, & prenoient souvent le plaisir de la chasse sur les bords de cette riviere. On y voit des troupes de cygnes, dont la beauté est extraordinaire, & ses rivages sont bordez de laurier: c'est pourquoi les poëtes la consacrent à Apollon.

Le climat de la Morée est temperé, le pays est fertile, les habitans ont de l'esprit & du courage. Cette presqu'isle, après avoir été soumise à divers souverains, tomba enfin sous la domination d'Emmanuel, empereur Grec, vers l'an 1150. Ce prince partagea ses états à sept fils qu'il avoit, qui furent nommez *Despotes*, c'est-à-dire, *seigneurs*. Dans la suite du tems, ces dignitez se donnerent, non-seulement aux enfans ou aux parens des empereurs, mais aussi à ceux qui s'étoient signalez par leurs belles actions. En l'an 1445. Constantin Dracoses, auparavant despote de la Morée, étant monté sur le thrône imperial, partagea la Morée, entre Demetrius & Thomas, ses freres. Le premier eut Sparte, & l'autre Corinthe. Ces princes se firent une cruelle guerre, qui donna lieu à Mahomet II. de s'emparer de leurs états, sous prétexte de secourir Demetrius contre Thomas. Celui-ci se refugia à Rome, où il porta la tête de l'apôtre saint André; & les Turcs emmenerent Demetrius à Andrinople, contre la parole qu'ils lui avoient donnée. Depuis ce tems-là ces Infideles ont été maîtres de la Morée, jusques à ce que les Venitiens l'ayent reconquise sur eux. Ces derniers acheverent de réduire cette province, l'an 1687. par la prise des villes de Patras, de Lepante, de Castel-Tornese, de Corinthe, & de Misithra, & chasserent entierement les Turcs, comme on le peut voir dans les articles particuliers de chacune de ces villes. Après cette conquête, le generalissime Morosini fit benir de nouveau toutes les églises qui avoient servi de mosquées aux Infideles; & ces églises consacrées sous le nom de plusieurs Saints, furent données à divers ordres religieux. Il reçut aussi les soumissions du metropolitain de Corinthe, accompagné de plusieurs évêques, & papas, ou prêtres Grecs. Depuis ce tems-là quantité de familles Grecques abandonnerent l'Achaye, pour venir dans la Morée, & plus de douze mille habitans s'y rendirent. Plusieurs communautez de Romelie demanderent aussi la protection de la republique de Venise, & le generalissime leur fit donner des bâtimens pour passer en Morée. Enfin la Morée fut cedée à la république de Venise, par le traité de Carlowits l'an 1699. sur laquelle les Turcs l'ont repris l'an 1715. *Voyez* PELOPONNESE & MYCENES. Les comtes de Savoye prirent en 1401. le titre de princes d'Achaye & de Morée, qu'ils porterent jus-

qu'en 1418. *Voyez* SAVOYE. * P. Coronelli, *descript. de la Morée. Relations de la défaite des Turcs dans la Morée. Racconto della Veneta guerra in Levante*, di Aleſſand. Locatelli.

MOREL (Frederic, ou plûtôt, Federic) imprimeur du roi à Paris, & ſon interprete ès langues latine & grecque, dans leſquelles il étoit très-habile, étoit de la province de Champagne, & fut fort eſtimé dans le XVI. ſiecle. Il fut heritier de Vaſcolan, celebre imprimeur, dont il avoit épouſé la fille; & compoſa entr'autres ouvrages, un traité du combat continuel des Chrétiens, qu'il imprima lui-même l'an 1564. Il mourut à Paris le 7. Juillet 1583. âgé d'environ 60. ans. Il laiſſa entr'autres enfans FREDERIC, né à Paris, qui s'eſt rendu encore plus illuſtre que ſon pere, & qui fut profeſſeur & interprete du roi, & pourvû de la charge d'imprimeur ordinaire de ſa majeſté pour l'hebreu, le grec, le latin, & le françois, par la reſignation qu'en avoit faite ſon pere le 2. Novembre 1581. Le grand nombre d'ouvrages qu'il a publiez & traduits du grec ſur les manuſcrits de la bibliotheque du roi, entr'autres pluſieurs traitez de ſaint Baſile, de Theodoret, de Syneſius, de ſaint Cyrille, de Galien, de Philon Juif, & les œuvres de Libanius, ſur leſquels il a fait pluſieurs notes, font voir qu'il étoit ſçavant, non ſeulement dans ces langues, mais encore dans les matieres que ces auteurs ont traitées. Il avoit un ſi grand amour pour l'étude, que lorſqu'on lui vint annoncer la mort de ſa femme, on dit qu'il ne vouloit pas quitter la plume qu'il n'eût fini la phraſe qu'il avoit commencée. Il ne l'avoit pas achevée, qu'on lui vint dire que ſa femme étoit morte. *J'en ſuis bien marri*, répondit-il froidement, *c'étoit une bonne femme.* Il mourut le 27. Juin 1630. âgé de 78. ans, laiſſant entr'autres enfans, *Nicolas* qui fut reçu interprete du roi pour les langues, & auteur de pluſieurs poëſies. Ce Federic Morel eut auſſi un frere nommé Claude qui fut reçu imprimeur du roi en 1602. & qui s'eſt rendu recommandable par les éditions de pluſieurs peres Grecs & autres livres bien choiſis, auſquelles il ajoutoit quelquefois des préfaces de ſa façon. Il mourut le 16. Novembre 1626. avant que d'achever l'édition de ſaint Athanaſe, & celle de Libanius, qu'il avoit commencées, & qui furent miſes à leur perfection par *Claude* Morel, ſon fils, & ſon ſucceſſeur en la charge d'imprimeur du roi. *Charles* l'un des autres fils de Federic exerça la même charge avec beaucoup de capacité & de louange, & acheta enſuite une charge de ſecretaire du roi, laiſſant ſon fonds de librairie à *Gilles* Morel ſon frere. Celui-ci pourvû de la charge de ſon frere en 1639. imprima quelques peres en grec & en latin, les œuvres d'Ariſtote en ces deux langues, 4. vol. *in fol.* & la grande bibliotheque des peres en 17. vol. *in fol.* l'an 1643. Il a été enſuite conſeiller au grand conſeil. * La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* La Caille, *hiſt. de l'imprimerie.*

MOREL (Meraud) de Dauphiné, ſçavant juriſconſulte, ſous le regne de François I. après avoir enſeigné dans l'univerſité de Valence, fut fait conſeiller au parlement de cette province, & s'y rendit celebre. * N. Chorier, *hiſt. de Dauphiné.*

MOREL (Jean) ſeigneur de Grigni, natif d'Ambrun en Dauphiné, maréchal ordinaire des logis de la reine, & valet de chambre, & depuis maître d'hôtel du roi, s'eſt diſtingué entre les ſçavans du XVI. ſiecle. L'amour qu'il avoit pour les belles lettres, l'attacha à Eraſme, auquel il ferma les yeux, dans la ville de Bâle, de-là il voyagea en Italie, & ſe fit par-tout des amis. Lorſqu'il fut de retour à Paris, la reine Catherine de Medicis goûta ſon eſprit, & lui commit l'éducation de Henri d'Angoulême, grand-prieur de France, fils *naturel* du roi Henri II. Ronſart, Dorat, du Bellai, & preſque tous les poëtes de ce tems, ont donné dans leurs ouvrages des témoignages de leur eſtime pour Morel. Il eut trois filles d'*Antoinette* de Loynes, ſa femme; *Camille*, *Lucrece*, & *Diane* Morel, toutes trois fort ſçavantes, auſſi-bien que leur mere. Elles ſçavoient le grec & le latin, & faiſoient de très-beaux vers en ces deux langues. Morel devint aveugle ſur la fin de ſa vie, & mourut le 19. Novembre 1581. âgé de 70. ans. Jean Marquis, qui étoit le principal du college Bertrand, publia l'an 1583. un recueil de vers grecs latins & françois, compoſez ſur la mort de Morel. Ce recueil a pour titre *le royal mauſolée.* Morel lui recommanda en mourant ſa fille CAMILLE, dont l'érudition étoit un prodige; car outre les langues anciennes, elle parloit encore l'italienne & l'eſpagnole avec beaucoup de facilité. Elle compoſa divers poëmes; & entre les productions de ſon eſprit, on admira une épigramme grecque ſur la mort de ſon pere. Cette ſçavante fille vivoit encore le 20. Mars 1589. comme la Croix du Maine le remarque *dans ſa bibliotheque des auteurs François.* LUCRECE Morel, ſa ſœur, mourut le 29. Juin de l'an 1580. & DIANE ou ANNE étoit auſſi morte vers l'an 1581. un peu avant ſon pere. *Antoinette* de Loynes, leur mere, avoit épouſé en premieres nôces *Lubin* Dallier, docteur ès droits, avocat au parlement de Paris, & bailli de ſaint Germain des Prez, qui vivoit encore en 1540. Elle en eut *Marie* Dallier, qui fut mariée le 18. Janvier 1552. (*Stil. vet*) avec *Jean* Mercier, profeſſeur, & lecteur public du roi en langue hebraïque à Paris, dont l'éloge eſt rapporté ſous la lettre M. * De Thou, *hiſt. ſui tempor.* Scev. de Sainte-Marthe, *l. 4. elog.* Chorier, *hiſt. du Dauphiné.* La Croix du Maine.

MOREL (Guillaume) natif de ſaint Julien, près de Calais, ſelon le Mire, ou ſelon la Croix du Maine, du Tilleul, en Normandie, dans le comté de Mortain, & imprimeur de Paris, étoit un homme ſçavant & habile dans l'intelligence des langues. Il fut correcteur d'imprimerie chez Louis Tilletan, puis directeur de l'imprimerie royale, après que Turnebe ſe fut démis de cette charge en 1555. & s'étant appliqué particulierement aux auteurs Grecs, il y réuſſit fort bien: ſes éditions grecques ſont eſtimées. Il compoſa divers ouvrages; entr'autres, un commentaire ſur les livres *de finibus* de Ciceron, qui fut imprimé à Paris, *in* 4°. l'an 1545. Enſuite une table des ſectes des Philoſophes, imprimée à Paris *in* 4°. & à Baſle *in* 8°. en 1580. &c. un dictionaire grec-latin-françois, & mourut l'an 1564. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. Morel eut un frere nommé JEAN, qui vivoit encore à Orleans le 27. Avril 1562. & qui n'a jamais été priſonnier pour le fait de la religion, comme on l'a dit dans les éditions précedentes de ce dictionaire. * Theod. ab Almeloveen, *vit. Steph.* Malinkrot, *de arte typogr. c.* 14. La Croix du Maine. Menage, *antibaillet.*

MOREL (Jean) auteur de quelques livres peu conſiderables, étoit né dans un village du dioceſe de Reims nommé Avegre, de parens pauvres: ſon pere étoit laboureur. Il enſeignoit les humanitez à Clermont en Auvergne en 1577. mais étant venu à Paris en 1583. il obtint une chaire de troiſiéme au college de Montaigu, & devint enſuite principal du college de Reims, où il vivoit encore en 1623. âgé de plus de 80. ans. * *Mem. mſſ.*

MORELL (Julienne) religieuſe de l'ordre de ſaint Dominique, à ſainte Praxede d'Avignon, celebre dans le XVII. ſiecle, par ſa ſageſſe & par ſon érudition, étoit native de Barcelone. A l'âge de 12. ans, l'an 1607. elle ſoutint à Lyon des theſes de philoſophie, qu'elle dédia à Marguerite d'Autriche, reine d'Eſpagne. On dit qu'elle parloit quatorze langues, & qu'elle ſçavoit la philoſophie, la juriſprudence & la muſique. Elle ne fit profeſſion dans l'ordre de ſaint Dominique qu'en 1610. & elle mourut en 1653. Lopez de Vega parle d'elle avec éloge. * Andreas Schottus, *biblioth. Hiſpan.* Lopez de Vega, *in Lauro Apoll.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan.* Gretſer, *l. 2. c. 4. rer. Var.* Hilarion de Coſte, *eloge des femmes illuſt.*

MORELLES (Côme) né en Catalogne vers l'an 1555. entra dans l'ordre de ſaint Dominique, où après avoir fait de bonnes études, il fut jugé capable de ſervir l'égliſe en Allemagne. Il profeſſoit la theologie à Cologne dès le commencement du XVII. ſiecle, & ayant eu occaſion d'aller à Francfort en 1609. il y eut une conference avec quelques miniſtres Calviniſtes: il a eu ſoin de publier ce qui avoit été dit. On a auſſi la relation de celle qu'il eut l'année ſuivante avec un autre miniſtre à Breda; & la vie du B. Louis Bertrand, imprimée à

Cologne en 1609. Les theses qu'il soutint à Paris en 1612. sur l'autorité du pape & des conciles, firent beaucoup de bruit : toute l'université s'y trouva avec plusieurs seigneurs de la cour, & la plus illustre partie du clergé & de la robe : Richer qui admira Morelles, en prit occasion d'écrire son traité *de ecclesiastica & politica potestate*, qui lui attira tant d'affaires. La même année 1612. une nouvelle édition de toutes les œuvres de saint Thomas d'Aquin parut par ses soins à Anvers en 18. vol. *in fol.* & c'est à tort qu'on l'a accusé d'y avoir fait des changemens, & d'avoir corrompu le texte. Il fut fait inquisiteur general de la foi dans les trois électorats le 24. Mai 1618. emploi qui lui donna occasion de faire connoître son merite aux électeurs : celui de Treves le cherit particulierement, mais l'affection de ce prince lui fut funeste. Les Espagnols crurent que Morelles étoit son espion, & l'ayant arrêté le firent conduire dans la citadelle de Gand, où il finit tristement ses jours le 18. Fevrier 1636. étant âgé de 79. ans. * Echard, *script. ordin. FF. Pred. tom.* 2.

MORENA (Othon) natif de Lauden en Allemagne, dans la Franconie, dans le XII. siecle, commença l'histoire de ce que l'empereur Frederic *Barberousse* fit en Lombardie depuis 1154. jusqu'en 1168. principalement par rapport à la ville de Lodi. ACERUS MORENA, son fils, acheva ce que le pere n'avoit pû finir. Ces auteurs étoient partisans de l'empereur, contre les papes. * Baronius, *tom. XII. annal. ad ann.* 1155. Vossius, *de hist. Latinis.* Possevin, &c.

MORENNE (Claude de) évêque de Sées, étoit docteur en theologie dès l'an 1577. & fut fait ensuite curé de saint Meri. On a plusieurs éloges funebres d'hommes illustres de sa composition, & entr'autres celui du president Barnabé Brisson, ce qui est une preuve de sa fidelité & de son attachement à son prince. Il en donna encore une autre preuve, en publiant un écrit où il montroit qu'il n'est pas loisible au sujet de médire de son roi, & encore moins de prendre les armes contre sa majesté, sous quelque prétexte que ce soit. Le roi Henri IV. reconnut son merite en le nommant en 1601. à l'évêché de Sées après la mort de Louis du Moulinet, dont il fit l'éloge funebre. Il mourut en 1606. * Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MORERA (Laurent) né à Manresa dans le royaume d'Aragon, & religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit predicateur general l'an 1624. où il publia à Barcelone, les vies des bienheureux Henri Suson, Ambroise de Sena, & Diego Salomon religieux de l'ordre de saint Dominique, avec la relation du martyre d'onze autres religieux dans le Japon. Ces vies & cette relation sont écrites en espagnol; Morera composa dans la même langue des considerations sur le pseaume 118. & les publia en 1633. sous le titre d'itineraire spirituel. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom.* 2.

MORERI (Louis) docteur en theologie, s'est rendu celebre par le grand dictionaire historique qu'il a donné au public, & qui a été revû & augmenté considerablement depuis sa mort. Il nâquit le 25. Mars 1643. à Bargemont, petite ville de Provence dans le diocese de Frejus. Son pere, nommé *François* Moreri, avoit épousé *Françoise* de Bocqui, & étoit fils de *Joseph* Moreri, dont le pere, se nommoit *Joseph* Chatranet, avoit pris le nom de *Moreri*, parce qu'il étoit seigneur du village de Moreri en Provence, à cause de sa femme. Celui-ci étoit de Dijon, & passa en Provence pendant les guerres civiles, sous le regne de Charles IX. avec un de ses freres, qui fut prieur de Bargemont. Louis Moreri ayant fait ses humanitez à Draguignan, sous les peres de la doctrine Chrétienne, apprit la rhétorique au college des Jesuites à Aix, où il fit aussi son cours de philosophie. Delà il vint à Lyon, & y étudia en theologie. Comme son genie le portoit à travailler pour le public, dès l'âge de 18. ans il fit imprimer un petit ouvrage allegorique, intitulé *le pays d'amour*; & un recueil des plus belles poësies en notre langue, sous le titre de *doux plaisirs de la poësie*; mais il ne voulut pas faire paroître ces ouvrages sous son nom, dont il n'y mit que ces lettres initiales. L. M. Il s'appliqua aux langues italienne & espagnole; & traduisit de cette derniere en langue françois, le liv. *de la perfection Chrétienne de Rodriguez*, qui fut imprimé à Lyon l'an 1667. Il travailla ensuite à mettre les vies des Saints dans la pureté de la langue; & y ajouta des tables methodiques pour les prédicateurs, avec les tables chronologiques. Après avoir pris les ordres sacrez, il prêcha la controverse à Lyon pendant cinq ans, avec beaucoup de fruit. Ce fut alors qu'il forma le dessein de composer un nouveau dictionaire historique, qui contint ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire sacrée & profane, réduit dans un ordre alphabetique. Il connoissoit les livres des modernes, qu'il falloit consulter, & entendoit assez bien l'italien & l'espagnol. Ce grand ouvrage fut imprimé à Lyon, & parut au jour l'an 1673. en un volume *in fol.* L'on ne peut assez s'étonner qu'un homme donnât au public à l'âge de 30. ans, un livre rempli de matieres si differentes.

En ce tems-là il entra chez l'évêque d'Apt en Provence; & après y avoir passé une année, il accompagna cet évêque à Paris, l'an 1675. Il y fut bientôt connu des prélats du clergé, qui tenoient leur assemblée à saint Germain en Laye, & des sçavans hommes de cette premiere ville du royaume. L'an 1677. il travailla à revoir & à augmenter son grand dictionaire; & pendant qu'il s'appliquoit sans relâche à cet ouvrage, ses amis le firent connoître à M. de Pompone, secretaire d'état, qui l'attira chez lui au commencement de l'année 1678. Il pouvoit esperer de grands avantages auprès de ce seigneur; mais l'application qu'il eut au travail de son dictionaire, épuisa ses forces, & le jetta dans une langueur presque continuelle. M. de Pompone ayant quitté sa charge sur la fin de l'année 1679. Moreri prit cette occasion de se retirer de chez lui, pour ne plus s'appliquer qu'à son ouvrage, dont le premier volume étoit déja imprimé, & dont l'impression entiere fut achevée après sa mort, l'an 1681. mais il ne put recouvrer sa santé, & demeura toujours infirme jusqu'au commencement de Juillet 1680. que sa maladie augmenta. Alors il se resolut à la mort à la fleur de son âge, & rendit son esprit à Dieu avec des sentimens très-chrétiens, le Mecredi 10. Juillet de la même année 1680. Il n'avoit que 37. ans & 3. mois, & l'on peut dire qu'il sacrifia sa fortune & sa vie au public, en s'attachant à un travail trop assidu, qui causa ses maladies, & lui donna la mort. Son corps fut enterré dans le cemetiere de saint Severin à Paris, ainsi qu'il l'avoit ordonné. Il a laissé divers ouvrages imparfaits; sçavoir, une histoire general des conciles; une histoire des hommes illustres de Provence; la bibliotheque des écrivains de ce pays-là; & un traité des étrennes, qui passerent, à ce que l'on croit, dans les mains de son frere l'ecclesiastique, & chanoine de la cathedrale de Meaux. Moreri a été traduit en anglois, & dans la traduction on n'a pris que les articles qui paroissoient les plus essentiels. M. Cellier a fait un supplément tiré du dictionaire de M. Bayle & de quelques livres anglois qui contiennent la vie des sçavans de ce pays: il a fait quelques bevûes faute d'entendre assez la langue françoise. Il n'a poussé son supplement que jusques en l'année 1688. Un autre l'a continué jusqu'en 1705. mais d'une maniere si pitoyable, qu'il fait mademoiselle de Scuderi femme de M. de Scuderi son frere. * *Memoires du tems. Memoires de M. l'abbé* Baudrand. Chorier. Bayle, *diction. critique.*

MORESBI, en latin *Morbium.* C'étoit anciennement une petite ville des Brigantes; maintenant ce n'est qu'un village du comté de Cumberland, en Angleterre, qui est sur la côte, à une lieue de Werkinton, vers le sud. * Mati, *diction.*

MORESTAN (le) grand hôpital, au Caire en Egypte, est ouvert à toutes sortes de malades, de quelque religion qu'ils soient.

MORET ou MURET, en latin *Muritum & Murita*, bourg du Gâtinois, sur le Loing, avec titre de comté dans le diocese de Sens. On y tint un concile l'an 850. & Loup de Ferrieres y écrivit au nom de cette assemblée, une lettre à Ercanrard, évêque de Paris. C'est la 115. entre les épîtres de ce grand homme. Le roi Charles VI. prit Moret pendant les guerres contre les Anglois. Antoine de Bourbon, fils *naturel* du roi Henri IV. qu'il avoit eu de *Jacqueline* de Bueil, porta le titre de comte de Moret, & fut tué au combat de Castelnaudari, l'an 1632.

MORET (Jean) imprimeur d'Anvers, gendre de Plantin, eut en mariage la seconde fille de Plantin, avec sa boutique d'Anvers. Ses éditions ne sont pas moins belles, ni moins exactes, au moins pour la plûpart, que celles de son beau-pere. Il avoit aussi quelque étude, & il s'est servi de bons correcteurs, entre lesquels le celebre KILIEN, qui avoit travaillé long-tems sous Plantin, lui rendit service jusqu'en 1607. Jean Moret mourut en 1610. & laissa son imprimerie à son fils, qui suit. * Baillet, *jugement des sçavans sur les imprimeurs des Pays-Bas Catholiques*.

MORET (Balthazar) imprimeur, natif d'Anvers, fils de *Jean* Moret, & petit-fils de *Christophle* Plantin, se fit estimer par son érudition, & par ses poëmes. Moret fit des commentaires geographiques & historiques, sur le theatre du monde d'Ortelius; & mourut l'an 1641. On prétend qu'il ne voulut jamais imprimer de livre contre l'église Catholique, ni contre les bonnes mœurs. * Valere André, *biblioth. Belg.* Bulart, *académie des sciences*. Malinkrot, *de typographia*.

MOREUIL (Bernard de) VI. du nom, seigneur de Moreuil en Picardie, chevalier, conseiller du roi, maréchal de France, étoit fils de BERNARD V. seigneur de Moreuil, & d'*Iolande* de Soissons, dame de Cœuvres. Philippe *de Valois* le fit maréchal de France, puis le déchargea des soins de cet emploi, pour le mettre auprès de la personne de Jean de France, son fils, duc de Normandie. On peut voir dans un titre de la chambre des comptes de Paris, que le même roi ne lui donna cet emploi que par un principe d'estime & de distinction. On sera bien aise de voir le style de ce tems-là, la bonté de nos rois de France, & la délicatesse des gentilshommes: *De par le roi; sire de Moreuil, vous sçavez comme nous vous deimes l'autre jour, que nous avions ordené pour être avecque Jean notre fils, & à son frein; & vrayement nous ne vous ôtons de l'office de maréchal pour nul mal qui soit en vous, ne pour nul défaut qui par vous ait été en votre office; mais nous vous amons mieux près de Jean, notre fils, que nous ne ferions nul autre. Si voulons que vous ordonnez tantôt pour y venir & pour y être dores en avant continuellement; car il est tems qui sont ordonnez pour y être y soient, & si est mieux votre honneur de le faire maintenant, qu'il ne seroit quand nous serons plus avant en la guerre, & pour ce que vous nous priâtes quant nous vous en parlâmes, que nous y voulsissions garder votre honneur: vrayement, si vous y pensez-bien, vous trouverez que nous vous faisons trop plus grand honneur de vous y mettre, que nous ne ferions de vous lessier maréchal; mêmement, consideré que nous voulons que vous soyez tous li premiers, & li principaux de son frein; car il net oncques de maréchal de France, qui n'en laissât volontiers l'office, pour etre li premier au frein de l'ainé fils du roi. Si nous semble que votre honneur y est non pas gardé seulement, mais accru; & quant au profit, il nous semble qu'il y est plus grand, &c.* Depuis le seigneur de Moreuil reprit l'exercice de sa charge de maréchal de France. Il fut lieutenant general de l'armée du roi en Picardie, le 3. Septembre 1346. & vivoit encore le 22. Mai 1350.

I. Il tiroit son origine de BERNARD I. du nom seigneur de Moreuil, fondateur de l'abbaye de Moreuil en Picardie, lequel vivoit l'an 1127. & fut pere de

II. BERNARD II. du nom seigneur de Moreuil, vivant l'an 1159.

III. NICOLAS de Moreuil, fils ou frere de *Bernard* II. vivoit l'an 1170. laissant COLIN, qui suit;

IV. COLIN seigneur de Moreuil, vivoit l'an 1202. & eut pour enfans, BERNARD III. qui suit; & *Hugues*, seigneur de Villiers-au-Bocage, qui épousa *Etiennette*, dont on ignore la posterité.

V. BERNARD III. du nom seigneur de Moreuil, fit le voyage de la Terre-Sainte, & se trouva à la prise de Constantinople l'an 1204. d'où il rapporta une relique, appellée *la sainte Larme*, qu'il donna à l'abbaye de Selincourt. Il vivoit l'an 1215. laissant de *Marthe*, sa femme, entre autres enfans, BERNARD IV. qui suit;

VI. BERNARD IV. du nom seigneur de Moreuil, vivoit l'an 1249. & laissa d'*Agnès*, sa femme, entr'autres enfans, BERNARD V. qui suit;

VII. BERNARD V. du nom seigneur de Moreuil, fut l'un des chevaliers qui accompagnerent le comte de Gueldres l'an 1289. avec le connétable de France, & vivoit encore l'an 1302. Il épousa *Iolande* de Soissons, fille unique de *Raoul* vicomte de Soissons, seigneur de Cœuvres, &c. & de *Comtesse* de Hangest, dont il eut *Iolande* ou *Isabelle* de Moreuil, mariée à *Ancel* IV. du nom, seigneur de l'Isle-Adam; *Jean* de Moreuil, seigneur du Plessis, qui épousa *Marie* de Maumez, fille d'*Enguerrand* seigneur de Maumez, laquelle se remaria à *Guilbert* de Bergues, chevalier; BERNARD VI. qui suit; & *Thibault* de Moreuil, seigneur du Colombier, & de la Bretonniere, chevalier, qui fut tué à la bataille de Creci le 26. Août 1346. Il avoit épousé, 1°. *Guionne* de Remicourt: 2°. *Idoine* de l'Isle-Adam, dame de Menonville, fille d'*Adam* seigneur de l'Isle, & de *Jeanne* de Blaru: elle étoit veuve d'*Anceau* de Chantemesle, & se remaria encore deux fois. Du premier lit il eut *Thibault* de Moreuil, dont on ignore la posterité; *Sausset* de Moreuil; *Florida* de Moreuil, vivant l'an 1411; *Tartarin* de Moreuil; *Jeanne* de Moreuil, mariée 1°. à *Robert* Mulet, chevalier: 2°. à *Pierre* de Gaumondet, dit *Brunet*, chevalier. Du second lit de *Thibault* de Moreuil, & d'*Idoine* de l'Isle, vint *Bernard* de Moreuil, seigneur du Colombier & de Menonville, mort sans alliance.

VIII. BERNARD VI. du nom seigneur de Moreuil & de Cœuvres, maréchal de France, *dont l'eloge a ete rapporté ci-dessus*, épousa *Mahaud* de Nesle, dite d'*Offemont*, fille de *Gui* de Clermont, dit *de Nesle*, seigneur de Breteuil, maréchal de France, & de *Marguerite* de Thorote, dame d'Offemont, dont il eut ROGUES, qui suit; *Tristan* de Moreuil, seigneur de Villiers-sur-Authie, que l'on croit pere de *Colaie* de Moreuil, dame de Villiers-sur-Authie, mariée l'an 1399. à *Jean* seigneur de Friencourt; *Jeanne* de Moreuil, mariée l'an 1357. à *Jean* baron de Mailli; & *Marguerite* de Moreuil, alliée à *Jacques* de Croi, seigneur d'Araines.

IX. ROGUES seigneur de Moreuil & de Cœuvres, quitta le surnom de *Moreuil*, pour prendre celui de *Soissons*, du consentement de *Marguerite* comtesse de Soissons, qui n'avoit point d'enfans mâles, de *Jean* de Hainault, son mari. Il avoit épousé *Ade* de Montigni, dame de Bellonne, fille de *Wast* seigneur de Montigni en Beauvaisis, & de *Peronne* de Raineval, dont il eut *Bernard* de Soissons, mort jeune; THIBAULT, qui suit; & *Peronne* de Soissons, dame de Maurepas, alliée à *Louis* seigneur de Chevreuse & de Cressencourt.

X. THIBAULT de Soissons, seigneur de Moreuil & de Cœuvres, chevalier, chambellan du roi, capitaine & gouverneur de la ville de Soissons pour le duc d'Orleans, fut commis au gouvernement de Boulogne & de Picardie, & fut depuis lieutenant general du pays de Waes en Flandres, & capitaine de cinquante hommes d'armes; demeura prisonnier au siege de Rouen l'an 1417. & mourut le 28. Avril 1434. Il avoit épousé *Marguerite* de Poix, dame d'Arci, fille de *Jean* Tirel, II. du nom, seigneur de Poix, de Mareuil & d'Arci, & de *Magdelaine* de Châtillon-Dampierre, dont il eut *Raoul* de Soissons, seigneur de Cœuvres, Arci, Montigni, qui de *Jeanne* de Hangest, son épouse, ne laissa qu'une fille unique, *Marguerite* de Soissons, dame de Cœuvres, Arci & Montigni, mariée à *Jean* de Villiers, seigneur de Verderonne, avec lequel elle vendit à *Jean* d'Estrées, seigneur de Valieu, grand-maître de l'artillerie, la vicomté de Cœuvres; *Thibault* de Soissons, seigneur d'Arci, qui épousa l'an 1429. *Jeanne* de Noyelles, fille de *Baudouin* seigneur de Noyelles, Catheu, & Tilloloi, & de *Marie* dame de Hangest, dont il n'eut point d'enfans; VALERAN, qui suit; *Jeanne* de Soissons, mariée à *Gerard* d'Athies, dit *du Fai*, seigneur de Moyencourt, & de Goussancourt; & *Peronne* de Soissons, religieuse à Notre-Dame de Soissons.

XI. VALERAN de Soissons, seigneur de Moreuil, bailli d'Amiens, chambellan du duc de Bourgogne, seigneur des Quesnes, Pavans, Vaubans, Chandon & Survilliers, eut en partage des biens de la succession de *Jean* Tirel, son oncle, les terres de Poix & de Moreuil, fut gouverneur de Chauni pour le duc de Bourgogne l'an 1431. & mourut l'an 1464. Il avoit épousé l'an 1425. *Marguerite* de Roye, fille de *Gui* seigneur de Roye, & de *Jeanne* de Mailli, dont il eut JEAN de Soissons, I. du nom, qui suit. VALERAN de Soissons seigneur de Moreuil, *laissa aussi*

un fils naturel nommé Artus de Moreuil, *né de* Jeannette *de la Forge, & legitimé par lettres du mois de Mai* 1496. *Il fut seigneur de Flavis, & gouverneur de Therouenne.*

XII. JEAN de Soissons, I. du nom, seigneur de Moreuil, de Poix, &c. chevalier, conseiller & chambellan des rois Louis XI. & Charles VIII. bailli de Troyes, puis de Vermandois, quitta le service du duc de Bourgogne, pour suivre le parti du roi, qui lui rendit l'an 1473. tous les biens de son pere, qui avoient été confisquez, pour avoir tenu celui du duc, & lui donna aussi ceux d'Antoine de Craon, seigneur de Dompmart, son beau-frere. Il avoit épousé 1°. l'an 1441. *Jeanne* de Craon, dame de Preure, Longroi, Dompmart, & Bernardville en Ponthieu, fille de *Jacques* de Craon, & de *Bonne* de Fosseux: 2°. *Jeanne* de Halluyn, fille de *Josse*, seigneur de Piennes, & de *Jeanne* de la Tremoille, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, JEAN II. qui suit; *Barbe* de Soissons, dame d'Espagni & de Survilliers, mariée l'an 1469. à *Thibault* de Havi, chevalier, conseiller & chambellan du roi, seigneur de Montauban; *Marguerite* de Soissons, dame de Pierrepont, &c. qui épousa l'an 1480. *Valeran* d'Ongnies, seigneur de Guillemain, gouverneur du comté d'Eu, morte sans enfans; & *Claire* de Soissons, morte sans alliance.

XIII. JEAN de Soissons, II. du nom, seigneur de Moreuil, Poix, Mareuil, &c. bailli de Vermandois, vivoit l'an 1526. Il épousa 1°. l'an 1479. *Barbe* de Châtillon, dame de Beauval, fille de *Valeran* de Châtillon, seigneur de Châtillon, & de *Jeanne* de Saveuse: 2°. le 13. Novembre 1509. *Marie* Bournel, fille de *Louis* Bournel, seigueur de Thiembrune. Du premier lit vint, *Jossine* de Soissons, dame de Moreuil, Poix, Dompmart, Bernardville, Longrai, Preure & Beauval, qui épousa l'an 1497. *Jean* VII. du nom, sire de Crequi, Fressin, Canaples & Pontremi. Du second lit il eut, *Jacqueline* de Soissons, mariée 1°. à *Aloph* Rouault, seigneur de Gamaches: 2°. à *Louis*, baron d'Orbec en Normandie. *Il laissa encore un fils* naturel *nommé* Hector, *bâtard de Moreuil, né pendant le premier mariage de son pere, comme il est porté par ses lettres de legitimation du mois de Juin* 1520. * Le Feron, *officiers de la couronne.* Godefroi. Le pere Anselme, &c.

MORGAN, insigne avanturier Anglois, natif de la province du Galles ou Wales, qui étoit fils d'un laboureur assez riche; & ne pouvant se réduire aux occupations de son pere, il passa dans l'isle Barbade, une des caribes, qui appartient aux Anglois. Après y avoir demeuré quelque tems, il entendit parler de la Jamaïque, l'une des isles Antilles, proche de l'Espagnole & de Cuba: il en prit le chemin. Lorsqu'il y fut arrivé, il s'embarqua sur un vaisseau corsaire, où il ne fut pas long-tems sans faire une prise qui lui valut beaucoup. Il fit ensuite trois ou quatre courses sur mer; & étant devenu riche, il acheta un bâtiment, & assembla des camarades, dont il fut le chef. Peu de tems après, il fut vice-amiral de la flotte de Manswelt, fameux corsaire, & prit avec lui l'isle de sainte Catherine, vers les côtes de Nicaragua, & de Costa-Rica, environ à trente lieues de l'embouchure de la riviere du Chagre, qui est dans l'isthme de Panama. Cette isle défendue de quatre grands forts, est fournie d'eau douce, & n'a que trois endroits accessibles. Manswelt y laissa pour gouverneur saint Simon, qui étoit François, avec cent hommes, moitié Anglois, & moitié François, pour garder cette isle, fort propre à servir de retraite aux avanturiers, & emmena Morgan pour aller à Costa-Rica; mais il mourut avant que d'avoir réussi dans son entreprise. Après sa mort, les Espagnols reprirent l'isle de sainte Catherine par ruse, ayant arboré sur leurs vaisseaux le pavillon Anglois; & Morgan, qui étoit alors le premier des avanturiers de la Jamaïque, ayant été reconnu pour chef, forma une flotte de quatre vaisseaux, & de sept cens hommes fort braves avec lesquels il fit dessein d'aller descendre dans l'isle de Cuba. Il y prit la ville de Porc-au-Prince. Les François eurent quelque mécontentement de lui, & le quitterent; mais il ne laissa pas de faire une autre descente sur la côte septentrionale de l'isthme de Panama, où il pilla la ville de Porto-Bello. Il donna ensuite rendez-vous à tous les avanturiers, à la côte de saint Domingue, dans l'isle Espagnole, où plusieurs François se trouverent, parce qu'ils avoient sçû le succez de l'entreprise de Morgan. De-là il conduisit sa flotte vers la côte de Venezuela, dans la Castille d'or, & pilla la ville de Marecaïe ou Maracaibo. Enfin l'an 1670. il pilla & brûla la ville de Panama, que les Espagnols ont rebâtie dans un lieu plus commode, sur le bord de la riviere, nommée *Rio-Grande.* Après avoir amassé un riche butin, il resolut d'abandonner cette maniere de vivre: & ayant confié son dessein à quatre capitaines de vaisseau, il prit adroitement ce qu'il y avoit de plus precieux; & sans faire aucun signal, il emporta son vol par la riviere du Chagre, & fit route pour la Jamaïque, où il se retira, & épousa la fille d'un des principaux officiers de l'isle. * Oexmelin, *hist. des Indes Occidentales.*

MORGANA (la) est le nom que les habitans de Reggio, ville du royaume de Naples en Italie, donnent à une certaine vision, qui paroît, dit-on, presque tous les ans, près de leur ville au milieu de l'été. On voit d'abord dans un air obscur, une espece de theâtre, avec une decoration magnifique; puis paroissent des châteaux & des palais superbes, soûtenus d'un grand nombre de colonnes. On y remarque ensuite des forêts épaisses, des cyprès, & d'autres arbres rangez en un ordre tres-regulier dans les plaines, où l'on croit voir encore des compagnies d'hommes, & des troupeaux de differentes bêtes. Tout paroît si animé, & dans une si belle ordonnance, que l'on ne peut assez admirer des effets si surprenans. Le P. Kircher en fait une longue description, *A. M. Luc. l.* 10. *p.* 2. où il rapporte une lettre d'Ignace Angelucci, qui se dit témoin oculaire de ce spectacle.

MORGUES (Matthieu de) sieur de saint Germain, prédicateur ordinaire du roi Louis XIII. & premier aumônier de la reine Marie de Medicis, nâquit dans le Vellai en Languedoc, d'une famille qui avoit été louée par Louis Pulci, précepteur du pape Leon X. S'étant fait Jesuite, il regenta quelques classes dans Avignon; mais il quitta la societé, & se rendit à Paris, où il prêcha avec une telle reputation dans les plus considerables paroisses de cette grande ville, que la reine Marguerite de Valois, le choisit en 1613. pour son prédicateur, étant alors âgé de 31. ans. Le roi le prit deux ans après en la même qualité, & il devint celui de la reine-mere en 1620. Il avoit été curé d'Aubervilliers, ou de Notre-Dame des Vertus, près Paris; mais il se démit de ce benefice. En 1620. le cardinal de Richelieu se servit de sa plume, pour écrire contre ceux qui avoient ôté à la reine mere l'éducation de ses enfans, ce qu'il fit dans un livre intitulé, *les veritez Chretiennes*, & que l'on nomma *le manifeste d'Angers.* Le même cardinal lui inspira aussi en 1621. le dessein d'entreprendre sa défense contre plusieurs écrivains étrangers, qui attaquoient son éminence, ce qui lui fit produire en 1626. *le theologien sans passion*, dont ce cardinal lui fournit les memoires; mais ce ministre voyant l'attachement de l'abbé de saint Germain pour la reine mere, se declara contre lui dans la suite; ensorte qu'il contribua beaucoup à empêcher qu'il n'obtînt à Rome les bulles pour l'évêché de Toulon, auquel le roi Louis XIII. l'avoit nommé: de Morgues renonça depuis à cette nomination, & on lui donna une pension sur cet évêché. La reine mere ayant été arrêtée à Compiegne, saint Germain se sauva en Vellai chez son pere. Le cardinal donna des ordres pour l'y faire arrêter; mais ayant été averti, il se sauva, & fut joindre sa maîtresse à Bruxelles en 1631. d'où il écrivit plusieurs ouvrages contre le cardinal pour la défense de cette princesse, qu'il ne quitta point tant qu'elle vécut. Après la mort du cardinal de Richelieu, il revint à Paris, où il obtint le privilege de faire imprimer en deux volumes les pieces contre cette éminence, dans un livre intitulé, *la defense de la reine mere*; il y mourut en Decembre 1670. âgé de 88. ans, aux Incurables, où il s'étoit retiré depuis long-tems, & où il prêchoit tous les ans tout âgé qu'il étoit, le panegyrique de saint Joseph; la reine y fut plusieurs fois l'entendre. Il avoit écrit une histoire de Louis XIII. qu'il devoit charger ses heritiers de faire imprimer après sa mort; mais elle ne l'est pas encore. * Bayle, *diction. crit.*

MORIA, nom qu'Abraham donna à la montagne sur laquelle Dieu lui avoit ordonné d'offrir en sacrifice son fils Isaac. Cette montagne se divise en plusieurs collines,

sur l'une desquelles Salomon fit bâtir le temple de Jerusalem. Jesus-Christ fut crucifié sur une autre qui étoit hors de la ville, & que l'on appelloit *le Calvaire* ; & c'est sur cette même colline, selon saint Jerôme, qu'Isaac fut mené pour être immolé. * *Genese*, 22. 14. II. *Paralip.* 3. 1.

MORIGIA (Jacques-Antoine) né à Milan, dans une famille noble vers l'an 1493. de Simon Morigia & d'Ursine Bartia, perdit son pere étant encore enfant, & se conduisit d'abord d'une maniere peu convenable ; mais de frequentes conversations avec des parentes religieuses firent naître en lui des sentimens de pieté ausquels il se livra, & il ne tarda pas à donner des preuves d'un sincere retour vers Dieu, en refusant un abbaye d'un gros revenu. Les liaisons qu'il prit en même tems avec Antoine, Marie, Zacharie & Barthelemi, lui procurerent l'honneur d'être le troisiéme fondateur de la congregation des Clercs reguliers Barnabites. Il en fut aussi le premier prevôt en 1536. lorsque Zacharie pour se conformer à la bulle de l'établissement de la Congregation, renonça à la superiorité ; mais on remarque que son respect pour le premier fondateur, fut toûjours le même, jusques-là, qu'il voulut que ce fût lui qui reçût les novices. Après avoir gouverné sa petite congregation avec beaucoup de prudence pendant six années, il s'appliqua aux missions, mais il en fut detourné le dernier Juin 1545. ayant été élu prevôt une seconde fois. Il mourut dans l'exercice de cette charge dans la même année. * Anaclet Sicco, & Val. Madio, *Synops. de Cler. reg. cong. S. Pauli.*

MORIGIA (Paul) general des Jesuates, né à Milan l'an 1525. après avoir pris l'habit dans l'ordre des Jesuates, fut élevé de charges en charges, jusques à la dignité de general. Ce pere composa l'histoire des antiquitez de Milan, en quatre livres ; celle de saint Jean Colombin ; celle de son ordre, &c. & mourut l'an 1604. George Trivulse, comte de Melse, lui fit dresser une épitaphe, qu'on voit dans l'église de saint Jerôme de Milan. Elle fait mention de 61. traitez écrits par le pere Morigia.

MORIGIA (Antoine) cardinal, archevêque de Pavie, Milanois, prit l'habit dans l'ordre des Barnabites, & fut precepteur du prince de Toscane, & theologien du grand duc, qui lui procura l'archevêché de Florence. Le pape Innocent XII. le fit cardinal *in Petto*, dans la promotion du 12. Decembre 1695. & ne le publia que dans le consistoire du 19. Decembre 1698. Il déclara en même tems qu'il auroit le pas devant tous les cardinaux qu'il avoit faits l'an 1695. parce qu'il l'avoit reservé pour être chef de tous ces nouveaux cardinaux, & lui donna quelques jours après les abbayes de Crescenzago, & de San Pietro del Olmo dans le Milanez, & le nomma ensuite à l'archevêché de Pavie. Il mourut le 8. Octobre 1708. âgé de 76. ans.

MORIGIA (Catherine) née à Palenza, bourg situé sur le lac Majeur dans le Milanez, a mené une vie toute extraordinaire. La peste étant entrée à Palenza en 1437. Aliprand Morigia son pere, se retira à Ugovia, où il mourut de cette terrible maladie : sa femme & onze de ses enfans perirent avec lui ; & il ne resta de cette nombreuse famille que Catherine, qu'une dame nommée Catherine de Silenzo, se chargea d'élever. Elle étoit fort jeune alors, & elle perdit peu après cette dame, mais elle ne perdit pas les principes de pieté qu'on avoit pris soin de lui inspirer ; elle voulut se faire religieuse, mais on l'en empêcha, & elle se retira sur le mont Varaise, où elle se joignit à quelques filles pieuses, qui y menoient une vie retirée, & envers qui elle eut bientôt occasion d'exercer sa charité, la contagion ayant gagné ce lieu. Catherine qui s'y vit seule, bien loin de se décourager, choisit pour demeure, la cime de la montagne, & y demeura pendant près de deux ans, mais en 1454. il lui vint une compagne, qui peu après fut suivie de trois autres. Elles vivoient ensemble dans une parfaite union, & dans la pratique des vertus Chrétiennes, lorsqu'on s'avisa de les inquieter. On demanda qu'elles adoptassent une des regles approuvées, & sur leur requête le pape Sixte IV. leur permit en 1474. de suivre la regle de saint Ambroise *ad nemus.* Catherine Morigia étoit encore superieure de son hermitage, qui avoit été changé en un monastere en 1478. où elle mourut le 6. Avril. Son corps fut enterré dans l'église des chanoines du mont Varaise, d'où il fut transferé en 1502. dans l'église des religieuses, où on le voit entier & sans aucune corruption. * Cesar Tettamenti, *hist. eccl. S. M. de monte sup. Vares.* Bollandus, 6. *April.*

MORIGNI, abbaye dans le gouvernement de l'isle de France : elle est à demi-lieue de la ville d'Estampes. * Mari, *diction.*

MORIMOND, abbaye considerable de l'ordre de Cîteaux en Champagne, dans le Bassigni, & dans le diocese de Langres, fut fondée l'an 1115. par Alderic d'Aigremont, seigneur de Choiseul. Cette abbaye, qui est la quatriéme fille de Cîteaux, a pour le moins cent monasteres sous sa dépendance, outre les cinq ordres militaires d'Espagne ; sçavoir de Calatrava, d'Alcantara, de Montesa, d'Avis ; & celui de Christ, qui reconnoissent l'abbé de Morimond pour leur general. On voit en cette abbaye les sepulcres de plusieurs seigneurs de Choiseul, qui en sont les fondateurs. * Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

MORIN (le) riviere de France dans la Brie, a sa source auprès de Sezanne, passe par la Ferté-Gaucher, par Coulomier & par Creci, & se jette dans la Marne au-dessus du Pont-aux-Dames. On la nomme le grand Morin, pour la distinguer d'une autre de ce nom, dite le PETIT MORIN. Celle-ci vient d'auprès de Montmirel, passe au pied de la montagne où cette ville est située, de là elle coule à Jouarre-les-Nonains, & se jette dans la Marne au-dessus de la Ferté-sous-Jouarre. * Sanson. Baudrand.

MORIN (Pierre) un des sçavans d'Italie, sur la fin du XVI. & au commencement du XVII. siecle, nâquit à Paris au commencement de l'an 1531. Le goût qu'il avoit pour les belles lettres, le fit passer en Italie, qui étoit alors le theatre des sçavans. Après avoir été employé par Paul Manuce, imprimeur à Venise, il enseigna le grec & la cosmographie à Vizence, d'où il fut appellé à Ferrare par le duc de cette ville l'an 1555. Il fut rappellé par son pere en France ; mais il refusa d'y prendre aucun engagement ; & après la mort de son pere, il retourna en Italie, où il arriva l'an 1565. Ayant voyagé pendant quelque tems, il se mit auprès du cardinal Navagero, évêque de Verone, fut fort consideré par saint Charles Borromée, & employé par les papes Gregoire XIII. & Sixte V. à l'édition de la bible grecque des Septante & de la Vulgate Latine. Il étoit très-sçavant dans toutes les langues, & très-habile dans les belles lettres. Le pere Quetif, Dominicain, a donné l'an 1675. quelques ouvrages de ce sçavant auteur, entr'autres le traité du bon usage des sciences ; une exhortation aux Grecs, pour servir de preface au concile de Florence, & plusieurs lettres. Cet auteur écrivoit poliment ; il étoit habile dans l'antiquité ecclesiastique, laborieux, desinteressé, zelé pour le bien de l'église & de la republique des lettres, plein de religion & de pieté, grand ennemi des nouveautez, fort attaché à l'église ; il pensoit juste, & écrivoit facilement. Enfin l'on peut dire qu'il n'y a point eu en ce tems-là d'hommes de lettres, qui eût plus d'érudition & de beauté d'esprit. * D. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVII. siecle.*

MORIN (Jean) pere de l'Oratoire, illustre par sa vertu & par sa science, nâquit à Blois l'an 1591. de *Luc* Morin, & de *Jacquette* Gaussand, tous deux Calvinistes de religion. Après avoir fait un grand progrez dans les lettres humaines à la Rochelle, il passa en Hollande, où il étudia à Leyde la philosophie, les mathematiques & le droit : puis il s'appliqua entierement à l'étude de la theologie, & à celle des langues orientales. Il vint ensuite à Paris, où il fut connu du cardinal du Perron, qui le convertit à la religion Catholique. Après avoir été quelque tems dans la maison de ce cardinal, & ensuite auprès de l'évêque de Langres, il entra dans la congregation des peres de l'Oratoire, que le cardinal de Berulle venoit d'instituer en France. Sa principale occupation fut de refuter de vive voix, & par écrit les heresies nouvelles, & de travailler à convertir les Juifs, se servant de la version des Septante, qu'il fit imprimer à Paris l'an 1628. & qu'il défendit par un ouvrage, dont il mit au jour la premiere partie l'an 1633. intitulé, *Exercitationes biblioth*ecæ,

& dont il composa une seconde partie, qui ne fut imprimée qu'en 1669. après sa mort, par les soins du pere Fronteau, chanoine regulier de sainte Genevieve. Ce livre contient une sçavante critique, au jugement même de M. Simon, qui quoique prévenu en faveur du texte hebreu, avoue de bonne foi, *qu'il n'y a personne qui ait plus écrit sur la critique de la Bible, & même avec plus d'erudition que le pere Morin*. Ce pere avoit plus de 40. ans quand il publia l'*histoire de la delivrance de l'église par Constantin; & de la grandeur & souveraineté temporelle donnée à l'église Romaine par les rois de France*. Il s'étoit acquis tant d'estime auprès du clergé de France, que les prêlats assemblez, prenoient d'ordinaire ses avis sur les affaires les plus importantes. Sa reputation fit que le pape Urbain VIII. le fit venir à Rome, & l'employa pour l'union de l'église Grecque avec la Romaine; mais le cardinal de Richelieu obligea ses superieurs à le rappeller. Le pere Morin, après son retour à Paris, passa le reste de ses jours dans l'étude, composant de nouveaux ouvrages; entr'autres, *Exercitationes ecclesiasticæ; De pœnitentia; De sacris ordinationibus, &c.* Comme il étoit très-sçavant dans les langues orientales, il fit en quelque façon revivre le Pentateuque hebreu, samaritain, dont on n'avoit point entendu parler depuis le tems de saint Jerôme, en le faisant imprimer dans la bible polyglotte de Paris. Ce qui l'avoit porté à étudier ces langues, étoit le dessein qu'il avoit de refuter les extravagances des Rabbins, qui ne peuvent éclaircir les difficultez qu'on leur propose en matiere de religion, comme il le prouve contre Mercerus, Malius, Pic de la Mirande, &c. Il mourut le 28. Fevrier 1659. âgé de 68. ans, après avoir écrit plusieurs autres ouvrages fort utiles. Entre plusieurs sçavans qui le regretterent, le docte bibliothecaire du Vatican, Leo Allatius, fut un des principaux. On voit encore dans les ouvrages de M. Simon, une lettre qu'Abraham Ecchellensis, Maronite, lui adresse, où il témoigne beaucoup de déférence pour lui. Les cardinaux François, & Antoine Barberin, le cardinal Sant'Onufrio leur oncle, & le cardinal Spada, lui donnent tant de louanges dans leurs lettres, que plusieurs ont crû qu'il auroit été honoré du chapeau de cardinal, s'il fût demeuré à Rome. Ses œuvres posthumes furent imprimées l'an 1703. Les ouvrages du pere Morin ont été avec raison estimez par tous les sçavans. Il a donné en 1628. une nouvelle édition de la bible des Septante, avec la version latine ancienne, donnée par Nobilius. Son histoire *de la délivrance de l'église par l'empereur Constantin, & de la grandeur & souveraineté temporelle, donnée à l'église Romaine par les rois de France*, imprimée à Paris l'an 1630. n'est pas bien écrite en françois, & déplut fort à la cour de Rome. Il s'est trop declaré contre le texte hebreu, dans ses exercitations sur la Bible, & a pour adversaires quantité d'habiles gens, qui l'ont refuté. Son commentaire historique sur la penitence, est un recueil admirable; de même que son traité des ordinations, dans lequel il a donné plusieurs monumens exquis, avec des dissertations très-sçavantes. Il est plus travaillé que le precedent. Les traitez que l'on a donnez depuis sa mort, sont au nombre de trois; le premier, sur l'expiation des Cathecumenes; le second, du sacrement de Confirmation; le troisiéme, de la contrition & de l'attrition. Enfin M. Simon nous a donné sous le titre, *Antiquitates ecclesiæ orientalis*, un recueil des lettres du pere Morin, qui contient plusieurs particularitez remarquables de critique & d'histoire. Ce recueil est imprimé à Londres, 1682. *in* 8°. On a encore du pere Morin, 1°. *Diatribe de sinceritate hebrai, græcique textus dignoscenda, &c.* contre Simeon de Muis, & tous ceux qui avoient écrit contre son sentiment peu favorable à l'authenticité du texte hebreu. 2°. Sept lettres latines à Leo Allatius sur les Basiliques des Grecs, dans les mem. de litterature & d'histoire, recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire, *t.* 1. *part.* 2. 3°. Un traité *des défauts du gouvernement de l'Oratoire*, imprimé en 1635. 4°. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. Le pere Morin étoit certainement un des plus sçavans hommes de son tems. Il est le premier qui ait commencé à traiter solidement la matiere des sacremens; & on peut dire qu'il a epuisé les choses qu'il a traitées sur ce sujet. * Bernier, *histoire de Blois. Voyez* aussi sa vie écrite par M. Simon, à la tête de ses *antiquitez orient.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XVII. siecle.*

MORIN (Jean-Baptiste) medecin & professeur royal en mathematiques à Paris, étoit de Villefranche en Beaujolois, où il nâquit le 23. Fevrier 1583. Après avoir fait ses études à Aix & à Avignon, où il fut reçu docteur en medecine, il entra à Paris chez M. Claude Dormi, évêque de Boulogne, qui l'envoya en Hongrie pour faire des recherches sur les métaux. Depuis son retour en France, il s'appliqua entierement à l'astrologie judiciaire; & après avoir prédit à ce même évêque qu'il étoit menacé de mort ou de prison (ce qui se trouva vrai, parce que cet évêque fut emprisonné pour s'être mêlé de quelques intrigues d'état) Morin entra chez le duc de Luxembourg, frere du connétable de Luynes, où il demeura huit ans. Il obtint ensuite une chaire de professeur royal des mathematiques à Paris, & se fit accez par ses horoscopes, chez les grands & chez les ministres. Le cardinal de Richelieu le consulta, à ce qu'on prétend; & le cardinal Mazarin le favorisa d'une pension de deux mille livres, qui lui fut exactement payée. Celui qui a fait sa vie, cite plusieurs de ses prédictions, qui furent justifiées par l'évenement; entr'autres celle qu'il fit sur la mort du roi de Suede, du cardinal de Richelieu, du marquis de Cinq-Mars, &c. Mais outre qu'il se trompa lourdement sur la destinée du comte de Chavigni, secretaire d'état, quelques habiles gens de son tems, & le sçavant Gassendi entr'autres, lui objecterent tant de bévûes, que l'on doit croire, qu'à la maniere des autres astrologues, s'il a réussi quelquefois, ç'a été par un pur effet du hazard. Il mourut à Paris le 6. Novembre 1656. Son livre *Astrologia Gallica* fut imprimé à la Haye en 1661. par les liberalitez de Louise Marie de Gonzague, reine de Pologne, qui paya les frais de l'impression. L'auteur avoit fait imprimer plusieurs autres livres de son vivant; sçavoir en 1619. *Mundi sublunaris anatomia*, où il prétendit prouver que les entrailles de la terre sont divisées en trois regions, *Astronomicarum domorum cabala detecta*, en 1623. une refutation des theses de Villon en 1624. En 1633. il donna trois livres de *Trigonometria canonica*: & en 1635. un livre intitulé, *Quod deversit*, pour ramener par la methode geometrique, un de ses amis qui étoit tombé dans l'Athéisme: il l'augmenta en 1635. & le donna sous ce titre: *De vera cognitione Dei ex solo naturæ lumine*: il en fit depuis le premier livre de son *astrologia Gallica*. En 1631. il avoit publié un livre qui l'engagea à bien des repliques, dont le titre étoit: *famosi problematis de telluris motu vero, quiete hactenus optata, solutio*, où il s'étoit declaré contre Copernic. Landberge, medecin, & Bouilliaud, écrivirent contre sa prétendue solution, & il repliqua en 1634. par *responsio pro telluris motu*, & en 1642. par un livre intitulé, *Tycho Brachæus in Philolaum pro telluris quiete*. Gassendi entra dans cette dispute, & voulut soûtenir le Copernicisme: Morin se choqua, & écrivit contre Gassendi *Alæ telluris fractæ*. Gassendi garda pourtant des mesures d'honnêteté dans ses lettres; mais Morin aigrit sa dispute dans sa dissertation *de atomis & vacuo*, qui parut en 1650. contre la philosophie d'Epicure, que Gassendi avoit mise au jour l'année précédente. Les amis de Gassendi l'animerent là-dessus, sur-tout Bernier & Naudé; & tous trois pousserent Morin très-vivement, Bernier entre autres, qui dans deux ouvrages mit en pieces l'apologie que Morin avoit publiée en 1651. pour sa dissertation *de atomis, &c.* Cela l'outra de colere, & on la voit bien éclater dans le livre qu'il publia en 1651. contre tous les trois ensemble, sous le titre de *Vincentii Panurgi epistola de tribus impostoribus*. Cette dispute litteraire s'échauffa si fort, qu'il n'y eut plus de mesures d'honnêteté entre les disputans, ensorte qu'outre les reproches personnels, on se dit bien des injures de part & d'autre. Morin avoit encore une autre dispute au sujet *des longitudes*. Les Hollandois avoient promis cent mille livres à celui qui en pourroit faire la découverte, & le roi d'Espagne en avoit promis trois cens mille: notre professeur royal en mathematiques prétendit l'avoir trouvée, & la publia en 1634. dans un traité *Longitudinum cœlestium & terrestrium nova & hactenus optata scientia*: on lui en contesta la gloire, & les experts nommez par le cardinal de Richelieu dans une assemblée qui se tint à l'arsenal de Paris le 30. Mars 1634. furent contre lui. Trois differens adversaires crurent devoir l'emporter sur Morin, qui s'en prit aux

commissaires. Une seconde assemblée composée des sieurs Paschal, Midorge, Beaugrand, Boulenger & Herigone, qui étoient les commissaires, le condamna de nouveau, & Morin en appella aux plus fameux astronomes de l'Europe. A la fin à force de crier au conseil du roi, il obtint après la mort de ce cardinal, deux mille livres de pension en 1645. Cette dispute lui avoit fait produire en 1640. un nouveau traité intitulé, *astronomia jam à fundamentis integrè & exactè restituta*. Il eut aussi affaire au marquis de Villenes, qui se mêloit aussi d'astrologie, & il faut convenir que dans ce qu'il écrivit contre un ouvrage de ce seigneur, il sortit des mesures que l'on doit garder avec un homme de qualité. Enfin il entreprit les Préadamites dans un petit traité qu'il intitula, *Refutatio compendiosa erronei ac detestandi libri de Praadamitis*. Il ne faut pas oublier qu'il fit encore imprimer en 1628. des lettres *ad australes & boreales theologos pro astrologia restituenda*, & des réponses à Herigone sur l'*invention des longitudes* en 1635. Celui-ci avoit été un de ses commissaires dans cette affaire; & c'est à lui à qui il en vouloit le plus, & contre lequel il écrivit violemment. * Morin, *astrolog. Gallic.* Bernier, *abregé de la philosophie de Gassendi. Vita Morin.* Bayle, *dict. crit.*

MORIN (Louis) docteur en medecine de la faculté de Paris, né au Mans en 1635. le onze Juillet, de parens peu favorisez des biens de la fortune, fit ses humanitez dans sa patrie, & vint ensuite étudier la philosophie à Paris, où il fut reçu docteur en la faculté de medecine vers 1662. Quoiqu'il fût d'un temperament très-délicat, il se levoit tous les jours à deux heures du matin pour vaquer à la priere, & rendre visite aux pauvres malades des paroisses dont il étoit chargé, & l'après-midi il travailloit à la connoissance & à la recherche des plantes, où il s'est rendu très-recommandable. Il fut depuis medecin de l'Hôtel-Dieu, où il guerit un malade attaqué des accez de la rage, ce qui fut regardé comme une cure extraordinaire. Il fut associé Botaniste de l'académie des sciences en 1699. & pensionnaire en 1707. Sa capacité & son experience engagerent mademoiselle de Guise à le choisir pour son medecin; après la mort de cette princesse, qui lui laissa par son testament deux mille livres de pension, il se retira en l'abbaye de saint Victor, pour vaquer à la priere, à l'étude, & au soulagement des pauvres, qu'il traita toûjours par charité, & y mourut le premier Mars 1715. âgé de près de 80. ans, laissant à ses heritiers une bibliotheque considerable, & un *index* alphabetique d'Hippocrate écrit de sa main, qui est un ouvrage très-utile pour la parfaite connoissance de cet auteur. On trouve de lui dans les memoires de l'académie des sciences de 1701. *le projet d'un systême touchant les passages de la boisson & des urines.* * *Mem. du tems.*

MORIN (Simon) fanatique, natif d'Aumale en Normandie, avoit été commis de M. Charon, tresorier de l'extraordinaire des guerres. Quoique d'une ignorance grossiere & sans litterature, il voulut se mêler de spiritualité & tomba dans de grandes erreurs; il ne se contenta pas de les debiter en particulier à plusieurs personnes qui le regardoient comme un fou; il les rendit encore publiques, dans un livre qu'il fit imprimer en secret l'an 1647. sous le titre de *pensées de Morin, dediées au roi*; & dès environ ce tems-là, il étoit prisonnier à l'archevêché de Paris, pour les erreurs des Illuminez; ensorte que les amis de Gassendi reprocherent alors à Jean-Baptiste Morin, dont nous venons de parler, qu'il étoit frere ou parent de ce fanatique, dequoi le mathematicien se plaignit en 1650. comme d'une imposture, dans la défense de sa dissertation *de atomis & vacuo*. Celui dont nous parlons soûtenoit que l'église devoit bientôt être reformée par Jesus-Christ même, qu'il assuroit devoir s'incorporer en la personne de lui Morin. Il fut condamné à être brûlé pour ses impietez; ce qui fut executé à Paris l'an 1663. On dit qu'après sa condamnation, un de ses juges lui ayant demandé, en raillant, s'il étoit écrit quelque part que le nouveau Messie dût éprouver le supplice du feu; Morin, pour réponse, lui cita le verset du XVI. pseaume: *Igne me examinasti, & non inventa est in me iniquitas.* * Bayle, *dict. crit.*

MORIN (Etienne) ministre de la religion Prétendue Reformée à Caen, qui vivoit dans le XVII. siecle, étoit un homme de belles lettres; & la religion qu'il professoit, ne lui ferma pas, non plus qu'à Samuel Bochart, son collegue & son compatriote, l'entrée de l'académie qui fut formée dans cette ville, sous les auspices de M. le duc de Montausier. Monsieur Huet, qui fut depuis évêque d'Avranches, le consulta sur l'explication historique de quelques passages de l'écriture sainte. Il fut en relation avec MM. Justel, Bouillaud, Thouroude, le Moine, professeur en theologie à Leyden, des Yvetaux, maître des requêtes, & autres sçavans. On a de lui huit dissertations latines sur des *matieres d'antiquité*, qui sont très-curieuses, tant pour l'histoire sainte, que pour la prophane, imprimées à Geneve l'an 1683. *in* 8°. Il est mort le 5. Mai 1700. âgé de 75. ans. *Voyez* le supplément de ce Dictionaire.

MORINGE (Gerard) natif de Bommel, dans la province de Gueldres, vivoit dans le XVI. siecle, fut docteur & professeur dans l'université de Louvain, puis chanoine & curé de saint Trudon, dans le diocese de Liege, où il mourut l'an 1556. Arnoul Wion s'est trompé, en soutenant que Moringe étoit religieux Benedictin, & qu'il avoit vécu vers l'an 1100. Possevin & d'autres ont fait la même faute. Moringe composa la vie de saint Augustin, celle de saint Trudon, celle du pape Adrien VI. des commentaires sur l'ecclesiaste, &c. * Valere André, *biblioth. Belgic.* Le Mire, *de scriptoribus sæcul. XVI. &c.*

MORINIERE (Michel-Martin de la) chanoine regulier de la congregation de France, ou de sainte Genevieve, publia en 1646. la vie du cardinal de la Rochefoucaut, à qui cette congregation est redevable de son établissement, & il y joignit l'histoire genealogique de la maison de la Rochefoucaut. Il mourut en 1654. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

MORINS, *Morini*, peuples de l'ancienne Gaule, dont César fait mention dans le IV. livre de ses commentaires. Nicolas Sanson croit dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, que ces peuples étoient de l'ancien diocese de Terouane. En effet la ville de ce nom étoit la capitale de ces peuples que comprenoient les dioceses de saint Omer, de Boulogne & d'Ypres, tels qu'ils sont aujourd'hui. * Pline. César. Sanson.

MORISON (Robert) sçavant botaniste dans le XVII. siecle, nâquit en 1620. à Aberdon en Angleterre. Il étudia dans sa patrie, où il enseigna la philosophie, après quoi il s'appliqua aux mathematiques, à la theologie, à la langue hebraïque, mais sur-tout à la botanique, pour laquelle il avoit plus de passion. Les guerres civiles survenues en Angleterre interrompirent ses études: il signala son zele pour les interêts du roi Charles I. & fut blessé dangereusement à la tête dans un combat donné sur le pont de la riviere Dée, entre les habitans d'Aberdon & les troupes Presbiteriennes. Dès qu'il fut gueri de cette blessure, il passa en France; & s'étant fixé à Paris, il s'y donna tout entier à la botanique & à l'anatomie. Il prit en 1648. le bonnet de docteur en medecine en la faculté d'Angers, & deux ans après Gaston de France, duc d'Orleans, l'attira à Blois, où il lui confia la direction du jardin royal de cette ville, où il apporta dans la suite 250. plantes, dont personne n'avoit donné la description, & forma une nouvelle methode d'expliquer la botanique que le duc goûta. Il l'exhorta à faire l'histoire des plantes selon ce plan, lui promettant de faire tous les frais de l'edition; mais la mort de ce prince arrivée en 1660. empêcha l'execution de ce dessein. Il repassa en Angleterre au mois d'Août de la même année, & Charles II. qui l'avoit vû en passant à Blois, le fit venir à Londres, & lui donna le titre de son medecin, & celui de professeur royal en botanique avec une pension. Ayant publié en 1669. son *Preludium botanicum*, l'université d'Oxford en fut si charmée, qu'elle l'appella sous le bon plaisir du roi, pour professer la botanique chez elle, il mourut en 1683. Il avoit publié en 1672. la IX. section de la II. partie de son *histoire des plantes*. Cette seconde partie parut dans son entier l'an 1680. dans un gros volume *in folio*, & la troisiéme n'a vû le jour qu'en 1699. par les soins de Jacques Bobart, l'un de ses éleves. Quant à la premiere partie de cet ouvrage, on ne sçait point ce qu'elle est devenue; elle n'a jamais paru. * Bayle, *dict. crit.*

MORISOT

MORISOT (Claude-Barthelemi) de Dijon, mort en 1661. est auteur de plusieurs ouvrages, dont l'un qui a été imprimé, suivant le titre en 1624. à Leyde, mais en effet à Dijon, est l'histoire d'Henri IV. *Henricus magnus*. En 1645. il publia dans la même ville, mais avec le même déguisement, un livre assez original, où sous le titre de *Perruviana*, c'est-à-dire, histoires du Perou, il cachoit quelques intrigues de son siecle. Monsieur de la Monnoye prétend qu'on y trouve l'histoire des démêlez du cardinal de Richelieu avec la reine Marie de Medicis & Gaston de France duc d'Orleans, & il y a une clef de cet ouvrage qui confirme cette opinion. Sa conclusion paroît autoriser à croire qu'il a voulu parler de la pierre philosophale. On a encore de lui un ouvrage en vers latins intitulé, *Porticus,Medicaa* qui est imprimé avec ses lettres, & où il décrit la galerie du Luxembourg : & une histoire des hommes illustres de son tems, qui n'a pas été publiée. * Le Long, *biblioth. hist. de France*.

MORISSENS (Jerôme) religieux de l'ordre de saint Dominique, docteur en theologie de la faculté de Louvain, a mieux entendu la musique, où l'on dit qu'il excelloit, que la theologie, & dequoi on jugera aisément par un livre qu'il publia en 1680. *contra septem Punctistas*, c'est-à-dire, contre ceux qui soutiennent que pour être sauvé il faut croire qu'il y a un Dieu createur de toutes choses ; que ce Dieu les gouverne toutes ; qu'il recompensera les bons & punira les méchans ; le mystere de la Trinité ; celui de l'Incarnation ; la necessité de la grace ; & l'immortalité de l'ame. Il y avoit en 1711. à Amsterdam un Jean MORISSENS, autrefois religieux du même ordre, mais alors apostat, & qui gagnoit sa vie à faire un petit négoce. Les refugiez François se sont servis de son nom, & l'ont mis à la tête de quelques ouvrages, & entr'autres de celui qu'on a intitulé : *Idololatria Jesuitarum in regno China*. Morissens n'y avoit point de part, & il n'y en pouvoit avoir. * Echard, *script. ord. Præd.*

MORLAIX ou MORLAIS, ville de France en Bretagne, que les auteurs Latins nomment diversement *Mons relaxatus* & *Morleum*, est située sur le panchant d'une colline entre deux vallées. On voit sur le sommet de cette colline les restes d'un château, qui est aujourd'hui presque ruiné. Une riviere, dont le nom est commun à celui de la ville, coule dans cette vallée. C'est proprement un bras de mer, que le reflux fait valoir ; car les vaisseaux de cent tonneaux & les plus grosses barques remontent jusques à Morlais, où il y a un bon port devant la maison-de-ville, qui est bâtie dans une isle. Morlaix est renommée par son commerce de chanvres, de lins, de toiles, &c. C'est une assez grande ville, avec deux beaux fauxbourgs, de Viniec & de saint Matthieu ; diverses places, & de belles églises. Celle de notre-Dame de Mur est la plus considerable, & d'une structure particuliere. La maison de l'hôpital passe pour un des plus superbes bâtimens de la province. Morlaix est à quatre lieues de saint Paul de Leon, & à deux de la mer. Le fort du taureau est bâti dans une isle sur cette même riviere ; & les grands vaisseaux s'y arrêtent à rade parce qu'ils ne peuvent pas monter facilement jusques à Morlaix.

MORLAND (Bernard de) ou MORLANENSIS, Anglois de nation, religieux de l'ordre de saint Benoît, de la congregation de Clugni, florissoit dans le XII. siecle, vers l'an 1140. Il écrivit divers ouvrages en prose & en vers ; *De mundo* ; *De contemptu mundi* ; *De Verbi incarnatione*, *&c.* * Pitseus, *de script. Angl.*

MORLAQUIE, c'est la partie meridionale de la Croatie. Elle s'étend le long du golfe de Venise, entre l'Istrie & la Dalmatie propre. La Montagne de *Morlaca*, anciennement *Albius Mons*, la separe du reste de la Croatie. Seng ou Segna en est la ville capitale. * Mati, *diction.*

MORLEI (George) fils de *François* Morlei écuyer, & de *Sara* Denham, nâquit à Londres le 27. Fevrier 1597. Il fut élevé dans l'école de Westmunster, & devint ensuite étudiant du college de Christ à Oxford, où après sept ans d'étude, il fut fait maître-ès-arts : après plusieurs autres avancemens, il fut chanoine de l'église de Christ en 1641. Il donna les revenus des premieres années de cette dignité au roi Charles I. qui étoit alors engagé dans la guerre contre les troupes du *Long Parlement* ; quelques années après étant docteur en theologie, il fut nommé par les deux chambres pour être un des deputez de l'assemblée des theologiens, avec Prideaux évêque de Worcester, & le docteur Hammond : mais aucun d'eux ne jugea à propos de comparoître dans cette assemblée. Quand le roi fut fait prisonnier à Hamptoncourt, il employa le docteur Morlei pour porter l'université d'Oxfort de ne point se soumettre à une visite illégale ; & il menagea si bien cette affaire, que la convocation passa immediatement après un acte sur ce sujet, qui fut reçu generalement par tous les membres de la chambre, à la reserve d'un seul ; quoique la ville fût alors en la puissance des rebelles. Quoique le docteur de Morlei fût l'un des premiers, qui fût depossedé de ses emplois à Oxford, un des chefs de la chambre des communes ne laissa pas de lui offrir de le reprendre, sans l'obliger à rien dire ou faire, si ce n'est de donner sa parole de ne paroître pas contraire aux résolutions du parlement. Quand on entra en négociation dans l'isle de Wight, le roi voulut que Morlei fût present à ce traité. Cette négociation étant rompue, il résolut de quitter l'Angleterre, après avoir assisté Arthur lord Capel, lorsqu'il fut executé. Ayant passé la mer à l'âge de 51. ans, il attendit l'arrivée du roi Charles II. à la Haye, & il en fut très-bien reçu. Il étoit en liaison avec Rivet, Heinsius, Saumaise. Il étoit aussi fort uni avec Samuel Bochart, à qui il écrivit une lettre latine étant à Paris, pour lui expliquer les raisons, qui l'empêchoient de s'unir de communion avec les Reformez de France. Après le rétablissement de Charles II. il fut fait doyen de l'église de Christ, puis évêque de Worcester, d'où il fut transferé en 1662. à celui de Winchester. Il y dépensa 8000. livres pour reparer le château de Parnham, & 4000. pour acheter une maison pour l'évêque à Chelsei, qu'il unit à cet évêché. Il mourut au château de Parnham le 29. Octobre 1684. à l'âge de 87. ans. Il joignit à une grande fidelité pour son prince beaucoup de courage : il étoit regulier dans sa conduite, charitable, exact & soigneux dans les fonctions de son ministere. Nous avons de lui un sermon sur le couronnement de Charles II. en 1661. Une lettre à un ami, pour se défendre contre les calomnies de M. Baxter. *Epistola apologetica ad theologum quemdam Belgicum scripta*. Le sommaire d'une courte conference entre lui & le pere Darci Jesuite à Bruxelles, en 1649. La défense d'un argument tiré de l'évidence & de la certitude des sens contre la transsubstantiation, contre une réponse prétendue par l'auteur d'une brochure, ou d'une pasquinade, intitulée, *A treatise of the nature of the Catholick Faith and Heresi* ; c'est-à-dire, *traité de la nature de la foi Catholique & de l'Heresie*. Réponse à la lettre du pere Cressei, sur la religion & le clergé d'Angleterre. Sermon prêché devant le roi à Wite-Hall, le 5. Novembre 1667. Réponse à une lettre écrite par un prêtre Papiste, en 1676. Lettre à Anne duchesse d'York, peu de mois avant sa mort, écrite en 1670. *Ad clarissimum virum Janum Ultium epistola duæ de invocatione Sanctorum*. Lettre au comte d'Anglesei sur les moyens d'empêcher l'introduction du Papisme. Défense de lui-même contre les fausses, scandaleuses, & injurieuses reflexions faites sur son sujet, par M. Richard Baxter, dans plusieurs de ses écrits. * *Athenæ Oxoniens.*

MORLIERE (Adrien de la) né à Chauni, chanoine de l'église d'Amiens, a publié les antiquitez & les choses les plus remarquables d'Amiens, dont il a été fait quatre éditions en vingt ans. Dans la derniere qui est de 1642. on ajouta le recueil de plusieurs nobles & illustres maisons du diocese d'Amiens & des environs, qui avoit été imprimé separement en 1630. On ne peut mieux faire l'éloge de cet auteur, qu'en observant que M. Menage, *page* 130. de son histoire de Sablé, l'appelle un genealogiste sûr. * Le Long, *biblioth. hist. de France*.

MORLIN (Joachim) ministre Protestant d'Allemagne, né le 6. Avril de l'an 1514. fut appellé à Konisberg dans la Prusse, où l'on venoit de fonder une Université. Ce fut vers l'an 1551. dans le tems qu'Osiander y semoit ses nouvelles opinions touchant la justification ausquelles Morlin s'opposa fortement, tant par ses écrits, que par ses sermons. Osiander, qui étoit tout-puissant auprès du prince, fit chasser Morlin de Konisberg l'an

1552. Morlin ne resta pas long-tems oisif : car l'église de Brunswick le demanda pour collegue de Martin Chemnitius. Il eut de grandes disputes à soutenir touchant la necessité des bonnes œuvres, & autres points de theologie, qui furent agitez avec beaucoup de chaleur. L'an 1566. il fut rappellé dans la Prusse, & fut fait évêque d'un lieu, appellé *das Szamland*, par Sigismond roi de Pologne, & le vieux duc Albert. Il se rendit recommandable dans cet emploi, tant par ses prédications, que par ses écrits, & le garda jusqu'à la fin de ses jours. L'an 1567. il se tint une assemblée à Konisberg, où il se trouva avec Chemnitius, (qui y vint de Brunswick) & George de Venise qu'on y appella de Pomeranie. On y renouvella la doctrine de la realité qui fut approuvée; on condamna les sectateurs d'Osiander, & on déposa ceux qui ne voulurent pas souscrire à ce reglement. Il mourut l'an 1571. âgé de 57. ans, après avoir été taillé de la pierre. On a imprimé plusieurs de ses ouvrages, entre lesquels sont; une explication des pseaumes de David, un traité du peché originel contre les Manichéens; ses lettres à Osiander, avec les réponses; & plusieurs autres qui regardent la doctrine de son parti. * Melchior Adam, *vita German. theolog.*

MORMAL, *le bois de Mormal* ou de *Mormaux*; forêt du Hainault, entre Bavai, le Quesnois, Landrecies, & Maubeuge. Elle est du domaine du roi. * Mati, *diction.*

MORNAC (Antoine) avocat au parlement de Paris, au commencement du XVII. siecle, a été l'un des plus celebres jurisconsultes de son temps, & étoit distingué par sa probité & par son érudition. Il joignoit à la science des loix Romaines, celle de l'usage & du barreau; aussi avoit-il entrepris de conferer les loix Romaines avec le droit François. Ce que l'on a de cet ouvrage, fait beaucoup regretter ce qui en manque, l'auteur étant mort avant que de l'avoir achevé. Il seroit à souhaiter que quelque habile main voulût bien le continuer, & eût le bonheur de le finir. *Voyez* de Ferriere, *hist. du droit Romain.* Voyez *le supplément de ce dictionnaire.*

MORNAS, bourg du comté Venaissin, en Provence près du Rhône, entre la ville d'Orange & celle de Saint Paul-trois-Châteaux. * Mati, *diction.*

MORNAI, famille noble & ancienne, s'est separée en diverses branches, qui ont été fecondes en hommes illustres, & qui se sont alliées aux premieres maisons du royaume.

Le premier de cette famille dont on ait connoissance, est

I. GUILLAUME seigneur de Mornai, chevalier, vivant en 1282. selon le cartulaire de l'archevêché de Tours, lequel tiroit son origine de PHILIPPE seigneur de Mornai en Berri, qui fut l'un des principaux bienfaicteurs de l'abbaye de Fontmorigni l'an 1151. lorsque S. Bernard y établit des religieux de son ordre en la place de ceux de S. Benoît. Ce Guillaume laissa de N. sa femme, JEAN I. du nom, qui suit; & *Pierre* de Mornai, archidiacre de Sologne en l'église de Chartres l'an 1281. élû évêque d'Orleans en 1288. puis d'Auxerre en 1295. & chancelier de France, mort l'an 1306.

II. JEAN I. du nom sire de Mornai, chevalier, vivoit l'an 1300. & avoit épousé *Isabeau* de Lisle, dame de la Ferté-Nabert, & de la Ferté-Hubert, fille & heritiere de *Renaud* de Lisle, seigneur de la Ferté-Nabert, & de la Ferté-Hubert, & d'*Isabeau* dame de la Ferté, fille d'*Hervé* seigneur de la Ferté-Hubert, dont il eut JEAN II. qui suit; *Pierre* de Mornai, chevalier, vivant l'an 1314. pere de *Guillaume* de Mornai, écuyer, seigneur de Trainel & du Plessis-Poilchien, lequel s'étant attaché à la guerre, y consomma tout son bien, & mourut avant 1409. ne laissant que des filles, qui furent; *Philippe* de Mornai, mariée à *Gui* des Barres, seigneur de Quevres; *Agnès*, femme de *Pierre* de la Ferté, seigneur de Broille; & *Jeanne* de Mornai, alliée à *Jean* Garreau seigneur de Châteauvieux.

III. JEAN de Mornai, II. du nom, seigneur des Fertez Nabert & Hubert, vivoit vers l'an 1350. & laissa de *Jeanne* de Melun, sa femme, fille de *Simon* de Melun, seigneur de la Loupe & de Marcheville, senechal de Perigord, &c. & d'*Anne* dame de la Salle & de Viezvi, PIERRE, qui suit; & *Jean* de Mornai, seigneur de Vourton, de Trainel, de la Motte, de Tilli, &c. chevalier & chambellan du roi, lequel étoit mort l'an 1390. & ne laissa de *Marie* d'Amilli, que *Marguerite* de Mornai, mariée à *Jean* de Haverkerke, chevalier Flamand.

IV. PIERRE de Mornai, dit *l'aîné*, seigneur de la Ferté-Nabert, &c. chevalier, conseiller & chambellan du roi, senechal de Perigord, de Querci & Saintonge, vivoit en 1388. & laissa de *Jeanne* de Vendôme, dame de S. Germain-sur-Indre, sa femme, fille de *Bouchard* de Vendôme, seigneur de Saint Germain, &c. PIERRE de Mornai, qui suit; BOUCHARD, qui a continué la posterité, *rapportée ci-après*; *Jacques*, chevalier de Rhodes; & *Jean* de Mornai, abbé de saint Mesmin de Mici.

V. PIERRE de Mornai, dit *le Jeune*, sire de Gaulnes, & de la Ferté-Nabert, fut senechal de Carcassonne l'an 1400. gouverneur & bailli d'Orleans l'an 1401. s'attacha au parti de la maison d'Orleans, ce qui ruina sa maison, & mourut le 3. Mai 1423. sans laisser de posterité de *Robine* de Saint Briçon, veuve de *Robert* d'Estouteville, seigneur du Bouchet. *On dit qu'il laissa un fils naturel, nommé* Martin *de Mornai, seigneur de la Tour, duquel descendent les seigneurs de la Tour de Mornai, près Fontainebleau.*

V. BOUCHARD de Mornai, second fils de PIERRE de Mornai, dit *l'aîné*, seigneur de la Ferté-Nabert, fut seigneur de saint Germain-sur-Indre, & écuyer d'écurie du duc d'Orleans. Il épousa *Jeanne* des Essarts, dame d'Ambleville, d'Acheres, Villiers-le-Châtel, &c. fille & heritiere de *Julien* des Essarts, seigneur d'Ambleville, Bouville, Farcheville, & d'*Isabeau* de Vendôme, dont il eut CHARLES, qui suit;

VI. CHARLES de Mornai, seigneur de Villiers, Acheres, la Chapelle-la-Reine, Ambleville, &c. épousa 1°. l'an 1449. *Jeanne* de Trie *la Jeune*, dame de Buhi, d'Achicourt, &c. sœur puînée de *Philippe* de Trie, seigneur de Roulleboise: 2°. *Bonne* de la Viesville, dite *la Brune*, dame de Vaux, fille de *Jean* de la Viesville, seigneur de Vaux. Il eut du premier lit JEAN de Mornai, seigneur de Buhi, qui suit. Du second lit sortirent, *Charlotte* de Mornai, mariée à *Jean* Blosset, seigneur de Torci; *Magdelaine*, alliée à *Antoine* de Cugnac, seigneur de Dampierre, premier maître d'hôtel du roi, &c; GUILLAUME de Mornai, seigneur d'Ambleville, qui a fait *la branche des seigneurs de* VILLARCEAUX *&* d'AMBLEVILLE *rapportée ci-après*; *André* de Mornai, seigneur de Vaux & de la Chapelle-la-Reine, vivant l'an 1499; *Simon*, aussi seigneur de la Chapelle-la-Reine, mort sans posterité; & *Jean* de Mornai, seigneur d'Acheres, vivant l'an 1492. qui avoit épousé *Jeanne* de Cugnac, fille de *Pierre* & de *Jeanne* de Prunelé, dont il eut *Gilles* de Mornai, seigneur d'Acheres, qui épousa 1°. *Charlotte* de Saint-Simon, fille de *Louis*, & de *Charlotte* de Gaillon: 2°. *Charlotte* du Mouceau. De la premiere femme, il eut *Barbe* de Mornai, dame d'Acheres, mariée à *François* Baraton, seigneur de la Brosse & de Montgauger.

VII. JEAN de Mornai, seigneur de Buhi, Boisemont, Pommereuil & de la Chapelle-la-Reine, mourut en 1499. Il avoit épousé *Catherine* de Fouilleuse, dame de Boues, fille de *Philippe* de Fouilleuse, seigneur de Flavacourt, & de *Françoise* de Vaux, dont il eut PHILIPPE, qui suit; GUILLAUME, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTCHEVREUIL, *rapportée ci-après*; *Jeanne* de Mornai, alliée à *Antoine* de Prunelé, seigneur d'Ouarville; *Antoinette*, dame de Fauquernon; & *Catherine* de Mornai.

VIII. PHILIPPE de Mornai, seigneur de Buhi, Boisemont, &c. vendit la terre de la Chapelle-la-Reine, pour acheter celle de la Chapelle en Vexin, & épousa le 21. Mars 1499. *Berthe* d'Isques, fille de *Jean* seigneur d'Isques, d'Omerville & de Senarpont, & de *Blanche* de Vaudrai, dont il eut *François*, & *Nicolas*, morts sans alliance; *Bertin*, abbé de Samer-aux-Bois, & doyen de Beauvais; JACQUES, qui suit; *Marguerite* de Mornai, alliée à *Jean* de Ver, seigneur de la Peruche; *Anne*, mariée à *Jean* le Pelletier, seigneur de Bonnemares; *Blanche*, religieuse à Maubuisson; *Isabeau*, & *Jeanne*, dont les alliances sont ignorées.

IX. JACQUES de Mornai, seigneur de Buhi & de la Chapelle en Vexin, épousa *Françoise* du Bec, dame du Plessis-Marli, fille de *Jacques* du Bec, seigneur de Bouri & de Vardes, vice-amiral de France, & de *Magdelaine* de Beauvilliers, dont il eut *Charles*,& *Gui*, morts jeunes; PIERRE, qui suit; PHILIPPE de Mornai, seigneur du Plessis-Marli, &c. si fameux par ses memoires, *duquel l'eloge & la posterité seront rapportez ci-après dans un article separé*; *Françoise* de Mornai, mariée à *Antoine* le Senechal, seigneur d'Auberville; & *Anne* de Mornai, morte sans alliance.

X. PIERRE de Mornai, seigneur de Buhi, de S. Cler, & de la Chapelle en Vexin, maréchal de camp, lieutenant general de l'Isle de France, chevalier des ordres du roi, mourut l'an 1598. âgé de 51. ans. Il avoit épousé le 14. Avril 1568. *Anne* d'Anlezi, fille & heritiere de *George* d'Anlezi, seigneur de Bua, de Cantiers, &c. & de *Magdelaine* de Mancel, dont il eut PIERRE, qui suit;

XI. PIERRE de Mornai, seigneur de Buhi & de la Chapelle, sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes du roi, mourut à Paris le 3. Fevrier 1637. laissant de *Catherine* de Saveuse sa femme, fille de *Louis* de Saveuse, seigneur de Bouquinville, & d'*Anne* de Helin, *Catherine* de Mornai, religieuse en l'abbaye du Thresor; N. de Mornai, laquelle étant accordée à un seigneur de qualité, se rendit religieuse au Val-de-Grace; & *Marie* de Mornai, demoiselle de Buhi, morte en odeur de sainteté, le 11. Avril 1664. âgée de 48. ans, dont la vie a été donnée au public par René de Mornai de Villetertre, avec celles des seigneurs de la maison de Mornai.

BRANCHE DES MARQUIS de MONTCHEVREUIL.

VIII. GUILLAUME de Mornai, second fils de JEAN de Mornai, seigneur de Buhi, Boisemont, &c. & de *Catherine* de Fouilleuse, fut seigneur de la Chapelle en Vexin, & laissa de *Peronne* Chenu, dame de Montchevreuil & de Labbeville, sa femme, fille de *Jean* Chenu, seigneur de Montchevreuil, & de *Nicolle* de Guiri, PIERRE, qui suit; *François* de Mornai, curé de Fresneau; & CHARLES, qui a fait *la branche de* LABBEVILLE, *rapportée ci-après*.

IX PIERRE de Mornai, seigneur de Montchevreuil, prit le nom de *Chenu*, à cause de la donation que *Jean* Chenu son cousin, lui fit le 11. Decembre 1539. de la terre de Montchevreuil. Il épousa le 29. Février 1541. *Marguerite* Allegrain, fille de *Jacques*, seigneur de Dian, conseiller au parlement, & de *Claude* Norri, dont il eut, *Charles*, & *René*, morts jeunes; *François*, seigneur de Villette, mort sans alliance; RENE', qui suit; *Louis*, abbé de Marcheroux; *Roch*, chevalier de Malte; *Claude* de Mornai, mariée à *Guillaume*, seigneur de la Berquerie; *Magdelaine*, alliée à *Jean* le Marinier, seigneur d'Auzegard; & *Renée* de Mornai, femme de *Marc* de Moreuil, seigneur de saint Cyr.

X. RENE' de Mornai, seigneur de Montchevreuil, enseigne de la compagnie des gendarmes du comte de saint Paul, épousa le 29. Janvier 1590. *Françoise* du Crocq, dame de Vaudampierre & du Mesnil-Terribus, fille de *Charles*, seigneur de Vaudampierre, & de *Charlotte* de Montmorenci-Fosseuse, dont il eut, CHARLES, qui suit; *François*, seigneur de Villette, qui de *Marie* de la Berquerie, eut un fils unique, mort jeune au service du roi; JACQUES, qui a fait *la branche des seigneurs de* MESNIL-TERRIBUS, *rapportée ci-après*; *Leonore*, seigneur de Vaudampierre; & *Magdelaine* de Mornai, mariée à *Louis* Faoucq, seigneur de Moërlan.

XI. CHARLES de Mornai, seigneur de Montchevreuil, Fresneau, Vaudampierrre, &c. épousa 1°. *Marie* des Essars, fille d'*Adrien*, seigneur de Linieres, & de *Jacqueline* de Refuge: 2°. le 11. Novembre 1619. *Magdelaine* de Lanci, fille de *Nicolas*, baron de Rarai, chambellan de Gaston de France, duc d'Orleans, & de *Lucrece* de Lanchise. Il eut du premier lit, *Marie* de Mornai, alliée à *Philippe* Gaudechart, seigneur de Bachevilliers. Du second vinrent, HENRI, qui suit; *Philippe*, chevalier de Malte, tué au passage du Rhin l'an 1672. *Charles*; *François*, & *Marc* de Mornai, capitaines de cavalerie, tuez au service du roi, sans avoir été mariez; *Louis*, seigneur de la Chapelle; & *Gaston-Jean-Baptiste* de Mornai, comte de Montchevreuil, gouverneur d'Arras, lieutenant general des armées du roi & de la province d'Artois, & grand-croix de l'ordre de saint Louis, tué à la bataille de Nerwinde, le 29. Juillet 1693. Il avoit épousé le 19. Mars 1689. *Perrine* Barin, fille de *Henri*, seigneur de Boisgeofroi, premier maître d'hôtel de Philippe de France, duc d'Orleans, & d'*Isabelle* le Gouello, dame de Rosgrand, & laissa pour fille unique *Caëtane* de Mornai, mariée en Fevrier 1708. à N. marquis de Lannion, colonel du regiment de Saintonge. Les filles de CHARLES de Mornai, seigneur de Montchevreuil, & de *Magdelaine* de Lanci, sa seconde femme, furent; *Magdelaine* de Mornai, mariée à *Louis* de Hangest, seigneur de Louvencourt & d'Argenlieu; *Lucrece-Marie-Anne*, alliée à *Benigne* du Fayot de Cussi, seigneur de la Maison-Neuve; *Marie-Magdelaine*, abbesse de saint Antoine des Champs, morte le 28. Mars 1722. en sa 86. année; *Marie*, religieuse à Gomer-Fontaine; *Catherine*, & *Susanne* de Mornai, religieuses Ursulines à Gisors.

XII. HENRI de Mornai, marquis de Montchevreuil, chevalier des ordres du roi, gouverneur & capitaine du château de saint Germain en Laye, mourut le 2. Juin 1706. âgé de 84. ans. Il avoit épousé le premier Juin 1653. *Marguerite* Boucher, gouvernante des filles d'honneur de madame la Dauphine, morte le 26. Octobre 1699. fille de *Charles* Boucher, seigneur d'Orçai, conseiller au parlement, & de *Marguerite* de Bourlon, sa premiere femme, dont il a eu *François* de Mornai, abbé de saint Quentin de Beauvais; *Henri-Charles* de Mornai, colonel du regiment de Bearn, capitaine du château de saint Germain en Laye, en survivance de son pere, tué au siege de Manheim, le 9. Decembre 1688. sans laisser de posterité de *Françoise* de Coëtquen, qu'il avoit épousée le 2. Septembre 1685; LEONOR, qui suit; *René*, abbé de Monstier-la-Celle, puis d'Orcamp, ambassadeur en Portugal en 1714. qui fut nommé archevêque de Besançon en Septembre 1717. lequel au retour de cette ambassade passant par l'Espagne, perdit la vûe d'un coup de soleil, & étant allé aux eaux de Bannieres, il y mourut en Mai 1721. sans avoir été sacré; *Louis*, capitaine de l'un des vaisseaux du roi, qui a épousé l'an 1704. *Marie-Jeanne* Rougier des Tourettes, dont des enfans; *Magdelaine*, religieuse à Variville, puis abbesse de N. D. de Meaux, morte; *Bonne-Angelique*, mariée le 2. Septembre 1685. à *Etienne*, comte de Manneville, gouverneur de Dieppe, morte le 22. Septembre 1716; & *Catherine-Françoise* de Mornai, qui a épousé le 19. Novembre 1693. *Armand* marquis de Pracontal, lieutenant general des armées du roi.

XIII. LEONOR de Mornai, marquis de Montchevreuil, lieutenant general des armées du roi, gouverneur & capitaine du château de saint Germain en Laye, mourut le 18. Octobre 1717. Il avoit épousé en Janvier 1696. *Gabrielle* du Gué-Bagnols, dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MESNIL-TERRIBUS & de PONCHON.

XI. JACQUES de Mornai, troisiéme fils de RENE' de Mornai, seigneur de Montchevreuil, & de *Françoise* du Crocq, dame de Vaudampierre, & du Mesnil-Terribus, fut seigneur du Mesnil-Terribus, & laissa de *Nicolle* de Mornai, sa cousine, fille de *Nicolas*, seigneur de Labbeville, & de *Marie* Faoucq, CHARLES, qui suit; & *Philippe* de Mornai, enseigne dans le regiment de Piémont infanterie, tué dans un combat, sans laisser de posterité.

XII. CHARLES de Mornai, seigneur du Mesnil-Terribus, capitaine de cavalerie, eut la jambe fracassée à la bataille de Rocroi en 1643. ce qui le mit hors d'état de continuer ses services. Il avoit épousé *Anne* du Quesnel, fille d'*Henri*, seigneur de Ponchon, du Planquai, Flamerville, & de *Charlotte* de Bigan, dont il eut, *Charles*, mort sans posterité, étant sous-brigadier de la premiere compagnie des mousquetaires du roi; HENRI, qui suit; *François*, major du regiment de Nivernois, chevalier de l'ordre de saint Louis, mort à Sar-Louis le 18. Decembre 1719; *Louis-François*, qui après avoir été Capucin pendant trente ans, a été nom-

mé coadjuteur de Quebec en Juin 1713. & sacré évêque d'Eumenie le 22. Avril 1714; *Jacques*, mort jeune; *Marie*, morte sans alliance, âgée de 22. ans; *Anne*, religieuse du Tiers-Ordre de saint François à Beauvais; *Magdelaine*, Ursuline à Clermont en Beauvaisis; *Françoise*, religieuse en l'abbaye de saint Paul de Beauvais; & *Henriette* de Mornai, religieuse au monastere de Bon-Secours au Fauxbourg saint Antoine à Paris.

XIII. Henri de Mornai, seigneur de Ponchon, du Planquai, Hamerville, &c. chevalier de l'ordre de saint Louis, major de Dieppe, étoit capitaine d'infanterie dans le regiment de Piémont, lorsqu'il reçut au siege de Namur en 1692. un coup de mousquet dans la joue gauche, dont la balle sortit derriere l'oreille droite. Il ne laissa pas de se trouver à la bataille de Nerwinde en 1693. où il reçut encore plusieurs blessures. Le roi le fit chevalier de l'ordre de saint Louis en 1694. à la premiere promotion, & le nomma major de Dieppe en 1696. Il a épousé le 3. Mars 1704. *Elisabeth-Denyse-Guillemette* de la Fontaine-Solare, fille de *Jean-Charles*, seigneur de la Boissiere, &c. lieutenant de roi au gouvernement de Dieppe, & de *Marie-Anne* Bail, dont il a *Armand*, né le 17. Avril 1710; *Elisabeth-Denyse*, née le 4. Septembre 1708; *Victoire-Aimée*, née le 28. Avril 1714; & *Josephine* de Mornai, morte jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LABBEVILLE.

IX. Charles de Mornai, troisiéme fils de Guillaume de Mornai, seigneur de la Chapelle en Vexin, & de *Peronne* Chenu, dame de Montchevreuil, fut seigneur de Labbeville & de la Chapelle, & laissa d'*Hector* de la Roche, sa femme, fille de N. de la Roche, seigneur de Tomberel en Anjou, & de *Renée* Gourdeau, Nicolas, qui suit; & *Isabelle* de Mornai, mariée à *Pierre*, seigneur d'Alleret.

X. Nicolas de Mornai, seigneur de Labbeville, a laissé de *Marie* Faoucq, fille de *Roch*, seigneur de Moërlan, René', qui suit; *François*; *Charles*; & *Nicolle* de Mornai, mariée à *Jacques* de Mornai, seigneur du Mesnil-Terribus, son cousin.

XI. René' de Mornai, seigneur de Labbeville, épousa le 16. Novembre 1626. *Agnès* Fournier, dont il eut, *René*, seigneur de la Villetertre, Bachaumont, connu sous le nom d'*abbé de la Villetertre*, & abbé de Chartreuve, prieur de saint Germain en Laye, dont il se démit pour se retirer en son abbaye, où il mourut en 1713. ayant employé presque tout son bien en missions, & en œuvres de pieté. Ce fut lui qui composa la vie de mademoiselle de Bussi, sa parente, mentionnée ci-dessus; & N. de Mornai, morte étant fiancée à N. de Mailli, seigneur d'Haucourt.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AMBLEVILLE & VILLARCEAUX.

VII. Guillaume de Mornai, fils puîné de Charles de Mornai, seigneur de Villiers, Archeres, Ambleville, &c. & de *Bonne* de la Viesville, dame de Vaux, sa seconde femme, eut en partage la terre d'Ambleville, & fut maître d'hôtel du roi. Il avoit épousé le 19. Octobre 1489. *Tristanne* d'Auquoi, fille de *Jean* d'Auquoi, seigneur de Fai-aux-Loges & de Reuilli, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, & de *Jacquette* d'Espinchal, dont il eut, *Philippe* de Mornai, seigneur d'Ambleville, prevôt d'Anvers, chanoine de Chartres; Jacques, qui suit; *Antoine*, religieux en l'abbaye de Tyron, prieur de saint Jean d'Orsemont; Jean, baron de la Chapelle, qui a fait la branche des seigneurs du Lu, finie dans le XVII. siecle, en un fils mort sans alliance; *Marguerite*, chanoinesse de Remiremont; & N. de Mornai, religieuse à Chaumont en Vexin; *André*, & *François*, morts sans alliance; *Marguerite*, alliée le 24. Septembre 1519. à *Pontus* de Pavenai, seigneur de Nanteuil-Notre-Dame; *Adrienne*, mariée 1°. à *Robert* de Marzac, seigneur d'Hardencourt: 2°. à *Robert* de Cantiers, seigneur de Ruel: 3°. à *Blaise* de Loubert, seigneur de Neuilli; *Tristanne* de Mornai, femme de *Jacques* Blondeau, seigneur de Chaumont; & *Marguerite* de Mornai, *la Jeune*, morte sans alliance.

VIII. Jacques de Mornai, seigneur d'Ambleville & d'Omerville, grand louvetier de France, épousa le 29. Novembre 1512. *Magdelaine* Pilavoine, dame de Villarceaux, fille de *Guillaume*, seigneur de Villarceaux, du Boullai-Thierri, & de *Marie* Hamelin, dont il eut, *Pierre* de Mornai, seigneur de la Tour, de la Guyouroye & de la Chaise; & Nicolas, qui suit;

IX. Nicolas de Mornai, seigneur de Villarceaux, d'Ambleville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, epousa le 22. Septembre 1547. *Anne* Luillier, dame de Guerard en Brie, fille d'honneur de la reine Catherine de Medicis, & fille d'*Eustache* Luillier, seigneur de Gironville, & de *Marie* Poncher, dont il eut, *Jean*, seigneur de Villarceaux & d'Ambleville, lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc de Rez, mort sans alliance; Louis, qui suit; *Antoine*, chevalier de Malte, commandeur de Reneville, & de la Ville-Dieu, grand fauconnier du grand maître de Malte, qui fut huit ans prisonnier en Turquie, & racheté par son frere, & mourut l'an 1606; *Jacques*, seigneur d'Ambleville, tué en duel au siege de Meulene; Jean, seigneur d'Ambleville, de Guerard en Brie & de Reuilli, qui a laissé posterité qui s'est separée en trois branches, dont l'aînée subsiste en la personne de N. de Mornai, seigneur de Temericourt, dont le pere est mort capitaine de vaisseau: la seconde, en *Jean*, l'un des anciens mousquetaires du roi en la premiere compagnie; & la troisiéme en N. de Mornai, qui est encore jeune; *Pierre*, & *Jacques*, morts sans enfans; *Marguerite*, alliée l'an 1569. à *Jean* de Montenai, baron de Garencieres & de Baudemont; *Charlotte*, alliée à *Emmanuel-Jacques* d'Englebermer, seigneur de Lagni, & de Passi-sur-Marne, baron de Basoches, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre; *Catherine*, religieuse à Villarceaux; & *Anne* de Mornai, morte sans alliance.

X. Louis de Mornai, seigneur de Villarceaux, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, servit le roi Henri IV. au siege d'Amiens, & en plusieurs autres occasions importantes, & mourut le 6. Janvier 1618. Il avoit épousé le 27. Janvier 1583. *Magdelaine* de Grouches, fille de *Henri*, seigneur de Gribouval, morte le 24. Mars 1629. dont il eut, *Nicolas* de Mornai, seigneur de Villarceaux Omerville, &c. mestre de camp en l'armée du prince de Condé, mort sans alliance; *Charles*, seigneur d'Omerville, mort aussi sans alliance, commandant un regiment; Pierre, qui suit; *Philippe*, chevalier de Malte, tué en duel l'an 1624; *Marie*, alliée à *Louis* du Crocq, seigneur du Mesnil-Terribus; *Louise*, mariée l'an 1600. à *Philippe* de Hargeville, seigneur du Bouhou; *Antoinette*, femme de *Gabriel* de Clinchamp, dit *Menemares*, seigneur de Bellegarde, lieutenant de la venerie du roi; *Magdelaine*, abbesse de Gif, morte le 12. Septembre 1638; & *Claude* de Mornai, coadjutrice de sa sœur, morte avant elle.

XI. Pierre de Mornai, seigneur de Villarceaux, &c. colonel du regiment de Villarceaux, fut assassiné en 1624. Il avoit épousé le 6. Avril 1616. *Anne* Olivier de Leuville, qui avoit été accordée à son frere aîné, morte l'an 1653. Elle étoit fille de *Jean* Olivier, seigneur de Leuville, & de *Magdelaine* de l'Aubespine. De ce mariage sortirent, Louis, qui suit; *Claude*, mort jeune; *René*, abbé de saint Quentin-lez-Beauvais, mort le 27. Septembre 1691; *Magdelaine*, abbesse de Gif, après sa tante, morte l'an 1651; & *Charlotte* de Mornai, mariée l'an 1643. à *Jacques* Rouxel, comte de Grancei, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 6. Mai 1694.

XII. Louis de Mornai, marquis de Villarceaux, &c. capitaine-lieutenant des chevaux-legers de monseigneur le Dauphin, & du duc d'Orleans, & capitaine de ses gendarmes, mourut le 21. Février 1691. âgé de 72. ans. Il avoit épousé l'an 1643. *Denyse* de la Fontaine, fille d'honneur de la reine, & fille d'*Anne* de la Fontaine, seigneur d'Esches & d'Orgerus, & d'*Isabeau* Boucher d'Orçai, dont il eut, Charles, qui suit; *Pierre*, abbé de Mortemer, mort; *Philippe*, chevalier de Malte; & *Marie-Anne* de Mornai, morte sans alliance le 25. Octobre 1694. âgée de 45. ans.

XIII. Charles de Mornai, marquis de Villarceaux,

&c. chevalier des ordres du roi, capitaine-lieutenant des chevaux-legers de monseigneur le Dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus, le 1. Juillet 1690. sans laisser d'enfans de *Catherine* Brunet, sa femme, fille de *Jean-Baptiste* Brunet, seigneur de Chailli, garde du tresor royal. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne*.

MORNAI (Philippe de) seigneur du Plessis-Marli, baron de la Forêt-sur-Seure en Poitou, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur de la ville & château de Saumur, &c. fils puîné de JACQUES de Mornai, seigneur de Buhi, & de *Françoise* du Bec, dame du Plessis-Marli; naquit à Buhi le 5. Novembre 1549. fut élevé dans les lettres à Paris, & y fit en peu de tems des progrès considerables, aussi-bien que dans les langues sçavantes, qu'il apprit avec une très-grande facilité. Il avoit été destiné à l'église, & Bertin de Mornai, son oncle paternel, abbé de Samer-aux-Bois, & doyen de Beauvais, lui vouloit donner ses benefices. Philippe du Bec, son oncle maternel, alors évêque de Nantes, puis archevêque de Reims, & d'autres de ses parens, lui en auroient pû procurer; mais sa mere, qui avoit donné dans les nouvelles opinions, l'y attira dès l'âge de neuf à dix ans. Après la saint Barthelemi l'an 1572. il voyagea en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas, & en Angleterre, où il fit un second voyage l'an 1577. par ordre du roi de Navarre. Ce monarque, qui fut depuis le roi Henri *le Grand*, avoit attiré du Plessis à sa cour, lui avoit donné une des premieres places dans son conseil, & deferoit beaucoup à ses sentimens. Du Plessis lui rendit de grands services, & alla l'an 1578. dans les Pays-Bas, où il reçut le duc d'Anjou à Flessingue l'an 1579. & eut ordre de se trouver à la diete d'Ausbourg. Delà il vint joindre le roi de Navarre, lequel étant monté sur le thrône, le fit conseiller d'état l'an 1590. Il étoit déja gouverneur de Saumur. L'an 1592. il fut nommé par le roi, pour conferer avec M. de Villeroi, envoyé par le duc de Mayenne. Les demandes excessives de celui-ci rendirent inutiles ces conferences. Au reste du Plessis s'opposa autant qu'il le put à la conversion du roi; & lorsque la chose fut faite l'an 1592. il se retira peu à peu de la cour, & travailla alors à son grand ouvrage de l'eucharistie, que le merite de l'auteur, & ses raisons tournées en son sens, rendirent considerable parmi ceux de son parti. Cet ouvrage fut le sujet de la conference de Fontainebleau de l'an 1600. entre Jacques Davi du Perron, alors évêque d'Evreux, & du Plessis. Les Catholiques donnent tout l'avantage au premier, quoi qu'en ayent dit les Protestans. Il ne faut que voir ce qu'en rapporte dans ses memoires M. de Sulli, qui étoit de la nouvelle religion. Du Plessis fut toûjours extrêmement consideré par les Protestans de France, dont il fut comme le chef. C'est pour cette raison que plusieurs le nommerent *le pape des Huguenots*. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, il en composa plusieurs autres; sçavoir, un *traité de la verité de la religion Chrêtienne*; *Le mystere d'iniquité*; *De la mesure de la foi*; *Du concile*; *Des meditations*, *&c.* Nous avons aussi des memoires de sa façon, & une réponse à un méchant livre de Rozieres, intitulé *Stemmata ducum Lotharingia*, qui a été condamné en France. Le roi Louis XIII. allant l'an 1621. faire la guerre à ceux de la religion P. R. ôta le gouvernement de Saumur à du Plessis, qui se retira dans sa baronie de la Forêt, où il mourut le 11. Novembre 1623. âgé de 74. ans. Il avoit épousé l'an 1575. *Charlotte* Arbaleste, veuve de *Nicolas* de Pas-Feuquieres, seigneur de Martinsart, & fille de *Gui* Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de la Borde, president en la chambre des comptes, & de *Magdelaine* Chevalier, dame des Prunes & de Vignaux, morte le 15. Mai 1606. âgée de 57. ans. Leurs enfans furent, *Philippe* de Mornai, seigneur de Bouës, tué le 23. Octobre 1605. dans les Pays-Bas, à l'entreprise de Gueldres, âgé de 26. ans; *Marthe* de Mornai, femme de *Jean* de Jaucourt, seigneur de Villarnoul en Bourgogne; *Elisabeth*, mariée à *Jacques* de saint Germain, seigneur de Fontenai-le-Husson en Normandie; & *Anne* de Mornai, alliée 1°. à *Jacques* de Nouhes, seigneur de la Tabarriere en Poitou: 2°. à *Jacques* Nompar de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France. * *Voyez* la vie de du Plessis, écrite par le sieur de Liques, & non pas par le sieur Daillé, comme on l'a crû; & celle qui a été écrite par René de Mornai de Villetertre, prêtre; Davila; de Thou; Pierre Matthieu; Sponde; Mezerai; Dupleix, &c.

MORNAI (Etienne de) parent de PIERRE de Mornai, chancelier de France, le fut aussi depuis le premier 1314. jusqu'à la Trinité 1316. Il l'étoit auparavant de Charles de France, comte de Valois, & fut chanoine d'Auxerre, puis de Soissons, & clerc du roi. Il signa comme chancelier de France, le traité de paix fait en Mai 1315. entre Louis *Hutin*, & Louis, comte de Nevers & de Rhetel, fils aîné du comte de Flandres. Il fut depuis doyen de saint Martin de Tours, & president des comptes; & fut envoyé en 1323. vers le pape, en Avignon, pour affaires secretes. Après la promotion de Talerand de Perigord, évêque d'Auxerre au cardinalat, ce chancelier fut proposé pour remplir cet évêché; mais y ayant trouvé beaucoup d'obstacles, il s'en désista, & mourut le 31. Août 1332.

Il avoit pour freres & sœurs, *Isabeau* de Mornai, mariée à N. seigneur de Maison-Comte; *Agnés*, mariée 1°. à *Guillaume* de Talaye, écuyer: 2°. à *Guillaume* des Barres, seigneur de la Guerche, vivante en 1312; *Philippe*, conseiller clerc au parlement, mort avant l'an 1332. & GUILLAUME de Mornai, seigneur de Ranches & Villiers-Haguenon, valet de chambre du roi Louis *Hutin*, auquel il rendit de grands services, dont il fut recompensé en 1315. Le roi Charles *le Bel* le fit chevalier le 17. Juin 1321. & l'année suivante, sénéchal de Bigorre & de Querci. ETIENNE de Mornai, son fils, rendit hommage au roi le 25. Mars 1381. pour les terres dont il avoit herité de son pere, & laissa *Pierre* de Mornai, qui fit le même hommage le 30. Octobre 1395. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*.

MORON, bourg de l'Andalousie en Espagne, à onze ou douze lieues de Seville, tirant vers Malaga. * Mati, *diction*.

MORON (Jean) cardinal, évêque de Modene, de Novarre, puis d'Ostie, étoit de Milan, & fils du comte *Jerôme* Moron, chancelier de Milan, & l'un des plus celebres politiques de son tems. Clement VII. le fit évêque de Modene; & Paul III. l'envoya nonce en Allemagne l'an 1542. Ce pape avoit dessein de faire tenir le concile general, & avoit besoin d'un homme de tête, qui le pût persuader aux Allemands assemblez à la diete de Spire. Car les difficultez que les Protestans faisoient naître tous les jours, éludoient toutes les raisons, qui venoient de la cour de Rome. Moron en proposa de si fortes, que Ferdinand roi des Romains, & les autres princes ecclesiastiques & seculiers, qui se trouverent à la diete, souscrivirent à la convocation du concile. Ce succez plut extrêmement au pape, qui recompensa Moron par un chapeau de cardinal, au mois de Juin de la même année 1542. & le nomma legat à Bologne, & president au même concile, indiqué à Trente. Jule III. envoya Moron à une diete de l'empire, qui se devoit tenir à Ausbourg. Le cardinal s'y trouva en qualité de legat, & continua à y rendre des services importans à la cour de Rome, empêchant que l'on n'y traitât rien à son désavantage; ce qui fut neanmoins mal reconnu. Ce prélat étoit un homme d'une grande pénétration, adroit, resolu, & intrepide; mais naturellement bon & honnête, qui favorisoit le merite par tout où il le trouvoit; qui aimoit la justice, & qui prenoit même le parti des Protestans, lorsqu'il étoit persuadé qu'ils avoient raison. Ses envieux lui firent un crime de cette équité, qui le rendoit encore plus estimable. Jule III. mourut en 1555. Marcel II. qui lui avoit succedé, ne passa que 21. jours sur le thrône pontifical, & Paul IV. fut élû le 23. de Mai de la même année. Ce dernier fit arrêter le cardinal Moron, qui s'étoit trouvé à son élection. On ne pouvoit s'imaginer comment il osoit traiter si durement un prélat du merite de Moron, qui avoit rendu des services considerables au saint siege, & qui étoit digne de remplir la premiere place de l'église. On apprit avec étonnement que ce cardinal qui avoit défendu si vivement les veritez Orthodoxes contre les Protestans, étoit accusé d'avoir donné dans leurs sentimens, & de favoriser leurs entreprises. On fit la mê-

me injuſtice au cardinal Polus ; on croit que Moron qui étoit ſon ami intime avoit les mêmes penſées que lui, & qu'enfin leur amitié étoit plûtôt une ligue ſecrete pour le parti Proteſtant, qu'une union ſainte de leurs eſprits & de leurs cœurs, fondée ſur la vertu & le merite. Le pape ayant été détrompé, fit dire à Moron qu'il pouvoit ſortir de priſon : mais ce cardinal le refuſa, & répondit hardiment, que préferant ſa réputation à la liberté, il vouloit qu'on rendît juſtice à ſon innocence. Paul IV. differa de l'abſoudre, de peur de ſe condamner ſoi-même ; mais Pie IV. le juſtifia hautement, & l'envoya même en qualité de légat pour preſider du concile de Trente, qui fut heureuſement terminé le Vendredi 3. Decembre 1563. Après la mort de Pie IV. ſaint Charles donna ſa voix au cardinal Moron, qu'il crut digne d'être pape, & qui avoit déja eu vingt-huit voix dans un autre conclave. Il fut envoyé par Gregoire XIII. legat à Genes, puis en Allemagne ; il tâcha dans toutes les occaſions de remplir les devoirs d'un bon prélat, & prit un ſoin particulier de ſon dioceſe de Modene. Enfin il couronna les actions d'une vie illuſtre par une pieuſe mort. Ce fut à ſon retour d'Allemagne, le Jeudi premier Decembre 1580. qui étoit le 72. de ſon âge. Il étoit alors à Rome, où ſon corps fut enterré dans le chœur de l'égliſe, dite la Minerve. Ses neveux, *Jerôme* Moron, comte de Pont-Coron, & *Horace*, évêque de Sutri & de Nepi, lui firent élever un tombeau, avec une épitaphe qu'on voit dans la même égliſe. * Guichardin, *hiſt.* de Thou, *l.* 23. *&* 25. Sponde, *in annal.* Ughel, *Ital. ſacr.* Victorel. Petramellarius. Sleidan. Auberi.

MOROSINI, maiſon noble & ancienne à Veniſe, a donné de grands hommes à la république. DOMINIQUE Moroſini, en latin *Mauroceuus*, qui fut élû doge l'an 1148. après Pietro Polani, envoya du ſecours aux Chrétiens de la Paleſtine, fit la paix avec Guillaume roi de Sicile, & gouverna pendant huit ans avec beaucoup de prudence & de ſageſſe. Sa mort arriva l'an 1156. MARIN Moroſini fut élu doge l'an 1249. & mourut l'an 1252. Il ſoumit la ville de Padoue à la république, & rendit d'autres ſervices très-importans. MICHEL Moroſini, mourut de peſte quatre mois après ſon élection, l'an 1381. après avoir ſoumis l'iſle de Tenedos. MARC Moroſini fut évêque de Veniſe l'an 1235. & gouverna cette égliſe pendant 20. ans. NICOLAS Moroſini merita la même dignité l'an 1338. & mourut l'an 1367. JEAN-FRANÇOIS Moroſini, patriarche de Veniſe, fut élevé à cette dignité l'an 1644. par la démiſſion du cardinal Cornaro, & mourut le 5. Août 1678. âgé de 72. ans. Cette maiſon a donné dans le XVII. ſiecle divers autres officiers à la république de Veniſe ; comme THADEO Moroſini, capitaine des gallions ; FRANÇOIS, generaliſſime & doge, mentionné dans un article ſeparé. Un autre MOROSINI a été ambaſſadeur en Savoye, puis en France, &c. * Bembo & Juſtiniant, *hiſt. Venet.* Leon Mattina, *in elog. duc. Venet.* Ughel, *Ital. ſacr. &c.*

MOROSINI (Pierre) cardinal, & l'un des plus habiles juriſconſultes de ſon tems, travailla avec ſuccez à la compilation du VI. volume des decretales ; & laiſſa d'autres ouvrages de droit, qu'on trouve manuſcrits dans les bibliotheques. Il fut fait cardinal par le pape Gregoire XII. l'an 1408. ſe trouva depuis au concile de Conſtance, & fut envoyé par Martin V. légat dans le royaume de Naples, où il couronna la reine Jeanne II. Ce cardinal fut employé en d'autres occaſions importantes, & mourut à Gallicano, château du dioceſe de Paleſtrine, le 11. Août 1424. & fut porté à Rome, où il eſt enterré dans l'égliſe de ſainte Marie la neuve. * Trithême, *de ſcript. eccl.* Ciaconius. Onuphre. Auberi, &c.

MOROSINI (Jean-François) cardinal né à Veniſe, l'an 1537. après avoir été ambaſſadeur de la republique en Savoye, Pologne, Eſpagne, & France, il fut envoyé à Conſtantinople pour les mêmes fonctions auprès du ſultan Amurat III. où il fit paroître une grande fermeté. Quelques particuliers Venitiens ayant traité cruellement quelques Turcs à Corfou, le grand ſeigneur réſolut de s'en venger. Le grand viſir menaça même Moroſini de lui faire couper la tête, à quoi il répondit vigoureuſement, que s'il l'avoit fait, ſa république employeroit toutes choſes pour en tirer vengeance ſur lui-même, & lui faire payer de ſa vie propre, celle qu'il lui auroit arrachée. Il mit pourtant tout en uſage pour calmer le ſultan, & il y réuſſit, en promettant que le podeſtat qui avoit conſenti à l'outrage dont on ſe plaignoit, ſeroit puni. Moroſini étant de retour en ſa patrie, ſe fit d'égliſe, & fut pourvû de l'évêché de Breſcia. Enſuite Sixte V. ayant ouï parler de ſa fermeté, l'envoya nonce en France, & le fit cardinal durant ſa nonciature, par une promotion unique l'an 1588. il l'honora le même jour du titre de legat *à latere*, pour reconcilier meſſieurs de Guiſe avec le roi. Il fut fort agreable à la cour, & ſuivit ſa majeſté à Blois, où il ſe trouva lors du maſſacre des Guiſes : on l'accuſa même d'avoir ſçu ce deſſein, & d'y avoir participé, ce qui obligea le pape à le rappeller ; mais il ſe juſtifia ſi bien, que le ſaint pere lui donna la protection d'Allemagne, & de Hongrie. Il fut à Rome fort ami de ſaint Philippe de Neri. Enfin ſon dioceſe ayant beſoin de ſa preſence, il s'y rendit pour y établir la diſcipline eccleſiaſtique ; mais il n'eut pas le loiſir d'executer ſes grands deſſeins, étant mort le 14. Janvier 1596. dans ſa 59. année. Il laiſſa tout ſon bien & ſes meubles aux pauvres. Le pere Etienne Cotini general des Somaſques, fit imprimer des memoires pour la vie de ce grand cardinal, l'an 1676. * Ciaconius. Cabrera. Petramele, &c.

MOROSINI (François) doge de Veniſe, & l'un des plus grands capitaines que la république ait eus, náquit l'an 1618. de *Pierre* Moroſini procurateur de ſaint Marc, & de *Marie* Moroſini. Dès l'âge de vingt ans il ſe ſignala ſur une des galeres Venitiennes, contre des pirates Turcs qui infeſtoient l'Archipel, & il y fit paroître tant de valeur, & en même tems tant de prudence, que le general Marin Capelli, augura qu'il ſeroit un jour un très-grand homme de guerre. L'an 1645. il ſe trouva à l'attaque des quatre ſultanes deſtinées au tranſport des munitions que les Turcs envoyoient à la Canée ; & il s'y diſtingua ſi fort, que le ſenat lui donna le commandement d'une galere très-conſiderable, avec laquelle l'an 1646. il donna la chaſſe à quelques galeres Turques, près de Retimo. L'an 1647. il pourſuivit ces Infideles juſques dans le port de Schio, & y brûla leurs vaiſſeaux. Il fit la même choſe à Napoli de Romanie, & battit encore peu après ſeize de leurs galeres dans le détroit de Gallipoli. Les Turcs ayant mis l'année ſuivante le ſiege devant Candie, il y accourut, & les chaſſa des murailles de la ville. Tant de ſuccez glorieux obligerent le ſénat à lui donner l'an 1650. la charge de general des galeres, & à lui confier la garde de la mer Adriatique. En cette qualité il ſe trouva à la bataille navale que les Venitiens livrerent aux Infideles, entre Paros & Naxis, dans l'Archipel. Le combat fut fort opiniâtre : & les Venitiens après la mort de Mocengo, qui fut tué dans l'action, euſſent été en grand danger de ſuccomber, ſi Moroſini attaquant les Turcs par derriere, & s'étant attaché à l'amiral, n'eût fait ceder les Infideles. La victoire fut complette, & un renegat natif de Frioul, qui commandoit cette flotte deſtinée à ſe jetter inopinément ſur Candie, fut pris vif avec la plûpart de ſes vaiſſeaux : le reſte voulant ſe ſauver perit miſerablement dans les rochers. Une victoire ſi complete lui merita le commandement de la flotte l'an 1651. ce qui lui donna occaſion de faire un nombre d'actions très-conſiderables. Il appaiſa une ſedition à Corfou, défit proche de Nicopoli un convoi de troupes & de munitions pour la Canée : mit l'an 1653. en fuite une autre flotte près de Rhodes, & marqua l'année 1654. par une deſcente dans l'iſle d'Engia, où il s'empara de treize vaiſſeaux ennemis. Le generaliſſime Mocengo étant tombé dans la maladie dont il mourut, Moroſini fit ſes fonctions, & emporta Malvoiſie, nonobſtant la reſiſtance des Turcs & les forces de la place. L'an 1655. il prit auſſi la ville d'Engia & la raſa, auſſi-bien que Vollo dans la Theſſalie, & Scyatho ; ce qui obligea les iſles voiſines de ſe mettre à contribution. Le generaliſſime Foſcarini, qui avoit ſuccedé à Mocengo, ne lui ayant gueres ſurvécu, Moroſini ſe trouva chargé une ſeconde fois du commandement general ; & profitant d'une grande victoire navale remportée ſur les Turcs par Lazare Mocenigo, il leur enleva Megara. Ces Infideles s'opiniâtrant au ſiege de Candie, le ſénat en confia le gouvernement à Moroſini, qui s'y

rendit en 1656. Les affaires de la république se rétablirent bientôt dans l'isle sous son gouvernement : il obligea les Turcs de rentrer dans leurs places ; & ayant alors perdu une bataille navale, où périrent dix mille de ces Infideles, il leur fit enlever Tenedo & Lemnos. Ces désavantages des Ottomans obligerent le grand-visir Amurat Cuproli à faire un grand effort l'année suivante. Il reprit ces deux isles, & le generalissime Mocenigo ayant été tué dans un combat naval près les Dardanelles, le senat crut ne pouvoir mieux remplir sa place, que par la personne de Morosini. Ce nouveau generalissime se mit en mer l'an 1658. mais après avoir pris l'isle de Charcie, il essuya une tempête si violente, qu'il pensa périr avec sa flotte. Il en ramassa les débris, & ayant été joint par les galeres du pape, & par celles de Malte & de Toscane, il donna la chasse aux Infideles, s'empara de Claron, & pilla Samos. L'année suivante il passa en Morée, & y prit, plusieurs places ; puis étant revenu en Candie l'an 1660. avec un renfort de 4000. François qu'il reçût, il emporta l'épée à la main la forteresse de sainte Venerande, battit les Turcs en diverses occasions, & se saisit de la nouvelle Candie, qu'ils avoient bâtie, pour bloquer l'ancienne. Ayant achevé son tems de generalissime, il ceda la place à George Morosini son successeur, & se retira sur la fin de l'an 1661. à Venise. Là il eut le chagrin de se trouver accusé de malversation par les envieux de sa gloire ; mais il reçut bientôt la consolation de voir son innocence publiquement reconnue, & ses calomniateurs punis. Enfin le grand-visir Mahomet Cuproli, qui avoit succedé à son pere, s'étant rendu en personne devant Candie, le senat se vit obligé de recourir à Morosini pour la défendre ; il y fut envoyé, & il seroit difficile de rapporter tout ce qu'il y fit pendant vingt-huit mois que le siege dura. Il y soutint plus de cinquante-six assauts, & plus de quarante combats souterrains, & éventa les mines des assiegeans, plus de 460. fois : les Turcs perdirent à ce siege plus de 120000. hommes, & les Venitiens plus de 30000. En vain le grand-visir tâcha de corrompre ce brave commandant, jusqu'à lui offrir de le faire sur le champ prince de Valachie & de Moldavie ; il méprisa ses offres, une blessure qu'il reçut au commencement de l'an 1669. ne le rendit pas moins vigilant à donner ses ordres par tout. Le secours des François qui lui arriva, ayant été inutile, & les galeres du pape s'étant retirées, il ne laissa pas de soutenir avec le peu de monde qui lui restoit, un assaut general, & avec tant de vigueur, qu'il chassa les Infideles d'une partie des murailles, dont ils s'étoient rendus maîtres ; mais il fallut pourtant capituler, & le grand-visir plein d'estime pour un si grand homme, lui accorda tout ce qu'il demandoit. Etant de retour à Venise, où il fut d'abord très-bien reçû, il eut peu après la douleur de se voir arrêté, le senat s'y étant vû obligé par la pressante harangue que François Corrario fit contre Morosini ; mais le procurateur Sacredo, & Michel Foscarini prirent sa défense, de maniere que son innocence fut reconnue, & qu'on lui confirma la charge de procurateur de saint Marc, à laquelle il avoit été élû peu avant la reddition de Candie, le senat convenant que jamais personne n'avoit mieux servi la république que lui. Ce n'étoit pourtant rien en comparaison de ce qu'il fit par la suite. La guerre s'étant renouvellée contre les Turcs, par la ligue des Venitiens avec l'empereur & le roi de Pologne, Morosini, qui avoit pensé être élû doge après la mort de Contarini, fut declaré generalissime pour la troisiéme fois. Il partit donc pour la Grece le 8. Juin 1684. & emporta d'abord l'isle & la ville de Sainte-Maure, où il trouva 126. pieces de canon : ce qui fut suivi de la prise de plusieurs autres isles, qui firent apprehender la famine dans Constantinople. Coron malgré les secours qui arrivoient sans cesse aux assiegez, fut prise d'assaut, & mise à feu & à sang l'an 1685. expedition qui fut suivie de plusieurs autres, & des prises de Navarin & de Modon l'an 1686. L'année suivante il remporta sur les Turcs, auprès des Dardanelles, une victoire complette, qui fut suivie de la prise de Patras, de Lepante, &c. Ces succez causerent tant de joye au senat, qu'il donna à Morosini ; le titre de *Peloponnesiaque*, & ce qui n'avoit point encore été fait pour un homme vivant, il lui fit dresser une statue d'airain, avec cette inscription : *Francisco Mauroceno Peloponnesiaco adhuc viventi senatus posuit anno* 1687. Morosini, qui cependant pensoit à étendre ses conquêtes, prit Corinthe, Sparte, & Athenes ; d'où il envoya à Venise des lions d'une beauté extraordinaire, qu'il tira d'un temple de Minerve, & que la république fit placer à l'entrée de l'arsenal, avec une inscription très-honorable pour lui. Le doge Justiniani étant mort l'an 1688. Morosini fut élû en sa place le 3. Avril de la même année, avec des applaudissemens extraordinaires de tout le peuple. La joie ne fut pas moins grande à l'armée. Il fut pourtant obligé cette année-là de lever le siege de Negrepont, ses troupes étant très-diminuées par les differens combats qu'il avoit fallu soûtenir durant ce siege. Il en fut si fatigué, qu'il tomba malade : ce qui l'obligea de revenir à Venise l'an 1689. Le pape Alexandre VIII. lui envoya l'année suivante un casque & une épée, qu'il reçut en ceremonie dans l'église de saint Marc, des mains du nonce. Mais la guerre continuant toûjours au Levant, on crut que la presence du doge y étoit necessaire : ainsi on le declara generalissime pour la quatriéme fois, quoiqu'âgé de 75. ans. Ce venerable vieillard partit donc l'an 1693. & étant arrivé à l'armée, il mit plusieurs fois en fuite la flotte des Turcs ; mais accablé de fatigues, il tomba malade, & mourut à Napoli de Romanie, le 6. Janvier 1694. regretté universellement. Son corps fut apporté à Venise, où le senat lui fit élever un monument avec cette inscription ; FRANCISCO MAUROCENO PELOPONNESIACO SENATUS ANNO M. DC. VIC. * Jean Gatien, *l. de gestis Francisci Mauroceni, & Patavii* 1698.

MOROSINI (Angelo) curé de saint Donat de Florence, sous le pontificat de Paul V. & d'Urbain VIII. étoit né à Pratovecchio, bourg de la Toscane, de parens de la lie du peuple, & se rendit habile dans la jurisprudence civile & canonique, dans la theologie positive, & dans l'intelligence des belles lettres. Il fut grand-vicaire de Monte-Pulciano, pour le cardinal Robert Ubaldini, qui en étoit évêque : puis fut pourvû de la cure de saint Donat de Florence, où il mourut. On a de lui, *flores italicæ linguæ*. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. III. imag. illustr. c.* 54. Leo Allatius.

MOROSOU (Boris Iüanowitz) favori d'Alexis Michel, grand-duc de Moscovie l'an 1645. & premier ministre d'état, eut tant de pouvoir sur l'esprit de ce prince, qui lui persuada d'épouser la fille d'un gentilhomme, nommé Miloslauski. Ensuite, il épousa l'autre fille de ce gentilhomme, & devint ainsi beau-frere du grand duc. Les exactions qu'il autorisa, exciterent une sedition si furieuse parmi le peuple, que le grand duc eut bien de la peine à l'appaiser, & à obtenir que Morosou, dont la maison avoit été pillée, demeureroit près de sa personne, sans qu'on attentât à sa vie. Ce danger rendit Morosou plus prudent & plus moderé. Depuis ce tems-là il chercha toutes les occasions de gratifier, & d'aider de son credit tous ceux qui s'adressoient à lui, & qui avoient quelques affaires à la cour. * Olearius.

MORPETH, ou MORPIT, bourg du comté de Northumberland en Angleterre, à cinq lieues de Newcastle, vers le nord. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Corisopitum*, cité des Ottadenes. * Mati, *dict.*

MORPHE'E, l'un des ministres du dieu du sommeil, qui excitoit à dormir, & representoit diverses formes dans les songes. Ovide le decrit dans le second livre de ses metamorphoses, & feint que le Sommeil l'envoya par ordre de Junon à Alcyone, pour lui presenter l'image de Ceyx, son mari.

MORREA, en latin, *Marrubium*, *Marruvium*, ancien bourg du royaume de Naples, dans l'Abruzze Ulterieure, près du Gariglan, & des confins de la terre de Labour. * Mati, *diction.*

MORRO (*Il*) c'est le nom de la forteresse de la ville de Chaoul dans les Indes. *Voyez.* CHAOUL. * Baudrand.

MORT, divinité adorée par les anciens, étoit, selon eux, fille de la Nuit, & sœur du Sommeil. Elle étoit tenue pour la plus dure & la plus implacable de toutes les déesses : on lui sacrifioit un coq, & on l'habilloit d'une robe semée d'étoiles de couleur noire, avec des aîles noires. * Horace, *lib.* 2. *de serm.*

☞ Quelques-uns ont nommé *Morta*, l'une des trois Parques, que l'on fait présider au destin de ceux qui étant nés devant ou après le terme ordinaire de la naissance, venoient à mourir. Les deux autres Parques se nommoient *Nona* & *Decima* : c'est-à-dire, *Neuvieme* & *Dixieme* ; parce que ces mois sont les termes ordinaires de l'enfantement & de la naissance. Les Pheniciens avoient bâti un temple à la Mort, comme un dernier asyle de tous les hommes dans l'isle de *Gadira*, aujourd'hui *Cadis*. * *Voyez* Eustathe, *sur le* 450. *vers de* Dionys. Perieg. Aulu-Gelle, *l.* 5.

MORTAGNE, *Moritania*, petite ville de Flandres, dans le Tournaisis, à deux ou trois lieues de Tournai, du côté de Valenciennes, est située sur le confluent de l'Escaut & de la Scarpe. * Sanson. Baudrand.

MORTAGNE, *Mortagnia* & *Moritania*, ville de France dans le haut Perche, vers les frontieres de la Normandie, est grande, bien peuplée, ornée de diverses églises, & située sur un ruisseau, qui commence à former la riviere de Huigne ou Huisne. Elle a un bailliage & un château. Un ancien proverbe dit, *Mortagne, ville & château sur Mortagne*.

MORTAGNE, bourg de France dans la province de Poitou, vers les frontieres de la Bretagne, & située sur la Seure Nantoise, qui reçoit le Loing. * Baudrand, *Diction. geographique*.

MORTAIN, en latin, *Moritonium* & *Moritolium*, petite ville de France en Normandie, avec bailliage, & titre de comté, est située vers les frontieres du Maine, près de la riviere d'Ardée, entre Avranches & Domfront. On y a une ancienne coûtume de porter aux processions une épée nue, au lieu de banniere. Henri I. du nom, roi d'Angleterre, & duc de Normandie, donna le comté de Mortain à ETIENNE de Blois son neveu, qui devint comte de Boulogne, par son mariage avec *Mahaud*, fille d'*Eustache* comte de Boulogne, & qui fut depuis roi d'Angleterre, l'an 1135. GUILLAUME, second fils d'*Etienne*, eut le comté de Mortain, épousa la fille unique de *Guillaume* III. comte de Varennes, & mourut sans enfans, l'an 1160. Sa succession, après diverses disputes, échut à *Marie* de Boulogne, femme de *Matthieu* d'Alsace, d'où vint *Ide* comtesse de Boulogne, mariée à *Renaud* comte de Dammartin. *Mahaud* leur fille, comtesse de Boulogne & de Dammartin, épousa *Philippe* de France, fils du roi Philippe-*Auguste*. Ce prince fut comte de Mortain, dont le roi Louis VIII. son frere, retint la forteresse l'an 1223. Le roi saint Louis la lui remit trois ans après. L'an 1401. le roi Charles VI. érigea la terre de Mortain en comté, pour PIERRE de Navarre, son cousin, qui mourut l'an 1411. sans laisser d'enfans. Ensuite, le comté de Mortain échut à divers seigneurs, & revint encore à la couronne. Le roi François I. le donna l'an 1529. à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, &c. en recompense de quelques terres que ce prince avoit données en Flandres, pour être cedées à l'empereur Charles V. en execution du traité de Cambrai. * Du Pui, *droits du roi*. Du Chêne, *antiq. des villes de France, & in hist. Norm. script.*

MORTARE, ville d'Italie dans le duché de Milan, capitale du petit pays de Lumellina, est située sur le Cogna, à neuf ou dix milles de Novarre. Ce qui rend ce lieu plus considerable, est une maison de chanoines reguliers, qui y fut fondée l'an 1180. par un habitant du lieu nommé Adam, & qui devint si considerable, qu'elle posseda jusqu'à quarante-deux monasteres, & plusieurs cures. Les guerres qui troublerent ensuite le Milanez, causerent beaucoup de dommage à cette congregation, tant dans le spirituel que dans le temporel, & les entreprises de François Sforce qui s'empara de la ville, ayant empêché le pere Raphaël Salviati qui étoit prevôt du monastere d'y introduire la reforme, il en procura l'union à la congregation de Latran en 1449. Les personnes, les plus considerables de la congregation de Mortare, furent Guarin évêque de Palestrine, & cardinal, Ayrard & Jacques, archevêques de Genes, Bernard évêque de Pavie, Obert de Tortone, Radole de Plaisance, Obert de Bobio, & Albert patriarche de Jerusalem, legislateur des Carmes. On dit que Mortare est le lieu, où Charlemagne vainquit & fit prisonnier Didier roi des Lombards.* Penot, *hist. trip. canon. regul.*

MORTE, ou LA MER MORTE, *cherchez* MER-MORTE.

MORTEMAR, *cherchez* ROCHECHOUART.

MORTEMER, *Mortuum Mare*, abbaye dans la Normandie, à une lieue du bourg de Lyons vers l'orient, & les confins de l'isle de France. * Mati, *diction.*

MORTO (Louis) peintre Italien, natif de Feltro dans l'état de Venise, a été le premier qui se soit appliqué à peindre des grotesques. Cet homme mélancholique, & d'une humeur solitaire, vint fort jeune à Rome, sous le pontificat d'Alexandre VI. vers la fin du XV. siecle, & s'étudia à dessiner d'après l'antique, se plaisant sur-tout aux desseins bizarres & ridicules. Après avoir fait plusieurs copies à Tivoli, à Pouzzoles, & à Bayes, il retourna à Rome, d'où il alla à Florence, puis à Venise. Enfin, étant passé dans le Frioul, où on levoit des soldats, il eut le commandement de deux cens hommes, qu'il conduisit dans l'Esclavonie, & y fut tué, à l'âge de 45. ans, dans un combat contre les Turcs. * *Academ. pictur. part.* 2 *l.* 11.

MORTON, *cherchez* MOORTON.

MORTON (Thomas) Anglois, publia l'an 1620. un livre sur l'autorité & la dignité des princes contre Bellarmin. Il a aussi fait un traité sur l'Eucharistie. Il donna en 1596. un commentaire sur la I. aux Corinthiens. * Konig, *biblioth.*

MORVAN, petite contrée de Bourgogne, vers Autun, en latin *Morvinus Tractus* & *Morundia*. C'est un pays de montagnes, où l'on trouve Cussi en Morvan, &c.

MORVEDRE, anciennement *Turulis*, riviere du royaume de Valence. Elle baigne Segorbe, reçoit le Minjares à Morviedre, & se decharge peu après dans le golfe de Valence. * Mati, *diction.*

MORVIEDRO, ville de la province Tarraconoise, proche de Valence, est, sans contredit, l'ancienne *Sagunte*, si fameuse par sa ruine, & par sa fidelité inviolable pour les Romains, qui causa sa destruction, lorsqu'elle fut prise par Annibal l'an 219. avant Jesus-Christ. Il en reste encore aujourd'hui de grandes ruines ; entr'autres, des débris d'amphitheatre, qui marquent son ancienne grandeur. On y trouva, il y a environ deux cens ans, devant la porte de la citadelle, un tombeau de marbre, avec une inscription hebraïque, qui, par l'ignorance de François Stella, qui entreprit de la déchifrer, quoiqu'il n'entendît point cette langue, a fait tomber, même des gens doctes, comme Villalpandus, dans une erreur fort grossiere. Ce Stella, qui avoit de la réputation, dans un siecle assez peu éclairé, dit, lorsqu'on le consulta là-dessus, que cette inscription signifioit, qu'Adoniram, officier & envoyé du roi Salomon, étant venu pour y lever des tributs, y étoit mort, & que c'étoit-là son tombeau. Cependant ce marbre, que l'on voit encore à la porte de la citadelle, ne marque autre chose, sinon que c'est la sepulture d'un certain Nebat, qui s'étoit revolté. * M. de Marca, en son livre intitulé, *Marca Hispanica*.

MORVILLIERS (Jean de) évêque d'Orleans, abbé de saint Pierre de Melun, garde des sceaux de France, né à Blois en 1507. fut pourvû en 1536. de l'office de lieutenant general de Bourges, dont il fut aussi doyen de la cathedrale, puis conseiller au grand conseil, & en cette qualité l'un des juges du chancelier Poyet. Le roi lui donna une charge de maître des requêtes, & l'envoya en ambassade à Venise, & vers plusieurs autres princes. Au retour il fut nommé évêque d'Orleans, dont il obtint les bulles en 1552. mais comme les affaires d'état auxquelles il étoit employé, ne lui permettoient pas d'y resider, il y établit de grands vicaires qui en prirent soin, & n'y fit son entrée que le 26. Novembre 1559. Il fut reçu au parlement le 23. Janvier 1557. pour y avoir entrée & séance tant qu'il seroit du conseil privé, sans neanmoins y pouvoir presider ; & eut part en 1559. à la négociation de la paix de Cateau-Cambresis. Les sceaux de France lui furent offerts en 1560. après la mort du chancelier Olivier, & sur son refus ils furent donnez à Michel de l'Hôpital ; mais le roi le contraignit en 1568. de les accepter, nonobstant toutes les excuses qu'il pût alleguer. Il les tint deux ans trois mois, sans en avoir voulu prendre de provisions en titre, ni même de

de commission ; & s'étant retiré en son abbaye de Melun, il fit tant d'instance, qu'il obtint d'en être déchargé en 1570. le Catalogue des évêques d'Orleans, que l'on voit à la tête des statuts synodaux de ce diocese recueillis sous l'autorité de M. Delbene, met cette démission de M. de Morvilliers en 1563. Il ne laissa pas de conserver sa place au conseil, comme plus ancien conseiller d'état, avec le rang & la préseance sur le president de Birague, auquel les sceaux avoient été donnez. Il ne quitta point la cour, & eut presque la principale direction des affaires, assistant à tous les conseils de paix & de guerre, où il fut toujours contraires aux factieux, qui troubloient l'état par leurs rebellions & leurs revoltes. Enfin après trente-cinq années de service au conseil, avoir soutenu les interêts du royaume au concile de Trente, retournant du voyage de Poitiers en 1577. il tomba malade à Tours, où il mourut le 23. Octobre de la même année âgé de 70. ans, d'où son corps fut porté aux Cordeliers de Blois, où le chancelier de Bellievre son intime ami & son executeur testamentaire lui fit ériger un tombeau.

Il descendoit de JEAN de Morvilliers, élu pour le roi en la ville de Blois, qui fut pere de JACQUES, qui suit ;

II. JACQUES de Morvilliers, seigneur du Breuil & de Lignieres, épousa *Catherine* dame de Nezement, dont il eut ETIENNE, qui suit ; *Jacques*, seigneur de S. Lubin & de la Sourdiere, archidiacre de Graçai en l'église de Bourges ; *Philippe*, seigneur de Piseaux ; & FRANÇOIS de Morvilliers, qui a fait *la branche des seigneurs du* BREUIL, *rapportee ci-apres*.

III. ETIENNE de Morvilliers, seigneur de Nezement, de saint Lubin, & de la Sourdiere, procureur du roi Louis XII. en son comté de Blois, épousa *Marie* Gaillard, fille de *Jean*, seigneur du Bois-au-Chantre, & de *Jacqueline* de Beauvillier, dame de Villemanci, dont il eut *Jean*, évêque d'Orleans, & garde des sceaux de France, *qui a donné lieu à cet article* ; *Marie*, alliée à *Guillaume* Bochetel, secretaire d'état ; & *Jeanne* de Morvilliers, mariée à *Jean* de la Saussaye, seigneur de Bresolles, de Vaux, & de la Raboys.

SEIGNEURS DU BREUIL.

III. FRANÇOIS de Morvilliers, fils puîné de JACQUES, seigneur du Breuil, & de *Catherine* dame de Nezement, fut seigneur du Breuil & de Lignieres en Vendómois, fut reçu conseiller au parlement le six Mars 1502. & mourut le onze Mai 1052. Il épousa *Jeanne* Huraut, fille de *Jean*, seigneur de Belesbat, president en la cour des aides, & de *Marie* de Guetteville, dont il eut *Jacques*, seigneur du Breuil, mort jeune ; *Claude*, doyen de Saulier ; *Marie*, alliée à *Nicolas* de la Barre, seigneur de la Prunaudaye ; & *Genevieve* de Morvilliers, qui épousa *François* Miron, premier medecin du roi Henri III. *Voyez les memoires de Castelnau, par* le Laboureur; Du Chesne, *hist. des Chancel.* Le P. Anselme, &c. M. de Thou & Sainte-Marthe ont fait son éloge. De la Saussaye, *annal. ecclef. Aurel.* Guyon, *hist. d'Orl.* & Hilarion de Coste, *hist. cat. du XVI. siecle* ont écrit sa vie. *Consultez* aussi Muret, *in praf. ad Philipp. Demosth.* Gentien Hervet, *praf. in Basilic.*

MORVILLIERS (Pierre de) seigneur de Clari, Cramoyau, &c. fut reçu en la charge de conseiller au parlement en 1453. qu'il exerça jusqu'en 1461. qu'il fut nommé chancelier de France par lettres du 3. Septembre de la même année, & en cette qualité il fut present au traité d'alliance fait à Bayonne le 31. Mai 1462. entre le roi Louis XI. & le roi d'Aragon. Quoiqu'il eût été desavoué de quelques paroles qu'il avoit avancées dans les affaires que le roi eut avec le comte de Charolois en 1464. il ne laissa pas d'être employé l'année suivante en Picardie avec les comtes de Nevers & d'Eu ; mais ayant été desapointé de sa charge au mois de Novembre de la même année, il se retira auprès du duc de Guienne, & y demeura jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin de l'an 1476.

I. Il eut pour bisayeul PHILIPPE de Morvilliers, qui vivoit en 1364. & auquel on donne pour femme *Marie* de Beauvoir, dont il eut RAOUL, qui suit ;

II. RAOUL de Morvilliers épousa *Isabelle* de saint Fussien, dont il eut PHILIPPE, qui suit ;

III. PHILIPPE de Morvilliers, seigneur de Clari & de Charenton, fut reçu conseiller au Châtelet en Juillet 1411. Il favorisa toujours le parti du duc de Bourgogne, qui le mit à la tête du parlement qu'il avoit établi à Amiens en 1414. l'envoya en Ambassade avec l'évêque de Noyon vers le roi en 1418. & lorsque la ville de Paris eut embrassé le parti de Bourgogne, il fut créé premier president du parlement ; & ce fut entre ses mains que le 30. Avril 1419. fut juré le traité de paix entre les rois de France & d'Angleterre à la poursuite du duc de Bourgogne. Il exerça cette charge jusqu'au 15. Avril 1436. que la ville de Paris ayant été remise sous l'obéissance de son prince legitime, il se retira à Lille en Flandres, & y mourut le 25. Juillet 1438. d'où son corps fut apporté en l'église de S. Martin des Champs. Il épousa *Jeanne* du Drac, fille de *Jean* du Drac, président au parlement, & de *Jacqueline* d'Ai, morte le 14. Decembre 1436. dont il eut *Pierre* de Morvilliers, conseiller au parlement, qui fut accusé de peculat, ce qui lui attira un long procès criminel en 1457. 1458. & 1459. & mourut sans enfans de *Jeanne* de la Ferté ; autre PIERRE, qui suit ; *Marie*, alliée à *Jean* de Longueil, seigneur de Maisons, president aux requêtes du palais, morte en 1477 ; & *Philippe* de Morvilliers, mariée en 1440. à *Pierre* de Castelpars.

IV. PIERRE de Morvilliers, seigneur de Clari, Cramoyau & de Charenton, chancelier de France, *qui a donné lieu à cet article*, épousa *Jeanne* Boucher, fille de *Bureau* Boucher, seigneur de Piscop, maître des requêtes, & de *Gillette* Raguier, laquelle survécut long-tems son mari & vivoit encore en 1493. ayant eu pour fille unique *Anne* de Morvilliers, mariée à *Philippe* Luillier, seigneur de Manicamp, capitaine du château d'Amboise, puis de la Bastille à Paris. *Voyez* Blanchard, *hist. des présidens.* Du Chesne, *hist. des chancel.* Le pere Anselme, *hist. des grands officiers, &c.*

MORUS (Thomas) chancelier d'Angleterre, né à Londres l'an 1473. selon les uns, l'an 1477. selon les autres ; & selon quelques-uns, l'an 1483. & fils de *Jean* Morus, avocat consultant dans la même ville, fit ses études dans l'université d'Oxford, sous Thomas Linacer, & s'attacha tout-à-fait aux sciences, dans lesquelles il fit de grands progrès, aussi-bien que dans la pieté. Outre les langues mortes, il parloit facilement celles qui étoient en usage dans l'Europe. Le roi Henri VIII. se servit de lui en diverses ambassades & negociations, & sur-tout à la paix qui se conclut l'an 1529. à Cambrai entre François I. & Charles V. Morus y soutint également les interêts de son maître & sa réputation ; & à son retour en Angleterre, il fut fait grand-chancelier du royaume. Mais Henri ayant rompu avec l'église Romaine, pour suivre les emportemens d'une passion criminelle, jetta toute l'Angleterre dans une grande consternation. En cette fâcheuse conjoncture, Morus se démit de sa charge de chancelier l'an 1531. & se retira dans sa maison pour y vivre en repos avec ses livres. Le roi le flatta, pour le faire donner dans ses sentimens, & pour obtenir l'approbation d'un homme de son merite ; mais il resista courageusement &, ne voulut jamais se deshonorer par une lâche complaisance. Sa resistance parut offençante à Henri, qui le fit arrêter, & le tint quatorze mois en prison croyant que la longueur d'une si rude captivité le porteroit à trahir la cause de Dieu, en approuvant la conduite du prince. On employa toutes sortes de violences contre lui ; jusqu'à lui ôter ses livres, qui étoient toute sa consolation. Mais cette conduite si rigoureuse ne changea ni le coeur ni l'esprit de Morus. Il parut inflexible à ses ennemis, & eut la tête coupée, parce qu'il persista à ne vouloir point reconnoître Henri VIII. pour chef de l'église Anglicane. Ce fut le 6. Juillet 1535. qui étoit le 62. de son âge, s'il n'est né qu'en 1483. Il écrivit divers ouvrages, dont les plus considerables sont, *Utopia, l. II. hist. Richaldi III. &c.* Son Utopie contient un plan d'une republique parfaite : c'est un ouvrage agreable & utile : il a encore fait une réponse à l'ouvrage de Luther, contre le roi d'Angleterre ; & il com-

posa dans la prison, une explication de la passion de Jesus-Christ, avec une belle priere tirée des Pseaumes. On a encore de lui des Epigrammes en vers latins, & d'autres poësies. Ses œuvres ont été imprimées *in folio*, à Louvain en 1566. Morus a été également sçavant & pieux, & estimé de tous les sçavans. * Thomas Stapleton, *en sa vie*. Balée & Pitseus, *de illust. scriptor. Angl.* Bellarmin. Paul Jove. Sanderus. Sponde. Possevin. Erasme. Lilio Giraldi. Scevole de Sainte-Marthe. Vossius. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVI. siecle*. Journal de Verdun du mois d'Avril 1718. *p.* 81.

MORUS (Marguerite) Angloise, fille de THOMAS Morus, chancelier d'Angleterre, avoit une grande connoissance des belles lettres & des langues. Elle épousa *Guillaume* Roper, qu'elle tira des erreurs de Luther; & fut mere de deux fils, *Thomas* & *Antoine*, & de trois filles, *Elisabeth*, *Marie* & *Marguerite*. Elle professa hautement la foi Orthodoxe en Angleterre; & lorsque le roi Henri VIII. eut fait mettre son pere en prison, elle n'oublia rien, pour avoir la liberté de l'aller consoler dans ses fers. On dit que pour en avoir la permission, elle fit tomber entre les mains du concierge, une lettre qu'elle feignoit écrire à son pere, pour lui persuader de consentir aux volontez du roi; & elle fut même se jetter aux pieds de ce prince, pour obtenir ce qu'elle souhaitoit; mais dès qu'elle fut dans la prison, elle lui conseilla de soutenir constamment la cause de l'église, & confera avec lui de ses études. Depuis, lorsque ce grand homme eut eu la tête tranchée l'an 1535. elle fit enterrer son corps, & racheta de l'executeur de la justice la tête, qu'elle conserva cherement. C'est ce qui la fit arrêter; mais elle répondit avec tant de courage aux juges, qu'ils la renvoyerent. Elle passa le reste de ses jours à se consoler dans la lecture & la composition de divers ouvrages. * Stapleton, *in vita Thom. Mori*. Sanderus, *de visib. Monarc. &c.*

MORUS (Alexandre) ministre des Protestans à Geneve, en Hollande, & en France, & l'un des plus celebres predicateurs de leur communion au XVII. siecle, né à Castres l'an 1616. eut pour pere un Ecossois, principal du college Protestant de cette ville. Il fit sa theologie à Geneve, & emporta la chaire de professeur en grec, dans une dispute solemnelle, dont elle étoit le prix. Trois ans après, il fut choisi pour remplir les emplois de professeur en theologie, & de ministre à Geneve. Les grands talens qu'il avoit pour la chaire lui firent quantité d'admirateurs; mais son humeur ardente & imperieuse, & sa conduite peu reguliere avec les femmes, lui susciterent encore un plus grand nombre de censeurs & d'ennemis. Saumaise (qui étoit alors en Hollande) y fit appeller Morus, qui fut professeur en theologie à Middelbourg, puis à Amsterdam. Au retour d'un voyage qu'il fit en Italie, il fut cité & condamné dans quelques synodes Walons, quoiqu'il se fût dispensé d'y répondre, parce qu'il avoit déja été nommé ministre de l'église de Paris, où il fut reçu malgré les accusations des églises Walones. Il n'y vécut pas long-tems en repos; car quelques personnes peu contentes de la maniere dont il s'étoit installé, & peu satisfaites de sa conduite, le déférerent encore aux synodes de France, où peu s'en fallut qu'il ne fût condamné. Il mourut, sans avoir été marié, à Paris, au mois de Septembre 1670. Sa maniere de prêcher étoit moins solide que brillante; & il affectoit sur-tout d'entasser dans ses discours quantité d'allusions & de jeux de mots, qui ne réussissoient que dans sa bouche, & qui rendirent ridicules ceux qui voulurent se mêler de les imiter. Ce que nous avons de sermons imprimez de lui, est infiniment au-dessous de la réputation qu'il s'étoit acquise. Milton l'a déchiré dans ses écrits d'une maniere sanglante. Le sujet de leur querelle fut le soin que Morus prit de publier un livre composé par du Moulin le fils, intitulé: *regii sanguinis clamor ad cœlum adversùs parricidas Anglos*. * Bayle, *dictionaire crit.*

MORUS (Michel) né l'an 1640. à Dublin, capitale du royaume d'Irlande, de parens Catholiques, étant passé assez jeune en France, commença ses études à Nantes, & les acheva à Paris. Après avoir enseigné avec réputation plusieurs cours de philosophie au college des Grassins, il y professa quelque tems la rhethorique. Le duc de Tirconnel, viceroi d'Irlande sous le roi Jacques II. l'an 1685. étant informé du merite du sieur Morus, l'engagea de venir en ce pays, pour être prevôt ou grand-maître du college de l'université de Dublin, afin d'y faire revivre les arts, les sciences, & la religion Catholique. Après que le roi Jacques eut quitté l'Irlande l'an 1683. M. Morus fut obligé de revenir en France, & publia à Paris un traité de l'*existence de Dieu, & de l'immortalité de l'ame*, fort bien écrit, & excellent dans les principes de la philosophie Peripateticienne. Quelque tems après étant allé à Rome, il fut appellé à Montefiascone, par le pieux cardinal Marc-Antoine Barbarigo, pour enseigner la theologie, & être superieur du seminaire, que cette éminence venoit d'établir. Le sieur Morus, dans l'espace de cinq ans, y fit enseigner les sciences & les langues necessaires à ceux qui se destinent à l'état ecclesiastique. Après avoir choisi de bons maîtres pour les basses classes, il donna toute son attention à mettre des professeurs connus par les bonnes mœurs, & distinguez par leur capacité, pour enseigner la rhetorique, la philosophie, la theologie speculative, la theologie morale, la lecture de l'écriture sainte, le grec, l'hebreu, le droit canon, &c. Le pape Innocent XII. fut si satisfait de la conduite qu'il avoit tenue dans cet institut, qu'il accorda deux mille écus romains de rente à ce nouveau seminaire. Clement XI. qui lui succeda, eut dès-lors tant d'estime pour lui, qu'il lui declara publiquement devant plusieurs cardinaux, qu'il vouloit mettre son neveu sous sa conduite. Durant qu'il étoit superieur à Montefiascone, il traduisit de françois en latin la morale, dite communément *de Grenoble*, si utile à ceux qui sont chargez du gouvernement des ames, & en fit present à son auteur M. Genest, évêque de Vaison, qui étoit alors à Rome. Ce prelat en trouva la traduction si belle, que l'ayant fait imprimer, il la dedia au pape Clement XI. l'an 1702. M. Morus fut rappellé en France; à peine fut-il de retour, qu'il fut élu recteur de l'université de Paris, & principal des Artiens du college royal de Navarre. Quelque tems après il fut nommé par sa majesté professeur royal de philosophie grecque & latine, sans avoir recherché ni brigué aucun de ces emplois: il est mort au college de Navarre vers 1729. * *Memoires du tems.*

MORUS (Henri) membre du college de *Christ* à Cambridge, a publié *Cabbala philosophica: explicatio magni mysterii pietatis*, livre X. en 1660. Ses œuvres chronologiques avec le synchronisme apocalyptique parurent à Londres en 1675. *in fol.* Il a fait encore un traité de l'immortalité de l'ame, un sur les Enthousiastes, *enchiridium ethicum* * Konig, *biblioth.* Il y a eu un HORACE MORUS de Florence, qui publia en 1572. des tables, qui comprennent toute la chirurgie. Et un JEAN MORUS d'Yorck, qui mourut en 1592. & qui a laissé une chronologie sacrée. * Konig, *biblioth.*

MORZILLO, *cherchez* FOX MORZILLO.

MOSAIQUE, ouvrage de plusieurs petites pierres de differentes couleurs, jointes ensemble pour representer diverses figures. Les connoisseurs distinguent la mosaïque d'avec les ouvrages de pieces rapportées, & disent que dans la mosaïque, chaque petite pierre n'a qu'une couleur, de même que les points de tapisserie à l'éguille: de sorte qu'étant cubiques, & jointes parfaitement l'une contre l'autre, elles imitent les figures & les nuances de la peinture; mais dans les ouvrages de pieces rapportées, on choisit des pierres qui ayent naturellement les nuances & les couleurs dont on a besoin: en sorte qu'une pierre a tout ensemble, & l'ombre & le jour: ce qui fait qu'on les taille de differentes figures. Quant à l'origine de cet art, Pline dit, que les pavez peints & travaillez avec industrie, sont venus des Grecs, chez lesquels celui de Pergame, qu'on nommoit *Asarôtos*, étoit celebre. Ce mot Ἀσάρωτος veut dire, *qui n'a pas été balayé*; & on lui donnoit ce nom, parce qu'on voyoit si industrieusement representé sur ce pavé les miettes, & les autres choses qui tomboient de la table, qu'il sembloit que cela fût réel, & que les valets n'avoient pas eu le soin de balayer la salle. Cet asarôte étoit fait de petits co-

quillages, peints de diverses couleurs. Ensuite on vit des Mosaïques, que les Grecs nommoient *Lithostrôta*; & Sylla fit faire un pavé de cette façon à Preneste, dans le temple de la fortune, environ 170. ans avant Jesus-Christ. Le mot de λιθόστρωτος signifie seulement dans la force du grec, *un pavé de pierres*; mais ils entendoient par-là, ces pavez faits de petites pierres enchassées dans le ciment, qui representent differentes figures, par la varieté de leurs couleurs, & par la justesse de leur arrangement. Quelque tems après on lambrissa de ces sortes d'ouvrages les murailles des palais & des temples, & particulierement les bâtimens appellez *Muséa*, qui representoient des grottes naturelles. On les nommoit ainsi, parce qu'on attribuoit aux Muses les ouvrages ingenieux, & qu'on y representoit les Muses & les Sciences. Peut-être aussi que les édifices publics destinez pour les assemblées des gens de lettres, appellez *Muséa*, furent embellis de ces ouvrages. C'est d'où est venu le nom de *Mosaïque*, pour *Musaïque*; car il ne faut pas croire qu'il vienne de Moyse & des Juifs. On trouve de ces mosaïques ou pavez de marqueterie presque dans toutes les villes anciennes, & particulierement dans celles qui ont été colonies Romaines. Le pavé du choeur de l'église de saint Remi à Reims, est un de ces ouvrages que les curieux admirent. Il est assemblé de petites pieces de marbre, les unes en leur couleur naturelle, & les autres teintes & émaillées, si bien rangées, & si bien mastiquées, qu'elles representent une infinité de figures, comme au pinceau. On y voit 1. la figure de David jouant de la harpe, avec ces mots, au-dessus de sa tête, *rex David*. 2. Une image de saint Jerôme, autour duquel sont les figures & les noms de tous les prophetes, apôtres & évangelistes. 3. Les quatre fleuves du paradis terrestre, designez par ces mots, *Tigris*, *Euphrates*, *Geon*, *Fison*. 4. Les quatre saisons de l'année 5. Les sept arts liberaux. 6. Les douze mois de l'année 7. Les douze signes du zodiaque. 8. La figure de Moyse, assis dans une chaise, & soutenant un ange sur l'un de ses genoux. 9. Les quatre vertus cardinales. 10. Les quatre côtez du monde, l'orient, l'occident, le midi & le septentrion, & quantité d'autres figures faites de pieces peintes à la mosaïque, dans un champ jaune de même ouvrage, dont les plus grosses pierres n'excedent pas la largeur de l'ongle, si ce n'est quelques tombes noires & blanches, & quelques pieces rondes de jaspe, les unes pourprées, & les autres ondées de diverses couleurs, qui y sont appliquées dans certains compartimens, faits de pieces de marbre, comme des pierres précieuses enchassées dans un anneau. Proche du grand autel, on voit une maniere de pavé de petites pieces de marbre, divisé en compartimens de marqueterie; & sur le degré de l'autel est representé le sacrifice d'Abraham, l'échelle de Jacob, & autres histoires de l'ancien testament, qui étoient des figures du saint Sacrement de l'autel. Les mosaïques devinrent si communes à Rome, que les papes en ornerent une grande partie des églises, les dorant en quelques endroits, comme on voit encore dans l'église de S. Marc à Venise. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité*.

MOSARABES, *voyez*, MUSARABES.

MOSAMBIQUE, ville & royaume d'Afrique, sur les côtes de Zanguebar, *cherchez* MOZAMBIQUE.

MOSANDER (Jacques) Flamand, & Chartreux de Cologne, publia l'an 1581. le martyrologe d'Adon, plus correct qu'on ne l'avoit encore eu. Il acheva le VII. volume des vies des Saints que Surius avoit laissé imparfait, travailla à d'autres ouvrages, & mourut en Moravie l'an 1589. * Petreius, *biblioth. Carthus.* Valere André, *bibliotheque Belg.*

MOSBACH, petite ville, capitale d'un petit gouvernement du Palatinat du Rhin. Elle est sur le Neckre à six lieues au-dessus d'Heidelberg. * Mati, *diction.*

MOSBURG, petite ville de Baviere, située au confluent de l'Iser, & de l'Amber, à trois lieues au-dessus de Landshut. Elle est capitale d'un comté, dont Louis *le Severe* fut investi par l'empereur Rodolphe I. l'an 1287. * Mati, *dictionaire geographique*.

MOSCATELLO (Jourdain) religieux de la congregation de saint Jerôme, natif de Vicence, eut la reputation d'excellent prédicateur & de bon theologien. Il mourut dans son païs l'an 1631. âgé de 55. ans, & laissa une apologie pour le pere Philippe Fabri, que nous avons sous ce titre: *Controversiarum pro defensione Philippi Fabri adversùs P. Xantem Marialem, part. I. De potentia neutra adversùm eundem, &c.* * Thomasini, *Part. II. elog.*

MOSCH ou MOSKA, en latin *Moschus & Moscha*, fleuve de Moscovie, a sa source dans la province de Tuver, passe à Croom, à Vorotin, à Moscow, ville capitale de Moscovie; & après avoir reçu diverses rivieres, il se jette dans le Volga. * Sanson.

MOSCHABBEENS, en arabe *Moschabbehoun*, est une secte de Mahometans, qui croyent que Dieu est à la lettre tel que l'alcoran le dépeint en plusieurs endroits. Ce sont les Anthropomorphites Mahometans. Ils paroissent avoir tiré des rabbins tout ce qu'ils disent de la douleur des yeux & du rugissement du lion, qui lui sont attribuez dans le talmud. Il est certain qu'il y a plusieurs Mahometans assez grossiers, pour croire que Dieu a des mains, des pieds, des yeux, & des oreilles; & il y en a même qui tiennent, qu'il a une barbe noire & épaisse, avec plusieurs autres attitudes qu'ils s'imaginent. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOSCHIQUES, montagnes d'Asie, dont parle Plutarque dans la vie de Pompée. Elles étoient vers les sources du fleuve Phasis. Les peuples s'appelloient *Moschi*, dont le pays étoit entre la Colchide, l'Iberie, & l'Armenie, & étoit occupé par les habitans de ces trois regions. On croit que les Moscovites sont une colonie de ces Moschi. * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque*.

MOSCHOPULUS (Emmanuel) Il y a eu deux auteurs de ce nom, & surnom: le premier né dans l'isle de Candie, florissoit à la fin du XIV. siecle, & au commencement du XV. Il a laissé un ouvrage intitulé *Quæstiones Grammaticæ*, qui paroît écrit avant l'an 1392. Le second, neveu du premier, nâquit à Constantinople, d'où il se retira en Italie vers l'an 1455. & il fut auteur d'un recueil qu'il intitula *Lectiones Atticæ*, & qui est un lexicon très-court; mais assez bon, & tiré des anciens: c'est ce petit recueil de mots attiques, imprimé originairement à la suite de Phrynichus. Moschopulus le neveu a donné aussi un traité de l'*examen du discours*. * M. de la Monnoye sur Baillet, *tom. 2. pag.* 590. *&* 602.

MOSCHUS (Jean) prêtre & solitaire, composa le livre que nous avons du pré spirituel, dont Photius parle ainsi „ J'ai lû, *dit-il*, un livre des vies des Saints, ex„trêmement profitable aux ames religieuses, &c. L'au„teur a donné le nom de *Pré* à son ouvrage, que les au„tres appellent *nouveau Paradis*. Cet auteur est Jean Mos„chus, qui s'étant retiré dans le monastere de saint Theo„dose le premier de ceux de Jerusalem, a vécu depuis avec „les solitaires du Jourdain, & les religieux de saint Sabas. „Ensuite il prit le dessein de visiter les solitaires illu„stres de differens pays. Après avoir parcouru les mona„steres d'Orient, d'Egypte, & des Isles, il vint à Rome „avec son disciple Sophronius, & il composa le *Pré Spi„rituel*, dans lequel il a recueilli ce qu'il avoit appris de „la vie, des actions, des sentences, & des miracles des „moines de differens païs. „ Cet ouvrage est dedié à Sophrone, son disciple: il contient bien des histoires miraculeuses & extraordinaires. Le style en est bas & grossier, comme l'a remarqué Photius. Il a été traduit en latin par Ambroise, general des Camaldules, & imprimé en grec dans la bibliotheque des peres, de 1624. Enfin M. Cotelier a donné le grec de quelques chapitres qui manquoient, dans son deuxiéme tome des monumens ecclesiastiques. M. d'Andilli l'a traduit en françois. On conjecture que Jean Moschus vivoit dans le VII. siecle, parce qu'il parle de S. Gregoire *le Grand*, qui a tenu le pontificat jusques à l'an 604. & qu'il rapporte des histoires arrivées sous l'empire de Zenon, d'Anastase, de Tibere, & de Maurice. Cet ouvrage fut allegué dans le VII. concile general. Quelques-uns l'ont attribué à Sophrone, auquel Jean l'avoit dedié, & qu'on a cru évêque de Jerusalem. Baronius, Lipoman, & divers autres, le citent souvent avec estime, quoique le premier n'approuve pas toujours les histoires qui y sont rapportées. * II. concile de Nicée, *act.* 4. Photius *cod.* 119. *act.* Jean Diacre, *in vit S. Gregor. l.* 1. *c.* 45. Jean de Damas, *l.* 1. Nicephore, *l.* 8. *c.* 21. Baronius, *A. C.* 407.

&c. Bellarmin, *de script. eccles.* Poffevin, *in appar. sacr.* Voffius, *de hist. Lat. biblioth. PP.* M. Du Pin, *bibliotheque des aut. eccl. des VII. & VIII. siecles.*

MOSCO ou MOSCOW, ville capitale de Moscovie, & lieu de la residence du grand-duc ou czar, est divisée en quatre parties, qui s'appellent *Catayqorod*, *Czargorod*, *Scoradom*, *Kremmenagorod*, & qui sont separées par trois murailles; l'une de brique, & les deux autres de pierre & de bois. Celle de brique separe le Catavgorod du reste de la cité; celle de pierre fait le tour du Czargorod, où est le palais du czar; & la muraille de bois sert de rempart au Strelitza Sloboda, qu'on nomme ainsi, parce que c'est proprement le quartier des strelits ou soldats de la garde du prince. Cette ville est arrosée de la Moska, & de quelques autres rivieres. Ses palais & ses églises en font le plus bel ornement. Moscow, qui en general semble plûtôt un amas de divers bourgs, qu'une même ville, a eu jusqu'à quarante mille maisons, dont le nombre a été diminué en diverses occasions. Elle fut prise & presque entierement brûlée par les Tartares l'an 1572. elle fut encore emportée par les Polonois l'an 1611. elle fut brûlée une seconde fois l'an 1698. une troisiéme fois l'an 1699. où plus de vingt mille maisons & quatre cens églises furent consumées, & une quatriéme fois le 24. Mai 1712. où la perte ne fut pas moins considerable. Les clochers des églises y sont extrêmement hauts, & sont tous couverts de cuivre doré: il y en a deux entre autres qui s'élevent beaucoup plus que les autres, dont l'un se nomme le *grand Jean*, & l'autre est renommé par une cloche que l'on sonne aux grandes fêtes, & aux entrées & audiences des ambassadeurs. Elle fut fondue en 1653. & elle a 19. pieds de hauteur, 18. de diametre, 64. de circonference, & deux d'épaisseur: son poids est de 340000. livres; le battant a 14. pieds d'épaisseur, & il ne faut pas moins de vingt hommes pour l'ébranler. On fut plus de dix ans sans la pouvoir élever en sa place, faute d'ingenieurs. Il y a deux châteaux bâtis par des ingenieurs Italiens, sur le modele de celui de Milan. Moscow est une ville de commerce, ou la Moska & l'Occo y servent à faire descendre les marchandises sur le Volga. * *Voyage d'un ambassadeur de l'empereur en Moscovie.* Jordan, *voyage histor.*

MOSCONA, ROSELLE, *Rusella.* C'étoit anciennement une ville de l'Etrurie. Ce n'est maintenant qu'un village du Siennois, situé à deux lieues de Grosseto, vers le nord. On voit près de ce lieu *les bains de Roselle*, nommez anciennement *Rusellana* ou *Rosellana Balnea.* * Mati, *diction.*

MOSCOSO D'ALVARADO (Louis) general de la Floride, fut un de ceux qui accompagnerent François Pizarro dans la conquête du Perou, & qui fit ensuite le voyage de la Floride avec Ferdinand de Soto, auquel il succeda dans la charge de general l'an 1542. Comme l'expedition de la Floride n'avoit pas réussi à Soto, toute l'armée fut ravie du choix de Moscoso, dans l'esperance qu'il aimeroit mieux chercher du repos, en quelque pays habité par des Chrétiens, que d'avancer plus loin dans un pays si ingrat. Ce general voyant que tous ses gens étoient rebutez de tant de fatigues, prit son chemin par terre, pour gagner la nouvelle Espagne; mais ne pouvant continuer son voyage, faute de truchement, il reprit la voie de la mer, & arriva à Panico, ville de la nouvelle Espagne, le 10. Septembre 1543. avec trois cens onze cavaliers & soldats qui étoient restez de six cens, que Soto avoit fait passer dans la Floride. De Panico il alla par terre à Mexique, où il fut très-bien reçu du viceroi. * *Hist. de la Floride, traduite l'an* 1685.

MOSCOVIE, grande region de l'Europe, est une partie de l'ancienne Sarmatie, qu'on nomme *Russie*, du nom des anciens peuples Roxolans; *Russie-Blanche*, à cause des neiges qui y couvrent la campagne près de deux tiers de l'année; & *Grande-Russie*, à cause de l'étendue du pays, qui est le plus vaste de l'Europe. La Moscovie n'est proprement que le nom d'une province, dont Moscow est la capitale; mais comme l'isle de France communique son nom à tout le royaume, de même par la Moscovie, on entend d'ordinaire tout ce grand pays, qui est sous l'obéissance du grand duc, ou czar.

SITUATION, BORNES ET DIVISION de la Moscovie.

Cet état s'étend du côté du septentrion, jusques à la mer Glaciale, ou l'Ocean Septentrional. Vers l'orient, il a le fleuve Obi, le Tanais, &c. qui le separent de la grande Tartarie; au midi, le petit Tanais, &c. les rivieres de Desna & Psola, avec la petite Tartarie; & au couchant, le Borysthene, le Narva, les terres de Pologne, de Suede & de Nortwege. Sa longueur, de Kola à Astracan, est de plus de six cens lieues; & sa largeur, d'occident en orient, depuis les frontieres de Livonie jusques à celles de la Siberie, n'est pas de moindre étendue. Ainsi l'on peut juger que la Moscovie est un des plus grands états de l'Europe. On la divise pour l'ordinaire en deux principales parties, qui sont la meridionale, vers la riviere de Volga, & la septentrionale, vers la Dwina. D'autres la divisent plus naturellement en quatre parties; en Moscovie propre ou occidentale; en Moscovie orientale; en Tartarie Moscovite; & en Lapponie aussi Moscovite. Tout cet état peut comprendre environ quarante provinces, dont il y en a qui ont titre de royaume, & les autres de duché. Leur nom, pour l'ordinaire, est tiré de leurs villes principales. Il faut aussi remarquer qu'entre ces états, il y en a plusieurs en Asie, que les Moscovites se sont rendus propres ou tributaires dans la Tartarie. Voici quelles sont ces provinces; Astracan, royaume; Biela-Ozera, duché; Bielki, duché; Bulgar; Cargapol; Casan, Nagayski & Bugal, tous trois royaumes; Condola; les Czeremisses Logowoi, & Nagornoi; Dwina, Jeroslaw; Juhorski, Lapponie ou Leporie; Loppie; Lucomorie; les Morduates; Moscovie; Novogorod, ou Nisi-Novogorod, & Novogorod-Weliki; Obdora; Permski; Petzora; Pleskou; Pole, Rschou; Rezan; Dostou; les Samoyedes; Siberie; Susdal; les Tingoëses; Tuver; Viarka, Ukraine; Wolodime, Wologda; Worotin; Oustiouga, Serwiera; Smolensko avec divers peuples, qui sont, les Samoyedes; les Tingoëses; Scibanski; Giustiuski; Calami, Huguitski, Vogulici, & autres. Les villes principales sont, Archangel, Moscow, &c.

QUALITEZ DU PAYS.

La Moscovie, en general, est un pays marécageux, rempli de forêts, d'étangs, de lacs & de rivieres. Entre les lacs, il y en a qui ont jusques à cinquante & cinquante-cinq lieues de longueur. Le Ladoga & l'Onega, qui confinent à la Finlande, sont les plus grands de l'Europe. On y trouve encore le lac de Biela-Ozera, ou Bielosero, qui donne son nom à une province; celui d'Ilment, près la grande Novogrod; Iwanowosero Cavapol, qui donne son nom à une province, &c. Les rivieres les plus considerables sont, le Volga, le Borysthene, le Tanaïs ou Don, la Dwina, le Jag, Mosco, Ocka, &c. La Moscovie est située sous des climats extrêmement froids: l'hiver y est fort long, & le froid violent, surtout dans les provinces les plus avancées au levant & au septentrion. Alors on y voyage sur des traîneaux fort commodes. Les marais inhabitables, & les forêts, font que le pays est mal peuplé, sur-tout vers le septentrion, où le peu de grains qu'on y seme n'arrive jamais à une parfaite maturité. Il n'en est pas ainsi du côté de la Pologne, où il fait extrêmement chaud pendant l'été, & où le terroir est fertile en certains endroits du couchant, & au midi. On y recueille du froment, du ségle, de l'orge, des pois, de l'avoine, & une certaine sorte de riz, qu'ils appellent *Psnytha.* Il n'y a que le ségle qu'ils sement avant l'hiver, les autres grains ne se sement qu'au mois de Mai, quoiqu'ils fassent la recolte en Juillet & Août. Outre les bleds, ils ont beaucoup de fruits, de beaux jardins, & de bons melons. Il y a d'ailleurs une très-grande quantité de miel, & beaucoup de gibier & de poissons. Les pays voisins des petits Tartares, sont presque tous deserts, à cause des courses de ces peuples, qui y vont faire des esclaves, qu'ils vendent à Crim, d'où on les mene à Constantinople. Comme il y a de fort belles femmes entre ces esclaves, on trouve assez de marchands pour les acheter. Le soin qu'on avoit eu d'abbat-

tre les bois, & un fossé de cent lieues de long, qu'on avoit fait, n'ont pû encore arrêter des courses si frequentes : les Tartares ont même traité les Russiens avec beaucoup d'indignité dans les siecles précédens, comme il est rapporté ci-après. Les auteurs qui nous en ont donné les relations, comme Olearius, parlent de cette plante surprenante, qu'on trouve en Moscovie, sem blable à un concombre, qui a la forme d'un agneau. Ils assurent que l'herbe se séche par tout, où ces plantes extraordinaires se trouvent ; & que quand elles sont mûres la souche se seche, & le fruit se couvre d'une certaine peau velue, qui sert de fourrure, après qu'on l'a préparée. On trouve de ces plantes près de Samara, vers l'Astracan, & vers le royaume de Casan. On dit que les loups les devorent, parce qu'elles ressemblent à un agneau. C'est pourquoi les Moscovites nomment cette herbe *Bonnaret*, c'est-à-dire, *petit agneau* ; & d'autres, *Zoophite*, ou *plante animale*. Les Moscovites ont encore dans leur pays du sel, du souffre, du godron, & des mines de fer, d'acier, & de cuivre. Ils ont une sorte de poisson qu'ils appellent *Morse*, & qu'ils pêchent près de Petzora ; ce poisson a des dents très-longues dont ils font commerce, s'en servant pour les manches de coûteaux, & de cimeterres. Les Persans en font grand état. Près d'Archangel, il y a un certain rocher, qu'ils appellent *Slude*, dont ils font des plaques plus transparentes que du verre, & qui n'est sujet, ni à se rompre, ni à se brûler. La boisson des Moscovites est la bierre & l'hydromel, dont ils font de deux ou trois sortes. Leurs bâtimens sont presque tous de bois, & la pierre y est assez rare ; ce qui rend les villes fort sujettes aux incendies. Les Moscovites ont du chanvre & du lin ; mais le drap du pays est si grossier, qu'il n'y a que les paysans qui en portent. Le cuir de Russie est très-renommé en Europe. Les fourrures y sont si communes, qu'ils en ont assez pour leur usage, & pour en faire un très-grand commerce. On y estime en general les grains de Rezzan & de Wolodimer, les cuirs de Jeroslaw, la cire & le miel de Pleskou, le suif de Vologda, l'huile des environs de la Volga, le lin & le chanvre de la grande Novogorod, la poix de Dwin, le sel d'Astracan, les martes zibelines, & les fourrures de Siberie. On dit que les chasseurs ont assez d'adresse pour porter leur coup sur le nez des bêtes, afin d'avoir les dépouilles entieres, & non dechirées.

MOEURS ET COUTUMES DES MOSCOVITES.

Les Moscovites se vantent d'être sortis des Grecs, & sont generalement d'une complexion robuste. Les *Koyars*, qui sont leurs nobles, aiment fort à paroitre avec de gros ventres, comme s'ils faisoient consister en cela les marques de leur noblesse. Ils n'ont pour surnom que le nom propre de leur pere : comme *Alexis Alexievitz*, c'est-à-dire, *Alexis, fils d'Alexis*. Mais les seuls gentilshommes mettent la syllabe *Witz*, au bout du nom de leur pere, qui suit toujours le leur. Les roturiers mettent *Ow* ; par exemple, quelqu'un se nomme *Almas*, & son pere se nommoit *Jean* ou *Juan* ; s'il est gentilhomme, il se nommera *Almas Juanowitz*, sinon *Almas Juanow*. Ces peuples se plaisent à avoir de longues barbes, quoiqu'ils portent les cheveux fort courts, & ont ordinairement de grandes robes, dont le bord va jusques aux talons, avec des manches fort étroites, & de même longueur que les robes. Leurs colets & leurs chemises sont ordinairement brodées de soye de diverses couleurs. Ils ne portent point de chapeau, mais seulement des bonnets ; & au lieu de souliers, ils portent des botines de cuir rouge ou jaune. L'habillement des femmes est presque le même que celui des hommes, sinon que leurs robes sont un peu plus larges, leurs bonnets bizarres, & leurs manches de chemises de trois ou quatre aulnes de long, & fort plissées. Au reste, les Moscovites sont méfians, & si cruels, que, même l'office de bourreau n'est pas infâme parmi eux. Ils sont fins pour le commerce, & trompent si impunément, que cela passe chez eux pour adresse. Au reste, ils sont si fort accoutumez au froid & au chaud, qu'ils passent d'une extrémité à l'autre, sans que cela incommode leur santé. Les collations se font chez eux avec du pain d'épice, de l'eau-de-vie, & de l'hydromel. Ils sont si faineans, qu'il semble que l'oisiveté soit leur partage naturel ; de-là vient que l'yvrognerie est si commune parmi eux, qu'il y a peu de personnes qui en soient exemtes. Autrefois ils se servoient de tabac avec grand excès ; mais l'an 1634. on le défendit sur peine du fouet, ou d'avoir les narines fendues, si l'on étoit convaincu d'en avoir pris par le nez. Cette défense si rigoureuse y a été faite avec raison ; car outre que la dépense incommodoit ordinairement les familles, il arrivoit souvent qu'un homme enyvré de tabac, mettoit le feu dans sa maison, & brûloit une partie d'une ville, en s'endormant avec sa pipe allumée. Malgré cette défense sévére, ils prennent encore du tabac en secret. Pour le fumer, ils ont, au lieu de pipes, une corne de bœuf, percée d'un trou au milieu, avec un petit vase de bois où ils mettent du tabac. Il y a si peu de complaisance & de civilité parmi les Moscovites, même entr'eux, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils sont si peu honnêtes pour les étrangers. La vanité & l'arrogance leur est ordinaire, & fait qu'ils s'imaginent qu'aucune autre nation ne leur est comparable. D'ailleurs ils se contentent de peu, sont élevez d'une maniere assez dure, font peu de dépense ; & même, excepté les personnes de qualité, couchent tous à terre, ou sur des bancs. Les Moscovites ont grande inclination à dérober ; mais ils sont obligez de s'en abstenir, parce que le larcin est le crime qu'on punit dans leur pays avec plus de sévérité. Leurs divertissemens consistent à lutter, à se battre à coups de poings ou à coups de bâtons, & à courir durant l'hiver sur la glace. Leur musique est composée de hautbois & de cornemuses, & leurs danses sont très-ridicules.

SUCCESSION DES DUCS, du gouvernement & police de Moscovie.

Nous avons si peu de connoissance de l'histoire ancienne de Moscovie, qu'il est extrémement difficile d'en parler aussi sûrement que des autres pays. Voici ce qu'on a pû recueillir des historiens. On dit que WOLODOMIRE, fils d'*Eslaus*, fut converti par les Grecs à la foi Catholique, l'an 988. & qu'il est proprement le premier duc ou prince de ce pays. Il prit le nom de *Basile* au baptême, & *Joreslas* lui succeda. On met ensuite *Wzevold*, *Volodomire* II. *Wzevold* II. & après sept autres dont les noms ne sont pas connus ; *George* I. *Demetrius* I. *George* II. qui fut tué par Batus, roi des Tartares, l'an 1237. *Iroslaus*, frere de George II. *Alexandre*, *Daniel*, *Jean*, dit *Kaleta*, c'est-à-dire *la Bourse*, parce qu'il en portoit ordinairement une pour faire l'aumône aux pauvres ; *Simeon*, *Jean* II. *Demetrius* II. qui vivoit l'an 1400. *George* III. & *Basile* III. celui-là frere, & l'autre fils de *Basile* II. *Jean Basilides*, surnommé *le Grand*, lui succeda, & secoua le joug des Tartares, qui traitoient les ducs de Moscovie d'une maniere très-indigne. L'une de ces indignitez étoit que lorsque les Tartares envoyoient des ambassadeurs en Moscovie, le prince des Russes étoit obligé d'aller au-devant d'eux, de mettre pied à terre à leur approche, d'offrir au chef de l'ambassade un plat plein de lait de jument, & de lécher les gouttes qui tomboient par hazard sur le crin du cheval de l'ambassadeur ; de le mener ensuite au palais, & de se tenir debout & nue tête, pendant que les ambassadeurs étoient assis & couverts. Ce malheureux prince étoit encore obligé de donner à manger du foin dans son bonnet ducal, au cheval du grand kam, lorsqu'il paroissoit devant lui. Jean Basilides épousa *Sophie* Paleologue, fille de *Thomas*, qui étoit frere de *Constantin* XIII. dernier empereur de Constantinople. Il laissa *Basile* IV. mort l'an 1533 ; *Jean Basilides* II. né l'an 1528. mourut le 28. Mars 1584. *Theodore* lui succeda, & mourut l'an 1598. *Borius Hodrinus* ou *Boritz*, son beau frere, se mit sur le thrône ducal, & fut accusé d'avoir fait mourir *Theodore*, & un de ses freres nommé *Demetrius*. D'autres disent que le veritable Demetrius vivoit, & parut l'an 1605. en Pologne, où il épousa la fille du palatin de Sandomir, qui le rétablit. Mais comme il favorisoit trop les étrangers, soit qu'il fût le vrai Demetrius, ou qu'il fût supposé, comme il y a plus d'apparence, on le traita d'imposteur, & on le fit mourir l'an 1606. *Basile Jean*, dit *Suiski*, fut mis en sa place : sa conduite tyrannique le fit haïr. Les Polonois le firent prisonnier, lui, & deux de ses freres, l'an 1610. sous Ladislas, prince de Pologne, que les Moscovites élurent duc. Il prit Moscow l'an 1611. mais il

fut bientôt chassé, & les Moscovites, naturellement ennemis de toute sorte d'étrangers, voulurent avoir un duc de leur nation. Ils élurent *Michel*, dit *Federowitz*, fils de *Fœdornicitis*, patriarche de Moscow, & proche parent du tyran Basile. *Michel* mourut le 12. Juillet 1645. & de sa femme *Eudoxe* Lucanowena, laissa *Alexis-Michel* ou *Michalouk*, duc de Moscovie, qui mourut le 8. Fevrier 1676. Il avoit pris alliance avec *Natalie*, fille d'*Elie* Danilowiz Miloslawski, morte le 4. Fevrier 1694. dont il eut entr'autres enfans, *Alexis* II. duc de Moscovie, qui laissa cinq enfans, sçavoir du premier lit, *Theodore*, né l'an 1661; *Jean* & *Sophie*. Du second lit, *Pierre* & *Catherine*. *Theodore Alexowits*, succeda à son pere; & après avoir été marié deux fois, mourut sans enfans le 27. Avril 1682. non sans soupçon de poison de la part de sa belle-mere. Après sa mort, la princesse *Sophie*, sa sœur, fille d'un merite extraordinaire, & d'un esprit des plus déliez, des plus fins & des plus politiques, quoique dans un corps des plus disgraciez, ne put voir sans chagrin que les grands eussent proclamé pour czar le prince *Pierre*, fils du second lit, au préjudice de *Jean*, dont elle étoit sœur de pere & de mere, & à qui le thrône appartenoit, comme l'aîné. Ce prince étoit aveugle, demi paralytique, sujet, reglément une fois par semaine, au mal caduc, aussi foible enfin d'esprit que de corps. Il étoit regardé comme incapable de gouverner: cependant cette princesse fit un parti considerable; & par ses menées, vint à bout de faire proclamer & couronner ce prince infirme, premier czar. Elle fit resoudre qu'il regneroit en societé avec *Pierre*, & fit agréer, que comme ces princes etoient dans une grande jeunesse, elle prendroit sur elle tout le fardeau de l'etat. Dans la suite elle conspira contre le czar *Pierre*, dans le dessein de s'en défaire, puis de son frere *Jean*, pour s'élever elle-même sur le thrône, avec le prince Galitzen, son favori, issu des derniers ducs de Lithuanie, de la maison des Jagellons. Le czar *Pierre* en étant averti, prit des mesures si justes, que la princesse *Sophie* fut forcée l'an 1689. de se renfermer dans un monastere, suivant la coûtume de toutes les filles czariennes. Cette princesse avoit trouvé le secret de s'en tirer pendant la maladie de son frere aîné *Theodore*. Les deux freres, qu'elle avoit animez l'un contre l'autre, se réunirent, & gouvernerent paisiblement. Toute l'autorité étoit neanmoins entre les mains du czar *Pierre*; & l'on se contentoit de mettre le nom de *Jean* à la tête des actes publics. Celui-ci mourut en Janvier 1696. & son frere resta seul sur le thrône. Il n'y a que le czar qui donne des loix à son peuple: c'est lui qui établit les gouverneurs des provinces, & qui les regle comme il veut. Le titre qu'il se donne de *czar*, & qui semble être dérivé de *Cesar*, signifie *roi* ou *empereur*; il s'appelle aussi *grand-seigneur*; & *veliska-knés*, qui veut dire, *grand-duc*. Les états de Russie lui ayant donné le titre d'empereur, il a été proclamé à Petersbourg en Novembre 1721. & a été reconnu jusqu'à present en cette qualité par les états de Hollande en Avril 1722. & par la Suede en Juin 1723. Son conseil d'état se tient ordinairement de nuit. Il y a six départemens, où se vuident toutes les affaires. Le premier est pour les étrangeres; le second, pour celles de la guerre; le troisiéme, pour les finances; le quatrieme, pour recevoir divers comptes; le cinquiéme, pour les procez civils; & le sixiéme, pour les criminels. Le revenu du prince est très-considerable; car outre son domaine & les impôts, il tire un revenu incroyable des tavernes qu'il entretient; & outre cela, tire cinq pour cent des marchandises. Il y a d'autres impôts, qui ne sont que pour lui; & il prend tous les biens de ceux qui meurent sans enfans. On dit même que s'il y a des personnes riches, qui soient incapables de le servir, ou à la guerre, ou ailleurs, il prend une partie de leur bien, ou pour soi, ou pour quelque autre officier. Enfin, le pouvoir du czar est si grand, qu'il est le maître de la vie & des biens de tous ses sujets, qui sont ses esclaves, & qu'il ne traite jamais que par des noms diminutifs; comme *Pierrot*; *Jeannot*, &c. Ce pouvoir se soutient sur trois maximes, la premiere, est la défense qui est faite aux Moscovites, sur peine de la vie, de voyager sans permission du prince; la seconde, est la coûtume établie pour prévenir les changemens qui pourroient arriver dans l'état, par des alliances avec les étrangers, selon laquelle les czars n'épousent que leurs sujetes; la troisiéme, est l'ignorance des Moscovites, qui se contentent de sçavoir lire & écrire. La justice s'administre en fort peu de tems; & les parties y plaident chacune pour soi. Quand un débiteur ne peut pas payer ses dettes, ou trouver caution, il devient esclave, ou du czar, ou de quelque autre, si c'est la volonté du prince. Les criminels sont condamnez à l'estrapade; ou si le crime est digne de mort, sont condamnez à être pendus, ou à avoir la tête coupée. Le commerce y est assez grand, & la Moscovie en general fournit les pays étrangers, de miel, de cire, de suif, de cuirs, & de lins, de chanvres, de fourrures, de plumes de lit, de godron, de sel, d'huile, de veau marin, de caviar, &c. Pour ce qui est des forces de cet état, il faut avouer qu'elles sont très-grandes, & qu'elles seroient tout-à-fait redoutables à ses voisins, si les officiers qui en ont le commandement, ne manquoient pour l'ordinaire, ou de zele, ou de conduite, ou de fidelité. Le grand duc peut mettre cent & deux cens mille hommes sur pied, en peu de tems & sans peine. Il a d'ordinaire quinze mille hommes de cavalerie, & douze d'infanterie, ou pour sa garde, ou pour les garnisons; & outre cela, il entretient, sous la conduite d'environ cent officiers, soixante-cinq mille hommes, pour visiter tous les ans les frontieres, du côté de la Tartarie, & prévenir les courses de ces barbares. Quand le czar a besoin d'une plus grande armée, les nobles sont obligez de lui fournir des soldats, de les entretenir, à proportion du nombre de leurs serviteurs. Leurs armes sont outre l'épée, les haches, l'arc & le mousquet: ils sont faits à la fatigue, & se contentent de peu. On a pourtant remarqué qu'ils sont plus propres à soûtenir un siege qu'à se battre en pleine campagne: aussi sçavons-nous, qu'en bataille rangée ils ont presque toujours été battus par les Suedois: au contraire, ils ont souvent soutenu des sieges avec beaucoup de vigueur & de succez. On peut dire en general, que l'infanterie y est moins mauvaise que la cavalerie. Elles ne sont pas si propres à former un siege qu'à le soutenir: ce qui a paru devant Smolensko l'an 1633. devant Riga l'an 1656. devant Azof l'an 1673. & ailleurs. Les forts des Moscovites sont pour l'ordinaire de bois & de terre. On a toutes les peines du monde à demeurer d'accord des titres du czar, lorsqu'on traite avec ses ambassadeurs, à cause de ses prétentions extraordinaires. L'an 1645. il prit pour prétexte de la guerre qu'il fit contre la Pologne, que les Polonois ne lui avoient pas donné les titres qui lui sont dûs. Un de ses prédecesseurs fit attacher avec un clou le chapeau à la tête d'un ambassadeur Italien, qui s'étoit couvert en sa presence. PIERRE-ALEXIOWITZ czar de Moscovie. S'est appliqué avec succez à introduire des manieres beaucoup plus polies que ses prédecesseurs. Il s'applique à adoucir peu à peu la férocité de ses peuples, s'attache à faire valoir le commerce & la navigation, il a même voyagé en Italie, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne & en France, pour s'instruire par lui-même, de ce qui concerne le négoce & la marine, & le gouvernement des peuples. Il fait aussi fortifier regulierement la plûpart de ses places frontieres, & se sert beaucoup d'officiers Allemands, qui établissent de jour en jour l'usage de la discipline militaire dans les troupes Moscovites. On l'a vû à la tête de ses troupes en Livonie, & en Pologne, où il se transporta au secours du roi Auguste, & remporta plusieurs avantages sur le roi de Suede, qu'il obligea de se sauver à Bender sur les terres du grand-seigneur. La Porte prit la protection du roi de Suede, declara la guerre aux Moscovites, & après une bataille donnée en 1711. la paix fut conclue l'an 1712. Depuis le retour du roi de Suede le czar s'étoit allié avec le Danemark, & a continué de faire la guerre à la Suede; il a pris plusieurs places de ce royaume. Ce prince épousa 1°. le 27. Janvier 1689. *Ottokosa* Federewna, de laquelle il se sépara en 1692: 2°. *Catherine* Alexieuna, dite depuis *Marthe* Mathuveissana, veuve de N. Thiesenhausen, lieutenant colonel Suedois, & fille de N. Albenduel gentilhomme Suedois, dont le mariage ne fut declaré qu'en 1711. Du premier mariage vint ALEXIS PETROWITZ, qui suit. Du second sont issus, *Pierre*, né le 8. Novembre 1715. en faveur duquel le czar ôta en 1718. la qualité de

prince hereditaire à son frere aîné pour la lui donner, mort le six Mai 1719; N. né à Wesel en Hollande le 13. Janvier 1717. mort le même jour; *Marie Petrowna*, née à Dantzic le 20. Mars 1713; *Marguerite*, née le 8. Septembre 1714; & *Natalie*, née le 20. Août 1718. ALEXIS-PETROWITZ prince hereditaire de Moscovie, né le 18. Février 1690. après avoir voyagé en Italie, d'où le sieur Tolstoi l'avoit ramené, arriva à Moscou le 14. Février 1718. & se rendit le même jour à la grande église, où le czar se trouva avec le patriarche, plusieurs metropolitains, évêques, & autres ecclesiastiques, étant accompagné des grands officiers & des principaux boyars : ce prince se prosternant devant le czar, lui demanda pardon comme à son prince & à son souverain, de ce qu'il avoit fait contre son devoir; & ensuite il declara qu'il renonçoit à tout le droit qu'il pouvoit prétendre par sa naissance, à la succession à la couronne, ce qu'il confirma par le serment qu'il fit publiquement sur la croix, sur les reliques & sur les images. On lut aussi-tôt une déclaration du czar, par laquelle, après avoir exposé les motifs de sa résolution, il appelloit à la succession à la couronne de Moscovie, comme heritier présomptif le prince Pierre Petrowitz son second fils. Après que la lecture en eut été faite, le clergé, les seigneurs & le peuple l'approuverent par de grandes acclamations, & firent serment de la maintenir. Le czar ayant découvert que quelques boyars s'étoient engagez secretement à soûtenir le droit du prince Alexis, nonobstant la renonciation solemnelle qu'il avoit faite à la couronne, sa majesté czarienne fit arrêter plusieurs personnes de la premiere qualité, le 28. Mars de la même année le sieur Kikin, premier commissaire de l'amirauté, l'archevêque de Rostoff, un moine, & un secretaire du cabinet de la czarine, furent rouez vifs; leurs têtes coupées & fichées sur des pointes de fer sur des roues, celle de l'archevêque ayant été fichée dans un lieu pieux, & son corps brûlé : le major Klebof, qui étoit confident du prince disgracié, fut empalé; un officier du czar eut le nez & la langue coupez, & fut condamné aux galeres : le prince Georges Wolodymerchwitz-de Doldoruski fut banni, & ses biens confisquez: le chambellan Mariskin fut relegué dans ses terres : la princesse Galiczen & d'autres dames furent enfermées pour leur vie : d'autres tant hommes que femmes, furent châtiez, & deux seigneurs furent décapitez en secret : la princesse Marie sœur du czar, fut enfermée dans un château, & le prince Alexis obligé de rester toûjours sous la vûe de son pere. Enfin le czarowitz, qui avoit promis sous serment à son pere, moyennant qu'il lui donnât la vie, de lui découvrir generalement tout ce qu'il avoit fait, ceux de sa faction, & les autres qui lui avoient conseillé de s'évader, n'ayant pas declaré le complot que l'on découvrit par des lettres qu'il écrivoit à sa maîtresse, par lesquelles il lui faisoit confidence du dessein qu'il avoit de tuer le czar son pere, & de se rendre ensuite dans le Mekelbourg, pour y faire soulever les troupes Moscovites qui y étoient, & exciter par là un soulevement general dans toute la Moscovie, dont le czar ayant été informé, il fit assembler à Petersbourg les principaux de son état, tant ecclesiastiques que seculiers, & fit remettre devant eux les papiers & les autres pieces justificatives, qui prouvoient une nouvelle conspiration contre sa personne, dans laquelle le prince Alexowitz avoit eu la principale part. Il les exhorta ensuite à juger cette affaire selon les loix, sans aucun égard à la qualité, mais seulement à la justice & au bien de l'état. Après avoir examiné les preuves, ils déclarerent le prince coupable de mort, & sa sentence lui fut prononcée. Elle lui causa un si grand trouble, qu'il perdit connoissance, & cet accident fut suivi d'une attaque d'apoplexie dont il mourut le 26. Juin de la même année 1718. en sa 29. année, après avoir demandé pardon à son pere, qui étoit allé le voir dans cette extrémité, & lui avoit accordé la vie. Son corps ayant été quelques jours exposé à la vûe du peuple, fut inhumé en la chapelle du château. Cet infortuné prince avoit épousé le 25. Octobre 1711. *Charlotte-Louise-Christine-Sophie* de Brunswick-Wolfembutel, sœur de l'imperatrice, & fille de *Louis-Rodolphe* duc de Brunswick-Wolfembutel-Blakemberg, & de *Christine-Louise* princesse d'Oetingen, morte en couches le 1. Novembre 1715. âgée de 21. ans, laissant pour fils unique, *Pierre Petrowitz*, né le 23. Octobre 1715.

LA LANGUE ET LA SCIENCE des Moscovites.

La langue que parlent les Moscovites a beaucoup de rapport avec l'esclavone, & avec la polonoise : de sorte que qui sçait quelqu'une de ces langues, n'a pas de peine à entendre les autres. Aussi la langue esclavonne est la langue primitive, dont celle de ces peuples est tirée. Ils ont emprunté des Grecs leurs caracteres, qu'ils ont pourtant fort alterez; & ils ont même tant de lettres doubles, que leur alphabet a jusques à quarante lettres. Ils écrivent sur des rouleaux de papier coupez en bandes collées ensemble, de la longueur de vingt-cinq ou trente aulnes. Leur ignorance extraordinaire est établie sur un principe de politique; car ils n'ont ni colleges, ni académies dans tout cet état. Leurs prêtres mêmes ne prêchent jamais, & se contentent de faire quelques lectures dans l'église. Comme ils ne reçoivent pas volontiers les étrangers chez eux, ils ne sçavent aussi que leur langue. Ils font apprendre à leurs enfans à lire & à écrire, & cela leur suffit pour être reçus docteurs. Au reste, les Moscovites ne connoissent que le jour qu'on appelle artificiel; c'est-à-dire, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Ils commencent l'année par le premier jour du mois de Septembre, ne recevant point d'autre époque, que celle de la création du monde, qu'ils croyent avoir été faite en automne. Leurs lieues sont de certains espaces qu'ils appellent *Verest*, & qui sont des milles un peu moindres que ceux d'Italie.

RELIGION DES MOSCOVITES.

On ne sçait pas précisement le tems auquel ces peuples embrasserent le Christianisme. Ils se glorifient de l'avoir reçu par le ministere de l'apôtre saint André; mais d'autres croyent qu'ils n'abjurerent le Paganisme que sous l'empereur Basile, vers l'an 989. Il n'y a rien qui appuye assez fortement cette derniere tradition; & pour l'autre, il est certain que dans le concile de Calcedoine, tenu l'an 451. où l'on attribua à l'église de Constantinople, le diocese Pontique, & l'Asiatique, au-delà du Bosphore, & au-deçà, celui de la Thrace, en possession duquel elle étoit déja depuis le concile de Constantinople; on lui soumit encore les provinces barbares, parmi lesquelles étoient la Russie & la Moscovie, avec les autres qui se trouvoient hors des limites de l'empereur.

Depuis ce tems-là, l'église de Moscovie reconnoissoit celle de Constantinople pour son église patriarchale; & c'est ce qui la fit tomber dans le schisme. Elle y a perseveré avec obstination, & n'a jamais voulu avoir commerce avec l'église Romaine. Après le concile de Florence, Isidore metropolitain de Russie, étant allé en Moscovie comme légat du pape, pour y publier l'union, ces peuples se plaignant qu'il les avoit vendus aux Latins, se saisirent de sa personne comme d'un seducteur, le traiterent d'apostat & de traître, & le mirent en prison; d'où cependant il trouva moyen de s'évader, le ciel l'ayant reservé à une autre épreuve plus dangereuse. Si bien qu'il semble que les Moscovites fassent aller de pair l'aversion qu'ils témoignent pour les Latins avec celle qu'ils ont naturellement pour les Juifs; aussi permettent-ils toutes sortes de religions, à la reserve de la Catholique; & ce n'est que depuis peu qu'ils en ont permis l'exercice.

Il y a dans la Moscovie, comme dans toutes les églises Grecques, un primat ou metropolitain, & des évêques. Il y a long-tems que ce metropolitain, ou primat de Moscovie, s'est soustrait de la dépendance du patriarche de Constantinople, par lequel il avoit accoutumé d'être confirmé. Autrefois il étoit élû comme tous les autres évêques de Moscovie; aujourd'hui après qu'il a été élû ou nommé par le grand-duc de Moscovie, il est sacré par deux ou trois évêques du païs, sans autre formalité.

Les prêtres ont une si grande veneration pour leurs prélats, qu'ils ne se couvrent jamais en leur presence, estimant qu'ils doivent cette soumission & cette sorte de déference au caractere épiscopal. Ils ne se mettent à table

qu'à leur gauche & croiroient avoir fait un grand peché, s'ils s'étoient mis en une autre place. Ils observent encore par respect de n'y manger d'aucun mets, que l'évêque n'ait touché le premier; & ils disent là-dessus ces paroles de l'évangile: *Le fils ne fait rien qu'il n'ait vû faire à son pere*. Ces prêtres ne disent point la messe hors des églises consacrées par leurs évêques; ce qui fait que les Moscovites, ni leurs ambassadeurs ou residens ne l'entendent point hors de leur pays, quoiqu'ils ayent de leurs prêtres avec eux. Mais pour réparer cette perte, ils se contentent de reciter entr'eux chaque jour l'horloge, c'est-à-dire, les heures canoniales, comme toutes sortes de personnes ont accoutumé de le faire en ce pays-là.

Le primat fait sa résidence ordinaire dans la grande église de Moscow, où il y a des chanoines. Il prend la qualité de patriarche & est reconnu chef de toute l'église de Moscovie, comme le pape l'est de l'église Romaine. Il n'est pas moins absolu dans le spirituel, que le grand-duc l'est en ce qui regarde le temporel. Personne n'ose lui contredire, non pas même le prince; & il suffit d'en témoigner quelque envie, pour être soupçonné de nouveauté ou d'heresie: si c'est le grand duc lui-même, on tient un concile, où il est obligé de venir rendre raison de sa foi.

Il n'y a pas long-tems qu'on en vit un exemple singulier en la personne du czar, qui regnoit, l'an 1662. Ce prince fut cité pour avoir trouvé à redire au culte des images, & pour quelque autre changement qu'il méditoit dans la religion; & quoi qu'il pût alleguer, il fut obligé de subir la peine qu'on lui imposa. La plus ordinaire en cette rencontre, est d'être relegué à la campagne dans une de ses maisons, où il vit en particulier, pendant que le patriarche a l'autorité imperiale, & use de tous ses droits. Independamment de ces sortes d'accidens, les revenus du patriarche sont immenses: aussi est-il tenu en tems de guerre, de lever & d'entretenir certaines troupes pour le service de l'état: ce qui seroit d'une dépense excessive pour lui, s'il ne trouvoit des moyens, comme il fait, de se décharger de ce fardeau sur tout le clergé qui est de sa dépendance. *Antoine Stelanus*, metropolitain de toute la Russie, patriarche de Moscow, fut dépossedé l'an 1667. dans un synode general, pour avoir contribué aux desordres arrivez en Moscovie au sujet de la religion. Ils suivent toutes les ceremonies des Grecs, communient sous les deux especes, & donnent le saint Sacrement aux enfans dès l'âge de sept ans, parce qu'ils disent que c'est alors qu'ils commencent de pécher. Ils se confessent, & ont divers jeûnes & carêmes extrêmement severes & rigoureux. La priere pour les morts, les processions, les pelerinages, le signe de la croix, & tous les autres actes de religion que les Grecs pratiquent, leur sont communs. Leurs images sont toutes peintes, & non de sculpture; & de toutes les fêtes de l'année, ils ne celebrent proprement que celle de l'Annonciation de la Vierge, & celle de saint Nicolas, qui est leur patron. Ils ont divers monasteres de religieuses, sous la regle de saint Basile qui menent une vie fort austere. Le comte de Mayerberg, envoyé de l'empereur en Moscovie l'an 1662. dit dans sa relation imprimée à Leyden l'an 1688. que sous le patriarche, il y a quatre metropolitains; sçavoir, de Novogrod, de Cassan, de Rostou, & de Sarki. Ensuite sont les archevêques de Vologdski, de Reseski, de Susdal, de Twerski, d'Astrakan, de Siberie, d'Archangel, & de Pleskou; & les évêques de Columna, & de Viatka; outre le metropolitain de Kiow, l'archevêque de Smolensko, & les évêques de Micislau & de Polocs.

AUTEURS QUI PARLENT DE LA MOSCOVIE.

On peut consulter un traité que Paul Jove composa au sujet d'une ambassade que le grand duc Basile envoya au pape Clement VII. une relation de Sigismond, baron d'Herbestein, qui avoit été deux fois ambassadeur en Moscovie pour l'empereur, un traité du pere Possevin, *De rebus Moscoviticis*; un autre fait sous le même titre, imprimé à Francfort l'an 1600. qui comprend divers traitez; un autre de Rainier Heidenstein, de la guerre d'Etienne roi de Pologne, contre les Moscovites; les ouvrages de huit auteurs, recueillis dans un volume, imprimé l'an 1582. à Spire, sous le titre *De Russorum Moscovitarum, Tartarorum, religione*; un memoire des erreurs des Moscovites, qui fut presenté par Jean Laski, archevêque de Gnesne, au concile de Latran sous Leon X. l'an 1514. & qui est rapporté par Olderic Rainaldi. Petrus Petræus de Erlesunda a fait une description de Moscovie, intitulée, *Chronicon Moscoviticum*. On pourra aussi lire Cluvier, Ortelius, Mercator, Baronius, Sponde, Rainaldi, Jean le Fevre, auteur d'une relation de Moscovie; Crantz, Michovius, dans son ouvrage, *De rebus Sarmaticis*; Cromer, & les historiens de Pologne & de Suede, Lazicius, les relations de Bottero; Eduin Sandi Anglois; Berewood Anglois; Hornbeeck professeur d'Utrecht; Hottinger ministre de Zurich, qui ont fait des recherches des religions des peuples; Olearius, bibliothecaire du duc de Holstein, qui nous a donné un voyage de Moscovie; la relation de l'ambassade du comte de Carlile en Moscovie; nouveau voyage de Moscovie & de Tartarie; memoires de l'église, &c.

MOSCOW, *cherchez* MOSCO.

MOSELLAN, ou de la MOSELLE (Pierre) fils d'un vigneron de Protog, bourg du diocese de Treves, vers Coblents, a paru entre les sçavans, qui ont fleuri au commencement du XVI. siecle. Il sçavoit les langues, & fut un des principaux ornemens de l'université de Leipsic, où il mourut le 19. Avril 1524. laissant divers ouvrages, entr'autres des notes sur Aulu-Gelle, & Quintilien, qui ont été imprimées. *Voyez* sa vie entre celles des philosophes Allemands de Melchior Adam. * Baillet, *Jugemens des sçavans, sur les critiques grammairiens*.

MOSELLANE ou MOZELLANE, *cherchez* LORRAINE.

MOSELLE (La) riviere que les auteurs Latins nomment *Mosella*, & Ptolomée *Obrinca*, a sa source au mont de Vauge près d'un village, dit *Bussans*, sur les frontieres de l'Alsace & de la Franche-Comté. Divers ruisseaux s'y joignent au-dessus de Remiremont. Elle est grossie par la Vologne ou Voloye, augmentée de Nuni, au village de Chameri: de-là elle coule à Epinal, à Chasté, à Charmes, à Bayon, à Chaligni, où elle reçoit le Modon, chargé du Colon & du Brenon. Ensuite elle arrose Toul, puis Pont-à-Mousson: & entre ces deux villes, la Meurte qui vient de Nanci, augmente son cours. La Moselle passe ensuite à Metz, où elle reçoit la Seille à Thionville, puis à Treves, & se joint au Rhin à Coblents; c'est-à-dire, le Confluant. Depuis Thionville, la Moselle reçoit le Ster, le Kil, le Mun, &c. Divers anciens auteurs font mention de la Moselle. Ausone en a fait une belle description dans son Idylle III.

MOSENIGO, autrefois MESSENE, en latin *Messene*. C'étoit anciennement la ville capitale de la Messenie, province du Peloponnese. Ce n'est plus maintenant qu'un bourg de Bellevedere, en Morée. Il est sur le golfe de Coron, entre la ville de ce nom, & celle de Calamata. * Mati, *diction.*

MOSEROTH, vingt-septiéme campement des Israëlites. Ils y arriverent de *Hesmona*, & en partirent pour aller camper à *Benejaaccan*. * *Nombres*, XXXIII. 30. 31.

MOSESMICOTSI, rabbin Espagnol, a écrit un sçavant livre sur les commandemens de la loi des Juifs, qui a été imprimé à Venise *in fol.* l'an 1547. Il est souvent cité sous le titre de *Sepher Mitseroth Gadol*, c'est-à-dire, *le grand livre des preceptes*: parce qu'en effet il explique au long ce qui regarde ces sortes de preceptes; il y a peu de Juifs qui ayent traité cette matiere aussi doctement & aussi judicieusement que lui. * M. Simon.

MOSKA, *cherchez* MOSCH.

MOSKETROOM, ou MAELSTROOM, fameux goufre dans l'Ocean Septentrional, du côté occidental de la Norwege, est appellé ordinairement le nombril de la mer; ou la Charybde septentrionale. Quelques-uns disent que ce goufre a quarante-milles d'étenduë; mais le pere Kircher ne lui donne que treize milles de circonference. Il a un mouvement, qui en descendant, engloutit les eaux pendant six heures, & les rejette en montant, pendant un pareil espace de tems, avec un bruit si horrible, qu'on l'entend de plusieurs milles, lorsque la mer est calme.

Quand

Quand il se meut avec violence, il est impossible de retirer & de sauver un vaisseau qui est entré dans son circuit. Les baleines n'en échappent pas non plus dans ce tems-là; car quelques efforts qu'elles fassent, elles sont entraînées & englouties, & leurs corps après avoir été mis en pieces contre les rochers, sont rejettez au premier retour des eaux, comme les débris des navires.*Herbinius, *de admirandis mundi cataractis.*

MOSKITES, sont des peuples de l'Amerique, qui habitent près du cap appellé *Gratia Dios*, entre le cap Honduras & Nicaragué. Ils ne sont qu'une petite nation, qui ne fait pas le nombre de cent. Ils sont grands, bien faits, peu chargez de graisse, vigoureux, forts, & legers du pied. Ils ont le visage long, des cheveux noirs & lis, un air rude, & un teint bazané. Ils sont fort adroits à jetter la lance, le harpon, ou autre maniere de dard. Ils y sont élevez dès leur enfance, & les enfans imitant leurs parens, ne sortent jamais que la lance à la main, qu'ils jettent à tout moment, jusqu'à ce que l'usage les ait rendus maîtres. Alors ils apprennent à parer la lance, la fléche, ou le dard; & voici comment. Deux enfans s'éloignent un peu l'un de l'autre, & se dardent mutuellement un bâton. Chacun tient à la main droite une petite baguette avec laquelle il pare ce qui a été dardé contre lui. A mesure qu'ils avancent en âge ils deviennent plus adroits & plus courageux, & alors ils ne font point de difficulté de servir de but à tous ceux qui veulent leur tirer des fléches, qu'ils parent avec une petite verge, aussi déliée que la baguette d'un fusil. Quand ils sont hommes faits, ils se garantissent des fléches, quelque dru qu'on les leur tire, pourvû qu'elles ne viennent pas deux à la fois. Ils ont la vûe extrêmement bonne. Leur principale occupation dans leur pays est de darder du poisson, de la tortue, ou de la vache marine. Leur habileté à la pêche les fait estimer & souhaiter par tous les avanturiers. Ils sont amis des Anglois, n'aiment point les François, & haïssent mortellement les Espagnols. Ils n'ont aucune forme de gouvernement, mais ils reconnoissent le roi d'Angleterre pour leur souverain. Ils apprennent l'anglois, & regardent le gouverneur de la Jamaïque comme le plus grand prince du monde. Ils sont fort braves dans le combat, & ne lâchent jamais le pied, persuadez que les blancs sçavent mieux qu'eux le tems où il est le plus à propos de combattre. Ils n'ont ni religion, ni ceremonies, ni superstition, toûjours prêts à imiter les blancs en tout ce qu'ils leur voyent faire. Il semble seulement qu'ils craignent quelque esprit ou être malin, approchant du diable, qu'ils appellent *Wallesaw*. Ils disent qu'il apparoît souvent à quelques-uns d'eux, que les Anglois appellent leurs *Prêtres*, lorsqu'ils veulent lui parler pour quelque affaire pressante; mais les autres ne sçavent ce que c'est que le diable, ni comme il paroît. Ils croyent seulement ce que leurs prêtres leur en disent. Cependant ils s'accordent tous à dire qu'il ne faut pas qu'ils l'irritent, de peur d'en être battus, & qu'il n'emporte leurs prêtres. Ils ne prennent qu'une femme, de laquelle ils ne se séparent que par la mort. Ils ne sont pas plûtôt ensemble, que le mari fait une très-petite plantation. Il y a assez de terre, & ils peuvent choisir l'endroit qui leur convient le mieux; mais ils préferent le voisinage de la mer ou de quelque riviere à cause de la pêche, qui est leur occupation favorite. Leurs habits chez eux ne consistent qu'en une simple toile attachée au milieu du corps, & qui leur pend jusqu'aux genoux. Quand ils sont avec les Anglois, ils portent de bons habits, qu'ils quittent dès qu'ils sont chez eux pour se remettre à leur maniere. * Dampierre, *Nouveau voyage autour du monde.*

MOSOCH, fils de Japhet, de qui sont descendus les Moscovites, selon quelques auteurs, & selon d'autres, le Cappadociens, à cause de la ville de Cesarée en Cappadoce, appellée autrefois *Mazaca*. Bochard met les peuples descendus de Mosoch, entre l'Armenie, l'Iberie, & la Colchide, & les appelle *Mosches*. * *Gen.* 10. 2. 1. *Paral. c.* 5. *Ezech.* 27. 13. Bochart, *l.* 2, *ch.* 12.

MOSQUÉE, est le nom que les Mahometans donnent aux lieux où ils s'assemblent pour faire leurs prieres, & est tiré du mot arabe *Mesged*, qui signifie le lieu où l'on fait les adorations. Plusieurs voyageurs ont parlé de ces mosquées dans leurs relations. Voici ce que Quiclet en a dit. Toutes les mosquées sont quarrées, & bâties de bonnes pierres. Il y a devant la principale porte une cour quarrée & pavée de marbre blanc, avec des galeries basses à l'entour, dont la voûte est soutenue par des colonnes de marbre, où les Turcs se lavent avant que d'entrer dans la mosquée, même pendant la plus grande rigueur de l'hiver. Les murailles en sont toutes blanches, si ce n'est que le nom de Dieu y est écrit en gros caracteres arabes. Il y a un grand nombre de lampes dans chaque mosquée, qui sont pendues à la hauteur d'une pique. Entre les lampes, il y a plusieurs boucles de crystal, & des œufs d'autruche, avec toutes les curiositez qui y ont été envoyées des pays étrangers, ou des presens que des personnes riches y ont faits. A l'entour de chaque mosquée il y a six petites tours fort hautes, qui ont chacune trois petites galeries découvertes, l'une plus haute que l'autre. Ces tours, aussi-bien que ces mosquées, sont couvertes de plomb, enrichies de dorures & d'autres ornemens. Les Turcs nomment ces tours *Minarets*: & au lieu de cloches, on y voit des hommes appellez *Muezzins*, qui montent aux heures qu'on doit faire la priere, pour appeller les Musulmans. Il n'y a gueres de Mosquée qui n'ait son hôpital, où tous les passans, de quelque religion que ce soit, sont nourris & logez pendant trois jours. De plus, chaque mosquée a un lieu que les Turcs appellent *Tarbé*, qui est la sépulture de ceux qui les font bâtir. On voit au dedans un tombeau d'environ six ou sept pieds de long, couvert d'un grand drap de velours ou de satin verd. Il y a à chaque bout du tombeau deux chandeliers avec deux cierges, & plusieurs sieges à l'entour, où se mettent des personnes qui lisent l'alcoran pour l'ame du défunt. Il n'est point permis d'entrer dans les mosquées avec ses souliers ou autres chaussures. C'est pourquoi on en couvre le pavé d'étofes cousues par bandes, que l'on étend dessus, un peu éloignées l'une de l'autre. Sur chaque bande il se peut tenir un rang d'hommes à genoux, assis ou prosternez contre terre, selon le tems de leur ceremonie. Il est défendu aux femmes d'y entrer: elles se tiennent dans le portique du dehors. Au dedans il n'y a ni autels ni images; mais lorsqu'ils prient, ils se tournent du côté qu'est situé le temple de la Mecque, où est le tombeau de Mahomet.*Quiclet, *voyage de Constantinople.*

MOSSEILEMAH: c'est le nom d'un imposteur, qui s'éleva au tems de Mahomet, dans une province d'Arabie nommée Hagiar, & que nous appellons aujourd'hui l'*Arabie Petrée*. Ce faux prophete contrefaisoit parfaitement un veritable prophete, & étoit suivi d'une grande foule de gens, qui égaloient à peu près le nombre des sectateurs de Mahomet. Celui-ci fut obligé de faire la guerre à Mosseilemah, & il défit ses troupes; mais cela n'empêcha pas que la secte ne durât long-tems dans l'Arabie, & ne donnât encore beaucoup de peine aux califes Aboubeker & Omar. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOSTA ou BRUCK, en latin *Mutha*, c'est un bourg de la Bohême, situé à six ou sept lieues de Leitomeritz, du côté du couchant, sur la riviere de Mosta, qui va se decharger dans l'Elbe.* Mati, *diction.*

MOSTACFI BILLAH, XXII. calife de la race des Abbassides, qui étoit fils de *Moctafi* son prédecesseur. Il fut élevé sur le thrône par Tozun, qui étoit devenu avec sa milice Turcque, le maître absolu du califat, l'an de l'hegire 333. après que son pere eut été déposé & aveuglé par la violence de ce Turc. Tozun cependant mourut l'an 334. de l'hegire, & laissa dans sa charge de lieutenant & administrateur de l'empire Ben Schirzad autre Turc, qui ne fut pas moins violent que lui. Les habitans de Bagdet ne pouvant plus souffrir le gouvernement tyrannique de Schirzad, resolurent d'appeller un des princes de la maison de Buiah, qui fut depuis appellé *Moëzaldoulat*, pour se délivrer des mains de ce Turc. Moëzaldoulat, qui étoit alors dans la province d'Ahuas, qui sépare l'Iraque Babylonienne de la Perse, ne se fit pas beaucoup prier. Il marcha avec une grosse armée vers Bagdet, où Schirzad ni les siens ne l'attendirent pas. Ils prirent tous la fuite & Mostacfi avec eux. Mais ce calife ayant appris que le buide s'étoit rendu maître de la ville, & qu'il n'avoit plus rien à apprehender du côté des Turcs, retourna aussi-tôt sur ses pas, pour le recevoir

dans sa capitale, & pour lui faire rendre tous les honneurs qu'il meritoit. Ce fut alors que le calife Mostacfi donna au buide le titre magnifique de Moëz aldoulat, qui signifie, *celui qui fortifie l'etat, & qui le rend florissant*. Il voulut aussi faire honneur à ses freres. Il donna à l'aîné, qui s'étoit rendu maître de la Perse & de la ville de Schiraz, qui en étoit la capitale, le titre d'*Amad* ou *Omad aldoulat*, qui signifie, *le soutien de l'état*; & à son second frere, qui commandoit dans l'Iraque Persienne, dont la ville d'Ispahan étoit la capitale, celui de *Rokn aldoulat*, qui signifie, *la colonne de l'état*. Et c'est sous ces trois titres ou surnoms, que les trois fils de Buiah, qui devinrent tous trois de fort grands princes, ont été connus. Le calife Mostacfi, qui ne pouvoit assez reconnoître le grand service que Moëz aldoulat lui avoit rendu, crut qu'il devoit pour sa propre sureté, lui confier la garde des dehors de son palais, & parce qu'il lui donnoit par ce moyen, une entiere autorité, non-seulement dans ses états, mais encore sur sa personne même, il ordonna que son nom fût publié dans les mosquées après celui du calife, & que l'on battit aussi de la monnoye à son coin. Tous ces honneurs que le calife fit rendre au buide, devoient l'attacher inviolablement à ses interêts; cependant la bonne intelligence ne dura pas long-tems entr'eux. En effet, il étoit comme impossible, que deux princes demeurassent dans un même état avec un pouvoir égal & absolu. Ils se brouillerent dès la même année 334. & Moëz aldoulat ayant eû quelque soupçon que Mostacfi vouloit lui ôter une partie de son autorité, il se saisit de sa personne, lui fit perdre la vie, & après l'avoir déposé, mit à sa place Mothi, fils de Moctader, qui fut ainsi son successeur. * D'Herbelot, *biblioth. Orientale*.

MOSTADAHER ou MOSTEDAHER *Ben Moctadhi*, XXVII. calife de la maison des Abbassides, qui succeda à son pere l'an 485. de l'hegire, par l'autorité de Barkiarok fils de Malekschah, sultan de la dynastie des Selgiucides, qui étoit alors le plus puissant prince de l'Asie. Ce sultan, qui étoit maître du calife & du califat, étant mort, son frere Gayath Eddin Mohammet, s'empara de Bagdet & de tous les autres états, qui devoient appartenir à Malekschah second du nom, fils de Barkiarok son neveu, & laissa vivre paisiblement, mais sans autorité, le calife de Mostedaher. Ce sultan étant encore mort l'an 511. Mahmoud son fils, qui lui succeda, trouva, dit-on, dans le trésor de son frere, onze millions de dinars, ou écus d'or: & une pareille somme, tant en meubles qu'en pierreries. Ce sultan vécut fort bien avec le calife, qui mourut l'année suivante âgé de 41. ans six mois. Mostedaher aimoit la justice, il étoit bon poëte, & favorisoit beaucoup les gens de lettres. On ne dit rien de ses actions militaires; car les Sultans Selgiucides avoient alors entre leurs mains toutes les forces, & le gouvernement absolu du califat. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOSTADHEM ou MOSTAZEM BILLAH *Ben Mosthaser Billah*, XXXVII. & dernier calife de la race des Abbassides, qui ait regné dans Bagdet, succeda à son pere Mostanser, l'an de l'hegire 640. & fut reconnu pour le seul & unique calife ou vicaire de Mahomet, & pour le souverain pontife de tous les Musulmans. Car Adhet l'onziéme & dernier des califes Fathimites en Egypte, étoit mort dès l'an 567. sous le regne de Saladin, quoiqu'il soit vrai qu'il y eût encore en Occident, c'est-à-dire, en Afrique & en Espagne, quelques princes, qui prenoient le titre de calife. Mais ce n'étoit qu'à l'égard de leurs sujets immediats, & non de tous les autres Musulmans, qui ne regardoient pour lors que Mostadhem pour leur legitime calife. Ce calife, que l'on compte pour le XXXVII. des Abbassides, n'étoit cependant que le XXIV. ou XXV. en ligne directe de la posterité d'Abbas; car plusieurs collateraux de cette maison avoient joui du califat, & il fut le plus riche, le plus puissant, le plus respecté, & en même tems le plus malheureux de tous les princes de sa race. L'an de l'hegire 642. Nascer eddin Ben Nafedh, qui étoit visir de Mostadhem, & qui l'avoit été de Mostanser son pere, étant mort, le calife donna sa charge à Mouiad eddin Alcami, & changea ainsi le plus fidele de ses serviteurs contre le plus perfide de tous les ministres. Car ce fut ce visir qui fut la ruine entiere du calife & du califat. Une grande dispute s'étant élevée dans Bagdet l'an 650. de l'hegire, entre les Sunnites & les Schiites, un grand tumulte, & la sedition la suivirent bientôt. Ces Sunnites ou traditionaires passent pour Orthodoxes parmi les Mahometans, & les Schiites ou sectateurs d'Ali comme Heretiques par ceux du parti contraire. Ces deux sectes partageoient toute la ville. Aboubeker fils du calife, protegeoit les premiers, & le visir avoit de grandes liaisons avec les autres. Aboubeker ne pouvant souffrir les seditions frequentes que les Schiites excitoient dans la ville, se saisit des principaux chefs de la secte d'Ali, dont il remplit les prisons. Cette action déplut si fort au visir, qu'il resolut de venger ceux qu'il croyoit injustement persecutez, & forma en même tems le cruel dessein de faire perir tous ceux de la maison des Abbassides, qu'il tenoit pour auteurs ou complices de cette persécution. L'année suivante, qui fut l'an 651. de l'hegire, Holagou, empereur des Mogols ou Tartares, ayant dessein de pousser ses conquêtes vers l'occident & vers le septentrion, & d'attaquer la Thrace, la Russie & la Pologne, Nassireddin, ce fameux mathematicien de l'Orient, qui avoit quitté le calife pour quelque mécontentement, alla trouver le Tartare, & le porta à changer de résolution, & à tourner du côté du midi. Holagou suivit ce conseil, & pensa dès lors à attaquer le calife, même dans la ville de Bagdet, qu'on lui avoit representé être sans défense. Il dissimula cependant assez long-tems son dessein: car depuis l'an 654. jusqu'en l'an 656. il fit faire tant de marches & de contremarches à son armée, qu'on ne pouvoit juger de quel côté elle tourneroit. Le visir Mouiadeddin ayant pénétré par ses émissaires la résolution des Tartares, se servit de cette occasion pour perdre sans ressource son maître & toute sa famille. Pour faire réussir son mauvais dessein, il conseilla au calife de congedier ses troupes, comme lui étant inutiles dans un tems où il étoit craint par tous les rois & par tous les princes du Musulmanisme, qui se qualifioient tous serviteurs & esclaves de son heureuse & sublime porte. Que pour les Tartares, ils paroissoient vouloir plûtôt tourner leurs armes vers le septentrion, qui étoit plus à leur bienséance, que vers le midi. Mostadhem, qui aimoit l'argent, écouta avec plaisir un conseil qui devoit lui épargner des sommes immenses. Ce malheureux prince se trouva ainsi desarmé dans le tems qu'il avoit le plus besoin des troupes; & ne craignant rien, il s'abandonna à la joie & aux plaisirs. Le visir en qui le calife se reposoit entierement de toutes choses, pour comble de trahison, dispersa tous les chefs & officiers des troupes en divers lieux éloignez de Bagdet, & donna en même tems avis par un exprès à Holagou, de la facilité qu'il trouveroit à se rendre maître de la ville capitale & de la personne du calife. Le Tartare sur cet avis partit des environs de la ville de Hamadam, sans qu'on sçût de quel côté il tourneroit, & tomba tout d'un coup sur l'Iraque Babylonienne, où la ville de Bagdet est située. A ces nouvelles, les principaux de la cour avertirent le calife qu'il étoit tems qu'il quittât ses débauches & ses plaisirs: mais le visir faisoit entendre en particulier à ce prince qu'il ne couroit aucun danger, & que quand même les Mogols & les Tartares unis ensemble seroient entrez dans la ville, les femmes & les enfans seroient seuls capables de les assommer à coups de pierres de dessus les terrasses de leurs maisons. Le calife s'entretenoit de ces pensées, lorsqu'il apprit que Holagou avoit détaché deux generaux de son armée avec un nombre considerable de troupes, qui avoient pris le chemin du desert, pour s'approcher de plus près de Bagdet. Alors il fallut que le calife songeât malgré lui à la guerre, & deux de ses generaux se mirent à la tête de dix mille hommes, pour aller reconnoître les ennemis. L'armée du calife rencontra les Mogols campez le long du Degiail, c'est-à-dire, le petit Tigre, & qui n'est proprement qu'un bras de la riviere que les Arabes appellent *Digelah*, qui est le Tigre. Il se donna un très-rude combat auprès de ce fleuve, sans que l'avantage demeurât à aucun des deux partis pendant tout le jour. Mais les Mogols ayant travaillé toute la nuit suivante à couper une des digues de l'Euphrate, près duquel l'armée du calife s'étoit mal postée, elle se trouva tellement in-

commodée des eaux de ce grand fleuve, qu'elle demeura sans aucune défense, de sorte que la plus grande partie de ces troupes fut submergée, & le reste passa par le fil de l'épée des Tartares. Pendant que les troupes du calife s'avancerent, pour aller au devant des Tartares, qui avoient pris la route du desert, pour s'approcher de Bagdet, Holagou arriva de l'autre côté avec le gros de son armée, & parut tout à coup aux portes de cette ville, qui se trouva assiegée dans le tems qu'on y pensoit le moins. Ce siege dura deux mois entiers, sans que le calife s'en fût presque apperçu, plongé dans ses desordres, sans prendre aucune connoissance de ses affaires. Holagou cependant pressoit la ville, & elle étoit sur le point d'être forcée, lorsque le visir Alcami, cet ennemi domestique plus dangereux que les Tartares, sortit à cheval de la ville, accompagné de ses deux enfans & de plusieurs de ses amis, & alla trouver Holagou dans sa tente. Ce prince le reçut honnêtement, lui accorda la liberté à lui & à ses enfans; mais il retint prisonniers tous les autres qui l'avoient suivi, & peu de tems après il fit donner un assaut general à la ville, qui n'avoit plus aucune défense, & y entra victorieux avec son armée. Bagdet fut prise au mois de Sefer l'an 656. de l'hegire, qui répond à l'an 1258. de Jesus-Christ, & mise à feu & à sang par les Tartares, qui pillerent une infinité de richesses, qui s'y trouvoient. Car cette ville étoit alors la plus puissante & la plus riche, qui fût connue dans l'univers. Le calife Mostadhem étant tombé entre les mains des Tartares avec un de ses enfans, on delibera quelque tems sur ce que l'on en feroit. Il fut enfin resolu qu'il seroit empaquetté dans un feutre lié fort étroitement, & traîné en cet état par toutes les rues de la ville, où il expira en fort peu de tems. Son fils qui lui étoit resté de deux qu'il avoit, fut mis à mort; car l'autre avoit été tué à l'une des portes de la ville, qu'il défendoit courageusement. Telle fut la fin déplorable du dernier calife des Musulmans, & le terme de leur califat, qui avoit commencé après la mort de Mahomet, dans la personne d'Aboubeker, & qui étoit demeuré dans la maison des Abbassides l'espace de 520. ans. Mostadhem mourut à l'âge de quarante-six ans, après en avoir regné dix-huit & quelques mois. Il n'eut point de successeur. Car quoique quelques années après sa mort, Bibars sultan des Mamelus en Egypte ait voulu relever cette maison, en faisant declarer Mostanser, qui se vantoit d'en être, pour calife, il ne fut reconnu pour tel que par fort peu de gens. Quoique ce dernier calife ait été un prince de fort peu d'esprit & sans conduite, cependant il regna avec plus de faste & de magnificence qu'aucun de ses prédecesseurs. Comme il étoit fort avare, il avoit ajouté des richesses infinies aux trésors que ses ancêtres lui avoient laissez, & son orgueil fut si grand, que les plus grands princes entre les Musulmans n'avoient pas l'entrée facile auprès de lui. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOSTADHI BEEMRILLAH *Ben Mostanged Billah*, XXXIII. calife de la maison des Abbassides, succeda à son pere Mostanged l'an de l'hegire 566. de Jesus-Christ 1170. On remarque touchant ce calife, qu'il a été le seul qui ait porté le nom de *Hassan*, après le fils aîné d'Ali, qui portoit le même nom; & ce second Hassan imita parfaitement les vertus du premier, & particulierement sa liberalité, distribuant en fort peu de tems les grands trésors que son pere avoit amassez. Cothbeddin Kimar, general des troupes du calife, avoit pris une si grande autorité, qu'il disposoit de beaucoup de choses, sans la participation de Mostadhi. Ce prince, qui avoit pour visir un très-habile homme, nommé *Zehir Ben A'tthar*, duquel il suivoit d'ordinaire les conseils, s'opposa le plus qu'il put aux entreprises de Kimar. Ce general ne pouvant souffrir la fermeté du visir, qu'il sçavoit être auteur de toutes les resolutions vigoureuses qui se prenoient contre lui, voulut se saisir de sa personne, & fit investir la maison par les troupes qu'il commandoit. Le visir instruit de l'entreprise, se sauva dans le palais du calife, & abandonna sa maison au pillage de cette soldatesque mutinée. Le general ayant manqué son coup ne voulut pas en demeurer là. Il fit avancer ses gens vers le palais du calife, qu'il croyoit pouvoir intimider & tirer par ce moyen le visir de ses mains. Mais Mostadhi ayant entendu le bruit, parut sur un balcon de son palais, & dit au peuple qui s'y étoit tumultuairement assemblé, au bruit que les gens de Kimar avoient excité. „ Vous voyez „ assez mes enfans, l'insolence de Kimar, & de quelle „ maniere outrepassant les bornes du pouvoir que je lui „ ai donné, il entreprend tous les jours sur mon autorité; „ c'est pourquoi pour le punir de ce nouvel attentat, „ je vous abandonne tous ses biens, & je me reserve „ seulement le châtiment de sa personne. „ A l'ouïe de ces paroles, le peuple quitta le palais, & courut vers la maison du general. Celui-ci fit retourner aussi ses troupes, pour garantir sa maison du pillage; mais le nombre de la canaille s'augmentant d'heure en heure, rien ne lui put resister. La maison du general fut forcée & pillée, & il fut obligé lui-même de faire faire une brêche dans la muraille de son logis pour se sauver, & pour gagner la ville de Mosul, où il mourut peu de tems après. Mostadhi mourut aussi l'an de l'hegire 575. après avoir rendu la justice à tous ses sujets, & fait fleurir les arts & les sciences dans ses états, pendant un regne de neuf ans & dix mois. Ce fut sous le califat de Mostadhi, que finit celui des Fathimites en Egypte, en sorte que toute l'autorité legitime fut réunie dans sa seule personne. Ce qui arriva après que le sultan Noureddin & Saladin son general, se furent rendus maîtres de la Syrie entiere, & de toute l'Egypte. La même année Nasser succeda à son pere Mostadhi par le credit de Zehireddin Ben A'tthar son visir, qui fut cependant mal recompensé de ses soins. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOSTA'IN BILLAH, *Ben Mohammed, Ben Motassem Billah*: c'est le XII. calife de la race des Abbassides, qui fut élevé au califat l'an de l'hegire 249. au préjudice de *Môtaz*, frere de *Motasser* & fils de *Motavakkel*, à qui il appartenoit par droit de succession. Mostâin n'étoit que petit-fils du calife Môtassem Billah, mais par la faction des Turcs, qui étoit devenue très-puissante, le parti de Môtaz fut bientôt abattu & détruit entierement. L'an 250. la ville de Coufah se revolta par les intrigues de Jahia Ben O'mar, prince de la race d'Ali, à qui se joignirent beaucoup de gens de l'Iraque Arabique; mais ces troubles furent bientôt appaisez par la mort du chef des rebelles. La même année un autre chef de la maison d'Ali, nommé Assan Ben Jezid, se revolta avec plus de succès dans la province de Thabarestan. Car il demeura maître de cette province, qu'il avoit enlevée au calife, pendant le cours de 19. ans, & la laissa par heritage à son frere Mohammed Cassem, qui lui succeda, & qui en jouit paisiblement 18. ans entiers. L'an 251. de l'hegire, le calife étant à Samarah, qui est la même que Sermenrai, où les califes faisoient leur residence ordinaire, depuis le calife Môtassem, la division se mit parmi les Turcs, qui étoient maîtres de toutes les forces du califat. Bagher, l'un de leurs principaux chefs, poursuivant auprès du calife, quelque prétention qu'il avoit contre Vassif, autre chef des Turcs, le calife favorisa le parti de celui-ci. Bagher irrité de cette préference assembla ses amis, & les exhorta à se défaire de Vassif, & à déposseder Mostâin, pour élever à sa place un autre calife, qui leur fût plus favorable. Le calife ayant découvert cette conspiration, fit arrêter Bagher dans le palais imperial: ce que les Turcs de son parti ayant sçu, ils prirent les armes sous prétexte de délivrer leur chef des mains de ses ennemis. Le calife pressé, tint conseil avec Vassif & Buga, autres chefs de cette milice, & ceux qui étoient interessez à la perte de Bagher leur ennemi, lui conseillerent de s'en défaire. Les Turcs, loin de s'appaiser, devenus plus furieux depuis la mort de leur chef, se mirent à piller la ville, & menaçoient de mettre le feu au palais imperial, si on ne leur livroit Vassif & Buga, qui étoient les auteurs du meurtre commis en la personne de leur general. Vassif & Buga se voyant reduits à cette extremité, ne trouverent point de meilleur expedient que d'enlever Mostâin & de le mener à Bagdet. Dès que les seditieux apprirent que le calife avoit été enlevé, ils se repentirent de la violence qu'ils avoient commise, & lui envoyerent des députez, pour le prier de retourner à Samarah. Mohammed, fils d'Abdallah,

qui étoit alors gouverneur de Bagdet, fut ravi d'avoir le calife entre ses mains; de sorte qu'il reçut tres-mal les députez des Turcs, & les obligea même à s'en retourner, sans avoir vû le calife. Les Turcs irritez reprirent les armes, deposerent de leur propre autorité Mostâin, & mirent sur le thrône Môtaz, frere de Montasser, à qui il appartenoit de droit. Môtaz élevé à cette dignité, leva des troupes, & envoya son frere Mouaffec à la tête d'une grande armée, pour assieger Mostâin & tous ceux de son parti dans Bagdet. Mostâin se voyant pressé, fut long-tems à déliberer sur le parti qu'il devoit prendre. Cependant les Turcs, qui étoient auprès de lui, sans attendre sa résolution, firent leur accommodement particulier avec le nouveau calife; & le gouverneur de la ville écrivit même à Môtaz, que s'il vouloit lui laisser son gouvernement & promettre solemnellement de conserver la vie à Mostâin, il feroit ensorte, de concert avec les Turcs, que ce prince se démettroit volontairement du califat. Le traité fut signé l'an 252. de l'hegire, & Mostâin fut obligé de se demettre du califat en faveur de Môtaz, & à se contenter de mener une vie privée dans le palais magnifique, que Hassan Ben Sohal avoit fait bâtir dans Bagdet, & qui lui fut assigné pour demeure. Môtaz cependant faisoit garder soigneusement Mostâin dans ce palais; & quelque soupçon lui étant venu sur sa conduite, il le fit venir auprès de lui dans la ville de Samarah, où le visir Said, auquel il le recommanda, s'en defit bientôt; ainsi ce prince ne regna que trois ans & neuf mois.* D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOSTAIN BILLAH, autre calife, qui étoit de ces prétendus Abbassides, que les Mamelus avoient établis en Egypte. Ce furent cependant les Circassiens, qui éleverent celui-ci à la dignité royale. Il prit la qualité de sultan l'an 815. de l'hegire; mais il ne la conserva que six ou sept mois, après lesquels les Circassiens mêmes le déposerent, & mirent dans leur nation la couronne, que ce calife avoit usurpée. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOSTALI BILLAH, calife Fathimite d'Egypte, qui succeda à son pere *Mostanser Billah* l'an 448. de l'hegire, & regna jusqu'en l'an 495. Les astrologues de son tems, prédirent un déluge universel; mais il n'y eut qu'un torrent débordé auprès de la Mecque. Après la mort de ce calife, qui n'avoit qu'un fils en fort bas âge, Berar son frere se saisit de la ville d'Alexandrie, où il se fit proclamer calife sous le nom de Mostafa Ledin illah. Mais Afdal, general des armées d'Egypte le défit bientôt, & fit proclamer calife, Ali Aboul Mansor, fils de Mostali, qui n'avoit encore atteint que l'âge de cinq ans.* D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOSTANGED BILLAH, XXXII. calife de la maison des Abbassides, qui succeda à son pere Moctafi, qu'il avoit declaré son unique heritier l'an 555. de l'hegire. Abou Ali son frere voulut le déposseder, & entreprit même sur sa vie, ayant suborné des femmes du palais imperial, qui devoient le poignarder. Mais Mostanged averti du complot, fit emprisonner son frere & sa mere, qui étoient de la conspiration, & fit jetter dans le Tigre, les femmes qui étoient gagnées pour le massacrer. Ce calife aimoit tellement la justice, qu'ayant fait mettre en prison un calomniateur, & un des grands de sa cour lui ayant offert la somme de deux mille écus d'or pour la délivrance du prisonnier; il lui dit: „ Mettez-moi entre „ les mains un autre homme, qui ait toutes les mauvaises „ qualitez de ce prisonnier, & je vous en ferai compter „ dix mille: car je souhaite extremement de purger mon „ état de cette peste.„ Mostanged mourut l'an 566. de l'hegire, après avoir regné dix ans & un mois, & eut pour successeur *Mostadhi Billah* son fils. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOSTANSER BILLAH, XXXVI. calife de la maison des Abbassides, étoit fils de *Dhaher* son predecesseur, & fut proclamé l'an de l'hegire 623. Il surpassa tous ses prédecesseurs en clemence & en liberalité. Il fit bâtir plusieurs édifices publics pour la commodité de ses sujets, & entr'autres le fameux college, qui est appellé de son nom *Madrasah al Mostanseria*, dans lequel il avoit un appartement & une galerie, qui joignoit les écoles, où il venoit tous les jours pour apprendre ce qui se passoit dans son college, & d'où il entendoit souvent par des jalousies, les disputes des docteurs & de leurs disciples. Il faisoit souvent dresser dans la ville de Bagdet un grand nombre de tables, sur-tout au mois de Ramadhan, pendant la nuit, qui est le seul tems auquel les Musulmans peuvent manger & boire, à cause de leur jeûne, qu'ils observent dans ce mois-là. Ce fut sous le califat de Mostanser que les Mogols entrerent dans les provinces des Musulmans. Ils prirent la ville de Bagdet seize ans après la mort de ce calife, arrivée l'an 640. de l'hegire dans le 51. de son âge, laissant son fils infortuné *Mostâdhem* pour successeur. * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

MOSTANSER BILLAH: c'est le surnom que prit Ahmed Ben Dhaher, lorsqu'il fut declaré calife en Egypte par les Mamelus. Quelques Arabes ayant mené au Caire, l'an de l'hegire 659. de Jesus-Christ 1260. un personnage nommé *Ahmed*, qu'ils disoient être fils naturel & légitime du calife Dhaher Ben Nasser l'Abbasside, & s'être sauvé heureusement de Bagdet, quand elle fut prise par les Tartares: Bibars, surnommé *Al Malek Al Dhaher* IV. sultan de la premiere dynastie des Mamelus en Egypte, convoqua une assemblée generale, en forme de concile, de tous les imams & docteurs du Mahometisme, tant de la Syrie que de l'Egypte, pour déliberer sur l'état & sur la personne de cet Ahmed. Il étoit fort brun de visage & ne paroissoit point dans son exterieur être du sang des Abbassides. Cette grande assemblée pourtant, après avoir entendu plusieurs témoins, & examiné soigneusement les memoires de la famille des Abbassides, prononça sous l'autorité de Bibars, qu'Ahmed étoit par sa naissance & par la mort de Mostâdhem le legitime & veritable calife des Musulmans, & lui donna le surnom de Mostanser Billah, qui signifie, *celui qui attend tout son secours de Dieu.* Le sultan Bibars fut le premier qui lui rendit hommage. Il se chargea de lui fournir un équipage convenable à sa dignité, qui lui couta un milion d'écus d'or. De sorte que le peuple, à qui il en avoit couté cher, pour se moquer de la dépense du sultan, appelloit ce nouveau calife *Al Zerabini*, c'est-à-dire, *le calife aux écus d'or.* Mostanser Billah ainsi installé fut reconnu pour le premier calife de la seconde dynastie des Abbassides, & le sultan Bibars le mena avec lui dans l'expedition qu'il fit en Syrie, le faisant respecter par tout, comme le souverain pontife des Musulmans. Il entreprit même de le remettre dans la ville de Bagdet en possession du thrône de ses ancêtres. Pour cet effet il lui donna des troupes avec un de ses generaux, & il étoit déja en marche, lorsque les Tartares en ayant avis, lui couperent le chemin, l'envelopperent avec tout son équipage, & le firent mourir. Cependant ce calife ne laissa pas d'avoir des successeurs en Egypte. Mais ils n'y faisoient que les fonctions de la religion Musulmane, sans aucun pouvoir temporel, les Mamelus les créans & les déposans à leur gré. Le dernier de ses successeurs fut Motavakkel, que Selim I. sultan des Turcs trouva en Egypte, après qu'il en eut fait la conquête. Il le mena avec lui à Constantinople. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOSTANSER BILLAH *Abou Themim Al Fathemi*, cinquiéme calife d'Egypte de la race des Fathimites. Il succeda à son pere *Dhaher* à l'âge de 9. ans, l'an de l'hegire 427, & regna 60. ans avec une prudence & une moderation extraordinaires, qui lui firent dissiper plusieurs conjurations; en sorte qu'il laissa pour successeur son fils *Ahmed Aboul Cassem*, surnommé *Mostali*, qui commença son regne l'an 487. de l'hegire. Ce calife étoit fort bon poëte. * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

MOSTAR, en latin *Mostaria*, ville de l'Herzegovine en Dalmatie. Elle est sur la riviere de Narenta, à douze lieues au-dessus de la ville de ce nom. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Saloniana.* * Mati, *diction.*

MOSTARSCHED BILLAH *Ben Mostedhaher Billah*, XXIX. calife de la maison des Abbassides, qui succeda à son pere *Mostedhaher*, l'an de l'hegire 512. Aboul Hassan son frere se révolta contre lui, se saisit de l'importante place de Vasseth bâtie sur le Tigre, & prit le titre de calife. Le regne de ce nouveau calife ne fut pas de longue

dorée ; car Dobais Ben Sadekah, gouverneur de tout ce pays pour Mostasched, combattit & défit Aboul à plate couture. Son frere, à qui on le remit prisonnier, lui donna genereusement la vie & la liberté. Il appaisa heureusement quelques autres troubles, que ce même Dobais excita contre lui. L'an 526. de l'hegire le sultan Massoud ayant succedé à son frere Mahmoud, & son nom ayant été publié dans toutes les mosquées du consentement de Mostarsched, ce calife changea ensuite de sentiment pour Massoud, & à la sollicitation de quelques grands de sa cour, il fit supprimer son nom dans les prieres publiques, & lui ôta même la qualité de sultan. L'an 529. le sultan irrité de cet affront, battit les troupes du calife, se rendit maître de Bagdet & de la personne du calife. Il le mena avec lui jusques dans la province d'Aderbigian, & lui témoigna beaucoup de bienveillance; il promit même de le renvoyer à Bagdet moyennant certain tribut. Mais des assassins le tuerent dans sa tente, & l'on crut que cet assassinat avoit été commis par l'ordre de Massoud. Ce calife étoit fort éloquent : il mourut à l'âge de 43. ans après un regne de 17. ans & demi, & laissa pour successeur *Rasched Billah* son fils. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOSTIERS (Anselme de) astrologue & poëte Provençal, natif d'Avignon, fut en credit à la cour de Robert, dit *le Bon* & *le Sage*, roi de Naples, comte de Provence, &c. & s'y fit beaucoup d'amis. On dit qu'ayant travaillé à l'horoscope des personnes de la maison royale, il prédit au roi Robert la mort de Charles duc de Calabre son fils, qui mourut le 10. Novembre 1328. Anselme prévit encore la fin malheureuse de la reine Jeanne I. fille de Charles, & petite fille du roi Robert, qu mourut l'an 1343. Alors il se retira à Avignon, où le roi lui avoit donné une charge. Il laissa des enfans, qui soûtinrent sa réputation, & mourut vers l'an 1348. lorsque la même reine Jeanne engagea au pape Clement VI. la ville d'Avignon. Petrarque l'avoit connu à la cour du roi Robert. * Nostradamus, *vies des poëtes Proven.* La Croix du Maine, *biblioth. françoise.*

MOSTI, petite ville de la Russie Polonoise, sur la petite riviere de Rotnos dans le palatinat de Belczo, à quatre lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. * Mati, *diction.*

MOSUL, en latin *Mosilium*, *Nova Ninus*, ou *Ninivo*, ville du Diarbeck en Asie. Elle est capitale du Beglerbeglic de Mosul, & située sur le Tigre, environ à quarante lieues au-dessus de Bagdad. Cette ville a une citadelle, & elle est assez grande. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne Ninive, dont on voit encore les vestiges, vis-à-vis de Mosul, de l'autre côté du Tigre. * Mati, *diction.*

MOSUL (le Beglerbeglic de) c'est une des provinces du Diarbekir, region de la Turquie, en Asie. Elle est entre celles du Diarbekir, de Rika, de Bagdad, & de Schereful. Mosul, Teskrit, & Zerbit en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

MOSYNOECIENS, ou MOSINIENS, c'est ainsi que l'on nommoit certains montagnards, qui se logeoient sur des arbres, ou dans quelques tours de bois au voisinage du Pont-Euxin. Leurs coûtumes étoient si contraires à celles des autres nations, qu'ils faisoient à la vûe du public, ce qu'on fait ailleurs dans la maison ; & pour ce qui est des choses, que l'on fait ailleurs publiquement, ils les faisoient dans leur logis. Ils n'excepterent point de cette regle renversée les œuvres de la chair. Leur plus haute tour de bois servoit de demeure au roi, prince miserable; car il falloit qu'il terminât tous leurs differends comme juge, & s'il lui arrivoit de mal juger, on l'emprisonnoit le jour même, & on ne lui fournissoit aucun aliment; ou, selon quelques autres, on le condamnoit à mourir de faim. Leur royaume étoit électif, & ils tenoient en tout tems leur prince sous la chaîne, & sous une forte garde. Ils se nourrissoient de gland & de la chair des bêtes sauvages. Ils dressoient des embuches aux voyageurs, & traitoient très-mal les étrangers. Ils se faisoient des marques par tout le corps. *Consultez.* Xenophon au cinquiéme livre de l'expedition de Cyrus *le Jeune*, où il a donné un long détail de leur maniere de s'armer & de se nourrir, &c. Il dit qu'étant seuls, ils parloient, ils rioient, ils dansoient, comme s'ils eussent été en compagnie. * Apollonius. Pomponius Mela. Strabon. Bayle, *diction. critique.*

MOTADHED BILLAH *Ben Mouaffec*, XVI. calife de la maison des Abbassides, étoit fils de *Mouaffec*, lequel ne jouit point du califat, mais le gouvernoit avec un pouvoir presque absolu sous Mottamed Billah son frere. Ce fut à ce Mottamed, que Motadhed succeda, c'est-à dire, le neveu de son oncle, l'an de l'hegire 279. au préjudice d'un fils que Mottamed avoit laissé, auquel on fit perdre le droit qu'il avoit à la succession de son pere. On dit que ce Motadhed vit en songe Ali, qui lui ordonna de bien traiter les enfans de sa maison, quand il seroit calife, aussi pendant le cours de son regne combla-t-il les Alides de ses graces & de ses faveurs. Un fantôme, dit-on, lui paroissoit aussi de tems en tems sous des formes differentes : c'est-à-dire, que ce calife étoit un peu visionnaire. Il eut quelques guerres avec les Carmathes, qui commencerent sous son regne à courir l'Arabie & la Chaldée, & à y faire divers ravages. Ce calife mourut l'an 289. de l'hegire, après avoir pris le serment des peuples, en faveur de son fils *Moctafi*, qu'il avoit désigné pour son successeur. Il vecut 49. ans & en regna 9. & 9. mois. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOTAKI LILLAH *Ben Mostader Billah*. C'est le XXI. calife de la race des Abbassides, qui succeda à son frère *Radhi Billah*, l'an de l'hegire 329. Abdallah-Albaridi, prince de la ville de Bassorah & de ses environs, qui n'avoit pû obtenir la charge de generalissime des troupes du calife, se presenta devant Bagdet ; & le calife ne s'y trouvant pas en sûreté, quitta la ville & prit la ville de Mosul, pour implorer le secours des princes de la maison de Hamadan, qui y regnoient, & qui étoient alors très-puissans. Ces princes étoient deux freres, Nasser Aldoulat & Seif Aldoulat. Ayant pris la protection du calife, ils le reconduisirent à la tête d'une armée florissante à Bagdet, malgré l'opposition de tous ses ennemis. Baridi ne les attendit pas. Il se retira avec ses troupes à Vassethe, & après quelques combats, il fut obligé de se retirer encore plus loin. Motaki voulant se conserver l'affection de la milice Turque donna l'an 331. de l'hegire la charge d'émire al omera, ou de generalissime de ses troupes, à Tozun, proche parent d'Iahkem, qui l'avoit possedée, & ôta ainsi toute esperance à Baridi de s'emparer du commandement auquel il aspiroit avec tant d'ardeur. Cependant l'année suivante le calife se brouilla avec Tozun, & voulant lui ôter la charge qu'il lui avoit donnée, il irrita tellement ce Turc, que pour se mettre en sûreté, il fut obligé de quitter Bagdet pour la seconde fois, & de se retirer en Syrie, pour implorer le secours d'Akhschid, qui s'étoit rendu maître de cette province, aussi-bien que de toute l'Egypte. Il étoit déja arrivé à la ville de Rakah en Mesopotamie, lorsque sans attendre le secours qu'Akhschid lui avoit promis, il changea tout d'un coup de sentiment, & dépêcha un officier de ses gardes vers Tozun, pour traiter d'accommodement avec lui. Tozun accepta l'offre, & promit en presence des principaux magistrats de Bagdet de rendre toutes sortes d'honneurs & de respects au calife, sans jamais attenter contre sa personne. Il fit même un écrit signé des principaux docteurs de la loi, par lequel il s'engageoit de tenir ce qu'il avoit promis de bouche. Le calife se fia à tant de promesses, malgré les conseils de ses amis; mais Tozun ne jugea pas à propos de les tenir. Il fit déposer Moctadi l'an 333. de l'hegire, & fit mettre à sa place Abdallah-Aboul-Cassem fils de Moctafi, qui étoit cousin germain du calife. Motaki regna trois ans & onze mois; & Mostacfi son successeur le laissa vivre encore pendant l'espace de 25. ans, après l'avoir privé de la vûe. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOTALA, *cherchez* MOTULA.

MOTAMED ALALLAH *Ben Motavakkel Billah*. C'est le XV. calife de la race des Abbassides. Il n'avoit point été appellé ni designé au califat par son pere, comme ses trois freres Montasser, Môtaz, & Mouiad, dont les deux premiers regnerent. Cependant il y eut part après la déposition de Motadhi son prédecesseur, qui arriva l'an de l'hegire 256. Ce calife avoit encore un autre frere, nommé Mouaffec, qui usa si absolument de l'au-

torité que son frere lui donna, qu'il devint en quelque façon le maître du califat, & fit regner son propre fils au préjudice du fils de Motamed. Les affaires de l'empire & de la religion changerent entierement de face sous le regne de Motamed. Ce calife soutenu de Mouaffec son frere abolit tout-à-fait le pouvoir, que la milice Turque avoit usurpé. Il eut la guerre contre les Zinges, qui faisoient de grands progrez dans la Chaldée, dans l'Arabie, & même dans la Perse. Son frere fut battu deux fois de suite par ces peuples, qui l'obligerent de faire avec eux une espece d'accommodement, & de retourner à Samarah, qui étoit alors la capitale du califat. L'an 261. de l'hegire Motamed declara son fils Giafar son successeur, & appella près de lui Mouaffec son frere, & Motadhed fils de Mouaffec son neveu. Giafar prit alors le surnom de *Maffoued ela allah*; mais il ne jouit jamais du califat. En 262. Jacoub premier prince ou sultan de la dynastie des Soffarides, après s'être rendu maître de l'Iraque Persienne, qui étoit des dépendances du calife, sans pourtant se declarer son ennemi, lui fit enfin ouvertement la guerre, & s'approchoit déja de la ville de Bagdet, lorsque Mouaffec frere du calife vint au-devant de lui, lui livra bataille & le défit, ensorte qu'il eut bien de la peine de se sauver. L'an 267. Mouaffec accompagné de son propre fils Motadhed, voulut reparer les affronts qu'il avoit reçus des Zinges; il les battit en plusieurs rencontres, sans pourtant pouvoir les défaire entierement. Mais enfin l'an 270. de l'hegire, il les poussa si rudement, que leur prince lui-même fut contraint de s'enfuir dans la province d'Ahvaz, où ayant donné un dernier combat, il y laissa la vie; & la tête de ce rebelle ayant été envoyée à Bagdet, les troubles de l'Iraque Arabique furent tellement calmez par la mort de ce prince, que l'on n'entendit plus parler des Zinges. Cette grande victoire acquit à Mouaffec le titre de *Nasser Ledinillah*, qui signifie *protecteur de la religion Musulmane*, & il continua de gouverner le califat sous ce titre, jusqu'en l'an 278. qu'il mourut. Motadhed son fils, prit en main, comme par succession, le gouvernement des états du calife son oncle, & le dépouilla de tout ce qui lui restoit d'autorité, ne lui laissant que le simple nom de calife. Il fit bientôt paroître le pouvoir qu'il avoit, obligeant Motamed de convoquer l'année suivante, qui étoit l'an 279. de l'hegire, une assemblée generale des principaux seigneurs & officiers de sa couronne, pour ôter à son propre fils Giafar la succession immediate qui lui appartenoit après la mort de son pere, pour la lui transferer à lui-même. Ce fut cette même année que Motamed mourut d'une esquinancie, qui lui survint à l'âge de 50. ans & six mois, & dans la 23. année de son regne. Ce calife fort adonné à ses plaisirs se reposoit aisément du soin de ses affaires sur les autres. Il aimoit passionnément la musique, & n'ignoroit pas les lettres. Ce fut lui qui quitta le séjour de la ville de Samarah en Syrie, où les califes Abbassides avoient toûjours fait leur résidence depuis Motassem-Billah qui l'avoit bâtie. Il est vrai que Motavakkel avoit voulu transferer le siege de son empire à Damas; mais à peine y eut-il demeuré deux mois, qu'il retourna à Samarah. * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

MOTASSEM-BILLAH *Ben Haroun Al Raschid*. C'est le VIII. calife de la maison des Abbassides. Il étoit frere d'*Amin* & de *Mamoun* ses prédecesseurs, & il succeda à ce dernier par la nomination expresse, qu'il avoit faite de lui pour son successeur, au préjudice d'Abbas son propre fils. Quelques séditieux voulurent porter Abbas à faire valoir ses droits; mais il prêta en leur presence serment de fidelité à son oncle, & les exhorta d'en faire autant. Motassem envoya des troupes à Ispahan & à Hamadan, villes principales de l'Iraque Persienne, pour châtier les peuples de ce pays-là, qui favorisoient la revolte d'un fameux imposteur nommé *Babel Al Khorremi*. Ces troupes firent passer plus de soixante mille hommes au fil de l'épée. Il envoya ensuite une puissante armée dans l'Adherbigian, ou le rebelle s'étoit retiré. Après plusieurs combats, il fut mis en fuite, pris & envoyé au calife qui le fit mourir l'an 223. de l'hegire. Après cette guerre, il en fallut soûtenir une autre contre les Grecs. L'empereur Theophile, après avoir couru victorieux les provinces Musulmanes, avoit pris & saccagé la ville de Zabatrah. Motassem fut assez heureux pour le repousser jusqu'à Mopsueste en Cilicie, & lui donna une bataille dans laquelle les Grecs perdirent plus de 30000. hommes. Le calife retourné à Samarah, découvrit une grande conjuration qui s'étoit tramée contre lui. Les conjurez devoient le tuer avec Afschin & Asbah ses deux meilleurs amis, & mettre son neveu Abbas sur le thrône. Les conjurez furent punis de mort, & Abbas renfermé dans un lieu où l'on lui donnoit à manger sans lui donner à boire, ensorte qu'il mourut bientôt de soif. Motassem mourut lui-même l'an 227. de l'hegire, après avoir regné 8. ans, 8. mois & 8. jours. Ce nombre de huit lui fit donner le titre de *Motthamen*, qui signifie l'*Octonaire*, ou le *Huitiéme*, & il l'eut avec d'autant plus de justice, qu'il fut le huitiéme calife de sa maison, qu'il laissa huit enfans mâles, autant de filles, huit milles esclaves, huit millions d'or, & l'on compte jusqu'à huit batailles, qu'il avoit données ou gagnées. Ce calife ennuyé du séjour de Bagdet, où les fréquentes seditions du peuple troubloient son repos, prit la résolution d'abandonner cette ville, & d'en bâtir une autre pour y faire sa résidence. Il choisit pour cet effet un lieu nommé *Catoul*, situé près la ville de Sermenrai en Syrie; il y construisit une nouvelle ville, qui fut nommée *Samarah*, & qui passa aussi depuis sous le nom de *Sermenrai*. Ce calife eut pour successeur *Vathec Billah* son fils. * D'Herbelot.

MOTAVAKKEL BILLAH *Ben Môtassem Billah*: c'est le X. calife de la race des Abbassides. Il étoit fils de *Môtassem*, & il succeda à son frere *Vathec*, non sans quelque contestation, car les principaux seigneurs étoient sur le point de reconnoître Mohammed, fils de Vathec, qui étoit encore fort jeune, si Vassif, chef de la milice Turque, que Môtassem avoit mis sur pied, ne s'y fût opposé. Il representa aux Turcs qu'il leur seroit honteux d'avoir un calife incapable de leur faire la priere, devoir indispensable du souverain pontife des Musulmans. Cette raison fit revenir les avis, & Motavakkel frere de Vathec, & par conséquent oncle de cet enfant, fut proclamé l'an 232. de l'hegire, qui est le 846. de Jesus-Christ. L'an 235. le calife ordonna que tous les Chrétiens & tous les Juifs de son empire portassent une large ceinture de cuir, que les Arabes nomment *Zonnar*, pour être distinguez des Musulmans. Il les exclut de toutes les charges de justice & de police, & leur défendit d'avoir des étriers de fer. Il passa plus avant en 239. car il ne voulut pas qu'ils montassent des chevaux, ne leur laissant que des mulets & des ânes. Cette loi dure encore parmi les Turcs. Dès l'an 235. Motavakkel avoit fixé le droit de la succession entre trois de ses enfans. Montasser, Môtaz & Mouiad, qui étoient appellez l'un après le decès de l'autre. Ils avoient encore deux autres freres Môtamed & Mouaffec, qui étoient exclus de la succession. Il arriva cependant que Montasser & Môtaz, n'ayant regné que très-peu de tems, & Mouiad n'étant pas parvenu au califat, Môtamed qui en avoit été exclus, en jouit, & les enfans de Mouaffec, lequel en avoit aussi été privé par son pere, regnerent après Môtamed leur oncle. L'an 236. Motavakkel, qui étoit l'ennemi declaré d'Ali & de toute sa posterité, défendit sous de rigoureuses peines, les pelerinages qui se faisoient à son tombeau, ordonna peu après, que celui de Houssain, fils d'Ali, qui étoit dans la plaine de Kerbela, où il avoit été tué, fût entierement rasé, & pour en effacer tous les vestiges, il en fit labourer la terre, & y fit passer un canal d'eau par dessus. Les sectateurs d'Ali racontent beaucoup de miracles faits pour confondre l'impieté de Motavakkel, que nous n'insererons pas ici. Motavakkel fut averti par un de ses esclaves, qu'il se formoit une conjuration des principaux de l'état contre lui; ce qui lui fit prendre la résolution de les prévenir, en se défaisant de tous ceux qui lui étoient suspects. Il les convia pour cet effet à un festin, & après qu'il fut fini, le calife prit son cimeterre, tua plusieurs de ces conviez de sa propre main, & fit mettre les autres entre les mains de ses executeurs. Une des principales causes de la mort de ce calife, fut le ressentiment de Vassif le Turc, auquel il avoit confié la garde de sa personne; car sans avoir égard qu'il étoit entre ses mains, & que par conséquent il n'étoit pas sûr de l'offenser, il lui ôta plusieurs domaines, qu'il possédoit dans l'Iraque Persienne, pour les donner à Farah

Ben Khacan, son visir & favori. A l'égard de Montasser propre fils du calife, ce qui le porta à consentir à la mort de son pere, furent les injures & les outrages qu'il recevoit de sa part. Il lui donnoit des noms de mépris. Quelquefois il le faisoit boire avec excez & jusques à ce qu'il eût perdu la raison, après quoi il le souffletoit sans discretion, & lui faisoit même souffrir quelquefois des peines plus rigoureuses. La haine de Motavakkel pour Ali & pour tous ses descendans, fut une autre raison que Montasser alleguoit, pour excuser son parricide : & enfin il craignit même pour sa propre vie ; parce que son pere tenant un jour à la main une épée, qui lui coûtoit dix mille écus d'or, dit à Fatah son visir, qu'il voudroit bien trouver parmi ses esclaves Turcs un vaillant homme, à qui il pût mettre cette épée en main, pour veiller à la conservation de sa personne. Fatah lui répondit aussi-tôt, *Voici Bagher le plus brave de tous vos Turcs, qui est digne de recevoir ce present de votre main.* Ce Bagher entroit pour lors par hazard dans la chambre du calife ; il reçut en même tems de ses mains l'épée, avec de très-gros appointemens de Motavakkel. On dit pourtant que Bagher ne tira cette épée du fourreau, que pour tuer celui qui la lui avoit donnée. Voici comment deux auteurs Arabes racontent la mort de ce prince. Motavakkel avoit des façons de faire, & jouoit souvent à des jeux qui ne plaisoient qu'à lui seul. Car lorsqu'il étoit en débauche avec ses amis, il faisoit quelquefois lâcher un lion, qui paroissant tout à coup au milieu du festin, épouvantoit tous les conviez. Il faisoit aussi quelquefois couler des serpens par dessous la table, & casser des pots pleins de scorpions au milieu de la salle où il mangeoit, sans qu'il fût permis à personne de se lever de table, ni de changer de place ; & lorsque quelqu'un de ses amis avoit été piqué ou mordu par quelqu'un de ces animaux, il le faisoit guerir avec une excellente theriaque, qu'il avoit fait préparer. Etant un jour dans une semblable débauche, les esclaves Turcs conjurez entrérent avec Bagher les épées nues à la main dans la salle du festin. Un de ceux qui étoient à table les ayant apperçûs le premier, & qui ne sçavoit pas le mauvais dessein des Turcs, dit en raillant; „Ce n'est plus la journée ni „ des lions, ni des serpens, ni des scorpions, c'est celle des „ épées.“ Motavakkel l'entendant parler d'épées, dit aussitôt à ce railleur, *qu'est-ce que tu veux dire?* & à peine eut-il achevé ces paroles, que les Turcs se jetterent sur lui & le mirent en pieces. Fatah son visir le voulant défendre, & criant de toute sa force, *ô Motavakkel je ne veux plus vivre après vous*, fut aussi tué avec le calife; mais son boufon qui s'étoit caché sous une estrade, à la vûe des épées, après avoir entendu les paroles du visir, & vû ce qui lui étoit arrivé, se mit à crier, *ô Motavakkel je serois fort aise de vivre après vous.* Ce calife avoit regné 14. ans & deux mois ou dix mois, selon quelques-uns; il fut tué l'an de l'hegire 247. dans la quarantiéme année de son âge. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOTAVAKKEL BILLAH, II. du nom : c'est le surnom de *Mohammed Ben Jacoub*, qui est le dernier calife Abbasside, qui ait été reconnu en Egypte ou ailleurs. Il se trouva à la bataille qui se donna entre Cansou Gauri, sultan des Mamelus, & Selim, I. du nom, sultan des Turcs Othmanides. Selim l'ayant fait prisonnier le mena à Constantinople, où il le retint jusqu'en l'an 926. de l'hegire, de Jesus-Christ 1519. auquel tems ce sultan sentant approcher sa mort, le fit mettre en liberté, & lui assigna 60. drachmes d'argent othmaniques par jour pour sa subsistance. Motavakkel s'en retourna après la mort de Selim en Egypte, où il vêcut jusqu'en l'an 945. de l'hegire, c'est-à-dire, jusqu'en l'an 1538. de Jesus-Christ. Il laissa deux enfans, qui tiroient pension du tresor royal. * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

MOTAZ BILLAH *Ben Motavakkel* : c'est le XIII. calife de la race des Abbassides, qui étoit fils de *Motavakkel*, & frere de *Montasser*, à qui il devoit succeder par la déclaration de leur pere, d'autant plus que Montasser n'avoit pas laissé d'enfant qui pût troubler l'ordre de la succession. Mais les Turcs, qui craignoient que Môtaz ne vengeât sur eux la mort de son pere, qu'ils avoient tué à la sollicitation de Montasser, obligerent celui-ci, avant qu'il mourût, à décider de sa pleine autorité, que le droit de son frere à la succession étoit nul, & ne pouvoit empêcher que l'on ne la transportât à un autre. Sur cette décision les Turcs firent proceder à une nouvelle élection ; & firent ensorte par leur crédit que Mostâin, duquel on a parlé en son lieu, fût élû pour souverain imam & calife des Musulmans. Cette élection ne préjudicia point au droit de Môtaz ; & les mêmes Turcs, sçavoir, Vassif, Bagher & les deux Bouga, contraignirent peu de tems après Mostâin de renoncer à sa dignité, & ils en revêtirent Môtaz, à qui elle appartenoit legitimement. Ce fut l'an de l'hegire 252. La même année, sur un simple soupçon, Môtaz fit emprisonner un de ses freres cadets, nommé *Mouiad*. Il est vrai que ce prince avoit un fort grand parti dans l'état, qui l'auroit sans doute favorisé, s'il avoit voulu entreprendre quelque chose contre le calife son frere ; mais du reste, il n'étoit coupable d'aucun crime, non plus qu'un autre de ses freres nommé *Mouaffec*, qui eut peu après la même disgrace. Mouiad étant mort dans sa prison, le bruit courut que Môtaz avoit commandé à ceux qui le gardoient, de le mettre nud & lié au milieu de la neige, pour lui ôter la vie. Ce bruit fit que Môtaz ordonna qu'on revêtît son corps d'une fourrure d'hermine, & qu'il fût exposé en cet état aux yeux du public, & particulierement à la vûe des docteurs de la loi, pour leur persuader qu'il étoit mort de mort naturelle. L'an 253. les Turcs s'étant mutinez au sujet de leur solde dans Samarah, Vassif leur general, pour appaiser la sédition, leur remontra vivement leur devoir. Mais ayant maltraité de paroles quelques-uns de leurs chefs, cette milice insolente se revolta contre lui & le hacha en pieces. L'an 254. Bouga le Turc, qu'on nommoit l'*Ancien*, croyant que le calife changeoit à son égard, se souleva contre lui. Il lui en coûta ses biens, qui furent pillez, & la vie. Cependant les Turcs qui s'appercevoient tous les jours que Môtaz vouloit se défaire d'eux, prirent Saleh, fils de Vassif leur general, qu'ils avoient tué, & l'élurent & proclamerent pour leur chef, à la place de son pere, dont ils regrettoient la perte. Après cette élection ils allerent piller la maison d'Ahmed Ben Ismel visir de Môtaz, & ayant pris encore avec eux Mohammed fils de Bouga à qui le calife venoit de faire couper la tête, ils investirent le palais imperial, & demanderent insolemment les arrerages de leur paye, qui leur étoient dûs. Le calife n'étant pas en état ni de les satisfaire, ni de résister à leur violence, fut tiré hors de son palais, & contraint de se défaire du califat en faveur de Mohammed, fils du calife Vatec, qui porta ensuite le nom de Môthadi. Ce changement arrivé l'an de l'hegire 255. Môtaz fut envoyé à Bagdet, où peu de tems après on le fit mourir de soif dans la 24. année de son âge, après trois ans & sept mois de regne. * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

MOTEZUMA ou MONTEZUMA, puissant roi du Mexique dans l'Amerique septentrionale, perdit ses états & sa liberté, après avoir reçû dans sa capitale les Espagnols, qu'il avoit inutilement tenté d'en éloigner, par différentes embuches qu'il leur avoit dressées, & différentes propositions qu'il leur avoit fait faire. Ferdinand Cortez, qui commandoit les Espagnols, au nombre de 400. hommes seulement, trouva moyen de se faire seconder par des peuples voisins des Mexiquains, & leurs ennemis déclarez. Avec ce secours il pénetra jusqu'à la grande ville de Mexique, l'assiegea, & contraignit le roi de traiter avec lui. Mais peu de tems après ce prince fut arrêté par les Espagnols, pour lui faire declarer en quel lieu il avoit caché une partie de ses tresors. Les Mexiquains indignez de l'esclavage de leurs souverains, vinrent assieger le palais où on le retenoit. Motezuma ayant été contraint par les Espagnols de se presenter à une fenêtre du palais, pour appaiser le tumulte, fut blessé d'un coup de pierre, dont il mourut peu d'heures après. * *Histoire du Mexique.*

MOTHE (la) petite ville de Lorraine sur les frontieres de la Champagne, est bâtie sur un roc escarpé, & baignée d'un ruisseau, qui se jette peu après dans la Meuse. Elle a passé pour une place imprenable, à cause de sa situation. Cependant le roi Louis XIII. la fit assieger par le maréchal de la Force, qui commandoit son armée, le 28. Juillet 1634. Elle fut reprise une seconde fois en 1648. Magalotti, qui l'assiegeoit y fut tué sur le point de l'emporter d'assaut ; ce fut le mar-

quis de Villeroi, depuis maréchal de France, qui lui succeda au commandement de l'armée, qui eut l'honneur de la capitulation, ensuite de laquelle la forteresse fut rasée.

MOTHE-HOUDANCOUR (Philippe de la) duc de Cardonne, comte de Beaumont sur Oise, seigneur de la Fayelle, viceroi & lieutenant general des armées du roi en Catalogne, maréchal de France. Il commença à se signaler dans la guerre contre les Huguenots, en 1622. & se trouva au combat naval gagné sur les Rochelois en 1625. à la prise de Privas l'an 1629. & ailleurs. Ensuite il porta les armes en Italie, & fut blessé au combat du Pont de Carignan, l'an 1630. En l'année 1635. il se distingua à la bataille d'Avein; au combat de Keisinguen, où il commandoit l'infanterie Françoise l'an 1637. & à celui de Poligni l'an 1638. Peu après il défit encore le duc Savelli, se rendit maître du château de Blamont, & fut nommé lieutenant general en Bresse. Il passa en Piémont, où il commanda l'armée, apres la mort du cardinal de la Valette, arrivée le 27. Septembre 1639. & en attendant le comte d'Harcourt, que le roi Louis XIII. nomma general de ses armées de-là les Monts, lorsqu'il eut envoyé le duc de Longueville en Allemagne. Après que ce comte fut arrivé en Piémont, quand il fallut jetter quelques secours d'hommes & de munitions dans Cazal, il commanda à la Mothe-Houdancour de se saisir de Quiers: ce qui fut heureusement executé à la vûe de l'armée Espagnole, la nuit du 24. Octobre suivant. Après cela on jetta du secours dans Cazal, & l'armée Françoise songea à prendre des quartiers d'hiver. Elle partit de Quiers le 19. Novembre de la même année, pour aller à Carmagnole. La Mothe-Houdancour commandoit l'arriere-garde qui sortoit de Quiers, en même tems que l'armée Espagnole, commandée par le marquis de Leganez, y arriva. Lorsque l'armée fut au Pont de la Route, près de Moncallier, le prince Thomas, avec trois mille hommes de pied, & quinze cens chevaux, donna sur l'avant-garde, commandée par le vicomte de Turenne, & par le comte du Plessis-Praslin. Le comte d'Harcourt se fit passage au travers des ennemis. Dans le même tems le marquis de Leganez, qui suivoit notre arriere-garde l'attaqua en flanc, avec son armée composée de neuf mille hommes de pied, & de cinq mille chevaux. La Mothe-Houdancour soûtint le choc pendant deux heures, quoiqu'il n'eût que trois mille hommes de pied, & dix-huit cens chevaux; il obligea les ennemis de se retirer, après avoir été attaqué deux fois inutilement, & continua sa marche fort glorieusement. Il se signala l'année suivante au combat de Cazal, assiegé par le marquis de Leganez. Le comte d'Harcourt alla reconnoître en personne le camp ennemi, suivi entr'autres, de la Mothe-Houdancour, le 28. du mois d'Avril 1640. On donna la bataille le jour suivant, & les ennemis y furent battus. Peu après on commença le siege de Turin, & la Mothe-Houdancour continua d'y acquerir beaucoup de gloire & de réputation. L'année suivante il alla commander l'armée du roi en Catalogne, où il défit devant Tarragone, le 10. Juin 1641. les Espagnols qui s'étoient avancez pour secourir cette place. Ensuite il leur prit encore Tamarith en Aragon, Monçon, & quelques autres places; & les défit en trois combats consécutifs, près de Villefranche, sur la fin du mois de Mars de l'an 1642. Le plus considerable de tous ces avantages fut le troisiéme, remporté le 31. de ce mois. Plus de trois mille Espagnols furent surpris en passant dans le Roussillon, & se rendirent à discretion. Il y avoit environ deux cens officiers, avec le general dom Pedro d'Aragon; le duc dom François de Toralte, lieutenant general; le marquis de Ribas general de l'artillerie; dom Vincent le Mare, general de la cavalerie, &c. Outre le bagage on leur prit dix-sept cornettes, cinq drapeaux, quantité de vaisselle d'argent, & trois mille pistoles, qu'on portoit pour payer la garnison de Perpignan. Cette place & celle de Colioure étoient assiegées par l'armée du roi; & les Espagnols ne furent plus en état de les sécourir. Les grandes actions de la Mothe-Houdancour lui acquirent le bâton de maréchal de France, que le roi lui donna à Narbonne, le 12. Avril suivant, avec le duché de Cardonne, & la dignité de viceroi en Catalogne. Il fut reçû en cette qualité à Barcelone au mois de Decembre suivant, après avoir encore défait les Espagnols devant Lerida, & les avoir contraint d'abandonner le siege de cette ville, qu'ils avoient commencé. Il remporta un avantage sur eux, au combat donné devant Miravel, qu'ils assiegerent le premier Mars 1643. Il sauva deux fois Felix pendant cette campagne; & alla faire le dégât dans l'Aragon, après s'être rendu maître de quelques petites places. L'année 1644. ne lui fut pas si favorable. Le roi d'Espagne s'étoit avancé jusqu'à Saragosse, pour être plus proche de son armée, conduite par Philippe de Sylva. Celui-ci fit mine de marcher du côté de Balaguer, & faisant volte face, se presenta devant la ville de Lerida, lorsqu'on y songeoit le moins. Le maréchal de la Mothe-Houdancour, qui devoit assieger Tarragone, vint au devant des ennemis, & leur donna la bataille le jour même de la Pentecôte. Il enfonça d'abord l'aîle droite des ennemis; mais la sienne plia: le désordre se mit en même tems dans le corps de bataille, & il lui fut impossible de retenir des troupes si souvent victorieuses, que la peur venoit de surprendre. La France perdit en cette occasion près de trois mille hommes, outre grand nombre de prisonniers, deux canons & huit pieces de campagne. Ce malheur fut suivi de la perte de Lerida. Les Espagnols en témoignerent une joie extraordinaire, & d'autant mieux fondée, qu'il y avoit assez long-tems qu'ils n'en avoient eu un sujet si legitime. Le maréchal recueillit avec courage les débris de son armée, & alla assieger Terragone; mais quelque effort qu'il pût faire pour la prendre, dans le tems que les ennemis étoient occupez devant Lerida, il lui fut impossible d'en venir à bout, & il fut contraint de lever le siege. Ceux qui avoient parlé avec admiration de sa conduite & de ses victoires, furent les premiers à l'accuser, & à lui susciter des affaires à la cour. Le sieur des Noyers, secretaire d'état, son ami particulier, n'étoit plus en état de le défendre: de sorte qu'accablé par ses envieux, il fut arrêté & conduit dans le château de Pierre-Encise à Lyon, d'où il ne sortit qu'au mois de Septembre 1648. après que son innocence eut été pleinement justifiée au parlement de Grenoble. Le roi le fit une seconde fois vice-roi de Catalogne, au mois de Novembre 1651. Il y força les lignes des ennemis devant Barcelone le 23. Avril 1652. & défendit pendant cinq mois cette place contre les meilleures forces d'Espagne. Ce maréchal continua ses services les années suivantes, & étant de retour à Paris, il y mourut le 24. Mars 1657. en sa cinquante-deuxiéme année. Il avoit épousé à saint Bris en Auxerrois le 21. Novembre 1650. *Louise* de Prie, depuis gouvernante de monseigneur le Dauphin, & des enfans de France, fille puînée & heritiere de *Louis* de Prie, marquis de Touci, & de *Françoise* de saint Gelais-de-Luzignan, morte le 6. Janvier 1709. âgée de 85. ans. Il en eut, *Philippe*, mort jeune; *Françoise-Angelique*, mariée le 26. Novembre 1669. à *Louis-Marie* d'Aumont & de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, morte le 5. Avril 1711; *Charlotte-Eleonore-Magdelaine*, mariée le 14. Mars 1671. à *Louis-Charles* de Levis, duc de Ventadour, pair de France, dame d'honneur de madame, gouvernante des enfans de France, en survivance, puis du roi Louis XV; *Marie-Isabelle-Gabrielle*, dite *mademoiselle de Touci*, mariée le 18. Mars 1675. à *Henri* de Senneterre, duc de la Ferté-Senneterre, pair de France, gouverneur de Metz, &c. mort l'an 1703. & *Louise* de la Mothe-Houdancour, morte en bas âge.

I. Il tiroit son origine de JEAN de la Mothe, écuyer, qui de *Catherine* du Bois, dame de Houdancour, eut pour fils

II. JEAN de la Mothe, II. du nom, seigneur de Houdancour, qui de *Louise* de la Mothe, fille de *François*, seigneur de Marlemont, eut

III. GUILLAUME de la Mothe, seigneur de Houdancour, qui épousa l'an 1558. *Marie* de Rasse, fille de *Guillaume*, seigneur de la Hargerie, & de *Jeanne* de Belloi, dont il eut

IV. PHILIPPE de la Mothe, chevalier, seigneur de Houdancour, Saci, &c. mort l'an 1652. âgé de 94. ans, lequel avoit été marié trois fois, 1°. à N. de Rabat:

Rabat: 2°. à *Catherine* Ribier : 3°. à *Louise* Charles, fille d'*Antoine*, seigneur du Plessis-Piquet, & de *Magdelaine* Maillard. De sa premiere femme, vint *Antoinette* de la Mothe, religieuse à Morienval. De la seconde, il eut ANTOINE, qui suit. De la troisiéme, vinrent *Daniel* de la Mothe-Houdancour, évêque de Mende, grand-aumônier d'Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, mort le 5. Mars 1628 ; *Claude* de la Mothe, capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-legers du duc de Mayenne, mort l'an 1622. des blessures qu'il reçut au siege de Montpellier ; PHILIPPE de la Mothe-Houdancour, duc de Cardonne, maréchal de France, *dont l'éloge & la posterité ont été rapportez ci-dessus* ; N. de la Mothe, abbé de l'ordre de saint Antoine ; *Jacques*, chevalier de Malte, commandeur de Troyes & de Beauvais, mort le 15. Juin 1693. âgé de 82. ans ; *Henri*, docteur & proviseur de Navarre, abbé de Souillac, de Froimont, & de S. Martial de Limoges, évêque de Rennes, commandeur de l'ordre du saint-Esprit, premier aumônier de la reine Anne d'Autriche, puis archevêque d'Auch, mort le 24. Fevrier 1684. âgé de 82. ans ; *Jerôme*, évêque de S. Flour, mort le 29. Mai 1693. âgé de 75. ans ; *Louise*, mariée l'an 1623. à *Louis* le Bel, seigneur de Bernoville & de la Boissiere, maréchal des camps & armées du roi, morte l'an 1640 ; *Magdelaine*, abbesse d'Auchi, morte l'an 1681 ; N. & N. religieuses à Senlis ; & *Magdelaine* de la Mothe, prieure de saint Nicolas de Compiegne, morte le 22. Mai 1702. âgé de 90. ans.

V. ANTOINE de la Mothe, marquis de Houdancour, gouverneur de Corbie, mourut le 28. Fevrier 1672. âgé de 80. ans. Il avoit épousé l'an 1621. *Catherine* de Beaujeu, dont il eut *Antoine* II. du nom marquis de la Mothe-Houdancour, gouverneur de Corbie, mort sans alliance le 11. Juillet 1696. en sa 66. année ; CHARLES, qui suit ; *Marie-Anne* de la Mothe, alliée 1°. à *Bernard* de la Baume, comte de Suse, gouverneur de Moyenvic : 2°. à *Charles-Claude* de Chaumont, ambassadeur pour le roi à Siam ; & *Anne-Lucie* de la Mothe, mariée le 12. Janvier 1676. à *René-François*, marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine Marie-Therese d'Autriche, gouverneur de Poitou, morte en Fevrier 1689.

VI. CHARLES comte de la Mothe-Houdancour, seigneur de Fayel & de Brunvilliers, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Bergues-saint-Vinox, nommé grand d'Espagne en Juin 1722. a épousé le 14. Mars 1687. *Marie-Elisabeth* de la Vergne-Montenar de Tressan, veuve de *Jean-Paul* de Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac, chevalier des ordres du roi, dont il a *Louis Charles* marquis de la Mothe-Houdancour, né le 21. Decembre 1687. mestre de camp de cavalerie, brigadier des armées du roi le 1. Fevrier 1719 ; & N. comte de la Mothe, né le 21. Novembre 1688. colonel du regiment de Lorraine, tué à la défense d'Aire le 2. Novembre 1710. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

MOTHE-LE-VAYER (Felix de la) conseiller du roi, & substitut du procureur general au parlement de Paris, étoit du Mans, où il nâquit le 22. Mars 1547. Il avoit appris les langues, la jurisprudence civile & canonique, la philosophie, les mathematiques, & passoit pour bon poëte, & pour excellent orateur. Dès l'an 1579. il publia un traité sur le titre du digeste, *de legatis*, qui lui acquit une grande réputation. Il composa d'autres ouvrages, eut beaucoup de part à l'estime des sçavans de son tems, & mourut à Paris la nuit du 25. au 26. Septembre 1625. âgé de 78. ans. François de la Croix du Maine & divers autres auteurs parlent très-avantageusement de lui.

MOTHE-LE-VAYER (François de la) conseiller d'état ordinaire, de l'académie Françoise, étoit de Paris, & fils de *Felix*. Il fit un grand progrès dans toutes sortes de sciences ; & fut precepteur de MONSIEUR, alors duc d'Anjou, puis d'Orleans, &c. frere unique de Louis XIV. fut mis sur les rangs pour faire la même fonction auprès du roi, & fut reçu à l'académie Françoise en 1639. Le grand nombre d'ouvrages que nous avons de sa façon, a été recueilli en III. volumes *in fol.* & en XV. tomes *in douze*. Il faut cependant remarquer que l'édition *in fol.* ne comprend que les ouvrages qu'il a composez jusqu'en 1667. & l'édition *in douze* comprend tout ce qu'il a fait, excepté ses quatre dialogues faits à l'imitation des anciens, sous le nom d'Orasius Tubero ; cinq autres dialogues dans le même goût, l'introduction chronol. à l'hist. de France ; les Soliloques sceptiques, & l'hexameron rustique. Il donnoit fort dans les sentimens des Sceptiques, & mourut sans enfans en 1672. étant dans sa 85. année. Il avoit eu un fils de sa premiere femme, homme d'esprit, qui mourut en 1664. âgé de 35. ans. *Voyez* l'histoire de l'académie Françoise par M. Pelisson, & sa continuation par l'abbé d'Olivet.

MOTHI BILLAH *Ben Mollader Billah.* C'est le XXIII. calife de la race des Abbassides, qui succeda à Mostakfi que Moëzaldoulat prince de la race des Bouïdes avoit dépossedé l'an 334. de l'hegire. Ce calife regna sans aucune autorité ; car Moezaldoulat, qui l'avoit élevé, ne lui permit pas d'avoir un vizir, lui donnant seulement un secretaire, qui n'avoit point d'autres affaires que de tenir compte de ses revenus & de la dépense de sa maison. Le mépris de Moëzaldoulat pour ce calife venoit de l'inclination qu'il avoit pour les Alides, à qui il croyoit que le califat appartenoit de droit, à l'exclusion des Abbassides. On dit même que ce prince vouloit élever à cette dignité Haboul Hassan Ben Iahia Al Zeidi, un des principaux chefs de la maison d'Ali, qui s'étoit rendu fort recommandable parmi les Musulmans par sa doctrine & par sa pieté. Son vizir le dissuada de ce dessein en lui faisant comprendre que ce changement bouleverseroit l'état, & mettroit ses propres affaires en grand desordre. L'an 363. de l'hegire Mothi accablé d'infirmitez renonça au califat en faveur de Thaï son fils, à qui il le remit entierement, après un regne de 29. ans & 5. mois. Le peu d'autorité de ce calife rend son histoire fort sterile. * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

MOTICO, petite ville d'Espagne dans le Guipuscoa, sur la côte aux confins de la Biscaye. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Tritium Tobonicum*, ou *Tobolicum*, que d'autres mettent à Mondragon, bourg situé dans la même contrée, sur la Deva, au midi de Placentia. * Mati, *diction.*

MOTIR, petite isle d'Asie en la mer des Indes, & l'une des Molucques, est située sous la Ligne, entre Gilolo qu'elle a à l'orient, les Celebes qu'elle a au couchant, Tidor au septentrion, & Machian au midi. Les Hollandois sont maitres de l'isle de Motir.

MOTRIL, petite ville d'Espagne, sur la côte du royaume de Grenade, à treize lieues de la ville de ce nom, du côté du sud. Quelques geographes la prennent pour une ancienne ville d'Espagne Betique, que l'on appelloit *Hexi*, *Sex*, *Sexitanum*, & *Sexifirmum*, laquelle d'autres placent à Velez Malaga, & d'autres à Almuneçar, qui sont deux bourgs du même royaume. * Mati.

MOTTA GIOIOSA. C'est un village du royaume de Naples. Il est dans la Calabre Ulterieure, entre la ville de Girace, & le cap Stilo. Quelques geographes prennent ce lieu pour la petite ville qu'on nommoit anciennement *Mistra*, *Mistia*, *Mystia*, & qui étoit dans la grande Grece. * Mati, *diction.*

MOTTE-AIGRON (Jacques de la) se fit connoître par la qualité d'auteur pendant la fameuse querelle de Balzac avec le pere Goulu, general des Feuillans. Il avoit fait une préface sur les lettres de Balzac, & il avoit pris la commission, conjointement avec M. de Vaugelas, de porter au pere Goulu un exemplaire de l'apologie de Balzac, dans laquelle on maltraitoit fort un jeune Feuillant. Comme ce pere prit l'envoi de cet exemplaire pour un cartel de défi, il se mit aussi-tôt à écrire contre Balzac d'une maniere très-emportée, & il n'épargna pas le sieur de la Motte-Aigron ; il dit de lui qu'*il étoit fils d'un fort honnête apothicaire*, & qu'*il vivoit ordinairement à la table de Balzac.* La Motte-Aigron piqué vivement de ce reproche, informa le public peu de tems après (en 1628.) dans la dédicace d'un livre, que le prétendu apothicaire du pere Goulu étoit Abraham Aigron, écuyer,

conseiller du roi, & élu d'Angoulême. Cette épître dedicatoire n'est pas mal écrite ; elle est en latin, à la tête de la réponse que la Motte-Aigron fit en françois au pere Goulu. Il nous apprend dans le corps du livre, qui a pour titre *Reponse à Phylarque*, que *son bisayeul ayant accompagné Henri II. au voyage d'Allemagne*, *fut un des premiers capitaines que ce roi laissa* dans Metz, & un de ceux qui défendirent le plus courageusement cette place contre Charles-*Quint*. Il ajoute que sa bisayeule *Catherine de la Barde* étoit *d'une maison aussi noble qu'aucune autre du pays*, & que son *grand oncle du côté maternel eut l'honneur d'être secretaire des commandemens, & principal ministre de Marguerite femme de Henri d'Albret roi de Navarre.* Le pere Goulu avoit déja changé de stile, puisqu'avant la publication de cet ouvrage, il avoit dit, *que le sieur de la Motte-Aigron étoit trop honnête gentilhomme pour dénier, &c.* Nonobstant tout cela il y a eu encore des gens qui ont crû que le pere de la Motte-Aigron avoit été apothicaire, & qu'il avoit relevé sa condition en achetant un office d'élû, & que depuis il avoit été maire de la ville de Cognac en Angoumois. Il avoit beaucoup travaillé sur l'histoire d'Espagne, & sur quelques autres matieres ; mais ces ouvrages n'ont point paru.* *Apologie de Balzac. Ecrits de Goulu contre Balzac & la Motte-Aigron. Reponse de ce dernier.*

MOTTE (Guillaume de la) general des Chartreux, & religieux d'une grande pieté, fut procureur de la Chartreuse, puis general de l'ordre l'an 1420. & mourut le 18. Juin 1437.* Dorland, *in chron.* Chorier, *état polit. du Dauphiné, &c.*

MOTULA ou MOTALA, ville du royaume de Naples en la terre d'Otrante, avec titre d'évêché suffragant de celui de Bari, est peu considerable, & est située à sept ou huit lieues du golfe de Tarente.* Leandre Alberti.

MOTZING, en latin *Mocenia.* C'étoit anciennement une petite ville de la Vindelicie ; maintenant c'est un village de la Baviere située sur le Danube, environ à une lieue de Straubing, vers le couchant.* Mati, *dictionaire.*

MOUCHE : les poëtes ont feint que c'étoit autrefois une musicienne, rivale de la Lune dans l'amour d'Endimion ; mais parce qu'elle venoit trop souvent chanter & folâtrer autour de lui, lorsqu'il étoit endormi, que la Lune envieuse la changea en mouche par jalousie. Il y a eu autrefois une dame de son nom, qui faisoit fort bien des vers, & une courtisane à Athenes, à qui l'on reprochoit, qu'elle piquoit ses amans jusques au sang. Lucien de qui ceci est tiré a fait un petit traité à la louange de la mouche, que le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici. „ La mouche, *dit-il*, n'est pas moins gran„de à l'égard des insectes, qu'elle est petite en compa„raison des abeilles. Mais on peut dire que la délica„tesse de son aîle surpasse autant celle des autres oi„seaux si on la peut mettre en ce nombre, que la soye „surpasse le fil ou la laine. Car son aîle n'est pas cou„verte de plumes, mais d'un crêpe fin comme les cigа„les, & lorsqu'on la regarde au soleil elle brille de „diverses couleurs, comme la queue du paon, ou com„me la gorge d'un pigeon. Son vol n'est pas à tire d'aî„les, comme celui des oiseaux, ni par élans ou par bonds, „comme celui des sauterelles ; mais flexible & qui tour„ne en un instant ; & le bruit qu'elle fait en volant „n'est pas si rude que celui des cousins & des guêpes, „& ressemble au son des flutes comparé aux hauxbois „ou trompettes. Elle a un gros œil à fleur de tête, „qui est dur & luisant comme de la corne : & sa tête „n'est pas attachée à son corps, ainsi que celle des sau„terelles : mais elle y tient par le moyen du cou, & „se remue de tous côtez. Son corps est ramassé, ses „jambes longues, & non pas courtes comme celle des „guêpes ; son ventre couvert de lames luisantes, de „même qu'une cuirasse à l'antique. Elle ne pique pas „d'un aiguillon, comme les abeilles, mais d'une petite „trompe, qui lui sert de bouche, & qui a au bout une „espece de dent, dont elle mord & succe le sang & le „lait, sans faire beaucoup de mal. Elle a six jambes, dont „les deux de devant lui servent comme de main ; car „elle s'en débarbouille, & en porte son manger à „la bouche, à la façon humaine. Elle est compagne „de l'homme toute sa vie, & goute de tout ce qu'il „mange, hormis de l'huile qui lui est un poison mortel. „Sa vie n'est pas longue, mais agréable. Il ne lui faut „pas peu d'adresse pour éviter les pieges de l'araignée, „qui lui tend par tout des embuches, où sa hardiesse „quelquefois la précipite. Homere lui compare le plus „vaillant de ses Heros, il ne peut se lasser de la louer, „& a embelli de ses comparaisons divers endroits de „son poëme. Tantôt il décrit son vol, lorsqu'elle va en „troupe vers quelque vaisseau plein de lait, ou vers du „sang qu'on a répandu des sacrifices. Tantôt il se sert „de son exemple lorsqu'il parle de l'assiduité & de la „vigilance avec laquelle Minerve défend Menelaüs. En „un autre endroit il l'appelle douce & benigne, à cause „qu'elle n'a point d'aiguillon, & que ses blessures ne „sont pas dangereuses, comme celles des guêpes & des „abeilles. Parlerai-je de son pouvoir, qui est si grand „que les hommes ne s'en sçauroient défendre ; son „amour est libre & celeste ; car elle vole en l'air ac„couplée avec son mâle, & on dit même qu'elle a les „deux sexes, comme les hermaphrodites. Elle a cet „avantage, qu'ayant peu à vivre, elle trouve toujours „la nappe mise, & l'on diroit que c'est pour elle, que „les vaches ont du lait & les abeilles du miel. Elle „s'assied la premiere à la table des rois, & fait l'essai de „leurs viandes. „ Quelque agreable que soit la description de Lucien, il auroit pû la rendre encore plus parfaite, s'il avoit eu le secours du microscope, qui a fait découvrir dans la mouche mille beautez, que les yeux seuls n'y apperçoivent point. Il auroit aussi été plus exact dans quelques particularitez, qu'il en a rapportées. Au reste, personne n'ignore qu'il y a plusieurs especes de mouches fort differentes entr'elles.* Lucien. *Les journaux des sçavans.*

MOUCHERON (Balthazar) marchand Hollandois, se rendit maître de l'isle du Prince en Ethiopie, l'an 1598. Ce marchand après avoir gagné par ses presens, & de grands repas les premiers habitans du païs, les obligea de lui prêter le serment de fidelité, & chassa par ce moyen les Espagnols & les Portugais ; mais il ne jouit pas longtems en paix de sa conquête ; car il fut contraint de l'abandonner, à cause des continuelles revoltes des habitans.* Hugues Grotius, *hist. des troubles des Pays-Bas.*

MOUCHI (Antoine de) ou DE MONCHI, dit DEMOCHARES, docteur de Sorbonne, & chanoine de Noyon, dans le XVI. siecle, étoit natif du bourg de Ressons, entre Compiegne & Roye, dans le diocese de Beauvais. Il ne se distingua pas moins par son esprit, par son éloquence & par son érudition, que par sa pieté & par son zele pour la défense des veritez orthodoxes contre les Novateurs. Aussi fut-il nommé *inquisiteur de la foi* en France, contre ceux qui professoient la nouvelle religion. On appella de son nom, *Moucharts*, ceux qu'il employoit pour découvrir les sectaires, qu'on relançoit, dit un historien moderne, jusques dans le fond des caves : ce qui lui attira la haine des Heretiques, qui parlent de lui avec mépris. Demochares se trouva au concile de Trente, composa divers ouvrages, dont le plus considerable est celui *de sacrificio Missæ*, & mourut à Paris l'an 1574. étant doyen de la faculté, & fort âgé. Divers auteurs Catholiques parlent de lui avec éloge. Cependant on peut dire qu'il avoit un zele trop amer contre les Heretiques, & peu d'érudition. *Consultez.* l'histoire de l'université de Paris ; la vie du sieur Picart, du pere Hilarion de Coste, Sponde, de Thou, du Verdier, & la Croix du Maine, *bibliotheques. Françoise*, Possevin, *in appar. sacr.* Baronius, du Saussai, du Preau, &c. Voyez la note de M. de la Monnoie *jugemens des Sçavans* de Baillet, *tome 6. in quarto.* page 291.

MOUDON, en latin *Minnidunum*, *Minnodunum*, c'est une petite ville du pays de Vaux en Suisse, située à cinq lieues de Lausanne du côté du nord. Elle est le siege d'un des bailliages de Berne, & renommée pour ses foires, où l'on trouve une grande quantité de chevaux & d'autres bestiaux.* Mati, *diction.*

MOUFETT (Thomas) de Londres, acheva heu-

reusement le theatre des insectes commencé par Edouard Wotton, Gesner, & Pennius. Cet ouvrage parut à Londres en 1634. Il a encore composé des lettres sur la medecine. * Konig, *biblioth.*

MOUGNE (Roberte) publia en 1616. un livre intitulé, *Le cabinet de la veuve Chrétienne, contenant prieres & méditations sur divers sujets de l'Ecriture-Sainte*, & le dedia *à tres-sage & vertueuse dame Benigne de Rabutin, barone d'Huban, dame d'Espeville & de Brinon.* Elle apprend dans l'épître dedicatoire datée de Blois le 7. de Juillet 1615. qu'elle étoit veuve depuis vingt-six ans. On trouve après cette épître, un sonnet *à mademoiselle du Chesne Belon ma mere, sur son cabinet de la veuve Chrétienne.* Nicolas Vignier, ministre, est l'auteur de ce sonnet, & nous apprend que *la plume immortelle du mari de notre Mougne, peignit dans ses doctes écrits, les traits des vertus de cette femme.* Elle étoit de la religion Prétendue-Reformée. * Bayle, *dict. crit.*

MOUHEMMET-EL-MOHADI, *Sahab-Zaman*, XII. calife, successeur de Mahomet, dans la secte des Perses ou Schias. Il est surnommé *Sahab-Zaman*, c'est-à-dire, *seigneur du tems*; parce que selon l'opinion des Perses, il n'est pas mort, & demeure caché jusqu'à un certain tems qu'il viendra soutenir sa religion. Dans cette croyance, plusieurs lui laissent par testament, des maisons garnies, & des écuries pleines de chevaux de prix, pour son service, lorsqu'il reviendra. Ces choses sont conservées avec beaucoup de superstition, personne ne pouvant se servir de ce qui lui a été legué: on tient les maisons fermées, & on entretient les chevaux du revenu qui a été affecté à leur nourriture. * Tavernier, *voyage de Perse.*

MOUIAD ALDOULAT *Ben Rocknaldoulat.* Ce Rocknaldoulat laissa après sa mort trois enfans, qui partagerent ses états; sçavoir *Adhadaldoulat*, *Mouiad-aldoulat*, duquel il est question, & *Fakhraldoulat*, qui étoient tous trois petits-fils de Buiad. Mouiadaldoulat avoit en partage le Gebal, c'est-à-dire, l'Iraque Persienne, dont Ispahan étoit la capitale; & cependant il eut tant de déference pour Adhaldoulat son aîné, qu'il n'en voulut pas prendre possession, sans son aveu. Adhaldoulat, qui d'ailleurs étoit un prince fort ambitieux, fut gagné par ce respect, que son frere eut pour lui, & le laissa jouir paisiblement de ses états, pendant que d'un autre côté, il se sentit fort piqué de ce que son cadet Fakhraldoulat n'en avoit pas usé de la même maniere envers lui. Ce ressentiment fit qu'il suscita Mouiadaldoulat contre son autre frere, & lui donna même des troupes pour l'attaquer dans le milieu de ses états. Mouiad marcha aussi-tôt du côté de Reï, capitale de l'état qui appartenoit à Fakhraldoulat, & s'empara bientôt par cette surprise de cette ville & de toutes ses dépendances. Cabous Ben *Vaschmegir, qui fut surnommé *Schemsalmâala*, prince de la dynastie des Délimites, regnoit alors dans les provinces de Giorgian & de Thabarestan, qui s'étendent le long de la mer Caspienne. Ce prince qui avoit des liaisons fort étroites avec *Fakhraldoulat* son voisin, ne put pas souffrir que Mouiad s'ouvrît un chemin par les états de son frere, pour venir tomber sur lui. Il résolut de secourir son voisin avec toutes ses forces. La jonction des troupes de Cabous avec celles de Fakhraldoulat, obligea Adhaldoulat de fortifier des siennes l'armée de son frere Mouiad; & le parti de celui-ci devenant le plus fort par le moyen de ce grand secours, Fakhraldoulat fut obligé de se jetter entierement entre les bras de Cabous, qui le reçut & le traita avec tant de generosité & de fidelité, qu'il aima mieux courir la fortune de ce prince fugitif, que de le remettre entre les mains de son frere Mouiad, quelques instances que fit celui-ci pour l'avoir. Mouiad ne pouvant avoir son frere, résolut de faire la guerre à Cabous, & d'entrer avec son armée dans le pays de Giorgian, où il fit de si grands progrès, que Fakhraldoulat fut obligé à une seconde fuite, & de se refugier avec Cabous son protecteur en Chorassan. Ce pays dépendoit alors de Nouh ou Noé, sultan de la dynastie des Samanides. Taschi, qui y commandoit sous les ordres du sultan, reçut fort bien ces deux princes fugitifs, & le sultan Noé entreprit si hautement leur protection, qu'en l'an 371. de l'hegire, il marcha en personne à la tête d'une puissante armée contre Mouiad, qui s'étoit déja emparé de toute la province du Giorgian. Ce prince se voyant attaqué par trois ennemis tout à la fois, & ne pouvant tenir la campagne devant eux, mit la plûpart de ses troupes dans les places de sa nouvelle conquête, & ne s'en conserva que l'élite, pour défendre la principale & la plus forte, où il s'enferma pour soutenir les efforts de ses ennemis. Il y fut assiegé par les trois princes confederez, & il y eût été forcé, s'il n'eût pris la resolution vigoureuse de les attaquer dans leur camp. Il prit si bien son tems, pendant une nuit, qu'ayant fait une sortie à la tête de ses plus braves officiers, il fit non seulement lever le siege; mais il les poussa encore si vivement, qu'ils furent obligez d'abandonner entierement le Giorgian, & de se retirer avec leurs troupes fort délabrées dans le Chorassan. Après cette retraite Mouiad demeura paisible possesseur non seulement de l'Iraque Persienne; mais encore du Giorgian, & de tous les autres états, que les Dilémites possedoient sur la mer Caspienne, & mourut glorieux après sept ans de regne l'an 373. de l'hegire. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOULAS, nom que l'on donne aux prêtres Mahometans dans la Perse, dans l'Inde, & dans la Barbarie en Afrique.

MOULEI-CHERIF, roi de Tafilet, se disoit issu du sang de Mahomet, par le mariage de Fatime, fille de ce faux prophete, avec Hali, dont les descendans se répandirent dans les royaumes qui avoient embrassé l'Alcoran. Il eut vingt-quatre enfans mâles, dont les principaux furent; Moulei-Mahamet, roi de Tafilet; Moulei-Archi, aussi roi de Tafilet; Moulei-Ismaël ou Seméin, successeur d'Archi, qui regnoit l'an 1686. * Mouette, *histoire du royaume de Maroc.*

MOULEI-MAHAMET, roi de Tafilet, succeda à son pere *Moulei-Cherif.* Son frere *Moulei-Archi* se revolta contre lui, & se retira de la cour pour lui faire la guerre. Mahamet poursuivit Archi; & l'ayant pris, il se contenta de l'enfermer dans une prison, d'où celui-ci trouva moyen de se sauver. Lorsque Moulei-Archi se vit en liberté, il commença à se faire craindre; mais il fut pris une seconde fois, & resserré plus étroitement; ce qui ne l'empêcha pas de s'évader encore, malgré la vigilance de ses gardes. Il gagna en diligence la ville de Zaouias, dans la province du même nom, où commandoit le Morabite Benbucar, puis il se sauva à Quiviane. Quelque tems après, Archi défit les troupes de son frere Mahamet, & mit ensuite le siege devant Tafilet, où ce roi s'étoit refugié. Mahamet mourut pendant le siege; & la ville après sa mort, se rendit à Moulei-Archi l'an 1665. *Voyez* l'article suivant. * Mouette, *histoire du royaume de Maroc.*

MOULEI-ARCHI, roi de Tafilet, de Fez, de Maroc & de Sus, étoit frere de *Moulei-Mahamet*: ne se voyant pas en sûreté à Zaouias, où il s'étoit retiré, il se sauva à Quiviane, dont le prince qui se nommoit Hali-Soliman, le reçut honorablement, poussé à cela par la bonne opinion qu'il conçut de lui, sans connoître ni sa naissance, ni sa qualité. Ce prince fit Archi intendant de ses finances, & chef de la justice dans son état, & se déchargea sur lui de presque tout le soin de son gouvernement; ce qui lui donna lieu de s'en rendre maître. Il surprit le château de Dal-Michal, sous pretexte de visiter le gouverneur, qu'il fit mourir dans les tourmens, pour lui faire avouer où étoient ses trésors. Il ôta en même tems à un Juif qui demeuroit dans le même château, la valeur de plus de deux cens mille metecals, qui font presque un million de notre monnoye. Il fit ensuite assembler les habitans des environs; & leur ayant distribué quelque argent, il déclara quel il étoit, & promit de les rendre heureux, s'ils le vouloient élire pour roi. Après leur avoir fait accepter sa proposition, il commença à lever des troupes, & marcha contre Hali-Soliman, prince de Quiviane, qui s'étoit mis en campagne. Il lui livra une bataille qu'il gagna, le fit prisonnier, & l'obligea de declarer où étoient ses trésors: ce qu'ayant sçu, il le fit mourir. Moulei-Mahamet fut averti de la victoire que son frere Archi avoit remportée; & pour empêcher ses progrès, il s'avança contre lui, mais il per-

dit la bataille, & se sauva dans Tafilet, où Archi mit le siege, pendant lequel Mahamet mourut. Après sa mort la ville se rendit à Moulei-Archi; & tous les cherifs ou princes du pays, vinrent se soûmettre à lui. Ayant réduit ce pays sous son obéïssance, il alla prendre la ville de Theza, à une journée de Fez, puis les deux villes de Fez, la vieille & la neuve, & se rendit ainsi maître du plus riche royaume de l'Afrique, au mois de Mai 1665. L'année suivante il fit la conquête des Algarbes, qui est une province vers le détroit de Gibraltar, laquelle s'étend depuis Tetouan, jusqu'au fleuve de Mamora, où sont les villes d'Alcassar, d'Arzille, de Toutouan & de Salé. Il prit ensuite la ville de Zaouias, capitale de la province de même nom. L'an 1667. ce prince se rendit maître du royaume de Maroc, dont il fit traîner le roi (ou plûtôt le tyran) à la queue d'une mule. L'an 1668. il réduisit Tarudan, ville de la principauté de Sus; puis il dompta les Chavanets, qui passent pour les meilleurs soldats de la Barbarie. Ensuite il entra dans la province de Hacha, où tous les chefs des Arabes se soûmirent à lui. De-là il marcha vers Sainte-Croix, ville sur la côte occidentale de Barbarie, qui fut ainsi nommée par les Portugais, lorsqu'ils la conquirent, & que l'on appelle vulgairement *Aguader-Aguer*. Son armée étoit de quarante-huit mille hommes d'infanterie, & de vingt-cinq mille chevaux, armez la plûpart seulement de frondes, de massues, de cimeterres & de fléches. Le gouverneur de Sainte-Croix, ne pouvant soûtenir un siege, se sauva la nuit à Illec, capitale de la principauté de Sus; & les habitans étant sortis de la ville, allerent au devant de Moulei-Archi, portant des enseignes blanches, pour marque qu'ils demandoient la paix, que le vainqueur leur accorda. Aussi-tôt il s'avança vers Illec & l'assiegea, pour se saisir de la personne du prince, mais celui-ci s'évada, & se retira au royaume de Sudan. Les bourgeois ayant sçu la fuite de leur prince, se rendirent, & crierent tous, *Vive Moulei-Archi*. Après avoir mis un gouverneur dans cette ville, Archi resolut de pousser jusques sur les frontieres de Sudan; mais une armée de cent mille Noirs se presenta pour lui en défendre l'entrée, & il fut contraint de se retirer, bornant là ses conquêtes, qui s'étendoient depuis les frontieres de Tremecen, jusqu'à celles de Sudan, près de trois cens lieues de long: & depuis les côtes de la mer, jusques en Touet & Dras, provinces du royaume de Tafilet, quelques 350. lieues de traverse. Etant de retour à Fez l'an 1699. il ne s'appliqua plus qu'à amasser des trésors, & à exercer mille cruautez contre ses propres sujets, par une inhumanité tout-à-fait barbare. Il fit neanmoins de belles ordonnances, pour la sûreté des chemins & du commerce, qui fit regner l'abondance dans tous ses états. Ce prince mourut l'an 1672. au mois de Mars, après avoir regné neuf ans à Tafilet, cinq à Maroc, & sept à Fez. Sa mort fut extraordinaire, & voici comment elle arriva. Ayant celebré la Pâque à Maroc, selon les ceremonies de la loi de Mahomet, il fit un festin, où il but avec excès selon sa coutume; puis il voulut monter à cheval, & caracoler dans les jardins de son palais; mais lorsqu'il fut dans une allée d'orangers, il fut emporté par son cheval avec une telle violence, que passant sous une grosse branche d'un oranger, il se fracassa tout le crane. Il mourut trois jours après, âgé de 40. ans. * Mouette, *histoire du royaume de Maroc*.

MOULEI-ISMAEL ou SEMEIN, roi de Fez, de Maroc & de Tafilet, succeda au fameux Moulei-Archi, son frere, après la mort duquel l'an 1672. il fut reconnu roi de Fez; mais Moulei-Hamet-Meherez, son neveu, qui étoit viceroi de Maroc, se fit proclamer roi de Maroc; & Moulei-Aram, son frere, qui étoit viceroi de Tafilet, s'y rendit souverain. Semein leur fit la guerre, & se rendit maître de Maroc l'an 1676. & de Tafilet l'an 1678. Il prit sur les Espagnols l'an 1681. la forteresse de Mamora, dans la province des Algarbes, où il trouva quatre-vingt-huit pieces d'artillerie de bronze, & quinze de fer, jusques à quarante livres de calibre, quantité de pierriers & de pots à feu, des poudres, des balles, des mousquets, & autres munitions de guerre, en beaucoup plus grand nombre qu'il n'en avoit dans toute l'étendue de ses royaumes. Il envoya la même année des ambassadeurs au roi de France, pour entretenir la paix avec sa majesté. * Mouette, *hist. du royaume de Maroc*.

MOULIN (Jean du) ou DE MOLINS, cardinal François, & né dans le Limosin, entra parmi les religieux Dominicains à Brive-la-Gaillarde; & fit tant de progrès dans les sciences, qu'après avoir enseigné la theologie, il fut élû inquisiteur de la foi dans le Languedoc, lecteur du sacré palais, & enfin general de son ordre l'an 1349. L'année suivante, il fut fait cardinal par le pape Clement VII. & mourut à Avignon en 1353. Son corps fut porté dans l'église des Dominicains de son ordre. * Onuphre. Ferdinand de Castille. Bzovius, &c. Echard, *script. ord. FF. Pred.*

MOULIN (Jean du) ou MOLINS, religieux de l'ordre des Carmes, François de nation, a vêcu dans le XIV. siecle l'an 1360. Il se distingua par son sçavoir, & composa quelques ouvrages, comme *speculum historiale Carmelitani ordinis, &c.* * Lucius, *bibliot. Carmelit.* Alegre, *in parad. Carmel.* Trithême. Gesner, &c.

MOULIN (Antoine du) natif de Mâcon, valet de chambre de Marguerite reine de Navarre, sœur du roi François I. dans le XVI. siecle, vers l'an 1545. composa divers ouvrages en latin & en françois, qui lui acquirent quelque réputation: ce qu'on pourra apprendre par la lecture des bibliotheques des écrivains François de la Croix du Maine, & d'Antoine du Verdier Vauprivas, &c.

MOULIN (du) ou DU MOLIN, famille de Brie en France, qui selon Papyre Masson, avoit l'honneur d'appartenir à Elisabeth reine d'Angleterre; ce que cette princesse reconnut, s'entretenant en 1572. avec François, duc de Montmorenci, maréchal de France, & ambassadeur en Angleterre. Il y a apparence que cette parenté venoit du côté de Thomas de Boulen, vicomte de Rochefort, ayeul maternel de cette reine; car Sanderus & d'autres, rapportent que ce comte étant ambassadeur en France, fit élever sa fille Anne de Boulen, chez un gentilhomme de Brie, de ses amis & de ses parens: on croit que ce gentilhomme étoit le sieur de Fontenai en Brie, de la famille de du Moulin. Cette branche descendoit de DENYS DU MOULIN, seigneur de Fontenai en Brie, maître des requêtes, puis archevêque de Toulouse, patriarche d'Antioche, & évêque de Paris, où il mourut le 15. Septembre 1447. On voit son tombeau dans l'église de Paris. L'antipape Felix V. l'avoit fait cardinal. Pierre du Moulin son frere lui succeda en l'archevêché de Toulouse. Denys avoit été marié avant que d'embrasser l'état ecclesiastique, & laissa de *Marie* de Courtenai sa femme, *Jean* du Moulin, seigneur de Fontenai en Brie, &c. maître d'hôtel du roi, qui épousa *Marguerite* de Rouvroi, dite *de saint Simon*, dont il eut divers enfans.

MOULIN (Charles du) jurisconsulte celebre, que l'on prétend sorti de la famille dont nous venons de parler, nâquit à Paris l'an 1500. de *Jean* du Moulin, & de *Perrette* Chaussidon. Après avoir appris le droit & les belles lettres, il fut reçû avocat, l'an 1522. & commença d'écrire les excellens ouvrages que nous avons de sa façon. Il publia l'an 1539. ses commentaires sur la coûtume de Paris. L'an 1542. il donna dans les opinions nouvelles au sujet de la religion, & dans la suite il continua de faire imprimer ses ouvrages. L'an 1551. il fit paroître ses commentaires sur l'édit du roi Henri II. contre les petites dates: ouvrage qui lui fit des affaires fâcheuses. Le roi étoit alors en guerre avec le pape Jules III. & c'est ce qui avoit causé cet édit. On admira d'abord le traité de du Moulin en France; mais la cour de Rome en fut extraordinairement choquée, & la Sorbonne même le censura. Les gens du roi s'éleverent aussi contre, & le parlement le supprima. Du Moulin ayant été contraint l'an 1552. de sortir de Paris, où l'on pilla sa maison, il se retira en Allemagne, d'où il passa à Bâle: il s'arrêta à Tubinge, à Strasbourg, & vint ensuite à Dole & à Besançon, continuant de composer des ouvrages, & d'enseigner avec sa réputation ordinaire. L'an 1557. il revint à Paris, d'où il sortit encore l'an 1562. pendant les guerres de la religion. Il alla à Orleans, & revint l'an 1564. à Paris, où trois de ses consultations, dont la derniere regardoit le concile

de Trente, lui susciterent de nouvelles affaires. Il fut mis en prison, en sortit peu de tems après, & acheva ensuite le reste de ses ouvrages. Le dernier contient la disposition de toutes les coûtumes de France. Les autres qu'il avoit donnez au public sont: *De usuris, extricatio labyrinthi dividui & individui*; *De dignitatibus, magistratibus, & civibus Romanis*; *Novus intellectus quinque legum*; *De muneribus & honoribus*, & un très-grand nombre d'autres traitez, qu'on a recueillis en cinq volumes, *in folio*. Quelques auteurs qui ont écrit contre du Moulin, l'on accusé d'avoir osé avancer que Jesus-Christ en naissant, avoit fait ouverture au sein de sa sainte Mere, & d'avoir écrit d'autres choses qui l'ont fait mettre au nombre des heretiques, successeurs de Jovinien. Au reste c'étoit un homme qui n'avoit point d'égal pour la science du droit. Aussi l'a-t-on souvent appellé *le Papinien Gaulois*, *le jurisconsulte de France & d'Allemagne*, titre qu'il se donnoit lui-même. Sur la fin de sa vie il abandonna la doctrine des Protestans, rentra dans le sein de l'église, & mourut bon Catholique à Paris l'an 1566. à l'âge de 66. ans, en presence de Claude Despence, de René Bonel, recteur du college du Plessis, & de François le Court, curé de la paroisse de saint André des Arcs. Le docte Antoine de Mornac lui fit cette épitaphe: *Carolus Molinaeus Parisinus in senatu patronus, qui moriens Catholicus Christianus factus est; atque in divi Andreae Paris. coemeterio à Curione parocho sepultus, anno* 1566. * Julien Brodeau a écrit la vie de Charles du Moulin, qu'on a publiée après sa mort l'an 1650. On pourra encore consulter Sponde, *A. C.* 1564. *n.* 6. & 7. Papyre Masson, Gabriel Michel, & Scevole de Sainte-Marthe, *aux elog. l.* 2. Catel, *mem. de Langued.* Blanchard, *histoire des maîtres des requêtes.* Sanderus, *her.* 219. Canisius, *l.* 2. *de la sainte Vierge, c.* 9. Gautier, *en la chron. au XVI. siecle.* De Thou, Forster, Gui Coquille, Pasquier, la Croix du Maine, &c.

MOULIN (Pierre du) ministre Calviniste, fils de *Joachim* du Moulin, ministre à Orleans, nâquit dans un petit bourg du Vexin, au mois d'Octobre 1568. & étudia à Paris & en Angleterre avec beaucoup de succès. C'étoit un esprit délicat & brillant, mais satirique & malin. Il enseigna la philosophie à Leyden, en Hollande, fut depuis reçû ministre à Charenton, & entra en cette qualité près de Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, sœur du roi Henri *le Grand*, mariée l'an 1599. avec Henri de Lorraine, duc de Bar. Il écrivit non-seulement contre les Catholiques, mais encore contre les Protestans, qui ne donnoient pas dans ses sentimens, & fut employé assez souvent pour les affaires de son parti. Il avoit eu, dit-on, dessein de se faire Catholique, & mourut à Sedan l'an 1658. âgé de 90. ans. Il laissa trois fils & divers ouvrages; une philosophie; les eaux de Siloë, *De impletione prophetiarum*; quelques traitez de controverse, &c. * *Consultez* la vie de du Plessis-Mornai; la chronologie de Gautier; Meursius, *Athen. Batav. &c.*

MOULINS, sur l'Allier, *Molina* ou *Molinum*, ville de France, capitale du Bourbonnois, est grande, agreable, & bâtie dans une campagne fertile. Cette ville a été le séjour ordinaire des princes de Bourbon, qui y ont fait bâtir le château, où plusieurs de nos rois se sont plû. La ville, qui est divisée en trois quartiers, de la ville Neuve, du fauxbourg des Carmes, & de l'Allier, est fort ancienne & renommée par ses eaux medicinales, & par le commerce des coûteaux & des ciseaux, qu'on y fait avec une grande propreté. Il y a une église collegiale, & deux paroisses, sans celles des fauxbourgs, avec diverses maisons religieuses, un présidial, une élection, & un college des Jesuites. Entre les maisons religieuses, on y voit avec plaisir celle des Chartreux, & l'église des religieuses de la Visitation, où est le tombeau d'Henri II. de ce nom, duc de Montmorenci, maréchal de France. L'Allier reçoit à Moulins la petite riviere de Daure. Le roi Charles IX. tint l'an 1565. une assemblée considerable en cette ville, des grands du royaume, & des premiers presidens des parlemens. On y fit ce celebre édit de Moulins, donné à Paris le 10. du mois de Juillet suivant, qui contient en tout LXXXVI. chefs, dont une partie confirme l'édit fait à Paris deux ans auparavant, & l'autre partie fut faite pour apporter quelques reglemens à la justice. * Papyre Masson, *descrip. flum. Gall.* Noël Cousin, *Ephemerides Borbon.* Sincerus, *itiner. Galliae.* Le president de Thou, *hist.* Du Chêne, *recherches des antiquitez des villes.*

MOULINS (Roger de) huitiéme grand-maître de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, succeda à Joubert l'an 1179. Il fut un des mediateurs choisis pour pacifier les differends, qui étoient entre le patriarche & le prince d'Antioche, & que l'on termina, en laissant au prince tout le temporel de la principauté, & au patriarche tous les biens ecclesiastiques avec le spirituel. Lorsque le roi Baudouin IV. donna le gouvernement du royaume au comte de Tripoli l'an 1183. le grand-maître de Moulins avec le grand-maître du Temple, furent chargez de la garde des places ou forteresses. Peu de tems après, le comte Gui de Lusignan, qui avoit été disgracié, rentra en grace auprès du roi par le moyen du grand-maître de Moulins, lequel fut ensuite un des ambassadeurs députez, pour venir demander du secours aux princes Chrétiens. Après avoir traité du sujet de leur ambassade avec le pape Luce III. & avec l'empereur Frederic *Barberousse*, ils vinrent trouver le roi Philippe *Auguste*; & de France ils passerent en Angleterre, en Allemagne, & en Hongrie. Le jeune roi Baudouin V. étant mort de poison, le grand-maître de Moulins fit paroître sa magnanimité & son zele pour le royaume, par le refus qu'il fit de donner sa voix au comte Gui, auquel il ne voulut point donner les clefs du trésor, où étoit la couronne royale, dont il étoit gardien. Mais ce trésor fut ouvert par force, & le comte Gui fut couronné le même jour que le roi Baudouin fut enterré. Roger de Moulins ayant rendu son nom illustre par sa valeur & par sa prudence, finit glorieusement sa vie dans le combat que les Chrétiens livrerent à Saladin devant la ville de Ptolemaïde l'an 1187. Les Chrétiens eurent plus de regret de sa mort, qu'ils n'eurent de joie de leur victoire; parce qu'en gagnant cette bataille, ils perdoient un grand capitaine. Il eut pour successeur, *Garnier* de Naples. * Bosic, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

MOULINS, ou MOLINS (Guyars des) prêtre & chanoine d'Aire en Artois, est à ce qu'on croit, le premier qui a traduit toute la bible en françois. Cependant il y en a eu qui ont attribué la traduction qu'on prétend être de Guyars, à Nicolas Oresme évêque de Lisieux dans le XIV. siecle. Guyars florissoit vers la fin du XIII. Il commença la version de la bible en 1291. étant âgé alors de quarante ans, & il la finit quatre ans après. En 1297. il fut fait doyen de son chapitre, & l'on ne sçait pas l'année de sa mort. Sa traduction fut imprimée en 1487. par ordre de Charles VIII. * Simon, *hist. crit. des vers. du N. T.*

MOULLART ou MOULART est une ancienne famille d'Artois qui porte d'or au lion de vair armé & lampassé de gueules; dont étoit *Simon* Moullart, petit-fils de *Raoul* gentilhomme Viennois, qui avec *Heloïde* sa sœur donna 45. livres & six mencaudées de terre à l'abbaye de Premi, où *Beatrix* étoit abbesse. De cette maison étoit aussi *Goubert* Moullart, grand-prevôt de Cambrai l'an 1341. Le necrologe de saint Aubert fait mention de *Simon* Moullart & de ses fils & filles, qui donnerent six mencaudées de terre à ce lieu. * Jean le Carpentier, *dans son hist. du Cambresis.*

MOULLART (Matthieu) a été le soixante & quatorziéme évêque d'Arras, & s'est rendu celebre par les services importans qu'il a rendus à sa patrie dans le tems de la révolution des Pays-Bas. Il commença à se faire connoître, lorsqu'il n'étoit encore qu'abbé de S. Guilain, étant deputé par les états de Hainaut vers le roi d'Espagne en 1571. Il fut élevé à l'épiscopat en 1579. Alexandre Farnese le choisit comme un homme recommandable par sa fidelité, sa pieté & son éloquence, pour l'opposer au vicomte de Gand qui vouloit exciter une revolte dans l'Artois. Matthieu Moullart s'acquitta si bien de sa commission, que non seulement il pacifia les esprits, & remit les choses en leur premier état; mais ayant plusieurs fois entretenu le vicomte de Gand, il lui fit promettre d'abandonner les provinces confédérées, & de mourir pour la religion, & pour le roi; ensorte que les choses étant sur

le point d'accommodement, on fit une assemblée des états pour traiter des conditions, & Matthieu Moullart y assista comme deputé de la part du roi d'Espagne. Son zele pour le service de son roi & le repos de sa patrie ne parut pas moins dans les perils de la guerre, que dans les négociations, dont il avoit été chargé : car les François ayant voulu surprendre Arras en 1597. ils en furent repoussez par les bourgeois, & particulierement par ceux de la cité, animez & encouragez par la presence de cet évêque, qui quoiqu'âgé de 70. ans, fut toujours sur les remparts, tant que dura cette action. Ce fut Matthieu Moullart qui fit l'ouverture de la châsse de la sacrée Manne, lorsque l'évêque de Verceil visitant toutes les reliques de la Chrétienté en qualité de nonce apostolique, vint en Arras en 1586. Il a fondé un college en l'université de Douai, qui porte son nom, & qu'il a liberalement doté pour 20. boursiers: il mourut à Bruxelles étant à l'assemblée des états generaux en 1600. son corps fut rapporté à Arras, & inhumé au milieu du chœur de la cathedrale. On a depuis dressé à cet évêque un superbe mausolée, que l'on voit encore aujourd'hui à côté du maître autel, avec une inscription, qui rend témoignage des obligations que le pays lui a. Elle finit par ces mots, *Grati estote lectores.* * Strada, *hist. de Flandre. Hist. de la sacrée* Manne. *Oraison funebre de* Matthieu Moullart. Les annales du chapitre de Notre-Dame d'Arras.

MOUN ou MOMMONIE, que les Anglois appellent *Mounster*, grand pays & province d'Irlande, fait une des quatre parties de ce royaume, entre les provinces de Connaugt, de Leinster, & la mer. On la divise ordinairement en six comtez, de Kerri, de Limerick, de Corck ou Korke, de Tipperarri, de Vateford ou Waterford, & de Desmond. Korke, Waterford & Desmond sont situez le long de la côte qui regarde la pointe de Cornwal ; les trois autres sont vers la riviere de Shannon. Les principales villes du pays sont, Ariad, Carick, Cashel, Joughal, Rosse, Waterford, Lismore ; celles de Cork, & de Limerick, qui donnent leurs noms aux comtés. * Camden. Sanson.

MOUNCH-DENNI, *ou Cadier Arthur*, c'est-à-dire, *la chaise d'Arthur.* C'est une montagne d'une hauteur prodigieuse du comté de Brecknock dans la partie meridionale du pays de Galles, à trois milles de Brecknock vers le midi. M. Speed en rapporte cette merveille sur le témoignage de huit personnes des principales de Brecknock ; qu'ils avoient souvent jetté, du haut de cette montagne, vers le nord-est, en bas, leurs habits, leurs chapeaux, & leurs bâtons ; mais que toutes ces choses étoient toujours repoussées vers le haut, ensorte qu'aucun ne tomboit en bas. Ils attribuoient cet effet aux nuées, qui étoient beaucoup plus basses que le sommet de cette montagne. Ils assuroient qu'il n'y avoit que les pierres & les matieres metalliques, qui pussent tomber en bas. * *Diction. Angl.*

MOUPHTI ou MUFTI, chef ou grand-prêtre de la loi Mahometane, a une très-grande autorité sur les peuples qui le reconnoissent. Quoique le Mouphti soit en si grande consideration dans l'état, qu'il faut s'adresser à lui lorsqu'il s'agit de la déposition du sultan ; neanmoins il est sujet lui-même à être déposé lorsqu'il n'est pas agréable au grand-seigneur. Nous en avons eu un exemple pendant les troubles qui ont agité la Turquie l'an 1686. Mahomet IV. ne sçachant sur qui rejetter la cause du mauvais succès de ses armes dans la Hongrie & dans la Morée, déposa le Mouphti, lui reprochant qu'il étoit coupable de tous les malheurs qui affligeoient son empire, par la complaisance qu'il avoit eue de signer (à la priere du grand-visir Cara Mustapha) le *fetva*, ou *ordre*, pour commencer la guerre, sans lui en representer les conséquences, ainsi qu'il y étoit obligé par le devoir de sa charge. Il l'exila ensuite à Burse, & fit Mouphti en sa place, Hussem-Effendi, Cadilesker de Rumelle, ou souverain juge des armées d'Europe, à qui sa hautesse ordonna (le mettant en possession de cette charge) de ne lui rien cacher de tout ce qu'il croiroit necessaire pour le bien de l'état. * *Mem. du tems.*

MOURAON, en latin *Muro*, *Muranum*, bourg de Portugal, dans l'Alentejo, près de la Guadiane, à dix lieues d'Evora, vers le levant. * Mati, *diction.*

MOURAT, Genois, qui succeda à Jusluf, roi de Tunis, avoit renié la foi Chrétienne dès son enfance ; & étoit, dans le tems de son élection, general des galeres de Tunis. Il passoit pour le plus hardi corsaire de son tems ; il étoit integre & clement au-delà de ce qu'on pouvoit se promettre d'un corsaire ; & avoit été *caid*, c'est-à-dire, *receveur*, à la montagne de Chizera, qui est voisine de Tunis. Après avoir exercé cette charge pendant trois ans, Solyman son maître le rappella, & le fit son lieutenant. Il devint amoureux de Turquia, fille de Solyman, qui l'ayant surpris lorsqu'il baisoit la main de cette princesse, les fit entrer tous deux dans sa chambre, où il vouloit les sacrifier à sa fureur ; mais la tendresse qu'il avoit pour son esclave, lui ayant retenu le cimeterre, qu'il avoit déja levé pour lui couper la tête, il lui permit de se justifier ; & lui donna sa fille en mariage, la moitié de la charge dont il étoit revêtu, & tous ses biens après sa mort. Il donna plus de lustre à la dignité de roi, qu'il n'en avoit reçû d'elle, & dompta tous les rebelles qui oserent refuser le joug. Après avoir perdu sa femme Turquia, il tomba dans une mélancolie, qui ne le quitta qu'à la mort, laquelle arriva l'an 1646. en sa quarantiéme année. * *Histoire des revolutions de Tunis.*

MOURAT, petit-fils de celui dont nous venons de parler, avoit un mérite inférieur à celui de son pere & de son ayeul ; & ne laissa pas neanmoins de profiter en habile homme de l'antipathie naturelle des Turcs & des Arabes. Après avoir affermi sa domination, il se retira au Bardo, lieu de plaisance près de Tunis, où les plaisirs le jetterent dans une grosse fiévre, dont il mourut le 19. Août 1675. à l'âge de 45. ans. * *Histoire des revolutions de Tunis.*

MOURAT, *cherchez* MORAT.

MOURE, ou LE FORT NASSAU, bourg avec un bon port & un bon fort, construit par les Hollandois l'an 1612. Il est sur la côte de Guinée, à quatre lieues de saint George de la Mine vers le levant. * Mati, *diction.*

MOURGUES, *cherchez* MONACO.

MOURMANSCOI LEPORI, c'est une des trois provinces de la Laponie Moscovite. Elle est au couchant des deux autres, ayant la Laponie Suedoise au sud, la Norwegienne au couchant, & l'Ocean septentrional au nord. Kola en est le lieu principal. * Mati, *diction.*

MOURO, MORO, anciennement *Aruci*, bourg du Portugal. Il est dans l'Alentejo, un peu au-deçà de la Guadiane, & à sept ou huit lieues de Beja. * Mati, *diction.*

MOUSKES, MUS, & MEUZE (Philippe) évêque de Tournai dans le XIII. siecle, étoit de Gand, & merita d'être surnommé *personnage sçavant & discret.* Il fut chanoine & chancelier de l'église de Tournai ; succeda l'an 1274. sur le siege episcopal, à Jean d'Enghien ; & après avoir rempli les devoirs d'un sage prélat, il mourut le 24. Decembre 1283. Il écrivit l'histoire de France en vers, commençant par le ravissement d'Helene par Pâris, & la conduisant jusqu'après l'an 1240. On voit qu'il ne laisse aucune occasion de parler de la ville de Tournai, & de ses évêques, qu'il ne le fasse avec soin. Cette histoire est manuscrite dans quelques bibliotheques, mais rare. Elle est remplie de remarques curieuses, quoique Mouskes n'ait pas oublié les fables de l'archevêque Turpin, & y en ait joint de nouvelles. Le manuscrit de cette histoire est dans la bibliotheque du roi, dont M. du Cange a tiré ce qui concerne l'histoire des empereurs de Constantinople François, pour le mettre à la suite de celle de Ville-Hardouin, qu'il publia l'an 1637. Philippe Mouskes dans sa préface se vante d'avoir été le premier qui ait écrit notre histoire en vers françois. * Buzelin, *l. 6. & 7. annal. Gallo-Fland.* Jean Cousin, *histoire de Tournai.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Cange, *hist. de Constantinople.*

MOUSON ou MOUZON, sur la riviere de Meuse, ville de France en Champagne, vers le Luxembourg, entre Sedan & Stenai, a été très-forte & très-importante à cause de sa situation. Le comte de Nassau, qui com-

mandoit les troupes de l'empereur Charles V. la prit l'an 1521. Cette ville, que les écrivains Latins nomment *Mosomum*, a été souvent exposée aux courses des ennemis pendant les dernieres guerres, & se rétablit tous les jours. Les archevêques de Reims en étoient seigneurs, & y avoient leurs châtelains. Le roi Charles V. l'acquit par échange le 16. Juillet 1379. Depuis ce tems, Mouson avoit eu une justice souveraine jusqu'à la création du parlement de Metz l'an 1633. Dans les affaires qui regardent la seigneurie de Mouson, le roi en prend le titre de seigneur. * Papyre Masson, *descript. flum. Gall.* Du Chêne, *recherches des villes de France.* Du Pui, *droits du roi.*

CONCILES DE MOUSON.

Flodoard fait mention d'un concile celebré le 13. Janvier 948. dans l'église de saint Pierre, aux fauxbourgs de Mouson. Hugues de Vermandois, qui avoit été mis sur le siege de Reims à l'âge de cinq ans, y fut cité; & pour avoir refusé de se trouver à d'autres synodes, fut interdit dans celui-ci, jusqu'à ce qu'il eût comparu devant les évêques pour se justifier. Leon, abbé de saint Boniface, & legat du saint siege en France, convoqua le 2. Juin 995. un concile à Mouson, où Gerbert, qui fut depuis le pape Sylvestre II. exposa les raisons qu'il avoit eues de prendre la place d'Arnoul archevêque de Reims: il y fut déposé.

MOUSQUETAIRES DE LA GARDE DU ROI. Il y en a deux compagnies à cheval, chacune de deux cens cinquante maîtres. La premiere ci-devant appellée *les grands Mousquetaires*, fut créée par le roi Louis XIII. sur la fin de 1622. au nombre de cent, tirée des carabins des chevaux legers, ausquels il fit quitter leurs carabines pour leur donner des mousquets. Après la mort du cardinal Mazarin, le roi prit sa compagnie d'ordonnance, & en forma sa seconde compagnie des Mousquetaires. Ceux de la premiere montent des chevaux blancs, & ont le chapeau galonné d'or; & ceux de la seconde ont des chevaux noirs, & le chapeau galonné d'argent. Après le roi, qui est le capitaine de tous les Mousquetaires, chaque compagnie a son capitaine-lieutenant, & autres officiers. La paye des Mousquetaires est de vingt écus par mois. * *Mem. du tems.*

MOUSSA ou *Moyse*, *Ben Giafar Sadik*, c'est le VII. de douze imams, que les Schiites révérent. Il nâquit l'an 128. de l'hegire entre la Mecque & Medine, d'une mere nommé *Hamidah*, & surnommée *Berberiah*, à cause qu'elle étoit native de Barbarie. *Giafar Sadik* pere de cet imam, avoit eu un fils nommé *Ismaël*, qui étoit l'aîné de Moussa; mais il mourut avant son pere, qui transfera la succession d'Ismaël sur la tête de Moussa son cadet. Cependant les Ismaëliens, qui ont fondé deux dynasties, prétendent que cette succession n'a pas été legitimement transferée, & comptent cet Ismaël fils aîné de Giafar, duquel ils ont tiré leur nom, pour le septiéme veritable & legitime imam, & veulent que la succession des imams ait été continuée dans la posterité de cet Ismaël. Le calife Haroun Al Raschid craignant que cet imam, qui faisoit sa demeure à Medine, ne donnât prétexte à ceux qui auroient voulu exciter quelque trouble en Arabie, le fit venir à Bagdet, & le mit à la garde d'un de ses officiers. Mais ses soupçons augmentant toûjours, il le fit empoisonner quelque tems après. Moussa mourut à l'âge de cinquante-cinq ans l'an 183. de l'hegire, & laissa pour son successeur dans la dignité d'imam son fils *Ali*, surnommé *Ridha*.

MOUSSA ou *Moyse*, troisiéme fils de Bajazet I. du nom, sultan des Turcs Othmanides ou Ottomans. Moyse, après avoir défait Issa son frere puîné, & dépouillé Soliman son aîné, des états qu'il devoit legitimement posseder après la mort de Bajazet son pere, fut reconnu pour legitime sultan des Ottomans, & regna assez paisiblement pendant trois ans & demi. Mais Mahomet cadet de Moussa, qui étoit à Amasie ville de Cappadoce, ayant obtenu de l'empereur Grec le passage par Constantinople, entreprit de le déposseder, & il lui fut aisé de le faire par la revolte des Janissaires, & du reste de la milice, qui manquant de fidelité à Moussa, l'abandonnerent, & le mirent, pour ainsi dire, entre les mains de son frere, qui le fit étrangler l'an 816. de l'hegire, qui est le 1413. de Jesus-Christ. Moussa eut pour successeur ce même *Mahomet*, qui fut le premier du nom entre les sultans Ottomans. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOUSTIERS ou MONSTIERS, en latin *Monasterium* ou *Munsterium*, ainsi appellé, parce qu'originairement c'étoit un monastere, ville de Provence, dans le diocese de Riez, où les comtes de Provence avoient établi autrefois une cour royale & un bailliage, érigé par François I. l'an 1541. en viguerie, qui comprend dans son ressort, Riez, Valensole, & vingt-trois autres bourgs & villages. Les deputez de cette ville ont le dixiéme rang dans l'assemblée des états de la province, parmi ceux des trente-six communautez qui ont droit d'y députer tous les ans. Dans le tems que la Provence étoit disputée entre Louis I. duc d'Anjou, adopté par la reine Jeanne, & Charles de Duras, neveu de cette princesse, qu'il retint prisonniere l'an 1380. & qu'il fit mourir secretement deux ans après, dans un château du royaume de Naples, les habitans de Moustiers ne pouvant se persuader que la reine Jeanne fût morte, ne voulurent reconnoître ni l'un ni l'autre parti, & furent également maltraitez par tous les deux. Beaudisnar, capitaine du parti du duc de Duras, fit raser le bourg de Palhayrols, qui faisoit partie de la ville; & peu de tems après Trians, vicomte de Tallard, capitaine general de la reine Marie, veuve de Louis I. duc d'Anjou, s'empara de la ville & la fit piller. L'an 1386. les habitans prêterent serment au nouveau roi Louis II. duc d'Anjou. Pendant les guerres de la Ligue, la ville de Moustiers tint toûjours pour le roi, sans neanmoins recevoir les Huguenots. Cette ville est située au pied d'une très-haute montagne, d'où sort une source d'eau fort abondante: il y a sur la montagne une chapelle de Notre-Dame, bâtie de pierre de taille, ancien & fameux pelerinage dont parle Apollinaris Sidonius. Un peu audessous de la chapelle, la montagne se sépare en deux, dont les sommets sont unis par une chaîne de fer, tendue de l'un à l'autre, qui est de plus de deux cens cinquante pas de longueur. On croit que c'est le vœu d'un chevalier de Rhodes, de la maison de Blacas, délivré d'une maniere miraculeuse de sa captivité, par l'intercession de la sainte Vierge. L'an 1684. une partie de la ville fut emportée par une inondation. * Apollinar. Sidon. *Carmine Eucharist. ad Faust. Reiensem.* Nostradamus, *hist. de Provence. Archives de Lerins, de Moustiers & de Riez.*

MOUTIERS RANEI, *voyez* MONTI RAMEI.

MOUTIERS EN ARGONE, abbaye de France dans le pays d'Argone, en Champagne, à trois lieues de sainte Menehoud, vers le sud. * Mati, *diction.*

MOUTIERS en Tarantaise, *voyez* TARANTAISE.

MOUTIQUE, ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, sur la côte de Malabar, entre Calicut & Cananor, est capitale d'un petit pays, qui a titre de royaume, & qui depend du roi de Calicut. * Mati, *diction. Anglois.*

MOUZON, *cherchez* MOUSON.

MOXEDABAT, ville de negoce dans les Indes sur le petit Gange, qui est une branche du grand Gange. Elle n'a point de murailles; mais il y a une assez belle place pour le marché, avec des portiques. On y fait un grand negoce de soyes ouvrées & non ouvrées, & d'étofes. * Nicolas Graaf.

MOYA, bourg avec un château, dans la Castille nouvelle en Espagne, à quatre lieues de Cuença vers le Levant. * Mati, *diction.*

MOYEN MOUSTIERS, bourg avec abbaye, dans la Lorraine, près de la Meurte, environ à deux lieues de saint Dié, vers le Nord. * Mati, *diction.*

MOYENVIC, *voyez* MOIENVIC.

MOYSE, prophete & legislateur des Juifs, fils d'*Amram* & de *Jochabed*, nâquit après Marie sa sœur & Aaron son frere, l'an 2464. du monde, & 1571. avant Jesus-Christ. Le roi d'Egypte avoit ordonné de faire mourir tous les enfans mâles des Hebreux: ce qui obligea Jochabed à le tenir caché pendant trois mois; mais craignant qu'il ne fût découvert, elle le confia à la providence, le mit dans un panier de joncs, qu'elle enduisit de bithume, & l'exposa sur le Nil, en un endroit qu'elle

avoit observé que la fille de Pharaon, que Joseph nomme *Termutis*, venoit souvent se baigner. Cette princesse l'ayant trouvé, Marie, sœur de ce petit enfant, lui demanda si elle vouloit une nourrice de sa nation, pour lui donner du lait, la princesse le trouva bon : ainsi il fut remis à sa mere. Au bout de trois ans on le porta à la princesse, qui l'adopta pour son fils, & lui donna le nom de Moyse, qui en langage egyptien signifie *tiré de l'eau*. S. Clement d'*Alexandrie* dit que ses parens l'avoient nommé Joachim lorsqu'il fut circoncis ; & Philon ajoûte que Thermutis feignit d'être grosse, & supposa Moyse. Quoi qu'il en soit, il fut élevé avec grand soin, & se rendit très-habile dans toutes les sciences qui fleurissoient alors parmi les Egyptiens. Philon dit encore qu'on lui fit venir des maîtres de Grece, de Chaldée, & d'Assyrie, pour l'instruire ; mais il est sûr que les sciences s'apprenoient alors en Egypte, où le patriarche Joseph, selon les Juifs, les avoit apportées ou augmentées. L'historien Josephe & Eusebe font faire une guerre à Moyse contre les Ethiopiens : ils assurent qu'il les défit entierement, & que les ayant poussez jusques à la ville de Saba, il la prit par la trahison de la fille du roi, qui devint amoureuse de lui, & qui lui promit de l'épouser ; & que dans ces occasions il donna toutes les preuves de courage & de conduite qu'on peut desirer dans un grand capitaine. Mais Theodoret & plusieurs autres, doutent, avec raison, de ce recit. L'histoire sainte nous apprend que Moyse, à l'âge de 40. ans, sortit de la cour de Pharaon, pour aller visiter ceux de sa nation ; & qu'ayant rencontré un Egyptien qui maltraitoit un Israëlite, il le tua. Ce fut la cause de sa fuite dans le desert de Madian, où il épousa *Sephora*, fille d'un prêtre nommé *Jethro*, ou *Raguel*, qu'Artapanus, dans Eusebe, fait roi d'Arabie. Il eut de Sephora deux fils, *Gersa* & *Eliezer*. L'an 2544. du monde, le 1491. avant Jesus-Christ & le 80. de Moyse, Dieu lui parla dans le desert, où il avoit déja passé 40. ans à paître les brebis de son beau-pere. Un jour menant son troupeau dans le lieu le plus retiré vers la montagne d'Horeb, Dieu lui apparut au milieu d'un buisson, qui brûloit sans se consumer. Comme il vouloit s'approcher pour considerer cette merveille de plus près, Dieu lui commanda de se déchausser, parce que la terre où il marchoit étoit sainte ; & lui fit entendre qu'ayant vû l'affliction de son peuple, il avoit résolu de le délivrer de la tyrannie des Egyptiens, & que c'étoit lui dont il se serviroit pour cette délivrance. Moyse s'excusa sur son incapacité & sur son begayement, qui le rendoit peu propre à porter la parole ; mais Dieu lui commanda de nouveau, & pour l'y engager plus facilement, lui fit faire sur l'heure deux miracles. Il changea sa verge en serpent, & de serpent la changea en verge ; rendit sa main lepreuse, lorsqu'il la mit dans son sein, & la guerit ensuite, & lui donna son frere Aaron pour lui servir d'interpréte. Moyse vint trouver le roi d'Egypte, pour lui demander de la part de Dieu qu'il eût à laisser son peuple, pour aller sacrifier dans le desert. Mais ce roi impie se moqua de cette demande, & du miracle que fit Moyse de changer sa verge en serpent, parce que ses magiciens avoient fait la même chose : ainsi sa dureté causa les dix playes dont son royaume fut affligé. La premiere fut le changement des eaux en sang ; la seconde fut celle des grenouilles ; la troisiéme en les petits insectes piquans ; la quatriéme les mouches ; la cinquiéme, la peste qui extermina toutes les bêtes ; la sixiéme playe passa des bêtes aux hommes, & les remplit d'ulceres & de pustules ; la septiéme fut la grêle ; la huitiéme les sauterelles, qui devoroient tout ce qui étoit resté de verd à la campagne ; la neuviéme fut les épaisses tenebres qui couvrirent la terre ; la dixiéme fut la mort des premiers nez des hommes & des bêtes. Après cela Pharaon laissa partir les Hebreux la même année 1491. avant Jesus-Christ le 15. jour du mois Abib, qui devint le premier mois de l'année des Hebreux, en memoire de cette délivrance. Dieu les ayant fait passer la mer Rouge, submergea dans les eaux les Egyptiens qui les poursuivoient ; Moyse les conduisit dans le desert ; fit cesser l'amertume des eaux, en jettant dedans un morceau de bois ; & dans la dixiéme station à Alush, frappant le rocher d'Horeb avec sa verge, en fit sortir une source d'eau. Ensuite il monta diverses fois sur le mont Sinaï, & y reçut la loi. Une fois il demeura 40. jours & 40. nuits sur cette montagne. A son retour il trouva que le peuple avoit fabriqué & adoré le veau d'or. Il punit les plus séditieux ; & craignant que Dieu n'en prît une plus rude vengeance, il remonta sur la montagne pour obtenir leur pardon. Cependant il fit faire tout ce qui regardoit l'ornement du tabernacle, & la consécration des prêtres, comme Dieu le lui avoit commandé. Il eut beaucoup de peine à gouverner un peuple si rebelle, parce qu'à tout moment il formoit quelque nouvelle sédition. Par son moyen les Israëlites vainquirent divers rois ; mais étant près de Nebo, Dieu lui commanda de monter sur le sommet de cette montagne, d'où il lui fit voir la terre promise, après quoi il rendit l'esprit, sans douleur & sans maladie, âgé de 120. ans, l'an 2584. du monde, & 1451. avant Jesus-Christ. L'écriture dit qu'il mourut par le commandement du Seigneur, & qu'il fut enseveli dans une vallée de la terre de Moab, contre Phogor, sans que depuis on ait pû découvrir le lieu de sa sépulture. Quelques-uns croyent que ce fut alors, comme le rapporte saint Jude, que l'archange Michel disputa avec le diable, qui vouloit découvrir le corps de Moyse aux Israëlites, pour leur persuader de l'adorer comme un Dieu ; à quoi il les auroit portez sans peine, après tant de miracles qu'ils lui avoient vû faire. Ils le pleurerent pendant trente jours. Le saint-Esprit, dans l'ecclesiastique fait l'éloge de cet homme admirable. Philon a écrit sa vie en trois livres. Josephe, Eusebe, & saint Cyrille d'*Alexandrie*, rapportent des témoignages de plusieurs auteurs Payens, qui parloient de lui très-avantageusement. Numenius disoit que Pythagore & Platon avoient puisé leur doctrine dans ses livres, & que le dernier étoit un Moyse Attique. Moyse est incontestablement auteur des cinq premiers livres de la bible, que l'on appelle *le Pentateuque*, & que les Juifs comprennent sous le nom de *loi* ; cependant quelques Juifs & quelques Chrétiens ont douté s'il étoit auteur de ces livres, & ont formé des difficultez assez considerables pour soutenir le contraire. Aben-Ezra, Hobbes, la Peyrere & Spinosa, M. Simon & le Clerc ont suivi ce dernier systême. Mais si l'on consulte l'écriture sainte, le témoignage formel de Jesus-Christ, & le consentement de toutes les nations, il paroît évident que c'est à tort que l'on doute que ces livres soient de Moyse ; & les objections que l'on fait, peuvent se résoudre facilement en avouant qu'il y a quelques endroits ajoûtez ou changez dans le texte, comme la mort & la sepulture de Moyse, qui sont rapportez dans le dernier chapitre du Deuteronome. Ces cinq livres sont, 1°. la GENESE, qui contient l'histoire de la creation du monde, la genealogie des patriarches, la narration du déluge, le catalogue des descendans de Noé, jusqu'à Abraham, la vie d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, & de Joseph, & l'histoire des descendans de Jacob jusqu'à la mort de Joseph, pendant 2390. ans ; 2°. l'EXODE, qui contient l'histoire de la sortie du peuple d'Israël de l'Egypte, & tout ce qui se passa dans le desert, sous la conduite de Moyse, depuis la mort de Joseph, jusqu'à la construction du tabernacle, pendant 145. ans ; 3°. le LEVITIQUE, ainsi appellé, parce qu'il contient les loix, les ceremonies, & les sacrifices de la religion des Juifs : ce qui regardoit particulierement les Levites, à qui Dieu avoit confié le soin des choses concernant les ceremonies exterieures de la religion ; 4°. les NOMBRES, parce qu'il commence par le dénombrement des enfans d'Israël sortis d'Egypte, qui est suivi des loix données au peuple d'Israël pendant trente-neuf ans qu'il fut dans le desert ; 5°. le DEUTERONOME, c'est-à-dire, la seconde loi, ainsi appellé, parce qu'il est comme une repetition de la premiere loi ; car après que Moyse y a décrit en peu de mots les principales actions du peuple d'Israël dans le desert, il repete quantité de preceptes de la loi. * On pourra consulter Philon, *in vita Mosis*. Josephe, *l. 2. 3. & 4. hist. & 2. cont. Apion*. Eusebe, *in chron. de prep. evang. &c.* Clement *Alexandrin* ; Theodoret ; Genebrard, *l. 1. chron.* Salian ; Torniel ; Sponde, *in annal. vet. test.* Pererius ; Lipoman ; Bellarmin ; Possevin ; M. Simon ; M. Du Pin, *dissert. prelim. sur la bible*.

☞ Les docteurs de la cabale assûrent la plûpart que les miracles que Moyse fit autrefois en Egypte & ailleurs, étoient

étoient des effets de la vertu de son bâton, qui selon leur sentiment, avoit été créé de Dieu entre les deux vêpres du sabbat; c'est-à-dire le soir du sixiéme jour de la creation du monde, & sur lequel étoit gravé d'une maniere merveilleuse, le très-auguste nom de Dieu, qu'ils appellent *Tetragrammaton*, ou de quatre lettres. Dans le *Zoar*, qui est un commentaire sur les cinq livres de Moyse, il est dit que les miracles étoient marquez sur ce bâton, avec le très-saint nom de Dieu. Jonathan, dans son *Targum*, ou paraphrase chaldaique sur la bible, dit que Raguel, (qui étoit Jethro, ou son pere) ayant appris que Moyse s'étoit sauvé d'Egypte, le fit mettre dans une basse fosse, où Sephora, sa petite-fille, le nourrit pendant l'espace de vingt années, après lequel tems elle l'en retira. Il ajoûte qu'un jour Moyse étant entré dans le jardin de Raguel, rendit graces à Dieu de l'avoir garanti & sauvé par sa puissance, & qu'ensuite il apperçut une verge ou un bâton, sur lequel étoit gravé l'adorable nom de Dieu; & que l'ayant arraché de la terre, où il avoit été enfoncé, & comme planté, il le prit & l'emporta. Dans le *Schalselet ha Kabala*, qui est une histoire chronologique, depuis le commencement du monde, jusqu'au XVI. siecle, on lit à peu près la même chose; mais cela se voit plus particulierement dans un commentaire fort ancien & fort rare, intitulé *Medrasch Vaioscha*, imprimé à Constantinople. L'auteur de ce commentaire dit que Moyse avoit environ 40. ans lorsqu'il sortit d'Egypte; qu'un jour se trouvant proche d'un puits, Sephora, qui étoit une des filles de Jethro, y survint; & que l'ayant trouvée belle, il lui proposa de la prendre pour femme: à quoi elle répondit que son pere menoit tous ceux qui la demandoient en mariage, devant un arbre planté au milieu de son jardin, qui avoit une qualité si particuliere, & si dangereuse, qu'il donnoit la mort dans le moment à ceux qui en approchoient; que Moyse lui ayant demandé d'où étoit venu cet arbre, Sephora lui dit que Dieu, le même soir du premier sabbat de la creation du monde, créa un bâton, lequel il donna à Adam; qu'Adam le laissa à Enoch; Enoch à Noé; Noé à Sem; Sem à Abraham; Abraham à Isaac; Isaac à Jacob, qui l'emporta en Egypte, & le donna à son fils Joseph; que Joseph étant mort, les Egyptiens pillerent sa maison; & qu'y ayant trouvé ce bâton, ils le porterent au palais de Pharaon, où Jethro, qui étoit un des principaux magiciens de l'Egypte, ne l'eut pas plûtôt apperçû, qu'il le prit & l'emporta chez lui. Quelque tems après, Jethro étant dans son jardin, & le tenant dans sa maison, l'enfonça dans la terre, où il prit racine dans le même moment, & poussa des fleurs & des fruits: c'est pourquoi il le laissa là; & par le moyen de ce bâton, qui étoit devenu arbre, il éprouvoit tous ceux qui avoient dessein d'épouser ses filles. L'auteur de ce commentaire ajoûte, que Moyse fut introduit par Sephora chez Jethro, lequel lui promit sa fille en mariage, s'il lui apportoit un bâton qui étoit dans son jardin: ce que Moyse fit. Jethro surpris de cette avanture, regarda Moyse comme ce prophete qui devoit desoler l'Egypte; & dans cette pensée, il le fit jetter dans une basse fosse, où Sephora trouva le moyen de le nourrir pendant sept années. Enfin Sephora pria son pere de voir si Moyse étoit encore en vie, dissimulant qu'elle lui eût donné de quoi subsister. Jethro ayant trouvé Moyse en bonne santé, l'embrassa comme un prophete de Dieu, & lui donna sa fille en mariage. Voilà quelle est la relation de cet auteur Juif. Abarbinel, autre docteur, dont les écrits sont en grande veneration parmi ce peuple, explique cette fable à peu près dans le même sens. Il remarque que ce bâton miraculeux de Moyse n'a jamais été donné à aucun autre, non pas même à Josué, qui fut son disciple & son successeur; & que lorsque Josué cacha l'arche, avec la verge d'Aaron, la cruche de la manne, & le vaisseau de parfum sacré, il n'est point parlé du bâton de Moyse. D'où il infere, que Moyse étant monté sur la montagne d'Abarim, pour y mourir, il prit en la main le bâton de Dieu, qui fut mis dans le tombeau de ce prophete. * Spon, *recherches curieuses de l'antiquité*.

Nous ajoûterons ici une remarque assez curieuse, touchant la maniere naturelle dont Moyse a pû sçavoir l'histoire depuis la creation du monde, par le moyen de huit personnes seulement, qui ont pû se communiquer les choses de bouche l'un à l'autre, quoi qu'entre Adam & Moyse il y ait eu près de 25. siecles. Ces huit personnes sont Adam, Mathusalem, Sem (fils de Noé) Abraham, Isaac, Jacob, Levi (grand-pere d'Amram) & Amram pere de Moyse. Cela se verra facilement dans la table qui suit.

Adam est mort l'an 930. du monde, avant J. C. 3105.

Mathusalem,	né l'an	688.	3347.
	mort,	1656.	2379.
Sem,	né,	1559.	2476.
	mort,	2158.	1877.
Abraham,	né,	2039.	1996.
	mort,	2213.	1822.
Isaac,	né,	2139.	1896.
	mort,	2318.	1817.
Jacob,	né,	2199.	1836.
	mort,	2345.	1690.
Levi,	né,	2283.	1750.
	mort,	2420.	1615.
Amram;	né,	2390.	1645.
	mort,	2526.	1509.

Moyse né l'an 2464. du monde, & 1571. avant Jesus-Christ, avoit 62. ans quand son pere mourut. Ainsi cet historien sacré a pû sçavoir d'Amram, ce qu'Amram avoit appris de Levi; & l'on peut remonter de la sorte jusqu'à Adam. * *Genese*, *c.* 5. 25. 35. *&* 49. *Exode*, *chapitre* 6.

MOYSE (saint) solitaire, né en Ethiopie, étoit esclave d'un officier de ce pays, & ayant commis dans sa jeunesse plusieurs crimes, il devint chef de voleurs. La crainte d'être pris par les officiers de justice, le fit sauver en Egypte, où il se cacha dans le petit monastere de Petra aux extrémitez de la solitude de Scethé. Là, faisant reflexion sur sa vie passée, il se convertit & expia par les exercices d'une austere penitence, les crimes qu'il avoit commis. Après être parvenu à un état de perfection, Pierre patriarche d'Alexandrie l'ordonna prêtre vers l'an 375. & il fut bientôt chargé de la conduite des solitaires d'un des monasteres de Scethé. Il mourut âgé de 75. ans, vers la fin du IV. siecle, ou au commencement du V. massacré par des peuples barbares, appellez *Mazaques*, qui desolerent les monasteres de Scethé. Les Grecs honorent sa memoire le 28. d'Août: ce qui a été suivi dans le martyrologe Romain. * Palad. *hist. Lausiac.* Sozomen. *l.* 6. *c.* 29. Cassien, *collat.* 3. *c* 5. Baillet, *vies des Saints au* 28. *d'Août.*

MOYSE, prêtre de Rome, & martyr sous l'empire de Dece, fut mis en prison & souffrit divers tourmens pour la religion de Jesus-Christ l'an 249. avec Maxime, plusieurs autres personnes du clergé & quelques laïques. Ils écrivirent en commun une lettre à saint Cyprien, & aux confesseurs de Carthage, pour les détourner d'accorder si facilement la communion à ceux qui étoient tombez dans l'idolâtrie. Les confesseurs de Rome ayant été délivrez de prison l'an 251. quelques-uns d'entr'eux se laisserent entraîner dans le parti de Novat & de Novatien; mais Moyse demeura ferme & se separa de la communion des Schismatiques. Il fut repris & remis en prison la même année, & souffrit enfin la mort pour Jesus-Christ. Les autres confesseurs reconnurent leur faute, & rentrerent dans la communion du pape Corneille. * Cyprian. *epist.* Euseb. *l.* 6. *hist.* De Tillemont, *memoires ecclesiastiques*, *tom.* 3. Baillet, *vies des Saints*, *au* 25. *Novembre*.

MOYSE, imposteur celebre qui abusa les Juifs de Crete dans le V. siecle vers l'an 432. prit le nom de Moyse, pour se rendre plus considerable aux yeux de ces peuples, qu'il obligea de le suivre, & dont il fit

perir une partie dans la mer, sur les assurances qu'il leur avoit données qu'elle s'ouvriroit pour les laisser passer. * Socrate, *l. 7. hist. c.* 37. Baronius, *A. C.* 432. *nombre* 85.

MOYSE, rabbin celebre, sur la fin du X. siecle, commença de professer le talmud à Cordoue l'an 999. * Genebrard, *in chron.*

MOYSE BARCEPHA, évêque des Syriens, dans le X. siecle, écrivit un commentaire du paradis. Cet ouvrage a trois parties, & a été traduit de syrien en latin, par André Masius de Bruxelles. Il ne faut pas confondre, comme Margarin de la Bigne & quelques autres, ce prelat Syrien, avec un autre Moyse, dit MARDENUS, qui fut envoyé à Rome dans le XVI. siecle par le patriarche d'Antioche, & qui publia un nouveau testament en syriaque. *Voyez* ce qu'en a dit le même Masius, *in adnot.* * Bellarmin, *de script. eccl.* Sponde, *in annal.* Genebrard, *in chron.*

MOYSE, rabbin, qu'on nomme souvent *Ben Maimon*, ou *Maimonides*, c'est-à-dire, *fils de Maimon*, est quelquefois indiqué par ces lettres initiales, RAMBAN, qui signifient *Rabbi Moses Ben-Maimon.* Ce docteur, l'un des plus sçavans d'entre les Juifs, & peut-être le plus éloigné de leurs superstitions, étoit Espagnol, natif de Cordoue, & est appellé ordinairement *Moses Egyptius*, parce qu'il se retira en Egypte, où il fut medecin du soudan de ce pays-là, au milieu du XII. siecle. Ceux qui voudront apprendre la doctrine & le droit canon des Juifs, contenu dans leur talmud, n'ont qu'à lire l'abregé que ce rabbin en a écrit dans un hebreu de rabbin assez pur, où il a retranché la plûpart des contes & des impertinences dont le talmud est rempli. Ce livre, intitulé *Jad-hazaca, Main forte*, a été imprimé à Venise & à Constantinople. On en a même fait des traductions latines de quelques traitez. Moyse a aussi écrit en arabe des commentaires sur la *Misna*, qui sert comme de texte au talmud; & ces commentaires ont été traduits en hebreu de rabbin, qu'on lit aujourd'hui: car ils ne se trouvent plus en arabe. Il composa un autre ouvrage en arabe, intitulé *More Nevokim*, traduit aussi en hebreu de rabbin, par un de ses disciples nommé *Samuel ben-Tibbon*, d'où il a été traduit il y a très-long-tems en latin, parce que S. Thomas l'a cité: il y a de l'apparence que c'est cette ancienne version latine, qui fut publiée par Augustin Justinien, imprimée l'an 1520. à Paris: Buxtorf le fils en a fait une nouvelle traduction, qui est devenue plus commune, & qu'on croit même plus exacte. Au reste, cet ouvrage, *More Nevokim*, parut à la plûpart des Juifs détruire entierement leur religion, parce qu'il est appuyé le plus souvent sur des raisonnemens de philosophie, contraires aux traditions de leurs peres. Il excita de grandes disputes entre les rabbins de ce tems-là, c'est-à-dire, du XII. siecle, comme il paroît par leurs lettres, dont une partie a été imprimée à Venise. Les Juifs de France allerent plus avant que tous les autres, condamnerent l'auteur, & brûlerent le livre. Mais quelques rabbins Espagnols plus moderez, en jugerent autrement, & appaiserent toutes ces disputes. Depuis ce tems-là les Juifs preferent les sentimens de ce rabbin à toute autre doctrine. * *Voyez* la preface de Buxtorf, à sa version latine du *More Nevokim*; le rabbin Gedaljah, *in chron.* Cunæus, *l.* 1. *de repub. Hebr.* 12. Casaubon, *exerc.* 16. *num.* 77. Vossius, *de scient. math.* Quensted, *de patr. doct. pag.* 7. Genebrard, *in chron.*, &c.

MOZAMBIQUE ou MOSAMBIQUE, ville & royaume d'Afrique dans le Zanguebar, entre l'Abyssinie au septentrion, & l'Ocean Ethiopique au midi, vis-à-vis l'isle de Madagascar, est soûmise au roi Mahometan. La ville capitale est dans une isle, dont les Portugais sont les maîtres. Cette isle longue d'environ une demie lieue, est très-sterile, & d'un fort mauvais air; mais elle est neanmoins fort habitée, à cause du commerce. Le port est au nord de la ville; & en y entrant, on laisse deux petites isles à main gauche. Il y a aussi un fort château. Les vaisseaux Portugais se retirent ordinairement dans le port de Mozambique, pendant les voyages des Indes, pour y attendre le beau tems.

MOZOLINO (Sylvestre) dit de PRIERIO, parce qu'il étoit né vers l'an 1460. dans un village de ce nom, qui est près de Savone dans l'état de Genes, entra à l'âge de 15. ans dans l'ordre de saint Dominique, & en devint un des plus grands ornemens. Professeur de theologie dans les premieres universitez d'Italie, souvent prieur, une fois même vicaire general de la congregation de Lombardie, ces divers emplois ne l'empêcherent pas de donner un tems considerable à l'étude, & il composa plusieurs ouvrages où il paroit beaucoup de pieté & de science. Les plus considerables sont sa somme, appellée *Sylvestrine*, qui avoit paru dès avant 1516. & qu'on reimprima avec des augmentations en 1519. sa rose d'or, c'est-à-dire, son exposition des évangiles de toute l'année, qui fut imprimée pour la premiere fois en 1503. & dont il y a eu depuis une foule d'éditions; & ses ouvrages contre Luther, contre qui il est le premier qui ait écrit avec quelque étendue, puisque ses deux écrits contre cet heresiarque parurent à Rome dès 1520. Sylvestre avoit été appellé en cette ville dès l'an 1511. après y avoir professé publiquement la theologie pendant quatre ans il fut fait maître du sacré palais, emploi qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il parut en 1519. un livre intitulé, *Tractatus quidam solemnis de arte & modo inquirendi quoscumque Hereticos*, qui suivant le titre paroissoit fait par un Jacobin, & dedié à Sylvestre, mais en 1553. on voulut lui en faire honneur à lui-même, & on le réimprima avec ce titre: *Modus solemnis & authenticus ad inquirendum & inveniendum & convincendum Lutheranos valde necessarius*, &c. *per venerabilem Monachum magistrum Sylvestrum Prieratem*, &c. *Romæ* 1553. mais c'est l'ouvrage d'un Lutherien, qui a tellement plû à Edouard Brown, qu'il en a donné une nouvelle édition l'an 1690. à Londres, à la suite du recueil intitulé *Fasciculus rerum expetendarum & fugiendarum.* Sylvestre mourut de peste en 1523. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

M U

MUAVIA, gouverneur d'Egypte, general de l'armée d'Othman, puis calife de Syrie, & quatriéme successeur de Mahomet, *voyez* MOAVIE.

MUÇA, fameux general d'armée, fut envoyé en Afrique l'an 710. de Jesus-Christ, & de l'hegire 92. par Gualid, ou Valid calife pour reduire les Africains, qui s'étoient revoltez, & qui avoient défait les Arabes de ce pays. Etant entré dans les deserts de Barca, il continua sa marche par toute la Barbarie, avec une armée de cent mille combattans, & rangea tous ces peuples sous l'obeïssance du calife. On dit qu'il passa jusqu'à Teftane ou Tetfetna, (qui est sur le bord de la mer, dans le royaume de Maroc;) & que voyant qu'il n'y avoit plus de terre, il poussa son cheval dans l'Ocean comme par bravade, pour marquer qu'il n'y avoit plus rien à conquerir. Après ces exploits, il retourna à Carvan, laissant dans la Mauritanie Tingitane, un brave guerrier nommé *Taric*, pour gouverner ces provinces. Ce fut en ce tems-là, que Julien comte de Ceuta, près du détroit de Gibraltar, ayant sçu que sa fille Caba avoit été forcée par Rodrigue roi d'Espagne, à cause de sa beauté; & dissimulant cet affront, prit le prétexte de la guerre des Arabes en Afrique, pour prier le roi de lui permettre d'aller en son gouvernement. Sa demande lui ayant été accordée, sur l'opinion que sa presence arrêteroit le progrès des ennemis, il s'embarqua avec sa femme, & ce qu'il avoit de plus précieux, & passa à Ceuta. Quelque tems après, feignant que sa femme étoit malade à l'extremité, il supplia le roi de permettre à sa fille de lui venir dire le dernier adieu. Lorsqu'il l'eut en sa puissance, il forma le dessein de la venger du roi: ce qu'il fit en offrant à Muça de lui remettre entre les mains les places de son gouvernement, & de le rendre maître de toute l'Espagne, s'il lui vouloit donner des forces. Muça fit sçavoir à Gualid la proposition de Julien: & après avoir eu l'agrément de ce calife, il lui donna douze mille hommes sous le commandement de Taric, l'an 712. de Jesus-Christ, & de l'hegire 94. puis il joignit Taric avec la meilleure partie de ses troupes; & en quatorze mois il ruina l'empire des Goths, & en extermina toute la race. L'Espagne fut alors peuplée d'Arabes & d'Africains, qui changerent les églises en mosquées ou temples d'Infideles, &

ce qui resta de noblesse Gothique se retira vers les monts Pyrenées. L'an 718. & le 100. de l'hegire, Muça & Taric se brouillerent ensemble. Ce dernier ayant été maltraité, s'en retourna à Damas en Syrie, où il accusa Muça de concussion, & d'autres crimes. Muça laissant son fils Abdulassis en Espagne, avec la moitié de l'armée, passa en Barbarie, où il reçut ordre du calife de retourner à Damas. Lorsqu'il y fut arrivé, Gualid, qui étoit extrêmement malade, mourut en cinq jours. Soliman Hascein, successeur de Gualid, dont il étoit frere, ôta à Muça le gouvernement d'Afrique & d'Espagne, dont ce conquerant fut tellement indigné, qu'il mourut de deplaisir. Son fils Abdulassis ne laissa pas de se maintenir en Espagne, où il prit même le titre de roi. * Marmol, *de l'Afrique livre* 2.

MUCAMUNDINS, peuples de la Barbarie en Afrique, *voyez* BEREBERES.

MUCANTE (Jean-Paul) maître des ceremonies du pape, publia l'an 1597. à Viterbe, la relation de la reconciliation d'Henri IV. à l'église Romaine. Cet ouvrage est italien.

MUCHE'S ou MICHE'S (Jean) Juif, s'étant sauvé avec ceux de sa religion & les Maures qui avoient été chassez d'Espagne sous le regne de Philippe II. fut envoyé à Venise de leur part, pour demander la permission de s'établir en quelques lieux de la dépendance de la republique. N'ayant rien pû gagner par ses offres, il se retira à Constantinople, où il s'introduisit par ses presens & par ses avis, auprès des plus puissans de la Porte, par le moyen desquels il fut connu de Soliman II. & de Selim II. qui lui succeda. Comme il ne cherchoit qu'à se venger des Venitiens, & qu'il étoit libre avec Selim, qui aimoit à boire, il lui parla des vins & des fruits de l'isle de Chypre, de la fertilité de ses terres, & de ses richesses; il lui insinua que cette isle appartenoit aux grands seigneurs, parce que Selim I. avoit conquis l'Egypte, dont elle étoit une dépendance; que les Venitiens l'avoient usurpée, & qu'il n'étoit pas difficile de la reprendre sur eux, parce qu'ils ne pouvoient esperer aucun secours, ni de l'empereur, ni du roi de France, ni du roi d'Espagne, & encore moins du roi de Pologne; & que depuis peu leur arsenal avoit été brûlé. Ceci étoit vrai, & Muchés fut soupçonné d'avoir fait ce coup par ses émissaires. Mustapha-Bacha, qui faisoit agir Muchés auprès de Selim, appuya toutes les raisons de ce Juif: de sorte que le grand-seigneur resolut d'équiper une flotte, qu'il envoya en Chypre, dont il fit la conquête l'an 1572. * Chevreau, *hist. du monde*.

MUCHLI, anciennement TEGE'E en latin *Tagea*, ville considerable, qui servoit d'azile à toute la Grece, & qui fut ensuite épiscopale & suffragante de Corinthe. Ce n'est maintenant qu'un bourg situé dans la Zaconie en Morée, entre les sources de l'Alphée, à six lieues de Napoli de Romanie vers le midi occidental. Les poëtes en ont fait mention aussi-bien que Strabon, Pline, Ptolomée, Pausanias, &c. * Mati, *dictionaire geographique*.

MUCIDAN ou MUSSIDAN, ville de France, dans le Perigord, est située sur la riviere de Lille, à quatre ou cinq lieues de Perigueux. Cette ville a été renommée dans le XVI. siecle, pendant les guerres civiles de la religion. Timoleon de Cossé, comte de Brissac, grand-fauconnier de France, fut tué par les Huguenots, au siege de cette ville, au mois de Mai 1569.

MUCIDUS (Ægidius) *cherchez* MUISIS.

MUCIE, troisiéme femme de *Pompée*, étoit fille de Quintus Mutius Scevola, & la sœur de Quintus Metellus Celer. Elle se plongea dans la dissolution avec si peu de retenue, que son mari fut contraint de la renvoyer; quoiqu'il en eût trois enfans. Ce fut pendant qu'il remportoit tant de gloire dans la guerre contre Mithridate, que Mucie se débaucha. Il apprit cette mauvaise nouvelle, & ne s'en émut pas beaucoup; mais en s'approchant d'Italie il considera d'un sens rassis l'importance de ce deshonneur, & il en fut si touché, qu'il envoya à sa femme la lettre de divorce. Plutarque a observé que la providence voulut mettre par-là un contrepoids à la gloire qu'il venoit d'acquerir. Il se plaignit de Jules Cesar le corrupteur de Mucie, & il avoit coûtume, non sans gemir, de l'appeller son Egysthe par allusion au galant de Clytemnestre, femme d'Agamemnon; mais il ne laissa pas de s'allier avec lui quelque tems après. L'interêt de son ambition passa l'éponge sur un si juste ressentiment; on lui en fit de cruels reproches. Mucie trouva bientôt un autre mari: elle devint l'épouse de Marcus Scaurus, & lui donna des enfans. Pompée eut quelque chagrin contre ce nouvel époux. Il se fâcha qu'on méprisât à un tel point son jugement. Auguste se servit de cette Mucie pour faire en sorte, que Sextus Pompée son fils ne s'unît pas contre lui avec Marc-Antoine, mais plûtôt avec lui contre ce Romain. L'on ne peut douter, qu'il n'eût pour elle bien des égards, puisqu'après la journée d'*Actium*, il fit grace de la vie à Marcus Scaurus fils de cette dame, & qu'il n'usa de cette clemence, qu'en consideration de Mucie. * Dion, *lib.* 48. Plutarque. Suetone, & Bayle, *diction. critiq.*

MUDARNI, c'est une petite ville de la Natolie en Asie. Elle est episcopale suffragante de Nicée, dont elle n'est pas beaucoup éloignée. * Mati, *diction.*

MUDE'E, (Gabriel) avocat celebre, né dans un village près d'Anvers, nommé Brecht l'an 1500. se rendit très-sçavant en toute sorte de litterature, & fut l'un des grands jurisconsultes de son tems. Il eut part à l'amitié d'Erasme & des grands hommes de son siecle, & fut le premier professeur de Louvain vers l'an 1555. L'empereur Charles V. & Marie, reine de Hongrie, sa sœur, gouvernante du Pays-Bas, mirent dans le conseil d'état Mudée, qui mourut à Louvain le 21. Avril de l'année 1560. Nous avons divers ouvrages de sa façon, qu'on imprima après sa mort; *Comment. in tit. aliq. digestorum: de contractibus IV. qui sunt, 1. pro socio. 2. De contrahenda emptione & venditione. 3. De actionibus empti & venditi. 4. De pignoribus & hypothecis, cum comment. in tit. item de petitione hereditatis, ex ff. lib. 5. & 2. de actionibus, ex instit. lib. 4. comment. in tit. XXI. priores lib. VI. cod. de testam. & comment. in tit. omnes cod. de restitutionibus in integrum.* * Forster, *hist. jur. civil. l. 4. c.* 41. § 36. Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.* Valere André, *biblioth. Belgic.*

MUDZAERT (Denys) chanoine regulier de Premontré, publia l'an 1624. à Anvers en 2. volumes *in fol.* une histoire ecclesiastique de Flandres écrite en flamand.

MUELA, bourg de l'Aragon, sur la petite riviere de Guera, environ à quatre lieues de Saragosse, vers l'occident meridional.

MUER, riviere d'Allemagne, que ceux du pays nomment *die Mur*, & les Latins *Mura* & *Murum*, a sa source dans le diocese de Saltzbourg, passe dans la Stirie à Sekou, à Pruk, à Grets, à Rakelsbourg, reçoit divers ruisseaux, & se jette dans le Drave sur les frontieres de la Hongrie, près de Canisa. * Sanson. Ortelius.

MUET (Pierre le) conseiller, ingenieur & architecte du roi, né à Dijon d'une bonne famille, le 7. Octobre 1591. se distingua par son habileté dans les fortifications, & particulierement en Picardie, où il fut employé par le cardinal de Richelieu. Il servit dignement le roi Louis XIII. aux sieges de plusieurs places importantes, & fut un des plus sçavans architectes de son tems. Il a commenté & composé plusieurs ouvrages. Son premier livre, qui a été imprimé à Paris l'an 1632. contient *les regles des cinq ordres d'architecture de Vignole*, augmentées & reduites de grand en petit. Le second a été imprimé en l'année 1641. sous le titre de *Traité des cinq ordres d'architecture, dont se sont servis les anciens*, traduit du Palladio, augmenté de nouvelles inventions pour l'art de bâtir. Le troisiéme, dédié au roi, comprend *la maniere de bien bâtir, pour toutes sortes de personnes*, & contient aussi plusieurs figures, plans & élevations des plus beaux bâtimens & edifices de France, de son invention & de sa conduite. Tous ces ouvrages ont été reçus avec beaucoup d'approbation dans les pays étrangers, aussi-bien qu'en France. Le Muet fut choisi par la reine mere Anne d'Autriche, pour achever la somptueuse église du Val-de-Grace à Paris, & mourut en cette ville le 28. Septembre 1669. âgé de 78. ans. * *Memoir. histor.*

MUEVIN (Jacques) prieur claustral de saint Martin de Tournai au milieu du XIV. siecle a écrit une chronique des choses arrivées principalement à Tournai & en Flandres depuis 1297. jusqu'en 1339. On la conserve manuscrite dans cette abbaye, où l'auteur mourut en 1367. * Lelong, *bibliot. hist. de France.*

MUFTI, grand-prêtre de la religion Mahometane, *voyez* MOUPHTI.

MUFITI, MUFTI, anciennement *Ausanctus*, *Ampsanctus*, ancien lieu des Hirpiniens. C'est aujourd'hui un village de la principauté Ulterieure, province du royaume de Naples. Il est près de la ville de Fricento. * Mati, *diction.*

MUGELLO (la vallée de) c'est une belle contrée du Florentin en Toscane. Elle s'étend le long des deux bords de la riviere de Sieve, entre le mont Apennin & la riviere d'Arno. La ville de Fiesole & une partie de celle de Florence y sont situées, & elle prend son nom du village de Mugello, appellé anciennement *Mucialla*. * Mati, *diction.*

MUGNOS (Gilles) Aragonois, & antipape, sous le nom de Clement VIII. étoit docteur en droit canon, & chanoine de Barcelone, & s'étoit acquis beaucoup d'estime par sa science & par sa vertu. Après la mort de Pierre de Lune, autrement Benoît XIII. l'an 1424. il fut élû pape par les deux cardinaux de l'obedience de Benoît, qui leur avoit expressement ordonné en mourant, de proceder à une nouvelle élection: ce qu'ils firent à la sollicitation d'Alfonse, roi d'Aragon, ennemi du pape Martin V. Comme il étoit impossible qu'un de ces deux cardinaux fût élû à la pluralité des voix, s'il ne se donnoit la sienne, ils s'accorderent à élire un pape hors de leur pretendu college. Mugnos prit les ornemens pontificaux à Peniscole, dans une presqu'isle du royaume d'Aragon, proche de Tortose, & se nomma Clement VIII. Pour se faire un juste consistoire, il fit une promotion de quatre cardinaux, du nombre desquels fut un de ses neveux. Après que le roi d'Aragon se fut reconcilié avec le pape Martin V. l'an 1429. Mugnos fit abdication de son bon gré, & même en témoigna de la joie. Il voulut neanmoins renoncer au pontificat avec solemnité; car il créa auparavant un cinquiéme cardinal, nommé François Rouera, celebre docteur en droit canon; après quoi s'étant mis sur son thrône, la tiare en tête, revêtu de tous les ornemens pontificaux, & accompagné de ses cardinaux, il commença cette action en presence d'une nombreuse assemblée, par un acte d'autorité & de souverain pontife, en disant qu'il revoquoit toutes les sentences d'excommunication que lui, & Benoit XIII. son predecesseur avoient fulminées, contre tous ceux qui avoient refusé de leur obéir; puis il declara que, pour la paix de l'église, il renonçoit de tout son cœur au souverain pontificat; & que le siege étant vacant, les cardinaux pouvoient proceder librement & canoniquement à une nouvelle élection. Sur cela, il descendit de son thrône, & se retira dans une chambre, d'où, après s'être depouillé des habits pontificaux, il rentra dans la salle avec l'habit de docteur. Comme Martin V. lui avoit auparavant destiné l'évêché de Majorque, il alla prendre place après ses cardinaux, & les pria de pourvoir l'église d'un bon pasteur. En même tems ceux-ci se rendirent dans un appartement preparé pour leur servir de conclave, & élûrent sur le champ, comme par la voie d'inspiration, Othon Colonna, qu'ils declarerent pape, sous le nom de Martin V. Il avoit été élû au concile de Constance; mais le docteur Mugnos, avant que de se déposer, avoit exigé que cette ceremonie fût observée. Le cardinal de Foix, qui étoit en Aragon en qualité de legat du pape Martin, ayant appris la nouvelle de cette action, se rendit à la ville de saint Matthieu, à trois lieues de Peniscole, où Gilles Mugnos, & ceux qui lui avoient obéi, sous le nom de Clement VIII. allerent rendre obéïssance au pape Martin V. en la personne de son legat. Ainsi finit le grand schisme d'Occident, par la démission volontaire du docteur Mugnos. * Maimbourg, *hist. du grand schisme.*

MUGNOS (Alfonse) né à Tevar dans le diocese de Tolede, fut choisi en 1561. pour enseigner la theologie dans le couvent de l'ordre de saint Dominique dont il étoit, dans cette ville. On a de lui une traduction latine des sermons de Savonarole, & une version espagnole de la description de Rome du pere Felini Servite. Ses superieurs l'avoient chargé de recueillir des memoires pour l'histoire de son ordre en Espagne: & c'est sur ceux qu'il avoit rassemblez que Ferdinand de Castillo a écrit; ce qui montre qu'Antonio & Altamura se sont trompez, lorsqu'ils ont écrit que Mugnos travailla à continuer Castillo.

MUGNOS (Pierre) autre religieux Espagnol de l'ordre de saint Dominique, étoit employé dans la Chine, au commencement du XVIII. siecle, & fut un des missionnaires qui furent appellez l'an 1707. à Kankcheu pour rendre raison devant les magistrats de leurs sentimens sur la pratique du P. Matthieu Ricci à l'égard des rites Chinois, & sur l'ordonnance de l'empereur pour la conservation de ses rites. On remarque qu'encore que sa réponse fut semblable à celle des autres missionnaires, qui déclarerent qu'ils ne pouvoient approuver cette pratique, ni recevoir l'ordonnance, il fut le seul qui ne fut pas chassé de la Chine; & l'on conjecture que les Jesuites en souffrant qu'il demeurât dans cet empire, voulurent reconnoître les services qu'il leur avoit rendus en plusieurs rencontres. Il étoit encore à Canton en 1716. & ce fut de-là qu'il envoya à la congregation *de propaganda fide* une relation espagnole de ce qui étoit arrivé au cardinal de Tournon retenu prisonnier à Macao, & aux autres Missionnaires en 1710. On y voit qu'il servit beaucoup ce cardinal, qu'il plaida souvent sa cause, qu'il s'offrit à être caution pour lui, & qu'il n'oublia rien pour rendre sa prison moins dure. On a aussi une lettre qu'il écrivit en 1711. au P. Alexandre, qui est imprimée dans les observations du P. Laget sur la somme de Raimond de Pegnafort; sa relation a été imprimée en françois avec celle de François Gonzales. * Echard.

MUJAC (le royaume de) C'est un des états de la basse Ethiopie en Afrique. Il porte le nom de sa capitale, & est situé entre les royaumes de Biafara, de Gabon, de Macoco, de Giringbonba, & de Medra. On n'en sçait rien de particulier, si ce n'est que ses habitans sont idolâtres & fort brutaux. * Mati, *diction.*

MUICHEU, ville de la Chine. Elle est près de la riviere de Kiang, dans la province de Suchuen, où elle ne tient que le dixiéme rang: quoiqu'elle soit une des principales de la province. * Mati, *dictionaire geographique.*

MUIS (Simeon de) natif d'Orleans, archidiacre de Soissons, fut nommé l'an 1614. professeur royal à Paris dans la langue hebraïque. Il a été un des plus habiles en cette langue que la France ait produits, & avoit joint à cette science, un jugement solide & un grand discernement, un style pur, net & facile, une grande connoissance de l'histoire sainte & du fonds de la religion: en sorte qu'il avoit toutes les parties necessaires pour faire un excellent interprete de l'écriture. Son commentaire sur les pseaumes passe, de l'aveu de tous les sçavans, pour le plus parfait & le meilleur commentaire que nous ayons sur ce livre de l'écriture-sainte: il y a joint un commentaire sur le cantique des cantiques, dans lequel il explique aussi le sens litteral de ce livre. Il a encore composé un ouvrage intitulé, *Varia sacra*, qui contient des notes sur les passages les plus difficiles des livres de l'ancien testament, depuis la genese jusqu'au livre des Juges. Il a défendu contre le P. Morin, l'autorité du texte hebreu, dans trois écrits, où il loue fort la Massore. Toutes ses œuvres ont été imprimées à Paris l'an 1650. Il étoit mort en 1644. * M. Simon. M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du XVII. siecl.*

MUISIS, connu sous le nom d'ÆGIDIUS MUCIDUS, abbé de S. Martin de Tournai, dans le XIV. siecle, composa divers ouvrages historiques; comme une chronique, depuis la naissance de Jesus-Christ, jusques à l'an 1348. les vies de deux évêques de Tournai, celles des abbez ses prédecesseurs, &c. Il mourut l'an 1353. âgé de 83. ans. * Vossius, *de hist. Lat.* Valere André, *bibliotheque Belgic.*

MUL (l'isle de) c'est une des isles Westernes, qui n'est separée du Locquabyr en Ecosse, que par un canal d'une lieue. Elle en a sept ou huit de long, & autant

de large. On y trouve plusieurs grandes bayes, & ses lieux principaux sont Dowart, Arrois & Kildavie. * Mati, *diction.*

MULBERG, en latin *Molyberga*, petite ville de la haute Saxe, dans la Misnie sur l'Elbe, entre Meissen & Torgaw, à six lieues de la premiere, & à trois de la derniere. Mulberg est fameuse par la victoire que Charles V. y remporta sur les princes Protestans l'an 1547. * Mati, *diction.*

MULDAW, MOLDE & MULTAW, *Mulda*, riviere d'Allemagne dans la Bohême, a sa source vers les frontieres du même pays, du côté de Passaw, passe à Budovitz, & se jette dans l'Elbe au-dessus de Prague. Les gens du pays la nomment *Wultava.*

MULDE, riviere de la Misnie en la haute Saxe : elle baigne Swickaw, & se décharge dans la Multe à Coldits. * Mati, *diction.*

MULDORF, petite ville de la Baviere, sur l'Inn, entre Landshut & Burckhausen. * Mati, *diction.*

MULDRAC (Antoine) prieur de Longpont, abbaye de l'ordre de Cîteaux dans le Soissonnois, est connu par deux ouvrages qu'il a publiez en 1652. & 1662. Le premier est une chronique latine de cette abbaye depuis l'an 1131. jusqu'en 1648. où il y a plusieurs choses dignes d'être lues : le second est intitulé, *le Valois royal.* On ne sçait pas l'année de sa mort.

MULERIUS (Nicolas) étoit de Bruges, il nâquit en 1564. & mourut en 1630. C'étoit un excellent medecin & mathematicien. Il publia des tables pour le mouvement du soleil & de la lune ; deux livres d'institutions astronomiques : un livre sur l'année Juive & Turcque : un calendrier romain avec une introduction, que G. J. Vossius appelle un ouvrage sçavant & exact. Il eut un fils nommé *Pierre*, né à Harlingue en 1599. & mort en 1647. après avoir enseigné la medecine à Groningue. * *Auctor vitarum profess. Groningens. pag.* 65. & 113.

MULEI, *cherchez* ABDALLA.

MULEI CHEC, surnom d'Aben Josef, roi de Fez, *voyez* ABEN JOSEF.

MULEI ARCHI, *cherchez* MOULEI.

MULGRAVE, ancien château dans la partie septentrionale du comté d'Yorck près de la mer, & assez près de Whitbi, fut bâti par Pierre de Maulei sous le regne de Richard I. & continua dans cette famille depuis son fondateur, pendant sept generations. Après avoir passé dans les mains de plusieurs familles, il vint à celle des Scheffields. Edmond lord Scheffield de Bulterwich, lord president du nord d'Angleterre, fut fait comte de Mulgrave par le roi Charles I. en 1625. Il étoit arriere-petit-fils d'Edmond, comte de Mulgrave. Jean comte de Mulgrave, fut fait marquis de Normanbi par le roi Guillaume III. * *Diction. Anglois.*

MULHAUSEN, ville imperiale d'Allemagne, dans la haute Alsace, est située sur l'Ill, qui y reçoit la Halle un peu au-dessus. Cette ville fit alliance avec les Suisses, l'an 1615. * Sanson.

MULHAUSEN, autre ville imperiale d'Allemagne dans la Thuringe, située près de la petite riviere d'Unstrut, est différente de celle dont nous venons de parler.

MULKI CADIN, favorite de la sultane, ayeule de Mahomet IV. étoit une jeune femme hardie, qui gouvernoit tout l'empire Ottoman, au commencement du regne de ce prince l'an 1650. parce qu'elle possedoit toute l'affection de cette sultane. Le grand visir ni les autres conseillers d'état ne pouvoient disposer d'aucune chose sans son approbation. Les eunuques noirs, qui sont les eunuques du serrail des femmes, donnoient la loi à tout le monde. Le conseil du cabinet se tenoit dans le secret appartement des femmes. Enfin les soldats ne pouvant s'accoûtumer à la tyrannie d'une femme, vinrent avec un grand tumulte au serrail, & envoyerent dire au sultan, avec une insolence extraordinaire, qu'il eût à se trouver au Kiosch, ou pavillon des festins. Lorsqu'il y fut arrivé, ils lui demanderent la tête des eunuque favoris, suivant le rôle qu'ils en avoient fait. Ils ne permirent pas à leur prince de déliberer sur leur demande : il fallut aussi-tôt étrangler ceux qu'ils avoient demandez. Le lendemain ils massacrerent Mulki, & son mari Schaban Kalfa. * Ricaut, *histoire de l'empire Ottoman.*

MULLER ou REGIOMONTAN (Jean) celebre astronome, avoit pris ce dernier nom, parce qu'il étoit de Koningshoven, dans la Franconie ; car c'est-là où il nâquit l'an 1436. & non pas à Konigsberg dans la Prusse, comme quelques auteurs Polonois l'ont écrit. Il étudia en philosophie à Lipsic, & de-là passa à Vienne en Autriche pour y étudier l'astronomie sous George Purbach ; ce qu'il fit avec tant de succez, qu'après la mort du même Purbach, il fut professeur des mathematiques. L'amitié dont l'honoroit le cardinal Bessarion, & le desir d'apprendre à fond la langue grecque, le déterminerent à entreprendre le voyage d'Italie, où il fut admiré de tous les docteurs, à Venise, à Rome, & à Padoue ; & dans la derniere de ces villes, il fut mis au nombre des académiciens. Le cardinal Bessarion avoit engagé Purbach à faire un abregé de l'*Almageste* de Ptolomée ; la mort le surprit avant qu'il eût achevé cet ouvrage ; & en mourant il le laissa à son disciple, pour y mettre la derniere main : ce qu'il executa très-heureusement. Pendant qu'il étoit à Rome, il trouva des fautes considerables dans des livres que George de Trebizonde avoit traduits en latin. Cette franchise ne plut pas à cet auteur, & l'anima violemment contre Muller, qui revint en Allemagne, & se retira à Nuremberg ; mais le pape Sixte IV. le pria de repasser à Rome, pour travailler à la reforme du calendrier, & le pourvut de l'évêché de Ratisbonne. Il ne fut pas plûtôt arrivé à Rome, que les fils de George de Trebizonde l'assassinérent l'an 1476. craignant que l'éclat de son sçavoir ne fût un obstacle à la reputation de leur pere. D'autres assurent qu'il mourut de la peste, âgé de 40. ans. Nous avons divers ouvrages de lui. * Paul Jove, *in elog. c.* 144. Gassendi, *in vita Regiomontani, &c.*

MULLER (Jean) prédicateur celebre de Zurich, vivoit encore en 1678. Il a publié divers ouvrages. Nous donnerons ici le titre des principaux en latin : *Quæstiones miscellaneæ de Muhammedanorum deo : Persico Twasi pentateucho : De Sadducæis*, en 1653. En 1654. *Dyas quæstionum de nomine Jesu & versione Æthiopica.* En 1659. *Disputationes de historia definitione : De sacris scriptoribus in genere.* En 1660. *De evangelica magorum historia : de scriptis S. Matthæi.* En 1672. *Heptas quæstionum de nativitatis Christi festo.* En 1673. *Vindiciæ locorum vet. testam. Genes. I.* 3. 11. *Genes. XVII.* 11. On a encore de lui *Decas concionum : Horologium pœnitentiale : Tuba Joëlis : Speculum pœnitentiale : Tractatus de monachatu & Eucharistia.* * Konig, *biblioth.*

MULLERAS, bon bourg de la moyenne marche de Brandebourg, vers les confins de Lusace, sur un canal tiré de la Sprée à l'Oder, à quatre lieues de Francfort sur l'Oder. * Mati, *diction.*

MULMANN (Jean) theologien, nâquit en 1573. & mourut en 1613. Il fut professeur en theologie à Leipsic. Il a écrit sur la verité & la perfection de la Cene du Seigneur. * Henning Witte, *in memor. theol. p.* 63.

MULTAN, ville & royaume des Indes, dans les états du grand Mogol. La ville est située sur la rive gauche de l'Indus, au-dessous d'Attok, & a été autrefois plus considerable qu'elle ne l'est aujourd'hui. * Sanson.

MULTAW, riviere, *cherchez* MULDAW.

MULVIA, grand fleuve d'Afrique dans la Barbarie, a sa source au mont Atlas, sépare le royaume de Fez de la province de Tremecen, qui est du royaume d'Alger, reçoit diverses rivieres, & se jette dans la mer Mediterranée. * Dapper. Sanson.

MUMMIUS (Lucius) consul Romain, avec Cn. Cornelius Lentulus, l'an 608. de Rome, & 146. avant Jesus-Christ, fut subrogé à Metellus qui faisoit la guerre dans la Grece. Il acheva heureusement ce que l'autre avoit commencé, soumit toute l'Achaye, prit & brûla la ville de Corinthe, d'où vint ce métal si fameux, qu'on appella *Corinthien* ; & remporta avec l'honneur du triomphe, le surnom d'*Achayque.* Ensuite dix députez reglerent l'état de tout le pays, & taxerent le tribut que la Grece payeroit tous les ans. Mummius fut depuis censeur. Il

mourut en exil à Delos. * Strabon, *l.* 8. Tite-Live, *l.* 52. Velleius, *l.* 1. Appien, *de bell. civ.* Pausanias, *in Achaje.* Aurelius Victor, *c.* 60. *de vir. illust.* Florus, *l.* 2. Pline, *l.* 37. *cap.* 3.

MUMMIUS, poëte Latin, cité par Macrobe. On ne sçait point d'où il étoit, ni en quel tems il a vécu.* Macrobe, *l.* 1. *Saturn. c.* 10.

MUMMOL (Patrice) qu'on fait comte d'Auxerre, se rendit celebre par ses victoires, à la tête des armées de Gontran, roi d'Orleans & de Bourgogne, fils de Clotaire I. Il recouvra la Touraine & le Poitou sur Chilperic roi de Soissons, qui les avoit enlevées l'an 576. à Sigebert II. de ce nom. Ces deux princes étoient freres de Gontran, roi de Metz ou d'Austrasie, puis de France. Amat, qui conduisoit les troupes de Gontran, ayant été défait par les Lombards, qui étoient entrez dans le Dauphiné, Mummol les poursuivit, les défit en plusieurs occasions; & ayant été fait gouverneur de Provence, il repoussa courageusement les Saxons. Peu de tems après, le patrice Mummol se brouillant avec le roi, son maître & son bienfaicteur, se jetta dans le parti du prince Gombaud, qu'il assista de sa personne, de ses amis & de ses conseils, & s'enferma dans Cominges, que l'armée de Gontran assiegeoit; mais cette ville ayant été prise, Mummol fut tué sur la porte de sa maison, en se défendant l'épée à la main, l'an 585. On dit que la femme de ce patrice déclara par la force des tourmens, qu'il avoit un trésor considerable à Avignon. * Gregoire de *Tours*, *l.* 5. 6. & 7. Paul Diacre, *l.* 3. & 4. Aimoin, *l.* 3.

MUNACIUS PLANCUS, *cherchez* PLANCUS.

MUNASICHITES: secte des Mahometans, qui suivent l'opinion de Pythagore, & croyent la metempsychose, ou transmigration des ames d'un corps dans un autre. *Munasachat* en arabe, signifie *Metempsychose.* On les nomme autrement *Altenasochites*, du mot *Altenasoch*, qui signifie aussi *Metempsychose.* * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

MUNCER (Thomas) natif de Zwickau, ville de Misnie, l'un des plus fameux disciples de Luther, avoit été prêtre comme lui. C'étoit un homme qui avoit un exterieur sévere, un port venerable, un visage pâle, & une barbe longue: ce qui lui attiroit les respects de ceux qui donnent dans ces apparences trompeuses. On l'appelloit *le vicaire de Luther*; & ce n'étoit pas sans sujet, puisqu'il enseigna ses erreurs dans la plus grande partie de l'électorat de Saxe; mais il se fit chef des Anabaptistes & Enthousiastes, l'an 1525. feignant d'avoir des revelations de Dieu, qui lui enseignoit des veritez inconnues aux autres. Chassé de Zwickau, il se retira dans la ville d'Astat en Thuringe, qui étoit en quelque façon une ville libre, quoiqu'elle reconnût l'électeur de Saxe pour souverain; il y prêcha qu'il falloit également se précautionner contre les Catholiques & contre les Lutheriens, parce qu'ils étoient passez dans les deux extrémitez contraires, & que la veritable foi consistoit dans un juste milieu. Il s'associa Nicolas Stork pour fortifier sa secte; & ayant attiré à son parti un prodigieux nombre de paysans, il déclara hardiment à ses auditeurs que Dieu ne vouloit plus souffrir les oppressions des souverains & les injustices des magistrats; & qu'il lui avoit ordonné de les exterminer, pour mettre en leur place des gens de probité. Ces discours exciterent une sédition, & porterent une infinité de scelerats à former une armée, qui fit de furieux ravages en Allemagne. Muncer s'étant mis avec Pfeiffer, autre Enthousiaste, à la tête de ceux qu'il avoit fait soulever en Thuringe, les encourageoit à combattre contre l'électeur de Saxe, le Landgrave de Hesse, & le duc de Brunswick; mais ces rebelles furent taillez en pieces, & ceux qui se refugierent dans Frankusen, furent faits prisonniers. Les deux chefs des Fanatiques, Muncer & Pfeiffer étant de ce nombre, passerent comme les autres par l'épée du bourreau, & eurent la tête tranchée à Mulhausen, vers la fin de l'année 1525. Muncer se repentit à la mort; mais Pfeiffer, moine apostat, mourut obstiné dans ses erreurs. * *Histoire des Heresies.*

MUNCHROT, bourg & montagne du même nom, dans la Souabe, sur la riviere de Rott, entre Memmingen & Biberac. Il y a dans ce bourg une abbaye de l'ordre de Prémontré fondée l'an 1127. Elle fut brûlée l'an 1670. & de nouveau l'an 1681.* Mati, *diction.*

MUNDA, ancienne ville d'Espagne, qu'on place dans le royaume de Grenade, est, selon Mariana, celle que l'on appelle aujourd'hui *Ronda la veja.* Elle est celebre par la défaite des fils de Pompée, qui seuls restoient en Espagne les armes à la main. Jules Cesar les défit l'an 709. de Rome, la premiere de l'année Julienne, la 45. avant Jesus-Christ, & par cette victoire il mit fin aux guerres civiles. * Hirtius. Suetone. Dion. Plutarque, & Lucain, *l.* 1.

MUNDAT, en latin *Manudatum*: c'est un petit pays d'Alsace. Il est divisé en deux parties: le haut Mundat est vers la riviere d'Ill, & Busach est sa capitale. Le bas Mundat est le long du bord occidental du Rhin, un peu au-dessous de Brisach, & il n'a aucun lieu considerable. L'un & l'autre appartiennent, à l'évêque de Strasbourg. * Mati, *diction.*

MUNDEN, ville du duché de Brunswick en basse Saxe. Elle a un ancien château, & elle est située dans la principauté de Calenberg, aux confins de la Hesse, & au confluent de Wera & de la Fulpe. * Mati, *dictionaire.*

MUNDIN *de Luciis* de Milan, florissoit en 1290. Les medecins en font grand cas. Les statuts de Padoue portent que ceux qui enseigneront l'anatomie suivront le texte de Mundin. Il a fait une anatomie complette de toutes les parties internes du corps humain.* Konig, *bibliotb.*

MUNDUS, *voyez* PAULINE.

MUNFIA, anciennement *Apollinis Civitas Magna*: c'est une ancienne ville de l'Egypte. Elle est dans le Cassilif de Girgio, sur le bord occidental du Nil, vers les confins de la Nubie. * Mati, *diction.*

MUNGO (saint) *voyez* KENTIGERN.

MUNGOHA, ville de la Chine: elle est la sixiéme de la province d'Iunan, & n'a qu'une autre ville dans son territoire. * Mati, *diction.*

MUNIA, c'est une ville considerable de la haute Egypte. Elle est sur le bord occidental du Nil, dans le Cassilif d'Ebenfuef, à quinze lieues au-dessus de la ville de ce nom. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Lycopolis*, & d'autres pour la *Philace Thebaica.* * Mati, *diction.*

MUNICHIE, port avec forteresse dont parle Plutarque dans les vies de Solon, de Sylla, & de Demosthene. C'étoit un des deux ports de la ville d'Athenes, plus avancé dans la mer du golfe Saronique, que le port de Pirée, & plus oriental. Plutarque en parle encore dans la vie de Demetrius. Strabon en fait une ample description dans son livre neuviéme; & dit que c'étoit un lieu en forme de presqu'isle, & qu'il avoit été trois fois ceint de murs, & habité comme la ville de Rhodes. * Lubin, *Tables geographiq. sur les vies de Plutarque.*

MUNICK ou MUNICH, sur l'Iser, *Monachum*, ou *Monachium*, ville d'Allemagne, capitale de la Baviere, & le séjour ordinaire des ducs, passe pour l'une des plus agreables & une des plus fortes d'Allemagne, depuis que le duc Othon la fit fermer de murailles en 1156. ou 1157. On dit qu'elle fut bâtie l'an 962. La cour du prince est extrêmement polie, & le palais de sa residence qui avoit été presque tout consumé, du moins pour la plus grande & la plus belle partie, le 9. Avril 1674. & qui a été depuis reparé, est un des plus magnifiques d'Allemagne; soit que l'on considere ses divers appartemens, ses précieux meubles, ses jardins, ses peintures & ses richesses, qui y sont immenses; soit que l'on admire le cabinet du duc, rempli de pieces rares & curieuses, la bibliotheque, &c. Il s'y tient deux foires, qui servent beaucoup à faire valoir le commerce; la premiere, le Dimanche après la fête des Rois: & la seconde, le jour de la fête de saint Jacques. Les rues de Munick sont larges & droites, avec des maisons presque d'une même architecture. Entre les églises, on voit avec plaisir celle de Notre-Dame, où sont les tombeaux des ducs de Baviere, celle de saint Pierre, celle de saint Michel, des Jesuites, &c. Munick est mediocrement grande, mais riche & bien bâtie. Tous ses dehors sont vuides & deserts: les pre-

miers villages en sont même assez éloignez : ce qui fait qu'on trouve de la chasse dès que l'on est sorti des portes. On passe la riviere d'Iser sur un beau pont qui a un fauxbourg de l'autre côté. C'est le seul qui soit à Munick. Gustave-Adolphe, roi de Suede, prit cette ville l'an 1632. Il y admira le palais de la residence, que l'électeur Maximilien a fait bâtir avec une dépense extraordinaire. Aussi le marbre y est si commun qu'on le prendroit pour la pierre ordinaire du pays. Il n'y a ni coin, ni niche, ni porte, ni cheminée, qui n'ait son buste ou ses reliefs. Le salon des antiques a trois cens cinquante-quatre bustes de jaspe, de porphyre, de bronze, & de marbre de toutes les couleurs, qui representent ou des capitaines Grecs, ou d'autres princes, avec grand nombre de statues, &c. Il y a deux galeries, dont l'une est ornée d'environ cent portraits de personnes illustres, principalement pour leur sçavoir. Le plat-fond de l'autre represente les principales villes de Baviere, ses rivieres, ses châteaux, & ce qu'il y a de plus remarquable dans l'étendue de cet électorat. Le roi de Suede s'attacha particulierement à une cheminée, dont l'ouvrage est de stuc. Il témoigna du déplaisir de ne la pouvoir emporter. On dit qu'un de ses capitaines lui voulut persuader de ruiner ce palais, & que ce prince lui répondit, *qu'il seroit bien fâché de priver le monde d'une si belle chose*. * Cluvier, *desc. Germ.* Bertius, *l.* 3. *Germ. &c.*

MUNIER (Jean) avocat du roi au bailliage d'Autun, mort en 1635. est auteur d'un ouvrage intitulé, *Recherches & memoires servans à l'histoire d'Autun*, qui a été imprimé à Dijon en 1660. avec les éloges des hommes illustres de cette ville par le même. On a encore de lui des recherches des anciens comtes d'Autun, avec la vie du roi Raoul & Rodolphe, mais cet ouvrage n'est pas imprimé. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

MUNNA (saint) ou FINTAN, abbé du monastere de Thagmun, au comté de Vexford, en Irlande, dans le VII. siecle, a écrit un traité du cycle Paschal. Il mourut fort âgé dans son monastere, au mois d'Octobre de l'an 635. ou selon d'autres, 634. * Hanmer. Tigernacus, *annal. Mss.* Waræus, *de claris Hib. script. l.* 1.

MUNOZ (Jerôme) Espagnol, natif de Valence, vivoit dans le XVI. siecle vers l'an 1560. Il étoit habile mathematicien, & intelligent dans les langues, principalement dans l'hebreu, qu'il enseigna dans l'université de Salamanque, où il mourut. On a de lui divers ouvrages, comme *institutiones arithmetica; alphabetum hebraicum; lectura geographica, &c.* Antoine du Verdier Vauprivas parle d'un des ouvrages de Jerôme Munoz, traduit l'an 1574. en françois par Gui le Févre, sieur de la Boderie. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Du Verdier Vauprivas, &c.

MUNSTER, *Monasterium*, ville autrefois imperiale & anseatique d'Allemagne en Westphalie, est le siege d'un évêque prince de l'empire, & seigneur de la ville & de son ressort. Elle a eu autrefois le nom de *Monigroda* ou *Moningroda*, & est située dans une grande plaine, sur la petite riviere d'Aa, qui la rend très-forte, & qui se jette dans l'Ems, après avoir reçû divers ruisseaux. Munster est fortifié assez regulierement, & est celebre par le royaume fantastique de ces Anabaptistes, qui s'y établirent dans le XVI. siecle, après avoir élû pour roi un tailleur d'habits, nommé *Jean de Leyden*. Les plenipotentaires des princes de l'Europe assemblez en partie dans cette ville, pour y travailler à la paix generale, y conclurent l'an 1648. le traité dit *de Munster*. Depuis ce tems, les habitans de cette ville s'étant revoltez contre leur évêque, furent mis à la raison l'an 1661. après un long siege. Charlemagne fonda l'évêché de Munster. Ludger en fut le premier évêque, & mourut l'an 809. Coësfelt est une des residences des évêques de Munster. Borkelo, qui n'en est pas éloignée, fut l'an 1665. le sujet de la guerre que Christophle-Bernard de Gaalen, alors évêque de Munster, fit aux Hollandois. Le château de Munster est détaché de la ville, qui est grande & belle. L'église cathedrale, la maison de ville & les colleges meritent d'y être vûs. * Bertius, *lib.* 3. *Germ.* Zeiller, *voyage d'Allemagne.* Murmel, *description. Urb. Monast. &c.*

MUNSTER-IN-MERENFELD, petite ville capitale d'un des bailliages de l'archevêché de Tréves. Elle est près de la Moselle, entre Coblents & Montroyal.* Mati, *diction.*

MUNSTER EN GREGORIENTAL, c'est-à-dire, *dans la vallée de saint Gregoire*, petite ville d'Alsace sur le Fach. * Bertius. Sanson.

MUNSTER EYFFEL, autre ville, differente de celles dont nous avons parlé, est dans le duché de Juliers en Allemagne, sur la riviere d'Erst. * Bertius. Sanson.

MUNSTER (Sebald) homme de lettres, & jurisconsulte Allemand, vivoit l'an 1540. * Melchior Adam, *in vit. jurisc. & med. German.*

MUNSTER, (Sebastien) Allemand, natif d'Ingelheim, nâquit l'an 1489. étudia à Tubinge, & entra parmi les Cordeliers; mais ayant donné dans les sentimens des Protestans, il quitta son couvent & sa profession l'an 1529. & se retira à Heidelberg, puis à Bâle, où il enseigna avec réputation. C'étoit un bon homme, simple, & sans ambition, & parfaitement instruit dans les mathematiques, qu'il avoit apprises sous Jean Stoffler. Depuis, il s'appliqua entierement à la langue hebraïque & à expliquer l'écriture, & mourut de la peste à Bâle, le 23. Mai 1552. âgé de soixante-trois ans. Il a laissé beaucoup de preuves de sa capacité, & a merité d'être appellé *l'Esdras* ou *le Strabon d'Allemagne*. Entre ses ouvrages, on estime ses traductions de l'ancien testament, de Tobie, & de l'évangile de saint Matthieu, qu'il mit d'hebreu en latin, étant encore religieux de saint François; un dictionaire hebraïque; une grammaire de même; une autre caldaïque; une cosmographie; *horologiographia; organum uranicum, &c.* * De Thou, *hist. l.* 11. Pantaleon, *l.* 3. *Prosop.* Melchior Adam, *in vit. Phil. Germ.* Teissier, *eloges des hommes sçavans.*

MUNSTER (Jean) medecin Allemand, né à Hailbrun dans le duché de Wirtemberg, étudia à Tubinge, à Lintz & en Italie, & à son retour se fit recevoir docteur à Bâle l'an 1599. Depuis il enseigna dans l'université de Giessen, où il mourut le 25. Septembre 1606. âgé de 35. ans. On a divers ouvrages de sa façon. * Melchior Adam.

MUNSTERBERG, ville du royaume de Bohême, dans la haute Silesie, avec titre de duché, est à sept ou huit lieues de Breslaw, & est défendue par une bonne forteresse. Elle appartenoit autrefois aux ducs de ce nom, sortis de George Podiebrach, élu roi de Bohême l'an 1458. dont la posterité l'a possedée jusqu'en l'an 1647. que mourut Charles-Frederic dernier duc de Munsterberg, de la famille de Podiebrach; & alors l'empereur Ferdinand III. en qualité de roi de Bohême, réunit ce duché à sa couronne, qu'il donna depuis à JEAN WISCARD prince d'Aversperg & du saint empire, son conseiller d'état, & son grand chambellan, marechal hereditaire du duché de Carinthie, chevalier de la toison d'or, &c. mort le 5. Novembre 1677. laissant de *Marie-Catherine*, fille de *George* comte de Losenstein, gouverneur de la Basse-Autriche, & grand veneur de l'empereur, & de *Françoise* comtesse de Mansfeld, FERDINAND, qui suit; *François-Charles* comte d'Avesperg, general de l'infanterie de l'empire, gouverneur de Carlstad, qui a épousé le 25. de Février 1685. *Marie-Therese*, comtesse de Rappah, majordome, major de l'imperatrice dont il a des enfans; *Leopold* comte d'Aversperg, conseiller aulique de l'empereur, & son envoyé en Savoye, mort à Turin, le 14. Juillet 1705. sans avoir été marié; & *Françoise* comtesse d'Aversperg, seconde femme de *Henri-François* comte de Mansfeld, prince de Fundi, mariée l'an 1697. FERDINAND prince d'Aversperg & du saint empire, duc de Munsterberg & de Frankenstein, &c. a épousé l'an 1678. *Anne-Marie*, fille de *Jean-Maximilien* comte d'Herberstein, & de *Marie-Magdelaine* comtesse de Thun, dont il a pour fille unique *Marie-Anne*. * Rittershusius. Imhoff, *Notitia imperii, &c.*

MUNTS (Jean) mathematicien, chanoine de la cathedrale de Vienne en Autriche, sur la fin du XV. siecle, composa divers ouvrages, entr'autres un traité des pronostics, & mourut l'an 1503.

MUNTZER (Thomas) chef des Anabaptistes, *voyez* MUNCER, & ANABAPTISTES.

MUNUZA, que quelques-uns nomment *Munioz*, & d'autres *Munez*, vaillant capitaine Maure, & gouverneur de Cerdaigne pour les Sarasins, qui venoient de conquerir l'Espagne, au commencement du VIII. siecle, fit une alliance secrette avec Eudes duc d'Aquitaine, au prejudice de ces conquerans. Il se plaignoit qu'ils traitoient fort mal tous les Maures; mais outre cette raison qui n'étoit peut-être qu'un prétexte, dont il étoit bien-aise de couvrir la trahison qu'il meditoit, il aimoit avec une extrême passion la princesse d'Aquitaine fille d'Eudes, & il sçavoit bien qu'il ne l'obtiendroit qu'en la faisant souveraine, & qu'en promettant de faire la guerre aux Sarasins, afin qu'ils ne pussent pas détourner Eudes duc d'Aquitaine d'attaquer en même tems Charles *Martel*. L'amour fut donc le grand principe de la revolte de Munuza. C'étoit le plus laid de tous les hommes, au lieu que la fille d'Eudes étoit une beauté rare. Il étoit d'ailleurs Mahometan, au lieu que la princesse étoit zelée pour le Christianisme. Tout cela n'empêcha pas qu'elle ne lui fût livrée. L'ambition du pere passa par-dessus la répugnance de la fille. Munuza tint sa parole. Il prit les armes dès que le mariage eut été conclu; mais le succez n'en fut pas heureux. Abderame gouverneur d'Espagne le poussa si vivement, qu'il le contraignit de se renfermer dans Puycerda. Il eut quelque esperance d'y tenir bon, comme faisoit dom Pelage dans les montagnes d'Asturie; mais comme l'eau vint à lui manquer, & qu'il se voyoit fort haï des habitans, il quitta ce poste, & se mit en chemin par des routes qu'il croyoit inconnues, pour se retirer avec sa femme auprès du duc d'Aquitaine. On le poursuivit, & il ne put se voir en ce triste état sans tomber dans le désespoir, de sorte qu'il se précipita du haut des montagnes, pour n'être point mené vivant à ses ennemis. Sa tête fut portée à Abderame. Sa femme lui fut aussi amenée; & comme Abderame la trouva trop belle pour lui, il l'envoya au calife. Il aima mieux faire ce present à son souverain, en faveur de son ambition, que de la garder pour ses plaisirs particuliers. Il ne faut point douter qu'il ne découvrît l'alliance, qui avoit été entre Munuza & Eudes, & qu'entr'autres motifs il ne se proposât le châtiment du beau-pere, qui avoit poussé le beau-fils à se soulever. Aussi vit-on que personne ne fut plus allarmé qu'Eudes de l'expedition d'Abderame, & que personne n'en souffrit autant que lui; ce qui sert à refuter ceux qui l'accusent d'avoir attiré les Sarasins. * *Histoire d'Espagne*. Bayle, *diction. critique*.

MURADAL, ou, comme l'appellent les Espagnols, *El puerto de Muradal*, passage des montagnes de Morena, par où l'on entre de la Castille neuve dans l'Andalousie, vers les frontieres de Portugal. Ce lieu est renommé dans l'histoire, par la victoire que les Espagnols y remporterent en 1202. sur les Maures qui y perdirent deux cens mille hommes. Alphonse roi de Castille, & le roi de Navarre, y commandoient les Chrétiens contre ces Infideles. Les anciens appelloient cet endroit *Saltus Castulonensis*, à cause qu'il étoit proche d'une ancienne ville, qu'ils nommoient *Castulon*, qui n'est aujourd'hui qu'un village, nommé *Castona*. * Florian. Navager. Baudrand.

MURALT, est une famille d'Italie, ancienne, noble & illustre, & qui subsiste encore aujourd'hui. Les auteurs Italiens l'appellent *Muralto* & *Muralt*. Elle descend de ROBERT comte de Clermont, ainsi que Jean-Pierre de Crescenti le rapporte dans son *amphitheatre Romain*, *part. 1. narrat. 2. pag.* 201. où l'on trouve de plus les ancêtres de ce Robert. Cette famille est tres-considerable, tant à cause des grands hommes qu'elle a produits, que des honneurs qu'elle a reçus des empereurs. Elle a aussi possedé beaucoup de biens. Le même Crescenti témoigne dans son livre intitulé, *la couronne de la noblesse d'Italie*, *narrat. 16. c. 4.* que cette noble famille est mise avec justice entre les plus anciennes maisons d'Italie.

LANDOLPHE fils de ROBERT comte de Clermont, *dont il a été parlé ci-dessus*, s'établit à Locarne l'an 926. Il y fit bâtir un château qu'il nomma *Muralto*, & eut l'honneur d'y loger pendant plus d'un mois l'empereur Otton, surnommé *le Grand*, lorsqu'il alloit à Rome recevoir la couronne imperiale de la main du pape Jean XII. Landolphe prit dans ce tems-là le nom de *Muralto*, parce que les habitans de Locarne repondant à ceux qui demandoient, où étoit le palais de l'empereur, leur disoient, qu'il étoit logé dans cette haute muraille, en leur montrant le château de Landolphe; comme il étoit en effet environné d'une muraille fort haute, l'empereur la lui donna pour armes, que cette famille porte encore presentement. L'empereur Otton s'étant souvenu à son retour de Rome, de la maniere obligeante avec laquelle Landolphe & ses freres l'avoient traité, leur donna en fief hereditaire Locarne avec toutes ses dépendances, & les fit chefs de ses gouverneurs dans ces quartiers-là.

BELTRAME & GOFFE de Muralto servirent avec distinction l'empereur Frederic I. Ils eurent aussi l'honneur de loger dans leur palais de Locarne cet empereur, qui ne confirma pas seulement en leur faveur les privileges que Landolphe & ses freres avoient obtenus de l'empereur Otton; mais il leur en accorda de nouveaux, sçavoir les peages, le droit des foires, les dîmes, le pouvoir de juger des dettes litigieuses, & plusieurs autres. Voyez là-dessus Bollurini, *p. 3. c. 4.*

Ces mêmes privileges furent confirmez & augmentez par l'empereur Otton IV. qui y joignoit l'intendance des postes, le droit de chasse, & celui de pêche, & le pouvoir de donner des charges. L'an 1208. Frederic II. leur permit de mettre des impôts sur le vin, & leur accorda les peages d'Ascome, de Magadino & de Menuta, & le droit des cabarets dans tout le territoire de Locarne.

Cette noble famille des Muralts secourut avec succez & utilité le siege episcopal de Come pendant les calamitez & les miseres des tems passez. En reconnoissance Anselme Raimond évêque de Come leur donna en fief toutes les dîmes qu'il possedoit dans les terres d'Ardenne, de Villaparta, de Burglio, & d'Aima, comme aussi celles de la montagne de Demole, de la Valtellina, de Mendrico, de Veina, & de Criviaca. Ce prélat leur accorda encore d'autres biens fort considerables. Les descendans de cette famille furent investis plusieurs fois de ces mêmes biens & de ces dîmes infeodées, comme en fait foi un acte public passé l'an 1426. en presence & du consentement de la part de Scarempo évêque de Come.

Les Muralts possedoient encore ces péages dans le tems que les Suisses se rendirent maîtres de Locarne. Ils payent encore actuellement aux nobles Muralts de Locarne une certaine somme pour les dédommager de ces péages, ainsi que cela se voit dans les actes publics de Bade. Simon de Muralt, appellé par excellence capitaine de Locarne, obtint le nom de défenseur du parti des Gibelins; il remplit avec honneur toutes les fonctions de general, & fit plusieurs actions héroïques, dont Crescenti parle fort au long dans son amphitheâtre. Il mourut à Come, où il fut enterré sous un arc de pierre vive dans la face de l'église de saint Aboude, & on lui dressa dans le même endroit une statue équestre à cause de ses exploits signalez.

Paul Jove (*in elog. Oth. vice-Comitis*) dit que les Visconti doivent le commencement de leur grandeur à la valeur de Simon Muralto capitaine de Locarne, homme de trés-ancienne noblesse, sur quoi il faut voir *Bellarit*, *Part. 3. chap. 4. Crescenti in amph. Rom. & Corona della nobil.* dans les lieux ci-dessus citez.

Quelque-tems après que la doctrine de Zwingle & de Calvin fut reçue en Suisse, une partie de nobles Muralts sortit de Locarne, & alla s'établir à Zurich & à Berne, où ils ont donné des preuves de leur merite. Ils ont augmenté considerablement le commerce qui rend florissante la ville de Zurich. Ils ont eu dans ces deux états de grandes charges. Ils ont servi des princes étrangers, & se sont aquittez avec distinction de diverses ambassades fort importantes. Cette famille a donné deux conseillers d'état, l'un à Zurich, & l'autre à Berne, lesquels furent envoyez l'an 1686. en qualité d'ambassadeurs extraordinaires de tous les cantons Protestans vers Victor Amedée II. duc de Savoye en faveur des églises Prétendues-Reformées de Piémont. L'un de ces deux conseillers d'état, a été tresorier du canton de Berne & a negocié des affaires d'importance. Cette même famille a donné un colonel

colonel & un brigadier à la France, plusieurs colonels à sa patrie, & un colonel aux états generaux des Provinces-Unies des Pays-Bas, qui fut tué au dernier siege de Keyserswert, & qui étoit aussi poli que s'il eût toujours été élevé à la cour, habile politique, & très-bon officier. * *Memoire manuscrit.*

MURANO, petite ville des Venitiens. Elle est à un mille de Venise sur une des plus grandes isles des Lagunes. C'est le lieu où l'on fait les belles glaces de Venise. * Mati, *diction.*

MURAT, *cherchez* MORAT.

MURAT, petite ville de France en Auvergne, avec titre de vicomté, est située près de la riviere d'Alagon, qui sort du mont de Cantala, à trois ou quatre lieues de saint Flour, & au pied des montagnes. * Baudrand.

MURATORI (Antoine) docteur du college Ambrosien, & bibliothecaire de la bibliotheque Ambrosienne, a donné depuis quelques années un recueil de pieces anciennes, sous le titre d'*Anecdota quæ ex Ambrosiana bibliotheca codicibus nunc primùm eruit, notis ac dissertationibus auget Antonius Muratorius.* Ce recueil contient les quatre poëmes de S. Paulin, avec des notes sur la vie de S. Paulin, & sur celle de ses amis, & sur plusieurs autres points de discipline ecclesiastique; la profession de foi de Bacchiarius, auteur de la fin du IV. siecle; une histoire de Milan; & quelques autres pieces, avec deux dissertations; l'une sur le jeune des quatre-tems, & l'autre sur la couronne de fer, qui servoit à couronner les empereurs d'Occident. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du XVII. siecle.*

MURAW, bourg du cercle d'Autriche en Allemagne. Il est dans la Stirie sur la Mure, aux confins de l'archevêché de Saltzbourg. * Mati, *dict.*

MURAI, *cherchez* MURRAI.

MURBACH, petite ville & abbaye de la Haute-Alsace, située sur la Rotbach, étoit, il y a quelques années, une principauté ecclesiastique, relevant immediatement de l'empire, dont les religieux avoient le droit d'élire seuls leur abbé, lorsque cette dignité vaquoit. Depuis que le roi de France a pris possession de l'Alsace, qui lui a été cedée par le traité de Munster l'an 1648. & par celui de Riswick l'an 1697. il a été arrêté qu'en cas de vacance, les religieux de cette abbaye lui nommeroient trois sujets des plus capables de posseder cette dignité, dont il choisiroit celui qu'il lui plairoit: ce qui s'est executé depuis. * Heiss, *hist. de l'empire*, *l.* 6.

MURCIE, pays d'Espagne, avec titre de royaume, a celui de Valence au levant, celui de Grenade au couchant, la Castille neuve au septentrion, & la mer Mediterranée au midi. Ce royaume, qui emprunte son nom de sa ville capitale, n'a qu'environ vingt-cinq lieues de long, & un peu moins de large. Il avoit été fondé & possedé par les Maures; mais il fut soûmis au roi de Castille dans le XIII. siecle. Le pays est montagneux, & sterile en grains, mais en récompense si abondant en fruits, qu'il est appellé *le jardin d'Espagne.* On y trouve aussi des roches d'alun, d'amethystes, & de Cassidoines. La ville de Murcie est bâtie sur la riviere de Segura; & depuis l'an 1292. est la résidence de l'évêque qui prend le titre de Cartagene, ville celebre par son port sur la Mediterranée. Les autres villes sont, Caravaca, Lorca. * *Consultez* l'histoire de Murcie, par Gaspard Garcia; Mariana; Surita; Nonius, &c.

MURCIE, déesse du Paganisme, à laquelle les Gentils n'attribuoient point d'autre emploi que celui de presider à la paresse. Le nom de Murcie venoit de *Murcus* ou *Murcidus*, qui étoit un nom dont les anciens Romains appelloient les hommes stupides, sots, mornes, lâches, & paresseux. Les statues de cette déesse étoient toujours couvertes de poussiere & de mousse pour exprimer sa paresse & sa negligence. Elle avoit son temple à Rome au pied du mont Aventin, lequel étoit aussi appellé anciennement *Murcus.* Plusieurs auteurs prétendent que cette déesse étoit la même que Venus, & disent qu'elle étoit nommée *Murcie* par abus, au lieu de *Murtée*, qui avoit été son veritable nom, venant de *Murta*, qui signifioit en vieux latin, le Myrte, plante dédiée à Venus. Les autres disent qu'elle étoit appellée *Murcie*, pour exprimer l'effet dangereux de la mollesse où Venus conduit insensiblement ceux qui s'abandonnent à elle, rendant l'homme lâche, & incapable de rien faire de noble & de genereux. * Pline, *l.* 15. S. Augustin, *de civit. Dei.*

MURE (Jean-Marie de la) docteur en theologie, chanoine de Montbrison, a donné au public deux ouvrages historiques; l'histoire universelle, civile & ecclesiastique du pays de Forez, imprimée à Lyon en 1674. *in* 4°. & l'hist. eccl. du diocese de Lyon, publiée dans la même ville en 1671. *in* 4°. On ne sçait rien de cet auteur.

MUREAU, village avec abbaye; il est dans le Bassigni en Champagne, à une lieue de Neufchâtel sur la Moselle. * Mati, *diction.*

MURECK, MURZEC, bourg de la Stirie, situé sur la Muer, à sept lieues au-dessous de Gratz. On croit que c'est l'ancienne *Mureola* ou *Murocra*, ville de la haute Pannonie. * Mati, *diction.*

MUREMUT, *cherchez* ADAM DE MUREMUT.

MURENA (Lucius-Licinius) étoit fils de celui que Sylla avoit laissé en Asie avec le titre de preteur, & fut lui-même lieutenant general de Lucullus dans ces provinces, où il prit Amise, & se signala par d'autres exploits vers l'an de Rome 684. & 70. avant Jesus-Christ. Il affranchit le celebre Tyrannion grammairien, qui étoit de la même ville, après que Lucullus le lui eut donné pour esclave. Il fut depuis consul avec D. Junius Syllanus, l'an de Rome 692. & 62. avant Jesus-Christ. Ce fut lui qui fut défendu en jugement par Ciceron, dans cette harangue qui nous reste encore. * Cicero, *Pro Murena.* Appien, *de bello Mithridatico.*

MURET, petite ville de France en Gascogne, dans le comté de Cominges, est située sur la Garonne, qui y reçoit la Rheze, deux lieues au-dessus de Toulouse. Pierre, roi d'Aragon, Raimond, comte de Toulouse, celui de Cominges, divers autres seigneurs, avec une armée de près de cent mille hommes, assiegerent cette ville, en faveur des Albigeois. Simon comte de Montfort, avec environ huit cens Croisez, les attaqua la nuit, & les défit entierement le 12. Septembre 1213. Le roi d'Aragon y fut tué. * *Consultez* l'histoire des Albigeois de Pierre-des-Vaux-de-Cernai; De Pui Laurent; Cattel; De Marca, &c.

MURET, bourg de France, dans la province de la Marche, sur la petite riviere de Taurion, entre Bourganeuf & les Esgaux: c'est le lieu de la naissance de saint Etienne, fondateur de l'ordre de Grandmont, & c'est dans cette ville où il jetta les premiers fondemens de cet ordre. Cette ville ne doit pas être confondue avec MORET, où fut assemblé un concile l'an 850. *Voyez* MORET.

MURET (Marc-Antoine-François) nâquit dans le diocese de Limoges, vers l'an 1526. Il a passé pour un des plus sçavans hommes du XVI. siecle. On admire avec raison, que sans maître il se soit élevé par la seule force de son genie, à la parfaite connoissance de la langue grecque & de la latine. Etant venu à Paris, il y enseigna les humanitez au college du cardinal le Moine, dans la classe de troisiéme, en même tems que Turnebe y professoit la rhetorique, & Buchanan la seconde. Etant à Toulouse, & s'y étant laissé aller à des familiaritez criminelles avec un de ses écoliers, nommé François Menge Fremiot, natif de Dijon, il fut condamné en 1554. par contumace à être brûlé avec son disciple dans la place de saint Georges à Toulouse. Un conseiller l'ayant averti des mesures qu'on avoit prises contre lui, il prit la fuite & passa en Italie, où il trouva de justes estimateurs de son mérite, principalement à Venise. Il s'y arrêta quelque tems, & alla ensuite à Rome: de Rome il revint à Paris l'an 1562. avec le cardinal Hyppolite d'Est de Ferrare, où il fit imprimer les Philippiques de Ciceron, qu'il dédia à Turnebe. En 1563. il retourna à Rome, où il fut professeur en droit, en philosophie & en éloquence, où il mourut âgé de 59. ans, & deux mois, le 4. Juin 1585. neuf ou dix ans après s'être fait prêtre. Le pere François Benzio, Jesuite, fit son oraison funebre, lorsqu'il fut enterré dans l'église des Minimes de la Trinité du Mont. Ce sçavant homme avoit harangué souvent devant le pape & les cardinaux avec un applaudissement general, & nous a laissé des ouvrages, où brillent l'érudition, l'esprit & la délicatesse. Sainte-Marthe, Juste-Lipse, Gesner, Scaliger, Coster, J. A. de Thou, M. Baluze, & divers autres, ont donné à Muret des éloges dignes de lui. L'université de Padoue ne négligea rien pour l'attirer; & Etienne Battori, roi de

Pologne, lui fit des offres très-obligeantes, pour le faire venir dans ses états. Il y a peu d'auteurs anciens, qu'il n'ait ou expliquez ou éclaircis par de sçavantes notes, comme Terence, Horace, Catulle, Tibulle, Properce, Tacite, Aristote, Ciceron, Xenophon, Salluste, &c. On a encore de lui; *Orationum vol. II. variæ lectiones; Poëmata; Hymni sacri; Disputationes IV. in lib. I. Pandectarum; De origine juris; De legibus & senatusconsulto; De constitutionibus principum, & de officio ejus cui mandata est jurisdictio; Epistolæ; Juvenilia carmina, &c.* On trouve en de vieux recueils quelques épigrammes françoises assez libres de Muret alors fort jeune. Dans un âge plus avancé il fit quelques vers grecs moraux très-estimables. Il avoit un neveu qui se rendoit digne de son nom; mais il mourut jeune. Le pape Gregoire XIII. les cardinaux, & tous les grands hommes de son tems avoient beaucoup de consideration pour Marc-Antoine Muret, dont la conversation étoit agréable, & l'esprit brillant, aisé & délicat. Outre les auteurs que nous avons citez, *consultez* Imperialis, *in musæo, histor.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. imag. illustr. c.* 5. Le Mire, *de script. sæc. XVI. &c.*

MURGO: c'est le nom qu'on donne aux ruines d'une ancienne ville, nommée *Murgantia*, *Morgantium*, & *Morgentia*. Elles sont dans la Sicile sur la Jarreta, un peu au-dessus de son embouchure. * Mati, *diction.*

MURGOS, *cherchez* AMORGOS.

MURIT, *cherchez* MORET.

MURMEL (Jean) condisciple d'Erasme, & recteur du college de Munster, dans le XV. & XVI. siecle, étoit de Ruremonde, & se distingua par les soins qu'il prit pour faire renaître les belles lettres, dans un siecle d'ignorance & de barbarie. Il avoit enseigné à Deventer & à Alcmaër, & mourut à Munster, le 2. Octobre de l'an 1517. & non pas l'an 1513. comme l'a cru le Mire; car il est constant qu'il fit l'éloge de Reuclin l'an 1516. On a de lui divers ouvrages en vers; *Didascalicon, lib. II. &c.* * Le Mire, *in elog. Belg.* Gerardus Noviomagus, *l. 2. de vir. illustr. infer. German.* Melchior Adam, *in vita German. philosoph.* Gesner. Valere André, *bibliotheque Belgique.*

MURO, en latin, *Murus*, petite ville du royaume de Naples, dans la Basilicate avec titre d'évêché suffragant de Conza, est située au pied de l'Apennin, vers les frontieres de la principauté citerieure, à 10. ou 12. milles de Conza. * Leandre Alberti.

MUROS, en latin *Murus*, anciennement *Artabrorum Portus*, petite ville de Galice, située à l'embouchure du Tamara, à neuf lieues de Compostello. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Claudiomerium*, que d'autres mettent plus vrai-semblablement à Cormes, village de la même contrée. * Mati, *diction.*

MURRAI, MURAI ou MORRAI, *Moravia*, province de l'Ecosse septentrionale avec titre de comté, a les provinces de Rosse & de Lochquabeir au levant, celle de Buchan au septentrion, & l'Ocean Germanique au midi. Elgin est la ville capitale du comté de Murrai; les autres sont, Inverness, Rothes, Bean, &c. * Camden.

MURRAI ou MORAI, est le nom d'une ancienne noble & nombreuse famille d'Ecosse, qu'on dit tirer son origine de Moravie, qui fait une des parties du royaume de Bohême. Si les historiens Ecossois ne se trompent point, cette famille vint en Ecosse vers le milieu du premier siecle de l'ere Chrétienne, & les personnes de cette famille étoient alors des gens bien-faits & hardis. Ils rendirent de grands services à Corbred I. du nom, qui regnoit alors, prenant parti dans la guerre qu'il avoit contre les Romains, & chassant les habitans séditieux de la province de Varar. Ils eurent aussi beaucoup de part dans la fameuse expedition de Boduo, reine des Iceniens & sœur de Corbred roi d'Ecosse, lorsque pour se venger des affronts qu'elle avoit reçus, & de l'enlevement de ses filles elle tua 70000. hommes, ou Romains, ou leurs alliez, obligea Catus, procurateur Romain, de s'enfuir en France, & défit Petilius Cerealis, lieutenant de la neuviéme légion. Tacite honteux de cette victoire, supprime le nom de cette reine, quoique bientôt après il en parle, & la nomme, Boudicia, ou comme quelques autres lisent, Voadicia. Il la fait paroître à la tête d'une armée nombreuse, où elle eut le malheur d'être vaincue par le lieutenant de l'armée Romaine, Suetonius Paulinus; & où 80000. hommes de ses sujets ou alliez furent tuez, parmi lesquels se trouverent plusieurs Moraves, avec leur capitaine Roderic, qui avoit épousé Dahla, fille du roi Caratacus, & niéce de Corbred I. Ceux qui survêcurent à cette défaite, reçurent de Corbred pour recompense de leurs bons services une province agreable & fertile, située entre la Spei & le Ness, qui sont deux rivieres d'Ecosse: elle étoit alors appellée *Varar*, mais en ayant chassé par ordre du roi les habitans portez à la revolte; ils lui donnerent le nom de *Moravie*, ou comme les Ecossois prononcerent dans la suite le nom de *Moras*, que cette province retient encore aujourd'hui. Hector Boëtius, celebre historien d'Ecosse, parlant de l'estime que Corbred I. faisoit de ces Moraves, & du plaisir avec lequel il accepta l'offre qu'ils lui firent de leurs secours contre les Romains, se sert de ces paroles, *auxit spem ingens corporum moles, alacritas vultu gestuque, &c.* & en parlant de la satisfaction que les Ecossois témoignerent de l'acceptation des offres des Moraves, & de l'esperance que cette nouvelle alliance leur fit concevoir, il s'exprime en ces termes: *Gavisi plurimum viros corporibus, ingeniis, magnitudinis incredibilisque virtutis & exercitationis in armis sibi auxilio adesse.* Ils ne furent pas moins estimez de Corbred II. surnommé *Galdus*, & fils de Corbred I. C'étoit un prince sage & vaillant, suivant cet historien. Tacite dans la vie d'Agricola, où il est nommé *Galgacus*, l'appelle un grand general, & un roi sage, & il lui fait faire une harangue si éloquente à la tête de ses troupes, qu'on en trouvera peu de pareille dans tout l'ouvrage de cet historien. Galdus fut puissamment secouru par les Moraves que nous nommerons dans la suite *Murrays*, tant dans la guerre qu'il eut à soûtenir contre Agricola, general des troupes Romaines, que pour réduire ses sujets rebelles à l'obéïssance, & pour établir la paix dans ses états. L'évêque Leslei, parlant dans son histoire d'Ecosse de la prudence & des autres vertus éminentes de ce prince, ajoute, *Moraviorum operâ sublatis publicis grassatoribus & latronibus, pristinam patriæ securitatem reddidit, &c.* Sous le regne de Malcolme IV. surnommé *le Chaste*, les Murrays par l'instigation d'un certain gentilhomme de leur nation, homme ambitieux, furent portez à prendre les armes contre leur legitime souverain, quoiqu'auparavant ils eussent acquis de la réputation, en aidant à punir les autres séditieux & à les réduire à l'obéïssance. On envoya contr'eux un certain Gilchrist, comte d'Angus, qui peu de tems auparavant avoit heureusement étouffé deux séditions, l'une suscitée par Enée de Gallowai, & l'autre par Sommerlet, seigneur d'Argyle. Mais les Murrays témoignerent le même courage dans une guerre injuste, qu'ils avoient marqué auparavant pour le parti de la justice, défirent Gilchrist, & disperserent son armée, quoique plus nombreuse que celle avec laquelle ce general s'étoit acquis de la réputation contre Argyle & Gallowai. Sur la nouvelle de ce mauvais succès, Malcolme lui-même marcha à la tête d'une nombreuse armée contre les Murrays, & les défit. C'est-là ce que débitent les historiens Ecossois. Mais d'autres prétendent, que les Murrays sont accusez injustement de sédition, & qu'elle fut commencée & poursuivie par une nation d'un autre nom; que les Moraves qui se revolterent contre leur roi, n'étoient pas les Murrays, mais d'autres peuples tout differens, qui habitoient alors dans le comté de Murrai, & dans les pays voisins. Quoi qu'il en soit, il est plus que probable, que la famille de Bothwell n'eut point de part dans ces tumultes; car sous le même regne de Malcolme, & sous celui de son frere Guillaume, qui lui succeda, l'année qui suivit l'extinction de la rebellion, vivoit Jean de Murrai, seigneur de Bothwell & Cluydesdale. Ce qui se prouve par une charte accordée par le roi Guillaume au duc de Strathern; & il n'est point vrai-semblable, que ce prince lui eût permis de prendre le nom de Murrai, & de jouir de revenus considerables dans un des plus fertiles pays de son royaume, si ce n'avoit été une personne d'une fidelité éprouvée, comme sa posterité l'a été toûjours depuis, malgré les mouvemens & les revolutions qui ont agité ce royaume pendant les V. derniers siecles. Ce JEAN de Murrai fut

pere de MAURICE de Murrai, seigneur de Bothwell, & de *Cluydesdale*, qui vivoit sous le regne d'Alexandre III. Il épousa. .... Cummin, fille de *Jean* Cummin, comte de Buchan, de laquelle il eut trois fils, *Thomas*, ANDRE' & MALCOME. Thomas vécut fort long-tems, & tous ses enfans moururent avant lui, excepté une fille mariée à *Archibald*, comte de Douglaff, qui eut avec elle les biens de Bothwell; mais ses titres & honneurs vinrent à ANDRE', second fils de Maurice, de qui descend la famille d'Abercarnie. MALCOME, troisiéme fils de Maurice, de qui descendent les marquis d'Athol, reçut de son pere la baronie de Neither-Gask, & eut un fils nommé GUILLAUME, qui eut les terres de Tullibardin par son mariage avec *Ada*, fille de *Malise*, & sœur de *Henri* Senescals ou Stuarts de Strathern, lequel Malise avoit eu les terres de Tullibardin de sa femme, *Murielle*, fille de *Cungal*, fils de *Duncan*, duc de *Mar*. L'an 1292. parmi ceux qui furent convoquez a Barwick par le roi Edouard I. d'Angleterre, pour ouir les prétentions entre Bruce & Bailleul; ce Guillaume de Murrai de Tullibardin avoit dans son sceau un chevron entre trois étoiles; & dans le même tems sur le sceau de son oncle André, second fils de Maurice, on voyoit les armes pures & pleines de la maison de Bothwell. *Thomas*, fils aîné de *Maurice* de Murrai, mourant sans enfans mâles, eut pour successeur, son frere ANDRE' Murrai, comte de Bothwell, second fils de Maurice, seigneur de Cluydesdale, &c. Il épousa *Isabelle* Bruce, sœur aînée du roi *Robert* Brece, de laquelle il eut deux fils, ANDRE' Murrai, qui fut gouverneur d'Ecosse; & *Maurice* Murrai de Drumshergart. Cet André lord de Bothwel, pere d'ANDRE' Gouverneur, & distingué par la bravoure qu'il fit paroître dans les guerres que les Ecossois eurent à soûtenir contre les Anglois, fut tué en combattant pour sa patrie dans la bataille de Sterlin, où les Ecossois remporterent une victoire signalée sur les Anglois, en 1297. Buchanan en parle en ces termes: *Hac victoria, in qua è Scotis nemo illustrior prater Andream Moravium, cujus filius aliquot post annos pro rege rem Scoticam administravit, periit.* Il eut pour successeur son fils ANDRE' Murrai, seigneur de Bothwell, qui fut gouverneur d'Ecosse, & qui épousa N. LESLI, de la famille de Rotheff, & chef de ce nom, dont il eut un fils nommé MAURICE, qui fut comte de Strathern. Buchanan parlant d'André Murrai, qui fut fait gouverneur d'Ecosse, s'exprime en ces termes: *In locum Duncani proregis Andream Moravium ex Roberti Brussii sorore genitum virum illustrem substituunt, &c.* & ensuite il parle ainsi de sa mort: *Summum apud omnes bonos desiderium sui reliquit; tantas enim res biennio ac semestri, quibus in magistratu fuit, gessit, ut suffectura cujuslibet magni ducis atati viderentur.* L'histoire d'Ecosse parle fort avantageusement de lui. Pour abreger nous nous sommes contentez de rapporter les paroles de Buchanan, sans y ajoûter celles des autres historiens. Il mourut en 1338. & fut enterré dans l'église cathedrale d'Elgine, dans le comté de Murrai. On voit au-dessus de son tombeau les armes de la famille de Bothwell, & au pied celles de Lesli. Il eut pour successeur MAURICE Murrai, seigneur de Bothwell & de Cluydesdale, qui fut créé solemnellement duc de Strathern par le roi David Bruce dans le château d'Edimbourg, l'an 1343. Avec les armes paternelles, il portoit écartelé des armes des anciens comtes de Strathern, qui étoient d'or, à deux chevrons de sable, ce qui obligea son oncle & plus proche heritier *Maurice* Murrai de Drumshergart, après la mort de son neveu, de mettre un chevron dans ses armes, comme une marque de son droit sur le comté, que les successeurs de la maison d'Abercarnie portent encore. Ce Maurice, seigneur de Bothwell & de Cluydesdale, & comte de Strathern, épousa *Regia* Randolf, fille de *Thomas* Randolf, comte de Murrai, & fut tué dans la malheureuse bataille de Durham, en combattant pour sa patrie & pour son prince David II. qui fut fait prisonnier par les Anglois le 17. Octobre 1348. Maurice comte de Strathern étant mort sans enfans, son plus prochain heritier fut son oncle & tuteur MAURICE Murrai de Drumshergart, qu'on nomme maintenant *Kemslareg*, & qui appartient au duc de Hamilton. Ce pays est situé vis-à-vis de Bothwell au midi de la riviere de Clyde. Il étoit fils d'*André* Murrai, qui épousa la sœur du roi *Robert* Bruce, & frere d'*André* le Gouverneur. Il prit le titre de Cluydesdale après la mort de son neveu. C'étoit un seigneur qui avoit beaucoup d'esprit, & qui étoit fort actif. Pour sa bonne conduite au siege de Perth, il fut fait peu après gouverneur du château de Sterlin. Ce Maurice après la mort de son neveu, mit un chevron dans ses armes, & esperoit succeder au duché de Strathern; mais Robert Stuart, qui fut ensuite roi, entra en partage avec lui; & voyant que Maurice n'en étoit pas content, il lui donna la terre d'Ogilvie, qui est encore possedée aujourd'hui par ses successeurs de la famille d'*Abercarnie*. Ce Maurice eut pour successeur son fils JEAN Murrai, seigneur de Drumshergart, qui épousa *Marie* fille de *Malisius* I. du nom comte de Strathern, de laquelle il eut deux fils, *Alexandre* & *Walter*. Cette épouse porta dans la famille les terres d'Abercarnie. L'acte de la donation de ces terres faite par Malisius subsiste encore, & est entre les mains de *Robert* Murrai d'Abercarnie, qui a une charte accordée par Jean Murrai, seigneur de Drumshergart, avant son mariage avec Marie, fille de Malisius comte de Strathern, pour ses heritiers de la terre & baronie de Balnacrief, & une charte de confirmation accordée par Robert Stuart d'Ecosse, qui fut ensuite roi, à Jean, de tous les pays que Malisius lui avoit accordez en lui donnant sa fille Marie en mariage. Cette charte de confirmation est datée du 18. Mars 1368. Ce Jean, seigneur de Drumshergart & de Balnacrief, eut pour successeur son fils aîné ALEXANDRE Murrai de Drumshergart, Ogilvie & Abercarnie. Il épousa *Jeannette*, fille de *Hugh* comte de Roff, & sœur d'*Euphamie* Roff, reine d'Ecosse. Le contrat de ce mariage subsiste encore. On y voit attachez les sceaux de la reine, & de son fils aîné, *David* comte palatin de Strathern, & comte de Cathnesse. Il y a deux copies de ce contrat; l'une avec le sceau d'Alexandre, demeura entre les mains de la reine, & l'autre est encore gardée par Robert Murrai d'Abercarnie. On est convenu par ce contrat, que la reine & David son fils aîné aideront à leurs propres frais Alexandre à recouvrer son patrimoine, &c. Le sceau de la reine y est attaché, porte l'image de cette reine couronnée & assise sur son thrône. A côté droit du thrône on voit un écu, avec les armes d'Ecosse; sçavoir un lion avec la queue à double tresse; & à la gauche, un écu avec les armes paternelles de la reine, sçavoir trois lions rempans pour le nom de Roff. Alexandre eut pour successeur, son fils WINFRADE Murrai d'Ogilvie & d'Abercarnie, qui épousa *Catherine* Greme, sœur du lord Greme, de laquelle il eut deux fils, ANDRE' & GEORGE. Robert Murrai d'Abercarnie a en main une charte qui érige les pays d'Ogilvie, Abercarnie, &c. en baronie libre, indépendante de la seigneurie de Strathern, & ce en faveur de Winfrade Murrai d'Ogilvie & Abercarnie. Les témoins de cette charte sont André, évêque de Gloscow; Thomas, évêque d'Aberdeen; Guillaume, évêque d'Orknei, & garde du grand sceau; André seigneur d'Annandale, chancelier.... comte d'Argille; David, comte de Crawfort; Jacques, lord Hamilton; David Guthrie, capitaine des gardes, &c. Après cette érection, ces seigneurs ont été communément designez par les terres d'Abercarnie. Le fils aîné & heritier de ce Winfrade fut ANDRE' Murrai d'Abercarnie, à qui Jean lord de Drummond, seigneur de Strathern, accorda une décharge de toutes les dépendances & servitudes de cette cour; ensuite de quoi le roi Jacques III. par sa faveur speciale, & par des lettres signées de sa propre moin, érigea tous les pays d'André en baronie libre, indépendante de la jurisdiction ou *Stuarterie* de Strathren, lesquelles lettres sont encore entre les mains de Robert Murrai d'Abercarnie, de qui nous avons parlé plus d'une fois. André Murrai épousa *Marguerite* fille d'*Alexandre* Robertson de Strotwan, chef de ce nom. Il en eut une fille mariée à *Maurice* Kéer Drummond de Concraig, sénechal, ou, comme on l'appelle, Stuart de Strathern. Mais n'ayant point de fils, les biens vinrent à son neveu JEAN Murrai d'Abercarnie fils de *George* Murrai, frere d'André. Il épousa *Nicole* Greme, sœur de *Guillaume*, comte de Montroff, & il en eut GUILLAUME, ROBERT, & *David*. Il eut aussi trois filles, *Catherine*, *Anne* & *Barbe*. Ce Jean Murrai fut tué à la bataille de Pen-

kincleug. Robert Murrai d'Abercarnie garde un acte de saisie, en faveur de Guillaume Murrai d'Abercarnie, comme heritier de son pere Jean. Il est daté du 16. Mai 1548. par ordre de la reine Marie adressé au sherif Perth, qui porte que la reine par sa faveur royale & son bon plaisir, donnoit dispense d'âge à Guillaume, parce que son pere Jean avoit été tué en combattant pour sa patrie à la bataille de Penkincleug. Il eut pour successeur son fils *Guillaume* Murrai d'Abercarnie, qui épousa *Oliphant*, fille du lord *Oliphant*, & mourant sans enfans, eut pour successeur son frere ROBERT Murrai d'Abercarnie, qui épousa *Catherine* Murrai, fille de *Guillaume* Murrai de Tullibardin, de laquelle il eut six fils & deux filles, GUILLAUME son heritier & successeur; *David*, qui fut nommé gouverneur du prince Henri, & un des gentils-hommes de sa chambre. Le soin de former l'esprit & le cœur de ce jeune prince de grande esperance, fut commis à ce seigneur par le roi Jacques VI. parce que ses vertus & sa fidelité étoient distinguées. Johnston dit de lui: *Daturque rector pueritia David Moravius Abercarneus, virtute animi fideque insignis*, &c. Le troisiéme fils de Robert fut *Mongo*, qui épousa.... Hacket, fille de N. Hacket de Pitfirren, de laquelle il eut deux fils, ROBERT, qui fut colonel en France, & qui après le rétablissement de Charles II. fut fait lord justicier clerc d'Ecosse. Ce fut un des principaux de ceux qui porterent le roi Charles à établir la societé royale de Gresham, de laquelle il fut ensuite membre. Il épousa..... Linsai, sœur du lord Balcarras, & mourant sans enfans fut enterré dans l'abbaye de Westmunster, où il avoit un tombeau, qui lui avoit été érigé par Charles II. GUILLAUME Murrai de Dreghorn, son frere avoit une charge chez le roi, que les Anglois appellent, *master of the works*, *maître des œuvres*. Il épousa... Foulis, sœur du lord Colintone, un des senateurs du college de justice, & il en eut trois fils & une fille, *Jacques*, qui fut capitaine dans le regiment du comte de Dumbarton, & mourut sans être marié; *Robert*, qui mourut jeune; & CHARLES, qui succeda à Jacques, & épousa..... Maxwell sœur de *Jean* Maxwell de POLOCKE. *Jean* Murrai, quatriéme fils de *Robert* Murrai d'Abercarnie & de *Catherine*, fille de *Guillaume* Murrai de Tullibardin, fut ministre de Dumferlin, & épousa N. Lesli, fille du comte Rothess. *André* leur cinquiéme fils fut capitaine en Hollande, & y mourut. *Jacques* le cadet de tous mourut sans être marié. N. Murrai leur fille aînée fut dame de Moncrief. N. Murrai leur plus jeune fille, épousa N. Duglass de Balhaev'n. GUILLAUME Murrai, le fils aîné & successeur de *Robert* Murrai d'Abercarnie, & de *Catherine*, fille de *Guillaume* Murrai de Tullibardin, fut écuyer de la reine Anne, & gentil-homme de la chambre du roi Jacques VI. Il épousa..... *Mercer*, fille de *Mercer* d'Adie & de Montclour, & chef de ce nom. Il en eut ROBERT son heritier & successeur; *Marie* Murrai, dame d'Augtartyre; & *Annabella* Murrai, qui mourut fille. Il eut pour successeur ROBERT Murrai d'Abercarnie, qui épousa *Helene* Bruce, fille de N. Bruce de Cultmanlindie, dont il eut *Guillaume David*, qui épousa *Marguerite* Hai, fille de N. Hai de Pitfowr, & mourut sans enfans. Leur fille *Anne* Murrai fut mariée à *Alexandre* Murrai de Strowan. Robert eut pour successeur GUILLAUME Murrai d'Abercarnie, qui épousa *Anne* Hai, fille de *George* Hai de Keilour, dont le petit-fils *Jean*, comte d'Errole, vivoit encore en 1701. Il en eut *Robert* l'aîné; & *Guillaume* le puîné qui perit sur mer en passant en Hollande. Le troisiéme *George* Murrai, étoit capitaine dans le regiment de Dumbarton; & étant peri malheureusement, il fut enterré près du grand Montross, dans son sépulchre de l'église de saint Gilles à Edimbourg; *Helene* l'aînée de leurs filles, fut mariée à N. Greme de Gorthi; leur seconde fille *Isabelle* eut pour époux N. Stuart de Burro. Guillaume eut pour successeur ROBERT Murrai d'Abercarnie, qui vivoit encore en 1701. Il épousa *Anne* Greme, fille de *Patrick* Greme d'Inchbrakie, si fort estimé pour son activité, & pour la part qu'il eut à ces admirables expeditions de Jacques le Grand marquis de Montross, qui avec une poignée de monde, fit tant de merveilles pour le roi Charles I. qu'elles l'ont rendu celebre dans toute l'Europe. L'auteur d'un livre imprimé à Paris & dedié au roi Charles II. alors prince *de Galles*, & qui a pour titre, *de rebus anno* 1644. *& duobus sequentibus, ab illustrissimo Jacobo Marchione Montisrosarum in Scotia praclarè gestis, &c.* parle ainsi de Montross: *non procul à Tai amnis ripa, ad Ædes patricii Grami Insbrakii consanguinei sui pervenit. Patricio ab illustrissima familia Montisrosana oriundo, & splendidissimis natalibus digno Montisrosanus jure merito plurimum tribuebat.* Et un peu plus bas: *patricium Gramum, de quo sæpiùs, nec unquam sine honore dicendum est, Atholiis enixe rogantibus ducem dedit, &c.* Robert eut d'*Anne* Greme cinq fils & deux filles, GUILLAUME leur fils aîné; *Robert*; *Jean*, leur troisiéme fils, capitaine dans les armées de France; *Jacques*, qui mourut jeune; & *Maurice*. Leur fille aînée *Anne* a épousé N. Greme de Fintrie, cadet de la famille de Montross, dont le pere *Jacques* souffrit beaucoup pour sa fidelité du tems des troubles du regne de Charles I. & fut aussi long-tems avec le marquis de Montross dans la guerre qu'il eut à soûtenir contre les Parlementaires. Le prédecesseur de *Fintrie* étoit fils du lord Greme & de *Marie* Stuart fille du roi *Robert* III. Le nom de leur plus jeune fille étoit *Emilie*. Abercarnie avoit pour armes une étoile fixe renfermée dans un cordon de ses couleurs, & pour cri au cimier, SANS TACHE. Il y avoit encore de même nom le lord Elibanck, les lords de Blackbaroni, Polmais, Philiphaugh, & Newton, tous d'anciennes familles & ayant beaucoup de biens. * Hector Boëthius, *hist. Scot.* Joh. Less, évêque de Ross. *de reb. gest. Scotor.* Tacite, *annal. & de la vie d'Agricola.* Buchanan. *Plusieurs manuscrits Ecossois.* Jacques Balfour, *traité du blason.* Jean Major, *hist. major. Brit.* Johnston, *hist. rer. Britann.*

MURRAI-FYRT, c'est-à-dire, *le golfe de Murrai*, anciennement *Vara*, *Varar*, *Æstuarium*, c'est une partie de l'Ocean Caledonien, renfermé entre les côtes orientales des comtez de Caitness, de Southerland, & de Ross, & les septentrionales de Murrai, de Banf, & de Buchan. * Mati, *dictionaire.*

MURRHO, ou MURRHON (Sebastien) natif de Colmar en Alsace, dans le XV. siecle, composa quelques ouvrages, entr'autres, un *de laudibus Germania.* * Vossius. Simler, &c.

MURSAS, sont les plus considerables des Tartares de Krim, ou petits Tartares.

MUR SEWER, ou PICTS MUR, *Vallum Adriani, Moles Severi, Murus Picticus.* C'étoit un rempart, que les empereurs Adrien & Severe éleverent dans la grand'Bretagne, depuis l'embouchure de l'Eden dans la mer d'Irlande, jusqu'à celle de la Tyne dans la mer d'Allemagne. Ce rempart destiné à garantir les terres des Romains des courses des Pictes & des Ecossois, ne fut d'abord que de gason. On y fit ensuite une muraille large de huit pieds, haute de douze, & longue environ de trente quatre lieues, ayant de mille en mille pas des tours pour le logement des soldats. On voit encore des vestiges de cette muraille dans les comtez de Cumberland & de Nortumberland. * Mati, *diction.*

MURTE, en latin *Murta*, c'est un monastere celebre situé près de Barcelone en Catalogne. * Mati, *dictionaire.*

MURTHLAI. C'étoit autrefois une ville épiscopale de l'Ecosse. Ce n'est maintenant qu'un village du comté de Marr, situé à quatre lieues d'Aberdone, qui lui succeda pour le siege de l'épiscopat. * Mati, *diction. Angl.*

MURTOLA (Gaspar) poëte Italien, natif de Genes, fit du progrez dans les belles lettres & dans la jurisprudence, & s'établit à Rome, où il fut secretaire de Jean Serre, depuis cardinal & commissaire de l'armée de Hongrie. Cet emploi l'obligea de suivre ce prélat à la cour de l'empereur. Depuis il alla à celle de Savoye, avec Pierre-François Costa évêque de Savonne, & nonce apostolique. Le duc Charles-Emmanuel témoigna beaucoup de bienveillance à Murtola, & le choisit pour être son secretaire. Peu de tems après, Murtola composa son poëme de la creation du monde, qu'on imprima à Venise l'an 1608. sous ce titre, *della creatione del mundo, poëma sacro, giorni sette canti sedeci.* Marini, qui étoit alors à Turin, décria cet ouvrage, pour faire plaisir à quelques personnes, qui n'aimoient pas Murtola. Ces deux poëtes écrivirent l'un contre l'autre, quelques sonnets satiriques, jusqu'à

ce que Murtola, se sentant le plus foible, chercha à se venger par des voies de fait, & tira un coup de pistolet sur Marini. Cette affaire eut des suites fâcheuses; Marini faillit à mourir de sa blessure; & Murtola qui avoit été mis en prison, ayant recouvré sa liberté, se retira à Rome. Il fut honoré par le pape Paul V. du gouvernement de quelques places, & mourut vers l'an 1624. Outre le poëme dont nous avons fait mention, il en composa plusieurs autres en italien, avec un en latin; *Neutricarum sive Naniarum, lib. III.* * Ghilini, *theat. d'huom. letter. p. II.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imag. illustr. c. 1.* Justinien & Soprani, *scritt. della Ligur.*

MUR-VAUX (Jean de) *cherchez* MINIO.

MUS, évêque de Tournai, *cherchez* MOUSKES.

MUSA (Antonius) medecin de l'empereur Auguste, dont il avoit été affranchi, étoit Grec, & frere d'Euphorbe, medecin de Juba, roi de Mauritanie. Auguste malade à l'extrêmité, fut gueri par Musa, qui se servit neanmoins d'une maniere tout opposée à celle dont on traitoit ordinairement cette espece de maladie. En reconnoissance de cette cure, le peuple Romain fit élever à ce medecin une statue auprès de celle d'Esculape, & l'empereur Auguste lui fit des presens considerables, & le privilege de porter un anneau d'or comme les chevaliers; & à sa consideration, on accorda beaucoup de privileges à ceux de sa profession. Il avoit employé le bain froid & les breuvages rafraîchissans: remedes qui ne furent pas également favorables au jeune Marcellus. Horace parle d'Antonius Musa, *l. 1. ep. 15.* * Pline, *l. 19. c. 8. lib. 25. c. 7. & l. 29.* Suetone, *in Aug. c. 59.* Castellan, *in vit. med.* Justus, *in chron. med. A. ante C. 41. A. M. 3992.* Vander Linden, *de script. medic. &c.*

MUSA BRASAVOLUS (Antoine) de Ferrare, *cherchez* BRASAVOLUS.

MUSANUS, écrivain ecclesiastique du II. siecle, florissoit sous l'empire d'Antonin, qui commença de regner l'an 161. Il écrivit contre quelques Chrétiens, qui s'étoient attachez aux sentimens des Encratiques, & un livre cité par saint Jerôme. Eusebe en fait aussi mention. * Saint Jerôme, *de script. eccl. c. 31.* Eusebe, *l. 4. hist. c. 27.* Honoré d'Autun, *de lumin. eccl. c. 32.* M. Dupin, *bibliot. des auteurs eccl. des III. premiers siecles.*

MUSARABES, MOSARABES, ou MISTARABES, Chrétiens d'Espagne, furent ainsi appellez, parce qu'ils vivoient sous la domination des Arabes, qui ont longtems regné en Espagne. Quelques-uns disent que *Musa* en arabe, signifie *Chrétien*: ainsi Musarabe signifie, *Chrétien sujet des Arabes.* D'autres prononcent *Mistarabes*, dérivé du mot latin *mistus*, qui signifie *mêlé*: de sorte que Mistarabe veut dire *mêlé*, ou *qui vit parmi les Arabes.* Il y en a qui les appellent Musarabes ou Muçarabes. D'autres croyent que ce nom vient de Muça, capitaine Arabe, qui conquit l'Espagne, après avoir vaincu Rodriguez, dernier roi des Goths; & qu'il fut donné aux Chrétiens, qui se mirent au service de Muça; mais les autres origines ont plus de vrai-semblance. Jacob Almansor, roi de Maroc, emmena des Musarabes d'Espagne, vers l'an 1170. pour la garde de sa personne, & leur permit de vivre en leur religion, & d'entendre la messe & le service divin, dans une eglise qu'il leur fit bâtir auprès de la forteresse. Ils étoient ordinairement cinq cens cavaliers qui jouissoient de grands biens & de grands privileges.

L'office de ces Chrétiens, qu'on nomme encore *Office Mosarabique*, est attribué pour l'ordre & pour la disposition à S. Leandre, évêque de Seville, ami & contemporain de S. Gregoire Pape: ainsi il est au moins du VI. siecle. Il n'y a pas même d'apparence que S. Leandre l'ait inventé: mais il est à présumer qu'il a suivi pour le choix des prieres & des ceremonies, les usages reçus & autorisez dans les églises Chrétiennes de son tems. La foi de la réalité y est établie par l'adoration de l'Eucharistie, même hors de l'usage. L'on y trouve la priere pour les morts, l'invocation des Saints, & le culte des images; l'usage du luminaire, de l'encens, des ornemens, des ceremonies; & s'il y a quelque difference entre cet office & celui qui est aujourd'hui en usage à Rome, c'est qu'il est plus long, autrement disposé, & plus chargé de ceremonies. Lorsqu'Alphonse VI. roi de Castille, reprit Tolede sur les Maures l'an 1085. il y trouva cet office en usage tel qu'il étoit du tems de saint Leandre. Le peu de communication que les Mosarabes avoient avec les autres églises Chrétiennes ne leur ayant pas permis de recevoir les changemens qui avoient été insensiblement introduits dans l'office public. Ce prince & les évêques qu'il rétablit dans Tolede n'y changerent rien; & le cardinal Ximenés, qui trouva ces églises dans une possession non interrompue de faire l'office divin avec les ceremonies particulieres à cet office, les y maintint. Il fit même imprimer à ses dépens leurs missels, rituels, & livres de chant, dont ils se servoient; & de-là ils se répandirent dans les fameuses bibliotheques. Le pape Paul III. envoya exprès à Tolede pour en demander des exemplaires, qui se conservent dans la bibliotheque du Vatican. Ces exemplaires sont fort rares, & le seul missel Mosarabique se vendit à Tolede sur la fin du XVI. siecle, trente pistoles. Il y a encore dans Tolede sept églises paroissiales, y compris la chapelle du cardinal Ximenés dans la cathedrale, où le rit Mosarabique est observé. * Marmol, *de l'Afriq. l. 3.* Marsolier, *hist. de Ximenés.*

MUSC, *voyez* au mot JUNAN sur la maniere dont on fait le musc.

MUSCULUS, connu sous le nom de WOLFANGUS MUSCULUS, ministre Protestant d'Allemagne, étoit fils d'*Antoine* Musculus, tonnelier de Dieuze en Lorraine, où il nâquit le 8. Septembre 1497. & d'*Angelique* Sartoria. Il se fit religieux dans un monastere de Benedictins, au Palatinat, n'étant encore âgé que de quinze ans; il resta dans ce monastere jusqu'à l'an 1527. Depuis ce tems il s'appliqua à la lecture des écrits que les Novateurs distribuoient par tout pour accrediter leurs opinions, & s'appliqua particulierement à la lecture de ceux de Luther, dont il devint si fort le partisan & le défenseur, que tous ceux de son couvent ne faisoient point de difficulté de l'appeller *le moine Lutherien.* Cela n'empêcha pas neanmoins qu'on ne jettât les yeux sur lui, & qu'on ne l'élût prieur de son monastere; le desir qu'il avoit de se délivrer des épines du cloître, & de se mettre en état de dire librement ce qu'il pensoit, l'empêcha d'accepter cette charge, & le détermina à sortir de son monastere, à quitter le froc, & à se marier le 27. Decembre avec *Marguerite* Bart: il se refugia ensuite à Strasbourg, où n'ayant pas de quoi subsister, il obligea sa femme à servir dans la maison de Thibaut le Noir, ministre de cette ville, & apprit le métier de tisseran. Le tisseran chez qui Musculus s'étoit engagé de travailler, étoit un Anabaptiste, dont la conduite hypocrite & extraordinaire scandalisa Musculus, & le porta à lui faire de frequentes remontrances. Ce tisseran ne goûtant nullement ses reprehensions, conçut une si grande aversion pour lui, qu'il le chassa de sa maison. Musculus fort embarrassé de sa personne, & ne sçachant que devenir pour gagner sa vie, resolut de servir de manœuvre aux fortifications de Strasbourg. Bucer ayant eu connoissance de son érudition & de sa capacité lui procura la place de catechiste ou de magister dans un village nommé Dorlisheim, le retira & le nourrit chez lui, l'occupant à transcrire ses ouvrages dans l'intervalle qu'il n'avoit rien à faire. Le peu d'émolumens qu'il retiroit de ces emplois, l'engagea à ouvrir une petite école, où il instruisoit les enfans de ses voisins. Ayant assisté au sermon d'un moine qui prêcha fortement contre les nouveautez de ce temslà; il apostropha ce prédicateur, l'obligea de descendre de chaire, y monta à sa place, & eut l'art de se faire écouter du peuple à qui il voulut persuader que les nouveautez que l'on reprochoit aux Lutheriens, étoit ce qu'il y avoit de plus saint & de plus ancien dans la religion. Ce coup d'éclat lui donna un très-grand lustre, le fit regarder comme habile, & porta les Lutheriens de Strasbourg à le demander pour leur ministre en 1531. Ce fut dans cette ville où il apprit la langue grecque, comme il avoit déja fait l'hebraïque. Il y demeura 18. ans, & en sortit l'an 1548. De-là il passa en Suisse, où il s'arrêta quelque-tems à Constance, à Bâle, à saint Gall, à Zurich; & fut enfin pourvû d'une chaire de professeur en theologie à Berne, où il mourut le 29. Août 1563. âgé de 66. ans. On remarque qu'il varia dans la doctrine, & qu'après avoir abjuré les sentimens de Zuingle dans le

concordat de Wittemberg, il les embrassa de nouveau lorsqu'il se fut retiré d'Ausbourg. Nous avons divers ouvrages de sa façon; des commentaires sur l'écriture; diverses traductions de quelques traitez de S. Athanase, de S. Basile, de S. Jean Chrysostome, &c. *Loci communes*, *&c.* * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Surius. Sleidan, &c. Bayle, *diction. crit.*

☞ Il ne faut pas le confondre avec ANDRE MUSCULUS, auteur Lutherien, & professeur en theologie à Francfort sur l'Oder dans le XVI. siecle. Il étoit né à Scheneberg dans la Misnie, & mourut l'an 1580. Il fut un ardent promoteur du dogme de l'ubiquité, & s'expliqua d'une maniere très-hardie. Il enseigna que l'Ascension de Jesus-Christ n'avoit été autre chose qu'une cessation de la visibilité de sa chair. Il soûtint que cette chair est encore dans les nues, où elle disparut aux yeux des apôtres, & que, selon le style de l'écriture & la proprieté des termes monter & descendre, il ne faut s'imaginer aucun changement de lieu dans l'Ascension de Jesus-Christ. On peut voir plus au long le détail de ses erreurs dans Hospinien, *histor. sacrament. part.* 28. *pag.* 492. *ad ann.* 1561. Il publia un fort grand nombre de livres, dont on verra les titres dans l'*epitome de la bibliotheque* de Gesner, *pag.* 46. *&* 47. Comme il s'étoit persuadé que l'on verroit bientôt de grandes revolutions dans l'Allemagne, & même que la fin du monde approchoit, il écrivit sur ces matieres avec l'emphase d'un homme, qui prétend avoir la clef des oracles du vieux & du nouveau testament. * Melchior Adam & autres auteurs des vies des Protestans.

MUSE'E, *Musæus*, ancien poëte Grec, vivoit, dit-on, du tems d'Orphée, & étoit plus ancien qu'Homere. Il étoit d'Eleusis, & fils d'*Antipheme*. Jules Scaliger lui attribue le poëme de Leandre & de Hero; mais il est très-assuré que MUSE'E, auteur de cette piece, vivoit après le IV. siecle. * Scaliger. Vossius, *de poët. Græc.*

MUSE'E de Thebes, poëte lyrique, vivoit vers le tems du siege de Troye, & vers l'an du monde 2851. & 1184. avant Jesus-Christ. Suidas en fait mention, & parle d'un autre MUSE'E d'Ephese, qui florissoit du tems d'Eumene, & d'Attale roi de Pergame, sous la CLV. olympiade, & vers l'an 160. avant Jesus-Christ. Celui-ci écrivit une histoire de Perse en dix livres, & une autre de Pergame.

MUSE'E, auteur Grec, qui avoit écrit des jeux Isthmiens, & qui est cité par Suidas, & quelques autres, est peut-être le même que le précedent.

MUSE'E, poëte Latin, peu honnête, dont parle Martial, *l.* 12. *epigram.* 79.

MUSE'E, prêtre de Marseille, & écrivain ecclesiastique, vivoit dans le V. siecle, sous le pontificat de Venerius & Eustachius, évêques de la même église. Ce fut à la priere du premier, que Musée composa des leçons, pour chanter à l'église, accommodées aux fêtes de l'année; & ce fut à la persuasion du second, qu'il travailla à un traité des sacremens. Gennade loue la merveilleuse intelligence qu'il avoit de l'écriture sainte. Musée mourut sous l'empire de Leon & de Majorien, vers l'an 458. ou 459. * Gennade, *de vir illust.* Honoré d'Autun, *de lumin. eccles. c.* 78.

MUSE'E, *Musæum*, lieu de la ville d'Alexandrie, en Egypte, où l'on entretenoit aux dépens du public les personnes de lettres, qui s'étoient acquis un sçavoir extraordinaire, de la même maniere que l'on entrenoit dans le Prytanée, à Athenes, les personnes qui avoient rendu des services considerables à la république. * Salmas. *in Ælium Spart.*

MUSE'E, MUSEA, MUSIA, & MUSIVA, pavez de *mosaïque*, qui representoient des grottes naturelles. On donnoit ce nom à ces sortes de pavez, parce qu'on attribuoit aux muses les ouvrages ingenieux, & qu'on y representoit les muses & les sciences. Peut-être que les édifices publics destinez pour les assemblées des gens de lettres appellez MUSEA, furent embellis de ces ouvrages, & l'on voyoit de ces Musées en plusieurs endroits. Il y avoit dans Athenes une colline celebre de ce nom, où fut enterré le poëte Musée: & à Trezene dans le Peloponnese, un temple dedié aux Muses, appellé pour cela Musée, destiné pour les gens de lettres, où Pitheus avoit enseigné la rhetorique, & en avoit composé un livre, que Pausanias avoit lû. Mais un des plus celebres Musées, étoit celui d'Alexandrie, dont parlent Philostrate & Dion Chrysostome, & dans lequel plusieurs hommes de lettres étoient entrenus aux dépens du public. Il fut apparemment fondé par Ptolemée *Philadelphe*, ce curieux roi d'Egypte, à qui appartenoit la fameuse bibliotheque, dont tant d'auteurs font mention. L'empereur Claude, qui vouloit qu'on le crût sçavant, fit aussi bâtir dans cette même ville un autre Musée, qui fut appellé *le Musée de Claudius*, suivant le rapport de Suetone. * *Antiq. Rom.*

MUSERRIN, nom qui se donne en Turquie à ceux qui font profession de ne croire point de Dieu. Ce mot signifie ceux qui gardent le secret, & vient du verbe *aserra*, *celer*, *cacher*. Le secret de ces athées est de nier absolument la divinité. La plûpart sont des cadis & des personnes sçavantes dans les livres des Arabes; les autres sont des Chrétiens renegats, qui, pour s'étourdir sur la crainte des jugemens de Dieu, & étouffer les reproches de leur conscience, embrassent cette opinion, sans oser neanmoins faire une profession publique de cette impieté. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

MUSES, déesses des sciences & des arts, dont le nom vient, à ce qu'on croit, du verbe grec μύειν, qui signifie *enseigner des choses secretes.* Quelques auteurs ont dit qu'elles étoient filles de Jupiter & de la Terre. Mais Diodore de *Sicile* nous apprend que les plus fameux auteurs de l'antiquité, conviennent que les Muses sont filles de Jupiter & de Mnemosyne; que quelques-uns n'en comptoient que trois; sçavoir, *Mneme*, *Aoëde*, & *Melete*; c'est-à-dire, *Memoire*, *Chant*, & *Meditation*; mais qu'Homere & Hesiode en reconnoissoient neuf, dont voici les noms, CLIO, EUTERPE, THALIE, MELPOMENE, TERPSICHORE, ERATO, POLYHYMNIE, URANIE, & CALLIOPE. Ils attribuoient à Clio, l'histoire; à Melpomene, la tragedie; à Thalie, la comedie; à Euterpe, l'usage des flageolets & des autres instrumens pneumatiques; à Terpsichore, la harpe; à Erato, la lyre & le luth; à Calliope, les vers heroïques; à Uranie, l'astrologie; & à Polyhymnie, la rhetorique. Ce même historien met Mnemosyne entre les Titanides, & il fait les neuf Muses compagnes d'Osiris dans les expeditions militaires. Il fait aussi les Muses compagnes des expeditions de Bacchus. La fable nous represente les Muses fort belles & fort jeunes, ornées de guirlandes de fleurs, & les ont fait habiter sur le Mont-Parnasse, sur l'Helicon, avec Apollon, leur ont consacré diverses fontaines, comme l'Hippocrene, ou la fontaine du cheval Pegase; & entre les arbres, le palmier & le laurier. * Homere. Hesiode. Diodore de *Sicile*, &c.

On a donné les noms des Muses à plusieurs ouvrages des anciens: aux neuf livres de l'histoire d'Herodote, aux neuf lettres du fameux orateur Eschines (*Phot. cod.* 61.) à l'abregé historique de Cephaleon, ancien historien (*Phot. cod.* 67.) aux neuf livres de Bion le rhetoricien (*Laërt. in Bione*) aux livres de P. Aur. Opilius, quoiqu'écrits en latin (Gellius, *l.* 1. *c.* 25.) On a aussi donné le surnom de Muse Attique à Xenophon.

MUSIANO (Jerôme) de Rosarno en Calabre, religieux de l'ordre de saint Dominique, professa la theologie dès l'an 1612. On a de lui un traité *de divinis auxilus.* Il mourut vers 1650. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

MUSIQUE, c'est l'art qui enseigne à faire des accords agréables à l'oreille, & qui regle l'harmonie, par laquelle se fait une disposition des sons graves & aigus proportionnez entr'eux & separez par de justes intervalles, dont les sens & la raison sont satisfaits. Quelques-uns en attribuent l'invention à Apollon, & d'autres à Mercure. Les anciens faisoient six genres de la musique, la rhythmique, la métrique, l'organique, la poëtique, & l'hypocritique, qui contiennent les preceptes de la danse, de la recitation, du jeu des instrumens, des vers, des gestes des Pantomimes; & l'harmonique, qui contient les préceptes du chant, ces six choses étant le sujet des six especes de musique, selon la division de Porphyre sur l'harmonie de Ptolomée. Aristoxene philosophe & disciple d'Aristote, nous a laissé trois livres des élemens de la musique harmonique. Les livres l'ont fait

chef d'une secte en musique, qu'on appelloit des *Aristoxeniens*, opposée à celle des Pythagoriciens. Ils étoient differens, en ce que ceux-ci, pour juger des tems, n'avoient égard qu'aux raisons des proportions, & ceux-là croyoient qu'il y falloit joindre le jugement de l'oreille, à laquelle il appartient principalement de regler ce qui concerne la musique. Aristoxene divise la musique harmonique en sept parties, qui sont les genres, les intervalles, les sons, les systêmes, les tons ou modes, les transpositions & la Melopée. Les genres étoient le chromatique, le diatonique, & l'énarmonique. Le chromatique abonde en tons. Il a été appellé de ce nom, à cause que les Grecs le marquoient avec des caractéres de couleur qu'ils appellent *Chroma*. Le *bemol* appartient au genre chromatique. Boëce & après lui Zurlin, ont dit que le genre chromatique fut inventé par Timothée Milesien, du tems d'Alexandre *le Grand*. Les Spartiates le bannirent de leur ville, à cause que cette musique étoit trop molle, & qu'ils n'avoient accoûtumé d'user que du genre diatonique. Ce genre ne contient que les deux tons majeur, & mineur, & le demi-ton majeur. L'harmonique est une maniere de fléchir la voix, dont les anciens étoient tellement charmez, qu'ils negligeoient les autres. *Voyez* sur le surplus les auteurs qui ont traité de la musique dans ces derniers tems.

MUSIUS (Cornelius) ecclesiastique, né à Delft en Hollande l'an 1503. étudia à Louvain, voyagea en France, & se rendit recommandable par sa prudence, par son sçavoir, & par sa pieté. Etant de retour dans son pays il y fut confesseur d'un monastere de religieuses. Les Calvinistes, irritez de la cruauté de l'inquisition qu'on vouloit établir chez eux, le firent mourir l'an 1572. de la maniere du monde la plus barbare. Ils lui couperent le nez, les oreilles, les doigts des mains & des pieds, les marques du sexe; & après l'avoir traîné barbarement dans la neige, ils le pendirent à Leyden. Il avoit composé divers ouvrages en vers. * Estius, *hist. martyr. Gorcom.* Opmer, *de martyrib. Holland.* Valere André, *bibliot. Belg.* Le Mire, &c.

MUSONIUS, professeur en rhetorique à Athenes & disciple de Proëresius, quitta cet emploi à cause, selon l'explication que M. de Valois donne à un passage d'Eunapius, qu'il ne se sentoit pas la force de disputer le premier rang à Proëresius, & s'appliqua aux affaires de politique. Il y réüssit, puisqu'il s'éleva à la charge de vicaire d'Asie, qui consistoit à gouverner cette province en qualité de lieutenant du prefet du prétoire. Il en voulut chasser les voleurs, qui s'étant attroupez, y causoient mille desordres; mais il tomba dans une embuscade, où il périt avec ceux qui l'accompagnoient sous l'empire de Valentinien & de Valens en 368. Il semble que ce soit le même MUSONIUS proconsul d'Achaye, dont Himecius a fait l'éloge, & auquel Libanius écrit la 453. lettre. * Amm. Marcel. *lib. XXVII.* & *ibi* Valesius. Suidas.

MUSONIUS (Caïus Rufus) philosophe celebre, dans le I. & II. siecle, étoit né à Vulsines, en Etrurie, d'une famille équestre. Il embrassa la philosophie Stoïcienne. Il étoit ami d'Apollonius Tyanéen. On a publié des lettres qu'ils s'écrivoient l'un à l'autre. Il fut envoyé en exil dans l'isle de Gyare sous le regne de Neron, à cause de la liberté qu'il s'étoit donnée de critiquer les mœurs de ce prince. Il fut rappellé par l'empereur Vespasien. * Tacit. *hist. l.* 3. *c.* 7. *ann. l.* 14. *c.* 59. Xiphilin, *l.* 2. Suidas.

MUSORITES, Juifs, qui avoient de la veneration pour les rats & les souris, sont ainsi appellez d'un mot composé de *Mus*, rat, & de *Sorex*, souris. Cette superstition vient de ce que les Philistins, ayant enlevé l'arche d'alliance, Dieu fit naître parmi eux un grand nombre de rats & de souris, qui devoroient tout: ce qui les obligea de rendre l'arche, pour se délivrer de ce fleau de la justice divine; mais avant que de la rapporter, leurs sacrificateurs leur ordonnerent d'y mettre cinq souris d'or, comme une offrande au Dieu d'Israël pour être delivrez de ces sortes d'animaux. * Ancien testament, *l. des Rois, c.* 6.

MUSSART (Valeran) gentilhomme de Picardie, ayant tué par trahison un gentilhomme de merite, son voisin, se refugia dans le château de Moyencourt, avec sa concubine, nommée *Jeanne* Presto, à dessein d'y périr tous deux, plûtôt que de tomber entre les mains de la justice. Le grand-prevôt eut ordre du roi d'y envoyer une compagnie d'archers, sous la conduite d'un lieutenant, qui somma Mussart de se soumettre; mais cet officier ne pouvant vaincre l'obstination de ce desesperé, fit petarder la place pour y avoir entrée. Alors ces deux miserables voyant leur perte inévitable, mirent le feu à un bûcher qu'ils avoient préparé; & prenant chacun un pistolet, ils se tirerent dans la tête l'un de l'autre, & périrent ainsi l'an 1608. * *Memoires historiques.*

MUSSATO (Albertin) de Padoue, mourut en 1329. Il a écrit en XVI. livres les actions de l'empereur Henri VII. Douze livres *de gestis italicorum.* Felix Osius tira ces ouvrages des tenebres, & les accompagna de notes. G. J. Vossius appelle Mussato un historien grave, poli, & qui aime la verité. Nous avons aussi de lui des poësies latines estimées, entr'autres la tragedie d'Ezelin, premier du nom, tyran de Padoue, &c. * Konig, *biblioth.*

MUSSELBOROW, petite ville ou bourg de la Lothiane, en Ecosse, est sur le golfe de Forth, à deux lieues d'Edimbourg, vers le levant. * Mati, *dictionaire.*

MUSSIDAN, *cherchez* MUCIDAN.

MUSSO (Cornelio) évêque de Bitunte, né à Plaisance dans le XVI. siecle, l'an 1511. entra dès l'âge de neuf ans, parmi les Cordeliers conventuels. Son éloquence rendit son nom celebre par toute l'Italie, où il prêcha avec applaudissement dans les meilleures villes. Il avoit cultivé avec succez l'éloquence, la theologie, & l'étude des langues grecque & hebraïque, & avoit pris le bonnet de docteur en theologie à Padoue. Le pape Paul III. le fit venir à Rome, & lui donna l'évêché de Bertinoro, dans la Romagne, puis celui de Bitunto. Il assista au concile de Trente, & fut envoyé en Allemagne par le pape Pie IV. Outre ses sermons, qui ont été imprimez & traduits même en françois, nous avons les actes du synode qu'il tint à Bitunte; *De historia divina, lib. V. homilia de modo visitandi*; *Declaratio psalmi De profundis, &c.* Il mourut à Rome le 9. Janvier 1574. âgé de 63. ans. Son corps fut enterré dans l'église de son ordre, dite *des apôtres*, où l'on voit son épitaphe. Cet auteur étoit poli & éloquent: il écrivoit en latin & en italien. Il avoit prêché toute sa vie avec un applaudissement general; cependant il est tombé dans le défaut assez ordinaire aux prédicateurs, d'être plus attaché au brillant, qu'à la justesse de ses pensées, & de se mettre plus en peine de l'ornement du discours, que de la solidité des raisonnemens. * Joseph Mussio, *in vita Cornel. Muss.* Imperialis, *in Mus. hist.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* M. Du Pin, *bibliot. des aut. ecclesiast. du XVI. siecle.* Bayle, *dictionaire critique.*

MUSSOT (Antoine) fut un excellent poëte, qui florissoit en 1500. dont *Antoine Codrus* parle en ces termes:

Ingenium Tulli, sacri vel adesse Maronis,
Temporibus nostris maxima turba negat.
Quæ tua si, Antoni, legeret nitidissima scripta,
Hoc utrumque sibi cerneret esse loco.

MUSSY-L'EVEQUE, petite ville de France en Bourgogne, sur la Seine, avec un château de l'évêque de Langres, entre Bar-sur-Seine, & Châtillon.

MUSTAPHA, fils aîné de *Solyman*, empereur des Turcs, étoit le prince le mieux fait, le plus adroit & le plus vaillant qui eût paru depuis long-tems dans la race Ottomane. Son pere Solyman, qui l'avoit eu d'une Georgienne ou Circassienne, lui avoit donné les gouvernemens de la Magnesie, de la province d'Amasée, & de la Carahemide de Mesopotamie, sur les confins de la Perse. Il étoit l'aîné de plusieurs freres, entr'autres de Mahomet, de Selim, de Ziangir, tous trois enfans de Roxelane, que le sultan avoit épousée, contre la coûtume qui s'étoit introduite depuis Bajazet I. à cause du malheur qui arriva à l'épouse de cet empereur, laquelle fut contrainte de verser à boire à Tamerlan. Roxelane conspira la mort de Mustapha, pour faire monter un de ses enfans sur le thrône, & l'accusa de tramer une rebellion contre Solyman.

Ce pere dénaturé fit venir ce prince devant lui, & sans l'écouter le fit étrangler par des muets.

Les peuples, qui avoient aimé Mustapha, prirent resolution de venger sa mort sur Roxelane, en le faisant revivre dans une personne qui le representât. Ils communiquerent leur dessein à Bajazet, l'un des fils de Roxelane, qui prétendoit à la couronne, à l'exclusion de Selim. Bajazet y consentit, & choisit un de ses esclaves, dont les traits du visage & la taille favorisoient cette entreprise, & le rendoient fort semblable à Mustapha. Ce prince supposé partit avec peu de gens, l'an 1553. feignant de s'éloigner, pour éviter la colere de son pere, qui ne manqueroit pas de faire sur sa personne, ce qu'il avoit, disoit-il, executé sur un esclave, qu'il avoit envoyé à sa place, & que Solyman avoit pris pour son fils. Ses officiers declaroient, comme en secret, que ce seigneur qu'ils accompagnoient, étoit le fils de l'empereur ; & ce secret devint bientôt une chose publique. Les gens de guerre qui reveroient le nom de Mustapha, l'allerent trouver, & se laisserent éblouir par la magnificence de ce prince. Solyman donna ordre aussi-tôt à tous les gouverneurs d'arrêter ces factieux; & envoya un de ses bachas, nommé *Pertau*, avec l'élite de ses forces, pour se saisir de ce faux prince. Pertau assisté de toutes les milices, n'eut pas de peine à le prendre, & à l'amener à Constantinople, ou par la force des tourmens il avoua toute la verité du fait. Roxelane obtint le pardon pour son fils Bajazet, à qui Solyman se contenta de faire une severe reprimande. * De Rocoles, *des imposteurs insignes*.

MUSTAPHA, empereur des Turcs, fils de *Mahomet* III. & frere d'*Achmet*, succeda l'an 1617. à celui-ci, dont le fils n'avoit que 12. ans. Mustapha âgé de 25. ans, fut mis sur le thrône par les Janissaires, qui l'en chasserent deux mois après, parce que sa vie particuliere ne leur plaisoit pas. Osman son neveu lui succeda. Mustapha vivoit reclus dans un lieu particulier, comme disent quelques auteurs, comme dans une espece de prison; mais en ayant été tiré par les Janissaires, il fut encore mis sur le thrône le 19. Mai 1622. Le jour suivant il fit venir Osman son neveu; & après avoir regné 16. mois, il fut encore confiné dans une maison perpetuelle, au mois de Septembre 1623. Amurat frere d'Osman, fut mis en sa place. Nous avons des relations particulieres de tous ces changemens.

MUSTAPHA II. empereur des Turcs, fils du sultan Mahomet IV. succeda à son oncle Achmet II. mort le 27. Janvier 1695. Ce nouvel empereur âgé de 33. ans, crut devoir signaler son élevation sur le thrône, par quelque action éclatante ; ainsi dès la même année, il s'alla mettre à la tête de ses troupes. Ses premiers exploits furent les prises de Lippa & de Titoul, l'épée à la main, dont il fit passer les garnisons au fil de l'épée : ayant marché en Transsylvanie, il défit le general Veterani : qui après une perte de quatre mille hommes, fut pris & mourut peu après de ses blessures. L'année 1696. le sultan marcha pour secourir Temeswar, assiegé par les Imperiaux. L'électeur de Saxe qui commandoit à ce siege, le leva pour aller au devant des Infideles : l'action fut très-chaude, il y eut perte de part & d'autre ; mais l'avantage resta au grand-seigneur, qui s'étoit trouvé en personne fort avant dans la mêlée. Il prit 24. pieces de canon, & une partie des bagages. Les Venitiens assiegerent inutilement Dulcigno ; mais les Moscovites lui enleverent la forteresse d'Asoph, sur la mer Noire. L'année 1697. ne fut pas si heureuse à Mustapha ; car il eut le chagrin de voir son armée entierement défaite à Zenta, par le prince Eugene de Savoye. Il perdit plus de vingt mille hommes, son grand visir, le seraskier, l'aga des Janissaires, dix-huit bachas, & trente-trois pieces de canon. Il fit à son retour étrangler le bacha d'Andrinople, & celui d'Egypte, le mufti, & le reis-effendi. Sa flotte soûtint trois combats contre l'armée navale des Venitiens, avec perte égale ; mais elle fut battue l'an 1698. avec perte de cinq mille hommes. Il fallut donc songer à la paix, & les traitez furent conclus à Carlowits en Janvier 1699. avec l'empereur : ce fut une tréve de 25. ans, durant laquelle on lui cedoit toutes ses conquêtes, & la partie de la Transsylvanie, dont il étoit en possession ; l'autre partie, dépendante de la forteresse de Temeswar, resta dans la dépendance du grand seigneur. Avec la Pologne, ce fut un traité de paix perpetuelle, en restituant par les Turcs, Kaminieck ; & par les Polonois, ce qu'ils avoient pris dans la Moldavie. Avec la république de Venise, ce fut une treve convertie en traité de paix, l'an 1701. par laquelle on lui laissa maitresse de la Morée, jusqu'aux ruines de l'ancienne muraille, dans l'isthme de Corinthe, de toute l'isle de Leucade, avec la forteresse de sainte Maure, de l'isle d'Egine, & des forteresses de Clin, de Ciclut, de Castelnuovo, &c. dans la Dalmatie. Quant aux Moscovites, on ne fit avec eux qu'une tréve de deux ans, qui fut prolongée l'année suivante, pour trente années, le Czar restant en possession de ses conquêtes. Ces traitez furent confirmez par des magnifiques ambassades reciproques. Le sieur Ferriol, ambassadeur du roi très-Chrétien, s'étant presenté l'an 1700. pour avoir sa premiere audience du grand-seigneur, on voulut lui faire quitter son épée pour cette ceremonie : ce qu'il refusa avec beaucoup de hauteur, quoiqu'il fût presque en presence du sultan, & qu'on le menaçât même de quelque violence. Il fit donc remporter ses presens, & sortit du serrail, aimant mieux n'avoir point d'audience, que d'avilir son caractere, en quittant ses armes. Les ambassadeurs des autres couronnes eurent moins de fermeté, sur-tout celui de l'empereur. Mustapha quitta après cela Constantinople, pour jouir plus à son aise des plaisirs de la vie dans Andrinople ; mais pendant qu'il y étoit plongé, quelques milices se souleverent dans Constantinople, manque de payement, & y massacrerent le tresorier. Les Janissaires & les Spahis se joignirent à eux, se plaignant de la trop grande autorité de la sultane Validé, & du mufti, qui retenoient le sultan hors de sa capitale, pour le mieux gouverner. Le nombre des revoltez s'accrut si fort, qu'ils se trouverent plus de cent cinquante mille hommes : ils forcerent le serrail, & enleverent l'étendart de la loi ; ensuite ils marcherent à Andrinople. Le grand visir voulut leur opposer vingt mille hommes de troupes ; mais ceux-ci se joignirent aux autres : ainsi il prit la fuite avec Mauro Cordato ; le mufti & son fils furent arrêtez, & le malheureux Mustapha fut deposé, au commencement de Septembre 1703. Son frere Achmet fut mis à sa place ; celui-ci partit d'Andrinople, faisant marcher son frere devant lui dans un carosse fermé, & en cet état ils arriverent à Constantinople. Le mufti & son fils furent executez, après avoir soutenu la question, pour declarer où étoient leurs tresors ; & cette revolte fut regardée comme une des plus grandes que l'on eût vûe depuis l'établissement de l'empire. * *Memoires historiques*.

MUSTASAR, en latin *Mustasaria Wasa*, bourg de Suede dans la Cajanie, en Finlande, sur le golfe de Bothnie, environ à vingt-cinq lieues de la ville de Biorneborg, vers le nord. * Mati, *diction*.

MUSULMANS, c'est-à-dire, *veritables croyans*, nom que Mahomet donna à ceux qui embrassoient sa religion. Les Turcs font encore leur titre d'honneur de ce nom, pour se distinguer de tous ceux qui ne suivent pas leur loi.

MUSUMELLI, MUSUMENI, MISILMERIO, petite ville avec un ancien château, dans la vallée de Mazara, en Sicile, au septentrion de Girgenti, sur la montagne de Melli, partie de celles de Madonia. * Mati, *dictionaire*.

MUSURUS (Marc) sçavant archevêque de Malvasia, dans le XVI. siecle, étoit natif de l'isle de Candie. La reputation qu'il s'acquit par sa critique sur les auteurs Grecs, & la beauté de son genie, exciterent la republique de Venise à lui donner une chaire de professeur à Padoue, qu'il remplit avec une très-grande assiduité, & un succès merveilleux. Les épigrammes grecques qu'il publia, le firent passer pour très-bon poëte ; mais de toutes ses poësies grecques, il n'y en a point qui lui ayent fait plus d'honneur que l'eloge de Platon, qui se trouve au commencement des œuvres de ce philosophe ; & qui, si l'on en croit Vossius, fit élever son auteur à la dignité archiepiscopale : cet éloge est de deux cens vers, & a été traduit en autant de vers latins par Zenobius Acciaiolus. Musurus avoit quitté Padoue pour aller à Rome, dans l'esperance de s'avancer. Il s'y fit bientôt estimer du pape Leon

Leon X. qui, pour honorer son sçavoir, le nomma archevêque de Malvasia dans la Morée ; mais peu de tems après, il mourut d'hydropisie l'an 1517. âgé de 36. ans. * Erasme, *in epist. l.* 23. Paul Jove, *in elog.* Vossius, *de poët. Græc.* Bayle, *dict. crit.*

MUTA, la déesse muete ou du silence, appellée aussi *Tacita.* On la croit fille du fleuve Almon. On la nomma *Lalaria* à cause de son grand babil, du mot grec λαλεῖν qui signifie *parler.* Ce nom lui fut donné pour avoir découvert à Junon les amours de Jupiter & de Juturna. Ce dieu en étant irrité, coupa la langue à cette babillarde, pour la faire ressouvenir à jamais de son crime, & ordonna à Mercure de la conduire aux enfers, comme étant indigne de voir le jour. Mercure lorsqu'il la conduisoit, fut touché de sa beauté, en jouit, & eut deux enfans nommez *Lares.* Les Romains sacrifioient à cette divinité, pour empêcher les médisans, & joignirent cette fête à celle des morts, ou à cause qu'elle imitoit leur silence par sa langue coupée, ou parce qu'elle étoit mere des Lares, qu'ils tenoient pour les genies ou pour les anges gardiens des hommes pendant leur vie. Ovide décrit une plaisante ceremonie qu'on observoit à ce sujet, pour empêcher la médisance. Une vieille femme entourée de quantité de jeunes filles sacrifioit à la déesse Muete, mettant trois grains d'encens avec trois doigts dans un petit trou, ayant sept féves noires dans la bouche. Puis elle prenoit la tête d'un simulacre, qu'elle coloit avec de la poix, & la perçoit avec une aiguille d'airain, la jettoit ensuite dans le feu, & la couvroit de menthe, faisant par-dessus une effusion de vin, dont elle donnoit à boire à ces filles, se reservant la meilleure partie pour elle, s'enyvroit ; & les renvoyoit après cela chez elles, leur disant qu'elle avoit attaché les langues des médisans. Mais peut-être aimera-t-on mieux entendre Ovide lui-même. Voici comment il s'en explique dans *le second livre des fastes, vers* 571. *&c.*

Ecce anus in mediis residens annosa puellis,
Sacra facit tacitæ : vix tamen ipsa tacet.
Et digitis tria thura tribus sub limine ponit,
Quà brevis occultum mus sibi fecit iter.
Tum cantata tenet cum rhombo licia fusco,
Et septem nigras versat in ore fabas.
Quodque pice astringit, quod acu trajecit ahena,
Obsutum mentha torret in igne caput :
Vina quoque instillat : vini quodcumque relictum est,
Aut ipsa ; aut comites, plus tamen ipsa bibit.
Hostiles linguas, inimicaque vinximus ora,
Dicit discedens, ebriaque exit anus.

* *Antiquitez Romaines.*

MUTAFARACAS, en Turquie, officiers du grand-seigneur, qui le suivent toujours, principalement lorsqu'il sort pour se promener de village en village. Ce sont des Spahis, qui sont d'un rang plus relevé que les autres, & qui ont de plus grandes récompenses quand ils sortent du serrail. *Mutafaraca* signifie un *Spahis distingué*, de *farak*, *distinguer.* Lorsque le grand-visir va au Divan, il est aussi accompagné de plusieurs mutafaracas. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

MUTI (Jean-Marie) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Venise vers le milieu du XVII. siecle, a composé en italien un grand nombre d'ouvrages. *Aborti d'ingegno.* Venise 1674. *Le isole fortunate.* 1679. *La Magdalena penitente.* 1680. *I fallimenti di Corte.* 1682. *La Magia de caratteri.* 1682. *Le rotture del genio.* 1683. *La sacra lega.* 1688. *L'accademia sacro-politica.* Milan, 1695. *La penna volante ridotta in penna feria.* Venise 1702. *Le gemme del Vaticano.* 1705. *Lozio in trattenimento.* 1705. *La penna politica.* 1707. *Quaresimale primo.* 1708. *Itre impegni del divino amore.* 1709. *Quaresimale secondo.* Padoue 1711. *La penna critica.* 1716. *Li ricordi politici à Principi Christiani* 1716. * Echard., *script. ord. FF. Prædic. tom.* 2.

MUTIA, femme de *Jules-Cesar*, qui fut aimée par Claudius. * Suet. *in Jul. c.* 50.

MUTIA (loi) qui fut publiée l'an 658. de Rome par Q. Mutius Scevola, pour réduire tous les habitans des villes d'Italie à observer les coutumes & les loix de leur ville. Elle fut cause de la guerre d'Italie. * Cicero, *l.* 3. *de offic. & pro Balbo.*

MUTIANO ou MUTIAN (Jerôme) peintre assez renommé, étoit de Bresse en Italie, & peignit des paysages, qui ont été très-bien gravez par Corneille Cort. Il avoit étudié sous le Romanini ; & s'attacha dans la suite à la maniere du Titien. Il alla depuis à Rome, où il travailla avec Thadée Zuccharo, & fit grand nombre de portraits, de paysages, & de desseins, d'après les statues antiques, & les tableaux des meilleurs maîtres. Le pape Gregoire XIII. l'employa pour peindre le saint Paul, premier hermite, & le saint Antoine, qu'on voit dans l'église de saint Pierre. Le Mutian acheva aussi les desseins des bas reliefs de la colonne Trajane, que Jules Romain avoit commencez ; & c'est par son moyen que nous en avons les estampes, dont Ciaconius a fait l'explication. Il mourut l'an 1590. âgé de 62. ans, & fut enterré dans l'église de sainte Marie-Majeure. Ce fut à sa consideration que le pape Gregoire XIII. fonda l'académie de saint Luc de Rome, par un bref que le pape Sixte V. confirma. Le Mutian laissa deux maisons à cette académie, & ordonna que si ses heritiers mouroient sans enfans, tous ses biens retourneroient à la même académie, pour faire bâtir un hospice, où pourroient se retirer les jeunes gens qui viendroient à Rome apprendre à peindre, & qui n'auroient pas le moyen de subsister.

MUTIANUS, auteur ecclesiastique, au milieu du VI. siecle étoit ami de Cassiodore, à la priere de qui il traduisit de grec en latin les commentaires de saint Jean Chrysostome sur les epîtres de S. Paul aux Romains. * Cassiodore, *lect. divin. c.* 8.

MUTIANUS, *voyez* CRASSUS. (M. Licinius)

MUTIEN, connu sous le nom de CONRADUS MUTIANUS RUFUS, chanoine de Gotha en Allemagne, & natif d'Hohemburg, dans la Hesse, étudia en son pays & en Italie, & se rendit très-habile dans la jurisprudence. Un de ses freres étoit chancelier du landgrave de Hesse. Il pouvoit lui-même prétendre à des emplois considerables ; mais il se contenta d'un canonicat à Gotha, où il vivoit tranquillement. On dit qu'il avoit fait graver ces mots sur la porte de sa maison : *Beata tranquillitas.* Il entretint commerce de lettres avec les sçavans de son tems, & mourut le 30. Mars 1526. * *Voyez* sa vie, parmi celles des jurisconsultes Allemands, de Melchior Adam.

MUTIMUS, dieu du silence, étoit ainsi appellé, du verbe latin *mutire*, qui signifie *parler entre ses dents*, comme font ceux qui n'osent pas déclarer ouvertement leurs sentimens. Les anciens croyoient que c'étoit par l'entremise de cette fausse divinité qu'on avoit le pouvoir de tenir ses pensées cachées. * Turnebe, *l.* 17.

MUTINUS, *voyez* MUTUNUS.

MUTIO, *voyez* MACAIRE, dit *Mutio.*

MUTIUS ou MUTIENS, famille. La famille des MUTIUS ou MUTIENS, *Gens Mutia*, étoit illustre à Rome parmi les plebeïennes, & donna divers magistrats à la republique. C. MUTIUS SCEVOLA obtint le premier ce surnom, par sa constance incroyable : *nous en parlerons dans un article exprès.* Q. MUTIUS SCEVOLA fut preteur, l'an 575. de la fondation de Rome, & 179. avant Jesus-Christ, puis l'an 580. & 174. avant Jesus-Christ, il exerça le consulat avec Sp. Posthumius Albinus. Un de ses freres, P. MUTIUS SCEVOLA, fut consul l'an 679. & 175. avant Jesus-Christ, avec M. Æmilius Lepidus. Il fut pere de P. MUTIUS SCEVOLA, excellent orateur, qui fut grand pontife, puis tribun du peuple l'an 613. & 141. avant Jesus-Christ, sous le consulat de Cn. Servilius Cœpio, & de Q. Pompeius Rufus. Le même fut encore préteur l'an 618. & fut élevé l'an 621. & 133. avant Jesus-Christ, au consulat, avec L. Calpurnius Piso. On dit que ce fut Mutius, qui, pendant son consulat, persuada adroitement à Tiberius Gracchus, tribun du peuple, de publier la loi Agraria : ce qui fit un terrible bruit à Rome. Tous les riches s'y opposerent, de quelques corps qu'ils fussent ; & les pauvres, au contraire, la demanderent avec passion. Octavius, aussi tribun du peuple, interessé, comme riche, ou gagné par le senat, s'y opposoit, & rompit toutes les mesures de Gracchus, lequel ne sçachant par où rompre cet obstacle, fit deposer Octavius. On nomma des

commissaires, pour faire la division des terres; après que la loi eut été approuvée du peuple. T. Gracchus fut un de ces commissaires; & peu après, lorsqu'Attalus roi de Pergame eut fait le peuple Romain heritier de son état & de ses biens, il demanda encore, pour flatter le peuple, que l'argent de ce prince lui fût distribué. Le senat s'y opposa fortement, & ordonna à Mutius de faire perir Gracchus, qui fut obligé de s'enfuir au Capitole. Scipion Nasica, grand-prêtre de Jupiter, monta au Capitole, suivi des senateurs & des plus riches plebeïens; & c'est en cette occasion que Gracchus fut tué. Mutius étoit enjoué, & aimoit quelquefois à se divertir au jeu. C'est aussi de lui qu'on a dit qu'il étoit Scevola dans les affaires de la republique, & homme dans le particulier, avec ses amis. Valere Maxime s'est trompé, en attribuant cet éloge à Mutius l'*Augure*. Quoi qu'il en soit, P. Mutius fut très-habile & laissa dix livres de droit.

MUTIUS (C.) dit CORDUS, puis SCEVOLA, Romain, rendit son nom celebre par sa constance incroyable. Porsenna, roi des Toscans, assiegeoit Rome l'an 247. de la fondation de cette ville, & le 507. avant Jesus-Christ, pour y retablir la famille de Tarquin *le Superbe*. Mutius resolu de se dévouer pour le salut de sa patrie, que Porsenna avoit reduite aux dernieres extrémitez, tenta vainement de se défaire de ce prince; & tua un des secretaires de Porsenna, qu'il prit pour Porsenna même. On le mena à ce roi, occupé pour lors à faire un sacrifice. Il demanda à Mutius qui l'avoit porté à une si méchante action: *Sçache*, lui dit fierement ce Romain, *que nous sommes trois cens jeunes hommes qui avons juré devant les dieux de mourir tous, ou de te poignarder au milieu de tes gardes.* Porsenna le condamna à avoir la main droite brûlée, & Mutius la portant sur le brasier qui venoit de consumer la victime, la laissa brûler avec une constance qui fit fremir ceux qui le regardoient. Le roi charmé de la constance de Mutius, par une generosité qui n'étoit pas moindre que celle de ce Romain, commanda qu'on l'ôtât de ce feu, & le renvoya libre dans Rome, où il acquit le surnom de *Scevola* ou de *Gaucher*, qui demeura à sa famille. Peu après, ce roi fit la paix avec les Romains. Divers auteurs ont parlé avec éloge de cette action de Mutius, que Martial a prise pour sujet de trois épigrammes. * Florus, *l.* 1. *c.* 10. Valere Maxime, *l.* 3. Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 12 Martial, *l.* 1. *epist.* 22. *l.* 8. *epist.* 30. *l.* 10. *epist.* 25. Denys d'*Halicarnasse*, &c.

MUTIUS SCEVOLA (Q.) dit l'*Augure*, fut un excellent jurisconsulte, & enseigna le droit à Ciceron, qui parle souvent de lui. Il épousa la fille de Lælius, fut aggregé dans le corps des augures, & donna en mariage une de ses filles à Lucius Crassus, qu'il eut soin d'instruire dans la jurisprudence. Mutius fut preteur en Asie, & consul l'an 637. de Rome, & 117. avant Jesus-Christ, en même tems que L. Cœcilius Metellus, avec lequel il triompha de la Dalmatie. Il rendit de grands services à la republique pendant la guerre Marsique, quoiqu'il fût fort âgé; & se declara pour Marius contre Sylla. Lucilius, poëte, qui ne fut pas de ses amis, lui lança quelques traits dans ses satires; mais Mutius n'en témoigna aucun chagrin. * Tite-Live, *l.* 40. *&* 41. Pline, *l.* 2. *c.* 31. Pomponius, *de orig. jur.* Cicero, *de Orat. in Lal. & alibi.* Cassiodore, *in fast. consul.* Bernardinus Rutilius, *in vita jurisc.* Richardus. Streinnius, *in famil. Rom. &c.*

MUTIUS SCEVOLA (Q.) consul Romain, & excellent jurisconsulte, fut pontife, & quelque tems après preteur en Asie. A son retour à Rome, on le fit tribun du peuple l'an 648. de Rome, & 106. avant Jesus-Christ, sous le consulat de Q. Servilius Cœpio, & de C. Attilius Seranus. Depuis, il eut encore la charge d'édile, & fut enfin consul l'an 659. de Rome, & 95. avant Jesus-Christ, avec C. Licinius Crassus. Il gouverna l'Asie avec tant de prudence & de justice, qu'on le proposoit ordinairement pour exemple aux gouverneurs qu'on envoyoit dans les provinces. D'ailleurs, il composa divers ouvrages de droit, & eut la reputation d'être un parfait orateur. Ciceron disoit de lui, qu'il étoit l'orateur le plus éloquent de tous les jurisconsultes, & le plus habile jurisconsulte de tous les orateurs: *Jurisperitorum eloquentissimus & eloquentium jurisperitissimus.* Ce grand homme fut assassiné l'an 672. de Rome, & 82. avant Jesus-Christ, pendant les guerres de Marius & de Sylla. Il s'étoit jetté dans le temple de Vesta, où C. Fimbria le perça de coups, par ordre du préteur Damasippe. On jetta son corps dans le Tibre. Au reste, il fut le premier qui rassembla tout le droit Romain en XVIII. livres. * Cicero, *de Orat. Attic.* 8. *de offic. in Brut.* Solin, *c.* 29. Velleius Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 3. Lucain, *liv.* 2. Pomponius, *de origin. jurisconsult.* Valere Maxime, *livre* 8. *chap.* 26. Bernardinus Rutilius, *in vita jurisconsult.*

MUTUNUS ou MUTINUS, infâme divinité des Romains, étoit presque la même que le Priape des Grecs. Les nouvelles mariées alloient prier devant la statue de Mutinus, où l'on celebroit des ceremonies deshonnêtes, que les anciens peres ont souvent reprochées aux Payens. * Arnobius, *adversus Gentes*, *l.* 4. Lactance, *inst. divin. l.* 1. *c.* 20. Saint Augustin, *de civit. Dei*, *l.* 4. *c.* 9. *& l.* 6. *c.* 9. *&c.*

MUXACRA, anciennement, *Murgis* & *Murgi*, bourg avec un bon château, sur la côte du royaume de Grenade en Espagne, à dix lieues d'Almeria vers le levant. * Mati, *diction.*

MUYDE, petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande meridionale, à l'embouchure du Vecht dans le Zuider-Zee, à deux lieues d'Amsterdam. * Mati, *diction.*

MUZARABES ou MOZARABES, anciens Chrétiens d'Espagne, *cherchez* MUZARABES.

MUZIO (Pio) abbé de l'ordre de saint Benoît, de la congregation du mont Cassin, étoit de Milan, où il nâquit le 15. Mai 1574. Il fut choisi dans son ordre pour venir solliciter quelques affaires importantes à la cour de France, sous le regne de Louis XIII. & mourut en 1659. âgé de 86. ans. Cet abbé a écrit des considerations sur Tacite; des discours de politique; des discours académiques; des lettres latines, &c. * *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres, de l'abbé Ghilini.

MUZON, MUSSON, petite ville peu considerable, capitale du comté qui porte son nom, & située à sept lieues de Javarin vers le couchant. Quelques geographes prennent cette ville pour l'ancienne *Motenum*, ville de la haute Pannonie, que d'autres mettent à *Pruk ander Leyte*, en Autriche. * Mati, *diction.*

MUZON, (le comté de) petite contrée de la basse Hongrie. Elle est entre le comté de Sopron, l'Autriche, & le Danube. Muzon, Altenbourg, & Newsidler en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

MUZZARELLO (Jerôme,) né à Bologne en Italie, religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit professeur de theologie dans sa patrie, lorsqu'on commença à tenir le concile de Trente, aux premieres sessions duquel il assista. En 1547. il fut fait inquisiteur general dans sa patrie, en 1550. maître du sacré palais, & enfin en 1553. le 11. Decembre, le pape Jule III. lui confera l'archevêché de Conza, dans le royaume de Naples. Il gouvernoit déja cette église, lorsqu'il fut nommé nonce apostolique auprès de l'empereur Charles V. On assure qu'il a laissé un traité contre les erreurs de Luther, & un petit ouvrage de l'autorité du pape; mais on ne sçait où ils ont été imprimés. Muzzarello mourut dans son église en 1561. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

M Y

MYA, bourg dans la moitié de la tribu de Manassé de-là le Jourdain. Les habitans en étoient fort vaillans. Il arriva une dispute entre les Juifs, qui demeuroient au-delà du Jourdain & ceux de Philadelphie au sujet de ce bourg. Josephe en parle dans ses *antiquit. liv. XX. chap.* 1.

MYAGRUS, nom d'un certain dieu du Paganisme, qui avoit pour son intendance le soin de chasser les mouches, que les Grecs appellent *μυίαι*. On lui faisoit des sacrifices en Arcadie. Il y avoit à Rome dans le marché aux bœufs, un endroit d'où les mouches n'approchoient

jamais ; & les Romains croyoient que cela n'arrivoit que parce qu'Hercule avoit autrefois imploré dans ce même endroit le secours du dieu Myagrus contre les mouches ; & que ce dieu continuoit toujours depuis le même miracle qu'il avoit fait en faveur d'Hercule. Ce qui a donné occasion au culte du dieu Myagrus, est apparemment l'importunité des mouches, qui est si grande, sur-tout dans les pays chauds, que quelques-uns ont crû qu'il ne falloit pas moins qu'une divinité pour les chasser. C'est la pensée de Solin, ou plûtôt la raillerie qu'il fait de cette superstition. Saint Gregoire de *Nazianze*, dans son premier discours contre Julien, fait mention d'un autre Dieu, nommé *Mouche*, dieu d'Accaron, preposé pour chasser les mouches. Il le nomme *Mya*, *Mouche*; parce que les Accaronites, peuples de la Judée, en avoient une Idole, qu'ils reveroient sous le nom de *Beelzebuth*, c'est-à-dire, *dieu des Mouches*. * Cartari, *image des dieux*. Plin. *l.* 10. *c.* 28. *Voyez* J. Selden, *de diis Syris*, & Cl. Saumaise, *in Solinum*.

MYCALE, promontoire, ville & montagne au même endroit de l'Asie mineure, vis-à-vis de l'isle de Samos, que Stephanus *de Urbibus* met dans la Carie. Herodote, *liv. I.* Pausanias & Strabon, *liv. XIV.* les mettent dans l'Ionie. Plutarque en parle dans la vie de Camille. * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque*.

MYCATE, nom d'une fameuse magicienne, dont Ovide fait mention. * Ovide, *Metam. l.* 12.

MYCENES, *Mycena*, & *Mycene*, ville du Peloponnese, aujourd'hui LA MORE'E, est celebre dans les poëmes d'Homere. Persée jetta les fondemens de cette ville vers l'an 2722. du monde, 1313. avant Jesus-Christ, & 3401. de la periode Julienne. Il est certain que la posterité de ce heros y regna quelque tems, & nous trouvons qu'ensuite Atrée & Thyeste, & leurs descendans connus sous le nom de Pelopides, y regnerent jusqu'à l'an 2906. du monde, & 1129. avant Jesus-Christ, de sorte que ce royaume a duré 185. ans; mais il est presque impossible de donner une suite exacte de ces rois. Eusebe en a donné une dans sa seconde chronique, que le pere Petau a eu raison de rejetter, puisque cet auteur ne s'accorde pas avec lui-même; mais celle qu'il lui a substituée n'est pas plus recevable. Cet habile critique ne pouvoit manquer de se tromper en cet endroit ; il rapprochoit trop la mort d'Hercule, & les diverses entreprises que sa posterité fit sur le Peloponnese. Ce que d'autres ont imaginé a le même défaut : Eusebe en remaniant cette suite des rois à diverses reprises, dans sa premiere chronique, leur a bien pû fournir des citations d'auteurs capables d'éblouir ; mais ils ne pouvoient découvrir la verité, parce que suivant leurs préjugez, ils ne croyoient pas qu'on dût reculer de vingt-cinq années les entreprises de la posterité d'Hercule. C'est de-là que dépend l'intelligence & l'usage d'un très-beau passage de quelque ancien auteur, qu'Eusebe a défiguré en le citant ; & où il étoit dit, qu'il y avoit eu divers rois à Mycenes durant 127. ans avant la prise de Troye, & que de ces rois, les uns descendans de Persée, avoient regné 82. ans dans cette ville, & les autres descendans de Pelops, y en avoient regné quarante-cinq. Persée, fondateur de Mycenes, eut pour successeur Sthenelus son fils, qui partagea la succession avec ses freres & ses neveux, d'où vient qu'on trouve en même tems divers rois, soit à Mycenes ou dans les places qui en dépendoient. Sthenelus eut Eurysthée son fils pour successeur ; & celui-ci fut tué par Hyllus, l'un des fils d'Hercule l'an 2804. du monde, & 1231. avant Jesus-Christ : en lui finit la posterité de Persée après 82. ans de regne. Il y eut alors une espece d'anarchie qui dura trois ans ; les Heraclites ayant demeuré un an dans le Peloponnese, l'abandonnerent, & se repentant ensuite de cette démarche, ils y revinrent pour la seconde fois l'an 2807. du monde, & 1228. avant Jesus-Christ, quarante-cinq ans avant la prise de Troye. Les peuples effrayez de leur retour, offrirent alors la couronne à Atrée, fils de Pelops, qui regnoit depuis trente-trois ans dans l'Elide. Atrée se l'assura par la défaite des Heraclides, qui s'engagerent par un traité à ne faire de nouvelles entreprises qu'au bout de cent ans. Il regna 20. ans, & Thyeste son frere lui succeda, l'an 2827. du monde, & 1208. avant Jesus-Christ, après quoi regna Agamemnon, fils ou petit-fils d'Atrée, à qui la couronne appartenoit de droit; ce qui a pû donner occasion à quelques-uns, de lui donner vingt-sept ou vingt-huit ans de regne, au lieu de quinze, comme s'il avoit commencé à regner, aussi-tôt après la mort d'Atrée, & que Thyeste, à qui nous donnerons douze ans après un ancien, n'eût été que le regent du royaume pendant son bas âge. Agamemnon comptoit la treizième année de son regne lorsque Troye fut prise, & il fut tué deux ans après par Egysthe, qui lui succeda. Eusebe donne six années de regne à celui-ci, & cinquante-huit à Oreste, fils d'Agamemnon, qui le tua, ce qui ne peut être vrai dans aucun systême, les Heraclides étant rentrez dans le Peloponnese, & s'en étant rendus les maîtres presque aussi-tôt après la mort d'Oreste, l'an du monde 2906. & 1129. avant Jesus-Christ; comme nous le prétendons, ou vingt-cinq ans après, selon le pere Petau & les autres. Strabon marque positivement que de son tems, c'est-à-dire, sous le regne d'Auguste, & vers la naissance de Jesus-Christ, Mycenes ne subsistoit déja plus. Cependant, si l'on en croit les conjectures de le Noir, & celles de Sophien, c'est aujourd'hui, ou *Charia*, ou *Agios Adrianos*, à dix-huit milles de Corinthe. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 4. Pausanias, *l.* 2. Stephan. *Byzant.*

MYCERINUS, roi d'Egypte, fils de *Chephrés*, passa chez les Egyptiens pour un roi très-juste. Il regnoit vers l'an 789. avant Jesus-Christ. * Herodote, *l.* 2.

MYCITHUS, esclave d'Anaxilaüs roi des Rhegiens, ayant été nommé par son maître pour avoir soin de l'éducation de ses deux enfans, & du gouvernement du royaume, se comporta si bien, que les Rhegiens ne firent point de difficulté de lui obéir. Quand ses pupilles furent parvenus en âge, il leur remit leurs biens & leur royaume, & s'étant contenté d'une pension mediocre, il se retira à Olympie, où il passa le reste de ses jours tranquillement. * Macrob. *Saturnal. l.* 1. *c.* 11. Justin, *l.* 4.

MYCON, *cherchez* MICON.

MYCONE, aujourd'hui MICOLI, isle de la mer Egée, & l'une des Cyclades, est entre celle de Nicaria au levant, celle de Teno & d'Andri au septentrion, & a été nommée diversement par les anciens *Myconos*, & *Myconè*. Cette isle produit du vin, de l'orge, du coton, & une grande quantité de gibier. Les poëtes ont feint que les geans vaincus par Hercule, furent ensevelis dans l'isle de Mycone : ce qui donna lieu à ce proverbe des anciens : *Omnia sub unam Myconum congerere*. Les habitans de cette isle étoient la plûpart chauves, & aimoient à manger chez les autres, d'où sont venus encore ces proverbes : *Myconiorum more*; & *Myconius conviva*. Au reste, cette isle n'est séparée de celle de Delos que par un trajet de trois milles, & non pas de quinze milles, comme le dit Ferrari dans son dictionaire geographique. Entre Mycone & Delos, il y a un écueil que les Francs appellent *Dragomnera*. & les Grecs *Tragonisi*, comme qui diroit l'*isle des Boucs*. Le circuit de Mycone est d'environ trente milles. Elle n'a point de forteresse : c'est pourquoi les Turcs n'oseroient l'habiter, de peur que les corsaires Chrétiens ne les y viennent enlever, pour les faire esclaves. Neanmoins les galeres du grand seigneur ne manquent pas tous les ans d'y venir prendre le *carasch* ou tribut. Le nombre des habitans ne montent gueres qu'à 2000. & l'on y trouve quatre femmes pour un homme ; parce que la plupart de ces insulaires sont mariniers ou corsaires, & qu'il n'en revient presque jamais la moitié de ceux qui vont chercher fortune. Il y a environ trente églises Grecques, & une seule Latine. Le commandant de la ville étoit un Grec de Constantinople l'an 1675.* Strabon. Pline. Plutarque. J. Spon, *voyage d'Italie*, &c.

MYDORGE (Claude) Parisien, & sçavant mathematicien. Il publia à Paris en 1648. quatre livres des sections coniques. Il avoit publié en 1641. un prodrome de catoptrique & de dioptrique * Konig, *bibliotheque*.

MYGDONIE, ancien pays de la Macedoine, entre le fleuve Strimoin, ou *Strimona*, & l'*Axius*, que So-

phien nommé *Vardari*, vers le golfe d'*Aiomana*, avoit pour principales villes, Apollonia, Antigonia, Amphipolis, &c. On donna le nom de MYGDONIE à une contrée de Mesopotamie, qui étoit le long d'un fleuve de ce nom. Quelques auteurs ont cru que ces peuples tirerent leur nom d'un prince, qu'ils appellent Mygdonius; mais Pline assure qu'ils le tenoient des Mygdoniens de Macedoine. Peut-être que ceux-ci avoient envoyé une colonie en Mesopotamie. * Herodote. Ptolomée. Strabon. Pline. Sophien.

MYGDONIENS, peuple, *voyez* MYGDONIE.

MYGDONIUS, fleuve qui baigne les murailles de Nisibe, dans l'ancienne Mesopotamie, maintenant *Nisibin*: il arrose le Diarbek, & se va rendre dans le Tigre. * Sanson.

MYGDONIUS ou MYGDON, roi de Thrace, étoit fils de *Cisseus*, & frere d'*Otrée* & d'*Hecube*, femme de *Priam*. Virgile fait mention de Choroebus, son fils, qui se trouva au siege de Troye, & fut épris d'amour pour Cassandre. Il est appellé Mygdonide dans Virgile, c'est-à-dire, fils de Mygdon. Un auteur moderne s'est trompé en prenant le mot de *Mygdonides*, pour le nom d'une nation; car comme Servius l'a très-bien remarqué, ces noms ne finissent jamais en *des*. * Eusthate, *in Iliad. l.* 3. Virgile, *l.* 2. Servius, *in Virg. &c.*

MYLES, fils de *Lelex*, le plus ancien des rois de la Laconie, succeda à son pere, & laissa le royaume à son fils *Eurotas*, l'an du monde 2509. 1516. avant Jesus-Christ.

MYLITTA, nom que les Babyloniens ou les Assyriens donnoient à Venus. *Mylittha*, ou syriaque, signifie *qui fait enfanter* ou *engendrer*: ce qui convient très-bien à cette déesse. Les femmes Assyriennes étoient obligées par une loi, d'aller une fois en leur vie près du temple de cette déesse, & de s'abandonner à quelque étranger, qui leur devoit jetter quelque somme d'argent dans le sein. * Herodote, *l.* 1. Strabon, *l.* 16. J. Selden, *de diis Syris*.

MYNDE, ville maritime de la Carie, qui étoit autrefois épiscopale & suffragante de Stauropl e, maintenant *Santa Croce*. Elle est entre Bargilie & Halicarnasse. On l'appelle aujourd'hui *Mentese*: elle est la capitale de la province, & le gouverneur y fait sa residence.

MYONTE, ville de l'Ionie, dont parle Plutarque dans la vie de Themistocle. Elle est vers les frontieres de la Carie, & près de l'embouchure du fleuve Meandre. Strabon dit dans son livre XVI. qu'elle étoit une des douze villes de l'Ionie; mais que ses habitans l'ayant abandonnée, elle fut unie à la ville de Milet, qui étoit proche. * Lubin, *Tables geographiques sur les vies de Plutarque*.

MYRA, ville de Lycie, près du fleuve Limyre, & de la ville de même nom. Elle est située sur une colline à vingt stades de la mer: elle fut épiscopale, puis métropole de Lycie dans l'éxarchat d'Asie. On en met les ruines au village de Strumita dans le Menteseli en Natolie, sous le Turc, & elle est encore à present le titre d'un archevêque du rit grec. Elle avoit trente-six villes épiscopales pour suffragantes. * Baudrand, *diction. geograph.* De Commanville, *tables geograph. & chronolog. de tous les archevêchez*.

MYRICE, ville de Macedoine, est la même qu'*Amphipolis*. C'est aussi une isle de la mer Rouge. * Stephanus.

MYRIN, en latin *Myrinus*, épithete donnée à Apollon, de la ville de Myrine en Eolie, où il étoit honoré.

MYRMECIDES, fameux sculpteur, dont les ouvrages étoient très-considerez, travaillant très-délicatement en petit, fit un chariot qu'une mouche couvroit d'une de ses ailes. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. Ælianus, *var. hist. l.* 1. *c.* 17.

MYRMIDONS, *Myrmidones*, peuples de Thessalie, qui accompagnerent Achille à la guerre de Troye. Les poëtes ont feint que c'avoient été des fourmis metamorphosées en hommes, à la priere d'Æacus, roi d'Egine. *Voyez* ÆAQUE. * Virgile, *l.* 2. *Æneid.* Ovide, *in Metam.* Philostrate, &c.

MYRMILLONS, *Myrmillones*, sorte de Gladiateurs, qui combattoient ordinairement contre les Retiaires. Les armes du Myrmillon étoient une épée, un bouclier, & un casque, au haut duquel il y avoit la figure d'un poisson. Le Retiaire étoit armé d'une fourche à trois pointes, & portoit un filet de pêcheur, pour tâcher d'envelopper la tête du Myrmillon, contre lequel il combattoit. Quelques-uns croyent que le nom de Myrmillon vient du mot grec Μόρμυλος, qui signifie un certain poisson de mer, tacheté de plusieurs couleurs, dont Ovide fait mention dans ses Halieutiques; & que ces gladiateurs furent ainsi appellez, parce qu'ils portoient la figure de ce poisson sur leur casque. Turnebe tire l'origine de ce mot de celui de *Myrmidon*. On les nommoit aussi Gaulois, parce que les premiers étoient venus des Gaules, ou parce qu'ils étoient armez à la gauloise. Lorsqu'ils combattoient, le Retiaire chantoit: *Ce n'est pas à toi que j'en veux, mais à ton poisson; pourquoi me fuis-tu, Gaulois?* Suetone rapporte que l'empereur Caligula supprima cette espece de gladiateurs. * Turnebe, *advers. l.* 3. *c.* 4. Festus. Ovide, *in Halieut.* Suetone, *in Calig.*

MYRO, femme sçavante, native de Byzance, étoit femme d'*Andromachus* grammairien, & fut mere d'*Homere* poëte tragique. Elle composa des vers elegiaques, est fort louée par Athenée, & florissoit du tems de Ptolemée *Philadelphe*, vers la CXXX. olympiade, & l'an 260. avant Jesus-Christ. * Suidas. Athenée.

MYRON, excellent sculpteur, vivoit sous la LXXXIV. olympiade, l'an 310. de la fondation de Rome, & fut disciple d'Agelade. Une vache qu'il representa en cuivre le rendit très-celebre, & a servi de sujet à un grand nombre de belles épigrammes grecques, dont quelques-unes ont été imitées en notre langue par Ronsard, & par la demoiselle de Gournai. *Voyez* le IV. livre de l'anthologie, Pline, *l.* 34. *c.* 8. Ovide, *l.* 3. *de Ponto*, & Properce, *l.* 2. *eleg.* 30.

MYRON, auteur Grec, natif de Priene, écrivit une histoire de la guerre des Messeniens, contre les Lacedemoniens. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Athenée en fait mention au livre 6. & 16. & Pausanias, *in Messen.*

MYRONIEN d'Amastris dans le Pont, a laissé un recueil de narrations semblables, c'est-à-dire qu'il a recueilli les histoires semblables arrivées en divers pays, & les a toutes mises sous un même point de vûe: Diogene *Laërce* cite assez souvent cet ouvrage; mais il n'en a donné le titre entier que dans les vies de Zenocrate, & de Theophraste.

MYRRHA, fille de *Cinyras*, roi de Cypre, est celebre dans les écrits des poëtes. On dit qu'elle devint amoureuse de son pere; qu'elle coucha avec lui sans qu'il le sçût par l'adresse de sa nourrice, & que ce prince ayant reconnu son crime, la voulut tuer. Myrrha, qui avoit fui en Arabie, fut metamorphosée en cet arbre qui porte la myrrhe, & accoucha d'Adonis. * Ovide, *l.* 10. *metam.*

MYRRHENE, étoit, au témoignage de Stephanus *de Urbibus*, un bourg de l'Attique, de la tribu Pandionide. Strabon en parle au livre IX. comme d'un lieu proche de Marathon. Velius le met entre Marathon & la côte de la mer Egée. Plutarque en fait mention au commencement de la vie de Demosthene. * Lubin, *tables geograph. sur les vies de Plutarque.*

MYRSES, nom que l'on donne à ceux des princes Tartares, qui sont sujets & tributaires du grand duc de Moscovie. On le donne aussi aux princes de Perse. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

MYRSILE de Lesbos, ancien auteur dont on a un fragment sur les Pelasges, dans le premier livre de Denys d'*Halicarnasse*. C'est sans doute le même que Strabon cite *l.* 13. & Pline *l.* 3. *c.* 7. & *l.* 4. *c.* 12. De même qu'Arnobe, *l.* 3. & 4. Antigone de Caryste nous apprend *c.* 5. 17. & 129. qu'un de ses ouvrages étoit intitulé *les paradoxes historiques*; le schol. d'Apollonius *in* 1. *argon.* lui attribue aussi une histoire de Lesbos. Il est celui qui a écrit que les Hyades étoient sœurs de Cadmus, comme le dit le schol. d'Aratus, & c'est ce qu'on ne peut pas bien sçavoir, non plus que s'il est different de ce Myrsile, de qui Strabon écrit *liv.* 13. que Mytilene eut

en même tems le poëte Alcée, Sappho celebre par ses poësies, Pittacus l'un des sept sages, tyran de sa patrie, & Myrsile qui y usurpa aussi toute l'autorité, ce qui donna lieu à Alcée de le maltraiter dans ses vers, quoique ce poëte ne fût pas moins ambitieux que lui. Ce seroit en ce cas-là un très-ancien historien, & même un des plus anciens; car il auroit été contemporain de Solon; mais ceux qui le citent ne parlent jamais de son ancienneté: pour le traité de Myrsile de Lesbos, *de l'origine de l'Italie, & des Tyrrheniens*, qu'Anne de Viterbe a publié, personne ne doute que ce ne soit un ouvrage supposé.

MYRTE'E, vingt-troisiéme roi de Thebes en Egypte, succeda à la reine Nicotris, vers l'an 1553. avant J. C. * Maneth. *apud* Eufeb. *chronic.*

MYRTILE, fils de Mercure & de Phaëthuse, ou de l'Amazone Myrto, étoit cocher d'Enomaüs. Il se laissa corrompre par Pelops, qui devoit entrer en lice à la course des chariots avec Enomaüs. Il ôta la clavette qui retenoit la roue à l'essieu du char d'Enomaüs, en sorte que dans la course, Enomaüs fut renversé, & se cassa la tête. En mourant il pria Pelops de venger sa mort: & quand Myrtile vint demander à Pelops ce qu'il lui avoit promis pour récompense, il fut jetté dans la mer, qui de son nom s'est appellée *Myrtoum*, qui fait partie de la mer Egée, entre le Peloponnese, l'Attique, & l'Eubée. * Ovide, *in Ibin.*

MYSCILLE, que les auteurs nomment aussi *Miscillus*, fils d'*Alemon* & habitant de la ville d'Argos, fut accusé comme criminel, pour avoir voulu quitter sa patrie, contre la défense des loix. Hercule, qui lui avoit expressément ordonné de passer dans la Calabre, trouva le moyen de le faire absoudre. Myscille continua son entreprise, & lorsqu'il fut arrivé en Italie, bâtit sur l'Esare une ville, qu'il nomma *Crotone*. Ce fut en memoire de Croton, qui avoit logé Hercule à son retour d'Espagne, & qui étoit enterré en ce lieu. Quelques auteurs disent que l'oracle, que Myscille avoit consulté, lui dit de s'arrêter dans l'endroit où il trouveroit la pluye avec le beau tems. L'énigme lui parut difficile à débrouiller: mais il trouva en Italie une fille de joie qui pleuroit, & ce fut en cet endroit qu'il bâtit la ville de Crotone. Eusebe en marque la fondation sous la quatriéme année de la XVII. olympiade, & 709. ans avant Jesus-Christ. *Ovide, *l.* 11. Strabon, *l.* 6. Le scholiaste d'Aristophane, *in nubib.* Jamblique, *c.* 9. *vita Pithag.* Suidas. Etienne de *Byzance.* Denys d'*Halicarnasse*, &c.

MYSIE, contrée de l'Asie mineure, étoit divisée en grande & petite. La premiere étoit entre la petite Mysie, la Phrygie, la Bithynie, & la mer Egée, & renfermoit les villes de Pergame, de Trajanopolis, d'Adramyte, &c. les montagnes d'Olympe & Cimon, & la riviere de *Rhindacus*, dite *Supidi*. La petite Mysie, entre l'Hellespont, la Troade, avoit les villes de Cyzique, de Lampsaque, &c. Le mont Ida, les rivieres de Simois, du Granique, &c. Tout ce pays est maintenant compris dans la Natolie ou Anatolie, & dépend du Turc. * Sophien. Sanson. Baudrand.

MYSLENTA (Celestin) theologien Lutherien, naquit en 1558. & mourut en 1653. Il a écrit contre Rathman, Movius, Bergius, &c. Calovius fit son oraison funebre. * Konig, *biblioth.*

MYSON, natif de Chenes, village du territoire de Sparte, vivoit sous la XLVIII. olympiade, 587. ans avant Jesus-Christ, & est compté par quelques-uns au nombre des sept sages de la Grece. On dit qu'Anacharsis, philosophe Scythe, consultant l'oracle, pour sçavoir qui étoit plus sage que lui, reçût pour réponse que c'étoit Myson de Chenes, qu'on trouva occupé à accommoder sa charrue, pour aller labourer la terre. * Diogene *Laërce*, *en sa vie*, *l.* 1.

MYTHECUS, sophiste natif de Syracuse, ne chercha à s'acquerir de la réputation, ni par la vanité de ses discours, comme Hippias; ni par les artifices de son raisonnement, comme Gorgias; ni par l'élegance de ses expressions, comme Prodicus; ni par la défense des causes injustes, comme Thrasimachus. Il s'attacha uniquement à la profession de bien apprêter les viandes: en quoi il réussit avec tant d'avantage, qu'il passa pour le meilleur cuisinier de son siecle. Il s'imagina qu'avec cette perfection, il pourroit s'établir dans Lacedemone, qui dominoit alors dans la Grece, qui n'avoit encore jamais goûté rien de délicat dans les viandes; mais il connut bientôt qu'il avoit raisonné en cuisinier: car d'abord qu'il parut à Sparte, où effectivement la gourmandise commençoit à lui faire trouver des disciples parmi les jeunes gens, les magistrats lui commanderent d'en sortir, & d'aller chercher fortune ailleurs, ne prétendant pas qu'on connût parmi eux d'autre ragoût que celui de la faim. * Maxime de *Tyr*, au commencement de son 7. discours. Elien, *l.* 4. *de ses histoires diverses*, *c.* 7.

MYTHOBIUS (Burchard) medecin natif de Hambourg, dans le XVI. siecle, fut medecin du landgrave de Hesse, & composa divers ouvrages, *Stereometria*; *Compositio annuli astronomici, &c.* Il mourut le 16. Août 1565. *Gesner, *biblioth.* Petrus Nigidius, *de profess. Marpurg.* Melchior Adam. Vossius, &c.

N



N CETTE lettre est mise entre les demi-voyelles. Saint Augustin a remarqué que les anciens la plaçoient pour l'ordinaire, entre E & S, pour rendre la prononciation plus douce, comme dans les mots, *quotiens*, pour *quoties*; *vicensimus*, pour *vicesimus*, &c. Les anciens jurisconsultes employoient ces deux lettres N. L. qui veut dire, *non liquet*, pour témoigner que les plaidoyers des avocats ne suffisoient pas pour faire condamner, ou pour faire absoudre les criminels. Aujourd'hui nous nous servons de la lettre N. en écrivant pour remplacer un nom propre que nous ignorons : c'est ainsi que nous disons N. & N. tel & tel. En Pologne & dans la Bohéme, la lettre N. outre le son ordinaire, a encore quelquefois celui des lettres G. N. Les Espagnols attribuent aussi cette derniere prononciation à l'N; mais en y ajoûtant un accent circonflexe de cette maniere; Baño, pour Bagno; & enseña, pour enseigna. N. chez les anciens, en lettres numerales, signifioit 900. & avec une barre au-dessus, quatre-vingt-dix mille. * Saint Augustin, *l. 2. c. 2. emend.* Ausone, *de litt. monosyll.*

N A

NAALOL, ville de la tribu de Zabulon, accordée aux levites de la famille de Merari. * *Juges*, 1. 30. *Josué*, 19. 15. &c.

NAAMA, fille de *Lamech*, que quelques-uns font inventrice de l'art de faire des étoffes tissues. * *Genes. c.* 24. *v.* 22. Il y a une ville de ce nom dans la tribu de Juda. * *Josué*, *c.* 15. La mere de Roboam portoit aussi ce nom.

NAAMAN, general de l'armée du roi de Syrie, étant devenu lepreux, une jeune fille du pays d'Israël qui avoit été prise par une bande de voleurs, & qui entra depuis au service de la femme de Naaman, assura sa maîtresse, que si Naaman vouloit aller au royaume d'Israël, le prophete qui étoit à Samarie le gueriroit. Ce fut l'an 3151. du monde, & 884. avant Jesus-Christ. Il demanda & obtint du roi son maître la permission d'y aller, & des lettres pour le roi d'Israël, par lesquelles le roi de Syrie le prioit de guerir Naaman. Joram, qui regnoit en Israël, considerant cette ambassade comme un piege que le roi de Syrie lui vouloit dresser, s'affligea extrêmement, & demanda si on le croyoit un dieu, pour guerir ainsi de la lepre ceux qui en étoient frappez; mais Elisée fit dire au roi d'Israël de lui envoyer promptement Naaman, afin qu'il sçût par sa propre experience, qu'il y avoit un prophete en Israël. Ce seigneur fit aussitôt ce que le roi d'Israël lui marqua, & vint à la porte d'Elisée avec un grand équipage. Alors le prophete lui fit dire, sans même lui vouloir parler, qu'il s'allât laver sept fois dans le Jourdain. Naaman considera cette réponse comme une marque de mépris, & s'en retourna en colere. Mais ses serviteurs lui ayant remontré, que puisque ce qu'on desiroit de lui étoit très-facile, il devoit au moins le tenter, il les crut; & s'étant lavé sept fois dans le Jourdain, il se trouva gueri. Il en vint aussitôt rendre graces au prophete, & lui offrit de grands presens, qu'il ne voulut point recevoir. Il demanda au prophete la permission d'emporter la charge de deux mulets de la terre du pays d'Israël : & d'entrer dans le temple de Remmon. Les commentateurs ne conviennent pas dans l'explication qu'ils donnent à ces deux endroits. Ils trouvent une espece de superstition dans la demande que Naaman fait d'emporter cette terre. L'autre demande paroît encore plus criminelle, à en juger par la lettre : en effet, quelle apparence qu'Elisée eût permis d'adorer les idoles & de rendre à une fausse divinité le culte qui n'est dû qu'à Dieu. Les plus habiles commentateurs justifient Elisée & Naaman, en assurant que ce prophete ne lui permit pas d'adorer le dieu Remmon : mais seulement d'accompagner le roi dans le temple de cette divinité, & de s'incliner lorsque le roi, qui s'appuyeroit sur lui voudroit adorer l'idole. En un mot les démarches ne se faisoient point pour l'idole, mais c'étoit un service purement civil que cet officier rendoit à son maître. * IV. *des Rois*, *c.* 5. Calmet, *commentaire literal sur cet endroit.*

NAARIA, fils de *Semia*, descendant de David, remporta un avantage considerable sur les Amalecites, à la tête de cinq cens hommes seulement. * I. *Paral. c.* 3. 22. & 4. 42.

NAAMAT, ville d'Idumée, d'où étoit Sophar l'un des amis de Job. * *Job*, 11. 1.

NAARATHA, ville sur les confins de la tribu d'Ephraïm, proche le Jourdain. * *Josué*, 16. 7. C'est la même qui est appellée, MORANS. * *Paralip.* 7.

NAAS, ou *Nahas*, roi des Ammonites, après avoir ravagé le pays des Jabéens, dans la tribu de Juda, pressa leur ville de Jabés de Galaad l'an 1940. du monde, & 1095. avant Jesus-Christ, & ne voulut faire d'autre composition aux habitans, qui demandoient de se rendre, que de les laisser sortir, après leur avoir fait crever l'œil droit. Saül en fut averti, & ayant mis trois cens trente mille hommes sur pied, vint attaquer les Ammonites par trois endroits, & les défit entierement. C'est le même qui depuis reçût chez lui David, persecuté par Saül. Ce roi prophete ayant sçû la mort du prince son bienfaicteur, en fit témoigner son deplaisir à Hanon, fils de Naas, l'an du monde 2997. & 1038. avant Jesus-Christ par ses ambassadeurs, que Hanon traita indignement. * I. *des Rois*, 11. & 12. II. *c.* 10. Josephe, *antiq. Jud. l.* 6. *c.* 5. Usserius, *in annal.*

NAAS, *cherchez* ISAI.

NAAS, baronie & ville dans la province de Lemster, & le comté de Kildare en Irlande, sous le 7. degré 9. minutes de longitude, & le 55. 37. minutes de latitude. * *Dict. Anglois.*

NAASSON, l'un des prédecesseurs, selon la chair, du fils de Dieu étoit fils d'*Aminadab*, & fut chef de la tribu de Juda, lorsque les Hebreux sortirent de la servitude d'Egypte. * *Nomb. c.* 1. *v.* 7. *S. Matth. c.* 1.

NAASSON, nom d'un lieu dans la tribu de Nephtali. * *Tobie*, 1. 1.

NAB, riviere de Franconie, passe dans le haut Palatinat, & se décharge dans le Danube, au-dessus de Ratisbonne. * Baudrand.

NABAJOTH, fils d'Ismaël, qui donna son nom à tout le pays, depuis l'Euphrate jusqu'à la mer Rouge. * *Genes. c.* 25. *Isaie*, *c.* 60.

NABAJOTH, pays d'Arabie, à qui Nabajoth a donné son nom. * *Isaie*, 60. 7.

NABAL, Juif, demeuroit aux environs du desert de Ziph, près de Carmel, de la tribu de Juda, & étoit un homme très-riche, mais très-brutal. Un jour David, que Saül poursuivoit dans le desert, lui envoya dix de ses gens, pour lui demander quelques rafraîchissemens : Nabal les refusa, & accompagna ce refus de termes si outrageans, que David pour se venger de cet affront, envoya 400. hommes pour exterminer toute la famille de Nabal, dont la femme, nommée *Abigail*, sçut par sa prudence, & par sa generosité, détourner l'effet. Nabal ayant appris l'extrême danger où il avoit été, en eut une si grande frayeur, qu'il tomba malade & mourut dix jours après, l'an 2978. du monde, & 1057. avant Jesus-Christ, & David épousa Abigail. * I. *des Rois*, *c.* 25. Torniel, Salian & Sponde, *A. M.* 2977.

NABAON, petite riviere de l'Estramadure du Portugal. Elle baigne Tomar & se décharge dans le Zezere, un peu avant son embouchure dans le Tage. * Mati, *diction*.

NABARZANE, lieutenant general de Darius, après avoir commandé l'aîle droite dans la bataille donnée contre Alexandre, sur le fleuve Issus, convint avec Bessus de livrer Darius, ou de le tuer, & de faire la guerre.* Justin. Diodore.

NABAT, pere de *Jeroboam*, qui se souleva contre Salomon, & qui regna le premier sur les dix tribus. * III. *Rois*, 11. 26. *&c.*

NABATHE'ENS, peuples de l'Arabie Déserte, avoient tiré leur nom, selon saint Isidore, de Naboth, ou Nebajoth, fils d'Ismaël. Ils habitoient Petra, dont le territoire avoit pour limites la Palestine au couchant, l'Arabie Heureuse au midi, & la Syrie au septentrion. Ce sont les mêmes que Gabinius défit dans un grand combat, comme nous l'apprenons de Josephe. Les Nabathéens brûloient de l'encens en l'honneur du soleil sur son autel. Ils se faisoient circoncire en leur 13. année à l'exemple d'Ismaël. Leurs prêtres étoient habillez de toile; ils portoient des mîtres & des pantoufles, & ne mangeoient point de chair de pourceau, ce qu'ils avoient reçû de la religion d'Abraham, dont ils avoient changé & souillé toutes les ceremonies par leurs idolâtries. * Josephe, *l.* 14. *Ant. c.* 11. *&* 1. *de Bello*, *c.* 6. Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 6. Denys l'*Africain*. M. Du Pin, *hist. profan. tom.* I.

NABEL, en latin *Neapolis*, c'étoit anciennement une ville épiscopale suffragante de Carthage. Elle étoit dans l'Afrique propre. C'est maintenant un petit bourg du royaume de Tunis, situé sur le cap de Bonne, au septentrion oriental de la ville de Tunis. * Mati, *diction*.

NABIS, tyran de Lacedemone, fut allié de Philippe roi de Macedoine, & fils de Demetrius, qui étoit en guerre avec les Romains, & qui lui ceda la ville d'Argos. T. Q. Flaminius reprima l'insolence de ce tyran par la prise d'Argos, la seconde année de la CXLVI. olympiade, la 195. avant Jesus-Christ & fit cesser les inhumanitez qu'il exerçoit avec sa femme. Nabis regna encore à Lacedemone, où il fut tué quelque tems après. * Florus, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 34. Polybe, &c.

NABIUS ou NADIUS, l'un des six rois Arabes, qui, selon Eusebe de Cesarée, & George Syncelle, après Jules *Africain*, ont regné à Babylone, après les sept premiers rois Chaldéens, entre Nemrod, & Ninus Nadius: il regna 37. ans depuis l'an du monde 2611. & 1424. avant Jesus-Christ. Mais on a fait voir, en parlant des rois d'Assyrie, que ces rois Arabes sont fabuleux. * Eusebe, *in chronic.* Syncelle, *in chronog.*

NABO, ville & montagne, *cherchez* NEBO.

NABO ou NEBO, idole des Babyloniens. C'est du nom de cette idole que viennent ceux des rois de Babylone, Nabuchodonosor, Nabuzardan, dont il est parlé dans l'écriture sainte; & ceux de Nabonidus, Nabopolassar, Nabonassar, &c. rapportez dans les auteurs profanes. Lorsque Cyrus s'empara de Babylone, les idoles de Bel & de Nabo furent brisées & emportées. *Voyez* NEBO. * *Isaie*, 46. 1.

NABOLASSAR, *cherchez* NABOPALASSAR.

NABONASSAR, premier roi des Babyloniens, est le même que Belesis. Il commença à regner l'an 747. avant Jesus-Christ, & c'est de cette année que se prend la fameuse époque de l'ére de Nabonassar. Il regna 14. ans. *Voyez* BELESIS, & BALADE.

NABONASSAR (ére de) cette époque est très-celebre, & est le terme depuis lequel Ptolomée témoigne qu'il y avoit des observations astronomiques, jusqu'à son tems. Torniel, Sponde, Usserius, Salian, & divers autres la commencent un Mercredi 26. Fevrier de l'an 3967. de la periode Julienne, & 747. avant Jesus-Christ, le 1. de la VIII. olympiade, & le 6. de Rome, n'étant pas encore achevez. *Voyez* ERE, ANNE'E CHALDAIQUE ou EGYPTIENNE. * I. *des Paralipom. c.* 52. Ptolomée, *l.* 4. *almagest. c.* 8. Scaliger, *l.* 5. *de emend. temp. v.* 391. *& seq.* Kristman, *de connect. annor.* Origan, T. 1. *ephem.* Reinold, *in Pruten.* Petau, *l.* 9. *de doct. temp. c.* 51. *& seq. l.* 10. *c.* 7. *& seq. & P. II. ration. temp. l.* 1. *&* 3. Torniel, *A. M.* 3306. 3331. Genebrard, *l.* 1. *chron.* Ubbo Emmius, *l.* 2. *chron. & l.* 5. Salian, *in praef. T. IV. n.* 14. *& A. M.* 3316. *&* 3324. *n.* 25. Sponde, *A. M.* 3306. Tirinus, *in chron.* 5. *c.* 35. Jean-George Hervart, *c.* 227. *nova chron.* Lange, *de annis Christi*, *l.* 2. *c.* 12. Isaac Vossius, *c.* 9. *chron. sacra.* Calvisius, *in chron.* Paul Guldin, *l.* 5. *cens. Calvis.* Riccioli, *chron. reform. P. I. l.* 5. *c.* 5. *&c.* Usserius. *in annalibus.* Pezron, *antiquitez des tems*, & ceux qui ont écrit contre lui.

NABONIDUS, dernier roi des Assyriens & Babyloniens, est le même qui est appellé *Nabonnidocus* par Abydene, *Labynnus* par Herodote, & *Darius Medus* dans la prophetie de Daniel. Après avoir regné 17. ans, depuis l'an du monde 3480. & 555. avant Jesus-Christ, son royaume fut détruit par Cyrus, l'an du monde 3497. & avant Jesus-Christ 538. Nabonidus, étant vaincu, se retira dans le château de Borsippe. Il se rendit ensuite à Cyrus, & fut fait gouverneur de la Caramanie, où il mourut âgé de 80. ans. *Cherchez* CYAXARES. * Le canon astronomique. Berose. Josephe. Sulpice Severe. S. Maxime. Scaliger. Petau. Marsham. M Du Pin, *biblioth. des histor. prof.*

NABOPALASSAR ou NOBOLASSAR, Babylonien, s'empara de l'empire de Ninive, & de Babylone, qui avoient été réunis par Asarhaddon, roi d'Assyrie, à Ninive. Il détrôna Saracus, ou Chinaladanus, l'un des successeurs de ce prince, l'an du monde 3409. & 626. avant Jesus-Christ. Il est nommé Nabuchodonosor dans Tobie: ce qui a trompé les auteurs qui l'ont confondu avec Nabuchodonosor I. ou Chiniladan, dont il est fait mention dans le livre de Judith. Nabopalassar regna 21. ans, & eut pour successeur son fils Nabuchodonosor II. ou *le Grand*.

NABOR & FELIX (saints) martyrs dans le Milanez, sous l'empereur Maximilien *Hercule*, vers l'an 304. sont honorez de toute antiquité dans l'église de Milan. Paulin diacre, dans la vie de saint Ambroise, témoigne qu'il y avoit un grand concours de devotion à leur tombeau, qui se trouvoit dans une église, qui portoit leur nom, & où l'on croit que saint Ambroise découvrit les corps de saint Gervais & de saint Protais. On fait leur fête au 12. de Juillet; mais les actes de leur martyre publiez long-tems après leur mort, n'ont pas l'autorité necessaire, pour en établir les circonstances. Il ne faut pas confondre ce Nabor avec un autre martyr de même nom, qui souffrit à Rome vers l'an 309. dont on fait la fête le 12. de Juin. * Paulin. *in vita Ambrosii.* Ambros. *in Luc. l.* 7. Id. *epistol. ad Marcellam soror.* Montbritius. Baillet, *vies des Saints.*

NABOTH, Juif, natif de Jesraël, possedoit une vigne qui étoit contigue au palais d'Achab, roi d'Israël. Ce prince voulant joindre cette vigne à ses terres, pria Naboth de la lui vendre; Naboth le refusa. Ce refus chagrina fort Achab; mais Jezabel, son épouse, le raillant sur sa simplicité, écrivit aux premiers de la ville, de laquelle étoit Naboth, & leur ordonna de trouver deux faux témoins, qui l'accusassent d'avoir mal parlé contre Dieu & contre le roi. Cela fut executé, Naboth fut accusé, condamné & lapidé en un même jour, l'an 3136. du monde, & 899. avant Jesus-Christ. Jezabel en porta la nouvelle à Achab, qui alla d'abord se mettre en possession de cette vigne. Peu de tems après le prophete Elie prédit à ce prince la vengeance que Dieu prendroit de son crime. * III. *des Rois*, *c.* 21. Torniel, *A. M.* 3125. *n.* 2.

NABUCHODONOSOR, roi de Ninive & de Babylone, est un de ces rois dont on a peine à déterminer le tems, parce qu'il n'est nommé ainsi que dans le livre de Judith, & que les historiens profanes ne parlent d'aucun roi d'Assyrie de ce nom. Les modernes en ont pensé diversement suivant la diversité de leurs systêmes. Dans celui qu'on a embrassé, c'est le prince qui dans le canon de Ptolomée est appellé Chiniladan. Il succeda à Asarhaddon l'an 3388. du monde, 647. avant Jesus-Christ, & l'on ne sçait rien des commencemens de son regne, mais on apprend du livre de Judith que vers la fin de la douziéme année, c'est-à-dire l'an 3400. du monde, 635. avant Jesus-Christ il défit & tua Phraortes,

second roi des Medes, qui dans ce livre est appellé *Arphaxad*, & qui comptoit alors la vingt-deuxiéme année de son regne, comme l'assure Herodote. Cette victoire enfla le cœur de Nabuchodonosor, qui entreprit de se soûmettre plusieurs pays, & qui en vint jusqu'à cet excez d'insolence que d'exiger l'adoration des peuples. Il en fut puni dès l'année suivante par la perte d'Holofernes general de ses armées, à qui Judith trancha la tête; & la consternation s'étant mise dans ses troupes, elles furent aisément defaites par Cyaxares fils & successeur de Phraortes. La guerre continua ensuite entre les Assyriens & les Medes, qui en 3410. engagerent les Babyloniens à secouer le joug & à se donner un roi. Chiniladan ou Nabuchodonosor périt peu après, & le royaume d'Assyrie fut détruit. * *Judith*, *c.* 1. & 2. Herodote, *l.* 1. *canon mathemat.*

☞ Le roi qui fonda le royaume de Babylone, ou des Chaldéens *dont on vient de parler*, appellé dans le canon Nabopolassar, est appellé Nabuchodonosor dans le livre de Tobie, *voyez* ci-dessus.

NABUCHODONOSOR II. dit *le Grand*, fils de *Nabopalassar*, roi des Chaldéens. Les gouverneurs que Nabopalassar avoit en Egypte, dans la Celesyrie & dans la Phenicie, s'étant revoltez contre ce prince, il envoya Nabuchodonosor avec une armée, pour appaiser cette sédition & punir les séditieux. Ce prince combattit avec succez, & rétablit la tranquillité dans tous les états de son pere. Joakim, roi de Juda, croyant devoir profiter de l'absence des troupes de Nabopalassar, se souleva contre ce prince. Nabuchodonosor marcha contre lui, assiegea Jerusalem, prit cette ville, fit charger Joakim de fers & le fit mener à Babylone l'an 3429. du monde, 606. avant Jesus-Christ. Quelque tems après il accorda la liberté à ce prince, & lui restitua ses états, moyennant un tribut que Joakim paya exactement pendant trois ans, au bout desquels ayant refusé de continuer le payement de cette taxe, Nabuchodonosor, qui avoit été obligé d'aller promptement à Babylone, pour se mettre en possession de l'empire des Assyriens & des Babyloniens, étant occupé à regler son nouvel empire, Joakim jouit quelque tems de sa revolte; mais enfin Nabuchonosor débarrassé de ses affaires, envoya une puissante armée de Chaldéens, de Syriens, de Moabites & d'Ammonites pour l'obliger à lui tenir parole. Cette armée ravagea le pays, emmena un grand nombre de personnes en captivité; Joakim fut pris, dépouillé de ses états. Son corps, selon la prédiction de Jeremie, fut jetté hors de Jerusalem, sans sépulture, l'an du monde 3436. & 599. avant Jesus-Christ. Joakim, aussi nommé Jechonias, lui succeda, & fut emmené captif à Babylone, avec sa femme, ses enfans, & dix mille hommes de Jerusalem. Ce fut alors que Nabuchodonosor prit tous les tresors du temple, & les vases sacrez que Salomon avoit fait faire. Il établit roi en la place de Joakim, Matthania son oncle, à qui il donna le nom de Sedecias. Ce prince marcha sur les traces de ses prédecesseurs & se revolta comme eux contre Nabuchodonosor. Pour le punir, l'armée des Chaldéens entra en Judée, la subjugua toute entiere, & assiegea Jerusalem, le 10. jour du 10. mois de l'an 3445. du monde, & le neuviéme du regne de Sedecias. Ce siege dura jusqu'au 5. jour du quatriéme mois de l'an 3447. du monde, & 588. avant Jesus-Christ, auquel les Chaldéens étant entrez dans Jerusalem par la porte des poissons, & s'étant rendus tout-à-fait maîtres de la ville, le 9. jour du même mois, firent éprouver aux habitans toutes les cruautez dont les barbares victorieux sont capables. Sedecias qui se sauvoit, fut pris & mené à Nabuchodonosor, qui étoit à Reblatha ou Ribla de Syrie. Ce prince, après lui avoir reproché son infidelité & son ingratitude, fit égorger ses enfans en sa presence, lui fit crever les yeux, le chargea de chaînes, l'emmena à Babylone, & envoya Nabuzardan pour achever de ruiner Jerusalem. Nabuchodonosor ayant subjugué les Ethiopiens, les Arabes, les Iduméens, les Philistins, les Syriens, les Perses, les Medes, les Assyriens, & presque toute l'Asie, voulut être adoré comme Dieu. Il fit faire une statue d'or; & par un édit public, il commanda à tous ses sujets de l'adorer. Les compagnons de Daniel ayant refusé de le faire, ce roi irrité les fit jetter dans une fournaise ardente, d'où ils furent delivrez miraculeusement. Le même Daniel lui avoit déja expliqué le songe de cette statue mystique, qui signifioit les quatre monarchies. Le colosse que Nabuchodonosor vit en songe la seconde année de son regne, après la mort de son pere, avoit la tête d'or, la poitrine & les bras d'argent, le ventre & les cuisses d'airain, & les jambes de fer. Les quatre métaux dont cette statue étoit faite, representoit les quatre grandes monarchies du monde; celle des Assyriens, celle des Perses, celle des Grecs, & celle des Romains. La tête d'or representoit la monarchie des Assyriens, considerable par ses grandes richesses & par sa puissance. La poitrine & les bras d'argent representoient l'empire des Perses, qui fut commencé par Cyrus, s'aggrandit sous Cambyses, & finit à Darius Codomanus. L'empire des Grecs ou des Macedoniens, que representoient le ventre & les cuisses d'airain, fut établi par Alexandre *le Grand*, & ne dura que fort peu. Mais celui des Romains, representé par les jambes de fer, absorba tous les autres, & dura depuis la fondation de Rome jusqu'à sa prise par Alaric, roi des Goths. Il a été lui seul plus grand que tous les autres ensemble. Le fer, qui le representoit, signifioit les guerres qu'il lui a fallu essuyer, pour s'établir & pour se soutenir. Ce colosse, effroyable par l'idée qu'on en donne, fut renversé par une petite pierre, qui se détacha de la montagne, & qui, en tombant, lui cassa le pied d'argile, dont il étoit soutenu. Le roi vit depuis en songe un arbre qui touchoit le ciel de sa cime, qui couvroit la terre de ses branches, & à l'ombre duquel tous les animaux se retiroient; mais qui fut coupé & couché par terre en un moment. Daniel expliqua encore ce songe à Nabuchodonosor, du changement qui devoit arriver en sa personne. Il fut étrange & incroyable; car ce prince victorieux de toute l'Asie, au moment qu'il admiroit la magnificence de Babylone, qu'il avoit rendue une des plus superbes villes du monde, & qu'il se laissoit emporter à un mouvement déreglé de vanité & de complaisance, fut transformé en bœuf: c'est-à-dire, qu'il s'imagina fortement être tel, soit par une maladie, qu'on nomme *lycanthropie*, soit par un trouble de son imagination, causé par la justice divine. Il fut chassé de son palais dans la campagne, & y demeura sept ans à vivre comme une bête farouche. Après ce tems, il recouvra l'usage de la raison, & fut remis sur le thrône, reconnoissant par ce châtiment épouvantable, la puissance & la bonté du vrai Dieu. Il ne vécut qu'un an après, qu'il employa si bien par les conseils de Daniel, que saint Augustin, saint Jerôme, saint Epiphane, Theodoret, &c. citez par Pererius, esperent de son salut: se fondant sur ce que depuis sa penitence, l'écriture ne parle point d'aucune faute qu'il ait faite. Il mourut l'an 3472. du monde, le 563. avant Jesus-Christ, & le 43. de son regne. Ce fut en la cinquiéme année du même regne, qui étoit la 127. de Nabonassar, 3434. du monde, & 601. avant Jesus-Christ, qu'arriva cette éclipse de lune, dont parle Ptolomée, qui est le fondement le plus sûr de toute la chronologie du regne de Nabuchodonosor. Il eut pour successeur son fils *Evilmerodach*. * IV. *des Rois*. 24. & suiv. *Daniel. Jeremie. Isaïe*, &c. Pererius, *l.* 5. *in Daniel.* Josephe, *l.* 10. *Ant.* Torniel, Salian & Sponde, *in annal. vet. test. A. M.* 3429. & *seq.* Genebrad. Gordon. Mercator. Lange. Scaliger. Petau. Calvisius. Riccioli, &c.

NABUZARDAN, grand-maître de la milice de Nabuchodonosor *le Grand*, roi de Babylone, fut envoyé par ce prince, après la prise de Jerusalem, l'an du monde 3447. & 588. avant Jesus-Christ, pour achever de ruiner le temple, le palais du roi, tous les édifices publics, qui pouvoient être considerables, & les murailles; ce qui fut executé. Nabuzardan tira de prison le prophete Jeremie, fit transporter à Babylone tous les vases qui servoient au temple, & emmena le peuple qui restoit. * IV. *des Rois*, *chapitre* 25. *Jeremie*, *chap.* 39. & *seq.*

NACCHIANTE, connu sous le nom de NACLANTUS, (Jacques) natif de Florence, & religieux de l'ordre de saint Dominique, puis évêque de Chiozza, dans l'état de Venise; avoit enseigné la theologie à Rome aux religieux de son ordre, & fut fait évêque par le pape Paul

Paul III. l'an 1544. Il se trouva au concile de Trente, se fit estimer par ses ouvrages, & mourut le 24. Avril 1569. Nous avons de lui; *De papa & concilii potestate*; *De maximo pontificatu, maximoque sacerdotio Christi*; *Enarratio in epistolam ad Ephesios*; *Interpretatio epist. ad Romanos*: *Medulla sacra scriptura*, *&c.* & d'autres traitez de theologie, imprimez à Venise l'an 1657. en 2. vol. *in fol.* * Antoine de *Sienne*, *biblioth. Domin.* Ughel, *Ital. sacr.* Le Mire, *de script. sac. XVI.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.* Echard, *script. ord. FF. Prad. tom.* 1.

NACEB, general des troupes des Arabes, qui fut tué en combattant vaillamment contre Herode *le Grand*, roi des Juifs, près du château de Repta. * Josephe, *antiq. liv. XVI. chap.* 14.

NACHMIA NEHEMIAS KALOMITE, rabbin, a fait un livre, qu'il a intitulé, *la direction de l'ame*, où il traite de la penitence, de la peine & du merite, écrite l'an 1418. manuscrit dans la bibliotheque Vaticane. * Bartolocci, *biblioth. rabbinic.* M. Du Pin, *hist. des Juifs depuis* Jesus-Christ, *jusqu'à present*, *tom.* 7.

NACHON: c'est celui dans l'aire duquel mourut Oza pour avoir osé retenir l'arche qui étoit sur le point de tomber. * *II. Rois*, *IV.* 6.

NACHOR, fils de *Sarug*, ayeul d'*Abraham*, nâquit l'an 1880. du monde, & 2155. avant Jesus-Christ, à l'âge de 30. ans, il eut *Tharé*, & mourut âgé de 148. ans, l'an 2027. du monde, & 2008. avant Jesus-Christ. Il est different de NACHOR, fils de *Tharé*, & frere d'*Abraham* & d'*Aran*, qui épousa *Malcha*, fille de ce dernier. * *Genese*, XII. Torniel & Salian, *in annal. vet. test.* Pererius *in Genes. &c.*

NACHSHAB, NASAPH, ville de la grande Tartarie. Elle est dans le Mawaralnahra, entre Samarcand & Sachi. * Mati, *diction.*

NACHUM BENHAKANNA, a fait un livre cabbalistique, dont on dit qu'il n'y a qu'un manuscrit chez un Juif de Constantinople, nommé *Bona-Fossa*, & quelques fragmens dans un manuscrit de la bibliotheque Vaticane, recueillis par R. Jacob, qui les apporta dans l'isle de Crete, l'an 1465. A la fin de ce livre il y a une description de l'expedition de Charles VIII. roi de France, dans le royaume de Naples, l'an 1495. faite apparemment par ce Nachman, qui predit que le Messie viendra, & que le peuple Juif sera retabli l'an 1590. * Bartolocci, *biblioth. rabbinica. Histoire des Juifs, depuis* Jesus-Christ *jusqu'à present, pour servir de supplement & de continuation à l'hist. de* Flavius Josephe, *revûe & augmentée par* M. Du Pin, *edit de Paris*, in 12. *de l'an* 1710. *tome* 7. *page* 283.

NACLANTUS, *voyez* NACCHIANTE.

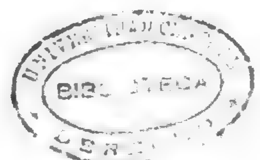
NADAB & ABIU, levites fils d'Aaron, *voyez* ABIU.

NADAB, roi d'Israël, succeda à son pere *Jeroboam*, l'an 3081. du monde, 954. avant Jesus-Christ, & fut imitateur de ses sacrileges & de ses impietez. Il ne les continua pas long-tems: car après un regne de deux ans, Baasa, l'un de ses generaux, le tua en trahison, se saisit du thrône au siege de Gebethen, & fit mourir toute la race de Nadab, jetter leur corps à la voirie, & les donna à manger aux chiens. * III. *des Rois*, *c.* 15. Torniel & Salian, *A. M.* 3081. *&* 3082.

NADASI (Jean) Jesuite, auteur d'un livre de fastes de sa societé: *annus dierum memorabilium societatis Jesu.* Cet ouvrage a été imprimé en 1664. à Cologne, & l'année suivante à Anvers.

NADASTI (Thomas comte de) Hongrois, l'un des plus grands capitaines de son tems, défendit en 1531. la ville de Bude contre Soliman II. empereur des Turcs, & fut invincible tant que sa garnison fut fidelle, & qu'elle voulut bien lui obéir, mais elle le trahit & le livra pieds & mains liez au grand seigneur, auquel elle ouvrit les portes de la ville & du château. Soliman, tout barbare qu'il étoit, détesta cette trahison, & la punit. Il fit perir tous ces traîtres dans les supplices, & voulut, à ce qu'on dit, que Nadasti eût le plaisir de voir ce châtiment. Quoi qu'il en soit, la garnison fut taillée en pieces; le grand seigneur donna de beaux éloges à la vertu de ce comte, lui fit des presens considerables, & le renvoya sous bonne escorte à Ferdinand roi de Hongrie, & ce comte joignit la même année l'empereur Charles-*Quint* avec un corps de Hongrois qui s'étoit mis sous ses ordres, pour s'opposer aux progrès du même Soliman. Il se fit un plaisir de donner des leçons de l'art militaire au fameux Ferdinand de Tolede, duc d'Albe, qui n'ayant alors que 23. ans, suivoit l'empereur; & il predit qu'il seroit un jour un des plus grands capitaines de son siecle. * *Vie du duc d'Albe.*

NADASTI (François) president du conseil souverain de Hongrie, fut un des principaux chefs de la revolte des Hongrois, qui commença l'an 1665. Les autres étoient le comte de Serin, Frangipani, & Ragotski. L'an 1666. après la mort de François Wesselini, palatin de Hongrie, le comte Nadasti fit supplier l'empereur de lui accorder cette dignité; mais ce prince, qui n'étoit pas assuré de sa fidelité, ne voulut pas élever à un poste, qui est le plus important du royaume, un homme qui étoit déja president du conseil souverain, & qui ne s'étoit acquis que trop de credit & d'autorité dans l'esprit des peuples. Quelques memoires disent que Nadasti, indigné de ce refus, gagna un charpentier, qui travailloit à un nouveau bâtiment que l'empereur faisoit faire dans son palais pour loger l'imperatrice Eleonore, & qu'il engagea ce traître à mettre le feu à cet appartement, afin que, dans le tems que l'empereur se sauveroit de cet embrasement, les conjurez (qui devoient être en embuscade) lui puissent ôter la vie, ou du moins se saisir de sa personne. Le palais fut embrasé le 23. de Février 1668. mais Nadasti ne put executer son dessein. Croyant mieux réussir par le poison que par le fer, il invita l'empereur & l'imperatrice, & toute la cour, à venir prendre le 5. d'Avril 1668. le divertissement de la pêche à Puttendorf; & ordonna à son cuisinier de faire une tourte de pigeonnaux empoisonnée, pour presenter devant l'empereur, qui aimoit extrêmement la patisserie; mais la comtesse Nadasti eut horreur de ce crime, & commanda à ce cuisinier de faire promptement une tourte pareille à celle qu'il avoit empoisonnée, & la fit servir sur la table de l'empereur. Nadasti n'osa se venger contre sa femme, & chercha quelqu'autre moyen pour attenter à la vie de son prince. Il tâcha l'an 1669. & 1670. d'empoisonner le puits dont il croyoit que l'on tiroit l'eau pour ses cuisines; mais ces détestables artifices n'eurent aucun effet. Enfin lorsque Nagiferens, secretaire de la Ligue, eut été pris l'an 1670. on trouva dans ses papiers des preuves que Nadasti avoit part à la conjuration du comte de Serin, & des autres chefs. Nadasti ne se crut plus en sûreté, lorsqu'on lui eut donné avis de l'emprisonnement de Nagiferens; & assembla cinq cens hommes pour se faire conduire à Venise; mais ils arriverent trop tard d'un jour. Le lieutenant colonel du regiment de Huister, vint investir son château, & le surprit dans son lit. Delà il le mena à Vienne, où ce perfide se condamna lui-même, & presenta une requête à l'empereur, par laquelle il le prioit de se contenter de le punir dans sa vie & dans ses biens, & d'épargner ses enfans, qui n'avoient point de part à son crime. Neanmoins quelque tems après il écrivit au grand visir, qui étoit alors à Andrinople; mais sa lettre fut interceptée, & lui fut representée sans qu'il voulût la reconnoître: cependant il fut convaincu sur ce point, quand on l'obligea de montrer son cachet, dont on confronta l'empreinte avec celle de la lettre. Son procès ayant été instruit dans les formes de la justice, il fut condamné à avoir le poing droit coupé, & la tête tranchée; tous ses biens demeurant confisquez à l'empereur, & sa famille étant dégradée de noblesse. (La même sentence fut rendue contre le comte de Serin, & contre Frangipani.) Mais l'empereur lui fit grace sur l'article qui le condamnoit à avoir le point coupé. Les principaux chefs d'accusation contre lui étoient, qu'il avoit fait des ligues défendues contre son seigneur legitime, & essayé par des moyens illicites, de faire passer le royaume de Hongrie en d'autres mains. Qu'il avoit plusieurs fois attenté à la personne même de l'empereur, & suborné des gens pour le tuer & pour l'empoisonner; & qu'il avoit écrit une lettre scandaleuse à tous les états du royaume, pour les obliger à prendre les armes contre l'empereur. L'execution de la sentence se fit le 30. Avril 1671. dans l'hôtel-de-ville de Vienne, où l'executeur lui coupa la tête d'un seul coup;



ce qui ne réussit pas de même à l'execution du comte de Serin, ni à celle de Frangipani. Il fut mis ensuite dans un cercueil, & exposé sur un échaffaut à la vûe du peuple. Sur le soir on le porta en l'église des Augustins pour y être inhumé. L'empereur permit au chiaous Hagi Ibrahim, qui étoit alors à Vienne, & à tous les Turcs de sa suite, d'assister à cette execution. Ce chiaous voiant à terre la tête de Nadasti, dit à l'interprete de l'empereur: *il vient de recevoir la punition qu'il cherchoit depuis long-tems, & qu'il a bien meritée.* Les enfans de Nadasti, qui étoient condamnez à quitter le nom & les armes de leur famille, prirent celui de Cruzemberg. * *Hist. des troubles de Hongrie.*

NADER, grande ville dans l'empire du Mogol, entre Seronge & Agra, bâtie autour d'une montagne, qui a un fort au sommet. La plûpart des maisons ne sont couvertes que de chaume, & n'ont qu'un étage, excepté un petit nombre des plus considerables, qui en ont deux. Elle est arrosée par trois côtez, d'une riviere, qui ensuite se décharge dans le Gange. * Tavernier.

NADIN, fort dans le comté de Zara en Dalmatie. Soliman II. s'en rendit maître par composition, la garnison, qui n'étoit que de 150. Italiens, ne pouvant pas resister à une aussi puissante armée que la sienne. L'an 1647. le general Pisani prit cette forteresse, que les Venitiens cederent ensuite aux Turcs. L'an 1682. les habitans de Nadin l'abandonnerent de nuit, après y avoir mis le feu; & accuserent les Morlaques de cet incendie, pour excuser leur lâcheté auprès du grand seigneur. Le 29. Mars 1683. Mehemet Aga s'approcha de Nadin à la tête de 150. chevaux, dans le dessein de s'y établir; mais un bon nombre de sujets de la republique résolurent de l'occuper, & d'ôter cette retraite à leurs ennemis: ce qu'ils executerent, dans le tems que le general Dona étoit gouverneur de cette province. * P. Coronelli, *description de la Morée.*

NADRAVIE, contrée de la Prusse Ducale. Elle est entre la Lituanie, les rivieres de Biss & de Pregel, la Sambre, le Curisch-Haff, & la Sclavonie. Ce pays est tout couvert de bois, à la reserve des environs du Pregel. Labiau en est la capitale. On y remarque encore Toppiau, & Georgebourg. * Mati, *diction.*

NÆVIUS (Cn.) avoit porté les armes, & les quitta pour se faire poëte. Il fit representer une de ses comedies pour la premiere fois, l'an 519. de Rome, 235. avant Jesus-Christ, d'autres disent l'an 526. sous le consulat de M. Attilius & de P. Valerius, en quoi Aulu-Gelle cité au bas de cet article s'est trompé en mettant la premiere piece de Nævius l'an 519. dans un endroit, & l'an 523. dans un autre, sous le consulat que nous venons de nommer, puisque, selon les fastes capitolins, ce consulat doit être placé l'an 526. & composa une histoire en vers, outre diverses comedies. Ses traits satiriques offenserent la famille des Metellus, qui étoient très-puissans, & qui le firent chasser de Rome. Il se retira à Utique en Afrique, où il mourut l'an 551. de Rome, & 203. avant Jesus-Christ. * Aulu-Gelle, *liv. 17. chap. 21.* S. Jerôme *in chron.* Vossius, *de hist. Lat. l. 1. c. 2. de poët. chap. 1. de orat. inst. l. 4. c. 10. sect. 3. &c.*

NÆVIUS, *cherchez* ACTIUS NÆVIUS.

NÆVIUS (Gaspar) medecin Allemand, natif de Chamnitz dans la Misnie, voyagea en Italie, où il se rendit très-habile; & à son retour fut medecin de Maurice, & Auguste, électeurs de Saxe. On a un de ses traitez adressé à Matthiole, & quelques autres pieces de sa façon. * *Consultez* les auteurs citez après Jean Nævius.

NÆVIUS (Jean) medecin, & frere de Gaspard, nâquit l'an 1499. Il étudia en Italie, & eut comme son frere beaucoup de part en l'amitié de Pierre-André Matthiole, auquel il fournit des memoires pour son ouvrage des plantes; ce que cet auteur avoue dans la preface de son livre. Nævius mourut le 7. Juillet de l'an 1574. âgé de 75. ans * Petrus Albinus, *in chron.* Matthiole, *in epist. & in vit. Germ. medic. &c.*

NAGAYE ou HORDE DES NAGAYES, peuples de la Tartarie déserte vers la mer de Sala. L'an 1400. la Tartarie-Occidentale fut divisée en deux royaumes; l'un appellé de *Zavolh*, au delà du fleuve Volga; & l'autre de *Crim*, ou de *Precops*, au-deçà de ce fleuve, vers la mer de Zabache. Du royaume de Zavolh, il se forma ensuite trois hordes ou bandes; sçavoir, de Nagaye, de Casan, & d'Astracan. La Nagaye est tributaire de l'empereur de Moscovie. * Hornius, *orb. imper.* Tavernier, *voyage de Perse, l. 3.*

NAGERA, ville d'Espagne dans la Castille *la vieille*, autrefois episcopale. Il est fait mention de son évêque dans un acte de l'an 1102. * P. de Marca, *in Marca Hisp.* Baudrand.

NAGEREL (Jean) chanoine & archidiacre de Rouen publia l'an 1578. une description du pays & duché de Normandie, où il traitoit aussi de son origine. Cet ouvrage a été réimprimé l'an 1610.

NAGGE', Israëlite de la tribu de Juda, fils de *Mahaath*, & pere d'*Hels*, fut un des ancêtres de *Joseph* époux de la sainte Vierge. * *Luc.* III. 25. 26.

NAGIBANIA, ou, comme d'autres écrivent, *Nagivania*, en latin *Rivulinum*, *Rivuli puellarum*, *Rivulus Dominarum*, petite ville de la Transsylvanie. Elle est aux confins de la haute Hongrie, sur la riviere de Zazurd à cinq ou six lieues de Zatmarbania. Il y a près de cette ville de bonnes mines d'argent. * Mati, *diction.*

NAGOLD, petite ville avec un château fort. Elle est sur une riviere qui porte son nom, dans le duché de Wirtemberg en Souabe, à quatre lieues de Tubingue, vers le couchant. * Mati, *diction.*

NAGOLDE, *cherchez* NALGODE.

NAGUNNER: c'est une des isles Westernes d'Ecosse, abondante en forêts & en lapins. Elle est près de l'isle de Ski. * Buchanan.

NAHABI, Israëlite fils de Valpi de la tribu de Nephtali, fut un de ceux que Moyse envoya pour considerer la terre de Canaan. * *Nombre. XIII. 15.*

NAHALIEL, plaine dans les déserts des Moabites, où les Israëlites arriverent de Matthana & camperent, & d'où ils allerent en Bamoth. * *Nomb. XXI. 19.*

NAHAMANI, Israëlite qui retourna de la captivité de Babylone avec Zorobabel. Il étoit un des plus distinguez d'entre les Juifs. * *II. Esdras*, 7. 7.

NAHARAI, Israëlite Berothite, fut un très-vaillant homme, que Joab, fils de Sarvia, prit pour être son écuyer, ou porter ses armes. * II. *Rois*, 23. 37.

NAHE, NAW, riviere d'Allemagne. Elle traverse une partie du comté de Spanheim, & du Palatinat du Rhin, reçoit la riviere de Simmeren, & celle de Lauter, ou de Glan, & après avoir baigné Creutznach, & quelques autres lieux moins considerables, elle se décharge dans le Rhin, à Bingen. * Mati, *diction.*

NAHRO KADISCIO, c'est-à-dire, la riviere Sainte, anciennement *Eleutherus Fluvius.* C'est une petite riviere de Syrie. Elle coule le long des confins de la Syrie propre, & de la Phenicie, baigne Tortosa, & se décharge peu après dans la mer Mediterranée. Josephe l'appelle la *riviere Sabatique*, & dit fabuleusement qu'elle ne coule pas le jour du sabat. On croit aussi que c'est celle que Salomon appelle la *fontaine des Jardins*, dans *le cantique des cantiques*; mais c'est sans fondement. * Mati, *diction.*

NAHUM, l'un des douze petits prophetes, est appellé *Elcefeen* dans le titre de sa prophetie. S. Jerôme a cru qu'il étoit d'Elcesa, qui est, selon lui, une petite bourgade de Galilée; d'autres prétendent que c'est le nom de sa famille. Nous avons trois chapitres de sa prophetie. On n'est point assuré du tems auquel il a vécu. Comme il parle de la ruine de Ninive, cela a fait croire à quelques-uns que c'étoit sous le regne de Joas & de Jehu, du tems de Sardanapale: si cela étoit il seroit le plus ancien des prophetes; mais on a montré à l'article d'ASSYRIE, que ce qu'on dit du regne de Sardanapale est faux. Josephe croit qu'il a vécu du tems de Joathan, & qu'il prédit la ruine de Ninive, arrivée depuis du tems de Josias; mais ce sentiment n'est pas suivi, non plus que celui de l'auteur de la grande chronique des Hebreux, & de Genebrard, qui mettent ce prophete au tems de Manassés: cependant S. Jerôme, Theodoret, & Theophylacte disent qu'il a prophetisé après la captivité des Israëlites, sous Ezechias ou sous Manassés. Ce qui paroît le plus vraisemblable, c'est qu'il a prophe-

tifé depuis la ruine des dix tribus par Salmanazar, & avant l'expedition de Sennacherib contre la tribu de Juda, qui est prédite au chapitre 1. de sa prophetie, & qu'il prédit dans les suivans la prise de Ninive, arrivée du tems de Nabuchodonosor, & d'Assuerus, dont il est parlé dans le texte grec de Tobie, *chapitre* 14. *v.* 15. Sa prophetie ne regarde presque que la ruine de Ninive par les Chaldéens, & la perte de Salmanazar roi des Assyriens. Le style de ce prophete est figuré, & plein de comparaisons. L'on montroit autrefois le tombeau du prophete Nahum à Begabar, en Palestine, près d'Emmaüs, à deux ou trois lieues de Jerusalem. Sa fête est marquée au premier Decembre dans le menologe des Grecs, & dans le martyrologe Romain. * Josephe, *antiq. Judaïques*, *l.* 9. *c.* 11. Saint Jerôme, *praf. in Nah.* Saint Epiphane, *in vita proph.* Christophle à Castro, *l.* 4. *c.* 4. *de proph.* Serrarius. Ribera, &c. *in Nah.* Salian, *A. M.* 3315. *num.* 19. Torniel, 3321. *num.* 3. & 4. Henri Philippi, *in Manuali Chronol. &c.* Baillet, *vies des saints*.

NAJA, *voyez* NEJUS.

NAJAC, petite ville de France en Rouergue, est située sur l'Aveirou, entre Ville-franche en Rouergue, & saint Antonin. Elle a été celebre durant la guerre des Calvinistes, & est renommée par son vitriol. * Baudrand.

NAIADES, nymphes des fontaines & des fleuves, que les Payens honoroient comme des divinitez. Ce nom vient de ναίω qui signifie *couler*. Quelques personnes, les faisoient prêtresses de Bacchus. * Servius, *in* 1. *Æneidos*.

NAJARA, NAJERA ou NAXARA, petite ville d'Espagne dans la province de Rioxa, autrefois de la Navarre, & aujourd'hui de Castille *la vieille*, fut érigée en duché par le roi Ferdinand *le Catholique* en faveur de la maison de Manrique, d'où il a passé dans celle de Cardenas, & est située entre Logrogno & Calahorra. Mariana en fait mention, parlant de la bataille qui se donna entre Pierre, dit *le Cruel*, & Henri, rois de Castille. Dom Garcias fonda l'an 1052. tout auprès de Najara un monastere qu'il appella Notre-Dame la Royale, où il mit des religieux que le saint abbé Hugues lui donna. Il y unit en même tems l'évêché de Valpuesta, voulant que l'abbé fût aussi évêque, & l'évêché de Calahorra y fût uni aussi dans la suite; mais Alfonse VI. les desunit: & quoiqu'il conservât à l'abbaye plus de soixante monasteres qui lui avoient été soûmis, il voulut que le superieur n'eût que le titre de prieur sous la dépendance de l'abbé de Clugni. Cette disposition subsista jusqu'en l'année 1486. que les religieux de Notre-Dame la Royale élurent un abbé: Clugni eut beau s'y opposer, la cour de Rome favorable au nouvel abbé, alla jusqu'à desunir son monastere de celui de Clugni; mais les rois Catholiques Ferdinand & Isabelle voulurent qu'il s'unît à la congregation de Valladolid, ce qui fut executé l'an 1497. *Voyez* MANRIQUE & CARDENAS. * Antonio Yepez, *cronica gen. de la orden. de S. Benito*.

NAIBODA (Valentin) de Cologne, vivoit sur la fin du XVI. siecle, & s'attacha particulierement aux mathematiques & à l'astrologie. Il voyagea en Italie, & s'arrêta à Padoue, où il composa des commentaires sur Ptolomée, après avoir déja publié, *astronomicarum institutionum*, *lib. III. comment. in Alchabitum*, *in spharam Joannis à Sacrobosco*, *&c.* On rapporte de Naiboda, que s'entretenant un jour avec ses amis, il leur dit qu'il mourroit bientôt de mort subite, & qu'il en étoit persuadé par son horoscope, qu'il avoit fait depuis peu. On se moqua de ce qu'il disoit: cependant, cinq ou six mois après, il disparut tout d'un coup. On crut qu'il étoit allé faire quelque voyage; mais son hôte s'ennuyant d'attendre, fit ouvrir la porte de la chambre qu'il lui louoit, & y trouva le cadavre du malheureux Naiboda, à demi pourri. On assure que quelques sçavans, envieux de son merite, l'avoient fait assassiner. * Thomasini, *in elog. doct. Vitor.*

NAICH, une des isles Hebrides ou Westernes d'Ecosse, fort près de Rum au sud ouest. Elle abonde en chevaux sauvages, * Buchanan.

NAILLAC, maison considerable en Berri, tiroit son origine du château de ce nom.

I. HUGUES seigneur de Naillac, du Blanc en Berri, & de Gargilesse, vivoit du tems du roi Philippe *Auguste* l'an 1187. épousa *Mahaud*, sœur de *Hugues* seigneur de Fontenelles, dont il eut HUGUES, qui suit; & *Pierre* de Naillac, vivant l'an 1226.

II. HUGUES seigneur de Naillac, &c. fonda le prieuré de Notre-Dame du Pin de Gargilesse, l'an 1230. & eut pour enfans GUILLAUME, qui suit; & *Hugues* de Naillac.

III. GUILLAUME seigneur de Naillac, du Blanc en Berri, & de Gargilesse, vivoit l'an 1261. & laissa de *Marguerite*, sa femme, PIERRE seigneur de Naillac, qui suit; & *Helie* de Naillac, vivant l'an 1304.

IV. PIERRE seigneur de Naillac, du Blanc en Berri, de Gargilesse, & Châteaubrun, vicomte de Bridiers, &c. vivant l'an 1307. fut pere de PIERRE II. qui suit;

V. PIERRE II. du nom seigneur de Naillac, &c. vivoit l'an 1340. & fut pere de PERICHON, qui suit; de *Pierre*, seigneur de Gargilesse, mort sans enfans d'*Heliotte* de Prie, dame de Châteauclos; de *Gui*; & de *Hugues* de Naillac, chevaliers.

VI. PERICHON seigneur de Naillac, &c. s'engagea dans la faction des Anglois, & mourut l'an 1372. laissant pour enfans GUILLAUME, qui suit; *Philibert*, grand maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Gui*, vivant l'an 1383; & *Helion* de Naillac, seigneur d'Onzain, &c. conseiller & chambellan du roi, châtelain de Beaugenci, qui se trouva à la bataille de Rosebecque l'an 1382. fut employé en diverses negociations & voyages, & étoit mort l'an 1398. Il épousa 1°. l'an 1380. *Jeanne* Guenant, dame d'Onzain & des Rochettes, veuve de *Hugues* d'Amboise, seigneur de Chaumont, & fille de *Guillaume* Guenant, seigneur des Bordes, & d'*Annette* d'Amboise, dame de la Maisonfort, morte peu après sans enfans: 2°. *Marie* d'Amboise, fille de *Hugues*, seigneur de Chaumont, & d'*Anne* de saint Verain, sa premiere femme, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Naillac, dame d'Onzain, mariée à *Guillaume* d'Argenton.

VII. GUILLAUME seigneur de Naillac, &c. conseiller & chambellan du roi, senechal de Saintonge, de Beaucaire, & de Nismes, gouverneur de la Rochelle, surnommé *le Preux*, commença ses services dès l'année 1369. se trouva à la bataille de Rosebecque l'an 1382. fut en Espagne par ordre du roi, au secours du roi de Castille, & mourut en 1406. Il avoit épousé *Agnès* de S. Verain, fille de *Gibault* seigneur de S. Verain, de laquelle ayant été séparé, il prit une seconde alliance avec *Jeanne* Turpin, dame de Mondon, &c. fille de *Gui* Turpin, seigneur de Crissé, & de *Marguerite* de Thouars, dont il eut JEAN seigneur de Naillac, qui suit; *Helyon*, mort jeune; *Marguerite*, alliée à *Gilles* baron de Prouilli, & de la Rochepozai; *Jeanne*, mariée à *Pierre* seigneur de Giac & de Châteaugai, premier chambellan du roi; & *Jeanne* de Naillac, alliée à *Jean* de Brosse, seigneur de Boussac & de S. Severe, maréchal de France.

VIII. JEAN seigneur de Naillac, du Blanc en Berri, &c. vicomte de Bridiers, conseiller & chambellan du roi, & senechal de Limosin, fut pourvû de la charge de grand pannetier de France l'an 1428. & mourut à la bataille de Puiset, le 12. Fevrier de la même année, sans laisser de posterité d'*Isabelle* de Gaucourt sa femme, qu'il avoit épousée vers l'an 1423. laquelle prit une seconde alliance avec *Bertrand* d'Arpajon, seigneur de Severac. * *Voyez l'histoire de Berri*, *par* la Thaumassiere; le P. Anselme, &c.

NAILLAC (Philibert de) trente-troisiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, qui residoit pour lors à Rhodes, succeda l'an 1396. à Ferdinand d'Heredia. Il étoit de la langue de France, & grand prieur d'Aquitaine. Sigismond, roi de Hongrie lui demanda du secours contre Bajazet: ce qui l'obligea à se trouver dans l'armée Chrétienne avec la fleur de ses chevaliers, l'an 1396. Les François par un point d'honneur, s'étant avancez les premiers, & ayant percé jusques aux Janissaires de la garde de Bajazet, furent investis, & la plûpart mis en pieces. Le grand maître fit sa retraite en combattant

vaillamment, & accompagna toujours le roi Sigismond, qu'il conduisit à Rhodes, où il le traita avec une magnificence royale. Bajazet s'approcha depuis de Constantinople, pendant que l'empereur étoit venu demander du secours en France : ce fut alors que l'imperatrice, qui craignoit l'évenement du siege, envoya les joyaux de l'empire au grand maître. Vers le même tems, Theodore *Porphyrogenete*, despote de la Morée, duc de Sparte, & frere de l'empereur de Constantinople, intimidé à la nouvelle de l'arrivée des Turcs, passa à Rhodes, & vendit au grand maître & à la religion, son despotat de Sparte & de Corinthe, pour une grosse somme d'argent, qui lui fut payée; mais l'évêque de Sparte, Grec de nation, souleva le peuple, & cette vente ne fut executée qu'à l'égard de la seigneurie de Corinthe, qui fut ensuite remise entre les mains du despote. Ce dernier rendit les deniers qu'il avoit reçus, & donna le comté du Soleil, & la baronie de Zetonne, pour dommages & interêts. Aussi-tôt que Bajazet eut levé le siege de devant Constantinople, le grand maître renvoya les joyaux qui lui avoient été confiez. Après la défaite de Bajazet & la retraite de Tamerlan, l'ordre jouit de quelque repos; ce qui donna lieu au grand-maître de Naillac d'équiper une flotte, avec laquelle il courut les côtes de la Carie, où il prit un fort château sur les Turcs, situé dans la presqu'isle, sous les ruines de l'ancienne Halicarnasse, capitale du royaume de Carie. Il fortifia encore cette place, & la nomma *le Château saint Pierre*. Quelques historiens assurent qu'il y avoit une race de gros chiens qui gardoient les dehors du château, & qui par un instinct admirable, discernoient les Chrétiens d'avec les Turcs, aboyant après ceux-ci, & conduisant les autres jusques sous les murailles du château. L'an 1403. le grand-maître ménagea un traité de Paix entre le roi de Chypre, & la seigneurie de Genes, qui étoient en guerre. Le soudan d'Egypte envoya peu après un ambassadeur à Rhodes, où l'on conclut une treve, pendant laquelle il y auroit liberté de commerce entre les sujets du soudan, & les nations Françoises & Latines. La religion qui étoit fort puissante, obtint encore qu'elle auroit six chevaliers ou religieux dans son ancien hôpital de saint Jean de Jerusalem, pour y recevoir les pelerins, & qu'il seroit permis de ceindre de murailles le saint Sepulcre. L'an 1409. le grand-maître de Naillac se trouva au concile de Pise, où les cardinaux assemblez lui donnerent la garde & les clefs du conclave. Après l'élection du pape Alexandre V. il tint un chapitre general à Aix en Provence, & y fit de beaux reglemens pour le bien de la religion. L'an 1417. le soudan d'Egypte demanda du secours aux chevaliers de Rhodes contre les Turcs, qui étoient entrez sur ses terres, & le grand-maître lui envoya deux galeres; mais il défendit aux capitaines de descendre à terre, parce que la religion avoit paix avec le Turc sur terre, & non pas sur mer. Cet illustre grand-maître ayant mis ordre aux affaires de la religion dans l'Italie, retourna à Rhodes l'an 1421. & y finit ses jours, après un regne de 29. ans, pendant lequel il avoit donné des marques d'un courage & d'une prudence extraordinaire. Il eut pour successeur *Antoine* Fulviani. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem*. Naberat, *privileges de l'ordre*.

NAILOR (Jacques) fameux imposteur, étoit né dans le diocese d'Yorck en Angleterre. Après avoir servi quelque-tems de maréchal des logis dans le regiment du colonel Lambert, il se retira parmi les Trembleurs (secte d'Heretiques) & s'acquit tant de réputation par ses discours & par sa simplicité apparente, qu'ils le regarderent comme un saint homme. Voulant profiter de la bonne opinion qu'on avoit de lui, il resolut l'an 1656. d'entrer dans Bristol en plein jour, monté sur un cheval, dont un homme & une femme tenoient les rênes, suivis de quelques autres, qui chantoient tous, *Saint, Saint, Saint, le Dieu de Sabaoth*. Les magistrats l'arrêterent, & l'envoyerent au parlement, où son procès ayant été instruit, après plusieurs seances, qui se firent à cause de la diversité des avis, il fut condamné le 25. Janvier 1657. comme blasphémateur & séducteur du peuple, à avoir la langue percée avec un fer chaud, & le front marqué d'une lettre B. pour signifier blasphémateur, & être ensuite conduit à Bristol, où il entreroit à cheval, ayant le visage tourné vers la queue : ce qui fut executé. Nailor fut ensuite renfermé pour le reste de ses jours. * Davies, *de l'Angleterre*.

NAIM, ancienne ville de la Palestine, dans la Galilée, près du mont Tabor, est aujourd'hui entierement ruinée. Il n'y reste que peu de maisons, où l'on ne trouve que quelques familles d'Arabes extrêmement sauvages. L'évangile de saint Luc marque que le fils de Dieu honora cette ville de sa presence; & y ressuscita le fils d'une veuve. Le poëte Sedulius fait mention de Naim, *l. 4.*

NAIMANS, peuples, *cherchez* KAIMACHITES.

NAIN (Louis-Sebastien le) de Tillemont, prêtre, né à Paris le 30. Novembre 1637. étoit fils de JEAN le Nain, maître des requêtes, & de *Marie* le Ragois. Il s'appliqua tellement pendant le cours de ses études à sanctifier le progrez qu'il y faisoit, qu'on jugea dès-lors qu'il ne dégenereroit point de cette pieté, qui est comme hereditaire dans sa famille. En effet il en pratiqua constamment tous les exercices pendant le reste de sa vie, & mêla jusqu'à la fin la mortification d'une vie penitente aux travaux d'une étude continuelle. Libre de tout engagement, & sans aucune vûe d'ambition, il se proposa pour consacrer ses veilles à Dieu seul, de travailler à l'histoire de l'église; mais comme la matiere étoit trop vaste pour un homme seul, & sur-tout pour un homme d'une exactitude aussi scrupuleuse que la sienne, il se renferma dans les six premiers siecles de l'église : portion la plus riche, quoique la plus épineuse de ce champ d'une si grande étendue. Il avoit reconnu que la providence, en soûmettant les membres de l'église aux puissances temporelles, a voulu lier les évenemens de l'histoire prophane, avec ceux de l'histoire ecclesiastique; & qu'ainsi pour se conformer à cet ordre, on ne doit entreprendre d'approfondir les uns, qu'après avoir débrouillé les autres : c'est ce qui l'engagea de donner au public son *histoire des empereurs*, qui a été suivie de ses *memoires pour l'histoire ecclesiastique*: ouvrages tirez du sein des auteurs originaux, souvent tissus de leurs propres termes; exprimant toûjours leurs sens avec fidelité, & rangez avec un ordre, une justesse, & une précision dont le mérite ne se fait bien sentir qu'à ceux qui sçavent par leur experience, combien coûtent ces sortes de travaux. Pour être convaincu de leur utilité, peut-être sera-t-on bien aise d'apprendre que c'est dans cette source abondante qu'ont puisé du vivant de M. de Tillemont même. M. Thomas, sieur du Fossé, auteur de l'histoire de Tertullien & d'Origene, & M. Hermant chanoine de Beauvais, auteur des vies de saint Basile, de saint Gregoire de *Nazianze*, de saint Chrysostome, & de saint Ambroise. C'est encore à ses memoires qu'ont eu recours les sçavans hommes qui nous ont donné les nouvelles éditions de saint Cyprien, de saint Hilaire, de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Paulin, de saint Fulgence, & de plusieurs autres, tant pour l'histoire des vies de ces Saints, que pour le discernement & la chronologie de leurs ouvrages. La modestie de M. de Tillemont avoit pris soin de dérober au public cette particularité. Il se communiquoit liberalement à tous ceux qui avoient besoin de ses lumieres; mais c'étoit toujours à condition qu'ils supprimeroient les témoignages de leur reconnoissance. On ne peut mieux le caracteriser, que par les traits de cette profonde humilité si rare dans un homme de son érudition. Il semble même que comme elle étoit la regle de toutes ses actions, elle étoit aussi l'ame de tous ses ouvrages, où on le voit avec étonnement, ne proposer qu'en doutant, ses opinions les plus infaillibles. Penetré d'un saint mépris pour soi-même, il refusa long-tems de prendre les engagemens du sacerdoce, & n'y entra l'an 1676. que par les pressantes sollicitations de M. le Maître de Saci, avec lequel il étoit lié d'une amitié très-étroite. Enfin affoibli par une longue suite de veilles, & d'austeritez, il mourut après une langueur de trois mois, le 10. Janvier 1698. âgé d'un peu plus de 60. ans. Son corps fut porté à Port-Royal des Champs, qu'il avoit choisi pour le lieu de sa sépulture; & après la destruction de cette abbaye, il a été apporté à saint André des Arcs à Paris. Outre ses cinq volumes de l'histoire

des empereurs, il avoit publié quatre autres volumes de ses memoires servant à l'histoire ecclesiastique. On en a encore publié douze autres depuis sa mort, & un recueil de quelques-unes de ses lettres & pensées édifiantes, *in* 12. *Voyez* sa vie intitulée, *Idée de la vie & de l'esprit de M. de Tillemont*, à Nanci 1706. & le *Necrol.* de Port-Royal.

NAIN (Pierre le) frere du précedent, après avoir été chanoine regulier dans l'abbaye de saint Victor de Paris, où il menoit une vie exemplaire, animé d'un grand amour pour la penitence, se retira à l'abbaye de la Trappe en 1668. où il fit profession, & fut sous-prieur de cette abbaye plusieurs années. Quoique feu M. l'abbé de la Trappe (M. de Rancé) ait écrit contre les études des moines, il faut qu'il ait permis au pere le Nain d'étudier, & de faire part du fruit de ses études au public; car l'on imprima l'an 1697. *in* 8°. des homelies qu'il avoit faites sur plusieurs chapitres de Jeremie; & il a depuis donné une histoire de l'ordre de Cîteaux, que par modestie il intitula, *Essai de l'histoire de l'ordre de Citeaux, tirée des annales de l'ordre, & de divers autres historiens*, en 9. volumes *in* 12. en 1696. & 1697. Il mourut le 14. Decembre 1713. âgé de 73. ans. On a encore de lui un tome d'*Homelies sur Jeremie*, qui a été donné en 1705. *Divers relations de la vie & de la mort de plusieurs religieux de la Trappe*; *la vie de l'abbé de Rancé, reformateur de cette maison*, à Rouen, 1715. 3. vol. *in* 12. *Des lettres de pieté. Elevations à Dieu pour se préparer à la mort. Dissertation sur l'état du monde après le jugement dernier*; *sur le scandale qui peut arriver dans les monasteres les mieux reglez. Instruction sur le vœu de stabilité. Tradition de l'église sur la profession monastique.* Il a laissé en manuscrit une histoire des martyrs des cinq premiers siecles, Voyez *sa vie imprimée en* 1715. Ils étoient petits-fils de JEAN le Nain, seigneur de Beaumont, issu d'une ancienne famille, lequel fut reçû conseiller au parlement en Février 1604. dont il mourut sous-doyen en Juin 1655. Il avoit épousé *Anne* de Bragelogne, fille de *Martin*, seigneur de Charonne, aussi conseiller au parlement, & de *Catherine* d'Abra de Raconis, morte en Mars 1655. dont il eut, JEAN le Nain, reçû conseiller au parlement en Avril 1632. puis maître des requêtes, l'un des plus dignes magistrats qui ait paru dans le XVII. siecle; d'un esprit vif & penetrant, d'un zele ardent pour la verité, d'une droiture inflexible, & d'une pieté très-exemplaire; tel enfin qu'on peut dire de lui sans le flatter, qu'il a plûtôt honoré les grands emplois par lesquels il a passé, qu'il n'en a été lui-même honoré. Ce grand homme mourut le 9. Fevrier 1698. âgé de 85. ans. Il avoit épousé *Marie* le Ragois, morte le 5. Juin 1696. âgée de plus de 80. ans, dont il eut entre autres enfans, JEAN, qui suit; *Louis-Sebastien*, & *Pierre* le Nain, *qui ont donné lieu à cet article*; JEAN le Nain, seigneur de Guignonville, reçû conseiller au parlement en Juin 1655. fut generalement estimé par le grand fond d'équité & de religion, qui l'ont toujours distingué, & mourut doyen du parlement le 20. Septembre 1719. âgé de 87. ans. Il avoit épousé *Anne* le Gras, fille de *François*, seigneur du Luart & des Loges, maître des requêtes, & de *Marie* le Clerc de Lesseville, morte le 8. Septembre 1701. dont il eut entr'autres enfans, JEAN le Nain, seigneur de Guignonville, reçu conseiller au parlement en Novembre 1689. puis avocat general en 1700. recommandable par son integrité & par son éloquence, mort avant son pere le 24. Octobre 1709. âgé de 49. ans. Il avoit épousé en Mars 1695. *Marie* Mascranni, dont des enfans. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siecle. Mem. historiques.*

NAJOTH, desert près de Ramatha, où David se retira avec Samuel lorsque Saül commença à le persecuter, & où les archers qu'il envoya par trois fois pour se saisir de David, prophetiserent tous aussi-bien que Saül lui-même lorsqu'il voulut y aller en personne. * I. *Rois*, 19. 18. I. *Samuel*, XIX. 18.

NAIRON (Antoine-Fauste) de Bani, Maronite, professeur de la langue chaldaïque & syriaque, dans le college des Maronites à Rome, disciple d'Abraham Ecchellensis, a publié en 1681. une dissertation de l'origine, du nom & de la religion des Maronites. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVII. siecle.*

NAIS, lieu où l'on prétend que Caïn alla demeurer, après qu'il eut tué Abel son frere, & où il eut plusieurs enfans. C'est un bourg dans l'Idumée, dont parle Josephe, *Antiq. livre* 1. *chapitre.* On prétend que c'est dans ce même lieu que Simon fils de Gioras, qui tiroit sa naissance de Gerasa, se retiroit après avoir fait des courses & dans l'Acrabatane & dans la haute Idumée, & où il transportoit le pillage qu'il avoit fait. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 4. *c.* 30.

NAISSEI (Jean de) chanoine & archidiacre de Châlon, composa en latin un abregé de l'histoire de France qui n'a pas été imprimé. Il mourut l'an 1570. Louis Jacob dans le I. livre des personnes illustres de Châlon, fait mention de son ouvrage. * Le Long, *bibliotheque historique de France.*

NAKSIVAN ou NAXIVAN, ville d'Armenie, à trois lieues du mont Ararat, & à sept du fleuve Arax, sur les frontieres de Perse & de Turquie, tire son nom de *Nak*, qui signifie *Navire*, & de *Sivan*, qui veut dire, *demeure*, ou *posé*. Les Armeniens disent qu'elle a été ainsi nommée, parce que ce fut le lieu où Noé vint habiter en sortant de l'arche, après le deluge. Ils assurent aussi que ce patriarche y est enterré. C'est une assez grande ville, mais qui fut ruinée par l'armée d'Amurat, empereur des Turcs. On y voit les restes de plusieurs belles mosquées, que les Turcs ont abbattues, parce qu'elles servoient aux Perses: les sectateurs d'Abubequer ne voulant point entrer dans les mosquées des sectateurs d'Hali, ni ceux-ci dans celles des autres. C'est pourquoi ils les détruisent tour à tour, selon le sort de la guerre. Les Armeniens faisoient autrefois un grand negoce de soye en cette ville, qui commence à s'y rétablir, parce qu'on travaille incessamment à la rebâtir, & qu'il y a un kam ou gouverneur, qui y commande; car elle est capitale d'une partie de l'Armenie. Entre les ruines de Naksivan, on trouve celles d'une grande mosquée, qui étoit une des plus superbes de l'Asie, & que l'on croit avoir été bâtie en memoire de la sepulture de Noé. En sortant de la ville, on voit une tour, dont l'architecture est des plus belles. Ce sont comme quatre dômes joints ensemble, qui supportent une espece de pyramide, laquelle semble être composée de douze petites tours; mais vers le milieu elle montre quatre faces, qui vont en diminuant, & finissent en aiguille. Tout l'édifice est de brique, le dehors & le dedans sont couverts d'un beau vernis, avec plusieurs fleurs, & autres figures de relief. On dit que c'est un ouvrage de Tamerlan, quand il fit la conquête de la Perse. Entre Naksivan & Zulfa vers le midi & le septentrion, il y a dix couvens de Chrétiens Armeniens, dont chacun est accompagné d'un bourg, situez à deux ou trois lieues les uns des autres. Ils reconnoissent le pape, & sont gouvernez par des religieux de saint Dominique de leur nation. Pour avoir toujours un nombre suffisant de ces religieux, on envoye de tems en tems à Rome des enfans du pays, qui apprennent la langue latine & l'italienne, avec les sciences necessaires à leur profession. On compte environ six mille Chrétiens, qui suivent le rit latin, à la reserve de l'office & de la messe, qu'on chante en armenien. L'archevêque étant élû, il va à Rome, où le pape confirme son élection. Un des six bourgs, nommé *Kisoux*, situé sur les frontieres du Curdistan, est fort celebre parmi les Armeniens, qui croyent que saint Barthelemi & saint Matthieu y ont été martyrisés, & disent qu'ils en ont encore quelques reliques. Plusieurs Mahometans y viennent en devotion, & principalement ceux qui ont les fievres. Il y a deux ou trois de ces couvens, où l'on reçoit charitablement les Chrétiens qui viennent de l'Europe, quoique les religieux y soient très-pauvres, à cause de la tyrannie des gouverneurs, à qui ils sont obligez de faire souvent des presens. *Voyez* ABRENER, bourg à cinq lieues de Naxivan. * Tavernier, *voyage de Perse.* Le chevalier Chardin, *voyage en* 1673.

NALE (Augustin de) en latin *Nalius* ou *Natalis*, étoit né à Raguse, d'une famille illustre, & entra dans l'ordre de saint Dominique, où il étoit déja docteur en theologie en 1511. lorsque Thomas Cajetan, general de l'ordre, l'envoya à Pise avec Barthelemi Rondanini, & Matthieu de Lulmo pour tâcher de faire rompre le

concile qu'on y tenoit contre le pape Jules II. Le succès de leur négociation répondit à l'attente du saint pere, qui l'année suivante saisit l'occasion que lui donna le senat de Raguse, de reconnoitre le service qu'Augustin lui avoit rendu, en lui donnant l'évêché de Murcano, dans le territoire de cette republique. On eut neanmoins de la peine à lui faire accepter cette prélature, & le general qui regardoit Augustin comme un homme necessaire à l'ordre, fit d'extrêmes efforts pour le retenir. Il gouverna son diocese avec beaucoup de soin pendant quinze ans, & mourut l'an 1227. à Raguse, dans la maison de son ordre, qu'il aima toujours beaucoup. On assure qu'il avoit écrit une apologie contre le synode de Pise, & un traité de l'autorité du pape; mais on ne sçait ce que ces ouvrages sont devenus. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

NALGODE ou NAGOLDE, que Possevin nomme mal, *Nalgende*, religieux de l'ordre de saint Benoît, de la congregation de Clugni, vivoit au commencement du XI. siecle, sous le regne de Henri l'*Oiseleur*. Il a écrit les vies de saint Adon & de saint Mayol, abbez de Clugni, données par les Bollandistes; & le pere Mabillon. * Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l. 3. de hist. Lat.* M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccles. du XI. siecle.*

NAMAQUAS, espece de Caffres, découverts par les Hollandois l'an 1661. vers le cap de Bonne Esperance, sont naturellement blancs, & se noircissent la peau pour paroitre plus beaux. * Dapper, *description de l'Afrique.*

NAMAZ: les Turcs appellent ainsi la priere qu'ils font cinq fois le jour: sçavoir 1. entre le point du jour & le soleil levant; 2. à midi; 3. entre midi & le soleil couchant; 4. après que le soleil est couché: & 5. à une heure & demie de nuit. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

NAMNES, roi fabuleux des anciens Gaulois, étoit fils, à ce qu'on prétend, de Galates II. La conformité de nom a fait supposer qu'il fonda la colonie de *Nannetes*, & la ville de Nantes. * Dupleix, *l. 2. des memoires des Gaules.*

NAMPHIO, NAMFIO ou NANPHIO, en latin *Anaphe*, isle de l'Archipel dans la mer de Candie, un peu au nord de l'isle de Santorini. Elle a environ dix lieues de circuit. Les Turcs en sont les maitres, & on dit que les serpens n'y peuvent pas vivre. * Mati, *dictionaire.*

NAMSLAW, petite ville avec un fort château, dans la principauté de Breslaw en Silesie, sur le Weida, à huit lieues de la ville de Breslaw vers le levant. * Mati, *diction.*

NAMUR, ville & évêché du Pays-Bas, & capitale du comté ou pays de Namur, est l'une des dix-sept provinces. Le comté de Namur est enfermé entre le Hainaut, le Brabant, le Luxembourg & le pays de Liege. Il n'est long que de douze lieues, un peu moins large, montueux, propre pour la chasse, & est arrosé de la Meuse & de la Sambre. On y trouve des mines de fer & de plomb, & des carrieres de diverses sortes de marbres, & de charbon de terre propre à être brûlé. Ses villes après Namur sont, Bovines, Charlemont, Valcour, Tille-le-Château & Charleroi, avec environ 180. bourgs ou villages, & plusieurs bonnes abbayes.

La ville de NAMUR, *Namurcum*, sur la Sambre, & à côté de la Meuse, est entre deux montagnes, avec un château extrêmement fort. Son église cathedrale dediée à saint Aubin, fut bâtie l'an 1569. & Antoine Havet d'Arras, docteur de l'ordre de saint Dominique, en fut le premier prélat en 1562. Cet évêché est suffragant de Cambrai. Outre la cathedrale, on trouve à Namur l'église collegiale de Notre-Dame. Il y en avoit une autre de saint Pierre, fondée l'an 1202. par Philippe *le Noble*, comte de Namur; mais elle a été unie à celle de saint Aubin. Namur a diverses autres églises & monasteres, de beaux édifices, & une ville riche & agreable. Il y a un conseil royal de la province, d'où l'on appelle à celui de Malines. Pontus Heuterus a cru que Namur étoit la *Nemetocenna*, *Nemetocerna*, ou *Nemetacum* de Cesar, que les modernes prennent pour Arras. On doit encore considerer comme une fable ce que quelques auteurs se sont imaginez, que le nom de Namur est tiré de celui d'une idole, dite *Nam* ou *Nanus*; ou d'une muraille bâtie par les Romains, d'où l'on a dit *Na-mucr*, muraille neuve, ou muraille voisine.

COMTES ET MARQUIS DE NAMUR.

Flodoard parle sous l'an 924. de BERENGER, comte de Namur, qui prit alliance avec N. de Mons, fille de *Reiner* II. comte de Hainaut, & d'*Albrade*, & sœur de *Reiner* III. Celui-ci fit prisonnier le même Berenger. ALBERT I. comte de Namur, épousa *Ermengarde* de Lorraine, fille de *Charles* de France, duc de Lorraine, qui mourut l'an 991. ou 994. & il en eut ALBERT II. qui suit; *Hadwige* de Namur, femme de *Gerard* d'Alsace, & duc de la haute Lorraine; & *Emme*, mariée à *Othon*, comte de Los. ALBERT II. de ce nom comte de Namur, prit alliance avec *Regulinde*, fille de *Gothelon*, dit *le Grand*, duc de Lorraine; dont il eut ALBERT III. du nom, qui épousa *Ite*, veuve de *Frederic* de Luxembourg, duc de la basse Lorraine, dont il eut GODEFROI, qui suit; *Frederic*, évêque de Liege; *Henri*, comte de la Roche; *Albert*, comte de Japhe; & *Alix*, femme d'*Othon* comte de Chini. GODEROI comte de Namur, épousa 1°. *Sybille*, fille de *Roger*, comte de Porcean: 2°. *Ermenson* comtesse de Luxembourg. De la premiere sortirent, *Elisabeth*, femme de *Gervais* comte de Rhetel; & *Flandrine* femme de *Hugues*, seigneur d'Antoing. De la seconde il eut, HENRI, surnommé l'*Aveugle*, qui suit; & *Alix* de Namur, femme de *Baudouin* IV. dit *le Batisseur*, comte de Hainaut, mort l'an 1170. qui prit aussi le titre de comte de Namur. Il laissa BAUDOUIN V. dit *le Courageux*, comte de Hainaut, de Flandres & de Namur, dont le fils puîné *Philippe* de Flandres, dit *le Noble*, comte de Namur, mourut sans enfans l'an 1212. après avoir épousé *Marie* de France, fille du roi *Philippe*, surnommé *Auguste*. Ce Philippe avoit une de ses sœurs, *Yoland* de Hainaut, seconde femme de *Pierre* de Courtenai II. du nom, dont le fils *Philippe* de Courtenai, surnommé *à la Lévre*, prit le titre de marquis de Namur. Il eut pour cela de grandes guerres contre Waleran II. du nom, duc de Limbourg, qui y prétendoit à cause de sa femme. Elles furent terminées par un traité passé à Dinant au mois de Mars 1222. Malgré cet accord, Philippe de Courtenai étant mort au siege d'Avignon l'an 1226. Henri son frere prit encore le titre de marquis de Namur: mais enfin le duc de Limbourg en resta en paisible possession. HENRI, dit l'*Aveugle*, comte de Namur & de Luxembourg, fut pere d'une princesse, mariée au mois de Mai l'an 1214. à *Waleran* II. du nom, duc de Limbourg, *dont nous avons parlé ci-dessus.* De cette alliance vint HENRI I. comte de Luxembourg, &c. dont il prit le nom & les armes. Il fut surnommé *le Grand* & *le Blondel*, c'est-à-dire, *le Blond*; & eut entr'autres enfans de *Marguerite* de Bar, qu'il épousa l'an 1240. *Isabeau*, seconde femme de *Gui* de Dampierre, comte de Flandres, auquel il ceda le comté de Namur. Gui mourut l'an 1303. & *Isabeau* l'an 1295. *nous parlerons ailleurs de leurs enfans.* JEAN, qui étoit leur fils aîné, fut comte de Namur, seigneur de l'Ecluse, & mourut l'an 1330. Il avoit épousé, 1°. *Marguerite* de Clermont, dite *de Bourbon*, fille de *Robert* de France, morte sans enfans l'an 1309. & enterrée dans l'église des Jacobins de Paris: 2°. l'an 1313. *Marie* d'Artois, fille de *Philippe* d'Artois, seigneur de Conches, &c. dont il eut *Jean* II. du nom comte de Namur, mort sans posterité l'an 1335; *Gui* comte de Namur, mort aussi sans lignée l'an 1336; GUILLAUME I. qui suit; *Henri*, destiné à l'église, mort jeune vers l'an 1334; *Robert*, seigneur de Beaufort sur Meuse, morte sans laisser d'enfans legitimes, le 18. Avril 1391; *Louis*, comte de Rouci, & seigneur de Bailleul; *Jean* & *Thibaut*, morts jeunes; & *Marie*, qui épousa 1°. *Geofroi*, comte de Vianden: 2°. *Thibaut* de Bar, seigneur de Pierrepont: 3°. *Simon* de Spanheim. GUILLAUME I. du nom comte de Namur, épousa 1°. *Jeanne* de Hainaut, comtesse de Soissons, fille unique de *Jean* de Hainaut, seigneur de Beaumont: 2°. l'an 1352. *Catherine* de Savoye, dame de Vaud, fille de *Louis* de Savoye II. du nom, baron de Vaud, veuve d'*Azon* Visconti, seigneur de Milan; & de *Raoul* de Brienne, comte d'Eu, & mourut l'an 1391. laissant trois enfans qu'il avoit eus de sa seconde femme; sçavoir *Guillaume*

II. comte de Namur, qui mourut l'an 1418. sans avoir eu posterité de ses deux femmes ; sçavoir, *Marie* de Bar, fille de *Robert* I. duc de Bar, & de *Marie* de France ; & *Jeanne* d'Harcourt, fille de JEAN IV. du nom, comte d'Harcourt & d'Aumale, & de *Catherine* de Bourbon; *Jean* III. du nom, aussi comte de Namur, mort sans lignée le 15. Mars 1428 ; *Marie* de Namur, mariée, 1°. à *Gui* de Châtillon II. du nom, comte de Soissons & de Blois : 2°. à *Pierre* Brebant, dit *Clignet*, seigneur de Landreville, amiral de France. Depuis le comté de Namur revint aux comtes de Flandres ; & Philippe *le Bon*, III. du nom, duc de Bourgogne, comte de Flandres, &c. recueillit cette succession, dont sa posterité a joui. Louis XIV. roi de France, prit Namur sur la fin de Juin l'an 1692. Guillaume III. roi de la Grande Bretagne la reprit le 1. Septembre 1695. * Pontus Heuterus, *de Belg. l.* 2. *c.* 3. Garmaïte, *Namurc.* Sainte-Marthe. La Roque. Guichenon, &c. Guichardin, *descrip. des Pays-Bas.* Gazet, *hist. ecclef. des Pays-Bas.* Le Mire, &c.

NANBU, ville capitale d'un petit royaume, ou plûtôt d'une province de même nom. Elle est dans l'Ochio, une des contrées de l'isle de Niphon. * Mati, *diction.*

NANCHANG, ville autrefois considerable, mais depuis presque ruinée durant les guerres des Tartares, est de la province de Chiamsi, dans le royaume de la Chine. * Martini, *Atlas Sinic.*

NANCHIN, *cherchez* NANQUIN.

NANCI, *Nancium* ou *Nanceium*, ville capitale de Lorraine, ancienne demeure des ducs, est située à cent pas du bord de la Meurte, au milieu d'une plaine, dont elle reçoit beaucoup d'ornement. Elle est divisée en deux parties ; en vieille ville, où est le palais des ducs ; & ville neuve. Sa situation, ses édifices saints & profanes, ses belles rues, & ses grandes places, concourent à la rendre une très-agreable ville. La vieille est distinguée de la neuve par ses fossez, & autres fortifications; & l'on trouve d'abord une grande place, qui est bordée de divers hôtels, bâtis à la moderne, qui fait face à trois grandes rues. On voit dans cette partie de la ville, la chicane, qui est le lieu où l'on plaide ; la maison de ville, diverses églises & monasteres, & un college de Jesuites. La vieille ville a la paroisse de saint Epvre, & celle de Notre-Dame, & l'église collegiale de saint George, qui est la paroisse du palais des ducs de Lorraine, aussi située dans la ville. Son entrée est assez magnifique : on entre dans une belle cour, fermée de quatre grandes aîles, qui sont soutenues de portiques, avec quelques grosses tours basses, enrichies de figures & de bas reliefs ; l'une sert d'arsenal, & l'autre sert d'escalier. Le jardin est aussi très-propre, & occupe le dessus d'un bastion, où étoient autrefois les murailles de la ville. Il en reste encore quelques grosses tours rondes, qu'on voit du côté de la carriere, qui est la place du manege. La ville de Nanci à quatre portes, parlement & cour souveraine, chambre des comptes & des aydes, bailliage & senechaussée, &c. Elle a été souvent assiegée & prise. Charles, dernier duc de Bourgogne, la reprit l'an 1475. sur René, duc de Lorraine, qui la prit au commencement d'Octobre de l'an 1476. Charles ne pouvant supporter cet affront, la vint d'abord assieger ; mais il y perdit la vie & la bataille le cinquiéme Janvier de l'année suivante. On voit encore près de la Meurte une chapelle, avec une grande croix de pierre, où sont sur des plaques de cuivre, des inscriptions qui marquent les particularitez de ce combat. Nanci fut extrémement fortifiée l'an 1587. pendant les guerres civiles de France. La France entra en possession de cette ville, l'an 1633. par cession de Charles IV. duc de Lorraine : depuis elle a été rendue au duc Leopold, à present regnant, par le traité de Riswick, conclu l'an 1697.

NANCI LE GRAND, bourg du duché de Bar. Il est près de l'Orne, à trois lieues de Bar-le-duc vers le levant. Quelques geographes le prennent pour l'ancien *Nasium*, que d'autres mettent au village de Nas, qui est dans la même contrée. * Mati, *diction.*

NANCIAM, ville de la Chine, dans la province de Chiamsi. * *Consultez* Martini, *Atlas Sinicus.*

NANEA, ou *Nanée* : on en fait une déesse des Perses, & c'est ainsi qu'elle est nommée, II. *Mach. ch.* 1. *vers.* 13. 15. Mais Samuel Bochart a remarqué qu'il y avoit une faute de Copiste en cet endroit, & qu'on avoit écrit τὴν. Ναίαν, pour τὴν Ἀναίαν ce qui peut être fort bien arrivé, si l'on suppose que l'on dictoit au copiste, & que soit qu'on écrive de la premiere ou de la seconde maniere, on le prononcera toûjours de même. Jean le Clerc a fait voir qu'il s'étoit glissé plusieurs fautes de cette maniere dans les auteurs, & il en cite divers exemples dans son *Ars critica.* La prétendue Nenée de l'endroit du livre des Machabées que nous venons de citer, n'est autre qu'une déesse des Perses nommée *Anatis* ou *Anetis*, dont on peut consulter l'article en son lieu. Nous ajoûterons ici ce qui arriva dans le temple de cette déesse à Antiochus *Sidetes*, fils de Demetrius *Seleucus*, & frere de Demetrius *Nicanor.* Ce prince ayant mis fin à la guerre de Judée s'en alla contre les Parthes, qui avoient occupé la Perse, & voulut se rendre maître des grandes richesses du temple d'Anætis, à dessein, disoit-il, d'épouser cette déesse & d'avoir commerce un soir avec elle. Comme il fut entré dans l'appartement où étoient les tresors, & que les prêtres du temple lui eurent compté l'argent pour la dot de la déesse : ceux-ci voyans bien que ce prince n'avoit d'autre dessein que d'enlever ce qu'il y voyoit de plus rare & de plus précieux ; firent tomber une grêle de pierres sur lui & sur ceux qui l'avoient accompagné, comme si la déesse eût voulu se venger de l'impieté de ces sacrileges, qui furent accablez dans ce temple. Ces prêtres couperent la tête du roi & de ceux de sa suite, & mirent leurs corps par morceaux, qu'ils jetterent à la voirie. C'est ainsi que l'auteur du livre des Machabées parle de la mort d'Antiochus *Sedetes* ; mais les autres auteurs ne parlent point de cela. Justin dit dans son *livre* 38. *chap.* 10. qu'il fut abandonné dans un combat qu'il donna contre les Parthes, où il fut tué faisant des actions extraordinaires de valeur. Appian dit qu'il se tua lui-même : Elien qu'il se précipita de désespoir. Toutes ces differentes manieres de conter sa mort, prouvent qu'on avoit voulu en cacher la verité aux peuples. * Bochart. *Phaleg. l. IV. c.* 19.

NANGATO, ville capitale d'un royaume, ou plûtôt d'une petite province du même nom. Elle est sur la côte occidentale du Jamaistero, dans l'isle de Niphon. * Mati, *diction.*

NANGAZAQUI, ville & port du Japon dans l'isle de Ximo, près de la pointe qui avance le plus vers la Chine, qui n'en est qu'à 60. lieues. Les Japonnois l'appellent Thang-Ki. C'étoit moins qu'un village il y a 200. ans ; sa situation, la bonté du mouillage, la proximité de Macao y a retenu les Portugais, quelques-uns s'y établirent, les Japonnois en firent de même. Par-là Nangazaqui devint une grosse ville, & la plus commerçante du Japon : il fut un tems qu'on y comptoit jusqu'à soixante mille ames. En 1590. l'empereur Tayco Sama la démembra de la principauté d'Omuca, & la fit ville imperiale. A present qu'il n'est permis à aucun étranger de s'y établir, on n'y compte pas plus de huit mille ames. Elle ne fut jamais fermée de murailles ; une chaîne de collines qui l'environnent, lui fait une enceinte naturelle ; & une belle riviere, qui se jette dans la mer à une lieue de là, ferme son port, le seul où il soit permis d'aborder. Il n'est pas vrai que cette ville ait été érigée en évêché ; il n'y a jamais eu qu'un évêque regionnaire au Japon. Ce fut le pape saint Pie V. qui nomma le premier en 1666. c'étoit André Ovido Jesuite patriarche d'Ethiopie, lequel ayant souhaité de ne point quitter son église persecutée, Melchior Carvero évêque de Nicée aussi Jesuite fut nommé en sa place. Il mourut en chemin, aussi bien que le pere Sebastien Moralez Jesuite qui lui succeda. Le pere Pierre Marlinez & le pere Louis de Cerqueyra, tous deux de la même compagnie, furent alors nommez, l'un évêque, & l'autre coadjuteur, en 1584. Le premier fut sacré à Goa l'année suivante, & prit terre au Japon au mois d'Août 1586. Il en partit en 1598. pour aller aux Indes où les affaires de son église le demandoient, & mourut sur mer à 40. lieues de Malaca. Peu après son départ du Japon Louis de Cerqueyra y passa de Macao, & gouverna cette église jusqu'au commencement de l'année 1614. qu'il mourut. Son successeur fut le pere Diego Valens, qui ne

put jamais visiter son troupeau en personne ; & après sa mort le Christianisme étant presque éteint dans le Japon on a cessé d'y nommer des évêques. * Le pere de Charlevoix, *hist. du Japon*.

NANGIS, *cherchez* GUILLAUME DE NANGIS.

NANGUNDI : c'est une grande riviere de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle a sa source dans les montagnes de Gate, baigne la ville de Bisnagar ; & ayant traversé le royaume de ce nom, elle se décharge dans le golfe de Bengale, à Masulapatan, qui est du royaume de Golconde. * Mati, *diction*.

NANHIUNG : c'est une des principales villes du Quantung, province de la Chine ; elle est située sur la riviere de Chin. * Mati, *diction*.

NANI (Jean-Baptiste) noble Venitien, procurateur de saint Marc, étoit fils de *Jean* Nani, qui avoit possedé la même charge de procurateur, & de *Marine* Landi : il nâquit le 30. Août 1616. & fit en peu de tems un grand progrès dans les belles lettres. Son pere qui étoit habile, forma lui-même ce fils dans les affaires, & le tint avec lui à Rome, où il étoit ambassadeur de la république de Venise auprès du pape Urbain VIII. Ce pontife, qui se connoissoit si bien en gens, predit que Jean-Baptiste Nani deviendroit un excellent homme, & ne se trompa point. Il fut admis dans le college des Senateurs l'an 1641. & peu après fut nommé ambassadeur en France, où il demeura cinq ans avec beaucoup de réputation. Le cardinal Mazarin, ministre d'état, s'entretenoit souvent avec lui, & reçût de lui de très-bons conseils, sur la conclusion du traité de Munster, l'an 1648. Ce fut en cette année que Nani retourna à Venise, après avoir obtenu de la France un secours considerable d'hommes & d'argent, pour la guerre de Candie contre le Turc. On le fit passer dans le college des consultes politiques ; & il y fut surintendant des affaires de guerre & des finances. L'an 1654. on l'envoya ambassadeur à la cour de l'empereur, où il fit un second voyage, après l'élection de Leopold ; ensuite de quoi il eut ordre de repasser en France l'an 1660. Il s'y trouva au mariage du roi, après la paix des Pyrenées ; & il obtint un nouveau secours pour la guerre de Candie. Il a publié une relation de cette ambassade : enfin le sénat de Venise, extraordinairement satisfait de sa conduite, le choisit pour remplir la charge de procurateur de saint Marc, vacante par la mort de Leonardo Foscoli. Peu après l'an 1663. le grand-conseil le nomma capitaine general de la mer ; mais comme l'air de la marine étoit tout-à-fait contraire à sa santé, on ne voulut pas exposer un homme de ce merite, & si necessaire à la republique. Il continua à rendre des services considerables à sa patrie ; & fut chargé par le senat d'écrire l'histoire de Venise : emploi qui se donne à un des principaux nobles de la republique. Il en composa la premiere partie, que toute l'Europe a beaucoup estimée, & que l'on a traduite en notre langue. Il est vrai neanmoins qu'en ce qui concerne sa patrie il a plus suivi les sentimens naturels que la verité de l'histoire : que son style est un peu trop enflé, & que sa diction n'est pas fort pure, & est embarrassée de parenthese. On travailloit à imprimer la seconde partie, lorsqu'il mourut, le 5. Novembre 1678. en la 63. année de son âge. Il a composé d'autres pieces, qui n'ont pas été publiées ; comme la pharsale de Lucain paraphrasée ; des considerations sur les annales de Tacite ; des discours divers, &c. On l'avoit aussi nommé pour se trouver l'an 1677. aux conferences de la paix de Nimegue ; mais les Espagnols le recuserent. Divers auteurs parlent avantageusement de lui. * *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres, de Lorenzo Crasso.

NANKING, grande province de la Chine, *cherchez* NANQUIN.

NANNESIS : quelques-uns prétendent, que c'est le nom du mauvais riche, dont il est parlé dans saint *Luc*, *chap. XVI. vers.* 19. mais comme l'écriture ne le nomme point, & comme suivant toutes les apparences, ce qui est dit du mauvais riche n'est qu'une parabole, on peut juger de la solidité de cette opinion.

NANNI, ville de la Chine, en la province de Chiamsi, sur le confluent des rivieres de Puan & de Li, vers les confins du royaume de Tunquin, * Martin Martini, *Atlas Sinicus*.

NANNI, ou NANNIUS (Pierre) chanoine d'Arras, & professeur dans l'université de Louvain, né à Alcmaër en Hollande, l'an 1500. avoit beaucoup de genie, une memoire excellente, & un fonds de bonté admirable. Après avoir étudié pendant quelque tems les humanitez, il s'appliqua à la peinture, & reprit ensuite ses études, & après avoir fait son cours de philosophie, il enseigna quelque tems dans son pays. Il fut ensuite professeur d'humanitez à Louvain, où il enseigna pendant dix-huit ans. Enfin il obtint un canonicat d'Arras, qu'il garda jusqu'à la mort. Ses ouvrages témoignent qu'il étoit bon critique, excellent grammairien, orateur habile, & qu'il sçavoit la theologie, le droit, & les mathematiques. On a de lui des harangues & des notes sur presque tous les auteurs classiques, & sur des traitez de quelques peres ; *Miscellaneorum, sive Συμμίκτων Decas*, ou dix livres de mêlanges, qui regardent la critique, c'est-à-dire, la correction & les explications des auteurs ; *De claris Romæ Corneliis* ; *scholia in cantica* ; *In sapientiam* ; *Annotationes in institutiones juris civilis* ; sept dialogismes des heroïnes, que plusieurs estiment être son chef-d'œuvre. Il a traduit, entr'autres quelques épîtres de *Demosthene*, de *Synesius*, & d'*Apollonius* ; l'oraison de *Demosthene* sur l'immunité ; les vies de Caton & de Phocion par *Plutarque* ; le traité d'*Athenagoras*, sur la resurrection des morts ; quatre homelies de saint *Basile* : trois de saint *Jean Chrysostome* ; & presque tous les ouvrages de saint *Athanase*. Toutes ces traductions sont exactes & fidelles, si l'on excepte celle des œuvres de saint Athanase, où il a souvent renversé le sens de ce pere en plusieurs endroits. Il mourut à Louvain le 21. Juillet 1557. âgé de 57. ans. * *Consultez* le Mire ; Valere André ; Melchior Adam ; Paul Jove ; Ghilini ; Aubert. Mir. *elog. Belg.* Daniel Huet, *de claris interpret. l.* 2. Isaac Bullart, *academie des arts & des sciences, l.* 4. Godefroi Hermant, *preface de la vie de S. Athanase.* Baillet, *jugem. des sçavans, t.* 2. *&* 3. *de l'édition in* 4°.

NANNI (Remi) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit de Florence, & fut appellé à Rome par le pape Pie V. pour y travailler à une édition des œuvres de saint Thomas, & composa divers ouvrages, dont le plus considerable est un commentaire sur toute l'écriture, avec l'histoire des personnes illustres, des plantes, des animaux, des pierres, des fleuves, des montagnes, &c. dont il est fait mention dans la bible. Nanni ne s'appliqua pas seulement à l'histoire sacrée ; il fit réimprimer l'histoire de Villani avec ses remarques, fit divers petits traitez separez de politique sur celle de Guichardin, & traduisit celle de Sicile par Fazello. La poësie italienne remplit aussi une partie de son tems : il mit en vers les pseaumes de David, & les heroïdes d'Ovide : & l'on trouve des sonnets, des églogues, & d'autres pieces de vers de sa composition dans plusieurs recueils imprimez en Italie, comme dans ceux de Ruscelli, de Giolito, de Gobbi, de Berni, &c. Il mourut à Venise l'an 1581. * *Consultez* Antoine de Sienne ; Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NANNI (Michel) religieux de saint Dominique, né dans le diocese d'Urbin vers l'an 1593. fut élu docteur en theologie, & merita l'estime des papes Alexandre VII. & Clement IX. qui lui offrirent plusieurs fois des évêchez qu'il refusa. Il mourut le 9. Août 1671. en odeur de sainteté. Il a laissé quelques ouvrages, dont le plus considerable est une vie de saint Dominique, écrite en italien. * Echard, *script. ord. Fratrum Prædicator. tom.* 2.

NANNON, Frison de nation, homme sçavant pour son tems, vivoit sur la fin du IX. siecle l'an 880. Il fut precepteur de Radbode, quatorziéme évêque d'Utrecht, & laissa quelques ouvrages de philosophie. * Jean de Bek, *in chron. episc. Ultraject.* Valere André, *biblioth. Belg. p.* 677.

NANQUIN, NANKING, ou NANCHIN, grande province de la Chine, avec une ville de même nom, porte aussi le nom de *Kiangnang*. La province de Nanquin est divisée en quatorze parties, qui ont toutes une grande ville ; sçavoir Nanquin, Fungiang, Sucheu, Sunkiang, Changcheu, Chinkian, Yangcheu, Hoiagan, Lucheu, Ganking,

Ganking, Taiping, Ninque, Cuicheu, & Hoeicheu. Ces villes en ont sous elles environ cent dix de moins considerables. La province de Nanquin confine au Kiansi du côté du sud ouest & est baignée de la mer à l'est, & au sud-est. Elle a au midi le Chequiang, & au nord-ouest Honan.

La ville de Nanquin, que l'on nomme aussi *Kiamniva*, a été autrefois la capitale de l'empire de la Chine, & pour lors elle avoit trois enceintes de murailles, à la derniere desquelles on donnoit seize grandes lieues. Le nombre de ses habitans étoit immense. Depuis que les empereurs se sont retirez à Pekin, elle est beaucoup diminuée de sa grandeur; cependant si l'on compte ses fauxbourgs, & les habitans de ses canaux, il s'y trouve encore plus de monde qu'à Pekin. Sa situation, son port, l'affluence de toutes choses, la fertilité des terres qui l'environnent, & ses canaux, qui facilitent le commerce, la font toujours regarder comme le centre de l'empire, où l'on trouve ce qu'il y a de plus rare & de plus curieux dans les autres provinces. On voit encore les vestiges de son ancienne enceinte, qui semblent plûtôt les bornes d'une province que celles d'une ville. On y voit hors de la ville, la fameuse tour de porcelaine, élevée vers l'an 1380. Elle est de figure octogone, large d'environ 40. pieds, ayant neuf étages. Son mur sur le rez de chaussée, a 12. pieds d'épaisseur, & plus de 8. par le haut; tout est de brique incrusté de porcelaine, posée de champ; la hauteur de cette tour sur le rez de chaussée est de plus de deux cens pieds. Le comble est soutenu par un gros mât, qui prend au plancher du huitiéme étage, & qui s'éleve plus de trente pieds au dehors, sur la pointe duquel est posé un globe doré, d'une grosseur extraordinaire. Cette tour peut être regardée comme l'ouvrage le mieux entendu, le plus solide, & le plus magnifique qui soit dans l'Orient. On voit à Nanquin des cloches prodigieuses, une entr'autres, de onze pieds de roi de hauteur, sans son anse, & de vingt-deux de circonference exterieure, & du moins de cinquante milliers de pesanteur. La province donne son nom au golfe de *Nanquin* ou de *Gaing*, que les Portugais appellent *Enseada de Nanquin.* * Martin Martini, *Atlas Sinicus & histor.* Le pere le Comte, *memoires de la Chine.*

NANTERRE, en latin *Nemptodurum*, *Nemetodurum*, bourg de l'isle de France, à deux lieues de Paris, entre cette ville & saint Germain, & près de la riviere de Seine, est renommé, pour avoir été le lieu de la naissance de sainte Genevieve, patrone de Paris. Le nom de *Nanterre* se trouve dans les anciens auteurs de notre histoire. On y tint l'an 591. une assemblée considerable de prélats & des grands du royaume, pour le baptême du roi Clotaire II. * Gregoire de *Tours*, *l.* 10. *c.* 18.

NANTERRE, ancienne famille de Paris, à laquelle le bourg de Nanterre a donné son nom, a produit dans le XV. siecle, SIMON de Nanterre, conseiller du roi, & l'un des quatre présidens à mortier de sa cour de parlement de Paris, qui étoit fils de *Jean* de Nanterre, & fut consideré comme un des plus doctes jurisconsultes de son tems. Il fut élevé aux charges de conseiller, puis de president l'an 1409. & reçut du roi Charles VI. des témoignages publics de son estime. Les partisans du duc de Bourgogne l'obligerent l'an 1418. à se défaire de sa charge, qu'il exerçoit avec un zele trop avantageux au roi & à l'état, pour plaire à ceux qui s'en étoient declarez les ennemis. Ce sage magistrat fut pere de *Philippe* & de MATTHIEU de Nanterre, premier president du parlement de Paris. Depuis, l'an 1465. le roi Louis XI. le transmit à Toulouse, pour mettre en sa place Jean Dauvet, qu'il aimoit beaucoup. Nanterre obéit, & fut rappellé peu de tems après à Paris, où il se contenta de tenir la place de second president, qu'il exerça avec une très-grande probité. Il mourut l'an 1487. * Blanchard, *eloges des premiers presidens du parlement de Paris.*

NANTES, sur la Loire & l'Ardre, ville de France, dans la haute Bretagne, avec titre de comté, & avec évêché, est nommée par les auteurs Latins, *Nanneta* ou *Nannetum Condovicum.* Sans s'arrêter aux fables de ceux qui s'imaginent que cette ville fut bâtie par *Nantes*, un des descendans de Noé, nous pouvons assurer qu'elle est très-ancienne, puisque Cesar, Ptolomée, & Gregoire de *Tours*, en parlent avantageusement. Elle est encore aujourd'hui très-considerable & très-heureusement située: ce qui l'a fait appeller, par Bertrand d'Argentré, *l'œil de la Bretagne.* Cette ville a eu ses comtes particuliers, & a été le siege des ducs de Bretagne. L'évêché est suffragant de Tours, & l'évêque de Nantes est conseiller né du parlement de Rennes. Outre le siege episcopal, il y a encore à Nantes, presidial, generalité, chambre des comptes, & université. Au reste, elle est très-forte & défendue par un bon château. La riviere de Loire y forme un très-beau port: elle y reçoit l'Ardre, & contribue au grand commerce qui s'y fait, aussi-bien que le flux & reflux de la mer, qui y fait remonter les plus grosses barques, & les vaisseaux de mediocre grandeur. Les plus grands s'arrêtent à quatre lieues au-dessous de Nantes. Cette ville située sur la rive droite de la Loire, est au pied de quelques collines, dont elle occupe une partie, qui est separée par l'Ardre. Le château est flanqué de grosses tours rondes, du côté de sa porte dans la ville, & de quelques demi-lunes du côté du fauxbourg saint Clement, qui est fermé de murailles. Il y en a trois autres à Nantes, le marché, la fosse, & celui de Pillemil. L'église cathedrale de saint Pierre est ornée de deux hautes tours, & de quelques tombeaux des ducs de Bretagne. On y trouve aussi la collegiale de Notre-Dame avec un très-grand nombre d'autres églises, monasteres, & un college des peres de l'Oratoire. La ville de Nantes a beaucoup souffert en diverses occasions. Nomenoi, qui étoit descendu des anciens rois de la Bretagne, se rendit souverain de cet état, après la sanglante bataille de Fontenai l'an 841. à la sollicitation du comte Lambert. Ce comte outré de ce que le roi Charles *le Chauve* lui avoit preferé Renaud, comte de Poitiers, auquel il avoit donné la ville de Nantes, persuada à Nomenoi de se revolter; & avec le secours des Bretons, il tua Renaud & se rendit maître de Nantes. Nomenoi le chassa depuis de cette ville. Alors Lambert furieux alla implorer la protection des Normands & les amena par la riviere devant Nantes; qu'ils prirent par escalade le jour de saint Jean de l'an 844. Ils égorgerent la plûpart des habitans, qui s'étoient refugiez dans l'église de saint Pierre: ils massacrerent sur le grand autel l'évêque, qui disoit la messe, emmenerent tout ce qui restoit d'hommes en vie. L'an 851, le même comte Lambert, par trahison, prit encore Nantes, & y surprit les François qui y étoient. Nomenoi mourut peu après; & le roi Charles *le Chauve* donna Nantes à Herispoux son fils, qui l'étoit venu trouver à Angers. *Voyez* ce que nous disons ailleurs des comtes de Nantes, en parlant de la BRETAGNE, & d'ALAIN I. dit *Barbe-Torte*, & d'ALAIN II. dit *le Rebru*, comtes de Bretagne. L'an 1342. les Anglois assiegerent cette ville, sans la pouvoir prendre. Ils surprirent le château le soir du Mardi-Gras de l'an 1355. mais Gui de Rochefort le reprit, & refusa quartier aux Anglois, en punition d'avoir violé la treve. Le roi Henri IV. étoit l'an 1598. à Nantes, où après avoir reçu sous son obéissance la province de Bretagne, qui avoit pris le parti de la Ligue, avec Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, &c. son gouverneur, il fit au mois d'Avril l'édit de Nantes, en faveur des Prétendus Reformez, qui ne fut enregistré en la cour que le 25. Fevrier de l'année suivante. Cet édit a été revoqué par le roi Louis XIV. l'an 1685. * Du Chêne, *recherches des antiquitez des villes.* Argentré, & Augustin du Pas, *hist. de Bretagne.* Sincerus, *itiner. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES DE NANTES.

Le pape Vitalien fit celebrer l'an 655. ou peu après un concile à Nantes, où il fut permis à S. Nivard de Reims, de renouveller un monastere. Salappius, ou Salapus étoit alors évêque de Nantes. Nous avons XX. canons de ce Concile, qui sont d'une exacte discipline, & on ne peut les attribuer à un concile du IX. siecle, comme quelques-uns l'ont fait, puisqu'on les trouve pour la plûpart dans le second Capitulaire de Theodulfe d'Orleans qui vivoit au milieu du 8. siecle. Flodoard en parle aussi dans le 2. *l. c.* VIII. Hildebert de Tours présida à un sinode tenu à Nantes l'an 1125. ou 1127. sous le pontificat d'Honorius II. comme nous le voyons par les épîtres 65. & 66. de ce pape; & dans les

actes de la vie de Walon ou Gualon, évêque de S.Paul-de-Leon, qui se trouva à ce concile. Brice gouvernoit alors l'église de Nantes. On met un autre concile tenu en cette ville l'an 1145. mais nous en avons peu de connoissance. Vincent de Pilenis, archevêque de Tours, ayant assemblé un synode à Rennes, le Lundi après la fête de l'Ascension, en celebra un autre à Nantes, le Mardi après la fête des apôtres saint Pierre & saint Paul, de la même année 1263. ou 1264. Gabriel de Beauveau, évêque de cette ville, mort en 1667. y publia des ordonnances synodales en 1638. 1649. &c.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, bourg dans l'isle de France, à 12. lieues de Paris, du côté d'occident, tirant vers Soissons, où est un beau château appartenant presentement à la maison d'Estrées, & un ancien prieuré de l'ordre de saint Benoît.

NANTEUIL (frere Jean de) prieur d'Aquitaine, lieutenant au prieuré de France, amiral de la mer, & capitaine de la Rochelle, de Saintonge, & d'autres parties du royaume, exerça la charge d'amiral en 1350. & années suivantes. Servit avec une compagnie de gendarmes en Normandie & en Picardie, depuis le 13. Mars 1351. jusqu'au 2. Janvier 1352. pour les gages desquels il reçut une somme de 3300. livres, & reçut encore par lettres du 10. Septembre 1356. une autre somme pour quatre galeres armées, qui devoient aller avec celles du roi d'Aragon. Il mourut peu après; & les services qu'il avoit rendus en plusieurs occasions importantes aux rois Philippe *de Valois* & Jean, tant en ses offices d'amiral & de capitaine, qu'en plusieurs autres, furent jugez si considerables après sa mort par le roi Charles V. étant encore dauphin, que ce prince remit en Mars 1358. à frere Jean Buison, lieutenant au grand-prieuré de France, toutes les sommes, dont ce prieur d'Aquitaine pourroit être tenu à cause des deniers qu'il avoit reçûs pour le fait de ses offices d'amiral & de capitaine, à condition de demeurer pareillement quitte de 164. marcs d'argent reçûs des biens de ce prieur, & de mille écus du coin du roi Philippe, que frere Guillaume de Mail, prieur de France, avoit prêtée au roi. * Le pere Anselme, *hist. des grands offic.*

NANTEUIL (Robert) nâquit à Reims en l'année 1630. Son pere marchand de cette ville, quoique très-pauvre, prit un grand soin de son éducation, & lui fit faire toutes ses études. Il eut dès son enfance une si forte inclination à dessiner, & il s'y appliqua si heureusement, que sur la fin de ses deux années de philosophie, il dessina & grava lui-même la these qu'il soutint. Il excella dans la peinture, & se procura par cet art les secours necessaires pour se tirer de l'indigence où il se trouvoit depuis son mariage. Après avoir vendu le peu de bien qu'il avoit à Reims, il vint s'établir à Paris, où il s'appliqua à faire des portraits en pastel, qu'il gravoit ensuite pour servir à des theses. Il fit celui de Louis XIV. en pastel dont il eut 100. louis d'or de recompense: il le grava ensuite dans toute sa grandeur. Le roi en fut si satisfait, qu'il créa pour lui une charge de dessinateur & graveur de son cabinet, avec des appointemens de mille livres, & lui en fit expedier des lettres patentes très-honorables. Ce portrait est peut-être le plus bel ouvrage de cette espece, qui ait jamais été fait. Nanteuil grava ensuite de la même maniere le portrait de la reine mere de Louis XIV. celui du cardinal Mazarin, qui le retint pour son dessinateur & graveur, celui du duc d'Orleans, du maréchal de Turenne, & de quelques autres grands seigneurs. Voici de quelle maniere Carlo Dati parle des ouvrages de Nanteuil dans la vie de Zeuxis. „ Ces paroles d'Apollonius, m'appellent à contempler avec „ étonnement l'artifice des estampes de nos graveurs modernes, où toutes choses sont si naïvement representées; la qualité des étofes, la couleur de la carnation, la „ barbe, les cheveux, & cette poudre legere, qui se met „ dessus; & ce qui est de plus important, l'âge, l'air, & la „ vive ressemblance de la personne, quoiqu'on n'y „ employe autre chose, que le noir de l'encre & le blanc „ du papier, qui ne font pas seulement le clair & l'obscur, mais l'office de toutes les couleurs. Tout cela se „ voit & s'admire, plus qu'en quelqu'autre ouvrage, dans „ les excellens portraits de l'illustre Nanteuil. „ Le grand-duc de Toscane voulut avoir le portrait de Nanteuil en pastel fait par lui-même pour le mettre dans sa galerie, où il prenoit plaisir d'assembler les portraits des peintres & des graveurs illustres, particulierement lorsqu'ils étoient de leur propre main. Le recueil des ouvrages de Nanteuil comprend plus de deux cens quarante estampes, où presque toutes les personnes les plus qualifiées de France sont representées. Ce recueil de portraits surpasse de beaucoup tous les autres, & par le nombre & par la beauté des estampes. Nanteuil étoit naturellement éloquent & vif dans ses expressions. Sa conversation le faisoit rechercher des honnêtes gens; & le cardinal Mazarin l'honoroit du titre de monsieur. Il faisoit des vers fort agréables, & les recitoit assez bien. Il aimoit les plaisirs & n'aima jamais assez la fortune, pour amasser de grands biens, ce qui lui eût été facile. Il mourut à Paris le 18. Decembre 1678. âgé de quarante-huit ans.* Perrault, *les hommes illustres, qui ont paru en France*. De Vigneul-Marville, *mélanges d'histoires, pag.* 182.

NANTEUIL EN VALLE'E village avec abbaye, au confluent des deux petites rivieres d'Or & d'Argent, dans le Poitou, à douze lieues de Poitiers vers le midi. * Mati, *diction.*

NANTIGISE, évêque d'Urgel en Catalogne, assista à un concile de Barcelone, tenu l'an 906. * *Voyez* Marca, *Hisp. lib. IV. pag.* 377. *& seq.*

NANTILDE, reine de France, étoit sœur de *Landri*, & avoit été demoiselle de la reine Gomatrude. Le roi Dagobert I. conçut quelque inclination pour elle, & l'épousa l'an 632. après avoir repudié la reine, sous prétexte de sterilité. Plusieurs auteurs se sont imaginez que Nantilde avoit été religieuse, trompez par un manuscrit d'Aimoin, où ils lisoient, *de monasterio* pour *de ministerio*, comme nous l'avons remarqué, en parlant de Dagobert I. Au reste, Nantilde étoit très-habile princesse, & gouverna sagement le royaume, après la mort du même roi Dagobert, l'an 638. & pendant la minorité de Clovis II. son fils. Elle eut pour ministre le sage Ega, mourut l'an 641. & fut enterré à saint Denys auprès du roi son mari. * *Consultez* les chroniques de saint Benigne de Dijon; de Beze; de saint Arnoul de Mets; le pere Anselme, &c.

NANTUA, bourg ou petite ville de France dans la Bresse à huit lieues de Bellei vers le nord. Elle est sur un lac qu'on appelle le lac de Nantua, & sur le grand chemin de Geneve à Lyon.

NANTWICH, bourg d'Angleterre, dans le comté de Chester, entre la ville de ce nom, & celle de Stafford, à cinq lieues de la premiere & à six de la derniere. Elle est sur la riviere de Wever. On y fait une grande quantité de sel le meilleur d'Angleterre. Elle est à 26. milles anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

NANUS, paroît avoir regné dans quelque endroit voisin de Marseille sur la fin du regne de Cyrus. Il eut une fille nommée Petta, qui fut demandée en mariage par plusieurs jeunes gens. Son pere embarrassé du choix, résolut de le lui laisser à elle-même, & regla qu'après un somptueux repas elle iroit presenter une coupe remplie de vin à celui qu'elle consentiroit d'avoir pour époux. Le hazard qui avoit amené ce jour-là même en ce lieu Euxene un des Phocéens qui venoient de fonder Marseille, voulut qu'il fût le plus agréable aux yeux de la princesse. Elle changea son nom en celui d'Aristoxene, & alla demeurer à Marseille, où elle accoucha d'un fils nommé Protis, qui donna le nom à une famille illustre de cette ville. Athenée, d'où l'on a pris, (*liv.* 13.) ce qu'on dit ici, cite pour garant Aristote dans un ouvrage qui s'est perdu.

NANYANG, grande ville située sur la riviere d'Ium, dans la Chine. Elle est la septiéme de la province d'Honan; & elle a douze autres villes dans son territoire. * Mati, *diction.*

NAOGEORGUS (Thomas) Allemand, né à Straubinge en Baviere l'an 1511. dont le veritable surnom étoit *Kirchmaier*, vivoit dans le XVI. siecle, & a composé en assez mauvais vers latins hexametres un ouvrage divisé en 4. livres, intitulé, *Regnum Papisticum* contre quelques pratiques de l'église Catholique: il a fait aussi

plusieurs autres pieces satiriques & quelques historiques; mais toutes d'un assez mauvais gout, &c. Cet auteur mourut vers l'an 1578. * *Epit. biblioth. Gesner.* Olaüs Borrich. *Dissert. 4. de poët. Lat.* Baillet, *Jugem. des sçavans sur les poëtes modernes.* Bayle, *dictionaire critique.*

NAOUDHAR, ou NODHAR: c'est le X. roi de Perse, de la premiere race ou dynastie, qui porte le nom de *Pischdadiens.* Il étoit fils de *Manugeher*, auquel il succeda & jouit de tous ses états; mais non pas avec la même autorité. Car les plus grands de l'état se diviserent en plusieurs factions, & donnerent par leur mesintelligence occasion à leurs voisins de les affoiblir. Afrasiab, roi du Turquestan, conçut le dessein de rentrer dans la Perse, qui étoit son pays natal. Il passa le fleuve Gihon, qui separoit les provinces du nord, où demeuroient les Turcs, d'avec celles du midi où les Persans regnoient. Après plusieurs combats, Naoudhar fut défait & tomba entre les mains de son ennemi, qui le fit mourir, & s'empara de sa couronne. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

NAPE'ES, nymphes des vallons, selon la croyance des Payens. Ce nom vient de νάπος, qui signifie *un vallon*, couvert d'arbres. * *Consultez.* Servius, sur ce demi vers du I. livre de l'éneïde.

Faciles venerare Napaeas.

Mais dans l'interpretation de ce grammairien, au lieu de ces mots, *Napaea, vel Najades fontium*, lisez *Napaea, vallium Najades fontium.* C'est la conjecture de Martinius, *in lexic.*

NAPLES, grande ville d'Italie, avec titre d'archevêché, capitale du royaume de Naples, est nommée par les auteurs Latins, *Neapolis*; par les Italiens, *Napoli*; par les Espagnols, *Napoles.* Son premier nom fut celui de *Parthenope*, qui lui fut donné, dit-on, de celui d'une Sirenne: c'est ce que les auteurs anciens assurent, & surtout Silius Italicus, *l. 12. Voyez* PARTHENOPE. Si Naples n'est, comme on le dit, que la troisiéme ville d'Italie pour la grandeur, c'est peut-être, la premiere pour la beauté. Aussi est-elle surnommée *la Gentille*; & se glorifie d'emporter le prix sur toutes les autres villes d'Italie, pour l'affluence de son peuple, & pour les avantages de sa situation, qui y attire toute la noblesse du royaume. Elle a d'un côté la campagne, & de l'autre la vûe sur la pleine mer, qui y forme un port fort assuré. Les anciens Romains estimoient si fort la bonté de son air, que la plûpart des grands avoient leurs maisons de plaisance aux environs. Il y a peu de villes dans l'Europe dans lesquelles il y ait un plus grand nombre d'églises qu'à Naples, où la metropole est dédiée à saint Janvier, un des quatorze patrons de la ville, & est remarquable par son dôme, peint de la main du Dominicain. On y voit une chapelle bâtie à la moderne, qui est très-belle, tant par les statues de bronze, que par les peintures. C'est-là qu'on conserve du sang de saint Janvier, dans un vase de verre, où il est congelé: lorsqu'on l'approche de la tête du même Saint, il devient liquide, & se forme en petites boules. Les églises de saint Jean de Carbonara; celle de saint Pierre, des Dominicains, où l'on conserve le Crucifix, qui parla, dit-on, à saint Thomas d'Aquin; des Theatins; des Jesuites; des Carmes; des Cordeliers; des Chartreux; l'Annonciade, &c. meritent d'être vûes. Outre *le château de l'Oeuf*, qui est dans la mer, sur un rocher, de forme ovale, & qui fut bâti par Guillaume III. prince Normand, il y a de plus *le Château-Neuf*, élevé par Charles I. frere de saint Louis & augmenté par Ferdinand d'Aragon. Il contient le palais du gouverneur, avec un vaste magasin, où l'on voit beaucoup de machines de guerre. Le *Chateau Saint-Elme*, bâti par Charles-Quint, est un cavalier au-dessus de la ville, sur un haut rocher, d'où il commande à tous les environs. Il y a encore le torrion des Carmes, la tour saint Vincent, & le château Capouan. Le palais du viceroi est fort beau; les autres les plus considerables de Naples sont ceux de Tolede, des Ursins, de Caffignan, des Caraffes, du prince de Sulmone, de Stigliano, ceux des ducs d'Atri, de Matalone, de Gravine, &c. La rue, dite *la Strada di Toledo*, qui est la plus belle de Naples, est pavée de pierres de taille, & embellie de grand nombre de palais & de maisons magnifiques. La plûpart des maisons sont couvertes de plateformes, où l'on se promene le soir. Naples a aussi de belles places, entourées de balustres de fer, & peintes au-dedans, où la noblesse se promene. Le mole s'avance un quart de mille dans la mer; avec un phare au bout, où il y a une fontaine d'eau douce. Naples a deux académies de beaux esprits; celle de *gl' Ardenti*; & celle de *gl' Otiosi.*

Le royaume de Naples, qui est le plus grand état d'Italie, s'étend en forme de presqu'isle, & a la mer Ionienne au levant, le golfe de Venise au septentrion, la mer Tyrrhene au midi, & les états de l'église au couchant. On le divise ordinairement en douze provinces; qui sont; la terre de Labour, la principauté Citerieure, la principauté Ulterieure, la Basilicate, la Calabre Citerieure, la Calabre Ulterieure, la terre d'Orrante, la terre de Bari, la Capitanate, le comté de Molisse, l'Abruzze Citerieure & l'Ulterieure. Toutes ces provinces ont été si peuplées, qu'on y a compté plus de deux mille sept cens villes, bourgs ou paroisses. On y marque ordinairement vingt-trois archevêchez: environ cent vingt-cinq évêchez; quarante-cinq ou cinquante principautez; soixante-quinze ou quatre-vingts duchez; quatre-vingt-dix ou cent marquisats; soixante-cinq comtez; & mille baronies, dont il y en a quatre cens de fort anciennes. Les villes les plus considerables après Naples; sont, Acerenza, Amalfi, Lanciano, Capoue, Gayette, Gravine, Cozence, Otrante, Manfredonia, Nole, Nocere, Rossane, Reggio, Salerne, Tarente, Conza, Sorento, Brunduse, Bari, Benevent, qui est au pape, &c. Les rivieres sont, le Volturne, Trunto, l'Offante, le Galese, &c. Les lacs de Fundi & d'Averne, & les monts de Vesuve, Posilippo, Falerne, &c. sont les plus considerez. L'air du pays est admirable; la terre est extrêmement fertile, & tout y est abondant: ce qui fait dire aux Italiens que Naples est un paradis habité par des diables. Ils disent encore, *Napoli odorifera & gentile, mala gente cattiva.* Les Napolitains furent fort fideles aux Romains, & furent soumis par les Goths dans le V. siecle. Belisaire, general des armées de l'empereur Justinien, reprit Naples l'an 537. ayant fait entrer des soldats dans la ville par des aqueducs. Totila la reprit l'an 543. Les Lombards en furent depuis les maîtres, & la garderent jusqu'à ce que leur royaume fût aboli par Charlemagne l'an 774. Les enfans de ce prince partagerent cet état avec les Grecs, qui depuis le soumirent tout entier; mais ils en furent chassez, la plus grande partie par les Sarasins, dans les IX. & X. siecles. Ces Barbares furent souvent battus, & ne laisserent pas de s'y rendre très-puissans, jusqu'à ce que les Normans, Fierabras, Dreux, Robert Guischard, qui fut duc de la Calabre & de la Pouille, les en chasserent entierement dans le XI. siecle. Les Normands y regnerent jusqu'au mariage de HENRI IV. fils de l'empereur Frederic *Barberousse*, qui épousa l'an 1186. à Milan, *Constance*, fille posthume de *Roger*, duc de la Pouille. Elle eut FREDERIC II. empereur, mort l'an 1250. & pere de CONRAD, mort l'an 1257. Celui-ci eut pour fils, *Conradin*; mais le royaume se soumit à *Mainfroi*, bâtard de *Frederic* II. qui fut dépouillé par CHARLES d'Anjou, frere de saint *Louis*, que les papes Urbain IV. & Clement IV. avoient investi de ce royaume. Les princes de la maison d'Anjou possederent cet état assez long-tems, jusques à la reine *Jeanne* II. qui mourut l'an 1435. Cette princesse outrée contre le pape Martin V. qui avoit donné l'investiture de son royaume à Louis III. duc d'Anjou, adopta *Alfonse* V. de ce nom, roi d'Aragon; mais l'ingratitude, la vanité, & les mauvais traitemens de ce prince obligerent la reine d'instituer pour son heritier le même Louis. Ce prince étant mort avant elle, elle fit un testament en faveur de René d'Anjou, le propre jour du decès de Jeanne, le 22. Fevrier 1435. René perdit le royaume, dont les Aragonois jouirent jusqu'à la conquête qu'en fit le roi Charles VIII. puis Louis XII. Enfin le grand capitaine Gonsalve en chassa les François, contre le traité fait entre le même roi Louis XII. & Ferdinand roi d'Espagne; les successeurs de ce dernier en ont joui jusqu'à la mort de Charles II. roi d'Espagne mort l'an 1700. Il a été cedé depuis à l'empereur Charles VI. par le traité de paix signé à

Utrecht le 11. Avril 1713. Ce royaume releve du saint siege, à qui appartient le fief, & fait tous les ans hommage d'une haquenée blanche, & de six mille ducats, que l'ambassadeur presente au pape, le jour de la fête de saint Pierre : ceremonie qui n'a point de monument plus ancien, que l'accord qui fut passé entre Eugene IV. & Alfonse I. fils de Ferdinand, roi d'Aragon, auquel ce pape, qui prenoit toujours le parti des plus forts, permit de se mettre en possession de ce royaume, moyennant ce tribut annuel, dont ils convinrent.

Les Napolitains se revolterent l'an 1646. 1647. & les années suivantes. La revolte commença dans la place du marché, sous un miserable pêcheur, nommé *Thomas Angelo Maya*, vulgairement *Masaniello*. Il commanda pendant 15. jours à deux cens mille hommes, qui lui obéissoient aveuglément. Henri II. duc de Guise, voulut dans la suite profiter des troubles de Naples, pour s'y établir, mais son entreprise fut malheureuse pour lui ; car il fut fait prisonnier par les Espagnols, & son parti fut absolument ruiné. *Voyez* ses memoires, & autres publiez au sujet de cette expedition. Ces peuples furent tranquilles sous la domination Espagnole, & après la mort du roi Charles II. reconnoissant la validité du testament de ce prince, ils se soûmirent volontairement au roi Philippe V. son successeur. Il est vrai qu'au mois de Septembre 1701. quelques mal-intentionnez ménagerent une conjuration ; mais heureusement elle fut découverte & dissipée au moment qu'elle alloit éclater. L'année suivante le roi ayant passé d'Espagne en Italie, se rendit à Naples, où il fut reçu aux acclamations de tout le peuple, qui érigea dans la ville sa statue equestre : cependant en 1709. le cardinal Grimani, entierement livré à la maison d'Autriche, trama dans ce royaume, sur-tout dans la capitale, une conspiration qui eut enfin son effet. Ainsi les Napolitains donnerent eux-mêmes les mains aux troupes Allemandes, pour s'emparer de la couronne au nom de l'empereur. Les portes de la ville leur furent ouvertes, & ils y proclamerent Charles III. sans résistance ; & la statue du roi fut renversée. Le duc d'Escalona viceroi, ne voyant plus de sûreté pour lui dans cette capitale du royaume, s'étoit retiré à Gayete, & il y tint ferme pendant quelque tems avec quelques personnes de qualité fidelles à la cour ; il y soûtint même un assaut ; mais trahi par une partie de la garnison, il fut arrêté prisonnier sur la bréche, & ramené à Naples, d'où quelques mois après il fut transferé dans le Milanez. *Consultez* divers voyages d'Italie, & des relations particulieres de Naples ; outre Strabon, Pline ; Tite-Live ; Procope, &c. citez par Leandre Alberti ; Francius ; Falcus ; Hetempert Acciaiole ; Pandulphe ; Collenucio ; Cappacio, & Summoneta, historiens de Naples ; Blondus ; Nauclerc ; Volaterran ; Sabellic ; Paul Jove ; Guichardin ; les auteurs de l'histoire de Provence, & sur-tout *la Guida de Forastieri, curiosi de videre le cose più notabili della regal cità di Napoli, d'all' abbate Sarnelli, in 12. à Naples* 1686. & le pere Cantel, Jesuite, dans son livre intitulé, *Metropolitanarum Urbium historia*. Au reste, la ville & le royaume de Naples, ont produit de grands hommes. Entre les sçavans de Naples, on peut distinguer Stace, Sannazar, le Marini, Alexandre *ab Alexandro, &c.*

CONCILES DE NAPLES.

Marius Caraffe, archevêque de Naples, y celebra deux conciles provinciaux, l'an 1568. & 1576. Le cardinal Alfonse Caraffe, son prédecesseur, avoit publié des ordonnances synodales l'an 1565.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS de Naples.

Il est important de remarquer que le fief du royaume de Naples appartient à l'église ; parce que les papes en avoient chassé les Sarasins ; outre les autres droits qui ont été éclaircis par le cardinal Baronius, qu'on pourra consulter. Lorsque les Normands, puis les princes de la maison de Souabe, & ensuite ceux de la maison de France, de la branche d'*Anjou*, ont possedé cet etat, ils ont été seigneurs absolus, & de fait, & de droit, tant de l'isle de Sicile, que du royaume de Naples ; & même ces deux états étoient alors compris sous les noms de *royaume de Sicile*. L'injuste possession de l'isle de Sicile, commencée vers l'an 1267. par Pierre, roi d'Aragon, a produit les distinctions de Sicile, deçà & delà le Fare, des deux Siciles, du royaume de Trinacrie, du royaume de Naples & de Sicile. Ces princes Aragonois voulurent prendre ces noms differens, pour distinguer les possesseurs de ces deux états, & pour donner quelque fondement à leur invasion. Le droit des rois de France sur les royaumes de Naples & de Sicile, tant deçà que delà le Fare, est fondé sur l'investiture qu'en donna l'an 1265. le pape Clement IV. à Charles de France, comte d'Anjou & de Provence, frere du roi saint Louis, tant pour lui que pour ses heritiers en droite ligne, tant mâles que femelles. Au défaut des descendans du même Charles, Alfonse de France, comte de Poitiers & de Toulouse, aussi frere de saint Louis, étoit appellé à ce royaume : le même Alfonse mourant avant Charles, le puiné des fils du roi saint Louis avoit le même droit. Le pape Urbain IV. avoit fait l'an 1262. le projet d'une pareille disposition, qui fut suivie mot à mot par son successeur, Clement IV. Ensuite de cette investiture, souscrite par seize cardinaux, Charles se rendit maître de tout le royaume, tant deçà que delà le Fare. Il a été possedé par les deux branches d'Anjou, de la maison de France. Le roi René fut entierement depossedé, & laissa ses droits à Charles IV. du nom roi de Naples & de Sicile. Celui-ci institua son heritier universel en tous ses royaumes, duchez & comtez, le roi Louis XI. son cousin germain ; Charles, dauphin de Viennois, fils du même roi ; & tous leurs successeurs, rois de France. Ce fut le 10. Decembre 1481. Ce testament confirme les droits du roi sur le royaume de Naples ; ce qu'on pourra voir à fonds dans le traité publié par M. Du Pui.

ROIS NORMANDS DE NAPLES ET DE SICILE.

Robert Guischard duc de la Pouille & de la Calabre, mort l'an 1085.

Robert I. & Boëmond, fils de Robert Guischard.

Ans de J. C.		*Durée de regne.*
1085.	Roger I. dit *le Bossu*,	17.
1102.	Roger II.	27.
1129.	Roger III.	24.
1152. ou 53.	Guillaume I. dit *le Mauvais*,	14.
1166.	Guillaume II. dit *le Bon*,	23.
1189.	Tancrede, *le Batard*,	3.
1192.	Guillaume III.	2.
	Constance.	

La princesse Constance, mariée l'an 1186. à l'empereur Henri VI. porta le royaume de Naples & de Sicile, dans la maison des princes de Souabe.

ROIS DE LA MAISON DE SOUABE.

Henri VI. empereur, mort l'an 1197.
Frederic II. empereur, mort l'an 1250.
Conrad, mort l'an 1257. fut pere de Conradin, à qui on fit couper la tête, l'an 1268.
Mainfroi *le Bâtard*, tué l'an 1265.
Le pape Clement IV. donna l'an 1265. l'investiture du royaume de Naples & de Sicile, à Charles de France, comte d'Anjou & de Provence, qui fut couronné l'an 1266.

ROIS DE LA MAISON DE FRANCE, de la I. branche d'Anjou.

1266.	Charles I.	19.
1285.	Charles II. dit *le Boiteux*,	24.
1309.	Robert *le Bon* & le *Sage*,	34.
1343.	Jeanne I.	39.

La reine Jeanne I. adopta par son testament, fait le 29. Juin 1380. Louis de France, I. du nom, duc d'Anjou, & fils du roi Jean, qui fit la II. branche d'Anjou. Mais Charles de Duras, cousin de cette reine, s'établit sur le thrône : sujet de guerre. Nous mettrons ici les noms des uns & des autres.

1382.	Charles III. *de la Paix*, ou *le Petit*,	4.
1386.	Ladislas *le Magnanime*, & *le Victorieux*,	28.
1414.	Jeanne II. ou Jeannelle,	20.

La reine Jeanne II. adopta le roi René : ce qui lui donna un double droit.

ROIS DE LA II. BRANCHE D'ANJOU.

1382. Louis de France, I. du nom, 2.
1384. Louis II. 33.
1417. Louis III. 17.
1434. René *le Bon*, 46.
1480. Charles IV. fit son heritier le roi Louis XI. 1.

SUITE DES ROIS DE NAPLES ET DE SICILE, de la maison d'Aragon.

Pierre III. roi d'Aragon, épousa l'an 1262. Constance, fille du *Bâtard* Mainfroi, & fit égorger tous les François l'an 1282. en Sicile, où il s'établit, & mourut excommunié quatre ans après.

1282. Pierre, roi d'Aragon, 4.
1286. Jacques I. 41.
1327. Frederic, 1.
1328. Pierre II. 14.
1342. Louis, 12.
1355. Frederic, dit *le Simple*, 13.
1368. Marie, femme de Martin, 34.
1402. Martin, veuf de Marie, 7.
1409. Martin II. 1.
1410. Blanche, veuve de Martin, 2.
1412. Ferdinand de Castille, dit *le Juste*,

Jeanne II. reine de Naples, adopta l'an 1420. Alfonse V. roi d'Aragon, qu'elle desherita trois ans après, à cause de son ingratitude. C'est sur cette adoption que fondent leur droit les derniers rois de Naples.

DERNIERS ROIS DE NAPLES.

Alfonse V. roi d'Aragon.
1458. Ferdinand I. bâtard, 36.
1494. Alfonse II. 1.
1495. Le roi Charles VIII.
1495. Ferdinand II. 1.
1496. Frederic, depossedé, 5.
1501. Le roi Louis XII. 2.
1503. Ferdinand V. roi d'Aragon, 13.
1516. Charles V. empereur de la maison d'Autriche, 42.
1558. Philippe II. roi d'Espagne, 40.
1598. Philippe III. roi d'Espagne, 23.
1621. Phlippe IV. roi d'Espagne, 44.
1666. Charles II. de ce nom, roi d'Espagne, 35.
1701. Philippe V. de la maison de France, qui par le traité de paix conclu à Utrecht le 11. Avril 1713. a cedé ce royaume à Charles VI. empereur, archiduc d'Autriche.

* *Consultez* les auteurs que nous avons citez ci-dessus.

ARCHEVECHE'S ET EVECHE'S du royaume de Naples.

ARCHEVE'CHE' DE NAPLES, *dans la terre de Labour.*

Evêchez suffragans.

Dans la même Province, Pouzzole ; Nole ; la Cerra ; Ischia ; Aversa, exemt.

ARCHEVE'CHE' DE CAPOUE.

Evêchez suffragans.

Dans la même terre de Labour, Tiano ; Calvi ; Caserta ; Carinola ; Isernia ; Suessa ; Aquin, exemt ; Venafre ; Caëte, exemts ; Fondi, exemt ; Sera, exemt.

ARCHEVE'CHE' DE SALERNE, *dans la principauté citerieure.*

Evêchez suffragans.

Dans la même province, Campagna, auquel est uni celui de Sutri, ville détruite ; Capacio ; Policastro ; Nusco ; Sarno, Marsico, Nocera delli Bagani ; Acerno ; la Cava, exemt.

ARCHEVE'CHE' D'AMALFI, *dans la principauté citerieure.*

Evêchez suffragans.

Dans la même province, Lettere ; Capri ; Minori ; Scala & Ravello, unis & exemts.

ARCHEVE'CHE' DE SORENTO, *dans la terre de Labour.*

Evêchez suffragans.

Dans le même pays, Vico ; Massa ; Castel à Mare.

ARCHEVE'CHE' DE CONZA, *dans la principauté citerieure.*

Evêchez suffragans.

Dans la Basilicate, Muro.

Dans la principauté citerieure, Sutriano, uni à celui de Campagna, sous l'archevêché de Salerne.

Dans la principauté ulterieure, Lacedogna ; Sant Angelo de Lombardi ; & Bisaccia unis ; Monte-Verde, uni à l'archevêché de Nazareth.

ARCHEVE'CHE' DE L'ACERENSA ET MATERA, *dans la Pouille.*

Evêchez suffragans.

Dans la même province, Venosa ; Anglona ou Tursi ; Pozenza ; Gravina ; Tricarico ; Monte Peloso, exemt ; Melfi, & Rapolla, unis & exemts.

ARCHEVE'CHE' DE TARENTE, *dans la terre d'Otrante.*

Evêchez suffragans.

Dans la même province, Castro ; Gallipoli ; Ugento ; Lecce ; Alessano ; Nardo, exemt.

ARCHEVE'CHE' DE BARI, *dans la province de même nom.*

Evêchez suffragans.

Dans le même pays, Bitonto ; Giovenazzo ; Molfeta ; exemts ; Ruvo, Conversano ; Minervino ; Monopoli, exemts ; Bitello ; Polignano ; Lavello.

Dans la Dalmatie, de l'état de Venise, Cattaro.

ARCHEVE'CHE' DE TRANI, *dans la province de Bari.*

Evêchez suffragans.

Dans la même province, Biseglie ; Andria.

ARCHEVE'CHE' DE NAZARETH, *à Barlette dans la province de Bari.*

L'Evêché de Monte-Verde, du diocese de Conza y est uni. Il n'a point de suffragans.

ARCHEVE'CHE' DE SIPONTE OU MANFREDONIA, *dans la Capitanate.*

Evêchez suffragans.

Dans la même province, Vieste ; Troya, exemt.

ARCHEVE'CHE' DE LANCIANO, *dans la Bruzze.*

Il n'a point de suffragans.

ARCHEVE'CHE' DE CHIETI OU THEATE, *dans la Bruzze.*

Evêchez suffragans.

Dans la même province, Atri, la Penna, unis, & exemts ; Ortona & Campli, unis.

ARCHEVE'CHE' DE BENEVENT, *dans la principauté ulterieure.*

Evêchez suffragans.

Dans la même principauté, Ascoli ; Telese ; Saint-Agata de' Goti ; Alife ; Monte-Marano ; Avellino & Frigento, unis ; Ariano ; Viodella Baronia ; Trivento, exemt ; Bayano ; Bovino la Volturara ; Lariho ; Termine ; Lucera ; Guardia-Alferés ; San-Severo.

ARCHEVE'CHE' DE ROSSANO, *dans la Calabre citerieure.*

Il n'a point de suffragans. L'évêché de Bisignano est exemt de sa jurisdiction.

ARCHEVE'CHE' DE COSENZA, *dans la Calabre citerieure.*

Evêchez suffragans.

Dans la même province, Martorano; San-Mario, exemt; Melito, exemt; Cassano, exemt.

ARCHEVE'CHE' DE SANTA-SEVERINA, *dans la Calabre ulterieure.*

Evêchez suffragans.

Dans le même pays, Umbratico; Belcastro; Strongoli; Isola: Cerenza, & Cariati, unis.

ARCHEVE'CHE' DE REGGIO, *dans la Calabre ulterieure.*

Evêchez suffragans.

Dans la même province, Catanzaro; Cortone; Tropea; Oppido; Nicotera; Necastro; Geraci; Squillace; Bova.

NAPLES (Garnier de) neuviéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, après Roger de Moulins, l'an 1187. étoit natif de Naples, ou Napoli de Syrie, & seigneur de la ville de Crac en Arabie, qu'il donna à l'ordre. Cette ville, qui est maintenant appellée *Montreal*, & qui est située sur les confins de la Palestine, étoit la capitale de l'Arabie deserte du tems des rois Arabes. Aujourd'hui le grand seigneur en fait comme un arsenal, où il tient ses tresors d'Egypte & d'Arabie. Il y avoit un château de ce même nom, c'est-à-dire, appellé *Crac*, dans le comté de Tripoli de Syrie, proche de Margat; mais ce château de Crac, n'est pas la ville, dont Garnier de Naples étoit seigneur. Il ne jouit de la dignité de grand-maître qu'environ deux mois, & mourut des blessures qu'il reçut dans une bataille contre Saladin, où le roi de Lusignan fut fait prisonnier avec les principaux seigneurs de son royaume. Voyant la défaite de l'armée Chrétienne, il passa l'épée à la main à travers les ennemis, & se retira à Ascalon, où il mourut dix jours après. *Emengard* Daps lui succeda. * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jerusalem.* Naberat, *privil. de l'ordre.*

NAPLOUSE, *voyez* NAPOLI.

NAPO, fleuve de l'Amerique meridionale, dans le Perou, où il a sa source, reçoit plusieurs rivieres, passe à Avila, dans la province de Quiros, & se jette dans la riviere des Amazones. * *Voyez* Texeira, & les autres auteurs qui parlent du Perou.

NAPOLI (Thomas-Marie) religieux de l'ordre de saint Dominique né à Palerme, s'appliqua aux mathematiques, & fit imprimer l'an 1688. à Rome un traité d'architecture en deux livres, intitulé *Utriusque architecturæ compendium.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NAPOLI, dit *de Malvasia*, sur la côte orientale de la Morée, *cherchez* MALVASIE.

NAPOLI DE BARBARIE, ville d'Afrique, proche de Tripoli, est appellée aujourd'hui *Lebeda* ou *Lepe*, & est differente de celle dont nous allons parler.

NAPOLI de Palestine étoit l'ancienne ville de Sichem, qui fut appellée depuis *Neapolis*, & *Flavia Neapolis.* Vespasien & Tite en firent une colonie Romaine, à qui ils attribuerent le droit italique, dont l'empereur Septime Severe la priva pour avoir pris le parti de Niger, ainsi qu'on l'apprend de Spartien. Garamond, patriarche de Jerusalem, y celebra l'an 1120. un concile pour la réforme des mœurs, comme nous l'apprenons de Guillaume de Tyr. On nomme aujourd'hui cette ville *Pelosa* ou *Napolosa.* Il ne la faut pas confondre avec *Sebaste.* Napoulouse est au pied du mont de Garisim, & se nommoit aussi *Sichar Nabartho* & *Mrothia.* Les habitans lui donnent le nom de *Marmortha* ou *Mabortha. Voyez* SAMARIE. * Cellarius, *hist. Sam. c.* 1. Les auteurs parlent encore d'une ville de ce nom, dans l'Ionie; d'une autre dans le royaume de Chypre, &c.

NAPOLI ou NAPLES DE ROMANIE, *Nauplia* ou *Anaplia* ville de la Morée, sur la côte orientale, est bâtie au fond du golfe, à qui elle donne le nom dans la province de Sacanie, ou petite Romanie, sur le haut d'un petit promontoire qui le sépare en deux. Un des côtez de ce promontoire s'avance dans la mer, & forme un port spacieux & très-sûr. L'autre côté qui regarde la terre, rend le passage presque inaccessible; car il n'y a qu'un chemin fort étroit & fort rude, entre le mont Palamida & le bord de la mer. Le port de Napoli a si peu de largeur à son entrée qu'il n'y peut passer qu'une seule galere à la fois; mais le bassin est fort grand, & capable de contenir une armée navale. Cette ville étoit autrefois un évêché, suffragant de l'archevêché de Corinthe, & est maintenant un siege archiepiscopal. Il y a soixante mille Grecs, & un grand nombre d'autres habitans. L'an 1205. elle fut prise par les Venitiens liguez avec les François; mais peu de tems après, le roi Giovanizza s'en rendit maître, & ruina cette ville, qui étoit riche & puissante. Les Venitiens acheterent cette ville l'an 1383. de la veuve de Pierre Cornaro: & s'y étant rétablis, ils soutinrent genereusement les efforts de Mahomet II. qui l'assiegea inutilement l'an 1460. Solyman fut aussi contraint de lever le siege qu'il avoit mis l'an 1535. mais deux ans après la république abandonna cette place au grand seigneur, pour acheter la paix. L'an 1686. le generalissime Morosini, après la prise de Navarin & de Modon, entreprit celle de Napoli. D'abord il envoya le general Konigsmark se saisir du mont Palamida, qui commande la ville, dont il n'est éloigné que d'une portée de mousquet. Pendant que ceux qui s'étoient postés sur cette hauteur foudroyoient la place avec le canon & les mortiers; Morosini résolut de donner bataille au seraskier ou general d'armée, qui venoit au secours. Il laissa devant la place ce qui étoit necessaire pour continuer le siege, & fit avancer les autres troupes vers Argos, où le combat fut rude; mais enfin les Turcs prirent la fuite, & se sauverent du côté de Corinthe, abandonnant Argos, dont les Venitiens se saisirent. Presque dans le même tems les vaisseaux de la republique s'emparerent de la forteresse de Ternis, où il y avoit garnison de 130 de ces Infideles, & assez bon nombre d'habitans Grecs. Le 29. Août le seraskier parut à la tête de dix mille hommes, & descendit vers les tranchées des Chrétiens. Le combat dura trois heures, sans que la victoire se declarât pour l'un ou pour l'autre des partis; mais le generalissime Morosini étant survenu, donna de nouvelles forces à ses troupes, & mit les ennemis en fuite. Le general Konigsmark, le prince de Brunswick & le prince de Turenne y donnerent des marques de leur valeur. Après cette victoire, Morosini pressa le siege avec plus de chaleur: de sorte que les assiegez se virent contraints d'arborer le drapeau blanc pour capituler. Les conditions furent, qu'ils sortiroient avec armes & bagages, & qu'on les conduiroit à Tenedo. Napoli, capitale de la Morée, & residence ordinaire du sangiac de la province, rentra ainsi dans l'obéissance de la republique. Les Venitiens prirent possession du château de la mer, & y trouverent dix-sept pieces de canon de bronze, sept de fer, un mortier à bombes; mais les Turcs ayant de nouveau declaré la guerre à la republique, & ayant perdu un grand nombre de soldats devant cette place, le grand visir qui commandoit au siege, anima tellement ses troupes par promesses & par menaces, que le dixiéme jour du siege, la place fut emportée l'épée à la main le 19. Juillet 1715. Les Turcs firent main basse sur tout ce qui se rencontra dans la ville, ayant seulement reservé 600. esclaves, hommes ou femmes, qu'ils conduisirent devant le visir, qui fit couper la tête à tous, à l'exception de quelques filles, reservées à cause de leur beauté, pour être envoyées au serrail du grand seigneur. * P. Coronelli, *descript. de la Morée.*

☞ Pausanias dit que l'art de tailler la vigne nous vient des Napliens, & que ceux-ci l'apprirent d'un âne, après avoir remarqué que les vignes mordues par cet animal, croissoient mieux & rapportoient plus que les autres. C'est pour cela, ajoûte le même auteur, que les poëtes representent Silene, compagnon & garde de Bacchus, toujours monté sur un âne. * Pausanias, *in Corinthiacis. Voyez* encore là-dessus Ger. Joan. Voss. *l.* 4. *de artib. popul. c.* 4. *Quod est de musica*, §. 4.

NAPOULE, village avec un fort & un pont. Il est sur un golfe qui porte son nom, dans la Provence, vis-à-vis des isles de Lerins, & à trois lieues de Frejus vers le levant. * Mati, *diction.*

NAR, petite ville du royaume de Pologne. Elle a une châtellenie, & est située dans le palatinat de Czerko, en Mazovie, sur la riviere de Bug, à seize lieues de

la ville de Bielsko, vers le couchant. * *Mati, dict.*

NARBARTH, ville d'Angleterre, qui donne le nom à une contrée du comté de Pembrock, à deux milles de la mer. * *Diction. Anglois.*

NARBON, qu'on prétend avoir été roi des anciens Gaulois, étoit, dit-on, fils de Galates, & bâtit la ville de Narbonne. Ces origines sont fabuleuses, & ont été neanmoins adoptées par Dupleix, *l. 2. c. 12.* * *Mem. des Gaules.*

NARBONNE sur l'Aude, *Narbo, Narbona, Narbo Martius, civitas Atacinorum, Colonia Decumanorum*, ville de France en Languedoc, avec titre d'archevêché, est une des plus anciennes du royaume, & a été le siege d'une colonie, que les Romains y établirent, comme dans la capitale de la Gaule Narbonnoise. Elle est située au milieu d'une campagne basse, arrosée d'un bras de la riviere d'Aude, qui apporte des barques chargées de la mer, dont elle n'est éloignée que de deux lieues. Cette ville ayant été soûmise par les Romains, même avant les autres des Gaules, comme le dit Velleius Paterculus, fut traitée par ces conquerans avec une distinction particuliere. En effet nous voyons dans les auteurs anciens, que Crassus, Jules César, Tibere, &c. la peuplerent trois differentes fois, & lui donnerent des privileges considerables. Les proconsuls y firent leur demeure ordinaire, l'honorerent d'un capitole, d'un amphitheatre, y établirent des écoles municipales, y firent des bains, des aqueducs, &c. & y assemblerent toutes les marques de la majesté Romaine. Les citoyens de Narbonne voulant témoigner leur gratitude à leurs maîtres, éleverent un autel à Auguste : ce que nous voyons par une inscription qui fut trouvée dans le XVI. siecle. Ausone a fait un bel éloge de Narbonne, dans la description qu'il fait des villes illustres, *Carm.* 12. Apollinaris Sidonius fait aussi une description magnifique de cette ville, en écrivant à Consentius de Narbonne, son ami, *Carm.* 23. Martial, Prudence, Theodulphe, Aimoin, & divers autres, lui donnent des éloges pompeux.

Les Visigoths assiegerent inutilement Narbonne l'an 435. mais le comte Agrippin, envieux de la prosperité de Gillon, la leur livra l'an 462. Les Sarasins la prirent sur ces derniers vers l'an 732. Charles *Martel* les ayant vaincus leur enleva cette ville, qui a eu ses vicomtes & ses ducs, jusqu'à ce qu'elle fut soûmise à la couronne de France. Au reste l'église de Narbonne est très-illustre, & très-ancienne, & est même metropole, selon quelques auteurs, depuis le tems de Constantin *le Grand* l'an 309. Le proconsul Sergius Paulus, que saint Paul avoit converti, annonça, dit-on, la foi à Narbonne, & en fut le premier prelat. Les évêchez suffragans de cette metropole, sont Beziers, Agde, Nîmes, Maguelone ou Montpellier, Carcassonne, Lodeve, Usez, saint Pons de Tomier, & Alet. L'église qui est dediée à saint Just & à saint Pasteur, est renommée par ses orgues, & par ses tableaux du Lazare ressuscité. Quelques auteurs ont assuré que le palais de l'archevêque étoit autrefois celui des rois Visigoths, mais on sçait que ce palais fut abbattu l'an 1451. parce qu'il étoit hors de la ville. Narbonne étoit autrefois plus grande qu'elle n'est aujourd'hui. On la divise en cité & en bourg. Il y a cinq paroisses, diverses maisons ecclesiastiques & religieuses, & un college des peres de la doctrine. Entre les paroisses on ne manque pas d'aller voir celle de saint Paul, qui est aussi collegiale, & la grenouille qui est dans le benitier. Sans cela les voyageurs ne croiroient pas avoir vû la ville. Elle est assez bien fortifiée & elle n'a que deux portes. Les ducs de Septimanie étoient aussi ducs de Narbonne ; & les comtes de Toulouse, qui leur succederent prirent aussi le même titre de ducs de Narbonne. La ville & le diocese étoient gouvernez sous eux par des vicomtes. On dit qu'AIMERI fut investi du duché de Narbonne par Charlemagne, à titre de comte, qu'il porta aussi-bien que son fils GUILLAUME I. Celui-ci fonda l'abbaye de saint Guillaume du Desert, dans le diocese de Lodéve. Les autres n'ont pris que le titre de vicomtes. *Aimeri* IV. de ce nom, mourut sans enfans l'an 1134. Ses sœurs lui succederent. *Ermengarde* l'aînée, mourut aussi sans posterité l'an 1197. *Ermensinde*, épousa *Manrique* de Lara I. de ce nom, dont elle eut PIERRE de Lara, vicomte de Narbonne, *dont la posterité est rapportée à l'article de* MANRIQUE. GUILLAUME III. du nom, vicomte de Narbonne, étant mort sans enfans en 1424. fit son heritier *Pierre* de Tanieres, seigneur d'Apschot, son frere uterin, à condition qu'il porteroit son nom & ses armes, & lui substitua le seigneur de Tailleran, en cas qu'il mourût sans faire son testament, & sans enfans. *Pierre* de Tanieres, se fit nommer *Guillaume*, n'eut point d'enfans, & vendit le vicomté de Narbonne à *Gaston* comte de Foix. La Perriere dit que ce fut l'an 1448. mais d'autres prétendent que cette vente se fit l'an 1442. GASTON de Foix, roi de Navarre, donna le 15. de Juin 1468. le vicomté de Narbonne à JEAN, son second fils. Celui-ci épousa *Marie* d'Orleans, sœur du roi *Louis* XII. dont il eut *Gaston* de Foix, tué à la bataille de Ravenne l'an 1513 ; & *Germaine* de Foix, reine d'Aragon. Le même Gaston de Foix, par contrat du 19. Novembre 1507. échangea avec le roi son oncle, la cité, ville, seigneurie viguerie & le vicomté de Narbonne, pour d'autres terres. C'est ainsi qu'elle a été unie à la couronne, quoique nos rois y eussent d'ailleurs divers autres droits. * Strabon, *l.* 4. Martial, *l. 8. epig.* 72. Aimoin, *l. 4. c.* 57. Pline. Pomponius Mela. Ammien Marcellin. Gregoire de *Tours.* Eutrope, &c. Papyre Masson, *descript. flum. Gall. & notit. episc. Gall.* Merula, *l. 3. geograph.* Jules Scaliger, *de claris urb. Gall.* Isaac Pontanus, *itiner. Gall. Narbon.* Elie Vinet, *Narbon. votum.* Besse, *hist. de Carcassonne.* Du Chêne, *recherches des antiquitez des villes de France.* Catel, *histoires & memoires du Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Pui, *droits du roi.* La Perriere, *annales de Foix, &c.*

CONCILES DE NARBONNE.

Les actes de la vie de saint Paul de Narbonne font mention d'un concile qui fut assemblé en cette ville ; mais on ignore l'année. Les prelats de la Gaule Narbonnoise celebrerent un concile à Narbonne l'an 589. Sept évêques s'y trouverent, & Migetius le metropolitain y presida. On y fit quinze canons pour le reglement de la discipline ecclesiastique. Catel & Sainte-Marthe parlent d'un synode que Daniel de Narbonne tint en 788. contre Felix d'Urgel, & en rapportent les actes. * Catel, *histoire de Languedoc, p.* 654. *&* 743. & sainte-Marthe, *Gall. Christ. p.*368. *T. I.* Mariana, (*l.8.hist.*) fait mention d'un autre synode tenu à Fon-Couverte, dans le diocese de Narbonne, pour fixer les limites de celui d'Urgel Ermengaud, archevêque de Narbonne, fils du vicomte, assembla en 994. un concile contre les gentilshommes qui usurpoient les biens ecclesiastiques. Raimond comte de Rodez, Roger comte de Carcassonne, & plusieurs autres personnes de qualité s'y trouverent. Catel & Sainte-Marthe en ont tiré les actes des archives de l'église. Le cardinal de saint Ange, legat du saint siege, celebra durant le Carême de 1226. ou 1227. un concile à Foix, à Narbonne, pour absoudre le comte de Foix heretique Albigeois. * Guillaume du Pui-Laurent, *c.* 36. Pierre Amelli, qui étoit alors archevêque de cette ville, assembla lui-même un autre concile en 1235. Alexandre Gerbinat, grand vicaire du cardinal François Pisani, archevêque de Narbonne, tint par son ordre en 1551. un concile dont les actes furent imprimez à Toulouse en 1552. Louis de Vervins archevêque de la même ville, celebra un concile en 1609. & fit des ordonnances salutaires pour la reforme des mœurs, & pour l'avantage de ses peuples. M. de Marca, qui est mort archevêque de Paris, a publié & éclairci diverses antiquitez de la ville de Narbonne, dans les chap. VII. & VIII. du I. livre de son ouvrage, intitulé *Marca Hispanica*, imprimé à Paris en 1688. *in fol.*

NARCIS ou NARCISSE, évêque de Gironne, est le patron des habitans de cette ville, qui prétendent encore en avoir le corps entier. Ils disent que lorsque Philippe III. roi de France, l'assiegea en 1285. il sortit du tombeau de ce Saint, un grand nombre de mouches, qui firent perir l'armée Françoise ; cependant un historien contemporain remarque que les François ayant pris Gironne, voulurent à l'envie avoir des reliques de ce Saint ; de sorte que son corps fut separé en plusieurs parties. * Voyez *Marca Hispanica, c. IV. p.* 1467.

NARCISSE, fils du fleuve Cephise, & de Liriope, fille de l'Ocean, avoit été avantagé par la nature d'une beauté extraordinaire. Ses parens ayant un jour consulté le devin Tiresias, sur les destinées de leur fils; il répondit que Narcisse vivroit autant de tems qu'il ne se regarderoit pas. Cette réponse, quoique risible en apparence, se verifia dans la suite. Quoique Narcisse fût recherché pour sa beauté de toutes les nymphes du pays, il les méprisa toutes: il fit même mourir la nymphe Echo de langueur & d'amour pour lui: ensorte qu'il ne lui est resté qu'une foible voix, son corps ayant été changé en rocher. Les dieux ne laisserent pas cette fierté dédaigneuse de Narcisse impunie; car un jour qu'il revenoit de la chasse, las & fatigué, il s'arrêta sur le bord d'une fontaine pour s'y désalterer; & ayant vû sa figure dans les eaux, il en devint si éperduement amoureux, qu'il sécha sur le lieu de langueur & d'amour. Les dieux en ayant compassion le changerent en un fleuve de son nom. Voici de quelle maniere Pausanias rapporte l'histoire de Narcisse. „ Narcisse avoit une sœur qui lui ressembloit entierement, mêmes traits de visage, même taille, même chevelure, presque même habit; car en ce tems-là les jeunes filles & les jeunes garçons de famille portoient de longues robes. Le frere & la sœur avoient coutume d'aller à la chasse toujours ensemble. Ce fut alors que Narcisse commença à sentir une amitié tendre pour sa jeune compagne. La sœur étant venue à mourir, Narcisse, pour se consoler en quelque façon d'une perte si sensible, se rendoit à une fontaine, où il étoit allé souvent avec sa sœur, pour se délasser de l'ardeur de la chasse. Comme en y regardant pour amuser sa douleur, il vit son ombre dans l'eau, quoiqu'il reconnût que ce fût la sienne même; cependant à cause de la parfaite ressemblance qui avoit été entre ces deux amans, il s'imagina par une flatteuse rêverie, que c'étoit l'image de sa sœur & non pas la sienne. Depuis ce moment, Narcisse, reveillant sans cesse son ardeur pour son premier amour, il ne se lassoit point d'aller très-souvent à cette source, d'où il lui est resté le nom de *Fontaine de Narcisse*, qui est sur les frontieres des Thespiens, proche un village appellé *Nedonacum*. „ * Pausanias, *liv.* 9. Ovide en fait mention dans le 3. *liv. des metamorphoses*, Stace, *Sylv.* 3.

NARCISSE, dont saint Paul fait mention dans son épître aux Romains, *c.* 16. Quelques auteurs ont cru, sans aucun fondement, qu'il étoit le même que NARCISSE, affranchi de l'empereur Claude, qui avoit tant de pouvoir sur l'esprit de son maître, & qu'Agrippine fit mourir, comme nous l'apprenons de Tacite, *l.* 13.

NARCISSE, évêque de Jerusalem, sur la fin du II. siecle, tint un concile pour la celebration de la fête de Pâques, & fut calomnié par trois hommes, dont il reprenoit les vices trop fortement. On l'accusa d'avoir failli contre la pureté, & chacun d'eux confirma cette accusation par un serment horrible. Mais Dieu les punit par le mal qu'ils s'étoient souhaité en cas de parjure; car le premier fut brûlé dans sa maison avec sa famille, le second fut frappé d'un ulcere qui fit tomber son corps en pieces; & le dernier perdit les yeux. Narcisse qui s'étoit exilé volontairement, revint sur la fin de sa vie à Jerusalem, où Dieu confirma sa sainteté par plusieurs miracles. Il reprit le gouvernement de son église, & sur la fin de sa vie, il se dechargea d'une partie de ce soin sur Alexandre évêque de Cappadoce & confesseur, qu'il choisit pour collegue & pour successeur. Il mourut âgé de 116. ans, après l'an 212. * Eusebe, *l.* 6. *hist. c.* 8. & 9. Baronius, *A. C.* 198. & 199. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. des III. premiers siecles.*

NARDEN, NAERDEN & NARDE, *Nardenum*, petite ville des Pays-Bas en Hollande, est capitale du Goitland, à trois lieues d'Amsterdam, & environ à même distance d'Utrecht. On la ruina presque entierement dans le XIV. siecle, & la mer submergea ce qui en restoit. Guillaume de Baviere, III. du nom, comte de Hainaut & de Hollande, surnommé l'*Insensé*, fit rebâtir l'an 1355. la ville de Narden, au même endroit où elle est aujourd'hui. Les habitans d'Utrecht la prirent l'an 1481. ayant fait déguiser des soldats en femmes, qui y entrerent un jour de marché; mais les citoyens de Narden se vengerent peu après de cette supercherie. La ville fut presque toute brûlée l'an 1486. & souffrit bien davantage environ cent ans après, par la cruauté des Espagnols, commandez par Frederic de Tolede, fils du duc d'Albe. Les habitans ouvrirent les portes de leur ville à leur general, qui les fit égorger de la maniere du monde la plus barbare. Les François prirent Narden en 1672. & la rendirent par composition après un siege de quelques semaines, l'an 1674.* Junius, *in Batav. desc.* Marcus Zuerius, *in theat. Holland.* Grotius & Strada, *de bello Belg.* De Thou, &c.

NARDI (Dominique) Florentin, religieux de l'ordre de saint Dominique, fut reçû docteur en theologie dans sa patrie, où il mourut le 16. Novembre de l'an 1385. Il fut un prédicateur celebre dans son tems, & il a laissé un grand recueil de sermons en trois parties, le Carême, les panegyriques des Saints, les sermons de l'année: on ne les a pas imprimez.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

NARDI (Jean) Florentin, a publié à Florence en 1647. un commentaire sur *Lucrece*, & à Bologne en 1656. un ouvrage intitulé, *Noctes Geniales.* Son commentaire n'est pas fort estimé. * *Voyez* Tannegui le Févre, *dans sa preface sur Lucrece*; & Baillet, *Jugem. des sçav. sur les crit. grammairiens*, *t.* 2. *de l'edit. de M. de la Monnoye.*

NARDIN, NAIRN, NATERN, petite ville de l'Ecosse septentrionale. Elle est sur la côte du comté de Murrai, à l'embouchure de la riviere de Nairn. Lorsque la mer se retire, on voit les ruines d'une forteresse, qui defendoit le port de cette ville, qu'on a laissé combler par les sables. * Mati, *diction.*

NARDINO (Etienne) cardinal, archevêque de Milan dans le XV. siecle, étoit natif de Forli, & vint jeune à Rome, où il fut protonotaire apostolique, & referendaire du pape Pie II. qui l'éleva à l'archevêché de Milan, & lui confia le gouvernement de la Marche d'Ancone. Les cardinaux qui entrerent dans le conclave l'an 1464. pour l'élection d'un nouveau pape, après la mort de Pie II. jurerent entr'eux, que celui qui seroit élû, ne feroit point de nouvelle promotion de cardinaux, que ceux qui l'étoient déja ne fussent réduits au nombre de vingt-quatre. Paul II. qui fut mis sur le siege pontifical, fut sollicité par Nardino & Theodore Lelio, évêque de Trevise, de mépriser le serment fait dans le conclave. Il les crut, mais sans leur donner le chapeau, comme ils l'esperoient. Nardino fut nonce extraordinaire à Naples, & fut fait cardinal en 1473. par Sixte IV. Il fut encore nommé par ce pape à la legation d'Avignon, puis à celle de Rimini, & mourut le 23. Octobre 1484. à Rome, où il a fondé le college de son nom. Il fit des presens considerables à l'église de Milan.* Garimbert, *l.* 6. Onuphre. Ciaconius. Auberi, &c.

NARDO, *Neritum*, ville du royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, avec titre de duché & évêché, suffragant de Brindes, appartient au comte de Conversano. Le pape Alexandre VII. avant son élevation au pontificat, avoit été évêque de cette ville, qui est située dans une plaine agreable, à deux ou trois mille du golfe de Tarente.

NARDO (François de) fut ainsi nommé de sa patrie, dont on vient de parler: le nom de sa famille qui possedoit alors la baronie de saint Blaise dans le royaume de Naples, étoit Sicuro. Il entra fort jeune dans l'ordre de saint Dominique, où il fit ses études sous le pere Marien de Bitonto, & devint bientôt un grand maître: Dominique Grimani, Thomas de Vio, Cajetan, Gaspar Contarini cardinaux & plusieurs autres prélats illustres furent ses disciples. Il florissoit vers l'an 1450. mais il doit avoir vêcu bien au-delà de cette année. On lui érigea une statue dans l'université de Padoue, où la republique de Venise l'avoit attiré. On dit qu'il a laissé un ouvrage sur la metaphysique, mais a-t-il été imprimé, & où le garde-t-on? * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

NARDOT (Adrien) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Dijon, publia l'an 1625. à Lyon un livre à l'usage des predicateurs dont le titre merite d'être rapporté: *discours predicables amplifiez par lieux communs, pour servir la plûpart à sujets divers & extraordinaires.* On dit qu'il eut quelque reputation dans son pays. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NARENTA, en latin *Naro* & *Narona*, ville de Dalmatie, sur la mer Adriatique, est soumise aux Turcs, & a été autrefois considerable. Elle est presentement presque ruinée. * Baudrand.

NARNI, sur la riviere de Nera, ville d'Italie, avec titre d'évêché, dans l'Ombrie, province de l'état Ecclesiastique, nommée par Strabon, *Narna* & *Narnia*, Pline remarque qu'on l'avoit appellée *Nequinum*, & que ce mot étoit tiré de *Nequitia*, pour exprimer la malice, ou plûtôt l'inhumanité des habitans, qui avoient mieux aimé égorger leurs enfans, que de les remettre à ceux qui avoient assiegé leur ville. Ceux de Narni se vantent que leur ville a été la patrie de l'empereur Nerva, & d'un pape nommé Jean : peut-être que ce fut Jean XIII. évêque de Narni. Jean-Baptiste Tusci de Bonetis, évêque de Narni, publia en 1625. des ordonnances synodales. * Tite-Live, *l.* 10. *c.* 9. Pline, *l.* 3. *c.* 14. Leandre Alberti.

NARNI (Jerôme-Mautinide) Capucin Italien, & fameux predicateur au commencement du XVII. siecle, se fit admirer à Rome, & ailleurs ; mais ses sermons imprimez, & dénuez des graces de l'action, ne répondirent pas à l'attente qu'on avoit conçûe, & au succès qui les avoit fait valoir dans la chaire. Nous en avons une traduction françoise du pere du Bosc Cordelier, ou plûtôt de M. d'Ablancourt, qui, selon Bayle, en ceda l'honneur au pere du Bosc. Cette traduction parut en 1636. à Paris. Narni mourut le 13. Septembre 1632. âgé de 70. ans. * Janus Nicius Erythræus. Bayle, *dict. crit.*

NARO : c'étoit autrefois une ville episcopale. Ce n'est maintenant qu'un bourg de la vallée de Mazara en Sicile, situé dans les montagnes de Madonia, à dix lieues de Gergenti vers le nord. * Mati, *diction.*

NAROL, ville de Pologne dans la province de Russie, assez jolie, & située dans une vaste plaine découverte, aux pieds des montagnes. * *Memoires du chevalier de Beaujeu.*

NARSE'S, roi de Perse, succeda à son pere *Varanne* III. l'an 295. & regna environ sept ans. Ce prince voyant que les empereurs étoient occupez contre les rebelles de l'empire, surprit la Mesopotamie & l'Armenie. Diocletien envoya contre lui Maximien Galere, qui fut battu ; mais en deux batailles qu'il donna depuis, il mit les Perses en déroute, fit prisonnier Narsés avec sa femme, ses enfans, ses sœurs & plusieurs autres personnes de qualité. Il reprit encore la Mesopotamie, avec cinq provinces au-delà du Tigre. Narsés mourut l'an 301. * Eusebe, *in chron.* Eutrope, *l.* 9.

NARSE'S eunuque, & general de l'armée Romaine, étoit Persan de nation, & s'étoit attaché à Justinien dès la premiere bataille que cet empereur gagna contre les Perses l'an 528. Il fut questeur ou tresorier de l'armée. De cet emploi, il passa à d'autres plus importans, fut designé consul, & fait patricien, & parut un si grand homme de guerre, qu'il fût choisi pour s'opposer à Totila roi des Goths, & relever les affaires en Italie, où elles étoient ruinées. Narsés aimoit la justice, & avoit une particuliere devotion à la sainte Vierge : il défit les Goths, en deux batailles l'an 552. Totila fut tué dans la derniere qui fut donnée dans le même lieu, où Camille avoit vaincu les Gaulois, dit *Busta Gallorum*. Narsés remporta d'autres victoires l'an 553. contre Leutharis & Bucelin, qui étoient entrez en Italie. Quelques auteurs assurent, après Paul Diacre, que l'imperatrice Sophie, irritée contre Narsés, lui fit dire de quitter les armes, & de venir filer avec les femmes, lui reprochant ainsi qu'il étoit eunuque. Ce grand homme répondit qu'il lui ourdiroit une toile, qu'elle ne déferoit pas facilement, & appella les Lombards en Italie. Le cardinal Baronius, fondé sur le témoignage de Corrippe, historien de ce tems, croit que ces faits sont inventez, & que Narsés avoit été déja rappellé à Constantinople. Il croit aussi que c'est le même Narsés à qui saint Gregoire a écrit ses lettres ; & celui qui s'étant revolté contre Phocas, pour venger la mort de l'empereur Maurice, fut surpris par le même Phocas, qui le fit brûler vers l'an 604. Si cela est, il faut croire que Narsés étoit alors fort âgé. * Procope, *l.* 3. *de bello Goth.* Evagre, *l.* 4. Nicephore. Agathias. Cedrene. Zonaras. Paul Diacre. &c. citez par Baronius, *A. C.* 552. 553. 567. 605. *&* 606.

NARSINGAPATAN, ville de l'Inde, dans le royaume de Golconde, dans la presqu'isle deçà le Gange, est située sur le golfe de Bengala, à l'orient de Condapoli, & entre Pahor & Vixnapatan, sur le même golfe. * Sanson. Baudrand.

NARSINGUE, ville & royaume de l'Inde, dans la presqu'isle deçà le Gange, vers la côte de Coromandel, est soumise aujourd'hui au roi de Bisnagar. La ville qui est bâtie sur une riviere, est grande & bien peuplée, & le royaume produit diverses pierreries. Autrefois le prince de ce pays se disoit roi des rois, & mari de mille femmes & recompensoit la valeur & les services de ses officiers, par le don des plus belles du pays. * Baudrand.

NARTHACIUM, montagne & ville de Phthiotide, contrée de la Thessalie. Xenophon dans l'oraison d'Agesilaüs, parle de la montagne, qu'il appelle aussi *Narthesium*, & Ptolomée parle de la ville de même nom, *l.* 3. *c.* 13. Plutarque en fait mention dans la vie d'*Agesilaüs.*

NARVA ou NERVA, dans la Livonie, près de la côte du golfe de Finlande, & vers la province d'Ingrie, est une ville forte, avec un très-bon château, & est située sur un fleuve de même nom, qui separoit autrefois la Livonie de la Moscovie, de l'autre côté de la riviere, est la forteresse d'Iuanogorod, que les Moscovites ont bâtie sur un roc escarpé, dont la riviere fait une presqu'isle : de sorte que la place passoit pour imprenable. Au pied de cette forteresse il y a un bourg, que l'on nomme *la Nerva Russienne* ou *Moscovite*, pour la distinguer de la Nerva Teutonique ou Allemande, dont nous parlons. Ce bourg est habité par des Moscovites naturels. La riviere de Nerva, qui sort du lac de Peipis, & se décharge dans le golfe de Finlande, est fort rapide : elle a un saut à une demi-lieue au-dessus de la ville, où les eaux tombent dans un précipice avec un bruit effroyable, & avec tant de violence que les flots venant à se briser contre les rochers, se reduisent comme en une vapeur, laquelle remplissant l'air, fait un effet admirable ; car le soleil donnant dessus le matin, fait voir un arc-en-ciel aussi beau que celui qu'il a coutume de former dans les nues. Ce saut fait que l'on est contraint de décharger là toutes les marchandises que l'on envoye de Plescou, & de Derpt à Nerva, pour être chargées sur le golfe de Finlande. La ville de Nerva fut bâtie l'an 1113. par Wolmar II. roi de Danemarck. Le grand-duc de Moscovie la prit en 1558. & le roi de Suede la reprit sur les Moscovites en 1581. Depuis ce tems-là elle a appartenu aux Suedois, qui n'ont possedé le fort d'Iuanogorod que depuis l'année 1617. Elle fut assiegée inutilement par le czar de Moscovie en 1700. Charles XII. roi de Suede, qui n'étoit alors âgé que de dix-huit ans, força 80000. Moscovites dans leurs lignes, n'ayant avec lui que huit à neuf mille hommes, leur en tua 22000. fit prisonniers neuf de leurs officiers generaux, leur prit 190. canons ou mortiers, 171. drapeaux ou étendarts, & tout leur bagage. Ils retournerent beaucoup plus forts en 1704. assieger de nouveau cette place, & enfin après un long blocus, suivi de deux mois de tranchée ouverte, ils l'emporterent d'assaut, & y commirent de grandes cruautez. Le general Horn qui la défendoit une seconde fois, y fut fait prisonnier & envoyé à Moscou, où on lui fit souffrir dans un cachot avec sa femme & sa famille mille indignitez. *Voyez* CHARLES XII. roi de Suede. Les Moscovites de la Nerva Russienne observent une ceremonie assez remarquable la veille de la Pentecôte ; qui est le jour de l'anniversaire qu'ils font pour les morts. Les femmes s'assemblent dans le cimetiere, & étendent sur les sepulcres des mouchoirs bordez de soye de diverses couleurs aux quatre coins. Elles mettent sur ces mouchoirs ou nappes, plusieurs plats de poisson rôti & frit, des flancs, des gâteaux, & des œufs peints en rouge ou en violet. Le prêtre encense les sepulcres, & fait quelques prieres, pendant que ces femmes pleurent, & témoignent leur douleur par des cris épouvantables. En même-tems le clerc qui suit le prêtre, amasse les presens qui sont sur les tombeaux, dont son maître fait ensuite bonne

chere. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

NARVAR, royaume ou province du royaume du grand-Mogol en Asie. Elle est entre celles de Bengale, de Gualeor, d'Agra, & de Sambal. Gehud en est la capitale. * Mati, *diction.*

NASAMONES, anciens peuples d'Afrique, dont parlent Herodote, Strabon, Pline, Quint-Curce, &c. sont placez diversement par ces auteurs. Il y en avoit dans la Libye, près de l'ocean Atlantique; on en trouvoit d'autres près de la mer de Marmora; & d'autres sur le golfe de Sidra, dit les Seiches de Barbarie, *Syrtis Magna.* Lucain parle de ces derniers, *l.* 9.

NASARO (Mattheo ou Matthieu del) graveur en pierre, étoit de Veronne, & vint vers l'an 1520. en France, où le roi François I. le retint à son service, & l'employa à faire quelques desseins pour des draps d'or & de soye, & pour des tapisseries, ausquelles on travailloit pour lui en Flandres. Nasaro y fit un voyage, pour en prendre la conduite, & porta en Italie l'argent qu'il avoit gagné en France, ce fut presque en ce temslà que le roi fut pris à la bataille de Pavie en 1525. A son retour dans ses états, il y fit revenir Matthieu del Nasaro, & le fit maître de la monnoye. Un emploi si considerable lui inspira la pensée de se marier en France, où il mourut peu après la mort du roi François I. qui arriva le 31. Mars 1547.

NASEBI, petite ville d'Angleterre dans la partie occidentale du comté de Northampton, près de laquelle coulent les rivieres d'Avon & de Nine; celle-ci à l'orient & celle-là à l'occident. C'est près de cette ville que se donna le 14. Juin 1645. la bataille qui en a tiré son nom, entre les troupes du roi Charles I. commandées par le prince Robert & celles du parlement par le general Fairfax, qui remporta la victoire. * *Diction. Anglois.*

NASI: mot hebreu, qui signifie *prince*, se trouve souvent dans les livres des Juifs. Ce nom se donnoit autrefois au souverain juge & president de leur grand Sanhedrin, comme on le peut voir dans R. Moyse, en son traité du Sanhedrin. Les Juifs ont encore retenu ce titre de *Nasi*, dans ces derniers tems; & leurs rabbins, qui sont leurs princes ou chefs dans les lieux de leur exil, se l'attribuent pour marquer leur dignité. * Simon.

NASIDIUS (Lucius) fut envoyé par Cneius Pompée avec une flotte de seize vaisseaux, pour secourir les Marseillois assiegez par l'armée de Cesar. Il survécut à Cesar, & à Pompée. Après la mort de ce dernier, il se rangea du côté de Sextus son fils; mais le jeune Pompée ayant été entierement défait en Espagne, Nasidius se joignit à Marc-Antoine. * Appian, *l.* 5.

NASICA, *cherchez* SCIPION NASICA.

NASQUE, petite riviere de Provence. Elle baigne Sault dans la Viguerie d'Apt, Venasque, & Carpentras dans le comté Venaissin & se joint à la Sorgue un peu avant son embouchure dans le Rhône. * Mati, *dictionaire.*

NASSAU ville & comté de l'empire, dans la Veteravie. Son nom latin *Nassovia*, est le même, selon Berthius, que celui de *Nass-gravia*, qui signifie *pays aquatique.* La ville de Nassau est bâtie sur une colline entourée d'une montagne marécageuse, où coule la riviere de Loën ou Lanh, entre Marpurg & le fort de Hermestein. Le comté de Nassau donne son nom à l'ancienne maison de Nassau, si feconde en grands hommes. Elle a eu un empereur, nommé ADOLPHE, qui perdit la couronne & la vie l'an 1298. en combattant contre Albert d'Autriche I. du nom.

I. OTHON comte de Nassau, fut envoyé par l'empereur Henri l'*Oiseleur*, l'an 926. en Hongrie, en qualité de general de l'armée imperiale, & mourut l'an 972. laissant pour enfans *Henri*, chanoine à Mayence; WALRAME, qui suit; *Luce*, épouse d'*Hildebrand* comte de Sayn; & *Barbe*, femme de *Gosselin* duc de Limbourg.

II. WALRAME comte de Nassau, servit utilement l'empereur Othon dans les guerres de France, de Bohême, & de Hongrie, & mourut comme son pere à Nuremberg, l'an 1020. ayant eu WALRAME II. qui suit; & OTHON, qui devint seigneur & comte de Gueldres par son mariage avec *Alix*, fille & heritiere de *Wichard* III. mort en 1101. Nous avons rapporté la succession de cet Othon, comte de Gueldres, sous le mot de GUELDRES.

III. WALRAME II. du nom comte de Nassau, mourut l'an 1068. & laissa

IV. ROBERT comte de Nassau, qui après avoir réparé le château de Nassau, mourut l'an 1110. ayant eu

V. WALRAME III. du nom comte de Nassau. Celui-ci fut un grand capitaine sous l'empereur Conrad, & mourut l'an 1156. laissant HENRI, qui suit; & *Robert*, qui servit de capitaine general sous Frederic *Barberousse*, en Asie, & contre les Sarasins, où il mourut.

VI. HENRI comte de Nassau, mort l'an 1199. fut pere d'OTHON, qui suit;

VII. OTHON II. du nom comte de Nassau, mourut l'an 1213. ayant eu pour fils unique,

VII. HENRI II. du nom comte de Nassau, surnommé *le Riche*, à cause des grandes terres qu'il acquit, mourut l'an 1254. laissant de *Mecthilde*, fille de *Theodore* de Nassau, comte de Gueldres, WALRAME, qui fut l'aîné; & tige des branches *de* NASSAU, WISBADEN, WEILBOURG *&* IDSTEIN; & OTHON le cadet, *tige des branches* de DILLEMBOURG, ORANGE, SIEGEN, *&c.*

BRANCHE AINE'E DES COMTES DE NASSAU *seigneurs de* WISBADEN, IDSTEIN, *&* WEILBOURG.

VIII. WALRAME IV. du nom, comte de Nassau; fils aîné de HENRI *le Riche*, eut pour son partage la moitié du comté de Nassau, avec les comtez de Wisbaden, Weilbourg, & Idstein, & fut du conseil de l'empereur Rodolphe I. Il avoit épousé *Adelaide*, fille de *Theodore* comte de Catzenellebogen, laquelle se fit religieuse de sainte Claire à Mayence après la mort de son mari, arrivée l'an 1289. Leurs enfans furent *Diethérus*, qui prit l'habit de saint Dominique, & qui fut fait archevêque de Treves: il eut de grands démêlez avec son chapitre, & mourut l'an 1307; ADOLPHE, qui suit; *Walrame*, tué l'an 1299; *Richarde*, religieuse avec sa mere *Mecthilde*, épouse de *Rodolphe* comte d'Hasbourg, depuis empereur; & *Imagine*, mariée à *Frederic* comte de Lichtemberg.

IX. ADOLPHE comte de Nassau, fut élû empereur l'an 1292. & mourut en 1298. *ainsi que nous l'avons rapporté sous le nom* ADOLPHE. Il eut d'*Imagine*, fille de *Gerlac* comte de Limbourg, une des plus belles princesses du monde, *Robert*, qui fut pris dans la bataille où son pere fut tué, & qui mourut peu après en Bohême, où il fut general des armées du roi Wenceslas IV. avec la fille duquel il avoit été fiancé; GERLAC, qui suit; *Walrame*, qui n'eut point d'enfans de *Mecthilde*, fille de *Rodolphe* comte palatin du Rhin; *Adelaide*, religieuse de sainte Claire à Mayence; & *Mecthilde*, qui épousa *Rodolphe* comte palatin du Rhin, électeur.

X. GERLAC comte de Nassau, Wisbaden, &c. fut ambassadeur de l'empereur Louis, auprès du pape l'an 1331. & mourut l'an 1361. ayant eu d'*Agnes*, fille de *Conrad* Lantgrave de Hesse, *Gerlac*, archevêque de Mayence, qui sçavoit treize sortes de langues, & qui mourut l'an 1371; ADOLPHE, qui suit; JEAN, *qui fit la branche* de WEILBOURG, *dont nous parlerons ci-après.*

XI. ADOLPHE II. du nom comte de Nassau, de Wisbaden & de Idstein, deceda l'an 1370. laissant d'*Anne*, fille de *Frederic* II. vicomte de Nuremberg, *Adolphe*, évêque de Spire, puis archevêque de Mayence, mort l'an 1388; *Jean*, qui fut archevêque de Mayence, après son frere, & qui assista en cette qualité au concile de Constance. Il fut un saint personnage, & mourut l'an 1419; GERLAC, qui suit; & *Jeanne*, femme de *Henri* comte de Waldech, morte l'an 1347.

XII. GERLAC II. du nom comte de Nassau, &c. mourut en 1393. ayant eu de *Berthe*, fille de *N.* comte de Wersterbourg.

XIII. ADOLPHE III. du nom comte de Nassau, &c. qui par son merite extraordinaire, ses rares qualitez & sa

probité exacte, fut aimé de tous les princes de son siecle, mourut l'an 1426. ayant eu de *Marguerite*, fille de *Bernard* marquis de Baden, *Adolphe*, archevêque de Mayence, très-grand prelat, mort l'an 1475; JEAN, qui suit; & deux filles.

XIV. JEAN comte de Nassau, &c. fut un des plus grands capitaines de son tems, & mourut l'an 1480. Sa femme fut *Marie* de Nassau, fille d'*Engilbert*, comte de Dillembourg, dont il eut ADOLPHE, qui suit; *Philippe*, general des armées de l'empereur Maximilien I. mort l'an 1490; *Anne*, femme d'*Othon* comte de Solms; & *Marie*, alliée à *Louis* comte d'Isembourg.

XV. ADOLPHE IV. du nom comte de Nassau, &c. fut conseiller de l'empereur Maximilien I. gouverneur des pays de Gueldres & de Zutphen, & mourut l'an 1504. après avoir eu deux femmes, la premiere fut *Adelaide*, fille de *Wolrad* comte de Mansfeld, morte sans enfans: la seconde fut *Marguerite*, fille de *Philippe* comte de Hanau, dont il eut PHILIPPE, qui suit; & *Marguerite*, femme de *Louis* de Nassau, comte de Weilbourg.

XVI. PHILIPPE comte de Nassau, &c. quitta la religion Catholique, embrassa la Protestante, & mourut en 1520. quatre ans avant *Adriane*, sa femme, fille de *Jean* baron de Bergh. Leurs enfans furent, *Adolphe*, qui de *Françoise*, fille d'*Antoine* duc de Luxembourg, & veuve de *Bernard* marquis de Baden, ne laissa qu'une fille, nommée *Magdelaine* de Nassau, mariée à *Joachim* comte de Manderscheit; BALTHASAR, qui suit; *Catherine*, épouse de N. comte de Rapoltskirch; *Marguerite*, abbesse de Walford; & *Anne*, jumelle de *Balthasar*, religieuse avec sa sœur.

XVII. BALTHASAR comte de Nassau, Wisbaden, &c. fut commandeur de l'ordre Teutonique, & fut tué l'an 1568. âgé de 48. ans, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Reinard* comte d'Isembourg,

XVIII. JEAN-LOUIS comte de Nassau-Wisbaden, &c. mourut le 10. Juin 1596. âgé de 29. ans, laissant de *Marie*, fille de *Jean* comte de Nassau-Dillembourg, deux fils morts au berceau; *Jean-Philippe*, mort l'an 1599. âgé de 4. ans; JEAN-LOUIS, qui suit; *Marguerite*, femme d'*Adolphe* comte de Bentheim; *Anne*, épouse de *Simon* II. comte de Lippe; & *Marie-Magdelaine*, mariée avec *Volfang-Frederic* comte d'Isembourg.

XIX. JEAN-LOUIS II. du nom comte de Nassau-Wisbaden, mourut l'an 1605. Ce fut en sa personne que finit cette branche, dont la succession passa aux comtes de Weilbourg, qui devinrent les aînez.

BRANCHE DE NASSAU-WEILBOURG, *dite de* SARBRUCK, *issue de celle de* WISBADEN.

XI. JEAN comte de Nassau, fils puîné de GERLAC I. comte de Nassau-Wisbaden, eut pour son partage le comté de Weilbourg. Il épousa 1°. l'heritiere des terres de Mehremberg & Gleiberg: 2°. *Jeanne*, fille unique & heritiere de *Simon* V. comte de Sarbruck. Cette succession lui fut disputée par Jean, frere de Simon; mais le credit de l'empereur la lui fit adjuger, & la branche prit le nom de *Nassau-Sarbruck*. L'empereur Charles IV. lui donna en 1366. le titre de prince du saint empire, que ses successeurs ne continuerent pas de prendre, se contentant de celui de comtes. Il mourut l'an 1371. laissant PHILIPPE, qui suit; *Jeanne*, & *Elisabeth*, alliées dans la maison de Hesse.

XII. PHILIPPE comte de Nassau, comte de Weilbourg & de Sarbruck, mourut l'an 1429. après avoir épousé *Catherine*, fille de *Frederic* duc de Lorraine, dont il eut JEAN, qui suit; & *Marguerite*, femme de *Gerard*, baron de Rodenack. Il prit une seconde alliance avec *Agnès*, fille d'*Albert* comte de Hohenloë, dont il eut PHILIPPE, *tige de la branche dite de* WEILBOURG, *rapportée ci-après*; & *Jeanne*, qui fut donnée en mariage à *George* comte de Hennenberg.

XIII. JEAN II. du nom comte de Nassau & de Sarbruck, mourut l'an 1472. De *Jeanne* comtesse de Linanges & de Hennenberg sa premiere femme, morte l'an 1450. il eut *Elisabeth* de Nassau, mariée à *Guillaume* duc de Juliers; & *Jeanne*, alliée à *Jean* comte Palatin du Rhin & de Simmeren. D'*Elisabeth*, fille de *Louis* comte de Wirtemberg, sa seconde femme, il laissa un fils posthume, sçavoir,

XIV. JEAN-LOUIS comte de Nassau-Sarbruck, lequel mourut l'an 1545. Il avoit épousé 1°. *Isabelle*, fille de *Jean* I. comte Palatin du Rhin: 2°. *Catherine* comtesse de Mœurs & de Sarwerden. De la premiere, il eut *Philippe*, mort l'an 1554. sans enfans d'*Apollonie* comtesse de Dagsburg; ADOLPHE, qui suit; *Jean-Louis*, chanoine de Strasbourg; & *Ottilie*, épouse de *Jean* comte de Sayn. De la seconde il laissa *Catherine*, mariée à *Emicon* XII. comte de Leiningen.

XV. ADOLPHE comte de Nassau-Sarbruck, fut le dernier de cette branche, & mourut l'an 1559. sans posterité d'*Anne* comtesse de Mansfeld. Ainsi ses biens passerent à ses cousins les comtes de Weilbourg, lesquels par la suite des tems sont devenus les aînez de cette maison.

BRANCHE DE WEILBOURG, SORTIE *de celle de* SARBRUCK, *aujourd'hui aînée de toute la maison.*

XIII. PHILIPPE comte de Nassau, second fils de PHILIPPE, comte de Weilbourg & de Sarbruck, eut le comté de Weilbourg en partage, & mourut l'an 1492. ayant eu de *Catherine*, fille d'*Emicon* XI. comte de Leiningen,

XIV. JEAN comte de Nassau, qui mourut avant son pere, l'an 1480. laissant d'*Elisabeth*, fille de *Louis* dit *le Pacifique*, landgrave de Hesse,

XV. LOUIS comte de Nassau & de Weilbourg, après la mort de son ayeul, qui mourut l'an 1523. ayant eu de *Marguerite*, fille d'*Adolphe* comte de Nassau-Wisbaden,

XVI. PHILIPPE II. du nom comte de Nassau-Weilbourg, qui mourut l'an 1559. laissant d'*Anne*, fille d'*Albert* comte de Mansfeld, sa premiere femme, ALBERT, qui suit; d'*Emilie*, fille de *Jean*, comte d'Isembourg, sa seconde femme, il laissa *Anne-Emilie*, épouse du Rhingrave *Philippe*; & *Philippe* comte de Nassau, qui épousa 1°. *Henriette* comtesse de Manderscheid: 2°. *Isabelle*, fille de *Jean* de Nassau de Dillembourg, dont il n'eut qu'une fille, *Anne-Emilie* de Nassau, mariée l'an 1584. à *George* comte de Nassau Dillembourg, laquelle mourut l'an 1605.

XVII. ALBERT comte de Nassau Weilbourg, herita du comté de Sarbruck par la mort de ses cousins. Il épousa l'an 1559. *Anne*, fille de *Guillaume* comte de Nassau, Vianden & Dillembourg, morte l'an 1616. dont il eut LOUIS, qui suit; *Guillaume*, mort à 27. ans, l'an 1597. ayant eu deux filles d'*Erice*, fille de *Philippe* comte d'Isembourg; *Jean-Casimir*, mort à 25. ans, l'an 1602. laissant d'*Elisabeth*, fille de *George* Langrave de Hesse, *Anne-Eleonore* de Nassau, laquelle épousa *Louis-Frederic*, duc de Wirtemberg; *Anne-Emilie*, mariée l'an 1581. à *Othon* comte de Solms; *Julienne*, morte à 20. ans, l'an 1582; *Elisabeth*, mariée à *George* comte de Sayn & de Witgenstein, morte l'an 1605; *Anne-Sybille*, épouse de *Pierre-Ernest* baron de Griechingen; & *Anne-Ottile*, alliée à *Guillaume* comte de Sayn & de Witgenstein.

XVIII. LOUIS II. du nom comte de Nassau-Sarbruck, Weilbourg, Wisbaden, & Idstein, devint l'aîné & le chef de toute la famille, & recueillit toutes les terres des aînez. Il mourut le 8. Novembre 1627. âgé de 62. ans, laissant d'*Anne-Marie*, fille de *Guillaume* landgrave de Hesse, morte le 22. Septembre 1626. GUILLAUME-LOUIS, qui suit; *Philippe*, mort l'an 1621. âgé de 24. ans; JEAN, *tige des comtes d'*IDSTEIN, *dont nous parlerons ci-après*; ERNEST-CASIMIR, *tige des comtes de* WITGENSTEIN, *dont nous ferons mention après les comtes d'*IDSTEIN; *Othon*, mort l'an 1632. âgé de 22. ans; *Sophie-Amalie*, morte l'an 1612. à 18. ans; *Louise-Julienne*, morte l'an 1622. âgée de 24. ans; *Marie-Elisabeth*, qui épousa l'an 1624. *Frederic* comte de Leiningen, & mourut le 13. Novembre 1626. dans sa 24. année; & *Dorothée*, morte à l'âge de 15. ans, en 1620.

XIX. GUILLAUME-LOUIS comte de Nassau-Sarbruck,

&c. né l'an 1590. mourut le 22. Août 1640. Il avoit épousé l'an 1615. *Anne-Emilie*, fille de *George-Frederic* marquis de Bade, dont il eut *Craton*, tué à la guerre l'an 1642. à l'âge de 21. ans, servant alors dans les armées du prince d'Orange; JEAN-LOUIS, qui suit; GUSTAVE-ADOLPHE, *tige de la branche, dite aujourd'hui de* SARBRUCK; WALRAD, *dit le prince de Nassau, nommé plus bas après son frere*; *Anne-Julienne*, épouse de *Frederic* comte palatin des Deux-Pons, morte le 29. Novembre 1667; *Charlotte*, mariée à *Louis-Ebrard* comte de Leiningen Westerbourg, qui la repudia ensuite. Elle mourut le 13. Novembre 1687; *Marie-Sybille*, femme d'*Auguste* duc de Holstein-Sunderbourg, morte en 1675; & *Emilie* chanoinesse d'Herfort, morte en Septembre 1695.

XX. JEAN-LOUIS comte de Nassau, &c. né le 23. Mai 1625. établit sa demeure principale à Ottwiler, & mourut le 9. Fevrier 1690. ayant été major general dans les troupes du Cercle du haut-Rhin. Il avoit épousé l'an 1649. *Dorothée-Catherine*, fille de *Christian* comte palatin de Beschweiler, dont il eut *Christian-Louis*, né & mort en Juillet 1650; FREDERIC-LOUIS, qui suit; *Walrad*, né l'an 1656. officier general dans les troupes de Hollande, mort le 28. Janvier 1705; *Sigefroi*, mort l'an 1677. âgé de 18. ans; *Louis*, contre-amiral d'Hollande, né l'an 1661. mort sans enfans le 29. Septembre 1699. Il avoit épousé le 18. Avril 1694. *Emilie-Louise*, fille de *Guillaume-Adrien* comte de Horn-Battenbourg, & d'*Anne* de Nassau; *Maurice*, né l'an 1664. mort l'an 1666; & *Anne-Catherine*, née en 1653. accordée au rhingrave *Frederic-Guillaume*, qui mourut avant le mariage. Elle épousa le rhingrave *Jean-Philippe*, frere du défunt, & mourut le 6. Juin 1692.

XXI. FREDERIC-LOUIS comte de Nassau-Sarbruck, Sarwerden, Wisbaden, & Idstein, nâquit le 3. Novembre 1651. Après avoir servi quelques années dans les armées de Hollande, il passa en Danemarck, où il épousa l'an 1678. *Christine*, fille de *Frederic* d'Ahlefeld, grand chancelier du royaume, laquelle avoit été fiancée à *Leopold-George*, landgrave de Hesse Hombourg, mort avant les nôces. Elle mourut l'an 1695. & son mari prit une seconde alliance l'an 1697. avec *Louise-Sophie*, fille de *Philippe-Reinhart*, comte de Hanau. Du premier lit, il n'a eu que des filles, deux mortes en jeunesse; *Christine*, née l'an 1685. mariée en Mars 1713. à *Charles-Louis* comte de Nassau-Sarbruck; *Louise*, née le 17. Octobre 1686. alliée à N. comte de Daun; *Sophie-Amelie*, née le 8. Octobre 1688. qui a épousé le 9. Mai 1708. *Georges-Frederic* burgrave de Kirchberg; & *Charlotte*, née le 3. Decembre 1690.

I. BRANCHE SORTIE DE NASSAU-WEIBOURG, qui porte le nom de SARBRUCK.

XX. GUSTAVE-ADOLPHE comte de Nassau-Sarbruck, second fils de GUILLAUME-LOUIS, fit sa residence à Sarbruck. Il fut general major des troupes de l'empire, & maréchal de bataille, & ayant été blessé au combat de Kochbert, le 7. Octobre 1677. il mourut deux jours après dans le camp des François, où il avoit été conduit prisonnier. De *Eleonore-Claire*, fille de *Craton* comte de Hohenloë-Nevenstein, qu'il avoit épousée en 1662. morte en 1711. il laissa LOUIS-CRATON, qui suit; *Charles-Louis*, né l'an 1665. qui commandoit dans les troupes de Franconie, & mourut le 5. Novembre 1723. sans enfans de *Christine* de Nassau, fille de *Frederic-Louis* comte de Nassau-Sarbruck, qu'il avoit épousée en Mars 1713; *Gustave-Adolphe*, né l'an 1667. tué à la chasse l'an 1683; *Sophie-Emilie*, née l'an 1666. mariée l'an 1686. à *Albert-Volfang* comte de Hohenloë-Lingenbourg; *Sophie-Eleonore*, née en 1669. morte en Avril 1711; & *Sophie-Jeanne-Dorothée*, née l'an 1670. mariée le 13. Juillet 1720. à *Charles-Philippe-Louis* wild & rhingrave de Daun.

XXI. LOUIS-CRATON comte de Nassau-Sabruck, &c. né en 1663. se donna au service de la France, où il commanda long-tems le regiment royal Allemand, & où il a servi en differentes occasions. Il fut fait maréchal de camp l'an 1691. lieutenant general des armées du roi en 1702. & mourut le 13. Fevrier 1713. Il avoit épousé le 15. Avril 1699. *Philippine-Henriette*, fille d'*Henri-Frederic* comte de Hohenloë, dont est issue N. fille unique.

II. BRANCHE SORTIE DE NASSAU-WEILBOURG; dite USINGE.

XX. WALRAD prince de Nassau, comte de Sarbruck, Sarwerden, &c. fut le dernier des fils de GUILLAUME-LOUIS. Il nâquit le 7. Mai 1635. & fit sa residence à Usinge. Après avoir commandé long-tems la cavalerie Hollandoise, il fut fait gouverneur de Bergopsoom, puis de Bois-le-duc, & maréchal general des états generaux. L'empereur Leopold le fit prince du saint empire, avec ses autres cousins, par acte du 4. Août 1688. Il mourut le 17. Octobre 1702. peu après qu'il eut pris Keiserwert sur les François. Il avoit épousé 1°. l'an 1678. *Catherine-Françoise-Isabelle-Marie* de Croi, fille d'*Eustache*, comte de Rœux, morte l'an 1686: 2°. l'an 1688. *Magdelaine-Elisabeth*, fille de *Ferdinand-Charles* comte de Louvenstein, & de Wertein, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, GUILLAUME-HENRI, qui suit; *Guillelmine-Henriette*, née l'an 1679; & *Marie-Albertine*, née l'an 1686. mariée en Avril 1710. à *Jean-George* comte d'Ortembourg.

XXI. GUILLAUME prince de Nassau, comte de Sarbruck, né le 2. Mai 1684. colonel d'infanterie au service des états generaux, mourut en Fevrier 1718. Il avoit épousé *Charlotte-Amelie*, fille d'*Henri* prince de Nassau-d'Illembourg, dont il eut, GUILLAUME-ADOLPHE, qui suit;

XXII. GUILLAUME-ADOLPHE prince de Nassau-Usinge, comte de Sarbruck, &c. né le 10. Novembre 1710.

III. BRANCHE SORTIE DE CELLE de WEILBOURG, *dite de* IDSTEIN.

XIX. JEAN comte de Nassau-Idstein, né le 24. Novembre 1603. troisiéme fils de LOUIS II. comte de Nassau-Sarbruck, mourut en 1668. Il avoit épousé 1°. *Sybille-Magdelaine*, fille de *Georges-Frederic* marquis de Bade-Dourlac, morte l'an 1644: 2°. l'an 1646. *Anne* fille de *Philippe-George* comte de Linanges, morte l'an 1668. Du premier lit, il eut *Gustave-Adolphe*, né l'an 1632. tué au combat de saint Godart, en Août 1664; *Frederic-Louis*, né l'an 1633. tué à Dantzic d'un coup de canon, en Septembre 1656; *Jean*, né l'an 1638. mort le 3. Octobre 1658; *Bernardine-Sophie*, née l'an 1634. morte en 1642; *Sabine-Julienne*, née & morte l'an 1639. Du second lit il eut *Charles*, né l'an 1649. mort le 26. Octobre 1651; *George-Guillaume*, né en 1656. mort le 21. Juillet 1657; *Philippe-Louis*, né l'an 1662. mort le 31. Août 1664; GEORGE-AUGUSTE-SAMUEL, qui suit; quatre filles mortes en bas âge; *Jeanne*, née l'an 1657. le 14. Septembre, seconde femme de *Christian-Louis* comte de Valdek; & *Dorothée-Emilie*, née l'an 1661. mariée à *Louis-Frederic* comte de Wied-Diedforf.

XX. GEORGE-AUGUSTE-SAMUEL prince de Nassau, comte de Sarbruck-Wisbaden, & Idstein, né le 26. Février 1665. fut fait prince l'an 1688. & mourut le 27. Octobre 1721. Il avoit épousé en Septembre 1688. *Henriette-Dorothée*, fille d'*Albert-Ernest* prince d'Oetingen, dont il eut *Frederic-Ernest*, né le 27. Août 1689. mort le 27. Mars 1690; *Frederic-Auguste*, né le 30. Avril 1702. mort le 1. Février 1703; *Guillaume-Samuel*, né le 14. Février 1704. mort le 6. Mai suivant; *Christine-Louise*, née le 31. Mars 1691. mariée le 24. Septembre 1709. à *Georges-Albert*, prince d'Oostfrise, morte le 13. Avril 1723; *Charlotte-Eberhardine*, née le 17. Juillet 1692. morte le 8. Février 1693; *Henriette-Charlotte*, née le 9. Octobre 1693. mariée le 4. Novembre 1711. à *Maurice-Guillaume* duc de Saxe-Mersbourg; *Eleonore-Charlotte*, née le 28. Novembre 1696. morte le 8. Decembre suivant; *Albertine-Julienne*, née le 29. Mars 1698. mariée le 14. Février 1713. à *Guillaume-Henri* prince hereditaire de Saxe-Eisenach, morte le ...... Octobre 1722; *Auguste-Frederique*, née le 17. Août 1699; *Jeanne-Villelmine*, née le 14. Février 1700. mariée le 16. Octobre 1719. à *Simon-Henri-Adolphe* comte de la Lippe-d'Etlmode; *Elisabeth-Françoise-*

Marie, née le 17. Septembre 1708. morte le 4. Novembre 1721; & *Louise-Charlotte* de Nassau, née le 17. Mars 1710. morte le 7. Novembre 1721.

V. BRANCHE, SORTIE DE CELLE de WEILBOURG, *laquelle a conservé le nom de* WEILBOURG, *joint à celui de* WITGENSTEIN.

XIX. ERNEST-CASIMIR comte de Nassau-Weilbourg, &c. quatriéme fils du comte LOUIS II. épousa l'an 1634. *Anne-Marie*, fille de *Guillaume* comte de Sayn-Witgenstein, dont il eut FREDERIC, qui suit; & *Marie-Eleonore* mariée en 1660. à *Casimir* comte d'Eberstein, morte en Decembre 1678.

XX. FREDERIC comte de Nassau-Weilbourg, &c. né le 15. Avril 1640. & mort en Septembre 1675. avoit épousé au mois de Juin 1663. *Elisabeth-Christine*, fille d'*Ernest* comte de Sayn-Witgenstein, dont il laissa JEAN-ERNEST, qui suit; & *Frederic-Guillaume*, né en 1665. tué au siege de Bude, le 13. Août 1684.

XXI. JEAN-ERNEST comte de Nassau-Weilbourg, &c. né le 13. Juin 1664. a servi de maréchal de bataille sous le langdrave de Hesse-Cassel, & étoit l'an 1703. general des troupes du haut Rhin, maréchal general de la cavalerie Imperiale, & general de celle de l'électeur palatin, & mourut le premier Mars 1719. Il avoit épousé le 3. Avril 1683. *Marie-Polyxene*, fille de *Frederic-Emicon*, comte de Leiningen Hartembourg, dont il eut *Frederic-Louis*, né le 28. Decembre 1683. mort le 15. Novembre 1703; CHARLES-AUGUSTE, qui suit; *Charles-Ernest*, né le 8. Juin 1689. mort en 1709; *Henri-Louis*, né le 29. Août 1690. mort le 27. Juillet 1691; *Marie-Polyxene*, née le 20. Novembre 1686. morte le 11. Mars 1687; *Jeanne-Louise*, née le 19. Novembre 1687. morte le 13. Fevrier 1688; *Magdelaine-Henriette*, née le 11. Septembre 1691; & *Albertine-Christine-Louise* de Nassau, née le 25. Juillet 1693.

XXII. CHARLES-AUGUSTE comte de Nassau-Weilbourg, &c. né le 17. Decembre 1685. major general des troupes du Cercle du haut-Rhin, en Avril 1722.

I. BRANCHE DE LA MAISON DE NASSAU surnommée de DILLEMBOURG.

VIII. OTHON comte de Nassau, fils puîné de HENRI dit *le Riche*, fut chef de cette branche, qui en a formé plusieurs autres. Il eut pour son partage, outre la moitié du comté de Nassau, les villes & seigneuries de Dillembourg, Beilstein, Siegen, &c. & mourut l'an 1292. ayant eu entr'autres enfans d'*Agnés*, fille de *N.* comte de Solms,

IX. HENRI comte de Nassau-Dillembourg, & Beilstein, qui renouvella le château de Dillembourg, & mourut l'an 1323. laissant d'*Adelaide*, fille de *N.* comte d'Aremberg, OTHON, qui suit; & HENRI qui forma la branche de BEILSTEIN, finie au bout de six generations, en la personne de *Jean* III. du nom comte de Beilstein, mort sans enfans, le comté de Beilstein rentrant par-là dans la branche aînée.

X. OTHON II. du nom comte de Nassau-Dillembourg, épousa *Adelaïde*, fille de *Godefroi* comte de Vianden, & mourut l'an 1369. laissant

XI. JEAN comte de Nassau-Dillembourg, & Vianden, baron de saint Vit-Grimbert, qui épousa *Marguerite*, fille & heritiere d'*Engilbert* comte de la Mark & de Cleves, & mourut l'an 1420. ayant eu *Adolphe*, mort l'an 1420. ne laissant qu'une fille de *Gutte*, son épouse, fille & heritiere de *Gerard* comte de Dietz, laquelle épousa *Godefroi* baron d'Epstein: ENGILBERT, qui suit; & *Marguerite* épouse d'*Henri* IV. comte de Valdek.

XII. ENGILBERT comte de Nassau, succeda à son frere *Adolphe*, & épousa *Jeanne*, fille & heritiere de *Philippe* (d'autres disent *Jean* III.) baron de Leck & de Breda. Il mourut l'an 1442. laissant JEAN, qui suit; *Henri* qui eut pour fille unique *Ottilie* de Nassau, mariée à *Philippe* comte de Catzenellebogen; *Elisabeth*, femme de *Philippe* comte de Hanaw; *Marie* épouse de *Jean* comte de Nassau-Wisbaden; & *Marguerite*, alliée à *Theodoric* comte de Sayn.

XIII. JEAN II. du nom comte de Nassau-Dillembourg, Vianden, baron de Breda, fut gouverneur de Brabant sous Charles duc de Bourgogne, & mourut l'an 1475. âgé de 65. ans, ayant eu de *Marie*, fille de *Jean* comte de Loo, & de Heinsberg, *Engilbert*, qui fut gouverneur de Brabant, lieutenant general aux Pays-Bas, & chevalier de la toison d'or, qui se trouva à la bataille de Guinegaste, servit utilement sous l'empereur Maximilien, & mourut en 1494. sans enfans de *Limburge*, fille de *Charles* marquis de Bade; JEAN, qui suit; *Anne* mariée 1°. à *Othon*, duc de Brunswick Lunebourg: 2°. à *Philippe* comte de Catzenellebogen; *Adrienne*, femme de *Philippe* comte de Hanaw; & *Ottilie*, premiere prieure du monastere fondé par sa mere aux environs de Breda.

XIV. JEAN III. du nom, dit *le Jeune*, comte de Nassau, succeda à son frere *Engilbert*, & mourut l'an 1516. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille de *Henri* landgrave de Hesse, & d'*Anne*, heritiere du comte de Catzenellebogen, comté qui vint à ladite Elizabeth. Leurs enfans furent, HENRI, qui suit; GUILLAUME, *dont nous parlerons ci-après*; *Elisabeth*, femme de *Jean-Frederic* comte de Wied; & *Marie*, épouse de *George* comte de Schavembourg.

XV. HENRI comte de Nassau né l'an 1483. partagea les biens de sa famille avec *Guillaume*, son frere. Celui-ci eut les terres situées en Allemagne, & l'aîné celles situées aux Pays-Bas; sçavoir, la terre de Vianden, la baronie de Breda, le vicomté d'Anvers. Il fut chevalier de la toison d'or, & contribua beaucoup à faire élire Charles V. empereur. Ce prince l'envoya son ambassadeur en France auprès de François I. & enfin la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas, le nomma l'an 1536. general de l'armée qu'elle leva pour son frere Charles V. & il mourut le 14. Septembre 1538. Il avoit épousé 1°. *Françoise*, fille & heritiere de *Jacques* de Savoye, comte de Romont, & de *Marie* de Luxembourg: 2°. *Claude*, fille de *Jean* de Châlon, prince d'Orange, morte l'an 1521: 3°. *Mencie* Mendoze, fille de *Roderic*, marquis de Cenette, duc de Calabre. Il n'eut point d'enfans de ce troisiéme lit, non plus que du premier; mais du deuxiéme lit il laissa

XVI. RENE' comte de Nassau, &c. prince d'Orange, qui fut gouverneur de Hollande, Zelande, & Frize, & chevalier de la toison d'or. Philibert de Châlon son oncle, prince d'Orange l'adopta; & en mourant au siege de Florence l'an 1530. il lui laissa sa principauté d'Orange, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée au siege de saint Dizier, où il fut emporté d'un coup de canon le 18. Juillet 1544. à l'âge de 26. ans. Il n'eut point d'enfans d'*Anne*, fille d'*Antoine* duc de Lorraine, son épouse, & laissa par son testament approuvé de l'empereur, tous ses biens à *Guillaume* de Nassau, son cousin.

XVI. GUILLAUME comte de Nassau, dit *le Vieil*, partagea les biens de JEAN III. son pere, avec son frere *Henri*, ainsi que nous venons de le rapporter. Il eut les comtez de Nassau, de Dillembourg, de Beilstein & de Diest. Ce fut lui qui introduisit le premier la religion Protestante dans ses terres. Il mourut l'an 1559. âgé de 71. ans, après avoir épousé, 1°. *Walpurge*, fille de *Jean*, dit *le Vieil*, comte d'Egmont, dont il eut *Elisabeth*, morte jeune; & *Magdelaine*, mariée à *Hermand* comte de Nieuwenaër & de Mœurs: 2°. *Julienne*, fille d'*Othon* comte de Stolberg, veuve de *Philippe* comte de Hanau, laquelle mourut l'an 1580. ayant vû avant sa mort, cent soixante personnes issues d'elle & de ses enfans, ou arrieres enfans. Ceux qu'elle eut de ce second mariage, furent, GUILLAUME, *qui fit la branche d'*ORANGE; JEAN, surnommé *le Vieil*, qui continua *la branche de* DILLEMBOURG; *Louis* ou *Ludovic*, qui servit utilement son frere, le prince d'Orange, dans les guerres du Pays-Bas, & vint en France, au secours du prince de Condé, du tems des guerres de la religion. L'an 1572. il surprit la ville de Mons, que le duc d'Albe reprit peu de tems après, & il fut tué près de Grave, en la bataille dite *de Moukerkeide*, le 14. Avril 1574; *Adolphe*, tué d'un coup d'arquebuse, en assiegeant le cloître d'Heyligerlée en Frise, le 23. Mai 1568; *Henri*, tué avec son frere *Louis*; *Marie*, femme de *Guillaume* comte de Bergues, morte l'an 1599; *Anne*, épouse d'*Albert* de

Nassau, comte de Sarbruck, morte l'an 1616; *Isabelle* mariée à *Conrad* comte de Solms, morte l'an 1603; *Catherine*, alliée avec *Gunther* comte de Swartzembourg, dit *le Guerrier*; *Julienne*, qu'*Albert*, frere de *Gunther*, prit en mariage; & *Magdelaine*, qui eut pour époux *Wolfang* comte de Hohenloë, & qui mourut l'an 1633. âgée de 86. ans.

I. BRANCHE, ISSUE DE CELLE de DILLEMBOURG, *surnommée* ORANGE.

Elle n'a eu que quatre generations, rapportées au mot ORANGE; GUILLAUME, prince d'Orange, IX. du nom; HENRI-FREDERIC, son fils; GUILLAUME IX. fils d'*Henri-Frederic*; & GUILLAUME-HENRI, roi d'Angleterre, fils de *Guillaume* X. Cette branche a fini par sa mort, arrivée le 19. Mars 1702. Il y a eu neanmoins des bâtards de ces princes d'Orange, dont les enfans portent le nom de *Nassau*, & que nous rapporterons dans la suite.

II. BRANCHE, ISSUE DE CELLE de DILLEMBOURG, *& qui en conserve le nom.*

XVI. JEAN comte de Nassau, dit *le Vieil*, qui commença cette branche, étoit second fils de GUILLAUME, surnommé aussi *le Vieil*, & eut pour son partage les biens de ses peres, situez en Allemagne. Il fut gouverneur de Gueldres, procura l'union entre les états du pays, & la ville d'Utrecht avec les états de Hollande, & mourut le 8. Octobre 1606. âgé de 71. ans ayant eu vingt-cinq enfans de ses trois femmes, & ayant vû 85. petits-enfans, ou arrieres-petits-enfans. La premiere femme fut *Elizabeth*, fille de *George* Landgrave de Leuchtemberg, morte l'an 1579: la 2. *Cunegonde-Jacqueline*, fille de *Frederic* III. électeur Palatin, morte le 26. Janvier 1586: & la 3. *Jeanne*, fille de *Louis* comte de Sayn & Vitgenstein. De la premiere il eut *Guillaume-Louis*, gouverneur de Frise, Groningue & Omelande, qui fit de grands exploits de guerre sous le prince Maurice, & mourut le 9. Juin 1620. sans enfans d'*Anne*, fille de son oncle *Guillaume*, prince d'Orange, laquelle mourut le 13. Juin 1588; JEAN, *tige de la branche de* SIEGEN; GEORGE, *tige de la branche de* DILLEMBOURG; *Philippe*, gouverneur de Nimegue, brave & hardi capitaine, qui servit le duc de Bouillon son neveu, aux sieges d'Ivoi, Montmedi, &c. l'an 1595. il fut blessé & pris dans une escarmouche proche de Bislich en Zelande, & mourut de sa blessure le 1. Septembre; ERNEST-CASIMIR, *tige de la branche de* DIETZ; *Louis-Gunther*, qui se signala dans les guerres des Pays-Bas, & qui mourut au siege de l'Ecluse, l'an 1604. sans enfans d'*Anne-Marguerite*, fille de N. comte de Mandescheit; *Elizabeth*, mariée 1°. à *Philippe* comte de Nassau-Sarbruck: 2°. à *Ernest-Wolfang* comte d'Isembourg; *Julienne*, qui épousa *Adolphe-Henri* Rhingrave; *Marie*, épouse de *Jean-Louis* comte de Nassau-Wisbaden; & *Mechtilde*, femme de *Guillaume* comte de Mansfeld, morte l'an 1625. Le vieux comte JEAN de Nassau eut de son second lit *Emilie*, mariée l'an 1602. à *Guillaume* comte de Solms. Du troisiéme, il eut JEAN-LOUIS, *tige de la branche de* HADAMAR; *Jeanne-Elizabeth*, mariée à *Conrad* comte de Benthein; & *Anne*, épouse d'*Ernest* comte d'Isembourg. Les autres enfans moururent en bas âge.

III. BRANCHE, AUJOURD'HUI L'AINE'E DE CELLE de DILLEMBOURG, *& qui porte le nom de* SIEGEN.

XVII. JEAN II. du nom comte de Nassau-Dillembourg, dit *le Moine*, fils aîné de JEAN, dit *le Vieil*, eut pour son partage la terre de Siegen, qui fait partie du comté de Dillembourg, & qui est située sur le Rige en Livonie, & mourut le 27. Septembre 1623. Il avoit épousé, 1°. *Magdelaine*, fille de *Samuel* comte de Valdek, & veuve de *Philippe* comte de Hanau, laquelle mourut en 1599: 2°. l'an 1603. *Marguerite*, fille de *Jean* duc de Holstein Sunderbourg, morte l'an 1658. Du premier lit vinrent, *Jean-Ernest*, mort en 1617. âgé de 37. ans, sans avoir été marié; JEAN, qui suit; *Adolphe*, tué, & percé de dix coups, en conduisant un parti Hollandois au pays de Luxembourg, l'an 1608. peu avant la conclusion de la tréve à l'âge de 22. ans; *Guillaume*, mort l'an 1642. ayant eu un fils, *Maurice*, tué en 1638; & deux filles *Marie-Magdelaine*, épouse de *Philippe-Theodoric* comte de Valdeck; & *Charlotte*, femme de *George-Frederic* aussi comte de Valdeck. JEAN II. eut encore des filles de ce premier lit; sçavoir, *Elizabeth*, épouse de *Christian* comte de Valdeck; *Julienne*, femme de *Maurice* Landgrave de Hesse, morte l'an 1643; *Anne-Marie*, alliée à *Jean-Adolphe* comte de Falkenstein; & *Anne* mariée à *Wolfard* baron de Brederode. Du second lit de JEAN II. nâquirent *Maurice*, prince de Nassau, né l'an 1604. surnommé l'*Americain*, parce que dans les premieres années il fut gouverneur du Bresil Hollandois. Lorsqu'il en fut revenu on lui donna le gouvernement de Vesel, & le commandement de toute la cavalerie Hollandoise, sous le prince d'Orange Guillaume: enfin l'électeur de Brandebourg l'établit grand-maître de l'ordre de saint Jean, dans la Marche, la Saxe, la Pomeranie, le pays de Wenden, & gouverneur general du duché de Cleves, de la principauté de Minden, & des comtés de la Marck & de Ravensberg. Il mourut le 20. Decembre 1679; *George Frederic*, né l'an 1606. mestre de camp de la cavalerie, commandant de l'artillerie des états, & gouverneur de Bergopsoom, mort l'an 1674. sans enfans de *Maurice-Eleonore*, fille d'*Emmanuel* prince de Portugal, & d'*Emilie* de Nassau-Orange; *Guillaume-Othon*, né l'an 1607. tué en 1641; HENRI, qui a eu des descendans, *dont nous parlerons ci-après*; *Christian*, né l'an 1616. tué l'an 1644; *Jean-Ernest*, né l'an 1618. mort au Bresil l'an 1639; *Louise*, épouse de *Philippe-François* de Watteville, marquis de Conflans; *Sophie-Marguerite*, femme de *George-Ernest* comte de Limbourg-Stirum, morte l'an 1665; *Marie-Julienne*, née l'an 1612. mariée à *François-Henri* duc de Saxe-Lawembourg; & *Emilie*, née l'an 1613. alliée 1°. l'an 1636. à *Herman* Wrangel, Suedois: 2°. l'an 1649. à *Christian-Auguste* comte Palatin de Sulbasch.

XVIII. JEAN III. comte de Nassau-Siegen, surnommé *le Jeune*, chevalier de la toison d'or, né le 29. Septembre 1583. servit en Hongrie, puis revint au Pays-Bas, sous le comte Maurice. Il se fit Catholique, même du vivant de son pere; passa au service du duc de Savoye l'an 1614. & lui conduisit du secours. Le duc le fit chevalier de l'Annonciade, & marquis de Cavelli. Il mourut l'an 1638. laissant d'*Ernestine*, fille de *Charles-Henri* de Ligne, comte d'Aremberg, JEAN-FRANÇOIS DESIRE', qui suit; *Ernestine*, mariée l'an 1650. à *Maurice-Henri* prince de Nassau-Hadamar, morte le 15. Août 1668; & *Claire-Marie*, alliée 1°. à *Henri-Ernest* prince de Ligne: 2°. à *Claude-Lamoral*, son frere, morte le 2. Septembre 1695.

XIX. JEAN-FRANÇOIS DESIRE' prince de Nassau-Siegen, comte de Catzenellebogen, Vianden, & Dietz, baron de Renaix, s'attacha au service d'Espagne, fut successivement gouverneur du Luxembourg, du duché de Limbourg, puis de la Gueldre Espagnole, & chevalier de la toison d'or l'an 1654. L'empereur Ferdinand III. le créa prince du saint empire, lui & tous ceux des branches de Siegen, de Dillembourg, de Dietz & de Hadamar. Il mourut le 29. Decembre 1699. âgé de 78. ans. Il avoit épousé 1°. l'an 1651. *Jeanne-Claudine*, fille de *Jean-George* comte de Konigseck, morte l'an 1664: 2°. l'an 1665. *Marie-Eleonore-Sophie*, fille d'*Herman-Fortune* marquis de Bade, morte en 1668: 3°. *Isabelle-Claire-Eugenie* de Puget de la Serre, morte le 19. Octobre 1714. Du premier lit, outre trois mâles morts en naissant, il eut cinq filles, *Marie-Leopoldine*, mariée à *Maurice-Henri* prince de Nassau-Hadamar, morte l'an 1675; *Ernestine-Leonore*, morte; *Claire-Julienne*, chanoinesse de Thorn & d'Essein; *Albertine-Anne*, chanoinesse de Mons & de Nivelle; & N...... Du second lit il eut GUILLAUME-HYACINTHE, qui suit. Du troisiéme sont issus *Alexis-Antoine-Christian-Ferdinand*, prevôt de Louvain, & chanoine de Cologne & de Liege; *François-Hugues*; *Ignace-Emmanuel*, premier lieutenant des gardes du corps Wallons du roi d'Espagne, qui a épousé le 14. Mai 1711. *Charlotte* de Mailli, fille de *Louis*, marquis de Nesle, & de *Marie* de Coligni; *Anne-Louise-Françoise*, mariée le 28. Mai 1706. à N. Pacheco, Portugais; *Claire-Bernardine-Françoise*; & *Jeanne-Baptiste* de Nassau.

XX. GUILLAUME-HYACINTHE prince de Nassau-Siegen, aujourd'hui aîné de toute la seconde branche de la maison de Nassau, épousa 1°. le 9. Avril 1687. *Marie-Françoise*, fille d'*Herman-Egon* prince de Furstemberg, morte le 7. Juin 1691 : 2°. le 5. Octobre 1698. *Marie-Anne-Josephe*, fille de *Louis-Gustave* comte de Hohenloë-Schillingsfurst. Du premier lit, il a eu *François-Joseph-Hiacinthe-Eugene*, né le 27. Janvier 1688. mort le 18. Octobre 1694 ; & *Hiacinthe-Eugene* de Nassau, mort en 1703. Du second vint, *Marie-Anne-Josephe* de Nassau, née en Septembre 1704. morte le 26. Août 1723.

RAMEAU DE LA BRANCHE DE SIEGEN, DITE de WILHEMBOURG.

XVIII. HENRI comte de Nassau-Siegen, quatriéme fils du second lit de JEAN II. servit long-tems dans les armées de Hollande, & fut gouverneur de Hulst au pays de Waës. Il étoit né l'an 1611. & mourut l'an 1652. laissant de *Marie-Elisabeth*, fille heritiere de *George Ernest* comte de Limbourg-Stirum, qu'il avoit épousée le 7. Mars 1646. morte le 27. Decembre 1707. GUILLAUME-MAURICE, qui suit ; *Frederic*, mort l'an 1676. de la dysenterie gagnée au siege de Mastrick ; *Sophie-Emilie*, mariée l'an 1675. à *Frederic-Casimir* duc de Curlande, morte le 25. Decembre 1688.

XIX. GUILLAUME-MAURICE prince de Nassau-Siegen, fit sa residence à Siegen même, où il se bâtit une magnifique maison de plaisance, dans le bourg d'Hilcherbach, qu'il nomma de son nom Wilhembourg : cette maison fut entierement brûlée l'an 1689. Il mourut le 2. Février 1691. ayant eu d'*Ernestine-Charlotte*, fille d'*Adolphe* prince de Nassau Schavenbourg, qu'il avoit épousée le 6. Janvier 1678. FREDERIC-GUILLAUME-ADOLPHE, qui suit : & *Charles-Louis-Henri*, né l'an 1682. mort le 18. Octobre 1694.

XX. FREDERIC-GUILLAUME-ADOLPHE prince de Nassau, né le 20. Fevrier 1680. joignit au titre de sa maison, ceux de comte de Limbourg & de Bronchorst, de seigneur de Belstein, Wich, Borkerole, Lirchtenvord, & Wilhembourg, & mourut le 13. Fevrier 1722. Il avoit épousé 1°. le six Janvier 1702. *Elisabeth-Julienne-Françoise*, fille de *Frederic* landgrave de Hesse-Hombourg, morte le 12. Novembre 1707 : 2°. le 20. Avril 1708. *Amelie-Louise*, fille de *Frederic-Casimir* duc de Curlande. Du premier mariage sont issus, FREDERIC-GUILLAUME, qui suit ; *Charlotte-Frederique-Amelie*, née le 30. Novembre 1702 ; *Sophie-Marie*, née le 28. Janvier 1704. morte le 28. Août suivant ; *Sibille-Henriette*, née le 21. Septembre 1705. morte le 5. Septembre 1712 ; & *Sophie-Elisabeth* de Nassau, née le 7. Novembre 1707. morte le 15. Octobre 1708. Du second lit vinrent, *Charles-Frederic*, né le 4. Mars 1710. mort le 15. Avril 1711 ; *Sophie-Willelmine-Adolphine*, née le 28. Fevrier 1709. morte le 17. Decembre 1710 ; *Charlotte-Willelmine*, née le 25. Avril 1711 ; & *Auguste-Amelie-Albertine* de Nassau, née le 5. Septembre 1712.

XXI. FREDERIC-GUILLAUME prince de Nassau-Siegen-Wilhembourg, &c. né le 11. Novembre 1706.

IV. BRANCHE SORTIE DE CELLE DE DILLEMBOURG, *& qui en a conservé le nom.*

XVII. GEORGES comte de Nassau, l'un des fils de JEAN, dit *le Vieil*, eut pour son partage le comté de Dillembourg, & mourut l'an 1623. âgé de 61. ans. Il avoit épousé 1°. l'an 1584. *Emilie*, fille unique de *Philippe* comte de Nassau Sarbruck, morte le 7. Mars 1605 : 2°. la même année *Emilie*, fille de *Louis* comte de Sayn & de Witgenstein. Du premier lit, il eut *Jean-Philippe*, mort à Paris l'an 1607. âgé de 17. ans ; *Georges*, mort l'an 1616. âgé de 25. ans ; LOUIS-HENRI, qui suit ; *Albert*, mort l'an 1626. âgé de 30. ans ; *Marie-Julienne*, mariée l'an 1608. à *Georges* comte de Witgenstein ; *Louise*, morte l'an 1614. âgée de 21. ans ; *Erice*, & *Anne-Elisabeth*. Du deuxiéme lit il n'eut que *Marguerite*, épouse d'*Othon* comte de Lippe.

XVIII. LOUIS-HENRI prince de Nassau Dillembourg, servit sous le grand Gustave, roi de Suede, né le 9. Mai 1594. fut fait prince du saint empire, & mourut en Juillet 1662. ayant eu trois femmes. La premiere qu'il épousa l'an 1615. fut *Catherine*, fille de *Louis* comte de Sayn, & de Witgenstein : la deuxiéme, *Elisabeth* Rhingrave, veuve de *Reinhart* comte de Solms : & la troisiéme, *Sophie-Magdelaine*, fille de *Jean-Louis* prince de Nassau Hadamar, morte en couches le 28. Juin 1658. Du premier lit il eut GEORGE-LOUIS, qui suit ; *Adolphe* prince de Nassau Schaumbourg, mort le 19. Decembre 1676. laissant d'*Elisabeth-Charlotte*, fille de *Pierre* comte de Holzappel, trois filles ; *Ernestine-Charlotte*, née l'an 1662. mariée l'an 1678. à *Guillaume-Maurice* prince de Nassau Siegen ; *Jeanne-Elisabeth*, née l'an 1663. alliée en 1692. à *Frederic-Adolphe* comte de Lippe & de Detmold, morte le 9. Fevrier 1700 ; & *Charlotte*, née l'an 1672. mariée l'an 1692. à *Lebrecht* prince d'Anhalt-Bernbourg, morte le 31. Janvier 1700. Les autres enfans du premier lit de LOUIS-HENRI, furent ; *Anne-Emilie*, mariée 1°. à *Louis*, comte de Wied : 2°. à *Christian* comte de Sayn, morte l'an 1649 ; *Louise*, mariée à *Jean-Louis* comte d'Isembourg, morte l'an 1666 ; & *Magdelaine*, que *Christian-Maurice* comte d'Isembourg épousa l'an 1662. Du deuxiéme lit il n'eut point d'enfans. Du troisiéme il eut *Auguste-Henri*, né l'an 1657. mort le 7. Janvier de l'an 1681.

XIX. GEORGE-LOUIS prince de Nassau Dillembourg, né l'an 1618. mourut le 19. Mai 1656. avant son pere. Il avoit épousé l'an 1638. *Anne-Auguste*, fille de *Henri-Jules* duc de Brunswick, dont il eut six enfans, deux morts avant lui ; HENRI, qui suit ; *Sophie-Eleonore*, née l'an 1640. qui resta fille ; *Charlotte*, née l'an 1643. mariée 1°. l'an 1661. à *Auguste* comte de Lignitz : 2°. l'an 1680. à *Ferdinand-Gobert* comte d'Aspremont & de Rekeim, morte l'an 1686 ; & *Louise*, morte l'an 1670.

XX. HENRI prince de Nassau Dillembourg, comte de Catzenellebogen, né le 28. Août 1641. mourut le 18. Août 1701. Il avoit épousé l'an 1663. *Dorothée-Elisabeth*, fille de *George* III. duc de Lignitz, &c. morte le 9. Juin 1691. dont il eut *George-Louis*, né l'an 1667. mort l'an 1681 ; GUILLAUME, qui suit ; *Charles*, né & mort l'an 1672. *Adolphe*, né l'an 1673. tué l'an 1690. à la bataille de Fleurus ; *Frederic-Henri*, mort l'an 1681. âgé de 3. ans ; *Louis-Henri*, né l'an 1681. mort le 13. Janvier 1710 ; *Jean-George*, mort à l'âge de 7. ans l'an 1690 ; *Christian*, né l'an 1688 ; *Henri*, né & mort l'an 1689 ; *Sophie-Auguste*, née l'an 1666. mariée l'an 1695. à *Guillaume* prince d'Anhalt-Hazgerodt ; *Albertine*, née l'an 1668. chanoinesse d'Hervordt, morte le 13. Août 1719 ; *Frederic-Emilie*, née l'an 1674 ; *Dorothée-Elisabeth*, née & morte l'an 1676 ; *Guillelmine-Henriette*, née l'an 1677 ; *Charlotte-Emilie*, née l'an 1680. mariée à *Guillaume-Henri* prince de Nassau Usingen ; & *Dorothée-Elisabeth*, née l'an 1685. morte l'an 1686.

XXI. GUILLAUME prince de Nassau Dillembourg, né le 28. Août 1670. a épousé l'an 1698. *Dorothée Jeanne*, fille d'*Auguste*, duc d'Holstein Norburg, dont il a eu *Henri-Auguste-Guillaume*, né le 15. Novembre 1700. mort le 22. Août 1718 ; & *Elisabeth-Charlotte* de Nassau, née le 18. Janvier 1703. morte en 1720.

V. BRANCHE SORTIE DE CELLE DE DILLEMBOURG, *qui a pris le nom de* DIETZ.

XVII. ERNEST-CASIMIR comte de Nassau Dietz, l'un des fils de JEAN *le Vieil*, né le 22. Août 1573. fit ses premieres campagnes en Hollande, & passa l'an 1606. au nom des états generaux, vers le duc Jules de Brunswick, avec la qualité de general, pour lui aider à faire le siege de la ville de Brunswick ; mais ayant trouvé cette ville reconciliée avec son prince, il revint l'année suivante. Les états generaux le firent maréchal de camp. Il succeda à son frere Guillaume-Henri dans le gouvernement de Frise & de Groningue, & fut tué à l'attaque de Ruremonde, le 5. Juin 1632. Il avoit épousé l'an 1607. *Sophie-Hedwige*, fille de *Henri-Jules* duc de Brunswick, morte l'an 1642. dont il eut *Henri-Casimir*, gouverneur de Frise & de Groningue, commandeur de l'ordre Teutonique dans le bailliage d'Utrecht, mort à 29. ans, le 13. Juin 1640. d'une blessure reçûe le 6. du même mois, sur le fort de Nassau en Flandres, n'ayant point été marié ; & GUILLAUME-FREDERIC, qui suit ;

XVIII. GUILLAUME-FREDERIC prince de Nassau-Dietz, né le 7. Août 1613. succeda à son frere dans le gouvernement de Frise & de Groningue, que les états du pays rendirent perpetuel pour sa posterité, en consideration de ses services. Il fut créé prince l'an 1654. & le 21. Octobre 1664. il mourut âgé de 51. ans, s'étant blessé lui-même en maniant une arme à feu. Ce prince avoit épousé l'an 1652. *Albertine-Agnés*, fille de *Henri-Frederic* de Nassau, prince d'Orange, morte le 26. Mai 1696. dont il laissa HENRI-CASIMIR, qui suit; & *Emilie* née l'an 1654. mariée l'an 1690. à *Jean-Guillaume* duc de Saxe-Eisenach, morte le 26. Fevrier 1695.

XIX. HENRI-CASIMIR prince de Nassau-Dietz, né le 17. Janvier 1657. gouverneur de Frise-Groningue, &c. & commandant general des troupes de ces provinces, maréchal general des troupes des états, mourut dans la fleur de son âge, le 25. Mars 1696. Il avoit épousé l'an 1683. *Emilie*, fille de *Jean-George* prince d'Anhalt-Dessaw, dont il laissa JEAN-GUILLAUME-FRIZON, qui suit: *Guillaume-George-Frison*, né l'an 1685. mort l'an 1686; *Henriette-Albertine*, née l'an 1686; *Marie-Emilie*, née l'an 1689; *Sophie-Hedwige*, née le 8. Mars 1690. mariée le 27. Mai 1708. à *Charles-Leopold* duc de Meckelbourg; *Isabelle-Charlotte*, née l'an 1692; *Jeannette*, née l'an 1693; *Louise-Leopoldine*, née l'an 1695; *Henriette-Casimire*, née posthume l'an 1696.

XX. JEAN-GUILLAUME-FRIZON prince de Nassau-Dietz, nâquit le 4. Août 1687. Les états de Frise, Groningue & Omelande, le reconnurent après la mort de son pere, pour gouverneur hereditaire, sous la tutelle de sa mere. Le roi d'Angleterre, Guillaume III. l'institua son heritier, par son testament; & les états generaux le nommérent felt-maréchal de leurs troupes. Etant parti de l'armée de Flandres pour aller à la Haye travailler à l'affaire de la succession du prince d'Orange, qu'il avoit contre l'électeur de Brandebourg, qui étoit venu exprès en Hollande; & voulant traverser le passage de Moërdick, il demeura à cause de la pluye, dans son carrosse; mais un coup de vent ayant renversé le ponton, il fut noyé le 4. Juillet 1711. Il avoit épousé le 26. Avril 1709. *Marie-Louise*, seconde fille de *Charles* landgrave de Hesse-Cassel, & de *Marie-Amelie* duchesse de Curlande, dont il eut GUILLAUME-CHARLES-HENRI-FRIZON, qui suit; & *Charlotte-Amelie-Louise* de Nassau, née le 13. Octobre 1710.

XXI. GUILLAUME-CHARLES-HENRI-FRIZON prince de Nassau-Dietz, né posthume le premier Septembre 1711. stahouder de Frise.

BRANCHE DE NASSAU-HADAMAR la derniere de toutes, issue de la grande branche de DILLEMBOURG.

XVII. JEAN-LOUIS prince de Nassau, né le 6. Août 1590. dernier des fils de JEAN, dit *le Vieil*, eut le comté d'Hadamar en partage & ayant embrassé la religion Catholique, fut fait chevalier de la toison d'or, gentilhomme de la chambre à la clef d'or de l'empereur Ferdinand II. conseiller du conseil secret de l'empereur Ferdinand III. & l'un des plenipotentiaires pour la paix de Westphalie, après laquelle il fut créé prince du saint empire. Il mourut le 6. Mars 1653. ayant eu d'*Ursule*, fille de *Simon* comte de Lippe, qu'il avoit épousée l'an 1617. morte l'an 1638. deux fils, morts en bas âge; MAURICE-HENRI, qui suit; *Herman-Othon*, coévêque de Cologne, archidiacre de Treves, chanoine de Mayence, mort à 53. ans, le 26. Juillet 1660; *Philippe-Louis*, mort en bas âge; *Jean-Ernest*, mort l'an 1651. âgé de 20. ans; *Anselme-Ferdinand*, mort aussi en bas âge; *François-Bernard*, prevôt de Cologne & de Strasbourg, mort le 15. Septembre 1695. à 48. ans; *Jeanne-Elisabeth*, née l'an 1619. mariée à *Frederic* prince d'Anhalt-Haltzgrodt, morte l'an 1647; *Louise-Ursule*, morte l'an 1635. âgée de 15. ans; *Sophie-Magdelaine*, mariée à *Louis-Henri* prince de Nassau-Dillembourg, morte le 28. Juin 1658. âgée de 36. ans; & *Anne-Catherine*, née & morte en 1630.

XVIII. MAURICE-HENRI prince de Nassau-Hadamar, né l'an 1626. mourut le 24. Janvier 1679. Il épousa, 1°. l'an 1650. *Ernestine*, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, comte de Nassau-Siegen, morte le 15. Août 1668: 2°. le 12. Août 1669. *Marie-Leopoldine*, fille de *Jean-François-Desiré* prince de Nassau-Siegen, morte l'an 1675. le 27. Juin: 3°. le 24. Octobre de la même année, *Anne-Louise*, fille de *Salentin-Ernest* comte de Manderscheid-Blanckenheim. Du premier lit, il eut *Jean-Lamoral-Herman-François*, né le 21. Janvier 1653. mort le 18. Fevrier 1654; *Philippe-Charles*, mort l'an 1668. âgé de 12. ans; deux autres, morts à 2. ans; *Ernestine-Louise*, morte l'an 1661. âgée de 10. ans; & *Claude-Françoise*, née l'an 1660. mariée l'an 1677. à *Ferdinand-Auguste-Leopold* Poppel, prince de Lobkowitz, morte l'an 1680. Du second lit il eut deux fils, morts en bas âge; & FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui suit. Du troisiéme lit, sont sortis trois fils, morts dans leur premiere enfance; & *Albertine-Jeanne-Catherine-Françoise*, née posthume l'an 1679. chanoinesse de Thorn, mariée le 20. Juillet 1700. à *Louis-Otton* prince de Salms.

XIX. FRANÇOIS-ALEXANDRE prince de Nassau-Hadamar, né le 27. Juin 1674. colonel d'un regiment Walon au service du roi d'Espagne, dont il quitta le service, pour prendre les interêts de l'empereur, qui le nomma president de la chambre imperiale de Wetzlaër, & mourut le 27. Mai 1711. Il avoit épousé le 18. Octobre 1695. *Elisabeth-Catherine-Felicité*, fille de *Guillaume* landgrave de Hesse-Rhinfelds, dont il eut *Hugues-Guillaume-Ernest*, né le 18. Avril 1701. mort en Decembre 1707; *Françoise-Marie-Anne-Villelmine*, née le 16. Septembre 1696. morte le 19. Juin 1697; *Elisabeth-Françoise-Auguste-Henriette-Ernestine*, née le 21. Septembre 1698. mariée en Mars 1721. à *Jean-Philippe* de Merode, marquis de Westerlo, commandant les trabans de l'empereur; & N. de Nassau, née en 1703.

Les armes de Nassau sont d'azur, semé de billettes d'or au lion de même, armé & lampassé de gueules. Les differentes branches écartelent differemment, suivant les terres qu'elles ont eu en partage.

BASTARDS DE LA MAISON DE NASSAU.

Il n'y en a de reconnus, que ceux qui sont sortis des princes d'Orange.

GUILLAUME, *prince d'Orange, eut un fils naturel*, Justin *de Nassau, amiral de Zelande, & gouverneur de Breda, mort l'an* 1631. *laissant d'*Anne, *fille de* Jean, *baron de Merode, deux fils* GUILLAUME-MAURICE; *&* PHILIPPE; *& une fille*, Louise-Henriette, *mariée à* Philippe *Herbert, colonel.* GUILLAUME-MAURICE, *épousa* Marie *de Sommerdick, dont il eut* Justin *de Nassau, mort en France de la petite verole;* Anne, *femme de* George *de Catz; &* Justine, *épouse de* Guillaume-Adrien *comte de Horn-Battenbourg.* PHILIPPE *épousa* Marguerite *baronne de Courtenbach; dont une fille, mariée à N. baron de Schenk de Bleyenbeeck.*

I. MAURICE, prince d'Orange, *n'ayant point été marié, laissa quelques enfans naturels, de la dame de Mechelen; entr'autres,* Guillaume, *seigneur de Leck, vice amiral de Hollande, & de Ouest-Frise, tué au siege de Grol, l'an* 1627: *&* LOUIS *de Nassau, qui a laissé des descendans, qui ont eu permission de l'empereur Leopold de porter le titre de comtes* de Nassau. *Voici cette posterité.*

II. LOUIS de Nassau, *seigneur de Leck, Beverweer, & Odyck, fut general de l'infanterie Hollandoise, gouverneur de Bois-le-Duc ambassadeur extraordinaire des états generaux en Angleterre & mourut le* 28. *Fevrier* 1665. *ayant eu d'*Elisabeth *comtesse de Hornes, sa femme*, MAURICE-LOUIS, *qui suit;* GUILLAUME-ADRIEN, dont nous parlons après son frere; HENRI, dont il sera parlé plus bas; Emilie, *épouse de* Thomas *Butler, comte d'Osseri, en Angleterre;* Isabelle, *femme de* Henri *Bennet, comte d'Arlington, en Angleterre;* Mauricette, *mariée au comte de Belleares, Ecossois;* Charlotte *de Nassau, dame de Beverweer, dame d'honneur d'Anne Stuard, princesse de Danemarck puis reine d'Angleterre; &* Anne-Elisabeth, *épouse du seigneur de Ruytembourg.*

III. MAURICE-LOUIS comte de Nassau, *seigneur de Leck, lieutenant general de la cavalerie Hollandoise, gouverneur de l'Ecluse, membre du corps des nobles de la province de Hollande obtint l'an* 1679. *permission de l'empereur, pour lui & sa posterité, & pour ses freres, & leurs descendans, de porter le titre de* comtes

comtes de Nassau. *Il mourut l'an 1683. ayant eu d'*Anne-Elisabeth *de Bayeren & Schagen, fille du seigneur de Varfusée, un fils qui suit;*

IV. MAURICE-LOUIS comte de Nassau, *II. du nom, seigneur de Leck & Beverweer, enseigne des gardes à cheval de Guillaume roi d'Angleterre, & major general de la cavalerie Hollandoise, a épousé sa cousine,* Elisabeth-Guillelmine *de Nassau, fille de* Guillaume-Adrien, *seigneur d'Odyck, dont il a eu* Guillaume-Henri; Maurice-Louis; Henri Charles, *&* Anne-Isabelle.

III. GUILLAUME-ADRIEN comte de Nassau, *second fils de* Louis, *seigneur de Leck, étoit seigneur d'Odyck, Cortienne, Zeist, Driebergen & Blickenbourg, & premier noble de la province de Zelande. Il s'est rendu celebre par plusieurs ambassades & negociations, & principalement par le traité de Nimegue, dont il étoit plenipotentiaire, & est mort le 21. Septembre 1705. âgé d'environ 73. ans. De sa femme,* Elisabeth *Vander-Nisse, il a eu* Corneille *comte de Nassau, seigneur de Cortienne, député ordinaire de Zelande, à l'assemblée des états generaux, mort le 5. Mars 1708;* Louis-Adrien, *seigneur de Zeist, membre du college des nobles de la province d'Utrecht;* Guillaume-Henri, *seigneur de Blickenbourg, mestre de camp de cavalerie;* Maurice-Louis, *seigneur de Drieberken;* Elisabeth-Guillelmine, *épouse de* Maurice-Louis, *seigneur de Leck, son cousin;* Mauricette-Marguerite; Emilie, *laquelle epousa en 1708. contre le sentiment & les oppositions de toute sa famille* N. Huguetan, *fameux banquier, qui étoit passé de Lyon en Hollande, qui fut fait baron du saint empire, gouverneur ou drossart de la ville de Vianen;* Charlotte, *&* Louise-Catherine.

III. HENRI comte de Nassau, *troisiéme fils de* LOUIS, *seigneur de Leck, a été* seigneur d'Owerkerque, *& capitaine des gardes du corps de Guillaume roi d'Angleterre, general de sa cavalerie, & grand-écuyer d'Angleterre. Il eut la gloire de sauver la vie à ce prince à la bataille de Mons, dite* de Saint-Denys, *& mourut le 18. Octobre 1708. D'*Isabelle *de Aersens, fille de* Corneille, *seigneur de Sommerdick, morte en Angleterre le 1. Fevrier 1720. en sa 82. année, il a eu* Louis, *mort l'an 1687;* Henri *comte de Nassau, marié l'an 1697. à* Henriette *Butler, fille de* Thomas, *comte d'Offeri en Angleterre;* Corneille *comte de Nassau-Woudembourg, capitaine au regiment des gardes Angloises; puis major general de l'infanterie Hollandoise, fut fait prisonnier à l'affaire de Denain le 24. Juillet 1712;* Maurice, *aussi capitaine, puis commandant en Angleterre des gardes du corps à cheval, qui fut nommé major general de la cavalerie des Hollandois, puis commandant de la ville d'Ypres, en 1713. après la paix d'Utrecht;* Isabelle, *mariée l'an 1691. à* Charles *de Grenevil, baron de Lansdown en Angleterre, morte l'année suivante; &* Anne *de Nassau, mariée à* N. *milord Bellamont.*

I. HENRI-FREDERIC, prince d'Orange, *laissa aussi un bâtard, d'une fille du consul de la ville d'Emmerick;* sçavoir,

II. FREDERIC de Nassau, *seigneur de Zuilestein, colonel de l'infanterie Hollandoise, tué en attaquant Worden, contre les François le 12. Octobre 1672. laissant de* Henriette *de Killegren, deux fils; le cadet, nommé* Henri *fut tué au siege de Bonne l'an 1689. l'aîné est,*

III. FREDERIC de Nassau, *seigneur de Zuilestein, créé par le roi Guillaume, pair d'Angleterre, comte de Rochefort, & vicomte de Tumbridge, l'an 1695. Son épouse est N. dame de Wraët; dont il a huit enfans, trois mâles: l'aîné porte le nom de* mylord Tumbridge.

NASSAU. Les Hollandois ont donné ce nom à divers forts, à une isle de l'Amerique, par rapport aux princes d'Orange, de la maison de Nassau. Ils ont le fort de NASSAU ou MOURE, dans la Guinée. Un autre de ce nom dans Motire, l'une des isles Molucques. L'isle de NASSAU, que les Hollandois nomment *Nassaw-Eylande*, est une petite isle d'Asie, qu'on trouve dans la mer des Indes. Il y a encore le détroit de NASSAU, ou de VAIGATS, sur la mer du Nort.

NASSER LEDINILAH BEN MOSTADHI BEEMRILLAH, XXXIV. calife de la race des Abbassides, succeda à son pere l'an de l'hegire 575. Il avoit de la pieté & toutes les vertus politiques & militaires. Il bâtit un grand nombre de mosquées, de colleges, d'hôpitaux, &c. Son visir dompta les rebelles de la Susiane, & reduisit cette province sous la domination du calife Sangiar, qui avoit été son esclave, soumit tous les peuples meridionaux de la Perse jusqu'au golfe Persique & sur le rivage de la mer des Indes. Nasser supprima tous les impôts qui se levoient sur les marchandises qu'on vendoit en détail. Cependant l'an 614. Mohammed sultan des Khouarezmiens fit déposseder Nasser, & en nommer un autre en sa place. Il l'assiegea ensuite dans Bagdet; mais toutes ses troupes perirent par les neiges & par le froid, quoique ce fût le commencement de l'automne. L'an 622. Nasser mourut âgé de 69. ans, après en avoir regné 47. plus qu'aucun de ses prédecesseurs. * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

NASSER BEN AHMED III. prince de la dynastie des Samanides, succeda à son pere *Ahmed*, qui avoit été tué par ses propres esclaves l'an 301. de l'hegire. Son fils n'avoit alors que huit ans, & cependant dans un âge si peu avancé, il fit rechercher & punir tous ceux qui avoient eu part à la mort de son pere. Il se rendit par sa doctrine & par sa pieté un des plus grands princes de tout l'Orient. Les dervis Musulmans doivent leur origine à ce prince, qui mourut l'an 331. de l'hegire, âgé de 37. ans. Après sa mort on le nomma *Emir Saïd, le bien-heureux prince.* * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

NASSER BEN CALAOUN, sultan des Mammelus de la dynastie des Baharites en Egypte. Il regna à trois diverses fois près de 45. ans; car il fut le IX. le XII. & le XIV. sultan de cette dynastie, & mourut l'an 741. de l'hegire, laissant huit enfans mâles, qui regnerent tous successivement. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

NASSIB, nom que les Turcs donnent au destin, qui se trouve selon eux dans un livre qui a été écrit au ciel, & qui contient la bonne & la mauvaise fortune de tous les hommes, qu'ils ne peuvent éviter en quelque maniere que ce soit. Ils sont si fort persuadez de ce Nassib, qu'ils s'exposent à toute sorte de dangers, croyant qu'il n'en arrivera que ce que le destin en a ordonné. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

NASSOUF BASSA, grand-visir, & favori d'Achmet, empereur des Turcs, l'an 1612. étoit né Chrétien, & d'un pere qui étoit prêtre Grec. Il fut donné pour enfant de tribut, & emmené à Constantinople, du tems du sultan Amurat III. Lorsqu'il fut entré dans le serrail, au service du Kisler-Aga, c'est-à-dire, du gouverneur des filles du grand-seigneur, il se fit aimer du Roustein-Aga, ou maître d'hôtel de la sultane, vers lequel il étoit souvent envoyé. Cette princesse lui fit obtenir le gouvernement d'Alep, puis celui de Diarbekir, d'où il fut appellé pour être grand-visir, & pour épouser une des filles d'Achmet. Bientôt après, l'empereur ayant eu connoissance de ses exactions & de ses crimes, envoya le Bostangi bassa pour lui demander le sceau de l'empire, avec sa tête. Nassouf ayant eu la gorge coupée, parce qu'on n'avoit pu l'étrangler, le grand-seigneur fit apporter son cadavre dans un méchant tapis; & le voyant il commanda qu'on lui coupât entierement la tête, *de peur*, dit-il, *que ce chien ne ressuscite.* Ensuite il fit porter le corps en un lieu où tomboit l'égoût de son serrail, & de-là commanda qu'on le jettât dans la mer. Il le fit neanmoins retirer de la mer quelque tems après, à la priere de la sultane sa fille, & permit qu'on lui donnât une sepulture, mais sans pompe, dans un cemetiere public. Le grand-seigneur fit faire inventaire de tous les biens de Nassouf par le garde de son tresor, qui trouva en or, en argent, en diamans, & en autres pierreries, des richesses inestimables. * Du Pui, *hist. des favoris.* La Croix, *état de l'empire Ottoman.*

NATAGAI, est une idole que les Tartares adorent comme dieu de la terre & de tous les animaux. Il n'y a point de maison où l'on ne garde avec respect une image de ce faux dieu, accompagné de sa femme & de ses enfans. La plûpart de ces Tartares sont si stupides, ou si infatuez, qu'ils presentent à manger à ces figures, & leur frottent la bouche avec la graisse de leurs viandes, dans la croyance qu'elles vivent, & qu'elles ont besoin de nourriture. * Kircher, *de la Chine.*

NATAL (la terre de) c'est une contrée du pays des Cafres, qui est le long de la côte de l'orient septentrional de la riviere de l'Infante. Elle a environ cent lieues d'étendue, & les Portugais lui donnerent le nom de Na-

tal ; parce qu'ils la découvrirent le jour de la Nativité l'an 1495. * Mari, *diction.*

NATALIBUS (Pierre de) évêque de Jesolo, dite *Emilium*, ville aujourd'hui détruite, dans l'état de Venise, vivoit dans le XIV. siecle, ou, selon d'autres, dans le XV. & publia des vies des Saints, qu'il recueillit avec plus de soin que n'avoit fait Jacques *de Voragine.* * Valée, *in chron. Hispan. c.* 5. Vossius, *de histor. Lat.* Possevin, *in appar. sacr.* Gesner, *in biblioth.* M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du XV. siecle.*

NATALIS (Augustin) *voyez* NALE.

NATALIS COMES, *cherchez* COMES.

NATALIUS, confesseur, dans le II. siecle, comme nous l'apprenons d'Eusebe, s'étant laissé emporter à l'avarice & à l'ambition, tomba dans l'heresie des Theodosiens, qui le firent leur évêque. Dieu eut pitié de lui : car on ajoute que durant la nuit il fut fouetté par les Anges : & qu'ayant reconnu son erreur, il alla se jetter aux pieds du pape Zephyrin, revêtu d'un cilice. Ce pontife le reçut avec pitié. Natalius témoigna une grande douleur de sa faute, & embrassa même les genoux de tous les laïques, pour demander pardon de son infidelité. * Eusebe, *l.* 5. *hist. c.* 28.

NATANGIE ou NATANGERLAND. C'est une contrée de la Prusse Ducale qui est entre le Frisch Haff, le Prugel, l'Alla, & la Warmie. Ses lieux principaux sont Heligpeil, Balga, Eylaw, Trentzberg, Landsperg, & Brandebourg, qui en est la capitale, & même de tout le cercle de Natangie, qui renferme les contrées de Barternie, de Sudavie, & de Galindie. * Mari, *diction.*

NATHAN, prophete, prédit plusieurs choses avantageuses à David, reprit ce prince de l'adultere qu'il avoit commis, l'an du monde 3000. & 1035. avant J. C. Depuis il contribua à faire nommer Salomon successeur de David, dont il écrivit l'histoire, comme il est marqué dans le dernier chapitre du I. livre des Paralipomenes, & dans le II. livre des Rois, *aux chap.* 7. 8. & 12.

NATHAN, fils adoptif de David.

NATHAN, de Babylone, rabbin, qui vint de Babylone dans le pays d'Israël, l'un des docteurs Tanaites, vivoit, à ce que l'on tient, vers l'an 121. de J. C. On a sous son nom des capitules parmi les livres misniques. * Bartolocci, *biblioth. rabb.*

NATHAN, *Ben-Jechiel*, *Ben-Abraham*, Juif Romain, fleurit vers l'an 1050. & mourut l'an 1106. Il a composé un dictionaire de tous les mots talmudiques, tirez du talmud, intitulé *Aruch*, imprimé à Pisaure, l'an 1515. & l'an 1577. On trouve à la fin quelques pieces poëtiques. * Bartolocci, *biblioth. rabb.* Genebrard, *in chron.* M. Du Pin, *biblioth. Hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present, edit. Paris* 1710.

NATHAN SPIRA, rabbin, est un auteur d'un livre intitulé *le volume des profondeurs*, imprimé à Cracovie l'an 1640. C'est une explication d'un endroit du Deuteronome, *c.* 3. *v.* 13. Il a fait aussi un autre livre intitulé *le bien de la terre*, où il fait l'éloge de la terre d'Israël. * Bartolocci, *bibl. rabb.* M. Du Pin, *hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present.*

NATHAN JEDIAH-BEN-ELIEZER, Juif d'Orviete en Italie, a traduit en italien des cantiques spirituels de Becha-bar-Joseph. Cette traduction a été imprimée à Venise l'an 1628. sous ce titre : *Angelica Tromba di Angelo Hebreo a l. trina*, avec une confession generale pour le jour des expiations. * Bartolocci, *bibliot. rabb. Continuation de l'histoire des Juifs, depuis J. C. par* M. Du Pin.

NATHANAEL, fils de *Suar*, chef de la tribu d'Issachar. Il sortit de l'Egypte à la tête de cinquante mille quatre cens combattans. Il offrit le second jour au tabernacle, & son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, &c. * *Nombres*, 7. 18.

NATHANAEL, disciple de Jesus-Christ, étoit de la petite ville de Cana en Galilée. Jesus, après son baptême, étant revenu en ce pays, Philippe lui amena Nathanaël, à qui il avoit dit qu'ils avoient trouvé celui dont il est parlé dans la loi de Moyse, & dans les prophetes, que c'étoit Jesus de Nazareth, fils de Joseph. Nathanaël avoit d'abord répondu à Philippe : *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth*? Philippe lui ayant répondu : *Venez & voyez*, l'amena à Jesus-Christ. Jesus le voyant, dit de lui : *Voici un vrai Israelite, sans déguisement & sans artifice.* Nathanaël lui dit : *D'où me connoissez-vous?* Jesus lui répondit : *Je vous ai vû avant que Philippe vous eût appellé, lorsque vous étiez sous le figuier.* A ces paroles Nathanaël le reconnut pour maître, pour le fils de Dieu, & vrai roi d'Israël. S. Augustin, S. Gregoire de Nysse, & S. Gregoire *le Grand*, ne croyent pas que jamais Nathanaël ait été apôtre. Saint Epiphane croit qu'il étoit ce disciple, qui accompagna Cleophas à Emmaüs le jour de la resurrection. Cependant, quelques Grecs, quelques Latins modernes, entr'autres l'abbé Rupert, ont conjecturé qu'il avoit été un des douze apôtres ; & la plûpart ont crû que c'est celui qui est nommé *Barthelemi* dans l'évangile, c'est-à-dire, *fils de Tolmai*, nom qu'ils ont pris pour le surnom de *Nathanaël* ; mais il est plus sûr de juger, avec saint Augustin, que comme Nathanaël étoit docteur de la loi, ce fut aussi pour cette raison que le fils de Dieu ne l'appella pas à l'apostolat. Les Grecs font memoire de saint Nathanaël au 22. d'Avril. Son nom ne se trouve point dans le martyrologe Latin. * *Joan.* 1. & 2. S. Aug. *in Joh. homil.* 7. Idem, *in psalm.* 65. Epiphan. *Her.* 23. S. Gregor. *Nyss. in cant.* Gregor. *Magn. in Job. l.* 3. Baillet, *vies des Saints.*

NATHANAEL, de la race des sacrificateurs des Juifs, fut un de ceux qui sonnerent des trompettes devant l'arche, lorsqu'elle fut transportée de la maison d'*Obed-Edom.* * *I. Paralip. XV.* 24.

NATHANAEL, docteur de la loi des Juifs, que Josaphat roi de Juda envoya en diverses villes de son royaume, pour instruire le peuple dans la religion. * *II. Paralip.* XVII. 7. Il y en a quelques autres de ce nom dans l'écriture, qu'on trouvera facilement en consultant les concordances.

NATHANEL TRIBOTTI, rabbin Juif, a fait un livre très-ample sur les bains des femmes. Quelques rabbins des synagogues d'Italie ont écrit contre ce livre ; mais il a été approuvé par les Juifs Romains. * Bartolocci, *bibliot. rabbin.*

NATHINÆENS, descendans des Gabaonites, qui étoient employez à porter le bois & l'eau dans la maison du seigneur & à servir les Levites, &c. *Cherchez* NETHINE'ENS.

NATION, *Natio*, déesse du Paganisme, étoit adorée chez les Romains, qui lui faisoient des sacrifices solemnels à Ardée, ville du *Latium*, où elle avoit un temple. Elle presidoit à la naissance des enfans, & étoit invoquée par les femmes, pour leur procurer d'heureuses couches. Son nom étoit pris du mot *nasci*, naître. * Cicero, *de natur. deor. l.* 3.

NATIVITÉ, fête de la Nativité de la Vierge Marie. Cette fête n'est pas à beaucoup près si ancienne que celle de la Nativité de Jesus-Christ, & de saint Jean. Le pape Sergius I. qui fut élevé sur le saint siege, l'an 687. est le premier qui ait mis la Nativité au nombre des fêtes de la Vierge ; car le Natalice de la bienheureuse Vierge Marie, que l'on celebroit auparavant en hiver, étoit la fête de son assomption. On trouve depuis la fête de la Nativité de la Vierge Marie au 7. de Septembre dans les martyrologes & dans le sacramentaire de S. Gregoire. Elle n'a été établie en France que sous le regne de Louis *le Debonnaire* : & elle a depuis été inserée dans les martyrologes de Florus, d'Adon & d'Usuard. Gauthier, évêque d'Orleans, la mit en usage dans son diocèse. Ainsi ceux qui disent qu'elle n'a été établie que dans le IX. siecle, se sont trompez. Cependant cette fête n'a été chomée en France & en Allemagne que dans le X. siecle. S. Fulbert l'établit à Chartres le IX. Les Grecs & les Orientaux n'ont commencé à la celebrer que dans le XII. mais ils le font avec beaucoup de solemnité. * Baillet, *vies des Saints.*

NATOLIE, ou Asie Mineure, & Anatolie, grande region de l'Asie, *cherchez* ASIE MINEURE.

NATTA, connu sous le nom de MARCUS ANTONIUS NATTA, d'Ast, jurisconsulte du XVI. siecle, a laissé divers ouvrages, entr'autres, ceux *de Deo, lib. XV. consiliorum, lib. III. de passione Domini, lib. VIII. &c.* * *Consultez* Possevin ; le Mire, &c.

NATUREL (Pierre le) préchantre, official & grand vicaire de Châlon, composa dans le XVI. siecle une histoire des évêques de Châlon, qui n'a pas été imprimée, mais Pierre de saint Julien en a rapporté le sommaire dans la seconde partie de ses antiquitez de cette ville. Naturel mourut l'an 1582. * Le Long, *biblioth. histor. de France*.

NAVAGERO (Bernard) cardinal, évêque de Veronne, sortoit d'une noble & ancienne famille de Venise, & fit de grands progrès dans les lettres; ensuite de quoi on l'éleva aux charges les plus importantes de la republique. On l'envoya sindic en Dalmatie, baile à Constantinople, puis ambassadeur à Rome, en France, & à la cour de l'empereur. André Gritti, doge de Venise, étoit si charmé de l'éloquence de ce docte senateur, qu'un jour il lui dit, qu'il mourroit avec plaisir, s'il étoit assuré qu'il voulût se charger de faire son oraison funebre. Navagero le lui promit, & le doge lui en temoigna une très-grande reconnoissance. Pierre Lando, qui fut doge après Gritti, eut la même consideration pour Navagero, qu'il mit dans son alliance, en lui faisant épouser *Istriana* Lando, sa petite-fille. Cette dame mourut jeune, & Bernard Navagero negligea de songer à de secondes nôces, & fit son plaisir de ses livres. Sa vie étoit extrêmement solitaire; car il ne sortoit de son cabinet que pour servir la republique. Le pape Pie IV. le fit cardinal au mois de Fevrier 1561. & lui donna l'évêché de Veronne. Depuis il l'envoya legat à Trente, où il se trouva à la conclusion du concile: de là il vint dans son diocese de Veronne. Il y travailloit à remplir tous les devoirs d'un bon prélat, lorsqu'il mourut le 27. Mai 1565. âgé de 58. ans. Il avoit eu de son mariage *Jean-Louis* Navagero, qui épousa *Jeanne* Donato; & *Laura*, mariée à *Gaspard* Venerio, noble Venitien. La famille de Navagero a produit de grands hommes; entr'autres, ANDRE' NAVAGERO, *dont il est parlé dans l'article suivant.* * Augustin Valerio, *in vit. cardin. Navag.* Bembo, *hist. l.* 10. Auberi. Ughel, &c.

NAVAGERO ou NAUGER (André) Italien, poëte Latin, estimé par sa capacité, étoit noble Venitien, & senateur. Il fut envoyé ambassadeur pour la republique à François I. Il mourut l'an 1529. à Blois en France, âgé de 46. ans quelques mois, au retour d'une ambassade d'Espagne. Il a laissé un livre d'épigrammes, & quelques églogues latines, avec des élegies. Il avoit beaucoup de delicatesse, & ses pieces se sentent du goût du siecle d'Auguste. Il a aussi fait quelques vers italiens qui n'ont pas eu le même succès que les Latins * Jul. Cæs. Scaliger, *Hypercritiq. l. 6. poët. c.* 4. Paul Jov. *elog.* Hieronym. Fracastor, *in dial. de art. poët. in nomen* Naugerius. Petr. Petit, *tract. de fur. poët.* Baillet, *Jugem. des sçavans sur les poëtes Lat. modern.*

NAVAILLES (Philippe de Montault de Benac de) *voyez* MONTAULT.

NAVAN, bourg ou petite ville avec évêché, dans l'East-Meath, contrée de la Lagenie en Irlande, sur la Boyne, entre Trime & Drogheda, à trois lieues de la premiere & à cinq de la derniere. Navan a entrée & voix dans le parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

NAVARIN, *Navarinum*, ville de la Morée, dans la province de Belvedere proche de Modon, est appellée par les Turcs, *Javarin*. Il y a le vieux Navarin & le nouveau. Le vieux est bâti sur une hauteur escarpée, herissée de rochers, & dont la pente se va perdre dans la mer. Sa situation est forte naturellement, & l'art n'a pas peu contribué de son côté à la rendre telle. A la gauche on voit sur une pente le nouveau Navarin, qui est fortifié de bonnes murailles, avec une citadelle à six bastions, que les Turcs y bâtirent l'an 1572. au pied de laquelle est un port, le plus spacieux de toute la Morée. Ce port a deux ouvertures, qui sont commandées par le canon du nouveau Navarin, sous lequel il faut passer indispensablement. L'an 1644. le sultan Ibrahim, pere de Mahomet IV. qui fut deposé l'an 1687. choisit ce port pour le rendez-vous de sa flotte, composée de deux mille voiles, où Selictar bassa se rendit le 21. Juin, & partit ensuite pour aller en Candie. Navarin a passé de tout tems pour une place importante, & c'est ce qui l'a soumise à differentes dominations. L'an 1498. les Turcs l'enleverent aux Venitiens, après la prise de Modon. Les Venitiens y rentrerent peu de tems après; mais les Infideles les en chasserent bientôt. L'an 1686. le generalissime Morosini parut à la vûe du vieux Navarin le 2. Juin, suivi d'une flotte de deux cens voiles, commandée par le general Konigsmark. Les assiegez épouvantez par une armée si nombreuse, se rendirent à composition; mais le nouveau Navarin fit une grande resistance, esperant de jour en jour le secours du seraskier de la Morée, qui approchoit. Lorsque les Venitiens eurent nouvelle que le general Turc s'avançoit, ils resolurent de l'aller chercher pour le combattre. Le general Konigsmark laissa au chevalier Alcenago le soin du siege, & marcha à la rencontre du seraskier, qu'il défit & mit en déroute. Cette victoire des Venitiens fit perdre aux assiegez l'esperance de défendre la place, qu'ils rendirent par capitulation. On consacra la mosquée au culte de la vraie religion, & on la dedia à saint Vito; parce que les Venitiens avoient reconquis cette ville le jour que l'église celebre la memoire de ce Saint. * Le pere Coronelli, *description de la Morée.*

NAVARRE, royaume de l'Europe, qui appartient aujourd'hui en partie à la France, & en partie à l'Espagne, est situé entre le Bearn, les Pyrenées, la Biscaye, la Castille, & l'Aragon, & a pour capitale la ville de Pampelune. On le divisoit autrefois en cinq *regions* ou *merindades*, *qui étoient merindada de Pampelona*, *merindada de Olite*, *merindada de Sanguesa*, *merindada de Estella* & *merindada de Tudela*, & on y joignoit les provinces de Guipuscoa, de Alxva, & de Rioia. Aujourd'hui il est divisé en haute & basse-Navarre. Celle-ci, qui est la moins étendue, appartient aux François; & l'autre, qui est la plus considerable, a été usurpée par les Espagnols. Les villes, outre Pampelune, sont Viane, Tudelle, Etoille ou *Stella*, Sanguessa, Olite, Lumbier, &c. dans la haute; & dans la basse, saint Jean-Pié-de-Port, saint Palais, &c. Ce royaume est sterile & inhabité, sur-tout en la partie qui dépend de l'Espagne, & est plus propre pour les pâturages, que pour le labour. On y trouve neanmoins en quelques endroits du bled & du vin, & beaucoup de venaison. La basse Navarre produit aussi du millet, de l'avoine, des poires & des pommes, dont on fait du cidre, qui est la boisson ordinaire des habitans. Les principales rivieres sont, l'Ebre, qui reçoit l'Aragon, l'Arga & l'Egba. Il y a deux opinions sur l'établissement de ce royaume. La premiere, qui paroît fabuleuse, est qu'il a commencé l'an 716. après que les Maures eurent occupé l'Espagne, par la défaite du roi Rodrigue. Il y avoit, dit-on, un hermitage dans une roche, nommée la *Pegna d'Orouel* près de Jacca, où vivoit un bon hermite avec quatre autres confreres. Ce saint homme étant mort, trois cens gentilshommes ou environ, s'assemblerent pour son enterrement; & étant venus à parler du malheur de l'Espagne, ils délibererent d'élire un chef pour conserver le reste de leur liberté & de leur religion dans les détroits de ces montagnes. Le choix tomba sur Garcias Ximenés, le plus grand seigneur d'entr'eux, naturel François, comte de Bigorre, & possesseur de riches terres dans la Biscaye. Ce nouveau prince se signala par ses exploits contre les Maures. On dit qu'un jour, comme il alloit les combattre, il apperçut au ciel un écu, dans lequel paroissoit une croix rouge sur un chêne: ce qu'il prit pour blason de ce nouveau royaume, auquel il donna le nom de *Sobrarbe*, c'est-à-dire, *sur arbre*. Garcias choisit sa demeure proche l'hermitage de Pegna, & y fit bâtir une superbe église, où il élut sa sepulture, & celle de ses successeurs. Son fils Garcias Inigo, Fortunio, Sanche Garcias, Ximenés Garcias, un autre Garcias, & Inigo Ximenés, surnommé *Arista*; lui succederent de pere en fils. Les historiens rapportent que cet Inigo Arista changea les armes anciennes de Sobrarbe (qui étoient d'or à une croix de gueules, sur un chêne de sinople) pour prendre l'écu d'azur à la croix pommetée d'argent. L'autre opinion sur la fondation du royaume de Navarre, est que le premier roi est ENIGO *dit* ARISTA, qui étoit comte de Bigorre, & qui fut nommé entre les principaux de la noblesse, pour les conduire contre les Sarasins, pendant que les François étoient occupez par les guerres civiles, sous les fils de Louis *le Debonnaire*. Les uns met-

tent l'élection de cet Inigo l'an 819. & les autres l'an 828. quelques-uns, l'an 845. & d'autres l'an 889. ce qui paroît plus probable, parce qu'avant l'an 830. les François tenans encore Pampelune, il n'y avoit point, sans doute, de rois en ce pays-là. L'élection d'Inigo se fit au monastere de saint Victorien, dans la Sobrarbe, qui ne fut pas nommée ainsi, à cause de cette nouvelle apparition supposée d'une croix sur un arbre; mais du Mont-Arbre, qui separe de la plaine les parties superieures de ce pays montagneux. Si l'on trouve en quelques vieilles monnoyes de Navarre, une croix sur un arbre, c'est que le roi SANCHE *Abarca*, l'un des successeurs d'Enigo, ayant conquis tout l'Aragon sur les Maures, vers l'an 910. joignit le blason de cette province, qui étoit autrefois un chêne, à celui de Navarre, qui étoit une croix d'argent pommetée, au pié fiché, en champ d'azur. SANCHE, *le Fort*, de la race d'Inigo, changea les armes du royaume, à l'occasion de la celebre defaite de Mahomet *le Verd*, Miramolin d'Afrique & d'Espagne. Les descendans d'Enigo jouïrent du royaume de Navarre jusqu'en 1234. que SANCHE VII. dit l'*Enfermé* ou *le Fort*, mourut sans enfans. Il avoit deux sœurs: *Berengere*, mariée à *Richard*, surnommé *cœur de Lyon*, roi d'Angleterre, morte aussi sans enfans; & *Blanche*, femme de THIBAUT V. comte de Champagne, dont le fils THIBAUT VI. fut roi de Navarre. Il laissa *Thibaut* & HENRI, qui furent tous deux rois. Le dernier laissa une fille unique, *Jeanne*, qui fut mariée à PHILIPPE, surnommé *le Bel*, roi de France & de Navarre. Le roi LOUIS X. dit *Hutin*, laissa une fille, *Jeanne* de France, heritiere de Navarre. Elle porta cet état dans la maison d'Evreux, ayant épousé par traité du 27. Mars 1316. PHILIPPE comte d'Evreux. Celui-ci laissa CHARLES, dit *le Mauvais*, pere d'un autre CHARLES, dit *le Noble*; & le second SALOMON, qui mourut l'an 1425. & laissa *Blanche*, heritiere de son état. Cette princesse épousa MARTIN roi de Sicile: & en secondes nôces, JEAN roi d'Aragon & de Navarre, duquel elle eut *Charles*, prince de Viane, mort l'an 1461. sans enfans; *Blanche*, premiere femme de *Henri* IV. dit l'*Impuissant*, roi de Castille, morte l'an 1463; & ELEONORE, qui porta la Navarre à *Gaston* comte de Foix & de Bigorre, vicomte de Bearn. Leur fille *Catherine* la porta à JEAN sire d'Albret, sur lequel Ferdinand d'Aragon l'usurpa l'an 1513. Les Espagnols ruinerent un très-grand nombre de villages dans la Navarre, en haine de Jean d'Albret. Son fils HENRI d'Albret eut de *Marguerite* de Valois, sœur du roi *François* I. JEANNE d'Albret, qui épousa ANTOINE de Bourbon, duc de Vendôme, & fut mere du roi HENRI IV. dit *le Grand*. Les droits de Ferdinand V. usurpateur de la Navarre, étoient si foibles, que Mariana, un des plus judicieux historiens que l'Espagne ait eus, ne s'en est point voulu servir. Il les fondoit sur la guerre, & sur une bulle prétendue du pape, qui exposoit la Navarre au premier occupant, à cause que Jean, disoit-il, étoit fauteur du concile de Pise, & allié au roi Louis XII. alors ennemi du saint siege. Voilà de fortes raisons. Pour le droit de la guerre, si on entend la force, qui n'est droit que parmi les Barbares, Ferdinand ne le pouvoit alleguer, puisque Jean d'Albret ne l'avoit nullement offensé. Au contraire, bien loin de prendre les armes contre lui, il lui offrit passage par son royaume. Pour l'autre point, cette bulle tant alleguée, ne se trouve nulle part; mais quand elle se trouveroit, pourroit-elle donner le moindre droit sur une couronne, qui ne releve que de Dieu? Ajoutons encore une circonstance, qui fait mieux voir la mauvaise foi des apologistes Espagnols. Ils disent que cette bulle prétendue fut publiée au mois de Juillet; cependant la Navarre avoit été usurpée au mois de Juin. On pretend que l'empereur Charles V. étant au lit de la mort, recommanda à Philippe II. son fils, de restituer la Navarre. Philippe II. en mourant, l'ordonna de même à Philippe III. Le roi François I. reconquit presque toute la Navarre l'an 1520. & la perdit peu de tems après.

SUCCESSION GENEALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE des anciens rois de Navarre.

I. On met ordinairement pour premier roi de Navarre ENECO ou INNIGO, surnommé *Arista*, qui veut dire *Hardi & determiné*; mais on ne sçait pas bien son pays, ni le tems auquel il a commencé de regner, ni celui de sa mort. Il est neanmoins probable que ce royaume commença par la rebellion des Gascons contre l'empereur Louis *le Debonnaire*, & Charles *le Chauve* son fils, depuis l'an 815. jusqu'en 850. Il épousa *Ximenes*, dont il eut XIMENES-INNIGO, qui suit;

II. XIMENES-INNIGO, nommé dans les chartes *Semeno Eneconis*, roi de Navarre après son pere, épousa *Munia* ou *Nunna*, dont il eut INNIGO-XIMENES, qui suit; & *Garcia-Ximenes*, mort sans enfans de *Teude* sa femme.

III. INNIGO-XIMENES, nommé dans les chartes, *Eneco Semenonis*, roi de Navarre, épousa *Anech*, dont il eut GARCIAS-INNIGO, qui suit;

IV. GARCIAS-INNIGO roi de Navarre, regna depuis l'an 850. jusques vers l'an 870. & épousa *Urraque*, qui étoit de la race d'*Aznar* I. du nom, comte d'Aragon, dont il eut, 1. *Fortuné*, qui d'*Aure* sa femme eut pour enfans, *Innigo*, *Loup*, & *Aznar*; 2. SANCHE-GARCIE I. du nom, qui suit; *Ximenes*, mariée à *Alfonse* III. du nom, roi des Asturies; & 4. *Innigue*, alliée 1°. à *Aznar-Fortunio*: 2°. à *Abdalla* roi de Cordoue.

V. SANCHE-GARCIE I. du nom roi de Navarre, mort l'an 905. épousa 1°. N. fille de *Galind-Aznar*, comte d'Aragon, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Tute*, fille d'*Aznar* II. du nom, comte d'Aragon, dont il eut GARCIE-SANCHE II. du nom, qui suit; *Ximenes*, mariée à *Froila* II. du nom, roi de Leon; *Oneca*, dont on ne trouve que le nom; *Therese*, surnommée *Florence*, alliée à *Ramir* II. du nom, roi de Leon; *Sancie*, qui épousa *Ferdinand-Gonçales*, premier comte de Castille; & *Velasque*, mariée à *Munion*, seigneur de Biscaye.

VI. GARCIE-SANCHE II. du nom roi de Navarre, mort en 925. épousa *Ximenes*, ou *Therese*, dont quelques auteurs font deux femmes, dont la premiere étoit fille d'*Endregot-Galind*, de la race des comtes d'Aragon, & fut pere de *Ramir*, qui eut pour enfans *Sanche* & *Garcie*; de SANCHE II. du nom, qui suit; de *Sancie*, mariée à *Ordenno* II. du nom, roi de Leon; *Urraque*, alliée à *Guillaume-Sanche*, duc de Gascogne, & comte de Bourdeaux; *Ermenegilde*, & *Ximenes*, dont l'une épousa *Isarn*, fils de *Raimond* comte de Ribagorce; & *Teute*, dont on ne trouve que le nom.

VII. SANCHE II. du nom, surnommé *Abarca*, roi de Navarre, épousa *Urraque*, fille de *Ferdinand-Gonçales*, comte de Castille, dont il eut *Ramir*, mort avant son pere; & GARCIE III. du nom, qui suit;

VIII. GARCIE, III. du nom, surnommé *le Trembleur*, roi de Navarre, mort sur la fin du X. siecle, épousa *Ximenes*, dont il eut SANCHE III. du nom, qui suit;

IX. SANCHE, III. du nom, surnommé *le Grand*, roi de Navarre, fut comte de Castille à cause de sa femme, & mourut vers l'an 1035. Il épousa *Major Munia*, dite aussi *Elvire* comtesse de Castille, seigneur unique de *Garcie* II. du nom comte de Castille, & fille de *Sanche* comte de Castille, dont il eut *Ramir*, mort avant son pere; GARCIE IV. du nom, qui suit; FERDINAND, premier roi de Castille, *d'où sont descendus les rois de ce nom, rapportez à* CASTILLE; & *Gonsalve*, roi de Sobrarbe, & de Ribagorce. *Il eut aussi pour fils* naturel RAMIR I. *du nom, qui donna origine à la premiere race des rois d'*ARAGON, *rapportés à* ARAGON.

X. GARCIE IV. du nom roi de Navarre, fut tué l'an 1054. au combat d'Ataporta, ayant regné près de vingt ans. Il épousa 1°. N. dont le nom est ignoré: 2°. *Stephanie*, dite de Carcassonne. Du premier mariage vinrent, *Sanche*, mort sans enfans de *Constance* sa femme; *Mencie* alliée à *Fortunio* Ochoa; & *Sancie*, dont on ne trouve que le nom. Du second sortirent SANCHE IV. qui suit; *Ferdinand*; *Raimond*; RAMIR, qui continua *la posterité rapportée ci-après*; *Urraque*, mariée à *Garcie* Ordonno; *Ernesinde*, alliée à *Fortunio-Sanche* seigneur d'Yarnore; *Ximenes* & *Major*.

XI. SANCHE IV. du nom roi de Navarre, fut dépouillé de ses états par Sanche Ramir I. du nom, roi d'Aragon, & fut tué l'an 1076. par Ramir seigneur de Calahorra, son propre frere. Il épousa *Plaisance* dont il eut *Garcie*; autre *Garcie* & *Urraque*.

XI. RAMIR, quatriéme fils de GARCIE II. du nom roi de Navarre, & de *Stephanie* sa seconde femme, fut sei-

gneur de Calahorra & de saint Etienne ; fit mourir en 1076. le roi Sanche IV. du nom son frere, & se retira chez le roi de Saragosse, où il vécut miserablement, De sa femme dont le nom est ignoré, il eut RAMIR, qui suit ;

XII. RAMIR, seigneur de Monçon, mort en l'an 1116. épousa *Christine*, fille de *Roderic* Bivar, surnommé *le Cid*, dont il eut GARCIE-RAMIR, V. du nom, qui suit ; & *Alfonse-Ramir*, seigneur de Gastelvieux.

XIII. GARCIE-RAMIR, V. du nom, recouvra le royaume de Navarre qui lui appartenoit, & mourut à la chasse le 21. Novembre 1150. étant tombé de cheval après un regne d'environ 15. ans. Il épousa 1°. *Marguerite*, fille de *Gilbert* seigneur de Laigle, & de *Julienne* du Perche, sœur de *Rotrou* II. du nom comte du Perche : 2°. l'an 1144. *Urraque*, fille *naturelle* d'*Alfonse* VIII. du nom, roi de Castille & de Leon, morte en 1180. Du premier mariage sortirent SANCHE VI. du nom, qui suit ; *Blanche*, dite aussi *Sancie*, mariée à *Sanche* II. du nom, dit *le Desiré*, roi de Castille, morte en 1156 ; & *Marguerite* de Navarre, mariée l'an 1150. à *Guillaume* I. du nom roi de Sicile, morte le 1. Août 1183. âgée de 53. ans. Du second vint *Sancie*, mariée 1°. à *Gaston* IV. du nom, vicomte de Bearn : 2°. à *Pierre* seigneur de Molina. *Il eut aussi pour fils* naturel Roderic, *dit aussi* Henri bâtard *de Navarre, comte de Mont-Caucase en Sicile.*

XIV. SANCHE, VI. du nom, dit *le Sage*, roi de Navarre, mort le 27. Juin 1194. après un regne de 43. ans, épousa en 1162. *Sancie* de Castille, dit aussi *Beatrix*, seconde fille d'*Alfonse* VIII. du nom roi de Castille, & de *Berengere* de Barcelone sa premiere femme, morte l'an 1179. dont il eut *Sanche* VII. du nom dit l'*Enfermé*, roi de Navarre, qui fut déposé & mis en prison, où il mourut le 7. Avril 1234. sans posterité de *Clemence*, fille de *Raimond* VII. du nom, comte de Toulouse ; *Ferdinand*, mort avant son pere ; *Berengere*, mariée le 12. Mai 1191. à *Richard* roi d'Angleterre, morte sans posterité ; *Constance*, dont on ne trouve que le nom ; & *Blanche* de Navarre, qui épousa en 1195. *Thibaut* V. du nom, comte palatin de Champagne & de Brie, mort le 25. Mai 1201. De cette alliance vint THIBAUT I. du nom, surnommé *le Grand*, roi de Navarre, comte palatin de Champagne & de Brie, qui succeda en 1234. à la couronne de Navarre, après la mort du roi Sanche VII. du nom, son oncle, *dont la posterité est rapportée au commencement de cet article*, & *dont il est parlé en plusieurs endroits*, en rapportant la genealogie des maisons où ce royaume est entré par alliance.

1254.	Thibaut II.	16.
1270.	Henri, surnommé *le Gros*,	3.
1273.	Jeanne I. morte l'an 1304.	3.
1284.	Philippe *le Bel*,	30.
1314.	Louis *Hutin*,	2.
1316.	Philippe *le Long*,	5.
1321.	Charles *le Bel*,	6.
1328.	Jeanne II. morte l'an 1349.	
1328.	Philippe III. comte d'Evreux, surnommé *le Bon & le Sage*,	15.
1343.	Charles, dit *le Mauvais*,	43.
1386.	Charles III. dit *le Noble*,	40.
1425.	Blanche II.	16.
1445.	Jean roi d'Aragon,	34.
1479.	Eleonore, 24. *jours*.	
1479.	François Phœbus,	4.
1483.	Catherine, morte l'an 1517.	
1484.	Jean d'Albret,	32.
1516.	Henri d'Albret,	39.
1555.	Jeanne III.	17.
1548.	Antoine de Bourbon,	14.
1572.	Henri IV.	38.
1610.	Louis XIII.	33.
1643.	Louis XIV.	72.
1715.	Louis XV.	

ROIS DE LA HAUTE NAVARRE.

1512.	Ferdinand, Usurpateur,	3.
1515.	Charles-*Quint*, empereur, de la maison d'Autriche,	39.
1555.	Philippe II.	43.
1598.	Philippe III.	23.
1621.	Philippe IV.	43.
1666.	Charles II. roi d'Espagne.	35.
1701.	Philippe V. de la maison de France.	23.
1724.	Louis I. roi d'Espagne.	

* Favin, *hist. de Navarre.* Arnould Oihenard, *not. utriusq. Vascon.* Sainte Marthe, *hist. geneal. de France.* De Marca, *hist. geneal. de Bearn.* Du Pui, *droits du roi.* Mariana, *hist. Hisp.* Louis de Mayerne Turquet, *hist. d'Esp.* Gabriel Chapuis, *hist. de Navarre.* Joseph Texeira, *vies de quelques rois de Navarre.* Garcias de Gongora, de Torre Blancha. *hist. de Navarre.* Mezerai, *hist. de France en saint Louis.* Imhof, &c.

NAVARRE, docteur, *cherchez* AZPILCUETA.

NAVARREINS, ville de France dans le Bearn, avec une forteresse, est située sur le Gave, dit d'*Oleron*, entre Sauveterre & la même ville d'Oleron ; & a été autrefois importante à cause de ses fortifications. Terride assiegeoit l'an 1569. Navarreins quand le comte de Montgommeri, qui commandoit une armée de Calvinistes, l'obligea de lever le siege. Elle a été attaquée en diverses autres occasions.* Sanson. Baudrand. Mezerai.

NAVARRETE (Alfonse) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit Espagnol, & fit profession à Valladolid. On l'envoya prêcher la foi dans les Indes Orientales, & il y étoit vicaire provincial, lorsqu'il entra dans le Japon, où il eut le bonheur de recevoir la couronne du martyre le Jeudi 1. Juin 1617. C'est le premier de son ordre qui a été martyrisé dans ce pays-là : avant que d'y entrer, il avoit écrit à ses freres une très-belle lettre qu'Aduarte a conservée avec quelques autres dans le I. tome de son histoire des Philippines. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

NAVARRETE (Balthasar) autre religieux de saint Dominique, aussi Espagnol, & professeur de theologie, s'est rendu celebre en Espagne par un ouvrage en trois volumes *in fol.* intitulé *Controversia in D. Thomæ, ejusque scholæ defensionem.* Le premier volume parut à Valladolid en 1605. le 2. en 1609. & le troisiéme en 1634. Aduarte donne dans son histoire des Philippines, une belle & longue lettre que Navarrete avoit écrite en 1625. aux religieux de ces isles. * Le même.

NAVARRETE (Ferdinand *ou* Fernandez) autre religieux Espagnol, de l'ordre de saint Dominique, étoit né à Peñafiel dans la Castille vieille, & avoit déja rempli les premieres chaires, lorsqu'il abandonna l'Espagne l'an 1646. pour aller prêcher la foi dans la Chine. Quelques contre-tems le retinrent long-tems en Amerique, & il n'arriva aux Philippines que le 23. Juin 1648. Il fut fait à son arrivée professeur de theologie à Manille, & il travailla ensuite à la conversion des Infideles, d'abord dans ces isles, puis à Macaçar, où il fut envoyé en 1657. & deux ans après dans la Chine, dont il apprit la langue avec tant de succès, qu'il l'écrivoit, & la parloit sur le champ. Il étoit chef de la mission dans la province de Chekiang l'an 1665. lorsqu'à l'occasion des ephemerides du pere Adam Jesuite, il s'éleva une persecution contre les missionnaires : tous ceux qui furent reconnus eurent ordre de se rendre à Pekin, & de-là, on les relegua à Canton, avec permission neanmoins de sortir de l'empire : Navarrete ne se servit de cette permission que deux ans après qu'un Jesuite lui en eut donné l'exemple : il arriva à Madrid l'an 1672. peu après à Rome, & y fit une relation de la mission, qui fut trouvée si sage, qu'on pensa à l'élever à l'épiscopat pour être le chef de la mission dans ce pays-là. Plusieurs raisons l'empêcherent d'accepter l'offre qu'on lui en fit ; quand il fut de retour en Espagne, le roi Charles II. le nomma à l'archevêché de saint Domingue en Amerique : & ayant été sacré l'an 1678. il alla prendre possession de son église, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse jusqu'à l'an 1689. auquel il mourut. On remarque qu'il donna un établissement dans son diocese aux Jesuites, avec qui il n'avoit pas été d'accord dans la Chine, quoiqu'il n'eût point changé de sentiment sur la question qui les avoit brouillez ensemble. Personne, dit-on, n'a mieux écrit que lui touchant les affaires de la Chine. Il avoit traité de ce qui concernoit ce pays, en trois volumes, dont le titre étoit *Tradanos historicos, politicos, ethicos, y*

religiosos de la Monarchia de China. Le premier volume parut *in fol.* à Madrid en 1676. & le second étoit fort avancé d'imprimer lorsque D. Juan d'Autriche, protecteur de Navarrete vint à mourir ; ce qui laissa à l'inquisition d'Espagne la liberté de le supprimer, comme elle fit : les Jesuites ont cité si souvent ce second tome, qu'on ne peut douter que l'inquisition ne leur ait fait present de quelques exemplaires : on ne sçait ce qu'est devenu le manuscrit du 3. volume. Dans la relation qu'il fit à la congregation *de Propaganda fide*, il fit mention de quatre ouvrages qu'il avoit composez en langue chinoise : *Explication des veritez Catholiques, avec la refutation des erreurs les plus communes de la Chine : Catechisme des noms admirables de Dieu : Apologie de la religion Chrétienne, contre un Chinois nommé* Jang Kuang Sien, *qui l'an 1659. avoit publié un ouvrage en deux livres, contre les missionnaires Apostoliques.* Le pere François Varo dit qu'il apporta aussi à Rome un autre livre qu'il avoit écrit en chinois, intitulé, *Praeceptor ethniticus ex optimis quibusque Senensium libris extractus.* * Echard, *script. ord. FF. Praed. tom.* 2.

NAVARRIN ou NAVARINO, ville & port de mer de la Morée, *voyez* NAVARIN.

NAVAS Y PINEDA (Ferdinand de) Espagnol, né à Cordoue, demeura quelque tems en Flandres, où il fit imprimer en 1571. un traité de la confrairie du Rosaire en Espagnol. Il étoit religieux de l'ordre de saint Dominique. Il alla demeurer depuis à Naples, & il y publia en 1578. un traité aussi espagnol de la confrairie du saint Nom de Dieu. On nous apprend qu'il avoit composé un autre ouvrage de la maniere de bien vivre, mais on ne nous dit point s'il a été imprimé. * Echard, *script. ord. FF. Praed. tom.* 2.

NAVIA, bourg d'Espagne, situé sur la côte de l'Asturie d'Oviedo, entre Aviles & Ribadeo. Quelques geographes le prennent pour la petite ville des Cantabres, nommée *Noëga, Noëga Ucecia*, laquelle d'autres mettent à *Biba de Sella*, bourg sur la côte de l'Asturie de Santillana.

NAUCLERE, *Nauclerus* ou *Vergehaus* (Jean) noble Allemand, natif de Souabe ; vivoit dans le XV. siecle & étoit fils de *Jean* Verge ou Vergeau, dont le nom veut dire, *Nautonnier* : signification du mot *Nauclere*, nom grec qu'il adopta. Il fut prevôt de l'église de Tubinge, puis professeur du droit canon dans l'université de la même ville, qu'Evrard, comte, puis duc de Wirtemberg ; avoit fondée à son retour du voyage de Jerusalem l'an 1477. On a de lui une chronique depuis le commencement du monde jusqu'en 1500. qui a été continuée par Nicolas Baselius jusqu'en 1514. & par Surius l'an 1574. Nauclere vivoit encore en 1501. Il a fait paroitre dans sa chronique beaucoup plus d'exactitude & de justesse d'esprit, que la plûpart des autres chronologues. * Bellarmin. *de script. eccl.* Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l.* 3. *c.* 10. *de hist. Lat.* Melchior Adam. P. Freherus, *theatr. vir. clar.* &c.

NAUCRACE, disciple de Theodore *Studite*, a écrit dans le IX. siecle le recit de la mort de cet abbé, qui a été donné en grec & en latin par le pere Combesis, dans le 2. volume de l'*Auctuarium* de la bibliotheque des peres. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. des VII. & VIII. siecles.*

NAUCRATE, poëte Grec, fut un de ceux qu'Artemise employa pour travailler à l'éloge de Mausole, avec Theopompe, Isocrate & Theodecte, qui remporta le prix. Ainsi ce Naucrate vivoit vers l'an 352. avant Jesus-Christ ; car Mausole mourut la quatrieme année de la CVI. olympiade, en l'année 353. avant l'ere Chrétienne. Un autre Naucrate, poëte comique, dont Athenée cite quelques vers au livre 9. Lilio Giraldi le confond avec Nausicrate dont parle Athenée dans le 7. livre * Athenée. Vossius.

NAUCRATIS, *Naucratis*, ville capitale d'un Nome de la basse Egypte, nommée à cause de cela *Naucratique*, est située près de l'embouchure du bras le plus occidental du Nil, qu'on nommoit aussi pour la même raison, l'*embouchure Neucratique*. Cette ville honoroit d'un culte particulier le dieu Serapis & la déesse Venus, sous la protection de laquelle elle étoit. C'étoit la patrie d'Athenée, auteur des *Deipnosophistes*, comme il le témoigne lui-même dans le XI. livre de Polycharme : c'étoit encore celle de Julius Pollux, &c. On y faisoit un grand commerce de nitre & de poterie. Herodote remarque qu'il y avoit eu dans cette ville de celebres courtisanes ; comme *Rodope*, à qui les Grecs attribuoient une des pyramides, quoique selon lui, il n'y eût aucune apparence. Athenée reprend Herodote de ce qu'il confond cette Rodope avec *Dorique*, maitresse de *Charax*, frere de *Sapho*. On peut voir dans cet auteur diverses coutumes des Naucratites. * Herodote, *l.* 2. Athenée, *l.* 13. & *alibi. Voyez* Bayle, *dans son dictionaire* : il combat d'après Strabon, la position de Naucratis sur le bras le plus occidental du Nil.

NAUDE' (Gabriel) né à Paris le 2. Fevrier 1600. docteur en medecine, & Medecin de Louis XIII. chanoine de Verdun, & prieur de l'Artige en Limosin, s'est distingué entre les hommes de lettres du XVII. siecle. Après avoir fait de grands progrez dans les sciences, dans la critique & la connoissance des auteurs, & dans l'intelligence des langues, il fut bibliothecaire des cardinaux Bagni & Antoine Barberin à Rome, puis du cardinal Mazarin en France. Sa reputation se répandit jusqu'en Suede, où la reine Christine le fit venir. Elle s'entretenoit souvent avec lui sur les belles lettres, & lui donnoit beaucoup de temoignages d'estime. A son retour de ce voyage, il mourut à Abbeville, le 29. Juillet 1653. Il avoit une très-belle bibliotheque, & a laissé divers ouvrages *Syntagma de studio liberali* ; apologie pour les grands hommes accusez de magie ; instruction touchant la chimérique compagnie des freres de la Rose-Croix ; avis pour dresser une bibliotheque ; addition à la vie de Louis XI. Un traité de politique, & un grand nombre d'autres. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* sa vie écrite par le pere Louis Jacob, & le pere Niceron, *dans ses memoires, t.* IX. *p.* 76. & X. 187.

NAUGRACUT, royaume des Indes dans les états du grand mogol, avec une ville de même nom, est situé vers les montagnes du nord, du côté de la Tartarie. La ville est bâtie sur la riviere de Ravée, qui passe ensuite à Lahor, avant que de se jetter dans l'Indus. Outre cette ville on y trouve encore Kallamaca, &c. * Sanson. Baudrand. Jacob-Joh. Hofman. *Lexicon univers.*

NAVIERES (Charles de) gentilhomme, natif de Sedan, dans le XVI. siecle, fit divers ouvrages ; comme un poëme de la renommée, &c. Il fut tué à la saint Barthelemi 1572. * La Croix du Maine, *biblioth. Françoise.*

NAVIRE, nom d'un ordre de chevalerie, appellé autrement l'*Ordre d'Outre-mer*, ou *double Croissant*, fut institué par le roi saint Louis l'an 1269. pour encourager les seigneurs de France à faire le voyage d'Outre-mer avec lui par cette marque d'honneur. Le collier de cet ordre étoit entrelassé de coquilles & de doubles croissans, avec un navire qui pendoit au bout. Le navire & les coquilles representoient le voyage par mer ; & les croissans montroient que cette entreprise étoit pour combattre les nations infidelles qui portent pour armes le croissant. Les doubles croissans passez en sautoirs étoient d'argent ; les doubles coquilles d'or, & le navire representé dans une ovale, étoit armé & freté d'argent, en champ de gueules, à la pointe ondoyé d'argent & de sinople. Saint Louis permit aux chevaliers de cet ordre de mettre au chef ou au cimier de l'écu de leurs armes, un navire d'argent aux banderolles de France, sur un champ d'or, qui étoient des armes à enquerir, qu'il leur donnoit par honneur. Les premiers qui reçurent cet ordre, furent les trois fils de saint Louis ; Philippe *le Hardi* ; Jean Tristan, comte de Nevers ; & Pierre, comte d'Alençon ; son frere Alfonse ; son gendre Thibaut, roi de Navarre, & plusieurs autres princes & grands seigneurs, qui l'accompagnerent en son voyage d'Outre-mer. Cet ordre du Navire, ou du double Croissant, ne dura gueres en France après la mort de saint Louis. Les nobles qui l'avoient accompagné en son dernier voyage, en garderent la memoire en portant leur collier, mais il fut fort illustre aux royaumes de Naples & de Sicile ; car Charles de France, comte d'Anjou, frere du roi saint Louis, prit cet ordre pour lui & ses successeurs rois de Naples ; & René d'Anjou roi de Sicile, le rétablit l'an 1448. sous le nom de l'*ordre du Croissant.* * Favin, *theatre d'honneur & de chevalerie.*

NAULT (Nicolas) juge de Lusi dans le Nivernois, fit imprimer l'an 1688. à Autun, *l'histoire de l'ancienne Bibracte*, appellée Autun. Il avoit promis un second volume sur les differens états ou s'est trouvé cette ville, depuis sa premiere desolation, mais il est mort en 1707. sans avoir acquitté sa promesse. * Le Long, *biblioth. histor. de France*.

NAUMACHIE, lieu fort spacieux à Rome, proche le Tibre, creusé en forme de grand bassin, rempli d'eau, & d'un grand nombre de bâtimens, lesquels servoient de theatre aux spectateurs des jeux publics, qui s'y faisoient sur des vaisseaux de mer, pour imiter un combat naval. Ce nom est composé de ναῦς, qui signifie en grec *navire*, & de μάχη, qui signifie *combat*. Les Naumachies les plus magnifiques de Rome, furent celles de Jules Cesar, d'Auguste, de l'empereur Claude, de Neron, & de Domitien. L'empereur Heliogabale en fit faire, qui étoient remplies de vin. * Pline, *liv. 16. ch. 39*. Lamprid. *in Heliogabal.*

NAUMACHIUS, poëte Chrétien, dont le siecle ne nous est pas connu, est allegué par Arsene, évêque de Monembasie ou Malvasie dans la Morée, qui rapporte plusieurs vers de lui, *in collect.* On trouve 69. vers hexametres de ce poëte, touchant la maniere dont une femme se doit conduire avec son mari, & touchant le mépris des richesses, dans le recueil des poëtes Grecs qui ont écrit en vers heroïques, *p.* 733. de l'édition de Geneve. Erasme & Lilio Giraldi font mention de Naumachius.

NAUMBOURG, sur la riviere de Sala, en latin *Neoburgum*, ville d'Allemagne en Misnie, province de Saxe, avec évêché Protestant, autrefois suffragant de Magdebourg, est située entre Leipsic & Erford, & dépendoit autrefois de son prelat. Aujourd'hui elle appartient à un prince seculier de la maison de Saxe, qui est maître de toute cette contrée, dite par les Allemands, *Stifft von Naumburg*. Les princes de Saxe prirent Naumbourg durant les guerres civiles de la religion, & la retinrent par le traité de Passaw l'an 1552. L'évêché y avoit été transferé de Zaltz, vers l'an 1028. La ville est assez agreable * Cluvier. Paul Lange, *de episc. Neoburg. &c.*

NAUMBOURG: il y a deux petites villes de ce nom dans la Silesie; l'une dans la principauté de Jawer, à huit lieues de Sagan vers le midi; l'autre dans la principauté de Sagan sur le Bober, à quatre lieues de Sagan, vers le nord. * Mati, *diction.*

NAUPACTE, en latin, *Naupactus* ou *Naupactum*, aujourd'hui Lepante, ville d'Etolie, & capitale de la province, sur la côte de Corinthe, à l'embouchure & près le promontoire d'Antirrhie, éloignée de 95. milles de Nicopoli, ville d'Epire, & de 145. de Methon, ou Modon. C'est la demeure d'un bacha pour le grand seigneur. *Voyez* LEPANTE.

NAUPLIUS, fils de Neptune, & d'Amymone, l'une des Danaïdes, fut roi de Seriphe & d'Eubée. Palamede, son fils, fut condamné à la mort comme un traître, par l'imposture d'Ulysse, qui l'accusa faussement pendant le siege de Troye. Nauplius pour se venger de cette injustice, se mit à courir toute la Grece, & y attira dans la débauche des jeunes gens, & les femmes des principaux chefs de l'armée des Grecs, qui assiegeoient Troye, esperant par ce moyen mettre la dissention & la haine entre les maris & ces jeunes gens, qui ne manqueroient pas en s'entretuant, de venger sans y penser la mort de son fils Palamede. Non content de cela, Nauplius voyant d'un lieu élevé la flotte des Grecs battue de la tempête, alluma un fanal du haut d'un rocher, nommé *Capharée*, pour les y attirer, & les voir périr contre cet écueil, vers l'an 1184. avant Jesus-Christ. En effet les Grecs y briserent leurs vaisseaux, & tous ceux qui y aborderent furent assommez par ordre de Nauplius, excepté Ulysse & Diomede, qui échapperent de ce peril. Nauplius en fut si chagrin, (car c'étoit particulierement à ces deux à qui il en vouloit) que de desespoir il se jetta dans la mer. *Hygin, *fab.* 105. *&* 116. Apollodore, *biblioth. l.* 2. *c.* 1. Propert. *l.* 4. *eleg.* 1. *v.* 16.

NAURUS ou NEURUS, nom que donnent les Persans au premier jour de leur année, qui commence à l'équinoxe du printems. Ce mot signifie *nouveau jour*. Il se prend aussi pour une année: & quand les Persans veulent exprimer leur âge, ils disent qu'ils ont tant de Naurus, c'est-à-dire, tant d'années. Le minatzim ou astronome a soin d'observer le moment auquel le soleil atteint l'équateur; & dès qu'il en a donné connoissance au peuple, tout le monde se réjouit, pour celebrer le commencement du nouveau Naurus. * Olearius, *voyage de Perse*.

NAUSEA (Frederic) évêque de Vienne en Autriche, celebre par son érudition & par son zele contre les Novateurs, étoit jurisconsulte & theologien; & se fit admirer par son éloquence dans la chaire de Mayence, à Vienne en Autriche, & ailleurs. Il fut nommé l'an 1541. par l'empereur Charles V. à l'évêché de Vienne, remplit ses devoirs avec une grande fidelité, & mourut l'an 1552. à Trente, où il assistoit au concile, après avoir beaucoup travaillé pour l'église, & avoir publié des homelies & divers autres traitez. On a de lui quatre discours sur la messe, contre les Heretiques, à Mayence l'an 1527. quatre centuries d'homelies, imprimées à Mayence l'an 1534. cinq livres sur les conciles, à Leipsic l'an 1538. quatre livres de la fin du siecle; & trois livres du dernier avenement de Jesus-Christ, l'an 1555. & plusieurs autres ouvrages de controverse & de morale, recueillis dans l'édition de ses œuvres faite à Cologne l'an 1616. Il y a encore de lui un traité assez curieux des choses merveilleuses, imprimé à Cologne l'an 1532. où il parle des monstres & des prodiges, des cometes & des autres apparitions extraordinaires & surprenantes. Les ouvrages de cet auteur sont propres pour l'instruction du peuple, tant sur la morale, que sur la doctrine. Il entre fort souvent dans la controverse, & la traite plûtôt en predicateur qu'en docteur. * Callidius, *in catal. script. Germ.* Possevin, *in appar. sacr.* Le Mire, *descript. sac. XVI. &c.* Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVI. siecle*.

NAUSICAA, fille d'Alcinoüs, roi des Pheaques, & d'Aretes, dans l'isle de Corcyre, accueillit Ulysse qu'un naufrage avoit jetté sur la côte de cette isle, lui fit donner des habits, & le servit auprès du roi son pere. * Homere, *Odyss. l.* 6. *v.* 17. Quelques auteurs ont prétendu que Nausicaa épousa Telemaque fils d'Ulysse, & qu'elle eut un fils que les uns nomment *Persepolis*, & les autres, *Ptoliporthes*. * Aristote, *de republica Ithacensi*.

☞ Il y a une medaille très-rare de cette princesse à Bologne en Italie, dans le cabinet du sieur Nigri, si l'on en croit Spon, *dans son voyage de Grece, part. I. pag.* 130. On trouve aussi sur la monnoye des Mityleniens, la tête de Nausicaa; & on en voit la figure *dans le même voyage, part. III. pag.* 167. d'un côté une femme assise avec une lyre; & de l'autre côté, la tête de cette princesse, avec ces mots: ΗΡΩΙΔΑ ΝΑΥΣΙΚΑΑΝ. Il ne faut pas beaucoup de critique pour s'appercevoir que la derniere medaille ne convient pas à la Heroïne d'Homere: la premiere pourroit bien ne lui pas convenir davantage, & en tout cas elle lui est posterieure de plusieurs siecles. Jules Scaliger lui attribue aussi l'invention d'une certaine danse. * Scaliger, *Poëtic. l.* 1. *c.* 18.

NAUSICLE, Athenien, fut envoyé par ses citoyens, avec 5000. hommes d'infanterie, & 300. de cavalerie, au secours des Phocéens, la premiere année de la CVII. olympiade.

NAUSICRATE, *voyez* NAUCRATE.

NAUSIGENE, archonte d'Athenes, la 4. année de l'olympiade CIII.

NAUSINIQUE, archonte d'Athenes, en la 3. année de l'olympiade C.

NAUSISTRATE, general de la flotte des Rhodiens, qui obtint par un artifice merveilleux, des armes des Rhodiens. * Polyen, *l.* 5. *c.* 27.

NAUSITHOUS, roi des Pheaques, pere d'Alcinoüs, fils de Neptune, & de Peribée, fille d'Eurymedon. Hesiode cependant la fait fille d'Ulysse, & de Calipso, *dans sa theogonie*, *v.* 1022.

NAUTE, compagnon d'Enée, dont Servius parle ainsi *sur l'onziéme livre de l'Eneide*. Diomede ayant compris que le *Palladium* qu'il avoit enlevé de Troye, ne lui convenoit point, il en fit present à Enée lorsqu'il passoit;

mais Enée, sacrifiant la tête couverte, s'étant tourné, un certain Naute prit cette figure. C'est pour cela que la famille *Nautia*, à l'exclusion de la famille de *Julie*, est consacrée au service & au ministere sacré de Minerve. Servius paroît avoir tiré cette remarque du livre de Varron, touchant les familles Troyennes. *Voyez* NAUTIENS. * Jac. Joh. Hofman, *lexicon univers.*

NAUTE, devin Troyen, qui, pendant que la flotte d'Enée bruloit par le feu qu'Iris venoit d'y mettre, pour détourner les Troyens d'entrer en Italie, avertit que cela étoit arrivé par la haine implacable de Junon. Il exhorta en même tems Enée de tenir bon contre tant de malheurs. *Voyez* la Cerda sur cet endroit de l'Iliade, *liv.* 5. *v.* 704.

Tum senior Nautes.

Ce Naute pourroit bien être le même que le compagnon d'Enée, *dont on vient de parler.*

NAUTIENS, famille patricienne de Rome, des grandes familles, qui a donné à la republique six consuls & quatre tribuns militaires, avec un pouvoir de consul, sans parler d'autres honneurs. Elle portoit le surnom de *Ruralis*, & étoit particulierement consacrée au service de Minerve, & à la garde du *Palladium*. *Voyez* le scholiaste de Virgile, *l.* 5. *v.* 704. *Tum senior Nautes. Consultez* aussi, touchant cette famille, Turneb. *adversar. l.* 26. *c.* 17. comme aussi le mot NAUTE.

NAXOS, aujourd'hui *Naxia* ou *Naxa*, appellée par d'autres *Strongyle*, est une isle de la mer Egée ou Archipel, & l'une des Cyclades. Il n'y a aucun port dans cette isle: de sorte que les vaisseaux qui y vont pour y trafiquer, sont contraints de se tenir dans le port de l'isle de Paros, à six milles de Naxia. Au reste cette isle est une des plus agreables & des plus belles de l'Archipel, & a été autrefois la residence de ducs, qui possedoient douze autres isles aux environs. Ces ducs étoient de nobles Venitiens, de la famille des Sanuts, à qui la republique de Venise donna cette seigneurie l'an 1210. après l'avoir conquise sur l'empereur de Constantinople, & qui en jouit jusques en 1516. que Selim I. s'en rendit le maître. Les habitans contribuerent six mille piastres de taxe. Le terroir y produit des vins fort excellens: c'est pourquoi les anciens avoient dedié Naxos à Bacchus, dont le temple qui étoit tout de marbre, est entierement ruiné: de sorte qu'on n'y voit plus que les fondemens & la porte, dont la hauteur est de vingt-cinq ou trente pieds, & la largeur environ de quinze. Ce temple étoit sur une roche plate, éloignée de l'isle d'un jet de pierre, & l'on y passoit sur un pont de pierres de taille, qui subsiste encore, & où l'on voit dessus & aux côtez les canaux qui portoient le vin dans les reservoirs du temple. Il faut aussi remarquer que c'est dans cette isle que l'on trouve la bonne pierre d'Emeri. Les Naxiens ont une coûtume assez extraordinaire après la mort du mari ou de la femme; car le survivant ne sort point de la maison de six mois entiers, pour quelque affaire que ce soit, non pas même pour ouir la messe. Au reste, on y suit la religion Romaine, & celle de l'église Orientale. Il y a un archevêque Latin, & des chanoines de la cathedrale, avec deux églises, où les Jesuites & les Capucins ont établi des missions. Les Grecs ont aussi leur archevêque, & quantité de monasteres, entr'autres une église dédiée à la sainte Vierge, qu'ils appellent *Panagia*, comme les autres Grecs, c'est-à-dire, *toute sainte*. * Tavernier, *voyage de Perse.*

NAXIVAN, *cherchez* NAKSIVAN.

NAXHOU, NAAKEW, petite ville du Danemark. Elle est fortifiée & capitale de l'isle de la Land. Elle a un bon port sur la côte occidentale de l'isle. * Mati, *dictionaire.*

NAY, en latin *Nedus*, petite riviere de France, qui coule dans la Saintonge, & se joint à la Charente, du côté du nord, vis-à-vis de Cognac. * Mati, *dictionaire.*

NAYA (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, né en Aragon, fut choisi, pour la mission des isles Philippines, où il s'appliqua avec un zele infatigable à la conversion des Infideles, & il s'en fallut peu qu'il ne parvînt à la couronne du martyre l'an 1611. ayant été blessé d'une fléche au bras dans l'isle de Guadaloupe. Il étoit vicaire de la mission, lorsqu'il eut ordre de ses superieurs d'aller dans la nouvelle Espagne, & il mourut dans ce voyage vers l'an 1618. Aduarte parle au long de lui dans le 1. livre de son histoire des Philippines. On garde à Calataiub la relation qu'il avoit écrite de sa mission. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NAYTONDONO (Jean) roi de Tamba au Japon, ayant pris les armes contre Robunanga en faveur de l'empereur Cubo-Sama, fut dépouillé de ses états par le victorieux, & réduit à une vie privée avec toute sa famille. Il se retira dans le royaume de Frugo, où le roi Augustin lui fournit abondamment tout ce qui lui étoit necessaire. Il suivit même avec le prince Thomas son fils le roi à la guerre de Corée, où l'un & l'autre se distinguerent beaucoup. Après la mort du roi Augustin, Canzugedono qui succeda à ce prince voulut obliger le roi & le prince de Tamba à renoncer à la foi; mais il les trouva inflexibles, & ne jugea pas à propos de les pousser à bout. Le prince fut cependant quelque-tems enfermé dans une forteresse, d'où il écrivit des lettres admirables aux Chrétiens persécutez pour les encourager à être fermes dans la foi, enfin en 1614. ils furent exilez aux Philippines avec quantité d'autres Chrétiens de toute condition. * Le pere de Charlevoix, *hist. du Japon*, *t.* III.

NAZARATUS, Assyrien, un des maîtres de Pythagore en Egypte. Quelques-uns croyent que ce Nazarate n'est autre que le prophete Ezechiel. * Clement d'*Alexandrie*, *Stromat. l.* 1. Jean Selden, *Synt.* 2. *de diis Syris*, *c.* 1. qui examine exactement ce sentiment. *Voyez* Georges Hornius, *histor. philosoph. l.* 3. *c.* 11.

NAZARE'ENS, ainsi appellez parmi les Juifs, du verbe *Nazar*, qui signifie *separer*, étoient des gens consacrez à Dieu parmi les Juifs. Ils faisoient vœu de ne point boire de vin, de ne manger point de raisins, ni d'aucun mets qui fût fait avec du raisin, de ne se point faire couper leurs cheveux, & de ne se point faire souiller par l'attouchement d'un mort, non pas même de leur pere ou de leur mere. Lorsque le tems de leur retraite ou séparation étoit accompli, ils venoient au temple pour s'y faire couper leurs cheveux, & offroient alors des sacrifices, dont les victimes appartenoient aux sacrificateurs. * *Nombres*, *c.* 6.

NAZARE'ENS: nom que l'on a donné generalement à tous les Chrétiens, à cause de JESUS, que l'on croyoit de Nazareth, & que l'on appelloit *Nazaréen*. Les payens appelloient au commencement tous les Chrétiens, *Nazaréens*, comme il paroît par ce que Tertulle dit au gouverneur Felix, *actor.* 24. Ce fut depuis le nom d'une secte particuliere de Chrétiens, qui judaïsoient, & qui avoient retenu avec la circoncision les ceremonies de l'ancienne loi. On dit même qu'ils croyoient que Jesus-Christ étoit un pur homme, né, selon les uns, d'une Vierge, & selon les autres, fils de Joseph. Saint Epiphane dit que cette secte commença quand les Chrétiens se retirerent de Jerusalem à Pella, avant que le siege fût mis devant Jerusalem. Il remarque qu'il y en avoit plusieurs à Berée, dans la Cœle-Syrie, dans la Decapole, dans la Bazanitide, & auprès de Pella ou Pera; d'où ils furent aussi appellez *Peratiques*, selon saint Clement d'*Alexandrie*; & *Symmachiens*, selon Fauste, parce qu'ils se servoient de la version de l'écriture, faite par Symmaque. Ils avoient un évangile particulier en hebreu. Il ne faut pas confondre cette secte avec celle des Ebionites qui lui étoit conforme en quelques points. * *Actes*, 24. S. Epiphane, *hæres.* 9. Theodoret, *de hær. fab. l.* 2. Baronius, *in appar. & annal. A. C.* 9. *&* 74. M. Du Pin, *biblioth. des auth. ecclés. des* III. *premiers siecles.*

NAZARETH, petite ville de Palestine dans la province de Galilée, au pays qui avoit été de la tribu de Zabulon, à trois quarts de lieues du torrent de Cison; vers le nord, à deux lieues & demie du mont Tabor, & à trente lieues de Jerusalem vers le nord. On croit que ce fut le lieu de la naissance de la sainte Vierge. Ce fut dans cette ville qu'elle se maria à saint Joseph, & qu'elle conçut le Sauveur du monde. Après le retour d'Egypte, Jesus-Christ âgé d'environ deux ans, fut ramené à Nazareth où il demeura jusqu'au tems de son baptême. Le long séjour qu'il fit dans cette ville porta les Juifs à lui donner le

le nom de Nazaréen. Pendant le cours de son ministere Jesus-Christ alla à Nazareth, entra dans une synagogue, prit le livre d'Isaïe, & y lut un endroit qu'il s'appliqua à lui-même. Les habitans du pays furent fort irritez de ce qu'il s'approprioit ainsi les termes du prophete, le firent sortir de la synagogue, le chasserent de la ville & le conduisirent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle la ville étoit bâtie, dans la resolution de le precipiter : mais Jesus-Christ passa au milieu d'eux & se retira. Il n'est fait aucune mention de Nazareth dans l'ancien testament ; ce qui a donné lieu de croire que cette ville étoit très-peu considerable avant Jesus-Christ. Depuis sa mort elle dégenera fort de la réputation qu'elle avoit ; puisque saint Jerôme assure que de son tems ce n'étoit plus qu'un très-petit village. Dans la suite on érigea cette ville en évêché ou archevêché, dépendant du patriarchat de Jerusalem. Urbain VIII. en fut titulaire avant d'être pape. Cet archevêché a été réuni à l'évêché de Monte Verde, petite ville de la principauté ulterieure, sur les limites de la Basilicate & de la Capitanate dont le siege étoit suffragant de l'archevêché de Compsa. Nazareth est bâtie sur le panchant d'une montagne, où quelques habitans avoient creusé dans la roche de petites grottes en forme de cabinets, & avoient bâti sur le devant une salle, faisant leur maison de ces deux logemens, de plein-pied, & d'un seul étage. La maison de la Vierge est bâtie de cette maniere. La salle du devant a vingt-six pieds de longueur, de l'orient à l'occident, treize de largeur, & a son entrée au midi. Au bout, vers l'orient, il y a une petite cheminée, & à côté dans l'épaisseur du mur, une petite armoire. La fenêtre est au mur du côté de l'occident, & donne tout le jour à cette salle. La grotte qui est de plein-pied, vers le septentrion, contient seize pieds de longueur, cinq & demi de largeur, du côté de l'orient, & dix à l'autre bout du côté de l'occident, parce que les murs sont un peu de biais. La hauteur est d'environ dix pieds. On prétend qu'après l'Ascension de Jesus-Christ, les apôtres firent deux chapelles de cette maison, dressant un autel dans la salle vers l'orient, & un pareil dans la grotte. Ces saints lieux demeurerent en cet état, jusques au tems de sainte Helene qui les enferma dans l'enclos d'une église très-magnifique, laissant neanmoins la salle dans sa premiere simplicité. Elle n'est bâtie que d'une maçonnerie grossiere, & de pierre dure en forme de briques. Mais l'an 1291. Seraf, sultan d'Egypte, s'étant emparé de la Terre-Sainte, ruina les villes, renversa les églises, & extermina les Chrétiens. Ce fut alors que les anges, à ce qu'on croit, enleverent la salle de cette sainte maison, qu'ils porterent par-dessus la mer, en Dalmatie, puis trois ans après en Italie dans la forêt de Recanati, en la Marche d'Ancone, sur le champ d'une pieuse dame, nommée *Lorette*, d'où les mêmes anges la transporterent au bout de huit mois à demi-lieue de-là, sur une colline, & enfin un peu plus loin au lieu où elle est à present. Toutefois quelques années après les Chrétiens firent rebâtir à la même place de Nazareth, une chapelle presque semblable à celle qui en a été enlevée. Elle est construite de pierre de taille, & de même largeur, parce que les murs qui ont trois pieds & demi d'épaisseur, sont compris dans l'espace de la premiere, & ne sont pas relevez sur les mêmes fondemens. Il y a deux autels ; l'un à l'orient dédié à saint Joseph ; & l'autre au midi, à côté de la porte, pratiqué dans le gros mur, & consacré à sainte Anne. La fenêtre qui y donne jour, est au-dessus de cet autel, & non pas à l'occident, comme elle est à la chapelle de Lorette. De cette chapelle on descend d'un dégré dans la grotte par l'ouverture d'une arcade, vis-à-vis de l'autel de sainte Anne. La grotte est toute naturelle, & la roche nue, excepté le mur du côté de l'occident & du midi, lequel est fait de pierres, pour soutenir le bâtiment qui est dessus. On voit deux colonnes de marbe gris ; l'une à la place où on dit qu'étoit la sainte Vierge, lorsque l'ange vint la saluer ; & l'autre à l'endroit où cet ange s'arrêta pour lui parler. La colonne qui marque la place de la Vierge, est dans la grotte ; & celle qui désigne le lieu où étoit l'ange, est au milieu de la porte, par laquelle on ne passe plus. Du côté du septentrion, il y a un escalier, par où les religieux de S. François, qui sont au nombre de huit ou dix, y descendent de leur couvent, lequel est maintenant presque ruiné, les Infideles n'ayant épargné que la chapelle & la grotte, qui ont été conservées par une providence particuliere.

On tient par tradition que saint Joachim & sainte Anne ont fait leur demeure dans cette maison ; que la Vierge y est née ; qu'elle y demeura après son mariage avec saint Joseph ; & qu'elle y conçut le Verbe divin par l'operation du saint Esprit, le jour de l'Annonciation ; qu'enfin Jesus-Christ y fut élevé au retour de Bethléem, & qu'il y vécut caché jusqu'à l'âge de trente ans. Quelques-uns neanmoins croyent que la sainte Vierge, quoique conçue à Nazareth, étoit née à Jerusalem, où sainte Anne étoit allée avec saint Joachim, pour celebrer la fête des Tabernacles, & où ils demeurerent quelque-tems. A quelques cens pas du couvent, presque au milieu de la ville de Nazareth, on voit un ancien bâtiment de pierres de taille, qu'on dit être un reste de la synagogue, où Notre-Seigneur expliqua le passage du prophete Isaïe, qui parle de sa venue au monde : ce qui irrita tellement ceux de la synagogue, qu'ils le chasserent dehors, & le voulurent précipiter du haut d'un rocher. A trois cens pas ou environ de la chapelle de Nazareth, vers le septentrion, est une maison où l'on tient que saint Joseph avoit sa boutique, avant qu'il eût épousé la sainte Vierge. Les Chrétiens y avoient fait une chapelle ; mais elle est à demi ruinée, & occupée par un Maure. Un peu plus avant, du même côté, au pied de la montagne, on trouve une belle fontaine, dont l'eau tombe dans un grand reservoir de pierres bien cimentées. On l'appelle *la fontaine de la Vierge*, parce que l'on croit qu'elle y alloit ordinairement puiser de l'eau. Tous ces faits, quoiqu'appuyez sur une pieuse tradition, ne laissent pas de paroître douteux à ceux qui les examinent de près, car ni l'écriture, ni les peres des premiers siecles, ne nous en ont instruits. Du tems des rois Chrétiens, après la conquête de la Terre-Sainte, l'an 1099. l'église de Nazareth fut érigée en archevêché : l'on voit encore l'hôtel archiépiscopal, & le cloître des chanoines, aux environs des ruines de la grande église ; mais presque tous détruits. Il n'y reste que quelques pilliers de pierres de taille, des colonnes, & de grandes voutes, qui marquent la magnificence de ces bâtimens lorsqu'ils étoient en leur entier. A l'égard de la ville, ce n'est plus qu'un fort petit village, habité par des Arabes, qui profanent des lieux si saints. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte. Saint Matthieu, Saint Jean, & Saint Luc.* Baillet, *topographie des Saints.*

NAZARI (Jean-Paul) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Crémone l'an 1556. enseigna la philosophie & la theologie dans son ordre, en exerça les principales charges, & fut aussi theologien du duc de Mantoue. Il fut employé par le pape Clement VIII. pour disputer contre les Heretiques de la Valteline, & fut depuis envoyé en Espagne, par les habitans de Milan, pour representer au roi Philippe IV. le malheur des habitans de cet état, extraordinairement foulé par les gens de guerre. Son merite le rendit venerable à la cour d'Espagne, où on lui offrit un évêché, qu'il refusa avec beaucoup de modestie. Ce bon religieux mourut vers l'an 1646. âgé de 90. ans, & laissa des commentaires sur la somme de S. Thomas, & d'autres traitez de theologie, en IX. volumes. * *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres de l'abbé Ghilini. Echard, *script. ord. FF. Præd.*

NAZARIUS, orateur celebre, dans le IV. siecle, prononça, en l'honneur de l'empereur Constantin, un panegyrique qui commence ainsi : *dicturus Constantini augustissimas laudes, &c.* Il avoit une fille nommée *Eunomie*, qui étoit sçavante. * Eusebe, & S. Jerôme, *in chron.*

NAZIANZE, ville de Cappadoce, fut épiscopale sous Cesarée, puis metropole sous le patriarche de Constantinople. Elle est celebre pour avoir été le lieu de la naissance de saint Gregoire *le Theologien*, dit aussi *de Nazianze*, qui prit le soin de cette église dont son pere avoit été évêque. *Voyez* GREGOIRE.

NE

NEÆRA, nymphe qui eut deux filles du soleil, Phaëthuse & Lampesie : elles firent voir les troupeaux du soleil à Ulysse, qui passoit proche la Sicile. * Ho

mere, *Odyss.* 11. C'est aussi le nom que Virgile donne à une bergere, *Eglog.* 3. *v.* 3. *Ipse Nearam dum fovet*; & Horace, *epod.* 15. *v.* 11.

NEALCES, *Nealces*, peintre celebre de l'antiquité, ayant peint un cheval dans un de ses tableaux, & ne pouvant venir à bout de representer à son gré l'écume qui sort de la bouche de ces animaux, lorsqu'ils sont échauffez, jetta de dépit son pinceau sur son ouvrage. Il vit avec surprise qu'en un moment le hazard avoit produit ce que son art n'avoit pû executer en beaucoup de tems. On assure que Protogene reçut de la fortune le même secours, en voulant peindre l'écume qui sort de la gueule d'un chien en colere. Nealces peignit aussi une Venus, une Naumachie, ou combat naval, entre les Perses & les Egyptiens. Il peignit aussi fort au naturel un âne qui bûvoit au bord du Nil, & un crocodile qui étoit en sentinelle pour le surprendre. * Pline, *hist. Nat. lib. XXXV. c.* 11. *&c.*

NEANDER (Michel) theologien Protestant & recteur à Ilfeldt en Allemagne, mourut le 26. Avril 1595. âgé de 70. ans. Il sçavoit les langues & les belles lettres, & fit divers ouvrages; comme celui de *praeceptiones artium organicarum*, qui est un recueil de plusieurs pieces des anciens. On a encore de lui un recueil d'anciennes poësies, morales & fabuleuses, intitulé *opus aureum*, à Leipsic l'an 1559. *in quarto.* Nous avons de sa traduction des vers moraux, & des fragmens attribuez à *Pithagore*, à *Phocylide*, & à *Theognis*; des paraeneses, ou des exhortations, sous le nom de saint *Nil*, évêque & martyr; les poësies de *Coluthe* de Lycople; le poëme de *Triphiodore* Egyptien, sur le sac de Troye: les paralipomenes d'Homere, par *Quinte* ou *Cointe* de Smyrne, dit *le Calabrois*, il avoit encore traduit *Pindare*, *Theocrite*, *Apollonius* de Rhodes, *Lycophron*, & d'autres auteurs; mais ces traductions n'ont pas encore vû le jour. Son style est diffus, & ressemble à celui de Melanchthon, mais il ne parle pas si bien que lui. * Melchior Adam, *in vit. German. theolog. Voyez* le denombrement de ses ouvrages dans Teissier, *eloge des hommes illustres*, de Thou, 2. *partie.* Baillet, *jugement des sçavans, sur la traduc. latin.* Huet, *de clar. interpr. l.* 2.

NEANTHES, *Neanthes*, de Cyzique, orateur & disciple de Philisque de Milet, vivoit du tems de Ptolemée PHILADELPHE, sous la CXXVI. olympiade, & vers l'an 274. avant Jesus-Christ. Il composa un traité des hommes illustres; un des heures; un des affaires des Grecs, & divers autres, qui sont souvent citez par les anciens auteurs. * Porphyre, *l.* 4. *de Abstin.* Athenée, *l.* 4. 6. & 13. Clement *Alexandr. l.* 5. *Strom.* Ammonius. Etienne de *Byzance.* Suidas. Gesner. Possevin. Vossius.

NEAPOLIS, *voyez* NAPOLI.

NEARQUE, *Nearchus*, l'un des capitaines d'Alexandre *le Grand*, écrivit l'histoire de ce prince. Alexandre l'envoya naviger sur l'ocean des Indes, avec Onesicrite. C'est apparemment le même qui après la mort de ce roi, arrivée la 4. année de la CXIII. olympiade, & la 325. avant Jesus-Christ, fut gouverneur de Lycie & de Pamphilie, comme le rapporte Strabon, qui parle souvent de lui. Arrien n'a presque fait que le copier dans ses indiques, & par ce qu'il en rapporte il justifie Strabon qui l'a regardé comme un homme qui se plaisoit à debiter des choses surprenantes sans s'embarrasser de la vraisemblance. Sa navigation de l'embouchure de l'Inde à Babylone est neanmoins une excellente piece. * Justin, *l.* 13. *hist.* Strabon, *l.* 2. 11. 15. *&* 16. Arrien *l.* 5. *&* 7. Quinte-Curce, *l.* 9. *&c.* M. Du Pin, *bibliotheque universelle des hist. prof.*

NEATH, bourg ou petite ville du pays de Galles en Angleterre, dans le comté de Glamorgan, sur la riviere de Neath, entre Landhaff & Caëmarthen, à huit lieues de la premiere & à sept de la derniere. * Mati, *dictionaire.*

NEAUG, EAUG, lac de l'Ultonie en Irlande. On lui donne quinze lieues de circuit, & il est situé entre les comtez d'Antrin, d'Armagh, de Down, & de Tirone. Son vrai nom est *Eau h.* * Mati, *diction.*

NEBAI, Israëlite de la tribu de *Levi*, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut un de ceux qui signerent l'alliance que fit Néhémie avec le seigneur. * II. *Esdras*, 10. 19.

NEBALLAT, ville de la Palestine où ceux de la tribu de Benjamin s'établirent après le retour de la captivité de Babylone. * II. *Esdras*, 11. 34.

NEBIO, *Nebium*, & *Cesunum*, ville ruinée de l'isle de Corse, à l'endroit où est aujourd'hui le bourg de Rosoli, a été autrefois Episcopale, sous la metropole de Genes. Le siege de l'évêché est à present à saint-Florent. Julien Castagnola, évêque de Nebio, y publia l'an 1614. des ordonnances synodales.

NEBO, montagne aux confins du royaume des Moabites, dans la tribu de Ruben, au sommet de laquelle Dieu commanda à Moyse de monter, pour contempler de-là le pays de Canaan. Ce fut l'endroit où ce legislateur mourut. Le mot de *Nebo* signifie un *haut sommet*, ce qui fait que quelques-uns l'ont pris pour un nom appellatif. On peut consulter les auteurs des geographies sacrées, & les commentateurs sur le Deuteronome, *c.* 34. *v.* 1.

NEBO ou NABO, idole des Assyriens, que l'on croyoit rendre des oracles: c'étoit une divinité qu'ils consideroient comme la premiere après le soleil; & comme Belus, qui chez eux representoit le soleil, étoit leur premier dieu, NEBO étant la seconde divinité, representoit la lune. *Voyez* NABO. * Vossius, *de idol. l.* 2. saint Jerôme, *in Is. c.* 46.

NEBRISSE, NEBRISSA, ou LEBRIXA, ville d'Espagne en Andalousie, est située entre Seville, & l'embouchure du Guadalquivir dans la mer. Ptolomée & Pline, font mention de cette ville, qui est celebre pour avoir été la patrie d'ANTOINE DE NEBRISSA, restaurateur des lettres humaines en Espagne.

NEBSAN, ville de Palestine dans la tribu de Juda, proche la mer Morte. * *Josué*, 15. 62.

NECAUS, anciennement *Baga*, *Bagaia*, & *Vaga*; grande ville, riche, & bien peuplée de Barbarie, dans la province de Bugie & dans le royaume d'Alger, près de la riviere Major, entre Mezila & Labez, à quinze ou dix-huit lieues de l'une & de l'autre. Elle a eu un évêché suffragant de Carthage, & l'on dit qu'elle est encore aujourd'hui une des plus agréables villes de toute la Barbarie. * Leo *Africanus.* Mati, *dict.*

NECEB, ville de Palestine dans la tribu de Nephtali. * *Josué*, 19. 33.

NECESSITE', prétendue déesse, étoit adorée par les Payens comme la plus absolue de toutes les divinitez, à laquelle Jupiter même étoit forcé d'obéir. Elle avoit dans Corinthe un temple, dont l'entrée étoit défendue à tous autres qu'aux ministres de la déesse, tant on étoit saisi de crainte & de respect pour elle. Horace dans une ode qu'il adresse à la fortune, fait une très-belle peinture de la necessité, où il y a apparence qu'il l'a décrite telle que ses statues la representoient.

La cruelle necessité, dit-il à la fortune, *marche toujours devant vous, portant dans ses mains de bronze, de longues chevilles, de gros coins, des crampons & du plomb fondu.* Cet équipage de la necessité, qui n'est composé que de ce qui sert à attacher les pierres, les poutres, & tout ce qu'il y a de plus difficile à joindre, & de plus massif, marque la suprême puissance de cette déesse, qui a été appellée insurmontable; & la force dont elle lie & engage impitoyablement les hommes à mille choses malgré eux, souvent contre leur honneur & contre leur conscience. Pour le pas qu'elle prend devant la fortune, c'est pour marquer, disent les interpretes, que quelque grande que soit la divinité de la fortune, & quelque absolu que soit son pouvoir, la necessité est encore au-dessus d'elle. * Alexander *ab Alexand. genial. Dier. l.* 1.

NECHAON I. pere de *Psammitichus*, roi Saïte en Egypte, commença à regner l'an 691. avant Jesus-Christ, du monde 3343. il regna huit ans & fut tué par Sabacon roi Ethiopien.

NECHAON II. qui est appellé dans l'écriture, *Neco* ou *Nechao*, Pharaon *Neco*, fils de *Psammitichus*, roi d'Egypte, succeda à son pere, l'an du monde 3419. & 616. avant l'ere Chrétienne; & dès le commencement de son regne, il entreprit de creuser un canal, depuis le Nil jusqu'au golfe d'Arabie; mais il fut obligé d'abandonner cet ouvrage, dans lequel avoient peri six-vingt mille hommes, quoiqu'il ne fût pas à moitié achevé. Quelque-

tems après il envoya plusieurs Pheniciens, avec ordre de faire le tour de l'Afrique par mer. Ils s'embarquerent sur la mer d'Arabie, courirent la mer australe; & ayant poussé jusqu'au détroit, appellé aujourd'hui *de Gibraltar*, ils entrerent dans la Mediterranée; & trois ans après leur départ revinrent en Egypte par cette route, l'an du monde 3425. & 610. avant Jesus-Christ. Nechaon entreprit la guerre contre les Babyloniens, qui avoient envahi l'empire d'Assyrie. Josias, roi de Juda, s'étant temerairement opposé à ce prince, fut défait & tué dans la vallée de Mageddo sur la frontiere de la tribu de Manassés. L'expedition de Nechaon en Assyrie fut très-heureuse; & trois mois après son retour il dépossеda Joachas, que les Juifs avoient élû roi, & établit en sa place Eliakim son frere; mais il ne gouta pas long-tems le fruit de ses victoires sur les Babyloniens; car Nabopolassar, roi de ces peuples, outré de la défection de la Basse Syrie, & de la Phenicie, envoya Nabuchodonosor son fils, avec une puissante armée, contre les Egyptiens. Ils furent défaits l'année suivante par ce jeune prince, qui étendit ses conquêtes depuis l'Euphrate jusqu'au Nil, & resserra Nechaon dans ses anciennes limites. Ce dernier mourut après un regne de 16. ans, l'an du monde 3435. & 600. avant Jesus-Christ. * *IV. Reg. c.* 23. *&* 24. Chronic. *l.* 2. *c.* 25. Herodot. *l.* 4. *c.* 158. *l.* 2. *c.* 139. *l.* 4. *c.* 42.

NECHEPSOS, roi d'Egypte, troisiéme de la dynastie des Saïtes, commença à regner l'an 698. avant Jesus-Christ: suivant ceux qui ajoutent foi aux tables des dynasties, il étoit fils de Stephinatés, & petit-fils de Bocchoris. Il regna six ans. Ce nom est attribué parmi les Egyptiens à un celebre astronome, soit que ce soit ce prince, soit que ce soit un autre: le poëte Ausone en parle en ces termes,

Quique Magos docuit mysteria vana Nechepsos.

Et Julius Firmicus Maternus lui donne la qualité de roi d'Egypte & de bon astrologue, & assure qu'il avoit fait un recueil des signes, pour prédire les maladies qui devoient arriver à un chacun, lesquelles il attribuoit à des puissances differentes & contraires. * M. Du Pin, *bibliot. univ. des hist. prof.*

NECKRE, NECKER ou NECKAR (Le) *Nicer*, *Nicerus*, & *Neccarus*, riviere d'Allemagne, a sa source dans la Souabe, à sept ou huit lieues de celle du Danube, au-dessus du village de Seweiningen, dans un lieu dit *Neckerfurts*, dans la Forêt Noire. Peu après elle reçoit le Breim, passe à Rotweil, & entrant dans le duché de Wirtemberg, arrose Tubinge, Eslingue, coule près de Stugard, à Hailbron, &c. & tourne dans le Palatinat. Là elle passe à Heidelberg, grossie par les eaux de diverses autres rivieres, à Ladembourg, & se joint au Rhin près de Manheim. Vopiscus, Ammien Marcellin, & divers autres auteurs anciens parlent du Nekre, aussi-bien qu'Ausone. * *Consultez* aussi Cluvier, Bertius, &c.

NECROLOGE: c'est ainsi que l'on appelle le livre où l'on écrit les noms des morts. Les anciens Chrétiens avoient en chaque église leur Necrologe, où ils marquoient soigneusement le jour de la mort de leurs évêques. Les moines en ont eu & en ont encore dans leurs monasteres. On a donné aussi le nom de Necrologe aux catalogues des Saints, où le jour de leur mort & de leur memoire est marqué.

NECROMANTIE, art magique, par lequel on prétend que les hommes consultent les morts sur l'avenir, par le ministere des démons, qui les font revenir, soit dans leurs cadavres, soit en esprit. C'est par cet art que l'on croit que la Pythonisse fit revenir l'ame de Samuel. Les Thessaliens, & quelques autres peuples de Grece avoient cette superstition. Ils arrosoient de sang chaud le corps d'un mort, & prétendoient que ce mort leur donnoit des réponses certaines sur l'avenir. Ceux qui les consultoient devoient être purifiez auparavant, & il falloit appaiser les manes de celui que l'on vouloit consulter, afin qu'il rendît réponse: autrement il étoit sourd aux demandes. Quand les Necromantiens vouloient consulter les démons, ils prenoient le crane d'un homme à qui ils offroient de l'encens & des sacrifices. * *Antiquitez Grecques & Romaines*. Buxtorf.

NECQUAM, *voyez* NEKAM.

NECROPOLIS, ancien fauxbourg d'Alexandrie d'Egypte. Strabon, dans la description de cette grande ville, en parle en ces termes: *On trouve ensuite le fauxbourg appellé Necropolis, ou ville des morts, où sont plusieurs jardins, tombeaux, & autres lieux propres à servir de sepulture.* * Strabon, *l.* 17.

NECTANEBE, *Nectanebus*, *Nectanebo* ou *Nectanabis*, I. du nom, roi d'Egypte, fonda la dynastie de Sebennytes, sous le regne d'Artaxerxés *Mnemon*, roi de Perse, qui occupoit une partie de l'Egypte. Ce fut l'an du monde 3660. & 375. avant Jesus-Christ. Il regna à Sebennyte, ville du Delta, & fut assassiné par Tachos ou Tachos, ou Taos, après avoir gouverné 12. ans. * Jules *Africain*. Usserius, *in annal.*

NECTANEBE II. roi d'Egypte, fils ou neveu de Tachos, succeda à ce dernier, qui avoit abandonné le thrône, & s'étoit refugié chez les Perses, l'an du monde 3674. & 361. avant Jesus-Christ. Il fut secouru des Lacedemoniens, commandez par Agesilaüs, & par les Atheniens, qui avoient à leur tête Chabrias. Dans la suite Ochus roi de Perse, reconquit l'Egypte, à l'aide de Mentor & des Grecs. Nectanebe ne voyant aucun moyen de s'opposer à ses ennemis, s'enfuit en Ethiopie, ou selon d'autres, à Pella, auprès de Philippe roi de Macedoine, l'an du monde 3685. & 350. avant Jesus-Christ après un regne de 11. ans. En lui finirent les rois d'Egypte, dont Manethon a écrit les dynasties. * Diodor. *Olympiades* 107. Chronic. Alexandrin. *Excerpta barbaro-latina à Scaligero edita.*

NECTAR, c'est selon les poëtes, le breuvage des dieux, qui leur est versé par Ganyméde échanson de Jupiter.

NECTARIUS, patriarche de Constantinople, natif de Tarse, étoit homme de grande naissance, & avoit l'esprit fort propre au gouvernement des affaires politiques; mais il n'avoit ni la doctrine ni la fermeté necessaire à un grand prélat. Les évêques assemblez l'an 381. à Constantinople, furent fort surpris quand l'empereur Theodose leur proposa Nectarius pour remplir le siege de Constantinople, en la place de S. Gregoire de Nazianze, qui l'avoit abdiqué. On representa à ce prince qu'il n'étoit pas baptisé, & que par les canons il ne pouvoit être évêque; mais cette consideration ne faisant pas changer l'empereur, on se rendit à sa volonté. Ainsi Nectarius fut mis au nombre des brebis par le baptême, & bientôt après fut établi dans la chaire de pasteur par la consecration épiscopale, qui fut faite du consentement de tous les prélats qui étoient à Constantinople, au concile tenu l'an 381. Nectarius gouverna avec beaucoup de pieté; mais comme il étoit moins sçavant que sa dignité ne le demandoit, il donna la hardiesse aux Heretiques de troubler la paix de son église. De son tems il arriva dans l'église de Constantinople un accident qui a fourni un grand sujet de controverse entre les Catholiques & ceux qui nient le sacrement de Penitence. C'est qu'une femme veuve & de qualité, ayant manifesté les actions de sa vie passée au penitencier, celui-ci lui donna une penitence qui fit connoître qu'un diacre l'avoit corrompue. En effet le diacre fut déposé: ce qui fit soupçonner la verité, & causa un grand scandale. Nectarius ne sçachant quel remede y apporter, par le conseil d'Eudemon prêtre d'Alexandrie, supprima la dignité de penitencier. Saint Jean Chrysostome succeda à Nectarius, qui mourut l'an 397. On lui attribue une homelie sur la fête du martyr Theodose, imprimée à Paris l'an 1554. avec quelques homelies de saint Chrysostome. * Sozomene, *l.* 7. Socrate, *l.* 5. Baronius, *A. C.* 56. 381. 390. 397. Du Perron, *in resp. ad reg. Magnæ Britan. l.* 3. *c.* 2. 3. *&c.*

NEDELLEC (Hervé de) en latin *Natalis*, & quelquefois *Brito*, parce qu'il étoit né dans une famille noble de la Basse-Bretagne, qui portoit le nom de Nedellec, prit de bonne heure l'habit de l'ordre de saint Dominique, dont il fut fait general l'an 1318. Il avoit été reçu docteur de la faculté de theologie à Paris dès l'an 1308. & l'année suivante il avoit été fait provincial de la province de France. Etant general il s'appliqua beaucoup à conserver la paix & la tranquillité dans son ordre, que

quelques-uns avoient voulu troubler en accusant quelques religieux de la province de Rome, qu'ils appelloient les Spirituels, de vouloir introduire des nouveautez. L'examen qu'il fit de leurs sentimens, le convainquit que le zele de ces Spirituels, n'avoit rien de blâmable; & neanmoins il leur ordonna de s'en tenir à ce que la regle leur prescrivoit, & de ne point faire de societé entre eux sous pretexte d'aspirer à un plus haut degré de perfection. On a l'acte qu'il fit dresser là-dessus, daté du 18. Juin 1321. Il mourut le 7. d'Août de l'an 1323. On a de lui plusieurs ouvrages imprimez: *In quatuor sententiarum volumina*, Venise 1505. Paris 1647. *Quodlibeta quatuor magna*, Venise 1486. & 1513. *Tractatus VIII. de beatitudine, de Verbo, de aeternitate mundi, de materia cœli, de relationibus, de pluralitate formarum, de virtutibus, de motu Angeli*, Venise 1513. *Tractatus de secundis intentionibus*, Paris 1489. *Tractatus de potestate ecclesiæ & papali*, Paris vers 1500. On conserve aussi dans les bibliotheques d'autres ouvrages de sa composition qui n'ont pas été rendus publics: *de peccato originali: De paupertate Christi & apostolorum: De esse & essentia: De speciebus: De intellectu & voluntate: De latitudine entium: De voto religiosorum: De decem prædicamentis: In libros Aristotelis* [illegible] *quæstiones super librum divisionum Boëtii: Super communitates Porphyrii: De cognitione primi principii: De indulgentiis.* On lui attribue aussi un traité qui est le 48. entre les opuscules de S. Thomas d'Aquin, intitulé *totius logicæ Aristotelis summa*: & un commentaire sur les epîtres de S. Paul, que le P. Labbe attribue avec plus de vrai-semblance à Hervé de Dol, religieux Benedictin qui florissoit vers l'an 1130. Le même pere Labbe attribue à Hervé le *defensorium contra impugnantes fratres Prædicatores*, dont toutes les éditions font auteur Jacques de Voragine; pour l'autre livre intitulé *correctorium Corruptoni*, il est certain qu'il n'est point de lui, quoique quelques-uns l'ayent cru; & que c'est aussi sans fondement qu'Alva a cru ce celebre Dominicain cousin de Durand de saint Porcien. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

NE'EDHAM-POINT, est une forteresse des Barbades, qui soûtint une attaque de quatre heures de l'amiral Ruyter, qui avoit été envoyé avec une escadre pour conquerir cette isle, dont il fut repoussé. * *Dictionaire Anglois.*

NE'ELLE, *voyez* CLERMONT, MAILLI & NESLE.

NE'ELS (Nicolas) né à Campenhout dans le Brabant, entra vers l'an 1558. dans l'ordre de saint Dominique, où il enseigna la theologie, & prêcha avec beaucoup de reputation. On assure qu'il possedoit fort bien les langues grecque & hebraïque, & que son habileté à expliquer l'écriture lui donna de grands avantages dans les disputes frequentes qu'il eut avec les Calvinistes. De si heureux talens le firent choisir l'an 1577. pour aller à Gand y combattre l'heresie qui y avoit fait de grands ravages. Il y prêchoit chaque jour, alternativement pour fortifier les Catholiques dans la saine doctrine, & pour refuter les Heretiques: mais dès l'année suivante ceux-ci chasserent Neels & tous ses compagnons de la ville. L'an 1584. il fut fait provincial de la basse Germanie, qu'il gouverna jusqu'à sa mort, qui arriva le 29. Janvier 1600. Il étoit âgé alors de soixante ans, & avoit écrit des commentaires sur la genese, le cantique des cantiques, les epîtres de S. Paul, & l'apocalipse, avec quelques autres ouvrages que le pere Lahaye avoit vûs dans la maison de l'ordre à Gand, où on ne les trouve plus. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NE'EMAN, ou NEMAGNA (Etienne) l'un des fils de Desa, roi de Servie, lui succeda vers l'an 1173. Il avoit deux freres, Miroslas, & Chrasimir, dont le premier avoit épousé la fille de Borich, ban de Bosnie; & le fruit de cette alliance fut la conservation de ces trois princes. Desa ayant été conduit à Constantinople, Rodoslas, que Desa avoit déthrôné, rentra dans une partie de ses états; & Uladimir frere de Rodoslas reprit en même tems la Rascie: mais Borich s'interessant pour son gendre, contraignit Rodoslas de se retirer à Cataro, & le dépouilla de toutes les autres places. Le titre de Chelmois, qu'on donne à Miroslas, montre qu'il retint pour lui le pays de Chelm, & qu'il abandonna le reste à Néeman: ils eurent bien des combats à livrer pour se maintenir: Rodoslas avec les secours que Raguse lui fournit, quoique trop foible pour les chasser, les harcela continuellement: & les Grecs prenans enfin ses interêts, ils se virent à deux doigts de leur perte. On dit que Néeman s'étant enfuit alors dans les montagnes, envoya des deputez à Manuel pour lui demander la paix, & que ses premieres soûmissions n'ayant pû l'appaiser, il alla lui-même dans le camp de l'empereur, devant qui il se presenta la corde au col; mais Cinname, de qui l'on tient ce fait, ne nous trompe-t'il pas? cette bassesse est indigne d'un prince, & ne fait pas honneur à celui qui l'a soufferte. Quoi qu'il en soit, Manuel abandonnant Rodoslas, laissa regner Néeman; qui n'ayant plus rien à craindre de ce côté-là, entra dans la Rascie, en chassa Uladimir, prit le titre d'archijupan de Servie, & fit de Prestine le lieu de sa résidence. Néeman regna paisiblement jusqu'à l'an 1189. avec ses deux freres, qui tinrent le pays de Chelm sous son autorité, & qui eurent quelques démêlez de peu d'importance avec la ville de Raguse. Ces trois freres reçurent à Neisse en 1188. l'empereur Frederic, à qui Néeman rendit hommage; ce qui déplut tellement à Isaac l'Ange, empereur de Constantinople, qu'il resolut de rétablir Rodoslas; ses troupes étant entrées dans la Servie, se rencontrerent sur les bords de la Morava avec celles de Néeman, qui fut tué sur le champ de bataille, l'an 1189. Il eut deux fils; Thiomile, qui lui succeda, & qui regna à peine un an; & Simeon, que les Grecs appellent Etienne. * Ducange, *familles Byzantines.*

NE'EMAN II. surnommé CRAPALE, fils d'ETIENNE I. roi de Servie, lui succeda vers l'an 1234. M. Ducange croit qu'il s'appelloit aussi Etienne Nemagna, & que ce fut ainsi qu'il s'appella lui-même, parce qu'on a trouvé un sceau d'Etienne Nemagna, grand jupan: mais ce titre même de grand jupan, devoit lui faire comprendre, que le sceau ne convenoit pas à ce prince, qui fut couronné roi solemnellement; mais à celui dont on vient de parler, qui n'eut point effectivement d'autres qualitez: d'où vient que les historiens Latins l'appellerent grand comte de Servie & de Rascie. Il est vrai néanmoins que Néeman fut aussi appellé Etienne, & qu'il prit ce nom à la ceremonie de son couronnement, qui se fit avec beaucoup de solemnité le jour de Pâques. Son regne fut de vingt-deux ans, & rempli de grands évenemens, dont on ne sçait ni le détail ni le tems précis. On pourroit croire que les conquêtes qu'il fit sur les Bulgares, à qui il enleva l'ancienne Servie, & quelques terres encore au-delà de la Morava, jusqu'assez près de Timorck, qui jointes à la Rascie, font ce qu'on appelle encore aujourd'hui la Servie, doivent se rapporter à l'année 1245. ou 1246. car Michel roi de Bulgarie n'étoit alors qu'un enfant, & il est très probable que les historiens Esclavons ne nous trompent point, lorsqu'ils disent qu'il y eut alors des troubles dans la Bulgarie, quoiqu'on ne sçache ce que c'est; puisque Jean Vatazes, empereur Grec, chassa dans ce tems-là-même les Bulgares de plusieurs places de la Thessalie, & de la Thrace. On dit que Néeman s'empara aussi de plusieurs pays de l'empire Grec, apparemment dans l'Albanie & dans son voisinage, & qu'il aggrandit encore ses états au-delà de la Save aux dépens des Hongrois, à qui il enleva la province de Sirmick. Il mourut vers l'an 1254. & laissa tous ses états à Urose son fils. * Ducange, *familles Byzantines.*

NE'ERCASSEL (Jean de) évêque des Catholiques d'Hollande, sacré l'an 1662. sous le titre d'évêque de Castorie, & vicaire general du pape en ce pays, étoit de Gorkum en Hollande. Il avoit été de la congregation des prêtres de l'Oratoire, & il s'aquitta des fonctions episcopales en Hollande, pendant 24. ans, avec un zele ardent & une assiduité infatigable. Il mourut au milieu de ses travaux apostoliques, le 6. Juin 1686. âgé de soixante ans. Il nous a laissé trois traitez latins, fort utiles; le premier de doctrine, sur *la lecture de l'écriture sainte*, & sur le juge qui a droit de l'interpreter; le second, de morale, intitulé *Amor Pœnitens*, ou de la necessité de l'amour de Dieu dans le sacrement de Penitence; le troisiéme, de discipline, sur *le culte de Dieu & de la Vierge.* La memoire de cet évêque sera toûjours en benediction parmi les Catholiques d'Hollande, pour lesquels il a travaillé avec un zele

infatigable, & qu'il a instruits & édifiez par ses paroles, par ses exemples, & par ses écrits. Ses ouvrages sont non-seulement pleins de doctrine & de pieté ; mais aussi de science vraiment chrétienne, & de raisonnemens très-solides. Pour son style il n'y faut pas rechercher beaucoup de politesse ni d'élegance ; mais on y trouvera de la simplicité, & de la netteté, qui répondent à la candeur de ses mœurs & à la sincerité de son cœur. * M. Du Pin, *Biblioth. des aut. ecclef. d. XVII. siecle. Nous en parlerons encore dans le supplément.*

NE'ERDA, ville de la province de Babylone sur l'Euphrate. Elle étoit bien fortifiée, & c'est pour cela que les Juifs qui demeuroient dans la Mesopotamie, y mettoient en dépôt l'argent qu'ils consacroient à Dieu, & qu'ils envoyoient à Jerusalem avec une bonne escorte, de peur qu'il ne fût volé par les Parthes, qui regnoient alors dans Babylone. Ce fut la patrie d'Asineus & d'Anileus. *Voyez* ANILEUS. * Josephe, *antiquit. l. 18. c. 12.*

NEGAPATAN, ville de l'Inde, dans la presqu'isle au-deçà du Gange, sur la côte de Coromandel & en la province de Tanjor, a appartenu autrefois aux Portugais, & est presentement sous la domination des Hollandois. * Tavernier. Sanson.

NEGOAS (isle de) c'est-à-dire, *des Negres*. C'est une des Philippines, qui est près de celle de Cabu, entre celles de Manille & Mindanao. * Mati, *diction.*

NEGOMBO, ville en l'isle de Ceilan, dont les Hollandois sont les maîtres.

NEGREPELISSE, petite ville de France dans le Querci, située sur l'Aveirou, entre Bourniquel & Albias, à deux ou trois lieues de Montauban, étoit assez forte, & fut considerable pendant les guerres de la religion. Après le siege de Montauban, l'an 1621. le roi Louis XIII. envoya quatre cens hommes du regiment de Vaillac en garnison à Negrepelisse. Les habitans, qui étoient Calvinistes, les reçurent, & peu après leur couperent la gorge en une nuit. Le roi voulant punir une trahison si barbare, vint assieger cette ville, après avoir pris Sainte-Foi & Saint-Antonin, l'an 1622. Elle fut emportée, & les habitans y furent passez au fil de l'épée. Il arriva même pendant les desordres qui suivent ordinairement ces sortes de victoires, que le feu prit à un coin de la ville, qui la reduisit presque toute en cendres. * Baudrand. *Histoire de Louis XIII.*

NEGREPONT, isle de l'Archipel vers l'Europe, est separée de l'Achaïe par l'Euripe, & a été appellée par les anciens, *Eubœa* & *Chalcis*. Les Turcs la nomment *Egribos*, & ceux du pays *Egripos*, d'où l'on a formé le nom de *Negrepont*. Les premiers Francs qui y sont allez, entendant dire aux gens du pays, *s'ton Egripon*, pour *eis ton Egripon*, c'est-à-dire, *Egripon*, ils ont crû qu'ils appelloient ce lieu Negripont, & ont joint *n* avec *Egripon*. Voilà la veritable origine de ce nom, & l'on en peut voir d'autres exemples dans l'article SETINES. Il ne faut donc pas suivre l'erreur des Italiens, qui l'appellent *Nigroponte*: comme s'il y avoit quelque pont de pierre noire qui passât de la Bœotie dans l'isle. Plusieurs auteurs assurent que cette isle faisoit autrefois partie de la Bœotie, province de l'Achaïe, dont elle fut separée par des tremblemens de terre, & par l'impetuosité des flots de la mer qui y fit un canal. Elle a trois cens soixante-cinq milles de circuit, quatre-vingt-dix de longueur, du midi au septentrion, & quarante de largeur. Ses deux plus celebres promontoires sont *Capo Figera* ou *Capo d'Oro*, & *Capo Lithar*. Le premier étoit anciennement nommé *Capharée*. C'est là où Nauplius roi de ce pays, fit allumer un grand feu la nuit pour y attirer les Grecs, qui revenoient de l'expedition de Troye : ce qui leur fit prendre ce feu pour un fanal, & cet écueil pour un port, où vinrent briser leurs vaisseaux. La ville capitale porte le nom de l'isle. Elle est bâtie sur le bord de l'Euripe, vers la terre-ferme d'Achaïe où l'on va par un pont-levis, qui conduit à une grosse tour, que les Venitiens bâtirent autrefois dans ce canal, d'où l'on passe sur un autre pont de pierre qui a cinq arches. Les galeres & les vaisseaux passent à l'endroit où est le pont-levis, qui se leve moitié du côté de la tour, & moitié du côté de la ville. Elle a environ deux milles de tour : mais il y a plus d'habitans dans les fauxbourgs, qui sont peuplez de Chrétiens Grecs qu'il n'y en a dans la ville, où il ne demeure que des Turcs & des Juifs. On y voit quatre mosquées, dont l'une étoit autrefois l'église cathedrale dediée à saint Marc. Cette église étoit un évêché suffragant d'Athenes, lequel fut après érigé en archevêché. Les Jesuites ont une maison dans les fauxbourgs pour enseigner la jeunesse. Le gouverneur de cette isle est un capitan bacha, qui commande aussi dans l'Achaïe. Sous le regne du doge Pietro Ziani, l'empereur de Constantinople fit une donation de cette isle à la republique de Venise, & Pietro Zanzo en fut le premier baile.

Les Turcs l'attaquerent au mois de Juin 1469. avec une flotte de trois cens voiles: Mahomet II. s'y trouva en personne à la tête de plus de six-vingt mille hommes. Les assiegez s'étant défendus avec toute la vigueur possible, furent contraints de ceder à la force d'une armée si nombreuse. Ceux qui gardoient la porte Euraliana, l'abandonnerent le 12. Juillet : les Turcs s'en étant apperçus, monterent sur les murailles, & de-là entrerent dans la ville, où Calbo & Bondulmiero, deux des commandans de la place, furent tuez les armes à la main. Erizzo, proveditcur & troisiéme commandant, se retrancha dans un endroit assez fort, & ne se rendit que sur la parole du sultan, qui lui promit la vie : ce barbare manqua de foi, & le fit scier par le milieu du corps. Il laissa une fille nommée *Anne*, qui n'avoit pas encore 20. ans, lorsque l'on la presenta à Mahomet, parce qu'elle étoit extrêmement belle ; mais cette genereuse demoiselle meprisa fierement ses caresses: ce qui irrita tellement le sultan, que changeant son amour en rage, il lui coupa lui-même la tête avec son sabre. Ce barbare exerça toute sorte de cruautez contre la garnison, & contre les Chrétiens qu'il trouva dans la ville. Cette isle est si fertile, qu'après la bataille de Lepante gagnée sur les Turcs l'an 1571. le pape Pie V. vouloit que l'armée des Chrétiens attaquât Negrepont, parce que son terroir pouvoit fournir de quoi entretenir facilement une armée. La livre de mouton n'y vaut pas tout-à-fait un sol de notre monnoye : la livre de poisson ne coûte que trois liards : la mesure de vin, qui fait environ une pinte de Paris, se donne pour un sol : les confitures de coings, de poires & d'amandes au vin cuit, qui est meilleur là qu'en aucun lieu du monde, ne valent que quinze deniers la livre. Proche de Capo Figera est la ville épiscopale de Caristo, que les François nomment *Chateau-Roux*, suffragant de l'archevêché de Negrepont. Rocco entre la ville de Negrepont & Caristo, étoit le siege d'un autre évêché. La montagne de Caristo, proche de la ville de même nom, est celebre à cause du beau marbre que l'on en tire, & de la pierre Amyante, qui pousse des filamens en forme de filasse, dont on fait de la toile, qui au lieu de se brûler se blanchit au feu. L'isle de Negrepont produit une si grande quantité de coton, qu'elle peut fournir des toiles à une flotte entiere. Il y a deux rivieres dans ce pays-là : le Similio, & le Cereo, dont l'une rendoit la laine des moutons blanche, & l'autre noire, si on en croit les poëtes. François Morosini, doge de Venise, assiegea cette place l'an 1688. sur la fin de Juillet : le siege dura jusqu'au 20. Octobre, qu'il fut obligé de le lever, après avoir fait donner un assaut general à la ville, que les Turcs soûtinrent vigoureusement. * Pline. Strabon. P. Coronelli, *description de la Morée*. Spon, *voyages en 1675.*

NEGRES, peuples d'Afrique, dont le pays s'étend des deux côtez du fleuve Niger, entre le Zaara & la Guinée. Les plus riches sont ceux que les Arabes appellent de *Genéoa*, qui demeurent sur les bords du Niger ; parce que c'est le chemin que prennent les marchands qui vont au Levant, & qu'il y aborde quantité de gens de Barbarie, du Biledulgerid, & d'autres endroits. Ceux qui habitent le long de la côte de l'Ocean, se sont civilisez depuis que les Portugais ont negocié avec eux, & plusieurs même ont embrassé le Christianisme. On trouve aussi quelque civilité entre ceux qui sont du côté d'orient vers la Nubie, & qui ont pour frontieres le pays des Abyssins ; mais ceux qui demeurent au-dedans du pays, que les Arabes appellent *les peuples du Zinque*, sont farouches & brutaux. La plûpart des Negres se font continuellement la guerre : tous les prisonniers qu'ils peuvent faire sur leurs ennemis, hommes, femmes, & en-

fans, sont vendus aux Africains, aux Arabes, & aux Portugais, qui trafiquent ordinairement sur leur côte, & le long de leur riviere. Ils prennent d'eux en échange des chevaux, des draps, des toiles, de l'huile, du vin, & d'autres marchandises qu'on y porte de l'Europe. Ce pays est chaud, mais le voisinage du Niger, & d'autres rivieres qui le traversent, ne laissent pas de le rendre fertile. Il y a plusieurs grands lacs, formez par le debordement des rivieres. Ces lacs sont environnez de bois, où l'on trouve plusieurs elephans, & autres bêtes sauvages. On n'y seme ni bled ni orge, mais seulement du millet: leur principale nourriture est de certaines racines, qu'ils appellent *Gnames*, & d'une espece de châtaignes qu'ils nomment *Gores*. Ils ont aussi des pois d'une grosseur extraordinaire, & bigarrez de diverses couleurs, & de grosses féves d'un rouge vif & éclatant. Les inondations du Niger suppléent au défaut de la pluye, qui n'y tombe qu'aux mois de Juillet, d'Août & de Septembre. Il n'y a point de vignes dans tout le pays, & l'on y fait du vin d'une liqueur qui distille de certains palmiers, & qui est de couleur de vin paillet. Pour la faire sortir on donne deux ou trois coups de coignée sur le tronc, & on met des calebasses dessous pour la recevoir. Chaque palmier en rend trois ou quatre pintes dans l'espace de vingt-quatre heures. Cette liqueur est douce le premier jour qu'on la recueille; mais deux ou trois jours après elle devient plus forte. Elle ne se garde pas long-tems, car dès le cinq ou sixiéme jour, elle commence à se tourner en vinaigre. *Voyez* NIGRITIE. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 1.

NEGRO, en latin *Niger*, *Tanger*, riviere du royaume de Naples. Elle coule dans la principauté citerieure, baigne Athenes, & va se décharger dans le Celo. Le Negro coule sous terre pendant quatre milles avec un très-grand bruit. Il commence à s'y cacher au lieu nommé Polla, qui est environ à une lieue au-dessous d'Athenes. * Mati, *diction.*

NEHAUSEL, *cherchez* NEUHAUSEL.

NEHEMIAS, Juif, échanson du roi de Perse Artaxerxés *Longuemain*, s'acquit la faveur de ce prince. Il s'informoit avec soin de l'état de la ville de Jerusalem; & ayant sçu d'Hanani, qui se trouva à Suse, combien la ruine de cette ville, & sur-tout de ses murailles, étoit sensible à ceux qui y étoient retournez, il en fut touché jusqu'au fond du cœur. Le roi lui demanda la cause de sa tristesse, Nehemias l'avoua sincerement, & pria le prince de lui permettre d'aller revoir encore une fois la ville où reposoient ses peres, & d'en rebâtir les murs, ce qui lui fut accordé. Il vint à Jerusalem la vingtiéme année du regne d'Artaxerxés, l'an 3581. du monde, & 454. avant Jesus-Christ, & en dépit des ennemis de sa nation, fit achever ce grand ouvrage. Ensuite on en fit la dedicace solemnellement. Ce fut alors que le feu sacré, qui avoit été caché par Jeremie, se trouva, ou plûtôt, que l'eau épaisse qu'on avoit rencontrée, s'alluma aux rayons du soleil, après avoir été répandue sur le bois & sur le sacrifice. Torniel, suivant Melchior Canus & Ribera, & quelques autres croyent que l'on retrouva aussi l'arche d'alliance, & l'autel de l'encens; mais cela n'est pas bien prouvé. Quoi qu'il en soit, Nehemias depuis son arrivée à Jerusalem, gouverna les Juifs l'espace de douze ans, avec autant de sagesse que de pieté, n'oubliant rien pour les faire demeurer fideles dans la nouvelle alliance qu'ils avoient contractée solemnellement avec Dieu. Il assembla une grande bibliotheque, que les uns croyent avoir été composée de toutes sortes de livres; & les autres, de ceux-là seulement qui regardoient ou la religion, où l'état des Juifs. L'an 3594. du monde, & 441. avant Jesus-Christ, il revint à la cour d'Artaxerxés, & il eut le chagrin d'apprendre que les Juifs, pendant son absence, étoient déchûs de la pieté où il les avoit rétablis, & avoient violé la loi en plusieurs points d'importance. Il pria le roi de Perse de lui permettre de retourner à Jerusalem; il l'obtint, & à son retour corrigea ces abus. Il mourut dans sa patrie, sur la fin du regne de Darius *Nothus*, ou au commencement du regne d'Artaxerxés *Mnemon*. Il est auteur du second livre d'Esdras, qui porte le nom d'Esdras, & qui commence ainsi, *Ce sont ici les paroles de Nehemie.* Il est toujours parlé de lui en ce livre en premiere personne, & il y est aussi parlé, au *chap.* 12. *v.* 22. de Darius: si c'étoit Codomanus, comme quelques-uns croyent, ce livre ne pourroit pas être de Nehemie; mais on peut dire que c'est de Darius Nothus, ou plûtôt que cet endroit, depuis le commencement du *chapitre* 12. jusqu'au *v.* 27. est ajoûté après coup. * *Esdras* 1. & 2. Eusebe, *in chron. & lib.* 8. *demonst. evang.* Salian, Sponde, & Torniel, *in annal. vet. test. A. M.* 3609. 3621. 3629. *&c.* M. Du Pin, *diss. prelim. sur la bible.*

NEHIEL, ville de Palestine dans la tribu d'Aser, située entre Beth, Emeth, & Cabul. * *Josué*, 19. 27. Sanson.

NEISSE, en latin *Nissa*, ville de Silesie sur une riviere de même nom, dans la province de Grotka, à quatre lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Mati, *diction.*

NEJUS, ou NAJA, selon Grotius (François) né à Anvers, Zelandois d'origine, de l'ordre de saint François, fut employé à Bruxelles dans les grandes affaires, de la part de la cour d'Espagne: il fut aussi deputé par Philippe III. pour faire la paix avec les Hollandois, l'an 1607. * Hug. Grotius, *l.* 15. *hist.*

NEKAM (Alexandre) Anglois natif de Hereford, chanoine regulier de l'ordre de saint Augustin, a passé pour un des plus sçavans hommes du XIII. siecle. Après avoir commencé ses études en Angleterre, il vint en France pour se perfectionner: quelque tems après il passa en Italie, d'où il repassa en Angleterre. On dit qu'ayant résolu de prendre l'habit des religieux de saint Benoît, dans le monastere de saint Alban, il en parla à l'abbé, qui voulant sans doute éprouver sa vocation, differa long-tems à lui faire réponse. Ce procedé chagrina Nekam, qui témoigna son impatience par un billet à l'abbé, lequel ne contenoit que ces mots: *Si vis, veniam; sin autem, tu autem.* Il se servoit des deux derniers mots, avec lesquels on finit les leçons tirées de l'écriture & des peres, dans l'office divin, pour faire connoître à l'abbé qu'il vouloit une réponse positive, ou finir avec lui. Ce dernier répondit en ces termes à Nekam, faisant allusion à son nom par ses paroles: *Si bonus es, venias: Si nequam, nequaquam.* Cette réponse ne fut pas du goût du postulant, lequel prenant pour injure la réponse de l'abbé, se retira à Excester, où il fut reçu parmi les chanoines reguliers de saint Augustin. L'an 1215. il fut élu abbé de saint Alban. Il laissa un très grand nombre d'ouvrages de sa façon; dont les principaux sont, des commentaires sur les quatre évangiles, sur les proverbes, sur l'ecclesiaste, sur le cantique des cantiques, & sur le pseautier; *Lectiones scripturarum; Moralia in evangelia; De virtutibus; Cur Filius Incarnatus; De puritate Mariæ, &c.* Nekam mourut l'an 1227. à Worchester. * Pitseus, Leland, *de script. Angl.* M. Du Pin, *bibliot. des aut. ecclés. du XIII. siecle.*

NEKIR, ou NEKER, nom de l'un des anges inquisiteurs, qui examinent le mort dans le sepulchre, selon la doctrine de l'alcoran. Quelques historiens l'appellent *Guanehir*; mais c'est une erreur qui vient de ce que les Arabes nomment les deux anges examinateurs, *Munguir gua Neguir*: c'est-à-dire, *Munkir*, & *Nekir*, & ceux qui n'entendoient pas l'arabe, ont pris *Guaneguir*, pour le nom du second ange, y joignant la particule *gua*, qui signifie *&*. *Voyez* AZABE-KABERI. Mahomet a debité que les ames & les corps sont dans leur sepulchre jusqu'au jour du jugement, & que d'abord après la sepulture, l'ange *Munkir*, armé d'une pesante massue, avec un autre nommé *Nekir*, se presente aux morts, & leur fait ces quatre demandes: 1. Qui est ton Dieu? 2. Qui est ton prophete? 3. Quelle est ta créance? 4. Quel est le lieu de ta devotion? Ceux qui ont fait constamment profession de la religion Mahometane, répondent sans crainte: Mon Dieu est celui qui t'a créé aussi-bien que moi; mon prophete est Mahomet; ma creance est *Islam*, c'est-àdire, *la creance salutaire*; le lieu de ma devotion est *Caba*, c'est-à-dire, *le temple de la Mecque*. Ceux qui meurent hors de la foi, sont saisis de crainte à la vûe de l'ange, à cause de son extrême grandeur, & le prenant pour Dieu lui même, l'adorent: ce qui leur attire un coup de massue, & les fait renfermer dans leurs sepulchres, sans

qu'ils voyent rien de ce qui se passe au dehors. Mais les fideles se reposent tranquillement, & voyent par une petite fenêtre ce que l'on fait dans le ciel.* *Abregé de la foi des Turcs*, dans le IV. tome des œuvres d'Isaac Carrow. Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

NELEUS, fils de Neptune, & de la nymphe Tyro, fille de Salmoneus, lequel ayant été chassé de la Thessalie par son frere Pelias, vint se refugier dans le pays de Lacedemone, où il bâtit la ville de Pyles. * Homere, *Od.* 2. Il eut pour femme Chloris, fille du roi Amphyon d'Orchomene, de laquelle il eut douze fils, qu'Hercule tua tous depuis, excepté le seul Nestor, qui par hazard n'étoit point à la maison pendant ce desastre.* Ovid. *Metamorph. l.* 12.

NELLEMBERG (le comté ou le landgraviat de) c'est une contrée de l'Hegaw en Souabe. Ce comté est borné au midi par l'évêché de Constance, & par le canton de Schafhouse, & ailleurs par le comté de Furstemberg. Il n'a que six ou sept lieues de long, & quatre de large, & il prend son nom du château de Nellemberg; situé sur une montagne à deux lieues de Stockach capitale du pays. Il a eu autrefois ses maîtres particuliers. Il appartient maintenant à la maison d'Autriche. Le duc de Wirtemberg y possede pourtant la forteresse d'Hohen-Tweil; & le prince d'Aversberg le comté de Tegen, qui lui fut vendu l'an 1663. * Mati, *diction.*

NELLI (Thomas) né dans une famille noble de Toscane, étudia à Sienne le droit civil & canonique, qu'il professa ensuite dans la même ville avec d'autant plus de succès, qu'il avoit l'esprit orné de plusieurs belles connoissances. Il fut reçu dans l'académie des *Filomati* de cette ville, où il prit le nom de *Spennati*, mais lorsqu'il s'y faisoit admirer, Dieu lui inspira le dessein d'entrer dans l'ordre de saint Dominique. On assure qu'il s'y distingua bientôt par son talent pour la prédication, & qu'il y professa aussi la philosophie & la theologie. On ne sçait pas précisément le tems de sa mort, mais on voit qu'il florissoit vers l'an 1610. puisqu'il avoit été compagnon d'étude du cardinal Didier Scaglia. Les poësies de ce cardinal, & celles de Nelli ont été imprimées ensemble à Bresse. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NEME'E, *Nemea*, region de l'Elide donnoit son nom à une forêt, renfermée dans son enceinte, & fameuse pour avoir été le theatre d'un des plus illustres travaux d'Hercule. Elle servoit de retraite à un lion d'une effroyable grandeur, qui tenoit quelquefois la campagne, & que les grands desordres qu'il avoit faits dans le pays avoient rendu redoutable. Hercule pour obliger Molorchus, vieux pasteur du pays, qui l'avoit reçu obligeamment chez lui, combattit ce lion, qu'il étouffa. On institua à Argos les jeux Neméens dans l'olympiade LI. pour éterniser la memoire de cette illustre action.* Strabon. Diodore de *Sicile*. Hygin. *Voyez* cela plus au long dans le *lexicon universel* de Jacques Hofman, & sur-tout dans Scaliger, *poëtic. l.* 1. *c.* 25. Charles Paschal, *de coronis, l.* 6. *c.* 26. & 27. Gaspart Barthius, *animadversion. ad Papin.* Stace, & les autres poëtes.

NEME'E, ville de la region de même nom entre Cleone & Phliunte, & près de la forêt de Nemée, est appellée aujourd'hui *Tristena*, si l'on en croit le Noir. NEME'E, petite riviere, qui avoit sa source aux environs, & se déchargeoit dans le golfe de Corinthe, après avoir coulé entre cette ville & Sicyone. On dit qu'on la nomme à present *Langia*.

NEME'E, fille de Jupiter & de la Lune, qui donna son nom au pays des Argiens. D'autres cependant disent, que ce nom lui fut donné, à cause des troupeaux de Junon qui y paissoient, ou des enfans de Danaüs. C'est aussi delà, suivant quelques-uns, que l'on a nommé les *jeux Neméens.* * Jul. Cæsar Scaliger, *poët. l.* 1. *c.* 25.

NEMESIEN (Saint) & ses collegues, évêques, confesseurs & martyrs en Afrique, dans le tems de la persecution de Valerien, l'an 257. de Jesus-Christ, confesserent genereusement la foi de Jesus-Christ devant Aspale-Paterne, proconsul d'Afrique. C'est à eux qu'est adressée la lettre 77. de saint Cyprien. Ils avoient la plûpart assisté au grand concile de Carthage, tenu l'année précedente, qui avoit confirmé le sentiment de saint Cyprien, sur le baptême des Heretiques. On voit par la lettre de saint Cyprien, que plusieurs de ces genereux confesseurs avoient déja consommé leur martyre par une fin glorieuse, & que les autres attendoient le même sort dans les prisons, dans les mines, ou dans les carrieres, où ils étoient enchaînez & souffroient cruellement. Nemesien fit réponse à saint Cyprien par trois lettres differentes. On fait memoire de ces saints confesseurs dans les martyrologes, au 10. Septembre. Dans l'ancien martyrologe de l'église d'Afrique, il est fait memoire de Nemesien au 20. Decembre; mais quelques-uns croyent que ce Nemesien est different de celui dont nous parlons, & que c'est un enfant martyr, appellé *Nemesien*, dont saint Augustin fait mention au sermon 286.* Saint Cyprien, *epist.* 77. 78. 79. & 80. Baillet, *vies des Saints.*

NEMESIEN, *Aurelius Olympius Nemesianus*, poëte Latin natif de Carthage, florissoit dans le III. siecle, vers l'an 281. sous l'empire de Carus, & de ses fils Carin & Numerien, dont le dernier eut tant d'inclination pour la poësie, qu'il en contesta même la gloire à Nemesien, qui avoit écrit de la pêche, & des choses maritimes. Il nous est resté de cet auteur le poëme intitulé *Cynegeticum*, & quatre eglogues. Paul Manuce publia ces poësies l'an 1538. Barthius en procura une autre édition l'an 1613. & nous en avons encore une de Leyden de l'an 1653. avec des notes de Janus Vlitius. Lilio Giraldi rapporte un fragment de Nemesien, que Sannazar lui avoit fait voir. Au reste ce fut Sannazar, qui ayant trouvé les œuvres de ce poëte écrites en lettres gothiques, les fit mettre en beaux caracteres, & les envoya à Paul Manuce. Le celebre prelat Hincmar de Reims, écrivant à Hincmar de Laon son neveu, parle du livre de Nemesien, comme d'un ouvrage qu'on lisoit au college. *Aliter respondere non potui, nisi ut venatores feras lustra sequentes agere, auditu & lectione puer Scholarius in libro, qui inscribitur, cynegeticum Carthaginensis Aurelii didici, &c. Le Cynegeticon*, ou le poëme de *la chasse* de Nemesien, n'est gueres plus estimé que celui de *Calphurnius*; mais quelques-uns le croyent plus châtié que le dernier. Quoique ce poëme lui ait acquis quelque reputation, il est fort inferieur à Oppien & à Gratius, qui avoient déja traité avant lui le même sujet en vers. Son style ne laisse pas d'être assez naturel, il a même quelque élegance. On étoit si prevenu en faveur de son poëme dans le VIII. & IX. siecle, qu'on le faisoit lire dans les écoles publiques, particulierement du tems de Charlemagne. * Epist. Hincmar. *Remens. ad Hincmar. Laudunens.* Vossius, *de poët.* Philippe Briet, *l.* 3. *de poët.* Julius Cæsar Scaliger, *l.* 5. & 6. *poetic.* René Rapin, *reflexions sur la poët.* Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes.*

NEMESION (Saint) martyr à Alexandrie, Egyptien d'origine, de langue & de mœurs, fut accusé d'être compagnon de quelques voleurs. Il se justifia facilement de cette accusation; mais on découvrit qu'il étoit Chrétien, & là-dessus on le fit conduire au préfet d'Egypte, qui le condamna à être brûlé avec ces voleurs. * Euseb. *liv.* 6. *Hist. c.* 41. Le Nain de Tillemont, *memoires ecclesiastiques, tom.* 4. Les martyrologes, *au* 19. *Decembre, jour auquel on fait sa fête.*

NEMESIS, déesse, étoit, selon quelques-uns, fille de Jupiter & de la necessité, & selon les autres, de l'ocean & de la nuit. Elle avoit soin de venger les crimes que la justice humaine laissoit impunis; & étoit aussi nommée *Adrastée*, parce qu'Adrastus fut le premier qui lui dedia un temple; & *Rhamnusie*, parce qu'elle fut adorée dans un bourg de ce nom dans l'Attique. Elle avoit un temple dans le Capitole. * *Voyez* Callimaque, *hymno in Cererem v.* 56. Euripide, *in Phænissis, v.* 189. Ausone, *Idil.* 5. *v.* 66. & 8. *v.* 40. Pomponius Lætus. Ammianus Marcellin. Pausanias, *in Arcad.* Cartari, *de imag. deor.* Bocace, *in geneal. deor. &c.*

NEMESIUS, philosophe qui se fit Chrétien. On lui donne la qualité d'évêque d'Emese. Il vivoit, selon les uns, vers l'an 380. &, selon les autres, dans le V. siecle. On a de lui un livre, *de natura hominis*, où il refute les Manichéens, les Apollinaristes, & les Eunoméens; mais il y établit les sentimens d'Origenes sur la préexistence des ames. Ce traité a été traduit par Valla, dont la version a été imprimée l'an 1535. Ellebodius en a fait une autre ver-

sion imprimée l'an 1565. Ce traité se trouve en grec & en latin dans la bibliotheque des peres, & imprimé à Oxford l'an 1671.

NEMESTRIN, *Nemestrinus*, dieu des forêts, chez les Gentils, ainsi nommé de *nemus*, *bois*, ou *forêt*. * Arnobe, *l.* 4. S. Augustin, *de civit. Dei*, *l.* 4.

NEMI, bourg avec un magnifique palais. Il est dans la Campagne de Rome, entre Castel-Gandolphe, & Velitri, près d'un petit lac & d'un petit bois, qui portent son nom. Le premier, qui n'a que deux lieues de circuit, étoit appellé par les anciens *Lacus Triviæ*, & le dernier *Lucus Triviæ*, ou *Dianæ*. * Mati, *diction.*

NEMISKAU (le lac de) il est dans le Canada, dans l'Amerique septentrionale. On dit qu'il en sort une riviere qui porte son nom, laquelle après avoir coulé deux journées de chemin, se décharge dans la baye de Hudson. * Mati, *diction.*

NEMORALES, *Nemoralia*, fêtes des anciens Payens que l'on celebroit en l'honneur de Diane, déesse des bois. Ce nom vient de *Nemus*, qui signifioit *un bois agreable*. On appelloit aussi *Nemus*, un endroit où se forma une ville, & où l'on voyoit un temple de Diane, dans la forêt d'Aricie, à quinze milles de Rome. Ainsi ces fêtes furent nommées *Nemorales*, ou parce qu'elles étoient instituées en l'honneur de la déesse des bois, ou parce qu'on faisoit alors des sacrifices à cette déesse, dans le lieu appellé *Nemus*. Diane est appellée par Horace, *montium custos nemorumque*. Stewechius rapporte trois anciennes inscriptions, marquées sur des veilles pierres, où cette déesse est appellée NEMORENSIS. Helmenhorstius en rapporte deux, l'une DIANÆ NEMORENSI, & l'autre ainsi, DIAN. REGINA UNDARUM. DECUS NEMORUM. * Horat. *Carm. l.* 3. *od.* 22. Plin. *l.* 35. 7. Stewechius, *electis ad Arnobium*, *l.* 4. G. Helmenhorstius, *ad eund. ibid.*

NEMOURS, *Nemesium* ou *Nemoracum*, sur la riviere du Loing, ville & duché de France dans le Gâtinois, a eu des seigneurs, puis des comtes, jusqu'en 1404. que le roi Charles VI. l'érigea en duché & pairie. Elle est à dix-huit lieues de Paris, & doit son nom & ses accroissemens à un ossement de S. Jean-Baptiste, que deux religieux de l'ordre de S. Augustin de Sebaste en Samarie, qui passerent en France avec Louis VII. à son retour de la terre Sainte, y apporterent en 1147. La mission de ces deux religieux, étoit pour exciter les Fideles à contribuer de leurs aumônes pour la réedification de l'église de S. Jean de Sebaste, que Rodolphe évêque de ce lieu faisoit rétablir, en considération du recouvrement que l'on avoit fait à Sebaste d'une chasse d'argent, où étoient renfermés les ossemens à demi brûlez, des prophetes Abdias & Elisée & de S. Jean-Baptiste, dont les corps, qu'on conservoit auparavant à Sebaste, avoient été jettez au feu par ordre de Julien l'*Apostat*, lesquels ossemens à demi brûlez, quelques Fideles avoient ramassez & renfermez dans cette chasse d'argent, ainsi qu'il se voit par la bulle de Rodolphe, & par celle de Guillaume patriarche de Jerusalem de l'an 1145. dont on conserve les originaux, dans les archives du prieuré de Nemours.

GAULTIER I. du nom seigneur de Nemours, chambellan de Louis VII. qui avoit accompagné le roi en la Terre-Sainte, obtint du roi son maître la permission de retenir dans sa terre de Nemours, (qu'il avoit eue d'*Aveline* son épouse, fille d'*Ursion* & d'*Aveline* de Traci, sœur de *Renaud*, seigneur de Montfaucon en Brie, & fille de la sœur de *Renault* de Châtillon, prince d'Antioche,) les deux religieux qui étoient passez avec le roi de Sebaste en France. Il leur donna une hospice dans sa terre de Nemours, où il leur fit bâtir une chapelle auprès de son château, dans laquelle ces religieux déposerent la relique de saint Jean-Baptiste. La nouvelle s'en étant répandue par toute la France, tous les Fideles y accoururent de toutes parts: & comme le château de Gaultier, qui étoit la seule habitation qu'il y eût à Nemours, n'étoit pas capable de les contenir, quelques particuliers s'ingererent de bâtir des hôtelleries aux environs de la chapelle, où la relique étoit en dépôt, ces hôtelleries augmenterent si considerablement, & il s'y fit tant d'autres bâtimens, que Nemours en peu de tems devint un bourg considerable, & même du vivant de Gaultier I. du nom, qui mourut fort âgé, Nemours acquit le nom de ville. Ce chambellan qui étoit fort charitable, y établit ensuite un hôtel-Dieu, auquel il attacha de gros revenus & donna son château à cet hôpital, pour servir de retraite aux pauvres pelerins qui venoient visiter la sainte relique. Il fit encore construire un couvent pour les deux religieux de Sebaste, à qui le roi aumôna vingt livres de rente à prendre sur le domaine de Châteaulandon, & qui reçurent encore d'autres aumônes de differens seigneurs de la cour: car les Sarasins s'étant absolument emparés de la Terre-Sainte, & ayant chassé de Sebaste les religieux qui y étoient, ceux qui s'étoient établis à Nemours pour ramasser les aumônes des Fideles qu'ils faisoient remettre à leur couvent de Sebaste, se trouverent dans la necessité de rester en France; & en effet ils fixerent absolument leur établissement à Nemours, qui pour lors n'avoit d'autres paroisses que celle de saint Pierre, qui est aujourd'hui hors de l'enceinte de la ville & dans l'un de ses fauxbourgs; cette paroisse & celle de Notre-Dame d'Ormesson furent ensuite unies à la chapelle de Nemours, qui à la sollicitation de Louis VII. fut érigée en paroisse sous le titre de l'église de saint Jean-Baptiste. Philippe *Auguste* en 1189. ratifia les donations que Louis VII. son pere avoit faites aux religieux de Sebaste établis à Nemours. L'hôtel-Dieu fut ensuite réuni à la mense des prieur & religieux par une bulle du pape Clement VII. en 1390. Toutes ces réunions subsistent encore aujourd'hui.

NEMOURS, maison ancienne, qui avoit pris son nom de la ville de Nemours, a produit de grands hommes. PHILIPPE de Nemours, I. du nom, seigneur de Guercheville, vivoit dans le XII. siecle, sous le regne de Philippe *Auguste*, & fut pere de GAULTIER II. du nom seigneur de Nemours, qui vivoit l'an 1214. Celui ci fut pere de PHILIPPE II. du nom seigneur de Nemours, chambellan de France, qui épousa 1°. *Marguerite* dame d'Ascheres: 2°. *Elisabeth* dame de la Haye & de Passavant. De la premiere il eut *Gaultier* III. seigneur de Nemours maréchal de France en 1230. & 1257. mort sans lignée; *Philippe*, qui vendit la seigneurie de Nemours au roi saint Louis; *Jean*, seigneur de Guercheville, chanoine de Noyon & de Tours, qui vendit aussi l'an 1274. au roi Philippe *le Hardi* les droits qu'il avoit sur Nemours; *Aubert*, chanoine de Paris; & *Guillaume*, qui épousa *Agnès* dame du Moulin. De sa seconde femme, il eut GAULTIER de Nemours, seigneur d'Ascheres, qui épousa *Clemence* de Dreux, dont il eut *Blanche*, femme de *Guillaume* de Precigni, & deux autres filles. Depuis, le roi Charles VI. érigea Nemours en duché & pairie, & l'échangea pour d'autres terres avec CHARLES III. dit *le Noble*, roi de Navarre, le 19. Juin de l'an 1404. Ce duché retourna à la couronne l'an 1245. & y fut uni jusqu'en 1461. que le roi Louis XI. le ceda à JACQUES d'Armagnac, qui prétendoit y avoir quelques droits. Jacques laissa *Jean*, & *Louis*, morts sans enfans mâles. Ainsi le roi rentra dans ce duché, conformément à une clause des lettres de l'an 1404. ce qui avoit été observé après la mort de Charles *le Noble*, qui n'eut d'enfans que *Blanche*, reine de Navarre. PIERRE de Rohan, seigneur de Gié, qui avoit épousé *Marguerite*, fille de *Jean* d'Armagnac, prétendit encore au duché de Nemours. Il mourut sans enfans, & cette mort termina le procez l'an 1507. Le roi Louis XII. ceda Nemours à son neveu, GASTON de Foix, qui fut tué à la bataille de Ravenne l'an 1512. Trois ans après le roi François I. le donna à JULIEN de Medicis, qui avoit épousé *Philiberte* de Savoye, tante de ce monarque. Ensuite le même roi mariant, l'an 1528. PHILIPPE de Savoye, son oncle, comte de Genevois, &c. avec *Charlotte* d'Orleans, fille de *Louis* d'Orleans, I. du nom, duc de Longueville, lui fit don de ce duché, rachetable de la somme de cent mille livres, dont la posterité rapportée à SAVOYE a joui pendant plus de 150. ans. Ce duché a passé depuis à PHILIPPE de France, duc d'Orleans, & à sa posterité. * Du Chêne, *recherches des antiquitez des villes de France*. Du Pui, *droits du roi*. Sainte Marthe, *hist. geneal. de France*. Guichenon, *hist. de Savoye*, &c.

NEMRA, ville forte de Palestine, sur le Jourdain dans la tribu de Gad. * *Nombres*, 32. 3.

NEMRIM ruisseau, ou torrent des Moabites qui coule dans la mer Morte. * *Isaie*, 15. 6.

NEMROD ou NIMROD, fils de Chus, & petit-

fils de Cham, étoit robuste, selon l'écriture, & commença le premier d'usurper la puissance souveraine sur les autres hommes. Ce fut sous sa conduite que se fit le bâtiment de la tour de Babel, l'an du monde 1802. & 2233. avant Jesus-Christ; car Nemrod, comme le marque positivement la Genese, regna à Babylone dans le pays de Sennaar, qui de son nom fut aussi appellé *pays de Nemrod, terra Nemrod*. On a observé à l'article d'Assyrie que Nemrod fonda aussi Ninive, ce qui n'empêcha pas que Gerard Mercator & Langius n'ayent eu tort de le confondre avec Assur; l'écriture distingue très-nettement ces deux hommes: dans le partage de la terre, Assur se retira dans l'Assyrie, à laquelle il donna son nom: Nemrod y vint ensuite, & y bâtit quelques villes. Il n'est pas sans doute le même que Ninus; car ce dernier prince est fabuleux, ou du moins tout ce qu'on dit de lui est faux: mais il pourroit bien être celui que les Babyloniens ont adoré sous le nom de Bel. * *Genese*, 10. S. Jean Chrysostome, *hom.* 29. *in Genes.* S. Jerôme, *in trad. Hebr. in Genes.* S. Epiphane, *in Panario.* S. Augustin. *l.* 16. & 18. *de civit. Dei.* Rupert, *l.* 4. *in Gen. c.* 43. Josephe, *l.* 1. *antiq. c.* 4. & 6. La chronique d'Alexandrie. Eusebe, *in chron.* Mercator, *in chron.* Pererius, *l.* 15. *comment. in Gen. n.* 64. Bellarmin. Genebrard. Gordon. Abulensis. Cajetan. Oleaster. Del-Rio. Torniel. Saliel. Sponde. Bochard. *Phaleg*, &c.

NENIE, *Nenia*, étoit une déesse du Paganisme, à laquelle les anciens Romains avoient bâti un temple hors de la ville de Rome, près de la porte Viminale. Elle présidoit aux chants lugubres qu'on avoit accoutumé de faire dans les funerailles en l'honneur des morts; & ces chants contenoient les louanges de la personne qui venoit de mourir, mises en vers. Ils étoient prononcez d'une voix lamentable au son des flutes, & d'autres instrumens, par une femme qui se louoit pour cela, & qui s'appelloit, dans cette fonction, *Præfica*. Ce fut Simonide, poëte Lyrique, de l'isle de Cée, qui introduisit le premier cette maniere de vers, & cette façon de les chanter, si nous en croyons Horace, en sa premiere ode du livre II. Ces chants funebres s'appelloient *Nenia*, du nom de la déesse, qui y présidoit. Ovide croit que ce nom vient du mot grec νεάτον qui veut dire, *dernier*, à cause que c'étoit la derniere chose qu'on chantoit pour une personne; mais Acron prétend avec assez de vrai-semblance, que *Nenia* est un mot fait naturellement pour exprimer le ton triste & dolent de ces chanteuses: d'où vient qu'on trouve encore ce mot en quelques endroits, pour signifier toutes sortes de chants désagréables, & même toutes sortes de discours ineptes; & saint Jerôme l'a employé en ces derniers sens contre Rufin. Les flutes dont on se servoit dans les funerailles chez les Payens, tant Grecs que Romains, servoient non seulement pour accompagner la voix de celle qui chantoit les louanges du mort; mais encore pour marquer les tems où il falloit que les assistans se frapassent la poitrine en signe de douleur; car ces frappemens de poitrine se faisoient en cadence, au son des flutes, selon le rapport de Lucien. * Festus. Varron, *de vet. popul. Rom.* Cicero, *de leg.* 2. Jacq. Jean Hofman, *Lex. unive. f. l.*

NENNIUS, souverain de Loëgris, & fils d'*Helius* roi des Bretons, anciens peuples d'Angleterre, fit paroître son courage dans la guerre qu'il soutint contre les Romains. Il tua dans une bataille Labienus tribun, & desarma Jules-Cesar, qui lui porta neanmoins un coup, dont il mourut. Il fut enterré à Londres avec l'épée de Cesar, comme il l'avoit ordonné. Ces faits auroient besoin de garand, & ont tout-à-fait l'air d'être fabuleux. * Pitseus, *de illust. Angl.*

NENNIUS ou NENIUS, abbé, Anglois de nation, disciple d'Elvoduge Probus, puis de Beulan, florissoit vers l'an 620. Il fit un livre de l'origine des Bretons insulaires, & quelques autres traitez, dont Pitseus & Balæus font mention, *de scriptoribus Anglicis.*

NENTE (Ignace del) Florentin, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il est mort en odeur de sainteté l'an 1648. C'étoit un homme fort adonné à la vie contemplative, sur laquelle il a laissé plusieurs ouvrages qui ne sont gueres connus en France. Ce sont de pieuses affections sur la croix, la mort, la resurrection de *Jesus-Christ*: sur le purgatoire, sur le paradis, &c. Ils sont écrits en italien, une partie a été imprimée, le reste est manuscrit, entre autres un poëme intitulé; *la carità divina.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NEOBULE, fille de Lycambe Thebain, que son pere avoit promise en mariage au poëte Archilochus; mais venant à changer de resolution, & se repentant de sa promesse, il la refusa en mariage: Archiloque, pour s'en venger, fit des vers iambes si picquans contre Lycambe, que l'on croit qu'il s'en pendit de desespoir. NEOBULE est aussi le nom d'une amie d'Horace, dont il est parlé, *Car.* 3. *od.* 12. *v.* 5. * Joan. Jacob. Hofman, *Lexic. univ.*

NEOCESARE'E, ville de la province de Pont, metropole de Cappadoce, est appellée aujourd'hui *Nikar*, selon Leunclavius: *Tocato*, selon le Noir, & fut autrefois nommée, *Hadrianopolis*. Elle est située sur le fleuve Lycus, que les Turcs appellent *Choleli*. Jacques Gassot, qui fit imprimer son voyage de Venise à Constantinople, l'an 1606. dit qu'il y avoit près de-là un château situé sur une montagne fort haute, qui n'étoit pas tout-à-fait ruiné, où l'on voyoit un tombeau, qu'on disoit être du roi de Perse. Elle fut érigée en évêché vers l'an 240. par Phedime évêque metropolitain d'Amathe, qui en fit saint Gregoire *Thaumaturge* premier évêque. La ville de Neocesarée fut renversée l'an 343. excepté l'église. L'évêque, & ceux qui se trouverent dedans, furent seuls préservez.

CONCILES DE NEOCESARE'E.

Saint Gregoire *Thaumaturge*, prelat de Neocesarée, assembla vers l'an 261. un synode en cette ville. On croit qu'on y écrivit une epître contre ceux qui mangeoient des viandes offertes aux idoles. Elle est rapportée dans le droit grec. Vers l'an 313. ou 314. Treize des prélats qui avoient assisté au concile d'Ancyre, en celebrerent un autre à Neocesarée, où ils firent quatorze canons. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orleans, a fait de très-belles remarques sur les VI. & XII. de ces canons. Le I. dépose le prêtre qui se mariera. Le II. impose penitence à ceux qui se marient souvent, non pas pour condamner les nôces; mais parce que cela fait trop voir d'incontinence. Le VI. est au sujet des femmes Catechumenes, qui sont grosses. Le VII. défend, aux prêtres de se trouver aux festins des seconds mariages. Le XI. ordonne qu'un prêtre, qui avant son ordination, aura commis un peché d'impureté, s'il le confesse, n'offre point l'Eucharistie, mais il exerce seulement les autres ministeres de son degré. Il ajoute que l'opinion de plusieurs est que les autres pechez sont effacez par l'ordination. Le XII. est contre les Cliniques, ou ceux qui recevoient le baptême étant malades. Nous avons ce concile de l'interprétation de Denys le Petit, dans le recueil d'Isidore Mercator, & dans les dernieres éditions des conciles.

NEOCESARE'E, ville de Syrie, étoit surnommée *Euphratesienne*. Les auteurs ecclesiastiques, & les martyrologes parlent de Paul évêque de cette ville, à qui Diocletien fit couper les mains, & brûler les parties qui distinguent le sexe, pour avoir continué d'enseigner l'écriture à quelques femmes.

NEOCHABIS, roi d'Egypte, & pere du sage Bocchoris. * Athenée, *Dipnosoph. l.* 10.

NEOCLES, philosophe Athenien, frere d'Epicure, a écrit de sa secte. * Diogene Laërce, *l.* 10. *c.* 1. Il y a un autre NEOCLES, pere de Themistocles. * Ælien. *Variar. hist. l.* 2. *c.* 12.

NEOCLIDE, rheteur Athenien, qui pilloit le tresor public: Aristophane l'a joué dans une de ses comedies, & le represente comme un chassieux, & sujet à la pituite. * Aristoph. *Pluto. act.* 3. *scen.* 2.

NEOCORES ou *Neocori*, étoient parmi les Payens, en Grece, les chefs des autres prêtres. On donnoit aussi ce nom aux gardiens des temples, & aux villes où il y avoit quelques fameux temples, tel qu'étoit celui d'Ephese, consacré à Diane, dont il est parlé aux actes des apôtres, *c.* 19. *v.* 24. On a encore donné ce nom aux empereurs. * Jul. Firmicus, *l.* 4. Macer, *in hie-olexico* Ce mot NEOCORUS a jetté dans l'embarras plusieurs au-

tiquaires, à l'occasion de l'inscription qu'ils en ont trouvée sur d'anciennes medailles. La plûpart ont prétendu que par ce nom on désignoit la solemnité de quelque nouvelle dédicace du temple.

NEOGENES, ayant ramassé des troupes avec Jason de Pherée, se rendit maître de la forteresse des Aetiaques; mais comme il exerçoit un pouvoir tyrannique, il fut chassé par Therippis, Lacedemonien. * Diodor. *de Sicil. l. 15. in olymp. C. anno quarto.*

NEOMAGUS (Jean) étoit du pays de Gueldre. Il florissoit en 1537. Il enseigna les mathematiques dans l'université de Rostoch. Il a écrit deux livres d'arithmetique. Il a fait des scholies sur divers traitez de Bede; a traduit en latin la geographie de Ptolomée, & y a joint des indices des pays & des villes. * Sweertius, *page* 457.

NEOMENIE, c'est-à-dire, *nouvelle Lune* (de *Néos* *nouveau*, & *μήν*, *Lune*,) ou commencement du mois lunaire. Les Juifs font ce jour-là une fête, qui est marquée au livre des nombres, *c.* 10. *& c.* 28. C'étoit au Sanhedrin ou aux juges de Jerusalem, de déterminer le jour de la nouvelle lune, parce qu'il étoit de leur jurisdiction de fixer les jours de fêtes. R. Leon de Modene dit que du tems du Sanhedrin, ces juges envoyoient ordinairement deux hommes, qui revenoient les avertir sitôt qu'ils avoient découvert la lune; & que sur leur rapport, ils faisoient publier que le mois étoit commencé ce jour-là; mais depuis la ruine du temple, ils le font par des supputations; & l'on imprime tous les ans un calendrier, qui leur sert pour sçavoir les nouvelles & les pleines lunes, les quatre saisons de l'année, les fêtes, & autres choses de cette nature. Cette fête répond quelquefois à deux jours; sçavoir, à la fin de l'un, & au commencement de l'autre. Pendant ce tems on fait meilleure chere qu'à l'ordinaire; & il n'est point défendu aux hommes de travailler, ni de vaquer à leurs affaires; les femmes seulement ont coutume de s'abstenir de leur travail. Le soir du sabbat, qui suit le renouvellement de la lune, ou un autre soir suivant, lorsqu'on apperçoit le croissant, tous les Juifs s'assemblent, & font une priere à Dieu, le nommant createur des planetes, & le restaurateur de la nouvelle lune; puis se haussant vers le ciel, ils demandent à Dieu d'être exemts de tous malheurs; & après avoir fait memoire de David, ils se saluent, & se separent. Pour égaler les années solaires avec celles de la lune, ils font un cycle, ou revolution de dix-neuf ans. De ces dix-neuf ans, il y en a sept de treize mois chacun: si bien que de deux ou de trois ans, l'un est de treize mois, qu'on appelle *Meubar*, c'est-à-dire, *intercale.* Quand cela arrive, l'on compte deux fois le mois *Adar*: de sorte qu'il y a alors Adar premier & Adar second, que les Juifs nomment *Ve-Adar.* * *Voyez* Leon de Modene, *rites des Juifs*, *part.* 3. *c.* 2.

NEON, historien du II. siecle, sous le regne de Marc-Aurele, écrivit les actes du martyre des saints freres, Speusippe & Meleusippe, que nous avons dans Surius. Les critiques croyent qu'il avoit écrit en grec, & que ce qui nous reste, n'est qu'une traduction latine. * Baronius, *in annal.* Surius, *tom.* 1. *die* 17. *Januar. &c.*

NEOPHYTE, prêtre, & moine Grec, qui vivoit vers l'an 1190. composa un livre, *des malheurs de l'isle de Cypre, prise par les Anglois*, que l'on trouve dans le 2. T. des *monum. de l'égl. Grecq.* par Cotelier: il a fait aussi des sermons, & on en trouve 30. parmi les manuscrits de la bibliotheque Colbertine. * Cave, *in Cartoph.*

NEOPHYTE, est le nom que l'on donne aux nouveaux Chrétiens, c'est-à-dire, à ceux qui ont quitté depuis peu une religion pour en embrasser une autre. On a aussi appellé de ce nom ceux qui étoient nouvellement reçus dans l'état ecclesiastique, ou dans un ordre religieux. Il vient de *Néos*, mot grec, qui signifie *nouveau*, & de *φυτὸν*, qui signifie *plante*; comme qui diroit nouvellement plantez dans le champ de l'église, ou nouvelles plantes. * Macer, *in hierolex.*

NEOPHON ou NEOPRON, poëte Grec, composa diverses tragedies, & étoit ami particulier de Callisthenes. Alexandre *le Grand* les fit mourir l'un & l'autre sous la CXIII. olympiade, vers l'an 328. avant J. C. * *Consultez* Suidas.

NEOPTOLEME, poëte tragique, qui ayant eu ordre de Philippe de Macedoine de chanter un air sur le mariage d'Alexandre & de Cleopatre, fit sans y penser des vers qui présageoient ce qui arriva à Philippe. * Diodor. *Sicul. l.* 16. *fol.* 557. Il y a un autre NEOPTOLEME, homme courageux, qui mourut à l'attaque de la ville d'Halicarnasse. * Diodor. *Sicul. l.* 17.

NEOPTOLEME, surnom de Pyrrhus, fils du fameux Achilles, & de Deidamie, *voyez* PYRRHUS.

NEOSTAD (Corneille) jurisconsulte, nâquit en 1549. & mourut en 1606. Il a écrit, *de pactis antinuptialibus*, & *decisiones Hollandiæ.* * Meursius, *in Ath. Batav.* Sweertius, *p.* 194.

NEOTICHITES, peuples d'Eolie, dont la ville s'appelloit *Neotiche* ou *Murs-neufs*; Stephanus en fait mention. Ce sont aussi des peuples de Phocide, de Thrace, de la Carie, & de la Sarmatie Européenne. * Joan. Jacob. Hofman. *Lexic. univ.*

NEPENTHE'S. Il n'y a rien de plus celebre que les Nepenthés d'Homere, ni rien de plus inconnu. Tout le monde en a parlé, & personne n'a encore pû dire au vrai ce que ce pouvoit être. Homere dit qu'Helene s'en servit pour charmer la melancolie de ses hôtes, & pour leur faire oublier leurs chagrins, & que c'est une plante qui croissoit en Egypte. Quelques-uns ont cru que c'étoit la plante, appellée *Helenium*, du nom d'Helene vrai-semblablement. En effet, Pline lui attribue la même vertu de réjouir, & de dissiper la tristesse, lorsqu'on la prend avec du vin. D'autres disent que c'est l'*Oenopte*, dont à la verité les effets ne sont pas si merveilleux que ceux du Nepenthés d'Homere; mais Eustathe, commentateur de ce poëte, a remarqué qu'il y avoit de l'hyperbole dans la description de cette plante, & qu'il faut croire qu'Homere a exaggeré sa vertu, lorsqu'il a dit qu'elle avoit le pouvoir de rendre les gens insensibles aux plus cruels déplaisirs, & aux accidens les plus tragiques; jusqu'à faire regarder avec des yeux secs, la mort d'un pere ou d'une mere, le meurtre d'un frere, ou celui d'un fils extraordinairement cheri. Il y en a qui se sont persuadez que ce Nepenthés étoit une fiction ingenieuse d'Homere, & qui interpretant allegoriquement ce que ce poëte en dit, veulent que ce ne soit autre chose que les agréables discours dont Helene assaisonnoit le vin & les mets de la table, & par lesquels elle charmoit puissamment l'ennui de ses hôtes. Plutarque, Athenée, Macrobe, Philostrate, sont de ce sentiment. Eustathe même, qui ne nie pas qu'on ne puisse prendre cet endroit d'Homere historiquement & à la lettre, prefere neanmoins le sens figuré. Mais Theophraste, Diodore de *Sicile*, & Justin martyr, parlent constamment du Nepenthés, comme d'une plante qui croît en Egypte; & Diodore dit que de son tems, c'est-à-dire, du tems d'Auguste, auquel les Romains faisoient un grand commerce avec les Egyptiens, les femmes de Thebes en Egypte se servoient encore de cette plante pour le même effet. Ces sortes de plantes sont à present plus communes parmi les Egyptiens & les peuples Orientaux, que parmi les peuples d'Occident. Il est vrai neanmoins que l'Europe en a aussi quelques-unes, comme la buglose, la melisse, & le saffran qui ont cette vertu rejouissante. L'arec, que les Arabes appellent *Fausel*, inspire une gayeté si excessive, qu'elle va jusqu'à l'extravagance, & qu'elle se change même quelquefois en une espece de fureur: ce qui fait que dans les pays du grand Mogol l'usage n'en est pas permis à tout le monde. L'herbe appellée *Dutroa*, fameuse dans l'Amerique, porte une graine assez semblable à celle des melons, qui étant mise dans du vin, cause une joie insensée à ceux qui en prennent, accompagnée d'un ris violent & continuel. Ceci a rapport à ce que Diodore *de Sicile* raconte de l'insensibilité prodigieuse de certains Ethiopiens Troglodytes, qui demeuroient, dit-on, immobiles à la vûe de ceux qui les abordoient, & sans donner le moindre signe qu'ils prissent garde à eux. Ils recevoient même les coups & les blessures, sans en témoigner aucune douleur: ce qui pouvoit être l'effet d'une espece de Nepenthés, que ces insensibles avoient pris. Comme les voyageurs qui les rencontrerent, ne virent qu'eux sur la côte où ils avoient abordé; ils s'imaginerent que ceux du pays étoient tous faits de cette maniere. Il faut encore remarquer que Ne-

penthés en grec Νηπενθὲς n'est pas le nom propre de cette plante, mais une épithete; qui signifie, *remede contre la tristesse & la douleur*; ainsi ne sçachant pas le veritable nom, il est difficile de sçavoir quelle est cette plante si merveilleuse dont Homere a parlé. Ceux qui entendent le grec verront ceci dans le vers de ce poëte, *odiss.* 4.

Νηπενθές τ' ἄχολόν τε, κακῶν ἐπίληθον ἁπάντων,

C'est-à-dire *qui chasse la tristesse & la douleur, qui appaise la colere, & qui fait oublier tous les maux.* * Dissertation de M. Petit, *sur le Nepenthés* en 1689.

NEPER (Jean) Ecossois, inventeur des logarithmes d'arithmetique, vivoit en 1614. & étoit baron de Merchiston. Il publia divers traitez de mathematique; *canon ad singula quadrantis minuta compositus, Rabdologia, &c.* * Cruger, *præfat. in praxin trigonometriæ.* Vossius, *de math. &c.*

NEPHALIES, sacrifices des fêtes des Grecs, furent ainsi appellez de νηφάλιος, *sobre*, parce qu'on y offroit de l'hydromel, & non du vin comme aux autres. Les Atheniens faisoient d'ordinaire ce sacrifice au Soleil & à la Lune, à la Memoire, aux Nymphes, à l'Aurore & à Venus, & y brûloient toutes sortes de bois, hormis ceux de la vigne, du figuier & du mûrier; parce que ces arbres sont les symboles de l'yvresse. * Erasme, *en ses Chiliades.*

NEPHAN, parent de David roi d'Israël, étoit un très-vaillant homme, qui dans la guerre de ce prince contre les Philistins, fut envoyé contr'eux avec un corps d'armée, où il s'acquit une très-grande reputation. Il combattit seul à seul, le plus fort & le plus vaillant des ennemis, & le tua; ce qui jetta une si grande terreur dans leur armée, qu'ils prirent la fuite, & il y en eut un très-grand nombre de tuez. * Josephe, *antiquit. liv. VII. chap.* 10.

NEPHER-CHERES, ou NECHEROPHES, dixhuitiéme & dernier roi du royaume des Thinites, en Egypte, commença à regner l'an 1642. avant Jesus-Christ, & regna 28. ans. Sous son regne, les Lybiens se revolterent, & la domination des Thinites finit en sa personne, après avoir duré 603. ans *. Manethon *apud Euseb.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des histor. prof.* Il y a un roi des Tanites, qui s'appelle aussi NEPHECHERES, qui n'a commencé à regner que l'an 886. avant Jesus-Christ. On a dit ailleurs que les dynasties d'Egypte étoient quelque chose de fort incertain.

NEPHES-OGLI: ce nom signifie parmi les Turcs, *fils du S. Esprit*, & on le donne à certaines gens qui naissent d'une façon extraordinaire, je veux dire, d'une mere prétendue vierge. Il y a, dit-on, de certaines filles Turques, qui se tiennent dans certains lieux à l'écart, où elles ne voyent aucun homme. Elles ne vont aux Mosquées que rarement: & lorsqu'elles y vont, elles y demeurent depuis neuf heures du soir jusqu'à minuit; & y joignent à leurs prieres tant de contorsions de corps & tant de cris, qu'elles épuisent toutes leurs forces; & qu'il leur arrive souvent de tomber par terre évanouies. Si elles se sentent grosses depuis ce tems-là, elles disent qu'elles le sont par la grace du S. Esprit, & c'est pour cela que les enfans dont elles accouchent, sont appellez *Nephes-Ogli.* Ils sont considerez comme des gens qui ont le don des miracles. Si tout cela est vrai, c'est une grossiere imitation de la naissance de J. C. & si cela n'est pas vrai, & que ceux qui le débitent l'ayent inventé pour se moquer de cette naissance miraculeuse du Sauveur, ils ont perdu leur peine; car tous ces contes faits en l'air n'infirment en aucune maniere la verité de l'histoire de l'Evangile. * Georgiewitz, *c.* 1. Septemcastrensis, *de moribus Turcarum, pag.* 47. *apud* Hottinger, *histor. Orient. pag.* 295.

NEPHI, *cherchez* NEPHTAR.

NEPHREUS, roi d'Egypte, appellé par les Lacedemoniens pour leur secours, parce qu'ils avoient envoyé Agesilaus en Asie, contre Artaxerxès. Nephreus fournit une flotte de cent petits navires, & une grande quantité de bled; laquelle ayant abordé à Rhodes, qui s'étoit déja déclarée pour les Perses, fut prise par Conon. * Diodor. *Sicul. l.* 14.

NEPHTALI, sixiéme fils de *Jacob*: dont la mere nommée *Bala* étoit servante de *Rachel*, nâquit vers l'an 2290. du monde 1745. avant J. C. & donna son nom à une des tribus d'Israël, qui eut son partage vers la mer de Galilée. * *Genese, c.* 30.

NEPHTALI ASCHENASI, Allemand, rabbin, habitant de Saphet dans la Galilée, a écrit des sermons pour les fêtes, imprimez à Venise l'an 1596. sous le titre *imre sepher*, ou *discours éloquens.* Il y a sous ce titre un autre livre, fait par R. Absalon Mizrach, imprimé à Lublin, qui est un commentaire sur la loi, ou plûtôt un ouvrage de grammaire. * Bartolocci, *biblioth. rab.* Basnage, *hist. des Juifs, depuis* Jesus-Christ, *jusqu'à present tome* 7. ou l'édition que M. Du Pin en a donnée avec des changemens.

NEPHTHAR, qui signifie *purification*, est le nom que le prophete Néhemie donna au lieu où il trouva le feu sacré, que les Juifs y avoient caché lorsqu'ils furent menez captifs en Babylone, & le peuple continua à lui donner ce nom. Il est près de la Piscine probatique; il y en a même qui croyent que c'est cette Piscine qu'Artaxerxés fit entourer de murailles, & qu'il fonda un revenu pour avoir soin des pauvres qui iroient s'y refugier. * II. *Machab.* 1. 36.

NEPHTOA, fontaine près de Jerusalem. Quelques-uns croyent que c'est celle où les sacrificateurs des Juifs cacherent le feu sacré, quand ils furent transportez en Babylone. * *Josué, XV.* 9. *XVIII.* 15.

NEPHTUIM, fils de *Mesraim*, duquel est sorti un peuple qui a habité l'Egypte inferieure. * *Genese*, 10. 13. Sanson.

NEPI, *Nepet* ou *Nepita*, ville de l'état de l'Eglise dans la province du patrimoine, sur le ruisseau du Pozzolo, avec un évêché qui ne releve que du saint Siege; mais qui fut uni à celui de Sutri dès l'an 1436. par le pape Eugene IV. La ville est petite, près du chemin de Rome à Viterbe. * Jac. Joan. Hofman, *lexicon. univ.*

NEPOS (Cornelius) historien Latin, florissoit du tems de Jule Cesar, & vécut, selon Saint Jerôme, jusqu'à la sixiéme année de l'empire d'Auguste, c'est-à-dire, vers l'an 716. de Rome. Il étoit d'Hostilie, petit bourg du territoire de Veronne, dans la Gaule Cisalpine. Ausone veut neanmoins qu'il soit né dans les Gaules & ce sentiment peut être vrai, pourvû que par le nom de Gaule on entende la Gaule Cisalpine, qui est en Italie. Ciceron & Atticus furent des amis de Cornelius Nepos, qui écrivit les vies des historiens Grecs, puisqu'il en fait lui-même mention en celle de Dion, parlant de Philistus. Ce qu'il dit dans celles de Caton & d'Annibal, témoigne aussi qu'il avoit écrit les vies des capitaines & des historiens Latins. Il avoit laissé d'autres ouvrages qui sont perdus; & nous n'avons plus de lui que les vies des plus illustres generaux d'armée Grecs & Romains, que le malheur du tems lui a voulu dérober, pour en attribuer la gloire à Æmilius Probus dans le quatriéme siecle. On dit que ce dernier trouvant ce livre de Nepos, dont on ne se souvenoit plus, le fit publier sous son nom, pour s'insinuer dans les bonnes graces de Theodose; mais la suite des tems a fait connoître cette supercherie, quoique plusieurs sçavans personnages ayent confondu ces deux auteurs. Cornelius Nepos a vécu jusqu'à la sixiéme année d'Auguste. On a une belle trad. franç. de ses vies des capitaines, par M. le Gras de l'Orat. à Paris 1729. * Saint Jerôme, *in chron.* Pline, *l.* 3. *c.* 18. Catulle, *epist.* 1. Ausone, *epist.* 24. Aulu-Gelle, *l.* 7. *c.* 18. Charisius, *l.* 1. Vossius, *de hist. Lat. l.* 1.

NEPOS, évêque d'Egypte, qui vivoit dans le III. siecle, vers l'an 254. embrassa l'erreur des Millenaires, & soutint qu'après le jugement universel, les predestinez demeureroient sur la terre, où ils jouiroient de toutes sortes de delices du corps & de l'esprit. Il fondoit cette rêverie sur un passage de l'apocalypse mal entendu, comme avoit fait Papias, saint Irenée, & plusieurs peres. Nepos étoit d'ailleurs recommandable par sa science, & avoit même composé beaucoup d'hymnes pour l'église. Denys d'*Alexandrie*, qui lui rend ce témoignage, refuta son opinion par écrit, & de vive voix dans une con-

ference, où il répondit si bien à un livre, dont les défenseurs de cette impureté faisoient leur bouclier, qu'un des principaux, nommé *Coration*, changea de sentiment & fut imité par plusieurs autres. Nepos étoit mort alors. * Eusebe, *l. hist. c.* 19. 7. S. Jerôme, *praef. in Isai.* Baronius *c.* 264. D. Ceillier, *histoire des auteurs sacr. & eccl. t.* 2.

NEPOS (Julius) fils de *Nepotien*, & d'une sœur de *Marcellin* Patrice, ôta l'empire à Glycerius l'an 474. & se fit déclarer auguste à Ravenne. Oreste l'obligea de quitter l'Italie l'an 475. Il se retira dans une de ses maisons près de Salone en Dalmatie, où il fut assassiné l'an 480. par deux de ses gens subornez par Glycerius. * Jornandez, *in chron.* Cassiodore. Evagre, &c.

NEPOTIEN (Flavius Popilius) fils d'*Eutropie*, sœur de Constantin *le Grand*; après la mort de l'empereur Constant, il prit par le droit du sang la qualité d'empereur à Rome, le 3. Juin de l'an 350. dans le même tems que Magnence usurpoit la même puissance dans les Gaules. Nepotien ne jouit de ce titre que 25. jours, au bout desquels Anicet, prevôt de la ville, gagné par Magnence, lui ôta le diadême & la vie, le 28. jour du même mois. * Zosime, *lib.* 2. Victor, *in epist. histor.* Socrate, *lib.* 2. *&c.*

NEPOTIEN, prêtre Italien, ami de saint Jerôme, fut élevé par son oncle Heliodore, évêque d'Altino, qui lui confera les ordres sacrez. Saint Jerôme lui a écrit une lettre sur les devoirs des clercs, que Nepotien pratiquoit avec un zele & une exactitude surprenante. Il mourut fort jeune vers la fin du IV. siecle. On fait memoire de lui dans le martyrologe au 11. de Mai. * S. Hieronym. *epist. ad Nepot.*

NEPTUNALES, fêtes des Romains, qu'ils celebroient au mois de Juillet en l'honneur de Neptune, dieu de la mer. * Tertullien, *l.* 2. *Spectac. c.* 6.

☞ Ces jeux portoient aussi les noms des autres dieux & déesses. Ils s'appelloient *Magalenses* & *Apollinares*, comme aussi *Cereales* & *Neptunales*, *Latiares* & *Florales*, & se celebroient en commun. On en trouve quelque chose dans un vieux marbre, dont le fragment est conçu en ces termes: *Flavia. Q. F. saluti. Conjugi charissima. L. Publicius. Italicus. dec. orn. sibi. posuit. quam. ipse extruxit. die. Neptunaliorum. Parentibus. Spor....., bini. dividerentur, & decur. XXVIII. sive..... centeni. quinquageni. V. solui. arcam Publiciorum. Flaviani. & Italici. filiorum. &c. arcam. in. qua. posita. est. Flavia. salutaris. uxor. ejus. rosis. die XV. sacrificent.* * Thom. Dempster. *Paralip. in Jorn.* Rosin. *antiq. Roman. l.* 4. *c.* 11. Les Neptunales, ou les fêtes de Neptune, comme les appelle Varron, tomboient au 10. des calendes d'Août. * Rosin, *au chapitre déja cité.* Varro, *de ling. lat. l.* 5. Vossius, *de idololatria*, *l.* 5. *cap.* 15.

NEPTUNE, dieu de la mer, fils de Saturne & d'Ops, & frere de Jupiter & de Pluton. On prétend que sa mere le cacha aussi-tôt qu'il fut venu au monde, afin de le dérober à la fureur de Saturne; qu'elle le mit dans une bergerie, & le confia aux bergers; qu'elle substitua en sa place une bête dont elle supposa être accouchée. Quand Neptune fut devenu grand, il épousa Amphitrite, & eut diverses concubines, dont il eut plusieurs enfans. On dit qu'ayant été chassé du ciel avec Apollon, pour avoir conspiré contre Jupiter, il bâtit les murailles de Troye, & punit Laomedon, roi de Phrygie, qui lui refusoit son salaire. Il eut differend avec Minerve, & lui disputa l'honneur de donner le nom à la ville d'Athenes, où il fit naître un cheval d'un coup de trident. C'est pour cette raison que les anciens lui sacrifioient cet animal, & que les Romains avoient institué les jeux *Circenses*, où l'on faisoit des courses de chevaux en l'honneur de Neptune, selon quelques auteurs. Ce dieu, que l'on nomme en grec ποσειδῶν, avoit été un ancien pirate, qui s'étoit rendu si redoutable sur la mer, qu'il en eut l'empire pendant sa vie parmi les Grecs; & qu'après sa mort on crut qu'il en étoit devenu le dieu, & qu'il dépendoit de lui de la troubler quand il vouloit. *Posedoni*, en langue phenicienne, dont on se servoit alors dans la Grece, signifie *Briseur de vaisseaux.* * Hygin, *in fab.* Ovide, *metam.* Cartari, *de imag. deor. &c.*

☞ Neptune a eu plusieurs surnoms. Il étoit honoré à Athenes, sous le nom I. d'Asphalée, ASPHALEUS, du grec ἀσφάλειος, afin de procurer la sureté ἀσφάλειαν à ceux qui étoient sur mer. Neptune étoit le premier & le plus ancien patron de la ville d'Athenes, ainsi qu'on le voit dans Aristophane. Il avoit aussi un temple à Tenare, où les poëtes disent qu'il faisoit reposer ses chevaux marins. * *Voyez* Stace, *Theb. l.* 1. Corn. Nepos, *c.* 4. *sur Pausanias, & les remarques des critiques sur cet endroit.* II. CONSUS, parce qu'il donnoit de bons avis. Il étoit particulierement honoré à Rome sous cette qualité. Les Romains prétendoient entr'autres, qu'il avoit donné conseil à Romulus de faire l'enlevement des Sabines. Il avoit aussi à Rome un autel soûterrain, proche le grand cirque, on lui faisoit des sacrifices aux fêtes consuales. * Diodore de *Sicile*, *l.* 6. *c.* 15. Plut. Dionys. *l.* 2. *&c.* III. Il étoit surnommé DAGON par les Philistins, du mot hebreu *Dag*, qui signifie *un poisson.* IV. Il étoit surnommé ENNOSIGE'E, du grec Ἐννοσίγαιος, qui signifie, *frappant la terre.* * Juvenal, *sat.* 10. *v.* 182. a employé cet épithete,

Ipsum compedibus qui vinxerat Ennosigaeum.

V. EQUESTER, ou HIPPIUS, du grec ἵππιος l'*Ecuyer*; parce qu'il est le premier qui a trouvé l'art de dompter les chevaux, ainsi que Diodore de *Sicile* le raconte à l'endroit déja cité. Il étoit aussi fort honoré des Romains sous cette qualité. C'est pour cela que dans les jeux du cirque, consacrez à Neptune, la pompe & la magnificence des chevaux étoit grande, & les courses qui s'y faisoient étoient très-celebres & fort frequentes. * Godwin, *Anthol. R.* VI. NATALITIUS: il eut un temple à Lacedemone sous ce nom, parce qu'il presidoit, dit-on, à la naissance des hommes, que Neptune augmente & fait croître par ses eaux. VII. REDUX: dans quelques anciennes medailles, on en voit une de l'empereur Vespasien, dans laquelle Neptune tient de sa main droite un dauphin, & de la gauche un trident, avec cette inscription: IMP. T. VESP. AUG. NEPT. RED. * Joan. Rosin, *antiq. Rom. l.* 2. *c.* 13. Neptune avoit un temple à Rome, dans le neuviéme quartier de la ville, & une petite chapelle. * Publius Victor. VIII. SATIVUS, honoré sous ce nom parmi les Grecs. * Plutarque, *Symposiac. l.* 5. *Probleme* 3. IX. SECOND JUPITER, ainsi nommé par les nymphes dans Claudien, *Nupt. Honorii*, *v.* 176. *Voyez* aussi Stace, *Achilleid. l.* 1. *v.* 48. X. SISICHTON, du grec Σεισίχθων, du mot σείω, *quatio, concutio, frapper, &* χθὼν *la terre*; comme qui diroit, *terrae conquassator, qui ébranle la terre*; parce que dans les tremblemens de terre, il paroît d'ordinaire en certains endroits une grande abondance d'eau. XI. L'on voit aussi le nom de TRITON donné à Neptune, comme dans Lycophron, & dans Actius, ancien poëte, cité par Ciceron, *de Nat. Deor. l.* 2.* Jac. Jean Hofman, *Lexicon universale.*

NER, étoit oncle de Saül premier roi d'Israël, & pere d'Abner general de l'armée de ce prince. * I. *Rois*, 14. 50. Abiel pere de Cis, & grand-pere de Saül, s'appelloit aussi Ner. * *Paralip.* 3. 33.

NERA, riviere de l'état de l'église en Italie, qui a sa source dans la marche d'Ancone, près du bourg de Visse, traverse le duché de Spolete, où elle baigne Terni & Narni, & va se decharger dans le Tibre, vis-à-vis d'Orta. * Mati, *diction.*

NERA: c'est une des isles de Banda, lesquelles on met entre les Molucques prises en general. Elle est au nord de celle de Banda dans l'Ocean Oriental. On y voit les villes de Nera & de Labetack, & les Hollandois y ont le fort de Nassau & le Belgique. * Mati, *dictionaire.*

NERAC, ville de France dans la Guienne, capitale du duché d'Albret, est située sur la riviere de la Baize, qui la divise en deux parties; dit *le grand* & *le petit Nerac*, environ à trois lieues au dessous de Condom, & à deux de la Garonne. Les sires d'Albret y firent autrefois bâtir un château, où il y avoit de beaux jardins. Le roi Henri IV. lorsqu'il n'étoit que roi de Navarre, demeura assez long-tems à Nerac, où l'on plaça la chambre de l'édit. On l'en ôta sous le roi Louis XIII. parce que les habitans de cette ville, qui étoient Huguenots, avoient

eu part à la revolte de leur parti. La reine Catherine de Medicis eut une conference à Nerac avec le roi de Navarre l'an 1579. & y conclut un traité avec les Huguenots. Les murailles de Nerac furent rasées dans les dernieres guerres civiles. * Baudrand. Sanson.

NERATIANUS PESCENNIUS, illustre Romain, fut mis à mort avec ses deux freres *Festus* & *Aurelien*, sans avoir été entendus, par l'ordre de l'empereur Severe. * Elius Spartianus, *dans la vie de cet empereur*, *c.* 13.

NERATIUS (Lucius) Romain, est fameux dans l'histoire, par le mauvais usage qu'il faisoit de ses richesses. Il ne marchoit jamais qu'avec un esclave qui portoit une bourse pleine d'argent. Lorsqu'il rencontroit quelqu'un de mediocre condition, il ne manquoit pas de lui donner un soufflet, & lui faisoit satisfaction en lui donnant vingt-cinq sols, qui étoit la somme ordonnée par les loix des douze tables pour la reparation de cet affront. Les meilleures éditions d'Aulu-Gelle, nomment cet homme *Veratius*, & non Neratius.

NERATIUS PRISCUS, ancien jurisconsulte, vivoit vers l'an 110. sous Trajan, qui eut beaucoup de consideration pour lui, & voulut même le nommer son successeur à l'empire. Il fit divers ouvrages; comme *Membranarum lib. VII. quæst. III. respons. V. epist. IV. E. Plautio X. regular. XV. de Nuptiis I. &c.* qui sont citez dans les livres des Pandectes, &c. Aulu-Gelle fait mention de cet auteur en parlant du livre des nôces, qu'il avoit publié. * Rutilius, *in vit. jurisc.* Aulu-Gelle, *l.* 4. *c.* 4. *noct. attic.* Gesner, *in biblioth. &c.*

NERAULT (Simon) religieux de l'ordre de saint Dominique, & docteur en theologie, né à Bourges, n'est connu que par un traité de la peste qu'il publia à Poitiers l'an 1530. En voici le titre: *Le flagice de peste, traitant des signes indicatifs de peste: des causes provocatives d'icelle: les moyens pour empêcher ses effets & malices par voie naturelle & spirituelle: de sa dilatation, & du pouvoir qu'elle a d'infecter.* Cet ouvrage, très-important dans le tems où il parut, est devenu rare. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NERE'E, *Nereus*, dieu marin, fils de l'Ocean, & de Thetis, épousa sa sœur Doris, & en eut cinquante filles, qu'on nomme ordinairement *les Nymphes Nereides*, dont les poëtes parlent souvent. * Homere, *l.* 6. *Iliad.* Orphée, *in hymn. Nereid.*

NERE'E & ACHILLE'E (saints) martyrs à Terracine, dans le tems de la persecution de Trajan, avoient un culte bien établi dans l'église Romaine dès le tems de saint Gregoire *le Grand*, qui prononça dans leur église une homelie le jour de leur fête. Cette église ayant été ruinée, fut rétablie sous le pontificat du pape Clement VIII. par Baronius, cardinal de ce titre, qui y fit rétablir la station. Quelques auteurs croyent que c'est ce Nerée que saint Paul salue dans son épître aux Romains, *c.* 16. *v.* 15. Les actes du martyre de ces Saints n'ont pas grande autorité. On fait leur fête au 12. de Mai. * De Tillemont, *Mem. eccl. tom. IV.* Baillet, *vies des Saints.*

NEREGEL, nom de deux generaux de l'armée de Nabuchodonosor, qui se trouverent au siege & à la prise de Jerusalem, l'année onziéme du regne de Sedecias roi de Juda. * *Jeremie*, 39. 3.

NERGAL, idole des Samaritains, étoit representée sous la figure d'un coq, ce qui étoit le symbole du soleil. Cette idolâtrie avoit été introduite dans la Samarie par les Cuthéens, peuples originaires de Perse, où l'on adoroit le soleil & le feu. *Nergal*, en langue samaritaine, signifie *Coq.* * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus*, T. I.

NERI, pere de *Salathiel*, & l'un des ancêtres de Jesus-Christ selon la chair. C'est peut-être le même que Joachim ou Jechonias, à qui le peuple, dit Philon, donna le nom, qui signifie *mon flambeau*, pendant la captivité de Babylone, lorsqu'Evilmerodach commença à les traiter honorablement. * *S. Luc.* 3. 27.

NERI (Thomas) d'une ancienne & illustre famille de Florence, entra fort jeune dans l'ordre de saint Dominique, où il brilla par la sainteté de sa vie, & par son éloquence dans la chaire. On dit qu'il fut souvent prieur dans les maisons de la province de Rome, & qu'il eut la conduite des études à Perouse: à quoi on ajoute que rien n'étoit plus charmant que sa conversation. Il publia l'an 1564. à Florence, l'apologie de Jerôme Savanarole: *Apologia in diffesa della dottrina di frà Gerolamo Savonarola*, & la vie de la B. Catherine Ricci, qu'il avoit connue très-particulierement. Il mourut à Perouse le 5. Août 1598. ainsi que l'a écrit Razzi. Poccianti, & Altamura, qui ont placé sa mort à l'an 1567. se sont trompez. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NERI (Emmanuel) Jesuite, Piémontois, étoit sacristain du college de Colovar, lorsque Moyse Szekeli, fut reçu dans cette ville en 1603. par les magistrats, à condition qu'il leur abandonneroit les Jesuites. Moyse qui étoit Arien comme eux, accepta la condition, & dès qu'il fut entré dans la ville, les Ariens de son armée mêlez avec ceux de la ville, s'allerent jetter en armes sur le college & l'église des Jesuites; ils y commirent mille impietez, accompagnées de blasphêmes contre Jesus-Christ, contre sa sainte Mere, contre les Saints; & comme ils prenoient le saint Ciboire pour en profaner les hosties, le pere Neri s'étant jetté armé d'un saint zele au milieu d'eux pour les en empêcher, ils le massacrerent, & le laisserent étendu mort parmi les hosties consacrées, dont ils avoient jonché le pavé. Il étoit alors âgé de 28. ans. * Maimbourg, *histoire de l'Arianisme.* Alegambe, *mortis illustres.*

NERI, Saint Philippe de) fondateur de la congregation des prêtres de l'Oratoire en Italie, né à Florence le 23. Juillet 1515. étoit fils de *François* de Neri, & de *Lucrece* de Soldi. On l'envoya chez un de ses oncles, marchand à saint Germain, ville du royaume de Naples, pour s'instruire dans les affaires du negoce; mais Dieu, qui le destinoit à un commerce spirituel, lui inspira d'autres pensées. Il vint à Rome, il y étudia, & à l'âge de 38. ans, il se fit prêtre par ordre de son confesseur. Son attachement à l'oraison étoit incroyable; car il passoit des quarante heures de suite en meditation, & n'en sortoit que pour travailler au bien des peuples. Le soin qu'il eut de vivre en communauté avec de sages & vertueux ecclesiastiques, donna commencement à la celebre congregation de l'Oratoire, dont l'établissement a été si utile à l'église. C'est lui qui porta le cardinal Baronius, qui étoit entré dans cette congregation, à écrire les annales ecclesiastiques. Philippe mourut âgé de 80. ans, le jour de la Fête-Dieu, l'an 1595. & fut canonisé par le pape Gregoire XV. l'an 1622. * Sponde & Raynaldi, *in annal.* Antoine Galon, *en sa vie.* Teissier, *eloges des hommes illustres.* De Thou, *part.* 2. *Sa vie*, par Jacques Bacci, & par Jerôme Barnabé.

NERICIE, province du royaume de Suede, dans la Suevonie, ou Suede propre, est située entre la Westmanie, la Sudermanie, & la Gothie. Orebo en est la ville capitale: les autres sont, Linnesberg, Carelskrog, &c. * Sanson. Baudrand.

NERIGLISSOR, roi de Babylone, est le même qui est appellé Balthasar dans Daniel, qui marque la troisiéme année de son regne. Berose cité par Josephe, *cont. Apion.* le fait gendre de Nabuchodonosor, beau-frere d'Evilmerodach, & pere de Laborosoarchode, ou Balthasar; ce qui est contraire non-seulement au canon de Ptolomée, mais à la prophetie de Jeremie, *ch.* 27. *v.* 7. suivant laquelle les pays conquis par Nabuchodonosor ont dû être soûmis à lui, à son fils & au fils de son fils. *Voyez* ASSYRIE.

NERIGLISSOR, roi de Babylone, avoit épousé la sœur d'Evilmerodach, qu'il depouilla du sceptre & de la vie, l'an du monde 3442. & 558. avant Jesus-Christ. Il regna quatre ans, & eut pour successeur Laborosoarchodus son fils. * Josephe, *contra Appion.* Usser, *in annal.*

NERIUS, duc d'Athenes, après Antoine Acciaioli, fils naturel de Rainier Acciaioli, Genois, qui fut chassé par Chalcondylas. Son frere Antoine Nerius lui succeda, après lequel un autre Nerius gouverna, Antoine laissant un enfant sous la tutelle de sa mere. La mere éprise d'amour pour un certain noble Venitien, fils de Pierre Palmerius, gouverneur de Napoli, dite aujourd'hui *Napoli de Romanie*, l'engagea à faire divorce avec sa femme, en lui promettant de l'épouser alors, & de lui donner la principauté d'Athenes. Cela causa de grands troubles &

plusieurs meurtres, parce que Francus Acciaioli, cousin du jeune pupille, prétendoit au droit de la tutelle, & du gouvernement de la ville d'Athenes. Francus se trouvant le plus fort, chassa le Venitien, & obtint vers l'an 1451. de Mahomet II. fils d'Amurat II. le titre de duc. Mais le grand seigneur étant depuis informé que ce nouveau duc entretenoit des intelligences secretes avec le prince de Bœotie, envoya contre lui Omare, gouverneur de Thessalie, qui s'étant emparé d'Athenes, mit une garnison dans la citadelle, & depuis ce tems, cette ville est restée au pouvoir des Turcs. * Chalcondilas, *l. 9. pag.* 299. 300. Franc. Rosseus, *Archaol. Attil. &c.*

NERMOUSTIER ou NOIRMOUSTIER, petite isle de la mer de Gascogne, située sur les côtes de Bretagne & du Poitou, duquel elle dépend. Il y a un bourg avec un monastere, dont les moines sont habillez de noir, ce qui a donné lieu d'appeller l'isle *Nermoustier*, c'est-à-dire, *Monastere noir.* * Mati, *diction.*

NERO, lieu fort agreable proche de la ville d'Antioche en Syrie, *voyez* DAPHNE.

NERON (Domitius) empereur, étoit fils de *Caius Domitius Enobarbus*, & d'*Agrippine*, fille de *Germanicus*. Cette princesse ayant épousé l'empereur Claude son oncle, fit si bien que ce prince adopta Neron dans sa famille: ce qui lui ouvrit le chemin à la souveraineté, au préjudice de Britannicus, fils de Claude. Elle fit même empoisonner l'empereur, pour prévenir les retours de tendresse qu'il sentoit pour Britannicus, & la resolution où il étoit de lui rendre justice, en le nommant son successeur. Neron prit les rênes de l'empire à 18. ans, le 13. Octobre de l'an 54. de l'ere Chrétienne, sous l'autorité d'Agrippine, & défera quelque tems aux sages conseils de Burrhus & de Seneque, dont l'un avoit été son gouverneur, & l'autre son précepteur. Au commencement de son regne, il protesta qu'il vouloit imiter Auguste, & ne laissa passer aucune occasion de témoigner sa liberalité & sa clemence. Il soulagea le peuple par la suppression, ou par la diminution des impôts, & fit de grandes liberalitez. Un jour qu'on lui presenta à signer la sentence d'un homme condamné à mort: *Je voudrois*, dit-il, *ne sçavoir pas écrire.* Le senat lui rendant graces de sa juste administration, il répondit avec une grande modestie: *Il en sera tems lorsque je l'aurai merité.* Enfin pendant les cinq premieres années de son empire, il gouverna en très-bon prince; mais depuis il s'abandonna à des desordres honteux, & à des crimes horribles. Il montoit sur le theatre avec les comediens, ou pour chanter, ou pour reciter des vers, & quelquefois en habit de fille. Il se faisoit porter au milieu d'une troupe de jeunes débauchez, dont il épousoit celui qu'il jugeoit le plus digne de ses abominables faveurs, comme ce Sporus qu'il tint en sa maison en qualité de femme: sur quoi quelqu'un dit assez plaisamment: *Que le monde eût été bienheureux, si son pere Domitius eût eu une telle femme.* Pour comble d'impudicité, il inventa même une sorte de volupté tout-à-fait monstrueuse; car s'étant couvert de la peau d'une bête, il sortoit de sa cage, & se jettoit sur des hommes & des femmes qu'il faisoit attacher tout nuds à un poteau, puis ayant assouvi sa brutalité abominable, il se prostituoit à Doryphore son affranchi. Sa cruauté n'étoit pas moins grande, que ses infamies étoient détestables. Après avoir commencé ses meurtres domestiques par l'empoisonnement de Britannicus, il fit mourir sa mere l'an 59. de Jesus-Christ; sa femme Octavie, l'an 62. & tua Poppée qu'il avoit épousée, & qui étoit grosse, d'un coup de pied, l'an 64. Seneque ne put échapper à sa cruauté, & fut obligé de se faire ouvrir les veines. Neron souhaitoit brutalement que tout le genre humain n'eût qu'une tête, pour avoir le plaisir de la couper. Pour avoir la gloire de rebâtir Rome, & de lui faire porter son nom, il y mit le feu l'an 64. & comme s'il eût voulu ajoûter l'insulte à une si épouventable cruauté, il monta sur une tour, & s'habilla en comedien, il chanta un poëme sur l'embrasement de Troye. L'incendie dura six jours; & de quatorze quartiers de la ville, quatre seulement demeurerent entiers. Pour se décharger de la haine que lui attiroit une si épouvantable action, il la rejetta sur les Chrétiens, & commença la premiere persécution contr'eux. Il ne se contenta pas de les poursuivre dans Rome, il fit publier des édits rigoureux contr'eux: de sorte que par tout ils se virent exposez au danger de perdre leur liberté, leurs biens & leur vie. Il entreprit deux voyages à Alexandrie, & en Achaie; mais il ne fit que le dernier en l'année 66. & ce fut alors qu'il entreprit de percer le détroit entre les deux mers, ou l'isthme de Corinthe, l'an 67. Ses dépenses n'étoient pas mieux reglées que sa vie: il jouoit ordinairement dix mille écus en un coup de dé: il pêchoit avec un filet doré, dont les cordes étoient teintes en écarlate, & croyoit que le plaisir des richesses consistoit dans la profusion. Le monde entier détestoit ce monstre, aussi execrable par ses abominations que par ses cruautez. Dans les Gaules l'armée Romaine quitta son service; & en Espagne, Galba se revolta contre lui. Ces dernieres nouvelles le mirent au désespoir; il voulut s'empoisonner, puis aller trouver Galba, ensuite demander pardon au peuple, ou prendre la fuite: mais il ne trouva en cette occasion, comme il l'avoua lui-même, ni ami, ni ennemi: car tout le monde l'abandonna: de sorte qu'il fut obligé de se déguiser, & de prendre la fuite lui cinquiéme. Pendant qu'on le poursuivoit de tous côtez pour le sacrifier à la vengeance publique, & lorsqu'il se vit sur le point d'être pris, il se donna lui-même la mort, ne pouvant sans doute avoir de plus infame bourreau que lui-même. Il étoit alors en la 32. année de son âge, & avoit gouverné l'empire 13. ans, 7. mois & 8. jours, depuis le 13. Octobre de l'an 54. jusqu'au 10. Juin 68. Les inclinations de Neron étoient naturellement peintes sur son visage, car il avoit les yeux petits & couverts de graisse, le gosier & le menton joints ensemble, le col gras, le ventre gros, les jambes minces. Il tenoit du porc, qu'il imitoit par ses infames plaisirs, & avoit le menton un peu relevé: ce qui est, dit-on, un indice de sa cruauté. Ses cheveux blonds, ses jambes menues, & son visage plûtôt beau que majestueux, le faisoient reconnoître pour un efféminé. Seneque, dans sa satire contre Claudius, introduit Apollon, qui parle de Neron, comme de son égal en beauté; mais c'est un trait de flatterie indigne de ce philosophe. Plusieurs auteurs orthodoxes ont cru qu'il étoit l'Antechrist, à cause que saint Paul dit de lui qu'il exerçoit le mystere d'iniquité. Cependant en cet endroit il ne peut parler de Neron, qui n'étoit pas empereur, lorsqu'il écrivit la seconde epitre aux Thessaloniciens, d'où ces paroles sont tirées. Saint Augustin rapporte deux opinions de quelques auteurs encore plus extravagantes. L'un soutenoit qu'il devoit ressusciter pour être l'homme de peché. L'autre, qu'il n'étoit pas mort, & qu'il viendroit à la fin du monde, pour combattre le Fils de Dieu. Sulpice Severe semble avoir cru cette rêverie. Suetone & Tacite parlent d'un imposteur qui se disoit Neron. *Voyez* l'article qui suit. * Suetone, *in vita Neronis.* Aurelius Victor, *de Cæsar.* Tacite, *in ann. l.* 13. 14. 15. *&* 16. *& l.* 2. *hist.* Sulpice Severe *l.* 2. *hist.* Saint Augustin, *l.* 20. *de civitate Dei*, *c.* 19. Eusebe, &c. Spon, *Recherches curieuses d'antiquité.*

NERON, fameux imposteur, qui parut l'an 72. de Jesus-Christ, deux ans après la mort de l'empereur Neron, n'étoit qu'un esclave du royaume de Pont, ou, selon d'autres, un affranchi d'Italie. Ce qui contribuoit à appuyer sa fourberie, c'est qu'outre la ressemblance de visage qu'il avoit avec ce prince; il sçavoit parfaitement comme lui jouer des instrumens, & chanter de même. De sorte qu'ayant attiré dans son parti quelques vagabonds, ausquels il fit de grandes promesses, il en composa une armée, & se mit en mer, où il commença à faire le métier de pirate, attaqua Sisenna, qui commandoit dans l'isle de Delos, & le contraignit de se retirer. Ce succez auroit beaucoup fortifié son parti, si l'empereur Galba n'y eût mis promptement ordre, en le faisant poursuivre par Calpurnius Asprenas, qui commandoit dans la Galatie & la Pamphylie, province de l'Asie mineure, lequel fit avancer deux galeres à la rade de cette isle, & l'attira à un combat, dans lequel cet imposteur fut tué. Son corps fut porté à Rome, où l'on admira la ressemblance qu'il avoit avec l'empereur, duquel il avoit voulu jouer le personnage. * Tacite, *hist. l.* 1. Zonaras, *annal. Græc. tom.* 2.

NERVA (M. Cocceius) empereur, étoit originaire de Crete par ses ancêtres, mais né à Narni ville d'Om-

brie. Ses parens, quoique mediocrement nobles, parvinrent aux premieres charges de la republique, puisque selon quelques auteurs, son ayeul & son pere furent consuls; sa mere étoit *Sergia Plautilla* fille de Lœnas. On place la naissance de Nerva au 17. Mars de l'an 37. de Jesus-Christ. Neron eut une estime particuliere pour Cocceius Nerva, lui fit donner les ornemens du triomphe, & dresser une statue dans le palais en 65. Il étoit alors designé préteur. Il fut consul avec Vespasien en 71. & avec Domitien l'an 90. Il aimoit passionnément la poësie, pour laquelle il avoit beaucoup de disposition. Il étoit fort sujet au vin, c'étoit une des plus fortes passions de ce prince; Philostrate assure qu'Apollonius de Thiane voulut l'engager à usurper l'empire, ou du moins à le delivrer de la tyrannie de Domitien. Domitien ayant été averti de ce projet, relegua Nerva à Tarente en 94. puis en Franche-Comté. Parthene & plusieurs autres ayant tué Domitien le 18. Septembre de l'an 96. dès le même jour Nerva fut declaré empereur par les Romains, par les legions & par les prétoriens. Les auteurs remarquent que c'est le premier empereur qui ne fut pas Romain ou Italien d'origine. Il travailla d'abord à faire revenir ceux qu'on avoit exilez pour la religion, étendant même cette faveur sur les Juifs, & n'oublia rien pour remettre l'empire dans son ancien lustre; mais comme son grand âge étoit un obstacle à ce dessein, il adopta Trajan, estimé pour sa vertu & pour son courage. Nerva mourut le 27. Janvier de l'an 98. en la 66. année de son âge, ou en la 72. selon Eutrope, après un regne d'un an 3. mois & 11. jours. * Dion *in Nerva.* Aurelius Victor, *de Cæsar.* Eutrope, *l.* 8. Herodien, &c. Tillemont, *histoire des empereurs, tom.* 1.

NERVIENS, *Nervii*, peuples de l'ancienne Gaule, dont Cesar loue le courage & la conduite: ils habitoient le diocese de Cambrai, vers l'ancienne Bavai, qui est *Bagacum* de Ptolomée, ou *Bagacum*, comme écrivent les itineraires Romains.* Cæsar, *l.* 2. *comment.* Briet, *geogr.* Sanson, *remarques sur l'ancienne Gaule.* Claudien, *de bello Gildon.*

NERULLIN, *Nerullinus*, fut celebre en Asie, sous l'empire de Marc-Aurele, vers l'an 170. de Jesus-Christ, par la vertu qu'avoient ses statues. On lui en avoit dressé plusieurs à Troade, ville de l'Asie mineure, qui ne servoient que d'ornement; mais il y en avoit une qui rendoit, dit-on, des oracles, & qui guerissoit même des malades, pendant que Nerullin lui-même étoit tourmenté de maladies. Ainsi toute la veneration des peuples n'étoit que pour sa statue, à laquelle on offroit même des sacrifices. C'est ce qu'en rapporte Athenagoras, philosophe Chrétien, qui étoit contemporain de Nerullin; & il est aisé de comprendre d'où venoient les oracles attribuez à cette statue; mais pour les guerisons, on ne devine pas bien ce que c'est: si ce n'est que ceux-mêmes qui favorisoient l'imposture, avoient connu quelques remedes propres à de certaines maladies, dont ils ordonnoient de se servir. * Athenag. *apolog.*

NERWINDE, est un village près de Landen, & de l'abbaye d'Heyclesein, dans le Brabant, où il se donna une grande bataille le 29. Juillet 1693. entre les troupes des alliez, & celles de France, commandées par le maréchal duc de Luxembourg. Le duc de Bourbon & le prince de Conti y donnerent par tout des marques de leur courage. Le combat fut sanglant & opiniâtre; mais la victoire se declara pour les François, ausquels le champ de bataille demeura, avec soixante & seize pieces de canon des ennemis, huit mortiers, plusieurs pontons, & generalement tous leurs équipages d'artillerie, & leurs munitions de guerre. On leur prit aussi soixante-six étendarts, vingt-deux drapeaux, douze paires de tymbales, & quinze cens prisonniers, entre lesquels on compta deux cens officiers; entr'autres, le comte de Solms, lieutenant general: le duc d'Ormond capitaine des gardes du prince d'Orange, & lieutenant general; le sieur de Zuylestein, lieutenant general; le comte de Brovai, sergent major de bataille; le comte de Lippe, & plusieurs autres colonels.* *Mem. du tems.*

NESLE, *Nigella*, petite ville de France, dans le Santerre en Picardie, avec titre de marquisat, est bâtie sur le ruisseau, appellé l'*Ignon*, qui se jette dans la Somme, à deux lieues de Ham, & presque entre Peronne & Noyon. Charles *le Temeraire*, duc de Bourgogne, prit Nesle d'assaut l'an 1472. & lui fit éprouver toutes sortes de cruautez, parce que ses habitans avoient tué un herault-d'armes, qui étoit allé les sommer, & qu'ils avoient traité de même deux hommes, pendant une tréve qu'on leur avoit accordée. Le respect des autels ne sauva point le peuple innocent, qui s'étoit refugié dans l'église; & ceux qui echapperent à la fureur du soldat, furent tous pendus, ou eurent le poing coupé.

NESLE, maison illustre, qui tiroit son nom de la ville de Nesle, a produit de grands hommes, & a eu d'illustres alliances. *Voyez.* CLERMONT & MAILLI.

NESSE, lac du comté de Murrai, dans l'Ecosse septentrionale. Il a dix lieues de long & n'en a qu'une de large. Il reçoit plusieurs petites rivieres, & se decharge dans le golfe de Murrai, par celle de Nesse, à la ville d'Innernesse. On assure que l'eau de ce lac ne gele jamais, & qu'elle est presque toujours tiede. * Mati, *diction.*

NESSUS, centaure, fils d'Ixion & d'une Nuë, faisoit métier de passer ceux qui avoient à traverser le fleuve Euhenus, & s'offrit à Hercule pour passer Dejanire sa femme. Il la prit en croupe, & lorsqu'il fut sur l'autre bord du fleuve, il se mit en devoir de la violer. Hercule eut recours à son arc, & tua d'un coup de fléche le centaure, qui pour se venger, donna en mourant à Dejanire de son sang, mêlé avec sa semence, lui ordonnant de le garder comme un philtre, propre à lui conserver la tendresse de son mari. C'étoit en effet un poison pernicieux, qui ôta la vie à Hercule. *Voyez.* DEJANIRE.* Apollodor. *l.* 2. Hygin. *fabl.* 24.

NESTOR, roi de Pyle en Arcadie, fils de *Nelee* & de *Chloris*, fut élevé chez les Gereniens: ce qui le preserva du sort de son pere, & de ses dix freres, qui furent tous maßacrez par Hercule. Il combattit les Centaures, qui vouloient enlever Hyppodamie; & se trouva au siege de Troye l'an 2851. du monde, & 1184. avant Jesus-Christ. On dit qu'il vêcut 300. ans par la faveur d'Apollon. Il avoit épousé *Axanthie*, fille de *Craticus*, & en eut six fils & deux filles; * Homere, *in Iliad. & son scholiaste.* Apollodor. *l.* 1. Pausanias, *in Laconic.* Hygin. *fable X.* Juvenal, *sat.* 10. Ovid. *l.* 12. *metamorph.* Tibulle, *l.* 4. Properce, *l.* 2. &c.

NESTOR de Tarse, auteur Grec, vivoit sous la CLXXXVIII. olympiade, l'an 726. de Rome, & le 28. avant Jesus-Christ. Il fut précepteur de Marcellus fils d'Octavie, sœur de l'empereur Auguste. Nestor écrivit des memoires, sur ce qui regardoit le theâtre, &c. * Strabon, *l.* 14. Athenée, *l.* 10.

NESTOR de Laranda. en Lycaonie, poëte Grec, fit un poëme épique, intitulé l'*Iliade*, dont le I. livre n'avoit point d'A; le second n'avoit point de B, & ainsi des autres. Hesychius, Suidas & divers autres, parlent de lui; mais on ne sçait pas en quel tems il a vêcu.

NESTORIENS, appellez aussi *Chaldeens* & *Chrétiens d'Orient*, qui suivent encore aujourd'hui les erreurs de Nestorius, évêque de Constantinople, lequel fut condamné au concile d'Ephese. De toutes les heresies, c'est une de celles qui a eu le plus d'étendue: car non seulement la plûpart des Chrétiens qui habitoient la Mesopotamie, & un très-grand nombre de ceux qui demeuroient au-deçà de l'Euphrate, en furent infectez; mais ce venin se répandit encore au-delà du Tigre, & même jusques dans les Indes, & aux extrémitez de l'Asie. En effet, Marc-Paul, Venitien, qui vivoit dans le XIII. siecle, & qui a demeuré long-tems parmi les Tartares & les Chinois, nous assure qu'il y avoit trouvé beaucoup de Chrétiens, qui suivoient la doctrine de Nestorius, & qui avoient leurs églises dans les provinces de Tangu, d'Erginul, & de Mongul, qui sont de la Tartarie, & dans Cinghianfu, & Quinsai, grandes villes de la Chine, & l'on apprend par les anciennes relations des Indes & de la Chine, traduites & publiées par M. l'abbé Renaudot, que dès l'an 636. de Jesus-Christ les Nestoriens s'établirent dans ce dernier pays. Les Nestoriens se sont soumis à l'église Latine du tems d'Eugene III. & l'an 1274. lorsque l'archevêque de Nisibe, Nestorien, envoya sa confession de foi au pape. Peu de tems après le concile de Florence, lorsque le pape Eugene IV. tenoit encore quelques sessions

à Rome, les Nestoriens de Cypre, avec leur metropolitain Timothée, s'y transporterent, pour se reconcilier à l'église Romaine. Sous le pontificat de Jules II. quelques Nestoriens firent la même chose, & le pape leur donna pour patriarche, un religieux de saint Pacôme, nommé *Simon Sulacha*, qui établit son siege à Caramit, en Mesopotamie. Les Portugais, qui découvrirent le chemin des Indes Orientales, par le cap de Bonne-Esperance, l'an 1497. rapportent que tous les Chrétiens qu'ils virent sur la côte occidentale & orientale des Indes, à Goa, à Cochin, à Angamala, à Meliapor, à Bengala, & dans la terre-ferme de l'Inde, vers le Gange, particulierement dans l'empire du Grand-Mogol, étoient tous Nestoriens, & obéissoient au patriarche de Babylone en Chaldée, dont le siege étoit à Mosul, ville bâtie sur les ruines de Ninive, lequel prenoit le titre de *Catholique*. C'est pourquoi ces Chrétiens sont appellez indifféremment *Nestoriens* & *Chaldéens*. Joseph, Chrétien des Indes, qui vint rendre compte du Christianisme de l'Orient au pape Alexandre VI. vers l'an 1500. dit la même chose, & assure que ce patriarche créoit, outre les autres évêques, deux primats, l'un pour l'Orient dans le Catai, & l'autre pour les Indes; car c'est principalement dans les Indes que les Nestoriens établirent leur domination. Abd-Jesu vint lui-même à Rome, sous le pontificat de Pie IV. se soûmettre à ce pontife, & envoya par un ecclesiastique de sa suite, sa confession de foi au concile de Trente.

La plûpart des Nestoriens du Diarbeck se sont faits Catholiques, avec leur évêque, & s'appellent à present *Chaldeens*, aussi-bien que tous les autres, qui renoncent à leur heresie. Cet évêque a été declaré patriarche depuis plus de vingt ans, par un commandement du grand-seigneur, à la sollicitation des Capucins: si bien que les Catholiques de ce pays-là n'en reconnoissent point d'autre. L'an 1681. ce patriarche reçut avec tous les honneurs possibles, l'évêque de Cesarée, nommé auparavant l'*abbé Piquet*, lorsqu'il passa au Diarbeck pour aller en Perse: ce que firent aussi les Grecs & les Armeniens par une louable émulation. Les autres Nestoriens ont deux patriarches, qui conservent de bons sentimens pour la religion Catholique; mais qui n'osent en faire profession publique, dans l'apprehension qu'ils ont des Heretiques & des Turcs. Il n'y a pas cent ans qu'une partie des Nestoriens s'étoit réunie à l'église Romaine, & qu'un patriarche s'étoit fait consacrer à Rome; mais ayant été soupçonnez d'avoir une intelligence secrete avec les Francs, ils ne purent continuer leur bon dessein. Le patriarchat est comme hereditaire parmi eux, & se donne toujours au neveu, ou au plus proche parent du patriarche, quand même il n'auroit que huit ou neuf ans: de sorte qu'ils le consacrent alors superieur de la nation, avant qu'il sçache lire, comme il est arrivé en la personne du patriarche Marc-Elias, qui faisoit sa résidence proche de Ninive. Celui qu'on destine à la dignité patriarchale, ne doit point avoir été marié. On l'éleve pour l'ordinaire dès son bas âge chez le patriarche, son oncle, & on l'accoûtume à s'abstenir des viandes, suivant l'usage de la plûpart des religieux d'Orient, qui font consister toute leur sainteté dans ces observances, qu'ils se font eux-mêmes prescrites. Leurs prêtres peuvent se remarier deux ou trois fois, comme les seculiers, contre la pratique des autres sectes Chrétiennes de l'Orient, qui obligent leurs prêtres à vivre dans le celibat, après la mort de la premiere épouse. Ils officient en langue chaldaïque, & disent que c'est la plus ancienne des langues. Les Nestoriens parlent grec, arabe ou curde, selon les lieux qu'ils habitent. Le prince des Curdes se sert d'eux pour sa garde, & ne se maintient que par leur moyen contre la puissance des Turcs. Quelques-uns demeurent dans les villes, où ils exercent toutes sortes d'arts & de métiers; mais la plûpart vivent à la campagne, où ils cultivent les terres. On appelle ceux-ci *Thelolas*.

Il y a des sçavans qui pretendent qu'il n'y a plus veritablement d'heresie Nestorienne: ce qu'ils prouvent par les actes que les Nestoriens mêmes ont produits à Rome, sous le pape Paul V. & qui ont été imprimez dans le recueil de Strozza à Rome l'an 1617. Elie, qui étoit alors patriarche des Nestoriens, joignit à la lettre qu'il écrivit au pape, la confession de foi de son église, où il témoigne avoir des sentimens orthodoxes touchant l'Incarnation, quoique ses expressions ne soient pas toûjours les mêmes que celle des Latins. Voici quelle est, selon les sçavans, la croyance des Nestoriens à l'égard de ce mystere. Ils assurent que Jesus-Christ a pris un corps de la sainte Vierge; qu'il est parfait, tant en l'ame qu'en l'entendement, & en tout ce qui appartient à l'homme; que le Verbe étant descendu en une Vierge, s'est uni avec l'homme, & qu'il est devenu une même chose avec lui; que cette unité est sans mélange ni confusion, & que c'est pour cela que les proprietez de chaque nature ne peuvent être détruites après l'union. Pour ce qui est du reproche qu'on leur fait de ce qu'ils n'appellent point la Vierge *mere de Dieu*, mais *mere de Jesus-Christ*, le patriarche Elie répond qu'ils parlent de cette maniere pour condamner les Apollinaristes, qui pretendent que la divinité est sans l'humanité; & pour confondre Themistius, qui assuroit que Christ n'étoit que l'humanité sans la divinité. Ce patriarche n'ayant pû venir à Rome, deputa vers le pape les plus habiles de son église, après avoir composé avec eux une confession de leur foi, où il montre qu'elle ne differe que du nom de celle de l'église Romaine, avec laquelle elle convient en toutes choses, à la reserve des ceremonies. Il réduit les points de créance, dans lesquels on dit que ces deux églises ne conviennent point à cinq chefs; sçavoir en ce que les Nestoriens n'appellent point la Vierge *mere de Dieu*, mais *mere de Christ*; en ce qu'ils reconnoissent en Jesus-Christ deux personnes; en ce qu'ils ne mettent en lui qu'une puissance & une volonté; en ce qu'ils disent simplement que le saint Esprit procede du Pere; & enfin, en ce qu'ils croyent que la lumiere qu'on fait le jour du Samedi-saint, au sepulchre de Notre-Seigneur, est une lumiere veritablement miraculeuse. L'abbé Adam, qui étoit un des deputez du patriarche, & qui étoit chargé de l'exposition de la foi des Nestoriens, justifia à Rome ce que son patriarche avoit avancé. Nous ne parlerons point des deux derniers articles qui sont communs à tous les Orientaux. A l'égard du premier, cet abbé fait voir qu'il est facile de concilier l'église Romaine qui appelle la Vierge *mere de Dieu*, avec l'église Nestorienne qui l'appelle *mere de Christ*: parce que c'est un principe reçu des deux églises, que la divinité n'engendre point, ni n'est point engendrée; qu'il est vrai que la Vierge a engendré Jesus-Christ, qui est Dieu & homme tout ensemble: que neanmoins ce ne sont pas deux fils, mais un seul & veritable fils. Il ajoute que les Nestoriens ne nient pas qu'on ne puisse appeller la Vierge *mere de Dieu*, parce que Jesus-Christ est veritablement Dieu. Pour ce qui est du second article, il est constant que les Latins reconnoissent en Jesus-Christ deux natures & une seule personne; au lieu que les Nestoriens disent qu'il y a en lui deux personnes, & une *prosopa* ou *personne visible*; & outre cela, qu'il n'y a aussi en Jesus-Christ qu'une puissance ou vertu. L'abbé Adam concilie ces deux sentimens, qui paroissent contraires, par l'explication qu'il donne de ce mystere. Les Nestoriens, selon lui, distinguent en leur entendement deux personnes, conformément aux deux natures qui sont en Jesus-Christ, & ne voyent de leurs yeux qu'un seul Jesus-Christ, qui n'a que la *prosopa* ou apparence d'une seule filiation; & c'est en ce sens qu'ils ne reconnoissent qu'une puissance ou vertu en lui; parce qu'ils ne le regardent que comme une *prosopa* ou *personne visible*. Mais dans l'église Romaine on distingue ces puissances ou vertus, en divinité & humanité; parce qu'on les considere par rapport aux deux natures; & ainsi cette diversité de sentimens n'est qu'apparente, puisque les Nestoriens avouent, avec les Latins, qu'il y a deux natures en Jesus-Christ, & que chaque nature a sa puissance & sa vertu. Enfin cet abbé Nestorien concilie le sentiment des Nestoriens sur le troisiéme article, avec celui de l'église Romaine, par le même principe, s'appuyant sur ce qu'il n'y a qu'une filiation; & comme cette filiation ne fait qu'un Jesus-Christ, les Nestoriens disent, par rapport à cela, qu'il n'y a en lui qu'une volonté & qu'une operation: parce qu'il est un en effet, & non pas deux en Jesus-Christ: ce qui ne les empêche pas de reconnoître deux volontez & deux operations en lui, par rapport aux deux natures, & de la même maniere que les Latins. Voilà de quelle

quelle maniere les plus habiles de la secte des Nestoriens justifierent la creance de leur église devant le pape Paul V. mais ce deputé ne representoit pas sincerement la creance de son église. Il est certain que ces Chrétiens d'Orient sont encore dans les sentimens de Nestorius sur l'Incarnation, qui seront expliquez dans l'article suivant. * Bzovius. Sponde, & Raynaldi, *A. C.* 1247. 1445. Strozza, *de dogmatibus Chaldaeorum.* M. Simon. Michel le Févre, *theatre de Turquie.* Maimbourg, *histoire du schisme des Grecs.* M. l'abbé Renaudot, *IV. tome de la perpetuité de la foi.* Le P. Louis Doucin, Jesuite, *hist. du Nestorianisme imprimée en* 1698.

NESTORIUS, heresiarque, évêque de Constantinople, étoit né à Germanicie, ville de Syrie, & s'étoit formé à la vertu dans le monastere de saint Euprepius, qui étoit aux fauxbourgs d'Antioche. Il exerçoit les fonctions du sacerdoce dans Antioche, avec beaucoup de réputation, de doctrine, d'éloquence, & de pieté, lorsqu'il fut mis l'an 1428. sur le siege de Constantinople, à la place de Sisinnius. Trois mois après son ordination, il fut amené dans son église, où après avoir été consacré évêque sur le champ, il fit un discours à l'empereur, auquel il adressa ces paroles: *Donnez-moi, ô prince, la terre purgée d'Heretiques, & je vous donnerai le ciel: prêtez-moi votre secours pour les exterminer, & je vous aiderai à exterminer les Perses.* Ce prelat agit d'abord contre les Heretiques avec beaucoup de zele, & fit abbattre les églises des Ariens; il fit aussi tout ce qu'il put pour tourmenter les Novatiens; mais l'empereur les mit à couvert. Il exerça encore des rigueurs contre les peuples d'Asie, de Lydie & de Carie, qui celebroient la Pâque le 14. de la lune. Il dépouilla les Macedoniens de leurs églises: il n'épargna pas même les Pelagiens: enfin il porta l'empereur à donner un édit contre tous les Heretiques. Il vivoit d'une maniere très-reglée, & même austere, & s'appliquoit aux devoirs de son ministere: en un mot il eût passé pour un grand saint, s'il ne se fût pas engagé à soutenir un sentiment, qui le fit condamner comme Heretique. Il avoit amené avec lui d'Antioche, Anastase prêtre, qui osa prêcher qu'on ne devoit point appeller la sainte Vierge *mere de Dieu.* Nestorius, au lieu d'appaiser le scandale que cette doctrine excita, la loua publiquement, ôtant à la sainte Vierge le titre de *mere de Dieu.* Il disoit qu'il falloit considerer en Jesus-Christ deux hypostases ou personnes, aussi-bien que deux natures; & qu'ainsi il y avoit deux fils, l'un Dieu, & l'autre homme. Ce qui faisoit qu'on ne devoit pas appeller Marie *mere de Dieu, Theotocos*, mais *Christotocos, mere de Christ* seulement; lequel après sa naissance, avoit merité d'être uni au Verbe par ses bonnes œuvres, non pas d'une union hypostatique, mais d'une union d'habitation du Verbe en l'humanité; & comme dans un temple par communication, par rapport, & par societé morale. Ainsi il détruisoit le mystere de l'Incarnation du Fils de Dieu, qui consiste en l'union des deux natures, divine & humaine, en la personne du Verbe; d'où resulte un homme-Dieu, appellé Jesus-Christ, duquel par ce moyen les actions sont *theandriques*, c'est-à-dire, divinement humaines, & humainement divines, & par conséquent d'un merite infini, telles qu'elles doivent être pour satisfaire à la justice infinie de Dieu. Nestorius employa encore Diodore, évêque deposé de Marcianopolis, pour prêcher cette erreur, & la publia lui-même dans les livres qu'il envoya aux monasteres d'Egypte. Saint Cyrille d'*Alexandrie* en étant averti, combattit cette impieté par divers ouvrages, qu'il adressa à l'empereur Theodose *le Jeune*, à Pulcherie, & à Eudoxe, sœurs de ce prince. Il écrivit contre lui au pape Celestin, que Nestorius avoit voulu prévenir; mais le saint pontife connoissant ses impietez, le condamna dans un synode qu'il tint à Rome l'an 430. Saint Cyrille en celebra un autre à Alexandrie, où l'on dressa douze anathêmes ou articles contre la doctrine de Nestorius; cependant on assembla contre lui le concile general d'Ephese, l'an 431. Nestorius alla en cette ville; mais il ne voulut point comparoître devant l'assemblée, quoique cité trois ou quatre fois juridiquement: de sorte qu'il fut condamné & deposé le 22. du mois de Juin; & plus de deux cens évêques signerent cette sentence. Jean d'*Antioche*, & les autres évêques d'Orient, ne souscrivirent point à cette condamnation, & défendirent au contraire la personne de Nestorius. Ce differend ayant été porté à l'empereur Theodose, il jugea en faveur de saint Cyrille, & des évêques qui avoient condamné Nestorius. Maximien fut ordonné évêque de Constantinople, & Nestorius renvoyé dans son monastere; mais comme il ne cessoit point de publier ses erreurs, il fut confiné dans la ville d'Oasis en Egypte. Les Blemmyens ayant ruiné cette ville, ce malheureux prelat erra de tous côtez, fut accablé de maladies, & mourut, dit-on, d'une chûte. On a plusieurs fragmens de ses sermons, & de ses autres écrits. * Les actes du concile d'Ephese. Cassien, *lib. de Incarnation.* Saint Cyrille, *cont. Nestor.* Socrate, *l.* 7. Evagre, *l.* 1. Sander, *Har.* 100. Baronius, *A. C.* 428. *n.* 29. 30. & 31. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiast. du V. siecle.*

NETHE, NEETHE. Il y a deux rivieres de ce nom dans le Brabant, qu'on distingue par les noms de *grande* & de *petite* Nethe. Elles se joignent à Liere, & après avoir reçu le Demer, joint à la Senne, elles se dechargent dans l'Escaut vis-à-vis de Ruppelmonde, sous le nom de *Ruppel.* * Mati, *diction.*

NETHINE'ENS ou NATHINE'ENS, étoient parmi les Israëlites, les valets destinez à porter le bois & l'eau pour la maison du Seigneur. Ils n'étoient ni Levites, ni Israëlites; c'étoit un surnom donné aux Gabaonites, qui avoient trompé Josué, en lui faisant accroire qu'ils étoient venus d'un pays fort éloigné, pendant qu'ils demeuroient tout proche. *Voyez* Josué, *c.* 9. *v.* 22. Ce nom leur fut donné du mot hebreu *Nathan*, c'est-à-dire, *livrés*, comme qui diroit, *assignes, destinés*: car ils étoient proprement donnez pour le service du temple, leurs fonctions étant de servir les levites & les prêtres dans les ministeres les plus bas. Du tems de David & de Salomon, d'autres vinrent encore se joindre à eux, qui étoient les restes des Chananéens subjuguez. L'on voit que leur emploi étoit fort vil par cet endroit du Deuteronome, *ch.* 29. *v.* 11. *Vos enfans, vos femmes, les étrangers qui sont au milieu de votre camp, depuis celui qui coupe le bois, jusqu'à celui qui porte l'eau*: ils commencerent à porter le nom de *Nethinéens* vers le tems de David; & c'est le nom que leur donne toujours Esdras & Nehemie. Ils ne pouvoient contracter de mariage avec les Israëlites, que par un ordre, dit-on, qui en fut donné par Josué, & renouvellé par David; & le motif qui porta ce dernier à en faire une défense pour toujours, fut en partie pour les punir d'avoir demandé cruellement que les sept descendans qui restoient de Saül fussent pendus, sans aucune misericorde. * *Deuter. c.* 29. *v.* 11. *Josué, c.* 9. *v.* 22. Selden, *de jure Nat. & Gent.* Godwin, *de rit.b. Hebr. c.* 5. Burman. *exposit. in Josue.*

NETIRAS, & *Philippe* son frere, de Ruma en Galilée, furent deux vaillans Juifs, qui se distinguerent au siege de Jotapat durant la guerre de ceux de leur nation contre les Romains. Ils donnerent avec une telle furie dans la dixiéme legion des troupes Romaines, qu'ils la percerent, & mirent en fuite tout ce qui se presenta devant eux. * Josephe, *guerre des Juifs, l. III. c.* 16.

NETOPHATI, NETUPHATI & NETUPHA, campagne près de Jerusalem où il y avoit plusieurs villes, l'une desquelles en portoit aussi le nom. Ce fut de-là d'où Nehemie fit venir les levites de l'ordre des chantres, pour faire leurs fonctions dans le temple, où il leur fit bâtir un appartement qui fut nommé *Netophati*, & où ils logeoient dans le tems de leur ministere. Netophati étoit sur les frontieres de la tribu de Juda & de Benjamin. * *Nehem.* XII. 28.

NETSCHER (*Gaspar*) nâquit à Prague, ville de Bohéme, d'un pere qui mourut au service de la Pologne en qualité d'ingenieur, & d'une mere qui fut contrainte à cause de la religion Catholique qu'elle professoit, de sortir précipitamment de Prague avec trois fils qu'elle avoit, dont Gaspar étoit le plus jeune. A quelques lieues de-là, elle s'arrêta dans un château, qui lorsqu'il y pensoit le moins, fut assiegé: les deux freres de Gaspar y moururent de faim. La mere se voyant menacée du même sort, trouva moyen de sortir la nuit du château, & de sauver avec elle le seul enfant qui lui restoit. Tout lui manquoit, excepté le courage; & s'étant mise en chemin, son fils entre ses bras, la providence la conduisit à Arnhem dans

le pays de Gueldre, où elle trouva quelque secours pour sa subsistance & pour élever son fils. Un docteur en medecine nommé *Tulkens*, homme riche & d'un grand merite, prit le jeune Netscher en amitié, & eut soin de ses études, dans l'intention d'en faire un medecin ; mais la force du genie de Netscher l'entraina du côté de la peinture. Dans ses études, il ne pouvoit s'empêcher de grifonner quelque dessein sur le même papier où il écrivoit ses thêmes ; & n'ayant pas été possible de lui faire surmonter cette inclination, on crut qu'il valoit mieux l'y abandonner entierement. On le mit chez un vitrier, pour apprendre à dessiner, n'y ayant que ce seul homme à Arnhem, qui sçut un peu peindre. Mais à quelque tems de là se sentant plus fort que son maître, il s'en alla à Deventer chez un nommé *Terburg*, qui étoit en même tems bourguemestre de sa ville & habile peintre. Après avoir acquis chez Terburg une grande pratique du pinceau, il alla en Hollande, où il travailla long-tems pour des marchands de tableaux, qui abusant de sa facilité, lui payoient très-peu ses ouvrages, & les vendoient fort cher. Cette rigueur le dégoûta, & lui fit prendre la resolution d'aller à Rome. Il s'embarqua sur un vaisseau qui alloit à Bourdeaux, où étant arrivé, il se logea chez un marchand dont il épousa la parente. Ainsi un amour plus fort que celui qu'il avoit pour la peinture, interrompit son voyage d'Italie, & le fit retourner en Hollande. Il s'arrêta à la Haye : le bon succez de ses ouvrages l'y fit établir, & l'experience lui fit connoître, que le meilleur parti qu'il eût à prendre, pour faire subsister une famille, qui devenoit nombreuse, étoit de se mettre dans les portraits. Il s'acquit dans ce genre de peinture tant d'habileté & de reputation, qu'il n'y a point de famille considerable en Hollande, qui n'ait des portraits de sa main, & que la plûpart des ministres étrangers ne pouvoient se resoudre à quitter la Hollande, sans emporter un portrait de Netscher, ce qui fait qu'on en voit dans tous les pays de l'Europe. Il mourut à la Haye en 1684. à l'âge de quarante-huit ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

NETTANCOURT. La maison de Nettancourt, des comtes de Vaubecourt, est très-noble, & des plus anciennes de Champagne ; elle a produit des hommes illustres, qui se sont distinguez dans la profession des armes. Elle a pris son nom du bourg & château de Nettancourt, qu'elle possede sans interruption jusqu'à present. Il est situé à quatre lieues de Bar-le-Duc, sur la petite riviere de Chel, qui separe la Champagne du Barrois & dans le diocese de Châlons. Les seigneurs de Nettancourt ont été dans les premiers tems attachez aux comtes de Champagne ; & dans la suite, pendant près de deux siecles, aux ducs de Lorraine & de Bar, par les charges qu'ils ont eues auprès de ces princes, par les terres qu'ils ont possedées dans leurs états, & par leurs alliances avec les premieres maisons de Lorraine.

I. GILLES seigneur de Nettancourt, est le plus ancien dont la memoire se soit conservée par les titres. Il vendit l'an 1242. du consentement de *Claude*, sa femme, la part qu'il avoit dans la seigneurie de Sommeil ; & l'an 1256. il rendit hommage avec *Viart* de Nettancourt, son frere, à Thibaud roi de Navarre, & comte de Champagne, de la seigneurie de Nettancourt. Il eut deux fils & deux filles, sçavoir, JEAN, qui suit ; & *Jacques*, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, sur la fin du XII. siecle, où il conduisit cinq cens chevaux ; & fonda l'an 1300. un couvent de Cordeliers, entre Vaubecourt & Triaucourt, qui a été ruiné par les Religionnaires ; *Alix*, dont on ne sçait pas l'alliance ; & *Cecile*, mariée à un gentilhomme nommé *Poincet*, dont le surnom est ignoré : laquelle étant veuve, vendit au mois de Mars 1302. à Raoul seigneur de Loupi, la part qu'elle avoit dans la seigneurie de Loupi-le-Chastel.

II. JEAN I. du nom seigneur de Nettancourt, vendit l'an 1331. avec *Jacquette*, sa femme, à Edouard comte de Bar, les droits qu'il avoit dans les seigneuries de Tannoi & de Longueville. Il fut pere de quatre fils, sçavoir, JEAN II. qui suit ; *Aubri*, qui rendit les foi & hommage au duc de Bar, l'an 1364. de plusieurs droits qu'il avoit dans les seigneuries de Loisi, de Varenne & de Tannoi ; *Ambroise*, seigneur de Tannoi, l'an 1363 ; & *Perceval*, lequel rendit des services considerables à la guerre, à Edouard, & à Henri comtes de Bar, le dernier lui ayant assigné, l'an 1342. une rente sur son domaine de Revigni. Il fut prisonnier avec plusieurs autres seigneurs, dans un combat donné l'an 1370. & fut la même année un des ôtages pour l'execution d'un traité fait au Pont-à-Mousson, entre Robert duc de Bar, & la ville de Metz. Il rendit hommage l'an 1388. à la comtesse de Bar, de la part qu'il avoit dans la seigneurie de Revigni.

III. JEAN II. seigneur de Nettancourt, vivoit l'an 1376. Il épousa *Marie* de Boncourt, dont le frere *Jean* seigneur de Boncourt, épousa *Therenette* de Nettancourt, apparemment sœur de son mari. Il eut pour enfans GEORGE, qui suit ; *Nicolas*, dont on ne sçait point l'alliance, pour lesquels leur mere & tutrice donna au roi Charles VI. le 27. Juillet 1394. un dénombrement de la seigneurie de Nettancourt.

IV. GEORGE I. seigneur de Nettancourt, Vaubecourt, Autrecourt, Wailli, & Neuville-sur-Orne, étoit marié dès l'an 1400. avec *Alienor* d'Aspremont, dame de Vaubecourt, fille de *Thomas* seigneur d'Aspremont, & d'*Helene* dame de Vaubecourt. L'an 1421. il fit un traité avec Ferri de Vandeuvre, abbé de Beaulieu, touchant la guerre qu'ils avoient ensemble, à cause du voisinage de la forteresse de Vaubecourt. L'an 1426. il fut bailli & gouverneur de Bar, & il rendit des services considerables à René d'Anjou duc de Bar, qui lui fit plusieurs gratifications ; & l'an 1428. le même duc lui ceda plusieurs droits particuliers à Revigni. Il eut pour enfans, JEAN III qui suit ; *Waltrin*, seigneur d'Autrecourt, conseiller d'état du duc de Bar, bailli & gouverneur de Clermont, mort sans posterité de *Claude* de Luci, & de *Marguerite* Issenart, qu'il avoit épousées ; *Jeanne*, mariée à *Guillaume* d'Augi, seigneur d'Imonville, bailli & gouverneur de Saint Mihel ; *Marguerite*, alliée 1°. à *Baudin* de la Tour, seigneur de Chaumont : 2°. à *Jean* de Ville, seigneur de Marreau ; *Anne*, mariée 1°. à *Renaud* de Warnei, seigneur de Robert-Espagne : 2°. à *Ancel* de Doncourt, seigneur de Sallemene ; & *Isabeau*, aussi mariée 1°. à *Jean*, seigneur de Warnei : 2°. à *Jean* de Varange, seigneur de Montferrand.

V. JEAN III. du nom seigneur de Nettancourt, Vaubecourt, Noyers & Loupi, étoit marié l'an 1437. avec *Marguerite* dame de Nicei, de Nubécourt, & de Sallemene, fille de *Jacques* seigneur de Nicei, & de *Catherine*, de Stainville. L'an 1451. il donna au duc de Lorraine, le dénombrement des terres de Nicei & de Sallemene. L'an 1458. le duc de Lorraine lui donna des lettres de ratification de toutes les acquisitions que George de Nettancourt son pere avoit faites dans ses états. Il eut de son mariage, NICOLAS, qui suit ; *George*, seigneur d'Autrecourt, pere de *Jean*, mort sans posterité l'an 1508 ; *Barbe*, mariée à *Thibaud* seigneur de Jaudelaincourt ; *Lucie*, alliée à *Henri* de la Tour, seigneur du Mesnil ; & *Jeanne*, morte sans alliance.

VI. NICOLAS I. du nom seigneur de Nettancourt, Vaubecourt, Nubécourt, Nicei, Ville devant Belrains, Autrecourt, Wailli, Gilvescourt, la Grange-le-Comte, Hippescourt, & Neuville, étoit marié dès l'année 1502. avec *Anne* d'Espence, dame de Bettancourt, fille de *Claude* seigneur d'Espence, & de *Jacqueline* du Moulin, dont il eut huit enfans, sçavoir, GEORGE, qui suit ; ANTOINE, qui eut en partage les terres de Nettancourt & de Bettancourt, *dont sont issus deux branches des seigneurs de* BETTANCOURT *&* *de* NETTANCOURT, *rapportées ci-après* ; *François*, mort sans posterité, l'an 1554 ; *Barbe*, morte sans alliance ; *Claude*, dame de Nubécourt, mariée à *Philippe* de Hautoi, seigneur de Recicourt ; *Yolande*, chanoinesse de Remiremont, puis mariée à *Nicolas* des Armoises, seigneur de Neuville ; *Eve*, aussi chanoinesse de Remiremont ; & *Christophle*, religieuse à Sainte Marie de Verdun.

VII. GEORGE, II. du nom, seigneur de Vaubecourt, Autrecourt, Riaucourt & Wailli, chambellan du duc de Lorraine, épousa le 26. Août 1539. *Anne* de Haussonville, fille de *Gaspard* baron de Haussonville, & d'*Eve* de Ligneville, dont sont issus, JEAN IV. du nom, qui suit ; *Gaspard*, mort sans enfans, d'*Anne Marguerite* de Bassompierre, sa femme ; *Jean-Philippe*, seigneur de

Chastillon, qui épousa *Françoise* de Vatronville, qui a fait la branche des seigneurs de Chastillon, demeurans en Lorraine; *Anne*, mariée à *Geofroi* seigneur de Saint Astier, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur de Verdun; *Eve*, dame de Remiremont, l'an 1580. puis mariée à *Nicolas* de Housse, seigneur de Vatronville; *Yolande*, aussi dame de Remiremont, puis mariée à *Jean* de Mailli, baron d'Escots; & *Philippe*, mariée à *Louis* de Pouilli, seigneur de Lançon.

VIII. JEAN de Nettancourt, IV. du nom, baron de Vaubecourt, seigneur de Passavant, Autrecourt, &c. épousa le 25. Novembre 1573. *Ursule* de Haussonville, sa cousine du 3. au 4. degré, fille d'*Africain* baron de Haussonville, maréchal de Lorraine, gouverneur de Verdun & du Verdunois, & de *Marguerite* de Choiseul, dont il eut JEAN V. du nom, qui suit; HENRI, *dont sont issus les seigneurs de* PASSAVANT *& de* NEUVILLE, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; & *Anne* mariée, 1°. à *Charles* seigneur de Bertheleville: 2°. à *Jacob* de Haraucourt, seigneur de Bayon: 3°. à *Pierre* de Gournai, seigneur de Secourt. L'an 1386. le roi Henri III. donna au sieur de Vaubecourt une compagnie d'ordonnance de cent chevaux-legers. Il commandoit à la bataille d'Yvri l'aîle gauche de la cavalerie, où il se distingua. Il se trouva au combat de Fontaine-Françoise, & à celui d'Aumale, où il fut dangereusement blessé, en dégageant le roi Henri IV. lequel satisfait de ses services & de sa fidelité, lui donna le gouvernement du comté de Beaulieu, qui étoit alors un des plus considerables des frontieres de Lorraine.

IX. JEAN de Nettancourt V. du nom, baron de Vaubecourt, baron d'Orne & de Choiseul, seigneur de Bauzée, Passavant & Herpont, chevalier des ordres du roi, épousa le 1. Juillet 1599. *Catherine* de Savigni, fille de *Wari* de Savigni, seigneur de Leymont, bailli & gouverneur de Bar, & d'*Antoinette* de Florainville, morte le 21. Janvier 1639. dont il eut quatre enfans, sçavoir, NICOLAS, qui suit; *Henri*, tué au siege de la Rochelle l'an 1628; *Angelique*, & *Catherine*, religieuses à Verdun. Après la paix de Vervins, le comte de Vaubecourt étant fort jeune alla servir l'empereur en Hongrie, où il signala son nom, par la fameuse entreprise qu'il fit l'an 1598. sur la ville de Raab, autrement *Javarin*, dont le siege arrêtoit depuis long-tems l'armée Imperiale: ayant executé son dessein avec autant de conduite que de valeur, par le moyen d'un petard, qu'il fit attacher à la porte de la ville, étant à la tête d'un nombre de François, & qui fit un tel effet, qu'il se rendit maître de cette place importante, dont l'empereur lui confia le gouvernement; & pour l'attacher à son service le fit chevalier & baron de l'empire, & lui accorda de fortes pensions, pour lui & ses descendans. Il se distingua aussi au siege d'Albe-Royale, où commandoit le duc de Mercœur, general de l'armée Chrétienne. Le succès de l'entreprise de Javarin lui en fit tenter une autre sur Belgrade, laquelle auroit été aussi heureuse, sans la rencontre d'une piece de canon placée sous la voute de la porte, qui prit feu, & lui cassa la cuisse. La reputation qu'il s'étoit acquise dans l'armée de l'empire, engagea le roi Henri IV. de le rappeller en France, & de lui donner une commission pour lever un regiment d'infanterie de son nom, & une compagnie d'ordonnance de cent chevaux-legers. Il lui accorda une pension de 5000. livres avec le gouvernement du comté de Beaulieu, du feu baron de Vaubecourt son pere. Il le fit gentilhomme de sa chambre, & conseiller d'état, & le chargea de plusieurs negociations importantes, auprès des princes d'Allemagne. Le roi Louis XIII. lui donna ensuite plusieurs commandemens dans ses armées, & sur les frontieres, où il rendit des services importans à l'état. Il soumit à l'obéissance du roi la citadelle de Verdun, dont il fit le siege l'an 1631. Sa majesté le fit lieutenant general de ses armées, & au gouvernement de la ville, comté & évêché de Verdun l'an 1632. Il l'avoit pourvû auparavant du gouvernement de Châlons en Champagne. L'an 1633. il le fit chevalier de ses ordres; & sa majesté étant en la même année logée dans le château de Vaubecourt, érigea en sa faveur la baronie de Vaubecourt, en comté; les lettres ayant été expediées au même lieu, où il mourut le 4. Octobre 1642.

X. NICOLAS de Nettancourt de Haussonville, II. du nom, comte de Vaubecourt, baron d'Orne & de Choiseul, né le 27. Juillet 1603. fut adopté l'an 1605. par *Jean* baron de Haussonville, son grand oncle, maréchal des camps & armées du roi, & gouverneur de Verdun, qui lui donna son nom avec ses armes; & de très-grands biens. Il avoit épousé, 1°. le 4. Decembre 1623. *Charlotte* le Vergeur, dame de Chalerange, & de Paci en Valois, morte le 15. Novembre 1653. fille de *Charles*, comte de Saint Souplet, & de *Jeanne* de Fleurigni: 2°. le 23. Août 1654. *Claire* Guillaume, fille de *Pierre* Guillaume, baron de Saint-Eulien, vidame de Châlons, morte en Decembre 1664. Du premier mariage il eut, *Jean*, baron de Haussonville, tué à la bataille de Lens l'an 1648; *Charlotte*, mariée. 1°. à *François* Poussart, marquis de Fors & du Vigean, gouverneur & comte de Sainte Menehoud, lieutenant general des armées du roi: 2°. à *Charles-Achilles* Mouchet de Battefort, comte de Laubespin, morte le 20. Juillet 1703; *Marie-Françoise*, abbesse de Sainte Hoilde, morte le 23. Septempre 1688; *Jeanne*, & *Anne*, religieuses; & *Anne-Françoise*, dame de Chalerange & de Paci, mariée le 22. Juillet 1664. à *Jerôme-Ignace* de Goujon de Thuisi, marquis de Thuisi, sénéchal de Reims, maître des requêtes de l'hôtel du roi. Du second mariage sont issus, LOUIS-CLAUDE, qui suit; *François-Joseph*, abbé de la Chassaigne & d'Aisnai, sacré évêque de Montauban le 30. Mars 1704; *Nicolas Joseph*, tué au siege de Leecktemberg, en Allemagne, l'an 1678; *Catherine-Angelique*, abbesse de Sainte Hoilde, après sa sœur, morte le 22. Fevrier 1694; & *Marie*, qui a épousé le 28. Avril 1692. *François* comte d'Estaing, lieutenant general des armées du roi. Le comte de Vaubecourt commença à servir très-jeune, sous le comte de Vaubecourt son pere, puis à la tête du même regiment d'infanterie, & de sa compagnie de chevaux-legers. Il fut envoyé avec son regiment servir dans la Valteline; & il se trouva l'an 1629. à l'attaque du Pas de Suze, où étoit le roi Louis XIII. & à plusieurs sieges dans le Piémont. L'an 1637. au siege de Landrecies, où commandoit le cardinal de la Valette. Il fut pourvû de ce gouvernement, place très-considerable en ce tems-là. Le cardinal de Richelieu écrivant à ce sujet au cardinal de la Valette, lui marqua que le roi avoit jugé que les deux plus propres de son armée pour avoir le gouvernement de cette place, étoient les sieurs de Nettancourt & de Vaubecourt: mais que sa majesté s'arrêtoit au dernier, à cause de la religion. Il avoit un grand genie pour les fortifications, & fut chargé de faire travailler aux fortifications de Landrecies, dont un bastion porte encore aujourd'hui son nom. Il se trouva à la bataille de Lens l'an 1648. où il perdit son fils, pour lors unique; & sa majesté étant très-satisfaite de ses services & de sa fidelité, le tira du gouvernement de Landrecies, pour lui donner celui de Perpignan, & du comté de Roussillon, l'un des plus importans du royaume; le fit lieutenant general de ses armées, & des pays & évêchez de Metz & Verdun, & gouverneur de Châlons. Il mourut à Paris le 11. Mars 1678. âgé d'envion 75. ans & sept mois, & fut enterré à Paris, dans l'église de saint Louis en l'Isle.

XI. LOUIS-CLAUDE de Nettancourt de Haussonville, comte de Vaubecourt, lieutenant general des armées du roi, & au gouvernement des villes & évêchez de Metz & Verdun, gouverneur & vidame de Châlons, épousa l'an 1680. *Catherine*, fille de *Charles* Amelot, marquis de Gournai, maître des requêtes, & president au grand conseil, & de *Marie* de Lyonne, morte le 16. Avril 1710. sans posterité. Le comte de Vaubecourt, son pere, lui fit faire ses premieres campagnes dans la maison du roi; & sa majesté lui donna l'an 1677. le regiment d'infanterie de ses ancêtres. Il fut inspecteur general de l'infanterie, l'an 1687. brigadier l'an 1688. maréchal de camp l'an 1692. lieutenant general des armées du roi l'an 1696. Il avoit commencé à se signaler, à la tête de son regiment, au siege de Fribourg, l'an 1677. L'année suivante il fut dangereusement blessé d'un coup de mousquet à la tête, au siege de Lieektemberg, où le chevalier de Vaubecourt son frere fut tué. L'an 1684. il donna des preuves de sa valeur au siege de Luxembourg, où

il monta plusieurs fois à l'assaut à la tête de son regiment. L'an 1688. il fut blessé d'un coup de mousquet à la tête, au siege de Philisbourg. Il se trouva aux sieges de Mons, d'Ath & de Valence ; & sa majesté le nomma pour être un des officiers generaux qui devoient accompagner en l'année 1692. le roi d'Angleterre en Irlande. L'an 1693. il fut à l'attaque du poste de Zueveghinberg, où étant à la tête d'un corps de grenadiers, pour soutenir ceux qui en faisoient l'attaque, les voyant ébranlez par le grand feu des ennemis, il se mit à leur tête ; les ramena à la charge, jusqu'à la palissade, qu'ils forcerent, où il fut blessé d'un éclat de grenade, qui lui cassa le pied, & eut auprès de lui un de ses aides de camp tué. La guerre s'étant renouvellée en 1700. il fut envoyé en Italie en 1701. avec le maréchal de Catinat ; & l'an 1702. le roi d'Espagne commandant l'armée, après la bataille de Luzara, le chargea du siege de Guastalle, dont il s'acquitta avec beaucoup de conduite, & se rendit maître de la place en dix jours. Le même hiver, commandant à Carpi du Modenois, il attaqua & força l'épée à la main le poste de Bondanelle, que les ennemis avoient fortifié. Il fut au siege de Verceil, l'an 1704. où il s'exposa en diverses occasions, ayant eu un de ses aides de camp tué auprès de lui, & un autre dangereusement blessé. Après la reddition de la place, le roi lui en donna le gouvernement, & du pays. Le duc de Vendôme ayant fait ensuite le siege de Verue, fameux par sa longueur, fit venir exprès de Verceil le comte de Vaubecourt, & le chargea de l'attaque d'un fort sur le Pô, lequel communiquant la place avec l'armée du duc de Savoye, campée à Crescentin, en rendoit impossible la reduction, il y réussit avec une extrême valeur : ce qui décida absolument de la prise de Verue, l'an 1705. En la même année le duc de Vendôme s'étant rendu à l'armée de Lombardie, lui laissa, comme au plus ancien lieutenant general, le commandement de celle de Piémont ; & ayant été averti qu'un gros parti de l'armée ennemie avoit penetré dans le Milanez, il sortit de Verceil à la tête d'un corps de troupes pour couper les ennemis, qu'il trouva sur le Tessin, près de Vigevano, il les chargea vigoureusement ; mais s'étant trouvé enveloppé par un nombre superieur, il y fut tué le 17. Mai 1705. & son corps fut porté à Verceil, où il est enterré, dans l'église des Barnabites. Sa famille a fait porter son cœur à Vaubecourt lieu de la sepulture de ses ancêtres.

BRANCHE DES SEIGNEURS de PASSAVANT *& de* NEUVILLE.

IX. HENRI de Nettancourt, seigneur de Passavant, Autrecourt, & Courcelles, second fils de JEAN IV. & d'*Ursule* de Haussonville, épousa l'an 1600. *Bonne* de Rarecourt, fille de *Philippe* seigneur de Rarecourt, & de *Guillemette* de Heussl, dont est issu, FRANÇOIS, qui suit ;

X. FRANÇOIS de Nettancourt, seigneur de Passavant, Autrecourt, Glivelcourt & Wailli, épousa 1°. l'an 1639. *Anne* de Stainville, fille de *René*, seigneur de Sorci, & d'*Antoinette* Merlin, dont il eut une fille, religieuse à Verdun : 2°. *Henriette* des Armoises, fille d'*Antoine*, seigneur de Neuville, & de *Marie* de Thomesson, dame de Remenecourt, dont sont issus NICOLAS-FRANÇOIS, qui suit ; *Jean* ; & *Charlotte-Yolande*, mariée à *Charles-Henri* marquis de Lenoncourt & de Blainville.

XI. NICOLAS-FRANÇOIS de Nettancourt, seigneur de Neuville & de Courcelles, colonel d'un regiment d'infanterie, épousa l'an 1686. *Charlotte-Françoise* de Nettancourt, sa cousine germaine, fille de *François-Gaston*, seigneur de Bettancourt, & d'*Antoinette* des Armoises, dont est issu, CHARLES-FRANÇOIS-HYACINTHE, qui suit ;

XII. CHARLES-FRANÇOIS-HYACINTHE de Nettancourt, seigneur de Neuville, capitaine de cavalerie dans le regiment colonel general.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BETTANCOURT.

VII. ANTOINE seigneur de Nettancourt & de Bettancourt, second fils de NICOLAS I. du nom seigneur de Nettancourt & d'*Anne* d'Espence, dame de Bettancourt, épousa 1°. *Françoise* de Boutillac, fille de *Jean*, seigneur d'Arson, d'Assi & Liancourt, & de *Françoise* de Villiers : 2°. *Lucrece* de Miremont, fille de *Henri*, seigneur de Quatre-Champ, & de *Marie* de Haraucourt. Du premier mariage il eut, GEORGE, qui suit ; LOUIS, qui eut en partage la terre de Nettancourt, *& a fait la branche des seigneurs & marquis de* NETTANCOURT, *mentionnée ci-après* ; & *Claude*, mort sans posterité. Du second mariage il eut *Vincent* ; *Nathanaël*, & *Jerôme*, seigneur de Vroil, mari de N. de Chastenoi ; *Magdelaine*, mariée à *Pierre* de Condé, seigneur de Vendieres ; & *Marie*, alliée 1°. à *Antoine* d'Aisne, baron de Broyes : 2°. à *Josias* seigneur de Savigni & de Monchetin.

VIII. GEORGE de Nettancourt, seigneur de Bettancourt & de Vroil, épousa 1°. *Louise* de Guermanges, fille de *Nicolas*, seigneur de Bioncourt, & de *Lucrece* de Miremont, dont il eut *Marie* de Nettancourt : 2°. l'an 1595. *Adrienne* de Fresnels, fille de *Lucien* baron de Fresnels, & d'*Adrienne* de Grammont, dont sont issus, *François*, seigneur de Bettancourt, lequel de *Perrine* de Grilli, sa femme, n'eut qu'une seule fille, nommée *Jacqueline* de Nettancourt ; *George*, reçu chevalier de Malte l'an 1627 ; CHARLES, qui suit ; *Claude*, mariée à *Nicolas* de Tournebulle, seigneur de Bussi, mestre de camp de cavalerie ; & *Antoinette*, religieuse à Saint Mihel.

IX. CHARLES de Nettancourt, seigneur de Bettancourt, baron de Fresnels, chevalier de Malte, puis colonel d'un regiment d'infanterie, épousa l'an 1630. *Françoise* Bardin, veuve de *Charles* seigneur de Rarecourt, fille unique de *François* seigneur d'Arcq, maître des requêtes du duc de Lorraine, dont il eut huit fils & une fille ; sçavoir, *Jean-Philippe*, tué au siege d'Ypres, sans alliance ; FRANÇOIS GASTON, qui suit ; *George*, baron de Fresnels ; *Anne-Emmanuel* ; *Charles-Louis-François* ; & *Henri*, morts sans alliance ; N. fille ; & *Edmond*, seigneur de Condé, qui a épousé l'an 1679. *Marie* Joli, fille de *Louis*, commandant à Espinal, & de *Charlotte* le Bailli, dont il a eu un fils & deux filles ; sçavoir, *François George*, tué au service de l'empereur à l'âge de 23. ans ; *Antoinette*, mariée à *Christophle* comte de Custine, colonel des gardes du duc de Lorraine ; & *Jeanne*, fille d'honneur de madame la duchesse de Lorraine, mariée l'an 1711. à *Jean-Claude* marquis de Bassompierre.

X. FRANÇOIS-GASTON de Nettancourt, seigneur de Bettancourt, baron de Frenels, épousa l'an 1664. *Antoinette* des Armoises, veuve de *Henri* le Bouteiller de Senlis, comte de Vigneuil, & de *Frederic* du Hautoi, seigneur de Nubecourt, & fille d'*Antoine*, seigneur de Neuville, & de *Marie* de Thomesson, dame de Remenecourt, dont il a eu *Antoine-Gaston*, non marié ; CHARLES-IGNACE, qui suit ; *Charlotte-Françoise*, mariée à *Nicolas-François* de Nettancourt, seigneur de Neuville son cousin ; & *Marguerite-Yolande*, religieuse au Pont-à-Mousson.

XI. CHARLES-IGNACE de Nettancourt, seigneur de Bettancourt, baron de Fresnels, chambellan du duc de Lorraine, a épousé l'an 1705. *Marie-Anne* des Salles, fille de *Louis* comte des Salles, & de *Marie* de Louviers, dont sont issus *Louis-Charles* de Nettancourt ; deux fils morts sans être nommez ; & *Elisabeth* de Nettancourt.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de NETTANCOURT.

VIII. LOUIS I. du nom seigneur de Nettancourt, second fils d'ANTOINE seigneur de Nettancourt & de Bettancourt, & de *Françoise* de Boutillac, épousa *Françoise* de Beauvau, fille d'*Aloph*, baron de Roltei, & de *Magdelaine* dame d'Espence, dont il eut LOUIS II. qui suit ; *Claude*, seigneur de Villers ; lequel de *Catherine* de Saint-Blaise sa femme, eut un fils tué à la bataille de Rhetel l'an 1650. étant colonel d'un regiment d'infanterie ; & une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Jean-Philippe* de Tournebulle, seigneur de Bussi ; *Magdelaine*, mariée 1°. à *Nicolas* seigneur de Failli : 2°. à *François* d'Allamont, seigneur de Chaufour ; & *Elisabeth*, mariée 1°. à *Gilles* d'Ernecourt, baron de Montreuil : 2°. à *Jacques* d'Angennes, baron de Montlouet. Le sieur de Nettancourt servit les rois Henri III. Henri IV. & Louis XIII. à la tête d'un regiment d'infanterie, & d'une compagnie d'ordonnance de chevaux-legers, où il s'ac-

quit beaucoup de reputation. Henri IV. lui en marqua sa reconnoissance par une pension considerable, & par le don qu'il lui fit de la confiscation des biens du cardinal de Pellevé. L'an 1606. il se trouva au siege de Sedan, où le roi étoit en personne, qui lui donna le gouvernement de cette importante place, qui étoit un poste de confiance & de distinction. Il mourut l'an 1618. âgé de 60. ans.

IX. LOUIS II. marquis de Nettancourt, épousa 1°. *Françoise* d'Averhoult, fille de *Claude*, seigneur de Brienne, & de *Jeanne* de Susanne-Cerni, dont il eut un fils tué au service du roi de France, dans le regiment de son pere : 2°. *Anne* de la Marche-des-Comtes, fille de *Henri*, baron de l'Echelle, & d'*Antoinette* de Beauvau, dont il eut LOUIS III. qui suit ; HENRI, qui continue *la posterité* ; *Frederic*, mort jeune ; *Françoise*, mariée à *Louis* Auberi, seigneur du Maurier ; & *Elisabeth* de Nettancourt. Le marquis de Nettancourt commença à servir dès l'âge de 15. ans. Le roi lui donna un regiment d'infanterie, avec une compagnie d'ordonnance de chevaux-legers. Il se trouva l'an 1637. au siege de Landrecies, & fut fait maréchal de camp, lieutenant general des armées du roi, & donna dans plusieurs occasions des preuves de beaucoup de valeur & de capacité ; mais la religion Protestante dans laquelle il avoit eu le malheur de naître, fut l'obstacle qui l'empêcha de recevoir la recompense de ses longs services. Il mourut l'an 1673.

X. LOUIS III. du nom marquis de Nettancourt, épousa l'an 1691. *Claude-Magdelaine*, fille de *Bernard* Hector de Marle, seigneur de Versigni, maître des requêtes, & de *Claude* Hector de Marle, dont il eut *Bernard-Charles-Louis*, mort jeune ; *N.* mort sans être nommé ; *Marie-Magdelaine*, & *Marie-Claude*, filles. Le marquis de Nettancourt commença à servir à la guerre, dans les troupes de l'électeur de Brandebourg, où il avoit suivi le marquis de Beauvau-d'Espence son oncle, lieutenant general des armées du roi, que sa religion avoit engagé de sortir du royaume. Et étant revenu en France avec la permission du roi, & ayant fait abjuration de la religion Prétendue-Reformée, sa majesté lui donna une pension, puis le regiment d'infanterie du comte de Vaubecourt, son cousin, & le fit brigadier de ses armées. L'an 1702. Landau étant assiegée par le roi des Romains, le marquis de Nettancourt, dont le regiment étoit dans la place, voulant s'y jetter, fut fait prisonnier de guerre, & mené à Francfort. Il se trouva au siege de Valence, dans le Milanez, & à celui du fort de Kell, au combat donné en Baviere près de Memingue, & à celui de Donawert l'an 1703. où il fut blessé d'un coup de mousquet, dont il mourut dix jours après à Ausbourg.

X. HENRI de Nettancourt, baron de l'Echelle, & de Fontaine-Denys, second fils de LOUIS II. avoit suivi comme son frere aîné, le marquis de Beauvau-d'Espence, son oncle, en Brandebourg. Les services qu'il rendit dans les troupes de cet électeur, lui firent meriter la charge de gentilhomme de sa chambre, & celle de capitaine de ses gardes du corps ; & ayant obtenu du roi la permission de revenir en France, il y fit abjuration l'an 1697. & épousa l'an 1700. *Marie-Charlotte* des Forges, fille de *Jean-Charles*, seigneur de Germinon, & d'*Elisabeth* Bothereau d'Aulnieres, dont sont issus, *Gaston-Jean-Baptiste-Charles*, né au mois de Janvier 1701. & *Louise-Magdelaine-Henriette-Charlotte* de Nettancourt. * *Archives des ducs de Lorraine.* Chalcondylle, *histoire de la décadence de l'empire Grec*, &c. Baudier, *histoire des Turcs.* Mezerai, *histoire de France. Lettres du cardinal de Richelieu.*

Nettancourt *porte de gueules aux chevrons d'or ; supports, deux griffons d'or ; cimier une tête de chien d'or, colletée de gueules.*

Haussonville, *d'or à la croix de gueule, frettée d'argent ; supports deux cignes au naturel ; cimier, un cigne, couché de même.*

NETTER WALDENSIS ou DE WALDEN (Thomas) ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom en Angleterre, prit l'habit de religieux dans l'ordre des Carmes à Londres. Quelques auteurs ont pris le nom de Walden pour celui de sa famille, qui étoit Netter, comme on peut le remarquer dans Pitseus, & dans les autres écrivains Anglois. Il fut provincial de son ordre, & servit les rois Henri IV. V. & VI. dans diverses affaires importantes. Ce pere parut avec éclat au concile de Constance ; & ce fut principalement en cette occasion qu'il confondit les Hussites & les sectateurs de Wiclef. Depuis, il écrivit contre ses erreurs, son traité intitulé ; *Doctrina antiquitatum Fidei ecclesiæ Catholicæ*, dédié au pape Martin V. Il en composa divers autres, & mourut l'an 1430. * Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Lucius, *in biblioth. Carm.* Alegre, *in par. Carm.* Pitseus, *de illustr. Ang. script.* Possevin. Cochlæus.

NETTUNO, bourg de la Campagne de Rome avec un petit port, près du cap & des ruines d'Antio, à dix lieues de Terracine, vers le couchant. * Mati, *dictionaire.*

NEUBERGER (Theophyle) fils de Martin, & petit-fils de Christophle, ministre Lutherien, prédicateur de la cour, & inspecteur de sa religion dans le Palatinat, fut choisi l'an 1620. pour remplir la place du docteur Scultet, prédicateur Lutherien. Il exerça le même emploi auprès du duc de Meckelbourg l'an 1623. Ensuite, Guillaume, landgrave de Hesse, le fit venir à Cassel l'an 1628. Il succeda l'an 1634. à Paul Steinius dans son emploi d'inspecteur ou sur-intendant de la religion, & mourut l'an 1656. Il a écrit quelques ouvrages en allemand, *Glaubleus Spiegel* ; *Gebettbuch* ; *Postill* ; *Soliloquia : Trostbuch* ; *Zungen-Zaum, &c.* * Paul Freherus, *theatr. viror. eruditione clarorum.*

NEUBOURG, petite ville du duché de Wurtemberg, en Souabe. Elle est aux confins du marquisat de Bade, sur l'Entz, à deux lieues au-dessus de Pfortsheim. * Mati, *diction.*

NEUBOURG, bourg de France, dans le petit pays qu'on nomme la Campagne de Neubourg, en Normandie, à trois lieues de la ville d'Evreux, vers le Nord. * Mati, *diction.*

NEUBOURG, ville d'Allemagne en Baviere, avec titre de duché, est située sur la rive droite du Danube, entre Donavert & Ingolstadt. Les auteurs Latins la nomment *Neoburgum*, & quelquefois *Novum Castrum* : ce qu'on voit dans le 4. livre d'un itineraire d'Allemagne.

NEUBOURG, maison & branche de la famille Palatine de Baviere, *voyez* BAVIERE.

NEUBOURG ou NYBURG, *Neoburgum*, place forte du royaume de Danemarck, dans la partie orientale de l'isle de Funen, sur les côtes du détroit de Belt-Sund, fut bâtie l'an 1175. par Canut, fils de Prebeslas duc de Laland, qui est une isle du même royaume. Elle fut autrefois la demeure des rois de Danemarck & le siege du parlement, & a un beau port, où se retire souvent la flotte de cet état, avec une citadelle qui commande sur le détroit. Elle est assez bien fortifiée du côté de la mer, mais du côté de la terre les fortifications en sont ruinées. C'est là qu'on fait payer le droit que doivent au roi les petits vaisseaux, qui ne voulant pas s'exposer aux dangers du détroit de Sund ; passent par celui-ci, où ils ont moins à craindre. * Baudrand. Pontan.

NEUBRIGE (Guillaume de) Anglois, chanoine regulier, écrivit l'histoire d'Angleterre, depuis l'année 1066. jusques en l'an 1197. & mourut l'an 1208.

NEUBURI, bourg d'Angleterre, sur le Kennet, dans le comté de Bark, aux confins de celui de Hant. Il est remarquable par deux batailles qui s'y donnerent durant les guerres civiles, entre les troupes du roi Charles I. & celles du parlement. Dans la premiere donnée le 10. Septembre 1643. le desavantage fut presque égal de part & d'autre ; mais dans la seconde donnée le 27. Octobre 1644. les Parlementaires remporterent la victoire. * *Diction. Anglois.*

NEUCHAISES (Charles de) gentilhomme de la chambre du roi Charles IX. dans le XVI. siecle, recueillit les memoires du maréchal de Tavanes, qui étoit son oncle, & d'autres piéces qu'on publia l'an 1574. * *Consultez* la bibliotheque de la Croix du Maine. Sa famille a produit depuis, JACQUES de Neuchaises, ou Nuchezes des

Francs, évêque de Châlon sur Saône, mort l'an 1658. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Voyez* le traité des écrivains de Châlon, du pere Louis Jacob.

NEUCHASTEL, *cherchez* NEUFCHASTEL.

NEVERS sur Loire, où se perd la petite riviere de Nievre, ville de France, est capitale du Nivernois, & a un évêché suffragant de Sens. Cesar qui en fait mention dans ses commentaires, sous le nom de *Noviodunum in Æduis*, avoit choisi cette ville pour en faire une place d'armes & un magazin. Les autres auteurs Latins la nomment diversement, *Niverna*, *Nivernium*, *Vadicassium*, *Nevernum*, *Nivernum*, *Noviodunum*, *Augustonemetum*, *&c.* Elle fut érigée en comté sous nos premiers rois, & en duché par Charles VII. l'an 1457. ce qui fut verifié l'an 1459. & confirmé par le roi Louis XI. en faveur de Jean de Bourgogne, comte de Nevers l'an 1464. par le roi Louis XII. l'an 1505. pour Engilbert de Cleves; & par le roi François I. l'an 1538. en faveur de Marie d'Albret comtesse de Nevers. On y voyoit le château des anciens comtes, dans la partie qu'on appelle cité, qui comprenoit anciennement toute la ville: & de fortes murailles. Nevers a un bailliage. Sa forteresse, son pont de vingt arches sur la Loire, ses ouvrages de verre & de fayence, sont des choses que les voyageurs ne negligent point d'y voir. L'église cathedrale étoit autrefois dédiée aux saints Gervais & Prothais; mais le roi Charles *le Chauve* l'ayant aggrandie, la fit consacrer sous le nom de saint Cyr. Les auteurs parlent d'un concile tenu à Nevers l'an 763. Il y a onze paroisses dans la ville, avec un chapitre considerable, & diverses autres maisons ecclesiastiques & religieuses.

LE NIVERNOIS est entre la Bourgogne dont il fait partie, le Bourbonnois, le Berri, & le Gâtinois. En la derniere assemblée des états du royaume, les députez de cette province comparurent sous le grand gouvernement de l'Orleanois. Elle a environ vingt lieues de longueur & presqu'autant de largeur, Ses villes aprés Nevers sont, la Charité, saint Pierre-le-Moustier, Decize, Donzi, Clameci, Vezelai, &c. Montenoison est une forteresse au milieu du pays; Arquien & Langeron ont titre de marquisat. La Roche-Milet & la Ferté-Chaudron sont baronies. La Roche-Milet a des foires considerables; & le baron de la Ferté-Chaudron se dit maréchal & senéchal du Nivernois. Cette province a plusieurs bois, & produit des mines de fer, quelques mines d'argent, & diverses carrieres de très-belle pierre.

Les auteurs parlent diversement des anciens comtes de Nevers. RATIER, qui tenoit l'an 890. ce comté en foi & hommage de Richard *le Justicier*, duc de Bourgogne, fut suivi de SEGUIN, mari de *Berthe*, & pere à ce qu'on croit de RODOLPHE, qui de *Lieutgarde* sa femme, eut *Gerberge*, comtesse de Nevers, mariée, selon quelques-uns, à *Albert* marquis d'Yvrée. On pretend que *Gerberge* eut OTHO-GUILLAUME comte de Bourgogne & de Nevers, qui mourut l'an 987. *Mathilde*, sa fille comtesse de Nevers, morte l'an 1005. prit alliance avec *Landri* seigneur de Maërz & de Monceaux. Leurs enfans furent RENAUD I. qui suit; *Bodon* de Nevers, marié à *Alix* d'Anjou, comtesse de Vendôme; & *Gui* de Nevers. RENAUD I. de ce nom, comte de Nevers, épousa *Alix* de Normandie, fille de *Richard* II. & de *Judith* de Bretagne, dont il eut GUILLAUME I. qui suit; *Henri*, qui vivoit l'an 1067; *Gui*, religieux de la Chaize-Dieu en Auvergne; & ROBERT de Nevers, surnommé *le Bourguignon*, seigneur de Craon en Anjou. Celui-ci épousa 1°. *Avoye*, surnommée *Blanche*, dame de Sablé, fille & heritiere de *Godefroi*, dit *le Vieil*, seigneur de Sablé: 2°. *Berthe* de Craon, veuve de *Robert*, I. du nom, seigneur de Vitré, & fille unique de *Guerin* seigneur de Craon. Robert mourut après l'an 1097. ayant eu de sa premiere femme, RENAUD, dit *le Bourguignon*, *tige des anciens seigneurs de* CRAON; ROBERT, dit *le Jeune* & *le Bourguignon*, *qui fit la branche des seigneurs de* SABLE'; *Godefroi-Henri*, seigneur du Lion d'Angers; *Alix*; & *Mahaud*, femme d'*Alard*, II. du nom, dit *le Vieil*, seigneur de Château-Gontier. GUILLAUME I. comte de Nevers & d'Auxerre, épousa l'heritiere de Tonnere, & mourut l'an 1084. ou 1085. Il eut RENAUD II. qui suit; & *Robert* de Nevers évêque d'Auxerre, mort l'an 1096. RENAUD, II. du nom, comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnere, épousa la fille de *Lancelin* seigneur de Boisgenci, dont il eut GUILLAUME II. Celui-ci mort l'an 1148. eut GUILLAUME III. qui suit; & *Renaud* comte de Tonnere, qui ne laissa point de lignée. GUILLAUME III. comte de Nevers, &c. mourut vers l'an 1170. ayant eu *Guillaume* IV. comte de Nevers, mort l'an 1168. dans la Palestine, sans laisser de posterité d'*Alienor* dame de saint Quentin & de Valois, fille de *Raoul* II. GUI, qui suit; *Renaud*, comte de Tonnere, mort l'an 1191. sans enfans, au siege d'Acre; & *Anne*, femme de *Guillaume* VII. comte d'Auvergne, &c. GUI, I. de ce nom, comte de Nevers, &c. prit alliance avec *Mahaud* de Bourgogne, comtesse de Grignon, fille de *Raimond* de Bourgogne, & d'*Agnés* dame de Montpensier, veuve d'*Eudes*, III. du nom, seigneur d'Issoudun. Le comte Gui mourut l'an 1176. & Mahaud sa femme prit une troisiéme alliance avec *Pierre* d'Alsace, dit *de Flandres*, & une quatriéme avec *Robert*, II. du nom, comte de Dreux. *Consultez* la chronique de Robert, abbé du mont saint Michel sous l'an 1177. Gui eut *Guillaume* V. comte de Nevers, & d'Auxerre, qui mourut sans enfans l'an 1180; & AGNE'S, qui succeda à son frere & à son oncle Renaud. Elle épousa l'an 1184. PIERRE, II. du nom, seigneur de Courtenai & de Montargis, dont elle eut MAHAUD de Courtenai, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnere, qui fut accordée au mois de Mai 1193. à *Philippe* de Hainaut, second fils de *Baudouin* V. du nom comte de Hainaut; mais le mariage n'ayant pas été accompli, elle épousa 1°. sur la fin de l'an 1199. *Herve* IV. du nom, seigneur de Donzi: 2°. avant l'an 1226. *Gui* [illegible], IV. du nom, comte de Forez. Depuis elle se rendit religieuse à Fontevraud, où elle mourut le 12. Octobre 1254. De son premier mariage, elle eut un fils mort jeune; & AGNE'S, II. du nom, comtesse de Nevers, &c. dame de Donzi, de saint Aignan, &c. Elle fut promise à *Henri*, fils aîné de *Jean* roi d'Angleterre; mais le roi Philippe *Auguste* ayant empêché l'execution de ce traité, elle fut accordée l'an 1217. avec *Philippe* de France, fils aîné du roi *Louis* VIII. Ce prince étant mort l'an 1218. Agnés prit une seconde alliance avec GUI de Châtillon, I. du nom, comte de saint Paul, d'où vint YOLANDE de Châtillon, comtesse de Nevers, d'Auxerre, de Tonnere, &c. qui fut mariée à *Archambaud* IX. sire de Bourbon, & eut deux filles, MAHAUD, qui suit; & *Agnés* dame de Bourbon, mariée l'an 1274. à *Jean* de Bourgogne, seigneur de Charolois, second fils d'*Hugues* IV. duc de Bourgogne, & d'*Ioland* de Dreux, d'où vint *Beatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon, mariée à *Robert* de France, *tige de la royale maison* de BOURBON. MAHAUD de Bourbon, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnere, fut mariée par contrat passé l'an 1247. à EUDES de Bourgogne, fils aîné du même *Hugues* IV. duc de Bourgogne, & frere de *Jean*. Eudes mourut à Acre l'an 1269. Mahaud étoit déja morte avant l'an 1262. Ils laisserent YOLAND de Bourgogne, comtesse de Nevers, &c. mariée par traité de l'an 1265. avec *Jean* de France, dit *Tristan* & de *Damiette*, fils du roi saint Louis. Ce prince mourut de peste au camp de Tunis, le 3. Août 1270. Yoland prit l'an 1272. une seconde alliance avec *Robert*, III. du nom, comte de Flandres. Elle mourut le 2. Juin 1280. & fut enterrée dans l'église, qui est desservie aujourd'hui par les Recolets de Nevers, où l'on voit son épitaphe. Elle eut de son second mari LOUIS, qui suit; *Robert*, seigneur de Cassel, mort l'an 1331; *Jeanne*, mariée l'an 1288. avec *Enguerraud*, IV. sire de Couci, morte en 1333; *Ioland*, mariée l'an 1290. avec *Gautier*, II. du nom, seigneur d'Anguien; & *Mahaud*, femme de *Matthieu* de Lorraine, seigneur de Florines. Louis de Flandres, comte de Nevers & de Rhetel, causa de grands desordres en France, & mourut de tristesse à Paris du vivant de son pere, le 22. Juillet 1322. Il avoit épousé l'an 1290. *Jeanne* comtesse de Rhetel, fille unique de *Hugues* IV. dont il eut LOUIS II. qui suit; *Jeanne*, femme de *Jean*, IV. du nom, duc de Bretagne. LOUIS II. dit *de Creci*, comte de Flandres, de Nevers & de Rhetel, épousa *Marguerite* de France, fille du roi *Philippe* V. dit *le Long*, & fut tué à la bataille de Creci l'an 1346. laissant LOUIS III. dit *de Male* ou *de Malin*. Ce dernier né l'an 1330. fut marié l'an 1347. à *Marguerite*, fille puînée de *Jean* III. duc de Bra-

bant, & mourut à saint Omer le 10. Janvier 1383. Son corps fut enterré dans l'église de saint Pierre de Lille : il eut de son mariage MARGUERITE comtesse de Flandres, de Nevers, &c. mariée 1°. à *Philippe*, surnommé *de Rouvre*, dernier duc de Bourgogne de la branche de Robert de France : 2°. à PHILIPPE de France, surnommé *le Hardi*, fils du roi *Jean*, & tige de la seconde branche royale des ducs de Bourgogne. *Voyez* sa posterité à l'article de BOURGOGNE.

ENGILBERT, qui étoit le troisiéme fils, de JEAN I. du nom, duc de Cleves, & comte de la Marck, & d'*Elisabeth* de Bourgogne, comtesse de Nevers, fut comte de Nevers. Il épousa par contrat du 23. Fevrier 1489. *Charlotte* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon, II. du nom, comte de Vendôme, & d'*Isabelle* de Beauveau, & mourut le 21. Novembre 1506. La princesse sa veuve se fit religieuse à Fontevraux, où elle mourut le 14. Decembre 1520. Leurs enfans furent CHARLES comte de Nevers, qui suit; *Louis*, comte d'Auxerre, mort sans enfans de *Catherine* d'Amboise, dame de Chaumont, l'an 1545; *François*, abbé de S. Michel de Treport, mort l'an 1545; & *Engilbert*, mort jeune l'an 1489. CHARLES de Cleves, comte de Nevers, épousa le 25. Janvier 1504. *Marie* d'Albret, fille aînée & heritiere de *Jean* d'Albret, seigneur d'Orval, & de *Charlotte* de Bourgogne, mourut en prison, au château du Louvre à Paris, le 27. Août 1521. laissant FRANÇOIS de Cleves, I. du nom, duc de Nevers, &c. Celui-ci né à Nogent le 25. Octobre 1516. fut marié par traité passé à Paris au château du Louvre, le Dimanche 19. Janvier 1538. avec *Marguerite* de Bourbon, fille de *Charles* de Bourbon, duc de Vendôme, &c. & de *Françoise* d'Alençon, & mourut l'an 1566. Le roi François I. érigea pour lui, l'an 1538. Nevers en duché & pairie. Ses enfans furent *François* de Cleves, II. du nom, duc de Nevers, né le 31. Mars 1539. & mort l'an 1562. le jour de la bataille de Dreux, d'un coup de pistolet, que lui déchargea par imprudence, l'un de ses gentilshommes ; *Jacques*, duc de Nevers, né le 1. Octobre 1544. mort sans laisser de posterité, à Montigni près de Lyon, le 6. Septembre 1564; *Henri*, comte d'Eu, mort sans alliance ; HENRIETTE, duchesse de Nevers, qui suit ; *Catherine* de Cleves, comtesse d'Eu, mariée 1°. à *Antoine* de Croi, prince de Porcien : 2°. à *Henri* de Lorraine, duc de Guise, pair & grand-maître de France, morte à Paris, le 11. Mai 1633. âgée de 85. ans ; & *Marie* de Cleves, premiere femme de *Henri* de Bourbon, I. du nom, prince de Condé, morte l'an 1574.

HENRIETTE de Cleves, duchesse de Nevers & de Rhetel, née le 31. Octobre 1542. fut mariée le 4. Mars 1565. avec *Louis* de Gonzague, de Mantoue, &c. gouverneur de Champagne ; & mourut le 24. Juin 1601. Son corps fut enterré avec celui de son mari, dans l'église cathedrale de Nevers. *Voyez* leur posterité sous le nom de GONZAGUE. Ils ont été tige des derniers ducs de Mantoue, de qui le cardinal Mazarin acquit les duchez de Nevers & de Rhetel. Ce cardinal obtint au mois d'Octobre 1660. de nouvelles lettres de duché & pairie pour Nevers, qu'il laissa à PHILIPPE Mancini Mazarin son neveu, duc de Nevers, pair de France, & chevalier des ordres du roi, mort le 8. Mai 1707. Il avoit épousé le 15. Decembre 1670. *Diane Gabrielle* de Damas, fille de *Claude-Leonor*, marquis de Thianges, & de *Gabrielle* de Rochechouart-Mortemar, de laquelle il a eu des enfans. *Voyez* l'article MANCINI. * Cesar, *l.* 7. *comm. c.* 10. Gui Coquille, *hist. de Nevers.* Justel, *hist. de Nevers.* Du Bouchet, *hist. de Courtenai.* Michel Cotignon, *catalog. hist. des évêques de Nevers.* Du Chêne, *Recher. des antiq. des villes de France.* Sincerus, *itiner. Galliæ.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le P. Anselme.

NEVEU (Magdelaine) dame des Roches en Poitou, vivoit dans le XVI. siecle, & merita d'être louée par tous les sçavans de son tems. Elle épousa 1°. *André* Frandonnet, duquel elle eut *Catherine*, fille aussi illustre que sa mere : & 2°. *François* Eboissard, seigneur de la Ville, gentilhomme Breton. La maison de cette dame étoit une academie, où les gens d'esprit se trouvoient ordinairement, ou pour faire approuver leurs ouvrages, ou pour examiner ceux des autres. C'est ce que témoigne Scevole de Sainte-Marthe, qui a placé l'éloge de la mere & de la fille entre ceux des doctes François de son tems. La Croix du Maine en parle encore dans sa bibliotheque en ces termes: *Magdelaine Neveu, dame des Roches en Poitou, mere de Catherine des Roches, toutes deux si doctes & si sçavantes, que la France peut se vanter, les ayant engendrees, d'avoir produit en elles, les deux perles de tout le Poitou, &c.* Elles moururent de peste, l'an 1587. * Sainte-Marthe, *in elog. l.* 3. Du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç.* Louis Jacob, *biblioth. femin.* Hilarion de Coste, *eloge des dames illustres, &c.*

NEUFCHASTEL, anciennement *Auxenna*, petite ville de l'isle de France. Elle est sur l'Aisne, à quatre lieues de Laon, du côté du midi. * Mati, *diction.*

NEUFCHASTEL, petite ville des Pays-Bas. Elle est capitale d'une seigneurie du duché de Luxembourg, & située à deux ou trois lieues de Chini, vers le nord. * Mati, *diction.*

NEUFCHASTEL, *voyez* NEWCASTEL.

NEUFCHASTEL, ville de France en Normandie, dans le pays de Caux, est bâtie sur un ruisseau qui se joint ensuite à la Bethune, à sept ou huit lieues de Dieppe, & à quatre d'Aumale. Cette ville resista sur la fin du XVI. siecle au roi Henri *le Grand*, pendant les guerres de la Ligue, & se soûmit après que Hallot & Guitri eurent défait huit cens hommes des Ligueurs. * Mezerai.

NEUFCHASTEL, ville de Lorraine, sur la riviere de Meuse, & sur les frontieres de la Champagne, fait partie du bailliage de Nanci, & partie de celui de Vosge. Autrefois le grand commerce de toiles qu'on y faisoit l'avoit rendue celebre. * Baudrand.

NEUFCHASTEL ou NEWEMBOURG, *Neocomum*, ville & comté souverain de Suisse, est bâtie sur un lac de même nom, à huit lieues de Lausane, & un peu moins de Berne, & est alliée aux cantons Suisses. Le comté de Neufchâtel est entre la Franche-Comté, le canton de Berne, & les lacs de Neufchâtel & de Bienne : l'étendue en est petite ; mais le pays est fort peuplé & très-fertile. MEMPHIS étoit comte de Neufchâtel, vers l'an 815. la posterité finit en LOUIS, qui ne laissa que deux filles; *Isabelle*, mariée à *Rodolphe*, dernier comte de Nidow, succeda au comté de Neufchâtel, à la reserve du Landeron, que *Varenne* sa sœur eut en partage ; & dont elle lui fit hommage. CONRAD comte de Fribourg, son neveu, fils d'*Egon* comte de Fribourg, & de *Varenne* sa sœur, recueillit sa succession l'an 1395. Il eut de *Marie* de Vergi, *Jean*, qui institua RODOLPHE, marquis de Hochberg son heritier, à condition qu'il porteroit les armes de Neufchâtel, écartelées avec les siennes. PHILIPPE, fils unique de *Rodolphe*, laissa de *Marie* de Savoye, fille d'*Amé*, dit *le Bienheureux*, duc de Savoye, & d'*Yoland* de France, *Jeanne*, qui porta en dot le comté de Neufchâtel à LOUIS d'Orleans, duc de Longueville, qu'elle épousa l'an 1504; *François*, son fils, étant mort sans enfans, l'an 1551. LEONOR d'Orleans, marquis de Rothelin son cousin, lui succeda. Jacques de Savoye, duc de Nemours, issu de Philippe, & de Charlotte d'Orleans, sœur de Louis duc de Longueville, prétendit heriter par moitié de ce comté. Leonor consentit par un accord provisionnel qu'il fût investi de la moitié ; mais les états du pays n'accorderent cette investiture qu'à condition qu'il n'y auroit qu'un seul chef & seigneur. Cette condition n'ayant pas encore été accomplie l'an 1557. les états firent citer les ducs de Longueville & de Nemours, devant le conseil de Berne, pour les obliger d'executer la condition de l'investiture ; & comme ils ne pouvoient le contester, le comté de Neufchâtel demeura tout entier au duc de Longueville ; & on adjugea au duc de Nemours deux mille livres de rente en terres dans le duché de Bourgogne, & deux mille écus de capital sur la ville de Neufchâtel. Leonor laissa de *Marie* de Bourbon, HENRI d'Orleans I. du nom duc de Longueville, qui eut de *Catherine* de Gonzague, HENRI II. qui mourut l'an 1663. laissant de son premier mariage avec *Louise* de Bourbon, fille de *Charles* de Bourbon, comte de Soissons, *Marie* d'Orleans, mariée à *Henri* de Savoye, duc de Nemours l'an 1657. & qui renonça par son contrat de mariage, à la succession de son pere & de ses freres, moyennant cinq cens mille livres, ausquelles son pere ajouta encore quatre-vingt-dix mille

livres, qui lui furent payées après sa mort. Henri II. épousa en secondes nôces, *Anne-Genevieve* de Bourbon, fille de *Henri* de Bourbon, prince de Condé, de laquelle il eut *Jean-Louis-Charles*, & *Charles-Paris*. Le premier fit donation du comté de Neufchâtel à son frere l'an 1668. à condition que s'il mouroit sans enfans, ce comté lui retourneroit de plein droit. Le cas étant arrivé l'an 1672. il rentra dans la possession de tous ses biens. La duchesse de Nemours sa sœur prétendoit lui succeder au comté de Neufchâtel. L'affaire fut portée devant les états du pays, qui la débouterent de ses prétentions, & adjugerent cette souveraineté à son frere, tant en vertu de la renonciation qu'elle en avoit faite, & de la clause de retour contenue dans la donation, qu'à cause que cette souveraineté étant comme le sont presque toutes les autres, hereditaire & indivisible, les filles n'y succedent qu'au défaut des mâles; les cadets n'ayant même que des appanages. Cette princesse après la mort de *Jean-Louis-Charles*, abbé d'Orleans son frere, rentra dans ses droits, & reçut l'investiture du comté de Neufchâtel par sentence rendue en sa faveur le 9. Mars 1694. nonobstant les oppositions de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, en qualité d'heritier institué de l'abbé de Longueville, les états du pays ayant declaré ce comté inalienable; & elle en jouit paisiblement jusqu'à sa mort arrivée le 16. Juin 1707. & alors dix-sept à dix-huit prétendans se presenterent pour demander cette succession : mais peu après ceux qui reconnurent la fragilité de leurs droits s'étant retirez, il n'en resta que neuf: cinq y pretendans par la maison d'Orleans, sçavoir *le prince de Conti*, *mademoiselle de Soissons*, *le prince de Carignan*, *le comte de Matignon*, *& la duchesse de Lesdigueres*; & quatre autres y pretendoient par la maison de Châlon, sçavoir *l'electeur de Brandebourg*, *la marquise de Mailli*, *le marquis d'Alegre*, *& le prince de Montbeliard*. Les pretentions du *prince de Conti* étoient fondées sur le testament de l'abbé d'Orleans, qui l'avoit institué son heritier universel. Celles *de Louise-Leontine-Jacqueline de Bourbon-Soissons*, avoient pour fondement une donation de cette principauté faite à Louis-Henri de Bourbon-Soissons son pere, par la duchesse de Nemours, dont il étoit frere *naturel*. Le *prince de Carignan* se disoit le plus proche heritier de la duchesse de Nemours, étant fils de Thomas-François de Savoye, prince de Carignan, & de Marie de Bourbon-Soissons, sœur cadette de Louise Bourbon-Soissons, mere de la duchesse de Nemours. Le *comte de Matignon* se pretendoit être le plus proche heritier de la ligne d'ou la souveraineté de Neufchâtel étoit venue dans la maison d'Orleans-Longueville, parce que son pere étoit fils d'Eleonore d'Orleans, l'une des filles de Leonor d'Orleans, duc de Longueville, comte de Neufchâtel : & *Jeanne-Françoise-Paule de Gondi*, *duchesse douairiere de Lesdigueres*, lui disputoit cette heredité, parce que Catherine de Gondi sa mere, étoit fille d'Henri de Gondi, qui avoit pour mere Antoinette d'Orleans, sœur aînée de la susdite Eleonore; & à elle se joignoit la *marêchale de Villeroi*, comme sa plus proche parente & plus habile à lui succeder, étant fille de Louis de Cossé, duc de Brissac, & de Marguerite-Françoise de Gondi, tante de la duchesse de Lesdigueres. Quant à ceux qui y pretendoient par la maison de Châlon, ils ne se presenterent que lorsque l'*electeur de Brandebourg* voulut faire valoir les droits de cette maison sur la principauté de Neufchâtel, comme heritier des princes d'Orange de la maison de Nassau, chez lesquels tous les biens de celle de Châlon étoient passés par le testament de René de Nassau, fils de Claude de Châlon; mais les autres qui descendoient de la maison de Châlon, le lui disputerent, 1°. parce que cet électeur, ni les princes d'Orange n'étoient point descendans des anciens comtes de Châlon : 2°. parce que René de Nassau n'ayant jamais eu la proprieté de Neufchâtel, il n'avoit pû en disposer par testament, dans lequel effectivement il n'avoit fait aucune mention de ce comté. Ils disoient de plus que tous les biens de la maison de Châlon étant substituez aux autres branches, dont la marquise de Mailli, le marquis d'Alegre, & le prince de Montbeliard sont descendus, René de Nassau n'avoit pû les transporter aux princes d'Orange : ainsi *Jeanne de Monchi Montcavrel*, *femme de Louis de Mailli premier du nom*, soutenoit que si le comté de Neufchâtel appartenoit aux descendans de la maison de Châlon, elle y avoit plus de droit que personne, comme issue de Jean de Châlon II. du nom, comte de Joigni, par Charlotte de Châlon son heritiere, mariée 1°. à Adrian de sainte Maure, comte de Nesle, au lieu que le *marquis d'Alegre* n'en sortoit que par le second lit de la susdite Charlotte, avec François d'Alegre, seigneur de Preci, & que *le prince de Wirtemberg-Montbeliard* étoit d'un degré encore plus éloigné. Les princes de la maison *de Bade* pretendoient encore à cette succession du comté de Neufchâtel, fondez sur un traité en partie de confraternité fait en 1490. entre Christophle de Bade, & Philippe de Hoeberg comte de Neufchâtel, pour succeder reciproquement aux biens l'un de l'autre, au cas qu'ils mourussent sans enfans. *Le prince de Nassau-Siegen* étant devenu l'aîné de la branche de Nassau-Dillembourg par la mort du prince d'Orange, disoit d'un autre côté que la substitution des biens des princes d'Orange étoit ouverte en sa faveur, & qu'en cette qualité il étoit aux droits de la maison de Châlon. Enfin *le canton d'Uri* reclamoit la ville & comté de Neufchâtel, sur ce qu'autrefois cet état ayant appartenu aux 13. cantons, lui seul n'avoit pas voulu souscrire à l'acte, par lequel les 12. autres s'étoient depouillez de la souveraineté qu'ils avoient eue sur Neufchâtel. Cependant quoique depuis près de trois siecles, les seigneurs issus de la maison de Châlon, & les princes d'Orange n'eussent pas pensé à inquieter la maison de Longueville dans la tranquille possession où elle étoit du comté de Neufchâtel, les états de ce comté adjugerent leur souveraineté à l'électeur de Brandebourg par sentence du 3. Novembre 1707. Il est vrai que le roi de France voulant soutenir les droits de ceux de ses sujets qui y pretendoient, en fit suspendre l'investiture; & les Suisses s'obligerent à faire garder la neutralité à ce comté jusqu'à la paix, où tous les prétendans pourroient encore representer leurs raisons. Enfin par le traité de paix signé à Utrecht le 11. Avril 1713. ce prince fut reconnu par la France, roi de Prusse & seigneur souverain de la principauté de Neufchâtel & de Wallengin. Quelques auteurs ont crû que ce comté relevoit anciennement de l'empire, fondez sur un acte de l'an 1294. par lequel Rodolphe seigneur de Neufchâtel, declare qu'il est en la foi & hommage du roi d'Allemagne; mais ce titre ne suffit pas pour établir la mouvance de l'empire, & il y a même lieu de croire qu'il peut avoir été falsifié. Le prince jure à son avenement d'observer inviolablement les us & coutumes du pays, tant *écrites* que *non écrites* : & après ce serment, il est obligé d'en demander l'investiture aux états. Il est allié des cantons de Berne, Lucerne, Fribourg, & Soleure; & depuis l'an 1406. il y a un traité de combourgeoisie entre les comtes de Neufchâtel & le canton de Berne, par lequel les comtes de Neufchâtel ont soumis à l'arbitrage du conseil de Berne, les differends qui pourroient naître entr'eux & les bourgeois de Neufchâtel. La justice suprême du pays est administrée par les trois états, qui jugent souverainement toutes les causes des fonds, sans distinction. Ils sont composez de douze juges, attachez au prince par leurs charges, & par des sermens particuliers : il y en a quatre pour la noblesse, quatre pour les officiers, & quatre pour le tiers état. Ils n'avoient autrefois qu'un pouvoir limité, & on pouvoit appeller de leurs sentences, aux audiences generales : mais depuis la suppression des audiences, ils ont un pouvoir absolu : ces audiences étoient des assemblées generales, composées de nobles, des officiers & bourgeois, & des quatre bannerets, à peu près semblables aux états generaux des autres pays. C'est-là où se traitoient toutes les affaires qui regardoient le bien du pays, où se faisoient les loix & les reglemens de police, & où les procès se jugeoient en dernier ressort. Elles n'avoient aucune seance ordinaire; tous les vassaux avoient droit d'y assister, & la convocation s'en faisoit au nom du Prince. Comme elles ne pouvoient s'assembler qu'avec de grands frais, & que depuis le changement de la religion, les nobles ne vouloient pas que les quatre bannerets y assistassent en la place des chanoines, & que le peuple prétendoit le contraire; on les supprima l'an 1618. & par l'acte de suppression il fut arrêté que le prince les pourroit assembler pour faire des loix, & qu'elles ne seroient composées que de ceux qu'il lui plairoit d'y appeller, & que dorénavant les états jugeroient

jugeroient souverainement toutes sortes d'affaires : ce qui a été depuis exactement observé. Le comté de Neufchâtel consiste dans les châtellenies de Thielle, du Landeron & du Boudri, & dans les mairies de Neufchâtel & de Rochefort. Neufchâtel est une petite ville assez jolie, sur les bords d'un lac de même nom : elle est defendue par un château bâti sur le haut d'une colline. Le comté de Valengin releve de celui de Neufchâtel : il en fut démembré par Ulric seigneur de Neufchatel, qui le donna en partage à son fils puîné : il fut ensuite possedé par la maison d'Arberg, de laquelle il passa aux comtes de Montbelliard, qui le vendirent l'an 1592. à Marie de Bourbon duchesse de Longueville, mere & tutrice de Henri I. Valengin est un petit bourg qui donne son nom à une châtellenie assez grande. * Audiffret, *geogr.*

NEUFCHASTEL, l'une des plus considerables maisons du comté de Bourgogne, tiroit son origine de

I. THIBAULT I. du nom seigneur de Neufchastel, qui vivoit l'an 1165. & laissa d'*Alix* sa femme, THIBAULT II. qui suit;

II. THIBAULT II. du nom seigneur de Neufchastel, l'an 1200. laissa de *Marie* de Chasteauvillain, sa femme, THIBAULT III. qui suit;

III. THIBAULT III. du nom seigneur de Neufchastel, surnommé *le Grand*, rendit des services considerables à Jean, comte de Châlon, qui en reconnoissance, lui donna l'an 1251. la terre de Montbar. Il avoit épousé *Marguerite* de Montbelliard, fille d'*Henri* comte de Montbelliard, dont il eut THIBAULT IV. du nom, qui suit; *Henri*, évêque de Basle, mort l'an 1274; & *Agnés* de Neufchastel, mariée à *Alexandre* de Montagu, seigneur de Sombernon.

IV. THIBAULT IV. du nom seigneur de Neufchastel, fut au voyage que firent les François en Sicile, pour venger les Vêpres Siciliennes l'an 1281. & vivoit encore l'an 1295. Il eut pour enfans, de *Jeanne* de Commerci, sa femme, fille de *Gaucher* de Broyes, seigneur de Commerci, THIBAULT V. du nom, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Jean* seigneur de Belvoir; & *Catherine* de Neufchastel, femme de *Jean* seigneur de Faucongnei.

V. THIBAULT V. du nom seigneur de Neufchastel, chevalier banneret, prit en 1345. le parti de Jean de Châlon, comte d'Auxerre son beau-frere, contre le duc de Bourgogne, avec lequel il fit son accommodement peu après; servit le roi Jean l'an 1352. contre les Anglois, & étoit gardien du comté de Bourgogne, l'an 1365. Il épousa *Jeanne* de Châlon, fille de *Jean*, comte d'Auxerre; & d'*Alix* de Bourgogne, dont il eut THIBAULT VI. du nom, qui suit; *Jean*, seigneur de Villaufans, qui servit le roi de Navarre, & étoit prisonnier de guerre l'an 1367; *Jean*, évêque de Nevers, & de Toul, nommé cardinal par le pape Clement VII. en 1385. évêque d'Ostie & de Velitre, mort à Avignon en odeur de sainteté, le 4. Octobre 1398. & enterré en la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon; *Catherine*, mariée le 15. Janvier 1365. à *Vautier* de Cusance, seigneur de Belvoir; & *Mahaud* de Neufchastel, que l'ondit avoir épousé *Jean* comte d'Arberg, seigneur de Valengien.

VI. THIBAULT VI. du nom seigneur de Neufchastel, & de Blammont, gardien du comté de Bourgogne, vivoit l'an 1407. & épousa *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Henri*, seigneur de Montagu, & d'*Isabeau* de Villars, dont il eut THIBAULT VII. du nom, qui suit; *Humbert*, évêque de Basle; *Jean*, seigneur de Montagu, d'Amance &c. grand bouteiller de France, & chevalier de la toison d'or, qui épousa *Jeanne* de Ghistelles, veuve de *Jean* de Châlon, seigneur de Châteaubelain, & fille de *Jean* seigneur de Ghistelles, & de *Jeanne* de Chastillon, dont il n'eut point d'enfans; *& eut pour fils naturels*, Thibault *de Neufchastel, qui a fait la branche des seigneurs de Nanteuil la Fosse*; & Antoine *de Neufchastel, qui a fait celle des seigneurs de Rambercourt.* Les autres enfans de THIBAULT VI. du nom seigneur de Neufchastel, furent *Catherine*, mariée à *Jean* de Grançon, seigneur de Pesmes; *Jeanne*, alliée 1°. à *Henri* seigneur de Belvoir & de la Baume : 2°. à *Hugues* seigneur de Rignei & de Frolois, senechal du comté de Bourgogne; & *Alix* de Neufchastel, que l'on dit avoir épousé N. de Ravenstein, seigneur de Chevigni.

VII. THIBAULT de Neufchastel VII. du nom, seigneur de Chastelot & de Risnel, accompagna le comte de Nevers en Hongrie, & y fut tué à la journée de Nicopolis l'an 1396. laissant d'*Alix* de Joinville, dame de Chastel-sur-Mozelle, de Bainville, de Chaligni, & de la Ferté-sur-Amance, sa femme, fille de *Henri* seigneur de Joinville, comte de Vaudemont, & de *Marie* de Luxembourg, THIBAULT VIII. du nom seigneur de Neufchastel, qui suit; & *Marguerite* de Neufchastel, premiere femme de *Jean* seigneur de Rai & de la Ferté.

VIII. THIBAULT VIII. du nom seigneur de Neufchastel, Chastel-sur-Mozelle, Chaligni, &c. grand-maître de la maison du roi, chevalier de la toison d'or, succeda à son ayeul, & épousa 1°. *Agnés* de Montbelliard, dame de Marnai & d'Orbe, fille de *Henri* comte de Montbelliard, & de *Marie* de Chastillon : 2°. *Guillemette* de Vienne, dame de Bussieres & de Port-sur-Saône; fille de *Philippe*, seigneur de Rollans, &c. & de *Philiberte* de Maubec. Ses enfans du premier lit, furent, THIBAULT IX. du nom seigneur de Neufchastel, qui suit; & JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTAGU, *rapportée ci-après.* Ceux du second lit, furent *Antoine*, seigneur de Clermont, de l'Isle-sur-le-Doux, Pesmes, &c. qui fit son testament l'an 1465; & *Bonne* de Neufchastel, mariée 1°. à *Antoine* de Vergi, seigneur de Montferrand : 2°. à *Jean* de la Baume, seigneur de Bonrepos, morte vers l'an 1491.

IX. THIBAULT IX. du nom seigneur de Neufchastel, &c. maréchal & bailli du comté de Bourgogne, mourut en 1469. laissant de *Bonne* de Chasteauvillain, dame de Grancei, &c. sa femme, fille de *Bernard* seigneur de Chasteauvillain, & de *Jeanne* de Vé, qu'il avoit épousée en Janvier 1437. *Thibault* de Neufchastel, seigneur d'Hericourt, capitaine general de Bourgogne, mort du vivant de son pere; *Henri* seigneur de Neufchastel, &c. qui suivit le parti du duc de Bourgogne, contre le duc de Lorraine; se trouva à la journée de Nanci, où il demeura prisonnier : ses biens furent confisquez : il fit son testament le 28. Mai 1504. & mourut peu après sans enfans; CLAUDE, qui suit; *Antoine*, évêque de Toul, mort à Paris le dernier Février 1490; *Guillaume*, seigneur de Montrond, du Fai, &c. qui survivant à tous ses freres recueillit leurs biens, qu'il laissa à ses nieces par testament; *Louis*; *Leonard*; *Jacques*, morts sans alliance; *Jeanne*, mariée en Octobre 1463. à *Gerard* seigneur de Longwi, de Givri-sur-le-Doux, &c; *Marguerite*; *Catherine*, abbesse de Baume-les-Nonains; & *Agnés* de Neufchastel, religieuse à Remiremont.

X. CLAUDE de Neufchastel, seigneur du Fai, de Grancei, de Chastel-sur-Mozelle, &c. gouverneur du duché de Luxembourg & comté de Chini, chevalier de la toison d'or, mourut vers l'an 1505. Il avoit épousé en Mai 1465. *Bonne* du Boulai, fille de *Jean*, seigneur de Soleure, de Beaurepaire, de Dudelanges, &c. & de *Marguerite* d'Autel, dont il eut *Bonne* de Neufchastel, mariée 1°. à *Louis* comte de Blammont : 2°. à *Guillaume* comte de Furstemberg; *Elisabeth*, alliée 1°. à *Felix* comte de Verdembourg : 2°. à *Thierri* comte de Manderscheit; & *Marguerite* de Neufchastel, abbesse de Baume, puis de Remiremont.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTAGU.

IX. JEAN de Neufchastel, seigneur de Montagu, de Marnai, de Fontenai & de Risnel, second fils de THIBAULT VIII. du nom seigneur de Neufchastel, & d'*Agnés* de Montbelliard, sa premiere femme, fut conseiller & chambellan du roi & du duc de Bourgogne, lieutenant general au duché & comté de Bourgogne, capitaine de la ville & comté de Corbeil, & épousa *Marguerite* de Castro, cousine du roi de Portugal, & fille de *Jean* de Castro, & de *Jeanne* de Lancastre, dont il eut *Philippe*, seigneur de Fontenai, mort sans alliance; FERDINAND, qui suit; *Charles*, archevêque de Besançon, mort le 20. Juillet 1498; *Jean*, seigneur de Saint-Aubin, qui se noya sous la planche du château de Margelle, sans laisser de posterité de *Marguerite* de Rougemont; *Isabelle*, alliée à *Louis* de Vienne, seigneur de Ruffei; autre *Isabelle*, mariée en Mai 1470. à *Philibert-Philippe* de la Palu, comte de la Roche, seigneur de Varembon; *Marguerite*, fem-

me de *Gerard* comte de Ribaupierre ; & *Aroye* de Neufchastel, premiere femme d'*Helyon* de Grançon, seigneur de Nancuise & de Villausans.

X. FERDINAND de Neufchastel, seigneur de Montagu, d'Amance, de Marnai, &c. fut marié trois fois, 1°. le 15. Septembre 1468. à *Magdelaine* de Fenestranges, fille de *Jean* seigneur de Fenestranges, maréchal de Lorraine, & de *Beatrix* d'Ogievillers: 2°. le 26. Janvier 1496. à *Claudine* de Vergi, fille de *Jean*, seigneur de Champuans & de Montricher, & de *Paule* de Miolans : 3°. le 18. Octobre 1514. à *Etiennette* de la Baume, fille de *Marc*, comte de Montrevel, & de *Bonne* de la Baume, sa premiere femme, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, *Marguerite*, alliée en Octobre 1478. à *Henri* comte de Thierstein; & *Anne* de Neufchastel, dame de Fontenai, mariée à *Guillaume* seigneur de Dommartin. Ceux du second lit furent, *Anne*, mariée à *Christophle* de Longwi, seigneur de Longepierre ; *Antoinette*, alliée 1°. à *Antoine* Rhingrave, seigneur de Daun, Gromback, &c : 2°. à *Humbert* comte de Bukelin ; & *Philiberte* de Neufchastel, premiere femme de *Claude* de Tenare, seigneur de Janli. * *Voyez le Mausolée des chevaliers de la toison d'or*; le pere Anselme, &c.

NEUFGERMAIN (Louis de) poëte François, d'une nouvelle espece, vivoit dans le XVII. siecle, sous Louis XIII. roi de France. Cet homme, dont la cervelle n'étoit pas des mieux timbrée, s'avisa de faire des vers, dont les rimes étoient formées des syllabes qui composoient le nom de ceux qu'il prétendoit louer. On en peut voir un exemple dans les poësies de Voiture. Ce dernier s'est raillé dans trois ou quatre de ses pieces, de Neufgermain, dont l'extravagance alloit jusqu'à se qualifier, *poëte heteroclite de Monsieur, frere unique de sa majesté.* * *Poësies de* Neufgermain. *Poësies de* Voiture. Girac, *réponse à la défense de Voiture.* Bayle, *dict. crit.*

NEUFMARCHE', ou le NEUF-MARCHE', *Novus Mercatus*, bourg de France, dans le diocese de Rouen en Normandie, est situé sur l'Epte, à une lieue de Gournai, & a été autrefois plus considerable qu'il n'est aujourd'hui. Henri II. roi d'Angleterre, y fit celebrer l'an 1161. un concile, où l'on reconnut le pape Alexandre III. & où Victor fut déclaré antipape. * Binius, Starovolscius, & quelques autres, parlent de cette assemblée ecclesiastique.

NEUFVILLE ou de NEUVILLE (Jean sire de) maréchal de France par commission, étoit neveu du maréchal d'Audenehan, sous lequel il servit toujours, tant en Gascogne qu'en Normandie & Picardie. Il demeura prisonnier en une rencontre près de Comborn en 1351. & étant devenu libre après 65. jours de prison, il suivit son oncle en Normandie en 1354. & à Ardres sur les frontieres de Picardie en 1355. où il fut son lieutenant. Ce maréchal ayant été pris à la journée de Poitiers, le Dauphin commit le sire de Neufville par lettres du 21. Octobre 1356. pour exercer l'office de maréchal de France jusqu'à sa délivrance; & le fit aussi son lieutenant en Picardie par autres lettres du six Novembre de la même année. Il y servit avec dix écuyers sous le connétable de Fiennes en 1358. & est qualifié maréchal de France dans le journal du tresor sous le 5. Octobre 1359. en ces termes, *Domino Joanni de Novavilla, marescallo Franciæ*, ainsi qu'il se lit plus au long dans le Pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne* : cependant cet auteur ajoute qu'il est constant qu'il ne fut jamais maréchal de France en titre. Le maréchal d'Audenehan son oncle, qui mourut en Decembre 1370. l'institua son heritier. Nous n'avons point de connoissance des ancestres ni de la posterité de ce sire de Neufville, qui étoit d'une maison differente de celle *dont nous allons parler.*

NEUFVILLE, maison illustre, a produit de grands hommes : l'on n'en rapporte la posterité que depuis

I. NICOLAS de Neufville I. du nom, secretaire du roi l'an 1507. audiencier de la chancellerie, puis tresorier de France, secretaire des finances, & de la chambre du roi François I. acquit la maison des Tuilleries à Paris, qu'il changea depuis avec le roi, pour la terre de Chanteloup l'an 1518. & fit partage de ses biens entre ses enfans l'an 1553. & mourut peu après. Il avoit épousé 1°. l'an 1511. *Denyse* du Museau, fille de *Marc*, dit *Morlet*, du Museau, maître d'hôtel du roi, & ambassadeur en Suisse : 2°. l'an 1532. *Philippe* de Bailli, veuve de *Jean* de la Place, conseiller au parlement : 3°. l'an 1545. *Marie* de Feugerais, veuve de *Jean* Bailli, seigneur d'Ouzereaux, grand rapporteur, & conseiller au grand-conseil, & fille unique de *Jean* de Feugerais, seigneur de Neron, conseiller au parlement, & d'*Antoinette* Chambellan, sa premiere femme. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres, & laissa de sa premiere, NICOLAS II. qui suit ; *Antoine*, mort sans alliance ; & *Jean* de Neufville, seigneur de Chantelou, de Bouconvilliers & d'Hardeville, secretaire du roi l'an 1549. mort l'an 1597. laissant de *Genevieve* Allart, fille de *Guillaume* Allart, conseiller au parlement, & de *Valentine* de Reillac ; *Jean*, seigneur de Chantelou, mort sans alliance ; *Magdelaine*, premiere femme de *Jean* Bochart, seigneur de Champigni, premier president au parlement de Paris, & *Anne* de Neufville, mariée à *Christophle* de Thou, seigneur du Plessis, maître des eaux & forêts de l'isle de France.

II. NICOLAS de Neufville II. du nom, chevalier, seigneur de Villeroi, d'Alincourt, Magni, Bouconvilliers, &c. secretaire des finances du roi l'an 1539. par la resignation de son pere, après la mort duquel il prit le nom & les armes de *le Gendre*, pour satisfaire au testament de *Pierre* le Gendre, chevalier, seigneur de Villeroi, son grand oncle maternel ; fut depuis tresorier de l'ordinaire des guerres, lieutenant general au gouvernement de l'Isle de France, gouverneur de Pontoise, Mantes, & Meulan, & prévôt des marchands de la ville de Paris l'an 1568. tresorier de l'ordre de saint Michel, & mourut fort âgé l'an 1594. & suivant d'autres en 1598. ayant eu de *Jeanne* Prud'homme, sa femme, fille de *Guillaume*, seigneur de Fontenai en Brie, tresorier de l'épargne, NICOLAS III. qui suit ; *Denyse*, mariée en Avril 1568. à *Henri* Clausse, seigneur de Fleuri & de Marchaumont, grand maître des eaux & forêts de France ; & *N.* de Neufville, abbesse de Malnoue.

III. NICOLAS de Neufville III. du nom, seigneur de Villeroi, d'Alincourt, Magni, &c. secretaire & ministre d'état, tresorier des ordres du roi, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, épousa le 17. Juin 1559. *Magdelaine* de l'Aubespine, fille de *Claude*, seigneur de Chasteauneuf-sur-Cher, secretaire d'Etat, & de *Jeanne* Bochetel, sa premiere femme, & mourut le 12. Novembre 1617. âgé de 74. ans, laissant pour fils unique CHARLES, qui suit ; *& un fils naturel, nommé* Nicolas, *abbé de Fontenelles, de Lagni & de Chesi, conseiller-clerc au parlement l'an* 1584. *mort en* 1613.

IV. CHARLES de Neufville, marquis d'Alincourt, seigneur de Villeroi, Magni, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville de Lyon, & des pays de Lyonnois, Forêz & Beaujolois, & ambassadeur à Rome, mourut le 18. Janvier 1642. en sa 76. année, étant alors grand maréchal des logis de la maison du roi. Il avoit épousé 1°. le 26. Fevrier 1588. *Marguerite* de Mandelot, dame de Paci, fille unique de *François* de Mandelot, seigneur de Paci, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lyon, & d'*Eleonore* Robertet : 2°. le 11. Fevrier 1596. *Jacqueline* de Harlai, fille aînée de *Nicolas* de Harlai, baron de Sanci, colonel des Suisses, & de *Marie* Moreau, dame de Gros-bois. Ses enfans du premier lit, furent, *N.* de Neufville, mort jeune ; *Magdelaine*, premiere femme de *Pierre* Brulart, marquis de Silleri & de Puysieux, secretaire d'état, morte sans enfans ; & *Catherine* de Neufville, dame de Paci, dame d'atour de la reine Anne d'Autriche, mariée en Mai 1610. à *Jean* de Souvré, II. du nom, marquis de Courtenvaux, chevalier des ordres du roi, morte l'an 1657. Ceux du second lit furent, NICOLAS de Neufville IV. du nom, duc de Villeroi, qui suit ; *Henri*, comte de Buri, mort au retour du siege de la Rochelle, l'an 1628. sans enfans de *Françoise* Phelypeaux, sa femme, fille de *Raymond*, seigneur d'Herbault, secretaire d'état ; *Camille*, né à Rome le 22. Août 1606. archevêque & comte de Lyon, commandeur de l'ordre du saint-Esprit, lieutenant general au gouvernement de Lyon & du Lyonnois, Forêz & Beaujolois, mort le 3. Juin 1698. âgé de 92. ans ; *Ferdinand*, chevalier de Malte, & abbé

de saint Vandrille, puis évêque de S. Malo & de Chartres, conseiller d'état d'église, mort à Paris le 2. Janvier 1690. âgé de 82. ans; *Lyon-François*, chevalier de Malte, commandeur de saint Jean de l'Isle, & mestre de camp du regiment du Lyonnois, tué au siege de Turin, le 3. Août 1639; & *Marie* de Neufville, mariée 1°. à *Alexandre* de Bonne, comte de Tallard, vicomte d'Auriac: 2°. à *Louis* de Champlais, marquis de Courcelles, lieutenant general de l'artillerie de France, morte l'an 1688.

V. Nicolas de Neufville IV. du nom duc de Villeroi, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de la ville de Lyon & du Lyonnois, Forêz & Beaujolois, fut élevé enfant d'honneur auprès du roi Louis XIII. & fut reçu en survivance gouverneur de Lyon l'an 1615. Il suivit le maréchal de Lesdiguieres en Italie, où il se trouva aux sieges de Felissant de la Roque, &c. l'an 1617. puis à son retour en France, il servit au siege de saint Jean d'Angeli l'an 1621. Il commanda un regiment d'infanterie au siege de Montauban, & un corps de six mille hommes, à celui de Montpellier. Après la prise du Pas-de-Suze, il y fut laissé avec huit mille hommes, & il se trouva au combat de Carignan. L'an 1633. il commanda à Pignerol & à Casal, jusqu'en 1635. qu'il se trouva au siege de Valence: l'année suivante il fut à celui de Dole dans la Franche-Comté, & prit ensuite diverses places. Il commandoit un corps d'armée au siege de Turin l'an 1640. & servit l'an 1644. en Catalogne, puis en Lorraine. Enfin il fut choisi l'an 1646. pour être gouverneur de la personne du roi Louis XIV. qui le fit maréchal de France, le 20. Octobre de la même année. M. de Villeroi representa la personne du grand-maître au sacre de sa majesté, fut fait chef du conseil royal des finances l'an 1661. chevalier du saint-Esprit l'an 1662. & duc & pair le 15. Decembre 1663. & mourut le 28. Novembre 1685. en sa 88. année. Il avoit épousé l'an 1617. *Magdelaine* de Crequi, dame de Mions, de Chaponai, seconde fille de *Charles* sire de Crequi, duc de Lesdiguieres, pair & maréchal de France, & de *Magdelaine* de Bonne sa premiere femme. Cette dame mourut à Paris le 31. Janvier 1675. Leurs enfans ont été, *Charles*, marquis d'Alincourt, mort le 25. Janvier 1645. âgé d'environ 19. ans; François maréchal, duc de Villeroi, qui suit; *Françoise* de Neufville, mariée 1°. à *Just-Louis* comte de Tournon: 2°. à *Henri-Louis* d'Albert, dit d'*Ailli*, duc de Chaulnes, vidame d'Amiens, &c: 3°. à *Jean* Vignier, marquis d'Hauterive, morte le 11. Mai 1701. âgé de 76. ans; & *Catherine* de Neufville, mariée le 7. Octobre 1660. à *Louis* de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France, morte le 25. Decembre 1707. âgé de 68. ans.

VI. François de Neufville, duc de Villeroi & de Beaupreau, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant general pour sa majesté de la ville de Lyon, & des provinces du Lyonnois, Forêz & Beaujolois, &c. se trouva au combat de Raab en Hongrie donné contre les Turcs l'an 1664. & suivit en 1668. le roi à la conquête de la Franche-Comté, où il se distingua à la prise de Dole. Il servit ensuite quelque tems dans l'armée de l'évêque de Munster, & s'est signalé depuis dans les guerres suivantes, où il a commandé. Le roi Louis XIV. le fit chevalier de ses ordres l'an 1688. & maréchal de France l'an 1693. dans laquelle année il prit la ville de Charleroi. En 1695. le roi lui donna la charge de capitaine de ses gardes du corps, vacante par la mort du maréchal de Luxembourg; & sa majesté lui confia le commandement de son armée en Flandres. Là il bombarda Bruxelles en presence de 25000. hommes des ennemis, campez sous les murs de cette place, prit Dixmude & Deinse, où il fit 8. à 9000. prisonniers; mais il eut la douleur de ne pouvoir secourir Namur. Il eut le même commandement l'année suivante, où il se contenta de reduire les ennemis à ruiner leur propre pays. En 1697. il couvrit avec son armée le maréchal de Catinat, qui fit le siege d'Ath. La guerre étant rallumée en 1701. le roi envoya le maréchal de Villeroi à la tête de ses troupes en Flandres; mais peu après sa majesté l'en retira pour le faire passer en Lombardie, où il eut le malheur d'être fait prisonnier dans Cremone, le 1. Fevrier 1702. & conduit à Grats, où il resta jusqu'au mois d'Octobre suivant, qu'il revint en France. Le roi le nomma en 1703. pour commander en Flandres, prit Tongres le 10. Mai, & au mois de Decembre de la même année il chassa les Hollandois qui tenterent de raser les lignes de la Mehaigne. Il passa en 1704. avec son armée en Allemagne vers les lignes de Stolhoffen, où la mortalité emporta grand nombre d'hommes & de chevaux. La campagne de 1705. lui fut plus glorieuse, puisque quoique les ennemis eussent trouvé le moyen d'entrer dans ses lignes, il ne laissa pas de couvrir les principales villes de Flandres, qu'ils menaçoient d'assieger, & les obligea de chercher des quartiers d'hiver dans leur propre pays; mais l'année suivante il perdit le 23. Mai la bataille de Ramillies. Il fut nommé ministre d'état, & chef du conseil royal des finances en Août 1714. & gouverneur de la personne du roi Louis XV. en Septembre 1715. Il épousa le 28. Mars 1662. *Marguerite* de Cossé, fille de *Louis* duc de Brissac, & de *Catherine* de Gondi, morte le 20. Octobre 1708. en sa 60. année, dont il a eu 1. Louis-Nicolas, qui suit; 2. *François-Paul*, né l'an 1677. docteur de Sorbonne, abbé de Fescamp, sacré archevêque de Lyon le 31. Novembre 1714. & commandeur de l'ordre du saint-Esprit le 2. Fevrier 1724; 3. *François-Catherine*, chevalier de Malte, lieutenant du roi au gouvernement de Lyonnois, mestre de camp d'un regiment de cavalerie, noyé sur les galeres de Malte l'an 1700; 4. *Magdelaine*, Carmelite à Lyon, où elle mourut superieure en 1723; 5. *Françoise*, mariée en Decembre 1668. à *Jean* de Souza, comte de Pardo, premier gentilhomme de la chambre du roi de Portugal; & 6. *Catherine* de Neufville, religieuse au Calvaire à Paris, où elle mourut superieure le 30. Novembre 1715. âgé de 41. ans.

VII. Louis-Nicolas de Neufville, duc de Villeroi & de Beaupreau, pair de France, capitaine de la premiere & plus ancienne compagnie Françoise des gardes du corps de sa majesté, chevalier de ses ordres, lieutenant general de ses armées, & au gouvernement de la ville de Lyon, pays Lyonnois, Forez & Beaujollois, &c. épousa le 20. Avril 1694. *Marguerite* le Tellier, fille de *Michel-François*, marquis de Louvois, ministre & secretaire d'état, &c. morte le 23. Avril 1711. âgée de 30. ans, dont il a eu 1. Louis-François-Anne, qui suit; 2. *François-Camille*, marquis d'Alincourt, lieutenant pour le roi des villes de Lyon, & province de Lyonnois, Forez & Beaujollois, qui a épousé le 4. Septembre 1720. *Marie Josephine* de Boufflers, fille de *Louis-François* duc de Boufflers, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, &c. & de *Catherine-Charlotte* de Grammont, dont il eut un fils né le 25. Août 1723; 3. *Marguerite-Louise-Sophie*, alliée le 14. Janvier 1716. à *François* marquis, puis duc d'Harcourt, capitaine des gardes du corps de sa majesté, &c. morte le 4. Juin suivant en sa 18. année; & 4. *Magdelaine-Angelique* de Neufville, mariée le 15. Septembre 1721. à *Joseph-Marie*, duc de Boufflers, pair de France, &c.

VIII. Louis-François-Anne de Neufville, duc de Retz, pair de France, lieutenant general au gouvernement du Lyonnois, & capitaine des gardes du corps du roi en survivance, &c. a épousé le 15. Avril 1716. *Marie-Renée* de Montmorenci, fille de *Charles-François-Frederic*, duc de Luxembourg, pair de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, & gouverneur de la province de Normandie, & de *Marie-Gillonne* Gillier de Clerambault sa seconde femme. * De Thou, *hist.* Memoires de Sulli. Memoires de Villeroi. Davila, *hist.* Matthieu & Perefixe, *histoire d'Henri IV.* Dupleix, *hist.* Fauvelet-du-Toc. *histoire des secretaires d'état.* Godefroi & le pere Anselme, *hist. des Officiers de la Couronne.* Mezerai, &c.

NEUFVILLE (Nicolas de) seigneur de Villeroi, d'Alincourt, de Magni, &c. conseiller & secretaire d'état, & grand tresorier des ordres du roi, s'est rendu considerable par ses services sous quatre de nos rois. Dès l'âge de dix-huit ans, il se distingua par sa prudence & par son esprit, & fut choisi pour gendre par M. de l'Aubespine, secretaire d'état, l'un des plus habiles hommes de son tems. Cette

alliance & son merite lui acquirent l'estime de la reine Catherine de Medicis, qui l'employa deux ans aprés dans les plus grandes affaires. Elle l'envoya en Espagne pour l'execution de quelques articles du traité du Cateau-Cambresis l'an 1559. puis à Rome, où le pape Pie IV. reconnut comme une chose incontestable le droit de preseance que nos rois ont sur les autres princes, & particulierement sur les rois d'Espagne qui y pretendoient. Ces commencemens firent connoître ce qu'on devoit esperer de l'habileté du sieur de Villeroi. Le roi Charles IX. le reçut en 1567. secretaire d'état, en survivance de M. de l'Aubespine son beau-pere, qui mourut le 11. Novembre de la même année. Dès le lendemain de cette mort, le sieur de Villeroi exerça cette charge, quoiqu'il ne fût âgé que de 24. ans; mais son application & son intelligence suppléerent au défaut des années. Il avoue lui-même dans ses memoires, que *les sages & prudens conseils de messieurs de Morvilliers & de Limoges, tous deux ses alliez, & les plus considerables dans les affaires de ce tems-là, fournissoient ce que l'experience ne lui avoit pas encore donné.* Le premier de ces messieurs dont il parle, étoit Jean de Morvilliers évêque d'Orleans, qui fut garde des sceaux de France; & l'autre étoit Sebastien de l'Aubespine, évêque de Limoges. Le sieur de Villeroi remplit très-bien tous les devoirs de sa charge, & fut très-agreable au roi Charles IX. qui ne le nommoit ordinairement que son secretaire. Ce prince l'envoya l'an 1569. en Allemagne, pour y regler les articles de son mariage avec Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II. & se servit de lui dans les negociations les plus épineuses. M. de Thou remarque que ce roi deferoit beaucoup à la prudence & à la fidelité de M. de Villeroi, qu'il fit recommander en mourant au roi Henri III. son frere, lui marquant expressément qu'il croyoit n'être pas moins obligé de lui faire cette recommandation, par l'affection qu'il avoit pour le bien de l'état, que par la reconnoissance qu'il devoit aux services d'un si fidele ministre. Henri III. continua à se servir de lui. Il lui communiqua la plûpart de ses desseins, & particulierement celui qu'il avoit d'instituer l'ordre du saint-Esprit, laissant au chancelier de Chiverni & à lui, le soin de dresser les statuts de cet ordre, dans lequel il lui donna la charge de grand tresorier, à la premiere promotion, le 30. Decembre 1578. Le roi avoit encore employé le sieur de Villeroi à faire revenir à la cour le duc d'Alençon & le roi de Navarre, qui en étoient sortis secretement pour s'aller mettre à la tête des Huguenots. Malgré tant de services, le sieur de Villeroi fut persecuté comme beaucoup d'autres fideles ministres par les favoris du roi. Le duc d'Epernon, qui en étoit un, traita assez mal, l'an 1588. dans le conseil même, ce ministre, auquel l'année suivante le roi commanda de se retirer de la cour. Le chancelier de Chiverni, Pompone de Belliévre, surintendant des finances, & Pinard, secretaire d'état, reçurent un ordre pareil. Ce fut un peu avant le voyage de Blois, où M. de Guise fut tué. Cette execution fut suivie de la revolte de Paris & de la mort funeste du roi. Le sieur de Villeroi vint se jetter dans Paris, & quoiqu'engagé dans le parti de la Ligue, il s'employa neanmoins très-utilement pour éluder les desseins des Espagnols, & pour faire reconnoître le roi Henri IV. La conference de Surenne qu'on devoit à ses soins, & ses negociations secrettes, avancerent la conversion du roi, & la paix que ce prince fit avec ses sujets l'an 1593. L'année suivante, le sieur de Villeroi fut rétabli en la charge de secretaire d'état, qui vaqua par la mort du sieur de Revol, arrivée au mois de Septembre. Alors il se vit dans le même credit où il avoit été auparavant, & fit connoître de quel poids étoit dans l'état une personne de son experience & de son merite. Il commença l'an 1598. le traité de la paix de Vervins, par les conferences qu'il eut sur la frontiere avec le president Richardot. L'an 1600. il traita avec le duc de Savoye, pour la restitution du marquisat de Saluces; l'an 1606. dans la resolution où le roi étoit d'entreprendre le voyage de Sedan, il s'avança jusqu'à Torci, pour conferer avec le maréchal de Bouillon, & tourna si bien son esprit, qu'il l'obligea par les raisons de son devoir & de son interêt, à se soumettre à un monarque qui étoit le meilleur maître du monde. Toutes les autres années de ce regne furent signalées par les services de M. de Villeroi. Le roi en parlant un jour de MM. de Sulli, de Silleri & de Villeroi, dit ces mots du dernier: *Quant au troisiéme il a une grande routine, & une connoissance entiere aux affaires qui ont passé de son tems, esquelles il a été employé dès sa premiere jeunesse, plus que nul des deux autres; tient grand ordre en l'administration de sa charge, & en la distribution des expeditions qui ont à passer par ses mains; a le cœur genereux; n'est nullement adonné à l'avarice; & fait paroître son habileté en son silence, & grande retenue à parler en public.* Après la mort d'Henri *le Grand*, l'an 1610. la reine Marie de Medicis considera M. de Villeroi, comme un des plus fermes appuis de sa regence, & continua à lui confier la conduite des plus considerables affaires de l'état, dont il s'acquitta avec son affection ordinaire; mais le maréchal d'Ancre qui avoit recherché son alliance, le mit mal dans l'esprit de la reine. M. de Villeroi, qui se retira pour lors à sa maison de Conflans l'an 1614. revint peu après à la cour d'une maniere qui lui fut bien glorieuse; car l'assemblée des états qui se tenoit alors à Paris, fit grand bruit sur un éloignement si extraordinaire, & sur le tort que l'on faisoit au roi, en lui ôtant un si fidele ministre: ce qui obligea la reine de le rappeller & de le remettre dans le conseil. L'année suivante il conclut le traité de Loudun avec M. le prince. Le maréchal d'Ancre, qui n'y trouva pas son compte, lui fit de nouveau des affaires, qui l'obligerent de s'éloigner de la cour. Après la mort de ce favori, le roi fit venir au louvre M. de Villeroi, & lui remit comme auparavant le soin de ses plus importantes affaires. Mais peu après avoir donné des marques du zele qu'il avoit de les faire réussir heureusement, le roi l'ayant engagé à le suivre en Normandie, il y mourut d'une relaxation de boyau le 12. Novembre 1617. âgé de 74. ans, dans le tems qu'on tenoit l'assemblée des notables à Rouen. Cinquante-six années de service sous quatre de nos rois, lui avoient donné une grande experience des affaires, & lui acquirent la reputation d'avoir été le plus sage ministre, & le plus habile politique de son siecle. Il étoit bon, genereux, ami fidele, & se faisoit sur-tout un grand plaisir de proteger les hommes de lettres & de vertu. Les cardinaux du Perron & d'Ossat, lui devoient leur élevation; & sur-tout le dernier, que M. de Villeroi appelloit avec raison, son cardinal. *Nous avons parlé ci-devant de sa femme & de sa posterité.* Son corps fut enterré dans une chapelle de l'église de Magni, où M. d'Alincourt son fils fit mettre l'épitaphe qu'on y voit. Nous avons des memoires, sous le nom de M. de Villeroi.

NEUHAUSEL, NEHAUSEL, ou NEWAUSEL, ville de Hongrie, que ceux du pays nomment *Owar*, & les auteurs Latins *Neoselium*, est située sur la riviere de Neutra ou Nitrach, à deux lieues de Komorre sur le Danube. C'est une petite ville, mais forte, bien située, capitale d'un grand pays, & bâtie dans une plaine marécageuse, dont le fond est si bon, qu'on y peut passer par tout. Elle est fortifiée en forme d'étoile à six rayons, ayant à chaque pointe un bastion fort élevé, & est entourée d'un fossé rempli d'eau, d'une toise & demie de profondeur, & de dix-huit de largeur. Elle n'a que deux portes; & au-devant de chacune, il y a une demi-lune de terre palissadée, sans autres dehors qu'un chemin couvert. Les Turcs l'avoient prise l'an 1663. mais les Imperiaux la reprirent en 1685. après un siege de quarante jours. Le 9. Juillet 1685. le prince Charles de Lorraine, accompagné des princes de Conti, de la Roche-sur-Yon, de Commerci, de Vaudemont, de Turenne, de Wirtemberg, & de la plûpart des generaux de l'armée, alla reconnoître la place. On tint ensuite conseil de guerre, & il fut resolu qu'on l'attaqueroit par l'endroit où les Turcs l'avoient attaquée l'an 1663. Le 16. Août il y eut un combat près de Gran, entre l'armée des Chrétiens, & celle du seraskier, qui venoit au secours de Neuhausel. Les Turcs furent défaits, & les Imperiaux se rendirent maîtres du camp de ces Infideles. On y trouva vingt-trois pieces de canon, quelques mortiers, quantité de bombes, & d'autres munitions de guerre, avec quarante étendarts. Le seraskier avoit déja fait prendre les devans à une partie de son bagage, & sauva ainsi six mulets qui portoient son argent. Pendant que le prince Charles travailloit avec tant de succez, pour empêcher le secours de Neuhausel, le comte Caprara mettoit tous ses soins à

reduire cette place. Il lui donna l'assaut le 19. Août, & fut secondé par le prince de Commerci, qui revenant de la bataille, arriva lorsque les troupes commençoient à entrer dans la ville. On y trouva quatre-vingts pieces de canon de fonte, & beaucoup de munitions. Le butin monta à plus de deux millions, outre quantité de meubles précieux, & de vaisselle d'argent. Les Hongrois liguez s'emparerent de cette place en 1704. & la conserverent jusqu'au mois de Septembre 1710. que les Imperiaux la reprirent sur eux après un long blocus. * *Histoire des troubles de Hongrie*, *tome 4.* Branche, *histoire de Hongrie.*

NEVILS-CROSS, lieu remarquable près de Durham, par la bataille qui s'y donna le 20. Octobre 1346. entre les Anglois & les Ecossois, pendant que le roi d'Angleterre Edouard III. étoit occupé au siege de Calais. La bataille fut dirigée par les lords Mowbrai, Perci, & Nevil. La reine y assista en personne. Les Ecossois furent entierement défaits, leur roi David Bruce y fut fait prisonnier par un certain Copland, homme de basse naissance: mais qui pour cette action fut fait chevalier.* *Diction. Anglois.*

NEVITTA, Barbare de naissance, s'avança dans les armées sous la protection de Julien l'*Apostat*, qui le fit general de la cavalerie, lorsque n'étant encore que cesar, il commandoit dans les Gaules. Quand ce prince fut parvenu à l'empire l'an 361. il élut Nevitta pour un des juges de la chambre de justice, établie contre les ministres de l'empereur Constance, & le designa consul pour l'année suivante. Ce Nevitta fut encore un des generaux de Julien, dans la malheureuse expedition qu'il entreprit contre les Perses, l'an 363.* Amm. Marcell. *l.* 21. 22. *&* 24.

NEVIUS, *cherchez* NÆVIUS.

NEVIZAN (Jean) jurisconsulte Italien, natif d'Ast, fut disciple de François Curtius, professeur dans l'université de Padoue. Il publia entr'autres ouvrages, un traité qu'il intitula, *Sylva nuptialis*, où il fit paroître son inclination à débiter des plaisanteries, & une édition accompagnée de curiositez divertissantes. Il y entassa beaucoup de recueils de médisances contre le sexe. Quelques-uns disent que les femmes de Piémont n'entendirent point raillerie, & qu'elles se vengerent de lui cruellement. Il ne fut jamais marié; mais il entretint une concubine, & en eut un fils, qui fut avocat, & qu'on dépouilla de tous ses biens, & pour surcroît de malheur, il passa de l'extrême pauvreté à la folie. Jean Nevizan mourut l'an 1540. Il avoit eu soin de marier sa concubine. * Pancirole, *lib. 2. de claris legum interpretibus*, *cap.* 155.

NEUMARK, que les auteurs Latins nomment *Novamarchia*, ville de Transylvanie, capitale des peuples, appellés *Cicules.* * Bertius. Sanson.

NEUMARK, autre ville d'Allemagne dans le palatinat de Baviere.

NEUMARK, petite ville de Silesie près de l'Oder, dans la principauté de Breslaw, à six lieues au-dessous de la ville de ce nom. * Mati, *diction.*

NEUMARK, bourg du Tirol, à trois lieues de Bolzano vers le midi. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Endidejum*, ville de la Rhetie. * Mati, *diction.*

NEUROBATES: c'étoit une espece de danseurs de corde, qui marchoient non-seulement sur une corde tendue, mais qui faisoient quantité de tours & de sauts, comme auroit fait un danseur sur la terre, au son de la flûte. * *Antiquitez Romaines.*

NEUS, *cherchez* NUIS.

NEUSER (Brunon) a composé un livre sur les heures canoniales, imprimé à Mayence en 1669. & un prodrome pour saint Augustin, contre Henri de Noris, depuis cardinal, imprimé en 1676. *in folio.* * Konig. *biblioth.*

NEUSTAT, ville d'Allemagne en Autriche, avec évêché, fondé par le pape Paul II. l'an 1468. & suffragant de Salsbourg, est assez agreable, & située sur le ruisseau de Bischau. Elle est petite, mais bien forte, à six lieues de Vienne en Autriche. Les auteurs Latins la nomment *Nova Civitas* & *Neostadium.*

NEUSTAT, petite ville d'Allemagne, au duché de Brunswick, sur la riviere de Leine, dans l'état du duc d'Hanovre, entre Neubourg & Hanovre, à six milles d'Allemagne au couchant. * Baudrand.

NEUSTAT, qui signifie *Ville-Neuve.* Il y a plusieurs villes de ce nom en Allemagne. Voici les principales. Il y en a une dans la basse Saxe; elle est dans la Wagrie, en Holsace, sur le golfe de Lubec, à cinq lieues de la ville de ce nom vers le nord.

NEUSTAT ou NEWSTADLE, petite ville de Silesie, dans la principauté d'Oppelen, sur la petite riviere de Brudniez, à six lieues de la ville de Neisse vers le midi.

NEUSTAT, petite ville ou bourg de la Thuringe, dans le comté d'Hohenstein, près du château de ce nom, aux confins du territoire de Northausen, & du comté de Stolberg.

NEUSTAT, anciennement *Seleusum* ou *Celeusum*, ancienne petite ville de la Vindelicie. Elle est maintenant dans la Baviere, à l'embouchure de la riviere d'Abens dans le Danube, entre Ingolstat & Ratisbonne.

NEUSTAT ANDER ORLA, petite ville ou bourg du duché d'Altembourg, en Misnie. Ce lieu est sur la petite riviere d'Orla, entre la ville de Plawen & celle de Weimar, environ à huit lieues de l'une & de l'autre.

NEUSTAT, petite ville du Cercle de Franconie, dans le diocese de Wurtsbourg sur la Sala, aux confins du comté d'Henneberg, dont elle a autrefois dépendu.

NEUSTAT, petite ville du royaume de Bohême, dans la Moravie, environ à trois lieues d'Olmutz vers le nord.

NEUSTAT ANDER AISCH, petite ville de Franconie, sur la riviere d'Aisch, enclavée entre l'évêché de Bamberg & le marquisat d'Anspach; quoiqu'elle appartienne à celui de Culembach, avec son petit territoire.

NEUSTAT, ville d'Allemagne, au Palatinat du Rhin, vers les frontieres de l'Alsace, qu'on appelle aussi quelquefois *Neustat-An-der-hart*, pour la distinguer. C'étoit autrefois une ville libre & imperiale, qui fut dans la suite tirée de la matricule de l'empire, & accordée à l'électeur Palatin, à qui elle est encore sujette. Elle est sur le ruisseau de Spirbach, aux confins de l'évêché de Spire, à deux milles d'Allemagne de Landau vers le septentrion, & à quatre de Spire vers le couchant. * Bourgon, *geogr. historique.*

NEUSTAT, petite ville d'Allemagne, dans la Hesse, à cinq lieues de Marpurg, vers le nord oriental. Elle appartient avec son territoire à l'archevêque de Mayence. * Baudrand.

NEUSTAT, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, environ à seize lieues de la ville de Ham, du côté du nord. * Baudrand.

NEUSTAT, petite place d'Allemagne, au duché de Wirtemberg en Souabe, sur la riviere de Kocker, qu'on y passe sur un pont, où reside un des princes de la maison de Wirtemberg. Elle étoit autrefois dépendante de l'électeur Palatin. * Bourgon, *geogr. histor.*

NEUSTRIE ou WESTRIE, ancienne partie du royaume de France, qui étoit l'occidentale, comprenoit ce qui étoit depuis la Saone & la Meuse, jusqu'à la Loire & l'Ocean. Sous la premiere race des rois de France, elle fut quelquefois un royaume particulier, qui renfermoit la Bourgogne, l'Aquitaine, la Provence, & la Neustrie propre. Ce nom a été commun aux écrivains du tems de Charlemagne & de ses fils. Il a été changé en celui de Normandie, quoique cette province, telle qu'elle est aujourd'hui, ne fût qu'une partie de l'ancienne Neustrie. *Voyez* NORMANDIE.

NEUSTRIE PROPRE. C'étoit une partie du royaume de Neustrie. Elle eut aussi en differens tems differentes bornes. Avant le regne de Charlemagne, elle comprenoit tout le pays qui est entre la Meuse & la Loire jusqu'à l'Ocean; mais ce prince le resserra entre la Seine, depuis Paris; & la Loire, depuis Orleans, jusqu'à leurs embouchures. Alors on la divisa en Neustrie *inferieure*, qui comprenoit la petite Bretagne, l'Anjou, & les pays voisins; & en Neustrie *superieure*, qui renfermoit la Norman-

de, & tous les pays voisins, au couchant de l'Anjou, jusques à Orleans & à Paris. * Bourgon, *Geographie historique.*

NEWARK, bourg d'Angleterre, dans le comté de Nottingham, situé sur la côte orientale de la riviere de Trent : il fut appellé *Newark*, à cause d'un château qu'Alexandre évêque de Lincoln y fit bâtir, & dont on voit encore les ruines, qui sont une marque de sa force & de sa beauté. Ce fut dans ce bourg que mourut le roi Jean d'Angleterre le 19. Octobre 1216. qui s'y étoit rendu pour combattre Louis, fils de Philippe Auguste, roi de France, qui avoit été appellé en Angleterre, & couronné roi. Edouard VI. en fit une communauté, avec le privilege d'envoyer deux deputez au parlement. Les parlementaires l'assiegerent l'an 1643. Elle fut defendue par le prince Robert, & obligée de se rendre en 1646. le roi Charles I. étant alors entre les mains des Ecossois, & toutes ses forces dissipées. Newark donne le titre de vicomte au comté de Kingstone. * *Diction. Anglois.*

NEWCASTEL, *Novum Castrum*, ville d'Angleterre, dans le comté de Northumberland, est situé sur la riviere de Tine ou de Ton, & assez bien fortifiée, à trois ou quatre lieues de la mer. * Camden.

NEUVEGLISE (Charles de) prêtre & professeur au college de Dombes, publia l'an 1697. un abregé de l'histoire de cette souveraineté en forme de theses, qui fut attaqué aussitôt par une lettre du P. Menestrier, Jesuite, imprimée dans le Journal des sçavans de 1697. *p.* 529. de l'édit. *in* 12. & par Philibert Collet, dans deux lettres concernant la critique de l'histoire de Dombes : l'on trouve ces deux lettres dans les dissertations préliminaires qui sont au devant des statuts de Bresse par le même Collet imprimez à Lyon en 1698. Neuveglise répondit à l'un & à l'autre dès cette année & fit imprimer sa réponse à Trevoux. On ne sçait pas en quelle année il est mort. * Le Long, *bibliot. hist. de France. Vie de Philibert Collet par* Papillon.

NEWEMBOURG, *voyez* NEUFCHASTEL.

NEWENBOURG, petite ville autrefois imperiale, dans le Brisgaw en Souabe, sur le Rhin entre Brisach & Basle, à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *dictionaire.*

NEWENBOURG, petite ville de la Prusse royale, dans la Pomerellie, sur le bord occidental de la Vistule, à trois lieues au dessous de Graudentz. * Mati, *diction.*

NEUVILLE, nom de la famille des princes de Salms, qui descendent de l'illustre maison des Rhingraves. *Voyez* RHINGRAVE.

NEUVILLE, *voyez* NEUFVILLE.

NEWGARTEN, petite ville ou bourg du duché propre de Pomeranie. Ce lieu est situé sur un petit lac, entre la ville de Stargard, & celle de Griffenberg, à six lieues de la premiere & à cinq de la derniere. * Mati, *diction.*

NEWMARKET, ville d'Angleterre, qui est en partie dans le comté de Cambridge, & en partie dans celui de Suffolck, y ayant une paroisse dans l'un & une autre dans l'autre. Elle est devenue celebre sous le regne de Charles II. pour la course des chevaux, où l'on s'exerçoit pendant le séjour de ce prince dans ce lieu, sur la fin de l'été.* *Dict. Anglois.*

NEWMUNSTER, petite ville ou gros bourg du Holstein propre. Il est près de la riviere de Schwale, vers son embouchure dans celle de Stoer, entre Hambourg & Kiele, à six lieues de celle-ci & à dix de celle-là. * Mati, *diction.*

NEWPORT, ville principale de l'isle de Wight, est située vers la côte de Southampton, dans la partie meridionale d'Angleterre. Proche de cette ville est le château de Caresbrock, qui y sert de citadelle. Ce fut là où les rebelles parlementaires d'Angleterre, tinrent prisonnier le roi Charles I. & d'où ils le tirerent, pour le faire mourir sur un échaffaut : action digne de l'horreur de tous les siecles à venir. Il y a encore une ville qui porte le nom de NEWPORT dans le comté de Monmouth, à une lieue & demie de Carlion vers le couchant ; il est considerable par son port & par son château. Il y a NEWPORT dans le pays de Cornouaille, aux confins du comté de Devon, à une lieue de Lauston, vers le nord. NEWPORT dans le comté de Pembrock, entre la ville de ce nom & celle de Cardigan, à sept lieues de la premiere & à trois de la derniere. * Baudrand. Mati, *diction. Angl.*

NEWTON : il y a plusieurs villes ou bourgs de ce nom en Angleterre. Il y en a six differentes dans le seul comté de Lancastre. Il y a NEWTON-BUSHEL dans le comté de Devon, du côté du sud-est, NEWTON-NOTTAGE, ville maritime dans la partie meridionale du comté de Glamorgan, à deux milles à l'occident de l'embouchure de la riviere d'Ogmore ; où l'on dit que l'eau est basse dans le tems de la haute marée, & haute dans le tems de la basse marée. C'est du moins ce que Camden assure. * *Diction. Anglois.*

NEWTOWN : bourg du comté de Montgomeri en Angleterre, situé sur le côté oriental de la Saverne, avec un fort beau pont sur cette riviere. Il y a encore un bourg de ce nom dans l'isle de Wight au nord-west. * *Diction. Anglois.*

NEX, petite ville de Danemarck sur la côte occidentale de l'isle de Bornholm, à deux lieues de Rudnebi vers le midi. * Mati, *diction.*

NEYDING, petite ville du cercle de Souabe, dans le comté de Furstemberg, sur le Danube, à quatre lieues de la ville de Rotweil, tirant vers celle de Schaffouse.* Mati, *diction.*

NEYLAND, bourg dans la partie orientale du comté de Suffolck en Angleterre, sur les frontieres du comté d'Essex. Il est arrosé de la riviere de Stowre, sur laquelle il y a un pont. * *Diction. Angl.*

NEYSTEDEN, est un des meilleurs villages du Holstein Danois, & regardé comme un poste avantageux pour le blocus de Hambourg, lorsqu'il prendra envie au roi de Danemarck d'en former le dessein. Il est situé sur une plateforme de côteau, qui regne le long de l'Elbe en forme de terrasse, jusques près de Hambourg, d'où ce village est éloigné d'environ trois lieues de France.* *Memoires du chevalier de Beaujeu.*

NEYTRACHT, petite ville épiscopale avec citadelle, dans la haute Hongrie, située sur la riviere du même nom, à quatorze lieues de la ville de Gran, dont elle est suffragante. Elle est capitale du comté de Neytracht, qui est entre les comtez de Presbourg, de Transchin, de Turocz & de Bars ; il y a encore dans ce comté Newhausel, Scheliz, & Schinta.* Mati, *diction.*

NEZENIUS (Abel) florissoit en 1610. Il a composé des exercitations sur le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth, les Livres des Rois, & les Paralipomenes. * Konig. *bibl.*

NI

NIANCHEU, ville de la Chine située sur la riviere de Ché. Elle est la quatriéme de la province de Chekiang, & elle a cinq autres villes sous sa jurisdiction. * Mati.

NIBE, petite ville ou bourg du diocese de Wiborg, en Jutlande. Ce lieu, où l'on nourrit de fort bons chevaux pour le service, est sur le golfe de Limfort, à trois lieues de la ville d'Alborg vers le couchant. * Mati, *diction.*

NIBIANO, petite ville des états de Parme en Lombardie. Elle est située sur le Tidone, dans le Plaisantin, à quatre ou cinq lieues de Pavie, de Plaisance, & de Bobio. * Mati, *diction.*

NICAGORAS, sophiste d'Athenes, étoit fils de l'orateur *Mnesée*, & pere du sophiste *Minucian*, & vivoit dans le III. siecle, sous l'empire de Philippe & de Dece, vers l'an de Jesus-Christ 249. Il écrivit quelques vies des hommes illustres par leur éloquence, &c. Suidas en a fait mention. Il ne faut pas confondre ce NICAGORAS, avec un autre de même nom, surnommé *Zelita*, qui s'appelloit *Mercure* du tems d'Alexandre *le Grand*, & dont il est fait mention dans Clement d'*Alexandrie*, *in protrept.* * Joan. Jac. Hofman, *Lexic. univers.*

NICAGORAS de Cypre, historien Grec, est cité par Arnobe & par d'autres auteurs, & par l'usage qu'ils en font, on voit qu'aussi peu persuadé qu'Euhemere de la verité de la religion Payenne, il s'étoit appliqué à débrouiller les fables qu'on débitoit touchant les dieux qu'il avoit reconnu, & que ç'avoit été autant d'hommes ou

de femmes, dont il s'en falloit beaucoup que la vie eût été irreprehensible. * Arnobe, *l.* 4. Fulgence, *l.* 2. *Mythol. &c.*

NICAISE (saint) martyr dans le Vexin, que quelques-uns font premier archevêque de Rouen, prêcha l'évangile dans cette province, dans le tems que saint Denys l'annonçoit à Paris, c'est-à-dire, vers l'an 250. On dit qu'il fut massacré avec son frere Quirin, que l'on appelle communément *Cerin*, & Piantie, communément *Pianche*, originaire du Vexin. Quelques-uns y joignent Scuricule & Egobile, diacre. Mais tout ce que l'on dit de ces Saints & de leur martyre est fort incertain. On fait memoire d'eux au 2. Octobre. * Baillet, *vies des saints.*

NICAISE (saint) évêque de Reims, dans le V. siecle. On ne sçait pas précisément le tems qu'il a été élevé sur ce siege. Les uns ont cru que c'est sur la fin de ce siecle, & les autres au commencement. Le dernier a plus d'apparence. Quand les Vandales, les Sueves, & les Alains, étant entrez dans les Gaules, prirent & brûlerent les villes de Mayence, de Worms, de Reims, d'Amiens, d'Arras, &c. ce qui arriva l'an 407. Saint Nicaise demeura enfermé dans sa ville, lorsque ces Barbares y mirent le siege; & lorsqu'elle fut prise, ils lui trancherent la tête, & tuerent à ses côtez Florent son diacre, & Jocon, lecteur. On leur joint encore sainte Europe, sa sœur. Son corps fut enterré dans l'église que l'on appelloit autrefois de *saint Agricole*, & qui porte aujourd'hui le nom de *S. Nicaise.* * Baillet, *vies des saints.*

NICAISE (Claude) étoit d'une bonne famille de Dijon, où son frere a été procureur general de la chambre des comptes; il embrassa l'état ecclesiastique. S'étant appliqué particulierement à la connoissance & à la recherche des monumens antiques, il prit la résolution d'aller à Rome, & dans ce dessein se défit d'un canonicat qu'il avoit à la sainte Chapelle de Dijon. Il demeura plusieurs années à Rome, & il s'y acquit l'estime & l'amitié d'un très-grand nombre de sçavans & de personnes du premier rang, avec lesquelles il fut toujours en commerce depuis son retour en France. Les cardinaux Barbarigo & Noris lui ont écrit plusieurs fois; le pape Clement XI. lui fit souvent cet honneur avant son exaltation au pontificat. Jamais, peut-être, homme de lettres n'eut un commerce plus étendu & plus constant avec les sçavans de son tems, que l'abbé Nicaise; & il seroit assez difficile d'en nommer aucun de quelque parti, ou de quelque nation qu'il ait été, dont il n'ait reçu des marques d'estime, & dont on ne trouve des lettres parmi ses papiers: à quoi certainement sa probité, son bon cœur, sa douceur, ses manieres obligeantes contribuoient autant que sa grande capacité & le goût qu'il avoit pour les sciences. Ces habitudes de M. Nicaise avec presque tous les sçavans lui prenoient une bonne partie de son tems, & l'ont empêché de donner au public de grands ouvrages; mais les lettres qu'il a écrites & celles qu'il a reçues en peuvent faire un très-beau & très-curieux. Il fit imprimer à Lyon en 1689. une dissertation latine *de nummo pantheo*, qu'il dedia à M. de Spanheim. Il fit encore paroître la même année une explication d'un ancien monument trouvé en Guienne dans le diocese d'Auch: & en 1691. il publia un discours sur la nature & la figure des Syrenes, où suivant l'opinion de feu M. Huet, ancien évêque d'Avranche, il montroit que les syrenes étoient des oiseaux & non pas des poissons, ou des monstres marins. Il avoit fait une traduction françoise du livre italien de M. Bellori contenant la description des tableaux du Vatican; & il y avoit ajouté un discours sur l'école d'Athenes & sur le parnasse, qui sont deux tableaux de Raphaël. Il songeoit même à dédier cet ouvrage au cardinal Albani; mais ce cardinal étant devenu pape, sa modestie le jugea peu digne de lui être presenté. Il avoit fait encore un petit traité de la musique ancienne, & il mourut lorsqu'il travailloit à donner au public l'explication d'une ancienne inscription, MINERVÆ ARNALIÆ, qu'il avoit trouvée au village de Vellei. Il avoit toujours mené une vie très-reguliere, qu'il termina par une mort chrétienne au mois d'Octobre 1701. âgé de 78. ans. Il mourut à Vellei, & y fut enterré près de son frere. * *Memoires pour l'hist. des scienc s & des beaux arts, Janvier & Fevrier* 1702. *pag.* 38. *édition de Hollande. Nouvelles de la république des lettres, Avril* 1702. *pag.* 472. où l'on trouve l'épitaphe de l'abbé Nicaise, qui quoiqu'en vers burlesques represente assez bien son caractere.

NICAISE de VOERDA, *voyez* VOERDA.

NICANDRE, *Nicander*, Grammairien, poëte & medecin, vivoit vers la CLX. olympiade, & l'an 140. avant Jesus-Christ du tems d'Attale, surnommé *Galatonicés*, roi de Pergame, qui avoit défait les Gaulois Grecs. Suidas dit qu'il étoit fils de Xenophane de Colophon, ville d'Ionie, & remarque que d'autres le faisoient Etolien de nation. Mais il est assuré, par le témoignage même de Nicandre, qu'il étoit de Claros, petite ville d'Ionie dans le voisinage de Colophon, & que son pere se nommoit *Damnée*. On ne l'a dit Etolien, que parce qu'il a demeuré long-tems en Etolie, & qu'il en écrivit l'histoire. On attribue un grand nombre d'ouvrages à Nicandre. Ceux qui nous restent sont intitulés *Theliaca*, & *Alexipharmaca*: ce sont d'excellens poëmes: les autres du même genre, étoient l'*Ophiaque*, où il traitoit des serpens, l'*Hyacinthe*, un recueil de divers remedes, & les prognostiques dans les maladies, tout cela en vers. Le scholiaste de Nicandre cite les deux premiers ouvrages: Suidas fait mention des deux autres. Athenée cite aussi en plusieurs endroits ses georgiques, ouvrage poëtique que Ciceron a connu (*lib.* 1. *de orat.*) & son traité des mouches à miel: & Antonius Liberalis, aussi-bien que Tzetzes, ont copié quelques vers d'un autre ouvrage de Nicandre, où il traitoit des metamorphoses en cinq livres. Il falloit que cet homme eût la veine bien fertile, puisqu'outre ses ouvrages, il en fit encore d'historiques. Colophon étoit le chef-lieu de Claros où il étoit né: il crut devoir cette marque de reconnoissance à sa patrie que d'écrire son histoire, & elle a été connue d'Athenée, qui livre 13. en cite le troisiéme livre. Il demeura long-tems en Etolie, ce pays lui parut meriter aussi son attention, & les anciens citent assez souvent ses Etoliques. La Beotie, & en particulier Thebes, l'occupa aussi: on cite jusqu'au dixiéme livre de son ouvrage sur la Sicile, & il travailla encore à l'histoire ou à la description de l'Europe entiere. Athenée, Macrobe, Etienne de *Byzance*, le Scholiaste des Theriaques ont parlé de tous ces differens traitez, & Suidas y en joint un autre en trois livres sur les oracles. Ce n'est pas sans raison que Nicandre a reçû des éloges; on a quelques épigrammes à sa louange dans le premier livre de l'Anthologie. * Cicero, *lib. de orat.* Macrobe, *l.* 5. *Saturn. c.* 21. Athenée. Pline. Suidas, &c. citez par Gesner, *in biblioth.* par Vossius, *l.* 4. *de hist. Grac. de poët. Grac. c.* 8. *& de philosoph. c.* 11. §. 36. Castellanus, *in vit. medic.* Lilio Giraldi, *dial.* 4. *de poët. hist.* Juste, *chron. med.* Vander Linden, *de script. medic.* Le Fevre, *vies des poëtes Grecs.*

NICANDRE, fils de *Charille* roi de Lacedemone, de la famille des Proclides, commença à regner après son pere, l'an 806. avant Jesus-Christ. Sous son regne, Teleclus, roi, de la famille des Eurysthenides, fut tué par les Messeniens. Nicandre étant entré dans l'Argolide, y fit un grand dégât. Il avoit été appellé par les Asinéens, qui furent ensuite punis par les Argiens. Nicandre regna 39. ans. * Pausanias, *in Lacon.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des historiens profanes.*

NICANDRE & MARTIEN (saints) martyrs, dans le IV. siecle, du tems de la persecution de Diocletien & de Maximien, suivoient la profession des armes dans les troupes de l'empire. Quand ils furent éclairez des lumieres du Christianisme, le gouverneur Maxime ayant voulu obliger les soldats d'offrir de l'encens aux idoles, Nicandre refusa de le faire, & sa femme Darie l'exhorta publiquement à tenir ferme. Le gouverneur ordonna qu'ils fussent mis en prison. Martien s'étant de même declaré Chrétien, y fut aussi conduit. Trois semaines après il fut retiré de prison. Nicandre & Martien furent condamnés à avoir la tête tranchée. Pour Darie elle fut mise en liberté, & accompagna son mari au supplice. On met ces martyrs au 17. de Juin; mais ni l'année ni le lieu de leur martyre ne sont certains. * *Acta apud* Ruinart. Baillet, *vies des Saints.*

NICANDRE d'*Alexandrie*, historien Grec, qui écrivit un traité des disciples d'Aristote, selon Suidas. Il est

different de NICANDRE de Calcedoine, historien cité par Athenée, (l. 11.) qui nous apprend que cet auteur avoit écrit l'histoire du roi Prusias : & d'un autre NICANDRE de *Thyatire*, qui avoit fait un traité sur les peuples ou tribus Attiques, ainsi qu'on l'apprend d'Harpocration.

NICANOR, fils de *Patrocles*, general de l'armée des rois de Syrie, fut envoyé en Judée avec Gorgias, par Antiochus *Epiphane*, pour assister Alcime & Philippe. Il fut defait par Judas *Machabée*, & perdit neuf mille hommes dans cette bataille, l'an du monde 3870. & 165. avant J.C. Il continua d'inquieter les Juifs, sous Antiochus *Eupator*; & lorsque Demetrius, fils de Seleucus, eut ôté le sceptre & la vie à ce dernier, il fut fait chef d'une armée formidable, avec ordre de ne pas pardonner à un seul des Juifs & jura de ruiner le temple & la ville de Jerusalem. Judas *Machabée*, avec trois mille hommes seulement, s'opposa à ses desseins, & tua trente-cinq mille des Infideles, avec ce general impie, l'an 3873. du monde, & 162. avant J. C. * I. *Machabées*, c. 7. II. c. 14. & 15. Josephe, l. 12. *antiq.* c. 17.

NICANOR d'*Alexandrie*, auteur d'une histoire d'Alexandre *le Grand*, pourroit être sans doute le même que ce Leandre Nicanor, dont nous parlons ailleurs. D'autres croyent, mais avec peu de raison, que Seleucus NICANOR ou NICATOR, roi de Syrie, est cet historien. Les anciens parlent de divers autres auteurs de ce nom, &c. * Lactance, l. 1. *de falsa relig.* l. 6. Vossius, &c.

NICANOR, natif de l'isle de Cypre, fut un des sept diacres choisis par les apôtres. On dit qu'il prêcha dans son pays, & qu'il y fut martyrisé. * *Actes des Apôtres*, c. 6. Baronius, *in annal. & martyr.*

NICANOR de *Samos*, historien Grec, qui a fait un traité des Fleuves, selon Plutarque. On ne sçait pas en quel tems il a vêcu.

NICANOR, étoit du nombre de ceux qui avoient trempé dans la conspiration contre Alexandre *le Grand*, mais qui fut découverte. * Quinte-Curce, l. 6. c. 1.

NICANOR, fort connu dans l'armée d'Alexandre, non seulement par sa qualité, mais encore plus par sa temerité & par son audace, qui furent cause de sa perte. * Quinte-Curce, l. 3. c. 9. & l. 6. c. 6.

NICANOR *Stagirite*, par qui Alexandre *le Grand* envoya des lettres aux Grecs exilez, pour les faire revenir. * Diod. de *Sicil.* l. 18.

NICANOR, fils de *Parmenion*, étant mort dans l'Hyrcanie à la fleur de son âge, son frere Philotas resté avec deux mille six cens hommes, lui fit faire des obseques magnifiques. * Quinte-Curce, l. 3. c. 9. & l. 6. c. 6.

NICANOR, amiral de la flotte d'Antigone, étoit non seulement poltron, mais très-ignorant dans le métier de la guerre. * Polien, l. 4. c. 6. *in Antigon. com.* 8. Il fut pris dans une embuscade par Cassandre, & mis à mort, *in Cassandr. com.* 1.

NICANOR, avoit la charge de recevoir les étrangers à la cour de Ptolemée *Philadelphe* roi d'Egypte. Ce fut lui qui eut ordre de la part de ce prince d'avoir un soin particulier des interpretes, qui lui avoient été envoyez de Judée, pour traduire en grec l'ancien testament, s'il en faut croire l'histoire d'Aristée. * Josephe, *antiquit. liv. XII. chap.* 2.

NICANOR, tribun dans l'armée de Vespasien, fut un très-honnête homme, fort brave & vaillant de sa personne. Ce fut lui qui après la prise de Jotapat persuada à Josephe, qu'il sçavoit être caché dans un puits, de se rendre aux Romains. Il fut tué au siege de Jerusalem d'un coup de fléche qu'on lui tira de dessus les murailles lorsqu'il exhortoit les Juifs à se rendre. Il fut fort regretté de Tite. * Josephe, *Guerre des Juifs*, l. III. c. 26. & l. V. ch. 17.

NICARAGUA, province du grand gouvernement, ou parlement de Guatimala, dans la nouvelle Espagne, en l'Amerique septentrionale, entre les Hondures, & Costa-Ricca. Quelques-uns l'ont nommée autrefois, *nouveau royaume de Leon*, & *paradis de Mahomet*, à cause de sa fertilité & de ses richesses. Ce pays est fertile en maiz; mais il ne produit point de froment. Les pâturages y sont excellens, & l'on y voit force bétail, à la reserve des brebis. On y recueille quantité de coton; & les forêts y sont pleines de grands arbres, dont quelques-uns sont si gros, que quinze hommes se tenant par la main n'en peuvent embrasser le tronc. On trouve des perles vers le cap Blanco, sur la mer du Sud, mais elles n'ont pas une belle eau, & ne servent gueres qu'à falsifier les vraies par leur mélange. Presque tous les Sauvages de cette province sçavent la langue espagnole, & sont fort adroits dans les arts méchaniques. Le lac de Nicaragua est remarquable par son étendue, qui commence à trois ou quatre lieues de la mer du Sud, & va jusqu'à la mer du nord, par le moyen d'un grand canal qui s'y décharge, à l'endroit nommé *le port saint Juan*; on dit qu'il a plus de cent trente lieues de tour. Il nourrit une infinité de poissons, & un grand nombre de crocodiles. Le flux & reflux s'y remarquent comme dans l'Ocean. La ville principale, qui est nommée *Leon de Nicaragua*, est située sur le bord du grand lac, & est le séjour du gouverneur de la province, & des autres officiers du roi. C'est aussi le siege d'un évêque, suffragant de l'archevêché de Mexique. A trois lieues de la ville on voit un volcan sur une montagne fort haute, qui jette le soir & le matin une fumée épaisse, & vomit une grande quantité de pierres brûlées. La seconde ville de la province, est Granada, à seize lieues de Leon; les autres sont, la nouvelle Segovie, Jaën, &c. Granada & Jaën sont bâties, la premiere sur le lac, & la seconde sur le canal. Les Espagnols y cultivent des cannes de sucre, & font d'excellent vinaigre des cerises qui y croissent. A sept lieues de Granada on trouve encore un volcan, dont le sommet ne laisse pas d'être couvert de plusieurs arbres fruitiers. *Voyez* LEON. * De Laët. *hist. du nouveau monde.*

NICARETE ou NICERATE (sainte) vierge de Constantinople, dans le IV. siecle, étoit de l'une des plus illustres familles de Nicomedie. Elle quitta son pays pour aller demeurer à Constantinople, où elle embrassa l'état de virginité, & employa ses biens à assister les pauvres. Elle refusa d'être élevée au rang de diaconesse & à la charge de superieure des vierges de Constantinople, qui n'étoient pas renfermées dans des monasteres. Dans le tems que saint Chrysostome fut déposé, l'an 404. Nicarete, & les autres vierges à son exemple, refuserent de reconnoître pour évêque Arsace, que l'on avoit mis en sa place. Elles quitterent Constantinople, & se retirerent dans un lieu où Nicarete acheva le reste de ses jours. On fait mention d'elle au 27. de Decembre. * Sozomene, *livre* 8. *chapitre* 23. Baillet, *vies des Saints.*

NICARIA, isle de l'Archipel vers l'Asie, étoit anciennement appellée *Icaria*. Elle regarde au levant Samos; au couchant Naxia; au nord Chio; & au sud Patmos. Cette isle n'a de circuit qu'environ quarante milles, & est beaucoup plus longue que large. Il y avoit un temple nommé *Tauropolion*, consacré à Diane. Pausanias dit qu'elle eut le nom de *Macris* (c'est-à-dire, *longue*, en grec) puis celui de *Pergame*, & d'*Icarie*, à cause d'Icare, fils de Dedale, qui tomba dans la mer en cet endroit. Le terroir seroit bon, s'il étoit bien cultivé : mais les habitans negligent de le faire valoir, parce que les Corsaires les viennent souvent piller. Sur la côte qui regarde l'orient, il y a une haute tour, où l'on tient du feu allumé toute la nuit, pour faire signal à ceux qui courent ces mers de ne pas aller heurter contre des écueils dangereux, qui sont entre cette isle & Samos. Depuis environ deux siecles, que les Turcs l'ont ôtée aux Justinians de Genes, à qui elle appartenoit, avec l'isle de Chio, elle est sous le sangiac ou gouverneur de Gallipoli. Elle avoit une ville de ce même nom, qui étoit le siege d'un évêque, suffragant de Rhodes. * Ch. Becman, *histor. insul.* c. 5.

NICASTRO, *Nicastrum* ou *Neocastrum*, ville du royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, avec évêché, suffragant de Reggio. Cette ville est petite, & est située au pied du mont Apennin, à cinq ou six milles de la mer. Elle a le titre de comte, & appartient à la maison de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI.

NICAULIS, reine d'Egypte & d'Ethiopie, est, selon Josephe, cette reine de Saba, appellée par d'autres, *Makeda*, laquelle ayant oüi parler de la sagesse de Salomon, vint vers l'an 3047. du monde, & 988. avant Jesus-Christ, du fond des parties meridionales à Jerusalem pour reconnoitre si tout ce qu'on disoit de ce jeune prince

ce étoit veritable. Quelques auteurs ont dit qu'elle venoit de l'Arabie heureuse, province assez proche de la Palestine ; mais d'autres soutiennent qu'elle venoit d'Ethiopie, au-delà de la mer Rouge. L'écriture dit qu'après qu'elle eut vû la magnificence de ce roi, & qu'elle eut remarqué la sagesse de ses discours, sa penetration dans les choses les plus cachées, l'ordre de sa maison, & le nombre de ses officiers, elle fut ravie en admiration : & qu'elle le témoigna à Salomon par des discours obligeans, estimant heureux ceux qui avoient l'avantage de vivre auprès de lui. Elle fit à ce prince des presens qui consistoient en six-vingts talens d'or, qui font près de huit millions de livres, en perles très-précieuses, & en grand nombre d'excellens parfums. Après avoir avoué que Salomon meritoit d'être consideré comme la merveille de son siecle, elle se retira penetrée d'admiration de tout ce qu'elle avoit vû & oui, & fut comblée par ce prince de presens infiniment plus precieux que n'étoient ceux qu'elle lui avoit offerts. * III. *des Rois*, *c.* 10. II. *Paralipomenes*, *c.* 9. Josephe, *l.* 8. *antiq. c.* 2. Origene, *hom.* 11. *in Gen.* Baronius, *A. C.* 1. Torniel, *A. M.* 3043. *n.* 13. *&* 14. Abulensis, *in c.* 10. 3. *Reg. quæst.* 2. *& c.* 9. *l.* 2. *Paralipom. quæst.* 2.

NICE, ville de Provence, avec titre de comté & évêché, suffragant d'Ambrun, a appartenu au duc de Savoye. Les anciens auteurs Latins l'ont nommée diversement, *Nicea*, *Nica*, *Nicaa*, *Nicia*, & les Grecs Νικαία. On l'a aussi appellée *Bellanda*; & les Italiens la nomment aujourd'hui *Nizza*. Son nom primitif, qui veut dire, *Victoire*, lui fut donné par les Marseillois, qui en sont les fondateurs, & qui selon toutes les apparences la bâtirent après avoir remporté quelques victoires sur les Liguriens. Elle étoit peu considerable dans ses commencemens, & elle ne s'est augmentée que des ruines de *Cimelle*, ou *Cemelée*, qui étoit la capitale des Vediatiens, & le siege de l'évêché, qu'on transfera à Nice. Nice a été soumise aux rois de Bourgogne, & aux comtes de Provence, & est enfin passée sous la domination des ducs de Savoye. Les habitans avoient souvent voulu secouer le joug des comtes de Provence leurs souverains : ce que les historiens de cette province prouvent par la guerre que leur firent Raimond Berenger III. l'an 1166. & Raimond Berenger V. l'an 1229. Amée ou Amedée VII. usurpa ce pays sur Jeanne comtesse de Provence, dans le tems qu'elle étoit occupée aux troubles du royaume de Naples. Ses successeurs, qui n'ont pû justifier leur usurpation, fondent leurs droits sur une cession qu'ils prétendent leur avoir été faite l'an 1418. ou 1419. par Ioland, mere & tutrice de Louis III. comte de Provence, & roi de Naples, qui abandonna Nice pour une prétention de 160000. livres qu'Amé de Savoye disoit lui être dues. Cependant les députez de nos rois leur ont fait voir en diverses occasions, que ce droit étoit imaginaire, & qu'Ioland ne pouvoit pas ceder Nice, quand même les prétentions du duc de Savoye auroient été raisonnables. Cette ville est belle & marchande, est le siege d'un senat souverain, & est défendue par un château, qui est des plus forts de l'Europe. Il fut attaqué vainement, lorsque la ville fut prise par l'armée du roi François I. conduite par François de Bourbon, comte d'Anguien, & par les troupes du Turc, sous Barberousse, le 20. Août 1543. Ce fut dans cette ville que se fit en 1538. l'entrevûe du pape Paul III. avec l'empereur Charles V. & le roi François I. où ce pontife fit conclure le 18. Juin, une treve pour dix ans entre ces deux monarques. Louis XIV. prit Nice l'an 1691. & la rendit par le traité de paix conclu avec le duc de Savoye l'an 1696. Il la reprit l'an 1705. & le château au mois de Janvier 1706. & donna ses ordres pour la demolition de l'un & de l'autre, & le comté de Nice fut rendu au duc de Savoye par le traité de paix, signé à Utrecht le 11. Avril 1713. Outre l'église cathedrale, qui est dédiée à sainte Reparée ou Reparate, il y a trois paroisses, un college, & diverses maisons religieuses. Le comté de Nice est divisé en vicariat de Nice, vicariat de Barcelonete, vicariat de Sospello, & vicariat de Puerin ; & a sous soi les comtez de Bueil & de Tende. La ville, située dans une campagne extrémement fertile, est au pied des Alpes, & au bord de la mer, entre la riviere du Var & la Ville-Franche, qui est le port. Au reste, l'amphitheâtre, les inscriptions, & les autres monumens qu'on voit en cette ville, sont d'illustres témoignages de son antiquité. Pierre Jofred en a écrit l'histoire. François Ralini, dit *Martiningue*, évêque de Nice, publia l'an 1620. des ordonnances synodales. *Cherchez* CEMELE'E * Ptolomée, *tab.* 3. *Eur.* Strab. *l.* 4. Pline, *l.* 5. *c.* 4. Pomponius Mela, *l.* 2. *c.* 4. *&c.* Pierre Jofred, *in Nicaa civit.* Ferdinand Ughel, *tom.* 4. *Italia sacra.* Sainte-Marthe, *tom.* 3. *Gall. Christ.* François-Augustin de la Chiesa, *in chr. episcop. Sabaud. & corona regia.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Vincent Barralis, *in chron. Lirin.* Rufi, *hist. des comtes de Provence.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence.* Cassan & du Pui, *recherches des droits des rois de France.* Mourgues, *sur les statuts de Provence*, *&c.*

NICE DE LA PAILLE, ville d'Italie dans le Montferrat, est nommée par ceux du pays, *Nizza della Paglia.* Elle est située entre Ast & Aqui, & a beaucoup souffert durant les guerres d'Italie.

NICE, ville de Turquie, *voyez* NISSA.

NICEARQUE, excellent peintre de son siecle, peignit entr'autres, Venus au milieu des trois Graces, & Cupidon, & Hercule d'un air fort triste, & plein de dépit, pour avoir eu la foiblesse de s'être laissé vaincre par l'amour. * Pline, *l.* 35. *c.* 11.

NICEAS ou NICETAS, évêque d'Aquilée, au commencement du V. siecle, avoit écrit d'une maniere simple & facile, six livres d'instructions pour ceux que l'on dispose au baptême ; & un traité adressé à une vierge, qui avoit succombé à la tentation. Nous n'avons plus ces deux traitez, & nous ne les connoissons que sur le rapport de Gennade, qui en fait mention. Ce Niceas est different de saint NICETAS évêque des Daces, au-deçà du Danube, dans la ville de Romatiane ou Remesiane, dans le IV. siecle, qui porta les lumieres de l'évangile dans le pays des Daces, au-delà du Danube. Il fit un voyage a Rome l'an 397. Saint Paulin de Nole le reçut dans cette ville, & composa des vers à sa louange ; on ne sçait point précisément le tems de la mort de cet évêque. Les anciens martyrologes la placent au 22. de Juin, à l'occasion de celle de saint Paulin de Nole. * Gennade. Labbe. M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du V. siecle.*

NICE'E, ville de Bithynie, dans l'Asie mineure, eut pour fondateur Antigonus, fils de Philippe & fut nommée *Antigonie* ; nom que Lysimachus lui ôta, pour lui faire porter celui de *Nicée*, en l'honneur de sa femme *Nicea*, fille d'Antipater. Pline la nomme *Olbia* ; & Etienne de *Byzance*, *Ancore.* On lui donne aujourd'hui le nom d'*Isnich*, de celui d'un grand lac voisin. Mais Leunclavius la nomme *Nichor*, & Sophien *Nichea.* Cette ville, qui étoit metropole de Bithynie, a été celebre par ses deux conciles generaux, dont nous allons parler. * Strabon, *l.* 12. Pline, *l.* 5. *c. ult.* Etienne de *Byzance.* Sophien, &c.

I. CONCILE GENERAL DE NICE'E.

L'heresie d'Arius fut le sujet de la convocation de ce I. concile general, assemblé l'an 325. sous le pontificat de saint Sylvestre, & l'empire de Constantin *le Grand.* Ce prince, soit à la persuasion d'Osius de *Cordoue* & d'Alexandre d'*Alexandrie*, soit de son propre mouvement, se persuada qu'un concile composé d'évêques de toutes les parties du monde, étoit l'unique moyen qui lui restoit pour réunir toute l'église sous une même creance. Ainsi il écrivit aux prélats de toutes les provinces de l'empire, des lettres très-obligeantes, par lesquelles il les prioit de se trouver à Nicée au jour qu'il leur marquoit. Afin qu'ils s'y pussent rendre plus commodement, il donna ordre qu'on leur fournît des voitures, tant pour eux que pour ceux qui les accompagneroient dans ce voyage. Il en vint de toutes les provinces, & le nombre en monta jusqu'à trois cens dix-huit. Vitus & Vincent, prêtres de l'église de Rome, y furent envoyez en qualité de legats, de la part du pape Silvestre, non pour y presider en son nom, comme le veut le cardinal Baronius, mais pour y tenir proprement sa place, comme l'assurent Gelase de *Cyzique*, Photius, & plusieurs autres. Osius, évêque de Cordoue, y presida. Les principaux évêques qui composoient cette illustre assemblée, étoient confesseurs de Je-

sus-Christ, & la plûpart en portoient des marques sur leurs corps. On y vit Alexandre d'*Alexandrie* avec son diacre Athanase, qui est si renommé dans l'église, Eustathe d'*Antioche*, Macaire de *Jerusalem*, Paphnuce de la *haute Thebaïde*, Potamon d'*Heraclée* sur le Nil, Jacques de *Nisibe*, Asclepas de *Gaze*, Amphion d'*Epiphanie*, Leonce de *Cesarée*, Cecilien de *Carthage*, & divers autres illustres prelats. Arius y eut aussi des partisans, lesquels, quoiqu'en petit nombre, entreprirent de troubler le concile, en accusant de crime les évêques Catholiques; mais l'empereur fit brûler leurs libelles diffamatoires. L'assemblée se tint dans le palais imperial; & ce fut vers le 19. de Juin de l'an 325. qu'on fit l'ouverture du concile. Constantin y entra vêtu de pourpre, & tout couvert d'or, prit sa place au milieu des rangs des évêques, & ne voulut point s'asseoir sur un thrône, laissant cet honneur à l'évangile de Jesus-Christ. Ce prince y fit un très-beau discours, par lequel il declara publiquement qu'il ne lui appartenoit pas de juger des questions de la foi, & qu'il en laissoit la décision aux évêques. Arius entra aussi dans le concile, y parla avec toute liberté, & y prononça d'horribles blasphêmes; mais il y fut convaincu d'heresie & d'impieté par les évêques, & particulierement par saint Athanase, alors diacre de l'église d'Alexandrie. Ainsi ses erreurs y furent condamnées, aussi-bien que ses ouvrages, & sur-tout, son livre intitulé *Thalie*. On y établit la consubstantialité du Verbe, par une profession de foi, ou symbole, qui y fut dressé par ordre du même concile. On y fit aussi un reglement touchant la fête de Pâques, par lequel il fut ordonné qu'on la celebreroit le jour du Dimanche suivant le 14. de la lune de Mars. En effet ce concile avoit été convoqué pour deux motifs; dont l'un, qui regardoit la doctrine, étoit la necessité de s'opposer aux erreurs d'Arius; & l'autre, qui concernoit la discipline de l'église, étoit fondé sur l'obligation de fixer un jour certain, auquel la fête de Pâques devoit être celebrée par tous les Chrétiens. Il y avoit d'autres reglemens à faire touchant la discipline de l'église: le concile y pourvut par vingt canons, qui ont servi de regles à tous les siecles suivans, & que Theodoret appelle *les Loix de la police ecclesiastique*. Le I. de ces canons défend d'ordonner ceux qui avoient été volontairement mutilez. Le II. défend l'ordination des Neophytes. Le III. marque quelles sont les femmes qui peuvent demeurer avec les clercs. Le IV. regle l'ordination des évêques. Les autres prescrivent les choses necessaires pour la discipline, soit pour le reglement des églises, les excommunications, les penitences, l'ordination des clercs, &c. Rufin met XXII. canons; mais comme ils ne contiennent rien de plus que les XX. dont nous avons parlé, la chose ne merite pas d'être considerée. Nous ne ferons point attention à ce grand nombre de canons, que les Arabes attribuent au concile de Nicée, & dont les peres Alfonse Pisan, & François Turrien Jesuite, aussi bien qu'Abraham Ecchellensis, Maronite, ont fait des versions que nous avons dans la derniere édition des conciles. Selon le sentiment des sçavans, il n'y a rien de plus visiblement apocryphe, que cette compilation, qui a été inconnue à toute l'antiquité. * Eusebe, *vita Constant.* Rufin, *l.* 1. *hist.* Theodore & Sozomene, *l.* 1. Gelase de *Cyzique*, *in collect.* Nicephore, *in chron.* Baronius, *A. C.* 325. Cabassut, *notit. concil.* Hermant, *l.* 2. *de la vie de saint Athanase*, *T. II. concil.* Abraham Ecchellensis, *de prim. Rom. episc. &c.* M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du IV. siecle.*

II. CONCILE DE NICE'E, VII. GENERAL.

Ce concile, qui est le VII. general, fut assemblé l'an 786. contre les Iconomaques ou *Brise-Images*. Les empereurs d'Orient avoient soutenu les erreurs de ces Heretiques, & avoient persecuté ceux qui honoroient les saintes images. Après la mort de Leon IV. l'an 780. l'église commença de respirer en Orient, sous le regne de Constantin, conseillé par sa mere Irene, qui eut beaucoup de zele pour le rétablissement des images. En effet, après avoir fait mettre saint Taraise sur le siege de Constantinople, elle disposa le pape Adrien I. à trouver bon qu'on celebrât un concile general, & à y envoyer en qualité de ses legats, Pierre archiprêtre, & un autre de ce nom abbé de saint Sabbas. Il se trouva trois cens soixante évêques d'une éminente doctrine & pieté à ce concile, qui fut ouvert le 24. Septembre, & fermé le 12. Octobre de la même année 787. Les évêques s'assemblerent sept fois, c'est-à-dire, qu'on y tint sept actions ou sessions. On y lut les lettres du pape à l'empereur & aux patriarches d'Orient, avec les réponses, & tout ce que les anciens peres avoient dit à ce sujet. Ensuite on ordonna tout d'une voix que l'on établiroit les images de Jesus-Christ, de sa Mere & des Saints, pour exciter les hommes à imiter leurs vertus, à les reverer, & à rapporter aux originaux les honneurs qu'on leur rend. On ordonna aussi qu'on revereroit les reliques des Saints; que ceux qui auroient des sentimens contraires seroient excommuniez; & que s'ils étoient évêques, ils seroient déposez. On apporta dans le concile l'image de Jesus-Christ notre Sauveur, & chacun l'adora le genouil en terre, en le suppliant de leur faire la grace de voir l'execution de leurs decrets. On revit ensuite les actes du faux concile, que les Iconomaques avoient tenu à Constantinople; & après avoir renversé par des raisons & des passages de l'écriture, les argumens qu'on y alleguoit contre les images, le concile prononça anathême contre cette assemblée de mechans, & contre ceux qui par leur lâcheté, avoient augmenté la fureur des empereurs Iconomaques. On y dressa aussi XXII. canons. Le II. de ces canons défend d'ordonner ceux qui pour le moins ne sçavent pas le pseautier. Le III. regarde l'élection des évêques. Le VII. défend de consacrer des églises ou des autels où il n'y a point de reliques des Saints. Le XIV. regle l'ordination des clercs; & le XV. leur défend d'être attachez à deux églises, c'est-à-dire, qu'il défend la pluralité des benefices. Le XVI. leur défend de porter des habits trop magnifiques & trop seculiers. Le XVII. s'oppose aux nouvelles fondations des monasteres; & le XX. qui est conforme aux regles de saint Basile au 28. canon du concile d'Agde, tenu l'an 506. & à l'onziéme du II. de Seville, tenu l'an 619. défend les doubles monasteres d'hommes & de filles, & ne veut point que les uns & que les autres habitent dans une même maison. Le pape Innocent III. a depuis ordonné la même chose. Nous avons parlé ailleurs de ce que fit contre ce concile celui de Francfort, assemblé sous Charlemagne l'an 794. * Innocent III. *in reg.* 15. *ep.* 80. *ad Hel. ep. Voyez* aussi, *Lex sanctif.* 44. *cod. de ep. & cler. T. VII. conc.* Baronius, *A. C.* 787.

FAUX CONCILE DE NICE'E.

Les Ariens, après avoir divisé l'église, se partagerent eux-mêmes, & proposerent differentes confessions de foi au concile de Sirmich, l'an 357. L'empereur Constance, leur protecteur, ayant dessein de les réunir, fit le projet d'un concile œcumenique, qui se devoit assembler à Nicomedie l'an 358. mais un tremblement de terre qui ruina cette ville, empêcha l'execution de ce dessein. Constance ne sçachant à quoi se déterminer, consulta Basile d'Ancyre, qui lui conseilla de convoquer ce concile à Nicée, puisque les prelats étoient déja en chemin. L'empereur approuva ce dessein, & ordonna que les évêques se trouveroient à Nicée au commencement de l'été de l'an 359. que ceux qui n'y pourroient pas venir, y envoyeroient des députez pour declarer leurs sentimens, & que l'assemblée en nommeroit ensuite dix d'Orient, & dix de l'Occident, pour lui venir apporter l'arrêté du concile, afin, disoit-il, qu'il vît aussi s'il étoit conforme aux écritures, & qu'il jugeât ce qu'il auroit à faire; ce qui étoit leur signifier qu'il en vouloit être le maître, & en former les décisions. La division des Ariens, l'inconstance de l'empereur, & le tremblement de terre qui avoit aussi ruiné Nicée, empêcha encore l'execution de ce dessein. Ils ne laisserent pourtant pas de tâcher de surprendre les Fideles, par un symbole qu'ils daterent de Nicée dans la province de Thrace, où quelques-uns s'assemblerent; mais cela n'eut point de suite. * Sozomene, *l.* 4. Theodoret, *l.* 2. Saint Athanase *de Syn.* Baronius, *in annal.*

NICE'E, seconde fille d'*Antipater*, que Perdiccas épousa, afin que par cette alliance avec Antipater, il pût affermir mieux son pouvoir. Il ne laissa pas d'épou-

ser encore peu de tems après Cleopatre, sœur d'Alexandre *le Grand*, comme on le voit dans Diodore de *Sicile l.* 18. Après la mort de Perdiccas, Antigonus la conduisit dans la citadelle de Corinthe, comme pour la marier à Demetrius, & prit cette occasion pour faire assembler le peuple & se saisir de la citadelle sur Alexandre, qui en étoit gouverneur. * Polyen, *in Antigon.*

NICELLUS (Christian) étoit de Plaisance. Il mourut en 1482. âgé de 93. ans. Il a écrit sur la seconde partie du nouveau digeste, & des conciliations de 333. passages de Bartole. * Guid. Panzirol, *in jurisconsult.*

NICENETE, Abderite ou de *Samos*, car Athenée qui parle de lui (*l.* 13.) avoue qu'il ne sçavoit lequel des deux avoit fait un poëme, où il traitoit des femmes illustres. On avoit aussi de lui un grand nombre d'épigrammes, où il paroissoit s'être attaché principalement à tourner en vers plusieurs points d'histoire de son pays, ainsi que l'observe le même auteur (*lib.* 15.) Lilio Giraldi, qui n'avoit pas entendu cet endroit, s'étoit imaginé que Nicenete avoit écrit une histoire suivie de sa patrie.

NICEPHORE (Saint) martyr d'Antioche, dans le tems de la persecution qui se fit sous l'empire de Valerien & de Gallien, vers l'an 260. étoit, si l'on s'en rapporte aux actes de son martyre, un simple laic, & lié d'amitié avec un prêtre, nommé *Saprice* Ils se brouillerent ensemble, & Nicephore fit son possible pour se raccommoder avec lui, sans en pouvoir venir à bout. La persecution étant declarée, Saprice fut arrêté pour la religion, mis à la question, & après avoir souffert constamment divers tourmens, condamné à avoir la tête tranchée. Nicephore vint le trouver comme on le conduisoit au supplice, & le conjura de se reconcilier avec lui: non seulement Saprice le refusa; mais étant monté sur l'échaffaut dans une si déplorable disposition, il renonça à la religion Chrétienne, quand il fut prêt à être executé. Nicephore fit ce qu'il put pour l'encourager, mais inutilement; & vivement touché de son apostasie, il se déclara Chrétien. Le gouverneur averti que Saprice vouloit sacrifier aux dieux, mais qu'il y avoit un autre Chrétien qui l'en détournoit, & qui se déclaroit hautement Chrétien, ordonna que si ce Chrétien ne vouloit pas sacrifier aux idoles, il eût la tête tranchée. Et ainsi Nicephore obtint la couronne du martyre, que Saprice perdit par défaut de charité. * *Acta apud Ruinart.* de Tillemont, *mem. ecclesiast.* Baillet, *vies des Saints au 9. Fevrier*, jour auquel on fait memoire de ce martyr. *Vies des Saints*, imprimées chez Lottin, à Paris en 1730.

NICEPHORE, I. de ce nom, patriarche de Constantinople, succeda à Taraise, l'an 806. & étoit fils de *Theodore*, qui avoit été secretaire des empereurs d'Orient. Il exerça lui-même cette charge pendant quelque tems; mais dégouté de la cour, il se retira dans le dessein de passer le reste de ses jours dans un monastere. L'empereur Nicephore le fit élire pour remplir la place de Taraise, quoiqu'il ne fût pas encore clerc, & qu'il s'opposât à cette promotion. On l'obligea de tenir un synode, qui fit soupçonner à Rome sa doctrine sur l'article des images; mais sa conduite & sa profession de foi, qu'il envoya au pape Leon III. témoignerent quels sentimens on devoit avoir de sa pieté. L'empereur Leon l'*Armenien* qui releva l'heresie des Iconomaques, ne pouvant souffrir le zele, avec lequel Nicephore s'opposoit à ses erreurs, le relegua en 815. dans un monastere qui est de l'autre côté du détroit de Constantinople, où il mourut saintement, âgé de 70. ou 71. ans, l'an 828. après y avoir passé 14. ans en exil. Le martyrologe Romain en fait mention au 13. de Mars, & le menologe des Grecs au 2. de Juin. Nous avons de lui un abregé historique, *historia breviarium*, depuis la mort de l'empereur Maurice, jusqu'à Leon III. que le P. Petau publia l'an 1616. & fit depuis mettre dans le corps de l'histoire l'an 1648. Cet ouvrage n'est pas venu entier jusqu'à nous, & il s'y trouve un grand vuide. Ce prélat composa un autre ouvrage intitulé, *chronologia tripartita*, qu'Anastase *le Bibliothecaire* avoit traduit en latin, & que Joseph Scaliger, le pere Jacques Goar Dominicain, & divers autres ont publié. Quelques auteurs ont attribué cette chronologie à un autre Nicephore, qu'ils nomment *le Jeune*; mais les modernes sont persuadez qu'elle est du patriarche de Constantinople, & qu'elle fut augmentée par Anastase. Nous avons encore de Nicephore sa confession de foi, que le cardinal Baronius rapporte dans le XI. tome de ses annales. M. Cotelier a donné 45. canons de Nicephore & une lettre canonique dans le troisiéme tome de ses monumens de l'église Grecque; mais ce n'est là que la plus petite partie de ses ouvrages, qu'on trouve mss. dans la bibliotheque du roi, & dans celle de M. de Seignelai, & de M. l'évêque de Metz. Ces ouvrages ont tous été écrits contre les Iconoclastes: le stile est très-different de l'histoire, très-diffus, chargé de declamations, & de répetitions: ils ne laisseroient pas que d'être fort utiles: on y a remarqué de bons raisonnemens, un grand détail des objections des Iconomaques, & beaucoup de passages des peres les plus celebres qui ne se trouvent que là. Le pere Banduri a promis dès l'an 1705. de donner tous ces ouvrages au public, mais il n'a pas tenu sa parole: on a une version latine d'une partie faite par le pere Turrien, & publiée par le pere Canisius. Le corps de ce confesseur ayant été trouvé entier dix-huit ans après sa mort, fut porté à Constantinople par ordre du patriarche Methodius. L'empereur Michel III. se trouva à cette translation, portant un flambeau auprès du corps saint. * Theodore Studite, *in epist.* Theophanes, *in orat. encomiastica apud Surium d.* 13. *Mart.* Photius *cod.* 66. Cedrenus, Zonaras, & Glycas *in annal.* Bellarmin. Possevin. Le Mire. Vossius, *l.* 2. *c.* 25. *de histor. Graec. & in addit.* Labbe, *in apparatu historia Byzantina.* Baronius, *in annal. & martyrol.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, du IX. siecle.*

NICEPHORE II. archevêque d'Ephese, fut mis sur le siege de l'église de Constantinople après Arsene, l'an 1260. & mourut la même année. * Gregoras, *l.* 4.

NICEPHORE I. de ce nom, dit *Logothete*, empereur de Constantinople, auparavant intendant des finances, & chancelier de l'empire, se revolta contre l'imperatrice Irene, veuve de Leon IV. & l'ayant releguée dans l'isle de Metellin, quoique par le traité de cession de l'empire qu'elle avoit fait avec lui, il fût convenu de la laisser vivre honorablement à Constantinople, il se mit sur le thrône, le dernier jour d'Octobre de l'an 802. On attendoit beaucoup de son gouvernement; cependant il n'y eut jamais de prince plus cruel & plus impie que lui. Outre qu'il favorisoit les Iconomaques & les Manichéens en toutes rencontres, & ne parloit jamais qu'avec mépris de l'église Romaine & des prélats, il étoit infecté de toutes sortes de vices, quoiqu'il tâchât de les déguiser sous l'apparence de quelques vertus. Il envoya des ambassadeurs à Charlemagne, & pour affermir l'empire dans sa famille, il fit couronner son fils par Staurace au mois de Decembre de l'an 803. Il venoit de soumettre Bardane Turc, patrice & general d'Orient, que les troupes de son gouvernement avoient proclamé empereur, & après lui avoir promis toute sorte de bons traitemens il lui avoit fait crever les yeux. Les Sarasins défirent son armée l'an 804. & le réduisirent deux années ensuite à leur payer tribut. Quelques avantages qu'il remporta sur les Bulgares, lui firent rejetter les prieres de Crumme roi de ces peuples, qui lui avoit demandé la paix avec toute sorte de soumission. La guerre fut continuée, & les Bulgares ayant fait de nuit une attaque, mirent l'armée de Nicephore en déroute, & le tuerent dans sa tente, le 26. Juillet de l'an 811. Staurace son fils ne se sauva qu'avec peine, étant blessé dangereusement, & mourut l'année suivante. On conte que Nicephore voulant marier son fils, donna ordre à ses principaux officiers de chercher dans la noblesse trois personnes qui fussent dignes de cette alliance. Qu'entre ces trois celle qu'il lui donna étoit déja fiancée, ou même mariée, & qu'il viola les deux autres. Ce trait justifie pleinement l'idée qu'on vient de donner de lui. * Theophane, *in chron.* Cedrene & Zonare, *in annal. Grac.*

NICEPHORE II. surnommé *Focas*, étoit fils de *Bardas* Focas, homme fort illustre, & qui avoit eu le commandement general des troupes en Asie. Nicephore fut d'abord gouverneur de Cappadoce, & ayant pris ensuite le commandement des armées d'Asie, il battit en plusieurs rencontres les Sarasins sous le regne de Constantin Porphy-

rogenete. L'empereur Romain lui donna la conduite de l'expedition dans l'isle de Candie, qu'il reprit l'an 961. environ 136. ans après que les Sarasins s'en étoient rendus les maîtres : & ayant marché aussi-tôt contre le sultan d'Alep, il le battit, prit Alep & quelques autres places, & revint à Constantinople pour y recevoir l'honneur du triomphe. Romain venoit de mourir, & Joseph Bringa gouvernoit l'empire sous le nom de l'imperatrice douairiere Theophano: Nicephore averti que cet homme avoit de mauvais desseins contre lui, se retira en Cappadoce, & il n'y fut pas long-tems sans être invité à prendre la qualité d'empereur, qu'il paroissoit si bien meriter. On place le commencement de son regne au 2. Juillet de l'an 963. mais il ne fut couronné que le 15. d'Août: Theophano, qui avoit été obligée d'y consentir, conserva le titre d'imperatrice, par l'alliance qu'il prit avec elle : il combla sa famille d'honneur, & recompensa bien ceux qui l'avoient favorisé dans son entreprise. On n'avoit point vû depuis long-tems à Constantinople un prince si capable de reprimer les Sarasins. Toûjours à la tête des armées, il leur prit Anazarbe, Rhose, Adane, Tarse, Mopsueste dans la Cilicie, Hieraple dans la Syrie. Ses generaux soûtenus par son exemple, en enleverent d'autres, & entre autres Antioche ; mais la mauvaise conduite de Manuel Focas fils naturel d'un de ses oncles, qu'il avoit envoyé avec des troupes en Sicile pour en chasser les Sarasins, lui fit souffrir un grand échec dans cette isle. Ç'auroit été un très-grand prince, si les tems avoient été plus heureux : il falloit de l'argent, mais les trésors étoient épuisez : pour en faire, il opprima ses sujets, leur ôta leurs biens d'une maniere tyrannique, & vint jusqu'à piller les églises. Il s'attira par-là la haine des peuples, & l'imperatrice Theophano venant à croire qu'il n'avoit pas pour elle tous les égards qu'elle meritoit n'eut pas de peine à former un parti contre lui. On assure que Jean Zimisces, mécontent de ce qu'il lui avoit ôté le commandement des armées, fut le chef de ce parti ; cependant il punit Theophano & ses complices. Quoi qu'il en soit les conjurez tuerent Nicephore dans son palais le 11. Decembre de l'an 969. Il étoit âgé alors de cinquante-sept ans, & avoit regné 6. ans, 5. mois, & 9. jours. * Cedrene, & Curopalate, *in annal.*

NICEPHORE III. surnommé *Botaniates* étoit apparemment fils de ce *Botaniate*, qui fut gouverneur de Thessalonique vers l'an 1029. Etant general des troupes de l'empire en Asie, il traita avec Cutlume sultan Turc, avec l'aide de qui il se fit proclamer empereur en 1078. & aussi-tôt qu'on en eut la nouvelle à Constantinople, les seigneurs obligerent l'empereur Michel Ducas à se retirer dans un monastere. Nicephore couronné le 3. Avril fit aussi couronner Verdene sa femme, mais après sa mort il épousa la femme de Michel Ducas, qui vivoit encore. Le plus ferme appui de son thrône, fut Alexis Comnene, qui après avoir détruit plusieurs usurpateurs, ne trouva pas en lui la reconnoissance qu'il en attendoit, & l'en punit bien. Nicephore Bryenne, qui s'étoit revolté dès le tems de Michel Ducas, fut le premier que ce grand general força de se soumettre ; sa revolte lui coûta la perte de la vûe : & il meritoit bien cette peine s'il est vrai qu'il eût refusé la dignité de cesar qu'on lui offroit. Un autre Nicephore surnommé *Basilace* fut traité de même, après avoir refusé le rang de nobilissime. Enfin Constantin Ducas frere de l'empereur Michel ne s'étant pas contenté du gouvernement de Cappadoce, que Nicephore lui avoit donné, avoit tout lieu de craindre un pareil traitement ; mais parce qu'il paroissoit avoir eu assez de droit à l'empire pour y songer, on crut qu'il suffisoit de le contraindre d'embrasser l'état monastique, & ainsi on le mit hors d'état de faire du mal sans lui en faire à lui-même. L'ingratitude de Nicephore envers celui qui venoit de pacifier tous les troubles fut la cause de sa perte : Alexis ne se croyant pas en sureté avec lui, prit le parti de le déthrôner, & en vint si aisément à bout, qu'il suffit de le faire entrer dans un monastere sans employer d'autres mauvais traitemens. Ce fut l'an 1081. sur la fin de Mars. Nicephore n'avoit pas encore fini la troisiéme année de son regne. * Jean Curopalate. Anne Comnene. Zonare. Cedrene, &c.

NICEPHORE, fils d'*Artabaze*, & d'*Anne*, sœur de Constantin *Copronyme*, fut honoré du titre d'empereur l'an 543. lorsque les Catholiques s'étant soulevez contre Constantin *Copronyme*, offrirent l'empire à Artabase; mais le bonheur de Constantin ayant rendu tous les efforts du prince Catholique inutiles, Nicephore fut pris dès l'année 1540. On lui creva les yeux, & on le promena dans la place du cirque, après quoi on ne parle plus de lui.

NICEPHORE, second fils de *Constantin* Copronyme & d'*Eudocie*, fut honoré du titre de cesar par son pere le 2. Avril de l'an 769. Après la mort de Constantin, Leon son frere ayant découvert qu'il formoit des desseins sur l'empire, le relegua à Chersone, d'où il ne revint que sous le regne de Constantin VI. son neveu; mais les vertus qu'il fit voir alors lui attirerent encore de plus mauvais traitemens : le senat l'aimoit, les troupes souhaitoient l'avoir à leur tête : pour l'empêcher de se rendre aux vœux publics, on lui creva les yeux l'an 792. & comme s'il étoit encore à craindre en cet état, l'imperatrice Irene le fit mourir cinq ans après à Athenes, où il avoit été exilé par son neveu. * Banduri, *numism. imp. Rom.*

NICEPHORE CARTOPHYLAX, que l'on croit avoir vêcu vers l'an 800. est auteur de quelques ouvrages traduits en latin, dans la bibliotheque des peres, & dans le recueil du droit Grec Romain. * Cave, *Cartophil.*

NICEPHORE, diacre de Phrygie, auteur Grec, avoit écrit l'histoire de son tems, comme nous l'apprenons de Jean Curopalate, & de George Cedrene, *in præf. hist.*

NICEPHORE, philosophe & orateur, dans le X. siecle, prononça l'oraison funebre d'Antoine, patriarche de Constantinople, mort l'an 890. Nous avons cette piece dans Surius, *T. I. d. 12. Febr.*

NICEPHORE, dit *Βασιλάκης*, professeur de rhetorique à Constantinople, vers l'an 1281. laissa quelques petits traitez recueillis avec ceux d'Heraclite, de Libanius, & de quelques autres par Leo Allatius, & imprimez à Rome l'an 1641. On a parlé à l'article de Nicephore *Botaniates* d'un Nicephore *Basilace*, qui se revolta contre lui, fut pris par Alexis *Comnene*, & fut condamné à perdre la vûe. * Nicetas, *l. 7. Manuel Comn.* & Jean Cinname, *l. 4. hist. Rom.* Vossius, *l. 4. de hist. Græc. &c.*

NICEPHORE BLEMMIDAS, prêtre & moine du mont Athos, qui refusa le patriarchat de Constantinople, fleurit dans le XIII. siecle. Il fut favorable aux Latins, & plus enclin à la paix, qu'aucun des Grecs de ce siecle-là. C'est dans cet esprit qu'il composa deux traitez *de la procession du Saint-Esprit*, l'un adressé à Jacques, patriarche de Bulgarie, & l'autre à l'empereur Theodore *Lascaris*. Il y combat l'opinion de ceux qui soûtenoient que l'on ne pouvoit pas dire que le Saint-Esprit procedât du pere par le fils. Ces deux traitez sont imprimez en grec & en latin dans la Grece Orthodoxe d'Allatius. Ce même auteur nous a donné une lettre que Blemmidas écrivit après avoir chassé de l'église de son monastere, Marchesine, maîtresse de l'empereur Jean *Ducas*. Il y a plusieurs autres ouvrages de Blemmidas dans la bibliotheque du Vatican. * Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr.* Sponde, & Rainaldi, *in annal.* Leo Allatius, *Græcia Orthod.* idem, *de consensu ecclesiæ Orient. & Occid.* M. Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclesiast. du XIII. siecle.*

NICEPHORE GREGORAS, historien Grec, étoit né vers la fin du XIII. siecle, & florissoit dans le XIV. sous l'empire des Andronics, de Jean Paleologue, & de Cantacuzene. Il fut favori d'Andronic *le Vieil*, qui le fit bibliothecaire de l'église de Constantinople, & l'envoya en ambassade vers le prince de Servie. Il suivit cet empereur dans sa disgrace, & l'assista à la mort. Il alla ensuite à la cour du jeune Andronic, & ce fut lui qui détourna les Grecs d'entrer en conference avec les legats de Jean XXII. Dans les differends de Barlaam & de Palamas, il prit le parti de Barlaam & d'Acyndinus, & le soutint fortement dans le concile tenu à Constantinople l'an 1351. Il fut pour cela mis en prison, jusqu'au retour de Jean Paleologue; qui le delivra. Il eut ensuite en presence de

l'empereur une conference avec Palamas. Il composa une histoire, qui contient en onze livres, ce qui s'est passé depuis l'an 1204. que Constantinople fut prise par les François, jusqu'à la mort d'Andronic Paleologue *le Jeune*, l'an 1341. Cet ouvrage, avec la traduction latine de Jerôme Wolf, fut imprimé à Bâle l'an 1562. & à Geneve l'an 1615. Nous en avons une nouvelle version & une édition beaucoup plus exacte que celles qui avoient paru jusqu'ici, imprimée au Louvre en 1702. dont on est redevable à feu M. Boivin le jeune, garde de la bibliotheque du roi. Elle contient, dans le premier tome, 38. livres de l'histoire de Gregoras, qui finissent l'an 1341. & le deuxiéme tome contient les treize suivans, qui comprennent une histoire de dix années. Il y en a encore quatorze à donner, avec quatorze opuscules de Gregoras, qui avoit composé des scholies sur un traité de Synesius, *de insomniis*, que Turnebe publia l'an 1553. & que nous avons de la version de Jean Pichon parmi les œuvres du même Synesius. Jean Cantacuzene parle très-mal de cet auteur.* Jean Cantacuzene, *l. 4. hist. c. 24. 25. l.* 7. 8. Juste Lipse, *in not. l. 1. politic.* Bellarmin. Possevin. Vossius. Le Mire, &c.

NICEPHORE, dit CALLISTE, parce qu'il étoit fils de *Calliste*, autrement nommé *Xantopule*, historien Grec, vivoit dans le XIV. siecle, sous l'empire d'Andronic Paleologue l'*Ancien* fils de Michel & d'Andronic *le Jeune*. Il composa une histoire ecclesiastique en vingt-trois livres, dont il nous en reste dix-huit, qui contiennent ce qui s'est passé depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à la mort de l'empereur Phocas, l'an 610. Nous n'avons que l'argument des cinq livres suivans, depuis le commencement de l'empire d'Heraclius, jusques à la fin de celui de Leon *le Philosophe*, mort l'an 911. Il dédia à l'empereur Andronic Paleologue l'*Ancien*, cet ouvrage que Jean Lange a traduit en latin. On en a diverses éditions; de Bâle l'an 1553. de Paris l'an 1562. & 1630. Cette derniere faite par les soins du pere Fronton du Duc, est la plus estimée: cependant elle n'a rien de singulier; parce qu'on n'a qu'un seul manuscrit de cette histoire, qui étoit conservé dans la bibliotheque de Mathias Corvin roi de Hongrie, qui l'avoit trouvé dans le butin fait sur les Turcs. Nicephore n'avoit que trente ans lorsqu'il écrivit cette histoire, que Theodore de Beze a eu tort de mépriser. On attribue à Nicephore d'autres traitez, dont on verra le dénombrement dans les auteurs que nous citons. Le pere Labbe a donné dans son traité préliminaire de l'histoire Byzantine, un catalogue des empereurs & des patriarches de Constantinople, composé par ce Nicephore; & l'on a imprimé à Bâle, l'an 1536. un abregé de l'écriture en vers iambiques. * Guillaume Eisengrein, *in catal. eccl. script.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l. 2. de hist. Græc. c.* 29. Bellarmin. Sixte de *Sienne*, &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV. siecle.*

NICEPHORE BRYENNE, *cherchez* BRYENNE.

NICETAS (saint) martyr dans la persecution excitée contre les Chrétiens dans le pays des Goths, au IV. siecle, étoit de race Gothique, né vers les rives du Danube: il fut un des Chrétiens qui furent immolez à la fureur d'Athanaric roi des Goths, ennemi de son frere Fritigerne, qui s'étoit fait Chrétien. Les Grecs disent qu'il fut brûlé pour la foi Catholique, & font memoire de lui au 15. de Septembre. Il y a lieu de croire que c'est le saint évêque des Daces dont il est parlé ci-dessus à l'article NICEAS, car les Daces d'alors que saint Nicetas prêcha, & qui demeuroient au-delà du Danube, étoient les Goths.* Baillet, *Vies des Saints.*

NICETAS (saint) abbé en Bithynie, dans les VIII. & IX. siecles, étoit de la ville de Cesarée en Bithynie. Il se consacra dans sa jeunesse au service de l'église, & fut sacristain de l'église de Bithynie. Il fit profession de la regle des Acémetes, dans le monastere de Medicé, fondé sur le mont Olympe par saint Nicephore, qui se déchargea bientôt du gouvernement de cette communauté sur Nicetas: celui-ci ne prit neanmoins la qualité d'abbé, qu'après la mort de Nicephore, l'an 806. Nicetas eut pour coadjuteur un ancien religieux nommé *Athanase*, & se gouverna par ses conseils, & par ceux de Nicephore, tant que l'un & l'autre vécut. Après leur mort ayant été beni abbé l'an 806. il soutint seul le poids du gouvernement, qu'il joignit à une vie très-austere. Sous l'empire de Leon l'*Armenien*, il fut mis en prison pour la cause des images, puis relegué dans un château. On le fit revenir à Constantinople, & on le jetta encore en prison, pour l'obliger à communiquer avec Theodose, intrus sur le siege de Constantinople en la place de Nicephore. Il y consentit enfin, à la sollicitation des autres abbés qui étoient dans la même cause, après que Theodose eut dit anathême à quiconque ne rendroit pas le culte dû à l'image de Jesus-Christ: il fut en consequence mis en liberté avec les autres abbez. Il s'embarqua dans un vaisseau qui le conduisit dans l'isle de Proconese, vers les côtes de l'Hellespont. Lorsqu'il y fut arrivé, il crut devoir revenir à Constantinople, pour désavouer publiquement ce qu'il avoit fait. L'empereur voulut le renvoyer dans son monastere; mais Nicetas protestant toujours contre, fut arrêté, & relegué dans l'isle de Glyceres, aux extrêmitez de la Propontide, où il fut resserré dans une étroite prison: il y demeura jusqu'à la mort de Leon l'*Armenien*, qui arriva l'an 820. & procura à Nicetas la liberté. La même année il se retira dans une des isles proche de Constantinople, où il mourut l'an 824. Les Grecs font mention de lui au 3. d'Avril.* Theosterites, *apud* Bolland. Baillet, *vies des Saints.*

NICETAS I. du nom, patriarche de Constantinople, étoit Esclavon de nation, eunuque & heretique Iconomaque. L'aversion qu'il avoit pour les saintes images, le rendit cher à l'empereur Constantin *Copronyme*, qui ayant chassé un de ses partisans du siege de Constantinople, y mit celui-ci l'an 766. Il se maintint par ses lâchetez dans cette dignité, qu'il conserva jusques à sa mort, arrivée l'an 780.* Curopalate & Cedrene, *in compend.* Baronius, *in annal.*

NICETAS II. dit *Muntanes*, succeda l'an 1186. à Basile *Camatere*, que l'empereur Isaac l'Ange avoit deposé. Il gouverna cette église 6. ans & 6. mois: ensuite de quoi son grand âge fut cause qu'on lui donna l'an 1190. Leonce pour successeur.* Nicetas Choniates, *l.* 2. *in Isaac Angel.* Baronius, *in annal.*

NICETAS DAVID, historien Grec, que quelques-uns font natif de Paphlagonie, vivoit sur la fin du IX. siecle, écrivit la vie de saint Ignace, patriarche de Constantinople, que Frederic Mutius, évêque de Termuli, a traduite. Le cardinal Baronius s'étoit servi de cette version; mais nous en avons une autre du pere Matthieu Radere, imprimée à Ingolstad l'an 1604. Ce Nicetas a aussi composé plusieurs panegyriques en l'honneur des apôtres & d'autres Saints, donnez par le pere Combefis, dans la derniere continuation de la bibliotheque des peres.* *Consultez* Nicephore Calliste, *au l. 14. c. 28. de son hist.* Jean Curopalate; Cedrene, &c. Baronius; Bellarmin; Possevin; Vossius; Le Mire; Leo Allatius, &c. Il y a eu quelques auteurs de ce nom, dont Gesner, & le même Leo Allatius font mention.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du IX. siecle.*

NICETAS, surnommé *Seidus*, que l'on croit avoir vêcu au commencement du XI. siecle, a écrit un traité contre les Latins, dont la fin étoit de prouver que l'ancienne Rome ne merite pas, à cause de son antiquité, plus d'honneur que la nouvelle. Leo Allatius rapporte plusieurs fragmens tirez de ce traité.* *Consultez* Allatius, *de Occid. & Orient. ecclef. consens.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siecle.*

NICETAS, surnommé *Serron*, diacre de l'église de Constantinople, contemporain de Theophylacte, dans le XI. siecle, puis évêque d'Heraclée, a fait un commentaire sur les oraisons funebres de saint Gregoire de *Nazianze*, qui se trouve en latin entre les ouvrages de ce pere. On lui attribue une chaîne sur le livre de Job, composée de passages tirez de plusieurs peres, d'Apollinaire, de saint Athanase, de saint Basile, de saint Chrysostome, de saint Cyrille d'*Alexandrie*, de Didyme d'*Alexandrie*, de Denys d'*Alexandrie*, de saint Ephrem *Syrien*, d'Eusebe, de saint Gregoire de *Nazianze*, de Gregoire de *Nysse*, de saint Isidore, de Julius d'*Halicarnasse*, de Methodius, de Nilus, d'Olympiodore, d'Origene, de Polychronius, de Severe, & de Theophile d'*Alexandrie*. Cet ouvrage a été imprimé en grec & en latin *in folio*, à Londres, l'an 1637. On a du même auteur de sembla-

bles chaînes sur les pseaumes & sur le cantique des cantiques, imprimez à Bâle l'an 1552. Il y a un commentaire sur les poësies de saint Gregoire de *Nazianze*, imprimé à Venise, sous le nom de Nicetas de Paphlagonie, qui est apparemment du même auteur. * Guillaume Crowée, *Elench. scriptorum in scripturam.* Jean-Jacques Hofman, *Lexic. univers.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XI. siecle.*

NICETAS, moine de Constantinople, vers l'an 1120. a écrit pour le concile de Calcedoine, contre un prince d'Armenie. * Leo Allatius, *de ecclef. Occid. & Orient. consens.*

NICETAS, surnommé *Pectoratus*, moine du monastere de Stude, vivoit dans le XI. siecle. Il soutint le parti de Michel Cerularius contre les Latins, & fit un écrit, qui fut refuté par le cardinal Humbert, legat du saint siege en Grece. Il fut obligé de retracter son écrit, & fut ensuite admis à la communion de l'église Romaine. Nicetas avoit encore composé d'autres ouvrages, entr'autres un traité de l'ame, dont Allatius a rapporté un fragment; une hymne en l'honneur de saint Nicolas, & une autre à la louange de Metaphraste, rapportée par Allatius. * Allatius. Cave, *Cartophyl.* M. Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclef. du XI. siecle.*

NICETAS, bibliothecaire de l'église de Constantinople, fut fait archevêque de Thessalonique: il a vêcu vers l'an 1200. Il a été assez favorable aux Latins. L'on peut voir la liste de ses écrits dans Leo Allatius, *de ecclef. Occid. & Orient. consens.* Il avoit composé un traité de la procession du saint Esprit, contre celui d'Hugues Etherianus, partagé en six dialogues, dont Allatius a rapporté quelques fragmens; & nous avons dans le droit Grec-Romain, une réponse de cet auteur aux demandes du moine Basile. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIII. siecle.*

NICETAS ACHOMINATE, historien Grec, dit *Choniate*, parce qu'il étoit de Chone ou Colosse, ville de Phrygie, vivoit dans le XIII. siecle, & avoit exercé des emplois considerables à la cour des empereurs de Constantinople. Lorsque cette ville fut prise par les François l'an 1204. il se retira avec une fille qu'il avoit enlevée aux ennemis, & qu'il épousa à Nicée en Bithynie, où il mourut l'an 1206. Il composa une histoire, ou des annales, depuis la mort d'Alexis Comnene, l'an 1118. jusqu'à celle de Baudouin l'an 1205. Cet ouvrage, que nous avons de la traduction de Jerôme Wolf, a été imprimé à Bâle l'an 1557. puis à Geneve l'an 1593. & dès l'an 1647. fut mis dans le corps de l'histoire Byzantine, de l'impression du Louvre. Il est fort bon, mais le stile en est insupportable, quoiqu'il s'en faille beaucoup que l'auteur n'y ait deployé toute sa fausse éloquence, content d'en avoir donné un essai dans sa preface. Le pere Banduri a fait imprimer dans la troisiéme partie de son empire d'Orient, une petite piece de Nicetas sur les statues que les Latins firent fondre lorsqu'ils prirent Constantinople. L'auteur de ce petit écrit ne les ménage pas, & montre qu'il sçavoit parfaitement dire des injures. Pierre Morel de *Tours* traduisit dans le XVI. siecle, les cinq premiers livres du tresor de la foi Orthodoxe, attribuez à Nicetas. Ils furent imprimez, *in octavo*, l'an 1580. & ont été mis dans le douziéme volume de la bibliotheque des peres de Cologne. Nous avons encore un fragment du vingtiéme livre sur ce qu'on doit observer, quand un Mahometan se fait Chrétien. Michel Choniate, frere de Nicetas, composa à sa mort un de ces chants lugubres, dits *Monodia*, que le même Morel a aussi traduit, & il avoit composé quelques discours, entr'autres un sur la croix, qui est manuscrit dans la bibliotheque du roi. *Voyez* MICHEL ACHOMINATE CHONIATE. * Jerôme Wolf, *in praf.* Possevin, *in appar. sacr.* Bellarmin, *de script. eccl f.* Vossius, *de hist. Grac. l. 2. c. 28.* Leo Allatius, *de Nicetis, &c.*

NICETES, sophiste de Smyrne, fut fort estimé de l'empereur Adrien. Il plaida quelque tems des causes au barreau, & y reussit assez bien, en mêlant dans ses causes quelque chose de l'art des sophistes. Il égaya en quelque façon le barreau, & il donna une nouvelle pointe & plus de force à l'éloquence sophistique. * Philostrate.

NICETIUS, évêque de Treves, assista à un concile d'Auvergne, l'an 535. On a de lui deux ouvrages de pieté; l'un sur les veilles des serviteurs de Dieu; & l'autre sur l'utilité de la psalmodie, avec deux lettres; l'une adressée à l'empereur Justinien, pour l'exhorter à renoncer à l'heresie; & l'autre à Chlodosinde, pour l'avertir de travailler à la conversion de son mari. Ces deux lettres sont dans le recueil des conciles, & les autres ouvrages dans le troisiéme tome du spicilege de dom Luc d'Acheri. * Cave, *Cartophyl.* M. Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclef. du VI. siecle.*

NICHISOLA (Jerôme-Michel) de Veronne; entra dans l'ordre de saint Dominique, où il étoit quand le pape Paul IV. le nomma le 11. Janvier 1557. à l'évêché de Theàno. Il assista aux sessions du concile de Trente, qui se tinrent sous le pontificat de Pie IV. & se retira ensuite dans une maison de son ordre, où il mourut au mois d'Août de l'an 1566. n'étant âgé que de 49. ans. Il a laissé un petit ouvrage *de laudibus B. Virginis*, & un autre intitulé *directorium synodi in sua ecclesia habenda.* * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom. 2.*

NICIAS, capitaine Athenien, & fils de *Nicrate*, s'éleva par son merite aux premiers emplois de la guerre, & remporta des avantages très-glorieux à sa patrie. Il persuada aux Atheniens de consentir à une tréve de cinquante ans, avec ceux de Sparte. Depuis, lorsque la guerre de Sicile fut resolue, il fut nommé general avec Demosthene & Alcibiade, qui fut bientôt rappellé. La flotte Athenienne aborda à Catane en Sicile, & forma ensuite le siege de Syracuse, qui fut défendu par Gylippe, chef des Lacedemoniens, lequel réduisit les assiegeans à de grandes extrêmitez. Enfin Nicias, après s'être opiniâtré à ce siege pendant deux ans, & plus, fut défait & pris par les Syracusains, qui le firent mourir avec Demosthene, la 4. année de la XCI. olympiade, & la 413. avant J. C. * Thucydides, *l. 4. 5. 6. & 7. hist.* Diodore de *Sicile*, *l. 12.* Plutarque, *en sa vie.*

NICIAS, medecin de Pyrrhus, s'étant un jour rendu auprès de Fabricius, general des Romains, lui promit d'empoisonner Pyrrhus; mais Fabricius ayant horreur d'une telle trahison, envoya avertir le prince de se donner de garde de son medecin. * Plutarch. Il est fait mention de ce même Nicias, dans les vers de Theocrite. Stobée cite un livre de lui, sur les pierres précieuses. Il a vécu dans l'olympiade 125. vers l'an 280. avant Jesus-Christ. * Nicol. Loyd. Hofman, *Lexic. univ.*

NICIAS, de Nicée, auteur Grec, écrivit une histoire des successions des philosophes, qu'Athenée cite en plusieurs endroits de ses dipnosophistes. Ce pourroit bien être le même qui avoit composé un traité des pierres, employé par Plutarque (*lib. de flum.*) & par Stobée au discours des maladies; mais je croi que l'auteur des arcadiques qu'Athenée a citez (*lib. 14.*) est un autre NICIAS, sçavoir celui de Malée, dont Plutarque fait mention dans ses petites paralleles (*cap. 13.*) d'une maniere à montrer que ce qu'il en cite étoit pris d'un ouvrage historique.

NICIAS (Curtius) grammairien, qui vivoit vers l'an 705. de Rome, & 49. avant Jesus-Christ, étoit grand ami de Pompée & de Memmius. Ciceron écrivant à Dolabella, lui dit qu'ayant été établi pour juge entre Nicias & Vidius, sur une affaire pecuniaire, il traiteroit favorablement le premier, qu'il nomme *Jucundissimus* * Suetone, *de illust. Gramm. c. 14.*

NICIAS, excellent peintre Athenien, peignoit les femmes en perfection, & fit un tableau, où il avoit representé l'enfer de la même maniere qu'Homere le décrit. Il en refusa soixante talens, & aima mieux le donner à sa patrie que de le vendre. On rapporte de lui qu'il avoit coutume d'être quelquefois si appliqué à son travail, qu'il en oublioit le boire & le manger. * Plin. *l. 35. c. 11.* Ælien *l. 3. c. 31.* *Voyez* Pausan. *in Attic.* & Stobée, *Serm. 27.* Plutarch. *l. an seni sit gerenda Respublica.* Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

NICIAS, moine, auteur du VI. siecle, avoit composé un ouvrage contre sept articles, que le philosophe Philoponus avoit avancez dans son traité intitulé l'*Arbitre*; son style étoit simple & concis; il satisfaisoit par ses réponses & ne disoit rien d'inutile. Il avoit aussi fait un

traité contre Severe; & deux livres contre les Payens. * Photius, *Cod.* 50. M. Du Pin, *bibliot. des aut. ecclesiast. VII. & VIII. siecles*, 2. *édit. Paris* 1708.

NICLOSBURG ou NIKLISBOURG, petite ville d'Autriche, assez jolie, dominée par un château, où les seigneurs du lieu font leur residence, est située aux confins de la Moravie, entre Brin & Vienne, à neuf ou dix lieues de chacune. * Mati, *diction.*

NICLOTE, duc des Sclavons, incommodoit fort les Danois par ses pirateries, l'an de Jesus-Christ 1161. mais à la fin il fut réduit par leur roi Valdemar, & fut contraint d'embrasser le Christianisme. * Holuic, *l.* 1. *c.* 85. & 88.

NICO, un des treize principaux Tarentins, qui conspirerent contre Annibal; ayant été pris avec Philemon, il fut mis entre les mains de ce general. * Tite-Live, *Decad.* 3. *l.* 29. *c.* 39.

NICOCHARE, poëte comique d'Athenes, fils du poëte Philonide, vivoit du tems d'Aristophane, vers la XCVII. olympiade, & l'an 392. avant Jesus-Christ. Il laissa diverses pieces, citées par Athenée, Suidas, &c.

NICOCLE, *Nicocles*, eunuque, tua Evagoras, roi de Cypre, & s'empara de cette isle, selon Diodore; mais c'est une faute de cet historien. L'eunuque qui le tua s'appelloit *Thrasidée*, comme le remarque positivement Theopompe, dans la bibliotheque de Photius. * *Voyez* l'article suivant.

NICOCLES, fils d'Evagoras, roi de Cypre & de Salamine, succeda à son pere, qui fut assassiné par l'eunuque Thrasidée, la 3. année de la CI. olympiade, & l'an 374. avant Jesus-Christ. C'étoit un homme extrêmement voluptueux. Il fit de magnifiques funerailles à son pere, pour lequel Isocrate fit une oraison funebre. Deux harangues de cet orateur sont intitulées, *Nicocles*, & furent composées en faveur de ce prince, qui recompensa largement leur auteur. Nicocles ne regna que dans la ville de Salamine. Cependant quelques auteurs semblent l'avoir confondu avec Nicocréon, *dont nous parlerons plus bas.* * Diodor. *Sicul.* Aristot. *Polit. lib.* 5. *chap.* 10. Theopomp. *apud Photium*, *n.* 176. Isocrate, *in Evagora.*

NICOCLES, roi de Paphos, regnoit sous la protection de Ptolomée fils de Lagus; mais ayant quitté le parti de son bienfacteur pour prendre celui d'Antigone, il fut puni de sa perfidie; & son palais étant environné de soldats, par ordre de Ptolomée, qui l'avoit condamné à la mort, il se tua lui-même. Sa femme Axiothée, voyant ce triste spectacle, tua ses filles, & se donna ensuite un coup de poignard dans le sein. Elle exhorta ses belles-sœurs à suivre cet exemple, & le dernier acte de cette tragedie, fut fermé par leurs époux, freres de Nicocles, lesquels mirent le feu dans leurs maisons, & se tuerent, sous la CXVII. olympiade, & l'an 310. avant Jesus-Christ. * Diodor. *l.* 10.

NICOCLES, poëte comique Grec, vivoit du tems d'Aristophane, sous la XCVI. olympiade, vers l'an 396. avant Jesus-Christ. * Casaubon, *Animad. in Athen. liv.* 8. *cap.* 5.

NICOCRATES, *Nicocrates*, tyran de Cyrene, dans la Libye, étoit un prince extrêmement cruel. Il tua Phœdime, pour épouser sa femme, nommée *Aretaphile*, dont la beauté l'avoit charmé. Il assassina Menalippe, grand-prêtre du temple d'Apollon, & s'attribua le sacerdoce. De peur que quelqu'un ne se sauvât malgré lui de Cyrene, en se faisant porter dans un cercueil, comme mort, il faisoit donner des coups d'épée à tous les cadavres, & les brûloit en divers endroits. Ces cruautez inouies obligerent sa femme de lui preparer un poison; mais ce dessein n'ayant pas réussi, elle le fit tuer par Leandre. *Voyez* ARETAPHILE. * Plutarque, *des vertus des femmes.*

NICOCREON, natif de l'isle de Cypre, s'empara de la souveraineté de cette isle, où il regna en tyran pendant un long espace de tems, depuis la CII. olympiade, & l'an 372. avant Jesus-Christ. Ce fut lui qui fit tourmenter si cruellement le philosophe Anaxarque. Un autre NICOCREON, établi dans le royaume de Cypre, par Ptolomée, fils de Lagus, vers l'an 312. avant Jesus-Christ. Il n'y a pas d'apparence que ce soit le même.

NICODEME, Pharisien, étoit senateur du grand Sanhedrin. Il alla voir de nuit Jesus-Christ, & eut avec lui la conversation qui est rapportée dans le *chap.* 3. de S. Jean. Il eut aussi soin de la sepulture du Sauveur, comme on le voit dans le *chap.* 19. du même Evangile. On attribue à Nicodeme un Evangile, que nous avons en latin; mais c'est une piece supposée, pleine de fables, & que le pape Gelase a mis au rang des apocryphes. * M. Du Pin, *dissertat. prélim. sur la Bible*, édition de Paris, *in* 8°.

NICODEME, Athenien, fut fait, avec Jerôme, chef de la flotte qui fut envoyée par Conon, pour chasser Artaxerxés, qui entroit en Grece. * Diod. de *Sicil. lib.* 14.

NICODEME, tyran des Centuripins en Italie, fut chassé par Timoleon, la 2. année de l'olympiade CX. 338. ans avant l'ere Chrétienne. * Diodore de *Sicile*, *liv.* 16.

NICODORE, athlete de Mantinée, après s'être addonné depuis sa jeunesse à l'exercice de la lute, commença dans sa vieillesse à étudier la philosophie; mais il s'appliqua particulierement aux loix & au droit. * Elien. *Variar. hist. l.* 2. *c.* 23.

NICOLAI, famille illustre & ancienne dans la robe, y occupe depuis long-tems une des plus importantes dignitez.

I. JEAN Nicolaï, seigneur de saint-Victor, fut conseiller au parlement de Toulouse, & accompagna Charles VIII. au voyage du royaume de Naples. Il fut employé par ce roi en diverses negociations importantes, chez les princes d'Italie; & après la conquête du royaume de Naples, il y fut laissé en qualité de chancelier. Lorsque cet état eut changé de maître, il continua en France ses services sous le roi Louis XII. qui lui donna une charge de maître des requêtes, le 3. Juin 1504. Deux ans après il fut revêtu de celle de premier président de la chambre des comptes, dont il fit les fonctions jusqu'en 1518. qu'il la resigna à son fils.

II. AIMAR Nicolaï, premier president de la chambre des comptes, qui épousa *Anne* Baillet, dame de Goussainville, fille de *Thibaud*, seigneur de Sceaux, president du parlement de Paris, & de *Jeanne* d'Aunoi, dame de Goussainville, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Thibaud*, conseiller au parlement, qui de *Catherine* Luillier, fille de *Jean*, seigneur de Boulancourt, president des comptes, & d'*Anne* Hennequin, eut pour fille unique, *Anne* Nicolaï, mariée à *Louis* de Vaudetart, baron de Persan; *Renée*, mariée 1°. à *Dreux* Hennequin, seigneur d'Assi, president de la chambre des comptes de Paris: 2°. à *Jean* Luillier, seigneur de Boulancourt, aussi president en la même chambre; & *Jeanne*, épouse de *Jean* du Tillet, seigneur de la Bussiere, greffier civil de la cour de parlement de Paris.

III. ANTOINE Nicolaï, seigneur de Goussainville, premier president de la chambre des comptes, succeda à son pere l'an 1553. épousa *Jeanne* Luillier, fille de *Jean*, seigneur de Boulancourt, president de la chambre des comptes, & d'*Anne* Hennequin, sa premiere femme, dont il eut JEAN, qui suit;

IV. JEAN Nicolaï II. du nom, seigneur de Goussainville & de Presle, fut premier president de la chambre des comptes, après avoir été conseiller au parlement, & maître des requêtes. Il avoit épousé *Marie* de Billi, fille de *Louis*, baron de Courville, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Louis*, seigneur de Presle, Guidon des gendarmes du roi, mort l'an 1665; *Marie*, alliée à *Pierre* de Roncherolles, baron du Pont S. Pierre; *Renée*, alliée à *Matthieu* Molé, premier president du parlement, & garde des sceaux de France; & *Aimar* Nicolaï, seigneur de Bernai, lieutenant d'Artillerie, qui épousa le 12. Janvier 1627. *Diane* de Maillé, dite *de la Tour-Landri*, fille de *Jean*, comte de Chasteauroux, & de *Louise* de Chasteaubriant, dont il eut *Louise*, mariée à *Roger* de Breçai, marquis d'Isigni; & *Renée* Nicolaï, dame de saint Chartier, mariée le 11. Novembre 1655. à *Gilles* Lucas, marquis de saint Marc, capitaine-lieutenant au regiment des gardes, morte l'an 1676.

V. ANTOINE Nicolaï II. du nom, seigneur de Goussain-

ville & d'Yvor, premier president de la chambre des comptes, avoit épousé *Marie* Amelot, morte l'an 1683. fille de *Jacques*, seigneur de Gournai, président ès requêtes du Palais, & de *Marie* de Creil, de laquelle sortirent, NICOLAS, qui suit; & *Catherine*, épouse de *François-René* du Bec, marquis de Vardes, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Aiguemortes, morte l'an 1661.

VI. NICOLAS Nicolaï, premier president de la chambre des comptes l'an 1656. après avoir été conseiller au grand-conseil, s'allia avec *Elisabeth* de Fieubet, morte l'an 1659. fille de *Gaspard*, baron de Launac, tresorier de l'Epargne, & d'*Anne* Ardier, & mourut l'an 1686. laissant JEAN-AIMAR, qui suit; *Nicolas*, marquis de Presle, & d'Ivor, colonel du regiment d'Auvergne, brigadier des armées du roi, mort le 25. Juin 1718. laissant de *Marie* de Brion, pour fille unique, *Marie-Charlotte-Elisabeth* Nicolaï, mariée le 29. Octobre 1721. avec *Jules-Malo* de Coëtquen, comte de Combourg; & *Marie-Elisabeth* Nicolaï, morte sans alliance en Fevrier 1708. âgée de 53. ans.

VII. JEAN-AIMAR Nicolaï, marquis de Goussainville, seigneur d'Yvor, fut reçu premier president en la chambre des comptes, le 5. Mars 1686. & épousa 1°. l'an 1690. *Marie-Catherine* le Camus, fille unique de *Jean* le Camus, maître des requêtes, lieutenant civil au châtelet de Paris, & de *Marie-Catherine* du Jardin, morte l'an 1696. laissant ANTOINE-NICOLAS Nicolaï, qui suit; *Marie-Catherine-Elisabeth* Nicolaï, morte en Octobre 1716. Il s'est remarié le 26. Novembre 1705. avec *Françoise-Elisabeth* de Lamoignon, fille de *Chrétien-François*, president à mortier, & de *Marie-Jeanne* Voisin, dont il a *Aimard-Jean*, né en 1709; *Marie-Elisabeth*, mariée le 23. Fevrier 1723. à *Louis Charles* de la Châtre, comte de Nancei; *Françoise-Christine* Nicolaï, née en 1708. mariée le 9. Juillet 1725. avec *Michel* de Forbin, comte de Janson.

VIII. ANTOINE-NICOLAS Nicolaï marquis de Goussainville, &c. né le 10. Octobre 1692. a été reçu conseiller au parlement l'an 1712. puis premier president de la chambre des comptes, en survivance en 1717. mort le 16. Juin 1731. sans avoir été marié. * Blanchard, *histoire des maîtres des requêtes*. La Thomassiere, *histoire de Berri*.

NICOLAI (Laurent) Jesuite, natif du royaume de Norwege, fut envoyé de Rome en Suede, l'an 1577. en habit déguisé, pour y servir la reine Catherine, femme du roi Jean III. & pour chercher avec elle les moyens de rétablir la foi Catholique dans ce royaume. Cette princesse le presenta au roi, qui lui donna la chaire de theologie dans le college de Stokolm, qu'il venoit de fonder. Là, sans se declarer, il sappoit adroitement dans ses leçons publiques, les fondemens du Lutheranisme. Le principal du college, & un curé de cette ville s'en apperçurent, & voulurent s'y opposer; mais le roi les chassa, comme des calomniateurs, & donna la charge de principal au professeur Laurent Nicolaï, qui fit une sçavante apologie contre les écrits de ces deux exilez. Mais deux ans après, ce prince, qui avoit embrassé la religion Catholique, s'étant laissé séduire par les Lutheriens, fit sortir le pere Nicolaï de son college, où il rétablit les Heretiques. Ce Jesuite mourut à Vilna dans la Lithuanie, le 5. Mai 1622. âgé de 84. ans. * Maimbourg, *hist. du Lutheranisme*.

NICOLAI (Nicolas) gentilhomme de Dauphiné, seigneur d'Arfeuille, est auteur de quelques traitez de navigation citez par la Croix du Maine, & par du Verdier Vauprivas. Il mourut à Paris le 25. Juin 1583. Il avoit visité pendant quinze à seize ans, les provinces de la haute & basse Germanie, le Danemarck, la Prusse, la Livonie, la Suede, la Zelande, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Espagne, la Barbarie, la Grece, la Turquie & l'Italie, & avoit fait de curieuses remarques sur tous les pays où il avoit passé, dont il fit part au public dans un *in folio*, imprimé à Lyon en 1568. sous le titre de *navigations Orientales*.

NICOLAI (Philippe) theologien, nâquit en 1556. & mourut en 1608. Il prêcha avec beaucoup de reputation à Hambourg. Il a écrit sur le regne de Jesus-Christ. On a tous ses ouvrages imprimez en quatre tomes. * Henning. de Witte, *theol. p.* 32. Spizelius *in templo honor. pag.* 17.

NICOLAI (Melchior) celebre theologien, nâquit en 1578. mourut en 1659. Il enseigna la theologie à Tubinge, & disputa vigoureusement par écrit contre Forerus. * Spizelius, *in templo honor. pag.* 244.

NICOLAI (Jean) né en 1594. à Verdun, prit l'habit des Dominicains à l'âge de 12. ans. Après avoir fait le cours ordinaire des études à Paris, il y reçut le bonnet de docteur en theologie, le 15. Juillet 1632. Il regenta vingt ans la theologie dans la maison des Dominicains de la rue saint Jacques, dont il fut prieur. Il passa une partie de sa vie à travailler sur le texte de la somme de saint Thomas, dont il tâcha de concilier les principes avec ceux des theologiens, qui ne sont pas de son école. Il mourut le 7. Mai 1673. âgé de 78. ans accomplis. Il a fait des dissertations sur plusieurs points de discipline ecclesiastique, contre M. de Launoi; la premiere, touchant le concile plenier, dont saint Augustin allegue le jugement sur le baptême des Heretiques, qu'il prétend être le concile de Nicée, & non pas celui d'Arles, deux dissertations sur le sacrement de baptême; l'une, dans laquelle il prétend qu'on ne l'administroit solemnellement dans toute l'église, qu'à Pâques & à la Pentecôte; & l'autre, dans laquelle il prouve qu'on ne peut point contraindre les Juifs & les Infideles à faire recevoir le baptême à leurs enfans. Il a encore composé deux autres dissertations, dans lesquelles il est opposé au sentiment de M. de Launoi; l'une sur les jeûnes, où il prétend que, quand dans un cas de necessité on permet l'usage de la viande, on est dispensé de jeûner; & une autre, pour défendre les passages citez par saint Thomas, dans la chaîne dorée.* M. Du Pin, *bibliot. des aut. ecclés. du XVII. siecle*. Echard, *script. ord. FF. Pred.*

NICOLAI, (Evrard) né en 1462. à Middelbourg en Zelande, après avoir été assesseur au conseil souverain de Malines, fut nommé par l'empereur Charles V. qui l'estimoit beaucoup, premier president du conseil souverain de Hollande, charge qu'il exerça pendant 18. ans, puis par le même empereur chef du conseil souverain de tous les Pays-Bas, & mourut à Malines le 9. Août 1532. âgé de 70. ans, après avoir composé. *Consilia & Topica legalia*, qui ont été donnez au public. Il avoit épousé *Elise* Bladel, d'une des premieres familles de Malines, dont il eut, 1. *Pierre*, chanoine regulier de l'ordre de Premontré, puis general de cet ordre; 2. EVRARD, qui suit; 3. *Nicolas*, dit *Grudius*, c'est-à-dire de Louvain, où il étoit né, qui fut conseiller d'état de l'empereur Charles V. & de Philippe II. roi d'Espagne, chevalier doré, & ambassadeur à Venise, où il mourut en 1571. & donna au public *Negotia Nicolai-Grudii-Nicolaii*, qu'il dedia à Girard-Groësbec, cardinal & évêque de Liege son ami particulier; & *Otia*, le tout en vers; 4. *Adrian-Marie*, qui fut chancelier du duché de Gueldres & du comté de Zutphen, & mourut à Bruxelles en 1568. laissant quelques ouvrages de poësie en latin, entre-autres une élegie de *Cymba-Amoris*, que l'on voit à la fin de ceux de Nicolas son frere; 5. *Jean*, né l'an 1511. qui fut jurisconsulte, orateur, historien, peintre, sculpteur & graveur, après avoir été secretaire du pape Clement VII. puis secretaire du cabinet de l'empereur Charles V. Mais ayant pris le parti des armes, il suivit cet empereur en son expedition de Tunis, où il contracta une maladie, dont il mourut quelque tems après son retour l'an 1536. n'ayant pas encore 25. ans accomplis, laissant quelques ouvrages; & 6. *Isabelle*, qui entendoit parfaitement la langue latine, laquelle se rendit religieuse. EVRARD Nicolaï fut premier president du conseil de Frise, puis le roi Philippe II. l'appella à sa cour pour se servir de ses avis, le fit chevalier doré, & le nomma chef du conseil souverain des Pays-Bas. Il mourut en 1561. âgé de 63. ans, ayant eu pour enfans, *Arnoul*, premier president du conseil souverain d'Hollande, mort sans posterité; & *Charles* Nicolaï, mort aussi sans enfans. * Scriverius. Vida. Pontanus. *Les poësies de Jean Nicolaï*, &c.

NICOLAITES, Heretiques qui s'éleverent dans l'église du tems même des apôtres. Il y a bien de l'apparence que Nicolas, premier des sept diacres, fut auteur de la secte des Nicolaïtes, ou au moins y donna occasion, puisque

puisque S. Irenée l'appelle *Maître des Nicolaïtes*, & que dès le tems des apôtres, il y avoit une secte de Nicolaïtes dont il est parlé dans l'Apocalypse. Quelques peres assurent qu'il est auteur de cette secte, & disent que ce diacre ayant été blâmé par les apôtres, de ce qu'il avoit repris sa femme, dont il s'étoit separé pour garder la continence, inventa une erreur brutale, pour excuser son procedé, enseignant que pour acquerir le salut éternel, il étoit necessaire de se souiller tous les jours de toutes sortes d'impureté. Mais l'opinion commune est que ce diacre ne donna jamais dans aucun de ces excez. D'autres rapportent que les apôtres lui ayant reproché qu'il étoit jaloux de sa femme, laquelle étoit fort belle, il la fit venir en pleine assemblée, & lui permit de se marier à qui elle voudroit. Comme s'il eût enseigné par cette action à s'abandonner aux plaisirs de la chair. Mais cette opinion est encore peu fondée. Le sentiment le plus suivi & le mieux fondé est que quelques libertins formerent, une heresie, à laquelle ils donnerent son nom, fort injustement ; parce qu'il n'eut point d'autre femme que la premiere qu'il avoit épousée. On ajoûte que ses filles & un fils qu'il avoit, moururent vierges, & que pour lui il fut établi évêque de Samarie. L'heresie des premiers Nicolaïtes ne consistoit pas dans les dogmes ; mais seulement dans une conduite peu reglée. Les nouveaux Nicolaïtes nioient la divinité de Jesus-Christ par l'union hypostatique, & disoient que Dieu avoit seulement habité en lui. Ils soûtenoient que les plus illegitimes voluptez du corps étoient bonnes & saintes, & que l'on pouvoit manger des viandes offertes aux idoles. Quelque-tems après, changeant leur nom, qui les faisoit trop connoitre, ils adopterent les heresies des Gnostiques, & en prirent le nom. Ils se diviserent depuis en d'autres sectes, & furent appellez *Phibionites*, *Stratiotiques*, *Levitiques*, & *Borborites*. S. Epiphane decrit les ordures de leurs sectes, qu'on ne peut lire sans horreur. Cette heresie se renouvella dans le XI. siecle, par l'incontinence de quelques clercs, qui voulurent se marier. Le cardinal Pierre de Damien contribua beaucoup à l'extirper. * Saint Ignace, *epist. ad Trall. & ad Philadelph.* Saint Irenée, *l. 1. c. 27. & l. 3. c. 11.* Clement *Alexandrin*, *l. 3. Strom.* Euseb. *l. 3. hist.* Saint Epiphane, *heres. 25.* Theodoret. *hær. fab. l. 3.* Baronius, *A. C. 68. 1059. & seq.* Godeau, *histoire ecclesiastique*, *l. 1.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siecles.*

NICOLAS, l'un des sept premiers diacres. *Voyez* l'article precedent.

NICOLAS (saint) évêque de Myre en Lycie, vivoit au commencement du IV. siecle. Son nom est celebre dans l'église. Quelques auteurs prétendent que sa vocation à l'épiscopat fut miraculeuse ; & que comme les évêques étoient en peine de choisir un homme pour remplir le siege de Myre, ils furent divinement avertis d'ordonner celui qui le lendemain se trouveroit le premier à l'ouverture de l'église. L'esprit de Dieu y conduisit Nicolas, qui malgré sa resistance, fut consacré avec un applaudissement universel du peuple. Il surpassa les esperances qu'on avoit conçûes de lui par sa douceur & par sa charité ; fut pris pendant la persecution de Licinius, & fut envoyé en exil. Son retour après la mort de ce tyran fut très-glorieux ; car en faisant la visite de son diocese, il abbattit autant de temples & d'idoles qu'il y en trouva. Il y en a qui croyent qu'il assista au concile general de Nicée l'an 325. & qu'il s'y opposa fortement à Arius ; mais selon d'excellens critiques, ce saint étoit à peine né lorsqu'on celebra ce concile. L'empereur Justinien bâtit en son honneur une superbe église, que Basile repara avec magnificence. Il sortoit, dit-on, de son tombeau, une liqueur qui guerissoit toutes sortes de maladies : ce que nous apprenons d'une novelle de l'empereur Emmanuel, rapportée par Balsamon. Son corps fut transporté dans le XI. siecle à Bari, en Italie, où il a continué de faire des miracles. Il est fait mention de ce saint prélat, dans la liturgie attribuée à saint Chrysostome. Il n'y a cependant rien de certain sur l'histoire de saint Nicolas. Sa vie, que l'on attribue à Methodius, son panegyrique que l'on donne à André de Crete, & presque tous les autres monumens où il est parlé de saint Nicolas sont des pieces supposées. La translation de son corps à Bari, est encore une histoire sans autorité & sans fondement. Ce que Metaphraste a dit de lui, est une pure invention. Il n'y a aucun auteur ni aucun monument qui prouve qu'il ait assisté au concile de Nicée. Son culte neanmoins se trouve établi dans l'église d'Orient au VI. siecle : on n'a point de preuve qu'il ait été connu de si bonne heure en Occident ; le premier martyrologe où on le trouve, est celui de Vandalbert, moine de Prom, qui florissoit sous le regne de Charles le Chauve ; mais ce moine n'a fait que copier des martyrologes latins plus anciens que lui. Son culte est devenu depuis fort celebre dans l'église Latine. * Metaphraste & Surius, *ad diem 6. Decemb.* Baronius, *in annal. & mart.* Godeau, *hist. eccles.* De Tillemont, *mem. eccles. tom. 6.* Baillet *vies des Saints.* Le Quien, Dominicain, *dissert. sur S. Nicolas évêque de Myre*, où il tâche de prouver qu'il a pû assister au concile de Nicée, dans les Mem. de Litter. recueillis par le P. Desmolets de l'Orat. tom. 6. part. 1.

NICOLAS (saint) surnommé de TOLENTIN, du nom de la ville où il nâquit, & où il mourut, vint au monde l'an 1239. Dans le tems qu'il faisoit ses études, il fut nommé chanoine de saint Sauveur, en son pays. Il embrassa ensuite l'état monastique, dans l'ordre des Hermites de S. Augustin, & y pratiqua de grandes austeritez. Après avoir demeuré dans plusieurs maisons de son ordre, il vint à Tolentin où il resta pendant trente années entieres, continuant ses austeritez. Il mourut vers l'an 1310. le 10. de Septembre. Le pape Eugene IV. l'a canonisé l'an 1446. * *Anonym. apud Surium.* Baillet, *vies des Saints.*

PAPES DE CE NOM.

NICOLAS, I. de ce nom, dit *le Grand*, Romain de nation, fils de *Theodore*, fut ordonné sous-diacre par le pape Serge II. & diacre par le pape Leon IV. Il acquit beaucoup de credit sous le pontificat de Benoît III. auquel il succeda, & fut consacré dans l'église de saint Pierre, en presence de l'empereur Louis II. le 24. Avril de l'an 858. Michel III. surnommé *le Bûveur*, empereur d'Orient, qui avoit chassé saint Ignace, patriarche de Constantinople, & qui avoit mis Photius en sa place, resolut d'autoriser cette action, & envoya sous de faux prétextes, prier Nicolas de trouver bon qu'on assemblât un concile. Le pontife envoya pour legats, Zacharie & Radoalde ; mais ayant appris que cette assemblée, & d'autres semblables, avoient été faites contre les formes, il les condamna, & en écrivant à cet empereur, les traita même de brigandage, *Latrocinalis Synodus.* Depuis il s'opposa courageusement à toutes les entreprises des Grecs ; reprima par écrit les attentats de Photius, qu'il excommunia, & engagea Hincmar de Reims, & les autres évêques de France, à prendre le parti de l'église Romaine, en répondant aux objections des Grecs, qu'il leur envoya. Ce pape se crut obligé d'excommunier aussi Lothaire roi de Lorraine, avec Valdrade sa concubine, & fit tenir le concile de Metz pour cette affaire l'an 863. Il excommunia aussi Jean, archevêque de Ravenne, & le reçut avec des marques de bonté & de douceur, dès qu'il eut témoigné son repentir & sa soûmission pour l'église. Il celebra divers synodes pour la reforme des mœurs ; travailla à la conversion des Bulgares ; s'opposa à quelques Heretiques, qui s'éleverent de son tems, & renouvellerent les erreurs des Theopaschites. Enfin il écrivit un si grand nombre de lettres, qu'on en a publié un volume entier. Baronius en cite quatre-vingt-deux, & nous en avons plus de quatre-vingt-dix dans les éditions des conciles. Ce pontife mourut le 13. Novembre de l'an 867. après avoir gouverné l'église neuf ans, deux mois & vingt jours, & eut pour successeur *Adrien* II. Il est enterré au Vatican, où l'on voit son épitaphe. Pour sa vie, *consultez* Anastase *le Bibliothecaire* ; Platine ; Onuphre ; Ciaconius ; Papyre Masson ; Du Chêne ; Baronius, &c. Pour ce qui regarde ses écrits, *voyez* Adrien II. Hincmar de Reims ; saint Antonin ; Trithême ; Bellarmin ; Possevin ; Gesner, &c.

NICOLAS II. dit *Gerard de Bourgogne*, parce qu'il étoit de cette province, étant archevêque de Florence, fut élû à Sienne, & fut mis en la place d'Etienne X. l'an 1058. Quelques factieux poussez par le comte de Frescati, avoient fait consacrer par violence Jean, surnommé Min-

cius, évêque de Veletri, qui prit le nom de *Benoît* X. Nicolas, confirmé par l'empereur Henri, le fit deposer dans un concile tenu à Sutri; & Gerard étant allé à Rome, s'y fit ordonner & couronner pape, sous le nom de *Nicolas* II. au commencement de Janvier 1059. Peu de tems après, Benoît vint lui demander pardon; & ayant protesté qu'il avoit été violenté, renonça au pontificat. Nicolas II. afin d'empêcher à l'avenir les troubles qui pourroient arriver à l'élection des papes, fit sur ce sujet des reglemens, dans un concile tenu à Rome la même année. Ce fut dans ce concile que Berenger abjura son heresie. Ce pape confirma à Robert Guiscard la possession des duchez de la Pouille & de la Calabre; & à Richard, celle de la principauté de Capoue. Il mourut à Florence le 3. Juillet 1061. après deux ans & six mois de siege. *Alexandre* II. lui succeda. Il a laissé neuf lettres qui regardent les affaires de France. * Leon d'*Ostie*, *liv*. 3. *c*. 12. *& seq*. Baronius, *in annal*. M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du XI. siecle*.

NICOLAS III. Romain, de la maison des Ursins, nommé avant son élection *Jean Caëtan*, fut cardinal diacre, & succeda à Jean XXI. après que le siege eut vaqué six mois & quatre jours. Il fut élû à Viterbe, le 25. Novembre, jour de sainte Catherine de l'an 1277. On dit que pendant qu'il étoit encore enfant, saint François lui predit qu'il seroit un jour pape, & que ce fut ce qui l'engagea à proteger l'ordre fondé par ce Saint. Ce pape étoit sçavant, ami des gens de lettres, ne donnoit des benefices qu'aux personnes de merite; & étoit si prudent, qu'avant son pontificat on le nommoit ordinairement le cardinal composé, *cardinalis compositus*. Il eut un soin particulier de ramener les Schismatiques à l'église, & de procurer la conversion des Payens. Ce fut dans cette vûe qu'il envoya des legats à Michel VIII. empereur d'Orient, & des missionnaires en Tartarie, pendant qu'il imploroit tous les jours le secours du Ciel, sur tout dans le saint sacrifice de la messe, qu'il n'offrit jamais sans verser de larmes. Mais il ternit la gloire de tant de saintes actions, par un trop grand attachement pour ses parens, qui lui firent commettre des injustices pour les enrichir & les élever. Il ne s'oublia pas moins dans la haine injuste qu'il conçut contre Charles d'Anjou roi de Sicile, ou parce qu'il ne l'avoit pas favorisé au tems de son élection, en qualité de senateur & gouverneur de Rome, & vicaire de l'empire; ou parce qu'il avoit méprisé son alliance, ou parce qu'il avoit fait mourir quelques-uns de ses parens. Nicolas obligea ce roi à se démettre de ses charges de vicaire de l'empire, & de gouverneur de Rome; & n'étant pas satisfait de cette vengeance, il fit avec le roi d'Aragon une ligue, qui produisit bientôt après le massacre des François en Sicile, qu'on a nommé *les Vêpres Siciliennes*. Il n'en fut pas témoin; car il mourut d'apoplexie deux ans auparavant; après avoir publié sa bulle, *Exiit qui seminat*, *&c*. Cette mort imprevûe arriva à Sutri, maison de plaisance au diocese de Viterbe, le 22. Août 1280. après deux ans, neuf mois & trois jours de siege. On attribue à ce pape un traité *de electione dignitatum*. *Martin* IV. fut élû après lui. * Saint Antonin, *tit*. 20. *c*. 3. Villani, *l*. 7. Platine & Du Chêne, *en sa vie*. Gilles, cardinal de Viterbe, *in MS. X. secul. hist. pag*. 173. Sponde, Bzovius, & Raynaldi, *in annal. eccl*. Louis Jacob, *biblioth. pontif. &c*.

NICOLAS IV. religieux de l'ordre de saint François nommé *frere Jerôme*, & natif d'Ascoli, succeda à *Honorius* IV. l'an 1288. après un interregne de près d'onze mois. L'inscription qui a été mise sur son tombeau à sainte Marie Majeure à Rome, par les soins d'un religieux de son ordre, frere Felix Peretti, depuis cardinal de Montalte, & pape, sous le nom de *Sixte* V. nous apprend que ce pontife étoit philosophe & theologien; que Gregoire X. l'avoit envoyé à Constantinople & en Tartarie, pour travailler à la réunion des Grecs, & à la conversion des Infideles; qu'il fut general de son ordre après saint Bonaventure; qu'il fut fait cardinal par Nicolas III. & qu'il fut envoyé par ce pape, & par Honorius IV. en diverses legations. Il fut élû le 22. Fevrier, fut couronné deux jours après, & prit le nom de *Nicolas*, en memoire de celui qui l'avoit élevé à la dignité de cardinal. Ce pontife gouverna l'église avec beaucoup de soin, appaisa les dissentions qui s'étoient élevées à Rome, & dans l'état ecclesiastique, & mit la paix entre divers princes Chrétiens, sur-tout entre les rois de Sicile & d'Aragon. Il donna tous ses soins à la conversion des Tartares & des Esclavons, & au recouvrement de la Terre-Sainte; mais il n'eut pas la consolation de jouir du fruit de ses entreprises; car il mourut le 14. Août 1292. après avoir gouverné 4. ans, 1. mois & 14. jours. On lui attribue des commentaires sur l'Ecriture-Sainte, sur le Maître des Sentences, &c. *Celestin* V. tint le siege après lui. * Bzovius, Sponde, & Raynaldi. *in annal. ecclesf*. Luc Wading. *in annal. Minor*. François de Gonzague. Henri. Sedulius. Marc de Lisbonne. Bernardin de Bessa. Pierre Rodolfe. Peregrinus de *Bologne*, *in hist. seraph*. Henri Willot, *in Athen. Franc. V. H. &* N. Du Chêne, *en sa vie*. Victorel, *addit ad Nicol. III. &c*.

NICOLAS V. nommé avant son exaltation *Thomas de Sarzane*, & cardinal de sainte Suzanne, fut élû malgré son humble resistance, après *Eugene* IV. le 6. Mars 1447. & couronné le 19. du même mois. Il prit le nom de *Nicolas*, en memoire du cardinal Nicolas Albergati, son bienfaicteur & son ami. La premiere chose qu'il fit étant assis sur le thrône pontifical, fut de travailler à la paix de l'église & de l'Italie. Il y réussit heureusement; & après avoir fait consentir l'antipape Felix V. à renoncer aux droits qu'il pouvoit avoir à la papauté, il le traita genereusement, & le nomma doyen des cardinaux, & legat du saint siege en Allemagne. Cette moderation acquit au pape l'amitié du peuple, & lui donna beaucoup d'autorité parmi les princes d'Italie, qui firent conscience d'être en guerre, lorsque Dieu donnoit la paix à son église, après un long schisme: & par l'ouverture d'un jubilé l'an 1450. Nicolas canonisa durant ce tems saint Bernardin de *Sienne*; & deux ans après couronna à Rome l'empereur Frederic IV. avec sa femme Eleonore de Portugal. Jusqu'alors Nicolas avoit gouverné très-heureusement; mais la conjuration formée contre lui & contre les cardinaux, par un Etienne Porcario, dont il avoit éprouvé le mauvais esprit, dès l'entrée de son pontificat; & la prise de Constantinople par les Turcs, l'an 1453. lui causerent un déplaisir extrême. Cette derniere infortune l'accabla d'une tristesse si vive, qu'étant d'ailleurs tourmenté par les gouttes, il mourut l'an 1455. au grand regret de toute l'église, qu'il avoit gouvernée 8. ans & 19. jours. Sous son pontificat, les belles lettres qui avoient été comme ensevelies pendant plusieurs siecles, ressusciterent avec éclat; car outre que ce pape étoit sçavant, il étoit le protecteur des sçavans, qu'il attiroit auprès de lui par ses bienfaits. On recueillit par son ordre de tous les lieux du monde, les plus beaux manuscrits grecs & latins, pour en enrichir sa bibliotheque. Il faisoit traduire les traitez grecs, recompensoit magnifiquement ceux qu'il employoit ou à ces traductions, ou à la recherche des livres, & avoit même promis cinq mille ducats à celui qui lui apporteroit l'évangile de saint Matthieu en hebreu. Outre cela les ouvrages publics élevez à Rome & ailleurs, des palais, des églises, des ponts, des fortifications, des maisons des particuliers bâties en très-grand nombre, les Grecs & les gentilshommes assistez par ses liberalitez, les filles mariées honorablement, les benefices & les charges conferées au seul merite; tout enfin témoigne combien ce pontife étoit liberal, magnifique, & zelé pour le bien du peuple, & pour la gloire de la religion. *Calixte* III. lui succeda. * *Consultez* saint Antonin; Æneas Sylvius, depuis Pie II. Philelphe; Poggio; Jean Manetius; Gille, cardinal de Viterbe; Blondus; Platine; Victorel; Sponde; Rainaldi; Possevin; Du Chêne, &c.

NICOLAS, antipape, *cherchez* JEAN XXII. & PIERRE DE CORBERIA.

HOMMES DE LETTRES DE CE NOM.

NICOLAS DE DAMAS, philosophe Peripateticien, poëte & historien, fut ainsi nommé, parce qu'il avoit pris naissance dans la ville de ce nom, & fut consideré comme un des plus sçavans hommes de son siecle. Il vivoit du tems d'Auguste, peu avant la naissance de Jesus-Christ, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de cet empereur, & à celles d'Herode *le Grand*, roi

des Juifs. Quelques fragmens qui nous restent de ses ouvrages, nous font regretter de les avoir perdus. Gesner semble assurer que l'histoire d'Assyrie, de Nicolas de *Damas* est à Venise; mais il est aisé de voir qu'il s'est trompé. Cette histoire, qui devoit être universelle, étoit composée de LXXX. livres, selon Suidas, de CXXIV. selon Josephe, & de CXLIV. comme le témoigne Athenée. Nicolas avoit composé d'autres ouvrages considerables, comme nous l'apprenons de divers auteurs. Henri de Valois a publié à Paris l'an 1634. en grec & en latin, les recueils que Constantin *Porphyrogenete* avoit faits de divers ouvrages de cet auteur. Ces recueils appartenoient à M. de Peiresc, qui les avoit fait acheter dans l'isle de Cypre. Joseph Scaliger en avoit fait imprimer deux autres fragmens auparavant, à la fin de son traité *de emend. temp.* * Josephe, *l.* 1. *&* 16. *antiq.* Athenée, *l.* 6. Strabon, *l.* 15. Eusebe, *l.* 9. *prapar. evangel.* Photius, *cod.* 186. Suidas. Vossius. Gesner, &c.

NICOLAS, surnommé *Studite*, superieur du monastere de Stude à Constantinople, étoit de l'isle de Candie. Il fut mis à dix ans, l'an 803. dans le monastere de Stude, sous la conduite de Theodore *Studite*. Il accompagna Theodore, exilé pour la cause des images, fut mis en prison avec lui, & souffrit divers tourmens. Il fut rappellé après la mort de Leon l'*Armenien*, l'an 821. Etant de retour, ils changerent souvent de lieu de retraite, jusqu'à la mort de Theodore. Nicolas, qui l'avoit toujours accompagné, se tint près de son tombeau, dans une isle proche de Calcedoine. L'empereur Theophyle ayant renouvellé la persecution contre ceux qui honoroient les images, Nicolas fut caché dans une maison de campagne près de Constantinople. Enfin il fut choisi pour être abbé de Stude, après la mort de Naverace, l'an 848. Trois ans après, il se démit de cette charge, & se retira dans sa solitude, mais il fut oblige de reprendre le soin de ce monastere l'an 855. Il resista fortement à l'empereur Michel III. & à Bardas, au sujet de la déposition du patriarche Ignace. Ils le chasserent de Constantinople, & le firent enfin arrêter & mettre en prison dans le monastere de Stude. Quand Ignace fut retabli par l'empereur Basile, Nicolas fut établi de nouveau superieur du monastere de Stude, l'an 867. & mourut l'année suivante, âgée de 75. ans. * *Vie de Nicolas Studite, dans* Bollandus. Baillet, *vies des Saints, au 4. Fevrier.*

NICOLAS I. de ce nom, dit *le Mystique* (qui est un nom de dignité) fut patriarche de Constantinople, succeda à Antoine l'an 895. & gouverna cette église avec beaucoup de probité. Jean Curopalate nous apprend que l'empereur Leon VI. le chassa de son siege l'an 906. parce qu'il n'avoit pas voulu approuver un quatriéme mariage de ce prince avec Zoé: ces mariages étant défendus en Orient. En effet, Nicolas en écrivit lui-même au pape. Il fut depuis rétabli par l'empereur Alexandre, second fils de Leon *le Sage*, l'an 911. & fut tuteur de Constantin *Porphyrogenete*. Il envoya des legats au pape Jean X. pour l'union de l'église Grecque avec la Latine, & avertit le roi des Bulgares de ce qu'il devoit au saint siege. Ce patriarche mourut l'an 925. * Curopalate, *in compend. hist.* Baronius, *in annal.*

NICOLAS II. dit *Chrysoberge*, succeda à Antoine Studite, l'an 983. & gouverna avec assez de douceur son église, jusqu'en 996. * Curopalate & Baronius, *A. C.* 981. *&* 995.

NICOLAS III. surnommé *le Grammairien*, personnage estimé parmi les Grecs, succeda à Eusthathius l'an 1084. & fut surnommé *Musalon*. Theodore Balsamon cite quelques canons de ce prelat, dont nous avons divers decrets, & une epître synodale. Il mourut l'an 1111. Il a fait aussi quelques constitutions sur le mariage, qui se trouvent dans le corps du droit Grec Romain. * Zonaras, *in annal.* Theodore Balsamon, *in syn. Tul. c.* 63. *& in cant. c.* 11. Photius, *in Nomoc. tit.* 13. *c.* 2. *in concil. Antioch. cap.* 3. Le code du droit Oriental, *liv.* 3. Baronius, *in annal.*

NICOLAS, évêque de Metone, dans le XI. ou plûtôt dans le XII. siecle, a composé un traité du corps & du sang de Jesus-Christ, contre ceux qui doutoient que le pain & le vin fussent changez au corps & au sang de Jesus-Christ; ce traité est dans la bibliotheque des peres. Il avoit aussi composé trois traitez de la procession du Saint-Esprit contre les Latins, qu'Allatius nous assure se trouver manuscrits dans la bibliotheque Vaticane. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du XI. siecle.*

NICOLAS, roi de Danemarck dans le XII. siecle, s'empara de la couronne vers l'an 1105. sur son neveu Canut. Son fils Magnus fit tuer Canut, heritier de la Couronne l'an 1133. L'empereur Lothaire, & Erius frere de Canut, tenterent, mais inutilement, de venger cette mort; mais à la fin, pendant que Nicolas tâchoit de gagner ceux de Slefwic, il fut massacré dans son palais, avec la plûpart de ses gardes. *Eric* lui succeda. * Saxo *Grammat. l.* 3.

NICOLAS DE SAINT-ALBAN, religieux de cette maison, puis abbé d'un monastere de la congregation de Clugni, fit deux livres de la conception immaculée de la sainte Vierge, qu'il dédia à Hugues de S. Remi, & lui adressa un volume de lettres. Il vivoit vers l'an 1140.

NICOLAS DE DURHAM, religieux Anglois, *voyez* DURHAM.

NICOLAS DE CLAIRVAUX, fut disciple & secretaire de saint Bernard, & ayant depuis quitté son monastere, il se retira dans celui de Montiramei, ou il mourut vers l'an 1180. Jean Picard, chanoine regulier de saint Victor de Paris, a publié un volume de lettres de ce Nicolas, que nous avons dans la bibliotheque des peres. Elles sont toutes pleines d'esprit, & écrites d'une maniere agreable. M. Baluze en a encore donné deux dans le II. tome de ses *Miscellanea.* * Manriquez, *in annal. Cisterc. A. C.* 1145. 1148. 1151. *&* 1171. Jean de Visch, *in biblioth. Cister.* Bellarmin. M. Du Pin. *bibliot. des aut. eccl. du XII. siecle.*

NICOLAS D'OTRANTE, qui florissoit à Constantinople, au commencement du XIII. siecle, servit d'interprete dans les conferences que le cardinal Benoît, envoyé l'an 1201. à Constantinople par le pape Innocent III. eut avec les Orientaux sur les differends de la religion. Il composa divers traitez contre les Latins; entr'autres, un traité de la procession du Saint-Esprit contre Hugues Etherianus; un traité pour prouver que Jesus-Christ se servit de pain levé dans la derniere Cene; & un autre touchant le jeûne du Samedi, sur le mariage des prêtres, & les autres differends de l'église Latine & de l'église Grecque. Ces traitez sont citez par Leon Allatius, qui en rapporte des fragmens dans ses ouvrages. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du XIII. siecle.*

NICOLAS D'HANAPES, *voyez* HANAPES (Nicolas d')

NICOLAS LE GAULOIS, septiéme general de l'ordre des Carmes, après avoir été chargé de cet emploi pendant vingt années, se retira dans la solitude, vers la fin du XIII. siecle. Il a fait un écrit, intitulé *la fleche du Feu*, dans lequel il déploroit le malheur arrivé au monastere du Mont-Carmel de son ordre, qui avoit été brûlé par les Sarasins, & où plusieurs religieux avoient été tuez. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs eccles. du XIII. siecle.*

NICOLAS, dit *de Ultricuria*, étoit un docteur de Paris, qui vivoit dans le XIV. siecle. L'université condamna soixante de ses propositions, & nous avons l'acte de cette censure dans la bibliotheque des peres.

NICOLAS DE LYRE, dit de *Lyra* ou *Lyranus*, religieux de l'ordre de S. François, dans le XIV. siecle, tira son nom de sa patrie, qui est un bourg du diocese d'Evreux en Normandie, comme le marque précisement son éloge, rapporté par des auteurs de son ordre; d'où il faut necessairement conclure, qu'il n'étoit ni natif de Lyre en Brabant, ni Flamand, ni Anglois, comme plusieurs l'ont écrit. Il étoit né de parens Juifs; & s'étant fait baptiser, il prit l'habit de religieux de saint François dans le monastere de Verneuil, au diocese d'Evreux, l'an 1291. sous le regne de Louis Hutin, & fut envoyé à Paris. Après avoir étudié en cette ville, il y enseigna plusieurs années, & y composa la plûpart des livres qui nous restent de lui. Son mérite l'éleva aux principales charges de son ordre, & lui acquit l'estime des grands. Nous voyons dans le codicile du testament de la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, femme du roi Philippe V. dit

le Long, que cette princesse le nomme entre les executeurs de son testament, fait l'an 1325. comme provincial de son ordre en Bourgogne. Nicolas de Lyré mourut le 23. Octobre de l'an 1340. Il a laissé des postilles ou petits commentaires sur toute la bible, dans lesquelles il s'est servi des lumieres qu'il avoit étant Juif, pour expliquer à la lettre l'écriture. Il commença cet ouvrage l'an 1293. & le finit l'an 1330. La meilleure édition de ces postilles est celle de Lyon de 1590. Il avoit aussi composé des commentaires moraux sur l'Ecriture Sainte. On a imprimé à Venise ceux qui sont sur les évangiles. On a encore de lui une dispute contre les Juifs, & un traité contre un Juif, qui se servoit du nouveau testament pour combattre la religion Chrétienne. Il avoit aussi fait un commentaire sur les sentences, & plusieurs autres ouvrages qui n'ont point été imprimez. * Trithéme, & Bellarmin, *de script. eccles.* Henri Villot, *in Athen. Franc.* Luc Wading. *in biblioth. & annal. Minor.* Possevin, *in appar. sacr.* Valere André, *biblioth. Belgic. &c.* M. Du Pin, *bibliot. des auth. eccles. du XIV. siecle.* Le Brasseur, *hist. civ. & eccl. du comte d'Evreux.*

NICOLAS DE FOURQUE-PALENE (le bienheureux) ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est un bourg du diocese de Sulmone dans l'Abruzze, reçut les ordres sacrez, & vécut plusieurs années dans son pays dans une grande estime, mais étant déja âgé il prit l'habit du tiers-ordre de saint François, & vint vers l'an 1431. à Rome, où le pape Eugene IV. informé de ses vertus lui donna le soin d'une petite église. Ce fut là qu'il lia une étroite amitié avec le B. Pierre de *Pise*, instituteur d'une nouvelle congregation d'hermites: ayant quitté Rome où il s'étoit fait quelques disciples, il alla à Naples, où il fonda le monastere de Notre-Dame des Graces, & le pape Eugene IV. lui donna depuis deux autres églises, mais dès le 1. Janvier 1446. il les ceda au B. Pierre de *Pise*, & ne s'étant plus occupé ensuite que de lui-même, il mourut à Rome le 29. Septembre 1448. étant âgé de cent ans. On assure qu'il se fit plusieurs miracles à son tombeau & que l'an 1647. on donna une de ses côtes aux habitans de Fourque-Palene pour l'exposer à la veneration publique. * Petr. Bonacciolì, *Pisan. Erem.* Eusebe Jordan, *spicileg. hist.*

NICOLAS EYMERIC, né à Gironne, ville de Catalogne, vers l'an 1320. de l'ordre des freres Prêcheurs, fleurit sous le pontificat d'Innocent VI. d'Urbain V. de Gregoire XI. & d'Urbain VI. qui eut Clement VII. pour concurrent à Avignon. Il fut fait inquisiteur general par Innocent VI. vers l'an 1356. & étant venu à Avignon sous le pontificat de Gregoire XI. il fut nommé chapelain du pape, & juge des causes d'heresie. Il mourut à Gironne, le 4. de Janvier 1399. Son principal ouvrage, est le livre intitulé, *le directoire des inquisiteurs*, imprimé pour la premiere fois à Barcelone l'an 1503. puis à Rome l'an 1578. avec les corrections & les scholies de Penna; & enfin dans la même ville l'an 1587. & à Venise l'an 1596. avec les commentaires de ce même auteur. Cet ouvrage est divisé en trois parties. L'auteur traite dans la premiere, des points de notre foi; dans la seconde, de la punition des Heretiques, & des peines qu'ils meritent, suivant le droit canon, & les decretales; ce que c'est qu'heresie & erreur; des differentes heresies; & enfin ceux qui sont soumis à la jurisdiction de l'inquisition, & des crimes qui sont de sa competence. La troisiéme partie est sur la maniere d'instruire les procès dans le tribunal de l'inquisition; du pouvoir & des privileges des officiers; des témoins, des coupables, & de l'execution des jugemens. Il avoit encore composé plusieurs autres traitez, que l'on trouve manuscrits dans la bibliotheque de M. Colbert. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, du IV. siecle.* Echard, *script. ord. FF. Præd.*

NICOLAS d'INCKELSPUEL, de Souabe, recteur de l'université de Vienne, fleurit au commencement du XV. siecle, & assista au concile de Constance & de Bâle. Il avoit composé un commentaire sur les quatre livres des sentences, & des questions sur le même ouvrage; mais ces traitez sont perdus. Il ne nous reste de lui que quelques discours de pieté, imprimez à Strasbourg l'an 1516. sçavoir, onze sermons, & des discours sur les préceptes du Decalogue, sur l'oraison Dominicale, sur les trois parties de la penitence, sur les huit beatitudes, sur les sept péchez mortels; & le confessional. On trouve son traité des sept dons manuscrit, dans la bibliotheque d'Augsbourg, avec un traité de la gratitude, & de l'ingratitude, & un traité sur la communion sacramentelle. On peut voir ses autres ouvrages *dans la bibliotheque des auteurs ecclesf.* de M. Du Pin, *XV. siecle.*

NICOLAS AUXIMANUS, de la Marche d'Ancone, de l'ordre des Freres Mineurs, fleurit vers l'an 1430. Il a composé une somme de cas de conscience, imprimée à Venise, l'an 1484. un interrogatoire des confesseurs, imprimé au même endroit, l'an 1489. Il avoit encore composé un commentaire sur la regle des Freres Mineurs; un abregé de droit canon; & des sermons qui n'ont point été imprimez. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XV. siecle.*

NICOLAS DE BUNGEI, ainsi nommé du lieu où il est né, étoit prêtre & aumônier de l'évêque de Londres. Il vivoit vers l'an 1440. & a fait un ouvrage historique, intitulé, *Adunationes chronicorum.* * Pitseus, *de script. Angl.*

NICOLAS DE CUSA, dit aussi *Cusanus*, cardinal, dans le XV. siecle, natif de *Cusa*, petit bourg sur la Moselle, au diocese de Treves, étoit fils d'un pauvre pêcheur. Quoiqu'Onuphre, qui a écrit les vies des papes; l'abbé Penetto, auteur d'une histoire tripartite; & Hippolyte Marraccio, à qui nous devons la bibliotheque Mariane, ou de ceux qui ont écrit de la Sainte-Vierge, ayent avancé que Nicolas de Cusa, avoit été chanoine regulier, & prévôt du monastere de Vartobergen; quoiqu'Antoine de *Sienne* & Alfonse Fernandez, le fassent Dominicain, il est très-sûr qu'il n'a fait profession dans aucun ordre religieux; mais qu'il fut successivement doyen de saint Florent de Constance, archidiacre de Liege, évêque de Brixen dans le Tirol, & cardinal du titre de saint Pierre ès Liens. Il avoit une connoissance fort étenduë pour le tems, & excelloit sur-tout dans la jurisprudence & dans la theologie. Le pape Eugene IV. le donna au cardinal Nicolas Albergati, qu'il envoyoit legat en Allemagne; & l'y envoya lui-même, en qualité de nonce. Nicolas V. successeur d'Eugene, recompensa les services de Cusa, par la dignité de cardinal, le 20. Decembre 1448. & deux ans après, il lui donna l'évêché de Brixen, dans le comté de Tirol. Cette dignité étoit vacante, & les chanoines de la cathedrale avoient nommé Leonard Wismer, chancelier de Sigismond archiduc d'Autriche, comte de Tirol. Le pape refusa de confirmer cette élection; ce qui fut cause que Sigismond eut la hardiesse de faire arrêter prisonnier le cardinal de Cusa, au grand mépris de sa dignité, & de l'autorité du saint siege. Cette affaire eût eu des suites fâcheuses, si elle n'eût été menagée, & par le cardinal, & par l'empereur Frederic IV. Ce prélat fut renvoyé l'an 1451. legat en Allemagne, pour y faire prêcher la croisade. La fausse politique des uns, & la crainte interessée des autres, firent échouer les desseins du legat, qui pour n'être pas inutile, assembla un concile à Magdebourg, reforma les monasteres, publia le jubilé, & fit des ordonnances très-utiles pour la discipline ecclesiastique. Il retourna à Rome sous Calixte III. & se trouva à la création de Pie II. qui le laissa gouverneur de Rome, lorsqu'il partit pour Mantoue, où il avoit assemblé les princes, pour la guerre contre les Turcs. Ce cardinal mourut à Todi, ville d'Ombrie, le 11. Août 1464. âgé de 63. ans. Son corps fut enterré à Rome, dans l'église de saint Pierre ès Liens, qui étoit son titre de cardinal, & son cœur fut porté dans l'église de l'hôpital de saint Nicolas, qu'il avoit fondé près de Cusa, & qu'il avoit enrichi d'une ample bibliotheque de livres grecs & latins. Nous avons tous ses traitez en III. volumes, de l'impression de Bâle en 1565. Il avoit assisté au concile de Bâle, où il avoit été un des plus grands défenseurs de l'autorité du concile sur le pape, & avoit fait pour la prouver, un ouvrage considerable intitulé, *de la concordance Catholique*, qu'il fit étant fort jeune, & que l'on a encore. Le premier tome de ses ouvrages contient des traitez theologiques sur les mysteres, dans lesquels la metaphysique regne presque par tout; le second contient les livres de la concordance,

des lettres aux Bohémiens, & quelques autres traitez de controverse, dans lesquels il traite les matieres en theologien ; le troisiéme contient des ouvrages de mathematique, de geometrie, & d'astronomie. Son style est net & facile, sans affectation & sans ornement : il sçavoit les langues orientales, & avoit beaucoup d'érudition, & le jugement assez sain. Le seul défaut qu'il ait eu, c'est d'avoir été trop abstrait, & trop metaphysique dans plusieurs de ses ouvrages. Un de ceux que l'on a le plus fait connoître dans ce siecle, est sa conjecture des derniers tems écrite l'an 1452. & dans laquelle l'auteur paroît presque prophete. Cet ouvrage a été plusieurs fois traduit en françois.* Onuphre. Platine. Ciaconius. Victorel, *in vit. pontif.* Trithême & Bellarmin, *de scriptor. eccles.* Sponde & Raynaldi, *in annal. eccl.* Possevin, *in appar. sacr.* Auberi, *vies des cardin. tome II.* Sixte de Sienne, *biblioth. sacr.* Jacques Faber. Jean Aventin. Cochlæus. M. Du Pin, *bibliot. des auteurs eccles. du XV. siecle.*

NICOLAS BARJAN, de Plaisance, de l'ordre des hermites de saint Augustin, fleurit l'an 1494. & défendit la préseance de son ordre, contre celui des Freres Mineurs. Il a composé un ouvrage sur ce sujet, imprimé à Cremone l'an 1500. un traité des Monts de Pieté, imprimé au même endroit l'an 1496. un Carême, & soixante & dix-sept questions quodlibetiques, sur des matieres prédicables, imprimées à Bologne l'an 1501. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccles. du XV. siecle.*

NICOLAS STUR, fils, à ce que l'on disoit, de *Stenon* Stur, roi de Suede, & de *Christine*, fut proclamé roi par les peuples de la province de Dalecarlie, après la mort de Stenon, qui avoit été tué dans une bataille contre les Danois l'an 1520. Ce fut l'archevêque de Nidrosie, qui le presenta aux Dalecarliens, comme le legitime successeur de la couronne ; mais Christine, qui prétendoit épouser Gustave, fit tous ses efforts pour persuader à ces peuples, qu'elle n'avoit plus de fils, & que celui qui paroissoit sous ce nom, étoit un imposteur. Ainsi Nicolas Stur, abandonné de cette princesse, & des peuples qui l'avoient reconnu pour leur souverain, fut contraint de s'enfuir en Norwege, où il demeura quelque tems caché à Maltrand. Ensuite il alla chercher un asyle dans la ville anseatique de Rostoc, où Gustave le fit prisonnier. Son procez lui fut fait par le senat de cette ville, sur un grand nombre d'informations envoyées de Suede ; & il fut condamné à avoir la tête tranchée, après avoir été declaré convaincu d'imposture, de rebellion, & de crime de leze-majesté : ce qui assura la couronne de Suede à Gustave. * Puffendorf, *histoire de Suede.* Varillas, *Histoire des revolutions en matiere de religion.*

NICOLAS STANIHURSTE, né en Irlande, dans le XVI. siecle, a publié en latin un traité curieux, intitulé, *de la diete des medecins.* Il mourut l'an 1554. * Richard Stanihurste, *in descript. Hibern. c. 7.* Jac. Waræus, *de clar. Hibern. script. l. 1.*

NICOLAS DE LORRAINE, comte de Vaudemont, second fils d'ANTOINE duc de Lorraine, & de *Renée* de Bourbon, signala en diverses occasions sa valeur & sa prudence. Le roi Charles IX. le créa duc de Mercœur l'an 1569. & mourut l'an 1577. *Voyez* LORRAINE, où ses ancêtres & sa posterité sont rapportez. * Godefroi, *genealogie de Lorraine.* Vignier. Sainte-Marthe. Le pere Anselme.

NICOLAS WALSHEUS ou WALSH, né en Irlande, dans le XV. siecle, fut envoyé dans l'université de Cambridge, où il fit de merveilleux progrès dans les études. Son merite le fit choisir pour être chancelier de l'église de saint Patrice à Dublin. Peu de tems après, il fut élevé sur le siege épiscopal d'Asseri, & sacré au mois de Février 1577. Il a composé des sermons fort éloquens. Avant que d'être évêque, il avoit commencé vers l'an 1573. à traduire le nouveau testament en irlandois. Son projet a été executé depuis par Guillaume Daniel, docteur en theologie, & archevêque de Toam, qui a donné cette traduction sur le texte grec, vers l'an 1623. Un accident fâcheux avoit empêché Walsheus d'achever ce travail. Ayant fait appeller en justice un nommé Jacques Dullard, pour cause d'adultere, cet homme, pour s'en venger, vint dans la ville de Kilkenni, l'assassiner dans sa maison épiscopale, le 14. Decembre 1585. Son corps fut inhumé dans l'église cathedrale de Kilkenni, sous un tombeau de marbre.* Jacques Waræus, *de clar. Hibern. script. l. 1.*

NICOLAS ABBE', *cherchez* TUDESCHI.

NICOLAS BIEZ, *cherchez* BIEZ.

NICOLAS BERTRATIUS, *cherchez* BERTRATIUS.

NICOLAS EUBOICUS, *cherchez* EUBOICUS.

NICOLAS DE ODDIS, *cherchez* DE ODDIS, &c.

NICOLAS DE ORBELLIS, *cherchez* DE ORBELLIS, &c.

NICOLAS PESCE-COLA, *cherchez* PESCE-COLA.

NICOLAS (Gabriel) seigneur de la Reynie, conseiller d'état & premier lieutenant general de police de la ville de Paris, nâquit à Limoges d'une famille ancienne dans la province & recommandable dans le presidial. Il fut envoyé à Bourdeaux pour y faire ses études : il s'y établit, & fut president au presidial de cette ville, jusques aux troubles arrivez en Guienne 1650. où ayant soutenu le parti du roi, on pilla sa maison, dont il ne se sauva qu'avec grand risque de la vie, & se retira auprès de M. le duc d'Epernon gouverneur de la province. Ce seigneur le presenta au roi LOUIS XIV. & à la reine regente sa mere, comme un sujet d'une fidelité à toute épreuve. Sa majesté lui donna ordre de suivre la cour, & en 1661. lui donna l'agrément d'une charge de maître des requêtes. Sa majesté ayant voulu rétablir la police de la ville de Paris, très-negligée depuis les guerres civiles, créa en 1667. une charge separée, de lieutenant general de police de la ville de Paris, dont elle gratifia M. de la Reynie. C'est aux soins infatigables de ce magistrat, que nous sommes redevables de l'établissement du Guet, de la défense aux gens de livrée de porter épées & cannes, de l'établissement des lanternes, du nettoyement & enlevement des boues & de la plus grande partie des reglemens qui s'executent aujourd'hui dans la police de la ville de Paris. Sa majesté très-contente de ses services, pour les recompenser le nomma conseiller d'état en 1680. & le choisit peu de tems après pour être successivement, procureur general, commissaire-rapporteur & president de la chambre établie à l'arsenal en 1680. pour la recherche & punition des empoisonneurs, & ensuite lui confia le soin de l'execution de ses ordres dans la ville de Paris, lors de la revocation de l'Edit de Nantes en 1685. Enfin après avoir exercé toutes ces differentes commissions & la charge de lieutenant general de police de la ville de Paris avec la derniere integrité pendant trente années, le roi lui permit en 1697. d'en quitter les fonctions : depuis ce tems-là M. de la Reynie s'occupa entierement aux affaires du conseil, dont il mourut sous-doyen le 14. Juin 1709. âgé de 84. ans quelques mois, ayant toûjours été honoré de l'amitié du roi, & generalement regretté pour sa grande probité, sa justice & son désinteressement. Il voulut être enterré au cemetiere de la paroisse de saint Eustache. De la Reynie avoit épousé en premieres nôces *Antoinette* del Barras, & en secondes le 13. Fevrier 1668. *Gabrielle* de Garibal, morte le 31. Mai 1715. fille de *Jean* de Garibal, maître des requêtes & president au grand conseil, & de *Jeanne* Berthier son épouse, fille de *Jean* Berthier premier president au parlement de Toulouse. Ils ont laissé *Gabriel-Jean* Nicolas, seigneur de la Reynie, retiré à Rome depuis plusieurs années, où il s'occupe à l'étude des belles lettres ; & *Gabrielle* Nicolas de la Reynie, morte de la petite verole le 22. Octobre 1723. sans posterité de *Jean-Louis* Habert de Montmort, maître des requêtes & intendant general des armées navales de sa majesté, mort le 6. Decembre 1720. M. de la Reynie avoit un frere aîné nommé JEAN Nicolas, sieur de Tralage, lieutenant general à Limoges, & conseiller d'état à brevet, mort en 1660. Ses importans services pendant la regence de la reine Anne d'Autriche lui meriterent cette recompense : il a laissé un fils unique *Jean* Nicolas, sieur de Tralage, mort sans avoir été marié, le 12. Novembre 1698. Il s'étoit entierement adonné à l'étude & surtout à la geographie, dont il avoit composé un recueil des plus amples & des plus complets, qu'il donna par son testament, avec ses livres, & une rente de 2000. livres

à la bibliotheque de l'abbaye royale de saint Victor de Paris. * *Memoires mss.*

NICOLE (Nicolas) medecin de Florence, que Leandre Alberti met entre les hommes illustres de cette ville, vivoit dans le XV. siecle ; & outre ses livres de medecine, il en avoit écrit d'autres de philosophie & de cosmographie. On lui reproche d'avoir fait chasser divers hommes doctes de sa patrie, où il mourut l'an 1430. âgé de 73. ans. * Leandre Alberti.

NICOLE (Pierre) ecclesiastipue, très-celebre par sa pieté & par son érudition, nâquit à Chartres l'an 1625. d'une des plus anciennes familles de cette ville. Il fut reçû bachelier en theologie de la faculté de Paris, mais il n'entra point en licence, & ne se fit point docteur, s'étant lié d'amitié avec M. Arnauld, qui fut exclus de la faculté de theologie de Paris. Il s'attacha d'abord aux belles lettres, & se rendit capable d'imiter le style des meilleurs auteurs Latins. Il s'exerça ensuite à composer poliment en françois, & y réussit merveilleusement. Il raisonnoit fort juste, & en bon dialecticien. S'étant appliqué aux matieres de theologie, il composa plusieurs écrits en latin, pour soûtenir la cause des défenseurs de Jansenius. Il fit ensuite une traduction latine des lettres provinciales, sous le nom de *Guill. lmus Wendrokius*, qui a passé pour un chef-d'œuvre, en genre de traduction de françois en latin, & qui peut être comparée à l'original : il y joignit des notes très-importantes, & dont plusieurs peuvent passer pour d'excellens traitez de morale. Elles ont été traduites en françois par mademoiselle Joncourt. Depuis il fit quantité d'ouvrages françois, sur les contestations touchant Jansenius ; & entr'autres *les lettres imaginaires & visionaires*, qui lui firent une grande reputation, & ausquelles M. Racine, encore très-jeune, opposa une petite lettre à laquelle M. Nicole, dont il devint depuis l'ami, ne jugea pas à propos de répondre. Il travailla dans ce tems-là même au grand ouvrage de la perpetuité de la foi. La petite *perpetuité* avec sa défense parut en 1664. le 1. volume de la grande en 1667. M. Arnauld y eut quelque part ; M. Nicole fit seul les deux autres, & il composa aussi contre les Calvinistes, le livre intitulé, *les préjugez legitimes contre les Calvinistes*. Il publia ensuite son excellent ouvrage des essais de morale ; & continua jusqu'à la fin de sa vie à combattre les erreurs des Calvinistes & des Quietistes. Il mourut à Paris le 16. de Novembre 1695. âgé de 70. ans, après avoir reçû les sacremens, dans des sentimens d'une pieté exemplaire. Il a vécu toute sa vie avec beaucoup de simplicité, & étoit fort peu versé dans les manieres du monde; mais il avoit un grand fond d'esprit, une conversation agreable, des maximes de morale très-pures, un jugement sain & solide, une érudition plus que mediocre, beaucoup de pieté & de religion, & il étoit consommé dans la theologie.

Voici le catalogue des ouvrages qu'il a composez, qui sont anonymes, ou sous d'autres noms.

Les écrits latins sont marquez d'une L. à la fin.

Six disquisitions de Paul Irenée, *L.* dont trois imprimées separément l'an 1657. & les autres à la fin du journal de Saint-Amour. On les a réimprimées toutes six dans le *Causa Jansenana*, en Hollande 1682. *in* 8°.

These molinistique du pere Nicolaï effacée par des notes thomistiques, l'an 1656. avec une addition contenant une essai des calomnies du pere Nicolaï. *L.*

Idée generale de l'esprit & du livre du pere Amelot.

Belga Percontator, ou les scrupules de François Profuturus, theologien Flamand, sur la narration de ce qui s'est passé dans l'assemblée du clergé de 1657. *L.* Cet écrit est contre M. de Marca.

Traduction latine des lettres provinciales, sous le nom de *Guillaume Wendrok*, avec des prefaces & des notes, pour justifier ce qui est avancé dans ces lettres, & répondre aux objections, avec des dissertations theologiques. *L.* La premiere édition est de 1658. la quatriéme, qui est beaucoup plus ample est de l'année 1665.

I. II. & III. parties de l'apologie des religieuses de Port-Royal, en 1665.

Quatriéme écrit des curez de Paris, du 23. Mai 1658.

Reponse à la lettre des Jesuites, contre les censures des évêques, sous le nom d'*Optat*, à Paris en 1659.

Remarque sur le formulaire des sermens de foi, qui se trouve dans le procez verbal du clergé, à Paris en 1660.

Memoire sur l'hermitage de Caën.

Deux défenses des professeurs en theologie de l'université de Bourdeaux, contre un écrit intitulé, *lettre d'un theologien a un officier du parlement, touchant la question*, si le livre de Wendrok est heretique, en 1660. La discussion du fait d'Honorius que l'on trouve dans ces defenses est de M. Arnauld.

Requête des religieuses du Port-Royal des Champs, à M. l'archevêque de Paris, afin qu'il declare ce qu'il entend par le mot d'*Acquiescement.*

Traité de la distinction du Fait & du Droit, dans la cause de Jansenius, envoyée au pape en 1661. par M. l'évêque d'Angers. *L.*

Nullitez & abus du troisiéme mandement, pour la signature du formulaire, *avec M. Arnauld* en 1662.

Lettre d'un bachelier à un docteur de Sorbonne, sur la signature du Formulaire, *avec M. Arnauld.*

Traité de la foi humaine, en deux parties, en 1664. *avec M. Arnauld.*

Dix-huit lettres appellées *imaginaires & visionnaires*, commencées en 1664. & finies en 1666. imprimées plusieurs fois.

Remarques sur la requête presentée au roi par M. l'archevêque d'Ambrun, contre la traduction du N. Testament de Mons, en 1668.

Réponse à la lettre d'un docteur en theologie, sur la traduction du N. Testament de Mons, en 1668.

Réponse à la lettre à un seigneur de la Cour, servant d'apologie à monsieur l'archevêque d'Ambrun, en 1668.

La perpetuité de la foi de l'église Catholique, touchant l'Eucharistie, avec la refutation de l'écrit du ministre Claude, à Paris en 1664. & 1672.

I. II. & III. tomes de la grande perpetuité de la foi, dont les deux derniers sont entierement de lui, à Paris en 1669. & suivantes. Le premier est aussi de lui, & M. Arnauld n'y a contribué que de ses avis.

Reponse generale au nouveau livre de M. Claude, à Paris en 1671. *avec M. Arnauld.*

Préjugez legitimes contre les Calvinistes, à Paris en 1671.

La conference du diable avec Luther, & l'examen des quatre endroits du dernier livre du ministre Claude, à Paris en 1673.

Essais de morale, contenus en divers traitez, en 4. volumes, imprimez à Paris en 1678.

Continuation des essais de morale, ou plûtôt autres ouvrages contenant des reflexions morales sur les épitres & évangiles de l'année, en 4. volumes, à Paris en 1687. & 1688.

Traité de l'oraison & de la priere, à Paris en 1680. & 1695. Il y en a plusieurs autres éditions.

Les Prétendus Reformez convaincus de schisme, à Paris en 1686.

De l'unité de l'église, ou refutation du nouveau systême du ministre Jurieu, à Paris en 1687.

Les exemples qui sont dans les dernieres éditions de l'art de penser.

Refutation des principales erreurs des Quietistes, à Paris en 1695.

Choix d'épigrammes latines, à Paris en 1659. revû. Cet ouvrage latin a pour titre, *epigrammatum Delectus*, &c. Chaque épigramme est accompagnée de petites notes fort claires, qui font entrer dans le sens de l'auteur.

Continuation des essais de morale, sur les devoirs des religieuses.

Lettres choisies, à Paris en 1702.

Instructions theologiques & morales sur l'oraison dominicale, la salutation angelique, la sainte messe, & les autres prieres de l'église, à Paris en 1706.

Instructions sur les sacremens, à Paris.

Instructions theologiques & morales sur le symbole, 1707. de même sur le decalogue, 2. vol.

Systême sur la grace, imprimé depuis sa mort. M. Arnauld, le pere Lami, benedictin, M. Duguet, dom Hilarion, & plusieurs autres ont écrit contre ce systême.

On a encore plusieurs autres écrits de M. Nicole, &

l'on a donné depuis sa mort un traité de l'usure, des lettres diverses imprimées en Hollande, &c. * *Memoires du tems.*

NICOLINI, Angelo, cardinal, archevêque de Pise, né à Florence dans une famille noble & ancienne, s'acquit la reputation de celebre orateur, & de sçavant jurisconsulte. Côme de Medicis, duc de Florence, le fit conseiller d'état, l'employa dans des affaires importantes, & l'envoya ambassadeur auprès du pape Paul III. puis à la cour de l'empereur Charles V. Nicolini s'acquitta très-bien de ces commissions; & à son retour il fut gouverneur de Sienne. Après la mort de sa femme, il se fit ecclesiastique, fut pourvû de l'archevêché de Pise, & fut fait cardinal par le pape Pie IV. en 1565. Il mourut peu après, le 22. Août 1567. âgé de soixante-six ans, & fut enterré dans l'église de sainte Croix de Florence, où l'on voit son tombeau. * Ammirato, *hist. Famigl. Flor.* Ughel, *Ital. sacr.* Petramellario. Auberi, &c.

NICOMAQUE, *Nicomachus*, poëte tragique, étoit d'Athenes, & vivoit sous la LXVIII. olympiade, & vers l'an 396. de Jesus-Christ. Il disputa le prix de la tragedie à Sophocle & à Euripide, qu'il vainquit même quelquefois, & se rendit sur-tout celebre par la piece intitulée *Oedipe.*

NICOLUCCI (Jean-Dominique) né dans un lieu du diocese de Forli dans le XVII. siecle, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il enseigna long-tems la theologie. Il avoit une grande connoissance des canons, ainsi qu'on le voit par les ouvrages qu'il a mis au jour. En voici les titres: *Novus thesaurus sacerdotum*, Macerata 1676. *Tractatus theologicus de justificatione impii*, Bologne 1691. *De paupertate religiosorum*, Forli 1693. On ne sçait pas précisément en quelle année il est mort. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom. 2.*

NICOMAQUE, fut pere d'Aristote, comme nous l'apprenons de Diogene *Laërce.* Ce philosophe avoit un fils de même nom, à qui il dédia ses livres de morale. Athenée cite un NICOMAQUE, qui avoit fait un traité des pierres; & Suidas parle de quelques autres de ce nom.

NICOMAQUE, historien Grec, vivoit du tems de l'empereur Aurelien, dans le III. siecle. Vopiscus en fait mention dans la vie de ce prince. On croit qu'il est le même que le NICOMACHUS, surnommé *Senior* par Apollinaris Sidonius, qui avoit écrit la vie d'Apollonius de *Tyane.* Il y a encore un NICOMAQUE, cité par Athenée, (*l.* 15.) qui avoit écrit l'histoire des fêtes des Egyptiens.* Apollinaris Sidonius, *l.* 8. *ep.* 3. Vossius, *l.* 2. *de hist. Græcis.*

NICOMAQUE, *Virius Nicomachus Flavianus*, florissoit du tems d'Arcadius & d'Honorius, dans le IV. siecle. Une inscription qu'on a trouvée à Rome, témoigne que c'étoit un personnage illustre par ses dignitez; car il avoit même été préfet du pretoire, & étoit d'ailleurs très-habile historien. * Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.*

NICOMAQUE, *Nichomachus Gerasenus*, avoit fait deux livres; *arithmeticorum theologicorum*, c'est-à-dire, *de l'arithmetique appliquée aux choses divines, ou des speculations Pythagoriciennes sur les nombres.* * Photius, 187.

NICOMEDE I. *Nicomedes*, roi de Bithynie, étoit fils de Zipoëte, fondateur de cette monarchie, & succeda à son pere la troisiéme année de la CXXV. olympiade, & la 278. avant Jesus-Christ. Il en usa très-cruellement avec ses freres, & fut attaqué par Antiochus *Soter*, contre lequel il s'étoit ligué avec Antigonus *Gonatas.* Cette guerre n'eut point de suite; mais il en eut une autre l'an 270. avant Jesus-Christ, contre son frere Zipoëte, roi de la Bithynie maritime, & le vainquit, secouru des Gaulois, avec lesquels il partagea les états de ce prince. Depuis il rétablit ou bâtit entierement la ville, appellée de son nom *Nicomedie*, l'an 262. avant Jesus-Christ, laissant entr'autres enfans, *Zeilas* & *Prusias*, qui regnerent successivement après lui. * Memnon, *in excerptis.* Justin, *liv.* 25. Tite-Live, *liv.* 38. Pausanias, *in Eliacis.*

NICOMEDE II. surnommé par ironie *Philopator*, roi de Bithynie, étoit fils de Prusias, surnommé *le Chasseur*, qui le mena avec lui à Rome, la troisiéme année de la CLIII. olympiade, & la 166. avant Jesus-Christ. Il fut recommandé au sénat par son pere, qui avoit été reçû magnifiquement, & qui lui ordonna de recevoir les presens du peuple Romain. Dans la suite, Prusias s'étant brouillé avec les Romains, au sujet de la guerre qu'il eut avec Attale, roi de Pergame, resolut l'an 149. avant Jesus-Christ d'envoyer à Rome son fils, qui étoit fort aimé, pour demander qu'on lui remît une somme qu'il devoit payer à ce prince, & donna ordre à Menas, qui accompagnoit Nicomede dans cette ambassade, de le tuer, s'il ne pouvoit obtenir cette grace. Prusias ne se portoit à ce crime, que pour favoriser des enfans qu'il avoit d'un second lit. Ce fut pour lors que Nicomede, se joignant à Attale, conspira de détrôner son propre pere, qui le fit accuser auprès des Romains. Cependant Nicomede entra dans la Bithynie, qui se jetta presque toute entiere dans son parti, & réduisit Prusias à s'enfermer dans Nicée. L'autorité des Romains & de leurs deputez ne put reconcilier le fils avec le pere, qui se retira à Nicomedie, où il fut tué par ordre de Nicomede, dans un temple de Jupiter, selon Appien; par Nicomede même, selon Diodore de *Sicile*, & Tite-Live; par Attale, selon Strabon; & par ses propres sujets, selon Zonaras, après Dion, l'an 148. avant Jesus-Christ. Ce prince s'étoit rendu l'horreur des Bithyniens par sa cruauté. Il paroît que Nicomede qui lui succeda, n'entra point dans les guerres de son tems, & qu'il se contenta de gouverner son royaume en paix. Cependant sur la fin de sa vie, craignant la puissance du celebre Mithridate, dont il avoit épousé la sœur, veuve d'Ariarathe, & qui avoit usurpé la Cappadoce, il aposta un jeune homme, qu'il disoit être le troisiéme fils d'Ariarathe. Les Romains, pour mortifier les deux rois rivaux, ôterent la Cappadoce à Mithridate, & la Paphlagonie à Nicomede, qui mourut l'année suivante, qui étoit la 3. de la CLXXII. olympiade, & 90. avant Jesus-Christ. Nicomede III. son fils lui succeda. Appien, *in Mithridate.* Justin, *l.* 24. & 38. Zozime, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 50. Diodore, *apud Photium cod.* 244. *p.* 1162. *edit. Rothom.* Strabon, *l.* 12. & 13. Polybe, *in excerptis Valesii.*

NICOMEDE III. fils de Nicomede *Philopator*, qu'il avoit eu à Rome d'une danseuse appellée *Nysa*, fut declaré heritier du royaume par les Romains, & fut détrôné aussi-tôt par son frere aîné Socrate, surnommé aussi *Nicomede* & *Chrestus.* Il se refugia à Rome, demanda d'être rétabli, & le fut en effet par Manius Aquilius & Maltinus, deputez par le senat. La même année 89. avant Jesus-Christ, Nicomede fut obligé par les Romains de porter la guerre sur la terre de Mithridate, où il fit un grand butin; & par leur autorité, il fut quelque tems à couvert des effets de la vengeance de ce prince, qui n'avoit pas encore rompu ouvertement avec Rome; mais peu après il fut vaincu par les troupes de Mithridate, perdit tout son bagage, & s'enfuit en Paphlagonie, pendant que la Bithynie étoit en proye avec l'ennemi. Par le traité qui finit la premiere guerre d'entre les Romains & Mithridate, l'an 84. avant Jesus-Christ, Nicomede rentra dans ses états. En l'année 81. Jules Cesar, chargé par Thermus, préteur d'Asie, de passer en Bithynie, pour en faire venir des vaisseaux, y fit quelque séjour, y retourna même, & fut accusé de s'être prostitué à Nicomede. Ce prince mourut sans enfans, l'an 3960. du monde, 75. avant Jesus-Christ, & laissa au peuple Romain la Bithynie, qui fut reduite en Province. * Justin, *l.* 38. Appien, *in Mithridatic. & bell. civ. l.* 1. Memnon, *in excerptis Gothis.* Sueton. *in Julio.*

NICOMEDE, martyr à Rome, dans le tems de la persecution de Domitien, à ce que l'on croit, a eu très-anciennement un culte particulier dans l'église de Rome; mais l'histoire de son martyre est fort incertaine. On fait mention de lui au 15. de Septembre. * Tillemont, *mem. eccl. t.* 2. Bailler, *vies des Saints.*

NICOMEDIE, *Nicomedia* & *Olbium*, appellée par quelques-uns *Comedia*, & par les Turcs, *Nicor*, ou *Ismid*, ville capitale de Bithynie, dans l'Asie mineure, étoit située sur le rivage de la Propontide, que nous appellons *mer de Marmora.* Elle fut bâtie par Nicomede *le Grand*, roi de Bithynie, vis-à-vis d'Astacus, l'an 262. avant Jesus-Christ, ou selon d'autres auteurs, cette ville étoit la même qu'Astacus, nommée Nicomedie par ce prince,

qui l'avoit embellie, & augmentée. Dans la suite, elle fut soumise aux Romains; & devint le siege de l'empire, sous quelques empereurs. L'an 358. un tremblement de terre la ruina de fond en comble, dans le tems que l'empereur Constance y devoit faire tenir un concile par les Ariens. Ammien Marcellin fait une description particuliere de ce tremblement. Aujourd'hui Nicomedie est située au fond d'un golfe, auquel elle donne son nom, sur le panchant d'une petite colline, embellie de fontaines, & chargée de vignes, de bleds, & d'arbres fruitiers. Les melons qui y croissent, sont celebres, & ne cedent point en bonté à ceux de Cachan en Perse, que l'on estime par-dessus tous les autres. On trouve dans la ville quantité de belles inscriptions latines & grecques. Il y a plusieurs mosquées & églises Grecques, d'une riche structure: le peuple qui l'habite, peut faire le nombre de trente mille hommes, de differentes religions, Grecs, Armeniens, Juifs, & Turcs, qui exercent presque tous le commerce de soye, cotons, laines, toiles & autres marchandises. Depuis le 25. jusqu'au 28. Mai 1719. il y eut dans cette ville un des plus furieux tremblemens de terre, qu'on eût jamais ressenti, qui renversa de fonds en comble un grand nombre de maisons, ruina plusieurs mosquées, & causa des dommages infinis dans la campagne, plusieurs bourgs & villages ayant été entierement perdus. Le grand Constantin mourut aussi proche de cette ville, dans un bourg nommé *Aquiron*, l'an 337. de Jesus-Christ. Sainte Barbe, saint Adrien, saint Pantaleon, & un grand nombre d'autres martyrs, étoient de cette ville, laquelle a été une des premieres qui ait reçu la foi Chrétienne. Le golfe de Nicomedie a environ une demi-lieue de large, & est assez long. On y fabrique la plûpart des grands vaisseaux, saïques, & autres bâteaux des marchands de Constantinople, qui sont fort grands & de très-haut bord, mais très-méchans voiliers, & de facile prise. A l'occident de Nicomedie, & à la droite du golfe, on trouve une fontaine d'eau minerale, dont les Turcs & les Grecs disent des merveilles. Ils y vont en troupes de tous côtez; & à les entendre parler, il n'y a gueres de maladies que cette fontaine ne guerisse.* Ammien Marcellin, *l.* 17. Strabon, *l.* 12. Grelot, *voyage de Constantinople.*

NICON, fameux athlete de l'antiquité, remporta plusieurs fois le prix dans les jeux de la Grece, & merita qu'on lui érigeât une statue en l'isle de Tassus, appellée aujourd'hui *Tasso*, dans la mer Egée ou Archipel. Après sa mort quelqu'un s'étant approché de cette statue pour la fouetter, elle tomba sur lui, & le tua. Les enfans du défunt firent faire le procez à la statue, laquelle, suivant les loix de Dracon, Athenien, qui avoit ordonné des peines même contre les choses inanimées, fut condamnée au bannissement, & fut jettée dans la mer. Quelque tems après, les habitans de cette isle étant tourmentez de quelque malheur, consulterent l'oracle, qui leur répondit, *Que pour s'en delivrer, il falloit qu'ils rétablissent cette statue en son premier état*; & comme ils étoient en peine de la pouvoir trouver, des pêcheurs la tirerent dans leurs filets. * Eusebe, *chron.* Pausan. *in Eliac.* Ammien, *l.* 22. Pline. Strabon. Suidas.

NICON (saint) moine Armenien, surnommé *Metanoite*, du mot grec *Μετανοεῖτε*, c'est-à-dire, *faites penitence*, parce qu'il se servoit souvent de ce terme dans ses discours, vivoit dans le X. siecle. Il s'étoit retiré tout jeune, malgré ses parens, dans le monastere de Pierre d'Or, entre le Pont & la Paphlagonie. Après y avoir mené longtems une vie fort austere, il fut envoyé l'an 961. en mission en Armenie. Il travailla à la conversion des Armeniens, & des peuples voisins; & passant dans l'isle de Crete, que l'empereur Romain *le Jeune* venoit d'enlever aux Sarasins, il y prêcha avec un zele merveilleux, & confirma sa mission par des miracles continuels. Il se retira ensuite à Lacedemone, d'où il fut appellé à Corinthe, pour arrêter par ses prieres, les incursions des Bulgares, & mourut le 26. Novembre 998. On lui attribue un petit écrit de la religion des Armeniens, contenant un abregé de leurs erreurs, qui est en latin dans la bibliotheque des peres; avec un fragment contre les excommunications injustes & précipitées. * *Voyez* les actes de sa vie, & Baronius, *in annal.*

NICON, nom d'un âne, qui signifie *vainqueur*. Le jour de la bataille d'Actium, qui fut donné l'an de Rome 723. & 31. ans avant Jesus-Christ, Auguste étant sorti le matin pour faire la revûe de sa flotte, rencontra un homme sur un âne, & lui demanda qui il étoit. Cet homme répondit qu'il se nommoit *Eutychius*, c'est-à-dire (*heureux*) & son âne, *Nicon*, (*vainqueur*) ce qu'Auguste prit à bon augure. Il fut si touché de cette rencontre, qu'après cette victoire, il mit dans le trophée qu'il éleva dans ce lieu, une statue de bronze d'un homme sur un âne. * Plutarque *in vit. Aug.* Les anciens se donnoient, non-seulement à eux-mêmes des noms de bon augure, mais aussi des animaux dont ils se servoient. NICON fut encore le nom d'un elephant de Pyrrhus. * Plut. *in vit. Pyrrhi.*

NICOPIN, ville de Danemarck, capitale de l'isle de Faster.

NICOPIN, en latin, *Nicopia*, ville de la Sudermanie, province du royaume de Suede, est située près de la mer Baltique, & a un château qui servit assez long-temps de prison à Charles, duc de Sudermanie. * Baudrand.

NICOPOLIS, ville de Bulgarie, sur le Danube, & vers la Valachie, où les Chrétiens furent battus par les Turcs, du tems de Sigismond roi de Hongrie, l'an 1396. comme nous le disons ailleurs. Bajazet l'avoit emporté en pleine paix, l'an 1370.

NICOPOLIS, appellée aussi *Cassiopea*, ville d'Epire, dite aujourd'hui la *Prevesa*, selon Sophien, fut bâtie par Auguste près d'Actium, en memoire de la victoire qu'il y remporta l'an de Rome 723. & 31. avant Jesus-Christ. C'est de cette ville que saint Paul veut parler, lorsqu'il mande à Tite son disciple de le venir trouver à Nicopolis, où il devoit passer l'hiver. * *Epitre à Tite* 3. 12. Sanson.

NICOPOLIS, ville épiscopale de Judée, est la même qu'Emmaüs, à qui on donna ce nom, qui veut dire, *ville de la Victoire. Cherchez* EMMAUS.

NICOPOLIS, ville épiscopale de l'Armenie mineure, sous la metropole de Sebaste. Elle fut bâtie par Pompée, qui avoit vaincu Mithridate près de là. Castel la nomme *Granich*, & les autres *Chiorme*. Les auteurs ecclesiastiques remarquent qu'elle fut troublée par les Ariens, après la mort de son évêque Theodore, l'an 370. Les Heretiques y avoient introduit Phora, qui étoit de leur parti; mais les habitans de la ville de Nicopolis se separerent de sa communion, & on fut obligé de leur en donner un Orthodoxe. Après cela saint Basile leur écrivit une lettre, pour les exhorter à être bien unis avec leur pasteur.

NICOPOLIS, fauxbourg d'Alexandrie d'Egypte, éloigné de 30. stades du centre de cette ville. * Strabon.

NICOPOLIS, riche courtisane, étant devenue amoureuse de Sylla, le fit son heritier en mourant. * Plutarque, *in Sylla.*

NICOSIE, que les Latins & les Italiens nomment *Nicosia*, ville capitale de l'isle de Cypre, avec archevêché, a eu autrefois le nom de *Thremicum*, selon quelques geographes. Cette ville, qui étoit marchande & bien fortifiée, fut emportée par les Turcs au mois de Septembre 1570. après un siege de 42. jours & est fort diminuée & même un peu peuplée, quoiqu'elle soit dans une plaine au milieu de l'isle de Famagouste. *Voyez* CHYPRE.

NICOSTRATE, *Nicostratus*, orateur Grec, dont Suidas fait mention.

NICOSTRATE, de Trebizonde, sophiste, qui vivoit sous l'empire de Claude & d'Aurelien, dans le III. siecle, écrivit l'histoire de Philippe, de Dece, & de leurs successeurs, jusqu'à la prise de Valerien par les Perses, & la victoire qu'Odenat remporta sur eux. * Evagre, *l.* 5. *hist. c. ult.*

NICOSTRATE, *Nicostrata*, autrement nommée *Carmenta*, femme d'*Evandre*, chef d'une colonie d'Arcadiens, qui vint s'habituer dans le *Latium*. Elle avoit le don de predire; d'où vient que les Latins la nommerent *Carmenta, à carminibus*, enchantemens, ou *paroles magiques*. * Plutarch. *in Romulo.*

NICOT (Jean) seigneur de Villemain, & maître des requêtes de l'hôtel du roi, étoit de Nismes en Languedoc. Il fut ambassadeur en Portugal, l'an 1559. 1560. &

& 1561. & en rapporta cette plante, qu'on a nommée de son nom *Nicotiane*, dite autrement *Petun & herbe à la reine*, parce que Nicot la presenta à la reine Catherine de Medicis ; mais qui est plus connue sous le nom de Tabac. On a de lui divers ouvrages, comme un dictionaire françois latin *in folio* ; un traité de la marine, &c. Il mourut à Paris le 10. Mai 1600. & fut enterré dans l'église de S. Paul, où l'on voit son épitaphe. *Voyez* TABAGO. * La Croix du Maine, *bibliot. Franç.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes, &c.*

NICOTERA, ville de la Calabre ulterieure, dans le royaume de Naples, & sur le bord de la mer Tyrrhene, avec titre d'évêché, est peu considerable. * Leand. Alberti.

NICOYA, petite ville ou bourg de l'Amerique septentrionale dans la province de Costarica. Elle a un bon port dans le golfe de Salines, partie de la mer du Sud, & est fort frequentée par les fregates de Panama. Elle a un gouverneur particulier, & on dit qu'on pêche dans son golfe differentes sortes de coquillages, dont on fait diverses teintures, & particulierement la pourpre. * Mati, *diction.*

NIDDA (le comté de) petit pays de la Hesse. Il est entre les comtez de Solms, & d'Isenbourg, & n'a rien de considerable que le bourg de Nidda. Il appartient au landgrave de Hesse-Darmstat. * Mati, *dictionaire.*

NIDDA, riviere de la basse partie du cercle du haut Rhin. Elle traverse le comté de Nidda & la Veteravie, & va se décharger dans le Mein à Hoëchst. * Mati, *diction.*

NIDDE, riviere en Angleterre, dans le pays de Northumberland. Vers l'an 705. on celebra près de cette riviere un concile, où Beruvalde de Cantorberi présida : ce que nous apprenons de Bede & de Guillaume de Malmesburi. * Bede, *l.* 5. *hist. c.* 20. Guillaume de Malmesburi, *l.* 3. *de Pontif. Angl.*

NIDE, nom de deux petites rivieres de Lorraine. Elles se joignent près de Nidbruck, baigne Buzonville, & se décharge dans la Sare, à une lieue & demie au-dessous de Vaudrevange. * Mati, *diction.*

NIDERMUNSTER, abbaye de chanoinesses seculieres à Ratisbonne, fut fondée par Judith, fille d'Arnoul *le Mauvais*, duc de Baviere, & femme de Henri, aussi duc de Baviere, frere de l'empereur Othon I. dont le fils Othon II. en augmenta les revenus. On y professoit la regle de S. Benoît ; mais dès l'an 974. Wolfang, évêque de Ratisbonne, trouva que les observances monastiques y étoient négligées, & les rétablit : l'empereur Henri II. confirma l'an 1002. ses privileges, & la prit sous sa protection. On y abandonna enfin la regle de saint Benoît, & les religieuses se transformerent en chanoinesses. L'abbesse est princesse de l'empire, & du cercle de Baviere. Elle envoye ses députez à la diete, & fournit pour son contingent en tems de guerre, deux cavaliers & six fantassins. * Mabillon, *annal. ord. S. Bened. tom.* 3. & 4. Yepés, *chron. gen. de la orden. de S. Ben.*

NIDHART ou NITARD (Jean Everard) Jesuite & confesseur de la reine mere de Charles II. roi d'Espagne, nâquit au château de Falkenstein en Autriche le 8. Decembre 1607. Il entra dans la societé le 5. Octobre 1631. l'an 1633. il enseigna à Gratz la philosophie & le droit canon, & fut appellé à la cour de l'empereur Ferdinand III. Il y fut confesseur de l'archiduchesse Marie, qu'il suivit en Espagne, lorsqu'elle épousa le roi Philippe IV. Ce prince qui l'affectionnoit, voulut le nommer au cardinalat. Ce pere le refusa, & après la mort de Philippe, il fut revêtu de la charge d'inquisiteur general, & eut beaucoup de part au gouvernement ; mais il se forma un puissant parti contre lui, à la tête duquel étoit D. Juan d'Autriche ; ce qui l'obligea de sortir de la cour le 25. Fevrier 1669. Il se retira à Rome, où il fut ambassadeur d'Espagne, & fut enfin élevé au cardinalat l'an 1672. & fait archevêque d'Edesse par le pape Clement X. Il mourut à Rome le 1. Fevrier 1681. âgé de 73. ans, & fut enterré dans l'église de la maison professe des Jesuites. On a de lui quelques ouvrages sur la conception de la sainte Vierge. * Le pere Bouhours, *histoire de la sortie du pere Nithard.* Bayle, *diction. crit.*

NIDI (Raimond) Milanois, religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit inquisiteur general de la foi à Pavie l'an 1674. On a de lui plusieurs ouvrages imprimez dans cette ville : *Lucerna inquisitorum pro absolutione ab haeresi credentiali.* 1664. *Lucerna confessariorum de absolutione haereseos* 1674. *De conservatoribus regularium.* 1676. *Commentaria in tit. de reg. juris VI. decret.* * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

NIDROSIE, ville autrefois capitale de Norwege, avec archevêché, appellée aujourd'hui *Drontheim & Tronthem*, est assez considerable par son commerce. Les Suedois en étoient maîtres depuis l'an 1658. mais par un traité fait depuis, elle est revenue au roi de Danemarck. *Cherchez* DRONTHEIM. Il y a un fleuve du même nom dans ce royaume.

NIEBLA, anciennement *Elepha, Ilipla* : c'étoit une ville des Turdetans dans l'Espagne Betique. Elle fut épiscopale sous la domination des Goths ; elle n'est maintenant qu'un bourg de l'Andalousie, situé sur le Tinto, à quatorze lieues de Seville vers le couchant. * Mati, *diction.*

NIEDREVITSE', qu'on a écrit *Niedrzewicé*, est un village de Pologne, dans le palatinat de Lublin : depuis Belgitz, jusqu'à ce village, qui en est éloigné d'une lieue & demie, il y a une vaste plaine découverte, terminée par un fond herbu, occupé d'un étang & d'un ruisseau, bordez en longueur deçà & de-là des maisons des paysans, qui composent le village. * *Memoires du* chevalier de Beaujeu.

NIEMECZ, NIMIEC, place forte de la Moldavie Elle est sur les confins de la Transylvanie, entre Soczowa & Cronstat, à dix lieues de l'une & de l'autre. Les Polonois se rendirent maîtres de cette place l'an 1691. mais ils l'ont rendue par la paix suivante faite à Carlowitz. * Mati, *diction.*

NIEMEN, *cherchez* NEMEL.

NIENBORG, petite ville du cercle de Westphalie. Elle est sur le Weser, dans le comté de Hoye, à cinq lieues au-dessus de la ville de ce nom. * Mati, *diction.*

NIENCLOSTER, NEVENCLOSTER, petite ville ou bourg de l'évêché de Swerin, en basse Saxe. Il est situé à trois lieues de Wismar vers l'orient, & est chef d'un bailliage, qui a été cedé aux Suedois par la paix de Westphalie. * Mati, *diction.*

NIENHUSS, bourg avec une forteresse, où l'évêque de Paderborne fait sa residence ordinaire. Ce lieu est fort près de la ville de Paderborne, sur le confluent de la Lippe & de l'Alm. * Mati, *diction.*

NIEPE, NIPE, c'est une petite riviere de la Flandre Françoise. Elle se décharge dans la Lys à Merville, & donne son nom au bois de Niepe, qui est entre cette riviere & la Lys, au nord de saint Venant. * Mati, *diction.*

NIEPER, fleuve de Pologne, *cherchez* BORISTHENE.

NIERSE, riviere d'Allemagne : elle coule dans le diocese de Cologne, & dans la Gueldre Espagnole, & se décharge dans la Meuse à Gennep. On croit que c'est l'ancienne *Nabalia.* * Mati, *diction.*

NIEREMBERG (Jean-Eusebe) Jesuite, étoit de Madrid, où il nâquit l'an 1595. d'un pere qui étoit Allemand, & avoit beaucoup de science & de pieté. Il mourut le 7. Avril 1658. âgé de 68. ans, & laissa divers ouvrages de sa façon ; *De arte voluntatis* ; *Theopoliticus* ; *Stromata sacræ scripturæ* ; *Nomoglyphica* ; *De origine sacræ scripturæ* ; *Doctrina ascetica pandecta* ; *Homilia catenat* ; *Claraos Varones de la compannia de Jesus*, &c. Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispanic.*

NIESTADT, petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg. Elle est sur la Fuhre, à deux lieues de l'Oder, & à huit de Berlin, vers le nord oriental. * Mati, *diction.*

NIEVA (Dominique de) né à Billoria en Campos en Espagne, entra dans l'ordre de saint Dominique, où dans une extrême jeunesse, il montra une pieté solide. Etant âgé de 22. ans & diacre, il demanda l'an 1585. d'aller aux isles Philippines, & s'y étant appliqué à la conversion des Infideles, il eut le bonheur non-seulement

d'en convertir plusieurs, mais de les porter à la plus haute perfection. Ses rares talens le firent choisir pour être prieur de Manille, & il exerçoit cet emploi l'an 1606. lorsqu'on le nomma procureur general de cette province auprès du pape & du roi Catholique. Il partit aussi-tôt pour aller remplir cette charge, mais dans le cours de la navigation il se noya. On a de lui plusieurs ouvrages écrits & imprimez en langue chinoise : Une grammaire & un dictionaire, un memorial de la vie chrétienne, ouvrage estimé, un traité de l'oraison, une préparation à la confession & à la communion. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tome 2.*

NIEVA, riviere des états de Suede. C'est le canal par lequel le lac de Ladoga se décharge dans le golfe de Finlande. Il baigne Nottebourg, & il separe l'Ingrie de la Carelie. * Mati, *diction.*

NIEVES (l'isle de) petite isle de l'Amerique. C'est une des Antilles de Barlovento, située près de celle de saint Christophle. Les Anglois y ont un fort avec quelques colonies. * Mati, *diction.*

NIEULET, NIEULAI ; c'est un petit fort, mais assez bon. Il est dans la Picardie, au couchant de Calais, dont il est separé par un marais d'une demi-lieue. * Mati, *diction.*

NIEUPORT, que les Latins nomment *Novus Portus*, ville de Flandres, dite autrefois *Santhoft*, avec un port sur la mer Germanique, & la riviere d'Yperlée, entre Furnes, Ostende, Ipre, & Dunkerque. Elle a été souvent assiegée pendant les guerres des Espagnols & des Hollandois. * Strada, & Bentivoglio, *guerres de Flandres.*

NIEUPORT en Hollande, située à un quart de lieue de Schoonhoven, a été autrefois plus considerable qu'elle n'est aujourd'hui. * Ortelius.

NIGEL WIREKER, Anglois, *cherchez* WIREKER.

NIGEON, lieu dans la paroisse de Chaillot, proche de Paris, au bout du Cours-la-Reine, où étoit l'hôtel de Nigeon, que la reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII. donna l'an 1493. aux religieux de l'ordre de saint François de Paule, pour en faire un monastere. Elle leur fit encore bâtir une église en l'endroit où étoit une chapelle, sous le titre de Notre-Dame de Grace. Ensuite on commença celle que l'on voit aujourd'hui, & qui fut achevée & dédiée l'an 1578. On appelle communément ce lieu *les Bons-Hommes*, qui est le nom que l'on donna aux religieux de cet institut, parce que les rois Louis XI. & Charles VIII. nommoient ordinairement ainsi leur fondateur, saint François de Paule & ses disciples, en consideration de leur douceur & de leur simplicité. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

NIGER ou NIJAR, grand fleuve d'Afrique, a sa source dans l'Ethiopie, d'un lac qui lui donne son nom. De-là coulant un peu vers l'occident, il divise en deux parties la Nigritie, le traversant d'orient en occident pendant huit cens lieues ; & accrû par les eaux d'un grand nombre de rivieres, dont nous ignorons les noms, il se décharge par six embouchures dans l'Ocean Atlantique, près du Cap Verd. Il n'est pas vrai qu'il coule du même lac qui est la source du Nil, comme quelques-uns l'ont crû. Ses embouchures prennent des noms divers, comme de Senega, de Gambia, de Rio-Grande, &c. C'est une chose remarquable, qu'au-delà de ce fleuve, vers le midi, les hommes soient fort noirs, robustes & bien proportionnez, & la terre assez fertile ; & qu'en-deçà vers le septentrion, ils soient blancs ou peu bazannez, petits & foibles, & que la terre y soit fort sterile. La marée qui croit & diminue de six en six heures, porte son flux plus de vingt-cinq lieues audedans du pays : c'est pourquoi, pour y entrer on attend qu'elle monte ; car alors elle couvre les bancs de sable, & facilite l'entrée aux vaisseaux. Sur les bords de ce fleuve, & sur d'autres rivieres qui s'y rendent, sont les habitations des plus celebres d'entre les Negres ; & comme il croit & decroit en même tems, & de la même maniere que le Nil, il couvre la campagne, & remplit les vallées : de sorte que les Negres y vont avec des barques. Son débordement commence à la mi-Juin, & dure quatre-vingts jours, tant à croître qu'à diminuer. Ptolomée s'est trompé, lorsqu'il a dit qu'il y avoit un bras du Niger, qui tournoit vers l'orient ; car les marchands qui vont de Gualata, & des Jalofes au grand Caire, assurent qu'ils remontent toujours le long de ce fleuve, en y allant ; & qu'ils reviennent en descendant, sur cette riviere depuis Tombut jusqu'à la Guinée & à l'Ocean. * Marmol, *de l'Afrique, liv. 1.*

NIGER PERAITE, fut un des plus vaillans hommes de son tems, parmi les Juifs. Il commandoit dans la province d'Idumée au commencement de la guerre de ce peuple contre les Romains, & se signala en plusieurs rencontres, principalement contre Cestius Gallus à Gabaon & à Ascalon. Il fut un de ceux qui soutinrent avec le plus de valeur la guerre des Juifs contre les Romains. Cependant il succomba à la fin sous la tyrannie de ceux pour lesquels il avoit plusieurs fois hazardé sa vie. Simon & Jean ayant usurpé toute l'autorité dans Jerusalem, & traitant le peuple avec une cruauté inouie, Niger ne fut pas épargné : il fut un des premiers qu'ils attaquerent, l'accusant d'intelligence avec les Romains, lui firent mille outrages, & le traînerent enfin hors des murailles de Jerusalem, où ils le firent assommer à coups de pierres, sans lui vouloir permettre de se justifier des crimes dont il étoit accusé, ni lui promettre qu'ils le feroient enterrer son corps après sa mort. Tout ce qu'il put faire fut de leur reprocher les services qu'il avoit rendus à sa patrie ; il leur montra les playes qu'il avoit reçûes dans le cours de cette guerre ; & voyant qu'on lui refusoit la sepulture, avant que d'expirer, il leva les mains au Ciel, demanda que les Romains fussent les vengeurs de son sang ; que la famine, la guerre, la peste, & une mortelle division, comblassent la mesure des châtimens qui étoient dûs à l'énormité de leurs crimes. Ces imprécations furent bientôt suivies de leur effet. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. IV. ch. 20.*

NIGER, *cherchez* BRUTIDIUS.

NIGER, *cherchez* LE NOIR.

NIGER, *cherchez* SIMEON.

NIGER (C. Pescennius Justus) *cherchez* PESCENNIUS.

NIGIDIUS FIGULUS (Publius) qui a été estimé le plus docte d'entre les Romains après Varron, étoit philosophe de la secte de Pythagore, bon humaniste & grand astrologue. Il se mêla du gouvernement, fut senateur & préteur, servit Ciceron, pour dissiper la conjuration de Catilina, & s'attacha au parti de Pompée contre Cesar : ce qui le fit envoyer exil, où il mourut l'an 709. de Rome, & 45. avant Jesus-Christ. Ciceron le loue, & lui écrivit une lettre de consolation. Il composa plusieurs livres sur divers sujets ; comme *De Augurio privato ; De animalibus ; De extis ; De vento.* Aulu Gelle les a citez quelquefois, aussi-bien que Pline & Macrobe. Ce dernier parle d'un livre de Nigidius, *de Diis.* Il avoit fait aussi des commentaires sur la grammaire. Quelques-uns lui attribuent des traitez de Medecine ; & entr'autres, un traité des remedes de l'amour. Janus Rutgersius a recueilli avec soin tous les fragmens qui restent de Nigidius Figulus. La Popeliniere dit qu'il a écrit des annales ; mais cela est peu sûr. * Cicero, *lib. de univers.* La Popeliniere, *l. 5. de hist.*

NIGRINIEN, jeune prince dont on a deux medailles qui montrent qu'il a vécu dans les dix années entre la mort de M. Aur. Claude & de Diocletien. On n'en sçait rien de plus, & les historiens ne l'ont pas même nommé : M. Genebrier medecin, a publié diverses conjectures qui paroissent toutes également vrai-semblables. Pour Ocion, qui a prétendu que c'étoit le consul de l'an 350. il n'y pensoit pas : & Tristan de saint Amant n'a pas mieux reussi, lorsqu'il a écrit que ce pourroit être le fils d'Alexandre ce tyran d'Afrique qui se revolta contre Maxence : les tems ne conviennent pas.

NIGRINUS (George) de Battenburg, mourut en 1603. Il a écrit l'anticalvinisme ; un traité de l'antechrist, & une explication du prophete Daniel & de l'apocalypse. * Konig, *biblioth.*

NIGRIS (Paule-Antoinette de) l'une des plus illustres filles de la Congregation des Angeliques, fut employée avec succès pour retirer du vice les femmes débauchées ; mais ces sortes de missions lui ayant enflé le

cœur, l'esprit de superbe la seduisit : elle se mêla d'écrire des lettres de spiritualité, prétendit que ses avis devoient être suivis sans reserve, s'attribua le don de prophetie & de revelation, & vint enfin à s'accommoder du titre de divine maîtresse, que les novices lui donnoient par flatterie. Ces desordres de son esprit furent bientôt remarquez par les clercs reguliers Barnabites, qui avoient la conduite des Angeliques ; ils firent de vains efforts pour la faire rentrer en elle-même, & enfin ils la denoncerent à la congregation du saint Office, qui la condamna en 1552. à être enfermée dans le monastere de sainte Claire. On assure que Paule-Antoinette trouva depuis le moyen de sortir de ce couvent, & que refusant d'obéir au commandement qui lui fut fait d'y rentrer, elle mourut l'an 1555. à Milan dans son obstination. Un auteur Italien qui s'est caché sous le nom de Jean-Baptiste Fontana de Conti a écrit sa vie, où il la veut faire passer pour une Sainte, & il y a joint celles de ses lettres qu'il a pû recouvrer. Le pere Hilarion de Coste l'a mise aussi au nombre des dames illustres ; & c'est pour empêcher que l'autorité de ces écrivains ne fasse illusion, qu'on donne place à cette femme dans ce dictionaire. * Greg. Rossig. *vita della comut. Torelli.* Anaclet Sicco, & Valer. Modio, *Synopſ. cleric. reg. Sancti Pauli.*

NIGRITIE, grande region d'Afrique, dans la Libye ulterieure, a pour bornes, les deserts de Zaara, à l'orient & au septentrion ; la Guinée au midi, l'Ocean Atlantique au couchant, & le long du fleuve Niger. On la divise pour l'ordinaire en plusieurs royaumes, dont les plus connus, qui ont leurs villes de même nom, sont au septentrion du fleuve Niger, Borno, Guangara, Cano, Cassena, Agades, Tombut, Canvia, Gualata, Genehoa, Fouli. Au midi du Niger, il y a les peuples de Zanfara, Zegzeg, Cago, Bangana, Cantori, Mandinga, Caragoulis, Srusos, Beccabena, Melli. Aux embouchures du Niger, sont les Biafares, Jalofes, les habitans de Gambaye, &c. Presque tous les peuples de ces pays sont Mahometans. Il y a aussi quelques idolâtres, & d'autres dans les deserts, qui sont sans religion. Les Negres sont brutaux, impudiques, paresseux, grossiers, ignorans. Ils font presque tous trafic d'esclaves, qu'ils enlevent chez leurs voisins. Souvent même les Negres vendent leurs enfans, & leurs propres femmes aux Portugais, aux Espagnols, & aux Hollandois, qui les menent en Amerique, pour y travailler aux moulins de sucre.

NIGROPOLI, ville de la petite Tartarie. Elle est sur une riviere qui porte son nom, environ à huit lieues de son embouchure, dans le golfe de Nigropole. Elle est fort peu de chose, si elle n'est entierement ruinée. Ce golfe de Nigropoli est une partie de la mer Noire. Il a environ 40. lieues du midi au nord, & est environné des terres des Tartares de Nogais & de Crim, qui dépendent toutes du kam des petits Tartares. * Mati, *diction.*

NIHUSIUS (Barthold) sçavant du XVII. siecle, étoit né à Wolpe, dans les états de Brunswick, l'an 1589. Il s'en alla à l'académie d'Helmstad, vers l'an 1607. & se mit au service de Cornelius Martinus, qui enseignoit la logique. L'évêque d'Osnabruck ayant connu son merite, lui donna une pension. Il fit ses études, & soutint des theses de metaphysique l'an 1614. Après avoir été precepteur de quelques gens de qualité, il s'en alla à Cologne, où il se fit Catholique vers l'an 1622. Il eut pour premier emploi la direction du college des proselytes : il écrivit quelques lettres de controverses, à Hornius & à Calixte. Il fut fait abbé d'Ilfed l'an 1629. puis suffragant de l'archevêque de Mayence, sous le titre d'évêque de Mysie. Il mourut au commencement de Mars de l'an 1657. Il a composé plusieurs ouvrages de litterature, de theologie, de controverse & d'histoire. Allatius a donné un petit traité de lui sur la communion des Orientaux sous une seule espece. * Vossius, *epist.* 380. Bayle, *diction. crit.*

NIL, grand fleuve d'Afrique, appellé par les Latins, *Nilus*, & par les gens du pays, *Taneüs* ou *Abanhi*, a sa source dans la haute Ethiopie, au royaume des Abyssins. Au milieu du royaume de Gojam, qui est au douziéme degré au-delà de l'équinoctial, vers le couchant, & dans la province de Sacahala, habitée par les Agaus, dans un champ de mediocre étendue, entouré de hautes montagnes, il y a un petit lac, diametralement large d'un jet de pierre, rempli d'arbrisseaux, qui ont leurs racines tellement entrelassées les unes parmi les autres, qu'on peut en Eté y marcher dessus. Au milieu de ce lac, il y a deux grandes & fort profondes fontaines, qui sont peu éloignées l'une de l'autre, d'où sort une eau tout-à-fait claire, qui coule dessous ces arbrisseaux, par deux differens chemins, vers l'est, & à une portée de mousquet loin de-là, se tourne vers le nord. A une demi-lieue loin de ces fontaines, on voit de l'eau en quantité, qui forme un fleuve mediocre, qui en reçoit plusieurs autres petites. Après avoir couru l'espace de quinze lieues en tournoyant, il reçoit un autre fleuve appellé *Géma*, qui lui donne non seulement ses eaux, mais qui perd même son nom ; un peu loin de-là, se tournant vers l'est, il reçoit Kelti & Branti, deux autres fleuves, auprès desquels est la premiere cascade ; & plus avant en continuant son cours vers l'est, il se jette dans le lac des Abyssins, appellé *Bahr Dembea* ou *la mer de Dembea*. Après en être sorti, sans avoir pourtant mélangé ses eaux avec celles du lac, il reçoit plusieurs autres fleuves, d'une grandeur fort considerable, & même le Tekezé, près de l'Egypte. D'abord que le Nil est sorti du lac de Dembea, il se tourne vers le sud-ouest, laissant au levant les royaumes de Begamidr, de Amhara, & de Voléca ; & coulant ensuite vers le sud, il laisse au sud-est le royaume de Sauva. Retournant de nouveau vers est-nord-est, il laisse à sud-ouest, Ganz, Gafata, & Bizamo ; il passe ensuite par les terres de Gonga & Gafre, & plus avant par celle de Fascalo ; de-là il entre dans le pays des Funch, ou dans la Nubie, & de-là en Egypte. Le Nil étant tombé de la derniere cascade près d'Ilvan, passe du sud au nord, par un cours fort lent, mais plein de détours, se divisant un peu au-dessous de Boulac en deux grandes branches, dont l'une se va jetter dans la mer à Rosette, & l'autre à Damiette : celle-ci à Sciobret, village situé au bord occidental du Nil, & presque à moitié du chemin, entre le Caire & Damiette, forme une autre branche, qui se jette dans la mer à Brullos. Outre ces trois branches, il y en a encore une quatriéme, qui est artificielle, & qui n'est pleine d'eau qu'environ trente jours de l'année. Cette branche commence au village Latf, qui est au bord occidental du Nil, en allant à Rosette, à trente milles d'Alexandrie, & va jusques à cette ville, où ses eaux se déchargent dans la mer ; & c'est par cette raison que les Egyptiens la comptent parmi les veritables embouchures du Nil. On ne sçait pas si, outre ces quatre, il y en avoit encore d'autres, comme le disent Herodote & Strabon, qui en comptent jusques au nombre de sept ; parce que l'Egypte a tellement changé de face aujourd'hui, qu'on ne sçait presque plus, ni les noms ni les places de ces sept embouchures, & des sept villes qui y étoient situées. Au reste, le Nil est nommé *le conservateur de la Haute-Egypte*, pour son débordement ; & *le Pere de la Basse*, à cause de son limon. Il y en a qui ont soutenu, avec saint Isidore, que c'étoit le *Gehon*, un des quatre fleuves du Paradis Terrestre. Ce fleuve se déborde ordinairement en été, pendant les grandes chaleurs, lorsque les autres rivieres sont basses : ce qui est necessaire à l'Egypte, parce qu'il n'y pleut presque jamais. On seme la terre d'abord après la décrue du fleuve. Les anciens & les modernes ont inventé diverses raisons, pour expliquer l'origine de cette merveille. Quelques-uns veulent que ce débordement soit causé par des vents Etesiens, qui s'opposant au cours du Nil, le font sortir de ses bornes. D'autres soutiennent qu'il vient de la communication de la mer. Il y en a qui estiment que le sable qui s'amasse vers ses embouchures en est la cause ; & d'autres ont crû qu'on la devoit chercher dans la terre nitreuse d'Egypte. D'autres prétendent enfin (& c'est l'opinion la mieux établie) qu'il provient des pluyes qui tombent en abondance dans l'Ethiopie, pendant les mois de Juin, Juillet & Août. Les Egyptiens Idolâtres s'imaginoient que leur dieu Serapis étoit l'auteur de ce débordement merveilleux du Nil : ainsi lorsqu'il retardoit, ils lui sacrifioient une fille, la plus belle qu'ils pussent trouver, & la noyoient, riche-

ment parée dans ce fleuve, comme une victime qui devoit le leur rendre favorable. Cette barbare devotion fut abolie, disent les historiens Arabes, par le calife Omar, qui se contenta d'y faire jetter une lettre, par où il lui ordonnoit de déborder, si c'étoit la volonté de Dieu. * Herodote. Ptolomée. Pline. Strabon. Ortelius. Solin. Vossius, *de l'origine du Nil*. La Chambre, *du debordement du Nil*. Thevenot. Vincent le Blanc, &c. *Voyage*. Vartier, *pref. de l'Egypte de Muret*. Kircher, *de l'origine du Nil*. Ludolf, *hist. Ethiop*. Le pere Tellez, *histoire d'Ethiopie*. Le pere Vansleb, *voyage d'Egypte*. De la Chaise, *hist. de saint Louis*.

NIL (saint) *Nilus*, celebre par sa piété & par son sçavoir dans le V. siecle, sous l'empire de Theodose *le jeune*, fut disciple de saint Jean Chrysostome, & prefet de la ville de Constantinople. Sa femme & sa fille entrerent dans un monastere de Vierges, dans le même tems qu'il embrassa la vie solitaire sur le Mont-Sinaï, avec son fils Theodule. Les Sarasins y tuerent les prêtres du monastere, & emmenerent captifs plusieurs solitaires; entre lesquels se trouva son fils. Saint Nil a décrit cet accident, dans une histoire qu'il a composée. Nous l'avions autrefois dans Lipoman; mais extrêmement délabrée. Le P. Poussin, Jesuite, en a donné une édition grecque & latine, en 1639. en un volume *in quarto*, sur un manuscrit tiré de la bibliotheque de Charles de Montchal, archevêque de Toulouse. Le pere Bollandus a mis cette histoire dans sa vie des Saints, au 14. du mois de Janvier. Le premier y ajouta une oraison à la louange d'Albin, fameux Anachorete. Le pere Poussin a encore donné en 1657. dans un autre volume *in quarto*, trois cens cinquante-cinq lettres de ce Saint, qu'il a tirées de la bibliotheque du grand duc de Toscane. Elles sont en grec & en latin, avec des remarques curieuses. Allatius en donna un plus grand nombre sur des manuscrits de la bibliotheque Vaticane: il les traduisit en latin, & les fit imprimer *in folio* l'an 1668. Nous avons dans la bibliotheque des peres, les exhortations de saint Nil à la vie monastique, réduites en deux cens vingt-neuf articles. Nous avons aussi sa forme de priere; mais non pas telle que Photius l'avoit vûe, c'est-à-dire, en cent cinquante-trois chapitres. Saint Nil fut consideré comme un des grands maîtres de la vie spirituelle, & de la profession religieuse, sur laquelle il composa un traité intitulé, *de la philosophie Chretienne*. Les peres du VII. concile general, tenu sur les images, lurent deux de ses épîtres, l'une à Heliodore Silentiaire, & l'autre au prefet Olympiodore. Saint Nil mourut l'an 450. & fut enterré à Constantinople, avec Theodule son fils, qu'un évêque acheta des Sarasins. Le menologe des Grecs & le martyrologe Romain en font mention au 12. Novembre. Joseph-Marie-Suarez, alors ancien évêque de Vaison, fit imprimer toutes ses œuvres en grec & en latin à Rome, l'an 1673. * Photius, *cod.* 153. *&* 201. Nicephore Calliste, *l.* 14. *c.* 14. *&* 53. Sixte de *Sienne*. Bellarmin. Baronius. Possevin. Godeau, *en sa vie*, *&c.*

NIL (saint) surnommé *le Jeune*; étoit Grec d'origine, & nâquit en Italie vers l'an 906. à Rossano, ville de la Calabre. S'étant trouvé libre & veuf, par la mort de sa femme, il embrassa la vie monastique, dans un monastere de religieux Grecs. Il fut bientôt en grande reputation de sainteté. Il établit un monastere dans la dépendance du Mont-Cassin; & ses disciples fonderent le celebre monastere de Grotta-Ferrata. Il mourut à Paterne, dans la Campagne de Rome, le 26. Septembre 1002. * *Voyez* sa vie en grec & en latin, donnée par *Caryophile*. Baillet, *vies des Saints*. *Vies des Saints*, chez Lottin, à Paris en 1730.

NIL, archevêque de Thessalonique, dans le XIV. siecle, & vers l'an 1355. écrivit deux petits traitez contre la primauté des papes. * *Consultez* Sponde, *an. Chr.* 1355. *num.* 7.

NIL, patriarche de Constantinople, dans le XIV. siecle, succeda à Macaire, l'an 1378. & gouverna cette église environ 20. ans. * Onuphre, *in chron.*

NIL, metropolitain de Rhodes, adversaire des Barlaamites, vivoit dans le XIV. siecle. Il finit son histoire abregée des conciles œcumeniques, au concile de Constantinople, contre Barlaam sous Isidore. Cet ouvrage a été imprimé, avec le nomo-canon de Photius, donné par Justel dans la bibliotheque du droit canon, & dans la derniere édition des conciles. Allatius a publié un discours, que cet auteur avoit composé à la louange d'une dame de l'isle de Chio. *M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIV. siecle.*

NIL (Damyla) Grec, né en Italie, moine d'un monastere de l'isle de Crete, écrivit sur la fin du XIV. siecle contre les Latins, un traité de l'ordre des trois Personnes Divines, & de la procession du Saint-Esprit, qui est manuscrit dans la bibliotheque Vaticane; & trois autres traitez, qui sont manuscrits dans la bibliotheque du roi, dont le premier est un recueil de passages de l'écriture, contre ceux qui soutiennent que le Saint-Esprit procede du Pere & du Fils; le second, pour montrer que l'église de Rome n'a point été dans ce sentiment dès le tems du pape Damase, & qu'elle n'a commencé à y être que sous le pontificat de Serge; & le troisiéme, touchant les deux Synodes assemblez sur l'affaire de Photius. Allatius rapporte quelques fragmens de ces ouvrages. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccles. du XIV. siecle.*

NILAMMON, reclus en Egypte, dans le V. siecle, fut élû par les habitans de la petite ville de Geres, qui est à deux lieues de Peluse, pour être leur évêque; mais il ne voulut point acquiescer à leur priere: & Theophile, patriarche d'Alexandrie aïant voulu l'ordonner malgré lui, Nilammon lui demanda qu'ils se missent quelque tems en prieres avant l'ordination: chacun s'y mit, & Nilammon rendit l'esprit pendant la priere. Les Grecs & les Latins font memoire de lui au 6. de Janvier. *Sozomen. *l.* 8. *hist. c.* 19. Baillet, *vies des Saints*.

NILUS DOXAPATRIUS, écrivain Grec, qui prend le nom d'*Archimandrite*, ou *Abbé*, composa par ordre de Roger, roi de Sicile, un traité des cinq patriarchats, vers la fin du XI. siecle. Leo Allatius, qui avoit cet ouvrage, en a fait imprimer dans son livre 1. *De consensu eccles. Occident. & Orient.* un long fragment, lequel contient la notice des églises, qui dépendent du patriarche de Constantinople. M. le Moine, theologien de Leyde, a fait imprimer l'an 1685. le traité entier de Doxapatrius, en grec & en latin. Nilus traite en particulier des patriarchats de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie, de Jerusalem & de Constantinople, assignant à chacun leurs limites, & nommant les églises qui en dépendent. Il reconnoît pour les trois premiers patriarchats, Antioche, Rome & Alexandrie; parce que saint Pierre a fondé, selon lui, ces trois églises ayant residé à Antioche & à Rome, & ayant envoyé saint Marc à Alexandrie, dans la Libye, sous laquelle étoit comprise la Palestine, où étoit située Jerusalem. Il donne au patriarche de Rome toute l'Europe, autrement ce qu'on appelle l'*Occident*; à celui d'Antioche, toute l'Asie ou l'Orient, & même les Indes; & au patriarche d'Alexandrie, toute la Libye, l'Ethiopie, jusqu'à la Marmarique, & Tripoli d'Afrique, & toute l'Egypte, avec la Palestine. Il explique ensuite l'établissement des deux autres patriarchats, qui sont Jerusalem & Constantinople, en marquant aussi leurs dépendances & leurs limites. A la fin de son traité il parle de Rome, de la Lombardie, & de la Sicile, & de l'accord qui fut fait pour ce pays-là, entre le pape & Charlemagne roi de France, à qui le pape donna la couronne & le titre d'empereur. Leur traité, dit-il, portoit que Charles occuperoit la Lombardie, & les pays adjacens; & que le pape auroit la Toscane, & les pays qui sont depuis Rome jusqu'à la Lombardie & la Sicile; & qu'enfin Charles rendroit les honneurs dûs au pape & à ses successeurs: lequel accord fut fait avec serment de part & d'autre, de n'y point contrevenir. Nilus Doxapatrius remarque qu'il s'est observé regulierement jusqu'à son tems. * M. Simon. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XI. siecle.*

NIMEGUE, que les écrivains Latins nomment *Neviomagus* ou *Noviomagum*, ville du Pays-Bas, capitale de la basse Gueldre, est située sur cette partie du Rhin, qu'on nomme *Vahal* en Ravestin, Ruremonde & Utrecht. C'est une place ancienne, puissante, riche, forte & bien peuplée, qui a été souvent prise & reprise dans le XVI. siecle, par les Hollandois & les Espagnols. Elle resta enfin aux premiers l'an 1591. & c'est sur eux que Louis XIV. la prit, pendant la campagne de 1672. Elle revint ensuite aux

Hollandois, peu de tems après; & ce fut dans cette ville que la paix fut conclue l'an 1678. Elle fut nommée par cette raison, *la paix de Nimegue.* * *Consultez* Paul de Merula, & Jean-Isaac Pontanus.

NIMETULAHITES, sorte de religieux Turcs, ainsi nommez de leur fondateur Nimetulahi, s'assemblent tous les Lundis la nuit pour chanter des hymnes à la louange de Dieu. Ceux qui veulent être reçûs dans cet ordre, sont obligez de faire une quarantaine, c'est-à-dire, de demeurer pendant quarante jours enfermez sans compagnie, dans une chambre, où on ne leur donne qu'environ quatre onces de nourriture par jour. Au sortir de cette chambre, après les quarante jours de jeûne, les autres religieux prennent le novice par la main & dansent à la moresque, en faisant quantité de gestes extravagans. Dans cet exercice, il arrive ordinairement que ce novice tombe à terre tout étourdi, & reçoit, disent-ils, quelque vision pendant cette extase. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

NIMIROUF, qu'on trouve écrit dans les Cartes *Niemirow*, assez grande ville de Pologne de celles du second ordre, dans le palatinat de Russie, est toute bâtie de bois, & a un étang considerable, au milieu duquel dans une isle est un ancien château fort délabré, qui est la maison de la starostie. Elle est à neuf lieues de Leopol. * *Memoires du chevalier de Beaujeu.*

NIMPHIS, *voyez* NYMPHIS.

NIMPHODORE, *voyez*, NYMPHODORE.

NINGIVE, ville de la Chine, dans la province de Leontung, vers les confins de la province de Pekin, & de la Grande-Tartarie. * Mati, *diction.*

NINGQUE, ville de la Chine, la douziéme de la province de Nanking; elle a cinq autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *diction.*

NINGUARDA (Felicien) né dans un lieu de la Valteline du diocese de Come, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il se fit un si grand nom, qu'on le choisit pour être vicaire general de l'ordre en Allemagne, & professeur de theologie à Vienne. Il assista aux sessions du concile de Trente tenues sous le pontificat de Pie IV. en 1562. & 1563. en qualité de procureur de Jacques Khuon de Belazi, archevêque de Saltzbourg; & quatre ans après il fut fait commissaire & visiteur general apostolique de tous les ordres religieux en Allemagne; emploi qu'il exerça avec autant de soin que de danger pour sa personne. Gregoire XIII. lui donna successivement deux évêchez en Sicile, qu'il quitta l'an 1588. pour celui de Come, où il mourut le 5. Janvier 1595. étant âgé de 78. ans. On a quelques ouvrages de sa composition: *Assertio fidei Catholicæ adversus confessionem fidei Annæ Burgensis*, Venise 1563. *Defensio fidei majorum nostrorum*, Anvers 1575. *Enchiridion de censuris, irregularitate & privilegiis*, Ingolstad 1583. *Manuale visitatorum*, Rome 1589.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NINI (Jacques) cardinal, noble Sienois, chanoine de saint Jean de Latran, majordome du palais apostolique, & archevêque de Corinthe, fut nommé cardinal du titre de sainte Marie de la Paix, par le pape Alexandre VII. le 15. Fevrier 1666. Il fut depuis protecteur de l'ordre de Cîteaux, camerlingue de la sainte église, & tresorier du sacré college, l'an 1679. Il mourut à Rome le 11. Août 1680. âgé de 50. ans, & fut enterré à sainte Marie Majeure.

NINIAS ZAMES, que quelques-uns ont surnommé *le jeune Ninus*, fils de Ninus, & de Semiramis, se mit, dit-on, sur le thrône d'Assyrie, l'an 1080. avant Jesus-Christ, 2955. du monde, par la mort de sa propre mere. Quand il eut établi parfaitement l'autorité souveraine, il abandonna tous les soins de ses états à ses ministres, & mena une vie voluptueuse parmi les femmes dans son palais, d'où il sortoit fort rarement pour se faire voir en public, & où il passa le reste de ses jours. Il regna 38. ans. Tous ses descendans suivirent son exemple; & il n'y en eut pas un depuis lui, qui ne vêcût dans cette infame retraite, jusqu'à Sardanapale. Voilà ce que Diodore de *Sicile* a copié de Ctesias, auteur fabuleux, & qui a imaginé d'autres choses aussi peu soûtenables. *Voyez* ASSYRIE.

NINIVE, ville d'Assyrie, sur le Tigre, fut bâtie par Nemrod vers l'an 2190. avant Jesus-Christ. L'écriture dit au dixiéme chapitre de la Genese: *De terra illa* (Sennaar) *egressus est Assur, & ædificavit Niniven.* Plusieurs auteurs croyent que cet Assur est fils de Sem; & Josephe dit en termes formels: *Assur, qui étoit le second fils de Sem, bâtit la ville de Ninive, & donna le nom* d'Assyriens *à ses sujets, qui ont été extraordinairement riches & puissans.* Bochart dans son *Phaleg*, prétend avec plus de vrai-semblance, qu'il n'est pas dit qu'Assur bâtit Ninive; mais que ce fut Nemrod, qui étoit allé dans le pays d'Assur, ce qui est plus probable. Diodore de *Sicile* fait une description magnifique de cette ville, & assure que son circuit étoit de 480. stades. Nous voyons aussi, que quand Jonas fut envoyé pour prêcher aux Ninivites, l'écriture dit que Ninive avoit trois journées de chemin; *Et Ninive erat civitas magna itinere trium dierum.* Ce qu'on doit pourtant entendre du tour de la ville, comme saint Jerôme, & divers autres le croyent. La destruction de Ninive fut prédite par le prophete Nahum, & par Tobie. Elle fut ruinée par Nabuchodonosor, roi de Babylone, & par Cyaxares roi des Medes l'an 3409. du monde, 626. avant Jesus-Christ. Au reste, presque tous les geographes de ce tems assurent, que *Mosol* ou *Mosul* d'aujourd'hui, est la même que la *Ninive* d'autrefois. Cependant un voyageur moderne fait voir le contraire par des raisons assez convainquantes, & prouve que Mosol n'est pas dans l'Assyrie, mais dans la Mesopotamie, & sur le bord occidental du Tigre. Il se sert aussi du témoignage de ce Sulaka, qui fut envoyé par les Nestoriens à Rome, l'an 1553. & qui dit: *Mosol sita est ad ripam fluminis Tigris, à qua ex altera parte ripæ abest Ninive bis mille passibus, &c.* * *Genes.* 10. *Nahum.* 1. *Tobie, cap. ult.* Josephe, *l.* 1. 10. *&c. antiq.* Diodor. *l.* 3. Justin. Strabon. Pline, &c. Salian, Torniel, & Sponde, *in ann. vet. Testam.* Pererius, *in Gen.* Bochart, *Phal. l.* 4.

NINOVE, petite ville des Pays-Bas. Elle est dans le comté d'Alhost, en Flandre sur la Denre, environ à deux lieues au dessus de la ville d'Alhost. * Mati, *diction.*

NINUS, fondateur de la premiere monarchie des Assyriens, étoit, dit-on, fils de Belus, auquel il succeda l'an 2861. du monde, & 1174. avant Jesus-Christ. Quelques auteurs l'ont pris pour Assur, & pour Nemrod; mais il y a plus de mille ans d'intervalle de ces derniers à ce prétendu Ninus, qui selon les historiens fit bâtir dans Babylone, un temple à son pere, & l'y fit adorer comme une divinité. On ajoûte que depuis il augmenta Ninive; vainquit Zoroastre, roi de la Bactriane; épousa Semiramis, qui étoit d'Ascalon; subjuga presque toute l'Asie, & mourut après un regne de 52. ans: mais tout cela ne trouve point de place dans la vraie histoire d'Assyrie. *Consultez* l'article d'ASSYRIE.

NIOBE', *Niobé*, fille de *Tantale*, & femme d'*Amphion*, roi de Thebes, princesse très-bien faite & feconde, osa preferer ses enfans à ceux de Latone, qui n'avoit eu qu'Apollon & Diane; au lieu qu'elle étoit mere de sept garçons & de sept filles. Ce mépris irrita si fort cette derniere, qu'elle fit tuer les quatorze enfans de Niobé, à coups de fléches, par Diane & par Apollon. Niobé en temoigna une douleur extrême, & fut metamorphosée en rocher. Elle est differente de NIOBE', fille de *Phoronée*, & mere d'Argus & de *Pelasge.* * Ovid. *Metamorph. l.* 6.

NION, petite ville de Suisse dans le pays de Vaud. Elle est capitale d'un bailliage de Berne. Elle a un ancien château, où le bailli fait sa residence. Elle est située sur une petite hauteur près du lac de Geneve, entre Geneve & la ville de Morges, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre.

NIONS, petite ville dans cette partie du Dauphiné, qu'on appelle *les Baronnies*, au pied d'un rocher nommé *Pontias* & à l'entrée de la plaine, que la vûe decouvre jusqu'à Orange, qui en est à six lieues en tirant vers l'occident. Elle étoit de la Gaule Narbonnoise, sur les limites du Tricastin, & de la Provence. Elle est située sur la riviere d'Egues, torrent impetueux qui ravage ses prairies, & qui après avoir passé à Orange se rend dans le Rhône. Il y a sur cette riviere un pont d'une seule arcade, qu'on croit être un ouvrage des Romains, & qui passe pour un

des plus beaux ponts de l'Europe pour la hardiesse de sa structure. Quelques-uns pretendent que c'est un cercle parfait, & qu'il y en a autant dedans la terre que dehors. Les gens du pays disent qu'on en a voulu chercher les fondemens ; mais qu'on s'appercevoit, qu'à mesure qu'on creusoit la terre, le cercle s'étressissoit. Peut-être cela est-il aussi fabuleux, que ce qu'on raconte d'un certain vent qu'on nomme *le Pontias*, qui sort d'un trou de rocher de même nom, & qui rend le terroir fertile ; ensorte que les habitans ayant voulu le boucher, les arbres commencerent à secher, & les hommes à devenir malades de diverses maladies. Un auteur moderne dit qu'ayant parcouru la montagne, où il y a un grand nombre de creux, il n'en a jamais apperçû sortir aucun vent. Il est vrai qu'il en regne un particulier dans ce pays-là, qui souffle d'ordinaire le matin, & qui vient à cesser vers le midi, tantôt plûtôt, tantôt plus tard. Mais comme il souffle du côté d'orient, ce pourroit bien être le lever du soleil, qui donnant précisément dans l'entre-deux des montagnes, qui sont assez près les unes des autres, le produit. Le territoire est fertile, sur-tout en olives, parce qu'il est à l'abri des vents du nord. Les chaleurs y feroient accablantes l'été sans le vent dont on vient de parler. Nions étoit une ville d'ôtage pour les Prétendus Reformez, qui y avoient un temple & y étoient en grand nombre. Il y avoit autrefois deux châteaux extrêmement forts pour leur situation, mais qui sont à present démolis. On la nomme en latin *Neomagus*.

NIORT, petite ville de France en Poitou, sur la Seure Niortoise, à quatorze lieues de Poitiers, vers le levant. * Mati, *diction.*

NIPHATE, *Niphates*, aujourd'hui *Curdo*, partie du mont Taurus, entre l'Armenie, & la Mesopotamie. Il sort de cette montagne un fleuve de même nom, qui passe dans l'Armenie & la Mesopotamie, & se décharge dans le Tigre.

NIPHON, isle de l'Asie, à l'orient de notre continent, est la plus grande de celles du Japon. Meaco en a été la capitale ; mais maintenant c'est Iesso. On la divise en cinq parties, qui sont, Jamaisoit, Jetsengo, Jetsegen, Ochio, & Quanto. Ce nom de *Niphon*, veut dire, *source de lumiere*. Cette isle a près de six cens lieues de circuit, & comprenoit autrefois cinquante-trois royaumes. *Voyez* JAPON. * Briet & Sanson, *geograph.*

NIPHON I. *Nipho*, évêque de Cyzique, fut fait patriarche de Constantinople dans le XIV. siecle, l'an 1312. & étoit très-ignorant, quoique fort versé dans les intrigues du monde. Son avarice & ses impietés le firent chasser l'an 1316. * Nicephore Gregoras, *l.* 7. Sponde, *A. C.* 1311. *num.* 18. & 1315. *num.* 8. Banduri, *imp. Orient. l.* 8. *comm.*

NIPHON II. natif du Peloponnese, & metropolitain de Thessalonique, puis patriarche de Constantinople, étoit un prélat docte & pieux. Le peu d'empressement qu'il eut à payer une somme d'argent au tresorier du Grand-Seigneur, fut cause que Bajazet le chassa de son siege, aussi-tôt après son élection, l'an 1482. * Sponde, *in annal.*

NIPHUS, dit EUTICHIUS & PHILOTHEUS (Augustin) étoit de Sessa, ville d'Italie dans le royaume de Naples, & originaire de Tropea dans la Calabre. Il enseigna la philosophie dans quelques-unes des universitez d'Italie, & trouva par tout des amis & des protecteurs. Outre qu'il étoit très-sçavant, il étoit agreable en compagnie, & faisoit un conte de bonne grace. Le pape Leon X. qui le voulut avoir continuellement près de lui, lui permit de prendre le nom & les armes de Medicis ; & l'empereur Charles V. lui donna un brevet de conseiller d'état. On dit que cet empereur ayant demandé à Niphus comment les princes pourroient bien gouverner leurs états : *Ce sera*, lui répondit hardiment Niphus, *en se servant de mes semblables*. Il vouloit dire d'un philosophe ; mais le bon homme se trompoit lourdement. Comment auroit-il gouverné un état, lui qui ne sçavoit pas se gouverner soi-même ? A l'âge de soixante & dix ans, il avoit encore des maîtresses ; & quoique vieux & gouteux, il passoit les nuits entieres à chanter & à danser avec elles. Niphus avoit neanmoins épousé *Angelella*, qui étoit une dame très-sage & très-vertueuse, de laquelle il eut divers enfans. Il aima une courtisane, nommée *Phausina*, à laquelle il dédia, sous le nom de l'Aurore, son livre du courtisan : *De aulico viro*. Il avoue lui-même qu'il eut une très-forte passion pour une certaine Hippolyte, qu'il appelloit *Quinta*, parce qu'elle étoit la cinquiéme de ses maîtresses. Niphus mourut vers l'an 1537. la même année qu'Alexandre de Medicis fut assassiné. Il a laissé divers ouvrages ; des commentaires sur Aristote ; un traité de l'immortalité de l'ame contre Pomponace ; des opuscules de morale & de politique, que Naudé fit imprimer l'an 1645. à Paris, en un volume *in quarto* ; des épitres ; *adversus astrologos* ; *De inimicitiarum lucro* ; *De amorum & litterarum comparatione* ; *De tyranno & rege* ; *De auguriis* ; *De diebus criticis*, &c.

NIPHUS (Fabio) fils de *Jacques* Niphus, & petit-fils d'*Augustin*, fut professeur en medecine à Padoue ; & ayant été chassé, parce qu'il suivoit les nouvelles opinions en matiere de religion, il vint à Paris, où il enseigna les mathematiques à M. d'Elbene. De-là il passa en Angleterre, puis revint en Hollande, où il enseigna quelque tems à Leyden. Il composa un ouvrage, intitulé *Ophinum*, qui n'a été publié que l'an 1617. Enfin il s'établit en Flandres, où il se maria, & eut pour fils FERDINAND Niphus qui a été homme de lettres, & qui fit imprimer, l'an 1644. à Louvain, un traité de Caramuel, intitulé *Methodus disputandi*. Dans l'épitre qu'on voit à la tête de cet ouvrage, il parle de ses parens. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 92. Opmer, *in chron.* Le Mire, *de script. XVI. sec.* Naudé, *in praef. ad opusc. polit. August. Niph.* &c.

NIPIS, le lac de Nipis, ou des Nipissiriniens. Il est dans le Canada, à quinze lieues du couchant au levant. Il se decharge par un grand canal dans le lac des Hurons. * Mati, *diction.*

NIQUET (Honorat) Jesuite, est connu par plusieurs bons ouvrages. Il publia l'an 1641. à Paris une apologie pour l'ordre de Fontevrault, dont il donna l'histoire generale deux ans après. L'an 1655. il fit imprimer la vie de Nicolas Gilbert, dit *de sainte Marie*, de l'ordre de saint François, & la vie de sainte Sologne. Il mourut en 1667. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

NISAN, premier mois de l'année ecclesiastique des Hebreux, & le septiéme de l'année civile, que les Juifs appelloient *Neomenies*, répondoit à notre Mars & Avril, étoit considerable par le sacrifice du premier jour, par la fête de Pâques, & par un grand nombre d'autres solemnitez. * Sidonius, *in kalend. Hebr.* Torniel, *A. M.* 2545.

NISE ou NISNE, qu'on appelle aussi *Novogorod* ou *petite Novogorod*, est une ville de Moscovie, que le grand duc Basile fit bâtir sur le confluent de l'Occa & de la Volga. Il lui donna ce dernier nom, à cause que la plûpart des habitans y étoient venus de Novogorod. Nise est fort marchande, & est accompagnée de fauxbourgs considerables. Elle est habitée par des Moscovites, Tartares, Hollandois, &c. Les écrivains Latins la nomment, *Novogordia inferior*.

NISI, bourg de la vallée de Demon, en Sicile. Il est à six lieues de la ville de Messine, vers le midi, à la source de la riviere de Nisi, qui se decharge dans la mer de Sicile. Les François prirent Nisi en 1676. *Voyez* ENISE. * Mati, *diction.*

NISI, *cherchez* NISSE.

NISIBE, *Nisibis* ou *Antiochia*, ville de Mesopotamie ; dite aujourd'hui *Nisibin*, ou *Nesbin*, dans le Diarbeck, a été illustre pour la resistance qu'elle avoit faite aux Perses & aux Barbares, lorsqu'ils faisoient des courses dans les terres de l'empire. Les medailles que les habitans de Nisibe avoient frappées en l'honneur de Trajan & de Severe, & qui sont rapportées par Vaillant, témoignent que cette ville étoit colonie Romaine. Les auteurs ecclesiastiques parlent souvent de la protection que Nisibe reçut de saint Jacques son évêque ; & sur-tout quand elle fut assiegée par Sapor, roi de Perse, l'an 338. Ce saint prélat dissipa par ses prieres l'armée des ennemis de Dieu ; & même après sa mort, garantit quelque tems cette ville des invasions des Perses. Elle fut souvent prise par ces Infideles. * Theodoret, *l.* 2. Pline. Strab. &c.

NISIER (Nicetius) évêque de Lyon, vint au monde vers l'an 513. dans le royaume de Bourgogne. Son pere

nommé *Florentin* étoit de la race des senateurs, & fut élevé pour l'état ecclesiastique, & ordonné prêtre par Agricole évêque de Châlon-sur-Saône. Son oncle Serdot, évêque de Lyon, étant malade à Paris l'an 551. le recommanda au roi Childebert, qui le lui donna pour successeur. Il assista au concile de Lyon, l'an 567. & mourut l'an 573. * Greg. *Turon. Vita SS. PP. c.* 8. Bollandus. Baillet, *vies des Saints, au 2. d'Avril.*

NISITA, *Nesis*, est une petite Isle d'Italie dans la terre de Labour, au royaume de Naples, à trois milles de Pouzzol. L'an 1550. on y découvrit un sepulcre de marbre d'un citoyen Romain, où l'on trouva, dit-on, une lampe allumée dans une bouteille de verre qui n'avoit aucune ouverture. Toutes les autres lampes avoient été renfermées dans des urnes qui n'étoient point bouchées, ou mises dans des sepulcres qui pouvoient recevoir de l'air par quelques fentes. On cassa cette bouteille de verre, & la lumiere s'éteignit aussi-tôt qu'elle fut exposée à l'air. Le feu de cette lampe étoit extrêmement vif, & le verre n'étoit taché en aucun endroit : ce qui fait croire que ce feu ne jettoit point de fumée. Nous avons fait voir ailleurs ce qu'on doit croire de ce phenomene. * Licetus, *de Lucernis Antiq. l.* 2.

NISMES, ville de France dans le bas Languedoc, avec évêché suffragant de Narbonne, nommée par les Latins *Nemausus* ou *Volcarum Arecomicorum Nemausus*, est celebre par son antiquité, dont on voit encore de beaux monumens. Quelques auteurs ont avancé que cette ville fut bâtie par un fils d'Hercule; mais ce sentiment est difficile à bien établir. Il est sûr qu'elle fut une colonie des Romains, & qu'elle fut très-feconde en grands hommes. Les anciennes medailles témoignent que c'étoit une colonie de soldats qu'Auguste avoit ramenez d'Egypte, après la conquête de cette province. Nous y voyons une palme où est attaché un crocodile, avec ces mots, COL. NEM. qu'on explique ainsi *Colonia Nemausis*, ou *Nemausentium*, & non pas *colligavit nemo*, comme Paradin & d'autres l'ont expliqué, pour dire qu'avant Auguste personne n'avoit enchaîné le crocodile, qui est le symbole de l'Egypte. Cette medaille forme aujourd'hui les armes de Nismes. Sa situation est la plus charmante de la province; car elle a d'un côté des collines couvertes de vignes, & de toutes sortes d'arbres fruitiers; & de l'autre une grande campagne fertile. La ville est belle; & outre l'évêché, a encore presidial, senechaussée & college. Elle fut soumise aux Goths jusqu'au tems de Charles *Martel*; & depuis cent ans elle avoit été souvent un boulevart des Calvinistes, mais elle fut réduite par les armes de Louis XIII. La ville de Nismes a eu autrefois des comtes & des vicomtes. L'histoire de Carcassone dit, que Bernard Atton épousa la comtesse Cecile, de laquelle il eut trois enfans; & que par son testament de l'an 1129. il laissa Nismes au troisiéme. Elle dit encore que Mantiline & Payenne, filles du même Bernard Atton, cederent l'an 1152. le droit qu'elles avoient sur Nismes à leur frere. Les comtes de Toulouse succederent aux vicomtes de Nismes. Raymond V. prenoit la qualité de comte de Nismes. L'an 1188. il donna des privileges à quelques ouvriers de cette ville; & l'an 1198. il fit des ordonnances touchant l'élection des consuls. Les heritiers de Bernard vivoient encore en ce tems-là. Ils se soumirent premierement aux rois d'Aragon, puis aux comtes de Provence, pour avoir une protection contre les comtes de Toulouse; enfin un Bernard ceda l'an 1214. les droits qu'il avoit sur le comté de Nismes, à Simon comte de Montfort; & c'est depuis celui-ci que le comté a été uni à la couronne.

Au reste les voyageurs se font un plaisir d'admirer les monumens antiques que Nismes a conservez. Le plus considerable est l'amphitheatre, que ceux du pays appellent *les Arênes*. Sa forme est ronde, & il est bâti de pierres de taille d'une longueur & d'une grandeur extraordinaires, avec plusieurs sieges pour la commodité des spectateurs. Le dehors est environné de colonnes, avec leurs corniches, où l'on voit des aigles Romaines, & des figures de Remus & Romulus allaitez par une louve. La maison qu'on nomme *Quarrée*, est un ancien mausolée, dont on admire les restes. C'est un édifice qui forme un quarré long, ayant 74. pieds de longueur, & 41. pieds 6. pouces de largeur, selon les dimensions que nous en donne Jean Poldo d'Albenas. Quelques-uns ont cru que c'étoit la basilique qu'Adrien avoit fait bâtir à Nismes, en l'honneur de Plotine, femme de l'empereur Trajan; mais cette maison n'est pas un ouvrage aussi magnifique que les basiliques décrites par Spartien. De plus, les basiliques, comme le remarque M. Perrault, dans Vitruve, avoient les colonnes en-dedans, au lieu que les temples les avoient au-dehors, comme sont celles de la maison Quarrée. D'autres ont cru que c'étoit un capitole, c'est-à-dire, une maison consulaire, où s'assembloient les magistrats de la ville; parce que le peuple lui donne encore le nom de *capdueil*, qui dans le langage du pays, signifie *capitole*, & que dans les titres anciens de quatre ou cinq cens ans, elle est appellée *Capitole*; & l'église voisine, *saint Etienne du Capitole.* Cette seconde opinion est vraie en partie. Le capitole étoit composé de deux bâtimens : le premier étoit un temple dedié à Jupiter, Junon, & Minerve : le second un hôtel où s'assembloient les magistrats de la ville : or la maison Quarrée dont il s'agit n'étoit pas l'hôtel ou maison consulaire, comme on l'a cru, mais c'étoit le temple qui y étoit joint. Il étoit ordinaire dans l'antiquité de trouver des temples quarrez, longs, & le fronton de la façade de cette maison n'a pû convenir qu'à un temple.

On va encore voir hors la ville le temple de Diane, la Tourmagne, & diverses autres antiquitez, avec cette fontaine dont parle Ausone.* Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Mela, *l.* 2. *c.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Sueton. *in Tiber.* Antonin, *in itiner.* Ausone, *in descript. Burdig.* Strabon, *l.* 4. Jean Poldo, *discours de l'antiquité de Nismes. Antiq. Nemausen.* Besse, *hist. de Carcassone.* Sainte-Marthe, *Gal. Christ.* Du Chêne, *recherches des antiq. des villes.* Sincerus, *itiner. Galliæ.* Catel, *l.* 5. *hist. du Languedoc.* Deyrou. Spon, *recherches curieuses d'antiquitez.*

CONCILES DE NISMES.

Sulpice Severe, qui parle d'un concile assemblé à Nismes, vers l'an 389. dit que saint Martin de *Tours* souhaitant de sçavoir ce qui s'y étoit passé, l'apprit d'un ange qui lui apparut. Cela est rapporté dans le second dialogue de la vie de saint Martin. Theodat de Narbonne celebra l'an 886. un concile dans le territoire de Nismes, contre Selva, clerc Espagnol, qui se portoit pour archevêque. Theodat y fut accompagné de trois autres metropolitains, & de plusieurs évêques, entre lesquels étoit Gilbert de Nismes. Les archives de l'église de Narbonne, qui font mention de cette assemblée, parlent d'une autre tenue onze ans après l'an 897. Helgaud de Fleuri, la chronique de Maillezais, & divers autres actes anciens témoignent que le pape Urbain II. retournant à Rome, après la celebration du concile de Clermont, en assembla un l'an 1096. à Nismes, dont on nous a donné depuis 20 canons. Ce pape y donna l'archevêché de Narbonne à Bertrand de Nismes.

NISSA, NICE, en latin, *Naissus*, *Nessus*, *Nisum*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Servie sur la Nissawe, environ à 18. lieues d'Uscup, vers le nord. L'an 1689. le prince de Bade general de l'armée de l'empereur, défit les Turcs près de Nissa, & prit cette place, que les Turcs reprirent l'an 1690.* *Memoires du tems.*

NISSENO, *cherchez*, NIZENON.

NISSIM ABU-ALPHARAGE, pere de Guillaume de Moncade, Juif converti, de la famille d'*Abu-Alpharage*, Arabe qui établit en Espagne la secte des Sadducéens, écrivit un livre contre la synagogue, les ceremonies, & les traditions des Juifs, dont Harrawad fait mention dans son livre de la cabale. Nissim Abu-Alpharage a été un grand cabaliste. Il avoit écrit sur une lame d'or quarrée, neuf lettres, rangées en trois colonnes, dont chaque colonne prise de haut en bas, & de gauche, fait le nombre de quinze, comme le nom de Dieu *Jah.* * Bartolocci, *biblioth. rabb.* M. Du Pin, *hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present, edit. Paris. in* 12. 1710. *p.* 284.

NISSIM, rabbin, disciple de Bar-Nachmau, mort l'an 1268. a fait quelques sermons. * Bartolocci, *biblioth. rabb.* M. Du Pin, *hist. des Juifs, tom.* 7.

NISSI BEN JACOB, a composé un livre d'exemples de vertus, intitulé *Ouvrage plus beau que le salut*,

contenant des histoires morales, tirées de la ghemare, imprimé à Ferrare l'an 1557.* Batolocci, *biblioth. rabb.* M. Du Pin, *hist. des Juifs depuis Jesus-Christ jusqu'à present, t.* 7.

NISSIM, fils de *Ruben*, rabbin de Gironne, commentateur des œuvres de Rau-Alphés, étant interrogé par les Juifs de la synagogue de Barcelone sur diverses questions legales, il leur fit des reponses imprimées à Rome l'an 1545. Il y en a une autre, *Si un homme peut s'excommunier lui-même*. Il a encore écrit quelques nouvelles explications sur les livres talmudiques, imprimez à Trente l'an 1559.* Bartolocci, *biblioth. rabb.* M. Du Pin, *hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present, édit. Paris. in* 12. 1710.

NISUS, roi de Megare en Achaye, avoit parmi ses cheveux blancs, quelques cheveux de couleur de pourpre sur le haut de la tête, qu'il conservoit avec soin, parce qu'il avoit appris de l'oracle, que de-là dependoit la conservation de son royaume. Il fut trahi par Scylla sa fille, lorsque Minos roi de Crete, assiegeoit la ville de Megare. Cette perfide ayant conçu de l'amour pour ce prince, coupa adroitement les cheveux fatals de son pere, & livra sa patrie aux ennemis. Nisus mourut de déplaisir, & selon les poëtes fut changé en épervier. On ajoute que Scylla voyant que Minos la méprisoit, mourut de desespoir, & fut metamorphosée en alouette. Cette fable a quelque rapport à l'histoire veritable de Samson, auquel Dalila coupa les cheveux, d'où dépendoit la force de ce heros.* Apollodore, *l.* 3. Ovide. 8. *Metam.*

NITARD, cardinal, *cherchez* NIDHARD.

NITHARD, abbé de saint Riquier, dans le IX. siecle, étoit fils d'un grand seigneur nommé ANGILBERT, qui est qualifié de *Saint*, & qui étoit comte & abbé ou administrateur de saint Riquier, suivant l'usage de ce tems-là, & de *Berthe* fille de Charlemagne. Sa naissance lui donnoit droit sur beaucoup de terres qu'il laissa à son cousin Louis *le Debonnaire*, pour vivre dans la retraite. Après avoir suivi le parti de Charles *le Chauve*, pendant les guerres civiles, il fut tué par les Danois vers l'an 853. Nithard écrivit une histoire des guerres entre les trois fils de Louis *le Debonnaire*. *Libri IV. de dissensionibus filiorum Ludovici Pii*, &c. M. Pierre Pithou la fit imprimer la premiere fois à Paris l'an 1588. en un tome *in octavo*, &c. Du Chêne la mit depuis dans le II. volume des historiens de France. Cette histoire commence par la mort de Charlemagne, l'an 814. & finit à l'an 842. Dans le IV. livre, l'auteur y parle de son pere, & d'un de ses freres, qu'il nomme Harnide. *Qui ex ejusdem magni regis filia, nomine Beretha, Harnidum fratrem meum, & me Nithardum genuit*, &c. C'est un excellent ouvrage.* Barthius, *adv. l.* 46. *c.* 9. Vossius, *de hist. lat. l.* 2. *c.* 34. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. de abbat. S. Ricardi.*

NITHESDALE, province de la partie meridionale de l'Ecosse, sur les confins d'Angleterre, est une vallée divisée par la riviere de Nithes. Sa ville capitale est Dunfreis, & les autres sont Solwai, Morton, &c.* Camden, *descr. magnæ Britan.*

NITOCRIS, reine de Babylone, rompit le cours de l'Euphrate, en le faisant tournoyer au-dessous de la ville, pour empêcher les ennemis d'y venir trop promptement suivant l'impetuosité de son cours. Elle fit aussi bâtir un pont sur l'Euphrate, & fit élever son tombeau sur la porte la plus considerable de la ville, promettant par une inscription de grands tresors à ceux qui l'ouvriroient. On dit que Darius l'ayant fait ouvrir, n'y trouva que ces paroles: *Si tu n'eusses été insatiable d'argent, tu n'eusses pas violé la sepulture des morts.* * Herodote en parle dans le I. livre de son histoire.

NITOCRIS, reine d'Egypte, vengea la mort du roi son frere, en faisant noyer ceux qui l'avoient tué.* Herodote, *l.* 2.

NITRIE, montagne d'Egypte, illustre pour avoir été sanctifiée par la retraite de plusieurs anachoretes, qui eurent pour instituteur S. Ammon.

NITRIE ou NITRACHT, village dans la haute Hongrie, avec titre d'évêché.

NITTAI HAARBELI. On tient que c'est un rabbin qui vivoit 200. ans avant Jesus-Christ, & qui a appris à ses disciples beaucoup de choses sur la loi orale, dont il en avoit laissé quelques-unes par écrit.* Bartolocci, *biblioth. rabb.* M. Du Pin, *hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present, tom.* 7.

NIVARD (Saint) évêque de Reims dans le VII. siecle, étoit frere de Bilihild, reine d'Austrasie, femme de Chilperic II. Après avoir vécu quelque tems à la cour d'Austrasie près de Sigebert III. il fut élevé sur le siege de l'église de Reims l'an 649. Il reforma les mœurs & la discipline du clergé, repara plusieurs monasteres & mourut le 1 de Septembre de l'année 669. selon les uns, ou de 673. selon les autres. * Flodoard, *l.* 2. *hist. c.* 7. Baillet, *vies des Saints.*

NIVATA, province du Japon, avec une ville de même nom dans la region dite *de Quanto*. * Samson, *geogr.*

NIUCHE, que les autres appellent *Tenduc* ou *Charchir*, royaume de Tartarie en Asie, sur les confins de la Chine. C'est de cet état que sont venus les Tartares qui se sont rendus maîtres de la Chine.* Martini, *Atlas sinic.*

NIVE, riviere de la basse Navarre, qui baigne sain Jean de Pié de Port, & se décharge dans l'Adour à Bayone.* Mati, *diction.*

NIVELLE, petite ville du Brabant Espagnol, & du diocese de Namur à cinq lieues de Bruxelles vers le midi, est celebre par son abbaye de chanoinesses seculieres, qui fut fondée l'an 647. par Itte ou Iduberge, veuve de Pepin de Landen, maire du palais des rois d'Austrasie. Gertrude sa fille en fut la premiere abbesse, n'ayant que 21. ans: on y faisoit profession de la vie monastique, & l'on y embrassa depuis la regle de saint Benoît; mais dans la suite les religieuses se sont transformées en chanoinesses seculieres. Elles sont au nombre de quarante-deux, & l'on n'y en reçoit point qui n'ait fait preuves de noblesse de quatre races des deux côtez. Le jour de leur reception, on leur met une épée nue à la main pendant l'évangile; & après la messe un gentilhomme leur donnant l'accolade & trois coups de plat d'épée sur le dos, les reçoit ainsi chevalieres de saint George. L'abbesse est dame de Nivelle, tant au spirituel qu'au temporel; il y a dans leur chapitre des chanoines qui d'ordinaire font l'office dans une église voisine, mais dans certains jours ils viennent au chœur des chanoinesses, & psalmodient avec elles. Dans le chapitre l'abbesse preside tant aux chanoines qu'aux chanoinesses, & ils pourvoyent tous aux benefices vacans par la mort ou par le mariage des chanoinesses. * Mabillon, *ann. ord. S. Bened. tom.* 2. Bousaingaut, *voyage des Pays-Bas.* Modeste de S. Amable, *monarch. de France.*

NIVERNOIS, province de France, avec titre de duché le long de la Loire, entre la Bourgogne, le Bourbonnois, & le Berri. Nevers en est la capitale. Les autres sont Decise, Clameci, saint Pierre le Monstier, &c. *Voyez* NEVERS.

NIVORS, petite ville de la Bulgarie, dans le pays des Tartares de Dobruce près du Danube, à vingt-trois lieues de Chiustenge, vers le couchant. * Mati, *dictionaire.*

NIXAPA, contrée de la province de Guaxaca dans la nouvelle Espagne. Elle a la mer du Sud au midi, & la vallée de Guaxaca au nord. La ville de Nixapa en est la capitale. Elle est sur une riviere dans les terres, & n'a qu'environ huit cens habitans Espagnols & Mexiquains, avec un couvent de Dominicains. Mais elle est riche à cause de la grande quantité d'indigo, de sucre, de cochenille, de cacao, & d'achiote, qu'on recueille dans son territoire. * Mati, *diction.*

NIXES, *Nixi* ou *Nixii Dii*, certains dieux reverez dans le Paganisme, étoient ainsi nommez de *Nixus*, qui signifie *effort, travail d'enfant*. Ils étoient au nombre de trois qui présidoient aux accouchemens des femmes, & avoient leurs statues à Rome dans le Capitole, vis-à-vis l'autel de Minerve. On dit que ces statues avoient été transportées de Syrie, après la défaite d'Antiochus par les Romains. Elles representoient ces dieux tenans les deux mains entrelacées sur leurs genoux, qu'ils ployoient avec effort, de telle sorte qu'ils avoient tout le corps suspendu sur les jarrets, pour exprimer les efforts d'une femme dans le travail de l'accouchement. Ovide en fait mention dans ses metamorphoses. * Festus.

NIZARD

NIZARD (Adam) grammairien & poëte Anglois vers l'an 1340. dans l'université d'Oxford, où il étoit professeur, laissa quelques traitez de grammaire. * Pitseus, *de script. Angl.*

NIZARI, NIZARO, anciennement *Porphyris*, isle de l'Archipel. Elle est près du cap Crio, entre l'isle de Lango & celle de Stampalia. Elle n'a que dix lieues de circuit. Son lieu principal porte son nom, & avoit un évêché suffragant de Rhodes, du tems que les chevaliers de Malte en étoient les maîtres. * Mati, *diction.*

NIZENON, ou NISSENO (Diego) religieux de l'ordre de saint Basile, & habile prédicateur, étoit d'Alcazaren dans la Castille la Vieille, & mourut à Madrid le 16. Octobre 1657. Nous avons divers recueils de sermons de sa façon, & d'autres ouvrages de pieté. * Nicolas Antonio parle de lui dans la bibliotheque des écrivains d'Espagne.

NIZYN, bourg fortifié, dans la basse Wolhinie au-delà du Borysthene, aux confins du duché de Czernick, & à onze lieues de la ville de ce nom vers le midi. Casimir roi de Pologne le prit aux Cosaques en 1652. * Mati, *Diction. Anglois.*

NO

NOA, ville de Palestine dans la tribu de Zabulon, située entre Remon, Amthar & Hanathon. * *Josué*, 19. 13.

NOACH, qu'on croit pere de Zoroastre, *cherchez* AGONAX.

NOAILLES, est un bourg dans le Limosin, qui a donné son nom à la maison de Noailles.

NOAILLES, maison très illustre, l'une des plus anciennes de la province de Limosin. La terre & château de Noailles, dont elle prend son nom, sont situez près de Brives & de Turenne; elle les possede de tems immemorial. On trouve dans l'abbaye saint Martial de Limoges, dans celles du Vigeois, d'Uzerche & du Dalon, voisines de Noailles, differentes donations faites successivement depuis l'an 1023. jusques vers l'an 1200. par *Regnaud*, *Pierre*, *Geraud*, *Guillaume*, & *Helie* seigneurs de Noailles.

Il a été rendu un celebre arrêt du parlement de Paris, l'an 1528. à l'occasion des substitutions de cette maison, dont la premiere a commencé à HUGUES de Noailles, fils de PIERRE seigneur de Noailles, & d'*Helis* de Rosiers sa femme, issue des seigneurs de Rosiers en Limosin. La filiation de cette maison est autentiquement prouvée par cet arrêt, dans lequel elle est énoncée depuis PIERRE, pere de HUGUES, qui a fait la substitution.

II. HUGUES seigneur de Noailles, chevalier, qui fut présent à une reconnoissance que Gaubert de Malemort fit au prieur de Brives l'an 1225. & 1235. plegea la donation que Raimond de Turenne, seigneur de Servieres, fit au prieur de Brives l'an 1247. & l'année suivante. Avant que d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte avec le roi saint Louis, il fit son testament, auquel il fait mention de son pere, & substitue sa terre de Noailles graduellement à tous ses fils, à l'exclusion des filles. Il mourut en ce voyage, & son corps, comme il l'avoit ordonné, fut apporté à Noailles, où il fut enterré, près de ses prédecesseurs. De *Luce*, sa veuve, sœur du vicomte de Comborn, vivante encore au mois de Septembre 1253. il eut HELIE seigneur de Noailles, qui suit; *Guillaume*, prieur de saint Hilaire, l'an 1271; *Pierre*, nommé dans une donation que sa mere fit au prieur de Brives l'an 1253; *Gui*, chanoine de Cahors, de Riez, de Xaintes, & de Poitiers, chapelain du pape Boniface VIII. commissaire apostolique en France, où il fut chargé d'importantes négociations, mort à Rome, où il fit son testament le dernier Octobre 1295. & son codicile, le 15. Novembre 1296; *Bertrande*, religieuse; *Guillemette*, religieuse à Montcallier; *Douce* & *Geraude* de Noailles.

III. HELIE I. du nom seigneur de Noailles, reçut au mois de Septembre 1252. l'investiture de plusieurs biens, que son pere avoit acquis: il est fait mention de lui dans des titres des années 1261. 1267. 1272. & 1282. Il avoit épousé *Doulce* d'Astorg, dame de Noaillac, fille de *Pierre* seigneur de Noaillac, laquelle étant veuve, au mois de Novembre 1260. déclara être contente des testamens de son mari, de son pere & de son frere. Elle vivoit encore l'an 1298. Ses enfans furent, GUILLAUME seigneur de Noailles, qui suit; *Pierre*, dont on ne trouve que le nom; *Gui*, chevalier, mort dès l'an 1303. laissant veuve une dame nommée *Leus*, vivante l'an 1323; *Helie*; *Luce-Philippes*, femme de *Bernard* de Saint Michel, avec lequel elle vivoit, l'an 1303; *Douce*, & *Marie*, religieuse à la Regle; *Marguerite*, religieuse à la Dorade à Cahors; & *Françoise*, religieuse à Sainte-Croix de Poitiers.

IV. GUILLAUME seigneur de Noailles, & de Noaillac, qualifié comte de Noailles dans la vie de Benoît XII. eut la garde du conclave à Avignon, aux ides de Decembre 1334. lors de la mort du pape Jean XXII. Il avoit épousé *Marguerite* dame de Montclar & de Chambres, auprès de laquelle il fut enterré dans l'église de Noaillac, comme il l'avoit ordonné par son testament du 10. Avril 1347. dans lequel il continua la substitution de sa maison. De cette alliance vinrent, HELIE seigneur de Noailles, II. du nom, qui suit; *Guillaume*, abbé de Sublac en Italie, l'an 1296. fort distingué par sa pieté; *Gui*, religieux à saint Martial de Limoges l'an 1309; *Luce*, femme de *Raimond* seigneur de Miremont, avec lequel elle vivoit l'an 1347. & étoit morte sans enfans l'an 1362; *Gaillarde*, femme de *Guillaume* Bruchard, damoiseau, l'an 1335; *Marie*, & *Marguerite*, religieuses à la Regle à Limoges.

V. HELIE II. du nom seigneur de Noailles, Noaillac, de Montclar, & de Chambres, obtint du roi Charles V. à la recommandation du pape Gregoire XI. son parent, par lettres du 6. Fevrier 1370. la main-levée de ses châteaux de Chambres, & de Montclar en Auvergne, qui avoient été confisquez sur lui par surprise. Il soumit à l'obéïssance du roi ces deux forteresses, & s'engagea de n'y entretenir que des capitaines, sujets de sa majesté. Il servit le même roi Charles V. dans ses guerres contre le prince de Galles, qui pour s'en venger, ravagea ses terres de Limosin. Il avoit épousé le 17. Juillet 1349. *Marguerite* sœur de *Pierre*, seigneur de Maumont, dont il eut JEAN seigneur de Noailles, qui suit; *Helie*, enterré à saint Pierre-le-Puellier de Bourges, comme porte le testament de *Bertrand* de Noailles son frere, chanoine de Poitiers, qui testa le 19. Août 1407; *Guicharde*, mariée le 13. Août 1375. à *Jean* de Meillars, dit *Vigier*, seigneur de Flaumond; & *Marguerite* de Noailles, alliée à *Raimond* d'Ornhac, coseigneur de Serillac, & du Pescher, qui, étant veuve, donna quittance de sa dot à son frere, le 7. Janvier 1410.

VI. JEAN de Noailles I. du nom, chevalier, seigneur de Noailles, Noaillac, Montclar, & de Chambres, épousa par contrat du 14. Avril 1386. *Marguerite* de Lestairie du Saillant, fille de *Gui*, seigneur du Saillant, fénéchal & capitaine de Rouergue, & de *Jeanne* d'Ornhac. Il fit son testament le 24. Mars 1424. avec substitution, & eut pour enfans, FRANÇOIS de Noailles, qui suit; JEAN de Noailles, seigneur de Chambres & de Montclar, *qui continua la lignée*; *Bertrand*, qui fut ecclesiastique; *Marguerite*, alliée le 4. Janvier 1430. à *Antoine* de Livron, seigneur de Vart & d'Obiac; & *Souveraine* de Noailles, qui épousa *Guinot* Phelip, seigneur de Saint-Chamans & de Montmeige, avec lequel elle vivoit l'an 1447.

VII. FRANÇOIS seigneur de Noailles & de Noaillac; se trouva avec son frere à la conquête de Guienne, testa le 13. Août 1468. continua la substitution en faveur des mâles de son nom, & mourut le 10. Fevrier 1472. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Claviers, morte sans enfans, après avoir fait son testament, le 12. Mai 1428: 2°. *Marguerite* de Roffignac, qu'il épousa le 30. Decembre 1430. & qui étoit fille de *Jean* de Roffignac & de *Louise* de Monterue. Il eut de cette derniere JEAN seigneur de Noailles II. du nom, qui suit: *Antoine* seigneur de Noailles, Noaillac, & de la Fage, en vertu des substitutions de sa maison: il fut comte, chanoine & précenteur de l'église de Lyon, testa le premier Mars 1506. & fit son codicille le 15. Novembre 1509;

Hugues, prieur de Sablé; *Louise*, mariée à *Pierre* seigneur de Cosnac; *Blanche* de Noailles, femme de *Gui* de Saint-Marrial, seigneur de Drujeac; & *Marguerite*, religieuse.

VIII. JEAN II. du nom seigneur de Noailles, & de Noaillac, fut émancipé le 28. Avril 1463. donna procuration à son frere, allant à la guerre, le 21. Mai 1479. & étant en Bourgogne, avec l'armée du roi, il fit son testament à Dijon, le 10. Juin de la même année. Il avoit épousé, le dernier Avril 1470. *Gasparde* dame de Merle, fille de *Raimond* seigneur de Merle; & de *Sibylle* de Cazillac, de laquelle il n'eut que deux filles; *Françoise*, mariée par contrat du 14. Fevrier 1492. à *Louis* de Maumont, seigneur de Saint Vit; & *Louise* de Noailles, qui épousa par contrat du 19. Avril 1496. *Jean* seigneur de Montardit, & testa, étant veuve, le premier Septembre 1520.

VII. JEAN de Noailles III. du nom, frere puîné de FRANÇOIS seigneur de Noailles, obtint de lui le 2. Avril 1433. les terres, châteaux, & châtellenies de Chambres & de Montclar, servit avec son frere à la conquête de la Guienne, fit son testament le 13. Août 1468. & son codicile le 10. Septembre 1479. Il avoit épousé le 4. Septembre 1439. en consequence d'une dispense du pape Eugene IV. datée de la huitiéme année de son pontificat, cinquiéme des nones de Mars, *Jeanne* de Gimel, seconde fille de *Jean* seigneur de Gimel, & sœur de *Blanche* de Gimel, femme de *Pierre*, comte de Beaufort, vicomte de Turenne. De cette alliance sont issus, AIMAR de Noailles, seigneur de Montclar, qui suit; *Jeanne*, femme de *Jean* du Breuil, seigneur du Fraisse, qui étoit mort dès l'an 1494; *Marguerite*, alliée avec *Hugues* d'Aix, seigneur de la Cassaigne, morte l'an 1519; & autre *Marguerite* de Noailles, religieuse à Brajac.

VIII. AIMAR de Noailles, seigneur de Montclar & de Chambres, épousa le 23. Septembre 1481. *Antoinette* de Saint-Exuperi, dite *de Miremont*, fille de *Guillaume*, seigneur de Miremont, & d'*Helis* d'Estaing. Il mourut au mois d'Octobre 1486. Sa veuve fut le 30. du même mois élue tutrice de ses enfans, qui furent, LOUIS seigneur de Noailles, qui suit; *Jean*, né l'an 1483. protonotaire du saint Siege l'an 1515. qui testa le 6. Avril 1521; & *Marguerite* de Noailles, née l'an 1485. qui étoit religieuse à saint-Pardoux-la-Riviere, en Perigord.

IX. LOUIS de Noailles, seigneur de Montclar & de Chambres, né l'an 1483. le jour de sainte Julitte, devint seigneur de Noailles, par arrêt du parlement de Paris du 24. Mars 1528. en vertu des substitutions faites par ses prédecesseurs. Il fut aussi seigneur de Noaillac, la Chapelle, Lespinasse, Roussillon-sur-Bort, Calvignac, Darasac, Merle, saint-Julien, &c. servit dans les guerres d'Italie, & à la bataille d'Aignadel en 1505. où il fut fait chevalier. Il avoit épousé le 11. Fevrier 1502. *Catherine* de Pierre-Buffiere, fille de *Pierre*, seigneur de Châteauneuf, & de *Catherine* vicomtesse de Comborn, & mourut en Novembre 1540. Sa femme étoit morte en couches le 23. Septembre 1527. Ses enfans furent, ANTOINE seigneur de Noailles, qui suit; *Leonard*, né le 7. Mai 1507. mort à deux ans & demi; *Hugues*, né le 7. Mai 1511. archiprêtre de Gignac, par la resignation de son oncle envoyé par le roi à Rome & en Espagne, pour y negocier des affaires importantes; *François* de Noailles, évêque de Dax, *mentionné dans un article particulier*; *Jean*, né le 5. Janvier 1521. mort jeune; *Gilles*, aussi évêque de Dax, après son frere, ambassadeur en Angleterre, en Ecosse, en Pologne, & à Constantinople, mort l'an 1600; *Foucaut*, né le 4. Septembre 1515. mort jeune; un fils posthume mort en naissant avec sa mere, le 23. Septembre 1527; *Françoise*, née le 3. Janvier 1505. morte à deux ans; autre *Françoise*, puînée le 4. Septembre 1508. mariée à *Geraud*, seigneur de Deval; *Marguerite*, née le 4. Septembre 1509. qui épousa par contrat du 11. Mai 1531. *Gui* Joubert d'Alemans, seigneur de Montardit, & mourut l'an 1543; *Anne*, née l'an 1512. religieuse à Lissac en Querci; *Françoise*, née l'an 1513. religieuse à Lissac, puis abbesse de Leyme en Querci, l'an 1578. morte le 10. Juin 1586; *Marguerite*, née l'an 1514. religieuse à saint-Pardoux; *Magdelaine*, née l'an 1516; *Marie*, née le 27. Avril 1517. religieuse à saint Pardoux; *Françoise*, religieuse à l'Annonciade de Rhodez, née en Juillet 1518; *Blanche*, née le 16. Novembre 1520. prieure de Longage, près de Toulouse; & *Catherine* de Noailles, née en Mars 1523. religieuse à Lavoine.

X. ANTOINE seigneur de Noailles, de Noaillac, de Merle, baron de Chambres, Carbonnieres, de Montclar, de Malemort, & de Brives en partie, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine de cent hommes d'armes, lieutenant de roi en Guienne, gouverneur & maire de Bourdeaux, du château du Ha, & du Bourdelois, né le 4. Septembre 1504. accompagna l'an 1530. le vicomte de Turenne son parent, en Espagne, qui alloit épouser au nom de François I. Eleonore d'Autriche, reine douairiere de Portugal, sœur de l'Empereur Charles V. & signa au contrat de mariage de cette princesse; depuis il fut ambassadeur en Angleterre, chambellan des enfans de France, & destiné pour être leur gouverneur, amiral des mers de Guienne; & eut ensuite commission d'amiral sous Henri II. l'an 1547. pendant la disgrace de l'amiral d'Annebaut, commanda la gendarmerie qui venoit de Fossan, l'an 1537. & se trouva l'an 1544. à la bataille de Cerizolles. Il menagea pendant son ambassade d'Angleterre, la treve qui fut faite à Vaucelles, entre Henri II. & Philippe II. roi d'Espagne; chassa à son retour les Huguenots de la ville de Bourdeaux, dont ils s'étoient emparez, & mourut dans la même ville, le 11. Mars 1562. âgé de 58. ans: son cœur fut mis dans la cathedrale, où l'on voit encore un mausolée qui lui fut élevé en reconnoissance de ses services, & son corps fut porté en l'église de Noailles, où il avoit fondé un chapitre. Le maréchal de Montluc fait mention de cette mort *au V. livre de ses commentaires*; & comme il n'avoit été malade que deux jours, on dit alors qu'on lui avoit avancé ses jours. Le seigneur de Noailles étoit alors brouillé cruellement avec M. de Lagebasten, premier president du parlement, & le maréchal de Montluc couroit vîte de Toulouse à Bourdeaux, pour empêcher la suite que ce démêlé pourroit avoir, & apprit aux portes de la ville qu'il étoit mort cette nuit-là. Ce fut du vivant de ce seigneur que le parlement de Paris donna un arrêt le 24. Mars 1528. qui rappelle tous les titres de substitutions de la maison de Noailles, depuis l'an 1248. Il avoit épousé le 30. Mai 1540. *Jeanne* de Gontaut, l'une des dames d'honneur de la reine Catherine, & dame d'honneur de la reine Elisabeth, fille de *Raimond* de Gontaut, seigneur de Cabrerez, de laquelle il eut, HENRI comte de Noailles, qui suit; *Charles*, né le 5. Decembre 1560. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi le 7. Decembre 1581. capitaine de cent chevaux-legers le 2. Avril 1585. mort peu après sans alliance; *Marie*, née le 3. Janvier 1543. qui épousa 1°. le 24. Janvier 1561. *Jean* Ferrieres, seigneur de Sauvebœuf: 2°. le 21. Fevrier 1572. *Joseph* de Lart & de Goulart, seigneur de Birac & d'Objac; *Anne*, née le 13. Mai 1545. qui fut religieuse; *Françoise*, née le 4. Novembre 1548. fut fille d'honneur de la reine, & épousa le 11. Mars 1575. *Gabriel* de Clermont-Tonnerre, seigneur de Touri; *Gabrielle*, née le 10. Mai 1549. morte jeune; *Marthe* de Noailles, née le 7. Août 1552. mariée le 17. Mai 1571. à *Pierre* vicomte de Sedieres, chevalier de l'ordre du roi; & *Françoise* de Noailles, née le 8. Juillet 1556. qui épousa le 8. Septembre 1568. *Louis* de Saint-Martin, vicomte de Biscarosse.

XI. HENRI seigneur de Noailles, comte d'Ayen, baron de Chambres, de Montclar, & de Malemort, seigneur de Brives en partie, nâquit à Londres pendant l'ambassade de son pere, le 5. Juillet 1554. fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi le 3. Juin 1583. capitaine de cinquante hommes d'armes le 18. Juin 1585. conseiller d'état le 9. Avril 1597. lieutenant general au haut pays d'Auvergne, & nommé à l'ordre du saint-Esprit par le roi Henri IV. l'an 1604. Il servit en Auvergne & en Rouergue, pendant les guerres & les troubles du royaume, comme il avoit fait dans les autres occasions de son tems, & assista à l'assemblée des notables, tenue à Rouen l'an 1596. C'est en

la faveur que la terre d'Ayen fut érigée en comté au mois de Mars 1592. Il testa le 18. Octobre 1621. & mourut avant le 13. Mai 1623. Il avoit épousé le 22. Juin 1572. *Jeanne-Germaine* d'Espagne, fille de *Jacques-Matthieu* d'Espagne, seigneur de Panassac, & de *Catherine* de Narbonne, de laquelle il eut, François seigneur de Noailles, comte d'Ayen, qui suit; *Charles*, né le 27. Juillet 1589. abbé d'Aurillac, & prieur de Valette, évêque de S. Flour, puis de Rodez, en 1646. qui fonda les Recollets de Brives, le 24. Janvier 1629. Il mourut le 27. Mars 1648. à Rodez, où il fut enterré; *Anne*, marquis de Montclar, né le 9. Juillet 1591. qui fut gentilhomme de la chambre, colonel d'un regiment d'infanterie, mort au Saint-Esprit le 9. Juin 1648. ayant auparavant fait son testament le premier du même mois, sans laisser d'enfans de *Camille* de Pestels sa femme, fille de *Claude* seigneur de Pestels, & de *Jeanne* de Levis; *Catherine*, née le 8. Septembre 1585. morte jeune; *Jeanne*, (*aliàs*) *Françoise*, née le 2. Avril 1591. religieuse à Leim l'an 1600. puis abbesse du même lieu en 1627. & 1631; & *Marthe* de Noailles, née le 10. Octobre 1593. qui épousa le 3. Septembre 1617. *Jean* de Gontaut, baron de Biron, seigneur de saint Blancard, frere de *Charles*, duc de Biron, maréchal de France.

XII. François seigneur de Noailles, comte d'Ayen, baron de Chambres, de Noaillac & de Malemort, seigneur en partie de Brives, né le 19. Juin 1584. fut fait chevalier des ordres du roi l'an 1633. conseiller d'état, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur du haut & bas pays d'Auvergne & de Rouergue, par lettres du 15. Decembre 1642. & ensuite de Perpignan, & pays conquis de Roussillon. Il fut ambassadeur à Rome, rendit des services considerables pendant les guerres de la religion, se distingua par plusieurs actions de valeur en diverses occasions, & mourut à Paris le 15. Decembre 1645. Il avoit épousé le 9. Septembre 1601. *Rose* de Roquelaure, fille d'*Antoine*, maréchal de France, & de *Catherine* d'Ornezan, de laquelle il eut, *Henri*, comte d'Ayen, qui se distingua fort à la bataille d'Avein l'an 1635. & mourut à celle de Rocroi l'an 1643. sans alliance; *Antoine*, comte d'Ayen, après son frere, mort aussi sans alliance l'an 1646; *Charles*, blessé au siege de Mastricht l'an 1632. dont il mourut peu de jours après; Anne duc de Noailles, qui suit; *Jeanne-Françoise*, abbesse du monastere lès-Rhodez; *Marthe-Françoise*, Carmelite; *Marie-Christine*, Carmelite à Toulouse; & *Catherine* de Noailles morte jeune.

XIII. Anne duc de Noailles, pair de France, marquis de Montclar & de Monchi, baron de Mallemort, de Chambres & de Carbonnieres, seigneur de Brives en partie, & premier capitaine des gardes du corps du roi, chevalier de ses ordres, gouverneur, lieutenant, & capitaine general des comtez & vigueries de Roussillon, Conflans & Cerdaigne, gouverneur particulier de la ville & citadelle de Perpignan, lieutenant general de la province d'Auvergne, & des armées du roi, senechal & gouverneur de Rouergue, fut marié le 1. Janvier 1646. avec *Louise* Boyer, dame d'atour de la reine Anne d'Autriche, fille d'*Antoine*, seigneur de sainte Genevieve des Bois, & de Villemoisson, &c. conseiller du roi en ses conseils, & secretaire de ses finances, & de *Françoise* de Vignacourt. Elle mourut le 22. Mai 1697. âgée de 66. ans, & lui le 15. Fevrier 1678. C'est en sa faveur que le comté d'Ayen fut érigé en duché & pairie, au mois de Decembre 1663. De ce mariage sont issus, Anne-Jules duc de Noailles, qui suit; *Louis-Antoine* de Noailles, né le 27. Mai 1651. Dom d'Aubrac, successivement évêque de Cahors & de Châlons, puis archevêque de Paris, duc de saint Cloud, pair de France, commandeur de l'ordre du saint Esprit, créé cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, à la nomination du roi le 21. Juin 1700. élû proviseur de Sorbonne le 17. Mars 1710. *dont il sera parlé dans un article separé*; *Jacques* de Noailles, né le 3. Novembre 1653. chevalier & bailli de Malte, lieutenant general des galeres de France, commandeur & Louviers de Vaulemyon de Bourdeaux, de la Croix en Brie, nommé ambassadeur de sa religion auprès du roi, par le grand maître de Malte, au mois de Juin 1703. mort le 22. Avril 1712; *Anne-Louise* de Noailles, née le 29. Novembre 1662. qui épousa le premier Juin 1680. *Henri-Charles* de Beaumanoir, marquis de Lavardin, lieutenant general en Bretagne, chevalier des ordres du roi, morte à Rennes, l'an 1693; *Gaston-Jean-Baptiste-Louis* de Noailles, abbé de Haute-Fontaine, de Monstier Ramé, puis de Hautvilliers, né le 7. Juillet 1669. nommé évêque & comte de Châlons, pair de France, & Dom d'Aubrac le 25. Decembre 1695. & sacré le 20. Mai 1696. mort le 17. Septembre 1720. en sa 52. année; & *Jean-François* marquis de Noailles & de Montclar, né le 28. Août 1658. lieutenant general au gouvernement d'Auvergne, colonel de cavalerie, brigadier & maréchal de camp, mort en Flandres au camp de Grossellieres, le 23. Juin 1696. à l'âge de 36. ans. Il avoit épousé le 4. Mai 1687. *Marguerite-Therese* Rouillé, fille de *Jean* Rouillé, comte de Meslai, conseiller d'état, & de *Marie* Comans d'Astrie. Elle prit une seconde alliance le 20. Mars 1702. avec *Armand-Jean* Du Plessis, duc de Richelieu, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. & eut de son premier mariage, *Louise-Antoinette* de Noailles, née le 25. Fevrier 1688. morte le 21. Août 1690; *Anne-Marie*, née le 10. Janvier 1691. morte le 17. Juillet 1703; *N.* non nommée, née le 16. Août 1693. & morte le 22. suivant; & *Anne-Catherine* de Noailles, née le 28. Septembre 1694. mariée le 17. Fevrier 1711. à *Louis-François-Armand* du Plessis, duc de Richelieu, morte le 7. Fevrier 1716.

XIV. Anne-Jules duc de Noailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Roussillon, vice-roi de Catalogne, premier capitaine des gardes du corps du roi, né le 5. Fevrier 1650. fut pourvû en survivance de son pere en l'année 1661. de la charge de premier capitaine des gardes du corps, suivit le roi en Lorraine au siege de Marsal l'an 1663. servit l'an 1665. comme brigadier dans les gardes du corps, avec les troupes que le roi envoyoit au secours des Hollandois contre l'évêque de Munster; l'an 1666. il fut fait aide-major des gardes, & l'an 1668. il eut le commandement des quatre compagnies pendant la conquête de la Franche-Comté, & en Flandres, & les commanda encore l'an 1670. à la reduction de la Lorraine. Le roi le choisit pour être près de sa personne en qualité d'aide de camp; & il se trouva l'an 1672. aux conquêtes qui se firent sur la Hollande, à la prise de Mastricht l'an 1673. à celle de la Franche-Comté, que le roi fit en personne l'an 1674. où il donna beaucoup de marques de son courage & de sa valeur. Trois ans après il fut fait maréchal de camp, duc de Noailles & pair de France, par la démission de son pere; fut pourvû le premier Fevrier 1678. du gouvernement du Roussillon & de la ville de Perpignan, eut le commandement des troupes de la maison du roi en Flandres l'an 1680. L'année suivante il commanda en chef en la province de Languedoc, où il fit rentrer dans leur devoir les revoltez; fut fait lieutenant general des armées du roi au mois de Juillet 1682. servit en Flandres l'an 1685. & fut fait chevalier des ordres du roi le 31. Decembre 1688. L'an 1689. il alla commander en chef l'armée que le roi envoya en Roussillon & en Catalogne, prit Campredon qu'il fit sauter, se rendit maître de saint-Jean-de-las-Abadesas, de Ribes & de Ripoulh l'an 1690. de la Seu-d'Urgel l'an 1691. & de Roses l'an 1693. Tant de signalez services lui firent meriter le bâton de maréchal de France, que le roi lui donna au mois de Mars 1693. Il gagna la bataille du Ther le 27. Mai 1694. fut nommé vice-roi de Catalogne, au mois de Juin, dont il prit possession le 29. Juillet en la ville de Gironne, avec beaucoup de ceremonies, prit d'assaut la ville de Palamos le 7. Juin; celle de Gironne le 25. du même mois; celle d'Ostalric au mois de Juillet de la même année, & Castelfollit au commencement de Septembre. Il commença la campagne de 1695. mais étant tombé malade, il remit le commandement de l'armée au duc de Vendôme l'an 1700. Le roi le chargea conjointement avec le duc de Beauvilliers, de la conduite du roi d'Espagne, qu'il accompagna avec les ducs de

Bourgogne & de Berri, jusqu'à l'entrée de ses états, & mourut à Versailles le 2. Octobre 1708. en sa 59. année; son corps fut apporté à Paris aux Capucines, puis en l'église de Notre-Dame de Paris, où il a été enterré le 3. Decembre suivant. Il avoit épousé le 13. Août 1671. *Marie-Françoise* de Bournonville, fille unique d'*Ambroise* duc de Bournonville, chevalier d'honneur de la reine, gouverneur de la ville de Paris, & de *Lucrece* de la Vieuville. De cette alliance sont sortis, 1. N. mort en naissant en 1673; 2. N. mort en naissant en 1674; 3. *Louis-Marie*, comte d'Ayen, né le 20. Novembre 1675. mort jeune; 4. *Louis-Paul*, comte d'Ayen, né le 15. Decembre 1676. mort jeune; 5. ADRIEN-MAURICE, qui suit; 6. N. non nommé, né en 1680. mort à l'âge de quatre ans; 7. *Jean-Anne*, né le 13. Octobre 1681. mort jeune; 8. *Emmanuel-Jules* comte de Noailles, né le 26. Decembre 1686. lieutenant general au gouvernement de Guienne en 1694. mort à Strasbourg le 20. Octobre 1702. d'une blessure à la tête, qu'il avoit reçue à l'armée; 9. *Jules-Adrian*, né le 7. Juin 1690. chevalier de Malte, puis chanoine de l'église de Paris, lequel ayant depuis pris le parti des armes, fut comte de Noailles, lieutenant general de la province d'Auvergne, colonel du regiment de cavalerie de son nom, & mourut de la petite verolle à Perpignan le 17. Septembre 1710. sans alliance; 10. *Jean-Emmanuel* marquis de Noailles, né le 27. Janvier 1692. lieutenant general de Guienne après son frere, mestre de camp de cavalerie, mort le 16. Decembre 1725; 11. *Marie-Christine*, née le 4. Août 1672. mariée le 13. Mars 1687. à *Antoine*, duc de Gramont, pair & maréchal de France, colonel du regiment des gardes Françoises, &c; 12. *Marie-Charlotte*, née le 28. Octobre 1677. alliée le 20. Novembre 1696. à *Malo* marquis de Coëtquen, comte de Combourn, lieutenant general des armées du roi, & gouverneur de saint Malo, morte le 8. Juin 1723; 13. *Anne-Louise*, née le 30. Octobre 1679. morte jeune; 14. *Julie-Françoise*, née le 19. Decembre 1682. morte jeune; 15. *Lucie-Felicité*, née le 9. Novembre 1683. qui a épousé le 30. Janvier 1698. *Victor-Marie*, duc d'Estrées, pair, vice-amiral & maréchal de France, grand d'Espagne, &c; 16. *Marie-Therese*, née le 3. Octobre 1684. mariée le 16. Juin 1698. à *Charles-François* de la Baume-le-Blanc, duc de la Valliere, pair de France, gouverneur du Bourbonnois; 17. *Marie-Françoise*, née le 13. Mars 1687. alliée le 20. Fevrier 1703. à *Emmanuel-Henri* de Beaumanoir, marquis de Lavardin, lieutenant general de la province de Bretagne, son cousin germain; 18. *Marie-Victoire-Sophie*, née le six Mai 1688. mariée 1°. le 25. Janvier 1707. à *Louis* de Pardaillan, marquis de Gondrin: 2°. le 22. Fevrier 1723. à *Louis-Alexandre* de Bourbon, comte de Toulouse, &c. pair, amiral & grand veneur de France; 19. *Marie-Emilie*, née le 30. Juin 1689. qui épousa le 26 Fevrier 1713. *Emmanuel* de Rousselet, marquis de Châteaurenault, &c. lieutenant general de la haute & basse Bretagne, morte le 7. Mai 1723; 2°. *Marie-Uranie*, née le 17. Octobre 1691. religieuse aux filles de la Visitation sainte Marie du fauxbourg saint Germain en 1710; & 21. *Anne-Louise* de Noailles, née le 25. Août 1695. mariée 1°. le 10. Mars 1716. à *Jean-François-Michel* le Tellier, marquis de Louvois, &c. capitaine des Cent-Suisses de la garde du roi, dont elle resta veuve le 24. Septembre 1719: & 2°. avec *Jacques-Hippolyte* Mancini.

XVI. ADRIEN-MAURICE duc de Noailles, pair de France, grand d'Espagne, lieutenant general des armées du roi, premier capitaine des gardes du corps, chevalier des ordres de sa majesté, de la toison d'or, & de celui de saint Louis, gouverneur & capitaine general des comtez & vigueries de Roussillon, Conflans & Cerdaigne, des ville & citadelle de Perpignan, &c. né le 29. Septembre 1678. a porté le titre de comte d'Ayen; & en cette qualité s'est trouvé à la bataille du Ther, & à tous les sieges que le duc son pere fit en Catalogne l'an 1693. & 1694. Il continua d'y servir sous le duc de Vendôme l'an 1695. en Flandres l'an 1696. & 1697. & sur la fin de 1700. il fut choisi pour suivre le roi d'Espagne jusqu'à Madrid. A son retour il servit dans les pays de Liege & de Luxembourg, sous le maréchal de Villars, & sous le comte de Tallard: il fut fait brigadier de cavalerie le 17. Janvier 1702. Il a servi en Allemagne sous les maréchaux de Villars & de Tallard, apporta les drapeaux & étendarts gagnez à la bataille de Fredelinghen; & avant que de retourner à l'armée il reçut par les mains du duc de Berri, le collier de l'ordre de la toison d'or, dont sa majesté Catholique l'avoit honoré. Il a servi ensuite sous les ordres du duc de Bourgogne, & du maréchal de Tallard, au siege de Brisac. Le maréchal son pere s'étant demis en sa faveur, avec l'agrément du roi, de son duché de Noailles au mois de Janvier 1704. & de sa charge de premier capitaine des gardes du corps en Fevrier 1707. il en a fait depuis les fonctions. Il commandoit en Roussillon un corps de troupes, lorsqu'il a été nommé lieutenant general l'an 1706. Il a été fait depuis general des armées du roi dans la même province, y a remporté l'an 1708. & 1709. plusieurs avantages sur les ennemis en diverses rencontres, & les a chassez l'an 1710. conjointement avec le duc de Roquelaure, du port de Cete en Languedoc, où ils avoient fait descente, & s'étoient établis; s'étant à cet effet, rendu dans cette province avec une partie des troupes qui étoient à ses ordres, sans avoir eu le tems d'en recevoir aucuns de la cour, & fit alors une diligence qui parut incroyable. A la fin de cette même année, & dans le fort de l'hiver, il fit le siege de Gironne, une des plus importantes places de la Catalogne, dont il se rendit maître, malgré les difficultez & les contre-tems de la saison: en reconnoissance d'un si grand service, le roi d'Espagne l'honora du titre de grand d'Espagne. Il a été reçu duc & pair au parlement le 13. Decembre 1708. président du conseil des finances en 1715. depuis membre du conseil de régence, & chevalier des ordres du roi en 1724. Il avoit épousé dès le premier Avril, 1698. *Françoise* d'Aubigné, fille unique de *Charles* comte d'Aubigné, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Berri, & de *Genevieve* Pietre. Il a de ce mariage, LOUIS, qui suit; *Philippe*, marquis de Mouchi, né le 7. Decembre 1715. gouverneur & intendant de Versailles en survivance; *Françoise-Adelaide*, née le 1. Septembre 1704. mariée le 12. Mai 1717. à *Charles* de Lorraine, comte d'Armagnac, chevalier des ordres du roi & grand écuyer de France; *Amable-Gabrielle*, née le 18. Fevrier 1706. alliée le 5. Août 1721. à *Honoré-Armand* marquis de Villars, gouverneur de Provence en survivance du maréchal & duc de Villars son pere; *Marie-Louise* de Noailles, née le 8. Septembre 1710; & *Marie-Anne-Françoise* de Noailles, née le 12. Janvier 1719.

XVI. LOUIS de Noailles, comte d'Ayen, capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps du roi, gouverneur de Roussillon & de saint Germain en Laye, en survivance, né le 21. Avril 1713. a été baptisé le 28. du même mois par l'évêque de Metz, premier aumônier du roi, & tenu par le roi LOUIS XIV. & par madame, duchesse d'Orleans. * *Voyez* le P. Anselme, *histoire des grands officiers*.

NOAILLES (François de) évêque de Dax, né le 2. Juillet 1519. étoit fils de *Louis* seigneur de Noailles, & de *Catherine* de Pierre-Buffier. Ce prelat, qui a été un des plus habiles negociateurs de son siecle, fut ambassadeur en Angleterre, à Rome, à Venise; & fut choisi par le roi Charles IX. en 1572. pour l'ambassade de Constantinople, auprès de Selim II. empereur des Turcs, où il rendit de grands services à la Chrétienté. Il mourut le 19. Septembre 1585. à Bayonne, en allant aux eaux de Chambres, âgé de 66. ans. Le roi Henri III. & la reine Christine de Medicis le consultoient dans les plus grandes affaires l'an 1585. & sur son avis ils resolurent de porter la guerre en Espagne, pour en délivrer la France.

NOAILLES (Louis-Antoine de) Cardinal de la sainte église Romaine, du titre de sainte Marie sur la Minerve, archevêque de Paris, commandeur de l'ordre du saint Esprit, proviseur de la maison & société de Sorbonne, superieur de celle de Navarre, étoit un prelat aussi distingué par sa pieté exemplaire que par son illustre naissance. Ele-

vé dans l'esprit du Christianisme, dont il a pratiqué les vertus dès son enfance, Dieu l'appella à l'état ecclesiastique, & il remplit de bonne heure tous les devoirs de sa vocation. Il fit sa licence avec distinction, & fut reçu docteur en theologie de la faculté de Paris le 14. Mars 1676. Le roi le nomma l'an 1679. à l'évêché de Cahors: il fut transferé à Châlons-sur-Marne l'an 1680. & donna dans ces deux dioceses des preuves de sa vigilance & de sa charité vraiement pastorale; ensorte que l'archevêché de Paris, ville capitale du royaume de France, étant venu à vaquer en 1695. par la mort de François de Harlai, le roi jetta les yeux sur l'évêque de Châlons, pour remplir ce siege important. Etant venu à Paris, il s'appliqua uniquement au gouvernement de son diocese, & fit d'excellens reglemens pour la reforme du clergé. Doux, familier, accessible, il reçut les pauvres comme les riches, avec la même bonté, & s'étudia à les soulager dans leurs besoins. La saine doctrine étant un dépôt confié aux évêques, & leur caractere les obligeant à condamner la mauvaise doctrine pour en preserver leur troupeau, il crut qu'il devoit s'opposer fortement aux erreurs naissantes du Quiétisme, qui auroient pû avoir des suites funestes, particulierement dans son diocese. Il avoit déja condamné à Châlons ces erreurs, & il continua à les détruire, quand il fut archevêque de Paris. Après l'avoir fait par voie de jugement, il le fit encore par voie d'instruction, en faisant paroître l'an 1697. une *instruction pastorale touchant la perfection Chrétienne, & sur la vie interieure contre les illusions des faux Mystiques*, dans laquelle il donna des regles très-sages pour la conduite des Fideles, dans les voies de la spiritualité. Il n'eut pas moins de zele contre la morale relâchée, contre laquelle il donna souvent des marques de son amour pour la pureté de la morale évangelique. On a de ce prélat une instruction pastorale sur les matieres de la grace, contre le livre intitulé: *Exposition de la foi touchant la grace & la predestination*, par feu M. de Barcos, dans lequel il crut voir des principes poussez trop loin. Plusieurs lettres & instructions pastorales, contre plusieurs autres ouvrages, où il crut voir de même la verité blessée & alterée. Il ne se contenta pas de travailler à conserver dans son diocese le dépôt de la foi Catholique, parmi ceux qui en faisoient profession depuis long-tems, il voulut encore en instruire parfaitement les nouveaux réunis par une instruction particuliere. Un auteur, quoiqu'habile, (M. Simon) ayant fait imprimer à Trevoux l'an 1702. une version du nouveau testament, dans laquelle il y avoit des interpretations & des notes qui pouvoient être dangereuses, l'archevêque de Paris, qui avoit été nommé cardinal le 21. Juin 1700. crut qu'il étoit de son devoir d'en defendre la lecture, pour prevenir les mauvais effets qu'elle pourroit causer, en tombant entre les mains des simples. La resolution du cas de conscience, où il étoit parlé de la distinction du fait & du droit, sur l'affaire de Jansenius, donnée par plusieurs docteurs de la faculté de theologie de Paris, ayant fait beaucoup de bruit l'an 1703. le cardinal de Noailles condamna cette resolution du cas de conscience, par une ordonnance donnée la même année. Ce prelat, avant que d'être cardinal, avoit été appellé pour presider à l'assemblée du clergé de l'an 1700. quand il travailla à censurer plusieurs propositions de doctrine & de morale, qui y furent condamnées. Il a depuis presidé à plusieurs assemblées generales, ordinaires & extraordinaires du clergé de France. Il a assisté au conclave tenu en 1700. dans lequel Clement XI. fut élu, & fut nommé chef du conseil de conscience en 1715. Il mourut dans son palais archiepiscopal, le 4. Mai 1729. * *Memoires du tems.*

NOB ou NOBE', ville de la Palestine dans la tribu de Benjamin, puis dans la Judée, sur le chemin qui conduit de Jerusalem à Ramatha, & éloignée de dix milles de cette premiere ville en tirant vers l'orient. Ce n'est plus qu'un village qu'on appelle aujourd'hui *Bethnuable*. Elle est fameuse pour avoir été la ville des sacrificateurs. Le tabernacle y fut long tems, & Achimelech grand sacrificateur y faisoit sa demeure. Elle fut détruite par le roi Saül l'an du monde 2975. avant Jesus-Christ 1060. parce qu'Achimelech avoit donné à David & à ses soldats les pains de proposition, & l'épée de Goliath, & qu'il avoit consulté le Seigneur pour lui. Il fit mourir generalement tous les habitans de cette ville, hommes, femmes, & enfans étant à la mammelle, & même les bêtes. Il commanda à un nommé *Doëg* Iduméen, de tuer le souverain sacrificateur & tous les autres de la race sacerdotale, & il en perit ce jour-là quatre-vingt-cinq. Il n'y eut qu'un fils d'Achimelech nommé *Abiathar*, qui se sauva & se retira vers David. * *I. Reis XXII.* Baudrand.

NOB, ville de la Palestine dans la demi-tribu de Manassé de-là le Jourdain, & dans la Trachonitide. On l'appelle aussi *Canath* ou *Chanath*, & aujourd'hui *Bethnopoli*. * Baudrand.

NOBILI (Robert de) cardinal, né à Montepulciano, d'une famille originaire d'Orviete, étoit fils de *Vincent* de Nobili, qui avoit pour mere *Louise* de Monté, sœur du pape Jules III. Robert temoigna dès les premieres années de sa vie, une très-grande inclination pour la pieté, & fut fait cardinal l'an 1553. par le pape Jules III. en la 13. année de son âge. Il vécut avec tant de moderation, & remplit avec tant d'exactitude les devoirs d'un bon ecclesiastique, qu'il devint l'exemple du sacré college. Le pape Paul IV. disoit ordinairement, *que le cardinal Nobili étoit, ou un esprit sans corps, ou un ange incarné.* Il mourut le 15. Fevrier 1559. qui étoit le 18. de son âge. Les auteurs de sa vie remarquent qu'il se contenta de l'abbaye de Spinette, & qu'il ne voulut jamais d'autre benefice. Quoique mort si jeune, il avoit fait plusieurs panegyriques des Saints, dont on a le recueil, & un petit traité *de Gloria cœlesti*. * Turrigio, *in vita Rob. Nob.* Victorel. Petramellario. Auberi, &c.

NOBILI (Hyacinthe de) Romain, entra dans l'ordre de saint Dominique l'an 1594. On a de lui un ouvrage intitulé, *Il vagabondo, overo sferza de vianti e vagabondi*, imprimé à Pavie l'an 1628. sous le nom de Raphaël Frianoro, & une chronique du Monastere de sainte Marie dans le champ de Mars, publiée à Viterbe l'an 1618. On lui attribue encore une chronique des évêques de Viterbe, & celles de quelques monasteres de la province de Rome; mais on ne sçait si ces chroniques & quelques autres ouvrages moins importans ont vû le jour. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

NOBILIOR, *cherchez* FULVIUS.

NOBILIUS, *cherchez* FLAMINIUS.

NOBLE & NOBILISSIME. Chez les Romains on regardoit comme nobles, ceux dont les ancêtres avoient exercé les charges publiques, de quelque naissance qu'ils fussent. Les premiers de chaque famille qui entroient dans les charges, étoient appellez hommes nouveaux, *novi homines*: on conservoit leurs portraits ou bustes dans les familles; & celles où l'on voyoit grand nombre de ces portraits étoient reputées nobles, d'où vient que pour marquer qu'un homme étoit d'une famille illustre, on disoit qu'il étoit *vir multarum imaginum.* Dès le tems de Philippe & de Trajan Dece, les fils des empereurs, qui étoient honorez du titre de césars, y joignoient celui de nobilissime: mais sous le regne de Constantin on commença à donner ce dernier titre separement à ses enfans, & l'on a des medailles d'une Helene & d'une Fausta, qui paroissent avoir été les femmes, la premiere de Crispus, & la seconde de Jules Constance, & qui sont appellées femmes très-nobles, *nobilissima femina.* Les enfans de Charlemagne prenoient la qualité de *nobilissime*: on la donna aussi à Bela roi de Hongrie. A present le pape & le sacré college donnent le titre de *nobilis*, aux ducs & aux princes qui ne portent point le titre de rois, comme aux ducs de Modene, de Mantoue, & de Parme, aux princes Romains, aux ducs & pairs de France, & à ceux qui sont en pareil rang dans les autres royaumes. Le comte Lambert donna autrefois le titre de *nobilitas* ou *noblesse* à Jean VIII. mais ce pape en fut fort choqué. A present le pape le donne au doge de Venise, & à tous les princes, ducs, & autres personnes de haute qualité, à qui il donne le titre de *nobilis*. * *Memoires curieux.* Pitiscus, *lexicon antiquitat. m.* Hofman, *lexicon univers.*

NOBLE THEOLOGIEN (Henri de Vicq, dit le) écuyer seigneur d'Oosthove, Warnave, Meulevelt, issu d'une noble & ancienne famille de la Flandre occidentale, dont l'un des ancêtres étoit WIDO de Vicq, cheva-

lier, tué à la suite du comte de Flandres, Louis dit *de Nevers*, avec plusieurs autres seigneurs, dans le tumulte de la ville de Courtrai l'an 1325. Il étoit fils de HENRI seigneur des mêmes lieux, & de *Jacqueline* de Baudoin, & petit-fils de HENRI de Vicq, chevalier seigneur des mêmes lieux, & de *Jacqueline* de Menin, & frere puîné d'*Antoine* de Vicq, fait chevalier par l'empereur Charles-*Quint*, étant à son service dans les guerres d'Allemagne contre le duc Maurice de Saxe; & qui mourut sans alliance. Cet Henri de Vicq, dont nous parlons, fleurit dans le XVI. siecle, fit ses études dans l'université de Douai, où il fit de grands progrez dans le droit & la theologie. Il fut si zelé pour la défense de la religion Catholique, particulierement contre les Calvinistes, dont les nouvelles opinions causoient alors de grands ravages dans les Pays-Bas, & contre lesquels il écrivit plusieurs livres, qu'il s'attira leur haine & la perte de son château d'Oosthove, sa demeure ordinaire, dans la paroisse de Nieppe-Eglise en Flandres, que ces Heretiques brûlerent: ce qui l'obligea de se retirer à Berghes-Saint-Vinox, puis à Armentieres, ville la plus voisine de sa terre d'Oosthove, où il mourut le 12. Mars 1596. âgé de 59. ans quelques mois. Il fut enterré dans l'église de Nieppe-Eglise, *Nieppekerke*, dans la sepulture de ses ancêtres, ayant laissé grand nombre d'écrits, tant manuscrits qu'imprimez, qui l'ont fait nommer LE NOBLE THEOLOGIEN, nom sous lequel il est encore cité & connu dans les universitez de Flandres. Il a fait imprimer entr'autres un petit traité françois des images; un latin, *de sacramentorum numero, officiis & natura*, à Louvain 1572. un autre, *de descensu J. C. ad inferos ex symbolo apostolorum*, à Anvers 1586. un autre, *controversiarum hujus temporis, in quo dilucidè & orthodoxè tractatur de sanctorum communione, ex symbolo, sacris scripturis, & historia ecclesiastica*, 37. *titulis constàns*, à Arras 1596. *consilium de alio opere substituendo in scholis theologicis in locum libri sententiarum Petri Lombardi*, à Douai 1595. avec quelques poësies latines dans le même volume. Son fils aîné, *Martin* de Vicq, chevalier, seigneur des mêmes terres d'Oosthove & Warnave, fut gouverneur & grand-bailli de la Gorge & pays de Laleu, dont la succession tomba en quenouille, & dont le frere puîné HENRI de Vicq, chevalier, seigneur de Meulevelt, fut durant quelques années ambassadeur des archiducs Albert & Isabelle, princes souverains des Pays-Bas, à la cour de France près du roi Louis XIII. & mourut conseiller d'état, & premier president du parlement de Malines, & continua la posterité de cette noble & illustre famille par son fils *Philippe-Albert* de Vicq, souverain bailli de Flandres, dont le fils *Philippe-Albert* de Vicq, baron de Cumptich, vivant encore l'an 1712. étoit de l'état noble de la province de Brabant, * Mayer, *l.* 12. *annal. Flandr. folio* 127. *editionis Antuerp.* & *fol.* 148. *editionis Francof.* Grammaye, *de Castillania Cortracensi, in suo Belgio.* Marchantius, *tit. Bella.* Joan. Blaëu, *in theatro Belg.*

NOBLE (Eustache le) baron de saint Georges, natif de Troyes, fils d'*Eustache* le Noble, seigneur de Teneliere, president & lieutenant general au bailliage & siege presidial de Troyes, & de *Françoise* Amyot, & petit-fils de *Pierre* le Noble, conseiller au grand-conseil, president & lieutenant general au bailliage & siege presidial de Troyes, & de *Simonne* de Mesgrigni, se fit un nom sur la fin du XVII. siecle par plusieurs ingenieuses pasquinades, qu'il composa sur les évenemens des guerres qui commencerent en 1688. jusqu'à la paix de Riswick, & pendant celles qui commencerent avec le XVIII. siecle. Ces petits ouvrages ingenieux qu'il donnoit tous les mois, formerent par succession de tems plusieurs volumes, où l'on trouve beaucoup d'esprit, bien du feu, & de belles humanitez. Il composa aussi plusieurs autres ouvrages ingenieux, soit en prose, soit en vers: telles furent outre ses pasquinades, qui avoient pour titre, *entretiens politiques sur les affaires du tems, la grotte des fables, l'école du monde, contes & fables, voyage de Chaudrai, voyage de Falaise, le gage touché, Ildegerte, Zulima, la fausse comtesse d'Isambert, milord Courtenai, memoires du chevalier Baltasar, l'histoire d'Hollande, la conjuration des Pazzi, Esope, les deux Arlequins*; pieces de theatre en vers, *nouvelles Africaines, le sceau enlevé, le diable boiteux, le diable borgne, les Dancourades, l'allée de seringue, & les ongles rognez.* Il travailla aussi sur des matieres de pieté, & on a de lui l'*esprit de David*, une *traduction de pseaumes*, & le *degoût du monde*. Il avoit été procureur general du parlement de Metz; mais sa conduite ayant été fort mauvaise, il perdit sa charge, & eut de tres-fâcheuses affaires. Ce fut même en prison qu'il composa la plûpart de ses ouvrages. Enfin il mourut à Paris le 31. Janvier 1711. âgé de 68. ans, dans une telle necessité, qu'il fallut que la charité de la paroisse S. Severin le fit enterrer. Il venoit de faire imprimer une pasquinade sous le titre de *reveil de Pasquin à l'arrivée du courier d'Espagne*, au sujet du gain de la bataille de Villaviciosa gagnée par le roi Philippe V.

NOBLETS (Michel le) celebre missionnaire de Bretagne, né au mois de Septembre 1577. étoit fils de *Hervé* le Noblets, seigneur de Kerodern, l'un des quatre notaires publics, qui étoient dans tout le pays de Leon, en Basse-Bretagne. (En ce tems-là il n'y avoit que des nobles qui pussent exercer ces charges, non plus que celles de judicature.) Il commença ses études des humanitez à Bourdeaux, & les acheva à Agen dans le college des Jesuites, où il fit aussi son cours de philosophie, avec beaucoup de succez; puis il retourna à Bourdeaux, & y étudia la theologie pendant quatre années. Il vint ensuite à Paris, où après avoir encore étudié la theologie & la langue hebraïque, il reçut l'ordre de prêtrise, par le conseil du pere Cotton, confesseur du roi Henri *le Grand*. Lorsqu'il fut retourné en Bretagne, il fit des missions dans l'évêché de Treguier, avec le P. Quintins, Dominicain du couvent de Morlaix; puis dans le pays de Leon, où il commença par les isles d'Oüessant, de Morliere & de Baz. Son zele le porta ensuite au promontoire de saint Matthieu, & dans les autres lieux de la Basse-Bretagne. Il fut le premier depuis saint Vincent Ferrier & saint Yves, qui introduisit dans le diocese de Cornouailles, les catechismes & instructions familieres, sans lesquelles le menu peuple vivoit dans une ignorance déplorable. Il s'arrêta principalement vers la côte maritime de Douarenez, où ayant continué ses saints travaux jusqu'à l'âge de 63. ans, il retourna au pays de Leon, y consomma son zele pour la gloire de Dieu, & pour le salut du prochain, & mourut le 5. Mai 1652. âgé de 75. ans. * *Vie de* M. le Noblets, *l'an* 1666.

NOCERE, *Nocera*, ville d'Italie en Ombrie, dans le patrimoine de saint Pierre, & sur les confins de la Marche d'Ancone, avec évêché, est ancienne, quoique peu considerable. Pline & Strabon en font mention. * Leandre Alberti, *descript. ital.*

NOCERE, *Nocera*, ville du royaume de Naples, dans la principauté citerieure avec évêché suffragant de Salerne; ce duché appartient à la maison des Barberins, après avoir appartenu à celle de Caraffe. Ceux du pays, pour la distinguer de l'autre Nocere, la nomment *Nocera di Pagani*, parce qu'elle avoit été prise par les Sarasins. Strabon, Appien *Alexandrin*, Tite-Live, Florus, Tacite, Volaterran, & divers autres, en font mention, comme l'a remarqué Leandre Alberti. Virgilius, évêque de cette ville, y fit des ordonnances synodales l'an 1606. & Simon Ludonori en 1608.

NOCES, ceremonies du mariage. On ne les commençoit point autrefois parmi les Romains, qu'après avoir pris les augures; & lorsqu'on cessa d'observer cette ancienne coûtume, on ne laissa pas d'employer des officiers, appellez *auspices des nôces*, pour en conserver le nom, quoiqu'ils n'en fissent pas la fonction. L'épouse avoit une couronne de marjolaine, une ceinture de laine de brebis, & des souliers de cuir jaune. Elle couvroit sa tête & son visage d'un voile jaune, appellé *Flammeum*, parce que les femmes des sacrificateurs appellées *Flamines*, en portoient de pareils; & l'on avoit choisi cette sorte de voiles, à cause que le divorce étant défendu aux Flamines, ce voile étoit comme un bon augure pour l'alliance qui s'alloit contracter. On feignoit d'enlever la fille d'entre les bras de sa mere, ou d'une proche parente, & on la conduisoit dans la maison de l'époux. Elle étoit precedée de cinq jeunes garçons, qui portoient chacun un flambeau, ou en l'honneur de Cerés, ou parce que cette ceremonie se faisoit le soir. Il y avoit aussi des

joueurs de flûtes. Deux des parens de l'épouse la conduisoient par la main, & l'on portoit derriere elle une quenouille garnie de laine, avec un fuseau & une cassette où étoient les bijoux, & tout ce qui servoit à la parer. La porte de la maison du mari étoit ornée de fleurs & de branches d'arbres. L'épouse y étant arrivée, on lui demandoit qui elle étoit; elle répondoit qu'elle se nommoit *Caia*. (Nous expliquerons ce nom.) Ensuite elle attachoit des rubans de laine aux deux côtez de la porte, & les frottoit d'huile; puis elle sautoit par-dessus le pas de la porte, ou plûtôt elle étoit portée sous les bras par ceux qui la conduisoient, afin qu'elle ne touchât pas au seuil de la maison, ce qui auroit été de mauvais augure. Lorsqu'elle entroit, on lui donnoit des clefs, & on la faisoit asseoir sur un tapis de laine. Alors l'époux lui presentoit du feu & de l'eau, & l'introduisoit dans la salle où le festin étoit préparé. L'époux après le festin, jettoit des noix aux jeunes garçons de la nôce; & ceux-ci chantoient des chansons libres & lascives, qui étoient permises en cette occasion. Quand l'épouse entroit dans la chambre du mari, les parens arrachoient, à celui qui marchoit devant, le flambeau qu'il portoit. L'épouse étoit conduite vers la statue du dieu Priape, qui étoit dans un coin de la chambre, sur un lieu fort élevé, ou étoient representées d'autres divinitez qui presidoient (selon la superstition des Payens) à tous les devoirs du mariage. Enfin elle étoit mise au lit par d'honnêtes matrônes, qui n'avoient été mariées qu'une fois, & l'époux lui détachoit sa ceinture.

Voici les raisons de la plûpart de ces ceremonies. On faisoit semblant d'enlever la fille, en memoire du rapt des Sabines par Romulus premier roi de Rome, ou pour montrer que l'épouse avoit de la répugnance à quitter ses parens. La quenouille & le fuseau étoient portez devant l'épouse en l'honneur de Tanaquil, femme de Tarquin l'*Ancien*, qui étoit une princesse très-vertueuse, & qui sçavoit parfaitement bien filer la laine. Lorsqu'on demandoit à l'épouse qui elle étoit, elle répondoit qu'elle se nommoit *Caia*: c'étoit, selon quelques-uns, pour dire qu'elle imiteroit cette même reine, qui s'appelloit aussi *Caia Cæcilia*. D'autres pretendent que l'épouse répondoit au mari, *ubi tu Caius, ego Caia*; c'est-à-dire, *où vous serez le maître & le pere de famille, je serai la maîtresse & la mere de famille*. On portoit l'épouse par dessus le pas de la porte, ou pour imiter les premiers Romains, qui enleverent les Sabines dans leurs maisons, ou pour marquer la pudeur de l'épouse qui y entroit comme par force. On la faisoit asseoir sur un tapis de laine, ou sur une peau de mouton couverte de sa toison, pour montrer qu'elle devoit travailler à filer de la laine, ou à en faire des ouvrages. Le feu & l'eau que l'époux présentoit à l'épouse, signifioient qu'ils devoient vivre ensemble; comme au contraire, on interdisoit le feu & l'eau à ceux que l'on bannissoit, pour marque qu'on les éloignoit de la societé civile. Les noix que le mari jettoit, marquoient qu'il renonçoit à tous les jeux d'enfans, & indignes d'un homme. Les parens arrachoient le flambeau à l'entrée de la chambre, parce qu'ils croyoient que ce flambeau pouvoit servir à un mauvais usage; & que si la femme le cachoit sous le lit, ou si le mari le mettoit dans un sepulcre, c'étoit un moyen de se faire mourir l'un l'autre.

Il y avoit des jours ausquels les Romains craignoient de celebrer leurs nôces. Ces jours malheureux étoient les calendes, les nones, & les ides de chaque mois; les fêtes des Ferales, au mois de Fevrier; les fêtes des Saliens, au commencement du mois de Mars; & celles des Lemuries, ou *Parentales*, au mois de Mai. Il y avoit aussi des jours de bon augure pour le mariage, dont les plus heureux étoient ceux qui suivoient les ides de Juin. On évitoit aussi de marier les filles au mois de Mai, mais on ne se croyoit pas obligé à la même precaution pour les veuves. * Rosin. *Antiq. Rom. l. 5. c. 47.*

NOCTURNE: on donne ce nom à cette partie de l'office ecclesiastique, que nous appellons *Matines*, & qui est divisé en trois nocturnes, ainsi nommez, parce qu'on ne les chantoit que pendant la nuit: ce qui s'observe encore en quelques églises cathedrales, qui chantent Matines à minuit. La coûtume des Chrétiens de s'assembler de nuit, est tirée dès le tems des apôtres: ce qui fut cause que les Payens chargerent de plusieurs calomnies les premiers Chrétiens, à l'occasion de ces assemblées nocturnes, comme il paroît par les apologies de Justin, d'Athenagoras, de Tertullien, & de quelques autres peres. On lisoit dans ces assemblées quelques endroits des pseaumes, des propheties ou du nouveau testament. D'où il est aisé de juger que l'office ecclesiastique, qu'on appelle presentement *Matines*, est né avec le Christianisme, quoiqu'il ne fût pas alors dans la même disposition qu'il est aujourd'hui; car on ne lisoit rien que de l'écriture sainte: si ce n'est que les veilles des jours consacrez à honorer la memoire des martyrs, on recitoit devant tout le monde, les actes de leur martyre: d'où est ensuite venue la coûtume d'inserer dans l'office l'histoire des Saints dont on fait la fête. * M. Simon. Il paroît par les anciens usages de Clugni décrits par saint Udalric, que ce qu'on appelle presentement Matines n'étoit autre chose que les trois nocturnes, & que le nom de Matines étoit affecté à ce que nous appellons Laudes: *Nocturni*, ce sont les Matines d'aujourd'hui, *Matutinæ Laudes*, ce sont nos Laudes.

NOCTURNUS. Les Latins donnent quelquefois ce nom à l'étoile de Venus, pour exprimer le mot grec *Hesperus*, qui signifie *l'étoile du soir*. * Plaute, *amphit. act. 1. scen. 1.*

NODAB, ville entre l'Arabie & la tribu de Ruben: elle fut détruite par les tribus de Manassé & de Gad, pour avoir pris les armes, & donné du secours aux Moabites contre la tribu de Ruben. * *I. Paralip. V. 18.*

NODIN, *Nodinus*, ou *Nodutus*, ou *Noditis*, étoit un dieu adoré par les anciens Romains, comme celui qui presidoit aux nœuds qui serrent les grains de bled dans l'épi. Saint Augustin en parle après Varron, & dit que ces anciens Payens attribuoient à Proserpine le soin du bled, lorsqu'il germoit dans la terre; au dieu Nodin, lorsque chaque grain se rangeoit dans l'épi, & que ces petits nœuds se formoient; à la déesse Volutine, lorsque croissoit cette paille qui enveloppe la tige & l'épi; à la déesse Patelene, lorsque la tige s'ouvroit pour laisser sortir l'épi; à la déesse Hostiline, lorsque la tige étoit de toute sa hauteur; à quoi ils ajoûtent encore plusieurs divinitez. Ces divinitez n'étoient reverées qu'à la campagne, où elles n'étoient pas même reconnues generalement. * Varron. S. Augustin, *de civ. Dei.* Arnobe, *l. 4. contra Gent.*

NOÉ, patriarche, fils de *Lamech*, nâquit l'an 1057. du monde, & 2978. avant Jesus-Christ. Dieu qui ne pouvoit plus souffrir les abominations des hommes, resolut de les exterminer par un déluge universel; mais Noé fut exempt de la corruption de son tems, & fut trouvé juste devant Dieu, qui lui commanda de bâtir une arche, afin de s'y retirer avec sa famille. Noé faisant ce que le Seigneur lui avoit ordonné, s'appliqua à la construction de l'arche, & demeura, comme l'on croit, cent ans à la bâtir, sans que pour cela les hommes fissent penitence pendant ce long espace de tems, qui leur fut accordé pour cela. Le tems que Dieu avoit marqué pour submerger la terre étant arrivé, il commanda à Noé de se fournir de nourriture, pour lui & pour les animaux qu'il devoit conserver. Lorsque cet ordre fut executé, le patriarche entra dans l'arche, avec ses trois enfans, Sem, Cham & Japhet, sa femme & les trois femmes de ses fils, & lorsqu'ils furent entrez, l'écriture marque que Dieu ferma la porte de l'arche par dehors. Quand Noé fut dans l'arche, les eaux du ciel se répandirent sur la terre, & Dieu fit pleuvoir quarante nuits & quarante jours. Les hommes, les animaux de la terre, & les oiseaux perirent dans cette inondation. L'arche seule, que les saints peres regardent comme la figure de l'église, sauva ceux qui étoient dedans. Après que les eaux eurent couvert la face de la terre pendant 150. jours, Dieu se souvint de Noé. Il fit souffler un grand vent, qui commença à faire diminuer les eaux; & sept mois après le commencement du deluge, l'arche se reposa sur les montagnes d'Armenie. Saint Jerôme croit que ce fut sur le mont *Taurus*, au pied duquel coule le fleuve Araxes.

Les autres se fondant sur une autorité plus ancienne,

pensent que ce fut un des monts nommez *Gordiens*, *Gordes*, *Corduens*, ou *Cordiens* en Armenie. Saint Epiphane qui en fait mention, assûre même que jusqu'à son tems, on y montroit quelques restes de l'arche. Ce dernier point semble peu vrai-semblable; mais du reste il est très-possible de concilier saint Epiphane & saint Jerôme, parcequ'il est certain que les monts Gordiens sont partie du mont Taurus, d'où coulent l'Euphrate, le Tigre, l'Araxes, & le Phasis. Noé ayant fait sortir le corbeau, la colombe, en sortit enfin lui-même 357. jours après y être entré l'an 1657. de la creation du monde, & 2378. avant Jesus-Christ. La premiere chose que Noé fit en sortant de l'arche, fut d'élever un autel, pour offrir à Dieu un sacrifice, en reconnoissance d'une protection si particuliere. Dieu agréa ce sacrifice, benit Noé & ses enfans, fit une alliance éternelle avec eux, & voulut que l'arc-en ciel en fût comme le signe, afin que toutes les fois qu'il paroîtroit, il se souvint de ce pacte qu'il faisoit avec eux, & qu'il empêchât les eaux d'inonder encore une fois la terre. L'écriture marque que Noé s'exerça à cultiver la terre, & planta la vigne; mais qu'ayant bû de son fruit, dont il ne connoissoit pas la force, il tomba dans l'yvresse, pendant laquelle il se trouva découvert d'une maniere contraire à la pudeur. Cham, son fils, l'ayant vû en cet état, s'en moqua, & en avertit ses freres, qui couvrirent la nudité de leur pere. C'est pour cela que Noé maudit Chanaan, fils de Cham. Ce saint homme mourut âgé de 950. ans, l'an 2006. de la creation du monde, 350. ans après le déluge, & 2029. avant J. C.

On prétend que Noé partagea le monde entre ses enfans; mais l'écriture ne le dit pas. Voici comme on fait ce partage. Sem eut, dit-on, l'Asie Orientale, depuis les monts Taurus & Amanus, & le fleuve Euphrate, jusques à la mer des Indes. Japhet eut l'Asie Occidentale, depuis ces montagnes jusques à l'Archipel, & toute l'Europe. Cham eut une grande partie de la Syrie & de l'Arabie, l'Egypte, l'Ethiopie & toute l'Afrique. De SEM sortirent les peuples les plus celebres; sçavoir, les Syriens, les Assyriens, les Chaldéens, les Perses, les Lydiens; & ce qui est de plus considerable, les Hebreux, que le Seigneur choisit pour son peuple bien-aimé. Il eut cinq fils, Elam, Assur, Arphaxad, Aram, & Lud. D'Elam, sont venus les Elamites, dont il est parlé dans la Genese, dans Isaie, dans Jeremie, & dans les actes des apôtres. Assur donna le nom aux Assyriens. Arphaxad fut le chef des peuples qui s'établirent dans cette partie d'Assyrie, que Ptolomée nomme *Arrapachitis*. Aram fut le pere des Syriens, que l'écriture dans le texte hebreu, & Strabon nomment *Araméens*; & quelques autres croyent que les Armeniens en viennent. De Lud, selon les auteurs ecclesiastiques, sortirent les Lydiens. Des enfans de JAPHET, deux seulement vinrent en Europe, Thiras & Javan. Celui-là occupa la Thrace; la Mœsie, & toutes les provinces septentrionales. Celui-ci s'arrêta dans les meridionales, comme la Grece, l'Italie, la Gaule, & l'Espagne. Les descendans de CHAM peuplerent l'Afrique, Misraïm, second fils de Cham, habita l'Egypte; & son fils Ludin fut chef des Ethiopiens. Quant à l'Amerique, on pourroit croire qu'elle a été peuplée par les Tartares d'Asie, parce que leur pays tient au continent occidental de l'Amerique, ou n'en est separé que par quelques détroits. Voici une table genealogique des enfans de Noé, pour entendre plus aisément ce qui est dit de leur propagation dans les diverses parties du monde.

Fils de SEM.

- **Sem.**
  - Elam.
  - Assur.
  - Lud.
  - Arphaxad-Cainan-Sal-Heber.
    - Phaleg.
    - Jectan.
      - Elmodad.
      - Saleph.
      - Asarmoth.
      - Jaré.
      - Aduram.
      - Uzal.
      - Decla.
      - Ebal.
      - Abimahël.
      - Saba.
      - Ophir.
      - Hevila.
      - Jobab.
  - Aram.
    - Huz.
    - Hul.
    - Gether.
    - Mes.

Fils de CHAM.

- **Cham.**
  - Chus.
    - Seba.
    - Hevila.
    - Sabatha.
    - Sabathaca.
    - Regma.
    - Nembrod.
  - Phuth.
    - Saba.
    - Dada.
  - Mesraïm.
    - Ludim.
    - Laabim.
    - Petrusim.
    - Philistiim.
    - Anamim.
    - Nephtuim.
    - Chasluim.
    - Caphtorim.
  - Chanaan.
    - Sidon.
    - Hethæus.
    - Jebusæus.
    - Amorrhæus.
    - Gergesæus.
    - Hevæus,
    - Aracæus.
    - Sinius.
    - Aradius.
    - Samaræus.
    - Hæmatheus.

Fils de JAPHET.

- **Japhet.**
  - Gomer.
    - Ascenez.
    - Riphath.
    - Thogorma.
  - Magog.
  - Madai.
  - Javan.
    - Elisa.
    - Tharsis.
    - Cethim.
    - Dodanim.
  - Thubal.
  - Thiras.
  - Mosoch.

Sur les questions qui peuvent regarder l'arche, *voyez* ARCHE DE NOE'.

* *Genese, c. 6. & 9. Ecclesiast. c. 44.* Josephe, *liv. 1. antiq. Jud.* Pererius, *in Genesim.* Liranus Abulensis. Torniel. Salian. Sponde, &c. Bochart, *geogr. sacra.* Godeau, *hist. de l'église, dans l'abregé de l'histoire depuis Adam, jusqu'à Notre-Seigneur.*

NOE' ou NOUH BEN NASSER, IV. sultan de la race des Samanides, succeda aux états de *Nasser* son pere; mais non pas à son bonheur. Dès les premieres années de son regne, qui commença l'an 332. de l'hegire, il donna plusieurs combats, pour chasser du Tabarestan Vaschmegir, qui s'en étoit emparé, & pour empêcher ses courses dans le Chorassan. Noé eut encore affaire à Ibrahim son oncle. Il fut chassé de ses états, & Mohammed son frere proclamé à sa place. Mais les grands ne s'accommodans pas de ce nouveau maître, rappellerent Noé, qui pour s'assurer de la couronne fit aveugler son oncle, Mohammed son frere, & un autre frere qu'il avoit. Il mourut l'an 343. de l'hegire, après un regne de douze ans & sept mois, & fut surnommé *Emid Hamid*, c'est-à-dire, *le prince louable.* * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

NOE' ou NOUH fils de *Mansor*, II. du nom, surnommé *Aboul Cassem*, VII. roi ou prince de la dynastie des

des Samanides, succeda à son pere l'an 385. de l'hegire, & regna 21. ans, toûjours traversé par des guerres, qu'il lui falut soûtenir, tant contre ses propres sujets, que contre les étrangers. Il fut aussi depolé & retabli ensuite, & mourut enfin la couronne sur la tête, l'an de l'hegire 387. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

NOEL, *cherchez* COMES NATALIS.

NOELLET (Guillaume) cardinal François, natif du diocese d'Angoulême, fut auditeur du sacré palais à Avignon, puis referendaire du pape Gregoire XI. qui le fit cardinal l'an 1371. On le nomma pour examiner, avec le cardinal Pierre Flandrin, les sentimens d'un certain Raimond, dit le *Neophyte*, qu'on accusoit de soûtenir des erreurs. Il fut depuis legat à Bologne, se trouva à l'élection d'Urbain VI.& à celle de Clement VII.& mourut à Avignon sous l'obéissance de celui-ci, le 4. Juillet 1394.* Sigonius, *l.* 3. *de episc. Bonon.* Thierri de *Niem, de schism. c.* 2. Frizon, *Gall. purp.* Auberi. Sponde. Onuphre, &c.

NOEMI fille de *Lamech*, & sœur de *Tubalcain*, dont il est parlé dans la Genese, au *c.* 4.

NOEMI, femme d'*Elimelech*, fut mere de *Mahalon*, & de *Chelion*, maris d'*Orpha* & de *Ruth*. * *Voyez* le premier chapitre du livre de *Ruth*. Torniel, sous l'an 2748. &c.

NOET ou NOETUS, heresiarque, maître de Sabellius, confondoit la nature & les personnes de la Trinité, & nioit la divinité de Jesus-Christ. Il étoit d'Ephese, ou de Smyrne, & publia son erreur en Asie, au commencement du III. siecle. Ayant été cité devant les prêtres, c'est-à-dire, devant les évêques, il la desavoua; mais étant retombé, il fut chassé de l'église, & fit une secte à part. Il mourut peu de tems après avec son frere, auquel il donnoit le nom d'*Aaron*, & il prenoit pour lui celui de *Moyse*. *Voyez* SABELLIUS.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des III. premiers siecles.*

NOEUD GORDIEN, c'étoit un nœud de courroyes indissoluble, que Gordius roi de Phrygie mit dans un temple d'Apollon, en memoire de ce qu'il avoit été salué roi, parce qu'il étoit entré le premier dans ce temple. Alexandre *le Grand* le coupa avec son épée, parce qu'il ne le put dénouer, & que l'oracle avoit prédit que celui qui le dénoueroit seroit le vainqueur de l'Asie. C'est là le sentiment commun; mais Aristobule, comme l'assure Plutarque, a dit qu'Alexandre le délia fort aisément, tirant la cheville du timon du chariot par où étoit attaché le lien qui tenoit le joug, & qu'il l'arracha sans peine. * Plutarque, *dans la vie d'Alexandre.* Ensuite ce mot de *Nœud Gordien* a passé en proverbe chez les Grecs, pour marquer une difficulté qu'on ne peut resoudre. Ce nœud étoit fait de l'écorce de cornouiller selon Plutarque, & le temple où on le gardoit étoit dans la ville de Gordium, qui avoit été la demeure du roi Midas.

NOGARET, *voyez* LA VALETTE.

NOGARO ou NOGAROL, sur le Modou, ville de France, capitale du Bas-Comté d'Armagnac, avec siege royal, & église collegiale, est située sur la riviere au-dessus de Monlesun. Les auteurs Latins la nomment *Nogariolum* ou *Nugariolum.*

CONCILES DE NOGARO.

Amanée ou Amanjeu d'Armagnac, archevêque d'Auch, celebra un concile provincial à Nogaro, le Samedi après la fête de l'Assomption de l'an 1290. Ce fut au sujet de Sanche, évêque de Lescar, qui se plaignoit de ce que Roger Bernard comte de Foix, pilloit impunément les biens de l'église. Nous avons encore les actes de ce concile, tirez des archives de l'église d'Auch. Le même prélat qui avoit un soin extrême de la discipline ecclesiastique, celebra deux autres conciles à Nogaro, l'an 1303. & 1316.

NOGAROLE (Antoine) dame de Verone, illustre dans le XV. siecle, par son sçavoir, par sa beauté, & par sa vertu, épousa un seigneur de la maison de Bonalcoti, petit-fils de Passarini, prince & seigneur de Mantoue. La famille de Nogarole a produit d'autres personnes illustres; comme Louis Nogarole, docte medecin; & des dames sçavantes, dont divers auteurs ont fait l'éloge. Angele ou Angelique Nogarole, fille d'*Antoine*, qui sçavoit les langues, l'écriture, & qui composa des poësies sacrées, fut mariée à *Antoine* comte del Arco; Isota Nogarole, fille de *Leonard*, & de *Blanche* Borromée qui prononça des harangues devant les papes Nicolas V. & Pie II. Le cardinal Bessarion ayant admiré quelques-uns de ses ouvrages, voulut voir celle qui les publioit, & fit pour cela un voyage exprès à Verone, où charmé de la vertu & de la science d'Isota Nogarole, il dit qu'elle étoit *une vierge plus divine qu'humaine.* Elle expliquoit avec facilité le nouveau testament, & les œuvres de saint Augustin & de saint Jerôme, & mourut l'an 1466. âgée de 38. ans. *Cherchez* ISOTTA ou ISOTA NOGAROLE. Ses sœurs Genevieve & Laure, étoient sçavantes aussi-bien qu'elle. La premiere épousa *Bruno* Gambara de Bresse, & l'autre, *Nicolas* Troni de Venise. Plusieurs auteurs parlent avec estime de ces trois sœurs. * Panvini, *in antiq. Veron.* Thomasini, *in elog.* Betussi, *delle donne illustr.* Cesar Capacio, *de mul. illust.* Augustin della Chiesa, *teat. de donne illust.* Louis Jacob, *bibliot. femin.* Hilarion de Coste, *elog. des dames illust.*

NOGENT L'ARTAUD, bourg de France en Champagne sur la Marne, au-dessous de Château-Thierri.

NOGENT LE ROTROU, *Nogentium Rotrudum*, *Novidunum*, & *Neodunum*, ville de France sur la Huisne, capitale du haut Perche, qui ne passe ordinairement que pour un bourg, est fort riche & considerable par ses manufactures de serges, de toiles, & de cuirs. Le comte de Salisberi prit Nogent le Rotrou pendant les guerres des Anglois, & fit pendre presque tous les habitans. Depuis, le roi Charles VII. le reprit l'an 1449. Cette ville est au-dessous de Condé sur Huisne. La petite riviere de Rome s'y vient jetter dans la même Huisne, qui descend ensuite à la Ferté-Bernard.

NOGENT-LE-ROI, dans la Beausse, situé sur l'Eure, entre Dreux & Chartres.

NOGENT-SUR-SEINE, jolie ville de Champgne, sur la Seine, qu'on y passe sur un pont de pierre.

NOGENT (Pierre) docteur de Paris dans le XV. siecle, l'an 1404. écrivit sur le Maître des Sentences, & d'autres ouvrages qui lui acquirent beaucoup de reputation. * Du Boulai, *hist. de l'univ. de Paris.*

NOGUERA (Jacques ou Diego de) doyen de l'église de Vienne en Autriche, & aumônier de l'empereur Ferdinand I. dans le XVI. siecle, étoit Espagnol de nation, & apparemment le même que Jacques Guibert de Noguera, qui fut évêque d'Alife dans le royaume de Naples l'an 1561. & qui mourut l'an 1570. Quoi qu'il en soit, Noguera publia en 1560. un volume *in folio* sous ce titre: *De ecclesia Christi ab Hereticorum conciliabulis dignoscenda.* Latinus Latinius parle avantageusement de lui dans ses épîtres. * Eiseingren, *in catal. test. verit.* Simler, *in epist. biblioth. Gesn.* Ughel, *Ital. sacr. tom. VIII.* Le Mire, *de script. saecul. XVI.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

NOGUIER (Antoine) publia l'an 1559. une histoire Toulousaine, ou de la province de Languedoc, depuis son origine jusqu'en 1556. & il y traite particulierement des guerres de Simon, comte de Montfort, contre les comtes de Toulouse. Si on en croit la Faille, qui a traité le même sujet, & plusieurs autres auteurs; c'est un des plus mauvais historiens que nous ayons.

NOGUIER (François) est auteur d'une histoire chronologique de l'église, & des évêques & archevêques d'Avignon, qui fut imprimée en cette ville en 1659.* Le Long, *biblioth. hist. de France.*

NOIA, principauté du royaume de Naples, proche de Bari, ne doit pas être confondue avec un duché de ce nom, qui est dans le même royaume, en la Basilicate, & proche la Calabre.

NOIERS, Hugues & Miles, *voyez* NOYERS.

NOION, *voyez* NOYON.

NOIR, *cherchez* FUSCUS.

NOIR ou ATRATUS (Hugues le) cardinal, *voyez* ATRATUS.

NOIR (Radulphe le) auteur de divers ouvrages historiques, étoit Anglois de nation, & vivoit l'an 1217. selon Pitseus.

NOIR (Pierre le) Allemand, religieux de l'ordre de saint Dominique, étudia dans les universitez de Montpellier, de Salamanque, de Fribourg en Brisgau, & d'Ingolstad, & s'appliqua particulierement à la langue hebraïque, & à connoitre les sentimens des Juifs, ce qui le mit en état de les refuter par un traité qu'il publia à Eslingen l'an 1475. à la priere de Henri de Absperg évêque de Ratisbonne. Ce traité, qui est fort rare, est manuscrit dans la bibliotheque de M. de Seignelai, avec ce titre *de conditionibus veri Messiæ*. Il s'attache à y prouver six choses, que le Messie a dû naître pauvre : qu'il est vrai Dieu, & le Verbe fait chair : qu'il y a long-tems que le siecle où il a dû se faire homme est passé : que les prophetes ont prédit que la nation des Juifs seroit reprouvée, & que peu d'entr'eux seroient sauvez : que le Christ a dû abolir l'ancienne loi, & en établir une nouvelle : enfin qu'il a été prédit qu'il naîtroit d'une vierge. Ce traité fit beaucoup de réputation à son auteur; & Mathias Corvin roi de Hongrie, l'invita à venir à Bude, pour y travailler au rétablissement des études. Ce fut alors qu'il dedia à ce prince un autre ouvrage intitulé, *Clypeus Thomistarum*, qui fut imprimé à Venise en 1481. mais on ne sçait plus rien de lui depuis. *Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

NOIR (Dominique Mario le) ou DOMINICUS MARIUS NIGER, Venitien, vivoit sur la fin du XV. siecle, vers l'an 1498. Il donna au public vingt-six livres de geographie, onze de l'Europe, autant de l'Asie, & quatre de l'Afrique. Il ne parle point de l'Amerique : ce qui fait connoître qu'il composa cet ouvrage, avant qu'Americ Vespuce eût découvert cette quatriéme partie du monde l'an 1492. Nous avons cet ouvrage corrigé par Wolfgang de Weissenburg, & imprimé à Bâle l'an 1557.

NOIR, NIGEC ou NIGRINI (Antoine le) medecin de Breslau en Silesie, composa quelques ouvrages de medecine, & mourut l'an 1555.

NOIR (Etienne le) de Cremone, qui florissoit dans le XVI. siecle, vers l'an 1520. enseigna long-tems à Milan, traduisit les heros de Philostrate en latin, & écrivit un dialogue, où il faisoit entrer tout ce que Pausanias dit de memorable de la Grece. Il dédia cet ouvrage à Jean Grolier, secretaire du roi François I. & tresorier de Milan, d'où il sortit, lorsque cette ville fut prise par les Espagnols sous François Storce. Il perdit ses biens & se retira à Cremone où il mourut malheureusement.* Pierius Valerius, *l. de infelic. litter.*

NOIR ou NIGER (Jerôme le) professeur en medecine dans l'université de Padoue, dans le XVI. siecle, mourut l'an 1600. Il étoit pere d'ANTONIO NIGER, aussi medecin, qui fut fort estimé du pape Clement VIII. & mourut l'an 1626. *Voyez* leur éloge parmi ceux des hommes illustres de Padoue, de Jacques-Philippe Thomasini.

NOIR (Jean le) étoit fils de *Jean* le Noir, conseiller au siege presidial d'Alençon, & petit-fils d'un autre *Jean* le Noir, greffier en chef du même siege. Il fut chanoine & theologal de Seés en 1652. son sçavoir & son talent pour la prédication, lui ayant merité ce dernier emploi. Il prêcha avec beaucoup de reputation à Paris, à la Fleche, à Belesme & dans diverses autres villes. Il eut de grandes affaires dans la suite. Les premieres commencerent à Argentan par des fanatiques liez à ceux de l'hermitage de Caën. On sçait assez les extravagances de ces derniers, qui courant les rues en troupe, crioient qu'il n'y avoit plus de Christianisme en France. Ils furent chassez de Caën par sentence du juge ; mais un reste de cette cabale continua les mêmes folies à Argentan, pendant que Jean le Noir y prêchoit l'Avent & le Carême. Ils éleverent dans un carrefour de la ville une image de la Vierge, devant laquelle ils alloient sur le soir chanter les litanies, où ils faisoient entrer ces paroles, *Virgo extirpatrix Jansenistarum.* Ils avoient fait mettre sous les pieds de cette image un gros serpent noir, qu'ils disoient être le theologal de Seés. Ils n'en demeurerent pas là ; mais s'étant assemblez ensuite une veille de Pentecôte, ils partirent en procession d'un endroit à deux lieues d'Argentan, ayant à leur tête un licentié en theologie, nommé *Boirel*, qui tenoit en main deux pierres, qu'il battoit l'une contre l'autre, crioit à haute voix, *c'est ici le chemin du Paradis* ; & se faisoit suivre par des femmes devotes ; cette troupe se rendit ainsi à Seés, les ecclesiastiques marchant devant, & les femmes après. Etant dans la ville, ils chantoient en forme de litanies, *Seigneur, delivrez-nous des Jansenistes*, & les femmes répondoient, *delivrez-nous Seigneur.* Ils disoient qu'ils alloient chercher Jesus-Christ en Canada, puisqu'il n'étoit plus en France. Quelques-uns de ces Illuminez furent enfermez dans les prisons de l'officialité, & le reste dissipé. Les prisonniers furent condamnez à des penitences par l'official, qui obligea entr'autres le sieur Hardi, leur chef & directeur, à aller trouver le theologal de Seés dans sa maison, pour lui demander pardon, ce qui fut executé. Il se brouilla ensuite avec son évêque, qui vouloit établir les déports sur les cures dépendantes de son chapitre. Le theologal s'y opposa fortement, & soûtint la prétention du chapitre, que les cures qui dépendoient de lui devoient être exemtes de cette sujettion. D'autres interêts de ce chapitre, dont quelques-uns concernoient les biens temporels de l'église de Seés, engagerent encore Jean le Noir à agir pour leur défense. Et comme suivant la prétention des évêques de Seés, ils se disent gouverneurs nez de cette ville, & qu'en cette qualité M. de Medavi avoit donné permission à des batteleurs de representer leurs farces, dont ces sortes de gens abuserent jusqu'au point de dresser leur theatre devant la cathedrale, & d'y assembler le peuple, dans le tems même que le theologal prêchoit; cet abus donna lieu au theologal de remontrer à ses auditeurs, quel étrange scandal c'étoit de quitter la prédication, pour se trouver à de tels spectacles. M. de Medavi irrité contre lui pour d'autres oppositions que le theologal s'étoit cru obligé de faire, obtint une lettre de cachet, sous pretexte que dans ses sermons il avoit avancé des propositions erronées, & il fut exilé en 1663. dans la ville de Fougeres en Bretagne. Le mandement publié en 1665. par l'évêque de Seés, pour la publication du formulaire augmenta les brouilleries entre l'évêque & les chanoines. M. le Noir accusa l'évêque par des écrits publics, de plusieurs erreurs. Il fit le même à l'égard d'un catechisme publié dans le diocese par le sieur Enguerran Chevalier, sous ce titre, *le Chretien champêtre*, où on lisoit en termes exprès, qu'il y avoit *quatre personnes divines, qui devoient etre l'objet de la devotion des Fideles; sçavoir, Jesus-Christ, saint Joseph, sainte Anne, & saint Joachim; Que Notre-Seigneur est dans le saint Sacrement de l'Autel, comme un poulet dans la coque d'un œuf, &c.* Le refus que fit l'évêque de Seés de satisfaire à cette requisition, porta le theologal à accuser juridiquement ce prélat de favoriser ces erreurs. Il presenta sa requête au roi de France, & l'accompagna d'une dénonciation de plusieurs articles & propositions heretiques, ou pleines d'erreurs intolerables. L'évêque persistant toûjours dans son silence sur ce sujet, le theologal s'opposa à sa prise de possession, lorsqu'il fut nommé archevêque de Rouen, après la translation de M. François de Harlai Chanvalon, au siege archiepiscopal de Paris. Il avoit aussi pris à partie cet archevêque son metropolitain, dans ces procedures faites contre l'évêque de Seés, & l'avoit enveloppé dans la même accusation d'heresie, pour la collusion qu'il prétendoit être entre ces prelats. Le conseil du roi renvoya l'affaire concernant la requête pardevant les juges ecclesiastiques, & elle demeura en cet état plusieurs années. L'évêque de Beauvais fut chargé de la terminer, ou de porter du moins les choses à un accommodement. Le theologal de Seés s'opposa à la qualité de president, donnée à M. de Harlai, archevêque de Paris, dans l'assemblée du clergé de l'an 1682. en alleguant pour causes de cette opposition, son accusation d'heresie, dont cet archevêque ne s'étoit pas encore purgé, & qui suivant les canons, le rendoit incapable de presider à cette assemblée. En l'année suivante le theologal fut arrêté, & conduit à la Bastille, où le lieutenant de Police, avec quelques conseillers du châtelet de Paris, qui furent choisis pour commissaires, instruisirent le procez : sur la representation de quelques écrits diffamatoires, il fut condamné le 24. Avril 1684. à faire amende honorable devant l'église metropolitaine de Paris, & aux galeres à perpetuité. Le theologal fit amende honorable, & au lieu d'aller aux

galeres, il fut conduit à saint Malo, & six mois après traduit dans les prisons du château de Brest, où il resta cinq ans. Enfin il fut transferé à Nantes, où il mourut deux ans après; dans les prisons du château de cette ville, le 22. Avril 1692. On a quelques ouvrages de lui imprimez. Outre le recueil de ses requêtes, il y a un sermon qu'il prononça peu après qu'il fut prêtre, sur *la prédestination des Saints*, en 1650. Une traduction de *l'échelle du cloître*, ouvrage attribué à saint Bernard. Il la dedia à ses sœurs, religieuses de la congregation de Notre-Dame d'Alençon. Elle est imprimée à Paris. *Les avantages incontestables de l'église sur les Calvinistes, dans la dispute de M. Arnauld & du ministre Claude*, qu'il dedia au roi de France, en 1673. imprimez à Paris & à Sens. *Les nouvelles lumieres politiques, ou l'évangile nouveau du cardinal Palavicin revelé par lui-même dans son hist. du concile de Trente*, qui arrêta la traduction françoise que l'on en vouloit donner. Une *lettre à son altesse madame la duchesse de Guise, sur la domination épiscopale*, en 1679. & l'usage des lettres de cachet surprises par quelques évêques pour opprimer les ecclesiastiques du second ordre. On lui attribue aussi le livre, qui a pour titre *l'évêque de cour. Factums & requêtes du theologal de Seés. Préface à la lettre de madame de Guise*, & plusieurs autres écrits. Quelques mauvais traitemens que l'on ait fait au theologal de Seés, il faut avouer qu'il les a du moins occasionnez par son imprudence & par la hardiesse avec laquelle il attaqua non seulement la doctrine, mais encore les mœurs de ses superieurs. Le principe qu'il a avancé, que dès qu'un évêque est coupable de quelque crime, il est déchû de l'épiscopat, quoiqu'il ne soit ni jugé, ni condamné, ni déposé canoniquement, est très-dangereux & contraire aux anciennes loix de l'église, & son zele n'a point été certainement accompagné de science & de discretion. * *Memoires du tems.*

NOLASQUE, *cherchez* PIERRE NOLASQUE, (saint)

NOLE, ville d'Italie dans la terre de Labour, avec évêché suffragant de Naples, est très-ancienne, & très-celebre. Annibal l'assiegea inutilement l'an 540. de Rome, & 214. avant Jesus-Christ, & ce fut près-de-là que le consul Claudius Marcellus lui presenta bataille. L'empereur Auguste mourut l'an 14. de Jesus-Christ dans cette ville, qui est renommée par les vertus de saint Paulin son évêque, dont les auteurs ecclesiastiques parlent avec tant d'éloge. Les anciens font souvent mention de la ville de Nole, qui n'est plus si considerable aujourd'hui qu'elle l'a été autrefois. * *Consultez* les auteurs citez par Ambroise Lioni, dans l'histoire de Nole, & par Leandre Alberti, dans la description d'Italie. Fabricio Galli, évêque de Nole, publia des ordonnances synodales l'an 1588. & on y tint un synode l'an 1591.

NOLI, ville d'Italie sur la côte de Genes, avec évêché suffragant de Genes, est située entre Savonne & Albergua, dans une assez grande plaine. C'étoit autrefois une petite seigneurie: aujourd'hui elle dépend de la republique de Genes. Les auteurs Latins la nomment *Nauleum* ou *Naulium.* * Leandre Alberti.

NOM. Les Grecs n'avoient qu'un nom; mais les Romains en avoient quelquefois jusqu'à trois ou quatre, qu'ils appelloient *Prænomen, Nomen, Cognomen, & Agnomen.* Le prénom est celui qui est propre à chacun en particulier. Le nom est celui de la famille dont on descend. Le *Cognomen* ou *Surnom*, ce qui convient à une famille particuliere, ou à une branche de cette famille. C'étoit la coutume parmi les Romains de donner aux enfans le nom de la maison, le neuviéme jour après leur naissance pour les garçons, & le huitiéme pour les filles, selon *Festus & Plutarque.* Mais le prénom ne se donnoit que lorsqu'ils prenoient la robe virile, c'est-à-dire, environ à l'âge de dix-sept ans. Ainsi les enfans de Ciceron sont toujours appellez *Cicerones pueri*, jusqu'à cet âge, après lequel on les appelle *Marcus filius, Quintus filius.* Les esclaves n'eurent d'abord point d'autre nom que celui de leur maître; comme *Lucipor, l'Esclave de Lucius, Lucii puer, Marcipor, l'Esclave de Marcus, Marci puer.* Dans la suite on leur donna un nom, qui étoit le plus souvent celui de leur pays, comme *Syrus, Geta, Davus*, de même que les François appellent *Champagne, Picard, &c.* Lorsqu'on les affranchissoit, ils prenoient le prenom & le nom de leur maître; mais non pas son surnom, au lieu duquel ils retenoient leur nom propre. Ainsi ce sçavant affranchi de Ciceron, fut appellé *M. Tullius Tyro*; & cela s'observoit même à l'égard des alliez & des étrangers, qui prenoient le nom de celui par la faveur duquel ils avoient obtenu le droit de citoyen Romain. Varron témoigne que les femmes avoient autrefois leur nom propre & particulier, comme *Caïa, Cecilia, Lucia, Volumnia*; & ces noms, comme le remarque *Quintilien*, se mettoient par des lettres renversées ꟽ ⅃ Ↄ. Dans la suite, on ne leur en donna plus; mais si elles étoient uniques, on se contentoit de leur donner le nom de leur maison, ou simplement, ou en l'adoucissant quelquefois par la diminution, comme *Tullia* ou *Tulliola.* Que si elles étoient deux, on appelloit l'une *Major*, & l'autre *Minor*, c'est-à-dire, l'*Aînée* & la *Cadette.* Si elles étoient plusieurs, on les nommoit par leur ordre, *prima, secunda, tertia, quarta, quinta, &c.* ou l'on en faisoit un diminutif, *Secundilla, Quartilla, Quintilla*, &c. * *Antiq. Grecq. & Rom.*

NOMADES, anciens peuples répandus en Asie, en Europe, & en Afrique, étoient proprement des pasteurs qui n'avoient point d'habitation assurée. Car ce mot marque la maniere de vivre de diverses nations du monde, qui s'adonnoient uniquement au soin de leurs troupeaux. Νέμειν, veut dire en grec *paître*, & de-là vient *Nomas*, qui signifie quelquefois *des troupeaux paissans*; mais qui se prend ordinairement pour ceux qui negocient, & qui vivent de bétail. On leur a donné le nom de *Nomades*, des pasteurs Scythes, Arabes, & Numides, dont Salluste dit, que le *nom est une corruption de celui de Nomade.* * Strabon. Pline.

NOMANCIE ou NOMANCE, espece de divination chimerique, qui tire des conjectures sur la destinée d'une personne, par les lettres de son nom separées, comptées d'une maniere superstitieuse; & appliquées quelquefois à des figures bizarres de planettes, ou d'autres corps.

NOMBRE DE DIOS, ou NOM DE DIEU, *Nomen Dei*, & *Onomatheopolis*, ville de l'Amerique Meridionale, dans la province de Terre-Ferme, en la Castille d'or. Elle fut bâtie sur la Mer du Nort, à l'orient de Porto-Bello, & est aujourd'hui presque ruinée, & abandonnée à cause du mauvais air. * Laët. Baudrand.

NOMBRE D'OR, marque que l'on mettoit dans le calendrier, pour montrer le jour du mois solaire, auquel la nouvelle lune commençoit. Cette marque étoit un des dix-neuf chiffres du cycle lunaire, dont on se servoit ainsi. La premiere année de ce cycle, on marquoit les nouvelles lunes par le chiffre 1. La seconde année on les designoit par le chiffre 2. la troisiéme par le chiffre 3. continuant jusqu'à 19. puis recommençant par 1. Il a été appellé *nombre d'or*, parce qu'on l'écrivoit en caracteres d'or, ou à cause de son excellence, & de la facilité qu'il donnoit au commencement à trouver les nouvelles lunes. On imprime encore ce nombre d'or dans les calendriers, pour l'usage de quelques nations, qui n'ont pas voulu recevoir la reformation du calendrier, faite par le pape Gregoire XIII. l'an 1582. & pour entendre quelques historiens des siecles passez; mais on ne s'en sert plus pour connoître les nouvelles lunes, à cause de l'erreur que ce nombre d'or avoit causée, & qui est expliqué dans l'article, CYCLE LUNAIRE. On connoît les nouvelles lunes par les épactes. * Le pere Petau, *de doct. temp.*

NOMBRES, livre canonique de l'ancien testament, & le quatriéme du pentateuque de Moyse. Les Hebreux nomment le livre des nombres *Vajed abber*, c'est-à-dire, *& locutus est*, premiers mots de ce livre. Il contient trente-six chapitres; & porte le nom de *nombres*, parce qu'il expose au commencement le dénombrement du peuple, fait par Moyse & par Aaron. Il rapporte dans la suite, comme ceux de la tribu de Levi furent employez aux exercices de la religion, suivant leurs offices & leurs ministeres. Il fait enfin mention de la désobéïssance des Israëlites, des supplices des méchans, & des bienfaits qu'ils reçurent sans cesse de Dieu. * *Consultez* les interpretes qui ont écrit sur le livre des *Nombres*,

NOMEDIUS, *cherchez* AMBROSIUS NOMEDIUS.

NOMENCLATEUR, sorte d'officier public chez les Romains, qui tenoit registre de tous les citoyens, les connoissoit par leur nom, & les indiquoit à ceux qui briguoient leurs suffrages, pour parvenir à quelque dignité. On appelle *Nomenclature*, en terme de grammaire, une liste des mots les plus usitez dans une langue, à l'usage de ceux qui en apprennent les élemens.

NOMENI, *Nomenium*, petite ville de Lorraine dans le pays Messin, qui est située sur la riviere de la Seille, entre Vic & Mets, & a beaucoup souffert dans les guerres.

NOMENTO ou NOMENTANO, *Nomentum*, ville autrefois épiscopale, dans le pays des Sabins: elle n'est plus aujourd'hui qu'un village du duché de Monte-Rotonde, dans l'état Ecclesiastique. Elle étoit capitale des Nomentiens, dont les auteurs anciens parlent souvent. * Ovide, *l. 4. Fast.*

NOMINAUX, secte des philosophes, qui ont eu pour chef, Ockam Cordelier Anglois, *voyez* OCCAM.

NOMOCANON, recueil de canons, auquel on a joint les loix civiles qui y ont rapport, & qui y sont conformes. Ce nom est composé des mots grecs Νόμος *loi*, & κανὼν *canon*. Jean d'Antioche, patriarche de Constantinople, dressa vers l'an 554. le premier nomocanon, divisé en 50. titres, ausquels il reduisit les matieres des affaires ecclesiastiques. Photius, patriarche de Constantinople, fit un autre nomocanon, ou conference des loix avec les canons, vers l'an 883. Les matieres y sont reduites sous 14. titres. Balsamon fit vers l'an 1180. un commentaire sur cet ouvrage, distinguant ce qui étoit ou ce qui n'étoit pas en usage de son tems, & il y marquoit aussi les endroits des basiliques, c'est-à-dire, des ordonnances des empereurs de Constantinople, dans lesquelles quelques loix du digeste & du code, ou bien quelques chapitres des novelles de Justinien, avoient été inserez pour composer ce nouveau corps de droit, qui étoit alors reçu parmi les Grecs. L'an 1225. Arsenius, moine du mont Athos, puis patriarche de Constantinople, composa un nouveau nomocanon, où il ajouta des notes pour faire voir la conformité des loix des empereurs, avec les ordonnances des patriarches. Matthieu Blastares, moine de l'ordre de saint Basile, fit encore en 1335. un recueil de constitutions ecclesiastiques, accompagnées des civiles, qui y étoient conformes: & il appella ce nomocanon, *Syntagma*, c'est-à-dire, *assemblage de canons & de loix par ordre.* * Doujat, *hist. du droit canon.*

NOMOPHYLACES, *Nomophylaces*, magistrats de la Grece, qui étoient comme des intendans de justice, & avoient soin que les loix fussent observées. Ce nom vient de deux mots grecs joints ensemble, dont le premier Νόμος, signifie *loi*; & le second, φύλαξ *gardien*, ou *conservateur*. * Columella, *l.* 12. Cicero, *de leg. l.* 3.

NOMOTHETES, *Nomothetha*, legislateurs des Grecs, ceux qui faisoient ou établissoient des loix. Ce nom vient du mot grec Νόμος, qui signifie *loi*, & de τίθεσθαι, qui veut dire *établir*. Il ne faut pas les confondre avec les Nomophylaces, dont la charge étoit de faire observer les loix. * Alciat, *disput. l.* 2.

NOMPAR DE CAUMONT, *cherchez* LA FORCE.

NON (le cap) il est dans le royaume de Maroc sur la côte de Sus. Il s'avance dans l'Ocean Atlantique vis-à-vis des isles de Canaries. Quelques geographes le prennent pour celui que Ptolomée appelle *Gannaria extrema*. * Mati, *diction.*

NONA, ville évêché & port de mer de Dalmatie, sur la mer Adriatique, entre Zara & Segna, a un évêché suffragant de la metropole de Zara, & appartient aux Venitiens. Les Esclavons la nomment NIN, & les Latins NONA; & quelques-uns la prennent pour l'*Ænona* des anciens. * Sanson. Baudrand.

NONANCOUR (Nicolas de) cardinal, de l'ancienne maison de Nonancour, fut mis dans le sacré college l'an 1294. par le pape Celestin V. Depuis, il se trouva à Naples à l'élection de Boniface VIII. lorsque le même Celestin eut fait abdication du pontificat. Il fut employé dans les affaires les plus importantes, & mourut l'an 1298. ou 1299. * Aubert, *hist. des cardin.* Onuphr. Ciaconius. Frizon, &c.

NONDINE, en latin, *Nundina*, étoit une déesse adorée des anciens, qui croyoient qu'elle présidoit à la purification des enfans. Comme c'étoit le neuviéme jour d'après la naissance qu'on purifioit les mâles, on avoit nommé la déesse du mot *Nonus* (neuviéme) quoique ce fût le huitiéme jour qu'on purifioit les filles. Cette purification s'appelloit *lustration*. * Macrobe, *Saturn. l.* 1. *chap.* 16.

NONES, jour du mois Romain, qui servoit à compter ceux qui étoient écoulez depuis les calendes. Les Nones tomboient sur le cinquiéme jour dans tous les mois de l'année, excepté dans ceux de Mars, Mai, Juillet & Octobre, qui n'avoient leurs nones que le septiéme. Voici de quelle maniere se faisoit ce calcul, dans le mois de Janvier & semblables.

Le 1. de Janvier,	*Calendis*,
Le 2.	*Quarto Nonas* suppl. *ante.*
Le 3.	*Tertio Nonas.*
Le 4.	*Pridie Nonas.*
Le 5.	*Nonis.*

Mais dans les mois exceptez, sçavoir Mars, Mai, Juillet, & Octobre, parce que les nones n'arrivoient que le septiéme, on datoit ainsi.

Le 1.	*Calendis.*
Le 2.	*Sexto Nonas.*
Le 3.	*Quinto Nonas.*
Le 4.	*Quarto Nonas.*
Le 5.	*Tertio Nonas.*
Le 6.	*Pridie Nonas.*
Le 7.	*Nonis.*

NONIUS MARCELLUS, grammairien & philosophe Peripateticien, étoit natif de Tibur, aujourd'hui *Tivoli*, & fit un traité de la proprieté du discours latin, *De proprietate sermonum*. Le sçavant Josias Mercier sieur des Bordes, publia à Paris cet auteur l'an 1614. & c'est la meilleure édition que nous en ayons. Nonius n'a rien de considerable ni pour l'érudition, ni pour le jugement, ni pour l'exactitude; & il n'est estimable que parce qu'il nous a rapporté divers fragmens des anciens auteurs, que nous ne pourrions pas trouver ailleurs. Il n'y a nulle comparaison entre Festus & lui, touchant la signification des termes latins. * Joan. le Mercier, *praf. edit. sua*, *an.* 1614. Voss. *de philolog. c.* 5. Baillet, *jugem. des sçav. sur les grammair. Latins.*

NONIUS, senateur Romain, qui fut proscrit par Antoine, à cause d'une pierre précieuse d'une grande valeur, qu'Antoine vouloit avoir, & que Nonius ne vouloit ni lui vendre, ni lui donner. Il abandonna tous ses biens, & s'enfuit avec cette bague, que l'on estimoit vingt mille sesterces. * Plin. *l.* 37. *c.* 6. Il y eut un NONIUS à la bataille de Pharsale dans le parti de Pompée, lequel après la perte de la bataille, exhortoit Pompée à avoir bonne esperance, en lui remontrant qu'il avoit encore sept aigles capables de resister à ses ennemis, à qui Ciceron repartit ingenieusement: *cela est bon, si nous avions affaires à des geais.* Il y a eu du tems de Neron un NONIUS ACTIANUS, celebre delateur, qui fut accusé au commencement du regne de Vespasien. * Tacit, *hist. l.* 4. *c.* 41. L'empereur Severe fit mourir un NONIUS GRACCHUS. * Elius Spartian, *in Severo.* Jules Capitolin fait mention d'un NONIUS MARCUS, lequel étoit du nombre de ceux qui parloient mal de Commode dans l'armée.

NONIUS ou NUNNEZ DE GUZMAN, *cherchez* GUZMAN.

NONNITUS, évêque de Gironne en Espagne, dans le VII. siecle, sous le regne de Suentile & de Sisenand, vers les années 625. & 635. étoit un prélat d'un merite singulier & remplissoit parfaitement les devoirs de son ministere, comme nous l'apprenons de saint Ildefonse, qui a fait l'éloge de cet évêque parmi ceux des écrivains ecclesiastiques, *c.* 10.

NONNIUS (Louis) sçavant medecin d'Anvers,

a composé un traité qu'on dit être très-excellent ; & qui est intitulé *Diateticon, sive de re cibaria.* Il y a beaucoup de choses remarquables, qui peuvent servir à l'intelligence des poëtes Latins, & principalement d'Horace, de Juvenal & de Martial, qui en corrigeant les mœurs des Romains, ont parlé des viandes, qui servent aux plaisirs de la table. Il renouvelle l'opinion des anciens medecins, qui ont écrit *de salubri piscium alimento.* Il fait voir que, selon eux, le poisson est un aliment très-salutaire aux personnes sedentaires, aux vieillards, aux malades, & aux gens de foible complexion ; parce qu'il fait un sang de moyenne consistence, qui est propre à leur temperament. Nonnius se plaint fort des Arabes, qui en traduisant les auteurs Grecs, ont passé sous silence ce qu'ils ont dit du poisson, parce qu'on en mangeoit peu dans les quartiers de l'Arabie, où ils demeuroient, le pays étant trop chaud & peu aquatique. * De Vigneul-Marville, *Melang. d'hist.* Le même medecin donna en 1620. un commentaire fort étendu en 2. vol. sur les medailles de la Grece, & sur celles de Jules-Cesar, d'Auguste & de Tibere, que Goltzius avoit gravées environ cinquante-cinq ans auparavant, & que Jacques de Bye, autre celebre graveur, publia alors.

NONNOSE, *Nonnosus*, auteur Grec, fils d'Abraham, qui vivoit dans le VI siecle, sous l'empereur Justinien, publia quelques ouvrages, & entr'autres, la relation d'une ambassade qu'il avoit faite en Ethiopie & chez les Sarasins, & divers autres peuples Orientaux. Nous en avons quelques fragmens dans Photius, *cod.* 3.

NONNUS, abbé, est auteur d'un ouvrage intitulé : *de narrationibus Græcorum*, qui est manuscrit dans la bibliotheque de l'Escurial en Espagne. * Possevin, *appar. sacr.*

NONNUS, poëte Grec, natif de Panopolis en Egypte, est auteur de deux ouvrages d'un caractere fort different. Selon Suidas, il florissoit dans le V. siecle, & composa en vers heroïques, le poëme intitulé *Dionysiacorum, l. XLVIII.* Gerard Falkembourg le tira de la bibliotheque de Jean Sambuch, & le fit imprimer à Anvers l'an 1569. Depuis, cet ouvrage fut traduit en latin par Ekhard Lubin, professeur à Rostoc, & a été réimprimé l'an 1610. à Hanaw, avec les notes de quelques sçavans. Nonnus fit encore sur l'évangile de saint Jean, une paraphrase en vers, qu'Alde Manuce publia la premiere fois en grec, à Venise, l'an 1501. Dans la suite, Christophle Hegendorph, Jean Bordat, & Erard Hedenecius ont traduit en latin cet ouvrage, dont nous avons diverses éditions, avec des notes de François Nonnius, de Daniel Heinsius & de Sylburgius. On a aussi mis cette paraphrase dans la bibliotheque des peres. Le poëme des Dionysiaques de Nonnus est des plus irreguliers, soit dans le style, soit dans les pensées, soit enfin dans la methode & la constitution de son poëme. Il n'a rien de naturel, rien d'approchant de la pureté d'Homere ; il n'a point cet air libre & dégagé, ni cette belle simplicité des premiers tems. Sa paraphrase sur l'évangile de saint Jean, est encore plus mal executée que le poëme profane. * Suidas, V. *Νόννος.* Sixte de *Sienne*, *biblioth. sac.* Le Mire, *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacr.* Nannius. Heinsius. Sylburgius, &c. Baillet, *jugement des sçavans, sur les poëtes Latins.*

NONNUS, medecin Grec, du X. siecle, composa par ordre de l'empereur Constantin *Porphyrogenete*, un traité intitulé *Compendium Morborum*, que Jeremias Martius tira de la bibliotheque d'Augsbourg, & publia avec sa traduction latine. Jerôme Velschius en promettoit une nouvelle édition.

NOPHE', desert dans le pays des Amorrhéens, au-delà du fleuve Arnon. La tribu de Ruben y fit bâtir une ville. * *Nomb.* XXI. 30.

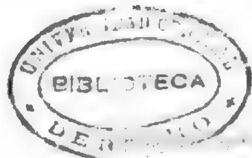
NOPHET, ville de Palestine sur les confins des tribus d'Issachar, & de Manassé. * *Josué*, 17. 11.

NORADIN, fils d'*Amad* Soudan d'Alep & de Ninive, connu sous le nom de *Sanguin* parmi les Européens, partagea les états de son pere avec son frere aîné, qui fut tué depuis par ses eunuques, au siege de Cologembar sur l'Euphrate, l'an de Jesus-Christ 1143. La souveraineté d'Alep étoit tombée dans le partage de Noradin, qui poussa bien loin ses conquêtes, & se rendit l'un des plus puissans princes d'Asie. Il signala sa valeur contre les Chrétiens croisez, pour le recouvrement de la Terre-Sainte ; défit Josselin, comte d'Edesse ; se rendit maître de ses états, & le fit prisonnier, après avoir vaincu Raymond prince d'Antioche, dans une bataille où ce dernier fut tué. Le sultan d'Icone fut vaincu à son tour : & celui d'Egypte, qui avoit été déthrôné par Morgan, appellant Noradin à son secours, lui donna occasion de le dépouiller lui-même. Gyracon general de ses armées se fit établir soudan d'Egypte au préjudice de Noradin son maître, que Calvisius dit avoir été son frere ; mais ce nouveau soudan mourut en 1170. selon le même Calvisius, & laissa pour son successeur le grand Saladin son neveu, ou plûtôt son petit-fils comme l'assure le même auteur. Celui-ci épousa la veuve de Noradin, qui étoit mort en 1173. & poussa jusqu'à dépouiller de ses états le fils de ce grand homme. * Bayle, *dictionaire critique.*

Il est bon de remarquer que les écrivains Orientaux s'accordent mal avec les Francs, sur ce qui regarde Noradin, soit pour la chronologie, soit pour les faits particuliers. Car si l'on en croit les premiers, dont l'autorité est des plus grands poids en cette occasion, ce prince ne succeda à son pere que l'an de Jesus-Christ 1149. & de l'hegire 544. Entr'autres exploits, il s'empara des états du calife d'Egypte, & en chassa depuis Saladin, qui les avoit conquis pour lui, & s'y étoit voulu établir. Saladin, disent-ils, étoit un avanturier, Curde de nation, au lieu que les autres le font neveu, ou petit-fils de Noradin. Quoi qu'il en soit, ils conviennent que Noradin étoit un prince qui n'avoit rien de barbare ; mais dont la valeur étoit soutenue de beaucoup de prudence & de generosité. * Calvisius. Maimbourg, *croisade, tome II.* Bayle, *dictionaire critique.* D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

NORAN ou NAARATHA, ville de la Palestine dans la tribu d'Ephraïm proche le Jourdain. * I. *Paral.* 7. 28.

NORBERT (saint) fondateur des Prémontrez, nâquit à Santein dans le duché de Cleves, l'an 1082. Son pere, *Herbert*, comte de Gennep, étoit allié aux empereurs, & aux princes de sa nation, & sa mere *Hadewige*, tiroit son origine de la maison de Lorraine. Il fut élevé près de Frederic, archevêque de Cologne, & fut appellé à la cour d'Henri V. S'étant destiné à l'état ecclesiastique, il fut chanoine de l'église de Santein, puis Aumônier de l'empereur Henri V. qui voulut lui donner l'investiture de l'archevêché de Cambrai, qu'il refusa. La cour changea un peu de ses mœurs ; mais il sçut s'en retirer, & se prepara au sacerdoce, par l'humilité & la retraite. Peu après l'an 1118. il se démit de ses benefices, vendit son patrimoine, en donna le prix aux pauvres, & s'en alla de ville en ville prêcher le royaume de Dieu. Le pape approuva son ministere, & le ciel le confirma par des miracles. Barthelemi évêque de Laon, connut ce nouveau prédicateur au concile de Reims, où Norbert étoit allé pour demander au pape Caliste II. la confirmation des privileges que ses prédecesseurs lui avoient accordez, & ce vertueux évêque l'attira dans son diocese. Saint Bernard, pour seconder Barthelemi, donna à Norbert un vallon solitaire nommé *Premontré*, où il se retira l'an 1120. & y fonda l'ordre des chanoines reguliers, qui porte le nom de *Premontré*, confirmé six ans après, l'an 1126. par Honorius II. Il fut appellé à Anvers, pour combattre l'heretique Tanchelin. Ayant fait un voyage en Allemagne, il fut forcé d'accepter l'archevêché de Magdebourg, l'an 1127. où il appella de ses chanoines. Leur vie austere étonna les chanoines de Magdebourg, & les desseins de reforme que leur archevêque meditoit, leur inspira pendant quelque-tems un esprit de rebellion, qui se dissipa. Le schisme de Pierre Leon troublant la tranquillité de l'Allemagne, quoique Norbert eût obligation à cet antipape, il ne hesita pas à se declarer contre lui, & détermina même l'empereur Lothaire à prendre le meilleur parti. L'occasion du concile de Reims le rappella en France pour quelque-tems, & après avoir eu la joie de voir sa maison de Premontré peuplée de 500. religieux, il s'en retourna mourir



dans sa ville archiepiscopale, le 6. Juin 1134. le pape Gregoire XIII. le canonisa en 1582. Son corps, qui étoit resté à Magdebourg, fut transferé l'an 1627. à Prague, dans un monastere de son ordre. On attribue à saint Norbert quelques ouvrages, entr'autres, III. livres de ses visions, & divers sermons. On a de lui un petit discours moral en forme d'exhortation, adressé à ceux de son ordre. *Cherchez* PREMONTRE' *Voyez* sa vie rapportée par Surius, & qu'on croit être composée par Hugues son successeur. * Bollandus, *au 6. Juin*, on y trouve Surius, Guil. Einseingrenius, *in catal. test. verit.* Jean le Page, *in bibliot. Præm.* Maurice Dupré, *in ann. Præm.* Baronius, *in annal. eccl.* Aubert le Mire, *in chron. Præm.* Valere André, *in biblioth. Belg.* Hugo, prieur des Premontrez de Nanci, & depuis, abbé d'Estival, *vie de saint Norbert l'an* 1704. M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du XII. siecle.*

NORCIA, *Nursia*, ville d'Italie, autrefois dans le pays des Sabins, & aujourd'hui en Ombrie, province de l'état Ecclesiastique, a eu titre d'évêché. Elle est située entre les montagnes, sur le ruisseau de Freddara, & elle est celebre, pour avoir été la patrie de saint Benoît. Les habitans de cette ville se sont conservé de si grands privileges, qu'elle peut passer en quelque façon pour une republique libre. Ils font leurs loix, & choisissent eux-mêmes leurs magistrats. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, & ce qui est observé avec une exactitude incroyable, c'est qu'aucun homme qui peut lire ou écrire, n'est capable d'entrer en aucune charge; ensorte que la magistrature est toujours entre les mains de quatre hommes non lettrez, que l'on appelle, *li quatro illiterati.* * *Lettres touchant l'état d'Italie, par un Anglois, l'an* 1687. Leandre Alberti.

NORD (la mer du) c'est une grande partie de l'Ocean Atlantique. Elle baigne la côte orientale de l'Amerique septentrionale, & une partie de celle de la meridionale. On l'appelle mer du Nord, pour l'opposer à la mer Pacifique, qui baigne les côtes occidentales de l'Amerique, & qui porte le nom de mer du Sud. Ses principales parties sont les mers de Canada, de Mexique, de Nord prise en particulier, & celle du Bresil. * Mati, *dictionaire.*

NORD (la riviere de) grande riviere de l'Amerique septentrionale. Elle coule dans le nouveau Mexique, où elle baigne la ville de Santa Fé, & elle vient se décharger dans la mer Vermeille, vers les confins de la province de Cinaloa.

Il y a une autre riviere de ce nom dans l'Amerique septentrionale, qui prend sa source dans le pays des Iroquois, traverse le nouveau Pays-Bas, ou la nouvelle Yorck, baigne le Fort Orange, & va se décharger dans la mer de Canada à la nouvelle Amsterdam. On l'appelle la riviere de Nord, pour l'opposer à une autre grande riviere, qui coule au midi de celle-ci, & qu'on nomme *la riviere de Sud.* * Mati, *diction.*

NORDBOURG, c'est une forteresse du duché de Slefwick en Danemarck. Elle a pris son nom de sa situation, au nord de l'isle d'Alsen, & elle l'a donné aux ducs de Holstein-Nordbourg. * Mati, *diction.*

NORDEN, ville d'Allemagne, dans la Westphalie, & dans la Frise orientale, ou Oostfrise, avec un bon port sur l'Ocean Germanique, s'augmente de jour en jour par le commerce. Le prince d'Oostfrise est souverain de Norden, que les auteurs Latins nomment *Nordenum.* * Bertius, Sanson.

NORDWICH, *cherchez* NORWICH.

NOREMBERG, *cherchez* NUREMBERG.

NORENNA (Alfonse de) Espagnol, religieux de l'ordre de saint Dominique, fut choisi en 1544. n'étant encore que diacre pour la mission dans les Indes Occidentales, & ayant appris en peu de tems la langue mexicaine, & quelques autres langues, il rendit de grands services à l'église, premierement comme compagnon des missionnaires, & ensuite comme leur chef. Son zele pour la conversion des sauvages lui attira beaucoup de consideration: il remplit les premieres places de son ordre dans la province de Chiapa; & le siege épiscopal étant vacant, il gouverna le diocese en qualité de seul grand vicaire depuis l'an 1567. jusqu'à l'an 1574. ce qui a fait croire à Davila qu'il en avoit été évêque. Il mourut l'an 1590. & laissa plusieurs ouvrages qui n'ont pas été imprimez, entre autres un de l'élection canonique, & un autre du gouvernement spirituel des Fideles dans les Indes. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NORES (Jason de) vivoit dans le XVI. siecle, & étoit natif de Nicosie, dans l'isle de Cypre. Lorsque cette ville fut prise par les Turcs l'an 1570. Nores se retira en Italie, & s'établit à Padoue, où il enseigna avec assez de réputation, & où il mourut, laissant divers ouvrages en prose & en vers. * *Voyez* son éloge, dans *le theatre des hommes de lettres de* l'abbé Ghilini.

NORFOLK ou NORFOLSHIRE, comté & province d'Angleterre, entre la mer d'Allemagne, & les comtez de Cambridge & de Suffolck. Ses villes principales sont Nordwich, Jarmouth, Cromer, &c. * Camden. Sanson.

NORICH, *voyez* CALAMINUS.

NORIN, fort de la Dalmatie, est bâti entre le fleuve Narenta, & la riviere de Norin, bras de ce fleuve, lequel va retomber dans le Narenta. Quelques-uns croyent; mais sans preuves, que cette riviere a été ainsi appellée, à cause d'une ville que Neron fit bâtir sur ses bords, & à laquelle il donna son nom, qui a été corrompu par la suite des tems. Ce fort appartient à la republique de Venise. Assez proche de Norin, vers le septentrion, est la petite ville de Metrovich, où toutes les maisons des Turcs sont distinguées par des tours. Les Chrétiens qui y demeurent sont Grecs Schismatiques. De l'autre côté, environ à deux milles de la tour de Norin, vers le midi, il y a une isle appellée *Opus*, formée par les deux bras du Narenta, & les eaux du Golfe de Venise, où les Venitiens bâtirent l'an 1685. un fort, dans une situation si avantageuse, qu'il les rend maîtres de la riviere. * Le P. Coronelli, *description de la Morée.*

NORIS (Philippe) né en Irlande, dans le XV. siecle, fut docteur en theologie de l'université d'Oxford, & fait doyen de l'église de saint Patrice de Dublin, vers l'an 1460. Il suivit les traces du celebre Richard, archevêque d'Armach, en écrivant contre les religieux mendians; & même dans ses sermons, il parloit souvent contre leurs pratiques. On ne sçait point l'année de sa mort. Les ouvrages qui nous restent de lui sont *declamationes, lib. lectura scripturarum*; Un traité contre les mendians qui se portent bien, *contra mendicitatem validam*; & des sermons, &c. * *Consultez* Balæus, *cent.* 14. Jac. Waræus *de Clar. Hibern. script. l.* 1.

NORIS (Henri) cardinal, & l'un des plus grands ornemens de l'ordre des Hermites de saint Augustin, dans le XVII. siecle, nâquit à Verone le 29. d'Août de l'an 1631. Sa famille est originaire d'Irlande, où il y en a encore de ce nom, aussi-bien qu'en Angleterre, & il descend d'un *Jacques* Noris, établi dans l'isle de Cypre, lequel après avoir défendu la principale ville de cette isle, se retira à Verone, quand les Turcs, sous Selim II. se furent rendus maîtres de l'isle de Cypre l'an 1570. Ce Jacques Noris est le même qui un peu auparavant a été appellé *Jason de Nores.* Son pere nommé *Alexandre*, a été connu par ses écrits, & principalement par son histoire d'Allemagne. Son fils *Henri* Noris fit paroître dès son enfance beaucoup d'esprit, de vivacité, & de facilite pour apprendre. Son pere lui donna les premieres instructions, & il eut un habile professeur de Verone, nommé *Messoleni*, pour precepteur. A l'âge de 15. ans il fut mis pensionnaire dans le college des Jesuites de Rimini, & y étudia la philosophie. Ce fut là où il commença à lire les ouvrages des peres, & principalement ceux de saint Augustin. Il prit l'habit dans le couvent des Augustins de Rimini, & se fit en peu de tems distinguer par son érudition. Au sortir de son noviciat, le general des Augustins le fit venir à Rome, afin qu'il pût vaquer à des études plus solides. Il s'y donna tout entier, & passoit les jours & les nuits à lire les livres de la bibliotheque Angelique des Augustins. Il étudioit d'ordinaire quatorze heures par jour, & a continué ce travail jusqu'à ce qu'il ait été élu cardinal. Etant encore à Rome, il commença à l'âge de 26. ans son histoire du Pelagianisme. Sa grande capacité le mettant en état de pouvoir instruire les autres, on l'envoya en differentes maisons de l'ordre, pour y pro-

feffer. Il fut d'abord envoyé à Pezaro, puis à Perouse, où il prit le bonnet de docteur, & à Padoue, où il acheva son histoire Pelagienne. Le grand duc de Toscane honorant son rare merite, le fit venir à Florence en 1674. le prit pour son theologien, & le fit aussi professeur de l'histoire ecclesiastique dans l'université de Pise. Le premier ouvrage que le pere Norris donna au public, fut l'*histoire Pelagienne*, imprimée à Florence l'an 1673. dans laquelle il parle de la condamnation prononcée dans le V. concile general, contre Origene & Theodore de Mopsueste, qu'il regarde comme les premiers auteurs de l'erreur Pelagienne. Il y joignit aussi une description du *schisme d'Aquilée*, & une *défense* des livres que saint Augustin avoit faits contre les Pelagiens & les Semi-Pelagiens. Cet ouvrage, qui acquit une grande reputation à son auteur, lui suscita beaucoup d'envieux. On l'attaqua par divers écrits, il répondit : la querelle s'échauffa, & fut portée au tribunal de l'inquisition. Le livre qui y avoit donné lieu, y fut examiné dans toute la rigueur, & s'en tira sans la moindre flétrissure : il fut depuis réimprimé deux fois : & l'auteur même fut honoré par le pape Clement X. du titre de *Qualificateur du Saint-Office*. On revint pourtant à la charge contre l'*histoire Pelagienne*, & elle fut deferée de nouveau à l'inquisition l'an 1676. d'où elle sortit encore avec le même succez. Le P. Noris demeura en repos pendant seize ans, & enseigna tranquillement l'histoire ecclesiastique dans Pise. Il travailla alors sur les medailles & donna divers ouvrages de chronologie, dont le plus sçavant est sur *les epoques des Syro-Macedoniens*. Il parut l'an 1689. & est devenu très-rare. Il fut suivi d'une *dissertation sur le cycle Paschal des Latins*. Enfin le pape Innocent XII. appella ce sçavant homme à Rome, l'an 1692. & l'établit sous-bibliothecaire du Vatican. Comme cet emploi l'approchoit du cardinalat, ses accusateurs se reveillerent, & publierent contre lui de nouvelles pieces : ce qui obligea le pape d'ordonner à des theologiens éclairez, & dont la reputation étoit de n'épouser aucun parti, d'examiner de nouveau les livres du pere Noris, & de lui en faire rapport. Leur témoignage fut si avantageux à l'auteur, que sa sainteté le fit consulteur de l'inquisition. Cela n'empêcha pas un adversaire redoutable par son érudition, de s'élever encore contre lui, & de l'attaquer vivement, sous le titre simulé d'un docteur de Sorbonne scrupuleux. Le pere Noris essaya de lever ses scrupules, dans un ouvrage qui parut l'an 1695. avec le titre de *dissertation historique, de uno ex Trinitate carne passo*, dans lequel après avoir justifié les moines de Scythie, qui s'étoient servis de cette expression, il se justifie aussi lui-même de ce qu'on lui imputoit d'avoir donné atteinte dans son histoire de l'heresie Pelagienne, à l'infaillibilité du pape, d'avoir traité à tort, (disoit-on) Vincent de Lerins, & quelques évêques des Gaules, de fauteurs du Semi-Pelagianisme, & d'avoir donné lui-même dans les erreurs de l'évêque d'Ipres. Ces justifications furent si fort du goût du pape Innocent XII. qu'il rendit enfin justice à l'auteur, en l'honorant de la pourpre sacrée le 12. Decembre 1695. Depuis cela il fut de toutes les congregations, & des plus grandes affaires : ce qui lui ôta tout le tems de travailler ; chose dont il se plaignoit lui-même amerement à ses amis. Il ne laissa pas de se ménager le loisir de redonner une quatriéme édition de son histoire Pelagienne l'an 1702. à laquelle il ajouta ses défenses Augustiniennes, & quelques-unes de ses dissertations, dont la derniere étoit contre le pere Macedo, Franciscain, qui avoit attaqué le Monachisme de saint Augustin, & quelques époques de la vie de ce grand docteur. Le cardinal de Noris fut fait bibliothecaire du Vatican, après le decez du cardinal Casanate, l'an 1700. & nommé par le pape l'an 1702. pour travailler à la reformation du calendrier ; mais il mourut à Rome le 23. Fevrier 1704. âgé de 73. ans. Il avoit travaillé à une histoire des Donatistes, qui n'a point vû le jour. Les ouvrages du cardinal Noris sont, *historia Pelagiana, libri duo ; dissertatio historica de synodo quinta œcumenica ; vindicia Augustiniana ; dissertatio de uno ex Trinitate carne passo ; apologia monachorum Scythiæ ab anonymi scrupulis vindicata : anonymi scrupuli circa veteres Semi-Pelagianorum sectatores, evulsi ac eradicati ; responsio ad appendicem autoris scrupulorum, Jansenianis erroris calumnia sublata ; Somnia Francisci Macedo ; epocha Syro-Macedonum parænesis ad Joannem Harduinum ; Traso, seu miles Macedonicus, Plautino sale perfrictus*. Le P. Noris a été un des hommes du dernier siecle qui a eu le plus d'érudition. Ses ouvrages sont très-sçavans & très-élégans, & dignes d'être immortels. * *Memoires du tems*. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des XVII. & XVIII. siecles*.

NORKOPING, ville de Suede, dans la province d'Ostrogothland, ou Gothie orientale, entre deux étangs, que les auteurs Latins nomment *Norcopia*. Elle est à cinq lieues de la mer Baltique, au couchant, entre le fleuve Motala, & le lac, dit *Veter*. * Sanson. Baudrand.

NORLINGUE, ou NORTLINGUE, que ceux du pays nomment *Nortlingen*, ville imperiale d'Allemagne, dans la Souabe, est nommée par les geographes Latins *Ala*, ou *Ala Flavia*, & *Nerolinga*. Elle est située sur un ruisseau, dit *Eger*, à quatre ou cinq lieues de Donavert, & à dix d'Ingolstadt. Cette ville est celebre par ses foires ; mais plus encore par les deux grandes batailles qu'on y a données, dans le XVII. siecle, en moins de douze ans. La premiere fut gagnée le 6. Septembre 1634. par les Imperiaux sur les Suedois ; & la seconde sur les Bavarois par les François, sous le duc d'Enguien, le 3. Août 1645. Merci, general des troupes Bavaroises, y fut fait prisonnier. * *Voyez* Puffendorf, *hist. Suec. ad an.* 1645.

NORMANDIE, en latin *Normania*, *Neustria*, grande province de France, avec titre de duché, est un des plus importans gouvernemens du royaume, à cause de sa situation sur la mer, & à cause du voisinage d'Angleterre. Elle comprend une partie de l'ancienne Neustrie, qui étoit de la France occidentale, & sous les Romains de la seconde Lyonnoise, dans la Gaule Celtique. Elle a la Picardie & l'isle de France au levant ; l'Ocean ou mer Germanique, au septentrion ; la Bretagne au couchant ; & la Beausse, le Maine & le Perche au midi. Sa longueur depuis Gisors jusqu'à Cherbourg, est d'environ 72. lieues, sa largeur de 30. son circuit de 240. On divise quelquefois cette province par ses villes, qui sont episcopales, Lisieux, Bayeux, Coutance, Evreux, Avranche & Seés, sous la Metropole de Rouen, qui est la capitale, avec parlement & cour des aydes, réunie l'an 1706. à la chambre des comptes. Son diocese comprend quatre pays, qui sont ceux de *Caux*, de *Brai*, du *Vexin*, & du *Roumois*. La plus commune division de Normandie, est en Haute & Basse. La haute-Normandie contient quatre bailliages ; sçavoir, Rouen, Evreux, Caux & Gisors. La basse Normandie en comprend trois, sçavoir, Alençon, Caën & Coutentin. Les autres villes sont Caën avec université, Dieppe, Eu, Fescamp, Falaise, le havre de Grace, Harfleur, Honfleur, l'Illebonne, Pont-de-l'Arche, Argentan, Alençon, Gisors, Caudebec, Cherbourg, Saint-Lo, Vire, Carentan, Quillebœuf, Lire, Vernon, &c. La Normandie est froide ; mais assez fertile, & abonde en bled, en betail, en fruits, & sur-tout en pommes & en poires, qui servent à faire le cidre & le poiré, dont les habitans de la province font leur boisson ordinaire ; parce qu'elle manque de vin presque par tout. Elle est arrosée des rivieres de Seine, d'Eure, de Rille, de Touque, de Dive, d'Orne, de Vire, & d'Ouve, qui sont les principales. Les forêts les plus considerables, sont celles d'Arques, de Brai, de Lyons, d'Eu, de Molineaux, de Romare, du Pont-de-l'Arche, de Breteuil, d'Evreux, de l'Aigle, de Conches, de Beaumont, de Neubourg, de Brotoime, de Touque, de Hiesme, d'Argentan, de Cerisie, de la Lande-Pourrie, d'Ailles, de Briquebec, de Singlais, &c. On y trouve aussi un grand nombre de carrieres, des eaux medicinales, plusieurs mines de fer & quelques-unes de cuivre, & d'autres métaux. Le nom de *Normandie* est tiré de celui des peuples Septentrionaux, qui vinrent s'y établir ; car en allemand *Nortman*, signifie *Homme du nord*. La Normandie a produit de grands hommes, tant pour les armes que pour les lettres. Ceux de cette province sont ingenieux ; mais accusez vulgairement d'être coleres, chicanneurs, & peu scrupuleux, lorsqu'il s'agit de manquer à leur parole. Reproche qui ne doit s'adresser qu'à la lie du peuple ; car la noblesse y est fidelle, brave & genereuse.

Cette province est très-peuplée, & renferme un grand nombre de gentilshommes. On y compte plus de quarante-cinq villes, & cent cinquante gros bourgs. Les peuples de Normandie font commerce de bétail, de toiles & d'herbes propres pour la teinture, comme de la garence du pastel, de la guesde, & du chardon, pour peigner les étofes de laine. Clovis reduisit ce pays en province, qui fit une partie du royaume de Soissons. Depuis les Normands, peuples sortis du Nord, après avoir piraté le long des côtes de la mer, se jetterent dans la France, du tems de Charles *le Chauve*, & y firent des dégâts incroyables. Ces courses durerent environ quatre-vingts ans, pendant lesquels la resistance fut souvent inutile. Il en falut venir à des tributs honteux, & payer des sommes d'argent, qui ne faisoient qu'attirer d'avantage les Barbares. Ils assiegerent trois fois Paris, & en effrayerent si fort les habitans dans le IX. siecle, que dans les oraisons publiques, ils prioient Dieu de les delivrer de la fureur des Normands. Le roi Charles *le Simple* fit un traité avec les Normands, donna sa fille *Gisle* à *Rollon*, *Rhou*, ou *Raoul*, chef de ces peuples, & lui ceda la Normandie, l'an 912. avec le titre de duc, à condition qu'il tiendroit cette province à foi & hommage de la couronne. Rollon se fit baptiser, prit le nom de *Robert* au baptême. Les Normands eurent tant de consideration pour l'équité de ce premier duc, qu'ils semblent encore l'appeller à leur secours, par le cri de *Haro*, comme s'ils disoient *Ha Rou*. Cette clameur n'a lieu que chez eux. ROLLON ou ROBERT, fut pere de RICHARD I. dit *le Vieil*, & surnommé *Sans-Peur*, qui laissa RICHARD II. dit l'*Intrepide*. Celui-ci eut pour successeur, ROBERT II. qui de *Herleve* femme d'un gentilhomme, ou, selon d'autres, d'un pelletier de Falaise, eut GUILLAUME, dit *le Bâtard*, puis *le Conquerant*, parce qu'il conquit l'Angleterre. Il mourut l'an 1087. Ce roi laissa *Robert*, dit *Courte-cuisse*; *Guillaume*, surnommé *le Roux*; & HENRI I. qui usurpa le royaume d'Angleterre. Ce dernier n'eut qu'une fille, nommé *Mahaud*, qui porta ses états à GEOFROI V. de ce nom, dit *Martel*, comte d'Anjou. De ce mariage sortit HENRI II. roi d'Angleterre, duc de Normandie, & pere de *Henri*, dit *le Jeune*, ou *au Court-Mantel*, mort avant son pere, l'an 1183; de RICHARD, surnommé l'*Orgueilleux*, ou *le Cœur de Lion*; de *Geofroi* & de JEAN. Celui-ci, surnommé *Sans-Terre*, fit mourir son neveu *Artus*, qui étoit fils de *Geofroi*: de sorte que pour ce parricide, & pour plusieurs autres crimes de felonie, il fut ajourné devant la cour des pairs, & privé par arrêt de son duché de Normandie, l'an 1202. Ainsi cette province fut adjugée au roi Philippe-*Auguste*, & fut réunie à la couronne, jusqu'à ce que les Anglois s'en emparerent sous Charles VI. son fils. Charles VII. la recouvra. Trois princes de la maison de France porterent le titre de ducs de Normandie; *Jean*, fils de Philippe *de Valois*; *Charles*, fils du roi *Jean*: & *Charles*, fils de *Charles* VII. & frere de *Louis* XI. Elle fut donnée à ce prince après la guerre, dite *du bien public*; mais il la rendit bientôt après; de sorte que depuis ce tems-là elle n'a point été désunie de la couronne. Entr'autres guerriers fameux qu'a produits la Normandie, on ne doit pas oublier les fils de Tancrede de Hauteville, qui dans le X. siecle, porterent leurs armes en Italie, & s'y rendirent maîtres de la Pouille, de la Calabre, & de la Sicile. Voici la suite chronologique des anciens ducs de Normandie, depuis le baptême de Rollon, l'an 912. jusqu'à Jean *Sans-Terre*, l'an 1202.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES DUCS de NORMANDIE.

Ans après J. C.		*Durée du regne.*
912.	Rollon ou Raoul, dit *Robert*,	5. ou 8.
917.	*ou* 920. Guillaume I. surnommé *Longue-Epée*,	26. ou 23.
943.	Richard I. dit *le Vieil*, l'*Ancien*, ou *Sans-Peur*, *mort l'an* 996. 998. 999. ou, *selon d'autres l'an* 1002. *ou* 1003.	
	Richard *Sans-Peur*, ou l'*Intrepide*, *mort l'an* 1026.	
1026.	Richard III.	2.
1028.	Robert II.	7.
1035.	Guillaume *le Bâtard*, *roi d'Angleterre*,	52.
1087.	Robert III. dit *Courtecuisse* ou *Courtebeuse*, *mort l'an* 1107.	
	Guillaume, dit Cliton.	
	Guillaume II. dit *le Roux*, *roi d'Angleterre*, *tué l'an* 1100.	
1107.	Henri I. roi d'Angleterre,	28.
1135.	Mahaud d'Angleterre, *morte l'an* 1167.	
1135.	Geofroi V. comte d'Anjou, dit *Martel*, *mari de Mahaud*.	16.
1151.	Henri II. roi d'Angleterre, &c.	38.
	Henri, dit *le Jeune*, ou au *Court-Mantel*, *mort avant son pere*, *l'an* 1183.	
1189.	Richard IV. dit l'*Orgueilleux*,	10.
1199.	Jean, dit *Sans-Terre*, *depouillé de la Normandie*, *l'an* 1202. *& mort l'an* 1210.	
1332.	Jean de France, depuis roi.	
1355.	Charles de France, depuis roi, V. du nom, dit *le Sage*	
1464.	Charles de France, *fils du roi Charles VII. & frere de Louis XI.*	

Divers auteurs font mention de la Normandie. * *Consultez*. Dudon, doyen de saint Quentin; Guillaume de Jumieges; Orderic Vitalis; & les historiens qui ont écrit des affaires des Normands, depuis l'an 838. jusqu'en 1220. & le recueil que le sieur André du Chêne fit imprimer à Paris l'an 1619. *in fol. recherches & antiq. de Normandie*; Jean Nagerel, *descript. de Normand.* Claude du Moulin, *hist. general. de Normand. &c.*

NORMEL (Jean) capitaine Anglois dans le XIV. siecle, fut chargé par le roi d'Angleterre du gouvernement de la ville d'Angoulême, où il commandoit l'an 1345. lorsque Jean, duc de Normandie, y alla mettre le siege. Ce brave capitaine le soûtint assez long-tems; & le voyant réduit aux dernieres extrêmitez, parut aux créneaux de la muraille, une veille de la Chandeleur, & demanda une tréve pour le lendemain seulement en consideration de cette fête de la Vierge. Après que le duc la lui eut accordée, cet adroit capitaine commanda le lendemain matin à tous ses soldats de s'armer, & de charger leur bagage; il sortit avec eux de la ville, à la vûe des ennemis, qui, à cause de la tréve, ne voulurent rien entreprendre. Par cette ruse Normel se sauva lui & ses gens, avec tous leurs biens, d'entre les mains des François, & se retira dans la ville d'Aiguillon, tenue par les Anglois. * Guillaume Paradin, *annales de Bourgogne*, *liv.* 11.

NORRI (Jean de) archevêque de Vienne, puis de Besançon, dans le XV. siecle, étoit fils de PIERRE seigneur de Norri, en Auvergne, & de *Jeanne* de Montboissier. Il fut maître des requêtes de l'hôtel sous le regne de Charles VI. fut employé dans les affaires les plus importantes de l'état; & l'an 1417. fut élevé sur le siege metropolitain de l'église de Vienne en Dauphiné. Il assista au concile qu'on celebra la même année à Constance: & s'y distingua par son sçavoir. Il fut aussi choisi pour prélat par le chapitre de Besançon; & mourut l'an 1433. lorsqu'il en alloit prendre possession. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes*, *&c.*

NORRIS (Henri) descendoit d'une ancienne & noble famille de Bergs, qui étoit une branche de la maison de Speke, dans le comté de Lancastre en Angleterre: il succeda à Guillaume Compton huissier à la verge noire sous le regne d'Henri VIII. qui le fit aussi gentilhomme privé de sa chambre & connétable du château de Wallingford. Y ayant un tournois à Greenwich, le premier de Mai, dans lequel George Bullen vicomte de Rochefort étoit le principal tenant, & Henri Norris le principal défendant, le roi quitta tout d'un coup, sans que personne sçût pourquoi. Mais on dit qu'il s'apperçut que la reine avoit laissé tombé son mouchoir avec lequel on pretend que son amant, ou son favori s'essuya le visage. Quoi qu'il en soit, la reine & les deux combattans furent envoyez le lendemain à la Tour, & peu de tems après condamnez tous trois à mort. On dit que le roi fut troublé de voir mourir Norris, & qu'il lui fit offrir la vie, s'il confessoit le crime dont il étoit accusé. A quoi Norris

Norris fit cette courageuse réponse : *Qu'il croyoit en conscience la reine innocente de ce dont on l'accusoit ; mais qu'elle le fût ou non, il ne pouvoit l'accuser d'aucune chose, & qu'il souffriroit plûtôt mille morts, que de trahir un innocent.* Le roi ayant entendu cette réponse, cria, *pendez-le, pendez-le. Henri*, son fils & heritier, n'étant alors âgé que de treize ans, fut fait chevalier par la reine Elizabeth, la septiéme année de son regne, dans la propre maison de Rycot ; & sept ans après il fut envoyé ambassadeur en France, où il se comporta avec tant de prudence & d'honneur que la reine, pour le recompenser de ses services & de la mort que son pere avoit soufferte pour les interêts de la reine sa mere, le fit pair d'Angleterre. Son fils aîné GUILLAUME mourut avant lui, laissant le lord *François* son fils & heritier, seigneur de beaucoup d'esprit, qui mourut la vingtiéme année du regne de Jacques I. ne laissant qu'une fille nommée *Elizabeth* Norris, qui fut mariée à *Edouard* Wrai, gentilhomme de la chambre du roi Charles I. Edouard n'eut qu'une fille, mariée 1°. à *Edouard* second fils d'*Edouard* comte de Dorset : 2°. à Montague Berti, comte Lindsei, grand chambellan d'Angleterre. Il en vint trois fils, JEAN, comte de Norris, né le 10. Mai 1653 ; *Edouard*, qui mourut jeune ; *Henri* ; & une fille nommée *Marie*. * Dugdale.

NORRIS (Jean) second fils de *Henri* I. seigneur Norris, celebre de son tems par sa valeur, fut instruit dans l'art militaire sous l'amiral de Coligni, dans les guerres civiles de France. Il fit ensuite la guerre en Irlande, sous Walter comte d'Essex, puis servit dans les Pays-Bas sous Mathias archiduc d'Autriche en 1579. sous le duc de Lorraine en 1582. sous Guillaume de Nassau, & l'an 27. du regne de la reine Elizabeth, il fut fait colonel general de toute la cavalerie & de toute l'infanterie envoyée d'Angleterre pour le secours d'Anvers assiegé par les Espagnols. Il eut charge en même tems de traiter avec les Etats Generaux, pour l'entretien de l'infanterie Angloise employée au-deçà de la mer. L'an 30. de la reine Elizabeth étant chef du conseil dans la province de Munster en Irlande, il eut pouvoir d'établir tels officiers par mer & par terre, qu'il jugeroit à propos pour la défense de ce royaume. L'an 33. du même regne il fut fait capitaine general des troupes auxiliaires d'Angleterre envoyées en Bretagne au roi de France Henri IV. contre ses sujets rebelles. S'étant comporté avec beaucoup de prudence & de courage dans tous ces importans emplois, à l'honneur de la nation Angloise, il attendoit qu'après le rappel de Guillaume Russel chevalier, puis lord de Thornhaugh, il seroit fait deputé d'Irlande en sa place : & voyant qu'on lui avoit preferé Thomas lord Borough, & qu'on vouloit qu'il se contentât de la premiere place qu'il avoit occupée dans la province de Munster, il en fut si touché, qu'il en mourut de chagrin. * Dugdale, *Baronage*.

NORT (Olivier de) originaire de Rotterdam, ayant passé le détroit de Magellan, entra dans la mer du Sud, où il côtoya le rivage du Chili ; & de là ayant pris sa route vers les Indes, arriva en l'isle de Borneo. Il revint ensuite proche du cap de Bonne-Esperance ; & après avoir presque fait le tour du monde, arriva l'an 1501. en Hollande, où il fit le récit de ses nouvelles découvertes. * Hugues Grotius, *annal. & hist. des troubles des Pays-Bas, liv.* 10.

NORT-CAP, *voyez* NORT KAEP.

NORT-CURRI, petite ville du comté de Sommerset en Angleterre, située sur la riviere de Tone. Elle est capitale de son canton. * *Diction. Anglois.*

NORTGOEW, partie de la Baviere, qui étoit autrefois le pays des anciens Narisques, *Narisci*, au-delà du Danube. L'auteur d'un ancien itineraire d'Allemagne en fait mention dans le VI. livre. * Bertius. Sanson. Ortelius.

NORTHAMPTON, province d'Angleterre, dans l'ancien royaume de Mercie, avec titre de comté, vers le milieu du pays. Northampton en est la ville capitale : les autres sont Barcklei, Daventri, &c. On y celebra un concile l'an 1138. & un autre assemblé contre saint Thomas de *Cantorberi*, l'an 1164. * Camden. Sanson.

NORTHAUSEN, sur le Zorge, *Northusia*, ville imperiale, dans la Thuringe, province d'Allemagne, entre Eufort & Halberstadt. Quelques auteurs parlent d'une assemblée ecclesiastique, qui s'y tint vers l'an 1105. * Ortelius. Sanson.

NORTHEIM, petite ville autrefois imperiale. Elle est maintenant du duché de Brunswick, ou basse Saxe. Elle est située dans la principauté de Calemberg, sur la Leine, entre Gottingue & Eimbecke, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

NORTHUMBERLAND ou NORTHUMBRIE, province & comté d'Angleterre, en la partie septentrionale du royaume, a eu autrefois ses rois particuliers. Elle comprend six comtez, dont quelques-uns ont été érigez en duchez ; York, Durham, Lancastre, Westmorland, Cumberland, & Northumberland. Les villes de celui-ci sont, Newcastel, Barwick, Alnvick, &c. Le duché de ce nom appartient à la maison de Dudlei ; *voyez* DUDLEI. * Bede. Polydore Virgile. Du Chêne, *histoire d'Angleterre.* Camden, *description d'Angleterre.*

NORT-KAEP ou NORT-CAP, *Rubea Promontorium*, promontoire de Nortwege, le plus septentrional de l'Europe. Il y a un cap de même nom en Guiane, province de l'Amerique meridionale. * Ortelius. Sanson, & Briet, *geogr.*

NORTLINGUE, ville, *voyez* NORLINGUE.

NORTSTRAND, isle de la mer d'Allemagne, située près du duché de Slefwick, vis-à-vis de la ville d'Hudson. Cette isle a été separée de la terre-ferme par la violence de la mer, qui a submergé les terres, qui étoient à ses environs ès années 1300. 1532. 1612. 1618. & 1634. Cette derniere inondation fit perir 6000. hommes, & plus de 40000. bêtes. Elle n'a maintenant que quatre lieues de long & deux de large. Le roi de Danemarck en est le maître, on n'y voit que des villages en assez grand nombre. * Mati, *diction.*

NORTWALSE ou GALLES SEPTENTRIONALE, *Venedocia*, que ceux du pays nomment *Gwineth*, ancien royaume d'Angleterre, dans la principauté de Galles. Roderic le divisa l'an 870. en trois regions, dont Arbefraw étoit la capitale. * Jean Speed & Camden, *descr. Mag. Britan.*

NORTWEGE, ou plus souvent NORVEGE *Norregia*, royaume de l'Europe, appartenant au roi de Danemarck, a pris son nom du lieu de sa situation ; parce que nord en allemand signifie *septentrion*, comme si on disoit *chemin du septentrion*. Les habitans le nomment *Norrige*, & par abregé *Norge*, & les Allemands *Nortwegen*, ou *Nortwengen*. On le divise ordinairement en cinq gouvernemens, qui sont Aggerrhus, Bergenhus, Dronthemhus, qui a sous soi Saltan, Wardhus & Bahus, qui est presentement au roi de Suede, avec une ville de ce nom. Les bornes de la Nortwege sont au levant, la riviere de Glama, & une longue chaine de montagnes, dites le mont *Sevo* ou *Savo* : c'est-là qu'on place le pays des peuples dits *Sithones*. La mer Baltique & l'Ocean l'arrosent du côté du midi & du couchant ; & au septentrion elle a l'Ocean Septentrional. La capitale du pays est Drontheim, que les Latins nomment *Nidrosia*. Les autres sont Opslo, Wardus, Tongsbergs, Bergen, Fridericksftad, Salsberg, Stavanger, Bahus, qui est aux Suedois, comme nous l'avons dit, &c. Le pays est vaste, mais montueux & sterile, à cause de son terroir pierreux, des sablons, des forêts, & du froid extrême. Il n'y a que la riviere de Glama qui puisse porter de grands bateaux. On y trouve un grand nombre d'isles le long de la côte septentrionale. Les principales sont Maghero, Suro, Samen, Trommes, Stagan, l'Offoten, Hitteren, &c. Près de cette derniere est le gouffre d'eau, dit *Maelstron*. Parmi les habitans les uns sont bons & simples, & ont la même religion que les Danois, on y en trouve beaucoup qui sont adonnez au sortilege. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils vendent le vent dont on a besoin pour suivre la route que l'on veut tenir : on voit souvent deux vaisseaux qui ayant tous deux le même vent en poupe, tiennent tous deux une route differente. Celui avec qui l'on fait le prix de ce vent, vient sur le bord du vaisseau, & attachant un petit mats de navire à la hauteur d'un homme, un linge de quatre doigts de large, il y fait plu-

sieurs nœuds, prononçant quelques paroles particulieres, après quoi il s'en retourne à terre; & lorsque l'on veut partir, on détache le premier nœud qui attire le vent en poupe d'une maniere très-agreable : à quelque distance de-là on detache un autre nœud, & le vent se renforce ; on en fait de même tant que les nœuds durent, & à mesure que le vent se relâche ; mais il faut observer que ce pouvoir finit à certain éloignement de l'endroit d'où l'on est parti ; & si l'on veut avoir la continuation de ce vent, ou un autre plus favorable, selon la diverse route que l'on veut tenir, il faut aller sur les côtes voisines, où l'on trouve d'autres marchands, qui en vendent sur nouveaux frais. Quelque fabuleux que ce fait paroisse à bien des gens, il n'y a pourtant rien de plus veritable : on n'a pour s'en éclaircir qu'à consulter les marchands ou mariniers qui ont navigé sur les côtes de Nortwege ou de la Laponie ; car quoique la plûpart crainte d'offenser Dieu, n'achetent point le vent de ces magiciens, au moins sont-ils obligez de leur faire quelque present de tabac, d'eau-de-vie, ou autres choses pareilles, pour les empêcher d'enchanter les vaisseaux & retarder leurs voyages : il y en a qui ont resté des quatre à cinq jours à la voile, sans pouvoir avancer ni reculer, pendant qu'ils voyoient voguer d'autres bâtimens. On s'adresse souvent à ces nigromanciens pour guider les vaisseaux, afin qu'ils n'approchent pas du Maelstroon, qui est un tournant d'eau, où les vaisseaux sont attirez de plus de trois lieues, & y sont engloutis sans pouvoir jamais être secourus. * Jordan, *voyages historiq. tome VIII.* Les habitans font commerce de graisse de baleine, de poisson sec, & de bois pour bâtir des navires. On y découvrit l'an 1646. une mine d'or près d'Opslo, mais elle ne fournit pas beaucoup. La Nortwege a eu des rois particuliers jusques sur la fin du XVI. siecle, qu'Aquin épousa Marguerite fille de Valdemar III. roi de Danemarck. Christophle lui succeda : & après celui-ci, Christierne fils de Thierri, comte d'Oldembourg, recueillit cette succession vers l'an 1448. Les auteurs parlent de divers anciens rois de Nortwege, dont la suite paroît tout-à-fait fabuleuse. Il est plus sûr de la conduire depuis Suein ou Suenon roi de Danemarck, qui déthrôna Arold l'an 998. jusqu'au tems que le Danemarck & la Nortwege ont été unis, sous Aquin & Marguerite.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS de NORTWEGE.

Ans après J. C.		*Durée du regne.*
	Arold ou Araud & Herold,	
998.	Suein ou Suenon,	13.
1011.	Saint Olaüs,	20.
1031.	Souenon,	8.
1039.	Magnus I.	16.
1055.	Herola ou Erould,	15.
1070.	Magnus II.	40.
1110.	Magnus III. chassé,	28.
1138.	Herol II.	10.
1148.	Magnus III. rétabli,	10.
1158.	Ingo, dit *Gibbus*,	18.
1176.	*Un interregne de 4. ans.*	
1180.	Magnus IV.	52.
1232.	Aquin, tyran,	31.
1263.	Olaüs, dit *Angosanus*,	17.
1280.	Eric I.	20.
1300.	Aquin II.	15.
1315.	Magnus V. roi de Suede,	11.
1326.	Aquin III.	2.
1328.	Magnus VI.	31.
1359.	Aquin IV.	16.
1375.	Olaüs III.	13.
1389.	Aquin & Marguerite.	
1412.	Eric de Pomeranie.	

Voyez la suite des derniers rois, sous le nom de DANEMARCK. * Sanson *le Grammairien*, & Albert Crantz, *hist.* Jean Martin, *chron. Nortweg.* Pontanus & Meursius, *hist. Dan.* Suaningius, *chron. Dan.* Golnitz. Cluvier. Sanson, & Briet, *geogr.*

NORWICH, *Norvicum* & *Nordovicum*, sur le Jart, ville d'Angleterre, dans le comté de Nortfolck, avec évêché suffragant de Cantorberi. * Camden.

NORWOD (Thomas) Anglois, religieux de l'ordre de saint Dominique, florissoit vers l'an 1314. Il laissa un commentaire sur l'épître de saint Paul aux Romains, & un autre sur les Sentences, qui n'ont pas été imprimez. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 1.*

NOSLER (George) de Berlin, fut professeur en medecine à Altdorf. Il publia plusieurs disputes en philosophie & en medecine. Voici son épitaphe. *Georgius Noslerus, Berolin. Marchicus, cum charitatibus suis hic situs est. Natus die* 10. *Maii anno* 1591. *denatus Altdorfii d.* 9. *Julii* 1650. *Vitæ sanctimoniam, eruditionis copiam, insignia merita quibus artem medicam & philosoph. per annos* 31. *summè sibi devinxit vir optimus, in fame templo, quam in hoc Cippo legi maluit.* * G. Richter, *id. in decad.* 2. *Orat. pag.* 204.

NOSTRADAMUS (Michel) medecin & celebre astrologue, dans le XVI. siecle, étoit de Salon, ou selon d'autres auteurs, de saint Remi en Provence, & fut fortifié par son ayeul maternel dans l'inclination qu'il conserva toute sa vie pour la science des astres. Il étudia à Montpellier ; & après ses études, il voyagea à Toulouse & à Bourdeaux. A son retour en Provence, il publia l'an 1555. ses centuries prophetiques, dont on fit tant d'estime, que le roi Henri II. en voulut voir l'auteur, qui fut envoyé à Paris par le comte de Tende, gouverneur de Provence. Ce monarque lui donna la somme de deux cens écus d'or, & l'envoya voir les princes ses fils à Blois. Charles IX. lui fit aussi des presens en passant en Provence. Nostradamus mourut le 2. Juillet 1566. âgé de 62. ans 6. mois & 17. jours à Salon, où il est enterré dans l'église des Cordeliers. On voit à main gauche en entrant, son portrait, avec cette risible épitaphe sur une pierre de marbre. *D. M. Ossa clarissimi Michaëlis Nostradami, unius omnium mortalium judicio digni, cujus pene divino calamo, totius orbis ex astrorum influxu futuri eventus conscriberentur. Vixit annos LXII. menses VI. dies XVII. obiit Salone CIↃ. IↃ. LXVI. Quietem posteri ne invidete.* Les auteurs parlent assez diversement du sçavoir de cet astrologue. On attribue à Etienne Jodelle ce distique, qui semble representer le caractere de Nostradamus.

Nostra damus, cùm falsa damus, nam fallere nostrum est;
Et cùm falsa damus, nil nisi nostra damus.

Il fut pere de *Cesar* Nostradamus, qui publia ses ouvrages, où l'on voit un abregé de la vie de cet astrologue, qui mourut en 1566. Ce dernier étoit procureur au parlement d'Aix, & laissa un recueil manuscrit qu'il avoit fait des choses les plus remarquables de Provence, depuis l'an 1080. jusqu'en 1494. où il faisoit entrer les vies des poëtes du même pays. Ces memoires ne tomberent que long-tems après sa mort entre les mains de son neveu *Cesar* Nostradamus, gentilhomme du duc de Guise, gouverneur de Provence ; il travailla dessus, & les états du pays lui donnerent en 1603. une gratification de 3000. liv. pour l'encourager dans son travail, dont l'impression fut enfin achevée à Lyon l'an 1614. sous le titre de *Chroniques de l'histoire de Provence.* Il les commence depuis les premiers Celtes Gaulois, & même il remonte jusqu'au déluge. Cesar *Nostradamus*, ainsi qu'il se nomme lui-même, étoit âgé de 59. ans, lorsqu'il finit cette édition. *Voyez* sa preface. La Mothe le Vayer dans *son instruction pour M. le Dauphin*, dit que celui-ci se mêloit de parler de l'avenir comme Michel son grand pere avoit fait, & que desirant succeder à son credit, il se hazarda de dire que le Poussin qui étoit assiegé, periroit par le feu ; & que pour être trouvé veritable dans sa prédiction, on le vit lors de la prise de cette place, qui dans le tumulte du pillage, mettoit le feu par tout ; dequoi M. de saint Luc fut tellement fâché, qu'il lui fit passer son cheval sur le ventre, & le tua. * *Voyez* la vie de Nostradamus au commencement de ses centuries. François de la Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibliot. Franç.* Naudé, *apologie des grands hommes accusez de magie, c.* 16. Bouche, *hist. de Prov. l.* 10. Sponde, *in annal. A. C.* 1566. *n.* 35. *&c.*

NOTAIRES DE ROME, appellez depuis *Protono-*

taires, font remonter extrêmement haut leur institution. Ils prétendent que pendant les persecutions de l'église naissante, le pape saint Clement, disciple de saint Pierre & son successeur après saint Lin & saint Clete, établit sept notaires, pour les quatorze quartiers de la ville de Rome, afin de rediger par écrit tout ce qui se passeroit dans l'emprisonnement & dans les supplices des martyrs. Depuis, saint Fabien créa sept soudiacres, pour obliger, disent ils, ces notaires à s'acquitter fidelement de leur commission, & à mettre ces actes entre les mains des diacres, qui les presentoient aux papes ses successeurs, dès le tems de saint Antere. On dit de ce pape, qu'il avoit grand soin de se faire apporter les registres des notaires, & de les mettre dans les archives publics de l'église, pour y être fidelement conservez. La même chose se pratiquoit dans les autres diocèses, par le zele des évêques, des prêtres & des diacres. Ainsi nous lisons, que l'histoire du martyre de saint Polycarpe, fut recueillie par son clergé de Smyrne; que les églises de Vienne & de Lyon dans les Gaules, envoyerent aux églises d'Asie & de Phrygie le recit des souffrances de saint Potin, de sainte Blandine, & des autres martyrs qui avoient été mis à mort dans leurs villes, sous l'empereur Marc-Aurele; & que saint Denys d'*Alexandrie* fit un livre pour apprendre à la posterité les martyres que beaucoup de ses diocesains venoient de souffrir dans la persecution de Dece. Saint Ponce, diacre, témoigne aussi qu'on avoit eu soin de toute antiquité dans l'église d'Afrique, d'écrire les actions des martyrs, & que ces memoires s'étoient conservez jusqu'à son tems. M. du Saussai, évêque de Toul, en sa preface du martyrologe de France, remarque qu'après que ces actes avoient été dressez & examinez dans les églises particulieres, on les envoyoit souvent à Rome pour passer par la censure du saint Siege. *Voyez* PROTONOTAIRES. * Anastase le *Bibliothecaire*, *in Clemente*, *Antero*, *& Fabiano*. Du Saussai, *Martyrologe de France*.

NOTARII (Berenger) religieux de l'ordre de saint Dominique, natif d'Arles, fut l'un des prédicateurs generaux dès l'an 1264. Il vint ensuite prendre les degrez à Paris, où il finit ses leçons sur les sentences l'an 1270. & après divers emplois honorables, il fut fait provincial de Provence l'an 1282. Ce fut en ce tems-là qu'il assista à la redaction des coutumes de Toulouse. Après avoir gouverné sa province pendant trois ans, il continua d'enseigner la theologie, & de prêcher avec beaucoup de succès, & il mourut fort âgé à Montpellier le 8. Juillet 1296. On a de lui une lettre circulaire aux religieux de sa province, qui est imprimée dans l'année Dominicaine. * Echard, *biblioth. script. ord FF. Præd. tom.* 1.

NOTGER ou NOTKER, évêque de Liege, dans le X. siecle, succeda à Ewrard, l'an 972. & travailla avec beaucoup de soin à l'embellissement de sa ville épiscopale: c'est pour cette raison que le Mire dit qu'il en fut un second fondateur. Il établit une église collegiale, & écrivit la vie de saint Landoalde, prêtre, que Surius rapporte au 19. Mars. On a encore de lui quelques autres ouvrages. * Alberic, *in chron.* Vossius, *l.* 1. *de hist. Lat. c.* 41. Valere André, *biblioth. Belgic.* Le Mire, *in fast. Belg.* Sammarth. *Gall. Christ. &c.*

☞ Il ne faut pas confondre ce prélat avec trois moines de saint Gal, du même nom de NOTGER ou NOTKER. Le premier NOTGER, surnommé *le Begue*, *Balbulus*, à cause de sa difficulté de parler, étoit de la race des Carliens. Ayant été mis jeune dans le monastere de S. Gal, il y étudia sous Marcel & sous Ison, avec Ratper & Tutillon. Ces trois moines s'étant adonnez à l'étude des belles lettres, les firent fleurir dans l'abbaye de saint Gal, où ils faisoient entr'eux des conferences. Ils s'appliquoient particulierement aux arts liberaux & à la musique, & leur principal emploi étoit de faire des prônes. Notger en composa plusieurs, & traduisit le pseautier en allemand pour le roi Arnoul. Il fit la vie de saint Gal en vers, & celle de saint Fridolin.. Il écrivit outre son martyrologe, qu'Henri Canisius rapporte dans le VI. tome de ses anciennes lectures, un traité des lettres de l'alphabet, qui servent au chant. On lui attribue encore les deux livres de l'histoire de Charlemagne, adressez à Charles *le Chauve*, quoiqu'anonyme, les vies de saint Landoalde & de saint Remacle; mais ces derniers ouvrages sont plûtôt de l'évêque de Liege. Ce Notger a passé une partie de sa vie dans le IX. siecle, & mourut l'an 912. au mois d'Avril. L'autre NOTGER, surnommé *le Piquant*, ou *le grain de Poivre*, *Piperis granum*, n'a vécu que dans le X. siecle. Il a été fait abbé de ce monastere en 973. & est mort l'an 981. Il étoit celebre par sa doctrine, aussi-bien que le troisiéme NOTGER, dit *le Physicien*, qui fut depuis abbé. * Eckerard, *in vita Notkeri Balbuli*. Jessé Metzlefer, *lib. de illustr. vir. S. Gall.* Canisius, *in not. ant. lect.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.* M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccles. du X. siecle*.

NOTGER ou NOTKER, nom de trois moines. *Voyez* la remarque precedente.

NOTHELME ou NOTHEBERT, de Londres, prêtre, puis archevêque de Cantorberi, travailla dans le VIII. siecle avec Bede, à l'histoire d'Angleterre. Avant que d'être évêque, il fit un voyage à Rome, pour recouvrer du pape Gregoire II. des memoires propres pour ce dessein, & rapporta une copie des lettres envoyées ou écrites par Augustin, apôtre d'Angleterre. Cet auteur composa divers traitez, & fut lié d'amitié avec Bede, qui lui dédia ses trente questions sur les livres des Rois. Nothelme mourut l'an 739. * Godwin, *de episc. Angl.* Pitseus, *de illust. Angl. script.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2.

NOTO, nommée diversement, *Nea*, *Nee*, *Nectum*, *Netum* & *Nettum*, ville de Sicile, donne son nom à la province, dite *Valle di Noto*, qui fait la troisiéme partie de la Sicile. Elle a la Val di Mazara au couchant, celle di Demona au septentrion, & la mer au levant & au midi. La ville de Noto est à quatre ou cinq lieues de la mer, vers l'embouchure de l'Abiso, près du cap de Passaro. Les autres villes de la province sont Saragosse, Augusta, Terranova, Motica, Camarana, &c.

NOTRE DAME DU LIS, ordre militaire, *cherchez* LIS.

NOTTEBOURG, ville forte, capitale de l'Ingrie, province de Suede, est bâtie sur le lac de Ladoga, & sur les frontieres de la Moscovie. Le roi Gustave-Adolphe la prit l'an 1614. sur les Russiens, qui la nomment *Oreska*, c'est-à-dire, *la Noix*.

NOTTINGHAM, comté & province d'Angleterre, avec une ville de ce nom, sur la riviere de Trent. Le comté a celui de Lincolne au levant, de Derbishire au couchant, & de Leicester au midi. * Camden.

NOVALESE, bourg avec un monastere, dans le marquisat de Suze en Piémont, au pied du mont Senis, à deux lieues de Suze vers le nord. * Mati, *dictionaire Anglois*.

NOVANTUS (Hugues) Normand, évêque de Chester, de Conventri, & de Litchfideld en Angleterre, florissoit vers l'an 1190. & écrivit l'histoire de la disgrace de Guillaume de Longsham ou Lougcham, chancelier du roi Richard. Il mourut l'an 1198. & passe pour être auteur d'autres ouvrages. * Leland. Pitseus.

NOVARE, *Novarra*, ville d'Italie dans le Milanez, est capitale d'un petit pays de même nom, & a un évêché suffragant de Milan. Cette ville a été souvent le theatre de la guerre. Les François y prirent l'an 1500. Louis Sforce. En 1513. ils assiegerent cette ville, & y furent défaits par les Suisses, qui les avoient attaquez la nuit; & en 1515. ils les chasserent de Novare. Ils prirent encore cette ville au mois de Mars 1522. sur Philippe Torniel, homme barbare & redouté par ses cruautez, qu'ils firent pendre. Deux ans après, le château de Novare se rendit à Sforce. Cesar Sparciani, évêque de Novare, publia l'an 1590. des constitutions synodales.

NOVARINI (Louis) de Veronne, clerc regulier de l'ordre des Theatins, dans le XVII. siecle, portoit dans le monde le nom de *Jerôme*; & entrant dans son institut, il prit celui de *Louis*. Il sçavoit les langues latine, grecque, hebraïque & chaldaïque; exerça divers emplois importans dans son ordre, & fut aimé des princes & des sçavans de son tems, sur-tout du pape Urbain VIII. Ce religieux a laissé divers ouvrages, dont les plus considerables sont; *Arcana mystica theologia*; *Sanctitas honorata*; *Adagia sanctorum Patrum*; *Amoris delicia*, *&c.* * Francisco

Bolviti, *Nomencl. scriptor. ordin. cleric. regul.* Ghilini, *theatr. d'huom. letter.* Le Mire, *de script. sac. XVII.* Laurenzo Craffo, *elog. d'huom. letter.* Jerôme Caracciolі, & Jean-Baptiste de Tufo, *hist. theat.*

NOVAT ou NOVATUS, prêtre de l'église de Carthage, vivoit dans le III. siecle. C'étoit un homme perfide, flatteur, arrogant, & avare jusqu'à la surdité, qui avoit laissé mourir son pere de faim, & qui pilloit impunement les biens ecclesiastiques, les pupilles & les pauvres. Pour éviter la punition de ses crimes, & se maintenir à la faveur des troubles, il resolut de former un schisme, & entra dans la cabale de Felicissime, prêtre d'Afrique, qui s'éleva contre saint Cyprien. Il avoit été cité devant ce saint évêque, l'an 249. mais la persecution que Decius excita l'année suivante, ayant obligé ce saint prelat de se retirer, Novat fut délivré de la crainte de comparoître devant lui. Ce fut peu de tems après qu'il se joignit à Felicissime, diacre, & qu'il soutint avec lui qu'on devoit recevoir les *Laps* à la communion, sans aucune penitence. L'an 251. il passa à Rome, vers le tems de l'élection du pape Corneille. Il y trouva NOVATIEN, prêtre ambitieux, qui par son éloquence, avoit acquis une grande reputation, & qui murmuroit de ce qu'on ne l'avoit pas élevé au pontificat, en la place de Corneille. Novat fit amitié avec lui; & par cette union funeste, il causa non-seulement le premier schisme dans l'église, mais forma encore une heresie. Ils publierent des calomnies atroces contre le pape; & sçurent si bien les colorer, que plusieurs s'y laisserent abuser. Ils firent venir trois évêques simples, ignorans & inconnus; & après les avoir fait boire, ils les obligerent d'ordonner Novatien évêque de Rome. Il y avoit plusieurs défauts en sa personne, qui l'excluoient de cette grande dignité, quand même l'élection n'auroit pas été schismatique; car outre qu'il avoit été possedé du diable, & délivré par les exorcismes de l'église, il avoit reçu le baptême dans son lit étant en danger de mort, & n'avoit point été confirmé; irregularitez capitales, selon les canons. Après cette ordination si peu reguliere, Novatien écrivit à saint Cyprien de *Carthage*, à Fabius d'*Antioche*, & à Denys d'*Alexandrie*; mais le premier ne voulut point ouvrir ses lettres, & excommunia ses deputez. Il en avoit même déja envoyez à Rome pour faire cesser le schisme. Fabius se moqua de Novatien; & Denys lui manda qu'il ne pouvoit mieux faire connoître qu'on l'avoit élu malgré lui, qu'en quittant son siege pour le bien de la paix. Cet antipape, qui étoit aussi heresiarque soutenoit qu'il ne falloit point recevoir à la penitence ceux qui étoient tombez dans quelque peché après le baptême; & Novat, avec lui, professa cette erreur si opposée au sentiment qu'il avoit défendu en Afrique. Ses disciples, qu'on nomma NOVATIENS, prirent aussi le nom de *Cathares* ou *Purs*. Ils ajouterent à ses erreurs de nouvelles faussetez, comme l'improbation des secondes nôces, & la necessité de rebaptiser les pecheurs. Ces Heretiques se maintinrent jusques dans le IV. siecle, après le concile de Nicée, qui fit des reglemens pour la forme de leur reception à l'église. Depuis, ils se diviserent entr'eux; & Sabatius, un de leurs prêtres, qui avoit été Juif, introduisit une espece de Judaïsme dans leur secte. * Saint Cyprien, *ep. 46. 47. &c.* Eusebe, *l. 6. histoire* Saint Epiphane, *her. 59.* Saint Augustin, *her. 38.* Saint Hieron. *de script. eccl.* Baronius, *in annal. &c.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siecles.*

NOVATIEN, prêtre de Rome, avoit été philosophe avant que d'être Chrétien. Il fut, comme on vient de dire, baptisé dans son lit, étant dangereusement malade. Ayant été ordonné prêtre contre les regles & la priere de son évêque, il se cacha pendant la persecution, & refusa de donner le baptême aux Catechumenes. Pendant la vacance du siege de Rome, après la mort de Fabien l'an 250. il écrivit une lettre à saint Cyprien au nom du clergé de Rome, qui est la 30. parmi celles de ce pere. Après que Corneille fut mis à la place de Fabien, Novatien attaqua son ordination, l'accusa de plusieurs crimes, & publia un libelle contre lui. Le principal pretexte dont il se servit, étoit que Corneille recevoit à la communion ceux qui étoient tombez dans l'idolâtrie. Sous ce pretexte, il se separa de la communion de Corneille, excité par Novat; il se fit ordonner évêque de Rome, comme il a été rapporté dans l'article precedent. Saint Jerôme le met au nombre des ecclesiastiques, & dit, qu'il avoit composé des traitez, de la pâque, du sabbat, de la circoncision, du souverain pontife, de l'oraison, des viandes juives, & de la Trinité. Il y a bien de l'apparence que le traité de la Trinité & le livre des viandes juives, qui sont parmi les œuvres de Tertullien, sont des ouvrages de ce Novatien. Ces deux traitez sont bien écrits, & ne sont pas méprisables. Les historiens Grecs ont confondu mal à propos Novatien avec Novat. C'est le premier & non pas le dernier qui a donné son nom à la secte des Novatiens. M. Du Pin, *biblioт. des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siecles, edit. Paris.* in 8°.

☞ Les premiers Novatiens ne refusoient la communion qu'à ceux qui étoient tombez dans le crime d'idolâtrie; ils allerent ensuite plus loin, & exclurent aussi de leur communion pour toujours, ceux qui avoient commis les crimes, pour lesquels on meritoit d'être mis en penitence. Ils ôterent enfin à l'église le pouvoir de lier & de délier; ils condamnerent les secondes nôces, & rebaptiserent ceux qui avoient été baptisez dans l'église. Cette secte subsista long-tems en Orient & en Occident; mais elle faisoit un corps bien plus considerable en Orient qu'en Occident. Elle y avoit ses évêques dans les grands sieges & dans les petits, ses prêtres, ses églises, & un grand nombre de sectateurs. Quant au reste, ils n'avoient rien changé à la foi ancienne sur la Trinité, & ils approuverent le symbole du concile de Nicée. Il y avoit encore des Novatiens en Afrique du tems de saint Leon, & il y en a eu en Orient jusqu'au VIII. siecle.

NOVATIENS, *voyez* l'article precedent.

NOVATUS (Marcus-Anneus) frere de Seneque, *voyez* GALLION.

NOVATUS, *voyez* NOVAT.

NOUE (François de la) dit *Bras de Fer*, gentilhomme Breton, d'une très-bonne maison, fut non-seulement un grand capitaine, mais un homme habile dans les affaires, & se distingua également dans toutes les occasions par sa prudence & par sa valeur. Il nâquit l'an 1531. de FRANÇOIS de la Noue II. du nom, & de *Bonaventure* l'Espervier, & dès son jeune âge il voyagea en Italie, où il porta les armes. A son retour en France, il professa la religion Prétendue-Reformée, qui s'étoit établie en Bretagne dès l'an 1537. La Noue rendit de grands services à ceux de ce parti, & par sa probité, sa valeur & sa sagesse, se fit aimer & estimer même des Catholiques. Il avoit assez de connoissance des bons auteurs & des belles lettres, & étoit d'ailleurs honnête, liberal & bienfaisant. Ce fut lui qui prit Orleans sur les Catholiques le 28. Septembre 1567. & qui en chassa le gouverneur Catholique, qui s'étoit retranché à la porte Banniere. Il conduisit l'arriere-garde à la bataille de Jarnac l'an 1569. & fut gouverneur de Mâcon, que prit le duc de Nevers. Après la bataille de Jarnac, la Noue attaqua un fort, que Pui Gaillard, capitaine Catholique, avoit bâti à Luçon, sur l'avenue de Marez. Celui-ci rassembla ses troupes pour défendre son fort; mais il fut defait entre sainte Gemme & Luçon. Ensuite la Noue prit encore Fontenai, Oleron, Marennes, Soubize & Brouage. Ce fut à la prise de Fontenai en Poitou, qu'il reçut un coup au bras gauche, qui lui en brisa l'os. On le lui coupa à la Rochelle, & il s'en fit faire un de fer, qui lui fit donner le surnom de *Bras de Fer*. Il s'en servoit très-bien pour manier la bride de son cheval, & n'agissoit pas moins librement qu'auparavant. L'an 1571. il fut envoyé avec Genlis dans les Pays-Bas, où il surprit Valenciennes. A son retour en France après la saint Barthelemi, il fut envoyé par le roi à la Rochelle; il en fut general l'an 1573. & après que ceux de son parti eurent pris les armes le 10. du mois de Mars, il trouva moyen d'enlever Mesle & Lusignan aux Catholiques: mais venant ensuite à reconnoître que sa conduite ne manqueroit pas de lui attirer des reproches très-justes, & qu'ayant abusé de l'autorité que le roi lui avoit confiée pour fortifier le parti des rebelles, il ne pouvoit passer que pour un traître, il prit resolution de chercher une mort honorable dans les for-

ties que firent les assiegez : & se mêla une fois si avant, qu'il y eût été tué, sans un gentilhomme nommé *Marcel*, qui se mit au-devant du coup mortel dont il alloit être percé. Depuis, l'an 1578. il suivit dans les Pays-Bas le duc d'Alençon, qui l'envoya avec trois mille hommes aux Etats. La Noue leur rendit de grands services. Philippe de Melun, vicomte de Gand, qu'on appelloit le marquis de Risbourg, le fit prisonnier l'an 1580. en une rencontre près du château d'Ingelmonster. La Noue avoit pris peu auparavant Ninove, & le comte d'Egmont qui étoit dans cette place. Les Espagnols témoignerent une extrême joie de la prise de ce grand capitaine, & ne le remirent en liberté qu'en 1585. échangeant avec lui le comte d'Egmont, & lui faisant cent mille écus de rançon. Depuis, au commencement des guerres de la Ligue, il se retira à Geneve. Guillaume-Robert de la Marck, duc de Bouillon, prince de Sedan, &c. y mourut le 1. Juin 1588. laissant sa sœur Charlotte heritiere de ses biens. Il nomma le sieur de la Noue executeur de son testament, & le fit tuteur de cette princesse, & gouverneur de ses terres souveraines ; mais comme diverses raisons l'empêcherent de se rendre dans les Pays-Bas aussi-tôt qu'il l'eût desiré, la pupille fut presque opprimée. Il ne negligea pourtant rien pour retablir ses affaires ; & il y travailloit, lorsque le roi de Navarre, qui s'étoit uni avec le roi Henri III. le manda avec le duc de Longueville, pour aller au-devant d'un secours que Sanci amenoit de Suisse. Ce fut un peu avant la mort du roi. La Noue continua ses services sous Henri *le Grand*, & fut tué au siege de Lambale l'an 1591. Dans le tems qu'il étoit monté sur une échelle pour reconnoître ce qu'on faisoit dans la place, il fut blessé à la tête d'un coup de mousquet, dont il mourut quelques jours après, regretté presque également de ses amis & de ses ennemis. Il avoit épousé *Marguerite* de Teligni, dont il eut *Odet* de la Noue ; *Theophile*, qui prit le nom de *Teligni* ; & une fille mariée au marquis de la Moussaye. Ses fils furent heritiers de ses bonnes qualitez. L'aîné qui avoit été quatre ans prisonnier aux Pays-Bas, venoit après sa delivrance, se rejouir avec son pere ; mais il trouva qu'il n'avoit plus d'autres devoirs à lui rendre que ceux des funerailles. *Moyse Amirault, *vie de la Noue*. De Thou. Davila. La Popeliniere. Strada. Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall.* Mezerai. Dupleix, &c.

NOVE (Paul de) doge de Genes, étoit teinturier de son métier, fut choisi en 1506. pour duc par les Genois, qui s'étoient revoltez. Louis XII. roi de France, les ayant remis à leur devoir, fit prendre de Nove, auquel il fit couper la tête publiquement.* Enguerrand de Monstrelet, *chron.*

NOVE', petite ville à douze lieues de Dantzick en remontant la Vistule, sur la route de cette derniere ville à Thorne. * *Memoires de* Beaujeu.

NOVELLARE, NUOLARE, petite ville du Modenois, en Lombardie, à trois ou quatre lieues de Reggio, vers le nord, & capitale d'un petit pays, qui ne dépend que du comte de Novellare, qui est de la maison de Gonzague. * Mati, *diction.*

NOVELEFKE, *cherchez* LAODICE'E.

NOVELLI ou de NOUVEAU (Arnaud) cardinal, sorti d'une des plus riches & des plus nobles familles de Guienne, dès son jeune âge prit l'habit dans l'ordre de Cîteaux, & fut élu abbé de Font-Froide, dans le diocese de Narbonne. Le pape Clement V. qui le connoissoit très-particulierement, le pourvût de l'office de vice-chancelier de l'église, & le créa cardinal le 19. Decembre 1310. Quelque tems après, il l'envoya legat en Angleterre, & lui temoigna dans toutes sortes d'occasions combien il faisoit d'estime de sa personne. Le cardinal Novelli mourut à Avignon l'an 1317.* Walsingham, *hist. Angl. A.C.* 1312. Thomas de la Moor, *in Eduar. II.* Frison, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card.* Sainte-Marthe, *T. IV. Gall. Christ. &c.*

NOVELLON, évêque de Soissons, fils de GERARD seigneur de Cherisi & de Muret, étoit homme d'une grande sainteté, & fort éloquent. Il fut élu évêque de Soissons l'an 1175. ou 1176. & se croisa pour le voyage d'Outre-mer, où après la prise de Constantinople par les François l'an 1203. il fut un de ceux qu'on nomma, pour élire un empereur. Ensuite il fut élevé l'an 1204. à l'archevêché de Thessalonique, que le pape Innocent III. lui permit de tenir avec l'évêché de Soissons, jusqu'à ce que les François fussent paisibles possesseurs de l'empire. Il vint depuis en France, pour y chercher du secours, & donna à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, grand nombre de reliques, dont nous avons l'histoire, tirée des archives de la cathedrale de cette ville. Il retourna à Constantinople vers l'an 1207. avec des forces considerables, comme nous l'apprenons du continuateur de Sigebert. Peu après ayant été renvoyé vers le pape, il mourut à Paris, où il fut enterré dans l'église de saint Nicolas, selon Alberic. * Hermant, *l.* 1. *de miracl. S. Mariæ Laud. c.* 1. Alberic, *in chron.* Du Chêne, *hist. de Cast. l.* 12. *c.* 5. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Cange, *observ. sur Ville-Hardouin, &c.*

NOVEMBRE, c'étoit autrefois le neuviéme mois de l'année de Romulus, qui n'étoit que de dix mois, & c'est aujourd'hui le onziéme, parce que Numa ajoûta les mois de Janvier & de Fevrier. L'empereur Commode le fit appeller *Exsuperatorius* ; mais après sa mort il reprit son nom. *Cherchez* FESTES DES PAYENS. * *Antiquitez Romaines.*

NOVEMVIRS : c'est le nom que les historiens donnent à neuf magistrats d'Athenes, dont le gouvernement duroit un an. Le premier de ces magistrats signoit tous les actes publics, on l'appelloit *archonte*, ou *prince* ; le second, *Basileus*, ou *roi* ; le troisiéme *Polemarque*, ou *chef d'armée* ; & les six autres, *Thesmothetes*, ou *Legislateurs*. Ils faisoient serment d'observer exactement les loix, faute de quoi ils s'obligeoient de donner à la republique une statue d'or de leur grandeur. Ceux qui s'acquittoient de leur charge avec honneur, étoient ensuite reçus senateurs de l'Areopage. * Plutarque, *in Solone & Pericle.*

NOVENDIAL, NOVENDIALE, sacrifice que les Romains continuoient pendant neuf jours pour détourner les malheurs dont ils étoient menacez par quelque prodige, & pour appaiser leurs dieux lorsqu'ils leur paroissoient irritez. Le senat rendoit alors un decret, adressé au grand pontife, ou au préteur de la ville, qui ordonnoit cette fête au peuple. Ce fut Tullus Hostilius, quatriéme roi de Rome, qui institua ces sacrifices, lorsqu'on lui eut apporté la nouvelle d'une grêle prodigieuse, qui tomba sur le mont Alban, dans le pays Latin, & dont la grosseur & la dureté fit croire que c'étoient des pierres. * Tive-Live, *l.* 1.

NOVENSILES, *Novensiles*, dieux des anciens Romains que les Sabins apporterent, & à qui Tatius fit bâtir des temples, étoient ainsi appellez, parce qu'ils étoient venus des derniers à leur connoissance, ou qu'ils avoient été divinisez après les autres. Tels étoient la Santé, la Fortune, Vesta, Hercule, &c. Quelques-uns neanmoins prétendent que les dieux, appellez *Novensiles*, étoient ceux qui presidoient aux nouveautez, & qui faisoient renouveller les choses : d'autres ont dit que ce nom ne tiroit point son origine du mot *novus*, *nouveau*, mais plûtôt de *novem*, *neuf*, parce que ces dieux étoient au nombre de neuf ; sçavoir, Hercule, Romulus, Esculape, Bacchus, Enée, Vesta, la Santé, la Fortune, & la Foi ; mais ces auteurs ne disent pas ce que ces neuf dieux avoient de commun entr'eux, & ce qui les distinguoit des autres dieux. D'autres ont crû que c'étoient les neuf muses qui étoient appellées de ce nom. Les autres ont cru que c'étoit le nom des dieux champêtres ou étrangers, & que parce qu'ils ne composoient que neuf, on leur donna le nom de *Novensiles*, afin de n'être pas obligé de les nommer les uns après les autres. * Lilio Giraldi, *de syntag. deor.*

NOVI, petite ville de l'état de Genes en Italie, sur les confins du duché de Milan, à deux lieues de Tortone vers le midi. * Mati, *diction.*

NOVIBAZAR, ville de la Turquie en Europe, capitale de la Servie, & située au confluent des petites rivieres de Striza & de Rusca, à dix-sept lieues de Nissa, vers le couchant. * Mati, *diction.*

NOVIGRAD, petite ville de Dalmatie, fortifiée, défendue par une citadelle, & située au fond d'un long golfe, à huit lieues de Zara, vers l'orient septentrional.

Quelques geographes la prennent pour la petite ville nommée anciennement *Argyruntum* & *Argyrutum*, que d'autres mettent à Obravazza, bourg voisin de Novigrad, & d'autres à Pescha, bourg sur la côte de la Morlaquie, vis-à-vis l'isle de Pavo. * Baudrand.

NOVIGRAD : il y a deux petites villes de ce nom en Croatie. L'une dans la Corbarie à sept lieues de Wihitz vers le nord : l'autre dans la Morlaquie, à sept lieues de Zang vers le levant. * Mati, *diction.*

NOVIGRAD (le comté de) comté de la haute Hongrie ; il est entre les comtez de Sag, d'Hewecz, de Pest, & le Danube. Il n'a rien de considerable, que Novigrad sa capitale, qui est située à une lieue du Danube, & à huit de Gran vers le levant. * Mati, *dictionaire.*

NOULIS (Nicolas Petrineau des) Angevin, president de l'élection d'Angers, & secretaire perpetuel de l'academie d'Angers, publia l'an 1707. à Paris l'histoire des rois de Sicile & de Naples de la maison d'Anjou, c'est-à-dire, de Charles I. mort en 1284. & de Charles II. dit *le Boiteux*, mort en 1309. Il l'avoit composée sur les historiens contemporains, sur les titres originaux & sur des manuscrits authentiques. Cet auteur est mort en 1709. * Le Long, *bibliot. hist. de France.*

NOVODVOUR, qu'on écrit *Novodvor*, ville de Pologne sur la Vistule, à quatre lieues au-dessus de Warsovie, sur les hauteurs de la droite. Il y a un peage dans cette ville, & c'est le seul qu'on souffre en Pologne par eau & par terre. * *Memoires du chevalier* de Beaujeu.

NOVOGOROD, que ceux du pays appellent *Novogorod Veliki*, c'est-à-dire, *Novogorod la grande*, ville de Moscovie, capitale d'une principauté de même nom, avec titre d'archevêché, est située sur la riviere de Volkou, ou Volga, laquelle sort du lac d'Ilmen, à une demi-lieue au-dessus de la ville, & va traverser le lac de Ladoga, d'où elle se decharge dans le golfe de Finlande. Vithold, grand duc de Lithuanie, & general de l'armée de Pologne, fut le premier qui obligea le peuple de cette ville l'an 1427. à payer un tribut de deux cens mille écus. Jean-Basile Grotdin, tyran de Moscovie, s'en rendit maître en 1477. & y mit un gouverneur. Peu de tems après il y alla en personne, & pilla la ville, d'où il emmena trois cens chariots chargez d'or, d'argent & de pierreries, & plusieurs autres chariots pleins de riches étofes, & de meubles precieux, qu'il fit porter à Moscou, où il fit venir tous les habitans de Novogorod, envoyant des Moscovites en leur place. Jean Basilowits, grand duc de Moscovie, y exerça encore plus de cruauté l'an 1569. car sur un simple soupçon de revolte, il fit tuer ou jetter dans la riviere deux mille sept cens soixante-dix personnes, sans compter un nombre infini de pauvres gens, qui furent écrasez par la cavalerie, qu'on lâcha sur eux. Après avoir pillé le riche temple de sainte Sophie, & tous les tresors des autres églises, il fit aussi piller l'archevêché, & commanda à l'archevêque de monter un cheval blanc ; ensuite de quoi on lia les jambes à ce prelat, on lui pendit au cou une vielle, & on lui mit un flageolet à la main. Il fut ainsi conduit à Moscou, & en fut quitte pour cet opprobre ; mais tous les abbez & moines furent taillez en pieces ou noyez. Les Suedois prirent la ville de Novogorod l'an 1611. & la rendirent peu de tems après. C'étoit autrefois la premiere ville de tout le septentrion, pour le commerce qu'y faisoient non seulement les Livoniens & les Suedois, mais aussi les Danois, les Allemands & les Flamands. Elle jouissoit de plusieurs privileges sous son prince, qui ne reconnoissoit point le grand duc de Moscovie ; & elle étoit devenue si puissante, que l'on disoit dans ce pays en commun proverbe ; *Qui est-ce qui se peut opposer à Dieu, & à la grande ville de Novogorod ?* Quelques auteurs l'ont mise en parallele, pour sa grandeur, avec la ville de Rome : mais c'est trop exaggerer ; car ce n'est plus cette grande ville, que l'on vantoit tant autrefois. Il y a plus de cent belles églises, la plûpart couvertes de cuivre doré : la ville peut avoir deux lieues de circuit, & son enceinte étoit autrefois bien plus grande, comme il paroit par les vestiges de ses murailles & de ses monumens. On y compte jusqu'à 70. monasteres; mais en approchant de la ville, on n'y voit que des murailles de bois, & des maisons bâties de poutres & de solives de sapins. L'histoire du pays dit, qu'avant que la ville de Novogorod eût reçû le Christianisme, il y avoit une idole, que l'on appelle *Perun*, c'est-à-dire, *le dieu du feu* ; car *Perun*, en langue moscovite, signifie *le feu.* On representoit ce dieu tenant la foudre à la main, & l'on entretenoit devant lui un feu perpetuel, où l'on ne brûloit que du bois de chêne. On punissoit de mort ceux qui en avoient soin, s'ils le laissoient éteindre. Ce peuple ayant reçû le baptême, jetta cette idole dans l'eau. On croit que le couvent que l'on appelle *Perunski*, est bâti au lieu où étoit autrefois le temple de ce faux dieu. Hors de la ville, & de l'autre côté de la riviere, il y a un couvent dedié à saint Antoine où les Moscovites gardent une pierre de moulin, sur laquelle ils disent que ce Saint est revenu de Rome en ces quartiers-là, descendant par le Tibre, & passant la mer, puis montant dans la riviere de Volkou, jusqu'à Novogorod. On voit une chapelle, où ils assurent que saint Antoine est enterré, & que son corps est tout entier, sans aucune corruption. * Olearius, *voyage de Moscovie.* Jordan, *voyage historique tome VII.*

NOVOGRODEK, surnommée *Litavski*, ville de Pologne, dans la Lithuanie, capitale d'un palatinat de ce nom, est à quatre ou cinq lieues du fleuve Niemed. Ce palatinat est entre la Polaquie & la Polesie. On y trouve Wolkowiska, Lakowicz, Mir, Solonim, &c. qui sont les principales villes après la capitale. * Sanson.

NOVOGRODEK SEVIERSKI, ville de Lithuanie, autrefois à la Pologne, & depuis quelque tems à la Moscovie. * Sanson.

NOVOMENTO, NOVE, c'étoit anciennement une ville des Triballiens dans la basse Mesie. Ce n'est maintenant qu'un bourg de la Bulgarie, situé près du Danube, à dix-huit lieues d'Ischa vers le levant. * Mati, *diction.*

NOVOMONT, petite ville de l'ancienne Servie, & renfermée maintenant dans la Bosnie. Elle est sur la Drina près de sa source & des confins de l'Albanie. * Mati, *diction.*

NOUR-MAHAL, reine des Indes, femme de *Gehanguir*, grand-Mogol, l'an 1620. portoit deux noms, dont l'un étoit *Nourgeambegum*, qui signifie, *la lumiere du monde*, & l'autre *Nour-Mahal*, c'est-à-dire, *la lumiere du serrail.* Cette reine fort ambitieuse, ne s'étudioit qu'à complaire au roi, pour venir plus aisément à bout de ses desseins, & possedée d'une extrême passion d'éterniser sa memoire, crut n'y pouvoir mieux réussir, qu'en faisant fabriquer en son nom quantité de monnoye : ce qu'elle fit avec beaucoup d'adresse. Pendant l'absence du sultan Kouron, fils du roi, qui pouvoit s'opposer à ses intrigues, elle pria Gehan-guir de lui permettre de regner seulement 24. heures avec une autorité souveraine. Cette demande surprit le roi, qui aimoit passionnement Nour-Mahal, & qui étoit bien-aise de ne lui rien refuser ; mais la chose lui paroissoit d'une dangereuse consequence. Enfin il se laissa gagner par les caresses de la reine, & lui dit qu'il s'alloit retirer pour 24. heures, & qu'elle pouvoit monter sur le throne pendant ce tems-là, pour commander souverainement. En même-tems il fit venir en sa presence tous les grands qui étoient à la cour, leur ordonnant de lui obéir, comme si c'étoit lui-même qui parlât. Il y avoit long-tems que cette reine avoit fait tous ses preparatifs, qu'elle avoit secretement amassé quantité d'or & d'argent dans toutes les villes où l'on bat monnoye, & qu'elle avoit fait distribuer tous les coins, pour marquer les pieces. Les seuls maîtres des monnoyes avoient part à son secret, & aucun des grands n'en avoit pû rien découvrir. Le jour étant venu qu'elle s'assit sur le thrône, elle envoya en diligence des courriers dans toutes les monnoyes du royaume, avec ordre de battre des roupies d'or & d'argent jusques à la somme de deux millions : (la roupie d'or vaut environ vingt & une livres de France ; & la roupie d'argent, trente sols.) Chaque piece portoit d'un côté la figure d'un des douze signes du zodiaque, & de l'autre, le nom Gehan-guir, avec celui de Nour-Mahal. La chose fut si promptement executée, & sur-tout dans la ville où elle étoit alors, que deux heures après qu'elle fut sur le thrône, elle fit jetter

aux peuples quantité de ces pieces d'or & d'argent, qui eurent cours pendant le regne de Gehan-guir; mais sultan Kourom, nommé depuis Chagehan, ayant succedé à son pere, fit mettre ces roupies au billon : de sorte qu'il ne s'en trouve gueres aujourd'hui, & que les curieux ont donné jusques à cent écus pour une roupie d'or, qui n'en valoit que sept. Le pere de cette reine étoit Persan; & n'étant en son pays que simple capitaine de cavalerie, il passa aux Indes pour servir le grand-Mogol, qui étoit alors Gehan-guir. Dès que le roi l'eut vû, il eut bonne opinion de lui; & après avoir éprouvé son courage & sa conduite, il le fit general de son armée; mais dans la suite du tems, oubliant les bienfaits qu'il avoit reçus du roi, il se joignit avec sultan Kourom, fils aîné de Gehan-guir, qui vouloit déthrôner son pere, & se faire roi. Il fut surpris dans cette rebellion; & comme le roi le tenoit en prison dans le dessein de le faire mourir, la femme & la fille de ce general d'armée vinrent se jetter aux pieds du roi, pour demander sa grace. Gehan-guir fut si charmé de la beauté de cette fille, qu'il lui accorda ce qu'elle demandoit, & lui donna ensuite toute sa tendresse. Elle sçavoit le persan, l'indien & l'arabe, & avoit un genie capable de conduire un royaume; c'est pourquoi le roi lui ayant permis de regner un jour entier en sa place, lui confia depuis presque toute son autorité. C'étoit elle qui donnoit tout le branle aux plus importantes affaires de l'état. * Tavernier.

NOURRI (dom Nicolas le) né à Dieppe en 1647. religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, fit profession au mois de Juillet 1665. âgé de dix-huit ans. Il s'appliqua dès ce tems-là à l'antiquité ecclesiastique, & y fit en peu de tems de grands progrès. Il travailla avec le pere Garet à l'édition des œuvres de Cassiodore. Il est auteur de la vie de Cassiodore; des prefaces & des tables qui sont dans cette édition. Etant venu à S. Ouen de Rouen il travailla avec D. Jean du Chesne & D. Julien Bellaise, à l'édition des œuvres de saint Ambroise, qu'il continua à Paris avec D. Jacques de Frisches. Le premier volume parut l'an 1686. & le second l'an 1691. Quand ce travail fut achevé, le pere de Frisches commença à travailler sur saint Gregoire de *Nazianze*, & mourut le 15. Mars 1693. Le pere dom Nourri de son côté se mit à travailler sur les auteurs contenus dans la bibliotheque des peres, imprimée à Lyon. Il a donné deux volumes *in octavo*, sous le titre d'*Apparatus ad bibliothecam patrum*, qui ont été recueillis en un volume *in fol.* imprimé à Paris l'an 1703. & qui finissent à saint Clement d'*Alexandrie*. Il en a donné un second en 1715. sur les auteurs Latins du III. siecle finissant à Lactance. Cet ouvrage contient quantité de dissertations, remplies de recherches curieuses & sçavantes sur la vie, les écrits, & les sentimens des peres, dont il éclaircit un grand nombre de passages difficiles. En 1710. dom le Nourri a aussi donné au public le livre de *Lucius Cacilius de mortibus persecutorum*, qu'il prétend, contre le sentiment commun, n'être pas de Lactance, ce qu'il discute dans une dissertation qu'il y a jointe, où il explique & éclaircit les passages douteux, difficiles & obscurs de cet ouvrage, & développe avec assez de netteté les diverses opinions de cet auteur; mais il s'est trouvé beaucoup de sçavans qui ont rendu par de fortes preuves à Lactance, l'ouvrage qu'il prétend lui ôter. D. le Nourri est mort à Paris le 24. Mars 1724. âgé de 77. ans. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. des XVII. & XVIII. siecles.* Niceron, *mem. t.* 1. & 10.

NOUVEAU MEXIQUE, *cherchez* MEXIQUE.

NOUVELLE ANGLETERRE, partie de l'Amerique septentrionale, que les François mettent dans le Canada, & les Anglois dans la Virginie, est située presque au milieu de la zone temperée. Elle devroit par consequent jouir de la même temperature d'air que la France; mais on y éprouve le contraire; car le pays qui est vers la mer, est plus froid, & ceux qui sont au milieu des terres, sont un peu plus chauds. Les endroits qui regardent le soleil levant sont aussi plus froids que ceux qui regardent le couchant; & les vents du soir y sont plus chauds, que ceux du matin. La terre y est très-fertile, selon le recit des Anglois, & ne rapporte pas seulement du maiz, que les Sauvages ont accoutumé d'y semer, mais encore du bled d'Europe que les colonies y cultivent. Le rivage est fourni de bons ports, & bordé de plusieurs isles fort propres à être habitées. Les Sauvages y sont assez traitables, pourvû qu'on ait l'adresse d'en bien agir avec eux. La mer y est extrêmement poissonneuse, & fort commode pour les salines : le dedans du pays est rempli de divers oiseaux, comme de coqs-d'Inde, de perdrix, de pigeons, d'oyes, de cannes, de cygnes, & de grues. Les cerfs y sont en grand nombre, & les biches y sont quelquefois trois ou quatre faons. On y fait trafic avec les Sauvages, de riches peaux de castors, de loutres, de martres, de renards noirs, qu'ils donnent pour peu de chose. Il y a des vignes, & des mines de fer; & les Anglois disent qu'on y a trouvé des perles, & de l'ambre gris. * De Laët, *hist. du nouveau monde.*

NOUVELLE FOREST, en anglois *New Forest*, c'est une des principales forêts d'Angleterre, dans le sud-ouest du comté de Hamp. Elle a environ trente milles de circuit. Guillaume *le Conquerant* se plaisoit tellement à y chasser, que pour l'aggrandir il ruina de fond en comble plusieurs villes & villages & 36. paroisses. On dit que le Ciel l'en punit; parce que ce fut dans cette même forêt que Richard son second fils fut blessé d'une bête sauve & en mourut; Guillaume son troisiéme fils fut tué par accident par Gautier Tyrel; & son petit-fils Robert Curtoyse, poursuivant du gibier, fut frappé d'une branche d'arbre à la gorge, & mourut de la blessure. * *Dictionaire Anglois.*

NOUVELLE HOLLANDE, partie de l'Amerique septentrionale, que les François mettent dans le Canada, & les Anglois dans la Virginie, est située au midi de la nouvelle Angleterre. Ce pays est extrêmement fertile, selon le recit des Anglois. On y voit de très-grands arbres, propres non seulement pour bâtir des maisons, mais aussi pour construire de fort grands navires. Il y a quantité de vignes sauvages, que l'on peut cultiver; le maiz y vient en abondance; & en cultivant la terre, on y peut aisement faire venir du bled d'Europe, du lin, & du chanvre, comme on a déja fait. Les forêts abondent en gibier, principalement en cerfs, & les rivieres sont pleines de saumons, d'esturgeons, & d'autres poissons excellens. Les coqs d'Inde, les perdrix, & toutes sortes d'oiseaux de bois ou de rivieres s'y trouvent en grande quantité, & y ont la chair très-délicate. Il n'y a que le bétail & les bêtes de charge qui y manquent; mais il n'est pas difficile d'y en transporter de l'Europe. L'air y est assez temperé, & n'est point incommode aux nouveaux habitans. Les Sauvages y sont divisez en plusieurs nations très-differentes en langage, mais peu dissemblables en mœurs & coutumes, aux peuples qui habitent dans la nouvelle-France. Leurs habits sont de peaux de castors, de renards, ou d'autres bêtes sauvages, dont ils se couvrent tout le corps pendant l'hiver; mais l'été ils ne portent que quelque peau legere. Leurs armes sont l'arc & les fleches. Leur principale nourriture est de gâteaux faits avec du maiz, & de poisson, de venaison, ou de volaille. Quelques-uns vont errans çà & là; d'autres ont une demeure arrêtée dans des cabanes faites de grandes pieces de bois. Ils n'ont en effet aucune religion, mais seulement quelque culte superstitieux pour leur *Menetto*, qui est un nom dont ils appellent ce qu'ils admirent, & ce qui est au-dessus de la condition humaine. Ils donnent le nom de *Sagamos* aux chefs de familles, qui en sont comme les gouverneurs, & ils n'ont point d'autre gouvernement politique. * De Laët, *histoire du nouveau monde.*

NOYERS, en latin, *Nucetum*, bourg de France, dans la Bourgogne, sur les confins de la Champagne, à trois lieues de Tonnere, vers le midi. * Mati, *dictionaire.*

NOYERS, ancienne maison, qui porte le nom de la ville de Noyers en Bourgogne, tiroit son origine, de

I. MILES I. du nom seigneur de Noyers, qui vivoit l'an 1140. & eut pour enfans, MILES II. qui suit; *Hugues*, chevalier; & *Gui* de Noyers, archevêque de Sens, mort l'an 1194.

II. MILES II. du nom seigneur de Noyers, laissa d'O-

deline, sa femme, fille de *Clerembaut* seigneur de Chappes, CLEREMBAUT, qui suit; *Gui*, seigneur de Mellens; *Hugues*, évêque d'Auxerre, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; & *Gilette* de Noyers, mariée à *Etienne* seigneur du Mont-saint-Jean & de Charni.

III. CLEREMBAUT seigneur de Noyers, fit le voyage de la Terre-Sainte avec le roi Philippe *Auguste*, & mourut peu après son retour, laissant d'*Agnès* de Brienne sa femme, fille d'*André* de Brienne, seigneur de Rameru, & d'*Adelais*, dame de Venisi, MILES III. qui suit; *Odeline*, mariée à *Guillaume* de Courtenai, seigneur de Tanlai; & *Sibylle* de Noyers, femme de *Pons* du Mont-saint-Jean, seigneur de Charni.

IV. MILES III. du nom seigneur de Noyers, vivoit l'an 1230. & laissa d'*Agnès* du Mont-saint-Jean, sa femme, sœur de *Pons* du Mont-saint-Jean, seigneur de Charni, MILES IV. qui suit; & *Elisabeth*, dont l'alliance n'est pas connue.

V. MILES IV. du nom seigneur de Noyers & de Maisi, épousa *Alixent*, dont il eut MILES V. qui suit; *Regnault*; *Jean*, seigneur de Maisi, qui eut des enfans; & *Marguerite* de Noyers, mariée à *Jean* de Vergi, seigneur de Mirebeau & de Fouvans.

VI. MILES V. du nom sire de Noyers, qualifié maître des requêtes de l'hôtel du roi par un titre du 9. Juin 1335. épousa *Marie* de Châtillon, fille de *Gaucher* seigneur de Châtillon, & d'*Isabeau* de Lesignies, dont il eut MILES VI. qui suit; *Isabeau*, mariée à *Hugues* de Thouars, seigneur de Poussauges; *Marie*, femme de *Flaven* de Laude, seigneur de Souliaux; & *Helissent* de Noyers, abbesse de Jouarre.

VII. MILES VI. du nom seigneur de Noyers, &c. maréchal, porte oriflamme, grand bouteiller de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, épousa 1°. *Jeanne* de Flandres, seconde fille de *Jean* de Flandres II. du nom, seigneur de Dampierre, & de *Marguerite* de Brienne: 2°. *Jeanne* de Montbelliad, fille de *Richard*, seigneur d'Antigni. Ses enfans du premier lit, furent MILES VI. qui suit; *Gautier*, seigneur d'Esclaron, mort sans laisser de posterité de *Marguerite* de Pequini, vidame d'Amiens, sa femme, veuve de *Jean* de Rouci, seigneur de Pierrepont; *Marguerite*, alliée l'an 1321. à *Jean* III. du nom, seigneur de Châteauvillain; *Mahaud*, mariée l'an 1331. à *Eudes* sire de Grancei; *Jeanne*, religieuse à Jouarre; & *Elisende* de Noyers, Abbesse de Jouarre. Du second lit sortirent entr'autres enfans, JEAN de Noyers, qui a fait *la branche des comtes de* JOIGNI, *rapportée ci-après*.

VIII. MILES de Noyers, VII. du nom, seigneur de Montcornet, surnommé *le Bossu*, mourut avant son pere, laissant pour enfans MILES VIII. qui suit; *Erard* de Noyers, pere de *Miles IX.* seigneur de Noyers, mort jeune; *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Augimont, chevalier; & *Cecile* de Noyers, dont l'alliance est inconnue.

IX. MILES VIII. du nom, seigneur de Noyers, Montcornet, &c. servit le roi en Flandres l'an 1368. & mourut sans posterité d'*Isabeau* de Paci, veuve de *Louis* de Sancerre, dit *Charbonnai*, seigneur de Menetou-Sallon, laquelle prit une troisiéme alliance avec *Jean* de S. Verain, seigneur de la Celle.

BRANCHE DES COMTES DE JOIGNI.

VIII. JEAN de Noyers, comte de Joigni, &c. fils aîné de MILES VI. du nom, seigneur de Noyers; & de *Jeanne* de Montbelliard sa seconde femme, mourut le 10. Mai 1361. laissant de *Jeanne* de Joinville sa femme, veuve d'*Aubert* de Hangest, seigneur de Genlis, & fille d'*Anceau* seigneur de Joinville, & de *Laure* de Sarrebruche sa premiere femme, MILES IX. qui suit; JEAN, qui a fait *la Branche de* RIMAUCOURT, *rapportée ci-après*; & *Jeanne* de Noyers, mariée à *Gui* seigneur de Choiseul, & d'Aigremont, morte en Octobre 1375.

IX. MILES de Noyers IX. du nom, comte de Joigni, seigneur de Vandeuvres, &c. avoit épousé *Marguerite* de Melun, fille de *Jean* vicomte de Melun, comte de Tancarville, chambellan de France, & de *Jeanne* Crespin, dame de Varanguebec, dont il eut MILES X. qui suit;

X. MILES de Noyers, X. du nom, comte de Joigni, &c. fut envoyé en Hongrie l'an 1374. par le roi Charles V. Il avoit épousé *Marguerite* de Ventadour, fille de *Bernard* comte de Ventadour, & de *Marguerite* de Beaumont, dont il eut *Jean*, comte de Joigni, mort sans posterité le 30. Janvier 1392; *Louis*, seigneur d'Antigni, puis comte de Joigni, après son frere, mort sans enfans le 3. Juillet 1415; & *Marguerite* de Noyers, comtesse de Joigni, après la mort de ses freres, mariée l'an 1409. à *Gui* de la Tremoille, seigneur d'Usson.

BRANCHE DES SEIGNEURS de RIMAUCOURT.

IX. JEAN de Noyers, second fils de JEAN, comte de Joigni, & de *Jeanne* de Joinville, fut seigneur de Rimaucourt & de Vandeuvres, & vêcut jusqu'en l'an 1411. Il avoit épousé *Jeanne* de Joinville-la-Fauche, dame de Lains, &c. dont il eut *Jean* de Noyers, seigneur de Montcornet, pere de *Jeanne* de Noyers, morte jeune peu après l'an 1408; *Renault*, seigneur de Rimaucourt, mort sans enfans; *Agnès*, dame de Rimaucourt, mariée à *Jean* de Choiseul, seigneur d'Aigremont; *Isabeau*, dame de Vandeuvres, alliée à *Dreux* de Mello, seigneur de saint-Bris; & *Charlotte* de Noyers, mariée à *Guillaume* seigneur de Villiers-Seissel, Clervaux, &c. * *Voyez* du Chêne, *hist. de Châtillon*; Le Feron; Godefroi; Du Boucher, *hist. de Courtenai*. Le P. Anselme, &c.

NOYERS (Hugues de) évêque d'Auxerre, fils de MILES II. seigneur de Noyers, eut de fâcheux demêlez avec le comte d'Auxerre, qui tâcha de le noircir par toute sorte de calomnies. Ce prelat se servant du pouvoir que sa dignité lui donnoit, excommunia le calomniateur & tous ses officiers, & les declara indignes de la sepulture ecclesiastique: ce qui irrita si fort ce comte, qu'il fit enterrer le corps d'un enfant dans une des salles de l'évêché, & chassa tous les ecclesiastiques de l'église cathedrale. Cette excommunication dura assez longtems, ne fut levée qu'après la satisfaction du comte d'Auxerre, & il fut obligé de deterrer lui-même le corps de l'enfant, & de l'apporter nuds pieds & en chemise dans le cimetiere, pour l'y enterrer en presence de tout le peuple. Hugues mourut à Rome le 29. Septembre 1206. Le pape accompagné de tous les cardinaux, assista à son enterrement. * Sainte-Marthe, *Gallia Christ*.

NOYERS (Miles de) VI. du nom, seigneur de Noyers & de Vandeuvres, grand bouteiller de France, fils de MILES V. & de *Marie* de Chastillon, rendit de grands services au roi Philippes *le Bel*, qui le fit maréchal de France avant l'an 1304. il fut nommé l'un des executeurs du testament du roi Louis *Hutin* l'an 1316. depuis l'an 1326. porta l'oriflamme à la bataille de Montcassel contre les Flamands, & fut fait bouteiller de France l'an 1336. & l'an 1343. & mourut fort âgé en Septembre 1350.

NOYON, près de la riviere d'Oise, ville de France, autrefois du gouvernement de Picardie, & à present de celui de l'isle de France, avec titre d'évêché & comté, est une des douze anciennes pairies du royaume. Cesar la nomme *Noviodunum Belgarum*, Ptolomée *Noviomagus Vadicassium*, & les modernes *Noviomus*. Sanson prouve dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, que le *Noviodunum*, que Cesar assiegea, est Soissons, & non pas Noyon. Cela n'empêche pas que la ville de Noyon ne soit très-ancienne. L'évêché de Vermandois y fut transferé vers l'an 530. ou la capitale, dite *Augusta Viromanduorum*, fut ruinée par les Barbares. Saint Medard en étoit alors évêque, & saint Eloi a été un de ses successeurs. L'an 859. Noyon fut pillée par les Normands, qui tuerent l'évêque Immon, comme nous l'apprend M. Baluze dans ses notes sur la 41. épître de Loup, abbe de Ferrieres. Cette ville fut brûlée avec son église cathedrale l'an 1131. & a eu le même malheur en 1152. & 1228. Le roi Henri *le Grand* l'enleva à la Ligue l'an 1591. le 28. du mois d'Août, après que le secours qu'on s'étoit efforcé d'y jetter trois fois, eut été repoussé. Le duc de Mayenne la reprit au commencement de l'an 1593. avec le secours des Espagnols, conduits par Charles comte de Mansfeld. Depuis, le roi assiegea cette ville au mois de Septembre 1594. & s'en rendit maître le

le 18. d'Octobre. Noyon fut choisie l'an 1516. pour y faire le traité de paix entre le roi François I. & Charles d'Autriche, depuis empereur. Il fut negocié par les seigneurs de Boisi & de Chievres. Cette ville est bien bâtie & ornée de fontaines & de magnifiques églises, entre lesquelles est celle de Notre-Dame, qui est la cathedrale. La riviere d'Oise coule à un quart de lieue de-là, & le port est à pont-Levêque. La ville est arrosée de la Verse, qui reçoit la Galliole & la Marguerite. Outre la paroisse de saint Martin, qui est la plus grande de Noyon, on y trouve les abbayes de saint Eloi & de saint Barthelemi, avec diverses maisons religieuses; & entr'autres celle des Chartreux, qui est hors de la ville, sur le mont saint Louis. Il y a divers sieges de justice, & quatre fauxbourgs. * Du Chêne, *recherches des antiquitez de France*, Jacques le Vasseur, *annales de Noyon*. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Papyre Masson, *desc. flum. Gal.* De Thou, &c.

CONCILES DE NOYON.

Walfaire, metropolitain de Reims, celebra en 814. un concile à Noyon pour regler quelques differends entre Waldermar de Noyon, & Rotade de Soissons au sujet de quelques paroisses que l'un & l'autre soutenoient être de leur jurisdiction. Flodoard en fait mention dans le second livre de l'histoire de Reims, *ch.* 18. Quelques-uns mettent un autre synode l'an 1017. mais nous n'avons pas trouvé à quel sujet il fut celebré. On en tint un l'an 1271. ou 1272. pour les libertez de l'église. Gui de Prés étoit alors évêque de Noyon. Jean de Vienne, archevêque de Reims, y en assembla un autre l'an 1344.

NT

NTOUPI, nom que les Grecs donnent aux excommuniez après leur mort, parce que leurs corps, disent-ils, ne pourrissent point en terre, mais s'enflent & raisonnent comme un tambour, quand on les roule. On dit que l'on vit une preuve de cette verité, sous le regne de Mahomet II. empereur des Turcs; car ce sultan ayant entendu parler de la force des excommunications dans l'église Grecque, envoya dire à Maxime, patriarche de Constantinople, qu'il eût à trouver le cadavre d'un homme excommunié, & mort depuis longtems, pour connoître en quel état il seroit. Le patriarche fut surpris, & communiqua cet ordre à son clergé, qui ne fut pas moins embarrassé. A la fin, les plus anciens se ressouvinrent, que sous le pontificat de Gennadius, il y avoit une très-belle femme veuve, qui osa publier une calomnie contre ce patriarche; tâchant de persuader au peuple qu'il avoit voulu la corrompre, & que ce prelat ayant assemblé son clergé, fut contraint de l'excommunier; qu'ensuite cette femme étoit morte au bout de quarante jours, & que son corps ayant été retiré de terre long-tems après, pour voir l'effet de l'excommunication, il se trouva entier, & fut inhumé une seconde fois. Maxime s'informa du lieu de sa sepulture, & après l'avoir trouvé, en fit avertir le sultan, qui y envoya des officiers, en presence desquels on ouvrit le tombeau, où le cadavre parut entier, mais noir & enflé comme un balon. Ces officiers ayant fait leur rapport, Mahomet en fut extrêmement étonné, & députa des bachas, qui vinrent trouver le patriarche, visiterent le corps, & le firent transporter dans une chapelle de l'église de Pammacarista, dont ils scellerent la porte avec le cachet du prince. Peu de jours après, les bachas, suivant l'ordre qu'ils en eurent du sultan, retirerent le cercueil de la chapelle, & le presenterent au patriarche, pour lever l'excommunication, & reconnoître l'effet de cette ceremonie, qui remettoit les corps dans l'état ordinaire des autres cadavres. Le patriarche ayant dit la liturgie, c'est-à-dire, les prieres prescrites en cette occasion, commença à lire tout haut une bulle d'absolution pour les pechez de cette femme, & en attendit l'effet avec des larmes de zele, & des aspirations à Dieu. Les Grecs disent qu'il se fit alors un miracle, dont une foule incroyable de gens furent témoins; car à mesure que le patriarche recitoit la bulle, on entendoit un bruit sourd des nerfs & des os, qui craquetoient en se relâchant, & en quittant leur situation naturelle. Les bachas, pour donner lieu à la dissolution entiere du corps, remirent le cercueil dans la chapelle, qu'ils fermerent & scellerent avec le sceau du sultan. Quelques jours après ils y firent leur derniere visite, & ayant vû que le corps se réduisoit en poudre, ils en porterent les nouvelles à Mahomet; qui plein d'étonnement, ne pût s'empêcher de dire que la religion Chrétienne étoit admirable. Il ne faut pas confondre les *Ntoupi* dont nous venons de parler, avec les *Broucolacas*, ou Ressuscitez, qui font encore beaucoup de bruit parmi les Grecs. A leur dire, les *Broucolacas* sont aussi des cadavres de personnes excommuniées; mais au lieu que les *Ntoupi* sont seulement incorruptibles jusqu'à ce qu'on ait levé la sentence d'excommunication; les *Broucolacas* sont animez par le démon, qui se sert de leurs organes, les fait parler, marcher, boire, & manger. Les Grecs disent que pour ôter ce pouvoir au démon, il faut prendre le cœur du *Broucolacas*, le mettre en pieces, & l'enterrer une seconde fois. * Guillet, *hist. du regne de Mahomet II.*

NU

NUBA, est le nom que Gabriel Sionite, & Jean Hesronite, Maronites, donnerent à l'auteur d'une geographie écrite en arabe, & imprimée à Rome l'an 1592. sur un manuscrit du grand duc de Toscane, sous le titre de *geographie universelle*. Cet auteur se nommoit *Abou Abdallah Mohammed*, & étoit surnommé, *Al Scherif Al Edrissi*, c'est-à-dire, *Emir descendant d'Edris*. Ainsi, le surnom de Nuba ne désigne que sa nation. Scaliger parle dans ses lettres de cette geographie, dont un abregé a été traduit en latin par les deux Maronites que nous venons de nommer; & leur version a été imprimée à Paris l'an 1619. Ce geographe avoit fait une description de tout le monde, principalement de l'Asie & de l'Afrique. Son exactitude paroît en ce qui regarde l'Arabie, où il n'oublie rien; mais il n'est pas exact dans la description de l'Europe, où il n'avoit point voyagé, si ce n'est en Espagne. Il y a aussi un grand nombre de fautes dans les noms propres: ce qui arrive à toutes sortes de livres, sur-tout étant écrits dans les langues orientales. Les interpretes en ont rétabli quelques-uns. Cet auteur Arabe vivoit vers l'an de Jesus-Christ 1153. sous Roger roi de Sicile, qui l'engagea à composer cet ouvrage par la description d'un globe terrestre, pesant huit cens marcs d'argent. On ne sçait pas bien de quelle religion il étoit. Casaubon a cru qu'il étoit Mahometan; mais les deux Maronites qui l'ont traduit en latin, rapportent quelques passages de sa geographie, d'où ils prétendent prouver qu'il a été Chrétien. Ils ajoûtent qu'il ne s'est pas voulu declarer ouvertement sur la religion, afin que son livre fût lû également des Chrétiens & des Mahometans. Ils lui ont donné le nom de *Nuba*, croyant qu'il étoit de Nubie, ce qu'ils tâchent d'inferer d'un endroit de son livre: c'est pourquoi on a appellé cette geographie, *geographia Nubiensis*. * Simon. D'Herbelot, *biblio. orient.*

NUBIE, grande region d'Afrique, que ceux du pays nomment *Nouba*, & les auteurs Italiens *Nubia*, est l'ancien pays des Nubes, Nubéens ou Nubades, que quelques-uns ont nommé *petite Egypte*. Elle s'étend le long du Nil, & du fleuve Nubio, entre ce fleuve & les deserts de Barca, qu'elle a au septentrion; ceux de Zaara au couchant; & l'Ethiopie superieure ou pays des Abyssins au levant & au midi. Sa ville capitale est Dancala, & les autres principales sont Nubia, Cusa, Gualva, Jalac, & Sula. Le pays est assez riche & fertile vers le Nil, & produit du bois de sandal, de l'or, de la civette, de l'ivoire, & un poison très-violent, dont un grain pourroit faire mourir dix personnes. Les Nubiens sont assez courageux, subtils, & aiment le trafic & le labourage. Leur pays produit des cannes de sucre, mais ils ne sçavent pas les faire valoir. Ils obéissent à un roi, qui a ordinairement des troupes sur la frontiere pour s'y opposer aux Turcs & aux Abyssins. * *Consultez* Ptolomée, Pline, Strabon, Jean Leon, & Marmol, *descript. de l'Afrique*. D'Herbelot, *biblioth. orient.*

NUBUNANGUA, roi du Japon, ôta la souveraineté au Dairo, à qui cet empire appartenoit, & lui laissa

eulement la qualité de prince, l'an 1570. Il eut pour ssuccesseur Taxiba Quaba, l'an 1586. après lequel regna Tarkozamma, qui prit le titre d'empereur du Japon l'an 1600. ayant obligé le Dairo de renoncer à tout le droit qu'il pouvoit prétendre à l'empire. * Hornius, *orb. imp.*

NUCA (Jean) dernier grand juge d'Aragon. Ce grand juge, que l'on appelloit ordinairement *la justice d'Aragon*) étoit un magistrat souverain, que le peuple élisoit pour soûtenir ses privileges. Le roi d'Espagne étoit obligé de faire serment à genoux, & la tête nue en sa presence, de ne rien ordonner contre les immunitez & les franchises des Aragonnois. On pouvoit presenter à ce grand juge des plaintes contre le roi même, & l'accuser des injustices qu'il auroit commises. Ainsi le pouvoir de ce magistrat ne pouvoit manquer d'être odieux & insupportable aux rois, qui tâcherent de le détruire peu à peu. L'an 1466. on créa dix-sept censeurs ou inquisiteurs, à qui le grand juge d'Aragon devoit rendre compte de sa conduite tous les ans. Enfin, l'an 1592. Philippe II. roi d'Espagne, alla assieger Saragosse, qu'il prit, & fit couper la tête à Nuca, abolissant ainsi une autorité, qui tenoit en bride la puissance souveraine des rois. * Hornius, *orb. imper.*

NUCHESES, *cherchez* NEUCHAISES.

NUDIPEDALES, *Nudipedalia*, fête qui fut instituée à Lacedemone, & passa chez les autres Grecs, chez les Romains, chez les Barbares, & même chez les Juifs : elle consistoit en sacrifices que l'on faisoit les pieds nuds, pour être delivrez de quelque grande affliction. Après avoir fait des prieres pendant trente jours, durant lesquels on s'abstenoit de vin ; ils se rasoient les cheveux, & alloient nuds pieds au temple, où ils sacrifioient des victimes. Les Juifs se voyant opprimez par les vexations de Gessius Florus gouverneur de la Judée, pour l'empereur Neron, firent la ceremonie des Nudipedales, avec une solemnité extraordinaire, vers l'an 67. de Jesus-Christ. Berenice même, sœur du roi Agrippa, alla à Jerusalem ; & après avoir donné des marques publiques de sa pieté dans le temple, elle se presenta devant le tribunal de Florus, ayant aussi les pieds nuds ; mais elle ne put rien obtenir en faveur des Juifs. Les Chrétiens imiterent l'exemple de tous ces peuples, & pratiquerent ces ceremonies d'aller nuds pieds. L'histoire ecclesiastique nous en fournit un grand nombre d'exemples, qu'il seroit trop long de rapporter. * Josephe, *bell. Jud. l. 2.* Saint Jerôme, *adversus Jovinian.* Tertullien en parle dans son *Apologet. c. 40.*

NUDS-PIEDS, SPIRITUELS ou SEPARE'S, Anabaptistes qui s'éleverent en Moravie dans le XVI. siecle, & qui se vantoient d'imiter la vie des Apôtres, vivant à la campagne, marchant les pieds nuds, & témoignant une extrême aversion des armes, des lettres, & de l'estime des peuples. *Prateolus, *V. Nudip. & Spirit.* Florimond de Raimond, *l. 2. c. 16. n. 9.*

NUGNE'S (Jean) d'une illustre maison de Castille, entra dans l'ordre de Calatrava, où par degrez il parvint à la dignité de Clavier, qui lui donna un grand credit, dont il ne se servit que pour causer des troubles. Le grand maître D. Garcias Lopez de Padilla après avoir eu pendant cinq années deux concurrens qui lui avoient fait beaucoup de peine, fut enfin rétabli l'an 1302. & ayant entrepris la guerre contre les Maures, il eut le malheur d'être enveloppé par ces Infideles, qui le défirent après un long combat. Nugnez profitant du chagrin des chevaliers, l'accusa d'avoir fui dans le fort du combat avec l'étendart, on le crut : on refusa d'obéir à Lopez, & les habitans de Cuidad Real se joignirent aux chevaliers pour lui faire la guerre. La perte d'une bataille contre les rebelles, fit paroître le grand-maître encore plus coupable : on le déposa en 1328. & le chef de la revolte fut nommé pour lui succeder. Son élection n'auroit pas neanmoins eu lieu, parce qu'elle fut desapprouvée par le chapitre de Citeaux, si Lopez pour faire cesser les desordres n'avoit renoncé volontairement à la grande maîtrise l'an 1329. Nugnez, qui pour l'engager à cette renonciation lui avoit laissé de grands revenus, & la commanderie de Zurita, ne put s'empêcher de violer le traité & de donner cette commanderie à un de ses parens ; & sa mauvaise foi força Lopez de reprendre le titre de grand-maître. Les chevaliers d'Aragon & de Valence se soûmirent à lui, & après sa mort qui arriva l'an 1336. ils lui substituerent successivement deux autres grands maîtres ; mais enfin Nugnez réunit tout l'ordre en cedant la commanderie d'Alcagnitz à D. Jean Fernandez second successeur de Lopez. Il ne jouit pourtant pas long-tems du repos qu'il venoit de se procurer de ce côté-là. Pierre *le Cruel* roi de Castille contre qui il s'étoit ligué avec le roi d'Aragon, le fit arrêter l'an 1355. on lui fit son procez : le chapitre de l'ordre lui substitua D. Garcias de Padilla, & peu de jours après cet homme ambitieux & inquiet eut la tête tranchée. * Franç. de Radez, *cronic. de las ord. y caval. de Santiago, Calatrava, &c.* Franc. Caro de Tores, *hist. de las ord. milit. de Santiago, Calatrava, &c.*

NUGNE'S, d'Oviedo, (Gonsalves) l'un des grands officiers de la cour d'Alfonse VII. roi de Castille & de Leon, fut élû grand-maître de l'ordre d'Alcantara l'an 1335. par cinq chevaliers & trois chapelains. Il eut d'abord deux concurrens, Ferdinand Lopez élu par le chapitre general, & Rui Perez de Maldonado, qui venoit de se demettre de la grande maîtrise. Celui-ci n'eut pas beaucoup de peine à réduire Lopez ; mais en 1336. voyant que le roi prenoit les interêts de Nugnez il donna une seconde fois sa démission. On assure que le grand-maître tourna aussi-tôt toutes ses forces contre les Maures, sur qui il remporta de grands avantages ; mais ayant empêché qu'Alfonse Melandez de Gusman ne fût fait grand maître de saint Jacques, il s'attira l'inimitié de Leonore de Gusman sa sœur, maîtresse du roi, qui suborna des chevaliers pour l'accuser d'avoir mal parlé du roi. Le grand maître en ayant eu avis, & n'esperant pas de pouvoir se justifier, osa entreprendre la guerre contre son roi, & étant abandonné de la plûpart de ses chevaliers, il traita avec le roi de Portugal, qui l'abandonna aussi lorsqu'il vit que la place qui devoit lui être donnée par Nugnez, étoit au pouvoir d'Alfonse. Une si fâcheuse situation ne fut pas capable de l'abattre : après avoir perdu la ville de Valence d'Alcantara, il se défendit si bien dans la citadelle, que le roi fut obligé de lever le siege, & il auroit fait encore bien de la peine, si quelques-uns de ses chevaliers ne l'eussent trahi. N'ayant plus qu'une tour il se défendit encore quelque tems, & enfin se rendit au roi, qui lui fit trancher la tête, & ensuite brûler son corps l'an 1338.* Franç. de Radez, *cronic. de las ord. y caval. de S. Jago, Calatrava y Alcantara.* Franc. Caro de Torez, *hist. de las ord. milit. de S. Jago, Calatrava y Alcantara, &c.*

NUIS ou NEUS, *Noversium*, ville d'Allemagne, dans l'archevêché de Cologne sur le Rhin, à l'endroit où il reçoit l'Erp, est ancienne, forte & celebre par la resistance qu'elle fit à Charles *le Temeraire*, duc de Bourgogne, qui l'assiegea pendant un an. L'empereur Frederic III. lui donna de grands privileges. Elle a une église collegiale, & a été souvent prise & reprise dans les guerres d'Allemagne du XVII. siecle.

NUIS ou NUITS, petite ville de France en Bourgogne, entre Beaune & Dijon, est celebre par ses bons vins, & a bailliage & siege subalterne de Dijon.

NUIS, ou TERRE DE PIERRE NUITS, que les Hollandois nomment *t'land van Pieter Nuitz*, partie de la nouvelle Hollande, que Pierre Nuits, Hollandois, découvrit l'an 1625.

NUIT, espace de tems depuis le coucher du soleil, jusques au lever suivant. Les anciens Gaulois & les Germains, qui habitoient au-delà du Rhin, exprimoient le tems par le mot de *nuit*, au lieu de compter par jour, comme font toutes les autres nations de la terre. Peut-être que commençant le jour civil au coucher du soleil, ils lui donnoient le nom de sa premiere partie, qui étoit la nuit, comme nous l'apprenons de ces paroles de Moyse, *ex vespere & mane factus est dies unus.* * P. Petau, *de doctor. tempor.*

NUIT, divinité adorée par les anciens Payens, étoit fille, selon quelques auteurs, du chaos & des tenebres ; &, selon quelques autres, fille du ciel & de la terre. Elle épousa, disent les poëtes, Erebe, dieu des Enfers, & en eut plusieurs enfans, comme le Destin, la Vieillesse, le

Sommeil, la Mort, &c.* Hesiode. Macrob. *Saturn. l. 1. c. 20.*

NUMA POMPILIUS, second roi des Romains, étoit de Cures, ville du pays des Sabins, & fils de Pomponius Pompilius. Les Romains instruits de sa grande probité, allerent le prendre dans sa ville pour le faire leur roi, après la mort de Romulus l'an 40. de Rome, & 714. avant Jesus-Christ. Il retablit plusieurs ceremonies sacrées, afin d'adoucir par la religion, le naturel farouche de ce peuple barbare; bâtit un temple à Vesta; choisit des filles qui faisoient vœu de chasteté, & qui avoient soin de garder le feu sacré, & établit huit colleges de prêtres, & entr'autres, ceux des prêtres de Mars, des Augures, des Saliens, des Curions, des Flamines, des Féciaux, &c. Il ordonna aussi le culte de Janus, à double front. Il divisa l'année en douze mois, & publia des loix très-importantes, faisant accroire au peuple qu'il n'entreprenoit rien que par l'avis de la nymphe Egerie. Ce roi avoit épousé Tatia, fille de Tatius, collegue de Romulus, dont il eut quatre fils, chefs de quatre familles; & une fille mariée à Tullus Hostilius, qui lui succeda. Quelques anciens ont dit qu'il étoit Pythagoricien; mais il est visible qu'ils se trompoient, puisque Pythagore n'a vécu que sous Tarquin l'*Ancien*. Numa regna 42. ans, & mourut en la 82. de Rome, & la 672. avant Jesus-Christ. * Tite-Live, *l. 1.* Florus, *l. 1. c. 2.* Aurelius Victor, *de vir. illust. c. 3.* Denys d'*Halicarnasse*, *liv. 2. hist.* Plutarque *en sa vie.*

NUMALI (Christophe) natif de Forli, cardinal, évêque de Seignia & d'Alatro, entra chez les religieux de l'ordre de saint François, dont il fut general; & fut fait cardinal par le pape Leon X. le premier Juillet 1517. Quelques auteurs disent qu'il avoit été confesseur de Louise de Savoye, mere de François I. il est sûr du moins qu'il fit un voyage en France depuis sa promotion. Il étoit à Rome lorsque cette ville fut prise par les Imperiaux, & fut très-maltraité par les soldats Protestans, qui n'ayant rien trouvé chez lui, s'en prirent à sa personne. Ce cardinal mourut neuf ou dix mois après à Ancone, le 23. Mars 1528.* Ughel. *Italia sacra.* Onuphre. Auberi, &c.

NUMANCE, ancienne ville d'Espagne, a été celebre par ses guerres, & par le siege qu'elle soûtint contre les Romains pendant quatorze ans. Les Numantins reçurent chez eux ceux de Segeda, leurs parens & leurs alliez, qui s'étoient sauvez des prisons des Romains, & intercederent vainement pour eux. Les Romains coururent aux armes, & les Numantins les prirent aussi. On dit qu'un habitant de Numance, pressé par deux jeunes hommes également considerables, de leur donner sa fille en mariage, qu'ils aimoient passionnément, leur dit qu'il marieroit sa fille à celui des deux amans, qui lui apporteroit le premier la main d'un Romain. Ces braves s'approcherent du camp des ennemis, qu'ils trouverent dans un très-grand desordre, retournerent ensemble à la ville, & firent prendre les armes à tous ceux qui les purent porter. Ensuite ils vinrent attaquer les retranchemens des ennemis, qu'ils forcerent, & enfermerent de si près les consuls Æmilius Lepidus, & C. Hostilius Mancinus, qu'ils les réduisirent à conclure une paix très-honteuse pour Rome l'an de Rome 617. & 137. avant Jesus-Christ. Ce traité deshonora les consuls. La faveur exemta le premier de la punition; & l'autre nud, & les mains liées derriere le dos, fut livré par les herauts d'armes aux Numantins, qui refuserent de le recevoir. Cette ville, qui avoit soutenu tant d'années l'effort de quarante mille hommes, passoit pour imprenable. Enfin, Scipion l'*Africain*, chargé d'en faire le siege, l'enferma par de grands travaux, mit en fuite les habitans, dans plusieurs combats, & la prit quinze mois après son arrivée: les Numantins desesperez, brûlerent leurs femmes & leurs enfans, avec ce qu'ils avoient de plus cher, se precipiterent tout nuds sur les armes des Romains, & s'ensevelirent ainsi sous les ruines de leur patrie l'an de Rome 620. & 134. avant Jesus-Christ. Les restes de cette ville sont dans la Castille-*la-Vieille*, à une lieue de Soria, en un lieu que les Espagnols appellent *Puente Garai.* * Tite-Live, *l. 56. & 57.* Florus, *l. 2. c. 18.* Velleïus Paterculus, *l. 2.* Appien. Strabon. Pline, &c.

NUMANTANUS, *cherchez* CRESCENTIUS.

NUMANTIANUS, *cherchez* RUTILIUS.

NUMENIUS, philosophe Grec, natif d'Apamée, ville de Syrie, est mis presque toûjours au rang des Pythagoriciens, & quelquefois dans celui des Platoniciens; parce qu'il joignoit ensemble les dogmes de Pythagore & de Platon. Il disoit que ce dernier avoit tiré de Moyse son discours, dans lequel il parle de Dieu & de la creation du monde: *Quid enim est Plato, quam Moses Atticissans?* On croit qu'il vivoit dans le II. siecle, sous le regne de Marc-Aurele. On a de lui que quelques fragmens, qui nous ont été conservez par Eusebe, Origene, Theodoret, & d'autres, qui l'ont cité. * Eusebe, *præp. evang. l. 12. 13. & 17.* Suidas. Clement *Alexand. stromat. 1.* Theodoret, *de curandis Græcor. affectibus.*

NUMENIUS, disciple de Pyrrhon, dont parle Diogene *Laërce*. Un autre NUMENIUS d'Heraclée, cité par Athenée. * Diogene *Laërce*, *l. 9.*

NUMENIUS, orateur, dont Suidas fait mention, vivoit sous l'empire d'Adrien.

NUMENIUS, fils d'*Antiochus*, Juif de mérite qui fut envoyé ambassadeur à l'empereur Cesar par Hircan souverain sacrificateur des Juifs, pour obtenir la permission de rétablir les murailles de Jerusalem, qui n'avoient point été relevées depuis que Pompée les avoit fait abbattre. Il eut le bonheur de réussir dans cette negociation. *Josephe, *antiq. l. XIV. c. 16.*

NUMERIE, *Numeria*, déesse du Paganisme, présidoit à l'arithmetique. On l'invoquoit pour ne pas se tromper dans les comptes. Son nom, comme l'on voit, étoit pris de *numerus*, *nombre.* * Saint Augustin, *de civit.*

NUMERIEN (Marcus Aurelius Numerianus, empereur, fils de *Carus*, & frere de *Carin*, suivit son pere en Orient, étant déja cesar; & après la mort de ce prince, fut declaré empereur, avec son frere Carin, au commencement de l'an 284. Comme il aimoit beaucoup son pere, les larmes que lui fit verser sa mort, lui causerent un grand mal d'yeux: de sorte qu'il se faisoit porter en litiere, pour ne pas quitter son armée, qu'il ramenoit de Perse. Arrius Aper, dont il avoit épousé la fille, se servant de cette occasion, le tua secrettement, croyant qu'il pourroit usurper sa place. Ce fut avant le 7. de Septembre de la même année 284. Mais les soldats demandant à voir l'empereur, découvrirent l'assassinat, élurent Diocletien, qui tua Aper de sa main. On dit que Numerien étoit éloquent, qu'il declamoit de bonne grace, & qu'il le disputoit en poësie à Olympius Nemesianus & à Aurelius Apollinaris, les plus celebres poëtes de leur tems. * Vopiscus, *in Numer.* Aurelius Victor. Eutrope, &c.

NUMIDIE, region d'Afrique, comprend à peu près le Biledulgerid d'aujourd'hui, ainsi nommé à cause du grand nombre de dattes qui sont dans le pays, & qui en font la richesse. Ce pays a la mer Atlantique au couchant, le desert de Zaara au midi, l'Egypte au levant, la Barbarie & une partie de la mer Mediterranée au septentrion. Les peuples y sont grossiers, & ont ordinairement la vûe courte, à cause du sable que le vent leur jette dans les yeux: d'ailleurs les dattes leur font tomber les dents de bonne heure. Leurs principales contrées sont, Biledulgerid, qui donne son nom au reste du pays, Sous, avec la ville de Taradunte, Teffet, Dara, Zegelmesse, Tegorin, Zeb, Fessen, le desert de Barca, &c. Ce pays est habité par les originaires, & par les Arabes. On y compte plusieurs princes Mahometans, qui sont souvent en guerre: ce qui cause les divers changemens des noms des villes. On doit distinguer la Numidie propre ou particuliere, qui a les royaumes de Bugie & de Constantine, compris dans celui d'Alger. Le golfe de Numidie a le nom de *golfe de Store*. Les villes qui ont été les plus considerables sont, Tebessa, ou *Theveste*, Tabarca, Hippone ou *Bonne*, Migane ou *Lares*, Lambesa ou *Lambesca*, Constantine ou *Cirthe*, Amedar, Antrangues ou *Sicca Veneria*, Biserte ou *Utique*, &c. Les Numides ont eu autrefois des rois puissans; Massinissa, qui servit si bien les Romains pendant la derniere guerre Punique, qu'il profita de leurs conquêtes, & qui laissa trois fils; *Micipsa*, qui lui succeda; *Manastabal*, & Gu-

lussa. Le premier laissa *Adherbal* & *Hiemsal*; & Manastabal fut pere de *Jugurtha*, que les Romains soûmirent. Les provinces de Numidie étoient autrefois divisées pour les dioceses ecclesiastiques. *Cherchez.* BILEDULGERID. * Ptolomée. Strabon. Pline. Salluste, &c. Jean Leon, & Marmol, *descript. Africa*. Cluvier. Sanson. Du Val, &c. *geogr.*

NUMIDIQUE (saint) prêtre de Carthage, & confesseur dans le III. siecle du tems de la persecution de l'empereur Dece, travailla à fortifier les Chrétiens dans la foi en l'absence de saint Cyprien, qui le chargea avec le prêtre Rogatien du soin de son église. Ils excommunierent par ses ordres le prêtre Felicissime. Numidique anima plusieurs Chrétiens au martyre; vit sa propre femme brûlée à ses côtez; & demeura lui-même sur la place à demi-brûlé, sur un monceau de pierres. Sa fille étant venue chercher son corps, elle trouva qu'il respiroit encore, & le sauva de la mort. Le martyrologe Romain fait memoire de lui & des autres martyrs d'Afrique, qui avoient peri par le feu au 9. d'Août. Ce fut l'an 251. que cet évenement arriva. * Saint Cyprien, *epist.* 35. 38. *&* 40. De Tillemont, *mem. ecclef. tom.* 3. Baillet, *vies des Saints.*

NUMIDIUS (Quadratus) gouverneur de Syrie pour les Romains, succeda à Longinus. Ayant ouï les grandes plaintes que les Juifs faisoient contre Cumanus, il l'envoya à Rome avec Cesar, ministre de ses cruautez, pour se justifier devant l'empereur Claude. Numidius eut pour successeur Cestius Gallus. * Josephe, *antiq. liv.* XX. *ch.* 5. *& guerre des Juifs, livre* II. *chap.* 24.

NUMITOR, étoit fils de Procas, roi d'Albe, qui mourut l'an 3240. du monde & 795. avant Jesus-Christ. Procas le fit heritier de sa couronne, avec son frere Amulius, à condition qu'ils regneroient tour à tour, d'année en année; mais Amulius s'empara du thrône, & donna l'exclusion à son frere. On dit même que pour lui ôter toute esperance d'être vengé par sa posterité, il fit assassiner son fils Lausus à la chasse, & contraignit Rhea Silvia, qui restoit fille unique de Numitor, d'entrer parmi les Vestales. Cependant cette princesse devint grosse, & publia que c'étoit du dieu Mars. Remus & Romulus nâquirent peu après de Rhea; & étant devenus grands, tuerent leur grand oncle, & remirent leur ayeul sur le thrône l'an du monde 3281. & 754. avant Jesus-Christ. * Tite-Live, *liv.* 1. Aurelius Victor, *des hommes illustres, c.* 1. Denys d'*Halicarnasse*, &c.

NUN, fils d'*Elisama*, & pere de *Josué*, qui conduisit le peuple d'Israël dans le pays de Canaan. C'étoit un des premiers & des principaux de la tribu d'Ephraïm. * *Exod.* XXXIII. 11.

NUNDINE (déesse) *cherchez.* DEESSE NUNDINE.

NUNILLON & ALODIE (saintes) sœurs, vierges & martyres en Espagne, dans le IX. siecle, étoient filles d'un Mahometan & d'une Chrétienne. Leur mere les éleva dans la religion Chrétienne, & s'étant remariée après la mort de son mari à un autre Mahometan, elles quitterent la maison paternelle pour faire librement les exercices de la religion Chrétienne. Elles furent deferées comme Chrétiennes, au gouverneur, qui les condamna à avoir la tête tranchée: ce qui fut executé le 22. Octobre de l'an 851. * *Euloge memorial, l.* 2. *c.* 7. Baillet, *vies des Saints.*

NUNNEZ DE AVENDANA (Pierre) jurisconsulte Espagnol, *voyez.* AVENDANNA.

NUNNEZ ou NONNIUS (Pierre) mathematicien, natif d'Alcazar-de-Sal, en Portugal, vivoit dans le XVI. siecle l'an 1570. Les principaux de ses ouvrages sont; *De arte navigandi, lib. II. De crepusculis, lib. I. Annotationes in Arist. Problema mechanicum de motu navigii ex remis; Annotat. in planetarum theorias Georgii Purbachii, &c.* * Resendius, *in antiq. Lusitanar. comm.* Nicol. Antonio, *biblioт. Hispan. &c.*

NUNNEZ FERDINAND DE GUZMAN, *cherchez.* GUZMAN.

NUNNIUS, *cherchez.* DEL-CADILLO-NUGNES.

NU-PIEDS, *cherchez.* NUDS-PIEDS.

NUQUES (Alexandre) auteur d'une histoire de Bretagne en vers, qu'on garde dans la bibliotheque de Vicogne près de Valenciennes. On sçait qu'il vivoit au milieu du XIII. siecle, parce que son poëme est dedié à Cadiac, évêque de Vannes, mort en 1254. * Le Long, *biblioт. hist. de France.*

NUREMBERG ou NOREMBERG, *Noricorum Mons*, *Norsberga* & *Noremberga*, grande ville imperiale de la Franconie en Allemagne, est considerable par son commerce & par son académie. Elle est située sur le Peignitz, qui l'ayant traversée, va tomber dans le Rednitz. On dit qu'elle fut fondée par les Noriciens, sur une colline de la forêt Hercinienne, & qu'elle leur servit d'asyle contre la fureur d'Attila l'an 450. Elle s'accrut dans la suite, & fut ruinée par l'empereur Henri V. Conrad III. Henri VI. & Charles IV. la rétablirent & l'augmenterent, & ses habitans l'aggrandirent considerablement l'an 1538. & la fortifierent beaucoup l'an 1632. Elle appartenoit aux ducs de Souabe lorsqu'elle fut affranchie par Frederic *Barberousse*. Henri *le Severe* y établit l'an 1194. un burgraviat, qui depuis vint considerable, à cause de ses dépendances. Frederic I. électeur de Brandebourg, vendit l'an 1427. ce burgraviat aux habitans de Nuremberg; & ce fut le sujet d'une guerre, qui dura jusqu'en 1552. & qui fut terminée par un present de deux cens mille écus, & de dix canons doubles, qu'on fit à Albert de Brandebourg, l'*Alcibiade Germanique*. Cette ville, est une des plus grandes & des plus riches d'Allemagne. Les maisons sont toutes bâties de pierre de taille, élevées de quatre ou cinq étages, les rues larges, & les places regulieres. Il y a onze ponts de pierres, dont l'un construit d'une seule arche, passe pour une merveille; douze fontaines, six-vingts puits, six portes, défendues chacune d'une grosse tour. Quoique sa situation soit assez platte, elle a un château sur un rocher assez haut. La figure de ce bâtiment est toute irreguliere, à cause qu'on a été contraint de s'accommoder à la masse informe & inégale de ce rocher: on dit que le puits qui y est, a 1600. pieds de profondeur, ce que l'on a peine à croire; & que la chaîne de ce puits pese 3000. livres, & l'on y voit un arsenal de cinq salles de plein pied, de 80. pas de largeur, avec trois cens pieces de canon, des armes pour dix mille hommes; & un hôtel de ville très-magnifique. Le gouvernement de Nuremberg est aristocratique. L'empereur y doit tenir la premiere diete après son couronnement, & on y garde pour cette ceremonie les ornemens, qui sont la dalmatique de Charlemagne, son baudrier, ses gants, la couronne. On y fit une assemblée l'an 1438. pour y proposer quelque accommodement entre les peres du concile de Bâle, & le pape Eugene IV. qui en tenoit un à Ferrare, qu'il transfera depuis à Florence. L'empereur Frederic III. tint une seconde assemblée à Nuremberg l'an 1443. pour le même sujet; mais elle fut sans effet, aussi-bien que la premiere & une autre qu'il y fit l'an 1487. Les habitans de Nuremberg reçurent des premiers la religion Protestante, & signerent la confession d'Augsbourg l'an 1530. Les Catholiques n'y ont qu'une église. Nuremberg se soûmit l'an 1631. à Gustave-Adolphe, roi de Suede, qui la delivra des sieges qu'y mirent Tilli le 21. Mars, & Walstein en Août de l'an 1632. Les habitans voulant témoigner leur reconnoissance à ce prince, lui firent present de quatre doubles canons d'une fonte particuliere & de deux globes d'un travail admirable, montez en forme de vases. Ils étoient de vermeil doré, l'un terrestre, & l'autre celeste, émaillez & enrichis avec un grand artifice. Après la paix de Munster, Nuremberg fut le lieu de l'assemblée, qui ordonna l'an 1650. l'execution du traité. Elle recouvra en même tems le droit qu'elle avoit perdu, d'exiger des collectes de ses sujets, dans l'évêché d'Aichstet. *Cherchez.* DIETE. * Bertius *descr. German.* Conradus Celtes, *de situ Norim.* Cluvier, *German.* Sponde, *A.C.* 1438. *num.* 26. *&* 1443. *num.* 5. 1487. *num.* 1. *&c.*

NUSCO, *Nuscum*, ville du royaume de Naples, en la principauté ulterieure, avec titre d'évêché suffragant de Salerne. * Leandre Alberti.

NUZZA (Ange) né à Grottola en Sicile, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il se fit un assez grand nom. Le pape Innocent X. le nomma penitencier apo-

ftolique à sainte Marie Majeure le 12. Août 1647. mais huit ou dix ans après il se retira à Florence, d'où voulant aller en 1669. visiter la sainte Baume, il fut jetté par un coup de vent de la felouque qui le transportoit, dans la mer, & se noya. On a de lui un Carême en deux vol. *Tromba evangelica quadragesimale*, Rome 1653. Ses autres ouvrages qui étoient en assez grand nombre, sont gardez à Florence. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NUZZI (Ferdinand de) natif d'Orta, après avoir été archevêque de Nicée, & secretaire de la congregation des évêques & reguliers, fut nommé cardinal par le pape Clement XI. le 16. Decembre 1715. puis évêque d'Orviette en Mars 1716. où il mourut d'une attaque d'apoplexie le 3. Mars 1717.

N Y

NYBOURG, *voyez* NEUBOURG.

NYCTELIES, fêtes en l'honneur de Bacchus, furent ainsi appellées, parce qu'on les celebroit de nuit; car νύξ, en grec, signifie *nuit*: τελεῖν, *sacrifier celebrer les mysteres*. Ceux qui faisoient cette fête, couroient de nuit, avec des flambeaux & des brocs de vin, commettant une infinité d'insolences & d'impuretez. Les peuples s'assembloient tous les trois ans pour cette infame ceremonie, vers le commencement du printems. Les Romains, qui avoient emprunté ces fêtes des Grecs, en eurent horreur ensuite, & défendirent de les celebrer, à cause des désordres épouvantables que la licence du peuple y avoit introduits. * Saint Augustin, *de civit. Dei, l.* 18. *c.* 13. Dempster, *paralip. in Rosin. ant. l.* 2. *c.* 11.

NYDER (Jean) Allemand, de l'ordre des Freres Prêcheurs, inquisiteur en Allemagne, fleurit dans l'université de Vienne en Autriche, & fut un de ses deputez au concile de Basle, qui le nomma pour aller inviter les Bohêmiens de venir au concile. Il est mort à Nuremberg après l'an 1440. Il a composé divers petits traitez de morale & de pieté; sçavoir *la consolation d'une conscience timorée*, imprimée à Paris en 1494. & à Rome en 1604. *le Fourmillier*, ou *le dialogue d'exhortation à la vie chretienne, par l'exemple de la fourmi*, imprimé à Paris en 1519. & à Douai, en 1602. un traité *des preceptes du Decalogue*, imprimé à Paris en 1507. & 1515. & à Douai en 1612. l'*Alphabet de l'amour divin*, qui se trouve parmi les œuvres de Gerson; *la maniere de bien vivre*, sous le nom *de saint Bernard à sa sœur*, imprimé à Paris l'an 1484. & à Rome en 1604. trois livres *de la reforme des religieux*, à Anvers 1611. traité des contrats des marchands, dans le recueil des traitez de droit, des sermons pour toute l'année, deux lettres aux Bohêmiens; & d'autres pieces dans les actes du concile de Basle. Il y a plusieurs autres ouvrages manuscrits de cet auteur. *M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XV. siecle*.

NYKNBURG, ville du duché de Lunebourg, sur le Weser, à dix ou douze lieues au-dessus de Brême.

NYLAND, province de la Finlande en Suede. Elle est entre la Finlande propre, la Tavastie, la Carelie, & le golfe de Finlande. Borg & Helsingfort en sont les lieux principaux. Sanson y met aussi la petite ville de Roseborg, mais quelques geographes assurent qu'elle est dans la Finlande propre. * Mati, *diction*.

NYLEN (Arnoul) né à Nimegue, & religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit prieur de la maison de son ordre à Groningue, dès l'an 1584. & pendant la vacance du siege, il gouverna avec beaucoup de soin le diocese, dont il fut lui-même nommé évêque après Jean Bruches vers l'an 1590. On assure que pendant quatre ans, il eut beaucoup à souffrir des Heretiques, qui le jetterent même quelquefois en prison: les desordres ne lui permirent pas de se faire sacrer. Après la prise de Groningue par le prince Maurice de Nassau, il se retira à Bruxelles, où il mourut le 7. Mars 1603. On conservoit à Bruxelles un traité des sacremens, & des controverses de lui; mais ces ouvrages ont été brûlez au bombardement de cette ville. * Echard, *de script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NYMPHAS, disciple de saint Paul, qui demeuroit à Colosses, & que cet apôtre salue dans son *epître aux Colossiens, ch. IV. v.* 15.

NYMPHE'E, *Nymphæus*, jeune homme de l'isle de Melos, dans la mer Egée, conduisit une colonie de Meliens dans la Carie, province de l'Asie mineure, & se joignit aux habitans de la ville de Cryasse. Ceux-ci voyant que le nombre de ces étrangers s'augmentoit considerablement, & craignant qu'ils ne se rendissent seuls les maîtres de la ville, resolurent d'assassiner les principaux dans un festin. Nymphée averti de cette conspiration par Caphena, Carienne, qui étoit sa maîtresse, refusa de s'y rendre, si les femmes n'étoient de la partie. Les Cariens furent d'accord; & alors Nymphée ordonna à ses compatriotes de se rendre au festin sans armes, & à leurs femmes de cacher un poignard dans leur sein, & de se mettre à table, chacune à côté de son mari. Vers le milieu du repas, les Meliens, lorsque les ennemis eurent donné le signal contr'eux: tirerent les poignards du sein de leurs femmes, & se jetterent sur ces traîtres, sans leur donner le loisir de se défendre. Les ayant tous tuez, ils demeurerent seuls en possession de la ville de Cryasse, & la rebâtirent de nouveau. *Plutarch. *de virtut. mulier*.

NYMPHE'E, en latin *Nymphæum*, édifice public où il y avoit des fontaines, des grottes & des statues de Nymphes. Les historiens nous apprennent que l'on avoit bâti de magnifiques nymphées à Constantinople & à Rome; mais il n'en reste aucun vestige. On voit un édifice à peu près de cette maniere, entre Naples & le mont Vesuve, ou *Monti di Somma*, en Italie: il est bâti de marbre & est de figure carrée: on y entre par une seule porte, d'où l'on descend dans une grande grotte. Le pavé est de marbre de diverses couleurs, & les murailles revêtues d'un coquillage admirable, qui representent les douze mois de l'année, & les quatre vertus politiques. L'eau d'une belle fontaine qui est à l'entrée, remplit un canal qui regne tout au tour; & l'on y voit des statues & des tableaux de plusieurs Nymphes, avec quantité de figures fort divertissantes. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 1. *c.* 14.

NYMPHES, déesses de l'antiquité payenne, que les poëtes faisoient filles de l'Ocean & de Thetis, étoient distinguées en Nereides, qui exerçoient leur pouvoir sur la mer; & en naïades, qui regnoient sur les fleuves ou les fontaines. On donnoit aussi le nom de Nymphes aux déesses de la campagne; comme aux Dryades & Hamadriades des forêts; aux Napées des bocages & des prés; aux Oreades des montagnes. On appelloit aussi *Nymphes*, selon le témoignage de Porphyre (*de Ant. Nymp.*) toutes les ames des hommes; & en effet, *Nymphe*, est la même chose que *Nephés*, en hebreu, qui signifie *ame*. On croyoit que les ames des morts erroient autour des lieux qui leur avoient été les plus agreables pendant leur vie. C'est de-là qu'étoit venue la coûtume des Orientaux, de sacrifier sous les arbres verds, dans la pensée que quelque ame y faisoit son séjour. Les Grecs débitoient que les Nymphes se réjouissoient quand la pluye faisoit croître les chênes, & qu'elles pleuroient lorsqu'il n'y avoit plus de feuilles. Les ames des anciens habitans de la Grece, qui avoient demeuré dans les bois, étoient, disoient-ils, devenues des *Nymphes Dryades*; celles de ceux qui avoient habité les montagnes des *Oreades*; celles de ceux qui étoient aux bords de la mer, des *Nereïdes* (ce mot vient de *Nerée*, qui tire sa source de l'hebreu *Nahar*, fleuve) celles de ceux qui faisoient leur séjour auprès des rivieres & des fontaines, des *Naïades*. * Callimach. *in del.* Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 1.

NYMPHIS, né à Heraclée dans le Pont, fils de Xenagoras, historien Grec, écrivit en vingt-quatre livres l'histoire d'Alexandre; de ses successeurs, & des fils de ses successeurs, jusqu'à la ruine des tyrans, & le troisiéme Ptolemée: & il composa une histoire d'Heraclée en treize livres. Voilà ce que Suidas nous apprend de Nymphis; mais on trouve de plus dans Photius, (*cod.* 224.) que les Heracleotes ayant pris les armes en faveur

de Mithridates, fils d'Ariobarzanes, contre les Galates, qui les pousserent vivement. Nymphis fut le chef d'une ambassade qui conclut un traité de paix avec eux à force d'argent. Elien (*lib. 7. hist. anim.*) cite le neuviéme livre d'une histoire des Ptolemées écrite par Nymphis, mais ce pourroit bien n'être que l'ouvrage dont on vient de parler : celui qu'Athenée cite, (*liv.* 13.) & qu'il appelle le Periple de l'Asie, étoit un ouvrage geographique, où cet ancien décrivoit les côtes de l'Asie mineure. Par le tems où il a fini son histoire des successeurs d'Alexandre, on juge qu'il florissoit vers la CXXXVI. olympiade, 236. avant Jesus-Christ.

NYMPHODORE, d'Amphipolis, composa un traité des loix & des coûtumes des peuples de l'Asie, dont l'interprete de Sophocles (*in Oedip.*) cite jusqu'au treiziéme livre. Cet interprete appelle cet ouvrage *les Barbariques*, & saint Clement d'*Alexandrie* (*in Protrept.*) lui donne pour titre, *les usages des Barbares*, mais le même (*lib.* 1. *Strom.*) l'appelle *les usages de l'Asie* ; par les endroits qu'on en cite, un lecteur intelligent s'apperçoit sans peine que ces differens titres ne marquent point des ouvrages differens. Nymphodore trop prévenu en faveur de la Grece, a été chercher mal-à-propos l'origine du nom de Serapis dans la langue grecque ; le taureau nommé Apis, étant mort & embaumé, étoit mis selon lui dans un cercueil, nommé *σορὸς* en grec, d'où vient qu'on l'appella *Soroapis*, & ensuite *Sarapis*. Ces sortes d'étymologies n'ont pû plaire qu'aux gens de sa nation.

Un autre NYMPHODORE de Syracuse écrivit un Periple d'Asie, ouvrage important, cité par Athenée *lib.* 6. 7. *&* 13. & un autre traité des choses merveilleuses de Sicile, dont le même auteur fait mention, *liv.* 13. C'est sans doute de ce dernier ouvrage qu'Elien a pris ce qu'il conte (*lib.* 13. *hist. anim. c.* 20.) des chiens qui gardoient le temple du demon Adrane en Sicile, & peut-être aussi ce qu'il rapporte dans le même ouvrage (*lib.* 16. *c.* 34.) touchant les peaux des chevres de Sardaigne.

NYMPHODORE de Syracuse, auteur Grec, écrivit une histoire de Sicile. Pline, & Etienne de *Byzance*, &c. citent l'un & l'autre de ces auteurs.

NYMPSCH, petite ville avec un château beau & fort. Elle est dans la principauté de Brieg, en Silesie, à quatre lieues de Munsterberg, du côté du nord. * Mati, *diction.*

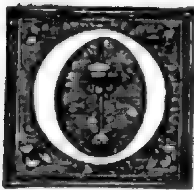
NYNE ou NEANE, riviere d'Angleterre. Elle traverse le comté de Northampton, baigne la ville de ce nom, & celle de Peterboroug, & va se décharger dans un golfe de la mer d'Allemagne, aux confins du comté de Lincoln, & de celui de Nortfolck. * Mati, *diction.*

NYSA, ville d'Arabie, ou, selon d'autres, de l'Egypte, dans l'endroit où elle confine à l'Arabie. Diodore de *Sicile* dit que ce fut-là où Bacchus fut élevé par les nymphes ; d'où il a pris le nom de *Dionysus*, nom grec de Bacchus, composé du mot *Διὸς*, *Divin*, & *Nysa*, lieu où il nâquit, comme qui diroit *le dieu de Nysa*. La chronique d'Alexandrie, dit que ce mot est mis par metathese, pour celui de *Sina*. Moyse sejourna 40. ans dans les deserts d'Arabie, où est le mont de Sina ou Sinaï, où Dieu lui donna sa loi parmi les tonnerres & les éclairs. Les Payens feignent que Bacchus fut porté dès son enfance en Arabie, où la montagne de Nysa est fort remarquable. * Vossius. Il y a une montagne & une ville de même nom dans les Indes. Nysa est aussi le nom de la nourrice de Bacchus, qui, selon Pline, fut enterrée près de Scythopolis.

Une autre ville nommée NYSA dans la Carie, est celebre dans l'antiquité. Il y en a peu qui ayent produit plus d'habiles grammairiens. Nysa, dit Strabon (*l.* 14.) a produit d'excellens hommes : Apollonius, philosophe Stoïcien, le meilleur des disciples de Panætius ; Menecrates, disciple d'Aristarque ; Aristodeme fils de Menecrates, dont j'ai pris les leçons à Nyse étant extrémement jeune ; Sostrate fils d'Aristodeme ; & Aristodeme cousin de Sostrate, qui a enseigné le grand Pompée. Ils furent tous d'excellens grammairiens : le dernier enseigna tant à Rhodes que dans sa patrie, la grammaire & la rhetorique ; mais étant à Rome il fut chargé de l'éducation des enfans de Pompée, & se borna à enseigner la grammaire en public. Cette ville de Nysa étoit sous la protection du dieu Lunus, ainsi qu'on l'apprend des medailles qu'elle fit frapper au coin de Valerien & de Gallien : on y celebroit aussi des jeux appellez *theogamies*, où toutes sortes de personnes étoient admises.

NYSLOT, c'est-à-dire, la nouvelle forteresse, bourg avec un bon château dans la Savolaxie ; en Livonie, au milieu de grands marais, environ à vingt lieues de Wibord, vers le nord. * Mati, *diction.*

O



CETTE lettre a été quelquefois mise pour *e* ; comme *verfus*, pour *versus* ; *voster*, pour *vester* ; & pour *u* ; comme *servos*, pour *servus* ; *volgos*, pour *vulgus*. On s'en est aussi quelquefois servi pour *au* ; comme *plodo*, *clostra*, *coda*, pour *plaudo*, *claustra*, *cauda*. Chez les Latins l'O avoit beaucoup d'affinité avec l'U, & ils confondoient & prononçoient de même ces deux lettres ; parce qu'ils prononçoient l'u, par *ou*, comme le prononcent presque toutes les nations, à l'exception des François. Ainsi ils mettoient *Consol*, pour *Consul*. Les Grecs ont deux sortes d'O ; l'O qui se prononce d'un son clair & bref, qu'ils appellent *Omicron*, c'est-à-dire, petit *o* ; & l'autre, appellé *Omega* ω, c'est-à-dire, grand O, qui se prononce d'un son plus grave & plus long, comme deux O. L'O des Latins approche plus du son de l'ω, comme nous l'apprenons par ces deux vers d'Ausone.

Hoc tereti argutoque sono legit Attica gens O,
Ω *Quod & O Graium compensat Romula vox O.*

Nous avons encore dans le françois deux prononciations de l'O, une breve, comme dans *botte*, & *cotte* ; & une longue, remarquée par une *s* jointe, ou avec un accent circonflexe ; comme dans *bofte* ou *bôte*, *coste* ou *côte*. Elle sert encore pour admirer, pour appeller, pour desirer : & c'est une voix de raillerie & d'indignation. O, a été aussi pris pour le symbole de l'éternité.

Gregoire de *Tours* nous apprend, que le roi Chilperic voulut ajouter une nouvelle lettre O dans l'alphabet des François, avec trois autres lettres, C'étoient φ, χ, θ, qui se prononçoient ph, ch, th. Il fit pour ce sujet, des ordonnances très-severes, mais comme ces lettres étoient inutiles, cette nouveauté n'eut point de suite. * Gregoire de *Tours*, *l. 5. hist. c.* 44.

O

O (D') C'est le nom d'une famille illustre de France. JEAN d'O, seigneur de Maillebois, &c. capitaine de la garde Ecossoise du roi, épousa l'an 1534. *Helene* d'Illiers, dame de Manou, fille de *Jean* d'Illiers, seigneur de Manou, frere de *René* d'Illiers, seigneur de Marcoussi, & de *Miles* ou *Milon* d'Illiers, évêque de Chartres, dont il eut FRANÇOIS, qui suit ; JEAN, seigneur de Manou, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné* ; *René*, seigneur du Fresne, mort sans lignée ; *Louis*, seigneur de Ferrieres, mort à Anvers ; *Charles*, abbé de saint Etienne de Caën, & de saint Julien de Tours ; & *Françoise*, femme de *Louis* d'Angennes seigneur de Maintenon, chevalier du Saint-Esprit.

FRANÇOIS d'O, seigneur de Fresnes & de Maillebois, &c. maître de la garderobe du roi Henri III. premier gentilhomme de sa chambre, chevalier de ses ordres, surintendant des finances, gouverneur de Paris, & de l'Isle de France, s'acquit les bonnes graces de son prince, & s'éleva par sa faveur à ces emplois importans. Les auteurs disent que d'O, homme entierement perdu par le luxe, obligeoit à toute heure le roi à faire de nouveaux édits, qu'on appelloit *Bursaux*, & d'aller au parlement, le forcer par sa presence à les verifier. Après la mort de ce monarque, l'an 1589. il s'attacha au roi Henri *le Grand*, & se trouva à l'assemblée que fit la noblesse Catholique, dans laquelle on avoit résolu de déclarer au roi, que la qualité de très-Chrétien étant essentielle à un monarque François, il ne pourroit recueillir la couronne, qu'avec cette condition. Le duc de Longueville se chargea de porter cette parole ; mais n'ayant osé s'acquitter de ce qu'il avoit promis, d'O le fit hardiment. On dit qu'après la journée d'Ivri, Biron & lui empêcherent le roi d'aller à Paris, pour des interêts particuliers. Après la reduction de cette ville, le roi en donna le gouvernement à d'O, qui mourut au mois d'Octobre de l'an 1594. Voici les termes d'un historien, qui parle de sa mort : *Au mois d'Octobre ensuivant, François d'O, surintendant des finances, acheva de vivre dans son hôtel à Paris, ayant l'ame & le corps également gâtez de toutes sortes de vilainies. Le roi se consola aisément de sa perte, parce qu'il faisoit d'effroyables dissipations ; & que neanmoins il le vouloit tenir comme en tutelle.* Il n'eut point d'enfans de *Charlotte-Catherine* de Villequier, sa femme, fille de *René* de Villequier, dit *le Jeune* & *le Gros*, & de *Françoise* de la Marck. Elle prit une seconde alliance avec *Jacques* d'Aumont, seigneur de Chappes, prévôt de Paris. François d'O *laissa une fille naturelle, femme de* Robert *Caillebot, seigneur de la Salle.*

JEAN d'O, seigneur de Manou, second fils de JEAN d'O, seigneur de Maillebois, &c. & d'*Helene* d'Illiers, dame de Manou, fut fait chevalier des ordres du roi l'an 1585. & capitaine de cent archers du corps. Il épousa *Charlotte* de Clermont-Tallart, veuve de *Claude* d'Amoncourt, seigneur de Montigni, & fille d'*Antoine* de Clermont III. du nom, comte de Clermont, vicomte de Tallard, grand-maître des eaux & forêts de France, & de *Françoise* de Poitiers. Elle prit une troisiéme alliance avec *Gabriel* du Quesnel, seigneur de Coupigni, & eut de son second mariage *Louise* d'O, mariée par contrat du 5. Juin 1599. à *Gabriel* du Quesnel, seigneur de Coupigni, marquis d'Alegre.

On tient que la maison du QUESNEL, descendoit de HULTRE, HUBERT ou ROBERT comte de Ri, qui délivra Guillaume duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, surnommé *le Conquerant*, de la conspiration de Gui de Bourgogne, qui avoit des prétentions sur ce duché, & de ses alliez Néel du Plessis de Saint-Sauveur, vicomte de Coten, Regnault comte du Bessin, Hamon le Dent, Grimaût du Plessis, & autres. Il est dit dans une ancienne chronique manuscrite, *que cet Hubert fit conduire & escorter le duc Guillaume son seigneur & son parent, jusques à Falaise par ses trois fils, en l'année* 1046. dont l'un nommé GEOFROI, accompagna encore le duc Guillaume à la conquête d'Angleterre.

De ce GEOFROI est descendu RICHARD, qui épousa *Gertrude* de Molines, enterrée à Rouen dans la chapelle de saint Romain, où Richard étoit peint, armé à l'antique, avec une dame à genoux à ses côtez, & un écu de gueules, à trois quinte feuilles d'hermine, qui sont les armes de la maison du Quesnel, avec cette legende ou inscription latine : *Miles Richardus Quesnel, filius Godifredi ; & ejus uxor Gertrud. de Molines, anno* 1140.

GEOFROI second fils de RICHARD, passa avec Richard, *Cœur de Lion*, roi d'Angleterre, en la Terre-Sainte l'an 1191. Son nom & ses armes sont dans la liste des Croisez ; & il paroît par un titre daté d'après Pâques l'an 1189. que Geofroi ayant un different avec Pierre de Roncerolles, au sujet des mouvances de la vallée d'Ancenis, ils s'en rapporterent, suivant l'usage du tems, au jugement de l'évêque d'Evreux. On voit par ce titre que *Clotilde* d'Harcourt étoit femme de Geofroi, & qu'elle stipule pour son mari, & pour GASPARD, son fils.

GASPARD, épousa *Berthe* de Roncerolles, & mourut vers l'an 1234. Il laissa un fils, RENAUD, qui suit ; & *Clotilde*, qui épousa *Robert* de Martel ; *Berthe*, alliée à *Hugues* de Carbonel ; & *Jeanne*, religieuse.

RENAUD épousa *Marguerite* de Marle, dont il eut ; RICHARD II. seigneur d'Avoise & de Bouillancourt, qui épousa *Colette* de Foix. Ils firent l'an 1294. une donation, d'une grande piece d'herbage à l'abbaye de saint

Etienne de Caën. Par cette donation, Richard veut, *Que l'on prie Dieu à perpetuité, pour les pere & mere de Colette de Foix sa femme; pour ses pere & mere, Regnault & Marguerite de Marle; pour lui & pour Colette de Foix, sa femme; pour Robin, son fils, & Jacqueline de Briqueville, sa bru, & leur posterité.*

Robin eut de *Jeanne* de Briqueville, Richard III. qui suit; & *Pierre* I. & mourut vers l'an 1339.

Richard III. épousa l'an 1328. *Philiberte* de Laval, dont il eut, Guillaume I. qui épousa l'an 1366. *Marie* le Vicomte, dont *Guillaume* II. qui épousa l'an 1391. *Louise* de Penel, &

Jean du Quesnel, qui eut le don du roi, de la confiscation des biens, d'un autre *Jean* du Quesnel, son cousin germain, tué à la bataille de Verneuil l'an 1423. servant les Anglois. Le don du roi est attaché en original dans le manuscrit; & l'on voit dans l'abbaye de l'Estrée-sur-Eure, son tombeau de marbre, & celui de *Marie* d'Estouteville, sa femme, qu'il avoit épousée l'an 1428. & un titre de donation, que lui & Marie d'Estouteville ont faite à cette abbaye en l'année 1440. de trois cens soixante & six arpens de terres labourables. Il eut

Guillaume du Quesnel, qui épousa l'an 1465. *Françoise* le Gris, barone de Coupigni, dont

Pierre du Quesnel II. du nom, baron de Coupigni. Sa tombe est dans la chapelle de l'église d'Ivies, diocese d'Evreux, qui est encore à present le lieu de la sepulture des seigneurs de la maison du Quesnel. L'on voit sur sa tombe, qu'il est mort en l'année 1548. Il avoit épousé l'an 1496. *Helene* de Garencieres, dame de Tinson, & de ce mariage sont issus Charles, qui suit; & *Ester* du Quesnel, mariée à *Louis* de Morillac.

Charles du Quesnel I. du nom, baron de Coupigni, &c. Henri II. étant à Anet, lui donna au mois d'Août 1555. la commission de capitaine de trois cens hommes de pied François, servans en Piémont, qu'on appelloit *les bandes noires.* Le 25. Avril 1560. le roi lui donna encore des lettres de provision de gentilhomme ordinaire de la chambre: il mourut le jour de Noël de l'année 1567. Il avoit épousé l'an 1550. *Florence* du Roui, dame d'honneur de la reine Catherine de Medicis. De ce mariage nâquit *Florence*, qui épousa *Gilles* d'Aubigné; & Gabriel, qui suit;

Gabriel d'Alegre I. du nom, marquis de Coupigni, & chevalier de l'ordre du roi. Le roi Henri III. lui donna une compagnie d'ordonnance de cinquante lances par brevet du 2. Juillet 1589. & le roi Henri IV. lui confirma cette compagnie au camp d'Arnetal, par autre brevet du dernier Juillet 1591. Il épousa 1°. l'an 1578. *Isabeau* d'Alegre: 2°. l'an 1598. *Charlotte* de Clermont-Tallart, veuve de *Jean* d'O, vicomte de Manou, & mere de *Louis* d'O. De son premier mariage, vinrent Gabriel II. qui suit; *Marguerite*, alliée à *Pierre* de la Mousciere, seigneur de Baijosse; & *Pierre* du Quesnel, baron de S. Just, qui fut chevalier de Malte, quitta l'ordre, & épousa *Isabeau* de la Rochefoucauld, dont il eut *Françoise*, épouse de *François* de Belvezer, comte de Joncheres; & *Marguerite*, alliée à *Gabriel* du Quesnel III. du nom, son cousin germain.

Gabriel du Quesnel II. du nom, chevalier de l'ordre du roi, marquis d'Alegre par succession d'*Isabeau* d'Alegre, sa mere, à qui le marquisat d'Alegre étoit échû par le décès d'*Ives*, son frere, mort sans enfans, & qui fut assassiné dans la ville d'Issoire en l'année 1592. Le roi Louis XIII. lui donna une compagnie de trente lances, au titre de cinquante hommes d'armes, par brevet du 11. Decembre 1615. Il épousa en l'année 1599. *Louise* d'O, fille de *Charlotte* de Clermont-Tallart, & de *Jean* d'O, vicomte de Manou, dont il eut Gabriel III. qui suit; & *Charles* II. *mentionné après son frere.*

Gabriel III. marquis d'Alegre, épousa l'an 1637. *Marguerite* du Quesnel, sa cousine germaine, fille de *Jean*, baron de Saint-Just, & d'*Isabeau* de la Rochefoucauld.

Charles du Quesnel II. du nom, marquis de Coupigni seigneur de Tinson, le Blanc-Fossé, Manou, le Roi, & mestre de camp d'un regiment de cavalerie. Le roi le fit gentilhomme ordinaire de sa chambre; par lettres du 22. Juin 1659. Il épousa le 7. Mars 1639. *Marie* Dolu, tante à la mode de Bretagne de M. le maréchal duc de Luxembourg, à cause d'*Isabelle-Angelique* Dolu mere d'*Isabelle-Angelique* de Vienne, comtesse de Bouteville, qui fut mere de M. le maréchal de Luxembourg, dont ledit Charles du Quesnel, marquis de Coupigni, étoit de son côté proche parent, à cause de *Charlotte* de Clermont-Tallart, sa grande-mere. De ce mariage sont issus, Albert, qui suit; *Jacques-Antoine*, mort chevalier de Malte.

Albert du Quesnel, marquis de Coupigni, mort en Juin 1717. âgé de 78. ans, avoit épousé l'an 1670. *Louise* Perreau, morte le 18. Avril 1702. dont sont issus, Fabien-Albert, qui suit; *Therese-Albertine*; & *Jeanne Marie* du Quesnel, mariée 1°. le Septembre 1709. avec *Gabriel* Baltonneau, vicomte d'Azai, mort le 16. Mai 1720: 2°. avec le marquis de Menilles.

Fabien-Albert du Quesnel, marquis de Coupigni, seigneur de Tinson, le Blanc-Fossé, Neuilli, Beaulieu-les-Roulandieres, &c. a épousé le 19. Novembre 1714. *Jeanne-Louise* de Bethune, fille de *François-Annibal* comte de Bethune, chef d'escadre des armées navales du roi, & de *Renée* le Borgne de Lesquifiou.

O A

OANNES, *Oannes*, monstre demi-homme & demi-poisson, qui a paru, dit-on, autrefois en Egypte. Il sortoit de la mer Rouge le matin, & venoit aux environs de la ville de Babylone, d'où il retournoit le soir dans la mer. Pendant le jour, il enseignoit à ceux qui l'écoutoient, toutes sortes de sciences & d'arts, l'agriculture, l'architecture, les mathematiques, la morale, la physique & la medecine. On a vû quatre differens Oannes dans l'espace de quatre siecles, qui furent nommez *Annedotes*; & l'on gardoit encore à Babylone une statue qui en representoit un, 304. ans avant Jesus-Christ. Hornius croit que c'étoit un demon qui cherchoit à s'attirer l'adoration des peuples, & que les Egyptiens honorerent ensuite sous le nom de Dagon & d'Adargar: Helladius de *Byzance* le nomme Oën; mais le sentiment de Scaliger est, qu'il faut lire Oannes, & que cette abbreviation vient des copistes. * Berosus. Apollodorus. Helladius *Bysant. in Chrestomathia.* Seldenus, *de diis Syris.* Hornius, *hist. philosoph. l.* 2.

OANUS, fleuve de Sicile, dont parle Pindare, que Fazel croit être *Prascolari.* Etienne de *Byzance* parle d'une ville de Lydie de ce nom.

OASIS, nom de deux villes d'Afrique dans la Lybie. La premiere du côté du midi, surnommé *la grande*, est aujourd'hui *Alguechet* ou *Gademez.* La seconde, qui est plus septentrionale, est nommée *Eleochat* ou *Elochet.* C'est ce qu'on en dit par conjecture. On croit qu'elles sont toutes deux dans les deserts de Barca, dans la Libye propre, & à 90. milles l'une de l'autre. C'est dans la solitude d'Oasis, que Julien l'*Apostat* relegua deux prêtres d'Antioche, Eugene & Macaire, après la translation des reliques de saint Babylas. Pour éviter la fureur des émissaires du même prince, saint Hilarion se retira peu de tems après dans la même solitude d'Oasis, où l'heresiarque Nestorius fut exilé, & mourut. *Oasis* signifie en general, un amas de maisons ou de tentes dans un desert, ou dans un lieu sec, dont l'Afrique étoit autrefois pleine. * Zosime, *l.* 5. Sozomene. S. Jerôme, *in vita Hilar.* Olympiodore, *in excerpt.* Nicolas Sanson, *geogr. &c. Voyez* Samuel Bochart, en son Canaan, *livre VI. chap.* 29.

OATASSENS, nom d'une famille qui posseda le royaume de Fez en Afrique, après celle de Merinis. Les Ommiades établirent cette monarchie vers l'an 800. de Jesus-Christ, 184. de l'hegire, & y regnerent jusqu'à l'an 950. & 341. de l'hegire, que les Zenetes, peuples d'Afrique, exterminerent entierement cette race. Vers l'an 1052. & 443. de l'hegire, les Almoravides, autres peuples d'Afrique, chasserent les Zenetes, & furent déthrônez ensuite par les Almohades, dont le chef étoit Abdalla Elmohadi, qui de maître d'école, se fit roi l'an 1139. Les Almohades furent chassez l'an 1210. par les Merinis

rinis qui demeurerent en possession du royaume de Fez jusqu'en 1420. après lesquels Hascenes, cherif, usurpa la couronne pendant un an, & fut chassé par Said-Abra, de la famille d'Oattas, dont les descendans ont regné jusqu'en 1548. Durant leur regne Hamed, cherif, se rendit maître du royaume de Maroc l'an 1512. & son frere Muhammed, cherif, s'empara du royaume de Sus l'an 1527. Enfin après la mort de Hamed, roi de Fez, & le dernier des Oatassens, Muhammed, cherif, posseda aussi le royaume de Fez l'an 1548. *Voyez* CHERIF.* Hornius, *orb. imper.*

OATES (Titus) Anglois, s'est fait un nom dans l'histoire de sa patrie par ses parjures. Il nâquit vers l'an 1619. & étudia dans les universitez d'Oxfort & de Cambridge, où ayant pris le bonnet de docteur, l'évêque de Londres le fit ministre, sans pourtant lui donner d'église particuliere à regir, ce qui dépita Oates, d'autant plus qu'il n'avoit aucun revenu : ainsi il embrassa la religion Catholique, & il entra parmi les Jesuites, pour avoir dequoi vivre. Avec leur habit il demeura à Rome, à Saint Omer, & autres endroits où les Jesuites Anglois ont des seminaires. Mais l'esperance d'une plus grande fortune le fit retourner à la religion Anglicane. Il se rendit outre cela l'an 1678. dénonciateur auprès du roi Charles II. d'une pretendue conspiration des Catholiques contre sa personne royale. Les dépositions de ce scelerat & de deux autres aussi méchans que lui, firent perdre la vie à milord Staffort, au sieur Colman, écuyer & secretaire du duc d'Yorck, & à quelques Jesuites, qui moururent constamment & chrétiennement, protestant toujours de leur innocence. M. Arnauld l'a prouvée très-clairement dans son apologie pour les Catholiques; aussi leur memoire fut-elle rétablie sous le regne de Jacques II. & Oates fut condamné comme un parjure & un calomniateur à une prison perpetuelle, & à être fustigé par la main du bourreau depuis Oldgate jusqu'à Newgate, quatre fois l'année, & attaché ces jours-là au pilori. Ce qui fut executé jusqu'en 1689. que le prince d'Orange le tira de prison, lui fit expedier des lettres de pardon, & lui donna une pension. Il vouloit même le faire declarer par son premier parlement capable de témoigner en Justice ; mais cette proposition fut rejettée. Ce malheureux, que l'on peut appeller *vir infelicis memoriæ*, mourut au mois de Septembre de 1705.* Arnauld, *apologie pour les Catholiques, tom. 1. ch. 16. & suiv.* Plusieurs lettres du même dans le recueil de ses lettres en 8. vol. *Hist. des revolut. d'Angleterre sous Jacques II.*

OAXES, *Oaxes*, fleuve de Crete, extrêmement froid, avec une ville de ce nom. Herodote en fait mention dans le troisiéme livre. Vibius Sequester, & Varron, nomment la ville *Oaxis*, & *Oaxia*.

O B

OBDORA, grand pays de la Moscovie septentrionale, près de la mer Glaciale, entre le fleuve Obie, & la province de Petzorcke ou Petzora. Il n'y a point de ville, mais seulement quelques forts que les Moscovites y ont bâtis depuis peu le long de la mer. Les Hollandois ont donné le nom de nouvelle Frise occidentale, *New west-Friesland*, à la côte la plus septentrionale.* Olearius. Sanson.

OBED, un des ayeux de Jesus-Christ, selon la chair, étoit fils de *Booz* & de *Ruth*, & fut pere de *Jessé*, qui le fut de David. Obed nâquit vers l'an 2760. du monde, & 1275. avant Jesus-Christ, son pere étant âgé d'environ 95. ans.* *Ruth*, 4. *S. Matthieu*, 1. Torniel & Salian, *in annal. veter. testam.*

OBEDEDOM, Israëlite, fils d'Idithun de la tribu de Levi, eut l'avantage d'avoir chez lui l'arche pendant trois mois ; en consideration de quoi, Dieu combla sa maison de toute sorte de prosperitez. Après la mort d'Isboseth, toutes les tribus s'étant venu soumettre à David, ce prince fit transporter l'arche de chez Abinadab, chez Obededom, & trois mois après dans la citadelle de Sion, l'an du monde 2990. & 1045. avant Jesus-Christ.* II. *des Rois*, 6. I. des *Paralipomenes*, 13.

☞ Nous avons dit qu'Obededom étoit Israëlite, de la tribu de Levi ; cependant l'écriture dit qu'il étoit de Geth. *Divertit eam in domum Obededom Gethæi. Et habitavit arca Domini in domo Obededom Gethæi tribus mensibus.* Pour concilier cette contrarieté apparente, il faut se souvenir qu'Obededom est appellé Gethéen, non pas qu'il fût natif de Geth, qui étoit une ville des Philistins, mais parce qu'il y avoit demeuré avec David. En effet, dans les 13. & 16. chapitres du premier des Paralipomenes, le même Obededom est nommé entre les chantres & les portiers qui étoient de la tribu de Levi. On peut aussi voir dans le 13. chapitre du second livre des Rois, que les six cens soldats Hebreux qui suivirent David à Geth, & qui en revinrent avec lui, y sont nommez Gethéens, quoiqu'à la verité ils ne fussent pas originaires de cette ville. * *Consultez*. Torniel & Salian, *in annal. vet. testam.*

OBEL (Mathias) medecin, natif de Lille, étudia sous Rondelet à Montpellier, & exerça la medecine dans les Pays-Bas. Il s'adonna entierement à l'étude & à la connoissance des simples, en Angleterre, où il fut appellé par Jacques I. roi de la grande Bretagne, en qualité de botaniste. Il écrivit l'histoire des plantes, & diverses autres pieces jusqu'en 1616. qu'il mourut à Londres.

OBELISQUES D'EGYPTE : ce sont des colonnes quarrées d'une seule pierre, finissant en pointe comme de petites pyramides, & remplies de tous côtez de caracteres hieroglyphiques & mysterieux. Les Arabes les appellent *Messales Pharaon*, c'est-à-dire, *les aiguilles de Pharaon* ; parce qu'elles ont été construites par les premiers rois d'Egypte, qui portoient tous le nom de Pharaon ; comme les premiers empereurs Romains, celui de Cesar. Les prêtres Egyptiens les appelloient *les doigts du Soleil* ; parce que ces monumens étoient consacrez à cet astre. Le premier obelisque d'Egypte fut dressé par un roi d'Egypte vers l'an 1422. avant Jesus-Christ. Son successeur fit dresser douze obelisques dans Heliopolis. On en éleva plusieurs autres du tems du roi David, vers l'an 1048. avant Jesus-Christ. Un obelisque sans emblêmes, fut construit vers l'an 983. avant Jesus-Christ, & dans la suite fut transporté à Rome par l'empereur Claude. Le roi Psammis en fit dresser un dans Heliopolis avec plusieurs emblêmes & hieroglyphes, 807. ans avant la naissance de Jesus-Christ. Le roi Neco, 620. ans avant Jesus-Christ, fit ériger un grand obelisque à Memphis, que Ptolemée Philadelphe fit transporter à Alexandrie. La plûpart des obelisques ont eu le même sort, les empereurs Romains les ayant fait transporter des autres lieux d'Egypte à Alexandrie, & d'Alexandrie à Rome, où l'on en voit encore quelques-uns. Auguste en fit transporter deux d'Heliopolis à Rome. Jules-Constance y en fit mener un autre, que l'on y voit encore, & qui a été décrit par Ammien Marcellin. Il avoit été dressé autrefois par Ramessès, roi d'Egypte, comme le montre cet historien, en rapportant le sens des figures hieroglyphiques que l'on y voit, au moins comme on croyoit les entendre de son tems. Ce même obelisque ayant été abbattu fut redressé par Sixte V. Il y en avoit un grand nombre d'autres ; mais Cambyse roi de Perse, s'étant emparé de l'Egypte l'an 525. avant Jesus-Christ, détruisit tous les obelisques qu'il trouva, & fit mourir ou bannir les prêtres Egyptiens, qui seuls entendoient les secrets des caracteres hieroglyphiques : ce qui fut cause que l'on ne dressa plus de ces obelisques. Les emblêmes & les caracteres qui y étoient gravez, cachoient de grands secrets, & representoient les mysteres des Egyptiens, dont peu de gens avoient la connoissance. Comme les prêtres & les personnes de qualité faisoient aussi élever des obelisques, ils n'étoient pas tous d'une structure si magnifique, ni d'une même hauteur. Les petits n'étoient que d'environ quinze pieds, les autres montoient jusqu'à cinquante, à cent, ou à cent quarante pieds. Afin que ces hieroglyphes pussent resister aux injures du tems, les Egyptiens choisirent une matiere fort dure. C'est une pierre que les Latins appellent *pierre de Thebes*, & les Italiens *Granito rosso*, laquelle est une espece de marbre moucheté, qui est de la même dureté que le porphire. La carriere d'où l'on tire ce marbre, est près de la ville de Thebes, dans des montagnes qui s'étendent vers le midi, jusqu'aux cataractes du Nil. Quoique l'E-

gypte ne manque pas d'autre marbre, on ne voit pourtant des obelisques que de celui-ci : peut-être parce que les Egyptiens y trouvoient quelque mystere ; car comme les obelisques étoient dediez au soleil, & que leur forme pointue figuroit les rayons de cet astre, on avoit choisi une matiere qui eût du rapport avec les proprietez du soleil. Ce marbre étant moucheté d'un rouge éclatant, de violet, de petites taches de couleur de crystal, de bleu, de cendré & de Noir, les Egyptiens s'imaginerent qu'il étoit fort propre pour representer l'action du soleil sur les quatre élemens. Le rouge & le violet marquoient le feu ; le crystal signifioit l'air ; le bleu l'eau de la mer ; & le cendré & le noir, la terre. Ainsi quand on trouve des obelisques d'un autre marbre, on peut conclure qu'ils ne sont pas de la façon des prêtres d'Egypte ; mais bâtis par les Egyptiens après le bannissement des prêtres, que Cambyse chassa, ou par d'autres nations. Tel étoit l'obelisque que les Pheniciens dedierent au soleil, dont le sommet spherique, & la matiere étoient fort differens des obelisques d'Egypte. Tel étoit encore celui que l'empereur Heliogabale fit transporter de Syrie à Rome.* Dapper, *descript. de l'Afrique*, Ammien Marcellin, *l.* 17. Rollin, *hist. ancien. t.* 1.

OBENGIR, fleuve que les Latins nomment *Ochus*, & qui dans les cartes modernes est appellé *Dibas*, a sa source près des terres du grand Mogol, parcourt le pays appellé *Balk*, où il arrose la ville de ce nom, & quelques autres villes ; & ensuite grossi par les eaux de quelques rivieres, se decharge dans l'Oxus, dit *Chajon* ou *Gihon*. Quinte-Curce fait mention de l'Ochus, *liv.* 7. *superatis deinde omnibus Ocho & Oxo* ; ainsi que Ptolemée, qui le place avec raison dans la Bactriane.

OBENHEIM (Christophle) étoit d'Ottingen, & vivoit en 1562. Nous avons de lui une exposition des passages du nouveau testament, qui semblent se contredire, & des exemples des vertus & des vices.* Konig, *biblioth.*

OBERKIRK, c'est-à-dire, *la Haute Eglise*, petite ville ou bourg du cercle de Souabe. Ce lieu est dans l'Ortnaw sur le Rencken, à deux lieues d'Offenbourg, vers le nord-est. * Mati, *diction.*

OBERMUNSTER, abbaye de chanoinesses seculieres à Ratisbonne, dont l'abbesse est princesse de l'empire, envoye ses deputez à la diete, & fournit deux cavaliers & six fantassins pour son contingent en tems de guerre. Cette abbaye fut fondée par la reine Emme, femme de Louis, roi de Germanie vers l'an 831. elle y choisit sa sepulture, & son fils Charles *le Gros* la prit sous sa protection l'an 886. On dit que le relâchement s'y introduisit bientôt, & que dès l'an 974. Volfang évêque de Ratisbonne, fut obligé à y rétablir la discipline reguliere. L'empereur Henri II. fit rebâtir le monastere l'an 1010. & en fit dedier l'église en sa presence. On y observoit la regle de saint Benoît, mais les religieuses se sont secularisées depuis. * Mabillon, *ann. ord. Bened.* Yepés, *chron. gen. de la ord. de S. Ben.*

OBERNPERG, petite ville ou bourg de la Baviere. Ce lieu est situé sur l'Inn, à cinq lieues au-dessus de Passaw, & il appartient à l'évêque de Passaw, qui y fait sa residence ordinaire. Presque tous les geographes prennent Obernperg pour l'ancienne *Stanacum*, petite ville du Norique, laquelle d'autres mettent à Wachsenkirken, village situé à cinq ou six lieues d'Obernperg vers l'orient. * Mati, *diction.*

OBERSTEIN, petite ville avec un château, & un petit comté dépendant de celui de Rheingravestin. Elle est dans le palatinat du Rhin, sur la Nahe, à trois lieues au dessous de Birkenfeld. * Mati, *diction.*

OBERWESD, petite ville d'Allemagne dans le bas cercle du Rhin, & dans l'archevêché de Treves. Elle étoit autrefois imperiale : mais elle est maintenant sujette à l'électeur de Treves. Elle est sur le Rhin, à 4. milles de Bacharach, & à 20. de Coblentz ; sous le 27. degré 7. minutes de longitude ; & sous le 50. degré 3. minutes de latitude. * *Diction. Angl.*

OBER-WESSEL, en latin, *Vesalia superior*, ville d'Allemagne. Elle est dans l'archevêché de Treves, sur le Rhin, entre saint Goar & Bacharach, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. On voit sur une colline au pied de laquelle Ober-Wessel est bâtie, le château qui donna le nom à l'illustre maison de Schomberg, dont les predecesseurs ont été burgraves d'Ober-Wessel. L'empereur Frederic II. mit cette ville au nombre des villes imperiales l'an 1233. & l'an 1312. L'empereur Henri VII. le donna avec Boppart, en engagement à Baudouin son frere, archevêque de Treves, dont les successeurs la possedent encore aujourd'hui. Au reste, on croit, par une ancienne tradition que cette ville est celle, qu'on nommoit anciennement *Vosaria* & *Ficelia*, qui est le lieu où Mammée, mere de l'empereur Alexandre Severe, fut tuée. * Mati, *diction.*

OBI, nommé autrefois *Carambuc*, fleuve de Moscovie, qui sort du lac Kitaisko, dans la grande Tartarie, & separe l'Asie de l'Europe, coule du midi au septentrion, dans la Tartarie Moscovite, & dans le pays des Samogedes, où il se jette par six embouchures dans la mer Glaciale, après avoir reçu à son occident les eaux de l'Irtis, riviere d'un très-long cours, & celles de quelques autres rivieres.

OBI, fleuve d'Ethiopie, que les Latins nomment *Raptum*.

OBICI (Hippolyte) étoit de Ferrare. Il publia en 1619. un livre de la noblesse du medecin. Cinq ans auparavant il avoit publié à Ferrare, un livre contre la medecine statique, sous ce titre, *Staticomastix, vel medicina statica demolitio.* * Konig, *biblioth.*

OBIZZI (Lucrece d'Egli Orologgi, femme de *Pie Enée*, marquis d'Egli) dans le Padouan, s'est rendue aussi celebre dans le XVII. siecle par sa pudicité, que l'ancienne Lucrece. Vers l'an 1645. pendant que le marquis Obizzi étoit à la campagne, un gentilhomme de la ville, qui étoit devenu amoureux de Lucrece, entra dans sa chambre, où elle étoit encore au lit avec son fils *Ferdinand*, âgé de cinq ans : le gentilhomme prit la précaution de transporter cet enfant dans une chambre voisine, & sollicita cette dame de condescendre à ses mauvais desirs ; mais n'ayant pû rien gagner ni par caresses, ni par menaces, son amour dégénerant en fureur il la poignarda. Il y eut des indices contre ce meurtrier : on sçavoit qu'il avoit de l'attachement pour la marquise ; l'enfant dit quelque chose : des voisins déposerent l'avoir vû dans le quartier ; on trouva sur le lit un bouton de manchette, tout semblable à un autre bouton qu'il avoit encore : on l'appliqua donc plusieurs fois à la question ordinaire & extraordinaire, qu'il soûtint sans rien avouer. Ainsi on se contenta de le retenir en prison pendant quinze ans, au bout desquels il en sortit ; mais peu de mois après le jeune marquis d'Obizzi vengea la mort de sa mere, en le tuant d'un coup de pistolet : & après cette expedition, il passa au service de l'empereur, qui le fit successivement marquis du saint Empire, colonel & commandant de Vienne, surintendant general des arsenaux, son chambellan, conseiller d'état, & maréchal general de camp. Il mourut à Vienne, le 2. Decembre 1710. âgé de 71. ans, après 50. ans de services rendus à la maison d'Autriche, tant dans la guerre que dans les negociations & commissions importantes, d'où son corps fut transporté à Padoue au tombeau de ses ancêtres, sans laisser de posterité, quoiqu'il eût été marié trois fois. La maison de ville de Padoue, pour éterniser la memoire de la marquise Obizzi, lui a fait élever par decret du 31. Decembre 1661. une espece de monument dans la grande salle de l'hôtel de ville, avec une inscription honorable, qui fait mention de son malheur & de sa vertu. * *Voyages d'Italie.*

OBLATS ou DONNE'S, gens qui prenoient un habit religieux, different de celui des moines, qui s'offroient à Dieu avec leurs biens, & se donnoient entierement à un monastere, jusques-là qu'ils y entroient en servitude, eux & leurs enfans. Le premier Oblat connu, étoit un homme noble, qui se donna l'an 948. avec sa femme nommée *Dode*, du consentement de ses enfans à l'abbaye de Clugni, à laquelle il donna en même tems les biens dont il jouissoit à Maure & à Norond sur la Garonne. Pour marque de l'offrande que ces Oblats faisoient d'eux-mêmes & de leurs biens, ils se mettoient les cordes des cloches des églises autour du col, & quelques deniers sur la tête, d'où ils les reprenoient pour les

mettre sur l'autel. Une femme de qualité nommée *Gise*, s'étant donnée elle & ses descendans au monastere de saint Michel l'an 1022. laissa pour marque un denier percé, & le bandeau de sa tête. Il y a eu un grand nombre d'Oblats de cette sorte dans l'ordre de saint Benoît, & l'histoire en fait mention aussi dans les autres ordres, comme dans celui des Servites. Il y a eu en France d'autres Oblats très-differens de ceux dont on vient de parler. C'étoient des gens que le roi presentoit aux monasteres de fondation royale, où on étoit obligé de les recevoir & de les nourrir : on les appelloit moines laiz : ils devoient sonner les cloches, balayer l'église & le chœur: on accordoit d'ordinaire ces places à des soldats estropiez ou invalides ; depuis on les convertit en argent, & depuis ces Oblats & leurs pensions ont été transferez en l'hôtel royal des Invalides. * Mabillon, *ann. ord. S. Bened. tom. 3.*

OBLATS, congregation de prêtres seculiers établie à Milan par saint Charles Borromée, furent ainsi nommez, parce que ces prêtres s'offrirent volontairement à leur archevêque, pour le seconder selon qu'il leur ordonneroit, dans le gouvernement de son diocese. Ce saint prélat les mit sous la protection de la sainte Vierge, & celle de saint Ambroise; c'est pour cela qu'ils furent appellez les *Oblats de saint Ambroise*. Cet établissement se fit le 16. Août 1578. Le pape Gregoire XIII. approuva cet institut ; lui accorda beaucoup de privileges, & donna à ces prêtres des revenus considerables, qui avoient appartenu à l'ordre des Humiliez : on leur donna pour faire leurs fonctions, l'église du saint Sepulcre, qui est en grande veneration à Milan. Le but de cet institut est de faire tout ce que l'archevêque ordonne, par rapport à l'état ecclesiastique, comme d'aller en missions, de desservir des cures, de diriger les colleges & seminaires, de faire faire les exercices spirituels à ceux qui aspirent aux saints ordres ; en un mot d'être disposez pour toutes les fonctions ecclesiastiques, quand le prélat en ordonne quelqu'une ; de-là vient, qu'en y entrant on fait un vœu simple d'obéissance entre ses mains. S. Charles avoit dessein d'en établir dans toutes les villes de son diocese ; mais sa mort en empêcha l'execution. Il leur associa des hommes seculiers, qui vivant dans le monde, ne laissoient pas de s'employer à toutes sortes d'œuvres de pieté, principalement à enseigner la doctrine Chrétienne. Il établit aussi une compagnie de femmes, qu'il appella *la compagnie des dames de l'Oratoire*, leur prescrivant des regles fort saintes, sur-tout d'assister à tous les exercices spirituels qui se faisoient dans l'église du saint Sepulcre, conformement à ceux qui se pratiquoient à Rome dans l'église des prêtres de l'Oratoire de sainte Marie de la Vallicelle. * Hermant, *Histoire des ordres Religieux, tome III.*

OBOLE, monnoye de cuivre, valant une maille ou deux pites, la moitié d'un denier. Quelques-uns veulent que ce soit seulement le quart d'un denier, la moitié d'une maille. Il y a eu chez les Grecs des oboles d'argent, qui valoient onze deniers, & selon quelques-uns un sol quatre deniers ; & il y a eu aussi des oboles d'or. M. du Cange dit qu'il y a eu en France des oboles d'or & des oboles d'argent ; que l'obole blanche valoit quatre deniers tournois, qu'on appelloit obole tierce, parce que c'étoit le tiers d'un sol. Il y avoit aussi des oboles d'argent du poids d'un denier 15. grains. OBOLE en medecine, est un poids de dix grains ou un demi-scrupule ; & il faut trois scrupules pour faire une dragme ou un gros. OBOLE chez les Juifs, étoit une espece de poids nommé *Gerah*, qui pesoit 6. grains d'orge. C'étoit la XX. partie d'un sicle, *siclus viginti obolos habet.* OBOLE chez les Siciliens, étoit le poids d'une livre. C'étoit aussi une espece de monnoye. On prétend que c'est d'eux que les Romains ont emprunté ce nom. Borel le dérive du grec ὀβελὸς parce qu'elle étoit longue & étroite comme une aiguille, d'où il derive aussi le nom d'obelisque. * *Exod. c. 30. v. 13.* Du Cange, *Glossar.*

OBOLLAH, petite ville forte & bien peuplée, située sur un des bras du Tigre, qui a été tiré en forme de canal, de la longueur de sept ou huit lieues ; & c'est sur les deux rives de ce fleuve, qu'on voit une longue suite de jardins & de portiques, qui se répondent les uns aux autres avec une symmetrie admirable. Les geographes Orientaux placent ce lieu dans le III. climat, à 84. dégrez de longitude, & à 30. dégrez 15. minutes de latitude septentrionale, & le font passer pour un des quatre endroits les plus délicieux de toute l'Asie, qu'ils appellent les quatre paradis. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

OBORKOW, petite ville de la Russie rouge en Pologne. Elle est dans le palatinat de Belczo, environ à six lieues de la ville de Belczo, vers le nord. * Mati, *diction.*

OBOTH, trente-septiéme campement des Israëlites où ils arriverent de Punon, & d'où ils partirent pour aller à Jeabarim sur les marches de Moab. * *Nombr. XXXIII. 43.*

OBRACH, ville de la Turquie d'Europe, dans la Servie, près de la riviere du Drin. * Baudrand, *dictionnaire geographique.*

OBRECHT (George) professeur en droit, né à Strasbourg l'an 1547. d'une famille originaire de Schelestad, qui fut annoblie par l'empereur Rodolphe II. l'an 1604. étudia à Tubinge, & dans les principales universitez de France, où il se trouva dans un tems assez fâcheux. Depuis il prit les dégrez de docteur à Bâle, & étant de retour à Strasbourg, il fut choisi pour être professeur en droit, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation pendant quarante ans. Il mourut le 7. Juin de l'année 1612. âgé de 66. ans. Il avoit fait divers ouvrages, dont on n'a publié qu'une partie, *Oeconomia juris* ; *Legalis topica* ; *Jus feudale*, &c.

OBRECHT (Ulric) petit-fils du précedent, né à Strasbourg le 23. Juillet 1647. se rendit par la suite un des sçavans hommes de son pays. L'étude des langues latine, grecque & hebraïque, furent presque le premier amusement de son enfance, & il apprit comme en se jouant, le françois, l'espagnol & l'italien. Il n'avoit que quinze ans lorsqu'il composa & prononça en public une harangue latine, qui fut universellement applaudie. Aussi avoit-il puisé les principes de l'éloquence dans leurs sources, dans Demosthene, Ciceron, Hermogene, Quintilien, Longin, &c. Le fort de ses études fut dans la suite sur la jurisprudence & sur l'histoire. Doué d'une memoire excellente, ses idées ne se brouillerent jamais, & on l'entendoit avec plaisir rendre compte de tous les siecles, comme s'il y eût vécu, & de toutes les loix, comme s'il les eût établies. Aussi M. Bossuet, évêque de Meaux, surpris de l'entendre discourir de tout, à propos, le nomma-t'il justement *Epitome omnium scientiarum.* Après ses licences il voyagea à Vienne en Autriche, & à Venise, avec un ambassadeur Moscovite; & le soin qu'il prit de visiter principalement les bibliotheques & les sçavans, contribua beaucoup à le former. A dix-neuf ans il avoit déja fait imprimer une espece de *commentaire sur le songe de Scipion* ; & une *dissertation sur les principes de la prudence civile & politique.* Il donna ensuite *Animadversiones in dissertationes de ratione status in imperio, &c.* C'étoit une critique sur un livre qui avoit fait grand bruit en Allemagne, sous le nom masqué d'*Hippolyte de la Pierre*, & par là il rendit un grand service à la maison d'Autriche, qui dans la suite n'a rien épargné pour l'engager dans ses interêts. Lorsqu'il fût professeur en droit dans l'université de Strasbourg, il trouva encore du tems pour faire des ouvrages : tels furent celui qu'il fit sur une medaille fort rare de Domitien ; ses éclaircissemens sur l'histoire d'Auguste ; & son *Prodromus rerum Alsaticarum*, qui n'étoit qu'un essai d'un grand ouvrage qu'il meditoit sur l'Alsace, & que ses grandes occupations ne lui permirent pas d'achever. Il travailla aussi pour sa patrie, en prouvant le droit de la republique de Strasbourg pour porter l'étendart de l'empire, conjointement avec les ducs de Wirtemberg, qui en sont en possession. Il fit aussi un traité *de imperii Germanici ejusque statuum fœderibus* ; & un autre, *De jure belli & sponsoribus pacis.* Au milieu de ces occupations il pensa à son salut : l'antiquité de la doctrine & des usages de l'église Romaine, jointe à la succession des pasteurs dont ses lectures le convainquirent, commencerent à le faire revenir de ses préjugez. M. Pelisson, après que le roi se fut rendu maître de Strasbourg, eut quelques con-

ferences avec M. Obrecht; les Jesuites que sa majesté établit à Strasbourg, continuerent de l'ébranler. Il vint enfin à Paris l'an 1684. consommer l'ouvrage de sa conversion, & abjurer le Lutheranisme entre les mains du sçavant M. Bossuet, évêque de Meaux. Retourné en sa patrie il ne songea qu'à l'édifier, & à la ramener avec lui au sein de l'église par les exemples de sa pieté. L'an 1685. le roi le nomma pour présider en son nom au senat de Strasbourg, en qualité de *préteur royal*, ce qui lui fit tourner toute son application vers les affaires publiques. Il s'étoit glissé un abus énorme dans Strasbourg, où l'on n'hesitoit pas à dissoudre les mariages pour cause d'adultere. Ce nouveau magistrat essaya de reprimer cet abus par la voie d'instruction, & pour cela il traduisit en allemand le livre de saint Augustin, *du mariage des adulteres*, & convainquit de faux les ministres qui autorisoient un sentiment si pernicieux. Ensuite il obtint du roi l'an 1687. une défense d'en user à l'avenir comme on avoit fait jusqu'alors. Il traduisit aussi en allemand un ouvrage du P. Dez, Jesuite, qui établissoit tous les dogmes Catholiques, qui sont contestez par les Lutheriens, & par-là il rendit un grand service à la religion. Enfin le roi le nomma son commissaire & son envoyé à Francfort, pour la discussion des droits de madame Elisabeth-Charlotte, princesse électorale Palatine, à la succession de ses peres. Il s'y rendit, & cela interrompit quelques ouvrages d'érudition ausquels il travailloit; mais cela ne l'empêcha pas d'écrire fortement pour montrer invinciblement, & par les jurisconsultes, & par les historiens, les droits de Philippe V. à la couronne d'Espagne. Tant de travaux avancerent sa mort, qui arriva le 6. Août 1701. après qu'il eut reçu ses sacremens avec toute la pieté qu'on pouvoit desirer. Son fils, aussi zelé Catholique que lui, succeda à la charge de préteur royal, quoiqu'il n'eût que 26. ans; mais il la garda peu, étant mort en 1708. après avoir donné une version latine de la vie de Pythagore, écrite en grec par Jamblique. On trouve un catalogue exact des ouvrages de son pere dans les memoires de Trevoux de la fin de 1701.

OBREGON (Bernardin) né à las Huelgas près de Burgos en Espagne le 20. Mai 1540. de parens illustres par leur naissance, mais peu accommodez des biens de la fortune, les perdit étant encore enfant, & fut confié par son oncle, chantre de Siguença à l'évêque de cette ville, qui l'auroit avancé si la mort ne l'en avoit empêché. Bernardin ayant perdu son protecteur, prit le parti des armes, & servit quelque-tems contre la France; mais un exemple de vertu dans un homme de la lie du peuple, qui le remercia d'un soufflet qu'il venoit de recevoir de lui, le toucha tellement, qu'il resolut de renoncer au monde. Ce fut alors qu'il s'attacha au service des pauvres malades dans l'hôpital de la cour à Madrid: il y voua une parfaite obeïssance à l'administrateur, par le conseil de qui il reçut quelques personnes qui vinrent s'offrir à lui pour être ses disciples, & il les forma autant par son exemple que par ses discours dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Il en avoit déja un si grand nombre en 1568. qu'ils pouvoient former une congregation, qui fut approuvée par M. Caraffa nonce en Espagne. On les demanda bientôt pour le service des hôpitaux des principales villes: Burgos, Guadalaxara, Murcie, Najara, Belmonte, les appellerent: le roi Philippe II. leur confia en 1587. l'hôpital general de Madrid, qu'il venoit de former en supprimant les divers hôpitaux de cette ville; & enfin le 6. Decembre de l'an 1589. le cardinal Gaspard de Quiroga, archevêque de Tolede, reçut sous la troisiéme regle de saint François, les vœux solemnels qu'ils firent, de pauvreté, de chasteté, d'hospitalité, & d'obéïssance aux ordinaires des lieux où ils seroient établis; & leur permit de recevoir les vœux de ceux qui se presenteroient à l'avenir, après les avoir éprouvez pendant deux ans. Bernardin, à qui sa prudence autant que sa charité avoit gagné l'estime & l'affection de tout le monde, fit depuis un grand nombre d'établissemens, tant en Espagne qu'en Portugal, où il fonda aussi une maison de filles orphelines. Il étoit à Lisbonne, lorsque pour donner la derniere forme à sa congregation, il voulut lui prescrire des reglemens par écrit. Ses constitutions ayant été achevées l'an 1594. il alla à Evora, d'où il fut rappellé en Espagne pour assister le roi Philippe II. dans sa derniere maladie, & après la mort de ce prince il rentra dans son hôpital general de Madrid, où il mourut le 6. Août 1599. Ses disciples sont appellez *freres infirmiers Minimes*, mais le peuple les appelle *Obregons*. * Francisco Herrera Maldonado, *vida de Bernardino de Obregon*. Domin. de Gubernatis, *orb. Seraph. tom.* 2. Joseph Michieli, *tesoro militar de cavaleria*.

O BRIEN, c'est le nom de la plus noble & la plus ancienne famille d'Irlande. Toute la noblesse qui porte ce nom tire son origine de BRIAN Boraimhe, que quelques auteurs appellent *Brian Borons*, d'autres *Brian Boravius* ou *Boruma*, qui fut proclamé roi d'Irlande au commencement du XI. siecle. Les chronologues & historiens d'Irlande, prétendent que ce prince descendoit en droite ligne de HEBER, ou comme quelques-uns l'appellent, *Hiberus*, qui avec son frere *Hermon* fut le premier roi de la race Milesienne, qui ait regné en Irlande. Les mêmes historiens nous le dépeignent tous, comme le plus grand prince, pour sa sagesse, sa pieté, sa valeur, & sa justice, qui soit jamais monté sur le thrône d'Irlande, depuis le commencement de cette ancienne monarchie. Il livra 24. batailles aux Danois, qui s'étoient emparez d'une bonne partie de l'Irlande, & qui avoient dans leur parti divers petits rois des provinces. Il réussit si bien contre ses ennemis, qu'avant la fin de son regne, il n'y eut plus d'autres Danois en Irlande, que quelques marchands & artisans, qu'il y laissa pour l'avantage du pays. Ayant pacifié toutes choses, & établi par tout un bon ordre pour l'administration de la justice, il s'adonna à des œuvres pieuses, il bâtit des églises & des monasteres, érigea des écoles publiques, pour augmenter cette science & cette sainteté, qui avoient rendu les Irlandois fort celebres dans ce tems-là. Mais Maolmore Mac Murchoë, roi provincial de Leinster, pour quelque leger sujet de mécontentement, envoya demander du secours au roi de Danemarck, lui promettant de joindre ses forces aux siennes dès qu'elles seroient débarquées en Irlande, & de combattre conjointement avec lui Brian Boraimhe, l'ennemi irreconciliable des Danois. Le roi de Danemarck n'hesita pas d'accepter le parti. Il envoya une armée commandée par ses deux fils. Le roi d'Irlande se prépara de son côté à les bien recevoir, & ne jugea pas même necessaire d'assembler pour cela autant de troupes qu'il en eût pû avoir. La celebre bataille du Clantarfe se donna, qui finit toutes les esperances, que les Danois avoient sur l'Irlande, & qui fut la vingt cinquiéme bataille que leur livra Brian Boraimhe en Irlande. MURCHOE O Brien, fils aîné du roi, que Jacques Ware, auteur des antiquitez d'Irlande, appelle *Murcadus*, fit paroître beaucoup de prudence & de valeur dans cette bataille. Il obligea le roi son pere, qui étoit alors âgé de 88. ans à se retirer dans sa tente, qui étoit à la vûe des deux armées, prenant sur soi la conduite de tout le combat, & il s'en acquitta si bien, que les historiens Irlandois ne parlent jamais de ce prince, sans lui donner de grandes louanges. Il y fut tué avec son fils *Terlogh*, ce que le roi ayant apperçu de sa tente, il en sortit pour donner ordre à tout, & encouragea tellement son armée, que bientôt après elle gagna le champ de bataille & mit les Danois en fuite. Mais, pendant que l'armée poursuivoit les ennemis, le roi se retira dans sa tente fatigué & accablé de douleur pour la mort de son fils & de son petit-fils, & avant que l'armée y fût de retour de la poursuite de l'ennemi, il y fut tué par un parti de Danois, qui avoient pris cette route, pour se sauver de la mêlée. Dans cette bataille, qui se donna le Vendredi saint 21. Avril de l'an 1034. moururent du parti du roi, le roi lui-même, son fils & son petit-fils, sept autres petits rois & la plus grande partie de la noblesse de la Mommonie, & de la Conacie; & 4000. autres personnes de moindre distinction. De la part des ennemis moururent le roi de Leinster, qui avoit été la principale cause de cette bataille, & 10700. Danois. Depuis ce tems-là les Danois ne formerent plus le dessein d'envahir l'Irlande, si ce n'est sous le roi Magnus, & du tems du regne de MURIERTAGH O Brien, arriere-petit-fils de Briam Boraimhe. Mais cette entreprise ne réussit pas mieux aux Danois que les precedentes. Ils furent repoussez à leur débarquement avec honte & avec beaucoup

de perte. Brian Boraimhe laissa encore deux fils, TIEG & DONOGH O Brien. Celui-ci avoit un commandement à la bataille de Clantarse, & après la bataille conduisit à Thomond au travers du pays du nouveau roi de Leinster leur ennemi, la partie des troupes qui étoient les plus fatiguées, & qui avoient le plus souffert dans le combat; mais elles se trouverent attaquées tout-à-coup par les troupes de Munster & de Leinster. Donogh O Brien & son armée, dont la plûpart des soldats etoient blessez, voyant qu'ils avoient à combattre une armée fraîche, dix fois plus nombreuse que la leur, ceux qui étoient fatiguez ou blessez ne voulant pas perdre la vie sans faire aucune resistance, & sans être d'aucun secours à ceux qui n'étoient point blessez, ils les obligerent de planter devant chacun d'eux en terre de gros pieux, d'attacher par le dos à chacun de ces pieux un soldat blessé, de mettre à chaque côté un de leurs camarades, qui n'étoient pas blessez, afin que les pieux les soutenant & les empêchant de tomber; ils pussent employer leurs mains contre leurs ennemis. Une telle resolution fit une si forte impression sur leurs ennemis, qu'ils n'oserent les attaquer, quoi que pussent faire leurs generaux pour les y obliger. Ce prince regna cinquante-deux ans, s'assujettit tous les autres petits rois, & en défit plusieurs en diverses rencontres. Graciamus Lucius dit que ce prince avoit usurpé la couronne qui appartenoit à Tieg son frere aîné. Ce fut peut-être pour cela qu'il fit un voyage à Rome, & qu'il s'y retira dans l'abbaye de saint Etienne, où il demeura jusqu'à sa mort. TIEG fut tué, laissant un fils nommé TERLOGH, ou comme d'autres l'appellent, TRIDELUACUS O Brien, qui fut roi de toute l'Irlande, regna 12. ans en paix, & mourut l'an 1074. âgé de 77. ans. Il eut deux fils, DERMOID & MURIERTAGH O Brien. Le plus jeune fut proclamé roi d'Irlande, mais il ne le fut pas long-tems en paix. Il fut attaqué par le roi de Tyrconnel, qui lui disputoit la souveraineté de l'Irlande, & par son frere Dermoid. Mais Muriertagh maintint son droit courageusement, non sans répandre de sang & sans causer la désolation du pays, pendant lespace de vingt ans que dura son regne. L'an 1119. il resigna la couronne; se fit moine dans le monastere de Lismore; & fut le dernier roi de cette famille. Peu de tems après O CONNOR, roi de Conacie, usurpa la souveraineté, & le titre de monarque sur toute l'Irlande, malgré quelques oppositions de TERLOGH O Brien, fils de *Dermord* à qui la couronne appartenoit, qui se comporta vaillamment dans cette dispute; mais qui fut obligé de ceder à la force & au nombre. La famille de O Connor ne conserva la souveraineté que cinquante-deux ans. Henri II. roi d'Angleterre, appellé par le roi de Leinster de la famille de celui dont nous avons parlé, qui avoit appellé autrefois le roi de Danemarck, débarqua en Irlande, & O Connor se soumit lâchement à lui, & mit bas les armes sans coup ferir. TERLOGH O Brien laissa pour successeur DONALD O Brien prince bon & religieux, roi de Limeric, qui fit beaucoup de bien aux églises. Il alla trouver le roi Henri II. à Cashel, & se soumit à lui sous le titre de Donald O Brien roi de Limeric. Dans la suite le chef de la famille d'O Brien porta le titre de roi de Thomond, jusques à MORROGH O Brien qui resigna son titre & sa principauté au roi d'Angleterre Henri VIII. lequel le créa comte de Thomond pour sa vie. Il étoit fils de TERLOGH ou *Tirlachus* O Brien. Ce MORROCH comte de Thomond avoit trois freres plus âgez que lui, CONNOR, qui suit; *Tieg* & *Donogh*, morts sans posterité. CONNOR qui étoit l'aîné de tous, & qui tiroit son origine en droite ligne de Brien Boraimhe, fut le douziéme prince de la famille d'O Brien, depuis la descente d'Henri II. en Irlande, qui regnerent successivement à Thomond, & qui furent toûjours nommez rois de Limeric ou de Thomond, au lieu d'être souverains de toute l'Irlande, comme l'avoient été avec justice leurs ancêtres. Il laissa un fils mineur nommé *Donogh* O Brien, à qui appartenoit legitimement la principauté; mais son oncle *Morrogh* s'en empara sans avoir d'autre droit, que celui que donnent la violence & le pouvoir: ses prétentions étoient fondées sur une coutume très-injuste, mais qui étoit alors en usage, & qui fut abolie par le roi d'Angleterre. Par cette coutume les biens & les titres du mort revenoient au plus ancien de ses parens sa vie durant, *Seniori*, disoient-ils, *& dignissimo viro sanguinis & cognominis*. Le roi d'Angleterre, qui fut ravi que *Morrogh* O Brien lui remît sa principauté, & voyant d'ailleurs l'injustice que l'on faisoit au mineur Donogh O Brien, se servit de cet expedient; il créa Morrogh comte de Thomond pour sa vie, & par la même patente il declara que Donogh O Brien seroit aussi comte de Thomond durant sa vie après la mort de son oncle; & en attendant il fut fait baron d'Ibrickan, pour lui & pour ses successeurs. Donogh jouit de ces deux titres, après la mort de son oncle. Sous le regne d'Edouard VI. il rendit les patentes, qui le créoient comte de Thomond pendant sa vie, & le roi lui en donna d'autres, par lesquelles il le déclaroit comte de Thomond pour lui & pour ses successeurs; & c'est en vertu de ces lettres, qu'*Henri* O Brien, qui vit peut-être encore à present, jouit du titre de comte de Thomond, comme étant heritier mâle de *Donogh*. MORROGH O Brien, premier comte de Thomond, laissa DERMOID & *Tieg* O Brien. Mais Morrogh n'ayant aucune légitime prétention, ni par sa patente, ni par la coutume, dont nous avons parlé, au titre & aux biens du comte de Thomond, que pour sa vie, son fils *Dermoid* O Brien n'y en avoit pas non plus. Cependant pour lui donner quelque satisfaction, le roi d'Angleterre le créa baron d'Inchiquin, pour lui & pour ses enfans mâles. DERMOID laissa *Morrogh* O Brien, qui descend en droite ligne de *Guillaume* O Brien comte d'Inchequin.

Il faut maintenant remonter à CONNOR O Brien, dernier prince ou roi de Thomond, pour voir ses autres descendans. Il épousa *Marguerite* Burke, & en eut deux fils, DONOGH, qui suit; & *Daniel*. DONOGH qui étoit l'aîné, fut second comte de Thomond; on a vû ci-dessus pourquoi il ne fut pas premier comte de Thomond. Il épousa *Osen* Butler fille du comte d'Ormond, & en eut CONNOR O Brien, comte de Thomond, qui eut trois fils: DONAT ou *Donogh* O Brien, l'aîné, comte de Thomond, qui suit; TIEG O Brien, d'où descend en ligne directe, *Connor* ou *Corneille* O Brien, heritier présomptif du comte de Thomond, qui vivoit encore en 1701; & *Daniel* O Brien, lord vicomte Clare, dont descend en ligne directe le colonel *Charles* O Brien, lord vicomte de Clare en 1701. fils de *Daniel* O Brien, vicomte de Clare, & de *Philadelphie* Leonard sœur du comte de Sussex. DONAT ou *Donog* O Brien, appellé communement *le grand comte de Thomond*, étoit president du comté de Munster en Irlande, conseiller privé dans le même royaume, & fort avant dans la faveur de la reine Elisabeth & du roi Jacques I. Il épousa 1°. N. fille du lord Roch, dont il eut *Marguerite*, qui épousa *Cormack* Macc Carthi, fils & heritier du lord Muskri: 2°. N. sœur du lord Kildare, dont il eut HENRI, qui suit; & BARNABE' O Brien, *dont il sera parlé ci-après*. HENRI O Brien, baron d'Ibrilkain, &c. mort avant son pere, épousa N. fille de *Guillaume* Brereton, chevalier, dont il n'eut que des filles, qui furent, *Marie*, alliée à *Charles* Cokaim, vicomte de Cullen; *Marguerite*, qui épousa *Edouard* Sommerset, comte de Clamorgan, & marquis de Worcester; *Elisabeth*, mariée à *Dutton* lord Gerard de Bromlei; *Anne* premiere femme de *Henri* O Brien, comte de Thomond, son cousin, & *Honorée* O Brien, mariée 1°. à *François* Englefield: 2°. à *Robert* Howar, fils du comte de Berkshire.

BARNABE' O Brien, second fils de DONAT, ou *Donogh*, comte de Thomond, auquel il succeda au comté de Thomond, son frere aîné étant mort sans enfans mâles; épousa N. dont il eut HENRI, qui suit; & *Penelope* O Brien, mariée à *Henri* Mordant, comte de Peterboroug, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, laissant pour fille unique *Marie* Mordant, alliée à *Henri* Howard, duc de Norfolck. HENRI O Brien, comte de Thomond, épousa 1°. *Anne* O Brien sa cousine, fille de *Henri*, baron d'Ibrickam: 2°. *Sarra*, fille de *François* Russel de Chipnam, dans le comté de Cambridge. Du premier lit vint HENRI, qui suit. Du second sortirent un fils & une fille morts jeunes; HENRI-HORACE, *dont il sera parlé ci-après*; *Penelope*, mariée à lord Walden, fils du comte de Suffolck; & *Marie* O Brien, alliée à *Matthieu* Dudlei de

Clopton, dans le comté de Northampton, baronet. Henri O Brien, lord Ibrickam, mourut avant son pere, laissant de *Catherine* Stuart sa femme, sœur de *Charles*, duc de Richemont, Donogh, qui suit; *Marie*, alliée à N. comte de Kildare; & *Catherine* O Brien mariée à N. vicomte de Cornburi. Donogh lord O Brien a épousé *Sophie* Osburne, fille de N. comte de Dambi.

Henri-Horace lord O Brien, fils de Henri, comte de Thomond, & de *Sarra* Russel sa seconde femme, mourut avant son pere, & laissa de *Henriette* de Sommerset sa femme, fille de *Henri* duc de Beaufort, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, N. mort jeune; Henri O Brien, comte de Thomond, vivant en 1701; & *Marie* O Brien.

Terlogh O Brien penultiéme roi de Thomond, eut pour fils Morogh O Brien, frere cadet de *Connor* O Brien dernier roi de Thomond. Morogh fut fait comte de Thomond pour sa vie, par le roi d'Angleterre. Après sa mort, le titre revint à la branche aînée pour les raisons que nous avons dites. Il laissa deux fils, Dermoid & Tieg O Brien, duquel est descendu *Donat* O Brien de Limeneach, baronnet, qui outre sa qualité, possedoit de grands biens en Irlande. Dermoid, épousa *Marguerite* O Brien, fille de *Donogh*, comte de Thomond, & fut fait baron d'Inchiquin. Il eut pour fils Morrogh O Brien, qui fut après lui baron d'Inchiquin. Il épousa *Annabella*, fille du baron de Delvin, & eut pour fils Morrogh O Brien, baron d'Inchiquin, qui épousa *Marguerite*, fille de *Thomas* Cusack de Lesmullin, dans le comté de Meath, dont il eut Dermoid O Brien, lord Inchiquin, qui épousa la fille d'*Edmond*, de laquelle il eut Morrogh O Brien, qui pour les grands services qu'il rendit à la couronne d'Angleterre fut fait comte d'Inchiquin. Il épousa *Elisabeth*, fille de *Guillaume* saint Leger, & en eut Guillaume O Brien, depuis comte d'Inchiquin & gouverneur de la Jamaïque. * *Histoire d'Irlande de* Pierre Walth. *Acta sanctor Hibern.* Hackluit, *chron.* *Hammer*, *histoire d'Irlande.* Grattianus Lucius, *hist. d'Irlande du docteur Keting*, &c.

OBRIS, riviere de la Gaule Narbonoise, ainsi nommée par Strabon & par Pomponius Mela, *voyez* ORBE.

OBROAZO, ville de Dalmatie sur la riviere de Zermagne, aux confins de la Croatie, & à huit lieues de Sebenico, du côté du nord. On la prend pour l'ancienne *Ouporum*, petite ville de la Liburnie. * Mati, *diction*.

OBSEQUENS (Jules ou Julius) écrivain Latin, vivoit, à ce qu'on peut conjecturer, un peu avant l'empire d'Honorius, vers l'an 395. de Jesus-Christ & fit un livre des prodiges; ce qui fait croire qu'il étoit Payen. Cet ouvrage n'étoit qu'une liste des prodiges, que Tite-Live avoit inserée dans son histoire. Il finit à l'an 743. de Rome, où finissent aussi les decades de Tite-Live, dont il emprunte souvent les termes. Nous n'avons qu'une partie de cet ouvrage, qu'Alde Manuce donna au public l'an 1508. Il y en a eu depuis plusieurs éditions. Conrad Lycosthenes y fit des additions qui ont été imprimées avec le texte, à Bâle, en 1552. Il marqua ses additions avec des étoiles ou asterisques; mais l'année suivante Jean de Tournes publia le tout sans distinction: de sorte que depuis ce tems, le livre d'Obsequens & le supplément de Lycosthenes, ne font qu'un même ouvrage. Enfin Schefferus en a donné une édition à Amsterdam en 1679. où l'on a imprimé en caractere romain tout ce qui vient d'Obsequens, & les supplémens de Lycosthenes en caractere italique. * Vossius, *de hist. Lat.* Bayle, *dict. crit. 2. edition*.

OBSERNE, religieux Anglois, *cherchez* OSBERNE.

OBSERVATOIRE, grand bâtiment construit par ordre du roi Louis XIV. au bout du fauxbourg S. Jacques à Paris, pour y observer les astres, & faire des experiences de mathematique. Cet édifice est de figure quarrée, & les quatre faces sont tournées exactement vers les quatre parties du monde. Le bâtiment est élevé de quatre-vingts pieds au-dessus du rez de chaussée, & ses fondemens sont aussi de quatre-vingts pieds sous terre à cause des carrieres qui s'y sont trouvées. Il y a trois étages, & il est couvert d'une terrasse, de laquelle on découvre tout l'horizon. On descend sous l'édifice par un dégré à viz, & il y a des ouvertures dans les voutes des trois étages pour voir d'en-bas les étoiles qui passent par le Zenith. Cet observatoire est fourni d'instrumens astronomiques, pour faire les observations pendant le jour & pendant la nuit. M. Cassini de l'académie royale des sciences, y fit depuis l'an 1669. plusieurs nouvelles découvertes, & y exerça des mathematiciens, pour les envoyer en des pays éloignez, afin d'y faire des observations correspondantes à celles de l'observatoire de Paris, & de connoître surement les longitudes & latitudes, pour perfectionner la geographie, & la navigation. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau*.

O C

OCALE'E *Ocalea*, ville de Beotie, dont il est parlé dans Homere.

OCANO, bourg de la nouvelle Castille en Espagne. Il est à une ou deux lieues du Tage, & à sept de Tolede vers l'orient. * Mati, *diction*.

OCBARA, ville de Chaldée, ou, comme l'appellent les Arabes, de l'Irac Babylonienne. Elle est située sur le Tigre, au-dessus de Bagdet, dont elle n'est éloignée que de vingt lieues ou environ. Quoique cette ville soit fort petite, il y a eu cependant plusieurs califes d'entre les Abbassides, qui y ont fait leur residence. * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

OCCA, riviere de la vieille Castille en Espagne. Elle prend sa source & son nom dans les montagnes d'Occa, traverse la contrée de Bureba, où elle baigne Birbiesca, & se décharge dans l'Ebre à Puente de Ra. * Mati, *diction*.

OCCA, fleuve de Moscovie, qui n'est pas éloigné de la petite Tartarie, coule du midi au septentrion, arrose le duché de Worotin, Coluga, Kolum, &c. & accru des eaux du Moska & de quelques autres, se joint au Volga, près de Novogorod. * Baudrand.

OCCAM ou OCCHAM (Guillaume) Cordelier, Anglois de nation, disciple de Scot, & chef des Nominaux, dans le XIV. siecle, fut surnommé *doctor invincibilis*, *venerabilis preceptor*, & *doctor singularis*. La complaisance qu'il eut pour Michel de Cesene, general de son ordre, le porta à prendre le parti de Louis de Baviere, ennemi déclaré de l'église, & à écrire contre le pape Jean XXII. & contre ses successeurs. Trithéme rapporte qu'Occam disoit pour l'ordinaire à ce prince: *Seigneur, prêtez-moi votre épée pour me défendre, & ma plume sera toujours prête à vous soutenir.* Il fut accusé d'avoir enseigné avec Cesene, que Jesus-Christ, ni ses apôtres, n'avoient rien possedé, ni en commun ni en particulier. C'est ce qui donna lieu à cette plaisante question, qu'on appella *le pain des Cordeliers*, qui consistoit, à sçavoir si le domaine des choses qui se consumoient par l'usage, comme le pain & le vin, leur appartenoit, ou s'ils n'en avoient que le simple usage sans domaine. Leur regle ne leur permettant pas d'avoir rien en propre, Nicolas III. qui avoit été de leur ordre, voulut les enrichir, sans prétendre la blesser; & ordonna qu'ils n'auroient que l'usufruit des biens qui leur seroient donnez, & que le fonds seroit à l'église Romaine. Par cette voie, il les mettoit sous le nom de l'église Romaine, en possession d'une infinité de biens. Ce fut pour cela que Jean XXII. revoqua cette bulle de Nicolas, & condamna l'usage sans domaine, par l'extravagante *Ad conditorem*. Il condamna par l'extravagante (*cum inter*) la proposition qui regardoit la possession des biens par J. C. & par ses apôtres. Occam & Cesene furent encore excommuniez, parce qu'ils étoient sortis d'Avignon contre l'ordre du pape, & qu'ils écrivoient contre lui. Le premier mourut, à ce qu'on croit, l'an 1347. absous de sa censure. Les Protestans se servent quelquefois de plusieurs de ses traitez contre l'église, & Melchior Goldast a fait imprimer dans son ouvrage de la monarchie, celui des quatre-vingt-treize questions d'Occam. On pourra voir dans les auteurs suivans le dénombrement des autres ouvrages de ce fameux Cordelier. * Luc Wading. *in annal. & bibliot. Minor.* Pitseus. Sponde. Bzovius. Rainaldi. Trithême & Bellarmin, *de script. eccl. & l. 4. de Rom. pont. c. 14.* S.

Antonin, *IV. part. summa theolog. tit. 12.* Sandere, Prateole, &c.

OCCASION, déesse que les anciens consideroient comme celle qui preside au moment le plus propre à réussir dans quelque chose. Les Grecs en faisoient un dieu qu'ils nommoient καιρὸς, parce que ce mot, qui signifie *occasion*, est masculin parmi eux. On representoit pour l'ordinaire cette déesse sous la figure d'une femme nue & chauve par derriere, n'ayant de chevelure que sur le devant de la tête. Elle avoit un pied en l'air, & l'autre sur une roue, un rasoir d'une main, & un voile de l'autre. Posidippe, poëte Grec, avoit fait une description ingenieuse de l'Occasion, dans une de ses épigrammes. Ausone l'a imité dans son épigramme 12. * *Voyez.* Elie Vinet, *in Auson.* Baudouin, *Iconol. &c.*

OCCATOR, dieu des Payens, présidoit au travail de ceux qui hersent la terre à la campagne, pour en rompre les mottes, & la rendre unie. *Occare* veut dire *herser*, d'où vient le nom de ce dieu ; car les Payens donnoient à leurs fausses divinitez des noms pris des choses, dont ils leur attribuoient l'intendance : ainsi pour les sarcleurs, ils avoient un dieu qu'ils appelloient *Sarritor* ; pour ceux qui semoient, ils en avoient un autre, qui s'appelloit *Sator* ; & ainsi de plusieurs autres. * Arnobe. Servius, *in 1. georg.*

OCCIDENT, partie de l'horison où le soleil se couche. L'horison rationel est fixé par nos geographes, aux isles Açores vers l'Amerique ; l'orient, qui lui répond, est vers le Japon. La terre étant ronde, & le soleil faisant continuellement son cours à l'entour, on ne peut pas dire qu'il y ait d'orient ni d'occident fixe ; & les geographes ont pû marquer les deux points cardinaux où il leur a plû. Il y a entre eux l'espace d'un hemisphere : de sorte que l'occident de notre hemisphere, est l'orient de l'hemisphere inferieur. On distingue l'occident comme l'orient, en occident *équinoxial*, qui est le point où le soleil se couche dans les équinoxes, également éloigné du septentrion & du midi ; & en occident *solstitial*, lorsque le soleil est au tropique. Celui-ci se subdivise encore en occident d'*été*, quand le soleil est au tropique du cancer ; & occident d'*hiver*, quand il est au tropique du capricorne. Au reste, ce que les Latins appellent occident, est nommé *couchant* par les François ; *ponente* par les Italiens ; *west* ou *ouest*, par les Anglois, Allemands, & autres peuples du Nord.

OCCIMIANO, bourg de Lombardie, dans le Montferrat Mantouan, sur une petite riviere, à deux lieues de Casal, vers l'orient meridional. * Mati, *dictionaire.*

OCCO, dit *Scarlinsis*, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom, dans la Frise, vivoit dans le X. siecle, & écrivit des origines de Frise, qui sont pleines de fables. La famille des Occo de Frise a produit d'autres hommes de lettres : comme ADOLPHE Occo, medecin à Augsbourg, mort l'an 1605. de qui l'on a un recueil de medailles grecques, latines & egyptiennes des empereurs Romains, qui a été fort augmenté depuis par le comte Mezzabarbe. Ce recueil fut imprimé pour la premiere fois en 1579. & pour la seconde en 1600. & celle-ci, qui est de beaucoup la meilleure, n'est pas toute entiere dans le Mezzabarbe. Adolphe a laissé encore une pharmacopée de sa façon. * Albert Crant, *l. 10. c. 14.* Ubbo Emmius *in hist. Fris.* & Suffridus Petri, *de orig. & scrip. Fris.* Valere André, *in bibliot. Belg.* Vossius, *de hist. Latin.* Melchior Adam, &c.

OCCULTES, *cherchez.* CLANCULAIRE.

OCEAN, dieu de la mer, étoit selon les poëtes, fils du Ciel & de Vesta, mari de Thetis, & pere des fleuves & des fontaines. On dit qu'il a été ainsi nommé du mot Grec ὠκὺς c'est-à-dire, *Viste*, comme Solin & Servius l'ont remarqué. Les anciens ont appellé l'Ocean le pere de toutes choses, parce qu'ils ont cru qu'elles étoient engendrées de l'humidité : ce qui est conforme au sentiment de Tales, qui établit l'eau pour premier principe. Selon les geographes, l'Ocean est cette vaste & large étendue de mer qui environne toute la terre, & qui en est aussi environnée : de sorte qu'on peut aller par mer d'un bout à l'autre, du levant au couchant, depuis que Magellan, le Maire & Browers, ont découvert des passages de la mer du Nord dans la mer du Sud ou Pacifique. Cet Ocean est naturellement divisé en quatre grandes parties qu'on appelle Ocean *oriental*, Ocean *meridional*, Ocean *occidental*, Ocean *septentrional*.

L'Ocean *oriental*, comprend la mer de la Chine, l'Archipel de saint Lazare vers les isles des Larrons, & la mer de l'Anchidol vers l'isle de Java.

L'Ocean *meridional* ou *mer des Indes*, baigne les parties meridionales de l'Asie, & les isles qui sont aux environs des Indes, avec la partie orientale & meridionale de l'Afrique. Cet Ocean comprend le golfe de Bengala, la mer & le golfe de Perse, la mer & le golfe d'Arabie, la mer de Zanguebar, & la partie orientale de la mer d'Ethiopie, qui va jusqu'au cap de Bonne Esperance.

L'Ocean *occidental* qui baigne notre hemisphere, comprend l'autre partie de la mer d'Ethiopie, la mer Atlantique, la mer Mediterranée, la mer d'Espagne, la mer de France, la mer d'Irlande, & la mer d'Ecosse du côté de l'occident. Cette derniere partie de l'Ethiopie, s'étend le long de la côte occidentale de l'Afrique, depuis le cap de Bonne Esperance jusqu'aux environs de la ligne équinoxiale, & baigne la côte occidentale des Cafres & le Congo. La mer Atlantique s'étend depuis la mer d'Ethiopie, jusqu'aux parties les plus meridionales de l'Espagne. La mer Mediterranée est renfermée entre l'Europe, l'Asie & l'Afrique. La mer d'Espagne baigne la côte occidentale & septentrionale de l'Espagne. La mer de France s'étend le long des côtes de Guienne, & de Bretagne en partie. La mer d'Irlande, est entre l'Angleterre, l'Irlande, & l'Ecosse ; & la mer d'Ecosse baigne les parties septentrionales de l'Irlande & de l'Ecosse. Cette mer a été appellée *Caledonienne*.

L'Ocean *septentrional* est subdivisé en mer de Tartarie, mer Glaciale, mer de Noortzée ou de Lidemanie, & mer Baltique. La mer de *Tartarie* baigne les côtes meridionales du continent septentrional, & la côte septentrionale de la Tartarie, jusqu'à la nouvelle Zemble. La mer *Glaciale* baigne les côtes de Groënland, &c. La mer de Noortzée ou d'*Allemagne* s'étend le long des côtes de Norwege, de Danemarck, d'Allemagne, de l'Ecosse en partie, & de l'Angleterre, jusqu'au canal ou pas de Calais, qui est entre la France & l'Angleterre. La mer *Baltique* est renfermée entre les terres de Suede, de Pologne, d'Allemagne & de Danemarck.

A l'égard du nouveau continent, les geographes divisent l'Ocean en trois parties, qu'ils appellent *mer du Nord*, ou mer Septentrionale ; *mer du Sud*, ou Pacifique ; & mer d'Ethiopie ou *du Bresil*. * Briet, *geogr.* Baudrand, *diction.*

OCHA, nom ancien de l'isle d'Eubée, dérivé du mot hebreu *Ocha*, qui signifie *étroit*, parce que cette isle est étroite. * *Voyez.* Eusebe.

OCHIE-HOLE, caverne près des montagnes de Mendippe dans le comté de Sommerset en Angleterre. Elle s'étend fort avant dans la terre, & il y a certains puits profonds & de petits ruisseaux, dont les habitans rapportent mille contes fabuleux. Ce fut près de ce lieu que sous le regne d'*Henri VIII.* on trouva, en creusant, une plaque de plomb, sur laquelle il y avoit une inscription, qui marquoit qu'elle avoit été faite sous le consulat de l'empereur Claude, pour un monument de la victoire, qu'il remporta sur les Bretons l'an 702. de la fondation de Rome. On voyoit representé sur le revers un arc de triomphe, avec l'image d'un homme à cheval, qui court au galop, & deux colonnes triomphales avec cette inscription, *de Britan.* * Cambden, *Brit.*

OCHIN ou OKINI (Bernardin) étoit de Sienne. Après avoir pris l'habit de religieux parmi les Cordeliers, il embrassa la reforme des Capucins, vers l'an 1534. Ses soins ne contribuerent pas peu à l'accroissement de cette réforme naissante, dont il fut vicaire general. Quelques-uns ont avancé qu'il avoit été le fondateur de l'ordre ou congregation des Capucins. Plusieurs Protestans soûtiennent cette opinion, & l'appuyent du témoignage d'Antoine Marie Gratiani, évêque d'Amelia, Catholique fort zelé. Ce prélat raconte, dans la vie du cardinal Commendon, qu'Ochin ayant reconnu que les religieux de l'observance de S. François étoient extrêmement relâchez, se sépara d'eux pour vivre dans la pureté de sa re-

gle ; qu'il trouva bientôt des compagnons de sa réforme ; & qu'il remit l'institut de saint François dans sa premiere vigueur, en fondant l'ordre des Capucins avec Matthieu Baschi d'Urbin, homme d'une sainteté exemplaire : mais le contraire se prouve par deux raisons chronologiques ; l'une, que l'établissement des Capucins, se fit l'an 1525. sous le pontificat de Clement VII. & qu'Ochin ne prit l'habit de Capucin qu'en 1534. c'est-à-dire, neuf ans après, sous le pontificat de Paul III. lorsqu'il y avoit déja plus de trois cens religieux profés dans cet ordre ; l'autre raison chronologique, est qu'Ochin ne fut que huit ans Capucin, & qu'il abandonna son état l'an 1542. d'où il paroît, qu'il n'avoit commencé à l'être que l'an 1534. On doit pourtant convenir qu'il fut vicaire general de cet ordre. Il étoit sçavant, éloquent & hardi ; & jamais homme n'a prêché avec plus de succez, & avec plus d'applaudissement. Les plus illustres prelats, les princes, les personnes de qualité se faisoient honneur de lui marquer à l'envi leur estime. Les plus celebres villes d'Italie le demandoient, afin de l'avoir pour prédicateur ; & son nom étoit en si grande réputation, que les curieux venoient de tous côtez pour le voir & pour l'entendre. Les frequentes conversations qu'il eut avec Jean Valdesius jurisconsulte Espagnol, l'engagerent dans les erreurs de Luther : on s'en apperçut bientôt après, & on le cita à Rome pour se justifier. En y allant il rencontra Pierre Martyr, qui le dissuada de ce voyage, & l'engagea à chercher une retraite sûre. Afin de se la procurer plus aisément, Ochin prit l'habit seculier à Ferrare, & vint à Geneve, où il épousa une fille de Luques, qu'il y avoit débauchée en passant par cette ville ; mais qu'il n'épousa qu'après son retour d'Angleterre. Il alla à Augsbourg, & fit ensuite le voyage d'Angleterre avec Pierre Martyr, en 1547. mais la mort du jeune roi Edouard les obligea d'en sortir, pour se retirer à Strasbourg. Ochin étoit à Bâle l'an 1555. lorsqu'il fut appellé à Zurich, pour y être ministre de l'église Italienne. Il la gouverna jusqu'en l'année 1563. que les magistrats l'en chasserent, après l'éclat que firent ses dialogues, où entre autres erreurs, il enseignoit la polygamie. On ne voulut point le souffrir à Bâle, de sorte qu'il se retira en Pologne, où il donna dans les erreurs des Sociniens. Enfin ayant été chassé aussi de ce royaume, il mourut en Moravie âgé de plus de 80. ans, abandonné de tout le monde, & le plus miserable de tous les hommes. Sa femme, son fils & ses deux filles moururent en même-tems que lui de peste. Boverius dans ses annales des Capucins, assure qu'Ochin mourut à Geneve, après avoir retracté publiquement ses erreurs : & si on l'en croit, on doit le mettre au nombre des martyrs ; puisque les magistrats de cette ville irritez de sa retractation le firent poignarder dans son lit. Mais Gratiani évêque d'Amelia, qui avoit vû Ochin, & qui rapporte ce qu'on vient de dire de sa mort, est plus croyable que l'annaliste des Capucins. Outre les dialogues *dont nous avons parlé*, il fit en langue italienne, des commentaires sur l'épître de saint Paul aux Romains, que Sebastien Châtillon a mis en latin, & que l'on a imprimez à Geneve, à Augsbourg, & ailleurs. Il laissa aussi en même langue des commentaires sur les autres épîtres de saint Paul. Les Protestans, aussi-bien que les Catholiques, ne parlent de lui qu'en détestant sa memoire. Beze l'appelle *vir infelicis memoriæ*. * Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 27. & 1547. *n.* 22. Sanderus, *her.* 203. Florimond de Raymond, *l.* 3. *c.* 5. *n.* 4. Gautier & Genebrard, *chron.* Crowæus, *elench. script. in sacr. script. &c.* Varillas, *hist. des heresies*. Gratiani, *vie du card. Commendon*.

OCHIO : c'est une des cinq grandes regions de l'isle de Niphon, la plus grande de celles du Japon. L'Ochio est la partie la plus orientale. La ville capitale de tout le Japon y est située. * Mati, *diction*.

OCHOSIAS, roi d'Israël, fils d'*Achab*, fut associé au gouvernement par son pere, regna seul après sa mort, l'an du monde 3138. & 897. avant J. C. & imita ses impietez. Etant tombé d'une fenêtre à Samarie & se voyant en grand danger de mourir, il envoya consulter Beelzebub, le dieu d'Accaron, pour sçavoir ce qui lui arriveroit de sa chûte. Le Seigneur lui fit sçavoir par Elie, qu'il mourroit pour avoir eu recours à l'oracle d'un dieu étranger, comme s'il n'y eût point eu de Dieu en Israël. Ochosias ayant sçu que c'étoit Elie qui avoit parlé ainsi, envoya un capitaine avec cinquante hommes pour le prendre. Elie fit descendre le feu du ciel sur ce capitaine & sur tous ses gens : ce qu'ayant fait encore à l'égard d'un second que le roi lui envoya, le troisiéme craignit d'être brûlé comme les deux autres, & lui parla avec tant de soumission, que le prophete se laissa fléchir, & alla avec lui trouver Ochosias, auquel il prédit sa mort. Elle arriva aussi-tôt après, en la deuxiéme année de son regne, l'an 3139. du monde, & 896. avant Jesus-Christ. Joram, son frere, lui succeda, parce qu'il étoit mort sans enfans. * III. *des Rois, c. ult.* IV. *c.* 1. *&c.* Josephe. Torniel, & Salian, *in annal. vet. test.*

OCHOSIAS, roi de Juda, s'appelloit aussi *Joachaz*, & selon quelques-uns, *Ozias* & *Azarias*. Il étoit fils de *Joram* roi de Juda & d'*Athalie*, & s'adonna à toutes sortes d'impietez, à l'exemple de son pere, & suivant ce qui se pratiquoit dans la maison d'Achab, où il s'étoit marié. C'étoit le dernier fils du même Joram, les autres ayant été tuez par les Arabes. Il n'avoit que vingt-deux ans lorsqu'il commença à regner ; car il faut lire ce nombre dans le II. livre des paralipomenes, au lieu de quarante-deux, aussi-bien que dans le IV. livre des rois, pour lever la difficulté qui s'y trouve, comme les plus doctes interpretes le remarquent. Ochosias se joignit à Joram roi d'Israël, pour faire la guerre à Hazaël roi de Syrie. Joram y fut blessé, & se fit mener à Jezraël, où Ochosias l'alla visiter dans le tems que Jehu, qu'on avoit consacré pour roi d'Israël, venoit à Jesraël : pour exterminer la maison d'Achab. Les deux rois furent au devant de Jehu qui les fit mettre à mort, l'an 3151. du monde, & 884. avant J. C. C'étoit la premiere du regne d'Ochosias. * IV. *des Rois.* 9. II. *des Paralipomenes*, 22. Saint Jerôme, *in quæst. hebraic. sup. Paralip.* Richard. *in chron. scrip.* Cajetan, *sup. II. Paralip.* 22. *cap.* Torniel, *A. M.* 3128. *n.* 1. 3149. *n.* 1. & *seq.* 3150. & 3151.

OCHSENFURT, petite ville de la Franconie. Elle est sur le Mein, dans l'évêché de Wurtzbourg, à trois lieues au dessus de la ville de ce nom. Quelques-uns prennent Ochsenfurt pour l'ancienne *Bosphorus*. * Mati, *diction*.

OCHSENHAUSEN, bourg avec une abbaye de Benedictins. Elle est dans l'Algow en Souabe, sur le Rotter, entre la ville de Memmingen, & celle de Biberach. Cette abbaye a dépendu de celle de saint Blaise, qui est dans la Forêt Noire : mais l'an 1420. le pape Martin l'affranchit de sa jurisdiction, en reconnoissance de l'honneur qu'il en avoit reçu, en allant au concile de Constance, & n'étant encore que cardinal. * Mati, *diction*.

OCHUMS, riviere de la Georgie prise en general, prend sa source au mont Caucase, traverse l'Abassie & se décharge dans la mer Noire au levant de Savatopoli. On l'appelloit anciennement *Tarsuras*, *Tersos*, & *Thessuris*, du nom d'une petite ville qui étoit à son embouchure, & qui est maintenant ruinée. * Mati, *diction*.

OCHUS, fleuve de la Bactriane, qui tiroit sa source du mont Paropamise. *Voyez* OBENGIR.

OCHUS, *cherchez* DARIUS II.

OCK, riviere d'Angleterre dans le comté de Bark ; elle prend sa source dans le comté de Hamp, d'où elle coule au nord, & se décharge dans la Tamise à Ship lake. * Moreri *anglois*.

OCKER, riviere du duché de Brunswick, en Basse Saxe. Elle baigne Wolfenbutel & Brunswick, & se décharge dans l'Aller entre Giforn & Zelle. * Mati, *diction*.

OCNUS, fils du Tibre & de Manto, fille de Tiresias, que Virgile dit avoir bâti Mantoue, & être venu au secours d'Enée contre Turnus. * *Æneid. lib.* 10. *vers.* 198. & *seq.*

Ille etiam patriis agmen ciet Ocnus ab oris,
Fatidicæ Mantûs, & Tusci filius amnis,
Qui muros matrisque dedit tibi, Mantua, nomen.

O CONNOR DUN ROTHERIC, se faisoit appeller roi d'Irlande, dans le tems que les Anglois entrerent dans ce royaume pour la premiere fois, sous le regne d'Henri II. qui eut bien de la peine à le soumettre. Il excita divers troubles, & se plaignit, peut-être, avec raison,

raison, que la patente que le pape Adrien IV. avoit accordée au roi d'Angleterre, lui étoit désavantageuse; mais il devint plus traitable, quand il apprit qu'elle avoit été confirmée par le pape Alexandre III.* Cambden, *Britan.*

OCRASAPES, roi d'Assyrie, *voyez* ACRACARNES.

OCRIDE, *cherchez* ACARIDE.

OCRISIE, femme de Publius Cornicula, mere de Servius Tullus, roi des Romains, après avoir été esclave de la reine Tanaquille. * Plin. *l.* 36. *c.* 27. Ovide, *Fastor. l.* 6.

OCTACILIUS PILITUS (L.) qui vivoit vers l'an 650. de Rome, & 104. avant Jesus-Christ, fut esclave, & ayant été affranchi, il enseigna la rhetorique, & fut precepteur de Pompée *le Grand. Consultez* le traité des grammairiens attribué à Suetone; saint Jerôme en sa chronique, où il faut lire Octacilius Pilitus, pour Vullacilius Plotus, Martial, *l.* 12. *epigr.* où il dit, *Cacumam fecit Octacilius.* * Vossius, *l.* 1 *de hist. Lat.*

OCTAIKHAN, ou *Caan* comme les Mogols prononcent, troisiéme fils de *Gingbizkhan*, refusa la couronne des Mogols, quoique son pere l'eût designé son successeur en mourant. Il croyoit, que son frere aîné *Giagatai* & ses oncles paternels lui devoient être preferez. Cependant ce frere & *Outakin* son oncle le prenant par la main, l'installerent eux-mêmes sur le thrône par déference aux dernieres volontez de Ginghizkhan. Ce prince étoit fier, mais genereux & liberal : on dit qu'il dépensa dix millions d'or en presens. Son regne ne fut que de treize ans, car il mourut pour s'être trop échauffé à boire, l'an 639. de l'hegire. * D'Herbelot, *bibliot.*

OCTAVIE, *Octavia*, fille de *Cn. Octavius*, & d'*Atia*, sœur de l'empereur *Auguste*, & petite niece de *Jules Cesar*, fut mariée deux fois, 1°. à *Claudius Marcellus*: 2°. à *Marc-Antoine.* De Marcellus, elle eut le jeune Marcellus, qui épousa Julie, fille d'Auguste, & qui mourut à la fleur de son âge, dans le tems qu'Auguste le destinoit pour heritier. Sa mere en fut inconsolable. Les filles d'Octavie furent Marcella, mariée à Agrippa, fils de Marc-Antoine. Au reste Marc-Antoine, enchanté de la fameuse Cleopatre, en usa très-mal avec Octavie, dont la vertu, la constance & l'amour pour cet indigne mari, furent admirez de toute la terre. Elle en eut Antonia *l'aînée*, qui épousa Domitius Enobarbus, & Antonia *la Jeune*, femme de Drusus, frere de Tibere. Son frere lui dédia un temple & des portiques, comme nous l'apprenons de Dion, après qu'elle fut morte, l'an 743. de Rome, & 11. avant Jesus-Christ.* Suetone, *in Aug.* Plutarque, *in Anton.* Dion, *l.* 48. 54. *hist.*

OCTAVIE, femme de *Neron*, étoit fille de l'empereur *Claudius* & de *Messaline*: elle nâquit l'an 795. de la fondation de Rome. Elle fut fiancée à Lucius Silanus; mais Agrippine, qui la destinoit à Neron, fit rompre ce mariage, & engagea son pere à la donner pour femme à Neron, qu'elle épousa n'étant âgé que de 16. ans. Neron se dégouta bientôt des charmes qui lui avoient fait rechercher avec tant d'empressement l'alliance d'Octavie: il la répudia sous prétexte de sterilité, & épousa Poppée, qui accusa Octavie d'avoir eu un commerce criminel avec un de ses esclaves. On interrogea toutes les servantes de cette princesse, & on leur fit souffrir de si rudes tourmens, que quelques-unes eurent la lâcheté de la charger des crimes dont elle étoit faussement accusée. Octavie fut envoyée en exil dans la Campanie; mais les frequens murmures du peuple obligerent Neron à l'en faire revenir. Le peuple témoigna une joie extrême de ce rappel; mais Poppée en ressentit un chagrin si cuisant qu'elle crut sa perte assurée, si Octavie ne perissoit point. Elle s'appliqua aux moyens de l'obtenir, & obtint de Neron par d'instantes prieres, la mort d'Octavie, sous prétexte d'adultere. On la relegua dans une isle, où on la contraignit de se faire ouvrir les veines à l'âge de vingt ans. On lui fit couper ensuite la tête que l'on porta à Poppée. Neron intenta une nouvelle accusation contre Octavie, il prétendit qu'elle avoit fait avorter son fruit. * Suetone, *in Claud. Nero.* Tacite, *in annal. l.* 12. & 14. Dion, *hist. l.* 16. Levinus Hulsius, *in vit. Cesar.*

OCTAVIENS. La famille des OCTAVIENS de Rome, *Octavia Gens*, étoit originaire des Velitres, comme Suetone l'assure. Tarquinius Priscus les mit dans le senat, & Tullus Hostilius les aggregea au corps des patriciens. Depuis ils se rangerent parmi les familles plébeiennes, & sous Jules Cesar, ils furent rétablis au rang de la noblesse par la loi Cassia. Le premier de cette famille qui ait été élevé aux charges, est Cn. OCTAVIUS RUFUS, qui fut questeur, comme Suetone l'a marqué dans la vie d'Auguste. Cn. Octavius laissa deux fils, qui firent deux branches differentes. Celle de l'aîné exerça les premiers emplois de la république; & l'autre ne fut considerable, que pour avoir produit l'empereur Auguste. Cn. OCTAVIUS, fils aîné de Cn. Octavius Rufus, fut préteur l'an 586. de Rome, & 168. avant Jesus-Christ & gagna une bataille navale contre Persée roi de Macedoine. Il fut élevé, en 589. de Rome, & 165. avant Jesus-Christ, au consulat avec Titus Manlius Torquatus; & ayant été envoyé ambassadeur à la cour d'Antiochus Eupator, roi de Syrie, il fut tué à Laodicée par Leptines, l'an 592. de Rome & 162. avant Jesus-Christ, & fut honoré d'une statue par le senat. Divers auteurs ont parlé de lui. Ciceron en rapporte témoignage dans la IX. Philippique. Ce consul laissa Cn. OCTAVIUS, qui fut aussi consul l'an 626. de Rome, & 128. avant Jesus-Christ, avec T. Annius Rufus. Celui-ci eut un fils de même nom, qui fut tué par les partisans de Marius. Il laissa deux fils, C. ou L. OCTAVIUS consul l'an 679. de Rome, & 75. avant Jesus-Christ, avec C. Aurelius Cotta; & M. OCTAVIUS, pere de Cn. OCTAVIUS, consul l'an 678. avec C. Scribonius Curio. La seconde branche d'Octavius a commencé par C. OCTAVIUS, chevalier Romain, qui laissa un fils de même nom, tribun militaire en Sicile, sous Paul Emile. Celui-ci fut pere de C. OCTAVIUS, qui mena une vie privée, content d'un patrimoine très-considerable, & qui laissa un autre C. OCTAVIUS, édile du peuple, & préfet en Macedoine, l'an 693. de Rome, & 61. avant Jesus-Christ. C'est ce que nous apprenons d'une des lettres de Ciceron à Quintus, & par une inscription qu'on voit à Rome en ces termes: *C. Octavius C. F. C. N. P. Pater Augusti, TR. Mil. bis. Q. Ædilis Pl. cum T. Toranio Judex Quæstionum imperator appellatus ex provincia Macedonia.* Octavius épousa Atia, fille de Julie, qui étoit sœur de Jules Cesar, & en eut l'empereur Auguste, & Octavie femme de Claudius Marcellus, puis de Marc Antoine. * Tite-Live, *l.* 45. Velleius Paterculus, *l.* 1. Pline, *l.* 34. *c.* 3. Appien, *in Syriac.* Cicero, *de offic.* 1. *tusc. in epist.* Suetone. Cassiodore, &c.

OCTAVIEN, antipape, Romain, & de la famille des comtes de Frescati, fut créé cardinal par le pape Innocent II. l'an 1140. & fut envoyé legat en Allemagne. Lorsqu'après la mort d'Adrien IV. Alexandre III. fut mis en sa place; Octavien qui prétendoit au pontificat, se fit élire par deux cardinaux, & prit le nom de Victor IV. L'empereur Frederic soutint cet antipape, qui fit tenir l'an 1161. un conciliabule à Pavie, ou Alexandre fut déposé. Ce pape fut contraint de venir en France, asile ordinaire des pontifes persecutez. Octavien jouit par cette fuite, de sa domination tyrannique, & mourut, dit-on, de phrenesie à Lucques, vers la fête de Pâques de l'an 1164. * Roderic, *l.* 2. Othon de Frisinghen, *de reb. Frid.* Baronius, *in annal. T. XII.*

OCTAVIEN, Romain de nation, qui fut fait cardinal par le pape Luce III. l'an 1182. & fut legat en Sicile & en France, au sujet de l'affaire du roi Philippe *Auguste*, qui avoit quitté son épouse Ingeburge de Danemarck, pour prendre Agnés de Meranie. Le cardinal Octavien fut aussi évêque d'Ostie. On ne sçait pas le tems de sa mort, que quelques auteurs mettent en l'an 1206. * Ciaconius. Onuphre. Baronius, *in annal.*

OCTAVIEN, de la maison des Ubaldins, fut fait cardinal par Innocent IV. l'an 1244. étoit de Florence, & fut élevé à l'évêché de Bologne, où il avoit été chanoine, & archidiacre. Depuis sa promotion au cardinalat, il fut legat dans la Romagne & en Sicile, contre Mainfroi, puis à Venise, en Lombardie & en France, & mourut vers l'an 1274. *Onuphre, *hist. des papes.* Auberi, *hist. des card.* Ciaconius, &c.

OCTAVIEN DE MARTINIS, *cherchez* MARTINIS.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS, *cherchez* SAINT GELAIS.

OCTAVIO, de Fano, ville de l'Ombrie, prit le nom de *Cleophile* dans le XV. siecle, enseigna à Fossombrone, & à Arimini; & fut aimé des princes de la maison de Medicis, & de ceux de la cour de Rome. Il publia divers ouvrages en vers & en prose, & étant marié à Civita-Vecchia, fut empoisonné par son beau-pere. Il mourut âgé de 43. ans, l'an 1490. * François Poliard, *en sa vie.* Pierius Valerianus, *lib. 2. de infel. lit.* Vossius, *de hist. Lat.*

OCTAVIUS (Cn.) consul Romain, chassa Cinna son collegue, l'an 667. de Rome, & 87. avant Jesus-Christ. On substitua L. Cornelius Merula à Cinna, qui s'étant joint à Marius & à Sertorius, fit mourir Octavius.

OCTAVIUS, ou OCTAVIANUS CESAR, *cherchez* AUGUSTE.

OCTAVIUS (M.) ancien historien, cité par l'auteur de l'origine de la nation Romaine, pourroit être le même qu'OCTAVIUS HERSENNIUS, cité par Macrobe, *l. 3. Saturn. c. ult.*

OCTAVIUS, poëte & historien du tems d'Horace, mourut, dit-on, en bûvant. Nous avons une épigramme qu'on fit à ce sujet, *in append. Virgil.* * Pierre Victorius, *lib. 14. c. 7. var. lect.* Vossius, *de hist. & poët. Latin.*

OCTOBRE, ainsi appellé, parce qu'il étoit le huitiéme mois de l'année, en la commençant comme faisoient autrefois les Romains, par le mois de Mars. Domitien lui voulut donner son nom, mais il n'y réussit pas. Le senat Romain lui donna le nom de Faustine, femme d'Antonin, sous le regne de cet empereur. Commode le voulut faire nommer l'invincible: mais cela n'eut pas plus de succès, & le nom d'Octobre lui est toûjours demeuré. * Macrob. *saturnal. l. 1.* Jul. Capitol. *in Antonio Pio.* Lampridius *in Commodo.* Rosin, *antiq. Rom. l. 4.*

OCYALE, l'une des Pheaques du tems du roi Alcinoüs, dont il est parlé dans Homere. * *Odyss. c. 7.*

OCYPADES, peuples des Indes d'une figure monstrueuse, dont il est parlé dans Strabon.

OCYPETES, l'une des Harpies. * *Hist. poëtic.*

OCYORE, fille du centaure Chiron & de la nymphe Charicle, qui, si l'on en croit les poëtes, fut changée en cavalle. * Ovid. *Metam. l. 2.*

OCZIACOU ou OCZAKOW, ville de Pologne en Podolie, près de l'embouchure du Borysthene, en la mer Noire. Les Latins la nomment *Actiace.* Elle appartient presentement au Turc.

OCZKO D'WLASSIM (Jean) cardinal, archevêque de Prague, né d'une des premieres maisons de Bohême, fut très-avant dans les bonnes graces de Charles IV. empereur & roi de Bohême, dont il fut chapelain. Ce prince lui fit avoir l'évêché d'Olmutz, l'archevêché de Prague, & le chapeau de cardinal, qu'Urbain VI. lui donna l'an 1379. pendant ce long schisme, qui fut funeste à l'église, sur la fin du XIV. siecle, & au commencement du XV. qu'Urbain, qui craignoit que l'empereur ne s'attachât à Clement VII. lui fit faire des offres obligeantes; & pour le gagner, approuva l'élection qu'on avoit faite de son fils Wenceslas pour roi des Romains, & mit au nombre des cardinaux Jean Oczko, qu'il nomma en même tems legat en Bohême. Charles IV. mourut peu après, & ce nouveau cardinal fit son oraison funebre. Wenceslas, qui lui succeda, mena une vie très-dereglée, s'adonna à des vices honteux, & se rendit méprisable par ses débauches. Oczko fut le seul qui lui parla fortement, & qui le reprit de ses vices; mais ce prince en profita très-peu. Ce cardinal remplit tous les devoirs d'un prélat, s'opposa aux Hussites qui commençoient à débiter leurs erreurs, quoiqu'en secret, fit diverses fondations pieuses, & mourut en réputation de sainteté au commencement de l'an 1381. * Augustin Moraw, *de episc. Olomuc. n. 24.* Thierri Niem, *l. 1. c. 17.* Diaconius. Auberi, &c.

OD

ODARD, seigneur de Biez, *cherchez* BIEZ.

ODDIS (Nicolas de) de Padoue, religieux & abbé de la congregation du mont Olivet, a été celebre dans le XVII. siecle, & mourut l'an 1626. Jacques Thomasini a fait son éloge parmi ceux des hommes illustres de Padoue.

ODDO DE ODDIS, professeur en medecine dans l'université de Padoue sa patrie, au commencement du XVI. siecle, & jusqu'en 1530. & 1535. composa divers ouvrages de medecine: *comment. in primam Fen. Avicene. apolog. pro Galeno; De pestis causis, &c.* Il fut pere de MARC ODDIS, aussi professeur en medecine en la même université de Padoue. Nous avons de ce dernier, *methodus componendorum medicamentorum, apologia de putredine, &c.* Leur famille a produit d'autres hommes de lettres. * Thomasini, *in elog. illust. Patav.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Justus, *in chron. medic.* Vander Linden, *de script. medic.*

ODED, prophete, qui reprocha à Phacée roi d'Israël, son inhumanité, en ce qu'il avoit tué dans un seul jour, six-vingt mille hommes, & fait prisonniers deux cens mille, tant femmes que filles & enfans, dans la victoire qu'il remporta sur Achaz roi de Juda, l'an du monde 3294. avant Jesus-Christ 741. * *II. Paral. 28.*

ODENAT, roi des Palmyreniens, & auguste, sous l'empire de Gallien, s'étoit élevé par sa valeur à ce degré de gloire & de puissance. Il étoit de Palmyre, ville de Phenicie, né bourgeois, selon quelques-uns, & selon d'autres, prince de cette ville. Cependant Palmyre étoit colonie Romaine dans le tems de l'empereur Alexandre: ainsi ce qu'on peut conjecturer de plus juste, c'est qu'Odenat étoit prince des Sarasins, qui habitoient le pays des environs. Il s'étoit exercé dans son enfance à combattre les lions, les leopards & les ours: & avoit donné dès-lors des preuves de ce courage, qui fut depuis si funeste aux Perses, & qui devint le fondement de sa fortune. On tient pourtant qu'il en fut redevable en partie à la celebre Zenobie sa femme qui se vantoit d'être issue des Ptolomées & des Cleopatres. Après cette fameuse défaite des Romains par les Perses, où l'empereur Valerien fut pris & traité avec tant d'ignominie par le roi Sapor, l'an 260. tout l'Orient consterné, tâcha de fléchir ce Barbare par ses ambassadeurs. Odenat lui envoya des députez chargez de presens; mais ces respects furent reçus avec le dernier mépris. Sapor indigné qu'un si petit prince eût osé lui écrire, au lieu de venir lui-même, fit jetter ses presens dans la riviere, & le menaça de l'exterminer, lui & sa famille, s'il ne venoit se presenter à lui les mains liées derriere le dos. Ces indignitez firent resoudre Odenat à se jetter entierement dans le parti des Romains, qu'il soûtint avec plus de fortune qu'aucun autre de leurs generaux. Il se joignit à Baliste, poussa Sapor, lui enleva ses femmes & ses tresors, fit un grand carnage de ses troupes au passage de l'Euphrates, & changea alors le titre de prince de Palmyre en celui de roi. L'empereur Gallien, sensible aux malheurs de son pere Valerien, recompensa Odenat, qui venoit de le venger, & le fit general de l'Orient. Odenat reconnut cette faveur par une fidelité sincere. L'année suivante 261. il fondit sur la Mesopotamie, qu'il soûmit entierement, entra sur les terres de Sapor, & le poursuivit jusqu'à Ctesiphon, qu'il assiegea, dans l'esperance de délivrer Valerien. Quelques historiens semblent marquer un second siege de cette ville, dans lequel ce prince l'emporta; mais ce ne fut que peu de tems avant sa mort. A son retour de Perse, il investit dans Emese Quietus, fils de Macrien, que ce tyran avoit laissé en Orient, pour y commander en sa place. Cette ville se rendit, après que les habitans eurent jetté la tête de Quietus pardessus les murailles: ainsi Odenat contribua de son côté à exterminer le parti de Macrien, qui venoit d'être défait & tué en Illyrie avec son fils aîné. L'an 246. Gallien crut ne pouvoir mieux affermir son autorité qu'en associant Odenat à l'empire: ce qu'il fit, en lui donnant les titres de cesar, d'auguste & d'empereur, & celui d'auguste à la reine Zenobie sa femme & à leurs enfans. Le nouvel empereur signala son avenement par la mort de Baliste, lequel, après une premiere revolte, qu'on lui avoit pardonnée, avoit encore pris la pourpre deux années auparavant. Odenat garda l'empire près de quatre années, & le perdit avec la vie, par une trahison des plus noires. Il avoit pris Ctesiphon, & se pre-

paroit à marcher contre les Goths qui ravageoient l'Asie, lorsqu'il fut assassiné avec Herodes ou Herodien, son fils aîné, dans un festin. Ce fut, selon Pollion, par Meonius, son cousin, qui prit le titre d'empereur ; ou selon Syncelle, qui place cette mort à Heraclée dans le Pont, par Odenat, l'un de ses neveux. La reine Zenobie fut soupçonnée d'avoir trempé dans ce meurtre : elle étoit piquée de jalousie contre Herodes, que son époux avoit eu d'une autre femme. Après la mort d'Odenat, elle gouverna avec le titre de reine de l'Orient, & sous le nom de ses enfans Herennien & Timolaüs. * Trebell. Pollio, *in trigint. tyran.* Zosim, *l.* 1. Agathias, *l.* 4. Eusebe, *chronic.*

ODENSE'E, *Otonia* ou *Ottonia*, ville de l'isle de Funen, au royaume de Danemarck, avec évêché suffragant de Lunden. Les évêques du royaume s'y assemblerent l'an 1257. pour défendre la dignité ecclesiastique, & y firent des reglemens que le pape Alexandre IV. confirma par des lettres écrites à Viterbe.

ODENWALDT, ou OTTENWALDT : c'est une petite contrée du Palatinat du Rhin, de laquelle il est souvent parlé dans les relations des guerres d'Allemagne, c'est pourquoi il est bon de la connoître. Elle est au levant du Bergstrat, entre le Neckre & le comté d'Erpach, & elle fait la plus grande partie du gouvernement de Mosbach. * Mati, *diction.*

ODEORAN (Collus) de la province de Leinster, en Irlande, a écrit les annales d'Irlande, que l'on a en manuscrit, suivant Jacques Waræus, dans son traité des auteurs & écrivains de ce pays, *l.* 1. *c.* 11. Odeoran mourut l'an 1408.

ODER, grand fleuve d'Allemagne, a sa souce en un bourg de ce nom, dans la Silesie, aux confins de la Moravie. Il est d'abord peu considerable ; mais après s'être accrû des eaux de l'Oppaw, il passe à Ratibor, à Bres-law, au gros Glogau & à Crossen dans la Silesie. Ensuite il arrose la marche de Brandebourg, Francfort, Lebuss & Custrin, où il reçoit le Wart. De là coulant dans la Pomeranie, & recevant diverses petites rivieres, il fait près de Stetin un lac, que ceux du pays appellent *Das Grofs Hafs*, c'est-à-dire, *le grand lac*, avec deux isles, Usedom & Wollin, & il se decharge enfin dans la mer Baltique, par trois embouchures, dites *Pfin*, *Sevine* & *Divenow*. L'Oder est nommé par les autres Latins *Odera*. On l'a aussi nommé *Suevus*, *Guttalus*, *Viadus*, & *Viadrus*. * *Consultez* Cluvier, Bertius, &c.

ODER, petite riviere de France, qui coule dans la Bretagne, baigne Quimpercorentin, & va se décharger dans la mer de Gascogne. * Mati, *diction.*

ODERBERG, petite ville d'Allemagne dans la Silesie. Elle est près du confluent de l'Oder & de l'Elsa, à quatre lieues au-dessus de la ville de Ratibor. On lui donne 38°. 32'. de longitude, & 49°. 43'. de latitude.

ODERHEIM, petite ville ou bon bourg du Palatinat du Rhin. Elle est sur la riviere de Seltz, dans la préfecture d'Oppenheim, entre la ville de ce nom & celle d'Altzei. On lui donne 24°. 40'. de longitude, 49°. 43'. de latitude.

ODERIC, religieux de l'ordre de saint François, & natif de Frioul, l'an 1320. publia divers traitez : entr'autres un livre de ses voyages, dans lequel il parle des coutumes & des mœurs des peuples. C'est cet ouvrage que Wadinge appelle *De mirabilibus mundi.* Ceux qui voudront mieux connoître cet auteur, pourront consulter le traité des historiens Latins de Vossius, & Bollandus, qui rapportent la vie d'Oderic, sous le quatorziéme Janvier.

ODERISE, cardinal, abbé du Mont-Cassin, dans le XI. siecle, étoit de la maison des comtes de Marses, dans la terre de Labour, & fut reçû jeune dans l'ordre de saint Benoît. L'abbé Richer prédit qu'il seroit un des grands hommes de son tems, & ne se trompa pas ; car après avoir fait de grands progrès dans les sciences & dans la vertu, il fut fait cardinal par le pape Nicolas II. l'an 1059. Depuis il fut élû abbé du Mont-Cassin, & mourut en réputation d'une grande pieté, le 2. Decembre de l'an 1105. Il avoit composé divers ouvrages en prose & en vers, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. * Paul Diacre, *l.* 4. *hist. Cassen. c.* 1. Leon d'*Ostie*, *l.* 3. *c.* 14. Ciaconius. Auberi, &c.

ODERZO, anciennement *Opitergium.* C'étoit autrefois une ville épiscopale, dont le siege a été transferé à Ceneda. Ce n'est maintenant qu'un bourg de l'état de Venise en Italie. Il est dans la marche Trevisane, sur la riviere de Mottegano, à quatre lieues de Trevingo, vers le levant. * Mati, *diction.*

ODESCALCHI (Pierre-George) évêque d'Alexandrie de la Paille, puis de Vigevano, étoit de Côme, dans le Milanez. Il se rendit fort habile dans la connoissance du droit canon, & se fit prêtre, ayant perdu sa femme, étant encore jeune. Le credit de PAUL Odescalchi, évêque de Cività di Penni, & gouverneur de Rome, l'obligea d'aller à la cour du pape Sixte V. qui le fit protonotaire participant, referendaire de l'une & l'autre signature, & préfet des brefs qu'on nomme de justice. Depuis il fut choisi pour être protonotaire assistant à la canonisation de saint Diego, dont il prononça l'éloge devant le sacré college, & dont il composa la vie. Gregoire XIV. le fit gouverneur de Fermo ; & Clement VIII. le fit évêque d'Alexandrie ; & l'envoya nonce en Suisse. Odescalchi s'acquitta très-bien de cet emploi, & à son retour alla resider dans son diocese, qu'il gouverna d'une maniere très-édifiante. Il y abolit des coutumes pernicieuses, y rétablit la discipline, & se fit une loi d'imiter en tout la conduite de S. Charles. Depuis, on le transfera à l'évêché de Vigevano, où il continua ses mêmes exercices, & où il mourut le 6. Mai de l'an 1620. Il a composé quelques ouvrages de pieté. Sa famille a produit de grands hommes ; entr'autres, BENOÎT Odescalchi, cardinal l'an 1645. évêque de Novare en 1650. & enfin pape, sous le nom d'Innocent XI. élû l'an 1676. *Voyez* INNOCENT XI. * Ughel, *Ital. sacr.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

ODESCALCHI (Marc-Antoine) gentilhomme de Côme, dans le Milanez, embrassa l'état ecclesiastique, & fut ordonné prêtre. Le cardinal Benoît Odescalchi, son cousin germain, qui fut pape dans la suite, sous le nom d'Innocent XI. l'ayant attiré à Rome, il y refusa toutes les dignitez & tous les honneurs que son merite & sa vertu lui procuroient. Il ne s'employa qu'à des œuvres de pieté, principalement à soulager les pauvres dans leur misere. Il donnoit dequoi subsister honorablement à de pauvres familles honteuses : il procuroit du travail à ceux qui étoient en état de gagner leur vie, & prenoit un soin particulier de ceux qui, étant infirmes & malades, étoient hors d'état de travailler. Ce saint homme voyant que, quoiqu'il y eût un grand nombre d'hôpitaux à Rome pour toutes les nations, ils n'étoient pas neanmoins suffisans pour y recevoir tous les étrangers, qui le plus souvent étoient obligez de dormir à la porte des églises, & sous les portiques des palais, exposez aux injures de l'air, & aux insultes des passans, il changea sa maison en un hôpital, pour y recevoir indifferemment tous les étrangers, de quelque nation qu'ils fussent, & les pauvres de la campagne. Il acheta quelques maisons voisines, afin de pouvoir loger un plus grand nombre de pauvres ; & en peu de tems il y mit jusqu'à mille lits, chaque pauvre ayant le sien en particulier. Il les servoit lui-même, les instruisoit, & entretenoit des tailleurs pour raccommoder leurs habits & leur en donner de neufs, lorsqu'ils en avoient besoin. Il alloit souvent le soir par la ville pour chercher les pauvres ; & s'il en trouvoit, il les faisoit monter dans son carosse & les conduisoit à son hôpital. Il continua ces exercices de charité jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1670. & donna tous ses biens à cet hôpital, dont le cardinal Odescalchi prit un soin particulier après sa mort. Comme cet hôpital étoit contigu à l'église de sainte Marie *in Porticu*, cette église y fut annexée, & on lui a donné le nom de sainte Gale, à cause que l'on prétend que cette Sainte avoit autrefois fondé un hôpital au même endroit. Le cardinal Odescalchi étant pape, l'a fait rebâtir de fond en comble avec beaucoup de magnificence, & l'hôpital est devenu considerable, y ayant ordinairement plus de trois mille lits pour y recevoir les pauvres. * *Memoires du tems.*

ODESCALCHI (Thomas) qui étoit aussi parent du pape Innocent XI. eut dans sa jeunesse beaucoup d'incli-

nation pour les armes ; mais ayant fini ses études à Côme, il vint aussi à Rome, où, à l'exemple de Marc-Antoine Odescalchi, *dont il est parlé dans l'article précedent*, il s'employa à des œuvres de charité. Innocent XI. étant parvenu au souverain pontificat, le fit son aumônier secret, & maître de sa garderobe : & comme il connoissoit l'affection & la tendresse qu'il avoit pour les pauvres, il se reposa sur lui du soin de l'hôpital de sainte Gale. Ce prélat voyant que dans cet hôpital il y venoit des jeunes enfans qui n'avoient aucune éducation, les voulut séparer des autres pauvres, & acheta l'an 1684. une maison où ils pussent être reçus, & y être instruits dans la pieté ; & le pape en donna la direction aux clercs reguliers des écoles pieuses. On y assembla d'abord trente-huit enfans ; & leur nombre s'étant augmenté jusqu'à soixante & dix, le pape ordonna qu'on leur donnât par mois cent écus Romains pour leur entretien. On les envoyoit le jour chez divers ouvriers, pour y apprendre des métiers ; mais Thomas Odescalchi jugea qu'il étoit plus à propos de faire venir dans l'hôpital des ouvriers en laine, afin que les enfans n'eussent pas lieu de sortir. Comme ce lieu étoit trop étroit, ce prélat en acheta un plus spatieux en l'an 1686. à Ripegrande. Il y fit faire des bâtimens suffisans pour y contenir les ouvriers & les enfans qui y furent transferez l'an 1689. & dont le nombre fut augmenté jusqu'à cent cinquante par le pape Innocent XII. l'an 1692. qui leur assigna un fonds pour leur nourriture & leur vêtement, outre le profit qu'ils pouvoient retirer de leur travail. Odescalchi augmenta aussi les bâtimens ; & on le vit porter des pierres, delayer le mortier, & servir quelquefois de manœuvre. Ce saint homme mourut le 9. Novembre 1692. ayant laissé un legs considerable à cet hôpital, que l'on appelle saint Michel de Ripegrande. Il donna aussi le droit qu'il y avoit, comme fondateur, à dom Livio Odescalchi, neveu d'Innocent XI. & dom Livio l'ayant cedé l'an 1693. à Innocent XII. ce pontife augmenta encore les bâtimens avec beaucoup de magnificence, aussi-bien que le nombre des enfans, qui est de deux cens cinquante ; & il y établit l'an 1695. une manufacture de draps. Dom Livio Odescalchi, qui fut duc de Bracciano, & chevalier de la toison d'or, mourut à Rome sans alliance le 7. Septembre 1713. laissant de très-grands biens, & nomma pour son legataire universel N. Erba, fils de *Benoit* Erba, senateur de Milan, & de N. Odescalchi sa sœur, à la charge de porter le nom & les armes d'Odescalchi, & de s'établir à Rome. Le nouveau duc de Bracciano épousa 1°. le 7. Janvier 1717. *Flaminia-Marie-Françoise* Borghese, fille de *Marc-Antoine*, prince de Sulmone & de Rossano, & de *Flaminia* Spinola, morte en couches le 6. Novembre 1718 : 2°. avec dispense, le 10. Decembre 1721. *Marie-Magdelaine* Borghese sœur de sa premiere femme, dont une fille née le 23. Octobre 1722. Il a pour frere Benoist Erba Odescalchi, né le 9. Août 1679. lequel étant vicelegat de Bologne, fut nommé nonce en Pologne, puis archevêque de Milan en Août 1712. & cardinal par le pape Clement XI. le 30. Janvier 1713. * *Mem. du tems.*

ODESSE, *Odessus*, ville de la Mesie inferieure, avec une montagne de même nom, proche le pont Euxin, entre Messembrie & Dionysiopole. * Ovid. *l. 1. trist. eleg.* 9. Etienne *de Byzance.*

ODET DE COLIGNI, *cherchez* COLIGNI.

ODEUM, nom grec d'un certain lieu, dont parle Vitruve, & que M. Perrault son traducteur a conservé, parce qu'il n'auroit pû être rendu en françois que par une longue circonlocution ; ce qui lui auroit été d'autant plus difficile, que les interpretes ni les grammairiens ne s'accordent point sur l'usage de cet édifice. Suidas, qui tient que ce lieu étoit destiné à la repetition de la musique qui devoit être chantée sur le grand theatre, fonde son opinion sur l'étymologie, qui est prise d'*Ode*, mot grec, qui signifie une *chanson*. Le scholiaste d'Aristophane est d'un autre avis : il pense que l'*Odeum* servoit à la repetition des vers. Plutarque dans la vie de Pericles, dit qu'il étoit fait pour placer ceux qui entendoient les musiciens lorsqu'ils disputoient du prix. La description qu'il en donne fait entendre que l'*Odeum* avoit la forme d'un theatre ; puisqu'il dit qu'il y avoit des sieges & des colonnes tout autour, & qu'il étoit couvert en pointe de mâts & d'antennes pris sur les Perses. Le poëte comique Cratinus disoit sur cela pour plaisanter, que Pericles avoit reglé la forme de l'*Odeum* d'Athenes à sa tête, qu'il avoit extrêmement pointue : ensorte que les poëtes de son tems voulant se mocquer de lui dans leurs comedies, le désignoient sous le nom de *Jupiter Scinos Cephalos*, c'est-à-dire, *qui a la tete pointue*, comme un curedent que les anciens faisoient du bois d'un arbrisseau appellé *Scinos*, qui est le Lentisque. * L'abbé Danet.

ODIAA, ville capitale du royaume de Siam, *cherchez* SIAM.

ODIAM, petite ville d'Angleterre, qui donne son nom à une contrée du comté de Hamp. Elle appartenoit ci-devant à l'évêque de Winchester. On trouve près de là les ruines d'un celebre château, où treize Anglois soûtinrent quinze jours toutes les forces du dauphin de France, sous le regne du roi *Jean*. * *Dictionaire Anglois.*

ODIER, ODIEL, riviere de l'Andalousie en Espagne. Elle a sa source aux confins de l'Estremadure, & coulant du nord au sud, elle va se décharger dans le golfe de Cadix, à Altarque, entre l'embouchure de la Guadiane & celle du Tinto. * Mati, *diction.*

ODILBERT, archevêque de Milan, dans le IX. siecle, fit pour réponse à Charlemagne, un traité des ceremonies du baptême, qui se trouve manuscrit dans la bibliotheque de M. Colbert. Le P. Mabillon a donné dans le quatriéme tome de ses analectes, la lettre qui sert de preface à cet ouvrage. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. ecclesiast. du IX. siecle.*

ODILON, moine de saint Medard de Soissons, florissoit vers l'an 920. Il a écrit un livre de la translation des reliques de saint Sebastien martyr, & de saint Gregoire pape, dans le monastere de saint Medard, adressé à Ingrand, doyen de cette abbaye, qui fut ordonné évêque de Laon l'an 932. Cet ouvrage se trouve dans Bollandus, & dans le IV. siecle Benedictin du pere Mabillon. * M. Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclesiastiques du X. siecle.*

ODILON (Saint) cinquiéme abbé de Clugni, fils de *Beraud*, surnommé *le Grand*, seigneur de Mercœur & de *Gerberge* d'Auvergne, né l'an 962. entra jeune dans l'abbaye de Clugni, succeda à saint Majole l'an 994. & gouverna cette congregation pendant 56. ans. L'église de Lyon le voulut avoir pour son évêque après la mort de Burchard ; mais il refusa cet honneur pour vivre dans la solitude. Il écrivit la vie de saint Majole son prédecesseur, & celle de l'imperatrice Adelaide, qu'Henri Canisius a publiée dans le V. tome de ses anciennes leçons, & que le P. Martin Marrier a mise dans la bibliotheque de Clugni. Nous y avons aussi quatre hymnes, que saint Odilon composa à l'honneur du même saint Majole ; quatorze sermons pour les fêtes de Notre-Seigneur & des Saints ; & l'ordonnance qu'il publia dans sa congregation pour la fête ou memoire des morts, qu'il établit, & que l'église a depuis reçûe ; quelques lettres à saint Fulbert, évêque de Chartres. Il mourut quelque tems avant minuit du dernier jour de l'an 1048. âgé de 87. ans. L'église fait sa fête le premier de Janvier. Le cardinal Pierre Damien a écrit sa vie. * *Consultez* Glaber, *l. 5. c. 4.* Alberic, *in chron.* Fulbert de Chartres ; Hugues de Flavigni ; Sigebert ; Pierre de Blois ; Trithême ; Baronius ; Bellarmin ; Vossius ; Possevin ; Marrier ; Sainte-Marthe, & divers autres auteurs qui parlent de lui ; M. du Pin, *bibliot. des aut. eccles. du X. siecle.* Baillet, *vies des Saints. Nouvelles vies des Saints*, à Paris chez Lottin, en 1730.

ODIN, dieu des anciens Danois, avant qu'ils eussent embrassé le Christianisme, présidoit, selon eux, sur les combats, avec un autre dieu nommé *Thor*. Quelques sçavans croyent qu'Odin & les autres dieux du nord étoient des magiciens, qui vinrent en Suede & en Danemarck, de la Scythie Asiatique ; & qui par le moyen de la magie, firent accroire aux peuples qu'ils étoient les mêmes dieux, que l'on adoroit déja, & dont ils prirent les noms pour tromper plus facilement les simples. Odin ne pouvant éviter la mort, commanda qu'on le brulât, dès

qu'il auroit abandonné son corps, & dit que son ame s'en retourneroit à *Asgardie*, d'où il étoit venu, pour y vivre éternellement. C'est ainsi que se nommoit la capitale du pays, d'où ces prétendus dieux étoient sortis, & où les Danois plaçoient leur *Valboll*, ou *champs Elisées*. On dit qu'ils étoient venus d'auprès des marais Meotides, du tems de Pompée, en fuyant les armes Romaines. Si cela étoit vrai, il faudroit que c'eût été du tems que Pompée vainquit Mithridate, & porta la terreur du nom Romain jusqu'au Bosphore Cimmerien. Mais comme il ne soûmit pas les nations qui sont au nord du Pont-Euxin, il y a peu d'apparence qu'aucun de ces peuples ait été alors contraint d'abandonner pour jamais son pays, & moins encore que peu de gens ayent fui delà aussi loin qu'en Suede & en Danemarck. * Barthol. *Antiq. Dan.*

ODINGTON, Anglois, religieux de l'ordre de saint Benoît, vers l'an 1280. possedoit la philosophie & les mathematiques, ce qu'il témoigna par la composition de deux traitez; le premier intitulé: *De motibus planetarum*; & l'autre, *De mutatione aëris.* * Pitseus, *de illust. Angl. script. p.* 362.

ODMAN, OSMAN ou OTHMAN, troisiéme calife ou successeur de Mahomet, *cherchez* OTHMAN.

ODOACRE, *Odoacer*, fils d'*Edicon* ou d'*Edicas*, roi des Erules ou Elures, des Scirthes & Turcillingiens, peuples originaires de Scythie, fut appellé en Italie par les partisans de Nepos l'an 476. & s'étant saisi du pays des Venitiens, & de la Gaule Cisalpine, défit Oreste & son frere Paul, & relégua Augustule dans un château près de Naples. C'est ainsi qu'il acheva de détruire l'empire Romain en Italie. Mais il usa avec grande modestie de sa fortune, se contentant d'être souverain, sans prendre les ornemens exterieurs. Quoiqu'il fût Arien, il ne maltraita point les Catholiques; au contraire il leur accorda beaucoup de graces à la priere de quelques évêques. Depuis il fit la guerre aux Rugiens, peuples d'Allemagne, vers la mer Baltique. Il les défit en bataille l'an 487. prit leur roi appellé Pelethus, ou *Pheba*, avec sa femme nommée Gisa, & les envoya en Italie. Frederic leur fils prit la fuite, & alla trouver dans la Mœsie, Theodoric roi des Goths, qui lui donna des forces pour se rétablir; mais il en fut encore chassé. Depuis Theodoric passa en Italie l'an 489. Odoacre alla au-devant de lui, pour lui en fermer l'entrée, & perdit une bataille dans le pays des Venitiens. Il eut le même malheur deux autres fois; & se vit contraint de s'enfermer l'an 490. dans Ravenne, où Theodoric mit le siege, qui dura deux ans; & ce prince s'ennuyant de cette longueur, fit la paix avec Odoacre, & partagea l'empire d'Italie avec lui. Peu de tems après, Theodoric le fit tuer dans un festin l'an 493. * Procope, *l.* 1. *de bell. Got.* Jornandés, *de reb. Got.* Cassiodore, *in chron.* Nicephore. Paul Diacre, &c.

ODOARD, duc de Parme, *cherchez* EDOUARD ou ODOUARD.

ODOLLA, ville de Palestine dans la tribu de Juda. C'est proche de cette ville qu'étoit la caverne où David se retira. * I. *Rois*, 22. *Michée*, 1. 15.

ODOMASTE, pere de *Cyriade*, l'un des trente tyrans dont Trebellius Pollion a fait l'histoire, qui fuyant son pere, se retira chez les Perses, & devint ami de Sapor, roi de Perse, qu'il engagea à faire la guerre aux Romains. * Pollio, *in* 30. *tyrannis*, *vita Cyriadis.*

ODON, ou EUDES, *cherchez* EUDES.

ODON (saint) second abbé de Clugni, que sa pieté & son sçavoir rendirent illustre dans le X. siecle, étoit fils d'*Abbon*, & né à Tours l'an 879. Il fut élevé par Foulques, comte d'Anjou, & fait chanoine de saint Martin de Tours à l'âge de 19. ans. Il vint ensuite à Paris, où il fut disciple de saint Remi d'*Auxerre.* L'amour de la solitude lui fit prendre l'habit de moine à Clugni, où il fut élevé à la dignité d'abbé après Bernon l'an 927. La sainteté d'Odon contribua beaucoup à augmenter la congregation de Clugni, qui fut accrue d'un très-grand nombre de monasteres. Les papes & les évêques, aussi-bien que les princes seculiers avoient une estime particuliere pour ce saint abbé, qu'ils prenoient ordinairement pour arbitre de leurs differends. Il mourut l'an 942. selon Flodoard, ou 944. comme veulent les autres. Il s'étoit autant appliqué à l'étude, qu'à l'aggrandissement de son ordre. Etant chanoine, il fit un abregé des morales de saint Gregoire, & des hymnes en l'honneur de saint Martin. Etant encore simple moine, il composa trois livres du sacerdoce, sur la prophetie de Jeremie, dédiez à Turpion évêque de Limoges: ils portent le titre de *Collations*, ou de *Conferences*: & d'autres leur donnent le nom d'*Occupations.* Etant abbé il écrivit en quatre livres la vie de saint Geraud ou Gerard comte d'Aurillac, adressée à Aimond, abbé de Tulle, & celle de saint Martial de Limoges, un écrit sur ce que saint Martin est égalé aux autres apôtres, divers sermons, & un panegyrique de saint Benoît. Ces ouvrages sont imprimez dans la *bibliotheque de Clugni*, avec des hymnes sur le saint Sacrement & la Magdelaine. On lui attribue encore une relation de la translation de saint Martin; & nos plus illustres critiques l'en croyent veritablement l'auteur, malgré les défauts dont cette piece est remplie; mais M. l'abbé des Thuilleries paroît avoir prouvé dans une dissertation imprimée en 1711. que c'est l'ouvrage d'un imposteur qui vivoit avant le XII. siecle. L'ancien auteur de sa vie, remarque qu'étant à Rome, il avoit corrigé la vie de saint Martin. On attribue encore à Odon, la vie de saint Gregoire de *Tours*, rapportée par Surius. Le pere Mabillon remarque qu'il y a dans la bibliotheque des Carmes reformez de Paris, un manuscrit qui a autrefois appartenu au monastere de saint Julien de Tours, où l'on trouve un grand ouvrage en vers, intitulé, *Occupations de l'abbé Odon.* Il ajoute que cet ouvrage est divisé en quatre livres, dont le premier est de la création du monde, le second de la formation de l'homme; le troisiéme de sa chûte; & le quatriéme de la corruption de la nature. C'est par erreur que l'on a attribué à cet Odon, la vie de saint Maur, qui est d'Odon abbé de saint Maur des Fossez. On lui attribue aussi faussement quelques chroniques, que Thomas de Lucques a composées sous le nom d'Odon, comme il a été remarqué par l'auteur de l'histoire des comtes d'Angers, rapportée dans le dixiéme tome du spicilege. Sigebert donne à Odon la qualité de musicien, & dit qu'il a été fort propre à composer & à déclamer des sermons, & à faire des hymnes pour les SS. La vie d'Odon a été écrite par un de ses disciples, appellé Jean, qu'il avoit rencontré en Italie dans son voyage de l'an 938. & qu'il avoit amené avec lui à Pavie, où il lui avoit fait faire profession de la vie monastique. Elle est divisée en trois livres, & imprimée dans la bibliotheque de Clugni, & dans le V. siecle Benedictin du pere Mabillon, qui nous a aussi donné une autre vie d'Odon, écrite par Balgadus, qui vivoit environ deux cens ans après la mort de cet abbé. * *Consultez* les auteurs de la bibliotheque de Clugni, Flodoard, *in chron.* Aimoin, *l.* 2. *de mirac. S. Bened. c.* 4. Sigebert, *in cat. c.* 124. *& in chron.* Glaber, Trithême, Bellarmin, Baronius, Possevin, Sainte-Marthe, Vossius, &c. M. Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclesiastiques du X. siecle.*

ODON, dit SEVERE, originaire de Danemarck, né en Angleterre, de parens idolâtres, connut par la frequentation de quelques Chrétiens, la verité de notre religion, & reçut le baptême. Comme il sçavoit la langue latine & la grecque, qu'il composoit en vers, & qu'il parloit bien; on le fit connoître au roi Edouard, qui l'aima & l'éleva à l'évêché de Salisburi, puis à l'archevêché de Cantorberi. Ce prélat publia divers poëmes, des épîtres, des ordonnances synodales, un traité de la presence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & quelques traitez historiques. Il mourut l'an 959. * Pitseus, *de illust. Angl. script. &c. Consultez* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclef. du X. siecle.*

ODON, moine de saint Maur des Fossez l'an 1058. écrivit la vie du comte Burchard. *Voyez* les remarques sur la bibliotheque de Clugni, *col.* 67. 68. *&* 117. *&c.* C'est aussi de lui qu'est la vie de saint Maur, que quelques-uns ont attribuée faussement à saint Odon abbé de Clugni.

ODON, que quelques-uns nomment *Odard*, évêque de Cambrai, natif d'Orleans, fut le premier abbé de

saint Martin de Tournai, où il avoit enseigné, & succeda dans l'évêché de Cambrai à Manassez II. vers l'an 1105. Depuis, ayant refusé de recevoir l'investiture des mains de l'empereur Henri IV. il fut obligé de se retirer à l'abbaye d'Anchin, où il mourut l'an 1113. Les auteurs de ce tems-là parlent de lui comme d'un prélat éloquent qui entendoit bien l'écriture, qui étoit docte & subtil. Il composa divers ouvrages, dont le plus considerable est intitulé, *Brevis expositio in canonem missæ divisa in IV. distinctiones*; que nous avons dans la bibliotheque des peres, où l'on a mis dans celle de Cologne ces autres, *De peccato originali, lib. III. De blasphemia in Spiritum S. Homilia de villico iniquitatis.* On lui attribue encore une dispute contre un Juif nommé Leon, un traité de l'incarnation, des conferences, &c. * Molanus, *in nat. SS. Belg. & in auct.* Le Mire, *in cod. donat. piarum. c. 73.* Lindanus, *de Teneram. l. 2. c. 2. n. 11.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Gazet, *hist. eccles. du Pays-Bas*, Valere André, *biblioth. Belg.* Possevin, *in appar. sacr.* où il fait deux auteurs de cet Odon. Sainte-Marthe, *T. 1. Gallia Christ.* Henri de Gand, &c.

ODON, dit CANTIANUS, *de Kent*, parce qu'il étoit natif de cette province en Angleterre, vivoit dans le XII. siecle, & prit l'habit de l'ordre de saint Benoît, où sa pieté & son sçavoir l'éleverent bientôt aux charges de prieur & d'abbé. Il eut saint Thomas de Cantorberi pour ami, & Jean de Salisburi pour panegyriste. Il avoit écrit des commentaires sur le pentateuque, sur le IV. livre des rois, des morales sur les pseaumes, sur l'ancien testament, & sur les évangiles, un traité intitulé, *De onere Philisthiim*, un autre, *De moribus ecclesiasticis*, *De vitiis & virtutibus animæ*, &c. mais il ne nous reste de lui, qu'une lettre écrite à son frere, novice dans l'abbaye d'Igni, donnée par le pere Mabillon, dans le premier tome des analectes. Odon *de Kent* survécut à saint Thomas, & mourut vers l'an 1180. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Arnoul Wion, *in lig. vit.* Possevin, *in appar. sacr. &c.* Mabillon, *analect. tom. 1.*

ODON DE MUREMONDE, Anglois, étoit très-bon mathematicien, & est loué en cette qualité par Jacques le Févre d'Estaples, dans sa préface sur Euclide. Il composa aussi une chronique &c. & vivoit vers l'an 1180. selon Balée.

ODON, dit SHIRTON ou *Ceritonensis*, religieux de l'ordre de Cîteaux d'Angleterre, étudia en son pays & en France, & fut docteur en theologie. On le nommoit ordinairement *Maitre Odon*. Il écrivit des homelies, une somme de la penitence, & divers autres ouvrages, & vécut sous le regne de Henri II. roi d'Angleterre, l'an 1181. * Charles de Visch, *in biblioth. Cister.* Pitseus, &c.

ODON, abbé de saint Remi de Reims, écrivit l'an 1135. au comte Thomas, seigneur de Couci, une lettre qui contient la relation d'un miracle qu'il avoit oui dire à Rome par un archevêque, touchant le corps de saint Thomas, que cet archevêque prétendoit reposer dans son église. C'est cet Odon qui donna aux Chartreux le fond de la maison du Mont-Dieu. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XII. siecle.*

ODON, chanoine regulier de saint Augustin, a écrit vers l'an 1160. sept lettres sur les devoirs des chanoines reguliers, qui se trouvent dans le second tome du spicilege de dom Luc Dacheri. * M. Du Pin, *bibliotheque des aut. eccles. du XII. siecle.*

ODON, moine Benedictin d'Ast, a composé dans le XII. siecle un commentaire sur les pseaumes, adressé à Brunon, évêque de Signi, qui se trouve entre les œuvres de cet auteur. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du XII. siecle.*

ODON DE DEUIL, abbé de saint Corneille de Compiegne, puis successeur du fameux Suger dans l'abbaye de saint Denys, mourut l'an 1168. Il a composé une relation du voyage de Louis VII. roi de France en Orient, donnée par le pere Chifflet dans son traité de la noblesse de saint Bernard imprimé à Paris l'an 1660. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siecle.*

ODON ou EUDES DE CHASTEAU ROUX, qui se dit natif du diocese de Bourges, chanoine & chancelier de l'église de Paris, fut créé cardinal à Lyon par le pape Innocent IV. l'an 1244. Il accompagna le roi S. Louis en son voyage d'Outre-mer, en qualité de legat du saint siege; & à son retour il mourut à Orviete le 25. Janvier 1273. On a de lui deux volumes d'homelies. * Guillaume de Nangis. Joinville, & Sponde, *in annal.* Auberi, *hist. des card. &c.*

ODON, frere de Guillaume roi d'Angleterre, surnommé *le Conquerant*, fut évêque de Bayeux, & premier comte de Kent, du sang Normand. Il prit les armes contre son neveu Guillaume *le Roux*, en faveur de son frere Robert, & ayant été fait prisonnier à la prise du château de Rochester, il fut banni par le roi Guillaume II. dit *le Roux*, dont nous venons de parler. * Camden, *Britann.* Speed. *chron.*

ODORAN, moine de l'abbaye de saint Pierre-le-Vif, de Sens, dans le XI. siecle, vers l'an 1045. composa une chronique sous ce titre *Chronica rerum in orbe gestarum.* Le sieur Pithou en rapporte un fragment dans ses annales de France, & le cardinal Baronius le cite l'an 875. Cette chronique, qui commence à l'an 875. & qui finit à l'an 1032. a été imprimée dans la collection des auteurs de l'histoire de France de Du Chêne. * Possevin, *in ap. sacr.* Vossius, *de hist. Lat.*

ODRYSES, peuple de Thrace, que Solin place le long de l'Hebre, & de Thucydide entre Abdere & Istre. Strabon appelle leur ville Odryse. Il en est aussi parlé dans Claudien, dans Stace, & dans Silius *Italicus*. Ils ont été ainsi appellez d'Odryse, que l'on prétend avoir été auteur de ce peuple, & que l'on honoroit en Thrace. * Solin, *c. 16.* Thucydide, *hist.* Claudien, *Gigantomach.* Stat. *Achilleid. l. 1.* Sil. *Italic. l. 7.* Valer. Flacc. *l. 5.* Epiphan. *l. 1.* Voss. *de Idololatr. l. 1.*

ODWAL, petite ville de la Norwege, dans le gouvernement de Bahus, sur un petit golfe du Categat, aux confins de la Dalie, & à huit ou neuf lieues de la forteresse de Bahus. * Mati, *diction.*

ODYSSE'E, nom grec de l'un des deux poëmes d'Homere, lequel contient en vingt-quatre livres les voyages & les avantures d'Ulysse, après la prise de Troye. Ce poëme n'est pas moins beau pour la versification que l'Iliade; mais les avantures incroyables & les contes dont il est surchargé, semblent obliger à croire qu'Homere l'a composé dans sa vieillesse, lorsqu'il avoit déja perdu beaucoup de son feu.

O E

OEA, ville épiscopale d'Afrique, dans la province Tripolitaine. Quelques-uns l'appellent *Aea*. * Plin. *l. 5.* Ptolom. Sil. *Ital.*

OEAGRE, pere d'Orphée, est aussi le nom d'un fleuve, qui est la source de l'Hebre. * Apollon. *in Argonautic. l. 1.* Virg. *Georgic. l. 4.*

OEAGRE, comedien tragique, en reputation parmi les Atheniens. * Aristoph. *Vesp.*

OEASO, promontoire de Gascogne, vers la mer de Biscaye, est nommé communément *cap de Fontarabie*, ou *le Figuier* près de l'embouchure du Bidassoa. OEASO ou *Oeasopolis*, est pris par quelques-uns pour Oiarçou sur Leço. Mais il est sûr qu'*Oeasopolis* est Fontarabie, & Oiarçou est *Olearso*.

OEBALIE, *Oebalia*, contrée du Peloponnese, fut ainsi nommée du roi Oebalus.

OEBALUS, roi de Lacedemone, succeda à son pere *Cynortas*, roi des Lacedemoniens. Il épousa Gorgophone, fille de Persée, & fut pere d'Hippocoon, de Tyndarée & de Leda. Hippocoon lui succeda: Gorgophone, après la mort de son mari, épousa Perierés. Oebale eut aussi un fils nommé *Hyacinthe*. * Pausan. *l. 3.* Il y a encore un OEBALUS, fils de Telon, roi de Caprées, & de la nymphe Sebetine, dont Virgile parle, * *Æneid. l. 7.*

OEBARE, *Oebares*, est le nom de cet écuyer par l'adresse duquel Darius son maître devint roi de Perse. Après la mort des Mages qui s'étoient emparez de la monarchie, les principaux seigneurs qui pouvoient prétendre à la couronne, se trouvant embarrassez pour l'é-

lection d'un souverain, s'aviserent d'en remettre le jugement à la fortune: ils demeurerent d'accord qu'un certain jour ils viendroient tous à cheval devant le palais, & que la couronne demeureroit à celui dont le cheval henniroit le premier, avant que le soleil fût élevé; car les Perses tenoient le soleil pour une divinité, & avoient accoutumé de lui consacrer des chevaux. Darius, fils d'Hystaspe, étoit l'un des prétendans. Oebar, son écuyer, lui promit de le servir utilement dans cette rencontre; & la nuit précedente du jour qu'il fut arrêté, il mena le cheval de son maître avec une cavale, en un endroit devant le palais où Darius se devoit poster. Le lendemain, comme tous les concurrens se furent trouvez à l'heure ordonnée, le cheval de Darius sentant la place où il avoit vû la cavale le soir précedent, & rentrant en chaleur, se mit à hennir le premier de tous. A la faveur de cet augure prétendu, Darius fut reconnu roi la 1. année de la LXV. olympiade & 519. avant Jesus-Christ, par tous les assistans. C'est ainsi que la chose se passa; mais d'autres disent que l'écuyer de Darius ayant passé sa main sur les parties d'une cavale, la porta aux narines du cheval de son maître, qui fut excité par l'odeur, & henni aussi-tôt. * Herodote, *l. 3. c. 8.*

OEBARES, satrape de Cyrus, roi de Perse, s'enfuit dans la bataille qu'il donna contre les Medes; & sa fuite fut cause de la déroute de l'armée. * Polyæn. *l. 7. hist.*

OECHALIE, *Oechalia*, ville de Thessalie, selon Strabon. Pausanias en met une autre de ce nom dans le pays des Messeniens, & dans la Laconie; & Mela parle d'une autre dans l'Arcadie & dans l'Eubée.

OECOLAMPADE (Jean) Allemand, natif d'un village dit *Reinsperg*, fut un des premiers qui donna dans les nouveautez sur la religion. Il étoit religieux & prêtre dans l'ordre de sainte Birgitte; & ayant apostasié, il publia les opinions de Zuingle, contre la realité du corps de Jesus-Christ dans l'eucharistie, & fut ministre à Bâle l'an 1525. Cet heresiarque publia un traité intitulé: *De genuina expositione verborum Domini, hoc est corpus meum, id est figura, signum, typus, symbolum.* Selon Erasme, dans le jugement qu'il fait de ce livre, Oecolampade a écrit avec tant de soin, tant de raisonnement & tant d'éloquence, qu'il y en auroit assez pour séduire même les élus, si Dieu ne l'empêchoit. *Ad Bedam, an.* 1525. Les docteurs Lutheriens lui répondirent par un livre qui avoit pour titre: *Syngramma*, dont l'on crut que Brentius étoit auteur. Oecolampade en publia un second, intitulé *Antisyngramma*; & d'autres contre le libre arbitre, & l'invocation des Saints, soutenant encore que les Chrétiens ne pouvoient pas faire la guerre. On dit qu'on le trouva mort dans son lit, le premier Decembre 1531. âgé de 49. ans. Luther, qui étoit son ennemi, comme il l'étoit de tous ceux qui n'étoient pas de son parti, dit que le démon l'étrangla. Beze assure qu'il mourut de peste. D'autres soutiennent qu'une femme qu'il entretenoit, & de laquelle il avoit eu trois enfans, s'en défit. Ceux de son parti nient tous ces faits & disent au contraire qu'Oecolampade mourut en prononçant le nom de Jesus. Les habitans de Bâle lui éleverent un tombeau dans le temple, avec cette épitaphe: *D. Joan. Oecolampadius, professione theologus, trium linguarum peritissimus, auctor evangelicæ doctrinæ in hac urbe, primus & templi hujus verus episcopus, &c.* On a de lui des commentaires sur divers livres de la bible, & d'autres traitez qu'on a souvent publiez. * Sponde, *in annal, A. C.* 1525. *n.* 16. 1531. *n.* 7. Sandere, *hæres.* 210. Genebrard, *in Leone X. & Clem. VII.* Prateole, *vit. Joan. Oecol.* Florimond de Raymond, *l.* 2. *de orig. hær. c.* 8. *n.* 9. & 10. Luther, *l. de missa priv.* Lavater, *hist. de Sac.* Simon Grynæus, *de obitu Oecolamp.* Sleidan, *in annal.* Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Wolfgang Capito, *in vita Oecolamp.*

OECONOME: la charge d'œconome est ancienne dans l'église. Les évêques qui administroient dans les commencemens les revenus ecclesiastiques, s'en rendoient le plus souvent les maîtres: c'est pourquoi on fut obligé de créer ces œconomes pour en prendre le soin & pour les conserver: neanmoins comme ils étoient choisis par les évêques, ils s'entendoient souvent avec eux. C'est pourquoi il fut arrêté dans le concile de Calcedoine, que les œconomes seroient choisis d'entre ceux du clergé. Cette charge n'a pas été si considerable dans les églises d'Occident, que dans celles d'Orient. Elle devint si importante dans l'église de Constantinople, que les empereurs en ôterent la nomination au clergé pour se la reserver à eux seuls: ce qui dura, comme le remarque l'auteur de l'*histoire des revenus ecclesiastiques*, jusqu'à Isaac Comnene, qui remit ce droit à la disposition du patriarche. Dans le catalogue des officiers de la grande église de Constantinople, rapporté par Codin, & par le pere Goar, dans son euchologe, on marque au premier lieu *le grand Oeconome*, qui fait l'office d'archidiacre, lorsque le patriarche celebre la liturgie, étant à son côté droit. Sa principale charge neanmoins est de prendre la connoissance des biens ecclesiastiques pour en rendre les comptes, ce qui s'observe encore aujourd'hui dans plusieurs de nos églises, où nos archidiacres sont chargez de ce soin-là. Il est de plus marqué dans ce même catalogue des officiers de la grande église de Constantinople, qu'il a sous lui un scribe, que les Grecs nomment *Chartularius*, qui partage le travail avec lui; parce que le grand œconome doit tenir un registre exact de tous les revenus de l'évêché, & en rendre compte deux fois par an. C'est aussi lui qui conserve les revenus après la mort du patriarche, jusqu'à ce qu'il y en ait un autre élu. Il donne même son suffrage dans l'élection. Enfin il est de sa charge de distribuer ces revenus à ceux ausquels ils appartiennent. On trouve dans l'euchologe la formule de sa promotion. * M. Simon.

OECUMENIQUE: ce nom signifie *General* ou *Universel*, & vient du grec οἰκουμένη qui se prend pour la terre habitable, comme qui diroit *reconnu par toute la terre.* Ce fut au concile de Calcedoine tenu l'an 451. qu'on employa pour la premiere fois le nom d'*Oecumenique.* Les prêtres & les diacres de l'église d'Alexandrie, presentant leur requête à ce concile, auquel saint Leon présidoit par ses legats, donnerent ce titre au pape, lorsqu'ils s'adresserent à lui en ces termes, comme s'il eût été present. *Au très-saint & très-heureux patriarche Oecumenique de la grande Rome, Leon.* Les patriarches de Constantinople s'attribuerent ensuite cette qualité. Le premier concile de Constantinople, qui se tint l'an 381. sous le pape Damase & l'empereur Theodose *le Grand*, fit un canon, par lequel il ordonna: *que l'évêque de Constantinople auroit les prérogatives d'honneur après l'évêque de Rome, parce qu'elle étoit la nouvelle Rome*, ce qui le faisoit non-seulement patriarche, mais aussi le premier des Orientaux. Cet honneur lui fut aussi déferé par le concile de Calcedoine l'an 451. mais dans des termes encore plus forts: car le 28. canon ordonne que la chaire de Constantinople ait des prérogatives égales à celles de l'ancienne Rome: de sorte, que comme l'évêque de Rome, par la prérogative de sa primauté, a jurisdiction sur tous les patriarches, celui de Constantinople l'avoit aussi après le pape sur tous ceux de l'église Orientale. Ce canon fut autorisé par les loix imperiales; & les patriarches de Constantinople se sont toujours, depuis ce tems-là, maintenus dans la possession de ce titre d'honneur & de ces droits: mais les nouveaux patriarches de Constantinople n'en demeurerent pas là; car voyant qu'on avoit appellé le pape Leon patriarche œcumenique, dans le concile de Calcedoine, ils prirent aussi ce titre, qui leur fut ensuite déferé par les empereurs & par les conciles des Grecs. Ainsi dans un concile tenu à Constantinople, l'an 518. Jean III. du nom, évêque de Constantinople, fut appellé patriarche œcumenique; & dans un autre concile, tenu l'an 536. Epiphane est nommé évêque de Constantinople la nouvelle Rome, & patriarche œcumenique; mais Jean IV. surnommé *le Jeûneur*, prit ce titre avec plus d'éclat que les autres, dans un concile general de tout l'Orient, qu'il avoit convoqué sans la participation du pape. Ce que le pape Pelage II. trouva si mauvais, qu'il cassa tous les actes de ce concile, à la reserve de la sentence qu'on y avoit rendue en faveur du patriarche d'Antioche; & défendit à Jean *le Jeûneur* de prendre dans la suite la qualité d'œcumenique, que celui-ci persista neanmoins de s'attribuer toujours, même dans les actes d'un synode qu'il envoya à Rome.

Au reste, le terme d'œcumenique est équivoque ; car en disant patriarche œcumenique ou universel, on peut entendre celui dont la jurisdiction s'étend universellement par tout le monde, en ce qui regarde le gouvernement general de l'église : ou celui qui seroit seul évêque ou patriarche dans le monde, tous les autres n'étant dans l'église que les vicaires ou substituts ; ou enfin celui qui a pouvoir sur une partie considerable de la terre, en prenant la partie pour le tout, par une figure assez commune à l'écriture-sainte, qui par ces paroles, *οἰκουμένη*, *toute la terre*, n'entend quelquefois que tout un pays. Pour le premier de ces trois sens, qui est le plus naturel, on peut croire que ce fut celui du concile de Calcedoine, quand il approuva qu'on donnât le titre de patriarche œcumenique au pape saint Leon. Les patriarches de Constantinople se donnerent le titre d'œcumenique dans le troisiéme sens ; car selon les canons des conciles de Constantinople & de Calcedoine, ils ne prétendoient que le second lieu, & de porter la qualité d'œcumenique après les papes dans l'église Orientale, & non pas dans tout le monde. Cependant dans ce sens-là même il ne pouvoit leur convenir, puisque selon ces mêmes canons ils n'avoient aucune jurisdiction hors de leur diocese ; que l'honneur de la préseance ne leur avoit pas acquis un pouce de terre, & que la metropole de Perinthe, & toutes les autres se gouvernoient comme auparavant. Pour ce qui est du second sens, il est évident que ce n'a pas été celui des évêques qui composoient le concile de Calcedoine, comme s'ils eussent reconnu le pape pour seul évêque dans l'église, dont ils ne fussent que les simples vicaires : & les patriarches de Constantinople ne se sont point non plus qualifiez œcumeniques, comme s'ils eussent été les seuls évêques dans tout l'Orient. Saint Gregoire *le Grand* prenoit le nom d'œcumenique dans le premier sens, quoiqu'il condamnât si fort ce titre, l'appellant un blasphême contre l'évangile & contre les conciles : parce que, selon ce saint pape, celui qui se disoit évêque œcumenique, se disoit seul évêque, & privoit tous les autres de leur dignité, qui est d'institution divine. A present tous les patriarches de l'église Grecque prennent le titre d'œcumenique. A l'égard des conciles, on donne le nom d'œcumenique aux conciles generaux ou universels, composez de tous les évêques du monde, ou de la plus grande partie. Cependant les Africains ont donné ce nom aux conciles composez des évêques de plusieurs provinces. Ce qui étoit fondé sur cette maxime que lorsqu'une question mue dans une certaine étendue de pays, y a été decidée unanimement par les évêques, & que les évêques des autres pays n'ont pas reclamé, elle doit être reputée decidée sans retour. * Du Cange, *Glossaire*. Maimbourg, *hist. du pontificat de saint Gregoire le Grand*.

OECUMENIUS, auteur Grec, qui a abregé les œuvres de saint Jean Chrysostome, vivoit, selon quelques-uns, dans le IX. siecle selon d'autres, dans le X. & même dans le suivant. Nous avons ses ouvrages en grec & en latin, en deux volumes, imprimez à Paris l'an 1631. avec des traitez attribuez à Aretas, évêque de Cesarée en Cappadoce. Jean Hentin, moine de saint Jerôme, a traduit ce recueil, qui contient *Enarrationes*, ou *Catena in acta apostolorum ; commentarii in epistolam sancti Jacobi & alias canonicas, &c.* * Sixte de *Sienne*, *biblioth. sacr. l.* 4. Jacques de Billi. Bellarmin. Possevin, &c.

OEDEMBURT ou ODENBURG, *cherchez* SOPRON.

OEDIPE, *Oedipus*, fils de *Laïus* & de *Jocaste*, roi de Thebes. Son pere, pour éviter le malheur dont l'oracle le menaçoit, donna ordre à un berger de tuer Oedipe. Le berger touché de compassion, n'osa répandre le sang de ce prince, mais l'attacha à un arbre, où il se flattoit qu'il mourroit de faim. Phorbas, berger des troupeaux de Polybe, roi de Sicyone ou de Corinthe, ayant passé par hazard dans l'endroit où cet enfant étoit attaché, & l'ayant entendu crier il le détacha & l'emmena à la cour de Polybe. Son épouse, qui n'avoit point d'enfans le regarda comme un present du ciel, & prit un très grand soin de son éducation. Quand il fut devenu grand, ayant appris qu'il n'étoit point fils de Polybe, il consulta l'oracle, pour sçavoir où il pourroit trouver son pere ; l'oracle fit réponse qu'il le trouveroit dans la Phocide. Il partit aussi-tôt pour s'y rendre ; mais à peine fut-il arrivé qu'il s'éleva une sedition parmi les habitans du pays. Oedipe s'étant engagé dans le parti des seditieux, tua Laius son pere sans le connoître. Ensuite il délivra le pays du Sphinx ; & pour recompense, il épousa sa mere Jocaste, & en eut quatre enfans. Depuis, la connoissance qu'il eut de sa naissance, lui découvrant son inceste, le fit renoncer au thrône, & l'obligea à se crever lui-même les yeux, comme se jugeant indigne de la lumiere du jour. Etheocles & Polynices, si celebres dans l'histoire de la Grece, nâquirent du mariage incestueux d'Oedipe & de Jocaste. * Diodore, *l.* 1. Stace, *Theb.* Seneque. Hygin, &c. Sophocle, *in Oedipo*.

OELAND, isle de Suede dans la mer Baltique, près de la province de Smaland, en est separée par le détroit de Camard, dit par ceux du pays *Calmard Sund*. Ses villes sont, Borkolm & l'Oostenbi, ou Ottembi.

OELS, ville & duché de Silesie, à deux lieues d'Uratislaw, vers l'orient.

OENANTHIUS, dieu du Paganisme, adoré par les Pheniciens. C'est à ce dieu qu'Elagabale consacra son vêtement imperial. * Lampride.

OENAS, ville d'Etrurie, au milieu de laquelle il y avoit une montagne très-haute avec une forêt. * Aristot. *l. de admirand. auscult.* Il y avoit une ville de ce nom dans l'Argie. (Hecat, *l.* 1. *hist.*) & un fleuve d'Assyrie, lequel avec le Tygre borne l'Adiabene. * Ammien Marcellin.

OENE'E, roi de Calidon, fils de *Parthaon*, qui eut d'*Althée*, fille de *Thestius*, Meleagre, Tydée, & Dejanire, qui fut femme d'Hercule. Oenée ayant offert des sacrifices à toutes les divinitez à l'exception de Diane, cette déesse pour s'en venger, envoya un sanglier ravager son pays : ce sanglier fut tué par Meleagre. Après la mort de Tydée, Oenée fut dépossedée par Agrius ; mais son petit-fils Diomede le rétablit. * Apollon. Scholia *in Aristophan. Acharn.* Il y a un fleuve de Liburnie qui portoit le nom d'OENOE'E, que l'on appelle à present *Fiume di Carnero* ; sa source est dans la Carniole. Il coule entre la Croatie & l'Istrie, & se décharge dans la mer Adriatique.

OENEIS, l'une des douze tribus d'Athenes, à laquelle Oeneus, heros du pays, donna son nom. Elle étoit la huitiéme comme on l'apprend d'une ancienne inscription sur un marbre, rapportée par Spon, dans ses voyages, *part.* 3.

OENGUS MAC TIPRAIT, abbé de Clainfate-Boetan en Irlande, dans le VIII. siecle, a composé une hymne à l'honneur de saint Martin. Il est mort vers l'an 745. * *Annal. Ulton.* Jac. Waræus *de claris Hibern. script.*

OENIPONS, *voyez* INSPRUCK.

OENO', l'une des filles d'Anius & Dorippe, à qui Bacchus avoit donné le pouvoir de changer tout ce qu'elle toucheroit, en bled, en vin, ou en huile. * Cœl. Rhodigin. *l.* 7. *c.* 15.

OENOE, *Oenoë*, ancienne ville du pays Attique, province de la Grece, étoit située sur un fleuve dont les habitans du lieu arrêterent le cours, pour conduire ses eaux sur leurs terres, pensant par là leur causer une grande fertilité. Bien loin de venir à bout de leur dessein ; ces eaux gâterent entierement leurs campagnes, où ils firent quantité de fosses qui les rendirent ensuite incapables d'être cultivées, d'où vint le proverbe, *Fosse d'Oenoë*, usité parmi les Grecs qui l'appliquoient à ceux qui s'attiroient un malheur par cela même, qu'ils croyoient leur devoir être avantageux. * Thucydide. Strabon, *Geog. l.* 8.

OENOMAUS, fils de *Mars* & d'*Elide*, & pere d'*Hippodamie*, roi de Pise, ayant sçu de l'oracle qu'il seroit tué par celui qui épouseroit sa fille, provoquoit à la course tous ceux qui se presentoient pour l'épouser, à condition que s'ils étoient victorieux, ils l'épouseroient, & qu'il les feroit mourir s'ils étoient vaincus. Il s'étoit de cette maniere défait de treize prétendans, lorsque Pelops, fils de Tantale, se mit sur les rangs, & trouva le moyen en gagnant Myrtile, cocher d'Oenomaüs, de faire mettre des essieux foibles & aisez à rompre au chariot d'Oenomaüs. Ces essieux ne manquerent pas de se rompre dans la course.

course. Oenomaüs renversé & froissé par sa chûte, pria Pelops de le venger de Myrtile. Pelops prenant pretexte sur ce que Myrtile lui demandoit avec trop de hauteur la recompense de son indigne action, le jetta dans la mer, & se mit en possession du royaume d'Oenomaüs, qui fut appellé de son nom Peloponnese. * Hygin. Strab. *l.* 8. Apollodor.

OENOMAUS, philosophe & orateur Grec, qui ayant été souvent trompé par l'oracle de Delphes, fit un recueil de ses mensonges. Lucien dans son dialogue des oracles d'Apollon, fait voir qu'il n'en avoit gueres meilleure opinion qu'Oenomaüs. Il assure " que ce dieu se mêle de „ prédire l'avenir, & qu'il surprend les simples par des „ oracles trompeurs, qui ont toujours quelque porte de „ derriere pour évader. „ Eusebe dans sa préparation évangelique, a conservé une partie très-considerable du étrait d'Oenomaüs, qui est parfaitement bien écrit, & avec une liberté qu'on n'auroit pas soufferte dans un Chrétien. C'est apparemment le même OENOMAUS, philosophe celebre dans le II. siecle, vers l'an 119. qui avoit écrit un livre de la philosophie d'Homere, & sur la philosophie Cynique, les vies de Crates, de Diogene, & des autres philosophes Cyniques. * Eusebe, *in chron.* Theodoret, *Therap. serm.* 6. & 10. Suidas.

OENONE, fille d'un fleuve de Phrygie, nommé *Sebrene*, & premiere femme de Paris, étoit une nymphe du mont Ida, qui se mêloit de prédire l'avenir & de donner des remedes. La fable porte qu'Apollon lui ravit sa virginité, & qu'en recompense il lui apprit la vertu des herbes. Elle devint amoureuse de Paris, & l'épousa. Elle lui prédit les malheurs qui devoient suivre son voyage en Grece, & fit tous ses efforts pour le détourner de cette entreprise. Elle lui dit même qu'il seroit blessé, & qu'alors il seroit obligé d'avoir recours à elle pour le guerir. Elle eut de Paris un fils, nommé *Corinthus*, qu'elle aima tendrement. Paris étant allé en Grece malgré elle, & ayant enlevé Helene, Oenone en fut desesperée„& pour se venger, envoya son fils Corinthus, selon les uns, aux princes Grecs, pour les exciter à la guerre contre Troye, & selon les autres, près d'Helene pour lui faire sa cour. On dit qu'Helene étant devenue sensible aux charmes de Corinthus, & que Paris en étant devenu jaloux le tua. Quand Paris eut été blessé par Philoctete au siege de Troye, il se souvint de la prédiction d'Oenone, & ordonna qu'on le portât sur le mont Ida, afin qu'Oenone le guerît de sa blessure. Le messager lui alla dire que Paris se faisoit porter sur le mont Ida, afin qu'elle le pensât : elle le renvoya brusquement, en disant, *qu'il aille se faire panser à son Helene.* Un retour de tendresse lui fit bientôt prendre la resolution d'aller au devant de Paris avec les remedes necessaires pour le guerir ; mais elle arriva trop tard. Le messager ayant porté sa réponse à Paris, il en fut tellement accablé de douleur, qu'il en expira sur le champ. Oenone arrivée tua le messager, qui fut assez imprudent pour lui faire des reproches : ensuite elle embrassa le corps de son mari, & après bien des regrets, elle s'étrangla avec sa ceinture. D'autres disent que Paris étant mort on envoya son corps à Oenone, & que l'ayant vû elle mourut de douleur. Il y en a qui rapportent qu'Oenone trouva encore Paris en vie, & qu'elle eut l'inhumanité de lui reprocher son infidelité, & de lui refuser son assistance, & que Paris étant mort, elle en eut tant de regret, qu'elle se fit mourir. Les auteurs ne conviennent pas du genre de sa mort : les uns disent qu'elle s'étrangla avec sa ceinture ; les autres qu'elle se pendit ; & quelques autres qu'elle se jetta dans le bucher où brûloit le corps de Paris. * Apollodor. *l.* 3. Parthen. *in Erotic.* Conon, *apud Phot. cod.* 186. Ovid. *epist. Oenon. ad Paridem.* Clem. *Alexandr. Stromat. l.* 1. Quint. Calaber, *l.* 10. Le Scholiaste de Lycophr. Bayle, *diction. crit.*

OENOPIDAS : c'est le nom d'un auteur dont il est parlé dans le dialogue de Platon, intitulé *les Rivaux.* M. Dacier avoue sur cet endroit, qu'il n'en sçait pas davantage. C'est peut-être OENOPIDES, mathematicien de l'isle de Chio, qui vivoit quelque tems après Anaxagore. Il dressa une table astronomique de 59. ans, qu'il prétendoit être la grande année ; c'est-à-dire, l'espace de tems au bout duquel le soleil se trouvoit toujours au même point du ciel. * Elien, *hist. Var. c.* 7. Diodor. *Sicul. l.* 1.

OENOTRUS, roi des Sabins, selon Varron, ou Arcadien, comme le veut Pausanias, peupla la côte du golfe de Tarente, & donna le nom d'*Oenotrie* à ce pays, qui ayant depuis reçu de nouvelles colonies de Grecs, prit dans la suite des tems le nom de *Grande Grece.* * Virgile, *l.* 7. *Æneid.*

OERINGEN, petite ville avec un château : elle est dans la partie occidentale du comté d'Olach, en Franconie, à quatre lieues de Halle en Souabe du côté du couchant. * Mati, *diction.*

OESEL, en latin *Osilia*, anciennement *Osericta* & *Latris*, isle de la mer Baltique, à l'entrée du golfe de Riga, à une lieue de l'isle de Dagho, vers le midi. Elle a environ quinze lieues de long, & sept ou huit de large, renferme neuf ou dix paroisses, & est défendue par les forteresses d'Arensbourg & de Sonnebourg. Cette isle avec celle de Doho, sont des dépendances de la Livonie. Elles étoient tombées entre les mains des Danois, qui les cederent aux Suedois par le traité de Bronsbroë, l'an 1645.* Mati, *diction.*

OESFELDE, petite ville de la basse Saxe, dans le duché de Magdebourg, aux confins de celui de Brunswick, sur l'Aller, à sept lieues au-dessus de Gyforn.* Mati, *diction.*

OETA, aujourd'hui, *Bunina*, montagne de Thessalie, sur les frontieres de l'Achaye ou Grece particuliere, entre le Pinde au septentrion, & le Parnasse au midi. Les Thermopyles étoient un passage de cette montagne vers l'orient. Elle est celebre par la mort & par la sepulture d'Hercule, qui s'y jetta dans un bucher preparé pour un sacrifice, après avoir mis la chemise empoisonnée que sa femme Dejanire lui avoit envoyée. *Voyez* DEJANIRE. Ce fut de-là, disent les poëtes, que Jupiter enleva au ciel l'ame de ce heros. Comme le mont Oëta s'étend jusqu'à la mer Egée, maintenant l'Archipel, où est l'extrémité de l'Europe vers l'orient ; les poëtes ont feint que le soleil & les étoiles se levoient à côté de cette montagne, & que de là naissoient le jour & la nuit. Le mont Oëta est couvert de forêts en plusieurs endroits, & fertile en très-bon ellebore. Le golfe de Zeiton étoit autrefois nommé *Sinus Oetaus*, parce que cette montagne s'étend jusques-là. *Ptolomée. Pausanias. Pline. Seneq. *Herculus Furens.* Tite-Live, *l.* 46.

OETINGEN, ou ETTING, nom d'un pays de la Souabe, ci-devant comté, érigé en principauté par l'empereur Leopold, l'an 1674. Il s'étend entre la Franconie au septentrion & au levant, le duché de Neubourg au midi, & celui de Wirtemberg au couchant. La seule ville qu'il y ait, est celle qui donne son nom au pays, située sur la petite riviere de Vennitz. Elle a un petit château assez commode, où le prince d'Oëtingen fait sa residence. Les princes de cette maison descendent d'Othon *le Grand*, dont l'on ne rapportera ici la posterité que depuis

I. LOUIS XI. du nom comte d'Oëtingen, qui mourut en 1370. Il avoit épousé en 1340. *Imagine*, fille de *Henri*, comte de Schauenburg, en Autriche, morte en 1377. dont il eut *Frederic*, élû évêque d'Eichstadt, l'an 1385. mort en 1415 ; LOUIS XII. qui suit ; FREDERIC, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné* ; *Marguerite*, morte sans alliance l'an 1434 ; *Elisabeth* mariée à *Albert*, landgrave de Leuchtemberg, morte en 1406 ; *Anne*, abbesse de Kircheim ; *Adelaïde*, religieuse avec sa sœur ; & autre *Adelaïde* comtesse d'Oëtingen, mariée à *N.* seigneur de Padoue, morte l'an 1389.

II. LOUIS XII. du nom comte d'Oëtingen, mort le 28. Octobre 1440. épousa 1°. *Beatrix* comtesse de Helffenstein : 2°. *Anne* comtesse de Werdenberg, morte en 1385. dont il eut *Guillaume*, blessé à la chasse, mort le 4. Octobre 1406 ; *Jean*, mort en 1422 ; *Magdelaine*, abbesse de Kircheim ; & *Anne* comtesse d'Oëtingen, mariée le 9. Novembre 1436. à *Bernard* marquis de Bade, morte l'an 1442.

II. FREDERIC comte d'Oëtingen, fils puîné de LOUIS XI. mort en 1423. épousa 1°. *Aleibe* de Carrare : 2°. *Euphemie*, fille de *Victorin*, duc de Munsterberg, morte

en 1411. Du premier lit, sortit ULRIC, qui suit ; & du second, vinrent GUILLAUME, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné* ; *Frederic*, mort en 1439 ; *Albert*, chanoine d'Eischtet, mort l'an 1443 ; *Anne*, mariée à *Georges* comte de Wertheim, morte en 1461 ; *Imagine*, alliée à *Frederic* comte de Bitsch, morte en 1450 ; *Adelaïde*, abbesse de Kircheim ; *Marguerite*, qui épousa *Craton* comte de Hohenloë, morte l'an 1472 ; & JEAN SEVERE comte d'Oëtingen-Wallerstein, mort l'an 1449. qui épousa l'an 1433. *Marguerite*, fille de *Leonard*, comte de Gortz, morte en 1450. dont il eut LOUIS XIII. du nom, qui suit ; *Marguerite*, alliée à *Berthold* comte de Eberstin ; & *Emilie*, mariée à *Louis* comte de Helfenstein. LOUIS XIII. du nom, comte d'Oëtingen-Wallerstein, mort en 1517. épousa 1°. *Veronique* comtesse de Sonnenberg, morte sans enfans : 2°. *Eve*, fille de *Jean*, libre-baron de Schwartzemberg, dont il eut *Magdelaine* comtesse d'Oëtingen, mariée à *Ulric* comte de Montfort.

III. ULRIC comte d'Oëtingen-Flochbert, mort l'an 1477. épousa 1°. *Elisabeth*, fille de *Jean* comte de Schavenburg, morte sans posterité l'an 1466 : 2°. *Elisabeth* de Cunstad, morte l'an 1474 : 3°. *Barbe* barone de Tengen. Du second lit vinrent JOACHIM, qui suit; *Marguerite* née en 1471. abbesse de Kircheim, morte l'an 1521 ; & *Anne*, mariée l'an 1474. à *Jean* de Aichberg, morte l'an 1490.

IV. JOACHIM comte d'Oëtingen, fut tué le 30. Juin 1520. par Thomas de Absberg, ayant eu de *Dorothée*, fille d'*Albert* IV. du nom, prince d'Anhalt, morte l'an 1565 ; *Charles* comte d'Oëtingen à Floberg ; *Frederic*, né l'an 1496. mort l'an 1514 ; MARTIN, qui suit ; *Louis* XIV. né l'an 1502. mort l'an 1548 ; *Albert*, comte à Harburg ; *Elisabeth*, née l'an 1499. mariée l'an 1517. à *Cyriarque* libre-baron de Polheim ; *Anne*, née l'an 1503. abbesse de Kircheim, morte en 1572 ; & *Marie*, alliée 1°. à *Georges* Truchses de Walpurg : 2°. à *Christophle* Pfister, patrice d'Augsbourg.

V. MARTIN comte d'Oëtingen-Wallerstein, né l'an 1500. mort l'an 1549. épousa *Anne*, fille de *Jean* landgrave de Leuchtemberg, morte l'an 1555. ayant eu pour fille unique *Euphrosine*, mariée à *Frederic* comte d'Oëtingen-Wallerstein, son cousin, morte l'an 1560.

III. GUILLAUME comte d'Oëtingen, fils de FREDERIC comte d'Oëtingen, & d'*Euphemie* de Munsterberg, sa seconde femme, mourut le 23. Avril 1467. Il épousa *Beatrix*, fille de *Paul* de la Scale, & de *Magdelaine* de Fronsberg, morte en 1466. dont il eut *Frederic*, évêque de Passau l'an 1486. mort le 25. Mars 1490; WOLFGAND, qui suit ; *Elisabeth*, alliée à *Albert* seigneur de Limbourg, morte l'an 1509 ; *Anne*, mariée à *Jean* Truchses de Walpurg, morte l'an 1517 ; *Otilie*, morte l'an 1474; *Marguerite*, qui épousa *Jean Werner* libre-baron de Zimbern, morte l'an 1500 ; *Ursule*, morte l'an 1466 ; & *Jean* comte d'Oëtingen mort l'an 1515. qui épousa *Elisabeth* dame de Goude en Hainault, dont il eut *Jean*, mort jeune ; *Marie*, religieuse à Gand en Flandres ; & *Elisabeth* comtesse d'Oëtingen, dame de Goude, mariée à *Guillaume* libre-baron de Rogendorff.

IV. WOLFGAND comte d'Oëtingen, mort l'an 1522. avoit épousé *Anne*, fille de *Georges* Truchses de Walpurg, mort en 1507. dont il eut *Charles-Wolfgand* comte d'Oëtingen, mort l'an 1549. ayant eu d'*Elizabeth*, fille de *Jean* V. du nom, landgrave de Leuchtemberg, plusieurs enfans morts jeunes ; & LOUIS XV. qui suit :

V. LOUIS XV. du nom comte d'Oëtingen, né le 25. Avril 1486. ayant embrassé le parti protestant avec son fils aîné, fut proscrit par l'empereur Charles V. & privé de tous ses biens. Il se retira à Strasbourg avec sa famille, & fut en plusieurs autres villes, jusqu'à ce que le tems ayant changé, l'empereur lui pardonna l'an 1552. Il mourut le 24. Mars 1557. Il épousa *Salomé*, fille d'*Eitel-Frederic*, IV. du nom, comte de Zollern, morte le 31. Juillet 1548. dont il eut LOUIS, XVI. du nom, qui suit; FREDERIC, qui a fait *la branche des comtes de* WALLERSTEIN, *rapportee ci-après* ; *Wolfgand*, né en 1511. mort sans posterité de *Marguerite*, fille d'*Ernest* marquis de Bade, qu'il avoit épousée le 12. Novembre 1538 ; *Loth*, mort le 8. Avril 1566. sans enfans de *Claude*, fille de *Jean* de Hohenfels, seigneur de Reipolskirch & de Rixingen, qu'il avoit épousée en 1561 ; *Charles-Louis*, mort le 16. Mai 1563 ; *Guillaume*, mort le 8. Septembre 1561 ; *Marie-Jacqueline*, alliée 1°. à *Jean*, II. du nom, comte palatin de Simmeren : 2°. à *Frederic*, libre-baron du Schuvartzemberg ; *Imagine*, religieuse à Essen, morte en 1559; *Sidonie*, mariée à *Jean* de Hohenfels-Reipolskirch ; *Jeanne*, alliée à *Philippe*, libre-baron de Liechtenstein, morte le 14. Mai 1577 ; *Marie-Salomé*, femme de *Henri* de Ruthen ; *Marie-Egyptienne*, mariée 1°. à *Philippe-François* Wildgrau : 2°. à N ; & *Serapie*, comtesse d'Oëtingen, alliée à *Barthelemi*, dernier comte de Bruchlingen.

VI. LOUIS XVI. du nom comte d'Oëtingen, né l'an 1508. mourut le 1. Octobre 1569. Il épousa 1°. l'an 1543. *Marguerite*, comtesse de Luzenstein, morte le 3. Juillet 1560 : 2°. le 26. Août 1562. *Suzanne*, fille d'*Albert* comte de Mansfeld, morte le 8. Septembre 1565 : 3°. *Claude* de Hohenfels, veuve de son frere *Loth*. Du premier mariage vinrent, *Louis*, né le 31. Decembre 1546. mort en Octobre 1548 ; GODEFROI, qui suit ; *Charles*, né le 10. Juin 1555. mort le 12. Août 1558; *Othon-Henri-Albert-Gedeon*, né le 24. Août 1556. mort le 1. Septembre suivant ; *Gedeon*, né le 26. Janvier 1558. mort le 24. Avril de la même année ; *Louis*, né le 30. Juin 1559. mort le 30. Mars 1593 ; *Judith*, née le 3. Octobre 1544. mariée le 21. Septembre 1573. à *Henri* de Ruthen ; *Anne-Salomé*, née le 24. Octobre 1545. alliée le 25. Avril 1585. à *Hierosme* Schlick, morte le 12. Decembre 1599 ; *Marguerite*, née le 17. Août 1548. mariée le 13. Decembre 1599. à *Jean-Christophle* de Puchheim ; *Michel-Sara*, née le 11. Decembre 1549. morte l'an 1551; & *Marie*, née le 25. Mars 1552. Du second mariage sortirent, *Louis-Albert*, né le 22. Mai 1564. mort l'an 1592 ; & *Anne-Dorothée*, née le 28. Mai 1563. mariée le 14. Octobre 1582. à *Wolfgand*, libre-baron de Hoslkirch. Du troisiéme lit vinrent, *Wiprecht*, né le 2. Juillet 1567; & *Philippe*, né le 11. Mars 1569. qui servit sous le duc de Wirtemberg, fut gouverneur de Neustad, & qui après la mort de *Marie*, fille de *Frederic* seigneur de Limpurg, sa femme, dont il n'eut point d'enfans, se retira dans le monastere de Zimmern, où il mourut le 3. Fevrier 1627.

VII. GODEFROI comte d'Oëtingen, né le 19. Juin 1554. mort en 1622. épousa 1°. *Jeanne*, fille d'*Evrard* comte de Hohenloë : 2°. le 7. Novembre 1591. *Barbe*, fille de *Wolfgand*, comte Palatin, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent LOUIS-EVRARD, qui suit ; *Godefroi*, né le 29. Mai 1582. mort le 17. Août 1596 ; *Julienne*, née le 23. Fevrier 1576. morte le 23. Mai suivant ; *Jeanne*, mariée le 18. Septembre 1597. à *Frederic-Magne* comte d'Erpach ; & *Jacqueline*.

VIII. LOUIS-EVRARD comte d'Oëtingen, né le 9. Juin 1577. épousa le 7. Mai 1598. *Marguerite*, fille de *Georges*, comte d'Erpach, dont il eut, *Godefroi-Georges*, né & mort l'an 1599 ; *Wolfgand-Guillaume*, mort l'an 1602; JOACHIM-ERNEST, qui suit ; *Frederic*, mort sans alliance l'an 1628 ; *Marie-Magdelaine*, alliée 1°. à *Henri-Guillaume* comte de Solms : 2°. à *Georges-Frederic* comte de Hohenloë ; *Jeanne*, mariée à *Philippe-Wolfgand* comte de Hanau, morte le 17. Septembre 1639; *Dorothée-Barbe*, femme de *Joachim-Godefroi*, seigneur de Limpurg ; *Anne-Elizabeth*, mariée 1°. le 14. Juin 1639. à *Godefroi-Henri*, comte de Pappenheim : 2°. le 12. Juin 1642. à *Jean-Philippe*, comte de Leiningen : 3°. le 7. Mars 1649. à *Georges-Guillaume* comte Palatin ; *Julienne* ; *Christine* ; *Sophie*, mortes sans alliance ; & *Agathe*, mariée 1°. à *Laurent* libre baron de Hoffkirch : 2°. le 4. Octobre 1657. à *Gustave* Axel, comte de Leostein.

IX. JOACHIM-ERNEST comte d'Oëtingen, né le 30. Mars 1612. mort le 8. Août 1659. avoit épousé 1°. le 8. Decembre 1633. *Anne-Sibylle*, fille d'*Henri-Guillaume* comte de Solms, morte en couches l'an 1635 : 2°. le 5. Decembre 1638. *Anne-Dorothée*, fille de *Craton* comte de Hohenloë : 3°. le 9. Mai 1647. *Anne-Sophie*, fille d'*Auguste* comte palatin de Sultzbach, morte l'an 1675, Du premier mariage sortirent, *Sophie-Marguerite*, née le 9. Decembre 1634. mariée le 5. Octobre 1651. à *Albert*

marquis de Brandebourg-Anspach, morte en 1665; & *Anne-Christine*, née & morte le 18. Septembre 1635. Du second mariage vinrent, *Craton-Louis*, né le 28. Mars 1641. mort le 14. Mai 1660; ALBERT-ERNEST, qui suit; *Marie-Dorothée-Sophie*, née le 29. Decembre 1639. mariée le 20. Juillet 1656. à *Evrard* duc de Wirtemberg, morte le 29. Juin 1698; & *Susanne-Jeanne*, née le 16. Septembre 1643. alliée l'an 1678. à *Frederic-Magne* comte de Castel. Du troisiéme mariage sortirent, *Joachim-Ernest*, né le 27. Fevrier 1648. qui servit en Danemarck, & mourut en Scanie le 24. Juillet 1677; *Christian-Auguste*, né le 22. Juillet 1650. gouverneur d'Offembourg, chambellan de l'electeur de Saxe, mort le 9. Juillet 1684; *Philippe-Godefroi*, né le 14. Mai 1655. mort le 26. Juin suivant; *Marie-Eleonore*, née le 14. Juillet 1649. mariée en 1665. à *Theophile* comte de Windischgraz, morte le 10. Avril 1681; *Heduvige-Sophie*, née & morte en 1651; *Heduvige-Auguste*, née le 9. Decembre 1652. mariée l'an 1677. à *Ferdinand* libre-baron de Stadel, seigneur de Reckersperg; *Magdelaine-Sophie*, née le 17. Fevrier 1654. alliée 1°. l'an 1681. à *Jean-Louis* comte de Hohenloë: 2°. à *Jean-Antoine* comte de Leiningen-Wersterbourg, morte avant la consommation du mariage le 13. Fevrier 1691; & *Eberhardine-Sophie-Julienne*, née le 20. Octobre 1656. mariée en 1678. à *Philippe* comte d'Oëtingen-Wallerstein.

X. ALBERT-ERNEST comte d'Oëtingen, né le 4. Mai 1642. fut créé prince de l'Empire par l'empereur Leopold, par lettres du 14. Octobre 1674. & mourut le 29. Mars 1683. Il avoit épousé 1°. l'an 1665. *Christine-Frederic*, fille d'*Evrard* duc de Wirtemberg, morte le 30. Octobre 1674: 2°. le 30. Avril 1682. *Eberhardine-Catherine* de Wirtemberg, sœur de sa premiere femme, morte en couches le 19. Août 1683. ayant eu un fils posthume, mort l'an 1684. Du premier mariage sont issus, ALBERT-ERNEST, qui suit; *Evrard-Frederic*, né le 3. Mars 1673. mort le 13. Fevrier 1674; *Emmanuel*, né le 19. Avril 1674. mort le 7. Decembre suivant; *Eberhardine-Sophie*, née le 16. Mars 1666. mariée le 3. Mai 1685. à *Christian-Evrard*, prince d'Oostfrise; *Albertine-Charlotte*, née le 14. Janvier 1668. morte le 21. Juin 1669; *Christine-Louise*, née le 16. Mars 1671. alliée le 22. Avril 1690. à *Louis-Rodolphe*, duc de Brunswic; & *Henriette-Dorothée*, née le 14. Fevrier 1672. mariée en Septembre 1688. à *Georges-Auguste*, prince de Nassau-Idstein.

XI. ALBERT-ERNEST II. du nom prince d'Oëtingen, né le 8. Août 1669. a épousé le 11. Octobre 1688. *Sophie-Louise*, fille de *Louis* VI. du nom, landgrave de Hesse-Darmstad, dont il a eu, *Albert-Ernest*, né & mort le 24. Juillet 1689; & *Sophie-Magdelaine-Elisabeth*, née le 14. Mars 1691.

I. BRANCHE DES COMTES D'OETINGEN WALLERSTEIN.

VI. FREDERIC comte d'Oëtingen Wallerstein, second fils de LOUIS XV. du nom comte d'Oëtingen, & de *Salomé* comtesse de Zollern, demeura attaché à la religion Catholique, & mourut l'an 1579. Il avoit épousé *Euphrosine*, fille unique de *Martin* comte d'Oëtingen-Wallerstein son cousin, morte l'an 1560. dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Frederic*, né l'an 1556. qui épousa l'an 1585. *Ursule* Heilbrunner, de Nordlingue, malgré son frere, & en eut des enfans; *Georges*; *Martin*; *Charlotte*, morts jeunes; & *Euphrosine*, née l'an 1571. mariée le 5. Octobre 1590. à *Charles* II. du nom, comte de Hohenzollern, morte l'an 1606.

VII. GUILLAUME comte d'Oëtingen-Wallerstein, mourut le 14. Octobre 1602. ayant eu de *Jeanne*, fille de *Charles* I. du nom, comte de Hohenzollern; *Albert*, mort jeune; *Martin*, chanoine d'Eischtet; GUILLAUME, qui a fait *la branche de* SPIELBERG, *qui suit*; WOLFGAND, qui a continué *celle de* WALLESTEIN, *rapportée ci-après*; *Ulric*, mort en Hongrie; & ERNEST, qui a fait *la branche de* WALDEREN, *aussi mentionnée ci-après*.

BRANCHE DES COMTES D'OETINGEN-SPIELBERG.

VIII. GUILLAUME comte d'Oëtingen-Spielberg, mort le 3. Janvier 1600. épousa l'an 1589. *Elizabeth*, fille de *Marc* Fugger, morte le 12. Mars 1596. dont il eut, *Martin-François*, mort jeune; JEAN-ALBERT, qui suit; & *Marc-Guillaume*, tué à Nortlingue le 5. Septembre 1614.

IX. JEAN-ALBERT comte d'Oëtingen-Spielberg, mort l'an 1632. épousa *Marie-Gertrude*, fille de *Vite* maréchal de Pappenheim, dont il eut *Jean-François*, mort jeune; autre JEAN-FRANÇOIS, qui suit; & *Marie-Claude*, alliée à *Ferdinand-Laurent* comte de Wartemberg.

X. JEAN-FRANÇOIS comte d'Oëtingen-Spielberg, mort le 5. Novembre 1665. avoit épousé *Louise-Rosalie* comtesse de Attimes, dont il eut, *Jean-Sebastien*, né le 20. Janvier 1655. mort le 13. Septembre 1675; *Jean-Guillaume*, né le 23. Decembre 1655. mort le 16. Août 1685. laissant de *Marie-Anne-Therese*, fille de *Wolfgand* comte d'Oëtingen-Wallerstein, qu'il avoit épousée la même année, morte le 28. Juin 1695. une fille unique née posthume le 17. Janvier 1686. nommée *Marie-Josephe-Antoinette*; *Jean-Christophle*, né le 3. Septembre 1657. mort le 24. Fevrier 1658; *Jean-Leopol-Ignace*, né & mort le 29. Août 1660; FRANÇOIS-ALBERT, qui suit; *Wolfgand-Adam*, né le 6. Septembre 1664. mort le 9. Juillet 1665; *Jean-Christophle*, né posthume le 24. Janvier 1666. mort le lendemain; *Marie-Salomé*, née & morte le 6. Octobre 1656; & *Anne-Christine*, née le 4. Août 1659. morte le 26. Mars 1665.

XI. FRANÇOIS-ALBERT comte d'Oëtingen-Spielberg, né le 10. Novembre 1663. a été chanoine de Saltsbourg, & après la mort de son frere, il a épousé le 26. Juin 1689. *Jeanne*, fille & heritiere de *François* baron de Schwendi, Hohenlandsberg, dont il a eu JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-GEORGES-ALBERT-WOLFGAND-IGNACE-ANTOINE, qui suit; *François-Antoine*, né le 30. Mai 1697; *Marie-Anne-Catherine*, née le 21. Septembre 1693; & *Marie-Josephe-Therese*, née le 19. Septembre 1694.

XII. JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-GEORGES-ALBERT-WOLFGAND-IGNACE-ANTOINE comte d'Oëtingen Spielberg, né le 12 Septembre 1695.

II. BRANCHE DES COMTES D'OETINGEN-WALLERSTEIN

VIII. WOLFGAND comte d'Oëtingen-Wallerstein, fils puîné de GUILLAUME comte d'Oëtingen-Wallerstein; & de *Jeanne* comtesse de Hohenzollern, épousa *Jeanne* de Molle, dont il eut pour fils-unique, ERNEST, qui suit;

IX. ERNEST comte d'Oëtingen-Wallerstein, né l'an 1594. fut en grand credit à la cour de l'empereur, qui le fit president du conseil Aulique. Il mourut l'an 1670. ayant eu seize enfans de *Marie-Magdelaine*, fille d'*Antoine* comte de Fugger; sçavoir, 1° *Albert*; 2. *Ferdinand*, morts jeunes; 3. *Guillaume*, né le premier Août 1627. chambellan & grand veneur de l'empereur, & conseiller du conseil secret, mort le 11. Decembre 1692. sans enfans d'*Octavie-Esther*, fille de *Jacques-François* libre-baron de Herbestein, qu'il avoit épousée le 23. Août 1670; 4. WOLFGAND, qui suit; 5. *François*; 6. *Charles*; 7. *Maximilian*, morts jeunes; 8. *Philippe*, né le 24. Janvier 1640. chambellan de l'empereur, mort le 27. Août 1680. laissant de *Julienne-Sophie*, comtesse d'Oëtingen sa cousine, fille de *Joachim* Ernest qu'il avoit épousée le premier Mars 1678; *Antoine-Charles*, né le 28. Juin 1679; & *Marie-Anne-Eleonore-Sophie*, née posthume le 28. Août 1680; 9. *Jean-Antoine*, né le 17. Octobre 1641. chanoine de Passau, d'Olmutz & de Breslau, mort à Rome le 16. Octobre 1673; 10. *Ignace*, né le 24. Août 1642. conseiller d'état, chambellan de l'empereur & mort sans alliance en Mai 1723; 11. *François*, mort jeune; 12. *Marie-Marguerite*, seconde femme de *Leonard-Ulric* comte de Harrach; 13. *Marie-Therese*; 14. *Marie-Polyxene*; 15. *Marie-Suzanne*; & 16. *Marie-Christine*, mortes jeunes.

X. WOLFGAND comte d'Oëtingen Vallerstein, chevalier de la toison d'or, conseiller d'état, chambellan, & president du conseil aulique de l'empereur, né le premier Fevrier 1629. mort le 6. Octobre 1708. avoit épousé *Anne-Dorothée*, fille de *Jean* comte de Wolckenstein, dont il eut douze enfans, 1. *Ernest*, né l'an 1668. mort jeune; 2. *François-Joseph-Ignace*, chanoine de Saltsbourg, né le 27. Novembre 1672; 3. *Ignace*, né l'an 1674. mort jeune; 4. DOMINIQUE-JOSEPH, qui suit; 5. *Guillaume-Joseph-Ignace-Antoine*, né en Octobre 1677; 6 *Marie-Anne-Therese*, née le 24. Août 1662. mariée l'an 1685. à *Jean-Guillaume* comte d'Oëtingen-Spielberg, morte le 28. Juin 1695; 7. *Marie Ernestine*, née le 15. Septembre 1663. mariée le 7. Juillet 1692. à *Notger-Guillaume* comte d'Oëtingin Katzenstein, morte le 29. Avril 1714. âgée de 51. ans, étant alors grande-maîtresse de la maison de l'imperatrice; 8. *Marie-Magdelaine-Felicité*, née le 17. Mai 1665; 9. *Marie-Sophie*, née le 29. Mai 1666. mariée le 22. Janvier 1690. à *Christophle-François* Truchses-Traucbourg; 10. *Marie-Josephe*, née l'an 1667. morte la même année; 11. autre *Marie-Josephe*, née l'an 1669; & 12. *Marie-Françoise*, née l'an 1671. mortes jeunes.

XI. DOMINIQUE-JOSEPH comte d'Oëtingen-Wallerstein, né le 3. Septembre 1676. chambellan de l'empereur, mourut le 25. Octobre 1717. ayant été mordu d'un chien enragé.

BRANCHE DES COMTES D'OETINGEN-WALDEREN & LOTZENSTEIN.

VIII. ERNEST comte d'Oëtingen-Walderen, dernier fils de GUILLAUME comte d'Oëtingen-Wallerstein, & de *Jeanne* comtesse de Hohenzollern, né l'an 1584. mourut le 18. Mai 1626. laissant de *Catherine*, fille de *Rodolphe* comte de Helffenstein, *Ernest*, mort jeune; MARTIN FRANÇOIS, qui suit; *Ulric*, tué à Dutlingen l'an 1644; GUILLAUME-FREDERIC, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Marguerite-Anne*, alliée à *Jean* Sigismond, comte de Thun; & *Marie-Magdelaine*, qui épousa l'an 1650. *Guillaume* marquis de Bade, & mourut le 31. Août 1688.

IX. MARTIN-FRANÇOIS comte d'Oëtingen-Walderen, mort le 12. Novembre 1653. épousa *Isabelle-Leonore*, fille de *Rodolphe* le jeune comte de Helffenstein, dont il eut FERDINAND MAXIMILIEN, qui suit; & *Marie-Françoise*, alliée à *Craton-Adolphe* comte de Cronberg-Hohengeroldzeck, morte l'an 1686.

X. FERDINAND-MAXIMILIEN comte d'Oëtingen-Walderen, mourut en Mai 1687. sans laisser de posterité de *Christine-Sybille*, fille de *Guillaume* comte de Solms-Greiffenstein.

IX. GUILLAUME-FREDERIC comte d'Oëtingen-Katzenstein, mort le 9. Decembre 1677. avoit épousé *Rosinde-Susanne* de Truebeneck, veuve de *Geofroi* comte de Tattenbach, dont il eut *Maximilien-Ernest*, né le 26. Decembre 1647. qui fut tué à Ratisbonne par un inconnu en Mars 1668; NOTGER-GUILLAUME, qui suit; & *Marie-Therese*, née l'an 1651. mariée à *François* Ernest-Fugger.

X. NOTGER-GUILLAUME comte d'Oëtingen-Katzenstein, lieutenant general, & commandant de Constance, de la Forest-Noire & de la vallée de Rintzing, né l'an 1653. mourut le 7. Novembre 1693. Il épousa 1°. le 10. Fevrier 1682. *Marie-Sidonie*, fille de *Philippe* libre-baron de Sottern, morte le 23. Septembre 1691: 2°. le 7. Juillet 1692. *Marie-Ernestine*, sa cousine, fille de *Wolfgand* comte d'Oëtingen-Wallerstein, morte le 29. Avril 1714. dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage sortirent, CRATON-ANTOINE-GUILLAUME, qui suit; *Philippe-Wolfgand*, mort jeune; *Isabelle-Sidonie*, née l'an 1686; *Marie-Therese*, née en 1690; & *Marie-Josephe*, née en 1693.

XI. CRATON-ANTOINE-GUILLAUME comte d'Oëtingen Katzenstein, né l'an 1684.* Bucelinus. Rittershusius. Imhoff. &c.

OEUF, château de la ville de Naples, situé dans la mer sur un rocher, tenoit autrefois au continent, dont il fut separé par l'ordre de Lucullus, & auquel il est maintenant rejoint par un beau pont. Il fut bâti de forme ovale par Guillaume III. prince Normand. * Guichardin, *l.* 2.

OF

OFANTE (L') que les Latins nomment *Aufidus*, riviere d'Italie, entre la Capitanate, & la terre de Bari, se décharge dans la mer Adriatique. * Leandre Alberti.

OFELIUS, capitaine dans l'armée des Parthes. Il avertit Phasaël & Hyrcan du dessein qu'avoit formé contr'eux Barzapharnés roi des Parthes, & leur conseilla de s'enfuir, s'ils vouloient sauver leur vie, ce qu'ils ne trouverent pas à propos de faire. * Josephe, *antiquit. liv. XIV. chap.* 24.

OFFA, premier roi des East-Angles ou Anglois Orientaux dans la Grand'Bretagne, érigea son royaume à peu près dans le même tems que les autres rois érigerent les leurs, qui composerent les sept royaumes d'Angleterre, c'est-à-dire, dans le VI. siecle.

OFFA, roi des East-Saxons ou Saxons Orientaux en Angleterre, succeda au roi *Senfred*, & commença à regner au VIII. siecle. Après un regne de huit ans, il quitta son royaume pour aller à Rome avec Kenren roi de Mercie, selon la coutume de ces tems-là.

OFFA, roi des Merciens en Angleterre, se mit sur le thrône par la mort de *Kenred*. Ce prince fit faire un large fossé pour la défense d'une partie de ses états, & fit la guerre à ses voisins, rois de Kent, de Westsex & d'East-Angle. Il assassina lâchement ce dernier, nommé Ethelbert, qu'il avoit attiré chez lui, sous pretexte de lui vouloir faire épouser sa fille. Après diverses conquêtes, il voulut assurer ses vieux jours par d'illustres alliances, & se reconcilier avec Dieu par une sincere penitence. En effet, il fit un pelerinage à Rome, & donna une partie de ses biens aux églises & aux pauvres, & remit la couronne à son fils *Egford*, sur la fin du VIII. siecle. * Polydore Virgile, *l.* 4. *hist.* Du Chêne, *hist. d'Angl.*

OFFEMBACH, bourg d'Allemagne, dans la Franconie sur le Mein, proche de Francfort, appartient au comte d'Issembourg, qui y fait sa demeure ordinaire.

OFFEMBOURG, ville imperiale d'Allemagne, & capitale du pays d'Ortenau en Alsace, appartient à la maison d'Autriche, & est à une lieue du Rhin & de Strasbourg. * Bertius.

OFFEN, ville de Hongrie, *cherchez* BUDE.

OFFIDA, bourg de l'état de l'Eglise, en Italie. Il est dans la Marche d'Ancone, vers les confins de l'Abruzze, & à cinq lieues de Fermo, vers le midi. * Mati, *diction.*

OFFTON, c'est-à-dire, *ville d'Offa*, ville bâtie par Offa roi de Mercie en Angleterre, dans le comté de Suffolck, où l'on voit les ruines d'un ancien château bâti par le même, après qu'il eut inhumainement massacré Ethelbert roi des East-Angles, c'est-à-dire, *Anglois Orientaux*, & usurpé son royaume. * Cambden, *britann.*

OFICA, petite isle de l'Ocean Oriental, une de celles du Japon; elle est au couchant de celle de Ximo, entre l'isle de Firando & celle de Goto. Ofica a une petite ville, qui porte son nom. * Mati *diction.*

OG

OG, roi de Basan, s'opposa au passage des Israëlites; lorsqu'ils voulurent entrer dans la Terre-Promise: il vint avec tout son peuple pour le combattre à Edraï, Moyse par l'ordre de Dieu lui donna bataille, & fit passer au fil de l'épée ce roi avec ses enfans, & tout son peuple, sans qu'il en restât un seul. Les Israëlites se mirent en possession de son pays, ruinerent soixante villes fortes, exterminerent les hommes, les femmes & les enfans, & enleverent leurs troupeaux & le butin de leur ville. Il est dit que cet Og, roi de Basan, étoit le seul resté de la race des Geans ou des Raphaim, & qu'on montroit encore son lit de fer dans Rabbath, qui est une ville du pays des Ammonites; que ce lit avoit neuf coudées de long & quatre de large, c'est-à-dire, quinze pieds quatre pouces & demi de long, & six pieds dix pouces de large, selon la mesure d'une coudée ordinaire. Les rabbins content plusieurs fables de ce roi. Il étoit, disent-ils, de ces fameux Geans, qui vivoient avant le deluge; il se sauva

de l'inondation universelle, ayant monté sur le toit de l'arche de Noé. Le pays de Basan étoit un pays fertile & renommé pour les troupeaux. Il est assez extraordinaire que Moyse ait allegué cette preuve de la grandeur d'Og, roi de Basan, dans une histoire écrite pour des gens qui pouvoient l'avoir vû, & il est encore plus surprenant qu'alors ce lit ne fût plus dans le pays de Basan, mais dans Rabbath, ville des Ammonites. C'est un argument qu'apportent ceux qui veulent faire douter que Moyse soit l'auteur du Pentateuque; mais, outre que ce verset peut avoir été ajouté, il n'est point hors d'apparence que Moyse voulant assurer la verité de ce qu'il disoit, tant pour ceux de son tems que pour la posterité, se serve de cette preuve pour rendre croyable une chose extraordinaire; & il se peut faire qu'Og étant mort, son lit ait été transporté du pays de Basan à Rabbath, où les Ammonites habitoient dès ce tems-là. David prit cette ville sur eux: ce qui a fait conjecturer à quelques-uns que ce lit d'Og n'avoit été trouvé à Rabbath, que du tems de David, & qu'ainsi ce verset est ajouté, à quoi il y a beaucoup d'apparence. * *Nombres*, 21. *Deuteronom.* c. 3. M. Du Pin, *dissertation préliminaire sur la Bible.* D. Calmet, *comment. litt. sur les Nom.*

OGEN, contrée, qui passe pour un des plus fertiles pays des Indes. Elle est entre Brampour, Scronge, & Amadabat. Elle a son prince particulier, mais dépendant du grand-Mogol. * *Diction. Anglois.*

OGENTI, *cherchez* UGENTO.

OGER, dont le nom est celebre dans les anciens romans, qui le surnomment le *Danois*, vivoit du tems de Charlemagne. Il y a apparence qu'il est le même dont parle le moine de saint Gal, lequel se retira chez Didier roi des Lombards, & celui qu'Anastase nomme *Antcarius.* Oger rendit de grands services à Charlemagne dans les guerres, & fut très-consideré à la cour de ce prince. Enfin dégoûté du siecle, il se fit religieux en l'abbaye de saint Faron de Meaux, où il attira un de ses amis, nommé *Benoit.* Ce fut à leur consideration que Charlemagne donna la terre de Rez, & fit d'autres biens à cette abbaye, où ces deux bons religieux moururent dans le IX. siecle, en réputation d'une grande pieté. On y voit leur tombeau, l'un des plus illustres monumens de nos antiquitez du bas Empire; & on connoît par deux vers, qui y sont écrits en anciens caracteres, qu'Oger avoit une sœur nommée *Auda*, mariée au celebre *Roland.* Le pere Antoine Yepez a crû, après du Chêne, que le tombeau de cet Oger étoit celui d'un gentilhomme de ce nom, seigneur de Charmentrai, près de Meaux, qui se fit religieux dans la même abbaye de saint Faron, sur la fin du XI. siecle, à l'occasion d'une de ses sœurs, nommé *Gibeline*, qui vivoit recluse près de la même abbaye. Il y a neanmoins beaucoup de raisons qui persuadent que ce même tombeau est du premier Oger: ce que dom Jean Mabillon prouve solidement dans le IV. siecle des vies des saints de l'ordre de saint Benoît. C'est aussi ce qu'on peut juger de l'épitaphe de cet Oger & de Benoît, composée par Foulques ou Fulcoius de Beauvais, qui avoit étudié à Meaux, & écrivit dans le XI. siecle, avant la mort même de Charmentrai. Cette épitaphe, quoique barbare, n'est pas indigne de la curiosité de ceux qui aiment les antiquitez. Gabriel Simeoni de Florence la rapporte dans ses voyages, mais sans expliquer de qui elle étoit. * Le Moine de saint Gal, *de reb. Caroli Magni*, *l.* 2. *c.* 26. Yepez, *annal. Bened. T. II.* Dom Mabillon, *I. P. sec. IV. &c.*

OGERSHEIM, bourg du cercle électoral du Rhin. Il est dans le Palatinat, à une lieue de Frankendal, vers le midi. * Mati, *diction.*

OGIER (Charles) né l'an 1595. à Paris, de *Pierre* Ogier, procureur au parlement, apprit les langues & le droit à Bourges, puis à Valence en Dauphiné. Dans la suite il fut avocat au parlement de Paris; mais ne trouvant pas cet emploi conforme à son inclination, il entra en qualité de secretaire auprès de Claude de Mesmes, comte d'Avaux, que le roi Louis XIII. envoya l'an 1636. ambassadeur en Suede, Danemarck & Pologne. Ogier écrivit un journal de cette ambassade, qu'on a publié après sa mort l'an 1656. Il faisoit assez heureusement des vers latins, & eut part à l'estime des hommes de lettres de son tems. Au retour de ses voyages il tomba dans une maladie fâcheuse, dont il perdit l'œil gauche: ce qui l'empêcha en partie d'executer le dessein qu'il avoit d'entrer parmi les Chartreux. Il se retira chez les chanoines reguliers de sainte Geneviéve de Paris; mais ses incommoditez continuelles l'ayant obligé de se faire porter dans la maison de son pere, il y mourut neuf mois après, le 11. Août 1654. qui étoit le 59. de son âge. Son corps fut enterré dans l'église de saint Jean en Greve. Il s'étoit lui-même fait son épitaphe, qui est comme l'abregé de sa vie. FRANÇOIS OGIER, son frere, ecclesiastique d'un merite singulier, qui étoit avec le comte d'Avaux, à la paix de Munster l'an 1648. publia l'an 1665. un recueil de ses sermons, sous le nom d'actions publiques, & un panegyrique de Louis XIII. C'est lui qui a aussi fait imprimer le voyage de son frere, & qui a écrit contre le pere Garasse. Il est mort le 28. Juin 1678. On trouve plusieurs de ses lettres à la fin du voyage de Munster, par M. Joli chanoine de l'église de Paris.

OGIER (Jean) *voyez* GOMBAUD.

OGIGE'S, *voyez* OGYGE'S.

OGILBI (Jean) commença fort tard à étudier; mais il fit de grands progrez en peu de tems. Son principal ouvrage est son *Atlas* qui lui procura la charge de cosmographe du roi d'Angleterre. Il a traduit Homere & Virgile: il a donné une paraphrase des fables d'Esope, & une description de l'entrée du roi Charles II. dans Londres, quand il alla dans cette ville, pour y être couronné. On ne sçait rien de sa famille; mais son nom fait soupçonner qu'il étoit Ecossois d'origine. * Mati, *dictionaire.*

OGILVI: c'est le nom d'une ancienne famille d'Ecosse, qui a eu des barons pendant un fort longtems. Ils descendent des sheriffs d'Angus. Le chef de cette famille en 1701. étoit le comte d'Airli, dont le fils aîné s'appelloit LE LORD *Ogilvi.* Il y a un autre comte de ce nom, surnommé *Finlaterre.* * *Diction. Angl.*

OGINE ou OGIVE, reine de France, femme du roi *Charles* III. dit *le simple*, étoit fille d'*Edouard* I. & sœur d'*Adelstan*, rois d'Angleterre. Elle eut de Charles, Louis IV. qu'on surnomma d'*Outre-mer*; parce que cette princesse ayant sçû la nouvelle de la prison du roi son époux, conduisit son fils dans la cour du roi Anglois son frere. Lorsque Louis eut été rappellé d'Angleterre pour être mis sur le thrône, il fit venir à Laon vers l'an 938. sa mere, qui en sortit l'an 951. âgée de plus de 45. ans. Ogine se remaria alors avec *Herbert* de Vermandois, comte de Troyes, fils de Herbert II. qui avoit tenu Charles son mari en prison. Le roi son fils en témoigna un déplaisir extrême. De ce second mariage elle eut *Etienne*, mort sans enfans l'an 1019. & *Agnès*, seconde femme de *Charles* duc de Lorraine, morte avec lui en prison à Orleans. * Sainte-Marthe. Mezerai, *histoire de France.* Le pere Anselme.

OGLE, château de Northumberland, en Angleterre, entre Newcastle & Morpeth. Il appartenoit anciennement aux barons d'Ogle, & donna depuis le titre de comte aux ducs de Newcastle. Les Ogles possedoient le titre de barons depuis le commencement du regne d'Edouard IV. La ligne masculine finit en *Cuthbert*, septiéme baron. * Cambden, *Britan.*

OGLIO, riviere de la Lombardie, en Italie. Elle a sa source aux confins de l'évêché de Trente & des terres des Grisons, traverse une partie du Bressan, & le lac d'Iseo; ensuite elle coule sur les confins du Bergamasc & du Cremonois, & étant entrée dans le Mantouan, elle s'y joint au Pô, à un petit lieu nommé *Torre d'Oglio.* Elle ne baigne aucune ville considerable. * Mati, *dictionaire.*

OGNA SANCHA, comtesse de Castille, vivoit vers l'an 990. & étant veuve, devint passionnément amoureuse d'un prince Maure. Pour l'épouser, elle forma le dessein d'empoisonner son fils Sanche Garcia comte de Castille, qui pouvoit s'y opposer. Garcia en fut averti; & étant à table où on lui presenta du vin empoisonné par l'ordre de cette princesse, il dissimula ce qu'il sçavoit, & par civilité le pria de boire la premiere. Ogna voyant son crime découvert, & desesperant d'en obtenir le pardon, bût tout ce qui étoit dans la coupe, & mourut peu

de tems après. On dit que de-là vient la coûtume en Castille de faire boire les femmes les premieres : ce qui s'observe encore aujourdhui en divers endroits d'Espagne, par maniere de civilité. Le comte de Castille parut touché de ce malheur, & fonda le monastere de saint Sauveur d'Ogna, d'où on a depuis ôté les religieuses pour y mettre des religieux. * Louis de Mayerne. Turquet, *hist. d'Espag.*

OGOUZKHAN, ancien roi des Mogols, fils de *Carakhan*, & petit-fils de *Mogulkan*. On peut voir une partie de son histoire dans l'article de CARAKHAN. Ce prince étoit Mahometan, & il eut plusieurs guerres à soutenir contre ses oncles, à cause de sa nouvelle religion, qui établissoit la foi en un seul Dieu, & abolissoit l'idolâtrie. Mais Dieu le favorisa de sa protection, & lui donna une pleine victoire sur ses ennemis, qu'il eut à combattre, pendant le cours de 72. ans. Il convertit une grande partie des Mogols; & ce qui resta de rebelles fut obligé de s'enfuir jusqu'à la Chine, où ayant imploré le secours d'un roi de la race de Tatar, qui y regnoit, les Chinois & les Tartares unis vinrent attaquer Ogouz. Mais ce prince les ayant défaits en bataille rangée, subjugua tout leur pays, & demeura maître de toutes les nations Turquesques de l'Orient. Il marcha ensuite sur les bords du fleuve Gihon & soumit à son empire toute cette vaste étendue de pays, dont la ville de Bokhara étoit alors la capitale. Il abolit l'Idolâtrie dans tous ces quartiers, & il y établit des gouverneurs, qui firent observer les loix Ogouziennes, qu'il avoit fait publier pour tous ses sujets. Les six enfans que laissa Ogouzkhan; sçavoir, *Gun*, *Ai*, *Ildiz*, *Chiuk*, *Tak*, & *Tenghiz*, ont donné leurs noms aux peuples du Turquestan, qui se sont subdivisez en plusieurs races. Toutes ces races ou familles se partagerent les terres qui étoient ou à la droite ou à la gauche du camp d'Oguz, & en faisoient comme les deux aîles. L'aîle droite portoit le nom de *Berengar*, & la gauche celui de *Giouangar*. Les peuples de ce pays-là ont gardé si religieusement la distribution qu'Ogouz fit de leurs quartiers, & la memoire de leur genealogie, qu'encore aujourd'hui ils observent de ne se point allier hors de leur race, ou de leur tribu. Les six enfans d'Ogouz ayant trouvé un jour qu'ils étoient à la chasse, un arc & trois fleches d'or, les porterent à leur pere, qui donna l'arc aux trois aînez, qui le partagerent entr'eux, & les trois fléches aux trois cadets; il nomma les premiers *Bozok*, & les autres *Outchok*, noms qui signifient le present qu'il leur avoit fait. Depuis ce tems-là, les trois aînez eurent entr'eux la prérogative de la royauté, dont l'arc chez les Turcs est le symbole, & les trois cadets se contenterent d'être les lieutenans ou ambassadeurs de leurs freres. La fléche chez les mêmes peuples, désigne celui qui est commandé ou envoyé. Les Turcs, que nous nommons, *Othmanides*, pour les distinguer des Orientaux, prétendent descendre de la famille d'Ogouzkhan qu'ils appellent *la famille fidelle*. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

OGYGES. Les anciens ne conviennent pas de son origine : quelques-uns le font fils de Neptune & d'Alistre; les autres lui donnent un autre pere & une autre mere. Comme il n'y a rien de certain là-dessus, nous ne croyons pas qu'il soit necessaire de nous étendre & de détailler ici les differentes conjectures de plusieurs particuliers : ce dont plusieurs auteurs conviennent, c'est qu'il fut roi du pays d'Ogygie & d'Acté, qu'on appella depuis *Béotie* & *Attique*. On lui attribue la premiere fondation de Thebes & d'Eleusine. C'est de son tems qu'arriva un déluge dont quelques uns croyent qu'il se sauva, & dans lequel d'autres assurent qu'il perit avec la plûpart de ses sujets. Nous placerons cette inondation celebre en l'an 1748. avant Jesus-Christ, qui est suivant notre calcul, l'an 2287. du monde, 2966. de la periode Julienne. Ce qui nous y détermine, c'est que Jules *Africain* a remarqué, qu'on comptoit 190. ans depuis Ogyges jusqu'à Cecrops; & qu'en fixant cet évenement à cette année, on accorde deux choses qui jusqu'à cette heure avoient paru ne se pouvoir concilier : l'une, qu'il y a 248. ans entre le déluge d'Ogyges, & celui de Deucalion : l'autre que le déluge de Deucalion arriva lorsque Cranaüs regnoit à Athenes. Le P. Petau est mort sans avoir pû prendre de parti sur le tems de cette inondation: les autres chronologistes ont embrassé diverses opinions, qu'on auroit peine à accorder ensemble : & cette question au fond n'est pas fort importante. * Cedrene, *in comp. hist.* Jules *Africain*, dans Eusebe, *l.* 10. *prapar. evang.* Saint Augustin, *l.* 10. *de civit. c.* 8. Saint Justin, *serm. de Gent.* Clement *Alexandrin*, *l.* 1. *strom.* Orose, *l.* 1. Usserius, *in annal.*

OGYGIE, isle entre les mers de Phenicie & de Syrie, renommée par la demeure de Calypso, qui y reçut Ulysse après son naufrage, & où il demeura sept ans avec elle. Quelques auteurs croyent que cette isle est imaginaire : en effet on ne convient pas du lieu où elle est située. Plutarque la met dans l'Ocean, à cinq journées d'Angleterre, vers le couchant. Pline la place dans la Mediterranée auprès de Locres, & il la nomme *Calypsus*; ce qu'il semble avancer en faveur d'Homere; & pour faire voir que ce poëte avoit quelque raison de faire passer Ulysse dans l'isle d'Ogygie, où ce heros reçut des faveurs secretes de la reine Calypso. Lucien raille agreablement Homere & Ulysse là-dessus, quand il dit dans sa navigation celeste, qu'il trouva Ulysse dans l'isle des Bienheureux, & que ce heros le chargea d'une lettre pour Calypso dans l'isle d'Ogygie : sur quoi il faut se ressouvenir que dès le commencement de sa narration, il proteste de ne dire pas un mot de verité. Ptolomée parle d'une ville de Béotie en Grece, qu'il nomme *Ogyge* ou Thisbé, bâtie par un prince de ce pays-là, nommé *Ogyges*. Baudrand parle d'une isle nommée *Ogygie*, qu'il place dans la mer d'Ausonie, qui est une partie de celle d'Ionie, près du cap de *Lacinium*, dans la grande Grece, & prétend que c'est celle où Ulysse séjourna près de Calypso.

O H

OHAM, roi d'Hebron, fut un de ceux qui assiegerent Gabaon, qui après la perte de la bataille furent pendus par l'ordre de Josué. * *Josué*, 10. 3.

OHIO, petite riviere qui prend sa source dans le pays des Iroquois, & se jette dans celle d'Ouabache. On l'appelle *la Belle Riviere*, tant pour la clarté de ses eaux, que pour la beauté du pays qu'elle arrose, & qui est en effet un des plus charmans qui se puisse voir.

OI

OIE, ville & comté de France en Picardie, s'étend depuis Calais jusqu'à Gravelines & Dunkerque. Ce pays a été plusieurs fois pris & repris, & a demeuré plus de deux cens ans sous la domination des Anglois. Les Espagnols l'avoient aussi pris pendant les guerres civiles de la Ligue, & la rendirent par la paix de Vervins.

OIE, petite isle près de celle de Ré.

OJEDA (Didace de) né à Seville, quitta sa patrie pour n'être pas traversé par ses parens dans le dessein où il étoit d'entrer dans l'ordre de saint Dominique, & alla à Lima dans le Perou, où il fit profession le 1. Avril 1591. Toute sa vie fut un modele de pieté & de vertu. Il fut superieur dans la maison de Lima, & dans celle de Cusco, & mourut le 24. Octobre 1615. âgé de 44. ans, en odeur de sainteté. On a de lui un poëme espagnol en stances de huit vers, intitulé *Christiada*, ou de la vie de Jesus-Christ en 12. livres. Il a été imprimé l'an 1611. à Seville. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

OIHENART (Arnauld) né à Mauleon, avocat au parlement de Navarre, s'est fait un grand nom par un ouvrage intitulé, *Notitia utriusque Vasconiæ*. Il fut imprimé à Paris en 1638. du vivant de l'auteur. On en marque une autre édition en 1659; mais c'est la même : il n'y a que la date de changée. L'auteur au jugement de la Faille, étoit un des plus éclairez & des plus judicieux de son tems. On a encore de lui une declaration historique de l'injuste usurpation & retention de la Navarre par les Espagnols, qui a été imprimée en 1625. * Le Long, *bibliot. hist. de France.*

OINGTS, Heretiques Anglois, dans le XVI. siecle, disoient que le seul peché qu'on pouvoit faire au monde, étoit de ne pas embrasser leur doctrine. * Genebrard, *in Pio V.*

OIRSCHOT, bon bourg avec un château. Il est dans une petite isle formée par la riviere de Beerse, dans le

Brabant Hollandois, à trois lieues de Boisleduc vers le midi. * Mati, *diction.*

OISE, riviere de France, que les auteurs Latins nomment *Oesia* ou *Æsia*, a sa source à Hiesson en Tierache, vers les limites du Hainault & de la Champagne, à huit lieues au-dessus de Guise, près de Vervins. Elle traverse la Picardie, arrose Guise, la Fere, où elle reçoit la Sarre, passe de Noyon à Compiegne, & reçoit au dessous de cette ville l'Aisne, *Axona*, dont la source est au Barrois sur Clermont, près de Souilli. L'Oise passe aussi au Pont-sainte-Maixence, à Creil, à Beaumont, au Pont dit de l'*Oise*, & sous Pontoise vers Poissi. Elle se décharge dans la Seine, au lieu dit *fin d'Oise*, à six lieues au dessous de Paris. * Papyre Masson, *desc. flum. Gall.*

OISTA ou OSTIA, en latin, *Oista*, *Phœstus*, ancien bourg de la Grece. Il est dans la Thessalie, sur les confins de l'Albanie, au septentrion occidental de la ville de Janina, dont il est eloigné environ de douze lieues. * Mati, *diction.*

O K

OKEHAM, ville d'Angleterre, capitale du Rutland, est à 74. milles anglois de Londres. Elle est située dans l'agreable vallée de Catmoss. Elle est petite à proportion du pays qui en dépend, qui est le dernier d'Angleterre. Les maisons en sont peu considerables. Le château où s'administre la justice, est plus remarquable pour son antiquité, que pour sa beauté. Elle a un ancien privilege fort singulier, c'est que, si quelque étranger entre dans sa jurisdiction à cheval, il perd un fer de son cheval, à moins qu'il ne le rachete. Plusieurs personnes de distinction qui ignoroient ce droit, l'ont payé, comme il paroît par plusieurs fers à cheval qui sont clouez à la porte de la maison de ville. Dans la salle de cette maison, où les juges tiennent leurs séances, il y a un fer à cheval de fer, très-bien travaillé, qui a cinq pieds & demi de long, & est large à proportion. * *Dictionaire Anglois.*

OKEHAMPTON, bourg d'Angleterre, de la contrée de Lington dans la partie occidentale du comté de Devon. * *Diction. Anglois.*

OKELEI, ville d'Angleterre du canton de Darking, dans le comté de Surrei. Elle est remarquable par la victoire que le roi Ethelwolf, second roi Saxon y remporta sur les Danois. * *Diction. Anglois.*

OKINGHAM, bourg d'Angleterre du comté de Bark, dans la contrée nommée Sunning. Elle est au sud-est de Windsor, environ à dix milles anglois. * *Diction. Anglois.*

OKINI, *cherchez* OCHIN.

OKOLSKI (Simon) religieux Dominicain, vivoit au XVII. siecle. Il publia en 1641. un livre intitulé *Orbis Polonus*, qui mérite d'être lû. M. Le Laboureur l'a cité plus d'une fois dans son *voyage de la reine de Pologne*, *II. part. pag.* 50. 58. Et un autre intitulé *Preco divini verbi Albertus episcopus Ratisponensis*, imprimé à Cracovie en 1649. On le fait encore auteur d'un ouvrage dont le titre est *Russia Florida*, mais on ne sçait s'il a été rendu public. Cet auteur étoit de Russie, & fut provincial de son ordre en Pologne, l'an 1649. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom.* 2.

OKRAINA, province, *cherchez* UKRAINE.

O L

OLAUS ou OLAF, roi de Norwege, dans le XI. siecle, s'employa avec un zele extrême; pour établir la foi Orthodoxe dans ses états, & chassa de son royaume, des magiciens qui s'opposoient à ce pieux dessein. Canut, roi de Danemarck & d'Angleterre, qui l'avoit déthrôné une fois, fut cause que quelques-uns de ses sujets l'assassinerent. Ainsi Olaüs mourut pour la foi vers l'an 1028. * Adam de *Bremen*, *l.* 2. *hist. ecclef. c.* 4. *& seq.* Olaüs Magnus, &c.

OLAUS, est un nom commun à d'autres rois de Suede & de Danemarck, dont le regne ne contient point d'évenemens considerables. *Voyez* les suites chronologiques des rois des deux monarchies.

OLAUS MAGNUS, *voyez* MAGNUS.

OLBERT, OSBERT ou ALBERT, *cherchez* ALBERT ou OLBERT, dit *de Lobes.*

OLBERT FOGLIETA de Genes, *cherchez* FOGLIETA.

OLBIA, ville d'Asie, *voyez* ACOPENDE.

OLBOR, *cherchez* OSBOR.

OLDCASTEL, Heretique, qui prêchoit les erreurs de Wiclef en Angleterre, l'an 1413. se cachoit ou dans des caves ou dans des bois, lorsque les officiers de la justice se mettoient en état de le prendre. Il fut enfin surpris, livré au bras seculier l'an 1416. & puni de ses blasphêmes. * Harpsfeld, *hist. Wiclef. c.* 13. Valsingham, *A. C.* 1417. Sponde, *in annal. A. C.* 1413. *n.* 3. 14. 15. *n.* 651.

OLDE-AMPT: c'est une contrée de la province de Groningue. Elle est entre le Fivelingo, le territoire de Groningue, le pays de Drente, le Westerwold, & le golfe du Dollert. La forteresse de Winschoten en est le lieu principal. Les autres ne sont que des villages. * Mati, *diction.*

OLDEMBOURG, ville de l'Empire en Westphalie, est située sur la petite riviere de Hont, qui se jette dans le Veser, sur lequel les comtes d'Oldembourg ont droit de peage. Cette ville est capitale d'un comté à qui elle donne son nom, & qui est entre la Frise, le diocese de Munster, le duché de Bremen & la mer Germanique. On y joignit le comté de Delmenhorst. La souveraineté en appartient presentement au roi de Danemarck, qui est de la maison des comtes d'Oldembourg. Nous avons remarqué dans l'article d'Holstein, qu'on a cru que cette maison descendoit de celle de Saxe, fondée par Witikind *le Grand.*

I. CHRISTIAN comte d'Oldembourg, épousa *Agnés*, comtesse de Honstein, dont il eut

II. THEODORIC *le Fortuné*, comte d'Oldembourg, qui épousa 1°. *Adelaïde*, fille d'*Othon* comte de Delmenhorst: 2°. *Hedwige*, veuve de *Balthasar* duc de Meckelbourg, & sœur de *Gerard* & d'*Adolphe* comtes de Slefwick & de Holstein, terres qu'elle apporta à son mari après leur mort. Il deceda l'an 1440. & fut pere de CHRISTIAN, roi de Danemarck, de Norwege & de Suede; de GERARD, qui suit; de *Maurice*, comte de Delmenhorst, mort l'an 1464. ne laissant de *Catherine*, fille d'*Othon*, comte de Hoye, qu'une fille, religieuse; & d'*Adelaïde*, mariée 1°. à *Ernest* III. comte de Honstein: 2°. à *Gebhard* comte de Mansfeld.

III. GERARD *le Belliqueux*, comte d'Oldembourg, entreprit & soûtint de grandes & continuelles guerres, surtout contre son frere Christian roi de Danemarck, pour les duchez de Slefwick & de Holstein; mais enfin ayant été vaincu & pris par Henri Schwarzenburg, archevêque de Bremen, & évêque de Munster, il fut exilé & vint mourir en France l'an 1500. Il avoit épousé *Adelaïde*, fille de *Nicolas* comte de Tecklembourg, morte l'an 1477. dont il eut entr'autres enfans JEAN, qui suit; *Adolphe*, tué l'an 1500; *Christian*, mort l'an 1492. âgé de 25. ans; *Othon*, chanoine de Cologne & de Bremen, tué avec son frere Adolphe en la guerre du roi Jean de Danemarck, contre les paysans de Dirmartsen; *Adelaïde*, épouse de *Dieteric* seigneur de Blessen; & quatre autres filles.

IV. JEAN XIV. de ce nom comte d'Oldembourg, mourut en l'année 1526. Ce comte avoit pris alliance dès l'an 1498. avec *Anne*, fille de *Georges* prince d'Anhalt, morte l'an 1531. dont il eut *Jean* XV. né l'an 1499. & mort l'an 1548; *Georges*, né l'an 1503. & mort l'an 1551; *Christophle*, chanoine de Cologne & de Bremen, grand guerrier, né l'an 1504. & mort l'an 1566; ANTOINE, qui suit; & *Anne*, femme d'*Enon* II. comte d'Ostfrise, née l'an 1501. & morte l'an 1575.

V. ANTOINE, qui fut comte d'Oldembourg, du consentement de ses freres, étoit né l'an 1505. & mourut le 22. Janvier 1573. Il fit la guerre aux Munsteriens l'an 1547. & les força de lui rendre la ville de Delmenhorst. Ce comte avoit épousé l'an 1537. *Sophie*, fille de *Magnus* duc de Saxe-Lawembourg, dont il eut JEAN XVI. comte

d'Oldembourg, qui suit; *Christian*, né l'an 1544. mort l'an 1570. ANTOINE, comte de Delmenhorst, *dont nous parlerons après avoir fait mention de son ainé*; *Anne* mariée à *Gontier* comte de Schwarzenburg, morte l'an 1579; *Catherine*, femme d'*Albert* comte de Hoye; & *Claire*, morte sans alliance, l'an 1598.

VI. JEAN XVI. comte d'Oldembourg, né l'an 1540. épousa l'an 1576. *Elisabeth*, fille de *Gontier* comte de Schwartzenburg, & mourut l'an 1603. Il en eut *Jean-Frederic*, mort à deux ans l'an 1580; ANTOINE-GONTIER, qui suit; *Anne-Sophie*, morte l'an 1631. âgée de 52. ans; *Marie-Elisabeth*, decedée l'an 1619. à 38. ans; *Catherine*, femme d'*Auguste*, duc de Saxe-Lawembourg, morte l'an 1644. âgée de 62. ans; & *Magdelaine*, femme de *Rodolphe* prince d'Anhalt-Zerbst.

VII. ANTOINE GONTIER comte d'Oldembourg, né le 1. Novembre 1583. prit alliance le 31. Mai 1635. avec *Sophie-Catherine*, fille d'*Alexandre* duc de Holsace-Sunderburg, & mourut sans lignée legitime l'an 1667. Son épouse ne deceda qu'en 1696. Le roi de Danemarck & ses autres cousins paternels ont été heritiers des biens propres de sa famille; & les enfans de sa sœur *Magdelaine*, princesse de Zerbst, lui ont succedé au comté de Jevern, qu'il avoit eu par acquisition. *Il avoit eu avant son mariage un fils naturel d'*Elisabeth, *fille d'*André *seigneur de Sonneck. Ce fils nommé* ANTOINE, *comte d'Altembourg, nâquit l'an* 1633. *Son pere par son testament lui laissa le château de Varel, le domaine de Kniphausen, & d'autres terres dans le comté d'Oldembourg. Son merite personnel, & les services rendus à l'Allemagne lui obtinrent de l'empereur Ferdinand III. l'an* 1654. *le titre de* comte, *& séance en cette qualité à la diete de Ratisbonne. Le roi de Danemark l'estima beaucoup, le fit chevalier de l'ordre de l'Elephant, commandant general dans les comtez d'Oldembourg & de Delmenhorst, conseiller d'état, & son plenipotentiaire à Nimegue. Il mourut le* 27. *Octobre* 1680. *Il avoit eu cinq filles de sa premiere femme*, Auguste, *fille de* Jean *comte de Sayn à Witgenstein qu'il avoit epousée l'an* 1659. *& qui mourut le* 15. *Mai* 1669. *sçavoir*, Antoinette-Auguste, *née en* 1660. *mariée en* 1677. *à* Ulric-Frederic *comte de Guldenleu*; Sophie-Elisabeth, *née en* 1661. *mariée l'an* 1680. *à* François *de Fredag, baron de Gœdens, conseiller du conseil imperial*; Dorothée-Justine, *née l'an* 1663; Louise-Charlotte, *née en* 1664. *mariée en* 1684. *à* Christophle Bielke; *&* Guillelmine-Juliene *née, l'an* 1665. *mariée l'an* 1689. *à* George-Ernest, *comte de Wedeln. En* 1680. *le* 29. *Mai* Antoine *comte d'Altembourg, prit une seconde alliance avec* Charlotte-Emilie *de la Tremoille, fille de* Charles-Henri, *prince de Tarente, & de la princesse* Emilie *de Hesse-Cassel, dont il laissa* Antoine *comte d'Altembourg, fils posthume né le* 27. *Juin* 1681.

VI. ANTOINE d'Oldembourg, comte de Delmenhorst, troisiéme fils d'ANTOINE comte d'Oldembourg, & de *Sophie* de Saxe-Lawenbourg, nâquit l'an 1550. & mourut l'an 1619. ayant eu de *Sybille*, fille d'*Henri* duc de Brunsvick-Daneberg, *Antoine-Henri*, né le 8. Fevrier 1604. & mort l'an 1622; *Christian*, né le 26. Septembre 1612. & mort le 23. Mai 1647; *Sophie-Ursule*, femme d'*Albert-Frederic* comte de Barbi; *Catherine-Elisabeth*, abbesse de Gandersheim, morte l'an 1649; *Claire*, mariée l'an 1645. à *Auguste-Philippe* duc de Holsace-Sunderburg, morte l'an 1647; *Sidonie*, alliée avec le même duc, l'an 1649. & morte l'an 1650; *Anne*, femme de *Jean-Christierne* duc d'Holsace-Sunderburg, frere aîné d'*Auguste-Philippe*; *Emilie*, mariée à *Louis-Gontier* comte de Schwartzenberg; & *Julienne*, alliée l'an 1652. avec *Mainfroi* duc de Wirtemberg, à Brentz-Weiltengen. *Voyez* HOLSACE, & les auteurs que nous citons à la fin dumême article.

OLDENBOURG, forteresse dans la Westphalie. Elle est dans le comté de Lemgow, aux confins de l'évêché de Paderborn, & à cinq lieues de la ville de Lemgow, vers l'orient. * Mati, *diction.*

OLDENBURG (Henri) secretaire de la societé royale de Londres, en publia en 1674. les actes de quatre années en 3. tomes; sçavoir 1665. & les trois suivantes. * Konig, *bibliot.*

OLDENBURG (Philippe-André) a publié sous le nom *P. A. Burgoldensis*, une notice des choses remarquables de l'empire d'Allemagne, & un traité des élemens considerez juridiquement. Il publia aussi en 1677. un traité des moyens de procurer un état tranquille aux republiques. * Konig, *bibliot.*

OLDENDORP, ville d'Allemagne, dans le cercle de la basse-Saxe, & dans le duché de Lunebourg, celebre par la bataille, qui se donna près de là en 1633. Elle est située sur la riviere Venaw & Esca, à 19. milles de Zell du côté du nord, & à 26. de Lunebourg au sud-ouest. Elle est sous le 30°. 16. de latitude, & le 53°. de longitude. * *Diction. Angl.*

OLDENDORPIUS (Jean) jurisconsulte, natif de Hambourg, & neveu d'Albert Crantz, a été en grande consideration dans le XVI. siecle. Il enseigna à Cologne & à Marpurg, où il mourut le troisiéme Juin de l'an 1567. Nous avons plusieurs traitez de sa façon, comme des commentaires sur diverses questions du droit; *Practica actionum forensium*; *Variæ lectiones, &c.* * Chytræus, *in Saxon.* Nigidius, *in Elencho profess. Marpurg.* Pantaleon, *l.* 3. *Prosop.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ. &c.*

OLDENPO, petite contrée de la Livonie dont Derpt est la capitale. Elle appartient aux Moscovites, & est la partie la plus orientale de la Livonie. Elle a la Lettonie au sud; l'Esthonie à l'occident; Alemak au nord. * Mati, *diction.*

OLDENSEL ou OLDENSEEL, ville de l'Over-Issel dans les Pays-Bas, étoit autrefois très-forte & a été demolie, lorsqu'elle fut prise par les Hollandois. C'est d'ailleurs une assez jolie ville.

OLDESLO, petite ville du duché de Holstein, dans la Wagrie, aux confins de la Stormarie, sur la Trave, à cinq lieues au-dessus de Lubeck. * Mati, *diction.*

OLDON, moine Espagnol, de la congregation de Clugni, est auteur d'un traité des divins offices, intitulé *Rationale divinorum Officiorum*, & de quelques vies des Saints. Il vivoit dans le XIII. siecle l'an 1227. comme on l'apprend au commencement du premier de ses ouvrages.

OLDRADUS, natif de Lodi en Italie, étoit excellent jurisconsulte, & vivoit l'an 1330. Il écrivit divers traitez. *Trithême parle de lui, *de script. eccl.*

OLD-SARUM, c'est-àdire, *Sarum le Vieux*, bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Wilt qu'on nomme Under-Ditch. Il est fort déchû depuis qu'on a bâti *New Sarum*, ou le *nouveau Sarum.* Il a pourtant conservé ses privileges, & envoye deux deputez au parlement. * Mati, *diction.*

OLEARIO ou DE ULARIIS (Barthelemi) cardinal, évêque de Florence dans le XIV. siecle, étoit de Padoue, & étoit entré fort jeune parmi les religieux de saint François. Il fut élevé ensuite sur le siege épiscopal de Florence, & merita le chapeau de cardinal, que le pape Boniface IX. lui donna l'an 1389. Ce pontife employa Oleario en diverses affaires importantes, & l'envoya legat dans le royaume de Naples, où il mourut à Gayette, le 16. Avril 1396. * Angelo Portaneri, *l.* 7. *c.* 9. Ciaconius. Wadinge.

OLEARIUS (Godefroi) docteur en theologie & surintendant de Hall, publia en 1662. *Anti-Calvinistica, isagoge* en 1676. une theologie positive, polemique, exegetique & morale, *in* 4°. & en 1677. des remarques theoretico-pratiques sur la bible. Les actes de Leipsic de l'année 1713. nous apprennent qu'il n'est mort qu'à l'âge de 81. ans en 1687.

OLEARIUS (Jean) fils du precedent, nâquit à Hall en Saxe le 5. Mai 1639. Après avoir fait de bonnes études dans les langues, il fut fait docteur en cette faculté en 1660. Il sçavoit déja alors les langues orientales. Il étudia la theologie sous Hulseman, & prêcha plusieurs fois. Il visita ensuite diverses academies d'Allemagne, & frequenta tout ce qu'il y avoit de sçavans hommes. Il se rendit à Leipsic en 1661. & en même-tems, qu'il étudioit encore sous les sçavans professeurs de cette université, il commença lui-même à enseigner la philosophie & les humanitez en particulier. Il fut fait professeur en langue grecque en 1664. Il a fait voir son sçavoir dans ce genre de litterature, par 52. exercitations sur les épitres dominicales, c'est-à-dire, les endroits des épitres, qu'on lit dans les exercices publics, & qui, chez les Lutheriens, sont

sont le sujet d'une partie de leurs prédications. Il fut fait bachelier, puis docteur en theologie en 1668. En 1677. il fut créé professeur dans cette même faculté, comme malgré lui, & il reçut le bonnet de docteur en 1679. CVI. disputes en theologie, LXI. en philosophie, des programmes sur des matieres difficiles, des harangues, des conseils theologiques, qui composent deux volumes assez gros. Sa theologie morale, son introduction à la theologie, qui traite des cas de conscience, son *hermeneutica sacra*, marquent & son sçavoir & son assiduité au travail. Il fut un des premiers qui travaillerent aux actes de Leipsic, avec Carpzovius, Alberti, & Ittigius. Il exerça les emplois les plus importans dans l'université. Il fut entr'autres dix fois recteur. Il avoit épousé en 1667. *Anne-Elisabeth*, fille unique de *Philippe* Mullerus, professeur en mathematique, dont il eut six fils & six filles, & dont trois fils & une fille moururent jeunes. Les fils sont *Godefroi* Olearius, qui a été professeur en theologie à Leipsic, *& dont nous parlerons dans notre supplément*; *Jean-Frederic* Olearius professeur des instituts; & *Philippe* Olearius, assesseur dans la faculté de philosophie, & bachelier en theologie. Le pere mourut le 6. d'Août de l'année 1713.* *Actes de Leipsic* 1713. *p.* 428.

OLEARIUS (Jean-Godefroi) frere aîné du precedent, nâquit à Hall en 1635. se maria pour la quatriéme fois en 1704. & mourut en 1710. Il publia en 1673. un petit ouvrage intitulé *Abacus Patrologicus*, qui est estimé, & qui a été augmenté depuis considerablement par l'auteur.

OLEASTER (Jerôme) religieux de l'ordre de saint Dominique, dans le XVI. siecle, étoit natif de Lisbonne en Portugal ou, selon d'autres, de Azambuja, bourg près du Tage. C'est peut-être pour cette raison que les Portugais l'ont surnommé Oleaster *de Azambuja*. Il étoit bon philosophe, de la maniere qu'on l'étoit alors, solide theologien, & habile dans l'intelligence des langues hebraique, grecque & latine, par le secours desquelles il fit un grand progrez en l'étude de l'écriture sainte. Sa reputation le fit souhaiter en Italie, où il fit un voyage l'an 1545. & où il fut un des theologiens que Jean III. de ce nom, roi de Portugal, choisit pour assister de sa part au concile de Trente. A son retour en Portugal, il fut nommé par le roi à l'évêché de l'isle de saint Thomé en Afrique, qu'il refusa. Il fut depuis inquisiteur de la foi, exerça les principales charges de son ordre dans sa province, & mourut l'an 1563. Oleaster avoit composé divers commentaires sur l'écriture; mais nous n'avons que ceux qu'il a faits sur le Pentateuque & sur Isaïe. On conserve dans la bibliotheque du roi un manuscrit où est la comparution d'Oleaster au concile de Trente.* Antoine de *Sienne*, *bibliot. Domin.* Nicolas Antonio, & Andreas Schottus, *bibliot. Hisp.* Le Mire, *de script. sac. XVI.* Echard, *script. ord. FF. Prad.*

OLEN, poëte Grec, plus ancien qu'Orphée, étoit de Xanthe, ville de Lycie. Il composa plusieurs hymnes que l'on chantoit dans l'isle de Delos au jour des solemnitez. Il y en avoit un en l'honneur d'Argis & d'Ops, deux filles Hyperboréennes, qui étoient venues à Delos, & y étoient mortes. On chantoit cet hymne pendant que l'on jettoit de la cendre sur le tombeau d'Ops & d'Argis: c'est ce que rapporte Herodote: & il n'est pas vrai, suivant la version de Valla, que l'on jettât sur les malades de la poussiere ramassée sur le tombeau de la déesse Ops ou Cybele, que les Grecs appelloient *Hecaërge*. Quelques-uns ont dit qu'Olen étoit lui-même Hyperboréen, & qu'il étoit un de ceux qui fonderent l'oracle de Delphes, & qu'il y exerça le premier la fonction de prêtre d'Apollon. Il rendoit les oracles en vers hexametres; peut-être que par ce terme, il faut entendre des vers iambes, appellez *Senarii*. * Herodot. Callimachus, *l.* 4. Pausan. *l.* 1. *&* 9. Vossius, *de poët. Grac.* Bayle, *diction. critique.*

OLERON ou OLORON, sur le Gave ou la riviere, dite d'*Oleron*, ville de France en Bearn, avec évêché suffragant d'Auch, est nommée diversement par les anciens, *Illuro*, *Illurona*, *Loronensium & Ellorensium civitas*, *Elarona & Glore*. La ville, qui étoit grande, fut ruinée par les Normands dans le IX. siecle, & fut rebâtie vers l'an 1080. par Centulle vicomte de Bearn, d'Oleron. Elle est située sur une éminence, avec une vieille tour, arrosée de la riviere du Gave, qui la separe d'un faubourg, dit *Sainte-Marie*, où est le siege épiscopal. Saint Grat, évêque d'Oleron, assista au concile d'Agde l'an 506. Licere se trouva au IV. de Paris l'an 573. & au II. de Mâcon l'an 585. Abient a souscrit au VIII. de Tolede l'an 657. Oleron souffrit beaucoup dans le XVI. siecle, où les Calvinistes s'en rendirent les maîtres. Gerard le Roux, ou Roussel, l'un de leurs docteurs, fut mis sur le siege épiscopal de cette ville par la reine de Navarre. Le Gave d'Oleron est formé de ceux d'Aspe & d'Osseau, qui se joignent au-dessous de la ville.* De Marca, *hist. de Bearn.* Arnould Oihenard, *l.* 3. *notit. utriusq. Vascon. c.* 13. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* De Thou, *&c.*

OLERON, *Uliarius*, isle de France, sur les côtes de Saintonge, avec une forteresse de même nom, a cinq lieues de longueur, & en a dix ou douze de circuit. C'est l'Olarion d'Apollinaris Sidonius, seconde en lapins, comme Savaron l'a remarqué. Scaliger & Merula se sont trompez, lorsqu'ils ont cru que Sidonius vouloit parler de la ville de ce nom; car M. de Marca nous assure qu'on n'y trouve point de lapins; au contraire, l'isle d'Oleron en nourrit beaucoup.

OLESNIKI (Sbignée) cardinal & évêque de Cracovie dans le XV. siecle, a été un des plus grands hommes que la Pologne ait produits. Issu d'une noble & ancienne famille, il fut élevé à la charge de secretaire du roi Ladislas Jagellon, & suivit en cette qualité ce prince dans ses expeditions militaires, où il fut assez heureux pour lui sauver la vie, en renversant d'un tronçon de lance un cavalier, qui venoit droit à ce prince. Le roi l'auroit honoré sur le champ de l'ordre de chevalier, s'il n'eût reconnu dans ce brave sujet plus de penchant pour l'état ecclesiastique que pour celui des armes, il l'envoya donc peu après à Rome avec deux autres Seigneurs Polonois, pour prêter en son nom l'obedience au pape Jean XXII. Il le dépêcha depuis avec un autre seigneur vers l'empereur Sigismond, pour signifier à sa majesté Imperiale que lui & le duc de Lithuanie appelloient d'une sentence arbitrale qu'il avoit rendue contre eux, en faveur des chevaliers de Prusse. L'empereur indigné de cet appel, vouloit faire noyer ces deux ambassadeurs; mais les remontrances de son conseil l'arrêterent: il se contenta de les maltraiter de paroles, & les renvoya sans réponse. Il fut encore ambassadeur vers les chevaliers de Prusse, & une seconde fois auprès du même empereur, auquel il offrit les bons offices du roi son maître, pour ramener les Hussites à leur devoir. Au retour de ces emplois honorables, il fut élu évêque de Cracovie, & Ladislas se servit de lui, pour aller regler les limites de la Prusse & de la Samogitie. Il l'envoya ensuite ambassadeur vers le duc de Lithuanie, à la cour duquel il avoit déja paru en la même qualité. Ce duc avoit en vûe de faire ériger ses états en royaume; mais les Polonois ne s'accommodoient point de cela: leur roi, qui avoit été autrefois duc de Lithuanie, donnoit pourtant dans ce dessein: la décision de cette affaire fut renvoyée aux états de Pologne, où l'évêque de Cracovie parla avec tant de force contre cette proposition, qu'il fut absolument conclu de s'y opposer, & on le députa vers Vitolt duc de Lithuanie, pour essayer de le détourner d'une telle pensée. La réponse de ce prince fut trop ambigue pour satisfaire les Polonois: ainsi ils renvoyerent l'évêque de Cracovie pour lui offrir leur couronne, Ladislas leur roi & son cousin étant trop âgé pour la conserver encore long-tems: le duc craignant qu'il n'y eût quelque piege sous une telle offre, remercia, & content de se faire connoître roi de Lithuanie, titre que l'empereur Sigismond lui offroit, les menaces de l'évêque de Cracovie ne l'épouvanterent point. Enfin dans un voyage suivant, le même évêque obtint que le duc s'aboucheroit avec Ladislas dans un lieu où il se rendroit sous pretexte d'y prendre le divertissement de la chasse. Les Polonois se défiant que le grand âge de leur roi, n'affoiblît son esprit, jusqu'à condescendre aux ambitieux desseins du duc, ils le prierent de mener avec lui les principaux de son conseil, & sur-tout l'évêque de Cracovie, duquel ils avoient appris que le roi ne decideroit rien. Ce duc, qui connoissoit l'ascendant que ce prelat avoit sur l'esprit du roi Ladislas & sur celui des Polonois, mit tout en usage pour le gagner; honneurs,

soumissions, prieres, menaces, rien ne pût l'ébranler: il répondit fermement qu'il prefereroit toujours le bien de sa patrie à la faveur & aux tresors de tous les monarques du monde, & qu'il étoit resolu de perdre non-seulement son évêché, mais aussi sa vie, plûtôt que de manquer à ce qu'il croyoit être de son devoir. La mort de Vitolt arrivée peu après en 1430. mit ce prelat à couvert des funestes resolutions que ce duc avoit prises contre lui. Le roi envoya aussi-tôt l'évêque de Cracovie en Pologne, de crainte qu'il ne s'opposât au dessein qu'il avoit de mettre Struigillon frere de sa majesté en possession de la Lithuanie, au lieu de la réunir à la Pologne; & la veuve du duc le pria à son départ, d'emporter avec lui les tresors & les meubles du défunt, pour lui en faire part pendant sa vie, & les partager après sa mort à quelques églises de son diocese; mais il refusa genereusement cette riche dépouille. L'ingrat Struigillon revêtu de la dignité de duc de Lithuanie, retint le roi son frere comme prisonnier à Vilna, capitale du duché, sous pretexte que la Podolie qui en dépend, s'étoit declarée ne vouloir reconnoître d'autre souverain que le roi de Pologne. L'évêque de Cracovie s'étant mis à la tête de quelques principaux seigneurs, vola au secours de son maître; mais en chemin il apprit qu'il étoit en liberté; & ce prince pour punir l'ingratitude de son frere, envoya à quelque-tems de là sept de ses principaux conseillers en Lithuanie, qui déposerent Struigillon, & lui substituerent Sigismond frere de Vitolt, à qui l'évêque de Cracovie, qui étoit le chef de ce conseil, remit l'épée en main, & par là le duc de Lithuanie devint homme lige du roi de Pologne. Si ce prélat eut tant de fermeté & de zele pour le service de son prince, il n'en eut pas moins lorsqu'il fut question de s'opposer à lui pour les interêts de l'église. Koribut, chef des Heretiques de Bohême, qui après la mort de Ziska l'*Aveugle* leur general, se faisoient nommer *les Orphelins*. Koribut, dis-je, étant venu avec quelques autres du parti, trouver Ladislas à Cracovie, l'évêque y fit aussi-tôt cesser le service divin, jusqu'à aller le Jeudi saint hors de la ville faire le crême: ainsi le roi fut obligé de donner le congé aux Bohémiens, qui ne partirent qu'en faisant mille imprécations & menaces contre ce prélat. Ils envoyerent quelque tems après des ambassadeurs en Pologne, pour faire une ligue avec le roi contre les chevaliers de Prusse: ils sçurent si bien faire entendre que les peres du concile de Bâle, n'improuvoient pas absolument leurs opinions particulieres, que l'archevêque de Gnesne primat du royaume & quelques autres prelats, les reçurent à leur communion: au contraire notre prelat fit cesser une seconde fois le service divin dans Cracovie dès qu'ils y parurent; de quoi les ambassadeurs ayant envoyé leurs plaintes au roi, ce prince entra dans une si grande indignation contre lui, que non seulement il le maltraita de paroles, mais que même sans avoir égard aux remontrances de ce grand homme, il forma la resolution de le faire assassiner la nuit suivante. Le prelat en fut averti; mais sans s'étonner, au lieu de se renfermer dans son palais, il en partit à minuit pour aller à Matines à sa cathedrale, suivi d'un seul aumônier & d'un valet. Le roi revint de son emportement, & l'évêque le força encore à chasser de sa cour un prêtre Heretique, qui s'y étoit introduit: il poussa enfin jusqu'à menacer lui-même ce prince des censures ecclesiastiques, s'il ne restituoit à des églises particulieres, certaines terres qu'il avoit usurpées sur elles, pour les donner à des gentilshommes voisins pendant la guerre. Enfin Ladislas ayant jetté les yeux sur lui pour le mettre à la tête de l'ambassade qu'il avoit resolu d'envoyer au concile de Bâle, il ne put s'empêcher avant son départ, de faire à ce prince une vive remontrance en pleine assemblée des états generaux, pour lui representer plusieurs abus qu'il souffroit au prejudice des loix du royaume: il lui reprocha sa vie peu chrétienne, lui qui pour être roi de Pologne avoit embrassé la religion Catholique: il lui demanda le retranchement de plusieurs infames superstitions, qu'il avoit retenues du Paganisme: il lui dit que puisque les vives exhortations qu'il lui avoit faites plusieurs fois en particulier, & en presence de quelques-uns de ses confidens, n'avoient rien gagné sur lui, il étoit de son devoir de les lui faire en public; après quoi s'il ne se convertissoit, il feroit obligé de le traiter en pecheur public: qu'il auroit pû à la verité dissimuler comme quelques autres, & s'acquerir par là ses bonnes graces; mais que c'eût été se rendre prévaricateur de son ministere, & faire des actions d'un évêque mercenaire & d'un mauvais conseiller; & conclut qu'il prefereroit toujours le bien de sa patrie à ses propres interêts, & que par reconnoissance des bienfaits qu'il avoit reçus de sa majesté, il auroit toujours plus de soin de procurer son salut, que de se conserver ses bonnes graces. Le roi n'osa pas interrompre sa harangue; mais à la fin, il le taxa d'impudence pour lui avoir ainsi parlé sans l'aveu de l'archevêque de Gnesne son metropolitain, des autres prelats, & des autres seigneurs qui étoient presens; mais lorsque ce prince vit que toute l'assemblée applaudissoit à la genereuse fermeté d'un digne successeur de saint Stanislas, il rentra en lui-même, & resolut de changer de vie, & d'aimer plus qu'auparavant un prelat, qui se montroit le plus fidele de ses conseillers: aussi en mourant peu de tems après, il lui laissa par son testament, pour marque de sa bienveillance, l'anneau qu'il avoit reçu autrefois de la reine Hedwige sa premiere femme, comme étant la chose qu'il estimoit le plus au monde. Notre prelat, qui apprit en allant à Bâle, la mort du roi son maître, s'arrêta à Posnanie, où dans une assemblée qu'il convoqua brusquement, il fit déclarer roi le fils aîné du défunt en 1434. La jeunesse de ce prince fit murmurer les Polonois; mais l'évêque revenu à Cracovie, ramena les esprits, & étouffa par sa prudence toutes les semences de division. Le pape Eugene IV. informé du merite de l'évêque de Cracovie le nomma cardinal en 1437. L'antipape Felix V. qui se le vouloit attirer, le nomma aussi de son côté; mais il ne reçût le chapeau que des mains du pape Nicolas V. en 1447. Le jeune roi Ladislas ayant été élû roi de Hongrie, ce sage prelat l'y accompagna; mais ce prince infortuné ayant été tué à la funeste bataille de Varnes en 1444. l'évêque de Cracovie fit élire son frere Casimir pour son successeur. Il étoit duc de Lithuanie, & ses peuples ayant peine à se défaire de ce bon prince, ne voulurent point le laisser partir; ainsi quelques Polonois élurent Boleslas duc de Masovie; mais l'adroit cardinal rompit cette élection, & Casimir ayant quitté la Lithuanie, assembla les états generaux à Petricovie: là, le cardinal eut du bruit avec l'archevêque de Gnesne pour la préséance, de maniere que ce prelat quitta l'assemblée, emmenant avec lui plusieurs seigneurs de la grande Pologne, qui ne pouvoient souffrir qu'un prelat de la petite, quoique cardinal, eût le premier pas. Le cardinal Olesniki, pour ne pas rompre les états, prit aussi le parti de se retirer, afin de leur laisser la liberté de decider; ils le firent en sa faveur; mais en même tems ils ordonnerent qu'à l'avenir aucun prelat Polonois ne pourroit accepter le cardinalat, ni la legation dans le royaume, sans ordre exprès du roi, & des états. Dans une autre assemblée de la petite Pologne, il reprit avec sa liberté ordinaire, les fautes publiques du roi Casimir, & lui reprocha particulierement le tort qu'il faisoit à Michel fils de Sigismond duc de Lithuanie, en lui retenant l'heritage de ses peres: Il l'exhorta à le lui rendre, & lui declara qu'il ne vouloit plus être son conseil, afin qu'on ne lui imputât point d'approuver ses vices, & qu'il ne se tiendroit plus à sa cour que pour y servir de protecteur aux communautez opprimées. Il le reprit encore une autre fois de ce qu'il avoit repondu avec menaces aux ambassadeurs du duc de Masovie, & lui fit connoître qu'un roi ne devoit jamais offenser personne de fait ni de paroles, encore moins les ambassadeurs d'un ancien allié de la Pologne, & proche parent de sa majesté. Le mariage de Casimir ayant été conclu avec Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Albert V. il y eut encore dispute à Cracovie entre le cardinal & l'archevêque de Gnesne pour la ceremonie des épousailles; pour les mettre d'accord on fut d'avis de deferer cet honneur à saint Jean Capistran qui se trouvoit sur les lieux; mais comme ce saint religieux n'entendoit pas parfaitement l'allemand ni le polonois, on conclut que le cardinal feroit la ceremonie du mariage du roi & de la reine, & que l'archevêque les couronneroit & sacreroit. Ce fut la derniere action du cardinal

Olesniki, qui mourut à Sandomir le 1. Avril 1455. âgé de 66. ans. Il ne voulut point avoir d'autres heritiers que les pauvres, qu'il avoit toûjours aimez : ainsi il legua tous ses biens à divers hôpitaux & monasteres. * Cromer, *hist. de Pologne liv. XVI.* Auberi, *hist. des cardinaux, &c.*

OLESNIKI (Nicolas) de la même maison que le cardinal, *dont il vient d'être parlé*, fut assez malheureux pour se laisser seduire dans le XVI. siecle par François Stancarus ; & à la persuasion de cet Heretique il chassa de ses terres des religieux que le cardinal Olesniki y avoit fondez & établis : il fit briser & reduire en cendres les images qui étoient dans leur église, & fonda une église Protestante à Pinczovie l'an 1550. *Voyez* STANCARUS.

OLEVIAN (Gaspard) ministre Protestant d'Allemagne, & fils d'un boulanger de Treves, né le 10. Août de l'an 1536. étudia le droit à Paris & à Bourges, & la theologie à Geneve. De-là étant revenu dans son pays, il voulut enseigner la philosophie, & prêcher la doctrine des Protestans ; mais le clergé de Treves s'y opposa ; de sorte qu'Olevian prit le parti de se retirer à Heidelberg. Il y enseigna quelque tems, fut ensuite ministre dans quelques bourgs, & mourut le 15. Mars de l'an 1587. âgé de 51. ans. On a de lui quelques ouvrages, comme deux livres de dialectique ; des remarques sur les évangiles, &c. *Voyez la relation de sa vie & de sa mort*, par Jean Piscator.

OLGERDE, grand duc de Lithuanie, succeda l'an 1325. à son pere *Gedimin*, qui merita ce nom de *grand-duc*, parce qu'il poussa ses conquêtes jusqu'au Pont-Euxin. Il mourut l'an 1381. & eut pour successeur son fils JAGELLON, qui épousa une princesse Chrêtienne, & s'étant fait baptiser, prit le nom d'*Uladislas*. * Hornius, *orb. imper.*

OLGIAPTU ou OLGIAITU, *voyez* ALGIAPTU.

OLIBRIUS, gouverneur des Gaules, sous l'empereur Dece l'an 250. fit, dit-on, tous ses efforts pour faire consentir sainte Marguerite à l'épouser, & à renoncer au Christianisme ; mais n'ayant pû réussir dans son dessein, il la tourmenta cruellement, & la condamna enfin à avoir la tête tranchée. On croit que c'est le même qui fut general de l'armée sous l'empereur Aurelien, & à qui cet empereur donna vers l'an 274. la garde des frontieres de l'empire du côté de l'Euphrate. Revêtu d'un pouvoir absolu sur toute la Pisidie, province de l'Asie mineure, il y persecuta les Chrétiens avec beaucoup de cruauté, & fit aussi mourir sainte Marguerite, parce qu'elle étoit Chrétienne, & qu'elle refusa de l'épouser. Mais tous ces faits ne sont établis que sur des monumens apocryphes. * Pierre de Natalibus. Metaphraste, *dans le recit du martyre de sainte Marguerite.* Martyrologe Romain.

OLIBRIUS, *voyez* OLYBRIUS.

OLIENA, petite ville de Sardaigne, vers la côte orientale de l'isle, environ à dix-huit lieues de la ville de Cagliari vers le levant. * Mati, *diction.*

OLIER (Jean-Jacques) instituteur & fondateur du seminaire de saint Sulpice à Paris, né en cette ville le 20. Septembre 1608. étoit second fils de Jacques Olier maître des requêtes, & de Marie Dolu. Après avoir fait ses études, & pris le degré de bachelier en theologie, il fit un voyage à Rome, & à Notre-Dame de Lorette. Lorsqu'il fut de retour à Paris, il se lia étroitement avec Vincent de Paul instituteur de la mission ; & après avoir reçu l'ordre de prêtrise l'an 1633. il entreprit de faire une mission en Auvergne, où étoit située son abbaye de Pebrac. Au bout de six mois, il fut obligé par les poursuites de ceux qui s'opposoient à la reforme de cette abbaye à revenir à Paris. Il quitta son carosse & son train, & se prepara à une seconde mission en Auvergne, qu'il fit pendant dix-huit mois, avec un succès admirable. L'an 1638. il fit un voyage en Bretagne, pour y reformer un monastere de religieuses, où il établit l'observance reguliere. L'année suivante le cardinal de Richelieu lui écrivit que le roi l'avoit nommé à la coadjutorerie de Châlons sur Marne, & lui en envoya en même tems le brevet ; mais il refusa cette dignité ; & quelque tems après il s'engagea avec plusieurs ecclesiastiques, dans le dessein d'établir un seminaire, pour disposer aux saints ordres & aux fonctions sacerdotales, ceux qui embrassent l'état ecclesiastique : à quoi il fut excité par le pere de Gondren, general de la congregation de l'Oratoire. Olier fut destiné superieur de ce seminaire, que l'on essaya d'établir à Chartres ; mais on jugea à propos de faire cet établissement à Paris, ou aux environs. Au commencement de l'année 1642. il loua une maison à Vaugirard ; & quatre mois après, il fut prié par M. de Fiesque, curé de saint Sulpice, d'accepter sa cure, que ce dernier vouloit quitter, à cause des desordres qu'il voyoit dans sa paroisse. Il y consentit par zele pour la gloire de Dieu ; & après avoir refusé un évêché, il prit possession de cette cure au mois d'Août 1642. En même tems il appella auprès de lui les ecclesiastiques qui étoient à Vaugirard, & appliqua les uns au service de la paroisse, & les autres à la conduite du seminaire, dont l'établissement fut approuvé & confirmé par l'autorité des superieurs ecclesiastiques, & par des lettres patentes du roi. L'an 1652. il tomba malade, & se démit de sa cure entre les mains de l'abbé de saint Germain des Prez, qui la confera à Alexandre le Ragois de Bretonvilliers. Etant revenu de cette maladie, il alla établir un quatriéme seminaire au Pui en Velai ; car outre celui de Paris, il en avoit encore établi deux, l'un à Nantes & l'autre à Viviers. Il fit ensuite une mission generale dans le Vivarais, & rétablit l'exercice de la religion Catholique dans la ville de Privas, d'où elle étoit bannie depuis plus de trente ans. De là il revint à Paris pour y continuer ses saints exercices ; mais l'année suivante, étant alors âgé de 44. ans, il fut attaqué d'une apoplexie, qui le rendit paralytique de la moitié du corps. L'an 1654. il envoya de ses ecclesiastiques à Clermont en Auvergne pour y établir un seminaire. Il en donna d'autres pour accompagner une colonie de François, qui alloit habiter l'isle de Mont-Real dans la nouvelle France, & pour travailler à la conversion des Sauvages. Enfin, après tous ces établissemens, il mourut le 2. Avril 1657. âgé de 48. ans & demi. Il a laissé quelques ouvrages d'une spiritualité fort singuliere ; entr'autres des lettres imprimées à Paris chez Jacques Langlois au mont sainte Genevieve en 1672. Elles sont pleines de visions. * Le pere Giri, *vies des grands serviteurs de Dieu.* Nicole, *nouvelles lettres*, à Liege 1718. lett. 42.

OLIMPE, un des seigneurs de la cour d'Herode *le Grand*, qu'il envoya en ambassade avec Volumnius à Archelaüs roi de Cappadoce, pour se plaindre de ce qu'il avoit eu part aux mauvais desseins de ses fils. Depuis ce même prince l'envoya porter des lettres à *Auguste* pour des affaires de sa famille. * Josephe, *antiquit. liv. XVI. chap. 16.*

OLIMPE, fille d'Herode *le Grand* roi de Judée, & de sa cinquiéme femme, qui étoit Samaritaine, elle étoit sœur d'Archelaüs & d'Antipas, & épousa *Josephe* beau-frere de son pere. * Josephe, *antiq. liv. XVII. chap. 1.*

OLIMPE, *voyez* OLYMPE.

OLIMPIA FULVIA MORATA, *cherchez* FULVIA MORATA.

OLIMPIAS, *voyez* OLYMPIAS.

OLIMPIODORE, *voyez* OLYMPIODORE.

OLIMPIQUES, *voyez* OLYMPIADES & OLYMPIQUES.

OLINDE, ville du Bresil, dans l'Amerique meridionale, en la capitanie de Fernambuco, dont elle est capitale, est située sur une colline, avec un port vers l'embouchure du fleuve Bibiride, & une forteresse dite de saint George. Les Hollandois la prirent en 1629. mais dans la suite, ils l'abandonnerent : de sorte que depuis ce tems-là, les Portugais en sont les maîtres, aussi-bien que de tout le territoire.

OLITE, petite ville du royaume de Navarre, en Espagne. Elle est capitale d'une châtellenie ou majorat, & située sur la riviere de Cicados, à huit lieues de Pampelone vers le midi. * Mati, *diction.*

OLIVA, abbaye celebre de Pologne de l'ordre de Cîteaux, à une lieue de Dantzic, au bout d'un fauxbourg de cette ville nommé *Heylbron*, & de la plaine qui forme la côte du golfe de Dantzic. Elle fut fondée en 1180. par

Subislas prince de Cassubie & de Pomerellie, à ce que nous apprend Gaspard Schutz. Quelques ducs de Pomeranie y ont leurs tombeaux. Cette abbaye qui est de l'ordre de Cîteaux, fut pillée, brûlée & rasée en 1577. par ceux de Dantzic, qui faisoient la guerre aux Polonois : mais ils furent contraints de payer cinquante mille florins pour la rétablir. C'est le seul lieu de Pologne où il y ait une imprimerie. Mais ce qui lui a acquis le plus de reputation, c'est la paix qu'on y traita avec les couronnes de Pologne & de Suede, sous les regnes de Casimir, & de Charles Gustave. Ce dernier mourut avant la conclusion du traité en 1661. mais sa mort n'apporta aucun retardement à l'execution. Le roi de Pologne nomme l'abbé d'Oliva, mais ce doit être un gentilhomme Prussien ; la province conservant toujours le privilege de voir remplir ses charges & ses benefices par des gens du pays. L'abbaye est reguliere. * *Memoires du chevalier de* Beaujeu. Mati, *diction.*

OLIVA (Alexandre) general de l'ordre de saint Augustin, puis cardinal, nâquit à Saxoferrato, de parens pauvres. A l'âge de trois ans, il tomba dans l'eau, d'où l'on dit qu'il fut tiré mort. Sa mere le porta dans une église de la sainte Vierge, où il recouvra la vie : miracle qui fut admiré de tout le monde. Il fut mis fort jeune chez les Augustins, étudia à Rimini, à Bologne & à Perouse, & après avoir professé la philosophie dans la derniere de ces villes, il fut encore nommé pour y enseigner la theologie. Dans la suite, il fut élu provincial, & quelque tems après, fut forcé d'accepter la charge de procureur general de l'ordre : ce qui l'obligea d'aller à Rome, où son sçavoir & sa vertu furent admirez, malgré son extrême humilité qui le portoit à se cacher. Le cardinal de Tarente, protecteur de son ordre, ne put lui persuader de se trouver dans les disputes publiques, où l'on souhaitoit de voir éclater sa grande érudition. Cependant comme il étoit sublime theologien, & orateur très-éloquent, il écrivoit & prêchoit avec beaucoup de force contre le vice & le desordre. Il parut dans les chaires des premieres villes d'Italie, à Rome, à Naples, à Venise, à Bologne, à Florence, à Mantoue, & à Ferrare, & fut élu vicaire general de son ordre, puis general l'an 1459. & enfin cardinal l'an 1460. par le pape Pie II. Ce sçavant pape lui donna ensuite l'évêché de Camerino, & se servit de lui en diverses occasions. Oliva mourut peu de tems après à Tivoli, où étoit la cour Romaine, le 21. Août de l'an 1463. en la 55. année de son âge. Son corps fut porté dans l'église des Augustins de Rome, où l'on voit son tombeau de marbre avec son épitaphe. On a de lui divers traitez ; *De Christi ortu sermones centum* ; *De cœna cum apostolis facta* ; *De peccato in Spiritum sanctum* ; *Orationes elegantes, lib. I. &c.* * Joseph Pamphylus, *chron. ord. S. August.* Ambrosius Coriolanus, *in chron. August.* Onuphre, *in chron.* Thomas Gratiani, *in Anast.* Anton. Possevin, *in appar. sacr.* Bzovius, *in annal. eccl. T. XVII. ad ann.* 1463. *n.* 34. Cornelius Crusius, *in elog. virorum illustrium August.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Ciaconius, &c.

OLIVA (Jean-Paul) general des Jesuites, né à Genes l'an 1600. d'une illustre famille qui a donné deux doges à cette republique. Après s'être consacré à Dieu dans la societé des Jesuites, il se distingua par ses prédications, fut chargé de la conduite du college des Allemands, puis de celle du noviciat ; & enfin fut élu general de son ordre l'an 1661. Il ne quitta pas pour cela les exercices de la chaire : car le pape Innocent X. le fit prédicateur du palais apostolique, emploi qu'il exerça sous trois autres papes, Alexandre VII. Clement IX. & Clement X. Il mourut l'an 1681. dans la maison du noviciat à Rome, après avoir passé plus de 65. ans dans la societé, & après avoir exercé plus de vingt ans le generalat. C'est lui qui a fait construire & peindre cette belle église des Jesuites, qui est une des merveilles de Rome. Plusieurs personnes illustres avoient commerce de lettres avec lui. On a fait un recueil des siennes imprimé à Venise l'an 1681. par lequel on peut juger de la réputation qu'il s'étoit acquise, aussi-bien que par ses autres ouvrages imprimez à Lyon. * *Mem. du tems.*

OLIVA, ville d'Espagne dans le royaume de Valence. Elle est située presque à l'embouchure de la riviere, près la source de laquelle est la ville de Çontayna. Les environs d'Oliva sont renommez par la merveilleuse fertilité de leur terroir, extrêmement abondant en sucres, en olives, ris, vin, soye, lin, & canobes, dont on donne le fruit aux mulets au lieu d'avoine, afin d'augmenter leur force. Il y a quantité de très-bonnes figues & beaucoup d'amandiers qui fleurissent en Janvier. * Daviti, *Valence.*

OLIVARÉS, comté d'Espagne, dans la Castille vieille proche de Valladolid, avec titre de grandesse, appartient à la maison de Guzman. HENRI de Guzman, comte d'Olivarés, fut ambassadeur à Rome sous Philippe II. roi d'Espagne. La faveur de son fils GASPARD de Guzman, comte-duc d'Olivarés, sous Philippe IV. est aussi connue que sa disgrace. Marguerite de Savoye, autrefois duchesse de Mantoue, exerçoit la viceroyauté de Portugal, où Michel Vasconcellos, secretaire du comte-duc, traitoit très-rudement les peuples, sans se soucier des ordres de la princesse. Après que les Portugais eurent secoué le joug des Espagnols l'an 1640. Marguerite & l'ambassadeur de l'empereur, accuserent le comte duc d'Olivarés d'être seul la cause des malheurs de l'état. Le roi lui commanda de se retirer de la cour ; & ce ministre mourut peu après de déplaisir. Il eut pour successeur en sa faveur dom Louis de Haro-Guzman, qui étoit son neveu, mais qui n'avoit pas sujet de l'aimer. Ce dernier fut duc de Carpio, comte-duc d'Olivarés, &c. ministre d'état, & conclut l'an 1659. avec le cardinal Mazarin la paix des deux couronnes : ce fut pour cette raison que le roi d'Espagne lui érigeant l'an 1660. le marquisat de Carpio en duché-grandesse de la premiere classe, lui donna aussi surnom *de la Paz*, pour éterniser dans sa famille la mémoire de ce grand ouvrage de la paix. Nous avons diverses relations de la disgrace du comte-duc d'Olivarés qui mourut le vingt-six Novembre 1661. entre-autres une de Ferrante Pallavicini. *Voyez* GUZMAN.

OLIVARIUS, *cherchez* OLIVIER.

OLIVE (Pierre-Jean) de Serignan, frere Mineur dans le diocese de Beziers, ne s'étant pas contenté de pratiquer la pauvreté, telle qu'elle est prescrite par la regle de saint François & ayant repris les religieux qui transgressoient cette regle, s'en fit autant d'ennemis qui resolurent de le pousser à bout. Les ouvrages d'Olive leur en faciliterent les moyens : outre un traité de la pauvreté, il avoit fait un commentaire sur l'apocalypse, & quelques autres traitez, où ses expressions peu mesurées donnerent lieu de l'accuser de diverses erreurs. Il soûtenoit, disoit-on, que l'église alloit être plus parfaite qu'elle n'avoit été jusqu'alors ; qu'éclairée du saint Esprit, elle auroit de nouvelles lumieres ; que l'ancienne église corrompue alloit être éteinte pour faire place à une église plus parfaite ; que les enfans ne reçoivent point de grace par le baptême ; que l'ame n'est pas la forme du corps ; que l'essence divine engendre & est engendrée. Olive soupçonné d'enseigner une doctrine si pernicieuse, eut ordre en 1282. de donner ses ouvrages à examiner, & il les mit entre les mains de sept religieux de l'ordre, dont quatre étoient docteurs, & trois bacheliers de l'université de Paris, qui jugerent que quelques-unes des propositions avancées par ce religieux étoient dangereuses, & que d'autres pouvoient avoir un mauvais sens. On assure qu'Olive acquiesça à cette censure ; mais il n'en fut pas de même de tous ses sectateurs ; & même on assure qu'entre les freres Mineurs il y en eut qui par entêtement pour lui s'obstinerent à soûtenir les erreurs qu'il avoit desavouées. Leur temerité obligea le pape Nicolas IV. d'ordonner en 1290. aux superieurs de l'ordre d'agir contre eux. Ils furent arrêtez, & avec eux plusieurs autres religieux qui ne meritoient pas un pareil traitement ; mais Olive ne fut pas du nombre. On se contenta de le faire venir en 1292. au chapitre general qui se tint à Paris ; & une sincere & precise exposition de sa doctrine le justifia pleinement. On assure qu'il mourut dans le couvent de Narbonne l'an 1297. & que Dieu manifesta sa sainteté & son innocence par les miracles, qui se firent à son tombeau ; cependant il y a encore des gens qui le croyent coupable des erreurs qu'on lui a imputées, & M. Dupin paroît avoir été de ce sentiment, dans sa bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIII. siecle. Il est vrai que ceux de ses freres qui ne s'accommodoient pas de la desappropriation, telle qu'elle étoit prescrite par la regle de S. François, n'ou-

blierent rien pour noircir sa memoire, qui fut, dit-on, condamnée par le pape Jean XXII. en même-tems que ses livres furent brûlez, après avoir été examinez par le cardinal Nicolas évêque d'Ostie; mais ces livres après avoir été long-tems défendus, furent examinez de nouveau par ordre du pape Sixte IV. qui declara en consequence qu'il n'y avoit rien de contraire à la foi & aux bonnes mœurs. * Luc Wading. *annal. Min. tom.* 2. Dominic. de Gubernatis, *orb. Seraph. tom.* 1. *l.* 5. *c.* 6.

OLIVENÇA, ville de Portugal, dans la province d'Alenceu, est située sur la Guadiana, & est bien fortifiée. Les Espagnols la prirent l'an 1658. & la rendirent par la paix de Lisbonne de 1658. Olivença est au-dessous de Badajox.

OLIVERA, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, aux confins du royaume de Grenade, à sept ou huit lieues de Cordoue vers le sud. On croit que cette ville pourroit être la petite ville des Turdules, laquelle on nommoit *Attubi*, *Atubi*, *Acubis*, & *Claritas Julia.* * Mati, *diction. geograph.*

OLIVERO, riviere de la Sicile qui arrose la côte septentrionale de la vallée de Demona, & qui prend son nom d'Olivero, où elle passe aussi-bien qu'à Monte-Albano, après quoi elle va se jetter dans la mer près de Tidaro, entre Patti & Melazzo. Les Latins l'appellent *Oliverius Fluvius*, anciennement *Helicon.*

OLIVES, ou montagne des Olives, *voyez.* MONT DES OLIVIERS.

OLIVET, *cherchez.* MONTE OLIVETO.

OLIVET, ou OLIVETO, principauté du royaume de Naples, vers le milieu de la Basilicate.

OLIVETAN (Robert) parent de Jean Calvin, est le premier qui ait publié une bible françoise sur l'hebreu & sur le grec, pour les Protestans des vallées qui l'engagerent à ce travail. Elle a été imprimée à Neufchâtel l'an 1535. qui est la premiere année de la Pretendue Reformation des Huguenots. Olivetan entreprit de traduire la bible sur l'hebreu, sans avoir une connoissance suffisante de cette langue, en consultant les anciens interpretes de l'écriture, aussi-bien que les nouveaux; & préferant la version des Septante, ou celle de saint Jerôme, lorsqu'il croyoit qu'elles formoient un meilleur sens. Sa traduction ne fut pas tout-à-fait approuvée de Calvin, qui la trouva écrite en un langage trop dur & barbare. C'est pourquoi il travailla dans la suite du tems à en adoucir les expressions, ou plûtôt à la refaire: de sorte qu'il n'y a eu qu'une édition de la bible d'Olivetan, qui est devenue assez rare. On attribue celle qui suivit à Calvin, qui ne sçavoit pas plus l'hebreu que son parent Olivetan, mais qui écrivoit avec une plus grande facilité en françois. * M. Simon.

OLIVETO, general de l'ordre des Heronymites, *voyez.* LOUP D'OLMEDO.

OLIVIER, (Jacques) premier president au parlement de Paris, au commencement du XVI. siecle, fut nommé par le roi Louis XII. avocat general en ce parlement, où il étoit déja très-considere. Les services qu'il rendit au roi & au public dans cet emploi, le firent honorer l'an 1507. de l'office d'un des presidens de la cour. Trois ans après, il fut créé chancelier du duché de Milan, dont le brave Gaston de Foix étoit gouverneur; & fut enfin élevé à la premiere dignité du parlement de Paris l'an 1517. par le roi François I. & mourut le 20. Novembre 1519.

OLIVIER (François) chancelier de France, & fils de JACQUES, premier president, après avoir été conseiller de la cour, & maître des requêtes, & s'être bien acquitté de plusieurs ambassades importantes, obtint à la recommandation de Marguerite reine de Navarre, sœur du roi François I. une charge de president à mortier dans le parlement de Paris, le 12. Juin 1543. Il avoit déja été chancelier, & chef du conseil de la même reine. Dans la suite, après avoir été chargé de la garde des sceaux, dont Matthieu de Longuejoue avoit été déchargé, il fut nommé chancelier de France, par lettres données à Remorentin le 18. Avril 1545. Olivier étoit docte, éloquent, judicieux, sincere, bon ami, & doué d'un courage inflexible, & d'une force d'esprit qui ne se relâchoit jamais de ce qu'il devoit à son roi & à sa patrie. Après la mort de François I. Henri II. son fils, à la persuasion de la duchesse de Valentinois, lui ôta les sceaux, sous pretexte de le soulager dans ses infirmitez, & dans sa vieillesse. En effet, ce grand homme avoit été attaqué de paralysie; & ensuite s'étant remis un peu trop tôt à l'exercice de sa charge, il avoit été extrémement incommodé de la vûe, par une descente d'humeurs sur les yeux. En quittant sa charge, il obtint la reserve des droits & honneurs qui y sont attachez, par lettres données à Chambor le 2. Janvier 1551. Après cela il se retira chez lui: & l'an 1559. ayant été rappellé à la cour par le roi François II. il fut retabli en l'exercice de sa charge. Ce fut vers ce tems-là que l'empereur Ferdinand I. envoya l'évêque de Trente, ambassadeur en France, pour y demander la restitution de Metz, Toul & Verdun. Ce prince s'étoit servi à ce dessein de la conjoncture du regne d'un roi pupille, pour gagner quelqu'un du conseil; mais le chancelier qui y presidoit heureusement, & qui avoit trop d'experience pour ne pas découvrir les intentions de l'évêque de Trente, ouvrit lui-même les avis dans le conseil, & dit hardiment qu'il falloit faire trancher la tête à celui qui favoriseroit les demandes de l'empereur. Une proposition si hardie ferma la bouche à ceux que l'évêque de Trente avoit gagnez. Le chancelier Olivier mourut à Amboise le 30. Mars 1560. Son corps fut rapporté à Paris, & enterré à saint Germain de l'Auxerrois près de son pere. Divers auteurs ont parlé avec éloge de ce chancelier, comme M. de Thou, Godefroi, &c.

I. Ils descendoient de JACQUES Olivier, seigneur de Leuville & du Coudrai près Châtres, natif de Bourgneuf près la Rochelle, qui vint s'établir à Paris, où il fut procureur en parlement, & qui étoit mort en Mai 1488. que *Jeanne* de Noviant, fille d'*Etienne* de Noviant, procureur du roi en la chambre des comptes, sa veuve fut élue tutrice de leurs enfans, qui furent, 1. JACQUES, qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Etienne*, seigneur de Leuville; 4. *Jean*, religieux de saint Denys en France, dont il fut élû abbé, & dont il se déporta en faveur du cardinal de Bourbon, & eut l'abbaye de S. Medard de Soissons, laquelle il échangea en 1532. pour l'évêché d'Angers, & mourut en 1540; 5. autre JEAN, qui a fait *la branche de* MANCI *& de* MORANGIS, *rapportée ci-après*; 6. *Claude*, seigneur de Balainvilliers, qui épousa *Marie* Maigné, dame en partie de la Borde-Fournier; 7. autre *Jean*, qui s'habitua en Nivernois, où il laissa posterité; 8. *Nicolle*, mariée à *Germain* Valain, avocat en parlement; & 9. *Jeanne* Olivier, qui épousa *Jacques* Rapouel, seigneur de Varastre, lieutenant general de Melun.

II. JACQUES Olivier, seigneur de Leuville, Villemaréchal & Puiseux en France, premier president en parlement, mort le 20. Novembre 1519. *dont il est parlé ci-dessus*, épousa 1°. *Geneviéve* Tueleu, fille de *Nicolas*, seigneur de Celi, & de *Philippe* de Ganai, sœur de *Jean* de Ganai, chancelier de France, dont il eut *Jacques* Olivier, reçu conseiller-clerc au parlement de Paris, le 7. Septembre 1521. mort le 10. Octobre suivant, & inhumé à saint Germain l'Auxerrois: 2°. il épousa *Magdelaine* Luillier, fille de *Gilles*, seigneur d'Ursines, & de *Jeanne* de Chanteprime, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Antoine*, évêque de Lombez, abbé de la Valasse, seigneur de Villemaréchal, qui se fit de la religion Pretendue-Reformée, suivit la duchesse de Ferrare, & vivoit en 1571; *Jean*, archidiacre d'Angers, & doyen de l'église de Paris; *Catherine*, mariée à *Jean* Boisleve, baron de Persan, conseiller au grand conseil; & *Magdelaine* Olivier, qui épousa *Jean* de la Salle, seigneur de Carriere, capitaine de S. Germain en Laye, & mourut en 1580.

III. FRANÇOIS Olivier, seigneur de Leuville &c. chancelier de France, mort le 30. Mars 1560. *dont l'éloge est rapporté ci-devant*, épousa le 14. Mai 1538. *Antoinette* de Cerisai, fille de *Nicolas*, baron de la Riviere, bailli de Costentin, & d'*Anne* Bohier, dont il eut, JEAN, qui suit; *Antoine*, mort jeune, destiné à l'évêché de Lombez; *François*, chevalier de Malte, tué au siege de Malte en 1565; *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Monchi, seigneur de Senarpont, &c; & *Magdelaine* Olivier, alliée 1°. à

Louis de sainte Maure, marquis de Nesle : 2°. à *Jean* de Balsac, seigneur de Montagu.

IV. JEAN Olivier, seigneur de Leuville, baron du Hommet & de la Riviere, gentilhomme de la chambre du roi, mourut en 1597. Il épousa le 17. Fevrier 1567. *Susanne* de Chabannes, fille de *Charles*, seigneur de la Palice, &c. & de *Catherine* de la Rochefoucauld, dont il eut, JEAN II. qui suit; *Louis*, reçu chevalier de Malte à quinze ans le 19. Mars 1604; *François*, seigneur de Fontenai en Normandie, & de Villemaréchal, abbé de S. Quentin de Beauvais; *Catherine*, mariée le 10. Fevrier 1586. à *Nicolas* le Roux, seigneur de Bourgtheroude, president au parlement de Rouen; *Susanne*, alliée à *Sebastien* le Hardi, seigneur de la Trousse, grand prévôt de l'hôtel du roi; *Marie*, qui épousa *François* de Chauvigni, baron de Blot; *Magdelaine*, femme de *René* Hurault, seigneur de Bonvilliers & du Marais; *Marguerite*, alliée 1°. à *Louis* de Crevant, seigneur de Bauché : 2°. à *Jean* Savari, seigneur de Lancôme; & *Françoise* Olivier, mariée le 6. Fevrier 1604. à *Pierre* du Bois, seigneur de Fontaines-Marant & du Plessis en Touraine.

V. JEAN Olivier II. du nom, seigneur de Leuville, baron du Hommet, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mort le 15. Septembre 1641. avoit épousé le 31. Janvier 1598. *Magdelaine* de l'Aubespine, fille de *Guillaume*, seigneur de Châteauneuf, & de *Marie* de la Châtre, dont il eut, LOUIS, qui suit; *Claude*, chevalier de Malte; *Charles*, abbé de Fontenai; *Anne*, mariée à *Pierre* de Mornai, seigneur de Villarceaux; *Marie*, & *Elizabeth*, religieuses à Faremoutier; *Magdelaine*, religieuse à la Magdelaine près Orleans; *Gasparde*, religieuse au Pont-aux-Dames; & *Susanne* Olivier, religieuse.

VI. LOUIS Olivier, marquis de Leuville, baron de la Riviere, &c. né en 1601. fut lieutenant general des armées du roi, & mourut le 5. Août 1663. Il épousa par contrat du 23. Octobre 1636. *Anne* Morand, fille de *Thomas*, seigneur du Mesnil-Garnier, tresorier de l'épargne, & grand tresorier des ordres du roi, & de *Jeanne* Cauchon, morte le 9. Septembre 1698. âgée de 79. ans, dont il eut CHARLES, qui suit; & *Marie-Anne* Olivier, mariée le 2. Mai 1660. à *Antoine* Ruzé, marquis d'Effiat, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 21. Fevrier 1684. âgée de 46. ans.

VII. CHARLES Olivier, marquis de Leuville, cornette des chevaux-legers de la garde du roi, &c. mourut en Novembre 1671. âgé de 22. ans, sans laisser de posterité de *Marguerite* de Laigue, fille de *François* seigneur de Laigue, baron de Chandieu, & de *Reine* d'Orling, niéce de *Geoffroi* & marquis de Laigue, capitaine des gardes du corps de Philippe de France, duc d'Orleans, qu'il avoit épousée le 10. Novembre 1670. elle mourut le 20. Avril 1719. âgée de 67. ans.

SEIGNEURS DE MANCI, & de MORANGIS.

II. JEAN Olivier, dit *le Jeune*, fils puîné de JACQUES Olivier, seigneur de Leuville, &c. & de *Jeanne* de Noviant, fut secretaire du roi, & épousa *Perrette* Loppin, dame de Manci & de Morangis, dont il eut, *Pierre*, abbé de S. Crespin de Soissons; *Nicolas*, mort sans alliance; *Gaston*, vivant en 1529; *Jeanne*, mariée à *Pierre* le Bossu, seigneur de Montion; *Perrette*, dame de Morangis, alliée à *Antoine* Barillon, seigneur de Murat, dont des enfans; & *Magdelaine* Olivier, dame de Manci, Olisi, & Banjacourt, mariée 1°. en 1528. à *Georges* Heroust, seigneur de Carrieres, secretaire du roi : 2°. en 1539. à *Socin* Vitel, seigneur de Lavau. *Voyez* le Feron. Blanchard. du Chesne. Le pere Anselme, &c.

OLIVIER DE MALMESBURI, que d'autres appellent *Elmer* ou *Egelmer*, religieux Benedictin, étoit Anglois, & vivoit dans le XI. siecle. Il étoit très-sçavant dans les mathematiques, particulierement dans l'astrologie, & se mêloit de predire l'avenir. Comme il se plaisoit aux choses extraordinaires, il voulut un jour imiter Dedale, & voler en l'air. Dans ce dessein, il monta sur le haut d'une tour d'où il s'élança en l'air; mais les ailes qu'il avoit attachées à ses bras & à ses pieds, ne le porterent qu'environ six-vingts pas loin de cette tour. Il se cassa les jambes en tombant, & mourut à Malmesburi l'an 1060. * Pitseus, *de illust. Ang. scr.*

OLIVIER (Seraphin) cardinal, évêque de Rennes en Bretagne, étoit natif de Lyon, étudia à Bologne en droit civil & canon; & étant allé à Rome, fut fait auditeur de Rote par le pape Pie IV. Il fut doyen de ce corps, & exerça cet emploi pendant quarante ans. Gregoire XIII. Sixte V. & Clement VIII. l'employerent en diverses nonciatures. Ce dernier l'ayant fait patriarche d'Alexandrie, lui donna l'an 1604. le chapeau de cardinal, à la recommandation du roi Henri *le Grand*. Il fut évêque de Rennes après le cardinal d'Ossat; mais il résigna cet évêché sans en avoir pris possession, & mourut l'an 1609. * Juste Lipse, *ep.* 53. *&* 56. D'Ossat, *l.* 2. *ep.* 4. *& l.* 8. *ep.* 145. Frizon, *Gall. purpur.* Sandere, *de Cardin.* Sponde, *in annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Redon.*

OLIVIER ou OLIVARIUS (Jean) jurisconsulte, étoit de Gand. Il n'avoit que dix-sept ans, quand il commença à enseigner le grec dans sa patrie. Il a composé diverses poësies, & deux tragedies, Michée & Nabuchodonosor. * Sweertius, *pag.* 457.

OLIVIER ou OLIVARIUS (Pierre-Jean) de Valence en Espagne, florissoit en 1536. Il a traité de la prophetie & de l'esprit prophetique. * Konig, *biblioth.*

OLIVIER (Pierre) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né en Provence, & fit imprimer à Paris en 1540. un petit traité *de inventione dialectica*, où il promettoit de traiter toute la philosophie d'une maniere nouvelle, si le public goûtoit cet essai. Cet écrivain professoit alors la theologie, & fait voir de l'esprit. On ne parle point de lui, & on ne sçait si c'est le même que le theologien de qui Du Verdier dit qu'il fit imprimer un traité *de la connoissance de Dieu & de nous-mêmes*, & un autre *de la gloire de Dieu*, imprimé à Paris en 1556. * Echard, *script. ord FF. Præd. tom.* 2.

OLIVIER (N...) peintre de Londres, peignoit à gomme toutes sortes de sujets; mais il s'est occupé davantage à faire des portraits. Il en a fait quantité dans les cours des rois d'Angleterre Jacques & Charles, & personne n'a mieux réussi que lui en ce genre. Il eut un disciple nommé *Couper*, qui passa au service de la reine Christine de Suede. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

OLIVIER, abbé, *cherchez* BOIS (Jean du)

OLIVIER DE CLISSON, *cherchez* CLISSON.

OLIVIER LE DAIN, barbier, *cherchez* LE DAIN (Olivier.)

OLKA, OLHA, c'est un petit lac de la Lithuanie; éloigné de dix lieues de la ville de Rohaczow, vers le nord. Il n'entre aucune riviere dans ce lac, & cependant il en sort d'eux, l'Olha, & la Dobossina. * Mati, *dictionaire.*

OLLER (Bernard) dit communément *Olerius* & *Olensis*, general de l'ordre des Carmes, étoit de Manresa, petite ville de Catalogne, sur le Cardonner. Il étoit sçavant, homme de bien, bon religieux, & fut choisi l'an 1375. pour être le chef de son ordre dans le chapitre general qui fut tenu au Pui. Dans le tems qu'il étoit occupé à la visite de ses monasteres l'an 1378. l'église fut déchirée par un schisme entre Urbain VI. & Clement VII. Oller suivit le parti de ce dernier; & Urbain pour s'en venger, fit élire general Melchior de Bologne. Plusieurs monasteres furent neanmoins toûjours soumis à Oller, qui mourut l'an 1388. à Bruges, dans le tems qu'on y tenoit le chapitre general. Il a laissé quelques ouvrages; *De origine ordinis Carmelitani*; *De immaculata Virginis conceptione*, *&c.* * Possevin, *in appar. sacr.* Boësius, *in Catal. general. Carm.* Le Mire, *in auct. de script. eccl. &c.*

OLMEDO (Sebastien) ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est du diocese d'Avila dans la Castille vieille, vivoit vers l'an 1560. & composa une chronique des generaux de l'ordre de saint Dominique dont il étoit, & des hommes illustres de leur tems, qui n'a point été imprimée, & qu'on garde dans la maison de l'ordre à Rome. Quelques auteurs ont dit que cette chroni-

que finissoit au XXII. general, & d'autres prétendent qu'elle va jusqu'à l'an 1560. mais Fontana, qui l'avoit vûe, assure qu'elle finit à l'an 1544. au XLIV. general Le pere Echard, de qui l'on a pris ce qu'on dit ici, ajoûte que dans ce qu'il en a vû de cité touchant les XIII. & XIV. siecles, elle n'est pas fort exacte. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

OLMO (Francisco) medecin de Bresse en Italie, sur la fin du XVI. siecle, étoit sçavant en toute sorte de litterature, & mourut l'an 1600. à Desenzano, près de Bresse. Nous avons divers ouvrages de sa façon en prose & en vers. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Vander Linden, &c.

OLMUTZ, ville du royaume de Bohême. Elle est épiscopale, suffragante de Prague, & située dans la Moravie sur la Morave, à dix lieues de Brinn, vers l'orient septentrional. Cette ville bien fortifiée, s'étant trop facilement rendue aux Suedois, & si bien défendue contre les Imperiaux, qu'ils ne la purent recouvrer que par la paix de Munster, fut dépouillée de la qualité de capitale de Moravie, qui fut transferée à Brinn, où ses évêques ont fait depuis leur residence. Au reste on croit communément qu'Olmutz est l'ancienne *Eburum*, ville des Quades. Sur la fin du XV. siecle Jean Stiakoka, & quelques autres chanoines reguliers, bâtirent à Olmutz un monastere, à qui Alexandre VI. donna le nom de chanoines de Latran. Le prévôt de cette église se sert d'habits pontificaux, & a voix & seance dans les états de Moravie. D'autres prévôtez en ont dépendu autrefois. * Robbe, *geographie.* Baudrand. Penot, *hist. trip. canon. regul.*

OLNEI (Jean) Chartreux d'Angleterre, dans le XIV. siecle, vers l'an 1350. composa divers traitez de pieté; comme les miracles de la sainte Vierge en cinq livres; & des meditations solitaires. * Petreius, *biblioth. Cart.* Pitseus, *de script. Angl.*

OLON, ville de Palestine dans la tribu de Juda, située entre Gosen & Giso. Elle fut accordée aux Levites. * *Josué, c. 15. v. 51. c. 21. v. 15.*

OLONA, riviere du duché de Milan. Elle a sa source vers le lac de Lugano, baigne la ville de Milan, & va se décharger dans le Pô, à six ou sept lieues au-dessous de Pavie. * Mati, *diction.*

OLONE, bourg de France situé sur la côte de Poitou, où il a un grand port, à neuf lieues de Luçon vers le couchant. Olone a un grand fauxbourg, qu'on nomme *les Sables d'Olone*, en latin *Arenæ Olonenses.* Les habitans de ce bourg sont bons matelots. * Mati, *dictionaire.*

OLONOIS (L') fameux avanturier du XVII. siecle, étoit natif de Poitou, près d'Olone, dont il a retenu le nom. Il quitta la France dès sa jeunesse, & s'embarqua à la Rochelle, où il s'engagea à un habitant des isles de l'Amerique, qui l'y emmena, & le fit servir trois ans en qualité d'engagé. Lorsqu'il fut sorti de servitude, il se retira sur la côte de saint Domingue, où il se joignit aux boucanniers. Après avoir mené ce genre de vie pendant quelque-tems, il voulut aller faire des courses avec les avanturiers François, qui se retiroient à l'isle de la Tortue, proche la grande isle Espagnole. Il fit fort peu de voyages en qualité de soldat: car ses camarades le prirent bientôt pour commandant, & lui donnerent un vaisseau, avec lequel il fit quelques prises. Se voyant pris des Espagnols qui lui tuerent presque tout son monde, & le blesserent, il se mit parmi les morts, & sauva sa vie par ce stratagême. Dès qu'ils se furent retirez, il prit l'habit d'un Espagnol qui avoit été tué dans le combat, & s'approcha de la ville de Campesche, où il trouva moyen de parler à quelques esclaves, ausquels il promit de les mettre en liberté s'ils vouloient lui obéir: ce qu'ils accepterent. Ces esclaves amenerent le canot de leur maître en un lieu où l'Olonois les attendoit, afin de s'embarquer & de se sauver. Cela leur réussit si bien, qu'en peu de jours ils furent à la Tortue. Les Espagnols qui croyoient l'avoir tué, firent vainement des feux de joie de sa mort, & apprirent bientôt qu'il étoit en état de leur faire de nouvelles peines. Le gouverneur de la Havane ayant été averti que l'Olonois croisoit sur la côte avec deux canots où il avoit onze hommes dans chacun, fit équiper une *Armadilla*, c'est-à-dire, *une Fregate legere*, armée de dix pieces de canon, & de quatre-vingts hommes d'élite; mais après un rude combat, l'Olonois s'en rendit maître, & coupa lui-même la tête à tous les Espagnols, qu'il fit passer devant lui l'un après l'autre, ne pardonnant qu'au dernier, qu'il envoya au gouverneur de la Havane, pour lui dire, que s'il le tenoit, il lui feroit le même traitement. Il prit ensuite deux grands vaisseaux Espagnols; & ayant attiré à son parti plusieurs autres avanturiers, il en forma une flotte avec laquelle il alla piller la ville de *Maracaybo*, ou *Marecaye*, dans la province de Venezuela, sur le bord du lac de Marecaye, puis celle de Gibraltar, sur l'autre bord de ce lac, qu'il fit brûler. Après plusieurs autres exploits, où il fit paroître son courage, en allant croiser devant Carthagene, il mit pied à terre pour piller quelques bourgades, où il fut pris par les Indiens sauvages, qui le hacherent par quartiers, le firent rôtir & le mangerent. * Oëxmelin, *hist. des Indes Orientales.*

OLORON, *cherchez* OLERON.

OLOT, ville maritime de la province Taraconoise, est apparemment l'ancienne ville appellée *Basi* par Ptolomée. Elle étoit autrefois bâtie de l'autre côté de la riviere; mais les tremblemens de terre l'ayant ruinée l'an 1528. ses habitans la rebâtirent dans l'endroit où elle est à present. Comme la cause de ces tremblemens vient des vents soûterrains qui s'engendrent dans les cavernes, dont ces lieux sont pleins; les gens du pays ont été assez ingenieux pour faire servir à leur commodité, ce qui avoit été la cause de leur ruine, & ont trouvé le moyen de faire venir ces vents par des conduits secrets jusques dans leurs maisons pour les rafraîchir pendant les grandes chaleurs. * M. de Marca, en son livre intitulé, *Marca Hispanica.*

OLSNITZ, petite ville ou bourg du Voitgland en Misnie. Il est sur l'Elster, à une lieue au-dessus de Plawen. * Mati, *diction.*

OLSSNE, petite ville de Silesie, située à quatre lieues de Breslaw, vers le levant. Elle a une très-bonne citadelle; & est capitale de la principauté d'Olsne, qui est à l'orient de celle de Breslaw, & n'a rien de considerable que la capitale. * Mati, *diction.*

OLT, ALT, ou ALVATA, en latin *Aluta*, riviere de la Turquie en Europe. Elle prend sa source dans le mont Krapach, près de la petite ville de Czuck, sur les confins de la Pologne & de la Transylvanie; baigne une partie de ce dernier pays, & ayant traversé la Valaquie, elle se décharge dans le Danube à neuf lieues au-dessus de Nicopoli, sans avoir passé par aucune ville considerable. * Mati, *diction.*

OLTEN, petite ville capitale d'un bailliage du canton de Soleure en Suisse. Elle est située sur l'Aar, qu'on y passe sur un pont, entre Arwangen & Araw. * Mati, *diction.*

OLTENDORP ou OLTENDORFF, petite ville du comté de Schaumbourg, en Westphalie. Elle est sur le Weser, à une lieue & demie au-dessous de la ville de Hamelen. * Mati, *diction.*

OLYBIUS, illustre citoyen de Padoue, dans le tombeau duquel on trouva, dit-on, vers l'an 1500. de Jesus-Christ, une lampe qui y étoit allumée en l'honneur de Pluton, depuis environ 1500. ans, entre deux vases, l'un d'or & l'autre d'argent, remplis d'une liqueur très-claire, avec une assez longue inscription, qui finissoit par ces mots.

Donum hoc maximum Maximus Olybius
Plutoni sacrum facit.

Cette lampe fut trouvée, en fouillant un champ du terroir d'Ateste, maintenant *Este*, dans l'état de la republique de Venise, proche de Padoue, vers l'an 1500. Quelques-uns ont crû que cet Olybius étoit un Payen fort sçavant, & qui croyoit l'immortalité de l'ame, qu'il avoit marquée par ce feu qui ne s'éteignoit point; & que ces deux phiolles, celle qui étoit d'or, signifioit la volonté; & l'autre qui étoit d'argent, representoit l'esprit. D'autres se sont imaginez que ces phiolles étoient pleines d'une essence qui contenoit les élemens chymi-

ques, & la matiere de la pierre philosophale ; mais toutes ces conjectures sont frivoles & sans fondement. * Licet., *de Lucernis antiq.*

OLYBRIUS (Anicius) d'une des plus illustres familles établies à Constantinople, fut extrémement consideré de Leon, empereur d'Orient, qui lui fit épouser Placidie, fille de l'empereur Plac. Valentinien. Il succeda à Anthemius, empereur d'Occident, le 11. Juillet 472. mais il ne jouit de cette dignité que trois mois & douze jours, & mourut de maladie le 23. Octobre de la même année, le P. Petau ne lui donne que 40. jours de regne. Il laissa une fille nommée *Julienne-Anicie*, qui fut mariée à *Areobinde* Patrice, qui refusa l'empire d'Orient, que le peuple de Constantinople mécontent de la conduite d'Anastase lui offroit. * Cassiodore. Marcellin, &c.

OLYKA, ville forte, avec une bonne citadelle, académie & titre de duché. Elle est située dans un lac, dans la haute Volhinie, province de la Pologne, à cinq lieues de Lusuc, vers le nord. Cette ville appartient à la maison de Radziwil, une des plus illustres de Lithuanie, & elle fut assiegée inutilement par les Cosaques rebelles l'an 1651. * Mati, *diction.*

OLYMPE (saint) évêque d'Oene en Thrace, dans le IV. siecle, fut un des grands adversaires des Ariens. Il assista l'an 347. au concile de Sardique, & eut beaucoup de part aux canons qui s'y firent. Les Ariens ayant inventé plusieurs calomnies contre lui, & contre son collegue, évêque de Trajanople en Thrace, les avoient fait condamner tous deux à mort par l'empereur Constance. Après la tenue du concile de Sardique, ils poursuivirent l'execution de cet ordre. On ne sçait pas quel en fut l'évenement ; mais Olympe a été honoré comme confesseur, tant en Orient qu'en Occident, au 12. de Juin.

OLYMPE, *Olympus*, évêque Arien, blasphêmant un jour à Carthage contre la divinité du Fils de Dieu, fut tué de trois coups de foudre, comme le témoigne P. Diacre. * Sigebert, *en sa chronique.* Sabellic, *l.* 2. *Ennead.* 8.

OLYMPE DE SEGUR, dame de bonne maison, épousa le seigneur de Bebrier, fils du premier president de Bourdeaux. Son mari étant prisonnier dans le château Trompette, elle résolut de le delivrer, l'alla voir, & lui persuada de prendre ses habits & sa coëffure. Cette entreprise lui réussit si bien, que son mari sortit le soir sous cet habit déguisé, sans être reconnu des gardes. Elle demeura comme en ôtage pour lui, & elle sortit ensuite. Herodote dit que des femmes Lacedemoniennes sauverent la vie à leurs maris de la même maniere. L'an 934. dona Sancha, femme de Ferdinand de Castille, se servit d'une semblable ruse. * *Chronologie Bourdeloise.*

OLYMPE, *Olympus*, montagne de Thessalie, près d'Ossa & de Pelion, selon Castalde & le Noir, a pour nom moderne celui de *Lacha*. Il y en avoit une autre dans la Mysie en Asie, près de la ville de Pruse, que les Turcs nomment diversement *Anatolas-ad*, *Emeidag*, *Emi dag* & *Keschisdag* ; une autre dans la Lycie, avec une ville de ce nom, & une autre dans l'isle de Chypre, qu'Etienne de Luzignan nomme *Troade*. Pline, Ptolomée, Strabon, & Solin, parlent de quelques autres montagnes de ce nom ; mais peu considerables. Il ne les faut pas confondre avec le mont OLYMPE, en Champagne, vers la Meuse.

OLYMPE, Plutarque fait mention dans son livre de la musique, de deux OLYMPES. Le plus ancien est le Mysien, disciple de Marsyas, que l'on croit avoir donné son nom au mont Olympe. Il a vécu avant la guerre de Troye, & on lui attribue des chansons, des élegies & des hymnes en l'honneur des dieux. Platon, Aristophane, Aristote, & Ovide, citent ses vers ou ses airs de musique. L'autre OLYMPE étoit un musicien de Phrygie, que Suidas dit avoir fleuri du tems de Midas. Il y a eu un troisiéme OLYMPE, philosophe d'Alexandrie, dont il est aussi parlé dans Suidas, & qui vivoit sous le regne d'Auguste. Cleopatre prit son avis pour se faire mourir, ainsi qu'il l'a raconté lui-même. * Plutarque, *in M. Antonio.* M. Du Pin, *bibliotheque univers. des hist. Prof. tome I. page* 211.

OLYMPIADE, espace de quatre années, ainsi nommé des jeux olympiques, qui se celebroient de quatre ans en quatre ans, vers le solstice d'été, sur les bords du fleuve Alphée, près de la ville de Pise, & du temple de Jupiter *Olympien*, dans l'Elide, province du Peloponnese. Ces jeux furent rétablis par Iphitus trois ou quatre siecles après qu'ils eurent été instituez par Hercule. Ce rétablissement se fit l'été de l'an 884. avant Jesus-Christ ; mais celle que les historiens Grecs comptent pour la premiere, est celle en laquelle Chorebus fut vainqueur, qui commence à l'an 774. ou 776. avant Jesus-Christ, à la premiere année de la premiere olympiade. Il faut remarquer qu'à parler juste, toute année olympiadique roule sous deux années Juliennes ; sçavoir, les six premiers mois, depuis Juillet jusqu'en Janvier à la precedente ; & les six derniers mois, depuis Janvier jusqu'en Juillet à la suivante ; mais la plûpart des auteurs parlent des olympiades, comme si elles avoient commencé au premier de Janvier : de sorte que, par exemple, c'est le même de dire : *Cela s'est fait en la premiere année de la VI. olympiade*, que de dire : *cela s'est fait en l'année Julienne, en laquelle a commencé la VI. olympiade.* Pour entendre la chronologie qui est marquée par les olympiades, & connoître à quelles années devant Jesus-Christ elles se rapportent, on ne peut trouver de moyen plus prompt ni plus certain que les tables suivantes, qui sont disposées d'une maniere où l'on voit l'analogie des nombres entre les rangs & les colonnes. Chaque quarré interieur, diminuant vingt du superieur, & chaque collateral, quatre du précedent.

TABLE

TABLE POUR LA REDUCTION DES OLYMPIADES AUX ANNE'ES AVANT LA NAISSANCE DE JESUS-CHRIST.

Olympiades	Années	Ans avant Jesus-Christ	Olympiades	Années	Ans avant Jesus-Christ	Olympiades	Années	Ans avant Jesus-Christ	Olympiades	Années	Ans avant Jesus-Christ	Olympiades	Années	Ans avant Jesus-Christ
1.	1	776	2.	1	772	3.	1	768	4.	1	764	5.	1	760
	2	775		2	771		2	767		2	763		2	759
	3	774		3	770		3	766		3	762		3	758
	4	773		4	769		4	765		4	761		4	757
6.	1	756	7.	1	752	8.	1	748	9.	1	744	10.	1	740
	2	755		2	751		2	747		2	743		2	739
	3	754		3	750		3	746		3	742		3	738
	4	753		4	749		4	745		4	741		4	737
11.	1	736	12.	1	732	13.	1	728	14.	1	724	15.	1	720
	2	735		2	731		2	727		2	723		2	719
	3	734		3	730		3	726		3	722		3	718
	4	733		4	729		4	725		4	721		4	717
16.	1	716	17.	1	712	18.	1	708	19.	1	704	20.	1	700
	2	715		2	711		2	707		2	703		2	699
	3	714		3	710		3	706		3	702		3	698
	4	713		4	709		4	705		4	701		4	697
21.	1	696	22.	1	692	23.	1	688	24.	1	684	25.	1	680
	2	695		2	691		2	687		2	683		2	679
	3	694		3	690		3	686		3	682		3	678
	4	693		4	689		4	685		4	681		4	677
26.	1	676	27.	1	672	28.	1	668	29.	1	664	30.	1	660
	2	675		2	671		2	667		2	663		2	659
	3	674		3	670		3	666		3	662		3	658
	4	673		4	669		4	665		4	661		4	657
31.	1	656	32.	1	652	33.	1	648	34.	1	644	35.	1	640
	2	655		2	651		2	647		2	643		2	639
	3	654		3	650		3	646		3	642		3	638
	4	653		4	649		4	645		4	641		4	637
36.	1	636	37.	1	632	38.	1	628	39.	1	624	40.	1	620
	2	635		2	631		2	627		2	623		2	619
	3	634		3	630		3	626		3	622		3	618
	4	633		4	629		4	625		4	621		4	617
41.	1	616	42.	1	612	4[illegible]	1	608	44.	1	604	45.	1	600
	2	615		2	611		2	607		2	603		2	599
	3	614		3	610		3	606		3	602		3	598
	4	613		4	609		4	605		4	601		4	597
46.	1	596	47.	1	592	48.	1	588	49.	1	584	50.	1	580
	2	595		2	591		2	587		2	583		2	579
	3	594		3	590		3	586		3	582		3	578
	4	593		4	589		4	585		4	581		4	577
51.	1	576	52.	1	572	53.	1	568	54.	1	564	55.	1	560
	2	575		2	571		2	567		2	563		2	559
	3	574		3	570		3	566		3	562		3	558
	4	573		4	569		4	565		4	561		4	557
56.	1	556	57.	1	552	58.	1	548	59.	1	544	60.	1	540
	2	555		2	551		2	547		2	543		2	539
	3	554		3	550		3	546		3	542		3	538
	4	553		4	549		4	545		4	541		4	537
61.	1	536	62.	1	532	63.	1	528	64.	1	524	65.	1	520
	2	535		2	531		2	527		2	523		2	519
	3	534		3	530		3	526		3	522		3	518
	4	533		4	529		4	525		4	521		4	517

Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.
66.	1	516	67.	1	512	68.	1	508	69.	1	504	70.	1	500
	2	515		2	511		2	507		2	503		2	499
	3	514		3	510		3	506		3	502		3	498
	4	513		4	509		4	505		4	501		4	497
71.	1	496	72.	1	492	73.	1	488	74.	1	484	75.	1	480
	2	495		2	491		2	487		2	483		2	479
	3	494		3	490		3	486		3	482		3	478
	4	493		4	489		4	485		4	481		4	477
76.	1	476	77.	1	472	78.	1	468	79.	1	464	80.	1	460
	2	475		2	471		2	467		2	463		2	459
	3	474		3	470		3	466		3	462		3	458
	4	473		4	469		4	465		4	461		4	457
81.	1	456	82.	1	452	83.	1	448	84.	1	444	85.	1	440
	2	455		2	451		2	447		2	443		2	439
	3	454		3	450		3	446		3	442		3	438
	4	453		4	449		4	445		4	441		4	437
86.	1	436	87.	1	432	88.	1	428	89.	1	424	90.	1	420
	2	435		2	431		2	427		2	423		2	419
	3	434		3	430		3	426		3	422		3	418
	4	433		4	429		4	425		4	421		4	417
91.	1	416	92.	1	412	93.	1	408	94.	1	404	95.	1	400
	2	415		2	411		2	407		2	403		2	399
	3	414		3	410		3	406		3	402		3	398
	4	413		4	409		4	405		4	401		4	397
96.	1	396	97.	1	392	98.	1	388	99.	1	384	100.	1	380
	2	395		2	391		2	387		2	383		2	379
	3	394		3	390		3	386		3	382		3	378
	4	393		4	389		4	385		4	381		4	377
101.	1	376	102.	1	372	103.	1	368	104.	1	364	105.	1	360
	2	375		2	371		2	367		2	363		2	359
	3	374		3	370		3	366		3	362		3	358
	4	373		4	369		4	365		4	361		4	357
106.	1	356	107.	1	352	108.	1	348	109.	1	344	110.	1	340
	2	355		2	351		2	347		2	343		2	339
	3	354		3	350		3	346		3	342		3	338
	4	353		4	349		4	345		4	341		4	337
111.	1	336	112.	1	332	113.	1	328	114.	1	324	115.	1	320
	2	335		2	331		2	327		2	323		2	319
	3	334		3	330		3	326		3	322		3	318
	4	333		4	329		4	325		4	321		4	317
116.	1	316	117.	1	312	118.	1	308	119.	1	304	120.	1	300
	2	315		2	311		2	307		2	303		2	299
	3	314		3	310		3	306		3	302		3	298
	4	313		4	309		4	305		4	301		4	297
121.	1	296	122.	1	292	123.	1	288	124.	1	284	125.	1	280
	2	295		2	291		2	287		2	283		2	279
	3	294		3	290		3	286		3	282		2	278
	4	293		4	289		4	285		4	281		4	277
126.	1	276	127.	1	272	128.	1	268	129.	1	264	130.	1	260
	2	275		2	271		2	267		2	263		2	259
	3	274		3	270		3	266		3	262		3	258
	4	273		4	269		4	265		4	261		4	257
131.	1	256	132.	1	252	133.	1	248	134.	1	244	135.	1	240
	2	255		2	251		2	247		2	243		2	239
	3	254		3	250		3	246		3	242		3	238
	4	253		4	249		4	245		4	241		4	237

Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.
136.	1	236	137.	1	232	138.	1	228	139.	1	224	140.	1	220
	2	235		2	231		2	227		2	223		2	219
	3	234		3	230		3	226		3	222		3	218
	4	233		4	229		4	225		4	221		4	217
141.	1	216	142.	1	212	143.	1	208	144.	1	204	145.	1	200
	2	215		2	211		2	207		2	203		2	199
	3	214		3	210		3	206		3	202		3	198
	4	213		4	209		4	205		4	201		4	197
146.	1	196	147.	1	192	148.	1	188	149.	1	184	150.	1	180
	2	195		2	191		2	187		2	183		2	179
	3	194		3	190		3	186		3	182		3	178
	4	193		4	189		4	185		4	181		4	177
151.	1	176	152.	1	172	153.	1	168	154.	1	164	155.	1	160
	2	175		2	171		2	167		2	163		2	159
	3	174		3	170		3	166		3	162		3	158
	4	173		4	169		4	165		4	161		4	157
156.	1	156	157.	1	152	158.	1	148	159.	1	144	160.	1	140
	2	155		2	151		2	147		2	143		2	139
	3	154		3	150		3	146		3	142		3	138
	4	153		4	149		4	145		4	141		4	137
161.	1	136	162.	1	132	163.	1	128	164.	1	124	165.	1	120
	2	135		2	131		2	127		2	123		2	119
	3	134		3	130		3	126		3	122		3	118
	4	133		4	129		4	125		4	121		4	117
166.	1	116	167.	1	112	168.	1	108	169.	1	104	170.	1	100
	2	115		2	111		2	107		2	103		2	99
	3	114		3	110		3	106		3	102		3	98
	4	113		4	109		4	105		4	101		4	97
171.	1	96	172.	1	92	173.	1	88	174.	1	84	175.	1	80
	2	95		2	91		2	87		2	83		2	79
	3	94		3	90		3	86		3	82		3	78
	4	93		4	89		4	85		4	81		4	77
176.	1	76	177.	1	72	178.	1	68	179.	1	64	180.	1	60
	2	75		2	71		2	67		2	63		2	59
	3	74		3	70		3	66		3	62		3	58
	4	73		4	69		4	65		4	61		4	57
181.	1	56	182.	1	52	183.	1	48	184.	1	44	185.	1	40
	2	55		2	51		2	47		2	43		2	39
	3	54		3	50		3	46		3	42		3	38
	4	53		4	49		4	45		4	41		4	37
186.	1	36	187.	1	32	188.	1	28	189.	1	24	190.	1	20
	2	35		2	31		2	27		2	23		2	19
	3	34		3	30		3	26		3	22		3	18
	4	33		4	29		4	25		4	21		4	17
191.	1	16	192.	1	12	193.	1	8	194.	1	4	195.	–1.	An. 1. de J. Ch.
	2	15		2	11		2	7		2	3			
	3	14		3	10		3	6		3	2			
	4	13		4	9		4	5		4	1			

OLYMPIAS, *Olympias*, sœur d'Alexandre roi des Epirotes, épousa Philippe roi de Macedoine, & fut mere d'Alexandre *le Grand*. Son humeur altiere la mit mal avec son mari, qui la repudia pour épouser Cleopatre. On dit même qu'il la soupçonna d'adultere. Après la mort de Philippe, à laquelle elle fut soupçonnée d'avoir eu part, elle se moqua de la vanité de son fils, qui vouloit faire accroire qu'il étoit né de Jupiter. Elle le pria, en raillant, de ne la point mettre mal avec Junon, & de ne la pas exposer à la haine de cette déesse, puisqu'elle n'avoit rien fait qui meritât ce châtiment. Six années après la mort d'Alexandre, elle fit assassiner Aridée son

frere, Eurydice sa femme, Nicanor, & cent illustres Macedoniens. Cassander assiegea peu après Pidne, où cette cruelle princesse étoit. Il la prit, & la fit mourir la premiere année de la CXIV. olympiade 316. avant Jesus-Christ. * Plutarque, *in vita Alexand.* Quinte-Curce, &c. Bayle, *dict. crit.*

OLYMPIAS, ou OLYMPIADE, sainte veuve & diaconisse de l'église de Constantinople du tems de saint Jean Chrysostome, étoit fille du comte Seleucus, & petite-fille d'Ablavius, prefet du pretoire, du tems de Constantin *le Grand*. Nebridius l'épousa vers la fin de l'an 384. il fut prefet de Constantinople l'an 1386. mais il mourut peu après. Le menologe des Grecs dit que ce fut sans avoir consommé le mariage; de sorte qu'elle demeura vierge & veuve tout ensemble. Pallade écrit qu'elle demeura avec lui vingt mois seulement. Les plus celebres évêques de l'Orient avoient été invitez à ses nôces : & saint Gregoire *de Nazianze* n'y pouvant venir, lui avoit envoyé un excellent epithalame. En perdant Nebridius, elle étoit devenue extrêmement riche : & l'empereur Theodose la voulut remarier à Elpidius, qui étoit son cousin. Elle le refusa ; & quoique le prince ne fût pas satisfait de ce refus, elle vainquit ses sollicitations par sa constance ; & par sa vie penitente se rendit la gloire de l'église de Constantinople, où elle employa ses biens pour les églises & pour les pauvres. Elle fut envoyée en exil dans le même tems que saint Chrysostome. Le tems de sa mort est inconnu ; mais ce fut avant l'an 1420. puisque Pallade, qui écrivit vers ce tems-là l'*histoire Lausiaque*, parle d'elle comme d'une personne qui étoit morte & couronnée de gloire : il dit l'avoir vûe dans un voyage qu'il fit à Jerusalem, & en Egypte, âgée alors de 60. ans. M. de Tillemont dit qu'elle étoit née vers l'an 368. mais selon le calcul de Pallade, il faut avancer la naissance de cette sainte veuve avant l'an 360. Le menologe des Grecs fait memoire d'elle le 25. Juillet. * Pallade, *Lauf. hist. c.* 42. *& de vit. Chrysost.* Sozomene, *l.* 8. Baronius, *in annal. &c.*

OLYMPIE, ville d'Elide, dans le Peloponnese, étoit celebre par un temple dedié à Jupiter, surnommé *Olympien*. La structure de ce temple étoit admirable, & on y avoit amassé des richesses immenses, à cause des oracles qui s'y rendoient, & des jeux olympiques qu'on celebroit aux environs en l'honneur de ce dieu. On y admiroit sur-tout la statue de Jupiter faite par Phidias, que l'on mettoit au nombre des merveilles du monde. Pausanias en fait ainsi la description. On voit le dieu assis dans un thrône, qui est d'or & d'yvoire, de même que la statue. Il a sur la tête une couronne qui semble être de branches d'olivier ; dans la main droite il porte une victoire d'yvoire, laquelle a une couronne sur sa coëffure qui est toute d'or, & il tient à la main gauche un sceptre fait d'un alliage de tous les metaux, & surmonté d'un aigle. La chaussure de Jupiter est toute d'or, & sur sa draperie, qui en est aussi, il y a des animaux & des fleurs, surtout des lys en grand nombre. Le thrône est enrichi d'yvoire, d'ébene, d'or, de pierreries, & de plusieurs figures en bas relief : & l'on voit aux quatre pieds de ce thrône quatre victoires ; & deux aux deux pieds de la statue. Aux deux pieds de devant du thrône, on a mis encore d'un côté des Sphinx qui enlevent de jeunes Thebains ; & de l'autre, les enfans de Niobé, qu'Apollon & Diane tuent à coups de fléches. Entre les pieds de ce thrône on a representé Thesée & les autres heros qui accompagnerent Hercule pour aller faire la guerre aux Amazones, & plusieurs Athletes. Tout le lieu qui environne le thrône est enrichi de tableaux qui representent les principaux combats d'Hercule, & plusieurs autres sujets illustres de l'histoire. Au plus haut du thrône, Phidias a mis d'un côté les Graces, & de l'autre les Heures : parce que les unes & les autres sont filles de Jupiter, selon les poëtes. Sur le marchepied où l'on a posé des lions d'or, on voit le combat des Amazones & de Thesée. Sur la baze il y a plusieurs figures d'or ; sçavoir, le soleil montant sur son char, Jupiter, & Junon, les Graces, Mercure, Vesta & Venus, qui reçoit l'Amour. Outre ces figures on y trouve celle d'Apollon, de Diane, de Minerve, d'Hercule, d'Amphitrite, de Neptune, & de la Lune, que l'on a representée sur un cheval. Voilà ce qu'en dit Pausanias. Quoique cet ouvrage ait été l'admiration de tous les anciens, Strabon y a remarqué un grand défaut, en ce qui regarde la proportion : parce que cette statue étoit d'une grandeur si prodigieuse, qu'elle n'auroit pû être debout sans percer la voute. Dion, Suetone, & Josephe ont écrit que l'empereur Caligula voulut faire enlever ce Jupiter, & ces historiens rapportent les prodiges qui le detournerent de cette entreprise. Il faut remarquer qu'on voyoit dans ce temple plusieurs autels, dont il y en avoit un dedié *au Dieu inconnu*. * Chevreau, *hist. du monde.*

OLYMPIENS, nom que les Atheniens donnoient aux douze dieux principaux, ausquels ils avoient dedié un autel fort magnifique. Ces fausses divinitez étoient, Jupiter, Mars, Mercure, Neptune, Vulcain, Apollon, Junon, Vesta, Minerve, Cerés, Diane, & Venus. On dit qu'Alexandre, après avoir conquis la Perse, écrivit aux Atheniens pour leur demander que sa statue fût mise au nombre de ces dieux & sur le même autel : ce que la superstition des Grecs lui fit facilement obtenir. Les douze dieux étoient appellez à Rome *dii consentes*, ce qui signifioit que c'étoient eux qui composoient le conseil suprême. Il y avoit aussi au rapport du scholiaste d'Apollonius douze dieux du premier rang en Egypte, & il les appelle *dieux conseillers* θεοὶ βουλαῖοι ; mais il prétend que c'étoient les douze signes du zodiaque, en quoi il se trompe. Il est certain, & Herodote, (*l.* 2.) fait voir que ces douze dieux des Egyptiens étoient differens de ceux des Grecs. * Dempster, *in Rosin.* Ælian, *l.* 5.

OLYMPIODORE, *Olympiodorus*, dont parle Suidas, étoit d'Alexandrie, & philosophe Peripateticien. On le fait maître de Proclus, auquel il donna sa fille en mariage, & auteur des commentaires sur quelques traitez d'Aristote & de Platon ; & l'on croit qu'il vivoit vers l'an 480. de Jesus-Christ.

OLYMPIODORE, originaire de Thebes en Egypte, historien & poëte Payen, vivoit dans le V. siecle, composa une histoire qu'il distingua en vingt-deux livres, & qu'il commença au septiéme consulat des empereurs Honorius & Theodose *le Jeune*, ausquels il dédia son ouvrage. Cette histoire s'étend jusqu'à la premiere année de l'empire de Valentinien, c'est-à-dire, depuis l'an 407. jusqu'en l'an 425. Le stile en étoit assez clair, mais foible, negligé, & d'ailleurs les matieres y étoient si peu rangées, que cet ouvrage ne pouvoit passer que pour des memoires. Quelques-uns veulent que cet Olympiodore ne soit pas different de celui qui enseignoit la philosophie Peripateticienne à Alexandrie. * Photius, *Cod.* 80. Le pere Labbe, *de script. eccles.* Jonsius, *de scriptor. hist. philos. l.* 3. *c.* 18. Menage, *hist. mulier. Philos. p.* 70.

OLYMPIODORE, moine Grec, que quelques-uns font philosophe Peripateticien, & d'autres, diacre de Constantinople ou d'Alexandrie, vivoit dans le IX. ou X. siecle, & même dans le XI. selon le sentiment de Bellarmin. Il fit des commentaires sur l'Ecclesiaste & sur Job, que nous avons dans la bibliotheque des peres & ailleurs. Sixte de *Sienne* met deux Olympiodores, l'un moine & l'autre diacre. * Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *bibliot. sacr.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

OLYMPIODORE, capitaine Athenien, vivoit vers l'an du monde 3731. & 304. avant Jesus-Christ. Il commanda une armée pour les Atheniens contre les Macedoniens, commandez par Demetrius, & les défit. Il reprit le Musée dont les Macedoniens s'étoient emparez, & les ayant chassez de ce fort, delivra sa ville de leur domination ; il défit enfin les Macedoniens dans un troisiéme combat, avec une troupe d'Eleusiniens. Long-tems auparavant, secouru par les Etoliens, il avoit défait Cassander, qui étoit entré dans l'Attique. Il merita ainsi qu'en reconnoissance de sa vertu, & des services rendus à sa patrie, le senat lui decernât après sa mort l'honneur d'une statue d'airain, qui lui fut élevée à Delphes. * Pausanias, *in Attic.*

OLYMPIQUES, jeux celebres de Grece. Hercules les avoit instituez, mais on ne sçait pas bien en quel tems ; je vais rapporter les diverses opinions des anciens. Si l'on en croit Eusebe, ce fut quatre cens trente ans avant le re-

nouvellement de ces jeux, c'est-à-dire, l'an 2830. du monde, 1205. avant Jesus-Christ, quatre ans après l'année où les marbres d'Arundel placent la prise de Troye; cette opinion paroît n'avoir été suivie de personne. Un ancien chronographe cité par saint Clement d'*Alexandrie* au lieu de quatre cens trente ans, en compte quatre cens quarante-quatre entre l'institution des jeux olympiques, & leur rétablissement, ce qui feroit placer cette institution à l'an 2818. du monde, 1217. avant Jesus-Christ. Enfin Velleius Paterculus dit, qu'Hercules remporta le prix aux jeux où Atrée presidoit, 1250. ans avant le consulat de Vinicius, c'est-à-dire, l'an 2814. du monde, 1221. avant Jesus-Christ. Ce qu'il y a d'admirable en ce dernier, c'est qu'il donne auparavant une preuve de la fausseté qu'il alloit avancer. Hercules, dit-il, un peu plus haut, mourut 120. ans avant que ses descendans se rendissent maîtres du Peloponnese. Or ceux qui different le plus cette conquête, assurent qu'elle se fit l'an 2928. du monde, 1105. avant Jesus-Christ, selon Velleius le heros mourut donc l'an 2812. du monde, 1223. avant l'ere chrétienne, & ainsi il place sa victoire deux ans plus tard que sa mort. Le chronographe cité par S. Clement ne nous convient pas mieux que Velleius & qu'Eusebe: il ne place l'institution des jeux que trente-trois ans avant la prise de Troye, & nous avons prouvé ailleurs que les descendans d'Hercules firent après sa mort la premiere entreprise sur le Peloponnese, quarante-huit ans avant que les Grecs eussent forcé cette place, c'est-à-dire, l'an 2806. du monde, 1229. avant Jesus-Christ: on croit que c'est l'ignorance où ont été les Grecs du tems de cette entreprise, qui a causé toutes leurs autres erreurs dans ce qu'ils ont dit de ces tems reculez. Que si Velleius ne nous trompe point dans la date de la mort d'Hercules, il la faudroit placer à l'an 2786. du monde, 1249. avant l'here chrétienne, tems auquel il semble qu'Atrée regnoit depuis neuf ans dans l'Elide, de sorte qu'Hercules a pû fort bien remporter le prix des jeux où ce prince presidoit. Ils se celebroient de quatre en quatre ans, vers le solstice d'été, durant cinq jours, sur les bords du fleuve Alphée, proche de la ville d'Olympie, dite aujourd'hui *Longanica*, où étoit le fameux temple de Jupiter *Olympien*. Les historiens ne comptent pour premiere olympiade que celle où Corœbus fut couronné, 110. ans après le retablissement des jeux olympiques par Iphitus, 776. avant Jesus Christ après avoir surmonté les autres à la course. Il y avoit des prix pour d'autres exercices. Varron ne trouvoit que fables & que tenebres dans l'histoire des Grecs, avant cette époque. * *Consultez* Paul Crusius, *l. de epoch.* Origan. *T. I. Ephem.* Scaliger, *de emendat. temp. l.* 1. *&* 5. Petau, *de doct. & in ration. temp.* Torniel; Salian & Sponde, *in annal. vet. test.* Lange, *de ann. Christi.* Riccioli, *chron. reform. T. I. l.* 3. *chap.* 2. *&c.*

OLYMPIUS, évêque originaire d'Espagne, vivoit dans le V. siecle, & a assisté au premier concile de Tolede, tenu l'an 405. Saint Augustin l'a cité avec éloge. Il avoit écrit un traité contre ceux qui attribuent nos pechez à la nature, & non pas au libre arbitre. * Gennadè, *de script. eccles.* M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du V. siecle.*

OLYNTHE, ville qu'Etienne *de Byzance* met dans la Trace auprès de la Sithonie de Macedoine. Scylax la met dans la Macedoine, dans le promontoire de Pallenes, & dit qu'elle étoit Grecque, c'est-à-dire, habitée par les Grecs. Elle étoit maritime entre Pallenes & Mecyberna. L'histoire de Philippe roi de Macedoine & les harangues de Demosthene l'ont rendue celebre. C'est presentement un lieu détruit que l'on nomme encore *Olyntho.*

O M

OMAN, faux dieu des Persans, que les mages étoient obligez d'adorer tous les jours, & de lui chanter des hymnes pendant une heure, ayant leur thiare sur la tête, & portant de la verveine à la main. D'autres le nomment *Aman.* * Strabon, *l.* 15. Vossius, *de Idol.*

OMAN (la principauté d') c'est une contrée de l'Arabie heureuse. Wischer dans sa carte generale de la Turquie, renferme cette principauté entre celles de Fartach & d'Alibinali, qui la bornent vers le midi & vers le levant; & celles de Mascalat, d'Elcatif & de Jamana, qui la confinent vers le nord; & celles d'Hagiaz & de Tehama vers le couchant. Les lieux qu'il y met, sont Amanzirifdin, capitale, Carirémart, & Marair. Sanson dans sa grande carte de la Turquie donne plus d'étendue à l'Oman; il le pousse jusqu'aux golfes de Balsera, & d'Ormus, & y comprend les contrées de Mascalat & de Vodana, dont Wischer fait deux principautez separées. En general toutes les cartes de l'empire du Turc sont très-imparfaites. * Mati, *diction.*

OMAR I. Ben Alkherab succeda à *Aboubekre*, qui l'avoit declaré de vive voix avant sa mort pour son successeur, & fut ainsi le second calife des Musulmans après Mahomet. Il commença son regne l'an 13. de l'hegire, & 634. après Jesus-Christ. Sous son regne, qui ne dura que dix ans & demi, les Arabes subjuguerent la Syrie, la Chaldée, la Mesopotamie, la Perse & l'Egypte; & Condemir remarque, que dans ce petit nombre d'années, les Arabes se rendirent maîtres de trente-six mille villes, places ou châteaux, détruisirent quatre mille temples ou églises des Chrétiens, des Mages ou d'Idolâtres, & firent bâtir quatorze cens mosquées pour l'exercice de leur religion. Nous allons voir le détail de toutes ces conquêtes. L'an 14. de l'hegire, qui fut la 635. année après Jesus-Christ, la ville de Damas, capitale de la Syrie, quoique secourue par une armée de l'empereur Heraclius, fut prise par Khaled, fils de Valid, & autres generaux d'Omar, en partie par force, & en partie par composition; car un des quartiers de la ville fut forcé, pendant que l'on entroit par accord dans un autre. L'an 15. le reste de cette grande province suivit la destinée de sa capitale, & fut abandonnée par l'empereur Heraclius, qui y étoit venu en personne. Et l'an 16. le calife Omar se rendit au siege de Jerusalem, que ses troupes avoient déja commencé, & la ville s'étant aussi-tôt rendue à lui, il accorda aux patriarches & aux habitans une capitulation fort honorable, moyennant laquelle les Musulmans entrerent, sans y commettre aucun desordre. Omar demanda même avec une fort grande modestie au patriarche, une place où il pût faire bâtir une mosquée, ne voulant pas permettre aux siens de se saisir d'aucune des églises des Chrétiens. Pendant qu'Omar étoit au siege de Jerusalem, son armée de Perse, qui avoit déja livré plusieurs combats, défit enfin en bataille rangée, auprès de la ville de Cadeliah, Iezdegerd, qui fut le dernier des rois Idolâtres de cette grande monarchie, dans la personne duquel finit la famille ou dynastie des Sassanides. Cette victoire fut suivie de la prise de la ville de Madaïn, qui étoit pour lors la capitale de l'empire des Perses, où les Arabes trouverent de si grandes richesses, qu'ils commencerent dès lors à mépriser leur ancienne pauvreté. Amrou Ben As, entra dans l'Egypte l'an 18. de l'hegire; il y défit les troupes de l'empereur Heraclius, assiegea l'ancienne capitale du pays, appellée par les anciens, *Memphis*, & par les Arabes, *Monf*, & *Mesr*, qu'il prit par composition, & bâtit une nouvelle ville où il avoit campé avec son armée, & lui donna le nom de *Fusthath*, qui signifie en arabe, une *Tente*, à cause de la sienne qu'il y laissa dès lors qu'il marcha pour aller assieger Alexandrie. Ce fut l'an 20. de l'hegire, & 640. de Jesus-Christ qu'Amrou se rendit maître de cette grande ville, qui pouvoit être toûjours secourue par mer, les Arabes n'ayant encore aucunes forces maritimes. Rien ne resista plus dans toute l'Egypte, haute & basse: de sorte que le calife Omar envoya aussi-tôt ses ordres pour pousser ses conquêtes le plus avant qu'il se pourroit dans l'Afrique. Les Musulmans entrerent aussi-tôt dans le pays de Barca, dans la Pentapole, & dans la Cyrenaïque, & subjuguerent ensuite toute la côte d'Afrique occidentale à l'Egypte, jusqu'à Tharabolos Algarb, qui est la ville de Tripoli en Barbarie. Les provinces de Gezirah ou *Diarbeker*, qui est la Mesopotamie; d'Adherbigian, qui est la Medie; & celle de Chorassan ou *Bactriane*, qui est à l'orient septentrional de la Perse, & qui borde les rivages du grand fleuve Amou ou *Gihou*, que les anciens ont connu sous les noms d'*Oxus*, & de *Bactrus*, furent assujetties à l'empire de ce calife, dans les années 21. & 22.

de l'hegire, selon Condemir. Il y a même quelques historiens, comme Ben Schuhnah, qui veulent que les Indes ayent été entamées dès ce même tems-là par les Musulmans. Ce dernier auteur rapporte, que l'an 17. de l'hegire, un seigneur Persan nommé Hormozan, gouverneur pour le roi de Perse du Khouzistan, qui est la *Susianne*, & d'une partie de la Chaldée, que les Arabes appellent *Ahuaz*, ayant été obligé de se rendre à composition dans un de ses châteaux, fut envoyé à Medine, où Omar faisoit sa residence, capitale pour lors de l'empire des Musulmans, & le siege des califes. Omar fut le premier des califes, qui prit le titre d'*Emir Almoumenin*, prince ou commandant des Fideles, titre qui est demeuré à tous ses successeurs, comme l'on peut voir dans le titre des califes. Il fut aussi le premier qui refusa sa succession à son fils, voulant que le califat fût électif, & que le seul merite pût élever à cette dignité, se contentant d'ordonner que son fils auroit une place dans le conseil d'état. Il nomma pour cet effet six personnes qu'il estimoit capables de lui succeder, à sçavoir, Ali, Othman, Saad, Abdulrahman, Taleha, & Zobair, lesquels furent nommez, *Abel-Al-Schira*, c'est-à-dire, *destinez ou designez pour le califat*. Omar fut tué l'an 23. de l'hegire, & 643. de Jesus-Christ, par un esclave Persien nommé Firoux, & surnommé *Aboulolou*, *l'homme à la Perle*. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

OMAR II. Ben Abdalaziz, VIII. calife de la race des Ommiades, succeda à son cousin Soliman *Ben Abdalmalek*, l'an 99. de l'hegire, & 717. de Jesus-Christ. L'an 101. de l'hegire, Schouzib s'étant revolté contre lui, sous divers prétextes de religion, le calife lui écrivit, que s'il ne demandoit que la reforme de la religion & celle de l'état, qui étoient inseparables, il pouvoit le venir trouver, qu'ils concerteroient ensemble, & conviendroient des moyens les plus propres pour ajuster toutes choses selon ses intentions. Schouzib ayant reçu les dépêches d'Omar, lui envoya deux députez pour lui representer, qu'il n'avoit aucun sujet de plainte contre sa personne, parce qu'il le reconnoissoit pour un prince très-juste & très-équitable; mais puisqu'il condamnoit visiblement par sa conduite, celle de ceux de sa maison & de sa famille, qui étoient les Ommiades, qu'il devoit les faire maudire dans la mosquée, comme ils avoient fait eux-mêmes maudire Ali, & sa posterité pendant leur regne. Omar répondit à ces députez en ces termes: *Comme ce que vous me demandez, regarde l'autre monde, & non pas celui-ci, je croirois commettre un grand peché si je vous l'accordois. Car nous ne voyons pas que Dieu ait commandé à son prophete de maudire qui que ce soit, & nous ne trouvons point dans sa parole, qu'aucun le doive être pour sa mauvaise vie; puisque Pharaon même, qui s'étoit attribué avec tant d'imprudence la divinité, ne l'a pas été. Tant s'en faut que je puisse faire maudire les Ommiades, qui sont mes parens, qui font la priere, & qui observent le jeûne, & toutes les autres pratiques des Musulmans.* Les députez n'ayant rien à repliquer sur ce point, lui representerent un autre de leurs griefs, & lui dirent: *Mais, seigneur, un prince juste & équitable comme vous, doit-il laisser sa couronne à un successeur inique & impie?* Le calife leur ayant dit sur ce point que c'étoit un cas qui pouvoit arriver, & qui peut être aussi n'arriveroit pas, & qu'il falloit par consequent en laisser la disposition à la providence; alors les députez lui repliquerent, qu'ils connoissoient Jezid, fils d'Abdalmalek, qui étoit déja déclaré pour lui succeder, dont ils sçavoient toutes les mauvaises qualitez. A ces paroles Omar se mit à pleurer, & leur demanda trois jours de tems pour penser à la réponse qu'il leur devoit faire. Les Ommiades ayant appris le détail de la conference d'Omar avec les députez, craignirent que ce prince ne prît la resolution de changer l'ordre de la succession, en transferant le califat de leur maison à une autre. Cette apprehension leur fit prendre le dessein de se défaire du calife, & ils subornerent pour cet effet un esclave qui lui donna du poison, dont il mourut âgé de quarante ans dans la même année 101. de l'hegire, & 719. de Jesus-Christ, après avoir regné seulement deux ans & cinq mois, & fut enterré dans le monastere de saint Simeon, situé auprès de la petite ville de Maharat, qui est des dépendances de celle de Hems ou *Emesse* en Syrie. Ce fut aussi sous son califat, & vers l'an 100. de l'hegire, que l'on commença dans les provinces du Musulmanisme à répandre un bruit en faveur des Abbassides, que l'on disoit avoir beaucoup plus de droit au califat, comme proche parent de Mahomet, que n'en avoient les Ommiades, qui n'appartenoient en aucune maniere à la famille de ce faux prophete. Car les Abbassides descendoient en ligne directe d'Abdalmothleb; ayeul de Mahomet, aussi-bien qu'Ali, qui n'avoit aucun autre avantage sur eux que d'avoir épousé Fathime, fille de Mahomet. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

OMAR III. mathematicien, *cherchez* HOMAR.

OMBIASSES, dans l'isle de Madagascar, sont les prêtres & docteurs de la fausse religion des peuples de ce pays. Ils sont tels que ceux qu'on nomme *Marabous* au Cap-Verd, c'est-à-dire, *Medecins*, *Magiciens & Sorciers*. Il y en a de deux sortes, les *Ompanorats*, & les *Ompitsiquilis*: les *Ompanorats* sont les maîtres écrivains qui enseignent l'arabe en apprenant à écrire. Ils se sont distinguez en plusieurs ordres; qui semblent avoir quelque espece de rapport à nos dignitez ecclesiastiques, & dont voici les noms; *Malé*, c'est comme qui diroit, *Clerc*, qui apprend encore à écrire; *Ombiasse*, écrivain ou medecin; *Tibou*, soûdiacre; *Mouladzi*, diacre; *Faquihi*, prêtre, *Cattibou*, évêque; *Lanlamaha*, archevêque; *Sabaha*, pape ou calife. Ils font des *Hiridzi* ou *Talismans* & autres charmes, qu'ils vendent aux grands & aux riches, pour les preserver de mille accidens, & pour faire perir leurs ennemis. Ils donnent aussi des *Auli*, qui sont de petits marmousets de bois, que l'on enferme dans des boëtes, d'où on les tire pour les consulter, & pour les prier d'être favorables dans les occasions où ils ont du pouvoir; car il y en a qui rendent riches, d'autres qui détournent les malheurs, & d'autres dont la puissance s'étend à plusieurs effets merveilleux. Ces fourbes sont fort redoutez du peuple, qui les tient pour sorciers; & les grands les ont employez quelquefois contre les François; mais leurs artifices ont été inutiles, & ils se sont voulu excuser en disant, qu'ils n'avoient aucun pouvoir sur les François, parce qu'ils sont d'une autre loi qu'eux. Les Ombiasses ont des écoles publiques dans le pays de Matatane, où ils enseignent leurs superstitions, & leurs sortileges. Les *Ompitsiquilis* s'adonnent à la geomance, & tracent leurs figures sur une petite planche couverte de menu sable. Les malades vont à eux pour connoître les moyens & le tems de leur guerison; les autres pour sçavoir l'évenement de leurs affaires, le succès d'un voyage, & semblables choses; car ces peuples n'entreprennent presque rien sans consulter l'oracle du squille, ou de la *Geomance*. En marquant leurs figures avec le doigt sur la planche, ils observent l'heure, la planete, le signe & les autres superstitions de cet art. Les Ombiasses ont plusieurs livres, dans lesquels il y a quelques chapitres de l'alcoran, & d'autres pour apprendre la langue arabe, ou les remedes des maladies & des blessures. Au fond ce sont de grands imposteurs, qui seduisent les princes & le peuple. * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

OMBLA, anciennement *Arjona*, petite riviere de la Dalmatie, qui se décharge dans le petit golfe de saint Croce, environ à deux lieues de la ville de Raguse, vers le nord. * Baudrand.

OMBRIE, province de l'état Ecclesiastique en Italie, *Umbria* ou l'*Umbra*. On la divisoit autrefois en Vilombrie ou Ombrie de de-là l'Apennin, qui contenoit la Romandiole, le duché d'Urbin, &c. & en Olombrie ou partie de deçà l'Apennin, qui comprenoit l'Ombrie propre, dite aussi *duché de Spolete*, qui est sa ville capitale. Les autres sont, Foligni, Assise, Todi, Terni, Nocere, Narni, Rieti, Norcia, &c. Quelques uns ont cru que le nom d'Ombrie est tiré de celui de l'ombre de l'Apennin, qui regne en divers endroits de cette province. D'autres en cherchent l'origine jusqu'au déluge & tirent son nom du mot *Imber*; mais cela est fabuleux. Les Ombriens ou Ombriques étoient un peuple Celte, qui tenoient autrefois toute cette partie de l'Italie, qui étoit entre le Tibre & le Pô, la mer Adriatique, & la mer de Toscane; les Hetruriens ou Toscans étant venus

s'y établir, les chasserent peu à peu des places qu'ils occupoient, & les forcerent de se retirer près de la mer Adriatique, où les Gaulois venant ensuite, les resserrerent extrêmement. Dans la division de l'Italie en dix-sept provinces, l'Ombrie fut unie à la Toscane, & gouvernée par un consulaire. L'Ombrie renferme plusieurs autres petites provinces, telles que *Umbria Thuscia*; *Umbria Sabina*; *Umbria Crustumina*; *Umbria Fidenata*; *Senonia*, *&c.* * Strabon, *l.* 1. Pline, *l.* 3. *c.* 5. *&* 14. Merula, *p. II. cosmogr. l.* 4. Jacobilli, *descr. Ital.* Leandre Alberti, *descr. Umbr.*

OMBRONE, riviere de la Toscane, qui traverse tout le Sienois du nord au sud, passe près de Grosseto, & se decharge peu après dans la mer de Toscane. * Mati, *diction.*

OMBRONE, bourg du Sienois en Toscane. Il est à une lieue & demie de Grosseto, vers le midi, entre la riviere d'Ombrone, & le lac de Castiglione. * Mati, *diction.*

OMER (saint) en latin *Audomarus*, évêque de Terouanne dans le VII. siecle, étoit fils de *Friulse* & de *Domitte*, tous deux de famille noble & riche, & nâquit à Goldenthar près de Constance sur le haut Rhin. Il se retira jeune dans le monastere de Luxeu, où il fut reçu par l'abbé Eustase l'an 615. Le roi Dagobert le nomma l'an 636. à l'évêché de Terouanne, vaquant depuis l'an 552. par la mort d'Athalbert, second évêque de ce pays. Il travailla fortement à rétablir la discipline dans ce diocese, abandonné depuis long-tems. Il établit le monastere de Sithiu, dont Mommolin fut premier abbé, puis saint Bertin, qui lui a donné son nom, & qui fut depuis évêque de Noyon. Saint Omer devint aveugle dans les dernieres années de sa vie. Il assista en cet état à la translation des reliques de saint Vaast, l'an 667. & mourut l'an 668. Il fut enterré par saint Bertin dans l'abbaye de Sithiu. Son culte étoit établi en France dès le tems de Louis *le Débonnaire*. On fait memoire de lui dans les martyrologes au 9. de Septembre, jour de sa mort. * *Anonym. apud Mabill. secul. II.* Bulteau, *hist. monast. d'Occident.* Baillet, *vies des Saints.*

OMLANDE, contrée des Pays-Bas, dans la province de Frise, aux environs de Groningue, est un pays fort peuplé, & abondant en pâturages. Il y a divers villages, & les peuples sont membres de l'état de Groningue. * *Voyez* Guichardin, *descr. des Pays-Bas.*

OMMIACH: c'est le nom d'un personnage considerable entre les Arabes, qui étoit fils d'*Abdal-Schems*, & dont la posterité porte le nom de *Banou Ommiah*, c'est-à-dire, *enfans d'Ommie*, ou *Ommiades*, qui ont possedé le califat pendant l'espace de quatre-vingt-onze ans, & que les Alides & les Abbassides ont appellez par injure, *Faraëna Beni Ommiach*, *Pharaons*, ou *tyrans de la maison d'Ommie*. Il y a cependant des auteurs qui étendent la durée de cette dynastie jusqu'à cent ans, depuis l'an 32. jusqu'à 132. de l'hegire, & depuis l'an 652. jusqu'à l'an 749. de Jesus-Christ: parce qu'ils commencent le regne de Môavie, depuis la mort d'Othman, à cause que Môavie se porta pour vengeur de son sang, & refusa de reconnoître Ali pour calife legitime. Il y a eu quatorze califes de cette maison, qui ont regné dans l'ordre qui suit, dont l'on peut voir les titres de chacun en particulier. Le premier est *Môaviah Ben Abou Sofian*, qui regna dix-neuf ans & trois mois. Le second, *Iezid Ben Môaviah*, regna trois ans & deux mois. Le troisiéme, *Môaviah Ben Iezid*, ne regna que quarante jours. Le quatriéme, *Marvan Ben Hakem*, qui ne descendoit pas directement de Moavie, mais qui étoit d'une autre branche de la même famille; car Hakem, pere de Marvan, étoit fils d'Aff, & petit-fils d'Ommiah: il regna un an & neuf mois. Le cinquiéme, *Abdalmalek Ben Marvan*, regna un an & un mois. Le sixiéme, *Valid Ben Abdalmalek*, regna neuf ans & huit mois. Le septiéme, *Soliman Ben Abdalmalek*, frere de Valid son prédecesseur, regna deux ans & huit mois. Le huitiéme *Omar Ben A'bdalaziz*, petit-fils de Marvan, regna deux ans & cinq mois. Le neuviéme *Iezid Ben A'bdalmalek*, ou *Iezid*, II. du nom, frere de Valid & de Soliman ses prédecesseurs, qui regna quatre ans & un mois. Le dixiéme, *Heschan Ben A'bdalmalek*, frere de Valid, de Soliman, & d'Iezid ses predecesseurs, regna dix-neuf ans & huit mois. L'onziéme, *Valid Ben Iezid, Ben A'bdalmalek*, ou *Valid*, II. du nom, qui regna un an & deux mois. Le douziéme, *Iezid Ben Valid*, *Ben A'bdalmalek*, ou *Iezid*, III. du nom, qui ne regna que six mois. Le treiziéme, *Ibrahim Ben Valid*, *Ben A'bdalmalek*, frere d'*Iezid*, III. du nom, regna deux mois. Le quatorziéme, *Marvan Ben Mohammed*, *Ben Marvan*, *Ben Hakem*, ou *Marvan*, II. du nom, qui regna cinq ans, & qui fut le dernier des califes Ommiades en Syrie; car après lui il n'y eut de toute cette maison qu'un Abdalrahman qui se sauva des mains des Abbassides, & qui établit depuis une dynastie de califes Ommiades en Espagne. C'est ce Marvan qui est surnommé *Hemar* ou l'*Asne de Mesopotamie*. Il est vrai cependant que Marvan, le dernier de ces califes, laissa deux enfans nommez A'bdallah, & Obeidallah, qui s'enfuirent en Ethiopie. Ben Schuhnah écrit qu'Obeidallah fut tué sur le chemin, & qu'A'bdallah qui y arriva, vêcut jusqu'au tems du calife Mahadi-l'Abbasside, & y mourut sans enfans. Les Abbassides exterminerent entierement tous ceux des Ommiades qui tomberent entre leurs mains; & la race en eût été éteinte, si Abdalrahman Ben Môaviah, qui étoit petit-fils du calife Heschams, ne l'eût conservée en Espagne, où il commença à regner l'an 139. de l'hegire, sous le regne d'Amansor II. calife de la race des Abbassides. Cette dynastie des Ommiades en Espagne dura l'espace de 285. ans jusqu'en l'an 424. de l'hegire, & 1032. de Jesus-Christ; car ce fut dans cette année que Heschams, fils d'A'bdalmalek, surnommé *Moëzz Billah*, fut enfin entierement depossedé par les Alides, qui avoient commencé à se soulever contre les Ommiades dès l'an 400. & 1009. de Jesus-Christ. Pour bien entendre l'origine & la chute de la dynastie des Ommiades, tant en Syrie qu'en Espagne, il faut voir les titres d'Ali, de Môaviah, des Abbassides, d'Aboul'Abbas Saffah & de Marvan: mais on ne peut s'empêcher de remarquer ici deux évenemens considerables rapportez par Khondemir, & par Ben Schuhnah. Le premier est, qu'A'bdallah, oncle d'Aboul'Abbas Saffah, premier calife de la maison des Abbassides, après avoir défait Marvan, assembla environ quatre-vingts des principaux de la maison d'Ommie, ausquels ils avoient donné quartier, & les fit tous assommer par des gens armez de massues de bois, qui étoient mêlez parmi eux, après quoi il fit couvrir leurs corps de tapis, sur lesquels il donna un grand banquet aux officiers de son armée, de sorte que cette rejouissance se passa au milieu des derniers sanglots de ces miserables qui respiroient encore. Abdallah ne se contenta pas de cette cruelle execution; car il fit ouvrir les sepulcres des califes de cette maison, à la reserve de celui d'Omar Ben Abdalâziz, fit exposer leurs corps sur des gibets, & traîner ensuite à la voirie; & les historiens des Abbassides remarquent que l'on ne trouva dans celui de Môavie que de la poussiere, & dans celui d'Iezid, son fils, que des charbons. Nouairi écrit que la dynastie des Ommiades en Espagne a eu quinze rois, qui ont regné successivement depuis l'an 138. de l'hegire, & 755. de Jesus-Christ jusqu'en 290. de l'hegire, & 902. de Jesus-Christ: ce qui doit s'entendre sans interruption, depuis Abdalrahman, jusqu'à Nasser Ledinillah Ben Mohammed, Ben Abdallah, qui commença à regner vers l'an 300. de l'hegire, & 912. de Jesus-Christ, selon Ebn Amid, mais ces même Ommiades, qui avoient été dépossedés par les Alides, remonterent sur le thrône; car Iahia, fils d'Ali, ayant été tué, le conseil des Musulmans arrêta que l'on ne recevroit plus aucun roi de la race des Ommiades; mais les affaires d'Espagne étant extrêmement brouillées, vers l'an 414. de l'hegire, & 1023. de Jesus-Christ. Heschams, troisiéme du nom, regna encore: celui-ci ayant été encore chassé, à cause de son Hageb, qui tenoit alors lieu de visir ou ministre principal, un autre prince de la maison d'Ommie, demanda au milieu de ces troubles d'être élû roi; & sur ce qu'on lui representa, qu'après le decret du senat de Cordoue, il y auroit beaucoup de danger pour lui, il repondit à ceux qui lui parloient ainsi: *Faites-moi aujourd'hui roi, & tuez-moi demain.* Ce fut après toutes ces contestations des Ommiades & des Alides, que les Marabous ou Almoravides, firent la conquête de l'Espagne l'an 477. de

l'hegire, & 1084. de Jesus-Christ. L'on peut compter les Almoravides pour successeurs des Ommiades en Espagne. On trouve l'histoire de ces Ommiades d'Espagne à la fin du *Tarinh alholafa* ou histoire des califes de Soïouthi, comme aussi dans celle de Nouaïri. Outre ces deux dynasties des Ommiades, tant en Syrie qu'en Espagne, dont les princes ont pris tous le titre d'*Emir almoumenin* ou de calife, il s'en trouve encore une troisiéme, qui s'établit dans l'Iemen ou Arabie heureuse, sur laquelle l'on peut voir dans la bibliotheque Orientale le titre d'*Amer Ben Abdalvahab*. Il y a deux histoires generales des Ommiades, sous le titre d'Akhbar Beni Ommiah; dont la premiere a été composée par Abou Mehiahed; & la seconde, par Khaled Ebn Hescham Alommaoui ou Ommoui. L'on peut aussi ajouter ici, qu'entre les califes, les Ommiades passent pour avoir été fort ignorans, & les Abbassides très-sçavans, & que Motadhed l'Abbasside ayant voulu faire maudire les Ommiades, comme ceux-ci avoient fait Ali, & ceux de sa race, en fut dissuadé.* D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

OMMIADES, *Voyez* l'article precedent.

OMMIRABI, OMARABEA, riviere de Barbarie en Afrique, prend sa source au mont Atlas, traverse le Tedles, province du royaume de Maroc, & separe ce royaume de celui de Fez, & se décharge à Azamor, dans le petit golfe d'Ommirabi, que l'on prend pour le *Portus Rusibis*, *Rusubis*, ou *Rutubis*, des anciens. Ainsi selon la disposition des cartes de Ptolomée, la riviere d'Ommirabi devoit être l'ancienne *Cusa*, & non pas l'*Asama.* * Mati, *diction.*

OMOAL, qui est la *Nabarcha* des anciens, est une ville de la Perse, située au nord du mont Taurus. Elle est composée d'environ 3000. maisons habitées par des Armeniens, des Georgiens, des Juifs, des Persans, &c. qui parlent sept langues differentes. Elle étoit autrefois plus grande & la capitale d'un pays. C'est encore une jolie ville, qui a un bon château environné d'un fossé profond. Il y a trois cens princes ou prophetes enterrez dans sa mosquée, dont plusieurs ont des tombeaux magnifiques.* Herbert, *pag.* 106.

OMPHALE, reine de Lydie maîtresse d'Hercule. On a feint que ce heros fut si follement épris de cette princesse, qu'il quitta la massue pour prendre la quenouille, afin de filer avec les femmes. Il avoit, dit-on, tué près du fleuve Sangaris un serpent qui desoloit le pays d'Omphale; mais cette riviere est assez éloignée de la Lydie, & pour ne pas donner un démenti aux anciens, il faudroit supposer que les Lydiens du tems d'Hercule habitoient une contrée bien plus septentrionale, que celle où ses descendans regnerent. * Properce, *l.* 3. *El.* 11. Seneque, *in Hippol.* Athenée, *l.* 6. Plutarque, *in Thes.* Ovide, *de arte amandi, in epist. de Dejan. & in fast.* Natalis Comes, *Myth. &c.*

OMPHALIUS (Jacques) jurisconsulte Allemand, natif d'Andernac, dans le XVI. siecle, fut conseiller du duc de Cleves, & enseigna à Cologne. Il avoit un grand fond de litterature: ce qu'on peut voir par les ouvrages que nous avons de sa façon, qui sont; *de officio & potestae principis in rep. lib. X. De usurpatione legum & earum studii lib. VIII. De civili politia*; *Nomologia*; *de Elocutione, imitatione & apparatu*; *comment. in Ciceronis orat. III. &c.* Omphalius mourut l'an 1570. * Pantaleon, *l.* 3. *Prosopog.* Simler, *in epist. Gesn.* Melchior Adam, *in vit. Jurisc. Germ.*

OMRAS ou OMHRAS, seigneurs de la cour du grand Mogol, empereur des Indes, sont la plûpart des avanturiers & des étrangers de toutes sortes de nations, principalement de Perse: car il n'y a point en cet empire de duchez, ni de comtez, ni de marquisats; & le grand Mogol possede toutes les terres en propre. D'ailleurs, les fils d'Omras ne sont point heritiers ni successeurs de leur pere; & l'empereur leur donne seulement quelque petite pension; à moins que leur pere ne les ait avancez par sa faveur: ce qui arrive, lorsqu'ils sont bien faits, blancs de visage, & qu'ils peuvent passer pour vrais Mogols; (car, comme nous l'avons remarqué dans l'article des MOGOLS, ces peuples sont blancs, au lieu que les Indiens, originaires du pays, sont noirs.) Entre les Omras, les uns commandent mille chevaux; les autres deux mille; & ainsi en augmentant jusqu'à douze mille. Leur paye est plus ou moins grande, à proportion du nombre des chevaux, qui surpasse souvent celui des cavaliers; car pour être mieux en état de servir dans les pays chauds, un cavalier doit avoir deux chevaux, afin de changer. Il y a toujours vingt-cinq ou trente de ces Omras à la cour: ce sont ceux-là qui parviennent aux gouvernemens des provinces, & aux principales charges du royaume, & qui sont comme ils s'appellent, *les colonnes de l'empire.* Outre ces grands seigneurs, il y a des petits Omras, qu'on nomme *Mansebdars*, c'est-à-dire, *des cavaliers à Manseb*, qui est une paye plus considerable que celle des autres cavaliers. Ils n'ont point d'autre chef que le roi, & de ce rang ils passent à la dignité d'Omras. * Bernier, *histoire du grand Mogol.*

OMRAS: on donne aussi ce nom aux grands seigneurs dans le royaume de Golconde, dans la presqu'isle de l'Inde au-deçà du golfe de Bengala. Ils sont la plûpart Persans, ou fils de Persans. Lorsqu'ils vont par la ville, ils sont precedez par un ou deux élephans, sur lesquels il y a trois hommes qui portent des bannieres. Après ces élephans, marchent cinquante ou soixante cavaliers bien montez sur des chevaux de Perse ou de Tartarie, avec des arcs & des fléches, l'épée au côté, & le bouclier sur le dos; & ceux-ci sont suivis d'autres gens à cheval, qui jouent de la trompette & du fifre. L'Omra vient après eux à cheval, entouré de trente ou quarante valets de pied. On voit ensuite le palanquin porté par quatre hommes; & cette pompe finit par un chameau ou deux, montez par des gens qui battent des tymbales. Lorsqu'il plaît à l'Omra, il se met dans son palanquin, & alors son cheval est mené en lesse. Il y a des Omras qui ne sont pas si riches, & qui proportionnent leur train à leurs facultez. * Thevenot, *voyage des Indes*, *tom.* 3.

ON

ONA (Pierre de) Espagnol, natif de Burgos, & évêque de Gayette en Italie, dans le royaume de Naples, entra jeune parmi les religieux de la Merci, & s'y rendit très-habile, dans la philosophie de l'école. La reputation qu'il acquit en enseignant dans le monastere d'Alcala, fit resoudre aux professeurs de cette celebre université, dans une assemblée publique, de n'y enseigner que la logique du pere Pierre de Ona, qu'il avoit publiée sous ce titre, *Artium Cursus.* Il composa des commentaires sur la dialectique & sur la physique d'Aristote; des sermons, &c. fut nommé par le roi Philippe III. l'an 1602. à l'évêché de Venezuela dans l'Amerique meridionale. Peu de tems après, il fut élevé à celui de Gayette en Italie, où il mourut l'an 1626. & non pas l'an 1634. comme Ughel l'a cru, & fut enterré dans la cathedrale, où l'on voit son épitaphe. * Ægidius Gundisalvus. Davila, *in theat. Ind. eccl.* Ughel, *Ital. sacr.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

ONAN, fils de *Juda* & de *Sué*, que Dieu punit de mort, parce qu'il commettoit une impureté detestable. * *Genese*, 38.

ONANO, bourg avec titre de duché. Il est dans l'Orvietan, province de l'état de l'Eglise, entre Aquapendente & Petigliano, à deux lieues de chacune de ces villes. * Mati, *diction.*

ONASIME ou ONESIME, *Onasimus*, écrivit la vie de l'empereur Probus & de quelques autres, comme nous l'apprenons de Vopiscus, *in Caro*, *&c.*

ONASIME de Cypre, ou, selon d'autres, de Sparte, sophiste & orateur, vivoit au commencement du IV. siecle, du tems de Constantin *le Grand*, & écrivit divers ouvrages, que nous n'avons plus, & dont on pourra voir le dénombrement dans Suidas.

ONATE ou OGNATE, petite ville avec titre de comté, & academie, érigée en 1543. Elle est dans la Biscaye, en Espagne, sur les confins de Guipuscoa. * Mati, *diction.*

ONE (Le cap d') *Ona Caput*, anciennement *Magnum Promontorium*, c'est un grand cap de la Barbarie. Il est dans le royaume de Telensin, au nord de la ville de ce nom, vers l'embouchure de la Mulvia. Il prend son

son nom de la ville d'One, qui y est placée. * Mati, diction.

ONEGA, grand lac de Moscovie, que ceux du pays appellent *Onega Ozero*, est un des plus considerables de l'Europe; car il a cinquante lieues de longueur, dix-huit de large, & cent vingt de circuit. Il est entre la mer Blanche & le lac dit *Ladoga* ou Ladesko, où il se décharge par le canal d'une riviere. La partie de ce lac, qui est au septentrion, appartient aux Suedois, & celle qui est vers le midi est aux Moscovites.

ONEILLE ou ONEGLIA, ville & marquisat d'Italie sur la côte de Genes, au duc de Savoye, est une vallée agréable, extrémement fertile & feconde en oliviers, en vin & en autres fruits.

ONESICRITE, *Astypaléen*, c'est-à-dire, *natif d'Astypalea*, ville de la mer Egée, philosophe & historien, florissoit vers la CXIV. olympiade, l'an 324. avant Jesus-Christ, & étoit sectateur de Diogene *le Cynique*, & suivit à la guerre Alexandre *le Grand*, qui l'envoya dans les Indes, où il conversa avec les brachmanes. Il fit un voyage sur l'Ocean des Indes par ordre de ce prince; & après son retour, il l'avertit que, suivant l'avis des Chaldéens, il ne devoit point entrer dans Babylone. Il fit un recit à Alexandre de ce qu'il avoit vû dans les Indes, & en écrivit l'histoire, qui au jugement de Strabon étoit pleine de fables. Suidas parlant de son style, dit qu'il s'étoit proposé d'imiter Xenophon; mais qu'il n'avoit pas approché de l'élegance du style de cet auteur. Arrien prétend qu'il n'avoit pas été intendant de la flotte, mais un simple pilote d'Alexandre. * Diogene *Laërce*, *l. 6. vita Phil.* Strabon, *l.* 15. Plutarque, *in Alexand.* Aulu-Gelle, *l. 9. c. 4.* Elien. Quint-Curce. Arrien. Suidas, & divers autres citez par Vossius, *lib. 1. de hist. Græcis cap. 10. &c.* M. Du Pin, *bibliotheque universelle des histor. prof.*

ONESILE, *Onesilus*, roi de Salamine en Chypre, s'empara de la couronne en l'absence de son frere Gorgo, qui étoit allé commander l'armée navale de Xerxès, roi de Perse, contre les Ioniens, vers l'an 480. avant J. C. Il assiegea la ville d'Amathonte; mais les Perses vinrent au secours de cette place, gagnerent une bataille contre Onesile, & lui couperent la tête, qu'ils attacherent sur les creneaux des murailles d'Amathonte. On dit qu'un essein d'abeilles la remplit presqu'aussi-tôt de miel: ce que les habitans ayant regardé comme un prodige, ils consulterent l'oracle, qui leur ordonna d'inhumer cette tête, & de lui faire des sacrifices. * Herodote.

ONESIME (saint) *Onesimus*, évêque d'Ephese, & martyr dans le I. siecle de l'église, étoit de Phrygie, & fut esclave de Philemon, qu'il vola; ensuite de quoi il alla voir saint Paul captif à Rome. Le saint apôtre lui ayant parlé, le porta non seulement à se repentir de sa faute, mais le convertit, l'instruisit & le baptisa. Il le retint pendant quelque tems, puis le renvoya à Philemon, auquel il le recommanda, dans cette épitre que nous avons entre les canoniques. Ce dernier le reçut avec beaucoup d'affection, & le mit en liberté. Onesime devint depuis si éminent en vertu, qu'il fut évêque d'Ephese. Saint Ignace lui donne de grandes louanges. Il mourut pour la foi sous l'empire de Trajan, & fut lapidé à Rome, où il étoit venu à la priere du proconsul.

☞ Les constitutions apostoliques marquent que l'Onesime, pour lequel saint Paul interceda auprès de Philemon, fut établi par saint Paul même évêque de Berée. Il n'y a pas d'apparence que l'Onesime, évêque d'Ephese, contemporain de saint Ignace, soit le même que celui dont parle saint Paul, quoique les martyrologes les ayent confondus. Les Grecs placent le martyre d'Onesime sous l'empire de Domitien, vers l'an 95. & le joignent à Philemon, & aux autres martyrs de Colosse, dont ils font la memoire le 22. de Novembre; mais ils font une fête particuliere d'Onesime au 16. Fevrier. * S. Paul, *epist. ad Philemon.* S. Ignace, *epist ad Ephes.* Baronius, *in annal.* Tillemont, *vie de saint Paul.* Baillet, *vies des Saints.*

ONESIPHORE, disciple de S. Paul, étoit établi dans l'Asie mineure, & peut-être à Ephese même, lorsque saint Paul y porta les lumieres de l'évangile: il se convertit à la foi de Jesus-Christ, & rendit de grands services aux fideles de ce pays. S. Paul lui rend témoignage, qu'il l'avoit assisté, & soulagé tant à Ephese qu'à Rome, où il étoit venu le chercher, pendant qu'il y étoit prisonnier, dans le tems de son second voyage. C'est tout ce que nous sçavons d'Onesiphore par l'écriture; & les anciens n'y ont rien ajouté; mais les Grecs modernes ont écrit qu'il avoit été l'un des soixante & douze disciples, & qu'il fut depuis évêque & martyr. Le martyrologe Romain porte que saint Onesiphore ayant été arrêté dans l'Hellespont avec saint Porphyre, par l'ordre du proconsul Adrien, il fut rudement chargé de coups, & traîné par des chevaux indomptez. Tout cela est fort incertain. Les Grecs font sa fête au 29. d'Avril, & au 8. Decembre. Adon & les autres Latins la marquent au 6. de Septembre. * *II. ad Timoth. 4. v. 16. & seq. Menolog. & menæa Græcorum martyrologia.* Baillet, *vies des Saints.*

ONGOSCHIO, grand seigneur de la cour de l'empereur du Japon, fut choisi par Taicko, pour tuteur du prince Fideri, que cet empereur laissoit en mourant, successeur de sa couronne, à l'âge de six ans. Il accepta la tutelle, & promit par un acte signé de son sang, qu'il restitueroit la couronne à Fideri, dès qu'il seroit parvenu à l'âge de quinze ans, & qu'il le feroit couronner empereur par le Dairo; mais son ambition lui fit prendre le dessein de s'élever sur le thrône. Il fit épouser sa fille au prince Fideri, & cependant leva une puissante armée pour se rendre maître du royaume. Fideri voulut en vain soutenir sa qualité d'empereur, & ne put resister aux forces d'Ongoschio, qui l'assiegea dans la ville d'Ozacha, où il s'étoit retiré, & le brûla dans son palais avec sa femme qui étoit sa propre fille, & plusieurs personnes de qualité qui les accompagnoient. Ce tyran ne se borna pas à cette cruauté; il fit aussi mourir tous les seigneurs qui s'étoient declarez pour Fideri, ou qui avoient eu la moindre intelligence avec lui, & par ce moyen demeura possesseur de l'empire du Japon. * Mandeslo, *voyage des Indes.*

ONIAS I. de ce nom, grand pontife des Juifs, succeda à Jaddus, l'an du monde 3711. & 324. avant Jesus-Christ. Il gouverna environ 14. ans sous le regne de Ptolemée fils de Lagus en Egypte, & eut Simon pour successeur.

ONIAS II. pensa être la cause de la ruine des Juifs, pour avoir manqué de payer un tribut à Ptolemée *Evergetes*. Il commença à gouverner l'an du monde 3793. 242. avant Jesus-Christ, tint le pontificat 9. ans, & laissa Simon II.

ONIAS III. fils & successeur de Simon II. & petit-fils d'Onias II. reçut la fameuse ambassade des Lacedemoniens. Son frere Jason ayant répandu un grand nombre de calomnies contre Onias, persuada à Antiochus *Epiphanés*, de déposer son frere, & de lui ceder la place de sacrificateur, moyennant une grosse somme d'argent qu'il donna à ce prince. Si-tôt qu'Onias se vit dépouillé de sa dignité, il sortit de la Judée, & alla demeurer à Antioche près du bourg de Daphné. Enfin Menelaüs, à qui on avoit ôté la grande sacrificature, ne pouvant supporter les reprimandes d'Onias, engagea un des grands officiers de la cour d'Antiochus, nommé Andronic, à le faire mourir. Andronic s'acquitta bientôt de cette commission, & tua de sa propre main ce grand-prêtre, qui laissa en mourant un fils nommé *Osias.* Celui-ci n'ayant plus d'esperance de parvenir à la souveraine sacrificature, se retira en Egypte avec un grand nombre de Juifs, obtint de Ptolemée *Philopator*, la permission de bâtir un temple au vrai Dieu, semblable à celui de Jerusalem, sur les ruines du château de Bubaste, près de la ville de Leontopolis, qui étoit du gouvernement d'Heliopolis. On donna à ce temple, qui fut commencé après la mort d'Onias le sacrificateur, le nom d'*Ondon*; on y établit des sacrificateurs de la race d'Aaron & des Levites, avec le même culte qu'à Jerusalem. Ce temple subsista en Egypte pendant l'espace d'environ 233. ans, & fut brûlé sous l'empire de Vespasien, par Paulin, general de l'armée Romaine, trois ans après celui de Jerusalem, l'an 73. de Jesus-Christ. * Torniel, Salian, Sponde & Usserius, *in annal. vet. Test. II. Machab.* 12. *v.* 7. Josephe, *antiq. lib.* 12.

ONIAS, homme juste & cheri de Dieu, qui obtint

de la pluye par ses prieres, durant une extrême secheresse. voyant une furieuse guerre civile allumée entre Hyrcan & Aristobule, qui se disputoient la royauté & la souveraine sacrificature des Juifs, il s'alla cacher dans une caverne. On le trouva, on l'en tira, & on l'amena dans le camp. Les Juifs le conjurerent, que comme il avoit autrefois empêché la famine par ses prieres, il voulût alors faire des imprécations contre Aristobule & tous ceux de sa faction. Il y résista long-tems, mais enfin le peuple l'y contraignit. Il fit sa priere en ces termes : *Grand Dieu, qui êtes le souverain monarque de l'univers, puisque ceux qui sont ici presens sont votre peuple, & que ceux que l'on assiege sont vos sacrificateurs, je vous prie de n'exaucer les prieres ni des uns ni des autres.* A peine eut-il prononcé ces paroles, que quelques scelerats l'accablerent à coups de pierres. Ils en furent visiblement punis de Dieu, comme on peut le voir dans Josephe, *antiquit. liv. XIV. chap.* 3.

ONIES, montagnes dont parle Plutarque dans la vie de Cleomene. Thucydide en parle aussi, mais il les nomme au singulier. Strabon dit au livre VIII. que ces monts étoient étendus depuis les rochers Scyronides, par le chemin qui conduit dans l'Attique, jusqu'à la Bœotie & le mont Cithæron. Qu'ils étoient ainsi nommez, comme qui diroit *les Monts des Anes.* Ils étoient dans l'isthme de Corinthe, tirant vers le septentrion.

ONKELOS, surnommé *le Proselyte*, fameux rabbin, vivoit vers le tems de Jesus-Christ, si nous en croyons les auteurs Hebreux. Azarias, auteur du livre intitulé *Meor Enaim*, c'est-à-dire, *la lumiere des yeux*, dit qu'Onkelos se fit proselyte du tems d'Hillel, & de Sammai, & qu'il avoit vû Jonathan fils d'Uziel; (ces trois docteurs florissoient 12. ans avant la venue du Messie, selon la chronologie de Ganz auteur Juif.) Il ajoûte qu'Onkelos étoit contemporain de Gamaliel, (qui vivoit selon Ganz, 28. ans après Jesus-Christ.) Cependant le même Ganz met Onkelos 100. ans après Notre-Seigneur, suivant son calcul; & pour accorder son opinion avec celle d'Azarias, il dit qu'Onkelos a vécu fort long-tems. Cet Onkelos est l'auteur de la premiere paraphrase chaldaïque, sur le pentateuque de Moyse. Il n'étoit point fils d'une sœur de l'empereur Titus, comme ont cru quelques Juifs; ni le même qu'Aquila, ce celebre auteur d'une version grecque, comme l'ont assuré quelques-uns de nos docteurs. C'est lui, au rapport des Talmudistes, qui fit les funerailles du rabbin Gamaliel, (que le sçavant Schickard prend pour le précepteur de saint Paul,) & qui pour les rendre plus magnifiques, brûla des meubles pour la valeur de sept mille écus, monnoye de Constantinople. Le talmud marque soixante-dix mines de Tyr. La mine, poids de Tyr, contenoit vingt-cinq *sela*, ou sicles; chaque *sela*, valoit quatre deniers d'argent; le denier d'argent étoit un écu, monnoye de Constantinople. Ainsi, 70. mines faisoient 7000. écus. La coutume des Hebreux étoit de brûler le lit & les autres meubles des rois après leur mort, pour montrer peut-être que personne n'étoit digne de s'en servir après eux. Comme ils ne portoient gueres moins de respect aux presidens de la synagogue, (tel qu'étoit Gamaliel) qu'ils en portoient aux rois mêmes, ils brûloient aussi dans leurs funerailles leur lit & leurs meubles. Abraham Zacuth, auteur du *Juchasin*, parle de cette prodigieuse dépense. Vorstius, au lieu de lire *Tsouri*, qui signifie *meubles*, a lû *Tsori*, qui veut dire *baume*; mais il n'a pas fait reflexion que ce n'étoit point la coutume des Juifs de brûler des aromates dans la ceremonie des funerailles, comme faisoient les Romains dans la pompe funebre, & sur le bucher du défunt. * Ferrand, *reflexions sur la religion Chrétienne.*

ONO, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin proche le Jourdain, que Samad fit bâtir après le retour de la captivité de Babylone. * *I. Paral.* 8. 12.

ONOCENTAURE, animal monstrueux, avoit, dit-on, le visage d'homme, le sein d'une femme, & le reste du corps d'un âne. Saint Jerôme tâche de prouver par l'Ecriture-Sainte, qu'il y a eu de ces sortes d'animaux. Theodoret dit que ces Onocentaures étoient des démons nocturnes, ou des spectres qui paroissoient de nuit. * Saint Jerôme, *contra Vigilant.* Theodoret. *Isaïe*, *chap.* 13. & 14. Bochart, *Hierozoic.*

ONOCROTALE, que l'on nomme d'ordinaire un pelican, est un oiseau de marais, de la grosseur d'un signe, & presque de sa nature. Il cherche sa proye dans les eaux avec un bec qui a plus d'un pied de long, afin de pêcher plus à son aise : au-dessous de ce bec, depuis le bout de la machoire d'en bas en tirant jusqu'au milieu du col, est une grande peau en forme de besace, où cet oiseau met en reserve le poisson qu'il prend. On en a vû un à Versailles, engloutir un pigeon tout vif qu'il attrapa sur le bord de l'etang : ce qui n'est pas étonnant; car cette poche tiendroit plus de six livres de poisson, parce qu'elle s'étend beaucoup. Les os de l'Onocrotale sont luisans, sans moële, & diaphanes; les sauvages en font des soufflets. *Onocrotalus* vient du grec ὄνος *âne*, & κρόταλον *bruit*, à cause qu'il a un cri qui n'est pas moins désagreable que celui d'un âne qui brait. On dit pourtant qu'il aime à entendre la musique, tant de voix que d'instrumens. Willugbi rapporte à ce sujet que le duc de Baviere en avoit un, qu'il garda l'espace de quarante ans, lequel assistoit volontiers aux concerts qui se faisoient dans son palais; & il ajoute que cet oiseau sembloit, pour ainsi parler, battre la mesure par les mouvemens de sa tête, lorsque les trompettes jouoient. * Aldrovandus. Willughbi, *Ornithologie. Le cabinet de la bibliotheque de sainte Genevieve*, par le pere Claude du Molinet, chanoine regulier de la congregation de France.

ONOMACRITE, *Onomacritus*, poëte Grec, est estimé auteur des poëmes qu'on attribue à Orphée, & des oracles de Musée. Il vivoit vers la LXVI. olympiade, 516. ans avant Jesus-Christ, & fut chassé d'Athenes par Hypparque, un des fils de Pisistrate. * Herodote & Suidas, *in Onomac.*

ONOMANCIE, quelques-uns disent *Onomance*, & d'autres *Nomancie*. En parlant à des sçavans il faut dire *Onomancie* ou *Onomance*; mais en parlant au peuple, ou à ceux qui se mêlent de ce métier, on peut dire *Nomancie*. Quoi qu'il en soit, c'est un art qui enseigne à deviner par le nom d'une personne le bonheur & le malheur qui lui doit arriver. L'*Onomancie* est ridicule & condamnée par les canons & par les peres. Ce mot vient des mots grecs ὄνομα, *nom*, & μαντεία *divination.* * *Antiq. Gr. & Rom.*

ONOR, royaume d'Asie dans le Bisnagar, en la presqu'isle de l'Inde, au-deçà du Gange, & le long de la côte de Malabar, est appellé *Ponaran* par ceux du pays. Il y a une ville qui donne son nom au royaume, où les Portugais ont une forteresse & un port. Le poivre y est fort pesant, & le noir meilleur que le blanc.

ONSPACH, ou ANSPACH, *Onoldium*, *Onspachium* ou *Anspachium*, ville avec un marquisat de l'empire, dans la Franconie, appartient à un prince de la maison de Brandebourg, & est entre Nuremberg & Bamberg. *Cherchez* ANSPACH & BRANDEBOURG.

ONTARIO (le lac) appellé autrefois *le lac de Saint Louis*, ou *de Frontenac*. Il est dans la Nouvelle France, dans l'Amerique septentrionale, au midi oriental du lac des Hurons. Il est formé par plusieurs rivieres, qui s'y déchargent, mais particulierement par celle de S. Laurent, qui y entre du côté du couchant & en sort de celui du levant. Sa figure est ovale, & le pere Hennepin, missionnaire Recollet, qui l'a souvent traversée, lui donne 80. lieues du couchant au levant, & 25. ou 30. du nord au sud dans sa plus grande largeur. Il assure qu'il est navigable par tout, & fort abondant en poisson. * Mati, *diction.*

ONUPHRE PANVINI, de Verone, religieux de l'ordre de saint Augustin, dans le XVI. siecle, continua les vies des papes que Platine nous avoit données, & les dédia à Pie V. en 1566. Jacques Strada de Mantoue, son ami, lui avoit arraché cet ouvrage, & l'avoit publié à Venise en 1557. Onuphre y reconnut diverses fautes, & travailla à les corriger. Il préparoit une histoire generale des papes & des cardinaux, lorsqu'il mourut à Palerme en Sicile en 1568. âgé de 39. ans. Outre son histoire des vies des papes, il a fait encore plusieurs autres ouvrages, comme, *De primatu Petri*; *Chronicum ecclesiasticum*; *De antiquo ritu baptizandi Cathecumenos & de origine baptizandi imagines*; *Festi & triumphi Romanorum*; *De Sibyllis*; *Comment. reip. Roman. comment. de*

triumpho; *Comment. in fastos consulares. lib. IV. de imper. Rom. Græc. Latin. &c.* De Thou, *hist. l.* 43. Paul Manuce, *in epist.* Curtius, *in elog.* Petramellarius, *in præfat.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

ONUPHRE (Saint) anachorete de la Thebaïde dans le IV. siecle de l'église, avoit commencé les épreuves de la vie spirituelle dans le monastere d'Abage, près d'Hermopolis. Après avoir passé quelque tems dans ce monastere, il resolut de s'enfoncer dans le desert de la Thebaïde; & y ayant rencontré un solitaire, il demeura quelques jours avec lui. Ce solitaire l'emmena dans un desert plus affreux & plus reculé, où Onuphre vécut près de soixante & dix ans, sans voir qui que ce soit que le solitaire qui l'avoit introduit en ce lieu, lequel lui venoit rendre visite tous les ans une fois. L'abbé Paphnuce le rencontra dans ce desert, n'ayant plus presque de figure d'homme. Il eut de longs entretiens avec lui, dont le dernier finit par la mort d'Onuphre, qui mourut en sa presence un jour qui répondoit au 12. de Juin. * Paphnuce, *apud Rosveid. in vitis patrum.* Baillet, *vies des Saints.*

OO

OONSEL (Guillaume Van) né à Anvers le 9. Août 1571. entra dans l'ordre de saint Dominique, où il se rendit celebre par un grand nombre d'ouvrages de pieté, & par son talent pour la prédication. Il mourut subitement le 3. Septembre 1630. dans le couvent de son ordre à Gand. Ses principaux ouvrages sont: *Consolatorium animæ hinc migrantis*, Gand, 1617. *Enchiridion concionatorum*, Anvers 1619. *Syntaxis ad expeditam divini verbi tractationem*, Anvers 1622. Cet ouvrage a été réimprimé deux fois à Paris; la premiere avec les apostilles de quelques docteurs; la seconde étoit revue par Goussainville. *Officina sacra biblica*, Douai 1624. La victoire de l'église, & la ruine de la synagogue Calviniste en flamand, Gand 1625. *Perspectiva nobilitatis Christianæ*, en latin, françois, espagnol & flamand par colonnes, Anvers 1626. *Hieroglyphica sacra*, Anvers 1627. *Tuba Dei*, Gand 1629. *Concionum moralium compendium*, Douai 1630. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

OOSTBURG, bourg fortifié. Il appartient aux Provinces-Unies, & est situé dans la Flandre Hollandoise, à une lieue de l'Ecluse du côté du levant. * Mati, *diction.*

OOSTENBEI, petite ville de la Suede. Elle est dans l'isle d'Oelande, à onze lieues de la ville de Berkholm, vers le midi. * Mati, *diction.*

OOSTERGO, contrée de la Frise, une des Provinces-Unies. Elle est entre le Westergo, le Sevenwold, la seigneurie de Groningue, & la mer d'Allemagne. Ses lieux principaux sont Dockum, & Lewarde, capitale de la Frise. * Mati, *diction.*

OOSTMERSUM, petite ville de l'Overissel. Elle est dans le pays de Twente, vers les confins du comté de Benthem. On prétend qu'elle a pris son nom des Marses, qu'on croit en avoir été les anciens habitans. * Mati, *diction.*

OP

OPALES, fêtes en l'honneur de la déesse Ops, femme de Saturne, que les Romains celebroient le 14. des calendes de Janvier, c'est-à-dire, le 19. de Decembre, qui étoit le troisiéme jour des Saturnales. Saturne & Ops étoient adorez comme des dieux qui presidoient aux biens de la terre: c'est pourquoi on leur faisoit des sacrifices après avoir recueilli tous les grains, & tous les fruits; & l'on faisoit des festins aux esclaves qui avoient travaillé à cultiver la terre, & à faire la moisson. * Macrob. *Saturn. l.* 1. *c.* 10. Varron, *de L. Lat. l.* 5.

OPERA, representation en musique, avec des machines, & des danses. L'abbé Perrin, qui avoit été introducteur des ambassadeurs auprès de feu Gaston de France duc d'Orleans, fut le premier qui en l'année 1669. obtint du roi le privilege d'établir dans Paris un opera, à l'imitation de ceux de Venise, sous le titre d'*académie des opera en musique établie par le roi.* La dépense excessive que demandoit un pareil établissement, obligea cet abbé d'associer à son privilege le marquis de Sourdéac, homme de qualité, d'un genie très-singulier pour les machines de theatre, le nommé Champeron & le sieur Cambert musicien. Après cet accord, ces associez firent venir de Languedoc les plus fameux musiciens, dont les principaux furent, Clediere, Beaumavi'l & Miracle. Lambert organiste de saint Honoré, qui avoit été choisi pour la composition de la musique de l'opera, ayant ramassé les meilleures voix qu'il pût trouver pour joindre aux musiciens de Languedoc, commença ses repetitions dans la grande salle de l'hôtel de Nevers, où étoit auparavant la bibliotheque du cardinal Mazarin. Après ces préparatifs, ayant dressé un theatre dans le jeu de paume de la rue Mazarine, vis-à-vis la rue de Genegaud, on y representa au mois de Mars 1672. Pomone, dont les vers étoient de la composition de l'abbé Perrin, & la musique de Lambert. Ces sortes de representations furent continuées avec un grand succez; mais un an après, la division qui arriva entre les associez à l'occasion du partage du gain, fit naître un procez dont la conclusion fut que l'abbé Perrin cederoit son privilege au sieur Lulli, surintendant de la musique de la chambre du roi. Lulli pour rompre les mesures des autres associez de l'abbé Perrin, & afin de n'avoir rien à démêler avec eux, fit construire un nouveau theatre près du palais d'Orleans (à qui l'on donne communément le nom de Luxembourg) dans la rue de Vaugirard, par les soins de Vigarini, machiniste du roi, qu'il associa pour dix ans à un tiers du profit, par un traité qu'il fit avec lui le 11. Novembre 1672. Les representations commencerent dans cet endroit dès le 15. Novembre de la même année par plusieurs fragmens de musique que Lulli avoit composez pour le roi, ce qui dura jusqu'au mois de Juillet 1673. Enfin la troupe des comediens du roi, établie dans la salle du palais royal, ayant perdu Moliere qui en étoit le chef, le 13. Fevrier 1673. Lulli eut la jouissance de cette salle du palais royal; & les comediens qui y jouoient auparavant, s'accommoderent du theatre de l'opera dans la rue Mazarine, d'où ils sont venus s'établir en 1688. dans la rue des fossez saint Germain, où ils sont encore à present. C'est à ce grand musicien qu'on doit la perfection où les *opera* se sont élevez en France. Il y avoit sçu joindre tout ce que la musique & la danse ont de plus delicat & de plus brillant. Les tragedies étoient pour les vers de la façon de Quinaut, & la musique étoit de la composition de Lulli, & ces *opera* se representent encore souvent, quoique d'autres poëtes & d'autres musiciens en ayent fait depuis, & en font encore tous les jours. Les acteurs de l'opera ont obtenu plusieurs privileges considerables, dont le principal est, qu'un gentilhomme peut exercer cette fonction sans deroger des droits & des titres de noblesse, dont il seroit en possession. * Brice, *descript. de la ville de Paris.*

VOICI LES NOMS DES PRINCIPAUX MUSICIENS TRAGIQUES ET COMIQUES.

Ces musiciens ont suivi avec succez les traces de l'excellent Lulli pour la composition des opera, & des motets, & contribuent à faire honneur à la France.

L'Alouette, mort.	Gautier, mort.	Montécler.
La Barre.	Gervais.	Moreau de S. Cyr.
Bernier.	Lambert, mort.	Morin.
Bourgeois.	La Lande surintendant de la musique du roi.	Mouret.
Campra.		Rebelle.
Charpentier. } morts.		Du Tarte.
Collasse. } morts.	Marais.	Theobal.
La Coste.	Des Marêts.	Des Touches, surintendant de la musique du roi.
Clerambault.	Marchand.	
Couprin.	Mattau.	
Folio.	Minoret, mort.	

Batistain, Italien, s'est distingué par deux opera françois, & plusieurs cantates françoises.

OPHELTES, fils de Lycurge, *cherchez* ARCHEMORE.

OPHER, ville de Palestine dans la tribu de Zabulon,

proche Jotapa.* IV. *Rois*, 14. C'est la même que *Hepher* & *Gethtipher*.

OPHERA, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin, proche Jericho.* *Josué*, 16. 23.

OPHIOGENES, mot grec qui signifie *engendré des Serpens*. C'est le nom que portoit une famille qui habitoit anciennement dans l'isle de Cypre, & que l'on disoit avoir tiré son origine des serpens qui ne leur faisoient aucun mal. Au contraire, ces Ophiogenes avoient la vertu de guerir par leur seul attouchement les piquûres de ces animaux, & de tirer avec la main le venin des playes qu'on en avoit reçues. On dit qu'un homme de cette famille, nommé *Hexagon*, étant venu à Rome en ambassade, les Romains, pour éprouver la verité de ce qu'on en publioit, l'engagerent à se mettre dans un tonneau plein de serpens, qui ne lui firent aucun mal. Ordinairement pour distinguer ceux qui étoient veritables Ophiogenes, on les faisoit piquer par quelque couleuvre, dont la piquûre ne nuisoit point à ceux de cette famille, & tuoit au contraire ceux qui n'en étoient pas. Il y avoit encore d'autres marques pour les connoître, parce qu'au printems il sortoit de leur corps une odeur particuliere, & que leur sueur, de même que leur salive, étoit un remede contre les venins. On dit aussi qu'il y avoit des peuples proche de l'Hellespont, qui avoient naturellement la vertu de guerir les morsures des serpens, comme les Psylles & les Marses.* Pline, *l.* 7. *c.* 2. & *l.* 28. *c.* 3. Aulu-Gelle, *l.* 16.

OPHIONE'E, *Ophioneus*, chef des Demons qui se revolterent contre Jupiter, au rapport de Pherecyde Syrien. C'est un des endroits qui marquent que les anciens Payens ont eu de certaines connoissances obscures de quelques veritez de l'écriture sainte. Homere en décrivant dans son Iliade le châtiment d'Até, que Jupiter chasse du ciel, represente quelque chose de semblable à la chute de Lucifer, que Dieu précipita dans les enfers. Platon avoit appris des Egyptiens que Jupiter avoit chassé du ciel les demons impurs, & que ces demons tâchoient d'attirer les hommes dans l'abysme où ils étoient. Il faut faire le même jugement de Pherecyde, lorsqu'il dit qu'Ophionée conduisoit une troupe de demons qui s'étoient soulevez contre Jupiter; par où il fait connoître qu'il avoit appris quelque chose de la revolte de Lucifer, designé par le nom d'Ophionée, qui signifie *serpentin*; car le demon, comme nous l'apprend la Genese, a premierement paru sous la figure d'un serpent.* Justin Martyr, *orat. ad Gentil.* Marsile Ficin, *in apol. sacr.* Cœl. Rhodig. *lect. antiq. l.* 1. Pfanner, *system. theol. Gentil.*

OPHIOPHAGES, peuples d'Ethiopie en Afrique, qui se nourrissoient de serpens. Ce nom vient d'ὄφις, *serpent*, & φάγειν, *manger*.* Pline, *l.* 6. *c.* 29.

OPHIR, region où Salomon envoyoit des navires pour en apporter de l'or, a donné lieu à plusieurs disputes sur sa situation. Pour entendre les divers sentimens des interpretes, il faut supposer, sur ce qu'en rapporte l'écriture sainte, que les flottes qui alloient en Ophir, s'embarquoient sur la mer Rouge, qu'elles employoient trois ans à leur voyage, & qu'elles rapportoient de l'or, de l'argent, des dents d'élephant, des singes, des paons, des perroquets, toutes sortes de pierres precieuses, des bois de senteur, & autres choses de prix. Il falloit donc que la terre d'Ophir produisit de toutes ces marchandises. Joseph Acosta croit que comme on donne le nom d'Inde aux pays les plus éloignez, & que l'on appelle ainsi l'Amerique, le Mexique, le Bresil, & la Chine; de même dans l'écriture sainte, on entend par Ophir, les terres qui sont fort loin de la Judée. Selon cette opinion, soit que la flotte de Salomon ait voyagé dans l'Amerique, dans l'Afrique ou dans l'Asie, on peut dire qu'elle a été dans la terre d'Ophir, puisque ces pays sont fort éloignez. Mais il n'y a point d'apparence que ce nom d'Ophir ait une signification si vague; & les plus sçavans tombent d'accord que c'est quelque lieu certain, qui a été nommé ainsi. On peut remarquer trois opinions differentes sur ce sujet. La premiere est de ceux qui disent qu'Ophir est dans l'Afrique; la seconde, de ceux qui le placent dans l'Amerique; la troisiéme, de ceux qui le mettent dans l'Asie, vers l'orient. Mais chacune de ces opinions se partage encore en plusieurs autres. A l'égard de l'*Afrique*, Nihusius, Volaterran, & les auteurs Portugais, veulent qu'Ophir soit *Melinde* ou *Sofala*, sur la côte orientale de l'Ethiopie en Afrique; parce que sur le bord de la mer, on y a trouvé de l'or, & que plus avant dans les terres, il y a des mines très-riches. Cornelius, *à Lapide*, pretend que ce soit *Angola* sur la côte occidentale de l'Afrique, & rapporte le témoignage de Josephe, qui assure que la flotte de Salomon, outre beaucoup d'or, rapportoit aussi des marchandises d'Afrique, & des esclaves d'Ethiopie. Ces opinions ont quelque vraisemblance; mais on peut les combattre par de bonnes raisons; car Angola n'est pas un pays maritime, & les mines d'or n'y sont pas fort abondantes. Melinde & Sofala n'ont point de mines d'argent, ni de perles, ni de paons, dont il est parlé dans l'écriture; & ces pays ne sont pas assez éloignez, pour supposer qu'on employât trois années à en faire le voyage. Il y a même eu des auteurs qui ont avancé qu'Ophir étoit Carthage, ne faisant point reflexion que la ville de Carthage a été bâtie plus de cent ans après la mort de Salomon.

Ceux qui pretendent qu'Ophir étoit en Amerique, le placent dans l'isle Espagnole, ou de saint Domingue, à l'entrée du golfe de Mexique, dans le Perou, ou dans le Mexique. Genebrard & Vatable sont du nombre de ceux qui mettent Ophir dans l'isle Espagnole, & assurent que Christophle Colomb, qui découvrit le premier cette isle en 1492. avoit accoutumé de dire qu'il avoit trouvé l'Ophir de Salomon, parce qu'il y avoit trouvé de l'or. Ils disent que les vaisseaux partoient d'Aziongaber sur la mer Rouge, entroient dans la mer des Indes, côtoyoient la presqu'isle au-deçà du golfe de Bengala, & alloient reconnoître Malaca, & l'isle de Sumatra; qu'ensuite après avoir doublé Madagascar & le cap de Bonne Esperance, ils venoient reconnoître le Bresil, d'où ils arrivoient à l'isle Espagnole. Goropius, Postel, & quelques autres croient qu'Ophir est le Perou, & que Salomon faisoit à peu près ce que font aujourd'hui les Espagnols; que ses vaisseaux transportoient l'or du Perou jusqu'à l'Isthme de Panama; que de-là ils venoient prendre des rafraîchissemens aux isles de Cuba & de saint Domingue, puis doubloient le cap de Bonne-Esperance; & en rasant les côtes orientales d'Afrique, rentroient dans la mer Rouge. Arias Montanus imagine encore une plus belle navigation; car il les fait aller droit en Orient, passer les Moluques, traverser ces mers immenses qui separent les Moluques du Mexique, arriver au Perou, y charger de l'or, puis côtoyer le Chili, passer le détroit de Magellan, doubler le cap de Bonne-Esperance, & rentrer ensuite dans la mer Rouge.

François Ribera, Torniel, Adrichomius, Bochart, Maffée, & plusieurs autres mettent Ophir en Asie, dans les Indes. Ils se fondent sur l'autorité de Josephe, qui dit que la flotte de Salomon alloit aux Indes à une terre appellée *terre d'or*. Il est constant, au rapport de Diodore de *Sicile*, que de tout tems les Ethiopiens avoient grand commerce par mer avec les Indiens. Strabon dit que les marchands d'Alexandrie envoyoient des marchandises aux Indes par le golfe Arabique, & Pline assure qu'il se faisoit de son tems, & plusieurs siecles auparavant, un grand commerce de l'Egypte aux Indes, par la mer Rouge. Il y a donc apparence que la flotte de Salomon alloit de ce côté-là, d'autant plus, que, selon le témoignage de Pline, de Diodore, & de Philostrate, on y trouvoit toutes les marchandises, dont les vaisseaux de Salomon revenoient chargez; mais les auteurs ne conviennent pas du lieu des Indes où étoit Ophir. Quelques-uns veulent que ce soit *Ormus*, à l'entrée du golfe Persique, ou l'*Isle d'Urphen*, dans la mer Rouge: en ce cas il n'auroit pas fallu employer trois ans pour en faire le voyage.

Bochart dit qu'il y a eu deux terres d'Ophir; l'une dans l'Arabie, d'où David fit venir une grande quantité d'or; & l'autre dans l'Inde, où Salomon envoya sa flotte; que celle-ci étoit la Taprobane des anciens, maintenant l'*isle de Ceylan*, où il y a un port nommé *Hippor*, que les Pheniciens appelloient *Ophir*. Maffée assure que c'est le *Pegu*, où il y a encore aujourd'hui beaucoup de mines d'or & d'argent. Il fonde son opinion sur les lettres du pere Bomfer, Cordelier François, qui dit que

les Peguans pretendent venir des Juifs exilez & condamnez par Salomon à travailler aux mines d'or du pays. Peterius dit qu'Ophir est *Malaca*, sur le détroit de même nom, à l'orient de l'isle de Sumatra. Jean Tzetzes veut que ce soit l'isle de *Sumatra*, où il y a encore des mines d'or. Enfin Lipenius, qui a fait un traité exprès sur Ophir, pretend, suivant l'opinion de saint Jerôme, qu'un petit-fils d'Heber, fils de Noé, nommé *Ophir* donna son nom à la partie de l'Inde, au-delà du Gange; & ainsi il comprend sous le nom de la terre d'Ophir, non seulement la Chersonnese d'or, que Josephe appelle *terre d'or*, aujourd'hui *Malaca*, mais encore les isles de Java & de Sumatra, & les royaumes de Siam, du Pegu & de Bengala. En effet on y trouve encore à present tout ce que les navires de Salomon rapportoient à Jerusalem; & le voyage pouvoit durer trois ans; car les navires en sortant de la mer Rouge, côtoyoient l'Arabie, la Perse & le Mogol; puis faisoient le tour de la presqu'isle au-deçà du golfe de Bengala, & prenoient des diamans à Golconde, & des étoffes précieuses à Bengala; ensuite ils alloient charger de l'or & des rubis au Pegu, & de-là à Sumatra, d'où ils remontoient le long de la Chersonnese d'or ou Malaca, jusqu'à Siam, où ils trouvoient des dents d'élephans, & même de l'or. Ce sentiment sur l'Ophir, qui paroît le plus raisonnable, détruit les autres, & principalement l'opinion de ceux qui mettent Ophir en Amerique, & qui pour y aller, font faire le tour du monde aux vaisseaux de Salomon, dans un tems où la boussole n'étant pas encore inventée, on n'osoit presque perdre la terre de vûe. *Voyez* TARSIS. * M. l'abbé de Choisi, *vie de Salomon*.

OPHIR, fils de Jectan, dont il est parlé dans la Genese. Quelques auteurs croient que c'est lui qui donna son nom à la region d'Ophir, dont nous avons parlé. * *Genese*, *c.* 6. 10. *v.* 28.

OPHITES, Heretiques qui s'éleverent dans le II. siecle, étoient sortis des Nicolaites & des Gnostiques. Origene dit qu'un certain Euphrate fut l'auteur de leur Secte. Ils honoroient un serpent; les uns disoient que celui qui avoit tenté Eve, étoit Jesus-Christ; les autres, qu'il se changeoit en cet animal. Lorsque leurs prêtres celebroient leurs mysteres, ils faisoient sortir d'un trou l'un de ces animaux; & après qu'il s'étoit roulé sur les choses qui se devoient offrir en sacrifice, ils disoient que Jesus-Christ les avoit sanctifiées, & les donnoient au peuple qui les adoroit. * S. Irenée, *l.* 1. *c.* 34. Origene, *l.* 6. *cont. Celsum*. Tertullien, *de prascr. c.* 47. S. Epiphane, *har.* 37. S. Augustin, *de har.* Theodoret, *fab. l.* 1. Baronius, *A.C.* 145.

OPHNI & PHINE'ES, fils du grand prêtre Heli, vivoient avec tant de dereglement, que pour les punir, Dieu permit qu'ils furent tuez à la bataille contre les Philistins, qui prirent aussi l'arche, l'an du monde 2919. & 1116. avant Jesus-Christ. *Voyez* ELI. * I. *des Rois*, *cap.* 1.

OPHNI, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin, entre Hemona & Gabaa. * *Josué*, 18. 24.

OPHOVIUS (Michel) religieux de saint Dominique, étoit né à Bois-le-Duc en Brabant. Il prit les degrez en 1611. fut quatre fois prieur de la maison de son ordre dans sa patrie, ensuite provincial, & en cette qualité assista au chapitre de l'an 1612. pour l'élection d'un general. Lorsque son tems fut fini, il se livra tout entier à la mission dans la Hollande; mais ayant été arrêté par les Hollandois, il eut beaucoup à souffrir. Isabelle-Claire-Eugenie, obtint sa delivrance, & lui procura l'évêché de Bois-le-Duc. Il en fut sacré évêque le 2. Juillet de l'an 1626. & trois ans après les Hollandois ayant pris cette ville, il fut obligé d'en sortir, & de se retirer à Anvers, d'où il passa à Lyre, où il mourut le 4. Novembre de l'an 1637. Il avoit fait imprimer à Anvers dès l'an 1603. en flamand un petit traité, où il examinoit quels étoient les cas où l'on pouvoit jurer. La même année il fit graver les estampes de sainte Catherine de Sienne, sur celles qui avoient été gravées le siecle precedent à Sienne, & y joignit la vie de cette Sainte. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom.* 2.

OPHRACTEUS, roi d'Assyrie de la troisiéme monarchie, selon Jules *Africain*, succeda à Pyrtiades, & eut pour successeur Ophracterus. *Voyez* ASSYRIE.

OPIGENE, en latin *Opigena*, étoit la même que Junon, & étoit ainsi nommée, à cause du secours qu'on croyoit qu'elle donnoit aux femmes qui étoient en travail d'enfant, lesquelles pour ce sujet l'invoquoient avec une grande confiance, au rapport de Festus. *Ops* en latin, signifie *secours*, & *geno*, ancien verbe *engendrer*.

OPILIUS, *cherchez* AURELIUS.

OPILIUS MACRINUS, *cherchez* MACRIN.

OPINION, divinité des anciens Payens, presidoit selon eux à tous les sentimens des hommes. En effet, la plûpart des hommes ne parlent des choses que par opinion, & sans avoir une connoissance certaine de ce qu'ils disent. Les statues de cette déesse la representoient comme une jeune femme, d'un air & d'un regard assez hardi, mais d'une démarche & d'une contenance mal assurée. * Lactance.

OPINIONISTES: on donna ce nom à certains Heretiques qui s'éleverent du tems du pape Paul II. parce qu'étant infatuez de plusieurs opinions ridicules, ils les soutenoient avec opiniâtreté. Leur principale erreur consistoit à se vanter d'une pauvreté affectée, ce qui leur faisoit dire qu'il n'y avoit point de veritable vicaire de Jesus-Christ en terre, que celui qui pratiquoit cette vertu. * Sponde, *A. C.* 1467. *num.* 12.

OPIQUES, peuples qui étoient venus de divers endroits s'établir dans la Campanie, & dont le langage étoit un mélange de celui de diverses nations, ensorte qu'ils ne parloient ni bien latin, ni bien grec, qui étoient les deux langues de leur voisinage, & les plus polies. Aristote dit qu'ils furent aussi appellez *Ausoniens*. Ils habitoient près de la mer de Toscane, & s'étendirent jusques dans le nouveau *Latium*. Le geographe Etienne dit qu'ils ont été ainsi nommez par corruption, au lieu de dire, *Ophies*, d'un mot grec, qui signifie un *serpent*. Ils furent ensuite nommez *Opsces* & *Osques*, selon Cluvier. Le nom d'*Opique* devint dans la suite une espece de nom injurieux, qui signifioit le même que *grossier*, *sans politesse*, *ignorant*. D'où vient que Caton se plaint dans Pline, de ce que les Grecs appelloient par mépris les Romains *Opiques*. * Baudrand. Pline, *histoire naturelle*, *liv.* XXIX. *c.* 1. & Hardouin, *sur cet endroit*. Martini, *Lexicon Philologicum*. Daniel le Clerc, *histoire de la medecine*, *part.* II. *liv.* III. *ch.* 1.

OPITER (Chrétien de) religieux de l'ordre de saint Dominique, florissoit vers le milieu du XV. siecle. Il étoit né dans les Pays-Bas, & se fit religieux à Mastrich, où l'on conservoit encore ses ouvrages en 1671. En voici les titres: *Expositio caremoniarum missa spiritualis & mystica. Tractatus de materia ecclesiastici interdicti*, 1451. *Tractatus de materia eucharistia*, & l'histoire d'un miracle arrivé l'an 1326. à Alés. * Echard, *script. ord. FF. Pradicat. tom.* 1.

OPITIUS (Martin) de Breslaw en Silesie, mort l'an 1639. s'est fort distingué dans son pays par ses poësies latines, & encore plus par ses poësies allemandes. Il passe même pour le prince de tous les poëtes Allemands en langue vulgaire. Ses poësies latines consistent en deux livres de silves, & un d'épigrammes qui parurent ensemble à Francfort en 1631. outre un autre recueil d'épigrammes choisies, imprimé à Dantzick l'an 1640. Le recueil de ses poësies allemandes parut à Francfort en 1628. & 1644. & à Amsterdam en 1696. Son poëme du *Vesuve* & ses *distiques de Caton*, parurent en 1633. * G. M. Konig, *in bibliot. vet. & nov.* Morhoff. *in actis erudit. Lipsien.* Christophor. Coler. *orat. funebr. in Laud. Opitii apud Henning. Witten. tom.* 1. *Memor. Phil. nost. saculi.* Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes modernes*.

OPME'ER (Pierre) né à Amsterdam, le 15. Septembre 1525. sçavoit les langues, les belles lettres, la philosophie, & la theologie. Il fut encore moins illustre par son érudition, que par son zele pour la religion orthodoxe, dans un pays où l'on persecutoit les Catholiques. Son occupation étoit de consoler ceux qu'on menoit au supplice, & de contribuer de ses biens pour l'entretien de ceux qui étoient exilez, ou qui se cachoient pour fuir la persecution. Il fut lui-même obligé de se retirer à Leyden, puis à Delft, où il mourut le 10. Novembre de l'an 1595. âgé de 69. ans. Opméer a fait divers ouvra-

ges ; *Assertio historica* ; *De officio missæ* ; *Historia martyrum Gorcomiensium, Hollandiaque* ; *Opus chronographicum, &c.* Sa vie est à la tête de ce dernier ouvrage, qui finit en 1580. & que Beyerlink a continué jusqu'en 1610.

OPOCIN, OPOZNO, petite ville du palatinat de Sandomir en Pologne. Elle est près de la riviere de Pileza, à cinq lieues de Zarnaw, vers le nord. * Mati, *diction.*

OPORIN (Jean) imprimeur, né à Bâle le 25. Janvier 1507. & eut pour pere Jean Hebst, peintre, peu accommodé des biens de la fortune. Ce fut lui qui enseigna les élemens de la langue latine à son fils, lequel l'apprit ensuite à Strasbourg, aussi-bien que la grecque. Oporin changea le nom de sa famille, selon la manie de plusieurs hommes de lettres de son tems, & s'attribua celui d'*Oporin*, qui est grec, en lisant ces vers de Martial :

Si daret autumnus mihi nomen, ὀπωρινὸς, essem:
Horrida si Brumæ sidera, χειμερινός.

Ce qu'il y eut de particulier dans ce changement de nom, c'est qu'Oporin s'associa depuis avec un autre imprimeur ; nommé Robert Winter, qui prit le nom de *Chimerinus*. Comme Oporin n'avoit pas de quoi vivre, il se fit maître d'école, puis transcrivit des manuscrits, & devint correcteur d'imprimerie. Peu après il épousa une vieille femme, veuve d'un chanoine de Lucerne, nommé *Xilotect*. Cette femme avoit beaucoup de bien ; mais elle étoit d'une humeur si peu raisonnable, qu'il eut sujet de se repentir de cet engagement. Sa bonne fortune l'en delivra ; mais il n'eut point de part à son heritage. Dans la suite, il prit trois autres alliances differentes. Ses amis lui conseillerent d'étudier en medecine : ce qu'il fit sous Paracelse. Peu après il enseigna le grec, & enfin se fit imprimeur. Il s'associa avec Winter ; mais comme ils n'avoient pas beaucoup d'œconomie, ils firent des pertes considerables. Le dernier mourut insolvable ; & Oporin ne pouvant suffire à ses dépenses qu'avec le secours de ses amis, mourut le 6. Juillet 1568. Au reste, le public lui fut très-obligé du soin qu'il eut de bien imprimer les ouvrages des anciens, & de les corriger avec une très-grande exactitude. Il fit lui-même des notes sur differens auteurs, & des tables très-amples de quelques autres, comme de Platon, d'Aristote, de Pline, &c. On a publié diverses lettres de lui dans un recueil de lettres imprimé à Utrecht en 1697. * Andreas Locifcus, *orat. de vita & obitu Oporini.* Pantaleon, *l. 3. Prosop.* Melchior Adam, *in vit. Phil. Germ.* Urstisius, *epist. hist. Basil.*

OPPA, riviere de Silesie. Elle baigne Iegerndorff & Troppaia, & se decharge dans l'Oder, vis-à-vis du bourg d'Oderberg. * Mati, *diction.*

OPPAW, ville d'Allemagne dans la Silesie, sur un fleuve de ce nom, porte le titre de duché, avec une ancienne forteresse. Les Allemands la nomment *Troppau*, & les auteurs Latins *Oppavius.* *Bertius, *desc. Germ.*

OPPEDE (Jean Meynier, baron d') premier president au parlement d'Aix en Provence, magistrat fort zelé pour la religion Catholique, succeda en cette charge au celebre jurisconsulte Barthelemi Chassanée, & fit executer l'arrêt rendu contre les Vaudois, dont son prédecesseur avoit toûjours empêché l'execution. Cet arrêt du 18. Novembre 1540. condamnoit par contumace dix-neuf de ces Heretiques à être brûlez, & ordonnoit que toutes les maisons de Merindol, remplies de ces mêmes Heretiques, seroient entierement démolies, aussi-bien que tous les châteaux & tous les forts qu'ils occupoient. Après que cette Secte eut été exterminée en 1545. comme on le peut voir dans l'article de MERINDOL, la dame de Cental, dont les villages & les châteaux avoient été brûlez & desolez, en demanda justice au roi François I. lequel avant que de mourir, recommanda à son fils Henri II. de faire examiner cette affaire. Ce prince étant parvenu à la couronne, donna des juges aux parties, pour en connoître ; mais après qu'elle eut traînée près de quatre ans, avant qu'on pût venir à la discussion du fonds, il ordonna par ses lettres patentes du 17. Mars 1551. qu'elle seroit jugée par le parlement de Paris. Il n'y eut jamais de cause plus solemnellement plaidée ; car elle tint cinquante audiences consecutivement. Le parlement de Provence, le premier president d'Oppede, les quatre commissaires pour l'expedition de Merindol, le baron de la Garde & la dame de Cental, qui étoit leur principale partie, eurent chacun leur avocat. Auberi, lieutenant civil, fut commis à la fonction de l'avocat general Pierre Seguier, qui avoit été recusé pour avoir assisté au conseil des parties. Il prononça pendant sept audiences ce grand plaidoyer, que M. Louis Auberi a fait imprimer en 1645. & il conclut peu favorablement pour le president d'Oppede, & pour les commissaires de Provence. Pierre Robert, avocat du president, tint neuf audiences : mais celui qui sans contredit parla le mieux de tous, fut le president même, qui se defendit avec une merveilleuse force par cet excellent plaidoyer qu'il fit par écrit, & qu'il commença par ces paroles du prophete roi, *Judica me, Deus, & discerne causam meam de gente non sancta.* C'est-là qu'il tâche de prouver que le procedé de son parlement, & le sien en qualité de lieutenant de roi, avoit été très-juste, puisqu'ils n'avoient fait en cela qu'executer les ordres très-précis de sa majesté, contre la plus méchante nation qui fût jamais, & que le roi, au cas qu'elle n'abjurât ses heresies avoit commandé qu'on l'exterminât comme Dieu avoit ordonné à Saül (qui executa mal ses ordres) d'exterminer tous les Amalecites. Il se justifia si bien par ce plaidoyer, qu'il fut renvoyé pleinement absous ; mais l'avocat general Guerin, qui avoit donné trop de licence aux soldats, & qui fut d'ailleurs convaincu du crime de faux, eut la tête coupée en Greve. Le president d'Oppede vêcut encore quelques années, exerçant sa charge avec beaucoup d'honneur jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1558. Les écrivains Protestans, & après eux le president de Thou & Dupleix, disent que la justice divine, pour le punir de sa cruauté, le fit mourir dans des douleurs horribles ; ce que dit Maimbourg, que la vraie cause de ces douleurs fut la trahison d'un operateur Protestant, lequel pour venger ceux de sa secte, lui causa cette mort violente, en le sondant avec une sonde empoisonnée, merite confirmation. * De Thou, *hist.* Maimbourg, *hist. du Calvinisme.*

OPPELEN, ville d'Allemagne, dans la province de Silesie, avec titre de duché, est située sur l'Oder. Les Polonois l'ont eue autrefois en engagement, avec tout le pays. Les Suedois la prirent dans les dernieres guerres d'Allemagne ; mais elle fut rendue par la paix de Munster l'an 1648.

OPPENHEIM, anciennement *Boncanica*, ville capitale d'une des prefectures du Palatinat du Rhin. Elle est sur la pente d'une colline près du Rhin, environ à quatre lieues au-dessus de Mayence. Oppenheim étoit autrefois imperiale, mais elle dépend des comtes Palatin depuis l'an 140. * Mati, *diction.*

OPPIA, que d'autres appellent *Pompilia*, étoit une vestale Romaine, qui ayant été convaincue d'avoir violé la pureté à laquelle son état l'engageoit, fut enterrée toute vive selon l'ordonnance portée contre celles qui manquoient à leur honneur pendant qu'elles étoient consacrées au service de cette déesse. * Tite-Live. J. Scaliger, *animad. in Euseb.*

OPPIDO, ville du royaume de Naples, dans la Calabre Ulterieure, avec titre d'évêché suffragant de Rheggio, est nommée par les auteurs Latins *Oppidum.* * Leandre Alberti.

OPPIEN, *Oppianus*, poëte Grec & grammairien, natif d'Anazarbe, ville de Cilicie, florissoit dans le II. siecle sous l'empereur Caracalla. Nous avons de cet auteur cinq livres de la *peche*, qu'il presenta à l'empereur Caracalla du vivant de son pere l'empereur Severe ; & quatre de la *chasse*, qu'il presenta au même Caracalla après la mort de Severe. Cet empereur fut si satisfait de l'ouvrage d'Oppien, qu'il lui fit donner un écu d'or pour chaque vers : c'est pour cela qu'on a donné le nom de *dorez* aux vers d'Oppien, quoique d'ailleurs ils eussent pu meriter ce nom par leur élegance. Ce poëme l'a fait regarder par quelques critiques modernes, comme un très-excellent poëte, & comme le favori particulier des Muses. C'est particulierement dans les sentences & dans les paraboles, c'est-à-dire, dans les pensées & les com-

paraisons qu'il excelle ; mais ce qu'il y a de plus singulier dans ce poëte, c'est cette grande érudition qui soutient ses vers. Il avoit composé quelques autres ouvrages que l'on a perdus, entre autres un traité de la fauconnerie. Il mourut de peste en son pays, âgé seulement de 30. ans. Ses citoyens lui dresserent une statue, & mirent sur son tombeau une épitaphe, dont le sens étoit que les dieux l'avoient fait mourir, parce qu'il avoit surpassé tous les mortels. La meilleure édition de ce poëte est celle de Leyde de l'an 1597. avec les notes de Conrard Rittershusius, à la tête de laquelle on trouve la vie d'Oppien, que l'on pourra consulter. * Eusebe, *in chronic.* Suidas. Jul. Cæs. Scalig. *in crit. seu libris de poëtica, &c.* Ant. Godeau, *hist. de l'église, fin du III. siecle.* & Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes Latins & Grecs.*

OPPIENNE, *Lex Oppia*, loi qui défendoit aux dames Romaines, le luxe & l'excessive dépense des habits, fut ainsi appellée du nom de C. Oppius, tribun du peuple, qui la fit recevoir dans Rome, sous le consulat de Q. Fabius Maximus, & de Sempronius Gracchus, pendant la seconde guerre de Carthage, l'an de Rome 541. & 213. avant la naissance de Jesus-Christ. Cette loi défendoit aux femmes, de porter plus d'une demi-once d'or sur leurs habits, qui ne devoient être que d'une couleur ; & leur ôtoit la liberté d'aller en carrosse dans la ville, ou à mille pas aux environs, si ce n'étoit pour quelque affaire qui regardât la religion & les sacrifices ; mais après qu'on eut subjugué l'Afrique & l'Espagne, M. Fundanius & L. Valerius, tribuns du peuple, entreprirent d'abolir cette loi, malgré Brutus & T. Junius, leurs collegues, qui la maintenoient. Il se forma alors deux puissans partis, qui causerent de grands troubles dans la ville pendant plusieurs jours. Les femmes venoient en foule aux portes du senat, pour prier les senateurs & les autres magistrats, de les remettre dans leur premiere liberté. Enfin, elles firent tant de brigues qu'elles obtinrent leur demande, & qu'elles firent abolir cette loi 20. ans après qu'elle eut été établie. * Joan. Gerund. *l. 6. paral. Hispaniæ.*

OPPIUS (Caïus) historien Latin, est auteur, selon quelques-uns, des commentaires touchant les guerres d'Alexandrie en Afrique, & en Espagne, qui passent sous le nom de Cesar. On croit aussi qu'il a fait un traité des hommes illustres. * Suetone, *in Cæs. c.* 54. Tacite, *hist. l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 7. *noct. attic. c.* 1. Pline, *hist. nat. l.* 11. *c.* 45. Vossius, *l.* 1. *de hist. Lat. c.* 13. *&c.*

OPPIUS ou OPILIUS, dont plusieurs auteurs font mention, & particulierement Macrobe, *l.* 2. *Saturn. c.* 14. *&* 15.

OPPIUS CHARES, grammairien, enseignoit dans les Gaules, comme nous l'apprenons de Suetone, *c.* 5. *de illust. grammat.*

OPPORTUNE (Sainte) abbesse de Montreuil, dans le diocese de Séez au VIII. siecle, étoit d'une famille illustre du pays d'*Hyemes*, que l'on appelle aujourd'hui *Auge* en Normandie. Elle se consacra de bonne heure à Jesus-Christ & embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de Montreuil, dont elle fut bientôt élûe superieure. Son frere Godegrand, évêque de Séez, étant allé à Rome, laissa l'administration de son diocese à Chrodobert, qui le fit assassiner à son retour. Sainte Opportune le fit enterrer à Montreuil : elle mourut l'an 770. & fut inhumée près de son frere. Son corps fut enlevé du tems de Charles *le Chauve*, & déposé dans une terre qu'Hildebrand, évêque de Séez, avoit près de Senlis. Il y avoit dès le tems de Charles *le Chauve* une église collegiale dans Paris, dediée sous son nom. On y transporta une partie de ses reliques, & le reste fut dispersé en differens endroits. * *Act. SS. ord. S. Bened. sæcul.* III. *part.* 2. On fait sa fête au 22. d'Avril. * Baillet, *vies des SS. Nouvelles vies des SS. chez Lottin, à Paris, en* 1730.

OPS, *cherchez* CYBELE, & OPALES.

OPTAT, évêque de Mileve, ville de Numidie en Afrique, dans le IV. siecle, sous l'empire de Valentinien & de Valens, écrivit vers l'an 370. ses livres du schisme des Donatistes, contre Parmenien évêque de cette secte. On ne sçait rien de particulier de la vie de cet auteur. S. Augustin, S. Jerôme, & S. Fulgence le citent avec éloge. Son ouvrage étoit divisé, dès le tems de saint Jerôme, en six livres. Celui que l'on nomme presentement le septiéme, est composé des additions qu'Optat avoit faites à ses autres livres. La premiere édition de cet ouvrage a été faite à Mayence l'an 1549. par les soins de Jean Cochlée. Baudouin en donna une nouvelle édition l'an 1563. qu'il fit réimprimer à Paris l'an 1569. avec des annotations très-sçavantes. C'est sur cette édition qu'est faite celle de Commelin de l'an 1599. L'an 1631. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orleans, en donna une nouvelle édition imprimée à Paris, avec ses notes & celles de Baudouin. La même année Meric Casaubon fit imprimer à Londres le texte d'Optat, avec des notes critiques. Philippe le Prieur en a donné une nouvelle édition suivant celle de l'Aubespine l'an 1676. & depuis M. Du Pin a donné cet auteur au public l'an 1700. dont il a rétabli le texte sur quatre manuscrits. Il a mis des notes courtes au bas des pages avec les differentes leçons, & a fait imprimer à la fin les notes de François Baudouin, de l'Aubespine, de Casaubon ; de Barthius, & d'autres, avec un recueil de tous les actes & des conferences épiscopales, des lettres des évêques, des édits des empereurs, des gestes proconsulaires, & des actes des martyrs, qui ont du rapport à l'histoire des Donatistes, disposez par ordre chronologique, depuis le commencement jusqu'au tems de saint Gregoire *le Grand*. On trouve en tête de l'édition une préface sur la vie, les œuvres & les éditions d'Optat ; & deux dissertations, l'une qui contient l'histoire des Donatistes, & l'autre sur la geographie sacrée d'Afrique. Optat défend dans ses livres l'église, contre le schisme des Donatistes qu'il combat. Son stile est noble, vehement & serré ; & il paroît par son ouvrage qu'il avoit beaucoup d'étude & d'esprit. Il mourut vers l'an 380. L'église en fait memoire le 4. Juin. * Saint Jerôme, *de script. eccles. c.* 110. S. Augustin, *de doct. Christ. l.* 2. *c.* 40. *cont. Parm. &c.* Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccles.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *in annal. martyr.* Baudouin & l'Aubespine, *in notis.* Pithou. Possevin, &c. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. IV. siecle.* Voyez *l'édition de* M. Du Pin *à Paris* in folio *l'an* 1700.

OPTATIANUS (Publius Porphyrius) est auteur d'un très-mediocre panegyrique en vers latins, qu'il envoya du lieu de son exil à l'empereur Constantin *le Grand*. Ce prince neanmoins en fit tant de cas, qu'il voulut le recompenser par la liberté de son retour qu'il lui accorda. Cette piece fut tirée l'an 1595. de la bibliotheque de Marc Welser, & publiée à Augsbourg. * Girard-Jean Vossius, *lib. singul. de poët.* Philipp. Briet, *l.* 4. *de poët. Latin.* Gaspard Barthius, *adversarior. l.* 60. Konig, *bibliotheque.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes Latins.*

OPUNTE, *Opus* ou *Opûs*, ville de la Grece dans la Beotie, près du golfe de Negrepont, a eu autrefois titre d'évêché, suffragant d'Athenes. Ses habitans prétendoient qu'elle avoit été bâtie par Opoëntes, compagnon de Patrocle, l'ami d'Achille. Cette ville qui étoit habitée par les Locriens, surnommez *Epicnemidiens*, donnoit son nom à un golfe voisin. Strabon, Pline, Ptolomée, &c. en font mention. * *Consultez* aussi Ovide, *l.* 1. *de ponto. eleg.* 4.

O Q

OQUENDO (Sebastien de) né à Oviedo dans le royaume de Leon, entra dans l'ordre de S. Dominique, & fut envoyé aux Philippines, où il enseigna la theologie. Le soin de sa chaire ne l'empêcha pas de prêcher souvent en public : il le faisoit avec l'applaudissement de tous ceux qui l'entendoient, & trouvoit encore du temps pour répondre à ceux qui le consultoient sur divers cas de conscience. Il fut aussi superieur de sa maison. Etant déja vieux, il fut nommé superieur du couvent de saint Hyacinthe au Mexique. Son grand âge ne l'empêcha pas de s'y rendre, & il y vécut comme il avoit fait à Manille, c'est-à-dire, dans un entier renoncement à toutes sortes de délicatesses, & pratiquant l'abstinence. Il y mourut l'an 1651. & l'on assure que six ans après son corps fut trouvé entier. Il a laissé une gran-

de idée de lui dans les lieux où il a demeuré : & l'on assure qu'il avoit composé plusieurs ouvrages, comme des commentaires sur la somme de saint Thomas, & des réponses à des questions de morale ; mais il n'y a rien d'imprimé. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome 2.*

OQUI, ou VUOQUI. C'est une petite isle, qui a une ville de même nom. C'est une des isles du Japon, située près de la côte septentrionale de l'isle de Niphon, à l'endroit où elle tourne vers le couchant. * Mati, *diction.*

O R

OR (le mont d') c'est une montagne de l'Auvergne qui est fort haute, & située à cinq lieues de Clermont vers l'occident septentrional. C'est là où l'on a premierement éprouvé la diverse hauteur du vif argent dans les diverses hauteurs sur l'horison. * Voyez l'*equilibre des liqueurs de M. Pascal.*

ORACH, petite ville autrefois de la Servie, maintenant de la Bosnie. Elle est près de la Drina, à vingt-quatre lieues de Belgrade, vers le sud-ouest. * Mati, *diction.*

ORACLE, réponse prophetique de quelques divinitez ou idoles adorées par les Payens. L'origine des oracles des Payens est fort ancienne, puisqu'Homere même en fait mention. Il parle de celui de Dodone, qui se rendoit par le moyen d'un chêne, & dit (*dans son livre 14. de l'Odissée*,) qu'Ulisse l'alla consulter. Il fait aussi mention de celui de Delphes, *dans le livre 8. de son Odissée*, où il cite un oracle qui fut rendu à Agamemnon. Lorsqu'on vient à examiner les histoires sur lesquelles on appuye ces oracles, on trouve qu'elles ressemblent plûtôt à des fables qu'à de veritables histoires. Herodote, (*dans son second livre intitulé, Euterpe*,) décrit assez au long l'origine de celui de Dodone, qui est le plus ancien de tous. Il rapporte que les prêtres de ce lieu-là disoient, que deux colombes noires s'étoient envolées de Thebes en Egypte, dont l'une étoit allée en Libye, & l'autre étoit venue chez eux ; que celle-ci s'étant perchée sur un chêne, on l'avoit entendu parler, & dire qu'il falloit dresser en ce lieu-là un oracle à Jupiter, ce que les prêtres executerent aussi-tôt, se persuadant que cela leur étoit annoncé de la part des dieux. A l'égard de l'autre colombe qui alla en Libye, elle servit à établir l'oracle de Jupiter *Ammon.*

Comme on voit manifestement que ce discours est fabuleux, Herodote a tâché d'y trouver un sens historique. Il prétend que ces deux colombes étoient deux femmes de Thebes en Egypte, lesquelles avoient été enlevées par les Pheniciens, & vendues, l'une en Grece, & l'autre en Libye ; & la fable marque que c'étoient des colombes, parce qu'elles étoient barbares ou étrangeres. Comme leur langage n'étoit entendu de personne, on crut qu'il étoit semblable à celui des oiseaux. On dit aussi que ces colombes étoient noires, parce que ces femmes étoient Egyptiennes, & qu'avec le tems elles apprirent la langue du pays : ce qui a fait dire que ces colombes parlerent le langage des hommes. On les fait venir d'Egypte, parce qu'en effet l'Egypte est la source & l'origine de tous les oracles ; & que les Grecs ont pris de ce pays-là tout ce qui regarde les divinations. Le philosophe Hermias rapporte une autre raison de cette fable. Il dit que l'on a prétendu que c'étoit un chêne qui rendoit à Dodone ces oracles ; parce que c'étoient des femmes appellées *Colombes*, qui avoient la tête couronnée de feuilles de chênes ; & que leur nom & leur couronne a donné occasion à la fable. Plutarque fait cet oracle plus ancien ; car il veut que Deucalion & Pyrrha ayent été le consulter pour la reparation du genre humain, après le déluge universel : ce qui a donné occasion à Goropius Becanus, d'inventer une explication subtile de cette fable. Il prétend que par Deucalion, il faut entendre Noë ; & par les deux colombes, deux navires avec lesquels il aborda au Peloponnese. Il ajoute qu'il nomma ces deux navires *Colombes*, en memoire de la colombe qu'il envoya par deux fois hors de l'arche ; mais il n'y a gueres d'apparence de verité dans toute cette histoire : car si l'on consulte les anciens auteurs qui en ont écrit, ils ne s'accordent pas du lieu où étoit cet oracle nommé Dodone. Les uns le mettent en Epire, les autres en Thessalie, & d'autres dans le Peloponnese : sur quoi l'on peut lire Strabon, Pline, & Pausanias. En quelque lieu qu'il ait été, si l'on examine de près cet oracle, & presque tous les autres que les Payens ont consultez, on n'y trouvera rien d'extraordinaire. Ils n'étoient fondez que sur des réponses ambigues, & sur l'artifice des sacrificateurs. Pausanias rapporte certains vers anciens, qui disent que des hommes venus des Hyperboréens, fonderent les oracles, nommez *Pagase* & *Agye*. Ces Hyperboréens sont des peuples de Sarmatie, qui habitent au-dessus des Arimaspes, proche de la mer Glaciale. Herodote (*dans son livre 4. intitulé Melpomene*,) raconte que deux filles vinrent anciennement en Grece, où elles apporterent de petites chapelles enveloppées dans de la paille de froment, qui furent en grande veneration dans l'isle de Delos. Les habitans de Delos disent que des Hyperboréens elles vinrent chez les Scythes ; & que des Scythes, après avoir passé chez quelques peuples, elles parvinrent jusques dans l'Occident ; & de-là se répandant vers le midi, elles furent reçues de ceux de Dodone, où elles furent transportées en plusieurs autres endroits de la Grece, & enfin dans l'isle de Delos. Si l'on fait reflexion sur les noms qu'Herodote donne à ces deux filles, on reconnoîtra facilement qu'il n'y a rien dans ce recit que d'imaginaire. Il les appellent *Hyperoché* & *Laodicé*, qui sont des noms purement grecs, & qui ne peuvent avoir aucun rapport avec le langage barbare du pays, d'où l'on dit que ces filles sont sorties.

Il est aisé de faire voir que toutes les réponses des oracles qu'on attribue aux démons, n'ont été que des impostures des prêtres Payens, qui répondoient eux-mêmes par la bouche de la Pythie, & faisoient accroire au simple peuple qu'un demon ou demi-dieu avoit parlé. Ce sentiment est appuyé sur des témoignages de plusieurs grands hommes, tant Chrétiens que Payens. Clement d'*Alexandrie* parlant de ces oracles dans son discours intitulé *Protrepticos*, qui est une exhortation aux Gentils, dit que toutes ces fureurs exstatiques sont de veritables tromperies d'hommes infideles. Eusebe qui traite cette question assez au long dans ses livres de la *préparation évangelique*, avoue que ceux qui voudront prendre la peine d'examiner cette matiere avec soin, trouveront qu'il n'y a que de l'artifice & de la tromperie ; que ces oracles ne peuvent venir ni de Dieu ni du diable ; mais que ce sont des vers composez par des hommes qui avoient quelque habileté, & qui les vendoient comme des oracles des dieux. Il ajoute que la prevention où les peuples étoient depuis long-tems touchant la divinité de ces oracles, avoit beaucoup contribué à les faire valoir, aussi bien que les tenebres parmi lesquelles on les prononçoit, & les cavernes & lieux secrets où l'on entroit pour les composer. Le même Eusebe s'appuye aussi sur l'opinion des anciens philosophes, pour faire voir qu'il n'y a que de la fausseté & de la tromperie dans les réponses des oracles. Il produit entr'autres, Aristote & tous les Peripateticiens, qui ont assuré qu'il n'y avoit dans les oracles que de l'artifice de la part des prêtres, qui abusoient le peuple sous pretexte de divinité. Ciceron *dans son livre 2. de la divination*, parle d'autres sectes de philosophes, qui avoient les mêmes sentimens touchant les oracles, & qui se moquoient principalement de l'oracle fameux rendu à Crœsus. Il ajoute que celui d'Ennius, *aio te Æacida Romanos vincere posse*, est semblable ; qu'il a été fait à l'imitation de l'autre, & plus ridiculement, parce qu'Apollon n'a jamais parlé latin. Demosthenes, long-tems avant Ciceron, avoit découvert cette fourberie des oracles, se plaignant que la Pythie philippisoit, c'est-à-dire, qu'étant corrompue par argent, elle donnoit des réponses favorables à Philippe roi de Macedoine. Minutius Felix ne parle point aussi autrement des oracles *dans son Octavius*, où il dit que celui de Delphes, qui ne donnoit que des réponses ambigues & pleines d'artifice, s'est évanoui, lorsque les hommes ont commencé d'être plus éclairez & moins credules. C'est pourquoi Ciceron assure que de son tems, & même long-tems avant lui, on n'avoit que du mépris pour l'oracle de Delphes. Ce qui servit aussi beaucoup à donner de la reputation aux oracles, fut que ceux qui gouvernoient

gouvernoient des états autorisoient leurs loix par le moyen de ces oracles, comme fit Lycurgue à l'égard des Lacedemoniens. Themistocles eut aussi recours à l'oracle pour appuyer l'avis qu'il donna aux Atheniens d'abandonner leur ville aux Perses, & de monter sur leurs vaisseaux, afin de les combattre. Le peuple qui ne pouvoit entendre à cette proposition, & qui aimoit autant mourir que d'abandonner sa ville & ses dieux, fut enfin persuadé par la réponse d'Apollon, qui leur commanda de le faire. Ce fut au moins de cette maniere que l'oracle fut interpreté, comme on le peut voir dans le septiéme livre d'Herodote, intitulé *Polymnia*. Plutarque dit, en parlant de Themistocles, que desesperant d'attirer le peuple à son opinion par des raisons humaines, il s'avisa d'avoir recours aux signes celestes, aux oracles, & aux réponses des dieux. Lorsque Pompée voulut rétablir Ptolemée dans l'Egypte, il fit entendre aux Romains qu'il y avoit un oracle de la Sibylle, qui disoit que le royaume d'Egypte venant à manquer, il naîtroit un prince qui seroit roi de toute la terre. Ainsi l'autorité des magistrats fortifioit les tromperies des oracles.

Outre ces témoignages l'on peut aussi apporter quelques raisons pour prouver que ce n'étoit aucune divinité ni aucun demon qui rendit ces oracles, & qu'il n'y avoit que les prêtres & les Payens qui les composoient. On peut voir dans Plutarque, lorsqu'il parle de la cessation des oracles, avant que de les consulter il falloit immoler une victime dont les prêtres observoient avec attention les entrailles. Lorsqu'ils ne les trouvoient pas telles qu'ils souhaitoient, ils n'introduisoient point la Pythie dans la grotte. Ce qu'ils faisoient, parce qu'ils conjecturoient les choses futures par les entrailles des victimes, selon la divination ordinaire qui étoit en usage chez les Payens; les sacrificateurs y accommodoient les réponses qu'ils vouloient donner à ceux qui venoient les consulter. De plus il y avoit toujours un grand nombre de poëtes à l'entour de l'oracle, qui reduisoient en vers les reponses de la Pythie. La tromperie qui se faisoit dans les oracles de Dodone étoit plus grossiere; car selon Suidas, *sur le mot Dodone*, ce n'étoit autre chose qu'une statue posée sur une colonne, tenant en sa main une verge dont elle frappoit un bassin d'airain, lorsqu'un chêne étoit agité de vent. Quand on entendoit ce son qui rendoit quelque harmonie, les prophetesses crioient que Jupiter avoit répondu; de sorte que si nous nous en rapportons à Suidas, les voix de ces demons n'étoient point articulées. Il rapporte encore que l'oracle de Dodone étoit tout environné de vaisseaux d'airain, qui se-touchoient l'un l'autre: ce qui faisoit que l'un étant frappé, les autres rendoient ensuite un son harmonieux, pendant quelque espace de tems. Il ajoute qu'Aristote se moquoit de cet artifice, pretendant que ce n'étoit autre chose que deux colonnes, sur l'une desquelles il y avoit un vase d'airain, & sur l'autre l'effigie d'un enfant qui tenoit un fouet en sa main, dont les corroyes étoient aussi d'airain; qui, lorsqu'elles étoient âgitées du vent, & poussées contre le vase, rendoient un son assez agreable: d'où est venu ce proverbe chez les Grecs, *l'airain de Dodone*, dont ils se servent, dit Suidas, contre ceux qui s'arrêtent à peu de chose.

On peut faire quelques objections contre ce qu'on vient de dire touchant les oracles. On objecte premierement, que les oracles ont cessé à la venue de Notre-Seigneur; & on le prouve par un ouvrage de Plutarque qui a fait un traité, où il tâche d'apporter des raisons de la cessation de ces oracles. Il recite même une histoire étrange de la mort d'un grand pan, qui arriva sous l'empereur Tibere: d'où l'on conclut qu'il falloit que les oracles fussent rendus par des démons: autrement les sacrificateurs Payens, s'ils avoient été en effet les auteurs des oracles, les eussent plûtôt augmentez qu'abolis au tems des Chrétiens qui s'en moquoient. On répond à cela que les oracles, du silence desquels Plutarque se plaint, avoient cessé plus de 400. ans avant la venue de Notre-Seigneur. A quoi l'on peut ajouter que ceux qui étoient en vigueur devant sa naissance, subsisterent encore avec éclat après sa mort. On ne trouve point dans les histoires, qu'il soit fait mention d'un oracle après la guerre des Perses, sinon de celui de Delphes. Les oracles d'Amphiaraüs, de Ptoüs, de Branchides, & les autres, n'eurent plus aucun credit. Plutarque même dans son traité de la cessation des oracles, voulant prouver qu'ils avoient été autrefois en grande estime, ne produit point d'exemples de leurs réponses plus nouveaux, que de celles qu'ils donnerent dans le tems de la guerre des Perses. Ce fut pour ce sujet qu'il publia ce traité, où il ne donne pas des raisons pour prouver que les oracles avoient cessé de son tems; mais il cherche pourquoi ils n'étoient plus en vigueur depuis un si long tems. Pour ce qui est de la mort du grand pan, c'est une fable que Plutarque rapporte avec plusieurs autres, dont il a coûtume d'orner son discours. Quand on supposeroit même ce conte veritable, on n'en pourroit conclure autre chose, sinon que les démons, après avoir vêcu long-tems, meurent aussi-bien que les hommes. C'est le sens qu'on doit donner aux paroles de Plutarque; & Eusebe ne l'explique point d'une autre maniere dans son livre de la *preparation à l'Evangile*. On objecte en second lieu, que les démons mêmes ont témoigné dans leurs oracles, que la crainte du nom de Jesus-Christ les empêchoit de répondre à leur ordinaire, comme fit celui de Delphes à Auguste, touchant son successeur, que Cedrenus a cité d'Eusebe. Suidas & Nicephore ajoutent à cela qu'Auguste étant retourné à Rome, fit dresser un autel au Capitole avec cette inscription, *Ara primogeniti Dei*. Il y a plus, dit-on, des oracles qui ont attribué non seulement à Notre-Seigneur cette vertu, mais aussi aux martyrs, comme celui qui fut rendu à Julien l'*Apostat* dans le temple de Daphné, proche d'Antioche, qui disoit que les morts enterrez auprès de lui empêchoient ses réponses; & par ces morts il entendoit les os du saint martyr Babylas, que Julien fit transporter ailleurs, pour ce sujet, par les Chrétiens. C'est ce qu'on peut voir dans l'*histoire ecclesiastique de Theodoret, l. 3. c. 10.* & ce qui est aussi rapporté par Socrate & par Sozomene. Il est facile de repondre à cette objection; car il est certain que les oracles n'ont point entierement cessé à la mort de Jesus-Christ, comme on le peut prouver par Plutarque, qui fait mention de quelques-uns qui subsistoient encore; & il assure même que de son tems l'oracle de Delphes étoit en la plus grande reputation qui eût jamais été. A l'égard de l'oracle que Cedrenus a cité d'Eusebe, il est manifestement faux; car il n'y a aucun historien qui ait fait mention qu'Auguste ait jamais consulté l'oracle de Delphes. Il n'y a de plus aucune apparence qu'Auguste dans sa vieillesse ait fait le voyage de Rome à Delphes, pour sçavoir qui seroit son successeur, ayant destiné pour cela Tibere: il est même constant qu'Auguste, après les guerres civiles, n'est point sorti d'Italie. Pour ce qui est de l'objection qu'on tire de l'oracle de Daphné, qui refusa de repondre à l'empereur Julien, on peut dire que toute cette affaire ne fut qu'une ruse des sacrificateurs ennemis des Chrétiens, lesquels crurent pousser Julien par cet artifice à détruire entierement ces reliques. On ne dit point que l'oracle ait rendu de reponse après que les reliques furent transportées en un autre lieu. En effet, il y a de l'apparence que Julien sacrifia seulement à Apollon, en ce lieu-là, comme le rapporte Zosime. Il ne paroît pas même qu'il y eût là aucun oracle, mais seulement un temple qu'Antiochus *Epiphanes* y avoit fait bâtir, selon le témoignage d'Ammien Marcellin.

Au reste, on peut dire que les oracles, qui étoient si celebres chez les Grecs, ont cessé la plûpart après la guerre des Perses: parce qu'avant ce tems-là la Grece étoit très-riche, & remplie d'un grand nombre de peuples ignorans & superstitieux: ce qui donna occasion aux prêtres d'inventer & de multiplier les oracles. Mais après les guerres, qui desolerent les villes & les provinces entieres, les prêtres furent obligez d'abandonner leurs postes, & de se retirer dans les lieux que les guerres n'avoient point ruinez: c'est pourquoi les oracles que les prêtres avoient abandonnez disparurent bientôt. Il se peut aussi faire que les temples de Grece ayant été brûlez par Xerxés, une grande partie de ces oracles furent détruits. La cause de leur cessation après Jesus-Christ, doit être attribuée à la predication de l'évangile, qui fit decouvrir les tromperies & les ruses des sacrificateurs.

Voilà l'opinion de quelques sçavans, appuyée sur des raisons qui paroissent très-solides. D'autres neanmoins, suivans la route la plus vulgaire, croyent que si les oracles des Payens ont été souvent des impostures faites par les sacrificateurs, qui abusoient de la simplicité du peuple, cela n'empêche pas que le demon n'y ait eu part, pour s'attirer quelque culte, & pour augmenter la superstition. Les philosophes Payens ont été de ce sentiment, sur-tout Platon, Xenocrate, Chrysippe, Democrite, avant la naissance de Jesus-Christ, Porphyre *Iamblique*, & autres qui ont vêcu dans les premiers siecles de l'église. Ces philosophes attribuent les oracles, non seulement aux dieux & aux bons genies, mais aussi aux mauvais. Ils disent que les dieux & les bons demons ne trompent jamais, & ne conseillent rien d'injuste; & que les mauvais mentent dans leurs oracles, & donnent de pernicieux conseils. Tous les auteurs Chrétiens de la primitive église ont cru que le demon avoit rendu des oracles, entr'autres Athenagoras, Tertullien, Minutius Felix, Origene, Eusebe, Firmicus, &c. Voici ce que Tertullien dit des demons: *Ils veulent imiter la divinité, en s'attribuant la divination; mais les Crœsus & les Pyrrhus sçavent avec quel artifice ils rendent leurs oracles ambigus, pour les accommoder aux évenemens.* Minutius Felix en parle ainsi: *Les demons, & esprits impurs, comme l'ont montré les mages, les philosophes & Platon, se cachent sous les statues & les images qui leur sont consacrées, &c. Ils rendent des oracles enveloppez de plusieurs faussetez; car ils se trompent, ne sçachant pas la verité des choses; & trompent les autres, ne découvrant pas celles qu'ils peuvent sçavoir.* Eusebe s'étend fort sur les artifices & les tromperies de ceux qui séduisoient le peuple par leurs faux oracles; mais ensuite il ajoute qu'il faut avouer, suivant le sentiment des peres de l'église, que les demons ont aussi rendu des oracles dans les statues qui leur étoient consacrées, ou par les personnes qu'ils possedoient. Entre les auteurs recens le sçavant Vossius soutient que, *si quelques oracles ont été des impostures de personnes cachées, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en ait point eu qui ayent été rendus par les demons, pour seduire & tromper ceux qui les consultoient; & que s'il y avoit des équivoques, c'est que les demons ne sçavent pas l'avenir, & n'en peuvent avoir que quelques conjectures subtiles, mais sujettes à l'erreur: C'est pourquoi ils étoient obligez de se servir de paroles obscures & ambigues, afin de faire croire qu'on n'avoit pas bien entendu le sens de l'oracle, si l'évenement n'étoit pas tel qu'on l'avoit esperé.* Il est fait mention de ces oracles du demon dans l'écriture sainte. Au IV. livre *des Rois*, *c.* 1. il est dit qu'Ochosias, roi d'Israël, envoya consulter Beelzebub dieu d'Accaron, sur l'évenement de sa maladie, & que le prophete Elie alla de la part du vrai Dieu, au-devant des officiers de ce roi, pour leur demander pourquoi ils alloient consulter ce faux dieu d'Accaron. Il est parlé d'une Pythonisse, à laquelle Saül eut recours, dans le I. livre *des Rois*, *c.* 28. Et d'une autre Pythonisse, dont S. Paul chassa le diable, qui lui faisoit deviner l'avenir. * *Aux actes des apôt. c.* 16.

Les oracles les plus celebres étoient, ceux d'Apollon dans le temple de Delphes, ville de la Phocide en Grece; de Jupiter *Dodonéen*, dans l'Epire; de Jupiter *Ammon*, dans l'Afrique; d'Apollon *Clarius*, proche de Colophon, ville d'Ionie, dans l'Asie Mineure; de Serapis, à Alexandrie d'Egypte; de Trophonius, dans la Beotie; de la Sibylle de Cumes en Italie, &c.* Tertullien, *apologet. c.* 22. Minutius Felix, *in Octavio*, Eusebe, *prapar. evang. l.* 4. Vossius, *de idol. l.* 1. *c.* 6. Simon. *Voyez* aussi le livre *de oraculis* de M. *Van Dal*, imprimé à Amsterdam l'an 1683. Fontenelle, *hist. des oracles.* Le pere Balthus, Jesuite, *réponse à l'hist. des oracles de* Fontenelle, *& la suite de cette réponse imprimée en* 1708.

☞ Monsieur de Fontenelle avoit fait dans sa jeunesse *une histoire des oracles*, où il suivoit les principes de M. Van-Dal dont son ouvrage n'est presque qu'un abregé. Il attribue presque tous les oracles aux tromperies des prêtres des Payens. Ce livre a été solidement refuté par le pere Balthus Jesuite, dont on a cité l'ouvrage plus haut, & l'on fit voir que c'étoit détruire une des belles preuves de la verité de la religion, fondée sur le silence miraculeux des oracles, dès que Jesus-Christ vint au monde.

ORAISON (Marthe d') barone d'Allemagne, & vicomtesse de Salerne, très-illustre par sa naissance & par sa pieté, étoit fille de *François* marquis d'Oraison, & de *Magdelaine* de la Louve, & fut mariée à *Alexandre* du Mas, baron d'Allemagne, qui fit l'an 1612. un fameux & terrible duel contre Annibal de Forbin, seigneur de la Roque, où les combattans n'avoient pour toutes armes que chacun un coûteau, avec lequel, après s'être lié le bras gauche l'un contre l'autre, ils se tuerent tous deux. Le pere Hilarion de Coste a fait l'éloge de cette illustre dame, connue sous le nom de *barone d'Allemagne*, fondatrice des Capucins de Marseille, morte à l'hôtel-Dieu de Paris l'an 1627. s'étant donnée au service des malades de cet hôpital.

ORAN, ville d'Afrique, sur la côte de Tremecen, & dans le royaume d'Alger. Les Espagnols, qui la nomment *Orano*, en furent les maîtres depuis l'an 1509. qu'ils la prirent sous le cardinal Ximenés. Elle est située sur une colline, avec un port assez commode, & une forteresse, & est censée du diocese de Tolede, quoiqu'elle en soit extrêmement éloignée. Les habitans du pays lui donnent le nom de *Guharad*, & elle a eu autrefois celui de *Quisa*. Les Infideles l'assiegerent inutilement l'an 1556. mais au commencement de l'an 1708. le gouverneur de cette place fut obligé de l'abandonner, & de sauver avec lui la garnison & les principaux habitans, après avoir soûtenu un siege de plusieurs années contre les Maures, qui recevoient beaucoup d'assistance des Chrétiens ennemis du roi d'Espagne Philippe V. pendant que leurs armées occupoient les troupes de ce prince, & empêchoient les secours que ce prince auroit voulu envoyer à Oran; outre qu'un dernier secours parti pour ce pays-là se rendit inutile, par la défection du comte de Santa Crux qui en avoit la conduite, & qui alla se jetter lâchement parmi les assiegeans.

ORANGE, ville, évêché, & principauté de France en Provence, à une lieue du Rhône, & environ à trois d'Avignon, entre les petites rivieres d'Aigues & de Maines, est nommée diversement. *Arausio Cavarum* ou *Secundanorum*, *Arausica civitas* & *Arausionensis urbs*, qui est le nom que lui donne Apollinaris Sidonius. Quelques-uns ont cru qu'elle fut bâtie par les Phocéens, fondateurs de Marseille; mais cette origine est peu certaine. Il n'est pourtant pas difficile de juger qu'Orange est une ville très-ancienne, & qu'elle a été autrefois une place importante, quand on considere ces restes de la magnificence des Romains, que les voyageurs ne manquent jamais d'y admirer; car on y voit un cirque bâti avec beaucoup d'art, & les lieux d'où l'on tiroit les bêtes, avec des aqueducs. On y trouve une partie d'une grosse tour, que quelques-uns prennent pour un temple de Diane & divers autres édifices anciens. Ce qu'il y a de plus remarquable, est le reste d'un arc de triomphe qui est hors des murailles, & qui fut élevé par Caïus Marius & Luctatius Catulus, après la victoire qu'ils remporterent sur les Cimbres & les Teutons. La ville étoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle n'est aujourd'hui; elle a beaucoup souffert par les courses des Goths, des Sarasins & des autres Barbares. Sa forteresse, que Maurice de Nassau, prince d'Orange, rendit très-reguliere en 1622. étoit sur une colline, & faisoit considerer Orange comme une des plus fortes villes de l'Europe; mais elle a été rasée depuis l'an 1660. Cette principauté comprend Orange, Courtheson, Jonquieres & Gigondas, clos de murailles, avec quelques autres petits bourgs. Elle a quatre lieues de longueur, & quatre de largeur, & est enclose dans le comté Venaissin. Son étendue étoit autrefois plus considerable; mais elle a été démembrée par des ventes, cessions, partages, dots & appanages. Le terroir y est extrémement fertile, & sur-tout en vins, en bleds, en safran, &c. La ville d'Orange a une université établie par Raimond V. l'an 1365. & un parlement, fondé par Guillaume de Châlon l'an 1470. Il est certain que les comtes de Provence ont eu la haute souveraineté de cet état, & que les princes d'Orange leur en ont fait hommage. Ainsi cette principauté est mouvante en fief & hommage lige du comté de Provence. L'évêché est suffragant d'Arles, & a eu d'illustres prélats, tels que Constance, qui se trouva au concile d'Aquilée

l'an 381. saint Eutrope, à qui le pape Hilaire & Apollinaris Sidonius écrivirent, saint Florent, &c. L'ordre de Malte a eu une partie de la seigneurie de la ville d'Orange, qui souffrit extrêmement dans le XVI. siecle, par la violence des Calvinistes, soûtenus par l'autorité du prince, qui étoit de leur parti. Ils chasserent l'évêque & les chanoines, ruinerent les églises & les monasteres, & se crurent tout permis dans un tems de licence & de fureur; mais dans le XVII. siecle, les églises ont été reparées, l'évêque a été rétabli, la religion Orthodoxe y refleurit par les soins du roi Louis XIV. & les Calvinistes ont été entierement chassez l'an 1703. par ce monarque, qui nommoit ci-devant à l'évêché, comme premier souverain en qualité de comte de Provence, parce que le prince étoit Protestant. Le roi Louis XI. avoit autrefois soûmis la principauté d'Orange au parlement du Dauphiné; mais comme il n'étoit pas encore comte de Provence, il n'avoit pas droit d'agir contre le principal souverain de cet état.

Venons à la suite des princes d'Orange. Ceux de la premiere race ne nous fournissent rien de certain, jusqu'à RAMBAUT II. comte d'Orange l'an 1096. On prétend que vers l'an 700. Orange étoit possedée par un prince appellé THEOFRET, dont le fils, qui portoit le même nom, souffrit le martyre, & fut assommé à coups de levier par les Sarasins l'an 730. que le premier comte ou prince, étoit GUILLAUME I. de ce nom, surnommé *au Cornet*, c'est-à-dire, *au cor de chasse*, qui fait encore aujourd'hui les armes d'Orange. D'autres disent qu'il fut surnommé *au court nez*, parce que, dans un combat, il avoit eu le bout du nez emporté d'un coup d'épée. Il est difficile de prouver ces faits, & de pouvoir dire si ce Guillaume étoit Bourguignon, ou fils d'un vicomte de Narbonne, comme d'autres le prétendent; on croit communément qu'il fut consideré de Charlemagne vers l'an 806. qu'il eut deux femmes, & qu'il laissa trois fils morts sans posterité. Quelques-uns confondent ce premier comte d'Orange avec S. GUILLAUME, comte de Toulouse, fils de *Thierri*, comte du tems de Pepin. Il fonda l'abbaye de saint Guilhem-le-Desert, l'an 804. & mourut saintement. Avant sa retraite, il avoit épousé 1°. *Cunegonde*: 2°. *Guiberge*; & il eut entr'autres enfans, *Bernard*, duc de Septimanie, comte de Toulouse, de Barcelone, &c. Guillaume *au Cornet* eut aussi une fille nommée *Herimbrue*, qui fut mariée à un grand seigneur de Provence, dont elle eut *Hugon*, marquis d'Orange, dont la posterité est inconnue; & ROGON, comte d'Orange, qui partagerent entr'eux la principauté. Rogon laissa une fille nommée ALATAIS qui lui succeda l'an 880. ou 890. & qui eut pour fils RAMBAUD I. de ce nom, lequel vivoit l'an 910. BOZON possedoit cette principauté vers l'an 914. & sa succession est inconnue jusqu'à GERAUD-ADHEMAR, qui mourut l'an 1080. Ce dernier laissa RAMBAUD II. comte d'Orange, qui fit le voyage de la Terre-Sainte; & laissa vers l'an 1115. une fille nommée TIBURGE, premiere de ce nom, princesse d'Orange, qui épousa GUILLAUME II. lequel avoit part à la même principauté, & descendoit de Rogon. Ils eurent deux fils qui partagerent également les biens de leur maison; & deux filles; GUILLAUME III. qui suit; *Rambaut* III. mort sans enfans, lequel par son testament de l'an 1173. institua sa sœur *Tiburge* son heritiere, & lui substitua ses enfans mâles: elle étoit mariée à *Bertrand* de Baux; & *Tiburgette*, mariée à *Adhemar* de Murvieux. GUILLAUME III. prince d'Orange, l'an 1150. eut GUILLAUME IV. qui suit; & une fille appellée *Thibour*, qui eut part à la principauté d'Orange, & qui n'eut point d'enfans de *Rambaud* Guiran, son mari; GUILLAUME IV. prince d'Orange pour le quart, l'an 1174. fut pere de *Rambaud* IV. qui mourut sans enfans. Ainsi cette principauté passa dans la maison de Baux.

BERTHAND DE BAUX II. de ce nom, prince d'Orange, puis Baron de Baux, eut de *Tiburge* II. princesse d'Orange, Guillaume V. *Bertrand* & *Hugues*. Nous parlons de ces seigneurs dans l'article de BAUX, que l'on peut consulter. On doit remarquer ici, que RAIMOND de Baux, V. du nom, prince d'Orange, mourut vers l'an 1393. ayant eu de *Jeanne* de Geneve sa femme; MARIE, princesse d'Orange; & *Alix* barone de Baux. MARIE, épousa l'an 1386. JEAN de Châlon, seigneur d'Arlai, qui fit la troisiéme race des princes d'Orange. Il mourut l'an 1418. laissant LOUIS, qui suit; JEAN, tige des comtes de Joigni; *Huguenin*, mort sans enfans; *Marie*, épouse de N. comte de Fribourg; & *Alix*, mariée à *Guillaume* de Vienne.

PRINCES D'ORANGE DE LA MAISON de CHALON.

I. LOUIS de Châlon, prince d'Orange, épousa 1°. *Jeanne* de Montbeliard: 2°. *Eleonore* d'Armagnac: 3°. *Blanche* de Gamaches, veuve de *Jean* de Châtillon, seigneur de Troissi, & de la Ferté en Ponthieu, fille de *Guillaume* II. du nom seigneur de Gamaches, grand-maître des eaux & forêts de France, & de *Marguerite* de Corbie, morte le 14. Mai 1474. c'étoit un prince hardi & courageux. Le duc de Savoye & lui s'étoient déclarez partisans du duc de Bourgogne, contre le roi Charles VII. & s'étoient promis de partager entr'eux le Dauphiné l'an 1429. Louis de Gaucour, gouverneur pour le roi en cette province, rompit leurs mesures. Il défit entre Colombiez & Anton le prince, qui aima mieux sauter dans le Rhône à cheval, & armé de toutes pieces, pour le passer à la nage, que de tomber entre les mains du vainqueur, & mourut le 18. Decembre 1463. âgé de 75. ans. De sa premiere femme, il eut GUILLAUME VIII. qui suit. De la seconde, *Louis*, seigneur de Châteauguyon, chevalier de la toison d'or, mort sans alliance l'an 1476; *Hugues*, seigneur d'Orbe, mort sans lignée; & *Jeanne* de Châlon, mariée à *Louis* de Seyssel, comte de la Chambre, morte l'an 1483.

II. GUILLAUME de Châlon, VIII. du nom, prince d'Orange, s'étant engagé dans le parti des ducs de Bourgogne, fut fait prisonnier l'an 1473. & ne sortit de prison qu'après deux ans, & après avoir promis de payer 40000. écus de rançon. Il contribua ensuite à soumettre au roi Louis XI. la Bourgogne, dont il prétendoit avoir le gouvernement, mais il mourut presque dans le même-tems, qui fut le 27. Septembre de l'an 1475. Il avoit épousé, par traité du 18. Août 1438. *Catherine* de Bretagne, fille de *Richard* de Bretagne, comte d'Estampes, &c; & de *Marguerite* d'Orleans, & sœur de *François* II. duc de Bretagne. De cette alliance vint

III. JEAN de Châlon, II. du nom, prince d'Orange, s'attacha à la ligue du Duc d'Orleans contre le gouvernement, pendant la minorité du roi Charles VIII. & fut pris à la bataille de saint Aubin du Cormier, l'an 1488. Ensuite il contribua au mariage du roi avec Anne duchesse de Bretagne; & par les services qu'il avoit rendus au duc d'Orleans depuis roi sous le nom de Louis XII. il s'acquit beaucoup de part dans les bonnes graces de ce monarque. Il en obtint l'an 1499. des lettres patentes, qui le remettoient dans la principauté d'Orange, que son pere avoit vendue au roi Louis XI. Jean II. mourut le 9. Avril 1502. laissant de *Philiberte* de Luxembourg, comtesse de Charni, sa seconde femme; PHILIBERT, qui suit; & *Claude* de Châlon, mariée à *Henri* comte de Nassau.

IV. PHILIBERT de Châlon, prince d'Orange, & de Melphe, se declara pour l'empereur Charles V. contre le roi François I. qui confisqua ses biens pour crime de felonie, & donna l'an 1520. la principauté d'Orange à *Anne* de Montmorenci, veuve du maréchal de Châtillon. Philibert fut arrêté prisonnier en se retirant en Espagne l'an 1525. & mené à Lyon, d'où il ne sortit que par le traité de Madrid en 1526. Il fut tué l'an 1530. au siege de Florence, sans avoir été marié, & laissa ses biens à *René* de Nassau, son neveu, fils de sa sœur.

Ce dernier mourant sans enfans, osa disposer de la succession de la maison de Baux, dont il n'étoit que dépositaire, au préjudice de la substitution faite par *Marie* de Baux, & confirmée par *Jean* de Châlon son mari; & fit passer ces biens substituez dans une famille étrangere, en les transmettant à GUILLAUME de Nassau. Les descendans de *Jean* de Châlon, comte de Joigni, & d'*Alix* de Châlon, ne manquerent pas de s'opposer à cette usurpation; & obtinrent des arrêts qui ôterent aux princes de Nassau, la succession de la maison de Baux; mais la fi-

gure que faisoit *Guillaume* de Nassau, cousin & heritier de René, à la tête de la nouvelle republique de Hollande, obligea nos rois de dissimuler, & de faire ceder les interêts de quelques-uns de leurs sujets à des interêts de politique, & au bien public du royaume. Nous ne pouvons donc nous dispenser de condamner la mauvaise foi de celui qui, dans l'édition de ce dictionaire faite en Hollande en 1702. a cru pouvoir, en faveur de la maison de Nassau, fabriquer un nouvel article d'*Orange*, chargé d'impostures contre nos rois. *Il est aisé de justifier*, selon lui, *que grand nombre de biens*, au sujet desquels il établit des droits chimeriques, *étoient acquis à Philibert de Châlon, qui les laissa à René de Nassau*; mais il devoit prouver que le même René de Nassau avoit pû laisser ces biens à Guillaume de Nassau son neveu, qui ne touchoit aucunement, non pas même par femmes, ni à la maison de Baux, ni à celle de Châlon. C'est ce que cet auteur ne pouvoit entreprendre sans s'exposer à la risée du public. Cela posé, à quoi bon ces amas de vaines remarques dont il prétend nous éblouir, & qu'il seroit aisé de détruire, si ces sortes de discussions pouvoient entrer dans un ouvrage tel que celui-ci?

PRINCES D'ORANGE DE LA MAISON de NASSAU.

Comme les biens de la maison de Châlon, n'ont pas laissé, quoiqu'usurpez, de passer aux descendans de Guillaume I. prince d'Orange, il faut remarquer que la maison de Nassau est divisée en deux principales branches. La seconde, dite de Nassau *Dillembourg*, qui a pour tige le comte OTHON, oncle d'*Adolphe* de Nassau, empereur, a formé cinq autres branches, dont la premiere est celle d'*Orange*, ainsi qu'on peut le voir au mot NASSAU. JEAN comte de Nassau, dit le *Jeune*, sorti des Nassau-Dillembourg, épousa *Elisabeth* de Hesse, & mourut l'an 1516. Il laissa deux fils, HENRI, qui suit; & GUILLAUME, dit le *Vieil*, pere de *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange, *dont nous parlerons dans la suite*. HENRI comte de Nassau, épousa *Claude* de Châlon, morte en 1521. & eut RENE' de Nassau, qui commença la quatriéme race des princes d'Orange; Philibert son oncle le fit son heritier, à condition de porter son nom & ses armes. René s'engagea dans le parti de l'empereur Charles V. contre le roi François I. Ainsi, pour ce crime de felonie, & parce qu'il n'avoit point comparu au ban & arriereban de Provence publié par le roi, la principauté d'Orange fut réunie au domaine de Provence, par arrêt du parlement de ce pays, le 30. Juin 1543. Ce René mourut sans enfans, d'une blessure reçue au siege de saint Dizier, le 15. Juillet 1544. après avoir institué pour heritier par testament du 20. Juin precedent, Guillaume de Nassau son cousin germain.

I. GUILLAUME de Nassau, IX. de ce nom, prince d'Orange, né en 1533. de GUILLAUME dit *le Vieil*, & de *Julienne* de Stolberg, fut reconnu par les états generaux des Provinces Unies, comme le chef de leur republique, qui lui doit sa gloire & son établissement. Il étoit grand capitaine & sage politique, prudent dans les conseils, sage dans les adversitez, secret dans ses desseins, & très-habile à découvrir ceux des autres. Les Espagnols en firent une très-fâcheuse experience; mais comme ils se croyoient tout permis, quand il s'agissoit de se défaire d'un tel ennemi, le prince d'Orange courut de grands hazards & y succomba à la fin. Il fut blessé le 18. Mars 1582. dans sa maison en sortant de table, d'un coup de pistolet que lui tira Jauregui, valet d'un certain banquier ruiné, qu'on soupçonnoit avoir empoisonné dom Juan d'Autriche: les lettres espagnoles qu'on trouva dans la poche de cet assassin, firent connoître quel il étoit. Le prince guerit de cette blessure; mais un Franc-Comtois nommé Balthazar Gerard, émissaire des Espagnols, l'assassina d'un autre coup de pistolet dans sa maison, le 10. Juin 1584. Il avoit été marié quatre fois. 1°. à *Anne* d'Egmond, fille de *Maximilien*, comte de Buren, morte en 1559. dont il eut PHILIPPE-GUILLAUME, qui suit; & *Marie* femme de *Philippe* comte d'Hohenloë: 2°. à *Anne*, fille de *Maurice* électeur de Saxe, il en eut MAURICE de Nassau, *dont nous parlerons ci-après*; *Anne*, femme de *Guillaume-Louis* comte de Nassau; & *Emilie*, morte à Geneve en 1624. après avoir été mariée en 1597. à *Emmanuel* I. prince de Portugal, vice-roi des Indes, & fils de dom *Antoine* roi de Portugal: 3°. à *Charlotte* de Bourbon, fille de *Louis* de Bourbon II. du nom, duc de Montpensier, & de *Jacqueline* de Longwic. Elle étoit abbesse de Jouarre; mais ayant donné dans les opinions nouvelles, elle sortit une nuit du monastere, & se retira chez Frederic II. comte Palatin du Rhin l'an 1572. Deux ans après, elle se maria le 10. Juin à la Brille, avec le prince d'Orange, & mourut à Anvers le 6. Mai 1582. de la frayeur qu'elle eut de voir le même prince son mari blessé. Leurs enfans furent *Louise-Julienne* de Nassau, femme de *Frederic* IV. du nom, comte Palatin du Rhin & électeur de l'empire, morte le 15. Mars 1644. dont la vie fut publiée par Frederic Spanheim I. du nom; *Elizabeth*, seconde femme de *Henri* de la Tour, duc de Bouillon, prince de Sedan, maréchal de France, morte à Sedan, le 2. Septembre 1642; *Catherine-Belgique*, mariée à *Philippe-Louis* II. du nom, comte de Hanaw; *Charlotte-Brabantine*, femme de *Claude* sire de la Tremoille, duc de Thouars; *Charlotte-Flandrine*, abbesse de sainte Croix de Poitiers, morte le 10. Avril 1640; & *Emilie*, femme de *Frederic-Casimir* comte Palatin du Rhin à Lensberg. Guillaume IX. prit une quatriéme alliance avec *Louise* de Coligni, fille de *Gaspard*, amiral de France, & de *Charlotte* de Laval, sa premiere femme, & veuve de *Charles* seigneur de Teligni, dont il eut HENRI-FREDERIC de Nassau, prince d'Orange, *dont nous ferons mention après avoir parlé de ses freres*; *Renée*, morte à la Rochelle sans alliance. Guillaume I. *laissa un fils naturel appellé* JUSTIN *de Nassau*, *voyez* NASSAU.

II. PHILIPPE-GUILLAUME de Nassau, prince d'Orange, étoit entre les mains des Espagnols, lorsque son pere mourut, & n'en revint que long-tems après. Il épousa l'an 1606. *Eleonore* de Bourbon, fille de *Henri* de Bourbon II. du nom, prince de Condé, & de sa seconde femme *Charlotte-Catherine* de la Tremoille. Cette princesse mourut au château de Muret le 20. Janvier 1619. Le prince d'Orange étoit déja mort sans posterité, le 20. Fevrier 1618. & avoit toujours vécu dans la religion Catholique, & dans les interêts des Espagnols.

II. MAURICE de Nassau fut prince d'Orange après la mort de son frere. Lorsque son pere fut tué en 1584. les états lui defererent le Gouvernement de Hollande, de Zelande, & d'Utrecht, avec l'amirauté, quoiqu'il eût à peine dix-huit ans. Il emporta toutes les villes que les Espagnols avoient dans la Hollande. L'an 1590. il surprit Breda avec un bateau de tourbes, dans lequel il avoit fait cacher environ soixante soldats; & fit si bien qu'il recouvra en peu de tems toute la Frise, Groningue, l'Over-Issel, Nimegue, le pays de Gueldres: il soûmit Hulst, le fort saint André, &c. en sorte qu'il y eut sept provinces qui se réunirent sous le gouvernement de ce prince. L'an 1600. il gagna, le 2. Juillet, la fameuse bataille de Nieuport sur l'archiduc Albert: plus de 6000. Espagnols resterent sur la place. Aussi le prince d'Orange avoit-il renvoyé les vaisseaux qui l'avoient passé en Flandres, pour ôter à ses gens tout espoir de salut. *Il faut*, dit-il, avant le combat, *passer sur le ventre des ennemis*, *ou boire l'eau de la mer*. Depuis il prit l'Ecluse, Grave & quelques autres places pendant le fameux siege d'Ostende en 1604. L'an 1609. les Espagnols & les états firent une treve pour douze ans, qui fut proclamée à Anvers, le 14. du mois d'Avril. La guerre recommença en 1621. Le marquis Spinola, general des troupes d'Espagne, prit Breda en 1625. Le prince Maurice, qui s'étoit flatté de surprendre en même-tems le château d'Anvers, ressentit tant de chagrin de voir que l'entreprise avoit manqué, qu'il en mourut peu après à la Haye, le 23. Avril, âgé de 58. ans. Il n'avoit point été marié; & *laissa seulement quelques enfans naturels*. *Voyez* NASSAU.

II. HENRI-FREDERIC de Nassau, son frere, lui succeda en la principauté d'Orange, & aux charges de la republique, & soûtint très-bien la grande reputation que son pere & son frere s'étoient acquise. Il prit Grol, puis Boisleduc l'an 1629. que le prince Maurice n'avoit pû soumettre; dans la suite, il emporta Bergues, Venloo, Ruremonde, Mastricht; puis Breda l'an 1637. Cette an-

née le cardinal de Richelieu lui fit donner le titre d'altesse, que tous les souverains de l'Europe lui donnerent depuis ce tems-là ; car jusques-là on n'avoit traité les princes d'Orange que d'excellence. Henri-Frederic fit diverses autres conquêtes sans perdre beaucoup de monde ; & menagea si bien ses troupes, qu'il fut surnommé *le pere des soldats*. Ce prince mourut à la Haye, le 14. Mars 1647. âgé de 63. ans. Il avoit épousé *Emilie* de Solms, fille de *Jean-Albert* comte de Solms-Brunsfelds, morte l'an 1675. Il en eut GUILLAUME X. qui suit ; *Louise-Henriette*, mariée l'an 1646. à *Frederic-Guillaume* électeur de Brandebourg, & morte le 15. Juin 1667. Son pere l'institua heritiere de sa maison, & ses descendans après la posterité de son fils ; *Albertine-Agnés*, alliée en 1648. à *Guillaume-Frederic* prince de Nassau-Dietz son cousin, morte le 26. Mai 1696 ; *Henriette-Catherine*, mariée 1°. à *Henri-Louis* comte d'Ostfrise : 2°. l'an 1659. à *Georges* prince d'Anhalt-Dessaw, dont elle resta veuve en 1693. & mourut le 5. Novembre 1708 ; *Marie*, épouse de *Louis-Henri* de Baviere, comte Palatin Simmeren, morte le 20. Mars 1688. Henri-Frederic *laissa aussi un fils naturel*. *Voyez* NASSAU.

III. GUILLAUME de Nassau, X. de ce nom, prince d'Orange, succeda aux charges de son pere, le 23. Janvier 1648. Ce fut en cette même année que les états firent la paix à Munster avec les Espagnols. Le prince d'Orange voulut assieger Amsterdam le 30. Juillet 1650. pour s'en venger. Sur la fin du mois d'Octobre, il revint des états de Gueldres, malade de la petite verole, dont il mourut le 6. Novembre de la même année, âgé de 24. ans. Il avoit épousé *Marie* d'Angleterre, fille de *Charles* I. du nom, roi de la grande Bretagne, & de *Henriette-Marie* de France. Il laissa de ce mariage un fils posthume, GUILLAUME-HENRI, qui suit ;

IV. GUILLAUME-HENRI de Nassau, prince d'Orange, succeda aux charges de son pere & de son ayeul, & s'est signalé par son courage dans toutes les guerres qui ont agité l'Europe de son tems, & mourut le 19. Mars 1702. sans enfans de *Marie* Stuart, fille de *Jacques* II. roi d'Angleterre, morte à Londres le 7. Janvier 1695. *Voyez* GUILLAUME III.

DROITS DE LA MAISON DE LONGUEVILLE sur la principauté d'Orange.

La principauté d'Orange, qui vient originairement des comtes de Provence, étant tombée dans la maison de Baux par le mariage d'une fille, se trouva appartenir sur la fin du XIV. siecle à *Marie* de Baux, seule heritiere de cette maison, qui avoit épousé *Jean* de Châlon. De leur mariage, il y eut, entr'autres enfans, trois mâles, *Louis*, *Jean* & *Huguenin* de Châlon ; & une fille, *Alix* de Châlon, mariée à *Guillaume* de Vienne. Le 22. Mai 1416. Marie de Baux, princesse d'Orange, fit son testament, par lequel elle institua pour son heritier universel en tous ses biens, & nommément en sa principauté d'Orange, *Louis* de Châlon son fils aîné, avec cette clause, qu'en cas de decez de Louis sans enfans mâles, ou de ses enfans mâles, sans enfans mâles, & ensuite toujours d'enfans mâles en enfans mâles ; *Jean* son puîné, lui demeureroit substitué, & à ses enfans mâles, & aux enfans mâles d'iceux, & toujours d'enfans mâles en enfans mâles. Elle apposa pareilles clauses de substitution audit *Jean*, en faveur d'*Huguenin*, son troisiéme fils, dans le même cas de défaut d'enfans mâles ; & ensuite toujours d'enfans mâles en enfans mâles, comme dessus. Après ces institutions & substitutions, qui regardent les trois enfans mâles, leurs enfans, & leurs descendans mâles, suit cette autre disposition, qui concerne *Alix* de Châlon sa fille aînée, & tous ses enfans & descendans ; & qui est celle d'où dérive le droit de la maison d'Orleans de Longueville ; parce qu'elle descend en droite ligne d'*Alix* de Châlon. Cette disposition est conçue en ces termes : *Et au cas que j'irois de vie à trépassement sans laisser enfans mâles, ou mes enfans mâles sans laisser enfans, & ensuite toujours d'enfans en enfans ; je fais, nomme & ordonne mon heritiere, & ausdits enfans substitue mon heritiere en tous mesdits biens*, Alix *de Châlon ma fille seule & pour le tout, & ses enfans nés & procréés de son propre corps en loyal mariage, & ensuite toujours d'enfans en enfant.* Au mois d'Octobre de l'année suivante 1417. Jean de Châlon fit aussi son testament, qui contient à peu près toutes les mêmes institutions, substitutions, & dispositions, que celles-ci-dessus faites par Marie de Baux sa femme. Dans la suite la descente de trois mâles a manqué ; sçavoir, celle de *Louis*, aîné, pour les enfans & descendans mâles, par le decez de *Philippe* de Châlon, arrivé dès l'an 1530. mort sans enfans ; & pour les enfans & descendans des filles, par le decès de *René* de Nassau, fils de *Claude* de Châlon, sœur de *Philibert*, qui avoit épousé *Henri* de Nassau ; ledit René mort dès l'an 1544. sans enfans ; celle de *Jean* puîné, par le decès d'un fils & d'une fille sans enfans, arrivé dès l'an 1528. & celle d'*Huguenin* troisiéme mâle, parce qu'il est mort sans enfans. Ainsi au défaut de la ligne de ces trois mâles, qui s'est trouvée entierement éteinte, le droit a été devolu à celle d'*Alix* de Châlon, qui étoit lors subsistante, & qui se termina à la maison d'Orleans Longueville ; parce que du mariage d'*Alix* de Châlon avec *Guillaume* de Vienne, il y eut *Marguerite* de Vienne, mariée à *Rodolphe* de Hochberg, duquel mariage est né *Philippe* de Hochberg ; & de ce Philippe, *Jeanne* de Hochberg, mariée à *Louis* d'Orleans, duquel sont issus en droite ligne tous ceux qui depuis ce tems ont porté le nom d'Orleans Longueville, jusqu'à *Jean-Louis-Charles* d'Orleans, dernier duc de Longueville. Dès ce même tems, il y eut des poursuites par les ducs de Longueville, qui en vertu des dispositions contenues dans ces deux testamens de 1416. & 1417. portées & instruites au grand conseil, qui en avoit l'attribution contre Guillaume comte de Nassau, qui s'étoit emparé de la principauté d'Orange ; & par Arrêt du 20. Novembre 1653. les substitutions portées par ce testament, furent declarées avoir eu lieu au profit de feu *François* d'Orleans ; & de *Leonor* d'Orleans, lors duc de Longueville, comme descendus d'*Alix* de Châlon ; & en cette qualité appellez par lesdites dispositions testamentaires ; en consequence Guillaume comte de Nassau, fut condamné de laisser la possession libre de la principauté d'Orange à Leonor d'Orleans. Or le prince de Conti étant heritier des derniers ducs de Longueville, suivant la disposition testamentaire du duc Jean-Louis ; Louis XIV. le mit en possession de la principauté d'Orange. Ce qui fut contesté par plusieurs princes & seigneurs, & particulierement par l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse. Enfin par le X. article du traité de paix signé à Utrecht entre la France & la Prusse le 11. Avril 1713. le roi de Prusse renonça en faveur du roi de France à tous ses droits sur la principauté d'Orange, & sur les seigneuries & lieux de la succession de la maison de Châlon & de Châtel-Belin situez en France & dans le comté de Bourgogne ; & en faisant cette cession, il se chargea de satisfaire par un équivalent les heritiers du feu prince de Nassau-Frise, & se reserva la permission de retenir le titre & les armes de prince d'Orange, & de revêtir du nom de principauté d'Orange la partie de la Gueldre, qui lui fut cedée par ce traité de paix. Pour les princes d'Orange, *consultez* Paradin, Belle-forêt, de Marca, Besse, Joseph de Pise, *histoire d'Orange*. Du Chêne, *hist.* Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*. Catel, *histoire de Lang.* Chorier, *histoire de Dauphiné*. Du Pui, *droits du roi*. Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France*. Auberi du Maurier, *mem. pour l'hist. de Holl.* Le Noble, *hist. de Holl.* Baillet *sous le nom de* La Neuville, *hist. d'Holl.*

CONCILES D'ORANGE.

L'an 441. les évêques assemblez dans l'église dite *Justinienne*, celebrerent le I. concile d'Orange, pour regler la discipline ecclesiastique de leurs dioceses : ce qu'ils firent en trente canons. Saint Hilaire d'*Arles*, & saint Eucher de *Lyon*, s'y trouverent avec treize autres prélats. Le II. concile d'Orange fut tenu en 529. sous le consulat de Decius *le Jeune*. Saint Cesaire d'*Arles* y présida. L'occasion de cette assemblée fut la dédicace de l'église qu'avoit fait bâtir Liberius, à qui Theodoric avoit donné la prefecture des Gaules. Le bruit que faisoient les livres de Fauste évêque de Riés, & les accusations de ses partisans contre les disciples de saint Augustin, qui défendoient ses sentimens de la prédestination, de la grace, & du libre-arbitre, donnerent sujet aux évêques de trai-

ter cette question. Ils firent 25. canons, où toute la doctrine controversée est expliquée par les paroles mêmes de saint Augustin. Outre quatorze prélats, & le prefet Liberius, Siagre, Opilion, Pentagathe, Dieu-donné, Cariaton, Marcel, hommes qualifiez illustres, souscrivirent à ce concile. Le pape Boniface II. l'approuva quelque tems après, par une épître qu'il écrivit à Cesaire d'*Arles*, qui lui en avoit demandé la confirmation. Bernard Gui, Guillaume de Pui-Laurens, & quelques autres, font mention d'un autre concile assemblé à Orange en 1228. contre les heretiques Albigeois. On y regla les penitences qu'on devoit ordonner à ceux qui étoient soupçonnez d'heresie. *Consultez* les conciles de France du pere Sirmond, la derniere édition des conciles; Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccles.* Cabassut. *notit. concil. &c.*

ORANGE. Il y a un fort de ce nom dans le nouveau Pays-Bas, dans l'Amerique septentrionale, environ à 80. lieues au-dessus de la nouvelle Amsterdam; & un autre, dans le Bresil, sur la côte de la capitanie de Tamaraca. * Mati, *diction.*

ORANTES (François) évêque d'Oviedo, Espagnol, entra chez les religieux de saint François, & fut mené par l'évêque de Palenza, en qualité de theologien au concile de Trente, où il prononça un sçavant discours le jour de la fête de la Toussaints de l'an 1562. Depuis il fut confesseur de dom Juan d'Autriche, gouverneur du Pays-Bas; & après la mort de ce prince, il fut nommé par Philippe II. l'an 1581. à l'évêché d'Oviedo, où il mourut le 12. Octobre de l'an 1584. Il a fait divers ouvrages, & entr'autres, *Locorum Catholicorum pro Romana fide adversus Calvini institutiones, lib. VII.* * Eifengrein, *in catalog. test. verit.* Ægidius Gonçalez de Avila, *in theat. episc. Hisp.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

ORATOIRE, congregation de prêtres établie à Rome, & en quelques autres endroits d'Italie par saint Philippe de Neri. Ce saint homme, qui dès le tems qu'il étoit laïc, avoit tâché de porter un grand nombre de gens à la pieté par l'établissement de la confrairie de la Trinité, ayant reçu les ordres sacrez en 1551. entreprit de tenir dans sa chambre des conferences, où il se trouva bientôt un si grand nombre de gens de tous états, qu'il fut obligé à demander aux administrateurs de l'église de saint Jerôme de la Charité un lieu ample & spacieux, qu'il accommoda en forme d'oratoire. Les exercices spirituels furent transferez l'an 1558. dans ce lieu, que saint Philippe ne quitta que l'an 1574. pour aller demeurer à saint Jean des Florentins, où il demeura jusqu'à l'an 1583. L'église de la Vallicella lui avoit neanmoins été donnée dès l'an 1575. du consentement du pape Gregoire XIII. qui approuva sa congregation: tous ses disciples se réunirent dans cette maison, d'où le saint fondateur en détacha quelques-uns pour aller faire des établissemens semblables à Naples, à San-Severino, à Fermo, & à Palerme. On ne fait point de vœux dans cette congregation, dont le general est élû tous les trois ans, mais peut être continué autant de tems qu'on le juge à propos. Il n'y a de maisons de l'Oratoire unies à la maison de Rome, que celles de Naples, de San-Severino, & de Lanciano. Dans cette derniere on a établi un seminaire: les autres maisons, qui sont en assez grand nombre en Italie, sont separées les unes des autres. Il est sorti de grands hommes de celle de Rome; les cardinaux Baronius, François-Marie Taruggi, Octave Paravicini, Nicolas Sfondrati, Leandre Colloredo, & plusieurs autres. * Jean Marciano, *memorie istoriche della congreg. de l'Oratorio.* Galonius, *vita S. Philippi Nerii. Bullarium Roman. tom. 3.*

ORATOIRE DE JESUS, autre congregation de prêtres fondée en France par le cardinal Pierre de Berulle, & differente de celle d'Italie. M. de Berulle étant engagé par le cardinal de Gondi, évêque de Paris, de travailler à cet établissement, se retira à Paris le jour de saint Martin de l'an 1611. avec cinq compagnons, tous ecclesiastiques. Il logea dans une maison du fauxbourg saint Jacques, à laquelle on donnoit le nom d'*hôtel de Valois*, en la place duquel on a bâti le monastere du Val de Grace. En 1615. il les fit venir à l'hôtel du Bouchage; & enfin on bâtit depuis l'église que l'on voit à present dans la rue saint Honoré. Le pieux établissement de M. de Berulle fut applaudi par tous les gens de bien. Dieu benit les vûes de cet illustre fondateur, & des personnes puissantes seconderent ses desseins; ensorte que le pape Paul V. approuva en 1613. cette congregation, qui s'est depuis étendue dans la France & dans les Pays-Bas, avec une benediction particuliere du Ciel. Les prêtres de l'Oratoire ont pour fin de leur établissement d'honorer autant qu'il leur est possible, tous les mysteres de l'enfance, de la vie & de la mort de Jesus-Christ & de sa sainte Mere. Ils s'occupent aussi à instruire la jeunesse dans leurs colleges, à élever les clercs pour l'église dans les seminaires, & à enseigner le peuple dans les prédications & dans les missions. Le cardinal de Berulle fut le premier superieur general de l'Oratoire, & a eu pour successeurs le pere Charles de Gondren, le pere François Bourgoin, le pere Jean-François Senault, le pere Louis-Abel de Sainte-Marthe, & le pere François de la Tour, qui en est aujourd'hui general. Cette congregation a produit, & produit encore tous les jours plusieurs grands hommes illustres par leur pieté, par leur science, ou par leurs écrits. Elle occupe soixante & quinze maisons en France, dans lesquelles on comprend les colleges & les seminaires, où ils forment la jeunesse dans la pieté & dans la science de leur état. * *Consultez* les vies du cardinal de Berulle & du pere de Gondren; Sponde, *A. C.* 1613. *n.* 2. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

ORBASSAN, petite ville des états du duc de Savoye. Elle est dans le Piémont propre, entre celle de Turin & celle de Pignerol. * Mati, *diction.*

ORBAY, *Orbacum*, lieu au-dessus de Châteauthierri, où Flodoard, archevêque de Reims, bâtit un monastere, avec la permission de Thierri roi des François. * Valesf. *notit. Galliar.*

ORBE, riviere d'Italie dans le Milanez, est nommée par les auteurs Latins *Urbs*; & par ceux du pays, l'*Orba* ou *Urba*. Elle se jette dans le Tanaro, près d'Alexandrie de la Paille.

ORBE (L') *Obris* ou *Orobus*, riviere de France dans le Languedoc, vient des Cevennes, près de saint Pons de Tomieres, passe à Beziers, & se jette dans la mer au dessous de Serignan.

ORBE, *Urba* & *Urbigenus*, ville & bailliage de Suisse, appartient aux cantons de Berne & de Fribourg.

ORBE ou l'OBERGO, fleuve d'Espagne, dans le royaume de Leon, qui se jette dans l'Esla: c'est l'*Urbicus* des Latins.

ORBEC, *Orbecum*, petite ville de Normandie, avec titre de baronie, est située sur un ruisseau de même nom dans le Lieuvin, à quatre lieues de Lizieux: elle appartient à un seigneur de la maison de Chaumont. * Baudrand.

ORBELLIS (Nicolas de) de l'ordre de saint François natif d'Angers, vivoit en 1460. il a composé un abregé de theologie selon la doctrine de Scot, imprimé à Haguenau, l'an 1503. & à Paris l'an 1511. 1517. 1520. On a encore de lui deux sermons sur les épîtres du Carême, imprimés à Lyon, l'an 1491. & divers traitez de philosophie. * Wadinge, *in biblioth. & annal. Franc.* Possevin, *in appar. sacr.* M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du XV. siecle.*

ORBILIUS de Benevent, ancien grammairien, après avoir porté les armes, enseigna avec un merveilleux applaudissement. Il composa divers traitez, & se fit des ennemis par son humeur satirique & querelleuse. On dit que dans sa vieillesse il oublia tout ce qu'il avoit sçû, & qu'il laissa un fils de son nom, aussi grammairien. * Suetone, *de clar. gramm. &c.*

ORBIOU, petite riviere du Languedoc, qui a sa source près du bourg nommé *la Grace*: elle se décharge dans l'Aude, à trois lieues au-dessus de Narbonne. * Mati, *diction.*

ORBITELLE, *Orbitello*, place située dans l'état de Sienne, & dans la peninsule que forme le mont Argentaro, à l'endroit où il se détache des dunes qui sont auprès de Sienne, pour s'élever en une plaine de douze milles de tour, qu'occupe son sommet. Dans cette plaine il y a un lac, & au milieu de ce lac est Orbitelle, place forte par ses ouvrages & par sa situation, qui n'est jointe

au continent que par une langue de terre, le seul endroit par où elle puisse être attaquée. Philippe II. roi d'Espagne ceda l'état de Sienne à la maison de Medicis ; mais par le traité il se reserva Orbitelle, Porto Hercole, Porto san-Stephano, & autres places maritimes, qui pouvoient brider la Toscane, & par le moyen desquelles il avoit toujours un pied en Italie. Ceux du pays appellent cette petite contrée *Stato Delli Presidii*, & d'autres *la Menote de Toscane*. Les vicerois de Naples étoient chargez de la garde & de la défense de ces places, où ils envoyoient des gouverneurs ou des commandans. Au reste Orbitelle soutint un siege contre les Turcs, sous l'empereur Charles V. & contre les François l'an 1646.

ORBO, petite riviere de l'isle de Corse, qui se décharge dans la mer à quatre lieues d'*Aleria Distrutta*, du côté du midi. * Mati, *diction.*

ORBONNE, *Orbona*, déesse qui avoit soin des orphelins, & que les Romains adoroient aussi, pour ne point devenir veufs, ou ne point perdre leurs enfans. Ce nom vient du mot latin *orbus*, qui signifie *celui qui a perdu son pere, sa mere, sa femme & ses enfans.* Son autel étoit dans la ville de Rome, proche du temple des dieux Lares. * Arnobe, *adversus Gentes*, *l.* 4. Pline, *l.* 1. *c.* 7. Rosin, *antiq. Roman. l.* 2.

ORCADES, vulgairement *Orknei*, isles de l'Ocean au septentrion de l'Ecosse, ont été ornées du titre de duché depuis quelques années. Quelques geographes en mettent trente ; les autres quarante. Il est assuré qu'il n'y en a que treize de peuplées. Les plus considerables sont, Mainlandt, qui est la capitale, dite en latin, *Pomonia* ; Hoi, *Hoya* ; South Ranals, *Ranalsa meridionalis* ; Siapins, *Siapinsa* ; Roons, *Rasa* ; Flott, *Flotta* ; Wester, *Westria* ; Heth, *Eda* ; Sand, *Sandina* ; Strehoms, *Stromza* ; & Nort Ranals, *Ranalsa Borealis*. Les autres sont peu importantes. Il n'y a que quelques petits villages, avec Kirk-Wal, ville épiscopale dans Mainlandt. Au reste, ces isles ont été autrefois sous la domination du roi de Danemarck, & ont été depuis engagées au roi d'Ecosse ; ensuite dequoi on les a réunies à ce royaume. Elles ont cela de rare, que les serpens & les autres bêtes venimeuses n'y peuvent vivre : & que les hommes, quoique grands bûveurs, ne s'y enyvrent presque jamais, & vivent très-long tems, sans aucun usage de medecine. La mer qui baigne les côtes de ces isles, est remplie de quantité de poissons, & principalement de harengs, qui ne nagent que de compagnie, & par certains lits, lesquels ont quelquefois dix & douze lieues de long, & deux ou trois de large. Ces poissons se pressent si fort les uns contre les autres, que souvent on a de la peine à les retirer des seines ou filets avec lesquels on les pêche, sans rompre plusieurs macles. La pêche s'en faisoit anciennement dans la mer Baltique, le long des côtes de *Livonie*, de *Pomeranie*, & de *Gotlande*, où il s'en trouvoit une si prodigieuse quantité, qu'on les prenoit à la main ; & que leurs troupes empêchoient souvent les matelots de se servir des rames de leurs chalouppes. Après un certain tems, ils ont quitté la mer Baltique, & se sont étendus le long des côtes de *Norwege*, vers l'isle de Nerstrang ; & dans ses derniers tems, ils sont venus se ranger au nord de l'Ecosse, proche des isles d'Orknei, où d'ordinaire on fait la premiere pêche dans le mois de Juillet & d'Août. Vers la fin de ce mois ils quittent cette terre ; & suivant le courant du nord, ils viennent au mois de Septembre vers le midi. Les pêcheurs qui ont accoûtumé de les suivre, font d'ordinaire la seconde pêche à la hauteur de *Germu*, ville du comté d'Yorck en Angleterre, La troisiéme pêche, qu'on appelle des petits harengs, se fait entre *Calais & Dieppe*, depuis le mois de Septembre jusques vers Noël, que le hareng double le cap *Lezard*, qui est l'extrêmité occidentale de la terre de Cornouaille: & passe par la partie occidentale d'Angleterre, pour gagner le nord d'Ecosse. Les bonnes pêches se font d'ordinaire sur des fonds qui n'ont que 15. ou 20. brasses d'eau, & où la multitude des harengs rend la mer luisante & grasse. * Daviti, *du monde*. Fournier, *hydrographie*. Camden, *descript. magna Britan.*

ORCAN, étoit autrefois une ville de l'isle de Rugen, que Valdemar roi de Danemarck ruina en 1168. Le lieu qui est sur la côte septentrionale de l'isle, en conserve encore le nom, quoiqu'un peu corrompu. * Mati, *diction.*

ORCHAMP, ORCAMP, village avec abbaye. Il est dans le gouvernement de l'isle de France, vers le sud. * Mati, *diction.*

ORCHAN ou ORCHAM, roi des Assyriens, fils d'Achemenide, eut de sa femme Eurynome une fille nommée Leucothoë, qu'il fit enterrer toute vive, parce qu'elle avoit couché avec le soleil, si l'on en croit Ovide, qui marque qu'Orcham étoit le septiéme roi des Assyriens depuis Belus. * Ovide, *metamorph. l.* 4.

ORCHAN, cadet des trois enfans d'OSMAN, fut son successeur par un coup de fortune assez extraordinaire, qui le rendit maître d'un empire que ses deux aînez disputoient. Il s'étoit caché dans le Mont-Olympe ; de crainte que celui de ses deux freres qui monteroit sur le thrône ne lui fit perdre la vie ; mais les voyant engagez dans une cruelle guerre, il forma secretement un troisiéme parti, assembla des troupes, fondit inopinément sur eux, les battit, & leur ravit l'empire & la vie. Ne se sentant pas assez fort pour appaiser les rebellions qui troubloient son pays, & pour se rendre absolu, il fit alliance avec le prince de Caramanie, épousa sa fille, le dépouilla ensuite de ses états, & lui ôta la vie aussi-bien qu'à son fils. Il battit près de Philocrine, bourg maritime voisin de Nicée, Paleologue empereur Grec, & prit plusieurs villes de l'Asie mineure, contre lesquelles la puissance de son pere avoit échoué ; entr'autres, Nicée, en Bithynie. Nicomedie, capitale de Bithynie, que les Turcs nomment *Ismid*, renommée par un grand lac, duquel il sort un fleuve qui se dégorge dans le Sangare ; & Philadelphie en Lydie, à laquelle les Ottomans donnent le nom d'*Alla-Scheer*, ville de Dieu, située au pied du Tmole, entre plusieurs collines, & fort sujettes aux tremblemens de terre. Toutes ces conquêtes furent suivies de son passage en Europe de la conquête de la ville de Gallipoli par un tremblement de terre, lequel renversa ses murailles, & lui fit crier aux siens qu'il falloit demeurer en Europe, puisque le ciel leur en ouvroit le chemin ; & de son mariage avec la fille de l'empereur Cantacuzene, par un traité de paix. Son regne fut court & tragique ; il commença par un fratricide, s'établit sur la destruction de son beau-pere, & la mort de son beau-frere, qu'il tua de sa propre main, & finit violemment la vingt-deuxiéme année dans une bataille contre les Tartares, l'an 1349. Il laissa deux fils, Soliman & Amurat.

ORCHESTRE, *voyez* THEATRE.

ORCHIES, petite ville des Pays-Bas. Elle est dans la Flandre entre Lille, Tournai & Douai, environ à quatre lieues de chacune de ces villes. La plûpart des geographes prennent Orchies pour *Origiacum*, ville de la grande Belgique. Quelques-uns pourtant mettent cette ancienne ville à Arras. * Mati, *diction.*

ORCHIMONT, petite ville avec une seigneurie dans le duché de Luxembourg, près de la riviere de Semoi, à quatre lieues de Sedan, vers le nord. * Mati, *diction.*

ORCHOMENE, *Orchomena*, ville de Bœotie ; avec un temple dedié aux Graces, est aujourd'hui un bourg de même nom appartenant aux Turcs. Il y avoit une autre ville de ce nom, dans l'Arcadie ; & un fleuve dans la Thessalie. * *Consultez* Strabon, Pline, Pausanias.

ORCI NUOVI, c'est une petite ville ou bourg fortifié, dans le Bressan, contrée de l'état de Venise, en Italie, près de l'Oglio, & du village d'Orci-Vecchio, à trois lieues de Creme vers le levant. * Mati, *diction.*

ORCO, en latin *Orgus*, *Morgus*, riviere de Piémont, qui a sa source près de la Val d'Aouste & du bourg de Campiglie, traverse le Canavez, & une petite partie du Montferrat Savoyard, & se décharge dans le Pô, fort près de Chivas. * Mati, *diction.*

ORDELAFFI (François) tyran de Forli, se rendit très-puissant dans le XIV. siecle, & fut excommunié par le pape Innocent VI. vers l'an 1356. Gilles Albornos, cardinal, legat apostolique, fit publier cette excommunication par Fortanier Vassel, patriarche de Grado. Ce

coup étonna Ordelaffi, qui se soumit. On lui laissa vers l'an 1359. deux villes, qu'il tint en fief du S. Siege. * Villani, *histoire*, *livre* 6. & Briet, *in annal.* Sponde, &c.

ORDINGEN, petite ville du diocese de Cologne, en Allemagne. Elle est près du comté de Meurs, sur le Rhin, environ à deux lieues au-dessous de Keyserweert. * Mati, *diction.*

ORDOLPH, fils d'Ordgare, comte de Devon, il étoit d'une taille & d'une force gigantesque. On dit qu'il mettoit en pieces avec les mains, les barres de fer, des plus grandes portes, & qu'il enjamboit la petite riviere de Tavestock en Angleterre, qui a dix pieds de large. On voyoit son tableau dans l'abbaye de Tavestk. * Camden, *Britann.*

ORDONNO, *voyez* ORDUGNO.

ORDRE BLANC. On appelloit ainsi l'ordre des chanoines reguliers de saint Augustin, comme le rapporte Jacques de *Vitri* dans son histoire Occidentale.

ORDRE-GRIS, c'est-à-dire, celui des religieux de Cîteaux, qui changerent leur habit noir en gris, selon le témoignage de Jacques de *Vitri*, que nous venons de citer.

ORDRE NOIR ou ORDRE DES MOINES NOIRS. On donnoit ce nom aux Benedictins dans tout l'Occident, comme le témoignent Matthieu Paris, & Haëfren, *in disq.*

ORDRES MILITAIRES, sont certaines compagnies de chevaliers, instituez par des rois ou des princes, tant pour la défense de la foi, qu'en d'autres occasions, pour donner des marques d'honneur, & faire des distinctions entre leur noblesse. Il y a eu cinq ordres de chevalerie purement militaires en France. Charles *Martel* institua l'*ordre de la Genette*, qui ne dura point. Le roi Jean l'an 1352. institua l'*ordre de la Vierge Marie*, qui fut appellé *l'ordre de l'Etoile*, à cause d'une étoile que portoient les chevaliers. Ce qu'on appelle aujourd'hui *les Ordres du roi*, ce sont les *ordres* de saint Michel, & du saint-Esprit, *chevalier de l'ordre* ou *cordon bleu*. Les officiers de *l'ordre* du saint-Esprit sont, le chancelier, le prévôt, le maître des ceremonies, &c. *Voyez* ESPRIT (saint) ordre de chevalerie, & MICHEL (saint) ordre militaire.

En Angleterre il y a l'ordre de la *Jarretiere*.

Le roi d'Espagne confere celui de la *toison d'or*, comme duc de Bourgogne. En Espagne il y a celui de *saint Jacques*.

Le roi de Portugal donne celui de *Christ* & d'*Avis*.

Les chevaliers de saint Jean de Jerusalem ou de Malte, composent un ordre de chevaliers religieux, établis pour la défense de la foi, aussi-bien que ceux de saint Lazare, qui ont long-tems combattu contre les Sarasins. L'ordre Teutonique commença l'an 1159. Ceux de Breme en furent les premiers instituteurs & les premiers fondateurs. L'*Ordre* d'Alcantara & de Calatrava, suivent la regle de Cîteaux. Les assemblées de ces *ordres*, s'appellent chapitres, aussi-bien que celles des religieux. * *Voyez* ces differens ordres sous leur nom particulier.

ORDUGNO, I. de ce nom, roi de Leon & des Asturies, succeda à son pere RAMIR I. l'an 850. Les habitans de Tolede s'étant revoltez contre les Sarasins, l'appellerent à leurs secours l'an 854. Depuis ayant reçu quelque perte, il mourut le 27. Mai 862. après un regne de douze ans. Ce prince eut de *Nuna*, ALFONSE III. qui laissa *Garcias*, *Ordugno* & *Froila*, tous trois rois après la mort de leur pere.

ORDUGNO II. fils d'ALFONSE III. succeda à *Garcias*, son frere, au royaume de Leon & des Asturies l'an 913. & remporta une celebre victoire sur Almansor, prince des Maures, auquel il tua près de 70000. hommes. Il mourut l'an 923. *Froila*, son frere, dit *le Lepreux*, *le Cruel*, & *le Lubrique*, usurpa le thrône sur *Alfonse* IV. fils d'*Ordugno*. Mais Alfonse y monta quatorze mois après, & le tint jusqu'en 931. que *Ramir* II. son frere, le confina dans un monastere l'an 950.

ORDUGNO III. son fils lui succeda, & fut toujours en guerre avec ses sujets.

ORDUGNO IV. dit *le Mauvais*, fils d'ALFONSE IV. dit *le Moine*, usurpa le royaume l'an 955. & l'année suivante, fut chassé par *Sanche* I. dit *le Gros*, fils de *Ramir* II. & frere d'*Ordugno* III. * Vasée. Turquet. Mariana, &c. *hist. d'Espagne.*

ORDUÑA, petite ville d'Espagne, dans la Biscaye, environ à dix lieues de Bilbao, vers le midi occidental. * Mati, *diction.*

OREADES, nymphes des montagnes, ἀπὸ τῶ ὄρος terme qui signifie *montagne*. * Virg. *l.* 1. *Æneid.* Ovide, *metamorphos. l.* 8.

OREB, prince des Madianites, que Gedeon prit & fit mourir avec Zeb. * *Juges*, *chap.* 7. Josephe, *l.* 5. *antiq. c.* 18.

OREB ou HOREB, *cherchez* SINAI.

OREBITES, Heretiques, qui s'éleverent dans la Bohême, vers l'an 1418. ou 1420. suivoient les erreurs des Hussites; parce que Jean Zisca & ses sectateurs s'étoient cantonnez dans un lieu qu'ils nommerent *Thabor*, & avoient pris le nom de *Thaborites*; ceux-ci conduits par Bedricus, appellerent le lieu de leur retraite, le mont d'*Oreb*, & se firent nommer *Orebites*. Ils en vouloient sur-tout aux prêtres Orthodoxes, qu'ils faisoient mourir cruellement. * Eneas Sylvius, *hist. Bohem. c.* 43. Cochlæus, *l.* 5. Prateole, *de hær.* Sponde, *A. C.* 1420. *num.* 4.

OREBRO, petite ville de la Suede, capitale de la Nericie, est située sur la riviere de Trosa, un peu au-dessus de son embouchure dans le lac de Jelmer. * Mati, *diction.*

OREGIUS (Augustin) cardinal & archevêque de Benevent, Florentin, né de parens peu accommodez, fut envoyé à Rome pour y faire ses études, & logé dans une petite pension bourgeoise, où il trouva ce que le patriarche Joseph avoit rencontré dans la maison de son maître Egyptien, & ne fut pas moins fidele à son devoir. Le cardinal Bellarmin ayant appris que ce jeune écolier avoit eu la force de fuir de la maison, & de passer toute une nuit d'hiver dans la rue sans habits, se le fit amener, fit publiquement son éloge, le prit en affection, & le mit dans un college de pensionnaires, où étoient élevez les jeunes gens de la premiere qualité de Rome, & où sa vertu fut un titre pour le faire recevoir. Il apprit le grec à force de voir & d'entendre son patron écrire & disputer en cette langue: il donnoit tous les jours deux heures le matin à l'étude, même depuis qu'il fut cardinal & archevêque, & pendant ses repas il se faisoit lire quelques endroits de l'histoire ecclesiastique, des conciles, ou de saint Thomas. Il fut chargé par le cardinal Barberin, depuis pape, sous le nom d'Urbain VIII. alors legat de Boulogne, d'examiner quel étoit le sentiment d'Aristote sur la mortalité de l'ame, & fit sur ce sujet, *Aristotelis vera de rationalis animæ immortalitate sententia*, qui fut imprimée à Rome en 1631. *in* 4°. & en 1632. *in* 16. La même année il fit imprimer ses traitez de theologie sur les matieres de la premiere partie de saint Thomas, & sur le mystere de l'Incarnation, qu'il avoit composez pour donner quelque teinture de theologie au cardinal Barberin, neveu, & qui furent mis au jour, pour être de même usage aux jeunes prélats Romains. Le cardinal Bellarmin l'appelloit son theologien, & le pape Urbain VIII. le nommoit son Bellarmin. Ce pape, auquel seul Oregius voulut s'attacher, & duquel il fut theologien, le nomma cardinal en 1634. & archevêque de Benevent, où il mourut en 1635. âgé de 58. ans. NICOLAS Oregius, son neveu, donna une édition complette de tous les ouvrages de son oncle en 1637. en un tome *in folio*, où l'on trouve d'abord une espece de metaphysique, plus courte que celle de Suarez, ensuite les traitez *de Deo*, *de Trinitate*, *de Angelis*, *de opere sex dierum*, où l'on a fondu l'examen de l'opinion d'Aristote, sur l'immortalité de l'ame; *de peccatis*, & tout le reste selon l'ordre que saint Thomas a suivi dans sa Somme, qui ont été réimprimez à Rome en 1642. * *Voyez* Oldoin, *continuateur de* Ciaconius. Bayle, *diction. critiq.* deuxiéme édition. *Journal de Trevoux de Juillet* 1718.

OREGRUND, petite ville de Suede, sur la côte de l'Uplande, où elle a un port, vis-à-vis de la petite isle de Ginson, & à dix-huit lieues de Stokholm, vers le nord. * Mati, *diction.*

ORELHANA, ou riviere des Amazones, grand fleuve de

de l'Amerique meridionale, entre la Guiane & le Bresil. *Cherchez* AMAZONE.

ORENOQUE, riviere de l'Amerique meridionale, entre la Castille d'or & la Guiane, a le nom de *Paria*, qui est celui d'une province du même pays. Les habitans la nomment aussi *Triapari*. Ses débordemens sont si extraordinaires, que les peuples sont obligez de se faire des tentes sur les arbres durant ces inondations.

ORENS (saint) en latin *Orientius*, gouvernoit l'église d'Ausch en Gascogne, du tems de l'empereur Valentinien III. lorsque ce pays étoit sous la domination des Wisigoths, & travailla beaucoup à la conversion des Infideles & des Ariens. On croit qu'il fut envoyé vers l'an 439. avec quelques autres évêques Catholiques, par le roi Theodoric, à Aëtius, general des Romains, pour traiter de la paix. On a honoré d'une maniere particuliere sa memoire dans la ville d'Auch, où son corps repose. C'est lui qui est l'auteur d'un avertissement aux Chrétiens écrit en vers, dont Sigebert fait mention. Il avoit été imprimé en partie dès l'an 1600. par les soins de Delrio, mais le pere Martene l'a donné entier au V. tome du nouveau trésor d'Anecdotes, & a montré qu'on l'attribuoit mal-à-propos à Orientius, évêque d'Elvire, dans la province Tarragonoise, qui assista au concile tenu à Tarragone l'an 516. Il est certain, par ce que dit l'auteur lui-même, qu'il étoit Gaulois. * Salvien, *de Provid. l. 7. Acta Orientii*. Baillet, *Vies des Saints au 1. de Mai, jour auquel on fait memoire de ce Saint.*

OREO, étoit anciennement une ville épiscopale, suffragante d'Athenes ; ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur la côte de l'isle de Negrepont, à seize lieues de la ville de ce nom, vers le nord. * Mati, *diction.*

ORESIESIS ou ORIESIUS, solitaire d'Egypte, contemporain de saint Pachome, & de Theodore, vivoit dans le IV. siecle, & composa un livre intitulé *regula de institutione monachorum*, qu'il laissa en mourant à ses freres, en forme de testament, que nous avons dans la bibliotheque des peres. On lui attribue un autre traité *de cogitationibus sanctorum*, rapporté par Henri Canisius. * Gennade, *in cat. vir. illust. c. 9.* Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccl. c. 9.* Canisius, *T. V. antiq. lect.* Bellarmin, *de script. eccles. &c.*

ORESME (Nicolas ou Nicole) évêque de Lizieux en Normandie, dans le XIV. siecle, après avoir été docteur de Paris, grand-maître du college de Navarre, chanoine de la sainte Chapelle, fut choisi pour être précepteur du roi Charles V. qui lui procura le doyenné de Rouen, & l'évêché de Lizieux. Le même monarque engagea Oresme à traduire en françois la bible, le livre du ciel, du monde, les morales & la politique d'Aristote, avec le livre des remedes de l'une & de l'autre fortune, fait par Petrarque. Ce prélat publia aussi un bel ouvrage intitulé, *de communicatione idiomatum.* C'étoit un homme qu'on estimoit sçavant pour son tems. Il fut fait évêque l'an 1377. après Alfonse Chevrier, & mourut l'an 1382. On lui attribue une version françoise de la bible, que l'on garde en manuscrit dans la bibliotheque du roi de France : neanmoins son nom n'y est point, & il se peut faire que l'on attribue à *Oresme* sous Charles V. un ouvrage qui a été fait environ cent ans auparavant par *Guiars des Moulins*, & qui fut imprimé en 1487. par ordre de Charles VIII. c'est le sentiment de M. Simon, *histoire critique des versions du nouveau Testament, chapitre XXVIII.* Il fut envoyé l'an 1363. vers Urbain V. & fit un discours contre les dereglemens de la cour de Rome, qu'Illyricus a fait imprimer dans son catalogue des témoins de la verité. On a dans les bibliotheques des peres, un autre discours de lui contre le changement de monnoye. Il y a plusieurs autres ouvrages manuscrits de lui dans les bibliotheques. * Du Tillet, *in chron.* Papire Masson, *in annal. Franc.* Dupleix & Mezerai, *hist. de France.* La Croix du Maine, *biblioth. Franç. p. 360.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. II. de episc. Lexoviens.* M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccles. du XIV. siecle.*

ORESTE, *Orestes*, roi de Mycene, étoit fils d'*Agamemnon* & de *Clytemnestre*, laquelle d'intelligence avec Egiste son adultere, avoit fait tuer son mari. Oreste vengea cette mort par le conseil de sa sœur Electre, & n'épargna pas sa propre mere. Il tua Pyrrhus, fils d'Achilles & ravisseur d'Hermione, qui lui étoit promise, & fut uni d'une étroite amitié avec Pylade. On dit qu'il devint furieux après avoir tué sa mere, & que pour expier ce crime, il fut obligé d'aller au temple de Diane dans la Chersonnese Taurique, appellée maintenant *la petite Tartarie.* Son ami Pylade l'y conduisit, & le roi Thoas resolut de le sacrifier à Diane, à qui l'on immoloit des hommes. Alors, dit Ciceron, Pylade assura qu'il étoit Oreste ; voulant être sacrifié pour lui ; & Oreste soûtint qu'il étoit veritablement Oreste, pour n'être pas cause de la mort de son ami. Pendant cette genereuse contestation, Iphigenie, qui presidoit aux sacrifices de Diane, reconnut son frere, & le delivra de ce danger. Quelques jours après, Oreste accompagné de Pylade, ayant tué le roi Thoas, emporta ses richesses, & emmena avec lui sa sœur Iphigenie en Arcadie. On dit qu'il fut mordu d'une vipere, & qu'il mourut dans un lieu qu'on appella depuis *Orestion*, vers l'an 2891. du monde, & 1144. avant Jesus-Christ, laissant trois fils, Tisamene, Penthiles & Cometes, qui lui succederent. * Cicero, *de Amicitia.* Velleius Paterculus, *l. 1.* Pausanias, *in Messen.* Euripide, *in Orest.* Sophocl, *in elect.* Eusebe, *in chron. &c.*

ORESTE, patrice & maître de la milice, sous l'empereur Nepos, voulut usurper le thrône, & étant venu à Ravenne, y fit saluer empereur son fils Auguste Romulus, que quelques-uns se sont avisez d'appeller Augustule, & d'autres Momyle, quoiqu'il n'ait jamais porté ces noms. Le 31. Octobre de l'an 475. Nepos suscita contre lui Odoacre, roi des Herules, qui étant passé en Italie, prit Rome le 23. Août 476. & cinq ou six jours après fit mourir Oreste à Plaisance, défit son frere Paul, & relegua Auguste Romulus dans un château près de Naples. * Cassiodore, *in chron.* Jornandes. Paul Diacre. Procope, &c.

ORESTE, patriarche de Jerusalem, vers l'an 1006. * *Voyez* la table des patriarches de Jerusalem, sous le nom de cette ville.

ORFA, ville du Diarbek, autrefois la Mesopotamie, située vers l'Euphrate, dans une campagne très-fertile. Les murailles de la ville sont de pierre de taille, avec leurs creneaux & leurs tours : ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit un ouvrage des François. C'est une des villes où se font les bons maroquins ; & ce sont les eaux, qui sont particulieres à chaque pays, qui leur donnent ce beau lustre. Le noir se fait à Orfa, le jaune à Mosul, le bleu à Tocat, & le rouge à Diarbekir. Il y a un bacha qui commande cent cinquante janissaires, & six cens spahis ; car on y a plus besoin de cavalerie que d'infanterie ; parce que les Arabes font souvent des courses dans la plaine, particulierement lorsque l'on coupe les bleds. Ceux du pays disent qu'Abraham a demeuré au lieu où cette ville est bâtie ; qu'elle s'appelloit autrefois *Edesse*; & que le roi Abgar y faisoit sa residence ordinaire dans le château, dont on voit encore des restes, où il y a des peintures à la mosaïque. Au fonds de la principale mosquée, qui a été bâtie à l'honneur d'Abraham, il y a une source, laquelle forme un grand vivier, que les Turcs ont revêtu de pierres de taille, & qui est plein de poissons, qui suivent le monde qui se promene le long du bord, & qui leur jette du pain ; mais on n'oseroit y toucher, parce que les Turcs ont de la veneration pour ce poisson, qu'ils appellent *poisson d'Abraham* ; & même ils couvrent de beaux tapis la place qui est autour du vivier, jusqu'à plus de vingt pas en largeur. Sur la plus haute éminence de la ville, on voit une église possedée par les Armeniens, sous le portail de laquelle on dit que saint Alexis passa dix-sept ans, pour y mener une vie cachée. La principale église des Armeniens est à un quart de lieue de la ville, & fut bâtie par S. Ephrem, qui est enterré dans une grotte. * Tavernier, *voyage de Perse.*

ORFANEL (Hyacinthe) né le 8. Novembre de l'an 1578. dans le royaume de Valence, de parens honnêtes, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, & dès l'an 1605. fut envoyé aux Philippines, d'où il passa au Japon pour y prêcher la foi. On dit qu'il s'y attacha principalement à l'instruction des pauvres & des gens de la campagne. Son zele fut recompensé par la conversion d'un grand nombre de Payens ; mais il eut beaucoup à

souffrir, & ayant enfin été arrêté, il fut condamné à être brûlé vif à petit feu l'an 1622. L'année precedente, étant en prison, il mit la derniere main à une histoire de la predication de l'évangile dans le Japon, depuis l'an 1602. Le pere Diego Collado l'a fait imprimer à Madrid en 1633. Elle est écrite en espagnol, & d'autant plus sûre qu'Orfanel eut soin de la faire lire à ses confreres dans la prison, & corrigea sur leurs avis ce qui n'y étoit pas assez exact. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

ORFORD, bon bourg ou petite ville d'Angleterre dans la partie orientale du comté de Suffolk, & dans la contrée nommée Plumigate. Elle est située entre deux rivieres, à deux milles de la mer. Elle est appellée *Orford*, de la riviere Ore, qui l'arrose du côté d'orient. Du tems de Henri II. on prit un poisson près de cette ville, qui ressembloit à un homme: on l'entretint l'espace de six mois dans le château: il mangeoit de tous les alimens qu'on lui donnoit; mais il aimoit principalement le poisson. Ensuite il s'échappa & se jetta dans la mer. Orford a donné sur la fin du dernier siecle le titre de comte à Edouard Russel, chevalier, & amiral de la flotte du roi d'Angleterre Guillaume III. * Camden, *Britann. Mem. du tems.*

ORGAGNA (André) peintre celebre de Florence, vivoit dans le XIV. siecle, & travailla dans la ville de Pise à de grandes compositions d'histoire. Entr'autres, il peignit près de la grande église, le jugement universel, d'une maniere extraordinaire & singuliere; car d'un côté il representa tous les grands de la terre, comme enveloppez au milieu des plaisirs & des delices du siecle; d'un autre côté, il peignit une solitude, où saint Macaire fit voir à trois rois qui alloient à la chasse avec leurs maîtresses, l'état miserable de la vie humaine, en leur montrant les corps des morts de trois autres princes: ce qu'il exprima d'une maniere si naïve, qu'on voyoit l'étonnement sur le visage de ces trois rois. Il y en avoit même un qui se bouchoit le nez pour ne pas sentir la puanteur de ces corps à demi pourris. Au milieu de ce tableau, Orgagna peignit la mort avec sa faulx, qui venoit d'ôter la vie à un très-grand nombre de personnes. Dans le haut, il representa Jesus-Christ assis sur des nues au milieu des douze apôtres. Ce peintre se plaisoit à ces sortes d'ouvrages, & gratifioit ses amis en les plaçant dans le paradis, comme il se vengeoit de ceux qu'il n'aimoit pas en les mettant dans l'enfer. Il possedoit l'architecture, avoit quelque teinture de la poësie, & mourut l'an 1398. âgé de 60. ans. * Vasari, *vit. Pitt.* Felibien, *entretien des Peintres.*

ORGAZ, anciennement *Rigusa*, bourg avec un château, est dans la Castille nouvelle en Espagne, à cinq ou six lieues de Tolede, vers le midi. * Mati, *diction.*

ORGEMONT (Lancelot d') premier president du parlement en Languedoc, tenu l'an 1273. (avant que le parlement eût été rendu sedentaire) fit son testament l'an 1285. où il est qualifié *grand & premier maître du parlement de Langue de Oc*, & dans lequel il fait mention d'*Alise* d'Estouteville sa femme, & d'*Ansel* leur fils. Ce magistrat fut enterré dans l'église de l'abbaye de Soreze, située dans l'ancien diocese de Toulouse, où son tombeau & son épitaphe furent ruinez avec l'église par les Calvinistes, du tems des premiers troubles de la religion. L'extrait du necrologe, ou registre mortuaire de cette abbaye le qualifie, *Dominus Lancelotus de Origiomonte, primus & supremus magister in parlamento patriæ Occitaniæ.* Il est appellé *Senior religiosissimus.* La Faille dans ses annales de Toulouse, en parlant de ce Lancelot d'Orgemont, conjecture sur la conformité du nom, qu'il étoit de même famille que *Pierre* d'Orgemont qui fut chancelier de France en 1373. à quoi il n'y a nulle apparence, & les ancêtres qu'il donne à ce chancelier, sur la foi de quelques auteurs peu exacts, sont absolument imaginaires. Le chancelier d'Orgemont, comme on le verra dans l'article suivant, étoit fils d'un bourgeois de Lagni sur Marne.

ORGEMONT (Pierre d') seigneur de Meri sur Oise, de Chantilli, &c. premier president au parlement de Paris, & chancelier de France, étoit fils d'un autre PIERRE d'Orgemont, bourgeois de Lagni sur Marne, dont il est fait mention dans le testament du roi Louis *Hutin*, l'an 1316. Il fut conseiller au parlement de Paris, sous le roi Philippe *de Valois*; puis maître des requêtes de l'hôtel, second president au même parlement, chancelier de Dauphiné; & fut enfin nommé premier president par Charles V. & reçu en cette charge le 12. Novembre 1373. & 8. jours après, sçavoir le 20. du même mois il fut élû chancelier de France. Il remplit ces charges avec une très-grande reputation jusqu'au mois d'Octobre 1380. que son grand âge l'obligea de remettre les sceaux au roi. Depuis il vécut en personne privée, tantôt en sa maison de Meri sur Oise; & quelquefois en celle de Chantilli, qu'il avoit acquise de Gui de Laval, seigneur d'Attichi. Il mourut le 3. Juin 1389. à Paris, où il fut enterré dans l'église de la Coûture sainte Catherine. Les actes anciens de la chambre des comptes de Paris, remarquent que Pierre d'Orgemont fut élû chancelier de France par voie de scrutin, en presence du roi Charles V. qui tenoit son conseil au Louvre, tant des princes & barons, que des seigneurs du parlement, des comptes & autres, au nombre de cent trente; & que le roi le fit chevalier le jour de Noël suivant. Il avoit épousé *Marguerite* de Voisines, & en eut *Pierre* d'Orgemont, évêque de Terouanne, puis de Paris, mort le 16. Juillet 1409; AMAURI d'Orgemont, qui suit; GUILLAUME, *dont nous ferons mention après avoir parlé de la posterité de son frere aîné*; & *Nicolas* d'Orgemont, dit *le Boiteux*, chanoine de Notre-Dame de Paris, archidiacre d'Amiens, doyen de saint Martin de Tours, conseiller au parlement, puis maître des comptes, l'un des plus riches clercs de France, qui ayant été convaincu du crime de leze-majesté, fut par arrêt du parlement du dernier Avril 1415. privé de ses offices, condamné en quatre-vingt mille écus d'amende envers le roi, traîné dans un tombereau aux halles, pour assister à l'execution de deux personnes qui eurent la tête tranchée, & rendu au chapitre de Paris, qui le priva aussi de ses benefices, & le condamna à une prison perpetuelle, où il mourut à Meung sur Loire le 16. Juillet 1416.

III. AMAURI d'Orgemont, seigneur de Monjai & de Chantilli, maître des requêtes, l'an 1380. fut employé dans les affaires du conseil, & mourut l'an 1400. Il avoit pris alliance avec *Marie* de Paillart, fille de *Philibert*, president au parlement, & de *Jeanne* de Dormans, dont il eut PIERRE II. qui suit; *Marie*, femme de *Jean* de Châtillon, seigneur de Bonœil; & *Marguerite*, alliée à *Charles* de Pontmolin, seigneur de Thueil.

IV. PIERRE d'Orgemont, II. du nom, seigneur de Chantilli, Monjai, Chaverci, échanson du roi Charles VI. & de Philippe *le Hardi*, duc de Bourgogne, puis chambellan du roi, & maître des requêtes, épousa en 1404. *Jacqueline* Paynel, fille de *Guillaume*, seigneur de Hambye & de Briquebec, & de *Jeanne* Paynel de Moyon, d'où vinrent *Pierre* d'Orgemont III. du nom, seigneur de Chantilli, Monjai, &c. conseiller & chambellan du roi, mort fort âgé le 10. Mai 1492. sans enfans de *Marie*, fille de *Matthieu* sire de Roye, & de Marguerite de Ghistelles; & *Marguerite* d'Orgemont, mariée 1°. à *Guillaume* de Brouillart, seigneur de Badouville: 2°. à *Jean* II. du nom, seigneur de Montmorenci. Elle porta la terre de Chantilli dans cette maison, d'où elle est passée dans celle de Bourbon-Condé.

III. GUILLAUME d'Orgemont, seigneur de Meri, troisiéme fils de PIERRE, chancelier, fut maître enquêteur des eaux & forêts des comtez de Blois & de Beaumont, pour le duc d'Orleans, pannetier du duc de Bourgogne en 1386. capitaine & garde du château de Crevecœur l'an 1418. & mourut l'an 1421. Il épousa vers l'an 1386. *Marguerite* de sainte Maure, fille de *Pierre*, seigneur de Montgaugier, & de *Marguerite* d'Amboise, dont il eut PHILIPPE, qui suit; & *Pierre* d'Orgemont, chanoine de Notre-Dame de Paris, & maître des requêtes.

IV. PHILIPPE d'Orgemont, seigneur de Meri, Ferrieres, Condran, &c. conseiller & échanson du roi, suivit toujours le parti du roi Charles VII. pour lequel il abandonna tous les biens qu'il avoit à Paris, pendant les divisions de l'année 1418. assista au sacre de ce prince l'an 1429. & mourut peu après. Il épousa *Marie* Boucher, fille d'*Arnoul*, seigneur de Piscop, maître des comptes, & de *Jeanne* Gentien. Elle vivoit encore l'an 1453. & eut pour enfans CHARLES, qui suit; *Alleaume*, mort sans alliance;

Jean seigneur du Plessis, vivant l'an 1499. mort sans enfans de *Jeanne* de saint Meri son épouse; *Jeanne*, mariée 1°. l'an 1434. à *Henri* Roussel, seigneur de Chailliau & des Dormans en partie: 2°. à *Geraud* du Drac, seigneur de Cloye; *Isabelle*, alliée à *Simon* Charles, seigneur du Plessis-Picquet, president en la chambre des comptes, vivante en 1469; & *Marguerite* d'Orgemont, qui épousa *Jean* de Billi, seigneur d'Yvor & de Mauregard.

V. CHARLES d'Orgemont, seigneur de Meri, Faillouel, Ferrieres, Condran, Champs sur Marne, &c. maître des comptes & tresorier de France, mourut le 9. Septembre 1511. ayant eu de *Jeanne* Dauvet sa femme, fille de *Jean*, premier president du parlement de Paris, & de *Jeanne* Boudrac, dame de Clagni, PIERRE, qui suit; *Guillaume*, doyen d'Angers; & *Louise* d'Orgemont mariée le 14. Fevrier 1483. à *Roland* de Montmorenci, baron de Fosseux.

VI. PIERRE d'Orgemont, seigneur de Cerbonne & de Champs sur Marne, conseiller & chambellan du roi Charles VIII. mourut avant son pere le 8. Juin 1500. au retour du voyage d'Italie, où il avoit accompagné le roi. Il épousa par contrat du 20. Decembre 1490. *Susanne* de Dampierre, fille unique de *Miles* de Dampierre, seigneur de Planci, d'Anci-le-Franc, &c. & de *Charlotte* d'Aunoi. Peu de mois après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance avec *Louis* de Lubieres, seigneur du Breuil; & une troisiéme avec *Jean* de Toulongeon, seigneur de Traves, & mourut l'an 1510. ayant eu pour fils unique de son premier mariage, MERI, qui suit;

VII. MERI d'Orgemont, seigneur de Meri, Faillouel, Ferrieres, Condran, &c. fut employé aux affaires du roi, fut prisonnier des ennemis, & mourut à la défaite de la ville de Bologne le 7. Janvier 1551. Il épousa *Marie* d'O, fille de *Charles* seigneur d'O & de Maillebois, senechal hereditaire du comté d'Eu, & de *Louise* Gentil, dont il eut *Charles*; *Louis*; *Nicolas*; *René*, morts jeunes; CLAUDE, qui suit; & *Louise* d'Orgemont, mariée le 14. Avril 1550. à *Louis* de Brouillard, seigneur de Monjai & de Lisi-sur-Ourcq.

VIII. CLAUDE d'Orgemont, seigneur de Meri, &c. chevalier de l'ordre du roi, & son échanson ordinaire, épousa l'an 1553. *Magdelaine* d'Avaugour, fille de *Jacques*, seigneur de Courtalin, & de *Marguerite* de la Baume, comtesse de Châteauvillain en partie, dont il eut *François*, seigneur de Meri, né le 2. Août 1555. mort sans alliance au siege de Chorges en Provence, l'an 1587; *Marie* alliée à *Anne* de Vienne & de Beaufremont, marquis de Listenois, morte sans posterité; & *Guillemette* d'Orgemont qui devint heritiere de sa maison, & mourut en 1639. sans enfans de *François* des Ursins, marquis de Traynel, chevalier des ordres du roi, ayant été la derniere du nom & des armes de la maison d'Orgemont. * Jean Juvenal des Ursins, *hist. de Charles VI.* Le Feron & Godefroi, *hist. des officiers de la couronne.* Blanchard, *hist. des premiers presidens de Paris, & des maîtres des requêtes.* Le P. Anselme.

ORGETORIX, homme de grande consideration, étoit riche dans les pays Helvetiques du tems de Jules Cesar. Il avoit conspiré avec les nobles du pays, pour se faire roi des Gaules; mais cette conspiration ayant été découverte, il se fit mourir lui-même. * Cæsar, *comment. l.* 1.

ORGIES, *Orgia*, nom que les Grecs donnoient, selon le rapport de Servius, à toutes sortes de sacrifices, ainsi appellez du verbe ὀργιάζω, c'est-àdire, *consacrer*; mais depuis, ce mot a été particulierement restraint aux sacrifices de Bacchus, du mot grec ὀργὴ, qui signifie *furie & tumulte*, à cause des huées & des cris que faisoient les Bacchantes, lorsqu'elles les celebroient. *Voyez* BACCHANALES.

ORGON, bon bourg, avec un château ruiné dans la Provence, sur le bord meridional de la Durance, à une lieue au-dessus de Cavaillon. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Enarginum*, que d'autres placent à Eragnac, village situé entre Cavaillon & Arles. * Mati, *diction.*

ORGOSOLO, petit bourg de l'isle de Sardaigne, vers la côte orientale à trois lieues de Lode, du côté du couchant. C'étoit anciennement une ville nommée *Grillena*. * Mati, *diction.*

ORIA, que les auteurs Latins nomment *Uria*, ville du royaume de Naples, en la terre d'Otrante, avec titre d'évêché suffragant de Tarante. Elle a été considerable; mais aujourd'hui elle est presque reduite à rien. * Leandre Alberti.

ORIA, riviere ou plûtôt torrent large & impetueux, qui traverse les montagnes du Guipuscoa, & fait tourner un nombre prodigieux de moulins à forges. On passe l'Oria en quelques endroits sur des ponts de pierre, & il est bordé de jardins, de vergers & de figuiers. Après avoir reçû l'Araxe, il passe à Tolosetta, & de-là à Villa-Franca, & à Segura, d'où il se decharge dans la mer. * Colmenar, *delices de l'Espagne.*

ORIBASIUS de Pergame, disciple de Zenon de Cypre, fut medecin de Julien l'*Apostat*, lequel ayant été élevé à l'empire, lui confia des emplois importans. Il fut envoyé en exil par les empereurs suivans; & par sa vertu, il se fit estimer par les Barbares mêmes. Dans la suite, ayant été rappellé, il fit divers ouvrages, comme nous l'apprenons d'Eunapius, qui a écrit la vie de ce medecin, de Suidas, &c.* *Voyez* aussi Castellan, *in vit. medic.* Juste, *in chron. med.* Vander Linden, *de script. medic.* Vossius, *in philos. c.* 12. §. 18. *&c.*

ORICELLARIUS (Bernard) Florentin, allié des Medicis, eut part aux plus belles charges de sa patrie. Il florissoit vers la fin du XV. siecle. Il écrivoit bien en latin; mais le P. Mabillon lui reproche dans son *Musæum Italicum*, d'avoir été fort partial dans ce qu'il dit de l'expedition de Charles VIII. roi de France en Italie. Il est le même qu'*Ocricularius*, dont Erasme rapporte qu'il ne put jamais l'engager à parler latin. Ce n'est pas qu'il ne sçut cette langue; c'est à cause qu'il en avoit étudié les finesses, & qu'il craignoit d'être barbare, s'il se hazardoit à la parler sur le champ. Pierius Valerianus & Pierre Crinitus ont parlé d'Oricellarius. M. de Thou fait mention d'un HORACE-ORICELLARIUS Florentin, qui s'enrichit prodigieusement dans les gabelles de France, & qui se voyant haï à cause de ce grand gain, s'en retourna dans son pays. Le grand duc le deputa pour son mariage avec une fille du duc de Lorraine, l'an 1588. * Poccianitus, *de scriptorib. Florentin. pag.* 32. Pierius Valerianus, *de litterator. infelicit. lib.* 2. De Thou, *liv.* 92.

ORICUM, dont parle Plutarque dans les vies de Paul Æmile, de Pompée & de Cesar, ville de Chaonie, contrée de l'Epire maritime sur la côte de la mer Ionienne. Scylax toutefois dans sa navigation, la dit capitale du pays, qui d'elle étoit appellée *Oricia*, & qu'elle étoit éloignée de la mer de 80. stades. Il faut que depuis la mer ait inondé le pays jusqu'à la ville. Elle étoit au pied du mont Acroceraunien. On la nomme à present *Orcha*. * Lubin, *tabl. geogr. sur les vies de Plutarque.*

ORIFLAMME, étendart de l'abbaye de saint Denys en France, étoit mis ordinairement par l'abbé entre les mains du défenseur de ce monastere, lorsqu'il étoit necessaire de prendre les armes pour la conservation des biens ou des privileges de l'abbaye. Elle étoit faite en forme de banniere ancienne, ou de gonfanon à trois pointes ou queues, comme on en voit dans les processions de quelques paroisses. On lui donna ce nom, parce qu'elle étoit d'une étoffe de soye de couleur d'or & de feu; les houpes neanmoins étoient vertes sans franges d'or, comme quelques-uns l'ont dit. D'autres croyent que le nom d'oriflamme vient de *flammulum*, ou *flammula*, qui signifioit une *banniere*, ou un étendart; & d'*aurea*, parce qu'elle étoit attachée à une lance dorée. Les autres églises avoient aussi leurs défenseurs, qui sont souvent appellez *signiferi ecclesiarum*, porte-enseignes des églises. A l'égard de l'abbaye de saint Denys, ce titre appartenoit aux comtes de Pontoise, ou du Vexin, qui étoient les protecteurs de ce monastere, auquel cet étendart étoit propre. Les anciens auteurs nomment ordinairement l'oriflamme, enseigne de saint Denys, ou *la banniere de saint Denys.* Elle étoit destinée pour être portée par les comtes du Vexin, dans les guerres où l'abbaye de saint Denys avoit besoin de leur protection. Louis VI. dit *le Gros*, fut le premier des rois de France, qui en qualité de comte du Vexin fit porter l'oriflamme dans ses armées, l'an 1124. lorsqu'il

apprit que l'empereur Henri V. venoit en France avec ses troupes. Depuis, son fils Louis VII. dit *le Jeune*, la fit porter dans son voyage d'Outre-mer l'an 1147. Philippe-*Auguste*, dans la bataille de Bovines, l'an 1214. Louis VIII. en la guerre contre les Albigeois; saint Louis en la guerre contre Henri roi d'Angleterre, l'an 1242. & dans ses voyages d'Outre-mer; Philippe *le Hardi*, en la guerre contre Alphonse roi de Castille, l'an 1276. Philippe *le Bel*, en la bataille de Mons en Puelle, l'an 1304. Meyer (auteur partialiste) écrit que les François perdirent l'oriflamme dans ce combat, & qu'elle fut prise & dechirée par les Flamands; mais Guyart, qui étoit present, assure que l'étendart qui y fut perdu, étoit une oriflamme contrefaite, que le roi avoit fait élever ce jour-là pour animer les soldats. Ce qui est d'autant plus probable, que peu de tems après la veritable oriflamme parut dans l'armée de France; car en l'an 1315. le roi Louis *Hutin* la fit porter en la guerre qu'il eut contre les mêmes Flamands. Ensuite elle fut portée à la bataille de Mont-Cassel l'an 1328. Elle parut encore à celle de Poitiers l'an 1356. Le roi Charles V. choisit Arnoul d'Audenehan, maréchal de France, pour la porter dans ses armées. Le roi Charles VI. en donna la garde à Pierre de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, grand-maître d'hôtel de France, qui la porta dans les guerres de Flandres l'an 1381. puis à Pierre d'Aumont, l'an 1412. & bientôt après à Guillaume Martel son chambellan. Depuis ce tems-là, l'histoire ne fait plus mention de l'oriflamme. Il est vrai-semblable que les rois de France cesserent de la faire porter dans leurs armées, depuis que les Anglois se rendirent maîtres de Paris sous le regne de Charles VII. qui après les avoir chassez, institua les compagnies d'ordonnance, & inventa la cornette-blanche, laquelle a été depuis la principale banniere de France. Quant à l'oriflamme, il en est encore fait mention dans l'inventaire du thrésor de l'abbaye de saint Denys, fait l'an 1534. sous le regne de François I. & dans un autre inventaire après la reduction de Paris par le roi Henri IV. l'an 1594. Voici les termes de ces inventaires: *étendart d'un Cendal fort épais, fendu par le milieu, en façon d'un Gonfanon, fort caduque, enveloppé autour d'un bâton couvert de cuivre doré, & un fer longuet, aigu au bout.* * Du Cange, *dissert.* 18. *sur l'histoire de saint Louis.*

NOMS DES PORTE-ORIFLAMMES de France, dont il est parlé dans l'histoire.

I. Galois seigneur de Montigni, pauvre chevalier du Vexin, fut choisi par le roi Philippe *Auguste* pour porter l'oriflamme à la bataille de Bovines, l'an 1214.

* Le roi Louis VIII. fit porter l'oriflamme en la guerre contre les Albigeois l'an 1226.

* Le roi saint Louis la fit porter en la guerre qu'il eut contre Henri III. roi d'Angleterre l'an 1242. & dans les deux voyages d'Outre mer qu'il entreprit.

II. Anseau seigneur de Chevreuse, grand queux de France, porta l'oriflamme à la bataille de Mons en Puelle, dans la Flandre, & y perdit la vie l'an 1304. ayant été étouffé de la chaleur & de la soif.

III. Raoul, dit *Herpin*, seigneur d'Erqueri, porta cet étendart au voyage que fit en Flandres le roi Louis *Hutin*, l'an 1315.

IV. Miles, VI. du nom, seigneur de Noyers, maréchal & bouteiller de France, porta cette enseigne à la bataille de Mont-Cassel contre les Flamands, l'an 1328.

V. Geofroi de Charni, porte-oriflamme, fut tué à la bataille de Poitiers l'an 1356.

VI. Arnoul seigneur d'Audenehan, fut choisi par le roi Charles V. pour porter cette banniere; & se démit de sa charge de maréchal de France, pour être honoré de celle de porte-oriflamme. Il mourut l'an 1370.

VII. Pierre de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, fut commis pour porter l'oriflamme l'an 1372. & reçut cet étendart de la main du roi Charles V.

VIII. Gui, VI. du nom, sire de la Tremoille & de Sulli, surnommé *le Vaillant*, reçut l'oriflamme de la main du roi, dans l'église de saint Denys, au mois d'Août 1383. & la porta au voyage contre les Anglois.

IX. Guillaume seigneur des Bordes, est nommé garde de l'oriflamme dans des titres des années 1385. 1388. 1391. & 1396.

X. Pierre d'Aumont, II. du nom, dit *Hutin*, chambellan du roi Charles VI. fut fait garde de l'oriflamme de France l'an 1397. & 1412.

XI. Guillaume Martel, seigneur de Bacqueville, chambellan du même roi, fut nommé porte-oriflamme de France l'an 1414. & s'étant excusé sur sa vieillesse, reçut du roi deux aides, Jean Martel, son fils aîné; & Jean Betas, seigneur de saint Clerc. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. * Le pere Anselme, *hist. des grands offic. de la couronne.*

ORIGAN (David) natif de Glatz dans la Bohême, & mathematicien celebre, a publié divers ouvrages; & entr'autres des ephemerides, depuis l'an 1548. jusqu'à l'an 1554.

ORIGENE, *Origenes*, dit *Adamantius*, surnommé ainsi, selon Photius, à cause de la force de ses raisonnemens, ou, suivant saint Jerôme, parce qu'il resistoit aux erreurs avec autant de fermeté qu'un diamant, nâquit à Alexandrie l'an 185. de Jesus-Christ. Il étoit fils de *Leonides*, qui eut un grand soin de son éducation, & qui l'appliqua dès sa plus tendre jeunesse à l'étude de l'écriture sainte. Le fils répondit parfaitement aux desseins de son pere, & fit en peu de tems de grands progrez dans la science de l'écriture: ce qui a fait dire à saint Jerôme qu'Origene a été un grand homme dès son enfance. Quand il fut un peu plus avancé en âge, il eut pour maître dans la theologie, saint Clement d'*Alexandrie*. Porphyre dans la vie de Plotin, parle d'un Origene qui étudia la philosophie sous Ammonius celebre philosophe Chrétien: mais ce ne peut être l'Origene dont nous parlons, puisqu'il dit que ce fut en même tems que Plotin, qui ne commença qu'en 232. à prendre des leçons d'Ammonius, dont il ne se sépara qu'en 243. Il y a eu en effet un autre Origene qui a été disciple d'Ammonius. Dans le temps de la persecution de l'empereur Severe l'an 202. Origene vouloit s'exposer au martyre, mais sa mere s'y opposa fortement, & fut même obligée de cacher ses habits pour l'empêcher de sortir. Son pere Leonides fut arrêté, & souffrit le martyre. Les biens de son pere ayant été confisquez, il se trouva reduit avec sa mere & ses freres à une extrême pauvreté; mais il fut secouru par les liberalitez d'une dame riche d'Alexandrie, & gagna ensuite sa vie à enseigner la grammaire. L'école d'Alexandrie ayant vaqué par la retraite de saint Clement, Origene travailla à la conversion des Payens, & fut nommé catechiste ou professeur des lettres saintes à Alexandrie. Il n'avoit alors que dix-huit ans; & cependant on lui confia cet emploi qu'on ne donnoit pour l'ordinaire qu'à des personnes avancées en âge. Il fortifia les Fideles dans la foi, convertit plusieurs Idolâtres, & compta tant de martyrs parmi ses disciples, qu'on pouvoit dire qu'il tenoit plûtôt une école de martyre que de theologie. Plutarque, Serenus, Heraclide, Heron, &c. furent du nombre des martyrs sortis de son école. Origene enseignoit la theologie aux filles & aux femmes, aussi-bien qu'aux hommes; & pour se défendre de la calomnie dont on le pouvoit noircir, il se mutila luimême, & se rendit eunuque, prenant trop à la lettre ce que le fils de Dieu dit dans l'évangile des eunuques volontaires pour le royaume des cieux. Cette action étant devenue publique fut interpretée differemment; mais Demetrius évêque d'Alexandrie loua son zele & l'exhorta à continuer ses leçons. Le nombre de ses disciples augmentant tous les jours, il commit au soin d'Heraclas son ami, ceux à qui il falloit apprendre les premiers principes de la religion, & se reserva les plus avancez: il fit un voyage à Rome l'an 211. sous l'empire d'Antonin Caracalla. Etant de retour à Alexandrie, il y composa ses tetraples, ouvrage laborieux, qui contenoit le texte de la bible, tant hebreu, que les versions grecques des Septante, d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion, en differentes colonnes, ausquelles il ajoûta encore depuis deux versions grecques, pour en composer les hexaples. Ces ouvrages augmenterent sa reputation, & lui attirerent un grand nombre de personnes sçavantes, qui se rendirent ses disciples, entr'autres, Ambroise, qui anathematisa les erreurs de Valentin. Origene fut ensuite obligé de sortir d'Alexandrie plusieurs fois: premierement pour instruire un gouverneur d'Arabie: & en second lieu, quand la ville d'Alexandrie fut affligée par la cruelle guerre que lui fit Antonin Caracalla: il se re-

tira cette seconde fois en Palestine l'an 216. Les évêques de cette province le prierent d'expliquer publiquement l'écriture sainte dans l'église, & d'instruire le peuple en leur presence, quoiqu'il ne fût pas encore prêtre : ce qui déplut à Demetrius, qui en écrivit à ces évêques. Alexandre de *Jerusalem* & Theoctiste de *Cesarée* excuserent Origene, en faisant voir par plusieurs exemples que cela s'étoit pratiqué plusieurs fois. Demetrius rappella Origene, & l'obligea de prendre son premier emploi; mais l'imperatrice Mammée le fit venir à Antioche pour conferer avec lui. Il ne demeura pas long-tems auprès d'elle, & revint à Alexandrie, où il demeura jusqu'en 228. qu'il en sortit avec des lettres de recommandation de son évêque, pour aller en Achaye. Ce fut en ce voyage, que passant en Palestine, il fut ordonné prêtre par les évêques de cette province, étant âgé de 42. ans. Cette ordination d'Origene faite par des évêques étrangers, sans la permission de Demetrius son évêque, irrita ce prélat contre lui. Origene ne laissa pas de venir à Alexandrie; mais Demetrius l'en chassa l'an 231. ayant tenu un concile contre lui. Origene se retira à Cesarée de Palestine, où il fut bien reçu de l'évêque; mais Demetrius le fit déposer, & même excommunier dans un concile d'évêques d'Egypte, qui fut approuvé par l'évêque de Rome, & par la plûpart des autres évêques, à l'exception de ceux de Palestine, d'Arabie, de Phenicie & d'Achaye, qui connoissoient particulierement Origene. Ainsi il continua d'expliquer l'écriture à Cesarée, du vivant & après la mort de Demetrius, qui ne vécut pas long-tems après l'avoir condamné. Il eut plusieurs disciples, & entr'autres, Gregoire surnommé depuis *Thaumaturge*, & évêque de Neocesarée, avec son frere Athenodore. La sentence rendue contre Origene par Demetrius subsista dans l'Egypte sous Heraclas & Denys, successeurs de Demetrius; neanmoins il continua ses fonctions en Palestine. La persecution de l'empereur Maximin étant survenue, Origene se retira à Athenes pour quelque-tems, d'où il revint à Cesarée de Palestine, de-là à Cesarée de Cappadoce, où il demeura avec Firmilien, qui l'avoit invité d'y venir, sous l'empire de Gordien, qui commença à regner l'an 238. Berylle, évêque de Bostre en Arabie, étant tombé dans une erreur considerable, en soutenant que le Verbe n'étoit pas une personne subsistante avant son incarnation, Origene fut mandé pour disputer contre lui, le convainquit, & le remit dans le chemin de la verité. Il fut encore appellé quelques années après, sous l'empire de Philippe, à une assemblée d'évêques, qui se tenoit contre quelques Arabes, qui soutenoient que les ames des hommes mourroient & resusciteroient avec le corps : il y combattit cette erreur, & fit changer de sentiment ceux qui y étoient tombez. Enfin dans la persecution de Dece, Origene souffrit constamment pour la foi : il fut pris, mis en prison, chargé de chaînes, & endura plusieurs supplices avec une constance merveilleuse. Saint Epiphane dit sans preuves, s'il est vrai qu'on puisse même attribuer ce recit à ce saint évêque, que pour se tirer de prison, Origene feignit d'offrir de l'encens aux idoles, & rapporte que le juge qui avoit entrepris de vaincre sa constance, voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, s'avisa d'une ruse diabolique, qui fut de le menacer de le prostituer à un Ethiopien, s'il n'offroit de l'encens aux idoles. Il marque, que pour éviter cette abomination, Origene se laissa mettre de l'encens à la main, & conduire devant une idole, à qui on crut qu'il avoit offert; on ajoute que les Chrétiens qui étoient dans les prisons, se séparerent de sa communion; que l'église d'Alexandrie ne le voulut point recevoir; & qu'étant allé à Jerusalem, comme il monta en chaire pour y expliquer l'écriture selon sa coutume, en ouvrant la bible, il tomba sur ces paroles du pseaume 49. *Peccatori autem dixit Deus : quare tu enarras justitias meas & assumis testamentum meum per os tuum.* Cette lecture lui fit, dit-on, verser des larmes; & toute l'assemblée en répandit avec lui. Les plus habiles critiques doutent que ce recit, attribué à saint Epiphane, soit de lui; puisqu'en d'autres lieux de ses ouvrages, où il parle d'Origene, il ne dit rien de cette chûte prétendue, non plus que les autres peres, & sur-tout saint Jerôme, Theophile d'*Alexandrie*; & Vincent de *Lerins*, qui ont écrit contre Origene. Ses apologistes ne se sont point mis en peine de le purger de ce crime, qu'on n'eût pas manqué de lui reprocher, s'il en eût été seulement soupçonné. Ce grand homme mourut à Tyr, selon quelques-uns l'an 256. âgé de 71. ans, ou plûtôt l'an 254. âgé de 69. M. Du Pin dit l'an 252. âgé de 66. La reputation d'Origene n'a été attaquée qu'après sa mort. De son vivant, plusieurs grands hommes, comme Pierius, prêtre d'Alexandrie, Theognoste & plusieurs autres parlerent très-avantageusement de lui. Dans le IV. siecle, les Ariens se servirent de l'autorité d'Origene; saint Athanase, saint Basile, & saint Gregoire de *Nazianze* le défendirent comme Orthodoxe sur la divinité du Fils. Saint Hilaire, Tite de *Bostres*, Didyme, saint Ambroise, Eusebe de *Verceil*, Victorin de *Petaw*, & saint Gregoire de *Nysse* ont copié ses ouvrages avec éloge; mais Theodore de *Mopsueste*, Apollinaire & Cesaire, ne lui ont pas été favorables, & saint Basile le dit expressément (*de Spir. sancto*, *c.* 20.) qu'il n'a pas pensé sainement sur la divinité du Saint-Esprit. Dans le même siecle s'éleva la dispute sur l'orthodoxie d'Origene : Jean de *Jerusalem* & Rufin la défendirent, & saint Chrysostôme soutint les défenseurs de cet auteur; mais S. Epiphane & saint Jerôme l'attaquerent vivement; & Theophile d'*Alexandrie* persecuta les moines de Nitrie, qu'il accusa d'Origenisme, & qu'il condamna dans un concile d'Alexandrie : son jugement fut approuvé par le pape Anastase & par la plûpart des évêques d'Occident; mais il eut quantité de défenseurs en Orient. Dans le VI. siecle l'empereur Justinien se déclara contre la memoire d'Origene, écrivit une lettre à Mennas contre sa doctrine, donna un édit contre lui l'an 540. & le fit condamner dans un concile tenu la même année à Constantinople, dont les actes ont été joints avec ceux du V. concile general. Depuis ce temslà, les auteurs ont jugé differemment de la doctrine d'Origene, les uns l'accusant, & les autres le défendant sur plusieurs chefs : on ne peut nier qu'il ne se soit quelquefois écarté un peu des sentimens qu'il eût peut-être soûtenus si les matieres qu'il traitoit eussent été entierement discutées de son tems; mais d'ailleurs il faut avouer qu'il avoit beaucoup de science, & qu'il a travaillé utilement pour l'église : il s'est principalement attaché dans ses explications au sens mystique, a poussé l'allegorie jusques où elle pouvoit aller, & a fourni des matieres à tous les peres Grecs & Latins, qui l'ont suivi, & qui n'ont fait presque que le copier. Saint Jerôme & Rufin ont traduit plusieurs de ses ouvrages. Eusebe avoit fait le catalogue exact de ses œuvres, dont le nombre étoit prodigieux, & montoit, si l'on en croit Rufin, à six mille volumes, c'est-à-dire, à six mille rouleaux; mais saint Epiphane, que Rufin donne pour son garant, ne le dit pas. Il avoit composé trois sortes de livres sur l'écriture-sainte, sans parler des hexaples & des tetraples, sçavoir des commentaires, des scholies & des homelies. Il ne nous reste plus de scholies; nous n'avons presque point d'homelies en grec, & une grande partie des commentaires est perdue. On n'a qu'une version latine de son livre des *principes*; mais on a en grec ses huit livres contre Celse, & plusieurs autres traitez. La plûpart des œuvres d'Origene, traduites en latin, ont été recueillies & données par Merlin, puis par Erasme. Genebrard en a fait un recueil encore plus ample, imprimé à Paris, en deux volumes *in folio* l'an 1574. Dans le XVII. siecle M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, a publié ce qui reste des commentaires d'Origene sur le nouveau testament, en grec & en latin, avec la vie d'Origene & des notes de sa façon, imprimées à Rouen l'an 1668. On a fait une seconde édition à Paris en 1679. & une troisiéme en Allemagne l'an 1685. M. Huet avoit promis de donner aussi les autres traitez d'Origene. Jean Tarin publia l'an 1618. à Paris un volume *in quarto*, *Philocalia de obscuris S. Scripturæ locis à Basilio M. & Gregorio theologo, ex variis Origenis comment. excerpta.* Tarin avoit traduit cet ouvrage en latin, & y ajouta des remarques. Michel Ghisleri donna l'an 1623. des commentaires d'Origene sur Jeremie, avec VIII. homelies sur le même prophete, traduites en latin par Matthieu Caryophile, & par Allatius; & celui-ci publia en même

tems le commentaire sur le 28. chapitre du I. livre des rois *de Engastrimytho*. Guillaume Spencer fit imprimer l'an 1658. & 1677. en grec & en latin, *Opus contra Celsum & Philocalia*, avec des notes. Enfin Jean Rodolphe Wetstein, professeur à Basle, y fit imprimer, l'an 1674. quelques traitez d'Origene sous ce titre; *Dialogus contra Marcionitas, sive de recta in Deum fide; Exhortatio ad martyrium; Responsum ad Africani epistolam de historia Susanna, gracè primùm è M S. edita, versiones partim correcta, partim nova adjecta, cum notis, indicibus, variantibus lectionibus & conjecturis*. Jean Fell, évêque d'Oxford, fit imprimer à Oxford l'an 1686. le livre d'Origene sur la priere en grec & en latin. D. Montfaucon a donné les hexaples en 1713. en 2. vol. *in fol.* & D. Charles de la Rue fait imprimer actuellement (en 1731.) les œuvres d'Origene, revûes, corrigées & augmentées, &c. en plusieurs vol. *in fol.* Divers grands hommes ont parlé très-avantageusement d'Origene, & ont travaillé à le défendre. Eusebe fit son apologie, sous le nom du martyr Pamphile, ou plûtôt, comme il le dit, ils travailloient tous deux pour le défendre des calomnies dont on le noircissoit de leur tems. Rufin le fit aussi, & divers autres y ont travaillé même de notre tems, sur-tout le P. Pierre-Halloix Jesuite, dans un livre où il défend Origene.* *Consultez* saint Epiphane, *her.* 64. *de ponder. ac mensur.* S. Jerôme, *in catal. c.* 54. *&c.* Eusebe, *in chron. & hist.* Socrates, *l.* 5. *hist. c.* 12. Horbius, *hist. Orig.* Ruffin, Vincent de *Lerins*, Theodoret, Cassiodore, Photius, Suidas, &c. & entre les modernes, Jean Pic, d'Espence, Merlin, Genebrard, Bellarmin, Baronius, Possevin, de Valois, Huet, *in Origenianis*. &c. *Consultez* encore la vie de Tertullien & d'Origene par le sieur de la Mothe, c'est-à-dire, M. Thomas sieur du Fossé, imprimée à Paris l'an 1675. & M. Du Pin, *dans sa biblioth. des auteurs ecclef.* D. Ceiller, *hist. des aut. sacrez & ecclef. t.* 2. *& t.* 3. à l'article de Pamphile, comme il y a eu un autre Origene qui a été philosophe Platonicien, *nous en parlerons dans notre supplement*.

ORIGENISTES, anciens Heretiques de la secte des Gnostiques, sectateurs d'Epiphanés, selon saint Epiphane, qui les accuse de condamner le mariage; de s'abandonner à toutes sortes d'impudicitez & d'infamies; d'autoriser des livres apocryphes de l'ancien & du nouveau testament, entr'autres, les actes de S. André, & de quelques autres apôtres. Il faut les distinguer de ceux qu'on a appellé *Origenistes*, dans les V. & VI. siecles, & qui soutenoient les sentimens d'Origene, ou ceux qu'on lui attribuoit. On accuse ceux-ci d'avoir enseigné que Jesus-Christ n'étoit fils de Dieu que par grace & par adoption; que comparé aux hommes, il n'étoit que verité, mais que comparé à Dieu, il n'étoit que mensonge; & soutenoient d'autres reveries très-désavantageuses au Sauveur; que l'ame est créée avant le corps, & qu'elle commet des péchez dans le Ciel; que le soleil & la lune, les étoiles & les eaux qui sont au-dessus du firmament ont des ames; que lors de la resurrection les corps auront une forme ronde; que les tourmens des demons & des damnez finiront; & que les anges apostats seront rétablis en leur premier état. Les moines d'Egypte & de Nitrie, étoient particulierement accusez de ces erreurs, qui passerent à Rome, par la lecture de la traduction du traité des principes d'Origene, faite par Ruffin, & qui est celui des ouvrages d'Origene, qui a été, dit-on, le plus alteré. S. Jerôme en entreprit une autre version à la priere de Pammachius. Ces heresies troublerent souvent l'église sur la fin du IV. siecle, & dans le V. & le VI. Theophyle d'*Alexandrie* les condamna l'an 399. le pape Anastase, saint Epiphane, & divers autres prélats en firent de même. Les livres d'Origene furent aussi condamnez, & la lecture en fut défendue: ce qui fut renouvellé dans le V. concile general, II. de Constantinople tenu en 553. * Saint Epiphane, *de her. c.* 64. S. Augustin, *de her. c.* 43. S. Jerôme, *epist. ad Pammach. & alibi.* Baronius, *A. C.* 393. 399. 400. *&c.* M. Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclesiast. des III. premiers siecles, le IV. & le V. &c.*

ORIGNI, ville avec abbaye. Elle est dans la Picardie, sur l'Oyse, à trois lieues de saint Quentin, vers le levant.* Mati, *diction.*

ORILLAC, *cherchez* AURILLAC.

ORIO, petite ville ou bourg d'Espagne. Il est sur la côte du Guipuscoa, à l'embouchure de l'Oria, & à trois lieues de S. Sebastien vers le couchant. Quelques geographes prennent Orio pour l'ancienne *Menosca*, petite ville des Vardulles, que d'autres mettent à *Guetaria*.* Mati, *diction.*

ORIOL ou AUREOLE, (Pierre) en latin *Aureolus*, de l'ordre des Freres Mineurs, a fleuri à la fin du XIII. & au commencement du XIV. siecle: il étoit natif de Verberie sur Oise, en Picardie: il entra dans l'ordre des Freres Mineurs, & professa la theologie dans l'université de Paris, avec tant de réputation & de suffisance, qu'il fut surnommé *Doctor facundus*. Il fut élevé aux principales charges de son ordre, & étoit provincial d'Aquitaine, lorsqu'il fut fait archevêque d'Aix, l'an 1321. après la promotion du cardinal Pierre des Prez: il ne fut pas long-tems assis sur ce siege; car il mourut le 27. Avril de l'année suivante, & eut le 10. Juillet Jacques de Concors de Cabrairez pour successeur. Il fut un des grands défenseurs de l'Immaculée Conception, & composa plusieurs sermons sur ce sujet. Nous avons les commentaires de cet auteur sur les quatre livres des sentences, dont le premier livre a été imprimé à Rome l'an 1596. & les trois autres, avec des questions quodlibetiques l'an 1605. Il a encore composé un abregé de toute la bible, sous le nom de *breviarium bibliorum* selon le sens litteral, imprimé à Venise l'an 1507. & 1571. à Paris l'an 1565. & 1585. Il a fait plusieurs sermons sur tous les Dimanches & fêtes de l'année, qui n'ont point encore vû le jour, non plus qu'un écrit intitulé, *les distinctions de la rose*; & un traité de la pauvreté & de l'usage pauvre des choses, que l'on dit être manuscrit dans le couvent des Cordeliers de Séez. Ce theologien étoit subtil; mais il fut accusé d'être trop hardi: il fut refuté par Capreolus, de l'ordre des Dominicains, qui l'accuse d'avoir soutenu que la création étoit impossible, & combat ses opinions sur les points qui divisent les écoles des Scotistes & des Thomistes. Le cardinal Sernano, du même ordre qu'Oriol, a pris soin de l'édition du commentaire de cet auteur sur le Maître des Sentences, & a tâché, mais en vain, de l'accorder avec Capreolus. * S. Antonin, *tit.* 24. *c.* 8. Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *bibl. sac.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Luc Wading. *in annal. Min.* Willot, *in Ath. Franç.* M. François Bosquet, *in not. vita Clemen. V.* Sammarth. *Gall. Christ.* Pitton, *annal. de l'eglise d'Aix.* Bernard Gui. Eder. Possevin, &c. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques du XVI. siecle.*

ORIOLLE (Pierre d') seigneur de Loiré en Aulnix, natif de la Rochelle, fils de *Jean* d'Oriolle, maire de la Rochelle en 1430. & de *Colette* de Guéchartox, après avoir été general des finances, il fut maire de la Rochelle en 1451. & l'étoit encore en 1456. qu'il fut fait maître des comptes par lettres du 11. Novembre, dont il ne fit serment que le 4. Decembre 1459. & n'exerça cette charge que jusqu'au mois de Septembre 1461. étant continuellement employé dans celle de general des finances. Il obtint neanmoins le don d'une autre de ces charges, pour servir outre & par-dessus le nombre ordinaire, & jusqu'à la premiere vacante, par lettres du 1. Mai 1471. & en fit le serment le 24. Juillet. Il s'en démit en 1472. ayant été honoré par lettres du 26. Juin, de celle de chancelier de France, dont il prêta serment le 28. du même mois. En cette qualité il fut present à l'arrêt rendu au parlement, tenu à Vendôme au mois d'Avril 1474. contre le duc d'Alençon, présida au jugement du connétable de saint Paul, & en prononça l'arrêt au parlement le 19. Decembre 1475. & à celui du duc de Nemours en 1477. Il fit la paix du duc de Bourgogne avec le roi, au mois de Mai 1476. & après la mort de ce duc, plusieurs villes de Picardie s'étant remises à l'obéïssance du roi, il alla à Arras, reçut le serment des habitans avant que le roi y fit son entrée le 4. Mars 1476. avant Pâques. Il fut aussi l'un de ceux qui traiterent avec le duc de Bretagne, le 31. Août 1477. & avec le roi de Sicile, duc de Lorraine, le 17. Avril 1480. touchant la vente que ce prince fit au roi, de l'hommage de Castel-sur-Mo-

selle. Quoiqu'il eût de grands & recommandables amis auprès de ce prince, il ne laissa pas d'être destitué de sa charge, au mois de Mai 1483. au lieu de laquelle il fut pourvû de celle de premier president des comptes, par lettres du 23. Septembre de la même année, dont il fit le serment le 4. Mai 1484. mais il ne l'exerça pas long-tems, étant mort le 14. Septembre 1485. Il avoit épousé 1°. *Colette* Lurelle : & 2°. *Charlotte* de Bar, veuve de *Guillaume* de Varie, seigneur de l'isle Savari, & fille de *Jean* de Bar, seigneur de Baugi. De la premiere il eut, *Marie* d'Oriolle, alliée 1° à *Jean* Berard, seigneur de Chissé, premier président du parlement de Bourdeaux : 2°. à *Guillaume* Savari, chevalier, seigneur de Bleré, laquelle fit son testament le 5. Janvier 1494; & *Jeanne* d'Oriolle, mariée avant le mois de Juin 1486. à *Joachim* Girard, seigneur de Bazoches. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers*.

ORIOLO, petit bourg de l'état de l'église, dans la Romagne, entre la ville de Fayence, & celle de Citta del Sole. * Mati, *diction*.

ORIOLO, bourg du patrimoine de saint Pierre, en Italie, à une lieue du lac de Bracciano, vers le couchant. C'étoit anciennement une ville episcopale, qu'on appelloit *Forum Claudii*, ou *Forum Clodii*. * Mati, *diction*.

ORION, étoit, selon la fable, fils de Jupiter, de Neptune & de Mercure, d'autres disent d'Apollon, ce que les fables rapportent en cette maniere. Un jour que ces trois dieux voyageoient sur la terre, ils arriverent en la cabane d'un pauvre villageois, nommé *Hyriée*, qui leur fit la meilleure chere qu'il put, jusqu'à les regaler d'un bœuf, qui faisoit toutes ses richesses. Ces dieux admirant sa pieté, & voulant la recompenser, lui donnerent le choix de ce qu'il souhaitoit le plus, avec assurance de le lui accorder. Il répondit qu'il ne desiroit rien tant que d'avoir un fils, sans toutefois être sujet à se marier, parce qu'il ne vouloit pas violer la promesse qu'il avoit faite à sa femme avant qu'elle mourût. Aussi-tôt ces trois dieux firent apporter la peau du bœuf qu'on leur avoit servi; ils y verserent de leur urine, puis commanderent à Hyriée de la mettre en terre, avec défense de la remuer, ou de la découvrir de plus de neuf mois. Ce tems étant expiré, il nâquit un enfant qu'Hyriée appella *Urion*, à cause de l'urine de ces dieux; & qui par le changement d'une lettre, fut depuis nommé *Orion*. Il s'adonna à la chasse, d'où il seroit plus croyable qu'il auroit eu ce nom du mot grec, ὄρος, c'est-à-dire, *montagne*, parce qu'il couroit d'ordinaire sur les montagnes en chassant. Il fut ensuite si temeraire, que de se vanter de pouvoir prendre toute sorte de bêtes, si sauvages qu'elles pussent être. La terre irritée fit naître un scorpion, par la morsure duquel il mourut; mais Diane, déesse de la chasse, transporta Orion au ciel, près du signe du taureau. Horace marque que ce fut Diane même qui le tua, parce qu'il avoit voulu la forcer. Les poëtes disent que cet astre placé par les astronomes au pole meridional, est composé de 16. ou 17. étoiles, qui ressemblent à une figure d'homme, tenant un coutelas en sa main. Ce signe à son lever excite de grandes tempêtes : c'est pourquoi il est appellé *pluvieux*; & quelques-uns tirent son nom d'Orion, du verbe grec ὀρίνω, qui veut dire, *je trouble & émeus*; parce qu'au lever de cette étoile, il se leve d'ordinaire plusieurs tourbillons, brouillards & tempêtes. Lorsqu'il vient toutefois à paroître clair & brillant, c'est un présage de tems serain & calme. Pline met son lever au 9. de Mars, & son coucher le 29. de Juin. Le même auteur rapporte qu'un tremblement de terre découvrit en Crete un corps long de 46. coudées, que l'on croyoit être celui d'Orion. * Hygin, *in astrom.* Pline, *l. 7. c. 16. Bibliotb. univers. tom. VII.*

ORIOU ou ORIHOW, petite ville de Pologne. Elle est dans la Podolie, sur les confins de la Moldavie, & sur la riviere Niester, à onze lieues au-dessus de Tekin. * Mati, *diction*.

ORISTAN ou ORISTAGNI, ville de Sardaigne, avec archevêché, eut d'abord des seigneurs particuliers, & fut depuis soumise aux Aragonnois avec le reste de l'isle. On sçait qu'elle fut assiegée par les François l'an 1639. Cette ville donne son nom au golfe d'Oristan, que les auteurs Latins nomment *Arborea* & *Usellis*.

ORITHIE, reine des Amazones, succeda à Marpesie; & si on en croit la fable, elle se rendit illustre par son courage & par ses guerres contre les Grecs. Pentesilée fut reine après elle. * Justin, *l. 2. c. 4.* Bocace, *de clar. mulier. c. 18.*

ORITHYE, fille d'Erecthée, roi d'Athenes, & de Praxitée, fut enlevée par Borée, qui en eut *Calais* & *Zethés*. * Hygin.

ORIVELHA, que ceux du pays nomment *Heriguela*; dite par les Latins *Oriola* ou *Orcelis*, ville d'Espagne dans le royaume de Valence, avec titre d'évêché. * Baudrand.

ORIXA, ville d'Asie, en l'Inde au-deçà du Gange, donne son nom à un royaume dans celui de Golconde, qui a été aussi appellé le royaume d'Orixa. Elle est sur une montagne, comme nous l'apprenons des geographes, & de Maffée.

ORKNEI, autrefois *Orcades*, isle de l'Ocean au septentrion de l'Ecosse, *voyez* ORCADES.

ORLAMONDE, petite ville de la Thuringe en Allemagne, sur la Sale, vis-à-vis de l'embouchure de l'Orla, d'où elle a pris son nom, qui signifie *la bouche de l'Orla*. Elle a un pont sur la Sale, à trois lieues au-dessus de Iena. * Mati, *diction*.

ORLAY (Bernard d') peintre de Bruxelles, vers l'an 1535. & 1540. faisoit executer en Flandres toutes les tapisseries que les papes & les princes de son tems faisoient faire d'après les desseins d'Italie. D'abord il pratiqua une maniere gothique, mais à force de voir des ouvrages de Raphaël & de Jules, il la changea. Il peignit la plûpart des vîtres qui sont dans les églises de Bruxelles, & employa sous lui Tons, grand paysagiste, & Pierre Koëck, natif d'Alost, qui a été fort bon peintre & architecte. * Vasari, *vies des peintres*. Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*, *p. 1.*

ORLEANS, sur la Loire, ville de France, capitale d'un petit pays, avec titre de duché, université, Presidial, hôtel des monnoyes, avec la lettre R. pour marque, établi par édit du roi Louis XV. du mois d'Octobre 1716. & évêché, aujourd'hui suffragant de Paris, & autrefois de Sens. Les auteurs Latins la nomment diversement *Aurelia*, *Aurelianum*, & *Genabum*. Quelques auteurs croyent que les Druides en ont été les fondateurs. Sabellic suivi par d'autres, veut que son nom soit tiré de celui de l'or, que lui rapporte son commerce, comme qui diroit Or-leans. On a cru que l'empereur Aurelien l'ayant augmentée, lui donna le nom d'*Aurelia*. Othon de *Frisingen* étoit de ce sentiment; mais Radulphe Glaber a tiré d'ailleurs cette origine en parlant d'Orleans. *Ex Ligeri sibi contiguo etiam flumine agnomen habet inditum, diciturque Aureliana quasi ore Ligeriana, eò videlicet quod in ore ejusdem fluminis ripa sit constituta, non ut quidam minùs cauti existimant, ab Aureliano Augusto, &c.* Cette ville est une des plus belles & des plus anciennes de France, & a un port sur la Loire, fort sûr & extrémement commode pour le negoce. Attila roi des Huns, assiegea Orleans, qui fut miraculeusement délivrée par les prieres de son évêque saint Aignan, l'an 451. Elle fut encore assiegée par les Anglois l'an 1428. & delivrée par les soins de Jeanne d'Arc, dite *la pucelle d'Orleans*, dont la statue s'y voit sur le pont. Cette ville souffrit aussi beaucoup dans le XVI. siecle, pendant les guerres de la religion. Les Protestans la prirent l'an 1562. & y pillerent les églises. François de Lorraine, duc de Guise, l'assiegeant l'année suivante, y fut tué par Poltrot. Depuis, Orleans fut reduite sous l'obeissance du roi. Elle eut titre de royaume sous nos monarques de la premiere race. CLODOMIR, fils de Clovis *le Grand*, fut roi d'Orleans, & fut tué à la bataille de Voiron, l'an 524. CLOTAIRE I. son frere, qui lui succeda, laissa son royaume à *Gontran*, mort l'an 592. Longtems après, sous la troisiéme race, PHILIPPE de France, cinquiéme fils du roi Philippe *de Valois*, fut duc d'Orleans, & mourut sans enfans legitimes, l'an 1375. LOUIS de France, second fils du roi CHARLES V. fit *la branche royale d'*ORLEANS, *dont l'on rapporte ici la posterité*.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE *& genealogique des premiers ducs d'*ORLEANS.

XVIII. LOUIS de France, duc d'Orleans, pair de France, comte de Valois, d'Ast, de Blois, de Dunois, d'Angoulême, &c. second fils de CHARLES V. du nom roi de France, & de *Jeanne* de Bourbon, né le 13. Mars 1371. fut assassiné à Paris, le 23. Novembre 1407. par des gens apostez par le duc de Bourgogne. Il avoit épousé en Septembre 1389. *Valentine* de Milan, fille de *Jean-Galeas*, premier duc de Milan, & d'*Isabelle* de France, sa premiere femme, morte le 4. Decembre 1408. dont il eut CHARLES duc d'Orleans, qui suit; *Jean*, né vers le mois de Septembre 1393. mort au mois d'Octobre suivant; *Charles*, né au mois de Novembre 1394. mort en Septembre 1395; *Philippe*, comte de Vertus, né en Juillet 1396. mort sans alliance l'an 1420. *laissant pour fils* naturel, Philippe Antoine, *batard de Vertus, qui vivoit en* 1442. *& qui fut executé à mort en* 1445; JEAN, comte d'Angoulême, qui fit la *branche des comtes d'*ANGOULEME, *rapportée ci-après*; N. née & morte en Mai 1390; N. née en 1401. morte jeune; & *Marguerite* d'Orleans, née en 1406. mariée à *Richard* de Bretagne, comte d'Estampes, morte le 24. Avril 1466. *Il eut aussi pour fils* naturel, JEAN *bâtard d'Orleans, comte de Dunois, qui fit la branche des, ducs de* LONGUEVILLE, *qui sera rapportée après celle des comtes d'Angoulême.*

XIX. CHARLES duc d'Orleans & de Milan, pair de France, comte de Valois, &c. né le 26. Mai 1391. mourut le 4. Janvier 1465. Il avoit épousé 1°. le 29. Juin 1406. *Isabelle* de France, veuve de *Richard*, II. du nom, roi d'Angleterre, & fille de CHARLES VI. roi de France, & d'*Isabelle* de Baviere, morte en couches le 13. Septembre 1409: 2°. *Bonne* d'Armagnac, fille aînée de *Bernard*, VII. du nom comte d'Armagnac, connétable de France, & de *Bonne* de Berri, morte en 1415: 3°. en 1440. *Marie* de Cleves, fille d'*Adolphe* duc de Cleves, & de *Marie* de Bourgogne. Elle prit une seconde alliance avec *Jean*, sire de Rabodanges, capitaine de Gravelines, & mourut en 1487. Ce duc eut de son premier mariage *Jeanne* d'Orleans, premiere femme de *Jean*, II. du nom, duc d'Alençon, mariée l'an 1421. morte sans posterité le 19. Mai 1432. en sa 23. année. Du troisiéme lit sortirent LOUIS, XII. du nom, roi de France, *dont la posterité est rapportée à* FRANCE; *Marie* d'Orleans, alliée à *Jean* de Foix, comte d'Estampes, &c. morte en 1493; & *Anne* d'Orleans, abbesse de Fontevrault en 1478. morte l'an 1491.

COMTES D'ANGOULESME.

XIX. JEAN d'Orleans, comte d'Angoulême, surnommé *le Bon*, fils puîné de LOUIS de France, duc d'Orleans, né le 26. Juin 1404. mourut le 30. Avril 1467. Il avoit épousé par contrat du 31. Août 1449. *Marguerite* de Rohan, fille d'*Alain* IX. du nom vicomte de Rohan, & de *Marguerite* de Bretagne, dont il eut, *Louis*, mort à l'âge de trois ans; CHARLES, qui suit; & *Jeanne* d'Orleans, mariée à *Charles* de Coëtivi, comte de Taillebourg. *Il eut aussi pour fils* naturel Jean, *bâtard d'Angoulême, legitimé en* 1458.

XX. CHARLES d'Orleans, comte d'Angoulême, &c. mourut le premier Janvier 1496. suivant la nouvelle computation. *Cherchez* CHARLES. Il avoit épousé par contrat du 16. Fevrier 1487. *Louise* de Savoye, duchesse d'Angoulême & d'Anjou, &c. fille aînée de *Philippe* II. du nom duc de Savoye, & de *Marguerite* de Bourbon sa premiere femme, morte le 22. Septembre 1531. âgée de 55. ans, dont il eut FRANÇOIS, I. du nom, roi de France, *dont la posterité est rapportée à* FRANCE; & *Marguerite* d'Orleans ou *de Valois*, née le 11. Avril 1492. mariée 1°. l'an 1509. à *Charles* duc d'Alençon: 2°. l'an 1527. à *Henri* d'Albret, roi de Navarre, morte le 21. Decembre 1549. *Il eut aussi pour filles* naturelles, Jeanne *bâtarde d'Angoulême, comtesse de Bar-sur-Seine, mariée* 1°. *à* Jean *Aubin, seigneur de Malicorne & de Surgeres*: 2°. *à* Jean *de Longwi, seigneur de Givri*; Magdelaine, *bâtarde d'Angoulême, abbesse de saint Ausoni d'Angoulême, puis de Jouarre, morte le* 26. *Octobre* 1543. *âgée de* 67. *ans*; *&* Souveraine, *bâtarde d'Angoulême, mariée par contrat du* 10. *Fevrier* 1512. *à* Michel *Gaillard, seigneur de Chilli & de Longjumeau, pannetier du roi, morte le* 26. *Fevrier* 1551.* *Voyez* M. de Sainte-Marthe. Le pere Anselme, &c.

BRANCHE DES COMTES DE DUNOIS, *comtes, puis ducs de* LONGUEVILLE.

XIX. JEAN d'Orleans, comte de Dunois & de Longueville, grand chambellan de France, fils *naturel* de LOUIS de France, duc d'Orleans, & de *Mariette* d'Enghien, dame de Cani, né en 1403. mourut le 24. Novembre 1468. âgé de 65. ans. *Voyez* son éloge au mot JEAN. Il avoit épousé 1°. *Marie* Louvet, fille de *Jean*, seigneur de Thais, de Salinier & de Merindol, president en la chambre des comptes & aides de Provence, l'un des favoris du roi Charles VII. de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. en 1439. *Marie* d'Harcourt, dame de Parthenai, &c. fille de *Jacques* d'Harcourt, II. du nom, baron de Montgommeri, &c. & de *Marguerite* de Melun, comtesse de Tancarville, morte le 1. Septembre 1464. dont il eut FRANÇOIS, I. qui suit; *Marie*, alliée en 1466. à *Louis* de la Haye, seigneur de Passavant & de Mortagne; & *Catherine* d'Orleans, mariée le 16. Mars 1468. à *Jean* de Sarrebruche, comte de Rouci, restée veuve le 19. Juin 1497. & morte le 30. Mai 1501.

XX. FRANÇOIS d'Orleans, I. du nom, comte de Dunois, de Longueville, de Tancarville, &c. gouverneur de Normandie & de Dauphiné, grand chambellan de France, mourut le 25. Novembre 1491. Il avoit épousé l'an 1466. *Agnès* de Savoye, fille puînée de *Louis* duc de Savoye, morte le 15. Mars 1508. dont il eut FRANÇOIS II. qui suit; LOUIS I. qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; *Jean*, cardinal d'Orleans, archevêque de Toulouse, & évêque d'Orleans, appellé communément *le cardinal de Longueville*, dont il est parlé *sous le mot* JEAN; & *Anne* d'Orleans mariée en Août 1494. à *André* seigneur de Chauvigni & de Châteauroux, vicomte de Brosse, &c.

XXI. FRANÇOIS d'Orleans, II. du nom, comte de Dunois, en faveur duquel le comté de Longueville fut érigé en duché en 1505. fut gouverneur de Guienne, grand chambellan de France, & mourut en 1512. laissant de *Françoise* d'Alençon, fille aînée de *René* duc d'Alençon, qu'il avoit épousée l'an 1505. pour fille unique *Renée* d'Orleans comtesse de Dunois, morte le 23. Mai 1515. à l'âge de sept ans.

XXI. LOUIS d'Orleans, I. du nom, frere puîné du précedent, pendant la vie duquel il porta le titre de marquis de Rothelin, succeda à *Renée* d'Orleans sa niéce, en tous les biens de la maison de Longueville. Il fut duc de Longueville, &c. grand chambellan de France, gouverneur de Provence, & mourut en 1516. Il avoit épousé en 1504. *Jeanne* de Hochberg, fille unique & heritiere de *Philippe* marquis de Hochberg, comte souverain de Neufchâtel en Suisse, seigneur de Rothelin, &c. morte le 21. Septembre 1543. dont il eut, 1. *Claude* d'Orleans duc de Longueville, souverain de Neufchâtel, comte de Dunois, &c. pair & grand chambellan de France, tué au siege de Pavie l'an 1524. sans alliance, âgé de 16. à 17. ans, *laissant pour fils* naturel, Claude, *batard de Longueville, lequel épousa* Marie *de la Boissiere, dont il eut* Jacqueline *d'Orleans, mariée en Decembre* 1575. *à* Pierre *de Brisai, seigneur de Denonville*; 2. LOUIS II. qui suit; 3. FRANÇOIS, qui continua *la posterité qui sera rapportée apres celle de son frere aîné*; & 4. *Charlotte* d'Orleans, mariée le 22. Decembre 1528. à *Philippe* de Savoye, duc de Nemours, morte le 8. Septembre 1549.

XXII. LOUIS d'Orleans, II. du nom, duc de Longueville, souverain de Neufchâtel, &c. pair & grand chambellan de France, mourut le 9. Juin 1537. Il avoit épousé le 4. Août 1534. *Marie* de Lorraine, fille aînée de *Claude* duc de Guise, laquelle prit une seconde alliance l'an 1538. avec *Jacques* V. roi d'Ecosse, & mourut le 10. Juin 1561. ayant eu de son premier mariage, FRANÇOIS III. qui suit; & *Louis* d'Orleans, né posthume le 4. Août 1537. mort jeune.

XXIII. François d'Orleans, III. du nom, duc de Longueville, souverain de Neufchâtel, comte de Dunois, pair & grand chambellan de France, né le 30. Octobre 1535. mourut sans alliance le 22. Septembre 1551.

XXII. François d'Orleans, troisiéme fils de Louis d'Orleans, I. du nom, duc de Longueville, &c. & de *Jeanne* de Hochberg, fut marquis de Rothelin, &c. & mourut le 25. Octobre 1548. Il avoit épousé en Juillet 1536. *Jacqueline* de Rohan, fille de *Charles*, seigneur de Gié, & de *Jeanne* de saint Severin, morte l'an 1586. dont il eut Leonor, qui suit; & *Françoise* d'Orleans, née posthume, mariée par contrat du 8. Novembre 1565. à *Louis* de Bourbon, I. du nom, prince de Condé, morte le 11. Juin 1601. *Il eut aussi pour fils* naturel François d'*Orleans*, bâtard *Rothelin*, *qui a fait la* branche des marquis de Rothelin, *rapportée ci-après*.

XXIII. Leonor d'Orleans, duc de Longueville & d'Estouteville, souverain de Neufchâtel, marquis de Rothelin, &c. pair & grand chambellan de France, & gouverneur de Picardie, recueillit en 1551. la succession de *François* III. duc de Longueville son cousin, & mourut en Août 1573. âgé de 33. ans. Il avoit épousé l'an 1563. *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville, comtesse de saint Paul, veuve de *Jean* de Bourbon, comte d'Enghien, & de *François* de Cleves, duc de Nevers, & fille unique de *François* de Bourbon, comte de S. Paul, & d'*Adrienne* duchesse d'Estouteville, morte le 7. Avril 1601. De cette alliance vinrent 1. 2. deux fils nommez *Charles*, morts jeunes; 3. Henri, I. du nom, qui suit; 4. *François*, comte de saint Paul, duc de Fronsac & de Château-Thierri, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Orleans, Blois & Tours, qui fut créé duc de Fronsac en Janvier 1608. & mourut le 7. Octobre 1631. Il avoit épousé par contrat du 5. Fevrier 1595. *Anne* de Caumont, marquise de Fronsac, veuve de *Claude* d'Escars, prince de Carenci, & fille unique de *Geofroi* baron de Caumont, & de *Marguerite* de Lustrac, marquise de Fronsac, morte le 2. Juin 1642. dont il eut *Leonor* d'Orleans, duc de Fronsac, né le 9. Mars 1605. tué au siege de Montpellier le 3. Septembre 1622; 5. *Leonor*, mort jeune; 6. *Catherine*, morte aveugle sans alliance l'an 1638; 7. *Antoinette*, mariée à *Charles* de Gondi, marquis de Belle-isle, duquel étant demeurée veuve, elle se rendit Feuillantine à Toulouse l'an 1599. eut l'administration de l'abbaye de Fontevrault, & mourut l'an 1618 (Voyez ANTOINETTE d'Orleans.) *Marguerite*, morte sans alliance le 13. Septembre 1615. âgée de 49. ans; & 9. *Eleonore* d'Orleans, mariée en 1596. à *Charles* de Matignon, comte de Thorigni, chevalier des ordres du roi, lieutenant general en basse Normandie.

XXIV. Henri d'Orleans, I. du nom, duc de Longueville, souverain de Neufchâtel, comte de Dunois, &c. chevalier des ordres du roi, pair & grand chambellan de France, & gouverneur de Picardie, mourut le 29. Avril 1595. d'un coup de mousquet qu'il reçut en la salve qu'on lui fit à son entrée en armes dans la ville de Dourlens. Il avoit épousé par contrat du 27. Fevrier 1588. *Catherine* de Gonzague, fille de *Louis*, prince de Mantoue & duc de Nevers, & d'*Henriette* de Cleves, duchesse de Nevers & de Rhetel, morte le 1. Decembre 1629. âgée de 61. ans, dont il eut Henri II. qui suit;

XXV. Henri d'Orleans, II. du nom, duc de Longueville & d'Estouteville, prince souverain de Neufchâtel, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Picardie, puis de Normandie, né le 27. Avril 1595. mourut le 11. Mai 1663. Il avoit épousé 1°. le 11. Avril 1617. *Louise* de Bourbon, fille de *Charles*, comte de Soissons, grand maître de France, morte le 9. Septembre 1637: 2°. le 2. Juin 1642. *Anne-Geneviéve* de Bourbon, fille d'*Henri* II. du nom, prince de Condé, & de *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci, morte le 15. Avril 1679. Du premier mariage vinrent, N. d'Orleans, comte de Dunois, né le 21. Juin 1626. mort le 8. Juin 1628; N. comte de Dunois, né le 16. Janvier 1634. mort incontinent après sa naissance; & *Marie* d'Orleans, née le 5. Mars 1625. mariée le 22. Mai 1657. à *Henri* de Savoye, II. du nom, duc de Nemours. Elle succeda en tous les biens de sa maison, après la mort de ses freres, & mourut sans posterité le 16. Juin 1707. en sa 83. année. Du second mariage sortirent *Jean-Louis-Charles* d'Orleans, duc de Longueville & d'Estouteville, &c. né le 12. Janvier 1646. qui reçut l'ordre de prêtrise en 1669. & mourut le 4. Fevrier 1694; Charles-Paris, qui suit; *Charlotte-Louise*, née le 4. Fevrier 1644. morte le 30. Avril 1645; & *Marie-Gabrielle* d'Orleans, morte jeune l'an 1650. *Il laissa* de Jacqueline-d'Illiers, *abbesse de saint Avi près de Châteaudun, pour fille* naturelle, Catherine-Angelique *d'Orleans, abbesse de saint Pierre de Reims, puis de Maubuisson, morte le 16. Juillet 1664. âgée de 47. ans.*

XXVI. Charles-Paris d'Orleans duc de Longueville & d'Estouteville, prince souverain de Neufchâtel, &c. né le 29. Janvier 1649. fut tué au passage du Rhin près du fort de Tolhuis le 12. Juin 1672. sans avoir été marié dans le tems qu'il alloit être élu roi de Pologne; *& laissa pour fils* naturel *d'une dame mariée*, Charles-Louis d'*Orleans*, *chevalier de Longueville*, *tué au siege de Philisbourg en Novembre* 1688.

MARQUIS DE ROTHELIN ISSUS DES DUCS de Longueville.

XXIII. François d'Orleans, *bâtard* de Rothelin, fils *naturel* de François d'Orleans, marquis de Rothelin, & de *Françoise* Blosset, dame de Colombieres & du Plessis-Paté, fut baron de Varanguebec & de Neausle, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant des gendarmes du duc de Longueville, gouverneur de Verneuil & mourut l'an 1600. Il avoit épousé le 2. Fevrier 1582. *Catherine* du Val, sœur de *François* du Val, seigneur de Fontenai & de Mareuil, & fille de *Tristan* du Val, maître des comptes à Paris, & de *Magdelaine* de S. André, dont il eut Henri I. du nom, qui suit; *Leonor*, lieutenant general de l'artillerie, mort sans alliance au siege de la Rochelle l'an 1628; *Catherine*, religieuse à Fontevrault; & *Henriette* d'Orleans, mariée par contrat du 10. Mars 1609. à *Louis*, marquis de Coëtquen, gouverneur de S. Malo.

XXIV. Henri d'Orleans, I. du nom, marquis de Rothelin, baron de Varanguebec, &c. gouverneur de Reims, mourut le 4. Mai 1651. Il avoit épousé le 12. Fevrier 1620. *Catherine-Henriette* de Lomenie, fille d'*Antoine*, seigneur de la Ville-aux-Clercs, secretaire d'état, morte le 28. Fevrier 1667. dont il eut Marc-Antoine, qui suit; Henri Auguste, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; François, qui a fait le *rameau des comtes de* Neaufle, *comtes de* Rothelin, *mentionné ci-après*; *Gabriel*, abbé de Josaphat, & doyen de Gournai, mort le 31. Juillet 1714; *Marie-Catherine*, religieuse en l'abbaye de Chelles; & *Marie-Magdelaine* d'Orleans, morte sans alliance le 18. Octobre 1694.

XXV. Marc-Antoine d'Orleans, marquis de Rothelin, &c. mourut le 14. Juin 1644. Il avoit épousé l'année precedente *Anne* de Bauquemare, fille de *Charles* seigneur de Bourdeni, president aux requêtes du palais, morte en Mars 1 93. dont il eut N. d'Orleans, baron de Hugueville, mort jeune en Mars 1650.

XXV. Henri-Auguste d'Orleans, marquis de Rothelin, baron de Varanguebec, &c. frere puîné du précédent, mourut le 28. Août 1693. Il avoit épousé 1°. le 12. Novembre 1653. *Marie* le Bouteiller-de-Senlis, veuve de *Charles* le Brichanteau, marquis de Nangis, & fille de *Jean* le Bouteiller-de-Senlis, V. du nom, comte de Mouci, & d'*Isabelle* de Prunelé, morte le premier Juillet 1669: 2°. en 1672. *Marie-Therese* de Conflans, veuve de *Philippe* de Miremont, seigneur de Berieux, & fille aînée de *Pierre* de Conflans, baron de Rônai, & d'*Anne* de Bossut-Longueval, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, Henri II. qui suit; N. N. filles mortes jeunes; & *Jeanne-Catherine-Henriette* d'Orleans, mariée 1°. à *Maximilien-François* marquis de Bethune-Orval, guidon des gendarmes du

roi : 2°. à *Claude-François* Bourdin, marquis d'Affi, capitaine au regiment de Vermandois, morte le 28. Août 1688.

XXVI. HENRI d'Orleans, II. du nom, marquis de Rothelin, &c. guidon des gendarmes du roi, né le 13. Avril 1655. mourut le 19. Septembre 1691. des blessures qu'il reçut au combat de Leuze. Il avoit épousé le 25. Juin 1675. *Gabrielle-Eleonore* de Montault, morte le 30. Août 1698. âgée de 41. ans, fille de *Philippe* duc de Navailles, maréchal de France, & de *Susanne* de Baudean, dont il eut *Philippe*, marquis de Rothelin, comte de Mouffi, né le 26. Septembre 1678. mort sans alliance le 25. Août 1715. âgé de 37. ans; ALEXANDRE, qui suit; *Charles* d'Orleans Rothelin, né le 5. Août 1691. prêtre, docteur en theologie de la faculté de Paris, du 7. Avril 1716. nommé abbé de Cormeilles, diocèse de Lizieux, au mois d'Octobre 1726. & reçu l'un des 40. de l'académie françoise le 28. Juin 1728; *Françoise-Gabrielle*, née le 3. Mai 1676. grande prieure de sainte Croix de Poitiers, puis abbesse de Notre-Dame de la Protection à Valogne en Avril 1706. & de saint Ausoni d'Angoulême, en Octobre 1711; *Susanne*, née le 11. Juillet 1677. mariée en 1693. à *Charles* Martel, comte de Clere; & *Radegonde* d'Orleans, née le 11. Novembre 1679. alliée le 8. Juillet 1694. à *Marc-Auguste* marquis de Briquemault, outre trois garçons & deux filles, mortes jeunes.

XXVII. ALEXANDRE d'Orleans, marquis de Rothelin, comte & seigneur des deux Mouci, vicomte de Lavedan, marquis de Benac, &c. né le 15. Mars 1688. fut fait guidon des gendarmes Ecossois en 1706. ayant été auparavant capitaine au regiment d'Artois. Il eut en 1707. la sous-lieutenance des chevaux-legers de Berri, qu'il quitta en 1710. Il servit la même année en qualité de volontaire au siege de la ville d'Aire, assiegée par les alliez, & il y eut une cuisse fracassée d'un coup de feu le 23. Septembre dans une sortie, en récompense dequoi il fut fait mestre de camp de cavalerie reformé à la suite du regiment Dauphin étranger. Il fut créé brigadier des armées du roi, le premier Fevrier 1719. Il avoit épousé le 29. Juillet 1716. *Marie-Philippe-Henriette* Martel de Clere, sa niece, &c. fille de *Charles* Martel, comte de Clere, & de *Susanne* d'Orleans-Rothelin. Elle mourut le 3. Fevrier 1728. sans enfans, âgée de 32. ans & demi.

COMTES DE NEAUFLE ET DE ROTHELIN *issus des marquis de* ROTHELIN.

XXV. FRANÇOIS d'Orleans, troisiéme fils d'HENRI I. du nom, marquis de Rothelin, & de *Catherine-Henriette* de Lomenie, fut comte de Neaufle, & mourut en 1671. Il avoit épousé *Charlotte* de Biencourt, fille de *Charles*, seigneur de Potrincourt, dont il eut *Jean-Charles-Antoine*, mort sans posterité en 1695; *Gabriel-Jean-Baptiste*, chevalier de Rothelin, mort au combat de la Manche, en Juillet 1690; FRANÇOIS-MARC-ANTOINE-ALEXIS, qui suit; & *Anne* d'Orleans morte sans alliance en 1684.

XXVI. FRANÇOIS-MARC-ANTOINE-ALEXIS d'Orleans, comte de Rothelin, &c. mort sans posterité le 28. Janvier 1728. dans la 58. année de son âge.

CHARLES de France, troisiéme fils du roi FRANÇOIS I. fut duc d'Orleans. On donna le même titre à LOUIS, second fils du roi Henri II. Ce duché a été l'appanage de GASTON-JEAN-BAPTISTE de France, fils du roi HENRI IV. *Voyez* FRANCE, puis de PHILIPPE de France, frere unique du roi Louis XIV. *& dont l'on rapporte ici la posterité.*

DERNIERS DUCS D'ORLEANS.

XXIV. PHILIPPE fils de France, duc d'Orleans, de Chartres, de Valois, &c. chevalier des ordres du roi, second fils de LOUIS XIII. roi de France, né le 21. Septembre 1640. mourut subitement à saint Cloud près Paris le 9. Juin 1701. *Voyez* PHILIPPE. Il avoit épousé 1°. le 31. Mars 1661. *Henriette-Anne* princesse d'Angleterre, fille de *Charles* I. du nom roi d'Angleterre, & d'*Henriette-Marie* de France, morte le 30. Juin 1670: 2°. le 16. Decembre 1671. *Charlotte-Elisabeth* de Baviere, fille de *Charles-Louis*, comte Palatin du Rhin, électeur, & de *Charlotte* de Hesse, morte le 8. Decembre 1722. en sa 70. année. Du premier lit vinrent *Philippe-Charles* d'Orleans, duc de Valois, né le 16. Juillet 1664. mort le 8. Decembre 1666; *Marie-Louise*, née le 27. Mars 1662. mariée le 31. Août 1679. à CHARLES II. du nom, roi d'Espagne, dont elle fut la premiere femme, morte sans posterité le 12. Fevrier 1689; *N.* née avant terme le 9. Juillet 1665. morte aussi-tôt; & *Anne-Marie* d'Orleans, née le 27. Août 1669. mariée le 10. Avril 1684. à VICTOR-AMEDE'E-FRANÇOIS duc de Savoye, prince de Piémont, roi de Sardaigne, dont des enfans. Du second sortirent *Alexandre-Louis*, duc de Valois, né le 2. Juin 1673. mort la nuit du 15. au 16. Mars 1676; PHILIPPE, qui suit; & *Elisabeth-Charlotte* d'Orleans, née le 13. Septembre 1676. mariée le 13. Octobre 1698. à *Leopold-Joseph-Dominique-Hyacinthe* duc de Lorraine & de Bar, dont des enfans.

XXV. PHILIPPE, petit-fils de France, duc d'Orleans, de Chartres, de Valois, &c. chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, né le 2. Août 1674. fut regent du royaume pendant la minorité du roi Louis XV. lequel étant devenu majeur, le pria après la mort du cardinal du Bois de se charger du détail des affaires, & des fonctions de principal ministre d'état, dont il fit les fonctions jusqu'à sa mort arrivée subitement à Versailles le 2. Decembre 1723. étant âgé de 49. ans 4. mois. Il avoit épousé le 18. Fevrier 1692. *Marie-Françoise* de Bourbon, legitimée de France, fille du roi LOUIS XIV. dont il a eu LOUIS, qui suit; *N.* née le 17. Decembre 1693. morte sans être nommée le 17. Octobre 1694; *Marie-Louise-Elisabeth*, née le 20. Août 1695. mariée le 7. Juillet 1710. à *Charles* de France, duc de Berri, morte la nuit du 20. au 21. Juillet 1719; *Louise-Adelaide*, née le 13. Août 1698. benite abbesse de Chelles le 14. Septembre 1719; *Charlotte-Aglaé*, née le 22. Octobre 1700. mariée le 12. Fevrier 1720. à *François-Marie* d'Est, prince hereditaire de Modene; *Louise-Elisabeth*, née le onze Decembre 1709. mariée le 20. Janvier 1722. à LOUIS I. du nom, roi d'Espagne; *Philippe-Elisabeth*, née le 18. Decembre 1714. Les articles de son contrat de mariage avec dom *Carlos* infant d'Espagne, ayant été signez à Versailles le 26. Novembre 1722. elle partit de Paris le 1. Decembre suivant, & arriva à Madrid le 16. Fevrier 1723. elle fut renvoyée en France en 1725; & *N.* d'Orleans, née le 27. Juin 1716. *Il eut aussi pour fils* naturel, Jean-Philippe, *dit* le chevalier d'Orleans, *né en* 1702. *grand prieur de France, abbé de Haut-villiers, general des galeres de France, grand d'Espagne*, &c; *&* l'abbé de Saint-Albin, *d'abord évêque de Laon, & depuis archevêque de Cambrai.*

XXVI. LOUIS duc d'Orleans, de Chartres, de Valois, &c. premier prince du sang, né le 4. Août 1703. chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, colonel general de l'infanterie, grand-maître des ordres royaux & hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem, gouverneur de Dauphiné, &c. a épousé le 18. Juin 1724. *Auguste-Marie-Jeanne* princesse de Bade, fille de *Louis-Guillaume* prince de Bade, generalissime des troupes de l'empire, & de *Françoise-Sibille* duchesse de Saxe-Lawembourg: elle mourut le 8. Août 1726. âgée de 21. ans, 8. mois, & 28. jours, ayant eu pour enfans, *Anonyme* d'Orleans, duc de Chartres, né le 12. Mai 1725; & *Louise-Magdelaine* d'Orleans, née le 5. Août 1726. & morte le 14. Mai 1728.

CEREMONIES DE L'ENTRE'E DES EVESQUES d'ORLEANS.

L'entrée de l'évêque d'Orleans dans sa ville episcopale étant la plus renommée de toutes les ceremonies de cette nature, on a cru en devoir donner une description abregée, comme étant un morceau historique, & du ressort de ce dictionaire.

Quarante jours avant celui marqué pour l'entrée du nouvel évêque, on le publie par les carrefours de la ville d'Orleans, & son procureur fiscal somme les quatre ba-

rons qui sont obligez de le porter dans la ceremonie, de s'y trouver en personne ou par procureur. Ces barons sont celui d'*Yevre le Châtel*, qui n'est que le seigneur engagiste de cette terre, dont le roi est le proprietaire; celui de *Sulli*, dont la baronie a été érigée en duché pairie; celui de *Cherai*, terre qui appartient au marquis de Rochechouart-Montpipeau; & celui d'*Acheres*. Ces quatre baronies relevent en fief de l'évêque d'Orleans, & ceci n'est qu'une redevance à laquelle les ancêtres ou predecesseurs seigneurs desdites terres, se sont obligez pour eux & pour leurs successeurs. Une autre redevance de ces seigneurs, est d'apporter à la cathedrale chacun en offrande tous les ans, le 2. du mois de Mai, veille de la fête de l'invention de la sainte Croix, & de la dedicace de cette église, par eux ou par personne noble chargée de leur procuration, pendant les premieres vêpres, une goutiere remplie de cire jusqu'au poids de 213. livres & demie, avec un cierge de trois livres & demie, & une paire de gants.

L'origine de ces deux redevances est inconnue : elle est pourtant très-ancienne puisque l'on en trouve des preuves dès l'an 1312. dans le cartulaire d'Orleans. Quelques-uns l'ont attribué, mais sans preuve, à la prétendue delivrance de ces quatre barons des prisons de Massoure, ville d'Egypte, où ils étoient detenus captifs & menacez de mort, & à leur translation miraculeuse en l'église de sainte-Croix d'Orleans en consequence d'un vœu qu'ils firent à la vraie croix de Notre-Seigneur honorée dans cette église; mais nulle memoire de ce fait se trouve dans aucun auteur, ni dans aucunes archives, excepté pourtant trois pieces de tapisserie, qui se voyent dans cette cathedrale, où cette histoire est representée; mais ces tapisseries ne furent données que sur la fin du XV. siecle, par Jean II. duc de Bourbon, surnommé *le Bon*, qui les fit faire alors suivant la croyance des bonnes gens du pays : on y voit les armes de ce prince, entourées du collier de l'ordre de saint Michel, qui ne fut institué qu'en 1469. D'autres gens disent que ces deux redevances sont pour la reparation du meurtre d'un évêque d'Orleans fait par les predecesseurs de ces barons; mais il n'y a aucune mention de cet assassinat ni dans les historiens, ni dans les archives de cette église. Il faut donc les attribuer uniquement à l'obligation qu'ont contractée les anciens seigneurs de ces terres, partie par pieté, partie pour reconnoître la mouvance de leurs fiefs de l'évêché d'Orleans.

Trois ou quatre jours avant l'entrée de l'évêque, après avoir envoyé les lettres de jussion du roi aux chapitres de sainte Croix & de saint Aignan, par lesquelles sa majesté leur ordonne de recevoir leur évêque avec les honneurs & ceremonies accoutumées, il fait publier un mandement de sa part à tout le clergé tant seculier que regulier, de se trouver à la procession de ladite entrée. Le procureur fiscal de l'évêque requiert verbalement au nom de ce prelat, le lieutenant general du bailliage & presidial d'Orleans, de vouloir permettre audit évêque d'envoyer ses officiers aux prisons royales; ce qui étant accordé, ces officiers s'y transportent, & s'y font representer les écroux de tous les criminels, qui demandent grace audit seigneur évêque, dont ils font l'extrait.

La surveille de l'entrée, le nouvel évêque se rend à l'abbaye de la Cour-Dieu, située à six lieues de la ville, dans la forêt d'Orleans. Cette abbaye, qui est de l'ordre de Cîteaux, a été fondée par Jean II. évêque d'Orleans, & par le chapitre de sainte Croix conjointement, en l'année 1118. & c'est peut-être la raison pour laquelle les évêques ses successeurs ont le droit d'y être logez & nourris en cette occasion, eux & toute leur suite, même les officiers de leur justice : on y reçoit ce prelat avec les ceremonies accoutumées, & il y est harangué en latin par l'abbé ou par le prieur. Le lendemain il en part pour se rendre l'après-midi à l'abbaye des Bernardines de saint Loup, à un quart de lieue d'Orleans, où il fait peu de sejour, & arrive à l'abbaye de saint Euverte, des chanoines reguliers de saint Augustin, où il est reçû comme à la Cour-Dieu. Ce droit de l'évêque d'Orleans, d'être reçû dans cette abbaye, est très-ancien. Etienne évêque de Tournai, & auparavant abbé de sainte Euverte depuis 1163. jusqu'en 1177. en parle dans les lettres qu'il écrivit à Hugues évêque d'Orleans. L'ancien usage de ces prelats étoit de choisir leur sepulture dans cette abbaye; & c'étoient même ces religieux qui leur administroient les derniers sacremens. Voilà comme le prelude de l'entrée solemnelle des évêques d'Orleans : voici le détail des ceremonies qui l'accompagnent.

Le jour venu, l'évêque sort sur les six heures du matin de la maison abbatiale de saint Euverte, où il a couché, revêtu de son rochet, camail, & de sa croix pectorale : les abbez de saint Mesmin & de saint Euverte le suivent en rochet avec le mantelet d'étoffe de soye noire; les religieux le reçoivent à la porte de leur cloître, & le conduisent processionnellement, mais sans chanter, jusqu'à leur grand autel, qu'il baise après une courte priere, & se place dans un fauteuil du côté de l'évangile : aussi-tôt ses domestiques le déchaussent entierement, & lui mettent des sandales aux pieds; puis ses aumôniers lui donnent une aube, une étole de couleur blanche, & une mître simple de toile d'argent : on lui donne sa crosse en main, mais elle est couverte d'un linge blanc, attaché d'un ruban de soye. Ainsi revêtu il donne une benediction solemnelle au peuple; mais precedé des religieux de saint Euverte en chapes, ayant ses deux vicaires generaux à ses côtez aussi en chapes, & suivi des deux abbez ci-dessus, il se met en chemin. Lorsqu'il est sous le jubé, l'université se presente en habits de ceremonie, & le harangue en latin; après quoi il continue sa marche jusqu'à la porte de l'église, où les religieux de saint Euverte le quittent. Aussi-tôt arrive le corps de ville, & un avocat de ce corps lui fait une harangue latine : le capitaine de la compagnie colonelle lui en fait une en françois, & il répond à chacun d'eux en la même langue qu'ils lui ont parlé, ce qu'il fait à tous ceux qui le haranguent.

Cependant tout le clergé seculier & regulier qui s'est assemblé dans l'église de sainte Croix, arrive processionnellement à saint Euverte, & tous precedez des pauvres de l'hôpital de l'un & de l'autre sexe, passent devant l'évêque, qui est debout, les mains jointes, sans gants, & le saluent; les prêtres habituez dans la ville & dans les fauxbourgs sont rangez selon le rang de leur ordination, & les curez de la ville selon celui de leur reception, tous en surplis, suivis de la musique, des chantres ayant à leur tête le grand chantre, puis des chanoines des deux collegiales de S. Pierre, qui sont dans Orleans, & de ceux de la cathedrale, tous en chapes. L'évêque après qu'on lui a donné le livre des évangiles à baiser, se met à la suite de cette procession avec tous ceux qui l'environnent : les rues par où l'on passe sont tapissées, & l'on arrive à saint Aignan. Le clergé regulier & seculier entre dans le cloître de cette collegiale, à l'exception du chapitre de sainte Croix, qui se met dans la nef, & les chanoines de saint Aignan revêtus de chapes, reçoivent l'évêque à la porte de l'église, d'où après une harangue latine de leur doyen, ils conduisent le prelat dans le chœur, ayant à ses côtez les deux premieres dignitez de cette église : là on chante le *Te Deum*, après lequel l'évêque est conduit dans la sacristie, où les marguilliers clercs de saint Aignan lui lavent les pieds avec de l'eau odoriferante, & il leur appartient pour cela quarante sols parisis, qui leur sont donnez par le secretaire de ce prélat : ils lui mettent ensuite pardessus ses bas des bottines de damas rouge, & conjointement avec ses aumôniers, ils lui donnent ses habits pontificaux les plus riches, avec une chape de brocard d'or, les gants de ceremonie, & la mitre de broderie sur la tête, puis l'on decouvre entierement sa crosse.

En cet état il est conduit par les deux premieres dignitez du chapitre de saint Aignan près du grand autel, où on lui presente le livre des évangiles, & la formule du serment pour l'observation des privileges, & exemptions de l'église de saint Aignan; qu'on lui represente avoir été fait *ab antiquo* par ses predecesseurs à pareil jour : il y satisfait, mais en ajoutant ces paroles à la fin, *& ita juro salvo jure meo, & ecclesiæ meæ*; & à l'instant le syndic de sainte Croix qui est present, proteste & demande acte à ce que ce serment ne puisse préjudicier ni aux successeurs ni à l'église cathedrale, ce qui lui est octroyé. Cette protestation fut faite dès l'an 1372. à l'entrée de Jean Nicot, & a été continuée à celles de plusieurs de

ses successeurs ; l'évêque même discontinuoit de donner la benediction dans le cloître & dans l'église de saint Aignan, ces chanoines pretendans être exempts de sa jurisdiction, pretention dont ils sont déchus depuis un arrêt contradictoire du parlement rendu le 4. Juin 1684. par lequel l'évêque est maintenu dans le droit de toute jurisdiction épiscopale sur tout le chapitre & l'église de saint Aignan.

Après les protestations ci-dessus, l'évêque baise l'autel, & est conduit & installé comme chanoine honoraire dans la premiere chaire du chœur, & la premiere dignité lui dit en latin en l'installant, *Nous vous assignons cette place comme à un chanoine notre confrere, afin que vous vous y asseyez toutes les fois que vous desirerez assister à l'office divin.* Cela fait, l'évêque sort du chœur ; & lorsqu'il est dans la nef, les quatre premieres dignitez, & en leur absence quatre anciens chanoines de saint Aignan se presentent pour le porter dans un fauteuil couvert d'un tapis, puis la procession se remet en marche. Le chapitre de saint Aignan en chapes, suit celui de sainte Croix, & chante le pseaume *Memento*, pendant que l'évêque est porté sur les épaules par les dignitez jusques hors la porte du cloître. Là on s'arrête ; le chapitre de saint Aignan reste sous la porte de son cloître, & l'évêque se retournant vers eux, leur donne sa benediction. Ils rentrent dans leur église, & l'évêque quitte le premier fauteuil pour se mettre sur un autre de velours violet.

Aussi-tôt le bailli de sa justice fait appeller les quatre barons qui le doivent porter, ou leurs procureurs : ils comparoissent ; on examine les procurations s'il y en a, & aussi-tôt les domestiques de ces barons & procureurs levent sur leurs épaules le fauteuil où l'évêque est assis, leurs maîtres ayant chacun une main posée sur les bâtons qui y sont attachez, & en cet état la procession se continue.

Arrivée à un endroit où les officiers de justice, sçavoir le lieutenant criminel du bailliage, le prevôt de la ville, & les deux prevôts des maréchaux, ont fait assembler les prisonniers, qu'ils ont été tirer des prisons de leur competance, on met bas le fauteuil, & la procession s'arrête. Alors tous les officiers de justice, même l'official de l'évêque & son promoteur, & le maître des eaux & forêts viennent le saluer, & les chefs lui font leur harangue. Après cela ils lui disent qu'ils ont fait amener en ce lieu tous les prisonniers criminels, qui étoient détenus dans chacune des prisons de la ville ; afin que suivant les privileges accordez aux évêques d'Orleans pour le jour de leur entrée, il leur donne grace, remission & abolition de leurs crimes, &c. L'évêque leur fait prêter serment les uns après les autres, qu'ils n'ont détenu ni detourné aucun prisonnier criminel de leur ressort & jurisdiction, comme aussi qu'ils n'ont avancé ni procez, ni jugemens, ni executions d'aucuns d'iceux, pour les empêcher d'obtenir leurs graces, enfin qu'ils n'ont commis aucun dol ni fraude au prejudice de son privilege : il le fait prêter aux geolliers, qui ont amené tous les criminels qu'ils avoient en leur garde, sans en avoir celé ni détourné aucun : & alors on fait sortir ces pauvres malheureux d'une tour voisine, & se jettans à genoux devant l'évêque, ils lui crient par trois fois *misericorde*. Aussi-tôt ce prélat les met entre les mains de son bailli & procureur fiscal, & on les fait marcher deux à deux, la tête nue, sans épée & sans armes, au devant de la procession, qui reprend sa marche, l'évêque suivant, porté *ainsi que nous l'avons dit*, & répandant abondamment ses benedictions sur le peuple : les officiers de justice se mettent à la suite, & prennent le pas sur le corps de ville.

Quand on est arrivé à la cathedrale, tous les corps entrent dans l'église ; mais le chapitre reste au parvis, & y attend son nouvel évêque. Les portes de l'église se ferment ; & le fauteuil étant mis bas, le doyen après avoir presenté la croix à baiser & le livre des évangiles, fait une harangue latine, & fait faire au prelat le serment accoutumé de garder & maintenir son église avec les personnes, les droits, les privileges, & les coûtumes anciennes & approuvées qui la concernent, les biens & les droits de son évêché ; de n'aliener aucune chose des biens de son église, non plus que des droits de l'évêché, sans le consentement de son chapitre ; & que s'il en trouve quelques uns alienez, il les retirera selon son pouvoir.

Ce serment étant prêté, on ouvre la grande porte de l'église, le clergé de la cathedrale entre, & lorsque l'évêque est sur le seuil de cette porte, le doyen lui dit en latin: *Reverend pere, le Seigneur a dit dans son évangile, que celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur & un larron ; que c'est lui-même qui est la voie, la verité & la vie : voyez si vous voulez entrer par cette voie?* L'évêque répond *Volo* ; le doyen ajoute *pacificusne est ingressus tuus?* l'évêque assure que *son entrée est pacifique* ; & le doyen dit, *nous en rendons graces à Dieu, sit nomen Domini benedictum, &c.* puis comme grand archidiacre il se met au côté droit du prélat, & lui dit, *Entrez, reverend pere, en l'église du Seigneur* : puis lui mettant un ruban de soye, qui est attaché à une corde de l'une des cloches de l'église, que l'évêque fait sonner par trois fois, il lui dit en latin, *Recevez par notre ministere, au nom du Seigneur, le gouvernement & la conduite de cette église, qui est la vôtre, & soyez la trompette & l'instrument du salut de vos peuples, par la predication de de la parole de Dieu.*

Cependant on chante *Laus, honor, virtus, gloria Deo Patri, &c.* l'évêque arrivé à l'autel, le baise, le doyen en lui disant, *montez reverend pere à l'autel & au saint des saints, & priez pour l'église & pour le troupeau que Dieu vous a commis.* Le doyen même le conduit à sa chaire épiscopale, & l'installe en lui disant, *C'est-là la chaire de votre dignité ; mais souvenez-vous que c'est le Seigneur, qui vous ayant fait naître de vos peres, vous a aussi choisi pour vous faire asseoir avec les princes, & vous donner un thrône de gloire.* On le place encore dans le premier siege des chanoines, qui est proche sa chaire épiscopale, & le doyen lui dit en l'installant : *C'est là le siege ou le stale qui est le symbole de votre amour & dilection pour vos enfans : lorsque vous vous y placerez, vous devez porter dans votre cœur les gages de cet amour ; portez-les donc toûjours, & les conservez au nom du Seigneur. Amen.*

La prise de possession de l'évêché étant faite par toutes ces installations, le chantre de l'église de sainte Croix entonne le *Te Deum*, à la fin duquel le doyen dit le verset & l'oraison d'action de graces ; puis l'évêque descend du stale, & va à la sacristie se revêtir de la chasuble, & vient celebrer la messe solemnelle du saint Esprit, qui est chantée avec tout l'appareil des plus augustes ceremonies.

Après la messe l'évêque se retire en son palais épiscopal, precedé du chapitre processionnellement, & lorsqu'il est dans le vestibule de ce palais, le doyen lui dit en latin, comme il a toujours fait : *Reverend pere, je vous avertis que vous devez aujourd'hui, suivant la coutume, donner à dîner à votre table à tous les sieurs chanoines de votre église d'Orleans* ; à quoi l'évêque répond en même langue, *Je les y ai deja invitez, & je les y invite encore.* Il donne donc à dîner dans son palais épiscopal, & à sa table, aux doyens, dignitez, & chanoines de sainte Croix, & à ceux de saint Aignan, aux doyens, chantres & chefveciers de saint Pierre *en Pont* & de saint Pierre *en Peuil*, deux collegiales de la ville : il donne à dîner dans differentes maisons des chanoines de sainte Croix, 1°. au corps des officiers du presidial ; 2°. au corps des maire & échevins; 3°. au corps des officiers de la prevôté ; 4°. au corps des eaux & forêts ; 5°. au corps de l'université ; 6°. aux capitaines & notables bourgeois.

Le repas fini, ces differens corps reviennent à l'évêché, où le theologal en robe de ceremonie fait du haut d'une fenêtre, une exhortation aux criminels qui sont dans la cour ; ensuite de laquelle ceux-ci ayant crié à haute voix par trois fois *misericorde*, l'évêque paroît à une fenêtre assis sur un fauteuil, & leur fait une vive remontrance ; leur ordonne de recompenser par des peines volontaires, les supplices qu'ils ont meritez ; & ajoute ensuite qu'il leur donne *pardon, remission & abolition* de leurs crimes, de la maniere que ses prédecesseurs évêques ont fait par le passé, suivant le pouvoir que les rois de France leur ont accordé, & dont ils ont joui à leur entrée : il leur ordonne de se confesser, & d'en rapporter

certificat, afin de leur delivrer les lettres necessaires de leur remission : il leur enjoint au surplus de satisfaire à leurs parties civiles pour les dommages, frais & interêts : outre cela il declare qu'il n'entend comprendre au present pardon & remission, que les crimes qui ont été ou seront jugez remissibles, c'est-à-dire, generalement tous ceux dont les rois de France donnent grace avec connoissance de cause, comme les meurtres faits sans aucune cooperation de volonté, ou arrivez par accident, ou par la passion & les premiers mouvemens de la colere; ainsi les guets à pens, les assassinats, & le duel en sont exclus, ainsi que l'incendie, la fausse monnoye, & à plus forte raison les crimes de leze-majesté divine & humaine. L'évêque exclud de cette grace les Heretiques, comme n'étant pas enfans de l'église, & dit que si les prisonniers n'ont pas exposé en leurs faits, la verité du crime, les lettres de pardon qui leur en seroient expediées seroient nulles ; puis après avoir prononcé à haute voix la remission dans les formes, il leur donne la benediction, & la desserte des tables leur est distribuée.

Sçavoir d'où est venu ce privilege dont jouissent les évêques d'Orleans, c'est ce qui est difficile à découvrir : on trouve ces prelats dans une possession immemoriale d'en jouir : la plus commune opinion est qu'il est venu de saint Aignan, l'un des plus grands & des plus saints évêques d'Orleans. Lorsqu'il y voulut faire son entrée vers l'an 390. il demanda à Agrippa, gouverneur de la province pour les empereurs Valentinien II. Theodose & Arcade, qu'il lui accordât la délivrance de tous les criminels détenus dans les prisons de la ville, en faveur de son avenement à l'épiscopat ; Agrippa n'eut aucun égard à cette requête ; mais peu après il fut blessé à mort d'une grosse pierre qui lui tomba sur la tête : le saint évêque courut le visiter après cet accident, & faisant sur lui le signe de la croix, il arrêta le sang qui couloit de sa tête, & le guerit : ce qui obligea ce gouverneur de lui accorder la délivrance des criminels, ainsi qu'il la lui avoit demandée.

La même grace fut apparemment continuée par les successeurs d'Agrippa, aux successeurs de saint Aignan : les rois de la premiere race en firent autant, puisque ce privilege a toujours eu son effet, & a passé sans interruption à tous les évêques d'Orleans. Ce fait miraculeux de saint Aignan se trouve dans deux anciens manuscrits conservez dans les chartes des églises de sainte Croix d'Orleans & de saint Aignan, que l'on croit écrits depuis le tems du roi Carloman : ces anciens actes ayant été consumez en 865. lorsque les Normands ravagerent & brûlerent les églises d'Orleans avec tous leurs livres & leurs titres, parmi lesquels il est à presumer que se trouvoit le titre du privilege des évêques.

Quoi qu'il en soit, Yves de *Chartres* écrivant vers l'an 1099. à Sanction, évêque d'Orleans, touchant la delivrance d'un criminel, qu'il avoit accordée à sa priere le jour de son entrée, en parle comme d'une coûtume, qui étoit établie, & étoit en usage depuis long-tems. Les actes de la vie de saint Eusice évêque d'Orleans, mort en 510. écrit par un auteur du VII. siecle, ainsi qu'en a jugé le pere Mabillon, qui a fait inserer cette vie dans le premier tome des actes des Saints de l'ordre de S. Benoît, parlant de cette delivrance.

Non seulement ce privilege est immemorial, mais encore on le trouve confirmé par des rois de la troisiéme race, & par leurs cours de parlement, temoin un arrêt de la cour du parlement de Paris sous le regne de Charles IV. en 1322. le procez verbal de l'entrée d'Hugues du Fai en 1365. en fait mention. Le roi Charles VI. confirma ce privilege par des lettres patentes de 1402. le parlement de Bourdeaux enterina en 1522. des lettres de remission données à un homicide par Jean cardinal de Longueville, évêque d'Orleans, au jour de son entrée. Henri II. donna encore en 1550. des lettres confirmatives de ce privilege, au sujet de l'entrée de Jean de Morvilliers, évêque d'Orleans ; & enfin le conseil privé du roi Louis XIV. rendit un arrêt le 6. Avril 1670. pour faire jouir un particulier des lettres de remission par lui obtenues de Pierre du Cambout de Coislin, évêque d'Orleans, puis cardinal, lors de son entrée en 1666. *sans qu'il fut tenu*, par cet arrêt, *d'obtenir des lettres de confirmation de sa majesté*, ainsi que ses parties le pretendoient.

Le nombre des criminels qui en jouissent, est quelquefois si grand, que l'on en compta près de 2500. à l'entrée de M. de Coislin, tous obligez d'assister à la procession, sans exception ni distinction.* *Hist. des entrées des évêq. d'Orleans dressée en* 1707. au sujet de celle de M. de Fleuriau d'Armenonville évêque d'Orleans.

L'université d'Orleans fut fondée par le roi Philippe *le Bel*. Les rues y sont belles, les places grandes, & les églises magnifiques. Celle de sainte Croix, qui avoit été ruinée par les Heretiques, fut rebâtie par les soins qu'en prit le roi Henri *le Grand*. C'est la cathedrale, louée par le pape Gregoire VII. par saint Bernard, & par Pierre le *Venerable*, où l'on compte quarante-huit chanoines, dont douze sont dignitez. Il y a aussi à Orleans, trois autres collegiales, qui ont chacune une paroisse, & vingt-deux autres paroisses, dont il y en a deux dans les fauxbourgs. La ville située sur le panchant d'une colline en forme d'arc, est fortifiée d'une terrasse, & ceinte d'un forte muraille avec quarante tours. Il y a huit portes, & un pont de seize arches qui joint la ville à un des fauxbourgs. On voit sur ce pont trois statues de bronze, qui sont celles de la sainte Vierge, de Charles VII. & de la Pucelle d'Orleans.* Cæsar, *in comm.* Sidoine Apollinaire, *in epist.* Gregoire de *Tours*, *hist. de Fr.* Othon de *Frisingen*, *l.* 4. *c.* 41. Glaber, *l.* 2. *c.* 6. De la Saussaye, *annal. eccl. Aurel.* Tripaut, *antiquitez de la ville d'Orleans.* Raoul Boutraye, *Aurel.* Symphorien Guyon, *histoire des évêques d'Orleans.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* Dupleix. Papire Masson & Mezerai, *hist. de France.*

CONCILES D'ORLEANS.

Le I. concile d'Orleans assemblé par la permission de Clovis roi de France l'an 511. fut très-celebre par le nombre & par le merite des prelats qui s'y trouverent ; car ils étoient trente-deux. Cyprien évêque de Bourdeaux, qui avoit déja presidé au concile d'Agde, y presida encore. On y fit 31. canons pour le reglement de la discipline ecclesiastique. Le I. est pour l'azile des églises. Le XIX. soumet les abbez aux évêques. Le XXIV. regle le jeûne du Carême. Le XXVII. ordonne que l'on celebre les Rogations. Le II. concile d'Orleans fut celebré par trente évêques, l'an 533. Honoré de *Bourges* y presida. On y fit 21. canons, & on y regla l'élection des metropolitains. L'an 538. & non pas l'an 540. vingt-cinq prelats assemblez à Orleans, y tinrent le III. concile. Saint Loup de *Lyon* y presida. On y fit 33. canons, pour le reglement de l'office divin, de la vie des clercs, des mariages, & de la penitence des laïques. Le IV. fut assemblé l'an 541. par 38. évêques, & 12. prêtres, procureurs des prelats absens. Leonce de *Bourdeaux* y presida, & on fit 38. canons pour regler diverses choses de discipline. Les évêques s'assemblerent l'an 549. & non pas l'an 552. à Orleans, & y celebrerent le V. concile, où saint Sacerdos de *Lyon* presida. On y fit 24. canons. Le I. condamne les erreurs d'Eutichés & de Dioscore ; & les autres reglent divers points de la discipline ecclesiastique. L'an 645. dans le tems que l'église d'Orleans étoit gouvernée par Leger, on y celebra, à la persuasion de saint Eloi, un concile contre un Grec de nation, qui publioit les dogmes des Monothelites : ce qu'on pourra voir dans la vie de saint Eloi, écrite par saint Ouen, *l.* 1. *c.* 34. & rapportée par Surius. On met un autre concile tenu à Orleans l'an 766. L'an 1017. ou 1022. les prelats s'assemblerent en cette ville, en la presence du roi Robert & de la reine Constance sa femme ; & condamnerent certains Heretiques qui renouvelloient les erreurs de Manés. Les principaux furent brûlez. Le même prince assembla l'an 1030. divers prelats à Orleans, pour la translation de plusieurs reliques, & sur-tout du corps de S. Aignan, qu'on mit dans la nouvelle église, qu'il venoit de faire bâtir. Nicolas Gilles parle d'un concile d'Orleans, qu'il met à l'an 1411. où Jean, duc de Bourgogne, fut excommunié avec ses adherans. Berthaud de saint Denys, évêque d'Orleans, fit des ordonnances synodales l'an 1300. Jean de *Conflans* l'an 1333. Jean d'Orleans, cardinal de Longue-

ville, en publia l'an 1525. que Germain Vaillant mit en meilleur ordre l'an 1587.

ORLEANS (la Pucelle d') *cherchez.* JEANNE D'ARC.

ORLEANS (l'isle d') Elle est dans le Canada, dans l'Amerique septentrionale. Elle est formée par la riviere de saint Laurent, à quelques lieues de Quebec. On lui donne huit lieues de long, & environ la moitié de large, & on dit qu'elle est bien cultivée. * Mati, *dictionaire.*

ORLEANS (Louis d') ou plutôt DORLEANS, fameux ligueur du tems d'Henri IV. roi de France, & avocat general de la ligue, a écrit un livre appellé *plante humaine*, où il tâche de refuter la *monarchie Aristo-democratique* de Louis de Mayerne. Il avoit aussi écrit fort satiriquement contre Henri IV. Il fut obligé de se retirer à Anvers, où il logea chez Charles Scribanius Jesuite. Le pere Coton interceda pour lui près d'Henri IV. & obtint sa grace. Il mourut à Paris en 1627. âgé de 87. ans. Il laissa deux fils, dont l'un étoit aveugle, & l'autre fut condamné aux galeres, pour avoir tué un homme dans sa colere. * Patin, *lettre VIII.* On a de lui des notes sur Seneque, un commentaire plus gros que sçavant sur Tacite, & un ouvrage latin sous ce titre: *Ludovici Dorleans unius ex confederatis pro catholica fide Parisiensibus ad A. S. unum ex sociis pro haeretica perfidia Turonensibus*, chez Federic Morel en 1593.

ORMESKIRK, bourg d'Angleterre dans le comté de Lancastre * Mati, *diction.*

ORMOND: c'est la partie septentrionale du côté de Tipperari, dans la province de Munster en Irlande. Ce pays montagneux & sterile donna le titre de duc à la famille des Butlers. *Voyez.* BUTLER.

ORMUS, ville & isle d'Asie, dans le golfe Persique, avec titre de royaume, a été très-celebre par le negoce des perles. On la nomme diversement en latin, *Armuzia, Ormuzium* & *Organa*, & en Tartare, *Necrokin.* Sa situation est très-avantageuse; mais l'isle manque d'eau douce. Haiton a cru que Mercure Egyptien avoit fondé la colonie d'Ormus. On est sûr qu'un prince Mahometan s'y établit dans le IX. ou X. siecle, & que ses successeurs étoient tributaires des Persans. Les Portugais ayant cru Ormus absolument necessaire pour leur commerce des Indes, la prirent sous le duc d'Albuquerque l'an 1507. & y bâtirent une très-forte citadelle. Cha ou Shah Abbas, roi de Perse, la reprit, avec le secours des Anglois, le 25. Avril de l'an 1622. Depuis le commerce avoit été transporté à Gomoron ou *Gambron*, que les Persans appellent *Bander Abassi*, ou *port d'Abbas.* Les Portugais perdirent six ou sept millions à cette prise. * Les voyages d'Holert, *p.* 39. *& suivantes.* Tavernier, *P. I. livre* 5. *chap.* 23.

ORNAIN, petite riviere de France. Elle baigne Bar-le-Duc dans le duché de Bar, & se jette dans la Marne à Vitri en Champagne. * Mati, *diction.*

ORNAN, Jebuséen, fut celui qui vendit son aire à David roi d'Israël, pour y bâtir un autel, après que l'ange qui exterminoit le peuple à cause du dénombrement, se fut arrêté.* *I. Parap. XXI.* 18. *&c.*

ORNANO, anciennement *Pitanus, Titianus, Titanus*, riviere de l'isle de Corse. Elle prend sa source près du lieu appellé *Casa di S. Pietro*, & se decharge dans le golfe de Talabo, du côté du nord. * Mati, *dictionaire geograph.*

ORNANO, maison originaire de Corse, qui a donné deux maréchaux de France & autres officiers de la couronne, dont l'on ne rapporte ici la posterité que depuis

I. SAMPIETRO, dit *Bastelica*, seigneur de Benane, colonel general des Corses en France, celebre sous le nom de *Sampietro*, fut élevé dans la maison du cardinal Hyppolite de Medicis, neveu du pape Clement VII. & servit en 1536. en Piémont, où il se signala à la défense de Fossan. Peu après il alla en Provence avec ses troupes Italiennes, & fut pris par les Imperiaux au combat donné près de Brignole par messieurs de Montejan & de Boissi; mais sa prison ne fut pas longue. Il servit encore en Piémont, & en 1542. il accompagna le dauphin au siege de Perpignan; puis il retourna en Piémont, où il fut blessé au siege de Coni. Il rendit encore de grands services au siege de Landrecies en 1543. au combat de Vitri en Partois en 1544. & en d'autres occasions. Peu après la mort du roi François I. en 1546. il fit un voyage en Corse, où il épousa *Vannina* d'Ornano, fille unique & heritiere de *François* d'Ornano, dont la maison étoit des plus nobles & des plus anciennes de l'isle. Il prétendit vainement au generalat des troupes de l'église, vacant par la mort de Pierre-Louis Farneze, qui avoit été assassiné en 1547. mais l'amitié particuliere que les peuples de Corse avoient pour lui, le rendirent redoutable aux Genois, maîtres de l'isle de Corse, qui s'étoient si souvent soûmis à la France, & qui en avoient si souvent secoué le joug, de maniere qu'ils resolurent de le perdre. Jean Marie Spinola leur gouverneur dans cette isle, l'arrêta dans la citadelle de la Bastie, où il étoit venu par son ordre avec son beaupere: on l'auroit fait mourir, si le roi Henri II. intercedant puissamment pour sa liberté, ne l'eût tiré de ce mauvais pas. Sampietro en conserva une extrême reconnoissance pour la France, & en conçut une haine mortelle contre les Genois. Lorsque la guerre eut recommencé en Italie en 1551. il y vint servir, & fut très-utile à Octave Farneze, duc de Parme, que le roi avoit pris en sa protection. Il obtint alors qu'on entreprît la conquête de l'isle de Corse sous M. de Thermes, qui fut depuis maréchal de France, & il y fut suivi des plus braves de cette isle, qui avoient beaucoup de confiance en sa valeur, & qui n'avoient pas sujet d'aimer les Genois. Ceux-ci furent chassez de leurs principales villes; & le seigneur d'Ornano ayant été rappellé en France, retourna en Corse en Septembre 1555. où il continua la guerre. La paix de Câteau-Cambresis en 1556. & la mort funeste de Henri II. lui firent prendre la resolution de passer à Constantinople pour y demander du secours. Les Genois lui retenoient tous ses biens, & avoient mis sa tête à prix. Ce fut pendant ce tems qu'il apprit que la dame d'Ornano sa femme, qu'il avoit laissée à Marseille, avoit resolu de passer à Genes: cette nouvelle le mit au desespoir, & lui fit envoyer Antoine de saint Florent, l'un de ses domestiques pour l'en empêcher. On lui avoit persuadé qu'elle pourroit obtenir de la republique la grace de son mari; & le desir qu'elle en avoit, l'avoit portée à cette resolution. Sampietro étant de retour, trouva sa femme à Aix: il la mena à Marseille, & lui dit froidement qu'elle devoit se preparer à mourir: Vannina s'y disposa avec courage, & demanda pour toute grace à son mari, que puisque jamais autre homme que lui ne l'avoit touchée, elle pût aussi avoir l'avantage de ne mourir que de sa main. On dit que Sampietro mit un genouil en terre, & qu'il l'appella sa maîtresse; qu'il lui demanda pardon, & qu'ensuite il l'étrangla avec un linge. Une action si barbare fit grand tort à la reputation de Sampietro, qui retourna dans l'isle de Corse l'an 1564. & qui fit revolter presque toute l'isle, quoiqu'il n'eût qu'environ vingt-cinq hommes avec lui lorsqu'il y arriva. Il remporta divers avantages, & prit plusieurs places sur les Genois, qui le firent assassiner par un des siens, nommé Vitelli, au mois de Janvier 1567. Il avoit eu different avec *Telane* Bastelica, fils de son frere, qui l'avoit bien voulu accompagner dans son exil: cela causa un duel entre l'oncle & le neveu, où ce dernier fut tué. Il eut pour fils ALFONSE, qui suit; Varillas rapporte qu'il eut encore un autre fils, qui fut tué à Rome dans une querelle. * Desosque, *vie de Sampietro.*

II. ALFONSE d'Ornano, colonel general des Corses, chevalier des ordres du roi, lieutenant general en Dauphiné, puis en Guienne, & maréchal de France, fut nourri & élevé à la cour du roi Henri II. comme enfant d'honneur des princes de France, & demeura toûjours très-affectionné au parti du roi Henri III. après la mort duquel il suivit celui du roi Henri IV. qu'il reconnut des premiers; s'unit avec le seigneur de Lesdiguieres & le connétable de Montmorenci pour le service du roi, & remit sous son obéissance les villes de Lyon, de Grenoble & de Valence. Il fut créé chevalier de l'ordre du saint Esprit le 7. Janvier 1595. lieutenant general en Dauphiné, maréchal de France le 6. Septembre suivant; & au mois d'Octobre 1599. il fut pourvû de la lieutenance generale du gouvernement de Guienne, &

mourut de la pierre à Paris le 21. Janvier 1610. âgé de 62. ans, d'où son corps fut porté à Bourdeaux en l'église des religieux de la Merci, où il est enterré sous une sepulture de marbre. Il avoit épousé *Marguerite-Louise*, fille unique de N. de Pontevez seigneur de Flassans, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE, qui suit; 2. HENRI-FRANÇOIS-ALFONSE, qui continua *la posterité dont il sera parlé après son frere aîné*; 3. PIERRE, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; 4. JOSEPH-CHARLES, qui laissa aussi *posterité rapportée après celles de ses freres*; 5. *Anne*, mariée à *Antoine* du Roure, comte de saint Remeze, baron des d'Eyguesses, mestre de camp d'un regiment de cavalerie, & maréchal de camp; 6. *Louise*, alliée à *Thomas* de Lanche, seigneur de Moissac; & 7. *Magdelaine* d'Ornano, qui épousa *Pierre* d'Esparbez, seigneur de Lussan en partie.

III. JEAN-BAPTISTE d'Ornano, comte de Montlor, chevalier des ordres du roi, colonel general des Corses, lieutenant general en Normandie, & maréchal de France, né en Juillet 1581. n'avoit que quatorze ans, lorsqu'il commanda une compagnie de chevaux-legers au siege de la Fere. Le roi lui donna la charge de colonel des Corses, en donnant le bâton de maréchal de France à son pere, & en cette qualité il se signala dans les guerres de Savoye. Après la mort du roi Henri IV. il maintint la Guienne & le Languedoc en l'obéissance & la fidelité due au roi Louis XIII. son fils, qui le gratifia de la lieutenance de roi de Normandie & des gouvernemens particuliers de Quilleboeuf & du Pont-de-l'Arche, outre celui du Pont saint-Esprit en échange du château-Trompette. Ce prince étant à Chartres le 1. Octobre 1619. lui commit le gouvernement de la personne de Gaston de France, duc d'Orleans, après la mort du comte du Lude, dont il s'acquita dignement; mais n'étant pas agréable à quelques seigneurs, il fut mis à la Bastille, & delà transferé à Caën, d'où quelque-tems après il fut rappellé en cour, fait premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orleans, surintendant general de sa maison: & en reconnoissance de plusieurs services importans qu'il avoit rendus, & d'occasions signalées où il s'étoit trouvé, fait maréchal de France le 7. Avril 1626. Le cardinal de Richelieu ne l'ayant pu gagner à son parti, le rendit odieux au roi, qui le fit arrêter une seconde fois à Fontainebleau le 4. Mai, & transferer au château de Vincennes, où il mourut de poison le 4. Octobre 1626. âgé de 45. ans, sans enfans de *Marie* de Raymond, comtesse de Montlor, veuve de *Philippe* d'Agout, baron de Grimaud, & fille de *Louis*, comte de Montlor, marquis de Maubec, & de *Marie* de Maugiron. M. Arnauld d'Andilli parle au long dans ses memoires manuscrits du maréchal d'Ornano qu'il a estimé & servi jusqu'à la fin. *Voyez* les memoires d'un Favori du duc d'Orleans, par Daniel, sieur du Bois d'Annemets; & plus encore, l'excellente lettre du P. Bougerel de l'Oratoire en faveur de M. d'Andilli, contre ce pretendu Favori; & M. Desmaizeaux, dans la bibliotheque de l'Europe, mois d'Octobre 1730. article 9. mois de Janvier 1731. art. 3.

III. HENRI-FRANÇOIS-ALFONSE d'Ornano, frere puîné du précedent, fut seigneur de Mazargues, gouverneur de Tarascon avec 2000. écus de pension, du saint Esprit & de S. André, & premier écuyer de Gaston de France duc d'Orleans, épousa *Marguerite* de Raymond de Montlor, dame de Sarpeze, sœur puînée de la femme de son frere aîné, dont il eut *Jean-Paul*, mort sans alliance; *Marguerite*, alliée à *Louis-Gaucher* Adheimar de Monteil, comte de Grignan; *Marie*, abbesse de Villedieu; & *Anne* d'Ornano, comtesse de Montlor, mariée en 1645. à *François* de Lorraine, prince d'Harcourt, morte en Septembre 1695.

III. PIERRE d'Ornano, frere puîné des précedens, fut abbé de sainte Croix de Bourdeaux, puis ayant pris le parti des armes, fut mestre de camp du regiment du duc d'Orleans. Il avoit épousé *Hilaire* de Santac de Lupé, dont il eut JACQUES-THEODORE, qui suit; *Marie*, alliée le 27. Fevrier 1659. à *François* de Lasseran-Masencomme, dit *de Montluc*, marquis de la Garde & de Miremont, lieutenant de roi de Guienne & gouverneur d'Orthez; & N. d'Ornano, mariée à *Jacques* de Marmiesse, baron de Lussan, president au parlement de Toulouse.

IV. JACQUES-THEODORE d'Ornano, marquis de S. Martin, avoit épousé *Catherine* de Bassapat-Pardiac, veuve de *Jean-Louis* de Roquelaure, seigneur de Beaumont, de laquelle il n'eut point d'enfans.

III. JOSEPH-CHARLES d'Ornano, dernier des fils d'ALFONSE, maréchal de France, fut abbé de Montmajour-lès-Arles, dont il se démit pour être maître de la garderobe du duc d'Orleans, & mourut le premier Juin 1670. âgé de 78. ans. Il avoit épousé *Charlotte* Perdriel, dame de Baubigni, dont il eut, *Gaston-Jean-Baptiste*, marquis d'Ornano, mort sans alliance en Janvier 1674. âgé de 36. ans; *Anne*, premiere fille d'honneur de la duchesse d'Orleans, mariée le 30. Mars 1669. à *Louis* le Cordier, marquis du Tronc, seigneur de Varaville, &c. morte le 13. Janvier 1698; & *Anne-Charlotte* d'Ornano, morte sans alliance le 4. Juin 1682. * Paul Jove. Le baron de Fourquevaux. Montluc. Paradin. Le pere Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

ORNE, *Olerna*, riviere de France en Normandie. Elle a sa source au-dessus de Sées qu'elle arrose, d'où prenant son cours vers le septentrion par Argentan & autres lieux, elle reçoit le Noireau au pont d'Ouilli, puis elle passe à Turi-Harcourt & à Caën, & enfin se jette dans la Manche au-dessous d'Estrehan. * Baudrand.

ORNESAN (Bertrand d') seigneur d'Astarac, baron de S. Blancard, marquis des isles d'Or, maître d'hôtel du roi, amiral des mers du Levant, châtelain, viguyer, capitaine, juge & conservateur de la tour & port d'Aygues-Mortes, servit la France en plusieurs occasions dans l'emploi particulier de commandant de quelques galeres, puis de vice-amiral des mers de Provence. Il fut ensuite pourvû de la charge de general des galeres en 1521. & envoyé au secours de Rhodes, d'où étant de retour, il défit devant Toulon en 1523. l'armée navale de l'empereur Charles V. & fut reçu citoyen de Marseille en 1525. comme le rapporte de Ruffi en son histoire de Marseille. Doria lui succeda au generalat des galeres la même année. * Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

OROBIO, qui se faisoit nommer *Isaac* à Amsterdam, & *don Balthasar* avant qu'il sortît d'Espagne, s'est rendu celebre par les conferences qu'il eut sur la religion avec Philippe de Limborch, de qui nous avons parlé en son lieu. Le pere & la mere d'Orobio l'avoient élevé dans les sentimens des Juifs, quoiqu'ils fissent profession de la religion Catholique, sans observer neanmoins autre chose du Judaïsme, si ce n'est le jeûne du jour de l'expiation dans le mois de Tisri, c'est-à-dire, dans le mois de Septembre. Il avoit étudié la philosophie scholastique à la mode d'Espagne, & s'y étoit rendu si habile, qu'il fut fait lecteur en metaphysique dans l'université de Salamanque. Ensuite il s'appliqua à la medecine & l'exerça à Seville. En ce tems-là il fut accusé de Judaïsme, & mis à l'Inquisition, où il demeura trois ans, & dont on lui a entendu faire une description si vive & si horrible, qu'il seroit à souhaiter qu'il l'eût écrite, afin d'instruire le public de la cruauté presque inconcevable des inquisiteurs. Orobio étant enfermé dans un cachot, où il avoit de la peine à se tourner, & où il souffroit toutes les incommoditez imaginables, a assuré souvent que le long séjour qu'il fit dans cette demeure, lui troubloit presque le jugement, & qu'il se demanda plusieurs fois à lui-même, *Suis-je bien ce don Balthazar Orobio, qui se promenoit dans Seville, qui étoit si à son aise, & qui avoit femme & enfans.* Il croyoit quelquefois que sa vie passée n'étoit qu'un songe, & que le cachot où il étoit alors l'avoit vû naître, comme apparemment il le verroit mourir. D'autres fois, comme il s'étoit extrêmement appliqué à la metaphysique, il se faisoit à lui-même des argumens de de sorte qu'il étoit l'*opposant*, le *repondant*, & le *præses* tout à la fois. Il a dit qu'il se consoloit de tems en tems par cette espece de divertissement bizarre. Cependant il nioit toujours constamment qu'il fût Juif, & souffrit, par un effet de la crainte de la mort, des tourmens horribles, plûtôt que d'avouer la verité. Après avoir comparu deux ou trois fois devant les inquisiteurs, il fut appliqué à la question, qu'il representoit de cette sorte: Dans le fonds d'une voûte sou-

terraine & éclairée par un petit nombre de flambeaux, on comparoît devant deux personnes, dont l'un est un juge de l'inquisition, & l'autre un secretaire, qui après avoir demandé si l'on veut avouer la verité, en cas que l'on nie, protestant que le S. Office ne sera pas cause de la mort du criminel, s'il arrivoit qu'il expirât dans les tourmens; mais sa seule opiniâtreté. Ensuite un bourreau le deshabille, lui lie les pieds & les mains avec une corde, & le fait monter sur un petit siege, pour pouvoir passer la corde à des boucles de fer qui sont attachées à la muraille. Après cela on tire le siege de dessous les pieds du patient, de sorte qu'il demeure suspendu par la corde que le bourreau serre toujours plus violemment, jusqu'à ce que le criminel ait confessé, ou qu'un chirurgien, qui est aussi present, avertisse les juges qu'il n'en peut pas souffrir davantage sans mourir. Les cordes causent, comme on le peut aisément penser, une douleur infinie, lorsqu'elles viennent à entrer dans la chair, & à faire enfler les mains & les pieds jusqu'à tirer du sang par les ongles. Comme le patient se trouve violemment serré contre la muraille, & qu'en tirant les cordes avec tant de force on coureroit risque de déchirer tous ses membres, on a soin auparavant de le ceindre avec quelques bandes par la poitrine. On les serre extrêmement, & il seroit en quelque danger de ne pouvoir pas ravoir son haleine, s'il ne la retenoit pendant que le bourreau lui met ces bandes. Il conserve ainsi à ses poumons assez d'espace pour faire leurs fonctions. Dans le moment qu'il souffre le plus, on lui dit, pour l'épouvanter, que ce n'est que le commencement des souffrances, & qu'il fera bien d'avouer, avant qu'on en vienne à l'extrêmité. Orobio assuroit encore qu'outre les tourmens dont on vient de parler, le bourreau lâchoit sur les jambes du patient une petite échelle où il étoit monté, & dont les échelons aigus causoient une douleur incroyable en tombant sur les os des jambes. Enfin, si l'accusé nie constamment, on le fait guerir des blessures que les cordes lui ont faites, & on le met dehors. Dès que notre Juif fut en liberté, il ne pensa qu'à sortir d'Espagne, & en effet, il passa en France, où il fut fait professeur en medecine à Toulouse. Il y soutint des theses *de putrefactione*, & par le moyen de sa metaphysique, il embarrassa ceux qui prétendoient à la chaire de medecine, qui étoit vacante. Il y demeura quelque tems, faisant toujours profession de la religion Catholique; mais s'étant lassé d'une si longue feinte, il se rendit à Amsterdam, où il reçut la circoncision, & fit profession du Judaïsme. Il a composé trois petits écrits qu'on trouve dans l'*Amica collatio cum Judeo*, de M. de Limborch. Orobio mourut en 1687. * *Biblioth. univers. tom. VII. pag.* 289. *& suiv.*

ORODE'S, roi des Parthes, succeda à son pere *Phraates* II. l'an du monde 3979. & 56. avant J. C. Il l'avoit fait empoisonner de concert avec son frere Mithridate, qui regna d'abord, & qui fut ensuite chassé du thrône par Orodés qu'il avoit exilé. L'année suivante Mithridate fut assiegé & pris dans Babylone par son frere, qui le fit tuer devant lui. Orodés défit l'an 53. avant J. C. M. Crassus, & son fils Publius; prit les enseignes Romaines, & fit un très-grand nombre de captifs. On ajoute qu'il fit fondre de l'or dans la bouche de Crassus le pere, pour lui reprocher son avarice insatiable, qui lui avoit fait commettre tant d'injustices & de sacrileges. En l'an 39. avant J. C. son armée fut défaite par Ventidius, dans une bataille où Pacorus son fils fut tué. Il le pleura jusqu'à la fin de sa vie, & fut lui-même tué par un autre de ses fils nommé Phraates, l'an 35. avant J. C. Celui-ci périt par la trahison d'un de ses fils *naturels* nommé ORODE'S, comme son ayeul. * Velleius Paterculus, *l.* 2. Appien, *in Parth.* Plutarque, *in Crasso.* Justin, *l.* 42. *c.* 4. Florus. Eutrope. Orose, &c.

ORODES, fils d'*Artaban*, roi des Medes, qui s'étoit rendu maître du royaume des Parthes, fut envoyé par son pere contre Pharasmanés roi des Iberiens, & fut tué en combattant à la tête de son armée sur la fin du regne de Tibere, l'an 35. de J. C. * *Voyez* le 5. livre des annales de Tacite.

OROMAZE, est le nom que les Mages & les Chaldéens donnoient au Dieu suprême, & qui signifie en chaldéen, *lumiere ardente.* Ils décrivoient Dieu environné de feu, & avoient coutume de dire, que *son corps est semblable à la lumiere, & son ame à la verite*, selon le rapport de Porphyre, dans la vie de Pythagore. Ce dieu étoit le bon principe; mais il y avoit un mauvais principe, qu'ils nommoient *Armanes* ou *Arimanius*, (c'est-à-dire, en chaldéen, *qui est mon ennemi*, ou *fin & trompeur*) qui s'opposoit à Oromaze, & qui en devoit être détruit à la fin. *Voyez* ARIMANES. * Plutarque *de Isid. & Osir.* Diogen. *Laërt. in proœm.* Stanlei, *de philos. Orient. voyez* encore la *biblioth. Orient.* de Parth. D'Herbelot, au mot *Ormoz.*

ORONCE FINE', *cherchez* FINE' (Oronce.)

ORONTE, fleuve de Syrie, qui coule du Mont Liban, a eu le nom de *Typhon*, comme le veut Strabon, d'*Ophites*, selon Pomponius Lætus, & de *Ladon*, au rapport de Philostrate. Ovide en parle aussi, *l.* 2. *metam.* Après un cours de plus de 30. lieues du midi au nord, où il traverse Apamée, il fait un grand contour entre l'orient & le nord, & ensuite coule tout-à-fait à l'occident jusqu'à sa principale embouchure, qui est peu éloignée d'Antioche, qu'il vient de traverser. Le port de l'Oronte a aujourd'hui le nom de *Porto Simone.*

ORONTE, mont connu sous le nom de montagne de Tauris.

ORONTE, Persan, l'un des generaux d'Artaxerxés *Mnemon*, ayant eu la conduite d'une armée contre Evagoras roi de Cypre, s'accorda avec ce prince, & lui laissa son pays l'an 383. avant J. C. à condition de payer tribut au roi de Perse. La même année il accusa faussement Tiribaze auprès du roi, le prit par trahison, & l'envoya lié à Artaxerxés. Depuis, Tiribaze fut absous, & Oronte fut puni. * Diodore de *Sicile*, *l.* 15.

OROPE, *Orope*; ville d'Attique, que quelques-uns appellent *Zucamini*, & d'autres *Zucamino.*

OROPE, *Orope*, ville de Macedoine, lieu de la naissance de Seleucus Nicator, ne doit pas être confondue avec un autre OROPE dans l'Eubée, qu'Aristote nomme *Grée.* Etienne de *Bysance* en met une dans la Syrie, appellée aussi *Telmisse*, &c.

OROPESA, comté & grandesse d'Espagne, qui a été dans la maison de Tolede, d'où elle a passé à celle de Portugal-Bragance. *Voyez* TOLEDE & PORTUGAL.

OROPESA (& assiento d') mines près de la ville d'Oropesa, *cherchez* GUANCABELICA.

ORORICE, roi de Methie en Irlande, du tems que Henri II. regnoit en Angleterre, fut cause de la ruine des royaumes de cette isle: il y en avoit quatre alors; l'Ultonie, la Lagenie, ou Leinster, la Mommonie & la Connacie. Le plus puissant des souverains de ce royaume se nommoit roi d'Hibernie ou d'Irlande. Dermitius, roi de Lagenie, ayant enlevé la femme d'Ororice, ce dernier s'adressa à Roderic roi de Connacie pour avoir justice de cet enlevement. Cela causa une guerre civile entre les rois d'Hibernie. Dermitius se trouvant le plus foible, eut recours au roi d'Angleterre, qui en lui envoyant du secours, se rendit maître de toute l'Irlande. *Voyez* IRLANDE. * *Hist. Hibern. & Anglic.* Hornius, *orbis imperial.*

OROSCO ou HOROZCO (Alphonse de) natif d'Oropesa dans le diocese d'Avila en Espagne, dans le XVI. siecle, fut religieux de l'ordre de saint Augustin, & non pas de celui de saint François, comme le P. Wading & d'autres l'ont crû. Il prit l'habit à Salamanque des mains de saint Thomas de Villeneuve, & fut chargé de la conduite de quelques maisons de son ordre, qu'il gouverna saintement, en qualité de superieur. Sa pieté & sa doctrine le firent choisir pour être prédicateur de l'empereur Charles-*Quint*, puis de Philippe II. son fils, & pour confesseur de la reine d'Espagne. Ces emplois ne l'empêcherent pas de trouver quelques momens favorables pour la composition d'un grand nombre d'ouvrages de pieté. Les plus considerables sont des commentaires sur le cantique des cantiques, & sur le cantique *Magnificat*; *Bonum certamen, seu, de perfectione religiosa*; *De arte concionandi, &c.* Orosco mourut en odeur de sainteté le 19. Septembre de l'an 1591 âgé de 91. ans. * Jean Marquez *en sa vie.* André Schottus, *Bibl. Hisp.* Nicolas Antonio, *de script. Hisp.*

OROSE

OROSE (Paul) prêtre de Tarragone en Catalogne, & disciple de saint Augustin, florissoit dans le V. siecle. L'an 414. il fut envoyé en Afrique par Eutrope & Paula, évêques Espagnols, pour demander du secours à S. Augustin, contre les Heretiques qui troubloient leurs églises. Il demeura un an auprès du saint docteur, & pendant ce tems il fit un grand progrès dans la science des écritures. Le même Saint l'envoya l'an 415. à Jerusalem pour consulter saint Jerôme sur l'origine de l'ame. Orose à son retour, apporta en Afrique des reliques du martyr saint Etienne, dont le corps & ceux de Nicodeme, de Gamaliel & d'Abibe son fils, avoient été découverts pendant le sejour d'Orose en la Palestine. Ce fut par le conseil de saint Augustin, qu'Orose entreprit d'écrire l'histoire que nous avons en VII. livres, depuis le commencement du monde, jusqu'à l'an 416. de J. C. il a fait une Apologie du libre arbitre contre Pelage, dans laquelle on a inseré une partie du livre de saint Augustin *de natura & gratia*, depuis ces mots: *hanc est intentionem legis arguentis*, jusqu'à ceux-ci, *sicut apostolus ait, nunquid dicet figmentum* &c; Orose a fait encore une lettre adressée à saint Augustin sur les erreurs des Priscillianistes & des Origenistes. Quelques auteurs le font mourir à Carthagene l'an 471. âgé de plus de 100. ans, & assurent qu'il fut religieux Augustin; d'autres croyent qu'Orose fut évêque de Leon; & que son corps a été transporté à Rome; on ne doit point compter sur ces fables. On a disputé dans ces derniers tems sur la patrie d'Orose: le marquis de Mondejar a prétendu qu'il étoit de Brague en Portugal; mais le pere dom Paul-Ignace de Dalmasses-y-Ros lui a répondu & prouvé dans un ouvrage imprimé à Barcelone en 1702. qu'Orose étoit de Tarragone en Catalogne. * Gennade, *cap.* 39. *catal.* Cassiodore, *c.* 17. *divin. lect.* Prosper, *in chron.* Honoré d'*Autun*, *de Lumin. eccl.* Tritheme & Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius, *in annal.* Scaliger, *in animad. Euseb.* Casaubon, *exerc.* 1. *in app. Bar. sect.* 12. Juste Lipse, *in comment. l.* 4. *annal. Tac.* Vossius, *l.* 1. *hist. Pelag. c.* 17. *& l.* 2. *de hist. Lat. c.* 14. Gesner, *in bib.* Possevin, *in appar. sacr. &c.* Bayle, *dict. critique.*

ORPHE'E Libetrien, de Thrace, fils d'*Oeagre*, disciple de Linus, & maître de Musée, ancien poëte Grec, florissoit avant Homere, & même avant le siege de Troye, & fit, dit-on, trente-neuf poëmes que le tems nous a dérobez. La fable a feint qu'Orphée étoit fils d'Apollon; que les rivieres arrêtoient leurs cours, & que les arbres & les rochers marchoient pour l'entendre; & que même les bêtes les plus farouches s'adoucissoient au son de sa voix. Elle l'a fait aussi descendre dans les enfers, pour en retirer son épouse Eurydice. Les poëtes ajoutent, qu'il fléchit par la douceur de son harmonie, les cœurs impitoyables de Pluton & de Proserpine, & qu'il obtint le retour de son épouse à la vie, à condition de ne la point regarder, qu'elle ne fût hors de l'enceinte des enfers; mais que l'impatience amoureuse d'Orphée lui ayant fait transgresser cette loi, sa chere Eurydice lui fut arrachée pour jamais; que depuis il conserva une très-grande indifference pour le sexe; que les femmes de Thrace irritées de ce mépris, le tuerent; que les Muses eurent soin de son corps; & que sa lyre fut placée dans le ciel. *Consultez* Ovide, *l.* 10. & 11. *Metam.* Le grand nombre de Fables que l'on a débitées au sujet d'Orphée, a sans doute été cause que quelques auteurs & Aristote, ont cru qu'il n'y avoit jamais eu personne de ce nom. Vossius a suivi cette opinion, & dit que le mot d'*Orphée* est un mot phenicien, qui signifie un *sçavant homme*: parce qu'*Ariph* marque encore aujourd'hui la même chose parmi les Arabes. D'autres conjecturent que ce mot vient de l'hebreu *rapha*, *guerir*; puisque l'on attribue à Orphée une grande connoissance de la medecine, aussi-bien que des autres sciences. Il se peut faire encore que l'on ait confondu les *chants* avec les *enchantemens*, & que l'on ait dit qu'Orphée étoit un *chantre*, au lieu d'un *enchanteur*. On peut fonder cela sur l'histoire d'Eurydice, qu'il rappella des enfers, pour un peu de tems: ce qui est plûtôt un effet de la *necromantie*, que de la *musique*. Cela s'accorde fort bien avec cette espece de medecine, dont plusieurs nations sont encore entêtées, & qui se fait, à ce qu'on dit, par des mots magiques, & par des herbes cueillies en certains tems. Aussi quelques anciens ont-ils cru qu'Orphée avoit été un Egyptien sçavant dans la magie; & c'est ce qui a donné lieu à celui qui a composé les hymnes, qui portent son nom, de les lui attribuer. Ce sont plûtôt des évocations magiques des dieux, que des hymnes en leur honneur. Cela étant ainsi, il est croyable qu'il y a eu effectivement une personne en Grece que l'on a nommée par excellence *Harophé*, *Orphée*, le *medecin*; & dont les enchantemens feints ou veritables, ont donné lieu à la fable que l'on en a faite. L'opinion qu'il y a eu un Orphée, & que cet Orphée avoit apporté diverses sciences cachées dans la Grece, a fait qu'on lui a attribué divers livres superstitieux, dont on verra les titres dans Vossius, & au commencement du livre des argonautiques, qui portent le nom d'Orphée. On ne peut nier qu'il n'y ait eu un homme du nom d'Orphée qui a excellé dans la poësie, & qui a vécu avant la guerre de Troye. Les anciens ont parlé de plusieurs ouvrages d'Orphée, & en ont cité des fragmens; mais il y a lieu de douter que les Argonautiques, les hymnes, & les autres poësies qui sont à present sous le nom d'Orphée, soient de lui, quoique Platon parle des hymnes d'Orphée dans le 8. livre des loix, & que Pausanias dise qu'elles étoient courtes: ce qui convient à celles que nous avons. Stobée & Suidas prétendent que les ouvrages que nous avons sous le nom d'Orphée, sont d'Onomacrite, qui vivoit du tems de Pisistrate; d'autres les attribuent à Pythagore; ou à un philosophe Pythagoricien. Les vers rapportez sous le nom d'Orphée, par saint Justin, par saint Clement d'*Alexandrie*, & par quelques autres peres, sont plûtôt l'ouvrage d'un Chrétien que d'un poëte, ou d'un philosophe Payen. * M. Du Pin, *bibl. univers. des hist. prof.* Ovide, *l.* 10. & 11. Virgil. *Georg.* 4. Pausan. *livre* 6. Vossius, *de poët. chap.* 12.

ORPHONA, riche habitant de Jerusalem, à qui David roi d'Israël sauva la vie, quand il prit cette ville, tant parce qu'il avoit témoigné beaucoup d'affection pour les Israëlites, qu'à cause qu'il avoit fait plaisir à David en particulier. * Josephe, *antiquit. liv. VII. chap.* 3.

ORPHORD (Robert) Anglois, professoit la theologie à Oxford ou à Cantbrige, dans le couvent de l'ordre de S. Dominique dont il étoit, & se rendit fort celebre par ses écrits, qui n'ont pas été imprimez. Il florissoit vers l'an 1290. ainsi qu'on l'apprend par les sujets qu'il traita, puisqu'entre autres il entreprit la défense de la doctrine de S. Thomas en deux ouvrages separez, contre Henri de Gand, & Gilles Romain, hermite de l'ordre de S. Augustin. On lui attribuoit encore un autre ouvrage contre Jacques de Viterbe, & un livre de *Determinations*. Pitseus l'appelle Robert d'Oxford, Leland Robert d'Ottanfort, d'autres l'ont appellé Rodolphe, ce qui a trompé Possevin, qui a distingué Rodolphe de Robert, & l'a fait plus ancien d'une vingtaine d'années. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom.* 1.

ORSERA, petite ville des Venitiens sur la côte de l'Istrie, à l'embouchure du Lemo, entre la ville de Rovigno, & celle de Parenza. * Mati, *diction.*

ORSI, nom que les Mages de la Perse donnoient à Dieu. Marsile Ficin a judicieusement remarqué, que le principal nom de Dieu est de quatre lettres dans toutes les langues. Car les Hebreux disent יהוה les Grecs Θεὸς les Latins *Deus*, les Arabes *Alla*, les Egyptiens *Theut* (leur *Th* n'étant qu'une lettre, comme en grec,) les Perses *Cyre*, les Mages *Orsi*, les François *Dieu*, &c. * Marsile Ficin, *Argum. in Plat. Cratyl.* Clement *Alexand. Stromat.* 5. Pfanner, *System. theol. Gentil.*

ORSIESE, *voyez* ORESIESIS.

ORSILOCHUS, fils d'*Idomenée*, ayant suivi son pere à la guerre de Troye, après avoir réussi dans tous ses exploits, s'étant opposé à la récompense que l'on vouloit donner à Ulysse, fut tué de la main de ce prince. * *Iliad.* 5.

ORSIMARSO, bourg du royaume de Naples dans la Calabre citerieure, près la riviere de Laino, à trois lieues de la ville & du golfe de Scalea. On la prend pour la petite ville des Bruttiens, nommée *Abystrum* ou *Albystrum*, ou pour *Ursentini.* * Mati, *diction.*

ORSINES, satrape de Darius, étoit de la race d'un des sept princes de Perse, qui conjurerent contre Smerdis, & descendoit de Cyrus. Il se trouva l'un des generaux de l'armée des Perses, qui fut défaite par Alexandre à la bataille d'Arbelles. Ayant été accusé par l'eunuque Bagoas d'avoir enlevé les richesses du tombeau de Cyrus, il fut condamné par Alexandre à perdre la vie. * Quint. Curt. *l.* 10.

ORSIPPE, de Megare dans l'Achaye, ayant quitté sa ceinture pour courir plus facilement dans les jeux publics, & ayant aussi gagné le prix de la course, fut cause que l'on courut ensuite tout nud dans ces sortes d'exercices, qui furent appellez *Gymniques* pour cette raison; car γυμνὸς signifie *nud* en grec. Cela arriva l'année premiere de la XV. Olympiade. * Pausanias, *in attic.* Eusebe, *chron. l.* 1.

ORSOI, ville forte d'Allemagne, sur le Rhin, dans le duché de Cleves, est petite, mais importante. Guillaume, prince d'Orange, la prit vers l'an 1634. pour les Hollandois. Et Philippe de France, frere unique de Louis XIV. qui commandoit une des armées de sa majesté, s'en rendit maître au mois de Juin 1672. Les ecrivains Latins la nomment *Orsoum* & *Orsovium*.

ORSOWA, ville dans la Servie sur le Danube, entre Nissa & Fretisla. Le comte Tekeli la brûla & l'abandonna, après la bataille de Nissa, au mois de Novembre 1689. les Imperiaux s'en emparerent, & la rendirent ensuite aux Turcs en 1691. * *Memoires du tems.*

ORSSA, place forte de Lithuanie en Pologne, sur le Nieper, au confluent de l'Orsca, a été autrefois prise par les Moscovites. Elle est à dix-huit lieues polonoises de Smolensko vers l'occident, à douze de Mohilow, au septentrion, vers Titebsko, & est défendue d'une bonne citadelle. Sigismond I. du nom, roi de Pologne, défit près de-là, l'an 1514. Basile grand duc de Moscovie, qui lui avoit enlevé Smolensko. Les Moscovites perdirent dans cette bataille quarante mille hommes qui y furent tuez, & 4000. prisonniers. * Cromer, *in orat. funebr. Sigism. I.*

ORSUCCI (François) né à Luques en Toscane, se fit religieux Dominicain, fut reçu docteur en 1611. professa long-tems la theologie dans son ordre, fut définiteur pour la province de Rome au chapitre general de l'an 1629. & mourut l'an 1646. On assure qu'il composa plusieurs traitez touchant le culte de la sainte Vierge; mais on ne sçait s'ils ont été imprimez. Il prononça aussi à Viterbe l'éloge funebre du cardinal Montalte, qu'on a manuscrit dans la maison de son ordre à Florence * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

ORT (Adam van) peintre d'Anvers, fils de *Lambert* van Ort, dont il avoit aussi été disciple, peignoit en grand, & étoit en reputation de son tems. Les emplois continuels qu'on lui donna, l'empêcherent de sortir de son pays. Il fut le premier maître de Rubens, & mourut à Anvers, âgé de 84. ans en 1641. * De Piles, *abregé de la vies des Peintres.*

ORTA, en latin *Hortanum*, ville d'Italie, autrefois de Toscane, & presentement dans le patrimoine de S. Pierre, avec titre d'évêché, est située sur une colline, près du confluent du Tibre & de Nar, à 40. milles de Rome. Les Pelasques venus de Thessalie, bâtirent cette place. Juste Fontanini a donné en 1708. deux livres sur les antiquitez de cette ville, de laquelle Pline & Paul Diacre ont fait mention.

ORTECA (Jean de) Aragonois, entra dans l'ordre de saint Dominique, & s'appliqua beaucoup aux mathematiques. Quelques Espagnols prétendent qu'il y excella, mais on n'a de lui qu'un traité espagnol, où il comparoit ensemble les monnoyes des divers pays, & établissoit des regles pour les évaluer. Il fit imprimer ce livre en 1537. à Seville, & après sa mort on le corrigea & on l'imprima de nouveau en 1563. à Grenade sous le titre *de tratado sutilissimo de arismet.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

ORTELIUS (Abraham) natif d'Anvers; fut un des plus habiles geographes de son tems, il sortoit d'une famille qui étoit originaire d'Augsbourg. Guillaume Ortelius vint s'établir l'an 1460. à Anvers, où il mourut l'an 1511. laissant *Leonard*, pere d'*Abraham* Ortelius, qui nâquit au mois d'Avril de l'an 1527. Il fut élevé dans l'étude des belles lettres, qu'il apprit avec beaucoup de facilité, & excella particulierement dans l'intelligence des langues & dans les mathematiques, & à cause de la grande connoissance qu'il acquit de la geographie, il fut surnommé le *Ptolomée de son tems.* Il publia d'excellens ouvrages dans ce genre pour son tems, les tables, le théâtre, le thrésor, les synonymes, &c. Les plus grands hommes du XVI. siecle, furent de ses amis. Il mourut sans avoir été marié, le 26. Juin de l'an 1598. âgé de 71. ans deux mois & dix-huit jours. Juste-Lipse, le plus cher de ses amis, fit l'épitaphe de ce sçavant homme, dont le corps fut enterré dans l'église de saint Michel, de l'ordre de Prémontré. On lui fit divers éloges funebres, que François Swert publia sous le titre de *Lacrymæ*, ajoutant la vie d'Ortelius. * De Thou, *hist.* Beyerlinck, *in continuat. chron.* Le Mire, *in elog. Belg. & de script. sæculi XVI.* Vossius, *de mathem. discipl.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* P. Ghilini, *theat. d'huom. letter.* François Swert, *in vita Ortel.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

ORTEMBOURG, sur le Drave, ville d'Allemagne dans la province de Carinthie, avec titre de comte de l'empire; c'est l'*Ortemburgum* des écrivains Latins.

ORTENBORN, ville d'Angleterre dans le Northumberland, à trois milles anglois de Newcastle, celebre par la bataille qui s'y donna entre les Anglois, commandez par Pierci, & les Ecossois sous le general Douglas. Ce dernier mourant de ses blessures sur le champ de bataille, recommanda trois choses à ses amis; 1. de cacher sa mort; 2. de conserver son étendart; 3. de venger sa mort; sur quoi criant, selon la coutume, *à Douglas, à Douglas*, ils assemblerent un grand nombre d'Ecossois, mirent les Anglois en fuite, & firent prisonnier Pierci, avec un grand carnage. * Duglas.

ORTER (George) né à Frickenhausen, dans la Franconie, & religieux de l'ordre de saint Dominique, florissoit l'an 1497. Il a laissé trois livres touchant l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, qui n'ont point été imprimez, & qui apparemment ne le seront jamais. La bulle de Sixte IV. sur cette question ayant été portée à Lipsic, & Sebastien Brant, professeur imperial dans cette université, ayant aussi-tôt publié des theses, où il paroissoit triompher des disciples de saint Thomas; Orter entreprit de le refuter, & le fit avec beaucoup de menagement dans le choix des termes; mais au reste, avançant des choses extrémement hardies. Le tour qu'il prit pour parer le coup que la bulle paroissoit porter à l'opinion qu'il défendoit, est singulier: le pape, disoit-il, en déclarant que ceux qui soutiennent l'immaculée conception, ne sont pas heretiques, ne prétend pas pour cela nous faire croire que leur opinion est la plus vraie; il paroit par les peres, que c'est une heresie formelle; & il n'est pas libre à ceux qui peuvent les étudier, d'en suivre une autre que celle qu'ils ont établie; mais le pape a voulu mettre les simples à couvert, ce n'est qu'une tolerance de sa part, & pour eux seulement, afin qu'ils ne soient pas heretiques; de même que l'abbé Joachim ne fut pas heretique, quoiqu'il ait soutenu des heresies. George Orter écrivit encore des sermons pour le carême, pour l'avent, & des panegyriques des Saints. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

ORTHAGORAS, qui étoit à la suite d'Alexandre, avoit écrit une histoire des Indes, citée par Elien, qui dit que cet auteur rapportoit qu'il y avoit dans l'Ocean des Indes, des baleines longues de la moitié d'une stade, qui jettoient tant d'eau par les naseaux, que ceux qui n'y étoient point accoutumez, croyoient que c'étoit une tempête. Strabon décrit sur la foi de cet auteur, & sur celle de Nearque, la situation de l'isle de Tinna, le tombeau du roi Erythre, & l'origine du nom de la mer Erythréenne. * Ælian. *de animal. l.* 16. 17. Vossius, *de hist. Græc.* M. Du Pin, *bibl. univ. de hist. prof.* Il y a eu aussi un ORTHAGORAS tyran de Sicyone, dont les descendans furent long-tems possesseurs de cette ville; & un ORTHAGORAS celebre joueur de flute, qui apprit à en jouer à Epaminondas. Athen. *l.* 4.

ORTHEZ, ville de Bearn, *cherchez* OURTES.

ORTHOGRUL, fils de *Soliman Scahab*, que l'on peut appeller premier du nom. Orthogrul, après que

son pere se fut noyé dans l'Euphrate, s'arrêta quelque tems sur les bords de ce fleuve avec trois de ses enfans. Il demanda ensuite des quartiers pour lui & pour ses troupes au sultan Aleddin, de la race des Selgiucides, qui regnoit alors dans la Natolie, & en ayant obtenus, il y alla camper avec 400. Turcs, & servit si bien le sultan contre ses ennemis, qu'il gagna entierement ses bonnes graces. Le premier établissement des Turcs se fit entre les montagnes de Thoumalag, dans l'Armenie mineure, où Orthogrul mourut l'an 687. de l'hegire, qui est de Jesus-Christ 1288. Il laissa trois fils, *Ghenduz*, *Sarvin* & *Othman*. C'est de ce dernier que sont descendus les sultans Othmanides, qui regnent encore aujourd'hui à Constantinople. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ORTHOPOLIS, douziéme roi de Sicyone, succeda à Plemnée l'an 2367. du monde, & 1668. avant Jesus-Christ. Il regna 63. ans, & eut Echyrée pour successeur. * Eusebe.

ORTIAGON, roi des Galates, ou Gaulois établis dans la Grece, étoit fils de *Sinatus*, prince du même peuple. Il avoit épousé une dame aussi recommandable par sa vertu que par sa beauté, nommée *Chiomara*, qui fut prise dans une defaite des Galates vaincus par le consul Cn. Manlius l'an 566. de Rome, & 188. avant Jesus-Christ. Elle fut violée par un centurion Romain, dont elle étoit prisonniere, & lorsque sa rançon eut été payée, elle fit tuer ce Romain, qui avoit abusé d'elle; prit sa tête, & la porta à son mari, pour le consoler de la douleur que lui devoit causer cet outrage. * Plutarque, *de virtute mulierum.*

ORTNAW, petit pays de la Souabe en Allemagne. Il est entre les terres de Bade, les comtez d'Eberstein & de Furstemberg, & le Rhin, qui le separe de l'Alsace. Ce pays n'a que six ou sept lieues de long & de large. Il n'y a de villes que celles d'Offenbourg, de Gengenbach, & de Zell, qui sont imperiales. Le plat pays appartient à la maison d'Autriche, à la reserve des bailliages d'Oberkirck, & d'Oppenaw, qui sont de l'évêché de Strasbourg. Mati, *diction.*

ORTON, bourg avec marché dans la partie orientale du comté de Westmorland en Angleterre. * *Diction. Anglois.*

ORTONE, est appellée *de la mer*, *Ortona à mare*, parce qu'elle est sur la mer Adriatique, ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze citerieure, avec évêché. * Leand. Alberti.

ORVAL, village avec une celebre abbaye de l'ordre de Cîteaux. Il est dans le duché de Luxembourg, à deux lieues & demi de Montmedi, vers le nord. L'abbaye fut fondée l'an 1070. par des moines Benedictins venus de Calabre, & fut donnée peu après à des chanoines, qui y vécurent d'une maniere si scandaleuse, que l'évêque de Verdun les chassa en 1131. pour donner le monastere à saint Bernard, qui y envoya sept religieux tirez de l'abbaye des trois Fontaines. Cette abbaye étoit fort en desordre, lorsque D. Bernard de Montgaillard, appellé communément *le petit Feuillant*, en fut fait abbé, l'an 1605. C'est lui qui y a mis la reforme, qui subsiste encore, & qui quoique moins severe que celle de la Trape, ne laisse pas que d'être fort propre à conduire les religieux à la perfection. * Angel. Manriq. *ann. ord. Cisterc. tom.* I. Yepés, *chronolog. generale de l'ordre de saint Ben. tom.* 7.

ORUBA, c'est une des isles des Antilles de Sottavento. Elle est entre celles de Curaço & de Venezuela, & appartient aux Hollandois. * Mati, *diction.*

ORVIETTE, *Orvieto*, ville d'Italie, autrefois de Toscane, est aujourd'hui comprise dans l'état Ecclesiastique, est le siege d'un évêque, & la capitale d'un petit pays, dit *le territoire d'Orvieto.* Elle est entre Perouse & Viterbe, située sur une colline près de la riviere dite *Paglia.* Les auteurs Latins la nomment *Oropitum*, *Herbanum*, ou *Urbiventum.* * Leand. Alberti.

ORUS, surnommé *Pharaon*, fut selon quelques historiens, le second roi d'Egypte, & fut surnommé *Apollon.* Il étoit, disent-ils, fils de Mesraïm, & petit-fils de Cham. Il chassa de l'Egypte le geant Typhon, qui avoit tué Osiris, & le poursuivit avec le secours d'Hercule Lybien, jusques en Arabie, où il le tua dans une bataille proche du bourg d'Anthée. On dit que ce fut lui dont Joseph expliqua le songe, & qui reçut avec tant de bonté le patriarche Jacob. Tous ces faits sont extrêmement suspects & difficiles à debrouiller. *Voyez* la table des rois d'EGYPTE. * Orosius, *l.* I. Diodore, *l.* I. Justin, *l.* 38.

ORUS, surnommé *Pharaon*, roi d'Egypte, est selon quelques-uns, le même que *Busiris*, & bâtit la grande ville de Thebes, à cent portes, outre plusieurs de ces prodigieuses pyramides tant vantées par l'antiquité. *Consultez* la table des rois d'EGYPTE. * Eusebe, *in chron.*

ORWEL, riviere d'Angleterre dans le comté de Suffolk. Elle coule dans la contrée appellée *Thedwastri*, & se decharge dans la mer, dans la partie orientale de ce comté. Needham & Ipswich sont sur cette riviere. * *Diction. Anglois.*

ORY (Matthieu) de l'ordre des Freres Prêcheurs, inquisiteur en France, & penitencier du pape, publia à Paris l'an 1544. un traité contre les Heretiques, dedié au cardinal de Tournon. Il s'y propose cette question, *d'où vient qu'il y a des heresies dans l'église*: & pour la resoudre, il examine trois choses; la premiere, ce que c'est que l'heresie; la seconde, quelle est la cause des heresies dans l'église; la troisiéme, de quels moyens il faut se servir pour purger l'église d'heresie. Ce religieux étoit natif d'un village nommé la Canne, au diocese de saint Malo, & mourut le 12. Juin 1557. étant âgé d'environ soixante-cinq ans. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVI. siecle.* Echard, *script. ord. FF. Prad. tom.* 2.

ORY (François) docteur, regent en droit dans l'université d'Orleans, est auteur de quelques ouvrages, comme de *Dispunctum ad Merillum, seu de variantibus Cujacii apparatus jurisprudentia, & de pacto dotalibus instrumentis adjecto.* Il mourut en 1657. riche de plus de cinquante mille écus. Au lieu de s'appeller en latin *Ordericus*, d'où a été fait *Ory*, il s'est appellé *Osius* dans ses dispunctions contre Merille. Il se nomma ainsi, par l'amour qu'il avoit pour l'antiquité, à cause de cet endroit de la loi 2. au digeste *de origine juris: Appius Claudius R. litteram invenit, ut pro Valesiis, Valerii essent, & pro Fusiis, Furii*: & ce nom d'*Osius* lui plaisoit si fort, que s'entretenant avec des étrangers, il se disoit de la famille du cardinal Osius. * *Menagiana, tom.* 2. *p.* 272.

OS

OSA (Barthelemi d') de Bergame, florissoit dans le XIV. siecle vers l'an 1340. & s'est acquis beaucoup de reputation par divers ouvrages de sa façon, entr'autres par une histoire des papes & des empereurs, divisée en seize livres. * Philippe de *Bergame*, *in suppl. in chron. ann.* 1334. Leand. Alberti, Vossius, &c.

OSBALD, roi de Northumberland, fut élevé sur le thrône après la mort d'Osrie. Mais dans moins d'un mois il fut chassé & obligé de s'enfuir de Lindisfarn par mer, vers le roi des Pictes, où il mourut abbé. Car dans ce tems-là un cloître étoit la ressource des princes malheureux. * *Diction. Angl.*

OSBERNE, OBSERNE ou OSBERT, Anglois, religieux Benedictin de la congregation de Clugni, & précenteur de l'église de Cantorberi, vivoit dans le XI. siecle, l'an 1074. du tems de Guillaume *le Bâtard*, roi d'Angleterre. Il eut beaucoup de part en l'amitié de Lanfranc, archevêque de la même église. Il écrivit la vie de saint Dunstan, outre divers autres ouvrages, dont Pitseus, Balæus, & les autres auteurs Anglois font mention aussi-bien que Baronius, sous les années 840. & 855. &c. *Voyez* aussi Molan, *in not. Usuardi*, Possevin, Vossius, &c.

OSBERNE, religieux de l'ordre de saint Benoît dans le XII. siecle, l'an 1140. étoit un sçavant theologien, il fit des commentaires sur divers livres de l'écriture. * Pitseus, *de script. Angl. &c.*

OSBERT de Clarance en Angleterre, religieux Benedictin, dans le XII. siecle, vers l'an 1136. est auteur de la vie de saint Edouard, & de divers autres traitez citez par Pitseus, Lelande, Vossius, Possevin, &c.

OSBERT, *cherchez* ALBERT.

OSBERT PICKENGHAM, *cherchez* PICKENGHAM.

OSBOR ou OLBOR, lieu d'Allemagne inconnu aux geographes, & même aux naturels du pays, est nommé par les auteurs Latins, *Osborium*. Nous en faisons mention au sujet d'un concile que saint Hannon archevêque de Cologne y celebra l'an 1062. en presence de l'empereur Henri IV. Cadalous, évêque de Parme, antipape, sous le nom d'Honorius II. y fut condamné; & l'élection d'Alexandre II. legitime pontife, y fut approuvée.

OSBOURN (Thomas) fils & heritier d'*Edouard* Osbourn baronet, vice-president du conseil de Charles I. roi d'Angleterre, pour le nord de ce royaume, & lieutenant general de l'armée levée dans ce pays-là pour la défense de ce prince. Sa fidelité & ses bons services dans ce poste, & la part qu'il eut au rappel & au rétablissement de Charles II. lui obtinrent la charge de tresorier de la flotte, puis celle de conseiller privé, & le titre de vicomte de Dumblane en Ecosse, & de grand tresorier d'Angleterre. Il fut enfin créé baron du royaume, sous le titre de *baron de Vireton*, & *vicomte de Latimer*, sa mere étant fille aînée & coheritiere de *Jean* Nevil lord *Latimer*. Par d'autres lettres patentes de la 26. année du regne du roi Charles II. il obtint le titre de *comte de Danbi*. Il épousa *Bridget*, l'une des filles de Montague, comte de Lindsei, grand chambellan d'Angleterre, dont il eut deux fils, *Edouard*, appellé communément lord *Latimer*; & *Peregrine*, vicomte de Dumblane, après son pere; & six filles; 1. *Anne*, mariée à *Robert* Coke de Holkam, dans le comté de Norfolck, arriere-petit-fils & heritier d'*Edouard* Coke, qui avoit été chef de justice de la cour du banc du roi; 2. *Bridget*; 3. *Catherine*, mariée à *Jacques*, fils & pretendu heritier de *Jacques* Herber, fils cadet de *Philippe* comte de Pembroke & de Montgomeri; 4. *Marthe*; 5. *Sophie* qui en 1701. étoit femme d'*Edouard* Baynton, chevalier du Bain; 6. *Elisabeth* qui mourut jeune. Le comte de Danbi ayant contribué à la revolution procurée par Guillaume, prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, il fut fait marquis de Caërmarthen, president du conseil privé, & duc de Leeds. * Dugdale, &c.

OSCHERLEBEN, bourg ou petite ville de la basse Saxe, dans la principauté d'Halberstat, aux confins du duché de Magdebourg, à huit lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. * Mati, *diction.*

OSCHOPHORES, fête que les Atheniens celebroient le 10. jour d'Octobre, en l'honneur de Liber ou *Bacchus*, & d'Ariadne. Ce fut Thesée qui institua cette fête, après qu'il eut delivré sa patrie du tribut de sept jeunes hommes & de sept jeunes filles, que les Atheniens étoient obligez d'envoyer tous les ans au roi de Crete, pour combattre contre le Minotaure. Thesée ayant tué ce monstre avec le secours d'Ariadne, fille du roi Minos, de cette isle. On choisissoit pour la ceremonie de cette fête deux jeunes hommes nobles d'extraction, qui prenoient des habits de filles, portoient des branches de vigne à la main, marchans ainsi depuis le temple de Bacchus, jusqu'à celui de Minerve. Ensuite tous les jeunes garçons nobles faisoient une course de l'un de ces temples à l'autre portant de semblables branches. Le nom d'Oschophores vient du grec ὀσχοφόρος, qui signifie, *portant des branches*, ou *seps de vignes*.* Castellan, *de fest. Græc.* Proclus, *in Chrestomathia.*

OSE'E, fils de *Beeri*, le premier entre les douze petits prophetes, étoit de la tribu d'Issachar & prophetisa sous les regnes d'Ozias, de Joatham, d'Achaz, d'Ezechias, rois de Juda, & de Jeroboam II. roi d'Israël, vers l'an 800. avant Jesus-Christ. Dieu lui commanda de prendre une femme prostituée, pour reprocher aux Juifs leur prostitution pour l'idolâtrie. Il predit la captivité de ces peuples desobeïssans, & vécut, à ce que l'on croit, environ 100. ans. Sa prophetie est divisée en 14. chapitres. Il y represente la synagogue repudiée; predit sa ruine & la vocation des Gentils; il reproche au peuple d'Israël son idolâtrie, & prédit les malheurs qui lui doivent arriver en punition de ce crime: il le console, neanmoins en lui faisant esperer que ces malheurs finiront, & que Dieu le comblera de biens, s'il se convertit au Seigneur. Le commandement que Dieu fait à ce prophete de prendre une femme adultere, & d'en avoir des enfans, paroît une chose fort extraordinaire; mais ou cela se doit entendre simplement d'une vision, comme saint Jerôme l'a pretendu, ou bien l'on doit supposer que Dieu ne lui commande pas de commettre un adultere; mais d'épouser une femme prostituée: comme saint Basile & saint Augustin l'ont expliqué. Il prit donc pour femme Gomer, fille de Debelaïm, dont il eut trois enfans, un fils & deux filles. Le stile de ce prophete est pathetique & plein de sentences courtes & vives, comme saint Jerôme l'a remarqué. Les Grecs font sa fête au 17. Octobre, & les Latins au 4. de Juillet. * Saint Jerôme, *in Prol. Galeato & alibi.* S. Epiphanius, *de vit. Proph.* Salian. Torniel. *in annal.* Bellarmin, *de script. eccl.* Ribera, *in comment.* M. Du Pin, *dissert. prelim. sur la Bible.*

OSE'E, fils d'*Ela*, se mit sur le thrône d'Israël, vacant l'an 3296. du monde, & 739. avant Jesus-Christ, par la mort de Phaceias. Son regne fut de 18. ans, quoiqu'interrompu, à cause de deux commencemens que l'écriture lui donne. Salmanasar lui fit la guerre, & rendit son royaume tributaire. Osée voulut secouer le joug, en s'appuyant des armes de Sua, roi d'Egypte; mais Salmanasar revint avec de nouvelles forces, mit le siege devant Samarie, & au bout de trois ans la prit, l'an 3314. du monde, & 721. avant Jesus-Christ. Il transporta les Israëlites dans la Medie & l'Assyrie, d'où ils se repandirent dans toutes les parties septentrionales de l'Asie. Plusieurs croyent qu'ils n'en sont jamais revenus; mais saint Cyrille, Theodoret, & Theophylacte assurent qu'ils revinrent en partie dans la Judée sous le regne de Cyrus. C'est ainsi que finit le royaume d'Israël, 250. ans après qu'il se fût separé de celui de Juda. * IV. *des Rois*, 11. & 17. *Voyez* aussi Josephe, saint Jerôme, saint Cyrille, Theodoret, &c. citez par Salian & Torniel, *A. M.* 3314.

OSEMBRUG, *cherchez* OSNABRUCK.

OSERI, *cherchez* KILKENNI.

OSERO, isle & ville sur la côte de Dalmatie, appartient aux Venitiens, & est nommée par les auteurs Latins *Absorus* & *civitas Ausarensis*. Pline l'appelle aussi *Absirtum*, & Ptolomée *Absortus*. La ville est petite avec évêché suffragant de Zara.

OSIANDER (André) ministre Protestant d'Allemagne, étoit né dans la Baviere le 19. Decembre 1498. d'une famille dont le nom étoit *Hosen*; mais comme ce nom, qui signifie en allemand *haut-de-chausse*, ne lui plaisoit pas, il le changea pour celui d'Osiander. Il apprit les langues & la theologie à Wirtemberg, puis à Nuremberg, fut des premiers à prêcher la doctrine de Luther, l'an 1522. & se trouva l'an 1529. au colloque de Marpourg, & à la diete d'Augsbourg. C'étoit un homme naturellement chagrin, inquiet, qui parloit avec tant de vehemence & de chaleur, que Luther même ne pouvoit souffrir ses emportemens, qui lui firent souvent des affaires. Il fut obligé de sortir de Nuremberg, & passa dans la Prusse, où il s'acquit l'estime du duc Albert, qui le fit professeur dans l'académie de Konisberg, & ministre. Ce fut en cette université qu'il publia ses erreurs sur la justification, qui lui firent beaucoup d'adversaires & qui firent naître des disputes, lesquelles durerent assez long-tems. Osiander ne ceda jamais. Il écrivoit avec aigreur, & s'évaporoit en injures; ce qu'on peut voir dans ses épîtres à Joachim Merlin, & à Melanchthon, qui parloient de lui non seulement avec honnêteté, mais même avec éloge. Il y a apparence qu'il avoit peu de religion; car il tournoit en raillerie les passages les plus saints de l'écriture, à la maniere des impies & des athées. *Quoties vinum suave & generosum laudare voluit, has in ore habuit voces. Ego sum qui sum. Item. Hic est filius Dei vivi, quæ manifesta prodierunt ludibria.* Ce sont les paroles mêmes de Calvin dans une de ses lettres à Melanchthon. Ce dernier ajoute qu'Osiander aimoit le vin, & qu'étant en Prusse, il voulut gager avec les courtisans à qui boiroit le mieux. *Quando venit in Prussiam, voluit etiam certare cum aulicis bibendo; sicut poterat largiter bibere; erat enim robustus vir.* Voilà l'estime que Calvin & Melanchthon faisoient d'Osiander, qui a laissé des disciples. Il tomba le 2. jour d'Octobre de l'an 1552. dans une maniere d'épi-

lepsie, dont il mourut le 17. du même mois, âgé de 54. ans. On attribue la cause de sa mort à ses veilles continuelles & excessives; car ordinairement il étudioit depuis neuf heures du soir, jusqu'à deux heures du matin. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de theologie. * De Thou, *hist.* Chytræus, *in Saxon.* Crucius, *in annal.* Camerarius, *in vita Melancht.* Melchior Adam, *in vit. German. Theol.* &c. Teissier, *éloges des hommes sçavans.*

OSIANDER (Luc) ministre Protestant d'Allemagne, auteur de divers ouvrages, mourut le 17. Septembre de l'an 1604. N'ayant pas osé publier une version entiere sur le texte hebreu, il se contenta de faire imprimer l'ancienne édition latine, à laquelle il ajoûta quelques corrections aux endroits qu'il ne crut pas être conformes à l'original, sans supprimer neanmoins les paroles de la vulgate. Il n'y auroit rien à redire dans la methode des auteurs qui en ont usé de même, s'ils avoient sçu plus d'hebreu, & s'ils eussent mis leurs corrections plûtôt à la marge que dans le corps du texte. Son fils ANDRE' OSIANDER, aussi ministre, professa la theologie à Wirtemberg jusqu'au tems de sa mort arrivée le 21. Avril de l'an 1617. âgé de 54. ans. Il écrivit contre Gregorius de Valentia, & contre un docteur Calviniste. * *Voyez* sa vie parmi celles des theologiens d'Allemagne de Melchior Adam. M. Simon, *histoire crit. du V. T. liv.* 3. *chap.* 21.

OSIANDER (Jean Adam) theologien de Tubingue, vivoit encore en 1678. Il a publié un *Specimen* du Jansenisme; un petit livre des asyles; des remarques sur le traité de Grotius du *droit de la guerre & de la paix*, un autre sur toute la bible. On ne sçait s'il a été publié. * Konig, *bibliotheque.*

OSIANDRIENS, Heretiques du XVI. siecle, disciples d'Osiander, disoient que l'homme étoit justifié par la justice essentielle de Dieu, & non pas par la foi, comme le prétendoient Luther & Calvin. Les demi-Osiandriens ne recevoient l'opinion d'Osiander qu'à l'égard de l'autre vie, & disoient que l'homme n'étoit juste en celle-ci que par imputation. * Prateolus.

OSIMANDUAS, roi d'Egypte, a été, selon quelques-uns, le premier qui de tous les monarques du monde, s'est avisé de rassembler une quantité de livres, pour en faire une bibliotheque. Ce qu'il y eut de singulier dans cette curieuse recherche, ce fut le titre de ψυχῆς ἰατρεῖον qu'il lui donna, qui signifie en latin *Animi medica officina.* * Juste Lipse, *in syntagmate de biblioth.* Diodore.

OSIMO, *cherchez* OSME.

OSIO, *cherchez* OSIUS.

OSIRIS, fils de *Jupiter* & de *Niobé*, regna sur les Argiens; mais peu satisfait de ces peuples, il ceda cet état à son frere Egialée, & voyagea en Egypte, où ayant établi des loix & policé le royaume des Egyptiens, il s'en rendit maître. Depuis il épousa Io, que Jupiter avoit changée en vache & que l'on nomma *Isis.* Elle donna aux Egyptiens l'invention de divers arts: de sorte que son mari & elle reçurent de ce peuple des honneurs divins. On dit que les ennemis d'Osiris le tuerent, & qu'ayant été transformé en bœuf, les Egyptiens l'adorerent sous cette forme, sous le nom d'*Apis* & *Serapis.* Voilà ce que rapportent d'Osiris les histoires fabuleuses, qui varient extrêmement entre elles. Peut-être est-il vrai qu'Osiris, ou *Adonis* fut un ancien roi d'Egypte, connu sous divers noms. Comme *Adonis* signifie *seigneur*, Osiris ou *Abhasiretz*, en phenicien, veut dire, *la terre est ma possession.* Il s'appliqua beaucoup à l'agriculture & à la chasse, où ayant été blessé par un sanglier dans l'aîne, on le crut mort, mais il en guerit. Pour celebrer la memoire de cet évenement, Isis sa femme ordonna que tous les ans on pleureroit Adonis ou Osiris comme perdu, & qu'on se rejouiroit ensuite, comme l'ayant retrouvé. * Plutarque, *de Isid. Bibliotheque universelle tome III. article* 2.

OSISMIENS, peuples de la Gaule Celtique, dans le pays de Bretagne. * Cæsar, *l.* 2. *de bell. Gallic.* Pline, *l.* 4. Pompon. Mela, &c.

OSIUS, évêque de Cordoue en Espagne, né l'an 257. fut nommé à cet évêché l'an 295. Il confessa glorieusement la foi, sous la persecution de Diocletien & de Maximien, & merita le titre de *confesseur*, qui lui est attribué par le concile de Sardique, par saint Athanase, & par quelques autres. Osius est nommé entre les évêques qui composoient le concile d'Elvire. En effet il en cita depuis un canon dans celui de Sardique. L'empereur Constantin *le Grand* faisoit grande estime de sa vertu; & il y a apparence que ce fut un des prélats qu'il consulta pour les affaires ecclesiastiques. Nous avons une loi que ce prince lui adressa le 18. Avril de l'an 321. pour declarer libres ceux qui seroient affranchis, en presence des évêques, ou des églises & des clercs. Le zele d'Osius pour la religion, lui attira la haine des Donatistes, des Ariens, & des autres Heretiques. Il fut envoyé par Constantin vers l'an 319. à Alexandrie, où il tint un concile, dans lequel on traita des Meletiens, des Ariens, du tems de celebrer la fête de Pâques, & des sectateurs de Colluthe. Depuis il presida au I. concile de Nicée, & encore à celui de Sardique l'an 347. Ce grand homme étoit redouté des Heretiques, qui ne croyoient pas avoir vaincu les Orthodoxes tant que ce prelat demeureroit en paix. Ils persuaderent à l'empereur Constance de le faire venir près de lui pour tâcher de le séduire, ou par flatteries ou par menaces. En effet, ce prince lui manda de se trouver à Milan: mais il fut si surpris de la constance de ce grand évêque, qu'il le renvoya dans son église. Peu de tems après il lui écrivit encore, & ne gagna rien. Osius lui resista courageusement, & lui écrivit cette lettre admirable rapportée par saint Athanase. Cette réponse offensa si fort les Ariens, que ne cessant de crier auprès de Constance, ils obligerent ce prince de le faire venir à Sirmich, où il le retint un an en exil; ce qui arriva vers l'an 355. le 60. de l'épiscopat d'Osius. Ce prelat lassé de souffrir en sa personne, & en celle de ses parens, souscrivit à la confession de foi, que les Heretiques avoient faite à Sirmich, & dans une extrême vieillesse, il ternit par cette foiblesse le lustre de sa vie passée. Mais sa chûte fut reparée par sa penitence; car deux ans après étant au lit de la mort, il protesta de la violence qui lui avoit été faite à Sirmich, & anathematisa l'Arianisme. Marcellin & Faustin, Heretiques Luciferiens, citez par Isidore de *Seville*, disent que Gregoire évêque d'Elvire, refusa de communiquer avec Osius: lequel pour s'en venger, voulant prononcer une sentence de déposition contre Gregoire, tomba de sa chaire, & expira subitement. Mais cette narration est tout-à-fait suspecte, comme les sçavans en tombent d'accord. Saint Athanase & saint Augustin parlent très-avantageusement d'Osius; & Sulpice Severe ne raconte sa chûte que comme un bruit commun, qui lui paroissoit incroyable. Il mourut sur la fin de l'an 358. âgé de plus de 100. ans, en la 62. ou 63. année de son épiscopat. Isidore lui attribue un traité de la virginité. * Saint Athanase, *epist. ad solit. Apol.* 1. &c. Eusebe, *in vita Const. & hist.* Saint Augustin, *l.* 1. *cont. Parm.* Theodoret, Sozomene, Zosime, &c. alleguez par Baronius, *in annal. eccles.* & Hermant, *en la vie de saint Athanase.*

OSIUS ou OSIO (Felix) né à Milan le 12. Juillet 1587. apprit les langues & les belles lettres, & se rendit très-habile orateur. On le choisit aussi pour enseigner l'éloquence, dans l'université de Padoue, où il mourut le 24. Juillet de l'an 1631. On a de lui divers ouvrages en prose & en vers. Il étoit frere de THEODAT OSIUS, qui a aussi fait plusieurs traitez. Leur famille a produit de grands hommes, & prétendoit avoir été considerable du tems même de saint Ambroise. Ceux qui en sortoient, comptoient que leurs ayeux ayant pris le parti de Turriani contre les Visconti, furent chassez de Milan, & s'établirent dans diverses provinces de l'Europe, même en Pologne, où ils avoient suivi la reine Bonne-Sforce. C'est de cette branche qu'étoit né, selon eux, le cardinal Stanislaüs Hosius. * Thomasini, *in elog. doct. vir. P.* Ghilini, *theatr. d'huom. letter. P. I. & II.*

OSLAVESLIN, ancienne place dans le royaume de Mercie en Angleterre, dont la situation n'est point connue. Nous en faisons mention au sujet d'un concile qui y fut assemblé l'an 821. sous Ulfrede, archevêque de Cantorberi. Peut-être est-ce *Houlsmorti* dans la province de Devon.

OSMA, *cherchez* OSMO.

OSMA, *cherchez* PIERRE d'OSMA.

OSMAN, empereur des Turcs, étoit fils d'ACHMET I. Il lui succeda à l'âge de 12. ans, sur la fin du mois de Novembre 1617. L'an 1621. il mena une armée de près de quatre cens mille hommes contre les Polonois. Mais cette expedition ne lui fut pas avantageuse : car il perdit plus de cent mille de ses gens, ayant voulu forcer le camp de soixante mille Polonois Cosaques, commandez par le prince Ladislas. Osman se vit obligé de faire la paix à des conditions desavantageuses. Il crut que les Janissaires avoient beaucoup contribué à ce mauvais évenement; ce qui lui donna la pensée de les casser, pour leur substituer une milice d'Arabes, & transferer l'empire au Caire. Les Janissaires se revolterent contre ce malheureux prince, qui fut étranglé le 20. Mai de l'an 1622. par l'ordre de Mustapha son oncle, & frere de son pere, que les mêmes Janissaires venoient d'élever pour la seconde fois sur le thrône. Le regne d'Osman ne fut que de 4. ans, & d'environ 4. mois.* *Etat de l'empire Othoman.*

OSMAN, sultan prétendu, fameux par ses avantures, fils d'*Ibrahim* empereur Turc, fils de *Soliman*, qui monta sur le thrône Ottoman après la mort de son frere *Amurath. Ibrahim* parut peu porté à l'amour des femmes, dont il ne manquoit pas dans le serrail, & peu propre à avoir des enfans. Ses favoris lui persuaderent de faire un vœu qu'il consacreroit le fils qu'il auroit à Mahomet, & qu'il l'envoyeroit à la Mecque, pour s'y faire circoncire. Il eut d'abord commerce avec une de ses maîtresses nommée *Emina*, dont il eut enfin un fils né le 22. Mars 1642. nommé *Mahomet IV.* qui regna à son tour, & qui fut depossedé pendant les dernieres guerres de Hongrie. Une autre de ses maîtresses nommée *Zafira*, d'une grande beauté, qui lui fut presentée par l'aga des eunuques, fut plus heureuse : elle donna dans la vûe du sultan & devint bientôt grosse. Elle accoucha d'un fils, le 2. Janvier, qu'Ibrahim voulut qu'on nommât *Osman*, & qui fait le sujet de cet article. Cependant les cruautez, la fierté & l'ingratitude d'Ibrahim lui attirerent la haine de sa mere Kiosem, & du mufti, qui est chef de la religion Mahometane. Ils conjurerent ensemble contre lui; mais ils ne voulurent faire leur coup, qu'après avoir mis en sûreté son fils aîné : de peur que le pere ne s'en défit lui-même, de même que de son autre fils ; afin que ne restant plus personne du sang Ottoman que lui, on ne lui pût disputer la couronne. Le mufti sollicita donc le sultan, à s'acquitter du vœu qu'il avoit fait, & d'envoyer son fils Osman à la Mecque, pour le consacrer à Mahomet, selon sa promesse. Ibrahim eut bien de la peine à s'y résoudre, de peur d'être privé de Zafira, sans laquelle il ne pouvoit vivre, & sans laquelle neanmoins il n'osoit exposer son fils à un si long voyage. Il y consentit pourtant enfin, & sur-tout parce qu'il delivroit par-là Zafira des funestes suites que pouvoit avoir la jalousie d'Emina sa rivale, qui étoit outrée de ce qu'ayant été la premiere maîtresse du sultan, elle n'avoit pas été la premiere mere. Elle lui avoit même fait donner du poison, qui n'eut point d'effet, parce qu'elle avoit pris du contrepoison. Ibrahim ayant soupçonné la verité, la fit venir devant lui. Elle y parut pleine de confiance, portant son fils Mahomet entre les bras ; & niant effrontément le crime dont on l'accusoit, elle embrasa tellement la colere du sultan, qu'ayant tiré son sabre, il l'en auroit percé, si Emina n'avoit mis son fils devant elle pour lui servir de bouclier, & ne se fût enfuie. L'enfant en fut blessé au front, & en porta toûjours depuis les marques. Ibrahim craignoit donc les violences de cette femme, fit équiper le vaisseau, qu'on nomme *la grande sultane*, monté de 120. canons, de 600. Janissaires, de plusieurs esclaves de l'un & de l'autre sexe, & fourni de tout ce qui étoit necessaire. Zafira s'y embarqua avec son fils Osman, Geles Aga Zumbul, & Aga Mahomet amiral de la flotte, & fit voile vers la Mecque. Il n'y avoit, ce semble, alors rien à craindre sur mer, les Turcs étant en paix avec les Venitiens, les François, les Anglois, & les Hollandois, & neuf vaisseaux de guerre escortans la sultane. De plus le capitan Bassa avoit ordre d'attendre Zafira à Rhodes avec la flotte, & de l'escorter jusqu'à Alexandrie. A la mi-Septembre de l'an 1644. la sultane arriva à Rhodes ; mais Geles Aga Zumbul ne voulant pas attendre l'arrivée du capitan Bassa, conseilla à Mahomet Aga de remettre en mer, avec la flotte. Elle fut malheureusement rencontrée par sept galeres de Malte, commandées par le chevalier du Bois Boudran, & après un très-cruel combat de cinq heures entieres, elle fut contrainte de se rendre le 28. du même mois. Zumbul, auteur d'un si malheureux conseil, fut tué d'un coup de canon. Le capitan Bassa, qui étoit arrivé trop tard, s'empoisonna pour éviter une plus rude punition. Les galeres de Malte retournerent chez elles, chargées d'immenses richesses, & d'un butin incroyable. Aga Mahomet étant sur le point de mourir de ses blessures & de chagrin, avoua en embrassant le jeune Osman, qu'il étoit fils d'Ibrahim, & mourut peu après. Zafira prisonniere prenoit grand soin de cacher sa qualité, & avoit defendu à tous ceux de sa suite de dire qui elle étoit. Mais les Maltois voyoient assez & par l'avis de Mahomet mourant, & par les richesses qu'ils avoient trouvées sur la sultane, & par la nombreuse suite de ses domestiques, qui elle pouvoit être. On la fit donc conduire des bains, où elle étoit avec les autres esclaves, dans la maison d'Ignace Ribera, marchand très riche, où elle fut traitée en personne de sa qualité. Cependant il échappa à une de ses esclaves en colere contre Ribera, de dire que c'étoit contre toute sorte de droit de traiter comme esclave, la femme du grand-seigneur. Il est vrai qu'elle se repentit bientôt d'avoir laissé échapper cette parole, & nia dans la suite fortement de l'avoir dite. D'ailleurs Ribera regardant par une fenêtre cachée vit plus d'une fois les honneurs excessifs, que les Turcs, lorsqu'ils n'étoient pas en la presence des Chrétiens, rendoient à Osman & à Zafira. En 1645. cette sultane tomba dangereusement malade. Alors les chevaliers de Malte, commencerent à lui declarer, qu'ils avoient appris de ses esclaves, qui elle étoit. Sur cela elle entra en fureur, declama contre l'infidelité de ses domestiques, & enfin, ne pouvant supporter sa douleur, elle mourut le 6. de Janvier. Après sa mort on employa divers moyens pour tirer la verité de ses domestiques, & ils confesserent, qu'elle étoit femme d'Ibrahim ; on dressa un procez verbal, qui ôte tout le doute qu'on pourroit avoir sur la qualité d'Osman. Le grand-seigneur ayant appris la mort de sa femme & la captivité de son fils, ne se possedа pas. Il menaça de faire la guerre à tous les Chrétiens, & sur-tout aux chevaliers de Malte. Il fit lever du monde par tout, avec des ordres dont on dit que les Venitiens ont quelque copie, & qui justifient encore la verité de cette histoire. Pendant que les Maltois attendoient l'ennemi, le grand-seigneur se tourna du côté des Venitiens, & s'empara de la Canée, sous pretexte, qu'ils avoient fourni une retraite aux Maltois, après la prise de la sultane. Ce fut là l'origine de cette funeste guerre des Turcs contre les Venitiens, qui ne fut terminée qu'en 1669. par une paix qui n'étoit pas avantageuse aux Chrétiens. Cependant Ibrahim offrit des sommes très-considerables aux Maltois pour la rançon de son fils. Ceux-ci ne demanderent rien moins que la restitution de l'isle de Rhodes, qu'ils sçavoient bien qu'ils n'obtiendroient point, la loi de Mahomet défendant de rendre volontairement aux Chrétiens un pays, sur lequel il y auroit eu une mosquée de bâtie. Ils marquoient par cette demande, qu'on ne pouvoit racheter pour aucun prix un enfant, qui avoit été consacré à Jesus-Christ par le baptême. Peu de tems après les conjurez se défirent d'Ibrahim, qu'ils firent mourir, & mirent à sa place Mahomet son fils, qui étoit encore en bas âge. Dans la suite ce sultan racheta la plûpart des femmes qui avoient été prises avec Zafira, les autres étant mortes auparavant, ou ayant reçu le baptême, & étant entrées au service de la reine d'Espagne. Sultan Osman fut élevé dans les principes du Christianisme par les peres Dominicains, & après plusieurs empêchemens & plusieurs tentations du démon, à ce qu'on dit, il fut baptisé solemnellement le 23. Octobre 1656. & reçut le nom de *Dominique de saint Thomas*. Immediatement après il fut admis à la communion. Le 4. Août 1658. il reçut le sacrement de confirmation, le 29. de la même année, il fut reçu dans l'ordre des Dominicains : il fit ses vœux au bout d'un an. En 1660. il fut envoyé à Naples, pour

y faire ses études, & y étant tombé malade, il fut appellé à Rome par le general de son ordre. Il y vit Alexandre VII. & en fut reçu très-favorablement. Par l'avis du cardinal Antoine Barberin protecteur de France, il alla à Paris le 30. Août 1664. avec Thomas Ignazzi & Henri Chamos, religieux du même ordre, dont le premier ne quitta Osman qu'à sa mort, & fut témoin de toutes ses actions. Ce fut lui qui les communiqua à Octavien Bulgarin, qui en a écrit l'histoire. Ceux de Modene, de Milan, de Parme, de Savoye, dans le pays desquels il passa allant en France, lui rendirent, malgré lui, tous les honneurs qui sont dûs à un fils du grand-seigneur. Cependant le roi de France les surpassa tous, par sa pompe & ses liberalitez, lorsqu'Osman arriva à Paris, le 15. Janvier 1665. Le roi d'Angleterre témoigna aussi les égards qu'il avoit pour lui, en faisant rendre à sa priere à quelques Armeniens les biens que les armateurs Anglois leur avoient pris près de Smyrne. Les ambassadeurs Turcs à Paris se prosternerent devant lui, & temoignerent avec larmes, combien ils avoient de douleur, de voir le fils d'un grand empereur si mal vêtu. A quoi Osman répondit qu'il avoit bien plus de douleur de leur aveuglement, & que l'habit qu'ils regardoient comme si vil, lui paroissoit plus précieux, que s'il eût été de pourpre. Pendant qu'il étoit à Paris, il reçut des lettres de tous les patriarches Grecs & du fils du prince de Valachie, qui lui envoyerent même un Armenien pour l'exhorter à prendre les armes contre son frere Mahomet, & lui promettoient le secours de plusieurs nations. Ayant donc pris conseil avec l'ambassadeur de Venise, il partit de Paris pour Venise le 27. Juillet 1667. Il fut reçu du senat avec de grands honneurs, & on lui témoigna beaucoup de reconnoissance du dessein qu'il avoit d'aller à Candie assiegée par les Turcs. Il alla delà à Rome le 10. Janvier 1668. pour recevoir les avis du nouveau pape Clement IX. Ayant obtenu sa permission, il s'embarqua sur les galeres de Venise & se rendit à Candie. Etant là, il tenta inutilement de corrompre le grand-visir; quoiqu'il se fût flatté d'en venir à bout. Ne réussissant pas de ce côté-là, il alla à Zante, il tâcha d'attirer dans son parti le bacha de Patras, & les Chrétiens du rite Grec, qui gemissoient sous la tyrannie du Turc: mais tout cela fut inutile. Candie étant prise & la paix faite, Osman retourna à Venise. Il medita dans la suite plusieurs entreprises contre les Turcs par le moyen des Moscovites; mais ces projets n'ayant pas réussi, & s'ennuyant d'une vie si peu tranquille, il alla à Rome, où il reçut l'ordre de prêtrise; & vécut dans la retraite en disant la Messe, & s'acquittant de toutes les fonctions de son ministere. Il vouloit aller exercer celles de missionnaire chez les Infideles; mais le cardinal Altieri, neveu du pape, l'en dissuada. Il demeura en Italie jusques en 1675. qu'il reçut le titre de docteur, & la qualité de prieur & de vicaire general de tous les couvens de son ordre, qui sont dans l'isle de Malte. Il arriva dans cette isle le 28. Mars 1676. où il s'acquitta avec beaucoup de reputation pendant quelques mois des devoirs de la commission dont il avoit été honoré. Enfin, étant tombé malade de la fievre tierce, il mourut le 25. Octobre, & on lui fit des obseques très magnifiques. * *Vita del P. M. T. Domenico di S. Tomaso, &c. par le pere Octavien Bulgarin, vicaire general de la congregation de S. Marie de la Santé à Naples.* Il y a des gens qui se sont inscrits en faux contre l'histoire d'Osman. Il a paru en Angleterre un livre, qui a été traduit en allemand & imprimé en 1669. sous ce titre, *histoire des trois fameux imposteurs de ce siecle. Le pere Ottoman; Mahomet Bei, ou Jean-Michel Cigala; & Sabatai Sevi, par Jean Evelin chevalier, & membre de la societé royale de Londres.* Selon cet auteur, Zafira, ou, comme il la nomme Sciabas, étoit l'esclave & la concubine du Zumbul eunuque de l'Aga, & non pas du sultan. Etant devenue grosse, on ne sçait de qui, elle fut chassée de sa maison. Ayant mis au monde Osman, qui étoit très-beau, & dont Zumbul étoit charmé, on lui permit d'être nourrice dans le serrail. Cela lui attira justement, la jalousie de l'imperatrice; Zumbul la reçut de nouveau, & elle l'accompagna à la Mecque, où, par la permission de l'empereur, il alloit visiter le sepulcre de Mahomet. Ils furent pris sur mer, comme nous l'avons raconté.

OSMAN ou OTHMAN, calife, *cherchez* OTHMAN.

OSME ou OSIMO, en latin, *Auxanum* ou *Auximum*, ville & évêché d'Italie, en la Marche d'Ancône. Le cardinal Antoine-Marie Galli, évêque d'Osme, y publia des ordonnances synodales l'an 1595. * Leandre Alberti.

OSMO ou OSMA, *Oxoma*, *Oxama*, & *Uxama*, ville ruinée d'Espagne en la Castille vieille, avec évêché suffragant de Burgos. On voit près des masures de cette ville, un bourg que les Espagnols nomment *Borgo d'Osma*.

OSMONO, évêque de Salisburi en Angleterre, dans le XI. siecle, composa divers traitez ecclesiastiques, qui sont citez par Polydore Virgile, *l. 9. rerum An. l.* * *Consultez* aussi Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *l. 2. de hist. Lat.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

OSNABRUCK ou OSEMBRUG, *Osnabrucum*, ville Anseatique d'Allemagne dans la Westphalie, est située dans une vallée fertile. Il y a un évêché fondé par Charlemagne l'an 776. & suffragant de l'archevêché de Cologne. L'évêque fait sa residence ordinaire à Patersbourg, qu'un comte de Wartemberg, évêque de cette ville, fit bâtir pendant son administration. Les évêques residoient auparavant à Iberg ou *Ibourg*, qui est un château à quatre lieues d'Osnabruck. Les autres villes dépendantes de l'évêque, sont Melle, Hontebourg, Quakembourg, Verde, & Forstenaw. Le chapitre de l'église cathedrale consiste en un prevôt, un doyen, & vingt-quatre chanoines. Les Lutheriens y ont trois prebendes, & une voix active au chapitre, pour donner leurs suffrages avec les autres chanoines dans l'élection de l'évêque. Anciennement un Lutherien ne pouvoit y être élu, & les Catholiques seuls y avoient voix active & passive, élisant & pouvant être élûs. Les Jesuites y jouissent du revenu de quatre canonicats, moyennant quoi ils sont obligez de donner un prédicateur à la cathedrale, pour les jours ordinaires ausquels on a accoutumé d'y prêcher. Les Catholiques ont de tout tems conservé dans la vieille ville, l'église cathedrale avec l'église des Dominicains, & dans la neuve une église de saint Jean; les Protestans font leur exercice dans la grande église paroissiale de Notre-Dame, qui est en la vieille ville. Il y a presentement alternative pour l'évêché d'Osnabruck, entre les Catholiques & les Lutheriens, en faveur de la maison de Brunswick. Après la paix de Munster l'évêque fut Catholique, & eut pour successeur *Ernest-Auguste* de Brunswick, prince Protestant. Ce dernier étoit né l'an 1629. du duc *George*, & d'*Anne-Eleonore* de Hesse-Darmstat, & avoit épousé l'an 1658. *Sophie* de Baviere, sœur de l'électeur Palatin. Après sa mort l'an 1698. le prince *Charles-Joseph* de Lorraine, Catholique, lui a succedé: lequel étant mort le 4. Decembre 1715. le prince *Ernest-Auguste* duc de Brunswick-Hannover, Protestant, frere du roi d'Angleterre, a été élû évêque d'Osnabruck le 2. Mars 1716. *L'évêché d'Osnabruck porte pour armes d'argent à une roue de gueules.* C'est en cette ville que fut conclu le celebre traité entre l'empereur & le roi de Suede, pour les affaires des Protestans, l'an 1648. Crantz Brunschius & Cratepoli parlent des prélats qui ont gouverné l'église d'Osnabruck, aussi-bien que Bertius dans la III. partie de la description d'Allemagne. * Heiss. *hist. de l'empire*, *l. 6.*

OSOPO, bourg avec un château fort, dans le Frioul, province de l'état de Venise, sur la riviere de Trajamento, environ à une lieue de la petite ville de Gemona, vers le midi. * Mati, *diction.*

OSORIO, ancienne maison d'Espagne, illustre par ses dignitez & par ses alliances, descend de N. Osorio, seigneur de Villalobos, qui vivoit en 1149. & laissa de *Therese*, sa femme, GONSALVE, qui suit; *Therese*, premiere femme de *Ferdinand* Ruiz de Castro; & *Constance* Osorio.

II. GONSALVE Osorio, seigneur de Villalobos, majordome de Ferdinand II. roi de Leon, fut pere de RODRIGUE, qui suit;

III. RODRIGUE Gonsalez Osorio, ric-homme, laissa de *Majora* Alvarez des Asturies, NUNNIO, qui suit; *Gonsalve* Rodriguez, évêque de Zamora; RODRIGUE, qui a fait la *branche des comtes de* TRASTAMARE, *& mar-*

*quis d'*Astorga, *rapportée ci-après*; & *Alvare* Perez, Osorio, commandeur de Mora, de l'ordre de saint Jacques.

IV. Nunnio Ruiz Osorio eut pour fils Alvare, qui suit;

V. Alvare Nunez Osorio, seigneur de Cabrera & de Ribera, majordome du roi Alfonse XI. qui le crea comte de Trastamare, de Lemos & de Sarria en 1328. mais ayant été condamné pour felonie la même année, il fut tué par Ramire Guzman, ayant eu pour fils Rodrigue, qui suit;

VI. Rodrigue Alvarez Osorio, seigneur de Cabrera & de Ribera, fut pere d'Alvare, qui suit;

VII. Alvare Ruiz Osorio, seigneur de Cabrera & de Ribera, fit son testament en 1388. Il avoit épousé *Marie* de Balcarcel, dont il eut Rodrigue, qui suit;

VIII. Rodrigue Alvarez Osorio, seigneur de Cabrera & de Ribera, avoit épousé *Aldonce* Henriquez, fille d'*Alfonse* amirante de Castille, dont il eut Pierre, qui suit;

IX. Pierre Alvarez Osorio, seigneur de Cabrera & de Ribera, fut créé comte de Lemos en 1457. par le roi Henri IV. Il avoit épousé 1°. *Beatrix* de Castro, dame de Lemos & de Villafranca, fille de *Pierre*, connétable de Castille, & comte de Trastamare, & d'*Isabelle*; de Castro, dame de Lemos: 2°. *Marie* Bazan, fille de *Pierre*, vicomte de Valduerna. Du premier mariage vint Alvare, qui suit. Du second sortirent *Beatrix*, mariée à *Louis* Pimentel, marquis de Villafranca; *Mencie*, alliée 1°. à *Louis* de Tovar, seigneur de Berlanga: 2°. à *Alvare* Perez Osorio, III. marquis d'Astorga; & *Constance* de Bazan-Osorio, qui épousa *Bernardin* Pimentel, marquis de Tabora.

X. Alvare de Castro-Osorio, mourut avant son pere, sans enfans d'*Eleonore* Pimentel, fille de *Rodrigue-Alfonse*, IV. comte de Benevente, *& eut pour fils* naturel Rodrigue, qui suit;

XI. Rodrigue de Castro-Osorio, succeda à son ayeul, & fut II. comte de Lemos. Il avoit épousé *Therese* Osorio, fille de *Pierre* Alvarez, II. marquis d'Astorga, dont il eut pour fille unique *Beatrix* de Castro-Osorio, III. comtesse de Lemos, mariée 1°. à *Denys* de Portugal, fils puîné de *Ferdinand*, II. du nom, duc de Bragance: 2°. à *Alvare* Osorio.

COMTES DE TRASTAMARE *& marquis d'*ASTORGA.

IV. Rodrigue Alvarez Osorio, fils puîné de Rodrigue Osorio, ric-homme, épousa *Elvire*, fille de Nunnio, évêque d'Astorga, dont il eut Jean, qui suit; *Pierre-Alvare*, commandeur de Mora, de l'ordre de S. Jacques; & *Sancie* Osorio, mariée à *Sanche* Sanchez de Velasco.

V. Jean Alvarez Osorio, grand merin de Leon & des Asturies, avoit épousé *Marie* Fernandez de Biedma, dont il eut Pierre, qui suit;

VI. Pierre Alvarez d'Osorio, seigneur de Fuentes-de-Ropel, &c. grand adelante de Leon, fut tué en 1360. par le commandement de Pierre, roi de Castille. Il avoit épousé *Marie* Rodriguez de Villalobos, fille de *Rodrigue* Gil, seigneur de Villalobos, Antillo, &c. ric-homme, dont il eut Alvare, qui suit; & *Rodrigue-Alvarez* Osorio, d'où descendent les seigneurs *de las Regueras*, établis dans la ville d'Astorga.

VII. Alvare Perez Osorio, seigneur d'Osorio & de Villalobos, mourut en 1396. Il avoit épousé 1°. *Constance* de Haro: 2°. *Majora* de Velasco, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent Jean, qui suit; & Garcias-Alvarez Osorio qui a fait la *branche des seigneurs & marquis de* Cerralvo *rapportée ci-après*.

VIII. Jean Alvarez Osorio, seigneur de Villalobos, fut majordome du roi Henri III. mourut en 1417. Il avoit épousé *Aldonce* de Guzman, fille de *Ramire* Nunez, seigneur de Toral, dont il eut Pierre, qui suit; *Sancie*, alliée à *Diegue* Davila; & *Agnès* Osorio, mariée à *Diegue* Gonsalez de Basan.

IX. Pierre Alvarez Osorio, seigneur de Villalobos, fut créé comte de Trastamare par le roi Jean II. en 1445. & mourut le 11. Juin 1461. Il avoit épousé 1°. *Isabelle* de Roxas, fille de *Martin* Sanchez, seigneur de Monzon & de Cabra: 2°. *Agnès* de Guzman, fille de *Gilles* Davila, seigneur de Cespodesa, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance avec *Alfonse* Perez de Vivero, duquel étant restée aussi veuve, elle fut créée duchesse de Villalva. Pierre eut de son premier mariage, *Jean*, mort sans alliance; Alvare, qui suit; Pierre, qui a fait la *branche des comtes d'*Altamira, *rapportée ci-après*; Diegue, qui a fait *celle des seigneurs de* Villacis, *aussi rapportée ci-après*; *Louis*, évêque de Jaën, *qui d'*Isabelle *de Losada son amie, eut plusieurs enfans* naturels, *de l'un desquels sortirent les seigneurs de* Valdonquillo, *dont la posterité sera rapportée à la fin de cet article*; *Constance*, mariée à *Gomez* Suarez de Figueroa, II. comte de Feria; *Marie*, alliée à *Gonsalve* de Guzman, seigneur de Toral; & *Beatrix* Osorio, qui épousa *Alvare* Escovar, seigneur de Melgar.

X. Alvare Perez Osorio, II. comte de Trastamare, seigneur de Villalobos, fut créé marquis d'Astorga en 1465. & mourut en 1471. Il avoit épousé *Eleonore*, fille de *Frederic* Henriquez, amirante de Castille, dont il eut Pierre, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Bernardin* de Quignonez, II. comte de Luna; & *Frederic* Osorio, seigneur de Villarin, lequel d'*Agnès* de Guzman, fille de *Gonsalve* Mesia, eut pour fille unique *Isabelle* Osorio, dame de Villarin, mariée à *Diegue* de Carvajal, seigneur de Jodar.

XI. Pierre Alvarez Osorio, II. marquis d'Astorga, III. comte de Trastamare, seigneur de Villalobos, mourut en Août 1505. Il avoit épousé *Beatrix* de Quignonez, fille de *Diegue* Fernandez, comte de Luna, dont il eut Alvare, qui suit; *Diegue*, seigneur de Losada; *Therese*, mariée à *Rodrigue* Osorio de Castro, II. comte de Lemos; & *Beatrix* Osorio.

XII. Alvare Perez Osorio, III. marquis d'Astorga, IV. comte de Trastamare, &c. chevalier de la toison d'or, mourut en 1523. Il avoit épousé 1°. *Isabelle* de Sarmiento, fille & heritiere de *François*, II. comte de Sainte-Marthe: 2°. *Mencie* Osorio, fille de *Pierre*, comte de Lemos. Du premier mariage vinrent Pierre, qui suit; & *Eleonore*, mariée à *Jean* de la Vega, seigneur de Grajal. Du second étoit issu *Jean* Alvarez Osorio, qui épousa *Marie*, fille d'*Alvare* Osorio de Castro, dont il eut *Marie*, alliée à *Alfonse* Perez Osorio, VII. marquis d'Astorga, &c; & *Constance* Osorio, mariée à *Pierre* Alvarez Osorio, commandeur de Biboras.

XIII. Pierre Alvarez Osorio, IV. marquis d'Astorga, V. comte de Trastamare & de Sainte-Marthe, seigneur de Villalobos, &c. mourut le 1. Novembre 1560. Il avoit épousé 1°. *Marie* Pimentel, fille d'*Alfonse*, V. comte de Benevente: 2°. *Catherine* de Mendoza, veuve de *Jean* Falcon: 3°. *Jeanne* de Leyva, fille de *Sanche* Martinez seigneur de Leyva. Ses enfans du premier lit furent Alvare, qui suit; *Alfonse* Perez Osorio, qui fut VII. marquis d'Astorga, VIII. comte de Trastamare après la mort de son neveu. Il fut aussi commandeur de l'ordre d'Alcantara, & mourut le 25. Decembre 1592. sans laisser posterité de *Marie* Osorio de Castro; fille de *Jean* Alvarez Osorio son oncle; Pierre, qui continua *la posterité qui sera rapportée après celle de son frere aîné. Il eut aussi pour fils* naturel Diegue *abbé de Complute*.

XIV. Alvare Perez Osorio, V. marquis d'Astorga, VI. comte de Trastamare, &c. mourut le 29. Septembre 1567. âgé de 30. ans. Il avoit épousé *Beatrix* de Tolede, fille de *Ferdinand* III. duc d'Albe, dont il eut pour fils unique Antoine-Pierre, qui suit;

XV. Antoine-Pierre Alvarez Osorio, VI. marquis d'Astorga, VII. comte de Trastamare, &c. mourut le 12. Fevrier 1589. à l'âge de 28. ans, sans enfans de *Marie* de Quignonez, fille de *Louis*, V. comte de Luna.

XIV. Pierre Alvarez Osorio, troisiéme fils de Pierre Alvarez, IV. marquis d'Astorga, &c. fut commandeur de Biboras, de l'ordre de Calatrava, & épousa *Constance* de Castro-Osorio, fille de *Jean* Alvarez Osorio son oncle, dont il eut Pierre, qui suit; & *Antoine* Osorio mort à l'âge de 15. ans

XV. Pierre Alvarez Osorio, fut VI. marquis d'Astorga,

ftorga, IX. comte de Traftamare, &c. après la mort d'*Alfonse* fon oncle; il fut auffi chevalier de l'ordre de Calatrava & commandeur d'Almadobar, & mourut le 28. Janvier 1613. Il avoit épousé *Blanche* Manrique-d'Aragon, veuve de *Louis* Ximenés de Urroa, IV. comte d'Aranda, & fille de *Louis* Fernandez Manrique, IV. marquis d'Aguilar, morte le 15. Mars 1619. dont il eut ALVARE, qui fuit; *Conftance* Oforio mariée en 1614. à *Antoine* Sanchez Davila, III. marquis de Velada & de faint Roman; & *Anne* Oforio-Manrique, alliée 1°. à *Louis* de Velafco, II. marquis de Salinas: 2°. en 1621. à *Louis-Jerôme* Fernandez de Cabrera & Bobadilla, IV. comte de Chinchon.

XVI. ALVARE Perez Oforio, IX. marquis d'Aftorga, X. comte de Traftamare, de Sainte-Marthe, feigneur de Villalobos, commandeur de Almadobar & de Herrera de l'ordre de Calatrava, né le 28. Fevrier 1600. mourut fans pofterité le 21. Novembre 1659. Il avoit époufé 1°. *Marie* de Tolede, fille d'*Antoine*, V. duc d'Albe: 2°. en 1641. *Françoife* Pacheco, veuve de *François-Diegue* de Zuniga, VIII. duc de Bejar, & fille de *Jean* Pacheco II. comte de Montalvan: 3°. en 1649. *Jeanne* Faxardo, fille aînée de *Gonfalve* marquis de faint Leonard.

COMTES D'ALTAMIRA ET MONTEAGUDO, marquis d'ALMAZAN.

X. PIERRE Alvarez Oforio, fecond fils de PIERRE Alvarez Oforio, I. comte de Traftamare, fut feigneur de Navia, Buron, & Val de Lorenzana, & II. comte d'Altamira par fa femme URRAQUE de Mofcofo, fille & heritiere de *Rodrigue* de Mofcofo, I. comte d'Altamira, de laquelle il eut RODRIGUE, qui fuit; & *Alvare* Oforio religieux de l'ordre de faint Dominique, puis évêque d'Aftorga.

XI. RODRIGUE de Mofcofo-Oforio, III. comte d'Altamira, feigneur de la maifon de Mofcofo, fut tué à la guerre en Afrique en 1511. Il avoit époufé *Therefe* fille de *Diegue* d'Andrada, dont il eut LOPEZ, qui fuit; & *Urraque*, mariée à *Pierre* Alvarez, feigneur de Sotomajor.

XII. LOPEZ de Mofcofo-Oforio, IV. comte d'Altamira, avoit époufé *Anne* de Tolede, veuve d'*Alvare* de Mendoza, feigneur della Bella, & fille de *Pierre* de Tolede, marquis de Villafranca, dont il eut RODRIGUE, qui fuit; *Marie*, alliée à *Louis* Sarmiento de Mendoza, IV. comte de Ribadavia; & *Violante* de Mofcofo-Oforio, mariée à *Louis* de Tolede.

XIII. RODRIGUE de Mofcofo-Oforio, V. comte d'Altamira, &c. avoit époufé *Ifabelle* de Caftro, fille de *Ferdinand* Ruiz, IV. comte de Lemos, dont il eut LOPEZ, qui fuit; *Marie-Anne*, alliée à *Nugno* Alvarez Pereyra, III. marquis de Fereyra, comte de Tentugal; & *Therefe* de Mofcofo-Oforio mariée à *Diegue* de Varjas-Carvajal, feigneur des villes de Puerto.

XIV. LOPEZ de Mofcofo-Oforio, VI. comte d'Altamira, &c. commandeur de l'ordre de faint Jacques, & majordome de la reine Marguerite d'Autriche, mourut le 15. Septembre 1636. Il avoit époufé *Eleonore* de Sandoval & Roxas, fille de *François*, marquis de Denia, dont il eut GASPARD, qui fuit; *Balthafar* de Mofcofo & Sandoval, évêque de Jaën, puis archevêque de Tolede, primat d'Efpagne, créé cardinal par le pape Paul V. en 1615. mort le 17. Septembre 1665. âgé de 76. ans; *Melchior*, archidiacre d'Alarçon; *Rodrigue*, doyen de faint Jacques & prieur de Soriano; *Ifabelle*, mariée à *Antoine* Pimentel, marquis de Tavara; *Marie*, alliée à *François* de Portugal & Mello, marquis de Ferreyra; *Catherine*, & *Françoife*, religieufes; *Antoinette*; & *Antoine* de Mofcofo-Oforio, qui après avoir été chanoine de Tolede, devint marquis de Villanueva-del-Frefno par fon mariage avec *Françoife* Porto-Carrero, de laquelle il n'eut point d'enfans; *mais il laiffa pour fils naturel* de Marie *de Sandoval Pacheco*, Ferdinand *de Mofcofo & Sandoval, mort en 1690. fans enfans de* Françoife *de Lanuza & Mendoza, qu'il avoit époufée en 1687.*

XV. GASPARD de Mofcofo-Oforio, VII. comte d'Altamira, grand d'Efpagne, &c. mourut en 1672. Il avoit époufé *Antoinette* de Mendoza, III. marquife d'Almazan, VII. comteffe de Monteagudo, fille de *François* Hurtado de Mendoza, II. marquife d'Almazan, dont il eut LOPEZ, qui fuit; *François* Hurtado de Mendoza; *Anne*, & *Eleonore*, religieufes.

XVI. LOPEZ Hurtado de Mendoza & Mofcofo, VIII. comte de Monteagudo, & IV. marquis d'Almazan, mourut avant fon pere. Il avoit époufé *Jeanne* de Roxas & Cordoue, V. marquife de Poza, veuve de *François* de Cordoue, & fille de *Louis* Fernandez de Cordoue, VI. duc de Sefa, & Baëna, & de *Marie-Anne* de Roxas, IV. marquife de Poza, dont il eut GASPARD, qui fuit; *Eleonore* mariée 1°. à *Gafpard* de Haro & Avellaneda, fils du comte de Caftrillo: 2°. à *François* Fernandez de Cordoue, XI. comte de Cabra; & *Antoinette*, alliée 1°. en 1648. à *Ferdinand-Louis* Portocarrero, IV. comte de Palma: 2°. à *Henri* Pimentel, V. marquis de Tavara.

XVII. GASPARD de Mofcofo & Mendoza, V. marquis d'Almazan, IX. comte de Monteagudo, &c. fut tué en duel par Dominique de Guzman le 23. Mai 1664. étant âgé de 33. ans. Il avoit époufé *Agnès* Mefia de Guzman, fille de *Diegue* Mefia Felipez de Guzman, I. marquis de Leganez, morte le 25. Mars 1685. dont il eut LOUIS, qui fuit; *Marie-Eleonore*, alliée en 1667. à *Louis-Antoine-Thomas* Portocarrero, V. comte de Palma; & *Therefe*, mariée à *Jean* Mafcaregnas, V. comte de Santa Crux & de Portalegre.

XVIII. LOUIS de Mofcofo-Oforio-Mendoza & Roxas, VIII. comte d'Altamira, de Monteagudo & de Lodofa, marquis d'Almazan & de Poza, feigneur de Villalobos, grand d'Efpagne & ambaffadeur à Rome, où il mourut le 23. Août 1705. Il avoit époufé 1°. *Marie-Anne* de Benavides-Ponce-de-Leon, fille de *Louis*, marquis de Fromefta & de Caracene, morte en 1680: 2°. en 1684. *Angelique* d'Aragon, fille de *Louis*, VI. duc de Segorbe & de Cardonne. Du premier lit vinrent *Agnès*, morte jeune; *Catherine*, mariée en 1702. à *Mercurio* Lopez Pacheco, X. comte de faint Eftevan de Gormaz; & *Jofephe*, religieufe à Madrid. Du fecond lit fortirent ANTOINE, qui fuit; *Jofeph*; *Lopez*, mort jeune; *Marie-Antoinette*, morte à l'âge de 12. ans; *Anne*, & *Elifabeth*, religieufes de fainte Claire à Almazan; & *Therefe* de Mofcofo-Oforio.

XIX. ANTOINE de Mofcofo-Oforio, IX. comte d'Altamira, &c.

SEIGNEURS DE VILLACIS, COMTES de VILLANUEVA-DE-CAGNADO.

X. DIEGUE Perez Oforio, quatriéme fils de PIERRE Alvarez Oforio, I. comte de Traftamare, fut feigneur de Villacis & de Cervantes, & époufa *Agnès* Vivero, fille d'*Alfonfe* Perez, feigneur de Gema, & d'*Agnès* de Guzman fa belle-mere, dont il eut ALVARE, qui fuit; *Françoife*, mariée à *Pierre* de Caftille, feigneur de Villabaquerin; & *Alfonfe* Oforio, qui époufa *Leonore* fille de *Rodrigue* Quignonez, dont il eut *Pierre* chevalier de l'ordre de faint Jacques, qui d'*Anne* Fernandez de Pinedo, eut pour fils unique *Diegue* Oforio, furnommé *le Soldat*, mort fans pofterité de *Jeanne* de Figueroa.

XI. ALVARE Oforio, II. feigneur de Villacis & de Cervantes, époufa *Marie* Oforio de Guzman, fille de *Diegue*, feigneur de Villace & de Cebrones, dont il eut PIERRE, qui fuit; *Antoine*; & *Agnès* Oforio; mariée à *Jean* Barbo, feigneur de Caftrofuente.

XII. PIERRE Oforio, III. feigneur de Villacis & de Cervantes, avoit époufé *Conftance* Carillo, fille d'*Antoine*, commandeur de Barientes, dont il eut pour fils unique ALVARE, qui fuit;

XIII. ALVARE Perez Oforio, IV. feigneur de Villacis Cervantes, Villace, &c. dit *le Grand Jufticier*, fut chevalier de l'ordre de faint Jacques. Il avoit époufé *Magdelaine*, fille de *Gabriel* Manrique, dont il eut PIERRE, qui fuit; *Marie*, alliée à *Garcias* Lopez de Chaves, feigneur de Chaves & de Villaveja; *Ifabelle*, mariée à *Pierre* Maldonado, feigneur d'Efpino; *Catherine*, qui époufa *Louis* de la Cerda & Zuniga, feigneur d'Adalia; *Anne-Marie*, femme d'*Antoine* de Zamudio, feigneur de Zamudio, & de Zugafti; & *Magdelaine* Oforio, religieufe.

XIV. PIERRE Oforio-de-Guzman-Manrique, V. feigneur de Villacis, &c. mourut en 1631. Il avoit époufé *Therefe* de Fonfeca, fille d'*Alfonfe* de Fonfeca, feigneur de Villanueva-de-Cagnedo, dont il eut *Alvare*, mort avant fon pere fans enfans de *Marie* Portaceli de Solis;



Antoine, qui suit; & *Pierre* Alvarez Osorio, mort sans posterité de *Marie* Osorio, fille de *Jean*, seigneur de Mestages.

XV. Antoine Osorio-de-Guzman-Manrique, VI. seigneur de Villacis, &c. mourut en 1650. Il avoit épousé *Anne-Marie* de Fonseca, fille d'*Alfonse*, II. comte de Villanueva-de-Cagnedo, à cause de laquelle il devint V. comte de Villanueva, & en eut pour enfans Alvare, qui suit; *Alfonse*, mort sans alliance; *Therese*, *Marie*, *Magdelaine* religieuses; & *Claire* Osorio-Fonseca-Guzman, mariée à *Joseph* de Solis & Valdembano, I. comte de Montellano.

XVI. Alvare Perez-Osorio-Fonseca & Guzman, VI, comte de Villanueva-de-Cagnedo, VII. seigneur de Villacis, &c. avoit épousé *Beatrix-Françoise* de Vega, dame de Menchaca, fille de *François* de Vega, IV. comte de Grajal, marquis de Montaos, dont il eut Emmanuel-Joseph, qui suit; *Pierre*; *Antoine*; *Diegue*; *Emmanuel-Martin*; & *Anne-Marie*.

XVII. Emmanuel-Joseph Osorio-Guzman, comte de la Puebla, &c. à cause de sa femme *Marie-Louise* de Cardenas, fille aînée & heritiere de *Laurent* de Cardenas-Ulloa & Zuniga, VIII. comte de la Puebla-del-Maestre, de Villalonso & de Nieva, marquis de la Mothe-d'Aunon, & de Bacares.

MARQUIS DE CERRALVO.

VIII. Garcias Alvarez Osorio, fils puîné d'Alvare Perez Osorio, seigneur d'Osorio & de Villalobos, & de *Constance* de Haro sa premiere femme, épousa *Catherine* Rodriguez de Sanchon, dont il eut Jean, qui suit;

IX. Jean Alvarez Osorio, laissa de *Marie*, fille de *Sanche* Manuel, Alvare, qui suit; *Louis* Osorio & Acugna, abbé de Valladolid, administrateur perpetuel de l'église de Segovie, puis évêque de Burgos, dont sont sortis les seigneurs d'Abarca; & *Marie* Osorio, alliée à *Jean* Daza.

X. Alvare Perez Osorio, épousa *Marie* Pacheco, fille & heritiere d'*Etienne* Pacheco, III. seigneur de Cerralvo, dont il eut Jean, qui suit; *François* Pacheco-Osorio; *Etienne-Pierre*, chevalier de l'ordre de saint Jacques; & *Agnes* Pacheco Osorio.

XI. Jean Pacheco Osorio, V. seigneur de Cerralvo, avoit épousé *Catherine* de Maldonado, dont il eut Jean, qui suit; *Antoine*; *François*; *Agnés*, mariée à *Ferdinand* Nieto de Silva; & *Beatrix* Pacheco, alliée à *Ferdinand* Lopez de Varaona.

XII. Jean Pacheco, mourut avant son pere, ayant eu d'*Anne* de Tolede, fille de *Ferdinand*, seigneur de las Villorias, Rodrigue, qui suit; *François* Pacheco, archevêque de Burgos, créé cardinal par le pape Pie IV. le 26. Fevrier 1561. mort le 23. Août 1579; *Ferdinand* de Tolede, capitaine, mort en la guerre d'Afrique; *Alvare*, & *Jerôme*, chevaliers de Malte.

XIII. Rodrigue Pacheco, gouverneur de Galice, fut créé marquis de Cerralvo, & fut ambassadeur à Rome. Il avoit épousé *Anne* Henriquez de Tolede, fille de *Diegue* Henriquez de Guzman, comte d'Alve-d'Aliste, dont il eut *Antoine*, mort jeune; Jean, qui suit; *Diegue*, archidiacre de Ciudad-Rodrigo; *François* doyen de Coria; *Eleonore* de Tolede, dame de la reine Isabelle, puis religieuse; *Catherine*, & *Marie*, aussi religieuses.

XIV. Jean Pacheco, II. marquis de Cerralvo, avoit épousé *Agnés* de Tolede, fille de *Garcias*, IV. marquis de Villafranca, dont il eut Rodrigue, qui suit; *Jean*; *Françoise*; *Anne*, & *Hieronyme* religieuses; & *Victoire* Pacheco Colonne, mariée à *Gabriel* de Velasco & la Cueva, VII. comte de Siruvela.

XV. Rodrigue Pacheco, III. marquis de Cerralvo, chevalier de l'ordre de saint Jacques, & gouverneur de Galice, avoit épousé *Françoise* de la Cueva, fille de *Beltram*, VI. duc d'Albuquerque, dont il eut Jean-Antoine, qui suit; & *Agnes* Pacheco.

XVI. Jean-Antoine Pacheco & Osorio, IV. marquis de Cerralvo, comte de Villalobos, viceroi de Catalogne, mourut le 29. Juillet 1680. sans laisser de posterité de *Jeanne* Faxardo, marquise de saint Leonard, veuve d'*Alvare* Perez Osorio, IX. marquis d'Astorga.

SEIGNEURS DE VALDONQUILLO.

X. *L'on a remarqué ci-dessus que* Louis Osorio, évêque de Jaën, fils de Pierre Alvarez, I. comte de Trastamare, *eut des enfans* naturels d'Isabelle *de Losada son amie*. Ce furent François, qui suit; *Pierre* religieux de l'ordre de saint Jerôme; *Isabelle*, mariée à *Pierre* Alvarez, seigneur de Luciana; & *Alvare* Osorio, chevalier de l'ordre de saint Jacques, qui épousa *Beatrix* de Castro, comtesse de Lemos, veuve de *Denys* de Portugal, fils de *Ferdinand*, II. duc de Bragance, & fille de *Rodrigue* Osorio, comte de Lemos, & de *Therese* Osorio, dont il eut *Rodrigue* de Castro, évêque de Zamora, archevêque de Seville, créé cardinal par le pape Gregoire XIII. en 1583. mort le 26. Octobre 1600; *Antoine* de Castro-Osorio; *Anne*, mariée à *Louis* Colomb de Tolede, III. duc de Veraguas; & *Marie*, alliée à *Jean* Alvarez Osorio.

XI. François Osorio, seigneur de Valdonquillo, avoit épousé *Françoise* de Viloa, dont il eut *Diegue*, V. seigneur de Valdonquillo, mort son alliance; Louis, qui suit; & *Majora*, alliée à *Ferdinand* de Valdes.

XII. Louis Osorio, III. seigneur de Valdonquillo, épousa *Catherine* Azevedo, fille d'*Alfonse*, seigneur de Tejado, dont il eut François, qui suit; & *Catherine* Osorio, qui fut V. dame de Valdonquillo après la mort de son frere, & épousa *Ferdinand* de Valdes.

XIII. François Osorio, IV. seigneur de Valdonquillo, mourut sans laisser de posterité de *Catherine* de Ajala, fille de *Pierre* Lopez, comte de Fuensalida. * Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne.*

OSORIUS (Jerôme) évêque de Silves dans l'Algarve, étoit né à Lisbone de *Jean* Osorius de Fonseca, & de *Françoise-Gillette* de Govea. Il apprit les sciences & les langues à Salamanque, & à Bologne en Italie, & se consacra jeune dans l'état ecclesiastique. Comme il s'exprimoit avec une grande facilité & beaucoup d'éloquence, il fut surnommé *le Ciceron de Portugal*. Jean III. roi de Portugal souhaita qu'Osorius expliquât l'écriture dans l'université de Coimbre: ce qu'il fit avec un grand succez; ensuite dequoi on lui confia le gouvernement de l'église de Tavera; le cardinal Henri lui donna l'archidiaconé d'Evora, & le roi le nomma ensuite à l'évêché de Silves & des Algarbes. Osorius vit avec douleur les malheurs qui desolerent sa patrie après la mort du roi Sebastien l'an 1578. & mourut de déplaisir à Tavilla dans son diocese, le 30. Août 1580. âgé de 74. ans. Divers auteurs parlent avec éloge de ce prélat, dont Jerôme Osorius son neveu & chanoine d'Evora, a écrit la vie. Nous avons divers ouvrages de sa façon, des paraphrases & des commentaires sur plusieurs livres de l'écriture; *De nobilitate civili, lib. II. De nobilitate Christiana, lib. II. De gloria, lib. V. De regis institutione, lib. VIII. De rebus Emmanuelis Lusitaniæ regis, lib. XII. De justitia cœlesti, lib. X. De sapientia, lib. V. &c.* * Osorio, *in vita Hier. Osor.* Matamore, *de arcad. doct. Hisp.* Andreas Schottus & Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

OSORNO, petite ville du Chili dans l'Amerique meridionale, vers l'Archipel d'Ancud, sur la riviere de Cabrero, à 45. ou 50. lieues de Villa-Ricca, vers le midi. On voit dans les Andes, au levant de cette ville, le volcan d'Osorno, qui est une de ces montagnes qui vomissent des flammes. Il ne croît rien autour de cette ville que de l'or. Il ne faut pas qu'elle soit si petite qu'on le dit, s'il est vrai, comme d'autres l'assurent, qu'il y a 200000. ouvriers employez en des manufactures de toile & de laine. Les Indiens l'assiegerent en 1600. & l'auroient prise, si les Espagnols ne fussent venus à son secours du Perou. * Mati, *diction.* Laët.

OSORNO, bourg de la Castille vieille en Espagne, dans les montagnes, aux confins des Asturies, & à cinq lieues de Villa-Diego. Quelques geographes prennent Osorno pour la petite ville des Vaccéens, que l'on nomme *Segisama Julia*, ou *Segesama*, que d'autres placent à *Veyzama*, village de la même contrée. * Mati, *dictionnaire.*

OSRANACH, OSRUHNAH, grande ville de l'Usbeck, ou Mawaralnahra en Asie, capitale d'une pro-

vince qui porte son nom, est située environ à vingt lieues de Samarcand, du côté du levant. * Mati, *dictionaire.*

OSRHOENE, ancienne province de la Mesopotamie, aujourd'hui *Diarbeck*, entre l'Euphrate & le Chaboras, & sur les frontieres de Syrie & de la Comagene, nommée diversement *Osroëne*, *Osrhoëne* & *Osdroëne*. Dix-huit évêques s'assemblerent en l'année 197. à Tsisite, dans l'Osrhoëne, pour la celebration de la fête de Pâques. Procope, Pausanias, Dion, Ammien Marcellin, &c. parlent souvent de l'Osrhoëne. On apprend d'Eusebe, (*l.* 2. de l'histoire ecclesiastique,) qu'au tems de Notre-Seigneur, ce pays avoit des rois particuliers, & qu'un d'eux épousa une Juive qui fut appellée Helene, & qui après la mort de son mari revint en Judée, où on voyoit son tombeau fort près de Jerusalem.

OSRIC, roi de Deira dans le nord d'Angleterre, fils d'Elfric, oncle d'Edwin, succeda au royaume après la mort d'Edwin, & la défaite de son armée par les forces unies de Kedwalla roi Breton & Penda le Mercien, & par ce moyen les royaumes de Bernicia & de Deira furent de nouveau divisez. Eanfrid recouvra le premier, & Osric le dernier. Celui-ci ayant obtenu un royaume, abandonna la religion Chrétienne, dans laquelle il avoit été baptizé; mais peu de tems après il fut tué dans une sortie faite par Kedwalla, d'une place forte où Osric le tenoit assiegé, ensorte qu'il ne regna qu'un an, depuis 633. jusqu'à 634. * Mati, *diction.*

OSRIC II. roi de Northumberland, succeda immediatement à Kenred l'an 718. & regna 11. ans. * *Dict. Anglois.*

OSRID, roi de Northumberland, succeda au roi Alfred son pere en 705. n'ayant encore que 8. ans. Il en regna 11. Il s'abandonna à la débauche, n'épargnant pas les religieuses mêmes pour satisfaire ses voluptez. Il fut tué par ses propres parens. * *Diction. Anglois.*

OSRID II. roi de Northumberland, étoit fils d'Alfred l'usurpateur, & succeda à Elfwal l'infortuné l'an 780. C'étoit la coûtume des peuples de Northumberland de ces tems-là, que plusieurs de leurs rois étoient deposez ou mis à mort peu de tems après leur avenement à la couronne. Il fut forcé dans un cloître d'York, où de roi il étoit devenu moine. On peut voir la cause & la maniere de sa mort sous le regne d'Ethelred II. * *Dictionaire Anglois.*

OSSA, montagne de Thessalie, que Sophien nomme *Monte-Cassovo*, & Pline *Oliva*, est près du Pelion & de l'Olympe, vers le fleuve Penée. Strabon, Pline & les poëtes en font souvent mention. * Ovide, *l.* 2. *Metam.* Strabon parle d'une montagne de ce nom dans le Peloponnese, & Ptolomée d'une ville de Macedoine de même nom.

OSSA, riviere de la Toscane, dite Albegna, *cherchez* ALBEGNA.

OSSAT (Arnaud d') cardinal évêque de Rennes, & ensuite de Bayeux, étoit de Cassagnabere, petit village du comté d'Armagnac, près d'Auch, & étoit né de pauvres parens, qu'il perdit à l'âge de neuf ans. On le mit au service d'un jeune gentilhomme de son pays, appellé Castelnau de Magnoac, de la maison de Marca, avec lequel il étudia avec tant de succez, qu'il devint son precepteur. On l'envoya avec lui à Paris; où il acheva de s'instruire, & où il enseigna la rhetorique & la philosophie. Il y apprit aussi les mathematiques & le droit, & fit à Bourges un cours de droit sous Cujas; ensuite de quoi étant revenu à Paris, il frequenta le barreau. Paul de Foix archevêque de Toulouse, que le roi Henri III. envoyoit ambassadeur à Rome, engagea d'Ossat à l'accompagner en qualité de secretaire de l'ambassade. Après la mort de cet ambassadeur à Rome, l'an 1584. d'Ossat, qui s'étoit engagé dans l'état ecclesiastique, fut reçu dans la maison du cardinal d'Est, protecteur en cette cour des affaires de France. Au commencement du regne de Henri *le Grand*, il eut ordre de menager l'esprit du pape Clement VIII. pour la reconciliation de ce prince avec le saint siege, & y reussit de la maniere que chacun sçait, avec Jacques du Perron, qui fut depuis cardinal. D'Ossat, qui étoit déja chargé depuis long-tems du soin des affaires de France, rendit encore de très-grands services au roi & à l'état. Il étoit alors maître des requêtes, abbé de Notre-Dame de Varennes au diocese de Bourges, & fut élevé depuis à l'évêché de Rennes: enfin à la recommandation du roi il fut créé cardinal l'an 1598. L'an 1601. il fut pourvû de l'évêché de Bayeux; & mourut le 13. Mars 1604. âgé de 67. ans, à Rome; où l'on voit son tombeau dans l'église de saint Louis. On peut dire du cardinal d'Ossat, qu'il a sçu concilier deux qualitez assez rares, celle de parfait politique, & celle de veritablement honnête homme. Le pere Tarquin Gallucci Jesuite fit son oraison funebre qui a été imprimée. Nous avons de lui cinq volumes de lettres qui sont un chef-d'œuvre de politique. *Consultez* sa vie qui est à la tête de l'édition procurée par les soins de M. Amelot de la Houssaye l'an 1698. à Paris chez Jean Boudot. * De Thou, *hist. ad ann.* 1604. Sponde, *in annal.* Frizon, *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *in elog. & Gall. Christ.* Bentivoglio. Auberi. Chenu. Robert. Dupleix. Mezerai, &c.

OSSERI, contrée de la province de Linster dans le Queens Counti en Irlande. C'est en même tems un comté & un évêché. L'évêque demeure à Kilkenni, & est suffragant de l'archevêque de Dublin. Le comté appartient à la famille d'Ormond. En 1170. c'étoit un petit royaume plein de bois, mais il fut conquis par les Anglois, immediatement après qu'ils eurent pris Wexford; la premiere fois qu'ils entrerent en Irlande. * *Dictionaire Anglois.*

OSSET, ancienne ville de l'Espagne Betique, située proche de la ville d'Hispalis, est aujourd'hui nommée *Triana*, dans l'Andalousie, auprès de Seville. Il y avoit dans le VI. siecle une magnifique église de Catholiques (que les Ariens appelloient *Romains*) & l'on y voyoit des fonts baptismaux construits d'un beau marbre en forme de croix, & d'un ouvrage merveilleux. L'évêque accompagné de tout son peuple, y venoit tous les ans en procession le Jeudi saint; & après avoir fait les prieres accoutumées il en faisoit fermer les portes, qu'on scelloit, pour empêcher que personne n'y pût entrer. Le Samedi saint, suivi des catechumenes qui devoient recevoir le baptême, y étant retourné, les fonts qu'on avoit laissez vuides, se trouvoient alors remplis; & lorsque le dernier étoit baptisé, l'eau manquoit tout-à-coup. Ce miracle, dit-on, dura très-long-tems, comme autrefois celui de la Piscine de Jerusalem. On ajoute qu'en 573. les Espagnols ayant mis Pâques au 21. Mars, & les François au 18. Avril, ces fonts d'Osset ne commencerent à se remplir que le 13. d'Avril, qui étoit le Jeudi avant la Pâques des François: sur quoi Theudisclus roi des Wisigoths, Arien, s'imaginant qu'il y avoit de la fourberie, fit exactement observer les causes de ce prodige: & voyant qu'il continuoit, il fit creuser autour de l'église une fosse de vingt-cinq pieds de longueur sur quinze de largeur, pour decouvrir s'il y avoit quelques canaux sous terre qui servissent à la tromperie; mais il ne trouva rien d'où l'on pût soupçonner quelque artifice. * Maimbourg, *hist. de l'Arianisme.*

OSSMIANA, petite ville avec châtelenie, sur la riviere d'Ossmiana, dans le palatinat de Wilna en Lithuanie, à dix lieues de la ville de Wilna, vers l'orient meridional. * Mati, *diction.*

OSSONA, petite ville ruinée d'Espagne en Catalogne, qui est pourtant le siege d'un évêque suffragant de Terragone. Elle est dans une plaine assez près du Ter, à huit lieues de Giron, & à 17. de Barcelone. * Mati, *diction.*

OSSONE (dom Pierre Giron premier duc d') vivoit dans le XVI. siecle. La maison des Girons d'Espagne sort de celle des Gisneros, qui étoit déja illustre dans le IX. siecle. Dans l'expedition de la Terre-Sainte, sous Godefroi de Bouillon en 1096. il est parlé d'un Roderic Gisneros qui leva & entretint à ses dépens une compagnie de 30. hommes. Un autre Roderic Gonzalez de Gisneros sauva des mains des Maures Alphonse VI. qui l'honora du titre de heros des Espagnes, & pour recompenser une si belle action, coupa le bord de sa robe royale, qu'on nomme *Giron* en espagnol, dont il lui fit present. Depuis ce tems-là Roderic Gonzales & ses descendans ont pris le nom de Giron au lieu de celui de Gisneros.

Ce Roderic épousa dona Sancia fille de ce roi, qu'il avoit eue de sa quatriéme femme, & mourut en 1141. laissant deux fils & deux filles. De ces deux fils sont descendus plusieurs grands seigneurs d'Espagne, qui pendant trois siecles ont occupé les premiers emplois & les premieres places du royaume. Dom *Pierre* Giron, premier du nom, mourut l'an 1466. & fut honoré du titre de *Riche Homme*, le seul que les rois d'Espagne donnoient en ce tems-là, & qui ne fut aboli qu'en 1469. par Alfonse V. dit *l'Africain*, qui introduisit les titres de marquis, de vicomte & baron. Depuis ce tems-là les seigneurs de la maison de Giron ajouterent à leurs autres titres celui de comtes d'Urena. Dom Pierre fut le cinquiéme comte d'Urena de cette famille, & le premier duc d'Offone, dont Philippe II. lui donna le brevet en 1560. environ dans le tems qu'il épousa dona *Eleonora* de Guzman, fille du duc de Medina Sidonia. En 1581. il fut fait viceroi de Naples, & chargé par la cour d'Espagne de ne rien negliger pour établir l'inquisition dans cet état : ce qu'il n'osa entreprendre, tant les Napolitains lui parurent opposez à cet établissement : sa severité lui attira la haine de ces peuples. L'on croit que les conseils de Sixte V. l'aiderent beaucoup à les traiter avec cette rigueur, qui lui attira le nom de tyran, & qui enfin obligea le roi d'Espagne à le rappeller avant que les six ans de sa viceroyauté fussent achevez. Dom Jean *Telles Giron* II. duc d'Offone, & premier marquis de Pennafiel, fut fils de dom Pierre, & eut de son mariage avec dona *Anna-Maria* de Velasco, fille du grand connétable de Castille, dom *Pierre Giron* III. duc d'Offone, *dont il sera parlé dans l'article suivant.* Dom Pierre étoit un homme paisible, peu propre aux grandes affaires.* *Vita di dom Pietro Giron da* Gregori Leti 1699.

OSSONE (dom Pierre Giron III. duc d') second marquis de Pennafiel, septiéme comte d'Urena, chevalier de la toison d'or, conseiller d'état du roi d'Espagne, viceroi de Sicile, puis de Naples, étoit fils de dom *Jean Telles* Giron, & de dona *Anne-Marie* de Velasco. Il parut dans sa jeunesse très-taciturne, & d'un temperament melancolique ; mais une gouvernante enjouée qu'on choisit, & son precepteur André Savone Espagnol du même caractére, changerent si bien le sien, que jusqu'à la fin de sa vie il parut porté à la joie & au plaisir, & qu'on lui reprocha même qu'il penchoit un peu trop vers la boufonnerie pour une personne de sa naissance & de son rang. Il fut mené à Naples encore enfant en 1581. lorsque son grand pere alla se mettre en possession de la viceroyauté de ce royaume. Au retour d'Italie on l'envoya étudier à Salamanque en 1587. d'où sur la fin de l'année il retourna à Madrid, où on lui donna un gouverneur, & où il commença d'apprendre ses exercices. Après la mort d'Henri III. roi de France, il suivit à Paris le duc de Feria, qui y venoit pour y soutenir dans les états qui y furent tenus, le parti des Ligueurs de l'Espagnol, qui vouloient exclure Henri IV. de la succession à la couronne. Au bout de six mois étant retourné en Espagne, il fit un voyage en Portugal, & à son retour ayant trouvé Philippe II. mort, il conçut de grandes esperances de s'avancer à la cour sous le nouveau regne de Philippe III. & pour reussir il s'attacha au duc de Lerme, qui paroissoit avoir la confiance de ce prince. Il épousa peu de tems après dona *Caterina* Henriquez de Ribera, fille du duc d'Alcala, & prit presque aussi-tôt le nom du duc d'Offone, son pere ayant peu survécu à son mariage, malgré le credit de ses amis, sa naissance, & son propre merite, voyant qu'on ne songeoit point à l'avancer, parce qu'on avoit prevenu le roi contre lui, il prit la resolution de passer en Flandres avec le connétable de Castille, que le roi Catholique envoyoit dans les Pays-Bas, pour assister l'archiduc Albert de ses conseils. Dans une audience que le connétable eut d'Henri IV. à son passage par la France, ce duc qui l'y accompagnoit s'étant couvert comme grand d'Espagne, quoique les princes du sang qui y assistoient restassent découverts, cela donna occasion d'examiner le ceremonial ; & le roi voyant que ce n'étoit que depuis François I. que les princes avoient cessé de se couvrir dans les audiences publiques, il les rétablit dans ce droit qu'ils ont toûjours conservé depuis. Pendant les six campagnes qu'il fit en Flandres, il y servit toûjours à ses dépens, & se distingua par sa valeur. Après avoir resté quelque tems dans les Pays-Bas, il passa en Angleterre, & retourna ensuite en Espagne en 1607. fut honoré de la charge de gentilhomme de la chambre du roi, & fut choisi un des quatre conseillers du conseil de Portugal ; avant son retour il avoit été nommé par l'Archiduc, chevalier de l'ordre de la toison, fut un de ceux qui s'opposerent le plus au dessein que le conseil d'Espagne prit en 1610. de chasser les Mores : il fut soupçonné d'avoir été pendant son sejour en Flandres, imbu des sentimens des Novateurs, accusation dont il se justifia. En 1611. il obtint la viceroyauté de Sicile : pendant le tems de son gouvernement, il rétablit les affaires de ce royaume, qui étoient dans un état deplorable : fit relever les fortifications des places fortes, & mettre la marine sur un si bon pied, que les Turcs n'oserent plus paroître sur les côtes de cette isle. Après avoir été pendant quatre ans gouverneur de la Sicile, il fut nommé viceroi du royaume de Naples. Les Napolitains instruits de tous les biens qu'il avoit procurez à leurs voisins oublierent le gouvernement dur & severe du grandpere de leur nouveau viceroi, & jouirent bientôt par ses soins des mêmes avantages que les Siciliens avoient eus pendant qu'il les avoit gouvernez. Dans le tems de sa viceroyauté en Sicile, ses seuls ennemis furent les Turcs ; étant à Naples il eut en butte les Venitiens, dont il resolut d'abattre la fierté, & de leur disputer l'empire de leur golfe, qu'il croyoit qu'ils s'attribuoient sans titre. Il les fatigua en effet extraordinairement par les courses & les prises que ses vaisseaux firent sur eux ; & ce fut en vain que le pape lui envoya un nonce pour l'obliger à faire la paix avec la republique de Venise. En 1618. la viceroyauté de Naples lui fut continuée pour trois ans, ce qui fâcha extraordinairement les Venitiens, qui avoient esperé de se voir delivrez d'un voisin si inquiet, & toûjours prêt à les fatiguer. Ce fut dans cette année que fut découverte, par le moyen de Jaffier un des conjurez, la fameuse conjuration contre Venise ; il est difficile de decider si le duc d'Offone ou le marquis de Bedmar en forma le dessein. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eut beaucoup de part aux preparatifs qui se firent pour l'execution de ce dessein, & que lorsqu'il eut manqué, il fut le premier à crier contre cette entreprise, pour faire croire qu'il ne s'en étoit point mêlé. Ses ennemis & ses envieux, sur-tout les officiers de l'inquisition, qu'il avoit refusé d'établir à Naples, malgré les ordres réiterez de la cour d'Espagne, y rendirent bientôt sa fidelité suspecte. Il se soûtint pourtant quelque-tems contre ces mauvais offices, en mariant son fils qu'il avoit laissé en Espagne, avec la fille du duc d'Uceda favori du roi, & fils du duc de Lerme. Mais enfin il succomba, soit que la calomnie eût part à sa chûte, ou que le dessein qu'on lui imposoit de se rendre souverain de Naples, fût veritable : ce que bien des auteurs avancent, & même avec assez de vraisemblance, par toutes les demarches qu'il faisoit depuis quelque-tems pour se concilier les esprits des peuples, & même des Jesuites & des autres ecclesiastiques, pour qui jusques-là il avoit marqué peu d'égard. Quoi qu'il en soit, le cardinal Borgia fut nommé son successeur avant que les trois dernieres années de sa viceroyauté fussent achevées. Il disputa envain le terrain ; il fallut reprendre la route d'Espagne, où il arriva avec sa famille & une grande quantité de toute sorte de richesses. La mort de Philippe III. acheva sa disgrace : le duc de Lerme & le duc d'Urena ses protecteurs ayant été éloignez par le nouveau ministere, il fut arrêté & conduit prisonnier au château d'Almeda, à deux milles de Madrid. Ses ennemis n'omirent rien pour faire venir de Sicile & de Naples des informations pour l'instruction de son procès. Les Siciliens, bien loin de le charger, envoyerent un memoire en sa faveur : mais pour les Napolitains, leurs informations remplissoient plus de dix-sept rames de papier, mais pleines de tant de plaintes mal fondées, que les juges eux-mêmes declarerent qu'à peine s'y trouvoit-il une accusation qui eût quelque fondement. Le duc répondit d'une maniere assez fiere à toutes les accusations proposées contre lui, & fut presque justifié par ses réponses : aussi lui donna-t'on plus de liberté, & entre autres, celle de voir ses parens & ses amis. Il mourut

dans cette prison l'an 1634. après y avoir été renfermé pendant trois ans. Peut-être auroit-il pû se justifier; & la cour d'Espagne après sa mort le favorisa en levant le sequestre mis sur ses biens, qui furent rendus à son fils, auquel même on donna la viceroyauté de Sicile. Le duc d'Offone étoit en reputation de dire de bons mots; on les a recueillis, mais il faut avouer que la maxime de M. Paschal, qu'être diseur de bons mots est un mauvais caractere, convient parfaitement au duc d'Offone, à qui malgré son esprit il a échappé beaucoup de fades plaisanteries qui ne peuvent plaire aux gens bien sensez. * Greg. Leti. 1699. *vit. P. P. Giron duca Offun.*

OSSUNA, OSSONE, petite ville d'Espagne, a titre de duché, & une académie peu considerable, & est située dans l'Andalousie, à cinq lieues d'Ecejia, vers le midi. * Mati, *diction.*

OSTABARETZ, petite contrée de la basse Navarre en Gascogne. Le bourg d'Ostabat, à deux lieues de S. Palais, vers le midi, en est le lieu principal. * Mati, *diction.*

OSTAGE, est la personne qui est donnée à l'ennemi de guerre, pour sureté & entretenement de la foi, jusqu'à l'execution de la parole & promesse de celui qui le donne comme un gage militaire. Ce terme est composé de ces deux mots, *Ost* & *Gage*, & est écrit par quelques-uns *Hostage*: ce qui seroit tolerable, parce qu'il vient de ce mot Latin *Hostis*, & que l'Espagnol dit aussi *Hueste*, au lieu que le François dit *Ost*: c'est-à-dire, *armée*; mais le François suit son orthographe, écrivant *Ostage*, qu'il dérive du mot *Ost*. Si celui qui donne ostage manque à sa foi & à sa promesse, la vie ou la mort de l'ostage dépendent de celui qui l'a reçu.

OSTALRIC, petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur la riviere de Tordera, à huit lieues de Girone, du côté du midi. Elle étoit défendue par un château qui n'étoit accessible que du côté de la ville, où il y avoit sept retranchemens l'un sur l'autre; mais fort mal entretenus. Les François prirent ce château l'an 1694. & ils le démolirent l'an 1695. * Mati, *diction.*

OSTENDE, ville & port de mer des Pays-Bas Autrichiens en Flandres, est située environ à quatre lieues de Bruges, & est très-forte par sa situation. Elle est environnée de deux canaux profonds, dans lesquels les plus gros vaisseaux entrent par le flux & reflux de la mer, & est défendu par huit boulevards, & un large fossé, divers bastions, &c. Les Hollandois y soutinrent au commencement du XVII. siecle un siege des plus fameux dont il soit fait mention dans l'histoire. Il dura trois ans, trois mois, trois semaines & trois jours, après lesquels cette ville qui n'étoit plus qu'un monceau de terre bouleversée, & un veritable cemetiere, fut prise par Ambroise Spinola, pour Albert archiduc, l'an 1604. Nous avons diverses relations de ce siege celebre. * Grotius, *annal.* Strada. &c.

OSTERWICK, ville d'Allemagne, *cherchez* AUSTERWICK.

OSTFRISE, OOST-FRISE, FRISE ORIENTALE au comté d'Embden, province d'Allemagne, dans la Westphalie, a en partie le comté d'Oldembourg au levant; l'Ocean ou mer d'Allemagne au septentrion; l'évêché de Munster au midi, & au couchant le golfe de Dullart ou Dollert qui la separe de la seigneurie de Groningue. Embden, qui en est la ville capitale, ne reconnoît plus le prince d'Oost-Frise, & s'est mise sous la protection des Hollandois. Les autres sont Aurick, qui est la residence du prince: Norden, Essens, Witemundt, &c. On y trouve encore Jemmingen, où Louis comte de Nassau fut défait par le duc d'Albe l'an 1568. & la forteresse d'Eideler, que les états du Pays-Bas occuperent l'an 1664. sous pretexte de proteger le comte d'Oost-Frise. Ce pays fut autrefois habité par les Cauches & par les Frisons. Les habitans ont un langage particulier, outre l'allemand qu'ils parlent fort grossierement. Leur pays produit une grande quantité d'orge, de feves & de pois qu'on transporte ailleurs dans l'Allemagne, & dans le Pays-Bas. Les paturages y sont aussi très-bons, & servent à nourrir d'excellens chevaux. Les peuples y sont Catholiques, ou Protestans, Lutheriens & Calvinistes. L'Oost-Frise s'étoit divisée dans le XIV. siecle en divers petits états: ce qui causoit souvent des guerres. L'empereur Frederic III. la donna en fief à *Ulric-Sirsenne*, l'un des principaux seigneurs du pays.

I. ULRIC-SIRSENNE premier comte d'Oost-Frise, descendoit d'EDZARD Sirsenne, capitaine & seigneur de Grethsil, pere d'ULRIC qui mourut l'an 1373. & d'ENNON, capitaine de Norden, &c. mort l'an 1406. Celui-ci fut pere d'un autre ENNON, qui mourut l'an 1450. ayant eu pour fils *Edzard*, gouverneur d'une partie de la Frise orientale, mort l'an 1441; & ULRIC Sirsenne, premier comte d'Oost-Frise. Après que l'empereur lui eut donné ce fief l'an 1454. il s'acquit l'amitié des Frisons, qui le reconnurent pour leur comte. Il obtint de nouvelles lettres de l'empereur, fut proclamé comte d'Embden dans cette ville le 21. Decembre 1464. & fut mis en possession du fief par la tradition de l'épée & de l'enseigne. Il mourut en 1466. ayant eu de *Thede*, dame de Leve & d'Odershen, ENNO ou ENNON I. qui suit; EDZARD, *qui continua la posterité*; *Uco*, mort l'an 1507. âgé de 44. ans, sur le point de se marier; *Hebé*, morte l'an 1479. âgée de 19. ans, venant d'épouser *Eric* comte de Schawembourg; *Gele*, morte fille l'an 1491. âgée de 32. ans; & *Almethe*, morte fille l'an 1522.

II. ENNON I. de ce nom comte d'Oost-Frise, n'avoit que sept ans, lorsque son pere mourut. Thede sa mere, gouverna alors le comté avec beaucoup de prudence. Ce seigneur fit le voyage de la Terre-Sainte, & à son retour, ayant appris qu'un seigneur de Westphalie avoit enlevé sa sœur *Almethe*, il l'assiegea pendant l'hiver dans le château où il étoit, & se noya en passant un fossé sur la glace, l'an 1491.

II. EDZAR ou EHZAR I. de ce nom comte d'Ostfrise, succeda à son frere, fit aussi le voyage de la Terre-Sainte, & laissa le gouvernement de ses états à sa mere, qui mourut l'an 1498. A son retour, il épousa *Elisabeth*, fille de *Jean*, comte de Rietberg. Il embrassa le Lutheranisme, & fit son possible pour l'introduire dans ses états. Sa femme mourut l'an 1512. & lui le 15. Fevrier 1528. Leurs enfans furent *Ulric*, qui passa quelques tems en Espagne, d'où étant revenu, & ayant perdu l'esprit, il se confina lui-même à Haslet, lieu écarté, & désert, où il mourut; ENNON, qui suit; *Jean*, né l'an 1506. qui passa aux Pays-Bas du tems du gouvernement de Marie reine de Hongrie, où il épousa en 1539. *Dorothée* d'Autriche, fille *naturelle* de *Maximilien* I. empereur. Il fut fait comte de Durbui en Ardenne, & seigneur des prévôtez de Falcembourg, & de Dalem dans le Luxembourg, puis gouverneur du duché de Limbourg, & chevalier de la toison d'or. Il mourut l'an 1572. laissant *Maximilien*, surnommé *de Falcembourg* (du nom allemand, d'une des terres de son pere) qui de *Barbe* de Lalain, fille de *Philippe* de Lalain, comte de Hochstrate, laissa *Louise*, épouse d'*Ebrard* de Barbanson, vicomte d'Aurec; *Dorothée*, femme de *Jacques* de Tserclaës, comte de Tilli; & *N.* mariée à *Josse* de Bronchorst & Batemberg, baron de Anholt & Gronsfeldt. Les autres enfans de Edzar I. furent *Anne*, fiancée à *Antoine* comte d'Oldembourg, morte l'an 1530; *Thede*, morte l'an 1563. âgée de 60. ans, sans avoir été mariée; *Marguerite*, épouse de *Philippe* comte de Waldeck; & *Armgarde*, morte l'an 1589. sans alliance: elle avoit été accordée dans sa jeunesse avec *Baltasar*, seigneur d'Esen, qui mourut avant que de l'avoir épousée.

III. ENNON II. du nom comte d'Ostfrise, soutint pendant quelque-tems la religion de Luther, qu'il quitta pour retourner à celle de ses peres; mais sur la fin de ses jours il reprit le Lutheranisme, & l'introduisit dans tous ses états, pilla les meubles sacrez, & les biens des églises, & entreprit diverses guerres, qui ne lui furent pas favorables. Il mourut l'an 1540. laissant d'*Anne*, fille de *Jean* XIV. comte d'Oldembourg, EDZARD II. qui suit; *Christophle*, mort en la guerre d'Hongrie l'an 1566; *Jean*, mort l'an 1591; *Elizabeth*, mariée à *Jean* comte de Schawembourg, morte trois ans après; *Hedwige*, épouse d'*Othon* duc de Brunswick-Lunebourg à Harbourg, morte l'an 1616; & *Anne*, morte fille à la cour de l'électeur Palatin. Leur mere fut leur tutrice, & mourut le 5. Novembre 1575.

IV. Edzard II. du nom comte d'Ostfrise, vit ses états extrémement troublez pour la religion, parce que plusieurs s'attachoient à la Protestante, & que d'autres suivoient celle de leurs peres, c'est-à-dire, la Catholique. On y trouvoit aussi grand nombre d'Anabaptistes. Il épousa l'an 1558. *Catherine* de Suede, fille de *Gustave* I. roi de Suede, & de *Marguerite* de Loholm sa deuxiéme femme. Peu s'en fallut que ce mariage ne coûtât la vie à *Jean* son frere, qu'on trouva la nuit dans la chambre de Cecile, sœur de Catherine, où il étoit entre par la fenêtre avec une échelle de soye. Edzar augmenta & embellit la ville d'Embden. Les habitans s'y revolterent, à la persuasion d'un ministre seditieux, nommé *Mentzo Aling*. Cette affaire eut des suites fâcheuses pour les heritiers du comte, qui mourut l'an 1599. Ses enfans furent Ennon, qui suit; *Gustave*, mort en Frise l'an 1608. âgé de 43. ans; *Jean*, qui épousa *Sabine-Catherine*, fille d'*Ennon*, son frere aîné, & de *Walpurge* comtesse de Rietberg, laquelle lui apporta ce comté en mariage, la seigneurie d'Essens, celle de Stedesdorf & de Witmund. Il eut quatre fils & deux filles, sçavoir, *Ernest-Christophle* comte de Rietberg, gouverneur de Luxembourg, mort sans enfans d'*Albertine-Marie* de la Baume, fille de *Philibert*, marquis de saint Martin; *Ferdinand-François*; & *Ennon-Philippe*, chanoines de Cologne; & Jean, qui épousa *Anne-Catherine*, fille d'*Ernest-Frederic* comte de Salme, dont il eut *Frederic-Guillaume*, tué au service de l'empereur, dans le combat de Kockberg, l'an 1677; *François-Adolphe-Guillaume*, écolâtre de Cologne, doyen de Strasbourg, chanoine de Paderborn & d'Osnabruck, mort l'an 1690; *Ferdinand-Maximilien*, qui après avoir été chanoine de Cologne, de Strasbourg & de Munster, épousa l'an 1685. *Jeanne-Françoise*, fille de *Salentin-Ernest* comte de Manderscheid-Blanckenheim, & mourut l'an 1687. laissant une fille unique *Marie-Ernestine-Françoise* comtesse d'Oostfrise & de Rietberg, dame d'Essens, &c. née le 1. Août 1686. Les deux filles de Jean, comte de Rietberg, furent *Marie-Leopoldine-Catherine*, mariée l'an 1687. à *Oswald* comte de Berg; & *Bernardine-Sophie*, élûe abbesse d'Essens, l'an 1691. Les autres enfans de Edzard II. furent, *Christophle*, grand capitaine, chevalier de la toison d'or, & gouverneur de Luxembourg, mort sans enfans; *Charles-Othon*, né l'an 1577. mort en Hongrie, l'an 1603; *Marguerite*, morte l'an 1588; *Anne* morte l'an 1622. après avoir été mariée trois fois; *Sophie*, morte l'an 1630; & *Marie*, épouse de *Jules-Ernest* duc de Brunswick-Danneberg.

V. Ennon III. du nom comte d'Ostfrise, épousa 1°. du vivant de son pere, *Walburge* comtesse de Rietberg, qu'on empoisonna avec un de ses fils, l'an 1586: 2°. l'an 1598. *Anne* d'Holstein, fille d'*Adolphe* duc d'Holstein Gottorp, & de *Christine* de Hesse. Il laissa du premier lit *Sabine-Catherine*, née l'an 1582. laquelle épousa *Jean* son oncle, auquel elle porta les biens de sa mere, ainsi que nous venons de le dire; & *Agnès*, né en 1583. alliée à *Gundaker* prince de Liechtenstein, morte l'an 1616. Du second lit il eut *Edzard-Adolphe*, mort à treize ans, l'an 1612; *Rodolphe-Christien*, qui succeda à son pere l'an 1625. mais qui fut tué malheureusement l'an 1628. âgé de 26. ans; Ulric, qui suit; *Christine-Sophie*, épouse de *Philippe* landgrave de Hesse-Busbach; & *Anne-Marie*, alliée à *Adolphe-Frederic* duc de Mekelbourg, morte l'an 1634.

VI. Ulric II. comte d'Ostfrise, né l'an 1605. succeda à son frere, & mourut le 1. Novembre 1648. laissant de *Julienne*, fille de *Louis* landgrave de Hesse, Ennon-Louis, qui suit; George-Christian, *rapporté après son frere*; & Edzard-Ferdinand, *dont nous parlerons après de ses deux freres*.

VII. Ennon-Louis comte d'Ostfrise rendit de bons services à l'empereur Ferdinand III. qui le fit prince de l'empire l'an 1654. Il avoit épousé *Justine-Sophie*, fille d'*Albert-Frederic* comte de Barbi, morte l'an 1677. dont il n'eut que deux filles, *Julienne-Louise*; & *Sophie-Guillemette*, épouse de *Christian-Louis* duc de Virtemberg, l'an 1692. Il laissa la principauté à son frere puiné.

VII. George-Christian prince d'Ostfrise, fut confirmé prince de l'empire l'an 1662. & épousa *Christine-Charlotte*, fille d'*Everard* III. duc de Wirtemberg. Il mourut l'an 1665. La princesse sa femme, qui est morte l'an 1699. accoucha peu après la mort de son mari, de

VIII. Christian-Everard prince d'Ost-frise, né le 11. Octobre 1665. chevalier de l'ordre de l'élephant, mourut le 3. Juin 1708. Il avoit épousé l'an 1685. *Everardine-Sophie*, fille d'*Albert-Ernest* prince d'Oetingen, dont il eut George-Albert, qui suit; *Charles-Emmanuel*, né l'an 1692; *Auguste-Ennon*, né l'an 1697; *Christine-Sophie*, née l'an 1688; *Marie-Charlotte*, née l'an 1689. mariée en 1709. à *Frederic-Ulric*, son cousin; *Fredericque-Guillelmine*, née l'an 1695; & *Julienne-Louise*, née l'an 1698.

IX. Georges-Albert prince d'Ostfrise, née l'an 1690. épousa le 24. Septembre 1709. *Christine-Louise* de Nassau, fille de *Georges-Auguste-Samuel*, prince de Nassau-Idstein, morte le 13. Avril 1723.

VII. Edzard-Ferdinand comte d'Ostfrise, troisiéme fils d'Ulric II. mourut le premier Janvier 1668 laissant d'*Anne-Dorothée* comtesse de Krichingen & de Puittingen sa femme, *Edzard-Eberhard-Guillaume* comte d'Ostfrise, né en 1666. & mort au mois de Juin 1707; & *Frederic-Ulric* comte d'Ostfrise, né le 31. Decembre 1667. lieutenant general de la cavalerie de Hollande, en 1709. mort le 13. Mars 1710. Il avoit été marié le 10. Avril 1709. avec *Marie-Charlotte*, sa cousine, fille de *Christian-Everhard*, prince d'Ostfrise. Il en laissa *Christine-Louise* comtesse d'Ostfrise, née le premier Fevrier 1710. * Cornelius Kempius *de orig. Fris.* Mart. Hamconius, *de rebus*, *virisq. illust. Fris. & theat. regn. pont. & princip. Fris.* Suffridus Petri, *de antiq. & orig. Fris.* Reusner. Junius. Cluvier, &c. Rittershusius, *geneal.* Imhof, *not. imper.*

OSTIAQUES, peuples sujets du czar des Moscovites. Ils habitent le pays qui est entre Tobol, capitale de la Siberie, & Jenokisko, à 600. lieues de Moscou. Ils sont petits & malfaits, & vivent dans une extrême misere. Le poisson frais leur sert de viande, & le sec de pain. Ils font peu d'état de l'argent, & lui préferent le sel & le tabac. Ils vivent sous des cabanes, & changent dix-huit à vingt fois de place dans un an. Ils s'habillent l'hiver de peaux crues, le poil en dedans, & aussi roides qu'un bâton, & l'été ils ont d'autres habits de la peau de certains poissons. Ils adorent la peau d'un ours. * Isbran, *voyage de la Chine par la Tartarie*, 1692.

OSTIE, *Ostia*, ville d'Italie dans l'état Ecclesiastique, avec évêché, fut bâtie par Ancus Martius, roi des Romains, à l'embouchure du Tibre dans la mer de Toscane, & fut détruite par les Sarasins. Il y a eu autrefois un fameux port à l'embouchure du Tibre. C'est-là où mourut sainte Monique mere de saint Augustin. Le doyen des cardinaux est toujours évêque d'Ostie. Le duc d'Albe prit l'an 1556. cette ville, que les troupes du pape reprirent peu après. * Leandre Alberti.

OSTIGLIA, petit bourg, mais ancien dans le Mantouan en Lombardie, sur le bord septentrional du Pô, vis-à-vis du bourg de Revere, & à dix-lieues au-dessus de Ferrare. * Mati, *diction.*

OSTORIUS, Romain, qui commandoit les troupes de l'empire dans la Grand'Bretagne, en qualité de lieutenant du préteur. Il traversa un retranchement de pierres que Caractacus roi Breton lui avoit opposé dans le pays de Cornouaille, mit son armée en déroute, le poursuivit dans les montagnes, l'y força; & l'ayant fait prisonnier avec son épouse & ses enfans, les fit conduire à Rome. Pour cette expedition le senat lui décerna le triomphe; & Caractacus obtint sa liberté par la maniere hardie dont il parla, & par sa bonne conduite, quoiqu'il eût fait beaucoup de peine aux Romains par une longue & ennuyeuse guerre. L'empereur Claude conçut beaucoup d'estime pour lui. Quant à Ostorius, arrivant en Angleterre, il trouva les provinces Romaines inondées d'ennemis, qui le méprisoient comme un capitaine nouveau & sans experience. Cependant, quoiqu'il arrivât en hiver, il leur fit tête, défit ceux qui s'opposerent à lui, & soumit tout le pays depuis la Saverne jusqu'aux fron-

tieres de l'Ecosse. La plus grande resistance qu'il trouva fut de la part de Caractacus. * Camden, *Britann.*

OSTRACINE, étoit anciennement une ville épiscopale, suffragante d'Alexandrie, & située dans l'Egypte sur la côte de la mer Mediterranée, à 18. lieues de Damiette. Elle est presentement reduite en un village nommé *Ostragioni*. * Mati, *diction.*

OSTRACISME, loi des Atheniens, en vertu de laquelle par la pluralité des suffrages, on condamnoit pour dix ans à l'exil, mais sans confiscation de biens, ceux qui avoient ou trop de richesses, ou trop d'autorité, ou trop de credit, de peur qu'ils ne devinssent les tyrans de la patrie. Le peuple s'assembloit au jour assigné, & donnoit ses suffrages en secret contre celui qui devoit être condamné. Cette peine n'étoit pas infamante, parce que ce n'étoit pas la punition d'un crime. On le nommoit *Ostracisme*, parce que le peuple donnoit son suffrage, en écrivant sur des coquilles le nom de celui qu'il vouloit ainsi bannir. Aristide fut banni d'Athenes par l'ostracisme, parce qu'il étoit trop juste, comme le dit Plutarque dans sa vie. * Suidas. Plutarch. *in Aristid.* Le scholiaste d'Aristophane.

OSTREVANT, ou l'ISLE DE SAINT AMAND. C'est un pays qui faisoit autrefois partie du comté de Valenciennes; il en fait maintenant une du Haynault. Il est aux confins de la Flandre & de l'Artois, & renfermé entre l'Escaut, la Scarpe, & la Sanze. Bouchain & saint Amand en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

OSTROG, ville forte avec une bonne citadelle & titre de duché. Elle est dans la haute Volhynie en Pologne, sur la riviere d'Horin, environ à vingt lieues de Lusic vers le levant. * Mati, *diction.*

OSTROGOTHLAND, c'est-à-dire, *Gothie orientale*, province de Suede, comprend aujourd'hui la province de ce nom, Smaland, Bleking & Schonen, proprement dite, les villes de Norkopin, de Norsholm, de Sunderkopin, de Kelmo & de Lindkœpin, de Schening, de Stegeborg, &c. Les OSTROGOTHS ou GOTHS Orientaux, étoient ceux qui habitoient en Italie, ainsi nommez à la difference des Wisigoths ou Goths Occidentaux qui demeuroient deça les monts. Claudien parle des premiers, *livre 2. in Eutrop. Voyez* GOTHS.

OSTROVIZZA, fort dans le comté de Zara, en Dalmatie, est environné d'excellens pâturages, de belles forêts & de quantité de sources. L'air y est admirable, & le sejour en est charmant. Il y a presque cent ans que les Venitiens prirent ce fort sur les Turcs, & le brûlerent. Quelque-tems après les Infideles le rebâtirent; mais les Morlaques de Croatie, sujets de la republique de Venise, y mirent le feu l'an 1682. du tems du general Dona. L'an 1683. les Venitiens en prirent tout-à-fait possession, & le general Valier y mit deux compagnies d'infanterie en garnison. * P. Coronelli, *description de la Morée.*

OSTUNI, en latin *Ostunum*, ville du royaume de Naples, en la province d'Otrante, étoit évêché suffragant de Brinde, & est située entre cette ville, Tarente, & le territoire de Bari, près de la mer Adriatique. * Leandre Alberti.

OSWALD, roi de Northumberland en Angleterre dans le VII. siecle, après la mort de son pere *Edelfrid*; qui arriva l'an 617. Eduin son oncle maternel, s'étant emparé du royaume, il fut obligé de se refugier avec ses freres & d'autres seigneurs, chez les Pictes dans le nord du pays, que l'on a depuis appellé Ecosse, & delà en Irlande, où ils furent instruits de la religion Chrétienne, & reçurent le baptême. Eduin ayant été tué l'an 633. dans une bataille qu'il donna contre Penda roi de Mercie, & contre Cedwal roi des anciens Bretons, Oswald & ses freres revinrent dans leur pays. Eanfrid frere aîné d'Oswald, fut fait roi des Berniciens; & Osrich cousin germain d'Eduin, fut fait roi des Deirs, peuple du royaume de Northumberland. Ces deux princes s'étant abandonnez à toutes sortes de vices, & ayant apostasié, perirent malheureusement. Osrich fut tué par les soldats de Cedwal roi des Bretons, qui l'année suivante, fit tuer Eanfrid par trahison. Oswald ayant ramassé un petit nombre de troupes, marcha contre Cedwal, le défit, lui ôta la vie, & dissipa toutes ses forces. Il réunit ensuite les deux royaumes de Northumberland, & y établit la religion Chrétienne. Il fit venir des religieux du monastere de Hi, qui est une isle entre l'Irlande & l'Ecosse, & transfera le siege épiscopal d'Yorck à Lindisfarne, dont il fit évêque saint Aidan. Il bâtit quantité d'églises, & fonda plusieurs monasteres. Penda roi de Mercie, lui déclara la guerre, & lui donna bataille dans la plaine de Marserfelth, dans laquelle Oswald perdit la vie l'an 642. On l'a mis au rang des Saints, & l'on fait memoire de lui au 5. d'Août. * Bede, *histor. Angl.* Baillet, *vies des Saints.*

OSWALD, Anglois & chanoine de Winchester, passa en France, où il fut disciple d'Abdon de Fleuri; mais ayant été rappellé dans son pays par Odon archevêque de Cantorberi son oncle, il fut secretaire d'Osbetille évêque de Rochester; & il fut élevé à l'évêché de Worchester. Il fonda un monastere, fit des ordonnances synodales, écrivit diverses épîtres que l'on a conservées, & mourut l'an 992. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Godowin, *de episc. Angl.*

OSWALD, Anglois de nation, & moine Benedictin à Worchester dans le X. siecle, secouru des liberalitez d'Oswald, chanoine de Winchester, visita les plus celebres monasteres de France & d'Angleterre. Il fit divers traitez, & mourut l'an 1010. Les auteurs citent quelques ouvrages de grammaire de sa façon. * Pitseus, *de script. Angl.* Baleus. Leand. Arnoul Wion, &c.

OSWALD, religieux Chartreux, vers l'an 1430. fut vicaire de la grande Chartreuse, puis prieur en Ecosse, & se distingua par ses ouvrages & par sa pieté.

On ne doit pas le confondre avec un autre OSWALD, Chartreux Anglois, qui vivoit dans le même-tems, & qui avoit passé en France, pour y étudier à Paris, où il eut beaucoup de part à l'amitié de Jean Gerson. Ce fut à la persuasion de ce grand homme, qu'il abandonna le monde; & qu'étant retourné en Angleterre, il prit l'habit de Chartreux. Les princes d'Angleterre, d'Irlande & d'Ecosse, eurent beaucoup de veneration pour la vertu d'Oswald: ce qui ne contribua pas peu à la propagation de son institut dans ces états. Outre diverses traitez de Jean Gerson, qu'Oswald traduisit en latin, on a de lui un recueil de lettres au même, & quelques ouvrages de devotion; comme *meditationes solitariæ*; *De remediis tentationum*; *Portiforium.* Il mourut l'an 1450. * Petreius, *biblioth. Carth.* Sutorius, *l. 2. vita Carthus.* Possevin, *in appar. sacr.* Pitseus, *de script. Angl.*

OSWALD (Erasme) Allemand, né dans le comté de Merckenstein en Autriche, l'an 1511. étudia dans les principales universitez d'Allemagne, à Ingolstadt, à Leipsic & à Bâle, où il apprit les langues & les mathematiques, sous Sebastien Munster. Depuis, il enseigna à Memmingen, à Tubinge & à Fribourg, où il fut professeur en langue hebraïque, & enseigna les mathematiques. Il mourut l'an 1597. âgé de 86. ans, après avoir traduit le nouveau testament en hebreu: ce que personne n'avoit entrepris avant lui. Ses autres principaux ouvrages sont; des commentaires sur la sphere de Jean de Sacrobosco, sur l'almageste de Ptolomée; *In primum mobile & theorias planetarum*; *Paraphrasis in cant. atque ecclesiasten. Gentium calendaria, &c.* * Pantaleon, *l. 3. prosop.* De Thou, *hist. l. 68.* Melchior Adam, *in vit. philos. German.* Vossius, *de math. c. 36. §. 18.*

OSWALDUS BERUS, *cherchez* BERE.

OSWALD (Albert) religieux de saint Dominique nâquit à Mayence, où il prit l'habit de l'ordre. Il prit les degrez, & publia en 1697. à Cologne en 2. vol. *in* 12°. un traité intitulé *Spicilegium philosophicum collectum in agro thomistico*: depuis il fut appellé à Rome, pour y être theologien consulteur. * Echard, *script ord. Præd. tom. 2.*

OSWESTRE'E, petite ville d'Angleterre dans le comté de Shrop, défendue par un fossé, un rempart, & un château. * Cambd. *Britann.*

OSWIN, roi de Deira dans le nord d'Angleterre, fils d'*Osrick* & neveu d'*Edwin*, étoit un prince generalement admiré pour sa belle mine & ses autres belles qualitez, & par les personnes devotes pour son zele pour la religion. Il ne regna qu'environ sept ans vers le milieu

du VII. siecle. Il fut tué par Oswi roi de Bernicie, à cause de quelques disputes qu'il y avoit entr'eux, qui degenererent en une guerre ouverte. Mais Oswin se voyant inferieur, jugea plus à propos de congedier son armée, que de hasarder une bataille. Il se confia lui & un de sa suite au comte Humwal, qui le remit lâchement à Oswi, qui le fit mourir. On assure que cette mort avoit été prédite par l'évêque Aidan, qui mourut de déplaisir peu de tems après lui. Pour expier cette action inhumaine d'Oswi détestée par tous les gens de bien, on bâtit un monastere sur la place, où elle avoit été commise, dans lequel on offrit tous les jours des prieres, tant pour le meurtrier, que pour celui qui avoit été tué. * Speed, *hist. de la Grande Bretag.*

OSWULF, roi de Northumberland, succeda à son pere EADBERT l'an 759. Il fut cruellement assassiné par ses domestiques, après n'avoir regné qu'un an. * Speed, *hist. de la Grande Bretag.*

OSWY, roi de Bernicie dans le nord d'Angleterre, fils du roi ETHELFRID, succeda au royaume à son frere *Oswald*, l'an 642. Il regna 28. ans, au commencement avec beaucoup de difficultez à cause de Penda roi de Mercie, qui fit de frequentes courses & de grands dégâts sur ses terres, aidé par Ethelwald, fils d'Oswald, qui regnoit alors à Deira. Jusques-là qu'Oswi, craignant quelque chose de pis, offrit d'acheter la paix au prix de plusieurs riches presens. Mais le roi Payen rejetta ses propositions; & continuant ses hostilitez, Oswi & Alfred assemblerent une petite armée, tomberent sur les forces nombreuses de ceux de Mercie, commandées par des generaux experts, & les mirent en déroute à Leeds, dans le comté d'Yorck, l'an 653. Ethelwald, dans le tems du combat, se retira avec ses troupes dans un lieu de sureté, où il attendit l'évenement. Cela allarma les Merciens, qui regarderent cette démarche comme une trahison, & leur crainte les obligea à s'enfuir. On en fit un grand carnage, la plûpart de leurs chefs & Penda lui-même furent tuez dans la déroute. Par ce moyen Oswi fit la conquête du royaume de Mercie, d'où il fut chassé peu de tems après par la noblesse du pays, & Wulfer mis à sa place; Oswi tint aussi en crainte Oswin roi de Deira, & fit si bien, que depuis ce tems-là cette province & celle de Bernicie composerent le royaume de Northumberland, mais ce fut par un assassinat dont on a parlé à l'article d'Oswin. Enfin, il tomba malade & mourut. Il étoit si attaché à l'église Romaine, que s'il avoit recouvré sa santé, il seroit allé à Rome pour y finir ses jours. * Speed, *hist. de la Grande Bretag.*

OSZURGHETI, petite ville de la Georgie en Asie. Elle est capitale du royaume de Guriel, & la residence du prince de ce nom. * Mati, *diction.*

O T

OTACILIA (Marca Ostacilia Severa) femme de l'empereur *Philippe*, étoit Chrétienne, à ce que prétendent les auteurs ecclesiastiques, & rendit son mari favorable aux Chrétiens. Cependant dans les médailles des villes de ce tems-là, elle est representée avec toutes les marques de la religion Payenne. Ces villes suivoient en cela leur usage; & cela n'empêche pas qu'elle n'ait été Chrétienne, comme le témoigne Eusebe, *hist. livre 6. chap. 36.* * De Tillemont, *vies des empereurs, tom. 3.*

OTFORT, ville d'Angleterre, dans la partie occidentale du comté de Kent, & dans la contrée appellée *Godsheath*. Elle est située sur la partie orientale de la riviere de Darent, & celebre par la bataille donnée entre le roi Edouard, surnommé *Côte de fer*, & Canut roi Danois, qui perdit le champ de bataille & 5000. hommes. Warham archevêque de Cantorberi y avoit fait bâtir une belle maison, que l'archevêque Crammer ceda par échange au roi Henri VIII. * *Diction. Ang.*

OTFROI, moine Benedictin de l'abbaye de Wissembourg, disciple de Raban, archevêque de Mayence, composa une histoire de l'évangile en langue teutonique, afin que le peuple, qui n'entendoit ni le grec ni le latin, pût lire l'évangile. Il dedia cet ouvrage à Luitbert, archevêque de Mayence, comme on le voit par une lettre latine, imprimée dans la bibliotheque des peres. L'ouvrage est imprimé à Basle, l'an 1571. par les soins de Mathias Flaccus Illyricus. Trithême fait mention de quelques autres traitez d'Otfroi. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques du IX. siecle.*

OTHELIO, connu sous le nom de MARCUS-ANTONIUS OTHELIUS, professeur en droit dans l'université de Padoue, né à Udine dans le Frioul, se rendit si habile dans le droit civil & canon, que le senat de Venise lui donna une chaire à Padoue, qu'il remplit jusqu'à l'âge de 80. ans, avec un succès & un applaudissement universel. Il étoit si bon, que ses écoliers lui donnoient ordinairement le nom de *pere*. Son grand âge fut cause qu'on le dispensa d'enseigner; mais on lui conserva sa pension. Il mourut l'an 1628. & laissa des consultations, des commentaires sur le droit civil & canon, &c. * Thomasini, *in elog. doct. P. II.*

OTHOLON, *cherchez* OTLON.

OTHMAN, OSMAN ou ODMAN BEN AFFAN ou OFFAN, troisiéme calife depuis Mahomet. Après la mort d'Omar, second calife des Musulmans, les gens du conseil, ou plûtôt les candidats, ou gens appellez pour lui succeder, entre les mains desquels ce calife avoit mis en mourant cette dignité comme en dépôt, s'assemblerent pour lui donner un successeur, l'an 23. de l'hegire, & 643. de Jesus-Christ. Abdalrahman, un des six qui y pouvoient prétendre, ceda son droit à ses collegues à condition qu'il pourroit nommer le calife. Tous furent d'accord de ce compromis, excepté Ali, qui prétendoit que le califat lui appartenoit par succession, & qui fondoit son droit sur la proximité du sang. En effet, il étoit cousin germain de Mahomet, & avoit épousé la fille aînée: de sorte qu'il étoit devenu le chef de la famille des Haschemites, que l'on qualifioit du titre de la maison du prophete. Mais malgré cette prétention d'Ali, Abdalrahman, qui avoit le consentement de ses autres collegues, ne laissa pas de nommer Othman, fils d'Affan, pour le calife & de le faire proclamer & reconnoître pour tel par tous les Musulmans. Ali protesta contre cette élection; mais voyant dans la suite le consentement general des peuples en faveur d'Othman, & que son parti étoit le plus foible, il y donna les mains, & rendit l'hommage accoutumé au nouveau calife. Othman fut surnommé par les siens, *Dhoulnourein*, c'est-à-dire, *le possesseur de deux lumieres*, à cause qu'il avoit épousé Rakiach, & Omm-Al-Calthoum, toutes deux filles de Mahomet, dont les sectateurs croyent que la prétendue prophetie a été une source de lumiere, qui a réjailli sur toute sa posterité. Quelques-uns veulent que l'élection d'Othman se fit sur la fin de la vingt-troisiéme année de l'hegire, & les autres la renvoyent jusqu'au commencement de la vingt-quatriéme. Ce fut sous le regne d'Othman, que la grande province de Chorassan, dans laquelle les Arabes étoient déja entrez sous le califat d'Omar, fut entierement soumise à leur empire, avec ses principales villes de Balkh, de Thous, de Herat, & de Nischabour, qui en ont été depuis les capitales, sous diverses dynasties de la haute Asie. Toute la côte d'Afrique, depuis la ville de Tripoli, qui fut prise par force, sous le califat d'Omar, l'an 22. de l'hegire, & 642. de Jesus-Christ, jusqu'au détroit de Sebtah, fut conquise par les generaux d'Othman en peu d'années; & si nous en croyons Khondemir, les Arabes penetrerent jusques dans le pays d'Andalous, ou *Andalousie*, nom qu'ils donnent à toute l'Espagne en general. Le pays d'Andaloüs, selon eux, est separé de l'Afrique par le détroit de Sebtah, ou *Ceuta*, que nous appellons aujourd'hui le *détroit de Gibraltar*. Il faut remarquer, que Said, commandant de l'armée d'Egypte pour Othman, fit de si frequentes courses dans la Nubie, qui confine avec la Thebaïde, & pressa si fort le roi de ce pays-là, qui étoit Chrétien, que pour obtenir la paix, il fut obligé par un traité d'envoyer tous les ans en Egypte un grand nombre d'esclaves Noirs dont les Arabes faisoient grand état.

Les Grecs cependant possedoient encore l'isle de Cypre dont ils ne pouvoient être chassez que par une armée navale. Othman fit équiper l'an 649. sept cens vaisseaux, qu'il envoya sous le commandement de Moavia, gouverneur d'Egypte, qui ruina la plus grande partie de cette

cette isle; & y étant retourné l'année suivante il rasa la ville de Nicosie, & laissa toute l'isle deserte. L'an 653. Moavia gagna une bataille navale contre l'empereur Constant II. qui croisoit sur la mer de Phenicie avec mille vaisseaux; & l'an 654. il prit l'isle de Rhode, où il brisa le fameux colosse du soleil qui étoit tout de fonte, dont il fit emporter les morceaux à Alexandrie sur neuf cens chameaux; & ravagea une partie de l'Armenie. Pendant le cours de ses victoires, ses ennemis animez, à ce que dirent ensuite les Ommiades, par Ali, & autorisez par Aïschah, veuve de Mahomet, que l'on appelloit la prophetesse, & qui avoit, en vertu de ce titre, beaucoup de credit parmi les Musulmans, formerent plusieurs plaintes contre lui. Les principaux chefs de leur accusation étoient; que ce calife aimoit trop tendrement ses parens; qu'il depouilloit les plus braves capitaines de leurs emplois, pour les leur donner; & qu'il les enrichissoit des deniers du tresor public, que les Musulmans tenoient pour sacré, & auquel on n'avoit touché jusqu'alors, que pour les depenses de l'état, le même Othman y ayant lui-même restitué plusieurs fois les sommes qu'il en avoit tirées, pour les employer à d'autres usages. On avoit aussi intercepté des lettres écrites par Marvan, fils de Hakem, secretaire de ses commandemens, par lesquelles il donnoit des ordres pour tuer des gens qui se croyoient en fureté sur la parole. Il est vrai qu'Othman & ses amis desavouoient ces lettres; mais ses ennemis secrets ne laisserent pas de lui en faire un crime, & de debaucher, sous ces pretextes, les provinces de la fidelité qu'elles lui avoient jurée. Il arriva à Medine des troupes d'Arabes & d'Égyptiens, qui se disoient deputez de leurs provinces. On leur mit les armes à la main; & Othman se vit en peu de tems assiegé dans son palais si étroitement, pendant trois mois ou environ, qu'enfin l'eau lui manqua. Ali, & ses enfans, Hassan & Houssain, firent mine de le defendre contre ces mutins. Othman se presenta lui-même à eux avec l'Alcoran dans son sein. Il leur protesta qu'il ne vouloit point d'autre juge, entre lui & eux, que ce livre, qui devoit être la regle pour juger tous les differends qui naissent entre les Musulmans; qu'il étoit prêt de reparer tous les torts qu'on lui imputoit d'avoir fait aux particuliers contre les loix, & même d'en faire une penitence publique. Mais les choses avoient été poussées trop avant, & les revoltez, qui en vouloient à sa vie, n'avoient garde de se contenter de ce discours. Aïschah fut neanmoins consultée sur cette affaire, & repondit qu'on devoit recevoir Othman à penitence, comme elle le soutint depuis à Ali, lorsqu'elle eut embrassé dans la suite le parti qui lui étoit contraire. Cependant, les esprits échauffez n'étoient plus en état d'être calmez, ni disposez à écouter ses sentimens. On mit la main aux armes de part & d'autre, & Othman fut enfin accablé par le grand nombre des conjurez. On ne respecta point en cette occasion l'alcoran qu'il portoit dans son sein; car il fut teint de son sang qui couloit de plusieurs coups dont il fut percé, & son corps même demeura long-tems exposé sans sepulture après sa mort. Ainsi mourut Othman, laissant sa place à Ali, l'an 35. de l'hegire, & 655. de Jesus-Christ, après douze ans de regne. Mais son sang fut hautement vengé par Moavie, premier calife des Ommiades, son parent. Ce calife avoit toutes les qualitez d'un grand prince; car il étoit magnifique, genereux, & liberal, attaché aux exercices de sa religion, sans parler de la bravoure qui étoit commune pour lors à tous ceux de sa nation, dont le grand nombre des victoires avoit extrêmement haussé le coeur. Ce fut lui qui fit publier l'alcoran tel qu'il étoit dans l'original qu'Aboubekre avoit mis en dépôt chez Hafessah, une des veuves de Mahomet, & qui fit supprimer toutes les copies qui se trouverent differentes de ce premier original. * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

OTHMAN I. BEN ORTHOGRUL. C'est celui que les historiens & les Latins appellent *Osman*, fils d'Urtucul, ausquels les Turcs donnent le titre de *Gazi*, ou de *Conquerant*. Nous pouvons l'appeller Othman I. du nom, fondateur d'une dynastie, qui a tiré son nom de lui, & que nous nommons *Othmanides*, ou *Ottomans*. Il fut declaré prince des Turcs après la mort de son pere, l'an 687. de l'hegire, & 1288. de Jesus-Christ, par l'ordre du sultan Alaëddin, ou *Aladin*, *le Selgiucide*, prince des Turcs, & qualifié Othman Beg, ou Bei. Le même sultan Alaëddin, qui tenoit son siege royal dans la ville d'*Iconium*, ou de Cogni dans la Natolie, envoya par honneur à Othman une veste, une paire de tymbales, un étendart, & un sabre: Othman, de son côté, avoit accoutumé de se lever en pied toutes les fois que l'on sonnoit les tymbales, pour temoigner le respect qu'il portoit au sultan. Les Tartares fatiguant alors beaucoup par leurs courses les provinces d'Alaëddin, ce prince, qui craignoit avec raison que les Turcs ne se joignissent à eux, permit à Othman de pousser ses armes vers le couchant de l'Asie mineure, pour l'occuper dans la guerre qu'il feroit aux Grecs. Othman s'avança si fort du côté que le sultan lui avoit marqué, qu'il prit plusieurs villes, & même des provinces entieres sur l'empereur Grec: ce qui le rendit si puissant, qu'il prit enfin le titre & la qualité de sultan, du consentement du même Alaëddin, l'an 699. de l'hegire, & 1296. de Jesus-Christ, qui est proprement l'époque de l'empire Ottoman. L'an 726. de l'hegire, & 1325. de Jesus-Christ, Othman qui avoit envoyé son fils Orkhan assieger la ville de Prusse en Bithynie, mourut à l'âge de 69. ans, après 26. ans de regne, & ne laissa pour tout bien en mourant, que des chevaux & des moutons. L'on peut remarquer ici, que l'on fait encore aujourd'hui paître aux environs de Prusse, ou de Brousse en Natolie, des moutons qui appartiennent au sultan des Turcs, & que l'on dit venir de ceux qui ont autrefois appartenu à Othman, qui eut pour successeur son fils Orkhan, & laissa son nom aux provinces de Pont & de Bithynie, que les Turcs appellent encore aujourd'hui *Othmangik Villaieti*. * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

OTHMAR (Saint) abbé de saint Gal en Suisse, dans le VIII. siecle, étoit de l'ancienne Allemagne, que l'on a depuis appellée Souabe, & d'où le nom d'Allemagne s'est communiqué à tout ce qui est renfermé entre la France, les Alpes, la Pologne & la mer. Son frere aîné le mena dès son enfance à Coire, ville de la Rhetie meridionale, qui comprend à present le pays des Grisons & le comté de Tirol, & l'y mit au service du comte Victor. Etant venu en âge il embrassa l'état ecclesiastique, fut ordonné prêtre, & pourvû d'une cure. Un seigneur du voisinage, nommé Watram, lui fit donner l'hermitage de saint Gal par Charles *Martel*. Othmar y établit un monastere, & substitua la regle de saint Benoît à celle de saint Colomban. Deux seigneurs d'Allemagne s'étant emparez d'une partie des biens de l'abbaye de saint Gal, il s'en plaignit à Pepin. Ces seigneurs, pour se venger, le firent accuser dans un synode; & ayant gagné les évêques, ils le firent condamner à être renfermé dans un château, où ils vouloient le faire mourir de faim; mais un autre seigneur obtint de le faire transferer dans l'isle de Steïn sur le Rhin, où il passa le reste de ses jours, & mourut le 16. de Novembre 759. après avoir gouverné pendant 38. ans l'abbaye de saint Gal. * Valfrid Strab. *apud* Mabillon. Baillet, *vies des Saints*.

OTHOMAN ou OTTOMAN, *cherchez* OSMAN.

OTHON (M. Salvius) empereur, fils de *Lucius Othon* & d'*Albia Terentia*, devint le favori de Neron, par la conformité qu'il eut avec ce prince. Ses mechantes inclinations le porterent à de grands desordres. Il debaucha vers l'an 57. Poppée, femme de Crispinus Rufus, chevalier Romain, & l'épousa; mais dans la suite il fut assez indiscret pour vanter la beauté de cette dame à Neron, qui la lui enleva, & envoya Othon gouverner le Portugal. Il se gouverna mieux dans cet emploi qu'à la cour, & y vêcut avec autant de modestie & de retenue qu'il avoit eu de passion pour le dereglement. Environ dix ans après il s'attacha à Galba, qui fut mis sur le thrône après Neron l'an 68. Othon s'étoit persuadé que Galba l'adopteroit: mais ayant vû avec chagrin que Pison lui avoit été preferé, il pratiqua les gens de guerre, les fit massacrer l'un & l'autre, & fut salué lui-même empereur le 15. Janvier de l'an 69. de Jesus-Christ. Peu après l'armée d'Allemagne, qui avoit élevé Vitellius, venant en Italie, battit Othon près de *Bedriacum*, village

situé entre Cremone & Verone. Il se tua lui-même de desespoir, en la 37. année de son âge, le 15. Avril de l'an 69. n'ayant regné que 3. mois & 2. jours. * Suetone & Plutarque, *en sa vie*. Tacite, *annal. l.* 13. & 1. Tillemont, *hist. des empereurs*, *tom.* I.

OTHON I. dit *le Grand*, empereur d'Allemagne, succeda à son pere HENRI I. de la maison de Saxe, l'an 936. & fut couronné l'an 937. à Aix-la-Chapelle, par Hildebert, archevêque de Mayence. Il vainquit les Hongrois & les Bohêmes, reduisit quelques rebelles, retablit le calme en Allemagne, & mena du secours à Louis d'*Outre-mer*, roi de France, son beau-frere. Quelque-tems après il passa en Italie, contre Berenger, roi d'une partie de ce pays, qui tenoit assiegée dans la forteresse de Canossa, Adelaïde, fille de Rodolphe, roi de Bourgogne, & veuve de Lothaire, roi d'Italie. Othon, qui étoit veuf d'une princesse Angloise, delivra Adelaïde, après avoir soumis Pavie, & l'épousa. A son retour en Allemagne, il eut le déplaisir de voir que Ludolfe, son fils aîné, avoit conspiré contre lui, avec Conrad duc de Lorraine, Frederic, archevêque de Mayence, & divers autres seigneurs. Peu après il prit Ratisbonne, battit les rebelles; & tournant ses armes d'un autre côté l'an 955. il remporta une victoire signalée sur les Hongrois, où il tua aussi le duc de Wormes, & vainquit deux princes Sarmates. L'empereur avoit traité fort civilement Berenger, & son fils Adalbert, ausquels il pardonna dans l'assemblée d'Augsbourg; mais les violences de Berenger ayant obligé le pape Jean XII. d'envoyer vers l'empereur, pour le prier de venir delivrer l'Italie de la tyrannie de ce prince, Othon tint une assemblée à Wormes, & le jour de la Pentecôte de l'an 961. fit couronner son fils Othon à Aix-la-Chapelle, puis passa en Italie par la vallée de Trente. Il conquit la Lombardie, & alla ensuite à Rome, où le pape le couronna empereur l'an 962. L'année suivante il prit Berenger avec sa femme, Gilles Willa, dans le Mont Saint-Leon, en Ombrie, & les envoya prisonniers en Allemagne. Mais le pape, qui reconnut que les Allemands étoient plus à craindre que les gens de Berenger, reçut son fils Adalbert dans Rome. L'empereur, outré de cette perfidie, fit deposer le pontife, & élire Leon VIII. Il se retira de Rome le 10. Janvier 964. & ayant sçu que ses ennemis y étoient rentrez, il y revint, l'assiegea, la prit par famine, & envoya prisonnier en Allemagne Benoît V. élu après Jean XII. & pendant le schisme de Leon VIII. qui n'a point été regardé comme pape legitime. L'empereur fit un autre voyage en Italie, où il vainquit entierement Adalbert, & remit l'an 967. le pape Jean XIII. à Rome, d'où ses ennemis l'avoient chassé. Les Grecs qui avoient maltraité ses ambassadeurs, furent chassez d'une partie de l'Italie, & les autres furent contraints de lui payer des sommes annuelles, & plusieurs même eurent le nez coupé. Othon, de retour en Allemagne, y fonda divers évêchez, & mourut à Magdebourg le Mercredi avant la Pentecôte, le 7. de Mai 973. le 37. de son empire. Ses entrailles furent inhumées à Munleben en Thuringe, & son corps dans l'église de saint Maurice de Magdebourg. Othon étoit un bon prince, qui aimoit la justice. On dit qu'il avoit coutume de jurer par sa barbe, qu'il laissoit croître jusqu'à la ceinture, selon la mode de ce tems. Il épousa 1°. *Edgits*, ou *Egide*, fille puînée d'*Edouard* I. du nom, dit *le Vieil* l'an 930. roi des Anglois, morte le 26. Janvier 947: 2°. l'an 951. *Adelaïde*, veuve de *Lothaire* II. roi d'Italie, & fille de *Rodolphe* II. du nom, roi de la Bourgogne-Transjurane, morte le 16. Decembre de l'an 1000. âgée de 75. ans. Du premier mariage vinrent LUDOLPHE de Saxe, qui fit la branche des ducs de Franconie; (*Voyez* FRANCONIE.) & *Luitgarde* de Saxe, mariée l'an 974. à *Conrad* dit *le Sage* & *le Roux*, duc de Lorraine & de Wormes, mort l'an 953. Du second mariage sortirent, OTHON II. du nom, empereur, qui suit; *Henri*; *Bruno*, morts jeunes; & *Mathilde*, abbesse de Quidlimbourg. *Il eut pour fils naturel*, Guillaume *de Saxe*, *élû archevêque de Mayence l'an* 954. *mort le* 2. *Mars* 968. * Flod. Luitpr. & Baronius, *in annal.*

OTHON II. du nom, empereur, dit *le Sanguinaire* ou *la pâle mort des Sarasins*, succeda à OTHON I. son pere, qui l'avoit déja fait couronner empereur, & qui avoit eu la satisfaction de lui voir defaire les Grecs & les Sarasins en Italie. Depuis qu'il commença de regner seul, il mit à la raison son cousin, Henri de Baviere, qui s'étoit fait proclamer empereur à Ratisbonne; & fit la guerre aux rois de Danemarck, de Pologne & de Boheme, qui avoient armé en faveur de son ennemi. Ensuite il attira dans son parti Charles, qui étoit son cousin, & frere unique de Lothaire, roi de France; & lui donnant l'an 977. le duché de la basse Lorraine, il l'obligea de lui en faire hommage. Cette lacheté de Charles, déplût extrêmement aux seigneurs François. Le roi Lothaire arma contre Othon, qu'il surprit à Aix-la-Chapelle l'an 978. & emportant la ville, la pilla; puis il se retira après avoir soumis la Lorraine, & avoir reçu les hommages des habitans de Metz. L'empereur voulant se venger de cet affront, fut encore defait par les François, qui poursuivirent les vaincus trois jours & trois nuits, jusqu'à la riviere de la Meuse. L'an 980. Lothaire, comme Guillaume de Nangis l'a remarqué, fit, contre la volonté des seigneurs François, la paix avec Othon, qui, à la priere du pape Benoît VII. accourut en Italie, pour y resister aux Grecs. Ceux-ci fortifiez du secours des Sarasins, défirent les imperiaux à Bassantello en Calabre, le 15. Juillet 982. Othon abandonné par les Italiens, eut bien de la peine à se sauver à la nage. On dit même qu'ayant été pris, il fut racheté sans qu'on le connût. Il se sauva presque seul vers le golfe de Tarente; & ne pouvant entrer du côté de la terre de Rossano, où étoit l'imperatrice, il se lança dans la mer pour y passer à la nage; mais il fut pris par des pirates Grecs, qui le crurent de leur nation, parce qu'il en parloit très bien la langue, & le garderent près de Rossano, où l'on paya sa rançon. Alors il se jetta dans la ville; prit ensuite & brûla Benevent, & fit tuer les seigneurs, dont la fidelité lui étoit suspecte. Il vainquit les Sarasins sur mer; & après avoir tenu une assemblée generale à Veronne, il mourut à Rome, de la blessure d'une fléche empoisonnée: d'autres assurent que ce fut de déplaisir. On met sa mort au 8. Decembre 983. après 10. ans, 7. mois & 2. jours de regne depuis la mort de son pere. Son corps fut enterré sous le portique de l'église de saint Pierre. Il avoit épousé *Theophanie*, fille de *Romain*, dit *le Jeune*, empereur de Constantinople, dont il eut OTHON III. qui suit; *Adelaïde*, abbesse de Quedlimbourg après sa tante; *Sophie*, abbesse de Chandershim, morte l'an 1038; & *Judith* de Saxe, qui fut enlevée par *Udalric* roi de Bohême, qui l'épousa peu après. * Leon d'*Ostie*, *l.* 2. Ditmar, *l.* 3. *chron.* Sigebert. Marianus Scotus, &c.

OTHON, III. du nom, empereur, surnommé *le Roux* & *le miracle du monde*, succeda à son pere OTHON II. à l'âge de 12. ans. Divers princes pretendoient à l'empire, qui lui fut conservé par le soin de ses sujets, & de sa mere *Theophanie*. Entr'autres, Crescentius Numentanus, se disant consul de Rome, & Henri de Saxe, duc de Baviere, voulurent prendre le titre d'empereur. Le dernier se saisit d'Othon, âgé de 12. ans; mais les grands mirent ce jeune Prince en liberté, l'élurent à Veronne, & le firent couronner à Aix-la-Chapelle. On lui donna pour precepteur, le fameux Gerbert, depuis pape, sous le nom de *Sylvestre* II. Cependant Crescentius triomphoit dans Rome, & en avoit chassé le pape Jean XV. qui eut recours à Othon. Ce prince passa les Alpes, l'an 996. & vint à Venise, à Ravenne, à Pavie & à Rome, où il se trouva à la creation de Gregoire V. son cousin, ou (comme on dit ordinairement son neveu à la mode de Bretagne) qui le couronna. On dit que ce fut alors qu'on établit la forme d'élire les empereurs. Le nouveau pontife le pria de pardonner à Crescentius; mais cet ingrat, sitôt que l'empereur fut sorti de Rome, on chassa son bienfaiteur, & créa un antipape. Othon revenant à Rome, fit couper les doigts & crever les yeux au faux pontife Jean, évêque de Plaisance, & couper la tête à celui qui l'avoit intrus, l'an 998. Depuis étant allé en Pologne, il y fit tenir un concile, & y établit sept évêchez. Ensuite repassant à Rome en l'an 1000. il y fit mettre dans l'église qu'il avoit fait bâtir en l'isle du Tibre, le corps de saint Barthelemi, & la main de saint Adalbert martyr, enchassé dans de l'or. L'an 999. il avoit épousé *Jeanne*, veuve de *Crescentius*, étant veuf de *Marie* d'Aragon sa femme. Il chassa les Sarasins de Capoue; & ayant été assiegé

à Rome par quelques seditieux, il faillit à perir, l'an 1001. & mourut le 17. Janvier de l'année suivante, âgé de 28. ans, à Paterne en Italie, sans laisser d'enfans. On dit que la veuve de Crescentius, qu'il avoit épousée, puis repudiée, l'empoisonna, par des gants parfumez, qu'elle lui avoit envoyez. D'autres disent qu'il lui avoit promis seulement de l'épouser, & qu'après en avoir obtenu ce qu'il voulut, il s'en étoit moqué. Il avoit fait brûler en 998. *Marie* d'Aragon sa femme, convaincue d'adultere & d'autres crimes. *Voyez* MARIE. Le corps d'Othon fut porté à Aix-la-Chapelle. Ce prince étoit sçavant, & liberal jusqu'à la prodigalité. * *Consultez* Ditmar ; Pierre Damien, &c. Baronius, *in annal.* Bayle, *dictionnaire critique.*

OTHON IV. dit *le Superbe*, de la maison de Brunswick, & fils de *Henri* duc de Saxe, fut proclamé roi des Romains, par quelques électeurs, après la mort de Henri VI. & couronné à Aix-la-Chapelle l'an 1198. dans le tems que les autres avoient élû Philippe duc de Souabe frere du defunt empereur. On craignoit des suites fâcheuses de cette competence ; mais Othon ayant épousé *Beatrix*, fille de *Philippe*, se contenta du titre de roi des Romains ; & l'an 1208. il succeda à son beau-pere. Il se rendit insupportable par son orgueil & son mépris pour les grands, vint en Italie avec une puissante armée, prit la couronne de fer à Milan ; & étant passé à Rome, y fut couronné empereur par le pape Innocent III. le 4. Octobre 1209. mais ayant depuis pillé les terres de l'Eglise, quoiqu'il eût promis le contraire, il fut excommunié, & deposé dans un synode, dans le tems que les électeurs mirent Frederic II. en sa place l'an 1210. Il crut que le roi Philippe-*Auguste* avoit contribué à son malheur ; & pour s'en venger, il fit alliance avec le roi d'Angleterre & le comte de Flandres, contre Philippe, qui remporta sur eux l'an 1214. la celebre bataille de Bouvines, où Othon prit la fuite. Abandonné de presque tout le monde, il mourut à Brunswick le 15. Mai 1218. après avoir déja renoncé à l'empire, & s'être fait absoudre par un legat du pape. Quelques auteurs ont dit que, desesperé & consumé de melancolie, il se fit étouffer par son cuisinier, qui lui mit le pied sur la gorge. Ce prince avoit épousé *Marie* de Brabant, qu'il répudia, sous pretexte de parenté, & prit une seconde alliance avec *Beatrix* de Souabe, qui mourut quatre jours après son mariage. * Crantz, *l. 7. Saxon.* 37. L'abbé d'Ursperg. Steron. Rigord. Nauclerc. &c. Bzovius. Sponde. & Rainaldi, *in annal.*

OTHON (saint) évêque de Bamberg en Franconie, apôtre de Pomeranie, étoit né vers l'an 1069. dans la Souabe, fils d'*Othon* & d'*Adelaïde*, gens d'une condition privée. Etant entré dans l'état ecclesiastique, l'empereur Henri IV. le choisit pour être chapelain de la princesse Judith sa sœur, lorsqu'il la maria à Boleslas duc de Pologne. Après la mort de Judith, il quitta la cour de Pologne pour revenir en Allemagne ; & y vécut quelque-tems parmi les chanoines de Ratisbonne, jusqu'à ce que l'abbesse de Nider-Munster, niece de l'empereur, lui donna la conduite des affaires de son monastere. L'empereur l'ayant connu à cette occasion, le fit son chancelier & son ministre. L'évêché de Bamberg étant venu à vaquer l'an 1100. l'empereur le choisit pour le remplir. Il fut sacré par Paschal II. l'an 1103. & gouverna son église avec beaucoup de sagesse & de vigilance. Il fut appellé l'an 1123. par Boleslas duc de Pologne, pour faire une mission dans la Pomeranie. Il y alla avec la permission du pape Calixte II. & y convertit le duc Vratislas, & quantité de ses sujets. Il établit plusieurs églises en Pomeranie & revint à Bamberg ; mais ayant appris que les villes de Stetin & de Julien avoient abandonné la religion de J. C. il retourna en ce pays, & y travailla à y détruire les restes de l'idolâtrie. Etant rappellé à Bamberg par l'empereur Lothaire, il assista l'an 1131. au concile de Mayence, & mourut le 30. de Juin 1139. * Ebbo & Andr. *abb. Mich. apud Surium.* Baillet, *vies des Saints, au 2. de Juillet*, jour auquel on fait memoire de ce Saint.

OTHON, duc de Bourgogne, fils de *Hugues* I. *abbé* & frere de Hugues *Capet*, épousa *Leutgarde* de Bourgogne, fille de *Gisbert* duc de Bourgogne & comte d'Autun. Il mourut le 22. Fevrier 965. sans laisser d'enfans. * Flodoard, *in chron.*

OTHON, *cherchez* BAVIERE, BRANDEBOURG, BRUNSWIK, SAXE.

OTHON, dit *de saint Blaise*, parce qu'il étoit religieux d'un monastere de ce nom dans le diocese de Constance, vivoit vers l'an 1200. Il abregea la chronique d'Othon de *Frisingen*, & fit quelques autres ouvrages. * Nauclerc, *l. 2. Gener.* 37. Vossius, *l. 2. de hist. Lat.*

OTHON, dit *de Frisingen*, parce qu'il étoit évêque de cette ville en Allemagne dans le XII. siecle, étoit fils de LEOPOLD marquis d'Autriche, & d'*Agnes*, fille de l'empereur *Henri* IV. frere uterin de *Conrad* III. oncle de *Frederic*, surnommé *Barberousse*, & frere de *Leopold* duc de Baviere ; de *Henri* duc d'Autriche ; de *Gertrude* duchesse de Bohême ; de *Berthe* duchesse de Pologne ; d'*Ite* marquise de Montferrat ; & de *Conrad*, évêque de Saltzbourg. Il fut élevé dans un college qu'il avoit fondé à Newembourg ; mais n'étant pas satisfait des professeurs qu'on y avoit mis, il vint en France étudier dans la celebre université de Paris ; & depuis il se retira dans le monastere de Morimond en Bourgogne, de l'ordre de Cîteaux, où sa vertu l'éleva à la dignité d'abbé. Après avoir été créé évêque de Frisingen l'an 1138. il passa en Allemagne ; & l'an 1148. il suivit l'empereur Conrad dans la Terre-Sainte. A son retour il se retira à Morimond, où il mourut le 21. Septembre 1158. Il avoit une grande connoissance de la philosophie d'Aristote, de l'histoire & composa une chronique en VII. livres, depuis le commencement du monde, jusqu'à l'année 1146. avec un VIII. livre de la fin du monde, & de l'antechrist. Cette chronique a été continuée jusqu'à 1190. par OTHON de saint Blaise. Cuspinien & Christien Urstius, ont publié cet ouvrage. Othon composa aussi II. livres de la vie de Frederic *Barberousse*, que Radevic, chanoine de Frisingen, continua. * *Voyez* la bibliotheque de Cîteaux de Charles de Visch. Henriquez, *in fascic. Cister.* Vossius, *l. 2. de histor. Latin.* Baronius. Bellarmin. Onuphre. Trithéme. Possevin, &c. Simler confond Othon de *Frisingen*, avec un autre qu'il nomme *Othocus Fruxumensis.*

OTHON, ou *Otho Waldsassensis*, abbé de l'ordre de Cîteaux, dans la Baviere, sur la fin du XIII. siecle, mourut l'an 1308. Il écrivit des annales de ses predecesseurs. * Guillaume Eisengren, *in cat. Test. verit.* Jongelin, *in notit. l. 3.* Possevin, *in appar. sacr.* Charles de Vich, *bibliot. Cister. &c.*

OTHONIEL, fils de *Cenés*, de la tribu de Juda, frere, ou plûtôt cousin germain, & gendre de *Caleb*, dont il avoit épousé une fille nommée *Axa*, fut après Josué, le premier juge des Juifs, qu'il delivra de la servitude de Chusa-Rasathaïm, roi de Mesopotamie, l'an du monde 2630. & 1405. avant Jesus-Christ. * *Josué, c. 15. Juges, chap. 3.*

OTHONIEL DISCALTIO, celebre jurisconsulte de Padoue, *cherchez* DISCALCIUS.

OTHRYADES, fut l'un des trois cens Lacedemoniens, qui combattirent contre trois cens Argiens, pour la possession du territoire de Thyrea, sur les confins de la Laconie. Il avoit été accordé entre ces deux peuples, que ces deux terres appartiendroient au vainqueur. Le combat fut si âpre entre ces deux partis, qu'il ne resta qu'Othryades sur le champ de bataille, les deux derniers Argiens ayant pris la fuite. Alors ce brave homme dressa un trophée des depouilles des ennemis qu'il dedia à Jupiter ; & ayant écrit de son sang ces mots, *J'ai vaincu*, sur son bouclier, il se tua lui-même, ne voulant pas survivre à ses compagnons, & jouir seul du triomphe, pour une victoire qu'ils avoient remportée avec lui. * Valere Maxime, *l. 3. c. 2.*

OTHRYS, mont de Thessalie, proche du mont Oëtas, ancienne demeure des Centaures & des Lapithes, qui s'appelle aujourd'hui *Delacha*, étoit toute l'année couverte de neiges. * Nicander, *Theriac.* Virgil. *l. 7.* Strabon. *liv. 9.* Stace, *liv. 3.* & *Achilleid. liv. 1.* Valer. Flacc, *liv. 6.*

OTLEI, bourg d'Angleterre dans la partie occidentale du comté d'York, dans le canton nommé Skirach sur la riviere de Warf. * *Dict. Angl.*

OTLON ou OTHOLON, moine de Fuldes, qui vivoit sur la fin du X. siecle, composa la vie de S. Firmin, & quelques autres rapportées par Canisius, *in antiq. lect.*

par Surius, & par Christophe Brouver. * *Consultez* Vossius, *l. 2. de hist. Lat.*

OTMARS, OTMARSEN, village avec abbaye, dans la haute Alsace, près du Rhin, à deux ou trois lieues de Newenbourg, vers le couchant. On croit que ce village est un ancien lieu des Triboces, nommé *Stabula*, *ad Stabula*. * Mati, *diction.*

OTOMIS, peuples de l'Amerique dans le Mexique, à douze ou seize lieues de la ville capitale de ce royaume. Leur pays est situé aux environs des montagnes de Selascala. * Baudrand, *Geogr.*

OTRANTE, ville d'Italie dans le royaume de Naples, a donné son nom à une province. C'est la terre d'Otrante, qui est une presqu'isle environnée des mers Adriatique & Ionienne. On dit qu'elle est sujette aux dégâts des sauterelles, qui sont mangées ou chassées par certains oiseaux particuliers au pays. Cette province a été souvent pillée par les courses des pirates, & particulierement par les Sarasins, à qui les Grecs & les Normands firent la guerre. Les Turcs y ont fait aussi quelquefois descente, & s'y sont même arrêtez. Otrante a été autrefois capitale du pays; mais aujourd'hui c'est Lecce, *Aletium*. Les autres villes sont, Alessano, Brundisi, Gallipoli, Castelaneta, Turante, Nardo, Ostuni, Matera & Oria. La ville d'Otrante, que les auteurs Latins appellent *Hydruntum* ou *Hydrus*, a un archevêché, avec un port fameux pour la Grece. Elle fut pillée par les Turcs, l'an 1480. aujourd'hui elle est défendue par un château sur un rocher. Pierre-Antoine de Capoue, archevêque de cette ville, y celebra un concile provincial, l'an 1567. Antonio de Ferrariis fit en latin l'histoire de la prise d'Otrante par les Turcs; & Michaële Martiano la mit en italien, l'an 1612.* *Consultez* aussi Scipione Mazella, qui a fait une *descr. du royaume de Naples.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Summonte.

OTRICOLI, petite ville de l'état de l'Eglise en Italie, dans le duché de Spolete, entre Narni & Citta Castellana, est sur une petite montagne à demi-lieue du Tibre, où est situé le village nommé *Civita d'Ocria*, qui est proprement l'ancienne ville episcopale, que l'on appelloit *Ocriculum*, *Otriculum*, *Otriculi* & *Utriculum*. * Mati, *diction.*

OTTENWALDT, contrée d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, est située entre le Mein & le Neckre, sur les frontieres de la Franconie; vers le comté d'Erpach, & appartient à l'electeur Palatin, depuis l'an 1465. * Baudrand.

OTTOBONI (Jean-François) grand-chancelier de Venise, né d'une famille ancienne, mais de Citadins, dans le XVI. siecle, sçavoit le droit, les belles lettres, & les langues, particulierement la grecque & l'hebraïque. Il fut nommé l'an 1559. grand chancelier de Venise, & mourut l'an 1575. LEONARD *Ottoboni* soûtint dans le même-tems la reputation de sa famille. Il eut ordre d'accompagner les ambassadeurs de la republique au concile de Trente, où il fit un journal très-fidele de tout ce qui s'y passoit. Depuis il servit encore la republique en Espagne, en Allemagne, en Portugal & ailleurs, fut élu secretaire du conseil des dix, puis grand chancelier l'an 1620. & mourut fort âgé le 13. Novembre 1630. MARC *Ottoboni* servit la republique pendant 60. ans, en France, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre & en Pologne. Il travailla à accorder le duc de Ferrare avec le pape Clement VIII. & l'an 1607. & 1608. à l'accommodement de la republique de Venise avec le pape Paul V. Son merite l'éleva enfin à la charge de grand chancelier, l'an 1639. & on lui permit de l'exercer le reste de sa vie, quoiqu'il se fût fait aggreger dans le corps de la noblesse, moyennant une grosse somme. Un de ses fils, PIERRE Ottoboni, fut fait cardinal par le pape Innocent X. l'an 1652. & devint pape sous le nom d'*Alexandre VIII. voyez* ALEXANDRE VIII. La republique de Venise aggregea ses deux neveux au college des nobles: l'un fut ANTOINE, qui fut procurateur de saint Marc, & general de la sainte église, charge qu'il remit après la mort de son oncle, & mourut le 19. Fevrier 1720. ayant eu de *Marie* Bianchi, morte en Novembre 1713. PIERRE Ottoboni, né le 2. Juillet 1667. qui fut fait cardinal le 7. Novembre 1689. par le pape Alexandre VIII. son grand oncle, quoiqu'il n'eût que 22. ans; il fut vice-chancelier de l'église & secretaire d'état. Le roi Louis XIV. le nomma en Août 1709. protecteur des affaires de France, dont il ne fit les fonctions qu'à la fin de l'an 1711. les Venitiens s'y étant toujours opposez. Ce monarque lui donna en 1613. les abbayes de Marchiennes & de Montierender, & en 1716. celle de S. Paul de Verdun. L'autre neveu du pape Alexandre VIII. fut MARC Ottoboni, prince de Fiano, que son oncle fit general des galeres de l'état Ecclesiastique, & gouverneur du château S. Ange. Il épousa 1°. le 1. Octobre 1690. *Isabelle* Colonna Altieri, morte le 25. Avril 1714: 2°. le 8. Septembre de la même année *Julie* Boncompagnon, fille de *Gregoire*, prince de Piombino.* Thomasini, *in elog. doct. part. II.*

OTTOCARE I. roi de Bohême, fut couronné en 1299. par l'empereur Philippe, de qui il avoit vigoureusement soutenu les interêts. Mais l'ayant ensuite offensé par son divorce, l'empereur le priva de la couronne, & l'obligea de prendre le parti d'*Othon* qui étoit le competiteur de l'empereur. *Voyez* GAR OTTISCH. * Spangerberg, *in chron.*

OTTOCARE II. roi de Bohême, élû duc de Stirie, usurpa le duché d'Autriche, ou plûtôt entra dans le droit de Marguerite d'Autriche, à qui il appartenoit, acquit la Carinthie en 1269. ce qui le rendit si fier, qu'il refusa de prêter hommage à l'empereur Rodolphe de Habsbourg, pour quelques terres de Bohême, qui étoient de sa dépendance. Pour ce sujet il fut cité pour rendre raison de ses acquisitions injustes; mais il méprisa ces citations, & ne comparut ni par lui-même, ni par autrui, à la diete. Ce mépris irrita tellement les princes de l'empire, qu'on resolut d'une commune voix d'envoyer des ambassadeurs en Bohême: & parce que tout cela fut inutile, & qu'on sçut qu'Ottocare parloit fort mal de l'empereur & des princes, on resolut de lui faire la guerre, & les princes promirent de secourir l'empereur de toutes leurs forces. Les troupes étant prêtes, l'empereur marcha vers l'Autriche. Ottocare ne se fiant pas au succez d'une bataille, & craignant les demarches de l'empereur, demanda la paix, consentit de ceder l'Autriche, & prêta hommage à genoux pour la Bohême & pour les autres terres qu'il possedoit. Mais la reine son épouse & quelques esprits brouillons lui ayant fait honte d'une si lâche démarche, il rompit la paix & s'empara de l'Autriche avec une puissante armée. L'empereur se mit en campagne pour le combattre avec toutes ses troupes Allemandes & Hongroises, qu'il avoit amassées, défit Ottocare & son armée, & le tua lui-même l'an 1278. * Æneas Sylvius, *histor. Bohem.* Bonfinius, *Decad.*

OTTON, *cherchez* OTHON.

O V

OVATION, petit triomphe que les Romains accordoient aux generaux de leurs armées, lorsque la victoire n'étoit pas considerable, ou que la guerre n'avoit pas été declarée suivant les loix. Celui qui triomphoit ainsi, entroit à pied dans Rome, ou à cheval, selon le sentiment de quelques historiens. Il portoit une couronne de myrte, qui étoit un arbre dedié à Venus: c'est pourquoi Marcus Crassus ayant obtenu l'ovation, pria instamment le Sénat, que par grace on lui permit de porter une couronne de laurier. Le triomphant faisoit son entrée au son des flutes, & non pas des trompettes; & ne portoit point de robe brodée, comme celui qui recevoit l'honneur du grand triomphe: il étoit seulement accompagné des senateurs, & suivi de son armée. On appelloit ce petit triomphe *Ovation*; parce qu'étant arrivé au Capitole, on immoloit une brebis, qui se nomme en latin *ovis*: au lieu que dans le grand triomphe on sacrifioit un taureau. Le premier qui triompha de cette maniere, fut P. Posthumius Tubertus, consul, l'an 250. de la fondation de Rome, & 504. avant J. C. après avoir défait les Sabins. *Voyez* TRIOMPHE. * Denys d'*Halicarnasse*, *hist. Rom. l. 5.* Rosin, *antiquit. Rom. l. 10. c. 28.*

OUBLIETTE, lieu dans de certaines prisons en France où l'on mettoit autrefois ceux qui étoient con-

damnez à une prison perpetuelle. On l'appelloit ainsi, à cause que ceux qu'on y enfermoit ne paroissant plus, étoient entierement *oubliez*. Hugues Aubriot, prévôt de Paris, y fut condamné. Bonfons parlant de cette condamnation, dans *ses antiquitez de Paris*, dit qu'il fut prêché & mitré publiquement au parvis Notre-Dame; & qu'après cela il fut condamné à être en l'oubliette au pain & à l'eau.

OUCHE, le pays d'OUCHE, en latin *Uticensis Tractus*, petite contrée de Normandie, à l'occident de la riviere d'Iton & de la ville d'Evreux, comprend la ville & territoire de Conches, la forêt nommée d'*Ouche*, & s'étend jusqu'aux sources de la riviere de Carentone. * Baudrand.

OUCHE, riviere, *cherchez* OUSE.

OUCIU (Gad de) Polonois, entra dans l'ordre de saint Dominique, & vint en France faire ses études dans le college de saint Jacques à Paris. Il y apprit si bien la langue françoise, qu'il se rendit capable de traduire le traité de Boëce de la consolation, à la priere d'une dame. Ce n'est que par cette traduction qu'il est connu. On y trouve son nom, sa patrie, sa profession, & qu'il la fit l'an 1336. On la garde dans la bibliotheque de M. de Seignelai. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

OUDEAU (Françoise) religieuse du monastere de Poissi, de l'ordre de saint Dominique, celebre par son esprit & par sa pieté, traduisit de latin en françois les sermons de saint Bernard, sur les cantiques des cantiques, & mourut l'an 1644. Le pere Hilarion de Coste religieux Minime, en fait mention dans *les eloges des dames illustres*.

OUDENARDE, *Aldenarda*, ville du Pays-Bas en Flandres, est située sur l'Escaut, entre Gand & Tournai. C'est une ville forte & marchande, & fameuse par les tapisseries qu'on y fait. Gramaye, & d'autres prétendent que les commencemens d'Oudenarde viennent d'une forteresse bâtie par les Huns sur l'Escaut l'an 411. Cela ne se prouve pas facilement. Cette ville fut prise par les François l'an 1658. & fut rendue aux Espagnols par la paix des Pyrenées. Mais depuis, ayant été reprise par le roi en la campagne de 1667. elle lui resta par la paix d'Aix-la-Chapelle, & la rendit encore par la paix de Nimegue l'an 1678.

OUDEWATER, c'est-à-dire, *vieille eau*, petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande, sur le petit Yssel, entre Goude & Utrecht, à deux lieues de la premiere & à trois de la derniere. * Mati, *dictionaire*.

OUDIN (Cesar) secretaire & interprete des langues étrangeres, fils de NICOLAS Oudin, grand prévôt de Bassigni, fut élevé à la cour du roi Henri *le Grand*, lors même qu'il n'étoit encore que roi de Navarre. Ce prince l'employa en diverses negociations importantes, en Allemagne & ailleurs: se servit de lui pendant les guerres civiles, & lui donna la charge de secretaire & interprete des langues étrangeres, par lettres du 11. Fevrier 1597. Il publia des traductions, des grammaires, des dictionaires, pour les langues italienne & espagnole, & mourut le premier d'Octobre 1625. ANTOINE Oudin, l'aîné de ses fils, eut la même charge d'interprete des langues étrangeres, & fit divers ouvrages. Le roi Louis XIII. l'envoya en Italie, où il demeura assez long-tems, tantôt à la cour de Savoye, & tantôt à Rome, où le pape Urbain VIII. se faisoit un grand plaisir de s'entretenir avec lui. A son retour en France, il s'acquit la bienveillance de plusieurs personnes de qualité; & fut choisi par le roi Louis XIV. l'an 1651. pour lui enseigner la langue italienne. Il mourut le 21. Fevrier 1653.

Il y a eu encore CASIMIR Oudin, religieux de l'ordre de Prémontré, qui en 1686. publia à Paris *supplementum de scriptoribus vel scriptis ecclesiasticis à Bellarmino omissis*, depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en 1640. Il apostasia en 1690. & se retira en Hollande, ou il fut fait sous-bibliothecaire de Leyde; puis passa à Hambourg en 1693. d'où il revint dans la suite reprendre son premier poste, dans lequel il est mort au mois de Septembre 1717. Voyez *le supplément de ce Diction.* * *Lettres de Bayle*.

OUDOCEUS, troisiéme évêque de Landaff dans le pays de Galles en Angleterre, florissoit en 560. Dans cette année il assembla un synode composé de son clergé & des abbez de son diocese, & y excommunia solemnellement Maurice roi de Glamorgan, pour avoir tué Cynetus. Le roi demeura deux ans excommunié, mais enfin touché de remors il vint trouver Oudoceus les larmes aux yeux, & lui demanda d'être admis à la paix de l'église. Sur cela l'évêque le mit en penitence, lui faisant comprendre, qu'il étoit obligé pour faire reparation à Dieu & à l'église, à beaucoup plus de penitence, de prieres, de jeûnes, & d'œuvres de charité, que de coutume. Le roi se soumit volontairement à tout. * Spelman, *concil. vol.* 1. *p.* 62.

OUDON ou ODON, en latin *Uda*, *Odonus*, petite riviere de Normandie, qui a sa source un peu au-dessus du village de Doude-Fontaine. Elle arrose l'abbaye d'Aulnai, traverse la ville de Caën, & se jette dans l'Orne. * Baudrand.

OUEN ou OWEN en latin *Audoënus* ou *Dado*, fils d'un homme de qualité nommé *Audoaire*, ou *Authaire*, referendaire du roi Dagobert I. fut fait archevêque de Rouen, l'an 640. Il a gouverné cette église jusqu'en 683. en laquelle il mourut saintement à Clichi près de Paris, le 24. Août âgé d'environ 74. ans. Son corps fut transferé l'an 693. dans l'église de saint Pierre de Rouen, qui porte aujourd'hui son nom. Il avoit écrit l'an 672. la vie de S. Eloi évêque de Noyon, qui a été donnée par Canisius, & par dom Luc Dacheri, dans leurs collections. Surius rapporte sous le 24. Août, sa vie écrite par un auteur du tems de saint Ouen. Elle a été traduite en françois par M. d'Andilli. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des VII. & VIII. siecles*, 2. *édit. Paris* 1709. Mabillon, *annal. ord. Bened. tom.* 1. *p.* 570. *Nouvelle vie des SS. à Paris*, chez Lottin, 1730.

OUEST, la partie du monde qui est au soleil couchant. Ce mot signifie aussi *le vent qui souffle du côté du couchant*, & qui est l'un des quatre vents primitifs, éloignez entr'eux, chacun de quatre-vingt-dix degrez. On appelle *Ouest-Nord-Ouest*, le vent qui est entre le Nord & le Nord-Ouest; *Ouest-Sud-Ouest*, celui qui est entre l'Ouest & le Sud-Ouest; *Ouest-Sud-Est*, celui qui est entre l'Ouest & le Sud-Est; & *Ouest-quart-de-Nord-Ouest*, celui qui est entre l'Ouest, & l'Ouest-Nord-Ouest, parce qu'il est le quart de l'espace, entre l'Ouest & le Nord-Ouest, & qu'il est le plus proche de l'Ouest. * Corneille, *dict. des Arts*.

OVER-YSSEL ou TRANSISELANE, en latin *Trans-Issalania*, l'une des Provinces-Unies des Pays-Bas, est ainsi appellée, à cause de sa situation au-delà de l'Issel, où le Rhin communique une partie de ses eaux, par le moyen du canal de Drusus. Elle est entre la Frise, le pays de Gueldres, la Westphalie, & le golfe de Zuiderzée, avec le fleuve d'Issel, & est divisée ordinairement en trois jurisdictions ou contrées, qui sont, de Drente, Sallante & Twente. Ses principales villes sont, Deventer, Zwol, Campen, Coëvorden, Oldenzel, Hasselt, Steenwick, Blockzyl, Vollennoven, &c. Ce pays appartenoit autrefois depuis l'an 1046. aux évêques d'Utrecht; & Henri de Baviere en ceda le droit à l'empereur Charles V. l'an 1527. * Pontus Heuterus, *de reb. Belg.* Junius. Guichardin, &c.

OUESSANT, c'est-à-dire, *les sables du couchant*. C'est une petite isle de France située à trois lieues de la côte occidentale de Bretagne, à l'endroit où elle commence à tourner vers le nord. Elle n'a que trois lieues de circuit, quelques villages & un château pour leur défense. On voit entre cette isle & la côte de Bretagne plusieurs autres petites isles, qu'on appelle en general *les isles d'Ouessant*. * Mati, *diction*.

OUGHTRED (Guillaume) nâquit à Eaton en Angleterre, vers l'an 1573. & fut élevé dans l'école de cette ville. Il parle lui-même dans une espece de lettre apologetique qu'il écrivit, de la vie pauvre, laborieuse & penible qu'il mena au commencement. De-là il fut reçu dans un des colleges de Cantbridge, dont il fut membre onze ou douze ans. Il employoit aux mathematiques le tems qu'il pouvoit dérober aux études académiques, & par ses exhortations, son secours, & ses instructions, il porta plusieurs personnes à s'appliquer à ces sciences si utiles & si sûres. Il fut fait prêtre par le do-

cteur Bilson évêque de Winchester, & eut un benefice à Adelburi, près de Guilford dans le comté de Surrei. Il le posseda plusieurs années, & on suppose qu'il y mourut, & y fut enterré. Pour son divertissement, il s'occupa à diverses sortes d'études, comme il paroît par ses ouvrages & par ses manuscrits. Il étudia la medecine, la chymie, &c. vécut 87. ans & mourut vers le commencement de Mai de l'année 1660. Il avoit tellement été attaché au parti de Charles I. & de Charles II. que quand il apprit l'acte passé le 1. de Mai de cette année, pour le rappel de ce dernier prince, il en eut tant de joie qu'il en mourut subitement. C'est ce que rapporte M. Wallis dans son traité d'algebre, dans lequel il parle très-avantageusement d'Oughtred, témoignant qu'il avoit beaucoup profité & dans sa conversation & dans la lecture de ses livres. C'est M. Wallis, qui a fait en quelque sorte revivre les ouvrages de cet auteur. Voici les principaux. I. *Clavis mathematicæ*. Cet ouvrage avoit d'abord été imprimé en 1631. sous ce titre; *arithmetica in numeris & speciebus institutio*, &c. Mais ensuite l'auteur le publia lui-même sous le titre dont nous venons de parler, avec les additions suivantes. *Æquationum affectarum resolutio, ubi multa de logarithmorum usu, & elementi decimi Euclidis declaratio. De solidis regularibus tractatus. De Anatocismo. Regula falsi demonstrata. Theorematum Archimedis de sphæra & cylindro, declaratio. Horologiographica geometrica.* II. *Les cercles de proportion & l'instrument horisontal.* Cet ouvrage fut imprimé en anglois, plûtôt par sa connivence qu'avec son approbation. Ce fut un de ses disciples, qui le tira de son manuscrit latin. III. *Trigonometria in* 4°. qui ne fut jamais ni achevé, ni publié par lui-même. IV. *Opuscula in* 8°. publiez à Oxford en 1677. contenant neuf traitez; mais ils sont posthumes, pleins de défauts & de fautes. * *Voyez l'Algebre* de M. Wallis, *& les lettres qu'il a écrites à Oughtred.*

OUGLIN, bourg, ou petite ville de la Morlaquie, vers la source de la riviere de Dobra, & à cinq lieues de la ville de Segna, vers le nord. On la prend communément pour la petite ville de la Liburnie, qu'on nommoit anciennement *Avendo*, *Arendonis*, & *Vendum.* * Mati, *diction.*

OUGNON L'OUGNON, ou LOUGNON, en latin *Ligno*, riviere, qui a sa source dans les montagnes de Vosges, aux confins de la Lorraine, traverse une partie du comté de Bourgogne, baignant Servance, Monboson, & quelques autres lieux peu considerables, & se décharge dans la Saone, vis-à-vis de Tallemai, à trois lieues au-dessous de Grai. * Mati, *diction.*

OVIAK, ville de la Tartarie Crimée, ou Petite, située dans un pays fertile. C'étoit anciennement une fort belle ville, avec un château que les Moscovites appellent *Sedome*. Ils disent qu'il a été construit pour tenir en bride les peuples mutins de ce pays-là. On y voit plusieurs tombeaux, & les ruines de divers bâtimens magnifiques. * Hachluit.

OVIDE (*Publius Ovidius Naso*) poëte Latin, nâquit à Sulmone, ville assez considerable, dans la contrée des Peligniens, sous le consulat d'Hirtius & de Pansa, l'an 711. de Rome, & 43. avant Jesus-Christ. Il étoit d'une famille équestre, c'est-à-dire, de l'ordre des chevaliers; & dès son enfance il se sentit porté à faire des vers; mais son pere, qui le destinoit au barreau, lui fit étudier la rhetorique, sous Arelius Fuscus. Il s'exerça dans la déclamation, puis s'appliqua sur-tout à la poësie, dans laquelle il réussit si bien, que dans un siecle très-fecond en beaux esprits, il tint rang entre les premiers poëtes. On admira à la cour d'Auguste sa facilité à faire des vers, la douceur de ses expressions, & la subtilité de ses pensées. Il eut beaucoup de part dans l'estime de l'empereur, qui depuis l'envoya en exil à Tomes, sur le Pont-Euxin. Plusieurs sçavans croyent que ce fut pour avoir été l'un des amans de Julie, fille d'Auguste, pour laquelle il fit, disent-ils, des vers amoureux sous le nom de *Corinne*; mais Alde Manuce les a refutez. Il paroît par les ouvrages d'Ovide, que sa disgrace vint de ce qu'il avoit été témoin de quelque action secrette & dangereuse, qui interessoit la réputation de l'empereur ou des siens. Après un bannissement de plus de sept ans, Ovide mourut, sous le consulat de Rufus & de Flaccus, c'est-à-dire, la quatriéme année de l'empire de Tibere, & la dix-septiéme de J. C. & fut enterré à Tomes, ville située au midi des embouchures du Danube, sur le Pont-Euxin. Gaspard Bruschi, cité par Ortelius, Laurent Muller, Glandorpius, & quelques autres, assurent qu'en 1508. on trouva le tombeau d'Ovide à Sabarie ou *Stain* en Autriche, sur la Seve, avec une épitaphe, dont les vers, qui n'ont rien du siecle d'Auguste, font croire que cette découverte est une pure supposition. On ajoute que l'an 1540. Isabelle, reine de Hongrie, fit voir à Pierre Ange Bargée, une plume d'argent qu'on avoit trouvée à Belgrade, avec ces paroles *Ovidii Nasonis calamus.* Seneque considere Ovide comme le plus ingenieux de tous les poëtes Latins. Il seroit cependant à souhaiter qu'il y eût un peu moins de negligence dans son style, plus d'exactitude dans le choix d'une partie de ses expressions, & plus de solidité dans quelques-unes de ses pensées, qui quelquefois n'ont qu'un faux brillant. Les ouvrages qui nous restent de ce poëte sont assez connus; mais nous en avons perdu un grand nombre qui meritent d'être regrettez; comme les six derniers livres des fastes; une tragedie de Medée, louée par Tacite & par Quintilien; un livre contre les méchans poëtes; le poëme des louanges d'Auguste; un traité de la nature des poissons, &c. Il est inutile de faire le dénombrement des autres ouvrages que le tems a épargnez, parce qu'ils se trouvent dans la plûpart des éditions, dont on dit que celle de Heinsius *le Jeune* est la plus correcte: on se contentera de rapporter une partie des jugemens qu'on a faits en particulier sur les principaux de ces ouvrages qui nous restent.

I. LES METAMORPHOSES d'Ovide sont un des plus memorables & des plus ingenieux ouvrages de toute l'antiquité: elles ont été estimées en tout tems, & traduites dans presque toutes les langues, qui ont eu cours parmi les peuples, où l'on a eu soin de cultiver les lettres. Il semble qu'Ovide ait voulu nous prévenir lui-même, sur l'opinion que nous devons avoir de cet ouvrage, & qu'il ait jugé tout d'un coup du prix qu'il auroit dans la suite des siecles, lorsqu'il nous assure qu'il n'auroit point d'autre durée que celle de l'éternité.

Jamque opus exegi, quod nec Jovis ira, nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.

C'est le sentiment qu'il en avoit, en finissant son quinziéme livre, si cette conclusion est de lui; mais quelque bonne opinion qu'il semble avoir eu de ses metamorphoses, lorsqu'il étoit encore dans la chaleur de sa composition, il changea depuis: étant dans un âge plus avancé, il ne regarda cet ouvrage que comme *un essai de jeunesse*, qui auroit besoin d'être retouché: il jugea même l'ouvrage si défectueux & si peu digne de lui, qu'il voulut le jetter au feu, & le faire perdre sans ressource à la posterité. Il executa en quelque façon ce dessein avant que de partir pour son exil; mais il étoit trop tard, parce que les copies de cet ouvrage s'étoient multipliées, & qu'il y en avoit un grand nombre entre les mains de ses amis. C'est un détail qu'il nous a fait lui-même dans ses elegies. Les metamorphoses sont venues jusqu'à nous, malgré la modestie & la précaution de leur auteur; & il semble que la posterité n'ait été ni si délicate ni si difficile que lui, dans le goût qu'elle y a pris. Le style, à la verité, n'en est pas si relevé que celui de ses autres ouvrages; mais il ne laisse pas d'être exact: il y a inseré des discours & des lieux communs avec une adresse & des agrémens merveilleux. Ses narrations sont autant de chansons de syrenes: la naïveté de son style, toûjours accompagnée & soutenue des regles de l'art, renferme dans un cercle fort accompli tout ce qu'on peut puiser dans la fable; pas un d'entre tous les poëtes n'a traité les plus grands & les plus petits sujets avec plus d'ornement. Il se trouve dans les metamorphoses un enchaînement merveilleux des fables de l'antiquité. On ne peut que l'on n'admire cette suite continuelle, sans interruption, & cette liaison de tant de choses differentes, tissues avec tant d'artifice, depuis le commencement du monde jusqu'à son tems.

II. Les Fastes sont du nombre des ouvrages qu'Ovide a faits dans un âge plus avancé : le style en est aisé, doux & naturel. On y remarque beaucoup d'érudition ; sur-tout de cette érudition que l'on puise dans la plus belle antiquité. Quoique sa matiere ne soit pas toûjours capable de beaucoup d'ornemens, neanmoins il s'y est souvent surpassé lui-même, & il sçait donner des agrémens aux sujets les plus steriles ; mais il seroit à souhaiter qu'il eût retranché ses diverses licences & cet air efféminé qu'il donne quelquefois à ce qu'il dit. Malgré cela les fastes sont peut-être l'ouvrage du meilleur goût & le plus judicieux d'entre tous ceux qui sont sortis de ses mains.

III. Les Elegies. On comprend sous le nom d'*élegies d'Ovide*, les quatre livres *des tristes*, & les quatre intitulez *de ponto*. La douceur & la facilité qu'on y admire par tout lui a fait meriter, au jugement de plusieurs sçavans, le premier rang entre tous les poëtes elegiaques. Ovide lui-même assure qu'il tenoit dans le genre elegiaque le même rang que Virgile dans le genre epique. Quelques-uns le preferent à Properce & à Tibulle dans ses elegies ; parce qu'il est plus naturel, plus touchant & plus passionné, & qu'il a mieux entendu le tour & l'esprit de l'élegie, que les autres.

IV. Les Epistres d'Ovide, qu'on appelle *Heroïdes*. Toutes ces épîtres en vers, qui portent le nom de quelque *Heroïne*, ne sont pas toujours d'Ovide, quoiqu'elles se trouvent parmi les siennes. Il témoigne lui-même que celles de Penelope, de Phyllis, de Canace, d'Hysipyle, d'Ariadne, de Phedre, de Didon, de Sappho, étoient de lui. Joseph Scaliger y ajoute celles de Briseide, d'Oënone, d'Hermione, de Dejanire, de Medée, de Laodamie & d'Hypermnestre. Les autres sont, ou d'Aulus Sabinus, ou posterieures & supposées. Quelques critiques modernes, (comme Jules Scaliger, le sieur Rosteau & le pere Rapin) pretendent que les épîtres d'Ovide sont inimitables, qu'elles sont ce qu'il y a de plus poli entre tous les ouvrages de ce poëte, & qu'elles l'emportent sur les metamorphoses & sur les fastes ; que ses heroïdes sont ce qu'il y a de plus fleuri dans les ouvrages purement d'esprit ; & que l'on peut appeller ses épîtres *la fleur de l'esprit Romain*, quoiqu'elles n'ayent rien de cette maturité de jugement, qui est la souveraine perfection de Virgile. Le style en est fort pur, & l'imitation des passions, aussi-bien que l'expression des mouvemens du cœur, y paroît d'une telle maniere, qu'on voit bien qu'Ovide excelloit en ce genre d'écrire.

V. Les Livres d'Ovide, qui traitent de l'*amour*, ou de l'*art d'aimer*. On lit encore aujourd'hui dans les ouvrages qui nous restent de ce poëte, ces vers, qui corrompirent la fille d'Auguste, & qui infecterent la partie la plus florissante de la cour de ce prince ; & il seroit à souhaiter qu'ils ne fussent point parvenus jusqu'à nous. Mais quelque dangereux que soient ces vers, on ne peut s'empêcher de louer l'ordre & la methode des livres de l'art & du remede de l'amour, la gravité des sentences, & la beauté de la narration. * *Consultez.* Ovid. *in peroratione totius operis metamorphos. ad fin. l. 15. l. 1. de tristib. eleg. 6. & in fine libri de remedio amoris, &c.* L. Seneque, *quæst. nat. l. 3. c. 29.* & Marc Seneque, *controv.* 10. Velleïus Paterculus, *l. 2.* Eusebe & saint Jerôme, *in chron.* Jul. Cæsar Scaliger, *hypercrit.* Muret ; Camerarius ; Regius ; Passerat ; Vossius ; Marolles, *en sa vie* ; Rosteau, *sentimens sur quelques livres qu'il a lûs* ; Rapin, *reflexions sur la poëtique* ; Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes Latins* ; Bayle, *diction. crit.*

OVIEDO, *Ovetum*, ville d'Espagne dans le royaume de Leon, est capitale de ce pays, qu'on appelle *les Asturies d'Oviedo*. Elle est située entre les montagnes au bord des deux rivieres Ode & Deva, avec université & évêché, qui a été autrefois suffragant de Compostelle, & qui a été érigé en metropole dans un concile, dont nous parlerons : ce qui a fait dire à quelques auteurs, qu'il dépendoit immediatement du saint siege. L'église metropolitaine de San-Salvador, est un lieu de grande devotion, & est environné de belles maisons bâties sur des portiques. La place du marché, qui est la plus importante, est le centre de toutes les rues de la ville qui y aboutissent. Les colleges de l'université n'ont rien de considerable que leur antiquité. Au reste, Oviedo a donné son nom à un royaume, qui fut rétabli par les Chrétiens chassez par les Maures. Pelage en fut le premier roi, vers l'an 717. & ses successeurs en porterent le nom jusqu'en 913. qu'Ordugno II. prit celui de roi de Leon. * Mariana, *histoire d'Espagne*.

CONCILE D'OVIEDO.

Il avoit été commencé du tems du pape Jean VIII. vers l'an 878. mais les guerres furent cause qu'on en differa la celebration jusqu'en 901. Dix-huit évêques qui y étoient assemblez, y firent des ordonnances salutaires pour le bien de l'église, & pour la police du royaume, qui en avoit alors grand besoin. On érigea par autorité du pape Jean VIII. l'église d'Oviedo en metropole à la priere d'Alfonse *le Grand* ; & Ermenegilde en fut le premier archevêque. * *Consultez.* Baronius, sous l'année 901. & les actes de ce concile, rapportez par Sampirus, & par Ambroise Moralés : on le trouve aussi dans le neuviéme tome des conciles.

OVIEDO (André) Jesuite, natif d'Illescas, qui est un village entre Madrid & Tolede, fut reçu fort jeune par saint Ignace dans sa compagnie, & fut envoyé à Paris pour y étudier l'an 1543. Peu après il alla pour le même sujet à Louvain, puis à Coimbre en Portugal, l'an 1545. Après qu'il eut fait un progrez considerable dans les sciences & dans la pieté, saint Ignace le nomma, l'an 1559. pour être recteur du college de Candie ; & deux ans après il l'envoya exercer le même emploi dans celui de Naples. Ce fut presque dans le même tems que Jean III. roi de Portugal, demanda au pape Jules III. des missionnaires, pour envoyer en Ethyopie. Saint Ignace en ayant donné trois de sa compagnie, le pere Oviedo, qui étoit de ce nombre, fut nommé évêque d'Heliopolis, & partit de Naples, l'an 1554. Il passa dans l'Ethyopie, dont il fut aussi patriarche, après la mort du pere Jean Nonio Barret, l'un de ses compagnons. Ce bon religieux remplit tous les devoirs d'un parfait missionnaire, & mourut au mois de Septembre 1557. Le pere Oviedo traduisit divers traitez en ethyopien, & en fit un latin intitulé *De Romanæ ecclesiæ primatu, deque erroribus Abassinorum.* * Codinho, *de reb. Abassin. l. 3.* Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

OVIEDO (Gonzales Fernand) intendant ou inspecteur general du commerce dans le nouveau monde sous le regne de Charles V. empereur, & roi d'Espagne, après avoir sejourné long-tems en ces pays-là, & fait divers voyages des Indes à la cour, composa *l'histoire generale des Indes* en trois parties, contenant cinquante livres. La premiere fut imprimée en 1547. & contient dix-neuf livres, outre huit qui contiennent les infortunes & les naufrages. La seconde renferme la decouverte du Mexique & de la nouvelle Espagne. Et la troisiéme comprend la conquête du Perou. Jean-Baptiste Ramusio traduisit en italien la premiere partie, & l'insera dans son troisiéme volume *des navigations.* * *Hist. universelle des voyages par mer & par terre.*

OUKHAM, bourg avec un château. C'est le lieu principal du petit comté de Rutland, en Angleterre. Il est sur la riviere de Guvash, entre Leicester & Peterburg, environ à cinq lieues de chacune de ces villes. * Mati, *diction. d'Holl.*

OULNEI, ville d'Angleterre dans la contrée du comté de Bukingham, qu'on nomme *Newport*, sur le bord occidental de la riviere d'Ouse. * *Diction. Anglois.*

OULO, ULA, ILLA, petite ville ou bourg de la Suede. Ce lieu bâti de nouveau, & fortifié, est situé dans la Cajanie ou Bothnie orientale, à l'embouchure de la riviere d'Ula, dans le golfe de Bothnie. * Mati, *diction.*

OULTREMAN (Antoine d') né à Valenciennes, & prieur de saint Jean dans cette ville, a écrit l'histoire de cette abbaye, qui n'a pas été imprimée.

OULTREMAN (Henri d') prevôt de la même ville, a écrit l'histoire de Valenciennes, qui a été imprimée à Douai en 1639. Cet auteur est mort en 1605.

OULTREMAN (Pierre d') ou plûtôt DOULTREMAN, Jesuite, a donné au public en 1640. & en 1687. l'histoire de Valenciennes composée par Henri, & y a ajouté de bonnes observations. On a aussi de lui la vie de Pierre l'*Hermite :* la Constantinople Belgique, *Constantinopolis Belgica*, c'est-à-dire, l'histoire de Baudouin & de Henri empereurs de Constantinople, publiée à Tournai en 1645. & un traité des dernieres croisades. Il mourut en 1656. ou 1657.* Le Long, *bibliot. historique de France.*

OUNDLE, ville ou bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Northampton, qu'on appelle *Polbrock.* Elle est dans une situation agreable sur le bord occidental de la riviere de Nyne, sur laquelle il y a deux ponts. Elle a une belle église, un college & un hôpital. Mais elle est principalement remarquable par le bruit qui sort d'un puits, qu'on dit être un presage assuré ou de guerre ou de la mort de quelque prince. On en a publié une relation en anglois. Ce puits fournit d'eau à plusieurs familles, & elle est bonne en tout tems, soit qu'il fasse du bruit, soit qu'il n'en fasse point. On a voulu chercher d'où venoit ce bruit, mais celui qui l'entreprit ne trouva rien, si ce n'est qu'il entendit un bruit au fonds du puits. Ce bruit ne ressemble pas mal à celui d'un tambour, qui bat la marche; mais il ne dure pas toujours également. Quelquefois, il cesse bientôt, quelquefois il dure une semaine & davantage. On ne l'entend pas aussi toujours à la même distance. * *Voyez la relation qu'on en a publiée.*

OUNSBURI, montagne d'Angleterre dans le comté d'Yorck, qui est d'une hauteur extraordinaire. La vûe du sommet de cette montagne est admirable. Il sort une source d'un grand rocher, qui est tout au haut, dont l'eau guerit le mal des yeux. * Camden, *Britann.*

OVO (l'isle de l') anciennement *Epla.* C'est une petite isle du golfe de Colochine. Elle est sur la côte meridionale de l'isle de Cerigo, & elle a pris son nom moderne de sa figure, qui est ovale. * Mati, *diction.*

OURAGAN, tempête horrible & très-violente, se forme par la contrarieté de plusieurs vents, qui soufflant tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, élevent des flots prodigieux, lesquels se brisent les uns contre les autres. Ces ouragans n'arrivoient autrefois que de sept en sept ans; mais ils sont beaucoup plus frequens presentement, & se font craindre au changement des saisons, principalement aux isles Antilles dans l'Amerique. Quand l'ouragan doit venir, la mer d'ordinaire devient tout à coup aussi unie qu'une glace, sans faire paroître le moindre soulevement des eaux sur sa surface; après quoi l'air s'obscurcit; & étant rempli de toutes parts d'épais nuages, il s'enflamme & s'entr'ouvre de tous côtez par d'effroyables éclairs, qui durent assez long-tems. Ensuite on entend de si terribles coups de tonnerre, que la terre tremble en plusieurs endroits. L'impetuosité avec laquelle le vent souffle, déracine les plus grands arbres des forêts, abbat presque toutes les maisons, ruine tout ce qui paroît sur la terre; & si les hommes qui se trouvent dans les campagnes ne se tiennent fortement attachez à des souches d'arbres, ils sont en peril d'être emportez par les vents. Ce qu'il y a de plus dangereux, c'est qu'en vingt-quatre heures, & souvent en moins de tems, l'ouragan qui commence à l'ouest, parcourt tous les rumbs de vent, ne laissant ni rade ni havre à l'abri de sa fureur, de sorte que tous les navires qui sont pour lors à la côte, perissent malheureusement sans qu'aucun de ceux qui sont dedans se puisse sauver.

OURIQUE, bourg du Portugal, dans l'Alentejo, près du Zadaon, à onze lieues de Silves, du côté du nord. Alfonse duc de Portugal defit en ce lieu cinq rois Maures, l'an 1139. prit le titre de roi de Portugal, & pour armes cinq têtes de Maures, que ses successeurs portent encore dans leur écu. * Mati, *diction.*

OURS, ou SAINT-GAL: c'est le nom d'un ordre de chevaliers en Suisse, que l'empereur Frederic II. institua l'an 1213. dans l'abbaye de saint Gal, & sous la protection de saint Urse, capitaine de la legion Thebaine, martyrisé à Soleurre. Ce fut pour recompenser l'abbé & la noblesse du pays, qui lui avoient rendu de bons services dans son élection à l'empire. Il donna aux principaux seigneurs des coliers & des chaînes d'or, au bout desquelles pendoit un ours d'or émaillé de noir; & voulut que cet ordre fût donné à l'avenir par les abbez de saint Gal; mais cette ceremonie a cessé, depuis que tous les cantons des Suisses se sont soustraits de l'obeissance de la maison d'Autriche. * Favin, *theatre d'honneur & de chevalerie.*

OURS (Saint) en latin *Ursus*, abbé en Touraine, dans le VI. siecle, étoit de la ville de Cahors. Il quitta son pays pour se retirer en Berri. Il fonda trois monasteres à Toissai, à Hugue, & à Pontivi. Quittant ensuite le Berri, il passa en Touraine & à Sennevieres, près de la forêt de Loches où il établit un hermitage, dont il laissa l'administration à saint Libesse, & alla bâtir un autre monastere à Loches, où il établit une communauté, qui s'employoit continuellement à la priere & au travail des mains. Il inventa la construction d'un moulin sur la riviere d'Indre. Il mourut l'an 508. Son monastere a depuis été réduit en prieuré de l'ordre de saint Benoît.*Gregor. *Tur. Vita Patr. c.* 18. Baillet, *vies des Saints* 28. *de Juillet*, jour auquel il est fait memoire de ce Saint.

OURS (l'isle des) appellée par les Flamands *Beeren Eyland.* C'est une isle, qu'on a decouverte dans l'Ocean Glacial, entre le Nort-cap & les côtes de Spitzberg, sous le 74. degré de latitude. Apparemment qu'on n'y a rien vû de plus remarquable que des ours, puisqu'on lui en a donné le nom. * Mati, *diction.*

OURSE, nom de deux constellations, appellées *la petite & la grande ourse.* La petite ourse est la plus proche du pôle, & comprend sept étoiles, qui sont appellées *le chariot.* C'est elle qui a donné le nom au pole arctique, du grec, ἄρκτος qui signifie *ourse.* La grande, qui, selon Kepler, est composée de cinquante-six étoiles, & selon Ptolomée, de trente-cinq, est une constellation voisine, qui a une situation contraire. Elle a sept étoiles, plus visibles & brillantes, disposées aussi en chariot, dont l'une est de la troisiéme grandeur, & les six autres de la seconde.

OURTE ou L'OURT, *Urta*, riviere du Pays-Bas, a sa source près de la frontiere de Luxembourg, passe à Offalize, Rochefort, & Durbui; & ayant reçu l'Albe ou la Blanche, elle prend le nom de Urt-Ourt, & se jette dans la Meuse à Liege. * Baudrand.

OURTES ou ORTHEZ, *Ortesium*, ville de Bearn, située sur la riviere, dite *le Gave de Pau*, entre Pau & Bayone; elle a eu jusqu'en 1685. une école pour ceux de la religion Prétendue Reformée. Le château de Moncade avoit été bâti par les anciens seigneurs du pays.

OUSCHE ou OUCHE, *Oscaris*, riviere de France en Bourgogne, passe à Fleuri & à Dijon; & ayant reçu quelques ruisseaux, elle se jette dans la Saône, près de S. Jean de Lône. * Papyre Masson, *descript. flum. Gall.* Robert Cenalis, &c.

OUSE, en latin *Urus*, riviere d'Angleterre, dans la partie septentrionale, où étoit l'ancien royaume de Northumbre, passe à Yorck, & se jette ensuite dans la riviere ou golfe d'Humbert. Il y a encore deux autres rivieres qui portent ce nom. La seconde appellée *la Grande Ouse*, prend sa source sur le bord meridional du comté de Northampton, d'où elle coule par les comtez de Bedfort, de Huntington, de Cambridge, & de Norfolk, où elle se decharge dans la mer. Elle baigne Brackli, Buckingham, Stoni-Strafford, Newport, Oulnei, Bedford, S. Neots, Huntington, S. Yves, Downham, & Kings-Lyn. La troisiéme est appellée *la petite Ouse*, qui coule d'orient en occident & se décharge dans la premiere, separant toujours le comté de Norfolk de celui de Suffolk. Thetford dans le premier de ces deux comtez, & Brandon dans le second, sont situez sur cette riviere. * *Dictionaire Anglois.* Camden, *descr. Magna Britann.*

OUSTE ou L'AUST, *Ousta & Austa*, riviere de France en Bretagne, a sa source dans la forêt de Laudeac, près d'Avaugour, passe à Rohan, à Jocelin, à Malestroit, au Pont-Corbin, chargée de l'Ars & de la Claye, & se joint à la Vilaine, près de Redon. * Baudrand.

OUSTIOUG, province de Moscovie, entre celles de Dwina, de Wologda, de Nisi-Novogrod, de Czermissi,

missi, de Wiadski, de Permski, & de Condiski. Elle a beaucoup d'étendue : mais une grande partie est couverte de forêts. Elle est arrosée par la riviere de Zuchana ou de Dwina, & par celles de Jug & de Witsogda. Elles sont toutes si abondantes en poisson, que les habitans, après les avoir sechez & endurcis au soleil, les conservent, pour en faire leur principale nourriture. * Mati, *diction.*

OUSTIOUG, ville capitale de la province de ce nom en Moscovie. Elle est fortifiée par un château, & située sur la Suchana ou Dwina, vis-à-vis l'embouchure du Jug, à 80. lieues au-dessous de Wologda, & à pareille distance au-dessus d'Archangel.* Mati, *diction.*

OUTREMER, nom d'un ordre de chevalerie, *cherchez* NAVIRE.

OUVEN ou OWEN (Jean) natif d'Oxford en Angleterre, vivoit au commencement du XVII. siecle, & mourut l'an 1628. Il avoit beaucoup de genie pour l'épigramme. Le recueil de celles que nous avons de sa façon seroit plus estimable, si son auteur s'étoit attaché plus exactement à l'élocution des anciens; s'il avoit suivi plus scrupuleusement les loix de l'honnêteté, qui s'accordent parfaitement avec le caractere du Chrétien; & enfin s'il n'eût porté trop loin la plaisanterie en raillant le clergé Catholique. D'ailleurs plusieurs de ses épigrammes sont très-ingenieuses. Il en parut une traduction françoise en 1709. par M. le Brun.

OUVRIERS PIEUX, congregation de prêtres vivans à la maniere des religieux les plus austeres, & qui sont employez aux missions. Charles Caraffa né en 1561. d'une des plus illustres maisons du royaume de Naples, fut le fondateur de cette congregation, que le cardinal Giesualdo, archevêque de Naples, favorisa beaucoup. Elle a deux maisons dans la ville même de Naples, une troisiéme dans le territoire de cette ville, une à Caserte, & une à Rome : elle auroit peut-être fait de plus grands progrès; mais ceux qui la composoient, s'étant offerts au cardinal Filomarini archevêque de Naples, pour assister les malades pendant la contagion, qui affligea cette ville en 1653. moururent tous à l'exception de deux prêtres & de trois clercs. Les Ouvriers Pieux ne font point de vœux, ils ne portent point de linge, & couchent sur des paillasses : une exacte pauvreté, trois carêmes chaque année, le jeûne du Vendredi & du Samedi, l'usage de la discipline deux jours de chaque semaine, l'office ordinaire Romain, le petit office de la Vierge, les litanies des Saints tous les jours, avec obligation de dire les matines à deux heures après minuit : ce sont-là leurs principales observances. Leur general, & leurs quatre consulteurs sont élûs tous les trois ans. * Heliot, *hist. des ordres religieux, tom.* 8. *c.* 9.

O W

OWAR, en latin *Ovaria*, ville de la haute Hongrie, aux pieds des montagnes qui la separent de la Pologne, est située sur la riviere de Vag, au-dessus de Transchin. Quelques auteurs la confondent avec Arva, qui est située au-dessus, & qui est capitale du comté de ce nom. * Sanson. Baudrand.

OWEN (Jean) fils d'*Henri* Owen vicaire de Stadham près de Watlington, dans le comté d'Oxford en Angleterre, fut élevé dans le college de la reine à Oxford, & fut maître ès arts en 1635. Peu de tems après il reçut les ordres, selon les rites de l'église Anglicane; mais du tems que le parlement d'Angleterre étoit le maître absolu, il prêcha contre les évêques, contre les ceremonies, &c. Il fut ensuite ministre de Fordham dans le comté d'Essex, puis de Coggeshall dans le même comté. Sur la fin de 1648. il fit dans ses sermons l'apologie de ceux qui avoient fait mourir le roi Charles I. & prêcha contre Charles II. & contre tous les royalistes. On peut voir là-dessus *la lettre à un ami sur quelques principes & pratiques du docteur Owen*, imprimée à Londres en 1670. Le 17. Septembre 1650. il fut envoyé par les parlementaires avec l'armée en Ecosse, & le 28. de Mars suivant il fut fait doyen de l'église de Christ à Oxford. En 1652. il fut fait vice-chancelier de l'université, & un des commissaires pour la propagation de la foi. Il fut député membre de la chambre basse pour l'université d'Oxford; mais il n'assista pas long-tems aux assemblées du parlement. En 1657. on lui ôta sa charge de vice-chancelier, & en 1659. le doyenné de l'église de Christ. Après le rétablissement du roi Charles II. il prêcha quelquefois dans sa maison à Stadham; & ensuite dans une église de Nonconformistes à Londres jusques à sa mort. Il fut marié deux fois. Sa seconde femme étoit veuve de *Thomas* d'Oylei chevalier, frere cadet de *Jean* d'Oylei de Chesilampton près de Stadham, baronet. Il étoit du parti de ceux qu'on appelle *Indépendans*; mais sur la fin de ses jours, il déclara plusieurs fois qu'il conviendroit facilement avec les Presbyteriens. Il écrivoit bien, & avoit bien lû les livres des Rabbins. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux. Une *explication de l'Arianisme, in* 4°. en anglois. *Salus electorum sanguis Jesu*, contre les Universalistes, *in* 4°. *Diatriba de justitia divina. La doctrine de la perseverance des Saints contre Jean Godwin*, in fol. *Vindiciæ evangelicæ contre les Sociniens, & défenses des témoignages de l'écriture sainte touchant la divinité & la satisfaction de Christ*, imprimé ensemble avec une réponse aux animadversions de M. Baxter. *Examen des remarques d'Hugo Grotius*, concernant la divinité & la satisfaction de Jesus-Christ, contre H. Hammond. *Pro sacris scripturis adversus hujus temporis fanaticos, exercitationes apologeticæ, in* 8°. De la divinité, de l'autorité, de l'évidence & du pouvoir de l'écriture. Défense de l'integrité & de la pureté du texte hebreu & grec. Considerations sur les prolegomenes & l'appendix à la derniere bible polyglotte, imprimez tous ensemble contre le docteur *Brian Walton.* *Θεολογούμενα Παντοδαπά, sive de natura, ortu, progressu & studio veræ theologiæ, lib. VI. in* 4°. Ce livre a été imprimé en Hollande. *Exercitations sur l'épitre aux Hebreux*, in fol. La verité & l'innocence défendues dans l'explication d'un discours concernant la police ecclesiastique, contre saint Parker. Brieve explication & défense de la doctrine de la Trinité, *in* 12°. Discours touchant le saint-Esprit, son nom, sa nature, sa personalité, sa dispensation, son operation & ses effets, *in fol.* Exercitations & explication des 3. 4. & 5. chapitres de l'épitre aux Hebreux. La doctrine de la justification par la foi & la justice imputée de Jesus-Christ défendue, *in* 4°. Que l'église de Rome n'est pas un guide assuré. Continuation de l'explication de l'épitre aux Hebreux, sçavoir des 6. 7. 8. 9. 10. chapitres, *in fol.* Diverses défenses des Nonconformistes accusez de schisme, avec un grand nombre d'autres pieces. Il étoit occupé à finir les annotations sur la Bible, commencées par M. Polus, lorsqu'il mourut le 24. d'Août 1683. à l'âge de 67. ans, à Eling près d'Acton, dans le comté de Middlesex. Il a été enterré dans le cemetiere des Nonconformistes, où il y a un monument de pierre de taille élevé sur son tombeau, avec une table de marbre, chargée d'une longue inscription en latin. On trouve dans les ouvrages de cet Anglois beaucoup d'élevation, de sublimité de genie, des traits admirables de morale, d'érudition, de politique, de philosophie, de jurisprudence, de medecine & de theologie. * *Diction. Anglois.*

OWERFLAKÉE : c'est une isle du comté d'Hollande, à l'entrée du golfe appellé *Bies Bos*, aux confins de la Zelande & du Brabant; & au midi d'un grand banc de sable, qu'on appelle *Flakée*, d'où elle a pris son nom, qui signifie *au-delà de Flakée.* Il n'y a point de ville dans cette isle, & Sommerdick en est le lieu principal. * Mati, *diction.*

OWERRE ou OWEIRO : c'est un petit royaume d'Afrique, renfermé dans les bornes qu'on a données à celui de Benin, qui a sa capitale de même nom, environ à 20. lieues de la ville de Benin, vers le midi. Ce qu'on dit de particulier de ce pays, est que quand on le découvrit, le roi & sans doute plusieurs de ses sujets étoient Chrétiens. * Mati, *diction.*

OWRUCZE, ville du royaume de Pologne, dans la haute Volhinie, vers les confins de la-basse, & de la Lithuanie, sur la riviere de Noren, à trente lieues de la Kiovie, vers l'occident septentrional. * Mati, *diction.*

O X

OXENSTIERN (Axel) grand chancelier de Suede, étoit né d'une des principales familles de ce royaume, & passa en Allemagne avec le roi Gustave

Adolphe, dont il étoit le principal ministre. Après sa mort arrivée à la bataille de Lutzen l'an 1632. il eut toute la conduite des affaires des Suedois & de leurs alliez en Allemagne, en qualité de directeur general. Mais la bataille de Nortlingue, qu'ils perdirent l'an 1634. ayant fort abattu leur parti, il fut obligé de passer par la France, pour se pouvoir retirer en Suede, où il étoit un des cinq tuteurs de la reine de Suede pendant sa minorité. Toutes les affaires s'y gouvernerent principalement par son conseil, jusques à sa mort, qui arriva lorsqu'il étoit dans un âge fort avancé. Il étoit comte de Sondermore; & eut pour fils le comte JEAN Oxenstiern, ambassadeur & plenipotentiaire de Suede à la paix de Westphalie. On a vû depuis en Suede le comte GABRIEL Oxenstiern, grand maréchal de ce royaume; & le comte BENOÎT Oxenstiern, grand chancelier de Suede, & principal ministre d'état. * Sam. Puffendorf, *in histor. Suecica, &c.*

OXFORD, ville d'Angleterre, capitale du duché de même nom, à douze lieues de Glocester, & à seize de Londres, entre l'une & l'autre ville. Elle est assise sur le Cherwel, près du lieu où il se décharge dans la riviere d'Ise, laquelle jointe ensuite au Tame, forme la Tamise. Les divers parlemens qui s'y sont tenus, l'ont rendue fameuse, aussi-bien que son université, qui a donné de grands personnages à l'état, & des docteurs très-celebres à l'église. Elle fut fondée l'an 805. par le roi Alfred; lequel y ayant appellé les plus sçavans hommes de l'Europe, lui assigna un revenu fort considerable. On y compte 18. colleges, entre lesquels celui de l'université & ceux de la Magdelaine de la maison S. Jean & de Christdchiosdh, sont très-estimez. Ce dernier, le plus beau des quatre, ressemble plûtôt à un grand palais, qu'à un college: c'est où demeure le roi quand il vient se divertir à Oxford. Il est bâti de grosses pierres de taille, avec une grande cour bordée de grands bâtimens, dont le dessus est une terrasse, avec des balustrades tout à l'entour. Deux grandes rues principales font presque le plan de cette ville. Celle de Londonroot, qui est la plus grande, commence où est le jardin de medecine, fermé de grosses murailles de pierres de taille, & remplie de plantes & de simples. Le comte d'Ambi l'a donné aux écoliers, comme il est écrit au dessus de la grande porte. Dans la même rue de Londonroot sont plusieurs colleges, & entr'autres celui de la Magdelaine, orné de plusieurs portiques, de figures, & de colonnes, qui soutiennent les galeries dont la grande cour est environnée. Son église est l'une des mieux bâties de la ville. Le grand marché est aussi dans cette rue. Il est devant l'église cathedrale, qui a un haut clocher de pierres, & qui fait le coin d'une rue où l'on voit le grand college de l'université, dont la bibliotheque est une grande salle tapissée de cartes de toutes les parties du monde, & où sont les tableaux de tous les philosophes, dont les œuvres sont dans cette bibliotheque. Derriere cette université est le grand amphitheâtre qu'un archevêque de Cantorberi a fait bâtir. Cette grande rue passe à un carrefour, où est la fontaine à quatre faces, appellée *Kaifex*, & la maison de ville avec son horloge. A ce carrefour commence l'autre grande rue, qui passe devant le college Christdchiosdh, & finit au pont sur la Tamise. Il n'y a presque point de murailles à Oxford, & l'on y voit seulement une fort château élevé sur une petite colline à l'un des bouts de la ville, ayant d'un côté de larges fossez, & de l'autre la riviere, avec quelques forts remparts & des murailles épaisses. Il n'y a plus presentement au dedans qu'une haute tour quarrée d'un donjon, faite de grosses pierres de taille. On voit une assez belle église dans la rue de *Stoolstrit*. Les Latins appellent Oxford, *Oxonium*, *Oxonia*, & *Oxfordia*, & ceux du pays *Oxenford*. Son évêché est suffragant de Cantorberi. Ce fut anciennement une abbaye, que fonda sainte Fridiswide, fille du roi Didan, & qui fut comblée de biens par le roi Egelred, pour expier le crime qu'il avoit commis en brûlant la ville d'Oxford, où les Danois avoient cherché un refuge.

Le pays ou comté d'Oxford est extrêmement fertile, & consiste en de belles plaines, & en de bons pâturages, arrosées de plusieurs rivieres. Les plus considerables sont le Cherwel, l'Ise & la Tame, qui font la Tamise en se joignant au dessous de Dorchester. Cette province a pour bornes au septentrion, les comtez de Warwick & de Northampton; à l'orient celui de Buckingham; au midi celui de Bercks; & à l'occident celui de Glocester. Elle est composée de quatorze *Hundreds* ou bailliages, & n'a pour ville qu'Oxford. Parmi ses bourgs on distingue particulierement *New-Woodstoke*, où est une très-belle maison royale, & *Banburi*, renommé par ses excellens fromages. * Jouvin de Rochefort, *voyage d'Angleterre*. Audiffret, *geogr. anc. & mod. tome prem.*

OXIMANUS (Nicolas) *cherchez* NICOLAS AUXIMANUS.

OXIRINQUE, *Oxirinchus*, ville d'Egypte. Evagre dit que de son tems, presque tous les habitans de cette ville étoient ou moines, ou vierges; qu'il y avoit douze églises où le peuple s'assembloit, sans les oratoires des monasteres, qui étoient aussi frequentez à certaines heures pour y faire sa priere. Cette ville avoit été nommée *Oxirinque*, du nom d'un poisson que ces peuples adoroient, pendant que l'Egypte fut payenne. * Strabon. Ptolomée.

OXITES, *cherchez* MICHEL OXITES.

OXUS, fleuve de la Sogdiane, qui se décharge dans la mer d'Hircanie, autrement appellé *Geihon Deistan*, *Xa Cappanach Monarach* par les Arabes; *Nicaprach* par les habitans du pays, & *Abiamu*. Il separoit la Bactriane & la Sogdiane. * Ptolomée, *l.* 9. Dionys. Perieget. Arrien, *l.* 3. Strab. *l.* 11. Quin. Curt. *l.* 9.

OXYBIENS, peuples de Ligurie. * Etienne de *Byzance*, & Strabon.

OXYCANUS, roi d'un peuple des Indes nommé Prestiens. * Quint. Curt. *l.* 9.

OXYDRACES, peuple de l'Inde citerieure, vaincu par Ptolemée, qui fut de-là appellé *Soter* ou *Sauveur*. * Quint. Curt. *l.* 9.

OXYLUS, roi des Eliens, renommé pour sa justice, qui avoit défendu aux proprietaires des terres, de les engager, afin que chacun fût obligé de les cultiver. * Aristot. *l.* 6. *Politic. c.* 4. Pausan. *l.* 5. Strab. *l.* 10.

OXYLUS, borgne que les Heraclides voulans rentrer dans le Peloponnese, mirent à la tête de leur expedition, dans la seconde guerre contre le Peloponnese, parce que l'oracle leur avoit fait réponse, que s'ils vouloient réussir, il falloit qu'ils prissent un troisiéme œil. L'ayant rencontré, ils le menerent avec eux; & après s'être rendus maîtres du Peloponnese, ils lui donnerent l'Elide qu'ils lui avoient promise. De lui, descendit *Iphitus*, qui institua les jeux olympiques. * Pausan. *in Arcadic.*

O Y

OYE, en latin *Anser*, oiseau domestique & sauvage, qui étoit fort estimé par les Romains, parce que le Capitole étant assailli par les Gaulois, les oyes par leurs cris avoient reveillé les soldats Romains qui le défendoient, pendant que les chiens qui devoient être au guet, n'avoient point abboyé. On en nourrissoit dans le temple de Junon, & les censeurs entrant en charge, pourvoyoient à leur nourriture. On celebroit même tous les ans à Rome une fête, dans laquelle on portoit en ceremonie la statue d'une oye d'argent sur un brancard orné de riches tapis, avec un chien pendu; afin de donner au public un spectacle de la punition que meritoient les chiens du Capitole, qui n'avoient point abboyé.

OYEND (saint) en latin *Ogendus* ou *Eugendus*, abbé du monastere de Condat, du diocese de Lyon, dans le Mont-Joux, nommé à present saint Claude. Ses parens l'offrirent l'an 456. âgé de sept ans, à saint Romain premier abbé de ce monastere. Depuis ce jour-là il ne sortit plus du monastere, & en fut élu abbé après Lupicin, successeur de saint Romain. Il mourut vers l'an 510. On fait la fête de saint Oyend au 1. de Janvier.* Baillet, *vies des Saints, mois de Janvier.*

OYSEL (Jacques) a publié l'an 1666. des commentaires avec des corrections assez estimées sur *Aulu-Gelle*, conjointement avec ceux de Thysius, qui avoit commencé cet ouvrage. * Baillet, *Jugemens des sçavans sur les grammairiens.*

OYTA, *cherchez* EUTA.

OZ

OZA ou HUZA, levite, fils d'*Aminadab*, conduisoit le chariot où David avoit fait poser l'arche, l'an 2990. du monde, & 1045. avant Jesus-Christ lorsque ce prince la fit transporter de la maison du même Aminadab à Silo. Oza voyant que l'arche étoit en danger de tomber, la retint avec la main, & tomba mort à l'instant, en punition de sa temerité & de son indiscretion. On mit l'arche dans la maison d'Obed Edom. * II. *des Rois*, *c.* 6.

OZACA, grande ville du Japon, conquise par Nobananga sur un Bouzi, qui s'en étoit fait roi, aggrandie de moitié, & embellie par Tayco-Sama, qui y fit bâtir un palais magnifique. Fedeïori fils & successeur de ce prince, y tint sa cour, en 1615. il y fut attaqué par Cubo-Sama IV. qui de son tuteur & de regent de l'empire pendant son bas âge en étoit devenu le tyran. Il s'y donna une grande bataille au pied de cette grande ville, pendant laquelle le palais imperial ayant paru en feu, le prince y courut, & ne parut plus depuis. Son armée perdit courage, ne l'ayant plus à sa tête, & la victoire demeura avec l'empire à l'usurpateur. * *Histoire du Japon*, Bartoli, *Asia*.

OZAMA, riviere principale de l'isle Hispaniola. Elle porte de grands vaisseaux, qui entrant par son embouchure, vont se decharger à la ville de San-Dominguo, le long de laquelle on la voit couler. L'eau n'en est ni douce, ni bonne à boire qu'au dessus de cette ville, où elle abonde en poisson, qui est fort bon.* Laët, *descr. des Ind. Occid. l.* 1. *c.* 5.

OZANAM (***) fameux mathematicien de l'academie royale des sciences, né dans la principauté de Dombes en l'année 1640. a fait ses premieres études à Ville-Franche en Beaujolois, & ses humanitez sous les Jesuites à Bourg-en-Bresse, sa philosophie & sa theologie à Lyon. Ce fut-là où il commença à apprendre les mathematiques. Ayant l'esprit naturellement mathematicien, il préfera cette étude à toutes les autres, & y fit de si grands progrez, qu'il a excellé dans cette science, particulierement pour les mechaniques. Il mourut d'apoplexie en 1718. Il a composé plusieurs ouvrages d'autant plus utiles, que la plûpart tendent à la pratique; sçavoir, *traité de la gnomonique*, ou de la maniere de tracer des cadrans sur toutes sortes de plans; *La geometrie pratique*; *methode facile pour arpenter ou mesurer toutes sortes de superficie*; *nouvelle trigonometrie*; *usage de l'instrument universel*, *pour resoudre promptement & très-exactement tous les Problêmes de la geometrie pratique sans aucun calcul*; *cours de mathematiques, qui comprend toutes les parties de cette science*; *recreations mathematiques & physiques*; *l'usage du compas de proportion, expliqué & demontré d'une maniere correcte & facile*; *nouveaux élemens d'algebre*; *traité des lignes du premier genre, ou des sections coniques. Dictionaire mathematique, ou idée generale des mathematiques, & plusieurs autres.* * *Memoires de Trevoux*, *Avril* 1719. *Europe sçavante*, *Avril* 1718. *art.* 6.

OZECARUS; les Latins l'appellent aussi Zezaro ou Zezero, riviere de Portugal.

OZEM, cap du royaume de Maroc, dans la province de Hea. Il est plus septentrional que Tefethne, & peu éloigné de Mogaror. * De la Croix.

OZEMAN, petite ville d'Asie sous la domination du Turc. Elle est assise au pied d'un côteau, sur lequel il y a un fort château, & au bas deux caravanseras des plus commodes. La riviere de Glusclarmac, qui est large & profonde, passe le long de la ville du côté du midi, & on la traverse sur un très-beau pont, composé de quinze grandes arches toutes de pierres de taille. C'est un ouvrage qui fait admirer la hardiesse de l'entrepreneur. A quelque distance de ce pont, il y a six moulins à bled joint ensemble, comme s'ils ne faisoient qu'un seul moulin, & l'on s'y rend par un petit pont de bois. * Tavernier, *voyage de Perse*.

OZENSARA, ville de Palestine, dans la tribu d'Ephraïm, bâtie par Sara, fille d'Ephraïm. * *Paral.* 7. 24.

OZI, fils de *Bocci*, cinquiéme souverain & sacrificateur des Juifs, depuis Aaron, qui eut Heli pour successeur, & lequel fut le premier de la race d'Ithamar qui entra dans la possession de cette dignité. C'est ce qu'assure Josephe, qui dit, que cette charge avoit toujours demeuré & passé de pere en fils dans la famille d'Eleazar, qui l'avoit laissée à Phinées, & Phinées à Abiezer, Abiezer à Bocci, & Bocci à Ozi, à qui Eli succeda. * Josephe, *antiq. liv. V. ch.* 12. *& l. VIII. c.* 1. Elle demeura dans cette famille jusqu'au regne de Salomon, qu'elle retourna dans celle d'Eleazar.

OZIAS, fils de *Micha*, de la tribu de Simeon, étoit un des premiers gouverneurs de Bethulie, lorsqu'Holoferne l'assiegea. Il reçut dans sa maison Achior, chef des Ammonites, & défendit la ville avec courage; mais ne s'étant pas voulu rendre, comme le peuple le souhaitoit, il faillit à être lapidé par ces mutins. * *Judith*, 6. 11. *&c.*

OZIAS, roi de Juda, *voyez* AZARIAS.

OZMEN, vingt-troisiéme calife ou successeur de Mahomet. Cet article n'est appuyé sur aucune autorité digne de foi. Le calife qui monta sur le thrône l'an 866. s'appelloit *Montax*, & étoit frere d'*Al-Moustanser*. * *Voyez* la suite chronologique des califes, & ne lisez qu'avec precaution sur cet article Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

OZUN ASEMBEC, *cherchez* USUN CASSAN.

OZWIEZIN, ville de la haute Pologne située sur la Vistule, dans le palatinat de Cracovie, & à quatorze lieues au-dessus de la ville de ce nom. Ozwiezin est couverte d'un côté par un grand marais qui en rend l'approche fort difficile, & elle a de l'autre une hauteur défendue par un château dont les murailles ne sont que de bois. Elle a titre de duché, & dependoit autrefois de la Silesie; mais l'an 1454. Jean duc d'Ozwiezin la vendit à Casimir III. roi de Pologne, dont les successeurs la possedent encore.* Mati, *diction.*

P



CETTE lettre, qui est une de celles qu'on appelle muëtes, n'a point d'aspiration après elle, si ce n'est dans les mots derivez du grec, où se trouve la lettre, φ comme à ceux de *Phaëton*, *Philotas*, &c. On l'a aussi quelquefois changée en B. comme *Birrhus* pour *Pirrhus*, & *Balatium* pour *Palatium*. Les anciens se servoient encore souvent de cette lettre, pour marquer ou le peuple, ou une partie de quelque chose. P. se met aussi en la place du B. dans le latin, & les Grecs changeoient souvent une de ces lettres pour l'autre. P. dans les lettres numerales signifie cent.

P A

PAAW (*Petrus Pavius*) né à Amsterdam l'an 1564. s'appliqua d'abord aux belles lettres, & vint étudier en medecine en France à Paris & à Orleans l'an 1584. Depuis il passa en Danemark, où il enseigna quelquetems dans l'université de Rostoch. Peu après il voyagea en Italie; & étant de retour en Hollande, il y fut nommé professeur en medecine dans l'université de Leyden l'an 1587. & y mourut le 1. jour d'Août 1617. âgé de 53. ans. Ce professeur avoit publié un traité de Galien, *de cibis boni & mali succi*, avec des notes. Ses autres ouvrages sont; *De exercitiis, lacticiniis & bellariis: De ossibus: De vulneribus capitis, &c.* * Meursius, *Athen. Batav.* Valere André, &c.

PACAMORES, peuples de l'Amerique meridionale dans le Perou, qui habitent le long du fleuve Maragnon ou Xauca, dans le lieu où il se jette dans celui des Amazones, comme nous l'apprenons de Pierre Texeira.

PACARIUS (Decimus) se declara pour Vitellius qui disputoit l'empire à Othon, l'an 69. de J. C. Il étoit alors intendant de l'isle de Corse, où il fut tué; & sa tête fut portée au prince contre lequel il s'étoit soûlevé. * Tacite, *l. 2. histor.*

PACATIANUS (Titus Julius Marius *ou* Marinus) Auguste, n'est connu que par les medailles dont le goût fait juger qu'il vécut du tems de Philippe & de Dece. Comme ces medailles ont été trouvées en France, & qu'elles sont latines, il y auroit assez d'apparence que Pacatianus seroit le tyran que Decea défait dans les Gaules, dont les auteurs ne disent pas le nom; peut-être aussi est-ce le nommé Marin, qui se revolta dans la Mesie sous le regne de Philippe; mais ce ne peut être le Jotapien, qui alors même se revolta dans la Syrie, selon Zozime. *Voyez* ces medailles dans le livre intitulé *num. Impp. Romm. du* P. Banduri.

PACATIANUS, consul sous l'empire de Constantin en l'an de Jesus-Christ 332. fut aussi préfet du pretoire sous le même prince deux années après. * Idat. Onuphre.

PACATUS (Claudius) de simple esclave qu'il étoit, s'éleva dans les armées sous l'empire de Domitien dans le I. siecle, jusqu'au degré de centenier. Il fut reconnu par le maître auquel il s'étoit dérobé, & lui fut livré comme son esclave par ordre de l'empereur, sans que sa qualité de centenier pût l'en garantir. * Dion, *l. 67.*

PACATUS, *cherchez* LATINUS PACATUS.

PACCIUS, poëte Latin, contemporain de Martial. * Vossius, *de poët. Lat.*

PACEM, ville du royaume de ce nom dans l'isle de Sumatra, en latin *Pacemum*. Elle a un grand fort, & trois avenues, où l'on entre par une pointe de terre vers le septentrion. La mer y monte presque de six heures en six heures. Mandeslo rapporte que le roi d'Achim a uni à sa couronne les royaumes de Pacem & de Pedir, avec la plus grande partie de la côte septentrionale de cette isle de Sumatra, qui étoit autrefois divisée en dix royaumes, & que l'on s'est contenté de decouvrir ceux qui sont sur la côte, sans avoir penetré dans le pays, où l'on auroit trouvé des richesses inconnues à ceux qui habitent les villes maritimes. Il ajoûte que les Portugais ne parlent que de deux royaumes mediterranées, Andrigan & Arvan, & de ceux d'Achim, de Pedir, de Pacem, de Camparam, de Zaude & de Monancabo, qui sont tous de deça la ligne, sur les bords de la mer. Les Hollandois ont découvert le royaume de Palibam au-delà, pour la commodité de leur commerce dans l'isle de Java, & ils y ont un très-puissant établissement. Le royaume de Pacem est à quatre-vingt milles de celui de Menancabo, à quatre degrés de l'équateur, & à cent trente-deux du premier meridien.

PACHACAMAC, vallée fertile & agreable à quatre lieues de Lima dans le Perou. On y avoit autrefois caché des tresors immenses dans un temple magnifique que les Incas du Perou y avoient fait bâtir. C'est d'où Ferdinand Pizarro tira, comme on dit, plus de neuf cens mille ducats, outre de grandes richesses que les soldats y avoient pillées auparavant, ou que les prêtres Indiens avoient enlevées avant la venue des Espagnols. La commune opinion est que les sauvages en avoient emporté autant que quatre cens hommes fort robustes en pouvoient porter sur leurs épaules. Les Espagnols néanmoins n'ont rien pû découvrir de ce tresor caché par les originaires du pays, quoiqu'ils ayent tourmenté ces pauvres Indiens avec beaucoup de cruauté, pour leur faire dire ce qu'ils ne sçavoient pas. On voit encore les restes de ce superbe bâtiment, qui étoit un temple dedié au createur de l'univers, à ce qu'écrit Garcilasso, ou plûtôt au soleil, comme d'autres l'ont crû. Cette vallée est differente de celle de Lima, dont nous avons parlé en son lieu. * De Laët, *hist. du nouveau monde.*

PACHACAMAC, nom que les Idolâtres du Perou donnoient au souverain être, qu'ils adoroient avec le soleil, & plusieurs autres fausses divinitez. Le principal temple de Pachacamac étoit dans une vallée à quatre lieues de Lima, & avoit été fondé par les Incas ou empereurs du Perou. Ils lui offroient ce qu'ils avoient de plus précieux, & ils avoient pour lui une si grande veneration, qu'ils n'osoient le regarder: c'est pourquoi les rois mêmes & les prêtres entroient à reculons dans son temple, ayant toûjours le dos tourné à l'autel, & en sortoient sans se retourner. Les ruines de ce temple témoignent encore aujourd'hui la magnificence de sa structure & de sa grandeur prodigieuse. Les Perouans y avoient mis plusieurs idoles, par lesquelles le démon répondoit aux sacrificateurs qui le consultoient. * Jovet, *histoire des religions.*

PACHECO DE CERALBO (François) cardinal archevêque de Burgos, natif de Castel-Rodrigo en Espagne, étoit fils de *Jean* Pacheco, gentilhomme de merite & de réputation. Il fut employé par l'empereur Charles V. & par Philippe II. son fils, roi d'Espagne, en diverses negociations, dont il s'acquitta très-bien. Une des plus importantes commissions dont il fut chargé, fut celle de traiter la paix entre le pape Paul IV. & Philippe II. qu'il alla trouver en Angleterre, & à la recommandation duquel le pape Pie IV. le mit au nombre des cardinaux l'an 1561. Il fut ensuite protecteur des affaires d'Espagne à Rome, & archevêque de Burgos, & menagea la ligue qui se fit contre le Turc, sous le pontificat de Pie V. Il fut aussi inquisiteur de la foi, & mourut à Burgos le 23. Août 1579. * Petramellario. Strada. De Thou. Auberi. Ciacconius, *in Contin. &c.*

PACHECO DE MONTALVAN (Pierre) cardinal, évêque de Siguença, étoit fils d'*Alonse* Tellez-Giron,



descendu de dom *Martin* Vasquez d'Acunna, mari de *Therese* Tellez-Giron, heritiere de cette maison. Son fils ALONSE Tellez-Giron épousa une autre heritiere, qui fut *Marie* Pacheco, dont il eut JEAN Pacheco-Giron, commandeur de saint Jacques, premier marquis de Villena, & duc d'Escalona. Celui-ci eut divers enfans. Le troisiéme fut ALONSE, pere de *Jean* Pacheco; de *Pedro*, cardinal; d'*Alfonse*, commandeur de Calatrava; & quelques autres. *Pedro* Pacheco se dévoua assez jeune à l'eglise, & fut pourvû de l'évêché de Ciudad Rodrigo, puis de celui de Pampelune. Il eut dans la suite ceux de Jaën, de Siguença & d'Albano, après que l'empereur Charles V. lui eut procuré le chapeau de cardinal, que le pape Paul III. lui donna l'an 1545. Ce cardinal alla à Rome sous le pontificat de Jules III. & par son zele il contribua beaucoup au repos de l'Italie. On lui confia le gouvernement du royaume de Naples, où il rassura les esprits des peuples, & particulierement de la noblesse, qu'on y menaçoit de l'inquisition. Il eut aussi l'adresse d'appaiser les differends qui avoient armé le pape Paul IV. contre Philippe II. roi d'Espagne; & il s'acquit une si grande réputation de pieté, qu'on parla de le mettre sur le siege pontifical, après la mort du même Paul IV. Pacheco mourut peu après à Rome, le 4. Fevrier 1560. Son corps fut porté à Montalvan en Espagne, où il avoit fait des presens considerables au monastere de sainte Claire, fondé par dom Jean Pacheco, son frere. Dom FRANÇOIS Pacheco d'Acunna, Cabera, Bobadilla, a été duc d'Escalona, marquis de Villena, deux fois grand d'Espagne, marquis de Moya, comte de S. Etienne de Gormas, &c. gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne, & viceroi de Naples pour le roi Philippe V. Il est fils unique de dom *Diego* Lopez Pacheco, viceroi de la nouvelle Espagne & de Navarre, chevalier de la toison d'or, & de *Jeanne* de Zuniga, sa seconde femme. * Sandoval, *hist. de los Obisp. de Pampel.* Petramellario. Auberi, *hist. de la famille de Giron*, &c.

PACHECO (Alvarez) colonel Espagnol, parent du duc d'Albe, servoit sous lui dans le Pays-Bas, & avoit été envoyé à Flessingue, tant pour y être commandant, que pour y faire hâter la construction d'une citadelle en 1572. mais avant qu'il débarquât, on s'étoit déja soulevé, & l'on avoit chassé la garnison Espagnole. Pacheco fut enveloppé dans cette revolte. On se saisit de lui, & quoiqu'il offrît une somme considerable pour racheter sa vie, il fut condamné à être pendu. Pacheco ayant appris cette resolution, demanda au moins qu'on le decollât, à cause de sa noblesse, mais sa demande ne fut point écoutée. Tresson indigné contre le duc d'Albe, qui avoit fait mourir son frere, ne voulut rien relâcher. Meursius raconte la chose assez amplement; mais il a confondu ce Pacheco avec un fameux ingenieur, que le duc d'Albe avoit amené d'Italie; & qui s'appelloit *Paciotti*. Il suppose que celui qui fut pendu s'appelloit *Paciottus*. M. du Maurier dans ses *memoires* observe quelques autres méprises concernant notre Espagnol, qui étoit apparemment de la famille des cardinaux Pacheco. * Bayle *dictionaire critique*, *où l'on pourra voir les auteurs qu'il cite.*

PACHORUS, grand échanson de Pachorus fils d'Artabane roi des Parthes, entra par les ordres de son maître dans la Judée à la tête d'un corps de cavalerie qu'il commandoit, pour reconnoître le pays, & se joindre à Antigone. Ce fut lui qui fit tomber Phasaël & Hyrcan dans le piege, en leur conseillant d'aller trouver Barzapharnés pour parler de paix. Herode, qui étoit plus méfiant, & qui connoissoit très-bien la perfidie de ces barbares, ne voulut jamais suivre ses conseils, & se sauva pendant la nuit. * Josephe, *antiquit. liv. XII. chapitre* 24.

PACHORUS, frere de *Vologése* roi des Parthes. Son frere lui donna en partage le royaume de Médie; parce qu'il lui avoit cedé ses pretentions sur l'empire des Parthes. * Josephe, *antiquit. liv. XX. chap.* 2. Tacite, *annal. XII. chap.* 44. Dion, *liv.* 63.

PACHOME (saint) *voyez* PACOME.

PACHOME, patriarche de Constantinople, Grec, étoit évêque de Zichne, dans la Macedoine, & fut élu patriarche malgré lui, l'an 1500. Il jouit de cette dignité jusqu'environ l'an 1513. malgré des avanies continuelles, que lui firent les Turcs. * Onuphre, *in chron.* & Sponde *A. C.* 1500. *n.* 12. & 1513. *n.* 22.

PACHYMERE (George) ancien historien Grec, dans le XIII. siecle, florissoit vers l'an 1280. sous l'empire de Michel *Paleologue*, & d'Andronic son successeur. Il étoit homme de naissance, & n'avoit pas acquis moins de connoissance des affaires de l'église, dans les grands emplois qu'il avoit dans le clergé de Constantinople, que de celles de l'état; parce qu'il exerçoit une des premieres charges de la cour de l'empereur. Ainsi l'histoire de Michel *Paleologue* & d'Andronic, qu'il a écrite, est d'autant plus à estimer, que non seulement il a été témoin des affaires dont il parle, mais que même il y a eu très-grande part. Les livres de Pachymere remplissent la suite de l'histoire Byzantine, qui étoit interrompue depuis le tems, où Nicetas & Acropolite finissent, jusqu'à celui où Cantacuzene commence. Son style est obscur & difficile, & chargé de trop d'érudition. Cette obscurité se fait encore sentir dans les commentaires que nous avons de lui sur le prétendu saint Denys & sur Aristote; mais la maniere dont il traite l'histoire, ne laisse pas d'être agreable: car il explique avec soin toutes les circonstances des choses qu'il rapporte, & y fait quelquefois des reflexions tres-judicieuses. Cette histoire a été donnée au public, avec une traduction en latin, & des remarques, par le pere Possin, Jesuite, l'an 1666. Pachymere a composé aussi des vers grecs qui ne sont point encore imprimez. * Leo Allatius, *Diatr. geograph.* Le P. Possin, *in praef. hist. Georgii Pach. Memoires des sçavans.*

PACICHELLUS (J. B.) apocrisiaire apostolique, a publié en 1673. une chiroliturgie, ou un traité de l'office de la main; & en 1675. un traité du pied. Le même Pacichellus a publié un livre dont le titre promet quelque chose de plus important. C'est sur l'hospitalité. * Konig, *biblioth.*

PACIEN (saint) évêque de Barcelone, étoit un seigneur Espagnol, qui se convertit à la foi, & qui se rendit ensuite celebre par sa chasteté, par son éloquence, & par sa doctrine. Il florissoit sous le regne de Valens; & après avoir gouverné son troupeau saintement, il mourut sous l'empire du grand Theodose, vers l'an 390. Nous avons de ce saint homme une exhortation à la penitence; des épitres contre les Novariens; & un petit traité du baptême. Le martyrologe Romain en fait mention le 9. Mars. Saint Jerôme, qui fait son éloge, adresse à son fils Dexter, prefet du pretoire, son livre des écrivains ecclesiastiques, comme nous le disons ailleurs. * Saint Jerôme, *c.* 106. *cat.* Baronius, *in annal.* &c.

PACIFICATION: on entend par ce mot, les edits que les rois de France accorderent aux Heretiques, pour pacifier les troubles du royaume, après avoir fait inutilement plusieurs édits tres-rigoureux, pour étouffer l'heresie dans sa naissance. François I. tâcha de maintenir la religion Catholique, par son édit du 29. Janvier 1534. & par un autre publié l'an 1540. Henri II. renouvella la rigueur de ces édits, par ceux qu'il donna le 19. Novembre 1549. & le 27. Juin de 1551. Charles IX. voulant remedier aux desordres de l'état l'an 1561. alla au parlement avec la reine, les princes du sang, & tous ceux de son conseil, pour prendre les avis de la cour; & le resultat de cette déliberation fut, qu'on renvoyeroit la connoissance du crime d'heresie aux ecclesiastiques, avec défense de former aucunes assemblées, pour y faire le prêche, ou y administrer les sacremens, en autre forme, que selon l'usage observé dans l'église Romaine, sur quoi le roi fit publier l'édit de Juillet 1561. contre les Heretiques. Mais le mal augmentant tous les jours de plus en plus, le même prince fut obligé d'accorder le premier édit de pacification, au mois de Janvier 1562. Cet édit revoqua celui du mois de Juillet precedent, & permit pour la premiere fois aux Prétendus Reformez de faire publiquement leurs prêches proche de toutes les villes & bourgs du royaume. Les parlemens furent quelque-tems sans vouloir le verifier; & il fallut deux lettres de jussion à celui de Paris, qui le fit registrer avec cette protestation: *Que ce n'étoit que par necessité, & sans approuver la nouvelle religion.* Le 19. Mars 1563. le roi Charles IX. donna un second édit de pacification, qui fut expedié dans le château d'Amboise. L'article I. permit aux gentilshommes & seigneurs hauts-justiciers, l'exercice de la religion Pretendue Reformée dans leur

maison pour leurs familles, & leurs sujets seulement. Le V. étoit moins favorable aux Calvinistes; car quoiqu'il leur donnât la liberté de faire leurs prêches dans les villes, ce n'étoit neanmoins que dans celles où ils les avoient faits publiquement jusqu'au septiéme jour de Mars, qui n'étoient pas en grand nombre. Mais ce qu'il y eut de plus insupportable pour eux, fut la restitution qu'ils étoient obligez de faire des eglises dont ils s'étoient emparez pendant les troubles. Un autre édit du 2. Mars 1568. (nommé l'*edit de Longjumeau*, parce que les deputez s'y assemblerent pour traiter de la paix) ordonna l'execution de celui d'Amboise. Cette paix, qu'on appella *la paix fourrée*, fut bientôt suivie d'une guerre tres-sanglante; & Charles IX. voyant un soûlevement universel dans tout son royaume, par la rebellion des Pretendus Reformés, fit publier un édit donné à saint Maur au mois de Septembre 1568. portant revocation des precedens édits de pacification; défenses de faire aucun exercice public de la religion Pretendue Reformée; avec ordre à tous les ministres de sortir du royaume dans quinzaine après la publication de ce nouvel édit. Le roi fit publier en même-tems une declaration, qui portoit, que sa majesté n'entendoit point qu'il y eût à l'avenir aucuns officiers de judicature ni de ses finances, qui fissent profession de la religion Pretendue Reformée. Le 8. Août 1570. le roi Charles IX. fit la paix avec les Pretendus Reformés, en faveur desquels il publia un édit le 11. suivant, qui permettoit aux seigneurs hauts-justiciers d'avoir des prêches dans leurs maisons, non-seulement pour leurs familles & leurs sujets, mais aussi pour toutes sortes de personnes. L'article VIII. accorda aux Pretendus Reformés deux exercices publics en chaque gouvernement. Le IX. leur permit de continuer l'exercice de leur religion dans tous les lieux où ils l'avoient eu publiquement jusqu'au 1. jour d'Août, c'est-à-dire dans les villes & bourgs qu'ils tenoient de force: il leur fut pareillement accordé par l'article XXXIX. quatre places de sûreté, sçavoir, la Rochelle, Montauban, Coignac, & la Charité, pour leur servir de retraite pendant deux ans.

Après le massacre de la saint Barthelemi en 1572 le roi se rendit au parlement le 27. Août, pour declarer les raisons qu'il avoit eues de faire exterminer les Huguenots par cette sanglante execution. Il fit publier en même-tems une declaration, portant défenses aux Pretendus Reformez de faire aucunes assemblées pour le fait de leur religion; & le 28. il écrivit à tous les gouverneurs des provinces, pour leur donner avis qu'il ne vouloit point souffrir d'autre religion dans son royaume, que la Catholique. Mais le roi Henri III. fit la paix avec les Pretendus Reformez au mois d'Avril 1576. & publia l'édit de pacification adressé au parlement le 14. Mai. Cet édit leur donna la liberté de faire publiquement leurs prêches, dans toutes les villes, bourgs & villages, sans restriction de tems, de lieux ni de personne, avec la permission de faire construire des temples. Ce même édit leur accorda des chambres mi-parties, & huit places de seureté; Aigues-mortes & Baucaire en Languedoc; Perigueux & le Mas de Verdun en Guienne; Nions & Serres en Dauphiné; Issoire en Auvergne; & Seyne la Grand'-Tour en Provence. Quelques Catholiques, partisans de la maison de Guise, ne purent souffrir qu'on eût accordé une liberté si generale aux Calvinistes; & commencerent à se liguer à Peronne, pour maintenir, disoient-ils, la religion Catholique, contre les efforts des Heretiques. Cette ligue devint si puissante, qu'elle obligea le roi Henri III. à convoquer les états generaux, au mois de Decembre 1576. dans la ville de Blois, où il fut arrêté qu'il n'y auroit qu'une seule religion en France, & que l'on en banniroit les ministres de la religion Pretendue Reformée. Ce resultat fut presenté au roi, qui protesta dans l'assemblée qu'il vouloit maintenir la religion Catholique, bannir les ministres, exclure des offices & des charges de justice ou de sa maison, tous ceux qui feroient profession de la religion nouvelle; laissant seulement en paix dans leurs maisons ceux de cette religion, qui n'exciteroient aucuns troubles dans l'état. A l'égard du dernier édit de 1576. il declara qu'il avoit été forcé & contraint de l'accorder, pour retirer son frere le duc d'Alençon des engagemens qu'il avoit contractez avec les Calvinistes & les mécontens, & pour renvoyer les étrangers dans leur pays. En 1577. le roi voulant absolument pacifier les troubles de son état, envoya ses deputez à Bergerac, ou la paix fut conclue le 17. Septembre. Les articles furent portez au roi qui s'étoit rendu à Poitiers pour faciliter ce traité, sur lequel l'édit de Septembre fut expedié, & publié au parlement de Paris le 8. Octobre. Cet édit de Poitiers accorda aux hauts-justiciers les mêmes privileges, que les precedens édits leur avoient donnez; mais l'article VII. ne permit l'exercice de la religion Pretendue Reformée, que dans les lieux où ils voient le 17. Septembre, & non pas dans toutes les villes, bourgs & villages, comme il leur étoit permis par l'édit de 1576. L'article VIII. leur donna un exercice public en chaque senechaussée, pour être fait aux fauxbourgs d'une ville. Ce même édit leur accorda des chambres mi-parties, & huit places de sûreté, pour six ans; sçavoir Montpellier, Aigues-mortes, Seyne la Grand'-Tour, Nions & Serres en Dauphiné, Perigueux, la Reole, & le Mas de Verdun en Guienne.

En Juillet 1585. la ligue obligea le roi Henri III. à faire un édit qui fut appellé de *Réunion*. Par cet édit il revoqua tous les précedens donnez en faveur des Pretendus Reformez, dont il défendit la religion dans tout son royaume; il ordonna à tous les ministres d'en sortir un mois après la publication qui en seroit faite, & à tous ceux de la nouvelle religion, de se rendre Catholiques dans six mois; & à faute de ce faire, il leur commanda pareillement de sortir du royaume; il cassa aussi toutes les chambres mi-parties. Au mois d'Octobre de la même année, les Ligueurs obtinrent du roi un second édit de reünion, encore plus rigoureux, en ce qu'il ne donnoit que quinze jours de tems aux Pretendus Reformez, pour se convertir, ou sortir du royaume. En Juillet 1588. la ligue obligea encore le roi Henri III. de donner un troisiéme édit, portant que tous ses sujets seroient reünis à la veritable église, & qu'on ne recevroit à être roi, après la mort de sa majesté, aucun prince qui ne fit profession de la religion Catholique. Mais Henri IV. étant parvenu à la couronne, fit une declaration à Mante le 4. Juillet 1591. par laquelle il cassa les trois édits de reünion, & ordonna que l'édit de Septembre donné à Poitiers l'an 1577. seroit executé selon sa forme & teneur. Cette declaration fut verifiée au parlement seant à Châlons le 24. du même mois. Les troubles qui continuoient dans les provinces, empêcherent qu'elle ne fût verifiée dans les autres parlemens: de sorte qu'elle demeura inutile, & que les Pretendus Reformez n'eurent la liberté de faire leurs prêches, que dans les places où ils étoient les maîtres, & dont ils avoient banni la religion Catholique. Le dernier jour d'Avril 1598. le roi étant à Nantes, fit dresser un nouvel édit de pacification qui permettoit aux Pretendus Reformez l'exercice public de leur religion, dans tous les lieux où il avoit été fait publiquement pendant les années 1596. & 1597. jusqu'à la fin du mois d'Août, & il leur accordoit un exercice pour chaque bailliage à deux lieues des principales villes, dans lesquelles on ne pouvoit établir l'exercice public sans trouble. Cet Edit de Nantes fut confirmé à Nismes par le roi Louis XIII. l'an 1610. & par Louis XIV. en 1652. Mais parce que ce prince n'avoit accordé cette confirmation, que pour obliger les Calvinistes à se contenir dans leur devoir pendant les divisions de son état; les guerres civiles ayant été heureusement terminées, il le revoqua en 1656. avec tout ce qui s'en étoit suivi. Depuis il a entierement supprimé cet édit de Nantes, & celui de Nismes, en l'année 1685. *Voyez* CALVINISME, *vers la fin de l'article*. * Soulier, *hist. des édits de pacification*.

PACIFIQUE (La Mer) ou la MER DU SUD. C'est une vaste partie de l'Ocean, qui s'étend du nord au Sud, depuis la terre de Jesso, jusqu'au tropique du capicorne, qui la separe de la mer Magellanique, ayant au levant l'Amerique, & au couchant les isles des Larrons. On l'a appellée *Mer du Sud*, parce que les Espagnols la découvrirent à l'endroit, qui est au midi de la mer du Nord; & on lui a donné depuis le nom de *Mer pacifique*, parce qu'elle est si peu sujette aux orages, que les vaisseaux qui partent d'Acapulco, port du Mexique, pour les Philippines, y arrivent souvent, sans être obligez de changer leurs voiles de place. Elle est divisée en quatre parties, qu'on appelle mer de Jesso, de Californie, de Sud & du Perou. On

a decouvert plusieurs Isles dans cette mer, dont celles de Salomon, & la terre de Quir sont les principales. * Mari, *diction.*

PACIFIQUE, de Novarre, religieux de l'ordre de saint François, dans le XV. siecle, vers l'an 1470. écrivit une somme des cas de conscience, dite *Summa pacifica*, que François Tarvisi traduisit en italien; & qui fut imprimée en latin. * Wading. *in biblioth. Minor.* Bellarmin *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacro*, *&c.*

PACIFIQUE (Maxime) d'Ascoli, qui mourut au commencement du XVI. siecle, âgé de près de cent ans, écrivit contre Ange Politien; & publia divers poëmes sur Lucrece, sur Virginie, sur les guerres de Cyrus, de Sylla, & Marius, &c. * Vossius, *lib. 3. de histor. Lat. cap.* 8.

PACIFIQUES ou PACIFICATEURS est le nom qu'on donna dans le V. siecle à ceux qui suivoient l'Henotique de l'empereur Zenon, & qui, sous pretexte d'union entre les Catholiques & les Heretiques, détruisoient la verité de la foi, exprimée dans le concile de Calcedoine. * Evagre, *l.* 3. Sandere, *her.* 103. Baronius, *A. C.* 482. *n.* 25.

PACIFIQUES. On donna dans le XVI. siecle ce nom à certains Anabaptistes, qui courant dans les bourgs, se vantoient d'annoncer la paix, & par cet artifice trompoient les peuples. * Prateole, *V. Pacif.* Sandere, *her.* 232.

PACIMONTAN (Balthazar Pacimontanus) de Zurie, donna au commencement du XVI. siecle, dans les sentimens des Anabaptistes, dont il prêcha les erreurs. Le magistrat le voulut punir, & Pacimontan abjura en apparence ces opinions extravagantes; mais il sortit de son pays, & se retira dans la Moravie, où il continua à debiter les mêmes impietez. Il fut enfin arrêté, conduit à Vienne en Autriche, & condamné à être brûlé: ce qui fut executé peu après, en 1525. * Prateole. Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 14. *&c.*

PACINELLI (Augustin) natif de Sienne, celebre entre les sçavans Italiens du XVII. siecle, florissoit sous le pontificat de Paul V. & d'Urbain VIII. Il sçavoit le droit canon & les belles lettres, & étoit encore recommandable par sa prudence, par sa douceur & par sa modestie. Il s'attacha au cardinal Paul Emile Sfondrat, qui le choisit pour être grand vicaire du diocese de Cremone. Après la mort de ce prelat, il passa près de Scaglia, près de Marc-Antoine Bragadin, tous deux cardinaux. Il refusa quelques benefices, entr'autres l'archevêché de Sienne, & fit un saint usage de ses biens, qu'il distribuoit liberalement aux pauvres. Il a composé quelques ouvrages qui n'ont point été publiez. Janus Nicius Erythræus a fait son éloge, *Pinac. II. imag. illust. c.* 29.

PACIUS (Fabius) medecin, né en 1547. à Vicenze, au septiéme mois de la grossesse de sa mere, apprit jeune les belles lettres, la philosophie, la medecine & les langues, & reçut les honneurs du doctorat en 1575. Il s'étoit déja acquis de la reputation, par une comedie intitulée *Eugene*, qu'il avoit fait representer; & il vint ensuite exercer dans sa patrie la medecine, qu'il enseigna en particulier, aussi bien que la philosophie. On lui offrit de grands avantages à Padoue, à Messine, & dans d'autres universitez celebres; & le roi de Pologne le voulut faire son premier medecin. Mais l'amour qu'il avoit pour sa patrie, & le soin de sa famille, le retinrent en Italie. Il demeura quelque tems à Venise, & mourut le 11. Octobre 1614. âgé de 67. ans. Il avoit composé divers traitez qui n'ont pas été publiez. Ses fils ont très-bien soutenu la reputation qu'il s'étoit acquise. * Thomasini, *in elog. doct. viror.*

PACIUS (Julius) chevalier de saint Marc, philosophe & jurisconsulte, frere de *Fabius*, dont nous venons de parler, nâquit à Vicenze l'an 1550. & dès l'âge de treize ans, composa un traité d'arithmetique. Il apprit en très-peu de tems les langues, principalement la grecque & l'hebraïque; & reduisit en abregé tous les secrets de l'art de Raimond Lulle, qu'il mit depuis assez heureusement en pratique. Lorsqu'il fut de retour à Vicenze, sa curiosité le porta à lire des livres défendus. On lui en fit un crime auprès de son évêque, qui donna ordre de l'arrêter. Ses amis auroient pû faire sa paix; mais Pacius en prit l'épouvante, & se retira en Suisse. Comme il n'avoit pas de quoi subsister, il fut obligé d'enseigner: ce qu'il fit avec tant d'applaudissement, qu'on l'attira bientôt dans l'université d'Heidelberg, où il fut professeur en philosophie. Pacius se fit appeller *Beriga*, qui est le nom d'une maison de campagne, que sa famille a près de Vicenze. Depuis, le desir de voir l'Allemagne, le fit passer jusqu'en Hongrie, où il enseigna le droit. A son retour, le duc de Bouillon l'attira dans sa nouvelle université de Sedan, que le grand sçavoir de Pacius mit en reputation. Mais la fureur des guerres civiles le chassa de cette ville. Il se retira à Nismes en Languedoc; & de-là on lui menagea une chaire de professeur en droit, dans l'université de Montpellier, où il eut le celebre M. de Peiresc pour disciple en 1602. Ce fut à la consideration de ce grand homme, que Pacius alla ensuite enseigner à Aix en Provence, mais il n'y resta que très-peu de tems, & retourna à Montpellier, qui lui plaisoit davantage, à cause de la liberté qu'il y avoit de professer la religion Pretendue Reformée. De cette université, il vint à celle de Valence en Dauphiné, où il trouva de plus grands avantages. La réputation de son nom se répandit bientôt par toute l'Europe. On lui offrit des chaires de professeur à Leyden en Hollande, à Pise & à Padoue. Il choisit Padoue, où il alla avec un de ses fils, & fut reçu avec estime dans toutes les villes où il passa. La republique de Venise lui donna le collier de son ordre de saint Marc, & accorda une chaire de professeur au fils de Pacius, qui enseigna quelque tems avec succès. Mais les prieres de sa famille, qu'il avoit laissée à Valence, l'obligerent de retourner en France. Il continua ses exercices ordinaires dans la même ville, où il mourut en 1635. âgé de 85. ans. Il avoit fait un abregé de sa vie en vers. Outre divers traitez de philosophie & plusieurs livres d'Aristote, qu'il publia en grec & en latin avec des notes & des commentaires de sa façon, il composa un grand nombre d'ouvrages de droit; comme *De contractibus tract. VI. com. ad tit. cod. de rebus creditis seu obligationibus quæ re contrahuntur. Centuria aliquot. Isagoga in instit. imper. l. IV. notæ in easdem. Epitome juris. In decretales lib. V. De juris methodo, lib. II. Synopsis juris civil. com. ad lib. IV. cod. de oblig. & de rebus creditis. De jure maris Adriatici. De arte Lulliana. Oeconomia juris. com. in tit. de pactis & transactionibus. Analysis V. partis digesti. Lectura II. de gradibus secundùm jus civile & canonicum. De gradibus affinitatis. Editio corporis juris civilis cum notis & legum argumentis.* * Gassendi, *in vita Peir.* Imperialis, *in musæo histor.* Thomasini, *in elog. doct.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. &c.*

PACOME (saint) abbé de Tabenne en Egypte; dans le IV. siecle, étoit né l'an 292. de parens Idolâtres; & à l'âge de 20. ans, il fut forcé de s'enrôler. La charité qu'il vit pratiquer à quelques Chrétiens, le toucha si fortement, qu'à la fin de la guerre, il quitta la profession des armes, & revint dans la Thebaïde; où étant allé à l'église du bourg de Cherobosque, il se fit catechumene, & peu de tems après reçut le baptême. Depuis il fut disciple d'un solitaire nommé *Palemon*, & fit un si grand progrès dans la vertu sous cet excellent maître, qu'il devint lui-même maître de plusieurs moines, dans le monastere de Tabenne, situé sur les bords du Nil, qu'il bâtit, comme l'on croit, par le commandement d'un ange, qui lui apporta la regle que Dieu vouloit qu'il donnât à ses moines. Les solitaires y accoururent en si grand nombre, que la haute Thebaïde fut bientôt peuplée de monasteres, qui reconnurent ce saint homme pour leur fondateur. Saint Jerôme dit dans la *preface sur la regle de saint Pacôme*, que les disciples de ce Patriarche vivoient 30. à 40. dans chaque maison, & que 30. à 40. de ces maisons composoient un monastere: de cette maniere chaque monastere comprenoit depuis 12. jusqu'à 1600. moines. Ils s'assembloient tous les Dimanches dans l'oratoire commun de tout le monastere. Chaque monastere avoit un abbé, chaque maison un superieur, & chaque dixaine de moines un doyen. Tous les monasteres reconnoissoient un seul chef, & s'assembloient avec lui pour celebrer la fête de Pâques, quelquefois jusqu'au nombre de 50000. & cela des seuls monasteres de Tabenne: outre lesquels il y avoit encore en d'autres parties de l'Egypte ceux de Sorté, d'Oxiringue, de Nitrie & de la Mereote: tous deferoient à saint Pacôme comme à leur general. Il leur avoit donné pour habit une tunique de lin sans manches, une peau de chevre ou de brebis

blanche passée, une ceinture, une cucuelle ou capuce ras & sans poil; il y avoit sur ce capuce une piece rouge en forme de croix. La sœur de ce Saint fonda de l'autre côté du Nil un monastere de filles, qui vivoient en communauté, & pratiquoient une vie cenobitique; & en peu de tems elle devint la mere d'une grande quantité de religieuses. La foi de saint Pacôme étoit si vive, qu'il marchoit sur les serpens, & que, lorsqu'il vouloit passer le Nil, il se faisoit porter, dit-on, par les crocodiles, d'un rivage à l'autre. Après avoir bâti divers monasteres, & mené une vie toute penitente, il mourut le 9. de Mai de l'an 348. Sigebert dit que ce fut en 406. & Trithême en 390. mais ils se trompent. Gerard Vossius a fait imprimer en 1604. *Pacomii monita*, avec les œuvres de saint Gregoire *Thaumaturge*. On trouve aussi dans le recueil de Benoît d'Aniane, onze lettres de saint Pacôme, écrites avec beaucoup de simplicité, qui sont citées par Gennade; & une lettre de Theodore son disciple touchant la Pâque. Nous avons dans sa vie la regle que l'on prétend lui avoir été donnée par les Anges; & il y en a une autre qui porte son nom, dans le recueil des regles d'Orient, & dans les bibliotheques des peres. Un ancien auteur Grec écrivit la vie de saint Pacome, que Denys *le Petit* traduisit en latin, & que M. Arnauld d'Andilli a mise en notre langue, entre celles des peres du desert. * Gennade, *c.* 7. *de vir. illust.* Trithême. Bellarmin. Baronius. Possevin, &c. M. Du Pin. *biblioth. des aut. eccles. du IV. siecle*, 2. *édit.* Hermant, *hist. des ord. religieux*, *t.* 1.

PACONIUS (Agrippinus) senateur Romain, philosophe de la secte des Stoïciens, fut enveloppé sous Neron dans la disgrace de Soranus & de Thrasea, dont tout le crime, comme le sien, étoit d'être trop gens de bien. Lorsqu'on lui eut annoncé que le Senat l'avoit banni d'Italie, & qu'on lui laissoit ses biens : *Allons*, dit-il froidement, *allons diner à Aricia*. Ce Paconius, dont Tacite vante extrêmement la modestie, étoit fils d'un *Marcus Polonius*, que Tibere avoit fait mourir seulement pour faire plaisir à un nain dont il se servoit dans ses divertissemens. * Tacite, *annal.* 16. Suetone, *l.* 3. *c.* 61. Lipse *in annal. Tract.*

PACORUS I. prince des Parthes, étoit fils d'*Orodes* roi des Parthes, & donna des marques de son courage dans la défaite de Crassus, dont il tailla l'armée en pieces, avec l'aide de Surena, l'an de Rome 701. & 53. avant Jesus-Christ. Deux ans après, il porta la guerre dans la Syrie, & attaqua inutilement Antioche. Après la mort de César, pour se venger de Marc-Antoine, qui avoit declaré la guerre aux Parthes, il entra encore en Syrie, & fut tué dans un combat par Ventidius, l'an 715. de Rome, 39. ans avant l'ere Chrétienne. * Josephe, *antiq. l.* 14. *c.* 23. 24. *& seq.* Velleïus Paterculus, *l.* 2. Justin, *l.* 42. Dion. Florus. Eutrope, &c.

PACORUS, roi des Parthes, fut d'intelligence avec Decebale roi des Daces, dans la guerre que ce dernier fit aux Romains sous l'empire de Domitien. Pacorus avoit succedé à Artabane, & regnoit encore vers l'an 101. Ses enfans furent *Parthamisires* & *Cosroës*. * Pline *le Jeune*, *epist. l.* 10. Dio. *l.* 68.

PACORUS, fils de *Vonones* roi des Parthes, eut en partage le pays des Medes, que lui assigna son frere *Vologese*, en consideration de ce qu'il lui avoit cedé ses prétentions sur l'empire des Parthes. Pacorus avoit un autre frere nommé *Tiridates*, auquel échut le royaume d'Armenie. Ce dernier emmena avec lui les enfans de ses deux freres à Rome, lorsqu'en l'année 66. il y alla recevoir la couronne des mains de l'empereur Neron. En 72. Pacorus fut défait par les Alains qui ravagerent son royaume, firent sa femme prisonniere, & l'obligerent lui-même à s'enfuir. * Josephe, *antiq. l.* 20. Tacite, *annal.* 12. *c.* 44. Dio, *l.* 63. Josephe, *de bell. Jud.*

PACTIUS, *cherchez* PAZZI.

PACTOLE, *Pactolus*, fleuve de Lydie, avoit sa source au mont Tmole, passoit à Sardes & se jettoit dans l'Hermus. Les modernes le nomment *Sarabat*. Pline, Strabon, Solin, &c. en font mention, aussi-bien que les poëtes, qui parlent souvent de son sable doré.

PACTYAS, *Lydien*, après la destruction du royaume de Lydie, fut chargé de la garde des trésors de Crœsus, Un emploi qui paroissoit si honorable, ne servit qu'à perdre Pactyas : il crut pouvoir se servir des richesses qu'on lui avoit confiées pour se rendre indépendant; & ses largesses attirant à lui beaucoup de vagabonds, ou de gens qui haïssoient la domination des Perses, on le vit bientôt à la tête d'un parti considerable, auquel rien ne manquoit qu'un bon chef. Ce seul défaut rendit tout le reste inutile. Pactyas ayant assiegé en vain la citadelle de Sardes, prit honteusement la fuite, dès qu'il apprit que Mazares, l'un des generaux de Cyrus approchoit, & depuis il ne fit plus qu'errer de ville en ville, jusques-à ce que les insulaires de Chio le livrassent aux Perses. * Herodote, *liv.* 1.

PACUVIUS (Marcus) de Brindes, poëte tragique, étoit en grande reputation, vers l'an 600. de Rome, & 154. avant Jesus-Christ, & étoit, selon quelques uns, fils d'une sœur d'*Ennius*, selon d'autres, fils de sa fille. Ce poëte aimoit la peinture, dessinoit assez bien, publia diverses pieces de theatre, & mourut à Tarente, âgé d'environ 90. ans. Il composa lui-même son épitaphe, qui est rapportée par Aulu-Gelle. Ses poësies se trouvent dans le *corpus poëtarum*. * Pline, *l.* 35. *c.* 4. Aulu-Gelle, *noct. attic. l.* 1. *c.* 24. Saint Jerôme, *in chron.* Euseb. *&c. Voyez* Baillet, *Jugement des sçavans sur les poëtes anciens.*

PACY, *Paciacum*, petite ville de Normandie sur la riviere d'Eure, avec un château ruiné, aux confins de l'isle de France, à trois lieues de Vernon, & à quatre d'Evreux. * Baudrand.

PACZ ou PACÆUS (Richard) doyen de saint Paul de Londres, dans le XVI. siecle, avoit acquis un grand fonds de litterature, qui lui merita l'amitié des plus grands hommes de son tems, particulierement de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, d'Erasme, de Renaud Paulus, depuis cardinal, & de divers autres. Henri VIII. se servit de Pacæus pour diverses negociations importantes en Suisse, à Venise, à Rome, & ailleurs. Mais le cardinal Wolsei lui fit perdre les bonnes graces de ce prince : injustice qui toucha si fort Richard Pacz, qu'il en perdit l'esprit. Il mourut en 1532. & laissa divers ouvrages. *De lapsu Hebraïcorum interpretum. De fructu scientiarum. Epistola, &c.* * Erasme, *in epist.* Pitseus, *de illust. script. Angl.* Le Mire, *de script. sæc. XVI. &c.*

PADERBORN, ville anseatique d'Allemagne, en Westphalie, avec évêché suffragant de Mayence, est nommée par les auteurs Latins, *Paderborna*, *Padeburna*, & *Paterborna*. L'évêque est seigneur temporel de cette ville & du diocese, qui comprend Brackel, Warbourg, &c. entre les duchez de Brunswick & de Westphalie, le diocese de Munster, le pays de Hesse-Cassel, &c. Charlemagne y tint une assemblée ou parlement en 777. Quelques historiens rapportent que cet empereur marchant avec son armée dans la Westphalie, fut obligé de camper au lieu où est à present la ville de Paderborn, & où il ne se trouvoit point d'eau. Il sortit, disent-ils, une source d'un endroit où l'on avoit enfoncé un des piquets de sa tante : & cette source devint si abondante, que dans son cours elle forma une petite riviere, qui fut nommée *Pade*, d'où l'on dit que Paderborn a tiré son nom. Ces historiens ajoûtent qu'en consideration de ce secours si peu attendu, l'empereur fit bâtir au même lieu un belle église, qui est aujourd'hui la cathedrale, dont il fit élever le grand autel sur la source même; & qu'il fonda ensuite l'évêché, dont le premier prélat fut Hadumar ou Henimar. On tient que quelque tems après, les Saxons ruinerent cette église; mais que l'évêque aidé de nouveaux bienfaits de l'empereur, la fit reparer; & que le pape Leon III. qui s'étoit refugié en Allemagne, la consacra le 6. Decembre 799. Cette ville fut brulée en 999. & on la repara dans la suite. Elle est aujourd'hui très-agréable & assez bien fortifiée. L'évêque fait sa residence dans le château de Neuhaus, qui est plus fort que la ville de Paderborn. Le chapitre est composé de vingt-quatre chanoines, qui n'y sont reçus qu'à l'âge de vingt-un ans, & qui doivent avoir fait residence actuelle dans quelque université de France ou d'Italie, pendant un an & six semaines. La collation des canonicats appartient au pape ou au chapitre, chacun dans ses mois. La ville de Paderborn est peu marchande, si ce n'est en bieres, qui sont excellentes, principalement quand elles sont transportées bien

loin. Il y a dans l'étendue de cet évêché, les villes de Borcholt, de Brackel & de Warbourg. Cette derniere est la plus considerable, & rapporte environ vingt mille écus de revenu. L'évêque & le chapitre de Paderborn s'unissent ordinairement avec l'électeur de Cologne, & avec l'évêque de Munster pour se défendre contre les princes Protestans de Brandebourg, de Brunswick & de Hesse, ou contre les états des provinces Unies. L'évêché porte de gueules à la croix d'or.

Voici un extrait des antiquitez de Paderborn, tiré du livre donné au public par Ferdinand de Furstemberg, évêque de Munster & de Paderborn, sous le titre de *Monumenta Paderbornensia*, afin que les curieux puissent les voir ici sans se donner la peine de consulter cet ouvrage. Ces illustres monumens qui se voyent dans le diocese de Paderborn, ont pour titres; 1. *Elsent* ou *Neuhaus*; 2. *Lipspring*; 3. *le champ de la défaite de Varus*; 4. *la forêt de Teuteberg*, ou *Dethmold*; 5. *la source de la riviere d'Ems*; 6. *Delbrugk*; 7. le *Weser*; 8. *Remen*; 9. *Stadtberg* sur le Dimel; 10. *Brunsberg*, proche de Heuxer; 11. *Boke* sur la Lippe; 12. *Desenberg* proche de Warbourg; 13. *Paderborn*; 14. *Dribourg*; 15. *Lugde* sur Emmer; 16. le *Champ de Sintfeld*; 17. *Hersfeld* sur le Weser; 18. *Wevelsbourg* proche de Bodeck; 19. le *desert de Sende* ou *Sinede*; 20. *Bullerborn*; 21. le *palais de Neuhaus*; 22. & 23. les *eaux de Smechten* & *de Dribourg*; 24. *Oldembourg*.

1. *Elsent*, en latin *Aliso*, est un bourg de Westphalie, au confluent de la riviere d'Alme & de la Lippe, à demi-lieue de Paderborn. Ce fut Drusus frere de l'empereur Tibere, & pere de Germanicus, qui fit bâtir cette forteresse pour reduire plus aisément les Sicambres, l'an 742. de la fondation de Rome, & le 12. avant la naissance de Jesus-Christ. On doute si cette forteresse étoit au lieu où est maintenant le village d'Elsen, ou à Neuhaus. Il y a sujet de croire que son enceinte occupoit tout l'espace, depuis Elsen, jusqu'au confluent de l'Alme & de la Lippe; mais que le château étoit où est la ville de Neuhaus. La ville de Paderborn s'est accrue des ruines d'Elsen; & les évêques de cette ville ont fait bâtir une citadelle & un palais magnifique à Neuhaus, au lieu où étoit l'ancien château.

2. *Lipspring*, en latin *Fontes Lupiæ*, est une petite ville située proche de la source de la Lippe, à une lieue de Paderborn. Elle est celebre dans l'histoire, parce que l'empereur Tibere y demeura en quartier d'hiver, lorsqu'il faisoit la guerre aux peuples des environs, & parce que Charlemagne y obligea les Saxons à embrasser la religion Chrétienne, & y tint trois celebres assemblées.

3. *Le champ de la défaite de Varus*, entre Paderborn, Dethmold & Horne, est maintenant appellée *Wintfeld*, c'est-à-dire, *le champ de la Victoire*. Il y a deux petites rivieres nommées *Rodenbeck*, *Knockenbeck*, c'est-à-dire, *riviere rouge*, & *riviere d'os*; parce que l'une eut ses eaux rougies du sang de ceux qui furent tuez dans cette bataille; & l'autre fut remplie de leurs ossemens.

4. *La forêt de Teuteberg* ou *de Dethmold*, est dans le comté de Lippe & prend son nom de la montagne de Teuteberg, ou de la ville de Dethmold. Ce lieu est fameux par la défaite du reste des troupes de Varus, & par la victoire qu'y remporta Charlemagne l'an 783. contre les Saxons.

5. *La source de la riviere d'Ems*, que les Allemands appellent *Emspring*, est dans le desert de Sende, d'où elle coule à Retberg: & après avoir arrosé plusieurs villes, se va décharger dans l'Ocean. Cette riviere est celebre par la victoire de Drusus contre les peuples appellez anciennement *Bructeres*.

6. *Delburgk*, est une ville entre les rivieres d'Ems & de la Lippe, habitée autrefois par les Bructeres, qui furent défaits par Germanicus, fils de Drusus. Après cette victoire, Germanicus rétablit le sepulchre honoraire nommé *Ara Drusi*, c'est-à-dire, l'*Autel de Drusus*, que ces ennemis du peuple Romain avoient renversé. Cet autel étoit bâti proche du champ de Wintfeld, ou champ de la défaite de Varus. Germanicus amassa aussi tous les ossemens de ceux qui avoient été tuez avec Varus, & les enterra dans un même sepulchre.

7. *Le Weser*, en latin *Visurgis* prend sa source dans la Franconie. Il reçoit le Dimel sur les confins de la Westphalie, de la Hesse, & du duché de Brunswick. On remarque dans l'histoire, que Drusus fut le premier des Romains qui approcha du Weser pour combattre les Cherusques; & qu'au retour il fut en danger d'être défait par les Sicambres, proche de la ville de Horne, à l'entrée de la forêt de Dethmold, où est le château d'Exterstein, sur la fameuse montagne des Pies. Ce fut aux environs de cette riviere, que Germanicus, fils de Drusus, se signala dans la bataille contre Arminius, general des Cherusques, dans le champ nommé *Idistavisus*. Le Weser a encore été rendu celebre par les batailles & les victoires des François contre les Saxons, & principalement par celles de Charlemagne l'an sept cent quatre vingt trois.

8. *Le bourg de Remen* est situé sur le confluent de Weser & de la Verne. C'est le lieu où Pepin vainquit les Saxons en l'an 753. Quelques auteurs disent que Charlemagne y fit bâtir une église, & lui donna le nom de l'église archiepiscopale de Reims; mais on sçait que le nom de *Rema*, *Remi*, ou *Rimia*, se lit dans l'histoire avant le tems de cet empereur.

9. *Stadtberg* est une ville située proche de la riviere de Dimel, sur les confins du comté de Valdeck, qu'on nommoit autrefois *Eresburg* ou *Eresberg*, & *Mersberg*. Les Saxons y avoient bâti un temple magnifique à l'honneur de leur faux dieux Irminsul ou *Ermensul*, qu'ils adoroient comme le protecteur de leur nation. On croit que c'étoit l'idole de Mars, à qui ce peuple belliqueux rendoit un culte particulier. D'autres appellent ce faux dieu *Hermensul*, & disent que ce nom signifie *statue de Hermes* ou *de Mercure*. Mais la premiere opinion est la plus vrai-semblable; car on nomma depuis cette montagne *mons Martis*, c'est-à-dire, *mont de Mars*. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, abbattit cette idole, & fit consacrer ce temple au culte du vrai Dieu l'an 799.

10. *Le château de Brunsberg* proche de Heuxer, ville située sur le Weser, est celebre par la bataille que Charlemagne y gagna contre les Saxons, qui vouloient lui empêcher le passage de la riviere.

11. *Bocke sur la Lippe*, est une petite ville où Charlemagne fit quelque tems son sejour, & où il accorda la paix en 775. aux Angares alliez des Saxons.

12. *Desenberg*, proche de Warbourg, ville située sur le Dimel, est un château ruiné, d'où les François repousserent vigoureusement les Saxons, qui venoient attaquer cette forteresse en 776.

13. *Paderborn*, est une ville très-considerable, & où les anciens empereurs d'Allemagne ont souvent tenu les assemblées des états. Charlemagne y fit baptiser un grand nombre de Saxons en 777. Le pape Leon III. s'y refugia auprès de cet empereur en 799. & l'imperatrice Cunegonde y fut couronnée en 1002.

14. *L'ancien château de Dribourg*, autrefois *Iburg*, fut bâti par les Saxons, & Charlemagne ayant vaincu ces peuples, donna tout ce terroir à l'évêque de Paderborn, en presence du pape Leon III.

15. *Lugde*, est une ville sur la riviere d'Emmer, où l'empereur Charlemagne celebra la fête de Noël en 784. & où il y a des fontaines d'eau très-salutaires pour la guerison de plusieurs maladies.

16. *Le champ de Stinfeld* est proche du château de Furstemberg, & du bourg de Wunnenberg. C'est là où en 794. l'empereur Charlemagne vainquit les Saxons dans une fameuse bataille.

17. *La ville de Hersfed*, sur la riviere de Weser, est renommée dans l'histoire, parce que Charlemagne y passa un quartier d'hiver, & y donna audience aux ambassadeurs d'Alphonse roi de Galice & d'Asturie. Le siege épiscopal fut quelque tems en cette ville, à cause de la perfidie & des conspirations du peuple de Paderborn contre leur évêque, & fut retabli à Paderborn en 799. Herstel a long-tems appartenu aux seigneurs de Falckemberg, dont l'évêque de Paderborn acquit le droit en 1608. moyennant dix-sept mille six cens soixante-six florins d'or.

18. *Wevelsbourg*, proche de Bodeck, est un château bâti sur la riviere d'Alm, que les comtes de Waldeck donnerent à l'évêque de Paderborn en 1301. Ce lieu avec ses dépendances ayant été engagé depuis, Theodore de Furstemberg évêque de Paderborn, le réunit à son église en 1589. & y rebâtit le château, dont la structure est très-magnifique.

19. *Le desert de Seude* est considerable par les sources des rivieres d'Ems & de la Lippe, qui sortent de ses sables, & par la défaite de Varus qui fut vaincu proche de ce lieu. L'évêque de Paderborn a fait cultiver ce desert depuis quelque tems, & l'a peuplé de nouveaux habitans.

20. *Bullerborn* est une fontaine proche du village d'Oldenbeck, dans la forêt de Tuteberg, ou de Dethmold, qui a une qualité merveilleuse; car après avoir coulé environ une heure, elle cesse pendant 3. heures, & recommence ensuite à couler; puis elle retient encore ses eaux pour les répandre comme auparavant; & continue ainsi par une vicissitude tout-à-fait admirable; mais dont les tems ne sont pas toûjours reglez. Les eaux de cette source sont abondantes; mais leur cours ne s'étend pas plus d'une lieue; elles se precipitent dans les abîmes sous terre. L'an 1630. au mois de Decembre, les Protestants de Hesse étant entrez dans le diocese de Paderborn, cette fontaine qui jettoit ses eaux avec tant d'abondance, qu'elles faisoient tourner les moulins d'une forge, se tarit d'abord, & ne recommença à couler qu'en 1638. lorsque les ennemis eurent quitté ce pays. Quelques-uns disent qu'elle ne coule plus par intervalles comme auparavant, & que ce merveilleux effet de la nature, qui avoit paru pendant tant de siecles, cessa en 1638. depuis lequel tems elle donne des eaux continuellement, comme les autres sources.

21. *Le palais de Neuhaus* est l'ancienne demeure des évêques de Paderborn, & est bâti au lieu où étoit le château de Drusus, dont nous avons parlé ci-dessus au nombre 1. Les revoltes du peuple contre le clergé, & principalement contre leur prélat, obligerent les évêques de Paderborn, de quitter leur ville pour se retirer dans un lieu de sûreté, comme il est arrivé à plusieurs autres évêques.

22. & 23. *Les eaux de Smechten & de Dribourg* sont medicinales, & font des effets merveilleux pour la guerison de plusieurs maladies.

24. *Oldenbourg* est un château ruiné, bâti sur la montagne de Furstemberg, où étoit la demeure des premiers barons de Furstemberg. Voilà les 24. sujets du livre intitulé, *Monumenta Paderbornensia*, imprimé en 1672. * Heiss. *hist. de l'emp.*

PADE'ENS, en latin *Padai*, peuples qui habitent les parties les plus reculées de l'Asie, & qui mangent leurs malades. * Herodote & Tibulle en font mention.

PADILLA (Marie de) maîtresse de Pierre *le Cruel* roi de Castille, étoit élevée chez Alfonse d'Albuquerque, lorsque ce prince commença à l'aimer, pendant l'expedition d'Asturie. L'un des freres du roi avoit pris les armes dans ce pays-là. Cette revolte soûtenue par un autre frere dans l'Aragon pouvoit avoir de fâcheuses suites; la cour jugea qu'il falloit y remedier promptement; & le roi marcha en personne en 1352. avec une armée vers l'Asturie. La femme de dom Alphonse d'Albuquerque fut de ce voyage. Marie de Padilla, l'une des filles qu'elle avoit à son service, en fut aussi, & toucha par sa beauté le coeur du roi, quelque farouche qu'il fût. Elle ne le fit pas soupirer long-tems, car il en jouit pendant le voyage, & Jean de Hinistrosa, oncle maternel de la fille, leur avoit servi de confident. Le roi étoit déja fiancé avec Blanche de Bourbon, fille de Pierre I. du nom, duc de Bourbon, & soeur de la belle fille du roi de France. Mais quoique sa fiancée fût aussi belle que sa maîtresse, & d'une maison infiniment plus illustre, il n'avoit aucune impatience de celebrer le mariage; il ne trouvoit point bon qu'Albuquerque le pressât sur cet article, dans la crainte où il étoit que les parens de Padilla ne montassent au premier degré de la faveur. Enfin, les nôces furent celebrées au commencement de Juin 1353. sans aucune pompe. Il y avoit déja quelque tems que la favorite étoit accouchée d'une fille. Le roi conçut bientôt un très-grand dégoût pour celle qu'il avoit épousée, & dès le troisiéme jour d'après les nôces il se prépara pour aller voir sa maîtresse, qu'il avoit laissée dans une forteresse au bord du Tage. La reine mere du roi & la princesse Eleonore sa tante, ayant été averties de son dessein, le conjurerent de n'en pas user ainsi; & lui representerent les consequences de cette conduite. Il ne fut point touché de leurs prieres, ni de leurs raisons; mais seulement qu'il eût formé ce dessein, & partit aussi-tôt secretement. Plusieurs courtisans le suivirent, resolus de s'accommoder à ses passions, plûtôt qu'à lui remontrer ce qu'il devoit faire. Il s'en trouva neanmoins qui l'engagerent à revenir auprès de sa femme, & qui y réüssirent. Mais dès qu'il eut passé deux jours avec elle, il retourna vers sa maîtresse. On crut qu'il y avoit là du sortilege; car dans ces siecles-là tout ce qui étoit un peu extraordinaire étoit attibué au démon. D'autres crurent qu'il soupçonnoit d'infidelité son épouse, & que c'étoit pour cela qu'il ne la pouvoit souffrir. De jour en jour il augmenta les indignes traitemens qu'il lui faisoit; & enfin il la fit empoisonner l'an 1361. Tout le monde regretta le sort de cette princesse enlevée ainsi du monde à l'âge de 25. ans. La favorite mourut peu après à Seville, & fut enterrée dans un monastere qu'elle avoit fait bâtir. Ses funerailles furent faites dans tout le royaume, comme si elle eût été une reine legitime, & l'on éleva ses enfans, comme heritiers présomptifs de la couronne. Elle avoit joui d'une faveur toute puissante. DIEGO de Padilla son frere fut élevé à la charge de grand chambellan en l'année 1353. & à la dignité de grand-maître de l'ordre de Calatrava l'année suivante. JEAN de Padilla son autre frere fut fait grand-maître de l'ordre de saint Jacques à la place de dom Frederic frere du roi l'an 1354. Son mariage ne l'empêcha point d'être pourvû à cette maîtrise, quoiqu'il n'y eût point d'exemple qu'elle eût été possedée par des gens mariez. La Padilla ne jouit pas pourtant de sa faveur sans aucun mélange de chagrin. En 1357. une autre maîtresse parut plus aimable qu'elle aux yeux de dom Pierre *le Cruel*. Ce prince s'abandonna de telle sorte à la passion, qu'il conçut pour Alfonsa Coronella, qu'il ne songeoit plus à Marie de Padilla. Il fut aussi tellement amoureux d'une veuve, nommée Jeanne de Castro, que pour en jouir, il lui persuada qu'il n'étoit point marié, & qu'il pouvoit l'épouser. Il l'épousa en effet, & s'il la quitta bientôt, ce ne fut point sans avoir donné de rudes allarmes au coeur de sa concubine. Ce qui est dit de cette femme dans l'*histoire des favorites* est gâté par bien des contes romanesques. Mariana, auteur plus croyable, assure qu'il ne manquoit que la chasteté à Padilla, pour meriter la couronne. * Mariana, *histoire d'Espagne.*

PADILLA (Jean de) fut l'un des chefs de la sedition excitée contre l'empereur Charles-*Quint* en Espagne l'an 1520. Sa femme, qui l'avoit, dit-on, engagé dans cette revolte, sur quelques visions prétendues, pilla même les églises, sous pretexte de dévotion, pour soûtenir cette entreprise; mais les conjurez furent défaits près de Villalar. Padilla ayant été pris, eut la tête coupée deux jours après. Sa femme se sauva en Portugal. On ne sçait pas certainement si ce fut elle qui engagea son mari dans sa revolte contre Charles-*Quint*, & les lettres de Guévara ne le disent point. * Le comte de la Rocca, *hist. de Charles V.* Bayle, *dict. crit.*

PADILLA (Laurent de) Espagnol, archidiacre de Malaga, dans le XVI. siecle, fut historiographe de l'empereur Charles V. Il avoit composé divers ouvrages historiques; dont il ne publia qu'un catalogue general des Saints d'Espagne. On a quelques manuscrits de sa façon. Un de ses neveux, FRANÇOIS de Padilla, a été professeur en theologie à Seville, & chanoine de Malaga, & mourut le 15. Mai 1607. On a de lui une histoire ecclesiastique d'Espagne en deux tomes; une chronologie des conciles, &c. * Ambrosio Morales, *hist. Hisp. lib.* 13. *c.* 13. Alfonse Lopez de Haro, *hist. nobilior.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. script. &c.*

PADILLA (Louise de) comtesse d'Aranda au XVII. siecle, a été extrêmement louée par les Espagnols. Jean de Lastanosa dans sa préface du traité de Gratian, intitulé, *le discret*, l'appelle *le phenix de notre siecle*, dont le nom reste écrit de six plumes immortelles. Elle trouvoit mauvais qu'on profanât par l'impression, les excellentes choses, qui se trouvent dans les traitez de Gratian. * Bayle, *dict. critiq.*

PADILLA MENESES, *cherchez* MENESES.

PADISCHAH, en langue turque, veut dire *empereur*, ou *grand roi*. Le sultan donne ce titre au roi de France, & ne l'accorde à nul autre, non pas même à l'empereur d'Allemagne. La raison est qu'il tient le roi Très-Chrétien pour son parent: c'est pourquoi il le nomme *Padischah*, qui est le nom avec lequel il se souscrit lui-même. Les Turcs, pour établir cette alliance, disent qu'une

Princesse Françoise fut femme d'Amurat II. & mere de Mahomet II. surnommé *le Grand*, qui nâquit l'an 1428. Il est vrai que cette sultane étoit Chrétienne ; mais elle n'étoit pas Françoise, ni même de l'eglise Latine, mais de la Grecque, étant fille d'un despote de Servie, comme en parle Paul Jove, & plusieurs autres qui la nomment *Hierne* ; & ce qui a donné lieu à croire qu'elle étoit Françoise, c'est que les Turcs appellent du nom de Franc & de France, tous les Chrétiens de l'Europe. A l'égard de l'alliance, il pourroit bien être vrai que ce prince despote de Servie, ou ses ancêtres, lorsque leurs états étoient dans la splendeur, se fussent alliez avec la maison de France, & qu'ainsi la mere de Mahomet II. eût fait passer cette alliance dans la famille des Othomans. On voit à Constantinople le sepulcre de cette sultane, à côté de la mosquée de Mahomet son fils. Quelques-uns parlent d'une sultane que les Turcs appellent Françoise, laquelle est enterrée à Brusse dans la Natolie : & ils disent que c'étoit une princesse de France extrêmement belle, qui ayant été prise sur mer, fut presentée au grand-seigneur, qui l'aima si passionnément, qu'il la laissa vivre & mourir dans la religion Chrétienne. * Pietro della Valle, *tome I.* Thevenot, *voyage du Levant.*

PADOUAN (Louis-Leon) celebre peintre de Padoue en Italie, au commencement du XVII. siecle, faisoit fort bien le portrait, & gravoit sur l'acier pour faire des medailles. Outre qu'il excelloit dans son art, il étoit encore estimé pour sa vertu & pour sa pieté. Il avoit toûjours dans l'esprit qu'il falloit quitter cette vie ; & pour mieux penser à la mort, il avoit fait faire un cercueil qu'il tenoit sous son lit, & qu'il regardoit souvent comme sa derniere demeure. Il vécut dans ces pieux sentimens jusqu'à l'âge de 75. ans qu'il mourut sous le pontificat de Paul V. Ce peintre laissa un fils nommé OCTAVIEN, qui herita de sa vertu comme de ses biens, & que l'on appella *le Padouan*, quoiqu'il fût né à Rome. Il excelloit aussi à faire le portrait. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

PADOUE, *Patavium*, ville d'Italie, sous la domination des Venitiens, avec évêché suffragant d'Aquilée, est, dit-on, plus ancienne que Rome & que Venise, & fut bâtie par Antenor. On y montre même son tombeau ; mais l'inscription qu'on y voit en lettres gothiques, est assurément moderne. La fondation de la ville de Padoue par Antenor, est confirmée par le témoignage de Tite-Live, & par celui de Virgile, *l. 1. Æneid.*

Padoue ayant été depuis soûmise aux Romains, fut ruinée par Attila, reparée par Narsez, & passa sous la domination des Lombards. Lorsque ce royaume eut été éteint par Charlemagne, elle devint florissante sous les rois d'Italie, & eut ensuite des tyrans particuliers, après s'être gouvernée en republique, depuis Othon I. jusqu'en 1237. Ezzelin de Romano s'en empara, puis les Carrares l'an 1259. Les Venitiens la soûmirent en 1406. après avoir fait étrangler François Carrare, & deux de ses fils. L'empereur Maximilien I. qui l'avoit emportée, la perdit peu de tems après, & l'assiegea inutilement l'an 1509. On la défendit si bien, que l'empereur se retira après dix-sept jours de siege. Padoue est située dans un pays très-fertile : ce qui a donné sujet à ce proverbe du pays, *Bologna la grassa, Venetia la guasta, ma Padoa la passa.* La riviere de Brente la rend fertile & forte : de sorte que Padoue est comme le boulevart de Venise, du côté de la Lombardie. On la divise ordinairement en ville vieille & neuve. La premiere a encore ses châteaux, ses tours, ses murailles & ses fossez pleins d'eau, des rivieres de Bachiglione & de Brente. On y voit le palais où l'on rend la justice, qui est un superbe édifice. Les dehors en sont magnifiques; & c'est en ce lieu qu'est la belle bibliotheque de Padoue. Il y a outre cela une grande salle, qu'on appelle *il palazio de Ragione*, qui a cent quatre-vingts pas de longueur sur quarante de large, & n'est soûtenue d'aucuns pilliers. Cette salle est ouverte des quatre côtez ; & sur chacune des portes on voit la statue de quelque grand homme de Padoue. Il y a au bout de cette salle, une grosse pierre ronde, dite *la pierre d'opprobre*, où ceux qui ne peuvent pas payer leurs dettes, se vont asseoir. Outre le palais, la vieille ville a encore l'église cathedrale & l'université. On se peut promener sous les portiques des maisons, à l'abri de la pluye, & à couvert du soleil. On voit dans la ville neuve, l'église & l'abbaye de sainte Justine, chef d'une grande congregation de l'ordre de saint Benoît, & celle de saint Antoine de Lisbone, dite *de Padoue* ou *de Pade*, & divers autres édifices saints & profanes, d'une structure magnifique. L'université fut fondée l'an 1179. rétablie l'an 1222. & s'est depuis augmentée considerablement. Padoue, qui a été le lieu de la naissance de Tite-Live, a produit un très-grand nombre de grands hommes, comme Paul *de Padoue*, Pierre Apon, Albert *de Padoue*, Speron Speroni, les Zabarella, & plusieurs autres dont les auteurs font mention. Jacques-Philippe Thomasin a fait l'éloge des plus illustres. On peut le consulter, aussi-bien que Riccobon, Ange Portenari, Bernardin Scardeoni, & divers autres. Le territoire de Padoue, dit *le Padouan*, comprend Este, Arqua, Polverara, Castelbaldo, Montagnana, Mirano, Oriago, Montefelice, Piove di Sicco, Campo San-Pietro, & Citadelle. Padoue n'est plus si habitée qu'elle l'a été autrefois. On y voit diverses marques d'antiquité, comme les ruines d'un amphiteatre, dit *les arenes*, près de l'église des Augustins. Il y a à Padoue deux academies des beaux esprits, qui sont *gli Ricovrati*, & *gli Inflammati*. Le jardin de l'université est curieux, par le grand nombre de simples qu'on y cultive. * Pline, *liv. 6.* Tite-Live, *liv. 1.* Strabon, *l. 5.* Pomponius Mela, *liv. 2.* Paul Diacre, *liv. 15.* Blondus, *liv. 2.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Guillaume Cortusio, *de novit. Pad.* Le Moine de Padoue, qui a écrit une histoire depuis l'an 1207. jusqu'en 1270. *Monumenta Zarabellana.* Riccobon, *de gymnas. Patav.* Ange Portenari, *della felicità de Padoua.* Bernardin Scardeoni, *de illustr. Patav. Origen. de Padoua, &c.*

CONCILE DE PADOUE.

Le pape Clement VI. envoya d'Avignon en Italie des legats pour le jubilé, qu'il publia l'an 1350. Gui d'Auvergne ou de Boulogne, qui étoit un de ces legats assembla la même année un concile à Padoue, pour la reformation des moeurs, & pour le bien de l'église. Nous en avons les actes dans les recueils des conciles. * Bzovius. Sponde. Rainaldus, *A. C.* 1350 Guillaume Cortusio, &c.

PADRON, bourg de la Galice en Espagne, sur la riviere d'Ulla, à quatre lieues de Compostelle vers le midi. C'étoit autrefois une ville épiscopale nommée *Iria Flavia*, ou *Irea Flavia Caporum*. Son évêché a été transferé à Compostelle. * Mati, *diction.*

PADSTOW, petite ville avec un grand port sur la côte septentrionale de Cornouaille en Angleterre, à huit lieues de Falmouth, & à dix de Plimouth. Elle est sur le côté occidental de la riviere de Camel, quatre milles avant qu'elle se décharge dans la mer de Saverne. * Mati, *diction. Anglois.*

PADUANUS CRASSUS, *cherchez* CRASSUS.

PÆAN, hymne en l'honneur d'Apollon que les Grecs chantoient après la victoire, ou pour détourner quelque malheur. Suidas rapporte qu'il y avoit deux hymnes ainsi nommées ; l'une pour le dieu Mars que l'on chantoit avant le combat ; & l'autre pour Apollon après la bataille. * Tucyd. *l. 1.*

PÆANIE'E : c'étoit, selon Suidas, un bourg dans l'Attique de la tribu Pandionide, divisé en Pæaniée superieure & Pæaniée inferieure, dont les habitans n'avoient qu'un même nom de Pæanien : Plutarque dans la vie de Demosthene parle de Dæmon, qu'il dit avoir été du bourg Pæanien.

PAES (François Alvar) Portugais, après avoir occupé la premiere chaire du droit civil à Bologne en Italie, & étant prêtre, entra dans l'ordre de saint François l'an 1304. & ayant demeuré quelque tems à Lisbonne, fut envoyé à Paris pour y faire ses études. Le pape Jean XXII. qui avoit conçu une estime particuliere pour lui, le fit son penitencier en 1328. évêque de Coron dans la Morée en 1332. Paès fut ensuite évêque des Sylves en 1335. sous Benoît XII. & enfin nonce en Portugal. Les differends qu'il eut avec les chevaliers de saint Jacques pour les droits de son église, penserent lui coûter la vie ; quelques scelerats de cet ordre s'avancerent un jour pour l'egorger jusques sur l'autel, dans le temps qu'il offroit le saint Sacrifice.

Paès

Paes effraié, quitta l'autel, prit la fuite & se retira à Seville, où il mourut le 8. Mai 1352. On a de lui un traité *de planctu ecclesiæ*, imprimé à Ulm en 1474. où l'on a imprimé aussi la somme de theologie : & l'apologie de Jean XXII. contre Marsile *de Padoue*, & Ockam, qu'on a publiée en 1517. à Lyon, où l'on a réimprimé le premier ouvrage.

PAES VIEGAS (Antoine) commandeur de l'ordre militaire de Christ, seigneur châtelain de Barcellos, & secretaire de D. Jean IV. roi de Portugal, étoit né à Magoës dans le diocese de Lisbonne. Ce fut lui qui persuada à D. Jean IV. d'accepter la couronne que les Portugais lui offroient; & il est auteur du manifeste portugais, qui parut en 1641. pour justifier le soûlevement du Portugal. Il publia aussi la même année à Lisbonne, l'histoire de la fondation du royaume de Portugal, & de la vie de D. Alfonse Henriquez son premier roi, avec l'origine des autres états Chrêtiens d'Espagne : cet ouvrage est écrit en espagnol : l'auteur mourut l'an 1650. * *Memoires de Portugal.*

PAEZ (Balthazar) religieux de l'ordre de la Trinité, né à Lisbonne en Portugal, fut reçu docteur à Coimbre, enseigna dans son ordre, prêcha avec assez de reputation, & fut un des juges de l'inquisition. Il publia divers volumes de sermons, & de commentaires sur quelques livres de l'écriture ; comme sur l'épître de saint Jacques, sur le cantique de Moyse qui est dans le 15. chapitre de l'Exode ; sur cet autre cantique de Moyse qui commence par ces mots, *Audite Cœli quæ loquor*; sur celui d'Isaïe, *Confitebor*, & sur celui d'Ezechias, qui est dans le 38. chapitre d'Isaïe. Paëz mourut à Lisbonne au mois de Mars 1638. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

PAEZ (Pierre) Jesuite Espagnol, s'est signalé en Ethiopie par ses missions & par sa charité. Il entreprit ce voyage en 1588. & ayant été arrêté par les Arabes, il souffrit un esclavage de 7. ans. En 1603. il retourna en Ethiopie, où il remplit les devoirs de son ministere, fut confesseur de l'empereur des Abyssins, & mourut le 20. Mai de l'an 1622. Il a composé un traité des erreurs des Abyssins, & d'autres ouvrages marquez par Alegambe.

PAGAN (Blaise François comte de) nâquit en provence le 3. Mars 1604. & dès l'âge de douze ans il embrassa la profession des armes, à laquelle il fut élevé avec un soin extraordinaire. Il se trouva en l'année 1620. au siege de Caën, au combat du pont de Cé, & à la reduction de Navarreins & du reste du Bearn, où il se signala, & s'acquit une reputation au-dessus de celle d'un homme de son âge. L'année suivante il se trouva aux sieges de S. Jean d'Angeli, de Clerac & de Montauban, où il perdit l'œil gauche d'un coup de mousquet. Il fit à ce siege une autre perte qui ne lui fut pas moins sensible, qui fut celle du connétable de Luynes, qui y mourut du pourpre. Ce connétable étoit son parent fort proche, & son protecteur à la cour, où il l'avoit attiré, & fait connoître son merite. Au lieu d'être découragé par ce malheur : il reprit des forces, & se persuada que la providence ne l'avoit conservé que pour le favoriser de nouvelles graces. Il n'y eut depuis ce tems-là aucun siege, aucun combat, ni aucune occasion où il ne se signalât par quelque action ou d'adresse ou de courage. Au passage des Alpes & aux barricades de Suze, il se mit à la tête des enfans perdus, des gardes & de la plus brave jeunesse, & entreprit d'arriver le premier à l'attaque par un chemin particulier, mais extrêmement dangereux, ayant gagné le haut d'une montagne fort escarpée. Là ayant crié à ceux qui le suivoient, *Voici le chemin de la gloire*, il se laissa glisser le long de cette montagne; & ses compagnons l'ayant suivi, ils arriverent les premiers à l'attaque, comme il se l'étoit proposé. A leur abord il y eut un furieux choc, & les troupes étant venues les soûtenir, il forcerent les barricades. Ce fut après cette action heroïque qu'il eut le plaisir d'entendre le roi; dont il avoit l'honneur de soûtenir la main gauche, la raconter au duc de Savoye avec des loaunges extraordinaires, en présence d'une cour très-nombreuse. Le roi ayant assiegé Nanci en 1633. il eut aussi l'honneur de tracer avec ce prince les lignes & les forts de circonvallation. En 1642. le roi le choisit pour aller servir en Portugal en qualité de maréchal de camp, & ce fut dans cette même année qu'il acheva de perdre entierement la vûe par une maladie. Il avoit un génie propre à réüssir en toutes choses; de sorte que l'ayant tourné tout entier du côté de la guerre, & particulierement vers la partie qui regarde les fortifications, il s'y appliqua dès sa plus tendre jeunesse, & y fit des progrès extraordinaires. Il sçavoit les mathematiques, non seulement au-delà de ce qu'un gentilhomme qui veut s'avancer par les armes en apprend ordinairement, mais même au-delà de ce que les maîtres qui les enseignent ont accoutumé d'en sçavoir. Il avoit une si grande ouverture d'esprit pour ces sortes de sciences, qu'il les apprenoit plus promptement par la seule meditation, que par la lecture des auteurs qui en traitent. Aussi employoit-il moins son loisir à cette lecture, qu'à celle des livres d'histoire & de geographie. Il avoit aussi fait une étude particuliere de la morale & de la politique; de sorte qu'on peut dire qu'il s'est en quelque maniere dépeint dans son homme heroïque, & qu'il s'étoit rendu l'un des plus parfaits gentilshommes de son tems. Louis XIII. en étoit si persuadé, qu'on lui a entendu dire plusieurs fois que le comte de Pagan étoit un des plus honnêtes, des mieux faits, des plus adroits & des plus vaillans hommes de son royaume.

Dès qu'il se vit hors d'état de servir par son bras & par son courage, il reprit plus vivement que jamais l'étude des mathematiques & des fortifications, pour devenir utile par son esprit & par son industrie, & pour pouvoir encore par-là combattre pour son prince & pour sa patrie. Il donna son *traité des fortifications*, qui fut mis au jour en l'année 1645. Tous ceux qui se connoissent dans cette science conviennent que jusques-là il ne s'étoit rien vû de plus beau ni de meilleur sur cette matiere, & que si l'on y a fait depuis de nouvelles découvertes, elles en sont sortis en quelque façon comme les conclusions sortent de leurs principes. Il donna en 1651. ses *theorêmes geometriques*, qui marquent une parfaite connoissance de la geometrie & de toutes les parties des mathematiques. En 1655. il fit imprimer une paraphrase en françois de la *relation espagnole de la riviere des Amazones du P. Christophle de Rennes Jesuite.* On assure que tout aveugle qu'il étoit, il disposa lui-même la carte de cette riviere & des pays adjacens, qui se voit à la tête de cet ouvrage. En 1657. il donna la *theorie des planetes* debarrassée de la multiplicité des cercles excentriques & epicycles, que les astronomes ont inventez pour expliquer leur mouvement, en les faisant mouvoir par des ellipses qui font trouver avec une facilité incroyable le vrai lieu & le vrai mouvement des planetes. Cet ouvrage ne l'a pas moins distingué parmi les astronomes, que celui des fortifications parmi les ingenieurs. Il fit imprimer en 1658. *ses tables astronomiques*, très-succinctes & très-claires. Il donna aussi dans l'astrologie judiciaire ; & quoiqu'il ait été le plus retenu de ceux qui ont écrit sur cette matiere, ce qu'il en a écrit ne sçauroit être mis au nombre des choses qui lui doivent faire de l'honneur. Il étoit aimé & visité de toutes les personnes illustres en dignité & en science, & sa maison étoit le rendez-vous de ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens à la cour & à la ville. Il mourut à Paris le 18. Novembre 1665. âgé de 61. ans & huit mois, sans avoir été marié. Le roi le fit visiter pendant sa maladie par son premier medecin, & donna beaucoup d'autres marques de l'estime extraordinaire qu'il faisoit de son merite. Il est enterré à Paris dans l'eglise des religieuses de la Croix au fauxbourg S. Antoine. La branche de sa famille qui passa de Naples en France en 1552. finit en sa personne. * Perraut, *les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siecle.*

PAGANALES, fêtes que les habitans de la campagne celebroient dans les bourgs ou villages appellez, *Pagi*. Servus Tullius VI. roi des Romains institua cette fête, après avoir établi les tribus rustiques qu'il composa d'un certain nombre de villages, dans chacun desquels il ordonna que l'on dressât un autel aux dieux tutelaires, pour y faire un sacrifice tous les ans, auquel tous les habitans étoient obligez d'assister, & d'y donner chacun un présent d'une piece de monnoye differente selon la difference des facultez de chaque particulier. Les hommes en présentoient d'une façon, les femmes d'une autre, & les enfans en donnoient de plus petites, ce qui servoit à

connoître le nombre des habitans, & à les distinguer par leur sexe & par leur âge. Cette fête se celebroit au mois de Janvier après les semailles; & les paysans y presentoient des gâteaux à Cerès & à la déesse Tellus, pour obtenir une récolte abondante. * Denys, d'*Halicarnasse*, *l.* 4.

PAGANINUS (Gaudentius) professeur en humanitez à Pise, qui vivoit dans le XVII. siecle, avoit été ministre de la religion Prétendue Reformée, mais ayant passé à Rome il se convertit, & le pape lui donna une pension. On a de lui *sabbra Tertulliane*, qui est une explication des passages les plus difficiles de Tertullien. *De moribus Christianorum ante tempora Constantini. De candore politico in Tacitum*, imprimé *in* 4°. à Pise 1646. *De evulgatis imperii arcanis*, *in* 4°. à Florence 1640. *De prodigiorum significatione*, *in* 4°. 1638. *De dogmatum Origenis cum philosophia Platonis comparatione. De philosophia apud Romanos origine & progressu*, à Pise *in* 4°. 1643. Naudé, qui étoit en commerce de lettres avec lui sans s'être jamais vûs, lui dédia son livre sur la mort du cardinal Bagni. Paganinus avoit fort lû les anciens peres; & il avouoit que c'étoit par leur secours, qu'il avoit abjuré l'heresie de Calvin. * *Naudaana*.

PAGANIS (Hugues de) est un de ceux qui commencerent l'ordre des Templiers, vers l'an 1118. Ce fut en se consacrant au service de Dieu, en embrassant en partie la vie des chanoines reguliers, & en faisant profession des trois vœux de religion entre les mains du patriarche de Jerusalem. * Baronius, *in annal. eccles.* Sponde, *in epit.* Guillaume de *Tyr*, *c.* 7. *l.* 12.

PAGANISANS, *cherchez* ETHNOPHRONES.

PAGEAU (René) un des plus illustres avocats du parlement de Paris, mourut le 7. de Juillet 1683. dans un âge qui étoit encore peu avancé. Son éloge tiré du manuscrit qui a pour titre, *portrait des avocats*, se trouve dans le Mercure galant du mois de Juillet 1683. & dans la *maniere de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, par le pere Bouhours Jesuite. * Bayle, *diction. crit.*

PAGET: c'est le nom d'une famille d'Angleterre. Le premier de ce nom qui devint pair du royaume, fut GUILLAUME, personnage de merite, & qui avoit de belles & bonnes qualitez, quoique de basse naissance, n'étant fils que d'un huissier ou sergent de Londres. La 23. année du regne de Henri VIII. son merite l'éleva à la charge de clerc du cachet du roi. Neuf ans après il devint clerc ou greffier du conseil & du sceau privé, & peu de tems après clerc du parlement. Dans tous ces divers emplois il se gouverna avec tant de prudence, que la 33. année du regne d'Henri VIII. il fut envoyé ambassadeur en France; & à son retour peu de tems après, il fut fait un des principaux secretaires d'état. Il fut un des commissaires nommez pour traiter avec Matthieu comte de Lenox, afin d'avancer les interêts du roi d'Angleterre en Ecosse, ce comte devant épouser la niece du roi. Il fut aussi nommé pour traiter de la paix avec la France, & le roi le fit un des executeurs de son testament. Il fut membre du conseil privé du roi Edouard VI. & fut envoyé ambassadeur à l'empereur Charles V. pour lui demander du secours contre les Ecossois & les François. Le 3. de Decembre de la 4. année du regne d'Edouard VI. étant alors chevalier de la Jarretiere, contrôleur de la maison du roi, & chancelier du duché de Lancastre, il fut appellé par ordre au parlement sous le titre de *lord Paget de Baudisert*, dans le comté de Stafford; & le 19. de Janvier suivant il fut créé lord solemnellement, puis nommé pour traiter de la paix avec la France. L'an cinquiéme d'Edouard VI. lors de la disgrace du duc de Sommerset, il fut envoyé à la Tour, accusé d'avoir machiné la mort de certaines personnes distinguées, à sa maison de Paget, qu'on appelle aujourd'hui *la maison d'Essex*, & d'avoir vendu des terres du roi sans ordre; on le dégrada en même-tems de sa dignité de chevalier de la Jarretiere: & parce, dit Dugdale, qu'on avoit alors besoin d'argent, il fut condamné à 6000. livres sterling, & obligé de se demettre de ses charges. Mais après la mort du roi Edouard VI. s'étant déclaré pour la reine Marie, cette princesse eut tant d'estime pour lui, qu'elle l'envoya ambassadeur vers l'empereur après le rétablissement de la religion Catholique en Angleterre. Il fut ensuite fait garde du sceau privé, & mourut en 1564. la 6. année du regne d'Elisabeth. Il eut pour successeur son fils *Henri*, qui étant mort sans enfans mâles vers l'an 1568. son frere THOMAS lui succeda. Celui-ci étoit Catholique Romain très-zelé, & favori de la reine d'Ecosse. C'est ce qui l'obligea à se retirer en France; & le 22. du regne d'Elisabeth, il fut condamné par le parlement. Le 32. du même regne il mourut à Bruxelles, laissant pour heritier un fils nommé *Guillaume* qui accompagna le comte d'Essex dans le celebre voyage de Cadix, & fut rétabli dans ses dignitez & dans ses biens la premiere année du roi Jacques I. Il mourut en 1628. laissant pour successeur son fils GUILLAUME. Celui-ci épousa *Françoise* fille de *Henri* comte d'Holland, & en eut le lord Paget qui a été ambassadeur à la Porte pour le roi Guillaume III. Il épousa *Françoise* fille de *François* Pierrepont chevalier, fils cadet de *Robert* comte de Kingston. La seconde sœur du lord Paget, nommée *Lettice*, a épousé *Richard* Hambden chevalier, membre du conseil privé de Guillaume III. & chancelier de l'échiquier. La quatriéme, *Françoise*, a été mariée à *Rolwand* Hunt chevalier. La cinquiéme, *Penelope*, a eu pour époux Philippe Powlei de Preswoold, dans le comté de Stafford, chevalier; & la sixiéme, *Diane*, a été mariée à *Henri* Ashurst de Londres, chevalier. * Dugdale.

PAGETS BROOMLEI, bourg d'Angleterre sur la riviere de Blith, dans la contrée du comté de Stafford, qu'on appelle *Pirehill*. * *Diction. Anglois.*

PAGI (Antoine) Franciscain, nâquit à Rognes, petite ville de Provence près la ville d'Aix, le dernier Mars 1624. Il prit l'habit dans le couvent des Cordeliers conventuels d'Arles, & y fit profession le 31. Janvier 1641. Après avoir achevé son cours de philosophie & de theologie, il prêcha quelque-tems avec succès. Il fut plusieurs fois provincial de son ordre. Ses occupations ne l'empêcherent pas de s'appliquer fortement à l'étude de la chronologie & de l'histoire ecclesiastique; & il y a si bien réussi, qu'il est devenu un des plus habiles critiques de son siecle en ce genre. Il a donné une sçavante dissertation sur les consulats, où il prétend avoir decouvert des regles, suivant lesquelles les empereurs Romains prirent en certain tems plûtôt qu'en d'autres la dignité de consul; mais ces regles ne sont pas toujours certaines. Son plus considerable ouvrage est une critique sur les annales de Baronius, où en suivant ce sçavant cardinal année par année, il rectifie un nombre infini d'endroits, où il s'étoit trompé, soit dans la chronologie, soit dans la maniere de narrer les faits. Il fit paroître le premier tome de cet ouvrage sur les quatre premiers siecles, à Paris en 1689. & il a depuis été imprimé tout entier après sa mort en 4. volumes *in fol.* à Anvers, ou plûtôt à Geneve, en 1705. par les soins de son neveu, François Pagi, & en 1727. au même lieu. Cette critique est d'une utilité infinie; cependant l'auteur trop porté à chercher des routes singulieres y a donné une chronologie des papes des trois premiers siecles, qui n'est pas du goût des sçavans. Elle est precedée d'une dissertation sur une nouvelle periode, qu'il appelle *grecque-romaine*, dont il se sert pour accorder toutes les époques, & qui a ses incommoditez. On a encore de lui, les sermons de S. Antoine de Pade, en latin, & deux reponses aux critiques, de sa dissertation sur les consulats, l'une dans cette édition des Sermons de S. Antoine de Pade; l'autre dans le Journ. des Sav. du 11. Nov. 1686. Il a fini ses jours à Aix en Provence le 7. Juin 1699. Le pere Pagi étoit très-habile dans l'histoire & dans la chronologie, sage & bon critique, doux & moderé dans ses expressions: son style est simple, & tel qu'il convient à une narration chronologique. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siecle.*

PAGI (François) neveu du precedent & religieux du même ordre, né à Lambesc le 7. Septembre 1654. fut élevé par son oncle, qu'il soulagea dans son ouvrage de la critique des annales de Baronius; après quoi il s'attacha à donner en latin un *abregé historique, chronologique & critique de l'histoire des papes*, dont le I. & II. volumes parurent en 1717. & le III. en 1718. Il en preparoit un IV. lorsqu'il mourut le 31. de Janvier 1721. laissant ses mss. au pere Antoine Pagi son neveu, religieux du même ordre, qui a donné ce quatriéme vol. en 1727. Cet ouvrage est in 4°.

PAGLIA, petite riviere d'Italie qui a sa source près du bourg de Paglia dans le Siennois, baigne Aquapendente dans l'Orvietan, & se décharge dans le Tibre, à une lieue au-dessus d'Orviete. * Mati, *diction.*

PAGLION, petite riviere du comté de Nice. Elle baigne la Scarena & Nice, où elle se décharge dans la mer de Genes. * Mati, *diction.*

PAGMAGMARISI ou SPAGMAGMARISI, riviere de l'Epire qui a sa source aux montagnes de la Chimere, & se décharge dans le fond du golfe de l'Arta, près de la ville de ce nom vers le couchant. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Arachtus.* * Mati.

PAGNINUS, *cherchez* SANCTES PAGNINUS.

PAGO, en latin *Gissa*, *Paganorum Insula*, isle avec une petite ville du même nom, dans le golfe de Venise, environ à une lieue de la côte de la Morlaquie. Pago appartient aux Venitiens. Elle a titre de comté, duquel dépend le petit pays de Banadego, où sont S. Michel & Budin, l'isle d'Arbe, & quelques autres moins importantes. * Mati, *diction.*

PAGODE, nom qu'on a donné à tous les temples des Indiens & des idolâtres. Il y en a qui sont magnifiquement bâties. M. de la Loubere, qui a été envoyé extraordinaire de sa majesté auprès du roi de Siam, en parle ainsi dans la description qu'il nous a donnée de ce royaume. „ Quant aux pagodes, je n'ai remarqué en celles que j'ai „ vûes, qu'un seul appentis par devant & un autre par „ derriere. Le toit le plus élevé est celui sous lequel est „ l'idole. Les deux autres qui sont plus bas, sont estimez „ n'être que pour le peuple; quoique le peuple ne laisse „ pas d'entrer par tout aux jours que le temple est ou„ vert; mais le principal ornement des pagodes est d'ê„ tre accompagnées, comme elles le sont d'ordinaire, „ de plusieurs pyramides de chaux & de briques, dont „ pourtant les ornemens sont fort grossierement execu„ tez. Les plus hautes le sont autant que nos clochers or„ dinaires; & les plus basses n'ont pas deux toises de „ haut. Elles sont toutes rondes; & elles diminuent peu „ à peu en grosseur, à mesure qu'elles s'élevent: de „ sorte qu'elles se terminent comme en dôme. Il est vrai „ que, lorsqu'elles sont fort basses, il part de cette ex„ trêmité faite en dôme, une éguille de calin fort mê„ nue & fort pointue, & assez haute, par rapport au „ reste de la Pyramide. Il y en a qui diminuent & gros„ sissent quatre ou cinq fois dans leur hauteur: de sorte „ que leur profil est ondé; mais ces divers grosseurs sont „ moindres, à mesure qu'elles sont en une partie plus „ haute de la pyramide. Elles sont ornées en trois ou „ quatre endroits de leur contour, de plusieurs canelures „ à angles droits, tant en ce qu'elles ont de creux, qu'en „ ce qu'elles ont d'élevé; lesquelles diminuant peu à peu „ à proportion de la diminution de la pyramide, vont „ se terminer en pointe au commencement de la grosseur „ immediatement superieure, d'où s'éle vent derechef de „ nouvelles canelures. „ On appelle aussi *Pagodes*, les idoles qui sont adorées dans ces temples. * Mandeslo, *T. II. d'Olearius. Diction. des arts.*

PAGON, ou l'*isle de S. Ignace*, l'une des isles Marianes ou des Larrons, a quatorze lieues de tour. Elle est située sous le dix-neuviéme degré de latitude septentrionale, à dix lieues de l'isle d'Alamagan, & à une pareille distance de celle d'Agrigan. * Charles le Gobien, *histoire des isles Marianes.*

PAHANG, ville capitale d'un petit pays auquel on donne le titre de royaume. Elle est sur la côte orientale de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, à quarante lieues de Malaca. * Mati, *diction.*

PAIARINI (Jean-Baptiste) natif de Vicenze en Italie, dans le XV. siecle, composa divers ouvrages, & entr'autres, une histoire de Vicenze, divisée en VI. livres.

PAIN-BENI, est un pain qu'on offre à l'église pour le benir, pour le partager avec les Fideles, & pour le manger avec dévotion. Quelques sçavans en fixent l'institution au septiéme siecle, dans le concile de Nantes. On le donnoit autrefois aux seuls catechumenes, afin de les préparer à la communion. Ensuite on l'a donné aux autres Fideles. Les Grecs ont appellé ces pains *panagea & eulogia.*

PAINPONT, village avec abbaye, de l'ordre de S. Augustin, dans la Bretagne, à sept lieues de Rennes, vers le couchant. * Mati, *diction.*

PAJOT (Charles) Jesuite natif de Paris, a publié un *Tyrocinium eloquentiæ.* On lui doit aussi un dictionaire latin-françois à l'usage des colleges de France, qui a été souvent imprimé. * *Memoires du tems.*

PAIR (saint) PATERNUS, évêque d'Avranches, nâquit à Poitiers l'an 482. Il embrassa l'état monastique dans le monastere d'Ansion, qui a depuis été appellé de S. *Jovin*, où il fut fait cellerier de la maison; mais voulant se détacher entierement du monde, il sortit du monastere avec un autre religieux, & s'en alla dans le pays de Chezai, au diocese de Coutances, pour y prêcher la foi aux Idolâtres. N'ayant pû les convertir, il se retira dans une cellule avec son compagnon, où il mena une vie fort austere. Son abbé, saint Generoux, l'y vint visiter, & l'exhorta de converser avec les hommes. Saint Pair ayant été ordonné diacre, puis prêtre, par l'évêque de Coutances, travailla utilement à la destruction du Paganisme, dans le pays où il demeuroit. Le roi Childebert le fit venir à Mantes, & lui fit donner des aumônes pour le soulagement des pauvres de son pays, où saint Pair retourna. Saint Gilles, évêque d'Avranches, étant venu à mourir l'an 552. saint Pair fut choisi pour remplir sa place. Il mourut l'an 565. le 16. d'Avril, en son monastere de Chezai. * *Act. S. Benedict. sæcul. II.* Bolland. Baillet, *au mois d'Avril.*

PAIRS DE FRANCE, officiers de la couronne de France, sont les premiers conseillers du parlement de Paris, qui pour cela s'appelle *la cour des Pairs.* Il y en a d'ancienneté six ecclesiastiques, & six laïques. Les premiers sont l'archevêque de Rheims, & les évêques de Langres & de Laon, qui sont ducs & pairs, ceux de Beauvais, de Noyon & de Châlons-sur-Marne, sont comtes & pairs. Les laïques sont les ducs de Bourgogne, de Normandie, & de Guienne, les comtes de Flandres, de Toulouse & de Champagne. On ne convient pas bien de l'institution de ces officiers, non plus que de la veritable signification du mot de *pair.* Quelques-uns prétendent qu'il tire son étymologie du mot latin *par*, qui signifie *égal*, & qu'ainsi lorsque l'on remarque dans les anciennes chartes ces mots *mes pares*, signifient *mes égaux*, non pas que tous les seigneurs qui se servoient de cette expression fussent égaux en noblesse, en dignité, ou en biens, mais parce qu'ils avoient tous une égale autorité dans certains jugemens où le souverain présidoit, & parce qu'ils n'en avoient aucun les uns sur les autres en particulier, & qu'ils étoient également jugez les uns par les autres, quand ils étoient citez au tribunal du souverain, dont ils étoient comme les assesseurs dans ces sortes de jugemens: vrai-semblablement ces jugemens où il s'agissoit de juger un pair, étoient les seuls où ils assistoient en cette qualité de pairs, par un privilege particulier accordé à tous les vassaux de consideration qui relevoient de la couronne, de n'être jugez que par leurs *pairs*, c'est-à-dire, par leurs *égaux*, qui étoient comme eux vassaux relevans immediatement de la couronne. A l'égard de leur reduction au nombre de douze, il est difficile de rapporter quelque ancien monument historique, par lequel on puisse en fixer certainement le tems: il y a, selon quelques auteurs, quelque vrai-semblance que l'époque de cette reduction doit être rapportée au regne de Philippe *Auguste.* Quant à l'opinion de ceux qui mettent l'institution des pairs dès le tems de Charlemagne, elle est absolument rejettée. Il n'y a pas de certitude à les rapporter au tems de Hugues *Capet*; & on fixe plus communement leur institution sous Louis *le Jeune.* Tous les pairs se trouverent au sacre & couronnement du roi Philippe *Auguste* en 1179. qui est un des actes le plus solemnel que nous ayons dans nos histoires; car le roi d'Angleterre y vint exprès. Le duc de Bourgogne portoit la couronne du roi; le duc de Normandie la premiere banniere quarrée; & le duc de Guienne la seconde. Le comte de Toulouse portoit les éperons; le comte de Flandres l'épée royale; & celui de Champagne la banniere ou enseigne de guerre. Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, sacra le roi, assisté des archevêques de Bourges, de Tours & de Sens. L'évêque de Laon portoit l'ampoule; celui de Beauvais portoit le manteau royal; celui de Noyon la ceinture ou baudrier; & celui de Châlons l'anneau. Les pairs furent aussi instituez, pour

assister le roi à son avenement à la couronne, pour juger avec lui les causes de fief, pour decider les differends des vassaux, pour le conseiller dans les affaires importantes, & pour le servir à la guerre. Le premier jugement important des pairs fut celui qu'ils rendirent en 1202. contre Jean *Sans Terre*, roi d'Angleterre, qui étoit lui-même pair, comme duc de Normandie. Ces anciennes duchez-pairies laïques étant éteintes, nos rois ont souvent érigé des duchez-pairies.

Il y a eu autrefois des pairies que l'on pouvoit nommer *personnelles*, presque *ephemeres*, qui n'ont duré qu'un peu de tems: ainsi en 1429. Georges de la Trimoille, qui avoit été gouverneur du roi Charles VII. fut fait pair pour le sacre & le couronnement de ce prince seulement, & sa pairie finit avec cette ceremonie. En 1461. le Comte de Nevers fut fait pair simplement, pour tenir lieu de comte de Flandres au sacre de Louis XI. En 1484. au sacre de Charles VIII. François de Bourbon, comte de Vendôme, fut fait pair pour representer le comte de Toulouse; & Pierre de Bourbon, comte de Clermont & de la Marche, pour representer le comte de Flandres. En 1498. le seigneur de Ravestein fut fait pair pour representer le comte de Flandres au sacre de Louis VII. La même chose se pratiqua au sacre de François I. en 1514. & en 1528. le même roi fit le comte de S. Paul pair de France, pour l'assister en son lit de justice; & l'arrêt porte que hors cet acte il ne sera plus pair. * *Factum* du maréchal de Luxembourg *contre les ducs & pairs*.

Les duchez ou comtez pairies n'ont été créés d'abord qu'en faveur des princes du sang. La premiere pairie érigée pour un prince étranger fut le comté de *Nevers*, fait pairie en 1505. par le roi Louis XII. pour Engilbert de Cleves. Le même roi fit *Nemours* duché & pairie en 1507. pour Gaston de Foix; & François I. accorda la même grace en 1527. à la terre de *Guise* en faveur de Claude de Lorraine. Le premier duché pairie érigé pour un gentilhomme, a été *Montmorenci* en 1551. Le premier duché simple sans pairie, érigé pour un prince étranger, est *Bar-le-Duc*; & le premier duché simple donné à un gentilhomme, a été celui de *Touraine*, donné en 1429. au seigneur Douglas, Ecossois.

Une terre érigée en duché passe aux enfans mâles, si les lettres ont été enregistrées à quelque parlement du royaume, sinon le titre ne va point aux enfans; c'est ce qu'on appelle communement *ducs à brevet*, à cause que les rois donnoient des brevets, par lesquels ils promettoient de faire expedier ces lettres. Quelquefois il est porté, mais très-rarement, que le titre passera même aux filles, & ces duchez se nomment *femelles*. Quand les lettres d'érection d'une terre sont enregistrées à un parlement, les appellations du juge du seigneur vont droit au parlement, dans le ressort duquel la terre est située; mais pour ce qui regarde la personne du pair, le seul parlement de Paris en prend connoissance, si les lettres y ont été enregistrées.

Les pairs ont seance au parlement, où leurs lettres sont enregistrées selon l'ancienneté de l'enregistrement; & ceux qui l'ont au parlement de Paris, l'ont dans tous les autres. Quand le roi tient son lit de justice, les six anciens pairs ecclesiastiques sont à la gauche de sa majesté, & les seculiers à sa droite après les princes du sang: ailleurs ces six anciens pairs ecclesiastiques à raison de leur ancienneté, precedent tous les pairs, qui ne sont pas de la maison royale.

Dans les ceremonies de l'ordre du saint Esprit, les ducs prennent leur rang du jour de l'enregistrement de leurs lettres, & la pairie n'y est pas necessaire. Si les lettres ne sont pas enregistrées, ils n'ont rang que comme les autres gentilshommes, selon l'ancienneté de leur nomination par le roi. Delà vient qu'en 1689. le maréchal duc de Duras, dont les lettres n'étoient pas encore enregistrées, passa après le maréchal de Bellefonds, qui n'a point été duc & pair, & après le maréchal d'Humieres, qui n'étoit pas encore duc; & le duc de Bethune-Charost, dont les trois lettres de duché-pairie n'étoient pas encore enregistrées passa après les trois *que nous venons de nommer*, & après le maréchal de Lorges, qui n'étoit pas encore duc, & le duc de la Vieuville, dont les lettres n'ont point été enregistrées, après les cinq *dont on vient de parler*, & après le maréchal d'Estrées. De plus le Duc de Nevers (Mancini) qui avoit eu dès 1660. des lettres de duché-pairie, & qui avoit été fait chevalier de l'ordre le 1. Janvier 1663. ne passoit pourtant pas dans les ceremonies de l'ordre, qu'après les ducs dont les lettres avoient été enregistrées, quoiqu'ils n'eussent été faits chevaliers que depuis lui. Du reste dans les mêmes ceremonies de l'ordre, on a égard à l'enregistrement du duché, & non de la pairie: delà vient que dans la contestation mûe l'an 1689. entre les ducs d'Uzez & de la Trimoille pour la preseance, elle fut adjugée au duc de la Trimoille comme plus ancien duc que le duc d'Uzez, quoique le duc d'Uzez fût plus ancien pair que le duc de la Trimoille, & que même il ait le pas sur lui dans le parlement: ce qui a aussi été observé à la ceremonie des chevaliers en 1724. où le duc de Villars-Brancas a eu le pas sur le duc de la Rochefoucault par la même raison.

Autrefois les princes du sang n'entroient point au parlement, qu'ils ne fussent pairs, & alors ils n'avoient rang que selon l'ancienneté de leurs pairies; mais le roi Henri III. par sa declaration de 1576. leur accorda le droit d'y entrer tous selon l'ordre de leur naissance, & avant tous les pairs.

Le roi Louis XIV. par son édit du mois de Mai 1711. ordonna que les princes du sang royal, representeront les anciens pairs de France aux sacres des rois, & auront seance & voix déliberative aux parlemens à l'âge de 15. ans sans aucune formalité, encore qu'ils ne possedent aucune pairie. II. que ses enfans legitimez, & leurs enfans & descendans mâles, qui possederont des pairies, representeront pareillement les anciens pairs, aux sacres des rois, après & au défaut des princes du sang, & auront voix & seance aux parlemens à l'âge de 20. ans, immediatement après les princes du sang, & avant tous les ducs & pairs, quand même leurs duchez-pairies seroient moins anciennes, & en cas qu'ils ayent plusieurs pairies, & plusieurs enfans mâles, il leur est permis, en se reservant une pairie pour eux, d'en donner une à chacun de leurs enfans, pour en jouir avec les mêmes prerogatives du vivant même de leurs peres. III. que les ducs & pairs representeront aux sacres des rois les anciens pairs lorsqu'ils y seront appellez au défaut des princes du sang, & des princes legitimez qui auront des pairies, ils auront rang & seance du cours de la premiere reception, & seront reçus au parlement à l'âge de 25. ans. IV. que les termes d'*hoirs* & *successeurs* & par ceux d'*ayans cause*, tant inserez qu'à inserer dans les lettres d'érection, ne pourront être entendus que des enfans mâles, descendus de celui en faveur de qui l'érection aura été faite, & que des mâles qui en seront descendus de mâles en mâles. V. que les clauses generales inserées ou à inserer dans les lettres d'érection de duchez & pairies en faveur des femelles, n'auront aucun effet qu'à l'égard de celle qui descendra & sera de la maison & du nom de celui en faveur de qui les lettres auront été accordées, & à la charge qu'elle n'épousera qu'une personne que le roi jugera digne de posseder cet honneur, lequel n'aura seance au parlement que du jour de sa reception. VI. qu'il est permis à ceux qui ont des duchez-pairies d'en substituer à perpetuité, le chef-lieu avec une certaine partie de leur revenu; jusqu'à 15000. livres de rente, auquel le titre & dignité desdits duchez & pairies demeurera annexé, sans pouvoir être sujets à aucunes dettes ni distraction. VII. que l'aîné des mâles descendus en ligne directe de celui en faveur de qui l'érection des duchez & pairies aura été faite, ou à son défaut & refus, celui qui le suivra immediatement, & ensuite tout autre mâle de degré en degré, pourra les retirer des filles qui se trouveront en être proprietaires, en leur remboursant le prix dans six mois, sur le pied du denier 25. du revenu actuel. VIII. que ceux qui voudront former quelque contestation sur le sujet desdites duchez-pairies, rang, &c. accordez aux ducs & pairs, princes & seigneurs, seront tenus de representer au roi, chacun en particulier, l'interêt qu'ils prétendent y avoir, afin d'obtenir de sa majesté la permission de le poursuivre. IX. que ce qui est porté par cet édit pour les ducs & pairs, aura lieu pareillement pour les ducs non pairs, en ce qui peut les regarder.

Quand le roi conserve les honneurs du louvre à des ducs

& pairs, qui se demettent de leurs duchez en faveur de leurs fils, il n'y a que ceux-ci qui ayent seance au parlement. Par une ordonnance de 1566. & autres semblables, les terres érigées en duché devroient être réunies à la couronne, quand la dignité en est éteinte par le défaut d'heritiers mâles, si les rois ne dérogeoient à cette ordonnance dans les lettres d'érection. * *Memoires de Trevoux*, Avril 1708.

DUCHEZ-PAIRIES.

A

AIGUILLON, duché-pairie, premierement érigée pour la maison de Lorraine-Mayenne en 1599. par lettres du roi Henri IV. verifiées au parlement en 1600. & depuis érigée de nouveau par le roi Louis XIII. en 1638. par lettres verifiées la même année. Ce duché est devolu au marquis de Richelieu; mais il n'a pas encore obtenu de le faire revivre en sa faveur.

Albret, duché-pairie, érigée en 1556. par le roi Henri II. pour Antoine de Bourbon roi de Navarre & Jeanne d'Albret son épouse, mere de Henri *le Grand*. Ce duché ayant été depuis réuni à la couronne, fut donné en 1652. à Frederic-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, prince de Sedan, & vicomte de Turenne, lequel ceda au roi la principauté de Sedan, & le duché de Bouillon, en 1642.

Alençon, ancien comté, érigé en duché-pairie, l'an 1413. par lettres du roi Charles VI. verifiées au parlement la même année, rétabli en pairie en faveur de *Charles* de France, duc de Berri l'an 1710. & éteint par sa mort.

Angoulême, duché-pairie, érigée en 1515. par lettres verifiées la même année en faveur de *Louise* de Savoye, mere du roi François I. rétablie aussi-bien que le duché d'Alençon, en faveur de *Charles* de France, duc de Berri, l'an 1710. & éteint par sa mort.

Anjou, ancien comté, érigé en duché-pairie, par le roi Jean, l'an 1350. C'étoit l'appanage de Philippe V. roi d'Espagne: il est presentement réüni à la couronne.

Antin, érigé en duché-pairie, par le roi Louis XIV. en 1711. en faveur de *Louis-Antoine* de Gondrin de Pardaillan, duc d'Antin.

Archevêché de Paris, érigé en duché-pairie, par le roi Louis XIV. en 1674. en faveur de *François* de Harlai de Chanvalon, archevêque de Paris & de ses successeurs. Les lettres furent verifiées en 1690. C'est sur la terre de saint Cloud, qu'est établi le duché.

Arpajon, duché-pairie, érigée l'an 1651. par Louis XIV. en faveur de Louis d'Arpajon, marquis de Severac, lieutenant general des armées de sa majesté en Languedoc, éteinte.

Aubigni érigé en duché-pairie, par le roi Louis XIV. en 1684. en faveur de *Louise Renée* de Penencouet de Querouалle de Ploëuc, duchesse de Portsmouth en Angleterre.

Aumale, duché-pairie, érigée en 1547. par lettres du roi Henri II. verifiées en parlement en 1548. & confirmées en 1631. en 1638. & en 1643. par le roi Louis XIII. Le roi Louis XIV. en donna de nouvelles lettres en 1695. à Louis-Auguste de Bourbon, legitimé de France son fils, duc du Maine, par lesquelles il érigea cette terre en duché-pairie, tant pour ses enfans mâles que pour les femelles.

Aumont, duché-pairie, érigée en 1665. par lettres du roi Louis XIV. verifiées au parlement la même année.

Le roi érigea le marquisat d'Iles en Champagne, à deux lieues de Troyes au midi, en duché de ce nom, en faveur d'*Antoine* d'Aumont de Rochebaron, maréchal de France, capitaine des gardes du corps, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Paris.

Auvergne, érigé en simple duché, par le roi Jean, en 1390. ayant été réuni à la couronne, a été donné en 1652. avec le duché d'Albret au duc de Bouillon, vicomte de Turenne, en échange de la principauté de Sedan, & du duché de Bouillon.

B

BAR-LE-DUC, érigé en simple duché par le roi Jean en 1357.

Beaufort, duché-pairie, érigée en 1597. par lettres du roi Henri IV. verifiées au parlement la même année. Le roi Louis XIV. l'érigea en 1688. en duché, sous le nom de MONTMORENCI, en faveur de *Charles-François-Frederic* de Montmorenci-Luxembourg.

Beaumont-le-Sonnois, au Maine, ou *Beaumont le Vicomte*, érigé en simple duché par le roi François I. en 1543. est maintenant réuni à la couronne.

Beaupreau, érigé en simple duché, par le roi Charles IX. en 1562. & appartient au duc de Villeroi. Il avoit été érigé en comté-pairie par Louis *Hutin* en 1316. puis en marquisat l'an 1554. par le roi Henri II.

Bellegarde, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIII. en 1619. par lettres verifiées au parlement en 1620. est à M. le prince.

Berri, érigé en simple duché, en 1360. par le roi Jean. Il a été l'appanage de *Charles* de France, troisiéme fils de Louis, dauphin, fils de Louis XIV.

Bethune-d'Orval, voyez ci-après *Orval*.

Bethune-Charrôts, voyez ci-après *Charrôts*.

Biron, baronie & autres terres, furent érigées en duché-pairie par lettres du mois de Juin 1598. verifiées le dernier du même mois, & érigées de nouveau en Fevrier 1723. verifiées le 22. du même mois, en faveur de *Charles-Armand* de Gontaut, duc de Biron.

Boufflers. Le roi Louis XIV. érigea en Septembre 1695. la terre de Caigni en Beauvaisis, en duché sous ce nom, en faveur de *Louis-François* de Boufflers, maréchal de France; & en pairie, par lettres registrées le 19. Mars 1709.

Bourbon, érigé en simple duché par le roi Philippe de Valois, en 1329. donné à M. le prince.

Bournonville, duché-pairie, érigée en 1600. par le roi Henri IV.

Brancas-Villars, voyez ci-après *Villars*.

Bretagne, duché-pairie, érigée en 1297. par le roi Philippe *le Bel*, & depuis réunie à la couronne.

Brienne, érigé en simple duché par le roi Henri III. en 1587. mais les lettres n'ont pas été verifiées.

Brissac, duché-pairie, érigée en 1611. par lettres du roi Louis XIII. verifiées au parlement en 1620.

C

CANDALE, *cherchez* ci-après HALUIN.

Cardone, en Catalogne, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIII. l'an 1642. en faveur du maréchal de la Mothe-Houdancourt, & de Louise de Prie, duchesse de Cardone son épouse, qui a été gouvernante de Louis, dauphin, fils de Louis XIV. Elle est éteinte.

Carignan, duché-pairie, érigée l'an 1662. par le roi Louis XIV. en faveur de M. le comte de Soissons. Les lettres ont été verifiées au parlement de Metz la même année. La terre qui porte ce nom, s'appelloit auparavant Ivoi en Luxembourg.

Charrôts ou *Bethune-Charrôts*, duché-pairie, érigée en 1672. par lettres du roi Louis XIV. en faveur de *Louis* de Bethune, comte de Charrôts, verifiées au parlement en 1690.

Chartres, érigé en simple duché par le roi François I. l'an 1528. Il fait partie de l'appanage de Philippe, duc d'Orleans, petit-fils de France, qui l'a cedé à Louis d'Orleans son fils.

Château-Roux, duché-pairie, érigée en 1616. par lettres du roi Louis XIII. verifiées au parlement la même année. Elle appartient au duc de Bourbon.

Château-Thierri, duché pairie, érigée en 1566. par le roi Charles IX. dont les lettres furent verifiées au parlement en la même année. Elle a été donnée en 1652. à la maison de Bouillon, en échange de la principauté de Sedan, & du duché de Bouillon, qu'elle a cedées au roi.

Château-Villain, cherchez *Vitri*, ci-après dans ce même article.

Châtelleraud, duché-pairie, que le roi François I. érigea en 1515. Elle appartenoit à Mademoiselle, morte en 1693.

Châtillon, érigé en duché par le roi Louis XIV. en faveur de *Paul-Sigismond* de Montmorenci-Luxembourg.

Chaulnes, duché-pairie, érigée en 1621. par le roi

Louis XIII. dont les lettres furent verifiées au parlement la même année. Ce duché fut rétabli en 1711. en faveur de *Louis-Auguste* d'Albert d'Ailli.

Chevreuse, ayant été érigé en simple duché par le roi François I. en 1545. puis confirmé par Henri II. en 1555. eut le titre de pairie, par lettres de Louis XIII. en 1612. verifiées au parlement en 1627. Le roi Louis XIV. a donné ses lettres confirmatives de ce duché en 1667. verifiées au parlement en 1668.

Choiseul, voyez *Plessis-Praslin.*

Clermont fut érigé en duché-pairie en 1561. par un brevet du roi Charles IX. en faveur du fils du comte de Clermont; mais Antoine, comte de Clermont son pere, faisant difficulté de se dessaisir du comté, le roi donna ensuite un autre brevet pour l'érection du comté de Tonnerre en duché-pairie. Ces deux brevets n'eurent point leur effet.

Coislin, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV. en 1653. dont les lettres furent verifiées au parlement le 15. Decembre 1663.

Crequi, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV. en 1653. dont les lettres furent verifiées au parlement en 1663. le 15. Decembre. Cette pairie est éteinte.

Croi fut érigé en duché l'an 1598. par le roi Henri IV. Cette pairie est maintenant éteinte, & la terre appartient aux descendans de Charles de Croi, duc d'Arscot.

D.

Damville, duché-pairie, érigée en 1610. par le roi Louis XIII. Le roi Louis XIV. donna de nouvelles lettres de duché-pairie en 1694. à *Louis-Alexandre* de Bourbon, duc du Maine, legitimé de France, son fils, qui prit seance au parlement le 27. Octobre de la même année, en qualité de duc de Damville.

Dunois, duché-pairie, érigée en 1525. par madame la regente, mere du roi François I. mais cette érection n'a pas été verifiée au parlement.

Duras en Guienne, duché-pairie, érigée en 1668. par le roi Louis XIV. en faveur de M. *Jacques-Henri* de Durfort, duc de Duras, maréchal de France. Les lettres ne furent point verifiées. Duras fut érigé de nouveau en duché-non-pairie en Fevrier 1689.

E

Elboeuf, duché-pairie, érigée en 1581. par le roi Henri III. dont les lettres furent verifiées au parlement en 1582.

Espernon, duché-pairie, érigée en 1581. par Henri III. dont les lettres furent verifiées la même année. Cette duché, qui paroissoit éteinte, est rétablie en faveur du marquis d'Antin, reçu au parlement en Juin 1711. Depuis ce tems, il a rang & séance aux termes du dernier édit.

Estampes fut érigée en simple duché par le roi François I. l'an 1536. C'étoit auparavant une comté-pairie, érigée en 1326.

Estouteville, érigé en simple duché, l'an 1534. par lettres du roi François I. verifiées au parlement de Rouen la même année.

Estrées, duché-pairie, érigée en 1645. par le roi Louis XIV. dont les lettres ont été verifiées au parlement en 1663. le 15. Decembre. C'est le marquisat de Coeuvres en Soissonnois, sous le nom d'*Estrées*. Cette duché-pairie, par la mort de *Louis-Armand*, duc d'Estrées, pair de France, marquis de Coeuvres, arrivée le 16. Juillet 1723. a passé à Victor-Marie d'Estrées, maréchal, & vice-amiral de France.

Evreux fut érigé en comté-pairie par le roi Louis *Hutin* en 1316. confirmé en 1326. & en 1436. puis érigé en simple duché l'an 1569. par Charles IX. Ayant été réuni à la couronne, le comté a été donné à la maison de Bouillon, en échange de la principauté de Sedan, & du duché de Bouillon en 1652.

Eu, comté érigé en pairie en 1458. en faveur de Charles d'Artois, comte d'Eu. Cette érection fut confirmée par d'autres lettres en 1551. & rétablie en 1660. en faveur de *Marie-Louise* d'Orleans, duchesse de Montpensier, morte en 1693. puis rétablie l'année suivante en faveur de *Louis-Auguste* de Bourbon, duc du Maine.

F

La Ferte' Senneterre, duché-pairie, érigée par lettres du roi Louis XIV. verifiées au parlement en 1665. Elle est éteinte.

Fitz-James. Le roi Louis XIV. érigea en 1710. la terre de Warti, sise en Picardie, en duché-pairie sous ce nom, en faveur de *Jacques* Fitz-James, duc de Berwick, maréchal de France, &c. fils naturel de Jacques II. roi d'Angleterre.

Foix-Randan, duché-pairie, érigée par lettres du roi Louis XIV. verifiées au parlement en 1663. le 15. Decembre. Elle est éteinte.

La *Force*, duché-pairie, érigée en 1637. par le roi Louis XIII. dont les lettres furent verifiées la même année.

Fronsac, duché-pairie, que le roi Louis XIII. érigea l'an 1634. pour le cardinal de Richelieu. Les lettres furent verifiées au parlement la même année.

G

Gramont, duché-pairie, érigée en 1663. par lettres du roi Louis XIV. dont le brevet est de 1643. & les lettres de 1644. verifiées le 15. Decembre 1663.

Guise, duché-pairie, que le roi François I. érigea l'an 1527. par lettres verifiées en 1528. & rétablie en duché-pairie l'an 1704. en faveur du prince de Condé.

H

Haluyn, ou Magnelers, fut érigé en duché-pairie, en 1587. & le roi Louis XIII. le fit revivre sous le nom de *Candale*, par lettres données en 1611. registrées la même année, lorsqu'Anne d'Haluyn, heritiere du duché, devoit épouser M. de Candale, fils du roi d'Espernon; mais ce mariage ayant été rompu, le roi donna des lettres d'érection de la même terre en duché-pairie, en faveur du mariage d'Anne d'Haluyn avec Charles de Schomberg, marquis d'Espinai, comte de Duretal. Ce duché est éteint.

Harcourt, érigé en duché-pairie par le roi Louis XIV. par lettres du mois de Novembre 1709. registrées au parlement le 28. Fevrier 1710. en faveur d'Henri, duc d'Harcourt, maréchal de France.

Hostun, duché-pairie, érigée en 1715. par le roi Louis XIV. en faveur de *François-Marie*, duc de Hostun.

Humieres. Le roi Louis XIV. érigea en 1690. la terre de Mouchi-le-Piereux, sous ce nom, en faveur de Louis de Crevant, maréchal de France, & la même année ces lettres furent verifiées en parlement.

I

Joyeuse, duché-pairie, que le roi Henri III. érigea l'an 1581. par lettres verifiées la même année. Le roi Louis XIV. accorda par lettres du mois d'Octobre 1714. registrées au parlement le 18. Decembre suivant, de nouvelles lettres d'érection de duché-pairie, en faveur de Louis de Melun, prince d'Espinoi, &c.

Ivoi en Luxembourg, cherchez *Carignan*, ci-devant dans cet article.

L

Lausun, érigé en duché par le roi Louis XIV. en 1692. en faveur d'Antonin Nompar de Caumont-Lauzun; ce qui fut verifié au parlement en la même année.

Lesdiguieres, duché-pairie, érigée en 1611. par le roi Louis XIII. dont les lettres furent verifiées au parlement en 1620. Elle est éteinte.

Levis: les terres de Lurci-le-Sauvage, Pouligni, la Braudiere, Champroux, & neuf autres terres, toutes situées en Bourbonnois, ont été unies en un seul & même fief, & érigées en duché-pairies par lettres du mois de Fevrier 1723. verifiées le 22. du même mois, en faveur de *Charles-Eugene* duc de Levis.

Liancourt, cherchez *Rocheguyon*, ci-après dans cet article.

Longueville, fut érigé en simple duché, par le roi Louis XII. l'an 1505. la verification fut faite au parlement de Rouen la même année: & dans la chambre des comptes de Paris en 1515. Il est éteint.

Lorge. Le roi Louis XIV. érigea en duché l'an 1691. la terre de Quintin en Bretagne, sous ce nom, en faveur de *Gui* de Durfort, maréchal de France: ce qui fut verifié au parlement la même année.

Le *Lude*, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV. l'an 1675. en faveur de *Henri* de Daillon, comte du Lude, grand-maître de l'artillerie de France. Elle est éteinte.

Luynes ou *Maillé-Luynes*, duché-pairie, érigée en 1619. par le roi Louis XIII. dont les lettres furent verifiées la même année.

Luxembourg ou *Pinei-Luxembourg*, érigé en simple duché, en 1576. puis en duché-pairie, en 1581. par le roi Henri III. dont les lettres furent verifiées au parlement la même année. François-Henri de Montmorenci, comte de Bouteville, maréchal de France, fut reçu au parlement duc & pair du duché de Luxembourg, le 22. Mai 1662. depuis lequel jour le duc de Luxembourg son fils, a le rang par le dernier édit.

M

MAGNELERS, *cherchez* HALUYN, ci-devant dans cet article.

Maillé, cherchez *Luynes*, ci-devant dans cet article.

La *Marche* fut érigée en comté-pairie, l'an 1316. par le roi Philippe *le Long*; & depuis en duché l'an 1327. par Charles *le Bel*: il est réuni à la couronne.

Mayenne, duché-pairie, érigée en 1573. par le roi Charles IX. dont les lettres furent verifiées au parlement en la même année. Elle est éteinte.

Mazarini ou *Retelois-Mazarini*, duché-pairie, érigée sous ce nom en 1663. en faveur d'*Armand* de Mazarini, auparavant appellé *de la Meilleraye*. Le Retelois fut premierement érigé en comté-pairie par le roi Louis XI. en 1464. puis par Henri III. en duché-pairie en 1581. dont les lettres furent verifiées la même année.

La *Meilleraye*, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIII. en 1642. par lettres verifiées au parlement le 15. Decembre 1663.

Mercœur, en Auvergne, fut érigé en principauté en 1563. par le roi Charles IX. puis en duché-pairie en 1569. par lettres verifiées en 1576.

Montausier, duché-pairie, érigée en 1664. par le roi Louis XIV. dont les lettres furent verifiées en 1665. Elle est éteinte.

Montbazon, duché-pairie, que le roi Henri III. érigea en 1588. par lettres verifiées en 1589. Ce titre fut confirmé en 1594. par autres lettres registrées au parlement en 1595.

Montmirail, voyez *Noirmoutier*, ci-après dans cet article.

Montmorenci: c'est la terre de Beaufort, voyez *Beaufort*.

Montmorenci, à present nommé *Enguien*, duché-pairie, érigée en 1551. par le roi Henri II. dont les lettres furent verifiées la même année. Depuis, cette pairie ayant été éteinte, le roi Louis XIII l'érigea de nouveau en 1633.

Montpensier, duché-pairie, érigée en 1538. par lettres du roi François I. verifiées au parlement la même année, confirmées pour la pairie en 1608. & au mois de Mars 1695. le roi Louis XIV. donna des lettres à Monsieur Philippe de France son frere, par lesquelles il confirma à ses successeurs mâles & femelles, le titre de duché & pairie, pour en jouir comme du tems de la premiere érection, faite en 1538.

Mortemar, duché-pairie, que le roi Louis XIV. érigea en 1653. par lettres verifiées en 1663. le 15. Decembre.

N

NAVAILLES, duché-pairie, érigée en 1650. par le roi Louis XIV. en faveur de *Philippe* de Montaut-de-Benac, duc de Navailles, maréchal de France. Elle est éteinte.

Nemours, duché-pairie, érigée en 1404. par le roi Charles VI.

Nevers fut premierement érigé en comté-pairie par Philippe de Valois en 1347. & par Charles VII. en 1459. puis érigé en duché-pairie par le roi François I. en 1538. dont les lettres furent verifiées au parlement la même année. Le cardinal Mazarin obtint de nouvelles lettres de duché-pairie en 1660. qui ne furent point verifiées. Son neveu étant mort en 1707. le duché a passé à son fils, qui a obtenu de nouvelles lettres en 1720. registrées en 1721.

Noailles, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV. La verification en fut faite au parlement le 15. Decembre 1663.

Nogent, cherchez *Orval*, ci-après dans cet article.

Noirmoutier, duché-pairie, érigée en 1650. par le roi Louis XIV. pour le marquis de Noirmoutier. Depuis en 1657. le roi transporta le titre de duché sur la baronie de Montmirail en Brie, sous le nom de *Noirmoutier*, mais les lettres de ces deux érections ne furent point registrées.

O

ORLEANS, duché-pairie, érigée en 1344. par le roi Philippe de *Valois*. C'étoit l'appanage de *Philippe* de France, frere unique du roi Louis XIV. qui a passé à Philippe duc d'Orleans, mort le 2. Decembre 1723. & à son fils Louis duc d'Orleans.

Orval, ou Bethune d'Orval, ou Nogent d'Orval, duché-pairie, érigée en 1652. par le roi Louis XIV. en faveur de *François* de Bethune, comte d'Orval, marquis de Nogent. Elle est éteinte.

Ouarti, voyez *Fitz-James*, ci-devant dans cet article.

P

PAVAN, cherchez *la Viéville*, ci-après dans cet article.

Penthiévre, duché-pairie, que le roi Charles IX. érigea en 1569. par lettres verifiées en parlement, en la même année: elle appartient à present au comte de Toulouse, auquel le roi Louis XIV. donna de nouvelles lettres de duché-pairie en 1697.

Pinei-Luxembourg, cherchez *Luxembourg*, ci-devant en cet article.

Plessis-Prâlin, duché-pairie, que le roi Louis XIV. a érigée par lettres verifiées au parlement en 1665. Elle est éteinte.

Pondevaux, fut érigé en simple duché par le roi Louis XIII. en 1623. dont les lettres furent verifiées au parlement de Dijon en 1632. Elle est éteinte.

R

RAMBOUILLET, duché-pairie, érigée par lettres du mois de Mai 1711. registrées le 29. Juillet suivant, en faveur de *Louis-Alexandre* de Bourbon, comte de Toulouse, &c.

Retz, duché-pairie, érigée en 1581. par lettres du roi Henri III. verifiées au parlement en 1582. puis renouvellée en 1634. par le roi Louis XIII. en faveur de *Pierre* de Gondi, comte de Joigni, general des galeres de France, qui avoit épousé sa cousine germaine, Françoise de Gondi, heritiere du duché. Les nouvelles lettres portoient qu'il ne prendra seance, que du jour de leur verification, qui fut faite en Mars 1634. Elle est éteinte.

Rethelois, cherchez *Mazarini*, ci-devant dans cet article.

Richelieu, duché-pairie, érigée en 1631. par le roi Louis XIII. dont les lettres furent verifiées au parlement en la même année pour mâles & femelles.

La *Rochefoucault*, duché-pairie, que le roi Louis XIII. érigea l'an 1622. par lettres verifiées en 1637.

Rocheguyon, duché-pairie, érigée en 1643. par le roi Louis XIV. dont les lettres ne furent verifiées qu'en 1663. le 15. Decembre. Elle porte aussi le nom de *Liancourt*.

Rohan, duché-pairie, premierement érigée en 1603. par le roi Henri *le Grand*. Depuis étant tombée en quenouille, à faute d'hoirs mâles, le roi Louis XIV. l'a fait revivre en 1645.

Rohan-Rohan, duché-pairie, érigée par lettres du mois d'Octobre 1714. registrées le 18. Decembre suivant, en faveur d'*Hercules* de Rohan, prince de Soubise, &c.

Roquelaure. Cette terre, qui est en Guienne, fut érigée en duché-pairie en 1651. par le roi Louis XIV. en faveur de *Gaston-Jean-Baptiste* de Roquelaure, duc de Roquelaure, marquis de Biran, lieutenant general des armées du roi.

Rouanez en Forêts, érigé en simple duché par le roi Charles IX. en 1566. par lettres verifiées au parlement en

1567. Il y a des lettres de pairie pour la même terre, qui ont été verifiées en 1716. Elle appartient à M. de la Feuillade.

S

SAINT-AIGNAN, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV. dont les lettres furent verifiées au parlement le 15. Decembre 1663.

Saint-Fargeau, duché-pairie, érigée en 1569. par lettres du roi Charles IX. verifiées la même année.

Saint-Simon, en Vermandois, duché-pairie, érigée en 1635. par lettres du roi Louis XIII. verifiées au parlement en la même année.

Seurre, cherchez *Bellegarde*, ci-devant en cet article.

Sulli, duché-pairie, érigée en 1606. par le roi Henri IV. dont les lettres furent verifiées la même année.

T

THOUARS, duché-pairie, premierement érigée en duché par Charles IX. en 1563. & depuis en pairie par le roi Henri IV. en 1595. La verification en fut faite l'an 1599.

Touraine, érigée en simple duché par le roi Jean en 1360. réuni à la couronne.

Trêmes, duché-pairie, érigée en 1645. par le roi Louis XIV. dont les lettres furent verifiées le 13. Decembre 1663.

V

VALENTINOIS, duché-pairie, réunie à la couronne, puis donnée au prince de Monaco par le roi Louis XIII. en 1642. Les lettres furent verifiées la même année. Valentinois avoit été érigé en duché par le roi Louis XII. en 1499. & le roi Henri II. le donna en 1548. à *Anne* de Poitiers; mais après sa mort, le duché fut réuni à la couronne.

La *Vallette*, duché-pairie (qui est Villebois en Angoumois) érigée en 1622. par le roi Louis XIII. dont les lettres furent verifiées au parlement en 1631. Elle est éteinte.

La *Valiere*, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV. dont les lettres furent verifiées en 1667. Elle porte aussi le nom de *Vaujour*, & est érigée de nouveau en duché-pairie, par lettres du mois de Fevrier 1723. verifiées le 22. du même mois, en faveur de *Charles-François* de la Baume-le-Blanc, duc de la Valiere.

Valois, duché-pairie, érigée en 1402. par le roi Charles VI. C'étoit une partie de l'appanage de *Philippe* de France, frere unique du roi Louis XIV. & l'est de sa posterité.

Vendôme, duché-pairie, érigée par lettres du roi François I. en 1514. verifiées la même année.

Ventadour, fut premierement érigé en duché par le roi Henri III. en 1578. & depuis en duché-pairie en 1589. par lettres verifiées en 1594. & confirmées en 1609. Elle est éteinte.

Verneuil, duché-pairie, érigée en 1652. par le roi Louis XIV. dont les lettres furent verifiées au parlement le 15. Decembre 1663. Elle est éteinte.

La *Viéville* ou *Pavan-la-Viéville*, duché érigé en 1652. par le roi Louis XIV. Il est éteint.

Villars, érigé en duché l'an 1627. par le roi Louis XIII. & en pairie l'an 1652. par le roi Louis XIV. en faveur de *Georges* de Brancas, dont les lettres ont été verifiées au parlement de Provence en 1657. à la chambre des comptes d'Aix en 1662. & au parlement de Paris en 1716.

Villars: le roi Louis XIV. érigea en 1705. la terre de Vaux-le-Vicomte en duché, en faveur de *Louis-Hector*, duc de Villars, maréchal de France, sous le nom de *Villars*. & en pairie par lettres du mois de Septembre 1709.

Villeroi, duché-pairie, érigée en 1651. par le roi Louis XIV. dont les lettres ont été verifiées le 15. Decembre 1663.

Vitri: le comté de Château-Villain avec le marquisat d'Arc, fut érigé en duché-pairie sous le nom de *Vitri*, par le roi Louis XIV. en 1643. & fut érigé de nouveau par lettres du mois de Mai 1703. en faveur du comte de Toulouse.

Usez, duché-pairie, érigée en duché en 1565. puis en duché-pairie en 1572. par le roi Charles IX. dont les lettres furent verifiées la même année.

ANCIENNES COMTE'S-PAIRIES, *dont la plûpart sont réunies à la couronne.*

AUXERRE, comté érigé en pairie par le roi Charles VII. en 1435. dont les lettres furent verifiées en 1436. réuni à la couronne par Louis XI.

Beaumont-le-Roger, comté érigé en pairie par le roi Philippe de *Valois*, l'an 1328.

Clermont, érigé en pairie l'an 1331. par Philippe de *Valois*.

Dreux, érigé en pairie par Charles IX. en Octobre 1569.

Eu, comté érigé en pairie en 1458. par le roi Charles VII. Louis-Charles de Bourbon, fils de Louis-Auguste de Bourbon, legitimé de France, est en possession de ce comté.

Evreux, comté-pairie, donnée au duc de Bouillon en 1652. Le roi Charles IX. ayant retiré le comté de Gisors de François de France, duc d'Alençon, son frere, il lui donna le comté d'Evreux, qu'il érigea en duché. Mais ce prince étant mort sans posterité en 1584. Evreux fut réuni à la couronne.

Foix, comté érigé en pairie, par Charles VII. en 1458.

Le *Forez*, comté qui étoit tenu en pairie par les ducs de Bourbonnois.

Mâcon, comté érigé en pairie par Charles, dauphin, regent en 1359. le roi Jean son pere étant en Angleterre.

Le *Maine*, comté érigé en pairie par le roi Jean en 1360.

Mortaing, comté érigé en pairie en 1331. par le roi Philippe *de Valois*.

Le *Perche*, comté érigé en pairie par le roi Charles IX. en 1566.

Le *Poitou*, érigé en comté-pairie, par Louis *Hutin*, en 1315.

La *Saintonge*, comté érigé en pairie, en 1428. par le roi Charles VII.

Soissons, comté & pairie érigée par le roi Charles VI. en 1404.

BARONIES-PAIRIES, *réunies à la couronne.*

BEAUJOLOIS, a été tenu en pairie par Pierre, duc de Bourbonnois, vers l'an 1480.

Châteauneuf en Timerais, fut tenu en pairie par *Charles* de Valois, en 1314.

Colomiers, est une ancienne pairie, & principal membre du duché de Nemours. Le roi Louis XIV. la fit revivre en la personne de *Henri* d'Orleans, duc de Longueville, comme descendant (par madame sa mere) des anciens ducs de Nemours.

Couci, Peronne, Mondidier, Roye & Ham, eurent le titre de pairie en 1404. sous le regne de Charles VI.

La *Fere* en Tartenois, érigée en pairie, par lettres du roi Louis XII. en 1507.

Mante & *Meulan*, érigées en pairie en 1331. par le roi Philippe *de Valois*.

Mortagne, proche de Tournai en Flandres, érigée en pairie par le roi Charles VI. en 1407. * Favin, *des offices de France*. Du Tillet. Pasquier. Du Chêne. Pithou, *Memoires historiques*. Daniel, *histoire de France, tome I.*

PAIRS D'ANGLETERRE, ceux qui composent la chambre haute. *Voyez* dans l'article ANGLETERRE.

PAISANT DE MESIERES, ancien poëte François, qui écrivit divers romans en vers, & entr'autres celui *de la Mulle sans frein*. * La Croix du Maine, *bibliotheque françoise, p.* 368. Fauchet, *des anciens poetes François, &c.*

PAIS-BAS, ou Germanie inferieure, provinces de la basse Allemagne, ainsi nommées, parce qu'elles sont plus occidentales que les autres. Les Latins nomment ce pays *Belgium*; les habitans *Nederland*; & les Italiens *Paesi-Bassi*. Elles faisoient autrefois partie de la Gaule Belgique, & sont situées entre la France, la Lorraine, l'Allemagne & l'Ocean. On divise les Pays-Bas en dix-sept provinces; qui sont quatre duchez, Brabant, Limbourg, Luxembourg & Gueldres; sept comtez, Flandres, Artois, Hainault, Hollande, Zelande, Namur & Zutphen; un marquisat, qui est Anvers; & cinq seigneuries, West-Frise, Malines, Utrecht, Over-Issel, & Groningue. Ces provinces

vinces qui avoient eu des seigneurs particuliers, furent réunies sous Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & Charles *le Guerrier* son fils, dit aussi *le Hardi* ou le *Temeraire*, qui fut tué devant Nanci en 1477. Sa fille unique, Marie de Bourgogne, porta les Pays-Bas dans la maison d'Autriche, par son mariage avec Maximilien I. empereur, quoique les rois de France eussent droit sur plusieurs de ces provinces, comme sur l'Artois, sur la Flandre, &c. Sous le regne de Philippe II. roi d'Espagne, Guillaume de Nassau prince d'Orange, & quelques autres seigneurs mécontens du gouvernement, qui étoit très-dur, susciterent ces mouvemens qui ôterent aux Espagnols la Hollande, & ce qu'on appelle les Provinces-Unies ou Etats Generaux. Ces guerres commencerent proprement en 1566. & ont duré jusqu'à la paix de Munster en 1648. si nous en exceptons une treve de douze années, conclue en 1609. La crainte de l'inquisition, la severité insupportable du duc d'Albe, & la conduite des Espagnols, qui violoient les privileges du pays, avoient causé ces soulevemens. Les principaux fleuves du Pays-Bas, sont le Rhin, la Meuse, l'Escaut, l'Aa, l'Issel, la Moselle, la Lis, la Sambre, la Scarpe, &c. Les forêts sont, les Ardennes, Archie, Saint-Amand, & Mormault dans le Hainault, Sonien & Orotenhout dans le Brabant, Marlaine dans le Namurois, Bois-Guillaume en Artois; Sept-Forêts en Frise, &c. Les villes principales sont, Anvers, Bruxelles, Amsterdam, Utrecht, Arschot, Arras, Saint-Omer, Bois-le-duc, Cambrai, Nimegue, Deventer Delft, Gand, Ypres, Groningue, Zutphen, Valenciennes, Mastricht, Thionville, Roterdam, Lille, Louvain, Namur, Middelbourg, Mons, Leyden, Harlem, &c. On les divise en Provinces-Unies, & Provinces Catholiques. Nous faisons un article particulier des premieres. Les autres sont, Flandres, Artois, Hainault, Luxembourg, Brabant, marquisat du saint Empire, Malines, Namur & Limbourg. Les François possedent l'Artois, & diverses villes en Flandres, Hainault, &c. Le pays est bon & fertile.

Quant à la dénomination de ces Provinces, elle leur est venue de leur situation; car dans toutes les provinces maritimes, les terres y sont presque par tout plus basses de deux ou trois toises que la mer, principalement au tems des hautes marées. Il est pourtant aisé de juger que ces pays n'ont pas toûjours été dans cette disposition, parce qu'il auroit été impossible d'y construire les digues que l'on y voit, & qui sont d'une si grande étendue. Il est donc à presumer que c'étoient d'abord des isles habitées par les Bataves, peuples vaillans & laborieux, qui mirent tout en usage pour mettre la Hollande & les provinces voisines en l'état où elles sont. L'Escaut, la Muse, le Rhin, l'Issel, & plusieurs autres rivieres qui tombent dans la mer de Hollande & de Zelande, fort près les unes des autres, avoient d'abord formé toutes ces isles, & les bancs qui se trouvent en ces quartiers-là, par le moyen du sable, du limon, & des arbres déracinez, que les grandes rivieres entraînent naturellement, & qui se sont élevez insensiblement jusqu'à former une espece de continent. Delà sont venues les differentes embouchures du Rhin, dont le courant & les eaux dispersées en plusieurs bras, se sont affoiblies, & ont donné par-là moyen aux premiers habitans du pays, puis aux Romains & aux peuples qui leur ont succedé, de construire diverses digues pour arrêter les eaux de la mer. Telle est celle qui est du côté de la Meuse; l'autre du côté de la mer du Sud, que l'on nomme *Zuiderzée*; telles sont aussi les deux autres qui se trouvent le long du Rhin, qui se jettoit autrefois dans la mer, au-delà de Leyden, à Catwick Opzée, & où les Romains bâtirent une forteresse qui fut appellée *Arx Britannica*, & dont on voit encore de tems en tems les ruines dans la mer. On fit ensuite de pareils ouvrages dans la Frise, la Zelande, le Brabant & la Flandre occidentale, surtout à l'embouchure des canaux & des rivieres. Quant à la côte qui regardoit l'Ocean, elle se trouva assez fortifiée par les sables que les vents & les marées repoussoient à terre, & qui ont formé les Dunes & les montagnes de sable qu'on y voit aujourd'hui.

A l'abri de ces especes de remparts naturels & artificiels, les peuples jouirent paisiblement des terres & des pâturages qui se trouverent enfermez entre les levées. Mais les sables & la vase dont ce pays se trouvoit composé, ne recevant plus d'accroissement, & étant continuellement penetrez par les eaux de la pluye, de la mer & des rivieres, s'affaisserent peu à peu, comblerent les canaux où le Rhin & les marées couloient auparavant, & se changeant en de vastes plaines fort unies, s'abaissoient considerablement. Depuis ce tems, les peuples de ces regions ont presque toûjours été occupez, ou à gagner de nouvelles terres sur l'Ocean, entourant de fortes levées les bancs les plus élevez, ou à reparer les dommages que causent le débordement des eaux de la mer & des rivieres, ou à fortifier leurs digues pour se garantir des inondations dont ils sont menacez: inondations qui sont plus à craindre, lorsque les vents de nord-ouest poussent avec impetuosité les vagues de la mer contre les côtes, lorsque les rivieres sont débordées, & lorsque les grandes marées de la nouvelle ou de la pleine lune arrivent en même tems: alors les eaux s'enflant par ces trois causes, ces pays ont à apprehender une ruine entiere.

La premiere inondation arriva en 860. La violence des vents & la force de la tempête fut si grande, que le Rhin ayant perdu la plus grande partie de ses eaux par le Vahal, par le canal de l'Issel, & par plusieurs autres canaux, les sables fermerent tellement l'embouchure de cette riviere près de Catwick, que n'ayant plus de sortie, ses eaux se répandirent dans le pays, rompirent les digues du côté de la Meuse, & formerent une riviere que l'on nomme *le Leck*, par laquelle la plûpart des eaux du Rhin se décharge. En 1170. la Hollande, la Zelande, & même la Flandre septentrionale, jusqu'auprès de Bruges, furent inondées par une grande tempête. En 1421. une semblable inondation détacha la ville de Dort ou Dordrecht, de l'isle de Voorn; & les eaux se déborderent dans tout le pays appellé à present *Bies-Bos*, situé entre Gertruydemberg, Corcum & Dordrecht: de maniere que plus de cent mille personnes furent noyées, & 70. villages tellement submergez, qu'il n'en resta que quelques pointes de clocher que l'on voit encore aujourd'hui.

En 1532. une autre inondation ruina la moitié des isles de la Zelande. Celle de Nord-Béveland fut entierement submergée. Celle de Sud-Béveland, la plus grande de toutes, perdit trois villes qu'elle contenoit, don Borsele étoit la capitale, un grand nombre de villages, & plus de la moitié de son territoire fut englouti; & il en reste un bon tiers sous les eaux. En 1551, un pareil débordement inonda une partie de la Flandre septentrionale. En 1570. un autre fit beaucoup de désordre.

Enfin en 1682. une tempête extraordinaire ayant fait enfler les eaux le 26. Janvier dans le tems des grandes marées de la pleine lune, durant un hiver fort pluvieux qui avoit fait déborder le Rhin, & la plûpart des rivieres qui s'y jettent; les digues furent rompues en plusieurs endroits de la Flandre, du Brabant, de la Zelande, & de la Hollande. Les villes d'Ostende & de Nieuport, en souffrirent beaucoup, & leur dommage fut estimé plus de quatre millions. L'eau monta dans ces places jusqu'aux seconds étages; le canal appellé *le Sclick*, qui alloit d'Ostende à Bruges, & qui avoit couté plusieurs millions, fut ruiné; le fort qui le gardoit fut presque entierement détruit; & 25. villages circonvoisins submergez. Plus de la moitié de l'isle de Casandt fut noyée, & tous le pays d'alentour depuis l'Ecluse jusqu'aux portes de Bruges, avec le fort de Middelbourg eurent le même sort. La forteresse du Sas fut inondée & le fort de Mœrspuyer emporté avec la garnison, & même le canon. Cette inondation s'étendit dans tout le pays de Was, & dans toute la Flandre septentrionale, depuis l'Escaut jusqu'à la mer, avec des pertes presque incroyables. Les villes de Dendermonde & d'Anvers, le vieux & le nouveau Doël, Melse, & toutes les terres situées vis-à-vis d'Anvers, à la gauche de l'Escaut, furent inondées, avec pertes considerables d'hommes & de bestiaux. Les isles qui composent la province de Zelande, furent en grand désordre. Middelbourg & Flessingue très-endommagées; & sans les soins qu'eurent les magistrats de faire reparer les digues de Strangh & de West-Capell, toute l'isle de Walcheren, dont Middelbourg est capitale, étoit perdue. Ziriczée, capitale de

l'isle Schouven, fut submergée, & le bourg de Bommene fortifié & situé au nord de cette isle, fut emporté par les vagues, avec tout ce qui étoit dedans: il n'en resta qu'une tour. Les isles de Nord-Beveland & de Sud-Beveland se trouverent presque entierement ensevelies, & la ville de Tolen, l'une des plus considerables de la Zelande, fut toute submergée: de maniere qu'on n'en voyoit plus que les clochers. La desolation ne fut pas moins grande dans la Hollande. Une partie du pays se trouva sous les eaux, & elles furent plus hautes de quatre pouces dans Dordrecht qu'elles n'y avoient été dans les plus grands débordemens des siecles passez. Une grande partie des digues fut ruinée, presque tout le Bétaw inondé, & les Dunes qui couvrent la Hollande du côté de la mer, parurent si endommagées, qu'au lieu qu'elles avoient une pente douce, elles devinrent presque toutes escarpées. Une partie du village de Catwick, près de Leyden, & de celui de Terheid fut ruiné; & les Dunes sur lesquelles ils étoient bâtis tellement affoiblies, que la Hollande se vit en danger d'être ruinée sans ressource; parce que si cette barriere avoit été forcée, comme il s'en fallut peu, il y auroit eu vingt-cinq pieds d'eau presque par tout.

Enfin le dommage des provinces du Pays-Bas fut si grand, qu'on l'estima plus de cent millions: on le fit même monter à cent trente. Le prince d'Orange seul y perdit cinquante mille écus de rente. Le dommage parut en plusieurs endroits sans remede, & on delibera même s'il ne seroit pas plus avantageux de laisser le pays de Ter-Tolen sous l'eau, que d'y faire travailler, parce que les frais pouvoient surpasser la valeur des terres inondées. * *Memoires du tems.*

ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ DES PAYS-BAS, *érigez par Paul IV. l'an* 1559.

ARCHEVECHE' DE CAMBRAI.

Evêchez suffragans.

Arras, Tournai, Saint-Omer, Namur.

ARCHEVECHE' DE MALINES, *dans le Brabant.*

Evêchez suffragans.

Anvers, Bruges, Gand, Ruremonde, Ipres, Bolduc.

ARCHEVECHE' D'UTRECHT, *dans les Provinces-Unies.*

Evêchez suffragans.

Deventer, Groningue, Harlem, Lewarden, Middelbourg. Ces derniers ne subsistent plus. * Guichardin, *description du Pays-Bas.* Ortelius. Magni. Valere André. Pontus Heuterus, &c.

PAIS-BAS, ou NOUVEAU PAYS-BAS, *cherchez* HOLLANDE, & NOUVELLE-HOLLANDE.

PAIS DES CAFFRES, *cherchez* CAFRERIE.

PAIS DE CAUX, *cherchez* CAUX, & ainsi des autres.

PAIS RECONQUIS. C'est la contrée la plus septentionale de la Picardie. Elle est entre le Boulonois, l'Artois & la mer; & étoit anciennement une partie du comté de Boulogne. Les François en ayant chassé l'an 1578. les Anglois, qui s'en étoient rendus maîtres, lui donnerent le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle renferme les comtez de Guines & d'Oye. Ses lieux principaux sont Calais, Guines, Ardres & Oye. * Mati, *diction.*

PAITA, petite ville sur la mer du Sud, bâtie par les Espagnols, n'est composée que de deux cens maisons bâties proprement. Elle fut prise par les Anglois commandez par M. Cavendisk l'an 1587. Il la pilla & la brûla. De Laët dit, que c'est un celebre port du Perou, situé dans un pays sablonneux, sterile & sans eaux; mais qu'elle a une grande & sûre baye, & que toutes les marchandises destinées pour Guatimala y sont debarquées. En 1615. elle fut encore prise par George Spilberg, & abandonnée de tous ses habitans. Depuis ce tems-là elle est plus frequentée par les Indiens, que par les Espagnols.

PAIX, divinité des anciens Romains, étoit representée tenant un petit Plutus dans une main, parce qu'elle produit les richesses; & des épics de bled dans l'autre, parce qu'elle fait naître l'abondance. Quelquefois on lui mettoit une branche d'olivier à la main, & une couronne d'olivier sur la tête, pour signifier qu'elle étoit enfantée par la victoire, & qu'elle produisoit mille douceurs. Cette déesse avoit un temple dans la ville d'Athenes; & l'empereur Claude lui en fit bâtir un à Rome, qui ne fut achevé que par Vespasien. Tite & Domitien l'enrichirent beaucoup; & ce dernier y transporta les plus precieux vases & les plus beaux ornemens du temple de Jerusalem. Les malades, au rapport de Galien, avoient une grande confiance en cette déesse: de telle sorte, dit ce medecin, qu'il y avoit toûjours dans son temple une foule prodigieuse de gens, ou affligez de quelque maladie, ou faisant des vœux pour leurs amis retenus dans le lit; & cette foule, ajoûte-t'il, faisoit qu'on voyoit très-souvent arriver des querelles dans le temple de la paix. Ce même temple fut brûlé sous l'empire de Commode. La paix y étoit representée comme une belle femme, d'un air doux & serain, ayant sur la tête une couronne faite de branches entremêlées d'olivier & de laurier, tenant d'une main un caducée, & portant de l'autre des épics de bled & des roses. Le caducée n'étoit que pour marquer le pouvoir & la divinité de la paix; les roses & les épics signifioient les plaisirs & l'abondance qui la suivent; le laurier faisoit la moitié de sa couronne, parce que la paix est le fruit de la victoire. Pour l'olivier, on sçait qu'il a été de tout tems le symbole de la paix; soit à cause de la douceur de l'huile qui vient des olives, soit même, comme veulent quelques-uns, pour une raison tirée de l'histoire sacrée, qui nous apprend que la colombe, portant une branche d'olivier en son bec après le deluge, fit connoître par ce signe à Noé & aux autres qui étoient dans l'arche, que la colere de Dieu étoit appaisée. Les Romains se servoient du ministere des Feciaux pour faire la paix. Voici les ceremonies qui s'observoient dans cette occasion: le Fecial Romain demandoit au roi des Romains dans les premiers tems, & dans la suite au consul ou au general envoyé pour faire la paix ou l'alliance, s'il lui commandoit de la faire avec le Pater Patratus d'un tel peuple. Lorsqu'il en avoit reçu l'ordre, il prenoit une poignée d'épics de bled, & demandoit au roi ou au consul s'il le faisoit deputé du peuple Romain, pour faire l'alliance. Sur la réponse qu'on lui donnoit qu'il étoit nommé pour cela, il lisoit les conditions de la paix ou de l'alliance, invoquoit ensuite Jupiter, & le conjuroit de punir le peuple Romain, s'il manquoit à cette alliance, & de le frapper de la même maniere qu'il alloit frapper ce porc, sur lequel il jettoit dans l'instant une grosse pierre. Ces ceremonies des Feciaux ont duré fort peu de tems parmi les Romains. Quand ce peuple commença à être maître de l'Italie, & à entreprendre des guerres souvent injustes, il negligea tout cet appareil qui l'auroit condamné. * Josephe. Plutarque. Galien. Rosin. *antiq. Rom.*

PAIX, le Port de la Paix, ou les Trois Rivieres. C'est un bourg, que les François ont fondé dans l'isle de saint Domingue. Il est sur la côte septentrionale, où il a un bon port vis-à-vis de l'isle de Tortuga. * Mati, *dictionaire.*

PAIVA D'ANDRADA, *cherchez* ANDRADA.

PALACAS, ou PLATAMONA, anciennement *Haliacmon*, ou *Aliacmon*, riviere de la Grece. Elle coule dans la Macedoine, où sa rapidité & ses débordemens font beaucoup de mal, & elle se décharge dans le golfe de Salonichi, à Chito. * Mati, *diction.*

PALACIOS: c'est un ancien bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, à deux lieues du Guadalquivir, & à six de Seville du côté du midi. * Mati, *diction.*

PALACIOS RUVIAS (Jean Lupus de) jurisconsulte de Segovie, publia à Anvers l'an 1618. plusieurs ouvrages de politique & de droit. * Konig. *biblioth.*

PALACIOS (Michel de) Theologien de Grenade, florissoit vers l'an 1584. On a de lui un commentaire sur le prophete Isaïe, sur saint Jean, & sur l'épître aux Hebreux: & un autre commentaire sur les trois livres d'Aristote *de l'Ame.* * Konig, *biblioth.*

PALACIOS (Paul de) de Grenade frere de *Michel*, publia l'an 1569. un commentaire court, mais sçavant, sur S. Matthieu. * Konig, *biblioth.*

PALACIOS RUBIOS, ou DE RIVERO, *cherchez* LOPEZ, &c.

PALÆSCEPSE, ville de la Troade. Strabon dans son livre XIII. dit qu'elle étoit bâtie au-dessus de Cebrene, auprès de la plus haute partie du mont Ida, & qu'elle avoit

reçu ce nom, à cause qu'on la pouvoit voir de loin, qu'elle fut depuis transferée à 40. stades plus bas, & que la nouvelle ville fut appellée seulement *Scepsis*. Palæcepsis est maintenant nommée *Elmachani*. * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque*.

PALADIN, nom qu'on a donné dans les anciens romans à certains chevaliers fameux, qui alloient chercher des avantures. Il est venu par corruption de *Palatin*; & on a appellé *Paladins*, Roland, Renaud & Olivier, qui étoient des princes de la cour de Charlemagne, dont les auteurs des vieux romans ont décrit les grandes prouesses * Corneille, *diction. des arts*.

PALAFOX (Jean de) évêque de los Angelos, ou Angelopolis, dans l'Amerique, puis d'Osma dans la Castille Vieille, étoit fils de *Jacques* de Palafox, marquis d'Ariza, dans le royaume d'Aragon, où il nâquit l'an 1600. Après avoir appris les sciences humaines & le droit dans l'université de Salamanque, il fut choisi par Philippe IV. pour être du conseil de guerre, puis de celui des Indes. Mais l'amour de son salut lui fit embrasser l'état ecclesiastique; ensuite dequoi le roi Philippe IV. le nomma à l'évêché de los Angelos dans l'Amerique le 3. Octobre 1639. Il remplit parfaitement les devoirs d'un saint prelat, & ne put se mettre à couvert des persecutions de quelques reguliers qui lui firent des affaires, parce qu'il soutenoit vivement les droits de l'épiscopat. Il fut aussi gouverneur de la nouvelle Espagne pendant l'absence de Diego Pacheco, duc d'Escalona, & vint rendre compte de sa conduite au roi, qui l'obligea d'accepter l'évêché d'Osma, le 24. Novembre 1653. Ce prelat continua de vivre avec la même regularité; sans interrompre ses saints exercices, & mourut en odeur de sainteté le 30. Septembre 1659. âgé de 59. ans. Il a composé divers ouvrages en espagnol; comme l'histoire du siege, & du secours de Fontarabie l'an 1638. *Discorsos espirituales. Varon de deseos. Pastor de noche buena. Cartas Pastorales. Historia real. Anno espiritual. Cartas de S. Teresa, comnotas. Memorial por la Dignidad Episcopal. Vida interior de un peccador arrepentetito*, imprimé l'an 1686. & qui est sa propre vie. * *Consultez* la bibliotheque des écrivains d'Espagne de Nicolas Antonio, & l'histoire de Palafox, imprimée en françois en 1690. *in* 12. faite sur les meilleurs memoires, & en particulier sur le commencement de la vie de Palafox, écrite par lui-même sous le titre de *Vida interior de un peccador arrepentetito*.

PALAIS, évêque de Xaintes, *cherchez* PALLADE.

PALAIS. On appelle ainsi les maisons des rois, des princes & des grands. Ce nom vient du latin *Palatium*, qui fut donné à la maison de l'empereur Auguste, qui se logea le premier sur le Mont-Palatin à Rome. Ce palais qui étoit auparavant la maison de l'orateur Hortensius, fut aggrandi & embelli par Tibere, Caligula, Alexandre, fils de Mammée, & autres empereurs; mais il fut negligé, & tomba en ruine sous le regne de Valentinien III. dans le V. siecle. * Sueton. *in Augusto*. Rosin, *antiq. Rom. l.* 1.

PALAMAS, *cherchez* GREGOIRE PALAMAS.

PALAMEDES, *Palamedes*, fils de *Nauplius*, roi de l'isle d'Eubée, étoit très-ingenieux, & découvrit la feinte d'Ulysses, qui contrefaisoit l'insensé, pour ne pas aller à la guerre. Ulysses s'en vengea, dit-on, d'une maniere indigne; car il supposa des lettres que Priam écrivoit à Palamedes de devant Troye, dans lesquelles on marquoit que Palamedes avoit découvert & pris une somme considerable d'argent qu'Ulysses, avoit cachée exprès dans sa tente. Palamedes fut cité dans un conseil, & accusé de ce vol, dont les preuves parurent suffisantes aux Grecs, qui le condamnerent & le lapiderent. On lui attribue ordinairement l'invention des poids & des mesures, l'art de ranger un bataillon, & de regler le cours de l'année par le cours du soleil, & celui du mois par le cours de la lune. Il inventa aussi le jeu des échecs & des dez, & quelques autres. Pline dit qu'il inventa encore, durant le siege de Troye, ces quatre lettres de l'alphabet grec, Θ Ξ Φ Χ Philostrate ne marque que ces trois, Υ Φ Χ & on ajoûte qu'Ulysses se moquant de Palamedes, lui disoit qu'il ne devoit pas se vanter d'avoir inventé la lettre Υ puisque les grues la forment en volant. De-là vient, sans doute, qu'on a nommé les grues, *oiseaux de Palamedes*, comme Martial, *l.* 13. *ep.* 35. Euripide cité par Laërce le loue comme un poëte très-sçavant, & Suidas assure que ses poëmes ont été supprimez par Agamemnon, ou même par Homere. Le même lui donne pour disciple un Corinnus, qui écrivit, dit-il, l'histoire du siege de Troye en vers. * Pline, *l.* 7. *hist. nat. c.* 72. Philostrate, *in Hero*. Meursius, *Græc. ludibunda, sive de ludis Græc.* Daniel Souter, *Pal. Sive de Aleatorib.*

PALAMEDES, ancien grammairien, né à Elée, auteur du commentaire sur Pindare, où il donnoit l'histoire de ceux qui sont nommez par ce poëte, dit Suidas, qui ajoûte qu'il fit un traité de la comedie & de la tragedie. L'auteur du grand étimologique (in Αρματ. μέλος) lui donne la qualité d'historien; mais on ne dit point en quel tems il vêcut.

PALAMOS, ville maritime en Catalogne, à sept lieues de Gironne, est petite; mais forte, située au fond d'une baye, qui fait un bon port, où les vaisseaux sont à l'abri de tous les vents; à la reserve de ceux du sud-ouest. Elle est bâtie en partie dans la plaine, & en partie le long d'une colline fort roide, qui avance de tous côtez dans la mer, & dont les bords sont fort élevez & fort droits. Les Espagnols avoient mis cette place en état de défense, avec une muraille revêtue de bonnes fortifications, & un chemin couvert bien pallissadé: on avoit même détruit un couvent de religieux Augustins, au-dessus de la colline, à l'endroit qui est le plus avancé sur la mer, & on y avoit construit une citadelle. Ces avantages n'empêcherent pas que le 7. Juin 1694. les François ne prissent cette ville d'assaut. Le 10. suivant, Avellaneda gouverneur du fort, se rendit prisonnier de guerre, avec 1400. hommes qui lui restoient. Le marquis de Castanaga par terre, & l'amiral Russel Anglois par mer, en leverent le siege aux approches du duc de Vendôme en 1695. On a depuis démoli cette place. La baye de Palamos est couverte du côté de la mer, par une langue de terre, qui fait un promontoire, appellé le cap de Palafugell, du nom d'une bourgade voisine. * *Delices de l'Espagne*, *tom.* 3. *Mem. historiques*.

PALANZA: c'est un petit bourg, mais très-ancien, dans le duché de Milan, sur le lac Majeur, à quatre lieues d'Arona, vers le nord. * Mati, *diction*.

PALAPOLI, en latin *Palapolis*, anciennement *Celenderis*, petite ville de la Natolie, sur la côte de la Caramanie, entre Scalemure & Tarse: elle a un évêché suffragant de Seleucie. * Mati, *diction*.

PALATIN (mont) C'est une des sept montagnes de Rome, ainsi appellée, ou des Palantes qui vinrent s'y habituer avec Evandre; ou de Palantia femme de Latinus, ou de Pales déesse des Bergers. Il y avoit sur ce mont le palais des rois, d'où vient qu'on appelle les palais des rois *Palatia*. Ce fut sur ce mont que Romulus fut nourri.

PALATIN, dans les vieux titres & coûtumes est un nom general, & commun qu'on donnoit à tous ceux qui avoient quelque office ou charge au palais d'un prince. Et *comte Palatin* étoit un titre d'honneur qu'on acqueroit par le service qu'on lui rendoit en quelque état ou charge de son palais. Matthæus dit qu'anciennement les Palatins étoient ceux qui avoient l'intendance du palais & de la cour du prince. C'est ce que les Grecs appelloient *Curopalata*, & les François Maires du palais. En Allemagne il n'est resté que le Palatin du Rhin. Depuis on a donné ce nom à ceux qui étoient deleguez par le prince pour tenir la justice en quelque province. On a appellé aussi *comtes Palatins* des seigneurs qui avoient un palais où l'on rendoit la justice. Ainsi les histoires font mention des *Palatins de Champagne*, qui n'ont cessé que lorsque la Champagne a été réünie à la couronne. Ils ont été dès le commencement de la monarchie, & se sont qualifiez *Palatins de France*, & non de l'empire, les autres nations ayant emprunté le nom de cette dignité des François. Il y a aussi eu des *Palatins de Bearn*, comme on voit dans Froissart. Mais maintenant ce mot de *Palatin* signifie seulement un prince de l'Allemagne, ou un seigneur de Pologne qui a un *Palatinat*. Ce mot vient de ce qu'autrefois les empereurs envoyoient des juges de leurs palais qu'on nommoit autrement *Phaltz graves*, pour corriger les abus des autres juges des provinces de Saxe, de Baviere, de Franconie & du Rhin, qui ont été tous appellez *Palatinat*. Le nom en est demeuré à l'*électeur Palatin du Rhin*. On les appelle en latin *comites Palatini*, parce qu'ils étoient de la suite & de la cour de l'empereur. On dit aussi *Palatins de Baviere*. Il y a dans l'un &

dans l'autre code un titre *de Palatinis sacrarum largitionum*, qui étoient des especes de tresoriers de l'empereur. Il y a aussi des Palatins en Pologne; ce sont des gouverneurs de province.

PALATINAT, principauté d'Allemagne, est divisé en haut & bas Palatinat. Le haut Palatinat appartient au duc de Baviere, suivant le traité de Munster en Westphalie; & le bas Palatinat au comte Palatin du Rhin, qui possedoit autrefois cette principauté toute entiere. Elle tire son nom de l'office de comte Palatin, dont l'empereur pourvoyoit ceux qui administroient en son nom la justice dans l'Empire. Il y en avoit deux; l'un du côté du Rhin qui la faisoit rendre en Franconie & dans les provinces voisines; l'autre en Saxe & autres pays sujets au droit Saxon. Sur ces deux offices de comte Palatin du Rhin & de comte Palatin de Saxe, sont fondez les deux vicariats de l'Empire, que l'électeur de Baviere, ou l'électeur Palatin & l'électeur de Saxe exercent chacun dans ses provinces, quand l'Empire n'a point de chef, par la mort de l'empereur ou autrement. Dans le tems que les comtes Palatins du Rhin commencerent à jouir de cette dignité, ils ne possedoient le long de cette riviere ni terres, ni villes, ni châteaux: mais ils y firent peu à peu de grandes acquisitions par achats, ou par donations imperiales, & en ont formé dans la suite une principauté très-considerable: de sorte qu'outre plusieurs fiefs situez entre Coblents & Andernach, & dans le pays de Juliers qui en relevent, & outre les duchez de Neubourg, de Sultzbach, de Deux-Ponts & autres qui en sont les appanages, l'électeur Palatin possede encore plusieurs duchez & comtez. A l'égard des villes, celle d'Heidelberg la principale est celebre par son ancienne académie, & par son château, où le prince faisoit sa résidence ordinaire. Manheim est une ville nouvellement bâtie & fortifiée au confluent du Necker dans le Rhin. Caub est une petite ville avec le château de Gudenfelts sur le Rhin, vis-à-vis de laquelle on voit un château nommé *Pfaltz*, au milieu du Rhin; d'où quelques-uns pretendent sans fondement faire venir le nom de Pfaltzgrave au comte Palatin. La ville de Delsbourg a un beau château sur le Necker. Quant à celle de Franckendal, qui étoit autrefois la mieux fortifiée de tout le bas Palatinat, l'électeur Frideric III. commença en 1576. à y donner retraite à plusieurs familles de la religion Prétendue Reformée chassées des Pays-Bas. Ses successeurs continuerent d'en user de même dans les autres villes de leur principauté, & d'y permettre la liberté d'exercer cette religion; ce qui rendit ce pays fort peuplé & très-riche. Les électeurs Palatins & leurs sujets s'étant enfin separez entierement de l'église Catholique, ne negligerent pas l'occasion de disposer des biens d'église à leur profit. Voulant faire valoir entre autres droits celui de conduite sur les gens & marchandises qui passent & repassent dans leurs terres, en les faisant escorter par leurs gardes, ils l'étendirent même dans les évêchez & les comtez des environs, en vertu d'un privilege imperial. Ils en userent de même pour l'établissement du droit de Wiltfang, ou de proprieté sur les biens des étrangers & gens sans aveu qui viennent occuper quelques maisons dans l'étendue de ces terres voisines, & qu'ils reputent pour leurs sujets. Par ces moyens & par d'autres impositions, l'électeur Palatin avoit fait monter son revenu à une somme très-considerable. Comme son pays est exposé au-delà du Rhin, à la discretion de la garnison Imperiale qui est dans Philisbourg; & au deçà du Rhin, à celle des troupes Françoises, qui sont dans les places voisines, il n'a pas peu de peine à menager ses interêts avec de si grandes puissances. *Voyez* la genealogie de cette maison, qui est une branche de celle de Baviere, *dans l'article* BAVIERE.

PALATINS de France & de Champagne, *cherchez* COMTES.

PALATINS DE POLOGNE, nom de ceux qui gouvernerent l'état, depuis que la race de Lech, premier fondateur de la monarchie Polonoise, fut éteinte vers l'an 695. Alors on divisa le royaume en douze provinces; & on élut douze Palatins pour être gouverneurs & comme princes chacun en sa province. Ils furent nommez en langue vulgaire *voievodes* ou *vayvodes*, c'est-à-dire *capitaines* & *chefs de guerre*. Cette sorte de gouvernement ne dura pas long-tems, à cause de la desunion & de la mauvaise intelligence de ces Palatins, dont chacun vouloit accroître sa puissance; de sorte que les Polonois resolurent en 700. de se remettre sous la domination d'un seul. Ainsi finit pour la premiere fois le gouvernement de douze Palatins, lorsque Cracus prit le gouvernement de tout l'état. Ils furent rétablis après la mort de la princesse Vende, & gouvernerent quelques mois, jusqu'à l'élection de Lesc ou Lestic I. qui fut élu en 760. Le nom de vayvode subsiste encore parmi les Polonois; & ceux qui sont dans ces charges tiennent le premier rang après les évêques au conseil du roi. Le nombre en a été augmenté ou diminué, à mesure que la Pologne a eu plus ou moins d'étendue.* Jean Herburt de Fulstin, *histoire des rois & princes de Pologne*, en latin, & traduite en françois.

PALATUA, déesse que les Romains croyoient presider au mont Palatin & au Palais. On appelloit *Palatual* le sacrifice qu'on lui offroit, & *Palatualis* le prêtre qui le lui offroit.

PALAVICINI, *cherchez* PALLAVICINI.

PALAZZO DI ADRIANO, bourg de la vallée de Mazara en Sicile, sur la riviere de Calatabellota vers sa source, à sept lieues de Zacca, vers le nord oriental. * Mati, *diction.*

PALAZUOLO ou PALLAZOLLO, bourg d'Italie avec un pont de pierre sur l'Oglio. Il est dans le Bressan dans l'état de Venise entre Bresse & Bergame. * Mati, *diction.*

PALAZUOLO, bourg ou petite ville de la vallée de Noto en Sicile. Ce lieu, qui est vers les sources de l'Anapo, à sept lieues au-dessus de Syracuse, est pris par quelques-uns pour l'ancienne *Herbessus* ou *Erbessus*, & par d'autres pour l'ancienne *Paterus*. * Mati, *diction.*

PALEA, disciple de Gratien, s'appelloit en latin *Palea*, & en italien *Pagnia*, qui est le nom d'une famille noble de Cremone. Ce fut lui, selon l'opinion la plus vrai-semblable, qui ajoûta au decret de Gratien les canons qui ont pour titre *Palea*, que d'autres attribuent à un cardinal nommé *Protopalea*. Il est constant que ces canons ne se voyent pas dans les plus anciens manuscrits du decret, ou du moins qu'il y en a fort peu; & que ceux qui s'y trouvent ne sont pas inserez dans le texte, mais seulement ajoûtez à la marge. Le nom de *Palea* ne vient point du grec *παλαιὰ* qui signifie *ancien* ou *vieux*, ni de *πάλιν*, qui veut dire *une seconde fois*; car les canons qui sont ainsi intitulez ne sont pas plus anciens que les autres, ni moins en usage. D'ailleurs tous ces canons ne se trouvent pas inserez plus d'une fois dans le decret; & tous les canons qui sont repetez n'ont pas cette marque. Il est encore moins vrai que le nom de *Palea* leur ait été donné pour les distinguer de ceux qui avoient plus d'autorité, comme pour separer la paille du bon grain.* Doujat, *histoire du droit canon.*

PALEARIUS (Aonius) natif de Veroli ville épiscopale de la Campagne de Rome, a été un des beaux esprits du XVI. siecle. Il étoit très-versé dans les langues grecque & latine, & avoit une grande connoissance de la philosophie & de la theologie. Après avoir demeuré à Rome quelques années, il fixa son sejour à Sienne, où il se maria à l'âge de 34. ans avec une jeune fille qui lui donna quatre enfans. Il y professa les belles lettres, & fut suivi d'un très-grand nombre d'écoliers. L'amour de la nouveauté dans un tems où Luther répandoit ses erreurs en Allemagne, ayant jetté Palearius dans des opinions un peu trop hardies en fait de religion, il fut accusé par des moines, & trouva moyen de se justifier; mais s'étant retiré à Lucques & de-là à Milan, il fut arrêté en cette derniere ville par ordre du pape Pie V. Son procès fut revû, & il fut condamné à être brûlé par sentence de l'inquisition qui fut executée en 1566. Il avoit fait un poëme sur l'immortalité de l'ame, & d'autres ouvrages en vers & en prose, qui ont été imprimez plusieurs fois. La meilleure édition est celle d'Amsterdam en 1696. On en a une fort bonne de Basle 1540. *in* 8°. Palearius a fait aussi deux plaidoyers, l'un pour un noble Siennois accusé de malversations, qui lui fit beaucoup d'honneur, de même que le second qu'il fit pour une affaire aussi delicate. * Bayle, *diction. critiq.*

PALEMON, anachorete, vivoit dans la Thebaïde du tems de Diocletien & de ses successeurs, & y menoit une vie extrêmement austere. Il fut le maître de saint Pacome, qui vécut avec lui quelque-tems dans la solitude, avant

que d'établir le monastere de Tabennes. Palemon mourut entre les bras de saint Pacome, vers l'an 315. On fait sa fête le 11. de Janvier. * *Vie de saint Pacome.* Baillet, *vies des Saints, mois de Janvier.*

PALEMON, est le nom d'un des fils de *Priam*, selon quelques éditions d'Hygin; car les autres le nomment *Pammon*; & Appollodore l'appelle *Philamon.*

PALEMON, dieu marin, fils d'*Athamas* roi de Thebes, & d'*Ino*, s'appelloit au commencement MELICERTE. Son pere devint si furieux, qu'il prit l'un de ses enfans & l'écrasa contre la muraille. Ino craignant une pareille destinée, prit Melicerte entre ses bras, & se jetta dans la mer. Ils furent convertis en divinitez marines; la mere sous le nom de *Leucothée*, & le fils sous celui de *Palemon.* On croyoit que Leucothée étoit la même déesse que l'Aurore. Palemon fut nommé *Portunus* par les Latins, à cause qu'il avoit l'intendance des ports ou havres. Il y en a qui disent que Melicerte fut reçu sur le dos d'un dauphin en tombant d'un rocher, & jetté mort sur l'Isthme de Corinthe; & que Sisyphe fils d'Eole, & oncle de Melicerte, qui regnoit à Corinthe, fit de grands honneurs à la memoire de son neveu qui ne s'appella plus que *Palemon*; car il institua en son honneur les jeux isthmiques, qui étoient l'un des quatre jeux qui se celebroient dans la Grece avec une extrême pompe. Eusebe fait mention de Palemon sous la troisiéme année de la XLIX. olympiade. * Ovide, *metamorph. l.* 4. Pausanias, *in Attic.* Natalis Comes, *Mytholog. l.* 8. *c.* 4.

PALEMON (Q. Rhemmius) grammairien celebre à Rome sous Tibere & Claudius, étoit natif de Vicenze & fils d'un esclave. On dit qu'il apprit le mêtier de tisseran, mais qu'en accompagnant le fils de son maître au college, il apprit les lettres, & qu'ayant été affranchi il les enseigna à Rome. On ne peut nier qu'il ne fut sçavant, & Juvenal lui en donne l'éloge dans sa VII. satire.

Quis gremio Enceladi, doctique Palemonis affert
Quantum Grammaticus meruit labor?

Il avoit d'ailleurs une memoire excellente, parloit aisément, & faisoit des vers sur le champ. Ces qualitez furent cause que nonobstant l'impureté de sa vie, qui étoit telle que Tibere & Claudius disoient hautement, que personne n'étoit plus indigne qu'on lui confiât la jeunesse, il tint le premier rang parmi ceux de sa profession. Son arrogance fut si excessive, qu'il disoit que les lettres étoient nées avec lui & mourroient avec lui, & que Virgile avoit inseré son nom dans ses éclogues comme par un esprit prophetique, à cause que lui Palemon devoit être un jour l'arbitre de tous les poëmes. Il faisoit des dépenses excessives pour satisfaire son humeur voluptueuse, de sorte que ni les sommes immenses qu'il gagnoit, ni le grand profit qu'il faisoit, soit en cultivant des terres, soit par le trafic, ne lui suffisoient pas. Il ne nous reste que quelques fragmens de ses écrits. * Suetone, *de clar. grammat.* Pline, 14. *l. c.* 4. Vossius *de grammat. l.* 1. *c.* 4.

PALENCIA, ville d'Espagne sur le Carrion, dans le royaume de Leon, avec évêché qui étoit autrefois suffragant de Tolede, & qui l'est presentement de Burgos, est nommée diversement par les auteurs Latins *Palantia*, *Pallantia*, & *Palentia in Vaccais.* Alfonse IX. y fonda une université vers le commencement du XIII. siecle, & c'étoit la premiere qu'on eût vûe dans l'Espagne; mais Ferdinand son petit-fils la transfera l'an 1239. à Salamanque. Alfonse Fernandes de Madrid a composé l'histoire de la ville de Palencia, qui étoit autrefois fort considerable, sous le titre d'*Antiguidades & nobleza de la Cuidad de Palencia.* Pomponius Mela, Strabon, Tite-Live, &c. en parlent aussi souvent. * *Consultez.* Mariana, *hist. Hispan.* Merula, *descr. Hisp. &c.*

CONCILES DE PALENCIA.

Guillaume évêque de Sabine, legat du saint siege en Espagne sous le pontificat de Jean XXII. celebra en 1322. un concile national à Valladolid dans le diocese de Palencia. On y fit des ordonnances très-importantes pour le tems, en 27. chapitres. Le cardinal Pierre de Luna, depuis antipape sous le nom de Benoît XIII. legat en Espagne, pour Clement VII. assembla en 1388. un autre concile à Palencia, dont nous avons les actes en 7. chapitres.

PALENSERTHAL, c'est-à-dire *la vallée de Palent.* C'est une petite contrée des bailliages que les Suisses possedent dans le Milanez. Elle est le long du bord oriental de la riviere de Brenna, entre la ville de Bellizone & les sources du Rhin. * Mati, *diction.*

PALENZUOLA, en latin *Palentia Parva*, bourg de la Castille vieille en Espagne. Il est sur l'Arlançon, à cinq lieues de Palencia vers le levant. * Mati, *diction.*

PALEOCASTRO, bourg situé sur la côte septentrionale de l'isle de Candie, environ à trois lieues de la ville de ce nom, vers le couchant, & à quatre lieues de la Canée vers le sud. * Baudrand.

PALEOCASTRO, bourg avec un port sur la côte orientale de l'isle de Candie, entre le cap de Sidero & celui de Salomon. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne ville d'Itanus, & d'autres pour celle de Minoa, laquelle cependant plusieurs mettent à Castel Mirabello.* Baudrand.

PALEOLOGUE. La maison des PALEOLOGUES est celebre & ancienne dans l'empire de Constantinople. ALEXIS Paleologue, despote de Romanie, épousa *Irenée* fille aînée de l'empereur *Alexis* l'Ange, & en eut une fille unique mariée à ANDRONIC Paleologue, grand domestique, & gouverneur de Thessalonique. Celui-ci eut pour fils, MICHEL qui suit; *Jean* Paleologue, despote, qui épousa la fille de *Constantin* Tornices, dont il eut des enfans; *Constantin*; *Cesar*, & ensuite *Sebastocrator*; *Marie* ou *Marthe*, femme de *Nicephore* Tarchaniotes; & *Eulogie*, qui épousa un seigneur de la maison de Cantacuzene. MICHEL Paleologue est le premier empereur de Constantinople de cette famille: Andronic son pere avoit été grand domestique de l'empire: pour lui il fut employé avec succès à la tête des armées, mais il se deshonora par ses perfidies; Musa, lors tuteur de l'empereur *Jean* Lascaris, fut le premier qui sentit les effets de son ambition il le fit assassiner dans une églife, fit peu après crever les yeux au jeune empereur, & se fit couronner à Nicée au commencement de l'an 1260. Lorsqu'il vit que tous les Grecs lui étoient soûmis, il attaqua vivement les Latins, & ayant eu le bonheur de faire prisonnier de guerre *Guillaume* prince d'Achaye, après lui avoir enlevé presque toutes ses places, il l'obligea à lui ceder Malvoisie pour obtenir sa liberté. Cette premiere conquête lui facilita la prise de Constantinople, dont il se rendit maître le 25. Juillet 1261. mais il auroit eu peine à soûtenir les efforts des Venitiens, s'il n'avoit mis les Genois dans ses interêts, en leur cedant le fauxbourg de Pera. Ceux-ci ne le servirent que trop bien: il s'affermit dans sa nouvelle domination, & par le succès de ses armes, & par une treve qu'il ménagea adroitement, & pendant laquelle il se réunit à l'église Latine par ses deputez au concile general de Lyon. Il avoit épousé *Theodore*, fille de *Jean* Ducas, dont il eut *Manuel*, mort jeune; ANDRONIC, qui suit; *Constantin*, pour qui il eut une affection particuliere, & que son frere devenu empereur tint en prison; & *Theodore*, qui mena une vie privée; *Irene*, femme de *Jean* Asan, roi de Bulgarie; *Eudocie*, alliée à *Jean* Comnene, empereur de Trebisonde; & *Anne*, mariée à *Michel*, fils de *Michel* Ange despote d'Epire. *Il laissa aussi deux filles naturelles*, Irene *femme de* Noga *seigneur Tartare*; *&* Marie, *femme de* Theodose *de Villebardouin.*

ANDRONIC Paleologue, dit *le Vieux*, succeda à son pere: & n'ayant pas trouvé du côté des Latins assez d'empressement à lui fournir les secours qui lui étoient necessaires pour maintenir la réunion de l'eglise Grecque avec la Latine, contre ceux à qui cette réunion servoit de sujet de revolte, il y renonça. *Andronic* son petit-fils, aidé des Genois, ayant pris les armes contre lui, après avoir tenu bon quelque temps avec le secours des Venitiens, il se démit de l'empire en 1328. & vêcut tranquillement jusqu'au 3. Fevrier 1333. Il avoit épousé 1°. *Anne* fille d'*Etienne* V. roi de Hongrie: 2°. *Irene*, fille de *Guillaume* VI. marquis de Montferrat. Il eut de la premiere, MICHEL, qui suit; *Constantin*, à qui il donna d'abord les gouvernemens de Macedoine & de Thessalonique; mais étant venu ensuite à le haïr, après plusieurs mauvais traitemens il le contraignit à se retirer dans un monastere. Les enfans du second lit, furent *Jean*, qui mourut jeune en

1308; *Demetrius*, qui de crainte de mauvais traitemens se retira à la cour de Servie; THEODORE, qui a fait la branche des marquis de Montferrat; & *Simone* femme d'*Urose*, roi de Servie. *Il eut encore une fille naturelle*, Marie, *femme de* Tochais *roi des Tartares*.

MICHEL Paleologue fut couronné empereur dès l'an 1295. & mourut avant son pere en 1320. le 12. d'Octobre. Il avoit épousé *Marie*, ou *Xene*, appellée dans son pays *Rita*, fille de *Leon* II. roi d'Armenie, dont il eut ANDRONIC *le Jeune*, qui suit; *Manuel*, assassiné en 1320. par des gens apostez par son frere; *Anne*, mariée 1°. à *Thomas* l'Ange, prince d'Epire & d'Acarnanie: 2°. à *Thomas* comte de Cephalonie; & *Theodore*, qui après avoir été alliée à *Venceslas*, & *Michel* Strascimir, successivement rois de Bulgarie, se retira après la mort du dernier à Constantinople, où elle se fit religieuse.

ANDRONIC Paleologue, dit *le Jeune*, fut couronné empereur par ordre de son ayeul dès le 2. Fevrier de l'an 1325. mais sous pretexte que l'on vouloit élever à la même dignité *Constantin*, fils naturel de *Constantin*, son oncle, il prit les armes, engagea les Genois dans sa querelle, & enfin en 1328. obligea son ayeul à se démettre de l'empire. Il mourut le 25. Juin 1341. Il avoit épousé 1°. *Irene* de Brunsvich, qui ne laissa point de posterité: 2°. *Jeanne* fille d'*Amedée* V. comte de Savoye, dont il eut entre autres enfans JEAN, qui suit.

JEAN Paleologue né le 18. Juin de l'an 1332. succeda à son pere sous la tutelle de sa mere, & de *Jean* Cantacusene, qui après avoir gouverné l'état fort sagement, prit les armes pour obliger l'empereur à épouser sa fille, ce qu'il fit en 1347. lorsqu'il vit qu'il ne pouvoit conserver la couronne qu'à ce prix-là. Cantacusene declaré en même tems empereur, prétendit avoir toute l'autorité, ce qui causa une autre guerre, où Jean eut le dessus en 1355. mais avec le secours des Turcs. Quelques années après *Andronic* son fils aîné se revolta contre lui; deux années de prison ne furent pas capables de moderer son ambition; en étant échappé, il mit dans ses interêts, les Genois, les Bulgares, même les Turcs; & effraya si bien son pere, qu'il l'obligea à en venir à un traité de paix, dont il ne manqua pas à abuser peu de temps après, l'ayant fait mettre lui-même dans les fers. Jean n'y ayant pas été mieux gardé que son fils, s'échapa, & se mit entre les mains de Bajazeth empereur des Turcs, qui alloit mettre tout l'empire en desordre, si Andronic revenu de ses égaremens, n'avoit pris le parti de demander pardon à son pere, & de lui rendre l'empire. Cette soûmission rétablit la paix, & Jean abusa de la tranquillité dont il jouissoit pour se livrer tout entier à ses plaisirs. Il mourut en 1391. & laissa d'*Helene* Cantacusene, *Andronic*, dont on vient de parler; MANUEL, qui suit; *Theodore*, prince du Peloponnese; *Demetrius*; & *Irene*, alliée à *Basile* II. empereur de Trebisonde. Après la mort d'Helene, ayant été frappé de la vûe d'*Eudocie*, fille d'*Alexis* empereur de Trebisonde, qu'il avoit fait demander pour son fils *Manuel*, il l'épousa, quoique déja vieux, & fort incommodé de la goute, mais il n'en eut point d'enfans.

MANUEL Paleologue, fut fait empereur dès le 25. Septembre 1373. du consentement d'Andronic son frere, qui pour se punir lui-même de ses revoltes renonça à l'empire. Il succeda à son pere, & aussi-tôt *Jean* fils d'Andronic n'entrant pas dans les sentimens de son pere, lui disputa l'empire, qu'il conserva malgré les efforts des Turcs, avec le secours du maréchal de Boucicault, qui après avoir ménagé un traité de paix entre l'oncle & le neveu, engagea celui-là à venir en France, où il fut reçu fort honorablement en 1400. Lorsqu'il fut de retour à Constantinople, il relegua son neveu dans l'isle de Lemnos, & ensuite lui donna le gouvernement de Thessalonique: les Turcs lui firent toujours beaucoup de peine, ils formerent même en 1422. le siege de Constantinople, mais lorsqu'il les eut éloignez de sa capitale, il renonça au gouvernement, laissa toute l'autorité à son fils aîné, & prit pour son partage l'étude de l'Ecriture sainte. Il mourut le 21. Juillet 1425. & laissa d'*Irenée* sa femme, JEAN, qui suit; CONSTANTIN, empereur après son frere, qui fut le dernier empereur de Constantinople, & qui fut tué le 29. Mai 1453. ne laissant point de posterité; *Theodore*, prince de Sparte; *Andronic*, prince de Thessalonique; *Demetrius*, prince du Peloponnese; *Thomas*, prince d'Achaye; *Helene*, femme de *Lazare* despote de Servie; & *Zoé*, qui après la prise de Constantinople fut mariée à *Basilides*, grand duc de Moscovie.

JEAN Paleologue, couronné empereur dès le 19. Janvier 1419. ce qui a fait croire au P. Petau, que son pere étoit mort dès cette année-là, ménagea la reconciliation de l'église Grecque avec l'église Latine; & s'étant mis en chemin en 1438. pour l'Italie, il rentra dans la communion du pape à Florence au mois de Juillet de l'année suivante; mais il ne put obtenir des Latins les secours qu'il en attendoit contre les Turcs, à cause de leurs divisions. Il mourut de la goute le 31. Octobre 1448. Il épousa 1°. *Anne*, fille du grand duc de Moscovie, qui mourut de peste en 1417: 2°. en 1420. *Sophie*, fille de *Jean* II. marquis de Montferrat, qui se voyant méprisée de lui le quitta en 1426: 3°. en 1427. *Marie*, fille d'*Alexis* Comnene, empereur de Trebisonde, qui mourut en 1439. Il ne laissa point de posterité de ses trois femmes. * Du Cange, *familia Byzant.* Banduri, *numism. imp. Rom.*

PALEOLOGUE, *cherchez* JACQUES PALEOLOGUE, EMMANUEL PALEOLOGUE, & MISACH PALEOLOGUE.

PALEONYDORE (Jean) *Palaeonydorus*, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'un village de Hollande, proche d'Utrecht, appellé *Oulde Water*, qui veut dire, *eau vieille*. Il fut religieux de l'ordre des Carmes dans le couvent de Malines, écrivit une histoire intitulée, *Fasciculus temporum tripartitus*; un traité *de l'immaculée conception de la sainte Vierge*, &c. Il a composé outre cela une histoire de son ordre, qu'il a intitulée *Trimeristus anaphoricus panegyricus de origine*, *statu & progressu ordinis Carmelitani*, imprimée à Mayence, avec un manuel pour le même ordre, & *le Bouclier des Carmes*, imprimé à Venise l'an 1570. Il a vêcu jusqu'en 1507. * Trithême. Valere André, & M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XV. siecle*.

PALEOTA (Gabriel) de Bologne, cardinal & évêque de Sabine, fils d'*Alexandre* Paleota, petit-fils de *Vincent* & neveu d'*Annibal* & de *Camille*, celebres jurisconsultes, nâquit le 4. Octobre 1524. Il fit de grands progrès dans les lettres & dans la jurisprudence, & fut chanoine de Bologne, professeur en droit canon & civil, puis auditeur de Rote sous Paul IV. Pie IV. l'envoya au concile de Trente, où il parut avec tant d'avantage, qu'il lui donna le chapeau de cardinal en 1565. S. Pie V. le fit évêque de Bologne, que Gregoire XIII. érigea de son tems en metropole. Ce cardinal remplit très-bien les devoirs de l'épiscopat, & laissa grand nombre d'ouvrages qui feront un éternel témoignage de sa vertu & de son érudition. Les plus considerables sont, *de bono senectutis*, *Archiepiscopale Bononiense*. *De imaginibus sacris & profanis*, &c. Saint Charles fut ami particulier de ce cardinal, & le pape Sixte V. l'honora d'une estime particuliere. Paleota eut plus de trente voix au conclave, qu'on tint pour donner un successeur à ce pontife. Clement VIII. qui avoit été son disciple en l'école du droit, se faisoit un plaisir de témoigner sa reconnoissance à ce grand homme, qui mourut à Rome le 23. Juillet 1597. âgé de 73. ans. ALFONSE Paleota son parent lui succeda à l'archevêché de Bologne. * Sigonius, *de episc. Bonon.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Petramellarius, *de card.* Victorel, *add. ad Ciac.* Sponde, *A. C.* 1597. *n.* 16. Riccioli, *chron. reform.* Auberi, &c.

PALEPHATE, d'Athenes, fils d'Actée, & de Bio selon quelques-uns, selon d'autres, de Dioclée & de Metanire, ou de Hermes, est mis par Suidas au rang des poëtes qui ont vêcu avant Homere. Il est cité par Christodore dans l'anthologie, comme un ancien poëte. Suidas lui attribue la cosmopée en cinq mille vers; la generation d'Apollon & de Diane, en trois mille vers; les paroles & les discours de Venus & de l'Amour en cinq mille vers; la dispute de Pallas & de Neptune en mille vers; & un ouvrage sur Latone. Il ajoûte qu'on lui attribue les ioniques, que d'autres donnent à un grammairien Egyptien ou Athenien, plus recent, dont le premier livre est cité par Harpocration & par Etienne de *Bizan-*

re. Suidas le fait encore auteur de cinq livres touchant les choses incroyables, & on a un ouvrage portant ce titre, sous le nom de Palephate, imprimé avec les fables d'Esope, qui paroît assez ancien. Ce que saint Jerôme dans la chronique d'Eusebe, Theon, Eustathe, Tzetzés & quelques autres, ont cité de Palephate, se trouve dans le livre que nous avons : il est divisé en cinquante & un chapitres. * M. Du Pin, *biblioth. univers. des histor. proph.*

PALEPHATE de Paros ou de Priene, florissoit sous le regne d'Artaxerxés *Mnemon*, vers la LXXVII. olympiade, & l'an 472. avant Jesus-Christ. On le fait auteur d'un ouvrage intitulé, *des histoires incroyables*, que d'autres attribuent à Palephate l'Athenien, dont il a été parlé ci-dessus.

PALEPHATE, grammairien, & philosophe, Egyptien de naissance ou Athenien, selon d'autres, avoit écrit de la philosophie des Egyptiens; une interpretation des fables; une histoire de Troye, &c. * Suidas.

☞ On ignore en quel tems a vêcu Palephate le grammairien; mais parce qu'il a été philosophe *Peripateticien*, on conclut delà qu'il faut qu'il ait vêcu après Aristote. Il est vrai que Tzetzes lui donne quelquefois le titre de *Stoicien*; mais Theon (*in Progymn.*) qui étoit plus ancien que Tzetzes, le traite constamment de Peripateticien. Il y a neanmoins sujet de douter, s'il n'y a point eu cinq Palephates, & si Suidas n'a point confondu deux personnes en une. Quoi qu'il en soit, le grammairien, ou le philosophe Palephate, avoit fait divers ouvrages historiques dont la plûpart regardoient l'histoire fabuleuse. Il nous en reste un intitulé, *de incredibilibus historiis*, où l'auteur explique historiquement diverses fables. Il a été imprimé plusieurs fois en grec & en latin, en Hollande & en Angleterre. La meilleure édition est celle d'Amsterdam en 1688. *in octavo.* * Vossius, *de historicis Græcis.*

PALERME, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, avec archevêché & port de mer, est la capitale du royaume, la demeure du viceroi, & l'une des plus belles de Sicile, si l'on considere sa situation dans une campagne très-fertile, ses édifices magnifiques, son commerce, la noblesse & les biens de ses habitans. On y voit une si grande quantité de fontaines & de jets d'eaux, que les Napolitains, qui sont ennemis de ceux de Palerme, disent en proverbe, *à Palermo, l'aqua non val niente.* Les auteurs Latins l'ont nommée *Panormus*, *Panhormum*, & *Littus pulchrum.* Le cardinal Jannetin Doria, archevêque de Palerme, y publia en 1625. des ordonnances synodales. Les auteurs parlent de quelques autres villes de ce nom. * *Consultez* Manfredi, *de majestate Panorm.* Leandre Alberti, *descript. Insul. Ital.* Augustin Juveges, *Palermo nobili.*

PALES, déesse des pasteurs, étoit honorée dans le mois d'Avril par les fêtes dites *Palilia.* On lui faisoit des sacrifices de lait & de miel, afin qu'elle eût la bonté de délivrer les troupeaux des loups. *Voyez* PALILIA. * Ovide, *l. Fast.* 4.

PALESTINE, *cherchez* JUDE'E.

PALESTRE, *Palæstra.* On appelloit ainsi chez les Grecs un édifice public établi pour l'éducation de la jeunesse. Elle ne s'y occupoit pas seulement aux exercices de l'esprit, mais à ceux du corps, au disque, à la lutte & à la course. Il se disoit proprement du lieu où les luteurs s'exerçoient. La longueur de la Palestre se regloit par stades, & chaque stade valloit, suivant l'opinion commune, cent vingt-cinq pas geometriques. Ce mot est grec, *παλαίστρα*, & vient de *παλαίειν*, *lutter*, fait de *πάλη lutte.* * Corneille, *diction. des arts.*

PALESTRINE, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, avec évêché & principauté, a été nommée par les anciens *Præneste* & *Polystephanos.* Elle étoit renommée par le temple de la Fortune, & par les sorts qu'on y venoit consulter. On voit encore sur une montagne plusieurs restes de ce temple & de cette ville, que le pape Boniface VIII. fit détruire & qu'il fit rebâtir au pied de la même montagne, où elle est presentement sur l'Oise ou Veresis. L'évêché de Palestrine est ordinairement possedé par un des six anciens cardinaux, & la principauté appartient à la maison de Barberin. * Joseph Marie Suares, *de antiq. prænest.*

PALEUR, *Pallor*, divinité du Paganisme adorée chez les Romains dès le tems de Tullus Hostilius, qui lui consacra un temple aussi-bien qu'à la Crainte. On la trouve representée sur quelques medailles consulaires ou des familles, sous la figure d'un homme, qui paroît consterné, & dont les cheveux pendent negligemment sur le front & sur les oreilles. * S. Augustin, *de la cité de Dieu*, *ch.* 10.

PALIACATE, ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, sur la côte de Coromandel dans le royaume de Bisnagar, & au septentrion de la ville de saint Thomas ou Meliapur. * Mati, *diction.*

PALICE, *cherchez* CHABANNES.

PALICE (la) bourg de France dans le Bourbonnois, sur la Besbre, à neuf lieues de Moulins vers le midi oriental. * Mati, *diction.*

PALICENE, fontaine de Sicile près de la ville de Catane, *voyez* PALIQUES.

PALICONIA, *Palagonia*, bourg de la vallée de Noto en Sicile, bâti près du lac de Naphita & des ruines de l'ancienne Palica, à quatre lieues de Leontini vers le couchant. * Mati, *diction.*

PALILIA, fête en l'honneur de la déesse Palés, qui se celebroit aux champs par les bergers le 21. d'Avril de chaque année. Ils allumoient des feux & dansoient à l'entour, pour chasser les loups, à ce qu'ils croyoient, & écarter les maladies ordinaires de leur bétail. Quelques-uns disent que l'ancien nom étoit *Parilia*, & que cette déesse étoit nommée *Parés*, du latin *parere*, enfanter, produire, parce qu'elle exerçoit son pouvoir sur la fecondité des brebis & des autres animaux. Ce fut en ce jour que Remus & Romulus jetterent les premiers fondemens de la ville de Rome. Le poëte Manilius, *au livre 4. de ses astronomiques*, met neanmoins la fondation de Rome en Automne, sous le signe de la balance. Il semble que Solin, *au chap. 2. de ses diversitez historiques*, soit de même sentiment; car il a dit que la lune étoit dans le signe de la balance. Pour concilier ces deux opinions, quelques-uns disent que l'année n'étant alors que de dix mois dans le pays Latin, le premier mois & les autres répondoient successivement à toutes les saisons; & qu'Avril qui étoit le second répondoit à l'Automne quand Rome fut bâtie l'an 753. devant l'ére Chrétienne; mais depuis Numa ayant ajoûté les mois de Janvier & de Fevrier, le mois d'Avril & la fête de Palés se trouverent au Printems, & demeurerent fixez. On faisoit des feux dans les villes avec des chaumes & des feves, sous lesquels on mettoit du sang de bœuf & des cendres de veaux brûlez. Dans la campagne on allumoit dès le matin un grand feu fait de branches d'olivier, de pin & de laurier; on y jettoit du souffre; on faisoit tourner le bétail à l'entour de ce feu; le peuple dansoit au tour. Ils faisoient ensuite une offrande avec du lait, du vin cuit & du millet, qu'ils accompagnoient de vœux & de prieres pour la fecondité & la conservation de leurs troupeaux. * Ovide, *l. 4. des fastes.* Petau, *de doctrin. tempor. Antiquitez Grecques & Romaines.*

PALIMBAN, ville capitale du royaume de même nom dans l'isle de Sumatra, vers le détroit de la Sonde, & sur celui de Palimban, qui est entre la petite isle de Banca & celle de Sumatra. * Baudrand.

PALING ou BALING, petite ville du cercle de Souabe sur le Teyac; à cinq lieues de Tubingue vers le midi. Paling est capitale d'un petit pays qui appartient aux ducs de Wurtemberg, & qui est enclavé entre les terres d'Autriche, de Furstemberg & d'Hohenzollern. * Mati, *diction.*

PALINGENE (Marcellus) *Palingenius*, poëte, né à la *Stellata*, ou *Stellada*, dans le territoire de Ferrare sur la rive du Pô au midi, vivoit dans le XVI. siecle. On dit que son vrai nom étoit *Pier Angelo* Manzolli, dont *Marcello Palingenio*, est l'anagramme. Il est très connu par son poëme qui a pout titre *Zodiacus vitæ*, en XII. livres, dont nous avons plusieurs éditions. Ce poëme a été traduit en françois & en d'autres langues. Il fait un peu trop valoir les objections des libertins contre la religion. Du reste, il est semé de maximes judicieuses & philosophiques. Ce poëme fut dedié à Hercule d'Est II. du nom duc de Ferrare. Quelques auteurs ont dit que Palingene étoit medecin de ce prince. Il fut soupçonné d'être du nombre des

Lutheriens que la duchesse de Ferrare (Renée de France) recevoit à sa cour. Giraldi rapporte qu'après sa mort son corps fut exhumé pour être brûlé, mais que la princesse en empêcha l'execution. On a mis son ouvrage à Rome dans l'*index* des heretiques de la premiere classe. Ceux qui n'examinent que ce qui regarde l'art d'écrire, y remarquent un défaut sensible : les titres ne conviennent pas au fonds de l'ouvrage, & n'y ont nul rapport. * Lilio Giraldi, *hist. poët.* Bayle, *dict. crit.* Melchior Adam, *de vitis philosophorum.* Facciolati *de Padoue, lettre à M. Heumann*, en 1725.

PALINURE, pilote des vaisseaux de la flote d'Enée, s'étant laissé accabler de sommeil, tomba dans la mer avec son gouvernail ; & après avoir nagé trois jours, il fut enfin poussé par les flots sur les rivages d'Italie, où les habitans du pays l'ayant apperçu, le tuerent, & après l'avoir dépouillé, ils le jetterent dans la mer. Leur pays fut ensuite affligé d'une grande peste, & l'oracle qu'ils consulterent sur ce sujet, leur ayant répondu que, pour faire cesser ce mal, il falloit qu'ils appaisassent les manes de Palinure, qu'ils avoient tué, ils lui consacrerent un bois, & lui érigerent un sepulcre sur le promontoire de Palinure : c'est ce que les Italiens nomment encore aujourd'hui *capo di Palinuro*, qui est dans la principauté ulterieure au royaume de Naples. * Virgile, *au 6. de l'Enéide.*

PALIQUES, *Palici*, étoient deux freres jumeaux, fils de Jupiter & de la Nymphe Thalie. Les fables disent que Jupiter jouit de cette nymphe en Sicile, sur le rivage du fleuve Simethus, près de la ville de Catane. Thalie se voyant grosse, craignant la vengeance de Junon, pria la terre de s'ouvrir pour l'engloutir. Sa priere fut exaucée ; & la terre la reçut en ses entrailles, où elle accoucha de deux garçons, que la terre mit au jour par une seconde ouverture. Ils furent nommez *Paliques*, à cause des circonstances de leur naissance, parce qu'ayant été conçûs hors de la terre, ils y avoient été abîmez avant que de naître, & qu'étant nez, ils en étoient sortis derechef, car le nom de *Paliques*, est, dit-on, fait du mot grec πάλιν, qui signifie *derechef.* Les Paliques étoient adorez comme dieux dans la Sicile. Quelques-uns disent qu'à l'endroit où ils sortirent de la terre, il sortit en mêmetems deux gouffres de feu, d'où sont venus ceux du mont Ætna ; mais d'autres prétendent au contraire, qu'il sortit de la terre deux petits lacs qui y sont encore, & que les anciens habitans nommoient *Delli* ou *Pallici*, maintenant *Naffia* ou *Naphtia.* Les eaux de ces lacs étoient à cause de cela en si grande veneration, qu'on s'en servoit pour faire l'épreuve des parjures. Celui qui étoit accusé, écrivoit sur des tablettes ce qu'il soûtenoit être veritable, puis jettoit ces tablettes dans l'eau ; si elles contenoient verité, elles demeuroient sur l'eau ; sinon, elles alloient à fond ; ou plûtôt si elles demeuroient sur l'eau, l'accusé étoit crû innocent ; si elles enfonçoient, il étoit condamné. Quelques autres ont dit que l'accusé lui-même donnoit premierement une caution suffisante, & qu'ensuite il se jettoit dans l'eau. S'il en sortoit sain & sauf, il étoit absous, & s'il se noyoit, la caution étoit condamnée. Il y a apparence que l'une & l'autre de ces deux manieres ont été pratiquées, mais que la premiere ne l'a été qu'à l'égard de la fontaine Palicene, dont nous avons parlé ci-devant ; & que la derniere s'observoit à l'égard de ces lacs. On sacrifioit en Sicile des victimes humaines aux dieux Paliques, par l'ordre de l'oracle, pour appaiser la colere de ces deux enfans & de leur mere ; mais dans la suite du tems cette coûtume barbare fut abolie, & l'on n'offroit plus à ces divinitez que des choses inanimées. * Macrobe, *saturnal. l. 5. c. 19.* Ovide, *metam. l. 5.*

PALISSI (Bernard) natif d'Agen, & potier de terre de profession, établi à Saintes, a écrit sur la nature des eaux & des fontaines ; du sel ; des pierres ; de l'agriculture. Il ne sçavoit ni grec, ni latin ; & cependant il a parlé de toutes ces matieres avec esprit. Il vivoit encore en 1584. & étoit pour lors âgé de 60. ans. * La Croix du Maine, & du Verdier dans leurs *biblioth.* Sorel, *de la perfection de l'homme, p. 470.*

PALLA, sorte d'habillement long à l'usage des femmes & des hommes, dont se servoient les rois & les anciens Romains : ceux qui paroissoient sur le theatre, avoient aussi coûtume de porter cette robe longue, au rapport de Plaute. * *Antiq. Grec. & Rom.*

PALLADE ou PALAIS, évêque de Saintes, dans le VI. siecle, fils d'un riche seigneur d'Auvergne, qui se tua en 566. pour ne pas tomber entre les mains de Sigebert roi d'Austrasie. Il fut fait évêque de Saintes en 573. & assista au concile de Paris, tenu en cette année-là, & au concile de Mâcon de l'an 585. Il entra dans le parti de Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire I. & qui s'empara de l'Aquitaine. Il ordonna le prêtre Faustin évêque d'Acqs. Le roi Gontram lui reprocha depuis cette infidelité, & ne vouloit point assister à la messe qu'il celebroit. Neanmoins sur les remontrances des évêques il y assista, & le pria même à sa table, où Bertrand, archevêque de Bourdeaux, & Palais, s'étant échauffez l'un contre l'autre, se reprocherent divers crimes en presence du roi. Faustien fut déposé dans le concile tenu à Mâcon. Bertrand, archevêque de Bourdeaux, Palais évêque de Saintes, & Oreste de *Bazas*, qui avoient consenti à son ordination, furent condamnez à le nourrir & à lui payer une somme pour son entretien. Bertrand étant mort au retour de ce concile, Palais chassa & maltraita plusieurs personnes de son clergé, accusez d'avoir donné des memoires contre lui à son metropolitain. Deux ans après, Pallade fut encore accusé d'infidelité à l'égard de Gontram, en recevant les députez que Fredegonde envoyoit en Espagne contre Gontram. Enteste, gouverneur d'Angers, étant venu à Saintes ; le fit arrêter hors de Saintes, & il ne l'y laissa entrer qu'en donnant caution, & en lui faisant ceder une terre qu'il avoit en Berri. Pallade vint ensuite en cour pour se justifier. Le jugement de son affaire fut remis au premier concile. Depuis ce tems-là, Pallade jouit paisiblement de l'évêché de Saintes. Il vivoit encore en 596. puisque saint Gregoire lui écrivit cette année-là, pour lui recommander saint Augustin, & les autres missionnaires d'Angleterre, & qu'il lui envoya des reliques. * Gregor. *Turon. l. 4. c. 34. l. 7. hist. c. 31. l. 8. c. 9. 21. & 22. lib. de gloria confessor. c. 56. 57. & 60.* Gregor. *Magn. l. 5. epist. 50. & 52.*

PALLADE, *Palladius*, sophiste Grec, qui enseigna la medecine, & écrivit des commentaires sur le VI. livre d'Hippocrate. On ne sçait pas bien en quel tems il a vêcu. * Vander Linden, *de script. med.*

PALLADE, *Palladius*, de Modon, étoit fils d'un autre de ce nom, & sophiste du tems de Constantin *le Grand*, & écrivit divers ouvrages, entr'autres, un traité des fêtes des Romains, comme nous l'apprenons de Suidas, & des déclarations que Photius avoit lûes *Cod.* 132.

PALLADE, *Palladius*, poëte en 390. On l'a surnommé *le Jeune.*

PALLADE, *Palladius*, evêque d'Helenopolis en Bithynie, puis d'Aspone, Galate de nation, né à Cappadoce, se fit solitaire de la montagne de Nitrie, en 388. & en 401. il fut élevé à l'épiscopat. Ce prelat fut ami de saint Jean Chrysostome, qu'il n'abandonna point dans tout le tems de sa persecution, & fut même exilé dans le pays des Blemmeys. Il alla à Rome quelque tems avant la mort de ce Saint, & composa l'an 419. ou 420. une histoire des solitaires, à laquelle il donna le titre de *Lausiaque*, parce qu'il l'écrivit à la priere de Lausus, gouverneur de Cappadoce, à qui il la dedia. Pallade étoit alors dans sa 53. année, & dans la 20. de son épiscopat. Ce prelat a été accusé d'avoir été partisan des erreurs attribuées à Origene. Il est vrai qu'il étoit ennemi de saint Jerôme, dont il ne parle pas trop bien, & qu'il fut fort uni avec Rufin, prêtre d'Aquilée ; mais on ne peut, ce semble, tirer delà une bonne preuve de l'Origenisme prétendu de Pallade. Il avoit été disciple d'Evagre de Pont, & fut même soupçonné d'avoir adheré aux sentimens de Pelage. Il mourut dans le V. siecle ; mais on ne sçait pas bien en quelle année. Son histoire a été donnée en grec par Meursius, & imprimée à Amsterdam en 1619. & en grec & en latin dans la bibliotheque des Peres. On croit que c'est ce même Pallade qui est auteur de la vie de saint Jean Chrysostome, donnée en grec & en latin par M. Bigot, & imprimée en 1680. mais il y a lieu d'en douter. *Voyez* l'article suivant.

PALLADE

PALLADE, *Palladius*, évêque en Orient, composa un dialogue contenant la vie de saint Jean Chrysostome. On ne peut douter que le Pallade, auteur de cette vie, ne fût évêque, puisque l'inscription des manuscrits le marque. Mais c'est une question, s'il est le même que Pallade, évêque d'Helenopolis, auteur de l'histoire nommée *Lausiaque*; car il est certain que ce second fut aussi ami particulier de saint Chrysostome; & que son zele pour la défense du Saint, l'exposa à la persecution. M. Bigot, dans l'édition qu'il nous a donnée de la vie de saint Chrysostome par Pallade, croit qu'il les faut distinguer par trois raisons. La premiere, parce que Pallade, auteur du dialogue, n'alla à Rome qu'après la mort du Saint, c'est-à-dire, vers l'an 408. au lieu que Pallade, auteur de la *Lausiaque*, y fut trois ou quatre ans auparavant. La seconde, parce qu'il paroît par le dialogue du premier, qu'il étoit vieux, & qu'il avoit les cheveux gris; au lieu que l'auteur de la *Lausiaque* n'avoit alors qu'environ quarante ans. La troisiéme, en ce que l'auteur du dialogue y parle de ce second Pallade, comme d'une autre personne, & témoigne que celui-ci étoit alors en exil, dans l'extremité de la haute Thebaïde, vers l'Ethiopie ou le pays des Blemmeys. Trithéme, Balæus, & quelques autres, ont fait auteur du dialogue, qui contient la vie de saint Jean Chrysostome, ce PALLADE diacre, que le pape Celestin envoya l'an 430. en Ecosse, pour s'y opposer aux erreurs de Pelage, & qui mourut évêque dans ce pays. Il y a pourtant bien de la difference de l'un à l'autre, comme il est facile d'en juger. Le dialogue fut traduit dans le XV. siecle, par le sçavant Ambroise Camaldule, qui le dedia au pape Eugene IV. L'original grec a été long-tems perdu; mais M. Bigot, qui trouva dans la bibliotheque de Florence un manuscrit contenant le grec original de ce dialogue, le fit imprimer à Paris en 1680. avec une nouvelle version latine, qui est très-exacte. * Saint Epiphane, *epist ad Joan. Jerosol.* Socrate, *l.* 4. *hist. c.* 18. *&* 23. Cassiodore, *hist. trip. l.* 8. *c.* 1. S. Jean de *Damas, de his qui in fide dorm.* Nicephore, *l.* 11. *c.* 44. Baronius, Bellarmin. Possevin, &c. Oudin, *supplement. scriptor. ecclef.* Prosper, *in chron.* Trithemius, *in catalog.* Balæus, *cent.* 14. Vossius, *l.* 2. *de hist. Grec. &* *l.* 3. *de hist. Lat.* M. du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V. siecle.*

PALLADE, *Palladius*, prelat Heretique, dans le V. siecle, fut intrus sur le siege d'Antioche, après Pierre le Foulon en 486. & communiqua avec Pierre Mongus, qui étoit d'Alexandrie. Il mourut en 496. * Baronius, *in annal. A. Ch.* 486. & 496.

PALLADES, filles consacrées par les Thebains à Jupiter. Voici comment cette consecration se faisoit. On choisissoit une fille des plus nobles & des plus belles, qu'on lui consacroit. Il lui étoit permis de se prostituer à qui elle vouloit, jusques à ce qu'elle eût ses fleurs: puis on la donnoit à un mari. Mais depuis le tems de sa prostitution jusques à son mariage, on la pleuroit comme si elle eût été morte. * Eustathe, *sur l'Iliade d'Homere.*

PALLADE, dit le Noir, ou Fuscus, *cherchez* FUSCUS.

PALLADIO (André) sçavant architecte, natif de Vicenze, ville d'Italie dans la Lombardie, dans le XVI. siecle, a été un de ceux qui ont le plus travaillé à faire revivre les anciennes beautez de l'architecture. Aussi-tôt qu'il eut appris les principes de cet art de Jean-Georges Trissin, homme sçavant & patrice de la même ville, il alla à Rome, où par une grande application à étudier les vieux monumens, il se remplit l'esprit des belles idées des anciens architectes, & rétablit les regles qui avoient été corrompues par la barbarie des Goths. Il y dessina les principaux ouvrages de l'antiquité qu'il y trouva, & y joignit des commentaires, qui furent plusieurs fois imprimez avec les figures. Cet ouvrage, quoique très-utile, est peu de chose en comparaison des quatre livres d'architecture que Palladio mit au jour en 1570. & dont le dernier qui traite des temples des Romains, fait voir que son auteur a surpassé tous ceux qui avoient parlé avant lui de cette matiere. Il a été traduit en françois par Rolland Friart. * *Mem. historiq.*

PALLADIUM, statue de la déesse Pallas, representée avec une pique à la main, qu'elle remuoit de tems en tems, en tournant les yeux. Cette statue, qui étoit de bois, étoit tombée du ciel, à ce que l'on croyoit, lorsque l'on bâtissoit le temple de cette déesse, dans la citadelle de Troye, & elle s'y étoit placée avant que ce temple fût couvert. L'oracle d'Apollon, que l'on consulta alors, répondit que la ville seroit imprenable, tant que ce present du ciel y seroit conservé; & qu'elle seroit ruinée si on le transportoit hors des murailles. Pendant le siege de la ville de Troye, Diomede & Ulysse, capitaines Grecs, entrerent dans la citadelle par des conduits sous terre; & ayant tué la garnison du château, ils enleverent le *Palladium* dans leur camp. On en gardoit un à Rome dans le temple de la déesse Vesta; & quelques auteurs disent que c'étoit la veritable statue de Pallas. Sur quoi Vivés remarque que selon quelques anciens il y avoit deux Palladium à Troye, l'un qui étoit conservé comme une chose sacrée, & l'autre qui étoit une figure faite à la ressemblance du premier, laquelle étoit exposée à la vûe du public; qu'Ulysse enleva le Palladium, fait sur le modele de celui qui étoit tombé du ciel, mais que le veritable fut transporté en Italie par Enée, avec les dieux Penates, & les autres dieux tutelaires de la ville de Troye. On fit à Troye plusieurs ceremonies pour consacrer cette statue, & lorsqu'elle fut apportée à Rome, on en fit tailler plusieurs en bois, de la même maniere, afin que la ressemblance de ces figures empêchât ceux qui voudroient l'enlever, de reconnoître le veritable Palladium. Il y a eu aussi autrefois un Palladium dans la citadelle d'Athenes, qui étoit dedié à Minerve ou Pallas. * Vivés, *ad August. de civit. Dei*, *l.* 1. Lamprid. Tite-Live, *l.* 26. Rosin, *antiq. Rom. l.* 3.

PALLADIUS, theologien Danois, qui conjointement avec Hemmingius, procura la prétendue reformation du Danemarck. C'est peut-être le même que Pierre PALLADIUS de Ripen, évêque de Roschild, qui mourut en 1560. On a de lui un livre sur la penitence; un commentaire sur la Genese, sur les lamentations de Jeremie, &c. * Vindingius, *in R. H. pag.* 65. Bartholin, *in Dan. script. p.* 122.

PALLANTIUM: Etienne *de Byzance* l'écrit par une seule L. Pausanias dans ses arcadiques par deux LL. & Plutarque tantôt d'une maniere, tantôt de l'autre. Pausanias dit que c'étoit une ville d'Arcadie. Elle avoit été ville, puis reduite en village; & l'empereur Antonin lui rendit la qualité de ville, avec la liberté & la franchise, la regardant comme mere de Pallantium, ville d'Italie, qui suit.

PALLANTIUM, ville d'Italie bâtie dans le *Latium*, près du Tibre, par Evandre Grec, qui y avoit mené une colonie de Pallantium d'Arcadie, & lui en donna le même nom. Elle fit depuis une partie de la ville de Rome. Pausanias dit que L. & N. ayant été ôtées de ce mot, elle fut depuis appellée *Palatium*; c'étoit sur une des collines de Rome, dite le *Mont Palatin. Voyez* MONT-PALATIN.

PALLAS: c'est un des noms qu'on donnoit à Minerve comme à la déesse de la guerre. Il étoit tiré du mot grec πάλλειν, qui signifie *darder. cherchez* MINERVE. *Herodien, *l.* 1. Homere. Virgile, &c.

PALLAS, fils du roi *Evandre*, suivit le parti d'Enée à son arrivée en Italie.

PALLAS, auteur Grec, écrivit un traité des mysteres de Mithra. Il vivoit au plus tard du tems de l'empereur Adrien, & étoit celui qui avoit le mieux écrit de ces mysteres, qui presentement sont peu connus. Tout ce qu'on a de cet ouvrage se termine à ceci, que l'usage d'offrir des victimes humaines aux dieux, subsistoit encore dans quelques endroits de l'empire du tems d'Adrien, & qu'Adrien abolit ce détestable usage presque par-tout. * Porphyre, *de abstin. l.* 2.

PALLAS, septiéme femme d'Herode *le Grand*, de laquelle il eut un fils nommé *Phasaël.* * Josephe, *liv. XVII. chap.* 1.

PALLAS, affranchi de l'empereur Claude, partagea la plus grande partie de l'autorité sous l'empire de ce prince, & fut ministre & surintendant des finances. Il avoit été autrefois esclave d'Antonia, belle sœur de Tibere; & avoit été chargé de la lettre, où elle donnoit avis à l'empereur de la conspiration de Sejan. Ce fut lui qui porta Claude à épouser Agrippine sa niéce, après la mort de l'in-

fame Messaline; & qui l'engagea encore dans la suite à adopter Neron, & à le désigner son successeur à l'empire, au préjudice de Britannicus son propre fils. On soupçonnoit dès-lors Agrippine d'avoir acheté aux dépens de son honneur, les services importans que lui rendoit Pallas: & Claude lui-même tout stupide qu'il étoit, s'appercevant de ce commerce, dit un jour hautement dans la chaleur du vin, qu'il s'en vengeroit. Agrippine & son favori le previnrent, & lui firent donner dans des champignons un poison preparé par le fameux Locuste. Quoique Neron fût redevable de l'empire à Pallas, il se revolta bientôt contre l'humeur insolente de cet affranchi, & lui ôta le maniment des finances. Sa disgrace fut très-sensible à Agrippine. Pallas s'en consola neanmoins, par le credit qu'il conserva, & par les richesses immenses dont on lui laissa la possession; mais ces mêmes richesses furent la cause de sa perte; car Neron pour en heriter le fit mourir sept ans après l'avoir éloigné du ministere. La haute fortune de cet affranchi l'avoit rendu si insolent, qu'il ne daignoit pas même parler à ses esclaves, qui étoient obligez à entendre ses signes. * Suetone, *l.* 5. Tacite, *annal.* 12. 13. & 14. Dion, *l.* 60.

PALLAVICINI, maison noble & ancienne en Italie, a produit diverses branches à Rome, à Genes, & en Lombardie; car il y a apparence qu'elles ont une même origine, quoique Sansovin ne soit pas de ce sentiment. On prétend que cette maison a pour tige ADELBERT, qui vint d'Allemagne en Italie en 980. & qui mourut en 1034. laissant d'*Adelayde*, qu'on croit parente d'*Othon III. Ubertin*; & *Bartolde*. Les Pallavicini de Rome, qui sont princes de Civitella, ont eu de grands hommes, & plusieurs cardinaux. LAZARE Pallavicini, fait cardinal par Clement IX. en 1669. mourut à Rome le 20. Avril 1680. NICOLAS-MARIE Pallavicini, prince de Civitella, mourut en 1679. âgé de 23. ans. OBIZZO Pallavicini, créé cardinal par Innocent XI. en 1686. est mort le 11. Fevrier 1700. HORATIO Pallavicini, natif de Plaisance en Lombardie, gouverneur de Rome, fut aussi fait cardinal par le pape Clement XI. le 17. Mai 1706. & mourut d'apoplexie le 30. Juin 1712. âgé de 81. ans. Les Pallavicini de Genes sont aussi en grande considération. AUGUSTIN Pallavicini, doge de la republique en 1637. fut le premier qui prit une couronne royale. Il mourut en 1649. Un autre de ce nom a composé des commentaires sur Aristote. Il vivoit en 1614. & 1618. JACQUES-MARIE Pallavicini, qui vivoit dans le XVI. siecle, fut pere d'ETIENNE, d'où est venu JEAN-BAPTISTE marquis Pallavicini, ambassadeur en France, employé dans les affaires importantes de sa republique. CYPRIEN Pallavicini s'acquit l'estime du pape S. Pie V. qui le fit archevêque de Genes en 1567. Il celebra un concile provincial, & mourut l'an 1587. âgé de 76. ans. FABRICIO Pallavicini se fit Jesuite en 1571. Il enseigna la langue grecque & les mathematiques à Rome & à Florence, puis la philosophie en Pologne, où il fut recteur du college de Cracovie. Depuis, il le fut encore de celui d'Avignon, & mourut à Genes en 1600. Il laissa deux traitez de sa façon; *de perfectione religiosa è SS. Patribus*; & *de cambiis mercatorum*.

Il y a dans les états de Savoye une branche de la maison de Pallavicini, qui sont marquis de Ceva, dont étoient CHARLES Pallavicini, ambassadeur des ducs de Savoye en Espagne, grand écuyer, puis grand-maître-d'hôtel de la duchesse Catherine d'Autriche, infante d'Espagne, qui fut fait chevalier de l'Annonciade en 1585. & CHARLES-EMMANUEL Pallavicini, marquis de Frabouse, grand chambellan, & grand-maître-d'hôtel du duc de Savoye, qui fut fait chevalier de l'Annonciade en 1648.* Sansovin, *Origine delle case d'Ital.* Folieta, *in elog. illust. Ligur.* Galeazzo Gualdo Priorato, *scen. d'huom. illustr. d'Ital.* Ughel, *Ital. sacr.* Alegambe, *biblioth. scriptor. societat. Jesu.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. imag. illust. c.* 46. Imhoff, *en ses familles d'Italie*, &c.

PALLAVICINI (Antoine) cardinal évêque de Vintimille & de Pampelune, fils de BABILAN & de *Peregrina* Salvegia, nâquit à Genes en 1441. Il fut élevé dans le commerce, à la maniere des nobles Genois, & suivit assez long-tems ses freres, qui negocioient en Espagne; mais se lassant de cette maniere de vivre, il vint en 1470. à Rome, où le cardinal Jean-Baptiste Cibo le retint au nombre de ses domestiques, & lui procura une charge de secretaire ou d'écrivain des lettres apostoliques. Cet emploi le fit connoitre au pape Sixte IV. qui goûta son esprit, & lui donna l'évêché de Vintimille. Pallavicini se disposoit à partir pour aller resider dans son diocése, quand ce pape mourut, le 13. Août 1484. Le cardinal Cibo le pria alors de differer son voyage jusqu'après l'élection; & pour l'y engager plus fortement, il le fit nommer entre les prelats qu'on choisit ordinairement pour la garde du conclave, qui ne fut pas long. Cibo y fut mis sur le thrône pontifical, le Dimanche 29. du même mois d'Août, & prit le nom d'Innocent VIII. Ce fut un grand sujet de joie pour Antoine Pallavicini. Le nouveau pontife le retint à Rome, lui donna une charge de dataire, qu'il exerça avec beaucoup de prudence & de fidelité, & le nomma cardinal au mois de Mars 1489. Alexandre VI. successeur d'Innocent, eut beaucoup de consideration pour ce cardinal, auquel il procura plusieurs évêchez, & dont il estimoit sur-tout la fermeté & le courage. Lorsque le roi Charles VIII. entra à Rome le 28. Decembre 1494. ce pontife, qui s'étoit retiré dans le château Saint-Ange, ordonna au cardinal Pallavicini de le recevoir, & de traiter avec lui: ce qu'il fit avec beaucoup de succès. Quand ce monarque partit de Naples le 20. Mai de l'année suivante 1495. le pape qui l'avoit trop offensé pour oser l'attendre, sortit de Rome, & se retira à Orviette, laissant encore le soin au cardinal Pallavicini de negocier avec le roi, qui rendit genereusement toutes les places de l'église qu'il tenoit. Ce pape mourut le 17. Août 1503. & dans le Conclave, Antoine Pallavicini fut un de ceux qu'on proposa d'abord, & qui eut plusieurs voix. Des ennemis secrets qu'il avoit, en témoignerent du chagrin; & Garimbert dit qu'ils tâcherent de le décrier par une épigramme satirique, à laquelle les amis de Pallavicini répondirent. Pie III. fut élû pape, & Jules II. lui succeda bientôt après. Celui-ci employa le cardinal Pallavicini dans les affaires les plus importantes, & l'envoya legat à Savonne, où se fit l'entrevûe du roi Louis XII. & de Ferdinand, roi d'Aragon. Ces princes y conclurent une ligue contre les Venitiens, comme le pape le souhaitoit. Le legat pressa son retour pour lui apprendre lui-même le succès de sa negociation: mais en arrivant à Rome, sur la fin du mois d'Août, il tomba malade, & mourut le 10. Septembre 1507. âgé de 66. ans. Ses os qu'on avoit ensevelis dans l'église du Vatican, furent depuis transportez en 1596. dans celle de sainte Marie *del Popolo*, par les soins de Jean-Baptiste & Babilan Pallavicini ses petits-neveux. Antoine Pallavicini avoit pour freres, *Cyprien* & *Jerôme* pere d'un autre *Jerôme*, évêque d'Aleria; de *Philippe*, évêque d'Ajazza; & de JEAN-BAPTISTE, qui suit. * Guichardin, *histor. lib.* 2. Paul Jove, *l.* 2. Foglieta *in elog. Ligur.* Garimbert, *l.* 3. & 4. Ciacconius. Auberi. Imhoff. &c.

PALLAVICINI (Jean-Baptiste) cardinal, évêque de Cavaillon, étoit de Genes, & fils de *Jerôme* Pallavicini. Il fut fait cardinal par le pape Leon X. en 1517. & fut employé dans les affaires sous le pontificat de Leon X. d'Adrien VI. & de Clement VII. Il mourut jeune à Fabrica, où il étoit allé changer d'air, le 14. Août 1524. Ce cardinal avoit fait diverses fondations de pieté. * Bembo, *ep. l.* 1. *epist.* 13. Ciacconius, *in Pallav. elog.* &c.

PALLAVICINI (Ferrante) chanoine regulier de saint Augustin, de la congregation de Latran, natif de Plaisance, fut reçu dans la maison dite *de la Passion*, des chanoines reguliers à Milan, où il se distingua par le brillant de son esprit. Il en avoit beaucoup; mais il tournoit entierement du côté de la satire, inclination qui fut enfin cause de sa perte. Le pape Urbain VIII. faisoit alors la guerre à Odoard Farnese, duc de Parme & de Plaisance. Ferrante n'étant pas en état de defendre son prince avec les armes, se servit de la plume, & publia diverses pieces extrêmement desavantageuses au saint siege, & à toute la maison Barberine. Le nom de ce chanoine devint en execration à la cour de Rome, où l'on mit sa tête à prix. Il se retira à Venise, & il y vivoit en repos, lorsqu'un jeune homme qui affecta de prendre part à son malheur, lui conseilla de venir en France, où il lui faisoit esperer de grands avantages. Il lui persuada même de s'établir à Orange, où il n'avoit rien à craindre sous la protection d'un prince.

Proteſtant. Le malheureux Ferrante donna dans ce piege, & ſe laiſſa conduire par ce faux ami, qui le fit paſſer ſur le pont de Sorgues, dans le comté Venaiſſin. On dit qu'ayant découvert les armes du pape ſur la porte du bourg, il s'écria tout effrayé : *Ah! je ſuis perdu.* En effet il fut arrêté preſque dans le même moment, par des hommes apoſtez, qui le conduiſirent à Avignon, où il eut la tête tranchée quatorze mois après en 1644. On dit que celui qui l'avoit trahi avec tant de lâcheté, étoit le fils d'un libraire de Paris, nommé *de Breſche*, & qu'il fut tué quelques années après à Paris, par un des amis de Pallavicini, lorſqu'il jouiſſoit avec impunité de la recompenſe qu'il avoit tirée de ſon crime. Ferrante Pallavicini a écrit divers traitez; *La Taliclea* ; *La Suſanna* ; *Il Giuſeppe* ; *Il Sanſone* ; *L'ambaſciatore invidiato*, ſous le nom d'*Alcinio Lupa*, qui eſt l'anagramme de ſon nom ; *La pudicitia ſcherita. Il divorcio celeſte*, piece qui a fait du bruit ; *La rhetorica della P.* & d'autres pieces que nous avons en II. volumes. Sa mort donna occaſion au dialogue que nous avons ſous le titre d'*Anima errante di Ferrante Pallavicini.* * Ghilini, *theat. d'huom. letter. P. II.* Hallevord, *biblioth. curioſ.* Bouche, *hiſt. de Provence.* Pierre de ſaint Romuald, *threſ. chron. &c.* On trouve un abregé de ſa vie à la tête de la nouvelle verſion de ſon divorce celeſte, imprimée à Amſterdam en 1696. Bayle, *diction. critique.*

PALLAVICINI (Sforza) Jeſuite, puis cardinal, né à Rome le 20. Novembre 1607. fils du marquis *Alexandre* Pallavicini, & de *Françoiſe* Sforze, étoit l'aîné de ſa maiſon, & ſe conſacra neanmoins à Dieu dans l'état eccleſiaſtique, quelque repugnance que ſes parens euſſent témoignée pour ſon deſſein. Sa conduite fut ſi reglée, qu'il fut choiſi pour être du nombre des prelats qui aſſiſtent à ces aſſemblées qu'on appelle à Rome *des congregations.* Il fut de celle *del buon governo*, de celle *dell' immunità Eccleſiaſtica*, & de quelques autres. On le reçut auſſi dans la celebre académie des Humoriſtes ; & il ſe vit ſouvent à la tête des académiciens en qualité de preſident. Il fut auſſi gouverneur de Jeſi, puis d'Orviette & de Camerino, ſous le pape Urbain VIII. mais ces avantages ne le purent empêcher de quitter le monde pour entrer dans la ſocieté des Jeſuites, où il fut reçu le 28. Juin 1638. En ſortant du noviciat, il enſeigna la philoſophie, puis la theologie. Dans la ſuite, le pape Innocent X. le nomma pour examiner diverſes affaires importantes ; & le pape Alexandre VII. le fit cardinal en 1657. Ce pontife étoit ancien ami du P. Pallavicini. Celui-ci lui avoit rendu quelques ſervices, lorſque ce pape n'étant encore que Fabio Chigi, vint à Rome. Il avoit même contribué à ſa fortune temporelle, & l'avoit reçu dans l'académie des Humoriſtes ; en reconnoiſſance de quoi Chigi lui adreſſa les vers imprimez dans ſon livre intitulé *Philomathi Muſæ juveniles.* Lorſque Pallavicini fut mis dans le ſacré college, il étoit déja examinateur des évêques ; il fut enſuite de la congregation du ſaint office, & de celle du concile, &c. Sa promotion au cardinalat ne lui fit point changer ſa maniere de vie, qu'il obſerva avec une grande regularité juſques à ſa mort arrivée le 5. Juin 1667. qui étoit le 60. de ſon âge. Ce cardinal a composé l'hiſtoire du concile de Trente, pour l'oppoſer à celle de Fra Paolo. C'eſt contre cet ouvrage que feu M. le Noir, theologal de Séez, publia en 1676. le petit écrit intitulé : *Le nouvel evangile du cardinal Pallavicini.* Cette hiſtoire de Pallavicini eſt bien écrite en italien ; il l'a faite ſur d'aſſez bons memoires : mais entre les défauts qu'on y reprend, on trouve qu'il s'étend trop ſur la controverſe ; ce qui lui paroiſſoit neanmoins neceſſaire dans le deſſein qu'il s'étoit propoſé de detruire les mauvaiſes impreſſions qu'il croyoit avoir pu être faites par l'hiſtoire du même concile écrite par Fra-Paolo. Nous avons d'autres pieces de ſa façon, comme *Trattato dello Stile* ; *del Bene* ; *Vindicatione Soc. Jeſ. &c.* * Alegambe *biblioth. Soc. Jeſ.* Lorenzo Craſſo, *elog. d'Huom. Letter. &c.*

PALLENE. Plutarque en parle dans la vie de Theſée. Etienne *de Urbibus* dit, que c'étoit un bourg dans l'Attique, de la tribu Antiochide.

PALLIOT (Pierre) hiſtoriographe, imprimeur & libraire ordinaire du roi, & genealogiſte des duché & comté de Bourgogne, nâquit à Paris le 19. Mars 1608. d'une famille alliée à pluſieurs perſonnes diſtinguées dans la robe. Etant encore jeune, il ſe dévoua à l'étude du blazon & des genealogies, dans laquelle il a excellé, également entraîné par ſon inclination naturelle, & par le commerce d'amitié qu'il entretenoit avec un de ſes parens, Louvain Gelliot, avocat au parlement de Dijon, celebre par ſon livre, *de la parfaite ſcience des armoiries.* Il étoit âgé de 25. ans ou environ, lorſqu'il s'établit à Dijon, & s'y maria avec *Vivande* Spirinx, fille d'un imprimeur-libraire : alliance qui le determina à embraſſer la profeſſion de ſon beaupere, qu'il a exercée avec honneur. C'étoit un homme exact, laborieux & infatigable, comme il eſt aiſé d'en juger par ſes ouvrages, dont voici les titres. *Le parlement de Bourgogne avec les armoiries, &c.* in folio, *en* 1660. *Genealogie des comtes d'Amanzé*, in folio. *La vraye & parfaite ſcience des armoiries de Gelliot, augmentée de plus de ſix mille ecuſſons*, in folio, *en* 1660. *Hiſtoire genealogique des comtes de Chamilli. Extraits de la chambre des comptes de Bourgogne*, in folio. Il a encore laiſſé treize volumes in folio de *memoires manuſcrits touchant les familles de Bourgogne*, qui ſont dans la bibliotheque de M. Joli de Blezi, maître des requêtes, outre pluſieurs genealogies particulieres. Une choſe aſſez rare, que nous ne pouvons nous empêcher de remarquer dans cet auteur, c'eſt que non ſeulement il a imprimé ſes livres lui-même, mais qu'il a gravé de ſa propre main le nombre infini de planches de blazon dont ils ſont remplis. Il mourut à Dijon dans des ſentimens d'une pieté parfaite, aimé & eſtimé de tout le monde, en 1698. à l'âge de 89. ans. On ne peut aiſement concevoir qu'au milieu des occupations de ſon imprimerie, il ait pû trouver aſſez de tems pour fournir aux productions de ſa plume. C'eſt à peu près dans ce ſens que les vers qui ſuivent, ont été compoſez par M. de la Monnoye celebre dans la republique des lettres par ſon erudition, & l'un des quarante de l'académie Françoiſe.

Vrai regiſtre vivant, oracle plein de foi,
Treſor en recherches fertile,
Fameux Palliot explique moi
Cette enigme ſi difficile ;
Comment ſans ceſſe à lire appliquant ton eſprit,
Tu ſçus trouver le tems d'écrire?
Et comment ayant tant écrit,
Tu ſçus trouver le tems de lire?

* *Memoires du tems.*

PALLIUM, eſpece de manteau imperial, dont les empereurs Chrétiens commencerent à honorer les prelats de l'égliſe dans le quatriéme ſiecle, voulant que ce fût un ornement pour eux, & une marque de leur autorité pour le ſpirituel ſur les ordres inferieurs de leurs égliſes, comme les empereurs l'avoient pour le temporel ſur ceux de leur empire. Au commencement le *Pallium* couvroit tout le corps du prélat, & deſcendoit depuis le col juſqu'aux talons, à peu près comme ſont nos châpes, à la reſerve qu'il étoit fermé pardevant, & tiſſu, non de ſoye ni de lin, mais de laine, pour repreſenter la brebis que JeſusChriſt, le bon paſteur, porte ſur ſes épaules. Depuis ce ne fut que comme une eſpece d'étole qui pendoit pardevant & par derriere, & qui étoit chargée de quatre croix d'écarlate, diſpoſées ſur les quatre côtez du *Pallium*, c'eſt-à-dire, ſur l'eſtomac, ſur le dos & ſur les deux épaules, qui eſt à peu près la forme du *Pallium* des prelats d'aujourd'hui. Les patriarches prenoient le *Pallium* ſur l'autel, dans la ceremonie de leur conſecration. Ils en envoyoient un aux metropolitains de leur patriarchat, lorſqu'ils confirmoient leur election ; & ceux-ci le donnoient aux évêques de leur province, en les conſacrant, après avoir confirmé le choix qu'on en avoit fait canoniquement : de ſorte que ni les uns ni les autres ne pouvoient faire aucune fonction pontificale, qu'ils n'euſſent reçu le *Pallium.* Ils ne portoient cet ornement qu'à l'autel, en celebrant la meſſe ſolemnelle ; & ils l'ôtoient même pendant qu'on liſoit l'évangile. Comme cet honneur étoit une pure grace des empereurs, on ne donnoit point le *Pallium* ſans leur permiſſion. Ainſi S. Gregoire ſupplia l'empereur Maurice de donner au patriarche Anaſtaſe *le Sinaïte*, qu'on avoit dépoſé, la liberté de venir à Rome, & de lui permettre de porter le *Pallium*, afin qu'il y pût celebrer pontificalement. Voilà quel étoit l'uſage du *Pallium* dans l'égliſe Orientale.

Il n'en fut pas tout-à-fait de même dans l'Occident, où l'on ne trouve point que les prelats portassent cet ornement avant le VI. siecle. Ce fut au commencement de ce siecle, que le pape Symmaque ayant fait son vicaire dans les Gaules, Cesaire, metropolitain d'Arles, lui envoya le *Pallium* : le pape Vigile, l'un de ses successeurs dans le même siecle, le donna à Auxence, aussi archevêque d'Arles, & vicaire du saint siege; car cette marque de la participation du pouvoir du pape, ne se donnoit alors qu'aux seuls primats & vicaires apostoliques. L'évêque d'Arles est le premier metropolitain de France qui l'ait reçû : ce ne fut que long-tems après, vers le milieu du VIII. siecle, que le pape Zacharie l'accorda à tous les metropolitains ou archevêques. Les papes donnerent aussi quelquefois cet ornement à des évêques, comme à Siagrius évêque d'Autun, & à cinq évêques de Mets à la fin du VIII. siecle; & au commencement du IX. & à un sixiéme l'an 1122. & le *Pallium* que l'on envoye presentement de Rome est une bande d'étoffe de laine blanche, large de trois doigts, & qui entoure les épaules avec des pendans longs d'une palme par devant & par derriere : la laine dont on le fait, est prise de la toison de deux agneaux que l'on offre tous les ans sur l'autel de l'église de sainte Agnés à Rome, le 21. Janvier, jour de la fête de cette Sainte, où l'on celebre une messe solemnelle. Deux chanoines de saint Jean de Latran donnent ces agneaux aux soûdiacres apostoliques, pour les élever jusqu'à ce qu'il soit tems de les tondre. Alors on mêle leur laine avec d'autre bien blanche & bien fine pour en faire l'étoffe des *Pallium*, qui se conservent dans le sepulcre des saints apôtres, pour être distribués aux archevêques, aprés qu'ils ont été préconisez & proposez dans le consistoire. Autrefois on vouloit obliger les évêques d'aller querir le *Pallium* à Rome : à present on le leur fait demander avec cette formule, *instanter*, *instantiùs*, *instantissimè*. Un archevêque ne peut consacrer des évêques, dedier des églises, & celebrer l'office pontificalement dans son église, qu'après avoir reçu le *Pallium*. S'il change d'archevêché, il faut qu'il demande un nouveau *Pallium*. * Garnier, *dissert. de pallio*. Marca, *de concord.* Thomassin, *discipl. de l'église*. Bralion, *Pallium Archiepiscopale*, in 8°. D. Thier. Ruinart, *Dissertatio historica, de Pallio Archiepisc.* dans le 2. tom. des œuvr. posth. du P. Mobin, & de D. Ruin.

PALMA, place très-forte appartenant aux Venitiens, dans le Frioul en Italie, a été bâtie en 1593. sous le gouvernement de Paschal Ciconia, doge de Venise, pour la défense du pays, contre les attaques des princes de la maison d'Autriche. Cette citadelle, qui est proche du bourg de *Palmata*, est située sur les frontieres de l'Autriche & du comté de Goritz. * Baudrand.

PALMA, ou LA PALMA, isle de la mer Atlantique en Afrique, & l'une des Canaries, très-celebre par ses bons vins, appartient aux Espagnols, qui s'en rendirent maîtres en 1493. Cette isle a 25. lieues de circuit, & est fort bien cultivée. Elle renferme une petite ville nommée *Santa Cruz de la Palma*, plusieurs bourgs & une montagne qui jette des flammes. On en vit sortir l'an 1677. des feux soûterains, en même-temps que la terre fut agitée par des tremblemens surprenans par leur qualité & par leur durée. Le 13. Novembre, un peu après le coucher du soleil, le tremblement se fit sentir dans l'étendue de 13. lieues, le long de la côte. Il fut accompagné d'un tonnerre épouvantable, durant cinq jours, pendant lesquels la terre s'entr'ouvrit en plusieurs endroits. La plus grande ouverture fut sur la montagne aux Chevres, éloignée de la mer d'un mille & demi, d'où il sortit un grand feu qui poussoit des pierres & du rocher fondu. Le même accident arriva en plusieurs lieux aux environs; & en moins d'un quart d'heure il se fit vers le pied des montagnes, jusques à dix-huit ouvertures, qui vomirent des flammes & des pierres brûlées en si grande quantité, que cela forma comme une riviere de feu. Elle prit son cours par dessus la plaine de *Los Canios*, & coula avec impetuosité du côté de la fontaine sainte; mais étant arrivée proche du bord de la grande descente, elle se détourna à droite, & se precipita vers le vieux port, qui est celui où les Espagnols aborderent, lorsqu'ils se rendirent maîtres de ces isles. Le 20. Novembre, il se fit une seconde ouverture sur la montagne aux Chevres, d'où il sortit des pierres & des feux, avec de grands tremblemens & des tonneres, ce qui continua plusieurs jours. Il y eut des cendres noires portées à sept lieues de-là; le terroir des environs fut entierement ravagé; & les habitans furent contraints d'abandonner leurs demeures, pour chercher un azyle dans un lieu éloigné de ces Volcans. * *Memoires historiques*. J. Nugno de Penna.

PALMA (Aulus Cornelius) fut l'un des favoris de Trajan, qui lui fit dresser une statue. Il fut consul en 99. & en 109. Avant son second consulat, dans le tems qu'il étoit gouverneur en Syrie, il soûmit à l'empire la partie la plus septentrionale de l'Arabie, dont la capitale étoit Petra, qui avoit eu long-tems ses rois particuliers. Sa faveur cessa avec la vie de Trajan; & ses services n'empêcherent pas qu'Adrien, qui avoit toûjours été son ennemi, ne l'immolât à sa cruauté, après être parvenu à l'empire, l'an de Jesus-Christ 119. * Dion. *l.* 68. Eusebe, *chronic.*

PALMA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie : il est au confluent du Guadalquivir & du Xénil, à une ou deux lieues au-dessous d'Ecija. * Mati, *diction.*

PALMA, bourg situé sur la côte de la Calabre ulterieure, à huit lieues de Regio, vers le nord. Ce bourg est bâti sur les ruines d'une ancienne ville des Brutiens, nommée *Taurianum* & *Tauri Civitas*, qui fut détruite par les Sarazins. * Mati, *diction.*

PALMACIA, petite isle de la mer de Génes, à l'entrée du golfe de Spezza, un peu au levant de la ville de Porto-Venere. On la prend communement pour l'ancienne Venaria. * Mati, *diction.*

PALMAJOLA, en latin *Palmariola*, anciennement *Artemita*, petite isle de la mer de Toscane. Elle est près de la côte septentrionale de l'isle d'Elbe, du côté de Porto Ferraio. * Mati, *diction.*

PALMAS, cap de Palmas, de Palmeiras, ou de Segogora. C'est un grand cap de la province de l'Inde deçà la Gange. Il est sur la côte du royaume d'Orixa; & il s'avance dans le golfe de Bengale, au midi de l'embouchure du Guenga & du Gange. * Mati, *diction.*

PALME (Jacques) dit *le vieux Palme*, peintre, né dans le territoire de Bergame en 1548. a peint d'une grande force de couleurs soûtenues d'un assez bon dessein. Il étoit disciple du Titien, & sa maniere étoit si conforme à celle de son maître, que celui-ci ayant commencé une descente de croix, que la mort l'empêcha d'achever, le Palme fut choisi pour y mettre la derniere main, ce qu'il fit avec respect pour la memoire du Titien, comme il le marque dans les paroles suivantes, qu'on lit encore aujourd'hui dans ce tableau :

Quod Titianus inchoatum reliquit,
Palma reverenter perfecit,
Deoque dicavit opus.

Entre ses ouvrages que l'on voit à Venise, *sainte Barbe*, qui est dans sainte Marie Formose, est son plus beau. Il mourut en 1596. âgé de quarante-huit ans, ce qui fait voir qu'on ne l'appelle *Vieux*, que parce qu'il a precedé celui qu'on appelle *le jeune Palme*, qui étoit son neveu & disciple de Tintoret, & qui a peint dans la maniere de son maître. Il a fait quantité d'ouvrages à Venise, où il est mort en 1623. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

PALMER (Thomas) auteur de quelques ouvrages, qu'on conserve en Angleterre, a été religieux de l'ordre de S. Dominique, & florissoit à la fin du XIV. siecle, & au commencement du XV. si l'on en croit Leland cité par Pitseus, qui paroît n'être pas recusable; puisqu'il marque que ce Palmer fut prieur de la maison de Londres, & très-estimé de Richard Clifford évêque de cette église, qui mourut en 1321. Cet auteur ajoûte que Palmer signala son zele contre les sectateurs de Wiclef, qu'il confondit en plusieurs disputes publiques. Ceux de ces ouvrages qu'on trouve encore sont des traitez *de veneratione imaginum : de originali peccato : de veneratione Sanctorum : de peregrinationibus*. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

PALMERAN (Thomas) Irlandois, docteur de la maison de Sorbonne, a composé deux recueils, l'un tiré

de l'écriture sainte, & l'autre des peres. Ces deux ouvrages, qui sont assez bons pour travailler sur differens sujets de morale ou de theologie, ont été imprimez à Paris en 1556. & à Lyon en 1678. & 1679. Palmeran a fleuri vers l'an 1290. comme il est marqué dans quelques manuscrits de ces ouvrages. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIII. siecle.*

PALMIER (Matthieu) d'une famille considerable de Florence, celebre par son érudition, dans le XV. siecle, parut avec éclat au concile de Florence en 1439. Il continua jusques en 1449. la chronique de Prosper, qui étoit une addition à celle que saint Jerôme avoit traduite sur le grec d'Eusebe, & augmentée. Il composa aussi un livre de la guerre de Pise; la vie de Nicolas Acciaïoli; un traité de la vie civile, que Claude de Rosiers traduisit en françois, & divers autres ouvrages remplis de sçavoir. Son poëme intitulé *Citta* (pour *Citta*) *di Vita*, en 3. liv. qui n'a point été imprimé, lui attira quelque affaire, parce qu'il y enseignoit que nos ames sont les anges qui dans la revolte de Lucifer ne voulurent s'attacher ni à Dieu ni à lui, & que Dieu, pour les punir, les relegua dans des corps, afin qu'ils pussent être sauvez ou damnez, selon la conduite bonne ou mauvaise qu'ils meneroient en ce monde. Ce poëme fut condamné à être brûlé. Trithéme & Genebrard ont dit que Palmier eut la même destinée que son livre; cependant, comme Vossius l'a remarqué, ni Philippe de Bergame, ni Volaterran, ni Paul Jove, ni les autres auteurs Italiens ne parlent point de cette condamnation. Palmier mourut en 1475. dans sa 70. année. La chronique de cet auteur a été continuée jusqu'en 1481. par Mathias Palmier, qui suit. * Verrin, *liv. 2. Flor. illust.* Philippe de *Bergame*, *in suppl. chron. A. C.* 1439. Volaterran, *comment. Urb. l.* 21. Paul Jove, *in elog. c.* 132. Trithéme, *in cat.* Genebrard, *in chron.* Bellarmin, *de script. eccles.* Vossius, *lib.* 3. *de histor. Latin. &c.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XV. siecle.*

PALMIER (Mathias) de Pise, vivoit dans le XV. siecle, & fit une addition à la chronique de Matthieu Palmier de Florence, depuis l'an 1450. jusqu'en 1481. inclusivement. Il traduisit aussi de grec en latin l'histoire d'Aristée des septante interpretes, & composa d'autres ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Il faut cependant remarquer qu'il y en a qui donnent la traduction de l'histoire d'Aristée à un autre PALMIER qui étoit de Vicenze. * Vossius, *lib.* 3. *de hist. Lat.* De la Monnoye, *notes sur les jugem. des sçav. de* Baillet. *tom.* 3.

PALMIRENO (Laurent) grammairien, natif d'Alcaniz en Aragon, vivoit dans le XVI. siecle, & mourut en 1580. laissant divers petits traitez de sa façon. Les Espagnols estiment Palmireno, & en parlent avec éloge. * *Consultez* la bibliotheque des écrivains d'Espagne, de Nicolas Antonio, & l'histoire d'Aragon de Vincent Blasco Lanuza, *P. II. l.* 5. *c.* 48.

PALMYRE, *Palmyra*, ville de Syrie près de l'Arabie deserte, est indiquée dans la Vulgate (III. *Reg.* 9. 18. II. *Paralip.* 8. 4.) comme une ville bâtie par Salomon. Le texte hebreu porte le nom de *Thadmor*: *Thamar* en hebreu signifie un *palmier*. Josephe assure que les Grecs appelloient *Palmyre* la ville que les Syriens nomment *Thamor*. La situation de la ville de Thamor dans le desert de Syrie marquée dans le livre des Rois au pays d'Emath de Soba, est la même que celle de la ville de Palmyre. Ainsi il est à croire que cette ville a été bâtie par Salomon. Elle tomba bientôt après sous la puissance des rois de Babylone. Pline en parle comme d'une republique qui de son tems avoit conservé sa liberté, & qui separoit l'empire Romain de celui des Parthes. Elle devint depuis capitale d'un pays, dit le royaume des Palmyriens, celebre par la puissance d'Odenat, & par le courage de Zenobie son épouse vers l'an 264. L'empereur Adrien avoit augmenté cette ville, & l'avoit nommée *Adrianopolis*, Andrinople. Elle a eu autrefois un archevêché. Le nom qu'elle porte presentement est *Amegara*, selon Ortelius, & *Faid*, au rapport de Sanson. *Voyez* ODENAT.

PALO, bourg legerement fortifié dans le patrimoimoine de saint Pierre en Italie, sur la côte, à trois lieues du lac & de la ville de Bracciano, vers le midi. * Mati, *diction.*

PALOMBARO, bourg de l'état de l'Eglise dans la Sabine, à deux lieues de Tivoli vers le nord. * Mati, *diction.*

PALONI (Marcel) poëte, natif de Rome, vivoit au commencement du XVI. siecle, & laissa dans un poëme en deux livres, l'histoire de la bataille de Ravenne, que les François gagnerent le jour de Pâques 1512. Cet ouvrage fut imprimé en 1513. * Rubeus, *in hist. Raven.*

PALOS DE MOGUER, bourg ou petite ville de l'Andalousie en Espagne. Il est près de l'embouchure de Tinto dans le golfe de Cadix, à dix lieues de San Lucar de Barramede, vers le couchant septentrional. Palos est le lieu d'où Christophle Colomb partit l'an 1492. pour aller découvrir l'Amerique. * Mati, *diction.*

PALOTTA, ville de la basse Hongrie, dans le comté d'Albe-Royale, fut prise sur les Turcs par les Imperiaux, au mois d'Octobre 1687. Le bacha qui y commandoit demanda d'abord à capituler, & en sortit avec la garnison chargée d'autant de bagage, que chaque soldat en put emporter. Il étoit accompagné d'environ deux cens cinquante hommes, qu'il conduisit à Belgrade. On trouva dans la place huit pieces de canon, plusieurs mortiers, une grande quantité de poudre & de vivres avec trois drapeaux. * *Memoires du tems.*

PALOTTA (Jean-Baptiste) cardinal, natif de Calderola dans la marche de Rome après avoir été nonce à Vienne, & archevêque de Thessalonique, fut nommé cardinal par le pape Urbain VIII. l'an 1629. Il fut depuis évêque de Tusculum ou Frescati, & d'Albano, & gouverneur de Rome, où il mourut le 24. Janvier 1668. en sa 74. année.

PALPHURIUS SURA, ou *Palfurius*, historien Latin, du III. siecle, ne nous est connu que par un seul témoignage de Trebellius Pollion, qui le cite comme ayant composé le journal de la vie de l'empereur Gallien. Gesner le nomme Calpurnius Sura; mais il y a apparence que c'est par corruption, comme le remarque Vossius, *l.* 2. *de hist. Lat.*

PALPHURIUS ou PALFURIUS, chef de brigands qui couroient l'Asie Mineure, & particulierement l'Isaurie. L'empereur Probus l'ayant defait, le fit mourir vers l'an 280. * Vopiscus, *in Probo.*

PALU, (La) maison qui a tenu de toute ancienneté un des premiers rangs entre celles de Bresse, a été feconde en grands hommes. PIERRE de la Palu maître des requêtes, étoit fils d'*Aimé* de la Palu, seigneur de Varambon, saint Julien, Tossia, la Balme & Bouligneux. Il épousa *Marie* de Luyrieux, & en eut *Aimée* de la Palu; & *Clemence*, mariée à *Guillaume* de la Baume, qui fut gouverneur d'Amé, dit *le Verd*, comte de Savoye. Il y a eu de cette maison FRANÇOIS de la Palu, seigneur de Varambon, Bouligneux, &c. qui fut fait chevalier de l'ordre de Savoye, après l'an 1440. HUGUES de la Palu comte de Varax, vicomte de Salins, gouverneur & maréchal de Savoye, lieutenant general pour le roi Charles VIII. en Dauphiné, créé chevalier de l'ordre de Savoye en 1482. JEAN-PHILIBERT de la Palu, comte de Varax, seigneur de Bouligneux, &c. lieutenant general du duc de Savoye, au gouvernement de Bresse, & son ambassadeur au concile de Trente, fait chevalier de l'Annonciade en 1518. Cette maison subsiste en la personne des comtes de Bouligneux, seigneurs de Meilli, dont étoit *Louis* de la Palu, comte de Bouligneux, lieutenant general des armées de France, qui après avoir été long-tems colonel du regiment de Limosin, fut tué au siege de Verue le 14. Decembre 1704. *Voyez* l'histoire de Bresse du sieur Guichenon, qui rapporte une genealogie très-exacte de cette maison, à laquelle on doit rapporter les hommes illustres qui suivent, quoique quelques auteurs ayent varié sur le lieu de leur naissance.

PALU (Pierre de la) religieux de l'ordre de saint Dominique, docteur en la faculté de theologie de Paris, & patriarche de Jerusalem dans le XIV. siecle, étoit fils de GERARD de la Palu, chevalier seigneur de Varambon, Richemont, Bouligneux & Tossia. Il fut licentié le 13. Juin 1314. & il enseignoit encore la theologie à Paris en 1317. ou ayant été fait deffiniteur de la province de

France au chapitre general, qui ſe tenoit à Pampelune, il eut l'honneur d'être choiſi pour vicaire du general qui étoit abſent dans ce chapitre. L'année ſuivante le pape Jean XXII. lui donna une marque ſolide de ſon eſtime, en le députant avec deux religieux de l'ordre de ſaint François, en Flandres, pour y diſpoſer les eſprits à la paix; ce qui ne lui réüſſit pas, & lui fit des ennemis, qui l'accuſerent de prévarication. Pierre n'eut pas beaucoup de peine à ſe juſtifier de l'accuſation intentée contre lui, & neanmoins elle produiſit un effet auquel il ne s'étoit pas attendu: dix années ſe paſſerent ſans qu'on l'employât dans aucune affaire, & ce ne fut qu'au bout de ce tems que Jean XXII. perſuadé qu'il avoit eu tort de ne ſe pas ſervir d'un homme de ce merite, l'appella à Avignon pour le ſacrer patriarche de Jeruſalem. La Palu revêtu de cette dignité en 1329. partit preſque auſſi-tôt pour l'iſle de Cypre, où il conduiſit Marie, fille de Louis I. duc de Bourbon, qui étoit fiancée à Gui, fils aîné du roi Hugues de Luzignan; & après avoir viſité l'égliſe de Limiſſa, dont il avoit l'adminiſtration, il paſſa en Paleſtine pour engager le ſoudan à être plus favorable aux Chrétiens. Les hiſtoriens obſervent que la Palu étant de retour en 1331. en France, y anima tellement toute la cour contre ce ſoudan, qui n'avoit pas eu d'égard à ſes remontrances, qu'on vit rarement plus de vivacité; que le pape charmé de ces diſpoſitions, donna ordre au patriarche & aux autres prelats, de prêcher par tout la croiſade, & que tout cela ne produiſit neanmoins aucun effet: les guerres d'Angleterre rendirent inutiles les bonnes intentions du roi & de ſes ſujets, & ce fut le jugement rendu cette année-là-même contre Robert d'Artois, qui donna occaſion à ces guerres. On prétend que la Palu n'eut que trop de part à ce jugement: voici ce qu'on en trouve dans la chronique de ſaint Denys, & dans la continuation de la chronique de Nangis. Robert d'Artois, ayant produit de fauſſes lettres pour ſe faire ajuger le comté d'Artois qu'il diſputoit à ſa tante Mahaud, on reconnut la fraude, & on arrêta diverſes perſonnes pour les interroger; mais leurs dépoſitions ne paroiſſant pas ſuffiſantes, on voulut en ſçavoir la verité du confeſſeur de Robert. Celui-ci, dit-on, s'en défendit, parce que tout ce qu'il en ſçavoit de cette affaire, il ne l'avoit appris que dans la confeſſion: on ſe trouva embarraſſé de cette réponſe, & on conſulta la Palu, qui décida que ce confeſſeur pouvoit parler, parce qu'il n'y avoit que les pechez qui fuſſent ſous le ſceau de la confeſſion, & que les choſes ſur leſquelles on l'interrogeoit n'étoient pas des pechez. On ajoûte que l'on ignora dans le public ce qu'avoit dit le confeſſeur, qu'on ſçut ſeulement qu'il avoit été reconduit en priſon, après quoi on n'avoit plus oüi parler de lui; & que le jugement ſuivit de près: mais toute cette narration n'eſt pas fort intelligible, & ce qu'il y a de certain, c'eſt que la Palu dans ſes écrits, eſt un des theologiens qui recommandent le plus aux confeſſeurs de ne pas reveler le ſecret des confeſſions. On le trouve enſuite en 1333. à la tête des prelats & des docteurs, qui ſe déclarerent contre l'opinion de Jean XXII. touchant la viſion beatifique, & depuis, on ne trouve plus rien de lui, ſinon qu'en 1337. il confirma & publia les ſtatuts ſynodaux faits par Auger ſon prédeceſſeur dans l'évêché de Conſerans, dont il avoit alors l'adminiſtration. Etienne de Luſignan, & pluſieurs autres après lui, ont aſſuré que la Palu mourut à Nicoſie dans l'iſle de Cypre, mais il eſt ſûr qu'il mourut le 31. Janvier 1342. à Paris, & qu'il fut inhumé dans l'égliſe de ſaint Jacques de ſon ordre, où ſon tombeau fut trouvé l'an 1631. Il avoit employé ſon loiſir à la compoſition de pluſieurs ouvrages: les Jacobins de Paris avoient encore à la fin du XVI. ſiecle ſes commentaires ou poſtilles ſur toute la bible, puiſque le Jeſuite Poſſevin les vit chez eux, mais ils n'en ont preſentement qu'une très-petite partie: ſon commentaire ſur le Levitique eſt gardé au college de Maître Gervais: & de tout ce qui reſte les préfaces ne ſont pas de la Palu, mais de divers autres religieux de ſon ordre, plus anciens que lui. Il laiſſa auſſi des commentaires ſur les IV. livres des ſentences; mais on n'a imprimé que ſur le III. & IV. & celui-ci étoit au goût de ſaint Antonin, tout ce qu'on avoit écrit de mieux pour la pratique des cas de conſcience. On lui donne encore un traité *de cauſa immediata eccleſiaſtica poteſtatis*, que d'autres attribuent au cardinal Jean de Godin; & un recueil de ſermons *de tempore & de ſanctis*, qui a été imprimé diverſes fois, ſous le titre *theſaurus novus*, & qui certainement n'eſt pas de lui, mais d'un religieux de l'ordre de ſaint François. Un autre ouvrage de la Palu dont la perte doit être ſenſible à tous ceux qui aiment l'hiſtoire, eſt celui qu'il avoit intitulé *liber bellorum Domini*, où il traitoit des guerres contre les Infideles: on a imprimé quelque part en Italie ſa lettre à Hugues de Vauceman, general de l'ordre de ſaint Dominique, ſur la queſtion, comment les FF. Prêcheurs peuvent retenir leurs revenus; & on garde dans la bibliotheque du comte de Seignelai, ſon traité de la pauvreté de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, contre Michel de Ceſene. * Echard, *ſcript. ord. FF. Præd. t.* 1.

PALU (Pierre de la) ſeigneur de Varambon, bailli & gouverneur d'Amiens, maître des requêtes, fut en grande conſideration dans le XIV. ſiecle. Le roi Philippe *de Valois*, pour l'attirer à ſon ſervice, l'honora de l'office de maître des requêtes de ſon hôtel. En 1341. la Palu fit hommage au roi de cinq cens livres de revenu qu'il lui avoit aſſignées ſur ſon treſor. Depuis, vers l'an 1347. il fut bailli & gouverneur des villes d'Amiens, Lille & Douai, & capitaine des frontieres de Flandres. * Blanchard, *hiſt. des maîtres des requêtes.* Guichenon, *hiſt. de Breſſe.*

PALU ou DE VARAMBON (Louis de la) cardinal, fils d'AIME' de la Palu & d'*Alix* de Gourgenon, & petit-fils de PIERRE de la Palu, gouverneur d'Amiens, & maître des requêtes de l'hôtel du roi Philippe *de Valois.* Après avoir pris l'habit de ſaint Benoît à Tournus, il fut élû abbé d'Ambournai, puis de Tournus, enſuite évêque de Lauſane, de Maurienne, cardinal du titre de Ste. Anaſtaſie, & archevêque de Tarantaiſe. Il n'étoit encore qu'abbé d'Ambournai, lorſqu'il ſe trouva au concile de Conſtance en 1417. & qu'il fut garde du conclave à la creation du pape Martin V. On le députa auſſi au concile de Sienne en 1423. & il aſſiſta à celui de Baſle, où il fut fait évêque de Lauſane en 1432. à l'excluſion de Jean Prangin. Amedée VIII. duc de Savoye s'étoit employé pour ce dernier: de ſorte que ſon procureur, nommé Jean Champion, voyant qu'on n'avoit aucun égard aux ſollicitations de ſon maître, appella au pape de la ſentence du concile. Ce procedé fut extrêmement blâmé à Baſle, où Champion fut arrêté priſonnier. Quelque tems après, les peres du concile envoyerent Louis de la Palu à Eugene IV. puis en Grece, pour la réünion de l'égliſe Grecque avec la Latine. Amedée VIII. ayant été élû pape à Baſle, le fit cardinal en 1440. Nicolas V. à qui Amedée, dit *Felix* V. ceda la papauté en 1449. confirma dans cette dignité le cardinal de la Palu, le fit ſon legat, & lui donna diverſes marques de ſon eſtime. Ce prelat, que Pie II. loue dans ſes écrits, mourut à Rome en 1455. * Arnoul Wion, *l.* 2. *c.* 49. *lign. vita.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hiſt. des card.* Sammarth. *Gall. Chriſt.* Guichenon, *hiſt. de Breſſe.*

PALU (Jean de la) chanoine, *cherchez* BEER.

PALUDANUS, vulgairement *Vanden Broëch* (Jean) de Malines, profeſſeur en theologie dans l'univerſité de Louvain, chanoine & curé dans l'égliſe de ſaint Pierre de la même ville, mourut le 20. Fevrier 1630. Nous avons divers ouvrages de ſa façon; comme *vindiciæ theologicæ adverſùs verbi Dei corruptelas*; *apologeticus Marianus, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVII.*

PALUDANUS (Michel) religieux de l'ordre de S. Auguſtin, né à Gand l'an 1593. enſeigna dans ſon ordre avec reputation, & y exerça les premieres charges. Nous avons une dialectique de ſa façon; des commentaires ſur la ſomme de ſaint Thomas; *Sacra & theologica concordantia temporum regum Juda & Iſrael.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVII.* Herrera.

PALUDANUS (Pierre) *voyez* PALU.

PALUS MEOTIDES, LIMEN, MER DE ZABACHE & DE LA TANA, grand golfe ou mer, entre l'Europe & l'Aſie. Cette mer a environ 600. milles de circuit, & n'eſt cependant conſiderée que comme un grand marais, parce qu'il y a ſi peu d'eau en quelques en-

droits, qu'on n'y peut passer qu'avec des bateaux. Elle a les petits Tartares, dits de *Crimée*, au couchant; la Sarmatie d'Europe, ou Moscovie au septentrion; & la Sarmatie d'Asie où se trouve la Circassie au midi & au levant, où est l'embouchure du Don ou *Tanais*. La mer de Zabache est separée du Pont-Euxin par le Bosphore Cimmerien, dit *le détroit de Vospero*, de Caffa, ou de Kerci. Elle a aussi au couchant le marais que les anciens ont nommé *Buges*, aujourd'hui *Suka Morzi*. Pline assure que de son tems les Scythes appelloient ce Palus *Temerinde*, c'est-à-dire, *mere du Pont*, qui est l'épithete que lui a donné Denys d'*Alexandrie*; & cela est fondé sur ce que son fond est beaucoup plus haut que celui du Pont-Euxin, ou mer Noire, où il est certain qu'elle se dégorge. On l'appelle aussi quelquefois *la mer Blanche*. Aristote assure que de son tems on n'y pouvoit plus conduire d'aussi grands vaisseaux que ceux qu'on y conduisoit soixante ans auparavant, ce qui montre que le Tanaïs ou Don, & les autres rivieres y voiturent beaucoup de limon, dont il est assez probable qu'ont été formez les islots qui sont à son détroit, & entre lesquels le Palus se décharge par plusieurs petits détroits, que Constantin Porphyrogenete appelle des rivieres. Ce limon est peut-être aussi ce qui a beaucoup diminué la grandeur du Palus; car Herodote qui connoissoit parfaitement ce pays-là, assure qu'il n'étoit gueres moins grand que le Pont-Euxin, ce qu'on ne trouveroit pas presentement. Polybe, Pline, Strabon, &c. font mention des Palus Meotide.

PALUZZI ou PAULUZZI, famille Romaine, du surnom d'*Albertoni*, a eu un gouverneur de Rome en 1413. un podestat de Perouse en 1431. d'autres officiers Romains dans le même siecle, & un gouverneur de Tivoli en 1556. LOUISE Paluzzi, fille de *Pierre-Matthieu* d'Albertoni, & épouse de *Jacques* de la Citere, mourut le dernier Janvier 1532. en odeur de sainteté. Elle est qualifiée bienheureuse; au jour de sa mort la justice du Capitole vaque, & le senat pour honorer sa memoire, se rend dans l'église de saint François *de Ripa*, à la chapelle de la famille de Paluzzi, où cette Bienheureuse est enterrée. GASPARD Paluzzi, referendaire de l'une & l'autre signatures, fut gouverneur d'Orviette en 1597. BALTHASAR, marquis de Paluzzi, fils d'ANGE Paluzzi-d'Albertoni, gouverneur de Tivoli, fit considerablement orner la chapelle de sa famille en 1625. Un de ses fils PALUZZO Paluzzi, auditeur de la chambre apostolique, fut fait cardinal par le pape Alexandre VII. en 1664. & mourut en 1698. Le Pape Clement X. adopta la famille de Paluzzi, & lui fit prendre le nom d'Altieri. *Voyez* ALTIERI.

PAMELIUS ou DE PAMELE (Jacques) chanoine de Bruges, archidiacre de saint Omer & prevôt d'Utrecht, fils d'ADOLPHE baron de Pamele conseiller d'état sous l'empereur Charles V. nâquit à Bruges au mois de Mai 1536. Il fut élevé dans les sciences, qu'il apprit à Louvain, puis dans l'université de Paris, & se rendit habile theologien & excellent critique. Ses parens lui procurerent un canonicat à saint Donatien de Bruges, où il dressa une belle bibliotheque. Mais les guerres civiles l'obligerent de se retirer à saint Omer, où l'évêque lui donna l'archidiaconé de son église. Peu après Philippe II. roi d'Espagne, le nomma à la prevôté de saint Sauveur d'Utrecht, puis à l'évêché de saint Omer. Pamelius en alloit prendre possession; mais étant tombé malade à Mons en Hainault, il y mourut au mois de Septembre 1587. âgé de 52. ans. Ses ouvrages sont *Liturgia Latinorum; micrologus de ecclesiasticis observationibus; catalogus comment. veterum selectorum in universa biblia; conciliorum Paralipomena, &c.* Il publia aussi les œuvres de Tertullien & de saint Cyprien, avec des notes, & le traité de Cassiodore, *De divinis nominibus.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *in elog. Belg.* Swert. *in Athen. Belg. &c.*

PAMIERS, *Pamia & Apamia*, sur l'Ariege, ville de France dans le comté de Foix, avec évêché suffragant de Toulouse, a tiré son nom de son château: car la ville portoit celui de Fredelac, *Fredelacum*, qu'on prétend faussement lui avoir été donné par un comte nommé Fredelon, qui eut, dit-on, en appanage, la ville & territoire de Pamiers. Les comtes de Carcassonne y bâtirent dans le VIII. siecle, l'abbaye de saint Antonin, tenue par les chanoines reguliers de saint Augustin, à laquelle Roger Bernard comte de Foix, fit don de sa ville de Fredelac & du château de Pamiers, vers l'an 1149. Depuis, les comtes de Foix furent souvent en guerre avec les abbez. En 1296. le pape Boniface VIII. érigea cette abbaye en évêché. Bernard Saissetti en fut le premier évêque, & s'accorda avec le comte de Foix par les soins de Gui de Levis, seigneur de Mirepoix, que l'un & l'autre avoient choisi pour arbitre de leurs differends. L'évêché de Pamiers étoit alors suffragant de Narbonne; mais depuis le pape Jean XXII. ayant érigé Toulouse en archevêché, y attacha Pamiers. Cette église a eu d'illustres évêques; un pape qui a été Benoît XII. quatre cardinaux, Henri Sponde, & d'autres prélats. Dans le XVI. siecle, cette ville souffrit étrangement par la violence des Heretiques qui s'en rendirent maîtres & qui ruinerent les églises pendant les guerres civiles. Peu après elles furent reparées par les soins de l'illustre François Etienne de Caulet, évêque de Pamiers, dont la memoire est en benediction dans l'église de France. *Voyez* PAVILLON. * Guillaume de la Perriere, *annal. de Foix.* Bertrand Elie; *hist. Fuxens.* Pierre Olhagari, *hist. de Foix.* De Marca, *hist. de Bearn.* Sponde, *in annal.* Des Cases, *hist. de Foix.* Sainte-Marthe, *t. 2. Gall. Christ.*

PAMMAQUE (S.) prêtre de Rome, d'une famille illustre. Après la mort de sa femme Pauline, fille de Paule, il embrassa la vie monastique, & employa tout son bien à secourir les pauvres, particulierement les étrangers, dans un hôpital qu'il établit à Porto, près de Rome. Il étoit fort des amis de saint Jerôme, qui a fait plusieurs fois son éloge. Saint Paulin de Nole étoit aussi lié d'une amitié particuliere avec lui. Il mourut pendant le siege de Rome par Alaric en 409. * Pammach. *epist. ad Hieronym.* 64. Saint Jerôme, *epist.* 26. 50. 52. 30. & 33. 65. 66. 69. *Apolog. ad* Pammach. *proœmio in lib. Ezechielis.* Paulin, *epist.* 37.

PAMPELUNE, ville capitale de Navarre, avec évêché suffragant de Burgos, nommée par les auteurs Latins *Pampelona*, *Pampelon*, *Pompelo*, & *Pompejopolis*, est très-ancienne, & fut, dit-on, fondée par Pompée. Elle étoit capitale des Gascons, lorsque Charlemagne passant en Espagne la prit, & en fit abattre les murailles en 778. Les Espagnols la possedent depuis l'usurpation de la Navarre, & Philippe II. y fit bâtir une forteresse. Le pape Jean XXII. avoit mis l'évêché de Pampelune sous la metropole de Saragosse; mais Gregoire XIII. l'attacha à celle de Burgos. Prudence Sandovale a fait un traité des évêques de cette ville. Garibai en parle aussi, *liv.* 22. & *seq.* * De Marca, *hist. de Bearn.* Oihenart, *notit. utriusque Vascon.* Favin, *hist. de Navarre, &c. Marca Hispanica.*

CONCILES DE PAMPELUNE.

Ponce évêque d'Oviedo, presida à un concile assemblé à Pampelune en 1032. pour rétablir sur le siege de cette ville le prelat, que les courses des Barbares avoient obligé de se retirer au monastere de Leira dans les Pyrenées. Nous en avons les actes dans le IX. tome des conciles. Arnaud de Puyana, évêque de la même ville, y celebra un synode diocesain en 1315. & publia dans le même tems des ordonnances synodales. Le cardinal Bessarion, évêque de cette église, en tint aussi un en 1459. & le cardinal Alexandre Cesarini élevé à la même dignité, publia de nouvelles ordonnances, dans lesquelles il renouvella tout ce qui avoit été établi par Arnaud & Bessarion.

PAMPHAES de Priene, ayant fait present à Crœsus, dont le pere vivoit encore, de trente mines, monnoye qui avoit cours alors, en fut amplement recompensé; car dès que Crœsus fut élevé au royaume de Lydie, ce prince lui envoya un chariot plein d'argent. * Ælien, *variar. histor. l.* 4.

PAMPHILA, Egyptienne, ou native d'Epidaure, selon Suidas, & fille de *Soteride*, femme de *Socratide*, vivoit dans le premier siecle sous l'empereur Neron, & passa 13. ans avec son mari qui étoit très-docte. Elle se rendit habile, tant par les entretiens qu'elle eut avec lui, que par la conversation de ceux qui venoient en sa mai-

son ; & elle écrivit une histoire mêlée. Suidas dit que cette histoire étoit divisée en 33. livres & qu'elle composa un abregé des œuvres de Ctesias en trois livres, outre d'autres traitez. En effet Aulu-Gelle cite le 3. livre de l'histoire de Pamphila, que Diogene *Laërce* allegue très-souvent. * Photius, *cod.* 145. Suidas, *in Lex.* Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 17. Diogene, *in Theophrasto.*

PAMPHILE, *Pamphilus*, fut disciple de Platon & precepteur d'Epicure. *Voyez* Diogene *Laërce* dans la vie d'Epicure. Athenée en cite un de ce nom, d'Alexandrie. * *Consultez* Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sac.* Vossius, *lib.* 2. *& 3. de hist Grac.*

PAMPHILE, fils de *Neocles*, disciple de Platon, & different de celui qui fut maître d'Epicure. Platon dit de lui qu'il demeura dix jours mort, après avoir été tué dans une bataille ; & qu'ayant été mis sur le bucher trois jours après qu'on l'eût enlevé de l'endroit où il étoit, il revêcut tout d'un coup, & rapporta des choses merveilleuses qu'il avoit vûes depuis qu'il étoit mort. * Platon.

PAMPHILE, *Pamphilus*, philosophe d'Amphipolis ou de Sicyone ou de Nicopolis, surnommé φιλοπράγματος composa plusieurs ouvrages sur la grammaire, sur la peinture, sur les peintres illustres ; & trois livres *de re Rustica.* * *Voyez* Suidas qui en fait mention.

PAMPHILE, *Pamphilus*, natif de Macedoine, sçavoit parfaitement les mathematiques, & ennoblit tellement l'art de la peinture, que les personnes de condition l'apprenant communement sous lui, il fit ordonner par un édit public à Sicyone, & ensuite par toute la Grece, qu'il n'y auroit que les enfans des nobles qui s'exerceroient à la peinture, & que les esclaves ne pourroient s'en mêler. Il eut pour disciple Apellés, qui s'est acquis une reputation immortelle par l'excellence de ses ouvrages. * Felibien, *entretiens sur la vie des peintres.*

PAMPHILE, *Pamphilus*, grammairien d'Alexandrie, & disciple du fameux critique Aristarque, avoit fait un livre intitulé *le Pré*, qui étoit un recueil de diverses choses. Il avoit aussi continué les *gloses de Zopyrion*, ou son dictionaire des mots obscurs, & fait plusieurs autres ouvrages que nous n'avons pas.

PAMPHILE, dont parle Athenée, & Suidas après lui, s'exprimoit toûjours en vers.

PAMPHILE, demagogue d'Athenes, pillant le trésor public, fut démis de sa charge, comme le rapporte le scholiaste d'Aristophanes sur le Plutus.

PAMPHILE (Saint) *Pamphilus*, prêtre de Cesarée en Palestine, & martyr, avoit beaucoup d'amour pour les sciences, & recueillit une très-belle bibliotheque. Il transcrivit de sa main les œuvres d'Origene. Saint Jerôme, qui possedа depuis ce manuscrit, dit qu'il le préferoit aux plus riches tresors. Pamphile fut pris pendant la persecution de Maximin ; & après deux ans de prison, il acheva sa course par une mort aussi constante que sa vie avoit été sainte, vers l'an 308. Ce fut pendant cette longue prison qu'il travailla à l'apologie pour Origene, qu'Eusebe acheva. Eusebe eut une si grande veneration pour Pamphile, que ne se contentant pas de lui donner des éloges extraordinaires, il voulut porter son nom, & composa trois livres de sa vie que nous avons perdus. * S. Jerôme, *de script. eccl.* Eusebe, *hist. l.* 6. *&* 7. *& seq.* Photius, *cod.* 118. Baronius, *in annal.*

PAMPHILE famille Romaine, dont étoit issu le pape INNOCENT X. CAMILLE Pamphile son neveu, fut nommé cardinal ; mais ayant remis son chapeau, il épousa *Olympia* Aldobrandin, princesse de Rossano, petite-niéce du pape Clement VII. & heritiere de sa maison, & veuve de *Paul* Borghese petit-neveu du pape Paul V. morte le 18. Decembre 1681. ayant eu de son second mariage, JEAN-BAPTISTE qui suit ; & *Benoît* Pamphile, créé cardinal diacre en 1681. par le pape Innocent XI. Jean-Baptiste Pamphile, mourut à Rome le 7. Novembre 1709. & fut inhumé en l'église de sainte Agnés de la place Navonne, bâtie par ceux de sa maison, & à laquelle il avoit fait de grands biens. Il laissa par son testament 8000. écus pour être employez en œuvres pies, & particulierement pour être distribuez aux pauvres, ausquels il donnoit regulierement 20000. écus par an, qu'il augmentoit à proportion des miseres publiques, ayant fait distribuer plus de 50000. écus l'année du grand jubilé. Il laissa heritier de ses biens CAMILLE Pamphile, prince de Valmontone, son fils aîné. * *Memoires du temps.*

PAMPHUS ou PAMPHO, d'Athenes, vivoit du tems de Linus. Il avoit fait des hymnes que l'on chantoit avec celles d'Olen & d'Orphée dans les fêtes de Cerés. Pausanias dit les avoir lues, & cite celles qu'il avoit composées sur Cerés, sur Neptune, sur Diane, sur l'Amour, sur Proserpine, sur les Graces & sur la mort de Linus. * M. Du Pin, *biblioth. universelle des historiens prof.*

PAMPHYLIE, *Pamphylia*, province de l'Asie Mineure, a la mer Mediterranée au midi, la Cilicie à l'orient, la Pisidie au septentrion, & la Lycie au couchant. Elle fait présentement partie de la province que les Turcs nomment *Caramanie*. Ses villes celebres furent autrefois Perge, Aspendus, Termessus & Attalie, qu'on nomme aujourd'hui *Satalie*, qui est la capitale. Cette province n'a pas fait grande figure dans l'histoire. Soûmis à tous ceux qui dans les divers temps furent maîtres de l'Asie, les Pamphyliens n'entreprirent jamais rien de considerable. Lorsque Diocletien partagea l'empire en plusieurs départemens, la Pamphilie fut une des provinces du diocese nommé *Asiane*, & fut gouvernée par un consulaire. Heraclius ayant ensuite changé la forme du gouvernement, la Pamphilie ne fit plus une province particuliere, mais sa partie la plus septentrionale fut jointe au Theme nommé Anatolique, & la plus meridionale devint la plus considerable portion d'un autre Theme, qui d'une des villes de Pamphylie nommée *Cibyrrha*, fut appellée *Cibyrrhaotique*, & qui s'étendant fort au couchant, comprenoit toute la Lycie, ainsi qu'on peut le voir dans Constantin Porphyrogenete. * Baudrand.

PAMPLIEGA (Martin de) seigneur Espagnol, étoit oncle du prince *Ferdinand*, fils d'*Alphonse* X. roi de Castille. On dit qu'un ange qu'il vit en songe lui declara de la part de Dieu, que la mort du roi son maître & la perte de sa couronne étoient résolues, en punition de la hardiesse qu'il avoit de dire qu'il auroit bien reformé des choses dans l'œconomie de l'univers, si Dieu eût pris son conseil lorsqu'il le voulut tirer du néant. Le roi traita Pampliega de visionnaire, lorsqu'il vint l'avertir à Burgos où il étoit, de ce qui lui avoit été revelé. Il fit le même accueil à un religieux qui lui vint faire une pareille remontrance sur une semblable revelation ; mais un coup de foudre qui brûla un jour ses habits & ceux de la reine sa femme, produisit l'effet que ces deux visions n'avoient pû faire. Il reconnut publiquement sa folie, & adora la sagesse & la providence de Dieu. * Rodrigue Sanchez, *dans la IV. partie de ses annales, c.* 5.

PAMPLONA, petite ville de la terre ferme dans l'Amerique meridionale. Elle est dans le nouveau royaume de Grenade, à soixante & quinze lieues de Santa-Fé de Bogota, vers le nord oriental. * Mati, *diction.*

PAMPREDIUS, Egyptien, natif de Thebes ou de Diospolis, florissoit dans le V. siecle sous l'empire de Zenon, auprès de qui il eut beaucoup de credit. Il fut disciple de Proclus & Payen, & écrivit en vers divers ouvrages ; & en prose les guerres d'Isaurie. * Suidas, *in Pampred.*

PAN, dieu des pasteurs, a été aussi consideré comme le dieu de la nature : ce que son nom sembloit marquer ; car πᾶν en grec signifie *tout*. C'est pourquoi on composoit son image des principales choses qui se voyent dans le monde. Ses cornes marquoient, dit-on, les rayons du soleil, & les cornes de la lune. Son visage enflammé désignoit l'élement du feu. Son estomac couvert d'étoiles signifioit le ciel. Ses cuisses & ses jambes velues & herissées marquoient les arbres, les herbes & les bêtes. Il avoit des pieds de chevre, pour montrer la solidité de la terre. Sa flute representoit l'harmonie que les cieux font, selon l'opinion de quelques anciens philosophes. Son bâton recourbé signifioit la revolution des années. Il y a bien de l'imagination dans tout cela ; car à ne parler que des cornes, on sçait que dans l'antiquité sacrée, & profane, elles ne sont le symbole ni de la lune, ni du soleil, mais de la force, de la puissance, de la majesté ; d'où vient qu'on se plut à representer les rois successeurs d'Alexandre,

d'Alexandre, avec des cornes à la tête. Les anciens croyoient que Pan couroit la nuit par les montagnes : ce qui a fait nommer *terreur panique*, cette épouvante dont on est saisi pendant l'obscurité de la nuit, ou par une imagination sans fondement. Il est souvent arrivé que des armées fort nombreuses ont été frappées tout à coup d'une semblable terreur, & sont tombées dans la consternation. On dit que Pan accompagna Bacchus dans les Indes, & qu'il l'aida beaucoup à remporter tant de victoires. On a cru aussi que c'étoit par son secours que les Atheniens avoient gagné la bataille contre les Perses dans la plaine de Marathon. Car on dit que Miltiade étant prêt à se battre contre l'ennemi, Pan parut à la tête de l'armée sous l'apparence d'une statue plus qu'humaine ; qu'ayant fait sonner aux trompettes & aux cors, un air qui inspiroit de l'horreur, toute l'armée des Perses prit l'épouvante : d'où quelques-uns disent qu'est venu le mot de *terreur panique*. * Pausanias. Apollodore. Pline, *liv.* 7. Plutarque. Lucien, *dialogue des dieux*. Ange Politien, *in miscellan.*

PAN étoit un dieu des Egyptiens, qui l'honoroient sous la figure d'un bouc : ils le nommoient aussi *Mendes*, parce que ce terme signifie *un bouc* en egyptien. Eusebe rapporte les sentimens & les paroles de Porphyre, qui disoit que Pan étoit un des bons genies attachez au service de Bacchus, qui se montroit quelquefois aux laboureurs, & leur causoit des frayeurs mortelles, dont plusieurs d'entre eux mouroient ; d'où vient qu'on appelloit ces terreurs, *Paniques*. Eusebe remarque fort sagement les contrarietez de ce philosophe, qui vouloit que Pan fût un bon genie, & qu'il en coûtât neanmoins la vie à ceux à qui il se montroit. Il est vrai que Pan étoit honoré en Egypte sous la forme d'un bouc, & que les demons prenoient aussi le plus souvent la forme d'un bouc. Dans l'écriture, les demons sont souvent nommez *pilosi*, des boucs. Le terme hebraïque *schirim*, signifie des boucs, *pilosi hirci*. Dès le tems de Moyse même, cette idolâtrie étoit commune, puisqu'elle s'étoit glissée parmi les Israëlites, *Non sacrificabunt amplius sacrificia sua Pilosis, post quos fornicati sunt*. Herodote dit que ceux de la province de Mendes mettoient Pan entre les huit divinitez qui avoient precedé les douze autres; qu'on representoit Pan avec une tête de chevre & des jambes de bouc, quoiqu'on le crût effectivement semblable aux autres dieux; enfin, qu'à *Mendes*, qui est un nom commun à Pan, au bouc, & à une ville, il y avoit un bouc sacré, après la mort duquel toute la contrée étoit en deuil, comme on faisoit ailleurs à la mort d'*Apis* ou de *Mnevis*. Cette impertinente superstition subsistoit encore au II. siecle de l'ere Chrétienne sous le regne d'Hadrien, ainsi qu'on le voit par les médailles frappées à l'honneur de ce prince par les Mendesiens. Plutarque conte que les Pans & les Satyres ayant appris les premiers la mort d'Osiris, tué par son frere Typhon, & en ayant répandu la nouvelle, ils jetterent les peuples dans une grande consternation, ce qu'on appella depuis *des terreurs paniques* : le mot de Pan en hebreu signifie *terreur*. Diodore de Sicile dit que les prêtres d'Egypte se consacroient premierement à Pan, & qu'ils dessinoient dans leurs temples des figures de Pan sous la forme d'un bouc, prétendant que c'étoit simplement pour rendre graces aux dieux de la fecondité de la nature & de leur nation.

Les Grecs apprirent tard l'histoire de Pan. Herodote dit que ce ne fut que huit cens ans avant son temps, & que les Grecs supposerent qu'il étoit fils de Mercure & de Penelope; il assure que les Grecs n'apprirent que successivement quelles étoient les divinitez des Egyptiens, & qu'ils leur firent une genealogie selon le tems qu'ils en avoient eu connoissance : ce ne fut que depuis la guerre de Troye qu'ils connurent Pan, puisqu'ils lui donnerent Penelope pour mere.

Pausanias dit que ce fut sous le regne de Pandion II. à Athenes, que les jeux & les combats qu'on appelloit *Lupercalia Lycæa*, furent instituez dans l'Arcadie par Lycaon qui en étoit roi, proche du temple de Pan, quoiqu'ils fussent consacrez à Jupiter *Lycéen*. Quand Evandre passa d'Arcadie en Italie, il y transporta la celebration des *Lupercales*, en l'honneur de Pan; & Denys d'*Halicarnasse* en fait la description comme d'une coûtume qui étoit encore en vigueur de son tems. Pausanias nous assure que Lycaon consacra ces jeux à Jupiter *Lycéen* ; & Denys d'*Halicarnasse* dit qu'ils étoient consacrez à Pan. Ce qui peut faire croire que les Arcadiens confondirent Jupiter avec Pan : de quoi ce même historien nous fournit encore une preuve fort convaincante, quand il assure ailleurs que le plus grand & le plus ancien des dieux de l'Arcadie est Pan. Comme l'Arcadie étoit un pays de montagnes & de forêts, il n'est pas surprenant qu'ils ayent fait le dieu des montagnes & des forêts le plus grand des dieux, *montes & nemora Pani dicari*. Ovide même témoigne dans ses fastes, que le pontife de Pan se nommoit *Flamen Dialis*, comme celui de Jupiter. Ainsi il est manifeste qu'on avoit revêtu Jupiter même du nom de Pan, ou Pan de la majesté de Jupiter. * *Antiq. Grecq., & Rom.*

PANACTE, dont Plutarque fait mention dans les vies d'Alcibiade, de Nicias & de Demetrius, étoit un château & forteresse de l'Attique, sur les frontieres de la Béotie ; Suidas le met dans la Béotie même. Thucydide en parle en plusieurs endroits. Les Béotiens l'ayant pris sur les Atheniens le démolirent avant que de le rendre.

PANAGIOTTI, Grec de nation, & premier interprete du grand seigneur dans le XVII. siecle, avoit beaucoup de crédit à la Porte, où il a rendu de grands services à ceux de sa nation. Il étoit Chrétien, & fort zelé pour l'ancienne créance des Grecs, contre les nouveautez que Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, avoit voulu introduire dans son église, par la confession de foi qu'il écrivit en 1629. qui est tirée des livres de Calvin. Panagiotti a principalement fait paroître son zele dans l'édition du livre grec intitulé *Confession Orthodoxe de l'église Catholique & Apostolique d'Orient*, qu'il fit imprimer en Hollande, & dont il fit venir au Levant tous les exemplaires, pour les distribuer gratuitement au peuple. Ce livre est écrit en grec vulgaire. M. Nicole parle en plusieurs endroits de ce Panigiotti, dans ses livres de la perpetuité de la foi, que l'on attribue comunement à M. Arnauld. M. Simon remarque que Panagiotti fit traduire son livre en latin, pour l'envoyer avec le grec au roi de France, afin que cela servît d'une preuve authentique de la créance de l'église Grecque. Il ajoûte que ce livre se trouve en manuscrit grec & latin, avec les signatures ou souscriptions des évêques d'Orient, dans la bibliotheque que Maurice le Tellier, archevêque de Reims, a donnée à l'abbaye de sainte Genevieve du Mont à Paris ; & c'est ce même original que Panagiotti avoit envoyé au roi. Les Grecs ont un proverbe entr'eux, qui dit que l'on verra aussi-tôt un cheval verd, qu'un homme sage natif de Chio. Panagiotti étoit de cette isle ; & parce qu'il avoit un genie extraordinaire, on le nommoit par galanterie *le cheval verd*. Il mourut le 21. Septembre 1673. Son tombeau se voit dans le monastere de l'isle de Chalcis, proche de Constantinople. * M. Simon, *créance de l'église Orientale sur la transsubstantiation*. J. Spon. *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

PANAMA, ville de l'Amerique meridionale en la Castille d'Or, avec un port sur la mer du Sud, est soûmise aux Espagnols, qui y ont un fort, avec une garnison. C'est l'abord de l'or & de l'argent du Perou, qu'on porte ensuite à Porto-Bello, à seize ou dix-huit lieues de la mer du Nort. On fait ce transport sur des gros moutons, dits *vieuves*, qui sont les veritables mulets du pays. Cette ville donne son nom à l'Isthme, qui est entre l'Amerique septentrionale & la meridionale, lequel est aussi appellé *Terre-Ferme*. Cet isthme a environ quatre-vingt-dix lieues de l'orient à l'occident, & soixante de largeur entre les deux mers, où il a le plus d'étendue, mais à l'endroit où il est le plus étroit, entre la ville de Panama & Porto-Bello, il n'a que dix-huit lieues ; & même si le chemin étoit droit & sans détours, on n'en compteroit que sept ou huit. Ce pays est rempli de montagnes & de marais. Le ciel y est presque toûjours couvert, & neanmoins fort chaud : ce qui rend l'air mal sein, principalement depuis le mois du Mai jusques à celui de Novembre. La terre ne produit que de maïs, & en petite quantité. Les pâturages y sont assez bons, & peuvent nourrir beaucoup de bétail.

Les sauvages y font des cordes d'une herbe qu'ils nomment *Nequen* ou *Henechen*, & qui a les feuilles semblables au chardon. Ils les font rouir dans l'eau des ruisseaux, comme on fait ici le chanvre & le lin; puis ils les sechent au soleil, les froissent & les filent pour en faire des cordes, qui ne servent pas seulement à lier, mais aussi à couper le fer, en tirant & retirant ces cordes, comme une scie: ce qui se fait aisément, en jettant du sable fin sur l'endroit que l'on veut couper. Les arbres y sont toujours verds, & poussent quantité de feuilles: mais ils ne portent point de fruits. La ville de Panama est située sur le rivage de la mer du Sud, & est fort peuplée, à cause du commerce, quoique l'air y soit mal sein. C'est le siege d'un évêque suffragant de l'archevêque de Lima. Il y a aussi un parlement établi pour rendre la justice aux marchands, & pour depêcher les flottes qui y arrivent. Elle a un port assez commode durant les grandes marées; mais dans les basses marées les vaisseaux y demeurent à sec; & pendant l'hiver ils sont obligez de se retirer au port de Perico, qui en est éloigné de deux lieues. * De Laet, *histoire du nouveau Monde*.

PANARI, en latin, *Panaria*, anciennement *Icesia*, *Hicesia*, *Hicesium*, *Thermissa*. C'est une des isles de Lipari, situées dans la mer de Toscane. Elle est à trois lieues de celle de Lipari, vers le nord. Elle n'est nullement considerable, étant deserte, & n'ayant que deux lieues de circuit. * Mati, *diction*.

PANARO, ou SCULTENA, riviere de l'Italie. Elle prend sa source dans l'Apennin, traverse la vallée de Fignano portant le nom de *Scultena*. Elle prend celui de Panaro au-dessous d'Acquaria, & coulant sur les confins du Modenois & du Bolonois, elle baigne Finale, & se décharge dans le Pô à Brondeno, quatre lieues au-dessus de Ferrare. * Mati, *diction*.

PANARUCAN, ville capitale d'un petit royaume de même nom dans l'isle de Java, une des isles de la Sonde, est située vers le détroit de Palambuam, & est renommée par son commerce. Il y a auprès de cette ville une montagne de souffre, qui commença à jetter des flammes en 1586. avec tant de violence, que plus de dix mille personnes perirent dans ce premier embrasement. Les habitans sont Payens. * Mandeslo, *voyage des Indes*.

PANATHENE'ES, certaines fêtes qui se celebroient à Athenes, en l'honneur de Minerve, furent instituées par Thesée, après qu'il eût rassemblé tous les bourgs de la province d'Attique en un corps. En ces solemnitez l'on combattoit à la lutte, & les athletes paroissoient tous nuds: c'est pourquoi les femmes en étoient bannies, & les étrangers aussi; mais on y voyoit d'ordinaire un chœur de jeunes garçons & de jeunes filles qui dansoient aux chansons. Il y avoit de deux sortes de ces jeux; sçavoir les grands, qui se celebroient de cinq en cinq ans; & les petits, que l'on faisoit tous les ans. * Plutarque, *en la vie de Thesee*. Alex. d'*Alex. l. 5. c. 5. Voyez* Meursii *Græcia feriata*.

PANCALE ou PANCALIER, petite ville des états de Savoye. Elle est dans le Piémont sur le Pô, à trois lieues au-dessus de Turin. * Baudrand. On peut voir la suite des seigneurs de Pancalier, bâtards de la maison de Savoye à l'article de cette maison.

PANCARPE: spectacle des Romains, où certains hommes forts & hardis combattoient contre toute sorte de bêtes moyennant une somme d'argent. Ce nom signifie proprement composé de toutes sortes de fruits, du mot grec πᾶν *tout*, & de celui de καρπὸς; mais ensuite on l'a donné à ce qui contenoit toutes sortes de fleurs, puis à ce qui étoit composé de diverses choses; comme ce combat public où l'on faisoit paroître quantité d'animaux de differentes especes. Le lieu de ce spectacle étoit l'amphitheâtre de Rome; & ces sortes de jeux ont duré jusqu'au tems de l'empereur Justinien, qui regnoit dans le VI. siecle. Quelques auteurs confondent le Pancarpe avec la Sylve; mais il y a cette difference entre ces deux divertissemens publics, que le Pancarpe étoit un combat contre les bêtes, qui se faisoit dans l'amphitheâtre; & la Sylve étoit une espece de chasse que l'on representoit dans le cirque. Dans la Pancarpe, c'étoit des hommes gagez qui combattoient; & dans la Sylve, c'étoit le peuple qui chassoit au milieu d'une forêt artificielle. *Voyez* SYLVE. * Saumaise. F. Pithou. Casaubon. Cassien, *Collation*. 5.

PANCASTE, maîtresse d'Alexandre, *cherchez* CAMPASPE.

PANCERINO (Antoine) cardinal, patriarche d'Aquilée, natif de Portogruaro, petite ville du Frioul, se consacra fort jeune à l'état ecclesiastique, & fut choisi par le cardinal Cajetan pour lui succeder au patriarchat d'Aquilée. Ughel a cru que ce cardinal étoit parent de Pancerino; mais d'autres historiens sont d'un sentiment contraire. Lorsque les cardinaux de concert avec la plûpart des princes Chrétiens resolurent en 1408. de convoquer un concile à Pise pour faire cesser le schisme qui divisoit depuis long-temps l'église Latine, Pancerino suivant leur exemple refusa de reconnoître Gregoire XII. qui pour se venger de sa soustraction, fit chasser le patriarche de son siege, & en mit un autre en sa place. Jean XXIII. le rétablit, & le fit cardinal en 1411. Il obtint depuis l'évêché de Frescati, sous le pontificat d'Eugene IV. & mourut le 3. Juillet 1431. l'année même de l'election de ce pape. * *Hist. d'Aquilee*, *l. 7.* Onuphre & Ciacconius, *in Joan. XXIII.* Ughel, *Ital. sacr. &c.*

PANCETTA (Camille) chanoine de Padoue, & professeur en droit canon, né à Serravalle dans l'état de Venise, de François Pancetta avocat, & d'*Emilie*, Plazzoni, se destina à la vie clericale; & ayant étudié en philosophie, en theologie & en droit dans la même ville de Padoue, il fut chanoine de Ceneda, où l'évêque le choisit pour être son grand vicaire. Depuis il fit un voyage à Rome, & y fut connu du pape Paul V. qui lui donna un autre canonicat à Padoue. Il remit alors celui de Ceneda à un de ses neveux, & vint s'établir dans cette ville, où il avoit passé les premiers années de sa vie. Il composa un poëme intitulé *Venetia libera*, fut choisi ensuite pour être professeur en droit canon, & fut aussi grand-vicaire de l'évêque de Padoue, où il mourut en 1631. âgé de 63. ans. Sa famille a produit divers hommes de lettres. * Thomasini, *in elog. illust. viror. P. II.*

PANCIATICI) Bandino) cardinal Florentin, né le 10. Juin 1629. après avoir été dataire & patriarche de Jerusalem, fut nommé par le pape Alexandre VIII. cardinal du titre de *saint Pancrace* le 13. Fevrier 1690. puis prefet de la congregation du concile, & mourut à Rome le 21. Avril 1718. en sa 89. année. * *Memoires du temps*.

PANCIROLE (Gui) *Panciruolo*, jurisconsulte celebre, né l'an 1523. à Reggio, où sa famille tenoit un des premiers rangs, étudia dans les principales universitez d'Italie, à Ferrare, à Pavie, à Bologne & à Padoue, & fit de grands progrès en l'étude du droit dans cette derniere université, où il termina son cours de jurisprudence auquel il avoit employé sept ans. Sa reputation engagea le sénat de Venise à le nommer en 1547. second professeur des *institutes* dans l'Université de Padoue, ce qui obligea Pancirole à se faire recevoir docteur. Il remplit successivement plusieurs chaires dans la même université, & toujours avec beaucoup d'honneur. La science du droit ne l'occupoit pas seule; il lisoit les saints peres, & s'attachoit aux belles lettres. Philibert Emmanuel duc de Savoye, qui avoit une estime particuliere pour le merite de ce sçavant, l'attira dans son université de Turin en 1571. Pancirole s'y fit admirer à son ordinaire, & y composa ce traité ingenieux: *De rebus inventis & de perditis*, sur lequel Henri Salmulth en a fait depuis des commentaires. Il perdit presque entierement un oeil à Turin, & étoit en danger de perdre l'autre. La peur qu'il en eut l'obligea de revenir l'an 1582. à Padoue, où il continua d'enseigner le droit, & y mourut le premier de Juin 1599. âgé de 76. ans. Il fut enterré dans l'église de sainte Justine, & laissa d'excellens ouvrages. *Comment. in notitiam dignitatum utriusque imperii. De magistratibus municipalibus & corporibus artificum. Thesaurus variarum lectionum, &c.* * *Voyez* les éloges de Philippe Thomasini: mais ses dates sont tres-confuses dans l'éloge de Pancirole.

PANCIROLE (Jean-Jacques) cardinal natif de Rome, fut patriarche de Constantinople, & étoit nonce en Espagne, lorsque le pape Urbain VIII. le crea cardinal en 1643. Il mourut à Rome le 3. Septembre 1651. Naudé dit qu'il étoit fils d'un tailleur de Rome, grand partisan

des Espagnols, & fort ennemi du cardinal Mazarin. * *Naudeana.*

PANCORBO, bourg d'Espagne, dans la Castille vieille, entre S. Domingo de la Calçada, & Miranda de Ebro, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *dictionaire.*

PANCRACE (saint) martyr à Rome, dans la persecution de Diocletien, a été honoré dans l'église Latine, & il y a eu dès le IV. siecle une église de son nom à Rome. Mais l'histoire de sa vie & de son martyre n'est pas moins inconnue que celle de S. Nerée & de S. Achillée. * Baillet, *vies des Saints.*

PANCRATES, *Pancrates*, Egyptien, cultiva la poësie vers l'an 127. de J. C. sous l'empire d'Adrien, qui le fit recevoir dans le Musée d'Alexandrie. On ne sçait si c'est à lui qu'on doit attribuer un ouvrage appellé la *Concorcide*, cité sous le nom de Pancrates par Athenée; car cet auteur nomme ailleurs un autre PANCRATES, qui étoit d'Arcadie, & qui avoit composé un poëme sur la marine. * Athenée, *liv.* 7. 11. & 15. Vossius, *de poëtis Grec.*

PANCRATIASTES, selon quelques auteurs, étoient ceux qui remportoient le prix dans les cinq sortes d'exercices que l'on faisoit aux jeux de la Grece; sçavoir la lutte; le combat à coups de poings: le palet; la course & le saut. D'autres croyent qu'il y avoit dans ces mêmes jeux, une sorte d'exercice different de ceux-là, appellé *Cancrace*, qui veut dire toute la force, du grec *πᾶν tout*, & de *κράτος force*; à cause qu'il étoit permis de s'y servir de toutes ses forces. Ils ajoûtent que ce combat fut introduit dans la Grece, vers la XXVIII. olympiade, environ 666. ans avant la naissance de Jesus-Christ; & que ce fut un certain Lygdamis de Syracuse qui y remporta le prix pour la premiere fois. * Cœlius Rhodiginus, *lib.* 5. *antiquarum lectionum.* Pausanias, *lib.* 5.

PANDARE, PANDORE, ou PANDERE, car on lit de ces trois manieres differentes dans les differens manuscrits de Pline. Ce sont, selon lui, certains peuples des Indes, habitans dans les vallées, qui vivoient jusques à deux cens ans, & dont les cheveux, qui étoient blancs dans leur jeunesse, devenoient noirs en vieillissant. * Pline, *historia naturalis l.* 7. *c.* 2.

PANDATAIRE, petite isle, dite aujourd'hui *santa Maria*, vis-à-vis de l'extrémité de la terre de Labour, à l'occident, est à present deserte, & étoit autrefois celebre, parce qu'elle étoit un lieu d'éxil. Julie, fille d'Auguste, y fut renfermée par son pere; & Agrippine, femme de Germanicus, y fut releguée par Tibere, & y mourut. * Tacite. Suetone. Baudrand.

PANDECTES, mot grec, signifiant proprement, qui contient toutes choses; de *πᾶν tout*, & de *δέχομαι je reçois, je contiens.* Ce nom se donne particulierement à un volume de droit, appellé *Digeste*, qui est divisé en cinquante livres, & qui contient les réponses des anciens jurisconsultes. Il y a aussi des pandectes de medecine, c'est-à-dire, un dictionaire des choses qui regardent la medecine, où sont expliquez tous les mots latins, grecs, arabes & étrangers. Matthæus Sylvaticus de Mantoue, qui l'a compilé, a été appellée pour cela *Pandectaire.* * Thomas Corneille, *dict. des Arts.*

PANDES. Certains peuples des Indes gouvernez par des femmes, de l'une desquelles Hercule eut une fille, qui à cause de son origine fut élevée sur le thrône d'un des principaux Royaumes de ces peuples. Pline dit que les descendans de cette reine commandoient à trois cens villes, avoient cent cinquante mille hommes de pied, & cinq cens élephans. Il est aisé de voir que tout cela n'est qu'une fable. * Pline, *liv.* VI. *chap.* 20. *voyez aussi* Solin, *chap.* 52. *&* Saumaise sur cet endroit de Solin.

PANDION, cinquiéme roi d'Athenes, commença de regner vers l'an 2596. du monde, & 1439. avant J. C. après Erichthonius. De son tems l'abondance du bled & du vin fut si grande, que l'on disoit que Cerés & Bacchus étoient venus de l'Attique. Le secours que Terée lui envoya contre un roi de Pont, fit que Pandion lui donna sa fille Progné en mariage; mais la brutalité de ce gendre envers Philomele sa belle sœur, remplit de desordre la famille de Pandion, qui en mourut enfin de regret, après 40. ans de regne, l'an du monde 2636. & 1399. avant J.C. Erecthée lui succeda, & fut suivi de Cecrops II. PANDION II. succeda à celui-ci, l'an du monde 2726. & & avant J. C. 1309. Il regna 50. ans. * Euseb. *in chron.* Ovide, &c.

PANDOLFI (Nicolas) évêque de Pistoïe, né d'une des principales maisons de Florence, apprit les belles lettres & le droit à Bologne, & fut depuis chanoine dans sa patrie. Il alla ensuite à Rome, où il fut clerc de la chambre, sous le pontificat de Pie II. puis écrivain apostolique. Cet emploi le fit connoître au pape Sixte IV. qui le choisit pour être precepteur du cardinal de saint Pierre-aux-Liens, son neveu. Sa conduite & sa vertu lui firent donner l'évêché de Pistoïe, & le gouvernement de la ville de Benevent. Innocent VIII. le fit abbé de S. Zenon de Pise; & le cardinal de saint Pierre-aux-Liens ayant été fait pape en 1503. sous le nom de Jules II. voulut avoir près de soi Pandolfi, qu'il choisit pour son secretaire & qu'il honora d'une charge d'auditeur, l'adoptant dans la famille de la Rovere. On dit que le peu de complaisance de ce prelat pour les entêtemens de ce pape, le priva pour lors de la pourpre de cardinal, que Leon X. accorda depuis à son merite, au mois de Juillet 1517. Pandolfi étoit âgé de plus de 75. ans, & mourut le 17. Septembre 1518. Sa memoire est encore en benediction dans la ville de Pistoïe, où il avoit fait diverses fondations saintes. * Ammirato, *Famigl. Florent.* Ughelli, *Ital. sacr.* Auberi, &c.

PANDORE, *Pandora*, femme admirable, fabriquée par Vulcain, avoit reçû de chacun des dieux quelque perfection; Venus lui avoit donné la beauté; Minerve la sagesse; Mercure l'éloquence, &c. On dit que Jupiter irrité contre Promethée, qui avoit derobé le feu du ciel, envoya Pandore sur la terre avec une boëte fatale, qu'Epimethée, frere du même Promethée, ouvrit: en sorte que toutes les maladies dont elle étoit pleine, se répandirent ici-bas, ne restant que la seule esperance qui se trouva au fond. Cette theologie des Payens, representoit la nature, en la personne de Pandore. * *Consultez* Pausan. *in Attic.* Hesiode, Ovide, &c.

PANDORES, *Gens Pandora*, peuples fabuleux des Indes, *voyez* PANDARE.

PANDOSIE, *Pandosia*, ancienne ville d'Italie, dans le royaume de Naples, & dans le pays des anciens Brutiens. On croit que le bourg de *Castel Franco*, est près de ses ruines. Cette ville fut prise par les Romains, avec Cosence, comme le remarque Tite-Live, dans le livre X. de son histoire. On met un autre PANDOSIE en Epire. * Pline. Strabon, &c.

PANDULPHE, à qui Ciacconius donne le surnom de *Masca*, natif de Pise, fut créé cardinal par le pape Luce III. en 1182. Il exerça divers emplois importans, & travailla à une histoire des papes. Vossius croit que c'est le même qui est cité dans l'abregé de l'histoire de Sicile de Felinus, qui dit que Pandulphe fit une addition à la chronique de Damase. * Vossius, *lib.* 2. *de hist. Latinis. c.* 53. Onuphre & Ciacconius, *in vit. Pontif.* Auberi, *histoire des cardinaux.*

PANDULPHE COLLENUCCIO, *cherchez* COLLENUCCIO.

PANEAS, fontaine de la Palestine dans les frontieres de Cœlesyrie selon Pline, d'où le Jourdain tire sa source, coulant ensuite vers Cesarée de Philippe, qui a aussi été nommée *Paneas*, à vingt mille pas de Sidon, en tirant vers l'orient. * Baudrand.

PANE'E, *Panæus*, frere du fameux Phidias, excelloit dans l'art de la peinture, & vivoit sous la LXXXIII. olympiade, & vers l'an 448. avant Jesus-Christ. Il peignit la victoire remportée par les Atheniens sur les Perses à Marathon, & finit cet ouvrage avec tant de soin, qu'il y fit au naturel les portraits des principaux chefs des deux armées. * Pline, *l.* 35. *chap.* 8. Ce Panæus est appellé *Paneus* par Pausanias, *l.* 5.

PANETIER DE FRANCE (GRAND) officier de la couronne, qui commande à tous les officiers de la Paneterie du roi, & le sert à table avec le grand échanson, dans les jours de ceremonie: ce que font les gentilshommes servans aux jours ordinaires. La Paneterie est l'office où l'on distribue le pain pour les officiers commensaux de la maison du roi. Voici ce que les anciens titres nous apprennent touchant la suite des Panetiers.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS PANETIERS DE FRANCE.

Noms, qualitez, & années de leur exercice.

I. Eudes Arrode, panetier du roi Philippe-*Auguste* mort en 1217.

II. Hugues d'Athies, en 1224. & en 1235. sous saint Louis.

III. Geofroi de la Chapelle, en 1240. sous le même roi.

IV. Jean Britaut, seigneur de Nangis, en 1260. sous le même roi.

V. Matthieu vidame de Chartres, en 1287. sous Philippe *le Bel*.

VI. Robert de Meudon, en 1298. sous le même roi.

VII. Matthieu de Trie, en 1298. & 1302. sous le même roi.

Matthieu de la Mure, est nommé panetier du roi dans un titre de 1297.

Guillaume Rebrachien prenoit la qualité de panetier du roi, en 1300.

Guillaume de Mussi, chevalier, est nommé panetier du roi, en 1302.

Robert aux Gans, étoit panetier du roi, en 1303.

Jean Coulon de saint Paul, possedoit la charge de panetier du roi, en 1303.

Jean Arrode, prenoit la qualité de panetier du roi, en 1304.

Geraut Cauchat, est nommé panetier du roi dans un titre de 1304.

VIII. Raoul, dit *Herpin*, seigneur d'Erqueri, panetier de France, vivoit en 1305. puis fut chambellan de France.

Guillaume de Hangest, prenoit la qualité de panetier du roi, en 1304. & 1306.

Jean le Cordonnier, portoit la qualité de panetier du roi, en 1307.

Gilles de Laon, est nommé panetier du roi dans un titre de 1308.

Jean de la Chapelle, châtelain de Nemours, est dit panetier du roi dans un titre de 1309.

Adam de Meulant ou Meulenc, est nommé panetier du roi dans un titre de 1309.

Robert de Macheau prenoit la qualité de panetier du roi, en 1309.

Robert de Sarmiselles, étoit panetier du roi Philippe *le Bel*, & fut depuis maître-d'hôtel du roi Louis *Hutin*.

Pierre de Fai, étoit panetier du roi Charles *le Bel*.

IX. Bouchard de Montmorenci, II. du nom, seigneur de saint Leu, &c. panetier de France, en 1323.

X. Charles sire de Montmorenci, en 1344. sous Philippe de *Valois*.

XI. Hugues sire de Hangest, en 1345. sous le même roi.

XII. Jean sire de Traînel, en 1355. sous le roi Jean.

XIII. Raoul sire de Raineval, &c. en 1358. & en 1388. sous Charles VI.

* Matthieu de Bellai, panetier du roi, en 1372. sous Charles V.

* Pierre de la Crique, dit *Criquet*, panetier du roi, en 1386. sous Charles VI.

XIV. Gui sire de la Rocheguyon, panetier de France, après Raoul de Raineval, en 1396. sous le même roi.

Gerard d'Athies, seigneur de Moyencourt, étoit panetier du roi.

XV. Antoine de Craon, seigneur de Beauverger, en 1411. sous le même roi.

XVI. Jean Malet V. du nom, sire de Graville, en 1413. sous le même roi.

XVII. Robert, dit *Robinet* de Mailli, en 1418. sous le même roi.

XVIII. Roland de Donquerre, en 1419. sous le même roi.

XIX. Jean de Prie, V. du nom, seigneur de Buzançois, en 1425. sous Charles VII.

XX. Jean seigneur de Naillac, en 1428. sous le même roi.

XXI. Jacques de Châtillon, II. du nom, seigneur de Dampiere, &c. en 1432. sous le même roi.

XXII. Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, en 1449. puis grand-maître de France.

XXIII. Louis sire de Crussol, &c. en 1461. sous Louis XI.

XXIV. Jacques sire de Crussol, &c. en 1473. sous le même roi.

XXV. Jacques Odart, seigneur de Cursai, en 1485. sous Charles VIII.

René de Cossé, seigneur de Brissac, étoit premier panetier du roi en 1495. & grand fauconier de France.

XXVI. Charles de Crussol, vicomte d'Uzez, en 1533. sous François I.

XXVII. Artus de Cossé, comte de Secondigni, en 1552. sous Henri II. mort en 1582. sous Henri III.

XXVIII. Charles de Cossé, II. du nom, duc de Brissac, mourut en 1621.

XXIX. François de Cossé, duc de Brissac, mort en 1651.

XXX. Louis de Cossé, duc de Brissac, mort en 1661.

XXXI. Timoleon comte de Cossé, mort en 1675.

XXXII. Artus Timoleon de Cossé, duc de Brissac, a succedé en cette charge au comte de Cossé son pere, mort en 1709.

XXXIII. Charles-Timoleon-Louis de Cossé, duc de Brissac, succeda à son pere en 1709. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

PANETIUS, *Panætius*, de Rhodes, ou, selon d'autres, de Phenicie, philosophe Stoïcien, florissoit à Rome, vers l'an 625. de la fondation de cette ville, & 129. avant J. C. Il eut beaucoup de part en l'amitié de Scipion Emilien, qu'il accompagna en Egypte, lorsque cet illustre Romain alla par ordre du senat examiner l'état des rois alliez. Suidas fait mention de lui. Il ne faut pas le confondre avec un autre philosophe (*Panesius*) ni avec PANETIUS, qui se fit tyran de Leontini en Sicile, vers l'an 14c. de Rome, & 614. avant Jesus-Christ. * *Consultez.* Eusebe, *in chron.*

PANHAPEL, petite ville de la presqu'Isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est dans le Malabar, sur les montagnes de Gate, à sept lieues de la ville d'Angamale, vers le nord. Panhapel est capitale d'un petit pays, qui a son roi ou prince particulier. * Mati, *diction.*

PANIAS ou PANEAS, ville ancienne de la Palestine, que Philippe le *Tetrarque* rebâtit, suivant Josephe, & laquelle depuis ce tems-là, a pris le nom de *Cæsarea Philippi.* Elle est située vers les sources du Jourdain. Dans le tems des Croisades, elle fut prise sur les Chrétiens par Saladin, qui y perdit son beau rubis, qui fut retrouvé fort heureusement. Philostorge croit que cette ville fut ainsi nommée, à cause de la statue ou du temple du dieu Pan, que l'on y voyoit. * Josephe. *histoire des Juifs.* Philostorge. D'Herbelot, *diction. Oriental.*

PANIGAROLE (François) *Panigarola*, évêque d'Ast, né d'une famille noble à Milan, le 6. Janvier 1548. étudia à Pavie & à Bologne; & après s'être instruit dans les sciences, il entra parmi les religieux de saint François, appellez *Observantins.* Il avoit un grand brillant d'esprit, le geste libre, le ton de la voix agreable & une éloquence si forte, qu'il devint un des plus habiles prédicateurs de son tems. L'Italie en avoit alors trois du premier rang; François Tolet, Jesuite, depuis cardinal; Alfonse Lobo Capucin; & Panigarole. On disoit du premier, qu'il enseignoit par la solidité de ses raisonnemens; que le second touchoit par la force de sa morale; & que Panigarole charmoit par la douceur de son éloquence. Ce dernier vint en France avec le cardinal Cajetan. Il étoit aussi agréable en conversation que dans la chaire; mais il avoit moins de jugement que de feu & de memoire; car la sienne étoit un prodige. Pour le consoler d'avoir manqué l'évêché de Ferrare, qu'il perdit par son imprudence, on lui donna celui d'Ast, où il mourut le 31. Mai 1590. âgé de 42. ans. Il avoit écrit un très-grand nombre d'ouvrages. Nous avons plusieurs volumes de ses sermons, en latin & en italien, *Disceptationes Calvinisticæ*; *Paraphrasis supra Demetrio Falerio*, &c. * Imperialis, *in Musæo histor.* Ghilini, *theatr. d'Huom. Letter. P. I.* Janus Nicius Erythræus. *Pinac. Imag. illustr. c.* 46. Ughel, *Italia sacra.* Possevin, &c.

PANIONIUM, lieu proche du mont Micalé, dans l'Ionie, province de l'Asie Mineure, où s'assembloient les douze principales villes de cette province, ausquelles Smyrne fut ensuite ajoûtée, qui faisoit la treizième. En voici les noms, *Ephese*, maintenant *Ajasaluck*; *Milet*, aujourd'hui *Palatscha*; *Myus* & *Lebedos*, detruites depuis long-tems; *Teos*, village nommé *Segesi*; *Colophon* & *Priene*, qui ne paroissent plus; *Phocée*, à present *Palaa Foja*; *Erythres*, aujourd'hui le village de *Gesmé*; *Clazomenes*, village de *Vourla* ou de *Kelisman*; *Chios*, *Samos*, & *Smyrne*, qui retiennent leur ancien nom. L'assemblée de ces villes d'Ionie, s'appelloit aussi *Panionium*, qui est un mot composé de *πᾶν tout*; & *Ἰωνία Ionie*, comme qui diroit, *assemblée de tous les Ioniens*. On y celebroit une fête en l'honneur de Neptune *Heliconien*, & les sacrifices qu'on y faisoit à ce dieu, étoient aussi nommez *Panionies*. Cette fête, & par consequent l'union des treize villes qu'on vient de nommer, subsistoit encore au tems de l'empereur Trebonianus Gallus, c'est-à-dire, l'an 251. de Jesus-Christ. On a une médaille grecque de ce prince, où la fête est representée par un autel, auprès duquel est le taureau qui doit être immolé, & qui est environné de treize figures, qui paroissent tenir chacun un flambeau. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

PANIUM ou PANION, grande caverne sous une montagne très-agreable, d'où sortent les sources du Jourdain. Herode *le Grand* fit bâtir tout près de là un temple de marbre blanc, à l'honneur de l'empereur Auguste. * Josephe, *antiq. l. XV. c.* 13.

PANIZA, riviere de la Turquie en Europe. Elle a sa source dans la Romagne, entre dans la Bulgarie, où elle baigne Develtus, & se décharge dans la mer Noire, un peu au midi de Rosico. * Mati, *diction.*

PANNIAS, prétendu roi des Assyriens, *voyez* la suite chronologique de ces rois.

PANNON (Janus Pannonius) évêque de la ville de Cinq-Eglises dans la basse Hongrie, dite par les Allemands, *Funfkirchen*; par les Hongrois, *Otegiazac*; & par les Turcs, *Petschen*. Il vivoit sous le roi Mathias Corvin fils de Jean Huniade, à la fin du XV. siecle. Quelques-uns disent que son nom de famille étoit Hungaret. C'étoit le premier homme de son siecle pour les belles lettres, qu'il étoit venu cultiver en Italie, avant que de les faire fleurir en Hongrie. On dit qu'il parloit & qu'il écrivoit en latin, comme un Romain du bon siecle; & en grec, comme un veritable Athenien. Il a laissé des élegies & des épigrammes, qui lui ont acquis de la reputation, au moins en son tems. Quelques-uns prétendent qu'il s'est surpassé lui-même dans les annales de Hongrie, qu'il a mises en vers heroïques, s'il est vrai que cet ouvrage ait jamais existé, comme on a tout lieu d'en douter : n'étant point connu, & aucun auteur digne de foi n'en ayant parlé. Pannon mourut avant Mathias Corvin, mort l'an 1490. * G. Matth. Konigius, *biblioth. vet. & nov.* Joseph Pierius Valerian. *de infelicitate litterarum.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

PANNONIE, *Pannonia*, grande region de l'Europe, entre les monts dits *Cethi*, le Danube, & l'Illyrie, étoit divisée en haute & basse. La premiere, qu'on nommoit aussi *Prima*, étoit au couchant, & contenoit la Carnie, la Stirie, la Croatie, la Carinthie, Windichs Marc, & la plus grande partie de l'Autriche. La basse Pannonie, dite *Secunda*, étoit plus au levant, & comprenoit la Bosnie, l'Esclavonie, & cette partie de la Hongrie, qui est renfermée entre le Danube, le Raab, & le Draw. Cette division de la Pannonie en premiere & seconde est fort ancienne, puisqu'on en a un monument sur les medailles de l'empereur Dece, où sont representées ces deux provinces avec la legende PANNONIÆ. Mais si l'on en croit quelques auteurs, Diocletien en détacha une partie pour composer une province qu'il nomma *Valeria* du nom de sa fille; ce qui ne s'accorde pas avec Zosime, qui en marquant *l.* 2. les provinces du grand département d'Illyrie sous le même regne de Constantin, ne nomme point celle-ci. Dès le tems de Sextus Rufus sous le regne de Valentinien, au lieu de deux provinces il y en avoit quatre; la premiere & la seconde Pannonie, la Valerie & la Savie. Celle-ci faisoit partie de la Stirie, celle-là de l'Esclavonie & de la Bosnie d'aujourd'hui; mais la notice des dignitez de l'empire fut dressée, c'est-à-dire, au plus tard au commencement du V. siecle, il n'y avoit dans le gouvernement civil, que trois Pannonies, sçavoir la premiere, la seconde & la Savie; & pour le gouvernement militaire il n'y en eut aussi que trois, mais differentes, sçavoir la premiere jointe à une partie du Norique, la Valerie surnommée *Ripensis*, & la seconde, surnommée *Riparienfis* ou *Savia*. Les villes les plus celebres de ce grand pays étoient *Segesta* ou *Siscia*, Siseck en Croatie; *Petorio* ou *Petovium*, Petaw en Stirie; *Hamona* ou *Emona*, Uter Laubach; *Nauportum*, Ober-Laubach en Carnie; *Vindoniana* ou *Vindobona*, Vienne en Autriche; *Scrabantia*, Scrabing; *Sirmium*, Belgrade; & *Taurum*, Weissembourg. Les Pannoniens étoient une nation Celtique. Jules-César fut le premier qui entra dans la Pannonie, que Tibere rendit tributaire, elle fut depuis possedée par les Huns, Goths, & autres Barbares. * *Consultez* Ortelius, Cluvier, Briet & Sanson, *Geogr.*

PANNORMIE ou PANNOMIE, recueil des loix ecclesiastiques, dressé par Yves de *Chartres*, vers l'an 1100. Ce nom est composé de *πᾶν* qui signifie *tout*, & de *norma*, ou *νόμος*, qui veut dire *regle* ou *loi*; comme qui diroit *collection de toutes sortes de loix*, ou *de toutes les loix ecclesiastiques*. Il faut distinguer cette pannormie d'un abregé du decret d'Yves de *Chartres*, fait par Hugues *le Catalan*, & intitulé *somme des decrets d'Yves*; car on s'est servi du titre de *somme des decrets*, pour montrer que le livre de Hugues étoit different de la pannormie, qui dans les anciens manuscrits, est toujours intitulée *Pannormie*, & jamais *somme des decrets*. * Doujat, *histoire du droit canon.*

PANODORE, *Panodorus*, moine d'Egypte, qui vivoit à la fin du IV. siecle, sous le regne d'Arcadius, composa une chronologie tirée d'Eusebe, qu'il corrigea quelquefois assez judicieusement. Georges Syncelle parle de lui, & Scaliger en rapporte divers passages dans ses animadversions sur Eusebe.

PANORME & GONIPPE, *Panormus & Gonippus*, étoient deux jeunes hommes de Messene dans le Peloponese, très-bien faits & unis ensemble d'une étroite amitié. Sçachant que les Lacedemoniens qui étoient en guerre avec les Messeniens, celebroient la fête de Castor & de Pollux avec des rejouissances extraordinaires, ils passerent au travers des places publiques revêtus d'une grande veste de pourpre par-dessus une tunique blanche, portant une couronne de fleurs sur la tête, & une lance à la main. Les Lacedemoniens les ayant pris pour Castor & Pollux, se prosternerent devant eux & les adorerent. Mais ces jeunes hommes prenant leur avantage, firent un sanglant carnage de leurs ennemis, & se sauverent ensuite à toute bride vers Messene. * Pausan. *in Messeniacis.*

PANORMITAIN, *cherchez* TUDESCHI & ANTOINE DE PALERME.

PANORMO, ancien bourg de la Romanie dans la presqu'isle, au midi de la ville de Candia. * Mati, *dictionaire.*

PANTALARÉE ou CAUSERA, *Pantalaria*, *Patalaria*, *Datalaria*, *Cossyra*, *Cossura*, *Cosura*, isle de la mer Mediterranée en Afrique, entre le royaume de Tunis dont elle dépendoit autrefois, & la Sicile sous laquelle elle est presentement comprise. Elle a environ trente milles de tour, & une petite place avec un château sur la côte septentrionale. Elle est ornée du titre de principauté de la maison de Requesens, qui en jouit depuis l'an 1620. sous la souveraineté du roi d'Espagne à qui elle appartient; mais il n'y a pas plus de six cens habitans, à cause que le terrain de cette isle est fort rude & plein de montagnes, & ne rapporte gueres de bled, y ayant fort peu d'eau. Elle est éloignée de cinquante milles du Cap-Bon à la Tramontane, en allant au cap de Boco en Sicile, dont elle est presque à pareille distance. * Sanson. Baudrand.

PANTALEON ou PANTALEÉMON (saint) c'est-à-dire, *tout misericordieux*, est un martyr de Nicomedie, dont le culte a été fort celebre chez les Grecs; mais les actes de son martyre dressez par Metaphraste, sont pleins de fables. On croit qu'il a été martyrisé sous l'empire de Galere Maximien, vers l'an 305. Il y avoit une église en son honneur à Constantinople dès le V. siecle. S. Jean

de *Damas* dit qu'on y avoit transporté de Nicomedie les reliques de saint Pantaleon, sous le regne de Theodose. Du tems d'Agobard on apporta des reliques de saint Pantaleon d'Afrique à Lyon ; ce pourroit bien être un martyr different de celui de Nicomedie ; & on en trouve un au 28. Juillet dans le martyrologe attribué à saint Jerôme, qui autant qu'on en peut juger, ne souffrit pas dans cette ville. * *Acta apud Surium.* Joan. Damasc. *orat.* 3. *de imagin.*

PANTALEON (Jacques) de Troyes en Champagne, archidiacre de Liege, évêque de Verdun, patriarche de Jerusalem, puis pape. *Cherchez* URBAIN IV.

PANTALEON (Anchier) cardinal, natif de Troyes en Champagne, & neveu du pape Urbain IV. fut fait cardinal au mois de Mai 1262. Il avoit été archidiacre de Laon & de Paris, & non pas de Londres ; comme Balée & Godewin auteurs Anglois l'ont cru, contre ce qui est marqué dans son épitaphe qui est dans l'église de sainte Praxede à Rome. Il fut legat avec le cardinal de Chevrieres pour le couronnement de Charles de France roi de Naples, & augmenta les revenus de l'église de saint Urbain, que le pape son oncle avoit fondée à Troyes, & mourut à Rome le 1. Novembre 1286. * Frizon, *Gall. purp.* Camuzat, *in miscell. histor.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Ciacconius, &c.

PANTALEON diacre, puis prêtre de Constantinople, est auteur de quatre sermons ; le premier, de l'épiphanie ; le second, de l'exaltation de la sainte Croix, & deux de la transfiguration. On ne sçait pas en quel tems cet auteur a vécu. Quelques-uns le mettent dans le VII. siecle ; d'autres dans le XIII. On lui attribue un traité anonyme contre les erreurs des Grecs sur la procession du saint Esprit, donné par Stewart ; mais il est comme certain que le Pantaleon qui a composé le traité sur la procession du saint Esprit, & sur les autres questions entre les Grecs & les Latins, est du XIII. siecle. A l'égard des sermons, ils peuvent être d'un autre. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. des VII. & VIII. siecles.*

PANTALEON (Henri) né à Bâle le 13. Juin 1522. enseigna assez long-tems les belles lettres dans son pays, où il embrassa l'heresie de Calvin, se fit medecin dans un âge avancé, & mourut le 3. Mars 1595. Il avoit composé divers ouvrages entre lesquels on peut remarquer l'histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, écrite en latin, & imprimée *in fol.* à Bâle, en 1581. il en traduisit d'autres en allemand, & travailla à l'éloge des hommes illustres d'Allemagne, qu'il publia en 1566. sous le nom de *Prosopographie.* * *Voyez* sa vie parmi celle des philosophes d'Allemagne de Melchior Adam.

PANTALEONI (Dominique) Florentin, religieux de l'ordre de saint Dominique, docteur en theologie, mourut le 28. Août de l'an 1376. étant âgé de 40. ans seulement, & laissa quelques traitez qui n'ont pas été imprimez. L'un d'eux intitulé *de conservatione corporis & sanguinis Christi*, a été attribué par Alva, Mataeci, Suarez, Galatin, Canisius, à saint Dominique, & Malvenda a fort bien remarqué leur erreur ; mais il est tombé dans une autre, qui lui est commune avec Fernandez, Pio, Antoine de *Sienne*, & même Possevin en plaçant cet écrivain sous l'an 1262. Wading aussi peu correct que les autres, en a fait un religieux de l'ordre de saint François. Outre ce traité Pantaleoni en a laissé deux autres sur le peché originel, où il soûtient vivement l'opinion la plus commune dans son ordre touchant la conception de la sainte Vierge, & on en nomme encore quelques autres, qui apparemment ne verront jamais le jour. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

PANTALICA, bourg de la vallée de Noto en Sicile. Il est sur la riviere d'Anapo, à cinq lieues au-dessus de Syracuse. * Mati, *diction.*

PANTENUS, philosophe Stoïcien, né en Sicile, enseignoit au commencement du regne de l'empereur Commode, dès l'an 180. de Jesus-Christ dans la celebre école d'Alexandrie, où depuis le tems de saint Marc fondateur de cette église, il y avoit toûjours eu quelque theologien qui expliquoit l'écriture sainte. Les Ethiopiens ayant envoyé demander à l'évêque d'Alexandrie un theologien pour les instruire dans la religion Chrétienne, Demetrius y envoya Pantenus qui entreprit cette mission avec joie, & qui s'en acquitta très-dignement. On dit qu'il trouva que les Ethiopiens avoient déja quelques connoissances des veritez de la foi qui leur avoit été annoncée par l'apôtre saint Barthelemi ; & qu'il vit un évangile de saint Matthieu écrit en hebreu que cet apôtre leur avoit laissé. Après que Pantenus fut de retour à Alexandrie, il continua d'expliquer publiquement l'écriture sainte sous le regne de Severe & d'Antonin Caracalla, & servit plus l'église par ses discours que par ses écrits. Il composa neanmoins des commentaires sur la bible, qui sont perdus. On lui est redevable d'une remarque qui a été suivie par tous les interpretes des propheties, sçavoir qu'elles sont souvent exprimées en termes indefinis, & que le tems present y est mis pour le passé & pour le futur. C'est ce que rapporte Theodoret. On peut juger de la maniere dont Pantenus expliquoit le texte sacré, par celle qu'ont suivie Clement d'*Alexandrie*, Origene, & tous ceux qui ont été instruits dans cette école. Leurs commentaires sont pleins d'allegories : ils s'éloignent souvent de la lettre, & trouvent presque par-tout des mysteres dont l'explication est mêlée de beaucoup d'érudition. A l'égard de l'évangile de saint Matthieu, saint Jerôme dit que Pantenus le rapporta, & qu'il étoit encore gardé de son tems dans la bibliotheque d'Alexandrie ; mais la plûpart ont peine à croire cette histoire : car pourquoi, disent-ils, saint Barthelemi eût-il laissé un livre hebreu à des Ethiopiens ? cependant Eusebe avoit assuré la même chose avant saint Jerôme, & les Chrétiens de ces tems-là avoient pour le mensonge l'horreur qu'on en doit avoir. * Saint Clement, *Stromat. l.* 1. Eusebe, *l.* 5. S. Jerôme, *in catalogo.* M. Du Pin, *nouvelle bibliotheque des auteurs ecclesiast. histoire des aut. sacr. & ecclesiast.* par D. Remi Ceillier *t.* 2.

PANTHE'E ou STATUE PANTHE'E, figure qui par les differens attributs dont elle étoit accompagnée, representoit tous les dieux, ou du moins les plus considerables. Ce mot est composé de πᾶν qui signifie *tout* en grec & de Θεὸς qui veut dire *Dieu.* Ainsi les Payens appelloient *Panthea* les temples où ils adoroient tous les dieux ensemble, & où l'on voyoit tous leurs portraits ou figures ; tel qu'étoit ce celebre *Pantheon* de Rome, qui fut dedié par le pape Boniface III. à la sainte Vierge & à tous les Saints, & se nomme *sainte Marie de la Rotonde*, parce qu'il est bâti en forme ronde & en dôme. Dans ces statues Jupiter étoit marqué par la foudre ; Junon par une couronne ; Mars par un casque ; le Soleil par des rayons ; la Lune par un croissant ; Cerés par la corne d'abondance ou par l'épi de blé ; Cupidon par une trousse de fléches ; Mercure par des aîles aux talons ou par un caducée ; Bacchus par le lierre ; Venus par la beauté du visage, & ainsi des autres divinitez. On mettoit ces caractéres de differentes divinitez sur la statue ou entre ses mains, selon l'industrie de l'ouvrier qui faisoit paroître en cela l'excellence de son art. On en voit qui representoient tous les dieux ; d'autres toutes les déesses ; & quelques-uns qui representoient les uns & les autres ensemble. * Spon, *recherches curieuses de l'antiquité.*

PANTHE'E (Jean-Antoine) natif de Verone dans le XVI. siecle, composa divers traitez, entre autres un *De Pliniorum patria.* Il ne faut pas confondre cet auteur avec JEAN-AUGUSTIN PANTHE'E ecclesiastique de Venise, qui vivoit dans le même-tems, & qui publia en 1530. un traité intitulé *Voarchdumia contra Alchimiam*, que nous avons dans le II. tome du theatre chimique.

PANTHE'E femme d'Abradate, *voyez* ABRADATE.

PANTHEON. C'étoit un temple en l'honneur de tous les dieux, que fit bâtir M. Agrippa gendre de César Auguste. Il étoit de figure ronde, bâti de briques par dehors, & orné en dedans de marbre de diverses couleurs. Il enfermoit dans son enceinte des niches où l'on voyoit les statues des dieux, principalement celle de Minerve qui étoit d'yvoire de la main de Phidias fameux sculpteur ; & celle de Venus, des oreilles de laquelle pendoit cette perle rare de la reine Cleopatre, qu'Auguste fit fendre en deux pour n'avoir pu trouver la pareille, parce que cette Reine l'avoit fondue dans un festin avec Marc-Antoine, & l'avoit avalée. Elle pesoit une demie once, & elle fut estimée dix millions de sesterces, ce qui revient à la somme de dix millions dix-huit mille cinq cens cinquante-quatre livres de notre monnoye. Les portes de ce temple

étoient de bronze, les poutres étoient couvertes de bronze doré, & la couverture de lames d'argent que Constantin fit emporter à Constantinople. Il fut dedié à Jupiter *le Vengeur*. Agrippa fit donner à ce temple, une figure ronde, pour imiter celle des cieux, ou afin qu'entre les dieux qu'il vouloit y placer, il n'y eût point de jalousie pour la preseance. Il n'y a point de fenêtre dans ce temple, & le jour n'y entre que par une ouverture qui est au milieu de la voute. Le pape Urbain IV. le consacra à l'honneur de la Vierge & de tous les Saints. L'empereur Adrien fit faire à Athenes un temple semblable en l'honneur de tous les dieux, qu'il enrichit de six vingts colonnes de marbre Phrygien, & fit dresser une bibliotheque & un gymnase de son nom, qu'il orna de cent colonnes de marbre de Libye. *Voyez* AGRIPPA (Marcus Vipsanius.)

PANTICO, ville ancienne située dans la Tartarie Crimée sur le détroit de Caffa, à six ou sept lieues de Kerci vers le nord. Quelques-uns l'appellent *Vospero*, nom qui vient de celui de *Bosphorum* qu'elle a porté anciennement. * Mati, *diction.*

PANTIN (Guillaume) natif de Thielt en Flandres, & doyen de sainte Gudule de Bruxelles, celebre par l'intelligence qu'il eut des langues, enseigna à Louvain & à Tolede en Espagne, & mourut à Bruxelles le jour de Noël de l'an 1611. âgé de 56. ans. On a divers ouvrages de sa façon en prose & en vers, outre plusieurs traductions de grec en latin, entre autres les proverbes de Michel Apostolius qu'il a publiez, avec des notes de sa façon. Il est aussi auteur du traité *De dignitatibus & officiis regni ac domus regiæ Gothorum*, que nous avons dans le recueil des conciles de Garcias Loaisa. Cet auteur étoit petit neveu de GUILLAUME PANTIN medecin à Bruges, qui y mourut l'an 1583. Il étoit homme de lettres, & publia des commentaires sur le traité de Celsus *De re medica*, que nous avons en VIII. livres. * Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire, &c.

PANTOMETRE, instrument de geometrie propre à prendre toutes sortes d'angles, à arpenter & à mesurer toutes sortes de figures. Il est composé de trois branches divisées par degrez, & mobile sur deux demi-cercles aussi divisez, qui sont attachez sur la base; & dont l'un qui est aussi mobile sur sa base, s'éloigne ou s'approche de l'autre pour former toutes sortes de triangles. Les modernes en ont fait d'une autre maniere. Ce mot vient du grec πᾶν, *tout*, & de μέτρον *mesure*.* Corneille, *dictionaire des Arts.*

PANTOMIMES, boufons qui representoient toutes sortes de sujets par des gesticulations ingenieuses, & qui exprimoient par le mouvement du corps, des doigts & des yeux les principales actions d'une tragedie ou comedie. Ce mot vient du mot grec πᾶν παντὸς *tout*, & de μῖμος *imitateur*; comme qui diroit *imitateur de tout*. On les appelloit aussi *Mimes*; mais Pantomimes signifioit quelque chose de plus. On donnoit encore le nom de Mimes à de petites pieces de poësie que les Mimes chantoient en dansant sur le theatre, avec des gestes qui exprimoient le sens de leurs paroles, suivant cette merveilleuse methode des anciens, peu connue de notre tems. Quelques-uns ont cru que Pylade & Bathylle qui parurent sous l'empereur Auguste, furent les premiers Pantomimes; mais cela se doit entendre de ceux qui se separerent du theatre des comediens pour former une troupe à part, & faire leurs representations dans l'orchestre sans comedie; car il est certain que du tems d'Eschyle, il y avoit des Pantomimes; & Aristote loue fort Teleste, dont se servoit ce poëte, parce qu'il avoit admirablement bien dansé dans la tragedie intitulée *les sept devant Thebes.* Mais Pylades natif de Cilicie, & Bathylle d'Alexandrie, étant venus à Rome du tems d'Auguste, inventerent la danse qu'ils appellerent *italique*, parce qu'ils commencerent à la jouer en Italie. Ils y representoient des sujets tragiques, comiques & satyriques, d'une maniere fort agreable au peuple Romain, qui admiroit l'artifice de ces comedies muetes, où les gestes exprimoient presque aussi-bien que les paroles. Pylade excelloit dans les sujets tragiques, & Bathylle dans les comiques ou satyriques: ce qui leur donna lieu de faire deux bandes qui jouerent à part. Plutarque fait deux grands discours dans ses propos de table sur l'adresse de ces danseurs, ingenieux à representer par des mouvemens & des postures, les personnes & les actions, où il dit que la poësie est une danse parlante, & la danse une poësie muete. * Plutarque, *Sympos. liv. VII.* Athenée, *l.* 1. & 11. Zozime. Suetone, *in August.* Lucian, *de Pantomimi scena.*

PANUCO, province de l'Amerique septentrionale, dans la nouvelle Espagne ou Mexique, entre le golfe de Mexique & la nouvelle Biscaye, est située sur ce golfe dans l'audience ou prefecture de Mexique. La ville capitale, qui est Panuco, donne son nom à la province; & est aussi nommée *S. Estevan del puerto.* Les autres sont San Jago de Los Volles, San Duis de Tampico, & d'autres de peu d'importance.

PANVINI, (Onuphre) *cherchez* ONUPHRE PANVINI.

PANUR, petite ville de la presqu'Isle de l'Inde deçà le Gange dans le Malabar, vers les montagnes de Gate, au levant de Tanor. Elle est capitale d'un petit pays, qui est sous la protection du roi de Calicut. * Mati, *dictionaire.*

PANYASIS, qui avoit écrit en vers les antiquitez de la Grece, vivoit vers la LXX. olympiade. Suidas remarque que les anciens ne convenoient, ni de quel pays il étoit, ni du nom de son pere. Quelques-uns disoient qu'il étoit d'Halicarnasse & fils de Polycarpe: c'est le nom que lui donne aussi Pausanias, & l'anonyme de la chronologie des olympiades, où il parle ainsi sur l'olympiade LXXVIII. *Panyasis fils de Polycarpe, poëte d'Halicarnasse, fleurit, &c.* Quelques-uns le disent oncle maternel d'Herodote; d'autres cousin. On ne convient pas non plus du tems qu'il a vécu; quelques-uns le placent à l'olympiade LXXVIII. selon d'autres, il étoit plus ancien. Il a été augure, ou comme dit Suidas, τερατοσκόπος, *observateur des prodiges.* Il avoit composé un poëme intitulé, *Heraclide*; ou *des travaux d'Hercule*, qui contenoit neuf mille vers. On lui attribue aussi des ioniques en vers pentametres, touchant Codrus, Neleüs & les colonies des Ioniens dans l'Asie Mineure, qui étoient composez de sept mille vers. Ce dernier ouvrage étoit plus historique que son Heraclide, dans lequel il y avoit plusieurs choses fabuleuses, comme Macrobe le remarque *dans le cinquiéme livre des saturnales, chap.* 21. " Voici, *dit-il*, " une histoire qui n'est pas si fort connue: qu'il y a près " d'Heraclée une certaine nation etablie par Hercule, que " l'on appelle Cylicerones, dont le nom est tiré ἀπὸ τῶ κύ- " λικος, qui est une espece de vase que nous appellons *ca-* " *lice*; or Panyasis, excellent historien chez les Grecs, & " Pherecydes, disent qu'Hercule fut porté en Espagne sur " un calice. Je ne rapporte point leurs paroles, parce que " leur relation approche plutôt de la fable que de l'histoire; " l'Heraclide avoit 14. livres suivant Suidas. Athenée cite le premier dans son livre 11. Stephanus cite le premier & le onziéme, & rapporte six vers de cet auteur. César Germanicus dans l'Aratée, & Hyginus dans le poëme astronomique, citent ce même ouvrage, & rapportent ce qu'il avoit écrit du dragon, gardien des Hesperides, qui veilloit toûjours, & du combat d'Hercule contre lui. Quintilien nous apprend ce qu'on doit penser de son style, dans le livre 10. où après avoir parlé d'Hesiode & d'Antimaque, il ajoûte que: *Panyasis est entre l'un & l'autre; qu'il n'approche pas de leur éloquence; mais qu'il surpasse l'un par sa matiere, & l'autre par sa methode.* Suidas a écrit qu'il fut mis à mort par Lygdamies, troisiéme tyran d'Halicarnasse. Il y a selon le même auteur, un autre PANYASIS plus recent, qui a écrit des songes, c'est apparemment celui-ci, qui est cité par Artemidore en ses *Oneirocritiques*, & peut-être aussi est-ce l'augure de Suidas; car ce grammairien confond aisément les écrivains de même nom. * *Voyez* le scholiaste d'Apollonius; Pausanias *dans ses Beotiques*; Procle, *dans sa chrestomathie*; le scholiaste d'Euripide *sur l'Alceste*; & l'auteur grec des étymologies, Quintilien, *lib.* 10. M. Du Pin, *biblioth. universelle des hist. proph.*

PAOGAN, ville de la Chine, qui a autrefois resisté fortement aux Tartares. Il ne faut pas la confondre avec quelques autres villes, qui sont dans le même pays, & qui semblent avoir le même nom; comme PAOKING, dont quatre autres villes dépendent; PAONINGO vers le fleuve Kialing; & PAOTIN capitale de dix-neuf autres villes. * Con-

sultez Martin Martini, *Atlas Sinic.*

PAOKING, ville de la Chine; c'est la neuviéme de la province d'Huquam, & elle a quatre autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *diction.*

PAOLA, ville du royaume de Naples dans la Calabre citerieure, est illustre pour avoir été le lieu de la naissance de saint François de Paule, fondateur de l'ordre des Minimes.

PAOLO, *cherchez* SARPI (Paul)

PAON, oiseau consacré à Junon par les Payens. Ils ont feint que cette déesse avoit transporté les yeux d'Argus sur la queue du Paon. Voici la peinture que Lucien nous a laissée de cet oiseau. „ Le Paon à l'entrée du printems lorsqu'il voit naître les premieres fleurs, étale „ avec plus de magnificence l'or & l'azur de ses plumes, & „ dispute avec le printems, à qui produira de plus belles „ choses. Il fait la roue, il se tourne & se mire dans sa „ beauté, dont l'éclat est redoublé par celui de la lumiere, „ qui ne se contente pas d'embellir ses couleurs, mais qui „ les multiplie. Cela arrive particulierement à ces cercles „ d'or, qui couronnent l'émail de sa queue, & ressem„ blent chacun à un arc-en-ciel, qui change de couleur, „ selon les divers aspects de la lumiere. " *Voyez* BAROCHE.

PAONING, ville de la Chine, sur la riviere de Kialing dans le Sachuen, dont elle est la seconde. Elle a neuf autres villes sous sa jurisdiction. * Martin Martini.

PAOTING, c'est une grande ville de la Chine, dans la province de Peking, & a 19. autres villes sous sa jurisdiction. * Martin Martini.

PAPA, ville de la basse Hongrie sur la riviere de Marchalz à sept lieues de Javarin, vers le Sud. Papa est une petite ville; mais elle est fortifiée & défendue par une citadelle. En 1683. cette ville se rendit au comte Tekeli, avec plusieurs autres, mais elle retourna sous l'obéïssance de l'empereur, après que les Turcs eurent levé le siege de Vienne. * *Memoires du tems.*

PAPA, c'est une des isles Orcades. Elle est à une lieue de celle de Vestra, vers le nord. Elle est très-petite, & n'a rien de remarquable que son port, qui est assez commode. * Mati, *diction.*

PAPADOROS, bourg de l'Albanie, situé entre Alessio & Durazzo. On le prend pour l'ancienne *Epicaria*, ville de Dalmatie; mais avec peu de fondement. * Mati, *diction.*

PAPALOAPAM, ou ALVARADO, riviere du Mexique. C'est la plus considerable de la province de Guaxaca: elle baigne la ville de ce nom & celle de saint Ildefonse, & va se décharger dans le golfe de Mexique. * Joannes à Turrecremata.

PAPAIA, ou PAPAYER, arbre qui se trouve aux isles Antilles: il y a une espece de *Papayer* qui se trouve particulierement en l'isle de sainte Croix, qui est plus beau & plus chargé de feuilles. Mais ce qui le fait estimer davantage, c'est son fruit, qui est de la grosseur d'un melon, & de la figure d'une mamelle, d'où vient que les Portugais l'ont nommé *mamao*. Il a une chair ferme, qui se coupe par tranche comme le melon, & qui est d'un goût délicieux; son écorce est d'un jaune mêlé de quelques lignes vertes, & au dedans il est rempli d'une infinité de petits grains ronds, gluans & molasses: ce fruit fortifie l'estomac & aide à la digestion. Quelques-uns le mangent comme il vient de l'arbre; mais les délicats le preparent avec du sucre, & en font une sorte de marmelade qui est fort agreable à la vûe, & d'un goût excellent. Clusius & Maregrave l'appellent *mamara fœmina*; & Bortius, *arbor melonifera, papaye vulgo dicta.* M. de la Loubere dans sa relation du royaume de Siam, en fait mention sous le nom de *melon de Siam.*

PAPARIN DE CHAUMONT (Pierre) évêque de Gap, en Dauphiné, dans le XVI. siecle, étoit né d'une des maisons de Forez, & donna ses premieres années à l'exercice des armes, sans neanmoins negliger les lettres, dans lesquelles il fit un grand progrès. Il commanda une compagnie de chevaux-legers, & même un regiment; acquit de l'honneur en diverses occasions, sous le nom du sieur de Chaumont, & se signala sur-tout à la bataille de Moncontour en l'année 1569. Le roi Charles IX. envoya Paparin à l'empereur lui porter la nouvelle de la victoire que son armée y venoit d'y remporter. Enfin ayant quitté les armes pour se donner tout à Dieu dans l'état ecclesiastique, le roi le nomma l'an 1570. à l'évêché de Gap, dont il prit possession l'an 1573. défendit autant qu'il put son diocese pendant les guerres civiles, composa quelques ouvrages, & mourut le 1. jour d'Août de l'an 1600. Il avoit fait imprimer l'an 1588. à Paris, ses ordonnances & statuts synodaux. * Sainte-Marthe. *Gall. Christ.* Chorier, *hist. de Dauphiné, & etat politique de Dauphiné.*

PAPARONI (Jean) Romain de nation, fut fait cardinal par le pape Celestin II. en 1144. Il changea depuis de titre; ce qui a fait croire à quelques auteurs, qu'il y a eu en même tems plusieurs cardinaux du nom de Paparoni. Il fut legat en Irlande, & exerça la même dignité en France & ailleurs. Michel Justiniani dans son *traité des gouverneurs de Tivoli*, prétend que le pape Alexandre III. se nommoit ROLAND Paparoni, & qu'il étoit parent de celui-ci, qu'il dit n'avoir été créé cardinal qu'en 1147. Il remarque encore que l'an 1263. PAPARONE Paparoni fut fait évêque de Soligno, & vingt ans après évêque de Spolette; que PAUL Paparoni fut gouverneur de Tivoli en 1472. GREGOIRE Paparoni en 1487. JERÔME Paparoni l'année suivante; AUGUSTIN Paparoni en 1503. & FRANÇOIS Paparoni, lieutenant au même gouvernement, en l'absence du cardinal Louis d'Est en 1582. Cette famille est éteinte. * Saint Bernard, *ep.* 290. *biblioth. Clun.* Auberi, &c.

PAPARONI (Paparon) né à Rome d'une famille illustre, entra dans l'ordre de saint Dominique, dont il étoit le procureur general, lorsque le pape Clement IV. lui donna l'évêché de Foligni, le 27. Juin de l'an 1265. Ce prelat qui gouverna 20. ans cette église, y donna des marques de son zele par la fondation du college de saint Felicien, dont il dressa les statuts, & par un traité des sept pechez capitaux à l'usage des confesseurs de son diocese. Le pape Honorius IV. le transfera en 1285. sur le siege épiscopal de Spolette, & après avoir gouverné cette église pendant cinq ans, il mourut l'an 1290. en reputation d'une grande pieté. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

PAPAS, nom que les Grecs donnent à leurs prêtres, & quelquefois à leurs patriarches ou évêques. Ce mot signifie *Pere*. Le P. Goar fait une distinction entre πάππας & παπᾶς. Il dit que le premier titre est propre au souverain pontife; & que le second convient aux prêtres, & même aux clercs. Les Grecs appellent *Protopapas*, le premier d'entre les prêtres. Il y a encore aujourd'hui dans l'église de Messine en Sicile, un titre de dignité sous le nom de Protopapas, ce qui vient de ce que la Sicile a été une dépendance de l'empire des Grecs. Le prelat de l'isle de Corfou prend aussi le titre de Protopapas. Scaliger remarque sur ce sujet, que les Ethiopiens appellent les prêtres *Papasath*, & les évêques *Episcopasath*. Janus à Costa, rapporte aussi, que les Indiens du Perou nomment leur grand-prêtre *Papas*. * Du Cange, *Glossar. latin.*

PAPE: ce nom signifie *Pere* en grec, & se donnoit autrefois à tous les évêques, comme on le voit dans les épîtres de saint Augustin & de saint Jerôme, & dans les ouvrages des anciens auteurs ecclesiastiques. Eutychius rapporte qu'Heraclas, patriarche d'Alexandrie dans le III. siecle, prit le titre de pape. Alcime Avitus, archevêque de Vienne, donne ce même titre aux patriarches de Constantinople & de Jerusalem. Apollinaris *Sidonius* le donne à tous les évêques. Vers la fin du XI. siecle, Gregoire VII. à la tête d'un concile tenu à Rome, ordonna que le nom de pape demeureroit propre au seul évêque de Rome, chef visible de l'église Catholique. Ce n'est pas tant ce decret, que l'usage qui a déterminé à ne donner en Occident le nom de pape qu'au seul évêque de Rome. *Voyez* PAPAS. * S. Augustin, *epist.* 13. 18. 222. 256. Avitus de *Vienne. epist.* 7. & 23. Baronius, *ad* 10. *Januarii.* Sirmond, *ad Ennodii lib.* 4. Du Cange, *in Glossar. latinitatis.*

ELECTION DES PAPES.

Jesus-Christ élut saint Pierre & le déclara le premier entre les Apôtres: il gouverna quelque tems l'église de Rome & la consacra par son martyre. Dans la suite, les évêques

évêques de Rome ont été élus, mais en bien des manieres differentes. Dans les premiers siecles de l'église, le peuple & le clergé conjointement, & quelquefois le clergé seul, du consentement du peuple, firent librement cette élection à la pluralité des voix ; cependant il paroît par l'histoire, que les empereurs, en certains tems, se sont attribué le droit de confirmer ces élections. Après la mort du pape Simplicius en 483. Odoacre, roi des Herules & d'Italie, fit une loi, par laquelle sous pretexte de vouloir remedier aux troubles & aux désordres qui arrivoient quelquefois dans l'élection des papes, il défendit d'en élire aucun, sans avoir sçu auparavant la volonté du prince, touchant la personne qu'on devoit élever au pontificat. Cette loi contraire à la liberté des élections fut abolie environ vingt ans après, au IV. concile de Rome, tenu en 502. sous le pape Symmachus, du consentement du roi Theodoric. Mais ce prince Arien, devenu cruel sur la fin de ses jours, ayant fait mourir de misere en prison, le pape Jean, l'an 526. usurpa tyranniquement le droit de créer lui-même le pape, en nommant au pontificat Felix IV. Les rois Goths, qui lui succederent, suivirent son exemple, excepté qu'ils se contenterent de confirmer celui que le clergé avoit élû ; de sorte qu'il ne pouvoit prendre possession du pontificat, que le prince ne l'eût agréé. Justinien, qui ruina l'empire des Goths en Italie, & après lui les autres empereurs, retinrent ce droit, en contraignant même l'élû de leur payer une somme d'argent, pour obtenir la confirmation de son élection. Constantin *Pogonat* délivra l'église de cette servitude, & de cette indigne exaction l'an 681. Neanmoins les empereurs se conserverent toûjours quelque autorité dans l'élection des papes, qu'on ne consacroit pas sans le consentement & l'approbation du prince. Ce furent les François qui remirent l'église Romaine en pleine liberté, lorsque l'empereur Louis *le Débonnaire* en 824. & ses successeurs Lothaire I. & Louis II. en 864. déclarerent par leurs constitutions imperiales, qu'ils vouloient que l'élection des papes se fît désormais librement & canoniquement, selon les anciennes coûtumes. Pendant les desordres du X. siecle, l'église se vit reduite sous la tyrannie des marquis d'Hetrurie, & des comtes de Toscanelle, qui s'étant joints aux grands de Rome, créoient & déposoient les papes, comme il leur plaisoit. L'empereur Othon *le Grand* en 963. & après lui les deux autres Othons, son fils & son petit-fils, soûmirent encore à leur autorité, l'élection des papes qui dépendoient absolument d'eux. Saint Henri duc de Baviere, & leur successeur à l'empire, remit l'église en son entiere liberté l'an 1014. laissant cette élection au clergé & au peuple Romain, à l'exemple des empereurs François. Conrad *le Salique* ne changea rien ; mais Henri III. son fils, & Henri IV. son petit-fils, se remirent en possession du pouvoir de choisir eux-mêmes, ou de faire élire celui qu'ils vouloient faire pape : ce qui alluma d'horribles troubles dans l'église, fit naître le schisme, & causa la guerre entre les papes & les empereurs au sujet des investitures. Enfin l'église ayant encore été troublée presque pendant l'espace d'un siecle, par les antipapes que les empereurs schismatiques, d'une part ; & de l'autre, les factieux d'entre le peuple & le clergé de Rome, opposoient souvent aux pontifes legitimement élûs, la paix & la liberté des élections fut rétablie sous Innocent II. Car après que le schisme de Pierre de Leon, dit Anaclet, & de Victor IV. eut été éteint, tous les cardinaux réunis sous l'obéïssance d'Innocent ; & fortifiez des principaux membres du clergé de Rome, acquirent tant d'autorité, qu'après sa mort ils firent seuls l'élection du pape Celestin II. en 1143. Depuis ce tems-là, ils se sont toûjours maintenus dans la possession de ce droit ; le senat, le peuple, & le reste du clergé ayant enfin cessé d'y prendre aucune part. Honorius III. en 1216. ou selon d'autres, Gregoire X. en 1274. ordonna que l'élection se fit dans un conclave.

Si-tôt que le pape est expiré, la nouvelle de sa mort est repandue dans toute la ville de Rome, par le son d'une cloche qui est au capitole, & qui ne sonne jamais que dans cette conjoncture. En même tems on envoye des couriers à tous les princes d'Italie, de France, d'Espagne, & autres, dont il y en a peu qui ne s'interessent à l'élection du successeur. Le cardinal camerlingue se transporte au palais, & se saisit de l'anneau du pêcheur, qui est le sceau ou cachet du pape, qu'il rompt, parce que toute expedition de bulles cesse pendant la vacance du saint siege. Après cette ceremonie, qui se fait en presence de trois cardinaux, le camerlingue donne tous les ordres necessaires, tant pour ce qui regarde le palais pontifical, que pour la sépulture du défunt, qu'on fait embaumer, & revêtir des habits pontificaux. Le soir on porte le corps à saint Pierre dans une litiere, precedée de deux petites pieces de canon, accompagnée de flambeaux, des chevaux legers, & des penitenciers de saint Pierre, sans chant & sans deuil. Le corps est exposé dans une chapelle, sur un lit de parade élevé : en sorte que les pieds peuvent être baisez au travers d'une grille de fer, qui fait la clôture de la chapelle, où personne ne peut entrer, sinon ceux qui distribuent une grande quantité de cierges au peuple qui va baiser les pieds du défunt. Après avoir été ainsi exposé trois jours, on lui donne sepulture au lieu qu'il s'est destiné. Les funerailles durent neuf jours, & la ceremonie se fait par le sacré college, qui se trouve tous les matins dans la chapelle Gregorienne à saint Pierre, où l'on éleve au milieu de l'église, une superbe representation ou chapelle ardente, enrichie & ornée de figures, avec les éloges & les armes du défunt. La chambre apostolique fournit à cette dépense, qui est reglée par le camerlingue. Vers les derniers jours des funerailles, les ambassadeurs des couronnes font un discours aux cardinaux assemblez à saint Pierre, sur l'élection du pape futur, & les exhortent de la part de leurs maîtres, d'élire celui qu'ils trouveront être le plus digne & le plus capable de remplir le saint siege. La ceremonie des funerailles étant finie, le sacré college s'assemble dans la même chapelle le dixiéme jour ; & un prelat ou abbé y fait une oraison latine. *De eligendo pontifice.* Après une messe du saint Esprit, les cardinaux deux à deux, vont processionnellement au conclave.

Pour ce qui regarde le gouvernement pendant la vacance du saint siege, les trois chefs d'ordre du college ; sçavoir le doyen, ou le premier cardinal évêque ; le premier cardinal prêtre, & le premier cardinal diacre, ont en main toute la conduite de l'état. Ils donnent aux officiers tous les ordres necessaires, & ils reglent toutes choses pour la justice, pour les finances & pour les armes. Ils confirment ou reforment, selon qu'ils le jugent à propos, les officiers mis par le pape défunt, à la reserve des charges qui sont en titre d'offices ; & ils répondent à tous les memoriaux ou remontrances. Pour la sûreté & la bonne police de la ville, ils font doubler les corps de garde ; & à leur exemple, les autres cardinaux, les princes & les ambassadeurs font tendre des chaînes devant leurs portes ; ils envoyent aussi ordre à tous les gouverneurs des places & des villes de l'état ecclesiastique, de se tenir sur leurs gardes, & de veiller à tous les besoins. Cependant le cardinal camerlingue fait battre monnoye à son coin, avec la devise du siege vacant, qui est deux clefs en sautoir & le gonfalon de la sainte église. Quant à la maniere dont on procede à l'élection, & à l'exaltation d'un nouveau pape, *voyez* l'article CONCLAVE.

Lorsqu'un des cardinaux est élû pape, les maîtres des ceremonies vont dans sa cellule lui annoncer la nouvelle de son exaltation ; ensuite de quoi il est conduit à la chapelle, revêtu des habits pontificaux ; puis il reçoit l'*adoration*, c'est-à-dire, les respects que les cardinaux ont accoûtumé de rendre aux souverains pontifes. Après cela, le pape assis sur son siege pontifical, est porté à l'église de saint Pierre, sur l'autel des saints apôtres, où les cardinaux vont une seconde fois à l'adoration. De-là sa sainteté est reconduite à son appartement, & quelques jours après on fait la ceremonie de son couronnement. Surquoi il faut remarquer que nous reconnoissons deux qualitez en la personne du pape, celle de *pontife*, & celle de *prince*. Comme souverain pontife, il est le chef de l'Eglise ; comme prince, il a un domaine & un état qu'il tient en souveraineté, & c'est pour cela qu'il est couronné.

Le couronnement se fait devant la porte de l'église de saint Pierre. Là on dresse un thrône, sur lequel on fait monter le nouveau pontife, on lui ôte la mitre, & on lui met la couronne sur la tête devant tout le peuple. En-

suite on fait la cavalcade, depuis saint Pierre jusqu'à saint Jean de Latran, à laquelle tous les ambassadeurs, les princes & les seigneurs assistent, montez à cheval richement vêtus. Le pape est immediatement precedé de deux cardinaux diacres, avec leurs chapes rouges; & les autres cardinaux viennent après deux à deux, suivis des patriarches, des archevêques, des évêques, & des protonotaires participans. Lorsque le pape est arrivé à saint Jean de Latran, l'archiprêtre de cette église lui presente deux clefs, l'une d'or & l'autre d'argent. Puis lorsque les chanoines ont rendu l'obéissance, & baisé les pieds de sa sainteté, elle donne la benediction generale. Ce couronnement a toujours été consideré par les papes, comme le titre le plus glorieux de leur pouvoir dans l'Eglise, d'où vient que quand ils ont voulu communiquer cette puissance à leurs vicaires ou legats, ils leur ont envoyé leur mitre ou leur couronne. Gregoire VIII. envoya sa couronne à Anselme, qu'il avoit fait son vicaire general en Angleterre; & saint Bernard dit qu'Innocent II. fit la même chose à Malachie, son legat, & vicaire general dans toute l'Hibernie. * *Memoires historiques.*

DE LA PRIMAUTE' DU PAPE.

Il est certain par l'écriture que saint Pierre étoit le premier des apôtres. S. Matthieu, le marque precisément dans le chap. 10. de son évangile. *Voici*, dit-il, *le nom des douze apôtres, le premier est Simon*, appellé *Pierre*. Les autres passages que l'on cite pour prouver la primauté de saint Pierre, sçavoir ces paroles de Jesus-Christ, *vous êtes Pierre, & sur cette pierre j'établirai mon église*, * *Matth. c.* 16.; ces autres paroles en saint Matthieu, *chap. dernier: Je vous donnerai les clefs des cieux*, si l'on consulte l'explication qu'en donnent les peres, s'adressent à tous les apôtres, à leurs successeurs & à toute l'église, que saint Pierre representoit, comme dit saint Augustin, à cause de sa primauté. Tous les anciens peres ont reconnu saint Pierre comme premier des apôtres. Saint Clement, Pierre d'*Alexandrie*, saint Cyprien, Optat, saint Cyrille de *Jerusalem*, saint Basile, saint Gregoire de *Nazianze*, saint Epiphane, saint Gregoire de *Nysse*, saint Ambroise, saint Jerôme, saint Augustin, saint Cyrille d'*Alexandrie*, lui ont donné la qualité de prince, de chef des apôtres. Tous les apôtres étoient veritablement égaux dans la puissance, comme saint Cyprien & saint Jerôme le disent: mais il en faut excepter la primauté, qui appartenoit à saint Pierre.

Cette primauté dans l'église a passé à l'évêque de la ville de Rome, dont l'église a été fondée par saint Pierre & par saint Paul. Tous les anciens ont reconnu l'église de Rome pour la premiere église du monde, & les Grecs ne lui contestent pas ce rang d'honneur; car quoiqu'ils ayent voulu égaler l'évêque & l'église de Constantinople à l'évêque & à l'église de Rome, dans [illegible] privileges & prerogatives; ils reconnoissent neanmoins la primauté de l'évêque de Rome.

Quoique tous les Orthodoxes doivent reconnoître la primauté du pape dans l'église, & son autorité, il faut neanmoins avouer qu'elle n'est pas sans bornes, & ne pas tomber dans l'excès des theologiens & des canonistes Ultramontains; qui en font un monarque souverain de toute l'église, un oracle infaillible de la verité, & qui lui donnent un pouvoir despotique & sans bornes sur le spirituel & sur le temporel. Les theologiens François reconnoissent la primauté du pape, même de droit divin. Ils font consister les droits de cette primauté dans l'autorité qu'il a de maintenir la foi, & de faire observer les canons dans toute l'église. Ils avouent que ses jugemens sont d'un grand poids; mais ils ne les croyent pas infaillibles. Ils le croyent soûmis aux conciles generaux; ils ne croyent pas qu'il puisse casser & annuller leurs decrets & leurs loix, quoiqu'il en puisse dispenser en certain cas; ils croyent même qu'il peut être jugé & déposé par les conciles, en cas qu'il erre dans la foi, qu'il veuille renverser la discipline de l'église, ou qu'il la scandalise. Ils sont persuadez qu'il n'a aucune autorité directe ni indirecte sur le temporel des rois & des princes souverains, & que la puissance spirituelle est bornée par les loix canoniques. Enfin le pape peut être consideré sous quatre sortes de titres; 1°. comme chef de l'église; 2°. comme patriarche; 3°. comme évêque de Rome; 4°. comme prince temporel. Sa primauté lui donne droit de veiller sur toutes les églises particulieres. Ses droits de patriarche ne s'étendoient autrefois que sur les provinces suburbicaires, c'est-à-dire, sur une petite partie de l'Italie, la même qui pour le civil dépendoit du prefet de la ville de Rome: on l'a voulu depuis étendre sur tout l'Occident. Comme évêque de Rome, il exerce dans le diocese de Rome les fonctions d'ordinaire, qu'il n'a point droit d'exercer dans les autres dioceses. Enfin comme prince temporel, il est souverain de Rome & des états qui lui sont acquis par donation ou par prescription. * *Les libertez de l'église Gallicane.* Simon Vigor. Richer. Launoi. Du Pin, *de antiqua ecclesiæ disciplina.*

DU DOMAINE DU PAPE.

Le domaine du pape s'étend dans toutes les provinces qu'on appelle l'état Ecclesiastique, qui renferme la Campagne de Rome, le Patrimoine de saint Pierre, la terre Sabine, l'Ombrie ou duché de Spolete, la Marche d'Ancône, le duché d'Urbin, la Romagne, le Bolonnois, le duché de Ferrare, le territoire d'Orvieto, le territoire de Perouse, le *Cantado di Citta di Castello.* Dans le Patrimoine de saint Pierre est enclavé le duché de Bracciano, qui a son duc particulier, entre la Romagne & le duché d'Urbin, & la petite republique de saint Martin. Pour rentrer dans un détail plus exact des états du pape, la Campagne de Rome a pour principales villes Rome, Ostie, Palestrine, Frescati, Albano, Tivoli, Teracine, &c. Le Patrimoine de saint Pierre comprend les villes de Porto, Civita-Vecchia, Viterbe, &c. La terre de Sabine a pour villes considerables, Magliano, Vescovio, &c. L'Ombrie ou duché de Spolete a Spolete, Assise, Todi, &c. La Marche d'Ancône, contient les villes d'Ancône, de Fermo, de Notre-Dame de Lorrette, d'Ascoli, de Jesi, &c. Le duché d'Urbin a pour principales villes, Urbin, Senigaglia, Saint Leon, &c. La Romagne a Ravenne, Cervia, Faënza, &c. Le Boulonnois a pour ville principale, Boulogne la grasse. Le duché de Ferrare a Ferrare. Le territoire d'Orvieto a les villes d'Orvieto, d'Aquapendente, &c. Celui de Perouse a Perouse, Città di Pieve, &c. & le *Cantado a Città di Castello.*

DES OFFICIERS DU PAPE.

Le pape a un vicaire qui est toûjours un cardinal. Celui qui possede cette charge a jurisdiction sur les prêtres & sur les reguliers, sur les compagnies des laïques, les hôpitaux, les lieux de pieté, & sur les Juifs. Son office lui vaut cent ducats par mois. Il a deux lieutenans; l'un pour le civil, & l'autre pour le criminel, un vicegerent, qui est évêque pour exercer les fonctions episcopales.

Le penitencier a jurisdiction sur les cas reservez au pape, & donne aux confesseurs approuvez, le pouvoir d'en absoudre. Aux fêtes solemnelles il va dans une des églises de Rome, où étant assis sur une chaise haute, avec la baguette à la main, il entend les confessions des cas reservez. Cette charge vaut huit mille écus de rente.

Le chancelier étoit proprement le secretaire du pape *ab intimis*; & saint Jerôme en fait mention dans une épître *ad Gerontiam.* Depuis long-temps cette charge ne se donne qu'à un cardinal, auquel elle vaut quinze ou seize mille écus de rente. Sa fonction regarde l'expedition des lettres apostoliques, dont les suppliques sont signées par le pape, à la reserve de celles qui s'expedient par bref, *sub annulo Piscatoris.* Il a sous lui un regent, & douze abbreviateurs *di Parco Maggiore*, qui sont tous prélats. Le regent a pouvoir de commettre toutes les causes d'appel à la Rote & aux referendaires. Les abbreviateurs *di Parco Maggiore*, font faire les minutes des bulles, & les renvoyent quand elles sont écrites. Il y a encore des abbreviateurs *di Parco minore*, des scripteurs & autres officiers de la chancellerie, pour recevoir & signer les bulles. Le vicechancelier fait tenir registre des collations des titres donnez aux cardinaux, & des promotions aux évêchez, & aux abbayes consistoriales.

Le camerlingue est toûjours cardinal, & a pour substituts les clercs de la chambre apostolique, un tresorier, & un président. Cette charge lui rapporte quatorze mille

écus par an. Il connoît de toutes les causes dont la chambre apostolique connoît, & de plus il juge les causes d'appel des maîtres des rues, ponts & édifices. Lorsque le siege est vacant, le camerlingue demeure au palais, à l'appartement du pape, marche par la ville avec la garde des Suisses, fait battre monnoye à ses armes, & tient le consistoire. Il a une des trois clefs du tresor du château Saint-Ange, dont le doyen a l'autre, & le pape la troisiéme.

Le préfet de la signature de justice est toûjours un des cardinaux, & a cent ducats d'or d'appointement par mois. Sa fonction est de faire des rescrits de toutes les suppliques, & les commissions des causes qui se déleguent par justice. Chaque Jeudi de la semaine, la signature de justice se fait au palais du cardinal préfet, où assistent douze prélats referendaires opinans, & tous les autres referendaires, avec pouvoir de proposer chacun deux causes; comme aussi un auditeur de Rote, & l'auditeur civil du cardinal vicaire: mais sans opiner, & seulement pour maintenir leur jurisdiction en ce qui les regarde. Le préfet de la signature de grace, signe toutes les suppliques & graces que le pape accorde dans les congregations qui se tiennent en présence de sa sainteté une fois la semaine. Le préfet des brefs, qui est toûjours un cardinal, revoit & signe les minutes des brefs.

Le general de la sainte église est créé par un bref du pape, qui lui donne le bâton en particulier dans sa chambre, & reçoit son serment. En tems de paix il a mille écus par mois, & trois mille en tems de guerre. Il commande à toutes les troupes, & à tous les gouverneurs des places & forteresses de l'état ecclesiastique. Son lieutenant a trois mille écus par an. Le pape fait encore par bref, un general de l'artillerie, qui a douze cens écus par an. Le general des galeres a trois cens écus par mois, ou trois mille six cens écus par an. Le châtelain du château Saint-Ange, a six mille écus par an. Il a cent soldats pour la garde du château, avec leur capitaine, lieutenant, & autres officiers. Le camerlingue du sacré college se change tous les ans. Ce college est composé du pape & des cardinaux, qui tiennent consistoire pour les grandes affaires.

DES OFFICIERS DU PALAIS ou de la maison du pape.

Le pape a quatre maîtres des ceremonies, qui sont toûjours vêtus de violet, & qui ont une grande autorité dans les actions publiques. Il y a encore deux autres maîtres des ceremonies qui se trouvent aux congregations des rites, dont l'un fait aussi la fonction de secretaire, & l'autre expedie les decrets.

Le maître du sacré palais est toûjours un religieux de l'ordre de saint Dominique, qui demeure au palais pour revoir tous les livres que l'on veut imprimer, & les approuver s'il y a lieu. Il est accompagné de deux peres du même ordre; & le palais lui entretient un carosse, outre sa table.

Le sacristain du pape est un Augustin, qui a le même appointement que le maître du sacré palais. Il a soin de toutes les richesses de la sacristie du pape. Il marche en prélat aux fonctions publiques, & s'il est évêque titulaire, il marche au rang des évêques assistans.

Le secretaire du pape est toûjours cardinal, & très-souvent neveu du pape, s'il en a. Cette charge est jointe à celle de surintendant de l'état ecclesiastique: il fait écrire & souscrire toutes les lettres de sa sainteté envoyées aux princes & aux nonces. Tous les ambassadeurs & tous les ministres de Rome, après avoir negocié avec le pape, sont obligez de lui aller rendre compte de leurs negociations. Les secretaires d'état sont soûmis au secretaire surintendant, ou cardinal patron, dont ils reçoivent les ordres, & à qui ils envoyent leurs lettres pour les souscrire. Ils demeurent au palais, & sont prélats vêtus de violet.

Il y a vingt-quatre secretaires des brefs, dont le principal demeure au palais. Leur fonction est de souscrire & d'expedier tous les brefs qui sont reçus par le cardinal préfet des brefs. Le secretaire des brefs secrets a soin de les dresser, lorsque le cardinal patron, ou quelqu'un des secretaires d'état, le lui commande. Ces brefs ne sont vûs de personne; la minute seulement est signée du préfet des brefs; & après qu'ils sont scellez *sub annulo Piscatoris*; ils sont accompagnez d'une lettre du cardinal patron. On conserve soigneusement les minutes de ces brefs; & après que le pape est mort, on les porte au château Saint Ange.

Le *Major-domo*, ou maître d'hôtel du pape, est toûjours un prélat. Les cameriers d'honneur sont gens de qualité, qui ne viennent au palais que quand ils veulent. Le maître d'étable est un gentilhomme qui fait la fonction d'écuyer sans en avoir le titre, que le pape ne donne à personne. Il est porte-épée, & quelquefois un des principaux seigneurs de Rome, comme étoit Pompée Frangipani sous Leon XI.

Le general des gardes du pape a sous lui deux compagnies de chevaux-legers, & une compagnie de trois cens Suisses, avec leurs capitaines.

A l'égard des officiers de la daterie, des protonotaires participans; & des auditeurs de Rote, *cherchez* DATAIRE. PROTONOTAIRE. ROTE.

Le pape a établi une *chambre apostolique*, où assistent le cardinal camerlingue, le gouverneur de Rome, comme vice-camerlingue, le tresorier general, l'auditeur & le président de la chambre, l'avocat fiscal de Rome, & plusieurs autres officiers, pour juger des matieres qui concernent les revenus des provinces de l'état ecclesiastique, les monnoyes, les causes des communautez, les impositions, les gabelles, &c.

Le gouverneur de Rome connoît en particulier des matieres civiles & criminelles, & a droit de prévention sur les autres jurisdictions de la ville, en cas de délit. Le tresorier general revoit les comptes des revenus de la chambre, & connoît des dépouilles des personnes ecclesiastiques, &c. Cette charge vaut soixante-dix mille écus, & en rapporte douze mille par an. L'auditeur de la chambre a un pareil revenu, & est juge ordinaire de la cour de Rome, des courtisans, des barons, des princes, des évêques, & autres prélats, & de toutes les appellations de l'état ecclesiastique. Il a deux lieutenans civils & un criminel. Le président de la chambre revoit les comptes des deniers de la chambre & du siege apostolique. L'avocat fiscal défend les interêts du fisc devant tous les tribunaux de justice, & le procureur fiscal les soûtient par écrit.

Le maréchal de Rome a sous lui deux juges civils, l'un appellé premier collateral, & l'autre second collateral, avec un juge criminel: il connoît avec ces juges des causes entre les bourgeois & les habitans de Rome. Il est toûjours étranger, & demeure au capitole. Dans les actions publiques il paroît en habit de senateur à l'antique, qui est d'un brocatel d'or, long jusqu'à terre, avec des manches larges, doublées d'un tafetas cramoisi. Il porte une grande chaîne d'or, selon l'ancienne coûtume de Rome: aux chapelles du pape, il a séance après l'ambassadeur de l'empereur.

DU GOUVERNEMENT DES ETATS DU PAPE.

Le pape gouverne lui-même la province de Rome; mais toutes les autres provinces sont gouvernées par des legats ou vice-legats. Les pays de legation sont l'Ombrie ou duché de Spolete, (compris le territoire de Perouse,) la Marche d'Ancone, le duché d'Urbin; la Romagne, le Bolonnois, le duché de Ferrare, & Avignon. Outre cela, chacune de ces provinces à son general, qui commande aux gens de guerre, & chaque ville a son gouverneur que le pape choisit à sa volonté; mais les podestats & autres officiers sont élus par les habitans, à la reserve des forteresses, des châteaux & des ports, dont les officiers aussi-bien que les gouverneurs dépendent tous de l'élection du pape. Pour connoître la suite chronologique des papes, *voyez* ROME. * Onuphre. Panvin.

PAPE (Gui) *voyez* GUI PAPE.

PAPEBROCH (Daniel) Jesuite, associé en 1660. par Bollandus & par Henschenius dans le travail entrepris pour faire une collection complete des actes concernant les vies des saints après avoir fait un voyage à Rome avec Henschenius, donna au public le mois de Mars en trois volumes en 1668. & en 1675. le mois d'Avril en 3. autres

volumes, & en 1680. les trois premiers volumes du mois de Mai. Henschenius étant ensuite tombé en paralysie, Papebroch devint le chef de cette entreprise, & continua de donner quatre autres volumes du mois de Mai, & le mois de Juin. Il eut un démêlé avec les Carmes, qui firent plusieurs écrits contre lui & contre ses collegues. Ceux-ci se défendirent, & Papebroch en son particulier fit un ouvrage contre Sebastien de Saint Paul Carme, imprimé à Anvers en 1676. Les Carmes eurent néanmoins assez de credit pour faire condamner par un decret de l'inquisition d'Espagne du 14. Novembre 1699. les quatorze volumes des actes des Saints des mois de Mars, Avril & Mai, donnez par Henschenius & par Papebroch. Ce dernier mourut le 29. Juin 1714. âgé de 78. ans. Le P. Papebroch avoit aussi composé des annales de la ville d'Anvers depuis sa fondation jusqu'en 1700. mais on n'a pas encore imprimé cet ouvrage. * M. Du Pin *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siecle. Memoires de Trevoux du mois de Janvier* 1718.

PAPHLAGONIE, *Paphlagonia*, contrée de l'Asie Mineure, dite presentement *Bolli*, est située entre le pont-Euxin & la Galatie, le long de la mer. Ses villes étoient Sinope, Tripoli ou Tribicelli, qui est la *Teutrania* des anciens, &c. Les poëtes disent que le nom de ce pays lui est venu de celui de Paphlagon, fils de Phinée prince du pays. Il n'a jamais fait une grande figure dans l'histoire, & n'a eu rien de considerable que quelques villes Grecques sur la côte, du nombre desquelles étoit Sinope, où l'on faisoit un assez grand commerce. Crœsus se rendit maître de la Paphlagonie sans beaucoup de peine; Cyrus en eut encore moins à lui enlever ce pays, où il y eut depuis des rois; mais entierement dépendans des Perses. Alexandre, ses successeurs, & les Romains furent maîtres les uns après les autres de Paphlagonie, qui dans la division des provinces faite par Dioclétien, en devint une du diocese Pontique: elle devint après Heraclius un des Themes de l'Orient, & Gangra en fut la capitale; presentement elle fait partie de la province d'Amasie. * *Consultez* Strabon, *l.* 7. Pline, Ptolomée, Etienne de *Bizance*, Denys l'*Africain*, *notitia dignitat. Imp.* Constantin Porphyr. *de Thematibus*.

PAPHNUCE, *Paphnutius*, confesseur de Jesus-Christ dans le III. siecle, étoit un évêque de la haute Thebaïde qui avoit été disciple de S. Antoine dans le tems de la persecution de Galere & de Maximin. Il eut le jaret gauche coupé, & l'œil droit arraché; il fut ensuite condamné aux mines. Il assista depuis au concile de Nicée en 325. où il fut fort honoré à cause de la qualité de confesseur. Socrate & Sozomene rapportent que quelques évêques ayant proposé d'obliger ceux qui étoient dans les ordres sacrés au celibat, Paphnuce s'y opposa, & dit qu'il ne falloit point imposer aux clercs un joug si pesant; qu'il suffisoit que celui qui étoit une fois ordonné clerc, ne pût plus, suivant l'ancienne tradition, se marier; mais qu'il ne falloit pas les separer des femmes qu'ils avoient épousées étant encore laïques. Baronius & quelques-autres auteurs ont voulu contester la verité de cette histoire; mais sans aucun fondement, puisque la loi du celibat des clercs n'a jamais été établie universellement en Orient. Depuis le concile de Nicée, Paphnuce fut uni avec S. Athanase; car il ne faut pas le confondre avec un autre PAPHNUCE anachorete de la haute Egypte, aussi confesseur, qui se joignit aux Meleciens contre S. Athanase. L'Evêque en étoit si éloigné, qu'il vint avec saint Athanase au concile de Tyr, & engagea Maxime évêque de Jerusalem, à soûtenir l'innocence de S. Athanase. * Athanas. *vita Antonii.* Eusеb. *lib.* 8. *hist. cap.* 12. S. Epiph. *heres.* 68. Rufin. *lib.* 1. *cap.* 4. *hist.* Socrat. *lib.* 1. *hist. cap.* 11. Sozomen. *lib.* 1. *cap.* 10. Theodoret. *lib.* 1. *cap.* 7. Hermant, *vie de S. Athanase. Mem. eccles.* de M. Tillemont.

PAPHOS, ville de Cypre, aujourd'hui Cypre, étoit consacrée à Venus, qui y avoit un temple celebre. Elle fut depuis le siege d'un évêque; mais cette ville est presentement ruinée; l'on n'y voit plus qu'un bourg que quelques-uns nomment *Baffo*. * *Consultez* Ptolomée, Pline, Strabon, Mela, &c. & Ovide *l.* 10. *Metamor.*

PAPHUS, fils de *Pygmalion*, & d'une femme que la fable suppose avoir été auparavant une statue d'yvoire. Pygmalion celebre sculpteur, étant venu dans l'isle de Chypre, vit avec douleur que toutes les femmes y vivoient dans un grand libertinage, & résolut de ne se point marier. Vers ce même tems, il fit une statue d'yvoire d'une beauté achevée, dont il devint amoureux; & pour contenter sa passion, il pria la déesse Venus, qui étoit en grande veneration dans cette isle, de lui procurer une femme aussi belle que cette statue qui sortoit de ses mains. Venus, disent ces poëtes, exauçant sa priere, changea cette statue d'yvoire en une très-belle fille, que Pygmalion prit pour sa femme, dont il eût Paphus, qui bâtit en ce lieu une ville appellée *Paphos* de son nom. * Ovide, *metam. l.* 10.

PAPIAS, évêque d'Hieraple, ou *Hierapolis*, ville de Phrygie dans l'Asie mineure; proche de Laodicée, fut disciple, ou de saint Jean l'évangeliste, ou d'un autre qui portoit le nom de Jean. Saint Irenée, *l.* 5. *c.* 33. parle ainsi de lui, *Papias Joannis auditor.* S. Jerôme *epist.* 29. *ad Theodor.* parlant de S. Irenée, dit qu'il étoit *Papiæ auditoris evangelistæ Joannis discipulus.* Les martyrologes de Bede, d'Usuard & d'Adon, le martyrologe Romain, André de *Cesarée*, & Anastase le *Sinaïte*, l'appellent aussi disciple de saint Jean l'Evangeliste. Eusebe au contraire, apportant un passage de Papias, *hist. l.* 3. *c. dern.* remarque que le maître de Papias n'étoit pas Jean l'Evangeliste, mais l'autre Jean appellé l'*Ancien*. Sa conjecture est, que Papias au commencement de ses livres, ne dit pas qu'il a été disciple des apôtres, mais seulement qu'il a appris ce qu'il dit de ceux qui étoient familiers avec les apôtres. Il semble néanmoins que l'on doit deferer à l'autorité de saint Irenée, qui parle assurement de saint Jean l'Evangeliste; car on sçait que saint Polycarpe étoit disciple de saint Jean l'Evangeliste; & saint Irenée dit positivement que Papias étoit compagnon de Polycarpe. Papias avoit écrit cinq livres intitulez, *les explications des discours du seigneur*, qu'on trouvoit encore du tems de Trithême: à present il n'en reste que quelques fragmens, dans les auteurs anciens & modernes. C'est lui qui a donné cours à l'opinion que plusieurs anciens ont eue touchant le regne temporel de J. C. qu'ils supposoient devoir venir sur la terre, mille ans avant le jugement, pour rassembler les élus, après la resurrection, dans la ville de Jerusalem, & les y faire jouir de tous les delices imaginables pendant ces mille années. Saint Irenée, qui a été dans la même opinion, rapporte un fragment tiré du livre quatriéme de Papias, où il prétend prouver cette opinion par un passage d'Isaïe. Eusebe, après avoir cité un passage tiré de la preface de Papias, ajoûte *que cet auteur a rapporté plusieurs choses qu'il prétendoit avoir apprises par tradition non écrite: telles que sont de nouvelles instructions de notre sauveur* Jesus-Christ, *qui ne sont point rapportées dans les évangiles, & quelques-autres histoires fabuleuses, au nombre desquelles il faut mettre son opinion touchant le regne de* Jesus-Christ *sur la terre pendant mille années après la resurrection des corps. Ce qui l'a fait tomber dans cette erreur*, dit encore Eusebe, *c'est qu'il entendoit trop grossierement les discours & les instructions des apôtres, ne comprenant pas que ces sortes de pensées doivent avoir un sens mistique, & que les apôtres ne les avoient eues que pour servir d'exemple: car c'étoit un homme d'un petit genie, comme ses livres le font voir, qui a pourtant donné occasion à plusieurs anciens, & entr'autres à S. Irenée, de soûtenir cette erreur, qu'ils defendirent par l'autorité de Papias.* Eusebe rapporte au même endroit, deux miracles; que Papias avoit appris des filles de Philippe *le Diacre*, qui demeuroient à Hieraple; sçavoir, qu'un mort avoit été ressuscité en ce tems; & que Barsabas, surnommé *le Juste*, choisi pour être apôtre avec S. Mathias, ayant avalé un poison mortel, n'en avoit reçu aucune incommodité. Il dit encore que Papias avoit recueilli dans ses livres, des explications qu'Aristion disciple des apôtres, avoit données à quelques paroles de J. C. & les traditions du venerable vieillard saint Jean; mais passant sur ces choses, il se contente de rapporter un endroit, dans lequel Papias dit que saint Marc avoit composé son évangile sur ce qu'il avoit ouï dire à saint Pierre, des actions & des discours de Jesus-Christ, & que c'est la raison pour laquelle il n'a pas gardé l'ordre de l'histoire, que S. Matthieu avoit écrit son évangile en hebreu, & qu'il avoit été

depuis traduit en grec. Enfin Eusebe dit que Papias citoit les premieres épîtres de saint Pierre & de saint Jean ; & qu'il expliquoit l'histoire d'une femme accusée de plusieurs crimes devant Jesus-Christ, laquelle se trouvoit dans l'évangile selon les Hebreux. André de *Cesarée*, *ser.* 12. *sur l'Apocalypse*, cite un passage de Papias, ou il est dit que les anges qui sont autour de la terre, étoient chargez du soin des choses sublunaires. Oecumenius, *sur les actes*, remarque que Papias a cru que Judas n'étoit pas mort pendu, mais qu'il avoit été écrasé par un chariot. Il n'est pas certain que ces passages soient de Papias, qui d'ailleurs, comme le dit Eusebe, étoit un homme fort crédule ; & comme il faisoit des questions à tout le monde, & qu'il étoit disposé à croire tout ce qu'on debitoit, il a fait passer des erreurs pour les sentimens des apôtres, & a conté des histoires fabuleuses comme veritables. *Voyez* SAINT JEAN L'ANCIEN. * Eusebe, *hist.* M. Du Pin, *nouvelle bibliotheque des auteurs ecclesiastiques.*

PAPIAS ou PAPUS, ou plûtôt PAPPUS d'Alexandrie, vivoit sur la fin du IV. siecle, du tems de Theodose *le Grand*, & avoit fait huit livres de *recueils de mathematique*, dont les deux premiers sont perdus. Cet ouvrage a paru en latin à Pesaro en 1588. & se trouve en grec, à ce qu'on dit, dans quelques bibliotheques. Il avoit encore fait un commentaire sur *l'Almageste de Ptolomée* ; une *chorographie universelle* ; une *description des fleuves de Libye* ; un traité *des machines militaires*, &c. * Suidas Vossius, *de scientiis mathematicis.*

PAPIAS, auteur d'un livre intitulé, *elementarium doctrinæ Rudimentum.* C'est un Glossaire par ordre alphabetique, qui parut à Venise l'an 1496. Cette époque a autorisé Trithême à placer Papias sous l'année 1200. mais il est sûr qu'il y a de l'erreur dans ce calcul ; car on avoit vû dès l'an 1173. un manuscrit du Glossaire de Papias, qu'Alberic témoigne avoit été écrit dès l'an 1053.

PAPIN (N.) ministre de l'église Anglicane, puis réuni à l'église Catholique Romaine, a été l'auteur de quelques ouvrages dont on parlera dans la suite de cet article. Voici ce qu'il nous apprend lui-même de sa vie, & ce que l'on en sçait d'ailleurs. Né à Blois le 27. Mars 1657. d'une famille de la religion Prétendue Reformée, il fit ses premieres études de philosophie & de theologie à Geneve. L'académie étoit alors divisée sur la grace en particularistes & universalistes : les premiers étoient les plus forts. Les universalistes ne demandoient que d'être tolerez ; & M. Claude écrivit à M. Turretin, chef du parti dominant, pour l'exhorter à la tolerance. Outre qu'il y étoit peu porté de lui-même, M. des Marets professeur de Groningue, qui avoit fortement disputé contre M. Daillé sur cette matiere, pressoit au contraire, & appuyoit sur l'autorité des synodes qui avoient decidé sur ces matieres. Une autre dispute sur la même matiere lui fit faire de nouvelles réflexions. M. Pajon, qui étoit son oncle maternel, admettoit le dogme de la grace efficace ; mais il ne l'expliquoit pas de la même maniere que les P. Réformez en general, & Jurieu en particulier. Le synode d'Anjou tenu en 1667. après de longues disputes, renvoya Pajon à Saumur pour continuer ses leçons en theologie ; mais il ne fut pas le plus fort dans cette académie. M. Pajon étoit à Orleans en 1679. lorsque M. Papin vint étudier sous lui les langues grecque & hebraïque ; ensuite étant allé à Saumur en 1683. comme on le sçavoit prevenu pour les sentimens de son oncle, on le pressa de condamner ce qu'on appelloit le Pajonisme. Il déclara que sa conscience ne lui permettoit pas de souscrire à la condamnation d'aucun des deux partis ; ce qui détermina l'académie de Saumur à lui refuser un témoignage dans la forme ordinaire. Quelque tems après M. Papin composa à Bourdeaux le traité qui a pour titre : *la foi renfermée dans ses justes bornes, & reduite à ses veritables principes.* Il y soûtint que les Catholiques faisant gloire de suivre l'écriture, les Protestans les plus zelez devoient les tolerer. Il écrivit plusieurs lettres aux Prétendus-Réformez de Bourdeaux, pour les persuader qu'ils se pouvoient sauver dans l'église Catholique Romaine, à laquelle ils s'étoient réunis. Cet ouvrage lui attira sur les bras le parti des P. Réformez. Pour éviter leurs poursuites, il passa en Angleterre le 6. Janvier 1686. Il y reçut les ordres de diaconat & de prêtrise de l'évêque d'Eli. Dans ce tems-là il fit imprimer contre Jurieu un ouvrage dont voici le titre entier : *essais de theologie sur la providence & la grace, où l'on tâche de délivrer M. Jurieu de toutes les difficultez accablantes qu'il rencontre dans son systeme. En deux tomes. Le I. contre son livre intitulé* : jugement sur les methodes rigides & relâchées, &c. *Le II. contre son traité* de la grace immediate. *A quoi l'on a ajoûté une réfutation du sentiment de la prédeterminaton au peché & à la condamnation, pour servir de réponse au traité du même theologien sur le* concours immediat. *A Francfort* (ou plûtôt en Hollande) *chez Frederic Arnaud*, c'est-à-dire, Reinier Leers, 1687. Ce livre ne plut pas à Jurieu. Dès qu'il sçut que Papin alloit chercher de l'emploi en Allemagne, il écrivit par tout qu'on ne devoit point lui donner de chaire. Cependant on le retint quelques mois à Hambourg pour y prêcher ; mais Jurieu fit si bien qu'il lui fit donner son congé. La dissertation sur *la foi reduite à ses justes bornes* étoit tombée entre les mains de M. Bayle. Il y ajoûta quelques pages, & il la fit imprimer. Jurieu l'attribua à notre auteur, qui n'en desavoua pas les principales maximes, qui furent condamnées dans un synode. Dans ces entrefaites, Papin accepta la chaire de l'église Françoise P. Reformée de Dantzic. Quand il l'eut remplie quelque tems, on lui proposa de se conformer aux décisions des synodes des églises Wallonnes des Provinces Unies, & de les signer. Il refusa de le faire, parce qu'il y avoit des sentimens qui ne l'accommodoient pas, & en particulier celui qui enseigne que Jesus-Christ n'est mort que pour les élus. Ceux qui l'avoient appellé parurent peu contens de ce refus. On convint cependant qu'il ne se retireroit qu'après avoir achevé la demi-année qu'il avoit entrepris de prêcher, c'est-à-dire en 1689. Il embrassa ensuite la religion Catholique, & fit son abjuration à Paris, dans l'église des Peres de l'Oratoire, rue saint Honoré, entre les mains de feu M. Bossuet évêque de Meaux le 15. Janvier 1690. Jurieu écrivit une lettre pastorale sur ce changement aux P. Réformez de Paris, d'Orleans & de Blois. Il prétend dans cette lettre que Papin a toujours regardé toutes les religions comme indifferentes, & que c'est dans cet esprit qu'il est rentré dans l'église Romaine. Ce fut pour répondre à cette lettre que Papin composa un traité *de la tolerance des Protestans & de l'autorité de l'église.* Il fut approuvé de M. Bossuet évêque de Meaux, & imprimé en 1692. Depuis l'auteur en changea le titre, qui étoit équivoque, & y ajoûta quelques endroits. Lorsqu'il travailloit à recueillir des pieces pour rendre ce traité plus complet, & pour achever quelques autres livres sur la même matiere, il mourut à Paris le 19. Juin 1709. Sa veuve, qui a aussi embrassé la religion Catholique, avec son mari, a communiqué les papiers qui ont servi a une nouvelle édition faite à Liege, ou plûtôt en Hollande, en 1713. *in* 12. sous ce titre : *Les deux voies opposées en matiere de religion, l'examen particulier & l'autorité*, seconde édition du livre intitulé, *la tolerance des Protestans, avec d'autres traitez sur le même sujet, par M.* Papin, *ci-devant prêtre de l'église Anglicane, & ensuite réuni à l'Eglise Catholique.* Il s'est fait une troisiéme édition de cet ouvrage auquel on a uni les autres ouvrages de controverse de M. Papin, en 3. vol. *in* 12. à Paris, chez Guerin, 1723. avec la vie de l'auteur donnée par sa veuve, qui est morte à Blois au mois de Mars 1725. L'éditeur de ce recueil est le P. Pajon de l'Oratoire, neveu de l'auteur.

PAPINIEN, celebre jurisconsulte, que Spartien appelle *l'honneur de la jurisprudence, & le tresor des loix*, vivoit dans le III. siecle ; & fut avocat du fisc, puis prefet du pretoire sous l'empereur Severe. Il eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce prince, qui en mourant lui recommanda ses fils Antonin, Caracalla & Geta. Mais le premier ayant fait mourir son frere, & voulant faire autoriser ce meurtre par Papinien, ce jurisconsulte répondit, *qu'il étoit plus facile de commettre un parricide, que de l'excuser*, & eut la tête tranchée l'an 212. * Spartien, *in Sev. Get. & Carac.* Dion, *in Carac.* Herodien, *lib.* 3. Fischard, *de vit. Jurisc.*

PAPINIUS (Sextus) aîné d'une famille consulaire, & sans doute fils de Sextus Papinius, consul sous Tibere, l'an de Jesus-Christ 36. se vit contraint l'année suivante de se précipiter soi-même, pour éviter les infames sollicitations de sa propre mere. On se contenta de bannir cette malheureuse pour dix ans, jusqu'à ce que son second fils, qui étoit

encore très-jeune, eût passé les perils de la jeunesse. * Tacite, *annal.* 6. c. 49.

PAPINIUS (Sextus) senateur, frere du precedent, fut traité de la maniere du monde la plus indigne par l'empereur Caligula, qui lui fit donner la question, & qui le fit fouetter très-cruellement en sa presence, avec Belienus Bassus, non pour aucun crime qu'ils eussent commis, mais par une espece de récreation que ce prince furieux se vouloit donner. Il n'y a pas d'apparence que ce Papinius soit le même que celui qui fut depuis capitaine des gardes de Caligula, & collegue de Cherea, chef de la conjuration, dans laquelle perit cet indigne prince. * Seneque. Tacite, *hist. l.* 4. *c.* 68.

PAPINIUS STATIUS, poëte Latin, *voyez.* STACE.

PAPINOWGOROD, petite ville de Moscovie, près de la riviere de Petzora, dans la province de ce nom, environ à soixante & quinze lieues de la ville de Petzora, vers le levant. * Mati, *diction.*

PAPIRE MASSON (Jean) avocat au parlement de Paris, né le 6. Mai 1544. à saint Germain-Laval en Forez, étudia à Billon en Auvergne, dans le college des Jesuites; ce qui lui donna la pensée d'entrer dans cette celebre compagnie. En effet il alla prendre l'habit à Rome, accompagné d'Antoine Challon, qui étoit aussi de Forez. Il fut professeur près de deux ans à Naples; & étant revenu en France, il enseigna encore dans le college de Tournon en Vivarais, & dans celui de Clermont à Paris. Ensuite il sortit de la societé, aussi-bien que son ami Antoine Challon, qui en étoit sorti avant lui, & qui a été grand vicaire de trois archevêques de Lyon. Dans le tems du mariage du roi Charles IX. Masson composa quelques pieces qui lui acquirent beaucoup d'estime, & l'amitié des sçavans & des ministres. Il étudia en droit à Angers sous François Baudouin, & se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Ce fut alors qu'il changea son nom de Jean Masson, en celui de Papire Masson; soit pour se distinguer de son frere, archidiacre & chanoine de Bayonne, qui avoit le même nom de Jean; soit pour quelqu'autre raison. Il publia depuis *une histoire des papes; des annales de France; des eloges latins des hommes illustres*, dont le public est redevable à M. Balesdens de l'acad. Franç. La description *de la France par les rivieres*; & divers autres ouvrages pleins d'esprit & d'érudition. Masson mourut le 9. de Janvier de l'an 1611. âgé de 67. ans, sans laisser d'enfans de sa femme *Denyse* Godard. Nous avons au commencement de ses éloges, sa vie écrite par le president Jacques Auguste de Thou, qui étoit ami de Masson. * *Consultez* aussi la Croix du Maine, *biblioth. &c.*

PAPIRIEN, nom que l'on donna au droit civil, qui contenoit les loix des rois de Rome, recueillies par Sextus Papirius, sous le regne de Tarquin *le Superbe.* Ce droit fut bientôt aboli par la loi *Tribunitia*, ou des tribuns: de sorte qu'il ne se trouve pas une de ces loix royales dans les livres du droit Romain. * Baudouin. Rosin. *Consultez* sur cet article Hofman *lexicon universale*: il l'applique fort au long au droit Papirien.

PAPIRIUS, nom des PAPIRIENS, famille illustre à Rome entre les patriciennes. L. PAPIRUS ou PAPIRIUS Mugillanus fut consul l'an 310. de Rome, 444. ans avant Jesus-Christ, avec L. Sempronius Atratinus. On l'éleva encore à cette charge l'an 324. & il fut deux fois censeur. Il eut deux fils, L. & M. PAPIRIUS. Le premier fut tribun militaire l'an 331. de Rome, & 423. avant Jesus-Christ; & l'autre merita deux fois la même charge, & fut consul l'an 343. de Rome, & 411. avant Jesus-Christ avec C. Nantius Rutilius. M. PAPIRIUS Crassus fut consul l'an 313. de Rome, & 441. avant Jesus-Christ avec Furius. Il fut pere de Lucius consul l'an 318. & 324. de Rome, & 430. avant J. C. & censeur l'an 336. Les deux fils de Lucius, furent M. PAPIRIUS Crassus, qui fut créé dictateur l'an 422. de Rome, & 332. avant Jesus-Christ sur le bruit qui courut que les Gaulois faisoient descente en Italie; & L. PAPIRIUS Crassus. Celui-ci quitta le nom de PAPIRUS pour prendre celui de PAPIRIUS, comme Ciceron l'assure *dans le 9. livre de ses epitres.* Il fut deux fois consul, dictateur, colonel de la cavalerie, & censeur. Son fils L. PAPIRIUS Crassus fut general de la cavalerie l'an 434. de Rome, & 320. avant Jesus-Christ, sous le dictateur Manlius. L. PAPIRIUS Cursor, qui a fait tige d'une autre branche de cette famille, fut censeur l'an 561. de Rome, & 193. avant Jesus-Christ, & deux fois tribun militaire. Il eut pour fils Sp. PAPIRIUS Cursor, qui vécut en homme privé. Celui-ci fut pere de Sp. Papirius, colonel de la cavalerie, & de L. PAPIRIUS Cursor, dictateur, & le plus grand capitaine de son tems. Il avoit été consul pour la premiere fois, l'an 428. de Rome, & 326. avant Jesus-Christ avec C. Pœtilius Libo. Sous ce consulat on fit une loi à Rome, par laquelle il étoit défendu de contraindre qui que ce fût par corps. Ce fut au sujet de L. PAPIRIUS, patricien extrêmement riche, qui augmentoit tous les jours son bien par ses usures. Il avoit épuisé, par ce commerce, un certain Publius, & se le fit adjuger pour esclave, lorsque le terme fut échu, parce qu'il n'avoit pas de quoi payer. C. Publius jeune homme, beau par excellence, s'offrit d'entrer dans l'esclavage pour en dégager son pere; & le creancier, qui accepta un échange si avantageux, se voyant en possession d'un si bel esclave, poussa aussi loin sa brutalité que son avarice. Le jeune homme, né libre & d'un grand cœur, resista genereusement aux sollicitations & aux menaces de son indigne maître, jusqu'à ce que se voyant enfin trop pressé, il se jetta dans la rue, & implora le secours du peuple, qui s'assembla en foule auprès de lui, le garantit de la violence de Papirius, & fit ensuite la loi dont nous avons parlé. Le dictateur PAPIRIUS laissa deux fils, Sp. PAPIRIUS, pere d'un autre de ce nom, à qui son ayeul donna des brasselets & une couronne, pour le recompenser de la valeur qu'il avoit temoignée en la guerre contre les Samnites, comme Tite-Live l'a remarqué; & L. PAPIRIUS Cursor, qui fut colonel de la cavalerie, puis consul l'an 461. de Rome, & 293. avant Jesus-Christ, avec Sp. Carvilius Maximus, peu après la mort de son pere. Son nom étoit terrible aux Samnites. Il les défit entierement, prit leurs villes, & reçut les honneurs du triomphe. Ce fut dans cette occasion que Papirius se mocqua de la superstition des poulets sacrez, dont on amusoit à Rome le simple peuple. Il se fondoit sur les bonnes dispositions de ses soldats, & sur les justes mesures qu'il avoit prises: aussi réussirent-elles si bien, qu'il tua plus de trente-trois mille des ennemis, en fit trois mille huit cens prisonniers, & prit quatre-vingt-dix-sept enseignes. Papirius fut censeur, & une seconde fois consul avec le même Sp. Carvilius l'an 482. de Rome, & 272. avant Jesus-Christ. On continua la guerre contre les Samnites & les Tarentins, qui furent un sujet de triomphe pour les consuls, comme Tite-Live le rapporte *dans le XXIV. livre de son histoire.* Papirius finit même la guerre contre les Samnites, qui avoit duré soixante-onze ans, & celle des Tarentins qui étoit commencée depuis dix ans. Papire Masson a fait l'éloge de la famille des Papiriens, qu'il tire du IX. livre des epîtres de Ciceron. Gesner parle encore de PAPIRIUS FRONTO, & d'un autre surnommé JUSTUS, tous deux celebres jurisconsultes; de PAPIRIUS PRÆTEXTATUS grammairien; & de PAPIRIUS SEXTUS jurisconsulte. * Tite-Live, *hist. l.* 4. 8. 9. 10. *&* 14. Denys d'*Halicarn. l.* 11. Plin. *l.* 7. Cassiodore, *in fast.* Rutilius, *de ant. jurisc.* Gesner, *in biblioth. &c.*

PAPIRIUS CURSOR (Lucius) dictateur Romain, le plus grand capitaine de son tems, triompha des Samnites, & voulut faire mourir le general de sa cavalerie Q. Fabius Maximus Rullianus, parce qu'il avoit combattu contre son ordre, quoiqu'il eut défait les ennemis l'an 429. de Rome, & 325. avant Jesus-Christ. Papirius avoit été consul l'an 428. & le fut trois autres fois en 435. 439. 441. Il défit encore les mêmes Samnites, en fit passer cent mille sous le joug, & emporta la ville de Lucerie. Ce ne fut pas le seul avantage qu'il remporta sur ces peuples, qu'il défit encore l'an 445. de Rome, & 310. avant Jesus-Christ, étant dictateur pour la seconde fois. * Tite-Live, *l.* 9. *hist.* Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 31. Florus, &c.

PAPIRIUS fut surnommé *Prætextatus*, parce qu'il avoit donné des marques d'une sagesse extraordinaire dans le tems qu'il portoit encore la robe nommée *prætexta*, qui étoit à Rome l'ornement des jeunes gens. Il fut un jour mené par son pere au senat, où l'on traitoit d'affaires de très-grande importance. Sa mere qui en voulut sçavoir quelque chose, interrogea ce jeune homme de ce qui s'y étoit passé; mais il eut l'adresse de recourir à un mensonge

pour se délivrer de sa persecution, & lui dit qu'on avoit agité la question s'il seroit plus avantageux à la republique de donner deux femmes à un mari, que de donner deux maris à une femme. Sa mere l'ayant aussi-tôt declaré à ses amis, assembla le lendemain matin une troupe de dames Romaines, qui allerent demander au senat que l'on ordonnât plûtôt le mariage d'une femme avec deux hommes, que celui d'un homme avec deux femmes. Les senateurs ne comprenant rien à cette demande, le jeune Papirius les tira de peine, leur declarant le veritable sujet de cette émotion, & fut extrêmement loué de sa prudence: mais on ordonna qu'à l'avenir aucun jeune homme n'auroit l'entrée dans le senat, à la reserve de Papirius. * Aulu-Gelle, *l. 1. c. 23.* où il cite pour garant de cette histoire une harangue de Caton *le Censeur* contre Galba. Bayle, *diction. critiq. 2. edition.*

PAPIRON, lieu celebre entre la Judée & l'Arabie, où se donna une grande bataille entre Aristobule roi de Judée, & Aretas roi d'Arabie, qui s'étoit joint à Hircan, & soûtenoit ses interêts. Aretas & Hircan furent vaincus, & laisserent sept mille hommes sur le champ de bataille, parmi lesquels fut Cephale frere d'Antipater, oncle du grand Herode, l'an du monde 3970. soixante-cinq ans avant Jesus-Christ. * Josephe, *antiquit. lib. 14. cap. 4.*

PAPON (Jean) seigneur de Marcoulx & de Goutelas, conseiller au parlement de Paris, & depuis lieutenant general de Montbrison en Forez, vivoit sur la fin du XVI. siecle, & se distingua par ses traductions & par ses ouvrages. Les plus importans sont un recueil d'arrêts, & les trois notaires. Il vivoit encore en 1582. & étoit frere de LOUIS Papon prieur de Marcilli & chanoine de Montbrison, qui traduisit de latin en françois un traité *de risu*, de Laurent Joubert. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. franç.* Denys Simon, *biblioth. historique des aut. de droit.*

PAPOUL (saint) prêtre & martyr près de Toulouse, au lieu que l'on nomme *Lauragais*, en Languedoc, fut compagnon de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, dans le III. siecle. Il est plus connu par le nom de la ville, à present évêché qui porte son nom, que par son martyre, dont les actes sont modernes. * *Acta apud* Bolland. Baillet, *au 3. de Novembre.*

PAPOUS, nom d'un pays dans les terres Australes, appellé par les François *la terre de Papous*; par les Portugais *la tiera dos Papoas*, c'est-à-dire, *la terre des Noirs*. Quelques-uns en font une partie de la nouvelle Guinée; & d'autres disent qu'elle est separée par un petit détroit. Elle est proche de la ligne équinoctiale, & à l'orient de l'isle de Gilolo, une des grandes Molucques. Il y en a qui veulent que ce soit la même que celle qu'on nomme *premiere Terre* dans la nouvelle Guinée découverte en 1527. On estime tellement la valeur & la fidelité des peuples de ce pays, que plusieurs princes des isles voisines en prennent à leur solde & pour la garde de leurs personnes. * Herrera, *descript. des Indes.*

PAPPENHEIM, ville d'Allemagne dans la Souabe, sur la riviere d'Altmul avec un titre de baronie, puis de comté.

PAPPENHEIM (Geofroi-Henri de) maréchal de l'empire, comte de Pappenheim, & general des troupes Catholiques de la Ligue pendant les guerres d'Allemagne, combattit l'an 1620. à la bataille de Prague, & y fut trouvé entre les morts. Quelques-uns de ses amis s'étant apperçus qu'il donnoit encore quelque signe de vie, eurent soin de le faire panser de ses blessures, & le retirerent comme des bras de la mort. Ce secours fut très-avantageux au parti de l'empereur, auquel Pappenheim rendit de grands services. Il défit les paysans en Allemagne l'an 1626. s'opposa avec assez de bonheur aux Suedois en diverses rencontres; & l'an 1630. il commença le siege de Magdebourg, & contribua beaucoup à la prise de cette ville. Après la bataille de Leipsic en 1631. il recueillit les débris de l'armée Imperiale, défit Bannier & quelques autres chefs des confederez, & se rendit redoutable. Mais le secours qu'il donna aux Espagnols, n'empêcha pas la prise de Mastricht par le prince d'Orange. Il vint ensuite dans la Westphalie, où il donna la chasse aux ennemis, & alla joindre Walstein qui venoit de livrer bataille aux Suedois à Lutzen. Le brave comte de Pappenheim n'arriva que sur le soir, lorsque l'armée Imperiale étoit déja rompue. Il s'efforça vainement de rétablir le combat, & y fut blessé d'un coup de pistolet à la cuisse, dont il mourut le lendemain 7. Novembre 1632. âgé seulement de 38. ans. Le grand Gustave roi de Suede, qui fut aussi tué en cette occasion, lui donnoit le titre de *soldat*. En effet l'Allemagne en a produit très-peu qui l'ayent égalé en prudence, en courage & en bonheur. Il ne laissa qu'un fils *Wolfang-Adam* de Pappenheim, maréchal de l'empire, tué en duel l'an 1647. âgé de 29. ans.

Il y a eu deux branches de cette famille, l'une Catholique, l'autre Protestante, lesquelles avoient reglé entr'elles que le plus âgé de tous jouiroit toûjours de la dignité de maréchal hereditaire de l'empire. La branche Catholique avoit pour tige WOLFANG-PHILIPPE qui mourut l'an 1671. laissant quatre fils, *Charles-Philippe-Gustave*, qui exerça sa charge au couronnement du roi des Romains, & qui mourut en 1692. âgé de 43. ans, ne laissant que des filles; *Marquard-Jean-Guillaume*, tué près d'Albe royale l'an 1686. âgé de 34. ans, ne laissant qu'une fille; *Louis-François*, mort sans enfans l'an 1697. âgé de 44. ans; & *Jean George*, mort à 33. ans en 1690. aussi sans enfans: ainsi cette branche ne subsiste plus. La branche Protestante a eu pour chef FRANÇOIS-CHRISTOPHLE, mort l'an 1678. laissant WOLFANG-GUILLAUME, mort à 34. ans en 1685. laissant CHRISTIAN-ERNEST comte de Pappenheim, maréchal du saint Empire, né en 1674; & *Jean-Frederic*, né en 1680. L'aîné a été marié en 1697. & a un fils FREDERIC-ERNEST, né l'an 1698. * Brachelius, *hist. nostr. temp. l. 2. 3. & 4.* Lotichius, *l. 43.* Mascardi, *elog. di capit. illust.*

PAPPUS, auteur du IV. siecle, florissoit sous le regne de Theodose *le Grand*, ainsi que Theon le philosophe. Il étoit d'Alexandrie, & employa son loisir à deux ouvrages importans: l'un étoit une description de toute la terre; l'autre une description des rivieres d'Afrique. Suidas est le seul qui ait conservé son nom.

PAPYRIUS, *cherchez* PAPIRIUS.

PAPYRUS, plante qui croît en Egypte auprès du Nil, en quelques fossez qui se rencontrent pleins d'eau, après l'inondation de ce fleuve. La racine de cet arbre servoit de bois aux Egyptiens; & de la moële de sa tige, que l'on reduisoit en colle blanche, on faisoit des feuilles fort minces, sur lesquelles les anciennes écrivoient. Presentement cette plante est negligée. Pline dit que le Papyrus croît aussi en Syrie, aux environs du lac où vient le *calamus odoratus*; & qu'on en a trouvé aux environs de Babylone, près de l'Euphrate. Quelques-uns derivent le mot de Papyrus, de πῦρ, *feu*, à cause que cette herbe s'enflamme aisément.

PARA, ville de l'Amerique meridionale, dans le Bresil, vers la riviere des Amazones, donne son nom à un petit pays, dit *le Gouvernement* ou *Capitania de Para*, dont les Portugais sont les maîtres, & où ils ont quelques colonies. * Laët. Sanson.

PARABITA, anciennement *Barota*, ancien bourg des Salentins, reduit en village, dans la terre d'Otrante, à deux lieues de Gallipoli vers le levant. * Mati, *dictionaire.*

PARABOLAINS; c'est le nom qu'on donna dans les premiers siecles de l'église à de certains clercs d'Alexandrie, qui s'exposoient courageusement dans les hôpitaux, pour soulager les malades, & même les pestiferez. Il en est parlé dans le code Theodosien, où leur nombre est fixé; car ils avoient été jusqu'au nombre de cinq ou six cens. Comme ils n'étoient soûmis qu'à l'évêque, ce grand nombre d'indépendans ne plaisoit pas aux gouverneurs d'Egypte. * *Consultez* le code Theodosien, *lib. 22. cod. Theod. de episc. & cleric.* Baronius, *A.C.* 416.

PARACCIANI (Jean-Dominique) cardinal, né à Rome le 6. Août 1646. fut fait cardinal prêtre du titre de sainte Anastasie par le pape Clement XI. le 17. Mai 1706. fut prefet de la congregation des évêques & des reguliers, & vicaire du pape dans le diocése de Rome, où il mourut le 9. Mai 1721.

PARACELSE (Philippe-Aureole-Theophraste Bombast de Hohenheim) étoit d'un petit bourg près de Zurich en Suisse, dit *Einsideln*, où il nâquit en 1493. Son

pere, nommé *Guillaume*, fils *naturel* d'un prince, étoit habile dans les sciences, & eut grand soin de son éducation. Paracelse répondit parfaitement à ses soins, & se sentant porté par son inclination à l'étude de la medecine, il y fit de grands progrès en peu de tems. Il voyagea en France, en Espagne, en Italie & en Allemagne, pour y connoître les plus celebres medecins. A son retour en Suisse, il s'arrêta dans la ville de Bâle, où il enseigna la medecine en langue vulgaire allemande, comme nous l'apprenons de Ramus, & de quelques autres. Paracelse exerçoit la medecine d'une maniere nouvelle, & se servoit de remedes chimiques : ce qui lui réüssit si bien, qu'il s'acquit une très-grande réputation, après avoir gueri des maladies incurables. Un chanoine nommé *Jean Lichtenfels*, étant malade à l'extremité, lui promit une somme considerable d'argent, s'il le remettoit en santé. Paracelse le fit, & le cita ensuite en justice, parce qu'il lui avoit refusé ce salaire ; mais les juges n'ayant condamné le chanoine qu'à lui payer seulement la taxe ordinaire, il en fut si outré, qu'il quitta la ville de Bâle, & se retira dans l'Alsace. Il faisoit gloire de détruire la methode de Galien, qu'il croyoit peu sûre, ce qui lui attira la haine des medecins. Il se mêla aussi de theologie, & tomba dans diverses erreurs. Nous avons ses ouvrages en onze volumes, sous ce titre, *opera medico-chimica sive paradoxa*. Il en avoit écrit un très-grand nombre d'autres, qui n'ont pas été publiez, & qu'on trouve dans les cabinets des curieux. Il se vantoit de pouvoir conserver, par ses remedes, un homme pendant plusieurs siecles en vie; cependant il mourut lui-même âgé de 48. ans : d'autres disent faussement de 37. ans, en 1541. & fut enterré dans l'hôpital de saint Sebastien de Saltzbourg, où l'on voit son epitaphe. Divers auteurs ont écrit contre lui, sans le bien entendre, si l'on en croit ses admirateurs. * Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Vossius, *de phil. c.* 9. §. 9. Quenstedt, *de patr. doct.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. &c.*

PARACLET, fameuse abbaye dans le diocese de Troyes en Champagne, située sur la petite riviere d'Arduc ou d'Arduzon, dans la paroisse de Quincei, à dix lieues de cette ville episcopale, & à une lieue de Nogent sur Seine. Abailard lors de ses persecutions, se retira dans ce lieu desert, où il n'y avoit qu'une chaumine, & y bâtit un oratoire qu'il consacra à la Trinité. Plusieurs écoliers l'y étant venus trouver, il y enseigna & aggrandit la chapelle, à laquelle il donna le nom de *Paraclet* pour conserver la memoire des consolations qu'il avoit reçues dans cette solitude. On lui voulut faire des affaires sur ce titre, & l'on prétendit qu'il ne devoit pas être plus permis de consacrer des églises au S. Esprit qu'à Dieu le Pere. Abailard pour se mettre à couvert de l'orage, se retira en Bretagne ; & quelques années après Heloïse ayant été obligée de quitter son monastere d'Argentueil, vint avec ses religieuses habiter le Paraclet : Abailard lui en fit don, & le pape Innocent II. confirma cette donation l'an 1131. Heloïse fut donc la premiere abbesse de ce monastere, & en peu de tems on lui fit de grands biens : elle y fit transporter le corps d'Abailard en 1142. & y mourut en 1163. Tous les ans les religieuses de cette abbaye y font l'office en grec le jour de la Pentecôte, en memoire de ce que leur premiere abbesse sçavoit bien cette langue. *Voyez* ABAILARD & HELOISE.

L'on a agité plusieurs fois s'il falloit dire *Paraclet* ou *Paraclit*, M. Thiers a écrit là-dessus un traité *de retinenda in libris ecclesiasticis voce Paraclitus*, qui parut en 1669. & il y dit que dès le IX. siecle, cette dispute étoit sur le tapis entre les évêques de France & d'Allemagne, à l'occasion d'un Grec qui étant venu à la cour de France, & ayant entendu chanter dans la chapelle du roi *Paraclitus Spiritus sanctus*, remontra qu'il falloit dire, *Paracletus*. Ses remontrances furent inutiles ; & Haymond évêque d'Halberstad remarque qu'on n'osa rien changer dans la prononciation de ce nom, parce que c'étoit l'usage de lire ainsi, & qu'il ne falloit rien innover. M. Thiers ajoûte qu'en 1526. la faculté de theologie de Paris faisant la censure des œuvres d'Erasme, le condamna entre autres choses, sur ce qu'il avoit soûtenu qu'on devoit écrire *Paracletus*. * Bayle, *diction. crit.*

PARACLETIQUE : c'est le nom que les Grecs donnent à un de leurs livres d'office, comme qui diroit *invocatoire*, du mot grec παρακαλεῖν, *invoquer*, parce qu'il contient plusieurs prieres ou invocations adressées aux Saints. Les Grecs se servent pendant tous les jours de l'année de ce livre, ayant toûjours quelque chose dans leur office qui en est tiré. * *Voyez* Leo Allatius, dans sa premiere dissertation sur les livres ecclesiastiques des Grecs.

PARADIN (Guillaume) seigneur de Cuiseaux en Bourgogne, où il étoit né, & doyen de Beaujeu, étoit en grande reputation dans le XVI. siecle, & vivoit encore l'an 1581. Les plus importans de ses ouvrages, sont la chronique de Savoye, divisée en deux parties : la premiere parle des comtes, en soixante chapitres, & la seconde des ducs; l'histoire de l'église Gallicane; les memoires des insignes maisons de France, l'histoire d'Aristée, touchant la tradition de la loi de Moyse; l'histoire de notre tems ; les annales de Bourgogne en trois livres ; les memoires de l'histoire de Lyon ; & divers autres traitez françois & latins, avec plusieurs traductions.

CLAUDE PARADIN, l'un de ses freres, chanoine de Beaujeu, & homme de lettres, vivoit en 1565. & composa divers ouvrages, comme les alliances genealogiques des princes de la France & des Gaules ; les quadrains de la bible, les emblêmes heroïques, &c. Un de leurs cousins, natif de saint Jean de Lône, & nommé JEAN PARADIN, fut medecin du roi François I. & mourut après l'an 1588. âgé de plus de 80. ans, & laissa divers traitez en prose & en vers. * Baronius, *in annal. ad ann.* 1177. Gesner, *biblioth.* Antoine du Verdier Vauprivas, & François de la Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Possevin, *in appar. sacr.* Sainte-Marthe, *hist. geneal. de la maison de France.* Louis Jacob, *de script. Cabilonens. &c.*

PARADIS (Romule) ecclesiastique, natif de *Città-Castellana*, vivoit au commencement du XVII. siecle, sous le pontificat de Paul V. & fut secretaire des cardinaux Crescentio & Capponi. Il sçavoit le droit & les belles lettres, écrivoit fort purement en latin, & étoit bon poëte; & outre cela il étoit homme de bien, pieux & incapable de rien faire de bas, & d'indigne d'un ecclesiastique. Cet auteur mourut jeune, dans le tems qu'il devoit publier un poëme intitulé *Maxence*, & un volume de lettres. Il avoit fait imprimer un recueil de poësies. L'inquisiteur qui les approuva, fut scandalisé, dit-on, de voir le nom de Paradis à la tête d'un ouvrage profane : & lui dit fort serieusement, qu'il y falloit substituer trois points. Romule se moqua de l'ignorance du personnage ; & de peur de se faire une affaire, il laissa la chose de la maniere que cet habile inquisiteur l'avoit ordonnée. Cependant son ouvrage eut un très-grand succès; & ses amis l'en feliciterent de tous côtez. *Ah M. Paradis*, lui disoit-on, *que vos vers sont agreables ! mon Dieu*, répondit-il, *ne m'appellez plus M. Paradis : vous me feriez mettre à l'inquisition.* On a changé mon nom, & je m'appelle *M. des trois points* ; cette histoire fut bientôt publique, & on ajoûte qu'elle servit quelque tems à rejouir la cour de Rome ; mais elle suppose dans l'inquisiteur une superstition si ridicule, qu'on a peine à y ajoûter foi. * *Consultez* Janus Nicius Erythræus, *pinac. imag. illustr. p. II. c.* 54.

PARADIS : ce mot a été tiré du mot grec Παράδεισος qui signifie *un verger*, & qui n'est pas originairement grec : car les Juifs ont employé le mot de *Paradis* en ce même sens dans les livres de l'ancien testament ; & l'on croit communément qu'ils l'ont emprunté des Perses. Nous appellons *Paradis Terrestre*, le lieu où nos premiers peres ont été créez. Les theologiens se servent de ce même mot *Paradis*, lorsqu'ils parlent du lieu où sont les bienheureux. Nous ne voyons point dans toute la loi de Moyse, qu'il soit fait mention de ce lieu appellé *Paradis*, parce que Moyse ne parle point dans ses livres de l'état des ames, après qu'elles sont separées de leurs corps. Il y a néanmoins bien de l'apparence que Moyse a voulu marquer quelque lieu où les ames des Juifs alloient après cette separation, lorsqu'il se sert de cette expression : *appositus est populo suo*, en parlant d'Isaac, comme s'il étoit allé en un lieu particulier, où fussent ceux de sa nation : & c'est ce qu'on nommoit chez les Juifs *le sein d'Abraham*, qui a été le pere des croyans ou fideles. C'est le sens qu'on doit donner à ces paroles de Notre-Seigneur au bon larron : *Tu seras aujourd'hui avec moi en Paradis*,

radis, c'est-à-dire, dans le *sein d'Abraham*, qui signifioit le *Paradis* en ce tems-là. Maldonat est de ce sentiment, dans son commentaire, sur le *chap.* 27. de saint Matthieu, parce que le sein d'Abraham, comme il le remarque, étoit le lieu où les Saints étoient detenus avant que le ciel eût été ouvert après l'Ascension de J. C. Il est dit dans l'évangile, que Lazare fut porté après sa mort dans le sein d'Abraham par les Anges. On entend communément par le Paradis, le sejour ou l'état des bienheureux ; mais à l'égard de la beatitude dont jouissent les ames après la mort jusqu'au jour du jugement, les sentimens ont été partagez. La plûpart des anciens Peres ont crû qu'elles ne jouissoient pas encore du souverain bonheur, mais qu'elles l'attendoient dans un lieu ou un état de repos qu'ils ont appellé le *sein d'Abraham*, le *Paradis*. A present la creance commune des églises d'Occident est, que les ames des bienheureux jouissent de la beatitude dans le ciel aussi-tôt après la mort, ou quand elles sortent du purgatoire. Les Grecs au contraire, croyent que les ames ne jouiront dans le ciel de la felicité éternelle, qu'après le dernier jour du jugement universel. Ils distinguent deux sortes de paradis. Le premier est le lieu lumineux & de repos, dont il est parlé dans les prieres de leur Liturgie, dans lequel les ames des bienheureux reposent, en attendant le jugement dernier. Ce lieu est appellé dans l'office public qu'on recite pour les morts, le paradis, la lumiere, la vie, la felicité, le sein d'Abraham, la region des vivans, &c. Le second paradis sera la felicité éternelle, dont les justes jouiront dans le ciel, après le jugement universel. Ce ne sera, disent les Grecs, que dans ce jour-là que Jesus-Christ viendra en qualité de juge, & qu'il dira aux élûs : *Venez les benits de mon pere, jouissez du royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.*

PARADIS TERRESTRE, lieu très-agréable, où Adam & Eve firent leur premier séjour, & d'où ils furent chassez après leur désobéïssance. Le mot de Paradis, *comme il est remarqué ci-dessus*, signifie en langue persienne *Jardin* ou *verger delicieux*. Les peres de l'église & les docteurs ont recherché avec soin en quel endroit de la terre ce Paradis étoit situé ; mais jusqu'ici on n'a point fait de découverte certaine sur ce sujet. La plus commune opinion est de ceux qui le placent dans la Mesopotamie vers l'Armenie, & qui entendent par *Eden*, le pays qui s'étend entre l'Euphrate & le Tigre, jusques aux montagnes d'Armenie. D'autres prétendent qu'il étoit situé vers la mer Caspienne, & disent que c'est un lieu enfermé entre les montagnes d'Armenie. Quelques-uns le mettent dans la Taprobane des anciens, que nous appellons maintenant l'isle de Ceylan ; d'autres dans l'isle de Sumatra, ou une des isles de la Sonde; d'autres dans les isles Fortunées, nommées aujourd'hui *Canaries* ; & d'autres dans quelque pays sous la ligne équinoctiale. Il y en a qui ont cru que le Paradis Terrestre étoit situé sur une montagne élevée jusques dans la haute region de l'air, & qui approchoit du ciel de la lune. Enfin quelques-uns l'ont placé sur la superficie même de la lune. On ne parle point de ceux qui se sont imaginez qu'il étoit dans l'Amerique ou dans un autre monde, qu'ils ne nomment pas : ni de ceux qui l'ont mis dans le ciel, donnant un sens allegorique à la description que Moyse en a faite. Quelques auteurs recens jugent que le Paradis Terrestre étoit dans le pays qui a depuis été appellé *Terre de Canaan*, *Palestine* & *Terre-Sainte*, & qui étoit la partie occidentale d'Éden. Voici les preuves, ou vrai-semblances qu'ils en rapportent. 1. *Genesar*, qui est le nom d'un lac de la Palestine, & qui étoit autrefois une vallée, signifie en hebreu, *premier Jardin*, ou *Jardin du prince*, c'est-à-dire, du premier homme. *Jordan*, que nous appellons *Jourdain*, est formé de *Jeor* & *Eden*, qui signifient *fleuve d'Eden*, fleuve de délices. Ainsi il y a lieu de croire que le Paradis Terrestre étoit aux environs de ce lac & de ce fleuve. 2. Dieu a toûjours aimé & favorisé ce pays plus que tout autre de la terre, ce qui se voit par ces paroles du Deuteronome : *Est terra quam Jehova Deus tuus curat : semper sunt oculi Jehova Dei tui in ea.* Il y a établi son temple ; & il y a accompli les mysteres de notre redemption. 3. Moyse & les prophetes donnent le nom de Jardin de Dieu ou de Paradis Terrestre à plusieurs lieux de la Palestine. 4. Josephe rapporte que les deux colonnes où Seth, fils d'Adam, avoit gravé un abregé des sciences & des arts ont été trouvées dans la Syrie. A l'égard des fleuves du Paradis Terrestre, ils disent que le Jourdain étoit le grand fleuve, qui se partageoit ensuite en quatre autres, nommez *Phison*, *Gehon*, *Tigre*, & *Euphrate* ; & que les sables ont comblé leurs anciennes sources, ou plûtôt les lits où ils prenoient leur origine ; qu'auparavant le Phison traversoit l'Arabie deserte & l'Arabie heureuse, d'où il alloit se décharger dans le golfe Persique ; que le Gehon arrosoit l'Arabie septentrionale, où étoit Petra, & se rendoit dans le golfe Arabique ou mer Rouge ; que l'Euphrate & le Tigre passoient d'Eden dans l'Assyrie & la Chaldée, d'où ils se déchargeoient dans le golfe Persique, où ils ont encore leurs embouchures. On voit bien que tout cela n'est qu'une pure imagination, qui non-seulement n'est soutenue d'aucune preuve, mais qui ne sçauroit l'être, les sources du Tigre & de l'Euphrate étant connues. Ceux qui placent le Paradis Terrestre dans l'Armenie, sur une plaine au haut du mont Taurus, vers le mont Ararat, disent que c'est delà que sortent les quatre fleuves dont il est parlé dans l'écriture-sainte ; sçavoir, l'Euphrate, le Tigre, le Phison, qu'on appelle *le Phase*, & le Gehon, nommé depuis *Araxes* ou *Arass* ; car Gehon en chaldéen & Arax en langue persienne, signifient *fleuve*. Cette opinion seroit sans contredit la meilleure, si l'on étoit assuré que le Fasso a sa source près de celle de l'Euphrate & du Tigre ; à quoi on fait des difficultez, qui ne paroissent pas détruire ce qu'on en lit dans les anciens. Samuel Bochart croyoit que le Paradis Terrestre étoit situé près Babylone, au-dessus du confluent du Tigre & de l'Euphrate ; & que le *Phison* & le *Gehon* sont les deux bras de ce fleuve, par lesquels il se décharge dans le golfe Persique. *Voyez* la dissertation qui est au-devant de son *Phaleg* de l'edition d'Utrecht. C'est aussi le sentiment de M. Huet évêque d'Avranches. *Voyez* son traité du Paradis Terrestre. D'autres le placent en Syrie, & prétendent que les deux fleuves que l'on a nommez sont, l'Oronte & le Chrysorroas. Un autre qui exerce la curiosité des sçavans au sujet du Paradis Terrestre, c'est de sçavoir s'il subsiste encore. Les uns croyent que les eaux l'ont détruit, & que l'on n'en peut plus reconnoître aucune marque. Viega, Genebrard, Oleaster, Eugubinus, & Jansenius sont de ce sentiment. Les autres soûtiennent qu'il est toûjours demeuré dans son premier état; & saint Augustin dit même que les Chrétiens ne doutent point que ce Paradis ne subsiste, *Esse Paradisum illum fides Christiana non dubitat.* Quelques-uns de ceux-ci le mettent en Armenie, dans un lieu environné de montagnes bordées de précipices, qui le rendent inaccessible, mais qui sçait cela, puisqu'il est impossible d'y aller & de le voir? C'est-là où ils disent qu'Enoch & Elie ont été transportez pour y vivre hors de la vûe des hommes jusqu'à la venue de l'antechrist. D'autres, comme nous l'avons dit, le placent sur une montagne qui approche du ciel de la lune, & où les eaux du deluge n'ont pû atteindre. * Saint Augustin, *in Genes. l. 8. c. 3.* Thomas Malvenda, *in libro de Paradiso.* Albert le Grand, *Summa theolog. 2. part. tract.* 13. Joannes Herbinius, *dissert. de admir. mundi.* J. le Clerc, *comment. in Genes.* M. Huet, *Paradis terrestre.*

Le Paradis Terrestre a apparemment été détruit par le déluge & la situation des lieux changez. Ainsi il est difficile de rien assurer sur ces questions. Entre les arbres qui étoient dans le Paradis Terrestre, l'écriture fait mention de deux particuliers, l'un appellé l'*Arbre de vie*, parce qu'il avoit la vertu de conserver la vie ; & l'autre nommé l'*Arbre de la science du bien & du mal*, parce que quand Adam & Eve eurent mangé de son fruit, ils commencerent à connoître par experience le bien & le mal. * Bochart, *Paradis Terrestre.* Huet, *Paradis Terrestre. Dissertation historique, chronologique & critique sur la Bible, par* M. Du Pin.

PARAGOIA, qu'on nomme aussi *Puloan* ou *Calamianes*, isle & royaume de la mer des Indes, qu'on met entre les isles Philippines, a près de cent lieues de longueur, vingt de largeur, & deux cens de circuit. C'est la plus occidentale, la moins fertile, & la moins habitée. Sa situation est entre l'isle de Borneo, & celle de Manille.

PARAGUAI, que Herrera nomme *Rio de la Plata*,

grand pays de l'Amerique meridionale, entre le Bresil & le Perou, comprend les provinces de Paraguai, Varaguai, Parana, Guaira, Chaco, la riviere de la Plata. Il y a aussi un fleuve de ce nom qui vient du lac Xajara. Ce pays est extremement fertile en toutes choses, renferme des mines, & produit des cannes de sucre, & la plante, dite *Coparibas*, dont le suc est un baume excellent. Les villes de la province de Paraguai en particulier, sont l'Assomption, avec évêché, aussi-bien que Buenos Ayres, Santa-Fé, Corrientes & Itapoa. Le Paraguai est presque tout entier aux Espagnols. * Laët. Sanson.

PARAIBA, province & ville de l'Amerique meridionale, dans le Bresil, avec un port qui donne son nom au pays circonvoisin, qui est appellé le gouvernement de Paraiba, *Capitania de Paraiba*. La ville qui est sur un fleuve de ce nom, fut prise par les Hollandois sur les Portugais, l'an 1634. & fut nommée par eux *Frederickstadt*; mais les Portugais la reprirent bientôt. Ils lui donnent quelquefois le nom de Notre-Dame des Neiges, *Nostra Senora das Nievas*; & ont dans le pays, les forts de sainte Catherine & de saint Antoine. * Laët. Sanson.

PARALIPOMENES. Les deux livres des Paralipomenes, sont ainsi appellez par les Grecs, du verbe *παραλείπω omettre*, comme pour insinuer que cet ouvrage est une espece de supplement aux autres livres de l'écriture. On trouve à la verité quelques particularitez dans ce livre, qui ne sont point ailleurs, mais il est aisé de faire voir que le but de l'auteur de cet ouvrage n'a pas été de donner un supplement qui renfermât ce qui manquoit dans les autres livres. Saint Jerôme a crû que c'étoit le livre qui est cité dans le livre des Rois sous le nom de *Livre des paroles des jours des Rois de Juda*; mais il est évident que les livres de Paralipomenes ont été écrits depuis ceux des Rois, comme il se prouve par les dernieres paroles du 2. livre, où il est fait mention de la délivrance des Juifs par Cyrus. On trouve au commencement les genealogies des principales familles d'Israël. Les Juifs ont donné aux Paralipomenes le nom de *paroles des jours*, ou *d'Annales*, par allusion à ces anciens journaux dont il est si souvent parlé dans le livre des Rois. Quelques auteurs modernes prétendent qu'on auroit tort de croire que ces livres fussent les mêmes que ces anciennes chroniques des Rois de Juda & d'Israël. On ignore le nom de l'auteur de cet ouvrage. Les Juifs & plusieurs de nos commentateurs l'ont attribué à Esdras, & prétendent qu'il les composa, de concert avec les prophetes Aggée & Zacharie, au retour de la captivité: cependant l'auteur de ce livre fait mention de divers personnages qui ont vécu plus de 300. ans après Esdras: ainsi il faut convenir, ou qu'Esdras n'en est pas l'auteur, ou du moins que l'on a fait quantité d'additions à cet ouvrage. * Saint Jerôme, *praf. ad lib. Paralip. &c.* Bellarmin, *de script. eccl.* M. Huet, *demonstr. evang.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl.* Calmet, *preface sur les Paralipomenes.*

☞ Il est certain que l'auteur des Paralipomenes a vécu depuis la délivrance des Juifs sous Cyrus; mais neanmoins il paroît qu'il est plus ancien que Nehemie, puisque le livre des Paralipomenes y est cité, *l. 12. c. 23.* Il est vrai que la genealogie des descendans de Zorobabel rapportée dans le 3. *chap. du 1. livre, vers.* 21. semble être continuée au-delà du tems d'Esdras; mais outre qu'il n'est pas certain que ce soit une succession en ligne directe; on peut dire que l'on a ajoûté quelques personnes à cette genealogie. S'il y a des endroits où il paroît que l'auteur parle d'un tems qui a precedé la ruine du premier temple de Jerusalem; c'est que cet auteur n'a fait que copier les histoires & les memoires du tems. Ces livres sont un abregé de toute l'histoire sacrée, depuis son commencement jusqu'au premier retour des Juifs, tirée des livres de la Bible que nous avons; & d'autres annales que l'auteur avoit encore de son tems.

PARANA, province de l'Amerique Meridionale dans le pays de Paraguai. Les Espagnols y ont quatre colonies, saint Ignace, Itopoa ou l'Incarnation, Acataïo ou la Natividad, & S. Maria de Ignazi. Il y a aussi une riviere de ce nom qui se jette dans la Plata. * Laët.

PARANAIBA, riviere du pays de l'Amazone, dans l'Amerique meridionale, qui coule dans le pays de Paranaiba, & se décharge dans l'Amazone, vers son embouchure du côté du sud. * Mati, *diction.*

PARANYMPHES, nom de ceux qui conduisoient l'époux & l'épouse le jour de leurs nôces. Chez les Hebreux & chez les Grecs, l'époux & l'épouse avoient leurs paranymphes, qui les menoient coucher dans leur lit nuptial. Il est parlé des paranymphes des Chrêtiens dans les decretales attribuées aux papes Evariste & Soter; mais ce sont des monumens supposez. Dans le concile IV. de Carthage tenu l'an 398. il est ordonné que l'époux & l'épouse doivent être conduits par leurs parens ou par des Paranymphes pour recevoir la benediction du prêtre. Reginon, Burchard & Gratien, ont inseré ce canon dans leurs collections. On voit le même usage établi dans les capitulaires de Charlemagne, & dans les loix des Lombards. Les Grecs font mention des Paranymphes dans leurs euchologes. On donne le nom de PARANYMPHES dans les écoles de la faculté de theologie de Paris, à la ceremonie qui se fait à la fin de chaque licence, dans laquelle un orateur, que l'on appelle PARANYMPHE, après une harangue, fait l'éloge de ceux qui doivent obtenir le degré de licentié. * Du Cange, *glossar.* Hofman, *dictionaire Univers.*

PARAPHILE, *Paraphilus*, patriarche de Jerusalem, dans le V. siecle, succeda l'an 426. à Jean II. Juvenal fut élû après lui en 429. * *Consultez.* Baronius, *in annal.*

PARAPHRASE CHALDAIQUE. On croit communement que la premiere version de la Bible a été faite en chaldéen, & que l'ignorance où étoit le peuple Juif de la langue hebraïque depuis la captivité de Babylone, avoit donné lieu à cette version, qu'on appelle le *Targum* ou *la Paraphrase Chaldaique*. Cette paraphrase n'est ni du même auteur ni du même tems, ni sur les livres de l'ancien Testament. La premiere, qui est du Pentateuque, a été faite par Onkelos, *le Proselyte*, contemporain de Jesus-Christ, selon quelques-uns, & que d'autres confondent avec Rabbi Akiba, ou avec l'interprete Aquila, qui vivoit au commencement du second siecle. La seconde paraphrase du Pentateuque est attribuée à Jonathan, fils d'Uziel, qui n'est pas le même que Theodotion auteur d'une version grecque, comme quelques-uns se sont imaginez, fondez sur l'étymologie du nom de *Theodotion*, qui signifie en grec la même chose que *Jonathan* en hebreu, c'est-à-dire, *don de Dieu*. La paraphrase de Jonathan n'est que sur les livres que les Juifs appellent prophetiques, & celle qui est sur le Pentateuque sous le nom de Jonathan, est supposée. La troisiéme paraphrase sur le Pentateuque est appellée le *Targum Jerosolymitain*, ou autrement la paraphrase de Jerusalem. On ne sçait pas certainement qui est l'auteur de cette paraphrase, ni dans quel tems elle a été faite; mais elle est constamment plus recente que les deux autres. Schikard croit qu'elle est du même tems que le Talmud de Jerusalem, qui a été composé environ 300. ans après la derniere destruction du temple, lequel fut brûlé l'an 70. de Jesus-Christ. Outre ces trois paraphrases, il y en a une autre sur les pseaumes, sur Job, & sur les proverbes, qui est attribuée à Rabbi José, surnommé *l'Aveugle*. On en voit une autre sur le cantique des cantiques, sur Ruth, sur les lamentations, sur l'ecclesiaste & sur Esther; mais l'auteur de celle-ci est incertain. Plusieurs sçavans croyent que tout ce que les Rabbins disent de l'ancienneté des paraphrases chaldaïques est fabuleux, & que la plus ancienne de toutes les versions est celle des Septante. Ils ajoûtent qu'elles sont même posterieures à saint Jerôme, qui ayant une grande habitude avec les plus doctes Rabbins, & ayant tant écrit sur ce sujet, n'auroit pas manqué de parler des paraphrases Caldaïques, si elles eussent été de son tems. Cependant les Juifs assurent qu'elles ont été faites dès le tems des prophetes; & ils les ont en si grande veneration, qu'ils sont obligez de lire chaque semaine dans leur synagogue une section de la paraphrase d'Onkelos, après en avoir lû une du texte hebreu de la Bible. Ces paraphrases sont d'anciennes versions ou explications qui ont leur usage, & qui éclaircissent le texte en plusieurs endroits. Mais il ne faut pas toûjours s'arrêter au sens qu'elles donnent. * Valton, *præf. des polyglottes.* Simon, *hist. crit.* Ferrand, *reflexions*

fur la religion Chrétienne. Du Pin, *differt. préliminaire fur la Bible.*

PARASANGE, ancienne mesure des Perses, à qui on donne communement 30. stades de longueur. Il ne laisse pas d'y avoir des parasanges beaucoup plus grands, & d'autres beaucoup moindres. Strabon, *livre* 2. dit que le parasange des Perses est estimé par les uns de soixante stades, par les autres de quarante, & par d'autres de trente. Agathias dans ses guerres Gothiques ne le fait que de 21. ce qui peut faire dire qu'il y a eu des parasanges depuis vingt jusqu'à soixante stades. Cependant toutes ces differences ne paroissent fondées que sur l'ignorance de quelques anciens écrivains, qui copiant ceux qui les avoient precedez sans aucune critique, comme cela fut ordinaire aux Grecs, ont fait des évaluations à leur mode. On doit s'en tenir sans difficulté à ce qu'a dit Herodote que le parasange valoit 30. stades; & s'il reste à examiner ce que c'étoit que la stade d'Herodote, au moins est-on sûr qu'il n'étoit pas à beaucoup près aussi grand que le stade auquel Pline donne 125. pas Romains; ce qui suffit pour faire voir que ceux qui ont parlé des parasanges de 60. stades se sont trompez. * *Antiq. Grecques & Romaines.*

PARASCEVE, nom que les Juifs ont donné au Vendredi, qui étoit chez eux le sixiéme jour du Sabbat, puisqu'ils appelloient le Dimanche, le premier jour du Sabbat. *Parasceve* veut dire *jour de la preparation du sabbat*, du grec παρασκευὴ *preparation*, parce que le Samedi étoit le jour du repos, auquel la loi enjoignoit expressément aux Hebreux de s'abstenir de tout travail servile, & même selon l'explication des Juifs, de preparer les choses necessaires à la vie: c'est pourquoi ils les preparoient le jour precedent, & de-là ce jour a eu le nom de *Parasceve.*

PARASOLS, chanoine de Sisteron en Provence, dans le XIV. siecle, etoit selon quelques auteurs, Limosin de nation; & selon d'autres, natif de Sisteron, & fils d'un medecin de Jeanne I. de ce nom, reine de Naples, comtesse de Provence. Il eut rang entre les poëtes de son tems, & composa cinq tragedies, qui comprenoient l'histoire de la même reine, outre des éloges des dames illustres, &c. Ce poëte fut empoisonné vers l'an 1386. * Nostradamus, *histoire des poëtes Proven.* La Croix du Maine, &c.

PARAY-LE-MONIAL, en latin *Paredum Moniacum*, ville de France en Bourgogne, dans le pays de Charolois, est sur la riviere de Bourbince, à deux lieues de la Loire. C'est l'abbé de Clugni, qui est abbé de Parai, où il y a un prieuré de l'ordre de saint Benoît, des Ursulines & des religieuses de la Visitation, un college tenu par les Jesuites, un hôpital desservi par des religieuses, un grenier à sel, & une mairie.

PARDAILLAN, maison, *voyez* GONDRIN.

PARDO-TAVERA (Jean) cardinal Espagnol, nâquit à Toro en 1472. d'*Ares* Pardo, & de *Guiomar* Tavera. Après avoir eté recteur de l'université de Salamanque, il eut successivement les évêchez de Ciudad-Rodrigo, de Leon & d'Osma, puis l'archevêché de Compostelle; & après avoir exercé une legation importante en Portugal, il fut honoré de la charge de president au conseil royal de Castille. Lorsque Charles-*Quint* passa en Italie, pour recevoir la couronne imperiale, l'imperatrice qui étoit demeurée en Espagne, remit à ce prélat le gouvernement de tous les états dont elle avoit la regence; & l'empereur, en reconnoissance des bons services de Pardo, lui obtint en 1531. le chapeau de cardinal du pape Clement VII. & le gratifia encore de l'archevêché de Tolede. Il fut ensuite nommé inquisiteur general de la foi, & fut obligé d'accepter cette charge de la part de l'empereur, qui pendant son voyage en Flandres, lui confia le gouvernement du royaume de Castille & de celui de Leon, avec la tutelle de son fils, le prince Philippe. Pendant l'absence de l'empereur, il maintint les peuples en paix, & les retint dans la soumission. Charles-*Quint* s'en sentit si obligé, qu'il l'embrassa un jour tendrement, & lui dit ces paroles: *Que Dieu vous conserve mon pere, & vous recompense du soin que vous prenez de la conscience de votre prince, & de la fortune & des biens de vos compatriotes.* Etant tombé malade de la fatigue qu'il avoit soufferte pendant la ceremonie des funerailles de la princesse de Castille, où il eut l'honneur d'officier dans la grande église de Tolede; il mourut à Valladolid en 1545. âgé de 73. ans. Son corps fut enterré dans le magnifique hôpital qu'il avoit fait bâtir près de Tolede. * Auberi, *hist. des cardinaux.*

PARDON. Les Juifs ont une fête qu'ils appellent *Jombacchippour*, c'est-à-dire, *le jour de Pardon*, qui se celebre le dixiéme du mois *Tisri*, qui répond à notre mois de Septembre. Elle est ordonnée au Levitique, *chap.* 23. *vers.* 27. où il est dit, *Au dixiéme de ce septiéme mois, vous affligerez vos ames, &c.* Pendant ce jour-là toute œuvre cesse, comme au Sabbat, & l'on jeûne sans manger quoique ce soit. Leon de *Modene* remarque que les Juifs pratiquoient autrefois une certaine ceremonie la veille de cette fête, qui consistoit à frapper trois fois la tête d'un coq en vie; & de dire à chaque fois qu'il soit immolé au lieu de moi; laquelle ceremonie se nommoit *Chappara, expiation*; mais elle ne s'observe plus en Italie & au Levant, parce qu'on a reconnu que c'étoit une superstition. Ils mangent beaucoup dans cette même veille, à cause qu'il est jeûne le lendemain. Plusieurs se baignent; & se font donner les trente-neuf coups de fouet nommez *Malcuth.* Ceux qui retiennent le bien d'autrui, quand ils ont quelque conscience, le restituent alors. Ils demandent pardon à ceux qu'ils ont offensez, & pardonnent à ceux qui les ont offensez. Ils font des aumônes, & generalement tout ce qui doit accompagner une veritable penitence. Après souper plusieurs se vêtent de blanc, & en cet état sans souliers ils vont à la synagogue, qui est fort éclairée ce soir-là de lampes & de bougies. Là, chaque nation, selon sa coûtume, fait plusieurs prieres & confessions pour marquer sa penitence, ce qui dure au moins trois heures, après quoi on va se coucher. Il y en a quelques-uns qui passent toute la nuit dans la synagogue, priant Dieu & recitant des pseaumes. Le lendemain dès le point du jour, ils retournent tous à la synagogue habillez comme le jour precedent, & y demeurent jusqu'à la nuit, disant sans interruption des prieres, des pseaumes, des confessions, & demandant à Dieu qu'il leur pardonne les pechez qu'ils ont commis. Lorsque la nuit est venue, & que l'on découvre les étoiles, on sonne d'un cor pour marquer que le jeûne est fini: après quoi ils sortent de la synagogue, & se saluant les uns les autres, ils se souhaitent une longue vie. Ils benissent la nouvelle lune, & étant de retour chez eux, ils rompent le jeûne, & mangent. * *Voyez* Leon de *Modene*, *traité des ceremonies*, *part.* 3. *chap.* 6.

PARDUBITZ, ou PARDOWITZ, bourg de la Bohême, dans le cercle de Bechin sur la riviere de Lublow près des confins de la Moravie & de l'Autriche. * Mati, *dictionaire.*

PARE' (Gui) cardinal, évêque de Palestrine, & qui fut nommé archevêque de Reims par le pape Innocent III. en 1204. étoit François de nation, & étoit entré jeune parmi les religieux de Cîteaux, où par son merite il s'étoit élevé à la dignité d'abbé. Il composa l'an 1187. *constitutiones & leges novæ, pro militibus Calatravæ*, que le pere Henriqués publia l'an 1630. à Anvers, dans le traité des privileges de Cîteaux. Il fut fait cardinal par le pape Clement III. l'an 1190. & fut employé en diverses legations à Cologne, puis en Flandres, où il mourut de peste dans la ville de Gand, le 20. Mai de l'an 1206. Son corps fut porté à Cîteaux, où l'on voit son tombeau dans le chœur, avec son épitaphe, qui le met avec raison entre les archevêques de Reims. On lui attribue divers autres ouvrages, *summa theologiæ*, &c. * Cesaire, *mirac. lib.* 9. *cap.* 71. Arnoul Wion, *in ligno vitæ lib.* 5. Ughel, *T. I. Ital. sac.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Frizon, *Gall. purp.* Jongelin, *in purp. S. Bern.* Charles de Visch, *biblioth. script. Cisterc.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Le Mire, *biblioth. eccl. &c.*

PARE' (Ambroise) natif de Leval, au pays du Maine, premier chirurgien des rois Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. dans le XVI. siecle a rendu son nom illustre à la posterité, par les ouvrages qu'il a laissez. Voyant qu'il y avoit très-peu de livres de chirurgie en notre langue, qui en avoit assez d'autres en toutes sortes de sciences, il résolut de l'enrichir de ce qu'il y avoit de

plus beau dans un art qu'il avoit exercé pendant plus de quarante ans avec beaucoup de réputation. Ce fut dans cette vue qu'il travailla à son grand ouvrage, qui contient XXVI. traitez avec des figures. Jacques Guillemeau, chirurgien des rois Charles IX. & Henri IV. le traduisit en latin, & le fit imprimer en 1582. Paré n'avoit pû le mettre au jour sans opposition, par rapport à la maniere trop libre avec laquelle il s'étoit expliqué dans le livre de la generation : on l'obligea même d'en corriger quelques passages. Cet habile homme composa encore d'autres traitez que nous avons, & auroit été enveloppé dans le massacre de la saint Barthelemi, s'il n'eût été sauvé par le roi même Charles IX. Il mourut au mois de Decembre 1590. & fut enterré à saint André des arcs, au bas de la nef près le clocher (ainsi que portent les registres de cette paroisse) cependant M. Devaux dans son index *funereus chirurgorum* met sa mort au 23. Avril 1592. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç.* Vander Linden, *de script. med. &c.* Bayle. *diction. critique.*

PARELIES, apparence d'un ou de plusieurs soleils au tour du veritable soleil, dans l'intersection de certains cercles, dont les uns sont concentriques au veritable soleil, & les autres au zenith. Les Parelies les plus ordinaires se voyent en même tems que les grandes couronnes, quoiqu'on voye souvent des couronnes entieres sans parelie ; & ils sont placez dans la même circonference, ou dans la même élevation. Leurs couleurs sont semblables a peu près à l'arc-en Ciel. Le rouge & le jaune sont du côté du soleil, & le bleu & le violet de l'autre côté. On rapporte qu'en l'année 1629. on vit à Rome un parelie de cinq soleils. Ce mot vient du grec παρά qui signifie *proche*, & de ἥλιος *soleil.* * *Diction. des arts.*

PARENTALES, certaines solemnitez & festins que les anciens faisoient dans les funerailles de leurs parens & de leurs amis. Quoiqu'Ovide en attribue l'établissement à Enée, plusieurs anciens auteurs pretendent que cette fête a été instituée par Numa Pompilius. Non seulement les parens du mort assistoient à ces solemnitez ; mais encore les amis, & souvent tous les habitans des differents cantons où on les celebroit. Les Latins faisoient cette fête pendant le mois de Mai, & les Romains au mois de Janvier. Les uns & les autres faisoient en ces jours de grands festins, dans lesquels on ne servoit presque que des legumes. * Saint Jerôme, *sur Jeremie.* Pitiscus *Lexicon antiq. Rom.*

PARENTIN (Bernard) Bearnois, natif d'Ortez, & religieux de l'ordre de S. Dominique, florissoit au milieu du XIV. siecle. Il fut destiné l'an 1336. pour prendre les degrez à Paris ; & en 1340. il étoit à Albi, où il expliquoit l'écriture sainte dans l'église cathedrale avec tant de réputation, que deux ou trois ans après le pape Clement VI. le fit docteur en theologie à Toulouse. On ignore le tems de sa mort, & tout ce qu'on sçait de lui, c'est qu'ayant mis par écrit les leçons qu'il avoit données à Albi sur le S. sacrifice de la messe, il les dédia à l'évêque de cette ville, Poitevin de Montesquiou. C'est cet ouvrage qui a été imprimé quatre fois, que M. Du Pin croyoit perdu ; on le publia dès l'an 1484. à Cologne ; la quatriéme édition est de Paris, de l'an 1531. revûe par Louis Vassor, docteur en theologie, de même que celle de 1510. & 1517. & on l'a intitulé, *Lilium Missæ.* On ne doit pas oublier que dans ce livre, qui fut écrit l'an 1340. on trouve l'histoire du Crucifix qui approuva la doctrine de S. Thomas. On a aussi dans la bibliotheque du comte de Seignelai un recueil de sermons de Parentin. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

PARENZO, ville d'Italie en Istrie, *Parentium*, avec évêché suffragant d'Aquilée, est situé sur la côte de mer, & dans l'état de Venise. * Leandre Alberti.

PARERMENEUTES, ou faux interpretes, Heretiques, qui s'éleverent dans le VII. siecle, & qui interpretoient l'écriture selon leur sens, se moquant de l'explication de l'église, & des docteurs Orthodoxes. * *Voyez.* Prateol. S. Jean de Damas, Sandere, *her.* 127.

PAREUS (David) theologien de la religion Prétendue Reformée, nâquit à Francostein dans la Silesie le 30. de Decembre 1548. JEAN WANGLER son pere, fils d'un riche paysan, le fit étudier à Francostein, & le mit ensuite en apprentissage à Breslaw chez un apoticaire, puis chez un cordonnier. Il lui fit reprendre ses études l'an 1564. & l'envoya à Hirschberg dans le voisinage, où il y avoit un college dont un sçavant homme nommé Christophle Sciling étoit recteur. Ce fut-là que ce jeune écolier acquit le nom de *Pareus* tiré du grec par allusion à celui de sa famille ; car *wange* en allemand, d'où vient *wangler*, signifie *la joue* de même que παρειά en grec. Son regent ne se contenta pas de changer son nom paternel, il lui fit aussi changer de doctrine sur la présence réelle ; & de Lutherien le fit Sacramentaire aussi-bien que ses autres écoliers. Cela mit mal dans leurs affaires & le maître & le disciple ; celui-là fut chassé de son école à l'instance du ministre du lieu ; celui-ci pensa être desherité par son pere, dont il eut toutes les peines du monde à extorquer la permission d'aller au Palatinat pour y achever ses études, sans qu'il en coûtât rien à sa famille. Ayant enfin obtenu cette permission, il suivit son maître qui avoit été appellé par l'électeur Frideric III. pour être principal dans la nouvelle école d'Amberg. Quelque tems après son arrivée à Amberg en 1566. il fut envoyé avec dix de ses camarades à Heidelberg par leur commun maître, qui leur donna de si bonnes recommandations, qu'ils entrerent tous dans le college de la Sapience, dont Zacharie Ursin, professeur en theologie, étoit directeur. L'academie d'Heidelberg étoit alors très-florissante dans toutes les facultez, & ainsi il ne manqua rien à Pareus pour faire des progrès considerables dans les langues, dans la philosophie & dans la theologie. Il fut reçu ministre en 1571. & envoyé au mois de Mai dans un village nommé Schlettenbach, où il se trouva fort embarrassé à cause que les Protestans & les Catholiques Romains y étoient en mauvaise intelligence. Il étoit neanmoins prêt à s'y marier avant que l'hiver approchât, lorsqu'on le rappella à Heidelberg pour être regent de troisiéme. Il s'acquitta si bien de son emploi, qu'au bout de deux ans il fut fait regent de seconde ; mais il y renonça au bout de six mois, afin de reprendre les fonctions de son ministere qu'il alla exercer à Hemsbach dans le diocese de Wormes. S'ennuyant de loger au cabaret, il se maria quatre mois après son arrivée avec la sœur de Jean Stibelius ministre de Heppenheim. Les nôces furent celebrées le 5. de Janvier 1574. Il perdit son emploi en 1577. parce qu'après la mort de l'electeur Frideric III. Louis son fils établit des ministres Lutheriens dans ses états à la place des Sacramentaires. Pareus se retira sur les terres du prince Jean Casimir, frere de cet electeur, & fut ministre à Ogersheim auprès de Frankendal pendant trois ans, puis à Wisingen auprès de Neustad. Ce voisinage lui fut d'autant plus utile & agréable, que le prince Casimir avoit fondé une école à Neustad l'an 1578. où il avoit établi tous les professeurs chassez d'Heidelberg. L'électeur Louis étant mort l'an 1583. le prince Casimir eut seul la tutelle de Frideric IV. son neveu, & l'administration du Palatinat. Alors les ministres Prétendus Reformez furent rétablis, & on donna à Pareus la seconde profession au college de la Sapience à Heidelberg, au mois de Septembre 1584. Il commença deux ans après à s'ériger en auteur, par l'impression de la methode *Ubiquitariæ Controversiæ.* Il fit imprimer la bible allemande à Neustad avec des notes l'an 1589. ce qui le commit violemment avec un Lutherien de Tubinge nommé Jacques André. Il devint premier professeur du college de la Sapience au mois de Janvier 1591. & conseiller du senat ecclesiastique au mois de Novembre 1592. L'année suivante il fut reçu solemnellement docteur en theologie. Il avoit déja eu diverses prises avec les écrivains de la confession d'Ausbourg ; mais celle de l'an 1596. fut des plus considerables. Elle produisit une apologie pour Calvin, que l'on avoit accusé de favoriser le Judaïsme dans l'interpretation de plusieurs passages de l'écriture. Deux ans après il fut honoré de la profession theologique du vieux testament dans l'académie, par où il se délivra des grandes fatigues qu'il lui avoit fallu essuyer pendant quatorze ans à conduire la jeunesse qui étoit entretenue au college de la Sapience. Il passa en 1602. à la profession theologique du nouveau testament, vacante par la mort de Daniel Tossanus. Sa

reputation s'augmenta de telle sorte de jour en jour, qu'on voyoit venir du fond de la Hongrie plusieurs étudians pour prendre ses leçons. Il publia divers commentaires sur l'écriture, & entre autres un sur l'épître de saint Paul aux Romains, qui fut fort desapprouvé en Angleterre, à cause qu'il contient des maximes contraires aux droits des souverains. Le roi Jacques I. le fit brûler par la main du bourreau, & l'université d'Oxford le condamna de la maniere la plus flêtrissante. On celebra à Heidelberg en 1617. le jubilé évangelique avec beaucoup d'éclat pendant trois jours. Ce ne furent que harangues, que disputes, que poëmes, que sermons sur la grace que les Lutheriens prétendoient que Dieu avoit faite à l'église cent ans auparavant, de la délivrer du joug du Papisme. Pareus fit de son côté quelques écrits là-dessus, qui l'exposerent aux attaques des Jesuites de Mayence, ausquels il fallut repliquer. Mais cette querelle n'est pas la plus fâcheuse qu'il ait eue. On voulut envoyer l'année suivante au synode de Dordrecht, selon le desir des Etats Generaux; mais il s'en excusa sur les infirmitez de sa vieillesse, qui ne lui permettoient pas de s'engager à un long voyage ni à une nouvelle nourriture. Depuis ce tems-là, il n'eut gueres de tranquillité. La crainte qu'il eut de ce qui arriva à l'électeur, le fit sortir de son domicile. Il choisit pour sa retraite Anweil dans le duché de Deux-Ponts proche de Landau, & y arriva au mois d'Octobre 1621. Il en sortit quelques mois après pour se rendre à Neustad; & de-là il voulut encore retourner à Heidelberg, aimant mieux mourir dans sa propre maison, qu'il appelloit *Pareanum*, & être enterré auprès des professeurs de l'académie qu'en tout autre lieu. Il eut cette consolation: car ayant rendu l'esprit dans son logis le 15. de Juin 1622. à l'âge de près de 74. ans, il reçut les honneurs de la sepulture tels que les académies d'Allemagne les rendent à leurs suppôts. Ses œuvres *Exegetiques* ont été recueillis en trois volumes *in folio*. Il publia plusieurs traitez contre le cardinal Bellarmin, & il laissa un fils nommé *Philippe*, qui fait le sujet de l'article suivant, & qui a composé une vie de son pere, d'où a été tiré *ce qu'on vient de dire.*

PAREUS (Philippe) fils du precedent, nâquit à Hembach au diocese de Vormes, le 24. de Mai 1576. Il a été un des plus laborieux grammairiens que l'Allemagne ait jamais produits. Il commença ses études à Neustad, les continua à Heidelberg, puis aux dépens de l'électeur Palatin dans les académies étrangeres. Il alla visiter celle de Basle en 1599. Il passa ensuite à Geneve, où il demeura plus d'un an. Il en vit encore quelques autres, & y fut bien reçu à cause de la reputation de son pere. Il eut beaucoup d'accès à Paris près du celebre Casaubon. Il fut fait recteur du college de Neustad en l'année 1610. & posseda cette charge jusqu'à ce que les Espagnols s'étant rendus maîtres de la ville au mois de Juillet 1622. lui ordonnerent de vuider le pays incessamment. Sa bibliotheque fut pillée. Il avoit publié plusieurs livres qui font foi de son application prodigieuse, & de son attachement particulier pour les comedies de Plaute. Il s'éleva entre lui & Jean Gruterus, professeur à Heidelberg, une querelle furieuse à l'occasion de Plaute. Pareus prit aussi en main la cause de feu son pere, contre David Owen, qui avoit fait imprimer à Cambridge en 1622. un *Anti-Pareus.* Il lui répondit peu de tems après par un *Anti-Owenus.* Il fut recteur de divers colleges, & il l'étoit encore de celui de Hanaw l'an 1645. comme il paroît par l'épître dedicatoire de son *Lexicon criticum* imprimé cette année-là à Nuremberg. Ce n'est qu'un gros *in* 8°. mais qui a coûté beaucoup de travail, *aerumnali labore congestus*, comme dit l'auteur. Il a écrit aussi quelques commentaires sur l'écriture, & quelques ouvrages de theologie. Voici quelques-uns de ses livres dont nous n'avons pas parlé. *Calligraphia Romana, sive thesaurus phrasium linguae latinae*, 1616. *Electa Symmachiana, lexicon Symmachianum, calligraphia Symmachiana*, 1615. Plaute avec des notes, en 1609. *Lexicon Plautinum*, en 1614. *Analecta Plautina*, en 1617. *De imitatione Terentiana, ubi Plautum imitatus est*, en 1617. Une seconde édition de Plaute, en 1619. *Electa Plautina*, en 1620. * Bayle, *diction. critiq.*

PAREUS (Daniel) fils du précedent, marcha sur les traces de son pere, & s'appliqua comme lui à l'étude des humanitez. Il étoit assez bon grec, & il publia quelques ouvrages. Il fit publier en 1627. le poëme de Musée sur les amours de Hero & de Leandre, avec des notes toutes farcies de citations & de phrases grecques, & de la plus ancienne latinité. Il publia aussi la même année un gros *in* 4°. qui a pour titre *Mellificium atticum.* C'est un recueil de sentences redigées en lieux communs, & tirées des auteurs Grecs. Il publia en 1631. un ouvrage intitulé *Medulla historiae ecclesiasticae*, & des notes avec un lexicon sur Lucrece. Il y a un *Spicilegium subcisivum* de notes de Daniel Pareus sur Quintilien dans l'édition de Quintilien de Londres, 1641. *in* 8°. Il fut tué par des voleurs de grands chemins pendant la vie de son pere; ou comme disent quelques autres, à la prise de Keiserslauteren. Vossius le consideroit beaucoup, & s'employoit à lui faire trouver des libraires qui voulussent ses ouvrages. * Bayle, *diction. critiq.*

PARFAIT, martyr de Cordoue dans le IX. siecle, étoit de Cordoue. Il assista les Chrétiens opprimez par les Mahometans; & ayant disputé fortement contre ces derniers, il fut arrêté, chargé de chaînes, condamné à mort & executé l'an 850. le 18. d'Avril. * Euloge, *apud* Bolland. Baillet, *mois d'Avril.*

PARIA, province de la Terre-Ferme de l'Amerique Meridionale, avec un golfe de ce nom, & une riviere dite Orenoque, entre la Castille d'or & la Guiane. *Voyez.* ORENOQUE.

PARIME', lac de l'Amerique Meridionale en la Guiane, & sous la ligne équinoctiale. Il est nommé par quelques-uns *Raponowini*, & est encore inconnu aux Européens. Baudrand dans son dictionnaire geographique, met ce lac au nombre des isles enchantées, & des fables dont se repaissoient autrefois les gens moins éclairez que ceux de notre tems, tous ceux qui ont cherché le lac de Parimé, ne l'ayant pû trouver. Gomberville est de ce sentiment dans sa preface sur la traduction de la relation de la riviere des Amazones du pere d'Acuña Jesuite.

PARINACOCHA, province de l'Amerique Meridionale dans le royaume de Perou, près des montagnes des Andes. Les Espagnols en sont les maîtres. * Laët.

PARIO, PARIS, PARADISO. C'est une ancienne ville de la Mysie, de l'Asie mineure. Maintenant elle est dans la Natolie propre sur la mer de Marmora, où elle a un port vis-à-vis de l'isle de Marmora, & à sept lieues de Lampsaco vers le levant. * Mati, *diction.*

PARIO, *voyez.* PAROS.

PARIS sur Seine, dans l'isle de France, est une des plus belles & des plus grandes villes de l'univers. Elle est la capitale du royaume de France, autrefois le séjour de nos rois, & a parlement, chambre des comptes, cour des aydes, cour des monnoyes, université & archevêché. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de son nom, ni sur celui de ses fondateurs. Des auteurs fabuleux prétendent que Samothe, qui vivoit du tems de Noé, jetta les premiers fondemens de cette ville; d'autres assurent qu'elle fut bâtie par des Troyens échappez de l'incendie de Troye, & qu'elle fut nommée Paris, en l'honneur du fils de Priam; d'autres enfin en attribuent la fondation à Paris XVII. roi des Gaulois, & successeur de Romus. Pour descendre à des témoignages plus sûrs, Jules Cesar parle de cette ville aussi-bien que Julien l'*Apostat* qui s'y arrêta long-tems pendant son sejour dans les Gaules. Les Grecs & les Latins l'ont appellée diversement, *Lutetia, Lucetia, Leucotetia, Parisii*, & *Lutetia Parisiorum.* Quelques étymologistes tirent le nom de Paris d'un mot grec qui veut dire *près d'Isis*, à cause que cette idole y étoit adorée; ou des Parrhasiens, peuples d'Arcadie, qu'Hercule conduisit dans les Gaules. D'autres font venir celui de *Lutetia* de λευκότης qui veut dire *blancheur*, soit que ses habitans fussent blancs, ou que leur ville le fût. Il y en a qui aiment mieux croire que le nom de Paris est tiré d'un autre mot grec παῤῥησία, qui veut dire *hardiesse* & liberté de parler sans flatterie, à cause que cette qualité convient aux Parisiens. Tout cela est extrêmement suspect & moins vrai-semblable que le sentiment des auteurs qui rapportent l'origine de ce nom aux marais voisins de cette ville, qui la ren-

doient extrêmement boueuse. Ces derniers tirent le nom de *Luteria* de *Lutum*, qui signifie *boue*. Ce sentiment est fondé sur un témoignage tiré de Guillaume le Breton, auteur ancien. Au reste, Paris est considerable par toutes sortes d'endroits. L'étendue de son enceinte est d'environ quatre lieues, le nombre de ses églises & de ses maisons ecclesiastiques & de ses maisons religieuses est de près de deux cens. La beauté de ses palais, de ses ponts, de ses places publiques, de ses fontaines & de ses rues, plus de huit cens mille personnes qu'elle renferme, la rendent la premiere ville de l'univers. L'empereur Charles-*Quint* (d'autres disent Sigismond) disoit qu'il avoit vû en France un monde, une ville & un village; le monde étoit Paris, la ville Orleans, & le village Poitiers. On divise ordinairement Paris en trois parties; la cité, l'université & la ville. La cité est l'ancienne ville bâtie dans l'isle du palais que la Seine forme: on en voit encore les deux anciennes portes, qui sont le grand & le petit Châtelet. Ce qui s'y remarque de plus considerable, c'est l'eglise metropolitaine de Notre-Dame, la Sainte-Chapelle avec diverses autres églises dont nous parlerons dans la suite; & le palais, ou le parlement & les autres cours superieures tiennent leur seance, dont nous ferons aussi mention. Ce palais étoit l'ancienne demeure de nos rois; & l'on voit encore dans la conciergerie la salle de saint Louis. La ville qui est la partie septentrionale, est plus basse que les autres, & a été bâtie la derniere. Elle se divise en 24. quartiers, dans lesquels il y a 50. commissaires qui ont soin d'y faire observer la police. Dans son circuit elle comprend huit portes; & c'est en ce lieu qu'on voit un nombre infini de peuples, & une quantité prodigieuse d'églises, de palais, &c. L'université, que Balsac nommoit *le pays Latin*, & que d'autres ont appellé *la cité des Lettres*, est la troisiéme partie de Paris plus élevée que les autres. La maison de Sorbonne tient le premier rang dans l'université. La maison de Navarre ou de Champagne a été fondée par Jeanne de Navarre épouse du roi Philippe *le Bel*, l'an 1304. Le college de Harcourt fut fondé par Raoul de Harcourt, chanoine de Paris l'an 1280. Le cardinal le Moine, établit celui qui porte son nom en 1302. Celui de Bayeux a été fondé par Guillaume Bonnet évêque de cette ville, en 1308. Le College de Montaigu doit son établissement à Gilles Aycelin archevêque de Rouen, qui le fonda en 1314. Ceux de Reims & de Narbonne ont été fondez par des prelats de ces villes; celui-ci par Bernard de Fargis en 1317. & l'autre par Gui de Roye en 1412. Le college de Mazarin, dit des *Quatre-Nations*, a été fondé par le cardinal Mazarin l'an 1661. C'est le plus nombreux & le plus florissant de l'université. Nous nous dispenserons de nommer les autres colleges tant seculiers que reguliers, qui sont au nombre de plus de soixante, avec environ 8000. écoliers. Paris est le siege du premier parlement de France, que Philippe *le Bel* rendit fixe, & où il établit la chambre de enquêtes. Charles VIII. qui le partagea en deux, ordonna la tournelle. Depuis, la chambre des enquêtes a été divisée en cinq chambres. François I. créa celle du domaine, & Henri III. y ajoûta celle des requêtes du palais. La chambre des comptes fut fixée à Paris en même tems que le parlement, Charles VI. érigea la cour des aydes en 1355. Henri II. y ajoûta une chambre en 1551. & le roi Louis XIII. y en mit depuis une troisiéme. Il y a aussi une cour des monnoyes. La chambre du trésor est la jurisdiction des tresoriers generaux de France. La chambre de l'édit fut érigée par Henri IV. l'an 1597. & fut cassée en 1667. Le connétable & les maréchaux de France, l'amiral & les grands-maîtres enquêteurs & generaux reformateurs des eaux & forêts, ont leur jurisdiction à la table de marbre. Le bailli du palais a sa chambre dans la grande salle. Hors l'enclos du palais est le grand conseil dans la rue saint Honoré à l'hôtel d'Aligre; & c'est-là que se tient aussi la jurisdiction du grand prevôt de l'hôtel. La justice du prevôt de Paris, chef de la justice & de la police de cette grande ville, se tient au grand châtelet. Le prevôt des marchands & les échevins, ont la leur à l'hôtel de ville; Charles IX. établit aussi la jurisdiction consulaire, qui a son hôtel derriere l'église saint Merri; & la justice s'y rend par un juge & quatre consuls, qui sont pris tant du corps des libraires, que des six corps des marchands, & de celui des marchands de vin. Il y a une cour de justice superieure à toutes celles dont nous venons de parler, qui est le conseil du roi. Il est divisé en conseil d'état, de finances & des parties, dans lesquels le chancelier preside en l'absence de sa majesté. Le conseil d'état qu'on appelle ordinairement d'en haut, est composé des personnes qu'il plait au roi d'y appeller, qu'on appelle ministres & secretaires d'état. Le conseil des finances est composé du contrôleur general, des intendans, conseillers, greffiers & autres officiers. Le conseil privé des parties est composé du chancelier, des conseillers d'état & des maîtres des requêtes. Voilà les diverses jurisdictions qui sont à Paris. Ceux qui ont autrefois écrit les antiquitez de cette ville, ont assûré qu'elle contenoit 34000. maisons, & que ses murailles avoient 1800. toises de tour. Les modernes, quoiqu'elle se soit toûjours accrue depuis que Clovis I. l'eût choisie pour sa demeure, n'y comptent pourtant que 24000. maisons, sans parler de près de quatre mille autres qui sont sur des derrieres, environ trois cens grands hôtels, & 660. rues, 51. paroisses, 52. couvents d'hommes, 78. de filles, plusieurs seminaires, & quantité de communautez de filles qui ne font point de vœux. Quant aux hôpitaux, ponts, places, ports & fauxbourgs de Paris; il y a dans la ville l'hôpital de saint Jacques, rue saint Denys, dont on croit sans preuves Charlemagne fondateur; ce n'est plus un hôpital depuis 1722. celui des Quinze-vingts aveugles & l'Hôtel-Dieu, attribuez à saint Louis; ceux de saint Gervais & de sainte Catherine: les trois des enfans Rouges, du saint Esprit & de la Trinité, celui des Incurables; l'hôtel des Invalides, l'hôpital General; & divers autres qui sont dans les fauxbourgs, tous au nombre de plus de trente. Cette ville est environnée de plusieurs fauxbourgs, qui sont ceux de saint Michel, de saint Jacques, de saint Marcel, de saint Victor, de saint Antoine, de Charonne, de Pincourt, du Temple, de saint Martin, de saint Laurent, de saint Lazare, de saint Denys, de Montmartre, de Richelieu, de saint Honoré & de saint Germain. Celui-ci, qui est aujourd'hui joint à la ville, surpasse & dans sa grandeur, & dans la magnificence de ses bâtimens, la plus belle ville de France. Paris souffrit beaucoup par les courses des Normands, qui vinrent devant cette ville en 845, & 856. & y mirent le siege en 886. & 890. Elle fut encore ravagée sous le regne de Louis d'*Outremer*. Sous celui de Charles VII. les Anglois s'en rendirent les maîtres, & les partisans de la Ligue le furent aussi du tems d'Henri III. qui fut tué en assiegeant cette ville en 1589. Elle avoit été presque toute brûlée dès l'an 585. sur quoi Gregoire *de Tours* rapporte une chose assez particuliere, qu'il semble croire, & qui rouloit sur une tradition superstitieuse des Parisiens; c'est que cette ville avoit été bâtie sous une constellation qui la défendoit de l'embrasement, des serpens, & des souris; mais qu'un peu avant cet incendie, on avoit en fouillant une arche du pont, trouvé un serpent & une souris d'airain, qui étoient les deux talismans preservatifs de cette ville. Elle souffrit un autre incendie en 1035. & une terrible inondation en 1206. Paris est dans l'isle de France; & son territoire, qui est appellé PARISIS, comprenoit autrefois ce qui est jusqu'à Pontoise d'un côté, & à Claye vers la Brie de l'autre. Ce nom reste encore à quelques villages, dits en Parisis. Ses environs sont très-peuplez: car on y trouve dix mille villages ou châteaux, à 10. lieues à la ronde.

EDIFICES PUBLICS.

L'ancien Louvre fut commencé par le roi François I.& continué par les rois Henri II. & Charles IX. On apprend par les devis & les marchez qui ont été faits de cet édifice (qui sont à la chambre des comptes) que ce fut Pierre de Lescot, seigneur & abbé de Lagni, alors surintendant des bâtimens, qui en avoit donné les desseins. Il étoit très-habile pour son tems, & avoit même passé plusieurs années à Rome, où il avoit fait du progrès dans son art. Il paroît par l'ordonnance de ce palais, que la cour ne devoit avoir que 34. toises en quarré; les deux côtez de cette cour qui sont faits, furent ache-

vez sous Charles IX. C'est une chose assez étonnante, que sortant d'un goût gothique & barbare en ce tems, on ait pû produire un bâtiment qui approche si fort de la perfection : car ni en Italie, ni ailleurs on ne voit point d'édifice d'un goût d'architecture si achevé & si magnifique. On doit pourtant avouer qu'il y a des choses dans cet ouvrage qui peuvent être censurées avec raison, comme les figures de l'Attique, qui sont de beaucoup plus fortes qu'elles ne devroient être; les deux frontons l'un dans l'autre; & beaucoup d'ornemens de sculpture qui ne conviennent pas avec l'ordonnance de l'architecture. Ces défauts font croire que celui qui conduisoit cet ouvrage, étoit mort avant qu'on y eût mis la derniere main. Tous les ornemens de sculpture sont du fameux Jean Goujon & de Paul Ponce.

Le roi Louis XIII. a fait élever ce qu'on appelle le dôme du louvre, qui est à present le milieu : c'est ce qui a donné occasion de faire la cour de ce palais quatre fois plus grande qu'elle ne devoit être par le premier projet. Jacques le Mercier fut l'architecte de ce dôme, dont l'ordonnance ne répond gueres à la sage disposition de l'ancien louvre. La grande & principale entrée du louvre est située à l'orient du côté de saint Germain de l'Auxerois; les fondemens en furent posez le 17. Octobre 1665. sur le plan du fameux cavalier Laurent Bernin. Les connoisseurs admirent la façade du côté de la riviere; mais sur-tout celle du côté de S. Germain de l'Auxerrois, & deux pierres qui forment le cimaise du fronton, qui ont chacune 54. pieds de longueur sur 8. pieds de largeur & 18. pouces d'épaisseur, que l'on plaça sans embarras, par le moyen d'une machine que Ponce Cliquin inventa, dont M. Perault a fait graver une estampe, qui se trouve dans la derniere édition de son Vitruve. Louis le Vau conduisit cet ouvrage jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1676. Après sa mort, François d'Orbai son éleve, fut chargé de l'inspection & de la conduite de ce superbe édifice, qu'il a conduit jusqu'en l'état où il est à present. Quelques particuliers prétendent que c'est sur les desseins de M. Perault.

La galerie qui joint l'ancien louvre, & dont le bout regarde la riviere, a été bâtie par Catherine de Medicis, du dessein de Philbert de Lorme. La grande galerie sur la riviere, qui joint celle-ci, a été faite par Henri IV. Le sieur Metezeau a été l'architecte de la partie qui est vers le louvre : & le reste, qui joint le palais des Tuilleries, a été fait par le sieur du Perac.

Le palais des Tuilleries (ainsi nommé parce qu'il est bâti sur un terrain où on a fabriqué pendant long-tems de la tuile) a été commencé au mois de Mai 1564. par Catherine de Medicis, qui a fait le milieu de ce palais : Philbert de Lorme en fut l'architecte; les deux corps de logis qui le joignent par les deux bouts, ont été faits sur les desseins de Jean Bullan, qui étoit pour lors l'architecte du connétable de Montmorenci. Tout le reste de ce palais a été fait sous le regne de Louis XIV. sur le dessein du sieur le Vau. Le jardin a été commencé en 1600. par les soins de Henri IV. & perfectionné depuis par André le Nautre, qui a tracé le partere dans l'état où on le voit aujourd'hui.

Au-delà des Tuilleries sur le bord de la riviere, Marie de Medicis fit planter en 1616. un cours, long d'environ 1800. pas, composé de trois allées formées par quatre rangées d'ormes, qui font ensemble près de 20. toises de largeur. Le maréchal de Bassompiere fit revêtir de pierre de taille, toute la longueur du cours du côté de la riviere, afin de prévenir les dommages que les débordemens pourroient causer.

Le pont Notre-Dame a été bâti sous les rois Louis XII. & François I. Jean Joconde religieux Dominicain en fut l'architecte. Ce pont est le premier pont de pierre qui ait été fait à Paris; il fut achevé le 10. Juillet 1507.

Le pont-au-change, ainsi nommé, à cause d'un grand nombre de changeurs qui occupoient les maisons bâties sur ou aux environs de ce pont : on l'appelloit aussi le pont aux oiseaux ou des oiseleurs, parce qu'il y avoit plusieurs personnes de cette profession qui y demeuroient. Ce pont qui étoit de bois fut brûlé en 1639. Le 19. de Septembre de la même année, on commença à bâtir de pierre celui que nous y voyons à présent, qui ne fut achevé que le 20. Octobre 1647. on a bâti dessus deux rangs de maisons doubles, qui ont chacune quatre étages de hauteur.

Le pont saint-Michel, bâti en 1618. sous le regne de Louis XIII. tire son nom de la petite église de saint Michel qui est dans l'enceinte du palais, ou bien parce qu'il conduit à la porte de ce nom, qui est à l'extrémité de la rue de la Harpe : il est chargé de maisons bâties de brique & de pierre de taille.

La fontaine proche les saints Innocens, appellée *la fontaine des Nymphes*, a été bâtie sous François I. Cet ouvrage est estimé parmi les connoisseurs, comme le plus beau morceau d'architecture & de sculpture, qui ait paru depuis qu'on a quitté la maniere gothique. Jean Goujon fut l'ordonnateur tant de l'architecture que de la sculpture, à laquelle il travailla même de sa main.

Le pont-neuf a été commencé sous Henri III. qui en posa la premiere pierre le 30. Mai 1578. Cet ouvrage qui avoit été discontinué fut achevé au mois d'Octobre 1604. par l'ordre de Henri IV. Ce pont passe pour un des plus beaux de l'Europe; Jacques Androuet du Cerceau avoit été chargé de la conduite de cet ouvrage sous Henri III. mais ce fut Guillaume Marchand qui eut l'honneur de l'achever. La figure equestre d'Henri IV. qui est au milieu, est de Jean de Bologne, sculpteur Italien. Elle a été faite aux frais de Ferdinand & Cosme II. grands ducs de Toscane, qui en firent present à Louis XIII. & à Marie de Medicis mere de ce prince. Le 2. Juin 1614. Louis XIII. posa la premiere pierre du pied d'estal; & le 23. Août suivant cette statue fut posée sur son pied d'estal par les prévôts des marchands & échevins de Paris, qui firent mettre dans le ventre du cheval une inscription écrite sur une peau de velin, enfermée dans un tuyau de plomb avec de la poussiere de charbon pour la conserver, contenant les noms de tous ceux qui avoient eu part à cette statue. La ville de Paris fit faire les façades qui sont au pied d'estal par Franqueville premier sculpteur de Louis XIII.

Le palais du Luxembourg a été bâti par Marie de Medicis l'an 1615. Jacques de Brosse en a été l'architecte. Ce palais est un des plus grands de l'Europe; mais l'architecture n'en est pas d'un goût fort excellent.

La place royale a été bâtie en 1604. sous le regne de Henri IV. Son ordonnance, qui est de mauvais goût, est d'un architecte sans nom. La figure equestre de Louis XIII. qui est au milieu de cette place, érigée le 13. Septembre 1639. par le cardinal de Richelieu, est de Biard sculpteur François; & le cheval est de Daniel de Volterre, peintre & sculpteur Italien.

Le palais royal a été bâti en 1636. par le cardinal de Richelieu. Le sieur Jacques le Mercier a été l'architecte de ce palais, qui est d'un goût d'architecture assez mediocre. Le cardinal de Richelieu donna ce palais avec plusieurs meubles à Louis XIII. qui chargea Claude Bouthillier sur intendant des finances d'accepter cette donation par acte du 1. Juin 1639. Le cardinal de Richelieu confirma cette donation par son testament fait à Narbonne au mois de Mai de l'année 1642. Anne d'Autriche commença à y demeurer pendant sa regence au mois d'Octobre 1643. Le roi donna ce palais à Philippe de France duc d'Orleans pour en jouir sa vie durant, avec la proprieté pour Philippe d'Orleans son fils en faveur du mariage que ce prince a contracté avec Marie de Bourbon legitimée de France.

Le pont Marie & le pont de la Tournelle ont été bâtis en 1614. sous Louis XIII. par un nommé Christophe Marie associé avec Poultier & le Regratier. Le pont-au-change a encore été bâti sous le même regne : il n'y a rien à ces ponts qui merite d'être remarqué.

Le portail de l'église de saint Gervais a été fait sous le regne de Louis XIII. & a eu Jacques de Brosse pour architecte. C'est le plus beau frontispice d'église qui soit en Europe.

L'église de Sorbonne a été bâtie sous le même regne par le cardinal de Richelieu. Le sieur Jacques le Mercier en fut l'architecte. Le tombeau du même cardinal est du sieur François Girardon.

Sous le même regne, l'église des peres de l'Oratoire fut bâtie par les soins du cardinal de Richelieu : elle est en-

core du dessein du sieur Jacques le Mercier.

L'église & la maison professe des Jesuites, a été bâtie sous Louis XIII. qui en posa la premiere pierre en 1627. Un religieux de cette societé, nommé le pere Dérand, vouloit faire cette église sur l'idée de celle qu'on appelle à Rome le grand JESUS; mais il y a fort mal réussi : le portail sur-tout est censuré avec raison, comme un tres-mauvais ouvrage. Cet édifice ne fut terminé qu'en 1641.

L'église du noviciat de la même societé, a été bâtie sous le même regne, par M. Desnoyers, & sous la conduite du frere Martel Ange, religieux de cette societé. Quoique beaucoup de gens estiment cette église, elle est neanmoins d'un goût mediocre, mais beaucoup meilleur que celui de la maison professe. Madame l'Huillier, veuve de Claude le Roux, seigneur de sainte Beuve, & fondatrice de cette maison, qui fut commencée l'an 1610. & François Sublet Desnoyers, secretaire d'état & de la guerre, a fourni à toute la dépense du bâtiment de l'église.

L'église & le monastere du Val de Grace ont été bâtis par la Reine Anne d'Autriche. Le sieur François Mansart a commencé cette église, & l'a élevée jusqu'au premier ordre d'architecture. Le sieur Pierre le Muet l'a continuée, & a fait le monastere. Le sieur Gabriel le Duc a achevé l'église, & a fini le reste qui n'étoit pas dans sa perfection.

L'église des quatre Nations a été bâtie sous le regne de Louis XIV. par le cardinal de Mazarin : le sieur le Vau en fut l'architecte : on y estime le tombeau du cardinal Mazarin fait par le sieur Coisevaux.

L'église des Theatins qui a été bâtie par le même cardinal sous le même regne, est du dessein du cavalier Bernini Italien. L'architecture est d'un goût sauvage & bizarre : on a fini l'église, mais on en a retranché une partie du dessein, & de l'étendue qu'elle devoit avoir.

Le portail des Minimes de la place royale est du dessein du sieur François Mansart, & passe pour un excellent morceau d'architecture.

Le petit portail de l'église de sainte Catherine du Val des Ecoliers, qu'on doit estimer, attendu qu'on ne pouvoit rien faire de mieux en cet endroit, est du dessein du pere de Creil, chanoine regulier du même ordre.

L'église de l'Assomption, proche de la porte saint Honoré, a été bâtie sous le regne de Louis XIV. le sieur Errard en a composé le dessein sur l'idée du Pantheon de Rome; mais le dôme de cette église n'est pas approuvé.

L'église de saint Sulpice a été bâtie sous le même regne : le sieur le Vau l'a commencée, & le sieur Gittart l'a continuée. Gaston duc d'Orleans posa la premiere pierre du bâtiment neuf l'an 1646. & le premier édifice n'ayant pas été jugé suffisant, Anne d'Autriche posa la premiere pierre de celui que l'on voit à présent, l'an 1655. On la continue avec un succès & une magnificence dignes du zele & du goût de son illustre Pasteur M. Languet de Gergis.

L'hôtel royal des Invalides a été bâti par le roi Louis XIV. Liberal Bruand a été l'architecte de la maison, & M. Mansart surintendant des bâtimens, a été l'architecte de l'église : on en jetta les premiers fondemens le 30. Novembre 1671.

L'église des filles sainte Marie, rue saint Antoine, a été bâtie sous le regne de Louis XIII. par le sieur François Mansart.

L'église de sainte Elisabeth, rue du Temple, a aussi été bâtie sous le même regne.

L'église de la Salpetriere a été bâtie sous le regne de Louis XIV. le sieur le Vau en a donné le dessein, qui est assez singulier, & le sieur Liberal Bruand en a fait le dôme & le portail.

L'église des peres de la Merci, dans la rue du grand Chantier, a été bâtie sous le même regne, par le sieur Cottart.

Celle des Augustins Deschaussez de Notre-Dame de la victoire, a été bâtie aussi sous le même regne, par le sieur le Duc.

L'église paroissiale de saint Louis, dans l'isle, a été bâtie encore sous ce regne : le sieur le Vau l'a commencée, & le sieur le Duc l'a continuée.

L'église paroissiale de S. Roch n'étoit autrefois qu'une petite chapelle dediée sous le titre de sainte Susanne & de saint Roch, qui fut bâtie vers l'année 1587. & n'étoit qu'une succursale de saint Germain de l'Auxerrois, qui ne fut érigée en cure qu'en 1630. Le grand vaisseau que l'on voit à present, fut commencé en 1655. sur le plan de Jacques Mercier architecte. En 1709. ceux qui ont soin du temporel de cette église firent construire une chapelle sous l'invocation de la sainte Vierge, qui leur coûta des sommes considerables, qu'ils avoient tirées d'une lotterie que le roi leur avoit accordée pour cet effet : on trouve cette chapelle d'un goût exquis.

L'église des peres de Nazareth, rue du Temple, a été bâtie sous le regne de Louis XIV. par le sieur de Lespine.

Le portail de saint Jacques du Haut-Pas, fauxbourg S. Jacques a été fait sous le regne de Louis XIV. par le sieur Gittard.

L'église & le monastere des Dominicains, dits Jacobins rue saint Honoré, furent fondez en 1614. par les soins, & des deniers du cardinal Pierre de Gondi, évêque de Paris, de du Tillet greffier en chef du parlement, & de plusieurs autres personnes. François de Gondi, archevêque de Paris, dedia l'église en 1628. sous l'invocation de l'Annonciation de Notre-Dame. La bibliotheque de ce monastere est une des plus considerables de Paris : elle contient plus de vingt mille volumes.

L'église & le monastere des Feuillans, ainsi nommée, parce que la reforme que l'on y suit avoit commencé dans une abbaye qui porte le nom de Feuillans, fut fondé l'an 1601. Louis XIII. fit bâtir en 1624. le portail de leur église, dont François Mansart donna le dessein. Comme c'étoit le premier ouvrage de cet habile architecte, on y trouve des fautes que l'on ne rencontre point dans ceux qu'il a faits depuis ce tems-là.

La place de Louis le Grand. Cette place est bâtie sur le terrain de l'hôtel que Henri IV. avoit fait construire pour César de Vendôme legitimé de France : Louis XIV. acheta cette place & l'hôtel qui y étoit six cens soixante mille livres. Il fit démolir les bâtimens au mois d'Avril 1687. & fit faire des façades pour former la place qui a subsisté jusqu'en 1699. Il la donna depuis ce tems à l'hôtel de ville qui en a fait démolir les anciens bâtimens, & construire de nouveaux sur les desseins de Jules Hardouin Mansart surintendant des bâtimens de Louis XIV. Au milieu de cette place on érigea le 13. Août 1699. une statue équestre de ce prince qui a vingt pieds de hauteur, que le fameux sculpteur François Girardon a été plus de sept ans à conduire à sa perfection. Jean Baltazar Keller, natif de Zurich en Suisse, a été le fondeur de cette statue, qui est d'un seul jet.

La place des victoires a été bâtie en 1684. par François vicomte d'Aubusson de la Feuillade, duc, pair & maréchal de France, &c. sur les ruines de l'hôtel de la Ferté-Senecterre, & de l'hôtel d'Emeri. Elle est de figure élipse ou ovale de 40. toises de diametre. Au milieu on voit une statue pedestre de Louis XIV. faite par Marlin Des jardins, natif de Breda; elle fut posée le 28. Mars 1686. François Seraphin Regnier des Marais est auteur des inscriptions que l'on voit autour de ce monument.

Le pont royal a été élevé par le roi Louis XIV. sur les desseins de M. Mansart.

Le plus grand nombre des nouveaux ouvrages qui ont embelli Paris sous ce regne, est dû aux soins de M. Pelletier, pour lors prevôt des marchands, & depuis ministre d'état. Ils ont été bâtis sur les desseins & sous la conduite du sieur Pierre Bullet, architecte du roi : nous en allons donner le détail.

On a commencé par la porte saint Antoine, qui avoit été faite pour l'entrée de Henri III. à son retour de Pologne, & qui fut depuis ornée pour l'entrée de Louis XIV. Quoique l'ancienne architecture de cette porte, qui est de Metezeau, soit d'assez mauvais goût, on a neanmoins voulu la conserver à cause de deux choses singulieres. On y admire une arriere voussure fort belle, qui est le premier ouvrage de ce genre, & qui a donné le nom à toutes les arrieres voussures qu'on a faites depuis de cette sorte, qu'on appelle de saint Antoine. On y remarque encore deux fleuves qui sont d'un excellent goût, & qu'on

qu'on croit être de la main du fameux maître Ponce sculpteur François. On a ajoûté deux portes à celle du milieu pour la commodité publique, ausquelles on a fait deux arrieres vouſſures ſemblables à l'ancienne. Le pont d'entrée de cette porte a été beaucoup élargi, parce qu'il étoit trop étroit : on y a ajoûté une demi-lune du côté du fauxbourg, pour degager cette entrée, & on a placé aux deux bouts de cette demi-lune, deux figures repreſentant Hercule & Pallas : elles ſont du ſieur Renaudin. On a enſuite fait une rampe à côté de cette porte, pour monter ſur le boulevard, qui étoit un chaos de terre & d'immondices, ſervant de retraite aux faineans & vagabonds. On a planté ſur ce boulevard un cours de quatre rangées d'ormes, qui forment trois allées fort agréables; celle du milieu a dix toiſes; & les contr'allées chacune trois toiſes. On a revêtu ce cours d'un mur de rempart juſqu'à l'endroit où eſt le jardin du Calvaire : tout le reſte de ce cours, qui a été fait depuis, n'eſt point revêtu. On a encore fait dans cette longueur la petite porte de ſaint Louis. Ce nouveau cours, qui regne ſur le boulevard, eſt de 1200. toiſes de longueur, depuis la porte ſaint Antoine juſqu'à la porte ſaint Martin. Il fut dreſſé en 1670. en vertu d'un arrêt du conſeil du 7. Septembre de la même année.

La porte ſaint Denys a été faite en 1672. pendant la guerre de Hollande; elle a douze toiſes en quarré; l'arcade a 24. pieds de large ſur 48. pieds de haut; les ornemens de la ſculpture ſont du ſieur Anguierre l'aîné. Le deſſein de cette porte eſt du ſçavant François Blondel, qui eſt auteur des inſcriptions que l'on y remarque.

La porte ſaint Martin a été faite en 1674. elle a neuf toiſes en quarré; l'arcade du milieu a 16. pieds de large ſur 32. pieds de haut; & les petites portes ont chacune neuf pieds ſur 18. de haut. Cette porte a été faite pendant la campagne de Bezançon & de Limbourg. Les ſculpteurs ſont les ſieurs Gaſpard de Merci, le Gros & le Hongre.

La porte ſaint Bernard a été bâtie en 1673. En conſervant le corps de l'ancienne porte, on y a fait deux portes d'égale grandeur; & on a placé ſur cette porte deux bas reliefs qui repreſentent la navigation & le commerce. Ils ſont des ſieurs Baptiſte Tubi & de Maſſou.

On a élargi beaucoup de rues qui cauſoient de continuels embarras dans la ville, à cauſe de leur peu de largeur; mais le principal de ces ouvrages, eſt le quai appellé *Pelletier*, qui fut fait en 1675. à la place des maiſons de tanneurs qui donnoient ſur la riviere. Il n'y avoit point alors d'autre paſſage que la rue, qui eſt reſtée, qu'on appelle de *la Tannerie*, qui eſt très-étroite & de mauvaiſe odeur. Ce quai, qui comprend la longueur depuis le pont Notre-Dame juſques dans la Greve, a quatre toiſes de largeur, pour le paſſage des voitures, & une banquete de ſix pieds pour les gens de pied. Cette banquette eſt portée en l'air par une coupe de pierre extraordinaire, l'eſpace de 80. toiſes de longueur, avec un mur de parapet au-deſſus. Cet ouvrage a paru ſi hardi, que les plus habiles doutoient qu'il pût s'executer & ſubſiſter de cette ſorte.

L'on a fait d'autres ouvertures & élargiſſemens de rues dans la ville, dans la rue des Arcis, juſqu'à ſaint Merri; dans la rue de la vieille draperie, vers le palais dans la rue de la Ferronnerie, & dans pluſieurs autres. On a fait encore le quai Malaquais, depuis les quatre Nations juſqu'au pont royal des Tuilleries : c'eſt un ouvrage d'une grande commodité pour le public, & qui donne beaucoup d'agrement aux maiſons bâties le long de ce quai; & l'on a commencé un autre quai depuis le pont royal vis-à-vis les Tuilleries, qui ira juſqu'au pré-aux-clercs.

Les fontaines de la porte ſaint Denys, celles des Auguſtins Déchauſſez, de ſaint Ovide, de la Charité, de la porte ſaint Germain, de la rue de Paradis, de l'Echaudé, & celle de la rue ſaint Louis au Marais, ont toutes été faites ſous la prevôté de M. le Pelletier.

Avant que de commencer tous ces ouvrages, le roi ordonna en 1670. à M. le Pelletier, de faire lever un plan exact de Paris, pour marquer l'état où étoit alors cette ville, & toutes les choſes qu'on y pouvoit faire par la ſuite du tems, tant pour la décoration & l'embelliſſement, que pour la commodité publique. Ce plan ayant été fait, fut depoſé à l'hôtel de Ville, & le roi donna un arrêt du conſeil d'état, pour approuver les ouvrages projettez ſur ce plan, qui n'ont été faits depuis que conformement à ce qui fut reſolu pour lors, & ſuivant l'intention de ſa majeſté.

Quoique tous ces ouvrages ſoient inconteſtablement du ſieur Bullet, cependant le ſieur Blondel s'en eſt attribué quelques-uns, dont il n'avoit neanmoins fourni que les inſcriptions ce qui a trompé quelques graveurs, & même le ſieur Brice, auteur de la deſcription de Paris. Ceux qui ont le veritable goût d'architecture, & qui ſe connoiſſent en profils, ne pourront s'y méprendre, s'ils ſe donnent la peine de conferer ces differens ouvrages, conteſtez & non conteſtez, qu'ils ſentiront être tous d'une même main. Nous devons rendre la même juſtice au ſieur Bullet à l'égard du plan de Paris qu'il avoit levé, & que le ſieur Blondel a neanmoins fait graver ſous ſon nom. On pourra voir des preuves ſenſibles de cette uſurpation, dans le privilege obtenu par le ſieur Bullet, pour le plan de Paris, qu'il va publier, beaucoup plus exact, & plus étendu qu'il n'avoit paru juſqu'ici.

EGLISE DE PARIS.

Cette égliſe a été fondée peu après le tems des apôtres, ſuivant l'ancienne tradition, & dans le III. ſiecle, ſelon l'opinion des plus habiles critiques, par ſaint Denys, qui en fut le premier évêque, & qui la cimenta de ſon ſang. Il a eu des ſucceſſeurs très-celebres, dont pluſieurs ſont reconnus pour ſaints; comme ſaint Marcel, ſaint Germain, ſaint Ceran, ſaint Landri, ſaint Hugues, &c. Les autres ſont renommez par leurs emplois ou par leur doctrine; comme Gozlin, Rainaud de Vendôme, Gallon, Gilbert, Etienne de Senlis, Pierre Lombard, Maurice de Sulli, Odon de Sulli, Guillaume de Seignelai, Guillaume d'Auvergne, Etienne Templier, Guillaume Chartier, Etienne & François Poncher; & le cardinaux Pierre de la Forêt, Etienne de Paris, Aimeric de Magnac, Jean du Bellai, & Pierre, Henri & Jean-François-Paul de Gondi. Paris n'étoit que le ſiege d'un évêché, ſuffragant de Sens; mais à la priere du roi Louis XIII. le pape Gregoire XV. érigea en 1622. l'archevêché, qui a Chartres, Meaux, Orleans & Blois pour ſuffragans. L'archevêché de Paris a été érigé en 1672. en duché & pairie, en faveur de François de Harlai de Chanvallon, dignité dont a joui depuis Louis Antoine Cardinal de Noailles, & que poſſede à préſent Charles Gaſpar de Vintimille. L'égliſe metropolitaine eſt Notre-Dame, dont la premiere fondation eſt attribuée à Childebert I. Le roi Robert la fit rebâtir; & ſes ſucceſſeurs continuerent ſon deſſein juſqu'au tems de Philippe *Auguſte*, ſous lequel elle fut achevée, par les ſoins de l'évêque Maurice de Sulli. Pluſieurs auteurs ont fait la deſcription de cette metropole, où il y a cinquante-un chanoines, & huit dignitez; qui ſont le doyen, le chantre, trois archidiacres, de Paris, de Joſas & de Brie; le ſoûchantre, le chancelier, & le penitencier. On ajoûte ſix grands vicaires, dix chanoines de ſaint Denys du Pas, ſix chanoines & deux curez de ſaint Jean le Rond, deux chanoines & deux vicaires de ſaint Agnan, douze enfans de chœur; les clercs qu'on appelle de matines, & cent quarante chapelains. Outre cette metropole, on trouve dans la cité la ſainte Chapelle bâtie par ſaint Louis, & enrichie de la couronne d'épines, & d'un très-grand nombre d'autres ſaintes reliques. Il y a encore à Paris quatre abbayes; celles de Ste. Genevieve & de S. Victor, toutes deux de chanoines Reguliers de ſaint Auguſtin; celle de ſaint Germain des Prez, de religieux de ſaint Benoît, de la congregation de ſaint Maur; & celle de ſaint Magloire, où ſont preſentement les prêtres de l'Oratoire, ſans compter l'abbaye de ſaint Antoine, & celle de Montmartre, outre les abbayes aux Bois, de Pantemont, de Port-Royal, de ſainte Perrine à la Villette, & une à Iſſi, toutes de filles. Le denombrement de tant de choſes, n'eſt pas proprement de ce lieu. Un grand nombre d'écrivains ſe ſont empreſſez à donner des deſcriptions de Paris, & à éclaircir ſon hiſtoire. Gilles Corrozet, imprimeur, mort en 1558. eſt celui qui le pre-

mier en a donné l'exemple : Nicolas Bonfons libraire augmenta ses antiquitez en 1581. & les redonna encore en 1588. revues par Jean Robel, peintre : mais Jacques du Breul, religieux Benedictin de saint Germain des Prez est celui dont Bonfons se servit le plus utilement. Le succès de deux éditions des fastes & antiquitez de Paris, en 1605.& 1608. anima du Breul, & lui fit entreprendre le theatre des antiquitez, qui parut en 1612. *in quarto*. Du Breul mourut peu après,& les deux éditions qui ont été faites en 1618. & en 1639. après sa mort, ne valent pas la premiere, à laquelle il faut joindre le supplement latin qu'il publia en 1614. Depuis, trois autres grands ouvrages ont été composez pour éclaircir l'histoire de cette grande ville : le premier celui de Claude Malingre de saint Lazare parut en 1640. *in fol.* sous le titre, *Antiquitez de la ville de Paris* : le second est de Henri Sauval, avocat au parlement, qui y travailloit dès l'an 1654. & qui mourut en 1669. sans avoir fait imprimer : il avoit intitulé son ouvrage, *Paris ancien & moderne*, & y traitoit article par article de tout ce qui concerne cette ville : cet ouvrage a été publié en 3. *vol. in fol.* en 1724. sous le titre d'*histoire & recherches des antiquitez de la ville de Paris*. Le troisiéme commencé par dom Felibien, religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, est une histoire suivie de Paris. Le premier auteur étant mort, dom Lobineau religieux de la même congregation a été chargé de continuer cette histoire, à laquelle il joint un grand recueil de preuves. On a cet ouvrage qui a paru en 5. *vol. in fol.* en 1725. On a aussi diverses descriptions de Paris : celle que M. de la Mare, commissaire au châtelet de Paris, a mise à la tête de son excellent traité de la police : Itineraire de Paris, par Jean Boisseau : le guide de Paris, par George de Chuyes : la ville de Paris, par François Colletet, qui a aussi donné en 2. *vol. in 12.* un abregé des annales & antiquitez de Paris en 1664. les adresses de la ville de Paris, par Abraham de Pradel. Paris ancien & nouveau par C. le Maire ; & enfin la description nouvelle de Paris, par Germain Brice, dont il a été fait diverses éditions, & qui est le meilleur ouvrage de ceux de ce genre. On y peut joindre les 24. planches gravées en 1714. par ordre de M. d'Argenson, lieutenant de police, où sont representez les 24. quartiers suivant la division faite en 1702. On a aussi une histoire de l'église de Paris composée par Gerard du Bois, d'Orleans, qui parut en 2. *vol. in fol.* en 1690. & 1710. mais qui finit à l'an 1283. l'auteur étant mort en 1695. avant que de pouvoir achever son entreprise ; & l'an 1665. & les années suivantes on publia en 6. vol. *in fol.* l'histoire de l'université de Paris jusqu'en 1600. par César Egasse du Boullai, qui fut censurée l'an 1667. par la faculté de theologie ; ce qui n'a pas empêché qu'elle ne fût bien reçue du public, celle qu'Edmond Richer, docteur, avoit écrite auparavant, ne paroissant pas, & une autre histoire composée depuis par un docteur nommé Guyart, & par Jean Mentel, medecin, n'ayant point trouvé d'imprimeurs qui voulussent s'en charger.

CONCILES DE PARIS.

Entre les conciles qui furent tenus en France, par les soins de saint Hilaire de *Poitiers*, pour rétablir la foi Orthodoxe contre les Ariens, celui de Paris est un des plus considerables, & fut tenu vers l'an 362. M. Le Fevre, precepteur de Louis XIII. nous a donné ce concile dans les fragmens de saint Hilaire : le titre porte, qu'il a été tenu *apud Parisiam civitatem*, ce que le Fevre, le cardinal Baronius & tous les autres expliquent sans contredit de Paris. Nous avons dans le même lieu, l'épître que les évêques de France y écrivirent aux prélats Orientaux, où ils expliquent leur créance sur la consubstantialité du Fils avec son Pere, & où ils dénoncent l'excommunication de Saturnin d'*Arles*. Les évêques de France s'assemblerent en 555. à Paris, au sujet de Saffaraque évêque de cette ville, lequel étant convaincu de divers crimes, fut deposé & relegué dans un monastere, pour y faire penitence. Sapaudus d'*Arles* présida à ce concile ; & Probien de *Bourges* à un autre, que quinze évêques celebrerent en 557. contre ceux qui usurpoient les biens des églises : ce que nous apprenons du I. des dix canons qui nous restent. Le roi Gontran assembla en 575. le IV. concile de Paris, pour accorder Chilperic avec Sigebert ; mais ce fut inutilement : de sorte que les prélats ne firent autre chose que condamner Promotus, qui faisoit les fonctions d'évêque dans la ville de Châteaudun, dépendante du diocese de Chartres. Deux ans après, Chilperic fit tenir un concile à Paris contre Pretextat de *Rouen* ; & lui ayant persuadé de se confesser coupable, il le fit envoyer en exil dans une isle près de Coutances. De quarante-cinq prélats qui se trouverent à cette assemblée, il n'y eut que Gregoire de *Tours* qui soûtint genereusement le parti de son confrere. Le V. concile de Paris fut convoqué en 624. par les soins de Clotaire II. pour la reforme des abus. On y compta 79. évêques, dont nous avons perdu les souscriptions : nous n'avons que quinze canons de ce concile, avec l'édit du même roi, pour les faire valoir. On tint une assemblée à Paris en 825. au sujet de la question des images. L'empereur Louis *le Debonnaire*, songeant à ce qui pouvoit être avantageux au gouvernement de l'église & de l'état, & aux moyens d'appaiser la colere de Dieu, qui se declaroit frequemment par les irruptions des Normands, ordonna en 828. la convocation de quatre conciles pour l'année suivante. On les celebra à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouse ; & le prince dressa les articles qui s'y devoient traiter. Il confirma les decrets de ces quatre conciles, dans celui de Wormes, tenu la même année 829. en presence des legats du Pape Gregoire IV. nous n'avons les actes que de celui de Paris, qui est le VI. de ce nom. Ces actes sont fort beaux, & sont divisez en trois livres. Le VII. concile fut tenu en 846. pour achever des reglemens qui n'avoient pû être terminez au concile de Meaux : l'année suivante on en celebra un autre pour l'affaire d'Ebbon de *Reims*. Le roi Henri I. voulant faire couronner son fils Philippe I. assembla les prélats à Paris en 1059. Il y avoit fait tenir contre Berenger un autre concile, qu'on met en 1050. Giraud, cardinal d'Ostie, legat du saint siege, en celebra un en 1073. Manassez de *Reims*, Richard de *Bourges*, & divers autres prélats, assemblez à Paris en 1091. ou 1092. excommunierent ceux qui avoient usurpé les biens de l'abbaye de Compiegne. Othon de Frisingen parle d'une assemblée d'évêques, tenue en 1145. à Paris, où Hugues d'*Amiens*, archevêque de Rouen, disputa contre Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers. On y en celebra un autre contre le même, en 1147. Le roi Philippe *Auguste*, fit tenir en 1186. & en 1187. des conciles à Paris pour deliberer des moyens de secourir la Terre-Sainte. Dans le dernier on lui accorda la dîme, dite *la dîme Saladine*, parce qu'elle devoit être employée contre le sultan Saladin. Les legats du pape celebrerent en 1196. un concile dans la même ville, pour contraindre Philippe à quitter Agnés de Meranie. Il y en eut un convoqué en 1202. contre un Heretique nommé *Eberard*, & un en 1210. contre quelques Heretiques, qui avoient puisé leurs erreurs dans les écrits d'Amauri. Le Moine d'*Auxerre* ajoûte, qu'on y défendit la lecture des livres d'Aristote, qu'on croyoit contenir les erreurs condamnées. Robert de Corceon, legat du saint siege, tint celui de 1212. Les ordonnances de ce concile sont exprimées en quatre chapitres, dont le I. est adressé aux prêtres du clergé ; le II. aux reguliers ; le III. aux religieuses ; & le IV. aux prélats. Conrad, aussi legat, assembla en 1223. un concile à Paris, contre les Heretiques Albigeois ; & les cardinaux Romain, & Pierre, en celebrerent un autre pour le même sujet, en 1225. La chronique de saint Denys fait mention d'un concile tenu en 1284. par Jean Cholet, legat du saint siege ; & d'un autre assemblé dans l'église de sainte Genevieve, en 1290. par Gerard & Benoît, aussi legats. Nous avons dans la derniere édition des conciles, une assemblée tenue à Paris en 1310. une de la province de Sens, celebrée en 1314. une en 1323. où Guillaume de *Melun* présida ; une autre fort considerable, en 1329. pour les libertez & la jurisdiction de l'église Gallicane ; & une en 1379. touchant l'élection d'Urbain VI. & de Clement VII. Sponde, & les autres annalistes, parlent du concile tenu à Paris en 1394. après la fausse élection de l'antipape Pierre de la Lune. L'assemblée consistoit en plus de cinquante, tant archevêques qu'évêques, outre les principaux abbez de France, & quantité de docteurs. Simon de Cramaud, patriarche d'A-

lexandrie, & évêque de Carcaffonne, y préfida. Les mêmes prélats s'affemblerent encore à Paris pour le même fujet; en 1398. Jean de Nanton, archevêque de Sens, préfida au concile de Paris, de l'an 1429. pour la reforme de l'office divin, des miniftres de l'églife, des abbez, des religieux, &c. Le cardinal Antoine du Prat, archevêque de Sens, & chancelier de France, préfida au concile de fa province, tenu à Paris, depuis le 3. Fevrier 1528. jufqu'au 9. Octobre, contre les herefies de Luther, & des autres novateurs. Nous en avons les actes en III. parties, avec une belle preface. Le cardinal du Perron, archevêque de Sens, affembla en 1612. fes fuffragans à Paris, & condamna le 13. Mars le livre d'Edmond Richer, intitulé: *De ecclefiaftica & politica poteftate.* Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, affembla en 1640. un concile, où le libelle intitulé, *Optatus Gallus*, fut cenfuré. Jean Simon, évêque de la même ville, y publia des ordonnances fynodales en 1495. Etienne Poncher en fit en 1514. Nous avons auffi celle d'Euftache du Bellai, en 1557. & du cardinal Henri de Gondi-de-Retz, de 1608. & 1620. &c. & plufieurs deliberations du clergé de France, qui depuis ce tems-là, s'eft fouvent affemblé dans cette ville.

PARIS ou ALEXANDRE, fils de *Priam*, roi de Troye, & d'*Hecube*. Priam ayant confulté l'oracle fur un fonge que Hecube avoit eu, l'oracle répondit que l'enfant qu'elle portoit dans fes entrailles, feroit caufe de l'embrafement de la ville de Troye. Priam craignant que l'évenement ne répondit à la prédiction de l'oracle donna fon fils Pâris auffi-tôt qu'il fût né à un de fes domeftiques nommé Archelaüs pour s'en défaire. Hecube touchée de compaffion & de tendreffe pour fon enfant, le déroba & le confia à des bergers du mont Ida & les pria d'en avoir foin. Quoiqu'il exerçât le même métier, il fe diftingua bientôt par fa bonne mine, par fon efprit & par fon adreffe. La nymphe Oénone en devint amoureufe, l'époufa & en eut deux enfans. Depuis ce tems Jupiter lui fit l'honneur de le nommer pour juge du differend qui s'étoit élevé entre Junon, Pallas & Venus, qui difputoient entr'elles la pomme d'or jettée par la difcorde dans un feftin des dieux, avec cette infcription: *A la plus belle.* Les déeffes comparurent devant Pâris, qui ajugea la pomme conteftée à Venus, laquelle, en recompenfe, lui promit la poffeffion d'Helene, femme de Menelaüs, roi de Lacedemone, qui étoit la plus belle perfonne de fon tems. Pâris étant allé à Troye, remporta une victoire complete fur Hector fon frere aîné. Hector fâché d'avoir été vaincu par un homme qu'il ne croyoit qu'un berger s'apprêtoit à tirer raifon de fa défaite, lorfque Pâris lui fit connoître qu'il étoit fon frere. Il alla enfuite à la cour où il fut bien reçû de fon pere. Comme Pâris étoit fort & robufte, & qu'il donnoit fouvent la chaffe aux voleurs, on l'appella *Alexandre.* Il équipa 20. vaiffeaux avec lefquels il paffa en Grece, où il fut bien reçû de Menelaüs, roi de Lacedemone. Ce prince ayant été obligé d'aller en Crete, Pâris prit l'occafion de fon abfence pour enlever Helene femme de Menelaüs, qu'il emmena en Afie. Cette action irrita fort Menelaüs, & caufa la guerre de Troye, dans laquelle Hector & Troile frere de Pâris furent tuez. Pâris fit plufieurs actions de courage pendant cette guerre: il tua d'un coup de fléche le fameux Achille, un des plus vaillans capitaines que les Grecs euffent jamais eû. Cette mort fut vengée par celle de Pâris, que quelques auteurs difent avoir été tué par Pyrrhus & d'autres par Philoctéte. Après fa mort, Helene époufa fon frere Deiphobus, jufqu'à ce que Troye étant prife, elle retourna en la puiffance de Menelaüs fon premier époux. * Homere. Ovide. Herodote. Hygin. Apollodore. Natalis Comes, *in Mytholog.*

PARIS (Julius) eft auteur de l'abregé qui nous refte du recueil des actions & des paroles memorables des anciens, compofé par Valere Maxime. On attribue à cet abbreviateur le traité des noms romains, qui eft à la fuite des neuf livres de fon original. * Voffius, *de hift. Lat.*

PARIS, Egyptien, affranchi de Domitia, étoit un bâteleur, qui fut en grande confideration à la cour de Neron. Suetone dit que Domitien le fit mourir, & repudia fa femme qui aimoit Paris. On prétend qu'il fut caufe que Domitien exila Juvenal en Egypte. Nous avons l'épitaphe de ce Paris dans Martial, *liv. XI. epig.* 14. * Tacite, *l.* 13. *ann.* Sueton. *in Ner. & Domitian.* Juvenal. Martial, &c.

PARIS (Jean) Anglois paffe pour auteur d'une hiftoire univerfelle, des fleurs des hiftoires; & du memorial des hiftoires: d'autres attribuent cet ouvrage à JEAN DE PARIS, chanoine de faint Victor. * Voffius, *de hiftor. Latinis.*

PARIS ou PARISIUS (Matthieu) Anglois, religieux de l'ordre de faint Benoît, de la congregation de Clugni, au monaftere de faint Alban, a fleuri depuis l'an 1245. jufques en 1259. qui eft celui de fa mort. Il poffedoit l'art de la peinture, entendoit l'architecture, étoit mathematicien, poëte, orateur, theologien, hiftorien, & outre cela, homme d'une très-rare probité. On le chargea de reformer des monafteres, d'en vifiter d'autres, & d'établir par tout la difcipline monaftique. Il reprenoit les vices fans diftinction de perfonnes, n'épargnoit point la cour d'Angleterre; & pour foûtenir les privileges de fa patrie, il attaquoit également les officiers des papes, qui tâchoient de les détruire: ce qui a fait dire au cardinal Baronius, fous l'année 996. que cet auteur paroiffoit être d'un efprit trop aigre contre la cour de Rome, & qu'à cela près, fon ouvrage eft incomparable: *Quàm fuerit animo infenfiffimo in apoftolicam fedem, quivis poterit facilè intelligere, nifi probra illa fuerint additamenta ejus, qui edidit; quæ fi quis demat, aureum fanè dixeris commentarium, &c.* Ce cardinal parle de l'hiftoire intitulée, *hiftoria Major*, & divifée en deux parties; la premiere, depuis le commencement du monde jufques à Guillaume *le Conquerant* (quelques auteurs doutent fi cette partie eft de Matthieu Paris;) & l'autre, depuis ce roi jufqu'en 1250. Depuis, il continua cet ouvrage jufqu'en 1259. qui fut celui de fa mort. Un moine du monaftere de faint Alban, que quelques-uns croyent être Guillaume Rishauger, y fit une addition jufqu'en 1272. ou 1273. qui fut l'année de la mort du roi Henri III. Ce qui a trompé Arnoul Wion, qui s'eft imaginé que Matthieu Paris étoit auteur de cette continuation, & avoit vêcu jufqu'en ce tems. Matthieu fit un abregé de fon grand ouvrage, & c'eft ce qu'il appelle *hiftoria Minor.* Il publia auffi d'autres traitez, dont on pourra voir le détail dans les auteurs que nous citons. * Pitfeus & Balæus, *de fcript. Angl.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Bellarmin, *de fcript. ecclef.* Poffevin, *in appar. facr.* Voffius, *l.* 2. *de hift. Lat. c.* 58. Gefner, *in biblioth. &c.*

PARIS (Etienne) religieux de l'ordre de faint Dominique, étoit natif d'Orleans, & fut reçu docteur en theologie de la faculté de Paris en 1532. Depuis en 1551. il fut évêque *in partibus* fous le titre d'*epifcopus Abelonenfis*, & fous la metropole d'Athenes; & en même temps on le fit grand vicaire de Rouen & d'Orleans. Il mourut dans la premiere de ces deux villes, en 1561. au mois d'Octobre. Il étoit habile prédicateur, & publia divers recueils de fermons. * Le Mire, *de fcript. facul. XVI.* Poffevin, &c.

PARIS (Bondone) peintre Italien, dans le XVI. fiecle, étoit natif de Trévife, & éleve du Titien, dont il fuivit la maniere de plus près qu'aucun autre. Après avoir peint à huile & à frefque, à Venife, à Vicenze & à Trévife, il vint en France, & y fut employé par François I. dont il eut l'honneur de faire le portrait. Il peignit auffi les plus belles dames de la cour, & fit plufieurs tableaux d'hiftoire. Les princes de la maifon de Lorraine l'employerent à leur tour. Enfin Paris ayant encore peint à Augfbourg & à Milan, fe retira dans fa patrie, où ne travaillant plus que pour fon plaifir, il vécut jufqu'à l'âge de 75. ans. * *Mem. hiftoriques.*

PARIS (Anfelme de) chanoine regulier de fainte Genevieve né à Reims le 26. Novembre 1631. entra l'an 1647. dans la congregation des chanoines reguliers de fainte Genevieve, où il a vecu dans une retraite continuelle, & dans une application à fes devoirs & à l'étude, qu'il n'a jamais interrompue. Le premier ouvrage qui ait paru de lui, eft une differtation anonyme fur le livre de Bertram, qui eft à la fin du III. tome de la perpetuité de la foi. Il travailla enfuite à fortifier l'argument de la perpetuité touchant la créance de l'églife Grecque, & fit

deux petits tomes en françois sur ce sujet, pour montrer que cette église s'est accordée parfaitement avec la Latine dans tous les tems sur la transsubstantiation. L'un de ces deux tomes parut en 1675. & l'autre en 1676. Il continua de travailler à la controverse, & faisoit un ouvrage contre les dissertations du ministre Claude, quand la mort l'enleva, après trois ans d'infirmité, le 2. de Mars de l'an 1683. Il a laissé encore plusieurs dissertations manuscrites, que l'on garde dans la bibliotheque de sainte Geneviéve. Il écrivoit avec beaucoup de methode & de justesse. Il étoit oncle de M. de Paris diacre, enterré à saint Medard. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du XVII. siecle.*

PARISANO (Ascagne) cardinal, évêque de Rimini, natif de Tolentin, fut consideré de Clement VII. qui le fit évêque de Rimini. Paul III. le fit cardinal en 1539. & l'employa en trois legations importantes. Il mourut le 4. Avril 1549. * *Consultez* Ughel, Onuphre & Auberi.

PARISATIS, épouse de Darius *Ochus*, fut mere d'Artaxerxés surnommé *Mnemon*, qui succeda à ce prince, & de Cyrus surnommé *le Jeune*. La predilection qu'elle eut pour ce dernier, la fit soupçonner d'avoir voulu favoriser ses projets ambitieux. Elle lui sauva pourtant la vie dans une occasion où Artaxerxés après l'avoir fait lier de chaînes d'or, étoit sur le point de le faire tuer. Les pleurs de Parisatis obtinrent la grace de Cyrus, & ne rendirent pas ce prince plus moderé. Il se souleva dans la suite ouvertement; & ayant été tué dans la bataille qu'il donna contre son frere à Cunaxa, la 4. année de la XCIV. olympiade, & l'an 401. avant l'ere Chrétienne, Parisatis ne cessa de le pleurer, jusqu'à ce qu'elle l'eût vengé de ceux qui avoient eu part à sa mort: ce qu'elle fit de la maniere du monde la plus cruelle. Le soldat qui l'avoit blessé au jarret, souffrit des tourmens incroyables pendant dix jours: on lui versa même de l'airain fondu dans les oreilles. Mithridates, qui avoit porté le premier coup à Cyrus, fut enfermé tout vivant dans deux auges, & y mourut tout rongé de vers, après un supplice de dix-sept jours. Restoit Bagapates, ou selon d'autres, Mesabates, qui, par l'ordre d'Artaxerxés, avoit coupé la tête & la main à Cyrus après sa mort. Parisatis eut l'adresse de jouer aux dez un de ses eunuques, contre un de ceux d'Artaxerxés son fils: elle gagna, & ne manqua pas de demander le malheureux Bagapates. Dès qu'elle l'eut en son pouvoir, elle le fit écorcher vif; & l'ayant fait mettre en croix dans cet état, elle fit attacher sa peau à un pieu planté au-dessous. La cruauté de cette princesse s'étendit jusques sur sa famille, & la porta à se défaire de tous ceux qui lui étoient suspects, comme le rapporte Ctesias de Gnide, medecin de ce prince. Elle fit déposer Tissaphernes, gouverneur dans l'Asie, qui fut tué par Titrauštes son successeur. Le nom de PARISATIS a été commun à quelques princesses de Perse. * Plutarque. Justin, &c.

PARISIO (Pierre-Paul) cardinal, évêque de Nusco & d'Anglone, dans le royaume de Naples, étoit natif de Cosenza, l'une des plus anciennes villes du même royaume, & posseda avec tant d'étendue la science du droit civil & canonique, que les plus celebres universitez d'Italie, souhaiterent à l'envi de l'avoir pour professeur. Il professa à Bologne & à Padoue avec beaucoup de succès: de sorte que le pape Paul III. l'attira à Rome, & lui donna un office d'auditeur de Rote. Ce pontife le créa cardinal en 1539. & lui donna les évêchez de Nusco & d'Anglone. Depuis il le nomma l'un des trois legats qu'il envoya en 1542. pour presider au concile de Trente; mais il mourut le 11. Mai 1545. à l'âge de 72. ans, avant la premiere session du même concile, qui ne commença que le 13. Decembre de la même année, & fut enterré dans l'église de sainte Marie des Anges. Flaminio Parisio son neveu, depuis évêque de Bitonte, fit élever son tombeau, avec un éloge qu'on y voit encore. Ce cardinal avoit publié des decretales, & quatre volumes de conciles. * Sanderus, *in elog. cardinal.* Paul Jove, *l. 42. hist.* Auberi, *hist. des cardin.* Sponde, *in annal.*

PARISIO (Flaminius) *voyez* FLAMINIUS PARISIUS.

PARITA, petite ville de l'audience de Guatimala, dans l'Amerique septentrionale. Elle est dans la province de Veragua, sur le golfe de Perita, qui est au midi occidental de celui de Panama. * Baudrand.

PARK (Thomas) dont le nom est celebre, parce qu'il a vécu très-long-tems, étoit fils de JEAN Park natif de Winnington, de la paroisse d'Alberburi, dans le comté de Shropshire en Angleterre. On dit qu'il nâquit en 1483. & qu'il avoit 152. ans lorsqu'il fut presenté à Charles I. roi d'Angleterre le 9. Octobre 1635. Ainsi il avoit vécu sous le regne de dix rois; sçavoir d'Edouard IV. qui regnoit en 1484. & de ses neuf successeurs, Edouard V. Richard III. Henri VII. Henri VIII. Edouard VI. Marie, Elisabeth, Jacques I. & Charles I. Encore qu'il eût vû pendant sa vie trois divers changemens de religion dans sa patrie, sous Henri VIII. sous Marie & sous Elisabeth, il n'avoit neanmoins jamais fait profession que de la Foi Catholique. Il confessa ingenûment, qu'à l'âge de cent ans il avoit été appellé en justice, & convaincu d'avoir fait un enfant à une jeune fille; & que pour ce sujet, il avoit été condamné à faire penitence publique devant la porte de l'église, couvert d'un drap blanc, avec un cierge à la main, suivant la coûtume du royaume, pour réparation de ce scandale. Il perdit la vûe seize ans avant sa mort, qui arriva à Londres le 24. Novembre 1635.* *Memoires histor.*

PARKER (Henri) fils & heritier de GUILLAUME Parker, & d'*Alix* son épouse, fille & heritiere d'*Henri* Lovel, eut entrée au parlement d'Angleterre la 21. année du regne de Henri VIII. sous le titre de lord Morlei, qu'il avoit herité de sa mere, à laquelle il étoit échû, comme étant descendue d'un second fils de cette même famille. Il eut pour successeur son petit-fils HENRI, & celui-ci le lord EDOUARD son fils, qui fut un des pairs, qui condamnerent à la mort Marie Reine d'Ecosse. Cet Edouard épousa *Elizabeth*, fille unique & heritiere de *Guillaume Stanlei*, lord Monteagle, ce qui fit porter à son gendre Guillaume le même titre de lord Monteagle. Ce fut celui à qui on donna la lettre, par laquelle fut découverte l'horrible conspiration des poudres, qui devoient faire sauter en l'air tout le parlement. Cette lettre l'avertissoit de ne point se trouver à la seance du parlement, qui devoit commencer le 5. Novembre de la 3. année du regne de Jacques I. parce que ceux qui s'y trouveroient seroient exposez à un terrible malheur. Il eut pour successeur son second fils, qui mourut en 1655. laissant un seul fils appellé THOMAS, qui épousa *Marie*, fille de *Henri Martin* de Langworth, chevalier. * Dugdale.

PARKER (Matthieu) nâquit à Norwich en Angleterre, le 6. Août 1504. Il fut élevé à Cambridge dans le college de Bennet, où il fut ensuite maître. Sous le regne d'Edouard VI. il fut fait doyen de Lincoln, & en 1559. sous le regne d'Elizabeth, cette princesse le nomma archevêque de Cantorberi. Il fit, à ce qu'on dit, toutes les instances possibles pour refuser cette dignité. Cependant quelques auteurs ont dit, que faute d'évêques il avoit été ordonné dans un cabaret. Cette histoire est refutée dans Burnet, *histoire de la reformation, liv. II.* sur l'année 1559. Il avoit été aumônier de la reine Anne de Boulen, & cette malheureuse princesse lui avoit recommandé en mourant d'instruire sa fille de la religion. Parker mourut le 17. Mai 1575. Nous avons de lui un livre *in fol. de antiquitate Britannica ecclesiæ*, où il fait un détail des privileges de l'église de Cantorberi, avec l'histoire de 70. de ses archevêques, depuis le moine Augustin, jusqu'au cardinal Paulus. Il donna avant sa mort un grand nombre de manuscrits considerables à la bibliotheque & au college de Bennet de Cambridge. M. Jean Strype publia à Londres en 1711. un *in folio* concernant notre archevêque, dont voici le titre. *Vita & res gestæ Matthæi Parkeri, archiepiscopi Cantuariensis primi sub Regina Elizabetha. Libris IV. addita & appendix apographa plus quàm centum monimentorum, epistolarum, relationum, schedarumque continens, ex quibus hæc historia partim compilata est, partim asseritur & illustratur; auctore Joanne Strype M. A.* Ceux qui ne voudront pas lire un si long ouvrage, en trouveront un bon abregé dans les *actes de Leipsic*, de 1712. *pag.* 433. On pourra consulter aussi le livre de M. Burnet, que nous avons cité; les œuvres de l'archevêque Bramhal, & Smith. *Biblioth.* Cotton, *histor. & Synops.*

PARKER (Samuel) fils de JEAN Parker gentilhomme, nâquit à Northampton en 1640. & fut élevé à Wadham, college d'Oxford, & de-là à celui de la Trinité, où, dit-on, il se défit entierement des prejugez d'une éducation Presbyterienne. Peu de tems après il fut fait chapelain de l'archevêque Schelden, qui le fit archidiacre de Cantorberi, avec une prébende dans cette église. En 1686. il fut consacré évêque d'Oxford, puis fait président du college de la Magdelaine par le roi Jacques II. Il mourut au mois de Mars de 1687. Cet évêque étoit fort sçavant, & écrivoit parfaitement bien. On a un grand nombre d'ouvrages de sa façon, tant en latin qu'en anglois. Voici les principaux. Ceux dont les titres sont en françois, ont été composez en anglois. *Tentamina physico-theologica, de Deo, sive theologia Scholastica, &c. Censure libre & desinteressée de la philosophie de Platon. Traité de la nature & de l'étendue de la bonté de Dieu, &c. Discours sur le gouvernement ecclesiastique, &c. Défense & continuation du discours sur le gouvernement ecclesiastique, &c. contre le docteur* Owen. *Discours servant de defense pour l'évêque* Bramhall, *& le clergé de l'église Anglicane, contre les accusations fanatiques du Papisme. Censure du recit changé de vers en prose, c'est un* écrit qui a pour titre, *Rehe arsal Transpros, d. Disputationes de Deo & providentia divina, &c. Demonstration de l'autorité divine de la loi naturelle, & de la religion Chrétienne en deux parties. La question qui concerne l'église Anglicane posée sur les trois premiers & fondamentaux principes du Christianisme. 1. L'obligation du Christianisme, selon le droit divin. 2. La jurisdiction de l'église, selon le droit divin. 3. L'établissement de la superiorité episcopale par le droit divin. Etat du gouvernement de l'église Chrétienne, dans les six premiers siecles. Religion & fidelité ou demonstration du pouvoir de l'église Chrétienne en lui-meme, &c. Religion & fidelité, seconde partie, ou histoire du rapport de la jurisdiction imperiale & ecclesiastique, depuis le commencement de l'empire de* Jovien *jusqu'à la fin de celui de* Justinien. *Raisons pour l'abolition du Test, auquel sont obligez tous les membres du parlement. Discours adressé à son altesse royale le duc d'*Yorck, *pour le persuader d'embrasser la religion Protestante, &c.* * *Dictionaire Anglois.*

PARLEMENT : c'est le nom des cours de justice de France, que nos peres ont ainsi nommé, parce qu'on y parle pour débattre le droit des parties, & le faire décider. Sous la premiere & la seconde race de nos rois, la justice se rendoit ordinairement à la suite de ces princes, & en leur presence. Le roi Pepin voulant passer en Italie, & ne pouvant présider aux assemblées ordinaires de la justice, institua vers l'an 755. ou 756. un parlement composé des principaux seigneurs de sa cour. Il se tenoit pour l'ordinaire deux fois l'année, mais à jours & lieux incertains. Les rois suivans changerent quelque chose au parlement, qui fut toûjours ambulatoire, jusqu'au regne de Philippe *le Bel*. Ce prince voulant se défaire de l'importunité des plaideurs, & épargner à son peuple la grande dépense qu'on faisoit pour l'ordinaire à la suite de la cour, déclara le parlement sedentaire à Paris par édit de l'an 1302. Il devoit être tenu deux fois l'année, aux octaves de Pâques & de la Toussaints, à chaque seance deux mois. Le roi choisit pour y presider, deux prelats & deux barons qui furent depuis pour l'ordinaire des archevêques ou évêques, & des princes, ou les plus considerables seigneurs de la cour. Il n'y avoit alors qu'une chambre qu'on nommoit *la chambre des prelats*; parce que cette compagnie étoit composée de plusieurs ecclesiastiques. Depuis la necessité & le grand nombre d'affaires, obligerent nos rois d'augmenter ces chambres. On commença par celle des enquêtes. La premiere s'appelloit alors, *la grand'-chambre* ou *grand' voute*. Le chancelier, ou quelqu'un des prelats presidoient à cette chambre; & en leur absence trois des principaux & des plus anciens. On les nomma *maîtres du parlement*, jusqu'à ce que le roi Philippe *de Valois*, par son édit de 1344. les honora du titre de *presidens*. Le premier fut Simon de Buci. Les autres qui l'avoient precedé en cette charge, quoiqu'ils n'eussent pas porté le nom de presidens, furent Hugues de Courci, Guillaume Bertrand, &c. Le parlement de Paris est appellé *la cour des pairs*, où les ducs & pairs, & autres officiers de la couronne, prêtent le serment, où ils ont leurs causes évoquées, & où ils sont jugez quand ils sont accusez de quelque crime. Ce droit est si particulierement attaché à cette compagnie, qu'elle considera comme une grande injustice & une entreprise contraire à ses privileges, les commissions données pour faire le procès au maréchal de Marillac, & au duc de Montmorenci. Les provinces du ressort de ce parlement, sont l'Isle de France, la Beausse, la Sologne, le Berri, l'Auvergne, le Lyonnois, le Forez, le Beaujolois, le Poitou, l'Anjou, l'Angoûmois, le Maine, le Perche, la Picardie, la Brie, la Champagne, la Touraine, le Nivernois, le Bourbonnois & le Mâconnois. Le parlement de Paris a plusieurs prérogatives. Premierement il connoît des droits de Regale, & des pairies, privativement aux autres parlemens. Il connoît aussi en premiere instance, tant au civil qu'au criminel, des causes des pairs de France, & des droits de leurs pairies, qu'ils tiennent en appanage de la couronne; des causes de l'université de Paris, & de plusieurs autres communautez, qui y ont leurs causes commises; des causes où M. le procureur general est partie; des procès criminels des principaux officiers de la couronne, & des presidens & conseillers de la cour; des crimes de leze-majesté, contre toutes sortes de personnes; de la confirmation des privileges des villes & communautez; des interpretations & reformations des coûtumes; & de la verification des édits, ordonnances & declarations des rois. Le parlement de Paris reçoit aussi le serment des ducs & pairs, des baillis & des senechaux, & de tous les juges & magistrats, dont les appellations se relevent immediatement pardevant lui. Il est composé de sept chambres, qui sont la grand'-chambre, les cinq chambres des enquêtes, & la tournelle criminelle. La grand'-chambre est composée du premier president, de neuf autres presidens à mortier, & de trente-cinq conseillers; sçavoir, douze conseillers d'église, & vingt-trois laïcs. Les ducs & pairs y ont séance & voix déliberative, aussi-bien que les conseillers d'honneur & conseillers honoraires; l'abbé de S. Denys, en cette qualité; l'archevêque de Paris en qualité de duc & pair, & l'abbé de Clugni. Les maîtres des requêtes y ont aussi séance & voix déliberative; mais ils n'y peuvent entrer qu'au nombre de quatre. Chaque chambre des enquêtes est composée de trois presidens & de trente-cinq conseillers. La tournelle criminelle est composée de cinq presidens à mortier, & de dix-huit conseillers, huit de la grand'-chambre, & dix des enquêtes. Il y a outre cela deux chambres des requêtes du palais, composées chacune de trois presidens, & de quinze conseillers. De sorte que presentement le parlement est composé de dix presidens à mortier, ainsi appellez à cause de la forme d'un bonnet de velours noir bordé de galons d'or qu'ils portent à l'audience de la grand'-chambre; sçavoir le premier, à qui le roi donne ce rang, & neuf autres qui sont dits & nommez second, troisiéme, &c. suivant l'ordre de leur reception: de quinze presidens des enquêtes, & de six presidens des requêtes du palais, lesquels dans les assemblées du corps du parlement, n'ont seance que sur le banc des conseillers laïcs après les maîtres des requêtes: & de deux cens quarante conseillers, tant clercs que laïcs. Les conseillers qui sont commissaires aux requêtes du palais, doivent, au bout de dix années de reception, opter de demeurer aux requêtes, ou de prendre leur rang dans une des chambres des enquêtes, après quoi ils ne peuvent plus le faire. Outre ces officiers, il y a un procureur general, trois avocats generaux, deux greffiers en chef, l'un civil, & l'autre criminel, &c. L'habit de tous les officiers du parlement nommez ci-dessus dans les ceremonies, & même aux funerailles des rois, est la robe rouge avec le chaperon semblable, à courte cornette, fourré d'hermine. Les presidens à mortier portent l'hiver aux audiences de la grand'-chambre le manteau d'écarlatte, fourré d'hermine. Les pairs de France sont du corps du parlement, où l'archevêque de Paris, avant que d'être pair, avoit déja seance en qualité de conseiller-né, ainsi que l'abbé de saint Denys, & celui de Clugni. Il y avoit une chambre de l'édit, pour connoître de causes & procès, où ceux de la religion Pretendue Reformée étoient parties; mais elle a été supprimée par un édit du mois de Janvier 1669. pendant les vacations, depuis le 7. du mois de Septembre jusqu'au lendemain de la saint Martin. Il y a une chambre établie par les anciennes ordonnances, pour juger certai-

nes affaires, qui demandent une prompte expedition, & qui ne se peuvent differer.

Le II. parlement de France est celui de Toulouse. Il fut institué par le roi Philippe *le Bel*, en 1302. & rendu sedentaire par le roi Charles VII. en 1443. Il a sous sa jurisdiction, le Languedoc, le Vivarais, le Velai, le Gevaudan, l'Albigeois, le Querci, le Rouergue, le Lauraguais, le pays de Foix, & partie de la Gascogne. Les conseillers du parlement de Paris pretendent avoir droit de seance dans les autres parlemens. Le roi Charles VII. permit en 1454 aux conseillers de Toulouse d'avoir le même droit au parlement de Paris, où l'on refusa de verifier l'ordonnance. La cour de Toulouse donna un arrêt en 1466. par lequel elle protesta que les conseillers de Paris, ne seroient point reçus à Toulouse, qu'ils n'eussent satisfait à l'ordonnance.

III. Grenoble comprend le Dauphiné. Il eut premierement le nom de *conseil Delphinal*; & le roi Charles VII. l'établit en parlement, au mois de Juin 1453.

IV. Bourdeaux, institué par le roi Louis XI. en 1462. comprend le Perigord, le Limosin, le Bourdelois, les Landes, la Saintonge, le Bazadois, la haute Gascogne, partie de la Biscaïe, & le Medoc.

V. Dijon, pour la Bourgogne, fut institué par le roi Louis XI. le 18. Mars 1476. & fut rendu sedentaire par le roi Charles VIII. en 1494.

VI. La cour souveraine de Normandie à Rouen, reglée sous le nom d'*Echiquier*, par le roi Philippe *le Bel*, en 1302. fut rendue perpetuelle par le roi Louis XII. le 1. Octobre 1499. & reçut du roi François I. le nom de *Parlement* en 1515.

VII. Le parlement de Provence, seant à Aix, fut établi par le roi Louis XII. en 1501.

VIII. Celui de Bretagne, qui est semestre, fut établi en 1553. à Rennes par le roi Henri II. Il fut transferé à Vannes en 1675. puis remis à Rennes.

IX. Le parlement de Pau, qui comprend les évêchez de Lescar & d'Oleron, fut établi en 1519. par Henri II. roi de Navarre, prince de Bearn, & fut rétabli en 1621. par le roi Louis XIII.

X. Ce même monarque institua en 1633. le parlement de Mets, pour le pays Messin, & pour Mets, Toul & Verdun.

XI. Le roi Louis XIV. rétablit en 1674. le parlement de la Franche-Comté à Dole. Il est presentement à Besançon.

XII. Il établit aussi un parlement à Tournai pour tout le pays de Flandre & du Hainaut, qui appartient à la France avec le Cambresis. Après la prise de Tournai par les alliez, ce parlement fut transferé à Cambrai, & depuis la paix d'Utrecht, il a été rendu sedentaire à Douai.

On peut mettre sous le nom de parlement, les conseils souverains qui jugent en dernier ressort. Celui de Perpignan, où les officiers sont en robes rouges; Arras, souverain pour les causes civiles, & le conseil d'Alsace. Ceux de la religion Prétendue Reformée avoient dans quelques parlemens, des chambres dites de l'*Edit*, qui ont été depuis toutes supprimées. Celles de Paris & de Rouen, en 1669. & celles de Toulouse, de Bourdeaux & de Castres en 1679. Divers auteurs ont traité en particulier de ce qui regarde les parlemens: comme Fauchet, dans son livre intitulé, *origines des dignitez & magistrats de France*; Vincentius Lupanius, *comment. de magistratibus & praefecturis Francorum*; Charles de Figon, *discours des etats & offices, tant du gouvernement que de la justice*; Bernard de la Rocheflavin, *des parlemens de France*; Barthelemi de Chasseneu, *de praesidibus parlamentorum, P. VII. catal. gloriae mundi*; Jean Chenu, *livre des offices de France*; Pierre de Miraumont, *memoire & institution des cours souveraines*. Jean-Baptiste de l'Hermite, & François Blanchard, ont publié des éloges des premiers presidens du parlement de Paris, dont nous allons donner la suite chronologique ci-dessous; afin que l'on puisse les trouver d'ordre. Le même Blanchard a aussi donné une histoire des presidens à mortier du même parlement; & un catalogue des conseillers. Pierre Palliot a publié l'histoire du parlement de Bourgogne. *Voyez* les memoires de Languedoc de Castel, pour celui de Toulouse; l'histoire & l'état politique de Dauphiné de Nicolas Chorier, pour celui de Grenoble; pour celui d'Aix, l'histoire de Provence, de Bouche; & l'histoire de la ville d'Aix, de Jean Scholastique Pitton, &c.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES PREMIERS PRESIDENS DU PARLEMENT DE PARIS.

Depuis qu'il fut rendu sedentaire en cette ville, par le roi Philippe le Bel.

I. Simon de Buci, chevalier, fut le premier (selon Miraumont) qui fut honoré de la dignité de premier president, par ordonnance du roi Philippe *de Valois*, du 11. Mars 1344. Il mourut en 1369.

II. Guillaume de Sens, ou plûtôt Seris, chevalier, fut créé premier president par le roi Charles V. & installé dans cette charge le 17. Juin 1371. & mourut en 1373.

III. Pierre d'Orgemont fut reçu dans cette charge le 12. Novembre 1373. Il fut élû par les princes, barons, &c. chancelier de France, le 20. des mêmes mois & an.

IV. Arnauld de Corbie fut fait premier president le 2. Janvier 1374. par le roi Charles V. après l'élection de Pierre d'Orgemont, à la charge de chancelier de France. Il fut lui-même honoré de cette charge en 1383. après la mort du chancelier d'Orgemont, & mourut en 1413.

V. Guillaume de Sens, fut pourvû de la charge de premier president en 1388. par le roi Charles VI. & mourut en 1399.

VI. Jean de Popincourt fut nommé premier president en 1399. par le roi Charles VI. & fut installé dans cette charge en 1400. par le chancelier, accompagné de l'amiral, & de plusieurs grands seigneurs & chevaliers. Il mourut en 1403.

VII. Henri de Marle fut pourvû de la charge de premier president en 1403. par le roi Charles VI. Il fut depuis élû chancelier de France en 1413. en la place d'Eustache de Laistre, dans une assemblée tenue en presence du roi, des princes & grands seigneurs du royaume, & fut assassiné par les partisans de la maison de Bourgogne en 1418.

VIII. Robert Mauger fut élû premier president, lorsque Henri de Marle fut créé chancelier en 1413. ce qui fut approuvé par le roi Charles VI. Il fut déposé de cette charge par la faction Bourguignone, au mois de Juin 1418. & mourut la même année.

IX. Philippe de Morvilliers fut créé premier president par le credit de Jean, duc de Bourgogne en 1418. sous le regne de Charles VI. Il exerça cette charge jusqu'en 1436. que la ville de Paris se remit sous l'obéissance du roi Charles VII. Ce president fut chassé de Paris pour avoir pris le parti de la maison de Bourgogne & des Anglois, & mourut en 1438.

X. Adam de Cambrai fut pourvû de la charge de premier president en 1436. par le roi Charles VII. Il fut un des deputez au traité d'Arras, conclu avec le duc de Bourgogne en 1435. & mourut le 15. Mars 1456.

XI. Yves de Scepeaux fut élu premier president en 1457. sous le regne du roi Charles VII. & mourut en 1461. sous le roi Louis XI.

XII. Helie de Torrettes fut élû premier president en presence de Pierre de Morvilliers, chancelier de France, le 11. Septembre 1461. & mourut la même année sous le roi Louis XI.

XIII. Matthieu de Nanterre fut élû premier president, fut installé en 1461. & en fit les fonctions jusqu'en 1465. Mais le roi Louis XI. n'approuvant pas son élection, le transfera à Toulouse, d'où ayant été rappellé peu de tems après, il exerça la charge de second president du parlement de Paris, jusqu'à sa mort arrivée en 1487.

XIV. Jean Dauvet fut pourvû de cette charge en 1465. par le roi Louis XI. & mourut le 23. Novembre 1471.

XV. Jean le Boulanger, seigneur de Jacqueville & de Montigni fut honoré de la charge de premier president par le roi Louis XI. en 1471. Il fut un des juges du comte de saint Paul, connétable de France, & de Jacques d'Armagnac duc de Nemours, & mourut le 24. Fevrier 1481.

XVI. Jean de la Vacquerie fut pourvû de la charge de premier president en 1481. par le roi Louis XI. & mourut en 1497. sous Charles VIII.

XVII. Pierre Cothardi, fut nommé premier president en 1497. par le roi Charles VIII. On croit qu'il mourut en 1505. sous Louis XII.

XVIII. Jean de Gannai fut avocat general du parlement de Paris, puis quatriéme president de cette cour. Il fut un de ceux qui pousserent le roi Charles VIII. à entreprendre le voyage de Naples; & fut envoyé au pape Alexandre VI. avec le sénechal de Beaucaire, & le maréchal de Gié, pour traiter avec sa sainteté du passage des troupes de ce prince sur les terres de l'église: ce qu'ils executerent heureusement. Le roi Louis XII. l'honora de la charge de premier president en 1505. & deux ans après le pourvut de celle de chancelier de France. Il mourut en 1512.

XIX. Antoine du Prat, chevalier seigneur de Nantouillet, fut nommé premier president du parlement de Paris, par le roi Louis XII. en 1507. Le roi François I. à son avenement à la couronne en 1514. le fit chancelier de France. Il fut depuis cardinal, archevêque de Sens, &c. & mourut le 9. Juillet 1535.

XX. Mondot de la Marthonie, étoit premier president du parlement de Bourdeaux en 1514. lorsque le roi François I. le créa premier president de Paris. Sa majesté le nomma un des principaux conseillers de la regente sa mere, & lui donna le petit sceau en 1515. lorsqu'il alla à la conquête du duché de Milan. Il mourut en 1517.

XXI. Jacques Olivier, chevalier seigneur de Leuville, fut fait premier president en 1517. par le roi François I. & mourut le 20. Novembre 1519.

XXII. Jean de Selve, chevalier seigneur de Cromiers, étoit premier president du parlement de Rouen, lorsque le roi François I. le nomma en 1521. à la charge de premier president du parlement de Paris, (cette charge ayant été deux ans vacante après la mort du president Olivier.) Il fut envoyé en Espagne pour traiter de la délivrance de François I. signa le traité de Madrid en 1526. & mourut en 1529.

XXIII. Pierre Lizet fut nommé premier president du parlement de Paris en 1529. par le roi François I. Il fut depossedé vingt ans après, sous le regne du roi Henri II. & nommé abbé de saint Victor. Il mourut en 1554.

XXIV. Jean Bertrand fut pourvû de la charge de premier president du parlement de Paris en 1550. par le roi Henri II. Il fut depuis garde des sceaux en 1551. puis archevêque de Sens, & cardinal en 1557. & mourut le 4. Decembre 1560.

XXV. Gilles le Maître, chevalier seigneur de Cincechour, fut honoré de la charge de premier president du parlement de Paris en 1551. par le roi Henri II. après que Jean Bertrand eut été fait garde des sceaux, & mourut le 5. Decembre 1562.

XXVI. Christophle de Thou, chevalier seigneur de Bonneuil & de Celi, fut nommé premier president du parlement de Paris en 1562. par le roi Charles IX. & mourut le 1. Novembre 1582.

XXVII. Achilles de Harlai, chevalier comte de Beaumont, fut pourvû de la charge de premier president en 1582. par le roi Henri III. Il se démit de cette charge à cause de son grand âge en faveur de Nicolas de Verdun, & mourut peu de tems après, le 23. Octobre 1616.

XXVIII. Nicolas de Verdun fut pourvû de la charge de premier president du parlement de Toulouse, par le roi Henri IV. & fut nommé par le roi Louis XIII. premier president de Paris, après la démission d'Achilles de Harlai. Il mourut le 16. Mars 1627.

XXIX. Jerôme de Hacqueville, chevalier seigneur d'Ons-en-Brai, fut nommé premier president du parlement de Paris en 1627. par le roi Louis XIII. & mourut le 4. Novembre 1628.

XXX. Jean Bochart, chevalier seigneur de Champigni & de Noroi, fut pourvû de la charge de premier president du parlement de Paris en 1628. par le roi Louis XIII. Il mourut le 27. Avril 1630.

XXXI. Nicolas le Jai, chevalier baron de Tilli, la Maison Rouge, &c. fut nommé premier president du parlement de Paris en 1630. par le roi Louis XIII. qui le fit ensuite garde des sceaux de ses ordres, & mourut en 1640.

XXXII. Matthieu Molé, chevalier seigneur de Lassi & de Champlâtreux, fut pourvû de la charge de premier president en 1640. par le roi Louis XIII. Le roi Louis XIV. le fit garde des sceaux en 1651. Il mourut le 3. Janvier 1656.

XXXIII. Pomponne de Bellievre, chevalier seigneur de Grignon, &c. succeda à M. Molé en 1651. & mourut le 13. Mars 1657.

XXXIV. Guillaume de Lamoignon, chevalier seigneur de Basville, fut nommé premier president du parlement de Paris en 1658. par le roi Louis XIV. & mourut le 9. Decembre 1677.

XXXV. Nicolas Potier, chevalier seigneur de Novion, fut pourvû de la charge de premier president en 1678. par le roi Louis XIV. Il se démit de cette charge à cause de son grand âge en 1689. & mourut le 1. Septembre 1693. âgé de 75. ans.

XXXVI. Achilles de Harlai, chevalier comte de Beaumont, fut nommé premier president du parlement de Paris en 1689. par le roi Louis XIV. après la demission de Nicolas Potier de Novion. Il étoit ci-devant procureur general de cet auguste senat. Il se démit de cette charge en 1707. & mourut le 20. Juillet 1712. âgé de 73. ans.

XXXVII. Louis le Peletier, chevalier seigneur de Villeneuve-le-Roi, &c fut nommé premier president en 1707. se démit volontairement de cette charge en 1712.

XXXVIII. Jean-Antoine de Mesmes, marquis de Cramayel, &c. fut pourvû de la charge de premier president le 5. Janvier 1712. par le roi Louis XIV. sur la demission volontaire de M. le Peletier, & mourut le 23. Août 1723.

XXXIX. André Potier, chevalier seigneur de Novion, marquis de Grignon, a été nommé premier president en Decembre 1723. dont il a prêté serment le 15. du même mois, se demit au mois de Septembre 1724.

XL. Antoine Portail, seigneur de Vaudreuil & de Chatou, fut nommé premier president le 24. Septembre 1724. & fut instalé le 13. Novembre suivant. * Le chevalier l'Hermite Souliers & Blanchard, *éloge des premiers presidens du parlement de Paris.*

PARLEMENT D'ANGLETERRE, est une convocation des états du royaume que le roi assemble, dissout ou proroge quand il lui plaît. Il a été institué par les Saxons: ils appelloient ces assemblées *Gemoost*. Sous Guillaume *le Conquerant* on leur donna le nom de *Parlement*, qui fut apporté de Normandie. On ignore quelle étoit alors la forme de ces sortes d'assemblées. Avant Guillaume *le Conquerant*, l'assemblée qui prit de son tems le nom de *Parlement*, n'étoit composé que de grands de la nation. Ce fut Henri III. qui y joignit la chambre des communes. Les premieres lettres patentes pour la convocation du parlement, dans la forme où il est aujourd'hui, sont datées de l'an 49. du regne de ce prince. Polydore Virgile attribue neanmoins l'institution des parlemens à Henri I. Le pere d'Orleans soûtient que l'assemblée des barons ou des grands que les princes avoient accoûtumé de consulter, ne commença à s'appeller *Parlement* que sous le regne de Henri III. en 1217. & il pretend que l'histoire fait mention de la chambre des communes si long-tems après lui, qu'on ne peut pas dire que Henri III. ait composé le parlement tel qu'il a été depuis. Avant le regne de Henri VII. tous les actes du parlement se passoient en françois; presentement ils se font en anglois. Il faut avoir vingt-un ans pour avoir séance au parlement, qui est composé de la chambre haute qui est celle des pairs ou seigneurs, & de la chambre basse qui est celle des communes. Le nombre des seigneurs n'est point fixé: il dépend du roi d'en augmenter le nombre autant qu'il lui plaît. Ceux qui y ont droit de séance & de suffrage, sont les deux archevêques & les 24. évêques; les autres sont, ou ducs, ou marquis, ou comtes, ou vicomtes, ou barons, & ils prennent séance selon le titre qu'ils portent. La chambre basse est composée de deux deputez pour chaque province, qui sont quatre-vingts, de douze deputez pour les douze comtez du pays de Galles; de cinquante deputez des

vingt-cinq citez d'Angleterre, & de quatre pour la ville de Londres; de seize pour les huit Cinq-ports; de deux pour chacune des deux universitez; & de trois cens trente-deux pour cent quarante-huit bourgs, outre douze bourgs de la principauté de Galles. Tout cela ensemble fait cinq cens dix deputez; mais il n'arrive presque jamais que ce nombre soit complet. Par un bill ou acte du parlement passé en l'année 1695. il est porté qu'à l'avenir le parlement sera convoqué une fois en trois ans pour le moins, & que le même parlement ne pourra continuer que pendant trois ans seulement; après lequel tems il doit être cassé pour proceder à une nouvelle élection des membres qui le composent. Cet acte est appellé l'*acte du parlement triennal*. Il y a neanmoins été dérogé en 1716. *Voyez* à l'article ANGLETERRE, ce que nous avons dit du parlement.

PARMA, riviere de la Lombardie. Elle a sa source dans l'Apennin, traverse du midi au nord le duché de Parme, baigne la ville de ce nom, & se décharge dans le Pô, entre Brissello & Casal Major. * Mati, *diction.*

PARME, *Parma*, ville d'Italie, capitale du duché de ce nom, avec évêché, autrefois suffragant de Ravenne, & maintenant de Bologne, est le siege d'une université fondée par Rainuce Farnese en 1599. La ville qui est le sejour ordinaire du duc & de sa cour, & le siege de sa justice, est située sur la riviere de Parme qui en fait trois parties assemblées par trois ponts. Le palais du duc & ses jardins, la citadelle, la cathedrale & les fortifications meritent d'être considerez par les voyageurs. Elle est très-ancienne; & après la décadence de l'empire elle a été soûmise à divers seigneurs. L'empereur Frederic *Barberousse* l'assiegea pendant deux ans, mais inutilement. Après plusieurs revolutions, l'église étant en paisible possession de cet état, le pape Paul III. appellé auparavant Alexandre Farnese, en fit duc PIERRE-LOUIS Farnese son fils en 1545. Il fut troublé dans sa possession par l'empereur Charles V. mais elle fut assurée à cette maison par le mariage d'*Octavio* avec *Marguerite* d'Autriche, fille naturelle du même empereur. La ville de Parme a environ trois milles de tour. Dans sa cathedrale on admire le dôme peint par le Corregio qui étoit de Parme, aussi-bien que le Parmigiano. Le tombeau du celebre Alexandre Farnese duc de Parme, est aux Capucins. Les environs de Parme sont très-fertiles, & fournissent des fromages qui sont en réputation par toute l'Europe. Parme a une académie de beaux esprits appellez les *Innominati*. L'état du duc, *il Parmegiano* ou *lo stato del duca di Parma*, est enfermé entre le Milanés, l'état de Modene & la republique de Genes, & comprend outre le duché de Parme, celui de Plaisance, l'état de Busseto, & celui du *Val di Taro*. Le duc possedoit aussi autrefois le duché de Castro & Ronciglione. Les villes principales sont Parme, Plaisance, *Borgo di Val di Taro*, Busseto, Borgo, S. Donino & Fiorenzuola. Parme est le lieu de la naissance de divers grands hommes. On y celebra un synode en 1602. *Voyez* l'histoire de Parme de Bonaventura Arrighi, & *consultez* les auteurs que nous citons sous le nom de Farnese. Plusieurs autres en ont aussi parlé, comme Strabon, *l.* 5. Agathias, *l.* 1. Tite-Live, Pline & ceux d'entre les anciens qui sont alleguez par Leandre Alberti, *descr. Italia*. Sansovin, Riccioli, &c.

PARMENAS l'un des sept diacres élus par les apôtres, souffrit le martyre sous l'empire de Trajan. Simeon Metaphraste rapporte les actes de son martyre. Le Menologe des Grecs & le martyrologe en font mention. * *Actes des apôtres*, *c.* 6. Baronius, *A. C.* 109.

PARMENIDES, d'Elée, *Parmenides*, philosophe fils de *Pyres*, & disciple de Xenophanes, ou selon d'autres, d'Anaximandre, vivoit sous la LXXXVI. olympiade, vers l'an 436. avant Jesus-Christ. Il croyoit que la terre étoit ronde, placée au milieu du monde, & admettoit deux élemens, le feu & la terre. Il ajoûtoit que la premiere generation des hommes est venue du soleil; que cet astre est froid & chaud, qui sont les deux principes de toutes choses; que l'ame & l'esprit est la même chose; & qu'il y a deux sortes de philosophie, dont l'une est fondée sur la verité, & l'autre consiste dans l'opinion. Il avoit mis sa philosophie en vers. Platon a écrit un dialogue qu'il intitule *Parmenides* ou *des idees*. Ce philosophe est different de PARMENIDES rhetoricien. Nous avons quelques fragmens de ce philosophe, recueillis par Henri Etienne sous le titre *de poësi philosophica*. * *Consultez* Diogene Laërce, *l.* 9. *vita phil.* Plutarque, Sextus Empiricus, Clement *Alexandrin*, Proclus, Suidas, &c.

PARMENIEN, *Parmenianus*, évêque schismatique en Afrique, fut élu par les Donatistes après la mort de Donat leur chef en 350. pour gouverner leur église dans Carthage. Il n'étoit point d'Afrique, mais du nombre de ces proselytes que les Donatistes faisoient dans d'autres pays. Il signala son entrée par des écrits insolens contre les Orthodoxes. Mais lorsque les prélats lui proposerent une dispute publique, il la refusa, sous pretexte qu'étant immondes, & ceux de son parti étant saints, il n'y pouvoit, disoit-il, avoir aucune societé entre les uns ni les autres. Optat refuta ses impostures; & saint Augustin écrivit depuis contre lui & contre ceux de son parti. Il mourut vers l'an 390. * Optat, *l.* 1. Baronius, *A. C.* 358. M. Du Pin, *préf. sur Optat.*

PARMENION, *Parmenio*, general des armées d'Alexandre *le Grand*, fut un des plus grands capitaines de son tems, & un de ceux qui eut le plus de part aux exploits de son prince. Il fut consulté par ce prince sur les offres que Darius roi de Perse lui faisoit de lui abandonner tout ce qui étoit au-delà de l'Euphrate, & de lui donner sa fille Statira en mariage avec dix mille talens d'or pour le prix de la paix qu'il lui demandoit. Cette proposition lui parut si avantageuse, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier: *Si j'étois Alexandre, j'accepterois ces offres. Et moi aussi*, répondit Alexandre, *si j'étois Parmenion*. Les grands services de Parmenion ne purent le garantir de la cruauté de son prince, qui après avoir fait perir Philotas son fils dans les tourmens, envoya tuer le pere par Cleander la troisiéme année de la CXII. olympiade, & l'an 330. avant Jesus-Christ. Parmenion étoit alors gouverneur de la Medie, & étoit âgé de 70. ans. * Quinte-Curce, *l.* 7. Strabon, *l.* 15.

PARMENISQUE, *Parmeniscus*, grammairien, avoit écrit divers traitez, & entre autres des commentaires sur Aratus, & une histoire fabuleuse des astres, citée par Hygin. On ne sçait pas en quel tems il vivoit. * Varron. *l.* 9. *de ling. lat.* Vossius, *de hist. Grec. & scient. mat.*

PARMISES, fils d'Astyages, dernier roi des Medes. Son pere ayant été déthrôné, Cyrus qui lui conserva la vie, retint Parmises auprès de sa personne, & lui donna de l'emploi dans ses armées. Il accompagna ce conquerant dans l'expedition contre les Saces, & il eut le malheur d'être fait prisonnier avec ses trois fils. Cyrus sensible aux malheurs de cette famille échangea ces princes avec Amorges roi des Saces, qu'il avoit pris quelque tems auparavant. Ctesias, qui est le seul auteur qui parle de Parmises, ne dit plus rien de lui après sa délivrance.

PARNASE, *Parnasus*, prefet d'Egypte sous l'empereur Constance, un peu avant l'an de Jesus-Christ 359. fut accusé d'avoir consulté un astrologue, & fut obligé de répondre devant Modeste comte d'Orient, celebre par sa severité, ou plûtôt par la cruauté de ses jugemens. Parnase que l'on vouloit rendre suspect par sa curiosité, d'avoir voulu causer quelque soulevement dans l'état, fut condamné à perdre la tête; mais cet arrêt fut adouci, & on se contenta de l'envoyer en exil, d'où il revint trois ans après en 361. * Libanius, *orat.*

PARNASSE, *Parnassus*, aujourd'hui *Liacura*, selon Sophien, mont de la Phocide, a deux coupeaux, étoit consacré aux Muses, dont la fable y fixoit le sejour ordinaire. Les poëtes en font très-souvent mention dans leurs écrits. Il y a une ville de ce nom dans l'Asie mineure, & en la province de Cappadoce, avec évêché.

PARNAW, certain homme, qui ayant perdu son batteau, s'en prenoit à tous ceux qu'il rencontroit: d'où vient le proverbe, *disceptare ad Parni scapulam*. * Diogenianus, *apud Erasmum.*

PAROCZLO, bourg de la haute Hongrie. On le place près de la ville d'Agria vers l'orient, & on le prend pour le *Partiscum* de Ptolomée, petite ville des Jazyges Metanastes. * Mati, *diction.*

PARODIE, sorte de poëme, où, pour se mocquer de quelques personnes, on tourne avec esprit & en un sens railleur, les vers serieux d'un poëte celebre. Ce mot grec

παρῳδία

παρῳδία est formé de *παρὰ* & de *ᾠδὴ*, *chant*. Quelques-uns disent *parodier*, pour *faire des Parodies*.

PAROPAMISE ou PAROPAMISSE, *Paropamisus*, ancien pays du grand royaume de Perse. Les modernes croyent que ce pays est en partie dans la province de Candahar, au roi de Perse; & en partie dans le Cabul au Mogol. Elle est entre l'Arie, la Bactriane, l'Inde & l'Arachosie. Ptolomée dit que les anciens peuples de ce pays, qu'il appelle de divers noms, étoient extrêmement sauvages; & Quinte-Curce ajoûte qu'ils n'avoient point de communication avec les autres peuples; que le pays est froid & sterile, & que les habitans logeoient dans des maisons bâties de briques. L'armée d'Alexandre souffrit beaucoup dans ce pays. C'étoit aussi le nom d'une montagne qui est au nord de ce pays, & que quelques-uns de ceux qui ont écrit la vie d'Alexandre, ont nommé mal-à-propos *Caucase*, puisque le Caucase est entre la mer Caspienne & le Pont-Euxin, au nord de l'Iberie, pays qu'Alexandre n'a jamais vû. Mais le nom de Caucase étant plus celebre que celui de Paropamise, les Grecs se firent honneur de dire qu'ils avoient penetré jusqu'au Caucase où Promethée avoit été attaché. * Strabon, *l.* 11. Quinte-Curce, *l.* 7. Ptolomée, Pline, Sanson, &c. *Consultez* Arrien & Plutarque.

PAROS ou PARIO, isle de la mer Egée, celebre par son marbre blanc, & l'une des Cyclades, a été nommée diversement, Demetrias, Zacynthe, Hyrie, Heliesse, Cabarnis, Pactye, & Minoée, comme nous l'apprenons de Pline & d'Etienne de *Byzance*. Les Venitiens en ont été les maîtres; mais les Turcs la prirent sur eux aussi-bien que Negrepont, vers l'an 1470. Il y a eu autrefois évêché suffragant de Rhodes. * Pline, Strabon, Etienne de *Byzance*. Ferrari, *in lex. geogr.* Sanson, *geogr.*

PARPAILLOTS, nom donné autrefois en France aux Prétendus Reformez, que l'on y appelle aussi *Huguenots* ou *Calvinistes*. Avant l'édit de Nantes, on appelloit les Protestans, *Parpaillots*, à cause que François Fabrice Serbelloni, parent du pape, avoit fait décapiter à Avignon, M. Jean Perrin, seigneur de Parpaille, president à Orange le 8. Août 1562. C'est de là qu'est venu le mot de *Parpaillot*, qui fut renouvellé au siege de Montauban, & qui dure encore en France parmi le petit peuple. C'est là l'origine de ce nom, si l'on en croit une lettre écrite par un Calviniste, sur la mort de M. le marquis de S. Privas, imprimée à la fin d'un écrit intitulé, *politique du clergé de France*, *&c.* 2. *édition*, *à la Haye*, *chez* Abraham Arondelas, 1681.

PARQUES, que l'on croit ainsi nommées par antiphrase, *eo quod nemini parcant*, c'est-à-dire, qu'elles n'épargnent personne, ou, selon Varron, *Parca*, au lieu de *Parta à partiendo*, qui signifie *partager*, parce que le destin, dont elles sont les executrices, partage toutes choses. Les poëtes disent que ce sont trois sœurs, qu'ils nomment *Cloto*, *Lachesis* & *Atropos*; que les unes sont filles de Jupiter & de Themis; les autres de l'Erebe & de la Nuit, ou du Chaos & de la Necessité. On les fait maîtresses du destin de la vie des hommes, depuis leur naissance jusqu'à leur mort. On suppose qu'elles la filent, que Cloto tient la quenouille & tire le fil, que Lachesis tourne le fuseau, & qu'Atropos coupe le fil. Cloto marque le tems passé, Lachesis le present, & Atropos l'avenir. Le fil coupé par Atropos, est l'heure fatale de la mort. On les represente sous differentes figures. Quelques-uns leur attribuent l'invention des lettres A. B. H. T. Y. * Hesiode, *in theog.* Platon. Hygin. Varron. Plutarque. Lucien. Pausanias, *in elegiacis*. Natalis Comes.

PARRAIN, celui qui tient l'enfant sur les fonts de baptême, & qui répond pour lui de sa foi. On l'appelle aussi *pere spirituel*. Cet usage de nommer des parrains est ancien dans l'église, puisque Tertullien, saint Chrysostome, & saint Augustin en font mention. Quelques-uns ont cru qu'ils avoient été instituez par le pape Hygin; mais c'est sans fondement. Il est aussi parlé des parrains dans les constitutions apostoliques, dans les ouvrages attribuez à saint Denys, & dans tous les auteurs qui ont traité des rites du baptême. Il n'y avoit autrefois qu'un seul parrain. C'étoit un homme pour les garçons, & une femme pour les filles. Dans les derniers siecles l'usage s'étoit introduit d'avoir plusieurs parrains & plusieurs marraines pour une même personne. Presentement il n'y a qu'un parrain & une marraine, qui tiennent l'enfant, & qui lui donnent le nom. * Vicecomes, ou Visconti, *de baptismo*.

PARRE (Catherine) fut sixiéme femme de *Henri* VIII. roi d'Angleterre. Ce prince ayant fait mourir Catherine Howard, qu'il n'avoit pas trouvée vierge, se maria vers l'an 1542. à Catherine Parre, qui étoit alors veuve du baron de Latimer, & sœur du marquis de Northampton. On assure que la mort de ce prince arrivée en 1546. lui sauva la vie, parce qu'il avoit dessein de lui faire son procès comme à une Heretique. Elle ne resta que 34. jours veuve du roi, & elle se remaria à *Thomas* de Seymour, amiral d'Angleterre, qui la garda peu de tems; car elle mourut le 7. Septembre 1547. non sans soupçon que son mari, qui aimoit la princesse Elisabeth, & qu'il se flattoit d'épouser, avoit avancé cette mort. * Sanderus, *hist. de schism. Angl.* Du Chêne, *hist. d'Angl. &c.* Gregorio Leti, *vie d'Elisabeth*, *&c.*

PARRET, riviere d'Angleterre dans le comté de Sommerset. Elle coule du midi au nord; arrose Crotck-Horn, Sourh-Peterthon, Longport & Bridgwater, & se décharge dans la mer de Saverne. * *Dictionaire Anglois.*

PARRHASIUS, peintre celebre d'Ephese, ou selon d'autres d'Athenes, vivoit du tems de Socrate, vers la XC. olympiade, & l'an 420. avant Jesus-Christ, s'il en faut croire Xenophon, qui l'a introduit dans un dialogue, s'entretenant avec ce philosophe. Il fut l'un des plus excellens peintres de son tems. „ C'est lui, *dit Pline*, qui „ le premier a donné la symmetrie & les justes proportions „ à la peinture; c'est lui qui le premier a sçu exprimer „ la vivacité des caracteres & des differens airs de la physionomie, qui a trouvé la belle disposition des cheveux, „ & qui a bien relevé les graces du visage, de l'aveu même des maîtres, il a remporté pardessus tous les autres la gloire de réussir parfaitement dans les contours, „ & c'est-là le plus grand secret & la plus grande adresse „ du peintre. *Primus symmetriam picturæ dedit, primus argutias vultûs, elegantiam capilli, venustatem oris; confessione artificum, in lineis extremis palmam adeptus: hæc est in picturâ summa subtilitas.* Mais selon la remarque du même auteur, Parrhasius s'étoit rendu insuportable par son orgueil: *Facundus artifex, sed quo nemo insolentiùs & arrogantiùs sit usus gloriâ artis.* (Ce sont les paroles de Pline.) On dit aussi qu'il surpassa Zeuxis; mais qu'il fut lui-même surpassé par Timanthe. Parrhasius avoit peint Thesée; il avoit aussi fait dans un seul tableau, Meleagre, Hercule & Persée, & dans un autre Enée, Castor & Pollux. Entre les auteurs qui font mention de Parrhasius, *consultez* Pline, *l.* 35. *c.* 10. Quintilien, *l.* 12. *c.* 10. Diodore de *Sicile*, *l.* 26. Athenée, *l.* 12. Vasari & Ridolfe, *Vitte de Pittori*. Felibien, *entretiens des vies des peintres*. Junius, *de pictura veterum*.

PARRHASIUS (Janus) grammairien, nâquit à Cosence l'an 1470. le 28. Novembre, il se nommoit *Joannes Paulus Parisius*, ou *de Parisiis*, & selon la coûtume bizarre des sçavans du XV. siecle, il se fit nommer *Aulus Janus Parrhasius*. Il enseigna avec reputation à Milan, d'où ses collegues le firent chasser sur des calomnies, parce qu'il les railloit trop librement sur leur ignorance. Parrhasius extrêmement incommodé de la goute, se retira à Vicenze, & de là fut appellé à Rome par Leon X. pour y enseigner les belles lettres; mais les gouttes & la pauvreté l'obligerent de retourner en son pays, où il mourut l'an 1533. Il avoit épousé une fille de *Demetrius* Chalcondyle. On lui attribue divers ouvrages: *des lettres critiques*; *des fragmens d'antiquité*; *un commentaire sur l'art poëtique d'Horace*, *&c.* Ce fut lui qui trouva le Charisius Sosipater, & qui le donna au public en 1532. à Naples. * Paul Jove, *in elog. doctor. c.* 127. Pierius Valerianus. Simler, &c. Bayle, *diction crit.*

PARRICIDE, le meurtrier de son pere ou de sa mere, quoiqu'on lui donne quelquefois plus d'étendue. Les Romains n'avoient point fait de loix contre les parricides, parce qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût d'homme assez méchant pour tuer son pere ou sa mere. L. Ostius fut le premier qui tua son pere, cinq cens ans après la mort de Numa; & alors la loi Pompeïa fut faite, qui ordonnoit que ce-

lui qui seroit convaincu de ce crime, après avoir été fouetté jusqu'à l'effusion de sang, seroit enfermé dans un sac de cuir avec un chien, un singe, un cocq & une vipere, & jetté ainsi dans la mer ou dans le plus prochain fleuve. * *Hist. Romaine.*

PARSHORE, bourg d'Angleterre & lieu de passage, dans le comté de Worcester, sur la riviere d'Avon, sur laquelle il y a un pont; c'est la ville capitale de son canton, & elle étoit autrefois honorée d'une abbaye. Elle est à 78. milles anglois de Londres. * *Dictionaire Anglois.*

PARSIS, sorte de Payens dans le royaume de Cambaye ou de Guzurate, province de l'empire du grand Mogol, en la Terre-Ferme de l'Inde, sont les descendans des Perses qui se retirerent en ce pays-là, pour éviter la persecution des Mahometans, dans le VII. siecle. Lorsqu'Abubekre eut entrepris d'établir le Mahometisme dans la Perse, le roi qui se vit trop foible pour lui resister, s'embarqua avec 18000. hommes à Ormuz, & prit port dans l'Indostan, ou Terre-Ferme de l'Inde. Le roi de Cambaye, qui étoit aussi Payen, le reçut, & lui permit de demeurer en son pays, où cette liberté attira plusieurs autres Perses qui ont conservé leur maniere de vivre, & leur ancienne religion. Un grand nombre d'autres s'y retirerent encore, lorsque Schah Abbas roi de Perse, fit abattre les pirées ou temples du feu, qui étoient dans la montagne d'Alvend. Il est pourtant resté quelques Parsis à Ispahan, où ils demeurent dans un fauxbourg appellé *Gebbr.* Ces Parsis croyent qu'il y a un seul Dieu, qui a créé & qui conserve l'univers, mais qu'il y a sept intendans, qui examinent tout ce qui se passe dans le monde, & y executent les ordres de Dieu, pour le bien de l'homme & pour la conservation de toutes choses. Sous ces sept intendans, ils en mettent encore vingt-six autres, qui leur sont inferieurs en dignité & en emplois; & ils les invoquent tous, & les adorent presque comme des dieux. Ils n'ont point des mosquées ou temples pour l'exercice de leur religion; mais ils destinent à cet usage quelque chambre de leur maison. Ils choisissent pour rendre leur culte à Dieu, le premier & le vingtiéme jour de la lune. Leurs docteurs ou prêtres ne sont distinguez des autres Parsis, que par une ceinture de laine, ou de poil de chameau. Ils gardent très-soigneusement le feu, comme le symbole de la divinité: c'est pourquoi ils ne soufflent jamais une chandelle ou une lampe, & ne laissent jamais éteindre entierement le feu. Quand même la maison seroit en danger d'être brûlée, ils n'y jetteroient pas de l'eau; mais ils tâcheroient d'étouffer le feu avec de la terre. Leur loi leur défend de manger de ce qui a eu vie, en quoi ils ont imité les Banjans; mais ces défenses ne sont pas si severes, qu'en cas de necessité, ou à la guerre, ils ne tuent des moutons, des chevres, des cerfs, de la volaille & du poisson, & qu'ils n'en mangent. Mais ils s'abstiennent religieusement du bœuf, de la vache, & des lievres, & ne tuent point non plus ni éléphans, ni chameaux, ni chevaux. * Mandeslo, *tome* 2. d'Olearius.

PARSITUS (Hugues) abbé de l'ordre de saint Benoît, vers l'an 1120. composa quelques ouvrages de pieté, & entr'autres, un des miracles qui se faisoient dans l'église de Notre-Dame de Soissons. * Sigebert, *in chron.* Henri de Gand, *de script. eccles. c.* 36.

PARTE, déesse, *cherchez* PARTULE.

PARTENKIRK, ancien bourg de la Baviere, dans le haut évêché de Freisingen sur la Loisa, à neuf ou dix lieues d'Inspruck, vers le couchant septentrional. * Mati, *dictionaire.*

PARTHAMASIRIS, fils de *Pacorus*, roi des Parthes, reçut l'Armenie en partage de son frere Cholroës, qui avoit succedé à Pacorus. Mais il n'y regna qu'une année; car l'an de Jesus-Christ 107. Trajan entra dans son pays, où il se rendit maître de tout ce qui se trouvoit sur sa marche. Parthamasiris effrayé, envoya des deputez; & étant venu le trouver lui-même en personne, il déposa son diadême à ses pieds. Il crut vainement que Trajan le lui rendroit, comme Neron avoit fait autrefois à Tiridates. L'empereur se contenta de le renvoyer surement avec les Parthes qui l'avoient accompagné. Les efforts que fit depuis Parthamasiris pour se maintenir par les armes, furent inutiles: il perit dans cette guerre, & laissa par sa mort la possession de l'Armenie aux Romains. * Dion, *l.* 68.

PARTHAMASPARTE, que Spartien nomme *Psamatossiris*, fut couronné roi des Parthes, l'an de Jesus-Christ 116. de la main de Trajan, qui avoit chassé Chosroës, & qui voulut prevenir les soulevemens de ces peuples, en leur donnant un autre roi de leur nation. Le nouveau prince demeura fidele aux Romains; mais il fut meprisé de ses sujets, ausquels Adrien l'ôta depuis, pour leur faire plaisir. Il le fit roi de quelques nations voisines, que l'histoire ne nomme pas. * Dion, *l.* 68. *hist. Aug. in vit. Adrian.*

PARTHENAI, petite ville de France dans le Poitou, sous le ressort du présidial de Poitiers. Elle est sur la Toue, à neuf ou dix lieues de Poitiers, vers le couchant. Elle fut souvent prise & reprise, pendant les guerres de religion du XVI. siecle. Les Protestans s'y retirerent le jour de la bataille de Moncontour; mais ne croyant pas qu'ils y pussent faire ferme, ils l'abandonnerent à l'approche des troupes du duc d'Anjou. Ils s'en étoient rendus maîtres l'année précedente & ils avoient même fait pendre Malo, qui commandoit dans le château; parce qu'il avoit eu la temerité de se défendre contre une armée. L'histoire du sieur d'Aubigné nous apprend qu'ils échouerent plus d'une fois l'an 1588. dans le dessein de surprendre cette place. Ils y ont été en grand nombre depuis l'édit de Nantes. Les seigneurs de Parthenai sont chanoines honoraires seculiers de saint Martin de Tours. Cette ville est capitale du petit pays de Gastine & l'étoit du duché de la Meilleraye, mais la seigneurie de Parthenai fut réunie à la couronne l'an 1422. par la mort de *Jean* Parthenai l'Archevêque. Du Bouchet nous apprend dans ses *annales d'Aquitaine IV. partie chap.* 7. que ce seigneur avoit vendu cette seigneurie au duc de Berri, s'en reservant la jouissance pendant sa vie. Il n'avoit point d'enfans, mais une niéce mariée à *Jacques* d'Harcourt, lequel irrité de la vente de Parthenai faite par l'oncle de sa femme, entreprit de le chasser de cette ville; mais les habitans défendirent leur seigneur, & tuerent Jacques d'Harcourt. * Bayle, *diction. critiq.*

PARTHENAI, famille illustre, que quelques-uns ont cru être sortie de celle de Lusignan, avant l'an 1000. dont elle portoit les armes, brisées d'une bande de gueules. La branche aînée, avec tous ses biens, fondit dans la maison de Melun-Tancarville, dont est issue par alliance celle de Longueville. Quant à l'autre branche des Parthenai, seigneurs de Soubise, elle subsista jusqu'à JEAN de Parthenai-l'Archevêque, dernier mâle, dont la fille unique, *Catherine* de Parthenai entra dans la maison de Rohan, & fut mere du duc de Rohan, si celebre sous le roi Louis XIII. On prétend que les seigneurs de Parthenai prirent le surnom de l'*Archevêque*, parce qu'ils étoient issus d'un archevêque de Bourdeaux, nommé *Josselin* de Parthenai, qui mourut l'an 1086. & que Guillaume Parthenai qui prit le surnom de l'*Archevêque* vers l'an 1100. étoit frere de cet archevêque.

Les seigneurs de SOUBISE du nom de Parthenai étoient separez de la branche aînée dès environ l'an 1330. que Gui l'Archevêque, frere puîné de *Jean* sire de Parthenai, fut seigneur de Soubise, & sa posterité subsista jusqu'à JEAN, qui suit;

PARTHENAI (Jean l'Archevêque de) seigneur de Soubise, l'un des heros des Calvinistes dans le XVI. siecle, étoit fils de JEAN V. seigneur de Soubise, & de *Michelle* de Saubonne, & commença de prendre les sentimens de la religion Prétendue Reformée à la cour de Ferrare, sous les auspices de la duchesse Renée de France, sœur du roi Louis XII. Etant de retour en France, il s'appliqua dans sa terre à y semer l'heresie, & il se flatta même d'y entraîner Catherine de Medicis. Lorsque les guerres de religion commencerent, le prince de Condé lui donna le gouvernement de la ville de Lyon en 1562. Il y fit des merveilles pour le parti de ce prince, & le duc de Nemours l'y assiegea inutilement. La reine mere tâcha aussi, mais en vain, de le surprendre par des negociations. On le soupçonna d'avoir eu part au meurtre du duc de Guise, & Poltrot le chargea considerablement dans ses dépositions, comme il fit d'autres chefs du parti; mais M. le Laboureur dit dans ses *additions aux memoires de Castelnau*, que ce malheureux n'eut en cela d'autre dessein que de s'avouer l'un des chefs d'une faction qui avoit les armes à la main. Soubise avoit

été gentilhomme de la chambre du roi, & fut fait chevalier de l'ordre le 7. Decembre 1561. Il avoit commandé l'armée du roi Henri II. en Toscane, & mourut en 1566. âgé de 54. ans Il avoit épousé en 1553. *Antoinette* Bouchard, fille aînée de la maison d'Aubeterre. Cette dame, sur le bruit qui courut qu'on avoit dessein de la prendre, de la mener aux portes de Lyon, & de menacer de l'y poignarder avec sa fille sous les yeux de son mari, s'il ne rendoit cette place, écrivit à son mari de les laisser toutes deux perir, & de demeurer fidele à son parti. Le vicomte d'Aubeterre son frere ayant tout abandonné pour le Calvinisme, s'étoit retiré à Geneve, où il vivoit du métier de boutonnier. Soubise laissa pour fille unique *Catherine* de Parthenai, dame de Soubise, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, laquelle épousa en 1568. *Charles* de Quellenec, baron du Pont, lequel prit le nom de Soubise : il fut fait prisonnier à la bataille de Jarnac en 1569. mais il s'évada par adresse. La Noue ayant été blessé au siege de Fontenai-le-Comte l'année suivante, Soubise commanda en chef, & se rendit maître de la place. En la même année il reçut deux blessures au siege de Saintes, & fut tué à la saint Barthelemi en 1572. après s'être battu comme un lion. Sa veuve prit une seconde alliance en 1575. avec *René* II. du nom, vicomte de Rohan. *Voyez* ROHAN. * Bayle, *dictionaire critique*, au mot *Soubise*.

PARTHENAI (Anne de) femme d'*Antoine* de Pons comte de Marennes, sœur du précedent, & fille de *Jean* de Parthenai-l'Archevêque, & de *Michelle* de Saubonne, a été une dame de beaucoup d'esprit & de beaucoup d'érudition. Elle fut un des principaux ornemens de la cour de Renée de France, fille de Louis XII. & duchesse de Ferrare. Or l'on sçait qu'il y avoit peu de cours au monde aussi polies que celle-là. Anne de Parthenai, non contente d'étudier le latin, entreprit avec tant d'ardeur l'étude de la langue grecque, qu'elle pouvoit se servir facilement des livres grecs. Sa curiosité l'engagea d'étudier les livres de theologie. Elle s'appliqua aussi à l'étude de l'écriture sainte, & prit un singulier plaisir à raisonner presque tous les jours sur ces matieres avec les theologiens. Il ne faut pas oublier qu'elle chantoit bien, & qu'elle entendoit en perfection toute sorte de musique. Theodore de Beze assure dans son histoire ecclesiastique, qu'elle étoit bonne Reformée, & digne sœur de Soubise, qui fut l'un des pilliers du parti Heretique. Son époux fut obligé de quitter la cour de Ferrare, parce qu'il se vantoit d'être d'aussi bonne maison que ceux d'Est. * Bayle, *diction. critiq.*

PARTHENAI (Catherine de) fille & heritiere de *Jean* de Parthenai-l'Archevêque, seigneur de Soubise, & niéce de la précedente, fut mariée en 1568. à *Charles* de Quellenec baron du Pont, puis en 1575. à *René* vicomte de Rohan II. du nom, duquel étant demeurée veuve l'an 1586. elle ne songea qu'à bien élever sa famille. L'aîné de ses fils, fut le celebre duc de *Rohan*, qui soûtint le parti de ceux de la religion Prétendue Reformée en France avec tant de force pendant les guerres civiles, sous le regne de Louis XIII. Son second fils étoit le duc de Soubise. Elle eut trois filles, *Henriette*, qui mourut en 1629. sans avoir été mariée; *Catherine*, qui épousa un duc de Deux-Ponts, & qui fit cette belle réponse à Henri IV. lorsqu'il voulut lui déclarer son affection pour elle : *Je suis trop pauvre*, dit-elle, *pour être votre femme* ; *& de trop bonne maison*, *pour être votre maîtresse* ; & *Anne*, qui ne fut jamais mariée, & qui survécut à ses freres & à ses sœurs. Elle soûtint avec constance toutes les incommoditez du siege de la Rochelle, aussi bien que sa mere, qui malgré sa vieillesse, supporta avec fermeté la necessité, où elle se vit réduite de vivre pendant trois mois de chair de cheval, & de quatre onces de pain par jour. Ce miserable état ne l'empêcha pas d'écrire à son fils, *qu'il continuât comme il avoit commencé*, *& que la consideration des extrémitez*, *où elle se voyoit réduite*, *ne le fit relâcher de rien au préjudice de son parti*, *quoi qu'on lui pût faire souffrir*. Elle & sa fille refuserent d'être comprises dans la capitulation, & demeurerent prisonnieres de guerre. Elles furent menées au château de Niort le 2. de Novembre 1628. Il y en a qui disent que Catherine de Parthenai étoit alors âgée de 91. ans; mais d'autres ne lui en donnent que 70. elle en avoit 74. étant née en 1554. c'en étoit assez pour être opiniâtre. La Croix du Maine dit qu'elle s'entendoit fort bien en poësie. Son premier mari fut accusé d'impuissance par la mere de notre Catherine. Si ce que M. Baillet a dit est certain, que *l'on parloit de mademoiselle de Parthenai dame de Soubise*, comme d'un auteur, *avant qu'on eût connu dans le monde madame de Rohan*, il faudroit qu'elle eût composé dans une grande jeunesse, car elle n'avoit que 14. ans lorsqu'elle se maria. Quelques-uns ont cru, qu'elle a fait une apologie pour Henri IV. qui n'est dans le fonds qu'une piquante satire. Elle est imprimée dans les nouvelles éditions du *journal de Henri III.* * Bayle, *dictionaire critique*, & les auteurs qu'il cite.

PARTHENIUS de Nicée, poëte, vivoit au commencement du regne d'Auguste. Il composa un livre en prose, que nous avons encore, intitulé *ἐρωτικῶν παθημάτων*, ou *des accidens de l'amour*, & dedié à Cornelius Gallus, gouverneur d'Egypte, qui est d'autant plus considerable, que toutes les narrations sont prises d'auteurs anciens, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Parthenius composa l'éloge d'Aretas sa femme, & diverses autres pieces. On dit qu'il fut fait esclave pendant la guerre de Mithridates ; qu'il fut affranchi par Cinna, & qu'il mourut du tems de Tibere. S'il faut ajoûter foi à tout ce que Suidas rapporte à ce sujet, il faut croire que Parthenius fut pris étant encore fort jeune ; car il y a plus de soixante & dix ans, depuis cette guerre jusques à Tibere. Quoi qu'il en soit, on dit que Virgile fut son disciple, & qu'il imita de lui le poëme qu'on lui attribue, intitulé *Moretum* : & il est sûr que Tibere se plaisoit à l'imiter dans ses poësies : ses metamorphoses pourroient bien aussi avoir été le fond de celles d'Ovide. * Aulu-Gelle, *liv.* 13. *chap.* 25. Suidas, *in Parth.* Vossius, *l.* 2. *de histor. Græc. c.* 1. *de poët. c.* 8. Gesner, *in biblioth.*

PARTHENIUS de Chio, surnommé *Chaos*, auteur Grec, écrivit un traité de la vie de son pere *Thestor*, comme nous l'apprenons de Suidas.

PARTHENIUS, grammairien, disciple de Denys, vivoit encore du tems de Domitien, vers l'an 81. de Jesus-Christ, selon Suidas : celui-ci étoit de Phocée, ville d'Ionie. Strabon & Pline parlent de divers fleuves de ce nom. Il y en avoit un dans la Bithynie, appellé aujourd'hui *Parthemi*, comme le veut Moletius, ou *Dolap* au sentiment de le Noir ; un autre dans l'Arcadie ; un autre dans l'isle de Samos ; & un autre dans la Sarmatie d'Europe, dont Ovide fait mention, *l.* 4. *de Ponto*, *eleg.* 10.

PARTHENIUS, chambellan de l'empereur Domitien, encourut la disgrace de ce prince inconstant, qui l'insera même dans une liste des proscrits avec l'imperatrice Domitia, Norbanus, & Petronius Secundus, alors préfet du prétoire. Parthenius fut un des principaux chefs de la conspiration, par laquelle on résolut de prévenir la cruauté de l'empereur ; & il eut plus de part que personne à sa mort, qui arriva l'an de Jesus-Christ 86. L'élection de Nerva, qui lui succeda, fut aussi l'ouvrage de Parthenius : mais les soldats irritez de la mort de Domitien, contraignirent Nerva de leur en livrer les auteurs, & égorgerent Parthenius, apres lui avoir fait souffrir mille indignitez. * Dion, *liv.* 67. & 68. Aurelius Victor, *epitom.*

PARTHENIUS de Phocée, cité par Etienne de *Byzance*.

PARTHENOPE, nom d'une des Sirenes, qui n'ayant pû venir à bout de charmer par leur chant Ulysses & ses compagnons, se jetterent dans la mer par desespoir. Les poëtes disent qu'elles se retirerent les unes d'un côté, les autres d'un autre ; & que Parthenope aborda en Italie, où les habitans trouverent son tombeau en bâtissant une ville, qu'ils appellerent de son nom *Parthenope*. Ils ruinerent ensuite cette ville, parce qu'on abandonnoit Cumes, pour s'y établir ; mais ayant été avertis par l'oracle, que, pour se délivrer de la peste qui les incommodoit, il falloit qu'ils rétablissent la ville de Parthenope, ils la firent rebâtir & la nommerent *Neapolis*, à cause de ce nouveau rétablissement : c'est aujourd'hui Naples. * Ruscelli, *Nell' Indice de gl' huom. illust.*

PARTHIE, ou pays des Parthes, *Parthia* & *Parthiene*, province de Perse, qui a donné autrefois son nom à un grand empire. Elle est dans l'Asie, entre la Medie, l'Hyrcanie, l'Arie, la Carmanie, & la province de Phar-

si. On la nomme à present *Arak* ou *Erak*, & *Yerak*; & on ajoûte Arak Atzen, quand on la veut distinguer de l'Arak Arabi, qui est le pays de Bagdet. D'autres ajoûtent encore que la Parthie d'aujourd'hui comprend la province dite *Khomus*, & une partie de celle qu'on nomme *Chorasan*. Les contrées de ce pays étoient la Comisene, la Parthienne, la Corœne, la Paratanticene & la Tabienne. Ptolomée comptoit de son tems, vingt-cinq villes de la Parthie, dont la capitale étoit Hecatompyle, que quelques-uns prennent pour l'Hispaham moderne. Ce pays étoit desert & sterile; & Strabon nous apprend que les Macedoniens le méprisoient, & ne s'y arrêtoient jamais, parce qu'ils n'y trouvoient pas de quoi faire subsister leur armée. Cependant ces peuples se rendirent si puissans, que les Parthes disputerent de l'empire d'Orient avec les Romains. Arsaces en fut le fondateur, & laissa à ses successeurs le nom d'Arsacides, jusqu'à Artabane, qui fut tué par Artaxerxés Persan. Ainsi cet empire dura environ 470. ans; car il fut établi l'an du monde 3785. & 250. avant Jesus-Christ, & finit vers l'an 226. de Jesus-Christ. Les Parthes étoient extrémement cruels & adonnez aux femmes & au vin; mais du reste gens de guerre & infatigables au travail. * Justin, *l.* 41. Herodien, *l.* 6. Agathias, *l.* 1. Strabon, *l.* 13. Pline. Appien.

SUCCESSION DES ROIS DES PARTHES.

Nous avons marqué les époques du commencement & de la fin de la monarchie des Parthes; mais il est bien difficile d'être aussi exact pour le regne de chaque roi, dont les auteurs parlent assez diversement. Voici ce que nous avons pû recueillir de Justin, d'Appien & de quelques autres.

Ans du Monde.	*Avant J. C.*	
3785	250	Arsaces I.
3825	210	Arsaces II.
		Arsaces III. dit *Pampatius.*
		Phraates I.
3894	141	Mithridates I. frere de Phraates.
3904	131	Phraates II. qui maria sa sœur Rodogune à Demetrius Nicanor roi de Syrie.
3906	129	Artaban I.
3906	129	Mithridates II. dit *le Grand.*
		Arsaces IV.
3960	75	Sintricus ou Suntruncus.
3969	66	Phraates III. surnommé *le Dieu*, & tué par ses fils.
3979	56	Orodes I. chassa son frere Mithridates, défit Crassus, & fut tué par son fils.
3999	36	Phraates IV. chassé par Tiridates,
4004	31	Tiridates chassé.
4012	23	Phraates rétabli.
	Ans après J. C.	
4036	2	Orodes II.
4040	6	Vonones I.
4050	16	Artaban II. Mede de nation, ou son fils Orodes.
4069	35	Tiridates chassé par Artaban.
		Cinname.
4082	48	Gotarzes fils & meurtrier d'Artaban, chassa son frere Bardanes.
4083	49	Meherdate chassa Gotarzes.
4084	50	Vonones II. fils de Gotarzes.
4084	50	Vologese I.
		Artaban.
		Pachorus.
4140	106	Chosroës chassé par Trajan.
4150	116	Partamasparte élu, puis deposé, Chosroës rétabli.
		Vologeses II.
		Artaban IV. qui fut tué par Artaxerxés roi de Perse. Avec lui finit la monarchie des Parthes l'an du monde 4260. & après Jesus-Christ 226.

PARTICULES. Les Grecs appellent particules certaines parties du pain qu'ils offrent en celebrant leur liturgie, en l'honneur des Saints. Car outre le pain qui doit être consacré & qui est offert en memoire de la passion de Notre-Seigneur, ils offrent en l'honneur des Saints plusieurs particules. Gabriel archevêque de Philadelphie, dit que la coûtume d'offrir ces particules, est appuyée sur la tradition de leurs peres; qu'ils les offrent pour les Saints & pour leur gloire. C'est pourquoi, ajoute-t'il, quand nous les mettons sur la patene, nous disons, *en l'honneur de la très-sainte Vierge, en l'honneur du saint & glorieux précurseur Jean-Baptiste, des saints & très-celebres apôtres; des saints & victorieux martyrs, de nos saints peres, des pontifes, &c.* Le même Gabriel observe qu'on offre ces particules pour tous les Fideles vivans, afin que Dieu leur accorde ses graces; qu'on les offre aussi pour ceux qui sont morts, afin que Dieu les retire du lieu de tristesse, & qu'il les mette dans le lieu de lumiere. Il appuye sa pensée sur saint Basile dans ses prieres de la Pentecôte, & sur la liturgie de saint Jean Chrysostome. Il veut enfin qu'on prenne bien garde de ne pas confondre ces particules avec le pain destiné au sacrifice, parce qu'il n'y a aucune de ces particules qui soit changée au corps de Jesus-Christ. Cette ceremonie ne s'observe point parmi nous; mais elle est fort celebre chez les Grecs. * Gabriel de Philadelphie.

PARTULE, *Partula*, déesse que les Romains croyoient presider aux accouchemens, pour avoir le soin de la mere prête à accoucher; car ils avoient une autre déesse qu'ils nommoient *Nation*, pour avoir soin des enfans naissans. Partule n'étoit pas la même que Lucine, comme il semble que saint Augustin l'ait cru, lorsqu'il en parle dans le livre *de la cité de Dieu*, où il l'appelle *Partunda*. Partule, selon Tertullien, gouvernoit & regloit le terme de la grossesse. Lucine mettoit l'enfant au jour. Mais la superstition des Romains alloit bien plus loin; car ils avoient fait une autre déesse pour nourrir le fœtus: elle s'appelloit *Alemona*; une autre pour le preserver de tous les accidens pendant le neuviéme mois de la grossesse: elle s'appelloit *Nona*; & une autre enfin pour le preserver jusqu'à sa naissance, quand il alloit jusqu'au dixiéme mois, & elle s'appelloit *Decima*. Aulu-Gelle dit que *Nona* & *Decima* étoient deux déesses qui toutes deux se nommoient *Parta*, d'un nom commun; que de ces deux Partes les femmes grosses invoquoient l'une dans le neuviéme mois, & l'autre quand elles alloient jusqu'au dixiéme.

PARTUNDE déesse, *voyez* PARTULE.

PARVI, *cherchez* PETIT.

PARUTA (Paul) de Venise, né dans une famille distinguée par les services rendus à sa patrie, fut envoyé pour fixer les frontieres de l'état de Venise avec l'archiduc, commission dont il s'acquitta très-bien. Depuis il fut gouverneur de Bresse, chevalier & procurateur de saint Marc, & ambassadeur à Rome auprès du pape Clement VII. Il eut encore d'autres emplois qu'il mania avec tant de prudence, qu'on le surnomma le *Caton de Venise*. Cet habile politique mourut en 1568. âgé de 58. ans. Les affaires ne l'empêcherent pas de cultiver le penchant qu'il avoit pour les sciences, & de composer divers ouvrages excellens, comme une histoire de Venise. *Discorsi politici; perfezione della virtu politica, &c.* * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Le Mire, *de script. sæc. XVI. &c.*

PARYSATIS, *voyez* PARISATIS.

PAS, mesure qui se prend de l'espace qui est entre les deux pieds d'un animal. Le pas commun est l'espace que nous gagnons en marchant; le pas geometrique est le double du pas commun; le pas commun est de deux pieds & & demi; le pas geometrique de cinq pieds; & ce pas geometrique est la mesure la plus commune, la plus juste & la plus certaine de toutes, tant chez les anciens que chez les modernes.

PAS, terre & seigneurie en Artois, a donné son nom à une des plus anciennes & des plus illustres maisons du pays, qui est celle des marquis de Feuquieres d'aujourd'hui. C'est une baronie des principales du comté de S. Pol, & située sur la riviere d'Authie. Son bailliage fut réuni nommément à la couronne de France par les articles XXXVII. & XLI. du traité des Pyrenées. Ce bailliage est de grande étendue;

& cette baronie a ses pairs au nombre de douze avec plusieurs vassaux considerables, entre lesquels il y a des vicomtes. Il y avoit autrefois dans la ville un château qui a été ruiné par le tems ; & nous apprenons de la chronique de Baldric évêque de Noyon, qu'en 1032. il y avoit aussi une église collegiale, dont les prébendes avoient servi long-tems de recompense aux gens de guerre : ce qui obligea Alvisius évêque d'Arras, de les unir à la mense des religieux du prieuré de Pas en 1138. à la priere de Thibaut prieur de saint Martin des Champs de Paris.

PAS (Manassés de) marquis de Feuquieres, l'un des plus grands hommes qui ayent porté les armes dans le XVII. siecle, étoit fils de FRANÇOIS de Pas, premier chambellan du roi Henri IV. de l'ancienne maison de Pas en Artois, dont nous venons de parler, & de *Magdelaine* de la Fayette, fille de *Claude*, baron de saint Romain. Il nâquit à Saumur le 1. de Juin 1590. & en naissant il se trouva seul de sa maison ; car son pere avoit été tué à la bataille d'Ivri, le 14. Mars de la même année, & ses oncles paternels *Daniel* & *Gedeon* de Pas avoient aussi été tuez au service du roi, l'un devant Paris & l'autre devant Dourlens ; ce qui avoit obligé Henri IV. à donner entr'autres gratifications à la veuve de François de Pas, une pension de mille écus pour elle & pour l'enfant qu'elle portoit s'il étoit mâle. Il prit le mousquet à l'âge de treize ans, & monta par les degrez de l'infanterie à la charge de capitaine, où il parvint encore étant fort jeune. La suite de sa vie n'a été qu'un service continuel dans des emplois successifs. Il fut aide de camp lorsqu'il n'y en avoit que deux, mestre de camp d'infanterie, maréchal de camp pendant huit campagnes, lieutenant general trois fois, general d'armée en chef deux fois, & signala par tout son courage. C'étoit lui qui pendant le siege de la Rochelle, conduisoit l'intelligence pour surprendre cette ville ; & il fut pris en reconnoissant l'endroit par lequel on devoit entrer. Le roi fit faire de grandes offres pour sa rançon, mais les rebelles les refuserent toutes, parce qu'ils s'assuroient que la consideration de ce prisonnier sauveroit la vie à plusieurs de leur parti qui étoient au pouvoir de sa majesté. Sa prison dura neuf mois, & ne l'empêcha pas de contribuer beaucoup à la reddition de cette importante place, par le moyen de la dame de Navailles, belle-mere de sa femme. Après la mort de Gustave-Adolphe roi de Suede, il fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Allemagne, pour y maintenir les alliez ; & là, malgré les artifices des ennemis de la couronne & des faux amis, il forma par divers traitez, cette importante union des Suedois, & de plusieurs princes & états de l'empire avec le roi, dont les suites ont été avantageuses à la France, & utiles à la liberté de l'Europe. Il y conduisit le fameux traité avec Walstein, duc de Fridland, generalissime des armées de l'empereur, qui auroit eu une suite plus heureuse, sans la mort de Walstein, mais qui fut très-glorieuse à Feuquieres par une circonstance particuliere. Le roi ayant fait une promotion de chevaliers du Saint Esprit, dans le tems que la negociation étoit commencée, Feuquieres ne voulut pas l'interrompre pour un voyage de trois semaines seulement, pour venir recevoir le collier de cet ordre qu'on lui offroit, & qui ne pouvoit lui être envoyé sans desobliger le duc de Savoye, à qui on le refusoit en même tems pour le maréchal de Toiras.

Feuquieres avoit été pourvû en 1631. des lieutenances generales des provinces de Metz & de Toul, & des gouvernemens particuliers des villes de Vic, de Moyenvic, & de Toul ; mais il ceda le dernier sous le bon plaisir du roi, à Henri d'Hardoncourt, seigneur de Rozieres, fils de sa sœur ; & remit le reste l'an 1636. entre les mains de sa majesté, qui le fit gouverneur & lieutenant general en chef de la province, ville & citadelle de Verdun. L'année d'auparavant, la guerre ouverte ayant commencé contre la maison d'Autriche, le roi lui donna le commandement en chef d'une armée de douze mille Allemands, qu'il avoit levez pour la plûpart, & qu'il conduisit au voyage de Mayence avec le cardinal de la Vallette & le duc Bernard de Saxe-Weymar, auprès duquel il étoit aussi lieutenant general de l'armée particuliere, que ce prince avoit amenée au service du roi. L'extrême fatigue de cette campagne le fit tomber malade de l'unique maladie qu'il ait jamais eue, pendant laquelle il ne laissa pas de servir utilement le roi, qui envoyoit tenir conseil à la ruelle de son lit, où se trouverent six fois les generaux d'armées, le pere Joseph, & les secretaires d'état de Chavigni, & des Noyers, qui avoient les départemens des affaires étrangeres & de la guerre. Après son entiere guerison, il continua de signaler sa valeur & sa capacité par divers succès heureux ; mais la grandeur de son ame ne se montra nulle part avec tant d'éclat qu'à Thionville. On le pressa si fort d'assieger cette place, qu'il fut obligé de l'investir le 28. Juin 1639. n'ayant que sept mille cinq cens hommes, au lieu de vingt mille qui devoient composer son armée. Ainsi les ennemis jugeant le secours de Thionville facile à reussir, Piccolomini, l'un de leurs generaux, y accourut le 7. Juillet avec quatorze mille hommes. On combattit deux fois en un même jour ; & le marquis de Feuquieres abandonné deux fois de sa cavalerie, qui étoit de deux mille chevaux, & ne quittant point la tête de son infanterie, y eut le bras droit cassé auprès de l'épaule : ce qui ne pouvant même l'obliger à prendre le tems de se faire panser, il perdit tant de sang, qu'il tomba évanoui de cheval, & fut emporté par les ennemis dans la ville, où il témoigna pendant sa prison, qui dura le reste de sa vie, une moderation tout-à-fait heroïque. Le roi donna plusieurs ordres pour traiter de sa rançon avec les ennemis, qui étant demeurez d'accord de le rendre pour quatre-vingt mille écus, s'en dedirent. Enfin au bout de neuf mois, après plusieurs negociations, ils signerent le traité de son échange contre le general Ekenfort, deux colonels & 18000. écus. Le general Ekenfort, sortit du bois de Vincennes, en vertu de ce traité, & étoit déja chez M. d'Andilli, allié & intime ami du marquis de Feuquieres, lorsqu'un courier apporta la nouvelle de la mort de ce dernier, arrivée à Thionville le 14. de Mars 1640. jour qui avoit été fatal à son pere cinquante ans auparavant, comme nous l'avons vû. Le même courier rapporta aussi que la veille de cette mort, le gouverneur de Thionville avoit dechiré le traité d'échange. En effet, Beck, gouverneur du duché de Luxembourg, voulut retenir la veuve, sans avoir égard aux passe-ports ; mais elle prevint ses ordres par une diligence judicieuse. C'étoit *Anne* Arnaud, fille d'*Isaac*, seigneur de Corbeville, conseiller d'état, & intendant des finances, qui a été si recommandable sous Henri *le Grand*, par son extrême merite & sa rare probité. Le marquis de Feuquieres l'avoit épousée à l'âge de vingt-deux ans, & lui laissa en mourant plusieurs enfans ; sçavoir, 1. ISAAC, qui suit : 2. *Charles* ; dit *le comte de Pas*, mestre de camp & maréchal des camps & armées du roi, qui commandoit la cavalerie au siege de Longwi, à celui de Roses, à la bataille de Retel, & qui mourut à l'armée pendant les troubles de 1653. âgé de 33 ans ; 3. HENRI, qui prit aussi le nom de *comte de Pas*, après la mort de son frere, qui fut maréchal de camp, gouverneur de Toul, & chevalier du parlement de Metz, & qui épousa en 1663. *Julienne-Petronille* comtesse de Stirum-Limbourg & Bronkork, fille de *Bernard-Albert* comte de Stirum, libre-baron de Limbourg, &c. & d'*Anne-Marie* comtesse de Bergues, dont il a eu plusieurs enfans ; 4. *François*, abbé de Relec, grand doyen de Verdun, mort en 1691. âgé de 72. ans ; 5. *Louis* comte de Feuquiers, maréchal de camp, mort en 1670. laissant de *Diane* de Poix, dame de Mazencourt, *Louis* de Pas, seigneur de Mazencourt ; & *François* de Pas capitaine d'un des vaisseaux du roi ; 6. *Magdelaine*, femme de *Louis* baron d'Orthe, morte en 1681 ; 7. *Susanne*, qui épousa *Antoine* de Batilli maréchal de camp, & gouverneur de Neuchâteau en Lorraine ; & 8. *Jeanne*, qui épousa 1°. *Louis* d'Aumale : 2°. en 1671. *Jean* de Montmorenci, marquis de Villeroye, morte en 1695. ISAAC de Pas, marquis de Feuquieres, fut lieutenant general des armées du roi, conseiller d'état ordinaire, gouverneur des ville & citadelle de Verdun, lieutenant general de l'évêché & province de Toul, mourut ambassadeur extraordinaire en Espagne le 6. Mars 1688. après avoir été viceroi de l'Amerique en 1660. envoyé en 1672. en diverses cours des princes d'Allemagne alliez du roi, & ambassadeur la même année en Suede, où il demeura dix ans, & où il donna plusieurs preuves, non seulement de sa sage conduite comme ambassadeur, mais encore de son courage

comme capitaine. Il avoit épousé en 1647. *Anne-Louise* de Gramont, fille d'*Antoine* duc de Gramont, & de *Claude* de Montmorenci-Bouteville, dont il eut sept fils, 1. ANTOINE, qui suit; 2. *François*, qui prit le nom de *comte de Rebenac*, par son mariage avec l'heritiere de cette maison en Bearn, qui fut lieutenant general de Navarre & de Bearn, & de l'évêché de Toul, senechal de Bearn, envoyé du roi à l'armée du roi de Suede en Pomeranie, commandée par le comte de Konismarck, puis aux cours de Danemarck, Zell, & Brandebourg, ambassadeur extraordinaire en Espagne à la place de son pere, & à celle de Savoye, & enfin envoyé extraordinaire chez tous les princes d'Italie. Il mourut dans sa 45. année le 22. Juin 1694. ne laissant que quatre filles, l'aînée desquelles épousa en 1698. *Louis-Nicolas* le Tellier, marquis de Souvré, maître de la garderobe du roi, substitué au nom & armes de Rebenac; la seconde a épousé N. du Bouzet de Marin, marquis de sainte Colombe; & deux autres non mariées; 3. *Charles*, chevalier de Malte, capitaine de vaisseau du roi, tué à la bataille de saint Denys, proche de Mons en 1678; 4. *Henri*, aussi chevalier de Malte, & capitaine de vaisseau, tué d'un coup de canon en Sicile en 1676; 5. *Jude*, comte de Feuquieres, lieutenant general pour le roi dans la province de Toul, ci-devant colonel d'un regiment d'infanterie de son nom, qui est un des petits vieux corps: il a épousé *Catherine* Mignard, fille du celebre *Pierre* Mignard premier peintre du roi; 6. *Philbert-Charles*, docteur de Sorbonne, évêque d'Agde, abbé de Cormeilles; 7. *Simon*, dit *le chevalier de Feuquieres*, capitaine de vaisseau du roi, mort au Havre de Grace des blessures reçues au combat de la Manche l'an 1692. où il eut une cuisse emportée; & 8. *Louise-Catherine*, épouse de *Gabriel-Ignace* de la Vie, maître des requêtes, morte en 1692. ANTOINE de Pas, marquis de Feuquieres, gouverneur de Verdun, chevalier de saint Louis, commença à se signaler en Allemagne en 1688. après la prise de Philisbourg. Il fut fait maréchal de camp en 1689. & fit cette même année de grandes courses par toute l'Allemagne, où il répandit l'épouvante, après quoi on l'envoya commander les troupes du roi à Bourdeaux en 1690. Il servit en Italie & se trouva à la bataille de Stafarde, aux prises de Suse, &c. L'hiver il commanda les troupes de sa majesté à Pignerol, & continua à se signaler dans les vallées de Luzerne contre les Barbets. Il fut fait lieutenant general en 1693. servit en cette qualité en Italie jusqu'à la paix, & mourut le 27. Janvier 1711. âgé de 63. ans. Il avoit épousé en 1694. *Marie-Magdelaine-Therese-Genevieve* de Monchi, fille & heritiere de *Georges* de Monchi, II. du nom, marquis d'Hocquincourt, chevalier des ordres du roi, & de *Marie* Molé, dont il a laissé entr'autres enfans *Pauline-Chrysante* de Pas, mariée le 29. Janvier 1720. à *Joachim-Adolphe* de Seiglieres, marquis de Soyecourt, &c. * *Memoires historiques.*

PAS (Angelo del) religieux reformé de l'ordre de saint François, né à Perpignan l'an 1540. fit beaucoup de progrès dans les lettres & dans la pieté. Ne pouvant souffrir les querelles que l'ambition avoit excitées parmi ses confreres dans sa province, il se retira à Rome, & y mourut en reputation de sainteté le 23. Août de l'an 1596. Ce religieux laissa un très-grand nombre d'ouvrages, dont on a publié après sa mort des commentaires sur saint Marc & sur saint Luc; un traité sur le symbole, &c. * Wading. *in annal. biblioth. Minor.* Antonio Daza, *hist. Francisc. IV. A. I. P. c.* 31. Nicolas Antonio, *biblioth. scrip. Hisp.* Ghilini, &c.

PASARGADES, ou PASSARGADES, comme l'écrit Etienne *le Geographe*. C'étoit une ville des Perses, bâtie par Cyrus, & où étoit son sepulcre. *Artaxerxés*, dit Plutarque, *alla à Pasargades, afin d'y être sacré, selon la mode des Perses.... Là, il faut que le roi qui doit faire la ceremonie, quitte sa robe, & qu'il prenne celle que portoit l'ancien Cyrus.* C'est sans doute la *Pasacarta* de Ptolomée. On la nomme à present *Darabegerd*, dans une contrée de la Perse de même nom. Les Arabes le nomment *Valasegerd.* * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque.*

PASCAL (Blaise) né à Clermont en Auvergne, le 19. Juin 1623. fils d'ETIENNE Pascal, président en la cour des aydes de la même ville, & d'*Antoinette* Begon; Il donna dès sa plus tendre jeunesse des marques d'un esprit extraordinaire: son pere qui étoit habile, prit seul le soin de son éducation, n'ayant que ce fils-là; & il l'éleva avec une attention particuliere. En 1631. Etienne Pascal étant venu à Paris avec toute sa famille, & y ayant établi sa demeure, il continua ses soins pour l'éducation de son fils; mais il ne voulut point lui apprendre le latin qu'il n'eût douze ans, & qu'après lui avoir rempli l'esprit d'un grand nombre de connoissances. Le jeune Pascal fit dès-lors paroître son genie pour les mathematiques; & quoique son pere lui eût interdit la lecture des livres qui en traitent, il fit de grands progrès dans cette science par les seules forces de son esprit, & poussa ses recherches jusqu'à la XXXII. proposition du premier livre d'Euclide. Son pere surpris de cet effort prodigieux, lui donna les élemens d'Euclide, qu'il n'eût pas plûtôt lûs, qu'il se rendit si parfait geometre, qu'à l'âge de seize ans, il fit un traité des sections coniques, qui fut admiré de tous les gens du métier. Il ne laissoit pas cependant d'étudier le latin & le grec; & son pere l'entretenoit tantôt de logique, tantôt de physique, & des autres parties de la philosophie. La grande application de Blaise Pascal donna quelques atteintes à sa santé dès l'âge de 18. ans. A l'âge de 19. ans, il inventa cette machine d'arithmetique, par laquelle on fait non-seulement toutes sortes de supputations sans plume & sans jettons, mais même sans sçavoir l'arithmetique, & avec une sûreté infaillible. A l'âge de 23. ans, ayant vû l'experience de Toricelli, il inventa, & executa les autres experiences du vuide, & fut le premier qui prouva clairement que les effets que l'on avoit attribuez jusques-là à l'horreur du vuide, sont causez par la pesanteur de l'air. Il a depuis découvert plusieurs problêmes très-difficiles sur la roulette, & en a donné un traité sous le nom d'*A.* d'*Ettonville*. A l'âge de 24. ans, la providence ayant fait naître une occasion qui l'obligea de lire des livres de pieté, il conçut un tel sentiment de la religion, qu'il resolut de s'appliquer uniquement à cette science. S'étant trouvé à Rouen, où son pere étoit intendant, il fit revenir un philosophe de ses égaremens au sujet de la religion. Enfin persuadé par sa sœur, religieuse au monastere de Port-Royal des-Champs, qui y est morte le 4. Octobre 1661. âgée de 36. ans, il quitta absolument le monde: il avoit pour lors 30. ans, & étoit toûjours infirme. Il s'appliqua dans la retraite à la lecture & à l'étude de l'écriture sainte, & composa sous le nom de Montalte les fameuses lettres au provincial, qui sont estimées comme un chef-d'œuvre en genre de dialogue, tant pour la politesse du langage, que pour les traits d'esprit, & les railleries fines & agréables qui s'y rencontrent. Elles ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe, & imprimées une infinité de fois. Il consacra les dernieres années de sa vie à mediter sur la religion, & à travailler pour sa défense contre les Athées, les Libertins & les Juifs. Les infirmitez continuelles, qui augmentoient tous les jours, l'empêcherent d'achever cet ouvrage, dont il avoit le dessein entiérement formé, & dont il n'est resté que quelques pensées qu'il avoit écrites sans aucune liaison & sans aucun ordre, pour s'en servir dans la composition de son ouvrage. Ces pensées que l'on a recueillies & données au public depuis sa mort, sont de précieux restes de ce grand homme, & renferment ce qu'il y a de plus solide pour prouver les veritez de la religion, & de plus propre pour convaincre ses ennemis, & sont exprimées d'une maniere noble, vive & persuasive. M. Pascal mourut à Paris, accablé de langueurs & de douleurs, le 19. Août 1662. âgé de 39. ans deux mois, après avoir reçu tous les sacremens avec pieté & édification, & fut enterré dans l'église de saint Etienne du Mont. * Preface du livre de l'*équilibre des liqueurs. Vie de M. Pascal*, composée par madame Perrier sa sœur, & qui est à la tête du recueil de ses pensées sur la religion. On a donné une suite de ces pensées, & quelques opuscules de M. Pascal dans les memoires de litterature & d'histoire recueillis par le P. Desmolets de l'Oratoire. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccles. du XVII. siecle.* Necrol. de Port Royal.

PASCAL (Charles) vicomte de Quente, &c. *voyez* PASCHAL.

PASCENTIUS, l'un des principaux officiers de l'empereur, dans les provinces d'Afrique, *voyez* MAXIMIN, évêque des Goths.

PASCHAHK HATOUN ou PADISCHAH KHATOUN, c'est le nom d'une princesse, fille de *Cothbedin III.* sultan de la dynastie des Karakataiens, & qui tient le sixiéme ou septiéme rang dans cette dynastie. Elle fit mourir son frere *Soiourgatsmich*, pour prendre sa place sur le trône, & elle eut le même sort que son frere. Car la veuve & le fils du défunt prince, conjurerent contre elle, & la firent perir l'an 694. de l'hegire. Cette fille de *Soiourgatsmich* portoit le nom de *Schah Alem Khatoum.* * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

PASCHAL I. de ce nom, pape, Romain de naissance, succeda à Etienne V. & fut un pape pieux, sçavant, débonnaire, & orné de toutes les vertus ecclesiastiques. Il envoya des legats à Louis *le Debonnaire*, roi de France & empereur, qui confirma en sa faveur les donations que ses predecesseurs avoient faites au saint siege. Paschal envoya d'autres legats en Orient contre les Iconomaques: mais malgré ces soins, il se vit obligé d'excommunier l'empereur Leon V. avec les Iconomaques, & reçut à Rome les Grecs exilez pour le culte des saintes images. En 821. il trouva le corps de sainte Cecile; & l'année suivante, il couronna Lothaire empereur, le jour de Pâques. On l'accusa d'avoir commandé un assassinat qui se commit de son tems; mais il s'en purgea par serment, en présence des ambassadeurs du même Louis *le Debonnaire*, & mourut le 12. Mai de l'an 824. ayant gouverné sept ans trois mois & seize jours. EUGENE II. lui succeda. * Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.*

PASCHAL II. Toscan, nommé auparavant *Rainier*, fut élû contre sa volonté, après Urbain II. le 12. Août 1099. Il excommunia l'antipape Guibert, & rangea à leur devoir divers petits tyrans qui maltraitoient les Romains, & qui troubloient la paix de l'Italie. En 1102. il celebra un concile à Rome; un autre à Guastalla sur le Pô en Lombardie, pour la reforme des mœurs; & un autre à Troyes en Champagne. Ce pape s'attira de grandes affaires, pour soûtenir le droit des investitures aux benefices, contre Henri roi d'Angleterre, & contre Henri IV. empereur. Il s'accorda avec le premier, & contribua par ses intrigues à faire détrôner l'autre, dont le fils Henri V. qui avoit chassé son pere du trône, voulut être couronné de la main du pape en 1111. à la maniere accoûtumée. Paschal refusa de lui mettre la couronne sur la tête s'il ne renonçoit au droit des investitures. Le jeune prince, indigné de cette proposition, fit enlever le pape, le clergé & les principaux de la ville, & les retint prisonniers pendant deux mois dans un château du pays des Sabins, jusqu'à ce que le pape lui eût accordé ce qu'il souhaitoit, & l'eût couronné. On dit que Paschal donnant à Henri une partie de l'hostie qu'il avoit consacrée à la messe, prononça ces paroles: *Seigneur empereur, en confirmation d'une paix solide, & d'une union mutuelle, je vous donne le corps de Notre-Seigneur* Jesus-Christ, *né de la Vierge Marie, & mort sur la croix pour nous comme l'église Catholique le croit.* Cependant les cardinaux condamnerent cette concession forcée du pape, qui la revoqua dans un concile. Paschal voulut faire une abdication volontaire du pontificat, & n'en put venir à bout. Il mourut le 22. Janvier 1118. après 18. ans 5. mois & quelques jours de siege. Ce pape avoit tenu divers conciles, & écrit grand nombre de lettres. Binius en rapporte 32. GELASE II. fut élevé après lui sur le saint siege. * *Consultez le t. VII. conc.* Baronius, *t. XII. annal.* & Henri Canisius, *t. II. ant. lect. Voyez aussi* Sigebert, Pandulphe, Ciacconius, Platine, &c.

PASCHAL, archidiacre de l'église Romaine, se fit antipape dans le tems de l'élection du pape S. Serge I. & mourut peu de tems après en 687.

PASCHAL, autre antipape, élû contre Alexandre III. se nommoit auparavant GUI de Crême, & avoit été nommé cardinal en 1155. par Adrien IV. qui l'envoya en Allemagne, pour adoucir l'esprit de l'empereur Frederic *Barberousse.* Mais Gui s'étant laissé surprendre par ce prince, se joignit à Octavien qui avoit été créé faux pontife, & avoit pris le nom de Victor. Il lui succeda sous le nom de Paschal en 1164. & mourut miserablement six ans après. * Baronius, *A. C.* 1164. & 1170. Ciacconius, *in vit. pont.*

PASCHAL (Pierre) martyr, religieux de l'ordre de la Merci, puis évêque de Jaën dans le XIII. siecle, nâquit à Valence, où il eut un canonicat, & entra ensuite dans l'ordre de la Merci en 1250. Il y fut nommé pour enseigner la philosophie & la theologie aux jeunes religieux: emploi qu'il exerça pendant trente années avec beaucoup de reputation. On fit violence à son humilité, en le choisissant pour être precepteur de l'infant dom Sanche. Peu après on le nomma évêque titulaire de Grenade, puis suffragant de Tolede, & enfin évêque de Jaën en 1295. Il ne se servit de ces avantages que pour en procurer à son ordre, & aux évêques Chrétiens qui étoient parmi les Maures. Il fonda les monasteres de l'ordre de la Merci à Tolede, à Jaën, à Baëza & à Xerez de la Frontera; & ayant été pris par les Maures de Grenade en 1297. il s'occupa uniquement à instruire les esclaves Chrétiens, pour lesquels il composa divers petits traitez. Le clergé & le peuple de son église lui ayant envoyé une somme d'argent pour sa rançon, il la reçut avec beaucoup de reconnoissance; mais au lieu de l'employer à se procurer la liberté, il en racheta un grand nombre d'enfans, dont la foiblesse lui faisoit craindre qu'ils n'abandonnassent la religion Chrétienne. Il combattit le Mahometisme par un excellent ouvrage en 1300. & par des sermons solides & persuasifs, par des exhortations touchantes, & par l'exemple de sa vie toute sainte. Toutes ces choses servirent à la conversion de plusieurs Infideles. Les autres desesperez de ce changement, s'en vengerent contre le Saint, qu'ils firent mourir cruellement après une captivité de quatre années. * Martyrologe Romain 23. Octobre. Gonzal. de Avila, *Theat. de las Iglef. de Espag.* Martin de Ximena, *de los Obisp. de Jaën.* Alfonse Raymond, *hist. de la Merced.* Bernard de Vergas, *chron. Mercenar. Hist. des ord. relig. in 4°. 1715. chez J. B. Coignard.*

PASCHAL (Pierre) gentilhomme de Languedoc, homme très-docte, selon la Croix du Maine, & grand historien Latin & François, vivoit dans le XVI. siecle, & mourut à Toulouse en 1556. Ronsard étoit son ami particulier. On lui attribue divers traitez, entre lesquels nous n'avons que la vie du roi Henri II. qui fut imprimée l'an 1660. à Paris, & quelques autres pieces peu considerables. * *Consultez* la Croix du Maine, *biblioth.*

PASCHAL (Scipion) natif de Cosenza, & évêque de Cazal, vivoit sous le pontificat de Paul V. au commencement du XVII. siecle. Il composoit assez bien des vers italiens, parloit agréablement, & fut domestique du cardinal Ferdinand de Gonzague, qui lui procura une charge de referendaire, puis l'évêché de Cazal. Il composa en latin l'histoire des guerres du Montferrat, & mourut avant que de l'avoir publiée.

PASCHAL (Valentin) d'Udine, vivoit vers le même tems, sous le pontificat de Paul V. & fut secretaire du cardinal de Montalte. Il publia divers traitez. *De rebus Moschicis. De Italiae fluminibus, &c.* * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illust. c.* 142. & 143. Leo Allatius, &c.

PASCHAL (Charles) chevalier, vicomte de Quente & de Dargni, conseiller d'état & avocat general au parlement de Rouen, né l'an 1547. à Caune en Piémont, fils de BARTHELEMI Paschal, gentilhomme Piémontois, & de *Catherine* de Fiesque, s'établit à Paris, où il s'acquit beaucoup de réputation, & où il fut fort aimé de l'illustre Gui du Faur, seigneur de Pibrac, dont il a écrit la vie qui fut imprimée en 1584. & qui est remplie d'avantures surprenantes, mais veritables. En 1576. il fut choisi par le roi Henri III. pour aller en Pologne en qualité d'ambassadeur extraordinaire; & s'acquitta si bien de cet emploi, qu'il obligea les seigneurs de ce royaume à consentir que l'on rapportât en France tous les meubles du roi, lequel, en reconnoissance de ce bon service, l'honora du titre de chevalier, & ajoûta à ses armes une fleur-de-lis. Le roi Henri IV. qui l'envoya ambassadeur vers Elizabeth reine d'Angleterre l'an 1589. se servit encore de lui l'an 1594. en Provence, en Languedoc, & en Dauphiné, pendant la fureur des troubles. Il fut ensuite reçu conseiller, puis avocat general au parlement de Rouen; & en 1604. il fut deputé vers les Grisons, où il demeu-

ra dix ans. En 1614. il revint en France, & continua ses services dans le conseil d'état pendant quelques années; mais étant devenu paralytique de la moitié du corps, il se retira dans sa terre de Quente, proche d'Abbeville, où il mourut onze ans après, en 1625. âgé d'environ 79. ans. Il a laissé plusieurs ouvrages qui marquent la beauté & la force de son genie; entr'autres ceux qui sont intitulez, *Legatus*, qui fut imprimé du vivant de l'auteur, 1°. à Rouen en 1598. 2°. à Paris, en 1612. *Censura animi ingrati. Corona, &c.* Wiquefort observe que Paschal qui a sçû si bien parler des ambassadeurs, dans son livre intitulé *Legatus*, montre dans son autre ouvrage intitulé *Legatio Rhetica*, qu'il publia l'an 1620. à Paris, qu'il étoit un ministre fort mediocre. * Ignace de Jesus-Maria, Carme Déchaussé, *hist. ecclef. d'Abbeville.*

PASCHASE, *Paschasius*, diacre de l'église Romaine, sur la fin du V. siecle, & au commencement du VI. soûtint le parti de Laurent antipape, contre Symmaque, élû canoniquement. S. Gregoire rapporte que Paschase s'étoit apparu en mourant à S. Germain évêque de Capoue, & que se recommandant à ses prieres, il lui apprit qu'il étoit condamné à souffrir pour la faute qu'il avoit faite. Il composa deux livres du S. Esprit, que nous avons dans la bibliotheque des peres, outre d'autres traitez qu'on lui attribue. On marque sa mort vers l'an 512. * Saint Gregoire, *liv. 4. dial. chap. 40. & 41.* Sigebert, *cap. 17. de vir. illust.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Vossius, *lib. 2. de hist. Lat. cap. 20.* Baronius, *in annal.* Le Mire, &c.

☞ Il y a un autre PASCHASE, diacre, qui vivoit dans le VI. siecle, du tems de Martin de Brague, qui traduisit à la priere de cet évêque, des demandes & des réponses de quelques moines Grecs, qui font le 7. livre des vies des peres de Rosweide. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du VI. siecle.*

PASCHASE RATBERT, *Paschasius Ratbertus*, abbé de Corbie, dans le IX. siecle, du tems de Louis *le Debonnaire*, & de Charles *le Chauve*, étoit de Soissons, fut élevé dans le dehors de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons par la charité des religieuses. Il prit ensuite l'habit de religieux dans l'abbaye de Corbie sous saint Adelard, & fut depuis élu abbé de ce monastere; mais il ne voulut point être ordonné prêtre, & se contenta de l'ordre de diaconat qu'il avoit reçu étant simple religieux. Il obtint la confirmation des privileges de son abbaye, & se rendit illustre par le grand nombre de ses ouvrages, que nous avons en un volume *in folio* par les soins du P. Sirmond, qui les publia la premiere fois à Paris en 1618. Ils contiennent XII. livres de commentaires sur S. Matthieu; III. d'explications sur les pseaumes, sur les lamentations de Jeremie; I. traité du corps & du sang de Jesus-Christ en l'Eucharistie; une épitre sur le même sujet; & la vie de saint Adelard, & des saints Ruffin & Valere. Dom Luc Dacheri a publié depuis du même auteur un traité *de partu Virginis*, spicil. t. 12. & dom Jean Mabillon un autre intitulé, *Vita sancti Wala comitis & abbatis Corbeiensis* tom. I. sanct. ordin. Bened. sæc. IV. Le même pere, dans la seconde partie du IV. siecle des Saints de l'ordre de S. Benoît, a montré dans sa préface, que l'ouvrage que Paschase dit avoir écrit *de sacramentis*, n'est pas different de celui de l'Eucharistie, contre le sentiment du P. Cellot, & de quelques autres sçavans qui croyent le contraire. Il prouve que ce traité a été écrit en faveur des jeunes religieux de la nouvelle Corbie en Saxe; lesquels étant enfans des peres nouvellement convertis à la foi, avoient besoin d'être instruits d'un de nos principaux mysteres, afin d'y participer dignement; que la doctrine établie par Paschase dans ce traité sur l'Eucharistie, ne contient autre chose que la creance de l'église Catholique de son tems, quoique M. Claude & les autres ministres ses confreres, ayent cru que cet abbé y avoit inseré de nouvelles opinions sur ce sacrement, & avoit le premier introduit celle de la realité; qu'enfin, dans la contestation qui s'étoit élevée entre Paschase & ses adversaires, sçavoir si le corps de Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, est le même que celui qui est né de la sainte Vierge, il ne s'agissoit nullement de la realité, que les uns & les autres supposoient comme certaine. Paschase mourut le 26. Avril de l'an 865. n'étant plus abbé de Corbie, parce que quelques brouilleries avec ses religieux l'avoient obligé de se démettre de sa charge. Trithême a cru que Paschase vivoit en 880. sous Charles *le Gros*: ce qui a trompé Gesner, Simler & Possevin, qui nomment cet auteur Ratbert Paschase. On peut consulter la vie de cet auteur, que le P. Jacques Sirmond a fait imprimer au commencement de ses ouvrages.

La dispute de Paschase touchant le corps & le sang de Jesus-Christ a été si celebre dans le IX. siecle, & a causé dans ces derniers tems de si grandes contestations, qu'il est bon de l'expliquer ici en peu de mots. Paschase composa son traité *du corps & du sang de notre seigneur Jesus-Christ*, étant encore simple religieux, pendant l'exil de son abbé Vala, vers l'an 831. Il y soûtint clairement la presence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Longtems après que ce traité fut publié, Frudegard, religieux de la nouvelle abbaye de Corbie, proposa vers l'an 864. à Paschase, les difficultez que lui & quelques autres avoient sur son sentiment, & lui dit que plusieurs entendoient avec saint Augustin les paroles de l'institution de l'Eucharistie: *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, dans un sens de figure. Paschase soûtint ce qu'il avoit écrit & défendit l'expression dont il s'étoit servi; que le corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, étoit le même qui étoit né de la Vierge, qui avoit été crucifié, qui étoit ressuscité, sans aucune difference. Plusieurs trouverent cette expression trop forte; car quoiqu'ils convinssent de la presence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, ils ne pouvoient pas se figurer qu'on pût dire qu'il étoit dans l'Eucharistie de la même maniere qu'il étoit né, crucifié & ressuscité, sans voile & sans figure, & que ce que l'on voyoit & que l'on touchoit étoit le corps & le sang de Jesus-Christ. Paschase reconnoissoit à la verité dans l'Eucharistie la figure jointe à la réalité; mais ses adversaires lui imputoient de nier la figure, & ils croyoient qu'il ne reconnoissoit que la réalité. Ainsi toute la contestation qui étoit entre eux ne rouloit que sur des expressions, & faute de se bien entendre. Les principaux adversaires de Paschase furent deux auteurs anonymes, Bertram ou plûtôt Ratramne, Jean Scot, Erigene, & quelques autres. Il eut une autre contestation sur la maniere dont J. C. étoit sorti des entrailles de la Vierge. Ratramne religieux de Corbie ayant appris qu'il y avoit en Allemagne quelques personnes qui avoient avancé que J. C. n'étoit pas sorti des entrailles de la sainte Vierge par la voie ordinaire, il crut que cette opinion étoit dangereuse, & qu'il s'en suivroit de-là que J. C. n'étoit pas né de la Vierge. Il la combattit dans le traité que le pere dom Luc Dacheri nous a donné, où il reconnoît comme une verité certaine, que Marie est demeurée vierge *post partum* après l'enfantement, quoiqu'il refute ceux qui croyoient que J. C. n'étoit pas venu au monde *per semitam vulva* par les voies ordinaires. Paschase s'étant persuadé que Ratramne avoit avancé dans son traité des choses prejudiciables à la virginité perpetuelle de Marie, & qu'il avoit donné lieu de croire qu'elle avoit mis J. C. au monde de la même maniere dont les autres femmes mettent au monde leurs enfans, *apertâ scilicet vulvâ*, fit un écrit *de partu Virginis*, dans lequel il réfute Ratramne sans le nommer. Il fit encore un discours sur le même sujet; & ces deux traitez ont été long-tems sous le nom d'Ildefonse de Tolede. Paschase avoit beaucoup de science & de pieté. Il écrivoit purement, & même d'une maniere élegante & intelligible. Il avoit bien étudié les auteurs ecclesiastiques & prophanes. Il avoit avec cela l'esprit assez juste; mais il étoit peut-être un peu trop mystique. Il a travaillé son ouvrage sur l'Eucharistie avec soin & avec application. Son éloge a été fait en vers par Eugemoldus, & se trouve à la tête de ses ouvrages. * *Consultez.* Bellarmin, Vossius, Le Mire, Loup de Ferrieres, *ep. 46. 57. & 58.* Sigebert, *c. 97. de vir. illust.* Honoré d'Autun, *l. 4. Lumin. eccl. c. 10.* Les livres d'Antoine Arnauld docteur de Sorbonne, & de Jean Claude sur l'Eucharistie; & M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du IX. siecle.*

PASCHASIN, *Paschasinus*, qu'Isidore de *Seville* appelle mal Paschase, étoit évêque de Lilybée, maintenant Marsala en Sicile, & vivoit dans le V. siecle. Le pape S. Leon *le Grand* le nomma le premier des legats qui assisterent

sisterent de sa part au concile de Calcedoine en 451. On croit même que Paschasin en écrivit les actes. Le même pontife l'employa en d'autres legations. Nous voyons par une épître écrite par Paschasin à saint Leon, que cet évêque fut fait esclave l'an 454. lorsque les Vandales sous la conduite de Genseric ravagerent la Sicile. Il lui en écrivit une autre pour répondre à ce qu'il lui avoit commandé, de supputer la fête de Pâques. Elle est la 63. entre celles de saint Leon, & commence ainsi : *Apostolatus vestri scripta, &c.* * Isidore, *c.* 11. *de vir illust.* Adon, *in chron.* Binius. *T. II. concil.* Baronius, *in an.* Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c. 17.*

PASCHATIR, PASCATIR ou BESEGERT. C'est, selon Sanson, une partie du royaume de Bolgar en Moscovie, qui est au couchant de la riviere de Kam, entre le royaume de Casan & la Siberie. Pascatir & Sagatin en sont les lieux principaux. Ce pays semble être celui que M. Witsen dans sa grande carte appelle Bakron, en latin *Baskiria*, où il met les villes de Kamassina, Nisne, Usolia, Vergno, Usolia ou Perecop, Kungur, Ufinskoi, Bir & Osa. * Mati, *dict.*

PASCUAL, *cherchez* LAMBERT.

PAS-D'ARMES, combats particuliers, étoient entrepris par un ou plusieurs chevaliers dans quelque fête publique. Les tenans choisissoient un lieu qu'ils proposoient de defendre contre tous venans, comme un pas ou passage qu'on ne pouvoit traverser sans combattre ceux qui le gardoient. L'an 1514. François duc de Valois, avec neuf chevaliers de sa compagnie, entreprit un pareil combat appellé *le pas de l'arc triomphal* en la rue saint Antoine à Paris, pour la solemnité du mariage du roi Louis XII. Le tournoi où le roi Henri II. fut malheureusement blessé à mort en 1559. étoit aussi un pas-d'armes, comme il paroît par ces termes des lettres de defi : *de par le roi, &c. lequel fait à sçavoir à tous princes, seigneurs, gentilshommes, chevaliers & ecuyers, qu'en la ville capitale de Paris le pas est ouvert par sa majesté très-Chrétienne, & par les princes de Ferrare, Alfonse d'Est, François de Lorraine duc de Guise, pair & grand chambellan de France, & Jacques de Savoye duc de Nemours ; tous chevaliers de l'ordre, pour être tenu contre tous venans duement qualifiez, &c.* * Du Cange, *dissertation 7. sur l'histoire de saint Louis.*

PASES, *Pases*, fameux magicien de l'antiquité, par le moyen de ses enchantemens faisoit paroître des festins preparez avec des officiers qui y servoient, & les faisoit disparoître quand il vouloit. Il avoit, dit-on, ce que nous appellons en France *une pistole volante*, c'est-à-dire une piece de monnoye qu'il avoit fabriquée, laquelle après avoir été donnée en payement, se retrouvoit toûjours dans sa bourse, d'où vient le proverbe, *Pasetis obolus*, lorsqu'on voyoit quelque chose de surprenant. * Erasmus, *in Adagiis.* Suidas.

PASIPHAE', fille du Soleil & de la nymphe Perseïde, épousa Minos roi de l'isle de Crete. Les poëtes ont feint que Venus irritée de ce que le soleil avoit découvert son adultere avec le dieu Mars, exerça sa vengeance sur Pasiphaé, & lui inspira de l'amour pour un taureau. Ils disent que Pasiphaé renfermée dans une vache de bois ou d'airain fabriquée par Dedale, se prostitua à cet animal, & en eut le monstre appellé *Minotaure*, moitié homme & moitié taureau, qui eut le Labyrinthe pour sejour, & y fut tué par Thesée. Mais si l'on en croit Plutarque dans la vie de ce heros, Taurus étoit un des chefs de Minos, & le plus cruel d'entre-eux à l'égard des enfans de tribut qu'on envoyoit d'Athenes en Crete. Presque tous les historiens ont conjecturé que Pasiphaé s'étant abandonnée à ce Taurus, en eut un fils qui partagea dans son nom celui de Minos & celui de Taurus son pere. Minos eut trois enfans de Pasiphaé, sçavoir Androgeos, Ariadne & Phedre. Plutarque que nous avons déja cité, rapporte dans la vie de Cleomenes, qu'il y avoit un temple de Pasiphaé, avec un oracle très-celebre à Thalame ville des Messeniens. Il étoit sans doute consacré à un autre PASIPHAE', l'une des nymphes Atlantides & filles de Jupiter. On tire l'origine de ce nom de ces mots grec παρὰ τὸ πᾶσι φαίνειν τὰ μαντεῖα. * Plutarque. Hygin. Natal. Comes.

PASLEI, ville du comté de Clydesdale en Ecosse, qui donne le titre de baron à la famille de Hamilton. Il y avoit autrefois un fameux monastere fondé par Alexandre II. juge suprême d'Ecosse. Les moines de ce couvent écrivirent une chronique du royaume, intitulée *Liber Pasletensis.* * Cambden, *Britann.*

PASOR (Mathias) professeur en theologie à Groningue, né à Herborn dans le comté de Nassau le 12. Avril 1599. fils de *George*, aussi professeur en theologie & en langue hebraïque à Herborn, puis en langue grecque à Franeker, fit une partie de ses études à Herborn, l'autre à Marpourg ; & dans la suite après être retourné à Herborn, il passa à Heidelberg, où il fut élû professeur de mathematiques en 1620. Les guerres du Palatinat lui firent faire un voyage en Angleterre, où il vint s'établir, après avoir passé en France. On lui donna la chaire de professeur en langues orientales dans l'université d'Oxford, qu'il exerça jusqu'en 1629. Ce fut alors qu'on l'appella à Groningue, où il se fixa pour le reste de ses jours, & où il enseigna successivement la philosophie, les mathematiques & la theologie. Il mourut l'an 1658. sans avoir été marié. Outre les ouvrages de son pere qu'il revit avec soin & qu'il publia, il donna encore au public un recueil des Theses ausquelles il avoit presidé lui même, & qui avoient été soutenues dans son école ; & un traité contenant des *idées generales de quelques sciences.* Le principal ouvrage de son pere, est un lexicon de tous les mots grecs du N. T. * Math. Pasor, *in vita sua.* Bayle, *diction. critique.*

PASQUA (Simon) natif de Genes, cardinal évêque de Sarzane, fut employé par sa republique en des ambassades importantes. Petramellario dit qu'il fut medecin du pape pie IV. qui le fit évêque de Sarzane, puis cardinal au mois de Mars 1565. Ce prelat mourut le 4. Septembre suivant, âgé de 72. ans Sa famille a produit d'autres hommes de lettres ; entr'autres OCTAVIANO PASQUA, évêque de Gieraci dans le royaume de Naples. Ce dernier publia un catalogue des prelats qui avoient gouverné son église avant lui, & un autre des archevêques de Reggio. * Foglieta, *elog. Lig.* Soprani, *script. della Ligur.* Petramellario. Cabrera, Auberi, *hist. des cardinaux.*

PASQUALIGO (Zacharie) natif de Verone, clerc regulier de l'ordre des Theatins, & professeur en theologie sous les pontificats d'Urbain VIII. & d'Innocent X. en 1630. & 1645. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Variarum quæstionum moralium canonicarum cent. II. Decisiones morales. Praxis jejunii ecclesiastici.*

PASQUE : ce mot ne vient pas du mot grec πάσχειν, qui signifie *souffrir*, comme quelques anciens peres l'ont écrit, mais du mot hebreu *Pesach*, qui signifie *passage* : ce qui s'entend du passage de la mer Rouge, comme on le chante dans l'office de l'église le jour du Samedi Saint ; & du passage de l'Ange exterminateur, dont il est parlé *au chap.* 12. de l'exode, lequel voyant du sang sur les portes des Israëlites, passa sans leur rien faire, & tua au contraire tous les premiers-nez des Egyptiens. Les Juifs celebrent encore à present pendant une semaine la fête de Pâque, qui commence chez eux le 15. du mois de Nisan, lequel répond souvent à Avril ; & cela en memoire de leur sortie d'Egypte. Leon de Modene remarque que ceux qui sont hors du territoire de Jerusalem, la font durer huit jours, suivant une ancienne coûtume. Les deux premiers jours, dit ce Rabbin, & les deux derniers de la Pâque, il est fête solemnelle ; & on ne peut pendant ce tems-là, ni travailler, ni traiter d'affaires. Il est neanmoins permis de toucher au feu, d'aprêter à manger, & de porter ce dont on a besoin d'un lieu à un autre. Pendant ces huits jours, il est défendu aux Juifs d'avoir chez eux du pain levé, ni aucun levain : de sorte qu'ils ne mangent pendant ces huit jours-là, que du pain sans levain, nommé *Azyme*. Dès le soir de devant la veille de la fête, le maître de la maison cherche par tout, pour voir s'il n'y a plus de pain levé. Sur les onze heures du jour suivant, on brûle du pain, pour marquer que la défense du pain levé est commencée. Incontinent après, on s'applique à faire des azymes, qu'on appelle *Mazzod* ; & on en fait suffisamment pour les huit jours que la fête dure. Le 14. de Nisan, veille de la Pâque, les premiers-nez des familles ont accoûtumé de jeûner, en memoire de ce que la nuit suivante Dieu frappa tous les premiers-nez d'Egypte. *

Leon de Modene, *traité des ceremonies des Juifs part. 3. c. 3.*

PASQUE, chez les Chrétiens, est la fête qu'ils celebrent le premier Dimanche qui suit le quatorziéme de la lune, après l'équinoxe du printems, en memoire de la resurrection du Sauveur du monde. Autrefois on appelloit Pâque dans l'église, toutes les fêtes solemnelles. Celle de la resurrection étoit appellé *la grande Pâque*; & on disoit *la Pâque de la Nativité*, pour dire le jour de Noël. On disoit aussi *la Pâque de l'Epiphanie, de l'Ascension, de la Pentecôte*, que les Italiens appellent *Pascha Rosada*, parce que les roses viennent ordinairement en ce tems-là.

Suivant le decret du concile de Nicée, la fête de Pâques se doit celebrer le Dimanche d'après le 14. jour de la lune, qui se trouve après l'équinoxe du printems, fixé au 21. de Mars, comme il étoit pour-lors. Depuis ce concile on garda cette regle jusques en 1582. quoique le veritable équinoxe ne fût plus le 21. de Mars, & qu'à cause du jour bissextil, il fût remonté du 21. au 20. puis du 20. au 19. du 19. au 18. Ainsi en 1250. ans ou environ, l'équinoxe avoit retrogradé jusqu'au 11. de Mars. Ce qui donna lieu à la reformation du calendrier, par le retranchement de dix jours, afin de faire concourir encore le 21. de Mars avec l'équinoxe. Ce n'est pas que l'équinoxe soit toûjours le 21. de Mars: car il arrive plus souvent le 20. & même le 19. mais l'église n'a pas jugé à propos de s'attacher scrupuleusement au calcul des astronômes à cet égard, non plus qu'à l'égard de la nouvelle & de la pleine lune: en quoi elle s'est reglée sur les épactes, qui ne marquent pas toûjours precisément les veritables lunaisons, & different quelquefois d'un ou de deux jours, soit en avançant, soit en retardant. Il y eut sur ce sujet une contestation entre les sçavans en 1666. parce qu'en cette année le soleil entroit dans le belier, & faisoit le printems le 20. Mars sur les six heures du matin, & que la lune étoit opposée dans la balance & pleine le même jour après midi: de sorte que le 21. Mars étant un Dimanche, il sembloit que ce devoit être le vrai jour de Pâques. Neanmoins cette fête ne se celebra que le 25. Avril, par la raison que l'équinoxe du 20. Mars étoit à la verité l'équinoxe astronomique; mais que ce n'étoit pas celui qui est determiné par le concile de Nicée, & fixé au 21.

☞ Pour entendre la chronologie de l'histoire ancienne, depuis la naissance de Jesus-Christ, on a souvent besoin de sçavoir le jour des Dimanches & des Fêtes mobiles, qui ont rapport à la fête de Pâques. Par exemple, Socrate, *hist. eccl. l. 1.* assure que Constantin *le Grand*, premier empereur Chrétien, mourut le 22. jour de Mai. & Eusebe dit que ce fut le jour même de la Pentecôte; mais il ne marque point l'année. Il faut donc sçavoir en quelle année la fête de la Pentecôte étoit le 22. de Mai. Saint Ouen dit qu'il fut consacré évêque avec saint Eloi, la troisiéme année du regne de Clovis II. le Dimanche precedent les Rogations, le 14. jour de Mai. Pour sçavoir l'année, il est necessaire de sçavoir celle où le Dimanche de devant les Rogations, étoit le 14. de Mai. Les historiens rapportent qu'Othon I. empereur des Romains, mourut le 7. jour de Mai, le Mercredi devant la Pentecôte; mais ils ne disent point l'année. Voici une table qui fait connoître de combien de jours les Dimanches & Fêtes mobiles sont éloignez de la fête de Pâques.

Dimanche de la Septuagesime, 63. jours avant Pâques.
Dimanche de la Sexagesime, 56.
Dimanche de la Quinquagesime, 49.
Jour des Cendres, 46.
1. Dimanche de Carême, dit *Invocavit*, 42.
2. Dimanche de Carême, dit *Reminiscere*, 35.
3. Dimanche de Carême, dit *Oculi*, 28.
4. Dimanche de Carême, dit *Lætare*, 21.
5. Dimanche de Carême, dit *Judica* ou de la Passion, 14.
6. Dimanche de Carême, dit *Palmarum* ou *Hosanna*, 7.

PASQUE.

Dimanche de *Quasimodo*, ou 1. après Pâques, 7. jours.
2. Dimanche, dit *Misericordia*, 14.
3. Dimanche, dit *Jubilate*, 21.
4. Dimanche, dit *Cantate*, 28.
5. Dimanche, dit *Vocem jucunditatis*, ou le Dimanche avant les Rogations, 35.
Ascension, 39. jours après Pâques, 10. avant la Pentecôte.
6. Dimanche, dit *Exaudi*, 42.
La pentecôte, 49. jours après Pâques.
Dimanche de la Trinité, 56.
Fête du saint Sacrement, 60. jours après Pâques, & 11. après la Pentecôte.

Ce n'est pas sans sujet que nous avons marqué ces noms latins, *Invocavit*, &c. car il n'y a presque point d'historiens, soit Grecs, soit Latins, ou de ceux qui ont écrit en leur langue maternelle, les choses qui se sont passées depuis les premiers siecles de l'église, qui ne se servent souvent de ces expressions pour marquer le tems. Pour faire voir l'usage de la table precedente, dans le premier exemple tiré de Socrate & d'Eusebe, touchant la mort de l'empereur Constantin, il faut observer, que le 22. Mai est le 142. jour depuis le premier de Janvier; puis ôter 49. de 142. (parce que 49. est l'intervalle entre Pâques & la Pentecôte.) Ainsi on trouvera que Pâques fut le 3. Avril, en l'année de la mort de Constantin; & que cette année-là étoit l'an 337. de l'ere Chrétienne. * Le pere Petau, *de doctr. tempor.* Le pere Labbe, *chron. hist.*

PASQUIER (Etienne) né à Paris en 1528. avocat au Parlement, ensuite conseiller, & enfin avocat general dans la chambre des comptes de Paris, & l'un des plus sçavans hommes de son tems, a fleuri sur la fin du XVI. siecle, & au commencement du XVII. Il plaida long-tems avec un très-grand succès dans le parlement, où il étoit presque toûjours chargé des plus belles causes, & où il étoit tous les jours consulté comme un oracle. D'ailleurs par ses recherches curieuses, il s'étoit acquis mille belles connoissances. Le roi Henri III. le gratifia de la charge d'avocat general de la chambre des comptes, qu'il exerça avec la reputation ordinaire, & qu'il remit quelque tems après à *Theodore* Pasquier, son fils aîné. Il étoit naturellement bienfaisant & honnête; sa conversation étoit agreable & facile; ses mœurs étoient douces, & son temperament enjoué. Il mourut à Paris en se fermant les yeux lui-même le 31. Août 1615. âgé de 87. ans, & fut enterré dans l'église de saint Severin. Il avoit une parfaite connoissance dans l'histoire ancienne, & particulierement dans celle de France. On en peut juger par son volume des recherches, *in fol.* par ses épîtres, &c. Ses recherches ne parurent pas toutes à la fois: il en publia le premier livre en 1560. & avant sa mort il en publia six autres: mais en 1621. on tira trois nouveaux livres de sa bibliotheque, avec plusieurs chapitres qu'on ajoûta aux livres précedens: & il y en a eu depuis diverses éditions, dont la derniere est de 1665. Pour ses lettres, qui sont aussi fort curieuses, la derniere édition, qui est celle qu'André du Chêne procura en 1619. en cinq vol. *in 8°.* est bonne; mais en 1723. on a recueilli toutes les œuvres de Pasquier, & on les a fait imprimer à Trevoux en 2. vol. *in fol.* il y manque son Catechisme des Jesuites. Sa grande reputation ne le mit pas à couvert des traits de quelques ennemis, & entr'autres du pere Garasse Jesuite, qui l'attaqua violemment, même après sa mort dans un ouvrage exprès qu'il composa contre ses recherches, dans la doctrine curieuse, & dans la reponse au prieur Ogier. Aussi Pasquier avoit-il déchiré impitoyablement les Jesuites; & la haine qu'il avoit conçue contre eux lui fit adopter jusqu'aux contes les moins vraisemblables que les gens mal intentionnez débitoient. Pasquier avoit laissé trois fils, tous dignes de porter son nom; THEODORE Pasquier, avocat general en la chambre des comptes; NICOLAS Pasquier maître des requêtes, dont on a des lettres imprimées en 1623. à Paris, & dans l'édition des œuvres de son pere de 1723. Ces lettres contiennent plusieurs discours sur les affaires arrivées en France, sous le regne d'Henri IV. & sous celui de Louis XIII; & GUI Pasquier auditeur des comptes. Etienne Pasquier s'est aussi fait connoître par ses poësies latines & françoises: mais ses latines l'emportent de beaucoup sur les autres. Elles comprennent un livre de portraits, six livres d'é-

pigrammes, & un livre d'épitaphes. Tous ces ouvrages sont pleins de genie, de sel, d'agrémens, & de ce qu'on appelle *urbanité*; & Pasquier paroît avoir été également formé pour le parnasse & le barreau, des mains de la nature même. Parmi ses pieces en vers françois, la *Puce*, & la *Main* sont ce qu'il y a de plus remarquable. La premiere piece a pour titre, *la puce des grands jours de Poitiers* : elle contient diverses poësies qu'on a faites sur cette fameuse puce, que Pasquier apperçut sur le sein de la sçavante Catherine des Roches, à qui il étoit allé rendre visite pendant les grands jours de Poitiers de l'an 1569. Tout le Parnasse François & Latin du royaume voulut prendre part à cette rare découverte : de sorte que cette puce a donné lieu aux vers, non-seulement d'Etienne Pasquier, mais encore de toutes les personnes du royaume, les plus distinguées dans la robe & dans l'épée. *La main de Pasquier*, est un recueil de près de 150. pieces de vers en son honneur, sur ce qu'étant aux grands jours de Troyes en Champagne, l'an 1583. & s'étant fait tirer par un peintre, celui-ci avoit oublié de faire des mains à ce tableau. Les auteurs de toutes ces pieces ne sont pas moins qualifiez que ceux qui ont travaillé sur la puce, & témoignent en quelle consideration étoit Pasquier parmi tout ce qu'il y avoit de gens de merite & de qualité repandus dans le royaume. * Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 5. La Croix du Maine. De Thou, Loisel, Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

PASQUIN, statue de marbre, sans nez, sans bras & sans jambes, est placée à Rome près du palais des Ursins, dans le quartier appellé *Rione di Barione*, & à laquelle les railleurs viennent attacher de nuit les billets satiriques appellez *Pasquinades*. Il semble que ce tronc soit le reste de la figure d'un gladiateur, qui en frappe un autre : ce qu'on juge par l'attitude du corps, & par des morceaux d'une autre statue, qui paroissent sous la premiere. Quant à l'usage, suivant lequel on charge ce marbre de toutes les satires dangereuses, on en rapporte l'origine à un savetier Romain, appellé *Pasquin*, grand diseur de bons mots, & dans la boutique duquel avoient coûtume de s'assembler les rieurs de son tems. Ces messieurs, à qui ce rendez-vous fut fermé par la mort du savetier, prirent l'occasion d'une antique nouvellement deterrée, la surnommerent *Pasquin*, & se firent une coûtume d'y attacher secretement les productions de leur medisance. Cette liberté s'est conservée successivement jusqu'à ce tems, où l'on voit encore tous les jours les seigneurs & les prelats de la cour de Rome, les princes étrangers, & les papes mêmes, exposez aux traits ingenieux des pasquinades : en sorte qu'il est surprenant que dans une ville où l'on sçait si bien fermer la bouche aux hommes, on n'ait encore pû trouver le secret de faire taire un morceau de marbre. Ce n'est pas que quelques papes n'ayent eu dessein de reprimer la licence de ces railleries, qui dégenerent quelquefois en libelles diffamatoires ; cependant ç'a toûjours été sans succès. Adrien VI. entr'autres, indigné de se voir si souvent attaqué par les satires qui couroient sous le nom de Pasquin, resolut de faire enlever la statue, pour la precipiter dans le Tibre, ou par la reduire en cendres ; mais un de ses courtisans l'en détourna, en lui remontrant que si l'on noyoit Pasquin, il ne deviendroit pas muet pour cela, mais qu'il se feroit entendre plus hautement que les grenouilles du fond de leurs marais ; & que si l'on le brûloit, les poëtes, nation naturellement encline à médire, s'assembleroient tous les ans dans le lieu du supplice de leur patron, pour y celebrer ses obseques, en déchirant la memoire de celui qui lui auroit fait son procès. Dans les dialogues satiriques, on donne Marphorio pour collegue à Pasquin. On lit ces mots latins gravez sur le marbre.

Pasquinus eram, nunc Lapis;
Forsan Apis, quia pungo.
Dii tibi culeum, si spernis aculeum.
Etiam mellibus ungo; veritas dat favos;
Et felle purgo. Si sapis,
Audi Lapidem,
Magis lepidum quàm lividum.
Fruere salibus, insulse,
Ut bene sapias.
Calcibus calceos olim aptavi,
Nunc rectos pedibus gressus inculco.
Abi in lapidicinam, si spernis lapidicinium.

* Sandrart, *Sculptura veteris admiranda.*

PASSAGE, dans l'ordre de Malte, est le droit de reception. Le passage d'un chevalier est de 250. écus d'or, pour le trésor de l'ordre, & de douze écus blancs, pour le droit de la langue, soit qu'il soit reçu chevalier d'âge, ou page du grand-maître. Le passage d'un chevalier reçu de minorité, est de 1000. écus d'or pour le trésor, & de 50. écus d'or pour la langue. Le passage des diaco ou chapelains est de 100. écus d'or, avec 12. écus blancs pour le droit de la langue. Le passage des servans-d'armes est de 200. écus d'or pour le trésor, & de 12. écus blancs pour la langue. * *Memoires de l'ordre.*

PASSAGE (le) bourg avec une citadelle, & un bon port dans le Guipuscoa en Espagne, entre saint Sebastien & Fontarabie. On construit beaucoup de vaisseaux au Passage, & c'est-là que le roi d'Espagne tient l'escadre qu'il a sur l'Ocean. * Baudrand.

PASSALORYNCHITES, ou PATTALORYNCHITIENS, Heretiques, sectateurs de Montanus, dans le II. siecle, faisoient profession de ne point parler ; & portoient toûjours le doigt sur la bouche, se fondans sur ces paroles du pseaume 140. *Pone, Domine, custodiam ori meo, & ostium circumstantiæ labiis meis* ; mais se contentant de ce silence fantastique, qui les obligeoit même de se boucher le nez, ils ne pratiquoient aucune vertu. Saint Jerôme témoigne que de son tems il en trouva encore dans un voyage qu'il fit à Ancyre en Galatie. * Philastrius, *de hær. c.* 77. S. Augustin, *c.* 63. Baronius, *in annal.*

PASSALUS, *voyez* ALCMON.

PASSARO, en latin *Posidium*, cap sur la côte de la Thessalie en Grece, entre le golfe de l'Armiro & celui de Zeton. * Mati, *diction.*

PASSARO, le cap Passaro, ou Pachino, en latin *Pachinum Promontorium.* C'est un des trois celebres caps de Sicile. Il est dans la vallée de Noto, au levant de la ville de ce nom, & il joint la côte orientale de l'isle avec la meridionale. * Mati, *diction.*

PASSAROVITZ, ville de Servie, où s'est tenue l'assemblée pour le traité de treve entre l'empereur, la republique de Venise & le grand seigneur, signé le 21. Juillet 1718. L'on remarque que près de Raïm sur le Danube, sur un rocher, qui n'est pas éloigné de ces deux villes, il s'engendre une quantité prodigieuse de moucherons, qui venant à piquer les chevaux & les boeufs, les font enfler & crever en peu d'heures, sur-tout si ces moucherons entrent dans les oreilles ou nazeaux ; car alors ces animaux piquez tombent aussi-tôt, & meurent sur le champ ; ce qui arriva en Avril 1718. lorsque les plenipotentiaires de ces puissances commencerent à s'assembler pour conclure ce traité. Suivant le rapport des habitans, le passage de ces moucherons ne dure que neuf ou dix jours, & n'arrive que de deux années l'une. On ne sçait point d'autre moyen pour s'en garantir, que d'enfermer les bestiaux, & de faire une fumée fort épaisse & puante pour les éloigner. * *Memoires du tems.*

PASSARVAN, ville des Indes, en la partie orientale de l'isle de Java, vers le cap de Balambuam, avec un port, est bâtie entre Panarucan & Jortam, deux autres villes du même pays.

PASSAW, *Patavia*, ou *Patava Castra*, ville d'Allemagne, dans la basse Baviere, avec évêché suffragant de Saltzbourg, est située sur le Danube, où les rivieres d'Inn & d'Ill qui s'y joignent, divisent la ville en trois parties, qui sont Passaw, Instat, & Illstat. On trouve des perles dans la riviere d'Ill, & cette pêche est reservée à l'empereur & à l'electeur de Baviere. Passaw est une ville imperiale & libre, sous la protection neanmoins de son évêque, qui tire du pays environ quarante mille écus de revenu. Ses places fortes, sont Obernberg, avec un bon château & bourg sur la riviere de Traun, dans la haute Autriche. La ville est grande, & presque toute bâtie de bois : ce qui causa un grand incendie en 1661. L'église cathedrale de saint Etienne est considerée à cause de son architecture, & de quelques tombeaux d'évêques qu'on y voit. Celle de Notre-Dame aux Capucins est renommée par ses miracles. Les Jesuites y ont un college & une

belle église. Les autres plus remarquables, sont celles de saint Michel, de sainte Croix, de saint Paul, &c. * Hundius, *in metrop. Salisb.* Cluvier. Berthius. Heiss, *hist. de l'empire.*

Cette ville est celebre par le traité de Passaw, fait au mois d'Août 1552. entre l'empereur Charles-*Quint*, & Maurice électeur de Saxe, pour l'établissement du Lutheranisme en Allemagne. Les Lutheriens profitans de la conjoncture, y établirent leurs interêts avec beaucoup d'étendue. La preuve qu'ils n'y oublierent rien, c'est que dans toutes les contestations survenues depuis entr'eux & les Catholiques, ils ont toûjours insisté sur la pacification de Passaw. Les principaux articles qui regardoient la religion, engageoient l'empereur à mettre en liberté l'électeur Jean-Frederic, & le landgrave de Hesse, à convoquer dans six mois une diete generale, où l'on chercheroit un moyen pour réunir les Allemands divisez, sur le fait de la religion, par un concile general, par un de la nation, ou par une assemblée du corps Germanique. Dans cette assemblée on devoit choisir entre les Catholiques & les Lutheriens, un nombre égal de personnes prudentes, qui travailleroient à trouver les expediens propres pour rétablir la tranquillité spirituelle dans l'empire ; & cependant ni l'empereur, ni aucun autre, ne devoit, sous quelque pretexte que ce fût, forcer personne en matiere de religion : de sorte que les princes & les états de la confession d'Ausbourg, ne pouvoient maltraiter les ecclesiastiques & les seculiers de l'ancienne religion, ni les troubler dans la jouissance de leurs biens : & que de même, les Catholiques devoient laisser une entiere liberté à ceux de la religion Lutherienne. La justice devoit être administrée dans la chambre imperiale de Spire, sans aucun égard à la religion des parties. Le nombre des juges Lutheriens y devoit être rétabli, tel qu'il avoit été il y avoit sept ans ; & dans les sermens qu'on y feroit, il étoit libre de jurer au nom de Dieu, & des Saints, ou au nom de Dieu, & par les évangiles. En cas que les affaires des deux religions ne pussent s'accommoder dans le tems de six mois, ou après, les Catholiques & les Protestans devoient neanmoins observer le traité, & ne devoient point se brouiller pour l'interêt de la religion. Ainsi la paix de Passaw fut, à proprement parler, la confirmation de l'heresie Lutherienne dans l'Empire, où elle n'avoit auparavant été que tolerée. * Varillas, *histoire des revolutions en matiere de religion.*

PASSAVA, forteresse de la province de Maina, ou Tzaconie, dans la Morée, est située sur le cap de Matapan proche les bords du golfe de Colochina. Le generalissime Morosini se rendit maître de ce poste au mois de Septembre 1685. & le fit aussi-tôt démolir comme inutile, parce qu'assez près de-là il y a un passage fort étroit, où une poignée d'hommes peut faire tête à une armée considerable. * P. Coronelli, *descript. de la Morée.*

PASSAVANTE (Jacques) né à Florence de parens nobles, entra dans l'ordre de saint Dominique, & mourut dans sa patrie le 15. Juin de l'an 1357. Son nom est encore celebre en Italie, à cause d'un traité de la penitence intitulé *lo Specchio della vera penitenza*. Leonard Salviati le fit imprimer dès l'an 1585. & la celebre académie de la Crusca en a procuré une seconde édition l'an 1681. regardant cet ouvrage comme un de ceux qui sont le mieux écrits, & où la delicatesse de la langue italienne brille toute entiere. En 1725. on en a donné une troisiéme édition *in 4°.* à Florence. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom. I. Biblioth. ital. t. I. p.* 294.

PASSERA, PASSARANI, dit aussi MARC-ANTOINE GENUA PASSARINI OU DE PASSERIBUS, de Padoue, celebre philosophe, dans le XVI. siecle, étoit fils de *Nicolas* Passera, medecin, & sortoit d'une illustre famille, qui ayant commandé à Modene & à Mantoue, s'étoit retirée à Genes, d'où elle avoit tiré son surnom. Marc-Antoine s'acquit beaucoup d'amis & de reputation, par sa douceur & par son érudition, enseigna dans les plus celebres universitez d'Italie, & fut honoré de plusieurs gratifications par la republique de Venise. Il composa divers ouvrages, & eut pour disciples, Jacques Zabarella, Bernardin Tomitani, Sperone Speroni, & plusieurs autres sçavans, dont le nom seul fait son éloge. De sa femme *Beatrix* du Soleil, il eut un fils nommé *Nicolas*; & quatre filles, *Paule*, *Helene*, *Laure*, & *Cassandre*, qui apprirent la philosophie sous leur pere, & qui se firent estimer de tout ce qu'il y avoit de sçavans en Italie. Passarini mourut âgé de 72. ans. * Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. doct. P. I.*

PASSERA ou PASSARINI (Nicolas) jurisconsulte, nâquit en 1585. de *Barthelemi* Passera, qui l'eut d'une maîtresse. Il se rendit très-habile dans la jurisprudence, & auroit enrichi le public d'un grand nombre d'ouvrages sçavans, s'il ne fût mort fort jeune, l'an 1615. âgé de 30. ans. * Thomasini, *in elog. doct. P. I.*

PASSERAT (Jean) né le 18. Octobre 1534. à Troyes en Champagne, professeur royal en éloquence à Paris, avoit étudié le droit à Bourges sous Cujas, succeda depuis à Pierre Ramus, dans la chaire d'éloquence à Paris, & vieillit dans cet emploi, qui ne l'empêcha pas de cultiver la poësie latine & la françoise. Ses épigrammes latines sont fort estimées, & ses vers ne laissent pas de faire aujourd'hui les délices de quantité de gens d'esprit. Quoiqu'il eût de l'habitude avec tous les gens de qualité de ce tems-là, il ne forma d'étroite liaison qu'avec M. de Mesmes, dans la maison duquel il passa trente années, & y mourut de paralysie, le 12. Septembre & non le 14. comme l'a dit M. Baillet, de l'an 1602. âgé de 68. ans. Les poëtes Ronsard, Belleau & Baïf, l'ont beaucoup estimé ; & le celebre des Portes a fait voir par ces vers l'estime qu'il avoit pour sa memoire.

Tu restois, Passerat, du bon siecle passé,
Siecle ou les doctes sœurs avoient tant de puissance,
Et ses chers compagnons, grand' lumiere de France,
Belleau, Baïf, Ronsard, t'avoient tous devancé.
Seul de ces demi-dieux, tu nous fus delaissé,
Comme un gage dernier de l'antique excellence;
Afin que ta splendeur éblouït l'ignorance,
Et fit voir de combien ce siecle a rabaissé.
Mais voyant qu'ici-bas ta demeure étoit vaine,
Le destin favorable a mis fin à ta peine,
Enrichissant le ciel d'un si divin flambeau.
Passerat, dont les vers coulant comme ambrosie,
Si tu vis de ton tems naître la poësie,
Je puis dire à ta mort l'avoir vûe au tombeau.

On dit que sur la fin de sa vie, nonobstant son incommodité, qui le retint cinq années dans le lit, & la vûe qu'il avoit perdue, son humeur gaye & enjouée lui fit composer son épitaphe qu'on voit aux Dominicains de la rue saint Jacques.

Hic situs in parva Janus Passertius urna;
Ausonii doctor regius eloquii;
Discipuli memores tumulo date serta magistri,
Ut vario florum munere vernet humus.
Hoc culta officio mea molliter ossa quiescent,
Sint modo carminibus non onerata malis.

Veni, abii ; sic vos venistis, abibitis omnes.

Passerat avoit accoûtumé de dire qu'il préferoit au duché de Milan, l'ode que Ronsard avoit faite pour le chancelier de l'Hôpital. Il faisoit fort bien des vers latins, comme on l'a déja dit. Nous n'avons de son tems rien de plus pur, ni peut-être rien de plus naïf. Outre ces deux qualitez, on peut dire que ses vers ont encore beaucoup d'érudition, & quelque politesse même qui les distingue de ceux des poëtes du commun. Mais après tout, ils n'ont rien de ce que nous appellons *fureur poëtique* ou *enthousiasme*, ni de ce tour admirable, qui saisit, qui anime, & qui enleve un lecteur intelligent. On assure que les vers de la satire Menippée sont de sa composition. * Papir. Masson, *de vita Passeratii, tom. 2. elog.* Jacob. August. Thuan. *hist. sui temp. & les additions de* Teissier, *tom.* 2. La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Baillet, *jugemens des sçav. sur les poëtes mod.*

PASSERINO (Sylvio) cardinal, natif de Cortone, entra jeune au service de la maison de Medicis, & eut beaucoup de part à l'estime du pape Leon X. qui le fit son dataire, & qui lui donna le chapeau rouge en 1517. Passerino eut depuis les évêchez de Cortone sa patrie, de Narni, d'Assise & de Barcelone ; fut chargé durant quelque tems de l'administration de l'état de Florence ; & exerça

ensuite les legations de Perouse & du duché de Spolete. Il mourut à *Città di Castello*, sur le Tibre, le 20. Avril 1529. âgé de 60. ans. Sylvio Passerino, archevêque de Conza son petit-neveu, lui fit eriger en 1587. un tombeau dans l'église de saint Laurent *in Lucina*, qui étoit son titre de cardinal. * Guichardin, *lib.* 13. Ughel, *Ital. sacr.* Auberi, &c.

PASSEWALCK, petite ville du duché de Stetin en Pomeranie. Elle est sur l'Uker, aux confins de la Marche Uckerane, à six lieues au-dessus d'Uckermunde. * Mati, *dictionaire*.

PASSIENUS (Crispus) fut le second mari d'Agrippine, fille de Germanicus, & sœur de l'empereur Caligula. Agrippine avoit perdu dès l'an 40. son premier mari Domitius Ænobarbus. Elle avoit été même bannie par son frere Caligula, à cause de ses impudicitez. Ce fut au retour de son exil qu'elle fit mourir le malheureux Passienus, pour jouir de la succession qu'il lui laissoit. * Tacite, *annal.* 12. Suetone, *lib.* 6.

PASSIENUS (Vibius) proconsul d'Afrique, l'an de Jesus-Christ 265. étant d'intelligence avec Fabius Pomponianus, general de la frontiere, fit declarer empereur T. Cornelius Celsus, qui vivoit retiré à la campagne. Ce nouveau souverain, qui avoit été revêtu de la pourpre, par une patente même de Gallien, ne regna gueres; car il fut tué au bout de sept jours, & apparemment les complices de sa revolte, eurent part à sa punition. * *In vit. Claud.*

PASSIGNIANO, petite ville ou bon bourg de l'état de l'Eglise en Italie. Il est dans le Perugin, sur le lac de Perugia, qui prend souvent le nom de ce bourg, & aussi celui de Castiglione. * Mati, *diction.*

PASSO DEL CANE, anciennement *Climax*, montagne de Syrie, dans la Phenicie près de Giblet, à sept lieues de Tripoli vers le midi. * Mati, *diction.*

PASTE (Ferri) seigneur de Chaleranges, &c. maréchal de France, fut envoyé en ambassade en Flandres avec Raoul de Mello en 1226. pour recevoir de Jeanne comtesse de Flandres, le château de Douai, & autres places. Il est qualifié maréchal de France en trois chartes du tresor en 1244. On le croit pere de FERRI, qui suit; & de *Catherine* Pasté, dame de saint Pierre à Arnes, mariée à *Jean* d'Autresches. FERRI Pasté II. du nom, seigneur du Bois-Malles-Herbes & de Montreuil sur les bois de Vincennes, vivoit avec *Jeanne* sa femme en Mai 1302. & fut pere de FERRI, qui suit; & encore, selon quelques-uns, de *Jean* Pasté, seigneur du Plessis-Pasté, archidiacre de Tierarche en l'église de Laon, qui vivoit en Octobre 1317. FERRI Pasté III. du nom, seigneur du Bois-Malles-Herbes, &c. peut avoir eu pour fils JEAN Pasté, seigneur du Bois-Malles-Herbes, Chaleranges, &c. qui servoit en Flandres en 1352. en Normandie en 1354. & mourut le 3. Janvier 1374. sans enfans d'*Alix* de Hans, sa femme. * Le P. Anselme, *hist. des grands offic.*

PASTEUR, *Pastor*, chevalier Romain, eut le malheur de déplaire à l'empereur Caligula, qui résolut de le faire mourir, parce qu'il étoit trop propre en habits. Le pere vint demander la grace de son fils, que Caligula fit aussi-tôt conduire au supplice. Il joignit même l'insulte à la cruauté; car il pria le jour même ce miserable pere de venir manger à sa table, ceremonie dont Pasteur n'osa s'excuser, parce qu'il avoit encore un fils. Il fut obligé de composer son visage, de recevoir les couronnes & les parfums dont on le chargea, & enfin de donner de cruelles marques de joie dans le comble de sa douleur, pour conserver son second fils; parce qu'il n'avoit pû même obtenir la permission de ramasser les os du premier. Suetone rapporte quelque chose de semblable, & ajoûte que par un excès d'inhumanité, le pere fut forcé d'assister à la mort de son fils. * Senec. *de ira*, *l.* 2. *c.* 33. Suetone, *l.* 4. *c.* 27. Il y a eu un PASTEUR consul, sous l'empereur Marc-Aurele, l'an de Jesus-Christ 163. * Idat. Prosp. *in chronic.*

PASTEUR dit D'AUBENAS, ou de SARRATE, cardinal & archevêque d'Ambrun, dans le XIV. siecle, étoit natif de Sarrate en Vivarais, & prit l'habit de religieux de saint François à Aubenas, d'où il fut envoyé à Paris, où il prit le bonnet de docteur dans l'université de cette ville; & étant revenu en son pays, il fut élu provincial de sa province. En 1337. il fut fait évêque d'Assise par le pape Benoît XII. & quelque tems après, il succeda sur le siege de l'église metropolitaine d'Ambrun, au cardinal Bertrand d'Eux. Pasteur fut fait cardinal en 1350. par le pape Clement VI. fut employé souvent à la cour de ce pontife, & mourut le 10. Octobre 1356. à Avignon, où il est enterré dans l'église des Cordeliers. Il avoit écrit divers ouvrages, sur des sujets saints & profanes, & une histoire ecclesiastique de son tems. * Ciacconius, *in vita pontif.* Wadinge, *in annal. Minor.* Ughel, *t.* I. *Ital. sacra.* Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Baluze, *vita pap. Avenion. t.* I.

PASTO, petite ville de l'Amerique meridionale dans le Popayan, entre la ville de ce nom & celle de Quito à quarante ou quarante-cinq lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

PASTON (Robert) de Paston, dans le comté de Norfolck en Angleterre, rendit tant de services à la famille royale durant les guerres civiles du royaume, & marqua tant d'empressement pour le rappel de Charles II. que ce prince par lettres patentes données à Westmunster le 25. de son regne, le créa baron du royaume, sous le titre de lord Paston de Paston, dans le même comté de Norfolck, & ensuite il l'éleva à la dignité de vicomte, sous le titre de vicomte Yarmouth, pour lui & pour ses heritiers mâles. Il épousa *Rebecca* seconde fille de *Jasper* Clayton, chevalier, citoyen de Londres, dont il eut six fils & quatre filles. GUILLAUME son fils aîné épousa la Ladi *Charlotte* Fitz Roi, une des filles *naturelles* du roi *Charles* II. * Dugdale.

PASTOPHORES, *Pastophori*, prêtres des Egyptiens, furent ainsi appellez, parce qu'ils portoient le manteau de la déesse Venus, lequel étoit nommé παστὸς par les Grecs. Ce mot signifioit aussi le lit, où l'on plaçoit la statue de quelque divinité. De-là vient que *Pastophorium* se trouve tantôt pour le lit où couchoit le prefet du temple, selon saint Jerôme, *sur Isaïe*; tantôt pour le manteau sacerdotal; & tantôt pour le lieu du refectoire ou de la salle, où les prêtres avoient coûtume de s'assembler, comme il se lit *dans Esdras*, *& aux livres des Machabées*.

PASTOR, auteur du V. siecle, de la vie duquel on ne sçait rien, si ce n'est qu'il étoit évêque, & qu'il avoit composé un petit livre en forme de symbole, qui contient par sentences presque tout ce que l'on peut croire pour être Catholique. Entre les erreurs qu'il anathématisoit, sans nommer les noms de ceux qui les avoient avancées, il condamnoit les Priscillianistes: nous n'avons plus cet ouvrage, dont il est fait mention dans Gennade, *de scriptor. eccles.* * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du V. siecle*.

PASTORALE, poëme où l'on representoit des bergers, des pasteurs, des chasseurs, des pescheurs, des jardiniers, des laboureurs, des satyres, des nymphes, & enfin toute sorte de personnes champêtres. On n'y entendoit que plaintes d'amans; que cruautez de bergeres, que disputes pour l'excellence du chant, qu'embuches de satyres, que ravissemens de nymphes, & autres avantures semblables. Nous en avons des exemples dans les idylles de Theocrite, & dans les eclogues de Virgile. Plusieurs modernes les ont imitez en latin; & même sous le roi Henri II. les François firent des pastorales de cette espece, telles qu'il y en a dans Ronsard. Les Italiens, & les François après eux, ont mis les pastorales sur le theatre; & aujourd'hui la comedie pastorale est un poëme dramatique, comme les autres comedies, composé de cinq actes, & dont le sujet est tiré de la vie champêtre.

PASTOR, en latin, *Pastorum Regio*, contrée de l'Amerique meridionale, sur la côte de la mer du Sud, aux confins du Popayan & du Quito. On ne remarque point de ville dans ce pays; & il a une montagne qui vomit des flammes. * Mati, *diction.*

PASTOUREAUX, *cherchez* PATOUREAUX.

PASTRANA, bourg avec titre de duché, dans la Castille nouvelle, en Espagne, entre le Tage & la Tajuna, & à treize lieues de Madrid vers le levant. *Voyez* SYLVA. * Mati, *diction.*

PATAGONS, peuples de la Magellanique, dans l'Amerique meridionale près de la mer du Bresil, dont le pays fut découvert par Magellan. Les habitans passent pour geans. Ce qu'on rapporte de leur grandeur est fabuleux:

les plus grands n'ont pas la hauteur de six pieds, ils vivent dans une grande misere, sont logez sous des cabanes de branches d'arbres, marchent tous nuds à l'exception des épaules qu'ils couvrent de peaux de chiens de mer, & n'ont aucune religion. * *Voyage de Genes par le sieur* Froger *en* 1699. Baudrand.

PATAIQUES. (Les dieux) Ces dieux, selon Herodote, avoient beaucoup de ressemblance avec les dieux satyres, au moins quant à leur figure; car c'étoient comme de petites images de Pygmées, dont les Pheniciens ornoient les proues de leurs vaisseaux. Herodote s'est peut-être trompé, quand il a mis ces dieux sur la proue; les autres les mettent sur la poupe; & Perse, *sat.* 6. *v.* 30. dit que c'étoit la coûtume.

Ingentes de puppe Dei.

L'origine de ce mot est évidemment hebraïque, selon Scaliger; car *Patach* en hebreu, est le même qu'*insculpere*; Bochart croit qu'on peut dériver ce mot du terme hebraïque *Batach*, qui signifie *confidere*, car ces Idolâtres mettoient leur confiance en ces dieux. Selden a traité de ces dieux Pataïques, & a cru que tous les dieux des Pheniciens portoient le même nom. * *Antiq. Gr. & Rom.*

PATALENE, *Patalena*, déesse des anciens Gentils, de laquelle saint Augustin fait mention au *liv.* 4. *de la cité de Dieu*, *c.* 8. Elle présidoit aux moissons dans le tems que leurs tiges étoient prêtes à s'ouvrir. Ce nom vient de *patere*, *s'ouvrir*, *être ouvert*. * Varron. Arnobe.

PATALENES, en latin *Pallena*, *Patalena*, anciennement *Phlegra & Cassandria Peninsula*, petite presqu'isle de la Macedoine, située entre le golfe de Salonichi, & celui d'Ajomama. On y voit les villes de Mendin, de Cassandria, & de Canipro, qui est l'ancienne Pallene. * Baudrand.

PATANE, royaume voisin de celui de Malaca, dans la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe de Bengala, est tributaire du roi de Siam, & reçoit son nom de la ville de Patane, qui est située sur le bord de la mer. Le palais du roi, & le quartier où demeurent les seigneurs de la cour, est retranché d'une palissade. L'air y est agreable, quoique les chaleurs y soient grandes. L'été commence au mois de Fevrier, & dure jusqu'à la fin du mois d'Octobre; & pendant les mois de Novembre, de Decembre & de Janvier, il y pleut continuellement, avec un vent de nord-est. Les habitans ont tous les mois des fruits differens: & les poules y pondent deux fois le jour. On y voit quantité de betail & de gibier. Il y a dans les forêts un nombre infini de tigres, de singes & d'élephans. Le peuple y suit la religion de Mahomet, & ne mange ni porcs, ni sangliers. Les Patanois sont fiers & glorieux à l'exterieur; mais leur conversation est assez civile. Les Chinois & les Siamois qui s'y sont établis, ont de l'esprit, & entendent la marine. Les Malais s'y occupent au labourage & à la pêche. * Mandeslo, *t.* 2. d'Olearius.

PATANS, peuples de l'Indostan, ou de l'empire du grand-Mogol dans l'Inde, se sont retirez dans des montagnes, aux environs du Gange, & obéissent à des Raias. Etant autrefois sortis de leur pays, situé vers Bengala, ils se rendirent très-puissans à Dehli, & firent plusieurs Rajas des environs leurs tributaires; mais les Mogols, peuples de la grande Tartarie, s'étant emparez des Indes, vers l'an 1401. de Jesus-Christ, en chasserent ces Patas, qui se refugierent vers les montagnes, où ils se fortifierent. Ils haïssent mortellement les Mogols, & méprisent les Indiens & tous les Idolâtres, faisant profession du Mahometisme, & se souvenant toûjours de la puissance qu'ils avoient à Dehli, avant l'invasion des Mogols. * Bernier, *hist. du grand Mogol.*

PATARE, *Patara*, ville de Lycie, avec évêché suffragant de Myre, est très-renommée par son oracle d'Apollon, qui y répondoit durant six mois de l'année. Elle a été le lieu de la naissance de saint Nicolas évêque de Myre. Ovide parle de cette ville. *l.* 1. *metam.*

PATARINS, PATERINS ou PATRINS, heretiques, qui s'éleverent dans le XII. siecle, suivoient une partie des erreurs des Vaudois & des Henriciens, & soûtenoient que Lucifer avoit créé toutes les choses visibles; que le mariage est un adultere; que ce fut une illusion que Moyse vit un buisson ardent; & diverses autres impostures, qui furent condamnées en 1179. dans le concile general de Latran, sous Alexandre III. avec les erreurs des Cathares, & de divers autres heretiques. On tire leur nom du mot latin *pati*, qui veut dire *souffrir*; parce qu'ils affectoient de souffrir tout avec patience, & se vantoient encore d'être envoyez dans le monde pour consoler les affligez. Ce qui fut cause qu'on les appella les *Consolez* ou *Consolateurs*, en Lombardie; & *les Bons-Hommes* en Allemagne. * Baronius, *A. C.* 1179. Sponde, *A. C.* 1198. *n.* 28. Sander. *Her.* 147.

PATAY, en latin *Pataïum*, & quelquefois *Patavium*, bourg de France situé dans le Blaisois, aux confins du pays Chartrain, & de l'Orleanois, & à cinq lieues d'Orleans du côté du nord. Quelques-uns prennent ce bourg pour l'ancien lieu nommé *Pictiacus.* * Mati, *diction.*

PATERA ou PATERIUS (Attius) originaire de Bayeux, & de l'ancienne race des Druides, à ce que l'on tenoit, enseigna la rhetorique à Rome, sous le regne de Constantin, vers l'an 326. Il enseigna aussi sans doute à Bourdeaux, puisqu'Ausone le met entre les professeurs de cette ville. Patera fut pere de l'orateur Delphidius. Hedibia, à qui saint Jerôme écrit sa lettre 150. en étoit aussi descendue. Ce pere marque assez nettement qu'il étoit Payen. Patera vécut assez pour voir la disgrace de son fils. On trouvera dans Ausone le reste de ce qu'on sçait de lui. *Voyez* les notes de l'Ausone, *ad usum Delphini. p.* 139.

PATERCULUS, *cherchez* VELLEIUS PATERCULUS.

PATERIUS, disciple de saint Gregoire, notaire de l'église de Rome, a fleuri à la fin du VI. & au commencement du VII. siecle. Il a composé un recueil des explications des passages difficiles de l'ancien & du nouveau testament, tirées des œuvres de saint Gregoire *le Grand.* Il y en avoit autrefois trois livres, deux de l'ancien, & un du nouveau testament. On n'a plus à present que le premier & le dernier, qui sont imprimez avec les œuvres de saint Gregoire. Casimir Oudin, Prémontré apostat, assure aussi qu'il a vû le second manuscrit dans la bibliotheque des religieux Celestins de Paris. On dit que Paterius a été évêque de Bresse. * Cave, *hist. litter. secul. Monothelit.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du VI. siecle.*

PATERNE (saint) moine de saint Pierre-le-Vif, dans un fauxbourg de Sens, étoit de Coutance. Il fut offert par ses parens pendant son enfance au monastere de saint Pair d'Avranches, où il mena une vie fort austere. Il quitta ce monastere & vint à S. Pierre d'Yonne, & ensuite à saint Pierre-le-Vif. Voulant s'en retourner à saint Pierre d'Yonne, il fut massacré par des voleurs dans la forêt de Sergine le 12. de Novembre 726. ce qui l'a fait regarder & honorer comme martyr. * *Vita ab anonymo apud Mabillon, secul. III.*

PATERNE, évêque de Vannes dans le VI. siecle, naquit dans ce diocese l'an 490. Il passa en Angleterre pour y annoncer l'évangile, & y embrassa l'état monastique. Il alla trouver son pere qui s'étoit retiré en Irlande. Il fit ensuite le voyage de Palestine avec saint David de Meneve, & saint Telio, & fut sacré évêque par le patriarche de Jerusalem, Jean III. L'an 517. étant revenu en Angleterre, il y fit les fonctions d'évêque dans le comté de Cardigan. Il fut ensuite évêque de Vannes, à la sollicitation des habitans de cette ville, & mourut vers l'an 557. * Baillet, *vies des Saints.*

PATERNIENS, Heretiques, qui suivoient les erreurs de Symmaque Samaritain, & des Patriciens, soûtenoient que la chair étoit l'ouvrage du démon, & se plongeoient dans toute sorte d'infamies & de brutalitez. Ces Maniaques prêchoient leurs erreurs dans le IV. siecle. * S. Aug. *de Her. cap.* 85. Sander. *Her.* 71. Prateole, *&c.*

PATERNO, anciennement *Hybla Major*, bourg avec titre de principauté, dans la vallée de Demona en Sicile, au pied du mont-Gibel, près de la riviere de Jaretta, & à six lieues des ruines de Catania, vers le couchant. * Mati, *diction.*

PATERNUS (Tarruntius) secretaire de l'empereur Marc-Aurele, fut envoyé par ce prince chez les Cotiens, peuples d'Allemagne, qui promirent de combattre sous sa conduite les Marcomans, en faveur des Romains; mais loin de tenir parole, ils maltraiterent extrêmement Pater-

nus : perfidie dont ils furent severement punis dans la suite. Il fut depuis general de l'armée Romaine, l'an de Jesus-Christ 179. & gagna une grande victoire contre les Marcomans, les Quades, & les Hermondures. Il fut depuis prefet du pretoire sous Commode, qui le fit mourir, à la sollicitation de Perennis, second prefet, après l'avoir fait senateur quelques jours auparavant, & lui avoir donné les ornemens consulaires. Le prétexte de sa mort fut d'avoir conspiré contre l'empereur, avec Salvius Julianus, pour mettre ce dernier en sa place. * Dion, *l.* 71. & 72. Spartian, *vit. Commod.*

PATERNUS (Bernardin) medecin celebre, étoit de Salo, bourg d'Italie dans le Bressan. Il fut élevé avec tant de soin par son pere, qui étoit excellent medecin, que dès l'âge de 19. ans il enseigna la philosophie, & soûtint des theses de medecine avec un applaudissement general. Au reste, c'étoit l'homme du monde le plus mal fait; car il avoit les yeux enfoncez, le nez camus; & une épaule plus haute que l'autre. Il enseigna la medecine à Pavie, à Pise, à Padoue, & ailleurs. Il fut attiré à Rome en 1580. par le cardinal Grimani, qui l'y retint pendant quelques tems; mais la ville de Verone ayant voulu donner à Paternus une marque publique de l'estime qu'on y avoit pour lui, en lui accordant des lettres de Citoyen, il vint en cette ville, pour y remercier François Venerio, & les autres qui lui avoient procuré cet avantage. Ce fut presque dans le même tems que la republique de Venise le nomma professeur à Padoue, où il passa le reste de ses jours. Plusieurs princes tâcherent de l'attirer chez eux, entr'autres Etienne Bathori roi de Pologne, lui fit les offres les plus avantageuses pour l'engager à passer dans ses états. Il n'osa jamais entreprendre un si penible voyage, étant déja avancé en âge, & assez incommodé, & mourut en 1592. Il a laissé un traité *De humorum purgatione. Explanationes in primam partem primi canonis Avicennæ, &c.* * Jacques-Philippe Thomasin, *in elog. illust. viror.* P. Castellan, *in vit. illust. medic.* Vander Linden, *de scrip. med. &c.*

PATHMOS, isle de la mer Egée, se nomme aujourd'hui, selon Sophien & d'autres, *Palmosa*; mais Philippe de Via assure que son nom moderne est *Potina*; & que *Palmosa* est une isle voisine. Pathmos est celebre pour avoir été le lieu de l'éxil de saint Jean l'Evangeliste, qui y écrivit l'apocalypse.

PATIENT, évêque de Lyon, dans le V. siecle, ordonna en 470. Jean, évêque de Châlon-sur-Saône, en qualité de metropolitain. Saint Gregoire de *Tours* & Apollinaris Sidonius le louent de sa charité dans un tems de famine. Il assista au concile d'Arles en 475. & est mort vers l'an 491. peut-être l'onziéme de Septembre, jour auquel on fait sa fête. * Greg. *Tur. l.* 2. *hist. c.* 24. Apoll. Sidonius, *l.* 2. *epist.* 10. *l.* 4. *epistolar. epist.* 85. *l.* 6. *epist.* 12. *Concilia Galliæ.* Baillet, *vies des Saints* 11. *Septembre.*

PATIN ou PATINA (Benoît) natif de Bresse, & medecin de l'empereur Maximilien II. se fit estimer à Padoue, & mourut le 2. Juillet de l'an 1577. Il composa un traité de la palpitation du cœur; un des venins internes, &c. * *Voyez* son eloge dans *le theatre des hommes de lettres*, de l'abbé Ghilini.

PATIN (Gui) professeur en medecine au college royal à Paris, nâquit à Houdan en Brai, petit pays de Normandie, au levant de Rouen, l'an 1602. Quelque reputation qu'il se soit acquise par sa connoissance dans la medecine, elle est encore moindre que celle dont il est redevable aux lettres satiriques de sa façon que l'on a données au public. Patin les écrivoit à ses amis, & n'y donnoit pas sans doute toute l'attention qu'il eût pû prendre, s'il eût prevû qu'elles dussent être un jour exposées au grand jour. Il ne les faut lire qu'avec défiance, sur la plûpart des faits qui y sont rapportez, & y observer en passant le caractére de Gui Patin, lequel outre le penchant qu'il avoit à médire, n'avoit pas des sentimens fort exacts sur la religion. Les querelles de l'antimoine, qui s'éleverent de son tems dans la faculté de medecine à Paris, donnerent de l'exercice à Gui Patin, qui mourut l'an 1672. On dit qu'il avoit dans le visage quelque air de ressemblance avec les medailles antiques, qui nous restent de Ciceron. C'est M. Hagudsau avocat de Lyon, ami de Patin, qui a fait le premier cette découverte. Patin eut deux fils, *Robert* Patin, sçavant medecin, mort avant son pere en 1671; & *Charles* Patin, dont nous allons parler. On prétend qu'il avoit été correcteur d'imprimerie.

PATIN (Charles) fils de Gui, nâquit à Paris le 23. Fevrier 1633. & fit des progrès si surprenans dans ses études, qu'il soûtint à l'âge de 14. ans sur toute la philosophie, des theses grecques & latines, où assisterent 34. évêques, avec le nonce du pape, & plusieurs autres personnes qualifiées. On le destina d'abord à l'étude du droit, & il fut même reçu avocat au parlement de Paris, mais l'inclination qu'il se sentoit pour la medecine, fit qu'il s'y donna tout entier, & qu'il l'exerça dans la suite avec beaucoup de succès. Il la professa même après Lopez; mais ayant craint d'être emprisonné pour des raisons qu'on n'a jamais pû demêler avec certitude, il fit divers voyages en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Suisse & en Italie. Dans la suite après s'être arrêté quelque tems à Bâle, il en sortit, & fixa son séjour à Padoue, où on le fit professeur en medecine en 1676. Trois ans après il fut honoré de la dignité de chevalier de saint Marc; mais malgré tous ces honneurs, peut-être seroit-il retourné en France, où il apprit que le roi vouloit bien le recevoir en grace, si l'on ne l'eût retenu pour toûjours à Padoue, en lui donnant la premiere chaire de chirurgie. Il mourut en cette ville l'an 1694. selon d'autres le 2. Octobre 1693. & laissa deux filles, qui se sont distinguées par leurs écrits dans la republique des lettres. Toutes deux ont été, aussi-bien que leur mere, de l'académie de *Ricovrati* à Padoue, dont leur pere avoit été longtems chef & directeur. L'aînée, CHARLOTTE-CATHERINE Patin, prononça à Padoue le dernier Octobre 1683. une harangue latine, imprimée depuis sur la levée du siege de Vienne. La cadette, GABRIELLE-CHARLOTTE Patin, publia presque en même-tems une dissertation latine sur le Phœnix d'une medaille d'Antonin Caracalla; & prononça aussi à la même académie de Padoue, l'an 1685. le panegyrique du roi Louis XIV. Leur mere avoit fait imprimer en 1680. un recueil de reflexions morales & chrétiennes. Les ouvrages de Charles Patin sont, *itinerarium comitis Briennæ*, *Parisiis* 1662. *familiæ Romanæ ex ant. numismatibus*, *Parisiis* 1663. Traité des tourbes combustibles, *Paris* 1663. Introduction à l'histoire par la connoissance des medailles, *Paris* 1665. & *Amsterdam* 1667. *Imperatorum Romanorum numismata*, Argentinæ 1671. *Thesaurus numismatum*, Amstelodami 1672. Quatre relations historiques de divers voyages en Europe, *Bâle* 1673. & *Lyon* 1674. *Prattica delle medaglie*, Venezia, 1673. *Suetonius ex numismatibus illustratus*, Basileæ 1675. *De numismate antiquo Augusti & Platonis*, Basileæ 1675. *Encomium Moriæ Erasmi, cum fig. Holbenianis*, Basil. 1676. *De optima medicorum secta*, Patavii 1676. *De febribus*, Patavii 1677. *De Avicenna*, Patavii 1678. *De numismate antiq. Horatii Coclitis*, 1678. *De scorbuto*, Patavii 1679. *Le pompose feste di Vicenza*, Padoua 1680. *Natalitia Jovis*, Patavii 1681. *Quod optimus medicus debeat esse chirurgus*, Patavii 1681. *Lycæum Patavinum*, Patavii 1682. *De numismatibus quibusdam Neronis disquisitio*, Bremæ, 1681. *Dissertat. Therapeut. de Peste*, Aug. Vindel. 1683. *Thesaurus numismatum à Pet. Mauroceno collectorum*, Venet. 1684. *Commentar. in* 3. *inscription. Græcas*, Patavii 1685. *Commentar. in monum. antiq. Marcellinæ*, Patavii 1688. *Commentar. in antiq. Cenotaph. Marci Artorii medici Cæs. Aug.* Patavii 1689.

PATISSON (Mamert) natif d'Orleans, imprimeur & libraire de Paris, étoit sçavant dans les langues grecque & latine, vivoit sur la fin du XVI. siecle, & mourut l'an 1600. Son fils *Philippe* Patisson s'appliqua à la profession de son pere. La Croix du Maine fait mention de lui, *en la biblioth. franç.*

PATIZITHES, étoit l'un des mages, ausquels Cambyses laissa dans la Perse la direction de ses affaires, lorsqu'il partit pour son expedition d'Egypte: il se revolta contre son prince. Prenant occasion de la mort de Smerdis, qui étoit connue à peu de personnes, il osa supposer en sa place son frere Oropastes, qui lui ressembloit beaucoup, & de taille & de visage. Il le plaça sur le thrône, & envoya de sa part des herauts à l'armée d'Egypte, pour lui ordonner de le reconnoître à l'avenir, & d'abandonner Cambyses. Ce dernier s'étoit mis en chemin pour venir punir l'insolence des mages; mais étant mort d'une blessure qu'il se fit à la cuisse avec sa propre épée en montant à

cheval, l'an 522. avant l'ere Chrétienne, Smerdis demeura en possession du royaume, jusqu'à ce que sept d'entre les grands seigneurs de Perse ayant découvert l'imposture, se defirent du faux Smerdis, de son frere Patizithes, & des autres mages, & élûrent pour roi Darius fils d'*Hystaspes*, 521. ans avant l'ére Chrétienne. * Herodote, *l.* 3. Justin, *l.* 1.

PATNA, ville capitale du gouvernement du Mogol, située sur les bords du Gange, dans un lieu élevé où l'on monte par plusieurs degrez de pierre. Cette ville a du côté de terre bon nombre de redoutes & de tours, mais qui servent plus à l'ornement qu'à la défense. Dans toute sa longueur regne une grande rue coupée par plusieurs autres, où se fait un grand commerce de toutes sortes de choses, & où l'on trouve de fort bons ouvriers. A l'extrêmité de la ville, dans l'endroit le plus haut, est la place pour le marché, le palais du nadal, ou gouverneur, & un grand kettera, c'est-à-dire, un marché couvert, où l'on trouve toutes sortes de marchandises. * Nicol. Graaf.

PATOUREAUX ou PASTOUREAUX, troupe de vagabonds, qui furent assemblez par un certain Hongrois nommé *Jacob*, apostat de l'ordre de Citeaux en Allemagne, l'an 1250. sous prétexte de faire une croisade pour la délivrance du roi saint Louis. Ce Hongrois qui sçavoit plusieurs langues, passa en France avec sa troupe, & se mit à prêcher la croisade de la part de Dieu, en debitant plusieurs revelations, qui lui attirerent quantité de villageois & de bergers; & il leur faisoit accroire que Jesus-Christ, qui est le bon pasteur, vouloit se servir de bergers pour délivrer le meilleur roi du monde. Il divisa cette armée de scelerats en plusieurs compagnies, qui avoient un agneau peint sur leurs drapeaux : ce fut pour cela aussi qu'on leur donna le nom de *Pâtoureaux* ou *Bergers*. Il créa même parmi eux deux chefs, qui s'appelloient *les Maitres*, & ausquels il donna la liberté d'exercer les fonctions sacerdotales & pontificales : de sorte qu'ils remettoient les pechez commis, & même ceux que l'on commettroit à l'avenir ; & commettoient mille autres sacrileges, massacrant les prêtres & les religieux, qu'ils disoient être cause de la prison du roi, parce qu'ils avoient attiré la colere de Dieu sur son peuple, par leurs desordres & par leurs dissolutions. Le peuple, au commencement, favorisa ces nouveaux croisez; & ceux d'Orleans furent assez simples pour les recevoir dans leur ville, où ils firent main basse sur tous les gens d'église. Les Pâtoureaux en voulurent faire autant dans le Berri; mais ils y trouverent de la résistance; & les gentilshommes en taillerent la plus grande partie en pieces, entre Mortemer & Villeneuve sur le Cher, dans une rencontre, où le general apostat fut tué sur la place. Le reste de cette canaille, qui se put sauver par la fuite, perit bientôt après, ou par le supplice dû à leurs crimes, ou par les mains de ceux qui suivirent l'exemple des Berruyers. *Voyez* JACOB. * Nangis, *in gestis sancti Ludovici*. Maimbourg, *hist. des Crois. l.* 12.

PATRAS, ville de l'ancienne Achaye aujourd'hui dans la Morée, près de l'entrée du golfe de Lepante, & du cap de Rio, est appellée par les Turcs *Badra* & *Balabatra*, c'est-à-dire, l'*ancienne Patras*; & par les Italiens, *Neopatria*. Elle est située environ à 700. pas du golfe de Patras, où est le port de Panorme, & est défendue par une citadelle sur le sommet d'une montagne. L'empereur Auguste donna aux habitans de cette ville le droit de bourgeoisie Romaine. On y adoroit Diane déesse des bois à laquelle on sacrifioit tous les ans un jeune garçon & une jeune fille. Il y avoit aussi des temples fort celebres, dediez à Minerve, à Cybele, à Atis, à Jupiter *Olympien*, & à d'autres fausses divinitez. On y alloit encore consulter un oracle de Mercure & de Vesta, qui étoit dans la grande place. La ceremonie consistoit à encenser leurs statues, & à allumer les lampes qui pendoient autour. Ensuite on dedioit à la droite de l'autel une medaille de cuivre du pays, puis on interrogeoit la statue de Mercure, sur ce qu'on vouloit sçavoir. Il falloit alors en approcher l'oreille, & aller hors la grand'place, tenant les oreilles bouchées avec ses mains. La premiere voix qu'on entendoit en ne levant point les mains de dessus étoit, disoient-ils, la réponse de l'oracle. On croit communément que l'apôtre saint André prêcha l'évangile à Patras, & qu'il y souffrit le martyre. Cette ville est assez peuplée, particulierement par les Juifs, qui y font un grand trafic. C'est la seule de ces côtes, où les Grecs des isles voisines, les François & les Anglois ont coûtume de commercer. L'air n'y est pas fort sain, à cause des montagnes voisines & des eaux qui l'environnent. Patras portoit titre de duché du tems des despotes de la Morée. Un de ces princes ne se sentant pas assez de force pour s'y maintenir, le vendit en 1408. aux Venitiens, à qui les Turcs l'enleverent en 1463.

Le fameux André Doria assiegea Patras en 1533. & s'en rendit maître sans trouver beaucoup de resistance, parce que ses fortifications étoient en mauvais ordre. Peu de tems après il assura cette conquête, par la reduction de la forteresse, qui fut contrainte de se rendre, quoiqu'elle eût autrefois tenu une année entiere contre l'empereur Constantin *Paleologue*, vers l'an 1450. En 1534. les Turcs revinrent avec des troupes nombreuses, & en chasserent les Venitiens, qui l'ont reprise & perdue depuis. Les troupes de la republique, dans l'expedition de 1687. étoient commandées par le generalissime Morosini, & le comte de Koningsmarck, maréchal de camp, par le general prince Maximilien-Guillaume de Brunswick & de Lunebourg, & le lieutenant general d'Avila. Sous la conduite de ces chefs, l'armée Venitienne partit de Climno le 20. Juillet 1687. & se trouva le lendemain dans le voisinage de Patras. Le 24. il se donna un combat entre les Venitiens & les Turcs. Ceux-ci furent défaits: de sorte qu'il y en eut près de deux mille de tuez, le reste s'étant sauvé. La garnison de Patras ayant vû cette déroute, abandonna la ville, avec tout ce qu'il y avoit d'artillerie & de munitions. Le bacha Mehemet qui étoit avec six mille hommes du côté du château de Romelie, qui est une des Dardanelles de Lepante, prit aussi la fuite avec la garnison de cette place. Guisulderem Mehemet, qui avoit son camp près du château de la Morée, en fit de même. Et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que la ville de Lepante, qui est très-forte, se rendit aussi-tôt sans resistance.

Les Grecs ont à Patras une église cathedrale, qui est une des quatre metropolitaines de la Morée; les trois autres sont celles de Napoli de Romanie, de Corinthe, & de Misitra. On dit que le metropolitain de Patras a près de mille églises dans l'étendue de son archevêché. Les Juifs, qui font environ le tiers de la ville, établissent des anciens entr'eux pour juger de leurs differends, & ont quatre synagogues. Le nombre de tous les habitans en general monte à quatre ou cinq mille. Les Turcs y avoient six mosquées. A une demi-lieue de la ville, sont les jardins de Patras, dans un lieu appellé *Glycada*, c'est-à-dire *douceur*; parce qu'il y vient des citrons, des oranges & des grenades d'une douceur très-agreable. Quatre ou cinq de ces citrons n'y valent qu'un sol, quoiqu'ils soient de la grosseur des deux poings. La chair en est douce, & se mange comme une pomme; mais le peu de suc qui est au milieu est aigre. On y trouve aussi de grosses oranges comme celles de Portugal, dont la chair est amere, & le suc fort doux. Il y a quantité de beaux cedres dans ces jardins, & on y admire un fameux cyprès, qui est peut-être le plus vieux & le plus gros du monde; son tronc a dix-huit pieds de tour, & étend ses branches à vingt pieds de diametre, étant de cette espece de cyprès qui les poussent en dehors. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c.* en 1675. P. Coronelli, *description de la Morée.*

PATRAT, ou LE PERE PATRAT, étoit ainsi appellé chez les anciens Romains, parce qu'il devoit avoir en même tems son pere vivant, & des enfans. Il étoit le chef du college des feciaux, qui composoient un conseil de guerre, pour examiner la justice ou l'injustice d'une nouvelle entreprise. Il ne se mêloit que de ce qui regardoit les guerres du peuple Romain, sans se mettre en peine de celles qui pouvoient naître entre les peuples étrangers.

PATRIARCHA *Porto del Patriarcha*, anciennement *Phitya*, petite ville avec un bon port sur la côte du royaume de Barca en Barbarie, à neuf ou dix lieues de la ville de Tabarca, vers le couchant. * Mati, *Diction.*

PATRIARCHAT

PATRIARCHAT : ce nom a été donné à ce qu'on appelloit anciennement *Diocese* ; c'est-à-dire, plusieurs provinces qui ne faisoient qu'un corps sous une ville plus considerable, qui étoit gouvernée par un même vicaire. L'église s'étant établie suivant la forme de l'empire, a de même fait un corps des églises de ces provinces, sous la jurisdiction de l'évêque de la principale ville, appellée *Exarque* ou *Patriarche*. Il y avoit en Orient cinq dioceses de cette nature ; l'Egypte sous l'évêque d'Alexandrie ; l'Orient proprement dit, sous celui d'Antioche ; l'Asie, sous celui d'Ephese ; le Pont & la Thrace, qui dans les premiers tems n'avoient pas d'évêques qui eussent une jurisdiction sur tout le diocese. Depuis, la ville de Byzance ayant été érigée en ville royale, & nommée Constantinople, devint la capitale du diocese de Thrace, ensuite du Pont, & de l'Asie même ; & on attribua à l'évêque de Jerusalem, par honneur pour la ville où la religion Chrétienne étoit née, quelques provinces de la Palestine : ensorte qu'il y eut quatre patriarchats en Orient ; celui de Constantinople, qui eut le second rang ; celui d'Alexandrie ; celui d'Antioche ; & celui de Jerusalem. En Occident le patriarchat de Rome, suivant Rufin, ne s'étendoit anciennement que dans les provinces suburbicaires, c'est-à-dire, sur les provinces qui étoient soûmises au prefet de Rome. Depuis il s'est étendu sur toute l'Italie, l'Illyrie, la Macedoine, & une partie de l'Occident. Le patriarchat d'Alexandrie avoit sous lui les provinces de l'Egypte, de la Pentapole, de la Libye & de la Marmarique. Celui d'Antioche avoit toutes les provinces du diocese d'Orient. Les trois Palestines sont adjugées à celui de Jerusalem par celui de Calcedoine ; & la Thrace, l'Asie & le Pont à celui de Constantinople. Ce dernier, à la grandeur duquel les empereurs s'interessoient, étendit sa jurisdiction bien loin au-delà de ses bornes, en Asie & en Europe ; car il se soûmit la Thessalie, la Macedoine, la Grece, l'Epire, l'Illyrie, & tout ce qui étoit de l'empire d'Orient. Le pape Adrien I. qui envoya ses legats au II. concile de Nicée tenu en 787. contre l'heresie des Iconoclastes, ne manqua pas de demander aux Grecs les provinces que l'empereur Leon *Isaurique* ou *l'Isaurien*, avoit démembrées du patriarchat de Rome pendant l'heresie, & qu'il avoit attribuées à celui de Constantinople ; mais on ne le satisfit point sur cette restitution. Dans le IX. siecle les papes eurent contestation avec les évêques de Constantinople pour la Bulgarie, que chacun d'eux prétendoit être de son patriarchat. Ce fut un des principaux sujets de division entre l'église Grecque & l'église Latine. En Afrique l'évêque de Carthage étoit comme patriarche de toutes les églises d'Afrique. On se tromperoit si l'on croyoit que toutes les églises du monde dépendoient anciennement des cinq patriarches, puisqu'il y en avoit plusieurs qui étoient autocephales, & qui se gouvernoient par leurs conciles provinciaux ou nationnaux, & dont les metropolitains étoient ordonnez par les évêques de la province. Il y a à Rome cinq églises nommées *patriarchales* ; saint Jean de Latran represente le pape ; saint Pierre, le patriarche de Constantinople ; saint Paul, celui d'Alexandrie ; sainte Marie-Majeure, celui d'Antioche ; & saint Laurent hors des murs, celui de Jerusalem. Les évêques pourvus des titres de ces églises, marchent dans les ceremonies publiques après le pape & les cardinaux, & précedent le gouverneur de Rome & les autres prelats. Il n'est pas permis, même aux cardinaux, de celebrer la messe au grand autel de ces églises, sans une dispense du pape, portée dans une bulle que l'on attache au coin de l'autel. * M. Du Pin, *de antiq. eccles. discipl.*

PATRIARCHE, nom qui vient du grec Πατριάρχης, c'est-à-dire, *chef de famille*. On a ainsi appellé premierement tous les chefs des generations qui sont nommez dans l'ancien testament depuis Adam jusqu'à Jacob. Ce nom ensuite a été donné au souverain magistrat des Juifs après la destruction de Jerusalem. Les Montanistes le prirent des Juifs pour le donner aux chefs de leur église ; on l'a donné aux évêques ; enfin on l'a reservé aux seuls évêques des grands sieges. Socrate, & le concile de Calcedoine le donnent à tous les évêques, qui étoient évêques des villes capitales des cinq dioceses d'Orient. Il fut aussi donné à saint Leon dans le concile de Calcedoine. Enfin on l'a restreint aux évêques des cinq principaux sieges de l'église, Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche & Jerusalem. Ce nom a été peu usité en Occident ; on l'a cependant donné quelquefois à des metropolitains & à des évêques. On nomme aussi patriarches les évêques des nations qui se sont converties, ou qui sont separées de l'église Grecque ou de l'église Romaine.

DES DROITS DES PATRIARCHES.

Les patriarches ont des droits d'honneur & de jurisdiction. Le droit d'honneur est la préseance sur les autres metropolitains. Le droit de jurisdiction est le droit d'ordonner les metropolitains de leur patriarchat, de convoquer des conciles de tous les évêques du patriarchat, & d'avoir une inspection generale sur toutes les provinces qui en dépendent. * M. Du Pin, *de antiq. eccles. disciplin.*

On appelle *patriarchies* à Rome, les cinq principales églises de Rome, qui sont celles de saint Jean de Latran, de saint Pierre du Vatican, de saint Paul hors la ville, de sainte Marie-Majeure, & des saints Etienne & Laurent. *Voyez* ALEXANDRIE, ANTIOCHE, CONSTANTINOPLE & JERUSALEM.

PATRIARCHE (le) lieu dans le fauxbourg de S. Marcel à Paris, proche l'église de saint Medard, où les Huguenots faisoient publiquement leur prêche en 1561. Ce fut de-là qu'ils sortirent le jour de la fête de S. Etienne, pendant que l'on sonnoit les vêpres, sous prétexte que ce bruit les étourdissoit, & empêchoit leur prédicant. Ensuite ils entrerent dans l'église de saint Medard, les armes à la main, frappant tous ceux qu'ils rencontroient, brisant les images, & rompant tous les ornemens. Après cette violence, ils rentrerent dans la ville comme en triomphe, emmenant avec eux près de quarante prisonniers qu'ils avoient faits dans ce tumulte. Ils eurent même l'insolence de repasser le lendemain en troupe pour aller à leur *Patriarche* : ce qui irrita tellement les Parisiens, qu'ils s'armerent de bâtons, de marteaux, de broches, de pêles à feu, & de tout ce que la juste colere leur put fournir d'armes de cette nature ; (car la reine par le conseil de l'amiral, les avoit fait désarmer un peu auparavant,) & coururent après ces Huguenots. Ils commençoient à tout rompre dans le *Patriarche*, lorsqu'ils en furent empêchez par les magistrats accompagnez de leurs archers, & des compagnies des gardes. * Maimbourg, *hist. du Calvinisme*.

PATRICA, bourg de l'état de l'église, situé dans la Campagne de Rome, vers la côte, à trois lieues d'Ostie, vers le levant. On voit à demi-lieue de ce bourg une colline, nommée *Monte di Livano*, où l'on croit qu'étoit l'ancienne *Lavinium*, *Lavinum*, & *Lauro-Lavinium*, fondée par Enée ; & on prend l'église de sainte Petronelle, qui est sur cette colline, pour l'ancien temple d'*Anna Perenna*, qui étoit dans la ville de *Lavinium*. * Baudrand.

PATRICE (Pierre) natif de Thessalonique en Grece, celebre orateur à Constantinople, florissoit sous l'empire de Justinien, qui l'envoya l'an 534. en ambassade vers Amalasonte, reine des Goths, laquelle, après la mort de son fils Athalaric, avoit dessein de faire passer le royaume d'Italie sous la puissance de cet empereur, & d'empêcher que Theodat ne montât sur le thrône. Patrice ayant appris la mort de cette princesse, aussi-tôt qu'il fut arrivé en Italie, déclara la guerre à ce tyran, & à toute la nation des Goths. Après s'être acquitté dignement de cette ambassade, & de plusieurs autres, il fut revêtu par l'empereur de la charge de maître de son palais. Il fut encore envoyé en ambassade l'an 550. à Chosroès, roi de Perse, pour conclure avec lui la paix d'Orient. On a des fragmens de son histoire des ambassades, qu'il composa en deux parties ; dont la premiere commence à l'ambassade que les Parthes envoyerent à l'empereur Tibere l'an de Jesus-Christ 35. pour lui demander un roi ; & finit par l'ambassade qui fut envoyée par les Barbares à Julien l'*Apostat*, créé empereur l'an 361. après la naissance de Jesus-Christ. La seconde partie commence à l'ambassade que l'empereur Valerien envoya à Sapor, roi de Perse, pour obtenir de lui la paix, en 258. & finit à celle que Diocletien & Galere envoyerent à Narses roi de

Perse, pour traiter de la paix avec lui, l'an 297. Ces fragmens ont été traduits de grec en latin, par Chanteclair, avec des notes ausquelles Henri de Valois a ajoûté les siennes en 1648. On les a imprimez au Louvre dans le corps de la Byzantine. * Hankius, *de Rom. rerum scrip. part. 1. cap. 40.*

PATRICE (saint) apôtre d'Irlande, & le second évêque après Pallade, fut fait esclave dans le V. siecle, à l'âge de seize ans, & demeura six ans en servitude. Depuis, il fut disciple de saint Martin, qui l'ordonna clerc; & ayant été envoyé en Irlande, il y travailla soixante ans à la conversion des peuples, avec beaucoup de succès. Le Martyrologe Romain fait mention de lui le 17. Mars; & le Venerable Bede a écrit sa vie en II. livres. On attribue quelques ouvrages à saint Patrice, mais sans preuves. Tout le monde sçait ce qu'on raconte du Purgatoire de saint Patrice, & les fables que quelques auteurs ont débitées à ce sujet. Elles ne meritent pas qu'on les refute. Les Protestans se sont avisez d'attribuer le nom de ce Saint à une caverne qui est dans la province d'Ultonie en Irlande. *Voyez* SAINT PATRICE. * Sigebert, *in chron. A. C.* 432. Baronius, *A. C.* 431. Balæus, *de scrip. Brit. cent.* 1. *c.* 43. *&c.*

Il n'y a point de Saint dont on ait écrit tant de vies ou d'histoires que de saint Patrice. Celle qu'on attribue à Bede, n'est point de lui; & celle de Jocelin, moine Anglois de l'ordre de Citeaux, est pleine de fables. Voici ce que l'on en peut croire de plus-vrai semblable. Ce Saint nâquit dès l'an 377. au pays d'Albanie en Ecosse; il fut pris & amené captif en Irlande en 392. en 397. il se sauva & revint en Ecosse; il perdit son pere & sa mere dans un voyage qu'ils faisoient avec lui en Bretagne; il fut pris par les Barbares, & vendu aux Pictes, gens de son pays, qui le mirent en liberté; il fût pris pour une troisiéme fois, & amené à Bourdeaux par des pirates, qui le vendirent à un maître qui lui donna sa liberté. Il se retira au monastere de Marmoutier, que saint Martin avoit fait bâtir près de Tours; il reçut là la tonsure clericale & monastique, de la main du successeur de saint Martin, & retourna en 402. dans la grande Bretagne, dans le dessein d'aller prêcher l'évangile dans l'Irlande; mais n'ayant pû l'executer, il revint en France, & passa en Italie, où il reçut l'ordre de prêtrise. Il repassa en France, & demeura trois ans auprès de saint Amator, évêque d'Auxerre. Après la mort de ce prelat, il demeura neuf ans dans le monastere de Lerins, & alla à Rome en 430. pour demander permission au pape Celestin, de passer en Irlande; mais ce pape ayant envoyé dans ce pays Pallade, ne jugea pas à propos d'y envoyer Patrice. La nouvelle de la mort de Pallade étant venue, Patrice fut ordonné évêque d'Irlande par le pape, & passa dans cette isle l'an 432. Il fit plusieurs Chrétiens dans la Lagenie & dans l'Ultonie; y établit des monasteres, & bâtit des églises. Il porta aussi les lumieres de l'évangile dans les autres parties de l'Irlande. En 444. il retourna à Rome pour consulter le pape saint Leon *le Grand*. Il revint ensuite en Irlande, & fit un dernier voyage à Rome, pour faire ériger l'église d'Armach en metropole. Enfin, étant de retour en Irlande, il y mourut l'an 460. âgé de 83. ans. On fait sa fête au 17. de Mars. Voilà les principales circonstances de la vie de saint Patrice, qu'on ne voudroit pas neanmoins toutes garantir. * *Voyez* Baillet, *vies des Saints*, & les auteurs qu'il cite.

PATRICE ou PATRIZO (François) évêque de Gayette dans la terre de Labour en Italie, vivoit dans le XV. siecle. Il étoit de Sienne, & se rendit très-celebre par son érudition. On a divers ouvrages de sa façon; *de regno & regis institutione lib. IX. De institutione republica, lib. IX. &c.* Ces deux pieces furent imprimées à Paris, en 1519. & 1531. *in fol.* On en fit depuis un abregé qui fut imprimé à Paris l'an 1546. Ce prélat mourut en 1494. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Ughel, &c. Bayle, *dictionaire critique. Voyez* le supplement de ce dictionnaire.

PATRICE, vulgairement PATRIZIO (François) natif de Clisse en Istrie, florissoit sur la fin du XVI. siecle, & enseigna la philosophie à Ferrare & à Rome, avec une grande reputation. Son éloignement pour les sentimens des Peripateticiens, suscita contre lui un medecin nommé Theodore Angelucio, & Jacques Mazzoni. Il mourut en 1597. Nous avons de lui: *discussionum Peripateticarum, tom. IV. philosophia. Paralleli Militari. Nova rhetorica. Nova geometria. Della poëtica. Decade historiale. Della poëtica dec. disputata. Risposta à due oppositioni del Mazzoni. Deffesa delle cento accuse del Mazzoni, &c.* Patrizio publia aussi les œuvres de Mercure Trismegiste, qu'on imprima l'an 1591. à Ferrare sous ce titre: *Oracula Zoroastris, Hermetis Trismegesti, & aliorum ex scriptis Platonicorum collecta græcè & latinè, præfixâ dissertatione historicâ.* * Le Mire, *de scriptoribus sæculi XVI.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Lambecius, *Prodrom. hist. litter. Voyez* le supplement.

PATRICE (Augustin Piccolomini) en latin *Patricius*, chanoine de Sienne, puis maître des ceremonies de la chapelle du pape, & évêque de Pienza dans la Toscane, a fleuri vers la fin du XV. siecle. Le cardinal François Piccolomini, archevêque de Sienne, qui a été pape sous le nom de Pie III. lui donna ordre de composer un abregé des actes du concile de Bâle, ce qu'il fit. Il se servit, à ce qu'il assure, d'une compilation des actes de ce concile faite par le cardinal de saint Calixte (Jean de Segovie Espagnol) & d'une histoire de Dominique cardinal de Fermo. Cet ouvrage n'a jamais été imprimé: mais il se trouve dans un manuscrit de la bibliotheque du roi, qui a été communiqué à Sponde qui en a fait mention dans ses annales. Ce n'est pas la seule production d'Augustin Patrice; il en composa une autre touchant les rites de l'église Romaine, que Christophle Marcel, archevêque de Corfou, fit imprimer sous son nom. Paris de Crassis s'en plaignit au pape pour deux raisons. La premiere, parce qu'il ne falloit pas divulguer les rites particuliers de l'église Romaine: la seconde, parce que l'archevêque de Corfou étoit un plagiaire qui avoit mis son nom à un ouvrage qui ne lui appartenoit pas. L'affaire fut portée au consistoire des cardinaux. Ils n'approuverent pas le sentiment de Paris sur la défense de publier les rites de l'église Romaine, & ne porterent aucun jugement sur la contestation personnelle qu'il pouvoit y avoir touchant l'auteur, ou plûtôt le compilateur des livres des rites ecclesiastiques ou sacrées ceremonies de l'église Romaine, imprimez à Venise en 1516. avec privilege de Leon X. Patrice avoit été secretaire de ce cardinal François Piccolomini dans la legation d'Allemagne, sous le pontificat de Pie II. Le pere Mabillon a fait deux hommes de ce nom, mais il ne paroît pas avoir eu raison de le faire. * Spondanus, *annales.* Bayle, *diction. critique.* Mabillon, *Musæum Italicum, part. II p.* 255.

PATRICE (André) fut un des sçavans personnages qui nâquirent en Pologne au XVI. siecle. Il étudia à Padoue, & s'acquit l'estime des plus illustres professeurs de ce pays-là, & nommément de celle de Sigonius & de Paul Manuce. Il publia des ouvrages qui le rendirent celebre, & il obtint de bons benefices en son pays. Il fut prevôt de l'église de Warsovie, archidiacre de celle de Wilna, puis évêque de Wenden. Le roi de Pologne Etienne Battori, ayant recouvré la Livonie, dont les Moscovites s'étoient emparez, y fit ériger en évêché la ville de Wenden, & donna cette prelature à notre Patrice, qui n'en jouit pas longtems, car il mourut bien tôt après l'an 1583. Il fit des commentaires sur deux oraisons de Ciceron; il ramassa aussi en un les fragmens de cet orateur. Il harangua à diverses fois le roi de Pologne Etienne Battori au nom du clergé, pour avoir battu trois fois l'armée des Moscovites, & composa aussi quelques ouvrages de controverses. *Paralleli ecclesiæ Orthodoxæ cum synagoga Hæreticorum. De vera & falsa ecclesia libri quinque.* * Simon Starovolsceius, *in elogiis centum Polonorum.* Bayle, *diction. critique.*

PATRICES ou PATRICIENS, nom de ceux qui descendoient des premiers senateurs créez par Romulus ou par Tarquin l'*Ancien*, cinquiéme roi de Rome. On appelloit ceux-là *grands* ou *premiers Patriciens*; & ceux-ci *petits* ou *seconds Patriciens*. Ils étoient ainsi appellez, parce qu'ils pouvoient nommer un senateur parmi leurs ancêtres, *Patrem ciere*; car les premiers senateurs de Rome furent appellez *Patres* par Romulus. Les premiers François ayant trouvé dans les Gaules plusieurs grands qui portoient cette qualité de Patrices, la conserverent pour

en honorer ceux qu'ils élevoient aux premieres charges du royaume ; & comme c'étoit du rang de ces Patrices qu'on choisissoit les gouverneurs des provinces, de-là vient que le nom de Patrice se prend assez souvent dans les auteurs de ce tems-là pour marquer un gouverneur.* Maimbourg, *histoire du pontificat de saint Gregoire le* Grand. Rosin, *antiq. Rom. l. 7. c. 5.*

PATRICES, nouvelle dignité instituée par l'empereur Constantin, selon Zosime, n'étoit qu'un simple titre sans aucune jurisdiction particuliere. Les Patrices étoient ainsi appellez, parce qu'ils étoient considerez comme *les peres des empereurs* ; mais quelque grande que fût leur élevation, ils n'avoient neanmoins rang qu'après les consuls. Jules Constance, frere de Constantin, & Optat qu'on croit avoir été son beau-frere, reçurent de lui cet honneur qui duroit ordinairement autant que la vie de ceux qui en étoient revêtus. Les empereurs de Constantinople donnoient aussi le titre de Patrices aux gouverneurs qu'ils envoyoient dans les villes d'Italie, de Sicile & d'Afrique. Ils le donnoient encore à quelques rois & princes étrangers, à cause que cette dignité par son éminence étoit au-dessus de toutes les autres. Les rois de France Pepin *le Bref*, Charles & Carloman ont été appellez Patrices de Rome par les papes ; & le pape Adrien I. fit prendre le titre de patrice à Charlemagne avant celui d'empereur. Cette dignité de patrice a été en usage en France du tems des rois Bourguignons, qui nommoient patrices ceux qui étoient les premieres personnes de l'état après eux, les gouverneurs des provinces, &c. & ces patrices avoient rang devant les ducs. Ces officiers avoient le même pouvoir que les maires du palais à la cour de France. Ce titre est encore aujourd'hui en vigueur en quelques villes du Pays-Bas, où l'on nomme PATRICES les familles les plus considerables, qui de tout tems y ont possedé les premieres dignitez & magistratures. Ainsi à Bruxelles il y a sept familles nobles ou patrices qui jouissent de grands privileges. Ericius Puteanus Divœus, André de la Roque dans son traité de la noblesse, remarque que les sept familles nobles patrices de Bruxelles, sont privilegiées par un reglement du souverain de l'an 1306. qui porte que les bourguemestres échevins de Bruxelles, seront tirez des sept familles patriciennes, & non d'autres. Ce reglement a toûjours été observé, & s'observe encore aujourd'hui très-religieusement par tous les gouverneurs des Pays-Bas. Au reste les familles originairement PATRICES de Bruxelles étoient celles de Gerhuigs, Serroëloffs, Suwers, Caudenberg, Sleeus, Stenweghe, Roodenbecke. La plûpart sont éteintes, & ont fait passer leur privilege par les femmes dans d'autres familles nobles, comme dans celle de Bliteswick, de Joquec, de Farvaques, &c. Il y a aussi des familles patrices à Louvain, où la tradition est qu'un comte de Louvain qui avoit sept filles, les maria à sept nobles de cette ville, ausquels il confera le nom & les priviléges de patrices. * *Cod. theod.* Zosime. Du Cange, *glossar. latin. Jurisprudentia heroica*, imprimée à Bruxelles en 1668. *fol.* 61. 62. *& seq.* Ericius Puteanus, *Bruxella septenaria*. La Roque, *traité de la noblesse*.

PATRIMOINE DE SAINT PIERRE, province d'Italie appartenant au saint siege, est nommée dans le pays, *la provincia del Patrimonio*. Elle est entre le Tibre, la Marta & la mer de Toscane, & a Viterbe pour capitale. Ses autres villes sont Nepi, Sutri, Toscanella, Civita-Vecchia, Corneto, Bagnarea, Bracciano, Bolsena, & Monte-Fiascone.

PATRIMOINE DE SAINT PIERRE. On appelloit anciennement Patrimoine de saint Pierre, les biens que possedoit l'église Romaine ou son domaine, en quelque lieu qu'ils fussent situez.

PATRINCTON (Etienne) Anglois, évêque de saint David, & religieux de l'ordre des Carmes dans le XV. siecle, étoit d'Yorck, & fut élevé aux principales charges de son ordre. Il prêcha avec applaudissement à la cour, où il fut aussi confesseur de Henri IV. roi d'Angleterre, de la reine & du prince de Galles leur fils aîné. Henri V. le nomma commissaire contre les sectateurs de Wiclef en 1414. & peu de tems après il l'éleva sur le siége épiscopal de saint David. Depuis il fut choisi pour remplir le siege épiscopal de Chichester, mais il ne voulut pas abandonner l'église son épouse, quoique fort pauvre, pour en prendre une autre ; il mourut peu de tems après le 20. Septembre 1417. & laissa divers ouvrages : *in D. Paulum ad Titum. Sermones de sanctis. Super Magistrum Sententiarum. De sacerdotali functione. Contra Wiclefitas. Contra Lolhardos, &c.* * Pitseus & Baleus, *de script. Angl.* Lucius, *in biblioth. Carmel.* Trithême, &c.

PATRINGTON, bourg du canton de Holderness dans le comté d'Yorck. * *Diction. Anglois.*

PATRIPASSIENS : on a donné ce nom dans l'Occident, aux Sabelliens, parce que comme ils ne distinguoient point la personne du pere d'avec celle du fils, ils étoient obligez de dire que le Pere avoit souffert sur la croix. Ils tiroient leur origine de Praxée, qui avoit accredité cette erreur du tems de Tertullien, qui le refuta dans un ouvrage exprès que nous avons encore. *Cherchez* SABELLIUS.

PATRIX (Pierre) gentilhomme Normand natif de Caën, petit-fils d'un regent de la même ville, qui étoit aussi conseiller au parlement de Rouen, avoit une charge chez Gaston duc d'Orleans, qui lui donna le gouvernement de Limours, pour lequel il fit signifier à un grand seigneur qui le vouloit avoir pour une de ses creatures, les commandemens de Dieu, où il y a *l'avoir d'autrui tu n'embleras*. Il a été estimé des gens d'esprit, & Scarron l'ayant trouvé aux eaux de Bourbon, ne manqua pas d'en parler dans la description qu'il fait de ceux qui y étoient.

Et Patrix,
Quoique Normand, homme de prix.

Il avoit la conversation fort agreable ; & l'on dit que quand il rencontroit des compagnies où l'on parloit des sciences, il disoit à ceux qui l'accompagnoient, qu'il alloit gouter de leur vin. Il n'étoit pas marié, & mourut le 6. Octobre 1671. âgé de 88. ans. C'est de lui qu'est la plainte des consonnes, qui n'avoient pas l'honneur d'entrer au nom de Neuf-Germain, & que l'on trouve dans les œuvres de Voiture, parce que celui-ci répondit à la piece de Patrix. Il avoit fait imprimer en 1660. à Blois, un recueil des poësies Chrétiennes, sous le titre, *la misericorde de Dieu sur la conduite d'un pecheur penitent*. * M. de la Monnoye sur Baillet, *t. 6. p.* 266.

PATROBAS, de la ville de Rome, fut disciple de l'Apôtre saint Paul. Il fut martyrisé, à ce qu'on prétend, le 4. de Novembre. Il en est parlé dans l'épître aux *Romains, chap. XVI. vers.* 14.

PATROCLE, fils de Nicanor, lequel fut envoyé contre les Juifs du tems de Judas Machabée. *II. Machab.* 8. 9.

PATROCLE, *Patroclus*, fils de *Menœtius* & de *Philomele* ou *Sthenelé*, fut un des princes Grecs qui se trouverent au siege de Troye, où il se rendit celebre par l'étroite amitié dont il fut uni avec Achille, & par les preuves de valeur qu'il y donna lorsqu'Achille outré contre Agamemnon eut resolu de ne plus combattre en faveur des Grecs. Patrocle, qui avoit tenté vainement de le fléchir, se couvrit des armes de son ami, pour inspirer au moins par ce dehors de la terreur aux Troyens, qui trembloient d'ordinaire à la vûe de ce heros. En effet cet artifice ranima la valeur des Grecs consternez, & Patrocle défit dans un combat singulier, Sarpedon fils de Jupiter & roi de Lycie ; mais il fut vaincu lui-même à son tour, & tué par Hector fils de Priam. Les honneurs qu'Achille rendit à la memoire de Patrocle furent extraordinaires, & la vengeance qu'il tira de sa mort fut très-sanglante ; car après avoir tué Hector de sa main, il attacha son cadavre à un char, & le traîna impitoyablement à l'entour des murs de Troye. * Homere, *Iliad.* Apollodore, *l.* 3.

PATROCLE (Patrocles) historien Grec, avoit fait un voyage des Indes du tems de Seleucus *Nicator* & d'Antiochus, comme Pline le rapporte *dans le sixiéme livre de son histoire naturelle, ch.* 17. Strabon le juge plus croyable que les autres, parce qu'il n'avoit pas seulement été reconnoître, comme Nearque & Onesicrite, les lieux : mais qu'il avoit gouverné ces provinces ; que d'ailleurs il sçavoit les mathematiques ; qu'il s'étoit fait instruire par ceux qui connoissoient le pays ; & qu'il s'étoit servi des memoires qui

lui avoient été fournis par Xenocles garde du tresor. * M. Du Pin, *bibliotb. universelle des historiens prophanes, tome 1. p. 67.*

PATROCLE (S.) vulgairement PARRE, martyr à Troyes, est reconnu par saint Gregoire de *Tours*, qui dit que les actes de son martyre furent apportez par un étranger au clerc de la chapelle de ce Saint à Troyes ; qu'ils furent copiez par ce clerc, qui les presenta à l'évêque, & que l'évêque accusa ce clerc d'avoir supposé cette piece ; que quelque tems après on apporta d'Italie une autre histoire de la passion de saint Patrocle, toute semblable à celle que le clerc avoit transcrite ; que l'évêque plein de confusion reconnut la verité de ces actes, & que le peuple commença à rendre de plus grands honneurs à ce saint martyr. Baillet juge que l'évêque de Troyes & saint Gregoire de *Tours*, se sont laissez persuader avec bien de la facilité de la verité de cette histoire, composée avec si peu de vrai-semblance dans les pays étrangers. On pretend qu'il a souffert le martyre sous Aurelien en 259. Son corps fut transferé de Troyes à Cologne l'an 960. & de Cologne à Soëst en Westphalie l'an 963. On fait sa fête au 21. de Janvier. * Gregor. *Turon. lib. 1. de glor. martyr. c. 64.* Bollandus. Baillet, *vies des Saints.*

PATROCLE, prêtre reclus en Berri dans le VI. siecle, se retira dans le village de Meré & y bâtit un oratoire. Il fit ensuite de son habitation un monastere de religieuses, & se retira dans un hermitage, au lieu appellé *Micant*, où il passa 18. ans dans une cellule. Il mourut l'an 576. âgé de 80. ans. * Greg. *Turon. vita Patr. cap. 9.*

PATRON, étoit chez les Romains celui sous la protection duquel on se mettoit. Il se disoit aussi d'un maître à l'égard de son esclave, à qui on avoit rendu la liberté. La loi des douze tables appelloit les patrons à la succession des biens de leurs affranchis decedez sans enfans legitimes, nez depuis leur affranchissement, & sans avoir testé. Car encore que par la manumission ou l'affranchissement, les esclaves acquissent non seulement la liberté, mais aussi le droit de bourgeoisie, & qu'ils fussent faits citoyens Romains, & par consequent capables d'acquerir & de posseder toutes sortes de biens, & d'en pouvoir disposer ; ils étoient neanmoins bien differens de la condition des ingenus, qui étoient nez libres ; car la loi les assujettissoit envers leurs patrons à de grands respects, à des services & à des devoirs considerables, à l'observation desquels ils étoient si rigoureusement obligez, que quand ils y manquoient, ils pouvoient être non seulement mulctez d'une peine pecuniaire & de la perte d'une partie de leurs biens, mais aussi châtiez & punis corporellement, & quelquefois même reduits & renvoyez en servitude, à proportion que leur ingratitude étoit plus marquée, comme il est pleinement exprimé dans le titre *De jure patronatûs.* Outre ces droits que le patron exerçoit sur la personne des affranchis de leur vivant, ils en avoient encore un autre sur leurs biens après leur decès, sçavoir, d'être appellez à leur succession, lorsque l'affranchi mouroit sans enfans nez depuis sa liberté, & sans tester. Il n'y avoit que deux sortes de personnes qui pussent exclure le patron ; sçavoir, les enfans legitimes conçus après la manumission, & l'heritier testamentaire que la loi preferoit au patron. Mais parce qu'il étoit très-facile aux affranchis de priver leurs patrons de l'émolument de leur succession, & que le plus souvent ceux qui n'avoient point d'enfans en prenoient en adoption, ou bien par testament disposoient de leurs biens en faveur des étrangers, le préteur par un édit obvia à ce mal, en donnant au patron la possession de la moitié des biens de l'affranchi, contre les enfans adoptifs & les heritiers étrangers. Et d'autant que par cet édit, un seul enfant legitime de l'affranchi venant à la succession de son pere, excluoit entierement le patron, la loi *Papia* ajoûta à l'édit du préteur, & augmenta le droit des patrons, ordonnant que, si l'affranchi avoit des biens considerables, au-delà de cent mille sesterces, & qu'il eût moins de trois enfans, le patron y auroit sa part égale à un des enfans, qui pourroit lui être ôtée par testament. * *Antiq. Græc. & Rom.* Rosin.

PATRON, ville maritime de Sourie, éloignée de quelques milles de Tripoli, a été autrefois celebre par ses bâtimens & par son negoce ; mais elle est presqu'entierement ruinée à present. * Carré, *voyages des Indes Orientales.*

PATRONIS, place de la Phocide, entre Titora & Elatée. Le seul Plutarque parle de ce lieu dans la vie de Sylla.

PATROS ou *Phaturis*, pays d'Egypte, où se retira une partie des Juifs qui purent échapper à la fureur des Chaldéens, quand Nabuchodonosor eut pris Jerusalem. * *Jeremie*, XLIV. 1. & 15.

PATRU (Olivier) avocat au parlement, l'un des quarante de l'académie Françoise, nâquit à Paris en l'année 1604. Dès ses premieres années, faisant un voyage à Rome, il rencontra à Turin M. d'Urfé, qui venoit de donner l'Astrée au public ; & il lui parla des beautez de cet ouvrage, d'une maniere si intelligente, que ce seigneur, qui avoit la reputation d'être l'auteur François le plus spirituel & le plus poli, l'engagea à passer à son retour par sa maison de Forez, pour s'entretenir plus long-tems avec lui sur ce sujet. Mais ce jeune voyageur apprit la mort d'Urfé en repassant par Lyon. Lorsqu'il fut revenu à Paris, il frequenta le barreau, & cultiva avec soin le rare talent qu'il avoit pour bien parler, & pour bien écrire. La reputation qu'il s'acquit, le rendit digne d'avoir une place dans l'académie Françoise, où il fut reçu en 1640. Il fit à sa reception un remerciment qui plut si fort aux académiciens, qu'ils ordonnerent qu'à l'avenir tous ceux qui seroient reçus, feroient un discours pour remercier la compagnie : ce qui s'est toûjours pratiqué depuis. Comme il étoit l'homme du royaume qui sçavoit le mieux notre langue, Vaugelas tira de lui de très-grand secours pour son excellent livre des remarques sur la langue françoise ; & cet illustre auteur avoue en plusieurs endroits, qu'il a appris beaucoup de choses de lui, dont il a enrichi son ouvrage. Tous ceux qui depuis ont le mieux écrit en françois, ont consulté Patru comme leur oracle ; & ses plaidoyers, dont on a fait plusieurs éditions, servent de modele pour écrire correctement en notre langue. Il jugeoit sainement de tout ; & rien n'étoit plus raisonnable que la critique qu'il faisoit des ouvrages en prose & en vers. D'ailleurs il avoit une vertu à l'épreuve de la corruption du monde : & il n'y eut jamais un ami plus fidele & plus officieux. La mauvaise fortune qu'il a éprouvée ne lui donna jamais aucun chagrin ; mais il faut avouer qu'il se contenta de vivre long-tems seulement en honnête homme, & un peu en philosophe : cependant il devint bon Chrétien dans une longue maladie, où Dieu lui inspira des sentimens d'une sincere penitence. Il reçut durant cette maladie, une visite de la part d'un grand ministre (J. B. Colbert) qui lui envoya une gratification de cinq cens écus, & après sa mort il fut regretté de tous les honnêtes gens du royaume. Patru mourut à Paris le 16. Janvier 1681. âgé de 77. ans. Voici une épitaphe que M. des Preaux fit en son honneur, que l'on ne trouvera peut-être pas indigne de tenir ici sa place.

Le celebre Patru sous ce marbre repose,
Toûjours comme un oracle il s'est vu consulter
Soit sur les vers soit sur la prose,
Il sçut jeunes & vieux au travail exciter.
C'est à lui qu'ils doivent la gloire
De voir leurs noms gravez au temple de memoire ;
Tel esprit qui brille aujourd'hui,
N'eut eu sans ses avis que lumieres confuses :
Et l'on n'auroit besoin d'Apollon ni de Muses
Si l'on avoit toujours des hommes comme lui.

Les œuvres de Patru furent imprimées l'an 1681. à Paris, où l'on en a fait une nouvelle édition en 1714. On n'y trouve ni la *réponse du curé à la lettre du marguillier sur la conduite de M. le coadjuteur*, qu'il avoit publiée en 1651. dans le tems des troubles ; ni un traité des libertez de l'église Gallicane, qu'il avoit composé par ordre de M. Colbert, & qui est demeuré manuscrit. Mr. Patru est encore auteur de l'épître dedicatoire qui est au devant du *nouveau monde* de Laët. L'oraison de Ciceron que l'on trouve dans le recueil de ses plaidoyez avoit déja été imprimée, mais très differemment, en 1638. dans le recueil

de 8. oraisons de Ciceron dont 4. font de d'Ablancourt. * Le P. Bouhours, *eloge de M. Patru.*

PATTI, *Pacta & Pacta*, ville de Sicile avec évêché suffragant de Messine, fut bâtie par le comte Roger, près les ruines de Tindaro: le pape Boniface XIII. y fonda un évêché. * Pyrrhus Rochus, *sic. sanct.* Ferrari, *in Lex. geo.*

PAU, *Palum*, sur une hauteur au pied de laquelle passe la riviere dit *le Gave de Pau*, ville de France, est la capitale du Bearn. Henri d'Albret, roi de Navarre, prince de Bearn, y commença un palais, & y établit l'an 1519. un conseil souverain, duquel & de la chancellerie de Navarre, qui étoit une compagnie superieure Louis XIII. roi de France, forma un parlement en 1621. dans le même tems que la religion Catholique, en avoit été chassée par les Heretiques pendant les guerres civiles. Le même Henri d'Albret établit en 1527. une chambre des comptes à Pau, à laquelle Louis XIII. unit en 1624. la chambre des comptes de Clerac: & depuis, l'an 1691. Louis XIV. a uni cette chambre des comptes au parlement. Il y a aussi une senéchaussée royale dans cette ville, qui est le lieu de la naissance de Henri *le Grand.* * De Marca, *hist. de Bearn.*

PAVENCE, *Pavencia*, déesse du Paganisme, à qui les meres & les nourrices recommandoient les enfans pour les garantir de la peur, que les Latins appellent *Pavor*, d'où est venu le mot *de Pavence.* D'autres disent que cette divinité étoit au contraire celle que les meres & les nourrices invoquoient, & dont elles menaçoient les petits enfans pour les faire craindre. * S. Augustin, *liv. 4. de la cité de Dieu, chap. 11.*

PAVESAN, *Papiense*, ou, *Ticinense Territorium.* C'est une contrée du duché de Milan en Italie. Elle est entre le Lodesan, le Milanez propre, la Laumeline, le Tortonois, l'état de Genes & le Plaisantin. Le Pavesan est baigné par le Pô, & par le Tesin. Son territoire est si fertile, qu'on l'appelle *le jardin de Milan.* Il renferme le territoire de Bobbio; & ses villes sont Pavie capitale, Vogera & Bobbio. * Mati, *diction.*

PAVIE, *Ticinum, Papia, Papia Flavia*, sur le Tezin, ville d'Italie, est capitale du petit pays dit *Pavese*, avec université & évêché, qui dépend immediatement du S. siege. Elle est bien fortifiée, & est située dans une campagne, sur le bord de la riviere, qui lui fournit tout ce qu'elle peut souhaiter de commode & de necessaire à ses habitans. La fondation de Pavie est si ancienne, que les plus doctes historiens n'en disent rien que d'incertain. Il y a pourtant quelque apparence qu'elle fut fondée par les Gaulois, peu après Milan. Elle fut depuis soûmise aux Romains, & fut ensuite saccagée dans le V. siecle par Attila; & ruinée par Odoacre qui y assiegea Oreste. Les Lombards s'en étant rendus les maîtres sous Alboin leur roi, qui la prit après un long siege, en firent la capitale de leur état. Charlemagne s'en rendit maître en 774. & prit leur roi Didier prisonnier. Ensuite elle fut soûmise aux rois d'Italie jusqu'à ce que l'empereur Othon I. la prit en 951. & donna la chasse à Berenger & à son fils. En 1004. Pavie fut presque toute brûlée par un incendie; & en 1059. ses habitans eurent une cruelle guerre avec les habitans de Milan. Depuis elle a été soûmise à divers tyrans, jusqu'à ce que les Visconti de Milan la joignirent à leur état. Le roi François I. ayant pris Milan, assiegea Pavie, & y fut fait prisonnier en 1525. Odet de Lautrec general des François, la reprit en 1529. Cette ville fut encore prise & reprise les années suivantes, jusqu'à ce qu'elle est enfin restée aux Espagnols. L'université fut fondée par l'empereur Charles IV. en 1361. On y voit les colleges du pape, de Borromée, des Grisons, des Marians, des Jesuites, &c. avec un grand nombre d'églises magnifiques. Celle des religieux Augustins, dépositaires du corps de S. Augustin, est très-celebre. On montre encore le tombeau de Boëce à Pavie, qui a produit grand nombre d'hommes illustres. * Pline. Tacite. Ptolomée. Strabon. Paul Diacre. Luitprand, &c. font souvent mention de cette ville. Ils sont alleguez par Antoine-Marie Spleta, & Bernard Sacco, *in hist. Ticin.* & Leandre Alberti, *descr. Ital.*

CONCILES DE PAVIE.

Divers évêques s'assemblerent en 850. à Pavie, pour décider de quelques affaires ecclesiastiques. Ils y dresserent vingt-cinq chapitres, & cinq autres pour regler d'autres affaires qui regardoient le temporel. Ce qui fut confirmé par les empereurs Louis & Lothaire. Ce concile fut celebré avec tant d'applaudissement, que les prelats furent encore convoquez pour y en celebrer un autre l'an 855. Nous avons les ordonnances qu'on y fit pour la discipline ecclesiastique. Charles *le Chauve* s'étant fait couronner empereur à Rome, tint une assemblée generale à Pavie l'an 876. où son élection fut confirmée par les prelats & les grands du royaume. Le pape Leon IX. celebra l'an 1049. un concile à Pavie, contre les Simoniaques. Ceux qui suivoient le parti de l'empereur Henri IV. dit *le Vieil*, s'y étant assemblez l'an 1076. eurent l'effronterie de condamner le pape Gregoire VII. qui les avoit excommuniez dans un concile tenu à Rome. On en met un autre tenu vers l'an 1162. Ange Perutio, visiteur en cette ville, y publia des ordonnances synodales l'an 1576.

PAVIE (Jacques Mensbona, cardinal de Pavie) connu sous le nom d'AMMANATO & de PICCOLOMINI, étoit natif de Luques, d'une famille peu considerable. Il fit du progrès dans les lettres, & alla à Rome, où il fut secretaire du cardinal Capranica, puis de Calixte III. & enfin de Pie II. Ce dernier, qui aimoit les lettres, eut une grande inclination pour lui, l'adopta dans la famille de Piccolomini, qui étoit la sienne, lui donna l'évêché de Pavie, & le fit cardinal l'an 1461. Le cardinal de Pavie exerça de grands emplois sous ce pontificat, & sous celui de Sixte IV. qui l'envoya legat en Ombrie, & lui donna les évêchez de Frescati, & de Luques. Il a écrit divers ouvrages dont il nous reste un volume de lettres, & l'histoire de son tems. Ce grand homme, étant attaqué d'une fievre quarte, se fia à un medecin de village qui lui donna un remede si violent, qu'il mourut quelquetems après l'avoir pris, âgé de 57. ans, six mois & deux jours. Ce fut le 10. Septembre de l'an 1479. à saint Laurent près du lac de Bolsene. Son corps fut porté à Rome par decret du pape, & enterré dans l'église des Augustins. Jacques de Volterre, secretaire de ce cardinal, a écrit sa vie & a publié ses ouvrages. * *Consultez* aussi Paul Jove, *in elog. c. 20.* Leandre Alberti, *descrip. Ital.* Auberi, *hist. des cardinaux, &c.*

PAVILLON (Nicolas) Avocat au parlement de Paris, vivoit l'an 1580. La Croix du Maine en parle comme d'un homme très-docte en grec & en latin, & excellent poëte. Il publia l'an 1573. à Lyon un discours sur l'election que les Polonois firent du duc d'Anjou pour leur roi.

PAVILLON (Nicolas) évêque d'Alet en Languedoc, fils d'*Etienne* Pavillon, tresorier de France, & de *Catherine* de la Bistrade & petit-fils du précedent, nâquit l'an 1597. La réputation de son zele & de sa vertu engagea le cardinal de Richelieu à le faire nommer par le roi Louis XIII. à l'évêché d'Alet en Languedoc l'an 1637. Quand il entra dans ce diocese, l'ignorance & les desordres y regnoient depuis long-tems. Le nouvel évêque travailla avec un zele infatigable à l'instruction & à la reforme de son clergé & de son peuple. Il a publié entr'autres ouvrages un rituel, avec d'excellentes instructions, & des ordonnances pour son diocese, faites dans les synodes depuis l'an 1640. jusqu'en 1647. qui furent imprimées en 1655. à Avignon. Il renouvella aussi les statuts synodaux depuis l'an 1640. jusqu'en 1670. & les fit imprimer la même année à Toulouse. Son rituel ayant été deferé à Rome à la congregation de l'inquisition, y a été mis à l'*index*; ce decret n'a point été reçu publiquement en France, & le livre a continué de s'y debiter, comme tous les autres qui sont mis à l'*index*, sans qu'on y ait observé les usages du royaume. M. Pavillon mourut à Alet, où il avoit toûjours residé depuis qu'il en étoit évêque, le 8. Decembre de l'an 1677. *voyez* le Necrol. de P. R. *p.* 464. &c.

PAVILLON (Etienne) neveu du precedent, fut avocat general au parlement de Metz; mais aimant beaucoup son loisir, il se défit de sa charge, & rendu à lui même, il se forma une societé d'amis, gens d'esprit, qui s'assemblant chez lui, lui aiderent par le plaisir de la conversation à soûtenir les grandes incommoditez dont il étoit atta-

qué. Il lui échappa plusieurs pieces de prose & de vers qui firent connoître de quoi il eût été capable, s'il se fût appliqué à quelque grand ouvrage : chacune de ces pieces où il paroissoit badiner, pouvoit passer pour un chef-d'œuvre, & personne n'écrivit mieux que lui dans le goût de Voiture. Il avoit été reçu à l'academie Françoise l'an 1691. Il le fut de celle des medailles & des inscriptions. Il mourut à Paris le 10. Janvier. 1705.* *Journal des sçavans de Paris. Voyez* le supplement.

PAVIN (S.) abbé au pays du Maine dans le VI. siecle, fut prieur du monastere de S. Vincent, bâti par S. Domnole évêque du Mans, près de cette ville : il fut encore chargé par cet évêque du soin d'un autre monastere, entre la riviere de Sarte & la terre de Baujei. Il mourut vers l'an 580. * Anonym. *apud Mabill. secul. III.*

PAVIN (Denys Sanguin de saint) beneficier, natif de Paris, fils d'un président des enquêtes, qui par son merite fut choisi pour remplir la place de prevôt des marchands, étoit grand oncle de M. de Sanguin, premier maître d'hôtel du roi, & marquis de Livri. Il eut beaucoup de passion pour les belles lettres & la poësie, pour laquelle le beau tour de ses vers, & la delicatesse de ses expressions fait connoître la disposition qu'il avoit. Quoiqu'il fût d'une famille, dont le credit l'eût pû élever à quelque poste fort honorable, il se contenta de la reputation que son esprit & son sçavoir lui avoient acquise, & de jouir des delices qu'il trouvoit dans une vie molle & commode. On voit dans ses vers tout à la fois une finesse & une naïveté admirable, jointes à une délicatesse d'un goût exquis : ce qui le fit aimer & estimer de ceux qui se piquoient de science, de délicatesse, & de bon goût. Il mourut l'an 1670. Il étoit assez touché de la beauté de ses propres ouvrages, puisqu'il fit cette epigramme :

Thirsis fait cent vers en une heure ;
Je vais moins vîte, & n'ai pas tort :
Les siens mourront avant qu'il meure ;
Les miens vivront après ma mort.

* *Recueil des poëtes Franç.* depuis Villon jusqu'à Benserade. *Voyez* le supplement.

PAVIUS, *cherchez* PAAW.

PAUL (saint) *Paulus* ou SAUL, apôtre & docteur des Gentils, étoit natif de Tarse, ville de Cilicie, & en cette qualité citoyen Romain. Son pere, qui étoit Pharisien, l'envoya à Jerusalem, où il fut élevé & instruit par Gamaliel, dans la science de la loi. A l'âge d'environ 33. ou 34. ans, il fut si zelé pour la loi Judaïque, que la croyant offensée par la predication des apôtres, il ne se contenta pas d'avoir lapidé S. Etienne, par les mains de ceux dont il gardoit les habillemens; mais il persecuta encore les fideles à Jerusalem. Comme il ne respiroit que le sang & le carnage des Chrétiens, il obtint des lettres du prince des prêtres, l'an 35. de l'ere vulgaire, pour aller à Damas prendre tous ceux qu'il y trouveroit, & les faire prisonniers. Dans le chemin il fut tout-à-coup frappé d'une lumiere éclatante, qui le renversa; & il entendit en même-tems une voix qui lui dit : *Saul, Saul, pourquoi me persecutez-vous ? Qui êtes-vous, Seigneur*, (répondit-il) *Je suis* JESUS *que vous persecutez.* Saul tremblant à cette parole, s'écria : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?* Il fut envoyé à Ananie, prêtre de Damas, pour apprendre de lui les veritez du Christianisme, & il fut baptisé la même année. Il s'arrêta quelque-tems à Damas avec les Fideles, prêchant dans les synagogues des Juifs, que JESUS étoit veritablement le fils de Dieu. Quelque-tems après, il fit un voyage en Arabie, & revint à Damas. Les Juifs qu'il confondoit, ne pouvant souffrir ce changement, firent diverses entreprises sur sa vie. Mais les Chrétiens en étant avertis, le descendirent de nuit dans une corbeille du haut des murs de la villle, dont on avoit fermé les portes, afin qu'il ne pût échapper. Lorsqu'il fut revenu à Jerusalem, l'an 38. il fut presenté aux apôtres par saint Barnabé : ce fut alors qu'il commença à annoncer l'évangile au Gentils, qui le voulurent faire mourir. Les Chrétiens en ayant été avertis, le menerent à Cesarée, & de-là à Tarse. Il prêcha l'évangile dans la Cilicie, ensuite dans la Syrie pendant trois ans; & après cela il revint à Tarse, d'où saint Barnabé le mena à Antioche. Ils y instruisirent une si grande quantité de personnes, que ce fut alors que le nom de *Chrétiens*, fut donné pour la premiere fois aux disciples. Il fut de-là envoyé avec Barnabé à Jerusalem, pour y porter les aumônes des Chrétiens d'Antioche. Ils y arriverent l'an 43. pendant la persecution des Chrétiens par le roi Agrippa ; & n'y ayant vû aucun des apôtres, ils retournerent à Antioche, d'où ils furent envoyez, par l'ordre du saint Esprit, pour le ministere de l'évangile. Ils convertirent dans l'isle de Cypre le proconsul Sergius Paulus ; & on croit que ce fut de lui que *Saul* prit le nom de *Paul*, parce que c'est alors la premiere fois que saint Luc le lui donne. Ayant quitté l'isle de Cypre, ils passerent dans l'Asie Mineure, & s'arrêterent à Antioche de Pisidie, où saint Paul prêcha dans la synagogue; & ayant été rebuté par les Juifs, il declara qu'il alloit prêcher aux Gentils. D'Antioche de Pisidie ils allerent à Icone, où ils convertirent plusieurs Juifs & Gentils. Mais craignant d'être lapidez par les Juifs, ils allerent à Lystres où Paul guerit un homme perclus des jambes, miracle qui le fit respecter comme un dieu. Mais quelques Juifs venus d'Icone & d'Antioche de Pisidie, émûrent la populace contr'eux. S. Paul accablé de pierres, fut traîné hors de la ville, & laissé pour mort sur la place. Il y revint neanmoins, en sortit le lendemain, & alla avec saint Barnabé à Derbe; & après y avoir fait beaucoup de Chrétiens, ils revinrent à Lystres, retournerent à Icone & à Antioche de Pisidie, ordonnant des prêtres dans chaque église. Après avoir traversé la Pisidie, ils vinrent à Perge en Pamphylie, où ils prêchérent quelque-tems. Ils passerent ensuite à Attalie, & de-là ils s'embarquerent pour retourner en Syrie, & revinrent à Antioche l'an 48. d'où ils furent envoyez à Jerusalem en l'année 51. pour consulter les apôtres & les anciens, sur l'observation des ceremonies legales. Cette question ayant été decidée dans le concile de Jerusalem, saint Paul retourna à Antioche avec saint Barnabé ; mais ils se séparerent à l'occasion de Marc. S. Paul prit Silas avec lui, & alla visiter les églises de Syrie & de Cilicie. Etant en Lycaonie, il prit avec lui Timothée. De Lycaonie il passa en Phrygie & en Galatie, où il prêcha aux Gentils, & voulut aller dans la province d'Asie & en Bithynie ; mais l'esprit de Dieu l'en empêcha : il arriva à Troade, où il fut appellé en Macedoine. Il prêcha à Philippes, y convertit *Lydie* marchande de pourpre, & guerit une possedée. Paul & Silas furent déferez aux magistrats qui les firent fouetter & mettre en prison ; mais ces magistrats furent eux mêmes obligez de les en tirer. De Philippes S. Paul alla à Thessalonique, où il prêcha trois Samedis de suite dans la Synagogue, & aux Gentils. Il logeoit chez un Chrétien nommé *Jason*, dont la maison fut attaquée par le peuple. Saint Paul fut obligé de se retirer de Thessalonique : il s'en alla à Berée, où il convertit des Juifs & des Gentils. Mais les Juifs ayant excité contre lui la populace, il s'embarqua pour aller à Athenes. Ce fut là où il parla dans l'Areopage, & qu'il convertit Denys l'*Areopagite*, & une femme nommée *Damaris*. D'Athenes il vint l'an 52. à Corinthe, où il demeura dix-huit mois, après lesquels il s'embarqua à Cenchrée, pour retourner en Syrie. Ce fut à Cenchrée qu'il fit le vœu des Nazaréens. Il s'arrêta peu de tems à Ephese, passa par Antioche, traversa la Galatie, la Phrygie & les autres provinces d'Asie les plus éloignées de la mer, & se rendit à Ephese, où il prêcha long-tems l'évangile, & fut enfin chassé, par la conjuration de l'orfevre Demetrius, qui souleva le peuple contre lui, à cause du peu de debit que cet orfevre faisoit des statues de la Diane d'Ephese, dont le culte étoit interrompue par la predication de S. Paul. Il passa ensuite par la Macedoine, où il séjourna quelque-tems; & enfin il vint pour la quatriéme fois à Jerusalem, l'an 58. Il y fut arrêté par le tribun Lysias, & conduit à Felix, gouverneur de la Judée, qui le retint prisonnier pendant deux ans à Cesarée, & qui en partant le laissa en prison pour faire plaisir aux Juifs. Festus, successeur de Lysias, étant allé à Jerusalem, S. Paul fut accusé devant lui. Il eut audience de Festus, qui le voulut mener à Jerusalem pour le juger ; mais S. Paul averti que les Juifs vouloient le tuer en chemin, en appella à César. Il fut encore entendu quelques jours après, devant le roi Agrippa II. & partit ensuite pour Rome. Ayant fait naufrage,

il passa trois mois de l'hiver dans l'isle de Malte, & arriva à Rome l'an 61. Il y demeura deux ans prisonnier sur sa parole, au bout desquels il en sortit. Plusieurs ont crû qu'il étoit alors allé en Espagne; mais c'est un fait fort incertain, quoiqu'attesté par quelques anciens. Il y a plus d'apparence qu'il retourna voyager en Asie & dans la Grece: quoi qu'il en soit, étant revenu à Rome avec S. Pierre, il y eut la tête tranchée, l'an 65. de notre ere. Nous avons quatorze épîtres de S. Paul, qui portent toutes, à l'exception de celle qui est adressée aux Hebreux, le nom de cet apôtre. Elles ne sont pas rangées dans le N. T. selon l'ordre des tems. On a mis d'abord celles qui sont écrites à une eglise entiere; puis celles qui sont adressées à des particulieres. La I. est l'épître aux Romains, écrite de Corinthe, l'an 57. ou 58. la premiere épître aux Corinthiens, écrite d'Ephese, vers la Pentecôte de l'an 57. la II. lettre écrite aux Corinthiens, vers le milieu de la même année; l'épître aux Galates, écrite à la fin de l'an 56. l'épître aux Ephesiens, écrite pendant qu'il étoit prisonnier à Rome; l'épître aux Philippiens, écrite à la fin de 61. ou au commencement de 62. l'épître aux Colossiens, envoyée par Tychique & par Onesime, l'an 62. la I. épître aux Thessaloniciens, qui est la plus ancienne, étant écrite après qu'il fut chassé de cette ville, l'an 52. la II. épître aux mêmes, écrite quelque tems après; la I. épître à Timothée, qui lui est adressée, après que S. Paul l'eut laissé à Ephese, l'an 58. la II. adressée au même, écrite par S. Paul, pendant qu'il étoit prisonnier à Rome; la lettre à Tite, après qu'étant sorti de Rome, il revint en Asie, vers l'an 63. la lettre à Philemon, écrite de Rome l'an 61. & l'épître aux Hebreux. Quelques anciens ont douté que celle-ci fut de saint Paul, quoique quelques-uns l'ayent attribuée à saint Clement, à S. Luc, ou à saint Barnabé; cependant elle contient des circonstances qui ne sçauroient convenir qu'à S. Paul, & qui ne conviennent point aux autres. Les anciens ont cru qu'elle avoit été écrite, en hebreu, comme S. Jerôme le remarque. Il se peut faire qu'elle ait été traduite par S. Luc ou par saint Clement; mais constamment elle est de S. Paul. Il l'a écrite de Rome, pendant qu'il étoit encore dans les liens, ou peu de tems après qu'il en fut délivré, c'est-à-dire, au commencement de l'an 63. On avoit supposé autrefois une lettre de saint Paul aux Laodicéens, que saint Jerôme considere comme une piece certainement supposée & rejettée de tout le monde, *quæ ab omnibus exploditur*. On en a encore une sous ce titre, qui est differente de celle dont les peres ont parlé, & qui est visiblement supposée. Il faut porter le même jugement des lettres de S. Paul à Seneque. A l'égard des actes de sainte Thecle, un prêtre d'Asie fut convaincu par saint Jean l'Evangeliste de les avoir fabriquez. * *Voyez* les actes des apôtres, *c. 8. & seq.* Saint Paul *in epist.* Eusebe, S. Jerôme, S. Ambroise, S. Chrysostome, S. Augustin, Sophronius, Oecumenius, & les autres interpretes des épîtres de saint Paul. *Consultez* aussi Baronius, *in annal. eccles.* Godeau, *vie de saint Paul*, & *hist. de l'eglise.* Petau, Scaliger & Riccioli, *chron. reform.* J. Pearson, *annal. Paulini.* M. Du Pin, *dissertation préliminaire sur la Bible, & sur le nouveau Testament.*

PAUL (saint) premier hermite, c'est-à-dire, le premier des solitaires Chrétiens, dont l'histoire nous a donné connoissance, étoit né de parens fort riches, dans la basse Thebaïde, du tems de l'empereur Alexandre Severe. Il perdit son pere & sa mere à l'âge de 15. ans, & se trouva en possession de grands biens. La persecution de l'empereur Dece contre les Chrétiens étant survenue, Paul se retira dans une maison de campagne; mais son beau-frere l'ayant denoncé, il s'enfuit dans le desert; il y trouva une caverne, dont il déboucha l'entrée, & où il fit sa demeure l'an 250. âgé de 22. ans; il y passa le reste de sa vie, qui fut en tout de 112. ou 113. ans, s'étant nourri jusqu'à 53. ans de fruits du palmier qui étoit au pied de la montagne; & depuis miraculeusement par un corbeau, qui lui apportoit tous les jours du pain. Saint Antoine averti en songe qu'il y avoit un solitaire plus parfait que lui, entra dans le desert, & vint jusqu'à la grotte de Paul. Il eut le bonheur de l'entretenir. Paul lui déclara que l'heure de sa mort étoit proche, & le pria d'aller querir le manteau que lui avoit donné saint Athanase, & de l'apporter pour l'ensevelir. Saint Antoine retourna promptement à son monastere, & revint à l'habitation de Paul, où il le trouva mort, & l'ensevelit. Deux lions vinrent faire la fosse, dans laquelle S. Antoine, l'enterra. Ceci s'est passé l'an 341. * *Vie de saint Paul par S. Jerôme.* Baillet, *vies des Saints, au 10. de Juin.*

☞ Il y a un ordre religieux, qu'on appelle communement *les hermites de saint Paul*, parce qu'ils reconnoissent saint Paul, premier hermite, pour leur patron. Cet ordre fut institué en Hongrie par Eusebe de Strigonie, vers l'an 1215. & fut reformé par Paul, évêque de Vesprim, vers l'an 1363. Il s'est établi l'an 1553. une autre congregation d'Hermites de saint Paul en Espagne & en Italie. * Polydore, *l. 7. Hist. des ordres religieux in 4°. 1715. chez J. B. Coignard.*

PAUL (saint) évêque de Constantinople, *cherchez* PAUL I. évêque de Constantinople.

PAUL (saint) évêque de Narbonne, si l'on en croit l'ancienne tradition, étoit le même Sergius-Paulus, proconsul, que l'apôtre saint Paul convertit à la foi dans l'isle de Cypre. Cette tradition, qui est autorisée par le martyrologe Romain, est contestée par plusieurs sçavans hommes de ce tems. Paul, qui étoit des plus illustres familles de Rome, & qui avoit passé par les charges les plus considerables de la republique, ayant été envoyé proconsul en Cypre, pour gouverner cette isle au nom de l'empereur & du senat, voulut entendre saint Paul, qui y prêchoit l'évangile. Un Juif magicien, nommé Elymas, ou *Bar-Jesu*, qui faisoit le prophete, le détourna de conferer avec le saint apôtre; mais les artifices de cet imposteur eurent peu de pouvoir sur l'esprit de Sergius-Paulus, qui crut d'abord en Jesus-Christ, & demanda le baptême. On dit que ce fut de lui que l'apôtre emprunta le nom de *Paul*; car auparavant il étoit appellé *Saul* dans les actes des apôtres, & c'est seulement après cette action, que l'on commença à le nommer *Paul*. On tient par tradition que Paul vint trouver l'apôtre S. Paul à Rome, où il avoit été amené prisonnier sous l'empereur Neron; qu'il l'accompagna lorsqu'il entreprit le voyage des Gaules & de l'Espagne, & qu'il fut ordonné évêque du pays de Narbonne par ce saint apôtre: ce qui néanmoins a besoin de preuves. D'autres disent que Paul tint premierement son siege à Beziers, & qu'étant ensuite appellé par ceux de Narbonne, il laissa saint Aphrodise évêque à Beziers, & s'appliqua entierement à la conversion des Narbonnois. Les Espagnols veulent aussi qu'il ait été leur apôtre, & le peu de distance qu'il y a de Narbonne en Espagne, est le fondement de cette opinion. Quoi qu'il en soit, on veut que Paul ait été le premier évêque de Narbonne, & qu'il y ait fini heureusement sa vie. Le martyrologe de France dit que ce fut par le martyre; mais on n'en a point de preuves certaines: & les actes de sa vie & de son martyre n'ont aucune autorité. * Bollandus. Le pere Labbe. Sainte-Marthe.

PAPES.

PAUL, I. de ce nom, pape, fut mis sur le saint siege après *Etienne* III. son frere, l'an 757. malgré la brigue de quelques clercs qui vouloient élever au pontificat Theophylacte, qui étoit archiprêtre. Ce pape écrivit à Pepin roi de France, pour lui faire sçavoir son élection, & travailla avec beaucoup de zele pour la conversion de l'empereur Constantin *Copronyme*, Iconomaque; mais ce fut inutilement. Il fonda diverses églises, où il transfera les corps de plusieurs saints martyrs, & implora le secours du roi Pepin contre les Grecs & les Lombards. Ce pape mourut le 29. Juin de l'an 767. ayant tenu le siege 10. ans & un mois, & eut pour successeur ETIENNE IV. Il y a 22. lettres de lui dans la collection de Gretser. * Anastase, *en sa vie.* Baronius, *in annal. &c.*

PAUL II. Venitien, nommé PIERRE Barbo, cardinal du titre de saint Marc, & neveu du pape Eugene IV. fut élu pape après *Pie* II. sur la fin du mois d'Août de l'année 1464. Il étoit fils de NICOLAS Barbo, & de *Polixene*, sœur du pape Eugene IV. qui lui donna l'archidiaconé de Bologne, l'évêché de Cervie en la Romagne, une charge de protonotaire apostolique, de ceux qu'on appelle participans, & enfin le chapeau de cardinal en 1440. Calix-

te III. l'envoya legat dans la Campagne de Rome. Quelques auteurs disent que le cardinal Barbo pleuroit facilement, & ne manquoit jamais de donner des larmes, quand il manquoit de bonnes raisons, pour persuader ce qu'il vouloit. C'est pour cela que Pie II. le nommoit *Notre-Dame de Pitié*. Au reste, il étoit bien fait, magnifique, & se piquoit de faire toutes choses avec grand éclat. On croit qu'il est le premier qui a institué que les cardinaux porteroient le chapeau rouge. Platine, qui finit en lui ses vies des pontifes Romains, en parle aigrement, & dit qu'il n'aimoit point les gens de lettres, qu'il appelloit heretiques tous ceux qui en faisoient profession, & qu'il supprima le college des abbreviateurs, composé des plus beaux esprits de Rome. Mais les autres auteurs le represente comme un homme doux, & le louent, parce qu'il travailla pour le soulagement de ses sujets de l'état Ecclesiastique, pour établir la paix en Italie, & pour liguer les Chrétiens contre les Turcs. Il voulut se nommer Formose, puis Marc; mais on lui fit changer de sentiment, parce que le premier nom, qui signifioit *beau* en latin, sembleroit avoir été mandié en faveur de sa bonne mine, & que l'autre étoit celui du saint protecteur de Venise, & le cri de guerre des Venitiens. Paul II. mourut subitement le 25. Juillet 1471. pour avoir mangé deux melons à son dîner. Il étoit âgé de 53. ans 10. mois & 3. jours, & avoit regné 6. ans 10. mois & 26. jours. Les Protestans ont parlé très-desavantageusement de ce pontife, & ont avancé qu'il fut étranglé par un homme qui le trouva avec sa femme, ce qui est très-contraire à la verité. Nous avons les ordonnances & les epîtres de Paul II. à qui on attribue un traité des regles de la chancellerie. Son corps fut enterré dans l'église du Vatican, où l'on voit son tombeau. SIXTE IV. lui succeda. * Ambrosius de Vignate, *orat. ad Paul. II.* Platina, *in Paul. II.* Gretser, *in exam. c.* 64. Bzovius. Sponde, & Rainaldi, *in annal.*

PAUL III. Romain, nommé ALEXANDRE Farnese, doyen du sacré college, & évêque d'Ostie, fut élu d'une commune voix par 34. cardinaux qui se trouverent au conclave, après la mort de Clement VII. Il étoit fils de PIERRE-LOUIS Farnese, & de *Janelle* Cajetan; avoit été fait cardinal par Alexandre VI. en 1493. & avoit été élevé aux évêchez de Parme, de Frescati, de Palestrine, de Sabine, de Porto, & d'Ostie. Depuis il avoit été legat à Viterbe dans la Marche d'Ancône, & avoit servi utilement le saint siege, & le pape Clement VII. pendant sa prison. On l'avoit proposé pour être pape après Leon X. & après Adrien VI. mais le Ciel qui lui destinoit cette dignité pour un autre tems, inspira son élection après la mort de Clement VII. Il fut choisi le 13. Octobre de l'an 1534. & couronné le 3. Novembre, âgé de 67. ans. Dans un tems que l'église étoit combattue par les Protestans, il crut qu'il devoit travailler de tout son pouvoir, pour s'opposer à leurs desseins, & députa neuf cardinaux pour faire un recueil des points necessaires à la reformation du clergé; & cependant il indiqua un concile general à Mantoue. Deux obstacles pouvoient empêcher l'execution de ses desseins; les courses des Turcs, & la guerre entre les princes Chrétiens. Il travailla pour remedier à l'un & à l'autre de ces malheurs, & fit avec l'empereur & les Venitiens une ligue contre les Ottomans, qui échoua par la faute de Doria general de la flotte. En 1538. le pape assembla le roi François I. & Charles V. empereur à Nice en Provence, où il se trouva lui-même, & où il leur fit jurer une tréve de dix ans. Elle ne dura pas si longtems, par la faute & par l'ambition de Charles V. Depuis le duc de Mantoue ayant refusé de donner cette ville pour le concile que le pape avoit indiqué, on resolut de le celebrer à Vicenze dans le domaine de Venise; & enfin pour contenter les Protestans, on le convoqua à Trente, où la premiere session commença le treizième Decembre, troisiéme Dimanche de l'Avent de l'an 1545. Le concile fut transferé à Bologne à cause de la peste, fut interrompu à cause des guerres entre les princes Chrétiens, & fut terminé en 1563. Ce pape établit l'inquisition, & approuva l'institut de la compagnie de JESUS, avec diverses autres congregations. Il condamna hautement l'*Interim* dont l'empereur convint avec les Protestans d'Allemagne. Paul III. avoit un fils nommé PIERRE-LOUIS Farnese, qu'il fit duc de Parme. Ce dernier fut pere d'OCTAVIO, qui sçachant que le pape avoit dessein de restituer Parme à l'Eglise, écrivit au cardinal *Alexandre* Farnese son frere, que si on ne lui rendoit ce duché, il se joindroit pour le recouvrer à Ferdinand de Gonzague, general des troupes Imperiales, qui avoit pris Plaisance. Cette ingratitude affligea si fort le pape, qu'il fut attaqué de la fievre, & mourut au mont-Quirinal le 10. Novembre de l'an 1549. âgé de 81. ans, 8. mois & 10. jours, & fut enterré au Vatican. On dit qu'en mourant il détesta le peu de reconnoissance de ses parens, & repeta souvent ces paroles du prophete : *Si mei non fuissent dominati ; tunc immaculatus essem , & emundarer à delicto maximo.* Ce pape sçavoit l'astronomie, avoit écrit assez poliment en vers, avoit adressé diverses lettres d'érudition à Erasme, au cardinal Sadolet & à d'autres, & avoit même composé des remarques sur quelques epîtres de Ciceron. On doit éviter de consulter sur son chapitre, Bernardin Ochin, Verger, Balée, & Sleidan, qui ont parlé très-desavantageusement de lui. On doit plûtôt s'en rapporter au jugement qu'en font les cardinaux Bembo & Sadolet. Ce n'est pas qu'on puisse défendre toutes les actions du pape Paul III. il étoit homme, & comme tel il a été sujet à de grandes foiblesses. C'est ce que le sieur Auberi a remarqué dans la seconde partie de son histoire generale des cardinaux, en répondant à Henning auteur Protestant, qui a écrit des choses très-desavantageuses à la gloire de ce pontife. *Il est aisé*, dit-il, *de decouvrir l'intention de cet auteur, qui croit battre en ruine l'église Catholique, en noircissant la reputation de celui qui en est le chef visible ; & il ne veut pas considerer que, quand les crimes que lui & ses semblables supposent contre les papes, seroient aussi veritables qu'ils sont faux, l'on n'en pourroit conclurre autre chose, si non que Dieu n'a pas voulu choisir des anges pour la conduite des hommes ; mais qu'il l'a confiée à des hommes ; qui ne pouvant ignorer la fragilité de leur nature, sont d'autant plus obligez à compatir aux imperfections & aux défauts des autres.* JULES III. fut pape après Paul III. * Bembo & Sadolet, *in epist.* François de Beaucaire, *in comment. rerum Gall. lib.* 23. & 25. Coccius, *in thesauro.* Onuphre. Ciacconius. Victorel & Du Chêne, *in ejus vita.* La Rochepofai, *in nomencl. card.* Sponde, *in annal. &c.*

PAUL IV. de Naples, doyen des cardinaux, nommé auparavant JEAN-PIERRE *Caraffe*, étoit fils de JEAN-ANTOINE fils du comte de Matalone, & nâquit en 1476. Il fut dès l'âge de 18. ans camerier secret du pape Alexandre VI. & après sa mort le pape Jules II. le fit archevêque de Chieti dans le royaume de Naples à l'âge de 28. ans. Le même pontife l'envoya quelque-tems après nonce vers Ferdinand d'Aragon, qui prenoit alors possession du royaume de Naples. En 1513. il assista au concile de Latran, d'où Leon X. l'envoya nonce vers Henri VIII. roi d'Angleterre, puis il alla avec la même qualité en Espagne auprès du roi Ferdinand. Charles V. successeur de ce prince, nomma Caraffe à l'archevêché de Brindisi; mais il le garda peu, l'ayant remis en 1524. avec celui de Chieti entre les mains du pape, pour s'associer avec Gaëtan de Theate pour l'établissement d'une congregation de clercs reguliers dits depuis *Theatins*, dont il fut le premier superieur pendant trois ans. Saint Gaëtan lui succeda; & après que celui-ci eut fait son tems, le même Caraffe fut élu une seconde fois superieur de cette congregation. Le pape Paul III. le nomma cardinal en 1536. & voulut qu'il reprît l'archevêché de Chieti, qui vint à vaquer cette même année : il fut depuis élevé à l'archevêché de Naples; mais les Espagnols l'empêcherent d'en prendre possession. Enfin il succeda à la papauté à Marcel II. 22. jours après la mort de ce pontife, le 25. Mai 1555. jour de l'ascension de Notre-Seigneur, étant âgé de 80. ans. Ce pape avoit une grande connoissance des sciences & des langues; mais son extrême severité le fit redouter après son élection, sur-tout parce qu'il avoit resolu de travailler à remedier aux abus de la cour de Rome. Il accorda neanmoins tant de privileges aux Romains, que le peuple après l'en avoir fait remercier, lui éleva une statue de marbre au Capitole. D'ailleurs il travailla serieusement à la reforme des moeurs & des habits ecclesiastiques; il retrancha les abus qui se commettoient dans les expeditions par l'avance des officiers; il condamna les livres impies & les heretiques, châtia les blasphemateurs, défendit les lieux infâmes, condamna les apostats, & chassa même ses neveux

veux de Rome, parce qu'ils abusoient de leur autorité contre les loix de la justice & de la religion. Comme il avoit autrefois conseillé l'établissement de l'inquisition à Paul III. il la confirma par ses soins & par de grands privileges. Il obligea les évêques d'aller resider dans leurs dioceles, & les religieux de rentrer dans leurs monasteres, & érigea en 1559. les archevêchez de Goa dans les Indes, & ceux de Cambrai, de Malines, & d'Utrecht dans les Pays-Bas, avec divers évêchez pour leur servir de suffragans. Ce pontife fit alliance avec le roi Henri II. qu'il sollicita d'entreprendre la conquête du royaume de Naples, & travailla pour rétablir la religion en Angleterre, sous le regne de la reine Marie. Ces soins lui firent des ennemis secrets, qui attenterent à sa vie dans une conjuration, dont on accusa les Espagnols d'être les auteurs. Enfin, il mourut le 18. Août de l'an 1559. âgé de 83. ans 1. mois & 22. jours. La fureur du peuple fut si grande après sa mort, qu'il brisa la statue qu'il lui avoit élevée, rompit ses armes, & brûla la maison de l'inquisiteur : de sorte que son corps fut mis au Vatican dans un petit tombeau de brique. Depuis le pape Pie V. fit mettre le corps de Paul IV. dans un sepulchre de marbre, qu'il fit élever en l'église des Dominicains de la Minerve, avec une épitaphe qui marque en abregé les vertus de ce grand pontife. Il avoit écrit divers traitez. *De symbolo. De emendenda ecclesia ad Paulum III. Regula Theatinorum, &c.* PIE IV. fut élu en sa place. * Foglieta, *in vita Pauli IV.* Jean-Baptiste Castaldi, *in vita Pauli IV.* La Rochepofai, *nomencl. card.* Victorel, *addit. ad Ciaccon.* Du Chêne, *en sa vie.* Sadolet & Hosius, *in epist.* Sponde, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. pont. Hist. des ordres religieux* in 4°. *chez J. B. Coignard.*

PAUL V. natif de Rome, mais originaire de Sienne, nommé CAMILLE Borghese, cardinal du titre de saint Chrysogone, parvint au pontificat après *Leon* X. & fut élu le 17. Mai de l'an 1605. Il interdit la republique de Venise, pour avoir fait des loix, qu'il croyoit contraires aux libertez des ecclesiastiques ; mais cette affaire qui auroit eu des suites facheuses, fut terminée par l'entremise du roi Henri *le Grand*, & par les soins des cardinaux de Joyeuse & du Perron. Ce pape reçut des ambassadeurs du roi de Congo, & de quelques autres princes des Indes & du Japon, eut soin de leur envoyer des missionnaires, & de fonder des évêchez dans ces pays nouvellement assujettis à la foi. Il temoigna la même bonté aux Maronites, & aux autres Chrétiens Orientaux ; & envoya des legats à divers princes Orthodoxes, ou pour leur témoigner son estime, ou pour le bien de leur état & de la religion. Paul V. confirma la congregation de l'Oratoire de France, celle des Filles de sainte Ursule, l'ordre de la Charité, fondée par le B. Jean de Dieu, & quelques autres nouveaux instituts, & canonisa saint Charles Borromée. Ce pontife mourut le 28. Janvier de l'an 1621. âgé de 69. ans, & eut pour successeur GREGOIRE XV. * Victorel, *addit. ad Ciaccon.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Du Chêne, *histoire des papes.* Louis Jacob, *biblioth. pont. &c.*

PATRIARCHE D'ALEXANDRIE.

PAUL, patriarche d'Alexandrie dans le VI. siecle, avoit vêcu assez long-tems dans les deserts d'Egypte, où il fut abbé de Tabenne. Pelage apocrisiaire, ou nonce à Constantinople pour le pape Agapet, le fit mettre sur le siege d'Alexandrie, après qu'on eût chassé Theodose & Gayen, l'an 536. & l'empereur Justinien lui donna le pouvoir de déposer les Heretiques qui avoient quelques charges. Il s'en servit sans prudence & sans précaution, fut accusé depuis par ses ennemis d'avoir contribué à la mort de l'œconome de l'église d'Alexandrie, & fut envoyé en exil, après avoir été déposé à Gaze l'an 537. * Liberatus, *in brevi. c.* 33. Baronius, *A. C.* 536. 537.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

PAUL DE SAMOSATE, Heresiarque, étoit évêque d'Antioche, & succeda à Demetrien vers l'an 260. Il soûtint avec Artemon, que le Verbe étoit descendu en Jesus-Christ, qu'il avoit seul operé par lui, & s'étoit ensuite retiré vers le Pere. Il établissoit aussi en Notre-Seigneur deux personnes distinctes, le fils de Dieu Verbe, & le Christ, qu'il soûtenoit n'avoir point été avant Marie, mais avoir reçû le nom de fils de Dieu pour recompense de ses œuvres saintes. De ces principes impies, il concluoit que dans l'Eucharistie, le sang de Jesus-Christ étoit corruptible. Il nioit encore, selon quelques-uns, que le Verbe fût une personne distinguée du Pere. Saint Denys pape, & saint Denys d'*Alexandrie* s'opposerent à ces erreurs, & divers prélats s'assemblerent l'an 264. à Antioche, où les erreurs de Paul furent condamnées. La crainte de la deposition, plûtôt que le sentiment de la verité, lui fit abjurer son heresie : de sorte qu'on le laissa paisible dans son siege. Mais peu après il recommença d'enseigner ses blasphêmes. Les évêques en étant avertis, se rassemblerent à Antioche, où il fut confondu par un prêtre nommé *Malchion*, & condamné par les peres du synode qui le déposerent vers l'an 270. Dans leur épître synodale, ils exposerent que, quoique Paul de Samosate n'eût recueilli aucun bien de ses parens, ni exercé aucun art qui lui en pût faire acquerir, toutefois il avoit amassé de fort grandes richesses, vendant sa faveur à ceux qui en avoient besoin, exigeant effrontement, pillant avec violence, & ne trouvant rien de bas, pourvû qu'il pût contenter son avarice : en effet comme il étoit parvenu à l'episcopat par de très-mauvaises voies, il s'y gouverna d'une façon entierement prophane. Il affectoit de paroître accompagné dans les places publiques, & de donner divers ordres, & vouloit qu'on le louât extrêmement lorsqu'il prêchoit le peuple. Il blâmoit les interpretes de la sainte écriture, qui l'avoient precedé, & parloit de lui-même comme d'un docteur incomparable. Il se porta même à cet excès d'impieté, qu'un jour de Pâques, au lieu des hymnes ecclesiastiques, il fit chanter des paroles composées à sa louange. Il tenoit des femmes chez lui, & permettoit la même chose aux ecclesiastiques de son parti. C'est ce que rapporte l'épître des évêques de ce concile, qui mirent en la place de Paul, Domnus fils de Demetrien son predecesseur. L'Heresiarque refusa de quitter la maison episcopale : de sorte qu'on eut recours à l'empereur Aurelien, qui quoique Payen, le renvoya à l'évêque de Rome. Les disciples de cet Heresiarque furent nommez *Paulianistes.* * Eusebe, *liv.* 7. *hist. c.* 22. 23. & 24. Saint Epiphane, *her.* 65. Saint Augustin *de her. c.* 44. Nicephore, *liv.* 6. *c.* 30. Prateole, *V. Paul de Samos.* Saint Denys d'*Alexandrie*, *ep. adv. Paul. Samos.* Baronius, *in annal. eccles.* Godeau, *hist. eccl.*

☞ Il fut auteur d'une secte qu'on appella de son nom PAULIANISTES, qui tenoient ses mêmes sentimens, & étoient dans les mêmes erreurs. Le concile de Nicée ordonne qu'on les rebaptisera. Il y en avoit plusieurs du tems de saint Athanase, & cette secte subsistoit encore du tems d'Innocent I. & de saint Jean Chrysostome. Theodoret remarque qu'il n'y avoit plus de Paulianistes de son tems. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiast. des trois premiers siecles.*

PAUL II. prêtre de Constantinople, fut élu patriarche d'Antioche l'an 519. en la place de Severe heretique, auquel il avoit resisté pendant deux ans. Il fut ordonné à Antioche selon le droit ou la coûtume, quoique les Constantinopolitains demandassent que ce fût dans leur ville. Mais il trompa toutes les esperances qu'on avoit conçues de lui ; car il vécut d'une maniere si peu ecclesiastique, que les Orthodoxes mêmes se separerent de lui. Cette aversion generale fut cause qu'il se déposa lui-même en 521. Peu de tems après il mourut miserablement, laissant son siege rempli par le prêtre Euphrasius. * Evagre, *l.* 4. *c.* 4. Baronius, *in annal.*

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

PAUL (S.) I. du nom, prêtre insigne par sa pieté & par sa science, s'étoit trouvé au concile de Nicée, & fut élu patriarche de Constantinople par les Orthodoxes en 336. Les Ariens avoient proposé Macedonius. Paul l'emporta : mais il fut chassé aussi-tôt sous le regne de Constantin, & rappellé en 338. avec saint Athanase après la mort de cet empereur. Il fut bientôt après depofé par les Eusebiens, & Eusebe de *Nicomedie* mis en sa place. Il revint après la mort d'Eusebe en 341. pour rentrer dans son siege ; mais Macedonius ayant été élu par la faction contraire, il y eut un ordre de l'empereur Constance adressé à Hermogene

general de la cavalerie, de chasser Paul. Le peuple de Constantinople prit le parti de Paul, mit le feu à la maison d'Hermogene; le traîna lié par les rues, & le fit mourir. Ceci arriva l'an 442. L'empereur Constance ayant reçu ces nouvelles, vint lui-même à Constantinople, en chassa Paul, & punit la ville. Socrate dit que Paul alla à Rome; qu'il fut rétabli en 348. & qu'il fut ensuite relegué à Cucuse, où il fut étranglé; mais il y a bien plus d'apparence que ce fut en 342. puisqu'il ne fut point parlé de lui dans les conciles de Rome & de Sardique. L'église le revere comme un martyr; & l'empereur Theodose *le Grand* fit depuis transporter son corps à Constantinople. * Athanase, *epist. ad Sol.* Socrate. Sozomene, *l.* 4. Theodoret, *l.* 2. Baronius, *in annal.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du IV. siecle.*

PAUL II. heretique Monothelite, patriarche de Constantinople, fut élu en 641. par les soins de l'empereur Constant, petit fils d'Heraclius. Il répandit son venin jusques dans l'Afrique; mais les prélats Africains eurent recours au pape Theodore, qui l'excommunia & le déposa. Cette juste condamnation irrita si fort Paul, qu'il fit fouetter & bannir de Constantinople les agens du pape & les autres Orthodoxes, & demolir une chapelle que les Latins avoient dans la même ville. Il conseilla à l'empereur de publier son édit qu'on nomma *Type*, & le fit afficher aux portes de l'église comme une formule de foi. Paul mourut dans son heresie à la fin de l'an 654. ou au commencement de l'année suivante. Sa memoire fut condamnée dans le VI. synode, & son nom ôté des diptyques ecclesiastiques. * Baronius, *in annal.* Banduri, *imp. Orient. in l. 8. comment.*

PAUL III. quoique laïc & secretaire de l'empereur, fut mis sur le siege de Constantinople après Theodore en 686. & mourut l'an 693. Callinique lui succeda. * Baronius, *in annal.* Banduri, *imp. Orient. l. 8. comment.*

PAUL IV. natif de l'isle de Cypre, fut élu malgré lui après Nicetas patriarche de Constantinople en 780. La crainte des menaces de l'empereur fut cause qu'il reçut en sa communion les Iconomaques, quoique dans le cœur il fût Orthodoxe. Aussi ne pouvant plus faire violence à son inclination, il abdiqua, & se retira dans un monastere pour y faire penitence, le 31. Août de l'an 784. * Theophane, *l.* 23. Baronius, *A. C.* 780. & 784. Banduri, *imp. Orient. l. 8. comment.*

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

PAUL évêque d'Emese, assista au concile d'Ephese en 431. & y tint la place d'Acace de *Berée*. Après ce concile il fit l'accommodement des évêques d'Orient avec saint Cyrille & les Egyptiens. Ce fut lui qui dressa la formule de foi qui devoit être approuvée par les uns & par les autres, & qui fit deux homelies sur la paix qu'il venoit de procurer. On a ces monumens dans les actes du concile d'Ephese, & une lettre de Paul à Anatole dans la collection de Lupus. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du V. siecle.*

PAUL, martyr de la Palestine pendant la persecution de Maximin, fut conduit au supplice le 25. de Juillet de l'an 308. & eut la tête tranchée après avoir fait de ferventes prieres pour les Chrétiens & pour la conversion des Infideles. * Eusebe, *de martyr. Palest.*

PAUL *le Simple*, anachorete en Thebaïde dans le IV. siecle, après avoir vécu soixante ans laboureur, se retira de sa maison ayant trouvé sa femme en adultere, & vint trouver saint Antoine, qu'il obligea par sa constance de le recevoir au nombre de ses disciples. Saint Antoine éprouva son obéissance par quantité d'épreuves que Paul soûtint avec une humilité merveilleuse. On ne sçait point l'année de sa mort. * Pallad. *hist. Lausiac. c.* 28. Rufin, *vit. Patr. cap.* 31. Sozomene, *lib.* 1. *hist. cap.* 13. Henschenius *Memoires ecclesiastiques de* Tillemont. Baillet, *vies des Saints.*

PAUL évêque dont parle Gennade, avoit écrit un traité de la penitence. Le même auteur parle d'un autre PAUL prêtre de Pannonie, qui avoit publié des traitez de la virginité, du mépris du monde, &c. Cet auteur vivoit dans le V. siecle. * Gennade, *de vir. illust.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siecle.*

PAUL, premier évêque de Leon en Bretagne dans le VI. siecle, étoit du pays des Galles, & fut disciple de l'abbé Hildult, & compagnon de saint Gildas *le Sage*. Il passa en Armorique vers l'an 522. Après y avoir demeuré quelque tems dans la solitude, il alla prêcher l'évangile aux Osismiens; & le seigneur du pays demanda au roi Childebert qu'il fût sacré évêque de Leon. Le roi le permit, & Paul fit quelque tems les fonctions épiscopales. Il s'en déchargea bientôt; mais deux de ses disciples qu'il avoit mis en sa place, étant morts successivement, il fut obligé de reprendre le soin de son église, qu'il gouverna pendant dix ans, après lesquels il s'en démit en 566. & se retira dans son monastere de l'isle de Bas, où il mourut le 12. de Mars 579. * *Acta apud* Bolland. Baillet, *vies des Saints au mois de Mars.*

PAUL, évêque de Verdun dans le VII. siecle, que quelques-uns ont dit sans fondement frere de saint Germain évêque de Paris, après avoir vécu long-tems dans le monastere de Tholei dans le diocese de Treves, fut choisi en 630. par le roi Dagobert pour remplir le siege de Verdun. Il rétablit cette église qui étoit dans un grand desordre, & mourut vers l'an 641. le 8. Fevrier. Sa vie est dans les actes des Benedictins. * Bulteau. Baillet, *vies des Saints au mois de Fevrier.*

PAUL diacre de Cordoue dans le IX. siecle, fut martyrisé en Espagne l'an 850. par ordre d'Abderame prince des Sarasins. Il eut pour compagnon Theodemire moine; ce dernier fut martyrisé le 16. de Juillet, & l'autre le 25. * *Eulog. memor. l. 2. c. 6. Les martyrologes.* Baillet, *vies des Saints.*

PAUL, *Paulus*, de Tyr, contemporain de Philon de Byblos, a laissé quelques écrits en grec sur la rhetorique, qu'il enseignoit vers l'an de Jesus-Christ 120. Il obtint de l'empereur Adrien le titre de metropole pour la ville de Tyr, qui l'avoit deputé vers ce prince. * Suidas.

PAUL, *Paulus Julius*, jurisconsulte & poëte, vivoit dans le II. siecle, du tems d'Aulu-Gelle, & sous les regnes d'Adrien & d'Antonin. Quelques-uns distinguent PAUL jurisconsulte d'avec le poëte. * *Voyez* Aulu-Gelle, *l.* 19. *c.* 7. & Forster, *l.* 2. *hist. juris civil. c.* 78. Vossius, *de poët. Lat.*

PAUL, *Paulus*, jurisconsulte celebre dans le II. siecle, fut conseiller d'etat avec Ulpien & Papinien sous l'empire de Pescennius *Niger*, vers l'an de Jesus-Christ 193. Depuis Paul & Ulpien furent assesseurs de Papinien du tems d'Alexandre *Severe*, & exercerent d'autres emplois considerables. * Spartian, *in Pescennium.* Lampridius, *in annal.*

PAUL, *Paulus*, Espagnol de nation & secretaire de l'empereur Constance, se rendit celebre par les cruautez qu'il exerça sous son regne, & fut surnommé *la Chaîne*, à cause de son habileté à faire naître les accusations l'une de l'autre, & en faire une espece d'enchaînement. Il fut envoyé en Angleterre l'an de Jesus-Christ 353. pour en amener des tribuns & d'autres officiers accusez d'avoir conspiré avec Magnence, quoique tout leur crime fût de lui avoir obéi, parce qu'ils n'étoient pas assez forts pour lui resister. Cet ordre cruel fut executé avec encore plus de cruauté par Paul, accoûtumé à confondre les innocens avec les coupables. Martin vicaire de l'isle, qui aimoit la justice, s'y opposa autant qu'il le put, & par prieres, & en protestant qu'il se retireroit plûtôt. Mais Paul le menaça de son côté de le rendre lui-même coupable du crime des autres, & de l'emmener chargé de chaînes à Constance. C'étoit presque la même chose sous ce prince d'être soupçonné d'un crime de cette nature, & d'être condamné: de sorte que Martin réduit au desespoir, tira l'épée pour en percer Paul; mais ne l'ayant blessé que legerement, il tourna son épée contre lui-même & se tua. Un malheur si honteux pour le regne de Constance ne l'empêcha pas d'employer toute la rigueur des tourmens contre ceux que Paul lui amena. La plûpart furent proscrits & depouillez de leurs biens; plusieurs furent bannis; & quelques-uns même furent punis du dernier supplice. Le nom & les cruautez de Paul se lisent souvent dans l'histoire d'Ammien. Libanius parle aussi des bales de plomb dont ce Paul avoit fait battre un Aristophane, autant qu'il l'avoit jugé necessaire pour lui faire perdre la vie. Ce cruel ministre fut enfin brûlé vif sous Julien, sans que personne en fût surpris ni le plaignît. * Ammien Marcellin,

lib. 14. Liban, *orat.* Tillemont, *histoire des empereurs.*

PAUL D'EGINE, *Paulus Æginetа*, ainsi nommé parce qu'il étoit natif de cette isle appellée presentement *Engia*, dans le golfe de ce nom, fut des plus celebres medecins de son tems. Il vivoit vers l'an 380. ou, comme veulent les autres, en 420. sous l'empire d'Honorius & de Theodose *le Jeune*. On dit qu'il voyagea en Grece & ailleurs, pour voir de quelle maniere on y pratiquoit la medecine. A son retour il fit un abregé des œuvres de Galien, & en publia d'autres, que nous avons de diverses éditions. * *Consultez* la chronologie des medecins de Juste. Vander Linden, Pierre Castellan, auteur des *vies des medecins illustres, &c.*

PAUL ou PAULUS FLORUS historien qui vivoit dans le VI. siecle & du tems de l'empereur Justinien, écrivit en vers l'histoire de ce même prince, dont nous avons parlé ailleurs. Peut-être est-il le même que PAULUS CYRUS FLORUS *le Silentiaire.* Il fit aussi en vers la description du temple de sainte Sophie, &c. * Agathias, *l.* 5. Suidas & Vossius, *de poët. & de histor. Græc. l.* 4. *c.* 20. *& de hist. Lat. l.* 2. *c.* 19.

PAUL DIACRE de Merida en Espagne vers l'an 610. est different de PAUL DIACRE Nestorien de Perse, auteur d'un traité intitulé *de Judicio*, & cité dans le concile de Latran tenu par le pape Martin I. en 649.

PAUL DIACRE cardinal de l'église Romaine, avoit écrit une vie des papes, selon Martin Polonus. On ne sçait pas en quel tems il vivoit. * Vossius, *de hist. Lat.*

PAUL, diacre d'Aquilée appellé *Winfride* de son nom de famille, fils de *Wartifrede* & de *Theodelinde*, fut secretaire de Didier, dernier roi des Lombards. Ce prince ayant été pris en 774. par Charlemagne, & son royaume entierement détruit, Paul Diacre tomba entre les mains du vainqueur, qui le traita fort honnêtement. Mais l'attachement qu'il avoit eu à son prince l'ayant fait soupçonner de quelque intrigue, il fut conduit en exil à la mer Adriatique, d'où il se sauva chez le duc de Benevent gendre de Didier, & se fit peu de tems après moine du Mont-Cassin, où il mourut au commencement du IX. siecle. Cet auteur a écrit l'histoire des Lombards partagée en VI. livres. On lui attribue encore faussement un abregé de l'histoire Romaine tiré de plusieurs auteurs; car quoiqu'il ait fait une addition à l'abregé d'Eutrope, il n'est point auteur de cette collection, qui est plûtôt d'Anastase *le Bibliothequaire.* Il a fait un abregé de l'histoire, des premiers évêques de Metz, qui se trouve parmi les historiens de France, & dans la derniere édition de la bibliotheque des peres. Les premiers tems de cette histoire, qu'il fait remonter jusqu'aux apôtres, sont entierement fabuleux. Il composa cet écrit, comme il le dit lui-même *au chap.* 16. *du* 6. *livre de son histoire des Lombards*, à la priere d'Angilram évêque de Metz. Il a aussi composé en particulier la vie de saint Arnoul évêque de Metz, qui se trouve parmi les œuvres de Bede. On a une relation du martyre de saint Cyprien, qui porte son nom, que l'on trouve à la tête des œuvres de ce pere, de l'édition de Pamelius. On a encore donné sous son nom des vies de saint Benoît, de saint Maur & de sainte Scholastique. Sigebert nous assure qu'il a écrit la vie de saint Gregoire *le Grand*, que l'on a imprimée dans la derniere édition des œuvres de ce Saint. *Voyez* dans la *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques de* M. Du Pin, quelques autres ouvrages qu'on lui attribue. L'on croit que l'hymne de saint Jean *Ut queant laxis*, est de lui. Enfin Paul avoit composé par ordre de Charlemagne, un livre d'homelies ou des leçons tirées des saints peres, pour tous les jours de l'année. Ce livre a été imprimé à Spire l'an 1472. par Pierre Drach, avec une lettre de Charlemagne en tête, par laquelle il déclare que cet ouvrage a été composé par Paul Diacre, suivant l'ordre qu'il lui en avoit donné. Le pere Mabillon a fait imprimer cette lettre, & des extraits des premieres homelies, parce que l'édition de Spire est devenue fort rare. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des VII. & VIII. siecles*, 2. *édit.* Paris, *in* 8°.

PAUL, diacre de l'église de Naples, du tems de Charlemagne, & vers l'an 804. traduisit du grec en latin la vie de sainte Marie Egyptienne, composée par Sophrone, évêque de Jerusalem, que nous avons dans Surius & Bollandus sous le 9. Avril. Hildebert du Mans mit depuis cette vie en vers. * Sigebert, *in catal. c.* 69. & Henri de *Gand. c.* 8.

PAUL DE GENES, moine du Mont-Cassin, vivoit dans le XI. & le XII. siecle, sous les regnes des empereurs Henri III. & Henri IV. On dit qu'il étoit aveugle de naissance, ce qui ne l'empêcha pas de se rendre habile, & de publier des commentaires sur les pseaumes, sur Jeremie, sur les évangiles, sur les épîtres de saint Paul & sur l'apocalypse. Il composa aussi un traité des disputes des Grecs & des Latins, & quelques vies des Saints. * Paul Diacre. Possevin. Vossius & Soprani, *scrit. della Ligur.*

PAUL DE PEROUSE, *de Perusio*, religieux de l'ordre des Carmes dans le XIV. siecle, passe pour François chez quelques auteurs, parce qu'il passa la plus grande partie de sa vie en France, où il enseigna dans l'université de Paris. D'autres croyent qu'il fut bibliothecaire de Robert *le Bon*, roi de Naples. Il fut docteur de Paris, & entre autres ouvrages laissa un traité sur le Maître des Sentences. On met sa mort en 1344. * Trithême, *de script. eccles.* Lucius, *in biblioth. Carm.* Philippe de Bergame, *l.* 13. *suppl.* Alegre, *in parad. Carm. &c.*

PAUL, auteur Anglois qui vivoit au commencement du XV. siecle, a composé vers l'an 1404. un traité intitulé *le miroir du pape & de sa cour* en forme de dialogue, dans lequel il écrit contre les abus de la cour de Rome touchant la collation des benefices. Ce traité est imprimé dans le second tome de la monarchie de Goldast. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XV. siecle.*

PAUL DE VENISE, nommé ordinairement *Venetus*, étoit natif d'Udine dans le Frioul, & selon d'autres, de Candie. Il fut élevé à Venise, & prit l'habit dans l'ordre des Hermites de saint Augustin. L'inclination qu'il avoit pour les sciences, & le soin avec lequel il les cultiva, le rendirent si habile, qu'au sentiment de Philippe de Bergame, il passa pour le premier philosophe & le plus subtil theologien de son tems. Il prêchoit aussi avec applaudissement, & composa divers ouvrages qui nous restent aujourd'hui de lui, entre autres, son livre contre les Juifs, des sermons & des traitez de philosophie. On dit qu'étant à Sienne, il convainquit un Heretique nommé François Porcario, & ramena dans le sein de la religion Orthodoxe tous ceux qui avoient été pervertis. Il mourut en 1429. * Philippe de *Bergame*, *liv.* 14. Pamphile, *in chronic. Eremit. sancti August.* Trithême, *de scriptorib. eccles.* Sponde, *A. C.* 1439. *n.* 14. Possevin, *in appar. sac. &c.*

PAUL DE BURGOS, de Carthagene, ou de sainte Marie, évêque Espagnol dans le XV. siecle, étoit natif de Burgos, & Juif de religion; mais des plus nobles, des plus puissans & des plus doctes d'entre eux. En lisant la somme de theologie de saint Thomas, il se sentit si persuadé des veritez de la foi, qu'il se fit baptiser, & prit au baptême le nom de *Paul de Sainte-Marie.* Après la mort de sa femme il se consacra à Dieu dans l'état ecclesiastique, & fut archidiacre de Trevigno, puis évêque de Carthagene, & enfin de Burgos. Son merite avoit deja éclaté à la cour de Castille, où le roi Henri II. dit *le Valetudinaire*, le choisit pour être le precepteur de son fils Jean II. On dit qu'il fut depuis chancelier du royaume, & qu'il mourut patriarche d'Aquilée le 29. Août de l'an 1435. âgé de 82. ans Elevation extraordinaire pour un Juif converti. Paul s'en étonnoit lui-même, & disoit qu'il ne se falloit jamais fier à ces sortes de gens, qui sont très-habiles à feindre, & retiennent pour l'ordinaire leurs anciennes superstitions. Au reste il ne se contenta pas d'avoir embrassé la religion Chrétienne, il la voulut encore défendre par ses écrits. Il composa des additions considerables aux postilles de Nicolas de Lyra sur toute l'écriture, & un autre traité intitulé *Scrutinium Scripturarum*, partagé en deux livres, imprimé en 1591. par les soins de Christophle Sanctorisio, religieux Augustin, qui enrichit cette édition de la vie de ce prelat, que l'on pourra consulter. Paul étant encore Juif eut trois fils qui furent baptisez avec lui, & qui ont rendu leur nom venerable à la posterité. Le premier, nommé ALFONSE, fut évêque de Burgos après son pere, & composa un abregé de l'histoire d'Espagne, intitulé *Anacepha-*

leosis regum Hispaniæ. Le second, appellé GONSALVE, fut élevé à l'évêché de Plaisance ou Placentia en Espagne. ALVAREZ-GARCIA, qui fut le troisiéme, publia l'histoire de Jean II. roi de Castille, sous le nom de *Memoires* ou *Commentaires.* * Mariana, *l. 19. hist. c.* 8. Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *biblioth. sac.* Trithême. Bellarmin, *de script. ecclef.* Aubert le Mire, *in auct.* Possevin, &c.

PAUL DE ROME, religieux de l'ordre des Augustins, & Italien de nation, florissoit sur la fin du XV. siecle en 1474. Il écrivit, *De usu clavium*, *&c.* * Herrera, *in Alph. August.* Joseph Pamphile, &c.

PAUL DE MIDDELBOURG, natif de cette ville en Zelande, évêque de Fossombrone dans le XVI. siecle, étudia à Louvain, & acquit une si parfaite connoissance de la medecine & des mathematiques, qu'il fut regardé comme le premier mathematicien de son tems. Le desir de voyager, le fit sortir de son pays, pour passer en Italie, où il fut medecin du duc d'Urbin. Ce fut par la faveur de ce prince, & par celle de l'empereur Maximilien I. qu'on le pourvut de l'évêché de Fossombrone, dans l'Ombrie. Il assista au concile de Latran, sous Jules II. & Leon X. & dedia au dernier de ces papes XIV. livres : *de Paschali observatione.* XIX. à Maximilien I. *De die Passionis Dominicæ.* Ce prelat écrivit aussi divers autres livres, & mourut à Rome âgé de 89. ans, le 14. Decembre 1534. * Bellarmin, *de scriptor. ecclef.* Ughel, *Italia sacra.* Jule Scaliger, *exerc.* 266. *in Cardan.* Valere André, *biblioth. Belg.* Vossius, *de scient. mathem.*

PAUL (Vincent de) instituteur & premier superieur general de la congregation de la Mission, dans le XVII. siecle, nâquit dans le village de Poui, près d'Acqs en 1576. de parens fort pauvres, mais gens de bien. Il étudia à Acqs & à Toulouse, puis s'étant embarqué à Marseille, où il étoit allé pour quelques affaires, il fut pris par les Corsaires, & mené en Barbarie. Après qu'il eut recouvré sa liberté, il revint en France, & demeura deux ans chez les peres de l'Oratoire. Le P. Bourgoin lui donna la cure de Clichi, qu'il prefera à l'abbaye de S. Leonard de Chaumes, que le cardinal d'Ossat lui avoit fait donner, & à la charge d'aumonier de la reine Marguerite. Depuis il entra dans la maison de Gondi; & sur la confession generale qu'il fit faire à un paysan du village de Gannes en Picardie, il conçut le dessein de sa premiere Mission. Le succès qu'elle eut, lui en fit entreprendre d'autres, qui furent accompagnées de tant de benedictions, qu'on resolut d'établir une congregation de la Mission. Cette institution se fit en 1626. & a eu des suites très-avantageuses pour l'église. M. Vincent fut employé dans toutes les œuvres de pieté considerables qu'on entreprit de son tems. Il établit des seminaires ecclesiastiques, & des lieux pour la retraite des ordinans, & de toute sorte d'autres personnes. Il fonda les filles de la Charité; il procura de grands secours aux personnes indigentes; il rendit des services assidus au roi Louis XIII. dans sa derniere maladie, & fut employé dans le conseil des affaires ecclesiastiques du royaume, sous la regence d'Anne d'Autriche mere de Louis XIV. Au milieu de ces grandes occupations il se conduisit avec une très-grande prudence, avec une charité très-ardente, & avec une humilité profonde. Il mourut en odeur de sainteté le 27. Septembre 1660. âgé de 85. ans, & fut enterré dans l'église de saint Lazare, où ses disciples ont fait graver son épitaphe. *Voyez* SOEURS DE LA CHARITE' & le GRAS. * M. Louis Abelli évêque de Rhodez, *en sa vie.*

PAUL (S.) congregation des clercs reguliers. *Cherchez* BARNABITES.

PAUL ou MARC-PAUL, *voyez* POLO.

PAUL JOVE, historien, *cherchez* JOVE, évêque de Nocere.

PAUL LE SILENTIAIRE, *cherchez* PAUL FLORE, ou PAULUS FLORUS.

PAUL DE VENISE ou FRA PAOLO, *cherchez* SARPI.

PAUL VERONESE, *cherchez* CAGLIARI.

PAULA : c'est un petit bourg de la Campagne de Rome près du mont Circello, qu'on appelle *le port de Paula*, & qui peut, dit-on, contenir plus de deux mille navires. Mais il est aujourd'hui fort inutile. * Mati, *diction.*

PAULE, ville, *cherchez* PAOLA.

PAULE, femme très-illustre par sa pieté & par son esprit, vivoit sur la fin du IV. siecle. Sortie d'une famille très-illustre à Rome, & descendue des Scipions & des Gracques & des Paul Emile par sa mere *Blesille*, elle s'allia à une autre qui ne l'étoit pas moins par son mariage avec *Toxoce*, de la maison des Jules : elle eut de lui quatre filles & un fils. Etant restée veuve, elle laissa toutes les pompes & les delices de Rome pour s'enfermer dans le monastere de Bethléem sous la conduite de saint Jerôme, & y mener une vie penitente. Elle apprit l'hebreu, pour avoir plus de facilité à entendre l'écriture, dont l'étude fit toute sa consolation. D'ailleurs, elle servit de mere à tous les pauvres du monde Chrétien, qui venoient visiter les lieux saints, & fut un exemple vivant de toutes les vertus évangeliques. Elle mourut le 26. Janvier de l'an 404. Saint Jerôme qui a écrit sa vie, dit qu'elle demeura cinq années à Rome, & vingt années à Bethléem, & qu'elle vêcut en tout 56. ans, 8. mois & 21. jours. * S. Hieronym. *in ejus vita in epist.*

PAULET (Guillaume) petit-fils de *Jean* Paulet, d'une ancienne famille de ce nom, du comté de Sommerset en Angleterre, épousa *Elisabeth* fille & heritiere de *Jean* Denibemb, du même comté. Delà descendit AMI Paulet, chevalier capitaine de l'isle de Guernsei, & conseiller privé de la reine Elisabeth, l'an 29. du regne de cette princesse. Ce fut à lui & à Drew Drurie chevalier, que fut confiée la garde de Marie reine d'Ecosse un peu auparavant & dans le tems de son supplice. Il eut pour fils ANTOINE Paulet, qui de *Catherine* sa femme fille de *Henri* lord Norris, eut JEAN Paulet de Hinton-saint-George, lequel le roi Charles I. fit baron du royaume sous le titre de *lord Paulet de Hinton-saint-George.* Dans le tems de la guerre civile, il eut commission de ce prince de lever un regiment de 1500. chevaux. Son fils aîné JEAN lui succeda. Le fils aîné de celui-ci aussi nommé JEAN eut deux femmes. La premiere, *Essex*, fille aînée d'*Alexandre* Copham de Littlecote, dans le comté de Wilt, chevalier, dont il eut deux filles, l'une mariée à *Guillaume* Famer lord Leimster; & la seconde mariée à *N.* Munson, chevalier. Sa seconde femme fut *Susanne*, fille de *Philippe*, comte de Pembroke, dont il a eu le lord *Paulet*, qui vivoit encore en 1701. Cette famille & la suivante descendent de la même tige. * Dugdale, *Baronage.*

PAULET (Guillaume) fils de *Jean* Paulet, descendu d'une ancienne famille du comté de Sommerset. C'étoit un gentilhomme sçavant & qui avoit d'autres belles qualitez. La 29. année d'Henri VIII. lorsqu'*Edouard* fut fait prince de Galles, il fut fait trésorier de la maison du roi; l'année suivante il fut élevé à la dignité de baron du royaume, sous le titre de lord *saint Jean.* Il fut le premier capitaine des gardes & chevalier de la Jarretiere. Il accompagna le roi Henri VIII. à la prise de Boulogne. Il fut établi executeur du testament de ce prince, conseiller du prince Edouard son fils & successeur. La premiere année du regne de ce prince, le comte de Southampton ayant été demis de la charge de grand trésorier d'Angleterre, étant alors grand-maître d'hôtel, il fut fait garde du grand sceau. Deux ans après il fut fait comte de Wilt, l'année suivante établi grand chancelier, & encore un an apres honoré du titre de marquis de Winchester. Il fut grand juge deputé dans le procès du duc de Sommerset, étant alors président du conseil, charge qu'il occupa presque pendant tout ce regne. Il eut beaucoup de credit sous la reine Marie, qui succeda à son frere Edouard VI. parce que c'étoit un des chefs de ceux qui l'avoient proclamé reine, en opposition à la malheureuse Jeanne Grei, qui fut proclamée reine malgré elle. Marie le confirma dans la charge de grand trésorier, ce que fit aussi la reine Elisabeth la premiere année de son regne. Il mourut treize ans après, âgé de 97. ans, ayant assez vêcu pour compter cent trois personnes, qui étoient descendues de lui. On dit, que quand on lui demandoit comment il avoit fait pour se maintenir sous quatre regnes differens, parmi tant de troubles & tant de revolutions dans l'état & dans l'église, il répondoit, *en étant comme un saule, & non pas comme un chêne*, c'est-à-dire, qu'au lieu de s'opposer au

torrent, il sçavoit s'accommoder au tems. JEAN son fils lui succeda, & l'an 15. du regne d'Elisabeth, il fut un des pairs qui furent juges du procès du duc de Norfolk. de sa femme *Elisabeth* fille de *Robert* Willoughbi, lord Brook, il eut JEAN, qui lui succeda, & épousa *Anne*, fille de *Thomas* lord Howard d'Effingham, dont il eut GUILLAUME qui lui succeda, & épousa *Lucie*, fille de *Thomas* comte d'Excester, dont il eut pour successeur JEAN, qui se maria trois fois, & eu de *Jeanne*, fille de *Thomas* vicomte Savage de Rock-Savage, CHARLES, qui herita de ses titres & de ses biens, & qui épousa *Christine*, fille aînée de *Jean* Frescheville de Staveli, dans le comté de Derbi, chevalier créé depuis lord de Frescheville, laquelle mourut sans enfans. Il épousa en secondes nôces *Marie*, l'une des filles d'*Emmanuel* comte de Sunderland, de qui il eut deux fils, CHARLES & *Guillaume*, & trois filles, *Jeanne*, mariée à N. comte de Bridgewater; *Marie* & *Elisabeth*. CHARLES, marquis de Winchester, fut créé duc de *Bolton*. Son fils, qui devint duc de Bolton par la mort de son pere, alla en Angleterre avec le prince d'Orange, & eut beaucoup de part à la revolution; c'est pourquoi il fut fait chambellan de Marie reine d'Angleterre, épouse de Guillaume III. & depuis un des lords justiciers d'Irlande. * Dugdale, *Memoires du tems*.

PAULETTE, droit annuel qui oblige les gens de robe, de finances & autres officiers qui obtiennent des provisions du roi, de payer à sa majesté pour pouvoir dans l'année disposer de leurs charges, & être dispensez de la regle des quarante jours, pendant lesquels il falloit que les resignans survéquissent à leur démission, autrement leurs charges étoient dévolues au fisc. Comme le roi en profitoit peu, & que souvent il donnoit ces charges qui étoient échues à son fisc, à l'importunité des grands, on s'avisa en 1604. sous Henri IV. pour trouver sans rien débourser, de quoi payer les gages des officiers, de les dispenser de cette regle, en payant tous les ans au roi le soixantiéme de la finance de leurs charges. Charles Paulet fut l'inventeur & le premier fermier de ce droit, qui fut appellé la *Paulette*. En quelques provinces on appella ce droit, *la Palote*, d'un partisan nommé *Palot*, qui succeda à Paulet. Les parlemens firent de grandes difficultez pour verifier l'édit qui l'établissoit: on le publia seulement à la chancellerie en 1605. Depuis, il fut reçu dans toutes les cours, & a eu lieu jusqu'en 1710. que le roi Louis XIV. en ordonna le rachat & l'amortissement par édit du mois de Decembre 1709. mais le roi Louis XV. l'a rétabli par declaration du mois d'Août 1722. * Mezerai, *hist. de France sous Henri IV*.

PAULI (Jerôme) Catalan, chanoine de Barcelone, sur la fin du XV. siecle, fut camerier du pape Alexandre VI. & eut soin de la bibliotheque du Vatican. Il publia le *Provinciale Romanum*, mais il est sûr que cet ouvrage n'étoit point de lui, comme on l'a crû, puisqu'on le trouvoit dans ce tems-là manuscrit dans plusieurs bibliotheques; & entr'autres dans celle de saint Victor-lez-Paris. On a de lui d'autres traitez: comme *Practica cancellaria. Commentariolum de urbe Barcinonensi*, imprimé en 1491. & *De Hispaniæ fluminibus & montibus*, qu'on trouve dans le II. volume de *Hispania illustrata*. * Le Mire, *de script. sæc. XVI*. Vossius, de *hist. Lat. &c.*

PAULI (Gregoire) ministre de Cracovie, vers l'an 1560. & 1566. étoit infecté de l'erreur des Ariens, & fut des premiers qui les répandit dans la Pologne. Il eut même l'effronterie de faire peindre un grand temple, dont Luther abattoit le toit, dont Calvin démolissoit les murailles, & dont lui-même sappoit les fondemens, en combattant le mystere de la Trinité. Aussi, disoit-il hautement, que Dieu n'avoit pas tout revelé à Luther; qu'il en avoit plus dit à Zuingle, & plus encore à Calvin; que lui-même en avoit appris davantage de Dieu; & qu'il esperoit qu'il en viendroit d'autres, qui auroient encore de plus parfaites connoissances de toutes ces choses. * Sponde, *A. C.* 1561. *c.* 33. 1566. *n.* 30.

PAULI (Pierre-François) de Pezaro en Ombrie, ou plûtôt au duché d'Urbin, poëte Italien, & secretaire du prince Savelli, vivoit du tems du pape Urbain VIII. Cet auteur a donné au public deux volumes de *rimes italiennes*, & deux autres de *poësies choisies* en même langue, *quelques épitalames* & *quelques chansons* sur divers sujets. Les Italiens disent qu'il étoit un des bons poëtes de son siecle & de son pays. Ses odes particulierement sont fort estimées. Les cavaliers Marini & Guarini, c'est-à-dire, les premiers poëtes du païs, faisoient cas de la personne, & de la poësie de François Pauli. * Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes Italiens*.

PAULI (Benoît) autre poëte, étoit Florentin, religieux de l'ordre de saint Dominique & disciple du celebre Savonarole: il témoigna sa reconnoissance à son maître dans un poëme italien, qu'il intitula *le cedre du Liban*, & où il rendoit graces à Dieu de sa conversion: un autre poëme où il traitoit des vertus & des beatitudes, a merité les éloges de Poccianti qui l'avoit vû, ainsi que le premier; & qui cite encore de lui un traité intitulé *Fons vitæ*, & une courte, mais exacte, chronique de l'ordre de saint Dominique. Cet auteur florissoit à la fin du XV. siecle. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

PAULIANISTES, *voyez* PAUL de Samosate.

PAULICIENS, *Pauliciani*, Heretiques Manichéens, furent ainsi appellez du nom d'un certain Paul, qui s'en fit le chef en Armenie dans le VII. siecle, & se rendirent ensuite formidables dans toute l'Asie, par le grand nombre de leurs sectateurs, principalement depuis que l'empereur Nicephore les protegea, pour s'en servir dans des operations de magie. Ces Heretiques, outre une infinité d'erreurs, dont leur secte étoit infectée, & dont la principale étoit celle des deux principes coéternels, & indépendans l'un de l'autre, avoient une si grande horreur de la croix, qu'ils lui faisoient tous les outrages imaginables. Neanmoins lorsqu'ils étoient malades, ils ne manquoient pas de s'appliquer une croix faite de bois, comme un excellent remede; mais aussi-tôt qu'ils étoient gueris ils la mettoient en pieces, par une folie pleine d'impieté. Ils ne faisoient point de difficulté d'adorer le livre des évangiles, & de le baiser par respect; mais ce n'étoit pas du côté qu'il portoit l'image de la sainte Croix, qu'ils ne pouvoient souffrir, tant ils avoient l'imagination bizarre. L'imperatrice Theodora, tutrice de Michel III. ordonna en 845. que l'on travaillât efficacement à la conversion de ces Pauliciens, ou que l'on en délivrât l'empire, s'ils resistoient avec opiniâtreté. Ceux qui eurent cette commission agissant avec rigueur, se saisirent d'abord de ces Heretiques, qui étoient épars dans les villes, & dans les bourgs de l'Asie. On dit qu'ils en firent mourir près de cent mille, ce qui obligea ceux qui échapperent de s'aller rendre aux Sarasins. Ils soûtinrent pourtant encore la guerre contre l'empereur Basile *le Macedonien*, à la fin du IX. siecle. Ils envoyerent même des predicateurs en Bulgarie, qui y établirent l'heresie Manichéenne, d'où elle se répandit bientôt après dans le reste de l'Europe. * Maimbourg, *histoire des Iconoc.* M. de Meaux, *hist. des Variat. l.* 11. Bayle, *diction. crit.*

PAULIMIR, dix septiéme roi de Dalmatie, étoit fils de Petrislas, & petit-fils du roi Rodoslas, qui fut chassé de ses états par Ciaslas l'un de ses fils, & fut obligé de se retirer à Rome. C'est dans cette ville que Paulimir nâquit; & il y étoit encore lorsque les peuples de Dalmatie lui offrirent la couronne, vers l'an 868. On dit que tous les bans, qui étoient indépendans depuis la mort de Ciaslas, se soûmirent à lui, & qu'il n'y eut que Gliutomir, ban de Rascie, qui fit difficulté de le reconnoître. Avant que de l'aller mettre à la raison, il se fit couronner à Trebigne le jour de l'Ascension, il defit aussi-tôt après ses troupes sur les bords du Lim; & ce rebelle ayant été tué peu après par ses propres troupes, il reprit toute la Rascie. On ajoûte que de son tems, les Esclavons peu instruits de la religion Chrétienne, furent catechisez de nouveau par les soins de l'empereur Basile. Paulimir eut guerre avec les Hongrois, qui ayant été battus, convinrent que la Save feroit la separation des deux états. Il mourut à Trebigne, & fut inhumé dans l'église de saint Michel; on ne dit pas en quelle année, mais ce fut avant la 880. de Jesus-Christ. La reine sa veuve accoucha sept jours après d'un enfant mâle, qui fut nommé Tiescemir, & qui ne fut reconnu que par une très-petite partie de la Dalmatie. * Le Prêtre de Dioclée, *hist. de la Dalmat.* Leon, *Tactiques*.

PAULIN, *Paulinus*, prêtre, disciple de saint Ephrem,

étoit très-versé dans la connoissance de l'écriture. Après la mort de ce Saint, l'ambition le jetta dans le parti des Schismatiques, comme le remarque Gennade au chapitre 3. des écrivains ecclesiastiques. Le même auteur parle d'un autre PAULIN, qui avoit écrit, *de initio Quadragesimæ. De die Dominico Paschæ. De pœnitentia. De obedientia. De neophytis.*

PAULIN, évêque de Tyr, fut un des évêques qui favoriserent le parti d'Arius. Il avoit d'ailleurs beaucoup de merite. Les Eusebiens le firent élire évêque d'Antioche l'an 330. mais il ne tint le siege que six mois, & Eulale lui succeda en 331. * Eusebe. S. Athanase. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesf. du IV. siecle, 2. édition de Paris en 1709.*

PAULIN, évêque de Treves, & successeur de saint Maximin, vers l'an 349. soûtint courageusement la foi Orthodoxe contre les Ariens. Il alla à Rome dans le tems que saint Athanase fut renvoyé à Alexandrie & fut chargé de l'acte de retractation qu'Ursace & Valence, évêques Ariens, donnerent au pape Jules. Il fut le seul qui demeura ferme pour la défense de saint Athanase, dans le concile tenu à Arles en 353. & fut pour cela envoyé en exil dans la Phrygie, où il mourut en 358. * S. Athanas. *orat. 1. contra Arian. epist. ad solitar. Apologia.* Hilarius, *in fragmentis. Hieronymus in chronico.* Marcelle, & Faustin, *libellus precum.* Socrate, *l. 2. c. 29.* Sulpice Severe, *l. 2.* Hermant, *vie de S. Athanase.* Baillet, *vie des Saints 30. Août.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl.*

PAULIN, évêque d'Antioche dans le IV. siecle, avoit été fait prêtre par saint Eustathe, & ne s'étoit souillé par aucune communication avec les Heretiques. L'église d'Antioche étoit alors divisée par un schisme, & reconnoissoit deux prélats, saint Melece & saint Eustathe. Après la mort du dernier, saint Eusebe de Verceil, que le concile d'Alexandrie envoyoit à Antioche pour établir la paix, trouva que Lucifer de Cagliari avoit fait mettre Paulin en sa place, & connut avec douleur que cette élection avoit rompu toutes ses mesures. En effet, Paulin meritoit d'être évêque, par sa pieté & par son orthodoxie; mais il ne pouvoit le devenir en ce lieu, sans élever autel contre autel. Il fut accusé de suivre les sentimens de Sabellius, & s'en justifia auprès de saint Athanase, qui communiqua avec lui. Depuis Paulin s'accorda avec Melece, à condition que le survivant des deux demeureroit seul évêque; mais on ne lui tint pas parole: car les évêques d'Orient ordonnerent Flavian, après la mort de Melece en 380. C'est Paulin qui fit prêtre saint Jerôme son ami, & son défenseur. Il mourut en 389. Il est different de PAULIN évêque d'Antioche, qui succeda à Philogene en 319. & mourut en 324. * Socrate, *l. 3.* Theodoret, *l. 3.* Sozomene, *l. 6.* Ruffin, *l. 1.* Baronius, *in annal. A. C. 362. & seq.*

PAULIN (S.) à qui l'on donne aussi les noms de PONCE & de MEROPE, évêque de Nole, étoit né à Bourdeaux vers l'an 353. d'une famille illustre, par la dignité consulaire, & par celle de senateur. Il fut conduit dans ses études par le fameux Ausone. Il s'avança dans les charges les plus considerables de l'empire, & fut consul l'an 378. après la mort de Valens. Il épousa *Therasie*, femme riche qui lui apporta de grands biens; mais il prefera la retraite à tout ce qu'il pouvoit posseder dans le siecle, & ayant été baptisé par Delphin évêque de Bourdeaux, il abandonna sa patrie en 389. & chercha avec sa femme une retraite en Espagne, où il avoit des terres: après y avoir demeuré quatre ans, ils se dépouillerent de leurs biens, partie en faveur des églises, partie en faveur des pauvres, & vécurent en continence. Le peuple de Barcelone, où il demeuroit, conçut une si haute estime de lui, qu'il le fit ordonner prêtre le jour de Noël 393. sans qu'il y eût pensé, & l'année suivante il partit d'Espagne, pour s'en aller en Italie. En passant il vit saint Ambroise à Florence, de qui il reçut des marques d'amitié. Etant venu à Rome, il y fut bien reçu par les personnes de qualité & par le peuple. Mais le pape Sirice & le clergé conçurent de la jalousie contre lui, ce qui l'obligea de se retirer près de Nole, où il fit de sa maison une communauté de moines. Après avoir passé seize ans dans ce lieu avec sa femme, dans les exercices de la vie monastique, il fut élû & ordonné évêque de Nole, l'an 409. Les commencemens de son épiscopat furent troublez par les incursions des Goths, qui prirent la ville de Nole. Après avoir essuyé cette attaque, il jouit assez paisiblement de son évêché jusqu'à sa mort arrivée en 431. M. de Tillemont met sa mort en 421. ou deux ou trois ans après; il est croyable que sa femme étoit morte dès l'an 413. On lit dans les dialogues de saint Gregoire, qu'il se mit volontairement en captivité dans l'Afrique, pour délivrer le fils d'une veuve, qui avoit été pris par les Vandales. Mais ce fait ne s'accorde nullement avec les circonstances du tems & de la vie de saint Paulin, & paroît absolument fabuleux. Nous avons ses épîtres & ses poësies, dont nous sommes redevables aux soins de saint Amant, évêque de Bourdeaux, qui les conserva. La 1. édition de ses œuvres a été faite à Paris par Badius en 1516. Le pere Heribert Rosweide, Jesuite en publia à Anvers une seconde édition, l'an 1622. en un volume *in octavo*, qui est enrichie de la vie de ce Saint, composée par le pere François Sachin, de ses notes, & de celles du pere Fronton le Duc. Il y en a eu depuis une édition à Paris en 1611. & une autre *in 4°.* en 1685. de M. le Brun des Marettes, qui est la meilleure. Muratori a donné depuis cette édition quelques ouvrages de saint Paulin qui n'avoient pas encore vû le jour. Urane disciple de saint Paulin, & prêtre de l'église de Nole, laissa une relation de la mort de ce Saint. Saint Ambroise, saint Jerôme, saint Augustin, saint Gregoire, saint Eucher, Cassiodore, &c. parlent très-avantageusement de ce saint. * *Consultez* aussi Ausone, *in epist.* Idace & Prosper, *in chron.* Sulpice Severe, *l. 2. hist.* Gennade, *c. 48. catal.* Sigebert, *c. 14.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Elie Vinet, *in Auson.* Gabriel de l'Urbe, *chron. de Bourd.* Barthius, *adver. l. 60.* Scaliger; Baronius; Vossius; Possevin, &c.

☞ Plusieurs ont douté que S. Paulin fût né à Bourdeaux, & ont cru qu'il possedoit seulement de grands biens en Aquitaine. Mais, comme saint Ambroise nous assure qu'il n'avoit point de second en noblesse dans cette province, il semble qu'il n'y ait pas lieu d'en douter, si l'on ne veut, avec le cardinal Baronius, renverser la periode de ce pere, pour ôter à la France l'honneur d'avoir produit un si grand Saint, & le donner à la ville de Rome, qui avoit eu des senateurs de ce nom, long-tems avant celui dont nous parlons. Sigebert, Trithême & quelques autres, même des modernes, ont confondu l'évêque de Nole, avec PAULIN prêtre de Milan. Ils sont neanmoins bien differens l'un de l'autre: car ce dernier, qui selon les apparences, avoit connu saint Augustin en Italie, le vit en Afrique, où il fut envoyé. Ce fut à la priere du même saint Augustin, qu'il écrivit, & même qu'il lui dedia la vie de saint Ambroise. Mais ce ne fut, comme il le témoigne, qu'après la mort de saint Simplicien, successeur de saint Ambroise, & sous l'épiscopat de Venere, c'est-à-dire, vers l'an 401. ou 402. La difference du style, qui est fleuri & éloquent en saint Paulin de Nole, fait bien voir qu'il ne peut pas être auteur de cette piece très-simple. * Sigebert, *de vir. illust. c. 14.* Isidore de *Seville*, *c. 17.* Jacques du Breuil, *in not. ad Isid.* Baronius, *in annal.*

PAULIN, homme de qualité, très-sçavant & très-estimé à la cour de Theodose *le Jeune*, étoit extrêmement consideré de l'imperatrice Eudoxe, à cause de son esprit, & de son sçavoir. Un jour cette princesse ayant reçu de Theodose quelque fruit beau par excellence, le donna à Paulin, qui le presenta à l'empereur. Ce prince demanda à Eudoxe ce qu'elle avoit fait de ce fruit, elle répondit qu'elle l'avoit mangé; Theodose le lui montrant la traita d'infidelle, & fit éclater sa jalousie contre Paulin, qu'il fit mourir vers l'an 440.

PAULIN, de Perigueux, écrivit en vers latins, la vie de saint Martin de Tours, & vivoit 30. ou 40. ans après saint Paulin de Nole, à qui quelques sçavans ont attribué mal à propos ce poëme. Il est dedié à Perpetuus évêque de Tours, qui présida à un concile tenu en cette ville, en 461. Gregoire de *Tours*, qui a été assis sur le même siege épiscopal, cent ans après Perpetuus, a attribué cette vie à saint Paulin de Nole, trompé par la conformité des noms. François Juret publia le premier cet auteur, en 1585. sur un mss. de Pierre Pithou, mais sous le nom de saint Paulin évêque de Nole. Depuis on l'a inseré dans la

bibliotheque des peres, & on l'imprima à Leipsic en 1688. *in octavo*, avec des notes de Juret, de Barthius, & de quelques autres sçavans. * *Voyez le I. tome de la biblioth. univers.*

☞ Il faut le distinguer d'un PAULIN évêque de Beziers, qui avoit écrit une lettre, dont Idacius fait mention dans sa chronique sur l'année 420. & d'un PAULIN neveu d'Ausone, auteur du poëme d'*actions de graces à* Ausone. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du V. siecle.*

PAULIN (saint) évêque de Rochester en Angleterre, fut envoyé dans ce royaume par le pape saint Gregoire *le Grand*, l'an 601. pour y prêcher la foi avec S. Augustin, qui y avoit déja converti quantité d'Infideles. Il y fit un grand progrès sous le regne d'Edelbert premier roi Chrétien en Angleterre; mais il souffrit beaucoup sous le regne d'Edouard son fils, qui ne voulut point embrasser la veritable religion; de sorte qu'un grand nombre de nouveaux Chrétiens renoncerent à la foi, vers l'an 614. Eduin roi de Northumbre, ayant envoyé demander en mariage Edelburge, fille d'Edelberg à son frere Eadbald roi de Kent: (car il y avoit alors sept petits rois en Angleterre,) Eadbald qui étoit Chrétien, aussi-bien que la princesse Edelburge, répondit aux ambassadeurs, qu'il ne la pouvoit donner à un roi payen & idolâtre. Eduin promit de laisser vivre Edelburge & toute sa suite dans sa religion, & d'en faire aussi profession, si on lui en faisoit connoître la verité. Après cette promesse on lui envoya la princesse Edelburge, l'an 625. Paulin, que l'archevêque saint Juste, un des missionnaires d'Angleterre, avoit consacré évêque, lui fut donné pour l'accompagner. Ce saint évêque ne manqua pas d'instruire Eduin, qui reçut la lumiere de l'évangile, & se fit baptiser avec ses deux fils & les seigneurs de sa cour, dans une église que l'on bâtit en diligence, pour cette ceremonie. Saint Paulin continua six années, jusques à la mort de ce prince, à prêcher la parole de Dieu, avec un si grand succès, qu'il étoit obligé de baptiser dans la riviere de Glene, à cause de l'affluence du peuple qui se presentoit pour recevoir ce sacrement. Le pape Honorius, qui avoit succedé à Boniface V. envoya le *Pallium* à saint Paulin, & écrivit au roi pour le feliciter de sa conversion. Quelque-tems après, Carduelle roi d'Ecosse, tributaire d'Eduin, se revolta contre lui, & le tua dans une bataille; ce qui jetta le royaume dans une étrange consternation. Saint Paulin fut obligé de remener la reine Edelburge à Cantorberi, où le roi fit accepter à ce Saint l'évêché de Rochester, qu'il gouverna jusques à sa mort, laquelle arriva le 10. Octobre 644. * Surius, 10. *Oct.*

PAULIN (saint) d'Aquilée, né en Autriche, après s'être rendu recommandable dans la profession des belles lettres, fut élevé par Charlemagne au patriarchat d'Aquilée, vers l'an 777. Il parut avec éclat au concile de Francfort, tenu en 794. contre Elipand de *Tolede*, & Felix d'Urgel, contre lesquels il écrivit un livre que nous avons dans la bibliotheque des peres, sous ce titre: *libellus de sanctissima Trinitate adversus Elipandum Toletanum & Felicem Urgelitanum antistites, dictus, sacrosyllabus.* André du Chêne a publié un autre traité de Paulin, contre le même Felix. Ce prelat que sa sainteté prouvée par des miracles, rendit très-illustre, mourut le 11. Janvier de l'an 802. Il est auteur du livre des instructions salutaires attribuées à saint Augustin. On a de lui un fragment de lettres adressées à Heistulfe, qui avoit tué sa femme. * Alcuin, *in epist.* 81. & *in poëm.* 213. & 214. Ughel, *in Ital. sacra.* Bellarmin, *de script. eccl.* Bollandus, *in vit. SS. ad diem* 2. *Jan.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. des VII. & VIII. siecles.* Pagi, *crit. Baron. an.* 802.

PAULIN, succeda à Lupus au gouvernement d'Alexandrie. Il obligea les sacrificateurs Juifs du temple qu'Onias avoit fait bâtir dans cette ville, de lui remettre tous les ornemens qui leur restoient, & dont il se saisit, après quoi il fit fermer le temple, défendit que personne y allât adorer, & abolit ainsi entierement le culte public que les Juifs rendoient à Dieu dans cette ville. Il y avoit alors trois cens quarante-trois ans, que ce temple étoit bâti. * Josephe, *guerre des Juifs contre les Romains*, *liv. VII. chap.* 37.

PAULINA, *cherchez* LOLLIA.

PAULINE, *Paulina*, dame Romaine, femme de Lentrus Saturnin, gouverneur de Syrie, dans le I. siecle, n'étoit pas moins illustre par sa vertu que par sa naissance, & par sa beauté. Un jeune homme nommé *Mundus* ayant conçu pour elle l'amour le plus violent que l'on puisse s'imaginer, & ne pouvant la gagner ni par presens, ni par prieres, après lui avoir offert inutilement deux cens mille drachmes, resolut de se laisser mourir de faim. Une des affranchies de son pere nommée *Ida*, le consola, & corrompit quelques prêtres de la déesse Isis, qui firent sçavoir à Pauline, que le dieu Anubis la vouloit voir en particulier. Cette dame s'en sentit si honorée, qu'elle s'en vanta à ses amis & à son mari, & alla coucher dans la chambre du prétendu Anubis, où Mundus étoit caché. Quelque-tems après, celui-ci l'ayant rencontrée, lui dit ce qui s'étoit passé; Pauline au desespoir pria son mari de la venger. Il alla se plaindre de cette surprise à l'empereur Tibere, qui s'étant informé de la verité, fit pendre Ida & les prêtres d'Isis, & renverser le temple de cette déesse, dont il fit jetter la statue dans le Tibre, se contentant d'envoyer Mundus en exil. * Josephe, *l.* 18. *c.* 4. Bocace, *de clar. mulier.*

PAULINE, femme de Seneque *le Philosophe*, voulut mourir avec ce grand homme, que Neron avoit condamné à la mort. En effet elle se fit couper les veines avec son mari, l'an de Jesus-Christ 65. mais Neron, qui n'avoit aucune haine particuliere contr'elle, empêcha son dessein. Elle vécut encore quelques années, portant sur son corps & sur son visage les glorieuses marques de son affection conjugale, & témoignant par sa pâleur, la quantité de sang qu'elle avoit perdu. * Tacite, *l.* 15. *annal. c.* 63. & 64.

PAULINS, peuples de la Bulgarie, preferoient l'apôtre saint Paul à Jesus-Christ, & baptisoient avec du feu, au lieu de se servir d'eau. Ils ont embrassé la religion Catholique, après avoir été instruits par des missionnaires. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

PAULLI (Simon) premier medecin du roi de Danemarck, né le 6. Avril 1603. vint étudier à Paris sous le fameux Riolan, & alla à Wirtemberg, où il fut reçu docteur en medecine. Depuis, il s'établit à Coppenhague, où il remplit la chaire de professeur, & fut appellé à la cour par Frederic III. roi de Danemarck, qui l'estima fort. Le roi Christian V. qui monta sur le thrône en 1670. lui conserva la qualité de son premier medecin, & lui donna l'évêché d'Arhuse, qui est demeuré hereditaire dans sa famille. Il mourut le 23. Avril 1680. âgé de 77. ans. Nous avons de lui plusieurs beaux ouvrages, entr'autres, *Flora Danica*, où il parle des plantes singulieres, qui naissent en Danemarck & en Norwege: *quadripartitum Botanicum*, où il ramasse tout ce que les simples peuvent contribuer à la guerison des maladies: un traité de l'abus du tabac & du thé & plusieurs autres. * *Memoires hist.* Niceron, *Mem. t.* 3. & 10.

PAULLINI (Christian-François) s'est acquis beaucoup de reputation par son sçavoir en Allemagne & ailleurs. Il étoit philosophe, medecin, poëte, historien, theologien, & fort versé dans la connoissance des langues. Il mourut le 10. de Juin 1712. à Isenac, à l'âge de 70. ans. Il est connu particulierement par son traité *de la noix muscade.* * *Actes de Leipsic de* 1712. *p.* 335.

PAULO (Antoine de) LV. grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, étoit de la langue de Provence, & nâquit à Toulouse en 1570. Il fut reçu dans cet ordre en 1590. & après avoir fait ses caravannes avec honneur, & rendu plusieurs services à sa religion, il devint commandeur de Marseille & de saint Eulalie, puis grand-croix, en 1612. par la nomination qu'en fit François cardinal de Joyeuse son parent. Ce cardinal s'étoit reservé dès l'an 1593. qu'il quitta un des grands prieurés de l'ordre de Malte, la faculté de nommer quand il lui plairoit, un de ses proches pour être grand-croix, & Hugues de Loubens grand-Maître de Malte, & cardinal, y avoit acquiescé. Le cardinal de Joyeuse ne crut pas pouvoir jetter les yeux sur un meilleur sujet de ceux qui lui appartenoient, que sur le commandeur de Paulo, qui fut ensuite grand prieur de saint Gilles, d'où il merita d'être élevé à la premiere dignité de son ordre vacante

par la mort de Louis Mendez de Vasconcellos, par l'élection qui se fit de sa personne le 10. Mars 1623. Sous les auspices de ce grand maître les galeres de Malte firent plusieurs prises considerables sur les Turcs, entr'autres quatre gros gallions de Tunis, qui furent échouez par M. de Cremeaux, qu'il avoit nommé general des galeres en 1626. Il accorda aux chevaliers de Malte, qui descendroient de l'aîné de la maison de Paulo, l'exemption du droit de passage ordinaire; & pour dédommager l'ordre de cette exemption, il fonda une galere à perpetuité. En 1631. il tint un chapitre general, où il reforma plusieurs ordonnances des chapitres precedens, entre autres celle de 1602. qui donnoit entrée dans l'ordre aux bâtards des ducs & pairs de France, & des grands d'Espagne, ce qu'il restreignit aux seuls enfans illegitimes des rois & des princes. Il fonda en 1635. un couvent de religieuses de son ordre à Toulouse, & en reconnoissance de ses bienfaits le chapitre general de cette année-là, lui accorda pour Antoine de Paulo, vicomte de Calmont son neveu, & pour les aînez de sa maison, le privilege de porter les armes de la Religion. Il mourut le 4. Juin 1636. avec la reputation de n'y avoir pas eu de grand-maître, qui l'eût surpassé en douceur, en équité, en sagesse, en magnificence, & en liberalité. La ville de Toulouse, qui se glorifiera toûjours de l'avoir vû naître, lui a érigé un buste dans la gallerie des illustres Toulousains. JEAN-PAUL de Lascaris de Castelar lui succeda.

La maison de PAULO dont étoit issu ce grand-maître, tiroit son origine de Genes. Godefroi dans ses *notes sur l'histoire de Charles VI.* composée par Juvenal des Ursins, rapporte un acte, qui est conservé dans le tresor des chartes du roi, lequel porte qu'ANTOINE de Paulo, l'un des seigneurs du conseil de la republique de Genes, consentit & assista le 4. Novembre 1396. à la prise de possession que firent les ambassadeurs du roi Charles VI. de la ville de Genes.

I. AIMERIC sorti de cette maison, s'établit à Toulouse en 1475. fut seigneur de Cepet & de la Fitte, près de Toulouse; servit le roi Charles VIII. dans les guerres d'Italie, & eut pour frere *Antoine* de Paulo, qui fut vicaire general du diocese de Toulouse, abbé de Villelongue, & doyen de l'Isle en Jourdain. Il avoit épousé *Isabeau* de Maurand, issue d'une ancienne maison de Toulouse, dont il eut ETIENNE, qui suit;

II. ETIENNE de Paulo, prit une route differente de ses ancêtres, & embrassa le parti de la robbe. A l'âge de 26. ans il fut professeur en droit en l'université de Toulouse, capitoul en 1512. & conseiller au parlement de cette ville en 1523. Il avoit épousé en 1508. *Jeanne* Thandon-d'Andans, dame de Grandval près Castelnaudari, dont il eut entre autres enfans, ANTOINE, qui suit; & *Louis* de Paulo, qui fit la branche de sainte Foi, dont étoit N. de Paulo, premier cornette des mousquetaires du roi en 1712.

III. ANTOINE de Paulo, I. du nom, seigneur de Capet, Rouis, la Faurie, la Fitte, &c. fut reçu conseiller au parlement de Toulouse en 1540. Le roi Henri II. crea en sa faveur en 1554. une charge de president à mortier au même parlement, dans laquelle il rendit de grands services à l'état lors de la premiere guerre des Huguenots. Ce fut lui qui ayant été député par la compagnie auprès du roi François II. obtint de ce prince en 1559. la continuation pour cent ans, de l'abonnement des tailles, que le roi Louis XII. avoit déja accordé à la ville de Toulouse en 1465. pour pareil nombre d'années; & le roi Charles IX. étant à Toulouse en 1565. le fit chevalier dans l'église des Augustins en presence de toute sa cour. Ce sage magistrat mourut en 15.... Il avoit épousé 1°. *Jacquette* de Beaulac, issue des anciens seigneurs de saint Geri, en Albigeois, & mere de *Jean* de Beaulac, grand prieur de Toulouse: 2°. en 1545. *Marie* Binet, parente du cardinal de Joyeuse, & fille de *Macé* Binet, seigneur de Valinier en Touraine, & de *Marie* Briçonnet. Du premier lit vinrent JEAN, qui suit; & *Jeanne* de Paulo, mariée à *Aimable* du Bourg, seigneur de la Peyrouse, neveu d'*Antoine* du Bourg, chancelier de France. Du second lit, sortirent, 1. JEAN II. *qui continua la posterité rapportée apres celle de son frere aîné*; 2. *Michel*, seigneur de Grandval, qui prit le parti des Huguenots, sans pourtant changer de religion. Il fit une si cruelle guerre à ses voisins, que le parlement de Toulouse rendit un arrêt contre lui, pour le faire prendre mort ou vif: les habitans d'Avignon près de sa terre de Grandval, autorisez par cet arrêt, lui dresserent une embuscade dans laquelle il tomba, & l'ayant emmené, ils le tuerent de sang froid après l'avoir gardé trois jours en prison. Par arrêt du 17. Août 1583. rendu sur la requête des consuls d'Avignon, le parlement ordonna que le fort de Grandval seroit entierement démoli: il n'avoit point été marié; 3. *François* seigneur de la Faurie, capitaine de 50. hommes d'armes, mort sans enfans de *Marie* de Peyre, fille du baron de ce nom en Gevaudan, parent du cardinal de Joyeuse; 4. *Simon*, seigneur de Gratentour, capitoul de Toulouse en 1589. & 1590; 5. *Antoine*, grand-maître de Malte, *qui a donne lieu a cet article*; 6. LOUIS, qui continua la posterité, *qui sera rapportée après celle de ses freres*; 7. *Marie*, alliée à *Philippe* de Berthier, seigneur de Montrave, president à mortier au parlement de Toulouse; & 8. *Marguerite* de Paulo, qui épousa *Pierre* de saint Pierre, mort doyen du parlement de Toulouse, & qui étoit fils de *Nicolas* de saint Pierre, qui en avoit été premier president.

IV. JEAN de Paulo, I. du nom, seigneur de Rouis & de Roques, succeda à son pere en la charge de president à mortier au parlement de Toulouse, & mourut en.... Il avoit épousé 1°. *Marguerite* de Bachis, fille de *Jean* de Bachis, president au parlement de Toulouse, & d'*Anne* de Gondi, l'une des sœurs d'*Albert* de Gondi, duc de Retz, pair & maréchal de France: 2°. *Catherine* Chaluet, fille du sçavant *Matthieu* Chaluet president aux enquêtes, & de *Jeanne* de Bernui. Du premier lit vint PHILIPPE, qui suit. Du second étoit issue *Jeanne* de Paulo, qui devint heritiere des terres de Rouis & de Roques, mariée à *Bernard* de la Font, seigneur de Caragoudes, mort sous-doyen du parlement de Toulouse.

V. PHILIPPE de Paulo, seigneur de Rouis & de Roques, mourut jeune sans enfans de *Jeanne* Dangereux de Beaupui, de la maison de Maillé.

IV. JEAN de Paulo, II. du nom, fils aîné d'ANTOINE, I. du nom, president au parlement de Toulouse, & de *Marie* Binet sa seconde femme, succeda à son frere *Jean* I. du nom en la charge de president à mortier; se rendit un des chefs des Ligueurs dans Toulouse en 1589. & fut ennemi juré du president Duranti, qui avoit rendu l'arrêt contre Michel de Paulo, seigneur de Grandval son frere. Au surplus la Faille dit dans ses *annales*, que ce fut un homme populaire, hardi, d'un sens fort droit, & d'un grand courage; aussi avoit-il pris pour sa devise un mortier de president avec une épée nue au-dessus avec ces mots, *ad utrumque paratus*. Ce qui l'engagea le plus dans le parti de la Ligue, c'étoit l'attachement que sa famille avoit depuis long-tems avec la maison de Guise: il revint pourtant à son devoir, car il s'absenta de Toulouse, pour n'avoir plus de part aux entreprises des Ligueurs, & il n'y rentra que lorsque les troubles y furent appaisez. Il avoit épousé *Catherine* Delpech, dame d'Escalquens & de la Salvetat, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Catherine*; mariée à *Jean* d'Arnabo, baron d'Orholai & de Gardoux au comté de Foi; *Anne*, qui épousa *Pierre* de Monfaucon, baron de Vissec & Dierles dans les Sevenes; *Françoise*, dame de la Salvetat, alliée à *Jean* de Lombrail, conseiller au parlement de Toulouse; & *Gaillarde* de Paulo, mariée à *Jean* du Ferrier, juge mage du pays de Foix.

V. ANTOINE de Paulo, II. du nom, seigneur d'Escalquens, fut conseiller au parlement de Toulouse, & eut pour femme *Magdelaine* le Pelletier, dont il eut *Marie*, alliée à *François* de Nupces, conseiller au même parlement; & *Marguerite* de Paulo, mariée à N. de Parade, president à mortier à Toulouse.

IV. LOUIS de Paulo, sixiéme fils d'ANTOINE de Paulo I. du nom, president au parlement de Toulouse, & de *Marie* Binet sa seconde femme, & frere du grand-maître de Malte, prit le nom de seigneur de Grandval après la mort de ses freres, & laissa de N. de saint Pol son épouse, ANTOINE, qui suit; & *Honorée* de Paulo, mariée à *Louis* le Brun, seigneur de saint Hypolite, conseiller au parlement de Toulouse.

V. ANTOINE

V. ANTOINE de Paulo, III. du nom, fut vicomte de Calmont, baron de Gibel, seigneur de Grandval, de Terrageuse, &c. Henri II. du nom, prince de Condé, lui donna en 1631. la cornette blanche de la compagnie du duc d'Enguien son fils. Le roi Louis XIII. lui donna un brevet de conseiller d'état en 1634. & l'envoya la même année à Malte pour negocier avec le grand maître son oncle des affaires importantes, où il réussit. En 1636. sa majesté le fit gentilhomme de la chambre, & lui donna une pension de 3000. livres. La même année il fut blessé dangereusement au siege de Dole, eut depuis le commandement de la noblesse au secours de Leucate, & mourut en son château de Terrageuse le 15. Mai 1695. âgé de 100. ans. Il avoit épousé en 1639. *Jacquette* de Barthelemi-de-Grammont, fille de *Gabriel*, seigneur de Montlaur, president aux enquêtes du parlement de Toulouse, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Antoine*, prieur de Marvals & de saint Amans; 3. *Jean-Antoine*, chevalier de Malte, mort en Candie pour le service de la religion; 4. *François-Antoine*, aussi chevalier de Malte; mestre de camp de cavalerie, & l'un des six officiers nommez par le roi Louis XIV. pour être auprès de Philippe V. son petit-fils, mort en Espagne en 1707; 5. *François*, seigneur de Grandval, capitaine de Dragons, mort peu avant son frere; 6. *Antoine*, seigneur de saint Marcel, qui épousa N. heritiere de Monasterol dans le Lauraguais; 7. *Jacquette*, mariée à *François-Joseph* de Marrast, conseiller au parlement de Toulouse; 8. *Gabrielle*, morte superieure des religieuses Maltoises de Toulouse; & 9. *Henriette* de Paulo, religieuse au même monastere.

VI. FRANÇOIS de Paulo, vicomte de Calmont, seigneur de saint Marcel, &c. senechal du pays de Lauraguais, fut blessé en 1664. à la bataille de Raab en Hongrie, étant alors capitaine dans le regiment de Sourches; servit depuis assez long-tems; commanda quatre fois l'arriere-ban de Languedoc, & mourut en 1714. Il avoit épousé en 1678. *Antoinette* le Brun, dame de saint Hyppolite sa cousine, dont il a eu FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit; *Pierre*, capitaine de Dragons; *Jacquette*, mariée à *Guillaume* de Castelpers, vicomte de Trebien; *Magdelaine*, religieuse, & autres enfans.

VII. FRANÇOIS-ANTOINE comte de Paulo, &c. * *Hist. de Malte.* La Faille, *annales de Toulouse, &c.*

PAULULUS (Robert) prêtre d'Amiens, a composé vers l'an 1178. trois livres des offices de l'église, imprimez separement, & sous le nom d'Hugues de saint Victor, dans les oeuvres de cet auteur. Il faut aussi restituer à ce Robert un traité intitulé, *le canon de la purification mystique*, qui est aussi parmi les oeuvres d'Hugues de saint Victor. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du XII. siecle.*

PAULUS MONTANUS, *cherchez* MONTAN (Paul.)

PAULUS (Renaud) cardinal, *cherchez* POLUS.

PAULUTIO ANAFESTO, fut premier doge ou duc de Venise. Cette republique avoit été d'abord gouvernée par des tribuns, que l'on élisoit tous les ans; ce qui dura deux cens ans. Vers l'an 697. les Venitiens choisirent un duc, qui fut Paulutio, auquel succederent deux autres ducs. Ensuite on donna le gouvernement de la republique à des generaux d'armée, dont le pouvoir ne duroit qu'un an; mais six ans après on élut des ducs, comme on avoit commencé; ce qui s'est toûjours observé depuis. * Hornius, *orb. imperat.*

PAVOLOCZ, petite ville du royaume de Pologne, dans la basse Volhinie, sur la riviere de Rostowica, à douze lieues au-dessus de Bialacerkiew. Cette ville étoit au pouvoir des Cosaques rebelles, & elle leur fut enlevée par le prince Radziwil, l'an 1575. * Mati, *dictionaire.*

PAVONARES, en latin, *Pavonariæ Insulæ*, anciennement, *Insulæ Cyaneæ, Planetæ, Plancta, Symplegades.* Ce sont deux petites isles situées dans le canal de Constantinople, à l'entrée de la mer Noire, du côté de la Romanie, près du cap de Fanar. * Mati, *diction.*

PAVONI (François) Jesuite, natif de Catanzaro, ville de la Calabre ulterieure, enseigna assez long-tems la philosophie & la positive à Naples, où il établit une congregation pour les ecclesiastiques, qu'il élevoit dans la pieté. Il vivoit lui-même très-regulierement, & mourut en reputation de sainteté, au mois de Fevrier de l'an 1637. Nous avons divers ouvrages de sa façon : *Summa Ethica. Introductio in sacram doctrinam, part. III. Tractatus de ethicis, politicisque actionibus. Commentarius dogmaticus, sive theologica interpretatio in pentateuchum, in evangelia, &c.* * Alegambe, *biblioth. script. soc. Jesu.* Le Mire, *de script. sæcul. XVII.*

PAUSANIAS, roi de Lacedemone, fils de *Plistonax*, succeda à son pere la 2. année de la XCII. olympiade, & 411. ans avant Jesus-Christ. Il fut envoyé avec Lysander, contre ceux d'Athenes, de Corinthe & d'Argos, liguez contre les Spartiates; mais le peu de succès de cette expedition, fut cause que Pausanias, craignant l'indignation de ses sujets, se retira à Tegée, où il mourut après 14. ans de regne, l'an 397. avant Jesus-Christ. Cleombrote lui succeda.

PAUSANIAS, roi de Macedoine, succeda à Amyntas II. en la 2. année de la XCVII. olympiade, & 391. ans avant Jesus-Christ. Il ne regna qu'un an. *Voyez* MACEDOINE.

PAUSANIAS, general des Lacedemoniens, fut un des plus grands hommes de l'ancienne Grece, mais il se rendit aussi celebre par ses vices que par ses grandes qualitez. Sa valeur parut avec éclat à Platée, où étant general avec Aristides, il défit Mardonius general des Perses la 2. année de la LXXV. olympiade, & la 479. avant Jesus-Christ. Depuis il défit les Perses sur mer, délivra de leur joug plusieurs villes Grecques, & prit sur eux la ville de Byzance. Ce fut alors qu'aveuglé par la prosperité, il résolut de s'aggrandir aux dépens de sa patrie : il renvoya les principaux prisonniers sans rançon, & écrivit à Xerxes, que s'il lui vouloit donner sa fille en mariage, il le rendroit maître de toute la Grece. Ce prince le lui promit; mais les Ephores commencerent à se défier de Pausanias, & le rappellerent à Sparte sur les accusations des Alliez, il y fut absous du crime de trahison, & sortit sans ordre de Sparte pour continuer ses pratiques avec les ennemis. Ce ne fut pas pour longtems : car une de ses lettres ayant été interceptées par le moyen d'Argilius, jeune homme qu'il aimoit, il fut poursuivi, se retira dans un temple de Minerve, & s'y laissa mourir de faim la 3. année de la LXXVI. olympiade, & l'an 474. avant Jesus-Christ. * Cornelius Nepos, *en sa vie.* Thucydide. Diodore. Plutarque, &c.

PAUSANIAS, historien de Lacedemone, dont Suidas fait mention, composa une histoire de son pays, & d'autres ouvrages, comme une description de l'Hellespont, l'histoire des Amphictyons, les fêtes de Lacedemone, & une chronique. Il ne dit pas en quel temps vivoit cet écrivain, & il est le seul qui en parle.

PAUSANIAS, assassin de Philippe, pere d'Alexandre *le Grand*, *voyez* PHILIPPE II.

PAUSANIAS qui avoit écrit un *Lexicon*, dont Photius fait mention, *cod.* 53. *Bibl.*

PAUSANIAS, grammairien de Cesarée en Cappadoce, vivoit dans le II. siecle, sous l'empire d'Antonin *le Debonnaire.* Il fut disciple d'Herode, surnommé *Atticus*, & s'arrêta long-tems dans la Grece, puis à Rome, où il mourut dans un âge extrêmement avancé. Il laissa une description de la Grece, en X. livres, que nous avons encore. On y trouve la situation des lieux, les antiquitez Grecques, & presque tout ce que ce pays a de remarquable, de sorte qu'on peut dire qu'il a fait ce que Domitius Pison demandoit qu'on écrivit, non des livres, mais des tresors. Jules Cesar Scaliger le traite d'imposteur; mais c'est avec injustice, comme l'a remarqué Vossius. Pausanias avoit encore donné une description de l'Asie, de la Syrie, de la Phenicie, &c. qui seroit fort utile, & qu'on trouve citée quelquefois; mais ces ouvrages sont perdus. Le soin de déclamer l'occupa beaucoup, mais il s'en acquittoit assez mal, & la prononciation de son pays, qu'il avoit conservée, rendoit ses déclamations desagreables : Sa description de la Grece a été traduite en françois par M. Gedoin, chanoine de la sainte Chapelle de Paris, & de l'academie des belles Lettres &c. est imprimé à Paris en 1731. *in* 4°. avec des notes. * Sylburgius *in not. ad Pausan.* Vossius, *liv.* 2. *de hist. Græc.* Suidas. Scaliger, *in not.* Arist. *de anim.*

PAUSE, *voyez* PLANTAVIT DE LA PAUSE.

PAUSIAS de Sicyone, peintre, éleve de Pamphyle, vivoit vers la CVII. olympiade, & l'an 352. avant l'ere Chrétienne. Il fut le premier qui commença à peindre les lambris & les voutes des palais, & fut épris d'amour pour la bouquetiere Glycere, qu'il representoit assise, composant une guirlande de fleurs. Ce tableau fut si fort estimé que Luculle en acheta très-cherement une copie dans Athenes. Horace n'a pas oublié cette circonstance dans une de ses satires. Dans les portiques de Pompée il y avoit un fort beau tableau du même, où il avoit representé un sacrifice de bœufs, & il avoit peint un bœuf de front, dont on ne laissoit pas de voir toute la longueur. * Pline, *liv.* 21. *c.* 2. Horace, *serm.* 2. *satir.* 7. Varron, *lib.* 3. *de re rust.* Vasari, Ridolfi, Felibien.

PAUSIMAQUE, *Pausimachus*, natif de Samos, historien Grec, dont le tems est incertain, compose l'histoire ou la description de la terre. Rufus Avienus en fait mention, *in descr. ora maritima*.

PAUSON, peintre habile, donna lieu par sa pauvreté, à ce proverbe, *Pausone mendicior*, plus gueux que Pauson. Il eut si peu de bonheur, qu'il fut réduit à travailler pour des comediens, & à faire des décorations de theatre. Ayant eu ordre d'un particulier de lui peindre un cheval qui se roulât, Pauson lui en fit un qui couroit, & qui ne plut pas d'abord à ce curieux; mais il ne fit que renverser le tableau, pour lui faire voir qu'il avoit ce qu'il demandoit. * Plutarque, *in lib. cur. Pythia*, &c.

PAUTZKE, petite ville avec une bonne citadelle, dans la Pomerellie, province de la Prusse Ducale, environ à dix lieues de la ville de Dantzic. Elle est sur la Pautzkerwick, c'est-à-dire, *le golfe de Pautzke*, en latin *Putiscanus Sinus*, qui est une partie de celui de Dantzic. * Mati, *diction*.

PAUVRETE', divinité poëtique, passoit pour la mere de l'industrie & des beaux arts. On ne laissoit pas de la peindre comme une furie, pâle, farouche, affamée, & prête à se désesperer. C'est ainsi qu'en parle Aristophane. Lucain dit que, quoiqu'elle soit la mere des grands hommes, on ne laisse pas de la fuir. Horace avoit dit avant lui que c'étoit à la Pauvreté, que Rome avoit l'obligation des exploits & des vertus de Curius & de Camille. Mais s'il eût voulu rapporter aussi tous ceux que la Pauvreté a rendu vicieux, il en auroit pû nommer un grand nombre. En effet il dit lui-même en un autre endroit, que les loix de la pauvreté sont dures, qu'elle nous force de faire & de souffrir toutes choses; & qu'elle nous empêche d'exercer les grandes vertus. C'est par ces loix de la Pauvreté qu'un philosophe prétendoit s'excuser de ce qu'il étoit logé d'une maniere fort mesféante à sa condition, lorsqu'il mit ces trois mots sur sa porte, *sic visum Paupertati : il a plû ainsi à la Pauvreté*. Plaute & Claudien font la Pauvreté fille du luxe & de l'oisiveté : de même que la richesse est d'ordinaire la fille du travail & de l'épargne; mais comme il y a une richesse qui est fille du bonheur seul, il y a aussi une Pauvreté qui n'est fille que du malheur. Les habitans de l'isle de Cadis, plus superstitieux que d'autres peuples, avoient divinisé la Pauvreté, aussi bien que les poëtes: Voici ce qu'en dit Eusthathe dans son commentaire sur Denys Periegete, en copiant Elien. Il y avoit à Cadis un autel de l'année, & un autre du mois, en l'honneur du Tems plus long, & plus court. On y voyoit aussi le temple de la vieillesse, bâti à cause de l'honneur qu'on rend à cet âge, & un autre de la mort, parce que c'est le repos commun à tous les hommes : enfin on avoit élevé des autels à la Pauvreté & à l'Art; à la premiere pour l'appaiser; & au second, comme d'un moyen propre pour se garantir de la Pauvreté.

PAX ou PAXI, bourg de la basse Hongrie. Il est sur le Danube, entre Bude & Tolna, à onze lieues de la premiere, & à une & demie de la derniere. On prend Pax pour l'ancienne *Lussonium*, ou *Lussunium*, petite ville de la basse Pannonie. * Mati, *diction*.

PAYENS, *Pagani* en latin. Ce terme dans son étymologie, signifie les *Paisans*, qui avoient accoutumé de demeurer dans les villages auprès des fontaines; en grec πηγὴ, ou selon les Doriens, παγὰ *fontaine*. Conformement à cela, on appelloit *Pagani*, ceux qui n'étoient point écrits dans le catalogue des soldats, & qui pour cette raison, étoient censez, *esse in Paganico*, suivant le terme de la loi, c'est-à-dire, releguez aux champs, & éloignez du grand monde. D'où vient qu'Alciat, & d'autres avec lui, s'attachant au sens de cette loi, disent qu'on donnoit le nom de *Pagani* aux Gentils, parce qu'ils n'étoient point enrôlez dans la milice Chrétienne. Baronius expliquant la signification de ce mot, dit que du tems des empereurs Chrétiens, l'idolâtrie commençant à disparoître, & même à n'être plus permise dans les villes, les Gentils, opiniâtres à ne point discontinuer leur culte & leurs ceremonies, se retiroient dans leurs maisons à la campagne, où ils en faisoient une profession libre, avec les campagnards attachez à la superstition de leurs fêtes, qu'ils appelloient, *Festa Paganalia*, ou *Feria Paganica*, desquelles Varron fait mention. Il est pourtant vrai-semblable que le mot de *Paganus* vient immédiatement de *Pagus*, un *village*; & l'on donna ce nom aux Payens, non parce qu'ils se retiroient à la campagne, mais parce que les Chrétiens s'étant d'abord attachez à prêcher dans les villes, ceux qui y habitoient furent convertis, avant que ceux de la campagne le fussent. * Alciat. Baron. *ann.* 1. *in mart.* Serre, *l.* 5. *d. L. Lat.* Symmach. *l.* 1. S. Augustin. *serm. de verb. Dom.* Vossius, *in epist. Plin. ad Trajan. de Christ.* * Laët.

PAYERNE, en allemand *Peterling*, & en latin *Paterniacum*, ville très-petite, mais jolie & assez bien peuplée. Elle est capitale de l'un des bailliages que les Bernois possedent dans le pays de Vaud. Elle est située sur la Broye, entre Fribourg & Yverdun, à trois lieues de chacune. * Mati, *diction*.

PAYS (René le) Sr. du Plessis-villeneuve, a passé pour bel esprit. Il nâquit en 1636. à Fougeres, petite ville de Bretagne, Mr. Brossette dit à Nantes, mais il n'a gueres paru que dans la province de Dauphiné. M. Allard dans l'histoire de cette province le met dans le catalogue des écrivains Dauphinois, parce que, comme il le dit, *la plus grande partie de ses ouvrages sont Dauphinois, conçus dans Grenoble ou dans Valence*. Il s'appliqua aux affaires qui regardent les droits du Roi, & comme il les entendoit bien, on lui donna la direction generale des gabelles de Dauphiné & de Provence. Ses *amitiez, amours & amourettes* imprimées l'an 1664. & qui consistent en lettres & en poësies, trouverent beaucoup d'admirateurs à la cour & à la ville. Les dames sur-tout les lurent avec plaisir, & plusieurs d'entre-elles s'informerent du libraire comment l'auteur étoit fait. Dès qu'il eut sçû que la duchesse de Nemours avoit eu cette curiosité, il lui envoya une description de sa personne. Cet écrit est intitulé *portrait de l'auteur des amitiez, amours & amourettes*. Il est mêlé de vers & de prose; le style en est enjoüé comme celui de l'ouvrage qui avoit plû à cette princesse. Le succès de ce premier livre encouragea M. le Pays à donner de l'occupation aux imprimeurs; mais sa *Zelotide* n'ayant pas été goûtée, il modera son ardeur, & ne se montra au public que de tems en tems. La lettre qu'il écrivit à M. du Gué intendant du Dauphiné, lorsqu'on faisoit la recherche des faux nobles, passa pour bonne. Il y prouva la noblesse de sa muse issue de celle de Voiture, & il assembla divers faits curieux concernant la genealogie des poëtes considerez comme poëtes. Il ne fit qu'imiter l'un des plus beaux episodes de la *Clelie* de mademoiselle de Scuderi. Quelque tems après il publia un nouveau recueil de pieces. Il paroît par quelques-unes de ses lettres qu'il avoit été en Hollande & en Angleterre. Les relations qu'il a faites de ces pays-là sont trop folâtres & peu justes, & il y a mêlé des reflexions qui sont souvent très-fausses. Il étoit de l'académie d'Arles. Il fut honoré de l'estime du duc de Savoye, qui le fit chevalier de saint Maurice. Il perdit un fâcheux procès peu d'années avant sa mort arrivée à Paris le 30. d'Avril 1690. âgé de 54. ans & fut enterré a saint Eustache sa paroisse. Il parut une satire contre lui en 1670. * Bayle, *diction critique*. Mr. Brossette, notes sur Boileau; *sat.* 3. *p.* 58. *de l'edit. in* 12. 1717. *Voyez* le supplement de ce dictionaire.

PAZ (la) ville de l'Amerique meridionale dans le Perou, est située sur la riviere de Cayane, entre les montagnes du Bresil qu'elle a au levant, & le lac de Titioca au couchant.

PAZ (Diego ou Jacques Alvarez de) natif de Tolede en Espagne, entra chez les Jesuites à l'âge de dix-sept ans, & y prit tant de goût pour les choses saintes, que même durant le tems de son noviciat il composa des meditations estimées des personnes consommées dans l'exercice des choses spirituelles. Il étudia en theologie à Alcala, & fut envoyé dans le Perou, où il mourut en odeur de sainteté le 17. Janvier de l'an 1620. âgé de soixante ans. On a de lui divers ouvrages de pieté: *De vita spirituali. L. V. de vita religiosa*; *De inquisitione pacis*; *De exterminatione mali*; *De sacerdotum institutione*; & d'autres, dont quelques uns ont été traduits en notre langue. * Ribadeneira & Alegambe, *bibl. script. societ. Jesu*. Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. &c.*

PAZMANI (Pierre) cardinal, archevêque de Gran ou Strigonie, né à Waradin en Transsylvanie, entra jeune parmi les Jesuites, s'y avança dans les sciences, & enseigna avec applaudissement la philosophie & la theologie dans le college de Gratz en Stirie. Il s'occupa ensuite dans les missions de Hongrie avec tant de succès, qu'on vit des changemens extraordinaires dans ce pays, où les nouvelles opinions avoient été reçues de la plus grande partie du peuple. L'empereur Mathias & les grands du royaume resolurent de l'élever après la mort du cardinal Forgatz, à l'archevêché de Gran, qu'il fut obligé d'accepter par ordre du pape. Ce prélat y remplit parfaitement tous les devoirs d'un bon évêque, & à la recommandation de l'empereur Ferdinand II. fut honoré d'un chapeau de cardinal en 1629. Il fut envoyé ambassadeur à Rome, où on admira le zele, la doctrine & la pieté de Pierre Pazmani, qui mourut le 19. Mars de l'an 1637. Il publia les actes d'un synode tenu en 1629. & divers autres ouvrages en latin & en hongrois: *Diatriba theologica*; *De visibili Christi in terris ecclesia*; *Vindiciæ eccl. &c.* Alegambe, *biblioth. script. soc. Jes.* Contin. Ciaccon.

PAZZI, petite ville de la presqu'isle de la Romanie, sur la mer de Marmora, près de l'Isthme, à deux ou trois lieues de Gallipoli. Mati, *diction.*

PAZZI (Angelo) de Rimini, jurisconsulte & historien dans le XV. siecle, fut préposé par les Venitiens pour rendre la justice dans plusieurs de leurs villes, comme à Padoue, à Verone, à Bergame & à Bresse. Il publia un volume de consultations, & une histoire de la guerre que les Venitiens soûtinrent contre Philippe Visconti & François Sforce ducs de Milan, jusqu'à la treve de 1441. & mourut âgé de 81. ans. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

La maison de PAZZI à Florence a produit divers grands hommes. FRANÇOIS Pazzi, qui étoit un des principaux chefs de la conspiration contre les Medicis en 1478. tua Julien de Medicis, & fut lui-même pendu peu après par le peuple de Florence avec les autres conjurez, dont étoient *Jacques* & *René* Pazzi ses proches parens. CÔME Pazzi archevêque de Florence en 1508. après Rainoldo Ursini, étoit très-versé dans les belles lettres. Il traduisit Maxime de Tyr de grec en latin, & travailla à d'autres ouvrages. On ne doute pas que le pape Leon X. qui étoit son oncle & son ami, ne l'eût mis au nombre des cardinaux, s'il eût assez vécu pour recevoir cette honneur; mais il mourut l'an 1513. peu après l'élection de ce pape. ALEXANDRE Pazzi son frere s'amusa à écrire des tragedies, & n'y réussit pas: mais une traduction de la poëtique d'Aristote lui a fait avoir place dans les éloges de Paul Jove *n.* 146. Ces deux freres avoient ainsi latinisé leur nom, PACTIUS. ANTOINE Pazzi chevalier de Malte, vivoit sur la fin du XVI. siecle, & composa quelques pieces en vers. Sainte MAGDELAINE de Pazzi religieuse Carmelite, qui mourut à Florence l'an 1607. étoit de cette famille. Le pape Urbain VIII. la beatifia en 1626. & le pape Clement IX. la canonisa en 1669. On a écrit en italien sa vie, qui a été traduite en françois & imprimée chez Cramoisi en 1670. * Machiavel, *hist. Florent. l.* 8. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illust. c.* 91. Ammirato, *famil. Florent.* Ughel. *Ital. sacr.* Paul Jove, *in elog. doct. viror. c.* 46.

P E

PEAK *of Derbishire*, c'est-à-dire *la pointe* ou *le sommet du comté de Derbi*. C'est un endroit situé entre les montagnes dans le nord-west de ce comté. Il est remarquable par trois endroits. 1°. Par ses carrieres 2°. Par son plomb. 3°. Par ses merveilleuses cavernes. On les connoît en Angleterre sous les noms de *Devils-Arse*, *le cul du diable*, *Elden-Hole* & *Pools-Hole*. Elles sont toutes trois larges & profondes. On dit qu'il sort de la premiere de l'eau qui a son flux & reflux quatre fois dans une heure. Elle est d'ailleurs remarquable par l'étrange irregularité des rochers qu'on trouve en-dedans. Celle qu'on appelle *Elden-Hole* est large, mais l'entrée en est basse & étroite; les eaux qui en découlent se congelent en tombant, & forment des glaçons pendans à la caverne. On peut encore y joindre les puits du Boxton, d'où dans l'espace de huit ou neuf verges d'Angleterre, il sort neuf diverses sources d'eaux minerales, huit desquelles sont chaudes & la neuviéme très-froide. * *Diction. Anglois.*

PEAN (*Paan*) sophiste Grec dont le siecle ne nous est pas connu, traduisit l'histoire latine d'Eutrope en sa langue. Frederic Sylburge a publié cet ouvrage.

PEARSON (Jean) évêque de Chester, & l'un des plus sçavans hommes du parti des épiscopaux d'Angleterre, a publié quelques ouvrages latins, où il donne des preuves d'une très-grande connoissance dans les matieres ecclesiastiques, sur-tout ce qui regarde l'antiquité. C'est ce qu'on peut voir principalement dans un ouvrage où il défend les épîtres de saint Ignace contre quelques Calvinistes. Il est intitulé *Vindiciæ epistolarum sancti Ignatii*, imprimé à Cambridge en 1672. Ses autres ouvrages sont une docte préface qui est à la tête de la version grecque des Septante; des prolegomenes sur les ouvrages d'Hierocles, imprimez à Londres en 1673. *in* 8°. des annales de la vie & des ouvrages de saint Cyprien, qui sont dans l'édition de Jean Fell évêque d'Oxford; un commentaire exact sur le symbole des apôtres en anglois, qui a été publié en latin en Allemagne en 1690. les annales de la vie de saint Paul & des leçons sur les actes des apôtres, avec des dissertations chronologiques sur l'ordre de la succession des premiers évêques de Rome, le tout en latin. Comme cet ouvrage n'étoit pas complet, Henri Dodwel, ami de Pearson, l'a perfectionné, & y a ajouté une dissertation de sa façon. On a imprimé le tout à Londres en 1688. *in* 4°. Pearson avoit aussi travaillé sur Hesychius & sur Suidas, comme Meric Casaubon le témoigne dans son commentaire sur Hierocles. Il est mort en 1686. *Voyez* FELL.

PEBLES, bourg ou ville d'Ecosse, qui est la capitale de la contrée de Twede, située sur la Twede. * Cambden, *Britan.*

PECAJOS, prêtre des Idolâtres de la Guiane dans l'Amerique meridionale. *Voyez* GUIANE.

PECAIS, bourg avec un fort dans le bas Languedoc, sur l'embouchure occidentale du Rhône. Il est considerable par la grande quantité de sel qu'on y fait. * Mati, *diction.*

PECCAM (Jean) archevêque de Cantorberi, celebre par sa capacité, par ses écrits, par ses emplois & par sa vertu, dans le XIII. siecle, étoit Anglois de nation, & nâquit de pauvres parens à Chichester. Il prit l'habit de religieux dans l'ordre de saint François, & fit sous saint Bonaventure un si grand progrès, qu'il fut consulté de son tems comme l'oracle de la theologie. Dans la suite il professa à Paris, en Angleterre & à Rome, & fut fait archevêque de Cantorberi par Nicolas III. Il mourut en 1292. & laissa un grand nombre d'ouvrages qui témoignent quelle étoit son érudition. * *Consultez* Harpsfield, *hist. Ang. sæc. XIII. cap.* 8. Wadinge, *in annal. Min.* Walsingam, *A. C.* 1279. *& seq.* Sponde, *ibid. num.* 8. Pitseus, *de script. Angl. &c.*

PECCATOR, *cherchez* ISIDORE.

PECHPEIROU, châtellenie en Querci, située entre Cahors & Lauzerte, étoit anciennement une ville dont on trouve encore des vestiges considerables avec les fondemens du château restez en leur entier, au lieu qui a conservé ce nom, & qui n'est plus qu'un village avec une petite paroisse, appartenante au baron de Beaucaire, aîné de la maison de Pechpeirou.

Le plus ancien seigneur de Pechpeirou dont on ait connoissance, est GAILLARD I. du nom, qui vivoit au com-

mencement du XIII. siecle, & que d'anciens memoires domestiques supposent avoir été celui qui bâtit au lieu appellé auparavant Capmasdeleros, un château & une ville, qui prirent depuis son nom.

Les mêmes memoires ajoûtent, que Gaillard étoit venu en Querci à la suite de Simon comte de Montfort, & fixent le tems de sa mort en 1233. Ce qui est certain, & prouvé par un acte mentionné en l'article suivant, est que Gaillard de Pechpeirou fut peré d'ARNAULD qui suit, & de trois autres enfans; sçavoir *Guillem*, *Gasbert*, & *Gaillard* de Pechpeirou: il eut aussi un frere puîné ou neveu nommé BERTRAND, duquel la posterité *sera rapportée ci-après.*

II. ARNAULD de Pechpeirou, fut seigneur de Pechpeirou après son pere. Il en prit seul la qualité dans une transaction passée entre lui & ses trois freres d'une part, & Bernard de Pechpeirou leur cousin, fils de *Bertrand*, de l'autre part. Cet acte, qui est du 15. Janvier 1296. contient un échange de leurs partages sur le château, la ville & Repaire & autres domaines dépendans de Pechpeirou. Arnauld & ses freres y nomment leur pere, mort il y avoit long-tems, *Monseigneur Gaillard*: les trois cadets & Bernard leur cousin y sont simplement qualifiez *Domsels*. Arnauld n'eut qu'un fils nommé

III. GAILLARD II. du nom seigneur de Pechpeirou, qui mourut sans laisser de posterité; & les freres d'Arnauld étant aussi morts sans posterité, tous les biens de cette maison passerent à la branche cadette.

I. BERTRAND de Pechpeirou, frere puîné ou neveu de *Gaillard*, fut tige de la branche cadette. Il paroît qu'il étoit mort lui-même, lors de la transaction mentionnée ci-dessus, où son nom se trouve rappellé par BERNARD son fils, qui suit;

II. BERNARD de Pechpeirou, I. du nom, nommé dans la transaction de 1296. l'est encore dans un acte de reconnoissance passé le 5. Avril 1336. entre le seigneur de saint Geniés & lui, conjointement avec son cousin *Gaillard* de Pechpeirou fils d'*Arnauld*, & seigneur de Pechpeirou. Bernard ne survécut qu'un an à ce dernier acte, étant mort à Bourges l'année suivante. Le nom de sa femme, ainsi que de toutes les precedentes, est ignoré; mais il eut pour fils GAILLARD III. qui suit;

III. GAILLARD, III. du nom, après la mort de son cousin *Gaillard* II. fils d'*Arnauld*, herita de tous ses biens, & mourut seigneur de Pechpeirou, ayant été tué à la bataille de Cressi en 1346. comme le portent les memoires. On a son testament du 30. Août 1344. dans lequel il fait mention de *Bernard* son pere, & nomme aussi BERNARD son fils unique, qui suit. Il avoit épousé *N.* dame de Monteuq, comme il paroîtra ci-après.

IV. BERNARD de Pechpeirou, II. du nom, seigneur de Pechpeirou, avoit épousé noble *Philippe* de la Mothe, fille de *Guiraud* de la Mothe, domsel de Lauzerte, & de noble *Alpais* de Manas, par contrat du 25. Janvier 1350. dans lequel la dame de Monteuq sa mere est nommée. Il testa le 5. Octobre 1363. en faveur de GAILLARD son fils unique, qui suit;

V. GAILLARD de Pechpeirou, IV. du nom, seigneur de Pechpeirou & de la Mothe, du chef de sa mere, épousa 1°. *Bernarde* Delalande, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Jeanne* de Maynard, dame de Montbarla, & en eut JEAN, qui suit; *Gaillard* de Pechpeirou, chanoine de S. Sernin de Toulouse; *Jeanne*, mariée au seigneur de la Salvetat en Agenois; & *Bernarde*, mariée au seigneur de Montfabel. Ce fut de son vivant, au tems de la guerre civile allumée en France entre les partis des ducs d'Orleans & de Bourgogne, que le château de Pechpeirou, après une longue défense, fut emporté, & rasé, aussibien que la ville, par le comte d'Armagnac en 1408. Il testa le 11. Juin 1411. Tous ses enfans *ci-dessus nommez* se trouvent mentionnez dans ce testament avec leur mere.

VI. JEAN de Pechpeirou, I. du nom, seigneur de Pechpeirou, de la Mothe & de Montbarla du chef de sa mere, acquit d'Armarieu de Levi chambellan du roi, le château & seigneurie de Beaucaire ou Belcaire, de laquelle il fit hommage au roi, *ainsi que d'un tiers de la jurisdiction de Miramont, de la moitié de Pechpeirou, & de certains droits à lui appartenans dans toute l'étendue de la Chatellenie de Lauzerte, comme aussi de l'hôtel appellé de Botar en la châtellenie de Monteabrié.* Cet acte est du 11. Mai 1461. Il avoit épousé le 22. Mai 1429. *Sicarde* de Fenelon, dont il eut 1. JEAN de Pechpeirou, qui suit, institué son heritier par testament du 2. Septembre 1476; 2. *Raymond*, qui fut marié, & eut des enfans dont on n'a pû suivre la descendance; 3. *Hugues*, & 4. *Jean*, tous deux prêtres; 5. *Marc*, mort sans posterité. Celui-ci eut en partage une partie de la terre de Fumel, & autres biens attenans audit Fumel, où l'on voit encore un village portant le nom de Pechpeirou; 6. *Arnaud*, mort sans Alliance; 7. *Marguerite*, mariée à *Jean* de Castagniés, seigneur d'Aucastel; & 8. *Miramonde* de Pechpeirou, mariée à *Amauri* de Cartagniés, seigneur de Compagnac & de Cartelsegrat. La grande part que Jean de Pechpeirou eut à la confiance du comte d'Armagnac, lui attira sur la fin de sa vie les plus grandes disgraces. Après la prise de Leitoure en 1469. il fut arrêté prisonnier avec confiscation de tous ses biens: il en fut relevé peu avant sa mort par les soins de son fils, *comme on le verra ci-après.*

VII. JEAN de Pechpeirou, II. du nom, seigneur de Pechpeirou, Montbarla & Miremont, baron de Beaucaire, se trouva engagé avec son pere dans les interêts du comte d'Armagnac, après le massacre de ce comte à Leitoure, ayant échappé aux recherches du cardinal d'Albi. Il se retira à la cour du duc de Bretagne, dont il fut ensuite envoyé ambassadeur avec le seigneur de la Porte, vers Jean roi d'Aragon. Le passeport de ce roi en faveur du susdit Jean & du seigneur de la Porte, est conçû en termes fort honorables, & daté du vingt-deuxiéme Decembre 1473. Le roi Louis XI. ayant eu depuis égard aux instances qui lui furent faites en faveur de Jean de Pechpeirou & de son pere, de la part du duc de Bretagne, les reçut enfin en grace. Les lettres d'abolition qui font foi de toutes ces circonstances, sont du dernier Juillet 1474. même pour l'assurer de plus en plus de son affection, il l'honora d'une lettre de sa propre main, écrite aux Forges, & datée du vingt-huitiéme Octobre sans marquer l'année. Jean fut depuis gouverneur du château & de la baronie de Chaumont, par commission de Charles comte d'Armagnac & de Rhodés, du onziéme Octobre 1486. puis maître d'hôtel de la reine Anne de Bretagne en 1491. en consideration des services qu'il avoit rendus à cette reine, & au duc son pere. Il testa en Janvier 1498. & institua son heritier l'aîné de ses enfans. Il avoit épousé par contrat du vingt-cinquiéme Novembre 1480. *Jeanne*, dame heritiere de Cocuron, laquelle avoit été fille d'honneur d'Eleonore d'Aragon reine de Navarre. Leurs enfans, furent CHARLES, qui suit; *Antoine*, mort dans les guerres de Piémont sans posterité; *Clement*, mort jeune; *Jeanne*, fille d'honneur d'Anne de Foix reine de Hongrie, où elle épousa le seigneur de Sourcis, maréchal du même royaume, dont elle n'eut pas d'enfans, & mourut à Venise en revenant en France; & *Marguerite* de Pechpeirou, qui épousa le seigneur de Moneins, dont le fils, aussi seigneur de Moneins & lieutenant de roi en Guienne, fut tué à la sedition de Bourdeaux pour la gabelle du sel en 1548.

VIII. CHARLES seigneur de Pechpeirou, Montbarla, Beaucaire & Cocuron, du chef de sa mere, fit hommage au roi François I. par acte du 4. Août 1533. du château de Beaucaire, de Montbarla, & de ses droits sur la ville & châtellenie de Lauzerte; de la moitié de Pechpeirou, & de plusieurs villages, seigneuries, rentes & terres assises en la châtellenie de Monteabrié & en celle de Fumel. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Durfort, de laquelle il eut trois enfans morts en bas âge: 2°. *Marguerite* de Tougés, fille de *Jacques* de Tougés-Nouaillan, seigneur de Contz, & d'*Agnés* de Vise, dont il eut HENRI, qui suit, institué heritier par testament du 16. Juin 1542; *Ponce*, seigneur de Navian en Bazadois, chevalier de l'ordre de S. Michel en 1565; *Anne*, mariée au seigneur de Borejol; *Catherine*, épouse du seigneur de Brosna; & *Jeanne*, alliée en la maison de Roye en Agenois.

IX. HENRI seigneur de Pechpeirou, Montbarla, Cocuron, baron de Beaucaire, commença à servir dès l'âge de 14. ans, & se trouva au siege de Boulogne étant enseigne d'une compagnie de gens de pied. Il fut aussi le premier homme d'armes qui entra dans la nouvelle compa-

gnie qu'on créa pour Henri de Navarre, depuis roi de France, ce prince n'étant encore âgé que de cinq ans; puis capitaine de trois cens hommes de pied, & de quatre cens de la legion de Guienne par commission des 9. Fevrier 1562. & 5. Août 1565. Il mourut lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du vicomte de Pompadour, des blessures qu'il reçut à la bataille de Jarnac. Son testament est daté du 26. Mars 1569. à Perigueux, où il s'étoit fait transporter en regagnant ses terres, & où il est enterré dans la cathedrale. Il laissa de *Marguerite* de la Combe sa femme, fille de *Bernard* de la Combe, seigneur de Biron, & de *Guyrande* de Pujol, BERNARD, qui suit; PONS, qui a fait *la branche des seigneurs de* GUITAUD, *mentionnée ci-après*; *Louis*, prieur de saint Crapasi en Agenois; & *Anne* de Pechpeirou, mariée au seigneur de la Bastide d'Autejac.

X. BERNARD de Pechpeirou, III. du nom, seigneur de Pechpeirou & de Montbarla, baron de Beaucaire, & auteur des *memoires* dont il a été parlé ci-dessus, servit longtems dans les guerres de la ligue sous le maréchal de Biron son parent; & se distingua au siege de Villemur, sous le duc de Joyeuse. Après la paix, il fut gentilhomme de la chambre du roi, & pourvû en 1609. de la charge de gentilhomme d'honneur de la reine Marguerite. Il fit son testament le 4. Mars 1620. où il nomme ses enfans, & mourut en Janvier 1622. De son mariage avec *Eleonore* de Cheverri, fille du seigneur, & baron de la Reoule, il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jean*, mort sans alliance; *Paule-Marguerite*, mariée à N. seigneur de Saller en Comenge; *Jeanne*, épouse de *Jean* de Descairat, seigneur de Maraval; *Marie*, femme de *Jacques* de Raymond, seigneur de Fagés en Agenois; & *Angelique*, alliée à *Charles* de la Valette-Parisot, seigneur de l'Albenque.

XI. FRANÇOIS seigneur de Pechpeirou & Montbarla, baron de Beaucaire, fit son testament le 27. Juillet 1681. Il avoit épousé 1°. en 1624. *Catherine* de Viguier, heritiere de la Valade, laquelle mourut sans enfans, après avoir fait à son mari donation de tous ses biens: 2°. *Françoise* de la Fond, fille de *Jean* de la Fond, baron de saint Projet, dont il eut FABIEN, qui suit; *Charles*, connu sous le nom de la Valade, mort sans alliance; *Jean-Hector*, mort aussi sans alliance; ainsi que *Louis*, mort capitaine de cavalerie; *François*, mort chevalier de Malte; & *Jean-Joseph* de Pechpeirou, lequel de son mariage avec *Jeanne* de Martel a laissé un fils & deux sœurs vivantes, qui n'ont point encore pris d'alliance. François eut encore du même mariage, cinq filles; sçavoir, *Margueritte*, religieuse au couvent de Villemur; *Jeanne-Suzanne*, mariée à *Flottard* de Cours, seigneur Desbarthes, & de la Celle; *Marie*, alliée à N... de saint Paul Balzac, seigneur de la Roque & de Lanzac; *Marguerite*, femme de *Jean* de Foix-Candalle, baron du Lau; & autre *Marguerite* de Pechpeirou, épouse de N. seigneur de la Mothe du Laz.

XII. FABIEN seigneur de Pechpeirou, Montbarla & la Valade, baron de Beaucaire, épousa en 1672. *Françoise* du Mai, fille de *Jean-Antoine* du Mai, vicomte de Pujol, president au parlement de Toulouse, dont vinrent, *Jean-Antoine*, qui suit; *Jean-Joseph*, mestre de camp de cavalerie; & autre *Jean-Vincent*, capitaine de cavalerie dans le regiment du roi.

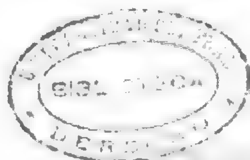
XIII. JEAN-ANTOINE seigneur de Pechpeirou, Montbarla & la Valade, baron de Beaucaire, a épousé en 1708. *Marie-Therese* de la Roche de Gensac, de la maison de Fontenilles, fille de *Gilles-Gervais* de la Roche, marquis de Gensac, & de *Marguerite* de Flaires. De ce mariage sont issus *Fabien* de Pechpeirou; & *Gilles-Gervais*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GUITAUD.

X. PONS de Pechpeirou, second fils d'HENRI, & frere de *Bernard* III. du nom, fut page du duc de Lorraine, & pourvu en 1588. d'une compagnie de deux cens fantassins dans le regiment de la Capelle-Biron, & en 1590. d'une de cent arquebuziers à cheval. En 1596. le 13. Fevrier il épousa avec dispense pour cause de parenté, *Françoise* de Comenge, fille unique & heritiere de *François* de Comenge, seigneur de Guitaud, & de *Catherine* de Tougés. Ce mariage se fit à condition que celui des enfans, qui jouiroit des biens de ladite de Comenge, porteroit & les siens à perpetuité, le nom & les armes de Comenge ajoutées à celles de Pechpeirou; condition toutefois qui cesseroit d'avoir lieu, au cas que les enfans issus de ce mariage vinssent jamais à être les aînez du nom de Pechpeirou. *François* de Comenge pere de ladite *Françoise*, dame de Guitaud, étoit l'aîné de plusieurs freres, entre autres de *Pierre* de Comenge, seigneur de Meché en Saintonge, & lieutenant de roi de Brouage, dont un fils nommé *François* de Comenge, capitaine des gardes du corps de la reine Anne d'Autriche, fut connu si long-tems sous le nom de Guitaud, qu'il porta toute sa vie. PONS de Pechpeirou eut de son mariage 1. LOUIS, qui suit; 2. *Charles* de Pechpeirou-Comenge, chevalier de Malte, connu sous le nom de commandeur de Guitaud, qui servit longtems avec distinction en qualité de capitaine de vaisseau. Il se trouva depuis en cette même qualité à l'attaque des isles de sainte Marguerite en 1637. & sous les ordres du comte d'Harcourt, eut une si grande part à l'honneur de cette expedition, qu'avant même l'entiere reddition de la place, il en fut fait gouverneur. Il eut aussi depuis le commandement d'un regiment d'infanterie créé en sa faveur sous le nom du regiment des Isles, à la tête duquel il fit un grand nombre d'expeditions pour la sûreté de sa place, & pour celle de toute la Provence, & en 1649. il fut fait maréchal de camp. Outre la commanderie d'Artros, à laquelle il parvint par son rang, il eut encore depuis celle de Montsauves en consideration des grands services qu'il avoit rendus à son ordre; 3. *Gaspard*, mort au berceau; 4. *Michel*, tué en Savoye, à la retraite de S. Maurice; & 5. *Marguerite* de Pechpeirou-Comenge, mariée 1°. à N. de Carbon, seigneur de Baretje & de Bullan: 2°. à *Charles*, seigneur de Montserié.

XI. LOUIS de Pechpeirou, seigneur de Guitaud, épousa le 7. Septembre 1625. *Jeanne* d'Aigua, fille de *Bertrand* d'Aigua, seigneur de Castelarnaud, & de *Marie* de Combette, dame de saint Martial. Bertrand d'Aigua pere de ladite Jeanne, étoit fils d'un autre Bertrand, aussi seigneur de Castelarnaud & de Trocedes, fils & petit-fils de Jean & de Bertrand d'Aigua, consecutivement avocats generaux au parlement de Toulouse. De ce mariage, Louis eut plusieurs enfans, qu'il laissa tous en bas âge, étant mort fort jeune. Il avoit GUILLAUME, qui suit; *Charles* de Pechpeirou-Comenge, chevalier de Malte, capitaine au regiment des Isles, tué à Bourdeaux dans le tems des guerres civiles; autre *Charles*, aussi chevalier de Malte, pourvu de la commanderie de Palliers, mort à la Martinique en 1702. après y avoir été envoyé en qualité de gouverneur de ladite isle, & y avoir été fait depuis gouverneur de celle de S. Christophe, & lieutenant general au gouvernement des isles & terres fermes de l'Amerique. Les deux derniers enfans de Louis de Pechpeirou furent un troisiéme chevalier de Malte, mort en jeunesse de maladie; & *Bertrand* de Pechpeirou-Comenge, dit l'*Abbé de Guitaud*, qui fut abbé de saint Michel de Bessan, diocese d'Auch, & prieur du prieuré commandataire de saint Medard de N. diocese de Sens.

XII. GUILLAUME de Pechpeirou-Comenge, comte de Guitaud, né le 5. Octobre 1626. après avoir été deux ans page de la petite écurie, fit en 1646. la campagne de Catalogne en qualité de volontaire, & les deux suivantes en qualité d'enseigne de la compagnie des chevaux-legers de Louis de Bourbon prince de Condé. En 1648. sur la demission du commandeur de Guitaud son oncle, il fut pourvû du gouvernement des isles de sainte Marguerite & de saint Honorat de Lerins. La même année, il succeda au comte de Bussi-Rabutin en la charge de capitaine de ladite compagnie des chevaux legers du prince de Condé, & peu de mois après, le marquis de la Moussaye étant mort, il fut fait en sa place chambellan du même prince, aux interêts & à la fortune duquel il demeura toûjours depuis constamment attaché. Ce prince l'eut toûjours à ses côtez dans les plus grandes occasions, & se reposa sur lui du soin des plus grandes choses; jusques-là, qu'en son absence, on vit plus d'une fois le comte de Guitaud en qualité de lieutenant general, commander en chef ses armées, quoiqu'il ne fût pas encore âgé de trente ans. En 1659. lorsqu'il s'agit de negocier la reconciliation du prince de Condé avec la cour, il fut envoyé au roi de sa part; & dans la promotion qui suivit de près, il fut fait chevalier de l'ordre du saint Esprit. Il eut aussi le gouvernement de



Châtillon sur Seine, & fut grand bailli d'Auxois. Il mourut à Paris le 27. Decembre 1685. dans sa soixantiéme année, dont il avoit passé les derniers dans la retraite. Il avoit épousé 1°. en 1661. *Magdelaine* de la Grange, heritiere du marquisat d'Epoisses, fille d'*Achiles* de la Grange marquis d'Epoisses, comte de Maligni, & de *Louise* Dancienville; & en eut plusieurs enfans, qui moururent tous en bas âge: 2°. le 15. Octobre 1669. *Elizabeth-Antoinette* de Verthamon, fille de *François* de Verthamon conseiller d'état ordinaire, & de *Marie* Boucher-d'Orçai, dont il eut cinq enfans actuellement vivans, & cinq morts sans alliance ou en bas âge. Les vivans sont Louis-Athanaze, qui suit; *Antonin-Cyprien* de Pechpeirou Guitaud, prêtre & doyen de l'église de Tours; *Catherine-Emilie* connue, sous le nom de *mademoiselle de Guitaud*; *Marie Pulcherie*, religieuse Ursuline à Avalon en Bourgogne; & *Françoise-Melanie*, dite *mademoiselle d'Epoisses*.

XIII. Louis-Athanaze de Pechpeirou Comenge, comte de Guitaud, marquis d'Epoisses, maréchal des camps & armées du roi, inspecteur general d'infanterie, a épousé le 19. Septembre 1719. *Magdelaine-Elizabeth* de Chamillard, fille de *Clement* Chamillard, seigneur de Vilatte, president en la chambre des comtes de Paris, & de *Magdelaine-Benigne* de Lussé, mariée en secondes nôces au marquis de Saumeri, sous-gouverneur du roi. De ce mariage sont nez trois garçons & une fille.

Les armes de la maison de Pechpeirou, sont d'*or au lion de sable, armé lampassé & couronné de gueules*; la branche de Guitaud porte *écartelé au I. & IV. des armes de Pechpeirou, & au II. & au III. de celles de Comenge*.

PECK ou PECKIUS (Pierre) jurisconsulte & conseiller du conseil souverain de Malines, étoit de Ziriczée en Zelande. Il étudia le droit à Louvain, l'y enseigna pendant quarante ans, & fut fait conseiller de Malines en 1586. où il mourut le 16. Juillet de l'an 1589. âgé de 60. ans. Il a laissé divers ouvrages; *Paraphrasis in universam legatorum materiam*; *De testamentis conjugum*; *De amortizatione bonorum à principe impetranda*; *De ecclesiis Catholicis ædificandis & reparandis*; *Comment. ad regulas juris canonici*, &c. qui ont été imprimez ensemble en 1666. à Anvers. Son fils Pierre Peck, seigneur de Bouchaut, de Borsbeque, &c. conseiller de Malines, puis chancelier de Brabant, étoit aussi un homme de lettres, & mourut l'an 1625. * Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire, *in elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. German.*

PECORARIA (Jacques de) cardinal, évêque de Palestrine, né à Plaisance en Italie, fut prêtre dans l'église de S. Domnin de cette ville, puis archidiacre de Ravenne. Le desir d'une plus grande perfection le fit passer en France, où il se fit religieux de Cîteaux. Dans la suite il fut élû abbé de Trois-Fontaines près de Rome, & fut connu par le pape Gregoire IX. qui le mit au nombre des cardinaux en 1231. & l'envoya peu après legat en Hongrie. Ce cardinal après son retour de Hongrie passant de France en Italie, fut pris sur mer par les gens de l'empereur Frederic II. qui le retint deux ans prisonnier. Il se trouva à l'élection d'Innocent IV. & mourut à Lyon pendant la celebration du concile general en 1244. * Ciacconius & Onuphre, *in Innoc. IV.* Bzovius, *in annal.* Ughel. Auberi, &c.

PECQUENCOURT, petite ville des Pays-Bas dans le Hainaut près de la Scarpe, environ à deux lieues au-dessous de Douai. * Mati, *diction.*

PECQUET (Jean) de Dieppe, étoit medecin de la faculté de Montpellier. Il a rendu son nom immortel par la découverte du reservoir du chyle, qui de son nom a été appellé le *reservoir de Pecquet*. Il publia de nouvelles experiences d'anatomie en 1651. & mourut à Paris en Fevrier 1674.

PECULIAR (Jean) Portugais, natif de Coimbre, fut élevé dans le college des prêtres de cette ville, & étant venu ensuite en France pour se perfectionner dans les sciences, en rapporta un grand desir de rétablir la regularité dans les communautez de prêtres; ce qu'il eut bientôt occasion d'executer dans sa patrie, ayant fait amitié avec D. Tello archidiacre de Coimbre, pendant qu'il étoit lui-même maître des enfans de chœur de la cathedrale. En 1136. il fut fait évêque de Coimbre, & en 1139. il fut transferé sur le siege archiepiscopal de Braga; ce qui l'ayant engagé à aller à Rome pour obtenir le *Pallium*, il assista au second concile de Latran, où il contracta une étroite amitié avec saint Bernard, qu'il entretint depuis par ses lettres. C'est ce prelat qui eut l'honneur de couronner dom Alfonse Henriquez, premier roi de Portugal, aux états de Lamego: il se trouva aussi au siege & à la prise de Lisbonne en 1147. & ayant gouverné l'église de Braga pendant trente-six ans, il mourut le 3. Decembre 1175. * *Memoires de Portugal.*

PECUNE, *Pecunia*, divinité des anciens Romains qui présidoit à l'argent, & que l'on invoquoit pour être riche. Ils adoroient aussi un dieu nommé Argentinus, qu'ils disoient être son fils. * Spelman, *glossar.* S. Augustin.

PEDANIUS, chevalier Romain, homme d'une valeur & d'une force extraordinaire, se distingua au siege de Jerusalem formé par Tite Vespasien. Les Juifs ayant été mis en fuite & chassez dans la vallée, il poussa son cheval à toute bride; & avec une force & une adresse qui paroissoient plus qu'humaines, il enleva en passant un jeune Juif fort robuste & bien armé qui s'enfuyoit, le prit par un pied, & le porta à Tite comme un present qu'il lui offroit. * Josephe, *guerre des Juifs, livre VI. chap.* 15.

PEDENA sur la riviere de l'Arsa, ville d'Italie en Istrie, avec évêché suffragant d'Aquilée, appartient à la maison d'Autriche. Les auteurs Latins la nomment *Petina*. * Sanson.

PEDEO, riviere de l'isle de Chypre, qui prend sa source dans le mont Olympe, qui est vers le milieu de l'isle, & vient se décharger dans la mer près de la ville de Famagosta. * Mati, *diction.*

PEDIANUS, *cherchez* ASCONIUS PEDIANUS.

PEDIASIME (Jean) secretaire ou garde du sceau patriarchal de Constantinople, vivoit selon les conjectures de quelques modernes dans le XI. siecle, & laissa quelques traitez, comme XII. livres des travaux d'Hercule. * Simler, *in append. bibl. Gesn.*

PEDIR, petite ville des Indes sur la côte occidentale de l'isle de Sumatra, environ à douze lieues d'Achem. Elle est capitale du petit royaume de Pedir, qui appartient au roi d'Achem. * Mati, *diction.*

PEDRAGAN, ville de l'Estremadoure Portugaise, située au confluent du Zezere, & de la petite riviere de Pera. C'est un lieu delicieux, l'air y est très-pur, le terroir fertile, & on y compte près de deux cens fontaines. Les rois de Portugal venoient souvent jouir des plaisirs que ce lieu leur offroit, lorsqu'ils faisoient leur séjour à Coimbre. Le Zezere partage Pedragan comme en deux villes, qui sont jointes l'une à l'autre par un pont.

PEDRO DE FRAGO, *cherchez* FRAGO.

PEDROSA, *cherchez* BERMUDES.

PEDROSA (Cedro Cornejo de) Carme Espagnol, *cherchez* CORNEIO.

PEDRUZZI (Paul) Jesuite, né à Mantoue d'une famille noble & distinguée. Quoiqu'il fût le seul qui restât de sa maison, il entra dans la compagnie de Jesus dès l'âge de 15. ans. Après les emplois ordinaires de sa societé, soit pour la regence des classes, soit pour la predication; Ranuce Farnese, II. du nom, duc de Parme, le choisit pour arranger son riche & curieux cabinet de médailles, & en donner des explications. Il en fit imprimer VII. tomes *in folio*, & en laissa un VIII. imprimé après sa mort, arrivée le 20. Janvier 1721. âgé de 75. ans. * *Memoires de Trevoux.* Janvier 1721.

PEEL, bourg dans la contrée occidentale de l'isle de Man, près duquel il y a un château du côté de la mer qu'on appelle le *château de Peel, Peel castle.* * *Diction. Anglois.*

PEEL: c'est un grand marais des Pays-Bas. Il s'étend du nord au sud, sur les confins du Brabant Hollandois, de la Gueldre Espagnole, & du pays de Liege. * Mati, *diction.*

PEELAND, petit pays de la mairie de Bois-le-Duc, dans le Brabant Hollandois, qui s'étend le long de la riviere d'Aa, au couchant du marais de Peel, dont il a pris son nom. Il n'y a rien de considerable que la petite ville d'Helmont, qui en est la capitale; & le village de Gel-

dorp, où l'évêque de Bois-le-Duc fait sa residence. * Mati, *diction.*

PEGASE (Manuel Alvarés) natif d'Estremos, ville de la province d'Alentejo dans le Portugal, a été le plus celebre jurisconsulte de son pays dans le XVII. siecle. On a de lui le recueil des ordonnances & des loix du royaume de Portugal, avec des remarques fort étendues en 14. volumes *in folio* imprimez à Lisbonne depuis l'an 1669. jusqu'en 1714. *Resolutiones forenses*, en 3. volumes *in fol.* dans la même ville en 1682. un traité de la competence entre les archevêques & évêques, & le nonce, avec ce qui regarde les exempts, à Lyon en 1675. & divers autres ouvrages moins importans, qui ne l'occupérent pas tellement qu'il ne trouvât le loisir de s'occuper dans les procès les plus importans. Ce laborieux avocat mourut à Lisbonne le 12. Novembre 1696. âgé de 60. ans. * *Memoires de Portugal.*

PÉGASE, *Pegasus*, cheval aîlé, fut produit selon quelques poëtes par Neptune, & selon d'autres nâquit du sang de Meduse lorsque Persée lui coupa la tête. Il fit sortir de terre d'un coup de pied la fontaine nommée Hippocrene. Bellerophon le monta pour combattre la Chimere, & ce cheval si celebre fut depuis mis entre les étoiles. Sans doute ce Pegase étoit le nom d'un vaisseau de Bellerophon ; & c'est ce qui a donné lieu à tant de fables. Bochart, 1. *P. de anim. l.* 2. *c.* 6. a conjecturé fort ingenieusement, que Pegase étoit un mot phenicien, qui signifie *un cheval bridé*, parce que *Pagsus* en cette langue veut dire *un cheval de frein.* Ce qui confirme entierement cette conjecture, c'est que dans la même langue *Parsas* signifie un *Cavalier*; & c'est de-là qu'est venu le nom & la fable de Persée, à qui l'on a attribué des aîles aux pieds comme à Mercure, à cause de la vîtesse de ses chevaux.

PEGIAN : c'est un petit pays de l'Amasie en Natolie, situé entre le Suvas, le Genech, l'Euphrate qui le separe de la Turcomanie, & l'Antitaurus qui le separe de l'Aladulie. Le Pegian répond à la partie de la petite Armenie, qui étoit au nord de l'Antitaurus. * Mati, *dictionaire.*

PEGNITZ, riviere de la Franconie, qui prend sa source au bourg de Pegnitz dans le marquisat de Culembach, traverse le territoire de Nuremberg, baigne la ville de ce nom, & se décharge peu après dans le Regnitz. * Mati, *diction.*

PEGU, royaume d'Asie dans la presqu'Isle audelà du Gange, comprenoit autrefois deux empires & vingt-six royaumes. Depuis quelque tems il ne consiste qu'en un ou deux royaumes, & a été souvent ruiné par les rois d'Aracan, de Brame, & de Tangu. On dit qu'en 1661. les Tartares poussérent leurs conquêtes jusques dans le Pegu. Ce royaume & sa capitale tirent leur nom d'une riviere nommée Pegu, sur laquelle cette ville est située. Le roi avec sa cour demeure dans la ville neuve, & les bourgeois dans la vieille. Le fossé qui est au pied des murailles, est plein d'eau, & l'on y nourrit des crocodiles, afin d'empêcher que les ennemis ne le passent pour surprendre la ville. Le palais du roi est au milieu de Pegu, & est fortifié comme un château. Tout y est riche & magnifique : l'appartement du roi est peint d'azur à feuillages d'or, & enrichi d'une infinité de pierreries, qui brillent de tous côtez. Il y a dans ce palais une *varelle* ou mosquée, remplie d'une quantité de pagodes, c'est-à-dire, d'idoles d'or massif & d'argent, couronnées de pierres precieuses, & ornées de chaînes de diamans d'un prix inestimable. Toutes ces statues y furent mises par le roi du Pegu, après la celebre victoire qu'il remporta en 1568. sur le roi de Siam, dans la guerre qu'il lui fit, à l'occasion d'un élephant blanc. Il avoit appris que le roi de Siam avoit deux élephans blancs, & l'envoya prier par des ambassadeurs, de lui en vendre un, offrant de lui en donner le prix qu'il voudroit. Mais il ne put obtenir ce qu'il souhaitoit; & pour se venger de ce refus, il entra dans le royaume de Siam avec une puissante armée, & prit la ville capitale : ce qui épouvanta tellement le roi, que craignant de tomber entre les mains de son ennemi, il se fit mourir par le poison. Depuis ce tems-là les rois de Siam ont été tributaires des rois de Pegu. Raja Hapi voulut se délivrer de cette sujetion vers l'an 1620. mais il mourut au siege d'Aracan. Aujourd'hui le Pegu appartient au roi d'Ava ; & les frontieres du Pegu & de Siam ont été si fort ruinées par les guerres continuelles, que ces deux rois ont été contraints de se donner la paix. Ils ne la rompent que par quelques courses qu'ils font avec un camp volant de 20. ou 30000. hommes, dans la belle saison de l'année. Les peuples du Pegu sont Payens, à la reserve de quelques-uns, qui en faisant alliance avec les Portugais, ont aussi embrassé la religion Chrétienne. Ces Payens croyent que Dieu est l'auteur de tout le bien qui arrive aux hommes ; mais qu'il laisse la disposition de tout le mal au diable : c'est pourquoi ils ont plus de veneration pour le demon que pour Dieu. Leurs prêtres qu'ils nomment *Talapoins*, ne vivent que d'aumônes. Ils crient fort contre les offrandes que les Peguans font au diable; mais ils ne peuvent abolir cette impieté. * Barbosa. Linschot. Mandeslo, *tom.* 2. d'Olearius.

PEINA, petite ville du cercle de la basse-Saxe dans l'évêché d'Hildesheim, sur la petite riviere de Fuse, entre Brunswick & Hanover, à quatre lieues de la premiere, & à sept de la derniere. Peina est défendue par un bon château, & a eu autrefois titre de comté. Elle est d'ailleurs celebre dans l'histoire, par une bataille qui s'y donna le 9. Juillet 1553. entre Albert marquis de Brandebourg, & Maurice duc de Saxe. Maurice remporta la victoire; mais il mourut deux jours après de ses blessures. Albert chassé d'Allemagne, mourut en France en 1557.

PEINTURE, art de representer avec les couleurs, des figures, des paysages, des villes, & autres sujets. On ne peut pas douter que la peinture ne soit aussi ancienne que la sculpture, puisqu'elles ont toutes deux le dessein pour principe : mais il est difficile de sçavoir précisement le tems & le lieu où elles ont commencé de paroître. Les Egyptiens & les Grecs, qui se disent les inventeurs des plus beaux arts, n'ont pas manqué de s'attribuer la gloire d'avoir été les premiers sculpteurs & les premiers peintres. On convient que le premier qui s'avisa de dessiner, fit son coup d'essai sur une muraille, où il traça l'ombre d'un homme que la lumiere faisoit paroître. Pour donner plus de relief à cette histoire, on a écrit que ce fut une fille qui dessina ainsi le visage de son amant. Les uns veulent que celui qui a reduit cette invention en pratique, ait été un *Philoclés* d'Egypte ; les autres, un certain *Cleanthe* de Corinthe ; & d'autres qu'*Ardice* Corinthien, & *Telephane* de Clarentia dans le Peloponnese, ayent commencé à dessiner sans couleurs, & avec du charbon seulement ; & que le premier qui se servit d'une couleur pour peindre, ait été un *Cleophante* de Corinthe, qui pour cela fut surnommé *Monochromatos*, c'est-à-dire *d'une seule couleur*. Après lui, dit-on, *Higienontés*, *Dinias* & *Charmas*, furent des premiers à peindre d'une seule couleur. *Eumarus* d'Athenes peignit ensuite les hommes & les femmes d'une differente maniere. Son disciple *Cimon* Cleonicien, commença à poser les corps en diverses attitudes, & à representer les jointures des membres, les veines du corps, & les plis des draperies. Dès la XVI. olympiade vers l'an 715. avant la naissance de Jesus-Christ, *Candaule*, surnommé *Myrsile*, roi de Lydie, acheta au poids de l'or un tableau de la façon du peintre *Bularchus*, où étoit representée la bataille des Magnesiens. *Panaus*, frere de Phidias, peignit avec reputation sous la LXXXIII. olympiade, 448. ans avant Jesus-Christ. *Polygnotus* Thasien, s'attacha à l'expression des passions, & trouva les couleurs vives & éclatantes. Il fit plusieurs ouvrages à Delphes & à Athenes. Au même tems *Mycon* se rendit celebre aussi dans la Grece. Vers la XC. olympiade, & l'an 420. avant Jesus-Christ, parurent *Alaophon*, *Cephissodorus*, *Phrillus* & *Evenor* pere & maître de Parrhasius. Ils furent suivis de *Zeuxis*, *Eupompe*, *Timante*, *Androcide*, *Euphranor*, *Parrhasius* & *Pamphile*. Tous ces peintres furent excellens en leur art, mais *Appellés* les surpassa tous : il vivoit sous la XCIII. olympiade, vers l'an 408. avant la naissance de Jesus-Christ. De la Grece, la peinture passa en Italie, où elle fut en grande reputation, sur la fin de la republique, & sous les premiers empereurs ; jusqu'à ce qu'enfin le luxe & les guerres ayant dissipé l'empire Romain, elle y demeura entierement éteinte, aussi bien que les autres sciences & les autres arts. Elle ne recommença à paroître en

Italie, que quand le fameux *Cimabué* se mit à travailler, & vers l'an 1270. retira d'entre les mains de certains Grecs les déplorables restes de cet art. Quelques Florentins l'ayant secondé, furent ceux qui se mirent les premiers en reputation. Neanmoins il se passa beaucoup de tems sans qu'il s'élevât aucun peintre fort illustre. Le *Ghirlandajo*, maître de Michel-Ange, acquit le plus de credit, quoique sa maniere fût séche & gothique; mais *Michel-Ange* son disciple, qui parut ensuite sous le pape Jules II. au commencement du XVI. siecle, effaça la gloire de tous ceux qui l'avoient precedé, & forma l'école de Florence. *Pierre Perugin* eut pour éleve *Raphaël d'Urbin*, qui surpassa de beaucoup son maître, & *Michel-Ange* même. *Raphaël* établit l'école de Rome, composée des plus excellens peintres qui ayent paru. Dans le même tems, l'école de Lombardie s'éleva, & se rendit recommandable sous *Giorgion*, & sous le *Titien*, qui avoit eu pour premier maître *Jean Belin*. Il y eut encore en Italie quelques écoles particulieres sous differens maîtres; entr'autres à Milan, celle de *Leonard de Vinci*; mais on ne compte que les trois premieres, comme les plus celebres, & d'où les autres sont sorties. Outre ces peintres, il y en avoit en deçà des monts, qui n'avoient nul commerce avec ceux d'Italie, comme *Albert Durer*, en Allemagne; *Holbens* en Suisse; *Lucas de Leyde* en Hollande, & plusieurs autres qui travailloient en France & en Flandres de differentes manieres. Mais l'Italie, & Rome principalement, étoit le lieu où cet art se pratiquoit dans sa plus grande perfection, & où de tems en tems il s'élevoit d'excellens peintres. A l'école de Raphaël a succedé celle des Caraches, laquelle à presque duré jusqu'à present dans leurs éleves; mais il en reste peu aujourd'hui en Italie, & depuis que le roi Louis *le Grand* a établi des académies pour ceux qui pratiquent cet art, il y est mieux cultivé que presque par tout ailleurs. Ce n'est pas que les François n'ayent eu autrefois parmi eux des peintres habiles. (Du tems de Raphaël, *Claude de Marseille* excella à peindre sur le verre, & ce fut le premier qui peignit de cette maniere à Rome, où il mena frere Guillaume, pour qui le pape eut tant d'estime.) Les noms de la plûpart des meilleurs peintres François ne sont point venus jusqu'à nous; & l'on ne sçait pas quels étoient ceux qui travailloient avant que le roi François I. eût fait venir d'Italie maître *Roux*, qui arriva en France l'an 1530. Depuis on y a vû exceller *Corneille* de Lyon, *Jean Cousin*, du *Breuil*, *Varin*, *Vouet*, *Blanchard*, le *Poussin*, le *Brun*, *Mignard*; & plusieurs autres, dont la reputation s'est repandue par toute l'Europe. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres, & principes des arts.*

PEINTURE *à fraisque*, est celle qui se fait contre les murailles & les voûtes fraîchement enduites de mortier fait de chaux & de sable. Avant que de commencer à peindre, on fait des desseins sur du papier de la grandeur de tout l'ouvrage, & l'on calque ces desseins contre le mur partie par partie, à mesure qu'on travaille, & une demi-heure après que l'enduit est fait, bien pressé & bien poli avec la truelle; on rejette dans cette sorte de travail toutes les couleurs composées & artificielles, & la plûpart des mineraux; & l'on ne se sert presque que de celles qui peuvent conserver leurs couleurs, & se défendre de la brûlure de la chaux. Ainsi les couleurs, qu'on y employe sont, le blanc, l'ocre ou brun rouge, l'ocre jaune, le jaune obscur, le jaune de Naples, le rouge violet, la terre verte de Veronne, l'outremer, l'émail, la terre d'Ombre, la terre de Cologne, le noir de terre, & quelques autres.

PEINTURE *à detrempe*, est celle ou toutes les couleurs sont propres, à l'exception du blanc de chaux. Il y faut toûjours employer l'azur & l'outremer avec de la colle faite de peaux de gants, ou de parchemin; à cause que les jaunes d'œufs font verdir les couleurs bleues, ce que ne fait pas la colle. Soit que l'on travaille contre les murs, soit sur des planches de bois, ou autrement. M. Felibien dit qu'il faut leur donner deux couches de colle toute chaude, avant que d'y appliquer les couleurs, qu'on détrempe si l'on veut seulement avec de la colle: la composition qui se fait avec des œufs & du lait de figuier, n'étant que pour retoucher plus commodement, & n'être pas obligé d'avoir du feu, qui est necessaire pour tenir la colle chaude. Quand on veut peindre sur de la toile, on en choisit une qui soit vieille, demi-usée & bien unie, & on l'imprime de blanc, de craye ou de plâtre broyé, avec de la colle de gants. On broye toutes les couleurs chacune à part avec de l'eau, & on les détrempe avec de l'eau de colle, à mesure qu'on en a besoin pour travailler. Si l'on ne se veut servir que de jaunes d'œuf, on prend de l'eau parmi laquelle on aura mis, sçavoir sur un verre d'eau, un verre de vinaigre, le jaune, les blancs, & la coquille d'un œuf, avec quelques bouts de branches de figuier coûpées par petits morceaux, & bien battues ensemble dans un pot de terre.

PEINTURE *à l'huile*, fut mise en usage par un peintre Flamand au commencement du XIV. siecle. Par ce moyen les couleurs d'un tableau se conservent fort longtems, & recouvrent un lustre & une union que les anciens ne pouvoient donner à leurs ouvrages, de quelques vernis qu'ils se servissent pour les couvrir. Ce secret ne consiste neanmoins qu'à broyer les couleurs avec de l'huile de noix, ou de l'huile de lin: ce qui fait que le travail est bien different de celui à *fraisque* ou de la *détrempe*, à cause que l'huile ne sechant pas si-tôt, le peintre est obligé de retoucher son ouvrage plusieurs fois. C'est aussi un avantage pour lui d'avoir plus de tems à le finir, & de pouvoir retoucher autant qu'il le veut, à toutes les parties de ses figures; ce qu'il ne peut faire à fraisque, ni à détrempe. Il leur donne aussi plus de force, le noir devenant beaucoup plus noir employé avec de l'huile, que quand il est employé avec de l'eau. Comme toutes les couleurs se mêlent ensemble, elles font aussi un coloris plus doux, plus délicat, & plus agréable, & donnent une union & une tendresse à tout l'ouvrage, ce qui ne se peut faire dans les autres manieres de peindre. On peint à l'huile contre les murailles, sur le bois, sur la toile, sur les pierres, & sur toutes sortes de métaux. On y peint sur le verre, comme l'on fait sur les jaspes & sur les autres pierres fines; mais la plus belle maniere d'y travailler, c'est de peindre sous le verre, ensorte que les couleurs se voyent au travers. Pour cela on couche d'abord les rehauts & les couleurs, qu'ordinairement on met les dernieres quand on peint sur du bois ou sur une toile, & celles qui servent de fond & d'ébauche se couchent sur toutes les autres.

PEINTURE *sur le verre*, ne se fait pas seulement à l'huile, mais encore avec des couleurs à gomme & à colle, qui paroissent avec plus d'éclat qu'à l'huile. L'ouvrage fini, soit à *huile* ou à *détrempe*, on couvre toutes ces couleurs avec des feuilles d'argent: ce qui redouble l'éclat de celles qui sont transparentes, comme sont les laques & les verts. Il y a une autre sorte de peinture sur le verre pour faire des vitres. Le travail s'en fait avec la pointe du pinceau, principalement pour les carnations; & quant aux couleurs, on les couche détrempées avec de l'eau & de la gomme, comme l'on fait en mignature. Quand on peint sur le verre blanc, & que l'on veut donner des rehauts, comme pour marquer les poils de la barbe, les cheveux, & quelques autres éclats de jour, soit sur les draperies, soit ailleurs, on se sert d'une petite pointe de bois, ou du bout du manche du pinceau, ou bien d'une plume, pour enlever de dessus le verre, la couleur que l'on a mise dans les endroits où l'on ne veut pas qu'il en paroisse. M. Felibien, qui parle ainsi de toutes ces sortes de peintures, dit que les matieres necessaires pour mettre les vitres en couleur, sont les pailles ou écailles de fer qui tombent sous les enclumes des maréchaux, lorsqu'ils forgent; le sablon blanc, ou les petits cailloux de riviere les plus transparens; la mine de plomb; le salpêtre, la rocaille, qui n'est autre chose que ces petits grains ronds, verts & jaunes, que les merciers vendent; l'argent; le hardérie; le perigueux; le safre; l'ocre rouge, le gip ou plâtre transparent, comme le talc & la litharge d'argent. On broye toutes ces couleurs chacune à part, sur une platine de cuivre un peu creuse, ou dans le fond d'un bassin avec de l'eau où l'on aura mis dissoudre de la gomme arabique.

PEINTURE *en émail*, se fait sur les métaux & sur la terre avec des émaux recuits & fondus. Autrefois tous les ouvrages d'émail, tant sur l'or que sur l'argent, & le cuivre, n'étoient pour l'ordinaire que d'émaux transparens

rens & clairs; & quand on employoit des émaux épais, on couchoit seulement chaque couleur à plat & séparement, comme l'on fait encore quelquefois, pour émailler certaines pieces de relief. Aussi n'avoit-on pas trouvé la maniere de peindre comme l'on fait aujourd'hui, avec des émaux épais & opaques, ni le secret d'en composer toutes les couleurs dont l'on se sert à present. Pour employer les émaux clairs, on les broye seulement avec de l'eau, à cause qu'ils ne peuvent souffrir l'huile comme les épais. On les couche à plat, bordez du métal sur lequel on les met. Toutes sortes d'émaux ne s'employent pas indifferemment sur toutes sortes de métaux. Le cuivre, qui reçoit tous les émaux épais, ne sçauroit souffrir les clairs & les transparens; mais l'or reçoit parfaitement aussi-bien les clairs que les opaques. * *Dict. des arts.*

PEIRESC ou NICOLAS CLAUDE FABRI, seigneur de Peiresc, conseiller au parlement de Provence, & l'un des plus beaux genies du XVII. siecle, étoit fils de RENAUD Fabri, seigneur de Bougencier, &c. & de *Marguerite* de Bompar, & nâquit le 1. Decembre 1580. Il étudia à Aix, à Avignon, à Tournon, puis en Italie; & se rendit très-habile en toute sorte de sciences, sur-tout dans la connoissance de l'antiquité. Charles Patin dit que Peiresc avoit un beau tresor de medailles, dans lequel il s'en trouvoit plus de mille grecques, & qu'il étoit le seul homme de son tems qui sçût lire le grec sur les medailles, & l'expliquer. Il étoit aimé & respecté de tous les sçavans de l'Europe, & mourut à Aix le 24. Juin de l'année 1637. L'académie Romaine lui rendit des honneurs extraordinaires, & fit prononcer son oraison funebre, où se trouverent plusieurs cardinaux & tout ce qu'il y avoit de gens de lettres à Rome. On fit son éloge en plus de quarante langues: ce que nous avons dans un volume intitulé, *panglossia, sive generis humani Lessus in funere delicii sui Nicolai, &c.* Gassendi a composé sa vie, que l'on peut consulter. D'autres auteurs font aussi mention de Peiresc, comme Bouche, *hist. de Prov.* Pitton, *hist. de la ville d'Aix, &c.* Charles Patin, *relation de ses voyages.* Bayle, *diction. critique.* Baillet, *dans ses enfans celebres par leurs études.*

PEKIN, *cherchez* PEQUIN.

PELACANI, *cherchez* CALIGARI.

PELAGE, *Pelagius*, I. de ce nom, pape Romain, succeda à Vigile, après avoir été archidiacre de ce pontife, & nonce en Orient, où il s'étoit signalé par sa prudente conduite & par sa fermeté. Il fut élu le 16. Avril de l'an 555. & dut en partie son exaltation au credit de l'empereur Justinien qui l'aimoit, & qui l'avoit voulu élever au pontificat, du vivant même de son predecesseur, à la mort duquel on accusa Pelage d'avoir contribué. Il s'en justifia publiquement, en jurant sur les saints évangiles, & travailla ardemment pour faire recevoir le V. concile. Ce pape donna à Sapaudus d'Arles le *pallium*, & le vicariat apostolique, à la priere du roi Childebert, auquel il écrivit. Il mourut le 2. jour de Mars de l'an 559. & fut enterré au Vatican, où l'on voit son épitaphe. On a de lui seize épîtres, dans lesquelles on voit le soin qu'il avoit de l'église. JEAN III. fut son successeur. * Anastase, *in Pelag.* Baronius, *in annal.*

PELAGE II. Romain, élû après Benoît I. le 10. Novembre de l'an 577. étoit fils de WINIGIL, qui est un nom de Goth. Sous son pontificat, les Lombards d'un côté ravagerent l'Italie; & de l'autre, un schisme separa de l'église les évêques d'Istrie; & divers autres prélats. Pelage s'opposa à Jean, évêque de Constantinople, qui dans un synode avoit pris le titre d'Oecumenique. Ce pape mourut de la peste, le 7. Fevrier 590. après 12. ans, 2. mois & 27. jours de regne. Il avoit fait de sa maison un hôpital, pour recevoir les pauvres, & y avoit bâti une église magnifique, en l'honneur de saint Laurent. Nous avons dix épîtres qui portent son nom. La V. la VI. & la VII. sont adressées aux évêques d'Istrie, pour les faire revenir du schisme où ils étoient, à cause de la condamnation des trois chapitres. La IX. est une réponse qu'il fait aux évêques des Gaules & de Germanie, qui lui avoient écrit pour sçavoir de quelles prefaces se servoit l'église Romaine: il leur répondit qu'elle n'en avoit que neuf, pour les fêtes; la 1. de la Nativité; la 2. de la Transfiguration; la 3. de Pâques; la 4. de l'Ascension; la 5. de la Pentecôte; la 6. de la Trinité; la 7. de la Croix; la 8. des Apôtres; & la 9. pour le Carême; mais cette lettre, aussi-bien que la I. la II. & la VIII. sont des pieces supposées. Saint GREGOIRE *le Grand* lui succeda. * Anastase. Du Chêne, *en sa vie.* Baronius, *A. C.* 577. *& seq.*

☞ Il y a eu un PELAGE, diacre de l'église Romaine sous Agapet, Sylvere & Vigile, lequel avec Jean, soudiacre de la même église, traduisit de grec en latin les vies des peres du desert. Photius a parlé de ce livre grec dans sa bibliotheque, sans nommer l'auteur. Sigebert écrit aussi que le Pelage, diacre de l'église Romaine, & Jean, soudiacre de la même église, traduisirent de grec en latin un livre intitulé, *de la vie & de la doctrine des peres.* Il ne marque point quels ont été ces deux traducteurs; mais les sçavans croyent que ce Pelage est le pape I. de ce nom: parce qu'il sçavoit parfaitement la langue grecque, & qu'ayant fait des voyages en Orient, il pouvoit avoir rencontré ce manuscrit grec, dont Photius parle, & l'avoir traduit en latin. On croit aussi que ce Jean soudiacre, est Jean III. qui succeda à Pelage I. * Photius, *biblioth.* 198. Sigebert, *in chron. cap.* 117. *&* 118. Vossius, *de hist. Lat. lib.* 2. *cap.* 10. Possevin. *in appar. sacr. &c.*

PELAGE, évêque de Laodicée, dans le IV. siecle, fut un des grands adversaires des Ariens. Philostorge dit qu'il fut ordonné par Acace évêque de Cesarée, dans le concile de l'an 360. mais il ne suivit pas le parti d'Acace, & se joignit à saint Melece, & aux autres évêques Catholiques: il fut envoyé en exil dans l'Arabie par l'empereur Valens. Saint Basile loue son zele; il revint en 378. & assista au concile general de Constantinople en 380. On ne sçait ni le jour ni l'année de sa mort. * Philostorg. *l.* 1. Theodoret, *l.* 4. *c.* 12. *&* 13. Saint Basile, *epist.* 311. Socrat. *l.* 4. *c.* 32. Sozomene, *l.* 6. *c.* 9.

PELAGE, premier roi de Leon, que quelques-uns surnomment *le Saint*, & que d'autres font sortir des anciens Wisigoths, regnoit dans le VIII. siecle, & avoit été quelque tems soûmis à la domination des Sarasins en Espagne; mais ayant resolu de secouer le joug d'une tyrannie si barbare, il se mit à la tête des Chrétiens, qui s'étoient refugiez dans les montagnes des Asturies; & en ayant été declaré roi, il resolut de prendre les armes contre les Infideles. Ce dessein lui réussit; & après avoir vaincu les Maures dans une bataille, il jetta les premiers fondemens du royaume des Asturies, de Leon & d'Oviedo, & regna depuis 717. jusqu'en 736. ou 737. * Mariana, *hist. Hisp.* Vasée, *in chron.*

PELAGE, heresiarque, étoit Anglois, & non, comme quelques-uns ont crû, Ecossois ou Irlandois. On prétend que son nom anglois étoit Morgan, qui signifie *Mer*, que l'on a rendu en grec & en latin par celui de Pelage. Il étoit moine; mais on ne sçait pas certainement s'il avoit embrassé ce genre de vie en Angleterre ou en Italie. Les Anglois prétendent qu'il avoit été abbé du monastere de Bencor, à dix milles de Chester; mais cela n'est appuyé que sur le témoignage d'auteurs modernes. Les anciens ne lui donnent que la qualité de simple moine. Orose & le pape Zosime disent, qu'il n'étoit que laïque: ce qui fait connoître qu'il n'étoit ni prêtre ni clerc. Quelques-uns ont crû qu'il avoit été quelque-tems en Orient, & que saint Chrysostome parle de lui dans une de ses lettres, où il déplore la chûte du moine Pelage; mais il y a bien de l'apparence que c'est un autre moine du même nom, different de celui-ci, qui n'étoit pas alors en Orient, mais à Rome, où il vint à la fin du IV. siecle. Le prêtre Rufin (soit que ce soit le celebre Rufin d'Aquilée, ou un autre) se lia d'amitié & de doctrine avec lui. Ce fut alors (vers l'an 400.) qu'il commença à enseigner ses erreurs dans Rome. On peut rapporter les chefs de son heresie, à trois principaux: le I. que l'homme peut se porter au bien sans le secours de la grace, & que la grace est donnée à proportion qu'on l'a meritée. Le II. que l'homme peut parvenir à un état de perfection, dans lequel il n'est plus sujet aux passions ni aux pechez. Le III. qu'il n'y a point de peché originel, & que les enfans qui meurent sans baptême, ne sont point damnez. Celestius fut disciple de Pelage à Rome, & en sortit avec lui en 409. Ils se retirerent en Sicile, où ils demeurerent quelque-tems; & de-là passerent en Afrique en 411. Mais Pelage n'y demeura pas long-tems, & se retira en Palestine, où il fut bien reçu de

Jean de Jerusalem, ennemi de saint Jerôme. Il fut deferé par Orose à cet évêque, & il y eut une conference en 415. entre Orose & Pelage, dont le resultat fut que l'on envoyeroit des députez au pape Innocent I. pour juger la question. Deux évêques de Provence, Heros, archevêque d'Arles, & Lazare d'Aix, qui se trouverent en Palestine, porterent cette affaire à un concile de quatorze évêques, tenu à Diospole. Pelage y comparut; & y ayant désavoué une partie de ses erreurs, il fut absous. Cependant les évêques d'Afrique qui avoient condamné Celestius, écrivirent fortement à Rome contre Pelage. Le pape Innocent étant mort dans le tems que leurs lettres y arriverent, Zosime son successeur écouta d'abord Pelage & Celestius, & leur permit de se défendre; mais peu après il les abandonna, & condamna leurs erreurs. Pelage & ses sectateurs furent chassez de Rome & de l'Italie, en consequence d'un édit de l'empereur Honorius, donné à Ravenne le 30. Avril 418. Neanmoins l'heresie de Pelage s'établit en Occident & en Orient. Atticus évêque de Constantinople, rejetta leurs deputez: ils furent chassez d'Ephese, & Theodote, évêque d'Antioche, les condamna, & chassa Pelage qui étoit revenu en Palestine. On ne sçait point ce qu'il devint depuis, & il n'en est plus parlé dans l'histoire. Il a écrit un traité de la Trinité, un commentaire sur les épitres de saint Paul, un livre d'éclogues, ou maximes spirituelles: plusieurs lettres, entre lesquelles étoit celle qui est adressée à la vierge Demetriade, que nous avons parmi les œuvres de saint Jerôme; plusieurs écrits pour sa défense, & quatre livres du libre arbitre. * Saint Augustin. *contr. Hæres.* 88. Saint Prosper. Saint Fulgence. Baronius, *A. C.* 405. *n.* 7. *&* 8. 410. *n.* 61. *& seq.* Godeau, *vie de saint August. & hist. eccles.* Vossius, *de hær. Pelag.* Le P. Noris. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siecle.*

PELAGE, patrice dans le V. siecle, sous l'empereur Zenon, écrivit divers traitez, tels que sont des centons, tirez des vers d'Homere. Une histoire, &c. Zenon irrité des remontrances qu'il lui faisoit sur sa vie infame, le relegua dans une isle, où il le fit étrangler, en 490. * Marcellin, *in chron.* Cedrene, *in comp.* Zonaras, *T. III. annal.* Baronius, *A. C.* 490.

PELAGE, évêque d'Oviedo en Espagne, dans le XII. siecle, avoit composé une histoire, depuis Weremond II. jusqu'à Alfonse VIII. que Sandoval fit imprimer en 1634. * Vasée, *c.* 4. Le Mire, &c.

PELAGE, cardinal, étoit Espagnol, & religieux de l'ordre de saint Benoit. Innocent III. pour reconnoitre son merite le fit cardinal l'an 1206. & il fut envoyé en 1221. par le pape Honorius III. en qualité de legat dans l'armée Chrêtienne, commandée par Jean de Brienne, roi de Jerusalem. Ce legat par son opiniâtreté, fit resoudre ce prince à entreprendre malgré lui le siege du Grand-Caire, avec une armée de soixante-dix mille hommes. Le Soudan d'Egypte se rendit maître des passages, & coupa les vivres aux Chrêtiens: ensuite de quoi un débordement extraordinaire du Nil les réduisit à se soûmettre aux conditions qu'il plut au soudan de leur accorder. Ils promirent de lui ceder Damiette, Acre & Tyr, moyennant quoi on leur rendroit cette partie de la croix du Sauveur, qu'il avoit emportée de Jerusalem. Lorsque la paix eut été signée & conclue, le soudan leur envoya liberalement de toute sorte de munitions de bouche, avec des vaisseaux pour aller là où il leur plairoit, & leur donna son fils en ôtage pour la seureté de sa parole. C'est en cet équipage qu'ils reprirent la plûpart le chemin d'Italie, sous la conduite du roi Jean, avec Pelage, qui se repentit à loisir de n'avoir pas suivi les sentimens de ce prince. * Paul Emile. Nauclere. Bosius, *sur l'an* 1221.

PELAGE ALVAREZ, ou comme le veulent Simler, le Mire, Willot, Wading, & quelques autres. ALVAREZ PELAGE, Espagnol de nation, florissoit dans le XIV. siecle. Après avoir été reçu docteur en droit dans l'université de Bologne, il prit l'habit de religieux de l'ordre de saint François, fut disciple de Jean Duns, dit Scot, & exerça diverses charges de son ordre. Le pape Jean XXII. qui avoit une très-grande estime pour Pelage, le fit son penitencier, lui donna l'évêché de Coron dans le Peloponnese, puis celui de Sylves dans l'Algarve. Il fut employé par ce pape pour répondre à Ocham, & mourut vers l'an 1340. On voit son tombeau dans l'église de sainte Claire de Seville. Il composa divers ouvrages, & entr'autres, un *de planctu ecclesiæ, lib. II.* qu'il dédia à Pierre Gomez, Espagnol de nation, general de l'ordre de saint François, puis cardinal. Cet ouvrage a été imprimé à Ulme en 1474. à Lyon en 1517. & à Venise en 1560. Nous avons encore de lui, *Summa ecclesiæ*, & quelques autres. * Wading, *in annal. & biblioth. Minor.* Willot, *Athen. Franc.* Saint Antonin, *III. P. Sum. tit.* 24. *c.* 8. §. 2. Trithême & Bellarmin, *de script. eccles. &c.*

PELAGIE (Sainte) penitente, étoit avant sa conversion la principale comedienne de la ville d'Antioche, dans le V. siecle. Un jour comme elle passoit en habit de comedienne devant l'église du martyr saint Julien, Maximien & les autres évêques en furent scandalisez, à l'exception de Nonnus évêque d'Heliopolis en Syrie, qui fit sur ce sujet une reflexion morale, qu'il craignoit que cette femme qui avoit pris tant de peine à se parer pour plaire aux hommes, ne fût un jour la condamnation des Chrétiens, qui ont si peu de soin de se rendre agreables à Dieu. Le lendemain qui étoit un Dimanche, Pelagie qui avoit été catechumene vint à l'église, lorsque Nonnus y prêchoit, fut touchée de sa prédication, lui écrivit qu'elle vouloit se convertir, le vint trouver & lui demanda le baptême. Nonnus la baptisa, & lui confera en même tems le sacrement de Confirmation, suivant l'usage de ce tems-là. Ensuite Pelagie distribua tout son bien aux pauvres, sortit d'Antioche, & se retira sur la montagne des Oliviers, près de Jerusalem, où déguisée en homme, & se faisant appeller Pelage, elle mena une vie très-austere. Le concile qui étoit assemblé à Antioche étant fini, Nonnus retourna à son église d'Heliopolis; & ayant entendu parler du solitaire Pelage, il chargea son diacre Jacques qui alloit en pelerinage à Jerusalem, de s'informer des nouvelles de ce solitaire. Il le visita dans la cellule où il étoit reclus, & lui parla de Nonnus. Pelagie sans se découvrir se recommanda aux prieres de ce saint évêque. Elle mourut peu de tems après, & on reconnut son sexe après sa mort. On fait sa fête au 8. d'Octobre. * *Hist. de sainte Pelagie dans Rosweid.* Bulteau, *essai de l'hist. monast. d'Orient.* Baillet, *vies des Saints.*

PELAGIE (Sainte) vierge & martyre d'Antioche, dans le IV. siecle, sous la persecution de Maximin Daïa, étoit une jeune fille, qui avoit été instruite dans l'école du celebre martyr Lucien. Elle fut dénoncée au magistrat, qui envoya des gens pour l'enlever, dans le dessein d'en abuser: mais comme on l'amenoit hors de sa maison, ayant demandé à y rentrer pour prendre ses habits, elle monta sur le toit, & de-là se jetta sur le pavé, pour éviter par cette mort violente la perte de son honneur. Il y avoit une église du nom de sainte Pelagie à Constantinople, mais l'empereur Constantin *Copronyme* la fit abbattre. On fait sa fête au 9. de Juin. * Euseb. *l.* 8. *c.* 12. Ambros. *epist.* 37. *lib.* 3. *de Virg. c.* 7. S. Chrysost. *homil.* 40. *tom.* 1. S. Aug. *l.* 1. *de la cité de Dieu, c.* 18. Ruinart, *acta sincera martyr.*

PELAGIENS, disciples de Pelage & de Celestius, soûtenoient les mêmes erreurs. Cette heresie commença en Italie, & se répandit ensuite en Afrique & en Orient, où elle fut condamnée, non seulement par le concile, dont nous avons fait mention dans l'article de Pelage; mais aussi par le concile general d'Ephese, qui confirma les jugemens rendus contre les Pelagiens. Il ne resta plus depuis qu'un petit nombre de ces Heretiques dispersez en Occident. Saint Augustin, saint Prosper & saint Fulgence ont écrit contre les Pelagiens.

PELAGOSA, petite isle, située vers le milieu du golfe de Venise, à trente-cinq lieues du mont Gargan, dans la Capitanate, vers le nord. * Mati, *diction.*

PELASGE, *Pelasgus*, fils de Jupiter & de Niobé, selon Acusilas. Hesiode disoit qu'il étoit *né de la terre, Autochthon*, pour marquer qu'il étoit un des plus anciens habitans de la Grece. * Apollodore, *l.* 2.

PELASGES, *Pelasgi*; c'est ainsi que se nommoient les plus anciens habitans de la Grece, qui étoient *Nomades*, c'est-à-dire, bergers changeans de demeure, du phenicien *Palout-goi*, nation fuyante, dont il étoit resté quelque connoissance parmi les Grecs. On a appellé *Pelasgie*, la Thessalie, le Peloponnese, l'Epire, l'isle de Lesbos, un

pays près de la Cilicie, &c. à cause des differentes colonies de ces peuples. Herodote dit qu'ils avoient une langue barbare, qui étoit apparemment celle de Phenicie. * *Voyez* Strabon; Etienne de *Byzance*.

PELE'E, *Peleus*, épousa Thetys Nereïde, dont il eut Achilles. *Voyez* THETYS.

PELE'E (Saint) évêque en Egypte & martyr, après avoir été condamné aux mines, en fut tiré pour être brûlé avec Nil évêque, Patermuth & un autre qu'Eusebe ne nomme point, & que les Grecs appellent Elie. Les Grecs font memoire d'eux au 18. Septembre, & les Latins au 19. Ce fut pendant la persecution de Gal. Maximien qu'ils furent martyrisez vers l'an 309. de Jesus-Christ. * Eusebe, *de martyrib. Palæstina, c.* 13. *l.* 8. *hist. cap.* 13.

PELEGRUE (Arnaud de) cardinal, né à Bourdeaux, fut extrêmement consideré de Bertrand de Goth, pour lors archevêque de cette ville, qui l'employa ordinairement dans les affaires, & qui depuis étant pape, sous le nom de Clement V. le fit cardinal en 1305. Quelque-tems après ce pontife l'envoya en Italie, en qualité de legat en 1309. Pelegrue défit les Venitiens à la bataille de Francolin, & reprit la ville de Ferrare, qu'on avoit soûmise après la mort d'Azon d'Este. Il mourut à Avignon l'an 1331. * Villani, *hist. l.* 8. *&* 9. Frizon. Sponde. Auberi. Onuphre. Ciacconius. Baluze, *vita pap. Aven. tom.* 1.

PELETIER (Jacques le) docteur en medecine, & mathematicien celebre, nâquit d'une bonne famille du Mans, le 25. Juillet de l'an 1517. La Croix du Maine dit, *qu'il étoit fort excellent poëte latin & françois, bien versé en l'art oratoire, medecine & grammaire, en toutes lesquelles sciences il a écrit des livres.* En effet il écrivoit en prose & en vers françois & en latin, & laissa un traité de l'art poëtique. *La Savoye, poëme. Des œuvres poëtiques. Des dialogues de l'orthographe & prononciation françoise*; des traitez *sur l'arithmetique, & l'algebre. Des commentaires latins sur Euclide, &c.* Il fut principal du college du Mans, à Paris, où il mourut au mois de Juillet de l'an 1582. Son frere aîné JEAN le Peletier, docteur de Paris, grand-maître du college de Navarre, & curé de S. Jacques de la Boucherie, fut un ecclesiastique d'un merite singulier. Il fut un des theologiens que le roi Charles IX. envoya au concile de Trente: après avoir composé divers ouvrages, il mourut à Paris le 28. Septembre de l'an 1583. Son corps fut enterré, non pas dans l'église de saint Etienne du Mont, comme l'a cru François de la Croix du Maine, mais dans la chapelle royale de saint Louis, au college de Navarre, où l'on voit son tombeau & son épitaphe. Il y a encore eu un JACQUES le Peletier, curé de saint Jacques de la Boucherie, neveu des precedents, qui étoit du conseil des seize en 1585. qui quatre ans après fut aussi du conseil des quarante, établi par la Ligue; quelque tems après la reduction de Paris, il fut obligé d'en sortir, ayant été trouvé coupable de la mort du president Brisson. Le Peletier, & treize autres furent condamnez par contumace à être rompus vifs. Comme tous ceux qui étoient coupables de ce meurtre étoient absens, ils furent executez seulement en effigie le 11. Mars 1595. Plusieurs auteurs donnent à le Peletier le ligueur le nom de Julien, mais il est constant qu'il s'appelloit Jacques.* Possevin, *in apparat. sacr.* La Croix du Maine, *bibl. Franç.* Sainte Marthe, *in elog. doct. Gall. lib.* 3. Hilarion de Coste, *hist. Cathol. l.* 3. *Chronique novennaire.* De Thou, *tom.* 5. *lib.* 109.

PELIA, petite isle de l'Archipel, à six lieues de celle de Scio, vers le couchant, & près de la côte occidentale de celle de Cia. * Mati, *diction.*

PELIAS fils de Neptune & de Tyro, fille de Salmonée, fut, dit-on, nourri par une jument. Il usurpa à main armée le royaume de Thessalie sur Eson, à qui il appartenoit de droit, & se servit des mêmes voies, pour se conserver le thrône, qu'il avoit employées pour y monter. On déroba Jason à sa fureur, en feignant qu'il étoit mort, & le faisant élever en cachete. Eson ne fut pas assez heureux pour éviter la cruauté de Pelias. Ce prince obligea Eson à boire du sang de taureau, & donna ordre que l'on fit mourir sa femme Amphynome, il fit aussi tuer leur fils Promachus. Pelias fit encore mourir sa belle-mere, & l'immola sur l'autel de Junon. Il fut presque toûjours en guerre contre son frere Neleus, qu'il fut obligé de prendre la fuite pour se mettre à couvert de la colere de Pelias, qui, après s'être rendu maître de la ville d'Iolcos & des terres circonvoisines, leva une armée avec laquelle il penetra dans le Peloponnese. Si-tôt que Jason eut atteint l'âge de 20. ans, il se fit reconnoître par ses parens, & redemanda ses états à Pelias, qui ne les lui refusa pas, mais l'engagea d'aller à la conquête de la toison d'or. Jason prit ce parti; & Pelias profitant des malheurs qu'il crut avoir accompagné cette expedition, en devint beaucoup plus fier & beaucoup plus cruel. Medée le punit de toutes ses cruautez, & le fit égorger par ses propres filles, à qui elle promit qu'elle feroit rajeunir Pelias. On fit des obseques magnifiques à ce tyran, aux funerailles duquel Jason assista. * Diodore de *Sicile*. Pindare. Ovide. Plaute. Muret. *Annot.* Bayle, *dict. crit.*

PELIAS, étoit le nom de la lance, dont on fit présent à Pelée le jour de ses nôces. Il s'en servit dans les combats, & la donna à son fils Achilles, qui la rendit extraordinairement celebre. Elle étoit si pesante, qu'il n'y avoit que lui qui la pût darder. Elle fut faite d'un frêne, que Chiron coupa sur la montagne de Pelion. Dans Homere, c'est seulement une épithete tirée du lieu où Chiron coupa le frêne. * Homere, *Iliad. liv. XVI. v.* 143. Ovide, *metamorph. liv. XIII.* Pline, *liv. XVI. ch.* 13.

PELION, montagne de Thessalie, près d'Ossa & d'Olympe, a porté le nom de *Petras*, selon Jean Tzetzes. Dicearque de *Sicile*, disciple d'Aristote, trouva qu'elle étoit plus haute que les autres montagnes de Thessalie, de 1250. pas, comme nous l'apprenons de Pline, *liv.* 2. *ch.* 65.

PELISSON, *cherchez* PELLISSON.

PELLA, ancienne ville de la Cœlesyrie, a été le siege d'un évêché, sous les patriarches de Jerusalem, qui y ont aussi fait leur demeure pendant plusieurs années. * Eusebe, *l.* 3.

PELLA, ville de Macedoine, est appellée aujourd'hui *Zuchria*, selon le Noir. Sophien la nomme *Janizza*; mais celle-ci est differente, & a été bâtie par les Turcs, & en leur langue signifie *ville neuve*. Pella subsiste encore aujourd'hui: c'étoit le lieu de la naissance de Philippe de *Macedoine*, & d'Alexandre *le Grand*, que Juvenal appelle *Pelléen*, *sat.* 10.

PELLA, ville de Palestine, avoit été autrefois évêché suffragant de Jerusalem, & est differente d'une dans la Thessalie, & d'une autre dans l'Achaye. Lorsque Vespasien assiegea la ville de Jerusalem, les Chrétiens qui y demeuroient, en sortirent & allerent s'établir dans la ville de Pella, à deux ou trois lieues du lac de Genezareth, sur les frontieres de la Perée & de la Trachonitide. Ils revinrent s'établir à Jerusalem après le sac de la ville, & la dispersion des Juifs qui y étoient restez. Quelques auteurs ont cru que les Nazaréens & les Ebionites étoient sortis des Chrétiens de la ville de Pella. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 4. Ferrari, *in lexic. &c.* Baillet, *topographie des Saints.*

PELLEGRIN DE MODENE, peintre celebre d'Italie, a travaillé avec les autres disciples de Raphaël aux ouvrages du Vatican, & a fait de son chef plusieurs tableaux dans Rome. Après la mort de son maître, il s'en retourna à Modene, où il a beaucoup travaillé. Il mourut des blessures qu'il reçut en voulant sauver son fils, qui venoit de commettre un meurtre dans une place publique de la ville de Modene. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

PELLEGRIN TIBALDI, dit *Pellegrin de Bologne*, né à Bologne, fils d'un architecte Milanois, eut tant de genie pour les beaux arts, que s'étant mis de lui-même à dessiner les belles choses à Bologne & à Rome, il devint l'un des plus habiles de son tems en peinture & en architecture civile & militaire, Ce fut dans la ville de Rome, qu'il donna les premieres preuves de sa capacité, & que l'on rendit justice à son merite; mais quelque bon succès qu'eussent ses ouvrages, l'ouvrier n'en étoit pas plus heureux; soit qu'il n'eût pas le talent de se faire valoir, ou qu'il n'eût pas celui de se contenter. De sorte qu'un jour le pape Gregoire XIII. étant sorti par la porte Angelique pour prendre l'air, & s'étant détourné du grand

chemin, il entendit une voix plaintive, qui lui paroissoit venir de derriere un buisson : il la suivit peu à peu, & vit un homme couché par terre au pied d'une haye. Le pape s'en approcha, & ayant reconnu Pellegrin, il lui demanda ce qu'il avoit à se plaindre : „ Vous voyez, *repondit Pellegrin*, un homme au desespoir. J'aime ma profession, „ il n'y a point de peines que je ne me sois données pour „ m'y rendre habile ; je travaille avec assiduité, & je tâ„che à perfectionner mon ouvrage, jusqu'à ne le pou„voir quitter, ni me contenter moi-même, & tous ces „ soins sont si peu recompensez, que je n'en sçaurois vi„vre. Ne pouvant donc soutenir cet état cruel, je suis ve„nu ici à l'écart, résolu d'y mourir de faim, pour me dé„livrer des miseres de ce monde. „ Le pape lui fit une grosse reprimande sur cette étrange resolution; & lui ayant remis l'esprit & redonné courage, il lui promit toutes sortes de secours. Et comme la peinture avoit été jusques-là fort ingrate à Pellegrin, Gregoire XIII. lui conseilla de se mettre à l'architecture, dans laquelle il avoit fait voir beaucoup d'habileté,& l'assura qu'il l'employeroit dans ses bâtimens. Il profita de ce conseil, devint grand architecte & grand ingenieur, & bâtit de superbes édifices, qui devoient lui donner les moyens d'être content. Etant retourné en son pays, le cardinal Borromée lui fit faire à Pavie le palais de la Sapience, & il fut choisi par les Milanois pour avoir l'intendance du bâtiment qui se faisoit alors de leur église cathedrale. De-là il fut appellé en Espagne par Philippe II. pour travailler de peinture & d'architecture au palais de l'Escurial, où il fit quantité d'ouvrages qui plurent tellement à ce prince, qu'après lui avoir fait compter cent mille écus, il l'honora du titre de marquis. Pellegrin chargé d'honneurs & de biens, s'en retourna à Milan, où il mourut au commencement du pontificat de Clement VIII. âgé d'environ 70. ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

PELLEGRINI ou LE PELERIN, connu sous le nom de *Camillus Peregrinus*, né à Capoue le 29. Septembre de l'an 1598. étoit petit neveu d'un autre CAMILLE Pellegrini, homme de lettres, qui s'acquit une grande reputation par son sçavoir, & qui prit le parti du Tasso, contre l'académie *de la Crusca* de Florence. CAMILLE Pellegrini, son neveu, éclairé par ses exemples domestiques, se rendit habile dans les sciences ; & dès l'âge de 20. ans, composa un traité de la poëtique. Depuis, il publia d'autres ouvrages ; *Apparato all' antichità di Capoua. Historia principum Longobardorum*, &c. Il mourut en 1664. âgé de 66. ans. * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.*

PELLETIER (Pierre du) avocat à Paris. Du Pelletier est le nom d'un poëte François très-mediocre du dernier siecle. * *La bibliotheque françoise* de Sorel. *La guerre des auteurs* de Gueret. *Le Parnasse reformé* du même &c. *Voyez* le supplement de ce dictionaire.

PELLETIER (le) *voyez* PELETIER (le)

PELLEVE', maison noble de Normandie, porte le nom d'une terre qui est dans la même province. GUILLAUME de Pellevé, du tems de Guillaume *le Bâtard*, roi d'Angleterre & duc de Normandie, reçut de ce prince la terre de Cadi en Angleterre, pour le recompenser des services qu'il lui avoit rendus en la conquête de ce royaume. Les registres de la chambre des comptes de Paris parlent de THOMAS de Pellevé, qualifié *armiger vicecomes Valoniarum*, c'est-à-dire, écuyer vicomte de Valognes, qui fut reçu en cette chambre l'an 1418. Il vivoit encore en 1453. & eut de *Guillemette* d'Octeville sa femme, THOMAS, qui suit ; *Robert* de Pellevé, qu'on fait maître des requêtes, pere de *Jacques* de Pellevé, seigneur d'Aubygni ; & *Jean* de Pellevé tige des comtes de Flers, seigneurs de Traci, dont la posterité subsiste. THOMAS de Pellevé II. du nom, seigneur de Pellevé, d'Amayé &c. bisayeul du cardinal dont il est parlé dans l'article suivant, avoit épousé *Jeanne* de Malherbe, dame de Joui, dont il eut CHARLES de Pellevé, seigneur de Joui, de Rebets, &c. Celui-ci épousa *Helene* du Fai, dont il eut cinq fils ; JEAN, qui suit ; *Nicolas*, cardinal ; *Robert* de Pellevé, évêque de Pamiers, mort en 1579 ; *Gilles* seigneur de Rebets, capitaine de cinquante hommes d'armes de l'ordonnance du roi, tué l'an 1567. à la bataille de saint Denys, laissant des enfans de *Geneviéve* de Montmorenci sa femme, fille de *Claude*, baron de Fosseux, &c. & d'*Anne* d'Aumont ; CHARLES de Pellevé seigneur de Saussai, qui épousa *Françoise* d'Assi dame de Tourni, d'où vint JACQUES de Pellevé, seigneur de Tourni, marié à *Elisabeth* du Bec, barone de Bouri, ayeule d'EMMANUEL de Pellevé, marquis de Bouri, &c. tué le 12. Juin 1672. au passage du Rhin à Tolhuis. Celui-ci avoit épousé le 25. Octobre 1663. *Anne* le Goux fille de *Pierre* le Goux, seigneur de la Berchere, baron de Toissi, &c. premier president au parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné, morte le 4. Octobre 1715. dont il a eu *Denys* de Pellevé, marquis de Bouri, le dernier de sa branche, tué à l'assaut de Carthagene en Amerique en 1697. JEAN de Pellevé prit alliance avec *Renée* de Bouri, & fut pere de *Pierre* de Pellevé, seigneur de Joui, qui mourut sans posterité ; de *Françoise*, dame de Joui, mariée 1°. à *Jean* de Pisseleu seigneur de Heilli : 2°. à *Michel* d'Estourmel seigneur de Guyencour, gouverneur de Peronne, Mondidier & Roye ; & de *Roberte* de Pellevé, femme de *Nicolas* de Moi, seigneur de Riberpré.

PELLEVE' (Nicolas de) cardinal, évêque d'Amiens, puis archevêque de Sens en 1563. & de Reims en 1592. fils de CHARLES de Pellevé, seigneur de Joui, de Rebets, &c. & d'*Helene* du Fai, nâquit au château de Joui un Lundi 18. Octobre de l'an 1518. étudia le droit à Bourges, où il l'enseigna depuis, & fut ensuite conseiller aux enquêtes, puis maître des requêtes. Pendant ce tems-là on l'appelloit simplement M. des Cornets, du nom d'un prieuré qu'il avoit dans le diocese d'Avranches. Il s'étoit attaché au cardinal de Lorraine, qui contribua à son élevation, & lui procura l'évêché d'Amiens. Le roi Henri II. le nomma à cette dignité, dont il prit possession en 1553. On l'envoya en 1559. en Ecosse, & on lui donna quelques docteurs en Sorbonne pour essayer de ramener les Heretiques, ou par la douceur ou par la force. Elisabeth reine d'Angleterre envoya du secours aux Ecossois qui assiegerent le port de Leyte ou de Petit-Lit, renommé par les beaux faits d'armes qui s'y firent. Pellevé étoit venu en France demander du secours, mais la paix fut conclue presque en même tems sous le regne de François II. Depuis il quitta son évêché d'Amiens pour l'archevêché de Sens. Il suivit le cardinal de Lorraine au concile de Trente, & se déclara contre les libertez de l'église Gallicane,nonobstant son instruction qui le chargeoit de les défendre & de les appuyer en tout & par tout. Il fut fait cardinal par le pape Pie V. en 1570. Ce prelat étoit alors en France, & n'alla que deux ans après à Rome, où Gregoire XIII. lui donna le chapeau de cardinal & le titre de sainte Praxede. Il passa vingt années de suite à Rome, & y servit nos rois avec zele, comme on le peut voir dans les lettres de Paul de Foix : mais depuis il devint un des premiers chefs de la Ligue. En 1585. il fut le huitiéme des 25. cardinaux qui souscrivirent à la bulle de Sixte V. qui déclaroit Henri roi de Navarre, & Henri prince de Condé excommuniez & incapables de parvenir eux ni les leurs à la couronne de France. En un mot il se déchaîna si fort contre son prince & son souverain legitime, que le deux princes excommuniez sur les remontrances du parlement, firent leurs protestations, & appellerent comme d'abus de cette bulle, soutenant que Sixte, soi disant pape, en avoit (sauf sa sainteté) faussement menti ; que lui-même étoit Heretique, qu'ils le prouveroient dans un concile libre & legitimement assemblé ; & qu'ils sçauroient bien châtier la temerité de tels galans, comme ce prétendu pape Sixte, lorsqu'ils s'oublioient de leur devoir, & passoient les bornes de leur vocation, en confondant le temporel avec le spirituel. Cette protestation fut affichée à Rome le 6. Novembre 1585. Enfin le roi Henri III. fit saisir les revenus des benefices que le cardinal avoit en France. Pellevé eut alors besoin du secours de la Ligue & des bienfaits des papes, qui le mirent au nombre des pauvres cardinaux. Henri III. lui accorda main-levée de ses revenus vers la fin de 1587. Après la mort du cardinal de Lorraine aux états de Blois en 1588. il fut archevêque de Reims, vint en prendre possession en 1592. & tint dans cette ville une assemblée avec les princes de la maison de Lorraine. De-là il revint à Paris, & y fut chef du conseil de la Ligue, & président du clergé aux états que ceux de ce parti tenoient en cette ville, où il mourut le 26. Mars

de l'an 1594. âgé de 76. ans. Nous avons des livres faits du tems de la Ligue, qui parlent peu avantageusement de lui. En effet, il conserva un attachement inexcusable pour ce parti, ou par zele de religion, ou par reconnoissance pour la maison de Guise, ou par vengeance de ce que le roi Henri III. lui avoit fait saisir les revenus de ses benefices. * Frizon, *Gall. purp.* Sammarth. *Gall. Christ.* Auberi, *Histoire des cardinaux. Memoires de la Ligue. Memoires de Chiverni.* Davila. De Thoul. Dupleix. Mezerai. Le Laboureur, &c.

PELLEUS, *cherchez* LEON, dit *Pelseus*.

PELLICAN (Conrad) ministre protestant, né à Ruffach, ville d'Alsace, le 8. Janvier de l'an 1478. fils de *Conrard* Kursiners, & d'*Elisabeth* Galle. Il changea le nom de sa famille, qui étoit *Kursiners*, en celui de *Pellican*. Après ses premieres études il se fit Cordelier en 1493. se rendit habile dans les sciences, apprit de lui-même la langue hebraïque & la grecque, & étudia depuis la philosophie & la theologie, qu'il enseigna même avec beaucoup de reputation. Il exerça les principales charges de sa province, fut envoyé en France & en Italie pour assister à des chapitres generaux tenus à Rouen, puis à Rome & à Lyon, & fut gardien du couvent de Bâle en 1522. Peu après il donna dans les sentimens de Luther; & quoiqu'il gardât d'abord quelques mesures, de peur de se faire des affaires dans son ordre, il les enseignoit en particulier, & favorisoit autant qu'il pouvoit tous les religieux qui avoient du penchant pour ces nouveautez. Enfin il quitta en 1526. son habit de religieux qu'il avoit porté 33. ans, & vint enseigner l'hebreu à Zurich, où il se maria peu après, de peur de donner mauvais exemple à ses freres en Christ. Il suivit en cela le conseil de ses amis, comme le dit Melchior Adam dans la vie de Pellican, pour faire voir par-là qu'il avoit entierement rompu avec l'église Romaine. Zuingle admira le dessein de Pellican, & craignit que le mariage ne lui fût contraire; mais c'étoit sans raison, car cet apostat ayant perdu sa premiere femme en 1536. en épousa une seconde, & vécut jusqu'au 14. Septembre 1556. qui étoit la 78. de son âge. Il a composé divers ouvrages que les Protestans ont fait imprimer en sept volumes.

PELLICIER (Guillaume) évêque de Montpellier, abbé de Lerins, étoit né dans un petit bourg de ce diocese, & après s'être rendu celebre par son érudition, fut envoyé par le roi François I. à Venise en 1540. C'est en cette ville qu'il recouvra divers volumes hebreux, grecs & syriaques, qui sont aujourd'hui un des plus beaux ornemens de la bibliotheque royale. A son retour en France, il transfera le siege de Maguelone à Montpellier, & s'opposa courageusement à l'heresie, qui commençoit à faire d'étranges ravages dans le Languedoc. On l'accusa pourtant d'en approuver les sentimens: & cette calomnie lui attira une persecution qui dura jusques à sa mort, qu'on met en 1568. Au reste, on lui suscita d'autres affaires à la cour pour ses moeurs; car on l'accusoit de vivre peu regulierement, & de deshonorer son caractere par une conduite libertine. Il souffrit assez longtems des douleurs insupportables, causées par un ulcere qui lui déchiroit les entrailles, & qui le mit enfin au tombeau. Ce malheur lui arriva par l'ignorance ou par la malice d'un apothicaire, qui lui fit prendre des pillules de coloquinte mal broyée & qui convertit en poison mortel, un remede qui de lui-même auroit été salutaire. Guillaume Pellicier dressa une belle bibliotheque. Il avoit travaillé à divers commentaires sur Pline, & sur quelques auteurs anciens; mais ces ouvrages sont pour la plûpart en manuscrit dans la bibliotheque des Jesuites du college de Paris, il y a entr'autres de ce prelat des lettres qu'il écrivoit étant ambassadeur à Venise, dont une partie est conservée dans le cabinet de M. Colbert de Croisi, évêque de Montpellier, & une autre partie dans celui de M. le marquis d'Aubaïs. Guillaume Dorothée & André de Morgues lui dédierent des livres. Cujas, Rondelet, Turnebe, Sylvius, & les autres grands genies de son siecle parlent de lui avec éloge, aussi-bien que De Thou & Scevole de Sainte-Marthe.

PELLICIER (Guillaume) oncle du precedent, étoit évêque de Maguelone, & un très-sçavant & très-pieux prelat, qui n'oublia rien de tout ce qui étoit avantageux à son église, qu'il gouverna depuis l'an 1498. jusqu'en 1529. qui fut celui de sa mort. * De Thou, *l.* 38. *Hist.* Gaucher de Sainte-Marthe, *l.* 1. *elog.* Paul Jove, *in elog.* Pierre Carriel, *de episcop. Maguel.* Sammarth. *Gall. Christ. &c.*

PELLISSON (Raimond) fut ambassadeur de France en Portugal l'an 1536. L'année suivante il fut fait president au senat de Chamberi, & commandant en Savoye. En 1546. il fut fait maître des requêtes. Vers l'an 1548. il fut accusé avec divers conseillers du même senat, par le procureur general nommé Julien Taboué, d'avoir falsifié des arrêts. Ce procès fut renvoyé au parlement de Dijon, qui déclara l'an 1552. Pellisson & les autres, convaincus du crime dont on les accusoit, & les condamna entr'autres peines à faire amende honorable dans le parquet de l'audience à Dijon, ce qui fut executé. Pellisson & les autres s'adresserent au roi pour demander la revision de ce procès. Elle leur fut accordée, & l'affaire fut jugée au parlement de Paris, où furent mandez six maîtres des requêtes & les juges de Dijon qui avoient assisté au premier jugement. Dans cette assemblé solemnelle & extraordinaire, Pellisson & les conseillers furent pleinement absous, & Julien Taboué condamné à faire amende honorable dans le parquet du palais, & sur les degrez de la table de marbre. On dit que depuis il fut contraint de vivre en demandant l'aumône. La femme de Raimond Pellisson eut une si grande joie du gain de ce procès, qu'elle en mourut sur le champ ou fort peu de tems après, quoiqu'on lui eût dit pour temperer cette joie que son mari étoit mort. Tout le détail de ce procès & l'arrêt du parlement de Paris, se trouvent dans les arrêts de Papon, *liv. XIX. arrêt* 3. & dans les histoires memorables de Simon Goulart, *tome* 3. *page* 6. Peu de tems après Raimond Pellisson fut fait premier president & garde des sceaux au senat de Chamberi, & eut outre cela une pension de 1400. livres. Il mourut dans cette ville en 1558. & laissa plusieurs enfans établis en Auvergne; entr'autres, FRANÇOIS, seigneur de Reddon, *Claude*, *Gaspard*, *Marguerite*, *Françoise*, & PIERRE, qui suit;

PELLISSON (Pierre) étoit mineur lorsque son pere mourut. Il étoit sous la tutelle de *Pierre* Pellisson seigneur de la Grange-Blanche. Il y a apparence qu'il étudia en Allemagne, & que ce fut-là qu'il embrassa la Religion Pretendue Reformée. Il avoit composé un livre sur une dispute de religion qu'il eut à Strasbourg avec un gentilhomme Allemand. *Paul* Pellisson, dont nous parlerons dans la suite, l'ayant trouvé dans la bibliotheque de M. Drelincourt ministre de Charenton, le fit transcrire. Ce Pierre Pellisson se rendit si odieux à sa famille par son changement de religion, qu'il ne put jouir de ce qui lui appartenoit dans la succession de son pere, quelques ordres que le roi eût donnez pour l'en mettre en possession. Henri IV. depuis roi de France le recompensa de la perte qu'il avoit faite, en lui donnant le 16. Fevrier 1583. une charge de maître des requêtes de l'hôtel de Navarre. Le 28. Septembre 1592. il fut fait conseiller au conseil privé du même royaume. Le 31. Juillet de la même année, le roi lui donna une charge de conseiller en la chambre de l'édit de Castres, & le 3. Octobre suivant une pension de quatre cens écus. Il paroît qu'il étoit employé dans des affaires dont nous n'avons point de connoissance, puisqu'il y a une lettre du roi qui lui promet de le recompenser des services qu'il lui rend. On trouve dans *les recherches des antiquitez de la langue françoise* ou *dictionaire gaulois* de M. Borel medecin de Castres, que Pierre Pellisson devoit être un des plus grands joueurs d'échets de son tems. Il épousa en 1588. *Anne* du Bourg, de la famille d'*Antoine* du Bourg, chancelier de France, & du celebre *Anne* du Bourg. Il laissa une fille appellée *Jeanne*, qui fut mariée à *Pierre* de Doux, seigneur d'Ondes, d'où sont venus 1. PIERRE de Doux, seigneur du même lieu, qui a laissé PIERRE de Doux seigneur d'Ondes, refugié en Angleterre; & 2. N. de Doux mariée à N. de Seguier, seigneur de Favas, d'où sont venues plusieurs filles, dont l'une est aux religieuses Maltoises à Toulouse; & N. de Seguier, seigneur de Favas, de Boulot, de Villandri, &c. mariée à N. de Berthier, soeur du premier president de Toulouse & de l'évêque de Blois; & 3. N. de Doux, épouse de N. de Villette seigneur de Paille-

rols, frere de MM. de Nave & de la Vaisse lieutenans generaux, & pere de N. Villette, gouverneur de S. Antonin. Le fils de Pierre Pellisson fut

PELLISSON (Jean-Jacques) qui succeda à son pere l'an 1614. dans la charge de conseiller à Castres. Il avoit épousé *Jeanne* de Fontanier, fille & heritiere de *François* de Fontanier secretaire du roi, qui avoit été ami intime de M. de Lomenie secretaire d'état, & de N. Traversier. MM. de Montgaillard de la Pujade baron d'Athra, de la maison de Montgascon, sont de cette famille, dont MM. de Bouillon sont descendus par les femmes. Le pere & la mere de la femme de Jean-Jacques Pellisson étoient du pays de Foix, où il eut un très-grand credit, & où il alla diverses fois par ordre de la cour pour tenir les peuples dans l'obéissance du roi, qui lui promit par diverses lettres de le recompenser de ses services. Il a fait un abregé des arrêts de Geraud Maynard imprimé à Toulouse chez Colomiés. Jean-Jacques Pellisson étoit très-habile jurisconsulte, & entraînoit fort souvent les autres conseillers dans son opinion par la force de ses raisons. Il étoit d'ailleurs très-homme de bien. Toutes les fois qu'il devoit juger de la vie de quelqu'un, il passoit le jour d'auparavant en jeûne & en prieres, pour demander à Dieu de lui inspirer l'avis qu'il devoit porter. Il lui étoit dû une somme dans le pays de Foix, en payement de laquelle on lui ceda un certain bien ; mais ayant vû que ce bien étoit plus considerable que la dette, il le rendit, & se contenta d'une nouvelle obligation de ce qui lui étoit veritablement dû. Cela fut specifié dans le nouvel acte qu'on dressa; mais dans la suite ses heritiers eurent bien de la peine à se faire payer. Avant l'édit de 1667. qu'on appelle le *code Louis*, on envoyoit souvent dans des affaires importantes un conseiller pour faire executer les arrêts en qualité de commissaire. M. Pellisson eut une fois cette commission. Quand il fut en Guienne où il avoit été envoyé, il vit que son pouvoir n'étoit pas assez ample pour finir entierement les affaires qui étoient entre les parties. Il donna une ordonnance pour regler quelques contestations en vertu de son pouvoir & ordonna sous le bon plaisir de la cour, tout ce qu'il crut necessaire pour ôter jusqu'à la derniere racine de cette affaire. Il y eut appel de cet ordonnance en six-vingts chefs; mais ayant été murement & solemnellement examinée, elle fut entierement confirmée. On ne sçait pas precisement le tems de sa mort : mais il fit son testament en 1629. & fit ses heritiers *Georges*, *Paul*, *Marguerite*, & *Jeanne*, qui est la seule qui ait laissé des enfans. La Paulette n'étoit pas ouverte lorsqu'il mourut, de sorte que sa charge, qui valloit cinquante mille écus, fut perdue. Sa veuve suivit quelque tems la cour pour tâcher de la conserver ; mais tout ce qu'elle put obtenir, ce fut huit mille écus que le roi lui donna pour ses peines & ses dépenses. Ce qui fit qu'on fut inflexible à son égard, est qu'on trouvoit par-là un moyen de gagner une place pour les Catholiques; car celle-ci devant être remplie par un Pretendu Reformé, on la donna à M. de Scorbiac jugemage de Montauban, & on donna la charge de celui-ci à un Catholique.

PELLISSON (Georges) fils aîné de *Jean-Jacques*, avoit beaucoup d'esprit ; & sa reputation seroit vrai-semblablement allée aussi loin que celle de son frere Paul, s'il avoit eu autant de politesse que lui, mais c'est à quoi il ne s'étudioit gueres, ne se souciant presque que de l'étude, où il fit de très-grands progrès, principalement dans les belles lettres, & dans la morale & la physique, sans avoir pourtant eu beaucoup de connoissance de la nouvelle philosophie. Il paroît que M. Bayle ne le connoissoit pas bien ; puisqu'il dit dans son dictionaire, qu'il mourut jeune; car il étoit né au plus tard en 1623. & ne mourut qu'en 1677. Il composa étant fort jeune un livre intitulé, *Mélange de divers problêmes*, qui ne fut imprimé qu'en 1647. A la maniere d'Aristote, il y examine diverses questions de physique & de morale, & allegue plusieurs raisons, pour appuyer des sentimens differens ou contraires, sans rien décider. Il y avoit à Castres dans le tems qu'il y faisoit son sejour, une académie de beaux esprits, qui étoit formée sur le modele de la chambre mi-partie, c'est-à-dire qu'il y avoit autant de Catholiques que de P. R. & des ecclesiastiques & des ministres de l'une & de l'autre religion. Chacun y pouvoit proposer les questions qu'il vouloit, à la reserve de ce qui regardoit la theologie & la politique. Georges Pellisson étoit membre de cette societé aussi-bien que son frere, avec cette circonstance particuliere par rapport à l'aîné, qu'il fut ordonné par une deliberation expresse, qu'il parleroit toûjours le dernier ; parce qu'il ne laissoit rien de bon à dire à ceux qui opinoient après lui ; au lieu que lorsqu'il étoit le dernier, il trouvoit toûjours quelque chose qui étoit échappé aux autres. Sa mere lui acheta une charge de conseiller dans une cour qui fut érigée à Bourg pour tenir lieu de parlement à la Bresse, &c. Il y alla & y fut reçu avec applaudissement. Cependant le parlement de Dijon, à qui cette cour portoit du préjudice, fit tant qu'elle fut bientôt supprimée. Une partie de ceux qui la composoient fut incorporée au parlement de Metz. M. Pellisson fut de ce nombre ; mais comme il n'avoit pris cette charge que par complaisance pour sa mere, il n'y alla point. Il fut remboursé du prix de sa charge, & eut des lettres de conseiller d'état, dont il prêta le serment le 28. Juin 1660. après quoi il passa le reste de sa vie à Paris enfoncé dans l'étude, & ne voyant qu'un fort petit nombre de sçavans. Sa mere fit en mourant son fils cadet heritier, & ne laissa à celui-ci qu'une pension viagere. Quoiqu'il ne fût pas content de cette disposition testamentaire, neanmoins il ne se pourvut point contre ce testament. * *Memoires manuscrits*, pour ce qui regarde les articles concernans la famille de Pellisson.

PELLISSON (Paul Pellisson Fontanier) fils puîné de Jean Jacques, dont il a été parlé dans un article precedent, nâquit en 1624. à Beziers. Sa mere, qui étoit demeurée veuve fort jeune, l'éleva dans la religion prétendue Reformée, où il étoit né, de même que ses sœurs & son frere. Il étudia à Castres les humanitez & la rhetorique, dans un college mi-parti de regens des deux religions qui étoit alors, sous un Ecossois nommé *Morus*, dont le fils a été le celebre Morus ministre de Charenton. Il fut ensuite envoyé à Montauban à l'âge de douze ans, pour y faire son cours de Philosophie. De Montauban il passa à Toulouse, où il apprit à monter à cheval & étudia en droit. Il donna des marques de sa vivacité d'esprit dès sa plus tendre jeunesse. Il cultiva les langues latine, grecque, françoise, espagnole & italienne, & s'appliqua à la lecture des meilleurs auteurs qui avoient écrit en ces differentes langues. A dix-neuf ans il fit la paraphrase du premier livre des institutes de Justinien, qui fut imprimée en 1645. S'étant mis à suivre le barreau à Castres, il y acquit bientôt de la gloire par des plaidoyers d'aparat, qui sont d'ordinaire le partage des jeunes avocats, mais lorsqu'il y brilloit le plus, il fut tout à coup arrêté par une petite verole, qui non seulement lui dechiqueta les joues, & lui deplaça presque les yeux, mais affoiblit pour toujours son temperament. Il se retira alors à la campagne, avec un de ses amis, nommé Etienne de Ville-Bressieux, de Grenoble, pour qui il eut la complaisance de traduire la plus grande partie de l'Odyssée d'Homere, où ce bon homme croyoit trouver le secret de la pierre philosophale. Ensuite il revint à Paris, où il fit plusieurs voyages avant que de s'y établir, & il y fut connu de tout ce qu'il y avoit de gens de merite, qui l'y attirerent enfin tout-à-fait. Il prit une charge de secretaire du roi en 1652. & s'attacha tellement au sceau, qu'il y acquit une connoissance des affaires du conseil, qui lui servit beaucoup dans la suite. Il avoit eu une autre charge de secretaire du roi dans la chambre de Castres, que son ayeul maternel avoit possedée, & il la garda long-tems. En 1652. l'académie Françoise ayant desiré d'entendre en pleine assemblée la lecture de l'histoire de cette compagnie qu'il avoit faite, elle fut si contente de cet ouvrage, qu'elle ordonna, que la premiere place qui vacqueroit dans le corps, lui seroit donnée ; & que cependant il auroit droit d'assister aux assemblées, & d'y opiner comme académicien : avec cette clause, que la même grace ne pourroit plus être faite à personne, pour quelque consideration que ce fût. Il en remercia cette compagnie le 30. Decembre, & justifia encore mieux par ce remercîment ce qu'elle avoit fait pour lui. Six jours après, il complimenta pour elle le chancelier Seguier, à qui les sceaux venoient d'être rendus. Quoi-

qu'il se fût declaré hautement contre les préfaces, il ne laissa pas d'entreprendre celle que l'on voit à la tête des œuvres de Sarazin son ami, imprimés en 1656. En 1657. il fut choisi par M. Fouquet, pour son premier commis: il conserva dans les finances tous les agrémens de son esprit, n'étant pas capable de s'abandonner à une amour sordide des richesses, & de renoncer à une louable inclination pour les belles choses. En 1659. il fut reçu maître des comptes à Montpellier, après avoir negocié le rétablissement de la compagnie qui avoit été interdite. En 1660. il eut des lettres de conseiller d'état, dont il prêta le serment le 25. Septembre de la même année. Comme il avoit eu beaucoup de part à la confiance de M. Fouquet, il en eut aussi beaucoup à sa disgrace. Il fut arrêté & conduit à la bastille en 1661. & n'en sortit que plus de quatre ans après. Il employa le tems qu'il fut à la bastille, à la lecture de l'écriture sainte & des peres. Il lut aussi la plûpart des livres de controverse, & prit dès-lors du goût pour l'église Catholique. On dit que pour se délasser, il composa un poëme de plus de treize cens vers sous le titre d'*Alcimedon*, & que comme il n'avoit ni papier, ni encre, il l'écrivit tout entier sur des marges de livres, avec des petits morceaux de plomb, qu'il prenoit aux vitres de sa chambre. D'autres doutent de ce fait, & disent que M. Pellisson avoit composé un poëme appellé *Eurymedon*, pour le fils de M. Fouquet, ou sur sa mort, avant qu'il fût à la bastille; que s'il a composé des vers en prison, ce ne peut être qu'une élegie adressée à M. Fouquet. Pendant sa détention Tanegui le Fevre lui dédia son *Lucréce* avec des notes latines, & son traité *de la superstition*, traduit de Plutarque; & le jour qu'il fut permis de l'y voir, le duc de Montausier, qui avoit été reçu le matin au parlement, le duc de S. Agnan & une foule de personnes distinguées allerent lui faire visite. Etant sorti de prison, il demeura encore quelque tems sans executer le dessein qu'il avoit de changer de religion. Cependant le roi lui assura une pension de deux mille écus, & en lui faisant l'honneur de le retenir pour être à lui, il y joignit encore celui de lui donner un brevet d'entrée. Enfin il fit abjuration dans l'église souterraine de Chartres le 8. d'Octobre 1670. entre les mains de Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslain, alors évêque de Comminge & qui l'a été depuis de Tournai. Tous les ans il celebroit sa sortie de la bastille en délivrant quelques prisonniers. Il faisoit aussi du jour de son entrée dans l'église Romaine un jour de fête, s'approchoit des sacremens, & s'occupoit à des œuvres de devotion. Depuis ce tems il n'écrivit que pour la religion qu'il avoit embrassée & pour le roi de France, qui l'avoit chargé du soin d'écrire son histoire. Le 3. Fevrier 1671. François de Harlai-de-Chanvalon archevêque de Rouen, nommé à l'archevêché de Paris, ayant été reçu à l'académie Françoise, & ayant remercié la compagnie par un discours très-éloquent, Paul Pellisson, qui en étoit alors directeur, répondit à ce prélat, & ce fut en cette occasion qu'il fit ce panegyrique de Louis XIV. qui a été traduit en latin, en espagnol, en italien, en anglois, & même en arabe par un patriarche du Mont-Liban, dont l'original est dans le cabinet du roi. La même année il fut reçu maître des requêtes. Il acheta cette charge 60000. écus de M. de Fieubet chancelier de la reine, qui fut fait alors conseiller d'état. Le 22. Mars suivant il porta encore la parole pour l'académie Françoise, lorsqu'elle alla complimenter le même prelat dont nous avons parlé, sur son installation à l'archevêché de Paris. Il fit peu de tems après une belle inscription latine, pour une demi-lune de Tournai; car il écrivoit aussi purement en cette langue, qu'en françois. On le croit encore l'auteur de l'inscription, qui est sur l'obelisque d'Arles; & d'une relation latine de l'état de la religion en 1682. Cependant Mr. d'Olivet n'en dit rien dans le catalogue des ouvrages de cet académicien. Il se joignit aussi à deux autres académiciens, pour donner de deux ans en deux ans, sans se faire connoître, un prix de la valeur de trois cens livres à celui, qui, au jugement de l'académie Françoise, se trouveroit avoir mieux réussi à celebrer en une piece de cent vers au plus, quelqu'une des actions du roi. Depuis la mort de ces deux académiciens, il continua seul la même dépense jusqu'à la fin de sa vie. La guerre ayant commencé en 1672. il commença aussi de suivre le roi dans ses campagnes, ce qu'il fit toûjours depuis, hormis dans quelques-unes des dernieres. A celle de Mastricht en 1673. ou, peut-être plus tard, on lui vola une nuit quatorze cens pistoles dans sa tente. Le roi l'ayant sçu le jour suivant lui donna la même somme qu'il avoit perdue. Il s'étoit borné, pour l'histoire de ce prince, entre la paix des Pyrenées & la paix de Nimegue: encore n'acheva-t'il pas cet ouvrage, dont il s'est pourtant trouvé une partie considerable parmi ses papiers. D'autres croyent qu'elle étoit achevée; mais qu'il ne l'avoit pas retouchée. Elle a passé depuis par les ordres du roi entre les mains de feu M. Daguesseau, conseiller d'Etat ordinaire. En 1674. il vit réussir les soins qu'il avoit pris pour l'académie de Soissons, & il eut le plaisir de voir le roi signer les lettres d'établissement de cette compagnie, sa majesté étant devant Dole.

En 1676. il harangua le roi sur ses conquêtes à la tête de l'académie Françoise. En 1677. il publia à la sollicitation d'un homme de qualité de ses amis de courtes prieres pour reciter pendant la messe, qu'il avoit faites pour son usage particulier. Paul Pellisson fut fait économe de Clugni en 1674. de S. Germain des Prez en 1675. & ayant été preposé en 1676. pour l'administration des économats, il fut encore nommé en 1679. économe de S. Denys: & enfin le roi voyant le grand nombre des Pretendus Reformez qui entroient dans l'église Romaine par l'emploi des deniers des économats, augmenta le fonds de ces deniers en 1681. du fonds même de son épargne. Comme il avoit pris l'ordre de Soudiacre, quelque tems après son abjuration, le roi lui donna l'abbaye de Gimont. Quelques années après l'évêque de Bellci vicaire general de Clugni le nomma au prieuré de S. Orens d'Ausch; & en 1682. il fit l'épitaphe de Marie Eleonore de Rohan abbesse de Malnoue, dont il étoit connu, & qui a laissé une paraphrase des livres de Salomon. Cette épitaphe, qui se voit gravée sur le tombeau de cette princesse, a été traduite en latin par l'évêque de Tournai, & en italien par le celebre auteur de *la congiura di Raffaello della Torre*, & imprimée trois ou quatre fois. La premiere partie de ses *reflexions sur les differends de la religion* parut à Paris en un volume *in* 12. en 1686. L'année suivante l'auteur la fit réimprimer avec l'addition d'un nouveau tome intitulé, *Reponse aux objections d'Angleterre ou de Hollande, ou de l'autorité du grand nombre dans la religion Chrétienne.* En 1690. il y joignit un troisiéme tome intitulé, *Les chimeres de M. Jurieu; réponse generale à ses lettres pastorales de la seconde année contre les livres des reflexions, & examen abregé de ses propheties.* Le quatriéme tome fut publié à Paris l'an 1692. & a pour titre, *de la tolerance des religions. Lettres de M. de Leibnitz. & reponses de M. Pellisson.* Il travailloit actuellement à un traité sur l'Eucharistie, qui a été imprimé en 1694. quand il fut surpris de la mort le 7. Fevrier 1693. Il ne reçut point les sacremens, non qu'il ait refusé de les recevoir, comme quelques-uns l'ont faussement débité, mais parce que l'extrémité & la brieveté de sa maladie ne lui en laisserent pas le tems. Il est certain qu'il avoit communié peu de tems avant sa mort, & que depuis sa conversion il avoit toûjours été attaché à la doctrine & à la discipline de l'Eglise Catholique, *Voyez* le supplement. * *Journal des sçavans de* 1693. *pag.* 282. Perrault, *les hommes illustres. Memoires manuscrits.* Son Eloge, *dans la continuation de l'histoire de l'académie Françoise, par Mr. l'Abbé d'Olivet.*

PELOPIDAS, capitaine Thebain, avoit été exilé de son pays par la faction des Lacedemoniens, qui craignoient son courage. Ce fut dans cet intervalle que Phebidas, leur general, prit Cadmée, citadelle des Thebains, sous la XCIX. olympiade, l'an 384. avant Jesus-Christ. Pelopidas la reprit par adresse quatre ans apres, en chassa les ennemis; & depuis se trouva dans les plus celebres expeditions avec Epaminondas, pendant la guerre Beotique, sur-tout à la bataille de Leuctres en Béotie, la 2. année de la CII. olympiade, 371. ans avant J. C. & au siege de Sparte, deux ans après. Les Thebains envoyerent Pelopidas ambassadeur vers Artaxerxés roi de Perse, qui fit grande estime de sa personne. Depuis, ce general ayant reçu quelque injure d'Alexandre, tyran de Pheres, persuada à ceux de Thebes de tourner leurs

armes contre lui. La conduite de cette guerre lui fut donnée, & il gagna une bataille, où il demeura entre les morts, sous la CIV. olympiade, & vers l'an 364. avant Jesus-Christ. * Xenophon, *l.* 6. Diodore, *l.* 15. Polybe, *l.* 1. Cornelius Nepos, & Plutarque, *en sa vie.*

PELOPONNESE, *Peloponnesus*, province & presqu'isle de la Grece, ainsi nommée de Pelops, fils de Tantale, est aujourd'hui connue sous le nom de *Morée.* Sa division ancienne se faisoit en huit parties; sçavoir, en Achaye propre, en Arcadie, pays d'Argos, Corinthe, Elide, Laconie, Messenie & Sicyonie. On le divise presentement en duché de Clarence, qui comprend l'Achaye, la Sicyonie & Corinthe; Belvedere, autrefois Elide & Messenie; la Sacanie, anciennement le pays d'Argos; & la Tzaconie, où étoient la Laconie & l'Arcadie. Cette derniere partie est aussi nommée *le bras de Maino.* Ses villes principales sont Coron, Clarence, Argos, Belvedere, autrefois *Elis*; Maina, *Leuctrum*; Leontari, *Megalopolis*; Coranto ou Corto, *Corinthus*; Misitra, *Sparta*; Patras, Napoli de Romanie, &c. On donna autrefois le nom de guerre de Peloponnese à celle que les peuples de cette presqu'isle entreprirent contre les Atheniens. Elle dura depuis la 2. année de la LXXXVII. olympiade, & 431. avant J. C. jusques à la XCIV. olympiade, & à l'an 404. avant J. C. que la ville d'Athenes fut prise. Mahomet II. empereur des Turcs, conquit le Peloponnese, dans le XV. siecle, sur les princes Demetrius & Thomas, freres de l'empereur Constantin Dracoses, & souverain de ce pays. Les Turcs sont maîtres de cette province. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 4. Pausanias, *in attic.* Thucydide. Xenophon. Diodore de *Sicile.* Ortelius, &c.

Voici un détail plus précis de la situation & des bornes de chaque partie du Peloponnese.

1. *L'Achaye* propre avoit pour bornes, le golfe de Corinthe du côté du septentrion; la mer Ionienne à l'occident; l'Elide & l'Arcadie au midi; & la Sicyonie vers l'orient. Patras en étoit la capitale.

2. *La Sicyonie*, la plus resserrée de ces provinces, tiroit son nom de sa ville capitale, appellée *Sicyone*,& avoit pour limites à l'orient, la Corinthie; au couchant, l'Achaye propre; au septentrion, le golfe de Corinthe; & l'Arcadie du côté du midi.

3. *La Corinthie*, qui s'étendoit dans la partie septentrionale du Peloponnese, confinoit au couchant avec la Sicyonie; au midi & à l'orient avec l'Argie; & étoit separée de la grande Achaye par le golfe & l'Isthme de Corinthe, & par le golfe Saronique.

4. *L'Elide* avoit pour confins, au nord l'Achaye propre; au levant l'Arcadie; au midi la Messenie; & au couchant la mer Ionienne. La capitale se nommoit *Elide.*

5. *La Messenie* étoit située dans la partie meridionale, entre la Laconie à l'orient, & l'Elide à l'occident. Elle avoit l'Arcadie au septentrion, & s'étendoit vers le midi, entre le golfe Messeniaque & le golfe Cyparissien. Messene en étoit la ville principale.

6. *La Laconie* étoit bornée au midi par le golfe Messeniaque & le golfe Laconique; à l'orient par le golfe Argolique; au septentrion par l'Argie; à l'occident par l'Arcadie & la Messenie. Sparte en étoit la citadelle.

7. *L'Arcadie* étoit en pleine terre, éloignée du bord de la mer, & avoit au levant l'Argie & la Laconie; au couchant l'Elidie; au septentrion l'Achaye propre; & au midi la Messenie. Elle avoit pour capitale Megalopolis.

8. *L'Argie* ou *Argolide*, étoit bornée du côté de l'orient, par le golfe Argolique; vers l'occident par l'Arcadie; au midi par la Laconie; & au septentrion par le golfe Saronique. Argos étoit la principale ville de cette province. *Cherchez* LACEDEMONE & MORE'E.

PELOPS, fils de *Tantale* roi de Phrygie & de Taygeté, passa en Elide, & épousa Hippodamie, fille d'Oënomaüs roi de ce pays. S'étant battu avec ce prince, Pelops engagea quelques-uns de ses domestiques à disposer les roues de son chariot, de maniere qu'il versât pendant la course: cet expedient ayant réüssi, & Oënomaüs ayant été blessé à mort de cette chûte, Pelops s'empara du royaume & s'y rendit si puissant, que tout le pays qui est audelà de l'Isthme, & qui compose une partie considerable de la Grece, de son nom & du mot grec νῆσος qui veut dire *Isle*, fut appellé *Peloponnese*, c'est-à-dire *Isle de Pelops.* Les poëtes ont feint que son pere Tantale servit son fils Pelops à la table des dieux; & que Cerés affamée ayant devoré une épaule de ce jeune prince, Jupiter fit rassembler ses membres pour les ranimer; & comme on ne trouvoit point une de les épaules, on fut obligé de lui en donner une d'ivoire. *Voyez* CHRYSIPPE, qui étoit son fils naturel. * Ovide, *l.* 6. *des metamorphoses.* Natalis Comes.

PELORE, *Pelorus*, promontoire de Sicile, dit *Capo di Faro* ou *Phare de Messine.* Quelques-uns croyent que ce nom fut donné à ce cap, de celui d'un pilote, qu'Annibal y tua, croyant faussement qu'on avoit été trahi, & auquel il éleva depuis une statue. *Consultez* Valere Maxime, *liv.* 9. *c.* 8. *ex.* 4.

PELTAN (Theodore-Antoine) Jesuite, ainsi nommé, parce qu'il étoit de Pelte, dans le diocese de Liege, est un des premiers religieux de sa compagnie, qui ait professé dans l'université d'Ingolstad, depuis qu'Albert duc de Baviere l'eut établie, en 1556. Il y enseigna la langue grecque, puis l'hebraïque, & la theologie, avec un applaudissement extraordinaire. Il fut depuis envoyé dans le college d'Augsbourg, pour s'y délasser de ses longs travaux, & y mourut en 1584. Il a laissé divers ouvrages: *De peccato originali, tract. XVIII. De satisfactione Christi & nostra, & de Purgatorio, lib. III. De Christianorum sepulturis, exequiis & anniversariis. De tribus bonorum operum generibus. Theologia naturalis & mystica. De Sanctorum origine, cultu & invocatione, reliquiis & imaginibus. De matrimonio. Paraphrasis ac scholia in proverbia Salomonis. Catena Graecorum patrum in proverbia, &c.* Il traduisit aussi de grec en latin divers ouvrages des peres; comme ceux d'André de Cesarée, de Victor d'Antioche, de Tite de Bostres, de saint Gregoire Thaumaturge, les actes du concile general d'Ephese, &c. * Valentin Rotmar, *de profess. acad. Ingolst.* Ribadeneira, & Alegambe, *bibliotheca script. societ. Jes.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. secul. XVI.*

PELU (Jules) évêque de Naumbourg, dans la Misnie, mourut en 1554. & laissa divers traitez: *institutio hominis Christiani. De republica Germania seu imperio constituendo, &c.* * Possevin, *in appar. sacr.* Le Mire, &c.

PELUSE, *Pelusium*, ville d'Egypte vers l'embouchure orientale du Nil, étoit autrefois archevêché, sous le patriarchat d'Alexandrie. On la nomme presentement *Belbais*, comme nous l'apprenons de Guillaume de *Tyr*, & de le Noir. Damiette est bâtie près des ruines de cette ancienne ville, & s'est augmentée de ses débris: ce qui fait que quelques-uns l'ont prise pour Peluse. * *Consultez* Strabon; Pline; Ptolomée, &c.

PELYSS ou PISSEN, selon quelques cartes: c'est une petite ville de la basse Hongrie, située à sept lieues de Bude, vers le couchant. Elle donne son nom au comté de Pelyss, qui est entre celui d'Albe-Royale, & le Danube, & renferme la ville de Bude. * Mati, *dictionaire.*

PEMBRIDGE, ville ou bourg d'Angleterre, dans la contrée occidentale du comté d'Hereford, qu'on nomme *Stretford.* Il est situé sur la riviere de Wye. C'est une place ancienne renommée pour ses marchez aux chevaux. Elle est à 100. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PENA (François) Espagnol, natif de Villaroia de Pinare, dans le diocese de Saragosse, fut nommé par Philippe II. roi d'Espagne, pour être auditeur de Rote, & s'acquit quelque estime à Rome, où il refusa deux benefices que le roi d'Espagne lui offrit, dans l'esperance d'obtenir des dignitez plus relevées; mais il mourut dans cette attente, en 1612. Il fit des commentaires sur le livre de Nicolas Eimeric, intitulé, *Directorium inquisitorum*, & sur ceux de trois ou quatre autres auteurs, qui parlent de l'inquisition. On a de sa composition, *instructio sive praxis inquisitorum. De forma procedendi contra inquisitos. De temporali regno Christi.* Cet auteur avoit un furieux entêtement pour l'inquisition, comme on en peut juger par deux de ces pieces; la I. contre l'absolution donnée

née en France au roi Henri *le Grand*; & la II. contre l'arrêt celebre du parlement de Paris donné contre Jean Chastel, qui avoit attenté à la vie du roi Henri IV. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imag. illustr. cap.* 80. Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

PENA, PENNA (Jean de) natif de Moutiers, ville de Provence dans le diocese de Riez, & professeur royal des mathematiques à Paris, composa dans le XVI. siecle, plusieurs traitez sur cette science. Vossius, Quenstedt, & les auteurs de l'histoire de Provence parlent de lui avec éloge.

Sa famille a produit de sçavans hommes; comme ANTOINE Pena conseiller au parlement de Provence en 1564. HUGUES de Pena poëte tragique dans le XIII. siecle, fut très-estimé à la cour de Charles de France I. du nom, roi de Naples, comte de Provence, &c. & fut secretaire de ce prince. Il fut couronné poëte par la reine Beatrix, & mourut l'an 1280. Il avoit épousé *Mabile* de Simiane, & laissa diverses poësies. * Nostradamus, *histoire de Provence, & des poëtes Provençaux*. La Croix du Maine, &c.

PENA-FIEL, *cherchez* PENNA-FIEL.

PENATES *voyez* LARES.

PENBROCK, *Penbrocium*, province d'Angleterre qui a titre de comté dans le pays de Galles, avec une ville de même nom. * Cambden.

PENDA, troisiéme roi de Mercie en Angleterre, succeda en 626. à Kearl qui avoit tenu long-tems le royaume par soi-même, étant fils de Wilba. Son regne fut fatal à quatre rois, qu'il tua en bataille, sçavoir Edwin & Oswald, deux rois de Northumberland; Sigebert & Acma, deux rois des East-Angles ou Anglois Orientaux. Enfin, après un regne de 30. ans, il fut tué lui-même dans une bataille contre Oswi roi des Northumbres ou de Nortumberland. * *Diction. Anglois.*

PENDA, quatriéme roi de Mercie, & le premier roi Chrétien des Merciens, succeda à son pere Penda en 656. Son mariage avec Alflede fille d'Oswi roi des Northumbres, procura sa conversion. Car Oswi, qui étoit Chrétien, refusa de lui donner sa fille à moins qu'il ne se fit Chrétien avec tous ses sujets; condition qu'il accepta. Alrid fils d'Oswi, dont la femme étoit Kiniburg sœur de Penda, le porta aussi beaucoup à se convertir. Ensorte qu'écoutant avec plaisir ce qu'on prêchoit parmi les Chrétiens touchant la resurrection & la vie éternelle, il fut bientôt persuadé de la verité de la religion Chrétienne, & baptisé avec tous ceux qui le suivoient, soit qu'il dût obtenir la princesse qu'il demandoit en mariage, ou qu'il ne la dût pas obtenir. Tout cela arriva pendant que son pere Penda vivoit encore, lequel pour ses vertus royales avoit été fait prince de la Mercie meridionale; & il est à remarquer que quoiqu'il fût Payen, il n'empêchoit aucun de son royaume d'écouter ou d'embrasser l'Evangile: il blâmoit au contraire & condamnoit ceux dont la conduite ne répondoit pas à leur foi, ne pouvant souffrir que l'on n'obéït pas au Dieu auquel l'on croyoit. Son fils Penda ne regna que deux ans, ayant été tué le jour de Pâques par la trahison de sa femme, qu'il avoit cru bonne Chrétienne quand il l'épousa, en sorte que l'on peut dire que sa femme née Chrétienne avoit agi en Payenne, & que lui nouveau Chrétien avoit suivi exactement les devoirs de la religion qu'il avoit embrassée. * *Dict. Angl.*

PENDA, petite ville de l'Ocean Ethiopien sur la côte de Zanguebar, environ à douze lieues de Monbaze vers le sud. * Mati, *diction.*

PENDARACHI. C'étoit anciennement une ville épiscopale dans l'Asie Mineure. Ce n'est maintenant qu'un bourg de la Natolie, situé sur la mer Noire, environ à vingt lieues de Samastro vers le couchant. * Mati, *diction.*

PENDENNIS-CASTLE, c'est-à-dire le *château de Pendennis*, est sur une hauteur de même nom dans le comté de Cornouaille en Angleterre, à l'entrée du port de Falmouth. C'est le plus grand château qu'il y ait presentement en Angleterre. * *Diction. Angl.*

PENE, riviere de la basse Saxe, prend sa source dans le Meckelbourg, traverse deux petits lacs, & entrant dans la Pomeranie Suedoise, y baigne Demmim, Gutzkow, Anclam, & se joint à la branche occidentale de l'Oder, qui prend le nom de Pene, & va baigner Lassan & Wolgast, & se décharger dans la mer Baltique. * Mati, *diction.*

PENE DE BILLI, bourg avec évêché dans le duché d'Urbin, près de la riviere de Rimino, à une lieue & demie de S. Leo. * Mati, *diction.*

PENE'E, *Peneus*, fleuve de Thessalie, dit presentement *Salampria*, étant grossi de l'Ion, du Pattisus, & de l'Apidanus, coule entre les monts Ossa & Olympe, & se décharge dans le golfe de Thessalonique. Ce fleuve arrose la vallée de Tempé en Thessalie, & est fort celebre dans les écrits des poëtes, qui ont feint que Daphné sa fille y avoit été metamorphosée en laurier. Pline, Strabon, &c. en parlent, & Ovide, *l. 1. metam.*

PENELOPE, *Penelope*, fille d'Icare, épousa Ulysse, dont elle eut Telemaque. Son mari obligé d'aller à la guerre de Troye, demeura vingt-ans en ce voyage. Divers seigneurs charmez de la beauté de Penelope, lui faisoient accroire qu'Ulysse étoit peri, & la pressoient de se declarer en leur faveur. Elle le promit, pourvû qu'on lui donnât le tems d'achever une piece de toile qu'elle avoit commencée: on le lui permit, & elle avoit coûtume de défaire durant la nuit le travail qu'elle faisoit pendant le jour. Ainsi par cet ingenieux artifice, elle éluda l'importunité de ses amans jusqu'au retour de son mari. D'anciens auteurs ont parlé très-desavantageusement de la conduite de Penelope, & ont écrit qu'Homere ne l'avoit tant louée que parce qu'il en avoit été amoureux. *Voyez* là-dessus le dictionaire de Bayle. Les anciens ont prétendu qu'elle avoit été nommée Penelope, à cause qu'ayant été exposée dans sa jeunesse, elle avoit, disent-ils, été nourrie par des oiseaux qui portoient ce nom. * Homere, *in Odyss.* Ovide, *epist.* 1. Bocace, *de clar. mulier.*

PENG-AB ou LAHOR, ville des Indes dans les états du grand Mogol, capitale du royaume de Peng-ab: son nom veut dire *Cinq-Eaux*, parce que ce pays est arrosé de cinq fleuves. Lahor, qui est la ville capitale, située sur la riviere de Raucé, est grande, bien bâtie, & a un palais magnifique; aussi est-elle assez souvent le sejour du grand Mogol. * Sanson. Baudrand.

PENICHE, ville forte de l'Estramadoure Portugaise, située au bord de la mer, à douze ou quatorze lieues de Lisbonne, dans une presqu'isle environnée de rochers de tous côtez, & qui fait un cap, auquel elle donne le nom. Cette presqu'isle est separée du continent par un canal de cinq cens pas de largeur, qui est guéable lorsque la marée est basse, mais qui se remplit entierement dans le tems de la pleine-mer; de sorte que Peniche devient une isle, où on ne peut aborder qu'en bateau. La mer forme là un bon port, où les Anglois débarquerent en 1589. quand ils entrerent en Portugal en faveur d'Antoine. Depuis on a fermé cette ville de bonnes murailles, avec quatre tenailles, & fortifié le port de six pans de murailles, ausquels on a attaché trois bastions & deux demi-bastions. Il y a aussi une citadelle & un fort quarré, que Philippe II. y a fait bâtir. A deux lieues de la côte, on voit dans la mer les quatre petites isles appellées *Berlingues*. * *Delices de Portugal.*

PENICK, bourg de la Misnie en haute-Saxe sur la Mulde, environ à dix lieues de Leipsic du côté du midi. * Mati, *diction.*

PENINSULE ou PRESQU'ISLE, est une partie de terre environnée par la mer de tous côtez, mais attachée au continent par une espece de langue ou de bras. C'est ce que les Grecs appelloient autrefois *Chersonese*. Les peninsules les plus celebres chez les anciens, étoient la Chersonese dorée dans les Indes, le Peloponnese en Grece, la Chersonese Taurique, où est à présent la petite Tartarie, la Chersonese de Thrace. *Voyez* CHERSONESE.

PENISCOLA, *Peninsula*, montagne du royaume de Valence en Espagne sur les côtes de la mer Mediterranée, est presque entierement entourée d'eau, ce qui lui a fait donner ce nom qui signifie la même chose que presqu'isle. Il y a sur son sommet un terrain spacieux où l'on a bâti une citadelle très-forte, & où s'est formée depuis une petite ville. Des deux côtez de cette montagne, qui sont baignez de la mer, les vaisseaux sont à couvert

des tempêtes & des ennemis, ausquels la citadelle ne permet pas d'approcher. Au pied du rocher sont de grandes cavernes, où l'eau de la mer s'insinue par dessous terre, & y porte quantité de poissons. On y voit encore sortir une fontaine d'eau douce très-utile aux habitans. Ce fut là où Pierre de Lune antipape qui prit le nom de *Benoit XIII.* se retira, comme en un lieu de seureté, pour faire ses fonctions pontificales. Il y fit bâtir un superbe Palais, & une grande église, que l'on y voit encore aujourd'hui, & mourut dans le schisme, l'an 1424. * Nieremberg, *hist. nat. l.* 1.

PENITENCE *chez les Juifs*, nommée *Thejouvtha*, nom qui signifie *changement* ou *conversion*. La veritable penitence doit être, selon eux, conçue par l'amour de Dieu, & suivie des bonnes œuvres. Ils faisoient une confession le jour des expiations, ou quelque-tems auparavant. Ils imposoient des penitences reglées pour les pechez, & ils ont chez eux des penitentiels, qui marquent les peines qu'il faut imposer aux pecheurs, lorsqu'ils viennent confesser leurs pechez. Cette confession est d'obligation parmi eux ; on la trouve dans les ceremonies du sacrifice pour le peché. Celui qui l'offroit, confessoit son peché, & en chargeoit la victime. Ils reconnoissoient un lieu destiné à la purification des ames après la mort. On offroit des sacrifices pour elles; maintenant ils se contentent de simples prieres. Ainsi parmi les pechez, ils en distinguent de deux sortes; les uns qui se pardonnent dans l'autre vie, les autres qui sont irremissibles. Josephe nous apprend que les Pharisiens avoient une opinion particuliere là-dessus. Ils enseignoient que les ames des gens de bien, au sortir d'un corps, entroient dans un autre; mais que celles des méchans alloient dans l'enfer. Herode le Tetrarque, prevenu de ce sentiment, croyoit que l'ame de saint Jean, qu'il avoit fait mourir, étoit passée dans la personne de Jesus-Christ. * Le P. Morin, *de pœnitentia*. Le P. Lami de l'Oratoire, *introduction à l'écriture sainte*.

PENITENCE *chez les Chrétiens*, est une peine imposée, après la confession des pechez. Elle étoit secrete ou publique, selon que l'évêque ou les prêtres par lui commis, le jugeoient à propos pour l'édification des Chrétiens. Plusieurs faisoient penitence publique, sans que l'on sçût pour quels pechez ils la faisoient ; d'autres faisoient penitence en secret, même pour de grands crimes, lorsque la penitence publique auroit causé trop de scandale. Le tems des penitences étoit plus ou moins long, selon les differens usages des églises ; & nous voyons encore une grande diversité entre les canons penitentiaux qui nous restent ; mais les plus anciens sont d'ordinaire les plus severes. Saint Basile marque deux ans pour le larcin, sept pour la fornication, onze pour le parjure, quinze pour l'adultere, vingt pour l'homicide, & toute la vie pour l'apostasie. Ceux à qui il étoit prescrit de faire penitence publique, s'adressoient à l'archiprêtre, ou autre prêtre penitentier, qui prenoit leur nom par écrit, puis le premier jour du Carême étant venu, ils se presentoient à la porte de l'église en habits pauvres, sales, & dechirez : car tels étoient chez les anciens les habits de deuil. Etant entrez dans l'église, ils recevoient de la main du prélat des cendres sur la tête, & des cilices pour s'en couvrir, puis ils étoient mis hors de l'église, dont les portes étoient aussi-tôt fermées devant eux. Les penitens demeuroient d'ordinaire enfermez, & passoient ce tems à pleurer & à gemir ; sinon les jours de fêtes, ausquels ils venoient se presenter à la porte de l'église sans y entrer. Quelque-tems après on les y faisoit entrer pour entendre les lectures & les sermons, à la charge d'en sortir avant les prieres. Au bout d'un certain tems, ils étoient admis à prier avec les Fideles, mais prosternez contre terre ; & enfin on leur permettoit de prier de bout jusqu'à l'offertoire, qu'ils sortoient. Ainsi il y avoit quatre ordres de penitens, les pleurans, les auditeurs, les prosternez & les consistans, ou ceux qui prioient debout. On les distinguoit encore d'une autre maniere du reste des Fideles, en les plaçant du côté gauche dans l'Eglise.

Tout le tems de la penitence étoit divisé en quatre parties, par rapport aux quatre états dont nous venons de parler. Par exemple, celui qui avoit tué volontairement, étoit quatre ans entre les pleurans, c'est-à-dire, qu'il se trouvoit à la porte de l'église aux heures de la priere, & demeuroit dehors, revêtu d'un cilice, ayant de la cendre sur la tête, & le poil non rasé. En cet état, il se recommandoit aux prieres des Fideles qui entroient dans l'église. Les cinq années suivantes, il étoit au rang des auditeurs, & entroit dans l'église pour y entendre les instructions. Après cela, il étoit du nombre des prosternez pendant sept ans, & enfin il passoit au rang des consistans, priant debout, jusqu'à ce que, les vingt ans étant accomplis, il étoit admis à la participation de l'Eucharistie; ce tems étoit souvent abregé par les prélats, s'ils s'appercevoient que les penitens meritassent quelque indulgence. Que si le penitent mouroit pendant le cours de sa penitence, & avant que de l'avoir accomplie, on avoit bonne opinion de son salut, & on offroit pour lui le saint sacrifice. Lorsque les penitens étoient admis à la reconciliation, ils se presentoient à la porte de l'église, où le prélat les faisoit entrer, & leur donnoit l'absolution solemnelle. Alors ils se faisoient faire le poil, & quittoient leurs habits de penitens, pour vivre comme les autres Fideles. Il est bon de remarquer ici la reflexion que fait saint Augustin, sur ce sujet : *Si l'homme*, dit ce grand docteur, *revenoit promptement au bonheur de son premier état, il regarderoit comme un jeu la chute du peché.* (*Serm.* 34. *de Divin.*) * M. l'Abbé Fleuri, *mœurs des Chrétiens*.

La penitence a toûjours été dans l'église; mais la façon de la faire, soit publique, soit particuliere, a changé selon l'état où l'église s'est trouvée, & selon le besoin des Fideles. Dans le I. siecle, l'imposition des peines dépendoit absolument des évêques. Saint Cyprien témoigne que ses predecesseurs ne recevoient point à la penitence ceux qui étoient coupables d'adultere, d'homicide ou d'idolâtrie. Le concile d'Elvire y ajoûta le faux témoignage; mais du tems du même saint Cyprien, la coûtume de relâcher les penitences imposées pour quelque crime que ce fût, à la recommandation des martyrs qui alloient au supplice, s'introduisit en Afrique. Depuis l'heresie des Novatiens & des Montanistes, l'église commença d'être plus severe sur ce qui regardoit l'imposition de la penitence canonique. Enfin on fit quatre degrez de la penitence publique, comme nous venons de l'expliquer : le premier étoit des pleurans ; le second, des écoutans ; le troisiéme, des prosternez ; le quatriéme, des consistans. Le nom des pleurans & des écoutans ne se trouve point dans les auteurs Latins des premiers siecles de l'église : on n'y parle que de la prostration, & de la consistance ; & par la prostration, les Latins & les Grecs dans le IV. siecle, entendent la penitence publique, & y rapportent toutes les satisfactions rigoureuses qu'elle contenoit, & qui étoient énoncées dans les livres penitentiaux. Vers la fin du V. siecle, il s'introduisit une penitence mitoyenne, entre la publique & la secrete, laquelle se faisoit pour certains crimes commis dans les monasteres ou dans d'autres lieux, en presence de quelques personnes pieuses. Enfin vers le septiéme siecle, la penitence publique, pour les pechez occultes, cessa tout-à-fait. Theodore, archevêque de Cantorberi en Angleterre, est marqué comme le premier auteur de la confession secrete, pour les pechez secrets, dans l'Occident. Vers la fin du VIII. siecle, on introduisit le rachat, ou plûtôt la commutation des penitences imposées, que l'on changeoit en quelques bonnes œuvres, comme en aumônes, en prieres, en pelerinages; & dans le XII. siecle la coutume s'introduisit de racheter le tems de la penitence canonique, avec une aumône d'argent, qui étoit appliquée au bâtiment d'une église, & quelquefois à des ouvrages pour la commodité publique. Cette pratique fut nommée une relaxation ou un relâchement, & fut depuis appellée *indulgence*. Dans le XIII. siecle les hommes étant tout-à-fait éloignez de faire la penitence canonique, les prêtres se virent reduits à les y exhorter, sans les y contraindre, à l'égard des pechez secrets & ordinaires : car pour les pechez publics & énormes, on imposoit encore des penitences fort rigoureuses. Dans le XIV. & XV. siecles, on commença à ordonner des penitences très-legeres, pour des pechez très-énormes : ce qui a donné lieu à la reformation faite sur ce sujet par le concile de Trente. * Godeau, *hist. de l'Eglise*, *l.* 4.

PENITENCE. La penitence en general est une vertu

par laquelle le pecheur se repent des fautes qu'il a faites, & prend une ferme resolution de ne les plus commettre; c'est pourquoi elle est appellée en grec *μετάνοια*, ce nom signifie un *changement de sentiment accompagné de douleur & de repentir*. Ce sentiment est interieur; mais il se fait connoître par des signes exterieurs ausquels on a donné aussi le nom de penitence. Tout pecheur peut avec le secours de la grace se repentir de son peché, concevoir une douleur de l'avoir commis, prendre la resolution de ne le plus commettre, & changer de vie. Voilà la penitence *interieure* qui a toûjours été la même; mais quant à la penitence *exterieure*, elle a varié suivant les tems. Jesus-Christ a laissé à ses apôtres le pouvoir de lier & de délier, de retenir & de remettre les pechez. C'est ce que les peres ont expliqué de la penitence qui se pratique chez les Chrétiens. Dès le commencement de l'église, les Juifs & les Payens qui embrassoient la religion de Jesus-Christ, témoignoient avant que d'être baptisez, qu'ils se repentoient d'avoir été dans l'erreur, qu'ils y renonçoient, qu'ils étoient fâchez d'avoir mal vécu, & qu'ils promettoient de vivre à l'avenir selon les loix de Jesus-Christ; ils en donnoient même des marques par leur conduite & par leurs actions: c'est ce qu'on appelle la penitence avant le baptême, ou la penitence des Cathecumenes; mais cette penitence n'étoit pas sujette à des loix penibles. On étoit persuadé que le baptême effaçoit tous les pechez, quand on le recevoit avec la foi, sans qu'il fût besoin de subir le joug de la penitence exterieure. Quand après le baptême, les Chrétiens baptisez apostasioient ou tomboient dans des crimes, il étoient separez de la communion de l'église, & pour y rentrer, il falloit qu'ils se soûmissent aux loix d'une rigoureuse penitence, afin d'obtenir la remission de leurs pechez devant Dieu & devant les hommes: c'est pourquoi la penitence est appellée par les anciens, *baptême laborieux*, *baptême de larmes*. Nous avons un exemple de cette penitence en la personne du Corinthien incestueux, que saint Paul livra à sathan, & fit separer de la communion des Fideles, afin de le faire rentrer en lui-même, & qu'il ordonna qu'on reconcilieroit ensuite, après qu'il eut donné des marques de sa douleur. * I. *Corinth.* 5. & II. *Corinth.* 2. Dans les deux premiers siecles de l'église, le tems de cette penitence, ni la maniere n'étoient pas reglez; mais dans le troisiéme on fixa la maniere de vivre des penitens & le tems de leur penitence: ils étoient separez de la communion des Fideles, privez de la participation, & même de la vûe des saints mysteres, & obligez de pratiquer diverses austeritez, jusqu'à ce qu'ils fussent reconciliez par l'évêque & par les prêtres, qui les mettoient en penitence, & leur donnoient ensuite l'absolution. La rigueur de cette penitence a été si grande dans quelques églises, que pour les crimes d'idolâtrie, d'homicide & d'adultere, on laissoit les pecheurs en penitence pendant le reste de leur vie, & on ne leur accordoit pas même l'absolution à la mort. On s'est bientôt relâché à l'égard des adulteres & des homicides, que l'on reconcilioit à l'article de la mort, ou après une longue penitence; mais à l'égard de ceux qui étoient tombez dans le crime d'idolâtrie, on a été plus longtems sans leur accorder l'absolution, même à la mort. Cela fut resolu neanmoins du tems de saint Cyprien dans l'église de Rome & de Carthage, & on l'accorda même avant l'article de la mort. On ne l'a neanmoins donnée qu'à ceux qui l'avoient demandée étant en santé; & quand on l'accordoit pendant la maladie, si le penitent revenoit en santé, il étoit obligé d'achever sa penitence. Mais jusqu'au VI. siecle, quand les pecheurs, après avoir fait penitence, retomboient dans des crimes, ils n'étoient plus reçus au benefice de l'absolution, ils demeuroient en penitence separez de la communion de l'église, qui laissoit leur salut entre les mains de Dieu; ce qui a été fait, dit saint Augustin; non que l'on desesperât de leur salut, mais pour maintenir la rigueur de la discipline, *non desperatione veniæ factum est, sed rigore disciplinæ*. L'église ne doutoit pas qu'elle n'eût le pouvoir de remettre les pechez la seconde fois comme la premiere; mais elle ne jugeoit pas à propos de le faire. Les Montanistes & les Novatiens, non-seulement refusoient entierement l'absolution à ceux qui étoient tombez dans des crimes, mais aussi contestoient à l'église le pouvoir de leur remettre les pechez, en quoi ils étoient dans l'erreur.
Les anciennes penitences étoient publiques, & ne s'imposoient qu'à ceux qui avoient commis de grands crimes, dont ils étoient convaincus, ou qu'ils avoient confessez. Les quatre degrez de cette penitence, dont il a été parlé dans les articles precedens, ne furent reglez que vers le commencement du IV. siecle, & n'ont été exactement observez que dans l'église Grecque. Les clercs dans les trois premiers siecles étoient soûmis à la penitence comme les autres. Dans les siecles suivans ils étoient seulement déposez de leur ordre, & mis au rang des laïques, quand ils tomboient dans des crimes pour lesquels les laïques étoient mis en penitence. La rigueur des canons sur la penitence subsista jusqu'au VII. siecle, dans lequel elle commença à se relâcher: la penitence publique ne fut pas neanmoins abolie pour les pechez publics; mais on diminua beaucoup de sa rigueur, & les penitences secretes devinrent en usage. Le relâchement s'augmenta dans les siecles suivans, & la penitence publique fut presque entierement abolie dans le XIV. Il en est resté neanmoins quelques exemples, & le concile de Trente a ordonné qu'elle fût rétablie à l'égard des pecheurs publics.

Les theologiens considerant la penitence comme sacrement, disent qu'elle a trois parties, la contrition, la confession & la satisfaction: ils distinguent deux sortes de contrition, une parfaite, & une autre imparfaite: ils appellent celle-ci attrition; elle doit, pour être suffisante, renfermer, suivant le concile de Trente, une vraie douleur d'avoir commis le peché, un ferme propos de n'y plus retomber, & un amour de Dieu au moins commencé. La confession est une déclaration que l'on fait au prêtre de ses pechez. Jamais il n'y a eu d'obligation de faire cette confession publiquement. Elle se faisoit autrefois à l'évêque ou à un prêtre preposé pour cela. Elle se fait à present secretement à l'évêque, ou au prêtre approuvé par l'évêque, qui sont obligez de garder un secret inviolable. On est obligé de se confesser des pechez mortels, & l'on peut s'accuser des veniels. La satisfaction qui étoit autrefois imposée par les canons, est presentement imposée par le prêtre, qui la doit proportionner à la qualité des pechez. Le prêtre donne l'absolution au penitent; cette absolution a été long-tems conçue en forme de prieres que l'on faisoit à Dieu, afin qu'il absoude le penitent de ses pechez. A present dans l'église Latine, le prêtre prononce cette absolution en son nom; mais comme ministre de Jesus-Christ. Elle ne se donnoit autrefois qu'après la satisfaction ou penitence achevée; presentement le prêtre la peut donner après la confession & avant la satisfaction accomplie, & c'est ainsi qu'il la donne, à moins qu'il ne juge à propos de la differer, jusqu'à ce qu'il soit assuré de la conversion de son penitent: ce qu'il est obligé de faire suivant les loix de l'église & la prudence chrétienne en bien des cas. * Tertull. *de pœnit. & de pudicit.* S. Cyprien dans ses lettres, & dans le livre *de Lapsis*. Canons des conciles. Lettres canoniques de S. Basile, de S. Gregoire de *Nysse*, & des autres peres. Livres penitentiels & sacramentaires. Theologiens. L'Aubespine, *Observations sacrées*. Morin, *de pœnitentia*. Arnauld, *de la frequente communion & de la penitence*. Varet, *de la penitence publique qui s'observe dans le diocese de Sens*.

PENITENS, nom de quelques devots qui ont formé quelques confrairies, principalement en Italie, & qui font profession de faire une penitence publique, en certain tems de l'année. On dit que cette coûtume fut établie en 1260. par un hermite qui se mit à prêcher dans la ville de Perouse en Italie, que les habitans seroient ensevelis sous les ruines de leurs maisons, qui se renverseroient sur eux s'ils n'appaisoient la colere de Dieu par une prompte penitence. Ses auditeurs, à l'exemple des Ninivites, se revêtirent de sacs, & armez de fouets & de disciplines, allerent en procession par les rues, se frappant rudement sur les épaules pour expier leurs pechez. Cette espece de penitence fut depuis pratiquée en quelques autres pays, & particulierement en Hongrie, pendant une furieuse peste qui ravageoit tout ce royaume; mais peu de tems après elle donna lieu à une dangereuse secte de *Flagellans*, qui courant en troupes, nuds jusqu'à la ceinture, se mettoient en sang à force de coups de fouet, & publioient que ce nouveau baptême de sang (car ils l'appelloient ainsi) effaçoit tous les pechez, même ceux qu'ils pourroient com-

mettre après cela. On abolit cette superstition : mais en même tems on approuva la pieté de ceux qui avoient des sentimens Catholiques, & l'on établit des confrairies de Penitens de differentes couleurs, qu'on voit encore en Italie, sur les terres du pape, au comtat d'Avignon, en Languedoc & ailleurs, qui font leurs processions, où ils vont, principalement le Jeudi saint, revêtus de leur sac, avec le fouet à la ceinture ; duquel neanmoins ils ne se servent gueres que par une montre pieuse, pour marquer la profession publique de leur état de penitens. Le roi Henri III. ayant vû en 1586. la procession des penitens blancs d'Avignon, voulut être de cette confrairie, & sept ou huit ans après, il en établit une semblable à Paris, dans l'église des Augustins, sous le titre de l'Annonciation de Notre-Dame. La plûpart des princes, des grands de la cour & des principaux officiers, en étoient ; de même que les favoris du roi, qui ne manquoient pas d'assister avec lui aux processions de la confrairie, où il alloit sans gardes, vêtu d'un long habit blanc de toile de Hollande en forme de sac, ayant deux trous à l'endroit des deux yeux, avec deux longues manches,& un capuchon fort pointu. A cet habit étoit attachée une discipline de lin, pour marquer l'état penitent ; & il y avoit sur l'épaule gauche, une croix de satin blanc, sur un fond de velours tanné. Le même roi Henri III. fit une procession extraordinaire en 1586. sous cet habit de penitent, allant à pied avec plusieurs confrairies, depuis les Chartreux de Paris, jusqu'à Notre-Dame de Chartres, d'où il revint au même état en deux jours à Paris. On remarque dans l'histoire de la Ligue, que le roi pratiqua ces devotions publiques, pour détruire la fausse opinion que l'on faisoit concevoir au peuple à son desavantage, en publiant qu'il favorisoit le roi de Navarre, & les Heretiques. * Maimbourg, *histoire de la Ligue*.

PENITENS, ou religieux du Tiers-Ordre de S. François, *voyez* TIERS-ORDRE.

PENITENTIEL, recueil des canons, qui ordonnent le tems & la maniere de la penitence qu'il falloit imposer regulierement pour chaque peché, & des formulaires de prieres, dont on devoit se servir pour recevoir ceux qui entroient en penitence, & pour reconcilier les penitens par une absolution solemnelle. Les principaux ouvrages de ce genre sont, le penitentiel de Theodore archevêque de Cantorberi en Angleterre ; celui du venerable Bede prêtre Anglois, que quelques-uns attribuent à Egbert archevêque d'York, qui vivoit en même tems, & en pareille reputation de doctrine & de sainteté ; celui de Rabanus Maurus archevêque de Mayence ; & le penitentiel Romain. Ces penitentiels dressez pour maintenir la rigueur de la discipline de la penitence, devinrent très-communs ; & comme chacun se donnoit la liberté d'en faire, & d'y inserer des penitences arbitraires, au lieu d'avoir l'effet que que l'on s'étoit proposé, ils ne servirent qu'à autoriser le relâchement. Ceux-ci furent condamnez dans le concile de Paris, tenu sous Louis *le Débonnaire*, & dans plusieurs autres conciles. * Morin, *de pœnitentia*. Doujat, *hist. du droit canon*.

PENITENTIER, prêtre preposé pour entendre les confessions des penitens & leur imposer la penitence. Socrate & Sozomene disent, que ce penitentier fut établi dans les églises d'Orient, du tems de la persecution de l'empereur Dece, & qu'il y subsista jusqu'à ce que Nectaire, patriarche de Constantinople l'abolit vers l'an 385. Cependant il n'est point parlé de ce penitentier dans les canons ni dans les écrits des anciens peres, & il paroît au contraire, que les évêques étoient ceux qui imposoient les penitences, & qui donnoient l'absolution, tant en Orient qu'en Occident. Les penitentiers qui sont à present établis dans la plûpart des églises d'Occident, n'ont commencé que vers le XII. siecle. Le concile de Latran de l'an 1215. ordonna à tous les évêques d'avoir un penitentier. Il y en avoit déja d'établis dans l'église Romaine & dans d'autres églises. Le concile de Trente les a depuis érigez en titre. Ces penitentiers sont principalement établis pour absoudre des cas reservez à l'évêque. *Voyez* ABSOLUTION & PAPE. * Le P. Morin, *de pœnitentia*, & Thomassin, *de ecclesia disciplina*. Godeau, *histoire de l'église*, *livre* 4.

PENNA ou CITTA DI PENNA, en latin *Penna S. Joannis* ou *Pinna in Vestinis*, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, avec évêché suffragant de Chieti ou Theate. L'évêché a été uni à celui d'Atri. Nous avons des ordonnances synodales de Penna, publiées en 1585. Pline parle de cette ville, & Silius Italicus, *lib.* 8.

PENNA DE FRANCIA, anciennement *Lance*, *Lancia Oppidana*. C'étoit une ville des Vettons en Espagne. Ce n'est maintenant qu'un bourg du royaume de Leon, à neuf lieues de Ciudad Rodrigo vers le levant. Penna de Francia est fort connue à cause des pelerinages qu'on y fait à une église dediée à la sainte Vierge. * Mati, *dictionaire*.

PENNA (Jean) *cherchez* PENA.

PENNA-FIEL ou PENA-FIEL, *Penna fidelis*, ville d'Espagne dans la Castille vieille, est située proche du Duero, à six lieues de Valladolid. On y celebra en 1302. un concile dont nous faisons mention parlant de ceux de Tolede. Ferdinand dit *le Juste* roi d'Aragon, porta le titre de duc de Penna-Fiel depuis l'an 1395. jusqu'en 1412. qu'il parvint à la couronne. Jean son fils puîné eut le même titre, & fut roi en 1458. Comme il avoit été très-mal avec Jean II. roi de Castille son cousin germain ; celui-ci le priva du duché de Penna-Fiel, qu'il donna comme une simple seigneurie à dom Pierre Giron, seigneur d'Offone, maître de l'ordre de Calatrava, & tige des comtes d'Urenna, ducs d'Offonne. Depuis, cette seigneurie fut érigée en marquisat par Philippe II. roi d'Espagne, en faveur de dom Jean Tellés Giron, second duc d'Offonne.

PENNAFLOR, petit bourg d'Andalousie en Espagne. Il est à quatre lieues d'Ecija vers le nord. On y voit des ruines que l'on prend pour celles de l'ancienne *Celsita*. * Mati, *diction*.

PENNAFLOR, bourg des Asturies en Espagne, sur l'Ove, à quatre lieues au-dessus d'Oviedo. Quelques-uns prennent Pennaflor pour l'ancienne Laberris, petite ville des Asturies. * Mati, *diction*.

PENNI (Pierre) religieux de l'ordre de saint Dominique, peu connu dans le monde, merite de l'être à cause de ses ouvrages. L'un d'eux intitulé *Thalamoth*, ou *le carquois contre les Juifs*, est un livre sçavant, où l'auteur montre en quinze chapitres, que les Juifs doivent reconnoître le mystere de la Trinité, & celui de l'Incarnation : & le second est un traité contre le Mahometisme,où Penni après avoir mis dans leur jour leurs impertinences de l'Alcoran, prouve que ceux qui ajoûtent foi à ce livre, doivent s'attacher à Jesus-Christ plus qu'à Mahomet. Ces deux livres étoient si estimez de Pierre Subert, fait évêque de saint Papoul en 1418. qu'ayant composé un traité *de visitatione episcopali*, divisé en sept parties, il y joignit ces deux traitez pour faire une huitiéme partie, comme les meilleurs de ceux qu'il connoissoit sur ces matieres. Celui qui fit imprimer en 1503. le traité de Pierre Subert ne trouva apparemment pas ces deux ouvrages, puisqu'il ne les y joignit pas : on trouve le premier dans la bibliotheque du comte de Seignelai, & le second chez les Jacobins de Lille. Leandre Alberti avoit encore vû un traité du même auteur, de la maniere dont on pouvoit recouvrer la Terre-sainte, & on en garde un autre à Florence *de notitia Verbi incarnati*. Quoiqu'on ne sçache pas precisément en quel tems Penni vécut, on est sûr qu'il est plus ancien que le XV. siecle : & comme sçauroit été perdre le tems que d'écrire du recouvrement de la Terre-sainte pendant le schisme d'Avignon, on a lieu de croire qu'il florissoit au plus tard en 1333. où l'empressement que le pape & le roi firent voir pour une croisade, donna occasion à divers écrivains de traiter de cette matiere. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

PENNI (Jean-François) dit IL FATTORE, peintre renommé, vivoit dans le XVI. siecle, & fut en même tems que Jule Romain, éleve de Raphaël, sous lequel il se fit une très-excellente maniere de dessiner. Il peignit aux loges du Vatican avec Jean de Udine, & Perin del Vague. Le Penni sçavoit fort bien les ornemens, faisoit le paysage avec beaucoup d'entente, peignoit à fraisque, à l'huile & en détrempe ; & dans toutes ces manieres il réussissoit également bien. Il avoit une connoissance si parfaite de son art, & une si grande facilité, que ce fut pour

cette raison qu'on le nomma *Il Fattore*. Après la mort de Raphaël il travailla avec Jule Romain à l'histoire de Constantin, dans la grande salle du Vatican. Pendant ce tems-là Perin del Vague épousa une sœur de Penni, ce qui leur donna occasion de travailler ensemble; ce ne fut pas pourtant pour long-tems, ils se separerent, & Il Fattore mourut à Naples vers l'an 1528. âgé de 40. ans. Il avoit un frere nommé LUCA PENNI, qui travailla longtems en Italie, & qui alla en Angleterre, où il fit pour Henri VIII. quantité de desseins, qui furent gravez en Flandres. * Vasari, *vit. de Pitt.* Felibien, *Entretien sur les vies des Peintres.*

PENNON DE VELES, ou LE PIGNON, c'est une bonne forteresse de la Barbarie en Afrique. Elle est située sur une petite isle ou rocher, qui est fort près de la côte de l'Errisis, à trente lieues de Ceuta vers le levant. Le Pignon a un bon port, passe pour une ville imprenable par la force, & appartient aux Espagnols. * Mati, *diction.*

PENNOT (Gabriel) chanoine regulier de saint Augustin, de la congregation de Latran, a vécu sous le pontificat d'Urbain VIII. en 1625. C'étoit un homme sçavant & vertueux, qui par son merite s'éleva aux premieres charges de sa congregation. Nous avons quelques ouvrages de sa façon, entr'autres, *generalis totius ordinis clericorum canonicorum historia tripartita*, qui a été imprimée à Rome en 1624. & à Cologne en 1645. *Propugnaculum humanæ libertatis, &c.* * Janus Nicius Erythræus, *Pin. II. imag. illust. cap.* 55.

PENRISE, bourg d'Angleterre dans la partie sudowest du comté de Glamorgan, qu'on nomme *Swansei*, à 155. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PENRITH ou PENRETH, ville d'Angleterre dans le comté de Cumberland, tout près de la riviere d'Eden, qui la separe de Westmorland. Elle est grande & bien bâtie, habitée par un grand nombre de tanneurs : elle envoie ses deputez au parlement, & est éloignée de 214. milles anglois de Londres. * Mati, *diction. Anglois.*

PENRYN, bourg d'Angleterre, dans la partie du comté de Cornwall, qu'on nomme *Kierrier*, sur le golfe de Falmouth, à une lieue & demie du bourg de Falmouth. Il a droit d'envoyer des deputez au parlement d'Angleterre. * *Diction. Anglois.* Mati, *diction.*

PENS (George) peintre de Nuremberg, étudia beaucoup les ouvrages de Raphaël, & joignit à la peinture l'art de graver en taille-douce. Marc-Antoine s'est servi de lui dans les planches qu'il a mises au jour. Etant de retour en son pays, il peignit & grava plusieurs choses de son invention, qui sont autant de preuves de la beauté de son genie & de son habileté. Il marquoit son nom par ses deux lettres ainsi disposées $^{G}_{P}$ * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

PENSFORD, bourg d'Angleterre dans cette partie du comté de Sommerset, qu'on nomme Chewe, à 94. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PENSYLVANIE, grand pays dans le continent de l'Amerique septentrionale, depuis le 40. jusqu'au 43. degré de latitude septentrionale. La proprieté & le gouvernement en furent donnez par Charles II. roi d'Angleterre, à Guillaume Pen chevalier, chef de la secte des Quakers ou des Trembleurs, en consideration du merite & des services de Guillaume Pen son pere, comme cela paroît par la patente de sa majesté, datée du 2. Avril 1681. Quant au terroir de ce pays, quoiqu'il soit inegal, il est bon en general. L'air en est doux & pur. Pendant une grande partie de l'hiver, il y fait moins froid qu'en Angleterre. Mais depuis le mois de Decembre jusqu'au mois de Mars, il y a quelquefois des rudes gelées, accompagnées d'ordinaire d'un tems serain. Il y croît des noyers, des cedres, des cyprès, de châtaigniers, des peupliers, des arbres qui portent de la gomme, du sassafras, du frêne, du hêtre, & de diverses sortes de chênes. Les fruits qui croissent dans les bois sont de meures noires & blanches, des châtaignes, des noix, des prunes, des fraises, des framboises, du vacier, & des raisins de diverses sortes. Les choses qui y viennent par l'industrie des hommes, sont le froment, l'orge, l'avoine, le ségle, les pois, & les feves, & toutes sortes d'herbes & de racines, qu'on recueille en Angleterre. Le gibier est aussi le même & aussi bon. Il y a des élans aussi gros que de petits bœufs, des dains plus petits qu'en Angleterre, des lievres, des lapins, des écureuils. Les oiseaux domestiques sont les coqs-d'inde, qui sont très-gros, des faisans, des coqs de bruyeres, des pigeons & des perdrix en abondance. Il y a aussi quantité de poissons dans la mer & dans les rivieres. Il y a encore beaucoup de plantes medicinales, pour l'ornement, ou pour la bonne odeur. Les habitans du pays generalement sont grands, & bien proportionnez; mais ils ont le teint bazané. Ils sont naturellement civils & hospitaliers; & croyent un Dieu & l'immortalité de l'ame. Ils assurent que c'est un grand roi, qui les a faits; qu'il habite du côté du midi, dans un très-beau pays, où les ames des bons iront après la mort, & vivront heureusement. Leur gouvernement est monarchique & hereditaire, mais on tire la genealogie du côté de la mere; par exemple, les enfans du roi ne succederont pas, mais leurs freres du côté de la mere, ou les enfans mâles de leurs sœurs; car les filles ne succedent point à la couronne. Quand les Anglois y aborderent sous M. Pen, ils acquirent le pays, dont ils se mirent en possession, des princes Indiens, qui firent une ligue avec eux. Ceux qui voudront être plus amplement informez des productions de ce pays, des coûtumes de ses habitans, & des progrès qu'y a fait la colonie, peuvent consulter une relation publiée par M. Pen en 1683. & inserée dans un livre, qui a pour titre, *l'état present des isles & terres de sa majesté en Amerique*, *imprimé en* 1687. Tout ce qu'on peut ajoûter, c'est que la partie de ce pays habitée par les Anglois, est divisée en six comtez, sçavoir, Philadelphie, Buckingham, Chester, Neuwcastle, Kent, & Sussex, contenant en 1683. environ 4000. personnes. Philadelphie est la capitale du pays. * *Diction. Anglois.*

PENTADIE, *Pentadia*, sainte veuve, diaconesse de l'église de Constantinople, au commencement du V. siecle, fut persecutée par les ennemis de saint Jean Chrysostome, parce qu'elle soûtenoit le parti de ce saint prelat, & fut accusée d'avoir contribué à un incendie qui avoit ravagé cette ville. Elle voulut en sortir comme avoit fait une autre sainte diaconesse, nommée Olympiade; mais saint Chrysostome l'en détourna par une lettre, pour ne pas ôter, disoit-il, à ses citoyens, ausquels elle servoit d'asyle, les assistances qu'ils recevoient de ses charitez, * S. Chrysostome, *ep.* 94. Baronius, *A. C.* 404.

PENTAPOLE, *Pentapolis*, c'est-à-dire, *region de cinq villes.* On a donné ce nom à la Pentapole de Syrie : où étoient les cinq villes infâmes, de Sodome, de Gomorre, d'Adama, de Seboïm & de Segor, brûlées par le feu du ciel, en punition du crime de leurs habitans. Il y avoit une autre PENTAPOLE dans l'Asie mineure & dans la Doride, où étoient Camire, Cos, Cnide, Lindo & Jalysse; une autre en Lybie, qui comprenoit Berenice, Arsinoë, Ptolemaïde, Cyrene & Apollonie; une autre en Italie, où étoient Arimini, Pesaro, Ancône, Osmo, Senigaglia, & & quelques autres petites places. *Voyez* CYRENE & MESTRATA.

PENTATEUQUE, c'est-à-dire *cinq volumes*, est le nom que les Grecs ont donné aux cinq livres écrits par Moyse; qui sont la Genese, l'Exode, le Levitique, les Nombres, le Deuteronome. Chez les Juifs le nom de loi se donnoit par excellence au Pentateuque; parce que la partie la plus essentielle de ce livre divisé en cinq parties, contenoit la loi que Moyse reçut de Dieu, sur le mont Sinaï. On ne peut pas douter que ce grand homme ne soit l'auteur du Pentateuque, si l'on consulte les 24. chapitres de l'Exode, & le 31. du Deuteronome. Il seroit difficile de concilier cette opinion avec les huit derniers versets de ce dernier livre, où la mort de Moyse est marquée positivement; à moins qu'on ne veuille croire que Josué ou Esdras ont ajoûté les versets en question. Josephe a là-dessus un sentiment particulier. Il prétend que Moyse se sentant près d'expirer, voulut lui-même certifier sa mort à la fin des livres qu'il avoit écrits, de peur que les Juifs prevenus d'une trop grande veneration pour sa memoire, n'osassent publier que Dieu l'avoit enlevé, & ne l'honorassent par un culte défendu.

Les Juifs sont obligez de lire le Pentateuque tout entier, chaque année, & le divisent en paragraphes ou sec-

tions. On distingue ces sections, en grandes & petites. Les grandes comprennent ce qu'on a accoûtumé de lire dans une semaine ; il y en a cinquante-quatre ; parce que dans les années intercalaires des Juifs, il y a autant de semaines : dans les années communes où il y en a moins, on joint deux de ces sections, & on n'en fait plus que cinquante deux. Les petites sections sont certains endroits qui regardent diverses matieres. Les Juifs appellent quelques-unes de ces sections, soit grandes, soit petites, *sections ouvertes*. Celles-là commencent par un commencement de ligne : si c'est une grande section, on y marque trois fois la lettre *Phé*, au lieu que les petites n'ont qu'une lettre, & ils nomment les autres, *sections fermées* : elles commencent par le milieu d'une ligne. Si elles sont grandes, on y met trois *Samech* ; ou un seul, si elles sont petites. Ces sections sont appellées du premier mot, par lequel elles commencent. Ainsi la premiere de toutes s'appelle *Berechit*, qui est le commencement de la Genese. Chaque grande section se sousdivise en sept parties, parce qu'elles sont lues par autant de differentes personnes. C'est un prêtre qui commence, ensuite un levite : dans le choix des autres lecteurs, on a égard à la dignité, ou à la condition des gens. On fait une semblable division des livres prophetiques, dont on joint la lecture à ceux de Moyse. Nous rapportons ces usages des Juifs, pour faire voir que celui de l'église, pour la maniere de lire les livres saints dans ses offices, est venu de-là. Les Juifs marquent exactement ces sections, tant du Pentateuque, que des livres prophetiques dans leurs bibles & dans leurs calendriers. * Le P. Lami, *introduction à l'écriture sainte.*

PENTATHLE, *Pentathlum* ou *Quinquertio*, exercice des Grecs, qui comprenoit cinq sortes de jeux ou combats ; à sçavoir la course, le saut, le jet du palet, l'exercice du javelot, ou le combat à coup de poings, & la lute. Ce mot est grec ; πέντε signifie *cinq*, & ἆθλος *combat*. Les Latins l'appelloient *Quinquertio*. Il y avoit des prix pour ceux qui étoient vainqueurs dans chaque jeu ; mais celui qui remportoit la victoire dans la Pentathle ou dans les cinq jeux *ci-dessus mentionnez*, recevoit une palme qu'on lui mettoit à la main ; le heraut publioit son nom à haute voix, avec son éloge, puis on lui donnoit une couronne de grand prix. * Pausanias, *lib.* 5. Pollux, *lib.* 3. *cap.* 30.

PENTECOSTARION : les Grecs ont donné ce nom à un de leurs livres ecclesiastiques, qui contient l'office qui se dit à l'église depuis le jour de Pâques, jusqu'à l'octave de la Pentecôte ; laquelle octave est appellée chez eux le Dimanche de tous les Saints, & ce livre a été nommé *Pentecostarion*, à cause de la Pentecôte. * *Voyez* Leo Allatius, *dans sa* 1. *dissertation sur les livres ecclesiastiques des Grecs.*

PENTECOSTE, *Pentecoste*, fête que les Juifs celebroient le cinquantiéme jour après Pâques, suivant le commandement de Dieu, marquée au 23. chapitre du levitique. Ce mot vient du grec Πεντηκοστὴ, qui signifie *cinquantiéme*. Les Juifs donnoient à cette fête un autre nom, qui signifioit *clôture* en leur langue. Ce jour parmi les Chrétiens est celui de la descente du saint Esprit. Alors les Apôtres & les disciples étant assemblez en un même lieu, en la compagnie de la Vierge, & de quelques saintes femmes, il s'éleva tout d'un coup un vent impetueux, vers les neuf heures du matin, & il parut en l'air des langues de feu, qui vinrent se poser sur chacun d'eux. En même tems ils furent remplis du saint Esprit, & commencerent à parler diverses langues. Le bruit de ce miracle fit accourir une grande quantité de Juifs, qui étoient venus de divers pays à Jerusalem, pour celebrer la solemnité de la Pentecôte ; sçavoir, comme dit saint Luc, des Perses, des Medes, des Elamites, plusieurs de la Mesopotamie, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Egypte, des Romains, des Cretes, des Arabes, des Juifs naturels, & des proselytes. Tous les Juifs de differens pays furent saisis d'étonnement, lorsqu'ils virent que ceux de chaque nation entendoient le langage des apôtres, comme s'ils eussent parlé en leur langue. On croit que la maison où le saint Esprit descendit sur les apôtres, étoit celle d'une sainte femme appellée Marie, mere de saint Marc, disciple & compagnon de saint Paul & de saint Barnabé. C'étoit où Jesus-Christ avoit fait sa derniere Pâque, & institué le saint Sacrement ; où il avoit apparu à ses apôtres le jour de la resurrection, & encore huit jours après ; & où saint Pierre vint trouver ensuite les Fideles assemblez, au sortir de la prison dont un ange le délivra. L'imperatrice sainte Helene y fit bâtir l'église de la sainte Sion, qui étoit la plus belle de Jerusalem : & saint Jerôme dit que l'on y mit la colonne à laquelle Notre-Seigneur étoit lié pendant sa flagellation. Elle fut ruinée par les Arabes l'an 1460. & fut reparée par les liberalitez de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne : elle fut détruite une seconde fois par les Infideles peu d'années après, de sorte que l'on n'y voit plus que quelques restes de ce superbe édifice. * Le pere Giri, *des mysteres de l'église.*

Les Juifs nomment aussi la Pentecôte, *la fête des semaines* ; à cause qu'elle se fait à la fin des sept semaines, qu'on compte depuis la Pâque. Elle est encore appellée dans l'écriture, *le jour des premices* ; parce qu'on offroit ce jour-là au temple les premices des fruits. Elle est de plus nommée *le jour de la moisson* ; parce qu'on commençoit alors à couper le grain. Il étoit ordonné d'offrir des gâteaux faits de froment nouveau : c'étoient les premices du pain, qui étoient faits avec du levain : le grand-prêtre en prenoit un pour lui, l'autre étoit partagé entre les prêtres : on ne les portoit point sur l'autel, d'où le levain étoit absolument banni. Les Juifs celebrent cette fête pendant deux jours, qui sont gardez comme les fêtes de Pâques ; c'est-à-dire, qu'on ne travaille point pendant ce tems-là, & qu'on ne traite d'aucune affaire. Leon de *Modene* rapporte que c'est une tradition chez les Juifs, que la loi leur fut donnée ce jour-là sur le mont Sinai. C'est pourquoi ils ont accoûtumé d'orner les synagogues & les lieux où l'on lit, & même leurs maisons, avec des roses & des fleurs accommodées en couronnes & en festons. M. Simon *dans son supplément aux ceremonies des Juifs*, compare la Pentecôte des Chrétiens avec celle des Juifs. Il dit, que comme ce fut ce jour-là que Dieu donna aux Israëlites la loi sur cette montagne de Sinai, qui devint toute en feu ; de même les apôtres reçurent ce même jour la nouvelle loi, étant remplis du saint Esprit, qui descendit sur eux avec un grand bruit, comme il est marqué dans les actes des apôtres. Il ajoûte, que la Pentecôte des Chrétiens a été principalement instituée pour honorer le jour que la nouvelle loi fut imprimée par le saint Esprit dans le cœur des apôtres, à l'imitation de la loi qui avoit été donnée à Moyse à pareil jour, sur des tables de pierre. * Leon de *Modene*, *cerem. des Juifs*, *part.* 3. *chap.* 4. *Voyez* sur la Pentecôte des Juifs, & sur celle des Chrétiens l'histoire des fêtes mobiles, qui se trouve à la fin de la nouvelle vie des Saints, imprimée en 1730. *chez Lottin, à Paris.*

PENTHE'E, *Pentheus*, fils d'Echion & d'Agavé fille de Cadmus, fut roi de Thebes, & se moqua des ceremonies qui se pratiquoient dans les fêtes consacrées à Bacchus. Ce dieu voulant s'en venger, fit naître une fureur si violente dans le sein d'Agavé fille du roi Cadmus, & mere de Penthée, qu'étant accompagnée des Menades, elle fondit sur son fils, croyant que c'étoit un sanglier, & le déchira. Quelques auteurs prétendent que Penthée étant monté sur le thrône, se déclara contre le vice, & sur-tout contre l'yvrognerie ; que les yvrognes irritez de sa severité chercherent à s'en venger, ce qu'ils firent en lui donnant la mort. * Ovide, *liv.* 3. *metam.* Natal. Com. *lib.* 5. *c.* 13. Nicol. Lloyd.

PENTHESILE'E, *Penthesilea*, reine des Amazones, succeda à Orithye, & mena du secours aux Troyens. Après avoir donné des preuves considerables de valeur, pendant ce siege, elle fut tuée par Achille. Pline dit qu'elle inventa la hache d'armes. * Pline, *l.* 7. *c.* 56.

PENTLAND-FIRTH, en latin *mare Picticum*. C'est cette partie de la mer Septentrionale qui est entre le comté de Carthness dans le nord d'Ecosse, & les Orcades, & qui a 24. milles de large. La marée y est si forte, que dans deux heures de tems les petits bâtimens la traversent. On dit que ce détroit tire son nom du naufrage qu'y fit la flotte des Pictes, après avoir été repoussée par les habitans du comté de Carthness d'un côté, & par ceux des Orcades de l'autre. Leurs vaisseaux furent engloutis par les tournans d'eau produits par les concours des marées opposées qui viennent de l'Ocean Caledonien, & de la mer d'Allemagne, & des grands rochers de ces isles, qui se trouvent en cet endroit. Chaque pointe de rocher fait une nouvelle

marée, & ces marées concourent ensemble avec tant de violence, même quand le tems est calme, qu'on diroit que les vagues vont se joindre aux nuées, & toute la mer en est couverte d'écume. Mais il n'y a rien de si épouvantable, que quand dans le tems d'une tempête, les poissons mêmes & les veaux marins sont mis en pieces contre les rochers. Il y a deux tems où l'on peut traverser ce detroit sans danger, sçavoir dans le tems du reflux & dans celui de la haute marée, quoiqu'alors il y ait de petits tournoyemens d'eau dangereux pour les petits vaisseaux : mais les mariniers les connoissent si bien & sont si bien experimentez, qu'ils les évitent, ou passent par dessus avec beaucoup d'adresse. * Buchan. Gordon. *theatr. Scot.*

PENZANCE, ville & port d'Angleterre, dans la partie du comté de Cornwal, qu'on nomme *Penwith*, & qui est au nord-est. Elle est sur le rivage occidental de Mounts-Bay, vis-à-vis du lieu appellé *Marker Jew*, qui est de l'autre côté, & où l'on trouve de l'ambre. Elle est à 201. milles anglois de Londres. * *Diction. Angloise*

PEON, *Peon*, d'Amathuse, écrivain, cité par Plutarque. Quelques auteurs disent que ce Peon avoit écrit l'histoire, mais cela est peu assuré. * *Consultez.* Vossius, & Plutarque, *in thes.*

PEON, *Paon*, medecin celebre, passoit dans la fable pour le medecin des dieux, comme nous l'apprenons de Lucien *in Tragopod.* Homere dit dans le livre 5. de l'Iliade, que Pluton blessé par Hercule, fut gueri par Peon. Mais Eustathius & les autres qui nous ont laissé des commentaires sur Homere, assurent que ce nom a été donné à Apollon, & que dans la signification du grec, il signifie *guerir*.

PEON, *Peon*, fils d'Endymion, donna son nom aux PEONIENS, peuple de la Macedoine, que Philippe soûmit. Herodote, Strabon, Ptolomée, Pline, Dion, &c. qui en font mention, parlent diversement de la situation de ce pays. * Ovide, *lib. 2. de ponto eleg. 2.*

PEOR ou PHOGOR. C'étoit une montagne du pays des Moabites, *voyez* PHOGOR.

PEPARETHE, isle de la mer Ægée exposée & proche des côtes de la Magnesie, contrée de la Thessalie. Elle avoit une ville de même nom, qu'on appelle à present *Piperi.* * Lubin, *table geograph. sur les vies de Plutarque.*

PEPIN, dit *le Bref*, ou *le Petit*, roi de France, le premier de la seconde race de nos rois, étoit fils de CHARLES *Martel*, & frere de *Carloman*, avec lequel il partagea le gouvernement de l'état, après la mort de leur pere, ensorte que Childeric III. fils de Chilperic II. n'eut que le nom de roi. Carloman s'étant depuis retiré en Italie, Pepin demeura seul, & Chilperic ayant abdiqué volontairement la couronne en 752. sans laisser posterité, Pepin assembla les états du royaume à Soissons : ses amis après y avoir exalté ses grandes qualitez, & les services signalez qu'il avoit rendus à la monarchie, proposerent de l'élever sur le thrône. La proposition fut bien reçue, & alors les François éleverent Pepin sur un bouclier, & le proclamerent roi, la même année 752. Tous les anciens historiens disent que l'assemblée des François envoya des ambassadeurs au pape Zacharie, lui demander s'il n'étoit pas plus à propos que celui qui faisoit toutes les fonctions de la royauté fût roi, que celui qui n'en avoit que le nom ; que ce pape répondit qu'oui, & que sur cette réponse les François déclarerent Pepin roi : mais ce fait est regardé comme faux par les meilleurs critiques, & a été refuté solidement par le P. le Cointe de l'Oratoire, dans ses annales de l'histoire ecclesiastique de France. Quant à Chilperic, il se retira dans l'abbaïe de saint Denys. *Voyez* l'article de CHILDERIC III. Après cette ceremonie le nouveau roi arrêta la revolte de son frere *Griphon*, prit Vannes en Bretagne, & soûmit tout ce pays. Le pape Etienne II. qui avoit succedé à Zacharie, se voyant extrêmement pressé par les Lombards, eut recours à Pepin, qu'il vint voir en France. Le roi le reçut au château de Pontion, palais royal près de Vitri en Parthois, & l'envoya à l'abbaye de saint Denys. Quelque-tems après, ce pontife le sacra, & le couronna lui & ses deux fils *Charles* & *Carloman*, à Ferrieres, le 28. Juillet de l'an 754. Quelques-uns disent que cette ceremonie se fit dans l'église de saint Denys devant l'autel de saint Pierre & saint Paul, que le pape dedioit ce jour-là en memoire du recouvrement de sa santé. L'année suivante Pepin passa en Italie, & après avoir forcé Aistulfe roi des Lombards, de rendre ce qu'il avoit enlevé à l'église, il revint en France, & renvoya le pape Etienne à Rome. Mais les Lombards ayant manqué de parole, le roi repassa les Alpes en 756. & les força encore de donner satisfaction au pontife Romain. Pepin étant de retour en France, passa le reste de sa vie à faire la guerre aux Saxons, & à Caifre ou Waifre duc d'Aquitaine, qu'il défit six ou sept fois, jusqu'en 768. que ce seigneur ayant été tué par les siens, le roi resta maître de tout son état. Peu de tems après, Pepin ayant été attaqué de la fievre à Saintes, se fit porter à Poitiers, à Tours, & enfin à saint Denys, où il mourut d'une espece d'hydropisie, le 24. jour de Septembre de la même année, dans la 54. année de son âge, après avoir regné depuis son sacre 16. ans 4. mois 24. jours. On dit qu'au commencement de son regne, s'étant apperçu que les seigneurs François n'avoient pas pour lui tout le respect possible, à cause qu'il étoit petit de taille, s'adressa à eux, un jour qu'il vit un furieux lion qui s'étoit jetté sur un taureau, & leur dit qu'il falloit lui faire lâcher prise. Ils s'en effrayerent ; mais étant sauté lui-même à bas de l'échaffaut où il étoit, il alla droit au lion, le coutelas à la main, & lui donna un si grand coup, qu'il lui separa la tête du corps, son épée même étant entrée bien avant dans le cou du taureau. Après un si merveilleux coup, retournant vers les seigneurs : *Hé bien*, leur dit-il, avec une fierté heroïque, *vous semble-t'il que je sois digne de vous commander?* *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. *Consultez* les auteurs de l'histoire des rois de la seconde race, publiez par les sieurs Pithou, Freher & du Chêne. * Du Bouchet, *origine de la maison de France.* Sainte-Marthe, *l. 7. histoire genealogique de la maison de France.* Le P. Anselme, &c.

PEPIN I. de ce nom, roi d'Aquitaine, & second fils de LOUIS *le Debonnaire* & d'*Ermengarde*, fut établi roi d'Aquitaine en 817. & fut depuis chef des conjurations faites contre son pere, en 830. & 833. Il fonda les abbayes de saint Jean d'Angeli, de saint Cyprien de Poitiers, & de Brantôme en Perigord ; & mourut le 13. Janvier, selon l'auteur de la vie de Louis *le Debonnaire*, ou le 13. Decembre, selon les annales de saint Bertin, de l'an 838. Ce prince fut enterré dans l'église collegiale de sainte Radegonde de Poitiers. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * Les annales de saint Bertin de Metz. Eginard. Reginon. L'auteur de la vie de Louis *le Debonnaire*, &c.

PEPIN II. roi d'Aquitaine, succeda aux états du roi son pere, mena des troupes à Lothaire I. son oncle, & le secourut à la bataille de Fontenai en Auxerrois, le 25. Juin de l'an 841. Depuis il fut pris par Sanche, comte de Gascogne, qui le remit entre les mains de Charles *le Chauve*, son oncle. Celui-ci l'enferma en 852. à saint Medard de Soissons, où il prit l'habit de religieux. Mais deux ans après il trouva moyen de s'échapper, & se joignit aux Normands, à la tête desquels il pilla Poitiers, & diverses autres places en 857. Alors les Aquitains le poursuivirent, & l'ayant fait prisonnier, le livrerent aux François. Ceux-ci le condamnerent, comme traître à sa patrie & à la Chrétienté, à perdre la vie. En 864. il fut enfermé dans une obscure prison à Senlis. * *Voyez* les annales de saint Bertin & de Fuldes. Nithard. Reginon. Le pere Anselme, &c.

PEPIN, roi d'Italie, fils de CHARLEMAGNE, & de *Hildegarde* sa seconde femme, nâquit l'an 777. & fut mené par le roi son pere à Rome, où il fut baptisé, & où il reçut le nom de *Carloman*, que le pape Adrien I. changea en celui de *Pepin*, lorsqu'il couronna ce prince roi des Lombards, le 15. Avril, jour de Pâques de la même année 781. Depuis, Pepin donna en diverses occasions des preuves de sa bravoure, battit en 799. les Huns ou Avarois, & soûmit Grimoald duc de Benevent. Il mourut à Milan le 8. Juillet de l'an 810. & fut enterré dans l'église de saint Zenon. Onuphre dit qu'il mourut à Veronne, *voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * Les annales de saint Bertin de Metz & de Fuldes. Nithard, *l. 1.* Reginon. Eginard. Le pere Anselme, &c.

PEPIN, surnommé *de Landen*, qui étoit le lieu de sa

naissance, étoit fils du duc *Carloman*, & petit-fils de *Charles*, comte de Hesbaye, dans le pays de Liege. Il partagea l'autorité souveraine avec saint Arnoul duc d'Austrasie, sous le regne de Dagobert, & fut ensuite maire du palais du roi Sigebert. Il épousa *Itte*, nommée par les annales de Metz *Iduberge*, sœur de *Modoal*, évêque de Treves, de laquelle il eut *Grimoald*, qui lui succeda en la dignité de maire du palais, & qui voulut faire couronner son fils *Childebert*, après la mort de Sigebert roi d'Austrasie. Clovis II. punit de mort Grimoald & son fils. Il eut encore deux filles; sçavoir *Begge*, femme d'*Anchise*, pere de PEPIN, surnommé *le Gros*, ou *de Heristel*; & sainte *Gertrude*, abbesse & fondatrice, conjointement avec sa mere Itte, du celebre monastere de Nivelle. Pepin quitta entierement la France, après la mort de Dagobert, & revint à Metz auprès de Sigebert. Il mourut le 21. de Fevrier l'an 640. âgé de 40. ans. Il est honoré comme saint dans les Pays-Bas. * Fredegaire. Aimoin. Annales de Metz. Du Chêne, *histoire de France*. Baillet, *vies des Saints*.

PEPIN, dit *le Gros* ou de *Heristel*, maire du palais de nos rois, étoit fils d'*Anchise*, & petit-fils de saint *Arnoul*, depuis évêque de Metz. Il gouverna en Austrasie, & fut vaincu en 681. par Ebroïn. En 687. il défit le roi Thierri, & posseda toute l'autorité dans les deux royaumes, sous Clovis III. Childebert & Dagobert III. Il gagna diverses batailles contre Berthaire en 691. sur Radbod duc de Frise en 707. sur Wiler duc des Suaubes, qu'il défit en 709. & en 712. Pepin mourut le 16. Decembre 714. dans le château de Jupil sur la Meuse, près de Liege. Il épousa 1°. *Plectrude*, de laquelle il eut *Drogon* ou *Dreux* comte de Champagne; & *Grimoald*, maire du Palais: 2°. *Alpaide*, mere de CHARLES *Martel*, tige de la seconde race de nos rois, & *Childebrand*, duquel nos genealogistes modernes font descendre les comtes de Matrie. Saint Lambert, évêque de Liege, l'ayant voulu reprendre sur cette intemperance, fut tué par Dodon, frere d'Alpaide. * Aimoin, *c.* 48. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Adrien Valois. Le pere Anselme, &c.

PEPIN (Guillaume) né de pauvres parens dans le diocese d'Evreux, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, fut reçu l'an 1500. docteur en theologie de la faculté de Paris, & l'an 1504. fait prieur de la maison de son ordre à Evreux, après avoir engagé les religieux de cette maison à entrer dans la congregation de Hollande, que sa regularité rendoit celebre. On a de lui un commentaire sur la Genese, & un autre sur l'Exode: un traité de la confession, & un très-grand nombre de sermons, qui ont été imprimez. Il avoit acquis une grande reputation par son talent pour la chaire; & mourut à Evreux le 18. Janvier 1533. * Echard, *script. ord. FF. Pred. t.* 2.

PEPOLI (Gui) cardinal, né en 1560. étoit fils du comte *Corneille* Pepoli Bolonois. Le pape Gregoire XIII. le fit referendaire de l'une & de l'autre signature, puis protonotaire apostolique & clerc de chambre. Sixte V. après l'avoir fait tresorier du saint siege, lui donna le chapeau de cardinal en 1589. & Clement VIII. le fit gouverneur de Tivoli en 1595. Il mourut en 1599. en sa 39. année. * Justiniani, *hist. des gouverneurs de Tivoli*.

PEPUSIENS ou PEPUSENIENS: c'est le nom que l'on donnoit aux Montanistes; parce que leur secte avoit commencé à Pepuse, bourg de Phrygie, qu'ils appelloient *Jerusalem*, où ils vouloient qu'on vînt se rendre de tous côtez. Les femmes y faisoient les fonctions d'évêques & de prêtres. Ces heretiques debitoient leurs impietez dans le II. siecle. *Voyez* MONTANISTES. * Saint Epiphane, *her.* 49. S. Augustin, *de her. c.* 27. Eusebe, *l.* 5. *hist.* Baronius, *A. C.* 173.

PEQUIN, PEKIN ou PECHELI, province de la Chine, est l'une des principales de cet état, & a une ville de même nom, capitale du royaume. La province de Pequin, a celle de Leaotum, & le golfe de Nanquin, au levant; Xensi, au couchant; Homan & Xantung, au midi; & au septentrion, les montagnes & la muraille qui separent le pays de la Tartarie. Les autres villes de cette province sont Paoting, Hokein, Chinting, Xunta, Quamping, Taming, Junping, &c. *Consultez* Martin Martini, *Atl. Sinic.*

PEQUIN ou PEKIN, ville de la province de ce nom, qui signifie *cour du septentrion*, au lieu que la ville de Nankin, qui signifie *la cour du midi*, est devenue la capitale de la Chine, depuis l'an 1404. Elle est située à 40. degrez d'élevation au nord de la Chine, dans une plaine abondante, & peu éloignée de la grande muraille. Cette ville, de figure parfaitement quarrée, avoit autrefois quatre grandes lieues de tour; mais depuis l'irruption des Tartares, les Chinois ayant eu ordre de se loger hors des murailles, ils y ont bâti une nouvelle cité nommée *la ville des Chinois*, & les deux ensemble font six grandes lieues de tour, de 3600. pas chacune. Ainsi Paris, qui n'a au plus que dix milles de circuit, n'est que la quatriéme partie de Pequin. A la verité les rues de celle-ci sont incomparablement plus larges, & le palais du prince y est extraordinairement vaste & peu habité. Il y a encore de grands magasins, de grandes places vuides, & les maisons n'ont qu'un étage: ce qui fait que Pequin ne contient pas plus de logement que Paris, quoiqu'il soit plus peuplé: parce qu'ils se logent fort à l'étroit, & que vingt personnes n'occupent pas plus de place que dix parmi nous. Les Chinois font monter les habitans de cette ville jusqu'à six millions; mais c'est une exaggeration, & l'on ne peut gueres, sans s'éloigner de la verité, lui en donner plus de deux millions. Les rues y sont presque toutes tirées au cordeau, les plus grandes sont larges d'environ 120. pieds, & longues d'une bonne lieue; bordées presque toutes par des maisons marchandes, dont les boutiques ornées de soie, de porcelaine & de vernis, font une agréable perspective. Les maisons ne sont pourtant ni bien bâties, ni assez élevées, & avec cela on y trouve beaucoup de boue ou de poussiere. Le palais de l'empereur a neuf grandes cours de plein pied, toutes sur une même ligne, sans celles qui sont sur des aîles pour les offices & écuries. Les portes de communication d'une cour à l'autre, sont de marbre, & portent de gros pavillons d'une architecture gothique: les aîles des cours sont fermées, ou par de petits corps de logis, ou par des galeries. L'appartement de l'empereur est orné de portiques soûtenus par de grosses colonnes. Les degrez sont de marbre blanc, les toits couverts de tuilles dorées, & les dedans ornez de sculpture, de vernis, de dorures, de peintures, avec des pavez de marbre & de porcelaine. Tout cela, joint au grand nombre de differentes pieces qui composent cet appartement, fait bien voir que c'est la demeure d'un grand prince; mais dans tout cet ouvrage les connoisseurs trouvent de grands défauts. Il y a dans la ville plusieurs tribunaux, dont les bâtimens exterieurs sont beaux & vastes; mais les dedans sans magnificence, & même sans propreté. Les temples consacrez aux idoles y sont en très-grand nombre, & très-ornez. Il y a un observatoire pour les mathematiques, assez beau; mais non pas de la magnificence dont plusieurs l'avoient dépeint. Il y a de très-beaux instrumens de mathematiques, que le pere de Verbiest Jesuite, directeur de cet observatoire, y a fait dresser. Ce qu'il y a dans Pequin de plus magnifique, ce sont ses portes & ses murailles. Celles-ci sont si élevées, qu'elles dérobent la vue de tous les bâtimens: & si larges, que l'on fait dessus la garde à cheval, défendues de bonnes tours quarrées, d'espace en espace, avec un fossé sec, large & bien creux. Quant aux portes, elles ne sont ornées ni de figures ni de bas-reliefs, comme les autres ouvrages publics de la Chine. Ce sont deux gros pavillons d'une prodigieuse élevation, adossez, quoique separez l'un de l'autre, & dont les flancs sont liez par de hautes & larges murailles, en sorte qu'elles laissent au milieu une place d'armes, capable de contenir en bataille plus de cinq cens hommes. Le premier pavillon, qui ressemble à une forteresse, donne sur la campagne, & fait face au grand chemin. Il n'est point percé; mais on entre dans la place d'armes par la muraille du flanc, dont la porte est large, haute & bien proportionnée. Ensuite on détourne à droite où le second pavillon, qui commande toute la ville, presente dans sa face une seconde porte de même grandeur que la premiere; mais si épaisse & si profonde, que le passage en devient obscur. C'est-là qu'on tient un corps de garde, & une espece de petit arsenal, pour servir aux troupes dans le besoin. Il y a toûjours dans la ville une nombreuse garnison, comme si on étoit à la veille de quelque siege. On voit avec admiration dans Pequin sept cloches fondues vers la fin du XIV. siecle, sous le regne de Youlo, dont

dont chacune pese six vingt mille livres : leur ouverture est de 11. pieds de diametre, elles en ont 40. de circuit, & 12. de hauteur, sans compter l'ance, qui est de trois pieds de hauteur, le tout mesuré exactement par le P. de Verbiest; mais le son n'en est pas beau, il est même extrêmement obscur ; aussi ne sont elles battues qu'avec un marteau de bois. *Voyez* CAMBALU. * Le P. le Comte Jesuite, *mem. de la Chine*, *lett.* 3.

PEQUIGNI (Bernardin de) Capucin, né à Pequigni en Picardie en 1633. entra en 1649. dans l'ordre des Capucins, où il professa long-tems, & fut un bon theologien, comme il paroît par ses ouvrages, qui sont une triple exposition en latin des *épîtres de S. Paul*, *in fol.* en 1703. puis en françois *in* 12. laquelle a été très-estimée non-seulement des prélats & des theologiens de France, mais aussi de toute l'église & du pape Clement XI. qui dit plusieurs fois à la louange de l'auteur, *que peu de personnes avoient pris aussi-bien que lui l'esprit de saint Paul.* Il mourut à Paris le 9. Decembre 1709. âgé de 76. ans, après en avoir passé plus de 60. dans son ordre, en achevant de composer par ordre du même pape un commentaire sur les IV. evangelistes, qui a été imprimé en 1726. Son exposition sur S. Paul a été donnée une seconde fois en françois par le pere Bernard d'Abbeville, Capucin, son neveu *en IV. volumes* en 1714. * *Memoires de Trevoux*, Avril 1710. M. Du Pin, *bibl. des auteurs eccl. du XVIII. siecle*, &c.

PERA, c'est une petite ville de l'Inde de-là le Gange. Elle est sur la côte occidentale de la presqu'isle de Malaca, à quarante lieues de la ville de Malaca vers le nord, & qui dépend du royaume de Siam. * Mati, *diction.*

PERA, bourg situé sur une colline proche de la ville de Galata, est regardé comme un fauxbourg de Constantinople, dont il n'est separé que par le port d'un demi mille. Il est habité par beaucoup de Chrétiens Catholiques, & par plusieurs familles Grecques. C'est où logent les ambassadeurs Chrétiens, excepté ceux de l'empereur, du roi de Pologne, & de la republique de Raguse, qui demeurent dans Constantinople. L'ambassadeur de France y a un grand palais, que l'on appelle *la maison du roi*, qui a vûe sur tout le port, & sur le serrail du grand-seigneur, qui est vis-à-vis, de l'autre côté du canal. Au bas de Pera est le petit bourg appellé *Tophana*, qui est le lieu où l'on jette en fonte les canons, & autres pieces d'artillerie. Galata, Pera, & Tophana, forment comme un amphitheatre, d'où l'on voit tous les vaisseaux du port, & les plus superbes bâtimens de Constantinople. * Thevenot, *voyage du Levant.*

PERASTO, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie, sur la mer de Marmora, à quinze lieues de Gallipoli vers le nord. * Mati, *diction.*

PERAULT (Raymond) évêque de Saintes & de Gurc, cardinal, né d'une famille peu considerable à Surgeres, dans la Saintonge, étudia à Paris, où il fut reçu docteur de Navarre ; & étant allé à Rome, il fut envoyé par le pape Innocent VIII. nonce extraordinaire en Allemagne, ensuite d'un jubilé, pour y recueillir les aumônes des fideles, qu'on devoit employer contre le Turc. Il fit punir à Nuremberg un chanoine de Bamberg, nommé *Thierri de Monrung*, ennemi de l'église, qui s'étoit signalé par ses impietez & par sa haine contre les ecclesiastiques, contre lesquels il avoit composé un libelle diffamatoire, intitulé *la passion des prêtres.* La nonciature de Raymond Perault ne lui acquit pas beaucoup de reputation ; il fut neanmoins élevé à l'évêché de Gurc, qu'il joignit à celui de Saintes ; & il fut fait cardinal en 1493. par le pape Alexandre VI. qui le renvoya legat en Allemagne. Il fut depuis legat de la province, dite *du Patrimoine*, où il mourut à Viterbe, le 5. Septembre 1505. âgé de 70. ans, & fut enterré dans l'église des Augustins. Ce cardinal composa quelques ouvrages : *De dignitate sacerdotali super omnes reges. De actis suis Lubeci & in Dania epistola.* * Frizon, *Gallia purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Garimbert. Ciacconius. Sponde, &c.

PERAUT (Guillaume de) celebre religieux Dominicain, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est dans le diocese de Vienne sur le bord du Rhône. On le trouve appellé *Peraldus de Paraldo*, de Peyrauta, & il lui est arrivé une chose assez singuliere, c'est que tous ceux qui ont parlé de lui, lui ont donné des qualitez qui ne lui conviennent pas, & lui ont attribué des ouvrages qu'il n'avoit pas composez, pendant qu'ils lui ôtoient ceux dont il est veritablement auteur. Il est sûr que quoiqu'il eût été reçu dans l'ordre de S. Dominique à Paris, il passa suivant l'usage de son tems pour profès de Lyon, où il demeura long-tems, & où il fut prieur ; mais il est sûr aussi qu'il ne fut jamais archevêque de cette ville, ni même suffragant de cet archevêché, quoique des auteurs anciens l'ayent avancé ; & même on peut assurer qu'il étoit mort plusieurs années avant le tems où on dit qu'il fut revêtu de cette dignité, sçavoir au plûtard en 1260. Son plus important ouvrage est sa somme des vertus & des vices, que Gerson jugeoit fort au-dessus de tout ce qu'on a écrit depuis en ce genre : il s'en est fait à Paris 4. éditions, dont la derniere est de l'an 1663. Pour ne la pas confondre avec les autres sommes, on remarque qu'après la table generale la premiere partie commence par ces mots, *dicturi de singulis vitiis* ; & la seconde par ces autres, *presens opus habet quinque partes principales.* On trouve un nombre prodigieux de manuscrits de cette somme dans les bibliotheques : Guillaume de Brosse archevêque de Sens depuis 1258. jusqu'en 1269. en ayant fait tirer deux copies, l'une pour son usage, & l'autre pour donner à Jean de Paris Augustin, qu'il vouloit ainsi recompenser de ses services, on s'est avisé dans ces deux exemplaires de le faire auteur d'un ouvrage dont il n'avoit été que l'amateur. Les sermons *de diversis & de festis* sont le second ouvrage de Peraut, à qui on a voulu l'ôter pour en faire present à Guillaume d'Auvergne évêque de Paris, dont le stile étoit entierement different, & dont les vrais sermons sont conservez en Sorbonne : il en a été fait plus de douze éditions : la derniere est d'Orleans en 1674. Peraut a encore donné un traité sur la regle de S. Benoît, qui n'a pas été imprimé, & qui dans un manuscrit est attribué à Guillaume de Poitiers : & un autre traité *de eruditione religiosorum*, qui a vû le jour, mais sous le nom d'Humbert general de l'ordre de S. Dominique. Enfin on a de lui entre les opuscules attribuez à S. Thomas d'Aquin, un traité *de eruditione principum* ; & il y en a peut-être encore d'autres qu'on devroit lui rendre. Les ouvrages qui ne sont pas de lui, mais dont il est inutile de parler ici, parce qu'ils ne sont pas imprimez, sont en assez grand nombre ; mais il y en a un qu'on ne peut passer sous silence, puisqu'il a paru plusieurs fois, & encore en 1677. à Lyon ; il est intitulé, *virtutum vitiorumque exempla*, & il est certainement de Nicolas de Hanaps, patriarche de Jerusalem. * Echard. *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

PERAXYLUS. C'est le nom que se donna *Arnoldus Arlenius*, pour désigner en grec sa patrie, qui étoit un village de la Campine, situé au-delà d'une petite riviere qui passe par Bois-le-Duc, & qui se nomme *la Déesse.* Ce fut un homme fort studieux, grand Grec, & qui recherchoit avec une peine incroyable les vieux manuscrits. M. de Thou parle de lui sous l'an 1561. & déclare que quoiqu'il lui ait été impossible de deterrer le lieu & le jour de la mort d'Arlenius, il croit la devoir placer en ce tems-là. Il remarque que ce sçavant homme avoit consacré toutes ses veilles au bien public, & que la posterité lui seroit toûjours redevable de l'édition de Josephe, qu'il avoit donnée en grec, sur l'excellent manuscrit de dom Diego de Mendoza, ambassadeur de Charles-*Quint* à Venise. Il ajoûte que l'on ne voyoit que là les livres contre *Apion* ; & qu'Arlenius étant sorti de chez dom Diego, lorsque ce seigneur partit de Venise, se retira à Bâle, & y exerça ses talens quelques années, & se servit heureusement du travail de Henri Etienne. Il composa aussi de belles épigrammes grecques & latines, & eût excellé dans la poësie, s'il ne se fût attaché à des études plus serieuses. Mais on a pris pour des ouvrages imprimez des esperances que Gesner avoit données de cet auteur. Arlenius a été plus connu en Italie qu'aux Pays-Bas. * De Thou, *liv. XXVIII. sur la fin.* Teissier, *additions aux éloges tirez de M. de Thou*, *tom.* I. Bayle, *dict. critiq.*

PERCE'E, *l'isle Percée.* C'est une petite isle du golfe de Canada. Elle est à l'embouchure de la riviere de ce nom, près des côtes de l'Acadie. *Mati, *diction.*

PERCHE ou LE PERCHE, province de France avec titre de comté, est renfermée entre le pays Chartrain qu'elle a au levant, le Vendômois & le Dunois au midi,

le Maine au couchant, & au septentrion la Normandie. Son nom en latin, *Perticus*, est nouveau ; car les peuples du Perche son nommez par Cesar *Aulerci Diablintes*. Ce ne sont pas les mêmes que l'on nommoit *Unelli* ou *Venelli*, qui étoient dans le diocese de Coutance : ce que le P. Briet & divers autres geographes ont remarqué. On divise le pays en haut & bas Perche. Le haut est proprement le comté. Le bas est appellé *le Perche Gouet*, du nom de ses anciens seigneurs. D'autres divisent encore le pays en terre Françoise, en grand Perche, en Perche Gouet & en terres démembrées. Le grand Perche contient Nogent-le-Rotrou, Mortagne, Bellesme, la Pierriere, les baronies de la Loupe, Illiers, Courville & Pontgoin. Celui-ci est à l'évêque de Chartres. Ce prelat & celui de Sées ont presque tout ce pays dans leurs dioceses. Le Perche Gouet a cinq anciennes baronies, Auton, Montmirail, Alluye, Bazoche, & Brou. La terre Françoise consiste dans le ressort de la Tour-Grise, sur la riviere d'Aure, & vis-à-vis de Verneuil en Normandie. Entre les terres demembrées, il y a le Timerais avec la ville de Châteauneuf & la principauté de Senonche. Le Perche a environ dix-huit ou vingt lieues de longueur, & presque autant de largeur. L'Eure, le Loir, l'Haîne & l'Aure ont leurs sources dans cette province, qui est assez fertile en bled, en prairies & en pâturages. On y entretient diverses manufactures, de serges, de draps & de cuirs, & sur-tout à Nogent. Le Perche depend du parlement de Paris pour la justice ; & pour les finances, des generalitez d'Orleans & d'Alençon. Il a eu ses comtes particuliers, dont le plus ancien que nous connoissons est ANGOMBERT ou *Albert*, qui vivoit dans le IX. siecle sous Louis *le Debonnaire*. Depuis les seigneurs de la maison de Bellesme, comtes d'Alençon, possederent une partie du Perche. IVES DE BELLESME premier comte d'Alençon, qui vivoit en 940. du tems du roi Louis d'*Outremer*, étoit frere de *Segenfroi* évêque du Mans & eut de *Godehilde* sa femme, GUILLAUME I. qui suit ; *Avisgandus*, évêque du Mans après son oncle ; *Ives* ; & deux filles. GUILLAUME I. comte de Bellesme & d'Alencon, rendit de grands services aux rois Hugues *Capet* & Robert. Fulbert de Chartres en l'épître 74. au roi Robert, parle de ce comte qui fonda l'église de saint Leonard de Bellesme. Le nom de sa femme étoit *Matilde*, dont il eut *Guerin*, que quelques auteurs font tige de la maison du Perche, & qui mourut avant son pere ; *Foulques*, tué dans un combat donné contre les Normands ; *Robert* I. qui fut assommé à coups de coignée dans le château de Balou au Maine où il étoit prisonnier, & d'où ses sujets vouloient le tirer ; GUILLAUME II. qui suit ; & *Ives*, évêque de Sées. GUILLAUME II. dit *Talvas*, comte d'Alençon & de Bellesme, prince barbare & scelerat, fit étrangler en pleine rue *Hildeburge* sa femme lorsqu'elle alloit à la messe, & se rendit redoutable par ses cruautez. *Arnulphe* ou *Arnoul* son fils, aussi méchant que lui, le chassa de ses terres, & fut trouvé mort dans son lit. *Ives*, évêque de Sées, fut ensuite comte de Bellesme, & d'Alençon, & laissa en 904. ces comtez à ROGER de Montgommeri, qui avoit épousé *Mabille* fille de *Guillaume* II. & niece de ce prelat. ROGER fut extrêmement consideré à la cour des ducs de Normandie rois d'Angleterre, où il avoit de grands biens, & mourut en 1094. *Mabille* sa femme étoit une megere, dont toutes les inclinations penchoient à la cruauté. Un chevalier nommé *Hugues*, desesperé de ce qu'elle lui avoit enlevé son château, la surprit la nuit dans le bain, & lui coupa la tête. Roger qui vivoit encore, prit une seconde alliance avec *Adelaïs* fille d'*Errard* seigneur de Puisai, dont il laissa un fils ; qui embrassa l'état ecclesiastique. Il avoit eu de sa premiere femme divers enfans, entre autres ROBERT II. comte de Bellesme, Sées, Alençon &c. qui fit la guerre à Henri I. d'Angleterre. Ce prince le fit surprendre l'an 1111. & le retint prisonnier le reste de ses jours. Robert avoit épousé *Agnés* fille unique & heritiere de *Gui* I. de ce nom, comte de Ponthieu, dont il eut GUILLAUME dit *Talvas* III. de ce nom. Celui-ci ne put rentrer dans tous les domaines de son pere, & fut privé du comté de Bellesme. Il fonda les abbayes de Perseigne & de saint Josse, & mourut vers l'an 1171. laissant entre autres enfans d'*Adele* de Bourgogne sa femme, GUI, qui a fait la branche des derniers comtes de Ponthieu ; & *Jean* comte d'Alençon & de Sées. GUERIN ou WARIN de Bellesme seigneur de Damfront, de Mortagne, & de Nogent, l'un des fils de *Guillaume* I. comte d'Alençon & de Bellesme, fut la tige des Comtes du Perche. Il épousa *Melisende* vicomtesse de châteaudun, dont il eut GEOFROI I. du nom, vicomte de Châteaudun & seigneur de Rotrou, qui fonda l'église du sepulchre de Châteaudun, & le monastere de saint Denys de Nogent en 1031. Il eut guerre avec Fulbert évêque de Chartres, qui l'excommunia ; & fut assassiné dans la même ville de Chartres en sortant de l'église. Ce comte laissa deux fils, *Hugues* vicomte de Châteaudun, mort jeune ; & ROTROU I. de ce nom qui fut Seigneur de Mortagne, & vicomte de Châteaudun, & eut encore guerre avec les évêques de Chartres. Le nom de sa femme n'est pas connu. On sçait seulement celui de ses enfans, qui furent GEOFROI II. qui suit ; HUGUES, qui a fait la branche des seigneurs de Châteaudun ; *Rotrou* seigneur de Montfort dans le Maine ; *Fulcois* & *Elis*, dont les alliances sont inconnues. GEOFROI II. du nom seigneur de Mortagne, donna du secours à Guillaume *le Conquerant* dans son passage en Angleterre, fit la guerre à Robert de Bellesme en 1087. & mourut vers l'an 1100. laissant de *Beatrix* de Rouci sa femme fille d'*Hilduin* comte de Rouci, ROTROU II. qui suit ; *Julienne*, femme de *Gislebert* de l'Aigle ; & *Marguerite*, mariée à *Henri* de Beaumont. ROTROU II. du nom seigneur de Mortagne & premier comte du Perche se croisa pour le voyage d'Outremer & pour celui d'Espagne contre les Sarasins, & mourut l'an 1143. après avoir épousé 1°. *Mahaud* fille *naturelle* de *Henri* I. roi d'Angleterre, laquelle perit malheureusement l'an 1120. passant en Angleterre avec deux de ses freres : 2°. *Hervise* d'Evreux fille de *Gautier* baron de Sarisburi en Angleterre. Cette dame se remaria depuis à *Robert* de France comte de Dreux, qui à cause d'elle se qualifia aussi comte du Perche. Rotrou II. eut du premier lit *Philippe* mariée à *Elie* d'Anjou, fils puîné de *Foulques* comte d'Anjou. Du second, il eut ROTROU III. qui suit ; & *Etienne*, archevêque de Palerme & chancelier de Sicile, où il avoit été appellé par la reine Marguerite sa cousine, veuve de Guillaume dit *le Mauvais*, mort en 1166. & regente du royaume pour son fils Guillaume II. dit *le Bon*. Cette princesse étoit fille de *Garcias* V. dit *Ramir*, qui avoit épousé en premieres nôces *Margeline*, ou plûtôt *Marguerite* de l'Aigle fille de *Gislebert* & de *Julienne* du Perche. Nous faisons cette remarque, parce que Roderic Ximenés, & divers autres ont écrit que cette Margeline étoit fille de *Rotrou* II. au lieu de la dire sa niéce. ROTROU III. du nom comte du Perche fonda la Chartreuse de Val-Dieu en 1170. se croisa pour le voyage d'Outremer en 1180. & mourut au siege d'Acre l'an 1191. Henri II. roi d'Angleterre avoit donné en fief le château de Bellesme à Rotrou, qui épousa *Mahaud* fille de *Thibaud* IV. comte de Champagne. Leurs enfans furent *Henri* mort jeune ; GEOFROI III. qui suit ; *Rotrou*, évêque & comte de Châlons ; *Etienne* mort sans alliance ; & *Guillaume*, évêque de Châlons. GEOFROI, III. du nom comte du Perche & de Mortagne se croisa diverses fois pour le voyage d'Outremer, & particulierement en 1200. mais il ne put faire ce voyage, étant mort dans le Carême de l'an 1202. avant le depart des autres Croisés. Il laissa de son épouse *Marie* ou *Matilde*, *Thomas* comte du Perche, &c. qui fonda l'abbaye des religieuses de Clerets, de l'ordre de Cîteaux ; & suivit Louis de France, depuis roi VIII. du nom, en Angleterre, où il fut tué l'an 1217. à la bataille de Lincoln sans laisser posterité. *Guillaume*, évêque de Châlons son oncle, lui succeda aux comtez du Perche & de Mortagne, & mourut depuis le 8. septembre 1225. & avant le mois de Juin de l'année suivante, les terres du comté du Perche furent reunis à la couronne sous les rois Louis VIII. & saint Louis.

Elles furent le partage de CHARLES de France fils du roi Philippe *le Hardi*, & pere du roi Philippe *de Valois* ; & de CHARLES de Valois II. du nom, comte d'Alençon, du Perche, &c. Il laissa PIERRE, d'où vint JEAN I. qui eut JEAN II. pere de RENE', dont le fils *Charles* duc d'Alençon, fut comte du Perche, &c. Celui-ci mourut à Lyon le 11. Avril de l'an 1525. revenant de la bataille de Pavie. Le Perche fut de nouveau réuni à la couronne.

* *Consultez* Olderic Vitalis, la chronique de Normandie, & les autres historiens de cette province publiez par M. Du Chêne. Guillaume le Breton, *l. 12. Philipp.* Sanson, *remarques sur l'ancienne Gaule, & aux veritez geograph.* Briet, *Geogr.* Du Chêne, *antiq. des villes, &c.* mais surtout l'histoire du pays de Perche & duché d'Alençon, écrite par Gilles Bri sieur de la Clergerie, avocat au parlement, & imprimée l'an 1621. *in* 4°. à Paris.

PERCOP ou PERECOPS, *cherchez* TARTARES DE PERECOPS ou DE CRIM.

PERCUNUS, étoit une divinité des anciens habitans de la Prusse; en l'honneur de laquelle ils entretenoient un feu perpetuel avec du bois de chêne. Si le prêtre appellé en leur langue *Waidelotte*, qui avoit soin de ce feu, le laissoit éteindre par sa negligence, il étoit puni de mort. Ces peuples idolâtres croyoient que quand il tonnoit, c'étoit que leur grand prêtre qu'ils appelloient *Krive*, s'entretenoit avec leur dieu Percunus: dans cette pensée, ils se prosternoient par terre pour adorer cette divinité, lui demandant un tems propre pour rendre leurs terres fertiles. * Hartknoch, *dissertat.* 10. *de cultu deorum Pruss.*

PERCY, noble & ancienne famille, qui tire son origine de MAINFRED de Perci, qui vint de Danemarck en Normandie avant l'expedition du fameux Rollon dans ce pays-là. GUILLAUME & *Serlon* de Perci accompagnerent Guillaume *le Conquerant* en Angleterre. Guillaume étant un des barons & des favoris de ce prince, en obtint de grandes possessions dans ce royaume, & sur-tout dans les comtez de Lincoln & d'Yorck, dans le premier desquels il avoit trente-deux seigneuries, & dans l'autre quatre-vingt-six. *Guillaume* son petit-fils mourant sans enfans mâles, *Agnés* sa fille se maria à *Josselin* de Louvain, issu des ducs de Brabant, à condition que lui & sa posterité prendroient le nom & les armes de Perci. Cette famille se rendit fort celebre par les grands services qu'elle rendit en diverses occasions contre les Ecossois & contre les François. En recompense de quoi, au couronnement du roi Richard II. l'an 1377. HENRI Perci fut fait comte de Northumberland, avec cette faveur particuliere, que toutes les terres dont il étoit en possession, ou qu'il acquereroit dans la suite, il les tiendroit *sub honore comitali*, comme des dependances de ce comté. La seconde année du regne de Richard II. il entra en Ecosse avec le comte de Nottingham, & prit la ville de Berwick. La septiéme année du même regne, pour se venger des courses que faisoient les Ecossois dans le comté de Northumberland, il entra dans leur pays, & ravagea leurs frontieres. Mais il eut le malheur que les Ecossois ayant corrompu le gouverneur de Berwick, se rendirent maîtres de la place. Le duc de Lancastre, qui étoit son ennemi, profitant de cette occasion, porta le parlement à prononcer sentence de mort contre lui, avec la confiscation de tous ses biens. Mais le roi renvoya l'execution de cette severe sentence; sur quoi le comte assiegea Berwick, & le prit. Il fut député avec l'évêque de Durham & autres pour traiter de la paix, & demander raison des dommages que les Ecossois avoient causez aux Anglois, & peu après il fut nommé pour recevoir d'eux 240. marcs pour reste du payement de mille marcs dont on étoit convenu pour la rançon de leur roi David. Mais la vingt-uniéme année du regne de Richard II. sur les informations que lui & son fils Henri avoient tenu des paroles séditieuses, il fut cité pour comparoître; & l'ayant refusé, il fut banni. Il s'enfuit en Ecosse, où il demeura jusqu'à ce que le duc de Lancastre eût débarqué à Ravenspurg dans le comté d'Yorck, où il l'alla trouver. Le duc ayant été proclamé roi sous le nom d'Henri IV. il fit le comte en consideration de son merite, connétable d'Angleterre pour sa vie, lui donna l'isle de Man, le fit gardien general des Marches occidentales du côté d'Ecosse; & l'année suivante il le nomma pour traiter du mariage de Blanche sa fille aînée avec Louis duc de Baviere fils aîné de Rupert roi des Romains. La troisiéme année du regne d'Henri IV. les Ecossois ayant fait une invasion en Angleterre, le comte & son vaillant fils ayant avec eux le comte de Dumban qui avoit abandonné le parti de ses compatriotes, remporterent sur eux une signalée victoire à Halidown Hill, & firent prisonnier le comte de Douglas general de l'armée d'Ecosse. L'année suivante ayant demandé de l'argent qui lui étoit dû pour la garde des Marches d'Ecosse; & n'ayant pas reçu une réponse favorable, son fils Henri se souleva, & prit les armes, & fut tué à la bataille de Shrewsburi le 21. Juillet 1403. Le comte ayant appris sa mort, desavoua sa rebellion, & se soûmit au roi, qui lui fit la grace de la vie, mais le fit mettre en lieu de sureté jusqu'à la sixiéme année de son regne, qu'il fut élargi & remis en possession de tous ses biens. Malgré cette grace, la mort de son fils lui tenoit toûjours au cœur; & profitant des mécontentemens de Thomas Mowbrai, comte maréchal, & de Richard Scrope archevêque d'Yorck, il se joignit à eux dans leur soulevement. Mais n'ayant pas réüssi dans leurs entreprises, le roi marcha contre le comte, & l'obligea de s'enfuir en Ecosse. Le comte passa de là dans le pays de Galles, d'où il retourna dans le comté d'Yorck. Il y fit publier une proclamation, dans laquelle il exhortoit à prendre les armes & à le suivre, tous ceux qui aimoient la liberté. Mais Thomas Rokesbi, scherif du comté d'Yorck, le defit avec tous ceux de son parti. Le comte fut tué dans la bataille le 2. Mars 1406. On lui coupa la tête, & on l'envoya à Londres pour être exposée sur le pont; son corps divisé en 4. quartiers fut aussi exposé en 4. endroits differens. Mais quelque-tems après le roi ordonna qu'on les ôtât & permit à ses parens de les enterrer. Ce comte eut de *Marguerite* sa femme, fille du lord Nevil & sœur de *Raoul* premier comte de Westmorland, trois fils HENRI; *Thomas*; & *Raoul*. Henri, dont nous avons parlé, reçut l'ordre de la Jarretiere lorsque son pere fut fait comte, l'an 8. du regne de Richard II. fut établi l'un des commis pour garder les Marches d'Ecosse, en quoi il fut si vigilant, qu'il en acquit par sobriquet le nom de *Hot-Spur*, c'est-à-dire, l'*Ardent à se battre*. L'onziéme année du même regne, il fut envoyé sur mer contre les François, d'où il emporta beaucoup de gloire. La même année il se trouva dans la bataille contre les Ecossois, tua de sa propre main le comte de Douglas, & blessa mortellement le comte de Murrai. Mais poussant les ennemis trop chaudement, il fut fait enfin prisonnier par le comte de Dunbar avec son frere *Raoul*, & mené en Ecosse. Peu après il fut mis en liberté, & employé dans des places de grande consequence par Richard II. jusqu'à ce que le duc de Lancastre s'empara de Londres. La troisiéme année du regne de ce prince, il se trouva avec son pere à la celebre bataille d'Halidown-Hil contre les Ecossois, dans laquelle les Anglois remporterent une signalée victoire. Mais le roi Henri IV. étant son ennemi irreconciliable par les raisons déja alleguées, & à la sollicitation de son oncle Thomas Perci comte de Rochester, il se servit de divers pretextes plausibles pour faire soulever le peuple, & leva du monde sur les frontieres d'Ecosse, sous pretexte de faire des progrès dans ce royaume. Le roi ayant fait répondre par des lettres circulaires à tous ses griefs, marcha contre lui. Hot-Spur aprenant près de Shrewsburi que le roi approchoit, exhorta ses soldats à combattre vaillamment, puisque ce jour les rendroit tous heureux s'ils remportoient la victoire; ou les délivreroit pour toûjours de la puissance du roi s'ils étoient vaincus, étant plus honorable de mourir dans une bataille pour le bien public, que de mourir par la sentence d'un ennemi après le combat. Ainsi ayant animé ses soldats qui faisoient le nombre de 1400. hommes de gens choisis, & ayant pris l'avantage du terrein, le roi lui envoya offrir son pardon par l'abbé de Shrewsburi, à condition qu'il mît bas les armes. Il envoya au roi son oncle Perci, pour lui expliquer les raisons de son armement, & lui demander satisfaction. On dit que le roi accorda tout ce qui étoit raisonnable, & fit des soûmissions plus grandes qu'il ne convenoit à sa dignité royale; mais que son oncle revenant à son neveu, ne lui rapporta pas les choses comme elles étoient, & aigrit beaucoup son esprit. La bataille se donna la veille de la fête de sainte Marie Magdelaine de l'an 1403. On combattit vaillamment de part & d'autre jusques-là que plusieurs du parti du roi abandonnerent le champ de bataille, supposant qu'il avoit été tué. Car Hot-Spur & le comte de Douglas, dont la valeur étoit inexprimable, firent tous leurs efforts, principalement contre la personne du roi; & étant enragez de ce qu'ils ne pouvoient pas venir à bout de leur dessein, ils chargeoient en desesperez les ennemis au mi-

lieu de la mêlée, ou Hot-Spur fut tué, & Douglas & le comte de Worcester furent faits prisonniers, ce qui mit entierement en déroute ceux de leur parti. HENRI son fils fut rétabli dans ses honneurs & dans ses biens par le roi Henri V. & lui & les comtes ses successeurs jouirent de la faveur de leur souverain jusqu'à l'an 12. du regne d'Elisabeth. Alors le comte *Thomas* fut accusé d'avoir negocié le mariage de Marie, reine d'Ecosse, avec le duc de Norfolck; irrité d'ailleurs de ce que des mines de cuivre qui avoient été trouvées dans ses terres, avoient été adjugées à la couronne, il se joignit au comte de Westmorland, & publia une proclamation au nom de la reine, qui commandoit au peuple de prendre les armes pour la défense de la personne de sa majesté, prétendant quelquefois que tout ce qu'ils faisoient étoit de l'avis & du consentement de la noblesse du royaume, & quelquefois qu'ils le faisoient par un motif de conscience, pour reformer la religion; faute de quoi des princes étrangers entreprendroient de le faire au grand préjudice du royaume. Ayant amassé un grand nombre de peuple, ils marcherent à Durham enseignes déployées, dans lesquelles on voyoit des croix representées avec les cinq playes du Sauveur. Après diverses marches d'un lieu à un autre, ils vinrent à un lieu nommé *Clifford-Moor* près de Weterbi dans le comté d'Yorck, & assiegerent peu après le château Bernard, *Bernard-Castle*, avec deux mille chevaux & cinq mille hommes de pied, & le prirent en onze jours. Mais le comte de Suffex, qui commandoit dans le Nord avec divers autres seigneurs, ayant mis sur pied de grandes forces, & s'approchant d'eux, ils s'enfuirent en Ecosse. Après cela on proceda contre eux juridiquement. Ils furent convaincus de trahison, & cette conviction fut confirmé dans le parlement suivant l'an 13. du regne d'Elisabeth. Le gouverneur d'Ecosse ayant trouvé le malheureux comte de Northumberland qui se cachoit parmi les voleurs de grand chemin, l'envoya prisonnier à Lochlevin; & l'année suivante le comte de Morton regent d'Ecosse, le livra au lord Husdon, gouverneur de Berwick, & le 22. Août il fut décapité à Yorck, sans laisser d'enfant mâle. HENRI Perci son cadet, par une espece de substitution faite par la reine Marie, fut déclaré comte de Northumberland l'an 18. du regne d'Elisabeth. Mais ayant été mis à la tour de Londres, sur un soupçon de conspiration avec les lords Paget, Throgmorton & le parti des Guises, pour envahir l'Angleterre, & tirer de prison Marie reine d'Ecosse, il fut trouvé mort dans son lit, avec une playe au côté gauche faite d'un coup de pistolet. Les officiers qui ont inspection sur les meurtres, jugerent qu'il s'étoit tué lui-même, comme desesperant de sa vie, après avoir tenté inutilement de corrompre le geolier. L'an 31. du regne d'Elisabeth, HENRI fils de celui dont nous venons de parler, & son successeur, monta sur la flotte de la reine, destinée à combattre celle d'Espagne qui vouloit envahir l'Angleterre; cette princesse le fit chevalier de la Jarretiere: ensuite il devint membre du conseil privé du roi Jacques I. & capitaine de la compagnie des pensionnaires. En 1606. il fut conduit devant la cour de justice, qu'on nommoit *la chambre étoilée*, & convaincu du crime d'avoir sçû qu'on tramoit quelque dessein contre le roi, sans avoir fait information; pour avoir reçu dans la compagnie des pensionnaires *Thomas* Perci son parent, qui trempa ensuite dans la trahison des poudres, quoiqu'il connût qu'il étoit Papiste,& qu'il n'eût point exigé de lui le serment de suprémacie. Il fut condamné à 30000. livres d'amende, dépossedé de sa charge de membre du conseil privé, & envoyé à la tour pour y être prisonnier le reste de ses jours. Il fut pourtant élargi en 1621. après quoi la quatriéme année du regne de Charles I. il obtint une confirmation pour lui & pour ses heritiers mâles du titre & de la dignité de baron de Perci, &c. Son fils ALGERNON lui succeda. Il fut fait chevalier de la Jarretiere par le roi Charles I. grand amiral d'Angleterre, & l'an 15. du même regne il fut nommé capitaine general de l'armée levée par le roi pour l'expedition d'Ecosse. Mais il refusa cet emploi sous pretexte que sa santé ne lui permettoit pas de l'exercer, & mourut le 13. Octobre 1668. Son fils JOSSELIN lui succeda dans ses biens & dignitez, & mourut le 21. Mai 1670. Il épousa *Elisabeth*, troisiéme fille & coheritiere de *Thomas* comte de Southampton, trésorier d'Ecosse, dont il eut *Henri*, mort jeune; & *Elisabeth* Perci, mariée 1°. en 1679. à *Henri* Cavendish, comte d'Ogle: 2°. en 1682. à *Charles* Seymour duc de Sommerset. Ainsi cette branche d'Angleterre est éteinte. Il y a en Normandie une famille du nom de Perci, qui subsiste en la personne d'ANTOINE-GUILLAUME de Perci, seigneur de Montchamp, baron de Montchauvet, &c. chevalier de l'ordre de saint Etienne en Toscane, qui a épousé le 3. Mars 1710. *Françoise* du Pui-d'Igni, fille de *François*, seigneur de Bosmarsas, & de *Charlotte* de Selve, dont des enfans. * Dugdale, *baronage*.

PERDICCAS, I. de ce nom, roi de Macedoine, succeda la 2. année de la XXI. olympiade, & l'an 713. avant Jesus-Christ à Thurimas, & regna 48. ans. On dit qu'en mourant il ordonna à son fils Argeus de le faire enterrer dans le tombeau qu'il s'étoit choisi, ajoûtant que tant que les os de ses successeurs y seroient mis, la couronne resteroit dans leur famille. Ce fut l'an 665. avant Jesus-Christ. Justin dit qu'on se persuadoit que la lignée de ce prince finit à Alexandre *le Grand*, parce qu'il ne voulut pas être enterré dans le même lieu. * Justin, *l.* 7.

PERDICCAS II. fils d'*Alexandre* I. lui succeda la 1. année de la LXXXVI. olympiade, & l'an 436. avant Jesus-Christ, eut beaucoup de part aux affaires de la Grece, pendant la guerre du Peloponnese, où il prit souvent, & quitta le parti des Atheniens. Son regne fut de 23. ans. Archelaüs lui succeda en la 1. année de la XCI. olympiade, & l'an 1413. avant Jesus-Christ. * Thucydide, *l.* 3. 4. 6. *&c.* Diodore, *l.* 12.

PERDICCAS III. troisiéme fils d'*Amynthas*, regna 6. ans, après ses freres Alexandre & Ptolomée, & monta sur le thrône la 1. année de la CIV. olympiade, & l'an 364. avant J. C. Il fut tué dans la bataille qu'il donna contre les Illyriens, & eut Philippe son frere pour successeur.

PERDICCAS, un des generaux de l'armée d'Alexandre *le Grand*, eut beaucoup de part aux conquêtes de ce prince; & après sa mort, ayant épousé Cleopatre sa sœur, fit dessein d'usurper la monarchie. On remarque qu'Alexandre en mourant lui avoit donné son anneau, ce qui fit qu'on lui laissa quelque tems le soin de toutes les affaires. Il fut même élû tuteur d'Aridée, que Philippe, pere d'Alexandre, avoit eu d'une de ses maîtresses, nommée *Philinne*, native de Thessalie, ou du fils posthume d'Alexandre, en cas que Roxane, qui étoit enceinte, eût un fils. Mais les projets qu'il avoit formez pour satisfaire son ambition, ne lui réüssirent pas. Car étant entré dans l'Egypte, pour y attaquer Ptolomée *Lagus*, il fut tué dans une sedition par quelques-uns de ses cavaliers, au passage du Nil, la 3. année de la CXI. olympiade, & l'an 334. avant Jesus-Christ, deux ans après la mort d'Alexandre. * Diodore, *l.* 18. Quinte-Curce, &c.

PERDOITE, faux dieu des anciens habitans de la Prusse, étoit honoré sur-tout par les nautonniers & les pêcheurs, qui croyoient qu'il presidoit à la mer. Ils se le representoient comme un ange, d'une grandeur demesurée, qui demeuroit dans les eaux, & qui faisoit tourner les vents comme il vouloit. Avant que d'aller à la pêche, ils lui faisoient des sacrifices de poissons, dont ils couvroient les tables, & en mangeant les restes de ce qu'ils avoient offert, ils bûvoient en abondance. Ensuite les prêtres, qu'ils appelloient *Sigonotta*, remarquant les vents, leur predisoient le jour & le lieu où ils pourroient faire une heureuse pêche. * Waissel, *in chron.* Hartknoch, 10. *differtat. de cultu deorum Pruss.*

PEREASLAW, petite ville de la basse Wolhynie en Pologne, sur la riviere de Trubiecz, environ à quatorze lieues de Kiovie, vers le midi oriental. Elle est assez bien peuplée & fortifiée, & elle appartient aux Moscovites. * Mati, *diction.*

PERECZAZ ou BEREALAX & BERIGIA, province qui a titre de comté dans la haute Hongrie sur la Teisse, avec une ville de ce nom, capitale du pays. Les auteurs Latins la nomment *Peregia*.

PEREFIXE (Hardouin de Beaumont de) archevêque de Paris, commandeur & chancelier des ordres du

roi, & proviseur de Sorbonne. Après ses études de theologie, il merita de recevoir le bonnet de docteur en theologie de la faculté de Paris, maison & societé de Sorbonne, & exerça avec applaudissement les talens qu'il avoit pour la chaire : il fut choisi pour être précepteur du roi Louis XIV. & fut pourvû quelque tems après de l'évêché de Rhodez. Mais comme il ne pouvoit remplir en même tems les obligations de la residence, & celle de l'éducation de sa majesté, il donna volontairement la démission de son évêché. Quelques années après, le roi le nomma archevêque de Paris, & lui donna la chancellerie & le collier de commandeur de ses ordres. Il tâcha de s'acquitter dignement des devoirs d'un bon prelat, soit par ses soins, soit par ses exemples, & mourut le dernier Decembre 1670. Il avoit été reçû à l'académie Françoise en 1654. Il avoit composé par ordre du roi un abregé de l'histoire de France, dont il détacha l'histoire du roi Henri IV. qui parut en 1661. à Amsterdam, & à Paris avec des augmentations l'année suivante. Elle est écrite purement & gravement, on n'y trouve pas le détail de toutes les choses, mais seulement les plus belles circonstances, l'auteur s'étant proposé de recueillir ce qui pouvoit servir à former un grand prince. On a traduit cette histoire en anglois, en allemand & en hollandois. Plusieurs auteurs ont écrit que M. de Perefixe avoit emprunté la plume de Mezerai pour cette histoire, mais outre qu'ils l'ont dit sans preuves, il est certain que le stile de ces deux écrivains est très-different. On a encore de M. de Perefixe, *institutio principis*, à Paris 1647. *in* 16. c'est un recueil des maximes qui renferment les devoirs d'un roi enfant. * Martignac, *éloges des archevêques de Paris.*

PEREGRINI (Marc-Antoine) jurisconsulte & secretaire de la republique de Venise, né à Vicenze en 1530. fut elevé par son pere Melchior Peregrini avec beaucoup de soin. Il se rendit très-habile dans la jurisprudence civile & canonique; & après avoir été docteur en ces facultez, il merita d'être mis au nombre des professeurs, & d'être consulté de tous côtez comme l'oracle du droit. La republique de Venise se servit de lui pour traiter de diverses affaires chez les princes étrangers; & le senat fut si satisfait de sa conduite, qu'outre la charge de secretaire & le collier de l'ordre de saint Marc qu'il lui donna, il le fit professeur doyen en droit canon dans l'université de Padoue, après la mort de Barthelemi Silvatica. Ce fut une recompense du zele avec lequel Peregrini avoit soûtenu les interêts de sa patrie, dans le démêlé qu'elle eut avec le pape Paul V. au commencement du XVII. siecle. Ce sçavant homme mourut le 5. Decembre 1616. âgé de 86. ans 3. mois & 4. jours. Nous avons divers ouvrages sortis de sa plume. *De jure fisci, l.* 8. *De fideicommissis, &c.* * Thomasini, *in elog. illustr. vir. Patav.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. t. II. pag.* 105. *&c.*

PEREGRINUS, surnommé *Protée*, philosophe Cynique, se brûla vif à Olympie, comme les Brachmanes avoient accoûtumé de faire, sous l'empire de Marc-Antonin, dans le II. siecle. Il avoit été Chrétien, ou au moins avoit feint de l'être, quoiqu'au reste, il eût auparavant mené une vie scandaleuse, si ce que *Lucien* rapporte de lui est veritable. Aulu-Gelle, Athenagore, Tertullien & Ammien Marcellin en font mention. Les uns le louent, & les autres le blâment. Lucien le fait passer pour un imposteur, qui promit par vanité qu'il se brûleroit vif, & qui auroit bien voulu ensuite s'en dédire. *Voyez* son traité *de la mort de Peregrin*, dans le second tome de ses œuvres.

PEREGROSSE (Pierre) de Milan, cardinal, fut un des plus celebres jurisconsultes de son tems, & vice-chancelier de l'église sous trois papes. Le pape Nicolas IV. donna la pourpre sacrée en 1288. à Peregrosse, qui mourut sous le pontificat de Boniface VIII. le 24. Juillet 1295. * Onuphre & Ciacconius, *in vit. Pont.* Wading. *in annal. Minor. ad an.* 1279. *n* 11.

PEREIRA (Benoît) Jesuite, étoit de Valence en Espagne, où il nâquit en 1535. Dès l'âge de 17. ans, il entra parmi les Jesuites, qui l'envoyerent en Sicile, puis à Rome, où il se rendit habile dans les sciences, qu'il enseigna avec honneur. Son penchant le porta à l'étude de l'écriture sainte, & l'intelligence des langues qu'il avoit depuis long-tems, lui servit beaucoup pour ce dessein. Il composa ses commentaires sur Daniel & sur la Genese. *Selectarum disputationum in sacram scripturam, P. V. adversùs fallaces & superstitiosas artes, hoc est de magia & observatione somniorum & de divinatione astrologica, lib. III. &c.* & mourut à Rome le 6. Mai de l'an 1610. âgé de 75. ans. * Possevin, *in appar sacr.* Ribadeneira. Alegambe. Nicolas Antonio, &c.

PEREIRA (Gomez) medecin Espagnol, a vêcu au XVI. siecle. Il se piqua de l'esprit de contradiction; car il affectoit de combattre les doctrines les mieux établies, & de soûtenir des paradoxes. La liberté de philosopher étoit pour lui un grand charme. Il s'en servit amplement & jusqu'à l'abus. La matiere premiere, dont les sectateurs d'Aristote faisoient tant de bruit, fut un des monstres, qu'il se proposa d'exterminer. Mais il attribuoit aux élemens la même simplicité, que l'on attribue à la matiere premiere dans l'école d'Aristote. Il traita fort mal *Galien* sur la doctrine des fiévres. Mais ce qu'il y eut de plus surprenant dans ses paradoxes, fut qu'il enseigna long-tems avant Descartes, que les bêtes sont des machines, & qu'il rejetta l'ame sensitive qu'on leur attribue. On peut voir toutes ces choses dans le livre qu'il intitula *Antoniana Margarita*, pour faire honneur au nom de son pere & de sa mere. On trouve un bon extrait de ce livre dans les *essais de Litterature* du mois d'Août 1703. On prétend que Descartes a tiré son opinion de Pereira, & que celui-ci n'en a pas été l'inventeur, puisque c'étoit le sentiment des Stoïciens. D'autres disent que Descartes qui lisoit peu, n'avoit jamais apparemment lû cet auteur Espagnol. D'autres qui ne l'aiment pas, soûtiennent qu'il avoit plus lû qu'il ne disoit. On peut voir une longue discussion sur l'époque de cette opinion, dans le dictionaire critique de M. Bayle, à l'article de Pereira.

PEREIRA, *cherchez* CALDAS DE PEREIRA.

PERELADE, bourg de la Catalogne en Espagne. Il est sur le Lobregad, environ à trois lieues de Roses, vers le couchant septentrional. * Mati, *diction.*

PERELLOS (François de) amiral de France, que nos écrivains ont mal francisé, le nommant de *Perilleux*, étoit natif du comté de Roussillon, où se trouvent les restes du château, dont il avoit pris le nom, qui est situé aux confins du Languedoc, & appartient à la maison d'Urban. Il fut employé dans la guerre que Pierre roi d'Aragon eut contre les Genois, qu'il défit en Sardaigne 1352. & peu après fut envoyé pour pacifier ces differends, puis ambassadeur en France en 1355. pour y faire un traité d'alliance & de confederation contre les Anglois. Il partit de Barcelone le onze Juin 1356. avec huit galeres & une galiotte montées de 1785. hommes, & en passant à San-Lucar de Baramede, il surprit deux vaisseaux marchands Plaisantins alliez des Genois, qu'il ne voulut jamais relâcher, quoiqu'il en eût été fortement sollicité par le roi de Castille; ce qui donna commencement aux guerres qui survinrent depuis entre les rois de Castille & d'Aragon. Il arriva à Rouen le onze Novembre de la même année, se rendit à Paris, où le roi le fit payer de 200. florins d'or par mois, pour l'état de sa personne, outre ses gages & ceux de son équipage. Il revint une seconde fois en ambassade en France en 1361. pour la confirmation des traitez d'alliance, y fut défrayé aux dépens du roi, qui lui fit un présent considerable en vaisselle. Le roi d'Aragon en consideration de ses services, le mit au rang des *Ricos-hombres*, qui étoit le premier rang de la noblesse dans ses états, & qui répond à celui de chevalier, & lui donna en 1366. pour lui & pour les siens à perpetuité les villes de Rodde & d'Epila, avec titre de vicomté, & le fit son chambellan. Depuis étant passé au service de la France, le roi Charles V. le pourvut de la charge d'amiral de la mer, par lettre du 3. Juillet 1368. l'envoya le 10. du même mois avec Jean de Rye, chevalier & son secretaire, vers le roi d'Aragon & de Castille, pour traiter des grandes affaires secrettes : & ce prince ayant ordonné le 27. Mars 1368. (vieux stile) que pour la sûreté de son royaume il y auroit toûjours dix galeres armées sur mer à ses dépens, dont cinq sur les côtes de Narbonne & de Provence, & les autres sur celles de Normandie, il lui fit payer le 6. Mai 1369.

pour ses gages & son équipage une somme de 20000. francs : il fit la même année quelques prises sur les Anglois. Il l'étoit encore avant le 11. Avril 1369. avant Pâques 1370. (nouveau stile) & mourut peu après. La maison qu'il avoit à Paris fut vendue à Jean Danville. * Escolano, *hist. du royaume de Valence, tome II.*

Il pouvoit être fils de RAIMOND de Perellos, l'un des chevaliers d'Aragon, qui se trouverent à la conquête de Sardaigne en 1323. Cet amiral eut de sa femme, dont on ignore le nom ; entr'autres enfans, RAIMOND de Perellos, vicomte de Rodde ; & Perellos, chambellan du roi d'Aragon, lequel étoit écuyer d'honneur du roi de France en 1368. Depuis s'étant retiré en Aragon, il fut envoyé ambassadeur en France en 1382. & y revint une seconde fois en la même qualité l'an 1387. pour faire retirer du comté de Roussillon les troupes que le comte d'Armagnac y avoit fait entrer. Le roi d'Aragon le créa en 1390. vicomte de Perellos, & alla avec lui au secours que ce prince mena en 1392. au roi de Sicile son fils, & en 1394. il fut envoyé en ambassade au royaume de Cypre, pour traiter du mariage du fils aîné de ce roi avec l'infante *Isabelle*, sœur de Jean roi d'Aragon. Il est fait mention de lui dans un arrêt du parlement de Paris du 17. Mars 1403. Un autre RAIMOND de Perellos, natif de Valence, étoit general de l'armée navale d'Alfonse V. roi d'Aragon en 1420. JEANNE de Perellos étoit veuve de *Louis* de Châlon comte de Tonnerre, duquel elle avoit eu des enfans qui étoient morts, & plaidoit contre *Marie* de la Tremoille, fille de *Gui* VI. sire de la Tremoille, prétendant être aussi veuve du même seigneur, RAIMOND de Perellos de Rocaful, natif du royaume de Valence, fut élu le LXIII. grand maître de Malte en 1697. après la mort d'Adrien de Vignacourt, & mourut en 1720. * Le pere Anselme, *hist. des grands offic.*

PERENOT, *cherchez* PERRENOT.

PERENNIS, prefet du pretoire, & ministre d'état sous l'empereur Commode, abusa étrangement de son autorité. Il conspira contre l'empereur, qui en étant averti, le fit mourir avec toute sa famille l'an 186. * Lampridius, *in Commod.* Herodien. Dion, &c.

PERERE, *voyez* PEIRERE (la)

PERES CONSCRIPTS, en latin *Patres Conscripti*, nom des senateurs que Junius Brutus, premier consul de Rome, créa & associa aux anciens créés par Romulus, & par Tarquin l'*Ancien*. On les appella *Conscripti*, parce qu'ils furent écrits dans la liste des anciens senateurs. * Rosin, *antiq. Rom. l. 7. c. 5.*

PERESLAW, ville de Moscovie, dans le duché de Rostow, à la source de la petite riviere de Nerla, entre la ville de Moscow & celle de Jeroslaw. * Mati, *diction.*

PERESTRELLO, *cherchez* BEJA.

PERETTI (André & François) *voyez* MONTALTE, ville.

PEREZ (Jacques) connu sous le nom de JACQUES DE VALENCE, parce qu'il étoit natif de ce royaume en Espagne, vivoit sur la fin du XV. siecle, & prit l'habit de religieux parmi les hermites de saint Augustin. Il fut fait évêque de Chrysopolis, & suffragant de Frederic Borgia, cardinal de Valence, qui fut depuis le pape Alexandre VI. On a de lui divers commentaires sur les pseaumes, sur le cantique des cantiques, &c. Un livre contre les Juifs, *De Christo reparatore generis humani. Quæstionis finalis discussio.* Il est mort l'an 1491. * Bellarmin, *de script. eccl.* Thomas de Herrera. Elssius. Simler, &c.

PEREZ (Jerôme) Espagnol, religieux de l'ordre de la Merci, qui vivoit dans le XVI. siecle, vers l'an 1555. enseigna long-tems la philosophie & la theologie, & laissa des commentaires sur saint Thomas, & d'autres ouvrages. On dit que quelques jours avant sa mort, il perdit la memoire de tout ce qu'il avoit sçû. Ce qu'on rapporte aussi d'Albert *le Grand*. * Alfonse. Raimond, *hist. general de la orden. de la Merced.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

PEREZ DE SAAVEDRA (Jean) natif de Cordoue, ou de Jaën en Espagne, ayant amassé plus de trente mille ducats à falsifier des lettres apostoliques, il les employa pour introduire l'inquisition en Portugal. Il feignit pour cet effet être cardinal legat du saint siege ; & ayant fait sa maison, & pris cent cinquante domestiques à sa suite, il fut reçu en cette qualité à Seville, & logé avec beaucoup d'honneur à l'archevêché ; puis s'étant avancé jusqu'à Badajoz, sur les frontieres de Portugal, il dépêcha un secretaire au roi, pour lui donner avis de son arrivée, & lui porter de fausses lettres du pape, de l'empereur, du roi d'Espagne, & de quelques autres princes seculiers & ecclesiastiques, qui prioient instamment sa majesté de vouloir favoriser les pieux desseins de ce pretendu cardinal legat. Le roi, qui eut de la joie de cette legation, lui fit réponse comme à un legat, & lui envoya un seigneur de sa cour, pour le complimenter & l'accompagner dans son palais, où il demeura environ trois mois, pendant lesquels il établit l'inquisition dans le royaume. Après avoir pris congé de sa majesté, il sortit de Portugal fort joyeux d'avoir réussi dans son dessein ; mais il fut découvert sur les frontieres de Castille, & reconnu par un ancien serviteur du marquis de Villa-Nueva. Ayant été arrêté prisonnier, il fut condamné pour dix ans aux galeres : & défenses lui furent faites d'écrire sur peine de la vie. L'arrêt fut executé, & Perez demeura plusieurs années à la chaîne, jusqu'à ce qu'il en fut enfin retiré en 1556. par un bref du pape Paul IV. qui desira de le voir pour le remercier, sans doute, du bon service qu'il avoit rendu au saint siege, d'avoir établi l'inquisition en Portugal, où elle s'est depuis conservée. * Chron. des card. Taver. Auberi, *hist. des cardin.*

PEREZ (Antoine) Espagnol, fils de GONSALVO Perez, secretaire de l'empereur Charles V. & de Philippe II. roi d'Espagne, après divers emplois, eut enfin celui de secretaire d'état, avec le département des affaires d'Italie. Il étoit très-bien en cour, & recevoit du roi mille témoignages de bienveillance ; mais tout à coup il s'attira la disgrace de ce prince, & se vit contraint de sortir d'Espagne, où sa vie n'étoit pas en sureté. Henri IV. le reçut en France, & lui fit donner dequoi subsister avantageusement durant son exil. Il mourut en l'an 1611. à Paris, & fut enterré aux Celestins. Antoine Perez a écrit divers ouvrages de politique ; des memoires en espagnol ; des lettres où il affecte trop d'esprit ; & d'autres pieces qui ont eu l'approbation du public pendant quelque tems. Il avoit étudié à Alcala, à Padoue & à Salamanque.

PEREZ ou PEREZIUS (Antoine) Espagnol, professeur en droit dans l'université de Louvain, étoit d'Alforo, sur l'Ebre, & à l'âge de 11. ans, il suivit son pere, qui étoit un des domestiques de l'infante Isabelle, femme de l'archiduc Albert, lorsqu'elle vint en 1599. dans les Pays-Bas. Il étudia à Bruxelles & à Louvain, voyagea en France & en Italie, & à son retour en 1614. fut nommé professeur dans l'université de Louvain. Depuis, il fut fait intendant de l'armée qu'on envoya dans le Palatinat du Rhin l'an 1620. Mais après que cette armée eut été licentiée, il vint reprendre son emploi de professeur royal dans la jurisprudence civile & canonique, qu'il a enseignée plus de trente ans avec réputation. Nous avons de lui, *Institutiones Imperiales. Prælectiones seu commentarii in libros novem codicis Justiniani. Prælectiones in tres posteriores libros codicis. Jus publicum. In quinque & viginti digestorum libros, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

PEREZ (Joseph) en latin *Perezius*, religieux Espagnol, & professeur en theologie dans l'université de Salamanque, s'est fort appliqué à illustrer l'histoire d'Espagne, & principalement pour ce qui concerne l'ordre des Benedictins. Il publia des dissertations ecclesiastiques en latin à Salamanque l'an 1688. où il refuta certaines choses, que le pere Papebroch avoit avancées dans les prolegomenes de son mois d'Avril. Il le trouva trop rigide à l'égard des actes de saint Eleuthere ; mais il avoua qu'on faisoit bien de retrancher plusieurs écrits apocriphes, qui ont cours touchant les Saints. Il étoit mort en 1697. * Bayle, *dictionaire*

PEREZ (Antoine) archevêque de Tarragone, puis évêque d'Avila, étoit de saint Dominique de Silos, où il prit l'habit parmi les religieux de l'ordre de saint Benoît. Il parvint jusqu'aux premieres charges de sa congregation, dont il fut general en Espagne, & fut ensuite nommé à l'évêché d'Urgel, puis à celui de Lerida, d'où il fut transferé sur le siege metropolitain de Tarragone. La pei-

ne qu'il eut à s'accoûtumer dans ce pays, fit qu'il prefera à cet archevêché l'évêché d'Avila en Castille. On songeoit à lui donner une autre église à gouverner, lorsqu'il mourut à Madrid le premier jour du mois de Mai de l'an 1637. âgé de 68. ans. Il a écrit divers ouvrages; des commentaires sur la regle de saint Benoît; des sermons; *Pentateuchum fidei, de ecclesia, de conciliis, de scriptura sacra, de traditionibus sacris, de Romano pontifice; authentica fides Pauli, Matthei, actuum apostolorum, &c.* * Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

PEREZ, (Jean) *voyez* PETREIUS.

PERGAMAR ou BERGAMO, petite ville episcopale suffragante d'Andrinople. Elle est dans la Romanie, sur la petite riviere de Bracz, à dix-neuf lieues d'Andrinople, vers le couchant meridional. * Mati, *diction.*

PERGAME, *Pergamus* ou *Pergamum*, ville de la Troade en Asie, & selon d'autres de Mysie ou de Phrygie, sur le fleuve Caïque, a été capitale d'un petit état, dit *le royaume de Pergame*, qui commença vers l'an du monde 3752. & 283. avant J. C. sous Philetere, à qui Lysimachus roi de Thrace avoit confié ses tresors enfermez à Pergame. Nous donnerons à la fin de cet article la suite des rois de Pergame. Auguste traita si favorablement cette ville, qu'il lui permit de lui dedier un temple, à lui & à la ville de Rome. Pergame donna son nom à ces membranes de peau, que nous appellons *Parchemin*, & qui y avoient été inventées. Cette ville étoit renommée par la bibliotheque que ses rois y avoient dressée, & par la naissance de Galien & d'Oribazius. Pergame sous les empereurs Chrétiens, fut érigée en évêché, suffragant d'Ephese, & devint dans la suite metropole. Elle est nommée par les Turcs & par les Grecs, *Pergamo*, & conserve les ruines du palais d'Attale, d'un theatre & d'un aqueduc. Elle est peuplée d'environ trois mille Turcs, & ne contient que douze ou quinze familles de Chrétiens Grecs, dont l'église cathedrale, qui est à l'orient, est entierement ruinée. Il leur reste une église dediée à saint Theodore, évêque de Smyrne, qui est la metropolitaine, dont dépend l'évêché de Pergame. * Strabon, *l.* 13. Pline, *l.* 5. *c.* 30. *& l.* 13. *c.* 11. Justin, *l.* 27. Polybe, *l.* 5. Pancirole, *de mirabil. P. II. tit.* 13. Henri Salmuth, *in comment. Pancir.* Tacite, *annal.* J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS de PERGAME.

Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée*
3752.	283.	Philetere, *Eunuque*,	20
3772.	263.	Eumenes I. *neveu de Philetere.*	22
3794.	241.	Attale I. *frere d'Eumenes, prit le premier le nom de roi.*	44
3838.	197.	Eumenes II. *fils d'Attale,*	38
3876.	159.	Attale II. PHILADELPHE *administra le royaume pour son neveu,*	21
3897.	138.	Attale III. PHILOMETOR, fils d'Eumenes II. laissa son royaume aux Romains, après cinq ans de regne, l'an du monde 3902. avant J. C. 133.	5
3902.	133.	Total.	150.

PERGA, anciennement *Torone*, bourg avec une bonne citadelle, sur la côte de l'Epire, vis-à-vis de l'isle de Corfou, à quatorze lieues de Preveza, du côté du nord. Perga appartient aux Venitiens. * Mati, *diction.*

PERGE, ville de l'Asie mineure dans la Pamphylie, sur le fleuve nommé *Cestrus* ou *Cestrius*. Elle étoit metropole de la seconde Pamphylie dans l'exarchat d'Asie. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village, nommé *Perga*, selon quelques-uns, & *Pirgi*, selon quelques-autres, à douze milles de Sattalie, où le siege archiepiscopal fut transferé vers l'onziéme ou douziéme siecle. Il y avoit près de-là un temple de Diane, qui pour cet effet est quelquefois appellée *Pergéenne*, *Pergaa*. Il est parlé de cette ville aux *actes*, XIII. 14. * *Voyez* Baudrand & de Commanville, *tables geographiques & chronologiques de tous les archevêchez, &c.*

PERGOLA, bourg de l'état de l'Eglise en Italie. Il est sur une petite riviere dans le duché d'Urbin, à six lieues de la ville de ce nom, vers l'orient meridional. Quelques geographes prennent Pergola pour l'ancienne ville *Pertica* ou *Perusia*, que Ptolomée a placée dans l'Ombrie. * Mati, *diction.*

PERGOLA, anciennement *Strongyle*. C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village de l'isle de Nacsia, une de celles de l'Archipel. On voit près de Pergola, les ruines d'un ancien temple de Bacchus. * Mati, *diction.*

PERGUBRIOS, faux dieu des anciens habitans de la Prusse & de Lithuanie, presidoit aux fruits de la terre. Ces idolâtres celebroient en son honneur une fête le vingt-deuxiéme jour de Mars, & s'assembloient dans une maison où ils avoient preparé un ou deux tonneaux pleins de biere. Là le sacrificateur ayant chanté des hymnes à la louange de ce dieu, & ayant empli une tasse de cette boisson, la prenoit avec les dents, la vuidoit & la jettoit ensuite pardessus sa tête, sans la toucher des mains: ce qu'il reiteroit plusieurs fois en l'honneur des autres divinitez, qu'il invoquoit par leurs noms, en leur demandant une heureuse moisson, & des fruits en abondance. Tous les assistans buvoient de même, en chantant les louanges de leur dieu Pergubrios, & passoient le reste de la journée en réjouissance & en festins. * Hartknoch, *dissert. II. de festis vet. Pruss.*

PERGUS ou PERGUSA, ancien nom d'un lac de Sicile, que quelques-uns appellent aujourd'hui *il Lago di Castro Joanni*, & d'autres *Lago di Coridan*, est au milieu de cette isle, dans la province appellée, *il val di Noto*. On voit des vignes tout autour. Ses eaux sont fort noires, & ne nourrissent point de poisson; mais il est rempli de couleuvres. Peut-être est-ce pour ce sujet, que les anciens ont dit que c'étoit là que Pluton avoit ravi Proserpine. * Cluvier, *antiq. Sic. l.* 2.

PERIANDRE, *Periander*, tyran de Corinthe & de Corcyre, aujourd'hui *Corfou*, étoit fils de *Cypsele*, qui, selon Herodote, s'étoit emparé de la souveraineté de son pays, & la transmit à son fils en mourant la 1. année de la XXXVIII. olympiade, & l'an 628. avant Jesus-Christ. Diogene *Laërce* ne laisse pas d'assûrer positivement, que ce fut Periandre lui-même qui changea le gouvernement de son pays. Il fut assez doux au commencement de son regne; mais il devint très-cruel, après avoir demandé au tyran de Syracuse quelle maniere de gouverner étoit la plus sûre. Celui-ci n'ayant voulu rien répondre sur cette question aux envoyez de Periandre, le mena seulement dans un champ, où il arracha devant eux les épics qui passoient les autres en hauteur. Les envoyez rapporterent cette action à leur maître, qui suivit exactement cette leçon, en s'assûrant d'abord d'une bonne garde, & en faisant mourir dans la suite les plus puissans d'entre les Corinthiens. Un jour de fête solemnelle il fit arracher aux femmes tous les ornemens qu'elles portoient pour leur parure. Entr'autres bonnes actions, il reconcilia les Atheniens avec ceux de Mytilene. Ce tyran aimoit la paix; & pour en jouir plus sûrement, il se rendit formidable à ses voisins, en faisant construire & équiper grand nombre de vaisseaux qui lui acquirent l'empire de la mer. Il fit mourir des matelots Corinthiens, qui avoient jetté Arion dans la mer, à son retour de Sicile, pour avoir ses richesses. Mais il se distingua par ce trait de justice, il s'abandonna à plusieurs crimes énormes; car il commit un inceste avec sa propre mere; tua sa femme Melisse, fille de Proclés roi d'Epidaure & de Samos, porté à cette violence par les faux rapports de ses concubines. Leur calomnie ayant ensuite été découverte, il les fit brûler: & ne pouvant souffrir les regrets de Lycophron son second fils, sur la mort de sa mere, il l'envoya en exil dans l'isle de Corcyre. Sur la fin de ses jours, il envoya offrir le gouvernement à Lycophron, qui le refusa. Enfin il lui fit proposer de venir regner à Corinthe en sa place, ce qu'il accepta. Cet article

de leur reconciliation fut funeste à Lycophron ; car les habitans de l'isle pour se défendre de la domination de Periandre, qui devoit regner chez eux en la place de son fils, tuerent ce jeune prince. Son pere conçut une si grande douleur de sa mort, qu'après avoir puni par de cruels supplices ceux qu'il en croyoit les auteurs, il envoya trois cens de leurs petits enfans à Sardis pour les faire eunuques. Les Samiens ayant appris cet ordre sanglant, enleverent ces innocens, & les sauverent de la colere de Periandre, qui en mourut de chagrin & de dépit à l'âge de 80. ans. Sa cruauté n'empêcha pas qu'il ne passât pour un des plus sages hommes de la Grece. Ses maximes étoient de ne jamais laisser échapper son secret ; de garder sa parole ; & cependant de ne point faire scrupule de la rompre, lorsque ce qu'on a promis est contraire à ses interêts ; d'avoir soin non-seulement de punir les crimes ; mais encore de prevenir les méchantes intentions de ceux qui les veulent commettre, &c. Il mourut après un regne de 44. ans, la 4. année de la XLVIII. olympiade, & la 584. environ avant J. C. Diogene *Laërce* ne lui donne que 40. ans de regne. * Herodote, *l.* 5. Diogene *Laërce*, *in Periandro.*

PERIBE'E, en latin, *Peribœa*, fille d'Alcathous, roi de Megare, femme de Telamon roi de Salamine, & mere d'Ajax. Il paroît par Plutarque, que Telamon ayant eu des commerces trop libres avec Peribée, il s'enfuit. Alcathous pere de cette princesse s'appercevant de l'avanture, & croyant que le coup étoit parti de quelqu'un de ses sujets, donna ordre à un de ses gardes de jetter Peribée dans la mer. Le garde mû de compassion aima mieux la vendre. Le vaisseau qui la portoit, aborda à Salamine. Telamon y acheta Peribée, qui accoucha d'Ajax. Au reste, soit par la faute des copistes, ce qui est fort probable, ou autrement, les uns nomment cette princesse *Peribée*, d'autres *Eribée*, d'autres encore *Melibee*, comme on lit dans Athenée, & d'autres enfin *Pherebée*. L'auteur que l'on vient de citer, dit qu'elle fut mariée à Thesée. Il est difficile de sçavoir quand ; si ce fut avant que d'avoir épousé Telamon ou après. Ici comme dans beaucoup d'autres occasions, la fable & l'histoire sont tellement mêlées, qu'on ne sçauroit bien les démêler. * *Voyez* Bayle, *diction. critiq.*

PERICLE'S, *Pericles*, Athenien, grand capitaine, grand politique, & excellent orateur, étoit fils de Xantippe & d'Agariste. On le mit sous la discipline de Zenon & d'Anaxagoras ; ensuite de quoi étant entré dans le gouvernement, il s'appliqua sur-tout, à s'acquerir les bonnes graces des Atheniens. Son pouvoir devint si absolu, qu'il fit bannir par l'Ostracisme, Cimon son concurrent, & le fit rappeller quelque-tems après. Depuis ayant eu la conduite de l'armée dans le Peloponnese, il fit un grand dégât dans les provinces voisines, & remporta une celebre victoire contre les Sicyoniens, près de Nemée. De-là il passa dans l'Acarnanie, qu'il ravagea, à la priere d'Aspasie fameuse courtisane, à laquelle on avoit enlevé quelques-unes des courtisanes qu'elle entretenoit chez elle. Il entreprit la guerre contre les Samiens, en faveur des Milesiens, la 4. année de la LXXXIV. olympiade, & l'an 441. avant J. C. il assiegea Samos, qu'il emporta après neuf mois de siege. Ce fut là qu'Artemon natif de Clazomene, inventa le belier, la tortue, & quelques-autres machines de guerre. Periclés persuada aussi à ceux d'Athenes de continuer la guerre contre les Lacedemoniens, craignant que durant la paix on ne l'obligeât de rendre compte des deniers qu'il avoit maniez, dans le tems qu'il avoit été general de l'armée. On le blama depuis d'avoir donné ce conseil, & les Atheniens lui ôterent ses emplois, qu'on fût bientôt contraint de lui rendre. Il mourut de la peste sous la LXXXVII. olympiade, l'an 429. avant J. C. Periclés joignit le Pyrée à la ville, par une longue muraille, & laissa après lui neuf trophées, pour monumens de ses victoires. Il disoit que toutes les fois qu'il prenoit le commandement, il faisoit cette reflexion : Qu'il falloit commander à des gens libres, qui étoient de plus Grecs & Atheniens. Le poëte Sophocle, qui étoit son collegue, s'étant recrié à la vûe d'une belle personne, *Ha qu'elle est belle!* Il faut, dit-il, qu'un magistrat n'ait pas seulement les mains pures, mais les yeux mêmes & la langue. Cependant il étoit lui-même d'un temperament assez peu chaste. * Plutarque, *en sa vie.* Diodore de *Sicile*, *l.* 12. Thucydide, *l.* 2. 3. *&c.* Bayle, *diction. critique.*

PERICLE'S, fils *naturel* du grand Periclés, resta seul après la mort de ses deux freres, qui étoient legitimes. Les Atheniens le choisirent parmi les dix generaux qu'ils créérent, pour prendre la place d'Alcibiade, & combattre contre Callicratidas, general des Lacedémoniens, la 3. année de la XCIII. olympiade, & l'an 406. avant J. C. Il fit des merveilles dans cette expedition, & la flotte des ennemis fut battue : neanmoins pour n'avoir pas eu soin de faire inhumer ceux qui avoient été tuez dans la bataille, il fut condamné avec sept autres capitaines de l'armée à perdre la tête, parce que cette negligence passoit pour un grand crime. * Plutarch. *in Pericle.* Xenoph. *l.* 1. *de gest. Græcorum.* Diodore de *Sicile*, *l.* 13.

PERICLYMENE, *Periclymenus*, fils de Nelée, frere de Nestor, roi de Thessalie, puis fondateur de la ville de Pylos dans le Peloponnese, reçut de Neptune son ayeul le pouvoir de se transformer en telle figure qu'il voudroit. Mais il se servit inutilement de tous ces changemens contre Hercule ; car ce heros ayant tué Nelée, tua aussi Periclymene & ses freres, à la reserve de Nestor. Ovide dit que Periclymene s'étoit changé en aigle, & qu'Hercule le perça d'une fléche. * Apollodore, *l.* 1.

PERICOFKI (Albert) gentilhomme qui habitoit sur les frontieres de Moscovie, & qui étoit tresorier du pays. Il exigeoit les impôts avec la derniere severité ; & lorsque les paysans ne payoient pas assez promptement à son gré, il les dépouilloit inhumainement de leurs troupeaux & de leurs bestiaux, qu'il s'approprioit. Mais dans son absence en une seule nuit tous ses troupeaux acquis injustement perirent, & tout ce que cet homme cruel avoit ravi, tout ce qu'il avoit acheté, perit en un moment. A son retour un de ses valets & sa femme lui apprirent son malheur. Alors devenant furieux, il vomit mille blasphêmes contre Dieu, & tira un fusil contre le ciel, en prononçant ces paroles horribles, *que celui qui les a tuez, les mange : puisque tu n'as pas voulu que je les mangeasse, mange-les toi même.* En même-tems il plut des goutes de sang. Ce blasphêmateur fut changé, à ce qu'on dit, en un chien noir, se mit à hurler, & se jetta sur ces bêtes mortes pour s'en nourrir. Cluvier, qui nous rapporte cette histoire dans son *appendice* à son *abregé d'hist. liv. X.* dit qu'il l'a apprise de gens qui avoient vû ce prodige. Elle est aussi rapportée par d'autres auteurs.

PERIEGETE, *Periegetes*, (Denys) poëte & geographe, vivoit du tems d'Auguste, selon la plus commune opinion. Pline, (*l.* 6. *c.* 27.) assure qu'il étoit natif d'Alexandrie, dans la Susiane, & qu'il fit une description de toute la terre en vers, pour laquelle Auguste l'envoya en Orient, afin de faire la description de ce qu'il y verroit, pour l'usage de Caïus Cesar, qui devoit aller faire la guerre en Armenie, & en Arabie. Eustathius le met sous le regne de Neron ; mais Suetone semble convenir avec Pline pour celui d'Auguste. Le même Eustathius dit, qu'on lui attribue d'autres ouvrages intitulez, les *Lithiaques*, *les Ornithiaques*, & *les Bassariques* ; mais qu'ils sont peut-être de Denys de *Samos*, ou de Denys de *Philadelphie*. *Voyez* DENYS.

PERIER (Aymar du) seigneur de Chamaloc, &c. conseiller au parlement de Grenoble, vers l'an 1600. étoit bon jurisconsulte, & n'ignoroit pas l'antiquité. On publia en 1610. à Lyon un de ses ouvrages, qui a pour titre : *Discours historique touchant l'état general des Gaules, & principalement des provinces de Dauphiné & de Provence, tant sous la republique & l'empire des Romains, que sous les François & Bourguignons. Ensemble quelques recherches particulieres de certaines villes. Du Perier*, dit M. Chorier, dans son histoire de Dauphiné abregée pour monseigneur le dauphin, *avoit penetré bien avant dans l'histoire. Celle de ce pays lui est obligée. Il a tâché de la tirer des tenebres avec plus de bonheur que n'avoit fait avant lui Aimar du Rivail ; & il ne l'a pas mediocrement éclaircie, par le discours historique qu'il a composé touchant l'état general des Gaules.* Ce magistrat étoit originaire de Provence, où sa famille a été feconde en hommes sçavans. Le roi Louis XII. nomma GASPARD DU PERIER, en 1510. pour être un des conseillers du parlement de Provence, établi en cette année, comme

comme il est nommé dans les lettres d'érection données à Lyon au mois de Juillet. Cette cour souveraine n'avoit alors qu'onze conseillers, quatre ecclesiastiques & sept seculiers. Gaspard vivoit encore en 1514. & prit part aux affaires que sa compagnie eut au concile de Latran. Cette même famille a produit d'autres magistrats, & entr'autres dans le XVII. siecle, le celebre SCIPION DU PERIER, l'un des plus habiles jurisconsultes de son tems, qu'on appelloit avec raison, *le Papinien moderne*. Il étoit sçavant en toute sorte de litterature, & avoit une éloquence si vive, si naturelle & si persuasive, que rien ne lui pouvoit resister. Un de ses domestiques a publié, après sa mort, arrivée vers l'an 1666. un ouvrage de sa façon, qu'il avoit composé durant sa jeunesse.

PERIER (Charles du) gentilhomme Provençal, natif d'Aix, poëte Latin, vivant encore en 1686. a fait des odes fort estimées. Il a eu des demêlez avec le fameux de Santeul pour le sceptre poëtique. * *Voyez* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes*.

PERIERS (Bonaventure des) natif de Bar-sur-Aube, vivoit dans le XVI. siecle, en 1536. fut valet de chambre de Marguerite de Valois reine de Navarre, sœur du roi François I. & publia l'*Andrienne* de Terence, traduite en vers françois. Le *cantique de Moyse* traduit en françois. Un *recueil de ses œuvres* imprimé à Lyon *in* 8°. 1544. *Nouvelles recreations & joyeux devis*, aussi imprimées à Lyon en 1561. *in* 4°. & à Amsterdam *in* 12. en 1711. & *Cymbalum mundi en françois, contenant quatre dialogues poëtiques fort antiques, joyeux & facetieux*, imprimé à Lyon sous ce titre; & Jean Morin qui l'imprima à Paris en 1537. fut emprisonné pour cela. On croit communement que ce livre, qui n'a rien de latin que son titre, est un des plus pernicieux écrits qui ait jamais été mis au jour; mais ce jugement est très outré. Henri Etienne dans son *apologie pour Herodote*. La Croix du Maine dans sa *bibliotheque françoise*, Spizelius dans son *Scrutinium Atheismi*, Etienne Pasquier dans ses *lettres*, & Castalion dans ses *histoires memorables des punitions étranges*, se sont tous fort élevez contre le *Cymbalum Mundi*. Selon ce dernier auteur & quelques autres après lui, des Periers tomba en desespoir, & se tua malgré ses gardes. Le seul du Verdier Vauprivas parmi les anciens, en a parlé d'une autre maniere: & dans sa *bibliotheque françoise page* 1177. il en parle ainsi: *Je n'ai trouvé autre chose dans le* Cymbalum Mundi *qui merite d'avoir été plus censuré que la metamorphose d'Ovide, les dialogues de Lucian, & les livres de folâtre argument & de fictions fabuleuses*. Ce livre étoit devenu si rare, que les plus curieux, M. Bayle lui-même, ont avoué ne l'avoir jamais lû: il y en avoit pourtant un exemplaire dans la bibliotheque du roi, & un dans celle de M. Bigot de Rouen, laquelle fut vendue à Paris en 1706. Comme on a réimprimé le *Cymbalum Mundi* en 1711. à Amsterdam *in* 12. Ce livre n'est plus rare. Voici le titre de cette nouvelle édition: *Cymbalum Mundi, ou Dialogues satiriques sur differens sujets*, par Bonaventure des Periers, avec une lettre critique par Prosper Marchand. * Bayle, *dictionaire critique*. Voyez *le supplement de ce dictionaire*.

PERIGENES, *Perigenes*, évêque de Corinthe dans le V. siecle, fut nommé évêque de Patras par l'évêque de Corinthe; & après que le peuple eut refusé de le recevoir, il revint à Corinthe. L'évêque de cette ville étant mort quelque tems après, les Corinthiens le demanderent pour évêque au pape Boniface I. par une requête qu'ils lui adresserent; mais le pape envoya leur requête à Rufus évêque de Thessalonique, qui étoit son vicaire en Achaye, en Illyrie & en Macedoine, avec ordre de ne le point établir sur ce siege, qu'il ne lui en eût auparavant écrit. Rufus fit voir la lettre du pape aux évêques de ces provinces, dont la plûpart consentirent à l'élection de Perigenes pour évêque de Corinthe: ce que Rufus ayant écrit au pape, il le confirma metropolitain de cette ville en 419. Perigenes jouit de cette dignité jusqu'à sa mort. * M. l'abbé Fleuri, *histoire ecclesiastique*.

PERIGORD, province de France avec titre de comté, entre le Limosin, l'Angoumois, la Saintonge, le Querci & l'Agenois, est le pays des anciens peuples, dits *Petrocorii*. Perigueux est la capitale du pays. Les autres villes sont, Sarlat, Bergerac, Mucidan, Tivier, Domme, Montpasier, Villefranche, Limeil, Montignac-le-Comte; la Force duché; Hautefort, la Douze, & Exideuil, qui sont marquisats; Montfort, Carluz & Riberac comtez; Biron, Mareuil, Beinac & Bourdeilles, les quatre anciennes baronies; Salagnac, qui est la premiere châtellenie. Il y a aussi une celebre abbaye de l'ordre de Cîteaux nommée Cadouin, où l'on conserve le saint-Suaire, reconnu par quatorze papes, dont on a les bulles. Le Perigord est arrosé de diverses rivieres, & est montueux, âpre & pierreux, mais fertile. Il y a un grand nombre de fontaines medicinales, & des mines de fer & d'acier. Quelques auteurs divisent le Perigord en haut & bas. Celui-ci vers les rivieres de Dordogne & de Vezere, dont Sarlat est la capitale; celui-là le long de la riviere de l'Isle. On donne aussi quelquefois le nom de *Blanc* au haut Perigord, parce qu'il est plus couvert de montagnes; & le nom de *Noir* au bas, parce qu'il y a plus de bois. Les habitans recueillent une grande quantité de noix & de châtaignes, plusieurs sortes de simples & quelques vins. Ils ont soin d'avoir par tout des forges pour mettre en usage leur fer & leur acier. Cette province a produit dans les deux derniers siecles beaucoup de gens d'esprit; entre autres, Etienne de la Boëtie, Michel de Montagne, Pierre d'Archiac de Bourdeille, abbé de Brantôme, Gautier de Costes, connu sous le nom de la Calprenede, François de Salignac de la Mothe-Fenelon, archevêque de Cambrai, &c. Le Perigord, qui fait partie de l'Aquitaine, avoit été soûmis à nos rois, jusqu'à la décadence de la monarchie. Il eut alors des comtes particuliers. ELIE I. comte de Perigord dans le X. siecle, tua Benoît, qui étoit coadjuteur d'Ebles, évêque de Limoges. Celui-ci en mourut de déplaisir en 975. Guillaume, dit *Bras de Fer*, son neveu, duc de Guienne, vengea cette mort sur Elie; car il le fit arrêter par le vicomte de Limoges, son vassal, lui fit faire son procès, & le fit condamner à perdre son comté, & à mourir en prison. Elie trouva neanmoins le moyen de se sauver, & mourut en faisant le voyage de Rome, où il alloit demander l'absolution de son crime. Quelques auteurs prétendent, qu'il étoit fils de Bozon *le Vieux*, comte de la Marche, & d'*Emme* de Perigord. Il eut pour successeur ELIE TALLERAND I. du nom, comte de Perigord: & à celui-ci succeda ARCHAMBAUD I. qui vivoit en 1120. On ne connoît pas les successeurs de celui-ci avant ARCHAMBAUD II. mort en 1289. Il avoit épousé une dame nommée *Marie*, proche parente de Jeanne comtesse de Toulouse, dont il eut ELIE TALLERAND, qui suit; *Anissant*, seigneur de Caumont; & *Aremburge* de Perigord. ELIE-TALLERAND II. épousa 1°. *Philippe* de Lomagne: 2°. *Brunissend* de Foix, & mourut en 1315. Il eut deux filles du premier lit, & trois fils de son second mariage; *Archambaud III.* comte de Perigord, qui mourut en 1355. sans avoir eu d'enfans de *Jeanne* de Pons & de Bergerac, sa femme; ROGER-BERNARD, qui suit; & *Tallerand* de Perigord, cardinal, évêque d'Auxerre. Le pape Jean XXII. le fit cardinal en 1331. & Innocent VI. l'envoya legat en France, pour porter le roi Jean à la paix. Il accompagna ce prince qui poursuivoit le prince de Galles, & qui ayant voulu donner la bataille, contre l'avis du cardinal de Perigord, la perdit, & fut fait prisonnier en la journée de Poitiers l'an 1356. Tallerand fit encore un voyage en Angleterre pour la paix, & mourut en 1364. à Avignon, où il est enterré. Il a fondé un college à Toulouse, & une chapelle dans la cathedrale de Perigueux. ROGER-BERNARD comte de Perigord, épousa *Eleonore* de Vendôme, & eut ARCHAMBAUD IV. qui suit; *Jeanne*, femme de *Jean*, comte d'Armagnac; *Eleonore*, mariée à N. marquis de Beaufort, seigneur de Canillac; & *Helene* de Perigord, alliée à *Gaillard* de Durfort, seigneur de Duras. Il mourut l'an 1364. ARCHAMBAUD IV. comte de Perigord, s'allia avec les Anglois, & fit des courses dans le pays. Pour l'en punir, on le bannit du royaume, & ses biens furent confisquez par arrêt du parlement, donné le 18. Avril 1396. Il avoit épousé *Louise* de Mathas, dont il eut entr'autres enfans ARCHAMBAUD V. qui suit; *Eleonore*, mariée à *Jean* de Clermont, vicomte d'Aunoi en Poitou, d'où vint *Louise* de Clermont, femme de *François*, seigneur de Montberon, de Maulevrier & de Mathas, qui prétendit que le comté de Perigord lui appartenoit, comme étant l'heritage de sa femme. ARCHAMBAUD V. dit *le Jeune*, épousa *Perette* Elie, & en fut separé à cause de son impuissance. Avec le se-

cours des Anglois, il desoloit tout le pays, & particulierement la ville de Perigueux, qui appartenoit au roi. Mais il fut forcé dans son château de Montignac par Boucicaut, amené à Paris, où il fut condamné à perdre la tête, avec confiscation de ses biens, par arrêt du parlement le 19. Juillet 1399. Le roi lui fit la grace de la vie, & donna la confiscation à LOUIS de France, duc d'Orleans son oncle.

Celui-ci laissa CHARLES duc d'Orleans, lequel étant prisonnier en Angleterre, vendit en 1437. le Perigord pour 16000. reaux d'or, à JEAN DE BRETAGNE, II. du nom, comte de Penthiévre.

JEAN mourut sans enfans, l'an 1454. Il avoit eu deux freres, GUILLAUME, vicomte de Limoges, mort en 1455. & *Charles* de Bretagne, baron d'Avaugour, qui étoit mort en 1434. ayant laissé d'*Isabeau* de Vivonne sa femme, *Nicole*, mariée avec *Jean* de Brosse, II. du nom, seigneur de Boussac. GUILLAUME avoit eu d'*Isabeau* de la Tour sa femme, trois filles, dont l'aînée, FRANÇOISE DE BRETAGNE, vicomtesse de Limoges & comtesse de Perigord, épousa *Alain* sire d'Albret, & mourut en 1488. Alain donna le Perigord à son fils JEAN D'ALBRET, en le mariant avec *Catherine* de Foix, reine de Navarre, d'où vint HENRI D'ALBRET, roi de Navarre, comte de Perigord, pere de la reine *Jeanne* de Navarre, qui eut d'*Antoine* de Bourbon, le roi HENRI *le Grand*. Ce prince unit à la couronne le Perigord, que les descendans de Charles de Bretagne prétendoient. Ce fut le sujet d'un long procès, terminé en faveur de Jean d'Albret roi de Navarre. Les princes d'Orleans y prétendirent aussi, & en obtinrent un tiers, par arrêt du 14. Août 1498. Mais le roi Louis XII. leur donna d'autres terres en échange, pour favoriser la maison d'Albret. * *Consultez* Du Pui, *droits du roi*. Chopin, *l.* 1. *&* 3. *du domaine*. Besli, *hist. des comtes de Poitou*. Justel, *histoire de Turenne*. François Arnaud de la Rorie, *antiquitez de Perigord*, &c.

PERIGUEUX, sur l'Isle, ville de France, capitale de Perigord, avec évêché suffragant de Bourdeaux, est nommée diversement par les anciens, *Petrocorium*, *Petrigorium*, *Vesuna Petrocoriorum* & *Vesuna*. Il y a apparence que son nom de *Vesuna*, étoit tiré de celui de Venus qui y étoit adorée; l'on y voit encore les trois quarts d'une tour appellée *Vesune*, qu'on croit avoir été un temple de Venus. Elle est bâtie de petites pierres quarrées, avec un ciment rouge, aussi dur que la pierre même. Elle a plus de 100. pieds de haut, & paroît n'avoir jamais été couverte: tout au tour en dehors elle est garnie de forts crochets dont on ne sçait pas l'usage. Les habitans se persuadent qu'on entroit dans cette tour par des soûterrains, qu'on trouve à quelque distance de là, mais on n'en connoît pas la communication. Les inscriptions, les ruines d'un amphitheatre, & divers autres restes magnifiques, sont un témoignage illustre de l'ancienneté de cette ville, qui a été souvent desolée par les Barbares. Ce fut près de Perigueux que Pepin *le Bref* gagna une celebre victoire sur Gaifre, duc d'Aquitaine en 768. Saint Front est le plus ancien évêque dont nous ayons connoissance. La cathedrale de saint Etienne fut ruinée, dans le XVI. siecle, par les Heretiques qui y démolirent divers autres lieux saints. L'église de saint Front est presentement cathedrale: son chapitre consiste en quatre archidiacres, un chantre, un sous-chantre, un maître d'école, un theologal, & trente quatre chanoines. Il y a à Perigueux présidial, senéchaussée, élection, & mairie avec quatre consuls. La mairie annoblit. La ville avec sa banlieue est franche de toutes tailles. Elle fit imprimer en 1662. *in* 8°. le recueil de ses privileges, franchises & libertez. * Cesar, *l.* 7. *comment.* Pline, *l.* 4. *c.* 19. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 7. Apollinaire Sidoine, *ep.* 11. *l.* 8. Scaliger, *l.* 8. *de emend. temp.* Sincerus, *itiner. Gall.* Jean du Pui, *des évêques de Perigueux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

PERILLE, *Perillus*, d'Athenes, artisan celebre, voulant flatter la cruauté de Phalaris tyran d'Agrigente, fit un taureau d'airain, pour y brûler vifs les criminels; mais il éprouva le premier ce supplice, par ordre de ce tyran. *Voyez* PHALARIS. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

PERINGEN, *Peringa*, bourg de Baviere, auprès de l'Isere & du bourg de Dingelfing. On a trouvé à Peringen des anciennes inscriptions qui font juger que c'est le lieu de la Vindelicie qu'on nommoit *Tiberina castra*. * Baudrand. *diction. geograph.*

PERINTHE, *Perinthus*, ville de Thrace. Strabon rapporte qu'on y voyoit un amphitheatre d'une seule pierre de marbre que l'on mettoit entre les merveilles du monde. * Strabon. Baudrand, *diction. geograph.*

PERINTHE, *cherchez* HERACLÉE.

PERIODE JULIENNE, est une revolution de 7980. années Juliennes, composées des trois cycles, du soleil, de 28. ans; de la lune, de 19. & de l'indiction, de 15. Ce qui se fait ainsi. On prend pour premiere année de cette Periode, celle qui a 1. du cycle du soleil, 1. du cycle de la lune, & 1. du cycle de l'indiction: & il faut 7980. années, pour revenir à une année marquée de ce même nombre de chaque cycle. La table qui suit est fort necessaire pour avoir facilement une idée de cette periode.

PERIODE		CYCLES.	
Julienne.	*Du Soleil.*	*De la Lune.*	*De l'Indiction.*
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	1
17	17	17	2
18	18	18	3
19	19	19	4
20	20	1	5
21	21	2	6
22	22	3	7
23	23	4	8
24	24	5	9
25	25	6	10
26	26	7	11
27	27	8	12
28	28	9	13
29	1	10	14
30	2	11	15
31	3	12	1 &c.

Ce fut Joseph Scaliger, qui vers l'an 1580. inventa cette periode, joignant les trois cycles ensemble, à l'imitation de Victorius, natif d'Aquitaine, très-habile chronologiste, qui vivoit du tems de S. Leon pape, & de son successeur Hilaire, vers l'an 460. lequel ayant joint les cycles du soleil & de la lune, composa la Periode appellée *Victorienne*, qui renferme 532. années. D'autres ont attribué l'invention de la Periode Victorienne à Denys *le Petit*, sçavant abbé, Scythe de nation, qui florissoit à Rome du regne de Theodoric, roi des Ostrogoths, & de son petit-fils Athalaric, depuis l'an 520. de Jesus-Christ, jusqu'en 533. C'est pourquoi ils l'ont appellée Periode *Dionysienne*; mais ils se sont trompez; car il lui a donné seulement un autre commencement, l'appliquant à l'année de la naissance du Messie, pour recommencer en l'année 533. & continuer jusques à la fin du monde. Le principal usage de la Periode Julienne, est d'avoir une regle stable & assurée, pour la supputation des années, parmi les differentes opinions des chronologistes, qui ne s'accordent pas sur les époques, & sur le calcul des années depuis la creation du monde: car cette Periode renferme toutes les années depuis la creation du monde, qu'elle precede même suivant toutes les opinions; ainsi se servant de cette Periode pour marquer la chronologie, on ne laisse aucun lieu de douter du tems que l'on marque: ce qui n'arrive pas en désignant le tems par les

époques. Car lorsqu'un chronologiste marque, par exemple, l'an du monde 3032. on ne peut comprendre ce qu'il entend, si l'on ne sçait qu'il compte 4035. ans avant la naissance de Jesus-Christ, & que selon lui, la premiere année du monde, est la premiere de ces 4035. Mais s'il marque l'an 3710. de la Periode Julienne, on conçoit clairement quelle est son opinion, parce que cette Periode ne varie point, & est toûjours la même.

REDUCTION DES ANNE'ES DE LA PERIODE *Julienne aux années de devant* Jesus-Christ.

La premiere année de l'ere vulgaire avoit, suivant l'opinion commune, 10. de soleil, 2. de lune, & 4. d'indiction. Ces caracteres sont ceux de l'an 4714. de la Periode Julienne. C'est pourquoi, lorsqu'on lira dans une histoire chronologique, qu'une chose est arrivée l'an de la Periode Julienne 3700. Par exemple, il faudra soustraire ce nombre de 4714. Ainsi.

4714.
ôtez 3700.
reste 1014.

& l'on connoîtra que l'an 3700. de la Periode Julienne, est l'an 1014. avant la naissance de Jesus-Christ. * P. Petau, *de doct. temp.*

PERIOECIENS, sont ceux qui habitent sous les parties d'un même meridien, & sous les points opposez d'un même parallele de latitude : de sorte que la difference de leur longitude est toûjours de 180. degrés, quoiqu'ils soient en même zone, en même climat, & en même élevation de pole. Ils ont mêmes saisons, & même longueur de jours ; mais quand il est midi chez les uns, il est minuit chez les autres. Ce nom vient du grec περὶ, autour, & οἰκεῖν, *habiter*.

PERIPATETICIENS : c'est le nom qu'on donna aux sectateurs d'Aristote, qui disputoient dans le lycée, en se promenant. Ammonius assure que Platon fut le premier qui s'avisa d'enseigner en se promenant, & que ses disciples furent nommez Peripateticiens; mais ils prirent depuis celui d'Académiciens, parce qu'ils étudioient dans l'académie. * Diogen. *Laërt. in Arist.* Ammonius, *in Categ.* Ciceron, *l.* 1. *quæst. acad.*

PERIPHAS, roi fabuleux d'Athenes, regna, dit-on, avant Cecrops, c'est-à-dire, avant l'an du monde 2477. & l'an 1558. avant Jesus-Christ, & merita par ses belles actions, que les Atheniens se soûmissent à son obeïssance. Ils lui rendirent même des honneurs comme à un dieu, & l'adorerent sous le nom de Jupiter *Conservateur*. Ce dieu irrité d'un tel attentat, voulut punir Periphas d'un coup de foudre ; mais se laissant fléchir par Apollon, il se contenta de le metamorphoser en aigle, & le fit roi des oiseaux, pour recompenser les services qu'il avoit rendus aux hommes. Il voulut encore qu'il fût le gardien de son foudre, & qu'il pût approcher de son thrône, quand il voudroit. Sa femme, qui demanda la même destinée que son mari, fut changée en foulque, qui est un oiseau de mer. * Ant. Liberal. *Ex Boc. Ornithogan.*

PERIPTERE. On appelle ainsi dans l'architecture antique un bâtiment environné de colonnes isolées, & ayant une aîle tout autour. Les peripteres étoient des temples qui avoient des colonnes de tous côtez. Ils differoient en cela du peristyle, qui n'en avoit que devant & derriere ; & qui n'en avoit aucune aux côtez. Ce mot vient du grec περὶ, *autour*, & de πτερὸν, *aile*. * Felibien, *princip. d'arch.* Daviler, *explication des termes d'architecture*.

PERISCIENS, sont les peuples des zones froides, qui dans les saisons que le soleil les éclaire, le voyent tourner en rond à l'entour d'eux dans chaque espace de vingt-quatre heures : de sorte qu'il leur donne une ombre, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Ce nom vient de περὶ, *autour* ; & σκιὰ, *ombre*.

PERISTASI, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, sur la mer de Marmora, à cinq lieues au-dessus de l'isthme de Romanie. * Mati, *diction.*

PERISTYLE, terme d'architecture, lieu environné de colonnes, comme sont les cloîtres. Le peristyle differe du periptere, en ce que ses colonnes sont en-dedans, & que celles du periptere sont en-dehors. *Peristyle* se dit encore quelquefois d'un rang de colonnes tant au-dedans qu'au-dehors de l'édifice. Ce mot est grec περίστυλον de περὶ *autour*, & de στύλος, *colonne*. * Felibien, *princip. d'architect.* Daviler, *explication des termes d'architecture*.

PERITAS, ville qu'Alexandre *le Grand* bâtit dans les Indes, & à laquelle il donna le nom d'un chien, qu'il aimoit fort. Plutarque en parle dans la vie de ce prince.

PERITIEN (le mois) c'est un mois des Macedoniens, qui répond à celui de Fevrier, & que les Syriens adopterent en memoire d'Alexandre *le Grand* ; ou plûtôt, que les Macedoniens introduisirent chez ce peuple, après l'avoir subjugué ; de même qu'ils imposerent à la plûpart des villes & des rivieres de Syrie, les noms des villes & des fleuves de Macedoine.

PERKIN ou PIERRE WARBECK, imposteur celebre dans l'histoire d'Angleterre, eut la hardiesse de se dire Richard duc d'Yorck, fils du roi Edouard IV. sous le regne de Henri VII. vers l'an 1486. Marguerite, duchesse de Bourgogne, sœur d'Edouard IV. avoit fait courir le bruit que Richard III. duc de Glocester ayant donné ordre en 1483. d'assassiner Edouard V. prince de Galles, & Richard duc d'Yorck, tous deux fils d'Edouard IV. roi d'Angleterre, les parricides après avoir tué le prince de Galles legitime heritier de la couronne, eurent regret de cet attentat, & mirent en liberté le duc d'Yorck qui s'étoit caché depuis dans quelque lieu inconnu. Elle tâchoit de persuader cela au peuple, afin de pouvoir supposer quelqu'un qui parût pour ce duc d'Yorck, ce qu'elle fit un peu après par l'imposture de Simnel (dont nous parlerons en son article.) Elle trouva le fils d'un Juif converti, natif de Londres; nommé Perkin, qui étoit bien fait & avoit beaucoup d'esprit ; & jugeant que ce sujet étoit capable de son dessein, elle le fit instruire à bien jouer son personnage. Pour ôter tout soupçon, elle l'envoya secretement en Portugal, où ayant demeuré un an, il fit voile en Irlande. La guerre étant survenue entre Henri VII. roi d'Angleterre & Charles VIII. roi de France, celui-ci envoya convier Perkin de venir à la cour. Il y vint avec joie, & y fut reçu en qualité de duc d'Yorck. Mais il n'y demeura gueres, parce que la paix se fit peu de tems après. Il se rendit alors en Flandres auprès de la duchesse de Bourgogne, laquelle feignant de ne le pas connoître, l'interrogea de toutes ses avantures en presence de quelques personnes de qualité & faisant semblant d'être persuadée de la verité, elle traita Perkin comme son neveu. Plusieurs de la noblesse Angloise suivirent son parti, & tenterent avec lui une descente dans la province de Kent, où n'ayant pas été bien reçus, ils allerent en Ecosse. Le roi Jacques IV. reçut Perkin avec honneur, & le mena deux fois en Angleterre à la tête d'une armée ; mais il ne se trouva pas de gens qui voulussent le recevoir. Ce faux prince se retira en Irlande, où il apprit la revolte de ceux de Cornouaille : ce qui le fit resoudre à y conduire une armée de sept mille hommes, & à mettre le siege devant Excester. Il n'osa attendre le roi qui marchoit contre lui, & s'alla refugier dans une église, d'où il sortit après que le roi l'eût assuré de la vie, & le suivit à Londres. Il y fut quelque-tems le jouet de la cour ; & comme il n'étoit pas gardé de près, il trouva moyen de s'enfuir pour repasser la mer : mais il fut arrêté en chemin & conduit à la tour de Londres, où il persuada à Edouard *Plantagenet* de corrompre ses gardes, & de se procurer la liberté pour obtenir la couronne qui lui étoit due. Ce dessein fut découvert, & leur procès ayant été fait, Perkin fut pendu à Tyburn ; & le prince *Plantagenet* eut la tête tranchée devant la Tour. * Salmonet, *hist. des troubles de la Grande Bretagne*.

PERKINS (Guillaume) de Warwick en Angleterre, theologien de la religion Prétendue Reformée, mourut en 1602. Il étoit estropié de la main droite & n'en pouvoit écrire ; mais il écrivoit de la main gauche, & il a beaucoup écrit. Ses ouvrages ont été imprimez en trois volumes *in folio*. Un des plus estimez par ceux de sa secte est son traité des cas de conscience. * Konig, *biblioth.*

PERLE. Les perles se trouvent dans une espece d'huîtres qu'on pêche en quelques endroits de la mer des In-

des. Les plus estimées sont celles qui viennent aux environs de l'Arabie dans la mer Rouge qui est du côté de la Perse. Les coquilles où croissent les perles sont presque semblables aux coquilles d'huitres; & quand la saison les porte à generation, elles s'entr'ouvrent, & bâillant de nuit se remplissent d'une rosée dont elles conçoivent les perles, qu'elles rendent selon la qualité de cette rosée. Si la rosée qu'elles ont reçue est pure, les perles qui en sont produites ont une blancheur admirable; & si elle est trouble, elles sont troubles de même. Si elles reçoivent beaucoup de rosée les perles qui en viennent sont fort grosses; & si elles en reçoivent peu, elles sont petites. Le tonnere fait impression sur elles : elles se resserrent aussi-tôt qu'il gronde. C'est delà que viennent celles qui n'ont aucune substance & qui sont pleines de vent. Les perles sont molles & tendres tant qu'elles sont dans la mer, & s'endurcissent dès qu'on les en a tirées. Quelques-uns disent que les grosses perles commandent aux autres, & les conduisent comme le roi des mouches à miel conduit les abeilles; ce qui fait que les plongeurs ne cherchent qu'à prendre les meres perles, sçachant qu'après cela les autres coquilles ne leur échapperont pas. Quand on les a prises, on les couvre de sel dans quelque vaisseau de terre pour leur ronger & manger toute la chair, ce qui étant fait, les perles tombent au fond du vaisseau nettes & purifiées. Juba dit qu'en Arabie il y a une sorte de meres-perles qui sont épineuses ainsi que des herissons, ayant leurs pointes presque disposées comme sont les dents d'un peigne. Les perles qui sont dedans se trouvent semblables à la grêle. Il y a des voyageurs qui assurent que dans les regions meridionales ils ont vû cent trente perles & quelquefois davantage dans une seule mere-perle. On divise les perles en orientales & occidentales. Les orientales sont celles que l'on estime le plus, & particulierement celles qui sont blanches, polies, pesantes, rondes, pures, transparentes & sans nulle tache. Les occidentales sont de moindre prix : elles se trouvent en Bohéme & en Silesie, & ont plus de nacre que les autres. Ceux qui ne sont point de l'opinion de Pline, & qui ne croyent point que les conques s'ouvrent & conçoivent en avalant la rosée, disent que les perles sont formées de l'humeur excrementeuse d'une espece d'huitres qui se trouvent dans la mer du Levant, & particulierement du côté des Indes en Perse, & qu'elles sont adherentes à leur substance presque de la même sorte que les grains de ladrerie à la chair du pourceau, étant engendrées de la superfluité de l'aliment de ces conques.

PERLEBERG, petite ville de la Marche de Brandebourg dans la seigneurie de Pregnitz, sur la riviere de Strepenitz, à huit lieues d'Havellsberg vers le nord occidental. * Mati, *diction.*

PERLES (les isles des) ce sont cinq ou six fort petites isles de la mer du Sud, *voyez* ISLES DES PERLES.

PERMAWELIKI, ville de Moscovie dans la province de *Permki* ou *Persmki*. Cette province est entre le fleuve Duna ou Dwina & celui d'Obi, & entre Candora. Permaweliki est la *Permia magna* des auteurs Latins.

PERMESE, *Permessus*, fleuve de Beotie qui coule du mont Helicon. Les poëtes ont feint que son eau inspiroit le genie de la poësie, & que pour cette raison il étoit consacré à Apollon & aux Muses. * Strabon, *l.* 8. Pausanias, *in Bœt.* Propert. *l.* 2. *eleg.* 10. *ad Musam.*

PERMIE ou PERMISKI, principauté dans l'empire de Moscovie, a pour ville capitale Perm ou Perms, titre d'un archevêque qui a son siege dans la ville de Vologda, dont il est aussi archevêque. Les Peuples de Permie sont presque tous sauvages & idolâtres, & la plûpart adorent le soleil, la lune & les étoiles : neanmoins, comme il y a un petit nombre de Chrétiens, on leur donna un évêque sous le regne du duc Jean Basilovitz vers l'an 1550. Mais dès qu'il eut commencé à faire ses fonctions, les idolâtres l'écorcherent tout vif. La Permie est si marécageuse, qu'on n'y peut voyager en été, mais seulement en hiver, lorsque tout est glacé. Il n'y croît aucuns grains, car les habitans ne s'adonnent point au labourage, & vivent de la chair des bêtes sauvages qu'ils tuent à la chasse. Ils n'ont point d'autre boisson que l'eau, & ne manient point d'argent. Au lieu de chevaux ils se servent de chiens pour traîner leurs chariots. * Dom Juan de Perse. Olearius, *relation de la Moscovie.*

PERNAMBUC, province du Bresil dans l'Amerique meridionale, s'étend le long de la mer plus de 60. milles germaniques. C'est un gouvernement ou capitanie dite *capitania di Fernambuco*, que ceux du Pays-Bas appellent de *Fernambouc*. Les Hollandois s'en étoient rendus maîtres, mais les Portugais les en chasserent, & ils y sont presentement. Il y a onze villes, dont la capitale est Olinde. * Laët, *hist. du nouveau monde.*

PERNAU, ville de la Livonie dans la province d'Esten sur la côte du golfe de Riga, est mise au nombre des villes Anseatiques, quoiqu'elle n'ait presque point d'autre commerce que celui du bled. Eric roi de Suede la prit en 1562. sur les Polonois qui la reprirent par stratagême en 1565. Les Moscovites s'en rendirent les maîtres en 1567. mais elle fut réünie à la couronne de Pologne avec le reste de la Livonie, par le traité de paix entre le roi de Pologne & le grand duc de Moscovie. Les Suedois la prirent en 1617. & enfin ils l'ont cedée aux Moscovites. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

PERNES, bon bourg des Pays-Bas dans l'Artois, sur la petite riviere de Clarence, à trois lieues d'Aire vers le sud. * Mati, *diction.*

PEROK ou plûtôt PEKOK ou PEACOCK (Renaud) Anglois, évêque de saint Asaph, puis de Chichester dans le XV. siecle, composa des ouvrages sçavans : mais remplis de tant d'erreurs, qu'ils furent brûlez au concile de Lambeth, où l'auteur fut obligé de se retracter. Il fut déposé & mourut peu de tems après. * Sponde, *A. C.* 1486. Gesner, *in biblioth.*

PERONNE, sur la riviere de Somme, ville de Picardie dans le Santerre, & autrefois l'une des clefs de France, a souvent été attaquée inutilement par les Espagnols. Les marais qui l'environnent & les ouvrages qui la défendent, contribuent à la rendre très-forte. Les privileges, franchises, & libertez des bourgeois de cette ville, ont été imprimez en 1636. à Paris, *in* 8°.

PEROSES ou *Perozes*, roi des Perses dans le V. siecle, succeda à son pere *Isdegerde* II. vers l'an 478. Il fit la guerre aux Huns Euthalites ou Huns blancs; & étant entré inconsiderement dans leur pays, engagea son armée entre les rochers à la merci des ennemis. Le roi des Euthalites lui envoya des députez pour lui reprocher sa temerité, & pour lui offrir la vie & la liberté avec celle de toutes ses troupes, pourvû qu'il l'adorât, & qu'il s'obligeât de ne lui plus faire la guerre. Perosez accepta ces conditions; & par le conseil des mages, il le fit tourner du côté du soleil levant, & fit semblant de l'adorer, adorant effectivement l'astre du jour. Ensuite ayant donné les sûretez pour la paix, il se retira dans son royaume. Peu de tems après violant son serment, il marcha contre les Huns avec une redoutable armée : mais il perit en 491. dans une embuscade qu'on lui avoit dressée, & où ses troupes furent aussi défaites. Son regne fut d'environ 24. ans, ou de 16. selon Calvisius. Ce roi fit alliance avec l'empereur Zenon. * Procope, *l.* 1. *de bello Pers.* Agathias, &c.

PEROT (Nicolas) archevêque de Manfredonia où a été transferé le siege de Siponte dans le royaume de Naples, étoit natif de *Sassoferrato*, bourg d'Italie, dans l'état de l'église, & vivoit dans le XV. siecle. Il parut entre les plus sçavans personnages de son tems. Sa famille avoit été autrefois illustre dans sa patrie, & on la croyoit descendue de la maison de Levi en France. ANDRE' Perot, l'un de ses ancêtres, s'étoit distingué dans le XIV. siecle, en aidant le cardinal Albernoti, gouverneur de l'Ombrie pour le pape Innocent VI. à délivrer cette province des petits tyrans qui opprimoient le pays; & il avoit beaucoup contribué à la construction des forteresses de Sassoferrato. Il eut pour fille *Justine* Perot, qui fut si illustre par son esprit & par son attachement pour les belles lettres, qu'elle merita l'estime de Petrarque. Nicolas Perot, qui n'avoit pas de grands biens, s'appliqua d'abord à enseigner la langue latine, & il mit dans un meilleur ordre & dans une methode plus courte les *rudimens* du latin. Il alla ensuite à Rome, où il apprit si bien la langue grecque, qu'il donna une *traduction latine des cinq premiers livres de l'histoire de Polybe*, qui est tout ce qu'on en avoit alors. Il traduisit aussi le *traité du serment d'Hippo-*

crate; & fit ensuite *un commentaire sur Martial*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort par les soins de *Pyrrhus* Perot son neveu. Le cardinal Bessarion l'aima & lui fit du bien : il le choisit même pour son conclaviste après la mort du pape Paul II. mais Perot lui fit innocemment manquer la papauté, ayant refusé l'entrée de sa chambre à trois cardinaux qui venoient le saluer pape, parce qu'il crut qu'ils pourroient le détourner de ses applications à l'étude. Lorsque Bessarion le sçut après l'élection de Sixte IV. il ne s'en émut pas davantage, & il dit seulement avec tranquillité à Perot : *Par votre soin à contre-temps vous m'avez ôté la thiarre, & à vous le chapeau.* L'empereur Frederic III. lui donna dans la ville de Bologne la couronne poëtique, & la qualité de son conseiller. Il eut ensuite le gouvernement de Perouse, celui de l'Ombrie, puis l'archevêché de Siponte en 1458. & mourut en 1480. à *Fugicura*, maison de plaisance qu'il avoit fait bâtir près de Sassoferrato, & où il se retiroit quelquefois pour se délasser des affaires. Ses ouvrages consistent, outre ceux dont nous avons parlé, en *harangues*, en *commentaires sur Stace*, &c. TORQUATO Perot, qui étoit de la même famille, & qui fut Camerier du Pape Urbain VIII. & évêque d'Ameria, lui fit ériger un monument dans la grande église de Sassoferrato, avec une belle inscription, où il est dit entr'autres choses que les papes Eugene IV. Nicolas V. Calixte III. & Pie II. l'avoient beaucoup aimé, à cause principalement qu'il s'étoit très-bien employé à la reunion de l'église Grecque pendant le concile de Ferrare. * *Consultez* Jacques de Bergame, *l.* 15. *ad A.* 1454. Volaterran, *l.* 21. *Urbani commentar.* Paul Jove, *in elog. doct. c.* 18. Ughel, *Ital. sacra.* Bayle, *dictionaire critiq.*

PEROU ou PERU, comme le nomment les Espagnols, pays de l'Amerique meridionale soûmis presentement aux Espagnols, a de longueur environ six cens lieues, le long de la mer Pacifique, & donne ordinairement son nom à toute l'Amerique meridionale dite *Peruvine*, qui comprend la Castille d'or, Popajan, le Peru, Chica, Chili & le Bresil. Il est enfermé presque tout entier entre l'équateur & le tropique du capricorne, & a le royaume de Chili, le Paraguai & Tucuman au midi; la mer Pacifique au couchant; le Popajan au septentrion; & au levant des montagnes dites *las Cordilleras*, & des terres qui nous sont inconnues. Quelques-uns divisent le Perou en haut & en bas, ou en montagnard & maritime; mais les autres s'attachent au partage qu'en font les Espagnols en trois prefectures ou gouvernemens, qui sont *audiença de los Reyes*. *audiença de Quinto*, & *audiença de los Charchas* ou *de la Plata*. Les villes sont Cusco, autrefois capitale, los Reyes ou Lima, qui l'est presentement, la Plata, Arequipa, Arica, Baëça Quito, Potosi, Puerta, Viezo, la Paz, saint François de Quito, saint Michel, Guamanga, S. Cruz de la Sierra, Guancabilica, saint Jacques de Guyaquil, &c. Cet état fameux appartenoit à des rois dits *Yncas*, qui en étoient legitimes possesseurs depuis plus de six cens ans. François Pizaro Espagnol en fit la découverte l'an 1525. & par la discorde de deux freres, s'en rendit maître, & fit étrangler le roi Atabalipa, contre la foi qu'il lui avoit donnée. Les Espagnols sont presentement maîtres de ce riche pays, où ils ont un viceroi, & plusieurs des villes sont épiscopales. Au reste le Perou est tout-à-fait fertile en fruits & en mines d'or ; aussi on remarque que lorsque Pizaro y arriva, les ustenciles de la cuisine étoient d'or, & les maisons couvertes du même métal. Ce qu'on peut croire sans exaggeration, si on fait reflexion que de la seule mine de Potosi, le roi d'Espagne a tiré en moins de cinquante ans pour sa cinquiéme partie plus de cent onze millions pesant, de treize reales & un quart le pesant.

ORIGINE ET SUCCESSION DES ROIS du PEROU.

Les Peruviens racontent plusieurs fables de la premiere origine de leurs rois, qu'ils font descendre du soleil : ce que l'on peut voir dans Garcilasso de la Vega. Tous les auteurs s'accordent en ce qui suit.

I. Le premier roi du Perou fut Ynca Manco-Capac, qui fit bâtir la ville de Cusco, environ quatre cens ans avant que les Espagnols entrassent dans le Perou, c'est-à-dire, vers l'an 1125. car ce pays fut découvert en 1525. Ces peuples appelloient leurs rois *Yncas*, c'est-à-dire, *rois* ou *empereurs*; & par excellence ils les nommoient *capac Yncas*, c'est-à-dire, *seuls rois* ou *magnifiques rois*. On leur donnoit aussi le nom de *Yntip-Churim* qui signifie *fils du soleil*. Car ils affectoient de tirer leur origine du soleil, qu'ils adoroient comme un dieu. Les enfans mâles des rois étoient aussi appellez *Yncas*, & les grands du royaume étoient nommez *Curacas*.

II. Le second roi fut Sinchi Rocha fils de Manco-Capac ; le nombre des années de son regne est incertain. Il étendit les limites de son royaume dans Collao jusqu'à Chuncara.

III. Lloque Yupanqui succeda à son pere, fit de nouvelles conquêtes, & bâtit la ville de Pucara.

IV. Mayta Capac fils de Lloque Yupanqui, conquit de nouvelles provinces.

V. Capac Yupanqui succeda à son pere dont il étoit le fils aîné, étendit encore les bornes de son empire, & laissa pour successeur son fils aîné.

VI. Ynca Rocha remporta plusieurs victoires contre les peuples voisins qu'il subjugua.

VII. Jahuac Huacac regna après son pere, mais il fit peu de choses; & ayant été épouvanté par quelque mauvais augure, il fit chef de son armée son frere Mayta qui soûmit plusieurs peuples.

VIII. Vira Cocha contraignit son pere de quitter la couronne, & monta sur le thrône. Il reduisit les rebelles, & fit bâtir plusieurs édifices très-magnifiques.

IX. Pachacutec Ynca succeda à son pere, & augmenta les conquêtes de ses prédecesseurs.

X. Ynca Yupanqui, qui regna après son pere, unit à son empire de nouvelles provinces, & eut pour successeur son fils.

XI. Yupac Ynca Yupanqui, qui fit de belles actions, laissa la couronne à son fils.

XII. Hunai Capac subjugua les peuples de Quito, & après avoir conquis d'autres provinces, partagea son empire, donnant le royaume de Quito à son fils Atavalpa, autrement Atabalipa, & le reste à Huascar qui étoit l'aîné.

XIII. Atahualpa & Huascar regnerent chacun dans leur royaume pendant quatre ou cinq ans assez paisiblement : mais l'envie fit naître la discorde entre ces deux freres. Huascar ayant du déplaisir d'avoir cedé si facilement à son frere une bonne partie du royaume, lui envoya un ambassadeur pour lui demander qu'il eût à se reconnoître son vassal. Atahualpa feignit d'y consentir, & témoigna qu'en allant faire hommage à son frere, il souhaitoit aussi de faire les funerailles de son pere à Cusco, & d'y aller avec une grande pompe, ce que Huascar lui accorda très-volontiers. Ce prince dissimulé assembla tous les meilleurs soldats de ses provinces, & avança vers Cusco, où ayant surpris Huascar, il n'eut pas de peine à gagner une bataille qui fut donnée proche de cette ville. Il usa de cette victoire fort cruellement; car il fit mourir par divers supplices tous les princes de la famille royale, & même son frere Huascar. C'étoit dans le tems que les Espagnols commandez par François Pizaro vers l'an 1525. étoient déja entrez dans son royaume, & étoient prêts à fondre sur lui. Ce prince inhumain fut bientôt puni de cette cruauté par les Espagnols, qui lui ôterent le royaume & la vie dans Caxamalca. Les autres Yncas après lui regnerent quelques années, mais avec peu d'autorité. Voici le détail de ce qui arriva sur la fin de l'empire des Yncas. Huascar ayant été pris par les capitaines d'Atahualpa dans la ville de Cusco, fut noyé dans la riviere d'Andamarca. Peu de tems après au mois de Mai 1533. les Espagnols firent mourir Atahualpa. Pizaro gouverneur de ce pays de conquête, fit par moquerie ou par quelque autre raison couronner roi du Perou Toparpa fils d'Atahualpa, qui fut proclamé tel par les grands du royaume, avec les ceremonies accoûtumées; mais l'année suivante il mit en sa place Mango fils de Guaynacapa, ou Huanai Capac, comme heritier legitime du royaume. Pizaro & Almagro ayant ensuite formé deux partis, Mango favorisa celui d'Almagro; mais il le quitta dans la suite, &

se retira dans une province à vingt lieues de Cusco. Les Espagnols firent la guerre entr'eux quelques années. Almagro fut executé à mort publiquement ; & François Pizaro fut tué par ceux du parti d'Almagro dans la ville de Lima. Vaca de Castro y fut envoyé par le roi d'Espagne l'an 1542. Ayant pris le gouvernement, il donna bataille au jeune Almagro qu'il fit mourir par supplice l'an 1543. Ensuite le roi y envoya pour viceroi Velasco Nunez Vela, qui fut défait par l'armée de Gonzalo Pizaro, & tué par un Negre l'an 1546. Pedro de la Gasca vint pour succéder à Velasco Nunez, & eut le bonheur de vaincre Pizaro, qu'il fit mourir comme un criminel dans Guaynanima. Ainsi les Pizaros perdirent avec la vie le gouvernement de tous les pays qu'ils avoient acquis au roi d'Espagne, & Pedro de la Gasca, qui n'étoit venu en ces pays-là qu'en qualité de president, s'en retourna en Espagne après avoir employé fort peu de tems à mettre quelque ordre aux affaires du Perou.

DES EDIFICES ROYAUX DU PEROU.

Les anciens rois du Perou avoient fait bâtir de somptueux édifices en plusieurs endroits de leur empire. Le principal temple du soleil, qui étoit le dieu des Peruviens, & le palais des Yncas à Cusco, étoient d'une structure surprenante. Les murailles du palais étoient revêtues de plaques d'or, embellies de plusieurs figures d'hommes & d'animaux. Le thrône royal, qu'ils appelloient *Tiana*, étoit d'or massif sur une estrade. Tous les vases dont on se servoit dans le palais étoient d'or ou d'argent, & même les rois faisoient faire de ces métaux toutes sortes d'animaux, de plantes & d'arbres, avec leurs branches, leurs fleurs & leurs fruits. Les historiens assurent que tous ces trésors, ou la plus grande partie, furent cachez par les Indiens, après que leur roi Atahualpa ou Atabalipa eût été pris par François Pizaro, & qu'on ne les a pû trouver jusqu'à present, quelques recherches qu'on ait faites, au moins en a-t'on découvert fort peu. Les murailles du temple du soleil à Cusco, étoient aussi couvertes de plaques d'or depuis le pavé jusqu'au comble ; & la figure du soleil, comme on le peint ordinairement étoit toute d'or avec ses rayons. On dit qu'un Espagnol l'ayant trouvée, la joua au dez & la perdit en une seule nuit. Ils nommoient le soleil *Ynti*. Ce temple reste encore aujourd'hui, & est une partie du monastere de saint Dominique. Auprès de ce principal temple, il y en avoit quatre autres, dont le premier étoit dedié à la lune, comme sœur & femme du soleil : ils l'appelloient *Quilla*. Les murs & les portes de celui-ci étoient revêtus de lames d'argent. Le second étoit consacré à l'étoile de Venus, qu'ils nommoient *Chasca* ; & ses murailles étoient aussi couvertes d'argent. Le troisiéme étoit dedié au foudre, au tonnerre & aux éclairs, qu'ils appelloient d'un nom commun *Yllapa*. Le quatriéme temple étoit bâti en l'honneur d'Iris, ou de l'arc-en-ciel, qu'ils nommoient *Cuychu* : tout le dedans étoit couvert d'or. Proche de ces temples étoit la maison des prêtres, qui devoient tous être de la famille royale. Il y avoit dans diverses provinces plusieurs autres temples bâtis à peu près de la même façon, & dediez au soleil ; mais qui n'étoient pas si magnifiques que celui de Cusco, à la reserve d'un temple bâti dans une isle du lac de Titicaca, qui étoit encore plus superbe, & où les Yncas avoient caché des trésors infinis. C'étoit le plus ancien du Perou, & pour lequel les Indiens avoient une veneration particuliere ; parce qu'ils croyoient que leurs premiers rois étoient nez dans cette isle.

DE LA RELIGION DES PERUVIENS.

Les peuples du Perou n'adoroient que le soleil, comme dieu : les autres divinitez dont nous parlons, lui étoient inferieures. Ils lui immoloient toutes sortes d'animaux, & principalement des brebis, & lui presentoient toute sorte de grains & de liqueurs. Car il ne faut pas croire les Espagnols, qui rapportent que l'on sacrifioit des hommes dans le Perou, & que l'on y mangeoit même de la chair humaine ; les Yncas & leurs peuples avoient toûjours eu cette inhumanité en horreur. Ils consacroient des vierges au soleil, dès l'âge de huit ans, & les renfermoient dans des lieux destinez pour leur demeure, d'où elles ne sortoient jamais en public, non pas même pour aller au temple. C'est pourquoi les historiens Espagnols se sont trompez, lorsqu'ils ont dit que ces vierges servoient aux choses sacrées, avec les prêtres dans le temple du soleil. Elles conservoient une perpetuelle virginité, s'occupant dans leur retraite à faire des étofes pour les habits du roi & de la reine, & à faire le pain & la boisson dont on se servoit dans les sacrifices solemnels. Elles étoient presque toutes du sang royal. Il y avoit aussi des monasteres dans d'autres villes du royaume, où étoient renfermées les plus belles filles des curacas ou grands seigneurs, & d'autres personnes considerables ; mais ces filles n'étoient pas consacrées au soleil, & ne gardoient pas leur virginité. Au contraire elles servoient ordinairement de concubines au roi, qui les faisoit sortir du cloître quand il lui plaisoit, & alors elles n'y rentroient point, mais servoient la reine, où étoient renvoyées à leurs parens. Si quelqu'une de ces vierges ou filles destinées pour le roi se laissoit corrompre, la loi commandoit de les enterrer vives, & d'étrangler celui qui les avoit corrompues. Pour ce qui est de la fête du soleil, *voyez* l'article RAYMI en son ordre.

DES PHILOSOPHES DU PEROU.

Les principales sciences que l'on cultivoit dans le Perou, étoient l'astronomie, la geographie, la geometrie, & la medecine. Les astrologues ou astronomes n'observoient que trois planetes ; sçavoir, le soleil, la lune & Venus, qu'ils appelloient *Ynti*, *Quilla* & *Chasca*. Au lieu de cadrans ils se servoient de petites tours ou de colonnes, sur lesquelles ils traçoient des lignes pour montrer les solstices & les équinoxes. Ils marquoient aussi les éclipses du soleil & de la lune ; mais ils en ignoroient les veritables causes, & en racontoient des choses ridicules ; sçavoir, que le soleil cachoit sa face, parce qu'il étoit irrité contr'eux ; que la lune étoit malade ; & quand son éclipse étoit entiere, ils craignoient qu'elle ne tombât, & qu'elle n'écrasât tous les hommes. Leurs mois étoient lunaires, & divisez en quatre parties. Ils commencerent premierement leur année au mois de Janvier, mais leur neuviéme roi Pachacutet la fit commencer en Decembre. Leur medecine étoit fort aisée, n'usant que de la saignée, & de la purgation faite avec des simples, dont ils connoissoient assez les vertus. Avant la venue des Espagnols, ils ne se servoient d'aucune écriture, mais de quelques peintures grossieres, comme les Mexiquains, ou de quipes. Ces quipes étoient des especes de registres, faites de petites cordes, dont les couleurs & les nœuds faisoient à peu près le même effet que les vingt-quatre lettres de l'alphabet disposées en differentes manieres. Le jaune marquoit l'or ; le blanc, l'argent ; le rouge, les soldats, & ainsi des autres choses ; les nœuds ou entrelassemens des petites cordes, representoient comme des mots & des expressions du langage. Il y avoit des officiers créez pour conserver ces memoires, & en donner l'intelligence quand il étoit besoin. A l'égard de l'arithmetique, ils en faisoient, & en font encore les regles avec des grains de mayz, qu'ils ajustent & transportent à peu près comme nous faisons nos jettons : & c'est une chose surprenante, dit Acosta, de les voir faire une division en très-peu de tems, & d'une maniere si exacte, qu'ils ne se trompent jamais. * Linschot, *descr. Amer.* Herrera, *in Amer.* Acosta, Garcilaso, *hist. de los Incas.* Barthelemi de las Casas, &c. Mariana, *l.* 26. *hist. cap.* 3. Prudence Sandoval, *vida de Carlos V.* Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 29. De Laët, *hist. du nouveau monde.*

PEROUSE, *Perusia*, ville d'Italie dans l'état Ecclesiastique, avec titre d'évêché, est nommée par les Italiens *Perugia*. Elle communique son nom à sa province, & au fameux lac de Thrasimene, proche duquel Annibal défit l'an 217. avant Jesus-Christ les Romains, conduits par le consul Flaminius. Elle est très-ancienne bâtie sur une colline pavée de carreaux de brique, défendue de plusieurs bastions, & d'une citadelle qui fut faite par ordre du pape Paul III. Perouse fut brûlée pendant les guerres d'Auguste & de Marc-Antoine. Long-tems après elle soûtint un siege d'environ sept ans, contre Totila roi des Goths, qui l'ayant enfin prise, la ruina. Elle fut reprise & reparée par Narsés, & fut encore soûmise aux Lombards, jusqu'à ce que les rois de France la donnerent au saint siege dans le IX. siecle. Depuis ce tems, elle n'a pas changé de maître, quoiqu'elle ait été souvent prise ; mais elle a beau-

coup souffert, & sur-tout durant les guerres des Guelphes & des Gibelins. Strabon, Pline, Tite-Live, Tacite, Clement *Alexandrin*, &c. parlent de cette ville, que son université & ses colleges rendent celebre en Italie, & qui est le sejour d'un des legats des papes. François Boissi évêque de Perouse, y celebra un synode en 1575. Neapoleon Comitoli y publia des ordonnances synodales en 1600. & le cardinal Côme de Torrez en 1632. * Felice Ciatti, *Parad. & Mem. histor. di Perug.* Cesar Crispoli, *Perusia August.* Leand. Alberti, *descript. Ital.*

PEROUSE (la) c'est un bon bourg de Piémont. Il est à la tête de la vallée de la Perouse, à laquelle il a donné son nom, & situé sur la riviere de Cluson, à deux lieues au-dessus de Pignerol. Il y avoit sur un côteau, environ à mille pas de ce bourg, une forteresse assez bonne, qui a été démolie à la fin du XVII. siecle. * Mati, *diction.*

PEROZAS, *voyez* PEROSE'S.

PERPENNA (Marc) consul Romain, avec Appius Claudius Lentulus, mourut l'an 624. de Rome, & 131. avant Jesus-Christ, à Pergame, après avoir défait Aristonicus, bâtard d'Eumenés, qui usurpoit le royaume qu'Attale avoit laissé aux Romains. * Tite-Live, *l.* 59. Velleïus Paterculus, *l.* 3. Strabon, *l.* 13. *&c.*

PERPENNA, Romain, du nombre des proscripts sous Sylla, se refugia en Espagne, où il servit sous Sertorius. Depuis poussé par l'avidité de commander, il tua en trahison ce general à Huesca, l'an de Rome 681. & 73. avant Jesus-Christ; mais il fut pris & puni de mort par Pompée. * Plutarch. *in Sertorio.* Velleïus Paterculus, *l.* 2.

PERPENNA (Hostilius Licinianus) fut salué empereur du tems de Dece; mais il mourut de peste peu de tems après son élection vers l'an 250. Il s'étoit élevé par son courage dans les charges militaires.

PERPETUE (sainte) & sainte FELICITE', martyres d'Afrique, du tems de la persecution de Severe en 203. ou 205. Perpetue étoit de qualité: elle étoit mariée, & n'avoit que 22. ans, quand elle fut arrêtée à Carthage par ordre du proconsul Minatius, avec Revocat & Felicité, Saturnin & Secundule, ausquels un nommé Satur se joignit. Le pere de Perpetue fit inutilement tous ses efforts pour l'obliger de renoncer à la religion de J. C. Elle reçut le baptême dans la prison: elle y eut une vision qui lui fit connoître le sort qu'elle devoit avoir: elle fut interrogée avec ses compagnes & compagnons, & eut encore d'autres visions dans la prison. Secundule mourut en prison. Enfin ces prisonniers furent condamnez à être exposez aux bêtes feroces, qui les maltraiterent sans les tuer. Satur mourut le premier de la blessure qu'il avoit reçue; les autres furent égorgez par les gladiateurs. On fait la fête de ces martyrs le 7. de Mars. Leur memoire étoit celebre dès le tems de Tertullien & de saint Augustin. * *Actes de sainte Perpetue & de sainte Felicité, dans* Ruinart. S. Augustin, *serm.* 281. *&* 282. Tillemont, *memoires pour l'hist. ecclesf.* Baillet, *vies des Saints au mois de Mars. Histoire de Tertull. & d'Origene*, par M. Thomas du Fossé. *Nouvelle vie des Saints, chez Lottin, en* 1730. *à Paris.*

PERPETUE (S.) vulgairement saint PERPET, sixiéme archevêque de Tours, fut élevé sur le siege épiscopal de cette ville l'an 460. Il se rendit recommandable parmi les prelats de France, par son zele pour la discipline, & presida au concile qui se tint à Tours le 18. de Novembre 461. où l'on fit XIII. canons. Il fit encore divers reglemens sur les jeûnes & les vigiles des fêtes. Il jetta les fondemens d'une nouvelle église à Tours, & mourut le 8. d'Avril 491. laissant ses biens à ses successeurs, à son église, & aux pauvres, &c. * Gregor. *Turon. hist. l.* 10. *c.* 31. Apollinar. Sidon. *l.* 4. *epist.* 18. Son testament. Spicilege, *tom.* 5. Baillet, *vies des Saints, au* 30. *Novembre, jour auquel on fait la fête de ce Saint.*

PERPIGNAN, ville de France, capitale du comté de Roussillon, avec une forte citadelle, nommée en latin *Perpinianum* & *Paperianum*, est située sur la riviere de Ter, à trois lieues de la mer, & est le siege de l'évêque d'Elne, depuis l'an 1684. On prétend que cette ville n'a commencé à se peupler que dans le X. siecle, au tour des ruines du château de Roussillon. Il y avoit pourtant avant l'an 719. un monastere de l'ordre de S. Benoît, à l'endroit où se voit aujourd'hui l'église nommée le vieux saint Jean: cette église bâtie en 813. & qui avoit été ruinée par les Maures, fut réédifiée assez grande, & consacrée l'an 1026. Elle est joignant la grande église qui sert aujourd'hui de cathedrale, qui est dediée à saint Jean. Sanche, roi de Majorque y mit la premiere pierre l'an 1324. & elle ne fut achevée que pendant que les François furent maîtres de la ville, c'est-à-dire, depuis l'an 1475. qu'ils la prirent après un siege de huit mois, jusqu'en 1493. on ne commença pourtant à y faire l'office pour toûjours qu'en 1504. L'empereur Charles V. fit bâtir à la moderne les murs de cette ville, & commencer la citadelle, qui fut achevée en 1577. sous le regne de Philippe II. Cette citadelle est une des plus regulieres places de l'Europe, ayant six grands bastions & trois enveloppes, outre un grand donjon, qui est l'ouvrage des anciens comtes de Roussillon. On y a ajoûté plusieurs ouvrages exterieurs depuis l'an 1642. que Perpignan fut pris par le roi Louis XIII. On a commencé aussi une nouvelle enveloppe à la ville, ce qui l'accroîtra beaucoup du côté de la France. Cette ville étant devenue le siege de l'évêque d'Elne, le roi Louis XIV. y établit en 1660. un conseil souverain pour toute la province de Roussillon, Conflans & Cerdagne, qui est composé d'un premier president, de deux autres presidens à mortier, sept conseillers, dont un clerc; un avocat general, auquel on en a ajoûté depuis un second, un procureur general & un greffier en chef. Il y a aussi une université. Le corps de ville est gouverné par cinq consuls, tirez tous les ans de differens corps. Le premier & le second sont pris alternativement dans le corps des gentilshommes, & dans celui des bourgeois nobles; en sorte qu'une année, le premier consul est gentilhomme, & le second bourgeois noble, & l'année suivante c'est le contraire: les avocats ont aussi le même droit que les bourgeois nobles pour le consulat: le troisiéme & le quatriéme consul, sont pris du corps des *Mercaders*, & notaires; & le cinquiéme est choisi à l'alternative du corps des hommes de place, dans lequel sont compris les procureurs, orfévres, peintres, chirurgiens, & autres exerçans les arts liberaux, & du corps des artisans. Ces cinq consuls donnent leur audience sous un daix en qualité de ducs de Vernet, qui est une terre ayant eu autrefois titre de duché, & qui appartient à la ville, dont elle est proche. Outre ces consuls, il y a encore un conseil de ville qui s'unit à eux, & qui est composé de douze personnes, tirées tous les quatre mois des cinq états d'où sont tirez les consuls. Les habitans de Perpignan ont un privilege qui leur est commun avec ceux de Barcelone: c'est de pouvoir tous les ans annoblir eux-mêmes quelques-uns d'entr'eux: on les nomme alors honorables bourgeois, ou *bourgeois nobles.* Ce privilege est très-ancien: on le trouve établi avant le regne de Jacques II. roi d'Aragon, qui monta sur le thrône en 1291. & il a été confirmé depuis par plusieurs souverains, en dernier lieu par Ferdinand V. en 1510. par Philippe II. en 1585. & Philippe III. en 1599. & par Louis XIV. roi de France en 1660. & par un arrêt du conseil d'état en 1702. qui exempte les bourgeois de Perpignan de toute recherche pour les francs-fiefs. Il n'y a qu'un jour dans l'année, qui est le 16. Juin où ils peuvent se servir de ce privilege: ce jour les cinq consuls s'assemblent avec ceux d'entre les bourgeois nobles qui ont été premiers ou seconds consuls, & cette assemblée doit être au moins de quatorze personnes, & alors ils peuvent admettre dans le corps des bourgeois nobles, au moins deux de leurs concitoyens, qui doivent être du corps des *Mercaders*, ou bien avocats, medecins, ou autres qui exercent les arts liberaux, ou des emplois considerables: il n'est pas necessaire qu'ils soient nez dans le pays, mais qu'ils y ayent demeuré un certain tems, & qu'ils montrent posseder mille livres de rente. Le privilege de ces bourgeois nobles est, qu'eux & leurs descendans à perpetuité, jouissent de toutes les libertez, franchises, immunitez, faveurs & prerogatives des nobles, comme s'ils avoient été armez chevaliers par le roi lui-même; qu'ils peuvent porter le titre de cavaliers, sans qu'ils soient obligez de servir dans les armées; aussi sont-ils de la jurisdiction du viguier de Roussillon, de même que les gentilshommes; ils peuvent timbrer l'écusson de leurs armoiries, & portent l'épée, de quelque profession qu'ils soient: enfin ils peuvent être admis dans les ordres de chevalerie, & leurs preuves sont reçues à Malte, du

moins quand il s'en trouve un quartier dans les preuves d'un chevalier de cet ordre ; mais ils n'ont point d'entrée dans les états de Catalogne, où tout gentilhomme peut entrer, à moins que le roi ne les y appelle, & ils restent toûjours eux & leurs descendans dans le corps des bourgeois nobles, quelque ancienneté qu'ils ayent de bourgeoisie noble, à moins que le roi ne leur donne des lettres particulieres. Le roi Louis XIV. établit en 1709. dans la ville de Perpignan un hôtel des monnoyes, dont la marque est la lettre Q. qui étoit celle des pieces que l'on fabriquoit autrefois à Narbonne. L'antipape Pierre de Lune, dit *Benoît XIII.* celebra en 1408. un concile à Perpignan. * Thierri de Niem, *l. 3. de schism. cap.* 38. Surita, *Ind. l.* 3. Sponde, *A. C.* 1408. *n.* 18. *Voyez* de Marca, *in Marca Hispan.*

PERRAULT (Claude) de l'académie royale des sciences, medecin de la faculté de Paris, & architecte, a fleuri dans le XVII. siecle. Il nâquit à Paris de PIERRE Perrault, avocat au parlement, originaire de Tours ; & se distingua par differens ouvrages, concernans non-seulement sa profession, tels que sont les quatre volumes d'*essais de physique*, & ses *memoires* pour servir à l'histoire naturelle des animaux, dressez sur les dissections faites dans l'académie des Sciences ; mais encore concernans l'architecture, en laquelle il excella. Sa *traduction de Vitruve*, entreprise, par ordre du roi, enrichie par lui de notes sçavantes, & imprimée pour la premiere fois en 1673. à Paris, & pour la seconde en 1684. lui fit tout l'honneur qu'il pouvoit esperer, & il y fit connoître qu'il entendoit parfaitement toutes les differentes choses dont parle Vitruve ; telles que sont la peinture, la sculpture, la musique, les hydrauliques, les machines, & tout ce qui appartient aux mechaniques. M. Perrault avoit de plus une adresse merveilleuse pour dessiner l'architecture, & tout ce qui en dépend. Tous les desseins sur lesquels les planches de son Vitruve furent gravées, sortirent de sa main, & ils se trouverent plus exacts, & furent plus estimez que les planches mêmes, quoiqu'elles soient d'une beauté singuliere. Il fit ensuite un *abregé de Vitruve*, pour la commodité de ceux qui commencent à étudier l'architecture, & donna en 1683. le livre intitulé, *Ordonnances des cinq especes de colonnes, selon la methode des anciens*, où il montre les veritables proportions que doivent avoir les cinq ordres d'architecture. Ce fut sur les desseins de M. Perrault que furent élevez l'admirable façade du louvre, du côté de saint Germain l'Auxerrois, le grand modele de l'arc de triomphe au bout du fauxbourg saint Antoine, l'Observatoire, & la chapelle de Sceaux. Quoiqu'il n'eût gueres exercé la medecine que pour sa famille, ses amis & les pauvres, la faculté eut tant d'estime pour lui, qu'elle députa après sa mort à ses heritiers pour avoir son portrait, qui fut placé dans ses écoles publiques, parmi ceux de Fernel, d'Acakia, de Riolan, & autres qui avoient fait le plus d'honneur à ce corps. Il mourut à Paris le 9. Octobre 1688. âgé de 75. ans. L'on imprima en 1700. un ouvrage posthume de lui, qui est un *recueil de plusieurs machines* de son invention. Tous ses ouvrages ont été imprimez à Paris chez Jean-Baptiste Coignard. M. Perrault avoit trois freres, PIERRE Perrault aîné de tous, qui fut receveur general des finances de la generalité de Paris, & qui composa en 1674. un traité de *l'origine des fontaines*, & la traduction du poëme italien du Tassoni, intitulé *La secchia rapita*, imprimée en 1678 ; NICOLAS Perrault le second, qui fut reçu docteur de Sorbonne en 1652. & qui mourut en 1661. auteur d'un traité *de la theologie morale*, *&c.* imprimé en 1667 ; & CHARLES le dernier de tous, qui suit ;

PERRAULT (Charles) frere cadet du precedent, ne se distingua pas moins que lui. Né dans le sein des lettres, il les cultiva avec soin dès sa jeunesse, & par un *dialogue de l'amour & de l'amitié*, qui fut suivi de deux odes, l'une sur la paix des Pyrenées, l'autre sur le mariage du roi, il commença à donner des idées avantageuses de ce qu'il feroit par la suite. Son habileté pour les arts, & sa probité soûtenue d'un grand fond d'équité, lui meriterent l'estime & la confiance de M. Colbert. Ce grand ministre le choisit pour premier commis de la sur-intendance des bâtimens de France, dont M. Colbert étoit sur-intendant. M. Perrault en fut ensuite controlleur general : ce qui lui donna inspection sur tout ce qui avoit rapport aux bâtimens du roi, & à leurs ornemens. Mais il sçut ne se servir du credit que lui donnoit cet emploi, que pour faire fleurir les sciences & les arts. La peinture, la sculpture, l'architecture, la physique, & les sciences les plus cachées, l'éloquence & la poësie, tout fut soûtenu, animé, recompensé par les soins de M. Perrault. Sa capacité naturelle en toutes sortes d'arts lui faisoit remarquer aisément ceux qui excelloient, ou ceux qui avoient du genie pour y réüssir ; & c'en étoit assez pour procurer aux uns & aux autres la faveur du ministre, & leur menager ou des recompenses, ou des pensions. N'ayant rien plus à cœur que l'accroissement & le progrès des beaux arts, suivant les intentions du roi, & conformément à la passion extrême qu'il connoissoit en M. Colbert, pour la grandeur de son maître & pour la gloire de la nation, il s'appliqua à dresser des memoires sur lesquels furent formées les académies de peinture, de sculpture & d'architecture ; & il eut l'honneur d'entrer des premiers dans celle des sciences & dans celle des inscriptions. L'académie Françoise, où il avoit été reçu le 23. Novembre 1671. se ressent de son credit, puisqu'après la mort de M. le chancelier Seguier, il lui procura l'honneur d'être reçu dans le louvre pour y tenir ses assemblées, & qu'il engagea le ministre à inspirer au roi le dessein de fournir à tous les académiciens une distribution honorable, chaque jour qu'ils s'assemblent, moins pour les inviter & les déterminer à l'assiduité, qui jusqu'alors avoit été gratuite, que pour regler le tems & la durée de leur travail. M. Colbert étant mort, M. Perrault fut déchargé de son emploi, & renvoyé à la vie paisible ; & ce fut alors que parvenu à l'indépendance, & maître de son loisir, il se dévoua tout entier aux muses. On le vit au gré d'une imagination feconde, tantôt enjoué, tantôt serieux, s'exercer à divers genres de poësies : dès 1668. il avoit donné le poëme de la *peinture* : il donna depuis celui de *saint Paulin*, & celui à M. *de la Quintinie*, directeur des jardins potagers du roi. Ils furent suivis du poëme de *la création du monde*, *de Griselidis*, & même de quelques contes ; & dans tous ces ouvrages on fut étonné des exactes descriptions qu'on y voyoit. Jamais poëte ne fouilla si avant dans la nature, & ne fit des peintures plus vives & plus naturelles, même des choses qui paroissoient les plus ingrates. Il pouvoit être regardé comme original dans ce genre. Il ne se passoit gueres de jours extraordinaires de l'académie, où il ne lût quelque chose de sa façon ; ce qui faisoit toûjours plaisir à l'assemblée. *Le siecle de Louis XIV.* poëme de M. Perrault, qui parut au commencement de 1687. l'engagea dans une dispute litteraire, qui le mena loin. Il y faisoit voir que sous le regne de ce monarque, les arts & les sciences avoient été portez à un si haut point, qu'il s'y étoit fait beaucoup de choses, qui surpassoient quantité de celles qui avoient été faites par les anciens. Les amateurs de l'antiquité pleins de reconnoissance pour ceux chez qui ils avoient puisé ces beautez immortelles que l'on apperçoit dans leurs ouvrages, regarderent cette opinion comme un paradoxe, contre lequel ils se souleverent. M. Perrault, pour soûtenir ce qu'il avoit avancé, donna en 1692. 1693. & 1696. quatre tomes de *parallele des anciens & des modernes*, *&c.* où sans prétendre rien perdre de la veneration qui est dûe aux anciens, pour avoir excellé dans les arts & dans les sciences, il marquoit quantité de fautes, de negligences, de petitesses, qui étoient échappées à ces grands hommes ; mais il les imputoit uniquement au peu de politesse des siecles où ils avoient vécu, qui ne leur avoit pas permis de mieux faire ; d'un autre côté, il mettoit dans tout leur jour les plus beaux endroits de nos modernes, & marquoit par là, que s'ils étoient inferieurs par quelques endroits à ces grands modeles du beau & du vrai, dont il est bon d'étudier le goût de ses jeunes ans, pour former le sien, ils les égaloient & leur étoient même superieurs en beaucoup d'autres. Ceux de nos modernes que M. Perrault élevoit le plus, écrivirent pourtant contre lui, & vivement : il répondit avec toute la politesse possible, & enfin il sacrifia une partie de son parallele à l'amour de la paix ; & il s'arrêta tout court, *pour éteindre*, dit-il, *une guerre civile dont la republique des lettres commençoit d'être agitée, & pour ne pas se brouiller plus longtems avec des hommes d'un aussi grand merite que ceux qu'il avoit pour adversaires, & dont l'amitie ne pouvoit s'acheter trop cher.* Il y réüssit ; mais pour dire la verité, chaque parti outra

outra un peu trop les choses; & il parut que les uns & les autres ne voulurent pas s'entendre : car dès qu'ils le voulurent, ils se rapprocherent, & le calme se rétablit. M. Perrault s'appliqua depuis à l'*éloge historique* d'une partie *des grands hommes*, qui avoient paru dans le XVII. siecle ; & il en donna deux volumes, l'un en 1697. l'autre en 1700. avec leurs portraits au naturel, qui lui furent fournis par M. Begon, intendant de justice & de marine à la Rochelle & pays d'Aunis. Enfin, après avoir été jusqu'à la fin toûjours laborieux & appliqué, toûjours simple & modeste, fidele ami, & essentiellement honnête homme, il mourut à Paris le 17. Mai 1703. âgé de soixante-dix ans. * *Recueils de l'académie*, & *Memoires historiques*.

PERRENOT (Nicolas) Francomtois, seigneur de Granvelle, sortoit d'une famille d'entre le peuple ; &, selon quelques-uns, étoit fils d'un ferrurier. Il s'éleva par son esprit, & fut chancelier de l'empereur Charles V. Il presida à Worms au nom de ce prince, qui l'envoya depuis à Trente ; & par un succès assez rare aux favoris des grands, il conserva 20. ans entiers, & jusqu'au dernier jour de sa vie l'amitié de cet empereur. Pontus Heuterus dit, qu'il étoit né à Besançon d'une famille honnête, mais plebeienne, & qu'il mourut à Augsbourg pendant une diete que l'empereur son maître y tenoit au mois d'Août 1550. laissant trois fils, *Thomas* Perrenot, seigneur de Chantonnet, qui fut ambassadeur en France, & en diverses cours, & mourut avant l'an 1598. laissant plusieurs enfans de N. de Brederode ; *Antoine* Perrenot, cardinal, *dont il sera parlé dans l'article qui suit* ; & *Frederic* Perrenot, baron de Renaix, seigneur de Champagni en Franche-Comté, qui servoit encore près du roi d'Espagne en 1598. * Pontus Heuterus, *Rerum Austriacarum*, *lib.* 13. *cap.* 3.

PERRENOT (Antoine) cardinal de Granvelle, évêque d'Arras, & depuis archevêque de Malines & de Besançon, nâquit dans la derniere de ces villes, & eut pour pere NICOLAS, *dont nous venons de parler* : il avoit l'esprit excellent ; & fortifié par les sciences qu'il avoit apprises dans les plus celebres académies de l'Europe, il acquit facilement sous la conduite de son pere, cette prudence qui est requise dans les affaires : de sorte qu'ayant été appellé au ministere, il fit connoître à l'empereur qu'il meritoit par lui-même le rang qui étoit dû aux services de son pere. Il l'égala en plusieurs choses, & le surpassa en beaucoup d'autres, principalement en éloquence & en vivacité d'esprit ; car il lassoit souvent cinq secretaires, leur dictant en même tems des lettres en diverses langues, dont il en sçavoit sept parfaitement. Granvelle fut chanoine & archidiacre de Besançon, puis évêque d'Arras. A l'âge de vingt-quatre ans, il parla avec beaucoup de force dans le concile de Trente ; & servit depuis Charles V. en diverses ambassades en France, en Angleterre & ailleurs. Ce monarque l'estimoit infiniment ; & en se dépouillant de l'empire, il le recommanda à son fils Philippe II. Granvelle s'insinua si adroitement dans l'esprit de Philippe, que ce prince ne pouvoit conclure presque rien, ni pour les affaires privées, ni pour les affaires publiques, que par son conseil & par son ministere. Il fut depuis nommé premier archevêque de Malines ; & fut fait cardinal par Pie IV. en 1561. & évêque de Sabine en 1578. Philippe II. qui l'avoit nommé premier conseiller de Marguerite de Parme, gouvernante du Pays-Bas, le rappella auprès de lui en Espagne ; & quelque tems après il l'envoya dans la Franche-Comté, puis à Rome à l'élection de Pie V. & à Naples en qualité de viceroi. Ce roi le rappella une seconde fois auprès de lui, & lui laissa le soin de toutes les affaires de la couronne d'Espagne, dans le tems qu'il alloit prendre possession de celle de Portugal. Ce ministre ayant été nommé à l'archevêché de Besançon, mourut à Madrid chargé de gloire, aimé & regretté de son roi, le 21. Septembre de l'an 1586. à l'âge de 70. ans. Son corps fut porté à Besançon, où il est enterré dans l'église des Carmelites. Divers auteurs ont accusé sans raison le cardinal de Granvelle, d'une partie des desordres du Pays-Bas. C'étoit, selon eux, un homme dur, ambitieux, & opiniâtre ; mais ceux qui en ont parlé ainsi l'ont mal connu, entre autres le Jesuite Strada, un de ceux qui maltraitent davantage ce grand homme. * Paul Jove, *l.* 45. *hist.* De Thou, *hist. l.* 84. Le cardinal Bembo, *l.* 6. *epist.* Strada, *de bello Belg. dec.* 1. *l.* 2. Chifflet, *in hist. Bysunt.* Ughel, *in Ital sacr. de episc. Sabin.* Petramellarius, *nomencl. card.* Sander, *in elog. Belg.* Sammarth. *Gall. Christ. t.* 1. Gasei, *hist. ecclesf. du Pays Bas.* Havensius, *de erect. novor. episc. in Belg.* Swert. Delrio, &c. Boisot, *Projet de la vie du cardinal de Granvelle, dans les mem. de litter. & d'hist. recueillis par le* P. Desmolets, *de l'Orat. t.* 4. *part.* 1.

PERRIER (François) peintre François, fils d'un orfévre de la Franche-Comté, se débaucha & quitta ses parens pour aller à Rome, étant encore fort jeune : mais comme l'argent lui manqua bientôt, il se laissa aller aux persuasions d'un aveugle, qui ayant envie de faire le même voyage, lui proposa de le conduire pendant le chemin. Perrier étant arrivé à Rome en cet équipage, fut assez embarrassé pour trouver quelqu'autre ressource qui lui donnât moyen de subsister. Il souffrit beaucoup dans les commencemens : mais la necessité où il se trouvoit, & la facilité de son genie, le mirent bientôt en état de gagner sa vie. Il s'acquit dans le dessein une pratique aisée & agréable, & de bon goût, ce qui fit que plusieurs jeunes gens s'adressoient à lui pour leur retoucher leurs desseins, & que quelques étrangers en achetoient des siens pour les envoyer à leurs parens, & s'attirer par-là de l'estime & du secours dans leurs dépenses. Il se fit connoître de Jean Lanfranc, dont il tâcha de suivre la maniere, & il s'acquit au pinceau la même facilité qu'il avoit au crayon. Se sentant animé par la promptitude avec laquelle il manioit les couleurs, il resolut de retourner en France, & étant arrivé à Lyon, il s'y arrêta pour peindre le cloître des Chartreux. Enfin étant arrivé à Paris, & ayant travaillé quelque tems pour le peintre Vouet, qui étoit alors maître de tous les grands ouvrages, il fit un second voyage en Italie, où après avoir demeuré dix ans, il retourna à Paris en 1645. Ce fut en ce tems-là qu'il peignit la galerie de l'hôtel de la Vrilliere, & qu'il fit pour divers particuliers plusieurs tableaux de chevalet. Il mourut professeur de l'académie. Il a gravé plusieurs choses à l'eau forte, qui sont pleines d'esprit, & entre autres, les plus beaux bas reliefs de Rome, cent des plus celebres antiques, & plusieurs choses d'après Raphaël. Il grava aussi de clair-obscur quelques antiques d'une maniere dont on lui attribue l'invention, mais qui avoit été mise en usage par le Parmesan. Cette maniere consiste en deux planches de cuivre, qui s'impriment sur un même papier de demi-teinte ; dont l'une, qui est gravée à l'ordinaire, imprime le noir ; & l'autre, dans laquelle consiste tout le secret, imprime le blanc. * De Piles, *Abregé de la vie des peintres.*

PERRIN (Ami) capitaine general de la ville de Genéve, persecuta les Catholiques, après le changement de religion arrivé en 1535. & fit lui-même transporter la pierre du grand autel de l'église cathedrale, dans la place où l'on punissoit les criminels, afin de servir à l'avenir comme d'échaffaut dans les executions de la justice. Mais il arriva en 1542. que Perrin fut le premier qui ensanglanta cette pierre ; car il eut le premier de tous la tête tranchée. * Maimbourg, *histoire du Calvinisme.*

PERRIN DEL VAGUE, peintre celebre, *cherchez* BUONACORSI.

PERRION ou PERION (Joachim) docteur de Paris, & religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le XVI. siecle, étoit né à Cormeri en Touraine, où il se consacra à Dieu dans l'abbaye de ce nom le 22. Août 1517. Il se distingua entre les theologiens de son tems ; & ce qui étoit fort rare entr'eux, il parla & écrivit en latin avec pureté. Il traduisit d'abord en latin quelques livres de Platon & d'Aristote, où il fit éclater la beauté de son style ; mais comme dans cet ouvrage il eut plus de soin de se montrer éloquent, que fidele interprete, il s'attira aussi des censures picquantes de Gruchi, & de quelques autres sçavans. Depuis il composa des vies des anciens peres, & traduisit de grec en latin divers traitez des saints docteurs. L'université de Paris lui ordonna par un decret exprès, d'écrire contre Pierre de la Ramée en faveur d'Aristote & de Ciceron : il s'attacha à cet ouvrage, & réussit assez bien. On a encore de lui des dialogues latins de l'origine de la langue françoise, & de la conformité qu'on y trouve avec la grecque. Il mourut fort âgé dans son monastere, un peu avant la mort du roi François II. vers l'an 1559. Perion étoit assez mauvais critique, & il a souvent fait le Ciceronien à contre-tems. Un de ses neveux, nommé

FRANÇOIS Perion, publia après la mort de ce religieux un traité qu'il avoit trouvé parmi ses papiers, des magistrats Grecs & Romains. * Paul Jove, *in elog. doct.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall.* De Thou. La Croix du Maine, *bibliotheque Françoise.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

PERRON (Jacques Davi du) cardinal, prêtre du titre de saint Agnés, grand aumônier de France, & commandeur des ordres du roi, évêque d'Evreux, puis archevêque de Sens, né le 25. Novembre 1556. étoit sorti des maisons du Perron, de Cretteville, & de Langueville, dans la basse Normandie. Il suça avec le lait les erreurs de Calvin, dont faisoient profession ses parens, qui pour n'être pas inquietez dans cette creance, se retirerent à Genéve, & s'établirent depuis dans les états de Berne, sur les confins de la Savoye, & ce fut dans ce canton de Berne que Jacques du Perron nâquit. JULIEN Davi, seigneur du Perron, gentilhomme de grand esprit & fort sçavant, son pere, lui apprit la langue latine & les mathematiques, jusqu'à l'âge de dix ans. Depuis ce tems, ce jeune homme apprit lui-même la langue grecque & la philosophie, commençant cette étude par la logique d'Aristote, d'où il passa à la lecture des poëtes, dont il apprenoit cent vers en une heure. Ensuite il s'adonna à la langue hebraïque, qu'il apprit encore seul, de sorte qu'il la lisoit aisément sans points, & en faisoit des leçons aux ministres de la prétendue reforme. Lorsque la paix fut faite en France avec les Religionaires, il y revint avec ses parens. Ce fut alors que Philippe Desportes, abbé de Tiron, le connoissant, le jugea digne de son amitié, & le fit connoître à la cour du roi Henri III. qui eut beaucoup d'estime pour lui. Elle s'augmenta lorsque du Perron ayant lû avec assiduité la somme de saint Thomas, les saints Peres, & sur-tout saint Augustin, y trouva la condamnation des erreurs qu'il avoit suivies jusqu'alors, & les abjura. Ensuite il embrassa l'état ecclesiastique, & donna de grandes preuves de son esprit, soit dans les conferences particulieres, soit dans ses ouvrages, soit dans les disputes contre les Protestans. Le roi le choisit pour faire l'oraison funebre de la reine d'Ecosse: il fit de même celle du poëte Ronsard, ce qui fit croire à bien de gens qu'il avoit alors plus de religion dans l'esprit que dans le cœur; & après la mort du duc de Joyeuse son protecteur, en 1587. il composa le poëme que nous avons encore parmi ses œuvres. Depuis le parricide commis en la personne de Henri III. l'an 1589. il se retira vers le cardinal de Bourbon, dont il fut le domestique. Il convainquit si bien par ses solides raisonnemens plusieurs illustres Protestans, qu'ils quitterent leurs erreurs. Henri Sponde, depuis évêque de Pamiers, fut une de ses conquêtes, comme ce dernier l'avoue dans la lettre mise au commencement de la premiere édition de son abregé des annales de Baronius, qu'il dédia au cardinal du Perron. Cette conversion operée par ses soins, ne fut pas la seule: celle du roi Henri *le Grand* lui est presque toute dûe. Ce monarque l'envoya depuis à Rome, pour le reconcilier avec le saint siege; à quoi plusieurs personnes de la premiere qualité avoient travaillé inutilement. Du Perron & d'Ossat, depuis cardinal, acheverent cette reconciliation; mais ce fut d'Ossat qui y eut le plus de part. Du Perron fut sacré évêque d'Evreux à Rome par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen en 1593. sous Clement VIII. A son retour en France, ayant vû le livre du sieur du Plessis-Mornai, contre l'Eucharistie, il y remarqua plus de cinq cens fautes: & dans la conference de Fontainebleau, il remporta une illustre victoire sur ce celebre Protestant. En 1604. il fut fait cardinal par Clement VIII. après avoir été transferé à l'archevêché de Sens la même année. Il assista depuis à Rome à la création du pape Paul V. & fut dans cette ville l'ornement du sacré college des cardinaux, & la lumiere des congregations *de Auxiliis*, que le nouveau pontife avoit continuées. Lorsqu'il fut revenu en France, il entreprit à la sollicitation du roi Henri *le Grand*, la reponse au roi de la grande Bretagne. Le roi l'envoya encore à Rome avec le cardinal de Joyeuse, pour terminer les differends qui étoient entre le pape Paul V. & les Venitiens; ce qu'ils eurent le bonheur d'executer. Ce pape témoignoit tant de déference pour les sentimens du cardinal du Perron, qu'il disoit pour l'ordinaire à ceux qui l'approchoient plus particulierement. *Prions Dieu qu'il inspire le cardinal du Perron: car il nous persuadera tout ce qu'il voudra.* Après la mort de Henri IV. ce cardinal assembla ses évêques suffragans à Paris, & y condamna le livre d'Edmond Richer, touchant la puissance ecclesiastique & politique. Depuis il se retira à la campagne, & y acheva les ouvrages qu'on a donnez au public; sçavoir, la replique au roi de la grande Bretagne; un traité de l'Eucharistie, contre du Plessis-Mornai; plusieurs autres contre les Heretiques; des lettres, & diverses autres pieces en prose & en vers. Il mourut à Paris un Mercredi 5. Septembre de l'an 1618. âgé de 63. ans. Sa vie se trouve en abregé au commencement de ses œuvres. JEAN Davi du Perron, frere de ce cardinal, fut archevêque de Sens après lui, & mourut le 4. Octobre 1621. Christophle du Pui, procureur de la Chartreuse de Rome, frere des celebres messieurs du Pui, ayant recueilli *les pensées diverses, traits d'érudition & d'histoire, &c.* du cardinal du Perron, sur ce qu'il avoit appris d'un de ses freres qui étoit attaché au cardinal du Perron, donna à ce recueil le titre de *Perroniana*, & Isaac Vossius le fit imprimer à la Haye, ce qui n'empêcha pas Daillé le fils de le faire imprimer à Rouen en 1669. * D'Ossat, *l. 1. ep. 26. & 28. l. 2. ep. 41. & 43.* Fuligat, *en la vie du cardinal Bellarmin, ch. 11.* De Thou, *hist.* Sponde, *aux ann.* Gaucher. De Sainte-Marthe, *l. 11. Lyric. & en Fr. chr. t. I. pag. 653. & suiv. t. II. pag. 577.* Menage Antibaillet, *t. I.* Baillet, *vie de Richer, l. 2. art. XI.* Le Brasseur, *histoire ecclesiastique & civile d'Evreux, chap. 40. & 41.*

PERROQUETS, nom d'une faction, *voyez* PORTE-TOILES.

PERROT (François) de la même famille que M. d'Ablancourt, *dont il sera parlé dans l'article suivant*, est auteur d'un livre italien qui a pour titre, *Avviso piacevole dato alla bella Italia.* Il y refute la bulle du pape Sixte V. contre le roi de Navarre; & on dit que le stile en est si beau, que les Italiens mêmes l'ont admiré. Bellarmin a entrepris de le refuter. L'auteur, qui étoit François, accompagna dans sa jeunesse Gabriel d'Aramont, ambassadeur de France vers Solyman. Depuis étant allé en Italie, il y fit des habitudes considerables. Il y connut entre autres le P. Paul, dit Fra Paolo, theologien de la republique de Venise, pour qui il eut une grande affection jusqu'à la mort. Les Italiens de leur côté, en faisoient une estime particuliere, le traitant ordinairement de vrai Israëlite, à cause de sa candeur & de sa débonnaireté. Nous avons encore de François Perrot une traduction italienne de la verité de la religion Chrétienne de du Plessis-Mornai, imprimée à Saumur l'an 1612. Ce qui fait croire qu'il étoit de la religion Prétendue Reformée. Parmi les François, Louis des Masures, dans ses poëmes latins, Hubert Languet dans ses lettres à Philippe Sidnei, & M. de Liques dans la vie de M. du Plessis, parlent de lui avec éloge. * Colomiés, *bibliotheque choisie.*

De la même famille il y a eu JEAN Perrot, seigneur de Fercourt, maître des requêtes, qui de *Magdelaine* de Combault, eut *Elizabeth* Perrot, mariée à *Benigne* le Ragois, seigneur de Bretonvilliers & de S. Dié, president en la chambre des comptes, morte le 23. Decembre 1710. âgée de 79. ans.

PERROT (Nicolas) seigneur d'Ablancourt, s'est acquis beaucoup de réputation dans le XVII. siecle, par son esprit, & par le talent qu'il avoit de traduire heureusement en françois les anciens auteurs Latins & Grecs. Sa famille étoit considerable dans la robe. Emile Perrot conseiller au parlement, fut pere de CYPRIEN, de NICOLAS, & de *Denys* Perrot, qui perit dans le massacre de la S. Barthelemi. CYPRIEN Perrot, conseiller de la grand'-chambre du parlement, fut pere de *Jean*, president aux enquêtes, qui eut pour fils *Cyprien* Perrot, mort president de la chambre des comptes. NICOLAS Perrot, conseiller de la grand'-chambre, fut pere de Paul Perrot, seigneur de la Salle, qui ayant fait ses études à Oxford en Angleterre, y prit tellement les premieres impressions de la doctrine de Luther & de Calvin, qu'il abandonna la religion Catholique, qui étoit celle de ses peres. On dit de lui qu'en sa vie il avoit fait cent mille vers, sans en avoir jamais pû faire deux de suite: on dit aussi qu'il eut quelque part à la composition du Catholicon. Etant revenu d'Angleterre en

France, il fit un voyage en Champagne, pour y voir son frere *Cyprien* Perrot, qui avoit suivi le parlement transferé alors à Châlons, & il y épousa une demoiselle nommée *Anne* de Forges. De ce mariage nâquit à Châlons sur Marne le 5. Avril 1606. *Nicolas* Perrot d'Ablancourt, que son pere envoya étudier au college de Sedan, qui étoit le plus celebre que ceux de la religion Prétendue Reformée eussent alors en France. Il y eut pour maître ce fameux Roussel, qui par diverses avantures fut ambassadeur de plusieurs princes, & qui mourut en cette fonction à la Porte Après avoir fait ses humanitez à treize ans, il fut rappellé par son pere, qui lui fit enseigner la philosophie par un habile homme. Trois ans après, d'Ablancourt vint à Paris, où il étudia quelque tems en droit; & à 18. ans il fut reçu avocat au parlement. Pendant qu'il frequentoit le barreau, son oncle Cyprien Perrot, conseiller en la grand'-chambre, le porta à rentrer dans le sein de l'église: ce qu'il fit par une abjuration solemnelle, à l'âge de 20. ans. Mais lorsqu'il eut quitté le palais, il lui prit envie de quitter la religion Catholique, étant âgé de 25. à 26. ans. Il étudia pour cela pendant près de trois ans dans Paris sous N. Stuart theologien Lutherien, & cacha si bien son dessein, que le president Perrot son cousin, travailloit luimême à lui faire obtenir pour cinq à six mille livres de benefices, lorsque d'Ablancourt s'en alla tout d'un coup en Champagne, où il abjura la religion Catholique, & passa aussi-tôt en Hollande, pour laisser effacer la honte de son changement. Il fut près d'un an à Leyde, où il apprit la langue hebraïque, & où il fit amitié avec Claude de Saumaise. De Hollande il passa en Angleterre, & vit milord Perrot, de la famille des Perrots de Geneve, sortis tous aussi bien que les Perrots de la Malmaison, considerables dans le parlement, d'une même souche. Ce milord avoit été en faveur pendant quelque-tems auprès de la reine Elizabeth, & fit amitié à Ablancourt comme à un parent. Etant revenu à Paris il frequenta le beau monde, & les hommes illustres dans les lettres. En 1637. il fut reçu dans l'académie Françoise, avec un applaudissement general. Il mourut de la gravelle le 17. Novembre de l'année 1664. en sa terre d'Ablancourt en Champagne, où il s'étoit retiré. Voici toutes ses traductions, dans l'ordre qu'il les a faites. Minutius Felix; quatre oraisons de Ciceron; Tacite; Lucien; la retraite des dix mille de Xenophon; Arrien, des guerres d'Alexandre; les commentaires de César; Thucydide; l'histoire grecque de Xenophon; les apophtegmes des anciens, & les stratagêmes de Frontin; l'histoire d'Afrique de Marmol. Cette derniere traduction étoit achevée lorsqu'il mourut; mais il n'y avoit pas mis la derniere main, & M. Patru la vit exactement avant que de la mettre au jour. Toutes ces traductions furent fort estimées dès qu'elles parurent: & M. de Vaugelas les trouva si belles, qu'il en rendit ce temoignage écrit de sa main, sur son manuscrit de la traduction de Quinte-Curce, *Qu'il avoit reformé & corrigé son ouvrage sur l'Arrien de M. d'Ablancourt, qui pour le stile historique, n'a personne (à son avis) qui le surpasse; tant il est clair & debarrassé, élegant & court:* & le reste qui se peut lire dans la préface de Quinte-Curce. Il est vrai qu'il prend de tems en tems quelques libertez, & s'écarte trop de son auteur; mais le plus souvent il rend le sens de l'original, sans lui rien ôter de sa force ni de ses graces. C'est pour ce sujet qu'on lui a donné le nom de *Hardi d'Ablancourt*, dans le requête des dictionaires. Outre ces traductions, on a encore de lui la préface *de l'honnête femme*, ouvrage du P. du Bosc, Cordelier; un traité de la bataille des Romains, à la fin de son Frontin, un discours sur l'immortalité de l'ame, & six lettres à M. Patru, à la fin des œuvres de celui-ci. Dans les commencemens, il n'avoit point d'autre conseil que M. Patru; mais depuis qu'il connut M. Conrart & M. Chapelain, il prenoit aussi leurs avis sur ses ouvrages. Il sçavoit la philosophie, la theologie, l'histoire, & toutes les belles lettres; il entendoit l'hebreux, le grec, le latin, l'italien, & l'espagnol; & il avoit l'esprit vif & penetrant. Il étoit naturellement prompt & ardent; & quand il disputoit sur quelque point de doctrine, c'étoit toûjours avec une chaleur, mais sans emportement. D'ailleurs il étoit doux, & facile à tout le monde. Olivier Patru, celebre avocat au parlement de Paris, & l'un des plus éclairez dans les finesses de la langue françoise, a écrit la vie de d'Ablancourt, que l'on peut trouver parmi ses œuvres diverses. * Bayle, *dictionaire critique.*

Il avoit pris soin de l'éducation de deux de ses neveux, fils de sa sœur aînée. L'aîné N. Fremont d'Ablancourt, fut homme de lettres, & fit le *dialogue des lettres de l'alphabet*, & le *supplement de l'histoire veritable*, qui se voyent à la fin de *Lucien*, de son oncle. Un des grands princes de l'Europe le rechercha pour en faire le gouverneur de son fils, & M. de Turenne l'estima, & lui procura la qualité d'envoyé de France à la cour de Portugal en 1663. & celle de resident de Strasbourg en 1675. La mort de son patron l'obligea de revenir à Paris, & la revocation de l'édit de Nantes, en 1685. le fit passer en Hollande, où il fut fort consideré du prince d'Orange, qui lui donna le titre d'historiographe avec une pension, & y mourut vers l'an 1694. ou 1695. Il avoit publié en 1684. des *dialogues sur la santé*; & l'on imprima en 1701. ses *memoires contenant l'histoire de Portugal*, depuis le traité des Pyrenées en 1659. jusqu'en 1668.

PERSE, *Persis*, royaume celebre de l'Asie, qu'on nomme autrement *l'empire du Sophi*, est appellé par ses habitans *Farsi* & *Farsistan*. Les anciens ont cru que ce nom de Perse, qui est celui d'une province de cet empire, étoit tiré de celui de Persée, fils de Jupiter.

SITUATION, BORNES ET DIVISION de la Perse.

Ce grand état s'étend d'orient en occident, depuis le fleuve Indus jusqu'au Tigre, ou Tigil. L'on marque autrement ses limites, en lui mettant à l'orient, avec le même fleuve Indus, le royaume de Cambaye & du Mogol; au couchant, le Diarbek & l'Armenie, provinces du Turc, avec le Tigre; au midi, le golfe Persique, la mer des Indes & le royaume d'Ormus; & au nort, la mer Caspienne, avec les tartares d'Usbec ou de Zagatai. La Perse comprenoit autrefois la Medie, l'Hyrcanie, la Margiane, l'Assyrie en partie, la Susiane, la Parthie, l'Arie, la Paropanise, la Chaldée, la Perse en particulier, la Caramanie, la Drangiane, l'Arochasie, & la Gedrosie, qui avoient été presque toutes de puissans royaumes. Les provinces de cet empire sont au nombre d'environ quinze ou seize. D'autres en comptent dix-huit; sçavoir, *Servan*, *Kilan*, *Dilemont*, *Ayrach*, *Agemi*, où étoit la Medie; *Khoëme*, qui comprend l'ancienne Margiane & une partie du pays des Parthes; le *Curdistan*, partie de l'ancienne Assyrie; *Chorasan*, *Terak*, *Chusistan*, autrefois la Susiane; Perse, dite *Farsi*, *Kerman* & *Sisistan*; l'ancienne Caramanie; *Macheran*, *Candebar*, & *Sablestan*, qui comprenoient à peu près la Gedrosie, l'Arachosie, & la Drangiane avec *Tabarostan* & *Gordian*, où étoit l'ancienne Hircanie. Hispaham est la ville capitale de Perse; Casbin l'avoit été autrefois. Les autres sont, Cherman, Com, Dassian, Souster, Tauris, Schamachie, Ormus, Ardeuil, Derben, Schiras, Sicistan, Gaudel, Ler, Herat, Daraberad, Mexat, &c.

QUALITEZ DU ROYAUME DE PERSE.

La Perse est située sous la zone temperée, & est coupée par une chaine de montagnes, comme l'Apennin en Italie Les provinces que ces monts couvrent du côté du nort, sont fort chaudes; mais les autres qui les ont vers le midi, ont un air plus temperé. Les rois de Perse se servoient autrefois de cette commodité, pour changer de demeure selon les saisons: passant l'été à Ecbatane, l'hiver à Suse, & le printems & l'automne, ou à Persepolis, ou à Babylone, les rois modernes se servent encore du même avantage, changeant de demeure presque en toutes saisons. Cette situation differente est cause que les provinces de Perse ne sont pas également saines. La terre y est seche & sablonneuse dans la plaine, semée de petites pierres rouges, avec de gros chardons, qu'on brûle dans les lieux où il n'y a point de bois. Les pays des montagnes & la province de Kilan sont très-feconds, & renferment grand nombre de villages. Les habitans y sont fort adroits à conduire l'eau qui coule des montagnes, par des canaux, dont ils se servent à arroser leurs jardins & leurs terres, aux lieux où il pleut rarement. Ils ne sement pour l'ordinaire que du ris, du froment, de l'orge, du millet, des

lentilles, des pois & des féves, l'avoine leur étant inconnue, & le ségle en averſion. Il n'y a preſque point de province en Perſe qui ne produiſe du cotton, qui vient en buiſſon, de la hauteur de deux ou trois pieds. Les animaux domeſtiques ſont des moutons, des chevres, des buffles, des boeufs, des chameaux, des chevaux, des mulets & des ânes. Les Perſans eſtiment beaucoup leurs chevaux, qu'ils nourriſſent avec de l'orge ou du ris, mêlé avec de la paille coupée. Ils ont pluſieurs eſpeces de chameaux. Les fruits de Perſe ſont bons & excellens, & ſur-tout les melons, dont ils ont de pluſieurs ſortes, entre leſquels quelques-uns peſent juſqu'à 20. ou 30. livres. Le climat du pays eſt admirable pour la vigne & pour toute ſorte d'arbres fruitiers. Les Perſans, pour obéir au commandement de Mahomet, ne boivent point de vin; mais comme ils l'aiment paſſionnement, ils permettent non ſeulement que les Chrétiens en faſſent; mais même ils en achetent d'eux Il eſt permis de faire du ſirop de vin doux, qu'ils font bouillir juſqu'à ce qu'il ſoit reduit à la ſixiéme partie, & qu'il s'épaiſſiſſe comme de l'huile. Ils appellent cette drogue *Duſchab*; & quand ils en veulent prendre, ils la détrempent avec de l'eau, & y ajoûtent un filet de vinaigre, qui compoſent un breuvage aſſez agreable. Quelquefois ils reduiſent le *Duſchab* en pâte, pour la commodité des voyageurs. Les Perſans ont grand nombre de meuriers pour la ſoie, qui fait le premier commerce, non ſeulement de ce pays, mais de tout l'Orient. Ils ont pluſieurs ſources de nafte, & des mines de ſel & de fer, où l'on travaille; mais non pas à celles d'or & d'argent, parce que le profit qu'on prétendroit faire, ne payeroit pas la dépenſe du bois, qui eſt extrêmement rare dans ce pays-là.

MOEURS ET COUTUMES DES PERSANS.

Les Perſans ont pour l'ordinaire la taille mediocre, le corps bien pris & gras, le viſage olivâtre & baſané. Ils ſe font raſer les cheveux & la barbe, excepté la mouſtache, qu'ils ont fort grande; ils haïſſent les cheveux roux, & ont coûtume de ſe peindre les mains, & ſur-tout les ongles. Leurs caſaques & veſtes ſont larges, & ſemblables aux habits de femmes. Leur démarche eſt peu grave. La coëfure des hommes, qu'ils appellent *Mendil*, eſt de toile de cotton, ou de quelque étofe de ſoye, rayée de diverſes couleurs, en pluſieurs tours; elle a juſques à huit ou neuf aulnes de long, ayant ſes plis legerement couſus, ou fauſſilez d'un fil d'or. Quelques Perſans, & même les plus grands du royaume portent des bonnets fourrez. Les *Mendils* de leurs religieux ſont blancs, & ceux des parens de Mahomet, verds. Pluſieurs portent des bonnets rouges; ce qui eſt cauſe que les Turcs les appellent par mépris, *têtes rouges*. Les habits des femmes ſont faits d'étoſes plus fines que ceux des hommes. Elles ont pour l'ordinaire des bas de velours rouge ou verd; les cheveux mis en treſſes leur tombent negligemment ſur les épaules, & tout leur ornement de tête eſt de deux ou trois rangs de perles. Elles ſont voiiées en allant par la ville. Les Perſans ſont ordinairement propres, ont l'eſprit vif, & le jugement bon; ils ſont civils aux étrangers, tendres, honnêtes, agréables, complaiſans, & grands faiſeurs de complimens. Auſſi un Perſan, qui prie un ami d'entrer chez lui, ou qui lui fait offre de ſervice, ſe ſert ordinairement de ces termes; *Je vous prie d'annoblir ma maiſon par votre preſence: Je me ſacrifie à vos ſouhaits: que la prunelle de mes yeux ſoit le ſentier de vos pieds, &c.* Ils ont eu de tout tems la reputation de n'être pas trop amateurs de la verité; & encore aujourd'hui, ceux qui ne mentent point ne ſont pas eſtimez prudens. Mais au reſte, ils ſont bons amis, & ſi fideles dans les amitiez particulieres qu'ils contractent enſemble, qu'ils les preferent au ſang & à la naiſſance. Ils font ſouvent de ces alliances de cœur, ſurtout dans les feſtins. On dit auſſi d'eux en general, qu'ils ne manquent jamais de gratitude pour les biens qu'ils ont reçus; mais qu'ils ſont irreconciliables en leurs inimitiez. Ils ſont courageux & bons ſoldats, allant gayement aux coups, & même aux plus dangereuſes occaſions. Les Perſans ont de la pudeur à l'exterieur; mais au fond, ils ſont extrêmement débauchez: car quoiqu'ils ayent grand nombre de femmes, ils ſont ſujets à d'autres vices très-honteux. Leurs maiſons ſont propres, & ſur-tout leur menage de cuiſine. Ils mangent ordinairement du ris, du mouton & quelque volaille, & ils ont diverſes ſortes de pain. La boiſſon du peuple eſt de l'eau, où ils mêlent quelquefois du *Duſchab*; les moins ſcrupuleux boivent du vin. L'uſage de l'*Opium* y eſt fort commun, & celui du tabac encore davantage. Pour le prendre avec delice, ils ſe ſervent d'un vaſe rempli d'eau, & cette eau eſt ſouvent de ſenteur. Ils y font entrer une cane creuſe, ayant au bout la tête de la pipe: & avec une autre longue d'une aulne, qu'ils tiennent à la bouche, ils tirent la fumée du tabac, qui laiſſe dans l'eau ce qu'elle a de noir & de gras. Ils boivent du caffé en fumant, & uſent auſſi de thé. Le commerce eſt très-bien établi en Perſe, où il y a pluſieurs fabriques d'étofes de ſoye, & de tapis: & comme la guerre ne détruit point le negoce, les marchands y deviennent riches. On remarque que la Perſe produit tous les ans environ 20000. bâles de ſoye, chacune de 216. livres. Les Perſans prennent pluſieurs femmes, ou plûtot les achetent, parce que les hommes donnent la dot aux peres des filles, & ceux-ci ne ſont obligez que de les donner vierges. Leurs mariages ſe font avec des ceremonies aſſez particulieres; mais comme ils ſont très-jaloux, le divorce leur eſt permis. Ils lavent leurs morts, & ne mettent jamais leurs corps dans les foſſes où l'on en ait enterré d'autres.

LA LANGUE, LES SCIENCES, ET L'ANNE'E des PERSANS.

Les Perſans ont leur langue particuliere, qui tient beaucoup de l'arabe, mais nullement du turc. Il faut croire qu'elle eſt bien differente de l'ancienne, s'il eſt vrai ce que dit Herodote, que tous leurs noms propres ſe terminent en S. La plûpart d'entr'eux apprennent la langue turcque, particulierement dans les provinces qui ont été long-tems ſoûmiſes au grand ſeigneur. L'arabe eſt en Perſe la langue des ſçavans, & leurs caracteres ſon arabiques. Ils ont des colleges & des univerſitez: & de toutes les ſciences, ils cultivent avec le plus de ſoin l'arithmetique, la geometrie, l'aſtronomie, l'aſtrologie, la morale, la medecine, la juriſprudence, la phiſique, l'éloquence & la poëſie. Olearius aſſure qu'ils ont toute la philoſophie d'Ariſtote en arabe, & l'appellent *Dunja piala*, c'eſt-à-dire, *le gobelet du monde*. La plûpart de leurs pieces d'éloquence, qu'ils embelliſſent de beaucoup d'hiſtoires & de ſentences de moralité, ſont en vers, auſſi aiment-ils la poëſie avec une paſſion extrême. On y trouve par tout des poëtes, dont il y a d'excellens & de mediocres, comme par tout ailleurs. Leur poëſie rime toûjours, quoiqu'ils ne ſoient pas fort exacts à obſerver le nombre des ſyllabes, & qu'ils ne faſſent point de difficulté d'employer les mêmes mots pour faire la rime, comme en ces vers perſans rapportez par Olearius.

Tziri, tziri tiiabh Ianitza?
Adamira demagh Ianitza?
Tziri, tziri tziragh es teri bud
Adamira demag cheri bud

Le poëte fait illuſion entre les mots *teri* & *cheri*, dont l'un ſignifie humide, & l'autre ce qu'on a de l'âne. Ce qui veut dire *pourquoi eſt-ce que la chandelle va finir? Pourquoi eſt-ce que l'homme ſe vante; & pourquoi eſt-il glorieux? parce qu'à l'un il manque du ſuif humide, & parce que l'autre eſt chargé de graiſſe d'âne.* Les anciens Perſes avoient autrefois des mages, qui étoient leurs ſçavans. Leur année eſt de trois cens ſoixante cinq jours. En 1079. le ſultan de Choraſan nommé Gelaledin, fit obſerver l'equinoxe du printems, le Jeudi 14. Mars, à deux heures & neuf minutes après midi. C'eſt de ce point que commence l'ere Gelalée, composée d'années ſolaires, dont les Perſes ſe ſervent. Le même ſultan ordonna une intercalation du jour, de quatre en quatre années, & quelquefois en la cinquiéme, qu'ils nomment *Neurus el Sultan*, c'eſt-à-dire, *l'année de la majeſté*, ou l'*année royale*. Ils ſuivent une periode de 1460. ans, dit *Sal Chodai*, c'eſt-à-dire, *année de dieu ou du ſoleil*: Et ils ont encore l'ere, dit de Jezdegirdes, qui commence le Mardi 16. Juin de l'an 632. 11. de l'hegire ou ére de Mahomet; parce qu'en cette année Omar, calife des Saraſins, défit & tua Hormiſdas IV. ou Jezdegirdes, roi de Perſe.

GOUVERNEMENT ET POLICE DES PERSES.

Le premier roi des Perses, dont nous ayons connoissance, est Achemenes pere de Cambyses, & ayeul de Cyrus, qui commença de regner l'an du monde 3391. & 344. avant Jesus-Christ. Le dernier de ses descendans fut Darius Codomanus, dethrôné par Alexandre. Des successeurs de ce dernier, le royaume de Perse passa aux Parthes, ausquels il fut enlevé vers l'an 228. de Jesus-Christ, par Artaxerxés Persan. Il établit la seconde monarchie des Perses, qui a duré jusqu'en 632. que le roi Jezdegirdes ou Hormisdas IV. fut tué par Omar, calife des Sarasins. Ceux-ci ont été maîtres de cet état jusqu'à ce qu'ils furent dethrônez par une dynastie de Turcomans, à laquelle en succederent d'autres, qui se supplanterent les uns les autres. Les Turcomans furent chassez par les Mogols, & ceux-ci le furent par les descendans de Tamerlan. Ussun Cassan ou Ozun Asembec, fils d'Alibec, de la famille des Asembejes, & de la faction du Belier-blanc, étant gouverneur d'Armenie, s'empara de la Perse, qui depuis lui, fut étrangement divisée. *Voyez* la table chronologique. Ismaël descendu d'une fille d'Ussun-Cassan, s'étant mis sur le thrône, augmenta son royaume par sa prudence & par sa bravoure, de tout ce que ses prédecesseurs avoient possedé. Il regnoit au commencement du XVI. siecle, & c'est depuis lui qu'on marque l'empire des sophis. Schah-Abbas l'a beaucoup aggrandi dans le XVII. siecle. Le royaume de Perse est hereditaire, & passe non seulement aux fils legitimes, mais même aux naturels, qu'on préfere aux autres parens. Cet état est monarchique, & tellement despotique, que le prince y gouverne avec un pouvoir absolu, faisant servir sa volonté de loi, & disposant absolument de la vie & des biens de ses sujets. Ceux-ci sont extrêmement soûmis, & ne parlent jamais de leurs souverains, qu'avec des sentimens très-respectueux. Il ont coûtume de nettoyer avec soin, les lieux où le roi s'est assis en rendant justice, & même de sortir de la ville, quand le prince va se promener dans les rues avec ses femmes. Le revenu du roi de Perse est dans la possession d'une bonne partie des terres de son pays, dans ses douanes, dans le commerce qu'il fait des soyes, dans le tribut qu'il fait payer aux Armeniens, & de ce qu'il tire de diverses fermes qu'il donne, de la pêche, des passages, &c. Mais ce revenu n'est pas aussi considerable, qu'on le croit. Il a divers officiers, dont les charges ne sont pas hereditaires. Les gouverneurs des provinces sont obligez d'entretenir un certain nombre de soldats, pour servir dans les occasions; ils employent à cela une partie du revenu de leurs provinces. Leur milice n'est presque composée que de cavalerie. Ils ne se servent d'armes à feu que depuis 1603. qu'Abbas I. les employa utilement à la prise de Tauris sur les Turcs.

RELIGION DES PERSANS.

Les anciens Perses adoroient le soleil, la lune, le feu, & les autres fausses divinitez du Paganisme. Ceux d'aujourd'hui suivent la doctrine de Mahomet, comme les Turcs; mais ils sont neanmoins differens en sentimens: c'est sur cette difference qu'est principalement fondée l'inimitié qui est entr'eux. Ils n'expliquent point l'alcoran de la même façon, ils n'ont ni les mêmes saints ni les mêmes ceremonies. Ils disent que Mahomet ayant ordonné qu'Ali lui succedât, Abubeker, Omar & Osman, usurperent la souveraine puissance; mais que le premier y étant parvenu, ne changea rien dans l'alcoran, qui est le livre de la loi, quoique les uns & les autres lui donnent des explications differentes. Sur la fin du XIV. siecle, un certain religieux Mahometan, qui se disoit de la famille d'Ali, prêcha une nouvelle doctrine, enseignant de bouche & par écrit, que Dieu l'envoyoit pour relever la gloire du même Ali, ensevelie depuis plusieurs siecles. Ce nouveau docteur avoit nom *Sofi*. L'austerité de sa vie, l'innocence exterieure de ses mœurs & son esprit, lui donnerent beaucoup de reputation, & la qualité de *Scheich*, c'est-à-dire, *de fils du prophete*. Il supposa grand nombre de miracles faits par Ali; & ainsi les Persans s'attacherent à cette doctrine, quittant celle des Turcs, & ajoûtant à leur symbole, qu'Ali est coadjuteur ou lieutenant de Dieu. Les Persans, non contens d'avoir établi la sainteté du même Ali, ont donné à douze de ses successeurs le nom de saints, & la qualité d'*Iman*, c'est-à-dire, *de prelat*. Ils visitent les tombeaux de ces prétendus saints, & celebrent leurs fêtes. Leurs purifications, leurs prieres & leurs ceremonies sont differentes de celles des Turcs. Le Vendredi est un jour de fête pour eux. Ils ont un Carême, qui les oblige à jeûner durant le jour; mais ils se remplissent de viandes pendant la nuit. La circoncision se fait chez eux aux hommes & aux femmes. Ils ont divers religieux, & un grand nombre de ceremonies superstitieuses.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES anciens rois de PERSE.

Ans du Monde,	*avant J. C.*		*Durée*
3391.	644.	Achemenes, *descendu de Persée*	
3436.	599.	Cambyses, fils d'Achemenes.	
3499.	536.	Cyrus, fils de Cambyses.	7.
3506.	529.	Cambyses, fils de Cyrus.	7.
3513.	522.	*Les Mages.*	1.
3514.	521.	Darius, fils d'Histapes.	36.
3550.	485.	Xerxés, fils de Darius.	12.
3562.	473.	Artaxerxés *Longuemain.*	48.
3610.	425.	Xerxés II. fils d'Artaxerxés.	1.
3611.	424.	Sogdien, frere de Xerxés.	4. *mois.*
3612.	423.	Darius *Ochus*, frere de Sogdien.	19.
3631.	404.	Artaxerxés *Mnemon*, fils de Darius.	43.
3675.	360.	Artaxerxés *Ochus*, fils de *Mnemon.*	23.
3697.	338.	Arsés, dernier fils d'Artaxerxés *Ochus.*	2. *& quelques mois.*
3699.	336.	Darius *Codomanus*, fils d'Arsanes.	6.
3705.	330.	Alexandre *le Grand.*	6.

Les successeurs d'Alexandre se disputerent la succession de cet empire, qui a été possedé par differens maîtres, jusqu'à l'établissement d'une monarchie fixe par Artaxerxés l'an 229. après Jesus-Christ.

ROIS DE PERSE DU MOYEN AGE.

Ans après J. C.		*Durée.*
229.	Artaxerxés,	13.
242.	Sapor I.	31.
273.	Hormisdas I.	1.
274.	Varanes I.	3.
277.	Varanes II.	17.
294.	Varanes III. dit *Segansaa*,	4. *mois.*
295.	Narsés,	7.
301.	Hormisdas II.	7.
309.	Sapor II.	70.
380.	Artaxerxés II.	4.
384.	Sapor III.	5.
389.	Varanes IV. dit *Kerman Saa.*	11.
400.	Isdegerdes I.	20.
420.	Varanes V.	21.
441.	Isdegerdes II.	17.
458.	Perozés.	24.
482.	Obalas,	4.
486.	Cabades, déposé.	11.
497.	Zamaspes,	4.
501.	Cabades, rétabli.	30.
531.	Chosroës *le Grand.*	48.
580.	Hormisdas III.	12.
591.	Chosroës II.	37.
628.	Siroës.	1.

Ans après J. C.		Durée.	
629.	Adefer ou Adhesir.	7.	mois.
629.	Sarbaras ou Barazas.	2. ou 6.	mois.
630.	Borane, fille de Chofroës.	7.	mois.
630.	Hormifdas IV. ou Jezdegirdes.	2.	

Isdegerdes III. dernier roi de la race des anciens Perses, perdit la vie dans une bataille gagnée par les Arabes qui s'emparerent de la Perse l'an 31. de l'hegire, & 651. de Jesus-Christ. Son ere tombe non sur l'année de sa mort, mais sur le commencement de son regne, c'est-à-dire, sur la 11. année de l'hegire, & sur la 632. de Jesus-Christ. Les califes posséderent cet état jusqu'à Thaher, qui sous le regne du calife Al-mamon, l'an 205. de l'hegire, & 820. de Jesus-Christ, fonda la dynastie des THAHERIDES, laquelle dura 56. ans sous cinq rois ou princes. A celle-ci succeda celle des SOFFARIDES l'an de l'hegire 259. & 872. de Jesus-Christ. Elle n'eut que trois princes; & après 34. ans elle fit place à la dynastie des SAMANIDES, qui dura 110. ans sous neuf princes. Celle des GAZNEVIDES commença l'an de l'hegire 384. & 994. de Jesus-Christ, & dura 155. ans sous quatorze princes jusqu'à l'an de l'hegire 539. & de Jesus-Christ 1144. Ensuite vint celle des GAURIDES, qui regna 64. ans sous cinq rois, depuis l'an de l'hegire 546. & de Jesus-Christ 1150. & finit l'an 609. de l'hegire, & 1212. de Jesus-Christ. La dynastie des KHOVARESMIENS occupa le thrône en la personne de Corhbeddin Mohammed, & eut quatre princes, jusqu'en l'an de l'hegire 628. & 1230. de Jesus-Christ, qu'il fut défait par Giarmagun, qui se rendit maître de la Perse pour Octai-Khan fils de Genghiskhan. Ainsi la dynastie des MOGOLS regna sur la Perse pendant 108. ans sous treize princes, jusqu'en l'an 736. de l'hegire, & 1355. de Jesus-Christ. Arbakham fut alors dépouillé du sceptre par Tamerlan ou Timur, dont les descendans formerent la dynastie des TIMURIDES. Aboused, arriere-petit-fils de Tamerlan, fut défait par Hassan-Beg ou Ussun-Cassan, de la dynastie du MOUTON-BLANC, l'an 873. de l'hegire, & 1468. de Jesus-Christ. Hassan fut souverain de la Perse aussi-bien que ses enfans, Khalif-Mirsa-Macsoud-Beg, Jacoub-Beg, Massin-Beg; & ses petits-fils Alig-Beg-Bai-Sangar, Bostan Beg & Morad-Beg qui fut tué dans une bataille par Ismaël sophi l'an 920. de l'hegire, & 1514. après Jesus-Christ. Ismaël & ses descendans ont depuis regné sur la Perse.

DYNASTIE DES SOPHIS DE LA RACE D'ALI.

Années de l'hegire.	Années de J. C.		Durée de regne.
920.	1514.	Ismaël I. schah ou sophi.	8.
930.	1523.	Schah Thamasb ou Tamas.	53.
983.	1575.	Schach-Ismaël II.	2.
985.	1577.	Mohammed *Kodabendeh.*	7.
993.	1585.	Schah-Abbas I.	45.
1039.	1629.	Schah-Sophi.	13.
1052.	1642.	Schah-Abbas II.	26.
1079.	1668.	Schah-Ismaël III.	

AUTEURS QUI PARLENT DE LA PERSE.

Voici le nom des principaux auteurs qui ont parlé de l'empire des Perses. Nous les marquons ici sans ordre, & tels qu'ils se presentent d'abord, commençant par les geographes. Strabon, *l.* 15. Pline, *l.* 6. Ptolomée. Solin. Pomponius Mela. Ortelius. Mercator. Magin. Cluvier. Du Val. Sanson. Herodote. Xenophon. Diodore de *Sicile.* Justin. Quinte-Curce. Arrien. Eusebe. Josephe. Procope. Agathias. Cedrene. Guillaume de *Tyr.* Haiton. Sanut. Bizarre ou Bizard qui a écrit l'histoire de Perse. Leunclavius. Chalcondyle. Paul Jove. Les voyages de Pietro d'ella Valle, d'Olearius, de Thomas Herbert, de Paul Venitien, de Vincent le Blanc, de Thevenot, de Tavernier; les relations du Levant du Poulet; celles du Pere Gabriël de Chinon, publiées par Moreri. Les ambassades de Busbeque, de Thomas Minodous. L'Afrique de Marmol. Les auteurs de l'histoire des Sarasins, &c. * *Consultez* aussi le moine Isaac, *in exp. can. Persic.* Christman, dans ses commentaires sur Alfragan, *tit. de calend. Persic.* Scaliger, *l.* 3. *&* 8. *de emend. temp.* Petau, *de doct. tempor. l.* 3. *&* 11. Salian & Torniel, *in annal.* Riccioli, *chron. reform. l.* 1. *c.* 18. *l.* 5. *c.* 11. *&c.*

PERSE (*Aulus Persius Flaccus*) poëte celebre du tems de Neron, nâquit selon quelques-uns à Volterre en Toscane, & selon d'autres, dans la Ligurie ou état de Genes, en l'endroit appellé autrefois *Portus Lunæ*, & aujourd'hui *Golfo della Spezzia.* Ce fut l'an 34. de Jesus-Christ sous l'empire de Tibere, & sous le consulat de Fabius Persicus & de Lucius Vitellius. Le rang que tenoit la famille de Perse, qui étoit né chevalier Romain, fit qu'on n'épargna rien pour son éducation. Après avoir commencé ses études à Volterre, il les continua à Rome sous le grammairien Palemon, sous le rheteur Virginius Flaccus, & sous Annæus Cornutus, philosophe Stoïcien, avec lequel il fut lié d'une amitié, qu'il s'est fait un devoir de consacrer dans ses ouvrages. Pætus Trasea, Lucain & quelques autres de même naissance & de même reputation, étoient aussi de ses amis. Il mourut à l'âge de 28. ans, sous le consulat de Publius Marius & d'Asinius Gallus, l'an de Jesus-Christ 62. Par un billet en forme de testament qu'il mit entre les mains de sa mere, il legua une grosse somme à Cornutus, avec sa bibliotheque composée de 700. volumes. Ce philosophe accepta les livres, & laissa l'argent aux sœurs de son ami. Le portrait qu'on a laissé de Perse, nous le represente comme un homme extrêmement doux, chaste & très-sensible aux impressions de la pudeur: caractères d'autant plus surprenans dans ce poëte, que ses satires semblent sortir d'une plume trempée dans le fiel, & que sa mauvaise humeur se déchaîne en termes quelquefois trop libres contre les objets qui la blessent. Quoique ses ouvrages ayent eu l'avantage de passer jusqu'à nous, leur destinée a été assez bizarre, par rapport aux differens jugemens qu'on en a portez. Quelques critiques des derniers siecles, & les deux Scaliger entr'autres, aigris principalement par la dureté de Perse, & par l'obscurité qu'il semble avoir affectée, se sont inscrits en faux contre les témoignages rendus en sa faveur par Lucain, Martial, & par Quintilien même; mais n'y a-t-il pas lieu de croire que les mêmes endroits qui ont fait meriter à Perse l'admiration des anciens, sont ceux qui ont irrité contre lui la censure des modernes? Tous les traits dont Perse s'armoit contre le vice, étoient empruntez ou de la chronique scandaleuse de la cour de Neron, ou de certains poëmes ridicules composez par ce prince & par ses courtisans, ou de la morale des Stoïciens, qui étoit alors en vogue. Voilà les applications que les beaux esprits contemporains de Perse, ne pouvoient se lasser de louer, parce qu'ils en sentoient la finesse. Voilà ce qu'ont ignoré ceux qui sont venus depuis; & de leur ignorance est né l'injuste mépris dont ils se sont fait honneur d'accabler un auteur qu'ils n'entendoient pas. Cependant il faut avouer, à moins que de s'aveugler volontairement, qu'aujourd'hui même au travers des nuages qui enveloppent ses satires, on voit briller des beautez presque inimitables. Au reste Perse invectiva d'une maniere très-aigre contre les desordres de son tems, & n'épargna pas même la personne de l'empereur Neron, qu'il tourna plus d'une fois en ridicule, tantôt d'une maniere obscure, & tantôt plus à découvert. Les Romains fatiguez du frequent recit des poësies de leur prince, qui vouloit être auteur à quelque prix que ce fût, n'avoient pas de peine à le reconnoître dans les vers de sa façon, que Perse avoit pris soin d'inserer dans une de ses satires, tels qu'étoient ceux-ci:

Torva Mimalloneis implerunt cornua bombis,
Et raptum vitulo caput ablatura superbo
Bassaris; & Lyncem Mænas flexura corymbis
Evion ingeminat: reparabilis adsonat Echo.

Car on ne peut douter que ce fragment ne soit de Neron. C'est l'opinion de tous les critiques, fondez sur le témoignage du vieux scholiaste de Perse, & celle que le celebre M. Despreaux dans son discours sur la satire, a cru devoir embrasser après Casaubon. Cependant Bayle s'imagine que le *Torva Mimalloneis* ne pouvoit être *ni un fragment des poësies de Neron, ni une parodie ou imitation de*

ses vers. Cette conjecture est moins solide que brillante ; & pour peu qu'on l'examine de près, il est aisé d'en découvrir le foible. Cornutus, dit Bayle, avoit détourné Perse de risquer ce vers :

Auriculas asini Mida rex habet.

dont l'application tomboit naturellement sur Neron, & pour l'adoucir il avoit substitué ces mots : *Auriculas asini quis non habet?* Est-il donc croyable que dans la même satire il eût permis à son ami d'exposer à la risée publique quatre vers de la composition d'un prince très-délicat sur tout ce qui pouvoit nuire à sa reputation de bel esprit. Voilà l'objection de Bayle dans toute sa force ; mais que conclut-elle? On convient avec lui, s'il le veut, que Cornutus avoit encore retranché de la satire de Perse les vers de Neron, & generalement tout ce qui pouvoit le piquer trop sensiblement : on en est même persuadé, quoique l'auteur de la vie de Perse n'en parle point, il ne s'étoit pas engagé de tout dire. D'ailleurs l'endroit où est cité la correction du vers *Auriculas*, tombe trop brusquement pour ne pas faire croire que cette vie de Perse est imparfaite. Après cet aveu Bayle à son tour voudra peut-être bien tomber d'accord, que si Cornutus prit soin de rectifier les satires de son ami, ce fut sans doute lorsque ce dernier ne put plus se défendre d'en être l'auteur. Cela supposé, n'est-il pas vrai-semblable que les premieres copies qui en avoient couru sans nom, furent conservées toutes entieres, & servirent après la mort de Neron, à rétablir les retranchemens de celles que Perse avoit publiées sous le regne de ce prince. La même raison doit diminuer l'idée du danger qu'auroit couru le poëte en attaquant directement un empereur aussi terrible que le sien. On n'est responsable d'un ouvrage qu'après l'avoir avoué, & non pas lorsqu'il court encore en lambeaux, où chaque lecteur est maître d'y ajoûter du sien. Peut-être aussi que cette satire de Perse, avant que d'avoir été retouchée, n'étoit pas arrivée jusqu'à Neron ; & quand même elle y seroit parvenue, ce prince entendoit quelquefois raillerie ; & tout cruel qu'il étoit, il laissoit échapper quelques traits de clemence. Le parricide qu'il avoit commis en la personne de sa mere Agrippine, avoit attiré sur lui une grêle de vers satiriques, & entre autres ceux-ci :

Quis negat Ænea magna de stirpe Neronem?
Sustulit hic matrem, sustulit ille patrem.

Cependant, loin de rechercher l'origine de ces libelles, il empêcha même, au rapport de Suetone, qu'on ne punît ceux qui furent accusez d'en être les auteurs. A plus forte raison eût-il pû faire grace à un poëte dont tout le crime étoit de l'avoir cité malicieusement. Mais ce qui doit convaincre plus efficacement que les vers alleguez sont de Neron, c'est l'idée que Suetone nous donne de son style poëtique, en rapportant la raillerie qu'en fit un jour Lucain. On y reconnoît aussi-bien que dans le *Torva Mimalloneis*, les cascades ridicules des vers de Neron, dont l'enflure rendoit la prononciation également bizarre & penible. Si l'on fait encore difficulté d'en convenir, il ne faut que confronter les quatre vers contestez, avec un autre vers que Seneque cite d'après Neron, dans le premier livre de ses questions naturelles.

Colla Cytheriacæ splendent agitata columbæ.

Bien plus, Casaubon & Scaliger ne se sont pas contentez d'attribuer à Neron le *Torva Mimalloneis*, ils ont cru même qu'il étoit tiré d'une tragedie composée par ce prince, fondez sur ce passage de Dion, *liv. 61.* Ἐκιθαρῴδησέ τε Ἄττιν τινὰ ἢ Βάκχας ὁ Αὔγουστος. *L'empereur chanta sur la lyre Atys ou les Bacchantes.* Bayle a raison de leur opposer que Dion ne marque point positivement que Neron fût l'auteur de cette tragedie ; mais cette omission ne gâte rien ; & les prejugez sont d'autant plus favorables à Casaubon, qu'il y a lieu de presumer que l'empereur ne se piquant pas moins de poësie que de chant, representoit plus volontiers les pieces de sa composition : & d'ailleurs les termes des quatre vers en question conviennent parfaitement au sujet des bacchantes. Quant à l'objection de Bayle, qui insiste sur ce que ces vers étant hexametres, ne peuvent être tirez d'une tragedie ; il est très-aisé de la détruire, en observant que non seulement les vers hexametres entroient autrefois dans les chœurs, ce qui est commun dans ceux de Seneque, mais même qu'ils étoient quelquefois admis dans le corps des poëmes dramatiques, comme on le peut voir chez les Grecs. En sortant de cette longue digression, où l'on s'est jetté insensiblement dans le dessein de faire l'apologie de Perse : il est bon de remarquer que ce poëte ne doit pas être confondu avec C. PERSIUS FLACCUS, personnage d'une rare érudition, mais qui vivoit deux cens ans auparavant. * *Vita Persii.* Vetus scholiast. *in Pers.* Casaubon, *in Pers.* Dion, *l. 16.* Sueton, *in Neron.* Quintil, *l. 10. 10. cap. 1.* Martial. Senec. *Quæst. natural. l. 1.* Vossius, *de poët. Latin.* Bayle, *Diction. crit.*

PERSE (Caïus, ou comme le nomme Pline, *Manius*) a été un des plus sçavans hommes de son tems. Ciceron en parle deux ou trois fois. Il fut questeur l'an de Rome 608. & preteur deux ans après. Le poëte Lucilius le redoutoit, & il avouoit de bonne foi qu'il n'écrivoit pas pour de telles gens, & qu'il cherchoit des lecteurs qui ne fussent pas aussi doctes que celui-là. Quelques-uns crurent que Perse fit la harangue qui fut prononcée par le consul Caïus Fannius contre Caïus Gracchus l'an 631. de Rome. La raison de ce sentiment fut que Fannius n'étoit qu'un mediocre orateur, & que sa harangue étoit si belle, que d'autres crurent que plusieurs grands personnages y avoient contribué chacun selon sa portée. Ciceron neanmoins refuta ceux qui ne donnoient point cette harangue à Fannius. Fungerus a confondu mal-à-propos le Perse dont nous parlons, avec le poëte satirique du même nom. * Vossius, *instit. orat. lib. 4.* Bayle, *diction. crit.*

PERSECUTION DE L'EGLISE : nom que l'on donne au tems fâcheux, pendant lesquels les Chrétiens ont été tourmentez par les empereurs Infideles, ou par les Heretiques appuyez de la faveur des souverains. On en compte ordinairement vingt-quatre ; mais Riccioli en ajoûte deux qui font vingt-six. Celles qu'il ajoûte sont la premiere & la sixiéme dans l'ordre qui suit.

I. La premiere persecution arriva à Jerusalem contre saint Etienne & contre les autres nouveaux Chrétiens ; à l'instigation de Saul, nommé depuis *saint Paul* ; & fut continuée par Herodes *Agrippa* contre saint Jacques, saint Pierre & les autres, dont il est parlé dans les actes des apôtres, *chap. X.*

La II. sous Neron commença l'an 10. de son regne, & le 64. depuis la naissance de Jesus-Christ à l'occasion de l'incendie de la ville de Rome, qui dura six jours, depuis le 19. Juillet jusqu'au 24. & qui fut imputée faussement aux Chrétiens. Cette persecution, que Neron ordonna par un édit, dura jusqu'à la mort de cet empereur arrivée l'an 68.

La III. sous Domitien, commença l'an 9. de son regne, & le 90. depuis Jesus-Christ, & fut ordonnée par un édit fort rigoureux en 95. Elle dura jusqu'à la mort de cet empereur qui fut tué au mois de Septembre de l'année 96.

La IV. sous Trajan, commença la premiere année de son regne, & la 97. depuis la naissance de Notre-Seigneur. Cet empereur ne fit point d'édit contre les Chrétiens ; mais une ordonnance generale, par laquelle il défendoit toutes sortes d'assemblées & de societez ; d'où les gouverneurs des provinces prirent occasion de persecuter les Chrétiens qui s'assembloient dans leurs oratoires. Enfin Tiberien, gouverneur de la Palestine, ayant écrit à l'empereur qu'il n'y avoit pas assez de bourreaux pour faire mourir tous les Chrétiens qui se presentoient, Trajan, selon le témoignage de Suidas, fit cesser cette persecution l'an 116.

La V. persecution se fit sous Adrien, & commença l'an 118. Cet empereur ne publia point d'édit contre les Chrétiens, mais il donna ordre à tous les gouverneurs de provinces de faire observer les loix qui défendoient les nouvelles religions. Huit ans après, c'est-à-dire en l'année 126. après que Quadrat évêque d'Athenes & Aristides philosophe Chrétien eurent presenté une apologie à l'empereur Adrien, ce prince commanda qu'on cessât de tourmenter les Chrétiens ; mais on ne laissa pas de les persecuter jusqu'en 129. Lorsque cet empereur fut de retour à Rome l'an 136. on y fit encore mourir quelques martyrs.

La VI. sous Antonin *le Debonnaire*, commença l'an 138. Quoique cet empereur n'eût fait aucun édit contre les Chrétiens, ses officiers neanmoins en firent mourir plusieurs, principalement après qu'Antonin eut défendu de lire les vers des Sibylles & les livres des Prophêtes, parce que la lecture de ces livres détournoit un grand nombre de Payens du culte des faux dieux. L'an 153. l'empereur voyant tout l'empire Romain affligé par la famine, par des incendies, des inondations & des tremblemens de terre, voulut appaiser tous les dieux, & entr'autres le Dieu des Chrétiens; ce qui l'obligea de faire cesser la persecution. Neanmoins l'an 156. le pape Hygin fut martyrisé.

La VII. sous Marc-Aurele commença l'an 161. & finit en 174. après la victoire que cet empereur remporta contre les Quades & les Marcomans, par la valeur & par les prieres de la legion Chrétienne, nommée depuis *la legion foudroyante*. Alors il défendit par un édit de punir aucun Chrétien pour ce qui regardoit la religion, & ordonna que les accusateurs fussent condamnez au feu. Neanmoins le pape Soter fut martyrisé l'an 177. trois ans avant la mort de Marc-Aurele.

* L'église Chrétienne jouit de la paix sous les empereurs Commode, Pertinax & Didius Julianus, c'est-à-dire depuis 180. jusqu'à 193. car Commode eut de la déference pour Martia, qui favorisoit les Chrétiens; & les deux autres empereurs ne voulurent point revoquer l'édit de Marc-Aurele.

La VIII. persecution commença sous l'empereur Severe, l'an 199. Il avoit laissé les Chrétiens en paix pendant les six premieres années de son regne; mais les crimes des Juifs & des Gnostiques, que l'on imputa à tous les Chrétiens, firent renaître une nouvelle persecution, qui dura jusqu'en 211. que cet empereur mourut.

* L'église fut en paix sous les empereurs Caracalla & Geta. Macrin leur succeda en 217. & sous son regne on fit mourir Asclepiades, évêque d'Antioche. Eliogabale posseda ensuite l'empire l'an 218. & de son tems quelques Infideles firent mourir le pape Zephirin. Alexandre *Severe*, qui monta sur le thrône l'an 222. favorisa les Chrétiens: mais à son insçu on en tourmenta quelquesuns, qui souffrirent constamment le martyre.

La IX. sous Maximin, commença l'an 235. Cet empereur ordonna seulement par un édit, que l'on punit du dernier supplice les prélats de l'église, comme auteurs de la nouvelle doctrine; mais les gouverneurs des provinces exercerent la même cruauté contre les clercs.

* L'église jouit de la paix sous les empereurs Gordien & Philippe, c'est-à-dire, depuis l'an 238. jusqu'en 249.

La X. persecution fut ordonnée en 249. par l'empereur Decius, & cessa à sa mort en 251.

* Les empereurs Gallus & Volusien ne persecuterent point les Chrétiens, au commencement de leur regne: mais en 253. ils les firent condamner à de cruels supplices, suivant l'édit de Decius leur predecesseur.

La XI. sous Valerien & Gallien, ne commença qu'en 257. car ces empereurs ayant succedé à Gallus & à Volusien l'an 254. laisserent les Chrétiens en repos. Ce fut à leur insçu que le pape Lucius fut martyrisé pour la foi l'an 255. Mais en 257. ils publierent un édit pour exterminer tous ceux qui faisoient profession du Christianisme, ou plûtôt ils renouvellerent celui de Decius. Cette persecution dura trois ans & demi, c'est-à-dire, jusqu'en 260.

* Pendant les huit dernieres années du regne de Gallien, sous les empereurs Claudius & Quintilius, & pendant les trois premieres années d'Aurelien, l'église fut exempte de persecution. Cette paix dura treize ans.

La XII. persecution se fit sous Aurelien, & commença en la troisiéme année du regne de cet empereur, qui étoit l'an 273. de Jesus-Christ, & fut continuée jusqu'en 275.

* L'église fut en repos sous les empereurs Tacite, Probus & Carus, c'est-à-dire, depuis l'an 275. jusqu'en 282. que Numerien, associé à l'empire, fit quelques ordonnances contre les Chrétiens.

La XIII. persecution fut ordonnée par Diocletien & Maximien, en l'année 303. qui étoit la 19. de leur regne. S'étant demis de l'empire, l'an 304. en faveur de Galere & de Constance *Chlore*, cette persecution continua sous le nom de Diocletien, jusqu'en 310. que Galere la fit cesser. Après sa mort, Maximien la renouvella l'an 312 & Licinius la continua avec beaucoup de cruauté depuis l'an 316. jusqu'en 325. que l'empereur Constantin donna la paix à l'église. Touchant ces persecutions, on peut lire la dissertation de Henri Dodwel; *De paucitate Martyrum*, où il en diminue mal à propos le nombre & la violence. Elle est entre ses *Dissertations Cyprianiques*. Mais il faut s'arrêter à ce qu'en a dit D. Ruinard dans la dissertation qu'il a opposée à celle de Dodwel, & qui sert de préface à son récueil des actes des Martyrs.

* L'empereur Constance, fils de Constantin *le Grand*, favorisa fort les Ariens dès l'an 337. qu'il succeda à son pere: ce qui fut une espece de persecution, qui dura jusqu'en 361.

La XIV. fut ordonnée par Sapor II. roi de Perse en l'année 343. qui étoit la 34. de son regne. Ce prince s'étant laissé persuader par les Mages & par les Juifs, qui accuserent les Chrétiens d'être affectionnez aux Romains, commanda à ses officiers de punir de mort tous ceux qui étoient dans son Royaume; & Sozomene rapporte que ces Infideles y firent mourir environ seize mille martyrs.

La XV. persecution dura un an, sous l'empire de Julien l'*Apostat*. Il ne publia point d'édit contre les Chrétiens; mais il les faisoit solliciter pour embrasser le culte des faux dieux, & il condamnoit à la mort ceux qui n'y vouloient pas consentir, leur imputant d'autres crimes qu'il supposoit.

La XVI. fut autorisée par l'empereur Valens, *Arien*, depuis l'an 366. jusqu'en 378.

La XVII. fut ordonnée par Isdegerdes, roi de Perse, en 420. Ce prince avoit permis l'exercice du Christianisme dans son royaume, mais l'évêque de Marutha, ayant abbattu un temple dedié au feu, que les Perses adoroient comme un dieu, & ne voulant pas le rétablir, fut condamné à la mort par ordre du roi, qui tâcha ensuite d'exterminer tous les Chrétiens. Cette persecution dura depuis l'an 420. jusqu'en 450. qui étoit la 9. année du regne de Varannes V.

La XVIII. persecution se fit contre les Catholiques, pendant le regne de Genseric, roi des Vandales, *Arien*, depuis 437. jusqu'en 476.

La XIX. sous le regne de Huneric, roi des Vandales, successeur de Genseric, commença en 483. & dura jusqu'à la mort de ce roi en 484.

La XX. fut sous Gondebaud, qui succeda à Huneric l'an 484. & laissa les Catholiques en paix pendant dix ans; mais en 494. il exerça de grandes cruautez contr'eux.

La XXI. sous Trasimond, frere & successeur de Gondebaud, ne commença qu'en l'année 504. car auparavant ce roi tâchoit seulement de seduire les Catholiques à force de presens, & s'étoit contenté de défendre qu'on élût de nouveaux évêques en la place des défunts.

* Hilderic, fils de Huneric, & petit-fils de l'empereur Valentinien, dont sa mere étoit fille, rappella les évêques, & fit ouvrir les églises l'an 622. Ainsi finirent les quatre persecutions Vandaliques.

La XXII. persecution, excitée par les Ariens en Espagne, commença sous Leowigilde, roi des Goths, l'an 584. & finit sous Recarede en 586.

La XXIII. sous Chosroës II. roi de Perse, commença en 607. & dura 20. ans, c'est-à-dire, jusqu'en 627. qu'ayant été défait par Heraclius, il fut tué par son propre fils Siroës.

La XXIV. suscitée par les Iconoclastes, ou Brises-Images, commença l'an 726. sous Leon *Isaurique*, empereur d'Orient, & dura jusqu'en 741. Elle fut continuée sous Constantin *Copronyme*, jusqu'en 775.

La XXV. fut ordonnée par Henri VIII. roi d'Angleterre, l'an 1534. contre tous les Catholiques, après que ce prince se fut separé de l'église Romaine. Elle fut renouvellée par la reine Elisabeth.

La XXVI. persecution commença dans le Japon l'an 1587. sous le regne de Taicosama, à l'instigation des Bonzes. Elle fut renouvellée en 1616. par le roi Xongusama, & exercée avec encore plus de cruauté par Toxonguno, qui lui succeda en 1631. * Riccioli, *Chronologia Reformata*, *tom.* 3.

PERSE'E, *Perseus*, fils de Jupiter & de Danaé, épousa Andromede, dont il eut Alcée, Sthenelus, Helas, Mestor & Electryon; & rendit son nom fameux par ses exploits. Voici de quelle maniere les poëtes anciens rapportent l'histoire de sa naissance. Acrisius ayant appris de l'oracle que son petit-fils lui donneroit la mort, fit enfermer Danaé dans une forteresse, dont il fit garder les avenues par des gardes fideles. Jupiter ayant conçu une extrême passion pour Danaé se changea en pluye d'or, & trouva moyen de s'introduire dans l'endroit où Danaé étoit enfermée, la fit consentir à sa passion, & en eut un fils nommé Persée. Acrisius ayant appris que sa fille étoit enceinte, la fit jetter dans la mer, esperant qu'elle seroit submergée par les flots avec son fils Persée. Mais l'évenement ne répondit point à l'attente d'Acrisius, car les flots porterent heureusement Danaé & Persée sur les bords du rivage. Un marinier les ayant menez au roi de ce pays, ce prince ayant appris de quelle famille étoit Danaé l'épousa, & confia l'éducation de Persée à Dictys, frere de Polydecte, princesse de ce pays. Comme il étoit prudent & courageux, les poëtes ont feint que Minerve lui avoit prêté son bouclier. Il surmonta Meduse, vainquit les peuples du Mont-Atlas, & délivra Andromede d'un monstre marin, & des poursuites de Phinée. A son retour il tua innocemment son ayeul Acrise: touché de ce funeste accident, il quitta Argos, & se contenta de Tyrinthe, dans le territoire de laquelle il bâtit Mycenes, où sa race regna près de cent ans. Persée aima les gens de lettres, & fonda une école. Les poëtes l'ont placé au rang des constellations, comme un des plus illustres heros des tems fabuleux. *Cherchez* ACRISE, DANAE', ANDROMEDE, & PEGASE. * Ovide, *l.* 4. *&* 5. *met.* Plutarque. Eusebe, &c.

PERSE'E, *Perseus*, dernier roi de Macedoine, succeda l'an du monde 3857. & 178. avant Jesus-Christ, à son pere Philippe, qui n'étant pas satisfait de sa conduite, avoit eu dessein de le desheriter, & de donner le royaume à Antigonus, fils du frere de son tuteur. Persée fit mourir son competiteur, & fit la guerre aux Romains sans aucun succès. Il fut souvent battu, & fut entierement défait à la bataille de Pydne, par Paul Emile, l'an du monde 3867. & 168. avant Jesus-Christ. Dans la déroute generale de son armée, il prit la fuite, & s'étant retiré dans l'isle de Samothrace, il fut découvert par les Romains, & mené en triomphe à Rome, devant le char de Paul son vainqueur. Son regne fut de 10. années. Quelques critiques modernes prétendent qu'il fut reduit à une si dure necessité, qu'il fut obligé d'exercer le métier de serrurier pour gagner sa vie. * Casaubon, *in notis ad Julium Capitol. cap.* 5. Tite-live, *l.* 49. Justin, *l.* 33. Plutarque, *en la vie de Paul Emile.* Velleius Paterculus. Europe. Florus, &c.

PERSE'E, *Perseus*, peintre, disciple d'Apellés, vivoit sous la CXII. olympiade, & vers l'an 332. avant Jesus-Christ. Il avoit écrit un traité de la peinture, qu'il dédia à Apellés.

PERSE'E, *cherchez* PERSE'S

PERSEIGNE, *voyez* ADAM DE PERSEIGNE.

PERSEIGNE, village & abbaye de France, dans le Maine, à cinq lieues d'Alençon, vers le levant. * Mati, *diction.*

PERSEPOLIS, ancienne ville de Perse, & capitale de ce royaume, étoit située sur une riviere, que Strabon & Quinte-Curce nomment l'*Araxes*, & Ptolomée *Rhogomanes*, c'est ce qui la rendoit de difficile accès. Alexandre *le Grand* la prit; & dans une débauche, étant noyé dans le vin, il la fit brûler par complaisance pour Thaïs. Cette courtisane le sollicita de venger les Grecs, par l'incendie de cette ville, qu'il avoit épargnée ayant les armes à la main, & ce prince fut le premier qui jetta un flambeau allumé dans le palais, presque tout bâti de cedre. C'est ainsi que cette ville fut ruinée. On croit ordinairement que les ruines de Persepolis sont à *Chehil Minara*, entre Ispahan & Shiras; mais il y a une grande distance de l'une à l'autre. En effet, les geographes, après Ptolomée, mettent Persepolis au 91. degré de longitude; & *Chehil Minara* est au 96. Ce nom veut dire, *quarante colonnes*, à cause des ruines d'un bâtiment où l'on voit des colonnes de marbre, & des restes magnifiques d'un palais. * Strabon, *l.* 15. Pline, *l.* 6. *c.* 26. Quinte-Curce, *l.* 5. Diodore de *Sicile*, *l.* 7. Elien, *l.* 1. *c.* 59. Thomas Hubert, *voyage de Perse*, *&c.*

PERSE'S, *Perseus*, fils du Soleil, & de la Nymphe Perseïs, & frere d'Eetés, d'Aloëus & de Circé, regna dans le pays qui s'étend le long du mont Taurus, vers la Colchide. Il épousa la fameuse Hecaté; & après la fuite de Medée, il déthrôna son frere Eetés, & se fit roi de Colchide. Mais Medée étant revenue à Colchos, vengea la mort de son pere, par celle de son oncle, qu'elle fit mourir par ses poisons. * Apollodore, *biblioth. lib. I.* à la fin, &c.

PERSHORE, bourg d'Angleterre, qui donne son nom à une contrée de la partie meridionale du comté de Worcester, à l'occident de l'Avon. C'étoit autrefois un grand lieu de passage entre Londres & Worcester; mais il est bien déchû, depuis que son abbaye a été abolie. * *Diction. Anglois.*

PERSIDE, nom d'une femme de la ville d'Iconie. On prétend qu'elle se défit de tous ses biens, pour être plus en liberté d'aller soulager & servir les pauvres Chrétiens de Rome, qui étoient prisonniers durant la persecution de Neron. Saint Paul la salue & lui rend un beau témoignage dans son *épître aux Romains chap. XVI. vers.* 12.

PERSIQUE: c'est ainsi qu'on appelle une espece d'ordre de colonnes, que les Grecs ont pratiqué; lorsqu'au lieu du fût de la colonne dorique, ils y ont representé des figures de captifs, pour en soûtenir l'entablement. Le commencement de l'ordre Persique vint, de ce qu'après que Pausanias eut defait les Perses, les Lacedemoniens, pour marque de leur victoire, éleverent des trophées des armes de leurs ennemis, & les representerent ensuite sous la figure d'esclaves; portant les entablemens de leurs maisons. L'ordre ionique ayant été choisi pour les Caryatides, comme celui qui convenoit davantage aux figures des femmes, les architectes se servent aussi de l'ordre dorique, pour y representer les Perses. * Felibien, *principes d'architecture.* D'Aviler, *cours d'architecture.*

PERSONA (Gobelinus) Allemand, doyen de Billefelt, & official de Paderborn, au commencement du XV. siecle, composa une histoire intitulée *Cosmodromium*, qu'il commence vers l'an 1389. & qu'il finit par ce qui arriva en 1418. Henri Meibomius la publia l'an 1599. à Francfort. Cette histoire a été réimprimée à Helmstad en 1688. par Henri Meibomius, petit-fils du precedent, dans son nouveau recueil des historiens d'Allemagne, en trois volumes *in fol.* Persona composa aussi la vie de saint Mainulfe, archidiacre de Paderborn, que le pere Brower fit imprimer en 1616. &c. Cet écrivain eut beaucoup de part à l'estime de l'empereur Sigismond, & mourut vers l'an 1420. * Vossius, *de hist. Lat.* Le Mire, *in auct. &c.*

PERSONNA (Christophle) Romain de naissance, religieux Guillelmite de profession, & prieur du couvent de sainte Balbine, sur le mont Aventin, dans le XV. siecle, fit un voyage en Orient, pour y apprendre la langue grecque, & à son retour, traduisit en latin Agathias, Procope, l'histoire des Goths composée par Procope, les livres d'Origene contre Celse, vingt-cinq homelies de saint Chrysostome, quelques traitez de saint Athanase, & quelques-uns de Theophylacte. On dit qu'il mourut de peste à Rome en 1486. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 126. Gesner, *biblioth.* Bayle, *dictionaire critique.*

PERSONNE (Gilles) seigneur de Roberval, geometre & professeur royal en mathematiques, étoit fils de *Pierre* Personne, & nâquit le 8. Août 1602. à Roberval, paroisse du diocese de Beauvais. Il fut élevé dans les lettres, & fit un grand progrès dans les mathematiques, & en obtint la chaire au college de Maître Gervais en 1632. Dans la suite il gagna celle de Ramus à la dispute, & eut beaucoup de part à l'amitié de plusieurs hommes de lettres, particulierement en celle de Gassendi, & de Jean Morin. Ce dernier, qui occupoit la chaire de professeur royal, la demanda en mourant pour le sieur de Roberval, qui l'a aussi très-bien remplie jusqu'à sa mort, sans quitter neanmoins celle de Ramus. Il

étoit de l'académie royale des sciences : il publia en 1636. un traité de méchanique, & fit en 1647. & 1648. ses experiences du vuide. En 1670. il donna une nouvelle maniere de balance, ce qui est marqué dans le journal des sçavans du 10. Fevrier de la même année. On avoit vû l'*Aristarchus Samius* de sa façon, & une autre sorte de balance propre à peser l'air. Elle est dans la bibliotheque du roi, avec les instrumens & les memoires du sieur de Roberval, qui mourut le Dimanche 27. Octobre 1675. dans le college de Maître Gervais, & qui fut enterré à saint Severin sa paroisse. * Baillet *vie de Descartes.*

PERSONS, connu sous le nom de ROBERTUS PERSONIUS, Jesuite, natif de Sommerset en Angleterre, s'est fait admirer par son zele pour la propagation & pour la défense de la foi Catholique. Il écrivit divers ouvrages de controverse, & mourut l'an 1610. à Rome. On voit son tombeau & son éloge funebre dans l'église du college que les Anglois ont à Rome. Le pere Persons avoit enseigné dans ceux de Seville, de Valladolid, de Cadix & de Lisbonne ; puis à Douai, à saint Omer & à Rome. Divers princes, touchez de la pieté & du merite de ce bon religieux, auroient voulu l'élever à des dignitez ecclesiastiques, qu'il refusa toûjours par humilité. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. scrip. soc. Jesu.*

PERSPECTIVE, science qui donne des regles pour representer sur une superficie plane, les objets de la maniere qu'ils paroissent à la vûe. Il y a deux sortes de perspectives : l'une speculative, & l'autre pratique. La premiere est une connoissance de l'esprit, par laquelle en consideration de certains objets, il découvre les raisons de leurs differentes apparences, selon les diverses positions de l'œil qui regarde. La perspective pratique est aussi une connoissance de l'esprit, mais elle est aidée des sens exterieurs, & executée par la main, à la faveur de laquelle cette perspective pratique nous apprend à representer dans un tableau ce qui paroît à nos yeux ; ou ce que conçoit l'entendement, en la forme que nous voyons les objets. M. Felibien dit que la perspective pratique consiste en trois lignes principales, dont la premiere est la ligne de terre ; la seconde, la ligne horisontale, où est toûjours le point de vûe ; & la troisiéme, la ligne de distance. Celle-là est toûjours parallele à la ligne horisontale. *La perspective d'architecture*, est ce que Vitruve nomme *Scenographia*, c'est-à-dire, la face & les côtez d'un bâtiment, d'un jardin, & de toutes sortes d'autres corps. On dit *Perspective peinte*, en parlant de celle qui represente de l'architecture, ou un paysage peint contre un mur de pignon ou de clôture, afin d'en cacher la difformité. On appelle particulierement *Perspective* les tableaux faits pour representer des bâtimens en perspective, c'est-à-dire, tracez dans toutes les regles, & conduits par lignes & diminution de couleurs. Il y a une *perspective lineale*, ou *lineaire*, qui enseigne le juste raccourcissement des lignes & des parties du bâtiment, qui se fait par voie geometrique ; & une autre qu'on appelle perspective *aërienne*. Celle-là dépend de l'art du peintre, qui fait l'application des teintes & des couleurs. * *Dictionaire des arts.*

PERSUASION, les poëtes Payens en ont fait une déesse, que les Latins ont appellée *Suada* & *Suadela*, & les Grecs *Pitho*.

PERT, famille, *voyez* DRUMMOND.

PERTAU, general de la flotte Othomane, avec Hali, en 1571. ayant pris par capitulation la ville de Dulcigno dans la Dalmatie, viola le traité de reddition, par une perfidie ordinaire aux Turcs ; il mit les soldats à la chaîne, vendit les bourgeois comme esclaves, fit cruellement égorger Jean Buni, archevêque de cette ville, & pilla l'isle de Corfou. Voyant la déroute des Turcs dans la bataille de Lepante, il s'échappa dans un esquif au travers des galeres Chrêtiennes sans être connu. Lorsqu'il fut arrivé à Constantinople, il fut privé de tous ses biens & de ses emplois par le grand seigneur, qui le chassa de la ville, croyant sauver ainsi l'honneur de son armée, en rejettant la honte de sa défaite sur la mauvaise conduite d'un de ses generaux. * Gratiani, *histoire de Chypre.*

PERTH, province du royaume d'Ecosse, avec une ville de ce nom, dite *saint Jean*, ou *saint Johnoftown*. Les auteurs Latins donnent le nom de *Perthia* à la province ; & celui de *Perthum* à la ville, où les prelats du royaume celebrerent un concile.

PERTINAX (Ælius ou Publius Helvius) empereur, étoit d'Alba Pompeia, ville du Montferrat, & naquit en un lieu appellé *villa Martis* dans l'Apennin, proche de la ville d'Albe le 1. Août de l'an 126. de Jesus-Christ. Son pere nommé *Helvius Successus*, qui avoit été esclave, étoit un simple marchand qui vendoit du bois seché d'une certaine maniere pour ne point fumer. Pertinax apprit de bonne heure le grec & le latin, enseigna la grammaire à Rome, afin de se procurer de quoi subsister : quelque obscure que fût sa naissance, & quelque grande que fût son indigence, il prefera la profession des armes à celle de l'étude, & s'y comporta avec tant de valeur & de prudence, qu'il parvint des plus petites charges de la milice à celle du consulat, de la prefecture de Rome, au gouvernement des plus considerables provinces, & fut enfin élevé à la dignité d'empereur le dernier jour de l'an 192. après la mort de Commode, par la faveur de la garde pretorienne. Le senat y consentit, esperant que Pertinax par sa prudence retabliroit le calme. Il fit des loix très-utiles, se montrant fort éloigné de la violence de ses predecesseurs. Mais Lætus, qui l'avoit élevé à l'empire, se joignit aux soldats prétoriens, qui ne pouvant souffrir le rétablissement de la discipline militaire, & l'innocence des mœurs de Pertinax, le massacrerent le 28. de Mars de l'an 193. 2. mois & 25. jours après son élection. Il étoit âgé de 66. ans, 7. mois & 26. jours, ou plûtôt 28. * Xiphilin, *in Pertin.* Aurelius Victor, *in epit. Cæs.* Jules Capitolin, *in Pertin.* Eusebe, *in chron.* Tillemont, *hist. des empereurs, tome* 1.

PERTOIS : c'est un petit-pays de la Champagne en France. Il est autour de la Marne, vers les confins du Barrois. Ses principaux lieux sont, Vitri le François capitale, saint Disier, Vassi, Joinville & Montmirel. * Mati, *diction.*

PERTUIS : c'est une ville du diocese d'Aix, située sur la Durance, à quatre lieues d'Aix vers le nord. Il y a dans Pertuis des marchez toutes les semaines, où il se fait un fort grand commerce de bleds, qu'on transporte de là à Aix & à Marseille. Il y a des peres de l'Oratoire, des Carmes, des Capucins, &c. * Mati, *diction.*

PERTUS (le col de) en latin *Pertusa Fauces*. C'est un passage des Pyrenées. Il est entre le Roussillon & la Catalogne, à la source du petit Llobregat, une lieue au-dessus de Jonquera, & demi-lieue de Bellegarde vers le levant. Ce passage qui prend son nom du village de Pertus, étoit appellé par les anciens *ad Pyrenæum, tropheа Pompeii*, & il faisoit la separation de la Gaule Narbonnoise, d'avec l'Espagne Tarragonoise. * Mati, *diction.*

PERUGIN (Pietro ou Pierre) celebre peintre, natif de Perouse en Italie, se voyant dans un état fort pauvre, alla à Florence, où il travailla avec tant d'assiduité, qu'il acquit de grandes richesses. Il étoit très-celebre de son tems ; mais sa maniere étoit seche ; & l'endroit qui a le plus honoré sa memoire, c'est d'avoir eu pour disciple Raphaël d'Urbin. Perugin mourut l'an 1524. âgé de 78. ans. * Felibien, *Entretiens sur les vies des peintres.*

PERUSSE, *cherchez* ESCARS.

PERUZZI (Balthasar) peintre & architecte, natif de Sienne, se signala à Rome, sous le pontificat de Leon X. & de Clement VII. Il sçavoit très-bien les mathematiques, & entendoit parfaitement l'architecture civile & militaire. Il fut employé par Leon X. pour faire un modele de l'église de saint Pierre, & fut celui qui retablit les anciennes décorations de theatre, dont l'usage étoit comme perdu depuis long-tems. Quand le cardinal Bernard de Bibienne fit representer devant le pape Leon X. sa comedie intitulée *la Calandra*, qui est une des premieres comedies italiennes qu'on ait representées sur les theâtres, Balthasar en composa les scenes, & les orna de tant de places, de rues & de diverses sortes de bâtimens, que la chose fut admirée de tout le monde. Il ordonna le magnifique appareil que l'on fit pour so-

lemniser le couronnement du pape Clement VII. puis travailla à divers ouvrages dans l'église de saint Pierre & ailleurs. Mais lorsque Rome fut prise par l'empereur Charles V. les soldats lui enleverent tout ce qu'il avoit, le maltraiterent extrêmement, & ne le laisserent échapper qu'après lui avoir fait faire le portrait de Charles de Bourbon. Peruzzi s'alla embarquer à Porto-Hercole, pour passer à Sienne, où il arriva en chemise, après avoir été volé. Ses amis le reçurent, & ceux de Sienne lui confierent le soin des fortifications de leur ville. Il travailla encore à Rome, où il fit le dessein de la maison de Massimi, & des deux palais que les Ursins firent bâtir près de Viterbe. Il commença aussi son livre des antiquitez de Rome, & un commentaire sur Vitruve, dont il faisoit les figures, à mesure qu'il travailloit sur cet auteur. Mais il mourut avant que d'avoir achevé cet ouvrage en 1536. n'étant âgé que de 36. ou 37. ans. On croit qu'il fut empoisonné par ses envieux. Sebastien Serlio herita de ses écrits & de ses desseins, dont il s'est beaucoup servi dans les livres d'architecture, qu'il a donnez au public. * Vassari, *vit. de Pic.* Felibien, *Entretiens sur les vies des peintres*, &c.

PESARO, *Pisaurum*, ville d'Italie, dans le duché d'Urbin, autrefois dans l'Ombrie, avec évêché suffragant d'Urbin, est très-ancienne, & fut autrefois colonie Romaine. Elle fut ruinée par Totila, puis réparée par Belisaire, & depuis a appartenu aux maisons de Malatesta, de Sforce & de la Rovere, ensuite de quoi elle a été réunie au saint siege. Cette ville est située proche de la mer, dans une plaine qui est arrosée de la riviere de Foglia, qui passe ensuite dans la ville, où elle fait un port. Elle est forte, & a un château qui servoit de demeure aux ducs, & qui est presentement une forteresse. Au couchant de cette ville on voit un superbe palais, nommé *Poggio Imperiale*, bâti par Constance, seigneur de Pesaro, & orné par d'autres. Tite-Live, *l.* 33. & 41. Procope, *l.* 3. Pline. Agathias. Sabellic, &c. citez par Leandre Alberti, *descript. Ital.* Catulle, *carm.* 8. *ad Juven.*

PESCE-COLA, est le nom que l'on donna vers la fin du XV. siecle à un fameux plongeur de Sicile, qui s'appelloit Nicolas, comme qui diroit *Nicolas le Poisson*. Il s'étoit accoûtumé dès sa jeunesse à pêcher des huîtres & du corail au fond de la mer, & demeuroit, dit-on, quelquefois quatre ou cinq jours sous l'eau, où il vivoit de poisson crû. Il nageoit admirablement bien, passoit souvent à l'isle de Lipari, portant des lettres enfermées dans une bourse de cuir. Frederic roi de Sicile, ayant été averti de la force & de l'adresse de Pesce-Cola, lui commanda de se jetter dans le goufre de Charibde, proche du promontoire nommé *il Capo di Faro*, pour connoître la disposition de ce lieu. Comme il remarquoit que Nicolas avoit peine à faire un essai si dangereux, il y jetta une coupe d'or, & la lui donna s'il la pouvoit retirer. Cet habile plongeur, excité par cette récompense, se jetta au fond du goufre, où il demeura près de trois quarts d'heure, ensuite de quoi, il revint sur l'eau tenant à la main la coupe d'or. Il fit au roi le recit des rochers, des cavernes, & des monstres marains qu'il avoit vûs sous l'eau, & protesta qu'il lui seroit impossible d'y retourner une seconde fois; mais Frideric lui presenta une bourse pleine d'or, & jetta encore une coupe d'or dans la mer, ce qui fit prendre courage à Pesce-Cola. Il y descendit, mais il ne parut plus. * Le pere Kircher, *Mundi subterranei, tom. I.*

PESCENNIUS NIGER (C.) capitaine Romain, qui s'étoit acquis beaucoup de reputation dans les armées, se fit saluer empereur par les legions de Syrie, du tems de Didius Julianus. Après avoir joui du commandement environ un an, il fut tué en s'enfuyant à Antioche par la route de l'Euphrate l'an 194. de Jesus-Christ. * *Consultez* Aurelius Victor, *in epist. Cæsar.*

PESCENTIUS FESTUS, historien Latin, est cité par Lactance. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Lactance, *de falsa rel. l.* 1. *c.* 21.

PESCHERIE, côte de la presqu'isle deçà le Gange, vis-à-vis de l'isle de Ceylan, entre le cap de Comorin & le canal de la Croux, vers Negapatan, s'étend dans un pays sec & brûlé. On y voit environ trente petites villes qui dépendent presque toutes du Naïphe de Maduré. Elle est renommée par la pêche des perles, qui lui a donné son nom. Cette pêche est d'une très-grande dépense, soit à cause qu'elle dure trois mois entiers sans aucune discontinuation, soit à cause qu'on y employe quelquefois en même tems, plus de 150000. hommes. C'est toûjours vers le 15. de Mars que les *Paravas* (ce sont les peuples de cette côte) commencent cette precieuse pêche. On y voit quelquefois jusqu'à 3000. barques, l'équipage de chacune est de 50. à 60. hommes, parmi lesquels sont 20. plongeurs, ayant chacun deux aides, qu'on nomme pour cela les *pêcheurs assistans*. Toute cette flote envoyée par deux pataches Hollandoises (qui s'en font bien payer) s'avance en mer, jusqu'à la hauteur de sept, huit & dix brassées d'eau. Dès que l'ancre est jetté, chaque plongeur s'attache fortement au-dessous du ventre, une pierre épaisse de six poulces, longue d'un pied, & taillée en arc, du côté qu'on l'applique sur la peau. Ils s'en servent comme de l'est, pour n'être pas emportez par le mouvement de l'eau, & pour marcher avec plus de fermeté au travers des flots. Outre cela ils en attachent à l'un des pieds une seconde fort pesante, qui les emportent en un moment au fond de la mer, d'où on la retire sur le champ dans la barque. Mais parce que les huîtres sont très-souvent attachées aux rochers, ils entourent leurs doigts de plusieurs bandes de cuir, de crainte de se blesser en les arrachant avec violence. Quelques autres même se servent de fourchettes de fer pour le même usage. Enfin chaque plongeur porte un grand rets en forme de sac, suspendu à son cou par un long cordage, dont l'extrémité est amarrée sur le bord de la barque. Le sac est destiné à recevoir les huîtres qu'on ramasse durant la pêche; & le cordage, à retirer les pêcheurs, quand ils ont rempli leur sac.

C'est en cet équipage qu'ils se precipitent, & qu'ils descendent quelquefois plus de 60. pieds dans la mer. Comme il n'y a point de tems à perdre pour eux, dès qu'ils touchent le fonds, ils courent de tous côtez sur le sable, sur une terre glaireuse, & parmi les pointes de rochers, arrachant avec precipitation les huîtres qui se rencontrent sur leur chemin. A quelque profondeur qu'ils soient, le jour est par tout si grand qu'ils découvrent ce qui se passe dans la mer avec la même facilité que s'ils étoient sur la terre. Le plus grand danger qu'ils y courent, ce sont des poissons monstrueux, qui en devorent plusieurs; quelque effort qu'ils fassent en troublant l'eau, ou en fuyant pour les éviter. Les bons plongeurs durent ordinairement sous l'eau une demi-heure; les autres n'y sont pas moins d'un bon quart d'heure; ils retiennent simplement leur haleine, sans se servir pour cela ni d'huile, ni d'aucune autre liqueur; la coûtume & la nature leur ayant donné cette force, que tout l'art des philosophes n'a pû jusqu'ici nous communiquer.

Dès qu'ils se sentent pressez, ils tirent la corde, où leur sac est attaché, & ils s'y attachent eux-mêmes fortement avec les mains. Alors les deux *aides* qui sont dans la barque les guindent en l'air, & les déchargent de leur pêche, qui est quelquefois de 500. huîtres, quelquefois aussi de 100. ou de 50. seulement, selon leur bonne ou mauvaise fortune. Parmi ces plongeurs, il y en a qui se reposent un moment pour se rafraîchir à l'air; mais il y en a d'autres, qui sans prendre le moindre rafraîchissement, se plongent incontinent, continuant ainsi sans relâche ce violent exercice, ne mangeant même que le matin avant que de se mettre en mer, & le soir quand la nuit les oblige de gagner le rivage.

C'est sur ce rivage qu'on décharge toutes les barques, dont les huîtres sont portées dans une infinité de petites fosses de quatre à cinq pieds en quarré, creusées dans le sable. Les monceaux qu'on y jette, s'élevent en l'air de la hauteur d'un homme. On laisse les huîtres en cet état jusqu'à ce que la pluye, le vent & le soleil les obligent de s'entr'ouvrir d'elles-mêmes; ce qui les fait bientôt mourir. Alors la chair se pourrit & se desseche; & on en retire plus facilement les perles, qui tombent toutes dans la fosse, à mesure qu'on en retire les *nacres*; c'est ainsi qu'on nomme les écailles, semblables en dehors à celle des huîtres communes, mais en dedans plus argentées & plus brillantes. Les plus grandes sont larges à peu près comme la main, & la chair en est très-bonne. Quand on a purgé

les fosses des immondices les plus grossieres, on crible à diverses fois le sable pour en separer les perles. Mais quelque soin qu'on se donne, il s'en perd toûjours beaucoup.

Quant à la nature des perles, voici ce que les *Paravas* en connoissent. Elles se trouvent répandues dans toute la substance de l'huître, & generalement dans toutes les parties musculeuses & charnues. Le nombre en est indeterminé. Souvent toute la chair en est semée; mais il est rare d'y en voir plus de deux qui soient d'une raisonnable grosseur. Ordinairement on y découvre une perle plus grosse, mieux formée, & qui se perfectionne beaucoup plûtôt que les autres; mais cette perle n'a point de lieu fixe. Elle se trouve tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; il arrive même quelquefois que cette perle devient si grosse, qu'elle empêche les nacres de se fermer. Alors l'huître meurt & se pourrit. Elles sont toutes naturellement blanches plus ou moins, selon la qualité de la nacre. Voici maintenant ce que l'on a remarqué sur la formation des huîtres.

Au tems de pluyes, les torrens des terres voisines, qui se déchargent tout le long de la côte, coulent près de deux lieues sur la surface de la mer, sans se mêler avec elle. Cette eau surnage ainsi quelque tems, conservant sa douceur & sa couleur naturelle; mais elle s'épaissit dans la suite par la chaleur du soleil, qui en fait une espece de crême legere & transparente, bientôt après elle se divise d'elle-même en une infinité de parties, dont chacune paroît animée, & se meut de toutes parts, comme autant de petits insectes. Les poissons en prennent quelquefois en passant, mais dès qu'ils en ont goûté, ils les abandonnent aussi-tôt. De quelque nature que soient ces petits animaux, il est certain qu'ils croissent sur la surface de l'eau; leur peau s'épaissit & se durcit, & devient enfin si pesante, qu'ils descendent par leur propre poids au fonds de la mer. Et c'est-là, comme les Paravas l'assurent, qu'ils prennent dans la suite la figure de l'huître. Voilà un systême que l'experience a découvert à ces Barbares, & qui détruit l'opinion des anciens, qui ont crû que les huîtres s'élevoient les matins sur la surface de l'eau, & qu'elles ouvroient leurs nacres pour y recevoir la rosée du ciel qui y produisoit les perles. Ces pêcheurs, au contraire, assurent n'avoir jamais vû aucune huître floter ou paroître sur la surface de la mer, & protestent qu'ils les trouvent au fond des eaux, fortement attachées aux rochers. Ils remarquent enfin que les endroits où se dégorgent les torrens, sont ceux seulement où ils trouvent les perles, & que les années pluvieuses sont les meilleures pour cette pêche. Cette narration ne s'accorde pas avec celle de Daviti. * Le P. le Comte, *Memoires de la Chine*, *tom. II. Hist. de l'Asie.* Tavernier, *voyage des Indes.*

PESCHEURS (l'isle des) petite isle de la Chine. Elle est sur la côte de celle de Formosa. Les Hollandois en ont été les maîtres, & les Chinois la possedent maintenant. * Mati, *diction.*

PESCHIERA, anciennement *Ardelica*, petite ville de l'état des Venitiens en Italie. Elle est dans le Veronois, sur une petite isle, formée par le lac de Garda & la riviere de Mincio, qui en sort divisée en deux branches, qui se réunissent au-dessous de Peschiera. Cette ville est à cinq lieues de Verone, vers le couchant, & elle est bien fortifiée. * Mati, *diction.*

PESCIA, anciennement, *Fanum Martis*, petite ville ou gros bourg de Toscane. Il est dans le Florentin, sur la riviere de Pescia, à quatre lieues de Luques, tirant vers Pistoye. Il y a dans Pescia un prevôt qui fait les fonctions épiscopales dans un petit ressort de seize villages, par concession de Leon X. de l'an 1519. * Mati, *diction.*

PESCIA, petite riviere de Florentin en Toscane. Elle baigne Pescia, traverse le lac de Fucechio, & va se décharger dans l'Arno, un peu au-dessus de l'embouchure de l'Era. * Mati, *diction.*

PESEGUEIRO ou PESEGUERO, anciennement *Petanium*, *Petanius*, petite isle du Portugal, sur la côte de l'Alentejo, près du bourg nommé Villa Nova de Milfontes. Il y a quatre ou cinq petites isles près de celle-ci, lesquelles on nomme en commun les *isles de Peseguero.* * Mati, *diction.*

PESONCA (Pierre) Polonois de nation, trahissant sa patrie, s'offrit de servir de guide à l'armée de Lithuanie, qui vint ravager la Pologne en 1352. Pour faciliter le dessein des ennemis, il avoit marqué avec des pieux un gué dans la Vistule; mais quelques pêcheurs qui s'en douterent, les ayant arrachez, rompirent toutes ses mesures: car quelques jours après, y ayant amené de nuit l'armée pour surprendre les Polonois, & ne trouvant point les marques qu'il y avoit mises, il leur montra un autre lieu que celui qu'il avoit marqué; les premiers qui y entrerent, ayant été noyez, les ennemis qui crurent que ce traître leur avoit dressé des embuches, lui couperent la tête sur le bord de cette riviere, & se retirerent doucement. * Cromer, *lib. 2.*

PESQUAIRE ou PESCARA, anciennement *Aternum*, petite ville fortifiée, & défendue par une bonne citadelle. Elle est dans l'Abruste citerieure, à l'embouchure de la riviere de Pesquaire, & à deux lieues au-dessus de Civita di Chieti. Pesquaire a eu un évêché, qui a été transferé à Atri. C'est maintenant un marquisat possedé par la maison d'Avalos. *Voyez* AVALOS. * Mati, *diction.*

PESQUAIRE ou PESCARA, riviere de l'Abruste, prend sa source dans le mont Apennin, baigne Aquila, Civita di Chieti, & Pesquaire, où elle se décharge dans le golfe de Venise. * Mati, *diction.*

PESSIER (Jean le) de Tournai, né en 1596. a publié trois harangues sur la lune. 1. Dans la premiere, il examine si le lune est habitable. 2. Dans la seconde, s'il y a des montagnes & des vallées. 3. Quel pays c'est que la lune, quelles y sont les variations des jours & des nuits; quels habitans & quels animaux il y a. * Alegambe, *page* 263.

PESSINUNTE ou PESSINE, *Pessinuntum*, ancienne ville de Galatie, ou, selon d'autres, de Phrygie, près du mont Ida, étoit celebre par la statue & le temple de Cibele. C'est une statue qu'Attale, roi de Pergame, donna aux Romains, qui la firent recevoir l'an 649. de Rome, & 105. avant Jesus-Christ, par Publius Scipion Nasica, & qui instituerent en son honneur les jeux Megalesiens. Ptolomée, Tite-Live, Pline, &c. parlent de Pessine, qui n'est presentement qu'un bourg, dans la region dite *Chiangare*, selon Castalde.

PESTH, petite ville de Hongrie, vis-à-vis de Bude, de l'autre côté du Danube, fut prise par les Imperiaux en 1686. *Voyez* BUDE.

PET, en latin *Crepitus*, divinité adorée des Egyptiens sous une figure obscene, qu'on voit dans le cabinet de quelques curieux des choses antiques.

PETANTIUS, *cherchez* FELIX PETANTIUS.

PETAU (Paul) homme de lettres, grand antiquaire & docte jurisconsulte, fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1588. Il dressa une belle bibliotheque, riche en livres rares, & en excellens manuscrits. C'est-là qu'il recevoit un nombre d'amis illustres & sçavans, ausquels il prêtoit liberalement ses manuscrits & ses livres, & qu'il composoit les beaux ouvrages que nous avons de sa façon. Les plus considerables sont, *Veterum Numismatum γνώρισμα*, *Antiquaria supellectilis portiuncula syntagma de Nithardo comite, Caroli M. ex filia nepote. Dissertatio de epoca annorum incarnationis Christi.* Divers auteurs parlent avec éloge de Paul Petau, qui mourut à Paris le 17. Septembre de l'an 1614.

PETAU (Denys) Jesuite, né à Orleans l'an 1583. s'appliqua avec tant de succès à l'étude, qu'il devint un prodige de science. Outre qu'il étoit très-versé dans les langues, qu'il écrivoit, & qu'il parloit avec beaucoup de facilité, il y avoit peu de theologiens plus profonds que lui, d'historiens plus éclairez, d'orateurs plus éloquens, de critiques plus judicieux, de poëtes plus ingenieux & plus fleuris. Il entra parmi les Jesuites l'an 1605. qui étoit le 22. de son âge: il y fut professeur en éloquence & en theologie, & pendant 48. ans qu'il y vécut d'une maniere très-exemplaire, il s'y rendit l'ornement de sa compagnie, & l'admiration des étrangers. Ce sçavant homme mourut au college de Clermont à Paris le 11. Decembre de l'an 1652. âgé de 69. ans. *Voyez* sa vie écrite par Henri de Valois, son ami particulier, avec les éloges funebres que les sçavans lui dresserent. Il traduisit de grec en la-

tin les œuvres de Synesius, qu'il publia avec des notes en 1612. & 1632. Il fit imprimer l'an 1613. en grec & en latin XVI. oraisons de Themistius, qu'il publia avec des notes & des conjectures de sa façon. Il publia encore l'an 1618. en ces deux langues le *breviarium historicum* de Nicephore, patriarche de Constantinople, avec des notes chronologiques. En 1622. il donna en grec & en latin les œuvres de saint Epiphane, avec des notes. Ensuite l'an 1630. il y ajoûta *Appendix ad Epiphanianas animadversiones*, & en 1634. il donna les œuvres de l'empereur Julien. Les autres principaux ouvrages du pere Petau, sont *Miscellanea exercitationes adversus Claudium Salmasium. Opus de doctrina temporum. Uranologium, sive systema variorum auctorum qui de sphæra ac syderibus græce commentati sunt, cum notis. Rationarium temporum. Paraphrasis psalmorum omnium & canticorum, quæ in bibliis sparsim occurrunt, græcis versibus expressa, cum latina interpretatione. Paraphrasis in ecclesiastem. De theologicis dogmatibus. Diatriba de potestate consecrandi. Orationes & opera poëtica, latina, græca, hebraïca. Tria poëmata latina, de tribus festis B. Virginis, &c.*

PETE, en latin *Peta*, est le nom que les anciens Payens donnoient à la déesse, qu'ils croyoient presider aux demandes & aux requêtes. Ce nom, comme l'on voit, étoit pris du mot *petere*, demander. * Arnobe, *lib. 4.*

PETERBOROUGH ou PETERBURG, ville d'Angleterre, épiscopale, du comté de Northampton, & suffragante de Cantorberi, située sur la riviere Nine, dans la partie nord-est, bornant le comté de Cambridge & celui de Huntington. Sa cathedrale avoit été une abbaye fondée par Wolphere roi de Mercie, & dediée à saint Pierre, que les Danois ruinerent. Elle fut retablie & agrandie par Ethewold évêque de Winchester, avec le secours du roi Edgar, & d'Adolphe son chancelier, qui en devint abbé. Elle continua d'être église abbatiale, jusqu'à Henri VIII. qui fit la ville siege d'un évêque, & l'église cathedrale, dont le chapitre consiste en un doyen & six chanoines. Et au lieu qu'elle étoit auparavant du diocese de Lincoln, elle devint diocese elle-même, comprenant les comtez de Northampton & de Rutland; y ayant dans les deux 293. paroisses, dont 91. font des fiefs. Il n'y a qu'un archidiacre, surnommé de Northampton. Depuis que ce bourg fut changé en ville, elle fut honorée du titre de comté en la personne de Jean lord Mordan, créé comte de Peterborough par le roi Charles I. en 1627. de qui le titre a passé à son fils *Henri* Mordan, comte de Peterborough, à qui succeda le fils de son frere *Charles*, comte de Monmouth. Cette ville est à 62. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PETERNEL, en latin, *Fanum S. Petronillæ*, bourg de la basse Autriche, situé sur le Danube, à six lieues au-dessous de Vienne. * Mati, *diction.*

PETEROA: c'est un volcan ou une montagne, qui vomit des flammes. Elle est dans le Chili, entre les montagnes des Andes, au midi de la ville de Mendoça. * Mati, *diction.*

PETERSFIELD, bourg d'Angleterre, dans la partie du comté de Hamp, qu'on nomme *Finch-Dean.* Il est à 45. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PETERSHAGEN, petite ville du cercle de Westphalie. Elle est sur le Weser, dans la principauté de Minden, à deux lieues au-dessous de la ville de ce nom, & défendue par un bon château, où les anciens évêques de Minden faisoient leur residence, & où est encore la chancellerie de toute la principauté. * Mati, *dictionaire.*

PETERSON (Laurent) Suedois, secretaire & confident de Gustave avant qu'il fût roi de Suede, puis son premier secretaire & ministre d'état, étoit né gentilhomme, mais d'une noblesse du plus bas ordre. Le peu de bien qu'il y avoit dans sa maison, l'avoit contraint de s'adonner à l'étude, pour trouver de quoi subsister honorablement. Après avoir frequenté les universitez de la Saxe, qui étoient toutes Lutheriennes, il retourna en Suede, dans le dessein de quitter la religion Catholique, dès qu'il en trouveroit une occasion favorable. Il s'acquit tant de reputation par son esprit, qu'il avoit cultivé par l'étude, que Gustave le choisit pour son secretaire, & lui confia tous ses desseins. Le pouvoir qu'il s'acquit sur l'esprit de son maître, lui fit entreprendre d'introduire le Lutheranisme dans la Suede, & de persuader à Gustave, que c'étoit un puissant moyen pour s'assurer la couronne. Ainsi la ruine de l'ancienne religion fut, dit-on, conclue en Suede par deux personnes, & fut le resultat d'un seul entretien. Gustave étant monté sur le thrône, donna à Peterson la qualité de premier secretaire & ministre d'état, & se servit de lui & de son frere Olaus Peterson, pour l'établissement du Lutheranisme. * Varillas, *Hist. des revolutions en matiere de religion.*

PETERWARADIN, PETRIVARADIN, ou PETERWARDEN, petite ville bien fortifiée. Elle est dans la basse Hongrie, sur le Danube, entre la Save & la Drave, & à onze lieues au-dessus de Belgrade. Cette place à été fort celebre dans les dernieres guerres de Hongrie. Les Turcs s'en servoient pour passer dans la haute Hongrie, après que les Imperiaux se furent rendus maîtres de Bude; & pour cet effet ils tenoient là un pont de bateaux sur le Danube. Ce fut là qu'arriva la revolte de l'armée contre le premier visir après la bataille de Mohatz en 1687. Il fut obligé de s'enfuir à Belgrade, & de là à Constantinople. Cette place fut souvent prise & reprise par les Imperiaux & par les Turcs. Les premiers en firent sauter les fortifications en 1688. & peu de tems après les seconds brûlerent la ville. Mais depuis l'empereur l'a fait fortifier, & a prétendu en faire une place importante. * *Memoires du tems.*

PETIGLIANO, petite ville du Sienois en Toscane. Elle est fortifiée & située aux confins du duché de Castro, à une lieue & demie de Savanna vers le levant. * Mati, *diction.*

PETIGORES, peuples de la Circassie en Asie. Ils sont au couchant des Circasses propres, entre le Don, la mer de Zabache, & la mer Noire. Ils ne dépendent que de leur chef, & ils se disent Chrétiens, quoiqu'ils ne fassent aucun exercice de Christianisme. * Mati, *dictionaire.*

PETILIEN, *Petilianus*, évêque de Cyrthe en Afrique, du parti des Donatistes, soûtint fortement leur schisme au commencement du V. siecle. Il étoit très-versé dans l'exercice du barreau, & acquit beaucoup de reputation, quoique son esprit & sa science fussent fort mediocres. Petilien parut à la tête des Donatistes, dans la celebre conference qu'ils eurent avec les Orthodoxes; & où saint Augustin se trouva l'an 411. * Baronius, *A. C.* 411.

PETILIUS (Atteius) Romain, tribun du peuple, fut incité par M. Porcius Caton, ennemi de P. Scipion, à accuser ce general de peculat, & à demander avec instance au senat qu'il eût à rendre compte de l'argent qu'il avoit tiré d'Antiochus, & du butin qu'il avoit fait dans cette guerre. P. Scipion, qui étoit present à cette accusation, montra un livre où ses comptes étoient écrits; & voyant que son ennemi insistoit à ce qu'on en fit la lecture, il le déchira, en disant d'un ton ferme, que celui à qui la republique étoit redevable de son salut, n'étoit pas obligé de rendre compte du butin, qu'il avoit fait sur ses ennemis. * Aulu-Gelle, *l. 4. c. 18.*

PETILIUS CEREALIS, *cherchez* CEREALIS.

PETISACAS, eunuque, & l'un des premiers officiers du palais de Perse, fut choisi par Cyrus pour conduire Astyages à la cour, & au lieu d'executer cet ordre, il écouta le malheureux conseil qu'on lui donna de laisser ce prince dans quelque lieu desert où il pût perir par la faim. Son crime fut découvert peu après, & Amytis fille d'Astyages, que Cyrus avoit épousée, en ayant pressé le châtiment, on lui livra l'eunuque, à qui elle fit arracher les yeux, & après l'avoir fait écorcher vif, elle voulut encore qu'on l'attachât à une croix. Ce trait d'histoire est pris de Ctesias.

PETIT (Jean) celebre docteur de l'université de Paris, au commencement du XV. siecle, s'acquit dans les commencemens une grande reputation par ses harangues. Il parla pour l'université devant le conseil du roi l'an 1406. pour prouver que le cardinal de Chalant legat du pape Benoît de la Lune, s'étoit plaint à tort contre ceux qui s'étoient soustraits de l'obéissance de ce pape: l'affaire fut renvoyée au parlement, où Jean Petit harangua enco-

re très-fortement le 7. Juin de la même année : cette cour rendit quelque-tems après un arrêt favorable aux demandes de l'université. Il fut encore de la celebre ambassade que la France envoya en Italie pour la justification du schisme, & il harangua dans Rome le 20. Juillet 1407. mais après il ternit toute sa gloire par sa lâche complaisance pour Jean duc de Bourgogne, qui avoit fait assassiner en 1407. Louis de France duc d'Orleans, frere unique du roi Charles VI. Petit vendit sa langue & sa plume au duc de Bourgogne ; car après avoir soûtenu dans la grande salle de l'hôtel royal de S. Paul le 8. Mars 1408. que la conduite de ce duc étoit legitime, il rendit son plaidoyer public sous le titre de *Justification du duc de Bourgogne*. Gerard de Montaigu, évêque de Paris, condamna d'heresie le 23. Novembre 1414. les propositions contenues dans ce livre, la formidable autorité du Bourguignon ne lui ayant pas permis de le faire plûtôt, & le 25. Fevrier suivant, l'ouvrage fut brulé dans le parvis de Notre-Dame : Jean Petit étoit mort l'an 1411. à Hedin, ville qui appartenoit au duc de Bourgogne. Les propositions de son livre furent encore condamnées comme heretiques & scandaleuses dans le concile de Constance en 1415. mais le nom de l'auteur & du livre furent épargnez par le credit des procureurs du duc de Bourgogne, qui avoit appellé à ce concile de la sentence de l'évêque de Paris. De plus le roi fit prononcer le 16. Septembre 1416. par le parlement de Paris, un arrêt sanglant contre cet enorme libelle ; mais en 1418. le duc de Bourgogne eut le credit d'obliger les vicaires generaux de l'évêque de Paris, pour lors malade à S. Omer, de retracter la condamnation faite par ce prelat en 1414. C'est à tort que beaucoup d'auteurs, même celebres, ont fait Jean Petit Cordelier. Nous montrerons le contraire dans le supplement de ce dictionaire. * *Consultez.* Jean Juvenal des Ursins, & le Moine de saint Denys, auteurs de la vie du roi Charles VI. Monstrelet, l'Histoire de l'université de Paris, le *Gersoniana* de M. du Pin. Bayle, *dictionaire critique*. On a donné le livre de Jean Petit, & tous les actes qui concernent ses differens jugemens, dans le V. tome de la derniere édition des œuvres de Gerson.

PETIT (Samuel) ministre Protestant à Nîmes, s'est rendu celebre dans le XVII. siecle, par son érudition, & par les excellens ouvrages, dont il a enrichi le public, tels que sont, *Leges Atticæ* ; *Ecloge chronologicæ. Miscellanea. Variæ lectiones. Observationes.* Lorsqu'il mourut le 12. Decembre 1648. il travailloit à des notes sur Josephe. Quoique cet ouvrage fût imparfait, milord Clarendon, chancelier d'Angleterre, ne laissa pas d'en acheter le manuscrit cent cinquante louis d'or, & en fit present à l'université d'Oxford. On voit l'éloge de Samuel Petit dans les epîtres de Saumaise, *ad Staachmannum.* Il mourut en 1643.

PETIT (Pierre) Parisien, docteur en medecine de la faculté de Montpellier, académicien de Padoue, dans le XVII. siecle, étoit medecin de profession, & cependant s'appliqua moins à l'exercice de la medecine, qu'à l'étude des belles lettres. Il excella principalement dans la poësie latine, & dans la connoissance de l'histoire. Nous avons trois traitez physiques de lui : l'un *du mouvement des animaux* ; le second, *des larmes* ; & le troisiéme, *de la lumiere* ; deux ouvrages de medecine, dont l'un est le traité *de la nourriture qui se peut tirer de l'eau* ; & l'autre qui a été imprimé à Londres en 1726. in 4°. est un commentaire sur les trois premiers livres d'Aretée ; mais les ouvrages qui lui ont donné plus de reputation, sont ses poësies & ses dissertations sur differens points de l'histoire. Ses vers le firent recevoir dans l'académie de Padoue, & lui firent tenir sa place dans la pleyade de Paris. C'est ainsi que les sçavans appelloient l'assemblage des sept plus habiles poëtes Latins qui fussent dans cette capitale du royaume, par allusion à cette constellation composée de sept étoiles. Nous avons un beau recueil de ses poësies, qu'il fit imprimer en 1683. & qu'il dédia à M. Nicolaï, premier president en la chambre des comptes, avec un traité de la fureur poëtique, qui est très-curieux. Il fit depuis imprimer quelques petits poëmes ; sçavoir, un sur les regrets de la ville de Paris, privée de la presence du roi ; un sur le thé ; un sur la chicane, qu'il composa contre un de ses alliez, qui lui avoit suscité un procès ; outre qu'il laissa quantité d'autres poësies, dont on pourra faire un second recueil. Il a donné aussi au public un traité des amazones ; un autre de la Sibylle ; un volume d'observations mêlées, divisé en quatre livres, où il restitue quantité de passages qui sembloient desesperez, & où il en explique plusieurs qu'on n'avoit point entendus jusqu'ici. Ce volume fut imprimé à Utrecht en 1682. & on en a trouvé un second dans son cabinet après sa mort arrivée le 13. Decembre 1687. lorsqu'il étoit âgé d'environ 71. ans. On a trouvé encore plusieurs belles dissertations de lui, que ses heritiers ont entre les mains ; une de l'esprit de l'homme ; une des antropophages ; une du Nepenthés, celebré par Homere, imprimée à Utrecht en 1689. in 8°. une de Bacides & des nymphes ; une de la croix ; & une de la religion Chrétienne. * *Memoires du tems.* Voyez *son éloge*, par l'abbé Nicaise, son ami. *Journal des sçavans.* 12. Janvier 1688. & la vie à la tête de ses commentaires sur Aretée.

PETIT PERE ANDRE', *cherchez* BOULENGER.

PETOLIO (M. Antoine) jurisconsulte Italien, homme de grand esprit, fut neanmoins obligé de se faire correcteur d'imprimerie, pour gagner sa vie. Le pape Urbain VIII. qui l'avoit connu dès qu'il étoit cardinal, lui fit donner quelque soulagement, & l'auroit gratifié de quelque emploi, si Petolio n'eût pas voulu se borner à composer des livres. Cet auteur laissa plusieurs ouvrages, dont les principaux sont *de exarchia principis*, c'est-à-dire, des devoirs d'un prince envers ses sujets ; *Isarchon principis*, c'est-à-dire, des devoirs d'un prince envers soi-même ; des *commentaires politiques*, contenus en dix livres ; & un *abregé des constitutions des papes*, en treize livres. On a encore de lui deux autres traitez, dont l'un comprend une methode pour le droit, & l'autre quelques observations sur le paradis terrestre. * Janus Nicius Erythr. *Pinacoth. II.*

PETOW (Guillaume) Anglois de nation, cardinal, évêque de Salisburi, entra jeune parmi les religieux réformez de S. François, & devint habile predicateur. Contraint par Henri VIII. roi d'Angleterre, de sortir de ses états, il alla à Rome, & y merita la bienveillance du cardinal Caraffe. Lorsque ce dernier fut devenu pape, sous le nom de Paul IV. il envoya Petow en Angleterre, sous le regne de Marie, & le fit évêque de Salisburi, & ensuite cardinal en 1557. Il le voulut même faire legat, à la place du cardinal Polus ; mais Petow mourut peu après. * Sbardellat, *vita card. Poli.* Godwin, *de episcopis Angl.* Auberi, *hist. des card. T. IV. &c.*

PETRA, ville d'Arabie, *Hagiar* en arabe, avec archevêché, sous le patriarchat de Jerusalem, & autrefois sous celui d'Alexandrie, est appellée aujourd'hui *Krac* ou Crack de Montreal. L'évêque de Petra avoit eu son siege à Rabba dans la Moabitide. Cette ville a aussi été nommée *Petra deserti, Syriacopolis, Mons Regalis.* Il y a eu d'autres villes du nom de PETRA en Macedoine, en Sicile & ailleurs. * Pline, *l. 6. c.* 28. Strabon, *l.* 16. Ptolomée, &c. D'Herbelot, aux mots de *Crack* & de *Carmath* dans sa *bibliotheque Orientale.*

PETRA ou PETRI (Herman) écrivain Chartreux, natif de Bruges, composa un traité *de regimine monialium*, *de immaculata conceptione*, *&c.* Bostius, Trithême, Eisengrein, Possevin, Sutor, Sixte de Sienne, Petreius, &c. parlent de lui, & mettent sa mort en l'an 1428.

PETRAGLIA, ancien bourg, situé dans la vallée de Demona en Sicile, sur la riviere de Petraglia, au pied de la montagne de Madonia, & à huit lieues de la ville de Termini, vers le midi oriental. Petraglia est composée de deux bourgs separez, qu'on distingue par les noms de haute & de basse Petraglia. * Mati, *diction.*

PETRAMALA ou PIETRAMALA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la Calabre citerieure, près de la mer de Toscane, entre Amantea & Martorano, environ à deux lieues de chacune. On prend ce bourg pour l'ancienne *Cleta*, petite ville des Brutiens. * Mati, *diction.*

PETRARQUE, *Petrarcha*, (François) le plus beau genie de son siecle, étoit Italien, & avoit pour pere, Petrarque de Parenzo, & pour mere Brigitte ou Lieta Canigiani, tous deux de Florence, d'où ils furent chassez pendant les dissentions des Guelphes & des Gibelins. Ils

se retirerent à Arezzo, où Petrarque nâquit le 20. Juillet 1304. comme il le dit lui-même dans ses Oeuvres, surtout dans son epître à la posterité: *Mon extraction*, dit-il, *n'a été ni fort basse ni fort illustre, mais je me puis vanter aussi-bien qu'Auguste, d'être né d'une ancienne famille; si je ne suis pas venu au monde dans une grande maison.* Ensuite il ajoûte: *Je nâquis à Arezzo en Toscane, un Lundi 20. jour de Juillet de l'an 1304.* Ses parens se retirerent à Avignon, & l'envoyerent à Carpentras, où il apprit la grammaire, la rhetorique & la dialectique. Ensuite il alla à Montpellier, où il employa quatre ans à l'étude des loix, puis trois ans à Bologne. A l'âge de vingt-deux ans, ayant appris que son pere & sa mere étoient morts de la peste, il revint à Avignon, & à cause de la contagion, il fut obligé de se retirer à Vaucluse, qui en est proche. C'est-là qu'il connut la belle Laure, qu'il aima, & qu'il a tant celebré dans ses écrits. Il assûre que cette solitude eut tant de charmes pour lui, qu'il résolut de s'y attacher, qu'il y fit porter ses livres, & qu'il y composa la plûpart de ses ouvrages. *La perspective du lieu*, continue-t'il, *me fit écrire mes bucoliques, qui est un ouvrage champêtre; & les deux livres de la vie solitaire, que j'ai dediez à l'évêque de Cavaillon, maintenant cardinal*, (c'est Philippe de Cabassole) *qui m'a toûjours aimé, non seulement en pasteur, mais en frere. Me promenant un jour parmi les montagnes, je resolus de faire un poëme heroïque, en l'honneur du grand Scipion, dont le nom ne me sembloit pas moins illustre que les emplois. Je composai donc mon Africa, qui a passé pour un ouvrage achevé, quelque imparfait qu'il semble être, &c.* Petrarque ajoûte ensuite qu'en un même jour ayant reçu du senat de Rome, & du chancelier de l'université de Paris, des lettres par lesquelles on le prioit d'aller recevoir la couronne de poësie sur ces deux theâtres du monde, il prefera Rome à Paris, par le conseil du cardinal Colonna, & de Thomas de Messine. Dans ce voyage il alla à Naples, où le roi Robert *le Bon* le reçut en prince, & le pria de lui dedier son poëme de l'Afrique. Ensuite Petrarque vint à Rome l'an 1341. étant pour lors âgé de 37. ans. Il y reçut la couronne de poëte le 8. Avril. Tous les princes & les grands hommes de son tems eurent beaucoup d'estime pour lui. Les papes & les rois de France, l'empereur, la republique de Venise, &c. la lui témoignerent en diverses occasions. Il avoue qu'il étoit obligé aux seigneurs Colonna & à ceux de Corregio, qui lui firent avoir l'archidiaconé de Parme. Il refusa divers autres benefices; & après que la mort de Laure lui eut rendu comme insupportable le sejour de la France, il se retira en Italie. Après s'être promené à Veronne, à Parme, à Padoue, à Venise & à Milan, où Galeas Visconti le fit conseiller d'état, il s'arrêta à Padoue, & y eut un canonicat. Il acheta une maison dans un lieu dit *Arqua*, & y vécut cinq ans avec Asseriguo son bon ami. Ce fut là qu'il reçut une faveur qu'il avoit autrefois briguée, sans l'avoir pû obtenir; car les Florentins lui envoyerent Bocace, avec des lettres authentiques, qui contenoient la restitution de tous ses biens paternels, & le rappel de sa personne. Mais il n'étoit plus tems de posseder un si grand homme. Petrarque qui achevoit ses traitez de philosophie & ses poësies, mourut peu d'années après, le 18. Juillet 1374. âgé de 70. ans. Son corps fut enterré avec beaucoup de pompe, dans l'église d'Arqua, & le P. Bonaventure de Peragni, qui fut depuis cardinal, fit son oraison funebre. Petrarque a composé plusieurs ouvrages, entr'autres un *de præsenti mundo. Vita Scipionis Africani. De vita solitaria, De remediis utriusque fortunæ. Invectiva contra medicum.* * On pourra consulter la lettre de Petrarque à la posterité, Pogge Florentin, *hist. de avar.* Bocace, *præf. geneal. deor. & alibi.* Volaterran, *lib. 21. Antrop.* Jacques de *Bergame*, *l. 13. chron. suppl.* Paul Jove, &c. Papire Masson, *in elog.* Trithême & Bellarmin, *de scrip. eccl.* Lilio Giraldi, Scaliger, Crinitus, Possiantio, Leandre Alberti, Erasme, Vossius, Possevin, Scardeoni, &c. mais sur-tout Jacques Philippe Thomassin, *in Petrarcha redivivo*, & M. de Grenaille dans un livre intitulé, *le sage résolu contre la fortune. 2. vol. in 12.* qui est une traduction du traité de Petrarque, *de remediis utriusque fortunæ.* Sponde, *in annal.* Bouche, *hist. de Prov.* Placide Cantanusi, *vie de Petrarque.*

PETRA SANTA (Silvestre) Jesuite, né à Rome, où il s'acquit beaucoup de reputation par son sçavoir & par son éloquence, y mourut le 3. Mai de l'an 1637. Nous avons divers ouvrages de sa façon, *Tessera gentilitia ex legibus fecialium descripta. De symbolis heroïcis lib. IX. Iter Moguntinum. Roma pia. Thaumasia vera religionis, &c.* Il écrivit encore contre les ministres Du Moulin & Rivet, publia des opuscules du P. Edmond-Campian, & mit en latin la vie du cardinal Bellarmin, écrite en italien par le P. Fuligatti. * Alegambe, *biblioth. script. societat. Jesu.* Janus Nicius Erythræus, *Pin III. imag. illust. c. 73.* Le Mire, *de script. sac. XVII. &c.*

PETRE (Guillaume) fils de JEAN Petre de Torbigan, dans le comté de Devon, fut élevé dans le college d'Excester à Oxford. Il y prit ses degrez de docteur en droit, & devint si habile dans cette profession, que le roi Henri VIII. l'employa dans diverses affaires importantes, & sur-tout dans l'abolition des maisons religieuses, ayant été mis par Cromwel avec plusieurs autres dans la commission pour aller dans tous les monasteres, & rechercher le gouvernement & la conduite de tous les religieux & de toutes les religieuses. En recompense de ses services, il obtint des portions considerables des biens ecclesiastiques; & la 37. année du regne de ce prince, il fut un des principaux secretaires d'état. Il fut ensuite nommé pour être membre du conseil du jeune Edouard fils du roi & son successeur. Il ne fut pas moins estimé de ce jeune prince, ayant été établi la troisiéme année de son regne trésorier pour sa vie de la cour des premiers fruits. La reine Marie le continua dans la charge de son premier secretaire d'état & le fit chancelier de l'ordre de la jarretiere, & il eut sous le regne de cette princesse une dispense particuliere du pape pour retenir les biens de son abbaye. La reine Elisabeth le fit membre de son conseil privé. Ayant amassé beaucoup de richesses, il en fit part au college d'Excester dans l'université d'Oxford, & fit bâtir une maison dans la paroisse d'Ingerstone, pour y entretenir vingt pauvres personnes. Il mourut en 1552. Son fils unique JEAN fut fait chevalier par la reine Elisabeth, & baron du royaume par Jacques I. sous le titre de lord *Petre de Writtle* dans le comté d'Essex. Il laissa trois fils de sa femme *Marie*, fille d'*Edouard* chevalier. GUILLAUME l'aîné qui lui succeda dans ses titres, eut de *Catherine*, seconde fille d'*Edouard* comte de Worcester, sept fils, dont ROBERT l'aîné lui succeda. Celui-ci épousa *Marie* fille d'*Edouard* vicomte de Montagu, de laquelle il eut trois fils, GUILLAUME; *Jean & Thomas*; & deux filles, *Marie & Dorothée*. GUILLAUME lord Petre, qui vivoit encore en 1701. épousa 1°. *Elizabeth* fille de *Jean* comte Rivers: 2°. *Brigide*, fille de *Jean* Pincheon de Rittle dans le comté d'Essex. * Dugdale, *baron.*

PETREIUS (Theodore) PETREI ou PETRÉE, religieux de l'ordre des Chartreux, natif de Campen, ville de l'Over-Issel dans les Pays-Bas, étudia à Deventer, à Zwol & à Cologne, où il prit l'habit de Chartreux à l'âge de 22. ans, vers l'an 1587. Il publia diverses confessions de foi tirées des écrits de saint Gregoire, de saint Cyprien, de Tertullien, de saint Leon, de saint Bernard, &c. Il composa des notes sur la chronique des Chartreux de Dorland, composa la bibliotheque du même ordre, où il fait un dénombrement exact de tous les religieux qui ont écrit, & il enrichit le public de divers autres traitez dont il parle sur la fin de la même bibliotheque. Il vivoit encore en 1628. * *Consultez.* Valere André, *biblioth. Belgic.*

PETREIUS ou PEREZ (Jean) Espagnol, poëte Latin de Tolede, & professeur d'Alcala de Henarez, vivoit vers l'an 1530. & mourut à l'âge de 35. ans. Il a composé un poëme heroïque sur la Magdelaine, des épigrammes, & quatre comedies en prose. * Perigin, *biblioth. Hisp. tom. 3. class. 3.* Alphons. Garf. Matamore, *de claris acad. & vir. illust. Hispan.* Nicol. Anton. *biblioth. script. Hispan. tom. 1.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes mod.*

PETRI ou CUNERUS PETRUS, évêque de Leuwarden, né à Duivindick village de Zelande, étudia à Louvain, & fut choisi pour être le premier évêque de Leuwardin dans la Frise occidentale. Il prit possession de ce siege épiscopal le 7. Fevrier de l'an 1570. & tint le premier synode le 25. Avril suivant. Depuis les Protestans le chasserent de son église pendant les guerres civi-

les du Pays-Bas. Il se retira à Munster, où il exerça quelque tems l'office de coévêque ; puis à Cologne, où il enseigna & où il mourut le 15. Fevrier de l'an 1580. âgé de 48. ans. Ce prélat a composé divers ouvrages. *De sacrificio Missæ. De meritorum* CHRISTI *& sanctorum consensu. Quæstiones pastorales, & de cœlibatu sacerdotum. Vera ac germana Ecclesia* CHRISTI *designatio. De principis Christiani officio. De gratia, libero arbitrio, prædestinatione, justificatione, indulgentiis, & D. Petri cathedra firmitate, &c.* * Gasei, *histoire ecclesiastique du Pays-Bas.* Havensius, *de erect. novor. episcop. in Belg.* Le Mire, *de script. sæcul. XVII. &c.*

PETRI (Sufridus) de Leuwarden, ville de Frise, étoit historien, poëte orateur, & très-sçavant dans la langue latine & dans la grecque. Il enseigna à Erford dans la Thuringe après la mort d'Eobanus Hessus, dont il remplit la place, & fut ensuite bibliothecaire & secretaire du cardinal de Granvelle. Mais s'ennuyant de la vie de la cour, il se retira à Louvain, où il expliqua quelque tems les auteurs Grecs. Enfin il fut appellé à Cologne, où il fut honoré de la charge de professeur en droit, & de celle d'historiographe des états de Frise. Il fut aimé & estimé, non seulement des plus sçavans hommes de son siecle, mais aussi des cardinaux Paleotta, Caraffe, Santorius, & des papes Gregoire XIII. & Sixte V. Petri mourut l'an 1597. âgé d'environ 70. ans. Ses principaux ouvrages sont : *De origine Frisiorum. Continuatio chronici episcoporum Ultrajectensium, & comitum Hollandiæ. Notæ in Eusebium, Sozomenum, &c. Athenagoræ apologia pro Christianis latine reddita cum scholiis. De scriptoribus Frisiæ, decades, &c.* Cet auteur n'avoit aucune critique : il debite les fables les plus ridicules, de même que les veritez les plus certaines. * De Thou, *hist.* Aubert le Mire. Valere André, *biblioth. Belg.*

PETRI (Barthelemi) chanoine de Douai, né dans le Brabant, enseigna dix ans à Louvain, & en sortit pendant les guerres civiles en 1580. Il se retira à Douai, où il fut professeur ; & après avoir été pourvû d'un canonicat, il mourut le 16. Fevrier de l'an 1630. âgé de 85. ans. Cet auteur avoit publié les œuvres de Vincent de Lerins, & avoit composé des commentaires sur les actes des apôtres, &c. * Valere André, *biblioth. Belg.*

PETRIKOW, PETROKOW, PATERKAU, ou PETRILOW, ville de la basse Pologne dans le palatinat de Siradie, est le siege d'un parlement où l'on juge durant six mois de l'hiver les affaires des nobles. Les auteurs Latins la nomment *Petricovia.* Cette ville, qui est à sept lieues de Sirad, fut presque toute brûlée en 1640. Les rois de Pologne avoient près de Petrikow un palais dit *Burgat*, qui est aujourd'hui ruiné.

CONCILES DE PETRIKOW.

Les prélats de Pologne y celebrerent en 1412. un concile où l'on ordonna qu'on reduiroit dans un volume les ordonnances des anciens synodes de Gnesne ; ce qui fut executé & confirmé par le pape Martin V. en 1417. L'an 1485. on tint en cette ville un autre concile, où Sbigne Olenifzi archevêque de Gnesne présida. Frederic cardinal & archevêque de Gnesne, tint une autre assemblée à Petrikow en 1491. Jean Laski & Mathias Drzevic, prélats de la même ville, y celebrerent d'autres conciles en 1530. & 1532. Nous avons les actes de ceux de l'an 1539. 1540. & 1542. qui furent assemblez pour la liberté de l'église de Pologne, pour la reformation du clergé, & pour s'opposer aux heresies de Luther & des autres novateurs de ce tems. Nicolas Dziergzgowki archevêque de Gnesne en fit d'autres pour le même sujet en 1551. 1552. & 1553. Les prélats du royaume s'assemblerent encore en 1578. à Petrikow, comme nous l'apprenons de Starovolscius. L'an 1621. on y fit un celebre synode pour l'avantage de l'église de Pologne. Laurent Gembiki archevêque de Gnesne y présida. On y dressa des ordonnances que le pape Gregoire XV. approuva. Jean Venzik ou Wezik, prélat de la même ville de Gnesne, présida à un autre concile provincial tenu au même lieu le 22. Mai de l'année 1628.

PETRINA ou PHONEA LERNO, ancien bourg du Peloponnese. Il est dans la Sacanie en Morée, à quatre lieues d'Argos du côté du midi, & sur un lac qui porte son nom. Les anciens l'ont representé comme une source de maux, & ont feint qu'il y avoit un hydre à sept têtes qui fut tué par Hercule, parce que cet ancien heros fit dessecher ce lac, dont les exhalaisons malignes causoient plusieurs maladies aux habitans du voisinage.

PETRINA. C'est une bonne forteresse de la Croatie. Elle est dans le confluent de la Petrina avec le Kulp, à trois ou quatre lieues au-dessus de Sisseg. Il avoit appartenu aux Turcs ; mais il est maintenant à la maison d'Autriche.

PETRO-BUSIENS, *voyez* BRUYS.

PETRO JOANITES, *cherchez* PIERRE JOANNIS.

PETRONE (saint) *Petronius*, évêque de Boulogne dans le V. siecle, homme de sainte vie & très-exercé dans la profession monastique, écrivit la vie des moines d'Egypte, pour servir d'exemple à ceux qui portoient ce nom. Il mourut sous le regne de Theodose & de Valentinien III. Le cardinal Paleoti évêque de Boulogne, a dressé l'office qui s'y recite le jour de sa fête avec octave. Gennade assure qu'il avoit lû un traité de l'élection des évêques, qu'on attribuoit à Petrone ; mais qu'il estimoit que cette piece étoit du pere de ce prélat. Il ajoûte que celui-ci avoit aussi nom *Petrone* ; qu'il avoit été prefet du pretoire, & qu'il étoit aussi illustre par sa vertu & par son éloquence, que par sa qualité. * S. Eucher, *epist. ad Valer.* Gennade, *de vir illust.* Honoré d'Autun, *de lumin. eccl. &c.*

PETRONE (*Caïus* ou *Titus Petronius Arbiter*) vivoit du tems de Neron, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce prince. Plusieurs croyent qu'il est le même que celui dont Tacite fait mention dans *le liv.* 16. de ses annales. *Pour Petrone, il sera bon de reprendre sa vie de plus haut. C'étoit un voluptueux qui donnoit tout le jour au sommeil, & la nuit aux plaisirs & aux affaires. Comme les autres se rendent celebres par leur industrie, celui-ci s'étoit mis en reputation par son oisiveté. Il ne passoit pas pourtant pour un prodigue comme les autres, mais pour un homme qui sçavoit dépenser son bien, & qui avoit le goût délicat. Toutes ses paroles & ses actions étoient d'autant plus agréables, qu'elles témoignoient je ne sçai quelle franchise & naiveté, & paroissoient dites avec une certaine negligence. Neanmoins lorsqu'il fut proconsul de la Bithynie, puis consul, il se montra capable des plus grands emplois ; & redevenu voluptueux ou par inclination ou par artifice, à cause que le prince aimoit la débauche, il fut l'un de ses principaux confidens, & comme l'intendant de ses plaisirs : car Neron ne trouvoit rien d'agréable ni de delicieux que ce que Petrone avoit approuvé.* Cet historien ajoûte que c'est de-là que nâquit l'envie de Tigellin, autre favori de Neron, contre un rival qui le surpassoit dans la science des voluptez. Petrone ayant été accusé d'avoir eu part à une conspiration contre l'empereur, fut arrêté ; & s'étant resolu à la mort, il se fit ouvrir de tems en tems, puis refermer les veines, s'entretenant avec ses amis de vers & de poësies. Il décrivit les debauches du prince sous des noms empruntez ; & après avoir cacheté le livre de sa main, il l'envoya à Neron. Nous avons de lui une satire & quelques pieces en vers : l'un & l'autre de ces ouvrages est rempli de saletez ; mais la latinité en est si pure, que Petrone en a été nommé *auctor purissimæ impuritatis.* Pline ajoûte que Petrone rompit en mourant un vase qui avoit coûté trois cens sesterces, de peur que Neron ne s'en servît pour orner son buffet. Il mourut vers l'an 66. de Jesus-Christ.

On a trouvé un fragment de ses ouvrages à Traou, ville de Dalmatie dans l'archevêché de Spalatro. Il est dans un manuscrit *in folio* épais de deux doigts, qui contient plusieurs traitez écrits sur du papier qui a beaucoup de corps. Les œuvres de Catulle, Tibulle & Properce sont écrites au commencement, & non pas Horace, comme a dit l'auteur de la préface imprimée à Padoue. Petrone suit, écrit de la même main, & de la maniere que nous l'avons dans nos éditions. Ensuite on voit une piece intitulée : *Fragmentum Petronii Arbitri ex libro decimo quinto & sexto decimo*, où est contenu le souper de Trimalcion, comme il a été imprimé depuis sur cet original. De Salas Espagnol qui a commenté cet auteur, fait mention d'un quinziéme & seiziéme livre ; mais il ne dit pas où il les a vûs. Cet original est par tout bien lisible, & les commencemens

commencemens des chapitres & des poëmes sont en caracteres bleus & rouges. L'année qu'il a été écrit est marquée de cette maniere (*1423. 20. Novembre.*) Ce manuscrit a fait grand bruit parmi les sçavans. On s'imagina d'abord que c'étoit une piece supposée, & un jeu d'esprit de quelque habile homme, qui avoit imité le style de Petrone. M. Adrien de Valois étoit un de ceux qui la tenoient pour suspecte ; mais M. Lucius & l'abbé Gradi de Rome, la croyoient veritable. Reinesius fit un commentaire sur ce manuscrit, sans oser rien prononcer sur son antiquité. Le docteur Statilius le conserva dans sa bibliotheque à Traou. M. Nodot a depuis prétendu publier cette satire entiere, sur une copie, dit-on, d'un manuscrit trouvé à Belgrade en 1688. Elle a été imprimée à Roterdam, à Londres & ailleurs en 1692. Mais il est étonnant que les auteurs d'une supposition si grossiere, ayent cru le public assez dupe pour les en croire sur leur parole, lorsqu'ils sont démentis par le style même des morceaux qu'ils produisent.

☞ Plusieurs auteurs ont estimé que Petrone étoit natif de Marseille. Leur sentiment est fondé sur ces vers d'Apollinaris Sidonius.

Et te Massiliensium per hortos,
Sacri stipitis Arbiter colonum,
Hellespontiaco parem Priapo.

Mais il y a apparence qu'Apollinaire dit que Petrone étoit Marseillois d'inclination, & par sa liberté de parler peu honnêtement, selon le proverbe ancien, *Massiliam naviges*, quoique d'autres l'appliquent aux *Massyliens*, peuples d'Afrique. Bouche historien de Provence, croit que Petrone étoit Provençal, & avoit donné son nom à la ville de Pertuis dans le diocese d'Aix, en latin *Vicus Petronii*, comme on le prouve par une inscription trouvée en 1560. où il est parlé d'un prefet du pretoire assassiné à Pertuis. *A Sicariis & Judæis pervicacis. nefandum facinus in vico C. Petronii ad ripam Druentiæ.* Cette inscription a été trouvée à Pertuis, village en Provence, comme on le croit. Au reste, la famille des Petrones étoit très-illustre à Rome, & avoit produit les Turpiliens, les Mamertins, les Septimiens, les Volusiens, &c. consuls Romains. Nous avons entre les œuvres de Petrone, quelques pieces de P. Petrone rhetoricien ; d'un autre grammairien, qui peut être le saint évêque de Boulogne dont nous avons parlé ; d'un surnommé Afranius ; d'un autre dit l'Indien ; de Petrone Antigenide, de Pesaro ; de C. Petrone Hilaire, de la même ville ; de Petrone Apollodore, prêtre Payen à Rome, &c. Mais ces auteurs ne nous sont pas bien connus. Ils sont differens de ce PETRONE gouverneur de Syrie, que Caligula employa pour mettre sa statue dans le temple de Jerusalem. * Josephe, *l. 18. antiq. Judaïc. c. 11.* Tacite, *l. 16. annal.* Pline, *hist. nat. l. 37. c. 2.* Fulgence, *l. 1. Myth.* Apollinaris Sidonius, *car. 9. ad Mag. Felic. & ad Narbon.* Lilio Giraldi, *in vit. poët.* Pierre Pithou. Binet de Beauvais. Jean Douza. Guirand. Scaliger. Juste Lipse. Bourdelot. Turnebe, &c. *in not. ad Petron.*

PETRONE, un des plus illustres & des plus braves senateurs de Rome. Etant gouverneur d'Egypte, il permit à Herode roi des Juifs d'acheter dans Alexandrie tout le bled dont il avoit besoin pour secourir ses peuples, qui étoient affligez d'une cruelle famine, & sauva par ce moyen la vie à une infinité de personnes. Tibere étant mort, & Caïus Caligula lui ayant succedé à l'empire, ce prince ôta le gouvernement de Syrie à Vitellius, pour le donner à Petrone, qui s'acquitta dignement de cet emploi, & qui fut si favorable aux Juifs, qu'il courut risque de perdre l'amitié de l'empereur & sa propre vie, pour avoir voulu favoriser ce peuple. Ce prince lui ordonna de mettre sa statue dans le temple de Jerusalem. Petrone voyant que les Juifs aimoient mieux mourir que de voir prophaner un si saint lieu, & violer les loix de Dieu qui le leur défendoient, ne les y voulut point contraindre par la force des armes. Cette bonté faillit à le perdre auprès de l'empereur. * Josephe, *antiquitez, liv XV. chap. 12. & liv. XVIII. 11.*

PETRONI (Richard) cardinal, natif de Sienne, se rendit très-habile dans la jurisprudence civile & canonique, & fut choisi par le pape Boniface VIII. pour être vice-chancelier de l'Eglise. Ce pontife l'employa ensuite pour travailler à la compilation du sixiéme livre des decretales, & le fit cardinal en 1298. Petroni assista au concile general de Vienne en Dauphiné, & alla en qualité de legat à Genes, où il mourut le 26. Fevrier de l'an 1313. Son corps fut porté à Sienne sa patrie, où il a fait bâtir la Chartreuse, l'hôpital de sainte Catherine, & les monasteres de sainte Claire & de saint Nicolas. Il laissa de grands biens pour être employez à des œuvres de pieté. * Ciacconius, *in Bonif. VIII.* Auberi, *histoire des cardinaux.*

PETRONILLE. Fondé sur de faux actes, on fait ordinairement sainte Petronille ou Perine fille de saint Pierre ; & elle est ainsi qualifiée dans la plûpart des martyrologes, mais on n'en trouve rien dans des monumens certains. On ne peut pas nier que saint Pierre n'ait été marié, puisque l'écriture parle de sa femme & de sa belle mere. Du tems de saint Augustin, on disoit que saint Pierre avoit eu une fille qu'il avoit guerie de la paralysie ; mais ce pere remarque que cela n'étoit fondé que sur des livres apocryphes. Tout ce que l'on dit de sainte Petronille n'a aucun fondement. On celebroit autrefois à Rome la fête d'une vierge Romaine nommée *Petronille*, avant même que l'on eût supposé qu'elle étoit fille de saint Pierre. * *Actes supposez de Marcel. Actes de saint Nerée & de saint Achillée.* Clem. *Alexand. Strom. l. 5. & 7.* S. Augustin, *contra Adimant. c. 17. Mem. eccles.* de Tillemont, *tom. 1.* Baillet, *vies des Saints.*

PETRUCCI (Antonello) natif de Tiano dans la terre de Labour, se fit connoître à Alfonse I. roi de Naples, par l'entremise de son secretaire Jean Olzina. Après la mort de ce prince, il fut lui-même secretaire de Ferdinand I. son successeur, gouverna longtems sous lui en qualité de premier ministre, & s'allia aux plus grandes familles de l'état. Mais son insolence devint insupportable à tout le monde, & le mit mal dans l'esprit du roi. Ce fut alors que Petrucci s'étant joint à François Coppola comte de Sarno, conspira contre son souverain, & excita des troubles dans le royaume, que le roi appaisa en faisant arrêter ce traître. Son procès lui fut fait par les barons ; on le convainquit du crime de leze-majesté, & on le condamna à avoir la tête tranchée, ce qui fut executé le 15. jour de Mai de l'année 1487. * Du Pui, *hist. des favoris.*

PETRUCCI (Alfonse) cardinal, évêque de Saono en Toscane, fils de *Pandolphe* Petrucci, seigneur de Sienne, fut honoré du chapeau de cardinal par le pape Jules II. en 1511. Ce cardinal étoit frere de *Borghese* Petrucci, qui posseda après son pere la seigneurie de Sienne, & qui épousa *Vittoria* Picolomini, laquelle resta veuve pendant 56. ans, dans la pratique des vertus les plus essentielles de son sexe, dont il eut *Agnés* Petrucci, mariée à *Alexandre* Socin, & mere du malheureux *Fauste* Socin. *Voyez* SOCIN. Borghese Petrucci eut aussi pour fils *François*, qui succeda au gouvernement de Sienne au cardinal son oncle ; mais sa mauvaise conduite l'en fit deposseder, & son cousin germain *Fabio* Petrucci fut mis à sa place avec le secours du pape Leon X. Le cardinal Petrucci conçut tant de déplaisir de cette conduite du pape, qu'il conspira contre lui ; mais il fut arrêté & étranglé la nuit en prison l'an 1517. Celui qui se rendit maître de Sienne avec le secours du pape Leon X. étoit RAPHAEL Petrucci, ami particulier de ce pontife, qui le fit gouverneur du château Saint-Ange, évêque de Grossete, puis cardinal en 1517. Il mourut à Bibiano près de Sienne le 17. Septembre 1522. * Guichardin, *l. 13. & 14.* Paul Jove, *in vit. Leon. X.* Bembo, *in epist.* Cabrera, *in elog. card.* Onuphre. Auberi. Varillas, *hist. de François I. liv. V.* &c.

PETRUCCI (Pierre-Matthieu) cardinal, né en 1638. d'une assez bonne famille, à Jesi ville de la Marche, entra dans la congregation des prêtres de l'Oratoire de S. Philippe de Neri, d'où on le retira pour l'élever sur le siege épiscopal de sa patrie, que quittoit le cardinal Cibo. A la recommandation de ce même cardinal, le pape Innocent XI. donna le chapeau à Petrucci en 1686. quoiqu'il y eût déja quelques bruits qu'il étoit disciple de Molinos. Les soupçons qu'on en eut par la suite, causerent de grands chagrins à ce nouveau cardinal. L'inquisition l'obligea même d'abjurer en particulier ses sentimens suf-

pects ; & tous les livres qu'il avoit fait imprimer touchant le *Quietisme* ou la *theologie mystique*, furent défendus. Depuis il fut obligé de demeurer toûjours à Rome, & ne reçut la permission de resider dans son évêché qu'en 1694. Il s'en démit quelque tems après, & mourut à Montefalco le 5. Juillet 1701. On peut dire que s'il avoit donné du scandale par les sentimens erronez qu'il avoit publiez, plûtôt par foiblesse d'esprit, que dans le dessein de seduire, il le repara bien par la vie austere, sainte & reguliere, qu'il soûtint jusqu'à la fin de ses jours. * *Memoires du tems.*

PETTAW, anciennement *Petovio*, *Poëtovio*. C'est une ancienne ville de la haute Pannonie. Elle est maintenant dans la basse Stirie, aux confins de l'Esclavonie, sur la Drave, à douze lieues de Cillei vers le nord oriental. Pettaw appartient à l'archevêque de Saltzbourg. * Mati, *diction.*

PETTERSHAUSEN, petite ville du cercle de Souabe. Elle passe pour un fauxbourg de la ville de Constance, dont elle n'est separée que par un canal qui joint le lac de Constance avec celui de Zell. Pettershausen est un lieu bien fortifié. Il y a une abbaye de l'ordre de saint Benoît, & l'évêque de Constance y fait souvent sa residence, de même qu'à Mersbourg. * Mati, *dictionaire.*

PETUS (Cæsennius) *Pætus*, capitaine Romain, que Neron envoya en Armenie en la place de Corbulon, prit si mal ses mesures, que se voyant engagé dans le pays ennemi, il conclut une paix très-honteuse. Neron le reçut en se moquant de lui, & lui dit qu'il l'assuroit d'abord du pardon de sa faute ; & que comme il etoit si sujet à la peur, il y auroit à craindre que l'apprehension ne le rendit malade. Quelques auteurs croyent que Cæsennius Pætus est le même que Vespasien envoya gouverneur en Syrie. * Tacite, *l.* 15. *annal.* Josephe, *de bell. Judaic. l.* 7. *c.* 21.

PETUS THRASEA, *Pætus*, senateur Romain & philosophe Stoïcien, natif de Padoue, écrivit la vie de Caton d'*Utique*. Cet homme d'une probité austere & intrepide, osa s'opposer à Junius Marcellus consul désigné, qui opinoit à la mort contre Sosianus préteur accusé de leze-majesté. La liberté de Thrasea fit rompre le silence, & anima ceux qui n'osoient contredire le consul ; ce qui sauva le preteur dont Neron demandoit la mort ; mais ce prince pour s'en venger, le fit mourir ; & sa femme Arria voulut mourir avec lui, pour imiter Arria sa mere, femme de Cæcinna Pætus, dont nous avons parlé en son lieu : mais aux instantes prieres de son mari, elle lui survecut pour être le soûtien de Fannia leur fille commune. * Tacite, *annal. l.* 60. Bion, *l.* 60. Plutarch. *in Catone.*

PETWORTH bourg d'Angleterre dans la partie occidentale du comté de Sussex, qu'on nomme *Arundel*. Il y a un beau château, qui a appartenu au comte de Northumberland ; mais qui depuis par mariage est échu au duc de Sommerset. * *Dictionaire Anglois.*

PETZER, bourg de la haute Hongrie situé sur la Teysse, à huit lieues au-dessus de Segedin. Quelques geographes prennent Petzer pour l'ancienne *Pessium*, petite ville de Jaziges Metanastes. * Mati, *diction.*

PETZORA, PUSTE OZIERO, ville de Moscovie, capitale de la province de Petzora. Elle est défendue par une citadelle, & située sur la riviere de Petzora, à trente-quatre lieues de son embouchure dans la mer Glaciale. Petzora est apparemment la même, que Witsen appelle *Pustoserskoi*, & qu'il place sur une isle, qui est au milieu du lac de Pistoie, formé par la riviere de Petzora. * Mati, *diction.*

PETZORA, province de Moscovie. Dans les cartes de Sanson elle est entre le Juhorski, le Condinki, la Siberie, l'Obdorski, & la mer de Moscovie. Cette province est fort étendue, mais elle est pleine de montagnes & de forêts, très-froide & mal peuplée. La riviere de Petzora la baigne dans tout son cours ; & ses lieux principaux sont Petzora capitale, Papinowgorod, & Veliki-Poyasta. Witsen appelle ce pays *Pustozerie* ; il en fait une partie de la Samoiede. Il y met, outre les lieux marquez, Pustozero, Kloster, Petzora Kloster, Nicolai, Oust-Silemka ; & sur la côte il met la nouvelle Walcheren, entre l'embouchure du Petzora & le détroit de Weigats ; & la nouvelle Frise au levant de ce détroit. Ce sont deux pays ausquels les Hollandois ont donné ces noms, en y abordant, lorsqu'ils cherchoient un chemin pour aller à la Chine par la mer Glaciale. * Mati, *diction.*

PETZORA, grande riviere de Moscovie. Elle traverse toute la province de Petzora, baigne Papinowgorod & Petzora, où elle commence à se diviser, & se va jetter dans la mer Glaciale par six embouchures. Witsen croit que cette riviere est le *Lytarmus* des anciens, & il ne lui donne qu'une embouchure, qui forme quelques petites isles en entrant dans la mer. * Mati, *diction.*

PEUCER (Gaspard) Allemand, medecin & mathematicien, né dans la Lusace en 1525. fut ami particulier de Melanchthon, qui lui fit épouser une de ses filles nommée *Magdelaine*, en 1550. Il fit imprimer l'an 1565. à Wirtemberg un cinquiéme livre de la chronique de Carion, qui est une piece pleine d'emportemens contre l'église & les pontifes Romains. Cet auteur composa d'autres ouvrages ; comme un, entr'autres, de diverses sortes de devinations. *Elementa doctrinæ de circulis cœlestibus. De dimensione terræ, &c.* Il fut long-tems retenu en prison par l'électeur de Saxe ; parce qu'il s'efforçoit de publier la doctrine des Sacramentaires dans les états de ce prince, & il mourut le 25. Septembre de l'an 1602. âgé de 78. ans. * Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Camerarius, *in vit. Melanchth.* Surius, *in comment. hist. pag.* 804. *& seq. edit. Colon.* 1567. Sponde, *A. C.* 1565. *n.* 23.

PEVENSEI, ville d'Angleterre, qui donne son nom à une des six divisions du comté de Sussex ; & il y a près de-là un port, qui est nommé *le port de Pevenset*. La ville est située sur une petite riviere, qui à un mille de là se décharge dans la mer. Ce lieu est remarquable ; parce que c'est l'endroit où débarqua Guillaume *le Conquerant* avec une flotte de neuf cens vaisseaux. * *Dictionaire Anglois.*

PEUR (la) en latin *Pavor*, les Romains en avoient fait une divinité. Pausanias dans ses Corinthiaques dit que Mermerus & Pheres enfans de Medée ayant été lapidez par les Corinthiens, ces deux esprits épouvantoient tellement les petits enfans qu'ils en mouroient. L'oracle commanda qu'on leur fit un sacrifice tous les ans, & qu'on leur dressât deux statues, l'une de la Peur, & l'autre de la Palleur.

PEUTINGER (Conrad) jurisconsulte d'Augsbourg, mort le 28. Decembre de l'an 1547. âgé de 82. ans, laissa, entr'autres ouvrages : *Sermones convivales. De Gentium quarumdam emigratione epitome. De fortuna, &c.* Il avoit recouvré une carte ancienne de l'empire Romain, que Velser a mise en lumiere. * Erasme, *in epist.* Crusius, *in annal. Suevic.* Gesner, *biblioth.* Melchior Adam, *in vit. Germ. jurisc.* De Thou, *hist. l.* 3. Voyez *notre supplement à ce dictionaire.*

PEYBUS, PEIBUS, grand lac, qui est sur les confins de la Livonie & de la Moscovie, auquel on donne quarante lieues de circuit, reçoit plusieurs rivieres, dont la Welica-Reca est la principale, & il se décharge dans le golfe de Finlande par le moyen de la Narva. * Mati, *diction.*

PEYRAREDE (Jean de la) gentilhomme Gascon & Protestant, vivoit dans le XVII. siecle. Ses vers latins lui donnerent de la reputation ; & M. de Balzac en parle avec éloge dans quelques-unes de ses lettres. Il entendoit aussi assez bien la critique. Ses remarques sur Terence, ses corrections ou conjectures sur Florus, lui firent beaucoup d'honneur. M. de la Mothe-le-Vayer le cite & le suit dans ses notes sur cet historien. Il étoit en commerce des lettres avec Vossius & plusieurs autres sçavans. Il mourut vers l'an 1660. * Balzac, *lettres choisies.* Le Vayer, *remarques sur Florus.*

PEYRE (Jacques d'Auzoles la) gentilhomme Auvergnat, fils de *Pierre* d'Auzoles, & de *Marie* Fabri d'Auvergne, mort d'apoplexie à Paris le 19. de Mai 1642. a composé divers ouvrages de chronologie & d'histoire, comme le calendrier chronologique, &c. qui ne lui ont pas acquis une fort grande reputation. Le pere Petau & d'autres, l'ont maltraité dans leurs écrits. A la verité le bon homme avoit souvent des sentimens extraordinaires. Il

soûtenoit, que les impostures d'Annius de Viterbe pouvoient être justifiées; qu'on pourroit ne donner à l'année que 364. jours, afin qu'elle commençât toûjours par un Dimanche, & finit par un Samedi, & d'autres opinions que les sçavans traitent de réveries. La Peyre avoit aussi composé un grand ouvrage, sous le titre de *Pantheon*; mais il n'a jamais été publié. * Bayle, *dictionaire critique*.

PEYRERE (Isaac la) né à Bourdeaux, étoit de la religion Protestante, & avoit une charge chez M. le prince de Condé, vers l'an 1655. Il publia en latin cette même année 1655. & non en 1653. comme Bayle l'a avancé, le fameux traité des Pré-Adamites, *in* 4°. &. *in* 12. dans lequel il prétend prouver qu'il y a eu des hommes avant Adam: cet ouvrage fut imprimé en Hollande, & refuté par plusieurs aussi-tôt qu'il parut; entr'autres par Jean Conrad Dannhawerus, professeur en theologie à Strasbourg, où il publia un traité intitulé, *Praadamita vitis, sive fabula primorum hominum ante Adamum conditorum explosa*. Jean Micrælius, professeur en philosophie, & recteur du college à Stetin, fit aussi imprimer dans cette ville en 1656. un écrit contre la Peyrere. Jean Henri Ursin refuta ses idées dans un livre imprimé à Francfort, sous le titre de *Novus Prometheus Praadamitarum plastes ad Caucasum relegatus & religatus*. Samuel des Marests, professeur à Groningue, y fit imprimer *refutatio fabulæ Praadamiticæ, &c.* Jean Hilpert professeur d'Helmstat se mit aussi de la partie en publiant à Amsterdam, *Disquisitio de Praadamitis*. Le traité *Non ens Praadamiticum* d'Antoine Huls, fut imprimé chez Elzevier à Leide. Philippe le Prieur engagea les libraires de Paris, de publier ses *Animadversiones in librum Praadamitarum*, dans lesquelles il prit le nom d'Eusebe Romain. Enfin l'an 1656. il parut à Leide un ouvrage contre le systême de la Peyrere sous le titre de *Responsio exetastica ad tractatum incerto auctore nuper editum, cui titulus Praadamitæ, auctore Pythio Ministro, &c.* L'évêque de Namur censura le livre de la Peyrere dès l'an 1655. Cet auteur fut arrêté prisonnier à Bruxelles au mois de Fevrier 1656. par l'autorité ou le credit du vicaire general de l'archevêque de Malines. Il se retira de ce danger par l'autorité du prince de Condé. Ensuite étant allé à Rome, il y fit abjuration du Calvinisme, embrassa la religion Catholique, & reconnut que son traité des Pré-Adamites étoit contraire aux peres & à toute la tradition de l'église; ce qu'il fit encore par un écrit imprimé en 1657. en latin, & en 1658. en françois. Il mourut l'an 1677. près de Paris, à Notre-Dame des Vertus, chez les peres de l'Oratoire, où il s'étoit retiré, & où le prince de Condé l'entretenoit depuis son retour en France. Outre le traité des Pré-Adamites, on a encore de lui deux relations; l'une de Groënlande, & l'autre d'Islande, qu'il avoit composées étant en Danemarck, à la suite de M. de la Thuillerie, ambassadeur de France. On a imprimé aussi de lui en 1643. *in* 8°. un traité du *rappel des Juifs*, qui est extremement rare. Il est divisé en cinq livres. * Bayle, *dictionaire critique*. Voyez notre supplement.

PEZENAS, en latin *Piscena* ou *Penedatium*, ville de la Gaule Narbonnoise, selon Pline, est presentement dans le bas Languedoc. Elle est jolie & bien peuplée; les états de la province s'y assemblent souvent. C'est un des plus agreables séjours du royaume, tant à cause de la bonté & de la politesse du peuple, qui l'habite, que pour la beauté de son assiete, & des bâtimens qui la composent. Elle n'a point d'issues, dont les objets ne soient agreables, par la beauté des eaux, des bois, & des jardins, qui environnent de tous côtez ses murailles. Mais ce qu'il y a de plus charmant est une prairie, qui aboutit à deux de ses portes, appellée *le pré de S. Jean*. Elle est bornée d'un côté par les fossez de la ville, & de l'autre par la riviere de Boine, sur les bords de laquelle une muraille à hauteur d'appui, & une allée de múriers de mille ou douze cens pas, augmentent beaucoup les plaisirs de la promenade, qui sont d'autant plus grands, qu'on en peut jouir à toutes les heures du jour & dans toutes les saisons de l'année, à cause de la douceur du climat. A l'un des bouts de cette prairie est un beau pont, d'où l'on peut facilement discerner tous les objets dont on vient de parler, & qui separe la ville d'un très-beau couvent des peres de l'Observance, bâti du tems de S. François d'Assise. Quand Louis XIII. alla assieger Montpellier en 1622. il dit que depuis Paris il n'avoit point vû de ville si agreable que Pezenas. Elle est située sur une colline, éloignée de trois lieues d'Agde, qu'elle a au midi, de quatre des bords de la mer & du golfe de Lyon, de neuf de Montpellier, qu'elle a à l'orient, & de cinq de Beziers, qui est vers le sud-ouest. La campagne des environs est également environnée de tous côtez de petites collines. La riviere d'Heraut, qui a fait son lit au pied de ces petits côtaux, du côté du levant, augmente beaucoup la beauté de cette plaine, pour laquelle l'art & la nature ont travaillé à l'envi; la nature par la quantité des bois qu'elle y a fait naître, & par les belles fontaines & les petits ruisseaux qui serpentent dans les prairies, & dans les chemins, sans les gâter, parce que le fonds en est de sable; & l'art par le nombre des maisons qu'on a bâties sur ces collines, ou dans leur enceinte, accompagnées de beaux jardins, où les parterres, les allées, les palissades, & les vergers charment les sens, par la varieté des objets. Pezenas étoit autrefois une châtellenie, que le roi Jean érigea l'an 1361. en comté en faveur de Charles d'Artois. Il entra ensuite dans la maison de Montmorenci, & après la mort du dernier duc dans celle du prince de Condé son beau-frere: dans le partage de la succession de ce prince, le comté est échu au prince de Conti, dont les descendans le possedent encore. * Baudrand, & *Histoire de Henri II. dernier duc de Montmorenci, l. I.*

PEZRON (Paul) religieux de l'ordre de Cîteaux, docteur en theologie de la faculté de Paris, & abbé de la Charmoïe, né à Hennebon, petite ville de Bretagne, l'an 1639. entra dans l'ordre de Cîteaux en 1660. & fit profession à l'abbaye de Priéres l'an 1661. Il vint étudier au college des Bernardins de Paris, & fut reçu bachelier en theologie de la faculté de Paris. L'abbé de Priéres, (dom Jovod) le choisit pour son secretaire. Après la mort de cet abbé, arrivée en 1672. il retourna dans son monastere de Priéres, où il fut maître des novices, & sous prieur. En 1677. il fut nommé sous-prieur du college des Bernardins de Paris, & entra en licence en 1678. il prit le bonnet de docteur en 1682. & regenta ensuite dans le college des Bernardins. En 1690. il fut choisi vicaire general, ou visiteur des maisons reformées de l'isle de France. Le roi Louis XIV. en 1697. le nomma à l'abbaye de la Charmoïe, dont il donna sa démission en 1703. & mourut le 10. Octobre 1706. âgé de 67. ans. Il avoit beaucoup d'érudition, & avoit fort étudié les anciens monumens de l'histoire prophane, sur laquelle il avoit des vûes très-étendues. Il entreprit de rétablir la chronologie du texte des Septante, & de la soûtenir contre celle du texte hebreu de la bible, donnant des limites plus étendues à la durée du monde, qu'aucun autre chronologiste avant lui. Il fit pour cela un traité intitulé: *l'antiquité des tems rétablie*, imprimé à Paris en 1687. *in* 4°. Ce livre ayant été attaqué par le pere Martianai Benedictin, & par le pere le Quien, Dominicain, il le soûtint par un gros volume *in quarto*, intitulé, *défense de l'antiquité des tems*: & imprimé en 1691. Il a depuis donné en 1693. un essai d'un *commentaire litteral & historique sur les Prophétes*, dans lequel il a des vûes particulieres; il a composé une *histoire évangelique, confirmée par l'histoire Judaïque & Romaine en* 1696. 2. *vol. in* 12. Il avoit entrepris de faire un grand traité sur l'origine des nations, & en a donné au public la partie qui regarde l'antiquité de la nation & de la langue des Celtes, autrement appellez *Gaulois*. Cet ouvrage a été imprimé en 1703. Il a laissé plusieurs autres sçavans ouvrages, en état d'être imprimez. On a de lui 2. dissertations dans les memoires de Trevoux, l'une touchant l'ancienne demeure des Cananéens, l'autre sur les anciennes & veritables bornes de la terre promise. La 1. dans le mois de Juillet 1703. la 2. dans celui de Juin 1705. * *Memoires de Trevoux*, Juillet 1707.

P F

PFALTZ, bourg de l'électorat de Treves. Il est près l'embouchure de la Kylle dans la Moselle, à une lieue au-dessous de Treves. * Mati, *diction*.

PFALTZ, château du bas Palatinat. Il est sur une petite isle que le Rhin forme, entre la ville de Bacharach

& celle de Caub. Plusieurs geographes croyent que ce château a donné le nom au Palatinat, que les Allemands appellent *Pfaltz*. *Voyez* PALATINAT. * Mati, *dictionaire*.

PFALTZBOURG, *cherchez* PHALTZBOURG.

PFEFERCON, Juif relaps, ayant profané le S. Sacrement, fut brûlé à Hal en 1550. * Bartolocci, *bibliotheque Rabb.*

PFEFFINGER (Jean) ministre Protestant, né dans la Baviere en 1493. donna dans les sentimens de Luther, qui l'employa pour prêcher sa doctrine, & l'enseigner à Leipsic, où il mourut le 3. Janvier 1573. âgé de 80. ans. Pfeffinger a composé divers ouvrages. *Voyez* sa vie parmi celles des theologiens Allemands de Melchior Adam.

PFEULLENDORFT, ville imperiale d'Allemagne, dans le petit pays d'Hegaw en Souabe, est située sur la riviere de Celle, entre Constance & Tubinge.

PFOCHENIUS (Sebastien) publia en 1629. un livre sur le stile du nouveau testament, dans lequel il entreprend de soûtenir, que dans le nouveau testament, il n'y a point d'hebraïsmes. Thomas Gataker Anglois le refuta en 1648. dans un *in* 4°. où il le bat en ruine. * Konig, *biblioth.*

PFREIMBT, ville du cercle de Baviere. Elle est capitale du landgraviat de Leuchtemberg, & située au confluent du Pfreimbt, & de la Nab, environ à quatre lieues d'Amberg, vers l'orient septentrional. Pfreimbt a un château dans lequel le landgrave, qui est de la maison de Baviere, fait sa residence ordinaire. * Mati, *dictionaire*.

P H

PHACE'E ou PEKAH, roi d'Israël, étoit fils de *Romelie*. Pour se mettre sur le thrône, il tua le roi Phaceïa dans son palais, & fut proclamé roi l'an 3276. du monde, & 759. avant Jesus-Christ. Il fit la guerre à Achaz roi de Juda, & tua six-vingt mille hommes des sujets de ce prince en un jour; parce qu'Achaz & son peuple avoient abandonné Dieu. L'armée de Phacée commit tant de cruautez contre Juda, que lorsqu'elle revenoit triomphante à Samarie, un prophete nommé *Obed*, reprit les Israëlites d'un si grand excès commis contre leurs freres, & les persuada de renvoyer à Juda deux cens mille captifs qu'ils emmenoient. Ce qu'ils firent avec tous les témoignages possibles de compassion, donnant des habits à ceux qui n'en avoient point, & mettant sur des chariots ceux qui étoient trop las pour s'en retourner à pied. Quelque-tems après Phacée perdit la couronne, & fut assassiné par un de ses sujets nommé *Osée* fils d'Ela, qui regna en sa place l'an du monde 3296. & 739. avant J. C. * IV. *des Rois*, 15. II. *des Paralipomenes*, 28. Josephe, *l.* 9. *antiq. Jud. c.* 11. 12. & 13. Torniel & Salian, *A. M.* 3276. & *seq.*

PHACEIA ou PEKAHIA, roi d'Israël, succeda à son pere *Manahem* l'an 3274. du monde, & 761. avant Jesus-Christ, & n'herita pas moins de son impieté que de sa couronne; mais il ne regna que deux ans. Car Phacée, fils de Romelie general de ses troupes, le tua en trahison dans un festin qu'il faisoit avec ses plus familiers amis. * IV. *des Rois*, 15. Josephe, *l.* 9. *antiq. Judaiq. c.* 11.

PHAENIAS ou PHOENIAS, philosophe Peripateticien, & disciple d'Aristote, vivoit sous la CXVI. olympiade, vers l'an 316. avant Jesus-Christ. Il avoit écrit une histoire des tyrans, & fait divers autres ouvrages, citez par Diogene *Laërce*, Athenée, Plutarque, Suidas, &c. *Consultez* sur cet article Vossius, qui parle aussi de PHANOCLE & PHANODIQUE, historiens de la même nation, souvent citez par les anciens qu'il allegue. * Vossius, *l.* 1. *de hist. Græc.*

PHAENNO, d'Epire, est mise par quelques-uns au rang des poëtes qui ont precedé Homere; mais si elle est la même que Phaënnis fille du roi des Charmiens, dont Pausanias fait mention, elle est posterieure de plusieurs siecles à ce poëte. Zosime, Pausanias, & Tzetzes font mention d'un oracle de Phaënnis. * M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. proph.*

PHAETON, fils du Soleil & de Climene, se laissant entraîner à son ambition, osa entreprendre de conduire le char de cet astre, au moins pour un jour; mais ne sçachant point la route qu'il falloit tenir, & n'ayant pas assez de force pour gouverner les chevaux, il s'approcha trop près de la terre qui fut presque entierement brûlée. Ce qui irrita si fort Jupiter, qu'il le tua d'un coup de foudre, & le précipita dans le Pô. Son ami Cycnus fut transformé en cygne, & ses sœurs les Heliades furent changées en peupliers, & leurs larmes en ambre. Selon ceux qui veulent rapprocher cette fable de l'histoire, Phaëton, prince des Liguriens, & grand astrologue, s'appliqua uniquement à étudier le cours du soleil, & negligea le gouvernement de son royaume. De son tems, l'Italie se vit embrasée du côté du Pô, de chaleurs si extraordinaires, que la terre en devint seche & sterile durant plusieurs années. * Eusebe, *in chron.* Ovide, *l.* 2. *metam. fab.* 1.

PHAETUSE, l'une des Heliades, & sœur de Phaëton, pleurant la destinée de son frere, fut changée, aussi-bien que ses sœurs, en peupliers. * Ovid. *l.* 2. *metam. fab.* 2.

PHAINUS, ancien astronome fort celebre, natif d'Elide en Grece, fut le premier qui reconnut le tems du solstice, étant au haut du mont Lycabet, proche d'Athenes, où il faisoit ses observations sur le cours des astres. Meton, autre fameux Astronome, étoit son disciple. * Theophrast. *lib. de significat. tempest.*

PHALANGE, *Phalanx*, mot dont les Macedoniens se servoient pour exprimer une legion: c'est aussi le nom qui se donnoit quelquefois à l'infanterie des Grecs pesamment armée, & sur-tout à celle des Macedoniens. Il semble que par ce mot on doive entendre plus précisement un gros bataillon quarré des anciens, tellement pressé, que les soldats avoient les pieds les uns contre les autres, avec leurs boucliers joints, & leurs piques croisées; de sorte qu'il étoit presque impossible de le rompre. Ce bataillon étoit composé d'environ huit mille hommes. On en rapporte l'origine à Philippe de Macedoine ou à Alexandre *le Grand*; quelquefois il en contenoit plus de 16. mille.

PHALANTE, *Phalantus*, ou *Palante*, de Lacedemone, fils d'Aracus, ou d'*Aratus*, étant au siege de Messene, ville du Peloponnese, & voyant que l'armée Lacedemonienne, qui avoit juré de prendre Messene ou de perir devant cette ville, diminuoit extrêmement, & que cependant les femmes de Lacedemone n'engendroient plus d'enfans à cause de l'absence de leurs maris, fut d'avis que la jeunesse, qui étoit venue dans le camp après ce serment, retournât à Sparte, & qu'il lui fût permis de coucher avec les femmes de ceux qui étoient demeurez dans le camp. Ce conseil fut suivi, & les enfans qui nâquirent de ce mariage, furent nommez *Partheniens*. Depuis sous la XIX. olympiade, & vers l'an 704. avant J.C. le même Phalante les mena en Italie, où ils se rendirent maîtres de Tarente. * Pausanias, *in Messen.* Justin, *l.* 13. Eusebe, *in chron.*

PHALARIS, tyran d'Agrigente, où Gergenti en Sicile, se rendit maître de cette ville la 2. année de la LII. olympiade, vers l'an 571. avant Jesus-Christ, & s'y maintint environ seize années. Il étoit extrêmement cruel, & fit forger un taureau d'airain par Perille, pour y brûler vifs ceux qu'il condamneroit à mort. Perille se lassant d'attendre la recompense qu'il se promettoit de son ouvrage, s'adressa à Phalaris pour la lui demander. Ce prince le fit mettre dans le ventre de ce taureau, & l'y fit brûler le premier, pour faire l'essai de cette invention cruelle. Phalaris ne discontinuant point d'exercer des cruautez inouies, les habitans d'Agrigente se revolterent contre lui, le prirent & le firent brûler dans le taureau qu'il avoit fait fabriquer par Perille. Nous avons encore des lettres sous le nom d'Abaris à ce tyran, avec les réponses. Il y a des sçavans qui ont attribué ces pieces à Lucien, d'autres, plus vrai-semblablement au sophiste Adrien qui vivoit sous l'empereur Marc Antonin. Il est presque indubitable qu'elles ne sont pas de Phalaris. * Giraldi, *dial.* 3. *de poët.* Euseb. *in chron.* Juvenal, *satir.* 8. *Voyez* Fabricius, *Biblioth. Græc. t.* 1. *l.* 2. *c.* 10.

PHALEG, fils d'*Heber*, nâquit l'an 1788. du monde, le 2247. avant J. C. & le 35. de l'âge de son pere. Ce nom signifie *division*, & lui fut donné, parce que les hommes se separerent les premieres années de sa vie, & avant qu'il

pût avoir de la posterité. Phaleg eut Reü à 31. ans, & mourut l'an 2026. du monde, 2009. avant Jesus-Christ âgé de 239. ans, selon la Vulgate, & non pas de 339. comme il y a dans le texte des Septante. * *Genese*, 11. *les Paralipomenes*, 1. Torniel & Salian, *A. M.* 1788. & 2026.

PHALERE, ancien port d'Athenes, aujourd'hui Portoleone, où il y avoit un autel *aux dieux inconnus*. Quelques-uns ont cru que c'est cet autel dont saint Paul parle dans son discours adressé aux juges de l'Areopage; où il dit, qu'il avoit trouvé à Athenes un autel sur lequel il étoit écrit: *Au dieu inconnu*. Ils prétendent que l'apôtre a parlé en singulier d'un autel dédié à plusieurs dieux, sçavoir aux dieux étrangers d'Asie, d'Europe & d'Afrique. Il est certain que Pausanias, Philostrate & Suidas parlent d'un temple d'Athenes, où il y avoit un autel avec cette inscription au plurier, *Aux dieux inconnus*; mais il est incertain que ce soit de cet autel dont parle saint Paul, & il se peut faire qu'il y en eût un autre dedié *au dieu inconnu*, au singulier, comme l'histoire des actes en fait foi.

PHALEREUS, *cherchez* DEMETRIUS PHALEREUS.

PHALETTI, *cherchez* FALETTI.

PHALISQUES, *cherchez* FALISQUES.

PHALTI ou PHALTIEL, fils de *Laïs*, de Gallim, épousa par ordre de Saül roi d'Israël *Michel* fille de ce prince, & femme de *David*. Lorsque David fut monté sur le throne, il fit revenir son épouse legitime de chez Phalti qui ne put la quitter sans verser beaucoup de larmes. * I. *Rois*, 25. 44. II. *Rois*, 3. 15.

PHALTI, ville de Palestine dans la tribu d'Ephraïm. * II. *Rois*, 23. 26.

PHALTZBOURG ou PFALTZBOURG, ville de Lorraine avec titre de principauté, a été autrefois considerable: elle est au pied des montagnes, sur les frontieres de l'Alsace, à sept ou huit lieues de Strasbourg. * Baudrand.

PHANASE ou PHANIAS, fils de *Samuel*, fut le dernier souverain sacrificateur des Juifs. Il étoit du bourg d'Aphtasi, & succeda à Mathias fils de Theophile. Il ne pensoit à rien moins qu'à cette dignité, lorsque les Zelateurs le tirerent de ses occupations champêtres, pour lui faire exercer cette grande charge. Il étoit si rustique & si ignorant, qu'il ne sçavoit pas même ce que c'étoit que le sacerdoce. Il vit la destruction de la ville & du temple, la quatriéme année de son sacerdoce. Il descendoit de la famille de *Joiarib*. * Josephe, *guerre des Juifs*. Tirin, *chronologie sacrée*, *chapitre* 42.

PHANIAS, d'Erese, fut un des disciples d'Aristote, & montra les progrès qu'il avoit faits sous ce grand maître par divers ouvrages dont aucun n'est venu jusqu'à nous. Plutarque en parlant de sa patrie, aime mieux le dire de Lesbos, isle très-connue, que d'Erese, une des villes de cette isle, que beaucoup de gens pouvoient ignorer. On le dit quelquefois d'Ephese; mais c'est une faute de copiste. Il entretint amitié & correspondance avec Theophraste son compatriote, & fut aussi ami de Possidonius, sur les dissertations de qui il fit des remarques, qui furent publiées. Ses autres ouvrages étoient un traité des plantes, un autre touchant les disciples de Socrate, un troisiéme touchant les Prytanées de sa patrie, & un quatriéme touchant les poëtes, à quoi on ajoûte un discours aux Sophistes, & un traité historique intitulé, *les meurtres des tyrans commis par vengeance*. Il ne reste rien de tous ces ouvrages, & le nom de leur auteur, qui fut long-tems celebre, est dans l'oubli. * Vossius, *historiens Grecs*.

PHANODEME, autre ancien écrivain Grec, qui composa en plusieurs livres les antiquitez d'Athenes. Cet auteur est cité par Denys d'*Halicarnasse* & par plusieurs autres, entr'autres par Proclus, qui dit que si l'on en croit Callisthene & Phanodeme, les Saites en Egypte sont une colonie des Atheniens; au lieu que, selon Theopompe & Diodore de *Sicile*, ce furent les Saites qui fonderent Athenes; ce qui est bien plus vrai-semblable. Harpocration cite les Deliaques du même auteur; mais il est sûr qu'il y a faute dans son texte, où on doit lire PHANODIQUE, au lieu de *Phanodeme*; car Diogenes Laërce & le scholiaste d'Apollonius, appellent ainsi l'auteur des Deliaques. * Vossius, *hist. Grecs liv.* 3.

PHANTASIASTES ou PHANTASTIQUES, Heretiques, *cherchez* GAJANITES & JULIEN D'HALICARNASSE.

PHANTASIE, Memphitide: il est fait mention d'une femme de ce nom par Ptolomée *Hephestion*: elle étoit fille de Nicarchas, qui avoit écrit avant Homere de la guerre de Troye, & des voyages d'Ulysse, & laissé ses livres à Memphis, où Homere les avoit trouvez, fait copier & mettre en ordre, si l'on s'en tient au témoignage de Ptolomée Hephestion, rapporté par Photius, *cod.* 190. & à celui d'Eustathe dans sa preface sur Homere; mais c'est une supposition qui n'a aucune vrai-semblance. L'on a pris le nom appellatif de Phantasie ou d'imagination, pour un nom propre. * M. Du Pin, *Biblioth. des histor. proph.*

PHANUEL, ancienne ville de Palestine, dans la tribu de Ruben, au-delà du torrent de Jaboc, sur les frontieres des Amorrhéens, est celebre dans l'Ecriture-Sainte, à cause que ce fut auprès de là, que le patriarche Jacob lutta pendant toute une nuit contre un ange, qui lui donna ensuite le nom d'Israël. Gedeon fit raser la citadelle de cette ville, qui étoit proche de Tripoli, au pied du Mont-Liban, & fit tuer tous ses habitans, à cause qu'ils avoient refusé de donner du pain à son armée; Jeroboam la fit rebâtir. * *Juges*, *c.* 8. *Genese*, *chapitre* 32. *III. des Rois*, *chapitre* 12.

PHANUEL, de la tribu d'Aser, fut pere d'*Anne* la prophetesse, qui se trouva au temple lorsque Joseph & la sainte Vierge y présenterent Jesus-Christ. * *Luc*. II. 36.

PHAON de Mitylene dans l'isle de Lesbos, étoit un bel homme, à qui, si l'on en croit la fable, Venus avoit donné cette beauté, en récompense de ce qu'il l'avoit passé, étant maître d'un navire, de l'isle de Chio en terre ferme avec beaucoup de vitesse, & sans lui rien demander: elle lui donna un vase d'albatre, rempli d'un onguent, dont il ne se fut pas plûtôt frotté, qu'il devint le plus beau de tous les hommes. Les femmes & les filles de Mitylene en furent éperduement amoureuses, entr'autres Sappho qui se precipita, parce qu'il ne voulut pas correspondre à son amour. On dit qu'il fut tué ayant été surpris en adultere. * Elien, *histoires divers. l.* 12. Lucien, *dialog. des morts*, *tom.* 1. Palæphatus, *fabular.* Servius, *in Æneid.* 3. Plin. *l.* 22. *c.* 8. Bayle, *dictionaire crit.*

PHARAMOND, que la plûpart des historiens font premier roi des Francs ou François, étoit fils de MARCOMIER. Il fut, dit-on, élevé sur un pavois, & reconnu pour souverain par cette ceremonie, vers l'an de J. C. 420. par les François qui étoient alors au-delà du Rhin, & qui s'étoient emparez de la ville de Treves. Il ne paroît point que Pharamond ait poussé plus avant dans les Gaules. Si les François ont eu un roi de ce nom, il est sur qu'il étoit déja mort, lorsqu'en 428. Aëtius vint faire la guerre aux Francs. On donne vulgairement deux fils à Pharamond, CLENUS & CLODION, surnommé le Chevelu. Ce fut ce dernier qui regna après Pharamond. * Prosper, *in chron.* Aimoin. Sigebert. Du Chêne, *tom.* 1. Le P. Anselme, &c.

PHARAN, ou PARAN, c'est une partie de l'Arabie deserte, qui s'étend jusques aux montagnes d'Idumée, dans laquelle Ptolomée place les peuples qu'il nomme *Pharanites*. Il y avoit même du tems de saint Jerôme une ville nommée *Pharan*, qu'il place au-delà de l'Arabie tout contre les Sarasins. Ce fut delà d'où les Israëlites envoyerent reconnoître le pays de Chanaan. Ce fut aussi en ce pays qu'habita Ismaël. * *Genese*, XXI. 21. *Nombres*, X. 12. S. Jerôme, *in locis hebraicis*. Saumaise, *sur Solin*. J. Le Clerc, *sur la Genese*.

PHARAN, grand desert inculte, depuis le mont Sinaï, jusqu'à Cadés; par lequel le peuple d'Israël passa, allant d'Egypte dans le païs de Chanaan. * *Exod.*

PHARAN ville de l'Arabie Petrée, à l'extrémité du golfe Persique. * Ptolomée. Salmas. *ad Solin.*

PHARAON, nom commun à tous les rois d'Egypte: *Pharaoh*, signifie *roi*, dans l'ancienne langue des Egyptiens; selon Josephe, en Arabe, *Pharaha*, signifie *etre au-dessus des autres*. Quelques-uns disent que ce mot signifie *Crocodile*, qui a été un des dieux de ces peuples.

Dans la langue coptique d'aujourd'hui, qui est fort changée, *Phi*, *Ouro*, veut dire *le roi*; & ce nom pourroit être corrompu de *Pharaoh*. Il est parlé de dix Pharaons dans l'écriture-Sainte. Le premier Pharaon étoit du tems d'Abraham. * *Genes.* 12. Le second, du tems de Joseph, qui fut l'interprete des songes de Pharaon. * *Genes.* 41. Le troisiéme, qui reconnut mal les services de Joseph, & maltraita les Israëlites. * *Exod.* 1. Le quatriéme à qui Moyse & Aaron furent envoyés, & qui fut noyé dans la mer Rouge. * *Exod.* 14. Le cinquiéme Pharaon, dont il est parlé dans l'écriture, regnoit du tems de David. Le sixiéme, qui fut le beau-pere de Salomon, est selon quelques-uns le même que le precedent. * III. *Reg.* 3. Le septiéme, étoit Pharaon Sesac. * III. *Reg.* 11. & 14. Le huitiéme Pharaon Sua ou Sô.* IV. *Reg.* 17. Le neuviéme, Nechao ou Neco. * IV. *Reg.* 23. Le dixiéme, Hophrah ou Vaphrés. * *Jerem.* 37. Al-Bedavi, celebre commentateur de l'alcoran, s'est trompé, quand il a cru que Pharaon étoit l'épithete des rois des Amalecites, comme César étoit celui des empereurs Romains, & Chosroës celui des rois de Perse; car Adad étoit le nom appellatif de ces premiers rois, comme Abimelech étoit celui des rois des Philistins, & Hiram de ceux de Tyr. A l'égard des Pharaons, dont il est fait mention dans l'écriture-Sainte, il est bien difficile de sçavoir au vrai leur nom propre; parce que l'histoire d'Egypte est fort embrouillée. Pour ne parler que du Pharaon, qui fut noyé dans la mer Rouge, Calvisius dit que c'étoit Orus; d'autres l'Amosis de Clement *Alexandrin*, ou le Bechoris de Manethon. Ce Pharaon est nommé Cenchrés par Eusebe; Tetmosis, par Philon; Amenophis par Usserius; Ramessés par quelques-autres; Acherrés par Scaliger. * Chevreau, *histoire du monde*. J. Clerici *comment. in Gen. c.* XII. 15.

PHARAON, *voyez* CHEBRON, &c.

PHARASMANE roi des Iberiens, vivoit sous l'empire de Tibere, qui le reconcilia avec son frere Mithridate, qu'il secourut, pour lui faire recouvrer l'Armenie contre Orodes. * Tacit. *l.* 6. *annal. cap.* 33.

PHARASMANE, roi des Alains sous l'empire d'Adrien. Il y eut dans le même-tems deux autres rois de ce nom, l'un roi des Iberiens, l'autre des Zidrites proche de la Colchide. * Herodian. *l.* 1. *c.* 9. Spartian. *c.* 6. Arrian. *in Euxini periplo*.

PHARE, *Pharus*, ou FARE, est une tour élevée sur quelque pointe qui s'avance en mer, où l'on tient toutes les nuits un Fanal pour éclairer les vaisseaux qui en approchent la nuit.

PHARE, petite-isle d'Egypte, plus longue que large, près d'Alexandrie, vis-à-vis des embouchures du Nil, fut nommée anciennement *Canopus*. Homere s'est trompé au sujet de cette isle, lorsqu'il l'éloigne du continent d'une journée de voiles; & Aristides, en la description qu'il nous donne de l'Egypte, avoue que la chose n'est pas croyable. Il est certain, selon le même Aristides & Ammien-Marcellin, (*liv.* 22.) que le Phare n'est qu'à sept stades d'Alexandrie, c'est-à-dire, environ à un mille d'Italie. * Palmerius, *p.* 487. Alexandre *le Grand* avoit entrepris de bâtir une ville dans cette isle; mais il n'y put réüssir, parce que le lieu étoit trop étroit, selon Strabon, *liv.* 17. Il laissa des marques de sa magnificence dans la ville d'Alexandrie, qu'il bâtit vis-à-vis en terre ferme. Depuis, on éleva dans l'isle une haute & superbe tour, qui a passé dans l'antiquité pour une des merveilles du monde. Ce fut Ptolomée Philadelphe roi d'Egypte, qui en fit la dépense à son avenement à la couronne, sous la CXXIV. olympiade, & l'an 284. avant Jesus-Christ. Il y employa 800. talens, & en donna la conduite à Sostrate Gnidien fameux architecte. Cette tour qui fut nommée *Pharos*, de même que l'isle où elle étoit située, servoit de fanal à ceux qui navigeoient sur ces côtes pleines d'écueils. Delà vient que l'on a donné le nom de Phare à toutes les tours semblables, où l'on tient la nuit un fanal sur les côtes dangereuses; comme sont aujourd'hui le Pharion, à l'embouchure du Bosphore de Thrace dans le Pont-Euxin, le Fare de Messine, le Mole de Genes, la tour de Cordouan, à l'embouchure de la Garonne, &c. *Voyez* Martinius de Fungerus, au mot *Pharos*. Depuis le Phare fut joint à Alexandrie, par un pont, ou plûtôt par une digue, que les Latins appelloient *Mole*, & qui retient encore le nom de mole, par tout où il s'en trouve, dans la Mediterranée. Il est vrai que cette digue se trouvoit interrompue en deux endroits, qui se joignoient par deux ponts, l'un desquels étoit près de la tour, qui subsistoit encore du tems d'Hirtius; & l'autre près de la ville, comme nous l'apprenons de cet auteur, *en l'histoire de la guerre d'Alexandrie*. C'étoit par ce dernier pont qu'on alloit au port, nommé Eunoste, qui est le même dont les Turcs se servent à present, & dont l'entrée est défendue aux Chrétiens. Ce pont servoit aussi d'Aqueduc, & depuis Cesar fit remplir de pierre la voûte qui le soûtenoit, pour empêcher ceux d'Alexandrie de passer d'un port à un autre. La reine Cleopatre, & non pas Sostrade de *Gnide*, comme quelques-uns l'ont dit, acheva ce grand ouvrage, si nous croyons non seulement Tzetzes & Cedrenus, mais aussi Ammien-Marcellin, & l'auteur des annales de Sicile. Il est vrai qu'ils confondent les choses, & qu'ils attribuent à la seule Cleopatre ce qui est dû en partie à Sostrate de *Gnide*, à Philadelphe & aux autres Ptolomées. Cleopatre est donc celle qui acheva l'isthme, ou le mole, en abattant le pont: Ptolomée Philadelphe fut celui qui fit bâtir la tour: & Sostrate de *Gnide* fut chargé de l'intendance de ce magnifique ouvrage, comme le témoigne l'inscription, dont il fut accompagné. Ainsi on doit critiquer ceux qui l'ont attribué à Alexandre, ou à Cleopatre, comme ont fait les Arabes, & l'ancien scholiaste de Lucien. Ce dernier nous fait la description de cette tour, à laquelle il donne la même base & autant de circuit qu'aux Pyramides; & pour ce qui est de la hauteur, il la fait monter à trois cens coudées, & dit qu'on la pouvoit découvrir en mer de cent milles. Au reste, on lit dans quelques itineraires, ou relations de voyages, que cette masse prodigieuse est appuyée sur quatre cancres de verre, disposez aux quatre coins, ce qui semble ridicule; & il seroit difficile d'en sçavoir la verité, parce que les Turcs ont enterré la base du Phare, de peur que les Chrétiens ne la pussent voir. Cependant, si cela est un conte fait à plaisir, comme il y a bien de l'apparence, il s'est fait depuis long-tems, & on le trouve dans un fragment d'un ancien auteur, lequel en parlant des sept anciennes merveilles du monde, dit qu'il y a dequoi s'étonner, comme on a pû faire des pieces de verre assez grandes & assez fortes, pour soûtenir une telle masse. Il se peut faire que Sostrate, qui conduisoit cet ouvrage, & en étoit l'architecte, donna ces quatre cancres pour ornement aux quatre coins, comme si la tour y eût été appuyée. Et au lieu d'être de verre, comme on le raconte, ils étoient peut-être de quelque pierre très-dure & transparente comme le verre, tel qu'un certain marbre de Memphis, & qu'une autre pierre qu'on tire d'Ethiopie. Le celebre Tavernier, au retour de ses voyages en Perse & aux Indes, a eu la curiosité d'apporter de ces sortes de pierres du Levant. Mais avant que cette tour eût été bâtie, il y a lieu de croire que l'isle de Phare servoit déja de signal aux matelots, ce que le nom même semble témoigner, selon le sentiment de quelques-uns, qui le tirent d'un mot grec, qui signifie *éclairer*. Au reste les feux qu'on allume sur ces phares ressemblent quelquefois de loin à une étoile, & ont quelquefois trompé des matelots ignorans, qui séduits par cette erreur, ont mal dressé leur route, & sont venus malheureusement échouer sur les sables de la Marmarique. Stace a comparé ces feux à la lune, quand on les voit de plus près. Car alors il est vrai que la vûe se trompe facilement, & qu'il y a peu de difference entre la lueur de ces phares & celle de la lune, qui quelquefois paroît rouge, lorsqu'elle commence à monter sur l'horison.

Peut-être ne sera-t'il pas hors de propos d'ajoûter ici l'observation qu'a faite Vossius, au sujet de la méprise d'Homere, sur la situation de Pharos. Il y a, dit-il, de quoi s'étonner du respect aveugle que les anciens ont eu pour Homere, plûtôt que de se resoudre à le redresser, lorsqu'il est dans l'erreur; ils ont mieux aimé changer l'assiete & la nature des lieux, qu'il a mal placez. Ils juroient par Homere comme les Toscans par leur poëte Dante, & avoient une telle creance en lui, qu'il n'y avoit point de science, sans en excepter la medecine ni la chirurgie, qu'ils n'estimassent devoir être puisée dans ses li-

vres. Parce qu'Homere a écrit que le Phare est éloigné de l'Egypte d'une journée de voiles, on a changé la situation naturelle de ce pays, & on s'est imaginé qu'il s'est accru, & s'est avancé en mer à la faveur des sables, que le Nil y jette par ses larges bouches. Bochart refute solidement cette fausse opinion. Celle d'Eratosthene se peut soûtenir, lorsqu'il dit que les bouches du Nil ont été inconnues à Homere. A quoi neanmoins Strabon repond qu'il peut en avoir eu connoissance, quoiqu'il n'en ait point fait de mention, puisqu'il ne nous a pas même parlé du lieu de sa naissance, sur lequel tous les anciens sont fort partagez. Mais Strabon semble n'être pas entré dans la pensée d'Eratosthene, qui ne dit pas qu'Homere ait ignoré les bouches du Nil, parce qu'il n'en fait point de mention, mais parce qu'il met le Phare à une journée de voiles de l'Egypte. Pour éclaircir cette difficulté, & pour sauver Homere de tout reproche; il faut remarquer, comme nous l'avons déja observé, en parlant du Nil, qu'il donne à cette riviere le nom d'Egypte. Ainsi, quand il dit que le Phare est éloigné de l'Egypte ou du Nil d'une journée de voiles, il est certain qu'il veut parler de celle des sept bouches du Nil, qu'on nommoit *Pelusium*, qui en effet est éloignée du Phare, d'autant de chemin, qu'un navire en peut faire en un jour avec un vent favorable. A present le Phare est tout-à-fait joint à la terre-ferme; & l'on y voit encore un reste de tour, & une petite ville, où demeurent quelques marchands Turcs, & quelques pecheurs, depuis qu'Alexandrie a été entierement abandonnée. * *Voyez* Ferrari, & *Les nouvelles relations*.

Il y a une isle de ce nom en Illyrie, où ceux de Pharos envoyerent une colonie l'an 4. de la XCVIII. olympiade, & l'an 385. avant Jesus-Christ. Les Italiens avec Procope, l'appellent *Lesina*, & les Sclavons *Huar*. Elle s'étend l'espace de soixante milles du levant au couchant : & il y a une ville avec évêché, qui n'est éloignée de Spalatro, que de dix-sept. C'est dans les états de la republique de Venise. * Strabon. Pline, &c. sans oublier le *Phare*, riviere de Cilicie. * Suidas.

PHARE, certain lieu d'Angleterre, que les Latins nomment *Pharum*, & qui a été depuis nommé *Streuaësbalch*, est appellé aujourd'hui *Withie*. Il y avoit une abbaye de filles, où sainte Hilde étoit abbesse; & à sa priere on y celebra un synode en 664. * Bede, *l.* 3. *c.* 15.

PHARE'S, fils de *Juda* & de *Thamar*, & frere de *Zara*, fut pere de *Hesron*. Il est fait mention de lui dans la genealogie du Fils de Dieu, selon la chair. * *Genese*, 38. *Matth.* 1. Torniel, *A. M.* 2314. *n.* 2-2327. *n.* 2.

PHARE'S, *Phara*, ville de la petite Achaye, province du Peloponnese en Grece, a été celebre par les oracles qu'y rendoit une statue de Mercure, posée dans la place publique, devant celle de la déesse Vesta. Ceux qui alloient consulter l'oracle, faisoient brûler de l'encens en l'honneur de Vesta, puis alloient mettre de l'huile dans de petites lampes de cuivre, qui étoient au pied de la statue de Mercure. Lorsqu'elles étoient allumées, ils faisoient leur offrande d'une piece de monnoye du pays qu'ils jettoient sur l'autel. Ensuite, après avoir declaré leur demande, & avoir approché leurs oreilles de la statue, il se retiroient, les bouchant de leurs mains, jusqu'à ce qu'ils fussent hors de la place. Alors ils ôtoient leurs mains, & prenoient pour réponse de l'oracle, les premieres paroles qu'ils entendoient. On dit que les Egyptiens en usoient de même envers le dieu Serapis. * Pausanias, *in Achaicis*.

PHARISIENS, dont le nom signifie *separé*, formoient une secte qui s'éleva en Judée, long-tems avant la naissance de Jesus-Christ. Saint Jerôme, qui en parle sur le rapport des Nazaréens, dit qu'elle eut pour auteur Sammai & Hillel. Ceux de cette secte jeûnoient le second & le cinquiéme jour de la semaine. Ils pratiquoient à l'exterieur de grandes austeritez; ils ajoûtoient de nouvelles charges à la loi, & soûtenoient fortement l'autorité des pretendues traditions de la loi orale ou de bouche. Ils payoient les decimes comme la loi les ordonnoit, & encore la trentiéme & cinquantiéme partie de leurs fruits; ajoûtant des sacrifices volontaires à ceux qui étoient ordonnez, & se montrant très-exacts à rendre leurs voeux. Mais l'orgueil corrompoit toutes les actions des Pharisiens, qui ne songeoient qu'à se rendre maîtres de l'esprit des peuples, & à gagner la reputation de saints. Aussi s'étoient-ils rendus si puissans que les derniers rois des Juifs craignoient de les choquer, & souvent étoient contraints de se servir de leur ministere pour se maintenir. Ils vouloient occuper les premieres places dans les festins & dans les assemblées, & affectoient de passer pour des maîtres infaillibles, & pour les plus sinceres docteurs de la loi, qu'ils avoient toute corrompue par leurs traditions. Quant à la doctrine, ils attribuoient l'évenement des choses à la destinée, quoiqu'ils tâchassent d'accorder avec elle la liberté des actions de la volonté de l'homme. Ils croyoient la transmigration des ames, comme Pythagore, du moins celles des gens de bien; estimant que celles des autres étoient tourmentées pour toûjours. Dans l'astrologie judiciaire, ils suivoient les opinions des Gentils; & avoient interpreté les noms grecs de cet art. * Josephe, *l.* 18. *Ant. c.* 1. *l. de bello*, *c.* 12. S. Jerôme *in c.* 8. *Isai.* S. Epiphane, *in Pinac. l.* 1. 16. *Voyez* M. Du Pin, *nouvelle histoire des Juifs imprimée à Paris*, 7. *vol. in* 12. *en* 1709.

PHARMACUSE, *Pharmacusa*, petite isle de la mer Egée vers l'Ionie, appellée aujourd'hui *Fermaco*. * Pline.

PHARNABAZE, *Pharnabazus*, gouverneur en Asie, & general des troupes des rois de Perse, Darius & Artaxerxés, fit la guerre aux Atheniens; & donna du secours à ceux de Lacedemone, vers la XCII. olympiade, & l'an 412. avant Jesus-Christ. Il se brouilla avec eux vers l'an 400. avant Jesus-Christ. En 374. il entra en Egypte par les embouchures du Nil; mais ce dessein ne lui réussit pas. * Thucydide. Xenophon, &c.

PHARNABAZE, autre general des Perses, sous le regne du dernier Darius, mis à la place de Memnon, livré ensuite à Amphoterus & à Epilogue après la trahison de l'isle de Chio. * Quinte-Curce, *l.* 3. *c.* 8. *l.* 4. *c.* 5.

PHARNACES, *Pharnaces*, fils de Mithridate *le Grand*, roi de Pont, fit revolter l'armée contre son pere, qui se tua de desespoir, & auquel il succeda l'an du monde 3972. & 63. avant Jesus-Christ. Il cultiva depuis assez soigneusement l'amitié des Romains; mais ayant pris les armes pendant les guerres civiles, il fut vaincu par Cesar, l'an 47. avant Jesus-Christ avec tant de promptitude, que ce Romain écrivit à un de ses amis, *Veni, vidi, vici.* Il ne faut pas confondre ce prince avec PHARNACES, roi de Cappadoce, que Diodore de *Sicile*, (*in eclogis lib.* 31.) dit avoir épousé Atessa, soeur de Cambyses, pere de Cyrus; & il en eut Gallus, qui lui succeda dans la Cappadoce. * Appien, *de bello Mithr.* Velleïus Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 3. Dion.

PHAROS, isle d'Egypte, *cherchez* PHARE.

PHARPHAR, riviere de la Syrie. Elle a sa source dans le Mont-Liban, à sept lieues de la ville de Damas. Elle se partage en cinq canaux, avant que d'arriver à cette ville : après l'avoir fourni d'eau pour des fontaines, ou pour arroser la campagne, le reste se perd dans un petit lac, qui est dans le territoire de Damas. * Mati, *dictionaire*.

PHARSALE, *Pharsalus*, aujourd'hui *Farsa*, ville de Thessalie, celebre par la victoire que César y remporta sur Pompée dans les campagnes voisines, l'an 48. avant Jesus-Christ. Elle a été évêché suffragant de Larisse, puis archevêché sous le patriarchat de Constantinople.

PHARSAM, roi de Jerimoth, l'un des cinq princes, qui prirent le parti d'Adonisedech. *Voyez* ADONISEDECH.

PHARURIM, lieu proche le temple de Jerusalem, où les rois impies de Juda faisoient entretenir les chevaux consacrez au Soleil, dont ils avoient placé la statue dans le temple même. * IV. *Rois*, 23. 11.

PHASE, *Phasis*, fleuve de la Mingrelie ou Colchide, qui prend sa source vers la partie du Mont-Caucase, laquelle est à l'orient de ce pays, est appellé par les Turcs, *Facht*, & par ceux du pays, *Rione*. Il passe par la ville de Cotatis, capitale du royaume d'Imirete. De-là il se va décharger dans la mer Noire, où son embouchure a plus d'une demi-lieue de largeur, & plus de soixante brasses de fond. Cette riviere a plusieurs petites isles vers son

embouchure, qui sont fort agréables, & qui sont couvertes de bois. Sur la plus grande on voit du côté d'occident les ruines d'une forteresse que les Turcs y avoient bâtie en 1578. Amurat III. ayant entrepris de conquerir les côtes septentrionales, & orientales de la mer Noire, dans ce dessein, fit remonter le Phase à ses galeres; mais le roi d'Imerite dressa des embuscades aux lieux où le fleuve est le plus étroit, & y défit la flotte du sultan. Cette forteresse de Phase fut prise en 1640. par le roi d'Imirete, auquel s'étoient joints les princes de Mingrelie, & de Guriel. Il la fit raser, & enleva 25. pieces de canon qui y étoient, pour les transporter à Cotatis. Procope a cru que le Phase entroit dans la mer avec tant d'impetuosité que vis-à-vis de son embouchure, l'eau n'étoit point salée. Agricola assure au contraire, que son cours n'est point rapide. Il est vrai, suivant le rapport des voyageurs, qu'au commencement de sa course il est fort impetueux; mais ayant gagné la plaine, il coule si doucement, qu'on a de la peine à remarquer le fil de son eau. Ses eaux ne se mêlent point avec celles de la mer; ce qui arrive à cause qu'étant plus legeres, elles nagent au dessus. Elles sont fort bonnes à boire, quoiqu'elles soient troubles, & de couleur de plomb. Arrien dit qu'autrefois les vaisseaux faisoient eau au Phase, dans l'opinion que ce fleuve étoit sacré, ou parce qu'ils croyoient que c'étoit la meilleure eau du monde. Le même Arrien, & d'autres historiens disent, qu'il y avoit un temple dedié à la déesse Rhea, dans l'isle du Phase; mais on n'en voit plus aucuns restes. Quelques-uns assûrent qu'il subsistoit encore du tems de l'empereur Zenon, & qu'alors il fut consacré au culte du vrai Dieu. Les geographes ont aussi placé une ville nommée *Sebaste* à l'embouchure du Phase; mais les ruines de cette ville ne paroissent plus. Ce que l'on y voit de conforme au recit des anciens, est un grand nombre de faisans, qui ont pris leur nom de ce fleuve, sur les bords duquel ils se plaisent. Les rivages du Phase sont bordez de beaux arbres, & frequentez de pêcheurs, qui y font la pêche des esturgeons. * P. Lamberti, *relation de la Mingrelie, dans le recueil de* Thevenot, *vol. 1.* Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en* 1673.

PHASE, ville de Colchide, aujourd'hui de Mingrelie, sur une riviere de ce nom, avec évêché suffragant de Trebizonde. * Strabon. Pline. Ptolomée, &c. Ferrari, *in lex. geogr.*

PHASELIS, que Moletius nomme *Fionda*, ville de Pamphylie ou de Lycie, avec évêché suffragant de Myre, reconnoissoit, dit-on, pour fondateur Mopsus, roi des Argiens: elle fut la retraite des pirates, & les habitans étoient si pauvres, qu'ils ne pouvoient sacrifier que des poissons salez; d'où est venu le proverbe *sacrificium Phaselitarum*, & *sacrum sine fumo*. Cette place est renommée par le fameux passage d'Alexandre. * *Voyez* là-dessus Bayle, *diction crit.* Pline; Ptolomée, &c.

PHASELUS, gouverneur de Jerusalem sous Antipatre fils d'Herode. * Josephe, *hist. des Juifs.*

PHASELUS, fils d'Antipatre & de Cypris, fille d'Herode. * Josephe, *hist. des Juifs.*

PHASELUS, nom d'une tour élevée de quatre-vingts coudées, bâtie à l'imitation de celle du phare d'Alexandrie.

PHASERON, homme dont Jonathas *Machabée* tua les fils dans leurs tentes. * *I. Machab. IX.*

PHASGA, montagne de Palestine dans la tribu de Ruben & dans le pays de Moab, qui étoit comme la pointe du mont Nebo. * *Nomb.* 12. 20.

PHASSUR, prêtre des Juifs, fils d'*Emmer*, maltraita & fit mettre en prison Jeremie, parce qu'il prédisoit les malheurs qui devoient arriver à Jerusalem. Mais cela n'empêcha pas ce prophête de continuer à prêcher les infortunes que Dieu lui avoit revelées. Ce fut vers l'an 3445. du monde, & 590. avant Jesus-Christ. * *Jeremie, c.* 20. *v.* 1.

PHAVORIN, *cherchez* FAVORIN.

PHAU, ou PAHU, nom de la ville où residoit Adar, un des rois d'Idumée. * *Genese, XXXVI.* 39.

PHAZAEL, fils de PHAZAEL gouverneur de Judée. Il épousa *Salampso*, fille d'Herode *le Grand* & de *Mariane*, fille d'*Hyrcan*, * Josephe, *antiq. l. XVIII. c.* 7.

PHAZAEL, fils d'HERODE *le Grand* & de *Pallas* sa septiéme femme. Il mourut fort jeune. * Josephe, *antiq. l. XVII. c.* 1.

PHAZAEL, étoit fils aîné d'*Antipater*, qui s'étant rendu très-puissant par la foiblesse d'Hyrcan, établit gouverneur de Jerusalem Phazaël, vers l'an du monde 3988. & 47. avant Jesus-Christ. Phazaël étant assiegé dans le palais de cette ville, par Antigone & les Parthes, alla trouver leur chef, qui le retint prisonnier l'an 39. avant Jesus-Christ. Comme il n'apprehendoit pas tant la mort, à laquelle on le destinoit, que la honte de la recevoir par la main de son ennemi, & qu'il ne pouvoit se tuer lui-même, à cause qu'il étoit enchaîné, il se cassa la tête contre une pierre. On dit qu'Antigonus lui envoya des medecins, qui au lieu d'employer des remedes pour le guerir, empoisonnerent ses playes. Herode *le Grand*, son frere, depuis roi de Judée, éleva plusieurs grands édifices pour honorer sa memoire, comme une tour dans Jerusalem, nommée *Phazaël*, & une ville de même nom, dans la vallée de Jericho. * Josephe, *l.* 4. *ant. l.* 16. *c.* 9. *& l.* 1. *de bello.*

PHAZAELE, ville de la tribu de Benjamin, au septentrion de Jericho. Herode *le Grand* la fit bâtir à l'honneur de son frere *Phazaël*, dans un terroir qui paroissoit la plus sterile & le plus ingrat du monde. Mais si-tôt que cette ville eut été achevée, & qu'elle eut été remplie d'habitans, ils le cultiverent avec tant de soin & de peine, qu'ils le rendirent le meilleur & le plus agréable de la Judée. * Josephe, *antiq. l. XVI. c.* 9.

Il y avoit une très-belle tour du même nom dans Jerusalem. Herode l'avoit fait bâtir à l'honneur du même Phazaël. Elle ne cedoit point en hauteur, en beauté, & en magnificence au Pharos d'Alexandrie. Tite après s'être rendu maître de Jerusalem fit défendre de ruiner cette tour, non plus que celle d'*Hippicos* & de *Mariamne*; parce que comme elles surpassoient tout ce qu'on avoit jamais vû de grand, de magnifique, & de fort, il les voulut conserver, pour faire connoître à la posterité, combien il falloit que la valeur & la science des Romains fussent extraordinaires, pour avoir forcé & pris une ville si bien fortifiée. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. VII. ch.* 1.

PHEA, ancienne petite ville. Elle est dans le Belvedere, en Morée, sur le golfe de l'Arcadia, à trois lieues de l'embouchure de l'Alphée, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

PHEBADE (Saint) FEBADE, nommé diversement Phibade, Sœbade, Fitade, & par ceux du pays saint Fiari, évêque d'Agen, vivoit dans le IV. siecle. Il écrivit pour refuter la confession de foi que les Ariens avoient publiée à Sirmich en 357. un traité que nous avons encore dans la bibliotheque des peres, & se trouva en 359. au concile de Rimini, où il soûtint avec saint Servais de *Tongres* le parti Catholique. Mais il fut surpris par les Ariens, & étant entraîné par son amour pour la paix & l'union, il signa une confession de foi, qui étoit orthodoxe en apparence; mais qui cachoit le poison de l'heresie. Il connut depuis sa faute, improuva ce qu'il avoit fait, & témoigna par sa retractation, qu'il n'avoit eu dessein que de détruire l'heresie, bien loin de souscrire à ses erreurs. Saint Phebade assista à un concile de Valence tenu en 374. & à celui de Saragosse tenu l'an 381. Il vivoit encore en 392. dans le tems que saint Jerôme comptoit son ouvrage parmi les autres traitez des hommes illustres de l'église. Ainsi il faut au moins, qu'il ait été près de 40. ans évêque. Il fit encore d'autres livres, que le même saint Jerôme n'avoit pas vûs, & qui ne sont pas venus jusqu'à nous. C'est à lui à qui saint Ambroise écrit la lettre 70. qui lui est commune avec saint Delphin de *Bourdeaux*. L'église d'Agen honore encore aujourd'hui sa memoire le 25. Avril. Gavide qui lui succeda, étoit évêque en l'an 400. * Saint Jerôme, *de script. eccl. c.* 108. Sulpice *Severe*, *l.* 2. *hist. sacra.* Sainte-Marthe, *T. II. Gall. Christ.* Bollandus, *in vit. SS.* 13. *Janu. p.* 790. Hermant, *vie de saint Athan.*

PHEBE', *Phœbe*, diaconesse de Cenchre, bourg de l'Achaye, qui servoit de port à la ville de Corinthe pour l'Asie, logea saint Paul, pendant sa mission en Achaye. Cet apôtre la recommande aux Chrétiens de la ville de Rome dans son épitre aux Romains, & les prie de la recevoir

cevoir comme on doit recevoir les saints, de l'assister dans toutes les occasions où elle pourroit avoir besoin d'eux, de la même maniere qu'elle avoit assisté beaucoup de personnes, au nombre desquelles il se comptoit lui-même. Il est fait mention de Phebé dans les martyrologes d'Usuard & d'Adon au 3. de Septembre; ce qui a été suivi par le martyrologe Romain. * *Rom.* XVI. *v.* 1. Theodoret, *in epist. ad Rom.* Tillemont, *memoires de l'histoire ecclesiastique.*

PHEDIME, *Phadima*, fille d'*Otanes*, seigneur Persan, fut femme de *Smerdis*, & du faux *Smerdis Spendabates*, qui se dit son mari, après le meurtre qu'il fit faire de ce prince, auquel il ressembloit parfaitement. Mais Phedime instruite par son pere, l'observa la nuit pendant son sommeil, & l'ayant trouvé sans oreilles, le déclara aux princes Persans, qui reconnoissant le fourbe à cette marque, le tuerent dans son palais, l'an du monde 3514. & avant Jesus-Christ 521. * Herodote, *l.* 3.

PHEDON, *Phadon*, philosophe, étoit d'Elée, & ayant été fait esclave, fut racheté: il s'adonna à l'étude de la philosophie, & devint chef de la secte, dite *Eleaque.* Il écrivit des dialogues, & eut Plistane d'Elée pour successeur. * Diogene *Laërce*, *l.* 2. *vita Phil.* Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 18. Macrobe, *l.* 1. *Saturn. c.* 11. Hesychius. Suidas, &c.

PHEDON, citoyen d'Athenes, que les trente tyrans de cette ville firent mourir dans un festin. Ses filles qu'on avoit obligées d'y danser toutes nuds, se precipiterent dans un puits, pour conserver leur virginité.

PHEDRE, *Phedra*, fille de *Minos* roi de Crete & de *Pasiphaé*, épousa *Thesée*, & devint éperdument amoureuse de son fils *Hippolyte.* Outrée de ce que ce jeune prince avoit resisté à ses infames sollicitations, elle l'accusa d'inceste auprès de Thesée, qui attira sur lui le courroux de Neptune. Un monstre marin suscité par ce Dieu, effraya les chevaux d'Hippolyte, qui fut renversé de son chariot, & mis en pieces. Après sa mort la coupable Phedre s'étrangla de desespoir. * Euripide, *in Phed.* Diodore de *Sicile*, *l.* 5. Propert. *l.* 2.

PHEDRE, *Phedrus*, poëte Latin, affranchi d'Auguste, & natif de Thrace, mit en vers des fables à l'imitation & dans le goût de celles d'Esope, comme il le dit lui-même dans la preface de cet ouvrage, qui contient cinq livres. Il fut opprimé par Sejan; mais il survêcut à ce favori de Tibere. Il s'est representé lui-même dans la preface de son III. livre & dans sa V. fable du livre V. comme un homme qui ne s'étoit pas soucié d'amasser du bien. François Pithou déterra le premier les fables de Phedre, qu'il envoya à Pierre son frere; ensuite de quoi ils les mirent au jour pour la premiere fois en 1596. Nicolas Rigault les publia en 1600. avec des notes, & les dedia à Jacques Auguste de Thou, president au parlement. Depuis l'édition de Rigault, il s'en est fait plusieurs autres avec des notes des plus sçavans critiques. On en peut voir la liste dans la preface de Jean de Scheffer sur cet auteur, & y joindre l'édition faite à Amsterdam en 1698. que M. Burman a procurée, & reimprimée à Utrecht, en 1718. & qui contient avec les notes de M. Gudius, qui n'avoient jamais paru, les commentaires tout entiers de Conrard, Rittershusius, de Nicolas Rigault, de Nicolas Heinsius, de Jean Scheffer, & de Jean-Louis Prasch, avec des extraits de quelques autres commentaires. Avienus fait mention des fables de Phedre, dans la preface de celles qu'il a composées, & qu'il a dediées à l'empereur Theodose. Nous avons plusieurs traductions en françois des fables de Phedre, entr'autres celle que l'on appelle traduction de messieurs de Port-Royal, faite par M. de Saci; une autre, par le P. Fabre, de l'oratoire, une troisiéme, par M. Prévôt, une en vers François, par M. Denyse, &c. * Avienus, *in praf. fab.* Martial, *ep.* 20. *l.* 3. Nicolas Rigault, *ep. ad Jacq. Aug. Thuan. &c. Preface de* Lancelot, *sur Phedre.* Bayle, *dictionaire critique. Voyez* un catalogue de presque toutes les éditions de Phedre jusqu'en 1718. *dans les nouvelles litter. de Holl. t.* 8. *p.* 266.

PHEDRE, huitiéme femme d'Herode *le Grand*, roi de Judée, & mere de *Roxane.* * Josephe, *antiquit. l.* 17. *c.* 1.

PHEDRE (Thomas) professeur en éloquence à Rome, vers la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. passa pour le Ciceron de son tems. Il fut chanoine de Latran, & garde de la bibliotheque vaticane. Il fut redevable du commencement de sa fortune à la representation de l'Hippolyte de Seneque, où il joua le personnage de Phedre, dont on continua à lui donner le nom dans la suite. La cause de sa mort est assez particuliere. Allant un jour par la ville monté sur sa mulle, il rencontra des bœufs sauvages, qui traînoient un grand chariot. Sa mulle s'éfaroucha & le renversa par terre, le chariot passa sur lui sans le blesser, parce qu'il se trouva entre les roues; mais la frayeur & la chute lui gâterent tellement la masse du sang, qu'il contracta une maladie, dont il ne guerit jamais. S'il avoit vécu davantage, il auroit apparemment publié quelques ouvrages de sa façon. Parrhasius qui lui avoit obligation, parce que Phedre avoit voulu inspirer au pape Jules II. de l'attirer à Rome, en parle avec éloge, & nomme quelques-uns de ses ouvrages. On a dit de Phedre, que sa langue valoit mieux que sa plume, c'est-à-dire, qu'il parloit beaucoup mieux qu'il n'écrivoit. Vossius a cru que ce professeur Romain, est l'auteur des antiquitez de l'Hetrurie, qui ont paru sous le faux nom de Prosper. * Parrhasius, *de quaesitis per epistolam, pag.* 34. Erasm. *epist.* 5. *l.* 23. Pierius Valerian. *de litterat. infelicit. l.* 1. Bayle, *diction. critiq.*

PHEGÉE, *Phegeus*, fils d'*Inachus*, premier roi d'Argos, bâtit la ville de Phegée, & divisa, dit-on, le tems en mois & en années, vers l'an du monde 2195. & 1840. avant Jesus-Christ. * Suidas.

PHELYPEAUX, famille celebre & illustre, dès le commencement du XIII. siecle, par les grands hommes qui en sont sortis, & par les charges dont ils ont été revêtus, a donné à la France un chancelier, dix secretaires d'état, & plusieurs grands officiers, commandeurs des ordres du roi.

I. JEAN Phelypeaux fut conseiller du roi, lieutenant general à Blois, & eut pour fils PHILIPPE, qui suit;

II. PHILIPPE Phelypeaux, épousa *Marguerite* Thierri, de laquelle il laissa JEAN II. qui suit;

III. JEAN Phelypeaux, II. du nom, mourut le 20. Mai 1461. & fut enterré aux Dominicains de Blois. De son mariage avec *Catherine* Artance, il eut pour fils GUILLAUME, qui suit;

IV. GUILLAUME Phelypeaux, vivoit à Blois vers l'an 1488. & mourut en 1527. ayant été mariée avec *Perette* Cottereau. De cette alliance sortit RAIMOND, qui suit;

V. RAIMOND, Phelypeaux, seigneur de la Cave, de la Vrilliere, & de saint Lubin, épousa *Robine* de Luts, dont il eut LOUIS, qui suit; & *Benoît*, qui reçut la tonsure dans l'église de saint Louis de Blois le 1. Mai 1537.

VI. LOUIS Phelypeaux, seigneur de la Cave & de la Vrilliere, conseiller au presidial de Blois, épousa par contrat du 22. Août 1557. *Radegonde* Garraut, fille de *Jean* Garraut, seigneur de la Quante, & d'*Isabelle* Paris. Leurs enfans furent, 1. RAIMOND, seigneur d'Herbaut, qui suit; 2. *Salomon*, seigneur des Landes, auditeur des comptes en 1592. puis maître des comptes à Paris depuis le 12. Juillet 1594. jusqu'en 1633. mort le 2. Octobre 1655. sans avoir été marié dans la 82. année de son âge; 3. *Jacob* abbé de Bourgmoyen, & de l'Esterp, reçu conseiller au parlement le 16. Mars 1601. mort le 23. Octobre 1643; 4. PAUL, qui a fait *la branche des seigneurs de* PONTCHARTRAIN, *rapportée ci-après*; 5. *Jean*, seigneur de Ville-Savin, comte de Buzançois, secretaire des commandemens de la reine Marie de Medicis, & conseiller d'état, mort le 23. Novembre 1660. ayant eu d'*Isabelle* Blondeau son épouse, *Anne* Phelypeaux, mariée en 1627. à *Leon* Bouthillier, comte de Chavigni, secretaire & ministre d'état, commandeur & grand trésorier des ordres du roi, morte le 3. Janvier 1694. âgée de 82. ans; 6. *Marguerite*, femme de *Daniel* de Launai seigneur da la Raviniere, secretaire du roi; 7. *Susanne*, épouse de *Paul* Ardier, seigneur de Beauregard, trésorier des parties casuelles, puis trésorier de l'épargne, morte le 1. Fevrier 1651; 8. *Jacqueline* Phelypeaux, mariée le 13. Août 1586. à *Isaac* Robert, conseiller à Blois.

VII. RAIMOND Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, de

la Vrilliere, & du Verger, né à Blois en 1560. après avoir été fait secretaire de la chambre du roi le 27. Août 1590. tresorier des parties casuelles en 1591. trésorier de l'épargne en 1599. succeda à *Paul* Phelypeaux, seigneur de Pontchartrain son frere cadet, dans la dignité de secretaire d'état le 5. Novembre 1621. & mourut à Suze en Piémont le 2. Mai 1629. Il avoit épousé par contrat du 3. Juillet 1594. *Claude* Gobelin, fille de *Balthasar* Gobelin, trésorier de l'épargne, puis president des comptes, & d'*Anne* de Raconis, dont il eut 1. BALTHASAR, seigneur d'Herbaut, *tige de la branche d'*HERBAUT, *rapportée ci-après*; 2. LOUIS, seigneur de la Vrilliere, *tige de celle de la* VRILLIERE, *aussi mentionnée ci-après*; 3. ANTOINE, seigneur du Verger, *tige de celle du* VERGER, *dont on parlera ci-après*; 4. *Anne*, épouse de *Henri* de Buade, comte de Palluau & de Frontenac, mestre de camp du regiment de Navarre, morte en 1633; 5. *Marie* qui épousa *Henri* de Neufville-de-Villeroi, comte de Burri, après la mort duquel elle se fit religieuse Carmelite à Paris; 6. *Claude*, mariée l'an 1627. à *Jacques* du Blé, marquis d'Uxelles, gouverneur de Châlons, morte le 18. Juillet 1642; 7. *Isabelle*, mariée le 18. Juillet 1627. à *Louis* de Crevant, marquis d'Humieres, premier gentilhomme de la chambre du roi, & gouverneur de Compiegne, morte en 1642.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HERBAUT.

VIII. BALTHASAR Phelypeaux, chevalier seigneur d'Herbaut, fils aîné de RAIMOND Phelypeaux, reçu conseiller au parlement le 18. Fevrier 1618. puis trésorier de l'épargne, & conseiller d'état, mourut le 15. Fevrier 1663. Il avoit épousé l'an 1620. *Marie* le Feron, fille de *Raoul* le Feron, maître des requêtes, & de *Renée* Hennequin, morte le 26. Decembre 1646. dont il eut 1. FRANÇOIS, seigneur d'Herbaut, qui suit; 2. *Balthasar*, abbé de Bourgmoyen, & de saint Laurent proche Cosne mort le 27. Fevrier 1688; 3. *Elisabeth*, mariée par contrat du 6. Octobre 1665. à *Antoine* de France, seigneur de la Tour, gouverneur de S. Dizier & de Ribemont, mort au mois d'Avril 1700. âgé de 89. ans.

IX. FRANÇOIS Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, conseiller au parlement, épousa *Anne* Loisel, fille d'*Antoine* Loisel, conseiller au parlement, & d'*Anne* Boulenger, morte le 26. Mars 1705. dont il eut 1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Louis-Balthasar*, docteur de Sorbonne, chanoine de Notre-Dame de Paris en 1694. abbé de Toronet diocese de Frejus en 1697. agent general du clergé en 1701. & évêque de Riez en 1713; 3. *Henri*, capitaine de vaisseau, tué au combat naval près de Malaga, le 24. Août 1704; & 4. *Marie-Anne* Phelyppeaux, morte fille en 1688.

X. ANTOINE-FRANÇOIS Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, intendant general de la marine, mourut à Malaga le 10. Octobre 1704. de la blessure qu'il avoit reçue sur le vaisseau amiral, au combat où son frere fut tué. Il avoit épousé le 5. Mai 1695. *Jeanne* Gallon, fille de *Georges* Gallon, écuier, & de Susanne Rigioli, dont entr'autres enfans, GEORGES, qui suit; & *Marie-Anne*, mariée par contrat du 17. Juillet 1725. avec *Gabriel Bertrand* du Guesclin, seigneur de Beaucé.

XI. GEORGES Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, reçu conseiller au parlement le 30. Mars 1719.

BRANCHE DES MARQUIS de la VRILLIERE.

VIII. LOUIS Phelypeaux, seigneur de la Vrilliere, & de Châteauneuf sur Loire, baron d'Hervi, &c. second fils de RAIMOND, seigneur d'Herbaut & secretaire d'état, fut fait conseiller d'état le 20. Decembre 1620. secretaire d'état après la mort de son pere le 26. Juin 1629. commandeur, prévôt & maître des ceremonies des ordres du roi, le 1. Avril 1643. & mourut le 5. Mai 1681. âgé de 83. ans. Il avoit épousé par contrat du 1. Août 1635. *Marie* Particelle, morte le 23. Août 1670. fille de *Michel* Particelle, seigneur d'Hemeri & de Thoré, surintendant des finances, & d'*Anne* le Camus, dont il eut 1. *Louis*, reçu en survivance de la charge de secretaire d'état en 1648. dont il se démit en 1669; 2. BALTHASAR, marquis de Châteauneuf, qui suit; 3. *Michel* conseiller au parlement, abbé de Nioeil, de saint Lo, & de l'Absie, nommé évêque d'Usez le 22. Novembre, 1664. & archevêque de Bourges en 1676. mort subitement à Paris le 28. Avril 1694. âgé de 52. ans; 4. *Augustin*, chevalier de Malte en 1647. & capitaine de galere, mort dans son bord, proche de Vigo en Espagne l'an 1673; 5. *Raimond*, comte de S. Florentin, lieutenant colonel du regiment colonel general de dragons, mort à Mons le 9. Août 1692. des blessures qu'il avoit reçues au combat de Steinkerque; 6. *Pierre*, baron d'Hervi, brigadier des armées du roi, mestre de camp du regiment Royal Dauphin Etranger, mort en 1691; 7. *Marie*, épouse de *Jean-Claude* de Rochechouart, seigneur de Tonnai-Charente, & de l'Isle-Dieu, colonel du regiment de la Marine, morte le 15. Fevrier 1681; & 8. *Agnés*, morte en bas âge.

IX. BALTHASAR Phelypeaux, marquis de Châteauneuf, de Tanlai, de Thoré, &c. fut d'abord aumônier du roi, abbé de l'Absie & de Quinci, conseiller au parlement puis fut reçu secretaire d'état en survivance de son pere, l'an 1669. sur la démission de son frere aîné. Il commença d'exercer cette charge en 1676. Il avoit obtenu par commission en 1671. celle de commandeur & secretaire des ordres du roi, dont il fut pourvû en titre l'an 1683. il mourut en sa terre de Châteauneuf, allant aux eaux de Bourbon le 27. Avril 1700. Par contrat du 20. Decembre 1670. il avoit épousé *Marie-Marguerite* de Fourci, fille de *Jean* de Fourci seigneur de Chessi, conseiller au grand conseil, & de *Marguerite* Fleuriau, morte le 9. Avril de l'an 1711. De cette alliance sont nez 1. LOUIS, marquis de la Vrilliere, qui suit; 2. *Balthasar*, chanoine regulier de saint Augustin de la congregation de sainte Geneviéve, nommé abbé de Nioeil en 1693; 3. *Balthasar*, chevalier de Malte, brigadier des armées du roi, & colonel de dragons; 4. *Catherine-Therese*, mariée le 8. Mai 1692. à *François* d'Aubusson, duc de la Feuillade, gouverneur du Dauphiné, morte sans enfans le 5. Septembre 1697. âgée de 21. ans.

X. LOUIS Phelypeaux, marquis de la Vrilliere, de Châteauneuf de Tanlai, comte de saint Florentin, baron d'Hervi, &c. né le 14. Avril 1672. fut fait secretaire d'état après la mort de son pere, le 10. Mai 1700. puis commandeur & secretaire des ordres du roi le 18. Mai de la même année. Il a épousé le 1. Septembre suivant, *Françoise* de Mailli, fille de *Louis* comte de Mailli, maréchal de camp des armées du roi, & de *Marie-Anne* de sainte Hermine, dame d'atour de madame la Dauphine, dont il a eu LOUIS, qui suit; *Anne-Marie*, née le 25. Novembre 1702. morte en Avril 1716; *Marie-Jeanne*, née en Juin 1704. mariée le 29. Juin 1718. à *Jean-Frederic* Phelypeaux, comte de Maurepas, &c. secretaire d'état, commandeur & greffier des ordres du roi; & *Louise-Françoise* Phelypeaux, alliée le 21. Mai 1722. à *Louis-Robert-Hippolyte* de Brehant, comte de Plelo, mestre de camp de cavalerie, & sous-lieutenant des gendarmes de Flandres.

XI. LOUIS Phelypeaux, comte de saint Florentin, né le 18. Août 1705. a eu l'agrément de la charge de secretaire d'état en survivance du marquis de la Vrilliere son pere, dont il a prêté serment le 18. Fevrier 1723. & a épousé le 16. Mai 1724. *Amelie-Ernestine* de Platen, fille d'*Ernest-Auguste* de Platen, comte du saint empire, souverain de Hallermande, grand chambellan & ministre d'état de sa majesté Britannique, grand-maître hereditaire des postes des états de Brunswick-Lunebourg, & de *Sophie-Caroline* d'Offelen.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU VERGER.

VIII. ANTOINE Phelypeaux, seigneur du Verger, troisiéme fils de RAIMOND Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, secretaire d'état, fut reçu conseiller au parlement le 19. Juillet 1629. fut fait ensuite intendant de justice en Bourbonnois, puis conseiller d'état, & mourut le 19. Mars 1665. De son mariage avec *Marie* de Villebois, fille de *Jacques* de Villebois, maître-d'hôtel du roi, morte au mois de Mai 1701. âgé de 79. ans, il a laissé RAIMOND-BALTHASAR, qui suit; 2. *Jacques-Antoine* Phelypeaux, nommé évêque de Lodeve en 1690.

IX. RAIMOND-BALTHASAR Phelypeaux, seigneur du

Verger, lieutenant general des armées du roi, conseiller d'état d'épée, après avoir été envoyé extraordinaire à Cologne, fut ambassadeur extraordinaire à Turin, puis nommé viceroi de Canada, où il mourut sans alliance en Decembre 1713.

BRANCHE DES COMTES de PONTCHARTRAIN.

VII. PAUL Phelypeaux, seigneur de Pontchartrain, quatriéme fils de LOUIS Phelypeaux, seigneur de la Vrilliere, né à Blois l'an 1569. joignit à la facilité d'un heureux genie toutes les lumieres que peut fournir une excellente éducation, & entra dans les affaires, quoique très-jeune, dès l'an 1588. Après en avoir pris les premieres teintures sous M. de Revol secretaire d'état, il acheva de se perfectionner sous M. de Villeroi, & fut pourvû par Henri IV. de la charge de secretaire des commandemens de la reine Marie de Medicis: il la remplit avec tant de zele & de capacité, que cette princesse lui procura celle de secretaire d'état, à la place de M. Forget du Fresne, & le 21. Avril 1610. il entra en exercice, peu de tems avant la mort du roi. Lorsque le gouvernement fut tombé entre les mains de la reine sa bienfaictrice, il aida par ses sages conseils, à maintenir l'autorité de la regence & la tranquilité des peuples. Les affaires les plus importantes qui survinrent dans la suite, & sur-tout celles de la religion, passerent par ses mains. On lui donna ordre en 1615. de se joindre à M. de Villeroi, pour faire cesser les mécontentemens de M. le prince de Condé, qui s'étoit retiré de la cour, & qui avoit rassemblé à Couci les ducs de Longueville, de Mayenne, le comte de saint Paul, & le maréchal de Bouillon. M. de Pontchartrain travailla aux reglemens qui furent faits dans l'assemblée des notables à Rouen l'an 1617. & eut la meilleure part au traité de paix, qui fut conclu l'an 1619. avec la reine mere, peu après son évasion de Blois. Les mouvemens séditieux des Huguenots, qui refuserent en 1620. de se separer à Loudun, & qui convoquerent la même année une assemblée illicite à la Rochelle, furent reprimez par les soins de M. de Pontchartrain. Enfin ce grand homme, dont les forces s'étoient épuisées par son extrême application, tomba malade au siege de Montauban, où il avoit accompagné le roi en 1621. Il se fit porter à Castel-Sarasin, où il mourut le 21. Octobre âgé de 52. ans. Il avoit épousé *Anne* de Beauharnois, fille de *François* de Beauharnois, seigneur de Miramion, & d'*Anne* Bourdineau, morte le vingt Janvier 1653. dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. *Marie*, femme d'*Anne* Mangot, seigneur de Villarceaux, maître des requêtes, morte le 15. Avril 1670; 3. *Claude*, mariée à *Pierre* de Hodicq, seigneur de Marli, president aux enquêtes du parlement de Paris, puis conseiller en la grand'-chambre, morte le 11. Mai 1682; 4. *Charlotte*, épouse de *Claude* Frere, maître des requêtes, & premier president au parlement de Grenoble.

VIII. LOUIS Phelypeaux, I. du nom, seigneur de Pontchartrain, n'étoit âgé que de huit ans lors de la mort de son pere; il fut neanmoins gratifié de la charge de secretaire d'état, à condition que pendant sa jeunesse elle seroit exercée par *Raimond* son oncle, auquel il en donna depuis sa démission. Après avoir été conseiller au parlement en 1637. il fut president à la chambre des comptes en 1650. & mourut le 30. Avril 1685. âgé de 72. ans. Il avoit épousé *Marie-Susanne* Talon, fille de *Jacques* Talon, avocat general au parlement de Paris, puis conseiller d'état, morte le 1. Octobre 1653. dont il eut 1. LOUIS, chancelier de France, qui suit; 2. JEAN, conseiller d'état, *dont nous parlerons plus bas*; 3. *Susanne*, épouse de *Jerôme* Bignon, avocat general au parlement, puis conseiller d'état, morte le 24. Mars 1690; 4. *Marie-Claude*, mariée l'an 1660. à *Louis-Henri* Habert, seigneur de Montmort, conseiller au parlement, morte sans enfans le 23. Janvier 1661.

IX. LOUIS Phelypeaux, comte de Pontchartrain, chancelier de France, né le 29. Mars 1643. fut reçu en 1661. conseiller au parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du palais, puis en 1677. premier president au parlement de Bretagne, d'où il fut tiré pour être fait intendant des finances en 1687. Le roi l'en fit contrôleur general en 1689. ministre & secretaire d'état le 6. Novembre 1690. chancelier de France le 5. Septembre 1699. commandeur & secretaire des ordres du roi le 9. Mai 1700. Il s'est démis volontairement de la charge de chancelier & garde des sceaux de France le 2. Juillet 1714. Il épousa en 1668. *Marie* de Maupeou, fille de *Pierre* de Maupeou, president aux enquêtes, & de *Marie* Quentin de Richebourg, morte le 12. Avril 1714. ayant eu pour fils unique JERÔME Phelypeaux, qui suit;

X. JERÔME Phelypeaux comte de Pontchartrain, & de Maurepas, né au mois de Mars 1674. fut reçu conseiller au parlement le 29. Mars 1692. secretaire d'état en survivance de M. son pere le 19. Decembre 1693. prevôt des ordres du roi en Octobre 1709. & s'est demis en Novembre 1715. de la charge de secretaire d'état. Il épousa 1°. le 28. Fevrier 1697. *Christine-Eleonore* de la Rochefoucault de Roye, fille de *Frederic-Charles* de la Rochefoucault, comte de Roye, & d'*Isabelle* de Durfort-Duras, morte le 23. Juin de l'an 1708. âgée de 27. ans: 2°. le 31. Juillet 1713. *Helene-Rosalie-Angelique* de l'Aubespine, fille d'*Etienne*, marquis de Verderonne, guidon des gendarmes de la reine, & de *Marie-Anne* Festard. Du premier lit sont issus *Louis-François*, né en Mai 1700. mort le 23. Janvier 1708; JEAN-FREDERIC, qui suit; *Paul-Jerôme*, chevalier de Malte, sous-lieutenant des gendarmes de la reine; & *Paul-Henri* Phelypeaux, destiné à l'église. Du second sont issues *Marie-Louise-Rosalie*, née en Juin 1714; & *Helene-Angelique-Françoise*, née en Mai 1715.

XI. JEAN-FREDERIC Phelypeaux, comte de Maurepas, a été reçu secretaire d'état sur la demission de son pere, dont il a prêté serment le 13. Novembre 1715. & de la charge de greffier des ordres du roi le 26. Mars 1724. Il a épousé le 29. Mars 1718. *Marie-Jeanne* Phelypeaux, fille de *Louis*, marquis de la Vrilliere, ministre & secretaire d'état, & de *Françoise* de Mailli.

CINQUIÉME BRANCHE DE PHELYPEAUX.

IX. JEAN Phelypeaux, conseiller d'état, second fils de LOUIS Phelypeaux, seigneur de Pontchartrain, president en la chambre des comptes, & de *Susane* Talon, né le 12. Mars 1646. fut reçu conseiller au grand conseil en 1682. maître des requêtes en 1686. intendant de la generalité de Paris en 1690. dont il se démit en 1709. conseiller d'état le 23. Novembre 1693. & mourut le 19. Août 1711. âgé de 65. ans. Il avoit épousé le 16. Septembre 1683. *Marie* de Beauharnois, fille de *François* de Beauharnois, seigneur de la Grilliere, lieutenant general au bailliage d'Orleans, & de *Charlotte* de Bugi sa seconde femme, morte le 8. Août 1723. de laquelle il a *Jean-Louis* Phelypeaux, seigneur de Montlheri, né le 9. Janvier 1688. avocat du roi au châtelet, puis conseiller au parlement, lequel ayant quitté la robe, a été reçu guidon des gendarmes de la garde du roi; & *François* Phelypeaux, seigneur d'Outreville, né le 28. Avril 1689. qui fut reçu conseiller au parlement le 11. Decembre 1709. puis maître des requêtes, mort de la petite verole le 19. Decembre 1715. en sa 26. année, laissant de *Marie Catherine* Voisin de saint Paul, qu'il avoit épousée le 13. Août 1710. N. mort jeune; N. mort de la petite verole en Juillet 1723. âgé de 12. ans; & N. Phelypeaux, fille.

CETTE MAISON PORTE *d'azur semé de Quintefeuilles d'or au franc quartier d'hermines, écartelé d'argent, à trois lezards de sinople.*

PHELYPEAUX (Jean) Jesuite d'Angers, entré dans la societé en 1594. & mort en 1643. a fait un gros commentaire latin sur le prophete Osée, dans lequel il traite toutes les questions de la predestination & de la grace, suivant les principes de saint Augustin & de saint Thomas. Il a fait aussi en françois un commentaire sur les douze petits prophetes, & un traité ascetique de la vraie beatitude. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XVII. siecle.*

PHEMIUS, grammairien, tenoit école en la ville de Smyrne dans l'Ionie, province de l'Asie mineure, & épousa *Chritheis*, qui étoit déja grosse. Elle accoucha d'un fils sur le bord du fleuve Meles, qui par cette raison fut appellé Melesigenes. Quoique Phemius n'en fût pas le pere, il le fit neanmoins heritier de ses biens & successeur de son école. C'est le poëte qui est si connu aujourd'hui

sous le nom d'*Homere*. *Voyez* HOMERE. * Herodote & Plutarque.

PHEMONOE', premiere prêtresse du temple de Delphes, inventa, dit-on, les vers heroïques, & rendoit des oracles en cette sorte de vers. * Strabon, *l.* 9. Pausanias, *in Phoc.* Pline, *l.* 10.

PHENE'E, *Pheneum*, ville d'Arcadie au pied du mont Cylene, est fameuse pour avoir autrefois disputé le premier rang à la ville de Thegée capitale de ce pays. *Voyez* CRITOLAUS. Il y a proche de la ville de Phenée un lac dont les eaux sont salutaires pendant le jour, & très-pernicieuses sur le soir & durant la nuit. * Ovide, *metam. l.* 15.

PHENENNA, l'une des deux femmes d'*Elcana* pere du prophete *Samuel*. Elle eut deux enfans de son mari avant que Dieu en eût donné à Anne l'autre femme d'Elcana, qui fut mere de Samuel. Sa fecondité la rendit orgueilleuse, & lui fit mépriser Anne qui n'avoit point d'enfans. * *I. Rois*, 1. 2.

PHENICE ou *Phenix*, port de mer de l'isle de Crete, aujourd'hui Candie, qui regarde le sud-ouest & le nord-ouest, c'est-à-dire, le couchant d'hiver & celui d'été. Le vaisseau où étoit saint Paul quand il alloit à Rome, tâcha d'y aborder pour y passer l'hiver; mais les vents contraires l'en empêcherent. * *Actes*, *XXVII.* 12.

PHENICIE, *Phœnice*, province de Syrie, étoit autrefois divisée en deux parties. La Phenicie propre comprenoit les villes de Beryte, de Tyr, de Sidon, &c. L'autre, qu'on appelloit la Phenicie de Damas ou du Liban, avoit les villes d'Heliopolis, de Damas, &c. On appelloit aussi de ce nom tout l'espace de terre qui s'étendoit le long de la mer Mediterranée, depuis le fleuve Eleuthere, jusqu'à Peluse en Egypte; mais depuis ces bornes furent retrecies. Les Pheniciens étoient extrêmement adroits en toutes sortes d'ouvrages. On les fait inventeurs des lettres, de l'écriture & des livres, comme le remarque Lucain, *l.* 3. *Pharf.* Ces peuples ont trouvé les premiers l'art de la navigation, ont enseigné à donner des batailles sur mer, à user du droit de la royauté, & à soûmettre les peuples voisins, &c. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 5. *c.* 12. Josephe, *in antiq.* Cluvier, *l.* 5. *inter Geograph.* Ferrari, *in lexicon.*

PHENIX, *Phœnix*, oiseau fabuleux selon les modernes, est, dit-on, de la grandeur d'un aigle. Il a les plumes du col dorées, les autres pourprées, la tête revêtue d'une hupe, la queue blanche mêlée de plumes incarnates, & les yeux aussi étincelans que des étoiles. Ils prétendent qu'il vit jusqu'à cinq cens ans; qu'ensuite il se fait lui-même un bucher de rameaux, d'encens, de canelle & de casse odoriferante; qu'il s'y couche après l'avoir allumé en battant des aîles, & qu'il s'y consume: ensorte que de sa cendre il naît un ver, d'où se forme un autre Phenix. Les Chinois disent que le Phenix paroit seul, mais très-rarement, & que lorsqu'on le voit, c'est un presage heureux pour l'empire.

☞ On dit que le premier Phenix parut sous l'empire de Sesostris roi d'Egypte: le second sous Amasis, & le troisiéme sous celui de Ptolomée. On parle d'un quatriéme sous l'empire de Tibere. Les peres de l'église se sont servis de l'histoire du Phenix pour donner un exemple de la resurrection. Neanmoins cette histoire, quelque fameuse qu'elle soit dans l'antiquité, a tout l'air d'une fable, & n'est confirmée par aucune observation certaine. Origene & saint Gregoire de *Nazianze*, doutent de la verité de cette histoire, & saint Maxime est du même sentiment. * Pline, *l.* 10. *c.* 2. Tacit. *l.* 6. *annal. c.* 28. Dion, *l.* 57. Pompon. Mela, *l.* 3. *c.* 8. Tertull. *de resurrect.* Ambros. *de fide resurrect. & in Hexaëmeron.* Origene, *contre Celf. l.* 4. S. Greg. *Nazianz. orat.* 37. S. Maximus, *apud* Photium. Louis de Grenade, *dans son catech.* Bochart, *hierozoic. part. post. l.* 6. *c.* 5.

PHENIX, *Phœnix*, fils d'*Agenor*, fut le second roi de Sidon, & donna son nom à la Phenicie. Il inventa, dit-on, les lettres ou caracteres de l'écriture, & trouva le moyen de se servir d'un petit vermisseau, pour teindre en couleur de pourpre. Bochart, (dans son Chanaan, *l. I. c.* 2.) conjecture que les Pheniciens ont été ainsi nommez des mots *Bene Anak*, fils d'Anak. * Diodor.

PHENIX, fils d'*Amyntor* roi des Dolopes, peuple d'Epire, fut faussement accusé par Clytie concubine de son pere d'avoir voulu la forcer; & quoiqu'il fût innocent, il eut les yeux crevez par ordre d'Amyntor. Mais on dit que Chiron centaure & sçavant medecin, le guerit de cet aveuglement, & lui donna la conduite du jeune Achille, qu'il mena au siege de Troye. Après la prise de cette ville, Pelée pere d'Achille rétablit Phenix sur le thrône, & le fit proclamer roi des Dolopes. * Apollodore. Hygin.

PHEODOROI. C'est une des isles Schetlandiques appartenant à l'Ecosse. Elle a sept milles de long, & est à huit milles d'Yell, & à sept de Vuist. * *Dictionaire Anglois.*

PHERECIDE, *Pherecydes*, philosophe, natif de l'isle de Scyros, disciple de Pittacus & maître de Pythagore, vivoit vers la LV. olympiade, & l'an 560. avant Jesus-Christ. Theopompe allegué par Diogene *Laërce*, assure que c'est le premier qui a écrit de la nature des dieux. On remarque aussi qu'il étoit très-sçavant dans l'art de deviner; que voyant un vaisseau sur mer, il prédit qu'il feroit naufrage; qu'il previt même un tremblement de terre, &c. * M. Du Pin, *biblioth. universelle des hist. prophanes.*

PHERECYDE, historien, natif de Leros, & surnommé l'*Athenien*, vivoit sous la LXXXI. olympiade vers l'an 456. avant Jesus-Christ, & écrivit une histoire de l'Attique, &c. Les anciens l'allequent souvent; & quelques-uns nomment deux *Pherecides* historiens; l'un de Leros, & l'autre d'Athenes, quoique ce soit le même.

PHERECRATE, *Pherecrates*, poëte comique Grec, vivoit sous la LXXXIX. olympiade, vers l'an 424. avant Jesus-Christ & avoit beaucoup de part en l'amitié de Platon. Athenée, *l.* 3. 13. *&c.* Julius Pollux, Suidas & divers autres font souvent mention de lui & de ses ouvrages.

PHERESE'ENS ou *Pheresiens*, peuples de la Palestine dont on ne sçait pas bien l'origine, mais qu'on croit pourtant être de la race de Chanaan, quoiqu'on ne trouve point qu'ils soient rapportez à l'une des onze familles de Chanaan. Ils habitoient en plusieurs endroits du pays de ce nom. Il y en avoit entre Bethel & Hai du tems d'Abraham & de Loth, avec lesquels ils vécurent en paix tout le tems que ceux-ci demeurerent dans leur pays. * *Genese*, *XI.* 7. Jacob apprehenda leur vengeance après le massacre que ses enfans firent des Sichimites. Ils furent de très-cruels ennemis des Israëlites, & se joignirent aux Chananéens & aux Amorrhéens. Mais Josué les défit, & donna leurs terres aux tribus de Manassé & d'Ephraïm, comme Dieu l'avoit promis à Abraham. Moyse les contraignit de se sauver dans les montagnes, où ils se fortifierent si bien, qu'ils ne purent être forcez qu'au tems de Salomon, qui se les rendit tributaires. Ils étoient fort adonnez à l'idolâtrie; car quoique ce roi les eût domptez & mis sous sa puissance, il ne put jamais les obliger à recevoir la circoncision. Après le retour de la captivité de Babylone, les Juifs prirent des femmes des Pheresiens, qu'Esdras les obligea de quitter. Le nom de *Pheresééns*, vient d'un mot hebreu qui signifie *un village*. C'est ce qui a obligé des sçavans à croire que les Pheresééns étoient des peuples qui vivoient à la campagne, sans habiter dans des villes ou dans des lieux clos. Il en est parlé dans plusieurs endroits de l'écriture. * J. le Clerc, *sur la Genese.*

PHERICLES ou PHERCILES, archonte perpetuel d'Athenes, commença à exercer cette charge l'an 890. avant J. C. & vécut ensuite 19. ans. De son tems Phidon d'Argos fit le premier de la monnoye d'argent, & les jeux olympiques furent rétablis par Iphitus. * Marmor. Oxonien. Marsham. Can. *Chron.*

PHEROLES, pauvre Persan enrichi par Syrus, quitta ses richesses qui lui étoient à charge. * Xenophon, Cyropœd.

PHERORAS, quatriéme fils d'ANTIPATER, & frere d'Herode *le Grand* roi de Judée; fut l'homme du monde le plus artificieux. Il mit le desordre dans la famille de son frere par ses rapports malicieux, & empoisonnez. Il fut cause de la mort d'Alexandre, de Mariamne, & de ses deux fils Alexandre & Aristobule. Il reçut des faveurs & des graces extraordinaires d'Herode, qu'il ne paya que d'une extrême ingratitude. L'amour aveugle & deregle

qu'il avoit pour une servante, qu'il tenoit chez lui, fit qu'il refusa d'épouser Salampso ou Cypros ses nieces, ce qui lui attira l'inimitié de son frere. Non content de lui avoir donné ce déplaisir, il n'oublia rien pour avancer la fin de ses jours. Il entra dans la conspiration d'Antipater, & garda jusqu'au moment qu'il devoit rendre l'ame, une boëte de poison que ce parricide lui avoit fait remettre entre les mains, pour s'en servir contre son pere quand il trouveroit l'occasion. Un homme si méchant n'étoit pas sans avoir souvent des allarmes. Voyant qu'il ne faisoit pas bon pour lui dans Jerusalem, & apprehendant que si ses crimes venoient une fois à être découverts, il n'en fût châtié rigoureusement, il se retira audelà du Jourdain dans la tetrarchie que son pere lui avoit donnée, ou, selon Josephe, il eut ordre de s'y retirer, & protesta de ne revenir plus à la cour tant qu'Herode vivroit, & de ne le plus voir. Il fut si ferme dans ce dessein, qu'Herode étant une fois tombé malade, & même sur le point de mourir, il eut beau lui mander de venir jusqu'à Jerusalem, & lui témoigner qu'il avoit à lui confier des ordres secrets & importans, ou pour leur famille, ou pour le royaume, il ne voulut jamais lui donner ce contentement, s'excusant sur l'obligation où il étoit de ne point violer son serment. Herode n'en usa pas de même, car ayant sçu que Pheroras étoit fort malade. & en état de n'en pas relever, il le fut voir dans sa maison. Après sa mort il fit porter son corps à Jerusalem, lui faisant faire des funerailles très-magnifiques, & lui rendant tous les honneurs dignes d'un homme de sa qualité. * Josephe, *antiq. l. XVII. c.* 5.

PHETRUSIM, cinquiéme fils de *Mesraim*, second fils de *Cham*. Quelquefois l'écriture parle du pays de Phetros, comme d'un pays different de l'Egypte, & quelquefois comme d'une partie de l'Egypte. Bochart soupçonne que c'est la Thebaïde qui est quelquefois mise comme partie de la haute Egypte, & qui en est quelquefois distinguée : ainsi les Phetrusins seroient les habitans de la Thebaïde. * J. Le Clerc, *sur la Genese X.* 14.

PHIALA, fontaine d'Egypte entre Syene & Elephantine, dans laquelle on jettoit une coupe tous les ans à la fête d'Apis. * Pline, *l.* 8. *c.* 46. Senec. *natural. quæst. l. IV. c.* 2. Solin, *c.* 35. Saumaise *sur* Solin. Il y a, selon Josephe & Hegesipe, une autre fontaine de ce même nom dans la tribu de Manassés, que l'on croit la source du Jourdain.

PHIALIE, ou PHIGALIE, ou PHIGALE'E, ville d'Arcadie dans le Peloponnese proche de Mantinée, fut détruite par les Lacedemoniens la 30. année de la seconde olympiade. * Pausan. *l.* 8. Etienne de *Byzance*. Athenée.

PHIBIONITES, secte d'heretiques sortis des Gnostiques, dont ils suivoient les erreurs. S. Epiphane en décrit les ordures, qu'on ne peut lire sans horreur. * S. Epiphane, *hær.* 26. Theodoret, *l.* 1. *hær. fab.*

PHICOL, nom de deux generaux d'armée des rois de Gerare, dont il est parlé dans la *Genese*, 21.

PHICOLA, village près de Jerusalem, qui étoit le lieu de la naissance de Josephe fils de Tobie, & d'une sœur d'Onias souverain sacrificateur des Juifs. * Josephe, *antiq. l. XII. c.* 4.

PHIDIAS, excellent sculpteur Grec sous la LXXXIII. olympiade, & vers l'an 448. avant Jesus-Christ, acheva la statue de Minerve haute de 36. coudées, faite d'ivoire, tant vantée par les anciens, & la plaça dans la citadelle d'Athenes. Depuis étant chassé de cette ville, il se retira dans la province d'Elide, où il fut tué après avoir achevé la statue de Jupiter qu'on mit dans le temple d'Olympie, qui a passé pour une des merveilles du monde. Phidias avoit un frere nommé *Panée* ; peintre fort estimé. * Pausanias, *in Eliac.* Plutarch. *in Pericl.* Le scholiaste d'Aristophane, *fab. de pace.* Pline. Suidas, &c.

PHIDOLAS, *Phidolas*, de Corinthe, en courant dans les jeux olympiques, tomba de dessus la jument qu'il montoit. La jument ne laissa pas de poursuivre sa course, tourna autour de la borne ; & comme si elle eût connu qu'elle avoit remporté la victoire, elle arrêta devant les maîtres des jeux, semblant leur en demander le prix. Alors les Eléens adjugerent le prix à Phidolas malgré sa chute, & lui permirent de faire ériger une statue à sa jument, nommée *Aura* * Pausanias, *l.* 6. *p.* 368.

PHIDON roi d'Argos, frere de *Caranus*, premier roi des Macedoniens, regna à Argos l'an 895. avant Jesus-Christ. Un auteur cité par Eusebe, attribue à ce Phidon l'invention des poids & des mesures. Il se joignit avec ceux de Pise pour faire celebrer les jeux de la VIII. olympiade, à l'exclusion de ceux d'Elide. * Pausan. *in Eliac.* Elien. *variar. hist. l.* 12. Aristote, *l.* 5. *Polit. l.* 10. Herodot. *l.* 6. Strab. *l.* 8. Plin. *l.* 7. Euseb. *in chron.* Marm. Oxon. Marsham. M. Du Pin, *biblioth. universelle des hist. proph.*

PHIHAHIROTH, lieu de l'Egypte au bord de la mer Rouge. Ce fut le troisiéme campement des Israëlites, où Pharaon les joignit, & où il prétendoit les faire tous passer au fil de l'épée, s'ils ne vouloient rentrer dans la servitude. Il y en a qui prétendent avec quelque fondement que ce nom est un nom appellatif, qui signifie le trou ou la gorge des montagnes, & il est vrai qu'il y en a à l'occident de la mer Rouge près de l'Isthme de Suez. * *Exode, XIV.* 2. 9. *&* 11. J. Le Clerc, *comment. sur l'Exode.*

PHILA, une des filles d'*Antipatre* mariée à *Craterus*. * Quinte-Curce, Justin, *hist.*

PHILA, ville de Macedoine bâtie par Démetrius fils d'Antigone, à present *Nardo*.

PHILACTERES, *voyez* PHYLACTERES.

PHILADELPHE, nom qui fut donné à Ptolomée II. roi d'Egypte. Quelques-uns prétendent qu'on le lui donna par ironie, parce qu'il se défit de ses freres. D'autres croyent qu'il le prit lui-même par contre-verité. Mais M. Vaillant a prouvé dans son histoire des Ptolomées, qu'il le prit pour marquer l'amitié qu'il vouloit entretenir avec son frere Ceraunus, après que celui-ci eut envoyé des ambassadeurs pour lui demander son amitié ; & pour lui dire qu'il oublioit l'injustice que leur pere commun lui avoit faite, en le privant de sa succession au royaume d'Egypte, quoiqu'il fût l'aîné, ayant lieu de se consoler de cette perte, puisqu'il avoit gagné un autre royaume sur l'ennemi de son pere. *Voyez* PTOLOME'E PHILADELPHE. * *Nouvelles de la republique des lettres de Decembre* 1700. *pag.* 609.

PHILADELPHIE, *Philadelphia*, ou PHILADELPHE, ancienne ville de Lydie dans l'Asie Mineure, aujourd'hui de la province de Carasie dans la Natolie. Les Turcs l'appellent *Allach Scheyr*, c'est-à-dire, *la ville de Dieu*. Lorsqu'ils vinrent s'emparer de ce pays, les habitans se défendirent vigoureusement ; & les Turcs pour leur donner de la terreur, s'aviserent de former un retranchement d'une muraille toute composée d'os de morts liez ensemble avec de la chaux. Ce spectacle épouvanta tellement les assiegez, qu'ils se rendirent ; mais ils obtinrent une capitulation beaucoup plus douce que leurs voisins. On leur laissa quatre églises qu'ils ont encore ; sçavoir, *Panagia* ou *Notre-Dame*, *saint George*, *saint Theodore* & *saint Taxiarque*, qui est le même que *saint Michel*. Il y a dans Philadelphie sept ou huit mille habitans, entre lesquels on peut compter deux mille Chrétiens. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

PHILADELPHIE, ville capitale de la Pensylvanie en Amerique. Elle est située sur une langue de terre entre les deux rivieres navigables de la Vare & de Skulkili. Elle a deux milles de long, & environ un mille de large. Il y a diverses belles rues, & les rivieres y sont si profondes, que les vaisseaux y peuvent mouiller à six ou huit brasses d'eau, & être à couvert de la ville. La ville a un quai d'environ trois cens pieds en quarré, où un vaisseau de cinq cens tonneaux peut aborder. La grande rue qui va d'une riviere à l'autre, & qui est environ large de cent pieds, a huit autres rues qui tendent au même endroit, & dont l'une a plus de cinquante pieds de large ; & outre la grande rue qui traverse la ville par le milieu, il y a vingt rues qui lui sont paralleles, & qui ont cinquante pieds de large. * *L'état present des isles & terres de sa majesté en Amerique, à Londres en* 1687.

PHILADELPHIE, ville dans la Celesyrie, autrefois dite *Rabath* par les Hebreux, comme saint Jerome l'a remarqué, avec évêché suffragant de Bostra, ou Bussereth.

PHILADELPHIE, autrefois ville épiscopale de Cilicie, sous la metropole de Seleucie. * *Consultez* Pline, Strabon & Ptolomée qui font mention de ces villes, &c.

PHILAMON (Raphaël-Marie) évêque de Racca-Mondragone, dans le royaume de Naples, qui florissoit dans la fin du XVII. siecle, & au commencement du XVIII. étoit de l'ordre de saint Dominique, & celebre predicateur, que Palerme, Naples & Rome, écouterent avec plaisir. Aussi habile theologien qu'éloquent predicateur; il avoit regenté avec le même succès qu'il prêchoit. Par le choix du pape Clement XI. il parvint à la chaire épiscopale; mais il n'en jouit que quelque mois, étant mort en 1706. Ses ouvrages sont *il genio bellicoso di Napoli*, *II. tomes in folio*, qui contiennent des memoires des grandes actions de quelques capitaines Napolitains, qui dans le siecle courant ont combattu pour la foi, leur roi & leur patrie; & *Theo-rhetorices idea ex divinis scripturis*, c'est-à-dire, *idée de la rhetorique divine, tirée de l'écriture*, en II. tomes *in* 4°. imprimez à Naples en 1700. * *Memoires de Trevoux*, Juillet 1707.

PHILAMON de Delphes, fils d'Apollon & de la nymphe Chione, est le premier qui ait établi des chœurs dans la musique. Pausanias rapporte que dans les premiers jeux on chantoit des hymnes en l'honneur d'Apollon sur la lyre, & que ceux qui faisoient le mieux, recevoient des récompenses; que le premier qui remporta la victoire, fut Chrysothemis, fils de Cramanor, ensuite Philamon, & après lui son fils Tamphas; mais que ni Orphée, ni Musée, ne voulurent point entrer dans cette lice. * Eusebe, *dans sa chron.* M. Du Pin, *biblioth. des hist. proph. tome I.*

PHILANDER (Guillaume) dont le vrai nom de famille étoit *Filandrier*, natif de Châtillon sur Seine, se distingua par son sçavoir dans le XVI. siecle, & se fit plusieurs amis à Rome, où il demeura long-tems. Il donna de beaux commentaires sur Vitruve; & si l'on en croit M. de Thou & MM. de Sainte-Marthe, s'étant engagé dans sa preface, de publier quelques ouvrages plus curieux, il se ruina de reputation, faute d'avoir tenu sa promesse. Mais la reflexion que font là-dessus ces grands hommes, ne sert qu'à faire voir qu'on ne sçauroit trop se méfier des jugemens desavantageux que les personnes les plus circonspectes portent d'autrui. Ce fut, selon eux, sa paresse extraordinaire qui l'empêcha non seulement d'executer ce qu'il avoit promis, mais de prendre soin de ses affaires domestiques: cependant il laissa un bon nombre de manuscrits, sur les matieres mêmes sur lesquelles il avoit promis des éclaircissemens. Du Verdier Vauprivas assure qu'il les avoit vû tous; & quand il n'y auroit pas mis la derniere main, on ne pourroit lui en faire des reproches. D'ailleurs on a de lui une seconde édition de Vitruve de l'an 1552. augmentée du tiers dans les notes, avec un abregé latin des livres de George Agricola, *de ponderibus & mensuris*, imprimé *in* 8°. à Lyon, 1585. Philander mourut le 20. Fevrier de l'an 1565. à Toulouse, âgé de soixante ans dans la maison du cardinal d'Armagnac. * Sainte-Marthe, *liv. II. elog.* De Thou. Du Verdier Vauprivas.

PHILARCHES, homme tout-à-fait débordé, & grand ennemi des Juifs. Il fut tué par Judas *Machabée*, après la défaite de Nicanor. * *II. Machab. VIII.* 23.

PHILARETE, connu sous le nom de GILBERTUS LIMBURGIUS, parce qu'il étoit de Limbourg, chanoine de Liége & medecin, mourut l'an 1570. & composa divers ouvrages qui lui acquirent de la reputation, entr'autres une conciliation d'Avicenne avec Hipocrate & Galien. *Gerocomicon*, &c. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire. Opmer, &c.

PHILARQUE, nom d'un heros auquel on avoit consacré un monument dans le temple de Minerve à Delphes, en l'honneur de ce qu'il avoit secouru les Phocéens contre les Perses. On voyoit son portrait à Eleusine peint par Athenion. * Pausan. *l.* 19. Pline, *l.* 35. *c.* 11. Il y a un historien de même nom, dont Plutarque & Elien font mention.

PHILASTRE, *Philastrius*, évêque de Bresse en Italie, étoit apparemment Italien. Il quitta ses biens & sa famille dès sa jeunesse pour servir Jesus-Christ. Ayant été ordonné prêtre, il parcourut diverses provinces pour y annoncer la parole de Dieu. Il s'arrêta dans la ville de Milan vers l'an 360. où il paroit qu'il fut chargé du soin d'une église. Il y combattit les Ariens; & en étant chassé par Auxence évêque de Milan, qui protegeoit les Ariens, il alla à Rome. Quelque tems après Auxence étant mort, il fut fait évêque de Bresse vers l'an 374. Il se trouva en 381. au concile d'Aquilée avec saint Ambroise, saint Just de Lyon, & divers autres grands prélats. Saint Augustin assûre qu'il l'avoit connu à Milan, il écrivit un livre des heresies, que nous avons encore dans la bibliotheque des peres & ailleurs; mais il se trompe quelquefois, prenant pour erreur ce qui ne l'est pas. Philastre mourut l'an 387. le 18. Juillet. Saint Gaudence son successeur, fit son éloge dans un discours qu'il prononça au sujet de son ordination, devant saint Ambroise. Son traité a été imprimé à Bâle en 1528. à Helmstad en 1611. en 1614. & dans la bibliotheque des peres. * Gaudent. *homil. de Philastrio.* S. Augustin. *de her.* 6. *initio.* Sixte de *Sienne*, *l.* 5. *B. S. an.* 27. Trithême, *de script. eccl.f.* Baronius; *in annal.* Estius, *praf. comment. in epist. ad Hebr.* Possevin, *in appar. sac.* Le Mire, *in auct.* Ughel, *Ital. sac.* Bellarmin, *de script. eccl.* Vossius, *l.* 2. *de hist. Lat. c.* 9. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du V. siecle.* Baillet, *vies des Saints*, 18. *Juillet.*

PHILASTRE, *cherchez* FILASTRE.

PHILBERT, *cherchez* PHILIBERT.

PHILEAS, geographe Grec, avoit fait la description de l'Asie, & la description de la Grece. On ne sçait pas en quel tems il a vécu; mais il est sûr qu'il est plus ancien que Dicearque, disciple d'Aristote, qui le cite dans un ouvrage adressé au celebre Theophraste. * Etienne de *Bysance.* Macrobe, *l.* 5. *Saturn. c.* 20. &c.

PHILEAS, sorti d'une famille riche & puissante dans la ville de Thmuis en Egypte. Après avoir passé par les charges, & s'être acquis la reputation d'habile philosophe, fut élu évêque de cette ville, & eut la tête tranchée du tems de la persecution de l'empereur Maximin, vers l'an 309. Avant que de souffrir le martyre, il écrivit une excellente lettre à ceux de Thmuis, rapportée par Eusebe, dans laquelle il racontoit les divers genres de tourmens qu'on faisoit souffrir aux Fideles, & dont la cruauté fait horreur en les lisant. Saint Jerôme en parle comme d'un écrivain ecclesiastique, qui avoit composé un livre de la louange des martyrs. On a une relation de la dispute de Phileas avec le juge, qui lui vouloit persuader de sacrifier aux idoles; mais elle n'est pas originale, & l'on y a inseré des choses tirées d'Eusebe & de Rufin. * Eusebe, *l.* 8. *hist.* Saint Jerôme, *de script. ecclef.* Nicephore, *l.* 7. *hist. c.* 9. Baronius, *A. Ch.* 302. & *in Martyrol. prid. nonas Febr.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. les III. premiers siecles.*

PHILELPHE (François) né le 25. Juillet 1398. à Tolentino, petite ville de la Marche d'Ancone, en Italie, étoit philosophe, poëte & orateur. Il enseigna fort jeune à Venise, & à l'âge de 21. ans, conduit par son amour pour la langue grecque, il passa à Constantinople en 1419. où il épousa *Theodore* Chrysolorine, fille de *Jean* Chrysoloras, fils du sçavant *Emmanuel*, & non pas comme on l'a dit jusqu'à present, une fille d'*Emmanuel* même. Ce que l'on a dit aussi de sa legation vers Eugene IV. de la part de l'empereur Jean Paleologue, est chimerique. Ce fut *Emmanuel* Chrysoloras, qu'*Emmanuel* (& non pas Jean) Paleologue envoya en Italie. Philelphe après avoir demeuré plus de sept ans à Constantinople, revint en Italie, où il enseigna à Boulogne, à Florence, à Sienne, & ailleurs, & se distingua par ses harangues, ses lettres, ses dialogues, ses vers, &c. que nous avons encore. Il mourut à Florence l'an 1480. ou 1481. âgé de 83. ou 84. ans, fort pauvre, un an après avoir perdu un fils unique nommé *Jean-Marie-Jacques*, né à Constantinople, l'an 1426. & qui soûtenoit assez bien la reputation que son pere s'étoit acquise parmi les doctes. Les ouvrages qui nous restent de François Philelphe, sont entr'autres: *De morali disciplina, lib. V. Vita Nicolai papæ V. lib. II. Satirarum lib. X. Lyricorum lib. VI. Orationes LX. Epistolarum latinarum lib. XVI. Epistolarum græcarum lib. XXXIX. De Exilio lib. III. Convivorum lib. II.* &c. Philelphe traduisit aussi divers traitez d'Aristote, de Platon, d'Hipocrate & de Plutarque, de grec en latin. On

l'accuse, mais sans fondement, d'avoir privé le public de l'excellent livre de Ciceron, intitulé *de Gloria*, dont il avoit dessein de s'attribuer l'honneur, en l'inserant dans un ouvrage de sa façon. Au reste il avoit un grand attachement pour toutes les loix de la grammaire, & s'en faisoit une affaire de grande importance. Un jour, dit-on, dans une grande dispute qu'il eut avec un Grec nommé *Timothée*, où il ne s'agissoit que d'une syllabe, il s'offrit de payer cent écus, en cas qu'il fût condamné, à condition de disposer de la barbe de son adversaire, si l'avantage lui étoit ajugé. C'étoit beaucoup risquer pour des philosophes. Philelphe fut victorieux; & quelques offres que lui fit Timothée, il lui fit raser la barbe. On pourroit regarder cela comme un conte assez plaisant. * Trithême, *de script. eccles.* Paul Jove, *in elog. c.* 17. Jacques-Philippe de Bergame, *ant. l.* 15. Volaterran, *l.* 21. Possevin. Simler. Vossius, &c. Varillas, *anecdotes de Florence.* Niceron, *Mem. t.* 6. *& sur-tout t.* 10.

PHILEMON, que Jupiter métamorphosa en arbre, avec sa femme Baucis. *Voyez.* BAUCIS. * Ovide, *l.* 8. *Metam.*

PHILEMON, poëte comique Grec, fils de Damon, vivoit sous la CXXVI. olympiade, & vers l'an 274. avant Jesus-Christ, du tems d'Antigonus *Gonatas*, roi de Macedoine. Il fut contemporain de Menandre, qu'il vainquit souvent, mais par faveur: aussi Menandre lui disoit-il, *n'avez-vous pas de honte de me vaincre?* Philemon composa diverses pieces de theatre, entr'autres, une du marchand, que Plaute a imitée. On dit qu'il mourut de rire d'avoir vû son âne manger des figues, il étoit âgé de 97. ou 99. ans. Ce poëte laissa un fils de son nom, dit PHILEMON *le Jeune*, auteur de cinquante-quatre comedies, comme nous l'apprenons de Suidas. Nous en avons des fragmens considerables parmi ceux des poëtes tragiques & comiques, que Grotius a traduits en latin. Pline fait mention d'un autre PHILEMON historien, dont il cite quelques traits qui supposent en lui une assez grande connoissance de la Germanie Septentrionale; ce qui fait croire qu'il a vécu au plûtôt sous Auguste. * Valere Maxime, *l.* 9. *c.* 12. *ex.* 14. Plin. *l.* 4. *c.* 13. *l.* 37. *c.* 2.

PHILEMON, habitant de la ville de Colosse en Phrygie, disciple de saint Paul, qui lui adressa une lettre de Rome, pour lui recommander Onesime son esclave, lequel ayant volé son maitre, étoit venu à Rome trouver saint Paul, & s'étoit converti. Saint Paul, qui étoit alors prisonnier, écrivit à Philemon par Onesime même, en le lui renvoyant. Il le prioit par cette lettre de pardonner à Onesime, & lui marquoit qu'il esperoit aller à Colosse après qu'il seroit élargi. Philemon reçut Onesime, lui pardonna, & le renvoya à saint Paul pour le servir dans le ministere de l'évangile. La maison de Philemon étoit une église, c'est-à-dire, une retraite des Fideles. Sa femme Appie & toute sa famille, servoient d'exemple de pieté. Philemon assistoit liberalement les Fideles de la ville. On ne sçait point d'autres circonstances de la vie de Philemon. Les Grecs dans leur menologe, que l'on a suivi dans le martyrologe Romain, rapportent qu'il fut martyrisé avec sa femme Appie à Colosse, le 22. de Novembre, sous l'empire de Neron, par une émotion populaire. Il y avoit à Constantinople une église de saint Philemon martyr, que l'on prétendoit avoir été bâtie du tems de l'empereur Constantin. Mais tout cela est fort incertain. * *Saint Paul, epist. ad Philem. epist. ad Coloss. c.* 4. *v.* 9. Tillemont, *Memoires eccles. tom.* 1. Baillet, *vies des Saints, au* 22. *Novembre.*

PHILENES, *Philani*, deux freres citoyens de Carthage en Afrique, sacrifierent leur vie pour le bien de leur patrie. Une grande contestation étant survenue entre les Carthaginois, & les habitans de Cyrene, touchant les limites de leur pays, ils convinrent de choisir deux hommes de chacune de ces deux villes, qui en partiroient dans le même tems pour se rencontrer en chemin; & qu'au lieu où ils se rencontreroient, on planteroit des bornes, pour marquer la separation des deux pays. Il arriva que les Philenes avoient avancé assez loin sur les terres des Cyreniens, lorsque la rencontre se fit. Ceux-ci, qui étoient les plus forts, en eurent un si grand déplaisir, qu'ils resolurent d'enterrer vifs ces deux freres en ce même lieu; s'ils ne reculoient en arriere. Les Philenes ne pouvant resister à la violence des Cyreniens, aimerent mieux souffrir cette cruelle mort, que de trahir les interêts de leur patrie. Les Carthaginois, pour immortaliser la gloire de ces deux freres, firent élever deux autels sur leur sepulcre, avec une inscription qui contenoit leur éloge. * Sallust. *bell. Jug.* Strabon.

PHILES, ancienne ville d'Egypte dans la Thebaïde, ou selon d'autres, dans la basse Egypte, que quelques-uns confondent avec Elephantine. * Plin. *l.* 6. *c.* 21. *l.* 24. *c.* 17. Strabon. *l.* 7. Lucain. *l. ultimo.* Bochart, *geograph. sacr. l.* 4. *c.* 26. Marsham, *can. chron.*

PHILETAS, *Philetas*, de l'isle de Coos, poëte & grammairien, qu'Ovide & Properce ont celebré dans leurs poësies, vivoit du tems de Philippe *de Macedoine*, & d'Alexandre *le Grand*, c'est-à-dire vers l'an 340. avant Jesus-Christ, & fut choisi par Ptolomée *Lagus*, pour être precepteur de son fils Ptolomée *Philadelphe*. Philetas laissa des élegies, des epigrammes; & Vossius ne doute point qu'il ne soit le même qui avoit écrit *de rebus atticis*, & d'autres ouvrages citez par Athenée & Parthenius. Il y a un historien de même nom, dont il est fait mention dans Athenée. * *Consultez.* Suidas & Vossius, *l.* 3. *de hist. Græc. c.* 7. *de poët.* Athenée, *l.* 3. 11. *&* 14. Parthenius, *in Erat.*

PHILETE, *Philetus*, magicien, fut converti par saint Jacques *le Majeur*, comme plusieurs l'ont écrit. Mais depuis il corrompit sa foi, en niant la resurrection future des morts, soûtenant qu'elle étoit faite, & pervertissant plusieurs personnes par sa fausse doctrine. C'est ce que saint Paul témoigne en écrivant à Timothée, en lui parlant des discours des impies, qui comme la gangrene, gâtent peu à peu ce qui est sain. Il ajoûte, *de ce nombre sont Hymenée & Philete, qui se sont écartez du chemin de la verité, en disant; que la resurrection est déja arrivée, & qui ont ainsi renversé la foi de quelques-uns.* * *S. Paul*, II. *ad Timot. c.* 2. *v.* 17. *&* 18. Baronius, *in annal.*

PHILETE, *Philetus*, évêque d'Antioche dans le III. siecle, succeda à Asclepiades, vers l'an 217. & gouverna cette église jusqu'en 228. que Zebin fut mis en sa place. * *Voyez.* Eusebe, *in chron.* & Baronius, *in annal.*

PHILETERE, *Philaterus*, d'Athenes, poëte comique. On dit qu'il étoit fils d'*Aristophane*, & qu'il composa vingt comedies. Ainsi il vivoit vers la XC. olympiade, & l'an 420. avant Jesus-Christ. * Suidas, *in Philat.*

PHILETERE, *Phileterus*, eunuque, natif de Paphlagonie, ou de Pont, selon d'autres, fut très-cher à Lysimachus roi de Thrace, qui lui confia le soin des trésors qu'il avoit renfermez à Pergame. Irrité de la mort du prince Agathocles, fils de Lysimachus, & exposé à la haine de la reine Arsinoë, il s'empara de Pergame & des trésors de son maître; & sous la protection de Seleucus, il jetta dans cette ville les fondemens du royaume de même nom, l'an du monde 3752. & 283. avant Jesus-Christ. Quoiqu'il fût pour lors âgé de 60. ans, il y regna vingt ans, & laissa sa couronne à Eumenes son neveu, l'an du monde 3772. & 263. avant Jesus-Christ. * Pausanias, *in Atticis.* Strabon, *l.* 12. *&* 13. Appianus, *in Syriacis*, Lucianus, *in Macrobiis.*

PHILETUS, Heretique, *voyez.* HERMOGENES.

PHILIBERT I. de ce nom, dit *le Chasseur*, duc de Savoye, succeda à l'âge de six ans, aux états d'AME' *le Bienheureux* son pere. *Yolande* de France, sa mere fe déclara regente, conformément à ce que le feu duc en avoit ordonné. Mais la regence lui fut disputée par le roi Louis XI. qui étoit son frere, par le duc de Bourgogne, & par divers autres seigneurs: ce qui suscita de fâcheux mouvemens en Savoye. Le duc ayant fait quelques excès à la chasse, & en des courses de bagues, mourut à Lyon le 22. Avril de l'an 1482. âgé de 17. ans, sans laisser d'enfans de *Blanche-Marie* Sforce, fille de *Galeas-Marie*, duc de Milan. Son frere CHARLES lui succeda. * Guichenon, *histoire de Savoye.*

PHILIBERT II. dit *le Beau*, né un Lundi 10. Avril de l'an 1480. étoit fils de PHILIPPE comte de Bresse, puis duc de Savoye, auquel il succeda l'an 1497. à l'âge de 17. ans. Philibert suivit le comte son pere au voyage que le roi Charles VIII. fit en Italie, pour la conquête du royaume de Naples. Depuis qu'il fut lui-même duc, il traita avec le roi Louis XII. du passage de ses troupes sur

ses terres, pour la conquête du duché de Milan, & accompagna ce monarque. Ce prince, par sa prudence, maintint ses états en paix pendant les plus grands troubles d'Italie. Les historiens le louent autant pour sa conduite, pour sa liberalité, & pour sa douceur, que pour sa prudence. Il étoit allé au pont d'Ains pour goûter le plaisir de la chasse; mais il y tomba malade, pour y avoir bû trop frais, & mourut dans la même chambre où il avoit pris naissance, le Mardi 10. Septembre de l'an 1504. âgé seulement de 24. ans, sans laisser d'enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois, la premiere avec *Yoland-Louise* de Savoye sa cousine, & la seconde avec *Marguerite* d'Autriche. * Guichenon, *histoire de Savoye*.

PHILIBERT-EMMANUEL, *cherchez* EMMANUEL-PHILIBERT.

PHILIBERT DE NAILLAC, grand maître de Malte, *cherchez* NAILLAC. (Philibert)

PHILINE, *Philinus*, d'Agrigente en Sicile, écrivit l'histoire des guerres d'entre les Romains & les Carthaginois. Il est accusé d'avoir été trop partial en faveur de ces derniers. Mais il ne faut pas être surpris de cela, s'il est vrai comme l'assure Cornelius Nepos, qu'il ait suivi Annibal à la guerre. * Polybe, *l.* 1. Diodore de *Sicile*, *in eclog. l.* 23. *&* 24. Cornelius Nepos, *in vit. Annib. &c.*

PHILIPPE, *Philippopolis*, ville de Macedoine, fut bâtie ou augmentée par Philippe, qui lui donna son nom. Saint Paul convertit les peuples de cette ville, qui demeurerent très-étroitement unis à lui, & lui envoyerent à Thessalonique, puis à Rome, par Epaphrodite, un secours considerable pour sa subsistance. L'apôtre leur écrivit de sa prison, la lettre que nous avons, où il les exhorte d'être fideles à Dieu, au milieu des Payens qui les environnoient. C'est aussi près de cette ville que Pompée fut défait par César, en 706. de Rome, & 48. ans avant Jesus-Christ; & que Cassius & Brutus furent vaincus par Auguste & Marc-Antoine, comme Tite-Live, Plutarque, Velleius, Dion, Appien, Florus, &c. l'ont remarqué.

PHILIPPE, *Philippopolis*, ville de Thrace. Les Ariens s'y assemblerent en 347. dans le tems que les Orthodoxes établissoient des reglemens salutaires à Sardique. Ils publierent une nouvelle confession de foi ou symbole, où ils paroissoient demi-Ariens: car donnant la dignité de fils de Dieu au Verbe, ils nioient qu'il fût *Consubstantiel* avec son Pere. Pour faire passer cette confession comme Catholique, ils la daterent de Sardique; de sorte que plusieurs Orthodoxes y furent trompez. * Saint Hilaire, *in frag.* Socrate, *l.* 2. *&* 3. Baronius, *in annal.*

PHILIPPE, ville de Phenicie. Il y avoit une statue de Jesus-Christ, au pied duquel se voyoit celle de la femme qu'il avoit guerie du flux de sang, par l'attouchement de sa robe. Eusebe & Sozomene racontent qu'il y croissoit tout auprès une herbe inconnue aux medecins, qui guerissoit toutes sortes de maladies. Julien l'*Apostat* commanda en 362. qu'on abattît cette statue, & qu'on mit la sienne en sa place; mais à peine fut-elle posée, que le feu du ciel tomba dessus, & la renversa. * Sozomene, *l.* 5. Nicephore, *l.* 10. Baronius, *A. C.* 362. *&c.*

PHILIPPE ou *Cuitad del Ré Philippe*, ville que les Espagnols avoient bâtie en 1585. dans l'Amerique meridionale, pour empêcher l'entrée du détroit de Magellan aux Anglois & aux Hollandois. Cette ville ayant été ruinée par les Barbares, a porté depuis le nom de *Porto Famine*, port de la Famine.

ROIS DE MACEDOINE ET DE SYRIE.

PHILIPPE, *Philippus*, I. de ce nom, sixiéme roi de Macedoine, étoit fils d'*Argée*, auquel il succeda, la 4. année de la XXXII. olympiade, & l'an 649. avant J. C. Il regna environ 38. ans. Æropus fut son successeur. * Ubbo Emmius, *l.* 5. *rer. chron. p.* 153. Tirinus, *in chron. c.* 41. Petau, *P. II. rat. temp. l.* 2. *c.* 14. *& l.* 9. *de doct. temp. c.* 49. *ac Paralip. pag.* 848. *&* 867. Riccioli, *chron. reformat. T. I. l.* 5. *c.* 1. *&* 8.

PHILIPPE II. dit ordinairement *Philippe de Macedoine*, quatriéme fils d'*Amyntas*, regna après ses trois freres, & succeda à Perdiccas III. la 3. année de la CV. olympiade, & l'an 358. avant Jesus-Christ. Il avoit été donné en ôtage aux Illyriens & aux Thebains; ce qui avoit beaucoup servi à le former dans sa jeunesse, sur-tout parce qu'il fut élevé auprès d'Epaminondas. Perdiccas son frere avoit laissé un fils, qui lui devoit succeder legitimement, sous la regence de Philippe; mais comme l'état avoit besoin d'un homme qui le conduisît sagement, les peuples obligerent Philippe de prendre la qualité de roi. Il poliça d'abord son royaume, & fit la guerre aux Atheniens, qu'il vainquit près de Methone, la premiere année de son regne. Mais comme il avoit d'autres desseins, il fit la paix avec eux, & tournant ses armes d'un autre côté, il subjugua les Peoniens, & défit les Illyriens, sur lesquels il prit la ville de Larisse. Le desir d'avoir de la cavalerie Thessalienne, l'obligea de porter la guerre chez ces peuples qu'il soûmit. Au siege de Methone il perdit l'œil droit d'un coup de fléche, qu'on lui tira du haut des remparts. Il épousa Olympias, fille de Neoptoleme, roi des Molosses, de laquelle il eut Alexandre *le Grand*, qu'il fit élever avec beaucoup de soin. Il assiegea Byzance en l'année 341. avant Jesus-Christ & fut contraint de se retirer pour marcher contre les Scythes, qu'il vainquit par ruse, & sur lesquels il fit un grand butin. A son retour, dans le tems qu'il passoit chez les Triballiens, ces peuples se revolterent contre lui. Quelques soldats Grecs se mutinerent en même tems, & cela fut cause qu'on en vint aux mains. Ce combat fut cruel: Philippe y eut un cheval tué sous lui, & fut même blessé à la cuisse; & il y seroit resté, si son fils Alexandre, qui portoit déja les armes, le couvrant de son bouclier, n'eût tué ou mis en fuite ceux qui venoient fondre sur lui. Ce roi prétendoit à l'empire de la Grece, qu'il avoit presque toute soûmise, ou par lui, ou par ses capitaines: la puissance des Atheniens retardoit seule ses entreprises. Il étoit en paix avec eux; mais il cabala tellement, que s'étant fait créer general des Grecs, par un arrêt des Amphictyons, pour reprimer l'insolence des Locriens, il leur déclara la guerre. Ensuite passant le détroit des Thermopyles, il surprit deux de leurs villes; & ayant fait avancer ses troupes, il les défit eux & les Thebains leurs alliez près de la ville de Cheronée en Beotie, l'an 338. avant Jesus-Christ. Il donna ensuite la paix aux Atheniens; mais il se montra plus severe contre les autres, pour les punir d'avoir trop souvent rompu ses mesures par leur revolte. Quelque tems après il répudia Olympias sa femme; ce qui causa de la division entre ce prince & son fils Alexandre, qui se retira de la cour, irrité de l'affront qu'on faisoit à sa mere. Philippe n'étant pas satisfait des conquêtes qu'il avoit faites en Europe, se fit déclarer general des Grecs contre les Perses. Il faisoit de grands préparatifs pour cette expedition, lorsqu'il fut tué par Pausanias, l'un de ses gardes, dans la ville d'Ægés en Macedoine, la 1. année de la CXI. olympiade, l'an 336. avant Jesus-Christ, le 22. de son regne, & le 47. de son âge. * Diodore de *Sicile*, *l.* 16. *&* 17. *hist. biblioth.* Justin, *l.* 7. 8. *&* 9. Plutarch. *in Alex.* Pausanias. Quinte-Curce. Arien. Eusebe, &c.

PHILIPPE III. dit *Aridée*, roi de Macedoine, étoit frere bâtard d'Alexandre *le Grand*; car le roi Philippe son pere l'avoit eu d'une comedienne de Larisse, nommée *Philine*. Après la mort du même Alexandre, la 1. année de la CXIV. olympiade, & l'an 324. de Jesus-Christ on donna à Aridée le titre de roi. Il regna sous le ministere de Perdiccas, de Pithon, d'Antipater & de Polisperchon, lequel rappella Olympias, mere d'Alexandre, qui s'étoit retirée dans l'Epire, par la crainte qu'elle avoit de la puissance d'Antipater. Eurydice, femme d'Aridée, demanda du secours à Cassander, fils du même Antipater; mais avant que ce secours fût en état, Olympias ayant pris le malheureux Aridée, le fit mourir, lui, sa femme, & cent nobles Macedoniens qui étoient de son parti, la 4. année de la CXV. olympiade, & la 317. avant Jesus-Christ. * Justin, *l.* 14. *&c.* Diodore de *Sicile*, *l.* 18. Appien. Eusebe, &c.

PHILIPPE IV. étoit fils de *Cassander*, & monta sur le thrône, la 3. année de la CXX. olympiade, & la 298. avant Jesus-Christ. Il ne regna qu'un an. * Justin, *l.* 15. *&* 16. Diodore de *Sicile*, Eusebe, &c.

PHILIPPE V. étoit si jeune, quand son pere Demetrius III. mourut, qu'il fut laissé sous la tutelle de son cousin

cousin Antigone II. dit *Δώσων*, *qui donnera*. Celui-ci prit le titre de roi qu'il porta 12. ans ; & Philippe, âgé de 15. ans, lui succeda la 1. année de la CXL. olympiade, & la 220. avant Jesus-Christ. Il fit d'abord une ligue avec les Achéens contre les Etoliens, & cette guerre fut nommée *Sociale*. Depuis il se ligua en l'an 215. avant Jesus-Christ avec Annibal contre les Romains, lesquels ayant découvert ces pratiques, commencerent à se défier de lui. Philippe conquit l'isle de Crete, & réussit dans toutes ses entreprises, tant qu'il se conduisit par les conseils d'Aratus. Mais ayant débauché la belle-fille de ce grand capitaine, & l'ayant fait empoisonner lui-même avec son fils, les mauvais conseils d'Heraclide, de Tarente, & de ses courtisans flateurs, firent évanouir les belles esperances que l'on avoit conçues d'un prince qui étoit né avec les plus belles inclinations du monde. En effet, les Etoliens fortifiez de l'alliance des Eléens & des Romains, le battirent, & conquirent Zacynthe & Naupacte. Il ne laissa pas de continuer la guerre contre Attale roi de Pergame ; & pendant qu'il faisoit le siege d'Athenes, il pressa lui-même si fort Abyde sur l'Hellespont, que les habitans, qu'il ne voulut pas recevoir à composition, après avoir fait mourir leurs femmes & leurs enfans, se jetterent par desespoir dans le camp des ennemis, pour y perir les armes à la main. Les Romains, pour secourir leurs alliez, déclarerent la guerre à Philippe, & T. Quintius Flamininus le battit à Octolophe, près de la riviere d'Aoüs, en Epire, en l'année 198. avant Jesus-Christ. L'année suivante Flamininus étant proconsul, défit encore Philippe en Thessalie, dans un lieu dit *Cynocephales*. Ce prince se vit reduit à demander la paix aux Romains, qui lui laisserent la Macedoine ; mais il fut obligé de ceder toutes les villes qu'il tenoit dans la Grece, & d'envoyer son second fils Demetrius à Rome, pour gage de sa fidelité. Il eut depuis le déplaisir de perdre ce même fils, & fut sur le point de desheriter Persée son autre fils, à cause de sa mauvaise conduite. Philippe mourut la 3. année de la CL. olympiade, & la 178. avant Jesus-Christ, après un regne de 42. ans. * Tite-Live, *l.* 31. 40. *& seq.* Polybe, *l.* 16. Justin, *l.* 29. 30. *& seq.* Florus. Plutarque, &c.

PHILIPPE, roi d'une partie de la Syrie, étoit fils d'*Antiochus* Gryphus, & frere d'un autre Antiochus. Cet état étoit alors partagé entre divers princes, qui se faisoient la guerre. * *Consultez* Josephe, *l.* 13. *c.* 21.

PHILIPPE, fils d'*Herode le Grand*, & de *Cleopatre*, après la mort de son pere, vint à Rome, où il avoit été élevé, & obtint d'Auguste, sous le nom de Tetrarque, la Bathanée, la Trachonite & l'Auritane, avec une partie de ce qui avoit appartenu à Zenodore, dont le revenu montoit à cent talens. Ce prince étoit sage, moderé, & mourut sans enfans l'an 34. de Jesus-Christ, après un regne de 33. ans. Tibere unit ses états à la Syrie. * Josephe, *antiq. Jud. l.* 17. *c.* 1. *&* 13. *l.* 18. *c.* 16.

APOSTRE, DIACRE ET SAINTS.

PHILIPPE (Saint) apôtre de Jesus-Christ, natif de Bethsaïde, ville de Galilée, sur le bord du lac de Genesareth, le premier que Jesus-Christ appella à sa suite : car, quoique saint André & saint Pierre fussent déja disciples du Seigneur, ils s'en étoient retournez chez eux, lorsque Jesus-Christ dit à Philippe de le suivre. Saint Clement d'*Alexandrie* croit que ce fut saint Philippe qui demanda à Jesus-Christ d'aller ensevelir son pere, & à qui Jesus-Christ répondit, *Laissez aux morts le soin d'enterrer leurs morts*. Philippe ayant connu Jesus-Christ, alla dire à Nathanaël qu'il avoit trouvé le Messie, & l'amena à Jesus-Christ. Il demeura attaché à Notre-Seigneur, & se trouva avec lui aux nôces de Cana. Il fut mis au nombre des douze apôtres ; & ce fut lui à qui Jesus-Christ adressa la parole, avant que de multiplier les pains, en lui demandant, où l'on pourroit acheter du pain pour nourrir la troupe qui le suivoit ; Philippe lui répondit qu'il en faudroit pour plus de deux cens deniers. Enfin, dans le long discours que Jesus-Christ tint à ses apôtres, avant la derniere Cêne, la veille de sa passion, Philippe demanda à Jesus-Christ qu'il lui fit voir son pere. Notre-Seigneur lui répondit, *Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Pere*. Voilà tout ce qu'il y a sur la vie de saint Philippe dans l'évangile. Saint Clement d'*Alexandrie* assure qu'il maria quelques-unes de ses filles, & que les autres demeurerent vierges. Eusebe ajoûte qu'il alla prêcher l'évangile en Phrygie, & qu'il mourut à Hieraple, ville de cette province, qu'il y fut enterré avec deux de ses filles, qui étoient mortes fort âgées & vierges ; & qu'une autre de ses filles qui avoit été mariée, mourut à Ephese, & y fut enterrée. Il faut que Philippe ne soit mort qu'après l'an 84. puisque saint Polycarpe, qui ne fut converti qu'en cette année, a été son disciple. On n'a aucune preuve qu'il ait souffert le martyre, quoique dans les martyrologes on le considere comme un martyr, peut-être à cause de ses travaux évangeliques. Les Orientaux font sa fête au 14. de Novembre. Les anciens martyrologes d'Occident la placent au 22. Avril ; & ceux d'à present au 1. de Mai. * *S. Matth, c.* 8. *S. Jean, c.* 1. 6. 12. *&* 14. S. Clement. *Alexand. strom. l.* 3. Euseb. *l.* 3. *c.* 31. *&* 39. *& l.* 4. *c.* 15. Tillemont, *mem. pour l'hist. ecclesiast.* Baillet, *vies des Saints au* 1. *de Mai. Vies des Saints, chez Lottin, à Paris, en* 1730. *au* 1. *de Mai.*

PHILIPPE, l'un des sept premiers diacres, élûs par les apôtres, annonça l'évangile dans Samarie, avec tant d'éclat & de fruit, que Simon *le Magicien* n'osant & ne pouvant le contredire, se fit lui-même baptiser. Quelque tems après, l'ange du Seigneur lui commanda d'aller sur le chemin qui descendoit de Jerusalem à Gaze. Il y trouva l'eunuque de Candace, reine en Ethyopie, c'est-à-dire, selon quelques-uns, de la vraie Ethyopie, &, selon quelques autres, de l'Ethyopie en Arabie, ou du royaume de Saba, qui venoit de Jerusalem, où, comme proselyte, il étoit allé rendre ses vœux au temple. L'ange commanda à Philippe de s'approcher de lui ; Philippe ayant obéi, trouva que cet homme lisoit le prophete Isaïe, & qu'il étoit tombé sur ce passage du 53. chapitre : *Il a été mené à la boucherie comme une brebis, &c.* Le diacre lui expliqua ces paroles ; & ayant trouvé un ruisseau sur sa route, il baptisa l'eunuque, l'an 35. de Jesus-Christ. Après cela l'esprit du Seigneur ravit Philippe en un instant, & le transporta dans la ville d'Asot. Saint Luc, parlant de saint Paul dans les actes des apôtres, dit, *le lendemain nous vinsmes à Cesarée, & étant entrez dans la maison de Philippe l'Evangeliste, qui étoit l'un des sept diacres, nous demeurâmes chez lui. Il avoit quatre filles vierges, qui prophetisoient.* Le menologe des Grecs fait mention de l'une d'elles, nommée *Hermione*, qui mourut pour la foi sous l'empire de Trajan. Les anciens se sont souvent trompez au sujet de ces quatre vierges, qu'ils croyoient être filles de saint Philippe l'apôtre. Il y a de l'apparence qu'il mourut à Cesarée, quoique quelques-uns disent qu'il alla à Tralles, ville de l'Asie mineure, pour y fonder une église, & qu'il y mourut. Ceux qui ont dit qu'il étoit enterré à Hieraple, ville de Phrygie, l'ont confondu avec Philippe l'apôtre. Les Grecs font la fête le 11. d'Octobre ; les Latins le 6. de Juin. * *Actes des apôtres*, 6. 8. *&* 21. S. Jerôme, *cont. Jovin.* Eusebe, *liv.* 3. *hist. &c.* Baronius, *A. C.* 53. Baillet, *vies des Saints.*

PHILIPPE (Saint) évêque d'Heraclée, martyr dans le IV. siecle, & apparemment dans le tems de la persecution de Diocletien, quoique quelques-uns croyent que c'est sous Julien qu'il a été martyrisé. Il avoit été diacre, puis prêtre de l'église d'Heraclée ; & étant ordonné évêque de cette ville, il s'étoit particulierement attaché deux disciples, le prêtre Severe, & le diacre Hermés. Quand on eut arrêté les Chrétiens d'Heraclée, par l'ordre du gouverneur Bassus, Philippe, qui étoit du nombre de ceux qu'on avoit pris, déclara qu'il étoit l'évêque, que ce gouverneur demandoit. Bassus lui ayant dit de livrer les écritures & les vases d'or & d'argent qu'il avoit, il ne fit point de difficulté de dire, qu'il lui donneroit volontiers les vases qu'il demandoit ; parce que les Chrétiens n'y étoient point attachez, & qu'ils ne croyoient pas rendre honneur au Seigneur par un métal de prix ; mais que pour les livres de l'écriture-sainte, il ne lui convenoit pas de les livrer, ni au gouverneur de les recevoir. Le gouverneur le mit aussi-tôt entre les mains du bourreau, & fit une perquisition du prêtre Severe. Bassus après avoir fait souffrir Philippe, entra dans le lieu où étoient les vases sacrez & les livres de l'écriture, les enleva, & fit conduire Philippe, Hermés & les autres à la place publique ;

il fit ensuite découvrir l'églife, & brûler les livres de l'écriture-sainte, & sollicita Philippe & Hermés de sacrifier aux dieux, ou du moins aux empereurs. Comme ils refuserent de le faire, on les conduisit en prison. Le tems du gouvernement de Bassus étant expiré, Justin, qui lui succeda, fit amener Philippe à son tribunal, lui proposa de sacrifier, & sur son refus, le fit traîner par les pieds dans la ville. Le saint dechiré & couvert de playes, fut remené dans la prison. En même tems le prêtre Severe arrêté, & mené au tribunal, répondit courageusement, aussi-bien qu'Hermés, qu'il ne sacrifieroit point aux idoles. Ils furent conduits avec Philippe à Andrinople, où ils ne témoignerent pas moins de fermeté à soûtenir la foi de Jesus-Christ. Philippe & Hermés y furent condamnez à être brûlez, & Severe fut aussi executé à mort. Ce fut le 22. Octobre que Philippe & Hermes souffrirent le martyre, apparemment l'an 304. C'est en ce jour que l'on fait memoire d'eux dans les martyrologes. * *Actes de leur martyre donnez par le pere* Mabillon. *Analect. tom.* 4. Ruinart, *acta sanct. sincera.*

PHILIPPE BENITI ou BENIZZI (saint) cinquiéme general des Servites, ou serviteurs de la Vierge, vivoit dans le XIII. siecle. Il nâquit l'an 1232. à Florence, d'une famille noble & considerée dans le pays. Après y avoir fait ses humanitez, il vint achever ses études à Paris, & alla recevoir le bonnet de docteur à Padoue. Peu après, touché de Dieu, il entra chez les Servites, & y prit l'habit en qualité de frere lai l'an 1253. Mais ayant été envoyé par la suite à Sienne, pour avoir l'inspection du temporel d'une nouvelle maison de l'ordre, qui s'y établissoit; une conference qu'il eut avec deux religieux Dominicains, trahit son humilité. Ses superieurs ayant par là reconnu ses grands talens, & la science que sa vertu lui avoit fait tenir cachée, le forcerent à consentir qu'on obtînt du pape la permission de le faire promouvoir aux ordres sacrez. Après avoir passé par les charges de définiteur & d'assistant general, il fut élu general en 1267. Comme il n'y avoit que quinze ans que les fondemens de cet ordre avoient été jettez quand il y entra, & que les progrès en avoient depuis été très-foibles, les grands services que ce nouveau general lui rendit pour son augmentation, l'ont fait regarder par quelques-uns comme le fondateur de cet ordre, quoiqu'il n'en soit que le propagateur; & c'est la seule qualité que lui donne le martyrologe Romain. La reputation de la sainteté de Philippe Beniti étoit si grande, qu'après la mort de Clement IV. les cardinaux, assemblez à Viterbe, jetterent les yeux sur lui pour l'élever sur le saint Siege; mais en ayant été averti, il se retira secretement dans les montagnes du territoire de Sienne, où il demeura caché dans des trous, ne vivant que d'herbes sauvages, & ne bûvant que de l'eau d'une mare, qu'on a depuis appellée *les bains de saint Philippe*, à cause de la vertu medicinale qu'on leur attribue, dont on rapporte la cause aux merites de ses prieres. L'élection de Gregoire X. le fit reparoître. Et plein de zele pour la propagation des serviteurs de MARIE, il passa à Avignon, à Toulouse, à Paris, d'où il se transporta aux Pays-Bas, en Frise, en Saxe, & dans la haute Allemagne, publiant par tout les grandeurs de la mere de Dieu. Il revint à Lyon, où se tenoit un concile general en 1274. & il obtint des peres de cette assemblée l'approbation de son ordre. Enfin, après avoir pacifié quelques troubles dans les villes de Pistoye & de Florence, essayé de ramener sous l'obéïssance du pape Martin IV. les habitans de Forli, qui le traiterent très-ignominieusement, il alla mourir plein de vertus à Todi en Ombrie, le 22. Août 1285. On commença à l'honorer solemnellement dans le commencement du XVI. siecle; mais il ne fut canonisé que par le pape Clement X. en 1671. * Archange Ciani, *annales des Servites.* Phil. Ferrari, *catal. des saints d'Italie.* Bzovius. Rainaldi & Sponde, *annales.* Baillet, *vies des saints.* Le P. Heliot, *histoire des ordres religieux.*

PHILIPPE BERRUYER, *cherchez* BERRUYER (Philippe.)

EMPEREUR ROMAIN.

PHILIPPE (Marc-Jules) dit l'*Arabe*, nâquit à Bosra ou Bostres, ville de Traconite en Arabie. Sa naissance étoit si obscure, que quelques auteurs assurent que son pere n'avoit rien de recommandable que d'avoir été capitaine de voleurs. Philippe s'éleva par sa valeur dans les armées, & fut capitaine des gardes de l'empereur Gordien III. qu'il accompagna dans la guerre contre les Perses. Il assassina ce prince dans sa litiere, lorsqu'il revenoit de cette expedition, & après ce parricide, se fit proclamer empereur l'an 244. de Jesus-Christ. Depuis il tâcha d'effacer cette tache par beaucoup de reglemens salutaires, & par le soin qu'il eut d'entretenir la paix dans l'empire. Il la conclut avec Sapor roi des Perses; & étant de retour à Rome, il y celebra les jeux seculaires en l'année 148. où commençoit le milliéme depuis la fondation de Rome. La magnificence en fut très-grande. Eusebe rapporte, qu'on disoit que Philippe avoit été Chrétien; & qu'une veille de Pâques ayant voulu entrer dans une église, l'évêque du lieu le repoussa, & lui dit, qu'il ne pouvoit être reçu qu'il n'eût fait penitence publique des crimes publics dont il étoit accusé, à quoi il se soûmit humblement. D'autres remarquent que cette église étoit celle d'Antioche, & que l'évêque étoit S. Babylas. Les auteurs qui rapportent ce fait, en étoient si peu éloignez, qu'il est difficile de se défendre de les croire. Dece, successeur de Philippe, le fit assassiner l'an 249. à Verone, & un fils de même nom, que Philippe avoit créé César, fut aussi mis à mort entre les bras de sa mere Otacilia Severa. * Jules Capitolin, *en la vie des Gordiens.* Aurelius Victor, *in Philip.* Eusebe. *l.* 6. *c.* 31. Cassiodore, *in chron. &c. Voyez* Josephe Scaliger, sur Eusebe, & David le Clerc, *in quaest. sacris.* Tillemont, *histoire des empereurs, tome* 3.

EMPEREUR D'ALLEMAGNE.

PHILIPPE, duc de Souabe, empereur, fils de FREDERIC *Barberousse*, & frere de *Henri VI.* fut élu après la mort de celui-ci, dans le tems que quelques électeurs donnerent leur voix à Othon duc de Saxe, en 1190. Cette division causa la guerre dans l'empire, & Philippe se vit accablé des censures de l'église par le pape Innocent III. Il se reconcilia avec ce pontife, & s'accorda avec Othon, auquel il donna sa fille en mariage. Malgré cette union, un jour que Philippe s'étoit fait ouvrir la veine à chaque bras à Bamberg, Othon de Witilspach, voyant qu'on laissoit entrer peu de monde dans sa chambre s'y glissa, & le tua, le 23. Juin de l'an 1208. Philippe étoit un prince liberal, vaillant, prudent, & qui avoit beaucoup de pieté. Son regne fut de 9. ans, 3. mois & 15. jours. On enterra son corps à Bamberg, d'où il fut transferé à Spire. Cet empereur avoit épousé *Irene*, sœur d'*Alexis*, empereur de Constantinople, & en eut quatre filles, *Cunegonde*, femme de *Venceslas* I. du nom, dit *le Borgne*, roi de Bohême; *Beatrix*, premiere femme de *S. Ferdinand*, III. du nom, roi de Castille & de Leon, morte l'an 1234; *Marie*, alliée l'an 1207. à *Henri II.* dit *le Magnanime*, duc de Brabant; & autre *Beatrix*, mariée l'an 1211. à *Othon* de Saxe, IV. du nom, empereur, morte quatre jours après ses nôces. L'imperatrice Irene ayant appris la triste nouvelle de la mort de Philippe, accoucha avant terme, & mourut quelques jours après. Othon IV. dit *le Superbe*, lui succeda. *Cherchez* OTHON IV. * L'abbé d'Usperg, *in chron.* Steron. Nauclere, &c.

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE.

PHILIPPE de Courtenai, empereur titulaire de Constantinople, & roi de Thessalonique, étoit fils de l'empereur BAUDOUIN II. que les Grecs chasserent du thrône. Il épousa l'an 1273. *Beatrix* de Sicile, fille de *Charles* I. roi de Naples & de Sicile, comte de Provence. Nous avons dans le tresor des chartes du roi, un titre du 12. Mars 1274. qui témoigne que la même année, étant à la ville de Brindes, au royaume de Naples, il fit donation de son royaume de Thessalonique à son beau-frere PHILIPPE, qui suit; & qui étoit fils du même *Charles I.*

PHILIPPE épousa *Isabelle*, fille unique de *Guillaume* de Ville-Hardouin, prince d'Achaye, & se tua l'an 1277. en chargeant une arbalêtre qui se débanda. On voit par là, que ce prince n'étoit pas mort en 1266. comme Summoneta, Nostradamus, Ruffi, Bouche, &c. l'ont prétendu. Philippe de Courtenai traita avec Charles I. roi de

Naples, & avec les Venitiens, pour faire la guerre à Michel Paleologue; mais il mourut l'an 1285. avant que de voir l'execution de ce traité. Il laissa *Catherine* de Courtenai, mariée l'an 1300. à *Charles* de France, comte de Valois, fils puîné du roi *Philippe le Hardi*, laquelle fut couronnée à Rome par le pape Boniface VIII. *Catherine* de Valois leur fille aînée, fut seconde femme de PHILIPPE, qui suit:

PHILIPPE de Sicile, prince de Tarente, d'Achaye, &c. quatriéme fils de CHARLES II. dit *le Boiteux*, roi de Naples, avoit épousé 1°. *Tamare*, *Thomar*, ou *Itamar*, fille & heritiere de *Nicephore* l'Ange, despote de Romanie. De ce mariage il eut *Pierre*, mort jeune sans enfans, de sa femme, fille de *Jacques* III. roi de Majorque; *Charles*, tué l'an 1315. à la bataille de Moncatin, sans laisser posterité; *Marguerite*, femme de *Gautier* VI. du nom, comte de Brienne, connétable de France, tué à la bataille de Poitiers en 1356; *Blanche*, femme de *Raimond-Berenger*, comte de Prades, de Ribagorce & d'Ampurias, troisiéme fils de *Jacques* II. roi d'Aragon; *Marie*, morte sans alliance. Philippe épousa en secondes nôces *Catherine* de Valois, morte en 1346. Par ce mariage il devint empereur titulaire de Constantinople; & eut encore six enfans, ROBERT, & PHILIPPE, qui suivent; *Louis* de Tarente, second mari de *Jeanne* reine de Naples; *Marguerite*, mariée 1°. à *Edouard* roi d'Ecosse: 2°. à *François* de Baux, duc d'Andrie; *Marie*, morte jeune; & *Jeanne*, femme de *Leon* I. de Lusignan, roi d'Armenie; puis de *Leon* II. oncle du premier, & mere de *Leon* III. Philippe mourut à Naples le 26. Decembre 1332.

ROBERT, son fils aîné, prince d'Achaye, &c. s'efforça de conquerir l'empire de Constantinople, & mourut à Naples le 17. Septembre 1364. sans laisser d'enfans de *Marie*, fille de *Louis* I. duc de Bourbon, & veuve de *Gui*, fils de *Hugues* de Lusignan de Jerusalem.

PHILIPPE II. frere de *Robert*, successeur de ses droits à l'empire de Constantinople, travailla inutilement pour les faire valoir. Il fut quatre ans prisonnier en Hongrie, & mourut le 25. Novembre 1368. ou plûtôt en 1374. Divers enfans qu'il avoit eus de *Marie*, fille puînée de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, & veuve de *Charles* I. duc de Duras, moururent en bas âge, aussi-bien que *Philippe* III. qu'il avoit eu d'*Elisabeth*, fille d'*Etienne* de Hongrie, duc de Sclavonie & de Dalmatie, sa seconde femme. * Du Cange, *histoire de Constantinople*. Du Bouchet, *histoire de la maison royale de Courtenai*. Bocace. Villani. Rainaldi. Sainte-Marthe, *histoire genealogique de France*. Du Chêne. Le P. Anselme, &c.

ROIS DE FRANCE.

PHILIPPE I. de ce nom, roi de France, né en 1053. étoit fils d'HENRI I. du nom, qui l'avoit fait couronner à Reims, par l'archevêque Gervais de Bellesme, le 23. Mai, fête de la Pentecôte, de l'an 1059. Après la mort d'Henri en 1060. Philippe, qui avoit été sacré à Reims depuis quelques mois, du vivant de son pere, regna sous la regence & la tutelle de Baudouin V. dit de l'*Isle*, comte de Flandres, qui avoit épousé Adele ou Alix, sœur du roi Henri, & veuve de Richard II. duc de Normandie. Baudouin gouverna sagement l'état durant sa regence, qui fut de six ans, & eut grand soin de bien faire élever le jeune roi. Ce prince fit ses premieres armes contre les Gascons, qu'il vainquit en 1062. Mais dans la guerre qu'il fit à Robert *le Frison*, comte de Flandres, il fut défait près de saint Omer, au mois de Fevrier 1070. ou 1071. Depuis, il abandonna ses cousins pour faire la paix avec Robert. Sa jalousie contre Guillaume *le Conquerant*, qui s'étoit rendu maître de l'Angleterre, fut le commencement des guerres entre la France & l'Angleterre. Le roi, qui avoit repudié sa femme *Berthe*, fille de *Florent* I. du nom comte de Hollande, & qui l'avoit releguée à Montreuil sur mer, où elle vécut long-tems & assez pauvrement, demanda ensuite *Emme*, fille de *Roger* comte de Sicile. Elle fut amenée jusqu'aux côtes de Provence; & cependant il ne l'épousa pas: on n'en dit point la raison. Peut-être avoit-il fait quelque nouvelle amourette. En 1092. le 4. Juin, il fit enlever de l'église de saint Martin de Tours, *Bertrade*, fille de *Simon* de Montfort, & mariée depuis trois ans à *Foulques*, surnommé *le Rechin*, comte d'Anjou, & l'épousa en face de l'église. Ce fut l'évêque de Senlis qui en fit la ceremonie. Ce mariage illegitime brouilla ce prince avec les prelats de son royaume, & avec Urbain II. qui l'excommunia. Philippe fut absous à Paris en 1095. lorsqu'il quitta Bertrade: mais sa penitence, toute sincere qu'elle parut, ne bannit pas de son cœur le malheureux penchant qui l'entraînoit. Il rappella Bertrade auprès de lui, du consentement de Foulques son mari, & fut excommunié une seconde fois le 18. Novembre 1100. dans le concile de Poitiers. Mais ayant renoncé encore une seconde fois à cet adultere, il fut absous en 1102. Il y a de fortes présomptions, que depuis le pape accorda une dispense à Philippe pour épouser Bertrade. Leurs enfans n'ont point été reputez bâtards: & le bon accueil que Foulques fit au roi, qui mena Bertrade avec lui à Angers, n'en est pas une legere preuve. Depuis, Philippe prit peu de part aux entreprises que firent de son tems les princes Chrétiens, qui se croiserent presque tous, & marcherent à la conquête de la Terre-Sainte, avec Godefroi de Bouillon. Il mourut à Melun le 29. Juillet 1108. âgé de 56. ans, après avoir regné depuis son sacre 49. ans 2. mois & 6. jours. Son corps fut porté dans l'abbaye de Fleuri, ou de saint Benoît sur Loire, où il avoit choisi sa sepulture. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * *Consultez* les lettres d'Ives de *Chartres*, les conciles de France, le continuateur d'Aimoin, Suger, Orderic Vitalis, le pere Anselme, &c. Fleuri, *histoire ecclesiast. liv.* 64. & 65. Daniel, *histoire de France*.

PHILIPPE II. roi de France, à qui ses belles actions ont fait donner le nom de *Conquerant* & d'*Auguste*, fut aussi surnommé *Dieu-donné*, à cause de sa naissance longtems attendue. Il nâquit le 22. Août 1165. fut baptisé par Maurice évêque de Paris, dans l'église de saint Michel, & fut sacré à Reims par le cardinal de Champagne, le jour de la Toussaints 1179. du vivant du roi Louis VII. dit le jeune, son pere, qui ordonna dans cette occasion, selon du Tillet, le rang que les ducs & pairs de France devoient tenir. Philippe commença son regne en 1180. sous la tutelle de Philippe d'Alsace, comte de Flandres, qui étoit son parrain; fit la guerre aux seigneurs de Beaujeu & de Charenton & au comte de Châlon, qui opprimoient les ecclesiastiques; & dissipa une puissante ligue, que les grands du royaume avoient faite contre lui. Ce prince consacra les premices de son regne par le châtiment des impies, des libertins & des blasphêmateurs, & par l'exil des comediens & des farceurs; & chassa de son royaume les Juifs qui étoient, comme on disoit, la source de tous les crimes. Il eut ensuite avec le comte de Flandre un differend, qui fut heureusement terminé en 1184. par les soins de Guillaume de Champagne, cardinal & archevêque de Reims. Ce prelat étoit oncle maternel du roi, qui eut encore guerre avec Henri roi d'Angleterre, auquel il enleva dans les années 1187. 1188. & 1189. les villes d'Issoudun, de Tours, du Mans, & d'autres places dans le Berri, & ailleurs. Quelque-tems après, ayant sçu la perte de la ville de Jerusalem, il se croisa en 1190. & partit après la fête de saint Jean-Baptiste. Cette guerre fut mêlée de divers évenemens. Philippe prit Acre, défit dix-sept mille Sarasins; & se trouvant extrêmement incommodé & peu satisfait de Richard roi d'Angleterre, il revint dans ses états, & arriva à Fontainebleau aux fêtes de Noël 1191. L'année suivante il obligea Baudouin VIII. comte de Flandres, de lui laisser le comté d'Artois, avec les hommages des comtez de Boulogne, de Guisnes & de saint Paul. Ensuite il tourna ses armes contre Richard roi d'Angleterre, sur lequel il prit en 1192. le Vexin & Evreux; mais en 1193. il assiegea inutilement Rouen. Cette guerre, qui causa de grands maux, à la France, fut enfin terminée par une treve de cinq ans. En 1199. Philippe perdit les villes d'Aire & de saint Omer, & fit la paix avec Jean *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, le 12. Mai 1200. Mais en 1204. il prit la Normandie, & remit sous son obéïssance les comtez d'Anjou, du Maine, de Touraine, de Poitou & de Berri. Avant cela le roi ayant repudié *Gelberge*, sœur de Canut roi de Danemarck, pour épouser *Agnés* ou *Marie*, fille du duc de Moravie, avoit

attiré sur lui les censures de l'église. Mais environ 5. ans après, c'est-à-dire, en 1201. il reprit *Gelberge*, & fut absous des censures. En 1207. il fit une treve avec le même roi Jean, & dépouilla de ses terres Gui II. comte d'Auvergne en 1212. L'année suivante il porta ses armes en Flandres, & y prit Ipres, Tournai, Cassel, Douai, & Lille. Mais la plus remarquable de ses actions, est la celebre journée de Bouvines. L'empereur Othon IV. le comte de Flandres, & plusieurs confederez avoient mis sur pied une armée de 150000. hommes. Le roi leur donna bataille, & la gagna un Dimanche 27. Juillet 1214. Ferrand, ou Ferdinand comte de Flandres, Renaud comte de Boulogne, & trois autres comtes y furent faits prisonniers, avec vingt-deux seigneurs portans bannieres, le même jour que Louis gagna une autre bataille en Anjou, contre les Anglois. Le roi combattit très-courageusement à celle de Bouvines, entre Tournai & Lille, eut un cheval tué sous lui; & en memoire d'un avantage si considerable, fonda l'abbaye de Notre-Dame de la Victoire près de Senlis, & y mit des Chanoines qu'il tira de la maison de saint Victor de Paris. Ensuite il fit passer son fils Louis en Angleterre, & employa le loisir, que lui donnoit la paix à embellir sa ville capitale. Il mourut à Mante sur Seine, le 25. Juillet 1223. âgé de 59. ans, après avoir regné 42. ans neuf mois & 29. jours. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. Philippe étoit bien fait de sa personne, il avoit seulement un œil à demi offusqué d'un dragon; ce qui a donné lieu à Villani & à Bocace de l'appeller *Borgne*. * Rigord, *en sa vie*. Guillaume le Breton, *Philipp*. Sainte-Marte, *genealogie de la maison de France*. Le P. Anselme, *&c.*

PHILIPPE III. roi de France, à qui son courage acquit le surnom de *Hardi*, étoit fils du roi saint Louis, qu'il avoit suivi en son voyage d'Outre-mer; & après sa mort fut salué roi en Afrique en 1270. Peu après ayant battu les Sarasins, il vint en France, où il se fit sacrer à Reims le 30. d'Août par l'évêque de Soissons, le siege de Reims étant vacant. En même-tems il recueillit la succession de son oncle Alphonse comte de Poitiers & de Toulouse, & remit dans le devoir Raimond-Bernard III. comte de Foix. Il maintint les droits de Jeanne heritiere de Navarre, que son fils épousa, & tâcha d'en faire de même en Castille, pour Alfonse de la Cerda fils de sa sœur Blanche; mais cette entreprise n'eut point de succès. Philippe épousa 1°. le 28. Mai 1262. *Elisabeth* d'Aragon, fille puînée de *Jacques I.* du nom roi d'Aragon, & d'*Iolande* de Hongrie, morte le 23. Janvier 1271. âgée de 24. ans: 2°. en 1274. *Marie*, fille de *Henri* III. duc de Brabant, qu'il épousa au mois d'Août, & qu'il fit sacrer l'année suivante, dans la sainte-Chapelle de Paris, le jour de saint Jean-Baptiste. Il voulut que l'archevêque de Reims fit la ceremonie, sans avoir égard au droit de celui de Sens, qui étoit le metropolitain, parce que dit le Roi, ma chapelle est exempte de toute jurisdiction. Le merite de cette princesse charma le roi, qui l'aimoit tendrement. Un favori insolent, nommé Pierre de *la Brosse*, chirurgien de profession qui s'étoit élevé de la lie du peuple jusqu'à la familiarité du roi, voulut détruire un amour si legitime, par la supposition d'un crime énorme, que lui-même avoit commis. Il accusa la reine d'avoir fait empoisonner *Louis*, fils aîné de Philippe; mais en ayant été soupçonné lui même très-violemment, quoique la chose n'eût pas été absolument averée, il fut pendu en 1276. Pierre d'Aragon, avoit tellement animé les habitans de Sicile contre les François, qu'ils les massacrerent tous le jour de Pâques l'an 1282. à l'heure de vêpres, & c'est ce qu'on appelle *les Vêpres Siciliennes*. Philippe pour s'en venger, marcha en personne contre l'Aragonnois, & prit Gironne. A son retour il mourut d'une fievre maligne à Perpignan le 5. Octobre 1285. la 16. année de son regne, & la 41. de son âge. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * *Consultez* l'histoire de ce roi, intitulé *Gesta Philippi, quem Audacem cognominant*; Mezerai, *hist. de France*; le P. Anselme, *&c.*

PHILIPPE IV. roi de France & de Navarre, surnommé *le Bel*, à cause de sa bonne mine, & *le Grand*, par rapport à ses vertus, nâquit à Fontainebleau en 1268. & succeda à son pere PHILIPPE III. en 1285. Ce prince étoit déja roi de Navarre par son mariage avec *Jeanne*, fille & heritiere d'*Henri I.* qu'il avoit épousée le 16. Août 1284. Il fut sacré à Reims par Pierre Barbet archevêque de cette ville, le 6. Janvier de l'année suivante, puis songea à faire rendre exactement la justice à ses sujets, & ordonna que le parlement seroit sedentaire à Paris. Edouard I. roi d'Angleterre y fut cité, pour rendre compte de quelques violences faites sur les côtes de Normandie; & sur le refus qu'il fit d'y comparoître, il fut privé de la Guienne, qui lui fut enlevée en 1293. par Raoul de Nesle connétable de France. Dans le même-tems, Jean de Harcourt, & Matthieu de Montmorenci, qui commandoient l'armée navale de Philippe, pillerent Douvres; & eussent poussé plus loin, si l'intelligence qu'ils avoient en Angleterre n'eût manqué. L'Anglois pour se venger, se ligua avec l'empereur Adolfe, le duc de Bar, & le comte de Flandres. Le premier ne fit que de vaines menaces; l'autre attira les armes du roi sur son pays, qui en fut désolé; & le troisiéme vit rompre toutes ses mesures. Philippe ayant augmenté son armée des troupes de ses alliez, en donna la conduite à son frere Charles comte de Valois, à Robert comte d'Artois, & au connétable, qui remporterent de nouveaux avantages en Guienne, tuerent seize mille des ennemis, à la bataille de Furnes en 1297. & prirent Lille, Cassel, Courtrai, Douai & Gand. Gui II. comte de Flandres, qui avoit été prisonnier à Paris avec sa femme, fut pris une seconde fois en 1299. mais la mauvaise conduite de Jacques de Châtillon, comte de saint Paul, causa à Bruges une sedition, qui souleva tout le pays. Pour la reprimer, le roi envoya une armée sous la conduite de Robert comte d'Artois, & du connétable. La jalousie des chefs causa la perte de cette armée à la bataille de Courtrai en 1302 L'elite de la noblesse du royaume y perit; mais après diverses tentatives, le roi défit entierement les mutins en diverses occasions; car il remporta de grands avantages au combat du Pont-à-Vendin, à la rencontre de Ravemberg, & contre Philippe comte de Chieti, gouverneur des états du comte Gui son pere, qui assiegeoit Ziriczée sur Jean d'Avêne, comte de Hainault & de Hollande. Le 18. Août 1304. Philippe gagna la celebre bataille de Mons en Puelle, où plus de vingt-cinq mille Flamans resterent sur la place. Ensuite il fit le traité d'Athies en 1305. avec le comte Robert, fils & successeur de Gui, mort en prison à Compiegne le 7. Mars de la même année. Dans la suite, la necessité des affaires obligea le roi de charger les ecclesiastiques, aussi-bien que ses autres sujets. Le pape Boniface VIII. gagné par les ennemis de la France, se servit de ce prétexte, & de quelques autres, pour troubler l'état. Ce pontife se servant de Bernard de Saisset, Evêque de Pamiers, & de l'archidiacre de Narbonne, porta une injuste excommunication contre le roi, & s'avisa de donner la couronne de France à l'empereur Albert. Mais Benoît XI. son successeur, plus prudent & mieux intentionné, cassa tout ce que Boniface avoit fait contre Philippe: ce qui fut encore confirmé par Clement V. lequel de concert avec le roi abolit l'ordre des Templiers, au concile general de Vienne, en 1311. Le roi bâtit le palais près de la sainte Chapelle, & se servit pour ministre, d'Enguerrand de Marigni, qui fut très-puissant sous son regne. En 1310. il fit un traité de paix avec l'empereur Henri VII. & fit son testament à Maubuisson le 19. Mai 1311. Il étoit tombé malade, soit de chagrin, ou de quelque indisposition naturelle, soit d'une chûte de cheval, soit de quelqu'autre cause plus cachée & plus méchante, comme quelques historiens l'ont avancé. Il mourut à Fontainebleau, où il étoit né, le 30. Octobre 1314. âgé de 48. ans, & dans la 29. année de son regne. Son corps fut enterré à saint Denys, & son cœur au monastere de saint Louis de Poissi, qu'il avoit fondé, & qu'il avoit commencé de faire bâtir pour les religieuses de l'ordre de saint Dominique. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. On trouva en 1687. dans l'église de Poissi le cœur de ce prince, avec une épitaphe, qui marque qu'il en est le fondateur. On y a trouvé aussi le tombeau du prince *Robert* son fils, & ceux de quelques autres princes & princesses. Philippe *le Bel* aimoit les doctes & les lettres, & avoit eu pour precepteur le celebre Gilles de Rome, de la famil-

le des Colonna, depuis archevêque de Bourges. C'est ce prélat que le roi engagea d'écrire le traité, *De regimine principum.* Philippe commanda encore à Jean de Meun de travailler à la traduction de quelques ouvrages des anciens; & lui, fit mettre en notre langue l'ouvrage de Boëce, de la consolation de la philosophie; Vegece, de l'art militaire; & les épitres de Pierre Abaillard & d'Heloïse. * *Voyez* le continuateur de Guillaume de Nangis; Du Pui, l'histoire des differends du roi Philippe *le Bel*; & du pape Boniface VIII. & celle de la condamnation des Templiers, du *même auteur*; Paul Emile. Robert Gaguin; Mezerai, *histoire de France*; le pere Anselme, &c.

PHILIPPE V. roi de France, surnommé *le Long*, à cause de sa grande taille, étoit fils puiné de PHILIPPE IV. du nom, dit *le Bel*, & ne portoit que la qualité de comte de Poitou; lorsque par la mort de son frere Louis *Hutin*, il fut déclaré regent des deux royaumes de France & de Navarre, pendant la grossesse de la reine Clemence sa belle-sœur. Mais après la mort d'un fils nommé Jean, dont elle accoucha, & qui ne vécut que huit jours, Philippe succeda à la couronne, en vertu de la loi Salique, quoique Charles de Valois & Eudes IV. duc de Bourgogne, fissent tous leurs efforts pour la lui enlever, & la donner à Jeanne, fille du roi Louis *Hutin*. Celle-ci se contenta du royaume de Navarre, qui tomboit en quenouille; & le porta depuis à Philippe comte d'Evreux. Robert de Courtenai, archevêque de Reims, sacra Philippe *le Long*, le 6. Janvier 1316. Ce prince s'appliqua à gagner ceux qui s'étoient opposez à son avenement à la couronne. Il commença à trois diverses fois la guerre contre les Flamands, & traita toûjours avec eux. Il renouvella l'alliance faite avec les Ecossois en 1318. chassa du royaume les Juifs convaincus de divers crimes, fit punir les ladres accusez d'actions infames, & auroit rendu son état florissant, si la mort n'eût prévenu ses bons desseins. Mais il mourut à Long-Champ d'une dyssenterie jointe à une fievre quarte, dont il avoit langui près de cinq mois, le 2. Janvier 1321. Quelques autres disent qu'il mourut à Fontainebleau, & d'autres à Paris. Il étoit âgé de 28. ans, & avoit regné 5. ans 1. mois & 14. jours. Son corps fut porté à saint Denys, son cœur aux Cordeliers, & ses entrailles aux Dominicains. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. La Croix du Maine remarque, après Nostradamus, que ce roi se plaisoit à composer des vers en provençal, & entretenoit divers poëtes de ce pays. * *Voyez* le continuateur de Guillaume de Nangis; Sainte-Marthe, *histoire genealogique de la maison de France*; Mezerai, *histoire de France*; le pere Anselme, &c.

PHILIPPE VI. roi de France dit *de Valois*, à cause de l'appanage de son pere, est aussi surnommé le *Bien Fortuné*, & le *Catholique*. Ce prince étoit fils de CHARLES de France, comte de Valois, d'Alençon, &c. & de *Marguerite* de Sicile sa premiere femme, petit-fils de PHILIPPE surnommé *le Hardi*, neveu de *Philippe* dit *le Bel*, & cousin germain des trois freres, *Louis Hutin*, *Philippe le Long*, & *Charles le Bel*. Il succeda à ce dernier, après avoir été regent du royaume pendant la grossesse de la reine Jeanne d'Evreux, qui ne mit au monde qu'une fille posthume. Ainsi, conformement aux loix fondamentales de l'état, on couronna Philippe de Valois, qui étoit le plus proche de la couronne: Edouard III. roi d'Angleterre le lui voulut disputer, comme fils d'Isabeau de France, fille de Philippe *le Bel*, & sœur des trois derniers rois, dont Philippe de Valois n'étoit que le cousin germain. Mais les états generaux du royaume en exclurent l'Anglois en vertu de la loi Salique, & maintinrent dans son droit Philippe, que Guillaume de Trie sacra à Reims le 29. Mai Dimanche de la Trinité l'an 1328. Il prit la protection de Louis comte de Flandres, contre ses sujets rebelles, qu'il défit à la celebre bataille de Mont-Cassel le 22. Août de la même année, où il courut danger de sa personne. L'année suivante il maintint les privileges de l'église Gallicane contre l'autorité seculiere, & fut surnommé par le clergé *le vrai Catholique*. Il s'agissoit de la jurisdiction ecclesiastique: l'affaire fut plaidée pour le roi par Pierre Cugnieres son avocat general. Pierre Bertrand évêque d'Autun, puis cardinal, lui répondit avec beaucoup de force, & gagna sa cause. Avant cette celebre dispute qui se fit en la presence du roi, Edouard roi d'Angleterre lui avoit rendu hommage le 5. de Juin. La ceremonie s'en fit à Amiens, où l'Anglois parut tête nue, ayant mis bas la couronne, l'épée & les éperons en presence des rois de Navarre, de Majorque & de Bohême. Cette mortification après la perte de la couronne, lui parut si sensible, qu'il resolut de s'en venger. En effet Philippe, qui avoit entrepris le voyage d'Outre-mer, se vit contraint de retourner de Marseille où il devoit s'embarquer, pour éluder les desseins d'Edouard qui s'étoit ligué avec Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, avec l'empereur & avec les Flamands soulevez contre la France par Jacques d'Artevelle brasseur de biere. (Ce Robert étoit arriere-petit-fils de Robert de France dit *le Bon & le Vaillant*, frere du roi saint Louis, petit-fils de Robert II. dit *le Bon & le Noble*, & fils de Philippe d'Artois seigneur de Conches, &c. qui mourut avant son pere des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Furnes en 1298. Mahaut sa sœur mariée à Othon IV. comte de Bourgogne, obtint après la mort de Robert II. son pere, le comté d'Artois qui lui fut adjugé par divers arrêts, à l'exclusion de son neveu Robert III. parce que selon la coûtume d'Artois la representation n'a pas lieu en ligne directe.) Ce seigneur mécontent engagea l'Anglois à porter ses armes contre la France: ce qu'il fit en 1338. L'année suivante l'Anglois assiegea inutilement Cambrai; mais il fut vainqueur en la bataille navale de l'Ecluse donnée le 23. Juin 1340. Après que les François eurent brûlé Hampton dans son pays, les choses furent calmes jusqu'en 1346. Le roi avoit pris le parti de Charles de Blois son neveu, & l'avoit reçu à l'hommage de la Bretagne que Jean de Montfort prétendoit. Celui-ci se retira vers Edouard, qui fit descente en Normandie, prit Caën, & remporta la victoire de Creci en Ponthieu, où parmi trente deux mille morts de notre parti, on compta le roi de Bohême, le duc d'Alençon frere du roi, plusieurs autres princes, & plus de douze cens chevaliers: le roi même payant admirablement de sa personne, manqua d'y perir, & y reçut deux grandes blessures. L'Anglois enflé de ces victoires prit Calais, que sa nation a gardée 210. ans jusqu'en 1558. Philippe repara prudemment ces disgraces. Il acquit le Roussillon & la ville de Montpellier de Jacques roi de Majorque. Il réünit à la couronne les comtez de Champagne & de Brie, & se fit donner le Dauphiné par Humbert dernier dauphin de Viennois, qui lui transporta cette province, à condition que les fils aînez de nos rois s'appelleroient dauphins, & qu'ils porteroient les armes de France écartelées avec celles de Dauphiné. Ce prince mourut à Nogent-le-Roi près de Chartres en Beauce le 22. Août 1350. âgé de cinquante-sept ans, le 23. de son regne. On l'a blâmé d'avoir introduit la gabele & les impositions sur le sel, à quoi l'Anglois faisant allusion, l'appelloit le roi de la loi *salique*. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * *Consultez* Jean Villani; Froissard, *chron.* Mezerai, *histoire de France*; Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France*; le continuateur de Guillaume de Nangis; le pere Anselme, &c.

ROIS D'ESPAGNE ET DE NAVARRE.

PHILIPPE I. dit *le Bel* roi d'Espagne, archiduc d'Autriche, duc de Brabant & de Lothier, &c. fils de MAXIMILIEN I. empereur, & de *Marie* de Bourgogne, nâquit à Bruges le 23. Juin 1478. & épousa le 21. Octobre 1496. *Jeanne* reine d'Espagne, seconde fille & principale heritiere de *Ferdinand* V. roi d'Aragon, & d'*Isabelle* reine de Castille. Philippe étoit un prince doux, paisible, & mourut à l'âge de vingt-huit ans à Burgos le 25. Septembre 1506. On dit que ce fut d'un mal subit contracté pour avoir bû de l'eau trop fraîche en jouant à la paume. *Voyez* sa posterité à l'article AUTRICHE. * Mariana, *hist. d'Espagne.*

PHILIPPE II. roi d'Espagne, né le 21. Mai 1527. étoit fils de l'empereur CHARLES V. & d'*Isabelle* de Portugal; & n'étant encore que prince d'Espagne épousa en Mars 1543. *Marie*, fille de *Jean* III. roi de Portugal, de laquelle il eut dom *Carlos*, dont la fin fut tragique. Après la mort de cette princesse arrivée le 12. Juillet 1545. il se remaria le 25. Juillet 1554. à *Marie* fille de *Henri* VIII.

qui étoit heritiere d'Angleterre. Quelque-tems après l'empereur Charles V. fit en faveur de Philippe une abdication volontaire de ses états à Bruxelles en 1555. & après l'avoir créé grand-maître de la toison d'or, il lui mit la couronne sur la tête. On avoit fait alors une treve pour cinq ans avec le roi Henri II. Elle fut rompue par Philippe animé contre Henri II. parce qu'il prenoit les interêts du pape Paul IV. contre les siens. Ce fut le veritable sujet, ou du moins le pretexte de cette guerre. Philippe fit une ligue avec l'Anglois, & envoya en Picardie quarante mille hommes qui défirent dix-huit mille François à la bataille de saint Quentin ou de saint Laurent, en 1557. Ce malheur fut reparé par la prise de Calais, de Thionville & de Dunkerque, & fut enfin suivi de la paix faite à Cateau-Cambresis en 1559. *Elisabeth* de France fille de *Henri* II. avoit été promise au prince dom Carlos. Philippe qui avoit perdu sa femme le 17. Novembre 1558. épousa lui-même cette princesse qui étoit jeune & belle le 22. Juin 1559. Son fils témoigna du ressentiment de cette supercherie, & par l'amour qu'il conserva toûjours pour cette reine, il contribua lui-même à sa propre mort. Car Philippe l'ayant fait arrêter, le fit mourir en prison le 18. Janvier 1568. Quelque-tems après, il fit, dit-on, empoisonner la reine qui mourut le 3. Octobre 1568. *Voyez* sa posterite à l'article d'AUTRICHE. Philippe fut obligé de soûtenir une puissante guerre dans le Pays-Bas contre les provinces qui s'unirent, & qui formerent la republique dite *les états des Provinces-Unies.* Ce prince se rendit maître en 1580. du royaume de Portugal, & par le secours de ses galeres contribua beaucoup à la défaite des Turcs à Lepante. Les Maures, qui s'étoient revoltez en 1561. furent mis à la raison. On lui soûmit le Pignon ou Pennon de Velés en Afrique & les isles qui de son nom furent nommées *Philippines.* Depuis Philippe fit mettre en mer une armée de plus de quatre-vingts voiles. Cette armée, qu'on nommoit l'*invincible*, & qu'on envoyoit contre l'Angleterre, partit du port de Lisbonne le 29. Mai 1588. & fut dissipée autant par la tempête que par l'adresse & le courage des Anglois. Cette perte que les historiens augmentent & diminuent à leur fantaisie, fut très-grande. Il est assuré qu'elle fut du moins de dix mille hommes & de soixante vaisseaux. Aussi toute l'Espagne en témoigna si ouvertement sa tristesse, qu'il fallut un édit du roi pour lui en faire cesser les démonstrations. Philippe apprit cette perte sans rien perdre, à ce qu'on dit, de sa gravité, & sans changer de visage. Il écrivoit quelques lettres quand le courier entra dans sa chambre pour lui apprendre ces tristes nouvelles; il répondit froidement qu'il n'avoit point cru son armée capable de vaincre la violence des vents & la fureur de la mer, mais qu'il remercioit Dieu de lui avoir donné assez de force & de pouvoir pour remettre en mer une aussi puissante armée: & ensuite il reprit la plume & se remit à écrire avec la même tranquillité qu'auparavant. Il favorisa puissamment en France le parti de la Ligue. Aussi le roi Henri IV. étant parvenu à la couronne, lui déclara en 1595. la guerre qui finit en 1598. par la paix de Vervins. Philippe mourut à l'Escurial le 13. Septembre de la même année, âgé de soixante-onze ans & quatre mois. * De Thou & d'Avila, *hist.* Cabrera. Mariana. Turquet, *hist. d'Espagne.* Strada, *de bello Belg.* Brantôme, *vie d'Elisabeth*, &c. Greg. Leti, *vita di Philippo II.*

PHILIPPE III. roi d'Espagne, né à Madrid le 14. Avril 1578. succeda à son pere PHILIPPE II. Il avoit été promis à *Marguerite* d'Autriche fille de *Charles* archiduc de Grats, & de *Marie* de Baviere; ce mariage fut accompli en 1599. & le pape Clement VIII. en fit lui-même les cérémonies à Ferrare, où cette princesse passa en venant en Espagne. Philippe se rendit maître de quelques places en Afrique, comme de Larache. Il reforma les officiers de la justice, chassa les Maures d'Espagne, & fit la paix dans le Pays-Bas, que sa sœur *Elisabeth-Claire-Eugenie* avoit eu en dot. Depuis il vêcut en repos dans ses états. La guerre de Montferrat commencée en 1615. & les desseins sur la Valteline furent le sujet d'une guerre, laquelle continua assez long-tems en Italie, quoiqu'elle eût été terminée en apparence. Le roi Philippe III. mourut le dernier Mars 1621. en la 43. année de son âge, & en la 23. de son regne. *Voyez* sa posterité à l'article AUTRICHE.

PHILIPPE IV. roi d'Espagne, né le 8. Avril 1605. fut roi après son pere; & après la mort de sa tante Elisabeth-Claire Eugenie, arrivée en 1633. il rentra en la possession des états des Pays-Bas. La treve avec les Provinces Unies qui duroit toûjours, fut rompue par des actes d'hostilité. En 1624. les Hollandois qui avoient envoyé deux armées dans les Indes, remporterent deux avantages considerables. Car l'une défit la flotte espagnole près de Lima, & l'autre prit la ville de saint Sauveur au Perou, d'où Frederic de Tolede chassa ensuite les Hollandois. Quoique Philippe eût affermi la paix du côté de la France, par une double alliance avec le roi Louis XIII. il ne laissa pas de fournir en secret de l'argent au duc de Rohan, & de favoriser les autres rebelles. Ainsi la bonne intelligence des deux couronnes commença de s'alterer, à quoi les affaires d'Italie ne contribuerent pas peu; de sorte que l'on vit peu après éclater une guerre ouverte en 1635. L'électeur de Treves, que les Espagnols maltraitoient, parce qu'il s'étoit mis sous la protection de la France, en fut le sujet. La premiere action fut la bataille d'Avein dans le duché de Luxembourg, où les maréchaux de Châtillon & de Brezé défirent le prince Thomas de Savoye, general de l'armée d'Espagne, qui laissa six mille hommes sur la place. Cette guerre si longue & si fatale au repos de la Chrétienté, fut depuis terminée par la paix des Pyrenées en 1660. Philippe IV. d'ailleurs assez estimé pour sa prudence & pour sa sagesse, fut peu heureux en tous ses projets. L'an 1640. les peuples de Catalogne tuerent à Barcelone leur gouverneur le jour même de la Fête-Dieu, & après la mort du duc de Cardone, ils secouerent le joug de la domination Espagnole, & se donnerent aux François. La même année les Portugais ennuyez du même joug, se défirent de leur viceroi. Toutes les villes de leur état dans toutes les parties du monde, chasserent les Espagnols en même jour; & l'on mit sur le thrône le duc de Bragance, legitime heritier de cet état, appellé *Jean* IV. La ville de Naples se revolta quelque tems après, & le roi d'Espagne eut bien de la peine à calmer tous ces desordres, & à soûtenir la guerre en tant de lieux differens. Il mourut le 17. Septembre, 1665. âgé de 60. ans. *Voyez* sa posterité à l'article AUTRICHE.

PHILIPPE V. roi d'Espagne, duc d'Anjou, second fils de LOUIS Dauphin de Viennois, & de *Marie-Anne* &c. princesse de Baviere, nâquit à Versailles le 19. Novembre 1683. avec toutes les belles qualitez qu'on peut souhaiter dans un grand prince. On remarqua dès sa plus tendre jeunesse un heureux naturel, & un si grand penchant pour l'étude & pour la pieté, que le feu duc de Beauvilliers qui eut l'honneur d'être son gouverneur, dit plusieurs fois qu'il n'avoit jamais trouvé occasion de le reprendre. Il fut appellé à la couronne d'Espagne par les droits de *Marie-Therese* d'Autriche son ayeule, & par le testament de *Charles* II. dernier roi d'Espagne de la maison d'Autriche, déclaré roi à Fontainebleau le 16. Novembre 1700. par le roi de France LOUIS XIV. son ayeul, & proclamé à Madrid le 24. du même mois. En Fevrier 1701. il fut reçu dans ses états avec les acclamations universelles de tous ses sujets, après avoir été conduit jusqu'aux frontieres par les ducs de Bourgogne & de Berri ses freres. Le 14. Avril il fit son entrée publique dans Madrid, avec une magnificence extraordinaire de la part des Espagnols. Le 5. Mai il reçut le grand collier de la toison d'or de la main du duc de Monteleon, comme le plus ancien chevalier de cet ordre. Le 8. il fit dans l'église de saint Jerôme de *Buen Retiro* entre les mains du cardinal Porto-Carrero, le serment que les rois d'Espagne ont accoûtumé de faire, par lequel ils promettent de maintenir la foi Catholique, les loix & les privileges de la nation, & reçut en même-tems celui des grands & des deputez des villes au nom de tous les peuples. A peine fut-il assis sur son thrône, qu'il attira l'admiration & les applaudissemens de tous ses sujets par sa pieté, par sa douceur, & par son application infatigable aux affaires du gouvernement. Quoique son droit sur la couronne d'Espagne fut incontestable, & qu'il eût été reconnu pour tel par le pape, par l'Angleterre, par le roi de Portugal, par les princes du Nord, par les republiques d'Hollande & de Venise, & par tous les princes d'Italie, la maison d'Au-

triche, jalouse de la prosperité de la France, mit toute sa politique en usage pour former une ligue avec l'Angleterre, la Hollande & tous les princes de l'empire, à la reserve des électeurs de Cologne & de Baviere, afin de le déthrôner: ce qui le mit dans l'obligation de se liguer avec la France, le Portugal, & avec les ducs de Savoye & de Mantoue. Le 5. Septembre il partit de Madrid pour aller prendre possession du royaume d'Aragon, & tenir les états de Catalogne à Barcelone. En Avril 1702. il s'embarqua à Barcelone, pour aller rétablir les affaires du royaume de Naples, qu'une sedition suscitée par les brigues secretes de l'empereur avoit alterées, d'où il alla à Milan pour prendre possession de ce duché, & pour se mettre à la tête de son armée & de celle de France commandée par le duc de Vendôme. Le 20. Juillet il gagna la bataille de *Santa-Vittoria* sur l'armée Imperiale commandée par le prince Eugene de Savoye, & le 15. Août celle de *Luzzara*, qui fut suivie de la prise des places de Luzzara & de Guastalla. Comme il n'arriva dans la mêlée que sur la fin de celle de *Santa-Vittoria*, il n'eut pas toute l'occasion qu'il souhaitoit de faire briller son courage; mais dans celle de *Luzzara*, il se trouva dans tous les endroits les plus perilleux, & donna par tout des marques éclatantes d'une valeur intrépide, s'exposant au feu de la mousqueterie & du canon; & on remarqua qu'il passa 48. heures sans se deshabiller, sans dormir & presque sans manger. Le gain de ces deux batailles justifierent pleinement l'idée avantageuse qu'on avoit conçue de lui, & firent comprendre à l'empereur qu'il avoit besoin de fortifier sa ligue pour resister à un prince si vigoureux: c'est pourquoi il fit tous ses efforts pour attirer dans son parti le roi de Portugal & le duc de Savoye. Dès que ce monarque eut appris que ces deux princes s'étoient détachez de l'alliance que le roi son ayeul & lui avoient faite avec eux, & que le roi de Portugal avoit donné retraite dans ses états à l'archiduc, il lui declara la guerre en 1704. & s'étant mis à la tête de ses troupes, entra dans le Portugal, où il prit diverses places, les unes l'épée à la main, & les autres à discretion. Mais dans le tems de ses conquêtes, les ennemis surprirent Gibraltar, qu'on attaqua l'année suivante: mais qu'on ne put reprendre à cause de divers accidens qui survinrent pendant le siege. Le prince de Hesse-Darmstad, qui avoit été viceroi de Catalogne sous le regne de Charles II. y ayant entretenu des intelligences secretes, se présenta devant Barcelone au mois de Septembre 1705. & en forma le siege à la faveur des rebelles. Dom-Francisco de Velasco viceroi & capitaine general de la province, défendit la place avec beaucoup de valeur & de résistance; mais se voyant trahi par les habitans, & manquant de secours, il capitula pour sauver la garnison qui fut conduite à Alicante. La prise de cette place fut bientôt suivie de celles de Lerida & de Girone, & de presque toute la Catalogne. Le roi crut que sa presence rameneroit ces peuples à leur devoir; ainsi il partit de Madrid au mois de Mars 1706. & fut se mettre à la tête de son armée & de celle de France, commandée par le maréchal de Tessé, & secondé d'une flotte Françoise sous les ordres du comte de Toulouse, grand amiral, il entreprit le siege de Barcelone, où l'archiduc Charles s'étoit enfermé. La tranchée fut ouverte le 5. Avril; mais differens contre-tems ayant retardé les travaux, l'armée navale des alliez beaucoup plus forte que celle de France, s'avança: ainsi celle-ci reprit la route de Toulon; & la ville ayant été rafraîchie, le roi fut contraint de lever le siege le 12. Mai, quoiqu'il fût maître de Montjoui. Ce fâcheux succès causa la défection presque entiere des royaumes de Valence & d'Aragon: & d'un autre côté la perte de la bataille de Ramillies en Flandres, entraîna celle de la plus considerable partie des Pays-Bas Espagnols. Le roi superieur pourtant à ces tristes évenemens, n'hesita pas à prendre son parti, & traversant diligemment le Roussillon, & le Languedoc, il vola en Espagne, & parut à Madrid le 16. Juin. Il est vrai qu'il fut obligé d'en sortir peu après aussi-bien que la reine son épouse, qui se retira à Burgos avec les conseils, & les Portugais qui s'étoient avancez à grandes journées, entrerent dans Madrid, & l'on y proclama l'archiduc le 25. Juin; mais leur sejour y fut très-court: la fidelité des Castillans éclata dans cette rencontre; tous prirent les armes, ou fournirent des sommes considerables pour seconder leur souverain; & les secours de France étant arrivez, ce monarque se mit à la tête de ses genereux sujets & des troupes auxiliaires, & marcha au devant de l'archiduc, qui s'étoit avancé jusqu'à Guadalaxara, à huit lieues de Madrid. L'archiduc ne voulant pas s'exposer au risque d'une bataille, retourna se renfermer dans Barcelone; ainsi le roi n'ayant plus d'ennemis en campagne, mit ses troupes en quartiers de rafraîchissement; & ayant fait revenir la reine dans Madrid, il songea aux moyens d'ouvrir de bonne heure la campagne de 1707.

Cette année fut très-glorieuse: dès l'ouverture de la campagne le duc de Berwick maréchal de France, qui commandoit les troupes espagnoles & françoises défit entierement le 25. Avril à Almanza sur les frontieres de Valence, l'armée de l'archiduc, composée de 29000. hommes des troupes Angloises, Hollandoises & Portugaises, les premieres & secondes commandées par milord Gallowai, qui y fut blessé de deux coups; & les troisiémes par le comte de las Minas. Les ennemis laisserent sur le champ de bataille cinq à six mille morts, toute leur artillerie, qui étoit de 23. pieces de campagne, & presque tous leurs bagages: les prisonniers faits en cette occasion & les jours suivans, se monterent à 12000. hommes, outre 7. à 800. officiers. Philippe, petit fils de France, duc d'Orleans, neveu de Louis XIV. que ce monarque envoya au secours du roi d'Espagne son petit-fils, arriva à la tête de l'armée deux jours après la bataille, dont le fruit fut la réduction de l'Aragon & de la Valence, à l'exception de la forteresse de Denia, des villes d'Alicante & de Xativa, & de quelques autres endroits de difficile accès. Les capitales de ces deux royaumes se racheterent de la peine que meritoit leur rebellion, par des sommes considerables. Enfin après plusieurs prises de divers postes, le duc d'Orleans secondé du maréchal duc de Berwick, fit mettre le siege devant Lerida, où commandoit le prince Henri de Hesse-Darmstad: la ville fut prise d'assaut le 13. Octobre, & la capitulation du château fut signée le 12. Novembre. D'un autre côté la ville de Cartagene capitale de Murcie, fut forcée de rentrer sous l'obéissance de son roi, & le duc d'Offone enleva aux Portugais Serpa, Moura, Alcantara; & au mois d'Octobre le marquis de Bai reprit sur eux par assaut Ciudad-Rodrigo, dont ils s'étoient rendus maîtres par capitulation au mois de Mai de l'année precedente, & 2500. hommes de leurs troupes y furent faits prisonniers de guerre. Le chevalier d'Asfeld emporta aussi l'épée à la main Xativa dans le royaume de Valence, dont le château se rendit peu après par composition: la place fut brûlée & démolie, à l'exception des églises & de 150. maisons, dont les proprietaires avoient été maltraitez par les rebelles. On y éleva une pyramide, sur laquelle on grava en latin & en espagnol les mots suivans: *Il y avoit autrefois ici une fameuse ville nommée* Xativa, *qui en 1707. fut rasée en punition de ce qu'elle fut rebelle & traitre à son roi & à sa patrie.* Alcira, au même royaume, fut aussi pris par capitulation.

La joie de tant de glorieux évenemens fut temperée par la perte du royaume de Naples, qui sans coup ferir, reçut les troupes Allemandes dans son sein; affaire qui avoit été ménagée adroitement par le cardinal Grimani. Le duc d'Escalonne, qui en étoit viceroi, se jetta dans Gayette pour s'y défendre; mais la place ayant été emportée d'assaut sans effusion de sang, par la trahison d'un regiment Catalan, il resta prisonnier de guerre avec quelques seigneurs Napolitains fideles à leur souverain. Cette perte de Naples avoit été précedée par celle du Milanez, qui fut la suite de la levée du siege de Turin en 1706.

Ces mauvais succès furent compensez par la naissance du prince des Asturies, arrivée le 25. Août 1707. jour que l'on celebre la fête de S. Louis, dont le nom lui fut donné, évenement qui remplit de joie tous les fideles Espagnols, qui le 8. Avril 1709. reconnurent ce prince heritier presomptif de la monarchie d'Espagne; les états du royaume ayant été assemblez, lui jurerent fidelité, & lui rendirent hommage. Ce fut en consequence de cette naissance, que le roi voulut bien permettre aux Valenciens de rebâtir à leurs dépens Xativa, en consi-

deration de ceux d'entre les habitans de cette ville, qui avoient tout perdu en signalant leur fidelité à leur prince, & l'on en changea le nom en celui de Ciudad de Jean Philippe.

Le duc d'Orleans commandant toûjours l'armée d'Espagne en Catalogne, força la ville de Tortose à se rendre le 11. Juillet 1708. Le château d'Alicante se rendit le 18. Avril 1709. & le 7. Mai suivant le marquis de Bai, general de l'armée d'Espagne en Estremadure, se signala par la victoire qu'il remporta près de la Gudina, petite riviere aux environs de Campo-Major & près d'Atalaya-del-Rei, sur l'armée Portugaise, fortifiée des troupes Angloises & Hollandoises, & superieure à la sienne de treize bataillons: les vaincus perdirent 2000. hommes restez sur le champ de bataille, & eurent presque autant de blessez: on leur prit toute leur artillerie, 27. pontons, plusieurs drapeaux ou étendarts & tous leurs équipages: les vainqueurs en furent quitte pour environ 300. hommes tuez ou blessez. En Catalogne l'armée du roi commandée par M. de Bezons maréchal de France, ne put rien faire; elle eut même le chagrin de perdre Balaguier, dont le general Staremberg s'empara. Sur cette nouvelle le roi partit aussi-tôt pour s'aller mettre en ce pays-là à la tête de ses troupes; mais le general ennemi étoit trop bien campé pour le pouvoir débusquer, & l'on entra en quartier d'hiver. Le roi de France de son côté rappella toutes les troupes qu'il avoit en Espagne, en ayant besoin dans son royaume; & l'on s'appliqua utilement à reparer cette perte par de nouvelles levées Espagnoles.

L'année 1710. fut des plus extraordinaires pour ce prince par les divers évenements qu'il essuya. Le marquis de Bai qui commandoit en Estremadure, après avoir vécu quelque tems aux dépens des Portugais, leur enleva par escalade au commencement de Juillet, & sans perte que d'un seul grenadier, la ville de Miranda-de-Duero, où il trouva quantité de munitions & de vivres, & vingt pieces de canon, dont il y en avoit seize de bronze: les Portugais la reprirent l'année suivante par l'infidelité d'un officier.

Le roi de son côté alla se mettre à la tête de son armée de Catalogne: là, après avoir essayé de harceler ses ennemis campez sous Balaguier, & de leur couper les vivres par la prise de divers postes importans pour eux, il apprit que le comte de Staremberg leur general, avoit été renforcé par des troupes Angloises & Hollandoises venues par mer, & d'autres qu'il avoit retirées du Lampourdan. Sa majesté Catholique resolut de repasser la Segre du côté de Lerida, pour occuper le pays de Ribagorce, d'où ses ennemis tiroient des vivres. Eux de leur côté passerent cette même riviere à Balaguier, & s'emparerent d'un passage sur la Noguera, & des hauteurs d'Almenara. Cela produisit le 27. Juillet un choc de cavalerie entre les détachemens des deux armées, qui ne commença qu'à sept heures du soir. Le roi courut au bruit, & rallia sa cavalerie, qui avoit été un peu mise en desordre, pendant que son infanterie tenoit bon contre les escadrons ennemis: le choc finit à dix heures, que chacun se retira de son côté, & les Espagnols à Lerida: leur perte fut d'environ cinq cens hommes, tant tuez que blessez ou prisonniers; le duc de Satino fut du nombre des premiers. On publia celle des ennemis plus considerable; ils perdirent milord Rochefort, l'un de leurs lieutenans generaux, & François comte de Nassau: le general Stanhope, Anglois, & le lieutenant general Carpenter, y furent aussi blessez legerement. Ils s'attribuerent l'honneur de cette affaire; mais ils exaggererent la perte des Espagnols, & diminuerent la leur. Cette action fut suivie d'une autre à Penalva; on la dit dans le tems avantageuse au roi Philippe; ce ne fut pourtant rien, & sa majesté Catholique n'ayant que sa cavalerie, qui dépérissoit, fut obligée de se retirer: l'archiduc & le comte de Staremberg le suivirent jusqu'au-près de Saragosse, où le 20. Août ce monarque perdit une bataille: d'abord on crut que la victoire se déclaroit en sa faveur (il n'étoit pourtant pas à la tête de ses troupes, une incommodité l'ayant empêché de s'y mettre) mais la gauche ayant été rompue, elle tomba sur le corps de bataille, qui fut mis en desordre; les troupes Espagnoles se croyant perdues, se disperserent; ainsi le champ de bataille resta aux Autrichiens, avec seize pieces de canon. La perte ne fut pourtant que de trois à quatre mille hommes, tant tuez que blessez, & de quatorze cens prisonniers; le duc d'Havré avoit été tué dès le commencement de l'action; l'épouvante fut terrible. Le roi se retira à Madrid, & les vainqueurs l'y suivirent; ainsi ce prince obligé de quitter cette place, s'en alla à Burgos avec la reine son épouse & son fils, d'où il les envoya à Vittoria. Tous les grands le suivirent, & marquerent en cette occasion un fidelité inviolable; ils écrivirent même en corps au roi de France, pour lui demander du secours.

L'archiduc arriva à Madrid, mais il fut étonné de trouver dans les peuples autant de fidelité pour leur souverain legitime, que dans les grands. Ce prince victorieux avoit déja perdu presque tous ses prisonniers, Louvignies gouverneur de Lerida lui en ayant enlevé plus de sept cens, & les autres que la necessité avoit obligez de prendre parti dans ses troupes, ayant deserté pour rejoindre l'armée Espagnole, que l'on avoit recueillie, & à la tête de laquelle le roi alla se mettre, secondé du duc de Vendôme, que son ayeul lui avoit envoyé. Enfin après deux mois, l'archiduc, quoique maître de Madrid & de Tolede, voyant qu'il ne pouvoit gagner les cœurs de ces fideles Castillans, abandonna Madrid & Tolede, où en partant on brûla le château des rois d'Espagne, que Charles V. avoit autrefois fait bâtir, avec des dépenses immenses, & s'en retourna vite en Catalogne.

Philippe V. rentra dans Madrid, le 3. Decembre, & il y fut reçu avec des acclamations extraordinaires. Il en partit le six du même mois pour poursuivre ses ennemis, que le comte de Staremberg remenoit en Catalogne. Le 9. suivant il emporta d'assaut la ville de Brihuega, où s'étoient jettez les Anglois, ayant à leur tête le general Stanhope: la défense fut vigoureuse & opiniâtrée de leur part; on combattit de rue en rue; mais enfin on les força de se rendre prisonniers de guerre, au nombre de quatre mille fantassins, & mille cavaliers, leur general, deux lieutenans generaux, & trois maréchaux de camp, avec vingtcinq drapeaux ou étendarts.

Le comte de Staremberg sur l'avis qu'il eut que son arriere-garde étoit attaquée dans Brihuega, rebroussa chemin pour la venir secourir, & le roi s'avança au-devant de lui. Les deux armées se rencontrerent le 10. Decembre, & après un combat fort opiniâtré, dans lequel la victoire balança beaucoup, elle se déclara enfin pour Philippe V. qui étoit secondé par le duc de Vendôme: le champ de bataille lui resta avec vingt pieces de canon, deux mortiers, toutes les munitions, bagages, &c. Les ennemis laisserent près de quatre mille hommes tuez sur la place. Dom Joseph Vallejo poursuivit les fuyards, & leur prit le 11. & le 12. environ 3000. hommes; ensorte que depuis le 9. Decembre jusqu'au 12. on leur fit prisonniers 10500. hommes de pied, & plus de 800 cavaliers: de ce nombre environ 3000. prirent parti dans les troupes du roi. Ainsi de cette armée triomphante, composée de plus de 20000. qui avoient pillé la moitié de l'Espagne, à peine s'en sauva-t'il 4000. Le comte de Staremberg laissa encore dix pieces de canon dans Saragosse en l'abandonnant, & arriva à Barcelone le 14. Janvier 1711. où l'archiduc étoit entré le 15. Decembre precedent. L'armée des Espagnols fut enrichie des dépouilles des ennemis, ausquels on prit la caisse militaire, garnie de 30000 pistolles, un nombre extraordinaire de chevaux, 1000. bêtes de charge, près de cent galeres, ou chariots chargez de butin, & plus de 15000. tant fusils que pistolets qu'on ramassa. Cette victoire coûta environ 3500. hommes tant tuez que blessez, & 400. officiers, parmi lesquels on regretta dom Pedro Ronquillo, le comte de Rupelmonde, maréchaux de camp, le marquis de Marimont, & N. Marnix de sainte Aldegonde. La valeur que dom Josephe Vallejo avoit marquée dans la poursuite des fuyards, fut recompensée par le titre de comte de Brihuega.

L'année 1711. commença encore très-heureusement par la prise de Girone, emportée d'assaut le 23. Janvier par le duc de Noailles, general des deux couronnes, à la tête des troupes Françoises. Celles de l'archiduc étonnées

nées de cette bravoure voyant une partie de la ville prise, capitulerent & promirent de se retirer à l'autre partie de la ville qui leur restoit, & des forts, le 31. du même mois, s'ils n'étoient secourus, & ils tinrent parole. Le roi étoit alors à Saragosse, où il avoit fait venir la reine & le prince des Asturies, où il faisoit rafraîchir ses troupes : ce monarque donnoit tous ses soins pour avoir les provisions necessaires, & commencer la campagne; mais son pays avoit été trop ruiné pour les trouver de bonne heure, ainsi l'on ne put partir qu'après les grosses chaleurs. Le roi de France son ayeul, lui avoit envoyé de Roussillon un détachement considerable d'infanterie, qui passa par Urgel dans des chemins de montagnes presque impraticables : la cavalerie prit par la grande route de France & d'Espagne.

Le duc de Vendôme ayant pris le commandement de toutes les troupes Espagnoles & Françoises, s'avança en Catalogne, où il entra dans le mois de Septembre : il trouva Balaguier abandonné des ennemis; & de-là il fit un détachement sous les ordres du marquis d'Arpajon, maréchal de camp François, qui força les châteaux d'Arens, de Venasque, & de Castel-Leon à se rendre : c'étoient des postes de grande importance, & dont les garnisons furent faites prisonnieres de guerre. Le duc de Vendôme poussa jusqu'à Calaf, où il établit son quartier general. Le comte de Staremberg, qui avoit reçu des secours considerables par mer, se posta à Prato-del-Reyt : un ravin des plus profonds & inaccessible, le long duquel couloit une petite riviere, separoit seul les deux armées. On canonna long-tems les ennemis avec une perte considerable pour eux, avant qu'ils pussent répondre faute de canon; & quand ils en eurent reçu, il fit moins d'effet sur l'armée d'Espagne, par l'avantage de la situation où elle étoit. Les deux armées resterent ainsi vis-à-vis l'une de l'autre pendant plus de trois mois, souffrant toutes deux faute de provisions; mais celle de l'archiduc bien plus considerablement, ce qui y produisit une grande desertion. Au mois de Novembre le duc de Vendôme fit un détachement sous les ordres du comte de Muret, lieutenant general des armées de France, pour faire le siege de Cardonne. Il fut six semaines devant cette place; mais le défaut de provisions & de munitions, qu'on ne put lui fournir dans une saison si avancée, & par des chemins des plus difficiles, l'obligea enfin de se retirer la nuit du 22. au 23. Decembre, outre que les ennemis y avoient jetté du secours le 22. Il ne put emmener son canon faute de mulets & de chevaux, & il le laissa après l'avoir encloué. Cet évenement obligea le duc de Vendôme à prendre la résolution de separer son armée, qui souffroit beaucoup. Le comte de Staremberg en fit autant de la sienne, qui en avoit encore plus de besoin: la retraite se fit sans coup ferir; & l'on mit des troupes Espagnoles en quartier dans tous les endroits de Catalogne que l'on avoit pris. Ainsi finit cette campagne, qui sans aucune action, fut une des plus rudes pour tous les deux partis. Le roi d'Espagne avoit quitté Saragosse en Octobre, & étoit arrivé en Novembre à Madrid avec des acclamations inexprimables.

L'année 1712. ne fournit aucun évenement considerable en Catalogne; chacun des deux partis opposez se tint sur la défensive : il n'y eut que la ville de Girone qui fut bloquée pendant huit mois, & dégagée au commencement de 1713. par l'armée de France, sous les ordres du maréchal de Berwick, *ainsi qu'il est dit à l'article de* LOUIS XIV. En Portugal le marquis de Bai assiegea Campo-Major; mais il fut obligé de se retirer le 27. Octobre : & le 15. Novembre la suspension d'armes avec le roi de Portugal ayant été signée à Utrecht, les troupes que ce prince avoit en Catalogne, quitterent l'armée du comte de Staremberg, & se retirerent chez elles en passant au travers de l'Espagne. Celles des Anglois s'étoient retirées par mer de la même province, en consequence de la suspension d'armes signée avec la reine Anne au mois de Juillet precedent. Le 5. Novembre 1712. le roi d'Espagne renonça solemnellement en presence de *las Cortes* assemblez à Madrid, à tous les droits que lui & sa posterité pourroient jamais avoir sur la couronne de France.

L'année 1713. fit esperer la paix par les conferences qui se tenoient à Utrecht, entre la France & toutes les puissances ennemies : le premier fruit de cette assemblée, fut une neutralité pour toute l'Italie, & sur toute la Mediterranée; un traité par lequel fut conclue l'évacuation de toute la Catalogne, par les troupes Autrichiennes, & celles des alliez de cette maison : ensuite les traitez de paix du roi de France avec l'Angleterre, la Hollande, & autres puissances, & avec le duc de Savoye. Dans celui-ci le roi Louis XIV. stipula par ses plenipotentiaires au nom du roi d'Espagne, son petit-fils, que ce duc seroit admis à la succession de la monarchie Espagnole, au défaut de la posterité masculine de sa majesté Catholique, & la cession faite par le roi Philippe V. du royaume de Sicile au duc de Savoye son beau-pere, & de ses enfans mâles; ce qui fut ratifiée à Madrid. Après quoi le duc d'Ossonne & le marquis de Monteleon, ambassadeurs plenipotentiaires du roi d'Espagne, se rendirent à Utrecht, pour y traiter de la paix avec les autres puissances.

Cependant les troupes Allemandes évacuerent la Catalogne dans le mois de Juillet, & livrerent aux troupes Espagnoles la ville de Tarragone, & quelques autres places dans cette province. Il étoit stipulé qu'ils leur livreroient aussi Barcelone & Cardonne; mais le gouverneur de cette derniere place ne voulut point obéir, & les habitans de Barcelone refuserent d'ouvrir leurs portes, à moins qu'au préalable, le roi ne leur eût confirmé tous leurs privileges dont ils s'étoient rendus indignes par leur trahison, leur attachement outré pour l'archiduc, & la maniere dont ils avoient parlé de leur monarque legitime, au mépris du serment qu'ils lui avoient fait en 1701. lorsqu'à son avenement à la couronne, il avoit été tenir les états de la province dans leur ville, où il leur avoit accordé de nouvelles graces. Ils en vinrent jusqu'à déclarer la guerre à leur souverain, qu'ils ne qualifierent que duc d'Anjou, & à la France, par une proclamation solemnelle qu'ils firent faire dans toutes les places de Barcelone, menaçant tous ceux de la province de punition exemplaire, s'ils ne s'unissoient à eux pour la défense de la liberté de leur patrie, & érigerent differens conseils & tribunaux pour l'administration de toutes les affaires, comme s'ils eussent été des republicains reconnus de toute la terre, libres & souverains : les Majorquins s'unirent à eux. Le roi indigné de cette audace, & du mépris qu'ils faisoient de l'amnistie qu'il leur avoit offerte, & qui avoit été publiée dans toute la Catalogne, envoya une armée sous les ordres du duc de Popoli, qu'il avoit nommé capitaine general de cette province : ce general bloqua la place à la fin du mois d'Août; mais ils firent sortir de leurs troupes sous la conduite du nommé Nebot, déserteur du service de sa majesté Catholique, & il ravagea pendant deux mois plusieurs endroits de la province, quoique poursuivi vivement par les troupes Espagnoles d'un côté, & de l'autre par les troupes Françoises, qui étoient en Lampourdan, sous les ordres du comte de Fienne, lieutenant general. Enfin le traître Nebot après avoir reçu divers echecs, fut obligé de rentrer dans Barcelone, où les chefs du parti, mécontens de son expedition, le mirent en prison.

Les negociations qui se continuerent à Utrecht produisirent enfin un traité de paix, qui y fut signé le 13. Juillet 1713. avec l'Angleterre, le Portugal & la Savoye, & avec la republique de Hollande, le 26. Juin 1714. & assurerent au roi la juste possession de ses états. La prise de la ville de Barcelone à discretion par le maréchal de Berwick, le 12. Septembre de la même année, & la reduction de l'isle de Majorque, par le chevalier d'Asfeld, le 3. Juillet 1715. acheverent de le rendre maître de tout le royaume.

Ce monarque ayant pris la resolution d'abandonner le gouvernement de ses royaumes, & de les remettre à Louis, prince des Asturies son fils, fit informer le 15. Janvier 1724. des motifs de cette resolution, le conseil & les tribunaux, par un decret qu'il y envoya, conçû en ces termes. *Ayant depuis quatre ans fait de serieuses & mûres reflexions sur les miseres de cette vie, en me rappellant les infirmitez, les guerres, & les troubles qu'il a plû à Dieu de me faire éprouver dans les vingt-trois années de*

mon regne : considerant aussi que mon fils aîné, prince juré d'Espagne, se trouve dans un âge suffisant, déja marié, & avec la capacité, le jugement & les qualitez propres pour regir & gouverner avec succès & justice cette monarchie, j'ai resolu d'en abandonner absolument la jouissance & la conduite, y renonçant & à tous les états, royaumes & seigneuries qui la composent, en faveur dudit prince dom Louis, mon fils aîné, & de me mettre avec la reine, en qui j'ai trouvé une prompte disposition & volonté à m'accompagner avec plaisir dans ce palais, & lieu de saint Ildefonse, pour servir Dieu, débarrassé d'autres soins, penser à la mort, & travailler à mon salut. J'en fais part au conseil afin qu'il s'en tienne pour instruit, qu'il en donne avis aux personnes qu'il conviendra, & que cette resolution parvienne à la connoissance de tous. Au palais de saint Ildefonse, le 15. Janvier 1724. Aussitôt que ce prince eut signé ce decret, il chargea le marquis Grimaldo, secretaire d'état, d'aller à l'Escurial faire part de sa resolution au prince des Asturies, qui fit appeller les infans & les grands du royaume, qui se trouvoient à sa cour, pour signer en leur presence l'acte d'acceptation de la couronne & du gouvernement, & se rendit le 16. à saint Ildefonse.

Le roi parut fort sensible à l'empressement avec lequel les grands officiers & plusieurs personnes lui avoient demandé la grace de rester auprès de lui ; mais malgré leurs instances, sa majesté ne retint auprès de sa personne, que le marquis Grimaldo, en qualité de surintendant ; le marquis de Valouse en qualité de chef de ses écuries ; le pere Bermudes son confesseur, & un petit nombre de personnes pour son service. La reine ne garda auprès d'elle, que la princesse douairiere de Robecq, la marquise de las Nieves, & quelques femmes pour la servir. Sa majesté en remettant la couronne au prince des Asturies, se reserva une pension de cent mille pistolles, & en assigna à chacun des infans & infantes ; & en même tems voulant procurer quelque soulagement à ses peuples, sa majesté ordonna une diminution de quelques impositions qu'on levoit sur eux. Mais la mort inopinée du roi Louis I. son fils, arrivée la nuit du 30. au 31. Août 1724. l'obligea pour satisfaire aux instantes prieres de ses sujets, de reprendre le gouvernement de ses états. *Pour ses alliances & sa posterité*, *voyez* FRANCE.

PHILIPPE III. du nom, roi de Navarre, dit *le Bon* & *le Sage*, fils de Louis de France, comte d'Evreux, & de *Marguerite*, d'Artois, & petit-fils du roi PHILIPPE III. du nom, dit *le Hardi*, fut comte d'Evreux, d'Angoulême & de Longueville, puis roi de Navarre par son mariage avec *Jeanne* de France, fille unique du roi *Louis* X. dit *Hutin*, & heritiere du royaume de Navarre. Il fut couronné à Pampelune avec son épouse le 5. Mars 1329. s'étant déja trouvé à la bataille de Mont-Cassel en 1328. & à l'hommage qu'Edouard III. roi d'Angleterre rendit au roi Philippe de *Valois* pour la Guienne. Alfonse de la Cerda n'ayant point d'enfans, fit don de quelques provinces usurpées sur la Navarre, à Philippe, qui fit plus d'état de l'alliance de ses voisins, que de tous ses avantages. En effet il se maintint en paix avec eux, & leur donna souvent du secours contre les Maures. Il se voulut lui-même trouver au siege d'Algesire en Grenade, où il reçut diverses blessures, dont il mourut à Xeres le 16. Septembre 1343. âgé de 42. ans. *Voyez* la posterité à l'article EVREUX. * Favin, *hist. de Navarre*. Sainte-Marthe, *hist. geneal. de la maison de France*. Le P. Anselme, &c.

PRINCES, ENFANS DE FRANCE.

PHILIPPE de France, fils du roi LOUIS VI. dit *le Gros*, & d'*Adelaide* de Savoye, né le 29. Août de l'an 1116. fut couronné du vivant de son pere, à Reims par l'archevêque Arnaud, le 14. Avril, fête de Pâques de l'an 1129. Il regna deux ans & demi avec son pere, & mourut par un accident assez étrange. Car dans le tems qu'il passoit dans un des fauxbourgs de Paris, un pourceau s'étant fourré entre les jambes de son cheval, le fit renverser sur le prince, qui mourut de cette chûte le 13. Octobre de l'an 1131. Il est enterré à saint Denys.* *Voyez* la chronique de saint Denys, celle de Morigni, l'abbé Suger, le P. Anselme, &c.

PHILIPPE de France, dit *Hurepel* ou *le Rude*, comte de Clermont en Beauvoisis, de Mortain, d'Aumale, de Boulogne, & de Dammartin, fils du roi PHILIPPE II. surnommé *Auguste*, & d'*Agnés* de Meranie sa troisiéme femme, nâquit l'an 1200. & l'année suivante fut fiancé par traité passé à Compiegne, avec *Mahaud*, fille unique & heritiere de *Renaud* comte de Dammartin, & d'*Ide* comtesse de Boulogne, qu'il épousa en 1216. se trouva en 1226. au sacre de saint Louis à Reims, & y porta l'épée royale. Deux ans après il suivit le parti des mécontens contre la reine Blanche, regente du royaume ; mais en 1229. il rentra dans son devoir & dans les bonnes graces du roi. Ce prince mourut au tournoi qui se fit à Corbie en 1233. & fut enterré à saint Denys. Il laissa une fille nommée *Jeanne*, mariée en 1245. à *Gaucher* de Châtillon, seigneur de Montjai, & morte sans posterité en 1251. * *Consultez* Rigord, Philippe Mouskes & H. Leudis, *l.* 22. *c.* 16. Le P. Anselme, &c.

PHILIPPE de France, fils aîné du roi LOUIS VIII. surnommé *le Lion*, & de *Blanche* de Castille, né en 1209. fut accordé en Juillet 1215. avec *Agnés*, fille unique & heritiere d'*Hervé* IV. seigneur de Donzi, & de *Mahaud* de Courtenai, qu'il épousa en 1217. mourut l'année suivante, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Paris.

PHILIPPE de France, duc d'Orleans & de Touraine, comte de Valois, &c. fils puîné du roi PHILIPPE VI. dit *de Valois*, & de *Jeanne* de Bourgogne, sa premiere femme, né au château de Vincennes le 1. Juillet de l'an 1336. épousa le 18. Janvier 1344. *Blanche* de France, fille posthume du roi *Charles*, dit *le Bel*, dont il n'eut point d'enfans. Ce prince se trouva à la bataille de Poitiers en 1356. & mourut le 1. Septembre de l'an 1375. Il laissa deux fils naturels, *N... bâtard d'Orleans, mort à Châteauthierri en* 1380 ; *&* Louis *d'Orleans, qui fut conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, & évêque de Poitiers, puis évêque & comte de Beauvais en* 1394. *& mourut en la Terre-Sainte le* 27. *Mars* 1396.* Le P. Anselme.

PHILIPPE de France, dit *le Hardi*, *voyez* plus bas entre les ducs de Bourgogne.

PHILIPPE de France, duc d'Orleans, de Chartres, de Nemours, de Valois, &c. pair de France, chevalier des ordres du roi, fils du roi LOUIS XIII. & d'*Anne* d'Autriche, & frere unique de LOUIS *le Grand*, né au vieux château de Saint-Germain en Laye, le 21. Septembre de l'an 1640. porta le titre de duc d'Anjou jusqu'en 1661. qu'il prit celui de duc d'Orleans. Ce prince fut toûjours present aux actions du roi son frere ; à sa majorité en 1651. à son sacre en 1654. où il representa la personne du duc de Bourgogne, à son mariage, à son entrée à Paris, à ses conquêtes de Flandre l'an 1667. & à celles de la Hollande & du Pays-Bas en l'année 1672. & aux suivantes. Après avoir emporté Zutphen en 1672. Bouchain en 1676. il assiegeoit en 1677. Saint-Omer, pendant que le roi, qui venoit d'emporter Valenciennes, étoit occupé au siege de Cambrai. Le prince d'Orange, qui commandoit les armées d'Espagne & d'Hollande, s'avança avec de très-bonnes troupes, pour faire lever le siege de Saint-Omer. Monsieur le voulant prevenir, sortit des lignes, & lui livra la bataille qu'il gagna le 11. d'Avril à Mont-Cassel, ou le roi Philippe *de Valois* avoit autrefois défait les Flamands en 1328. Monsieur rentra dans les lignes à Saint-Omer, continua le siege, & soûmit la place peu de jours après. Ce prince mourut d'apoplexie à Saint-Cloud le 9. Juin 1701. âgé de 60. ans & 8. mois. *Voyez* sa posterité à l'article ORLEANS.

PHILIPPE, petit-fils de France, duc d'Orleans, de Valois, de Chartres & de Nemours, de Montpensier, & regent du royaume, &c. pair de France, chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, fils de PHILIPPE de France, duc d'Orleans, & d'*Elisabeth-Charlotte* de Baviere, né le 2. Août 1674. fit sa premiere campagne en 1691. & après s'être trouvé au siege de Mons, sous le roi Louis XIV. son oncle, il accompagna tout l'été le maréchal duc de Luxembourg, general de l'armée du roi en Flandre, & en 1692. il fit encore la campagne de Flandre, se trouva au combat de Steinkerque, où il commandoit le corps de reserve, & y fut blessé à l'épaule. En 1693. il commanda la cavalerie en Flandre, & se signa-

la à la bataille de Nerwinde, où il pensa être pris, ayant demeuré cinq fois au milieu des ennemis. Ce prince qui étoit sçavant, & qui avoit beaucoup de goût pour les sciences & pour les arts, en fit depuis la paix son occupation, jusqu'à ne pas dédaigner de s'appliquer lui-même à quelques-uns de ces beaux arts; ce qui dura jusqu'en 1706. que le roi lui donna le commandement de son armée en Lombardie; mais à peine y fut-il arrivé, que le prince Eugene de Savoye, qui voloit au secours de Turin assiegé par le duc de la Feuillade, passa inopinément le Pô pour s'y rendre. Le duc d'Orleans le suivit, & arriva dans les lignes avant que le prince Eugene de Savoye fût à portée de les attaquer. Son avis étoit d'en sortir pour aller au-devant des ennemis, ainsi que le duc d'Orleans son pere avoit fait à Saint-Omer en 1677. mais par malheur cet avis ne fut pas suivi: ainsi les lignes étant trop vastes pour être bien gardées, il y eut un quartier forcé: le duc d'Orleans y accourut, & fut blessé de deux coups de feu. Sa blessure & la mort du maréchal de Marcin qui commandoit sous lui, déconcerta les François, qui se trouverent en déroute; & ce prince repassa les Monts, avec peu de troupes. En 1707. il demanda à aller au secours du roi d'Espagne, ce que le roi lui accorda; mais il eut le chagrin de ne pouvoir joindre l'armée que deux jours après la victoire d'Almanza, à laquelle il auroit été ravi de contribuer. Il en recueillit les fruits, en réduisant au joug de l'obéissance les royaumes de Valence & d'Aragon; & après avoir fait occuper plusieurs postes par ses troupes, il commença le siege de Lerida, place d'autant plus importante, que les armées de France y avoient souvent échoué. Elle étoit défendue par le prince Henri de Hesse-Darmstad, à la tête d'une nombreuse garnison: il la força pourtant à capituler après six semaines de tranchée ouverte le 10. Novembre 1707. Le 11. Juillet de l'année suivante il prit Tortose, & après avoir fait tête au general Staremberg le reste de la campagne, il repassa en France. Ce prince fut declaré par le parlement tout d'une voix suivant le droit que lui donnoit sa naissance, regent du royaume le 2. Septembre 1715. pendant la minorité du roi Louis XV. au sacre duquel il representa le duc de Bourgogne, & assista au parlement à sa majorité. Ce jeune monarque étoit si content de son administration, qu'il le pria, après la mort du cardinal du Bois, de se charger du détail des affaires, & des fonctions de principal ministre d'état, dont il prêta serment le onze Août 1723. mais il n'en fit pas long-tems l'exercice, étant mort subitement à Versailles le 2. Decembre de la même année, âgé de 49. ans 4. mois. Son corps fut porté à saint Denys en France, & son cœur en l'abbaye du Val-de-Grace. *Voyez* sa posterité à l'article ORLEANS. * Le P. Anselme, &c.

DUCS DE BOURGOGNE, COMTES D'ARTOIS & de FLANDRES, *& comtes & ducs de* SAVOYE, *& de* NEMOURS.

PHILIPPE de Bourgogne, comte d'Artois & de Boulogne, &c. de la premiere branche des ducs de Bourgogne, sortis de ROBERT de France, fils du roi ROBERT, avoit pour pere EUDES IV. & pour mere, *Jeanne* de France, fille du roi *Philippe*, dit *le Long*. Il fut comte d'Artois du chef de sa mere, & mourut avant son pere le 22. Septembre 1346. d'une blessure reçue par la chûte d'un cheval, au siege d'Aiguillon en Guienne, laissant de sa femme *Jeanne*, fille unique de *Guillaume* XII. du nom, comte de Boulogne & d'Auvergne, & de *Marguerite* d'Evreux trois enfans, PHILIPPE, qui suit; *Jeanne*, & *Marie*, mortes jeunes. Elle se remaria à *Jean* roi de France, & mourut en 1360.

PHILIPPE I. dit *de Rouvre*, dernier duc de Bourgogne de cette branche, comte d'Artois, de Boulogne, d'Auvergne, &c. né en 1345. succeda à son ayeul en 1349. & mourut jeune, le Dimanche 21. Novembre de l'an 1361. sans laisser d'enfans de *Marguerite* comtesse de Flandres, sa femme, fille unique de *Louis* III. du nom, comte de Flandres. Quelques auteurs disent même que leur mariage ne fut point consommé. La Bourgogne fut réunie à la couronne, non pas par proximité de lignage, comme parlent les jurisconsultes, mais par le droit de retour particulier à ce premier fief de la couronne. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

PHILIPPE de France, II. du nom, duc de Bourgogne, pair de France, comte de Flandres, d'Artois, &c. gouverneur de Normandie & de Picardie, quatriéme fils du roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg, sa premiere femme, nâquit à Pontoise le 15. Janvier 1341. Il acquit le surnom de *Hardi* à la bataille de Poitiers, où étant seulement âgé de 16. ans, il fit des efforts incroyables, & n'abandonna jamais le roi son pere, qui lui donna le duché de Bourgogne: de sorte qu'il fut le premier de ce nom de la derniere branche de ces ducs. Depuis il assista au sacre du roi Charles V. dit *le Sage* qui le laissa l'un des tuteurs de Charles VI. son fils, & se servit des forces du royaume pour soûtenir Louis comte de Flandres son beau-pere, contre ceux de Gand, qui sous la conduite de Philippe d'Artevelle, entreprirent de lui faire la guerre. Les rebelles furent battus à la bataille de Rosebec en 1382. Deux ans après le comte mourut, & Philippe son heritier appaisa les tumultes dans le pays, & y rétablit la paix. Depuis étant devenu regent du royaume, par l'absence du duc d'Anjou son frere, & pendant les maladies du roi, par cet emploi & par son union avec la reine Isabeau de Baviere, il donna une furieuse jalousie à Louis duc d'Orleans, son neveu, & frere du roi Charles VI. C'est ce qui fit naître entre les maisons de Bourgogne & d'Orleans, cette haine si fatale au royaume. Marguerite de Flandres contribua beaucoup à ces desordres, par le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit de son mari. Philippe mourut à Hall en Hainault, le 27. Avril 1404. en la 63. année. Son corps fut enterré à la Chartreuse de Dijon, qu'il avoit fondée en 1384. & son cœur à S. Denys. *Voyez* sa posterité à l'article de BOURGOGNE. * *Consultez* Froissard, Monstrelet, *histoire de Charles* VI. Le pere Anselme, &c.

PHILIPPE III. dit *le Bon*, duc de Bourgogne, de Brabant, de Lothier, de Luxembourg & de Limbourg, comte de Flandre, d'Artois, du Hainault, de Hollande, de Zelande, de Namur, de Charolois, palatin de Bourgogne, marquis du saint Empire, seigneur de Frise, de Salins & de Malines, fils de JEAN, surnommé *Sans Peur*, qui fut tué à Montereau-faut-Yonne le 10. Septembre 1419. & de *Marguerite* de Baviere, nâquit à Dijon le 30. Juin 1396. Depuis en 1420. pour venger la mort de son pere, il entra dans le parti de l'Anglois, qui ne trouvant point de résistance, porta la désolation par tout, sur la fin du regne de Charles VI. & au commencement de celui de Charles VII. Philippe gagna sur le dauphin le combat de Mons en Vimeu l'an 1421. & fit aussi en 1425. la guerre à Jacqueline de Baviere, comtesse de Hainault, de Hollande & Zelande, qu'il obligea par traité fait en 1428. de le déclarer son heritier. En 1435. il conclut le traité d'Arras avec le roi, quitta le parti de l'Anglois, & se reconcilia avec Charles duc d'Orleans, fils de Louis. Il conserva neanmoins une aversion secrete contre le roi Charles VII. ce qu'il témoigna en donnant retraite dans ses états au dauphin son fils, qui fut depuis le roi Louis XI. Ce prince institua l'ordre de la toison d'or le 19. Janvier 1430. fit diverses fondations pieuses, & réunit presque les dix-sept provinces du Pays-Bas. Il mourut à Bruges le 15. Juin 1467. âgé de 70. ans, 11. mois & 16. jours. *Voyez* sa posterité à l'article de BOURGOGNE. * Paradin, *Ann. de Bourgogne.* André du Chêne, *histoire de Bourgogne.* Sainte-Marthe, *hist. geneal. de la maison de France.* Aubert le Mire, *in ann. Belg. & in cod. piarum donat.* Marchantius, *in comm. Fland.* Heuterus, *rer. Burgund.* Golut. Pierre de S. Julien. Le P. Anselme, &c.

PHILIPPE d'Artois, seigneur de Conches, de Damfront & de Melun-sur-Yeure, fils aîné de ROBERT II. du nom, comte d'Artois, & de sa premiere femme *Amicie* de Courtenai, suivit son pere à la bataille de Furnes, où il fut pris par les Flamands, & secouru par les siens; mais il mourut peu après de ses blessures le 11. Septembre 1297. & fut enterré dans le chœur de l'église des Jacobins de Paris. *Voyez* sa posterité à l'article d'ARTOIS.

PHILIPPE d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, troisiéme fils de JEAN d'Artois, comte d'Eu, & d'*Isabelle* de Melun, se signala l'an 1383. à la prise de Bourbourg, & accompagna Louis II. du nom duc de Bourbon,

en Afrique, où il assista au siege de Tunis en 1390. Il fut fait connétable de France l'an 1392. par le roi Charles VI. & suivit le comte de Nevers en Hongrie contre les Turcs, où il se trouva l'an 1396. au siege de Nicopolis. Son imprudence & sa présomption devinrent funestes à la Chrétienté, par la perte de la bataille, où le connétable resta lui-même prisonnier entre les mains des Infideles. Il mourut à Micalizo en la Natolie, dans le tems qu'il devoit être mis en liberté le 15. Juin 1397. *Voyez* sa posterité à l'article ARTOIS.

PHILIPPE comte de Flandres, fils de THIERRI d'Alsace, fils de THIERRI I. duc de Lorraine, succeda à son pere en 1168. & se brouilla avec le roi Philippe *Auguste*; mais depuis il s'allia avec lui, & le suivit au voyage de la Terre-Sainte, où il fut tué au siege d'Acre en 1191. sans laisser d'enfans d'*Elizabeth*, fille de *Raoul* dit *le Vieil*, sœur & heritiere de *Raoul*, surnommé *le Lepreux*, comte de Vermandois, & de *Therese* ou *Mahaud* de Portugal. Sa sœur *Marguerite* lui succeda, & fut femme de *Baudouin* VII. * Marchantius, *in comment. Fland. &c.*

PHILIPPE I. comte de Savoye, huitiéme fils de THOMAS I. comte de Savoye, qui le destina à l'église. En effet, il fut évêque de Valence après *Boniface* son frere, qu'on avoit élevé à l'archevêché de Cantorberi. Philippe suivit le pape Innocent IV. à Lyon, où il celebroit un concile general, & fut fait par ce pontife archevêque de cette ville en 1245. Mais *Amé IV. Boniface*, surnommé *Roland*, & *Pierre*, surnommé *le petit Charlemagne*, étant morts, il se fit déclarer comte de Savoye, au préjudice de ses neveux, fils de *Thomas*. Ainsi il quitta l'état ecclesiastique, n'étant point engagé dans les ordres sacrez, & se maria en 1267. à *Alix*, fille d'*Othon* II. comte de Bourgogne. Le Ciel ne benit ni cette usurpation ni ce mariage; car Philippe mourut hydropique, & sans enfans, le 17. Novembre 1282. ou 1283. * Matthieu Paris, *histoire Angl. sur Henri III.* Paradin & Guichenon, *histoire de Savoye.* Sponde, *T. IV. annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

☞ Nous venons de marquer que Philippe se fit déclarer comte de Savoye au préjudice de ses neveux. Pour entendre ce point d'histoire, il faut remarquer que THOMAS I. comte de Savoye, eut de *Marguerite* de Foucigni, sa seconde femme, neuf fils & six filles. Le premier fut AME' IV. qui étant mort le 24. Juin 1253. laissa *Boniface*, mort sans lignée en 1263. Le second fils étoit HUMBERT, qui fut tué en Hongrie en 1233. Le troisiéme, THOMAS II. de Savoye mourut en 1259. Ses enfans, qui furent *Thomas* III. & *Amé* V. devoient succeder à *Boniface*; mais *Pierre*, qui n'étoit que le septiéme fils de *Thomas* I. usurpa cet état sur ses neveux, & après lui *Philippe*, dont nous avons parlé. Ce dernier fit en mourant quelque sorte de restitution à ses neveux, mais ce fut en préferant le cadet à l'aîné, & faisant son heritier *Amé* V. second fils de *Thomas* II. au préjudice de *Thomas* III. l'aîné. Celui-ci fut pere de PHILIPPE II. prince d'Achaye, de Piémont, &c. Après que son oncle *Amé* V. lui eut cedé le Piémont, il épousa *Isabelle* de Ville-Hardouin, princesse d'Achaye & de la Morée, de laquelle il eut quatre fils & deux filles. Il fut obligé de soûtenir diverses guerres, & mourut le 27. Septembre 1334. ayant laissé cinq filles & un fils, de *Catherine* sa seconde femme, fille de *Humbert* dauphin de Viennois.* Paradin, *chron. de sa vie*, & Guichenon, *hist. de Savoye.*

PHILIPPE II. du nom, duc de Savoye, cinquiéme fils de LOUIS I. du nom, duc de Savoye, qui le voyant aimé de toute sa cour, à cause de ses bonnes qualitez, & craignant que cela ne fît mépriser ses aînez, l'envoya en France, auprès du roi Charles VII. Pendant sa jeunesse on ne l'appelloit que *Philippe monsieur*; pour lui il se faisoit nommer *Philippe sans terre*, parce qu'il n'avoit point encore d'appanage. Mais le duc son pere étant à Quiers, par patentes du 26. Fevrier 1460. lui donna les seigneuries de Baugé, sous le titre de comté, & dès-lors Philippe prit le titre de comte de Bresse. Depuis, il se déclara contre les favoris avancez par sa mere *Anne* de Chypre, & fut mis en prison à Loches par ordre du roi Louis XI. qui lui donna depuis le gouvernement de Guienne, & le fit chevalier de l'ordre de saint Michel. Philippe *le Bon* duc de Bourgogne, qui s'étoit interessé à la délivrance du comte, lui donna aussi le collier de son ordre de la toison d'or, & & le gouvernement des deux Bourgognes. Il suivit Charles VIII. à la conquête du royaume de Naples; & à son retour fut gouverneur du Dauphiné, où ayant appris la mort de *Charles-Jean-Amé*, son petit neveu, duc de Savoye, il alla prendre possession de cet état l'an 1496. à l'âge de 58. ans. Il pardonna à ceux qui l'avoient offensé, rendit sa cour une des plus belles de son tems, & eut un soin particulier de son peuple, qui le perdit le 7. Novembre 1497. n'ayant regné qu'un an & demi. Son tombeau fut ouvert en 1639. & son corps fut trouvé tout entier. *Voyez* sa posterité à l'article SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

PHILIPPE de Savoye, duc de Nemours, marquis de Saint-Sorlin, comte de Genevois, & baron de Foucigni, &c. fils de PHILIPPE II. du nom, duc de Savoye, & de *Claudine* de Brosse, dite *de Bretagne*, sa seconde femme, nâquit en 1490. Il fut destiné jeune à l'état ecclesiastique, & fut même évêque de Geneve; mais se sentant porté aux armes, il suivit le roi Louis XII. en Italie, & se trouva l'an 1509. à la bataille d'Agnadel. L'empereur Charles V. l'attira l'an 1519. en sa cour à Spire; mais le roi François I. son neveu, le voulant dégager de ce parti, le fit venir en France, lui donna le duché de Nemours, & le maria le 17. Septembre de l'an 1528. à *Charlotte* d'Orleans, fille de *Louis* d'Orleans, I. du nom, duc de Longueville. Philippe de Savoye mourut à Marseille le 25. Novembre 1533. *Voyez* sa posterité à l'article SAVOYE.

PHILIPPE-EMMANUEL de Lorraine, duc de Mercœur, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bretagne, &c. fils de NICOLAS de Lorraine, duc de Mercœur, & de *Jeanne* de Savoye-Nemours sa seconde femme, né le 9. Septembre de l'an 1558. s'endurcit dès sa premiere jeunesse aux fatigues de la guerre, & se distingua en plusieurs occasions d'honneur. Il eut le gouvernement de Bretagne; & après la mort du duc de Guise aux états de Blois l'an 1588. il fut sur le point d'être arrêté par ordre du roi Henri III. La reine *Louise* de Lorraine sa sœur l'en avertit à propos; ce qui lui fit éviter cet accident. Depuis le roi le flatta de le faire duc de Bourgogne; ce qui l'empêcha quelque tems de se déclarer ouvertement pour la Ligue, mais dans la suite il n'hesita plus à suivre ce parti. Il se cantonna dans son gouvernement; il y fit venir les Espagnols, ausquels il donna le port de Blavet en 1591. & se rendit très-redoutable. On le porta l'an 1596. à une treve, qui devoit durer jusqu'au mois de Mars de l'année suivante. Il y avoit à craindre que lorsqu'elle seroit expirée, il ne fit quelque grand effort pour soûmettre entierement ce qu'il n'avoit pas dans la Bretagne; mais les agens du roi, qui étoit alors Henri IV. le persuaderent si bien, qu'il prolongea la treve jusqu'au mois de Juillet. Ses amis lui reprocherent alors ce qu'il avoit reproché plusieurs fois au duc de Mayenne: *Que les occasions ne lui avoient pas manqué; mais qu'il avoit souvent manqué aux occasions.* Cependant, comme tous les autres chefs de la Ligue avoient fait leur paix avec le roi, il fut obligé d'y songer lui-même, quelque répugnance qu'il pût avoir. Le voyage que le roi fit en Bretagne, au commencement de l'an 1598. l'y détermina absolument. Le duc de Mercœur avoit eu de son mariage un fils nommé *Philippe*, & une fille nommée *Françoise*. Le fils étoit mort jeune, & la fille, riche heritiere, fut le prix de la reconciliation; car depuis elle épousa le 12. Juillet 1609. *Cesar*, fils *naturel* du roi, depuis duc de Vendôme. Madame Gabrielle d'Estrées, depuis duchesse de Beaufort, mere de ce jeune prince, s'entremit pour cet accommodement, qui fut aussi honorable pour le duc, qu'il le pût souhaiter. On lui fit des avantages considerables; car le roi lui donna deux cens trente-six mille écus de dédommagement, dix-sept mille écus de pension, avec la garde du château de Guingamp, Montcmurt & Lambale. Après cela ce duc vint saluer le roi à Angers, où l'on fit avec une magnificence extraordinaire les fiançailles du duc de Vendôme avec la princesse de Mercœur. En 1601. l'empereur Rodolphe II. fit offrir au duc de Mercœur le commandement de son armée en Hongrie contre le Turc: il esperoit beaucoup de sa valeur & de sa conduite, & se flattoit aussi que ce

duc pourroit mêner avec lui un grand nombre de seigneurs François, qui s'ennuyoient de se voir sans occupation. Le duc de Mercœur accepta, avec la permission du roi, un emploi si honorable, & fut suivi de *Henri* de Lorraine, comte de Chaligni son frere, & de quelques compagnies de gens de guerre. Ce fut là qu'à la tête de quinze cens hommes seulement, il entreprit de faire lever le siege, qu'Ibrahim Bassa avoit mis devant Canischa, avec soixante mille combattans, & de l'obliger à donner bataille. Lorsqu'il n'eut plus de vivres, il fit une retraite, qui passa pour la plus belle que l'Europe eût vûe depuis long-tems. Il prit aussi Albe-Royale, & défit les Turcs qui venoient la secourir. Après tant de belles actions, en revenant en France pour ses affaires domestiques, il fut attaqué d'une fiévre pourpreuse dans la ville de Nuremberg, où il mourut le 19. Fevrier de l'an 1602. Saint François de Sales fit son oraison funebre dans l'église de Notre-Dame de Paris. *Voyez* LORRAINE.

PHILIPPE, landgrave de Hesse, *voyez* HESSE.

PHILIPPE-MARIA Visconti, *voyez* MILAN.

PHILIPPE de Vendôme, grand prieur de France, abbé de la Trinité de Vendôme, de S. Victor de Marseille, de S. Vigor de Cerisi, de S. Honorat de Lerins, de saint Mansui de Toul & d'Ivri, second fils de Louis duc de Vendôme, depuis cardinal, & de *Laure* Mancini, nâquit à Paris le 23. Août 1655. Il accompagna le duc de Beaufort son oncle à son expedition de Candie, & se trouva à la sortie du 25. Juin 1669. où ce duc perit. Il suivit le roi Louis XIV. en 1672. à la conquête de Hollande; se distingua au passage du Rhin, puis au siege de Mastricht en 1673. à la journée de Sintzeim en 1674. & aux sieges de Valenciennes & de Cambrai. Il donna des marques de sa valeur à la bataille de Fleurus en 1690. & aux sieges de Mons & de Namur les années suivantes, en qualité de maréchal de camp. Le roi le fit lieutenant general de ses armées en 1693. & il fut blessé dangereusement à la cuisse le 4. Octobre, à la bataille de la Marsaille. Etant à Nice en 1695. il reçut les ordres du roi pour commander en Provence, à la place du duc de Vendôme son frere, qui passoit en Catalogne. Il servit ensuite en Piémont jusqu'à la paix conclue avec le duc de Savoye à Turin en 1696. puis au siege de Valence la même année. De-là il passa en Catalogne auprès du duc son frere; servit au siege de Barcelone en 1697. & se trouva à la défaite de don François de Velasco, viceroi de Catalogne. Le roi le nomma en 1702. pour servir en Allemagne en qualité de lieutenant general; puis il passa en Italie, où il eut en 1703. le commandement des troupes que le duc de Vendôme laissa à saint Benedetto, lorsqu'il entra dans le Piémont. Il commanda peu après dans la ville d'Ast, prit Revere le 10. Avril 1704. se rendit maître de quelques autres places, & obligea les Imperiaux d'abandonner en 1705. celles qu'ils occupoient entre le lac de Garde & l'Adige. Ayant quitté l'armée après la bataille de Cassano, qui se donna le 16. Août de cette année, & où il ne put se trouver, il alla à Rome en Avril 1706. & se retira du service après avoir remis la plûpart de ses benefices. Il passa ensuite à Venise, d'où revenant & passant sur les terres des Grisons, pays neutre, le nommé Thomas Masner, conseiller de Coire, l'arrêta à main armée le 28. Octobre 1710. en represailles, disoit-il, de ce que son fils étoit retenu prisonnier en France, & fit passer son prisonnier sur les terres de l'empereur. Cette insulte faite par un particulier à un prince de ce rang, fit grand bruit: l'ambassadeur de France en Suisse, s'en plaignit hautement. Les Grisons firent le procès à Masner, qui s'étoit sauvé sur les terres de l'empire, & ils le condamnerent à mort par contumace en 1712. Le grand prieur avoit été élargi en Juin 1711. & revint en France. L'isle de Malte étant menacée d'être assiegée par les Turcs, le grand prieur y arriva le 7. Avril 1715. avec plusieurs chevaliers gentilshommes & officiers; y fut reçu au bruit du canon, avec de grands honneurs par deux grands croix nommez par le grand maître, & par les trois procureurs de la langue de France, & quelques jours après il fut nommé par le même grand-maître, generalissime des troupes de la religion; mais cette expedition n'ayant pas eu lieu, il revint en France au mois d'Octobre de la même année; se demit en Septembre 1719. du grand prieuré de France, & prit le titre de prince de Vendôme.

AUTRES GRANDS HOMMES DE CE NOM.

PHILIPPE, natif d'Acarnanie, province de la Grece, fut medecin d'Alexandre *le Grand*, qui étoit tombé dans un accident très-fâcheux, pour s'être baigné ayant chaud, dans les eaux froides du fleuve Cydnus: il étoit soigné par Philippe, qui se faisoit fort de le guerir, lorsqu'il reçut des lettres, qui portoient que ce medecin avoit dessein de l'empoisonner dans le breuvage qu'il lui devoit donner. Alexandre fut fort en peine de ce qu'il devoit faire dans une conjoncture si fâcheuse; mais soupçonnant que ces lettres pouvoient être un artifice de ses ennemis, & se fiant d'ailleurs à la fidelité de Philippe, il lui donna ces lettres à lire. La tranquilité d'esprit avec laquelle il vit que Philippe les lut, le persuada de l'innocence de son medecin. Il ne fit point de difficulté de prendre ce remede, qui le guerit l'an 333. avant J. C. * Quinte-Curce, *l.* 3. Diodore, *liv.* 17.

PHILIPPE, gouverneur de Jerusalem, frere de lait d'Antiochus-*Epiphanes*, fit des maux étranges aux Juifs. Il eut l'administration du royaume de Syrie, & la tutelle d'Antiochus-*Eupator*. Mais s'étant revolté contre son prince, jusqu'à se faire couronner roi d'Antioche, il fut enfin contraint de perdre le royaume & la vie dans une grande bataille, que Lysias & Eupator lui donnerent. Il fut pris dans la deroute, & puni, comme son crime le meritoit. Philippe étoit celui à qui Antiochus-*Epiphanes* se fioit le plus: car se voyant sur le point de mourir, il lui mit entre les mains sa couronne, son manteau royal & son anneau, pour le porter à son fils, & lui recommanda de prendre grand soin de son éducation & de son état, jusqu'à ce qu'il fût en âge de le gouverner lui-même. Epiphanes n'eut pas plûtôt fermé les yeux, que ce scelerat abusant de la confiance de ce prince, prit toutes ces marques royales pour lui, & se revolta: mais il soûtint si mal sa perfidie & son usurpation, qu'il finit sa vie par la main d'un bourreau, comme on vient de le dire. * II. *Machab.* XIII. 23. Josephe, *antiq. liv. XII. ch.* 14.

PHILIPPE, fils de *Jacim* de la Trachonite, fut un homme d'une éminente vertu & d'un grand merite. Agrippa le fit general de ses armées, & l'envoya à Jerusalem au commencement de la revolte du peuple, pour tâcher de le remettre dans son pouvoir. Il ne réussit pas dans son dessein; car les seditieux l'assiegerent dans le palais royal, où il faillit à être tué. Voyant donc que le mal étoit sans remede, & qu'il couroit risque de sa vie, il se retira avec trois mille hommes, se joignit à Cestius par l'ordre d'Agrippa, & lui rendit de très-bons services. * Josephe, *antiq. liv. XVII. chap.* 2. *& guerre des Juifs, liv. II. chap.* 14.

PHILIPPE, historien Grec, natif d'Amphipolis, composa divers traitez. * Suidas en fait mention.

PHILIPPE, qui écrivit l'histoire de Carie, est cité par Strabon & par Athenée.

PHILIPPE, dont Diogene *Laërce* fait mention en la vie de Scipion, étoit natif de Megare. * Strabon, *l.* 14. Athenée, *l.* 6. Vossius, *l.* 3. *de hist. Græc.*

PHILIPPE, évêque de Jerusalem, au commencement du II. siecle, succeda à Benjamin, & eut Seneque pour successeur. * *Voyez* la chronique d'Eusebe, sous l'an 114. de l'ere Chrétienne.

PHILIPPE, évêque de Gortyne en l'isle de Crete, dans le II. siecle, composa un ouvrage contre Marcion. Son nom se trouve dans les anciens martyrologes, & dans ceux de Bede & d'Adon. * Eusebe, *hist. l.* 4. *c.* 27. S. Jerôme, *de script. eccl.*

PHILIPPE, prêtre, disciple de saint Jerôme dans le V. siecle, écrivit des commentaires sur le livre de Job. Gennade qui marque avoir lû de belles lettres de sa façon, place sa mort sous l'empire de Marcien & d'Avitus, c'est-à-dire vers l'an 455. ou 456. * Gennade, *de script. eccl. c.* 63. Honoré d'*Autun*, &c.

PHILIPPE, antipape, fut intrus sur le siege pontifical après la mort de Paul I. en 767. dans le même-tems que Constantin, homme laic, frere de Toton, duc de Nepi, se fit aussi consacrer. Ces deux usurpateurs furent chassez

en 768. & Etienne III. ou IV. fut élû canoniquement. * Anastase. *in vit. pontif.*

PHILIPPE, dit *Sidetes*, parce qu'il étoit de Side, ville de Pamphylie, vivoit sous l'empire de Theodose, & eut beaucoup de part à l'amitié de saint Jean Chrysostome. Il publia un ouvrage sous le nom d'histoire Chrétienne, en XXX. livres; & une refutation des livres de Julien. Son style étoit diffus & chargé de digressions. Nous n'avons plus cet ouvrage, dont Photius & Socrate font mention. * *Consultez* Socrate, *l.* 7. *hist. c.* 17. Nicephore Calliste, *l.* 14. *c.* 29. Photius, *cod.* 35. André Scot, *in not. ad Phot. pag.* 22. Voss. *l.* 1. *hist. Pel. c.* 38. *& de hist. Grac. l.* 2. *c.* 20.

PHILIPPE, dit *le Solitaire*, auteur Grec, au commencement du XII. siecle, & vers l'an 1135. composa un ouvrage intitulé, *Dioptra, id est, regula seu amussis rei Christiana*, distingué par dialogues, en IV. Livres, & dedié à un religieux de ses amis nommé *Callinicus*. Un autre Grec a écrit des éclaircissemens en forme de notes, sur ces ouvrages. Ce fut à la persuasion de Denys, metropolitain de Mitylene, qui avoit une grande estime pour cette piece, que Jacques Pontanus a traduite en latin. Nous l'avons dans la bibliotheque des peres, avec des notes du P. Gretser.

PHILIPPE, évêque de Tarente, fauteur de Leon antipape, fut déposé pour ce sujet dans le concile de Latran de l'an 1139. Il se retira dans le monastere de Clairvaux, où il prit l'habit de la main de S. Bernard. Il fut fait prieur de ce monastere l'an 1150. & six ans après, abbé du monastere de l'Aumone, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocése de Chartres. Il revint sur la fin de sa vie à Clairvaux, où il mourut. Charles de Wisch a donné à la fin de son ouvrage des auteurs de l'ordre de Cîteaux, XXV. lettres, qu'il prétend être de ce Philippe. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siecle.*

PHILIPPE DE DREUX, évêque & comte de Beauvais, pair de France, dans le XII. siecle, fils de ROBERT de France, comte de Dreux, & d'*Agnes* de Baudement sa troisiéme femme, se trouva au sacre du roi Philippe *Auguste* l'an 1179. & se croisa pour le voyage d'Outre-Mer, où il étoit au siege d'Acre l'an 1192. Depuis, il suivit le roi Philippe *Auguste*, en la guerre contre les Anglois, & fut pris vers l'an 1197. par Marquadé, capitaine Anglois, en voulant surprendre une place. Richard roi d'Angleterre, le retint en prison jusqu'en 1202. Le pape Innocent III. écrivit à Richard en faveur de ce prelat, qu'il appelloit son fils. Mais ce roi lui ayant fait sçavoir en quelle occasion Philippe avoit été pris, lui envoya sa cotte d'armes toute ensanglantée. Celui qui la presenta, dit au pape: *Voyez, saint pere, si vous reconnoissez la tunique de votre fils*. Le pape repliqua que le traitement qu'on faisoit à cet évêque étoit juste, puisqu'il avoit quitté la milice de J. C. pour suivre celle des hommes. En 1204. Philippe fut élu archevêque de Reims; mais cette élection ne fut pas confirmée. Il se trouva encore à la fameuse bataille de Bouvines, où il abattit le comte de Salisberi d'un coup de masse: (car il ne se servoit, par scrupule, ni d'épée, ni de sabre, ni de lance;) & combattit contre les Albigeois en Languedoc. Il étoit genereux, liberal, & mourut à Beauvais le 2. Novembre de l'an 1217. * Du Chêne, *hist. de Dreux*. Loisel, *hist. de Beauvais*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. & hist. geneal. de la maison de France.* Le P. Anselme.

PHILIPPE DE GREVE ou GREVIUS, professeur & chancelier de l'université de Paris, étoit né dans cette ville, & mourut l'an 1237. Il a composé trois cens trente sermons sur les pseaumes de David, qui ont été imprimez à Paris en 1523. & à Bresse en 1600. Ils ont été fort estimez en leur tems, & les predicateurs s'en servoient communément: en sorte que l'on en avoit même fait une somme, qui se trouve manuscrite dans la bibliotheque de M. Colbert. L'on trouve encore dans les bibliotheques d'Angleterre, deux commentaires de cet auteur, l'un sur Job, & l'autre sur les évangiles. Dans la dispute qui arriva en 1238. dans la faculté de theologie de Paris, assemblée à la sollicitation de l'évêque Guillaume, pour examiner la question de la pluralité des benefices, de Greve & Arnoul, depuis évêque d'Amiens, furent les seuls pour la pluralité, qui fut condamnée par tous les autres docteurs. La conduite de Grevius s'accorda avec ses principes; car il mourut chargé de plusieurs benefices. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIII. siecle.*

PHILIPPE GAUTIER DE CHASTILLON, natif de Lille en Flandres, theologien & poëte vers l'an 1250. fut évêque de Maguelonne, selon les auteurs du Pays-Bas. Cependant ni Verdal, ni Gabriel, ni les autres qui ont écrit le catalogue des prelats de cette église, n'en parlent point, si nous en exceptons Robert, qui le confond avec Gautier, successeur de Godefroi en 1108. Gautier de Châtillon, composa un poëme de la vie d'Alexandre *le Grand*, en X. livres, intitulé *Alexandreida*, & d'autres traitez, qui sont, *Flores super psalterium. Morale dogma philosophorum. De Mahumete, &c.* On croit qu'il mourut à Châtillon, dont il tira le nom, comme l'exprime son épitaphe, rapportée par Henri de Gand. * Henri de *Gand*, *in catal.* Sixte de *Sienne*, *in biblioth. sacra*. Trithême, *de script. eccl.* Valere André, *biblioth. Belg.* Barthius, *Adversf. l.* 22. *c.* 16. *&* 30. Vossius, *de hist. & poët. Lat.*

PHILIPPE DE PARIS, ancien poëte François dans le XIII. siecle, vers l'an 1260. composa quelques pieces en vers. Fauchet & la Croix du Maine parlent de lui.

PHILIPPE, dit d'*Aichstat*, parce qu'il étoit évêque de cette ville en Baviere, mort l'an 1322. avoit été abbé de l'ordre de Cîteaux, & fut élevé par le pape Clement V. à l'évêché d'Aichstat en 1305. On lui attribue quelques ouvrages.

PHILIPPE DE MONCALIER en Piémont, fit profession dans le couvent des Freres Mineurs de Toulouse, & fut lecteur en theologie à Padoue. Il a composé l'an 1330. une postille sur tous les évangiles de l'année, & des sermons pour toute l'année. L'abregé de ses sermons, dressé par Janselme de Canove, gardien du couvent des Cordeliers de Cumes, a été imprimé à Lyon en 1501. & 1515. Cet auteur a vécu jusques vers l'an 1350. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIV. siecle.*

PHILIPPE DE VITRI ou DE VICTRAI, ancien poëte François dans le XIV. siecle, fut élevé à l'évêché de Meaux, où il succeda à Jean de Meulant en 1340. Il traduisit les metamorphoses d'Ovide en vers françois, pour obliger Jeanne de Bourbon, femme du roi Charles V. qui avoit témoigné souhaiter cet ouvrage, qu'on conserve encore dans la bibliotheque de l'abbaye de S. Victor-lez-Paris. Gaces ou Gaston de Vignes, qui écrivit de son tems le roman des oiseaux, parle de ce poëte. Nous avons encore une lettre que lui écrivit Jean de Munis, celebre astrologue du même siecle. Ce prelat mourut en 1351. * La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Sammarth. *Gallia Christiana.*

PHILIPPE DE LEIDEN, *voyez* LEIDEN.

PHILIPPE D'ALENÇON, cardinal archevêque de Rouen, fils de CHARLES, dit *le Magnanime*, comte d'Alençon, qui fut tué le 26. Août de l'an 1346. à la bataille de Creci en Ponthieu, & qui étoit frere du roi *Philippe*, dit *de Valois*, qui étoit parrain de *Philippe* d'Alençon, lequel à l'exemple de son frere aîné *Charles* comte d'Alençon, abandonna tout pour servir Dieu dans l'état ecclesiastique. Sa naissance & son merite l'éleverent sur le siege de Beauvais en 1356. puis sur celui de Rouen en 1359. Le roi Charles V. lui avoit recommandé un de ses clercs, & lui avoit demandé pour lui une prebende, qui étoit à la nomination de ce prelat, qui ne l'en croyant pas digne, la lui refusa: ce qui irrita le roi, lequel s'appaisa neanmoins dans la suite. Le pape Gregoire XI. nomma Philippe patriarche de Jerusalem, puis d'Aquilée; & Urbain VI. lui donna le chapeau de cardinal en 1378. & l'évêché de Sabine. Ce pontife l'établit son vicaire general dans les terres de l'état Ecclesiastique: mais depuis, craignant que le cardinal d'Alençon ne prît le parti de Clement VII. pendant le schisme, il lui ôta ses benefices. Boniface IX. le rétablit en ses dignitez, & le créa évêque d'Ostie. Philippe, qui avoit déja cedé l'archevêché de Rouen à Pierre le Juge, mourut en odeur de sainteté à Rome le 15. Août en 1397. & fut enterré dans l'église de sainte Marie de-là le Tibre. * Onuphre & Ciacconius,

in vit. pontif. Ughel, *Ital. sacra.* Sainte-Marthe, *l.* 21. *hist. geneal. & t.* 1. *Gall. Christ.* Sponde, *A. C.* 1377. Du Chêne & Auberi, *histoire des card.* Frizon, *Gall. purp.* Le pere Anselme.

PHILIPPE DE PERA, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est le fauxbourg de Constantinople, y nâquit de parens Genois, & entra vers l'an 1325. dans l'ordre de saint Dominique, où il se distingua particulierement par son zele pour la réunion des Grecs à l'église Romaine. On ne le connoît que par deux ouvrages, qui ne sont pas imprimez, & qui meritent de l'être. Le premier est un traité *de obedientia Ecclesiæ Romanæ debita*, qu'on garde à Florence, & où il dit qu'il y avoit vingt-cinq ans qu'il disputoit sans cesse avec les Grecs: le second, où il traite de la procession du saint Esprit, est de l'an 1359. il y cite souvent le premier; & fait remarquer diverses fraudes des Grecs, qui pour mieux soûtenir leur opinion, avoient retranché quelques mots dans le texte de l'écriture. On a une copie de ce traité dans le college de Navarre, mais l'exemplaire de Florence est plus ample, & l'un & l'autre ont ce défaut, qu'on n'y a conservé les passages des peres Grecs qu'en latins, quoique Philippe eût joint le texte original à la traduction qu'il en avoit faite. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

PHILIPPE DE MAIZIERES, *voyez.* MAIZIERES.

PHILIPPE DE LUXEMBOURG, cardinal, évêque d'Arras, par la resignation de Philippe de Melun son oncle & son parrain, puis de Terouane, succeda en 1477. à THIBAUT son pere, qui étant veuf avoit embrassé l'état ecclesiastique, & avoit été élû évêque du Mans. Il eut toûjours beaucoup de part aux affaires de l'état, fut fait cardinal en 1496. par le pape Alexandre VI. & fut legat en France sous son pontificat, & sous celui de Jules II. Le premier l'employa pour la dissolution du mariage du roi Louis XII. avec Jeanne de France. Quelque tems après, le desir de la solitude inspira à Philippe de remettre son évêché à son neveu François de Luxembourg, ce qu'il executa; mais après la mort de son neveu, il fut encore remis sur le siege de la même église, qu'il embellit avec beaucoup de soin. Ce cardinal, qui passa pour l'un des grands prelats de son tems, mourut en 1519. âgé de 74. ans. Son corps fut mis dans sa cathedrale, où pendant les guerres civiles, son tombeau a éprouvé la fureur des Heretiques. * Nicolas Vignier, *hist. de Luxembourg.* Le Courvaisier, *hist. des évêques du Mans.* Frizon, *Gall. purp.* Du Chêne & Auberi, *histoire des card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

PHILIPPE, Juif converti, vivoit dans le XVII. siecle. Il a traduit en latin les treize manieres d'interpreter le pentateuque, données par R. Ismaël. Il a aussi traduit en latin le livre *Pirke-Avoth.* Il a composé un livre contenant quinze questions, tirées des livres des Juifs, pour combattre leur doctrine, imprimé à Paris en 1620. Un dictionaire hebraïque *talmudico rabbinique*; imprimé à Paris en 1629. & a fait une traduction du livre intitulé, *l'examen du monde.* * Bartolocci, *bibliotheque rabbinique.* M. Du Pin, *histoire des Juifs, depuis* Jesus-Christ *jusqu'à present.*

PHILIPPE DE BERGAME, *cherchez.* DE FORESTA.

PHILIPPE CALLIMACHUS EXPERIENS, *cherchez.* CALLIMAQUE ou CALLIMACHUS EXPERIENS.

PHILIPPE DE COMMINES, *cherchez.* COMMINES.

PHILIPPE BORNIER, né à Montpellier en Languedoc, le 13. Janvier 1634. & où il mourut le 22. Juillet 1711. âgé de 78. ans, étoit lieutenant particulier au presidial de cette ville, & d'une des plus anciennes familles de la robe de cette province, ayant eu parmi ses ayeuls, des presidens & des conseillers en cour superieure. Il fut choisi par le roi pour presider de la part de sa majesté aux assemblées synodales qui se tenoient dans la province de Languedoc, jusqu'à la revocation de l'édit de Nantes, dont il étoit commissaire executeur. En 1676. il eut ordre du roi de se rendre dans le Vivarets au sujet de quelque soulevement que la diversité des religions y avoit excité; il réussit si bien dans tous ses differens emplois, qu'il ne perdit jamais la confiance de son prince ni celle des peuples; & si le roi en témoigna sa satisfaction par des liberalitez dignes de sa grandeur, les peuples lui en témoignerent leur reconnoissance, en recevant avec soûmission les ordres de leur souverain, qu'il venoit leur annoncer. Il fut encore employé par MM. de Bezons & d'Aguesseau, dans toutes les affaires les plus importantes qui se traiterent en Languedoc pendant qu'ils en furent intendans: il est l'auteur de la *conference des nouvelles ordonnances du roi Louis XIV. avec celle des rois prédecesseurs de sa majesté.* Cet ouvrage a été si bien reçu du public, qu'il s'en est fait six éditions pendant la vie de l'auteur, quoiqu'on l'ait contrefait à Grenoble & à Lyon; il a encore fait un autre ouvrage imprimé *in fol.* en 1709. à Geneve, chez Fabri & Barillot. C'est un *commentaire sur les conclusions de Ranchin*, où les principales questions de droit se trouvent décidées, tant par les loix Romaines, que par la jurisprudence des arrêts des parlemens de France. Ce livre est en latin. Philippe de Bornier son fils aîné, qui étoit en 1715. à Christian-Erlang, s'étant trouvé hors du royaume lors de la revocation de l'édit de Nantes, dédia cet ouvrage, que son pere lui avoit envoyé pour son instruction, à Frederic Guillaume, roi de Prusse. Cet auteur a laissé encore un ouvrage sur les principales matieres du droit, qui est par traitez, & les matieres y sont épuisées. Il a aussi laissé un traité en manuscrit sur les donations, & un autre sur les legitimes. Il seroit à souhaiter que M. Bornier son fils puîné, president & lieutenant general de Montpellier, qui a beaucoup de merite & de sçavoir, de même que son frere aîné, & qui a tous ces traitez, ne privât pas le public du fruit qu'on en doit attendre. * *Memoire manuscrit.*

PHILIPPE CATENOISE ou *de Catane*, lavandiere, devint nourrice d'un des enfans de Robert *le Sage*, roi de Naples, & s'érigea en gouvernante des princesses. Jeanne I. petite fille de Robert, étant parvenue à la couronne, se laissa entierement conduire par les conseils de cette Catenoise, qui prit soin d'entretenir l'aversion que la reine avoit pour le roi André de Hongrie son époux. Enfin, cette méchante femme entreprit de faire mourir le roi André, qui n'avoit encore que 19. ans. Accompagnée de ses partisans, elle l'étrangla dans la ville d'Aversa en 1345. de la maniere du monde la plus étrange & la plus indigne. Mais elle souffrit bientôt après la peine dûe à un crime si horrible, par des tourmens extraordinaires, & par une mort très-cruelle. * Hornius, *orb. polit.*

PHILIPPE DE GUELDRE, duchesse de Lorraine, fille d'*Adolfe* d'Egmond, duc de Gueldre, & de *Catherine* de Bourbon, épousa en 1485. *René* II. duc de Lorraine, & fut mere de douze enfans. Après la mort du duc, elle se fit religieuse de sainte Claire à Pont-à-Mousson en 1519. & y vécut saintement jusqu'à sa mort, qu'on marque le 26. Fevrier 1547. âgée de 85. ans. Les papes & les princes de ce tems faisoient grande estime de sa vertu. Nous avons sa vie composée par le pere Christophle Merigot, Jesuite; & son éloge dressé par le pere Hilarion de Coste, entre ceux des dames illustres.

PHILIPPEVILLE, ville du Pays-Bas dans le Hainault, fut bâtie en 1555. par la reine Marie de Hongrie, qui lui donna le nom du roi Philippe II. Outre la situation naturellement forte, on la fortifia encore extraordinairement, pour s'opposer aux François, qui en sont demeurez les maîtres par la paix des Pyrenées en 1660.

PHILIPPI (Henri) Jesuite, né à saint Hubert dans les Ardennes, enseigna la philosophie, la theologie & la positive à Gratz en Stirie, à Vienne, à Prague, & ailleurs, & fut precepteur & confesseur de Ferdinand III. roi de Hongrie. Il mourut le 30. Novembre de l'an 1636. à Ratisbonne durant la diete, en laquelle le même Ferdinand fut élû roi des Romains. Nous avons divers ouvrages de chronologie de sa façon, comme, *Introductio ad chronologica, seu de computo ecclesiastico ad chronologiam, accommodato. Generalis synopsis sacrorum canonum. Quæstiones chronologicæ, de annis Domini Julianis, Nabonassaris, & æra Juliana componendis. De annis nati & passi Salvatoris.*

Tabula annorum expansorum pro chronologia ecclesiastica. Tractatus de olympiadibus. Chronologia veteris testamenti. Nota & quæstiones chronologicæ in pentatheucum ; *in prophetas*, &c. Alegambe, *bibl. script. soc. Jes.* Valere André, *bibl. Belg.* &c.

PHILIPPIDE, *Philippides*, fut l'un de ceux qui se mêloient de gouverner la republique d'Athenes, du tems d'Hipperides, qui avoit fait une harangue contre lui. Il étoit si maigre, qu'Alexis poëte comique, employa cette expression, *devenir Philippide*, pour signifier devenir maigre. Quelques autres poëtes comiques ont fait allusion à la même chose, comme on le peut voir dans le XII. livre d'Athenée sur la fin. C'est de-là qu'est tiré ce que l'on en trouve dans Suidas.

PHILIPPIDE, celebre coureur Athenien, fit en un jour & en une nuit mille cinq cens stades à pied, c'est-à-dire, plus de quatre vingt dix milles, pour avertir les Lacedemoniens de l'arrivée des Perses. * Suidas.

PHILIPPIDE d'Athenes, poëte comique, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, sous la CXI. olympiade, vers l'an 336. avant Jesus-Christ, & étoit fils de *Philocles*, & frere de *Morsime*, aussi poëte. Suidas fait mention de quarante-cinq de ses comedies, dont quelques-unes sont citées par Athenée & par Julius Pollux. Philippide eut beaucoup de part à l'estime de Lysimachus, qui lui ayant demandé ce qu'il souhaitoit de lui, *tout ce qu'il vous plaira*, répondit Philippide, *pourvu que ce ne soit pas votre secret*. Il mourut de joie après avoir remporté le prix de la poësie, contre son attente. * Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 15. Athenée, *l.* 15. Julius Pollux, *l.* 9. Plutarque, *in Demet.* Suidas.

PHILIPPINE : c'est un fort de la Flandre, situé sur le canal, qui separe l'isle de Terreneuve de la terre ferme. Il est entre le Sas de Gand & Birvliet. Les Espagnols l'ont construit, & les Hollandois en sont les maîtres. * Mati, *diction.*

PHILIPPINES, isles d'Asie dans la mer des Indes, entre la Chine & les Moluques, ont été ainsi appellées par les Espagnols sous le regne de Philippe II. Mais les Portugais les nomment *Manilhes*, du nom de la principale isle, & les Indiens *Luzones*. Les auteurs assurent qu'il y a plus de 1200. de ces isles, lesquelles furent découvertes en 1520. par Ferdinand Magellan, Portugais, qui y fut tué à l'isle de Cebu. Elles ne furent habitées par les Espagnols qu'en 1564. La plus importante est Manilha ou Luçon, avec une ville de ce nom. Les autres sont Minanao, Paragoia ou Calamianes, Mendora, Tandaia ou la Philippine, Cebu ou *les Pintados*, Parraiat, Masbat, Sabunta, Matan, Luban, Capul, Abuyo, Banton, Bohol, Verde, dos Negoas, San Juan, &c. Les autres sont moins importantes. Quelques auteurs croyent que ces isles sont les *Barussa* de Ptolomée. Les villes principales sont Mindanao ou *Tabouc*, Caures de Camarinha, Nieva, Segovia ou *Cagaion*, Villa Jesu, Cebu, &c. Dans la mer qui environne ces isles, on remarque un poisson semblable aux sirenes, que ceux de l'isle de Luçon appellent *Poisson-Femme*, parce qu'il a la tête, le visage, le col & le sein à peu près comme une femme, & qu'il s'accouple de même avec le mâle. Ce poisson est grand comme un veau ; sa chair a le goût de celle de vache. On le pêche avec des filets de cordes grosses comme le doigt ; & lorsqu'il est pris, on le tue à coup de dards ; ses os & ses dents ont beaucoup de vertu contre les dysenteries & le flux de sang. L'air des isles Philippines est fort chaud, & n'y laisse gueres sentir de difference de saisons. Les pluyes y commencent à la fin du mois de Mai, & durent sans interruption trois ou quatre mois ; hors de ce tems il y pleut rarement. Le pays est fort sujet à des ouragans, qui sont des vents impetueux qui arrachent par leurs violences les plus grands arbres. On y trouve des sources d'eaux chaudes, & quantité de couleuvres, dont quelques-unes ont deux brasses de long ; il y en a même qui ont plus de trente pieds d'étendue. Les habitans y sont bien faits, beaux de visage, & sont assez blancs. Quelques-uns se couvrent d'un habillement qui leur descend jusques sur la cheville du pied : d'autres portent de petites casaques blanches, jaunes ou rouges, qui leur viennent jusqu'aux genoux, & qu'ils lient avec une ceinture. Les femmes, aussi-bien que les hommes, sont continuellement dans l'eau, où elles nagent comme des poissons. Tous ces insulaires se baignent à toutes les heures du jour, autant par plaisir que par propreté. Quand ils sont malades, ils n'employent point la saignée, ni d'autres remedes, que quelques herbes dont ils font des especes de ptisannes. Ils vivent de ris qui leur tient lieu de pain, & font aussi leur boisson de ris, qu'ils sçavent accommoder d'une telle maniere, qu'elle enyvre autant que le vin d'Europe. Dans ces isles il n'y a ni bleds ni vins, ni huiles d'olive, ni même aucuns fruits d'Europe, si ce n'est des oranges. Il n'y a point de mines d'argent, & le peu que l'on y voit de ce métal, y a été apporté du Mexique. On a trouvé quelques mines d'or dans l'isle de Manille, & dans la riviere de Butuan de Mindanao. Il y a beaucoup de cire & de miel dans les montagnes, & quantité de palmiers, qui sont la principale richesse du pays. Depuis que les Espagnols s'y sont habituez, ils y ont bâti beaucoup de moulins à sucre ; ce qui l'a rendu à si bon marché, que l'on en a vingt-cinq livres de seize onces chacune, pour vingt sols. Leurs armes sont la lance, les fléches, le *campilan*, ou grand coûtelas, le *cris* ou poignard, les *zompites* ou sarbatanes, avec lesquelles ils soufflent de petites fléches empoisonnées. Les Espagnols leur ont appris à manier les armes à feu, dont ils se servent très-bien, principalement ceux qui sont enrôlez dans les troupes d'Espagne ; mais naturellement ces insulaires sont poltrons, & plus propres pour dresser une embuscade, que pour faire tête aux ennemis. Les Espagnols qui habitent ces isles, obéissent pour le spirituel à un archevêque qui fait sa residence à Manille, & qui a trois mille ducats de rente. Ces isles dépendent de la couronne de Castille. Le gouverneur qui y commande reside à Manille : il est president de l'audience, & comme general, il dispose de toutes les charges de paix & de guerre. Plusieurs de ces insulaires ont embrassé le Christianisme, & les autres sont encore idolâtres. * Thevenot, *relation des Philippines.*

PHILIPPIQUE, *Philippicus*, Bardanes, empereur d'Orient, dans le VIII. siecle, étoit d'une famille illustre ; mais il étoit fort peu par lui-même. Tibere *Absimare* l'avoit fait exiler, parce qu'on l'avoit assuré qu'il devoit être son successeur, & qu'on le lui avoit dépeint comme un seditieux. Mais Philippique ayant trouvé le moyen de se faire rappeller par Justinien *le Jeune*, il fut chargé par ce prince de la conduite d'une armée qu'il envoyoit contre la ville de Chersone. Quelque tems après Bardanes se défit par trahison de Justinien & de son fils Tibere, & se fit proclamer empereur par les soldats l'an 711. Les historiens disent qu'il ne s'étoit jamais vû tant d'impieté, & si peu d'esprit en aucun prince, qu'en celui-ci. Pour complaire à un moine, qui soûtenoit les erreurs des Monothelites, il voulut faire abolir dans un conciliabule, les decrets du VI. concile general, dans le tems que l'empire étoit exposé aux courses des Bulgares. Quelques patrices indignez de ce procedé, lui creverent les yeux, & l'envoyerent en exil le 3. Juin veille de la Pentecôte de l'an 713. * Zonaras & Theophane, *in annal.* Paul Diacre, *l.* 6. *c.* 34.

PHILIPPOPOLI, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie sur la Mariza, à vingt-quatre lieues au-dessus d'Andrinople. Cette ville est assez grande & archiepiscopale, mais elle n'est pas fermée de murailles. * Mati, *diction.*

PHILIPS NORTON, bourg d'Angleterre, dans la partie nord-est du comté de Sommerset, qu'on nomme *Wellow*, à 84. milles anglois de Londres. * *Dictionaire Anglois.*

PHILIPSTADT, PHILIPPOPOLIS, ville nouvelle de Suede dans la province de Vermeland. Elle est située entre des étangs.

PHILIQUE, *Philicus*, poëte tragique Grec, est mis dans la Pleiade, c'est-à-dire, au nombre des sept poëtes tragiques les plus celebres qui parurent du tems de Ptolomée *Philadelphe*, vers l'an 270. avant J. C. On dit qu'il donna son nom aux vers Philiques qu'il avoit inventez. * Vossius, *de poët. Grac. c.* 8. Suidas parle de quelques autres de ce nom.

PHILISBOURG, forteresse importante d'Allemagne, sur le Rhin, n'étoit autrefois qu'un village nommé *Udenhein*, situé au pays de Craickgou dans l'évêché de Spire.

Spire. En 1343. Gherar évêque de Spire le fit fortifier. En 1515. George comte Palatin, aussi évêque de Spire, en fit augmenter les fortifications, & bâtit le château. En 1570. Marquard de Wastein un de ses successeurs fit rétablir les murailles qui avoient été détruites pendant les guerres d'Allemagne. Enfin en 1615. Philippe Christophle de Zottern électeur de Treves & évêque de Spire, y fit faire de nouvelles fortifications, & lui donna le nom de Philisbourg. Cette place considerable par sa situation, donna de la jalousie à Frederic V. électeur Palatin, qui en fit démolir les fortifications en 1618. Mais en 1623. après les guerres de Bohême, le même évêque les fit rebâtir. En 1633. les Suedois s'en rendirent les maîtres, & la remirent entre les mains du roi Louis XIII. suivant un traité fait la même année à Francfort avec l'Electeur de Treves. Mais en Janvier 1635. les Imperiaux s'en emparerent par surprise à la faveur des glaces. Louis de Bourbon, alors duc d'Anguien, la reprit en 1644. & par le traité de Munster, la garde & protection perpetuelle de cette place fut cedée au roi, qui l'ayant fait fortifier regulierement, la conserva jusqu'au 17. Septembre 1676. qu'elle fut rendue au prince Charles de Lorraine, commandant l'armée Imperiale, après un siege commencé le 10. Mai. Louis dauphin de Viennois la reprit le 1. Novembre 1688. après un siege de trois semaines : elle fut rendue en 1697. par le traité de Riswick. Cette place est située à 300. toises du Rhin du côté d'Allemagne, dans une plaine entourée de marais. Elle a sept bastions sans oreillons ; un ouvrage couronné, precedé d'un ouvrage à corne, qui acheve de remplir le terrain jusqu'à la riviere, sur laquelle il y a un pont de bateaux, dont la tête qui est du côté de Spire, est défendue par une fortification. * *Memoires historiq.*

PHILISQUE, *Philiscus*, poëte comique Grec, fut auteur de diverses pieces, dont Suidas a fait le dénombrement. Il est different d'un autre surnommé *Agrius*, parce qu'il avoit fait un traité des mouches à miel, & qu'il se tenoit ordinairement dans les deserts. * Pline, *l. 11. cap. 9.*

PHILISTE, historiographe celebre, florissoit du tems de Denys tyran de Sicile, qui lui donna le gouvernement de la citadelle de Syracuse. Il étoit de Naucratis ville de Sicile, fils d'un homme illustre nommé Archonide, & il eut pour maître Evenus poëte élegiaque. Il servit utilement Denys *le Tyran*, qui pour ne se pas priver de ses services, souffrit, dit-on, qu'il entretînt un commerce criminel avec sa mere ; mais Philiste ayant épousé à l'insçu de Denys, sa niece fille de Leptine, le tyran irrité le chassa de la Sicile. On dit que Philiste banni, se retira à Adria, & qu'il profita de son loisir pour écrire les traitez historiques dont les anciens font mention. Denys étant mort, & son fils de même nom lui ayant succedé, les courtisans effrayez du grand credit de Dion, & craignant que l'éloquence de Platon ne changeât les inclinations du jeune prince, lui persuaderent de rappeller Philiste, qui ayant bientôt acquis sa confiance, fit chasser Dion de la cour. On peut voir ailleurs quelles furent les suites de ces intrigues : Dion fit la guerre au tyran, l'assiegea dans la citadelle, & battit ses troupes commandées par Philiste, qui ayant été fait prisonnier lui-même, fut égorgé par ses ennemis, qui lui refuserent jusqu'à la sepulture, la quatriéme année de la CV. olympiade qui est la 367. avant Jesus-Christ. Il avoit composé un traité de l'art de parler, & quelques discours, qui sont perdus, ainsi que l'histoire de l'Egypte en douze livres, & celle de la Sicile, qui lui avoit fait le plus de reputation. Cet ouvrage étoit en deux parties, dont l'une comprenoit en sept livres, l'histoire de huit cens ans, jusqu'à la prise d'Agrigente par les Carthaginois ; & l'autre étoit une histoire exacte de Denys *le Tyran*. Ciceron qui appella Philiste le petit Thucydide, se plaisoit beaucoup à la lecture de cette seconde partie, où neanmoins il trouvoit qu'entre plusieurs pensées fines & délicates, il y en avoit d'obscures & de trop subtiles. Il étoit cependant bien plus intelligible que Thucydide, qu'il n'égaloit pas pour le reste ; & même il affecta la clarté & la netteté du discours, jusqu'à éviter les digressions les plus necessaires ; mais ce qu'il y eut de plus reprehensible en lui, fut le soin qu'il prit par tout de déguiser & de défendre les plus mauvaises actions du tyran. * Vossius, *historiens Grecs*. Bayle, *dict. critiq.*

PHILISTINS, peuples de la Palestine du côté d'Egypte, le long de la mer, étoient ennemis des Israëlites, qu'ils reduisirent souvent en servitude. Ceux-ci se vengerent en differens tems de leurs hostilitez, comme nous le remarquons ailleurs en parlant de Samson, de David, de Saül, d'Heli, &c.

PHILISTION de Magnesie, poëte mimique, ou composeur de farces, vivoit à Rome peu après Horace. Cassiodore le fait inventeur des mimes ; & Sidoine Apollinaire en fait mention en écrivant à son ami Domitius : *absunt ridiculis vestitu & vultibus histriones pigmentis multicoloribus, Philistionis supellectilem mentientes, &c.* On dit qu'il mourut de trop rire, en faisant le boufon sur un theâtre. * *Voyez* la chronique d'Eusebe, sous la troisiéme année de la CXCVI. olympiade. Saint Epiphane, *de Manich.* Marcellin, *in chron.* Apollinaire Sidoine, *l. 2. ep. 2.*

PHILISTION de Prusse, de Sardes ou de Nicée, autre poëte comique Grec, vers la XC. olympiade, & l'an 420. avant Jesus-Christ, est different d'un celebre medecin de Locres, de qui Aulu-Gelle fait mention, *l. 17. c. 11.* Suidas. Nicolas Rigaut a fait imprimer sur un manuscrit de la bibliotheque du Louvre un recueil de quelques vers de Menandre & de Philistion sur les mêmes sujets, intitulé : *la comparaison de Menandre & de Philistion.* Mais Janus Rutgersius qui les a publiez depuis, plus augmentez & plus corrects, croit qu'au lieu de Philistion, il faut lire Philemon, parce que Stobée cite quelques-uns de ces vers sous le nom de Philemon, & que ces deux poëtes étoient rivaux. *Voyez* PHILEMON.

PHILLA, fille d'*Antipater* gouverneur de Macedoine, pendant l'absence d'Alexandre, eut de l'esprit & de l'habileté pour les affaires au-dessus de son sexe. Elle épousa 1°. *Craterus*, 2°. *Demetrius* ; & s'empoisonna, ayant appris que Demetrius avoit perdu ses états. Elle eut de lui un fils, & la fameuse Stratonice femme de Seleucus, que Seleucus ceda à son fils. * Diodore de *Sicile*, *l. 19.* Plutarq. *in Demetrio.* Bayle, *dict. critiq.*

PHILOCHORE Athenien, poëte & historien, avoit composé dix-sept livres de l'histoire d'Athenes, jusqu'au regne d'Antiochus surnommé *Theos*, & plusieurs autres ouvrages. Antigone roi de Macedoine le fit mourir, l'ayant soupçonné d'être d'intelligence avec le roi Ptolomée. * Suidas, *scholia in Aristophan.*

PHILOCLE, *Philocles*, poëte comique Grec, fils d'une sœur d'Eschyle du tems d'Eurypide, vers la XC. olympiade, & l'an 420. avant J. C. composa diverses comedies citées par les auteurs anciens, & laissa deux fils, Morsime & Philippe, qui furent aussi poëtes. * Suidas, *in Philoc.*

PHILOCTETES, *Philoctetes*, fils de Pean, fut le fidele compagnon d'Hercule, qui en mourant l'obligea de lui promettre par serment de ne découvrir jamais à personne le lieu de sa sepulture, & lui fit present de ses armes teintes du sang de l'hydre. Depuis, lorsque les Grecs voulurent assieger Troye, ils sçurent de l'oracle qu'on ne prendroit pas cette ville sans ces fléches fatales. Ils s'informerent de l'endroit où étoit le tombeau d'Hercule ; & Philoctetes pour ne pas se parjurer, le leur fit connoître en frappant du pied dessus. Mais pour punition de son serment violé, il reçut au pied une blessure, dont Machaon le guerit. Il fut depuis ramené au siege de Troye par Ulysse, où il tua Pâris d'un coup de fléche. Après que la ville de Troye eut été prise, il vint en Calabre, où il bâtit la ville de Petile. * Sophocle, *in Philoctete.* Ovide, *metam.* Virgile, *Æneid. &c.*

PHILODEME, *Philodemus*, de Gadaris, ville de la Palestine, poëte sectateur d'Epicure, vivoit vers l'an 70. avant Jesus-Christ, du tems de Ciceron, qui en a fait mention en l'oraison contre Pison. Asconius Pedianus en parle aussi. On ne doute point que ce ne soit le même dont parle Horace, *l. 1. sat. 2.* * Strabon, *l. 16.* Lilio Giraldi, *dial. de poët.* Gassendi, *in vita Epic. l. 2. c. 6.*

PHILOGONE (saint) *Philogonus*, évêque d'Antioche, passa du barreau & du tribunal seculier, sur le tribunal ecclesiastique, & succeda à Vital vers l'an 318. Saint

Chrysostome nous a laissé son éloge. Il employa son zele à éteindre les restes de l'embrasement que la persecution de Diocletien avoit excité dans l'église, & à soûtenir le poids de celle de Licinius. Ce fut en cette occasion qu'il acquit le glorieux titre de confesseur. Ayant eu la douleur de voir naître pendant son episcopat la secte des Ariens, il eut la satisfaction d'en arrêter en partie le progrès, & de s'attirer des injures de la part d'Arius, qui le traita d'ignorant & d'heretique, pour se venger de la fermeté avec laquelle il s'opposa à ses erreurs. Ce prélat gouverna l'église d'Antioche jusqu'en l'année 323. en laquelle il mourut; il fit bâtir l'église de la Palée, ou vieille ville d'Antioche. Les Grecs faisoient sa fête dès le tems de saint Chrysostome au 20. de Decembre. Il eut Eustathe pour successeur. * S. Chrysost. *orat.* 31. Theodoret, *l.* 11. *c.* 2. & 6. Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Athan.* Tillemont, *memoires ecclesiastiques.* M. Du Pin, *IV. siecle.*

PHILOLAUS de Crotone, philosophe Pythagorien, vers la XCVII. olympiade, & l'an 392. avant Jesus-Christ, croyoit que tout se fait par harmonie & par necessité, & que la terre a un mouvement circulaire. Selon Demetrius de Magnesie, il fut le premier des Pythagoriciens qui écrivit de la physique. On assure que Philolaüs voulant faire sortir un de ses écoliers de prison, fit present d'un de ses livres à Denys *le Tyran* de Syracuse, qui le donna à Platon; & que celui-ci s'en servit pour son Timée. D'autres ajoûtent que Platon l'acheta des parens de Philolaüs qui mourut de déplaisir, parce qu'on l'accusa de se vouloir rendre le tyran de sa patrie. Il ne faut pas le confondre avec PHILOLAUS, qui donna des loix aux Thebains. * Aristot. *l.* 2. *polit. c. ult.* Diogene *Laërce*, *l.* 8. *vit. philos.*

PHILOLOGUE disciple de saint Paul, qu'il salue dans son épître aux Romains, *c. XII. v.* 15. Le martyrologe Romain met sa fête le 4. Novembre.

PHILOMEDE, *Philomedus*, ou PHILOMELE, foulon, puis poëte comique, est souvent raillé par Aristophane. Athenée fait mention de lui en divers endroits de son ouvrage.

PHILOMELE, *Philomele*, fille de Pandion roi d'Athenes, étoit sœur de Progné femme de Terée, fils de Mars & roi de Thrace. Ce prince étant épris d'une violente passion pour sa belle-sœur Philomele, la viola, lui fit ensuite couper la langue, & la fit enfermer pour dérober la connoissance de son inceste. Mais Philomele qui sçavoit l'art de la peinture, peignit tout ce que son frere lui avoit fait, & envoya ce tableau par sa servante à sa sœur Progné, qui dissimula son ressentiment, & differa de venger cet outrage jusqu'au tems de la solemnité des fêtes nommées *Orgies*, que l'on celebroit à l'honneur de Bacchus. Alors Progné ayant assemblé un grand nombre de femmes, elle marcha à leur tête, & délivra sa sœur de prison & l'emmena dans le palais; où après quelques conferences elles convinrent de tuer Itys fils de Terée & de Progné, & de le servir dans un repas à son pere. Lorsque Terée eut fini d'en manger, Progné lui en fit apporter la tête. Ce prince irrité de cette action, se jetta sur son épée, & en voulut tuer sa femme Progné. Pendant qu'il la poursuivoit il fut changé en épervier; Progné fut changée en hirondelle; Philomele en rossignol, & Itys en faisan. Apollodore & le scholiaste d'Aristophane, suivi de quelques autres, veulent que ç'ait été Progné qui prit la forme d'un rossignol. * Ovide, *metam. l.* 6. Hygin. Apollodore. Nicolas Lloydius.

PHILOMELE, *Philomelus*, natif de Lidon dans la Phocide, fut general des Phocéens dans la guerre qui fut appellée sacrée, & eut recours à un sacrilege pour fortifier sa patrie contre les armes des Thebains. Aidé de quelques troupes que lui avoit fourni secretement Archidamus roi de Lacedemone, il s'empara du temple de Delphes la quatriéme année de la CV. olympiade, & l'an 357. avant J. C. & fit servir aux besoins de son parti les tresors qui y étoient consacrez, ce qui ne fut cependant que dans une pressante necessité. Car quoiqu'il eût battu deux fois les Locriens, & qu'il eût fait entrer dans son alliance Athenes & Sparte, neanmoins le nombre de ses ennemis grossit tellement, qu'il fut obligé de prodiguer l'argent du temple, pour attirer, par l'esperance d'une grosse solde, un grand nombre de soldats étrangers. Les Phocéens, sous sa conduite, entrerent dans le pays de leurs ennemis; mais peu après ayant été poussez dans les defilez, Philomele qui étoit regardé comme un sacrilege, craignant d'être pris, se precipita lui-même du haut d'un rocher. Onomarque & Phayllus ses freres, lui succederent l'un après l'autre, & acheverent de piller les richesses du temple de Delphes. * Diodore, *l.* 16. Pausanias, *in Phoc.* Justin, &c.

PHILON, celebre architecte, vivoit environ 300. ans avant Jesus-Christ. Il travailla à plusieurs temples & à l'arsenal du port de Pirée, pendant que Demetrius *le Phaleréen* gouvernoit à Athenes. Cet architecte donna des descriptions de ces differens ouvrages, & tint un rang considerable parmi les auteurs Grecs qui avoient écrit sur les arts; mais ces descriptions ne sont point venues jusqu'à nous. Quelques-uns prétendent qu'il est le même que PHILON de Bysance, auteur d'un traité des machines de guerre, qu'on a imprimé en 1687. au Louvre, sur un manuscrit de la bibliotheque du roi. * Vitruve, *l.* 3. & 7. Felibien, *vies des architectes.*

PHILON, grammairien celebre, surnommé *Biblius* ou *Bibliensis*, parce qu'il étoit de Byblos, dans le I. siecle, a vécu depuis l'empire de Neron, puisqu'il avoit 78. ans vers l'an 101. de Jesus-Christ. Il a écrit au rapport de Suidas douze livres, περὶ κτήσεως ϗ ἐκλογῆς βιβλίων & trente livres περὶ πόλεων, & *de claris viris*, & un traité de l'empire d'Adrien, sous lequel il a vécu. Il a traduit l'histoire Phenicienne de Sanchoniaton. D'autres croyent ou que Philon supposa cette histoire, ou que Porphyre l'a attribuée à Philon, quoique la version fût supposée aussi-bien que l'original. * *Voyez* H. Dodwel, dans sa dissertation angloise de *Sanchoniaton.* M. Du Pin, *dissert. prelim. sur la bible, édit. de Paris*, in 8°.

PHILON l'*Ancien.* S. Jerôme & quelques anciens ont attribué à un Philon le livre de la sagesse; quelques-uns ont cru que c'étoit le Philon dont nous avons les ouvrages; mais il ne peut être auteur de ce livre, & ce n'est point de ce dernier dont ils ont voulu parler, mais d'un PHILON plus ancien dont Josephe fait mention. Il avoit écrit une histoire des Juifs qui est citée par saint Clement d'*Alexandrie*, & par Eusebe. * Clement. *Alexand. l.* 1. *strom.* Eusebe, *l. IX. prap. Evangel.* Saint Jerôme, *pref. sur le livre de la Sagesse.* M. Du Pin, *dissert. prelim. sur la Bible.*

PHILON philosophe, auteur d'une histoire ecclesiastique.

PHILON D'ALEXANDRIE, que l'on nomme *Philon le Juif*, dont les écrits sont estimez, vivoit dans le premier siecle. Il étoit de la race sacerdotale, frere de Lysimaque *Alabarque* ou prince de la synagogue dans Alexandrie. Il étoit né sous l'empire de Tibere, & fleurit principalement sous celui de Caïus: il fut le chef de la députation que les Juifs d'Alexandrie envoyerent à ce prince, contre les Grecs habitans de cette ville, vers l'an 40. de Jesus-Christ. Son voyage fut sans effet: l'empereur lui donna audience, mais il ne lui accorda rien. Philon a lui-même écrit une relation de cette ambassade, sous le titre de *discours contre Flaccus.* Saint Jerôme dit que Philon alla une seconde fois à Rome sous l'empire de Claude, & qu'il y eut des conferences avec saint Pierre, mais ce fait est fort incertain. Philon avoit composé un grand nombre d'ouvrages, dont saint Jerôme nous a rapporté les titres: il nous en est resté une partie, dont on a donné diverses éditions; l'avant derniere est de Paris en 1640. & la derniere de Wittemberg en 1690. l'une & l'autre de la version de Sigismond Gelenius, & de quelques autres. Elle est divisée en trois parties. La premiere contient ses *Cosmopoëtica*, ou *de la creation du monde*; la seconde, ses *historica*, c'est-à-dire, *qui regardent l'histoire sainte*; & la troisiéme, ses *juridica seu legalia*, c'est-à-dire, *qui regardent la loi.* Ses ouvrages sont pleins de pensées morales, & d'allegories continuelles sur les histoires de la bible. Il est riche dans ses pensées morales, éloquent & diffus dans son style. Il étoit Platonicien, & il a si bien imité le stile de ce philosophe, qu'il a été appellé par quelques-uns *Platon le Juif.* * *Consultez* Josephe, *l.* 18. *ant. c.* 10. Clement *Alexandrin*, *l.* 1. *strom.* Eusebe, *l.* 2. *hist.*

t. 18. l. 7. prep. Evang. & in chron. A. C. 34. 37. & 39. Saint Jerôme, *in catal. prol. in Marc. & alibi.* Photius, *cod.* 103. 104. 105. Saint Epiphane. Saint Augustin. Orose. Rufin. Isidore de *Damiete.* Theodoret. Suidas. Nicephore. Trithême. Sixte de *Sienne.* Baronius. Bellarmin. Possevin. Serrarius. Petau. M. Du Pin. *prelimin. sur la Bible.* D. Cellier, *hist. des aut. sac. & ecclef. t.* 1.

PHILON DE CARPATHE, ainsi nommé de l'isle dont saint Epiphane l'ordonna évêque, vivoit sur la fin du IV. siecle, mais on ne sçait en quelle année il mourut. Nous avons sous son nom, dans la bibliotheque des peres, des commentaires sur le cantique des cantiques, où il se trouve beaucoup de choses prises des commentaires de saint Gregoire *le Grand.* Cet ouvrage a été traduit par Etienne Salvari. On peut consulter l'épître de ce traducteur à Nicolas Bargilesi, au commencement de ses commentaires. Le R. P. dom Anselme Banduri, religieux Benedictin, conserve le texte grec du commentaire de Philon. * Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

☞ Ce qui est dit dans l'article, que saint Epiphane ordonna Philon évêque de Carpathe, isle qui est sur la côte d'Asie proche de l'isle de Crete, n'est appuyé que sur le témoignage de l'auteur de la vie de saint Epiphane remplie de fables. D'ailleurs cet auteur ne dit point que Philon ait été ordonné évêque de l'isle de Carpathe, qui n'étoit pas de la jurisdiction de saint Epiphane; mais de Carpase, ville de l'isle de Chypre, où l'on ne voit point qu'il y ait eu d'évêque. Le commentaire sur le cantique des cantiques, qui porte le nom de Philon, est de l'invention de quelque nouveau Grec, & contient plusieurs choses, qui se trouvent mot à mot dans celui de saint Gregoire *le Grand*; mais l'original grec dont on a parlé est different, & très-court. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du IV. siecle.*

PHILON D'HERACLE'E, avoit écrit un livre intitulé *de Mirabilibus.*

PHILON DE METAPONTE, poëte allegué par Etienne de *Bysance.* Vitruve rapporte le temoignage d'un autre PHILON, en la préface du livre 7. * Glycas, *P. 4. annal.* & Constantin *Porphyrogenete, de them. Occid. c. 9. Consultez* aussi Vossius, *de hist. Grac. l. 2. 3. & 4.* & Leo Allatius, *diatr. de Philonib.*

PHILON DE THEBES, que Plutarque cite en la vie d'Alexandre.

PHILONARDI (Ennio) cardinal, évêque d'Albe, natif de Bucca, ville de l'Abruzze dans le royaume de Naples, avoit fait quelques progrès dans le droit, & s'étoit attaché à la cour de Rome, où dès le pontificat d'Innocent VIII. il commença à se faire connoître. Alexandre VI. lui donna l'évêché de Veruli en la Campagne de Rome. Jules II. l'envoya vice-legat à Bologne, & lui donna le gouvernement d'Imola; & Leon X. l'envoya nonce en Suisse. Philonardi y servit si bien le saint siege, qu'on le continua dans le même emploi sous les pontificats d'Adrien VI. & de Clement VII. Enfin Paul III. recompensa ses services par le chapeau de cardinal, qu'il lui donna au mois de Decembre de l'an 1536. il eut ensuite les évêchez d'Albe & de Sorrento; il fut encore employé dans quelques legations, & mourut à Rome le 19. Novembre de l'an 1549. âgé de 83. ans, pendant le conclave qu'on tint pour donner un successeur au même pape Paul III. Antoine Philonardi, évêque de Veruli, & Saturnin, neveux de ce cardinal, firent porter son corps à Bucca sa patrie, où l'on voit son tombeau & son épitaphe. * Guichardin, *l. 12. & 17.* Paul Jove, *in Pomp. Colon.* Onuphre. Ughel. Auberi, *hist. des cardin.*

PHILONIDES, *Philonides*, coureur d'Alexandre *le Grand*, vers l'an 330. avant Jesus-Christ, qui alla de Sicyone à Elide dans le Peloponnese en neuf heures, quoique ces deux villes fussent éloignées de douze cens stades, ou cent cinquante milles. Au retour il employa quinze heures à cette course, quoique le chemin aille en panchant, parce qu'en courant de Sicyone à Elide, il suivoit le cours du soleil; & qu'en revenant d'Elide à Sicyone, il étoit obligé de marcher contre le cours de cet astre, qu'il avoit en face. * Pline, *l. 2. c. 72.*

PHILONOME & CALLIAS, freres habitans de Catane, sont celebres par la pieté envers leur pere, qu'ils emporterent sur leurs épaules, pour le sauver de l'incendie, causé par les feux du Mont-Etna. On dit que ce feu les respecta, & qu'ils passerent à travers sans en être endommagez. * Stob. *ex Æl.*

PHILONOMIE, fille de Nyctinus & d'Arcadie, suivant Diane à la chasse fut rencontrée par Mars, dont elle conçut deux enfans, qu'elle jetta dans le fleuve Erimanthe; mais les dieux permirent qu'ils furent jettez par les eaux dans le creux d'un chêne, où ils furent nourris par une louve, ensuite le berger Telephe les ayant apperçus, les éleva. L'un fut appellé *Leucaste* & l'autre *Parrhasius*: ils furent tous deux rois d'Arcadie.

PHILONONE, autrement POLYBE'E, seconde des femmes de Cygnus, après la mort de Proclée sa premiere femme, devint amoureuse de Tenus son beau-fils. Comme il ne voulut pas consentir à sa passion, elle l'accusa près de son pere d'avoir attenté à son honneur. Ce pere trop credule, enferma son fils dans un coffre de bois, & le précipita dans la mer, mais Neptune ayant pitié du sort de ce jeune homme, fit arriver le coffre dans l'isle de Leucophrys, où Tenus fut bien reçu, & reconnu pour roi. Le nom de cette isle fut changé en celui de *Tenedos.* * Scholiaste d'Homere sur l'Iliade. Meursius, *in notis ad Lycophron.*

PHILOPEMEN, *Philopœmen*, de Megalopolis, préteur ou general des Achéens, étoit brave & sçavant, & eut pour maîtres Ecdemes, & Demophanes philosophes. Il donna les premieres marques de son courage, lorsque Megalopolis fut surprise par Cleomenes roi de Sparte. Depuis il suivit à la guerre Antigonus *le Tuteur*, allié des Achéens; & le servit à la prise de Sparte. Mais lorsqu'il eut pris lui-même la conduite des troupes, sa valeur & sa conduite parurent dans toute leur étendue à la bataille que les siens gagnerent près de Messene au Peloponnese, sur les Etoliens, alliez des Romains, la 1. année de la CXLIII. olympiade, & l'an 208. avant Jesus-Christ. Deux ans après il tua en bataille, près de la ville de Mantinée en Arcadie, Mechanidas tyran de Lacedemone. Nabis qui lui succeda défit Philopemen sur mer; mais celui-ci s'en vengea sur terre. Car l'ayant défait dans la suite, il prit Sparte, fit raser les murailles, abrogea les loix de Lycurgue, & soûmit les Lacedemoniens aux Achéens, sous la CXLVIII. olympiade, l'an 188. avant Jesus-Christ. Dinocrates tyran des Messeniens, fit la guerre aux Achéens. Philopemen y fut pris dans un combat sous la CXLIX. olympiade, l'an 184. avant Jesus-Christ & fut contraint de prendre du poison, dont il mourut âgé de 70. ans. Sa mort fut vengée par Lycortas, préteur des Achéens. * Plutarque, *en sa vie.* Polybe. Tite-Live, &c.

PHILOPONUS (Jean) grammairien d'Alexandrie, de la secte des Tritheites, fleurit dans le VII. siecle de l'église, car il étoit le chef des Tritheites, sous le pontificat de Jean surnommé le Scholastique, qui a été patriarche de Constantinople, depuis l'an 569. jusqu'en 577. puisque dans une conference tenue sous ce patriarche entre Conon & Eugene Tritheites d'une part, Paul & Etienne, Severiens, d'une autre, les Severiens demanderent aux Tritheites, qu'ils anathématisassent Philoponus. Il a vécu jusqu'en 608. puisqu'il composa un traité sur l'hexaëmeron, à la priere de Serge patriarche de Constantinople, qui ne fut élevé qu'en cette année-là sur ce siege. Philoponus a composé plusieurs ouvrages: sçavoir un traité contre les idoles du philosophe Jamblicus; le commentaire sur l'hexaëmeron ou la creation du monde, dont nous venons de parler, donné au public par Cordier, & imprimé en 1630. avec un autre traité du même auteur sur la Pâque; un traité de la resurrection, dans lequel il rejettoit la resurrection des corps; un écrit contre le concile de Calcedoine, une réfutation du discours de Jean le Scholastique, évêque de Constantinople, sur la Trinité; un traité contre le sentiment de Proclus sur l'éternité du monde. Photius fait mention de ces traitez, *cod.* 43. 216. 240. Suidas donne encore à Philoponus un traité contre Severe; & Nicephore parle d'un ouvrage de Philoponus, intitulé l'*Arbitre.* Cet auteur, dit Photius, étoit aussi pur, agréable & élegant dans son style, qu'il étoit impie dans sa doctrine & foible dans ses raisonnemens. Leonce *le Moine*, Ephrem, patriarche d'Antio-

che, & Georges Pisides, écrivirent contre Philoponus. * Photius, *cod.* 21. 42. 55. 75. 215. *&* 240. Suidas, *in lex.* Nicephore, *l.* 18. *c.* 47. *&* 48. Baronius, *A. C.* 535. *n.* 75. *& seq.* Godeau, *hist. eccl.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. des VII. & VIII. siecles.*

PHILOSOPHES, nom que l'on donne à ceux qui s'attachent à la recherche de la sagesse, de la nature & des mœurs. Pythagore a été le premier qui ait pris le nom de philosophe, au lieu de celui de sage, que prenoient avant lui ceux qui excelloient dans les sciences. Dans tous les tems & dans tous les pays du monde, il y a eu des philosophes ou sages, qui ont porté differens noms, parmi differens peuples. Les patriarches ont été les plus anciens philosophes. Les Chaldéens, les Babyloniens & les Assyriens eurent parmi eux des sages: Berose assure qu'étant allé en Egypte, il communiqua à leurs prêtres la science des astres, & des nombres qu'ils ignoroient avant sa venue. Ceux-ci passent communement pour les auteurs de la geometrie, comme les Pheniciens sont les inventeurs de l'arithmetique. Les Persans ont eu leurs mages, dont la sagesse étoit si estimée, que leurs princes ne pouvoient pas parvenir à l'empire sans l'avoir étudiée. Le premier & le plus celebre de ces philosophes a été le fameux Zoroastre. Les Indiens se sont glorifiez de leurs brachmanes, ou gymnosophistes, entre lesquels on fait mention de ce fameux Mandanes, qui méprisa Alexandre & ses prêtres. Les gymnosophistes s'étendirent jusqu'en Ethyopie, ainsi que nous l'apprenons de l'histoire d'Appollonius *de Tyane*, qui les y alla chercher. Les Africains avoient leurs philosophes Atlantiques, dont saint Augustin fait mention, & dont Atlas roi de Mauritanie fut le chef. Les Scythes ont eu leurs Anacharsis: & les autres peuples du Septentrion, leurs philosophes Hyperboréens. Les Druïdes étoient celebres parmi les Gaulois, & avoient succedé aux Sarronides & aux Bardes. Confucius a été & est encore en veneration parmi les Chinois comme un grand philosophe. L'histoire des Incas du Perou nous enseigne que les Perugiens ont eu des philosophes qu'ils nommoient *les Amantas*. Les Grecs ont excellé dans la philosophie, & ont formé plusieurs sectes, dont les deux plus anciennes sont l'Ionique & l'Italique. La secte *Ionique* a été fondée par Thalés, natif de Milet en Ionie, qui est compté le premier entre les sept sages de la Grece. Anaximandre Milesien lui succeda, & eut pour successeur Anaximenes, puis Anaxagore Clazomenien, lequel transfera l'école de Milet à Athenes. Il fut maître de Socrate, qui eut pour disciples, Xenophon, Criton, Glycon, Cebés, Simias, Phedon, Euclide, & par-dessus tous Aristippe auteur de la secte *Cyrenaïque*, Antisthene de la *Cynique*, & Platon de l'*Academique*. Aristippe a eu pour successeurs, d'un côté Antipater, & sa fille Areté de l'autre, de laquelle est sorti un petit-fils nommé Aristippe II. qui a été maître de Theodore surnommé l'*Athee*, parce qu'il combattoit la créance des dieux. Ses disciples prirent le nom de *Theodoriens*. Le premier fut Bion *le Borysthenite*; après lui Hegesias, & Anniceris, qui racheta Platon vendu comme esclave à Egine. La secte des *Cyniques* fut fondée par Antisthene Athenien, & vint après la *Cyrenaique*. Ce nom leur fut donné, parce qu'ils s'occupoient à abboyer contre le luxe, & à mordre pour ainsi dire, les mœurs des hommes. Le fameux Diogene remplit la place d'Antisthene, & eut pour successeur Cratés *le Thebain*, dont les principaux disciples furent Metroclés *le Maronite*, qui demeura dans la même secte, & Xenon *le Cytien*, qui en institua une nouvelle. Metroclés avoit pour sœur cette merveilleuse fille Hipparchie, qui aima si éperdument Cratés, qu'elle l'épousa. Theombrotus, Cleomene & quelques autres philosophes de moindre considération, furent de cette secte des Cyniques. Zenon étudia sous Xenocrate, & se rendit capable de fonder la secte des *Stoiques*, retenant quelques principes de Cratés, & ajoûtant à la philosophie morale des Cyniques, la physique & la logique. Il laissa son école à Cleanthe, qui alla à Athenes, où il eut pour disciple Chrysippe *le Dialecticien*. Entre plusieurs autres Stoiques, on remarque le fameux Panætius, ami de Scipion l'*Africain*; Seneque l'honneur des philosophes Romains, Epictete, & l'empereur Marc Aurele Antonin. Platon qui fut fondateur de la secte des *Académiciens*, avoit été disciple de Socrate. Il eut plusieurs auditeurs illustres, comme Aristote, Xenocrate & Speusippus. Xenocrate *Calcedonien* fut suivi de Polemon, maître de Cratés l'*Athenien*. Ces deux derniers avec Cranto finirent l'ancienne académie. Arcesilas auditeur de ces trois philosophes, établit la moyenne académie, & eut pour successeurs Lacydes *Cyrenien*, auteur de la troisiéme académie, Teleclés, & Evangres, Phocius & Egesilas de *Pergame*, maître de Carneadés *Cyrenien*, qui passe plûtôt pour auteur de la nouvelle académie de Lacydes. Les autres académiciens, dont la succession ne se peut pas facilement démêler, sont Philon, Carmidas, Antiochus, qui confondirent la doctrine des Stoiciens, avec celle de l'académie. Ciceron (aussi grand philosophe qu'orateur,) Plutarque, Philon *le Juif*, Ammonius & Proclus ont tous fait gloire d'être philosophes académiciens. Mais Aristote quitta les sentimens de son maître Platon, pour fonder la secte des *Peripateticiens*. On remarque entre les plus illustres disciples, Heraclide natif de Pont, Leon le *Byfantin*, Aristoxene le *Musicien*, & Theophraste, qu'il choisit pour son successeur, le préferant à Menedeme *Rhodien*, à cause de son éloquence. Celui-ci eut pour disciples Demetrius *Phalereus*, & le medecin Erasistrate, né de la fille d'Aristote. A cet Erasistrate succederent Straton de *Lampsaque*, surnommé *le Physicien*, Glycon Aristo de l'isle de Co, & Critolaüs contemporain de Carneadés. Les autres successeurs d'Aristote sont inconnus jusques à Andronicus *Rhodien*, qui disposa les livres d'Aristote dans l'ordre que nous les avons aujourd'hui. Il y a encore deux sectes issues de l'école de Socrate, sçavoir, l'*Eliaque* & la *Megarienne*. L'*Eliaque* fut fondée par Phedon d'*Elide*, & la *Megarienne* par Euclide *de Megare*: mais elles n'ont rien de particulier, sinon que cette derniere s'attacha seulement à des subtilitez de dialectique.

La secte *Italique* eut pour chef Pythagore, qui l'institua dans cette region de l'Italie, que l'on appelloit la Grande Grece, & que l'on nomme à present *la Calabre*. Il eut pour disciples Charondas, Zaleucus, Zamolxis, trois celebres legislateurs; Epimenide, Epicharmus, & plusieurs autres grands philosophes. Son successeur fut Aristeus, fils de Damophon *Crotoniate*, selon Jamblique. Mais la plûpart conviennent que ce fut Thelange, à qui succederent Xenophane, Parmenide, Zenon *Eleate*, Leucippe, Democrite *le Rieur*, Metrodore, Diogene *de Smyrne*, Anaxarque, Pyrrhon, Nausiphanés & Timon. Heraclite *le Pleureur* fut aussi disciple de Parmenide, & chef des *Heraclitiens*. Pyrrhon fut auteur des Pyrrhoniens, appellez autrement *Sceptiques*. On ne sçait qui succeda à Timon jusqu'à un certain Ptolomée *Cyrenéen*, qui renouvella le Pyrrhonisme, & eut pour successeur Euphranor, Eubulide, &c. La secte d'Epicure se rapporte à l'Italique, car il fut disciple de Democrite.

Ces sectes de philosophes ont duré encore long-temps depuis l'établissement du Christianisme. Pour les Chrétiens, quoiqu'ils fissent profession de s'attacher à une science plus sublime, on ne peut nier qu'il n'y eût des philosophes parmi eux. Ils ne s'attachoient à aucune secte en particulier, mais ils panchoient plus vers le Platonisme. Les anciens peres se servoient des principes de Platon pour l'explication de nos mysteres. Les *Scholastiques* venus depuis le XI. siecle, ont embrassé la philosophie d'Aristote, suivant la methode des Arabes. Quoique tous les Scholastiques fissent profession de suivre Aristote, ils se partagerent en differens sentimens qui firent autant de sectes, les *Thomistes*, qui suivoient la doctrine de saint Thomas, les *Scotistes* qui embrassoient les subtilitez de Scot Cordelier, & les *Nominaux* dont Ocham étoit le chef. Cette philosophie après avoir regné long-temps dans les écoles de philosophie & de theologie, est devenue moins à la mode depuis que Gassendi & Descartes ont suivi d'autres routes. On peut distinguer à present trois sectes principales de philosophes. Les *Aristoteliciens* qui suivent cette ancienne philosophie que l'on enseigne encore, quoique purgée, dans les écoles. Les *Cartesiens* qui suivent les principes de Descartes, dont le nombre est fort grand, tant parmi les Catholiques

que parmi les Protestans; & les *Gassendistes* qui admettent après Gassendi le vuide & les atomes : ceux-ci sont en plus petit nombre. * Vossius, *de philosophis*. De Launai, *dissertation sur les sectes des philosophes. Memoires du temps*. Stanlus, *histor. Philosoph.*

PHILOSOPHIE, c'est-à-dire, *amour de la sagesse* ou *de la science*. On a appellé de ce nom la science même ou la connoissance des choses naturelles depuis Pythagore. Ce sçavant de la Grece faisant attention au peu de connoissance que les hommes peuvent acquerir par leur étude, jugea qu'il y avoit beaucoup de présomption pour eux à se nommer *sages*; que ce nom devoit être reservé à Dieu seul; & que ce que les hommes pouvoient meriter par leurs recherches & par leur application étoit de se dire *amateurs de la sagesse* ou *philosophes*; & il se donna à lui-même ce nom au lieu de celui de *sage*, que portoient avant lui les sçavans de la Grece.

C'est Dieu même qui est la source & l'auteur de la philosophie : il l'avoit donnée au premier des hommes, en le créant à son image & à sa ressemblance; mais il la lui a retirée dans le tems de son peché, dont une des suites est l'ignorance; & il ne lui a laissé, comme à sa posterité, qu'un petit nombre de connoissances qui lui sont essentielles pour se servir de sa raison.

La plûpart même des hommes n'ont pas cultivé ces connoissances que Dieu leur a laissées : les Payens & les Idolâtres ont été long-tems sans y faire d'attention.

Mais Dieu s'étant choisi une famille, ou plûtôt une nation qu'il avoit separée des autres, comme pour la remplir de ses benedictions, il a entretenu parmi elle, & sur-tout parmi ceux qui conduisoient cette nation sainte, l'amour & l'étude des veritez naturelles, & de celles au moins qui sont necessaires pour rendre l'homme raisonnable & vertueux.

Les patriarches sont les premiers philosophes. Il y en a des preuves à l'égard de Seth, d'Enoch, de Lamech, de Noë, de Sem, d'Heber, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, de Moyse, &c. On peut lire là-dessus l'écriture-sainte, l'historien Josephe, *liv. 1. des antiquitez*, Eusebe, *liv. 4. & 9. de sa préparation évangelique*, Saint Clement d'*Alexandrie*. Lactance, *liv. 2. de ses institutions*.

Les peuples separez de la nation sainte, ont été longtems dans une ignorance generale; ils n'en sont sortis que par le commerce qu'ils ont eu avec quelques Hebreux, qui en voyageant chez eux leur ont fait part de plusieurs de leurs connoissances & de leurs traditions. Les Orientaux ont profité les premiers de ces instructions; sçavoir, les Chaldéens, les Egyptiens, qui se sont fort attachez à la science des astres, & qui passent communement pour les auteurs de la geometrie; les Pheniciens qui sont les inventeurs de l'arithmetique; les Persans qui avoient leurs mages, dont le premier a été le fameux Zoroastre; les Indiens qui avoient leurs brachmanes ou gymnosophistes.

Les Occidentaux ont aussi eu leurs sages. Les plus celebres, ont été les Bardes & les Druides parmi les Gaulois.

Mais on peut dire que la philosophie de tous ces peuples étoit si informe, qu'à peine merite-t'elle ce nom. Les Grecs qui avoient reçu des Egyptiens & des Chaldéens, les premieres notions de la philosophie, allerent beaucoup plus loin qu'aucune des nations Idolâtres. Aussi voulurent-ils se faire passer pour les inventeurs des sciences & des arts. Thalés & Pythagore furent les premiers qui firent une profession ouverte de la science : ils furent les chefs des deux sectes les plus celebres & les plus anciennes de la Grece.

Thalés, natif de Milet en Ionie, le premier des sept sages de la Grece, fut le fondateur de la secte Ionique, ses plus illustres sectateurs furent *Anaximandre*, *Anaximenés*, *Anaxagore*, & *Archelaüs*. Ils s'attacherent principalement à la connoissance des choses de la nature. Anaximenés enseigna que le principe de toutes choses étoit l'air & l'infini. Anaxagore établissoit pour principe de toutes choses la matiere & l'esprit (ὕλην καὶ νοῦν) Il croyoit qu'au commencement tout étoit en confusion, & que l'esprit avoit démêlé ce cahos, & mis toutes choses dans ce bel ordre où nous les voyons presentement. Il prétendoit que les élemens de l'univers n'étoient autre chose que les petites parties de chaque tout; que les os, par exemple, sont formez de petits os; que la terre est composée de petites parties terrestres; que le feu, l'eau, & tout ce qui est dans la nature, n'a point d'autres principes que leurs petites parties. Il s'appliqua entierement à la contemplation des astres : & quelqu'un lui ayant demandé, s'il ne se soucioit point de sa patrie; *Pour moi je n'ai garde*, répondit-il, en montrant le ciel avec le doigt, *de negliger le soin de ma patrie*. Il croyoit que la lune étoit habitée, & qu'il y avoit des montagnes & des vallées. Il disoit que le soleil étoit un globe de feu, un peu plus grand que le Peloponnese, qui fait partie de la Grece; & qu'une comete n'étoit autre chose qu'un amas d'un très-grand nombre de petites étoiles, que l'inégalité de leurs mouvemens faisoit quelquefois rencontrer dans quelque endroit du ciel, où leur concours les rendoit visibles; & que la comete cessoit de paroître, lorsque chacune de ces étoiles continuant à se mouvoir selon sa détermination particuliere, elles se separoient toutes les unes des autres. Archelaüs disoit que le chaud & le froid étoient les deux principes de la generation. Que tous les animaux, sans en excepter l'homme, avoient été produits du limon. Il croyoit que le soleil étoit le plus grand de tous les astres. Cet Archelaüs passa d'Ionie à Athenes, où il enseigna la philosophie à Socrate.

PYTHAGORE fonda la secte qu'on nomma *Italique*, parce qu'il sejourna dans cette partie de l'Italie, qui fut appellée la grande Grece, & qui fait aujourd'hui partie du royaume de Naples. Il prit des Egyptiens une maniere d'enseigner mysterieuse, dont on ne sçait pas fort bien le secret. Il se servoit de nombres comme de symboles, pour enseigner ses opinions, & il les faisoit si fort entrer dans tout ce qu'il pensoit & dans tout ce qu'il disoit, qu'il établissoit pour maxime fondamentale de sa philosophie, que l'*unité* étoit le principe de toutes choses. A ces nombres, il ajoûtoit une certaine *harmonie*, par laquelle il expliquoit la perfection de chaque chose. La vertu, selon lui, l'ame, la santé, Dieu luimême, n'étoient qu'une harmonie : & il n'y a rien de plus connu que l'harmonie que ce philosophe avoit imaginée, pour regler le mouvement des globes celestes. Ciceron en a fait une belle description dans un petit ouvrage, qui est intitulé *le songe de Scipion*. Pythagore soûtenoit que le feu, l'eau, la terre, & l'air par leurs divers changemens composoient le monde, qu'il croyoit animé, intelligent & rond. Il s'imaginoit que le soleil, la lune, & les autres astres étoient des divinitez. Il croyoit que la providence divine gouvernoit les hommes; mais qu'une ceraine destinée (εἱμαρμένη) étoit aussi la cause de la disposition de toutes les choses du monde. Il croyoit l'ame immortelle; quoiqu'il soûtînt que ce n'étoit qu'une vapeur chaude, qui n'étoit invisible que comme l'air. Il s'imaginoit que l'air étoit rempli d'ames, ausquelles il attribuoit la cause des songes des hommes & des bêtes, plusieurs autres effets ordinaires. Dans l'incertitude où Pythagore étoit, de ce que l'ame devenoit, après qu'elle étoit separée du corps, il imagina la *Metempsychose*, c'est-à-dire, que l'ame après la mort passe d'un corps dans un autre; & en consequence de cette opinion, il défendoit qu'on égorgeât des animaux pour les manger, ou pour en faire des sacrifices aux dieux. La morale de Pythagore n'a rien de reglé, non plus que celle de Thalés. Ce ne sont que quelques maximes sans principes. Mais ce qu'il y a d'admirable dans la maniere dont ce philosophe insinuoit ces maximes, c'est qu'il ne disoit rien qu'il ne pratiquât lui-même fort exactement. Il proposoit la plûpart de ses maximes de morale sous des enveloppes mysterieuses. Par exemple, pour faire entendre qu'il ne falloit point irriter les grands, il disoit, *qu'il ne falloit point découvrir le feu avec une epée. Ne point recevoir chez soi d'hirondelle*, pour dire qu'il ne faut point recevoir en sa compagnie un grand parleur, ou le faux ami qui nous visite bien dans la saison la plus agreable, mais qui nous quitte quand l'hiver approche. *N'être point assis sur le chenix* ou *boisseau*, pour n'être point paresseux, ni attaché si fort au present, que l'on n'ait aussi égard à l'avenir. *Ne point manger le cœur*, pour n'être

point ingenieux à se tourmenter soi-même. *Ne point retourner quand on est parti*, pour ne plus songer à la vie, quand on est sur le point de mourir, ni regretter les plaisirs de la terre, quand on est obligé d'y renoncer. On peut voir un plus grand nombre de maximes de Pythagore, toutes obscures & énigmatiques dans Plutarque, dans Diogene *Laërce*, & dans Porphyre.

La secte Italique, dont Pythagore fut auteur, fut extrêmement florissante, & fit beaucoup plus de progrès que celle de Thalés & d'Anaximandre. Les plus celebres disciples de Pythagore, furent *Ocellus* de Lucanie, *Archytas* de Tarente, *Philolaüs* de Crotone, *Parmenide* & *Zenon*, tous deux d'Eleate, & *Melissus* de Samos. Ocellus, Archytas & Zenon, travaillerent sur la dialectique, dont Zenon fut l'inventeur. Parmenide, Philolaüs, & Melissus, s'appliquerent à la physique, qu'ils réduisirent en principes, sans s'éloigner beaucoup des idées de leur maître. Parmenide croyoit que les premiers hommes avoient été produits par la chaleur du soleil, & que cet astre étoit froid & chaud, parce qu'il s'imaginoit que le chaud & le froid, étoient les principes de toutes choses. Il disoit aussi que la raison doit être la regle de nos jugemens & non pas les sens, sur lesquels on ne sçauroit fonder aucun jugement assuré. Melissus croyoit que le monde étoit infini, immobile, immuable, & entierement plein : qu'il n'y a point de mouvement, mais seulement qu'il semble qu'il y en a. Il disoit qu'il ne falloit rien définir touchant les dieux, parce qu'on n'a aucune connoissance certaine de leur nature. Philolaüs croyoit que tout se faisoit par une certaine harmonie, & par une necessité inévitable. C'est le premier qui ait enseigné que la terre se mouvoit autour de son axe. Quelques-uns croyent que *Nicetas* de Syracuse a été l'inventeur de cette opinion.

Nous venons de voir que Thalés, Pythagore & leurs sectateurs, se sont principalement appliquez à connoître les choses de la nature, & à trouver les regles de la dialectique & de la geometrie. Socrate qui les suivit, tourna presque toutes ses études du côté de la morale. Il eut pour maître, Archelaüs, philosophe Pythagoricien, qui conçut beaucoup d'estime pour lui. Il commença le premier à reduire en methode les idées confuses de ceux qui l'avoient precedé, d'où vient que Ciceron l'a appellé *le pere de la Philosophie*. Il joignit à une grande facilité de genie, & à un naturel extrémement heureux, toute la penetration, & toute la solidité imaginables. Il avoit une methode admirable pour enseigner ses sentimens, & pour refuter ceux des autres. D'abord il proposoit ses opinions comme des doutes, & par forme d'entretien, il les éclaircissoit ensuite en posant bien l'état de la question, en formant lui-même toutes les objections qu'on pouvoit lui faire, & en expliquant ses pensées par des comparaisons si familieres, qu'il rendoit pour ainsi dire, la verité sensible. Lorsqu'il vouloit refuter quelqu'un, il lui avouoit d'abord qu'il n'entendoit pas bien la chose dont il étoit question, & il le prioit de la lui apprendre. Par ce moyen il s'insinuoit dans son esprit, & éloignoit l'aigreur de la dispute, qui fait que chaque parti ne pense qu'à soutenir avec opiniâtreté son opinion, sans examiner les raisons qu'on lui oppose. Après avoir appris le sentiment de son adversaire, il le prioit de s'expliquer le plus clairement qu'il pourroit, disant qu'il n'avoit pas l'esprit assez vif pour comprendre ce que d'autres entendroient facilement, sans une plus ample explication. Il ôtoit par là toute l'ambiguité des termes, d'où naissent presque toutes les disputes, & qui étoit le grand fort des philosophes du tems de Socrate, qui par cet art sophistique raisonnoient de tout sans rien sçavoir. Ensuite, il faisoit voir les fâcheuses consequences, qui suivoient de ce sentiment, & conduisoit son adversaire pas à pas, d'absurdité en absurdité, jusqu'à ce qu'il s'apperçût lui-même de son égarement. C'étoit-là toute la logique de Socrate. Jamais philosophe n'a été plus retenu à décider que lui. Il disoit d'ordinaire qu'il ne sçavoit qu'une chose, c'est qu'il ne sçavoit rien. Ainsi dégoûté de la physique par l'incertitude qu'il vit dans tous les raisonnemens des philosophes sur cette partie de la philosophie, & convaincu d'ailleurs du peu d'utilité qui peut revenir de toutes les découvertes qu'on peut faire dans les sciences speculatives, il s'appliqua à enseigner aux hommes la science de bien vivre, qui est effectivement la seule à laquelle ils doivent s'attacher avec soin, pour peu qu'ils connoissent leurs veritables interêts. Socrate est le premier qui ait traité la morale avec quelque ordre, & qui en ait connu les veritables fondemens. Il reconnoissoit que l'homme ne pouvoit être parfaitement heureux en cette vie, pendant que le corps & l'esprit, dont les interêts sont si opposez, sont unis ensemble, & il croyoit qu'après la mort les hommes seront punis ou recompensez selon qu'ils auront bien ou mal vécu. Après avoir établi de si beaux principes, il ne pouvoit que bien raisonner sur les devoirs que les hommes sont obligez de pratiquer, & sur les vices dont ils doivent s'abstenir : aussi ne parloit-il que de sincerité, de moderation, d'amour pour la justice, de temperance & de détachement du monde. Il étoit d'ailleurs si fortement persuadé de l'utilité & de l'importance de ses preceptes, qu'il étoit le premier à les mettre en pratique, instruisant autant par son exemple, que par sa doctrine. Il eut une probité à toute épreuve, une fermeté d'ame qui lui faisoit soûtenir ses avis, quand il les croyoit utiles au public, malgré les dangers qu'il y avoit à les soûtenir, & un désinteressement qui lui fit refuser les presens des plus grands seigneurs. Sa vie étoit un modele de frugalité, de moderation & de patience. Socrate fut toûjours égal, & soûtint le caractere d'homme de bien jusques à la mort. Tout le monde sçait qu'il fut accusé d'avoir des sentimens impies de la divinité ; parce qu'il enseignoit qu'il n'y avoit proprement qu'un Dieu, qu'il appelloit l'*Etre suprême* ; & qu'ayant été condamné à la mort, il but avec une constance admirable la cigue qu'on lui presenta, parlant jusques à son dernier moment de l'immortalité de l'ame, & du bonheur dont il esperoit jouir après cette vie. *J'ai fait*, dit-il un moment avant que d'expirer, *j'ai fait pendant le cours de ma vie le mieux que j'ai pû & que j'ai sçu : pour cela je ne suis pas certain d'être agreable aux dieux ; mais si par suivre ce qu'on juge le meilleur, on plaît à la divinité, j'espere de ne lui être pas desagreable.*

Socrate ayant remarqué plus de genie dans Platon que dans tous ses autres disciples, eut pour lui un attachement tout particulier ; & ses soins ne furent pas inutiles, puisque de tous les grands hommes qui sortirent de l'école de Socrate, Platon fut sans contredit le plus digne successeur d'un si grand maître. Il enseigna à Athenes, & eut en peu de tems bien des disciples. Il établit son école dans l'académie, qui étoit un lieu hors de la ville, d'où ses sectateurs furent appellez *Académiciens*. Sa maniere d'enseigner étoit à peu près la même que celle de Socrate. Il expliquoit les matieres en forme de dialogue, & il se servoit de cette methode, afin de mieux examiner les choses par l'exposition qu'il en faisoit, & par des interrogations & des réponses : ce qui lui a fait dire dans un de ses dialogues, intitulé *le Cratyle*, qu'*un parfait dialecticien est celui qui sçait bien interroger & bien répondre.* Il se servoit ordinairement de la définition & de la division, pour établir clairement ce qu'il avançoit. Comme son maître, il s'attachoit beaucoup plus à refuter les opinions des autres, qu'à en établir aucune. Il ne décidoit que fort rarement ; & c'est à quoi le conduisoit naturellement sa methode, de ne considerer les choses que par leurs idées. Comme cette méthode est en quelque sorte le principe universel de la philosophie de Platon, il est necessaire d'en parler plus particulierement, pour faire comprendre la maniere de raisonner de ce philosophe.

Il faut d'abord remarquer que, selon Platon, l'ame de l'homme n'étoit qu'un rayon de la divinité. Il croyoit que cette particule unie à son principe, connoissoit toutes choses ; mais que s'unissant à un corps, elle contractoit par cette union l'ignorance & l'impureté. Sur ce principe, il disoit que les sens étoient les premiers qui discernoient le vrai & le faux, mais il soûtenoit que c'étoit à l'ame d'en juger, & que ce n'étoit qu'à son jugement qu'il falloit s'en rapporter ; parce que sans s'arrêter à la superficie des choses, elle en penetroit le fond de soi-même éternel & immuable, auquel il donnoit le nom d'*idée*. Ainsi le philosophe, selon Platon, ne de-

voit ſ'appliquer qu'à connoître les choſes dans leurs principes & dans leur premier original par la voie des idées, qu'à conſulter pour ainſi dire, la Sageſſe éternelle, qui eſt la ſource & le principe de toutes ces idées, d'où vient que Platon appelloit la philoſophie, un deſir ardent de ſonder la ſageſſe de Dieu, ὄρεξιν τῆς θείας σοφίας. C'eſt ainſi que Ciceron lui-même explique la doctrine des Stoïciens touchant les idées. *Ils vouloient*, dit-il, (quæſt. acad. l. I.) *que l'ame jugeât des choſes. Ils croyoient qu'on s'en pouvoit tenir ſurement à ſes déciſions, parce qu'elle connoiſſoit les choſes dans leur premiere ſimplicité, & c'eſt cette ſimplicité qu'ils nommoient idée.* On voit par-là comment, à parler proprement, les diſciples de Platon faiſoient profeſſion de ne rien ſçavoir. Car en expliquant les choſes par ces idées ſimples, éternelles & immuables, ils les reduiſoient à l'état où ils ſ'imaginoient qu'elles doivent être, & non à celui où elles ſont, revêtues d'une infinité de qualitez qui les dépouillent de cette grande ſimplicité ſous laquelle ces philoſophes les enviſageoient.

Platon ne negligea pas entierement la phyſique comme Socrate. il prit parti ſur bien des queſtions qui regardent cette ſcience. Il croyoit qu'il y avoit deux principes dans toutes choſes, Dieu & la matiere. Il dit que la matiere eſt informe, & qu'elle eſt le principe de la compoſition de tous les corps. Il ſuppoſe que cette matiere ſe mouvoit au commencement ſans ordre & à l'avanture, que Dieu l'aſſembla en un ſeul lieu, qu'il lui imprima un mouvement reglé, & en fit le feu, l'eau, l'air & la terre, dont il compoſa le monde & tout ce qu'il contient. Dieu donna à chaque choſe ſa forme, qui n'eſt, ſelon notre philoſophe, qu'une participation toute pure de l'idée. Il croit que le monde eſt animé, par la raiſon que ce qui eſt animé eſt plus excellent que ce qui ne l'eſt pas. Il dit qu'il n'y a qu'un monde, parce que l'exemplaire ſur lequel il a été fait eſt unique. Il croit qu'il eſt fini & de figure ſpherique. Il lui donne une durée qui ne doit jamais finir, parce que ce qui eſt une fois ne ſçauroit, dit-il, tomber dans le non-être. Enfin il croit que le monde eſt gouverné par la providence divine. Le tems, ſelon Platon, n'eſt autre choſe que le mouvement du ciel; il n'a commencé qu'avec la creation du monde, & Dieu a rendu le ſoleil lumineux, afin qu'il pût ſervir à regler le nombre des heures. Ce philoſophe plaçoit la lune au-deſſus de la terre; le ſoleil plus haut, & au-deſſus de toutes les autres planetes. Il croyoit que tout l'univers étoit ſemé d'ames, & particulierement les étoiles. Il ſoûtenoit que la terre avoit été créée pour regler les viciſſitudes du jour & de la nuit; c'eſt pourquoi il lui attribuoit du mouvement.

Platon ne croyoit qu'un Dieu ſuprême, ſpirituel & inviſible, qu'il appelle l'*être* ou l'*être même*, le *bien même*, le *pere* & la *cauſe de tous les êtres*. Il mettoit ſous ce Dieu ſuprême un être inferieur, qu'il appelle *la raiſon*, λόγος, le conducteur des choſes preſentes & futures, le createur de l'univers. Enfin il reconnoiſſoit un troiſiéme être, qu'il appelle l'*eſprit* ou l'*ame du monde*. Il diſoit que le premier étoit le pere du ſecond, & que le ſecond avoit produit le troiſiéme. Platon n'oſoit point dire tout ce qu'il penſoit ſur cette matiere, de peur de ſ'expoſer à la colere du peuple ſuperſtitieux; mais ſes diſciples ont fait pluſieurs recherches touchant la nature de ces trois principes. Cette doctrine, fort approchante de celle du myſtere de la Trinité, a fait croire à beaucoup d'anciens & de modernes, que ce myſtere n'étoit pas inconnu à ces philoſophes, & que Platon l'avoit tiré des livres de l'ancien teſtament lorſqu'il étoit en Egypte, où il y avoit alors pluſieurs Juifs. A ces trois principes Platon ajoûtoit des divinitez inferieures, les démons & les heros.

Il avoit encore un autre dogme qui a fait beaucoup de bruit parmi les Chrétiens. Il croyoit que les ames préexiſtoient dans des lieux qui ſont au-deſſus de la lune; & qu'y ayant commis de certaines fautes, elles avoient été bannies de ce ſejour bienheureux pour venir habiter dans des corps differemment diſpoſez, ſelon la grandeur de leurs fautes; mais qu'enfin elles retournoient dans ces lieux d'où elles étoient venues. C'eſt ce que pluſieurs prétendent qu'Origene a ſoutenu à peu près de la même maniere dans ſes écrits, & c'eſt en conſequence de ce ſentiment ſelon les mêmes auteurs, que ce pere a cru que les damnez & les demons ne ſeroient point éternellement malheureux; mais qu'après quelque-tems de ſouffrance, ils ſeroient reconciliez avec Dieu: mais il y a bien des critiques qui pretendent que ces erreurs ont été ajoutées aux écrits d'Origene.

La morale de Platon eſt en ſubſtance la même que celle de Socrate, mais dans celle-ci il n'y a rien d'établi, au lieu que dans celle-là on trouve de l'art & des principes. Platon poſe d'abord pour premier principe de ſa morale la fin des actions humaines. La fin de l'homme dans chaque action, dit-il, eſt ſon bien, & la fin derniere de toutes ſes actions eſt ſon ſouverain bien, qui ſeul peut remplir les deſirs infinis de l'homme. Ce ſouverain bien c'eſt Dieu, l'être ſuprême qui renferme tous les biens & la vertu, eſt le ſeul chemin qui puiſſe conduire à la poſſeſſion de ce bien, en reprimant le mouvement des paſſions & des convoitiſes qui nous portent à l'amour des biens particuliers. C'eſt par-là qu'il entre dans le détail des devoirs que nous ſommes obligez de rendre à Dieu & aux hommes, & de l'uſage que nous devons faire de toutes les choſes du monde. Il dit que les biens du corps, la ſanté, la force, la perfection des ſens, les richeſſes, le credit, la qualité & la gloire ſervent comme de ſoûtien à la vertu, pourvû qu'on en faſſe un bon uſage; mais que pourtant le ſage peut être heureux ſans toutes ces choſes. Il ne fait eſperer au ſage qu'un bonheur parfait après la mort, en poſant l'immortalité de l'ame. Il croit que Dieu le ſouverain juge, comme il parle lui-même dans ſon dialogue du Gorgias, diſpenſera des peines ou des recompenſes après cette vie à chacun ſelon ſon merite.

De toutes les nouvelles ſectes que formerent les diſciples de Platon, celle dont Ariſtote eſt le fondateur, eſt ſans doute la plus illuſtre. Il fut le premier qui raſſembla les diverſes parties de la philoſophie pour en faire un ſyſtême complet. Perſonne avant lui n'avoit traité à part & par principes chaque partie de cette ſcience. Il ne regardoit pas la logique comme une partie de la philoſophie, mais comme un moyen pour diſpoſer l'eſprit à découvrir les veritez qui ſont renfermées dans la philoſophie.

La morale d'Ariſtote eſt ſans contredit le plus parfait de ſes ouvrages. Il y a de la netteté, de la juſteſſe & de l'abondance. Elle n'eſt pas fort differente de celle de Platon pour les principes. La difference qu'il y a, & qui eſt eſſentielle, c'eſt que la morale d'Ariſtote eſt renfermée dans les bornes de cette vie, & ne propoſe à l'homme d'autre bonheur que celui de la vie civile, au lieu que Platon porte ſes vues au-delà de cette vie, comme nous venons de le voir. Ariſtote poſe la vraie felicité de l'homme dans ſa derniere fin, & il définit cette felicité *un bien univerſellement deſiré de tout le monde, qu'on deſire par lui-même, & pour lequel on deſire tous les autres biens.* Selon lui, on ne peut acquerir ce bien que par la vertu.

La Phyſique d'Ariſtote ne conſiſte que dans des notions & dans des termes vagues qui ſont tout-à-fait inutiles pour expliquer les phenoménes de la nature.

Ariſtote ne fut pas le ſeul diſciple de Platon qui abandonna les ſentimens de ce grand homme; il y en eut encore d'autres qui ſ'érigerent en chefs de ſectes. Arceſilaüs, qui enſeignoit dans l'école même de Platon, fut auteur d'une ſecte que l'on appella l'*académie moyenne*. Il diſoit qu'il n'y avoit rien de certain, ni même de veritable, & qu'on pouvoit ſoûtenir le pour & le contre ſur toutes ſortes de ſujets; auſſi ne vouloit-il point qu'on décidât, mais qu'on ſuſpendît ſon jugement. Il rétablit la methode de Socrate de traiter les matieres par interrogations & par réponſes, laquelle n'étoit déja preſque plus en uſage.

Lacydés, qui enſeigna dans la même école 56. ans après cet Arceſilaüs, fut chef d'une autre ſecte qui fut appellée la *nouvelle académie*. Il reconnoiſſoit qu'il y avoit quelque choſe de vrai-ſemblable, mais qu'on ne pouvoit point être aſſuré qu'une choſe fût abſolument veritable.

Vers le tems d'Arceſilaüs, Pyrrhon ſe rendit auſſi chef de ſecte. Il enrichiſſoit ſur le dogme des académiciens; car au lieu que ceux-ci comprenoient qu'on ne pouvoit rien comprendre, Pyrrhon ne le comprenoit pas même. Il croyoit qu'il n'y avoit rien de vrai, rien qui fût plûtôt

ceci que cela. Il prétendoit qu'il n'y avoit proprement rien d'honnête ni de deshonnête, de juste ou d'injuste; mais que la coûtume ou les loix étoient le motif de tout ce que font les hommes. La fin que Pyrrhon se proposoit comme son souverain bien, étoit de vivre dans un certain état de securité & d'indifference, où il fût exemt de toute passion, également tranquille du côté de l'entendement & de la volonté. Ses sectateurs furent appellez de son nom *Pyrrhoniens*, & plus communement *Sceptiques*, parce qu'ils cherchoient sans jamais rien trouver.

Il s'éleva dans ce même-tems deux sectes, qui avec des principes diametralement opposez, se rendirent fort celebres à Athenes, & partagerent les esprits de la Grece, puis de tout le monde; c'étoient les sectes de Zenon & d'Epicure.

Zenon étoit de la ville de Citie en Cypre. Il enseigna dans les portiques d'Athenes, d'où ses disciples furent appellez *Stoïciens*. Il eut beaucoup de sectateurs parce qu'il recevoit toutes sortes de personnes dans son école, soûtenant que tout le monde étoit capable d'apprendre la philosophie. Il fut auditeur de Cratés, qui tenoit l'école de Platon avant Arcesilaüs, dont nous venons de parler. Il se déclara contre tous les philosophes qui l'avoient precedé; cependant il adoptoit presque tous leurs sentimens, & ne differoit d'eux le plus souvent que dans la maniere de s'exprimer. Il divisoit la philosophie en trois parties, qui étoient la logique, la morale & la physique. Il n'y a point de secte qui se soit si fort exercée à la logique, que celle des Stoïciens. Outre tout ce qu'Aristote avoit dit sur cette science, ils mirent en œuvre les artifices de tous les Sophistes qui avoient déja paru. Ils se servoient de certaines interrogations vives, courtes & si captieuses, qu'il étoit très-difficile de ne pas s'y laisser embarrasser. Leurs raisonnemens n'étoient soûtenus que par des distinctions subtiles. Ils employoient presque toûjours les mots dans un sens équivoque & éloigné de celui qu'on leur donnoit ordinairement. Leur langage étoit tout herissé de pointes & d'expressions extraordinaires. En un mot on peut dire qu'ils furent les plus redoutables chicanneurs de tous les philosophes de leur tems, quoiqu'il y eût alors des Sophistes extrêmement subtils.

Les Stoïciens ne se servoient de tous ces rafinemens extraordinaires sur la logique, que pour pouvoir soûtenir leur morale extravagante, & suppléer par leur subtilité au peu de solidité de leur doctrine. Rien aussi ne mit plus en credit leurs opinions que l'art qu'ils employoient pour les défendre.

Le grand principe de la morale de Zenon étoit de *vivre conformément à la nature*; & selon ce philosophe *vivre conformément à la nature*, c'est vivre selon la raison, parce que la raison est un present de la nature fait aux hommes, afin qu'ils s'en servent pour la conduite de leur vie; enfin vivre selon la raison, c'est, selon lui, s'attacher à la vertu, qui est la seule chose qui merite d'être l'objet de nos empressemens. Zenon ajoûtoit que la vertu par ellemême étoit seule capable de rendre l'homme veritablement heureux. Il disoit que la raison & la vertu étoient renfermées dans des bornes aussi étroites que la verité; & que comme tout ce qui est opposé à la verité est également faux, ainsi tout ce qui est contre la raison & contre la vertu, est également déraisonnable & vicieux, & par consequent que les vices étoient tous égaux. Il soûtenoit aussi que les vertus étoient si étroitement unies ensemble, que celui qui en possedoit une les possedoit toutes, & que le sage ne pouvoit jamais perdre sa vertu; que de malignes exhalaisons pouvoient à la verité lui brouiller le cerveau & le jetter dans le délire, mais qu'il n'en falloit attribuer la cause qu'à l'imbecillité de la nature, & non pas à la raison, qui étoit toûjours la même.

Sur ces principes, ils formerent l'idée d'un sage tout-à-fait extravagant. Ils le representoient dans une parfaite indifference pour les choses externes, c'est-à-dire, selon eux, pour tout ce qui ne se rapporte pas à la vertu. Il étoit par consequent au-dessus des douleurs les plus picquantes, & incapable d'être ému par aucune passion. Dans l'esclavage leur sage portoit le sceptre; lui seul sans emploi administroit la republique. Il n'y avoit que lui qui fût poëte, orateur, citoyen & veritable ami. Quoiqu'il eût les traits du visage mal faits & le corps mal tourné, lui seul avoit l'avantage de la beauté: dans la pauvreté lui seul étoit riche: & né de la plus basse extraction, lui seul étoit noble: il n'y avoit que lui qui fût veritablement sçavant. Environné de vertu il étoit à couvert de toutes sortes de miseres, plus homme & plus puissant que Jupiter même. Mais un tel sage n'a jamais subsisté que dans l'imagination de ces philosophes; & tous ces beaux raisonnemens qu'ils faisoient sur la vertu, n'étoient propres qu'à éblouir le peuple, & à remplir d'orgueil ceux qui les faisoient. Aussi étoit-ce un caractere essentiel à leur sage, de vivre dans le grand monde & d'éviter la solitude. *Il ne faut point*, disoit Zenon, *que le sage vive dans la solitude.*

Sa physique n'avoit rien de nouveau que les expressions. Il y avoit selon lui, deux principes de toutes choses, Dieu & la matiere. La matiere étoit informe & incapable d'agir, & Dieu, la raison éternelle, s'en servit pour créer toutes choses. Les Stoïciens croyoient qu'il n'y avoit qu'un Dieu, auquel on a donné divers noms par rapport à diverses qualitez qu'on a considerées en lui; & ils s'imaginoient que ce Dieu avoit les mêmes traits de visage que l'homme. Ils disoient qu'au commencement Dieu étant en lui-même, avoit changé toute la substance en eau, & que par ce moyen il avoit rendu la matiere propre à engendrer toutes les autres choses du monde. Que Dieu avoit d'abord produit les quatre élemens, le feu, l'air, la terre & l'eau. Qu'il avoit placé au plus haut lieu le feu, auquel ils donnoient le nom d'*Æther*, ou ils imaginoient un ciel auquel toutes les étoiles étoient attachées sans se mouvoir, & au-dessous desquelles étoient les étoiles errantes ou planetes. Après le feu, l'air, ensuite l'eau, & la terre au plus bas lieu dans le centre du monde. Ils croyoient que Dieu gouvernoit le monde, & ils vouloient en même-tems que Dieu dépendît du destin, & qu'il fût dans l'impuissance d'interrompre une certaine enchainure, selon laquelle toutes choses arrivoient necessairement.

Les Stoïciens imaginoient le monde comme un grand animal, dont l'ame, qui étoit Dieu même, étoit répanduë dans toutes les parties de ce grand tout. Ils ne croyoient aucun vuide dans le monde; mais ils croyoient au-delà du monde un vuide immense, qui ne contient aucun corps, mais qui peut en contenir. Ils croyoient que le monde est corruptible, par la raison que toutes ses parties le sont. Ils soûtenoient que la terre est immobile, & beaucoup plus petite que le soleil. Que toute la lune tiroit sa lumiere du soleil; que toutes les éclipses de lune se faisoient lorsque la lune rencontre l'ombre de la terre, & celle du soleil par l'interposition de la lune entre le soleil & la terre. Ils disoient que le soleil étoit nourri par les eaux de la mer, la lune par les rivieres, & les autres astres par la terre. Ils parloient de cinq cercles paralleles de la sphere & des zones selon la verité, si ce n'est qu'ils croyoient les deux zones froides & la zone torride inhabitables. Ces philosophes croyoient que l'ame étoit sensible & corporelle, mais que pourtant elle subsistoit après la mort, quoique sujette à la corruption. Quelques-uns d'entre-eux ont soûtenu qu'il n'y avoit que l'ame de leur sage qui fût exempte de la corruption.

L'autre secte qui fut florissante dans le même tems que celle de Zenon, & qui lui étoit directement contraire, étoit celle des Epicuriens, ainsi nommée parce qu'Epicure en fut le chef.

Il enseigna publiquement la philosophie à Athenes sa patrie à l'âge de trente-deux ans. Le grand but de sa doctrine étoit d'éclairer l'esprit, de le délivrer des préjugez & de mille opinions chimeriques qui le jettent dans des frayeurs & dans des incertitudes continuelles; & de rendre l'homme autant heureux qu'il peut l'être dans cette vie.

Ce fondement une fois posé, il rejettoit toutes les subtilitez & les chicannes de la logique, qui ne peuvent servir de rien à la recherche de la verité. Il cherchoit la verité par le moyen des sens, qu'il appelloit la premiere lumiere naturelle de l'homme; & par la reflexion que l'on fait sur le jugement des sens, il soûtenoit que les sens ne sçauroient le tromper, parce que l'impression qu'ils reçoivent ne sçauroit être fausse.

Comme

Comme la morale est la science qui enseigne à l'homme le moyen de vivre heureux dans ce monde, c'est à cette partie de la philosophie qu'Epicure s'attachoit avec le plus de soin; on peut même dire qu'il y rapportoit toutes ses études.

La morale d'Epicure étoit autant proportionnée à la nature de l'homme, que celle de Zenon y étoit contraire. Les Stoïciens prirent de-là occasion de la rendre odieuse, comme si elle favorisoit le déreglement & la licence; & sur leur témoignage la multitude la condamna sans l'examiner. Cependant ceux qui n'ont pas voulu la condamner sans la connoître, mais l'ont examinée avec application, en ont jugé plus favorablement. Il y a eu même plusieurs Stoïciens équitables qui en ont parlé avec éloge. Il posoit pour principe de sa morale que le plaisir est la fin de l'homme; & ce plaisir ne consiste selon lui, qu'à avoir l'esprit satisfait & le corps exempt de douleur. Mais quoiqu'il établit le plaisir pour la derniere fin de l'homme, il ne prétendoit pas que l'homme dût embrasser le plaisir en tout & par tout, sans choix ni discernement, comme si toutes sortes de plaisirs étoient capables de rendre heureux ceux qui en jouissent.

Voici comment il s'explique dans une lettre qu'il écrit à un de ses disciples nommé *Menecée*, rapportée par *Diogene Laërce au livre X*. „ Le plaisir est la source & la fin „ d'une vie bienheureuse; mais ce premier bien, qui vient „ directement de la nature, ne nous porte pas indifferemment à toutes sortes de plaisirs. Aussi y en a-t-il plusieurs que nous évitons, lorsque nous sçavons que la „ douleur qui les suit doit être trop violente. Il y a de „ même beaucoup de maux, que nous preferons à de „ certains plaisirs, quand nous sommes convaincus qu'après les avoir supportez pendant un tems fort considerable, nous serons par la suite beaucoup plus sensiblement charmez. Toute sorte de volupté, pour être conforme aux sentimens que la nature fait naître en nous, „ est quelque chose de très-excellent, & neanmoins toutes sortes de plaisirs ne doivent pas toujours être de notre choix; & quoique toutes les douleurs differentes „ soient naturellement un mal, on ne les doit pourtant „ pas éviter toutes, parce qu'il faut faire un certain parallele des choses qui nous charment ou de celles qui „ nous déplaisent, & se déterminer ensuite selon l'occasion, & selon l'utilité qui en peut revenir; car la plûpart du tems nous nous servons du bien comme du „ mal, & du mal comme du bien. Lorsque nous assurons, „ *dit-il dans un autre endroit de cette lettre*, que la volupté est la fin de la vie bienheureuse, nous n'entendons „ point parler de ces sortes de plaisirs, qui se trouvent „ dans la jouissance de l'amour, ou dans le luxe & l'excès „ des bonnes tables. “ En un mot, selon Epicure, puisque la volupté ne peut jamais être veritable, que lorsque l'esprit est satisfait, & que le corps est sans douleur, il faut rechercher les plaisirs qui nous mettent dans cet état, rejetter ceux qui nous en éloignent, & souffrir même les maux, lorsqu'ils peuvent nous conduire à cet état heureux, auquel nous devons toûjours tâcher de parvenir. C'est sur ce fondement qu'Epicure soûtient que la prudence est le principe de toute la conduite de l'homme.

Si nous examinons en détail les conclusions d'Epicure; nous verrons qu'elles répondent très-bien à ses principes. La frugalité, par exemple, est, selon lui, un bien que l'on ne peut trop estimer. „ La nature, *dit-il*, n'exige „ pour sa subsistance que des choses très-faciles à trouver, celles qui sont rares & extraordinaires lui sont „ inutiles, & ne peuvent servir qu'à la vanité ou à l'excès. L'appetit est seul capable de nous faire manger avec „ plaisir les mets les plus communs; d'ailleurs la santé „ trouve dans cette frugalité sa conservation, & l'homme par ce moyen devient plus robuste, & beaucoup „ plus propre à toutes les actions de la vie. Et le principal, c'est que par ce moyen nous ne craignons point „ les vicissitudes de la fortune, parce qu'étant accoutumez à nous passer de peu, quelque abondance qu'elle „ nous ôte, elle ne fait que nous remettre dans un état, „ qu'elle ne nous peut ravir par la louable habitude que „ nous avons prise. “ C'est ainsi qu'Epicure fait voir la vanité de tous les autres desirs immoderez de l'homme, par l'effet dont ils sont suivis. C'est ainsi qu'il se moque de l'attachement qu'ont les hommes pour les richesses, pour les honneurs; & pour les dignitez de la terre, parce que ce sont des choses qu'il n'est pas en notre pouvoir d'acquerir, que nous ne sommes pas assurez de posseder après les avoir acquises, & qu'on ne possede jamais sans inquietude, par la crainte où l'on est de les perdre, & souvent par l'impuissance où l'on est d'en jouir, lors même qu'on les possede.

Enfin c'est par la même voie que notre philosophe prouve qu'on doit garder exactement les loix qui sont établies, pour maintenir la societé. *La justice*, selon lui, *n'est rien en soi, la societé des hommes en a fait naître l'utilité dans les pays, où les peuples sont convenus de certaines conditions pour vivre sans offenser & sans être offensez:* mais il la faut observer religieusement, parce qu'on ne sçauroit la violer, sans se rendre malheureux.

Ainsi le sage de ce philosophe ne pense qu'à mener une vie douce & tranquille, il suit la nature, & sçait se borner à ce qu'elle exige, persuadé que lorsqu'on veut une fois chercher une volupté sans bornes, on court d'objet en objet, sans jamais se satisfaire, dégouté de ce qu'on possede, & tourmenté du desir d'obtenir ce dont on ne jouit point encore. S'il a des passions, il les condamne, & fait tous ses efforts pour s'en délivrer. Il en est le maître, & non point l'esclave.

Enfin Epicure veut qu'on passe avec tranquillité cette vie mortelle, sans se fatiguer de l'incertitude qui la doit suivre, & qu'on regarde la mort comme une chose indifferente, qui n'est rien à notre égard. La mort qui paroît le plus redoutable de tous les maux, n'est selon lui qu'une chimere. Car, dit-il, elle n'est rien tant que la vie subsiste, & lorsqu'elle arrive, la vie n'est plus. Elle n'a point d'empire ni sur les vivans, ni sur les morts: les uns ne sentent pas encore sa fureur, & les autres qui n'existent plus sont à l'abri de ses atteintes. La presence de la mort étant donc incapable d'exciter aucun trouble en nous, il est ridicule de s'affliger par la seule pensée de son approche.

Ce raisonnement d'Epicure est fondé sur l'opinion qu'il avoit que l'ame étoit mortelle, & c'est cette opinion qui doit faire desapprouver la morale de ce philosophe, dont les conclusions, quoique très-naturellement déduites de ce principe, doivent être rejettées, parce que ce principe est très-faux. De là vient que si l'on considere de près la morale de ce philosophe, on y trouvera deux défauts très-considerables.

Le premier est que cette morale n'ayant pour but que de nous mener à une vie douce & tranquille dans ce monde; elle ne peut engager à suivre ses maximes, que par la vûe de l'utilité presente qu'on trouve à les observer. Or ce principe une fois posé, si l'on se rencontroit dans un état où le vice fût recompensé & la vertu punie, il faudroit necessairement, selon Epicure, preferer le vice à la vertu. Et c'est ce que ce philosophe lui-même a pratiqué pendant sa vie: car quoiqu'il regardât la religion de son pays comme une superstition ridicule, & même pernicieuse à la societé, il ne laissoit pas de l'approuver en apparence & d'en observer les pratiques, parce que la fermeté d'ame qui l'auroit porté à mepriser ces superstitions, ne lui auroit été d'aucune utilité, mais l'auroit au contraire exposé au danger de perdre la vie.

Le second défaut de la morale d'Epicure; c'est qu'elle ne défend point les vices, qui n'apportent pas plus de mal que de bien; or qui doute qu'il n'y en ait beaucoup de cette espece? Tous les vices mediocres sont de cet ordre, & plusieurs même causeroient de grands desordres dans la societé humaine, si tout le monde suivoit les principes de cette morale.

C'est une maxime de cette morale d'Epicure, qu'il faut étudier la physique, afin de nous délivrer l'esprit de la crainte & du trouble, que l'ignorance des effets de la nature cause ordinairement. Il est impossible, *dit-il*, que celui qui tremble à la vûe des prodiges de la nature, & qui s'allarme de tous les évenemens de la vie, puisse être jamais exemt de peur. Il faut qu'il penetre la vaste étendue des choses, & qu'il guerisse son esprit des impressions ridicules des fables; on ne peut sans les découvertes de

la physique goûter de veritables plaisirs. Ailleurs il déclare qu'il n'estime la physique que par rapport à la conduite des moeurs, & on ne peut sans doute en faire un plus legitime usage. Nous allons voir maintenant qu'il ne traite en effet cette science que par rapport à ce qu'il enseigne sur la morale.

Epicure ne croyoit point que Dieu eût concouru en aucune maniere à la formation de l'univers : & si l'on examine de près ce qu'il dit des dieux, on voit sans peine qu'il les regardoit comme des êtres chimeriques, que l'ignorance & la superstition avoient imaginez, & qu'il n'en parloit que par politique. Il attribue aux dieux une forme semblable à celle des hommes, qui pourroit être détruite, par la dissolution des atomes qui la composent. Il soûtient que ces dieux n'ont aucune part à la conduite du monde; qu'ils ne s'occupent pas du soin de recompenser les bons & de punir les méchans; mais qu'ils sont dans une parfaite oisiveté, jouissant tranquillement de leur propre bonheur. Il est tout visible qu'Epicure ne donne des dieux une idée si bazarre que pour les détruire, en faisant semblant de prouver qu'il y en a.

Mais Epicure ôtant à Dieu le soin de produire & de conserver le monde, rend son systême de physique si absurde, qu'il est impossible de l'examiner avec quelque attention, sans les regarder comme l'ouvrage d'une imagination dereglée. Il établit pour fondement de sa physique, que *rien ne se peut faire de rien, & que rien ne peut être aneanti*; & il infere de là qu'il y a de certains principes de toutes choses éternels & incorruptibles, sçavoir le vuide & les atomes. Le vuide est infini, éternel & impalpable; & les atomes sont de petits corps éternels, solides dans leur simplicité & indivisibles. On ne peut, selon notre philosophe, concevoir autre chose dans la nature; *car*, dit-il, *quoi que vous puissiez vous imaginer, pourvû qu'il existe, il a sa quantité petite ou grande, & s'il est capable d'être touché, quelque délié qu'il soit, il est au rang des corps. S'il est tellement impalpable qu'on puisse passer au travers sans aucune resistance, c'est le vuide.* Il admet le vuide comme un principe occasionnel de toutes choses, parce que sans le vuide, il ne sçauroit concevoir aucun mouvement, & que sans le mouvement, les atomes n'auroient jamais pû concourir à la formation du monde.

Epicure ayant posé ces principes, donne trois sortes de mouvemens à ses atomes, en droite ligne, par impulsion, & en déclinant. Democrite, qui est le premier auteur de la doctrine des atomes, tenoit les deux premiers mouvemens; mais Epicure, qui en a été en quelque sorte le restaurateur, voyant qu'on lui pouvoit objecter que dans ce mouvement perpendiculaire jamais l'atome n'en rencontreroit d'autres, a imaginé qu'il déclinoit tant soit peu, & qu'il s'achrochoit par le moyen de cette déclinaison. D'ailleurs comme on reprochoit à Democrite, que si les corps se mouvoient par les coups qui leur étoient donnez, ou tomboient perpendiculairement, il s'ensuivroit qu'il n'y auroit plus de liberté, mais une necessité d'action dans toutes les choses du monde. Epicure crut pouvoir expliquer la liberté par cette faculté qu'il donnoit aux atomes de decliner d'une maniere imperceptible.

Enfin les atomes s'étant mûs de toute éternité dans un vuide infini, après avoir pris plusieurs situations, sans faire aucun assemblage, à cause de leurs figures contraires, & après avoir reçu differentes impressions, selon que leur propre poids les portoit par la vaste étendue du vuide, ils se sont rencontrez dans une disposition telle qu'il la faloit pour la production, & il en est resulté tout d'un coup les commencemens de ces grands assemblages, comme de la terre, de la mer, du ciel & du genre des animaux. D'abord ce n'étoit qu'un chaos & qu'une masse informe; mais enfin il se fit une separation, ses parties se diviserent pour travailler aux composez, & se joignirent selon la convenance de leur nature; de sorte que, selon Epicure, le monde n'est autre chose qu'un concours fortuit d'atomes.

Epicure explique ensuite la maniere dont le monde a été disposé. Il dit que les atomes, dont l'assemblage avoit produit la terre, s'unirent dans le milieu, parce qu'ils étoient pesans & embarrassez les uns avec les autres, & s'abaisserent aux parties inferieures. Le ciel qui est composé de principes plus polis, plus ronds & plus deliez, s'échappa du sein de la terre pour s'élever en haut, où il attira quantité de feux subtils; & les principes du soleil, des étoiles, & de la lune se détacherent après la formation du ciel, & leurs globes tournerent entre le grand espace que le ciel occupoit, & entre la terre, parce qu'ils n'étoient pas assez legers pour s'élever plus haut, ni assez pesans pour rester vers les parties inferieures du ciel. Il apporte diverses raisons du mouvement du soleil, de la lune, & des autres astres, sans se déterminer à aucune. Il raisonne de la même sorte sur les meteores, sans rien décider, quoiqu'il en rende le plus souvent des raisons assez probables. Il soûtient que la terre a d'abord produit par sa fecondité tout ce que nous y voyons. L'homme même, selon ce philosophe, est redevable de sa naissance à la chaleur & à l'humidité de la terre.

Il rend raison de la nature des corps & de leurs differentes qualitez, par le moyen de diverses figures, impulsions & liaisons des atomes. Ainsi pour expliquer comment l'eau de la mer est amere, quoique fluide, il dit qu'elle est composée de corps ronds & polis qui en font la fluidité; mais qu'elle contient aussi des atomes raboteux, qui causent ce sentiment desagreable que nous nommons *amertume*. C'est sur ces principes qu'il explique les differentes saveurs. La *douceur*, par exemple est causée par les principes ronds & polis, qui composent le corps, que nous nommons *doux*. Il enseigne aussi que la couleur ne consiste que dans le mouvement de certains petits corps qui partent de l'objet que nous voyons, & qui nous frappent diversement, selon leur differente figure & agilité. En un mot, Epicure tâche de rendre raison de tous les effets de la nature, par le moyen de ses principes. Il ne croit pas à la verité, pouvoir démontrer que tout se fait d'une telle sorte, qu'il soit impossible de concevoir qu'il se puisse faire autrement. Il dit au contraire, que c'est une temerité de s'imaginer qu'une chose ne se peut faire que de la maniere qu'on l'a conçue. Mais il veut qu'on soit persuadé qu'il n'y a rien que de très-naturel dans tous les évenemens du monde, quels qu'ils soient, afin qu'on ait l'esprit dégagé de mille craintes chimeriques, que l'on a ordinairement, faute de bien sçavoir que tout arrive par des voies naturelles.

Voilà en abregé les opinions des plus celebres philosophes de l'antiquité. Elles sont trop opposées pour être toutes veritables; mais toutes leurs differentes vûes auroient beaucoup servi à perfectionner de jour en jour la philosophie, si ceux qui vinrent après eux eussent rejetté ce qu'ils y auroient vû de défectueux, & profité de ce qu'ils y auroient trouvé de raisonnable, pour s'en servir à faire de nouvelles découvertes dans la connoissance de la verité. Mais par un entêtement ridicule, on s'imagina qu'on ne pouvoit rien ajoûter aux lumieres de ces grands hommes, & chacun s'appliqua au philosophe, dont les dogmes lui parurent plus raisonnables, & suivit aveuglement ses decisions. Celui-ci se disoit Pythagoricien, celui-là Platonicien, l'un s'attachoit aux dogmes de Zenon; l'autre à ceux d'Epicure, & enfin Aristote, après avoir été negligé pendant long-tems, fut le plus suivi de tous.

Il est vrai que lorsque la philosophie des Grecs commença à être connue à Rome, les Romains se contenterent d'apprendre les opinions de tous les philosophes, sans s'attacher à aucune. Et même sous l'empereur Auguste, *Potamon* d'Alexandrie choisit tout ce qu'il trouva de plus raisonnable dans la doctrine de tous les autres philosophes, pour s'en faire un systême, & fonder une secte, à laquelle il donna pour cette raison le nom de *philosophie eclectique*, d'un mot grec, qui signifie *choisir*. Mais cette secte n'eut que très-peu de sectateurs, & la plûpart de ceux qui faisoient gloire d'en être, n'en étoient pas moins attachez aux dogmes d'un certain philosophe.

La doctrine de Platon fut d'abord plus en vogue qu'aucun autre; & il y eut plusieurs celebres Platoniciens sous les empereurs Romains, jusques à Julien l'*Apostat*, qui étoit lui-même Platonicien, & qui, avant que d'être empereur, alla exprès à Athenes, pour y prendre le manteau de philosophie. Les premiers docteurs Chrétiens se déclarerent eux-mêmes pour la philosophie de

Platon, comme Justin martyr, Tatien, Athenagore & Origene, le plus ardent Platonicien & le plus sçavant de tous les peres de l'église. Mais les heresies qui survinrent, rendirent la doctrine de Platon odieuse aux Chrétiens, parce qu'ils crurent avec assez de raison qu'elle en étoit la cause, au moins en partie.

Enfin la philosophie d'Aristote prit le dessus, après avoir couru diverses fortunes, & on se dévoua tellement à l'autorité de ce philosophe, qu'on ne chercha la verité que dans ses écrits, persuadé qu'ils contenoient tout ce que l'esprit de l'homme est capable de connoître. Le prodigieux entêtement pour ce philosophe commença vers le douziéme siecle, auquel tems se forma cette philosophie, qu'on nomme ordinairement *scholastique*. Cette philosophie vint de la lecture des Arabes, qui ayant conquis une partie du monde, communiquerent leur genie & leur maniere de raisonner, non seulement aux peuples qui étoient de leur dépendance; mais encore à tous ceux qui eurent quelque commerce avec eux, c'est-à-dire, à toute l'Europe. Car comme les Arabes étudioient la philosophie depuis environ le neuviéme siecle, ils la firent connoître aux peuples soûmis à leur empire, lequel s'étendoit depuis les Indes jusques à l'Espagne; & les Espagnols apporterent en France & en Italie les commentaires qu'*Averroës*, le plus subtil de tous les philosophes Arabes, avoit composez sur les écrits d'Aristote. Et c'est des Arabes que les scholastiques, qui s'attacherent tous à Aristote, prirent cette maniere de raisonner, subtile, abstraite & pointilleuse, qu'ils répandirent sur toutes les parties de la philosophie, & qui a rendu la doctrine d'Aristote plus obscure dans les commentaires qu'on a faits pour l'éclaircir, que dans les livres même de ce philosophe. Mais ces prétendus philosophes ne se contenterent pas de gâter la philosophie par des conceptions abstraites, & par les termes barbares, dont ils se servoient pour les exprimer; ils employerent aussi toutes ces idées pour expliquer la theologie. C'est par ce moyen qu'ils l'ont remplie de mille questions épineuses, mais absolument inutiles, qui rendent cette science barbare à ceux qui se sont contentez de lire l'écriture-sainte, & les peres, sans penser à étudier la philosophie de l'école.

On divise ordinairement la philosophie scholastique en trois differens periodes: le premier commença sous Abailard, ou ses maîtres, à qui succeda *Pierre Lombard* évêque de Paris, connu sous le nom de *Maître des Sentences*; parce qu'il fit un livre des *sentences*, où il mit dans un certain ordre toutes les opinions des peres sur la theologie.

Le second periode de la philosophie scholastique fut sous *Albert le Grand*, évêque de Ratisbonne, benefice qu'il ne garda que trois ans, & qui fut le maître de *saint Thomas d'Aquin*, & sous *Jean de Duns*, surnommé *Scot*. Ces deux derniers eurent des sentimens entierement opposez, quoiqu'ils prétendissent être l'un & l'autre dans les veritables sentimens d'Aristote, & formerent deux sectes, qui ont été très-celebres dans l'école. Ceux qui s'attacherent aux opinions de S. Thomas, furent appellez *Thomistes*; & ceux qui embrasserent celles de Scot, furent nommez *Scotistes*.

Enfin le dernier periode de la philosophie scholastique fut depuis *Durant de saint Porcian*, qui fut dans des sentimens opposez à ceux de saint Thomas, jusques à *Gabriel Biel*, Allemand, qui vivoit dans le quinziéme siecle.

Sur la fin du quatorziéme les esprits s'échaufferent sur des distinctions de logique, jusques à l'extravagance, par la furieuse émulation qui se forma sur la doctrine d'Aristote entre les *Nominaux* & les *Realistes*. Les Nominaux avoient pour chef *Ocham* Cordelier Anglois, & disciple de Scot. Ils disoient que les natures universelles n'étoient que des paroles; & les Realistes, qui s'appuyoient sur l'autorité de Scot, soûtenoient que ces mêmes natures universelles étoient des choses très-réelles. Ces disputes partagerent toutes les universitez de l'Europe. Chacun prit parti dans ces questions, & tâcha de se signaler par des écrits remplis d'aigreur & d'emportement. La philosophie, en un mot, ne s'occupa plus que d'*operations de l'entendement*, de *concepts*, d'*abstractions*, de vaines subtilitez, & devint un pur galimatias & un amas confus d'idées intelligibles.

La passion dereglée qu'on avoit alors pour Aristote, fut la veritable cause de tous ces égaremens. On avoit une si profonde veneration pour ce philosophe, que pourvû qu'on s'imaginât, qu'un sentiment fût dans ses ouvrages, on le recevoit aveuglement; & comme chacun croyoit que son sentiment étoit celui de ce philosophe, il ne doutoit nullement qu'il ne fût très-conforme à la raison, quand il auroit été le plus extravagant & le plus absurde du monde.

Enfin dans le XVI. siecle la philosophie commença de sortir de ce rude esclavage, dans lequel elle gemissoit depuis si long-tems, & on s'avisa de philosopher par raison, & non point par autorité. On ne méprisa point Aristote, mais on ne le voulut plus croire sur sa parole. On ne suivit ses sentimens, qu'à mesure qu'on vit qu'ils étoient conformes à la verité. On ne s'imagina point qu'il sçavoit tout ce qui se peut sçavoir; mais on tâcha de découvrir ce qui lui avoit été inconnu, ou qu'on ne voyoit pas clairement expliqué dans ses ouvrages. C'est par cette methode qu'on porta la philosophie à un point de perfection, où elle n'avoit point encore été, comme cela paroîtra par l'histoire abregée des principales opinions des philosophes modernes que nous allons donner.

Galilée fut le premier qui osa s'éloigner des sentimens d'Aristote. Il nâquit à Florence l'an de Jesus-Christ 1564. Il eut un genie merveilleux pour les mathematiques, ausquelles il s'appliqua avec beaucoup de soin; & cette étude l'ayant accoûtumé à ne raisonner que sur des principes évidens, & à n'admettre que des conclusions, qui découlassent naturellement de ces principes, il ne put point s'accommoder des idées vagues & confuses, sur lesquelles étoient fondez tous les raisonnemens de la philosophie, qu'on enseignoit alors dans les écoles. Il s'attacha sur-tout à cette partie de la philosophie, qui a le plus de rapport aux mathematiques; sçavoir, la physique, qu'il enrichit de plusieurs belles découvertes. Il prouva, contre les disciples d'Aristote, que les corps pesans augmentent leur vîtesse à mesure qu'ils descendent, & trouva la proportion avec laquelle cette vîtesse augmente. Il rejetta le systême du monde imaginé par *Ptolomée*, comme trop embarrassé, & il se détermina pour l'hypothese de *Copernic*, qui est extrêmement simple & facile à comprendre. On peut voir un abregé de son systême à l'article COPERNIC.

Galilée ayant inventé des lunettes assez longues pour regarder les astres, il fit par le moyen de ces lunettes une découverte, qui confirme le systême de Copernic, & renverse entierement celui de Ptolomée. Il remarqua que *Venus* paroissoit sous toutes les differentes phases, sous lesquelles nous voyons la lune. Car comme Venus n'a jamais la terre entre elle & le soleil, comme l'experience le prouve inconrestablement, cette planette ne pourroit jamais nous paroître pleine suivant l'hypothese de Ptolomée, qui met le soleil au dessus du ciel de Venus; il s'ensuit donc que cette hypothese est fausse, & que Venus fait un cercle, dont le soleil est le centre, ensorte que lorsque cette planette est plus loin de la terre que n'est le soleil, alors sa partie éclairée est tournée de notre côté, & elle nous paroît dans son plein, & lorsqu'elle est plus près de nous que le soleil, elle nous paroît en forme de croissant, puisque nous ne pouvons voir qu'une portion de sa moitié illuminée: ce qui s'accorde très-bien avec le systême de Copernic, qui met le soleil au centre du monde, ensuite *Mercure*, qui tourne autour du soleil; puis Venus, qui se met aussi autour de cet astre, ensuite la terre, &c.

Galilée fut encore le premier qui découvrit par le moyen de ses lunettes, les quatre petites étoiles qui accompagnent toûjours Jupiter, comme autant de petites lunes, lesquelles sont emportées avec Jupiter autour du soleil, dans l'espace de douze ans, pendant qu'elles tournent autour de Jupiter dans des tems differens, selon qu'elles sont plus ou moins éloignées de cette planete. Galilée nomma ces étoiles les *astres de Medicis*, pour honorer le grand duc de Toscane son protecteur, de la famille des *Medicis*. Mais on les appelle plus communement les *satellites de Jupiter*. Il fit plusieurs autres belles obser-

vations sur la physique : mais enfin, pour prix de toutes ses découvertes, il fut mis à l'inquisition, pour avoir enseigné de bouche & par écrit l'opinion du mouvement de la terre, & fut détenu en prison durant cinq ou six ans, où après avoir été très-maltraité, il abjura solemnellement cette opinion.

Au commencement du XVII. siecle *Pierre Gassendi*, professeur royal des mathematiques à Paris, prit aussi une nouvelle maniere de philosopher. Il étudia la philosophie d'Aristote, comme on l'enseignoit alors dans les écoles, mais il ne put s'en tenir là. Enfin, après avoir consulté les divers systêmes des anciens philosophes, il se déclara en faveur de la philosophie d'Epicure, qu'il perfectionna beaucoup. Nous avons parlé des défauts de la physique d'Epicure, Gassendi les a reconnus & rejettez. Il admet les atomes, mais il soûtient contre Epicure que Dieu les a créez, & qu'il leur a donné le mouvement, l'extension, & la figure que ce philosophe soûtenoit qu'ils avoient d'eux-mêmes & de toute éternité, sans le prouver. Gassendi avoue la providence qu'Epicure ne connoissoit point, & rectifie la morale de ce philosophe par les lumieres du Christianisme. C'est lui, qui dans ces derniers tems, a commencé de faire voir qu'Epicure n'étoit pas si relâché dans sa morale qu'on se l'étoit imaginé; & malgré la prévention qui s'étoit formée depuis plusieurs siecles contre la morale d'Epicure, presque tout le monde s'est rangé au sentiment de Gassendi.

Il ne faisoit pas grand cas de la logique, non plus qu'Epicure; mais il enrichit la philosophie d'une infinité de raisonnemens inconnus à cet ancien, & de plusieurs découvertes, principalement sur ce qui regarde l'astronomie. Il a composé plusieurs ouvrages de philosophie qui sont pleins d'une belle & agreable litterature. Il y étale presque tous les sentimens des anciens philosophes avec une clarté admirable, soit pour les refuter ou pour les adopter; ensorte qu'on peut douter si jamais philosophe a autant étudié que lui.

Gassendi eut plusieurs disciples; mais il n'y en a aucun qui ait rien ajoûté aux lumieres qu'il avoit reçues de ce grand homme, si nous en exceptons *François Bernier*, qui a donné au public un *abregé de la philosophie de Gassendi* en françois, où il a fait paroître beaucoup de discernement & de netteté d'esprit. Cet abregé contient plusieurs découvertes curieuses, qui se sont faites depuis Gassendi, tant dans la physique que dans l'astronomie.

Enfin dans ce même tems, *René Descartes*, par une methode qui n'avoit été connue que très-imparfaitement avant lui, a découvert plus de veritez dans la philosophie, qu'on n'avoit fait dans tous les siecles precedens. On peut voir dans un petit traité qu'il a composé lui-même, intitulé *de la methode*, la maniere dont il s'y est pris pour découvrir la verité. Il regardoit la logique qu'on enseigne ordinairement dans les écoles, comme une science qui peut servir à enseigner aux autres ce qu'on sçait déja; mais qui est absolument inutile pour conduire l'esprit dans la connoissance de la verité. Au lieu donc de cette multitude de preceptes, dont la logique accable l'esprit, Descartes proposa quatre regles, qui sont très-simples & très-intelligibles, & qui suffisent pour conserver toûjours l'évidence dans nos perceptions, & pour découvrir les veritez les plus cachées, ce qui est le but de la veritable logique.

La premiere de ces regles est, *Qu'il ne faut rien recevoir pour vrai, qu'on ne conçoive clairement & distinctement être vrai.* C'est-à-dire, qu'il faut éviter avec soin de juger d'aucune chose avec précipitation, & de rien affirmer, que ce qui nous paroît si évident, que nous ne puissions en douter en aucune maniere.

La seconde regle est, *Qu'il faut diviser la question que l'on veut examiner en autant de parties qu'il faut, pour la pouvoir resoudre plus commodement.*

La troisiéme, *Qu'il faut ranger ses pensées dans un certain ordre, de sorte qu'on commence par les choses les plus simples & les plus faciles à comprendre, afin de monter insensiblement, & comme par degrez à la connoissance des plus difficiles & des plus composées: qu'il faut même donner un ordre determiné aux choses, qui naturellement ne se precedent point les unes les autres.*

La quatriéme, *Qu'il faut faire par tout des dénombrement si entiers, & des revûes si generales, qu'on se puisse assurer de ne rien ômettre de ce qui est necessaire pour resoudre une question.*

Descartes commence ses recherches par la metaphysique, c'est-à-dire, par les choses les plus generales & les plus simples, & par consequent les plus faciles à connoitre. Il remarque d'abord que tous les hommes sont sujets à l'erreur, & qu'ils se trompent tous effectivement en bien des choses, de leur propre aveu. Afin donc que les prejugez de notre enfance, & plusieurs faux jugemens, que nous pourrions regarder comme très-certains, ne nous empêchent point de trouver la verité, Descartes veut que nous commencions par douter de tout, jusqu'à ce qu'une entiere évidence nous force, s'il faut ainsi dire, à donner notre consentement à quelque verité. Après nous avoir engagez à regarder toutes nos opinions comme fausses ou incertaines, à douter s'il y a aucun esprit, aucun ciel, aucune terre, &c. & si nous avons nous-mêmes un corps, il fait voir que pendant que nous doutons ainsi de tout, & que nous affirmons qu'il n'y a rien de certain, nous sommes obligez d'avouer que nous qui doutons, qui affirmons, qui nions, existons necessairement, & par consequent, qu'au milieu de toutes nos incertitudes nous sommes obligez d'admettre ce principe, *je doute, je pense, donc je suis.*

De cette premiere connoissance, Descartes conclut que l'existence de notre ame, ou de cette substance qui pense en nous, nous est plûtôt connue que l'existence du corps, ou de la substance étendue, & que nous sommes même plus certains de l'existence de notre ame, que de celle de quelque corps que ce soit. Nous pouvons douter de l'existence de notre propre corps; mais nous sommes surs que nous existons par cela même que nous doutons de l'existence de toutes les choses du monde, au lieu que si nous cessions de penser, nous ne pourrions point être persuadez de la verité de notre existence, quand même notre corps, le monde, & tout ce que nous pouvons imaginer, auroient une existence très-réelle. De-là encore Descartes infere que cette substance qui est en nous, qui doute, affirme, nie, imagine, & pense, est entierement differente du corps ou de la substance étendue, ce que personne n'avoit encore bien connu, quoique le dénouement de plusieurs grandes & importantes questions de physique & de morale dépendent de cette connoissance, comme Descartes l'a fait voir évidemment. Après cela cherchant la raison qui l'a assuré de la verité & de la certitude de cette proposition, *je pense, donc je suis*, afin de voir s'il pourroit s'en servir pour découvrir quelque autre verité, il trouve qu'il n'a été porté à regarder cette proposition comme indubitable, que parce qu'il voit très-clairement qu'il est impossible que ce qui pense n'existe pas: d'où il conclut qu'il peut admettre pour regle generale de ses connoissances; *que tout ce qu'il conçoit clairement & distinctement, est vrai & indubitable.*

Cela étant posé, notre philosophe poursuit sa meditation, pour tâcher de découvrir s'il n'y a point quelque être distingué de lui. Il trouve d'abord en lui-même plusieurs idées, qui lui representent des êtres hors de lui, comme une terre, un ciel, des astres, &c. Il jugeoit autrefois que ces êtres existoient actuellement hors de lui, parce qu'il a diverses idées, qui lui representent ces êtres, & qui lui semblent très-differens de lui-même. Mais maintenant qu'il ne veut rien affirmer, qu'il ne conçoive clairement & distinctement, il se contente de dire qu'il a des idées de tous ces êtres, sans affirmer pour cela qu'il y ait hors de lui des êtres actuellement existans, qui répondent aux idées qu'il en a.

Mais d'où peuvent venir toutes ces idées? Descartes ne sçachant à qui en attribuer la cause, suppose d'abord qu'il en est lui-même l'auteur, & que quoiqu'il ait quelquefois ces sortes d'idées malgré lui, comme lorsqu'il sent de la douleur, du froid, du chaud, &c. il y a peut-être en lui quelque faculté, qui produit cette idée de douleur, ayant éprouvé qu'il y a en lui de certains mouvemens, qui le poussent à faire des choses qui lui sont souvent très-pernicieuses. Il ne peut donc point encore sçavoir, s'il y a quelque être distingué de lui, qui existe réellement.

Mais Descartes nous fournit encore une voie pour reconnoître si de toutes les idées que nous trouvons en nous, il n'y en a point quelqu'une dont nous puissions conclurre l'existence de quelque être distingué de nous.

Premierement, si je regarde toutes ces idées comme des manieres de penser, je ne trouve aucune difference entr'elles ; mais si j'ai égard aux choses qu'elles me representent, je vois clairement & distinctement qu'elles sont fort differentes. L'idée, par exemple, qui me represente un être infiniment parfait, est sans doute très-differente de celle qui me represente un être fini & borné. Or il est manifeste par la lumiere naturelle qu'il doit y avoir, pour le moins, autant de realité dans la cause efficiente & totale, que dans l'effet le plus parfait, ne pouvant point être une suite du moins parfait. Je dois donc conclure de ce principe, qu'ayant en moi l'idée d'un être infiniment parfait, laquelle ne peut point avoir été formée par moi, qui suis borné & fini, il faut necessairement que cet être infiniment parfait existe, de qui je reçois l'idée d'une infinité de perfections, puisqu'il faut qu'il y ait autant de realité dans la cause que dans l'effet. Et comme par cet être infiniment parfait, j'entends *Dieu* même; de ce que j'ai en moi l'idée de l'infini, je dois conclure que Dieu existe. D'ailleurs, supposé que l'être infiniment parfait n'existe point, comment pourrois-je exister, moi qui ai l'idée de cet être infiniment parfait? Serois-je l'auteur de mon existence, ou bien quelque autre moins parfait que Dieu. Mais si j'existois par moi-même, je ne douterois point, je ne m'épuiserois point en desirs, je possederois toutes les perfections dont j'ai quelque idée ; car m'étant donné l'existence, rien n'eût empêché que je ne fusse orné de toutes ces perfections, & ainsi je serois cet être infiniment parfait que nous cherchons. Je ne tire point aussi mon existence d'un autre qui soit moins parfait que Dieu ; car ou cet autre existe par lui-même, ou par un autre ; s'il existe par lui-même, c'est Dieu lui-même, comme nous venons de le prouver ; & s'il existe par un autre, il faudra demander si cet autre existe encore par lui-même ou par un autre, jusqu'à ce qu'on vienne à un premier auteur, qui existant par lui-même, possede toutes les prefections que ceux-là n'ont pas, & par consequent il faut avouer que Dieu existe.

Descartes s'étant ainsi assuré de l'existence d'un être infiniment parfait, & ayant connu par l'idée de ses perfections infinies, qu'il lui manque plusieurs de ces perfections, il examine quelle peut être la cause de ses erreurs. Dieu ne peut point en être la cause, car étant infiniment parfait, il est impossible qu'il veuille nous seduire. Il en faut donc chercher la cause en nous-mêmes. Nous ne sentons en nous que deux manieres d'être, ausquelles toutes peuvent se rapporter, sçavoir l'*entendement* & la *volonté*. Après avoir prouvé que l'entendement ne peut point être la cause de nos erreurs, puisqu'il ne fait simplement que recevoir certaines idées, qui se presentent à l'esprit, sans les comparer ensemble, en quoi il ne peut point y avoir d'erreur, l'entendement ne pouvant point appercevoir que ces idées ayent des rapports, qu'elles n'ont pas, il conclut que ce n'est que lorsque nous jugeons que ces idées ont des rapports qu'elles n'ont pas, que nous tombons dans l'erreur ; & par consequent, que la volonté, dont la fonction est de juger, est la veritable cause de nos erreurs. Cela étant posé, si nous ne jugeons qu'une chose est veritable, qu'autant que nous verrons clairement & distinctement qu'elle est veritable, il est certain que nous ne tomberons jamais dans l'erreur. Nous voilà donc persuadez non seulement de l'existence de notre ame & de celle de Dieu, mais d'une infinité de principes, comme ; qu'il est impossible qu'une chose soit & ne soit pas en même-tems ; que le tout est plus grand que sa partie, & de toutes les veritez mathematiques, que nous avons une fois vûes d'une maniere claire & distincte.

Enfin, de ce principe, que *Dieu n'est point trompeur*, Descartes conclut que nous avons un corps, auquel notre ame est unie, & que nous sommes environnez de plusieurs autres corps ; & il finit en faisant voir que l'ame & le corps sont deux substances entierement differentes. Voilà une idée très-succincte de la metaphysique de Descartes, passons à sa physique.

Il se propose de ne raisonner que sur des idées claires & distinctes, aussi-bien dans la physique, que dans la metaphysique. Sur ce fondement il examine en quoi consiste l'essence de la matiere ou du corps en general. On entend par l'essence d'une chose, le premier attribut que nous concevons dans une chose, & sans lequel nous ne sçaurions concevoir cette chose. Suivant cela, Descartes assure que l'essence du corps ne consiste point dans la dureté, la liquidité, la pesanteur, la legereté, la chaleur, la froideur, la secheresse, l'humidité, ou dans quelque autre qualité semblable, parce qu'il n'y a pas une de ces choses qui soit inseparable de la matiere ; mais qu'elle consiste dans l'étendue, parce que l'étendue est le premier attribut que nous concevions dans la matiere, & qui lui convient si necessairement, qu'aussi-tôt que nous avons l'idée de la matiere, nous avons l'idée d'une substance étendue en longueur, largeur & profondeur, sans pouvoir separer en aucune maniere ces deux idées. Ainsi, selon Descartes, il est impossible qu'il y ait du vuide, c'est-à-dire, un espace, où il n'y ait aucune matiere, parce que tout espace a de l'étendue, & que l'étendue & la matiere sont une même chose.

De ce premier attribut, qui fait l'essence de la matiere, Descartes déduit toutes les autres proprietez, que l'étendue enferme necessairement ; sçavoir la divisibilité & la figure : mais comme les divisions que l'on fait seulement par la pensée, ne changent rien dans la matiere, & que toute division réelle dépend du mouvement, Descartes examine ensuite fort au long la nature du mouvement.

C'est sur ces principes simples, d'étendue, de figure & de mouvement, lesquels tout le monde peut voir sans peine dans l'idée de la matiere, c'est, dis-je, sur ces principes que ce philosophe fonde tous les raisonnemens qu'il fait sur la physique. On n'a qu'à lire les *principes de sa philosophie*, pour être convaincu, qu'on ne peut rien sçavoir de certain dans la physique, si l'on ne suit sa methode, c'est-à-dire, si l'on ne raisonne comme lui, sur les plus claires & les plus simples idées de la matiere, & on verra en même tems par cette lecture, que ce philosophe a effectivement découvert par cette methode plusieurs veritez, qui étoient absolument inconnues avant lui, & plusieurs autres, dont on n'avoit que des idées fort obscures. Aucun philosophe, par exemple, n'avoit donné avant Descartes, une idée claire & distincte des qualitez sensibles, des couleurs, des odeurs, &c. C'est lui qui le premier s'est avisé de distinguer le sentiment qu'a notre ame, à l'occasion d'un objet qu'on nomme coloré, odoriferant, &c. d'avec ce qui produit ce sentiment. Si l'on n'eût raisonné, comme lui, que sur l'idée distincte de la matiere, on n'auroit jamais mis les couleurs dans les objets, qui excitent en nous les differens sentimens de couleur, &c. puisqu'on n'a jamais vû clairement que ce sentiment puisse convenir au corps, quel qu'il soit, dans lequel nous ne voyons que de l'étendue, des figures & du mouvement : mais on auroit attribué ce sentiment à l'ame, qui est capable de sentir, comme chacun peut s'en convaincre, en se consultant soi-même ; & on se seroit apperçu facilement, qu'il y a quelque petit corps, qui tombant sur le corps qu'on nomme coloré, & reflechissant sur nos yeux, produit par ses differens mouvemens des sentimens differens, ausquels nous avons donné des noms particuliers, pour les distinguer les uns des autres, comme Descartes l'a fait voir d'une maniere évidente, par les seuls principes d'étendue, de figure & de mouvement.

Il seroit difficile de nommer tous les illustres disciples de Descartes. Un de ceux qui a fait plus d'honneur à sa philosophie, est le R. P. Malebranche, prêtre de l'Oratoire, qui a sçu corriger beaucoup de choses dans la metaphysique de Descartes, touchant l'explication des fonctions de l'ame, & qui a perfectionné en beaucoup de choses cette partie de la philosophie, quoiqu'il se soit éloigné de ce grand philosophe sur d'autres points. * *Voyez le discours qui est à la tête de la philosophie de Regis.*

PHILOSTEPHANES, *Philostephanus*, Cyrenien, ami de Callimaque, qui étoit du même pays, vivoit sous Ptolomée *Philadelphe*, vers la CXIX. olympiade, & l'an 304. avant Jesus-Christ. Il écrivit divers traitez des

fleuves, les histoires des Epirotes, de Cypre, &c. citez par les anciens. * Athenée, *l.* 7. & 8. Plutarque, *in Lycurg.* Clement *Alexandrin*, *l.* 1. *strom.* Possevin, *in appar. sacr.* Gesner, *in biblioth.* & Vossius, *de hist. Grac. l.* 1. *c.* 15.

PHILOSTORGE, *Philostorgius*, de Cappadoce, étoit fils de *Carterius* & d'*Eulampia*, & nâquit vers l'an 388. sous l'empire de Valentinien & de Valens. Il écrivit une histoire ecclesiastique, qu'il publia du tems de Theodose *le Jeune*. Cet ouvrage étoit divisé en XII. livres, qui commençoient par les lettres de son nom, en forme d'acrostiche. Philostorge étoit Arien, & du parti des Aëtiens ou Eunomiens; ainsi on ne doit pas s'étonner s'il loue extrêmement les Heretiques, & s'il déchire les Orthodoxes, sur-tout saint Athanase. A cela près, il témoigne assez de zele pour la religion Chrétienne, & nous apprend beaucoup de choses utiles pour l'antiquité ecclesiastique. Photius qui accuse son impieté & son peu de fidelité au sujet des Catholiques, le blâme encore d'une affectation de style, plus propre à un poëte qu'à un historien. Il fit neanmoins un abregé de cette histoire, que Jacques Godefroi a publiée en grec & en latin. Nicephore Calliste a appris de Philostorge, qu'il nomme *Deo invisus*, diverses choses, qu'il a inserées dans son histoire, sans le citer. Henri de Valois a donné depuis l'extrait de l'histoire de Philostorge, fait par Photius, avec une nouvelle version beaucoup plus fidelle que celle de Godefroi. Cette histoire commence à la contestation d'Arius & d'Alexandre, c'est-à-dire en 320. & finit au tems que Theodose *le Jeune* associa à l'empire Valentinien III. fils de Placidie & de Constance, vers l'an 425. On attribue encore à Philostorge un livre contre Porphyre. * Photius, *cod.* 40. Godefroi, *in not & proleg. &c.* M. Du Pin, *biblioth. eccles.*

PHILOSTRATE, *Philostratus*, de Lemnos, ou, selon d'autres, de Tyr ou d'Athenes, sophiste, vivoit à Rome du tems de l'empereur Severe, vers l'an 200. de Jesus-Christ, & à la priere de l'imperatrice Julie, il composa la vie d'Apollonius *de Tyane*. Cet ouvrage est en VIII. livres. Il a aussi composé un autre ouvrage, connu sous le nom d'images ou tableaux de Philostrate. Cet auteur étoit fils, ou, selon d'autres, petit-fils de PHILOSTRATE, aussi sophiste, qui vivoit du tems de Vespasien & de Tite; & qui écrivit des harangues, des tragedies, &c. Il ne faut pas les confondre avec deux autres auteurs du nom de PHILOSTRATE. Le premier, qui vivoit du tems de Macrin & d'Antonin Heliogabale, étoit petit-fils, ou plûtôt neveu de celui qui a composé la vie d'Apollonius *de Tyane*, & épousa sa fille. Suidas lui attribue divers ouvrages, & c'est de lui que sont les vies des sophistes, où il est fait mention d'un autre PHILOSTRATE Egyptien, philosophe & sophiste. * On peut consulter Suidas, Photius, *cod.* 44. 150. & 241. Vossius, *de hist. Grac. lib.* 2. *c.* 14. &c.

PHILOTAS, fils de *Parmenion*, accusé d'avoir conjuré contre Alexandre, fut obligé par la rigueur des tourmens d'avouer son crime, & fut ensuite lapidé par les soldats. Il y a eu deux autres PHILOTAS generaux d'armée d'Alexandre, & un jeune homme du même nom, son page, qui fut de la conspiration d'Hermolaüs contre ce prince. * Quinte-Curce, *l.* 5. 6. 8. 10.

PHILOTHÉE, moine & abbé du mont Athos, fait archevêque d'Heraclée avant l'an 1354. fut élu patriarche de Constantinople à la place de Calliste, qui en fut chassé sur la fin de l'an 1354. Jean Paleologue étant devenu seul maître de Constantinople, rétablit Calliste, & Philothée fut obligé de se cacher, jusqu'à la mort de Calliste, qui arriva en 1362. après quoi Philothée rentra en possession du patriarchat, dont il joüit jusqu'à l'an 1376. qui fut celui de sa mort. Ce patriarche, qui, selon Cantacuzene, a été recommandable à cause de sa sainteté & de son éloquence, a composé divers ouvrages; mais il y en a peu d'imprimez. Un des principaux est son traité de la substance, de l'operation & de la puissance, de la lumiere du mont Thabor, divisé en quinze livres, contre les dix livres de Nicephore *Gregoras*, qui sont manuscrits dans la bibliotheque du duc de Baviere & du Vatican; des homelies sur les Evangiles & sur les fêtes de l'année, dans la bibliotheque du duc de Baviere, & dans celle du roi d'Espagne; un abregé de l'œconomie de Jesus-Christ homme, & un panegyrique du saint martyr Demetrius; dans la bibliotheque du Vatican. Ce sont là les ouvrages manuscrits de Philothée. Ceux qui sont imprimez sous son nom, sont un traité des fonctions du diacre, en latin, dans la derniere bibliotheque des peres, des panegyriques de saint Gregoire de *Nazianze*, & de saint Jean *Chrysostome*, imprimez en grec & en latin, dans l'addition à la bibliotheque des peres de l'an 1624. Deux sermons, l'un sur la Croix, & l'autre sur le troisiéme Dimanche du Carême, donnez en grec & en latin, par Gretser, dans son second tome de la Croix. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XIV. siecle.* Banduri, *imp. Orient. l.* 8. *comm.*

PHILOTHEUS, *cherchez* NIPHUS PHILOTHEUS.

PHILOTIS, esclave Romaine, est devenue celebre dans l'histoire, par le service qu'elle rendit à la republique. Ce fut elle qui donna le conseil aux Romains de l'envoyer avec les autres esclaves dans le camp des Fidenates, revêtues d'habits de citoyennes: sitôt qu'elles y furent arrivées, elle engagea les Fidenates à boire, & donna lieu par son exemple, à toutes les autres esclaves d'enyvrer les soldats, & tous les officiers de l'armée, qui s'endormirent presque tous d'un sommeil très-profond. Alors Philotis donna le signal au haut du figuier sauvage, à l'armée Romaine qui vint fondre sur celle des Fidenates, & qui la défit entierement. Le senat, par reconnoissance pour Philotis, accorda la liberté à toutes celles qui l'avoient accompagnée chez les Fidenates, leur donna une recompense considerable, & leur permit de porter l'habit des citoyennes, & fit solemniser en ce jour une fête solemnelle. *Voyez* FESTES CAPROTINES, qui se faisoient le jour des nones de Juillet. * Plutarque, Varron.

PHILOXENE, de Leucade, fut un des plus grands mangeurs de son siecle; & pour pouvoir devorer tout ce qu'on servoit sur la table, sans que les autres convives eussent le temps de manger, il engageoit les cuisiniers à ne servir rien qui ne fût extrêmement chaud. Il ne put satisfaire sa voracité que par une suite d'exercices qui lui donnerent d'abord beaucoup de peine: il fallut se rendre insensible aux plus grandes chaleurs, & les braver jusques dans le bain; mais de quoi ne vient-on pas à bout? Philoxene eut des imitateurs, qui encherirent encore sur leur modele. Il ne se contenta pas d'être connu des hommes de son temps, & il voulut que la posterité fût informée de son habileté dans l'art de choisir les mets & de les apprêter. Platon *le Comique* a eu sans doute raison de le railler là-dessus; mais les traits satiriques de ce poëte ne purent empêcher, comme on l'apprend d'Aristote, que Philoxene n'eût parmi les Grecs des admirateurs, qui lisoient son *festin* aux Etrangers comme quelque chose de fort curieux. Un autre PHILOXENE, fils d'Euryxis, de l'isle de Cythere, qui vécut à peu près dans le même temps que celui dont on vient de parler, se distingua encore plus que lui par le desir qu'il témoigna d'avoir le col long comme celui d'une grue, pour gouter plus à loisir ce qu'il mangeoit; si néanmoins ce trait est de lui, & non pas de Melanthe, comme l'assuroit un ancien auteur. Etant un jour à Ephese, & ne trouvant rien à acheter sur la place, il s'invita lui-même à une nôce; & la qualité de poëte, sous laquelle il se fit connoître par un epithalame qu'il composa sur le champ, le fit recevoir de l'assemblée. La reputation de la magnificence de Denys *le Tyran*, l'attira en Sicile, & il plut à ce prince par des saillies d'esprit, qui au fond n'étoient gueres estimables, puisqu'elles lui étoient suggerées par sa gourmandise; mais ayant été enfin convaincu d'avoir débauché une joueuse de flûte, il fut condamné au cachot, & ce fut là qu'il composa une piece intitulée le Cyclops, où Denys étoit represente sous le nom de ce fabuleux fils de Neptune, la joueuse de flute sous celui de Galatée, & le poëte sous celui d'Ulysses. Cette piece, dit Elien, (*liv.* 12. *des hist. div. ch.* 44.) étoit le plus beau poëme de Philoxene, qui donna son nom à la caverne qui lui servit de prison. Le scholiaste de Pindare, qui le fait inventeur des dithyrambes, avoit oublié qu'Herodote, auteur plus ancien que ce poëte, en avoit attribué l'invention à Arion. Philoxene avoit une aversion extraordinaire des poësies me-

diocres : Denys, qui n'avoit pû lui faire approuver ses pieces de vers pendant qu'il jouissoit de la liberté, crut en pouvoir venir plus aisément à bout, en lui offrant de le délivrer de prison : Philoxene écouta avec beaucoup de patience un poëme de Denys, mais dès qu'il fut fini, *qu'on me remene à la prison*, dit-il en se levant brusquement. * Athenée, *liv.* 14. On a cru devoir distinguer ici deux Philozenes, comme Athenée les a distinguez lui-même *liv.* 1. mais on est porté à croire que tout ce qu'il dit se rapporte au même homme, qui a pû être dit de Cythere & de Leucade, parce qu'il étoit né dans une ville, & qu'il a été citoyen d'une autre ville. Athenée fortifie lui-même cette conjecture, en disant deux fois dans l'onziéme livre, & une fois dans le dix-huitiéme, que Philoxene de Cythere est l'auteur du *festin*, qu'il cite.

PHILOXENE, *Philoxenus*, capitaine Macedonien, arrêta dans l'isle de Crete, l'intendant d'Harpalus, tresorier d'Alexandre *le Grand*, qui avoit enlevé les richesses de ce prince, pendant son absence. Le prisonnier découvrit ceux à qui Harpalus avoit confié ce trésor dans Athenes, & on envoya la liste aux magistrats, pour retirer cet argent, & les faire punir. Mais Philoxene ne voulut point nommer Demosthene, quoiqu'il eût eu quelque differend avec ce fameux orateur, préferant en cette occasion l'estime qu'il faisoit de son éloquence à son propre ressentiment. * Pausanias.

PHILOZOE' femme de *Tlepolemus*, ayant appris la mort de son mari au siege de Troye, fut d'abord frappée d'une grande tristesse, & institua ensuite des jeux en l'honneur de la memoire de son mari, dans lesquels des enfans se battoient, & les vainqueurs étoient couronnez de branches de peuplier blanc. * Poliæn. *lib.* 1.

PHILTRE, *breuvage, ou autre drogue pour donner de l'amour.* On distingue les philtres en faux & en veritables, & l'on tient pour faux ceux que donnent quelquefois les vieilles femmes, ou les femmes debauchées. Ceux-là sont ridicules, & contre nature, plus capables d'inspirer de la folie que de l'amour à ceux qui s'en servent. Les symptômes en sont même dangereux. On entend par veritables philtres, ceux qui peuvent concilier une inclination mutuelle entre une personne & une autre par l'interposition de quelque moyen naturel & magnetique, qui transplante l'affection : mais on demande s'il est des philtres de cette nature, & d'ordinaire on répond que non. Quelques-uns croyent avoir des experiences contraires. On dit que si un homme met un morceau de pain sous son aisselle, pour l'imbiber de sa sueur & de la matiere de l'insensible transpiration, le chien qui en aura mangé ne le quittera jamais. On tient que Hartmannus ayant donné un philtre tiré des vegetaux à un moineau, cet oiseau ne le quitta plus depuis, demeurant avec lui dans son cabinet, & volant pour le suivre quand il visitoit les malades. Vanhelmont a écrit qu'ayant tenu certaine herbe dans sa main pendant quelque tems, & pris ensuite le pied d'un petit chien de la même main, cet animal le suivit par tout, & quitta son premier maître. Le même Vanhelmont dit que les philtres demandent une confermentation de mumie, pour attirer l'amour à un certain objet, & rend par là la raison pourquoi l'attouchement d'une herbe échauffée, transplante l'amour à un homme ou à une brute. *C'est*, dit-il, *parce que la chaleur qui échauffe l'herbe, n'étant pas seule, mais animée par les émanations des esprits naturels, determine l'herbe vers soi, & se l'identifie ; & ayant reçu ce ferment, elle attire magnetiquement l'esprit de l'autre objet, & le force d'aimer, ou de prendre un mouvement amoureux* ; de-là il conclut qu'il y a des philtres determinez. Les malades, après avoir mangé ou bû quelque chose, soupçonnent quelquefois certaines personnes de leur avoir donné quelque charme, & se plaignent principalement du desordre de l'estomach & de l'esprit. On dit encore que la passion amoureuse causée par un philtre, revient periodiquement. Le docteur Langius témoigne qu'il a gueri un jeune homme, qui ayant mangé à quatre heures après midi la moitié d'un citron qu'il avoit reçu d'une femme, sentoit tous les jours à la même heure un amour empressé, qui le faisoit courir de côté & d'autre, pour la chercher & la voir. Cela lui duroit une heure ; & comme il ne pouvoit satisfaire son envie à cause de l'absence de cette femme, son mal augmenta de jour en jour, & le jetta dans un état pitoyable. Les philtres causent de frequentes manies, & assez souvent la perte de la memoire. Il peut y avoir des breuvages qui ayent cet effet ; mais il est difficile de croire, qu'il y en ait qui inspirent de l'amour plûtôt pour une personne que pour une autre. Ce mot est grec φίλτρον, & vient de φιλεῖν, *aimer*. * *Diction. des arts.*

PHILUMENE, femme possedée, favorite d'Apelles, Marcionite, qui se vantoit d'avoir des visions, & de faire des miracles. * Eusebe. S. Epiphane. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. des trois premiers siecles.*

PHILUMENE, fille de *Callithyche*, nourrice d'Aristide, est celebre pour avoir donné sa vie pour celle d'Aristide, son frere de lait. * Casaub. *in* 4. *Suetonii.*

PHILYLLIUS, auteur d'iambes sur les villes. * Athenée, *l.* 3. Il y a eu aussi un ancien poëte comique de même nom, dont parle le même auteur, *l.* 14. & Pollux *lib.* 7.

PHILYRA, fille de l'Ocean, fut maîtresse de Saturne ; Rhée femme de Saturne les ayant surpris, Saturne se transforma en cheval pour se sauver ; & Philyra fut si confuse, qu'elle quitta ce pays, & s'en alla errer par les montagnes des Pelasges, où elle accoucha du centaure Chiron. Elle eut tant de regret d'avoir mis ce monstre au monde, qu'elle demanda à Dieu d'être metamorphosée ; elle le fut en tilleül. * Apollon. *Argonotic. lib.* 2. Hygin. Virgil. *Georgic. lib.* 3. Bayle, *diction. critique.*

PHILYRES, peuple voisin du Pont-Euxin. * Dionys. Perieg. Valer. Flaccus, *lib.* 5.

PHINE'E, *Phineus*, fils d'*Agenor*, regna dans la Paphlagonie, & épousa *Cleopatre*, fille de *Borée*, dont il eut deux fils, *Parthenius* & *Crambis*. Après avoir repudié cette premiere femme, il prit une fille du roi des Scythes, nommée *Idée*. Quelque tems après ces deux princes furent accusez d'avoir commis inceste avec leur belle mere, & condamnez par leur propre pere à perdre la vûe ; mais Borée vengea l'innocence de ses petits-fils ; car ayant livré une bataille à Phinée, il le fit prisonnier, & lui donna le choix ou de mourir, ou d'être fait aveugle. Phinée choisit le dernier : l'on dit qu'alors les Dieux lui inspirerent l'art de deviner les choses futures. Mais Neptune fut jaloux, & lui envoya des harpyes, qui gâtoient ses viandes, lorsqu'il étoit à table. Il fut tourmenté de ces monstres jusqu'à ce que Zethés & Calaïs fils de Borée, les chasserent dans les isles Strophades. *Voyez* HARPYES. * Appollodore, *biblioth. lib.* 1.

PHINE'E, *Phineus*, frere de Cephée roi d'Ethiopie, étoit oncle d'*Andromede*, qui lui avoit été promise en mariage, & n'osa combattre le monstre marin, auquel elle étoit exposée (selon la fiction des poëtes.) Ce fut Persée qui le tua. Phinée voulut neanmoins enlever Andromede le jour de ses nôces, & assassiner son liberateur ; mais Persée le changea en pierre, en lui montrant la tête de Meduse. * Ovide, *en ses metamorphoses.*

PHINE'ES, fils d'*Eleazar*, & petit-fils d'*Aaron*, voyant que Zambri, chef de la tribu de Simeon, entretenoit un commerce criminel avec Cozbi sœur du roi des Madianites, entra dans le tabernacle, où ils étoient ensemble, & les tua tous deux, vers l'an du monde 2580. & 2455. avant Jesus-Christ. Cette punition faite dans le transport d'un zele ardent de venger l'injure des loix divines, fut si agreable à Dieu, qu'elle attira la confirmation de l'honneur du pontificat dans la famille d'Eleazar. Phinées, & ses descendans possederent sans interruption, la charge de grand prêtre des Juifs jusqu'au tems d'Helie, où elle passa dans la famille d'Ithamar, mais David la fit rentrer dans celle d'Eleazar & de Phinées en la personne de Sadoc qui la partagea avec Abiathar descendant d'Ithamar, & qui la réunit toute entiere pour lui & pour toute sa posterité sous Salomon. Phinées faisoit sa residence à Silo dans la tribu d'Ephraïm. L'écriture ne nous apprend rien de tout ce que Phinées a fait durant le tems de son pontificat : elle nous marque seulement qu'il eut un fils nommé Abisué qui lui succeda. * *Nomb.* 25. *Judic.* 20. *v.* 28.

PHINE'ES, fils d'Heli, *cherchez* OPHNI.

PHINE'ES, sacrificateur & garde du tresor du temple

de Jerusalem, qui après l'incendie de la ville & de ce saint lieu, étant sur le point d'être attaché à la croix, découvrit à Tite pour sauver sa vie, le lieu où l'on avoit caché quantité d'habits sacerdotaux & de ceintures d'étofe de pourpre & d'écarlate destinées pour les voiles du temple; de la canelle, de la casse, & d'autres aromates d'une odeur très-exquise, dont on composoit les parfums, qu'on brûloit sur l'autel des encensemens. Il remit aussi à Tite plusieurs autres choses de grand prix, tant des presens offerts à Dieu, que des ornemens du temple. Cela fut cause qu'on lui pardonna, & qu'on le traita favorablement. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. VI. chap.* 41.

PHINICA, anciennement *Aperra*, *Aphera*, *Apyra*, *Apira*, petite ville de la Natolie en Asie. Elle est sur la côte du Menteseli, entre Patera & Satalia, à vingt ou vingt-deux lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *dictionaire*.

PHINN, petite ville de Suisse. Elle est dans le Thurgow, sur le Thur, à trois ou quatre lieues de Constance, vers le couchant. * Mati, *diction.*

PHIOPS, vingtiéme roi des Memphites, après Metesuphis, regna cent ans. C'est le même qui est appellé dans Eratosthene, Apaphus *le Grand*, qui réunit le royaume des Thebains à celui des Memphites. Il commença à regner l'an 1642. avant Jesus-Christ. Il bâtit une piramide, selon Herodote. * Manethon. Eratosthene. Marsham, *can. chron.* M. Du Pin, *bibliotheque universelle des hist. prof.*

PHISON, fleuve du Paradis Terrestre, *voyez* PARADIS TERRESTRE.

PHITOM, ville de l'Egypte, que les Israëlites bâtirent dans le tems de leur captivité. Elle n'étoit pas éloignée de la mer Rouge, & ce fut près de-là qu'on mena un canal du Nil dans cette mer. Herodote la nomme *Patumos*, *liv. 2. chap.* 158. * *Voyez* J. le Clerc, *sur l'Exode*, *ch. 1. vers.* 11.

PHLEGETON, c'est le nom d'un des fleuves des enfers, selon les poëtes. Il vient du mot grec φλέγειν, qui signifie *brûler*.

PHLEGON, disciple de saint Paul. On le fait évêque de Marathon ville de Grece, où l'on prétend qu'il fut martyrisé le huitiéme Avril. Saint Paul le salue dans son *épitre aux Romains*, *chap. XVI. vers.* 14. **Martyrologe Romain*.

PHLEGON, de Tralles en Asie, étoit un de ces affranchis d'Adrien, qui avoient été élevez dans les lettres & les sciences, & qui a vécu jusqu'à l'an 18. d'Antonin *le Pieux*. Il a laissé à la posterité beaucoup de marques de son érudition; & entr'autres ouvrages, il en a fait un sur ceux qui ont vécu long-tems, & un autre sur les choses extraordinaires. On en a encore quelques fragmens. Suidas attribue aussi à Phlegon une description de la Sicile; trois livres des fêtes des Romains; un écrit des lieux celebres de Rome, & de leurs noms; seize livres des olympiades, jusqu'à la 229. commencée l'an 137. de Jesus-Christ, où il rapportoit sur chaque olympiade, & sur chacune de leurs années, ce qui s'étoit fait de plus remarquable dans toute la terre. On voit par la 177. olympiade, que Photius nous a conservée, de quelle maniere cet ouvrage étoit composé, & qu'il éclairciroit extrêmement l'histoire, s'il étoit venu jusqu'à nous. Photius blâme justement l'auteur de s'être amusé à marquer tous ceux qui avoient remporté quelque prix aux jeux olympiques, & à ramasser toutes sortes d'oracles. Il remarque encore que le style n'en étoit pas tout-à-fait pur: & que neanmoins il ne manquoit pas d'élevation. Il n'en avoit vû que les cinq premiers livres, qui finissoient avec la 177. olympiade: mais il témoigne que l'ouvrage devoit aller jusqu'à Adrien. C'est dans le XIII. livre de cet ouvrage, qu'on croit qu'il a marqué les tenebres arrivées à la mort de Jesus-Christ. On a encore un assez long fragment tiré du XIV. livre. Etienne de *Byzance* en cite divers endroits. Suidas dit que Phlegon avoit mis en huit livres, les mêmes choses qui étoient dans ses seize livres des olympiades; & il ne s'explique pas davantage. Il avoit fait en deux autres livres, un abregé de l'histoire de ceux qui avoient vaincu aux jeux olympiques. Dans son livre des évenemens extraordinaires, il fait la description d'un hippocentaure, pris sur une montagne de l'Arabie. Le roi de ce pays l'envoya en Egypte, pour être mené à l'empereur; & il semble que ce fut à Adrien, lorsqu'il étoit en Egypte. Cet animal mourut bientôt; neanmoins le gouverneur d'Egypte l'ayant fait embaumer, le fit porter à Rome, où il fut mis dans le palais de l'empereur. Phlegon invitoit ceux qui douteroient de son recit, à s'en assurer par eux-mêmes. Il rapporte une autre histoire bien plus surprenante, d'une fille, laquelle environ six mois après sa mort, avoit paru marcher, manger, & faire toutes les fonctions d'une personne vivante. Son pere & sa mere en ayant eu la nouvel accoururent pour la voir, & la virent effectivement; mais elle leur dit que leur curiosité lui étoit funeste, parce qu'elle terminoit le tems qui lui avoit été donné pour vivre; & elle tomba morte à leurs pieds. Le bruit qui s'éleva sur ce prodige, attira un grand nombre de personnes, qui virent le corps étendu sur un lit, & Phlegon même fut de ce nombre. Ne se contentant pas de cela, il fit ouvrir la cave où ceux de la famille étoient enterrez. *On les trouva*, dit-il, *chacun sur leur lit; mais celui où la fille avoit été mise six mois auparavant étoit vuide*. Il circonstancie toutes ces choses très-exactement, & marque même tous les noms des personnes. Nous en sçaurions assurément le lieu & l'année, si le commencement de la narration n'étoit perdu. * Suid. Phot. *biblioth.* Vossius, *de hist. Grec.*

PHLEGRA, ville de Macedoine, où l'on croit que les Geans se battirent avec les dieux, & furent tuez par Hercule. Cette ville fut depuis appellée *Pallene*. * Silius *Ital. l.* 9. & 12. Properce, *l.* 3. Ovid. *metam. lib.* 10. Lucain, *l.* 7. Stace, *Theb. lib.* 2. Valer. Flacc. *l.* 6. Theagene, & Eudoxus.

PHLEGYAS, fils de Mars, étoit roi des Laphites en Thessalie, & pere d'Ixion, & de la nymphe Coronis, qu'Apollon viola. Phlegyas en ayant eu connoissance, fut transporté de colere; & pour se venger de ce dieu, il alla mettre le feu au temple de Delphes; mais Apollon, dit la fable, pour punir Phlegyas de ce sacrilege, le tua à coups de fléches, & le precipita dans les enfers, où il fut condamné à demeurer continuellement sous un grand rocher, lequel paroissant prêt de tomber, lui causoit une frayeur perpetuelle. * Stace, *Theb.*

PHLEGIENS, peuples insulaires de Thessalie, ainsi nommez de Phlegyas pere d'Ixion. Ces peuples étant impies, furent submergez par un déluge que Neptune causa dans leur pays. * Virgil. *Æneid. l.* 6. Il y avoit une ville nommée PHLEGYAS en Beotie, dont Etienne *de Byzance* fait mention.

PHLUGIUS (Jules Pflug) évêque de Naümbourg, ville de la Misnie dans la haute Saxe, s'est acquis beaucoup de reputation par ses ouvrages, & particulierement par son livre, *de l'institution de l'homme Chrétien*, qu'il écrivit contre Luther. Il fut un des trois sçavans theologiens, que l'empereur Charles *Quint* choisit pour dresser le projet de l'*Interim* en 1548. * Maimbourg, *histoire du Lutheranisme*.

PHOBETOR: c'étoit le fils du dieu *Sommeil*, qui selon les poëtes, representoit à l'imagination toutes sortes d'animaux.

PHOBUS, fils d'*Eryxias*, dernier archonte décennal de la republique d'Athenes, se soumit au decret du senat, par lequel on choisit des magistrats annuels, la premiere année de la XXIV. olympiade, & l'an 684. avant Jesus-Christ. Après avoir levé quelques troupes de Phocéens & d'autres Grecs, il s'embarqua pour aller dans l'Asie Mineure. Il y fut bien reçu par Mandron roi de Bebrycie, qui l'associa au gouvernement de son état: de sorte que les Phocéens s'établirent avec les Bebryciens dans la ville de Pythia. Mais dans la suite du tems ceux-ci conçurent de la jalousie contre les Grecs, & formerent le dessein de les massacrer tous en un même jour. Lampsacé, fille de Mandron, en donna avis à Phobus, lequel pour prevenir ses ennemis, fit semblant de solemniser une fête, où il invita les Pythiens, & tailla en pieces tous ceux qui s'y trouverent. Le roi Mandron se vit ainsi à la discretion de Phobus, qui lui conserva la vie & la couronne, & qui épousa la princesse Lampsacé. Depuis la ville de Pythia fut appellée *Lampsacé*. * Plutarque, *de virtut. mulier.*

PHOCAS, martyr de Sinope, dans la province du Pont,

Pont, ne nous est connu que par saint Astere d'Amasée, qui rapporte que Phocas étoit de la ville de Sinope; qu'il cultivoit un jardin; qu'ayant été dénoncé à l'empereur comme Chrétien, on envoya des bourreaux pour lui couper la tête; que ces bourreaux étant venus chez lui, il les reçut, & les traita sans les connoître; que lui ayant déclaré qu'ils venoient pour faire mourir Phocas, il se découvrit lui-même à eux, & qu'il souffrit genereusement la mort. Il ajoûte qu'il se fit à son tombeau divers miracles; qu'après la paix de l'église, on y bâtit une chapelle en son honneur, & que l'on y celebroit tous les ans solemnellement sa fête; qu'une grande partie de ses reliques furent ensuite distribuées, & sa tête portée à Rome; & qu'enfin il étoit particulierement honoré par les mariniers & les habitans des côtes maritimes. Quelques-uns ont fait de ce Phocas un évêque de Sinope. Il y a un autre PHOCAS martyr à Antioche, dont parle saint Gregoire *de Tours*, & qui est apparemment celui en l'honneur de qui saint Chrysostome a fait une homelie. L'empereur Phocas fit construire à Constantinople une église en l'honneur de saint Phocas, à cause de la conformité de nom. Quelques-uns mettent le martyr de Phocas sous Trajan, d'autres sous Licinius. Les Grecs font sa fête au 23. de Juillet, & les Latins au 14. * Asterius, *sermone de sancto Phoca*. Greg. *Turon. de gloria martyr. lib.* 1. *c.* 99. Tillemont, *mem. eccles. tom.* 5.

PHOCAS, empereur, ou plûtot tyran d'Orient, dans le VII. siecle, après avoir passé par tous les degrez de la milice, se fit saluer Auguste par l'armée l'an 602. & fut couronné le 23. Novembre, par le patriarche Cyriaque, dans l'église de saint Jean, voisine de Constantinople. Ensuite il fit son entrée dans la ville, & fit mourir l'empereur Maurice qu'il avoit déthrôné, avec ses fils. L'imperatrice & ses filles furent délivrées par le peuple; mais depuis, Phocas, en 607. les fit mourir avec plusieurs personnes de qualité, sur le bruit qu'on faisoit courir, que Maurice avoit laissé un fils, nommé Theodose, qui paroîtroit bientôt en état de chasser le tyran. Au reste, il affecta une grande douceur au commencement de son regne, écrivit au pape saint Gregoire *le Grand* avec respect, proposa sa confession de foi très-orthodoxe, fit des liberalitez aux églises, favorisa les gens de lettres, & voulut enfin passer pour un bon prince: c'est le portrait qu'en fait Nicephore. Celui de Cedrene est plus difforme. Il represente Phocas comme un heretique, qui n'avoit rien d'humain, qui étoit cruel, sanguinaire, & dont les regards farouches inspiroient la crainte & la frayeur. En effet, peu de tems après son couronnement, il s'emporta à toutes sortes d'abominations & de débauches, enlevant les femmes qui lui plaisoient, & faisant mourir les maris qui osoient improuver ses violences. Peu après en 603. Chosroës roi des Perses, voulant venger la mort de Maurice, qui étoit son ami, entra dans les terres de l'empire, conquit en 608. la Syrie, la Palestine, la Phenicie, l'Armenie, la Cappadoce, & ses troupes firent des courses jusqu'à Calcedoine. Dans le même tems, les Avares, les Esclavons, & divers autres peuples ravageoient l'Europe, de sorte que tout étoit dans la desolation. Phocas pour l'augmenter, laissa agir son inclination sanguinaire, exerça des cruautez incroyables, & sembloit trouver un singulier plaisir à enlever les plus illustres têtes de l'empire. Il en envoya plusieurs en exil, qui se joignirent à Heraclius, & qui défirent les troupes du tyran. En ce même tems, un certain Photin, dont il avoit enlevé la femme, le surprit dans le palais, & lui ayant arraché la robe imperiale, lui en mit une de deuil, & le mena à Heraclius. Celui-ci ayant reproché à Phocas ses crimes, lui fit couper les pieds, les mains, & les parties qui distinguent le sexe; & enfin lui fit aussi couper la tête le Lundi 5. Octobre de l'an 610. après 7. ans, 10. mois & 18. jours de regne. * Nicephore, *l.* 18. *c.* 38. *& seq.* Cedrene, *in annal.* Histoire mêlée, *l.* 17. Saint Gregoire, *in epist.* Theophane, Zonare, &c.

PHOCAS, *cherchez* NICEPHORE II.

PHOCAS, grammairien de Rome, composa plusieurs traitez de grammaire, & la vie de Virgile en vers, dont on fait peu de cas. * Vossius, *des histor. Lat. pag.* 817.

PHOCÉE, *Phocaa*, ville de l'Ionie dans l'Asie Mineure, étoit une colonie d'Atheniens, dont les habitans bâtirent depuis Marseille; il y a encore aujourd'hui une ville avec un port. Elle est nommée *Fochia Vecchia*, & est près d'une autre moins considerable, dite *Fochia Nova*. *Voyez* FOIA. * Strabon, *l.* 4. Ammien Marcellin, *l.* 4. Justin, *l.* 43. *&c.*

PHOCIDE, *Phocis*, province de la Grece, que les Grecs & les Latins nomment *Phocis*, entre la Beotie & l'Etolie, renfermoit les villes d'Anticyre, de Cirrha, de Delphes, & le mont Parnasse, avec l'Helicon à l'extrémité. Les habitans de la Phocide, à la persuasion de Philomele, pillerent le temple d'Apollon à Delphes, la 4. année de la CV. olympiade, & l'an 357. avant Jesus-Christ. Les Grecs pour venger ce sacrilege, commencerent la guerre sacrée. Les Phocéens firent alliance avec les Atheniens & ceux de Lacedemone; mais cela ne les empêcha pas d'être vaincus par ceux de Thebes & de Locres. Philomele se précipita d'un rocher, & finit sa vie par une des trois sortes de mort dont on punissoit les sacrileges. Onomarque, qui prit après lui la conduite des troupes, resista courageusement aux Thebains; mais enfin les soldats ennuyez de lui, le jetterent dans la mer, où il perit d'une sorte de mort ordonnée contre les mêmes sacrileges. Phayllus son frere lui succeda, & perit malheureusement. Enfin, Phalace, fils d'Onomarque, défit depuis les ennemis; mais ayant été tué, la guerre sacrée fut terminée en la CVIII. olympiade, l'an 346. avant Jesus-Christ. On rasa les villes de la Phocide, & les peuples furent condamnez à vivre dans les villages. * Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 4. *c.* 3. Diodore de *Sicile*, *l.* 16. Pausanias, *in Phoc.* Justin. Orose, &c.

PHOCION, capitaine Athenien, étoit illustre par sa probité, & après avoir été disciple de Platon & de Xenocrate, s'étoit retiré dans une solitude, où il vivoit content, sans se mêler des affaires publiques. Il se vit obligé de prendre les armes pour la défense de sa patrie, contre Philippe de Macedoine; il remporta quelques avantages dans cette guerre; & refusa de grandes sommes d'argent, que Philippe & son fils Alexandre *le Grand* lui envoyerent, quoique d'ailleurs il ne manquât pas de respect pour ces princes. Il étoit également grand orateur, vaillant capitaine, & bon citoyen. Demosthene craignoit son éloquence: & lorsqu'il le voyoit lever pour lui répondre, il avoit accoûtumé de dire, *Voici la hache de mes harangues*, c'est-à-dire, voici le seul orateur capable de couper les nœuds de mon discours, d'en resoudre les difficultez, & d'en affoiblir les raisons. En effet, la grande moderation de Phocion l'emportoit sur la vehemence de Demosthene. Un jour que celui-ci se laissoit aller devant le peuple à des discours injurieux contre Alexandre, Phocion l'arrêta en l'avertissant de ne point irriter un ennemi farouche, & d'exhorter plûtôt le peuple à se tenir sur ses gardes, & à se bien défendre quand il en seroit besoin. Philippe de Macedoine faisoit beaucoup d'estime de son courage & de sa conduite, & l'appréhendoit dans la guerre. A la mort de ce roi, les peuples d'Athenes voulurent faire des réjouïssances publiques. Phocion s'y opposa, & vint à bout de l'empêcher, en faisant ressouvenir ses citoyens, qu'ils n'avoient perdu qu'un seul homme contre Philippe dans la bataille de Cheronée. Ce fut encore lui qui par ses conseils moderez & prudens, détourna Alexandre de la guerre qu'il vouloit entreprendre, non seulement contre les Atheniens, mais encore contre toute la Grece, en lui representant que c'étoit sa patrie; & que s'il estimoit indigne de lui de languir dans le repos, il lui seroit bien plus glorieux d'aller soûmettre à ses armes tant de peuples barbares, qui ne connoissoient pas son empire, que de troubler son propre pays. Alexandre s'étant bien trouvé de ce conseil, par les grands succès qui suivirent ses entreprises en Asie, lui envoya un present de cent talens, après la derniere victoire qu'il remporta sur Darius, & la conquête entiere de la Perse. Phocion demanda à ceux qui lui apportoient ce present, quelle raison Alexandre pouvoit avoir eue de le distinguer de la sorte, par une si grande liberalité qu'il vouloit faire à lui seul. A quoi ils répondirent, qu'il étoit le seul dans Athenes qu'Alexandre eût reconnu homme de bien. *S'il m'a reconnu tel*, dit Phocion,

dans la mediocrité de ma fortune, qu'il me laisse cette mediocrité. Pendant ce discours, il s'occupoit à tirer lui-même de l'eau d'un puits, & sa femme faisoit du pain. Ceux à qui il parloit, surpris de la pauvreté de son ménage, & charmez de sa vertu, le presserent fortement d'accepter le present de leur maître ; mais il ne pûrent rien gagner sur lui, & il s'en défendit avec cette réponse : *Si je recevois les richesses que vous m'offrez, pour ne m'en pas servir, elles me seroient inutiles ; & si je m'en servois, je donnerois occasion à mes citoyens de parler avec indignation contre Alexandre, & avec envie contre moi.* Alexandre voyant qu'il lui renvoyoit son argent, ne fut pas content de sa resistance, & lui écrivit que ceux qui ne vouloient rien prendre de lui, n'étoient pas de ses amis. Alors Phocion lui demanda pour toute grace, la liberté de quelques Rhodiens, retenus dans les prisons des Sardes : ce qu'Alexandre lui accorda aussi-tôt. Depuis, croyant le trouver plus facile à recevoir, après l'avoir obligé à demander quelque chose, il lui envoya Craterus, avec les prisonniers qu'il avoit délivrez, pour le presser de nouveau d'accepter les cens talens de sa part ; mais Phocion eut toûjours la même fermeté à les refuser, & Alexandre mourut bientôt après. Antipater, un des successeurs d'Alexandre, fit encore offrir de grandes sommes à Phocion par Menyllus ; mais il ne voulut jamais rien prendre : & sur ce que Menyllus lui representa que s'il n'en vouloit point pour lui, il devoit au moins l'accepter pour ses enfans. *Si mes enfans*, répondit-il, *doivent me ressembler, ils en auront assez, aussi-bien que moi ; & s'ils veulent être débauchez, je ne veux point leur laisser de quoi entretenir leurs débauches.* Lorsque le port de Pirée eut été surpris par les ennemis, la 3. année de la CXV. olympiade, & la 318. avant Jesus-Christ, Phocion, qui étoit alors archonte & gouverneur d'Athenes, fut accusé faussement d'intelligence avec eux, & fut condamné à la mort, âgé de plus de 80. ans. Après qu'un homme d'un si rare merite eut été injustement condamné, les Atheniens reconnoissant, mais trop tard, la faute qu'ils avoient commise, lui éleverent une statue, & firent mourir son accusateur Agnonidés. * Cornelius Nepos. Plutarque.

PHOCUS, Athenien, fils de *Phocion*, étoit un jeune homme fort débauché, sur-tout pour le vin ; mais d'ailleurs brave & respectueux pour son pere. Phocion voulant le retirer de sa débauche, l'envoya à Sparte pour apprendre à imiter la grande frugalité des Lacedemoniens, disant qu'il étoit permis, & même louable de profiter des vertus de ses ennemis. Il n'étoit pas encore revenu de ce voyage, lorsque son pere fut condamné injustement à Athenes, comme traître à sa patrie. Ce grand homme étant interrogé avant que de mourir, s'il n'avoit rien à mander à son fils, répondit qu'il n'avoit autre chose à lui recommander, que d'oublier les injures du peuple Athenien. Phocus ne laissa pas de donner des marques d'un vif ressentiment contre ses ennemis, & contre ceux qui avoient accusé son pere. Il obtint qu'on fit mourir Agnonidés son accusateur, poursuivit Epicure & Démophile, & vengea par leur mort celle de son pere, à qui il fit élever une statue. * Plutarch. *in apophtegm.*

PHOCYLIDES, *Phocylides*, de Milet, ville d'Ionie, poëte Grec, florissoit sous la LX. olympiade, vers l'an 540. avant Jesus-Christ. Son style étoit pur, & l'on apprenoit par la lecture de ses ouvrages, à bien vivre & à bien parler. Nous avons encore à present des vers d'un poëte qui se nomme PHOCYLIDES ; mais cet auteur est supposé. Quelques-uns ont cru que c'étoit un Chrétien, qui vivoit dans les premiers siecles de l'église ; à quoi il y a bien de l'apparence, si on fait reflexion qu'on trouve dans ce livre la verité de la resurrection des corps, qui n'a jamais été bien connue des anciens. * Suidas, *in Lexic.* Vossius, *de poët. Grac.* Le Févre, *abregé de la vie des poëtes Grecs.*

PHOEBAS : c'est le nom de la prêtresse d'Apollon, qui rendoit des oracles à Delphes assise sur le trepié. Elle est ainsi appellée de *Phœbus*, qui est le même qu'Apollon.

PHOEBE : étoit diaconesse de l'église de Corinthe, qui est au port Cenchrée. L'apôtre saint Paul l'appelle sa sœur dans l'épître qu'il écrit aux Romains, & la leur recommande, à cause de sa charité chrétienne. Le martyrologe Romain met sa fête au troisiéme de Septembre. * *Rom. XVI. 1. & 2.*

PHOEBE, c'est le nom qu'on donne à la lune, parce qu'elle emprunte toute sa lumiere du soleil, qui est aussi appellé *Phœbus* ; ou parce que les poëtes disent que la lune est sœur du soleil.

PHOEBUS, c'est un des noms qui sont donnez au soleil, qu'on appelle aussi *Apollon.* On prétend que le mot de *Phœbus* vient de φῶς τοῦ βίου, qui signifie *la lumiere de la vie. Cherchez.* APOLLON.

PHOGOR, montagne du royaume des Moabites, qui échut en partage à la tribu de Ruben. Il y avoit sur cette montagne un temple consacré à un faux dieu, que S. Jerôme croit être Priape. Ce fut aussi sur cette montagne que Balaam fit dresser sept autels quand Balac le pria de maudire le peuple d'Israël. Près de là étoit la ville de Bethphogor, que les Israëlites prirent au roi Sehon, & qui appartint ensuite à la tribu de Ruben. * *Nombres*, 23. 28. *Deuteron.* 3. 29. *Josué*, 13. 15. 20.

PHORBAS, sixiéme roi d'Argos, succeda à Criasus, l'an 2446. du monde, 1589. avant J. C. & regna 35. ans. Il délivra l'isle de Rhodes d'une grande multitude de serpens. * Euseb. *in chron.*

PHORBAS, fils de *Priam* & d'*Epithesie*, fille de *Stasippus* roi de Mygdonie, l'aîné & le plus vigoureux de tous les fils de Priam, fut tué par Menelaüs. Virgile feint que le dieu du sommeil prit sa figure, pour tromper Palinure. * *Æneid. l. 5.*

PHORBAS ou PORBAS, archonte perpetuel d'Athenes l'an 979. avant Jesus-Christ 231. après la guerre de Troye, gouverna les Atheniens pendant 31. ans. * Euseb. *in chron.* M. Du Pin, *bibliotheque universelle des histoires prophanes.*

PHORBAS, chef des Phlegyens, homme cruel & violent, qui s'étant saisi de l'avenue par ou l'on pouvoit aller par terre au temple d'Apollon de Delphes, contraignoit tous les passans de se battre contre lui à coups de poing, pour les exercer, disoit-il, à mieux combattre aux jeux Pythiens ; & après les avoir vaincus, il les faisoit mourir cruellement, attachant leurs têtes à des arbres. Mais Apollon pour punir cet impie, se presenta contre lui, & l'assomma à coups de poing.

PHORCYS ou PHORCUS, roi de Sardaigne, fut vaincu dans un combat naval par Atlas, sans qu'on put retrouver son corps. De là les poëtes ont feint, que c'étoit un dieu marin, & qu'il fut pere des Gorgones. * *Consultez.* Ovide, Varron, Hesiode, &c.

PHORMION, general des Atheniens, succeda à Callias, sous la LXXXVII. olympiade, l'an 432. avant Jesus-Christ. Il donna souvent des preuves de son courage dans les guerres du Peloponnese, & sur-tout par la défaite des deux armées navales des Lacedemoniens, l'an 429. avant Jesus-Christ. * Diodore, *l. 12.* Thucydide, *l. 2.*

PHORMION, philosophe, s'étant voulu mêler de parler des devoirs d'un general d'armée en presence d'Annibal, se fit railler par ce Heros. * Cicero, *de orat.*

PHORMIS ou PHORMUS, de Syracuse, poëte Grec, qui conduisit les études de Gelon, tyran de Sicile, composa diverses comedies, & introduisit une sorte d'habit nouveau sur le theatre. Il vivoit sous la LXXII. olympiade, vers l'an 492. avant Jesus-Christ. * Aristot. *de art. poët.* Lilio Giraldi, & Vossius, *de poët.*

PHORONE'E, *Phoroneus*, second roi d'Argos, succeda à son pere *Inachus* l'an 2228. du monde, 1807. avant Jesus-Christ, & regna 60. ans : Apis lui succeda. Spartus, fils de Phoronée, bâtit la ville de Sparte. Ce fut Phoronée qui rassembla les Argiens dispersez dans la ville d'Argos, qui leur donna des loix, qui fit la guerre aux Telchines & aux Cariathes. Le déluge d'Ogygés arriva de son tems. C'est le plus ancien roi des Grecs, dont il y ait quelque chose de certain dans l'histoire. * Euseb. *in chron.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des histoires prophanes.*

PHORTZHEIM, FORSEN, petite ville avec un ancien château. Elle est dans le marquisat de Bade-Dourlach, en Souabe, sur la riviere d'Entz, à quatre lieues de la ville de Durlach vers le levant. * Mati, *diction.*

PHOSPHORE, pierre minerale, ou autre matiere artificielle, qui jette une lumiere extraordinaire pendant la nuit, ou dans l'obscurité. Ce nom vient des mots grecs φῶς *lumiere*, & φέρω *porter*, comme qui diroit, *porte-lumiere*. Il y en a qui brillent d'eux-mêmes, & d'autres qui étant exposez au soleil ou au feu, en imbibent & attirent la lumiere, qu'ils jettent pendant la nuit. L'inventeur du plus admirable des phosphores, est Jean Fernel, medecin du roi Henri II. Il fit voir à sa majesté & à toute la cour, étant à Boulogne, une pierre artificielle, qui jettoit une grande lumiere dans un lieu obscur. Il feignit qu'elle venoit des Indes, pour la faire estimer davantage; parce que, comme il dit lui-même, la rareté rend les choses plus précieuses. Fernel mourut en ce voyage de Calais, & n'eut pas le tems de donner au public la composition de cette pierre: mais les artistes ont trouvé depuis quelques années plusieurs manieres de phosphores, dont voici les principaux. Le phosphore fait avec le plâtre nitreux de Bologne en Italie, a été inventé par Poterius, excellent chimiste. Le phosphore *smaragdin* se fait avec un mineral, qui tient de la couleur & du feu de l'emeraude. Ce mineral étant réduit en poudre, & détrempé avec de l'eau commune, devient fort lumineux; & si l'on y trempe un pinceau, & que l'on fasse des caractéres ou des figures sur une lame de cuivre, aussi-tôt que cette lame sera mise sur un réchaud plein de feu, dans une chambre obscure, on verra ces figures & ces traits briller commé des étoiles. Le phosphore *hermetique* de Balduin, que quelques-uns appellent l'*aimant de la lumiere*, étant renfermé dans une bouteille de terre, & exposé au soleil ou au feu, ou du moins à un air fort éclairé, en attire la lumiere, qu'il répand ensuite dans les tenebres. Le phosphore de *Benjamin-Mooler*, de Hambourg, est un corps poreux, fait de craye de Briançon, & arrosé d'esprit de nitre. Il s'imbibe de la lumiere du soleil, & la répand ensuite dans les lieux obscurs; mais ce phosphore ne dure qu'environ trois semaines. Le phosphore *fulgurant* de Daniel Kraff, est tiré de l'urine. Cet habile chymiste ayant observé dans l'obscurité que quelques personnes jettoient l'urine lumineuse comme un rayon de flamme, s'appliqua à en tirer cette partie éclatante, dont il a formé son phosphore. On le met dans une bouteille de verre, remplie d'eau commune, & bien bouchée, où ce phosphore sec jette des éclairs, d'abord que l'on secoue la phiole. Si elle n'est pas pleine d'eau en la renversant, le phosphore qui se trouve attaché au fond, paroît tout brillant dans cet air. Etant tiré hors de la phiole, on le voit fumer; & si on écrit sur le papier ou sur la main, les lettres jettent un grand éclat. L'écriture ne se voit point au jour; mais dans l'obscurité elle brille extraordinairement. Que si on manie rudement ce phosphore, ou qu'on le frotte sur quelque étofe, il s'enflamme & s'écarte en plusieurs pieces, qui portent un feu aussi subtil & aussi penetrant que celui du tonnerre. Quand on le met dans une phiole pleine d'eau corrosive, si on la secoue au soleil, il éclate comme la foudre; & un fameux apothicaire, & un grand mathematicien, en ont été blessez. Il y a aussi des phosphores *liquides*, comme celui de Brandt de Hambourg, qui se fait avec du sel noir. Au jour il paroît comme une nuée blanchâtre; mais la nuit & dans les lieux obscurs, il est très-brillant. Lorsqu'on ouvre la phiole, il s'évapore, & jette au dehors sa flamme avec un peu de fumée. Si avec cette liqueur on se frotte les mains, le visage, les cheveux, & l'habit même, on paroît tout en feu, sans brûler ou fumer, & sans recevoir aucun mal. Reyhier assûre qu'en ayant gardé quelques gouttes dans sa main, fermée pendant une demi-heure, & l'ayant ouverte, elle parut toute en feu. Les chymistes disent que l'or dissous selon l'art, ne perd rien de sa couleur, & devient un phosphore si brillant, qu'on peut facilement lire & écrire pendant la nuit, à la faveur de sa lumiere. *Voyez* LAMPES SEPULCRALES. * Fernel, *de abditis rerum causis*. Schrodeti, *pharmacopœia medico-chymica*. Reyhier, *mathesis Mausaica*. Comiers, *traité des phosphores*.

PHOTIN, *Photinus*, heresiarque, chef de Photiniens ou Scotiniens, avoit beaucoup d'esprit, de sçavoir & d'éloquence. Il avoit été diacre, & disciple de Marcel d'Ancyre, & fut élevé sur le siege de Sirmich avec applaudissement. Les premieres années de son administration furent très-édifiantes; mais tout à coup il changea: & après avoir appris à son peuple, dit Vincent de Lerins, à connoître le vrai Dieu, il lui proposa des dieux étrangers. Non content de renouveller les erreurs de Sabellius, de Paul de *Samosate*, de Cerinthe & d'Ebion; il ajoûta à leurs impietez, que non seulement J. C. étoit un pur homme; mais qu'il n'avoit commencé à être le CHRIST, que quand le Saint-Esprit descendit sur lui dans le Jourdain. Ces erreurs furent condamnées par les évêques d'Orient, dans un concile tenu à Antioche en 345. & par les évêques d'Occident, dans le concile de Milan de l'an 346. ou 347. Deux ans après, ces derniers s'assemblerent à Sirmich pour déposer Photin; mais ils ne purent en venir à bout, à cause de l'opposition du peuple de cette ville, & se contenterent de porter une sentence contre lui, & d'en écrire aux Orientaux. Mais enfin ceux-ci s'étant assemblez à Sirmich l'an 351. quand l'empereur Constance fut maître de cette ville, après la défaite de Vetranion, ils déposerent Photin. Il alla se plaindre à Constance de sa condamnation, & lui demanda une conference. Cet empereur lui donna des juges. Basile d'Ancyre fut choisi pour disputer contre lui. Les actes de cette conference furent mis par écrit. Photin ayant été vaincu fut exilé. Il revint sous Julien, qui lui écrivit une lettre pleine d'éloges; mais il fut encore relegué sous l'empire de Valentinien, & mourut en Galatie l'an 376. selon la chronique de S. Jerôme. Cet heretique avoit de l'esprit & de l'éloquence; il étoit vif & subtil dans ses raisonnemens, & il menoit une vie irreprochable. Il avoit écrit plusieurs ouvrages; mais les principaux étoient son traité contre les Gentils; & les livres adressez à l'empereur Valentinien. Socrate dit que depuis son exil il avoit composé un livre en grec & en latin, où il combattoit toutes les autres heresies, pour établir la sienne. Rufin témoigne qu'il avoit écrit sur le symbole des apôtres, non pour expliquer la verité; mais pour tâcher de trouver dans la simplicité des paroles qui le composent, de quoi établir sa doctrine impie. Saint Epiphane rapporte dans l'heresie 71. quelques extraits de la conference qu'il eut avec Marcel d'*Ancyre*, dans le concile de Sirmich. Nous n'avons rien autre chose de lui. Vincent de Lerins nous assûre qu'il avoit beaucoup d'esprit, de science & d'éloquence, & qu'il parloit également bien grec & latin, comme on le voit, dit-il, par ses ouvrages, dont il a écrit une partie en grec, & l'autre en latin. * Saint Jerôme, *de script. eccl.* S. Epiphane, *hær.* 33. Theodoret, *hær. fab. l.* 2. Sulpice *Severe*, *l.* 2. Baronius, *A. C.* 347. & 357. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du IV. siecle, seconde édition*, Paris, *augmentée*.

PHOTIN DE LYON, *voyez* POTHIN.

PHOTIUS, patriarche schismatique de Constantinople, sortoit d'une famille illustre en cette grande ville, & étoit petit-neveu du patriarche Taraise, qui avoit eu si grande part au gouvernement de l'empire sous l'imperatrice Irene, & frere du patrice Sergius, qui tenoit un des premiers rangs à la cour, & avoit épousé une des sœurs de l'empereur. La naissance de Photius étoit soûtenue par de grandes richesses, & il s'étoit distingué personnellement par de grands emplois, dont il s'étoit parfaitement bien acquitté; car il avoit été capitaine des gardes de l'empereur, ambassadeur en Perse, puis secretaire d'état. Mais ce qu'il y a de plus étonnant dans cet homme extraordinaire, c'est qu'outre qu'il étoit consommé dans les affaires & dans la science du ministere, il avoit l'esprit si beau, si vif & si penetrant, & une si forte application à l'étude, qu'il passa pour le plus habile & le plus sçavant homme de son tems, en toutes sortes de sciences. En effet, il étoit excellent grammairien, poëte, orateur, mathematicien, philosophe, medecin & astronome, n'ayant acquis la plûpart de ces belles connoissances, même celle de la theologie, que depuis qu'il fut fait patriarche, par la seule lecture des livres, par la seule force de son esprit, & sans le secours des maîtres. Ces grandes qualitez furent deshonorées & corrompues par une furieuse ambition. Après que Bardas eut chassé saint Ignace du siege de Constantinople, Photius fit si bien, quoiqu'il ne fût que laïque, qu'il se fit élire patriarche de Constantinople. Il fut sacré par Gregoire Asbeste, évêque de Syracuse, & par quelques autres prélats déposez

le 25. Decembre de l'an 857. Les metropolitains du patriarchat de Constantinople reconnurent Photius, à condition qu'il respecteroit le patriarche Ignace, chassé par l'empereur, & relegué dans l'isle de Terebinthe, d'où ils fut transferé en differens lieux, & enfin chargé de chaînes, & mis en prison; parce qu'il ne vouloit pas donner sa demission. Photius ne laissa pas d'assembler un concile, dans lequel il fit prononcer sa déposition. Voulant faire autoriser ce jugement par l'évêque de Rome, il députa deux évêques au pape Nicolas I. le priant d'envoyer des legats à Constantinople, pour extirper les restes des Iconomaques; mais dans le dessein de leur faire approuver la déposition d'Ignace. Nicolas envoya deux évêques à Constantinople, nommez Zacharie & Radoalde; mais en même-tems desapprouva la déposition d'Ignace & l'ordination de Photius. Quand les legats du pape furent arrivez à Constantinople, Photius assembla en 861. un concile de 318. évêques, dans lequel il fit condamner Ignace, & approuver son ordination. On dépouilla Ignace des habits sacerdotaux, & on le contraignit de signer enfin sa démission. Ignace en appella au pape, & se sauva déguisé en paysan. Les legats du pape approuverent ce jugement; mais le pape Nicolas l'improuva, & tint un concile à Rome, dans lequel il déclara nulle l'ordination de Photius, & ordonna le rétablissement d'Ignace. Photius de son côté fit assembler un synode à Constantinople, dans lequel il condamna le pape Nicolas; mais l'empereur Michel, qui soûtenoit Photius, étant mort en 867. l'empereur Basile qui lui succeda, rétablit Ignace, & chassa Photius. Le VIII. concile œcumenique, celebré en 869. le déposa encore, le frappa d'anathêmes, & tous les évêques souscrivirent à ce decret, avec le sang de Jesus-Christ, qu'on venoit de consacrer. Depuis, Photius voyant que le pape & l'empereur étoient brouillez, prit le dessein de se faire rétablir; & s'étant mis par ses adresses dans les bonnes graces de l'empereur Basile & de Theodore Santabarene, du vivant du patriarche Ignace, il revint à Constantinople; & se fit rétablir sur le siege patriarchal après la mort d'Ignace. Le pape Jean VIII. consentit même à ce rétablissement, qui fut confirmé dans un concile tenu à Constantinople l'an 879. auquel assisterent les legats de ce pape. Mais Jean VIII. se repentit bientôt de ce qu'il avoit fait; il excommunia Photius, déposa les legats qui avoient approuvé son rétablissement, & envoya Marin à Constantinople, pour agir contre Photius. L'empereur fit arrêter ce legat, qui succeda à Jean VIII. & continua à poursuivre la destitution de Photius. L'empereur Leon, fils de Basile, chassa Photius de l'église de Constantinople en 886. On ne sçait pas en quelle année il mourut. Nicetas rapporte que Photius, pour gagner les bonnes graces de l'empereur Basile, s'avisa de composer une fausse genealogie de ce prince, qu'il faisoit descendre de Tiridate roi d'Armenie, & la conduisit depuis ce roi jusques à Basile, qu'il peignoit à peu près de la maniere qu'il étoit, lui donnant le nom de *Beclas*, composé de la premiere lettre de son nom, de celui de sa femme Eudoxe, & de ses quatre fils, Constantin, Leon Alexandre & Etienne, que les Grecs nomment *Stephanos*; qu'il écrivit cette genealogie en caracteres alexandrins, sur un vieux papier, & qu'il la fit mettre au rang des livres les plus rares par Theophane, qui étoit bibliothecaire & son ami; que celui-ci fit voir cette piece à Basile comme la chose la plus rare de sa bibliotheque, & lui dit que Photius étoit le seul qui la pût expliquer; qu'on le fit venir; & qu'il entêta tellement l'empereur de cette genealogie, que ce prince n'eut pas grande peine à le remettre sur la chaire patriarchale de Constantinople. Mais ce fait ne paroît pas fort certain. Photius a composé quantité d'ouvrages pleins d'érudition, & d'une grande utilité pour les sçavans; plusieurs homelies manuscrites; des traitez de scholastique, donnez en latin par Canisius; sçavoir un écrit sur les volontez de Jesus-Christ, qu'il appelle *Gnomiques*; sept dissertations sur differentes questions de theologie; les Amphiloques, qui se trouvent dans la bibliotheque d'Augsbourg, & dans celle du Vatican; deux livres de la procession du saint Esprit; & quatre livres contre les nouveaux Manichéens, qui se trouvent aussi dans les mêmes bibliotheques; un commentaire sur l'épître de S. Paul, qui est manuscrit, dans la bibliotheque de Cambridge; les notes sur les prophetes, dans la bibliotheque du Vatican; un traité contre un Heretique, appellé *Leonce*, cité par Suidas; un traité contre les Latins; une collection sur les droits des metropolitains, avec un lexicon; un commentaire sur les categories d'Aristote, & quelques autres ouvrages, qui n'ont jamais vû le jour. On ne peut nier que Photius n'ait eu beaucoup d'esprit, de belles lettres & d'érudition. Il eût été heureux, s'il eût sçû s'en servir pour le bien de l'église, & s'il ne s'en fût pas servi pour des entreprises tout-à-fait injustes & violentes. Le plus celebre est son excellente bibliotheque, que le P. André Schot Jesuite a traduite assez mal en latin. Elle contient l'examen d'environ 280. auteurs dont Photius rapporte des fragmens considerables. Il l'entreprit à la priere de son frere Taraise, pendant un voyage qu'il fit pour l'empereur, en Assyrie, où il fut contraint de s'arrêter quelque-tems. Nous avons encore de lui 248. épîtres que Montagu a données en grec & en latin, *in fol.* à Londres, 1641. le *Nomocanon* en XIV. titres; les actes des sept conciles generaux mis en abregé, &c. * Nicetas, *in vit. sancti Ignat.* Anastase, *in vit. pont.* Zonaras, *tom. III. annal.* André Schot, *in proleg. biblioth.* Baronius, *in annal.* Bellarmin. Possevin. Vossius. Maimbourg. P. Colomiez, *dissert. sur les écrits de Photius.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du IX. siecle.*

PHRAA ou, *Phreas* (Jean) natif de Londres, dans le XV. siecle, qui enseigna les belles lettres en Italie, est auteur d'une cosmographie, & traduisit en partie Xenophon & Diodore de *Sicile* en latin. Le pape Paul II. auquel il avoit dedié ces versions, l'eût fait évêque de Bath en Angleterre, s'il ne fût mort en 1465. Son coup d'essai en fait de traductions, fut un discours de Synesius, qui est un éloge de la chauveté. * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *de hist. Lat.* Bayle, *diction. crit.*

PHRAATA, c'est ainsi que nomment cette ville Arrien & Justin; Plutarque la nomme *Phraortes*. C'étoit une ville de la Medie, que Etienne de *Byzance* appelle *Phraaspa*, & c'est la même que *Praaspa*, qu'il met dans l'Atropatene, cette region étant une partie de la Medie. C'étoit la ville royale, c'est pourquoi Plutarque l'appelle, *la grande ville du roi Phraortes.* Pausanias l'appelle *Phraortes*, comme Plutarque.

PHRAATE, *Phraates*, I. du nom, roi des Parthes, n'est distingué dans l'histoire par aucune action celebre. Tout ce que l'on sçait de lui, c'est qu'il succeda à Arsaces III. dit *Priapatius*, & qu'il eut pour successeur l'an 3894. du monde, & 141. avant Jesus-Christ son frere Arsaces, ou plûtôt Mithridate, que quelques-uns ont fait fondateur de la monarchie des Parthes, parce qu'il l'avoit étendue considerablement. * Diodor. *Sicul. in excerptis Valesii.* Orose, *l.* 5. Justin, *l.* 41.

PHRAATE II. fils de Mithridate I. lui succeda l'an du monde 3904. & 131. avant Jesus-Christ. Ce fut lui, selon Appien, qui maria sa sœur Rhodogune à Demetrius *Nicanor*, roi de Syrie, que son pere avoit fait prisonnier. Il est sûr qu'il soûtint la guerre contre Antiochus *Sidetes*, qui s'étant emparé du royaume de Syrie, redemanda à main armée son frere Demetrius, dont il avoit épousé la femme Cleopatre. Pour éloigner cet ennemi du pays des Parthes, où il étoit entré, Phraate envoya Demetrius en Syrie avec une armée, & peu après défit Antiochus dans une bataille, où ce dernier perdit la vie l'an 131. avant Jesus-Christ. Ensuite, il tenta vainement de soûmettre la Syrie; & fut enfin tué dans un combat contre les Scythes, l'an du monde 3906. & 129. avant J. C. après un regne de 2. ans. Artaban I. son oncle, regna après lui. * Justin, *l.* 38. & 42. Orose, *l.* 5. Josephe, *l.* 13. Appianus, *in Syriac.*

PHRAATE III. surnommé *le Dieu*, monta sur le thrône après son pere Sintricus, l'an du monde 3969. & 66. avant Jesus-Christ. Allarmé des victoires de Pompée contre Mithridate roi de Pont, & Tigrane roi d'Armenie, il tenta vainement de traiter avec les Romains, & entra dans les états de Tigrane, pour lors leur allié. Il eut d'abord du desavantage, & fut vainqueur dans la suite; de sorte que Pompée même craignit d'en venir à une guerre ouverte contre lui. Enfin, Phraate fut tué par ses fils Orodes & Mithridate, l'an du monde 3979. & 56. ans

avant J. C. après avoir regné 10. ans. * Plutarch. *in Pompeio, in Crasso.* Appianus, *in Parthicis.* Dion, *l.* 35. *& seq.*

PHRAATE IV. fut nommé roi par son pere Orodes; qui mourut de regret de la mort de son fils Pacorus vainqueur de Crassus, l'an du monde 3999. & 36. avant Jesus-Christ. Il fit soûlever par ses cruautez les plus nobles de ses sujets, & soûtint la guerre même avec avantage, contre Marc-Antoine, qui fut obligé de se retirer de ses états, non sans perdre beaucoup des siens dans sa retraite. Phraate fut depuis chassé du thrône par Tiridate, & s'y rétablit l'an 23. avant Jesus-Christ avec le secours des Scythes. Ce fut lui qui rendit à Auguste les drapeaux & les soldats pris dans la défaite de Crassus. Il vécut en paix avec les Romains, & mourut l'an 4033. du monde, & le 2. avant l'ere Chrétienne. * Dion, *l.* 54. Strabon. *l.* 2. Justin, *l.* 42. Orose, *l.* 6.

PHRANZA (Georges) historien Grec, étoit maître de la garderobe des empereurs de Constantinople, & vivoit dans le tems que les Turcs prirent cette ville en 1453. A la priere de quelques gentilshommes de Corfou, il composa une chronique de ce qui se passa de plus remarquable de son tems. Aussi ne rapporte-t-il presque rien, dont il n'ait été temoin. Cette histoire finit en l'année 1461. comme il le remarque à la fin. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 2. *c.* 30. Leo Allatius, &c.

PHRAORTES, *Phraortes*, roi des Medes, succeda à Dejoces l'an 3347. du monde, 657. ans avant J. C. & regna 22. ans; il fut tué en assiegeant Ninive, & laissa la couronne à son fils Cyaxares I. * Herodote, *l.* 1. Diodore de *Sicile*, &c.

PHRATAPHERNES, satrape de Darius, s'enfuit après la mort de ce prince, & se rendit à Alexandre. * Quinte-Curce, *l.* 6. *c.* 4. Il y avoit dans le même-tems un autre PHRATAPHERNES, gouverneur des Massagetes, qui se rendit aussi à Alexandre. * Quinte-Curce *l.* 8. *c.* 1.

PHRINONDAS, étoit un celebre scelerat, dont parlent Platon dans son *Protagoras*, & Lucien dans son *faux prophete*. Etant à Athenes, il se mêla dans les affaires du Peloponnese. C'étoit un homme adroit, malin, trompeur, toûjours prêt à entrer dans quelque mauvaise intrigue. En sorte que son nom a passé en proverbe, & qu'on disoit d'un homme qui lui ressembloit, *c'est un autre Phrinondas.* * *Consultez* Erasme dans ses *adages*, au mot *Phrinondas.*

PHRYGIE, *Phrygia*, province de l'Asie mineure, est divisée en grande & petite. La grande, dite aujourd'hui *Germian*, & autrefois *Pacatiana*, est entre la Bithynie, la Galatie, la Pamphylie, la Lydie & la Mysie. Ses villes étoient *Symnada*, Laodicée, *Hierapolis*. La petite Phrygie, dite aujourd'hui *Sarcum*, & autrefois *Troade*, avoit les fleuves Scamandre, Xanthus & Simoïs, & la ville de Troye, celebre dans les écrits des anciens. D'autres separent la Troade de la petite Phrygie, qu'on nomma *Hellespontiaca*, parce qu'elle étoit vers l'Hellespont & sur la mer Egée. * Pline, *l.* 5. *c.* 32. Strabon. Ptolomée. Cluvier, &c.

PHRYGION (Paul-Constantin) ministre Protestant natif de Schelestad, donna dans les opinions de Zuingle & d'Oecolampade, & fut ministre à Bâle, puis à Tubinge, où il mourut le premier jour d'Août de l'an 1543. Il a écrit une chronologie & des commentaires sur l'Exode, sur le Levitique & sur Michée. * Pantaleon, *l.* 3. *Prosopogr.* Sleidan, *in comment.* Gesner. Melchior Adam, &c.

PHRYNE', *Phryne*, courtisane celebre de l'ancienne Grece, vivoit sous la CXIII. olympiade, vers l'an 328. avant Jesus-Christ, & offrit de faire rebâtir à ses dépens les murailles de Thebes, pourvû qu'on y mit cette inscription; *Alexander diruit, sed meretrix Phryne refecit.* Une autre de ce nom fut surnommée *la Cribleuse*, parce qu'elle dépouilloit ses amans. Quintilien parle d'un autre PHRYNE' d'Athenes, qui fut accusée d'impieté. Son avocat gagna sa cause, en lui découvrant le visage, d'autres disent le sein, devant ses juges. * Athenée, *l.* 3. Quintilien, *l.* 2.

PHRYNIQUE, general des Atheniens ayant perdu une bataille, fut accusé d'avoir trahi les interêts de sa patrie. Les poëtes comiques & tragiques se déchaînerent contre lui. * Schol. *sur* Arist.

PHRYNIQUE, *Phrynicus*, d'Athenes, poëte tragique qui vivoit sous la LXVII. olympiade, & vers l'an 512. avant Jesus-Christ, étoit disciple de Thespis, inventeur de la tragedie, & introduisit le premier des femmes sur le theatre. Il inventa une sorte de vers, & laissa un fils nommé *Polyphradmon* qui fut aussi poëte tragique.

PHRYNIQUE, *Phrynicus*, poëte comique, vivoit sous la LXXXVI. olympiade, vers l'an 436. avant J. C. Athenée, Julius Pollux, Suidas, &c. parlent de lui & de ses comedies.

PHRYNIQUE ou *Phrynicus*, surnommé *Arrhabius*, sophiste de Bithinie, & orateur, vivoit du tems des empereurs Antonin & Commode. Il est auteur d'un *apparat sophistique* qui contenoit 36. ou 37. livres, selon Photius, & 47 ou 74. suivant Suidas, & qu'il dedia à l'empereur Marc-Aurele. Cet apparat n'étoit autre chose qu'une collection de phrases & de mots. Phrynique avoit encore écrit un traité des dictions attiques, qui avoit été dedié à Cornelianus, que Nugnés croit être Attidius Cornelianus prefet de Syrie. L'abregé de ce traité fut imprimé pour la premiere fois à Rome en 1517. par Zacharie Caldergi de Candie, ensuite *in folio* à Venise par Asulanus, à la fin de son dictionaire grec & latin, en 1524. puis *in* 8°. à Paris par Michel Vascosan, avec le Thomas Magister & plusieurs autres traitez; & enfin *in* 4°. à Augsbourg l'an 1610. en grec & en latin, avec des notes de Nugnés & de Heschelius. Depuis ce tems un habile auteur, que l'on croit être Casaubon, composa de petites remarques sur les notes de Nugnés.

PHRYXUS, fils d'*Athamas* roi de Thebes, demeura quelque tems à la cour de son oncle Crethée roi d'Iolcos dans la Thessalie, où Demodice femme de Crethée le sollicita fortement de commettre un inceste avec elle. Desesperée de n'avoir pû l'y faire consentir, elle l'accusa d'avoir voulu attenter à son honneur. Crethée déferant à cette fausse accusation, resolut de faire mourir son neveu. Sur ces entrefaites, on consulta l'oracle pour sçavoir par quel moyen on feroit cesser la famine qui affligeoit tout le royaume d'Iolcos; & l'oracle répondit que les dieux n'appaiseroient point leur couroux que par le sang de deux princes. Il n'y en avoit point d'autres à la cour que Phryxus & sa sœur Hellé; c'est pourquoi ils furent destinez pour servir de victimes; mais comme on étoit prêt de les immoler, on vit, dit-on, une nuë qui s'éleva au milieu du temple, d'où il sortit un belier qui les enleva tous deux en l'air, & les porta par mer en Colchide. La princesse effrayée du bruit des flots, se laissa tomber dans la mer; mais Phryxus fut transporté à Colchos, où il sacrifia ce belier à Jupiter, & en attacha la toison qui étoit d'or, dans une forêt consacrée au dieu Mars. * Hygin.

PHTHIOTIDE: c'est le nom d'une des quatre parties dans lesquelles Strabon divise la Thessalie. C'étoit la plus meridionale. Elle avoit à l'orient les golfes de Malée & Pelasgique; au septentrion la Magnesie & la Palasgiotide; à l'occident la Thessaliotide; les Ænianes & les Locres Epicnemidiens au midi. * Lubin, *tables geograph. sur les vies de Plutarque.*

PHUA ou *Pua* & *Sephora* ou *Sciphra*. C'est le nom des deux sages-femmes des Hebreux, à qui le roi Pharaon ordonna que lorsque les femmes des Israëlites accoucheroient, elles étouffassent les enfans mâles en sortant du sein de la mer, & qu'elles ne conservassent que les filles. Mais les sages-femmes eurent horreur d'un ordre si barbare; & la crainte d'offenser Dieu, fit qu'elles épargnerent ces innocentes creatures qu'on leur commandoit de tuer. Le roi irrité de cette desobéïssance, les fit appeller: & elles s'excuserent sur ce que les femmes des Hebreux étoient vigoureuses, & qu'elles accouchoient avant que la sage-femme arrivât. Dieu approuva tellement la conduite de ces deux sages-femmes, qu'il les en recompensa en benissant leurs maisons. * *Exod. I.* 15. *&c.*

PHUNON ou *Punon*, fut un des campemens des Israëlites, où ils arriverent de Tsalmona, & en partirent pour aller en Oboth. Saint Jerôme dit qu'il y a eu autrefois une ville des princes d'Edom en ce lieu-là, qu'il nomme *Fenon*; que ce n'étoit de son tems qu'un petit village dans le desert, où il y avoit des mines de cuivre, entre

Petra & Zoara. * S. Jerôme, *de locis hebraïcis.* Samuel Bochart, *Hierof. part. 2. l. III. c. 13.* Jean Le Clerc, *sur les Nombres.*

PHUR ou *Phurim*, *Pur* ou *Purim.* Ce mot est hebreu, & signifie *sort*, *fortune.* Il vient de la racine *Phur*, qui signifie *rendre inutile*, *briser* & *mettre en pieces.* C'étoit autrefois une fête très-solemnelle parmi les Juifs, qui fut instituée à Suse par Mardochée & Esther femme du roi Assuerus, en memoire & en action de graces de ce que Dieu avoit fait avorter les desseins d'Aman, & tomber sur lui & sur toute sa famille le supplice qu'il leur preparoit. Les Juifs celebroient cette fête le quatorziéme ou le quinziéme du mois d'Adar, qui est notre lune de Fevrier; parce que c'est dans ce jour qu'ils cesserent de tuer leurs ennemis, dont le nombre des morts se montoit à soixante-quinze mille, tant de ceux qui furent égorgez dans Suse, que dans les autres provinces de l'empire. Ils commencerent ce grand carnage le premier jour d'Adar, & dans celui-ci & les suivans ils firent mourir dans la seule capitale huit cens hommes, sans compter Aman, ses dix fils, & toute la famille de ce barbare. Cela fut cause que les Juifs qui habitoient à Suse, ne faisoient cette fête que le quinziéme du mois d'Adar, parce qu'ils ne cesserent de tuer que ce jour-là, au lieu que les autres la celebroient le quatorziéme, parce qu'ils finirent le massacre un jour plûtôt. Ils consacroient ces jours-là uniquement aux plaisirs & à la rejouissance; on ne voyoit que danses, que banquets & que festins, & on n'entendoit par tout que cris de joie & que chansons. Dans la suite du tems on se prepara à cette grande fête par un jeûne qui la precedoit, & on l'appelloit *le jeûne des clameurs, des cris & des gemissemens*, parce qu'à tels jours les Juifs furent dans les pleurs & les cris pour la crainte qu'ils eurent de l'arrêt qu'Aman avoit obtenu contre eux. Les Juifs d'aujourd'hui, quand ils lisent dans leurs synagogues l'histoire de ce cruel persecuteur de leur nation, font un bruit épouvantable avec des maillets, battant des mains, & frappant de toutes leurs forces leurs bancs & leurs chaises. Ils écrivent en gros caracteres le nom d'Aman, sur lequel ils crachent & le déchirent en mille pieces, détestant avec mille maledictions & imprecations ce nom infame, comme le remarquent Antoine Margarit dans le livre qu'il a fait des coûtumes des Juifs, & Gregoire de *Toulouse* dans le livre de ses documens. On dit que les Juifs avoient aussi autrefois la coûtume de faire une croix de bois sur laquelle ils faisoient peindre Aman, & la trainoient ensuite par la ville & dans la campagne, afin que tout le monde la pût voir. Après lui avoir fait toutes les ignominies qu'ils pouvoient s'imaginer, ils la brûloient & en jettoient les cendres dans la riviere, ainsi que l'écrit saint Athanase. Mais parce que plusieurs Juifs, après la mort de Jesus-Christ, sous ombre de se moquer d'Aman, insultoient à la croix du Fils de Dieu, les empereurs Honorius & Theodose leur firent défense de jouer dans la suite cette espece de comedie.* *Esther, chap. IX. &c. cod. de Judæis & Cælicolis. L. Jud.*

PHUT, un des fils de *Cham*, peupla la Libye, & nomma ces peuples de son nom *Phutéens.* Josephe dit que de son tems il y avoit dans la Mauritanie un fleuve de ce nom. C'est celui que les modernes nomment *Tensift.* * *Genese*, 10. Josephe, *l. 1. c. 6.* Torniel, *in annal.* Ferrari, *in lexic.*

PHYA, femme Athenienne, d'une grandeur extraordinaire, mais assez belle de visage; les Alcmeonides étant convenus avec Pisistrate de le rétablir à Athenes, se servirent de Phya, à qui ils firent prendre les mêmes habillemens avec lesquels on avoit coûtume de representer Minerve, & la faisant tirer dans un char, ils persuaderent au peuple que c'étoit la déesse qui ramenoit Pisistrate. * Herodote, *l. 1.*

PHYGELLE & HERMOGENE suivirent quelque tems la doctrine de saint Paul, & furent si lâches que de l'abandonner. Tertullien les fait auteurs de l'heresie, qui nie la resurrection des morts. Saint Ambroise dit qu'ils ne furent jamais de veritables disciples de saint Paul, & que s'ils le suivirent quelque-tems, ce ne fut que pour épier ses actions. Comme ils se virent découverts, ils se retirerent de Rome, par la crainte qu'ils eurent de Neron. * *II. Timoth. 1. 15.*

PHYLACTERES, nom qui signifie en grec *ce qui conserve* ou *ce qui preserve*, a été donné à ce que les Juifs appelloient *Thephilim*, c'est-à-dire, *instrument de la priere*, parce qu'on les portoit particulierement dans le tems de la priere. Ces phylacteres des Juifs étoient des morceaux de parchemin bien choisis, sur lesquels on écrivoit en lettres quarrées avec soin & avec de l'encre preparée, des paroles de la loi. On les rouloit ensuite, & on les enveloppoit dans une peau de veau noire; on les attachoit ensuite à un morceau quarré & sur de la même peau, dont l'un étoit attaché au front, & l'autre au bras. Il est parlé de ces phylacteres dans l'évangile de saint Matthieu, où il est dit que les Pharisiens étendoient leurs phylacteres, c'est-à-dire, qu'ils les portoient plus grands que les autres. Quelques-uns croyent que Moyse est auteur de ces phylacteres, & se fondent sur ce commandement du Deuteronome, chap. 6. vers. 8. *Vous lierez ces paroles pour signes sur vos mains, & elles vous seront comme des fronteaux entre vos yeux.* Mais saint Jerôme soûtient avec raison que ce sont les Pharisiens qui ont introduit cet usage, & que l'expression de Moyse dans le Deuteronome est figurée; qu'il veut seulement dire, que les Juifs doivent toûjours avoir la loi de Dieu devant les yeux & la pratiquer, comme il se sert de la même expression, (*Exod.* 13.) sur la ceremonie de la Pâque, afin d'en recommander le souvenir & la pratique. La superstition d'écrire ces phylacteres s'est beaucoup augmentée parmi les Juifs, & quelques-uns ont été assez extravagans pour se persuader que Dieu portoit des thephilim sur sa tête. * Leon de *Modene*, *Coûtumes des Juifs, mises en françois par* M. Simon. *Continuation de l'histoire des Juifs, par* Basnage, ou l'édition de cet ouvrage avec les changemens de M. Du Pin.

Quelques auteurs ecclesiastiques donnent aussi le nom de PHYLACTERES aux reliquaires dans lesquels on conserve les ossemens des Saints. Mais on entend plus ordinairement par phylacteres, des preservatifs ou remedes superstitieux que l'on attache au cou, au bras ou aux mains, ou à quelque autre partie du corps pour chasser certaines maladies, ou pour détourner certains accidens. Un philosophe Chaldéen nommé *Julien*, qui étoit un des plus fameux magiciens de son tems, ainsi que le témoigne Suidas, a écrit quatre livres des demons, où il parle de ces phylacteres. L'empereur Caracalla, comme le rapporte Spartien dans sa vie, vouloit qu'on punît ceux qui se servoient de ces sortes de remedes. Les conciles & les peres de l'eglise en ont condamné l'usage sous le nom de phylacteres & de ligatures, à cause qu'on les lioit au cou, au bras, ou à quelqu'autre partie du corps. On met au nombre de phylacteres, les talismans, les caracteres, les anneaux enchantez, & plusieurs autres pratiques superstitieuses qui ont été mises en usage par ceux qui se sont appliquez à l'art détestable de la magie. Nous parlerons des talismans dans leur article. Les caracteres sont ainsi appellez, parce qu'ils contiennent certaines lettres gravées ou écrites. Il y en a d'hebraïques, de samaritains, d'arabes, de grecs, de latins & d'autres qui sont remplis de figures inconnues. Les superstitieux s'en servent pour plusieurs effets extraordinaires, comme pour faire en peu de tems de grandes traites de chemin, pour charmer les armes à feu, & arrêter leur coup, &c. Il y a des anneaux qui sont faits pour se preserver de maladies ou de dangers, pour réussir dans ses affaires, pour s'attirer l'amitié de certaines personnes, pour sçavoir des choses secretes, &c. On met en ce rang l'anneau fabuleux de Gygès, qui le déroboit aux yeux des hommes, quand il en tournoit le chaton en-dedans de la main, & qui le rendoit visible lorsqu'il le tournoit en-dehors: les anneaux que donnoient les rois d'Angleterre descendans des anciens comtes d'Anjou, pour guerir le mal caduc; celui dont se servoit le Juif Eleazar pour chasser le demon: celui du magicien Thebith, & celui que l'on fait de la premiere piece de monnoye presentée le Vendredi-Saint en adorant la Croix, pour guerir le tremblement ou l'engourdissement des nerfs, ainsi que le rapporte le cardinal Cajetan. Tatien, disciple de saint Justin Martyr, parle des os, des herbes & des racines qu'on renfermoit dans du cuir, pour servir de phylacteres ou preservatifs; mais il déclare que toute

leur vertu venoit de l'operation du démon. La figure d'Alexandre *le Grand* passoit autrefois pour un grand preservatif. Dans la famille des Macriens, qui usurperent l'empire du tems de Gallien & de Valerien, les hommes l'avoient toûjours sur eux en or ou en argent, & les femmes la portoient sur leurs coëffures, sur leurs bracelets ou sur leurs anneaux. Le peuple d'Antioche étoit dans la même superstition du tems de saint Chrysostome, qui en parle en ces termes : *Que doit-on dire de ceux qui se servent de charmes & de ligatures, & qui lient autour de leurs têtes & de leurs pieds, des figures d'Alexandre de Macedoine?* ** *Ne nous reste-t-il plus d'autre confiance que dans l'image d'un roi Payen?* Il y a encore des brevets ou billets ou bulletins, qui sont une espece de preservatifs qui contiennent certaines paroles. Le pere Crespet dans son livre *de la haine du diable*, assure que les Reistres qui vinrent en France pendant la Ligue, en avoient, & que les Japonois en vendent à ceux qui sont à l'agonie, leur faisant accroire que s'ils meurent avec un de ces billets, ils ne seront point tourmentez des malins esprits. On peut joindre l'explication des charmes à celle des Phylacteres. Le charme ou l'enchantement est un usage superstitieux de certaines paroles en vers ou en prose, pour produire des effets merveilleux & surnaturels, comme pour éteindre des incendies, pour arrêter le sang, pour empêcher l'effet des armes à feu, pour guerir des maladies, &c. Toutes ces choses sont condamnées par les conciles & par les peres de l'église, comme des inventions du demon, qui attire ainsi les hommes à lui rendre quelque culte par un pacte exprès ou tacite. *Cherchez* TALISMANS. * Thiers *traité des superstitions.*

PHYLE', forteresse & bourg de l'Attique sur les confins de la Bœotie, étoit de la tribu Oeneïde, à quelques cent stades d'Athenes vers le septentrion, entre Athenes & Tanagra. Plutarque en fait mention dans la vie de Demetrius, & Xenophon en parle fort au livre II. de l'histoire des Grecs.

PHYLIS, fille de *Lycurgue*, roi de Thrace, ayant reçu Demophoon fils de Thesée, revenant de la guerre de Troye, lui accorda les dernieres faveurs, à condition qu'il reviendroit pour l'épouser aussi-tôt qu'il auroit donné ordre à quelques affaires qu'il avoit en son pays. Mais voyant que cet amant ne revenoit pas au tems arrêté entre-eux, au lieu d'attribuer son retardement aux affaires qui pouvoient lui être survenues, elle crut que c'étoit un effet de son mépris; & pour mettre fin aux peines que lui causoit son amour, elle s'alla pendre de desespoir. La fable dit que les dieux ayant compassion de cette princesse, la changerent en un amandier qui n'avoit point de feuilles; mais que Demophoon étant de retour, & ayant appris tout ce qui étoit arrivé à sa maîtresse, ne put s'empêcher d'aller embrasser l'arbre même auquel elle avoit été métamorphosée. Cet arbre ressentant les caresses de son amant, poussa des feuilles que les Grecs ont appellées depuis φύλλα, du nom de cette fille, au lieu de πέταλα, qui étoit auparavant leur nom. * Ovide. Heroïd. *epist. &c.*

PHYNTAS, fils de *Subotas*, étoit roi de Messene, lorsqu'il s'y éleva un differend qui fut la source d'une cruelle guerre entre les Messeniens & les Lacedemoniens. Ceux-ci voulant se rendre maîtres du pays des Messeniens, resolurent d'envoyer quantité de jeunes hommes revêtus d'habits de filles, avec des poignards cachez sous leurs jupes, pour tuer les plus considerables de ce peuple, lorsqu'ils seroient au temple. Les Messeniens avertis de ce mauvais dessein, previnrent leurs ennemis; & étant assemblez avec eux dans le temple de Diane *Limnatide*, pour y faire des sacrifices, il en firent un grand massacre; ils tuerent même le roi de Sparte nommé Telephus, & violerent toutes les filles Lacedemoniennes. C'est ainsi que les Messeniens contoient les choses. Les Lacedemoniens au contraire disoient, que les Messeniens avoient effectivement violé leurs filles; qu'ils n'alloient à ce temple que pour sacrifier; que ces filles s'étoient donné la mort de desespoir, & que Telephus avoit été tué en voulant repousser la violence qu'on leur fit. La guerre commença entre ces peuples après la mort de Phyntas sous la XIII. olympiade, & vers l'an 685. avant Jesus-Christ. * Pausanias, *in Messen.*

PI

PIADENA, village du Cremonois. Il est sur l'Oglio, entre Cremone & Mantoue. Il n'est connu que pour avoir donné la naissance & le nom à Baptiste Platina, qui a écrit la vie des papes. * Mati, *diction.*

PIALI, bacha, eut une fortune assez extraordinaire. Soliman II. revenant glorieux du siege de Belgrade en 1521. le trouva au maillot, exposé sur le soc d'une charrue, où sa mere effrayée par la marche de l'armée, l'avoit abandonné. Ce prince, qui en chemin prenoit le plaisir de la chasse, fit enlever cet enfant que ses chiens alloient devorer, & donna ordre qu'on le portât à Constantinople. Il fut nourri dans le serrail avec beaucoup de soin, & se fit tellement considerer du grand seigneur, qu'il lui fit épouser une fille de son fils Selim. Piali après avoir commandé sur terre les armées de Soliman, fut fait bacha de la mer, & commanda les flottes Ottomanes sous l'empire de Selim II. Il alla devant Famagouste après la prise de Nicosie dans l'isle de Cypre en 1570. croyant hâter la reddition de la ville, effrayée de se voir attaquée par terre & par mer. Mais on lui vint donner avis pendant cette navigation, que les Chrétiens venoient à pleines voiles secourir Famagouste. Cette surprenante nouvelle l'obligea de mettre promptement à terre ses esclaves & son butin; ce qui ne se put faire sans quelque desordre. Si-tôt qu'il eut rassuré ses soldats, il se mit en bataille, pendant que Mustapha de son côté tenoit les troupes de terre toutes prêtes à combattre, en cas que les flottes en vinssent aux mains. Mais peu de tems après, il sçut que les Chrétiens s'étoient retirez en Candie. Piali s'étant mis en devoir de poursuivre l'armée Chrétienne avec cent galeres choisies, fut arrêté par un vent contraire qui le rejetta dans le port. Il prit ensuite la route de Constantinople, où le grand seigneur blâma fort sa conduite, comme s'il eût manqué par sa faute à défaire entierement les Chrétiens; on substitua le bacha Pertau en sa place. Cependant Piali commanda depuis l'armée des Turcs sur mer, à la fameuse bataille de Lepante, qu'il perdit, & où il fut tué l'an 1571. * Gratiani, *hist. de Cypre.*

PIANERO (Jean) celebre medecin dans le XVI. siecle, étoit de Quinzano près de Bresse, & fut appellé à la cour de l'empereur Maximilien II. où il passa quelque tems. Depuis étant revenu dans son pays, il y mourut vers l'an 1570. âgé de plus de quatre-vingt-onze ans. Il a composé divers ouvrages. * *Voyez* le theatre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

PIANOSA, petite isle de la mer de Toscane, située environ à deux lieues de celle d'Elbe, du côté du midi. Elle est plaine & basse comme son nom le porte. Elle dépend de l'état delli Presidii, & appartient à l'empereur. * Mati, *diction.*

PIASECKI (Paul) en latin *Piasecius*, évêque de Premisli dans la Pologne, a vécu au XVII. siecle. Il publia en 1646. une belle histoire de tout ce qui s'est passé dans le royaume de Pologne, depuis Etienne Battori jusqu'à cette année-là. Il y insera par accident les principales affaires de la Chrétienté. M. Le Laboureur dans la relation du voyage de la reine de Pologne, en parle avec estime, & M. Amelot de la Houssaye la cite souvent dans ses notes sur les lettres du cardinal d'Ossat. * Bayle, *diction. critique, édit. de* 1702.

PIASCHETZNO, bonne bourgade de Pologne, à deux petites lieues de Warsovie sur le grand chemin. * *Memoires du* chevalier de Beaujeu.

PIAST, prince de Pologne, fut élevé à la principauté en l'année 842. après que Popel II. eut été mangé des rats avec sa femme & ses enfans. Il étoit de Crusvicie, peu accommodé des biens de la fortune, vivant d'une petite terre qu'il cultivoit, & où il nourrissoit beaucoup de mouches à miel; au reste homme de bien & fort liberal envers les pauvres & envers les étrangers. Un jour voulant selon la coûtume du pays, faire couper les premiers cheveux à son fils Zemovit qu'il avoit eu de sa femme Repiche, il convia ses amis à la ceremonie, & au festin qu'il fit à cette occasion. Piast avoit tué pour cette fête un porc, & avoit fait provision d'un grand pot d'hydromel, lorsque deux hommes inconnus & étrangers,

qui avoient été chassez du palais de Popel II. qui vivoit pour lors, se presenterent à lui, & demanderent à manger. Piast les mena dans sa maison, & leur donna tout ce qu'il avoit préparé pour le festin. Quelques auteurs ont écrit que la chair de porc & l'hydromel crûrent, de sorte qu'il eut de quoi traiter non-seulement ceux qu'il avoit invitez, mais aussi le prince qui survint au festin avec toute sa suite. Ces deux mêmes hommes revinrent chez Piast après la mort de Popel II. dans le tems que les états étoient assemblez la seconde fois pour l'élection du prince. On proposa dans l'assemblée que Piast pourroit bien nourrir tous ceux qui la composoient avec leur suite, des provisions qu'il tiroit de son petit cellier, où elles croissoient à mesure qu'on les en tiroit. Cette proposition, quoique ridicule en apparence, fut acceptée à cause de la disette des vivres qui étoit alors. Piast reçut tous ceux qui se presenterent, & les nourrit avec abondance: ce qui ne fut pas plûtôt connu, que tous se mirent à crier d'une voix unanime, que Piast leur étoit donné pour prince par une élection divine. Il refusa la principauté; mais il l'accepta ensuite par le conseil de ses deux hôtes, & fut conduit au palais par les seigneurs vêtu de sa robe grossiere, & ayant encore ses sabots. Les deux hôtes disparurent, dit-on, au même-tems; ce qui a fait croire aux historiens Polonois, que c'étoient deux anges qui furent envoyez de Dieu pour reconnoître la charité de Piast, quoiqu'il ne fût point dans la vraie religion. Ce prince devint encore plus liberal lorsqu'il eut plus de bien, il gouverna tous ses sujets avec une extrême douceur. Il eut en horreur la Crusvicie, à cause du crime & de la mort terrible de Popel II. & transfera sa cour à Gnesne, où Lech I. avoit demeuré. Il mourut en 861. âgé de cent vingt ans. Ses descendans furent celebres en Pologne, & il en reste encore en Masovie & en Silesie. MICISLAS, I. duc de Pologne, l'un de ses petits-fils, mourut en 999. ayant eu de *Dambrowcche*, fille de *Boleslas* duc de Bohême, BOLESLAS, I. roi de Pologne, mort en 1025. laissant de *Judith*, fille de *Geisa* duc d'Hongrie, MICISLAS II. mort en 1034. ayant eu de *Rixe*, fille d'*Hemfroi*, Palatin du Rhin, CASIMIR I. qui mourut en 1058. ayant eu de *Dobronegue* sa femme, *Boleslas* II. qui lui succeda; LADISLAS I. qui suit; *Micislas*, & *Othon* mort jeunes; & *Suentochna*, mariée à *Primislas*, prince de Bohême.

LADISLAS I. fut roi après son frere aîné, & mourut en 1102. ayant eu de *Judith*, fille de *Wratislas* roi de Bohême, BOLESLAS III. mort en 1139. ayant eu d'*Alix* sœur de l'empereur *Henri* V. sa seconde femme, *Ladislas* II qui laissa posterité; (*Voyez* LADISLAS.) *Boleslas* IV. qui n'en laissa point; *Micislas* III. qui laissa des enfans; (*Voyez* MICISLAS.) CASIMIR II. qui suit, tous quatre successivement rois, & autres enfans. *Voyez* BOLESLAS.

CASIMIR II. mourut en 1194. & eu d'*Helene*, fille d'*Usewolode*, prince de Belz, LESKOU, qui suit; CONRAD, qui continua *la posterité rapportée ci-après*; & *Alix*, morte en 1211. en reputation d'une grande vertu. LESKOU fut pere de BOLESLAS V. lequel vécut chastement avec sainte *Cunegonde*, son épouse, fille de *Bela* IV. roi de Hongrie, & mourut l'an 1279. *Voyez* BOLESLAS V.

CONRAD, fils puîné de CASIMIR II. fut duc de Masovie & de Cujavie. & mourut en 1247. ayant eu d'*Agathe* ou *Agapie*, fille de *Sventeslas*, prince de Russie, CASIMIR duc de Cujavie, mort en 1268. ayant eu de *Constance*, fille d'*Henri*, duc de Wratislau, & d'*Anne*, fille de *Primislas* roi de Bohême, LADISLAS III. dit *Loktic*, roi de Pologne, qui mourut en 1333. ayant eu d'*Hedwige*, fille de *Boleslas*, duc de Cassilie, & d'*Iolande* ou *Helene*, fille de *Bela* roi de Hongrie, CASIMIR III. dit *le Grand*, roi de Pologne, qui mourut en 1370. ayant eu d'*Hedwige* sa troisiéme femme, fille d'*Henri* duc de Silesie & de Glogovie, & de *Catherine* d'Autriche, petite-fille d'*Albert* I. empereur, *Elisabeth* ou *Hedwige*, mariée à *Bogeslas* duc de Pomeranie; & *Anne*, qui épousa *Guillaume* ou *Herman*, comte de Cilie. Ainsi finit la branche royale des Piast. * Jean Herburt de Fulstin, *histoire des rois de Pologne*. Spenerus, *theatrum nobilitatis Europæ*, &c.

PIAT (saint) apôtre de Tournai, & martyr sur la fin du troisiéme siecle, si l'on en croit ses actes; mais comme ils sont manifestement supposez, on ne peut rien sçavoir de certain de ce Saint, qui est neanmoins honoré depuis long-tems en France. L'on croit que son corps est à Chartres. Ce qui est certain, c'est que saint Fulbert de *Chartres* a fait une hymne en l'honneur de saint Piat. Quelques-uns le font prêtre, d'autres disent qu'il étoit évêque. * *Acta mss.* Bucherius, *Belgium Romanum*. Launoi, *traité des deux Denys*. Tillemont, *mem. ecclesf.* 4. *tome*.

PIAVE, en latin *Plavis* anciennement *Anassus*, riviere de l'état de Venise en Italie. Elle a sa source dans les montagnes du Tirol, près de la source de la Drave. Elle baigne Cadore, Bellune, Feltri, & se décharge dans le golfe de Venise par deux embouchures, dont la plus meridionale prend le nom de Piavesella, & va passer à Trevigno. * Mati, *diction*.

PIBRAC, *cherchez* DU FAUR.

PIC, isle de la mer Atlantique, une des Terceres, près de celle de saint Georges, appartient aux Portugais, qui la nomment *Ilha de Pico*. Il n'y a que quelques villages avec une montagne de ce nom; & une autre dans l'isle de Teneriffe, l'une des Canaries.

PIC, ou PICUS, premier roi des Aborigenes en Italie, succeda à son pere Saturne, & regna, dit-on, 37. ans. Son fils Faune fut son successeur. D'autres mettent un autre PICUS roi des Latins, long-tems avant celui-ci & prétendent que c'est le même qui épousa, selon Ovide, Canente, fille de Janus & de Venilia. On dit que Picus II. regna 57. ans. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 1. *histor. Rom.* Aurelius Victor, *de orig. gent. Rom.*

PIC. La maison des Pics, ducs de la Mirandole, & comtes de Concorde en Italie, princes de l'Empire, est très-ancienne, & étoit celebre dès l'an 1110. Environ 200. ans après.

I. FRANÇOIS PIC, fut honoré du titre de vicaire de l'Empire dans la ville de Modene, par l'empereur Louis IV. mais Passarino Bonacorsi, qui avoit acquis le droit de bourgeoisie dans Modene, le tua avec deux de ses fils, & fit raser la Mirandole l'an 1321. Ce Bonacorsi ayant été reduit par les Gonzagues, seigneurs de Mantoue, la famille des Pics se retablit, & rebâtit la Mirandole. FRANÇOIS Pic eut pour enfans, *Prendiparte*, tué en la guerre contre les Guelphes l'an 1312; *Thomasino*, & *François*, tuez avec leur pere l'an 1321; & NICOLAS, qui suit;

II. NICOLAS Pic, dit *Zapin*, seigneur de la Mirandole, eut pour enfans *Jean-François*; & PRENDIPARTE, qui suit;

III. PRENDIPARTE Pic, seigneur de la Mirandole, capitaine des Florentins, des Sienois & des Milanois en 1390. fut pere de PAUL, qui suit;

IV. PAUL Pic, seigneur de la Mirandole, possedа le château de saint Martin en 1402. & eut pour enfans FRANÇOIS, qui suit; *Prendiparte*; *Thomasino*; & *Spinette*.

V. FRANÇOIS Pic, seigneur de la Mirandole, fut pere de *Jean* Pic, qui fut créé comte de Concorde par l'empereur Sigismond l'an 1414. & mourut sans posterité; de FRANÇOIS, qui suit; & de *Jacques* Pic, l'un des plus fameux capitaines de son tems.

VI. FRANÇOIS Pic, II. du nom, seigneur de la Mirandole, fut créé comte de Concorde avec son frere aîné, & eut pour enfans, JEAN-FRANÇOIS, qui suit; *Thomasino*; & *Thadée* Pic, mariée à *Jacques* Malelpine, marquis de Masse.

VII. JEAN-FRANÇOIS Pic, seigneur de la Mirandole, comte de Concorde, fut pere de NICOLAS, qui suit;

VIII. NICOLAS Pic, seigneur de la Mirandole, & comte de Concorde, eut pour fils JEAN, qui suit;

IX. JEAN Pic, seigneur de la Mirandole, & comte de Concorde, fut pere de JEAN-FRANÇOIS, qui suit;

X. JEAN-FRANÇOIS Pic, seigneur de la Mirandole, & comte de Concorde, fit fermer le château de la Mirandole d'une forte muraille, avec une défense prodigieuse, ce que pas un de ses predecesseurs n'avoit osé entreprendre. Il épousa *Julie* Bojardi, dont il eut GALEOTTI, qui suit; *Jean*, à qui la grande connoissance qu'il avoit des langues, & des sciences, fit meriter le nom de *Phœnix de son siecle*, & *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Antoine*;

Antoine-Marie, que son frere aîné chassa de la Mirandole, mort l'an 1502; *Catherine*, mariée 1°. à *Leonel* Pic, prince de Carpi: 2°. à *Rodolphe* de Gonzague; & *Constance* Pic, alliée 1°. à *Pin-Ordelaphe*, prince de Forli: 2°. à N. comte de Montisagano.

XI. Galeotti Pic, seigneur de la Mirandole, comte de Concorde, épousa *Blanche-Marie*, fille de *Scipion* d'Est, dont il eut Jean-François II. du nom, qui suit; *Frederic*, seigneur de la Mirandole, comte de Concorde, mort sans posterité; Louis, qui continua *la posterité, rapportée après celle de son frere aîné*; & *Magdelaine* Pic, religieuse à sainte Claire de Florence.

XII. Jean-François Pic, II. du nom, seigneur de la Mirandole, comte de Concorde, celebre par son sçavoir, fut souvent chassé & rétabli à la Mirandole, & fut assassiné au mois d'Octobre 1533. par Galeotti Pic son neveu. Il avoit épousé *Jeanne* Caraffe, fille de *Jean-Thomas*, comte de Madalone, dont il eut Jean-Thomas, qui suit; *Paul-Albert*, tué avec son pere l'an 1533; *Cecile*, religieuse; *Anne*, alliée à *Antoine* Adorne, duc de Genes; *Julie*, mariée à *Sigismond* Malateste, seigneur d'Arimini; & *Beatrix* Pic, qui épousa *Paul* Taurelli, comte de Montechirugolo.

XIII. Jean-Thomas Pic, tenta inutilement en 1536. de se rétablir dans les états de son pere. Il avoit épousé *Charlotte* des Ursins, fille de *Jean-Jourdain*, duc de Bracciano, dont il eut *Virginio*, & *Hierôme* Pic, morts sans alliance.

SUITE DES PRINCES DE LA MIRANDOLE.

XII. Louis Pic, troisiéme fils de Galeotti Pic, seigneur de la Mirandole, & de *Blanche-Marie* d'Est, fut seigneur de la Mirandole & comte de Concorde; en ayant obtenu l'investiture, il fit la guerre à son frere aîné, & fut tué l'an 1509. Il avoit épousé *Françoise* Trivulce, fille de *Jean-Jacques* Trivulce, surnommé *le Grand*, marquis de Vigevano, dont il eut Galeotti II. du nom, qui suit; *Louis*, évêque de Limoges; & *Olive* Pic.

XIII. Galeotti Pic, II. du nom, comte de la Mirandole & de Concorde, entra de nuit dans la ville de la Mirandole, avec quarante hommes armez, tua son oncle *Jean-François*, avec son cousin *Albert*, & mit sa tante & ses autres cousins en prison. Mais dans la suite, craignant leur juste ressentiment, il voulut livrer la Mirandole aux François, & en prendre récompense sur le domaine du roi. On le proposa même au traité de Crespi en 1544. mais ce fut sans aucun effet; parce que les deputez du roi François I. & de l'empereur Charles V. ne purent pas s'accorder sur cela. Il est pourtant assuré que les François étoient alors dans la Mirandole; & même en 1551. lorsque le pape Jules III. vouloit assieger cette place, ils répondirent que Galeotti & Jean-Thomas Pic, disputant leur droit à Nice l'an 1538. avoient consenti de part & d'autre, que le pape Paul III. mît la Mirandole en depôt entre les mains des François, jusqu'à ce que leur different fût vuidé, & que depuis ce tems, ils l'avoient toûjours eue sous leur protection. Galeotti mourut en 1551. ayant eu d'*Hippolyte* de Gonzague, fille de *Louis*, prince de Bozzolo, Louis II. du nom, qui suit; *Silvie*, alliée à *François* comte de la Rochefoucauld; & *Fulvie*, Pic, qui épousa *Charles* de la Rochefoucauld, comte de Rendan.

XIV. Louis Pic, II. du nom, comte de la Mirandole & de Concorde, mourut en 1574. Il épousa *Fulvie*, fille d'*Hippolyte*, comte de Corregge, dont il eut *Frederic*, prince de la Mirandole, & marquis de Concorde, mort en Août 1602. sans posterité de *Hippolyte* d'Est, sœur de *Cesar*, duc de Modene, morte le 2. Mai 1602; Alexandre I. du nom, qui suit; *Galeotti*, chevalier de Malte; *Jean*; *Louis*; *Hippolyte*, mariée à *Alfonse* Piccolomini, seigneur de Monte-Marciano; *Renée* Pic, qui épousa *François* Salviati, seigneur de Grotta Marozza.

XV. Alexandre Pic, I. du nom, duc de la Mirandole, prince de Concorde, marquis de saint Martin, né l'an 1567. fut créé duc de la Mirandole par l'empereur Ferdinand II. l'an 1619. & mourut en 1637. âgé de 70. ans. Il avoit épousé *Laure* d'Est, fille de *Cesar*, duc de Modene, dont il eut Galeotti III. du nom, qui suit; *Fulvie*, née le 15. Septembre 1607. mariée l'an 1626. à *Alberic* Cibo, duc de Masse; *Julie*, née le 12. Juin 1611. alliée en 1627. à *François-Marie* duc de Ceri; *Marie*, née le 5. Mars 1613. morte le 7. Decembre 1682; & *Catherine* Pic, née le 10. Avril 1620. morte l'an 1671.

XVI. Galeotti Pic, III. du nom, né en 1603. mourut le 9. Juin 1637. un peu avant son pere. Il avoit épousé l'an 1626. *Marie* Cibo, fille de *Charles*, prince de Masse, & de *Brigitte* Spinola, dont il eut Alexandre II. du nom, qui suit; *Jean*, né le 10. Octobre 1634. mort Jesuite en 1660; *Brigitte*, née le 17. Octobre 1633. qui fut tutrice du duc son petit-neveu, morte sans alliance le... Janvier 1720. en sa 87. année; & *Catherine* Pic, née le 22. Janvier 1636. morte le 25. Mars 1650.

XVII. Alexandre Pic, II. du nom, duc de la Mirandole & de Concorde, né le 30. Mars 1631. succeda à son ayeul l'an 1637. se distingua par sa sage conduite, par son amour pour les lettres & par son courage; commanda en Candie le secours des princes de Lombardie, & mourut le 3. Fevrier 1691. Il avoit épousé le 29. Avril 1656. *Anne-Beatrix* d'Est, fille d'*Alfonse* III. du nom, duc de Modene, dont il eut François, qui suit; *Galeotti*, né le 18. Août 1663; *Jean*, né le 19. Octobre 1667. qui s'attacha au service de la republique de Venise en Août 1710. qui lui donna le titre de general de la cavalerie, avec 3000. ducats d'appointement, & mourut à Bologne en Italie au mois de Decembre suivant, accablé de chagrin de se voir depouillé de son patrimoine; *Louis*, né le 9. Decembre 1668. maître de chambre du pape Clement XI. patriarche de Constantinople en 1706. majordome en 1707. & nommé cardinal le 26. Septembre 1712; *Marie-Isabelle*, née le 7. Decembre 1658; *Laure*, née le 16. Decembre 1660. mariée le 28. Fevrier 1680. à *Ferdinand* de Gonzague, prince de Castiglione; & *Fulvie* Pic née en 1666. qui a épousé en 1686. *Thomas* de Aquino, prince de Castiglione.

XVIII. François Pic, prince de la Mirandole, né le 26. Octobre 1661. mourut avant son pere le 19. Avril 1689. Il avoit épousé en 1684. *Anne Camille* Borghese, fille de *Jean-Baptiste*, prince de Sulmone. Elle se remaria en 1694. à *Antoine* Giudice, prince de Cellamare; & mourut le 24. Septembre 1715. ayant eu pour fils unique de son premier mariage François-Marie, qui suit;

XIX. François-Marie Pic, prince de la Mirandole, &c. né le 30. Septembre 1688. a été sous la tutelle de la princesse *Brigitte* sa grande-tante, qui pendant la guerre d'Italie entre l'empereur & Philippe V. roi d'Espagne, fit entrer en Decembre 1701. les troupes Allemandes dans la ville de la Mirandole, & obligea le sieur de la Chetardie commandant la garnison Françoise de se retirer. L'empereur ayant depuis vendu les états de la Mirandole au duc de Modene, le prince de la Mirandole, dès qu'il fut majeur, prit en 1704. le parti de France & d'Espagne, passa à Madrid, & fut fait grand-écuyer du roi d'Espagne en Mai 1715. Il épousa le 14. Juin 1716. *Marie-Therese* Spinola, fille de N. marquis de los Balbases, laquelle fut noyée malheureusement en sa maison par un orage survenu à Madrid le 15. Septembre 1723. * Sansovin. *l.* 3. *chron.* Loschius, *in compend. hist.* De Thou, *hist. l.* 8. Leandre Alberti, *desc. Ital.* Ammirato. Rittershusius, Imhof, *en ses vingt familles d'Italie*, &c.

PIC (Jean) fils de Jean-François, seigneur de la Mirandole, né le 24. de Fevrier 1463. s'acquit une merveilleuse connoissance des sciences les plus sublimes. Scaliger l'appelle *Monstrum sine vitio*. A l'âge de dix ans il étudioit le droit & le commentoit à mesure: à dix-huit ans, il sçavoit vingt-deux langues. A l'âge de vingt-quatre ans, il soutint à Rome des theses, qui contenoient 900. propositions de dialectique, de theologie, de mathematique, de magie, de cabale & de physique, toutes non seulement tirées des écrits des auteurs Grecs & Latins; mais encore établies sur l'autorité des Hebreux & des Chaldéens. Ce dessein executé avec applaudissement, ne plut pas à tout le monde. Plusieurs demi-sçavans, ou envieux de la gloire de ce jeune prince, ou poussez d'un zele indiscret, censurerent ces theses, & en firent même un grand bruit. Pour les appaiser, le pape Innocent VIII. fit examiner les propositions de Jean Pic, & on en trou-

va treize qui étoient insoûtenables. Pic les défendit par une apologie qu'il fit en dix-sept nuits, qui est au commencement de ses oeuvres, avec un bref d'Alexandre VI. Une chose assez particuliere qu'il rapporta dans cette apologie, & qui témoigne combien l'ignorance a fait souvent faire des bevûes, au sujet de l'examen des livres, c'est qu'un theologien qui se mêloit de censurer les theses, étant interrogé ce que signifioit ce mot de *Cabale*, il répondit que c'étoit un méchant homme & heretique, qui avoit écrit contre Jesus-Christ, & que ses sectateurs avoient eu de lui le nom de *Cabalistes*. Ceux qui n'étoient pas plus éclairez que ce theologien, accuserent Jean Pic de magie, ne pouvant comprendre qu'un jeune homme de cet âge pût être si sçavant. Le pape nomma des commissaires pour examiner ses theses, en défendit la lecture, & fit citer Pic de la Mirandole à Rome; mais Alexandre VI. lui donna un bref d'absolution le 18. Juin de l'an 1493. On dit que Lucius Bellancius de *Sienne* lui avoit prédit qu'il ne passeroit pas la 33. année de son âge: cela arriva ainsi, car Jean Pic ayant renoncé à sa souveraineté de la Mirandole, mourut à Florence le 17. Novembre 1494. le même jour que le roi Charles VIII. entra dans cette ville. Il travailloit alors à son ouvrage contre l'astrologie judiciaire, qui, quoique non achevé, est neanmoins le meilleur. Jean-François Pic son neveu, écrivit sa vie, que nous avons au commencement de ses ouvrages imprimez à Bâle en 1573. & 1601. * Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Sponde, *in annal. A. C.* 1487. *n.* 5. & 1494. *n.* 12. Paul-Jove, *in elog. c.* 39. Philippe Beroalde, Ange Politien, Marsile Ficin, Leandre Alberti, Naudé, &c. * *Anecdotes de Florence par* Varillas. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XV. siecle.*

PIC (Jean-François) II. du nom, prince de la Mirandole, étoit fils de GALEOTTI, frere du celebre JEAN Pic, *dont nous venons de parler.* Il s'adonna à l'étude, & par son trop grand attachement à la scholastique, negligea la belle latinité; Sa vie fut fort agitée, & il fut deux fois chassé de ses états: enfin Galeotti, fils de son frere Louis, l'assassina la nuit, lui & son fils Albert, au mois d'Octobre de l'an 1533. On dit qu'il fut surpris par son neveu dans son château, & qu'il reçut la mort en embrassant un crucifix. Nous avons ses œuvres imprimées, avec celles de son oncle sçavoir; la vie de Jean Pic & celle de Savonarole; *De studio divina & humana philosophia, lib. II. De morte Christi & propria cogitanda, lib. III. Defensio de uno & Ente, &c.* * Paul-Jove, *in elog. doct. c.* 87. Bellarmin, *de script. eccl.* Sponde, *in annal.* Possevin, *in appar. sacro, &c.*

PIC (Jean) de Paris, Chartreux, qui vivoit dans le XVI. siecle, écrivit des commentaires sur le cantique des cantiques, que Josse-Badius publia en 1524. * Petreius, *bibl. Cartus.*

PICARD (Jean) de Beauvais, chanoine Regulier de saint Victor à Paris, au commencement du XVII. siecle, avoit beaucoup d'érudition, & en a donné des marques en ses notes sur les épitres de saint Bernard, & autres ouvrages. Divers auteurs parlent avec estime de Jean Picard, qui mourut en 1617.

PICARDIE, province de France, est une partie de l'ancienne Belgique. Il est sûr que ce nom est nouveau; cependant nous n'avons point de veritable connoissance de son origine: car il n'y a pas d'apparence de le tirer des Heretiques Picards, comme quelques-uns ont fait, ni du mot grec qui convient à l'humeur prompte des habitans, ni de l'allusion que l'on fait à ce qu'ils se picquent de peu de chose. Cette province, qui est aujourd'hui un des grands gouvernemens du royaume, a la Champagne au levant; l'Isle de France au midi; cette partie de la mer Oceane que nous appellons *la Manche*, & la Normandie au couchant; & au septentrion la Flandre, le Hainaut & le Cambresis. Toute la Picardie peut être divisée en haute, moyenne & basse. La haute, sur l'Oise, la moyenne sur la Somme, & la basse le long de la mer. Mais aujourd'hui on la divise en sept parties, qui sont le Boulonois, le Ponthieu, le Santerre, le Vermandois, la Tierache, l'Amienois & le pays reconquis. Elle comprenoit encore le Beauvaisis, le Noyonois, le Laonois & le Valois, qui sont presentement du gouvernement de l'Isle de France. Amiens est sa ville capitale. Les autres sont Abbeville, Ardres, Boulogne, Calais, la Cappelle, le Catelet, Corbie, Dourlens, Saint-Quentin, la Fere, Guise, Ham, Montreuil, Peronne, Roye Mondidier, Rue, &c. La Picardie est fertile en grains & en fruits, mais elle ne produit point de vin. Elle est arrosée de diverses rivieres, dont les principales sont la Somme, l'Oise, l'Authie, la Canche, &c. Il y a quantité de noblesse ancienne, de bons soldats, & plusieurs hommes de lettres. Toute la justice se rend dans ses baillages & sieges présidiaux, qui sont du ressort du parlement de Paris. Les villes y sont gouvernées par les maires & échevins, & les évêchez y ont l'archevêque de Reims pour metropolitain. Pour les finances, il y a des generalitez à Amiens & à Soissons. Outre le gouvernement general, on y compte dix-huit gouvernemens particuliers. La Picardie n'a jamais été aliénée du domaine de la couronne. Nous parlons en particulier de Boulogne, du Ponthieu, &c. qui ont eu leurs comtes. * Gille Bry, de la Clergerie, *hist. des comtes du Perche & du Ponthieu.* Arjulfe, *chron. de S. Riquier.* L'auteur de l'histoire des comtes du Ponthieu & mayeurs d'Abbeville. Du Puy, *droits du roi.* Du Chêne, *antiquitez des villes de France.* Jean Surhovius, *Picard. Belg. descr.* Adrien de la Morliere, *histoire d'Amiens.* Sanson & Du Val, *geogr. &c.*

PICARDS ou PIKARDS, Heretiques, s'éleverent en Bohême dans le XV. siecle. Un certain nommé Pikard, natif du Pays-Bas, y renouvella les erreurs des Adamites, vers l'an 1414. & se fit suivre par une populace ignorante, qui sous pretexte de faire profession de l'innocence d'Adam, alloit toute nue, & s'abandonnoit à mille sortes d'abominations. Ces errans, qui s'estimoient les seuls libres, se retirerent dans une isle de la riviere de Lismick, à sept lieues de Thabor en Bohême, où Zisca, pour se venger d'une incursion que quelques-uns d'eux avoient faite dans la campagne, où ils avoient fait beaucoup de desordres, les alla chercher en 1420. & les fit tous passer au fil de l'épée à l'exception de deux, qui furent reservez pour apprendre de leur bouche quelle étoit leur religion. Les Heretiques de Bohême furent aussi nommez *Picards* dans le siecle suivant. * Prateole, *de har. V. Adam & Pikar.* Æneas Sylvius, *l. c.* 42. *Boh.* & Dubravius, *l.* 26. Sandere, *har.* 174. Sponde, *A. C.* 1420. *n.* 4. Bayle, *dict. critique.*

PICART (François le) docteur de Paris, doyen de saint Germain l'Auxerrois, seigneur d'Atilli & de Villeron dans le XVI. siecle nâquit le 16. Avril 1504. à Paris d'une famille noble & ancienne. Son pere étoit JEAN le Picart, seigneur de Villeron, secretaire du roi; & sa mere *Jacqueline* de Champanges, dame d'Atilli. Il fut élevé dans les lettres & dans la pieté, & se rendit sçavant theologien, bon ecclesiastique & habile prédicateur. Depuis il se signala, sur-tout par son zele pour la foi contre les Heretiques qui s'éleverent de son tems. C'est pour cette raison que Calvin, Beze & leurs disciples l'ont si fort maltraité. Sa pieté, sa douceur & son desinteressement le rendirent si cher au peuple de Paris, que plus de vingt mille bourgeois de cette ville assisterent à son enterrement. Ce docteur mourut le 17. Septembre 1556. âgé de cinquante deux ans. Plusieurs auteurs ont parlé de lui avec éloge. Gabriel de Puiherbaut le nomme un très-bon docteur & un très-bon pasteur. On composa divers livres au sujet de la mort de François le Picart, comme, *Les regrets & complaintes de passe-par-tout, sur le trépas de M. François le Picart. Déploration sur le trepas de noble & venerable personne M. maitre François le Picart docteur en theologie, & doyen de saint Germain l'Auxerrois, &c.* Voyez la vie écrite par le P. Hilarion de Coste, Minime, publiée en 1658. sous le titre de parfait ecclesiastique.

PICART (Michel) d'Altdorf, philosophe, philologue, orateur & poëte, nâquit en 1574. & mourut en 1620. Il étoit professeur en philosophie dans sa patrie. Il a écrit un commentaire sur la poëtique d'Aristote; des observations historico-politiques; des disputes de philosophie; des harangues; des essais de critique, &c. Il a traduit en latin Oppien, de la chasse. * Henning de Witte, *in philosoph. pag.* 182.

PICART (Etienne) dit *le Romain*, fut reçû en 1664. membre de l'académie de peinture & sculpture à Paris, dont il devint doyen en 1705. Il quitta Paris en 1710. pour aller s'établir à Amsterdam, où il mourut le 12. Novembre 1721. âgé de 90. ans, en reputation de l'un des plus habiles graveurs de son tems.

PICCOLOMINI, famille originaire de Rome, s'établit dans le VIII. siecle à Sienne, où elle eut part au gouvernement de la republique. On n'en rapportera ici la posterité que depuis

I. SILVIO Piccolomini, qui de *Montanine* Scali eut pour enfans SILVIO, qui suit; *Odeline*, mariée à *Louis* Vitelli; & *Barthelemie* Piccolomini, qui épousa *Nicolas* Loli, dont le fils *Gregoire* Loli fut secretaire du pape Pie II. fut par lui adopté dans la famille de Piccolomini, & dont la posterité prit le nom.

II. SILVIO Piccolomini, né posthume, épousa *Victoire* Forteguerra, dont il eut *Enée-Silvio-Barthelemi* Piccolomini, pape sous le nom de PIE II. mort le 16. Août 1464; LAUDOMIE, qui suit; CATHERINE Piccolomini, *dont la posterité sera rapportée après celle de sa sœur aînée*; & plusieurs autres enfans morts jeunes.

III. LAUDOMIE Piccolomini, épousa *Nanne* Todeschini, que le pape PIE II. adopta dans la famille de Piccolomini, & qui eut pour enfans ANTOINE, qui suit; *François* Todeschini Piccolomini, né le 9. Mai 1449. archevêque de Sienne & cardinal, puis pape sous le nom de PIE III. mort le 18. Octobre 1503; JACQUES, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTEMARCIANO *&* CAMPORSEVOLI, *rapportée ci-après*; *Pierre*; ANDRE', qui a fait *la branche de* CASTIGLION, *aussi mentionnée ci-après*; & *Montanine* Todeschini Piccolomini, mariée à *Laurent* Boninsegni.

IV. ANTOINE Todeschini Piccolomini, fut fait duc d'Amalfi par Ferdinand I. du nom roi de Naples, son beau-pere, qui lui accorda, & à ses descendans, de porter le nom & les armes d'Aragon: & fut aussi marquis de Capistran, comte de Celano, & grand justicier du royaume de Naples. Il épousa 1°. l'an 1458. *Marie* d'Aragon, fille *naturelle* de *Ferdinand* I. du nom roi de Naples, morte en 1460: 2°. en 1461. *Marie* Marzana, fille de *Marin* duc de Sessa. Du premier lit vinrent *Marie* alliée à *Jacques* des Ursins, duc de Gravina; & *Jeanne*, mariée 1°. à *André-Matthieu* Aquaviva, duc d'Atri: 2°. à *Alvare* Pizarro. Du second lit sortirent ALFONSE, qui suit; *Frederic*; JEAN-BAPTISTE, qui a fait *la branche des marquis d'*ILICETO, *ducs d'*AMALFI, *rapportée ci-après*; *François*, évêque de Bisignano en 1498. mort en 1530; *Leonore*, mariée à *Bernardin* de S. Severin, prince de Bisignano; & *Victoire* Piccolomini d'Aragon, alliée à *Jacques* Appiano, seigneur de Piombino.

V. ALFONSE Piccolomini-d'Aragon, duc d'Amalfi, marquis de Capistran, comte de Celeno, & grand justicier du royaume de Naples, épousa *Jeanne* d'Aragon, fille d'*Henri*, marquis de Gerace, dont il eut ALFONSE II. du nom, qui suit;

VI. ALFONSE Piccolomini-d'Aragon II. du nom, duc d'Amalfi, marquis de Capistran, &c. capitaine du peuple de Sienne en l'an 1539. épousa *Constance* d'Avalos, fille d'*Inico*, marquis del Vasto, dont il eut INICO, qui suit; *Pompée*, évêque de Lanciano en 1556. puis de Torpeia en 1560. mort en 1562; JEAN, qui a fait *la branche des comtes de* CELANO, *princes de* VAL-REAL, *rapportée ci-après*; *Antoine*, marquis de Capistran; & *Victoire*, mariée à N. Caretto.

VII. INICO Piccolomini-d'Aragon, duc d'Amalfi, &c. épousa *Silvie* Piccolomini, fille de *Pierre-François*, seigneur de Castiglion, dont il eut pour fille unique *Constance* Piccolomini-d'Aragon, duchesse d'Amalfi, mariée à *Alexandre* Piccolomini-d'Aragon, marquis d'Iliceto, son cousin.

BRANCHE DES BARONS DE SCAFFATA, comtes de CELANO, *princes de* VAL-REAL.

VII. JEAN Piccolomini-d'Aragon, troisiéme fils d'ALFONSE, duc d'Amalfi, & de *Constance* d'Avalos, fut baron de Scaffata, & épousa *Marie* d'Avalos, dont il eut ALFONSE, qui suit; & *Inico*.

VIII. ALFONSE Piccolomini-d'Aragon, comte de Celano, baron de Scaffata, épousa *Lucrece* Caraffe, fille d'*Octave*, marquis d'Anzi, dont il eut JEAN, qui suit;

IX. JEAN Piccolomini-d'Aragon, comte de Celano, &c. épousa *Hieronime* Loffredi, dont il eut ALFONSE, qui suit; *Ambroise*, abbé d'Olivet, évêque de Trivento, puis archevêque d'Otrante; *Pie*, Théatin; & neuf autres enfans.

X. ALFONSE Piccolomini-d'Aragon, comte de Celano, prince de Val-Real, épousa *Leonore* Loffredi, sœur de *Marc-Antoine*, troisiéme & dernier prince de Maida, duc de Laconie, dont il eut *Jean*, duc de Laconie, mort sans alliance; *François*, tué au siege de Bude le 13. Juillet 1686; JOSEPH, qui suit; *Ambroise*, abbé d'Olivet; *Dominique*, Théatin; & autres enfans.

XI. JOSEPH Piccolomini-d'Aragon, prince de Val-Real, duc de Laconie, comte de Celano, a épousé *Anne* Colonne & Barile, fille de *Pompée* Colonne, & de *Victoire* Barile, dont il a eu ALFONSE, qui suit; *Leonore*; & *Victoire*.

XII. ALFONSE Piccolomini-d'Aragon, prince de Val-Real, né le 1. Octobre 1695.

BRANCHE DES MARQUIS D'ILICETO.

V. JEAN-BAPTISTE Piccolomini-d'Aragon, second fils d'ANTOINE Todeschini Piccolomini, duc d'Amalfi, & de *Marie* Marzana sa seconde femme, fut marquis d'Iliceto, & épousa 1°. *Constance* Caraccioli, fille de *Leonard* comte de S. Ange: 2°. *Marie* Henriquez, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent ANTOINE, qui suit; *Jean-Baptiste*, qui épousa *Lucrece* Afflitti; *Vincent*, mort sans posterité de *Diane* de Cardines, fille d'*Alfonse*, marquis de Laina; *Eleonore*, mariée à *Paul-Antoine* Poderic; *Marie*, alliée à *Gaspard*, Toraldo, marquis de Polignano; & *Elvire* Piccolomini-d'Aragon, mariée à *Hugues* Siscara comte d'Ajello.

VI. ANTOINE Piccolomini-d'Aragon, marquis d'Iliceto, épousa *Antoinette* Borgia, dont il eut ALFONSE, qui suit; *Ferrante*, qui eut des enfans de *Fumie* Loffredi; *Jeanne*, alliée à *Antoine* de Tolfa, comte de Serino; & *Constance* Piccolomini-d'Aragon, mariée à *Paul* de Tufo.

VII. ALFONSE Piccolomini-d'Aragon, marquis d'Iliceto, épousa *Beatrix* Loffredi, dont il eut ALEXANDRE, qui suit; *Pompée*, mort sans enfans de *Diane* Falangola; & *Jeanne*, mariée à *Jean-Paul* Bartilotto, prince de Castellanette.

VIII. ALEXANDRE Piccolomini-d'Aragon, comte d'Iliceto, fut duc d'Amalfi, par son mariage avec *Constance* Piccolomini-d'Aragon sa cousine, fille unique d'*Inico* duc d'Amalfi, & de *Silvie* Piccolomini, & mourut sans posterité.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTEMARCIANO *& de* CAMPORSEVOLI.

IV. JACQUES Todeschini Piccolomini, frere du pape Pie III. & troisiéme fils de NANNE Todeschini & de LAUDOMIE Piccolomini, fut seigneur de Montemarciano, de Camporsevoli, & chevalier de l'ordre de S. Jacques. Il épousa 1°. *Camille* Monaldeschi: 2°. *Christophle* Colonne, dont il eut ÆNE'E, qui suit; *Silvius* vivant en 1523. qui eut deux fils de *Cinthia* Paluzzi-Albertoni; *Laudomie*, alliée à *Thomas* Thomasi; *Alexandrine*, mariée à *Jean* Franchi, seigneur de Montorio; & *Constance* Piccolomini, qui épousa *Pierre* de Santa Croce.

V. ÆNE'E Piccolomini-d'Aragon, seigneur de Montemarciano & de Camporsevoli, épousa *Magdelaine* Marescotti, dont il eut ANTOINE-MARIE, qui suit; & *François*.

VI. ANTOINE-MARIE Piccolomini-d'Aragon, seigneur de Montemarciano & de Camporsevoli, épousa *Helene* Sforze, dont il eut JACQUES, qui suit; *Scipion*, seigneur de Camporsevoli, prieur de Pise, mort sans posterité de *Camille* Seristori, ni de *Magdelaine* Princistein ses deux femmes; & *Victoire*, alliée à *Ænée* Piccolomini, seigneur de Sticciano.

VII. JACQUES Piccolomini-d'Aragon, seigneur de Montemarciano, &c. épousa *Isabelle* des Ursins, dont il eut ALFONSE, qui suit; *Frederic*; *Irene*, mariée à *Tiberio* Baldeschi; *Louise*, alliée à *Octave* Avogadri, com-

te de Sanguineto ; & *Carie*, qui épousa *Frederic* Baglioni.

VIII. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, seigneur de Montemarciano & de Camporsevoli, mourut en 1591. laissant d'*Hippolyte* Pic, fille de *Louis* comte de la Mirandole, une fille unique nommée *Victoire* Piccolomini-d'Aragon, mariée à *Camille* Conti, duc de Carpinetto.

BRANCHE DE CASTIGLIONE.

IV. Andre' Todeschini Piccolomini, frere du pape Pie III. & quatriéme fils de Nanne Todeschini, & de Laudomie Piccolomini, fut seigneur de Castiglion de la Pescaria, & de l'isle de Giglio, & capitaine du peuple de Sienne en 1489. Il épousa *Agnés*, fille de *Gabriel-François* Farnese, dont il eut Pierre-François, qui suit; *Jean*, né le 4. Octobre 1475. archevêque de Sienne en 1503. cardinal en 1517. mort doyen des cardinaux le 21. Novembre 1537; Alexandre, dont la posterité subsiste encore; *Bernardin*, évêque de Teramo dans l'Abruzze, & de Sessa; *Victoire*, mariée à *Borgese* Petrucci; *Montanine* Piccolomini, alliée à *Salluste* Bandini, seigneur de Castiglioncello, qui fut adopté dans la famille de Piccolomini, & eurent des enfans qui en prirent le nom; & *Victoire*, femme de *Borgese* Petrucci.

V. Pierre-François Piccolomini, seigneur de Castiglione, capitaine du peuple de Sienne, en 1515. fut marié avec *Françoise* Savelli, & en eut *Alexandre* Piccolomini, pere d'un fils *naturel*, nommé *Ænée*, duquel sont descendus les Piccolomini de Venise; *Ascagne* Piccolomini, mort sans posterité; & *Silvie* Piccolomini, mariée avec *Innico* Piccolomini d'Aragon, duc d'Amalfi.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE STICCIANO, *ducs d'*Amalfi, *princes de l'Empire.*

III. Catherine Piccolomini, sœur du pape Pie II. seconde fille de Silvio Piccolomini, épousa *Barthelemi* Guglielmi, dont elle eut pour fille unique Antoinette, qui suit;

IV. Antoinette Guglielmi épousa *Barthelemi* Pieri, seigneur de Sticciano, qui ayant été adopté dans la maison de Piccolomini, en prit le nom & les armes, & eut pour enfans Æne'e, qui suit; *Victoire*, mariée à *Hierôme* Tolommei; & *Barthelemie* Piccolomini, qui épousa *Leonard* Marsili.

V. Æne'e Piccolomini, seigneur de Sticciano en 1489. épousa *Isabelle* Pecci, dont il eut Silvius, qui suit; & *Andromaque*, alliée à *Jules* Tolommei.

VI. Silvius Piccolomini, seigneur de Sticciano, en 1521. épousa *Aurelie* Tolommei, dont il eut Æne'e, qui suit; & *Jean-Baptiste* Piccolomini.

VII. Æne'e Piccolomini, seigneur de Sticciano, se joignit en 1533. avec d'autres Siennois, pour introduire les Espagnols dans la ville de Sienne, & en chasser les François, ainsi que le remarque M. de Thou, *liv. X.* Il épousa *Victoire* Piccolomini, fille d'*Antoine-Marie*, seigneur de Montemarciano, qui lui apporta la terre de Camporsevoli, & dont il eut Silvius, qui suit: *Ascagne*, archevêque de Rhodes, puis de Sienne, mort en 1597; *Ænée*, né posthume, qui suivit le parti des armes; & *Hippolyte* Piccolomini, mariée à *Scipion* Simoncelli, seigneur de Veceno.

VIII. Silvius Piccolomini, seigneur de Sticciano, grand prieur de Pise, se distingua dans les armes, & fut fort consideré de Ferdinand de Medicis, grand duc de Toscane, qui le fit son grand chambellan. Il épousa *Violante* Gerini, dont il eut Æne'e, qui suit; *Ascagne*, archevêque de Sienne après son oncle en 1629; Octave, l'un des plus fameux capitaines de son tems, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; & *Victoire* Piccolomini, mariée à *Nicolas* Caprara, comte de Pantano, senateur de Bologne.

IX. Æne'e Piccolomini-d'Aragon, comte de Sticciano, chevalier de l'ordre de S. Etienne, mourut en Bohême dans les armées de l'empereur. Il épousa *Catherine*, fille de *Raphaël* Adimari, dont il eut *Silvius* comte Piccolomini, tué à la bataille de Nordlingue en Septembre 1634; François, qui suit; *Evandre*, chevalier de l'ordre de S. Etienne, tué à la levée du siege de saint Omer en 1638; & *Violante* Piccolomini, mariée à *François-Marie* Malegonelle.

X. François Piccolomini, duc d'Amalfi, chevalier de l'ordre de S. Jacques, chambellan de l'empereur, épousa *Emilie*, fille de *Laurent* comte de Strozzi, dont il eut *Ænée*, prince du saint Empire, heritier de son oncle *Octave*, mort sans alliance; Laurent, qui suit; *Victoire*, mariée à *Metello* marquis de Bichi; *Octavie-Benigne*, alliée à *Pierre-Antoine* marquis de Guadagne; & cinq autres filles.

XI Laurent Piccolomini-d'Aragon, duc d'Amalfi, prince de l'Empire, seigneur de Nachodin en Bohême, étoit prieur de Pise lors de la mort de son frere aîné. Il a épousé *Anne-Victoire-Ludomille* de Liebsteinski, fille de *Leopold Ulric*, comte de Kolowrath, dont il a eu *Jean-Norbert-Joseph-Ignace-Pierre* Piccolomini; *Jean-Venceslas-Charles-Octave*; *Octave-Ænée-Joseph*; *Ludomille-Maximilienne-Anne-Josephe*; *Marie-Emilie-Anne-Catherine-Josephe*; & *Marie-Marguerite-Anne-Josephe-Innocente* Piccolomini.

PICCOLOMINI d'Aragon (Octave) duc d'Amalfi, prince de l'Empire, general des armées de l'empereur, chevalier de la toison d'or, l'un des plus grands capitaines de son siecle, troisiéme fils de Silvius Piccolomini, seigneur de Sticciano, & de *Violante* Gerini, né le 11. Novembre 1599. servit dans les armées Espagnoles en Italie, puis fut envoyé à la tête d'un regiment par le grand duc de Toscane au secours de l'empereur Ferdinand II. en Bohême. Ce fut là qu'il se signala par tant de differentes actions, qu'il parvint enfin jusqu'à la qualité de general des troupes Imperiales en 1634. Il se trouva à la bataille de Nortlingue la même année, où il perdit un de ses neveux *Silvio* Piccolomini, & fit lever au maréchal de Châtillon le siege de saint Omer; mais il en coûta la vie à *Evandre* Piccolomini un autre de ses neveux. En 1640. il rompit toutes les mesures du maréchal Bannier, general des Suédois en Allemagne: il poursuivit ce general en 1641. & le força à se retirer: après quoi l'armée Imperiale, sous l'autorité de l'archiduc Leopold, voulut faire lever le siege de Wolfembutel, & fut repoussé par le comte de Guebriant general des François. L'année suivante ne fut pas glorieuse à l'archiduc ni à Piccolomini; car ayant voulu tenter le secours de Leipsic assiegée par Tortenson general des Suedois, ils furent battus le 21. d'Octobre. Piccolomini se distingua depuis en differentes occasions: de sorte que l'empereur, qui l'avoit fait de son conseil secret, capitaine general & son chambellan, le nomma plenipotentiaire aux conferences de Nuremberg en 1649. & 1650. pour l'execution du traité de Westphalie. Enfin il le créa prince du saint Empire en 1654. Le roi d'Espagne lui avoit donné la toison d'or & le duché d'Amalfi au royaume de Naples, dont les Piccolomini avoient été autrefois en possession. Ce grand homme mourut le 10. Août 1656. sans enfans de *Marie-Benigne-Françoise*, fille de *Jules-Henri* duc de Saxe Lawembourg son épouse. * Gobelin, *in comment. Pii II.* Campanus, *in vita Pii II.* Ghilini, *Theat. d'Huom.* Janus Nicius Erythræus, *Pii II. Imag. illustr. capit.* 37. Vossius, *de mathem.* Imhof, *Notit. imper. & en ses vingt familles d'Italie.*

La maison de Piccolomini a produit encore plusieurs grands hommes, tant dans l'église que dans les armes, sortis de branches plus anciennes que celles dont nous avons rapporté la posterité; entr'autres,

PICCOLOMINI (Alexandre) archevêque de Patras, & coadjuteur de Sienne, fils de Agnolus Piccolomini, & de *Marguerite* Santi, qui a composé des livres sur plusieurs sortes de sujets. Il a écrit des ouvrages de philosophie, & il passe pour le premier qui en ait usé de la sorte. Le traité qu'il publia par ordre de François de Medicis, grand duc de Toscane, touchant la reformation du calendrier, eut l'approbation des plus habiles. Il joignit les bonnes mœurs & une vie très-exemplaire, avec la theorie des mathematiques & de la physique; fut fort attaché aux opinions d'Aristote, & fut de l'académie des *Infiammati* de Padoue. La gravité de ses mœurs, ni la forte application à des ouvrages de philosophie, n'empêcherent pas qu'il ne composât quelques pieces de theatre, qui furent fort estimées. Il mourut à Sienne le 12. de Mars 1578. âgé de soixante & dix ans, & fut enterré dans l'église cathedrale. Les ouvrages qu'il a laissez sont *la Filosophia mora-*

le; *la theorica de Pionnetti*; *l'institutione dell'huomo*; *l'institutione del principe Christiano*; *Della Grandezza dell'acqua e della terra*; *Paraphrase nel terzo libro della rettorica d'Aristotele*; *Della creanza delle Donne*; *delle Stelle fisse*; *Due comedie cioe l'Alessandra e l'amor costante*; *La Spera*; *I. Sonetti*; *Piena & larga parafrase della poëtica d'Aristotele*, *&c.* * Vossius, *de scientia mathemat.* Ghilini, *teatro d'huomini litterati*, *tom.* I. Thevet, *eloges des hommes illustres*, *tom.* 8. Bayle, *diction. critique*, *édit.* 1702.

PICCOLOMINI (François) fils de NICOLAS Piccolomini, capitaine du peuple de Sienne l'an 1529. & d'*Emilie* Saraceni, a été un très-fameux philosophe, & enseigna à Macerata, puis à Perouse, & enfin à Padoue, où il fut pendant vingt-deux ans l'admiration de tout le monde. Sa science étoit presque universelle, ses raisonnemens solides, & son éloquence persuasive. Mais ce qui plaisoit davantage en lui, c'étoit une douceur engageante, qui le faisoit aimer de tout le monde. Sur la fin de sa vie il se retira dans sa maison à Sienne, & y mourut l'an 1604. âgé de 84. ans, laissant posterité. On a de lui divers ouvrages de philpsophie. *Universa de moribus philosophia in X. grad. Universa naturalis philos. in V. P. &c.* * Thomasini, *in vir illust.* Imperialis, *in Musc. hist.* Ghilini, *teat. d'huom. letter. &c.*

PICCOLOMINI (François) fils de LELIO Piccolomini, capitaine du peuple de Sienne en 1604. entra fort jeune dans la societé des Jesuites, où il se rendit très-habile. Il enseigna la philosophie & la theologie; & après avoir rempli les plus importantes charges de sa compagnie, il en fut élu le huitiéme general en 1647. après la mort de Vincent Caraffe, & mourut le 17. Juin 1651. âgé de 69. ans.

PICCOLOMINI (Celio) fils d'ALEXANDRE Piccolomini, & de *Lucrece* Ugurgieri, né à Sienne en 1609. Après avoir été archevêque de Cesarée, nonce en France, & secretaire des brefs, fut fait cardinal par le pape Alexandre VII. en 1664. archevêque de Sienne en 1671. & mourut le 24. Mai 1681. âgé de 72. ans.

PICCOLOMINI (Jacques) cardinal, *cherchez* PIE II. PIE III. & PAVIE.

PICELLO, en latin *Phyllium*, *Physa*, ancienne ville de la Bithynie dans l'Asie mineure, Elle est peu considerable aujourd'hui, & située dans la Natolie Propre, sur la mer Noire, entre Pendarachi & Samastro. * Mati, *diction.*

PICENES, *Piceni* & *Picentes*, anciens peuples d'Italie, habitoient la province appellée aujourd'hui *la Marche d'Ancone*, avec les villes d'Ascoli, d'Ancone, d'Osimo, &c. Ils sont differens des Picentins (*Picentini*) voisins des Lucaniens, dans le royaume de Naples. Les anciens auteurs parlent assez souvent de l'un & de l'autre de ces peuples. Les derniers y comprenoient une partie de la principauté citerieure d'aujourd'hui. Les villes sont Amalfi, Capri, Massa di Sorrento, Salerne, Nocera de Pagani, Sano, Sorrento, Minori, Ravello, &c. Tous ces peuples avoient été soûmis par les Romains, vers l'an 480. de la fondation de leur ville, l'an 274. avant Jesus-Christ.

PICHARDO ou VENUSA (Antoine) natif de Segovie, & juge en Espagne, mourut en 1631. âgé de 63. ans. Il avoit enseigné à Salamanque & ailleurs, & avoit composé divers ouvrages, comme *comment. in IV. institutionum Justiniani lib. Practica institutiones. De mora commissione & emendatione. De stipulationibus judicialibus. De nobilitatis inter virum & uxorem communicatione*, *&c.* * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

PICHOLAIN, est une ville de la presqu'Isle deçà le Gange, à deux lieues de Goa. Elle est agreable à cause des bois & des promenades, dont elle est ornée: en sorte qu'on y est comme à la ville & à la campagne en même tems. * Carré, *voyage des Indes Orientales.*

PICIGHITONE, *Piceleo*, ville d'Italie dans le Milanés, sur la riviere d'Adde, est une place forte, entre Cremone & Lodi, dont la citadelle fut bâtie par Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. Ce fut en ce lieu-là que François I. roi de France, fut retenu prisonnier, après avoir été pris devant Pavie, par l'armée de l'empereur Charles-*Quint.* * Fel. Osius, *hist. rer. Laudens.*

PICKENGHAM (Osberg) Anglois, religieux Carme & docteur de Paris dans le XIV. siecle, écrivit sur le Maître des Sentences, des traitez de theologie, &c. & mourut en 1330. * Pitseus, *de script. Angl.* Alegre, *in parad. Carmel. &c.*

PICKERING, ville ou bourg d'Angleterre, dans une contrée orientale du comté d'Yorck, qu'on appelle *Pickering.* Il est sur une petite riviere, qui se décharge dans le Derwent, assez près de la mer, & à 170. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PICOLLUS, étoit la seconde divinité des anciens habitans de la Prusse, qui lui consacroient la tête d'un homme mort, &, selon d'autres, la tête d'une bête morte. Ces peuples idolâtres avoient coûtume aux jours de leurs grandes fêtes, de brûler du suif dans les maisons des grands en l'honneur de ce dieu, qui se faisoit voir lorsqu'il mouroit quelqu'un: que si alors on ne l'appaisoit par des sacrifices, il les tourmentoit en differentes manieres; & s'ils negligeoient encore de s'acquitter de leur devoir envers lui, à la troisiéme fois qu'il revenoit, il ne pouvoit être appaisé que par le sang humain, qu'il lui falloit répandre; alors ils étoient contraints de prier leur prêtre, qu'ils appelloient *Waidelotte*, de se faire une incision au bras, pour arrêter par son sang répandu la colere de cette divinité, qu'ils connoissoient être appaisée, lorsqu'ils entendoient du bruit dans le temple. * Harsnoch, *dissert. X. de cultu deorum Prussia.*

PICO SACRO, montagne de la Galice en Espagne. Elle est entre Compostelle & Orense. Elle est faite en forme de pyramide, & on dit qu'anciennement on y avoit découvert des mines d'or. * Mati, *diction.*

PICO, SIERRA DE PICO, montagne de l'Estremadure d'Espagne. Elle s'étend sur les confins des deux Castilles, & du royaume de Leon, au midi de la Sierra d'Avila: & elle prend son nom d'un village appellé *Porto de Pico*, * Mati, *diction.*

PICOLMAYO, ou LA PLATA, grand fleuve, *voyez* la PLATA.

PICPUS, petit village proche de Paris, joint à present au fauxbourg de saint Antoine. Les religieux reformez du Tiers-Ordre de saint François s'y établirent en 1601. Quoique ce couvent ne soit que le second de cet institut, il en a neanmoins toûjours été regardé comme le chef: c'est pourquoi on les nomme *Picpusses* à Paris, quoique leur nom selon la regle, soit celui des Peres ou Freres de la Penitence, du Tiers-Ordre de S. François. Les Capucins, & après eux les Jesuites de la maison professe de saint Louis, avoient fait leur premiere demeure dans le même lieu, qu'ils abandonnerent, à cause de l'éloignement de la ville. L'église que l'on y voit à present, fut commencée en 1611. & ce fut le roi Louis XIII. qui y posa la premiere pierre. Il y a dans le jardin de ce couvent un hermitage rempli de plusieurs figures de pierre, posées dans des grottes de rocailles & de coquillages. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

PICQUINI, bourg de France dans la Picardie, situé sur la Somme, à deux lieues au-dessous d'Amiens. * Mati, *diction.*

PICTES, *Picti*, peuples venus, à ce qu'on croit, de Scythie en Ecosse, où ils s'établirent, & firent alliance avec les Ecossois. Quelques auteurs assûrent qu'étant venus en Danemarck, ils prirent le nom de *Pictes*, parce qu'ils étoient *peints*, & qu'ayant passé les isles Orcades, ils s'établirent vers Fide & Laudon, après en avoir chassé les Bretons sauvages. Depuis ils demanderent des femmes aux Ecossois, firent alliance avec eux, & dans la suite du tems ne formerent plus qu'un seul peuple avec cette nation. * Boëtius. Buchanan & Leslé, &c. *hist. d'Ecosse.* Bede. Matthieu Paris. Du Chêne, *hist. de la grande Bretagne.* Cambden, *descript. mag. Britan.* Usserius, *Britannic. eccles. antiq.*

PICTOR, *cherchez* FABIUS & SERVIUS PICTOR.

PICTOR (George) medecin Allemand dans le XVI. siecle, vers l'an 1569. publia divers ouvrages: *De herbarum maturis. De variis morborum remediis. De thermarum virtutibus. De rebus non naturalibus*, *&c.* Il travailla aussi sur quelques traitez des anciens. * Pantaleon, *liv.* 3. *prosop.* Charles Paschal, *bibl. med.* Vander Linden, *de script. med.* Gesner. Melchior Adam, &c.

PICUS, premier roi des Aborigenes, *cherchez* PIC.

PAPES.

PIE, I. de ce nom, pape, succeda dans l'évêché de Rome, à *Hygin* l'an 142. Les auteurs anciens ne conviennent pas de cette succession immediate ; car Optat & saint Augustin disent, qu'Anicet fut élu après Hygin, & que Pie succeda au premier. Au contraire, saint Irenée & Hegesippe, qui vivoient en ce tems-là, Tertullien, Eusebe, saint Epiphane, & tous les Grecs des siecles suivans, avec les anciens catalogues des papes, mettent Pie avant Anicet, & leur témoignage doit prevaloir. L'opinion de J. Pearson, & de Dodwel *de success. episc. Roman.* est que Pie a gouverné depuis l'an 127. jusques en 142. Mais suivant la chronologie d'Eusebe, c'est depuis 142. jusqu'à 158. On rapporte qu'il ordonna qu'on celebreroit la fête de Pâques le Dimanche après le quatorziéme de la lune de Mars, pour se conformer à la tradition apostolique observée par l'église Romaine, & par beaucoup d'autres églises. Ce pape eut la gloire de mourir pour Jesus-Christ, le 11. Juillet 165. après 9. ans 5. mois & 26. jours de siege. Binius rapporte quatre épîtres de lui ; mais le cardinal Baronius & Margarin de la Bigne, ne lui en donnent que deux écrites à Juste de Vienne. Saint ANICET lui succeda. * Genebrard, *l. 3. chron.* Baronius, *in annal.* Ciacconius. Platine. Du Chêne, &c. *in vit. pont.* Ce qui est dit dans l'article du decret du pape Pie, pour la celebration de la Pâque, & du martyre de ce pape, n'est pas constant. A l'égard des deux lettres qu'on lui attribue, adressées à Juste, évêque de Vienne, elles sont supposées, aussi-bien que les deux autres. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siecles.*

PIE II. (Enée Sylvio Bartholomeo Piccolomini) nâquit à Corsignano, bourg du territoire de Sienne, le 18. Octobre 1405. Pour illustrer le lieu de sa naissance, il l'érigea ensuite en ville épiscopale, qu'il nomma *Pienza*, de son nom de Pie. *Victoria* de Fortiguera sa mere étant grosse de lui, avoit songé qu'elle accouchoit d'un enfant mitré. Comme c'étoit alors la coûtume de dégrader les clercs coupables de crime, en leur mettant une mitre de papier sur la tête, elle crut qu'Enée seroit la honte & le deshonneur de sa famille ; mais la suite justifia le contraire. Il fut élevé avec assez de soin, & fit beaucoup de progrés dans les belles lettres, & à l'âge de 26. ans, assista au concile de Bâle, où il fut secretaire de Dominique Capranica, dit *le cardinal de Fermo* ; parce qu'il étoit administrateur de cette église. Ensuite il exerça la même fonction auprès de quelques autres prelats, & du cardinal Albergati, qui l'envoya en Ecosse. A son retour il fut honoré par le concile de Bâle des charges de referendaire, d'abbreviateur, de chancelier, d'agent general ; fut envoyé diverses fois à Strasbourg, à Francfort, à Constance, en Savoye, chez les Grisons ; & fut pourvû de la prevôté de l'église collegiale de saint Laurent de Milan. Au milieu de ces negociations, il publioit toûjours quelque ouvrage ; & ce fut alors qu'il composa ceux qui étoient favorables au concile de Bâle, & desavantageux à Eugene IV. Il changea de sentiment lorsqu'il fut devenu pape, sur-tout dans une bulle du 24. Avril 1463. que nous avons au commencement du recueil de ses œuvres. Il fut depuis secretaire de l'antipape Felix V. & de Frederic III. empereur, qui l'honora de la couronne poëtique, & qui l'employa en diverses ambassades à Rome, à Milan, à Naples, en Bohême & ailleurs. Le pape Eugene IV. dont il avoit combattu les interêts dans ses écrits, fit neanmoins grand état de son genie ; & Nicolas V. lui confera l'évêché de Trieste, qu'il quitta quelque tems après pour celui de Sienne. Le même pape se servit de lui en qualité de nonce dans l'Autriche, la Hongrie, la Moravie, la Bohême & la Silesie, où il reussit parfaitement, & fit merveilles dans les dietes qu'il fit assembler, pour former une ligue contre le Turc, à Ratisbonne & à Francfort, où il harangua avec une éloquence surprenante. La mort de Nicolas V. fit échouer ce projet. Calixte III. élu après Nicolas, arrêta à Rome l'évêque de Sienne, qui vouloit retourner en Allemagne, & le fit cardinal en 1456. Lorsque ce pape fut mort, le 6. Août 1458. treize jours après, le cardinal de Sienne fut mis en sa place, & prit le nom de *Pie* II. Il fit part de son élection au roi Charles VII. & à l'université de Paris, se disposa pour unir les princes Chrétiens contre les Turcs, & indiqua pour ce dessein une assemblée à Mantoue, qu'il commença le 1. Juin de l'an 1459. Avant cela il avoit confirmé dans la possession du royaume de Naples, Ferdinand fils *naturel* d'Alfonse, malgré les prétentions de la maison d'Anjou : ce qui fut cause de la guerre. Pie attaqua avec vigueur les ennemis du saint siege, & unit diverses terres à l'église. Le projet qu'il avoit le plus à cœur, étoit la guerre contre les Turcs. Il avoit levé des troupes, qu'il vouloit conduire lui-même contr'eux ; mais il mourut à Ancone, où il étoit venu pour s'embarquer, le 14. Août de l'an 1464. âgé de 58. ans, après cinq années, 11. mois & 27. jours de siege. Nous avons les œuvres de ce pape dans un volume imprimé à Bâle en 1551. avec sa vie au commencement. On ne doute point que les commentaires ou memoires que nous avons, sous le nom de Jean Gobelin Persona, son secretaire, ne soient l'ouvrage même de ce pape. Ces memoires ont été imprimez d'abord à Rome *in* 4°. en 1584. Quoique le pontificat de Pie ait été court, il a été très-glorieux. PAUL II. fut élu après lui. * *Consultez* Jean-Antoine Campanus, Jean Aretin, Jacques-Philippe de *Bergame*, Trithême, Bellarmin, Ciacconius, Onuphre, Genebrard, Du Chêne, Bzovius, Sponde, Rainaldi, Possevin, Vossius & plusieurs autres alleguez par Louis Jacob, *in biblioth. pontif.*

PIE III. nommé auparavant *François* Todeschini, étoit fils d'une sœur de Pie II. qui lui permit de prendre le nom de *Piccolomini*, & qui le fit archevêque de Sienne, & cardinal. Il eut divers emplois, jusqu'après la mort d'Alexandre VI. qu'il fut élu le 22. Septembre de l'an 1503. Mais il ne fut que peu de tems sur la chaire de saint Pierre ; car il mourut d'une playe qu'il avoit à la jambe, avec soupçon d'avoir été empoisonné le 18. Octobre de la même année, 26. jours depuis son élection, & 10. jours après son couronnement. Il est loué dans les épîtres de Marsile Ficin, de Philelphe, de Sabellicus, & de quelques autres qu'il avoit honoré des siennes. JULES II. parvint ensuite au pontificat. * Ciacconius, Victorel & Du Chêne, *en sa vie.*

PIE IV. Milanois, nommé auparavant *Jean-Ange* Medicis, ou *Medequin*, étoit né le jour de Pâques de l'an 1499. L'élevation du marquis de Marignan son frere, contribua beaucoup à la sienne. Il eut un office de protonotaire sous Clement VII. & dans le même tems, il s'insinua dans les bonnes graces du cardinal Farnese, qui ayant été élevé au pontificat, sous le nom de Paul III. l'employa en diverses legations, lui donna plusieurs benefices, & le créa enfin cardinal le 8. Avril de l'an 1549. Il fut nommé par Jules III. legat de l'armée contre le duc de Parme : mais il fut traité moins favorablement par le pape Paul IV. ce qui ne l'empêcha pas de meriter le surnom de *pere des pauvres*, & de *protecteur des muses*. Enfin il fut élevé sur la chaire de saint Pierre après le même Paul IV. On remarque qu'une colombe, qui étoit entrée dans la salle du conclave, s'arrêta sur la chambre du cardinal de Medicis ; ce qui fut un presage de sa future promotion, qui se fit la nuit après le jour de Noël de l'an 1559. Pie IV. pardonna aux Romains qui avoient commis mille desordres contre la memoire de son predecesseur, & contre l'inquisition. Il ne fut pas si clement envers les neveux du pape Paul IV. car il fit étrangler le cardinal Caraffe au château saint Ange, par la main du bourreau, & fit couper la tête au prince de Palliano son frere, dans la prison de la tour neuve. Depuis il s'employa avec soin aux affaires de la Chrétienté, tant pour s'opposer aux Turcs, qui assiegerent Malte, que pour détruire l'heresie en France & en Allemagne. Dans ce dessein il fit continuer le concile de Trente, qui fut heureusement conclu en 1563. par les soins de saint Charles son neveu. Ce pape, qui étoit d'une humeur severe, mourut le 9. Decembre de l'an 1565. en la 67. de son âge, après avoir gouverné 5. ans, 11. mois & 15. jours. On assure que la peur qu'il eut de voir perdre l'isle de Malte assiegée par les Turcs, contribua beaucoup à sa mort. Ce fut du moins avec la consolation d'avoir reçu les sacremens de l'église de la main de saint Charles

son neveu, qui ne l'abandonna point en cette extrémité. Pie IV. contribua à l'élevation de ses parens, & eut pour successeur Pie V. *Voyez* MEDICIS. * Onuphre, Ciacconius, & Du Chêne, *en sa vie*. Sponde, *in annal. eccl.* De Thou, &c.

PIE V. nommé *Michel* Ghislieri, élu pape le 7. Janvier de l'an 1566. nâquit à Boschi ou *Bosque*, petite ville du diocese de Tortonne & du duché de Milan, à deux ou trois lieues d'Alexandrie de la Paille, le 17. Janvier de l'an 1504. Papire Masson assure qu'on lui donna au baptême le nom d'*Antoine*; parce qu'il étoit venu au monde le jour que l'église celebre la fête de ce saint anachorete, & que depuis il reçut celui de *Michel*, en prenant l'habit de saint Dominique dans le monastere de Voghera en 1518. Onuphre soûtient qu'il eut le nom de *Michel*, au baptême, & à son entrée dans l'état religieux. Sa vertu le fit considerer dans l'ordre de saint Dominique, où il fut professeur, predicateur & superieur. Depuis, il y exerça la charge d'inquisiteur de la foi, & fut fort estimé du cardinal Caraffe, qui étoit commissaire general de ce tribunal severe; lequel ayant été élevé au pontificat sous le nom de Paul IV. lui donna l'évêché de Sutri. *Ghislieri* s'apprêtoit à quitter cette dignité pour se retirer dans son premier monastere; mais Paul IV. s'y opposa, le créa cardinal le 15. Mars de l'an 1557. & inquisiteur general de la foi, & lui fit prendre le titre de cardinal Alexandrin; parce qu'il étoit né dans le territoire d'Alexandrie de la Paille. Le pape Pie IV. lui donna l'évêché de Mondovi, & l'eut enfin pour successeur le 7. Janvier 1566. Après son élevation au pontificat, il travailla à regler sa maison, à policer la ville de Rome, à en chasser les personnes débauchées, à reformer le clergé, & à faire observer le concile de Trente. Il ne s'épargna point contre les Heretiques & contre les Turcs, fit agir ses nonces contre les Heretiques, & employa ses armes contre les Turcs. Ses galeres jointes à celles du roi d'Espagne & des Venitiens, gagnerent la celebre bataille de Lepante, le 7. Octobre de l'an 1571. L'année précedente il avoit créé Côme de Medicis grand duc de Toscane; il avoit rétabli les Caraffes dans leurs biens, & avoit aboli l'ordre des Humiliez. Ce pape mourut le premier Mai 1572. après 6. ans 3. mois & 24. jours de siege. Le pape Clement X. l'a declaré bienheureux, par une bulle du 27. Avril 1672. cent ans après sa mort, & Clement XI. l'a canonisé le 22. Mai 1712. GREGOIRE XIII. succeda à Pie V. * Du Chêne, Papyre Masson, Thomas Moniot, *en sa vie*. Antoine de *Sienne*, Gazée & Louvet, *de vir. illust. ord. Prædic.* Victorel, *addit. ad Ciacon.* Sponde, *in annal.* Charles Jacob, *bibl. pontif.* Acatio *di Somma* a fait la vie de ce pape en italien, & M. Felibien la traduisit en françois en 1672. mais on doit se méfier de cet auteur. *Voyez* Baillet, *vies des Saints*.

PIE-DI-LUCO, anciennement *Velinus Lacus*, lac d'Italie dans le duché de Spolete, au couchant du lac de Susanna, & à trois lieues de la ville de Rieti. Il prend son nom du bourg de Pie-di-Luco, qui est sur son bord septentrional, nommé en latin *Pedelucum*. * Mati, *dictionaire*.

PIECKO (le canal de) c'est un des passages par lesquels on va de la mer du Japon à celle des Kaimachites ou d'Amur. Il est entre les côtes du Yupi dans la grande Tartarie, & l'isle appellée la *terre des Etats*. * Mati, *dictionaire*.

PIE'MONT, principauté d'Italie, qui appartient au duc de Savoye, est nommée par ceux du pays *Piemonte*, & par les Latins *Pedemontium*. Elle a été comprise dans la Gaule Subalpine, puis dans la Lombardie. Sous ce nom de Piémont, on rassemble la principauté en particulier, le duché d'Aoste, les marquisats d'Ivrée, de Suse, de Ceva & de Saluces, le comté d'Ast, & la seigneurie de Verceil, à quoi on ajoûte le Canavése, & le quartier de Piémont, où sont Pignerol, Lucerne & Briqueras. Ce pays considerable par sa fecondité, par son bon air, & par les richesses de ses habitans, est situé entre le Milanez & le Montferrat au levant; la republique de Genes, & le comté de Nice au midi; la Savoye & le Dauphiné au couchant; & le Vallais au septentrion. La principauté de Piémont en particulier, a Turin pour ville capitale, & comprend Mondovi, Fossan, Chivas, Rivoli, Javen, Carignan, Pancalier, Vignon, Cavours, Villefranche, Raconi, Savillan, Coni, Tende, Ceve, Cortemille, Bene, Queras, Quers, Moncalier, Coconas, & la principauté de Maseran, qui releve de l'église. Les Taurinois, Salasses, Segusiens, Libiciens, & divers autres peuples ont habité autrefois ce pays. On ne convient pas bien de la maniere dont les ducs de Savoye ont acquis cette province. Les fils aînez des ducs portent le titre de princes de Piémont. * Ranchini, *descript. mund.* Du Val, & Sanson, *geographie*. Guichenon, *histoire de Savoye, tom. I.*

PIENNE (Jeanne de Halluin, demoiselle de) fille d'honneur de Catherine de Medicis, fut passionnement aimée de François de Montmorenci, fils aîné du connétable de Montmorenci. Il lui fit une promesse de mariage, sans en rien dire, ni à son pere ni à sa mere, craignant qu'ils ne s'opposassent à son dessein. Il n'y a point d'apparence qu'ils y eussent jamais consenti, quoique cette demoiselle fût d'une naissance très-illustre, & que sa beauté & sa vertu la rendissent recommandable; mais il y eut une raison particuliere, qui les poussa à former des oppositions éclatantes à cet engagement; c'est qu'Henri II. voulut que sa fille *naturelle*, veuve du duc de Castro, épousât l'amant de la demoiselle de Pienne. Le connétable trouvoit trop son compte dans cette alliance, pour souffrir que l'engagement de son fils aîné passât pour bon: il mit donc tout en œuvre pour le faire rompre; & comme il étoit en faveur auprès d'Henri II. il porta ce prince à employer tous les moyens imaginables, pour faire déclarer nulle la promesse que la demoiselle de Pienne pouvoit alleguer. Cette affaire devint grande & difficile, par le concours des desseins que le pape Paul IV. avoit de pratiquer l'alliance de cette fille de Henri II. déja veuve d'un Italien, petit-fils de pape, avec un autre Italien son neveu. Cet interêt du pape fit toute la difficulté de la dispense qu'on lui demanda, & que François de Montmorenci alla solliciter en personne. Le roi ne crut pas que le pape dût rien refuser à sa consideration dans un tems si favorable; neanmoins Paul IV. se montra si difficile, que le roi fut obligé de recourir à d'autres expediens: il publia un édit, qui declaroit nuls les mariages clandestins, édit qui amena dans le royaume une très-bonne & une très-salutaire jurisprudence. L'on fit mettre dans un couvent la demoiselle de Pienne, & l'on tira d'elle une declaration du desistement. * Le Laboureur, *additions aux memoires de Castelnau, tom. 2.* Bayle, *diction. crit. édit.* 1702.

PIENZA, ville de Toscane, près de Sienne, étoit un bourg appellé *Corsignano*, qui fut érigé en ville épiscopale, par la faveur de Pie II. qui y étoit né, & qui lui donna le nom de *Pienza*. * Leandre Alberti.

PIERGO, riviere d'Albanie, dans la Macedoine, province de la Turquie meridionale en Europe, est ainsi appellée d'une ville de même nom, qui est à son embouchure dans la mer Adriatique. C'est la même que celle que les anciens ont appellée *Lous*, que Ptolomée met dans la même province, & que d'autres ont appellée *Aous*. * Tite-Live. Strabon. Briet. Baudrand.

PIERIDES, *Pierides*, filles de Pierus, prince Macedonien, oserent, dit-on, faire un défi aux muses, & leur disputer le prix de la poësie. Les muses furent victorieuses; & pour punir la temerité des Pierides, elles les changerent en pies. On donne aussi le nom de PIERIDES aux muses, à cause que le mont Pierius en Thessalie leur étoit consacré. * Servius. Ovide, *in metam.*

PIERIE, *Pieria*, partie de la Syrie, près de la Cilicie. Il y avoit aussi dans la Cassiotide, une montagne nommée *Pieria* On donnoit encore ce nom à une province de la Macedoine, vers le golfe Thermaïque, & les frontieres de Thessalie. Les habitans de ce pays-là étoient appellez *Pieres*.

PIERIUS, montagne de Thessalie, consacrée aux muses. C'étoit aussi le nom d'un fleuve de l'Achaye, dans le Peloponnese. * Baudrand, *in geograph.*

PIERIUS, prêtre d'Alexandrie, florissoit sous l'empire de Diocletien, dans le tems que Theonas gouvernoit l'église de cette ville, vers l'an de Jesus-Christ 300. C'étoit un homme très-éloquent, pressant dans les disputes, & grand predicateur, ce qui le fit nommer *le petit Orige-*

ne. Il composa un volume de XII. livres, où il rapportoit plusieurs usages anciens de l'église ; mais il est accusé par Photius d'avoir parlé peu chrétiennement du saint Esprit, & de l'avoir fait inferieur en gloire au Pere & au Fils. Pierius composa encore une homelie sur le prophete Osée. Il avoit aussi fait un commentaire sur l'évangile de saint Luc. Il tint l'école d'Alexandrie, & fut precepteur du martyr Pamphile, demeura longtems à Rome, où il vint après la fin de la persecution vers l'an 311. y mena une vie fort austere, & embrassa une pauvreté volontaire. Photius dit que son style est clair, net & coulant, sans être étudié. On ne sçait ni l'année, ni le jour de sa mort. Il est fait memoire de lui dans les martyrologes des Latins, au 4. de Novembre. Saint Epiphane parle d'une église d'Alexandrie, qui portoit son nom ; & Photius marque qu'il y avoit des églises bâties en son honneur. * Eusebe, *l. 7. hist.* S. Jerôme, *in cat. de script. eccles. c. 76.* S. Epiphan. *heres. 69.* Photius, *biblioth. cod. 32. 118. & 119.* Nicephore, *l. 6. c. 35. hist.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des trois premiers siecles.*

PIERIUS (Jean) de Tolede en Espagne, excellent poëte & rhetoricien, professa avec applaudissement dans l'université d'Alcala, & mourut âgé de 33. ans, en 1540. * Opmer, *in chon. Orbis univ. p. 486.*

PIERIUS VALERIANUS, de l'ancienne famille des BOLZANI, de Belluno, dans la Marche Trevisane, est celebre dans la republique des lettres, par ses hieroglyphes, par ses commentaires sur Virgile, par ses poësies, par son traité *de infelicitate litteratorum*, & par divers autres ouvrages, dont celui *de fulminum interpretatione* imprimé en 1517. est devenu très-rare. Il avoit été instruit dans les belles lettres par un de ses oncles nommé *Urbain*, religieux de saint François, qui avoit été precepteur du pape Leon X. Depuis il s'attacha particulierement au service de la maison de Medicis, à la faveur de laquelle les lettres doivent leur accroissement en Italie. Il passa à Rome beaucoup d'années dans l'étude, & dans la negociation de diverses affaires qu'on lui confia, & mourut en 1550. âgé de plus de 82. ans. * Gesner, *in biblioth.* Sponde, *A. C. 1550. n. 12.* Imperialis, *in mus. hist. &c.*

PIERIUS (Urbain) ministre Protestant d'Allemagne, né d'une pauvre famille vers l'an 1546. dans une petite ville nommée *Suet* sur l'Oder, fut élevé par la liberalité du comte de Hohenstein, seigneur de ce lieu, qui l'envoya à Francfort, où il lui donna tous les ans de quoi vivre & faire ses études. Après que Pierius les y eut achevées, & s'y fut fait connoître par son sçavoir, il épousa la fille d'un avocat fort riche, à l'exemple duquel il s'appliqua à l'étude du droit, qu'il quitta après la mort de son beau-pere, pour s'adonner entierement à la philosophie & à la theologie. Il fut reçu docteur & professeur en theologie dans la même université ; & ayant été appellé à Brandebourg, où il fut quelque tems ministre, il en sortit pour aller faire la même fonction à Custrin, ville du même pays. Christian I. électeur de Saxe, l'attira à Dresde, lieu de sa residence, & le fit son predicateur. Ensuite Nicolas Creil, chancelier de cet électeur, l'envoya à Wittemberg, où en 1590. il eut une chaire de professeur, & la conduite d'une église. Il y fit beaucoup parler de lui, dans les disputes qui s'y exciterent alors touchant l'exorcisme du baptême ; & ayant même encouru la haine du peuple, par une doctrine nouvelle qu'il voulut enseigner, il courut risque de sa vie, & donna occasion à plusieurs écrits que l'on fit contre lui. Après la mort de Christian électeur de Saxe, arrivée en 1591. dans le tems que Frederic Guillaume duc de ce pays, & administrateur de l'électorat, faisoit la visite de cet état, Pierius, avec plusieurs autres theologiens, fut accusé auprès de ce prince, de suivre les erreurs de Calvin. Sur cette accusation il fut mis en prison, d'où il ne sortit qu'un an après, à la priere d'Elizabeth reine d'Angleterre, de laquelle il s'étoit fait connoître, par un poëme qu'il avoit autrefois composé, au sujet de la flotte d'Espagne, surnommée l'*Invincible*, qui étoit perie en passant dans ce royaume. Pierius s'étant ensuite retiré à Zerbst, dans les états du duc d'Anhalt, fut appellé par l'électeur Palatin à Amberg, capitale du haut Palatinat, d'où il alla à Breme, ville de Saxe. Ce fut là qu'il mourut en 1616. âgé de 70. ans. On a imprimé quelques-uns de ses ouvrages sous ce titre : *brevis repetitio doctrinæ de persona & officio Christi ; Typus doctrinæ orthodoxæ de persona & officio Christi, &c.*

PIERIUS (Chrétien) de Cologne, est auteur d'un poëme sur J. C. crucifié, publié en 1576. dans lequel tous les mots commencent par la lettre C. On a aussi son *Maximilien*, où tous les mots commencent par la lettre M. Cela s'appelle se donner de la peine, pour se rendre ridicule. * *Delic. poët. Belg. t. 3. p. 805.*

PIERRE PHILOSOPHALE, est une poudre appellée de ce nom ; parce qu'il n'y a, dit-on, que les vrais philosophes qui la possedent, au moyen de laquelle les métaux imparfaits sont changez par projection, (c'est-à-dire en jettant cette poudre dessus) en or ou en argent, selon que la poudre a été travaillée par l'artiste au rouge ou au blanc. On appelle métaux imparfaits tous ceux qui ne sont pas or ou argent ; comme sont le plomb, appellé *Saturne* ; l'étain *Jupiter* ; le fer *Mars* ; le cuivre, *Venus* ; le vif argent, *Mercure* ; l'or est nommé *Soleil*, & l'argent, *Lune*.

Cette poudre est aussi appellée par ces philosophes ou sages, *medecine universelle* ; parce qu'ils prétendent qu'elle agit sur tout l'empire de la nature, qu'ils divisent en trois regnes ; sçavoir, le regne animal, le regne vegetal, & le regne mineral. Ils entendent par là qu'ils peuvent avec cette poudre, conserver la santé des animaux, la preserver d'alteration, & la rétablir lorsqu'elle est alterée : qu'ils peuvent en faire de même sur toutes les plantes ; & (pour nous servir de leurs termes) ôter la lepre aux métaux, & les annoblir en les portant au plus haut degré de perfection, où la nature est capable de les porter dans les entrailles de la terre.

Cette poudre est appellée *Pierre*, parce qu'après qu'elle a été travaillée, le philosophe la vitrifie, c'est-à-dire, qu'au lieu qu'elle est d'abord en plusieurs petites parties, qui ne tiennent point ensemble, il la met en masse par une douce fusion. A cause de sa grande finesse, elle devient luisante, & ressemble à une masse de ce verre qui n'est pas transparent, qu'on appelle *émail* dans les verreries. Quand il veut s'en servir, il racle cette masse avec un coûteau ; & la met facilement en poudre.

Il faut que cette poudre, outre la teinture abondante qu'elle porte, contienne en elle deux qualitez, que nous ne trouvons point ensemble dans les corps que la nature nous presente. Car il faut qu'elle soit fusible comme de la cire, & fixe & permanente au feu comme de l'or : la premiere qualité lui étant necessaire pour penetrer jusqu'au centre le métal imparfait sur lequel elle est projettée, lorsqu'il est fondu ; & la seconde, pour lui communiquer la fixité dont il a besoin pour devenir or ou argent.

La maniere de réussir dans l'ouvrage de cette pierre, est très-difficile à découvrir. Plus de quatre ou cinq mille auteurs en ont écrit en divers tems, & en diverses parties du monde ; mais pas un n'a écrit que pour en parler seulement, non pour l'enseigner ; où s'ils ont eu cette intention, ils ont parlé si enigmatiquement, qu'ils avertissent eux-mêmes le lecteur, qu'ils n'ont écrit que pour leurs freres ; & que si Dieu ne lui découvre ces mysteres par revelation, ou qu'ils ne lui soient expliquez par un *Possesseur*, c'est-à-dire un homme qui possede la pierre & l'art de la faire, il est impossible de les entendre. Il ne faut pas croire pour cela que tous ceux qui ont écrit enigmatiquement sur ce sujet, soient possesseurs. Il y en a très-peu qui soient (comme ils les appellent) *authores bonæ notæ*. Ceux qui sont dans l'approbation & dans la reputation des veritables *adeptes* ; (car c'est encore un de leurs termes, pour signifier veritables philosophes, qui ont acquis ce que les autres cherchent) sont Hermés, leur venerable pere, Calid, Artephius, qui se vante d'avoir vécu plus de mille ans, Morienus Romanus, le Cosmopolite, le comte trevisan, Zacharie, Philalethe, & plusieurs autres, tant anciens que modernes.

Pour venir à l'accomplissement de cet ouvrage si caché & si difficile, ces sages nous disent qu'il y a deux voies, dont l'une est appellée *universelle*, & l'autre *particuliere*. L'*universelle* consiste en la preparation d'une certaine matiere,

matiere, qui se trouve par tout le monde & en tout lieu, qui ne coûte rien, qui est commune au pauvre & au riche, que nous avons tous devant les yeux, & que bien peu sçavent choisir. Cette matiere, par la seule preparation, sans addition de quoi que ce soit, produit cette medecine universelle, qui convient, comme nous avons déja dit, aux trois regnes de la nature; ensorte que le philosophe la détermine, par art, au genre que bon lui semble; & après cette détermination, cette medecine devient particuliere, ou à l'animal ou aux plantes, ou aux métaux.

L'autre voie est appellée *particuliere*, lorsque le philosophe commence son ouvrage par le genre métallique, & que par art il trouve le moyen de corrompre le métal parfait, en y introduisant radicalement une des trois substances qui le composent; sçavoir, ou le sel, ou le souffre, ou le mercure, qui sont les principes de toutes les substances; & ces principes sont des productions des quatre élemens.

Cette voie particuliere est encore subdivisée en deux voies, qui sont appellées la *voie seche* & la *voie humide*. La premiere est, quand on vient à la corruption du métal parfait, par l'introduction radicale du souffre métallique: la seconde, que les philosophes appellent aussi *voie de réincrudation*, est lorsqu'ils y procedent par l'introduction du mercure; & ils appellent cette voie, *reincrudation du métal*, & *voie humide*; parce que le mercure étant la substance aqueuse, il est aussi la partie la plus crue, & c'est dans le mercure, qui n'est pas le mercure vulgaire, qu'ils prétendent mettre de l'or ou de l'argent, & le faire pourrir dedans; ensorte qu'après avoir passé par la putrefaction, selon les regles de l'art, il en vienne une substance appellée *mercure philosophique*, qui n'est ni or ni argent; mais un composé métallique de consistance molle, qui a une vertu penetrative & fermentative, au moyen de laquelle il se multiplie à l'infini, en y mettant du mercure commun, qui est le métal de tous le plus crud & le plus propre à être penetré, & à recevoir toute forme métallique.

Quelques-uns tiennent que Nicolas ou Colin Flamel a possedé le secret de la pierre philosophale. Cet homme, qui étoit né à Pontoise, & qui vivoit en 1393. & en 1413. comme on le voit par les livres qu'il composoit en ces années-là, fut maître écrivain à Paris, peintre, philosophe, mathemathicien, architecte, & sur-tout grand alchymiste. Il faisoit aussi des vers: ce qui se prouve par quantité d'inscriptions, qui restent de lui en plusieurs endroits. D'ailleurs il étoit versé en la connoissance des hieroglyphiques des anciens; & il en a fait un livre, dans lequel il raconte son histoire. Il dit que s'occupant à faire des inventaires, pour gagner sa vie, il lui tomba entre les mains un livre ancien, qui avoit été aux Juifs que l'on avoit chassez de Paris. Ce livre étoit écrit sur des écorces d'arbres, & couvert de lames de cuivre figurées, avec des caracteres mystiques. Le dedans étoit rempli de figures hieroglyphiques de la pierre philosophale, avec quelques discours, qui contenoient une claire explication de la façon de la faire, à l'exception de certaines choses qui regardent les agens. L'envie de les entendre le fit aller en Espagne, où il consulta un docte Rabbin, qui lui ayant interpreté la copie de ce livre, qu'il lui montra, se mit en chemin avec lui pour en voir l'original; mais ce Rabbin mourut à Orleans, sans être venu jusqu'à Paris. Le livre, par lequel Flamel dit qu'il est parvenu au grand œuvre, étoit d'Abraham *le Juif*. Après sa mort plusieurs ont travaillé à le recouvrer; mais on a fouillé inutilement en sa maison, & derriere les plaques qu'il avoit mises aux quatre faces du cemetiere des SS. Innocens à Paris, où l'on voit encore les marques d'où elles ont été arrachées, & à l'endroit où il avoit representé un homme montrant quelque chose du doigt, avec cet écriteau: *Je voi merveilles, dont moult je mesbayes.* Ses grands biens ont persuadé qu'il avoit trouvé la pierre philosophale. Il a fondé & renté quatorze églises, & autant d'hôpitaux, outre ce qu'il dit qu'il avoit fait à Boulogne près Paris, qui n'est gueres moins considerable; & une infinité de biens qu'il assûre avoir faits à plusieurs orphelins, veuves & captifs. Le roi ayant oui parler de toutes ces choses, & voulant en sçavoir la verité, envoya chez lui un maître des requêtes, appellé *M. Cramoisi*, auquel on tient par tradition, qu'il se déclara, lui donnant un matras plein de sa poudre, pour l'obliger à le garantir des recherches que l'on vouloit faire contre lui. Borel, qui raconte son histoire, dit que l'on voyoit son portrait peint à l'huile de son tems chez M. des Ardres medecin; en la même maniere qu'il étoit, lorsqu'il alla à saint Jacques en Galice en habit de pelerin; & qu'on y remarque même des hieroglyphiques & son bâton, son habit & son bonnet distingué des trois couleurs que les chymistes assurent paroître en leur ouvrage, qui sont le noir, le blanc & le rouge. On le voit representé de même, ajoûte Borel, à S. Martin des Champs, & à la porte de sainte Genevieve des Ardens; car il fit des dons à cette église, & mit des hieroglyphiques de son art à côté de l'autel, comme il le témoigne. Au derriere de ce portrait est celui de *Peronnelle* sa femme, qui est aussi representée aux saints Innocens, & à saint Jacques de la Boucherie, avec ces deux lettres à l'antique, N. F. qui veulent dire *Nicolas Flamel*. Il y a un manuscrit de chymie d'Almasatus au roi de Carmasan, au pied duquel est écrit qu'il a été à Flamel, & que ce Flamel avoit la seigneurie de sept paroisses autour de Paris, & quatre mille écus d'or, qui valoient beaucoup en ce tems-là, puisqu'on trouve que pour bâtir la tour de Bourges, on ne donnoit aux ouvriers que 8. deniers par jour, & trois blancs à l'entrepreneur. D'autres assûrent qu'il étoit riche de plus de 1500000. écus, qu'il employa en œuvres de pieté. Il ordonna par son testament, que l'on dît des messes pour lui durant sept ans & quarante jours. On y voit des legs faits à la plûpart des églises de Paris & des environs.

PIERRE (Saint) prince des apôtres, & vicaire de Jesus-Christ en terre, étoit de Betsaïde, ville de Galilée, & fut appellé *Simon*. Le fils de Dieu l'ayant appellé à l'apostolat, lui changea son nom en celui de *Cephas*, qui veut dire *Pierre*. Il fut appellé à la suite de Jesus-Christ par André son frere, disciple de saint Jean-Baptiste, qui ayant vû Jesus-Christ, & sçû de saint Jean-Baptiste qu'il étoit le Messie, le suivit, vint en avertir Simon son frere, & le mena à Jesus-Christ. Ces deux freres demeurerent toute la journée avec Jesus-Christ, & retournerent à leur occupation ordinaire de la pêche. Ils venoient peut-être entendre Jesus-Christ de tems en tems. Quoi qu'il en soit, quelques mois après Jesus-Christ les ayant rencontrez pêchans sur le lac de Genesareth, il ordonna à Pierre de jetter ses filets en pleine mer. Ils n'avoient rien pris de toute la nuit, & de ce seul coup de filet, ils prirent tant de poissons, que leurs barques en furent remplies. Jesus-Christ leur ordonna de quitter leurs rets pour le suivre; & depuis ce tems-là ils demeurerent toûjours attachez à Jesus-Christ. Ils avoient une maison à Capharnaüm, où Jesus-Christ vint guerir la belle-mere de Pierre. Quand il choisit ses douze apôtres, il mit Pierre à leur tête. Une nuit que ses apôtres traversoient le lac de Tiberiade, ils virent Jesus-Christ marchant sur les flots. Saint Pierre se jetta aussi-tôt hors de la barque, & marchoit sur l'eau; mais la crainte ayant ébranlé sa foi, il commença à enfoncer, & se feroit noyé, si Jesus-Christ ne l'eût pris par la main, en lui reprochant son peu de foi. Saint Pierre témoigna le zele qu'il avoit pour la doctrine, & pour la personne de Jesus-Christ, en faisant profession par deux fois de le reconnoître pour le Christ, Fils de Dieu. En recompense Jesus-Christ lui dit qu'il bâtiroit son église sur lui, & lui promit les clefs du royaume des cieux. Jesus-Christ ayant ensuite dit à ses apôtres qu'il devoit bientôt souffrir la mort à Jerusalem; l'affection que saint Pierre avoit pour Notre-Seigneur, lui fit témoigner combien cette déclaration lui faisoit de peine; mais le Seigneur lui reprocha qu'il étoit un sathan, c'est-à-dire, un tentateur, & lui commanda de se retirer derriere lui. Il fut témoin de la transfiguration; & ce fut lui qui proposa à Jesus-Christ de bâtir en ce lieu trois tabernacles, un pour Jesus-Christ & deux autres pour Moyse & pour Elie. Il paya pour le tribut de Notre-Seigneur deux dragmes, que Jesus-Christ lui fit trouver dans un poisson. Enfin il paroît dans l'évangile, que Jesus-Christ adresse souvent la parole à saint Pierre, & qu'il étoit fort familier avec lui. Il l'envoya avec saint Jean pour preparer la derniere Pâque, & il fut le premier à qui il s'adressa après la cêne, pour lui

laver les pieds ; ce que saint Pierre ne voulut pas souffrir d'abord ; mais ensuite il se rendit au commandement de Jesus-Christ. Après cela Jesus-Christ lui predit, que quelque ardeur qu'il parût avoir pour ne le point abandonner, quand il faudroit même mourir avec lui, il le renieroit trois fois avant que le coq chantât. Il accompagna Notre-Seigneur dans le jardin des Olives, & fut un des trois qu'il plaça près de lui, dans le tems de sa priere. Quand les soldats vinrent pour arrêter Jesus-Christ, Pierre transporté mit la main à l'épée, & coupa l'oreille à Malcus, serviteur du grand prêtre Caïphe, chez lequel il suivit Jesus-Christ. Ce fut là où il nia par trois fois qu'il fût disciple de Notre-Seigneur, après quoi ayant entendu le coq chanter, il sortit de la salle, se repentit de sa lâcheté, & témoigna son repentir par ses larmes. Jesus-Christ ressuscité apparut pour la premiere fois à S. Pierre seul ; il lui apparut ensuite lorsqu'il étoit avec les autres apôtres, sur le lac de Tiberiade ; lui demanda par trois fois s'il l'aimoit plus que les autres, & lui predit qu'il mourroit d'une mort violente. Il assista à l'ascension de Notre-Seigneur ; & étant revenu à Jerusalem, il fit faire l'élection de saint Mathias à la place de Judas. Après la descente du saint Esprit, Pierre prêcha avec un zele admirable, & pour fruit de son premier sermon, convertit trois mille personnes. Il faisoit des miracles surprenans, pour prouver la verité de sa doctrine ; & par son ombre seule il donnoit la santé aux malades. La paix dont l'église jouissoit dans la Palestine, lui donna le loisir de visiter les lieux d'alentour, pour y établir la discipline ecclesiastique. A Lydde, ville située au bord de la Mediterranée, il guerit un paralytique de huit ans, nommé *Enée*, & opera par ce miracle la conversion des habitans, & de ceux de Sarone. La resurrection de Thabite, veuve illustre, produisit le même effet dans Joppé. Il convertit aussi le centenier Corneille, après avoir eu la vision d'un grand linge plein d'animaux immondes. Ce fut alors, selon la tradition qu'il fonda l'église d'Antioche, l'an 36. ou 37. de l'ere Chrétienne. Herode Agrippa le fit emprisonner à Jerusalem. Cet apôtre ayant été délivré par un ange, sortit de cette ville l'an 42. L'année suivante il vint à Rome, & y établit son siege épiscopal. Il alla depuis au concile de Jerusalem l'an 49. & étant revenu à Rome, d'où il avoit été chassé avec les Juifs en 48. il y combattit Simon *le Magicien* ; & y mourut pour Jesus-Christ avec saint Paul le 29. Juin de l'an 67. de salut, & le 13. de l'empire de Neron. D'autres soûtiennent que ce fut en 64. Saint Paul eut la tête coupée, & saint Pierre mourut en croix. On dit qu'il demanda par grace d'avoir la tête en bas, afin qu'au supplice même il y eût de la difference entre le maître & le serviteur. Il avoit gouverné l'église de Rome 24. ans 5. mois & 10. jours. Ce saint apôtre a écrit deux épitres, que nous avons parmi les canoniques. Nous trouvons aussi dans la bibliotheque des peres, une liturgie sous le nom de saint Pierre, mais qui n'est pas de cet apôtre. Serapion d'*Antioche* cite de lui un livre des évangiles ; Clement *Alexandrin*, un traité de sermons ; Eusebe, des revelations ; Rufin, un ouvrage du jugement ; d'autres, une épitre à saint Jacques évêque de Jerusalem, &c. *Consultez* les évangelistes & les actes des apôtres. Saint Jerôme, *in cat.* Eusebe, *in chron. & hist.* & les auteurs alleguez par Baronius, *in annal.* Bellarmin, *de script. & sum. pont.* Charles-Jacob, *biblioth. pontif. &c.* Sur la fondation de l'église de Rome par saint Pierre, sur son sejour à Rome, & le tems de sa mort, outre les auteurs que nous venons de citer, on peut encore voir *Jean-Pearson*, évêque de Chester en Angleterre, dans sa premiere *dissertation de la succession des premiers évêques de Rome :* il prouve contre Saumaise, par des témoignages tirez de l'antiquité, que saint Pierre a été effectivement à Rome.

☞ La fondation de l'église d'Antioche par saint Pierre, n'est pas autorisée dans l'histoire du nouveau testament ; il paroît pas les actes, *ch. 9. v. 32.* qu'après la mort de saint Etienne, arrivée l'an 37. saint Pierre ne sortit point de la Judée, de la Galilée, de la Samarie ; & par le *chap. XI.* que l'église d'Antioche fut fondée par quelques disciples, & que l'on y envoya de Jerusalem saint Barnabé pour établir cette église : ce qui n'eût pas été necessaire, si saint Pierre l'eût déja fondée. On ne peut pas dire qu'il y ait demeuré sept ans, puisqu'il resta à Lydde & à Joppé les années 38. & 39. & que l'an 40. il vint à Jerusalem. L'an 42. il fut mis en prison & delivré par un ange. Il ne vint à Antioche qu'après le concile de Jerusalem, & ce fut en ce tems que saint Paul lui resista en face. Quant à son voyage à Rome, il est certain par toute l'antiquité, qu'il est venu dans cette ville, & qu'il y a souffert le martyre ; mais les années de sa venue & de son martyre dans cette ville ne sont pas également certaines. L'opinion commune est, qu'il y vint l'an 42. après avoir été délivré de prison, qu'il revint au concile de Jerusalem en 50. ou 51. & qu'il retourna à Rome sous le regne de Neron, où il fut martyrisé dans le tems de la persecution. Son premier voyage à Rome n'est pas si certain que le second, qui est attesté par tous les anciens auteurs Chrétiens ; & le tems de la persecution de Neron, sert à fixer l'époque du martyre de S. Pierre & de S. Paul, qui étant venus à Rome sur la fin de cette année 64. en laquelle commença la persecution, furent arrêtez & souffrirent le martyre le 29. Juin de l'année suivante. La premiere lettre de saint Pierre est datée de Babylone ; on croit communement que c'est Rome qu'il appelle de ce nom. Mais il ne paroît pas necessaire de l'expliquer ainsi, & il se peut faire que saint Pierre ait voyagé jusqu'à Babylone. Cette lettre a été écrite l'an 45. de Jesus-Christ, & a toûjours été reconnue dans l'église pour canonique ; mais quelques anciens ont douté de l'autorité de la seconde. Cependant il est visible par le texte même, qu'elle est de saint Pierre, puisqu'elle est adressée comme la premiere aux Juifs convertis, dispersez dans les provinces d'Asie ; & que l'auteur marque que c'est la seconde lettre qu'il leur écrit, & se fait connoître pour saint Pierre, non seulement dans l'inscription, mais aussi dans plusieurs endroits. Aussi est-elle sous le nom de saint Pierre dans tous les anciens catalogues des livres sacrez, & citée en son nom par tous les anciens auteurs Chrétiens. Les autres ouvrages qu'on a attribuez à saint Pierre sont certainement opposez. * M. Du Pin, *dissert. prélim. sur le nouveau testament, & les trois premiers siecles.*

PIERRE AUX LIENS (saint) fête qui fut instituée lorsque l'imperatrice Eudoxie, femme de Valentinien III. fit bâtir à Rome en 439. un temple magnifique, pour y garder une des chaînes dont saint Pierre avoit été lié dans la prison d'Herode à Jerusalem, & celle dont il avoit été lié à Rome. L'histoire ecclesiastique nous apprend qu'Eudoxie, femme de l'empereur Theodose *le Jeune*, étant allée en la Terre-Sainte, reçut de Juvenal patriarche de Jerusalem, les deux chaînes de saint Pierre, que l'on gardoit en cette ville. Elle en conserva une pour l'église de Constantinople, & envoya l'autre à sa fille Eudoxie, femme de Valentinien III. empereur d'Occident. Cette princesse, qui étoit à Rome, porta la chaîne que sa mere lui avoit envoyée au pape Sixte III. qui lui montra celle dont saint Pierre avoit été lié à Rome. On dit qu'alors ces chaînes ayant été approchées l'une de l'autre, s'unirent d'elles-mêmes, & n'en firent plus qu'une. Euxodie admirant ce prodige, fit bâtir une superbe église, où cette relique fut mise, pour être exposée à la veneration des Fideles. L'église fut appellée *le temple d'Eudoxie*, du nom de la fondatrice, & *saint Pierre aux Liens*, à cause des chaînes de ce prince des apôtres. C'est maintenant un titre de cardinal. La fête en fut établie au premier d'Août ; & cette institution abolit à Rome une fête du Paganisme, qui se faisoit en ce même jour, pour solemniser la memoire de la dedicace du temple de Mars, & de la naissance de l'empereur Claude. A l'égard des chaînes de saint Pierre, il faut remarquer ici que les papes voulant faire un present considerable à des princes ou grands seigneurs, leur envoyoient un peu de la limure de ce precieux fer, comme il paroît par plusieurs épitres de saint Gregoire *le Grand*. Quelquefois aussi pour leur témoigner une bienveillance plus particuliere, ils envoyoient cette limure enchassée dans une clef d'or ou d'argent. C'est ce que fit le même saint Gregoire envers Childebert roi de France. Pour ce qui est de la chaîne qui fut gardée à Constantinople, l'empereur Theodose *le Jeune* & l'imperatrice, y firent bâtir une belle église, & la fête fut mise au 16. Janvier. * Simeon Metaphraste, & Surius, *au premier jour d'Août.* Baron. *ad ann.* 439.

PIERRE (saint) I. de ce nom, évêque d'Alexandrie, succeda à Theonas vers l'an 300. & fut consideré comme le prelat le plus illustre de son tems, soit pour sa doctrine, soit pour sa pieté, soit pour sa constance, éprouvée dans les persecutions de Diocletien & de Maximilien. Il fit des canons penitentiaux pour regler les satisfactions des penitens; & dans un synode il déposa Melitius, évêque de Nicopolis, convaincu de divers crimes. Ce dernier fit si bien auprès des empereurs idolâtres, que Pierre se vit contraint de chercher sa seureté dans la fuite. En s'éloignant de son troupeau il n'en perdit pas le soin; au contraire, il ne cessa de fortifier par ses lettres ceux qui étoient retenus en prison. A son retour il fut pris, & eut la tête coupée vers l'an 310. ou 311. On dit que lorsqu'il étoit en prison, Jesus-Christ lui apparut sous la forme d'un enfant, avec une robe déchirée en deux pieces, & l'assûra qu'elle l'avoit été par Arius. Mais tous les auteurs qui parlent de cette vision, conviennent d'autant moins entr'eux, qu'Arius ne commença à paroître que sous Alexandre successeur de saint Pierre. Outre les canons pour la penitence des pecheurs, que saint Pierre avoit dressez, il avoit écrit un traité de la divinité, duquel on recita un fragment dans le concile d'Ephese. On l'a honoré comme martyr dans l'église d'Alexandrie, aussi-tôt après sa mort, & l'on faisoit memoire de lui au 25. de Novembre. On l'a depuis transferée au 26. On lui donne un grand nombre de compagnons de son martyre. * Eusebe, *l.7.* & 8. *hist.* Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccl.* Hermant, *vie de S. Athanase, &c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl.* Baillet, *vies d. s Saints.*

PIERRE II. prêtre de l'église d'Alexandrie, avoit partagé les travaux de saint Athanase, & fut son successeur sur la chaire de l'église d'Alexandrie en 373. Il fut élu par les Catholiques, & quelque tems après fut chassé par les Payens & les Ariens, qui avoient établi Luce leur évêque. Socrate & Sozomene disent qu'il se sauva de prison, ensuite de quoi il vint à Rome, où il resta jusqu'en 377. qu'étant retourné à Alexandrie, il fut remis sur son siege. Quelque-tems après il témoigna par ses lettres, quelle joie lui causoit l'élection que ceux de Constantinople avoient faite de saint Gregoire de *Nazianze*, pour leur évêque. Depuis il rompit avec ce saint évêque en ordonnant Maxime *le Cynique* évêque de Constantinople. Ainsi, quoiqu'orthodoxe, il souilla la gloire de sa confession & de l'exil souffert pour la foi, non seulement par cette injure faite à un pieux prelat, mais encore par sa trop grande facilité à recevoir les Heretiques à la penitence; de sorte qu'on l'accusa de s'être laissé corrompre par argent. Pierre mourut en 381. On a dans Theodoret une lettre qu'il a écrite sur la persecution que les Ariens faisoient souffrir aux Catholiques. * S. Gregoire de *Nazianze*, *orat.* 24. *& de vita sua.* Socrate, *l.* 4. Sozomene, *l.* 6. Theodoret, *l.* 4. Ruffin, *l.* 2. Baronius, *A. C.* 372. 373. 380.

PIERRE III. *cherchez* MONGUS (Pierre.)

PIERRE IV. Heretique Monothelite, fut intrus sur le siege d'Alexandrie, d'où le pape Martin I. le fit chasser, vers l'an 649. * Baronius, *in annal.*

PIERRE I. évêque d'Antioche, *cherchez* FOULON, (Pierre le)

PIERRE II. fut confirmé par Leon IX. au sentiment de Genebrard, au milieu du onziéme siecle. Quelques-uns croyent qu'il est ce Pierre cardinal évêque de Frescati, que ce pontife aimoit, & à qui sans doute il donna le titre de patriarche d'Antioche. Ce cardinal se donna de grands mouvemens pour l'élection de Nicolas II. * Ciacconius, *in vit. pontif.* Auberi, *hist. des cardin.*

PIERRE, évêque de Jerusalem, succeda à Jean en 525. & envoya des députez au concile que Mennas assembla à Constantinople en 536. A leur retour il en celebra un dans la Palestine, où tout ce qui avoit été fait dans l'autre fut reçu & confirmé. Depuis il souscrivit plûtôt par force que de son gré, à l'édit que Justinien avoit publié contre les trois chapitres, & mourut la même année 546. *Cherchez* PIERRE DE LA CASE & la PALU. * Nicephore, *in chron.* Facundus, *l.* 1. Evagre, *l.* 4.

PIERRE, évêque de Constantinople, Monothelite, fut élevé sur le siege de cette église après Pyrrhus en 655. Il écrivit au pape Eugene I. pour lui demander sa communion, que ce pontife lui refusa. Vitalien successeur d'Eugene, tâcha de ramener à son devoir Pierre, qui lui repondit assez modestement, & qui s'efforça neanmoins d'établir sa créance par les témoignages des peres, qu'il citoit à faux, comme on le justifia depuis dans le VI. synode general. Il mourut en 666. * VI. synode, *act.* 13. Baronius, *in annal.*

PIERRE, archiprêtre de Rome, élû pape par le clergé, fit un schisme dans l'église, après la mort de Jean V. arrivée l'an 685. Theodore, prêtre qui étoit son competiteur, avoit été élu par les gens de guerre. Le desordre cessa par la creation de Conon, qui se fit du consentement des deux partis. * Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.*

PIERRE, martyr de Lampsaque, souffrit le martyre dans le tems de la persecution de Dece, avec saint André, saint Paul & sainte Denyse vierge. Pierre fut arrêté & conduit devant le proconsul, & n'ayant pas voulu sacrifier, eut la tête tranchée. Peu de tems après, André, Paul & Nicomaque, furent presentez au proconsul, comme Chrétiens, il les fit mettre sur le chevalet. Nicomaque étant prêt de rendre l'esprit, ceda à la violence des tourmens, & offrit de sacrifier aux idoles; mais ayant été détaché, il mourut sur le champ. Une fille Chrétienne nommée *Denyse*, âgée de 16. ans, ne put s'empêcher de témoigner tout haut son indignation contre ce malheureux; le proconsul la fit arrêter; le lendemain il livra André & Paul au peuple pour être lapidez, & fit couper la tête à Denyse. L'église Grecque & Latine font memoire de ces martyrs au 15. de Mai. * Acta *apud* Bolland. & Ruinart. *Vies des Saints de* Baillet, *mois de Mai.*

PIERRE, archevêque de Tarentaise en Savoye, dans le XII. siecle, nâquit l'an 1102. dans un village du territoire de Vienne en Dauphiné, auquel il donna lui-même le nom de saint Maurice. Après avoir pratiqué dans sa jeunesse les vertus chrétiennes dans la maison de ses parens, il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de Bonnevaux, & fut envoyé superieur du monastere d'Estami, fondé en Savoye en 1132. Il fut élevé à l'évêché de Tarentaise en 1142. En 1155. il alla se cacher en Allemagne, dans un des monasteres de son ordre; mais il fut bientôt découvert & rappellé. Il s'employa heureusement pour éteindre la guerre entre Humbert III. comte de Savoye, & Alfonse *Taille-Fer*, fils du comte de Toulouse. Il soûtint le parti du pape Alexandre III. contre ses concurrens, sans se brouiller neanmoins avec l'empereur Frederic. Le pape Alexandre l'envoya en France pour negocier la paix entre Henri *le Jeune* couronné roi d'Angleterre, & le roi Henri son pere. Il fut reçu avec honneur par les deux rois, les remit bien ensemble, & mourut dans l'abbaye de Bellevaux en Franche-Comté le 3. Mai 1175. Il a été canonisé par Celestin III. en 1191. Sa fête a été remise au 8. du mois, à cause que la fête de la sainte Croix tombe au 3. * Gaufridus, *apud* Bolland. Baillet, *vies des Saints* 8. *Mai. Vies des Saints*, imprimées chez Lottin, à Paris, en 1730.

PIERRE, patriarche d'Antioche dans le IX. siecle, du tems que Michel Cerularius étoit patriarche de Constantinople, écrivit une lettre au pape Leon IX. aussitôt après qu'il eut été consacré évêque d'Antioche. Dominique, patriarche de Grado, lui écrivit une lettre afin de le gagner pour les Latins; mais il lui fit une réponse dans laquelle il parle honnêtement des Latins, sans se départir des sentimens & de la communion des Grecs. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XI. siecle.*

PIERRE, diacre & garde-chartes de l'église de Constantinople, a écrit vers l'an 1090. de courtes réponses à differens cas qui lui avoient été proposés. Elles se trouvent dans le recueil du droit Grec & Romain. * M. Du Pin, *biblioth. des aut ecclesiast. du XI. siecle.*

EMPEREURS DU NOM DE PIERRE

PIERRE seigneur de Courtenai & de Montargis, II. de ce nom, comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, marquis de Namur, & empereur de Constanti-

nople, fils aîné de PIERRE de France, seigneur de Courtenai, eut de grands differends avec Hugues de Noyers & avec Guillaume de Seignelai évêques d'Auxerre, qui l'avoient excommunié, & ausquels il fit satisfaction publique le jour de Pâques Fleuries de l'an 1204. Ce prince chassa les Juifs de la ville d'Auxerre, & en 1210. se croisa contre les Albigeois. Il se trouva au siege du château de Lavaur en 1211. & à la bataille de Bouvines en 1214. où il se distingua si glorieusement, que la reputation de sa valeur l'ayant fait connoître jusqu'en Orient, il y fut élu empereur de Constantinople, après la mort de Henri de Haynault son beau-frere. Lorsqu'il fut arrivé à Rome au commencement du mois d'Avril de l'an 1217. il y fut couronné solemnellement avec sa femme par le pape Honorius III. Ensuite il envoya sa femme & ses enfans à Constantinople, & s'avança du côté de la Thessalie & de l'Epire, où il assiegea la ville de Duras ou Durazzo, suivant le traité qu'il avoit conclu avec les Venitiens. Le succès de ce siege ne fut pas heureux : car après l'avoir levé, Pierre fut arrêté avec les principaux seigneurs de sa cour, par Theodore Comnene, prince d'Epire son ennemi, qui le trahit lâchement sous pretexte d'un traité de paix. Ce traître le fit mourir, ou dans un festin, selon quelques-uns, ou en prison, selon d'autres. Les auteurs ne s'accordent ni sur le tems ni sur le lieu de sa mort mais il est sûr qu'il ne vivoit plus au mois de Janvier 1218. *Voyez* sa posterité à l'article COURTENAI. * Alberic, *in chron.* Du Cange, *hist. de Const.* Du Bouchet, *hist. de Courtenai.* George Acropolite. Nicephore. Gregoras. *Histoire des évêques d'Auxerre, publiée par le pere* Labbe. *Continuation de la chronique de Robert, moine d'Auxerre.* Le pere Anselme, &c.

ROIS D'ARAGON.

PIERRE, I. de ce nom, roi d'Aragon, succeda en 1094. à son pere SANCHE I. qui fut tué au siege d'Huesca. Il recueillit les débris de son armée, leva de nouvelles troupes; & ayant rencontré les Maures, en défit quarante mille le 18. de Novembre de la même année. Quatre rois de ces Infideles étonnez de cette perte, se liguerent contre Pierre, qui les défit encore à Alcotaz en 1096. & prit Huesca peu de tems après. Il fut aussi roi de Navarre après son pere, qui avoit usurpé ce royaume sur son cousin Sanche IV. fils de Garcias IV. & mourut le 28. Septembre 1104. après un regne de dix ans. *Voyez* sa posterité à l'article ARAGON. * Roderic Mariana & Mayerne. Turquet, *hist. d'Espagne.*

PIERRE, II. du nom, roi d'Aragon, succeda en 1196. à son pere ALFONSE II. fit la guerre au roi de Navarre en faveur de celui de Castille, & fut très-heureux dans la plûpart de ses entreprises. En 1204. il fit un voyage à Rome, où il fut sacré roi le 21. Novembre par Pierre, cardinal, évêque de Porto, & couronné par le pape Innocent III. Depuis il se ligua avec les princes Espagnols contre les Maures, & se trouva à la bataille que les Chrétiens gagnerent sur Mahomet *le Verd*, roi de Maroc, près de Sierra Morena le 16. Juillet 1212. Depuis il se trouva malheureusement engagé dans la guerre des Albigeois. Raimond comte de Toulouse son beau-frere étoit le chef de ces Heretiques; Pierre, qui s'étoit efforcé inutilement de lui inspirer des sentimens plus orthodoxes, lui mena un secours considerable; de sorte que l'armée des Albigeois monta à plus de cent mille hommes. Simon comte de Montfort, chef des Catholiques, les défit près de Muret avec huit cens hommes seulement. Pierre y fut tué dans la mêlée le 13. Septembre 1213. après un regne de dix-sept ans. *Voyez* sa posterité à ARAGON. * Surita, *ind. reg. Arag. l.* 1. Mariana, *l.* 11. Pierre des Vaux de Cernai, *hist. Albig. c.* 33. *& seq.*

PIERRE, III. du nom, roi d'Aragon, de Valence, de Majorque, & de Sicile, monta sur le thrône après JACQUES I. son pere en 1276. & porta ses armes dans la Navarre, sur laquelle il avoit quelques pretentions. Il se vit bientôt obligé de revenir dans son état, où son humeur bizarre & severe avoit soulevé un parti des principaux seigneurs, dont ses freres étoient les chefs. Ce prince, qui avoit épousé *Constance*, fille du bâtard *Mainfroi* prétendu roi de Sicile, voulut se rendre maître de cet état pour plaire à sa femme, & pour satisfaire son ambition. Dans la vûe de l'arracher à Charles d'Anjou I. de ce nom, il cabala avec quelques seditieux, & conseilla la conspiration des *Vêpres Siciliennes*, c'est-à-dire, le massacre de tous les François en Sicile à l'heure de vêpres, le jour de Pâques de l'an 1282. Ensuite il arriva dans le pays, & s'en rendit facilement maître. Le pape Martin IV. penetré de douleur d'une action si barbare, excommunia les Siciliens avec Pierre, & mit ses états d'Espagne en interdit. Pour prevenir les suites d'une cruelle guerre, le roi d'Aragon fit offrir à Charles de vuider ce grand different par un combat de leurs personnes, à condition de se faire assister chacun de cent chevaliers. Ce dernier, qui étoit franc & courageux, quoiqu'âgé de soixante ans, accepta le défi contre Pierre qui n'en avoit que quarante. Le jour du combat venu, Charles entra dans le champ qui leur avoit été assigné à Bourdeaux par le roi d'Angleterre; mais l'Aragonois ne comparut que quand le jour fut passé. Cependant Charles *de Valois* prit le titre de roi d'Aragon après l'interdit jetté sur cet état par le pape, & y fut conduit par Philippe *le Hardi* son pere, avec une puissante armée. Il prit tout le Roussillon, emporta Girone, & se rendit maître d'un très-grand nombre de places. Pierre mourut d'une blessure reçue dans un combat le 28. Novembre 1285. Il étoit encore excommunié. *Voyez* sa posterité à ARAGON. *Consultez* Rigord, Villani, Fazel, Paul Emile, Surita, Mariana, &c.

PIERRE IV. dit *le Ceremonieux*, roi d'Aragon, succeda à son pere ALFONSE IV. en 1335. & porta ce surnom parce qu'il étoit scrupuleux observateur des ceremonies. Les auteurs conviennent qu'il auroit fallu plûtôt le nommer *le Cruel* & *le Criminel*, que *le Ceremonieux*; *Criminosus*, *non Ceremoniosus.* Il usurpa l'isle de Majorque & le Roussillon sur le roi Jacques, fit mourir Ferdinand qui étoit son propre frere, & soûtint diverses guerres, qui lui furent peu avantageuses. Ce prince, qui étoit extrêmement ambitieux & sanguinaire, aimoit neanmoins les gens de lettres, & sur-tout les astrologues. On dit qu'il travailla à chercher la pierre philosophale, & que pour fournir à ces folles dépenses, il usurpa sans scrupule les biens des églises. Il mourut à Barcelone le 5. Janvier 1387. âgé de soixante-quinze ans, après en avoir régné cinquante-deux. *Voyez* sa posterité à l'article ARAGON. * Surita, *l.* 3. *Ind.* Mariana, *l.* 15. 16. 17. *&* 18. Jerôme Blanc, *de reb. Aragon.*

ROI DE CASTILLE.

PIERRE, dit *le Cruel*, roi de Castille, regna après son pere ALFONSE XI. en 1350. n'étant alors que dans la seiziéme année. Il ne laissa pas de faire paroître son inclination sanguinaire par la mort de plusieurs gentilshommes de son état, qu'il fit égorger aussi-tôt qu'il eut été couronné. Dans la suite, il épousa en Juillet 1352. *Blanche*, fille de *Pierre*, I. duc de Bourbon; mais trois jours après son mariage, il la quitta pour *Marie* de Padilla qu'il entretenoit, & la fit mettre en prison. Il épousa aussi *Jeanne* de Castro, qu'il abandonna peu de tems après. Ce procedé joint à ses cruautez, porta les grands du royaume à former contre lui un parti, dont *Henri* & *Frederic* ses freres furent les chefs. Pierre outré de cette revolte, & se défiant de quelques seigneurs, les fit mourir de sang froid, sans épargner son frere *Frederic* qui s'étoit remis à son devoir, ni deux infans d'Aragon, & diverses autres personnes considerables. Les sollicitations des papes & les prieres des prelats de son royaume ne purent fléchir cet esprit farouche, qui n'aimoit que le sang & le desordre. Il fit empoisonner la reine *Blanche* en prison l'an 1361. âgée de vingt-cinq ans, & contraignit enfin ses sujets de prendre les armes contre lui. *Henri* comte de Trastemare son frere *naturel*, se mit à la tête des mécontents; & avec le secours de Bertrand de Guesclin, prit Tolede, & se rendit maître de presque toute la Castille. Pierre agissant en desesperé, avoit resolu de se faire Mahometan, & d'appeller les Maures à son secours. Il passa dans la Guienne, & engagea les Anglois à le retablir sur le thrône en 1367. Mais ce ne fut pas pour longtems: car Henri assisté des François, gagna sur lui une bataille le 14. Mars 1369. & le 22. du même mois il tua ce prince sanguinaire, qui avoit poussé sa cruauté jusqu'à

faire mourir sa mere. *Voyez* sa posterité à l'article CASTILLE. * Mariana, *hist. Hisp. l.* 16. *&* 17. Surita, *Ind. l.* 13. Froissard, *l.* 1. Argentré, *hist de Bret.* Vie de Guesclin, &c.

AUTRES ROIS ET PRINCES DE CE NOM.

PIERRE, I. du nom, roi de Cypre de la maison de Luzignan, succeda à son pere HUGUES en 1360. & commença de se faire connoitre par la prise de Satalie & de diverses autres places sur les Infideles en 1362. Ensuite il vint en Europe; & fit si bien que les rois de France & de Danemarck qu'il avoit engagez de venir à Avignon, se croiserent en presence du pape Urbain V. Quelque-tems après s'étant contenté d'un secours considerable d'argent & de troupes, il fit voile au Levant, & prit Alexandrie l'an 1365. On attendoit de grandes choses de ce prince, lorsqu'il fut assassiné par les gens de son propre frere l'an 1369. Il laissa son fils PIERRE, lequel à cause de son bas âge fut nommé *Petrin* ou *Pierrot*, & mourut l'an 1382. *Cherchez* LUZIGNAN. * Etienne, *histoire de Cypre*.

PIERRE, dit l'*Allemand*, roi de Hongrie, fils d'une sœur de saint ETIENNE, lui succeda en 1038. Son trop grand attachement pour les Allemands, joint à ses mauvaises inclinations, le fit chasser par les Hongrois en 1042. Il fut rétabli par l'empereur Henri III. deux ans après; mais il negligea de regagner l'affection de ses sujets, qui l'ayant surpris à la chasse, lui creverent les yeux en 1044. * Bertius, *l.* 2. *rer. Ger.* Bonfinius, *hist. de Hong. &c.*

PIERRE I. dit *le Justicier & le Cruel*, roi de Portugal, regna après son pere ALFONSE IV. dit *le Fier*, en 1357. Les auteurs remarquent avec étonnement que dans le même tems l'Espagne avoit trois princes du nom de Pierre, dont les inclinations étoient extrêmement cruelles. C'étoient Pierre IV. roi d'Aragon, Pierre roi de Castille, & Pierre roi de Portugal. Au reste, ce dernier aima la justice, gouverna ses sujets en paix, & ne témoigna de haine que contre ceux qui avoient fait mourir *Agnès* de Castro sa maîtresse par ordre de son pere. Ce prince mourut en 1367. *Voyez* sa posterité à l'article de PORTUGAL. * Mariana, *hist. l.* 17. *c.* 9. Duard, *in geneal. reg. Port.* Conestagio. Le pere Anselme, &c.

PIERRE II. roi de Portugal, fils de JEAN IV. eut de grands chagrins à essuyer sous le regne de son frere *Alfonse-Henri*, & fut cruellement persecuté des favoris de ce prince. Il entra dans les interêts de la reine sa belle-sœur, *Marie-Elisabeth-Françoise* de Savoye-Nemours, qui n'avoit pas moins à souffrir que lui, & eut part, dit-on, aussi-bien qu'elle, à la resolution qui fut prise de déclarer son frere incapable de regner. Après que ce projet eut été executé, & qu'Alfonse eut été enfermé, il fut déclaré regent du royaume, le 22. Novembre 1667. & épousa le 2. Avril 1668. la reine, dont le mariage n'avoit pas été consommé, & avoit été déclaré nul. La même année il fit la paix avec l'Espagne. Depuis il fut déclaré roi, après la mort de son frere. Il prit le parti de l'archiduc Charles d'Autriche contre Philippe V. roi d'Espagne, quoiqu'il eût reconnu celui-ci, & eût même fait des traitez avec lui. En ayant reçu l'archiduc dans ses états, il s'attira une déclaration de guerre de la part de l'Espagne, & mourut le 9. Decembre 1706. âgé de 58. ans sept mois. *Voyez* sa posterité à l'article PORTUGAL.

PIERRE d'Aragon, roi d'une partie de la Sicile, succeda en 1337. à son pere FREDERIC, fils de PIERRE III. roi d'Aragon, & successeur de *Jacques* I. son frere. Quelques auteurs disent que ce prince avoit peu d'esprit & de conduite: aussi mourut-il sans avoir rien fait de memorable l'an 1342. *Voyez* sa posterité à l'article ARAGON. * Villani, *l.* 11. Fazel. Surita, &c.

PIERRE de France, I. du nom, seigneur de Courtenai, de Montargis, de Château-Regnard, de Champignelles, de Tanlai, &c. septiéme & dernier des fils du roi LOUIS *le Gros*, & d'*Adelaïde* de Savoye, accompagna à l'âge de 22. ans en 1147 le roi Louis *le Jeune* son frere, au voyage de la Terre-Sainte. Depuis il fut un des trois seigneurs que le même roi donna l'an 1178. pour assurance du traité de paix fait avec l'Anglois. L'année suivante, il fit une seconde fois le voyage de la Terre-Sainte, avec Henri I. de ce nom, comte de Champagne, se trouva au siege d'Acre, & mourut vers l'an 1182. âgé d'environ 63. ans. Le continuateur d'Aimoin, Roger de Hoveden, & Guillaume de *Tyr*, parlent avantageusement de ce prince. *Voyez* sa posterité à l'article de COURTENAI. * Alberic, *in chron.* Sainte-Marthe, *histoire genealogique de la maison de France.* Du Bouchet, *histoire genealogique de la maison de Courtenai.* Le P. Anselme, &c.

PIERRE de France, comte d'Alençon, de Blois & de Chartres, sire d'Avesnes & de Guise, cinquiéme fils du roi saint LOUIS, & de *Marguerite* de Provence, fut accordé par traité à Paris, en Février 1263. à *Jeanne* de Châtillon, fille unique, & heritiere de *Jean* de Châtillon I. du nom, comte de Blois & de Chartres, seigneur d'Avesnes & de Guise, & d'*Alix* de Bretagne, qu'il épousa en 1272. & accompagna le roi son pere en Afrique, où il se trouva au siege de Tunis l'an 1270. & mourut à Salerne, dans le royaume de Naples, le 6. Avril de l'an 1282. d'où son corps fut apporté à l'église des Cordeliers à Paris, où l'on voit son tombeau, & son cœur en celle des Dominicains. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * *Consultez* Guillaume de Nangis; Joinville, avec les observations du sieur du Cange; Sainte-Marthe; le P. Anselme, &c.

PIERRE II. du nom comte d'Alençon, du Perche, &c. surnommé *le Noble*, troisiéme fils de CHARLES de Valois II. du nom, comte d'Alençon, &c. dit *le Magnanime*, & de *Marie* d'Espagne sa seconde femme, fut donné par le roi Jean pour ôtage aux Anglois en 1360. A son retour, il fit la guerre en Bretagne, & fut blessé au siege d'Hennebon. Il servit aussi dans la guerre que les ducs de Berri & de Bourbon firent en Guienne aux Anglois; & fut un des grands du royaume, qui assisterent à la publication de l'ordonnance, que le roi Charles V. fit en 1375. pour la majorité des rois. Le duc d'Alençon suivit le roi Charles VI. au voyage de Flandres l'an 1388. mourut à Argenton le 20. Septembre de l'an 1404. & fut enterré à la Chartreuse de Val-Dieu au Perche. *Voyez* sa posterité à l'article ALENÇON. * *Consultez* Froissart; Monstrelet; Sainte-Marthe; le P. Anselme, &c.

PIERRE I. du nom duc de Bourbon, comte de Clermont & de la Marche, fils de LOUIS I. du nom duc de Bourbon, & petit-fils de ROBERT de France, comte de Clermont, sorti du roi S. LOUIS, fut chambrier de France, gouverneur de Languedoc & de Gascogne; exerça diverses charges importantes, & donna en diverses occasions des marques de son courage & de sa prudence. Il fut choisi par le roi Philippe *de Valois*, pour assister Jean de France, duc de Normandie, dans la guerre de Bretagne & de Guienne, & se trouva l'an 1346. à la bataille de Creci, puis au siege de Calais. Ensuite, il fut député vers Edouard III. roi d'Angleterre, pour conclure un traité de paix; & fut enfin tué à la bataille de Poitiers, le 19. Septembre de l'an 1356. *Voyez* sa posterité à l'article BOURBON. * *Consultez* Froissart; Sainte-Marthe; le P. Anselme, &c.

PIERRE II. du nom duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, de Forez & de la Marche, &c. pair & chambrier de France, gouverneur de Languedoc, quatriéme fils de CHARLES I. duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, né au mois de Novembre de l'an 1439. porta le titre de seigneur de Beaujeu pendant la vie de son frere aîné, & fut aimé du roi Louis XI. qui lui fit épouser *Anne* de France sa fille aînée, & le fit chef de son conseil. Après la mort de ce roi, Pierre fut gouverneur du royaume, conjointement avec la princesse son épouse, pendant la jeunesse du roi Charles VIII. qui l'établit lieutenant general de l'état pendant son voyage d'Italie. Il mourut à Moulins le 8. Octobre de l'an 1503. & fut enterré dans la chapelle neuve du prieuré de Souvigni. *Voyez* sa posterité à l'article BOURBON. * *Voyez* les memoires de Philippe de Commines; Pierre Matthieu; André de la Vigne; Robert Gaguin; Guillaume de Jaligni: Mezerai; le pere Anselme, &c.

PIERRE de Dreux, dit *Mauclerc*, c'est-à-dire, *mal habile*, duc de Bretagne, comte de Richemont, &c. second fils de ROBERT II. du nom comte de Dreux, & d'*Iolande* de Couci sa deuxiéme femme, défendit vail-

lamment en 1213. la ville de Nantes, assiegée par Jean roi d'Angleterre. Ensuite, il se croisa contre les Albigeois; & après la mort de la duchesse sa femme, en 1221. il eut de grands differends contre la noblesse de Bretagne qu'il défit dans un combat près de Château-Briant. Ce duc fut un des seigneurs qui se liguerent après la mort du roi Louis VIII. contre la reine Blanche, regente du royaume. Il s'allia même avec les Anglois; mais depuis, par les soins du comte de Dreux son frere, il fit son accommodement en 1234. avec le roi saint Louis, qu'il servit très-utilement contre les mêmes Anglois. Ensuite, en 1239. il accompagna Thibaud roi de Navarre, au voyage d'Outremer contre les Infideles, & suivit aussi le roi saint Louis contre les Sarasins. Il combattit courageusement à la bataille de la Massoure, & mourut sur mer, revenant en France le 22. Juin 1250. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de BRETAGNE. * Nicolas Vignier & d'Argentré, *hist. de Bret.* Le P. Anselme, &c.

PIERRE II dit *le Simple*, duc de Bretagne, second fils de JEAN VI. duc de Bretagne, & de *Jeanne* de France, porta d'abord le titre de comte de Guingamp. Il succeda depuis à son frere *François* I. dit *le Bien-Aimé*, en 1450. & mourut de paralysie à Nantes, le 22. Septembre 1457. sans laisser d'enfans de *Françoise*, fille aînée de *Louis* seigneur d'Amboise, vicomte de Touars, qu'il avoit épousée par contrat du 21. Juillet 1431. Son corps fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Nantes. ARTUS comte de Richemont, connétable de France, surnommé *le Justicier*, fils de JEAN V. dit *le Vaillant*, succeda à ses deux neveux, *François* I. & *Pierre* II. tous deux fils de son frere *Jean* VI. surnommé *le Bon* & *le Sage*. * D'Argentré, & Vignier, *hist. de Bret.* Le P. Anselme, &c.

PIERRE prince de Portugal, duc de Coimbre, troisiéme fils de JEAN I. & frere d'*Edouard*, rois de Portugal. Ce dernier laissa *Alfonse* V. son fils, sous la tutelle de sa mere *Eleonor* d'Aragon, mais les Portugais improuvant ce choix, nommerent le Duc de Coimbre, regent du royaume, qui abusa de son autorité, pour usurper la couronne sur son pupille *Alfonse*, qui avoit épousé *Elisabeth* sa fille; mais ce jeune prince le tua dans un combat le 20. Mai 1449. *Voyez* sa posterité à l'article de PORTUGAL. * Sainte-Marthe. Le P. Anselme. Imhoff, *stemma regium Lusitanicum*.

PIERRE, surnommé *le petit Charlemagne*, comte de Savoye, septiéme fils de THOMAS I. du nom, comte de Savoye, & de *Marguerite* de Foucigni, né en 1203. fut chanoine de l'église de Valence en Dauphiné, puis prévôt d'Aouste; mais trouvant cette profession tout-à-fait contraire à son inclination, il demanda l'an 1234. à *Amé* IV. son frere aîné, comte de Savoye, un appanage qui fût digne de sa naissance. Ce prince fut depuis le protecteur des églises & des prélats de ce tems. Il fit en 1241. un voyage en Angleterre, où le roi Henri III. lui donna diverses terres, le fit chevalier & chef de son conseil, & l'employa pour negocier quelques affaires en France & ailleurs. Mais après que *Boniface* fils d'*Amé* de Savoye, fut mort sans enfans en 1263. il fut appellé à la succession, au prejudice de ses neveux fils de *Thomas* II. troisiéme fils de *Thomas* I. Il étoit courageux, prudent, homme d'esprit, & eut l'adresse d'unir plusieurs terres & seigneuries à la Savoye. Ce duc mourut à Chilon, au pays de Vaud, le 7. Juin 1268. âgé de 64. ans, & fut porté au monastere de Hautecombe. *Voyez* sa posterité à l'article SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye*.

AUTRES GRANDS HOMMES DE CE NOM.

PIERRE, prêtre de l'église d'Edesse, dans le V. siecle, écrivit diverses traitez, des vers sur la mort de saint Ephrem, & mit les pseaumes en vers. * Gennade, *in cat. illustr. vir. cap.* 74.

PIERRE CHRYSOLOGUE (Saint) évêque de Ravenne, dans le V. siecle. Après avoir fait long-tems les fonctions de diacre, fut élû archevêque de Ravenne l'an 433. & confirmé, si l'on en croit les archives de cette église, par voie de revelation. On y lit qu'après la mort de Jean de Ravenne en 433. saint Pierre & saint Apollinaire étoient apparus au pape Sixte III. & lui avoient appris quel étoit celui qu'il devoit ordonner. Lorsque les habitans de Ravenne vinrent à Rome pour faire confirmer l'élection qu'ils avoient faite d'un successeur pour Jean, le pontife les refusa. Dans le même tems saint Corneille, évêque d'Imola, arriva à Rome avec Pierre son diacre, que le pape reconnut pour celui que Dieu lui avoit montré. Ce qui obligea ceux de Ravenne à le recevoir pour leur prelat : mais on ne peut faire de fonds sur cette histoire, qui n'est rapportée par aucun auteur digne de foi. Il est seulement certain que S. Pierre Chrysologue fut élû & ordonné vers ce tems-là évêque de Ravenne, & qu'il gouverna cette église pendant plusieurs années. Le moine Eutiches écrivit à Pierre Chrysologue en 449. & à plusieurs autres évêques d'Occident, pour se plaindre de S. Flavien de Constantinople. Pierre Chrysologue lui écrivit une lettre grave & apostolique, qui est encore dans ses œuvres, & qui commence ainsi : *Tristis legi tristes litteras tuas &c.* L'extrait de sa vie, qui est à la tête de ses œuvres, marque qu'il a été évêque 60. ans, & qu'il est mort vers l'an 500. mais cela se détruit par la lettre 37. de S. Leon *le Grand* pape, écrite en l'an 458. à Neonas, successeur de S. Pierre, dans l'évêché de Ravenne. C'est la lettre qui commence, *Frequenter quidem &c.* On a de lui 176. sermons, ou homelies, recueillies il y a plus de 900. ans par Felix évêque de Ravenne, ausquelles on en peut joindre cinq autres sur l'oraison dominicale, que D. Luc Dacheri a publiées dans le spicilege. Ces sermons sont fort courts; il y explique en peu de mots, & d'une maniere fort agreable, le texte de l'écriture, & fait de courtes reflexions morales : il a sçû allier beaucoup de clarté avec la brieveté. Son style est composé de sentences & de phrases coupées, qui ne laissent pas d'avoir une suite & une liaison naturelle. Ses termes sont assez choisis, & ses pensées paroissent spirituelles, & quelquefois semblent sortir un peu du naturel, cependant l'on peut dire qu'il n'y a rien d'assez grand, d'assez élevé, ni d'assez éloquent, pour lui faire meriter le surnom de *Chrysologue*, dont il est en possession, & qui ne lui a été donné que 250. ans après sa mort, quand Felix évêque de Ravenne a recueilli ses sermons. On fait sa fête au 2. Decembre. * Henri d'*Auxerre*, *l.* 6. *Vita S. Germ.* Tritéme & Bellarmin, *de scriptor. eccles.* Baronius, *in annal. & martyr.* Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *biblioth. sacr.* Ughel, *T. II. Ital. sacr.* Rubeus, *hist. Raven. &c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siecle.* Baillet, *vies des Saints, au mois de Decembre*.

PIERRE ABSELAME ou BALSAME, né en Palestine dans le III. siecle, embrassa la vie Ascetique. Il fut arrêté pour la religion l'an 309. & conduit à Cesarée au tribunal de Severe, gouverneur de Palestine; & ayant confessé genereusement la foi de Jesus-Christ, il fut condamné à mort. Ses actes portent qu'il fut crucifié; mais les martyrologistes n'en conviennent pas. On fait sa fête au 3. de Janvier. * Euseb. *de martyr. Palest. cap.* 10. Bollandus. Ruinart, *acta Sanct.* Baillet, *vies des Saints*.

PIERRE, évêque de Sebaste, frere de saint Basile *le Grand*, & de S. Gregoire *de Nysse*, se consacra avec tous ceux de sa famille au service de Dieu, & se mit dans un monastere sous la discipline de son frere S. Basile. Il lui succeda même dans le gouvernement de ce monastere. S. Basile étant fait évêque de Cesarée, ordonna son frere prêtre. Il fut élevé l'an 380. sur le siege épiscopal de Sebaste en Armenie, assista au concile de Constantinople, & mourut vers l'an 387. On en faisoit memoire dans l'église au 9. de Janvier, dès le vivant de S. Gregoire *de Nysse*. * Greg. de *Naz. orat.* 20. S. Greg. de *Nysse*, *in vit. Macrin.* Rufin, *l.* 2. *hist. c.* 9. Theodoret, *hist. l.* 4. *c.* 30. Hermant, *vie de Saint Basile*. Baillet, *vies des Saints, mois de Janv.*

PIERRE DIACRE, Grec, qui vivoit dans le VI. siecle, vint en 519. à Rome en qualité de deputé, avec les Grecs Orientaux. Ils avoient été envoyez au sujet d'une dispute qui s'étoit élevée entre Victor, défenseur du concile de Calcedoine, & les moines de Scythie, qui vouloient qu'on dit qu'une personne de la Trinité avoit été crucifié pour nous. Pierre écrivit un traité de l'incarnation & de la grace de Jesus-Christ, qu'il envoya à saint Fulgence, & aux autres prelats d'Afrique, que nous avons dans la bibliotheque des peres; & ce fut elle qui donna occasion au même saint Fulgence d'écrire le

traité de l'incarnation du Verbe, que nous avons de lui. * Baronius. Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

PIERRE D'APAME'E, heretique Eutychien, & Acephale, dans le VI. siecle, s'installa sur le siege épiscopal de cette ville, où il se servit de son autorité pour faire recevoir ses erreurs. Il viola les saints canons, fit ôter des dyptiques, ou *registres de l'Eglise*, le nom des prélats Orthodoxes, pour y mettre ceux des Heretiques; & se joignant à Severe d'*Antioche*, tourmenta les moines Catholiques de Syrie, d'une façon si cruelle; que plusieurs furent tuez, & les autres chassez de leurs monasteres. On le condamna dans le synode tenu à Constantinople par Mennas, évêque de cette ville en 536. * Baronius, *A. C.* 518. *n.* 46. 47. 48. 49. *&* 536.

PIERRE DE LAODICE'E, prêtre de cette église, dans le VII. siecle, passe pour être auteur de quelques ouvrages, entr'autres, de celui qui est intitulé: *Expositio orationis Dominicæ*, que nous avons dans la bibliotheque des peres. * Le Mire, *in auct. de script. ecclef.*

PIERRE, metropolitain de Nicomedie, presenta au VI. concile une confession de foi, dans laquelle il abjure les erreurs des Monothelites. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. des VII. & VIII. siecles.*

PIERRE DE SICILE, dans le IX. siecle, historien, qui florissoit vers l'an 870. fut envoyé par l'empereur Basile *le Macedonien* en Armenie, pour y échanger quelques prisonniers, ce qu'il executa heureusement. Il employa neuf mois en ce voyage; & pendant ce tems-là composa en grec une histoire de l'heresie des Manichéens. Le P. Sirmond en a traduit une partie, que le cardinal Baronius a inserée dans ses annales. Depuis, le même pere l'ayant trouvée entiere dans la bibliotheque du Vatican, en prit une copie, qu'il envoya à Marc Velser à Augsbourg. Celui-ci la donna au P. Matthieu Rader, à condition qu'il la mettroit en latin; ce qu'il executa, & il la fit imprimer à Ingolstad en 1604. Nous l'avons dans la bibliotheque des peres, sous ce titre, *historia de varia & stolida Manichæorum heresi.* Pierre de Sicile y parle sur la fin de son ambassade. * *Voyez* la préface du P. Rader. Le Mire *in auct. &c.*

PIERRE, surnommé *de Damien*, du nom de son frere, cardinal, évêque d'Ostie, nâquit à Ravenne au commencement du XI. siecle. Après avoir fait ses études, il se retira au monastere de sainte Croix d'Avellane, près d'Eugubio, dont les moines s'appelloient *Hermites*, parce qu'ils vivoient dans une grande retraite, quoiqu'en commun, sous un abbé. Il fut appellé par Gui, abbé de Pompose, pour réformer son monastere. Au bout de deux ans il retourna à Avellane, où il fut fait prieur, puis abbé de ce monastere, qu'il augmenta en très-peu de tems, & en établit plusieurs autres, où la même regle étoit observée. Sa reputation l'ayant rendu recommandable, il fut nommé cardinal, & fait évêque d'Ostie par Etienne X. l'an 1057. Il eut aussi comme en commende l'évêché d'Eugubio, & commença à avoir beaucoup de part aux affaires de l'église de Rome. Il fut envoyé l'an 1059. par le pape Nicolas II. en qualité de legat à Milan, pour réformer le clergé de cette église, où la simonie s'exerçoit publiquement. Quelque-tems après il prit la resolution de quitter ses évêchez & ses emplois, pour se retirer dans la solitude. Il les remit entre les mains d'Alexandre II. & retourna dans son monastere; neanmoins les papes l'employerent dans diverses legations. Il mourut à Faënza le 23. Fevrier 1073. âgé de 66. ans. ses ouvrages sont divisez en quatre tomes, dans la derniere édition. Le I. contient VIII. livres de lettres. Le II. ses sermons. Le III. ses opuscules; & le IV. des prieres, des hymnes & des proses, qui lui sont attribuées. Le style de Pierre Damien est poli & élegant, plein de figures & de varietez agréables. Il étoit fort sçavant dans la discipline ecclesiastique, & parloit avec liberté. Il a fait son possible pour faire revivre au moins une ombre de la discipline ancienne, dans un siecle corrompu, & pour mettre des bornes aux desordres du clergé & des moines de son tems. Constantin Cajetan a donné ses œuvres en trois volumes, imprimées à Rome au commencement du XVII. siecle. Elles ont été depuis imprimées à Lyon en 1623. & à Paris en 1663. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XI. siecle.*

PIERRE, dit *Guillaume*, dans le XI. siecle, fut créé cardinal par le pape Alexandre II. en 1062. Il fut chancelier & bibliothecaire de l'église, & continua les vies des papes composez par Anastase, depuis Nicolas I. jusqu'à Paschal II. * Baronius, *A. C.* 1071. Onuphre & Ciacconius, *in vita pontif.*

PIERRE IGNE'E, c'est-à-dire, *Pierre de feu*, sorti de la famille des Aldobrandins, étoit religieux de l'ordre de Valombreuse, fondé par saint Jean Gualbert. Ce fut lui qui fut choisi en 1063. pour faire l'épreuve du feu, que le peuple de Florence demanda, afin de soûtenir l'accusation des moines soûlevez contre Pierre de Pavie évêque de cette ville, qu'ils traitoient d'heretique & de simoniaque. Le jour étant arrêté au Mercredi de la premiere semaine de Carême, on dressa deux grands buchers, ayant chacun dix pieds de long, sur cinq de large, & quatre & demi de hauteur: ils étoient separez par un petit sentier d'une coudée de largeur, & remplis à trois ou à quatre doigts d'épaisseur, & de bois extrêmement sec. Après que Pierre Aldobrandin eut chanté une messe solemnelle, quelques-uns des moines avec la croix, le benitier, l'encensoir, & douze cierges benits & allumez, mirent le feu aux deux grands buchers, qui furent bientôt enflammez, aussi-bien que l'espace d'entre deux, lequel fut tout reduit en charbons. Aldobrandin ayant ôté sa chasuble, & étant revêtu du reste des ornemens sacerdotaux, marcha vers les buchers, tenant d'une main la sacrée Croix, & de l'autre son mouchoir. Suivi des moines & des clercs, qui chantoient les litanies; & d'une infinité de peuple, qui étoit accouru à un spectacle si extraordinaire, il entra les pieds nuds, gravement & à petit pas, dans le sentier rempli d'un brasier ardent, entre les deux buchers tout embrasez, & alla avec une démarche mesurée jusqu'au bout, où s'étant apperçu qu'il avoit laissé tomber son mouchoir, il retourna sur ses pas, & le retira du milieu des flammes, aussi entier, dit-on, & aussi blanc qu'il l'avoit en y entrant. Le peuple le ramena comme en triomphe dans son monastere, parmi les acclamations de toute la ville, dont les citoyens écrivirent une lettre au pape, pour lui rendre compte d'un évenement si merveilleux. Les écrivains de ce tems-là, & sur-tout Didier, abbé du Mont-Cassin, qui fut depuis pape, sous le nom de VICTOR III. parlent de ce fait comme d'une chose très-certaine. Quant au jugement qu'on en doit faire, *voyez* l'article suivant, Pierre Aldobrandin, que l'on appella depuis *Petrus Igneus*, fut depuis élû abbé, & enfin cardinal & évêque d'Albano en 1073. par le pape Gregoire VII. * L'abbé d'Ursperg. Desid. Cass. *dial. c.* 5. Maimbourg, *décadence de l'empire.*

PIERRE DE PAVIE, évêque de Florence en Italie, dans le XI. siecle, fut accusé de simonie & d'heresie, par les religieux du monastere de saint Jean Gualbert. Ces moines ayant sçû, ou croyant sçavoir que leur évêque étoit simoniaque, sortirent de leur monastere de S. Sauveur près de Florence, & publierent par toute la ville, que toutes les benedictions que donnoit ce prélat, & tous les sacremens qu'il conferoit, étoient autant de maledictions & de sacrileges; & que l'on étoit obligé de se separer absolument de sa communion. Ces faux zelez, qui s'étoient laissé seduire par un fameux reclus de Florence, étoient, comme lui en reputation de sainteté, & cabalerent si violemment, qu'une partie, non seulement du peuple, mais aussi du clergé, se separa de l'évêque. Pierre de Damien fut envoyé par le pape Alexandre II. à Florence, pour y appaiser ce tumulte, mais les remontrances de ce cardinal furent inutiles, & le duc Godefroi se vit obligé de menacer ces moines de les faire tous pendre, s'ils ne se retiroient promptement en leur solitude; ce qu'ils firent au plûtôt. Ils ne laisserent pas neanmoins de poursuivre leur évêque, & deputerent quelques-uns d'entre eux, pour l'accuser en presence du pape & des évêques, assemblez au concile de Latran en 1063. Pour soûtenir leur accusation, ces deputez protesterent avec une extrême assurance, qu'ils étoient prêts d'entrer dans un grand feu; mais le pape ne voulut point accorder cette preuve extraordinaire, qui étoit défendue par l'église, & les renvoya dans leur monastere, avec ordre de ne plus attaquer leur évêque.

Lorsqu'ils furent arrivez, le peuple accourut en foule, & les conjura de faire l'épreuve qu'ils avoient proposée au pape, pour éclaircir le doute qu'ils avoient fait naître. Ils y consentirent, & choisirent pour cet effet un religieux de grande vertu, nommé *Pierre*, de la maison Aldobrandine. La fermeté de ce religieux, qui passa par le feu, sans avoir reçu aucune atteinte des flammes, fut cause que l'évêque de Florence fut en horreur à tout le monde. Alors le pape voyant que l'on ne pouvoit sans scandale lui laisser l'exercice des fonctions épiscopales, le suspendit jusqu'à ce qu'après avoir bien examiné sa cause, l'on eût vû ce qu'il en falloit juger. Il y a grande apparence que par le jugement (faute d'avoir contre lui d'autres preuves que celle du feu) il fut declaré innocent de cette accusation; car il se trouve qu'étant quelque tems après retourné à Florence en qualité d'évêque, il fit par une grande générosité chrétienne, une donation considerable à ce monastere, dont les religieux l'avoient si cruellement persecuté. * *Abbas Ursperg.* Maimbourg.

PIERRE BARTHELEMI, prêtre de Marseille en Provence, étant dans l'armée des Chrétiens, qui assiegeoient la ville d'Antioche l'an 1098. se presenta devant les princes croisez, & leur dit que saint André lui avoit montré dans l'église de saint Pierre, l'endroit où l'on trouveroit le fer de la lance qui avoit percé le côté de Notre-Seigneur, & qu'il l'avoit assuré que ce sacré fer seroit un gage certain de la victoire. Ce prêtre ajoûta que pour confirmer la verité de ce qu'il annonçoit, il étoit prêt de passer au travers d'un feu. L'évêque du Pui, qui n'étoit pas homme à croire legerement ces sortes de visions, jugea neanmoins qu'il étoit à propos de chercher dans l'endroit que le Marseillois avoit désigné. Après avoir fouillé bien avant, on y trouva un fer de lance, que toute l'armée regarda comme une veritable relique; mais environ huit mois après, un prêtre domestique du duc de Normandie, & sçavant homme, soûtint qu'elle étoit fausse, & que la vraie lance avoit été depuis long-tems transportée à Constantinople. Sur quoi l'armée s'étant partagée, Pierre Barthelemi demanda la permission de prouver la verité de sa revelation de la maniere qu'il avoit promis. On alluma un grand feu, qui fut beni solemnellement, & le Provençal tenant le fer de la lance à la main, y passa nud en chemise, & sortit à la verité du milieu des flammes; mais si grillé au dehors, & si offensé au dedans, par l'activité du feu, qu'il mourut douze jours après, dans de très-cuisantes douleurs. Le comte Raymond ne laissa pas d'avoir toûjours de la devotion pour ce fer; mais les autres cesserent de le reverer comme ils avoient fait auparavant. Les historiens remarquent qu'avant cette épreuve par le feu, cette créance avoit fait beaucoup d'effet sur les esprits, pour les animer au combat. * Guillaume de *Tyr*, *gesta Franc.* Maimbourg, *hist. des croisades*, *l.* 2.

PIERRE DE HONESTIS, que quelques-uns ont confondu mal à propos avec PIERRE DE DAMIEN, étoit un clerc de l'église de Ravenne, qui a écrit après l'an 1099. une regle pour des chanoines, adressée au pape Paschal II. * M. Du Pin, *bibliotheque des aut. eccl. du XI. siecle.*

PIERRE ALFONSE, *voyez* ALFONSE.

PIERRE CHRYSOLAN, transferé d'un évêché à l'archevêché de Milan, *voyez* CHRYSOLANUS.

PIERRE-JEAN ou JOHANNIS, heresiarque, dans le XII. siecle, nioit que l'ame raisonnable fût la forme de l'homme, & soûtenoit que les apôtres n'avoient prêché l'évangile qu'en son sens. Selon lui, aucune grace ne nous est infuse par le baptême; & Jesus-Christ reçut le coup de lance étant encore en vie. Il publioit d'autres erreurs, qui ne furent bien connues qu'après sa mort. On déterra son cadavre, & ses os furent brûlez. * Prateole, *V. Petr. Joan.* Paul de Castro.

PIERRE DE CLUGNI, surnommé *le Venerable*, étoit d'Auvergne, de la famille des comtes Maurice, ou de Montboissier; ce qui lui fit donner aussi le surnom de *Maurice*. Sa mere *Raingarde* mourut religieuse dans l'ordre de saint Benoît, après avoir eu huit enfans mâles, dont Pierre étoit le septiéme. Un d'eux seulement resta dans le siecle; & *Hugues*, leur aîné, après la mort de sa femme, se rendit moine comme ses freres. Un autre nommé *Ponce* fut abbé de Vezelai; *Jourdain*, le fut de la Chaize-Dieu; *Armand* le devint de Manlieu, & *Heraclius* fut archevêque de Lyon. Le pere lui-même se donna à Dieu sur la fin de ses jours, & fut enterré en habit de religieux. Pierre entra à Clugni, du tems que ce monastere étoit gouverné par saint Hugues, & fut élu prieur de Vezelai, abbé & general de l'ordre à l'âge de 28. ans en 1121. après la mort de Hugues II. Il eut beaucoup de peine à regler sa communauté de Clugni, & sa congregation en general, que la mauvaise conduite de Ponce, l'un de ses predecesseurs, avoit fait beaucoup relâcher de l'esprit de l'institut. Il en vint neanmoins heureusement à bout. L'ancien abbé Ponce, predecesseur de Hugues, étant revenu du voyage de la Terre-Sainte, voulut se rendre maître par force de l'abbaye de Clugni, pendant l'absence de Pierre *le Venerable*. Les religieux ne l'ayant pas voulu recevoir, il entra avec des soldats dans l'abbaye, la pilla & en chassa les religieux. Le pape Honoré II. averti de ces violences, fit excommunier Ponce par son legat, & confirma ce jugement à Rome, où Ponce mourut en 1126. Pierre étant revenu, rétablit l'abbaye de Clugni: il y reçut en 1130. le pape Innocent II. Il alla au concile de Pise en 1134. Il fit ensuite un voyage en Espagne en 1135. & entreprit de refuter l'alcoran. Il étoit intime ami de saint Bernard, abbé de Clairvaux; cependant il fut obligé de défendre son ordre contre l'apologie de saint Bernard, & eut un differend avec ce Saint, au sujet d'un moine de Clugni élû évêque de Langres. Il reçut dans son abbaye le fameux Abailard. Il fit un voyage à Rome en 1143. dans le dessein de se démettre de sa dignité; mais le pape Luce II. n'y voulut pas consentir; & étant de retour en France, il acheva ses jours dans l'abbaye de Clugni. Il fut consulté par plusieurs prélats, & combattit les erreurs de Pierre de Bruys, & de Henri dans la Provence, le Languedoc & la Gascogne. Ce saint homme mourut le 24. Decembre de l'an 1156. & laissa des ouvrages également sçavans & pieux, que nous avons dans la bibliotheque de Clugni, que le pere Martin Marrier publia en 1614. avec les doctes remarques de M. Du Chêne. On y lit à la tête la vie de ce saint abbé, tirée des chroniques de sa congregation, avec les témoignages rendus en sa faveur par saint Bernard, *epist.* 277. & 283. par Henri de *Gand.* *c.* 29. Matthieu Paris, Robert de Mont, Nicolas de Clemangis, Trithême, &c. On voit ensuite six livres de lettres de Pierre de Clugni; un traité contre les Juifs; un contre Pierre de Bruys; un sermon de la Transfiguration; deux livres de miracles arrivez de son tems; des proses, vers & hymnes; les statuts de Clugni, &c. Il n'a point été canonisé dans les formes ordinaires; cependant il est mis au nombre des Saints, au 25. Decembre, dans les martyrologes des Benedictins, & dans celui de France. * Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII. siecle. Vies des Saints*, imprimées à Paris chez Lottin en 1730. au 27. Juin. *Vie de sainte* Raingarde.

PIERRE, bibliothecaire du Mont-Cassin, fils de Gilles, d'une illustre famille de Rome, fut mis par son pere l'an 1115. à l'âge de cinq ans, dans l'abbaye du Mont-Cassin. Après y avoir fait ses études, il fut fait diacre de l'église d'Ostie, & bibliothecaire du Mont-Cassin. Il fut chassé de ce monastere l'an 1128. par l'envie de ses confreres, & fut employé dans des negociations par l'empereur Lothaire, qui le fit son secretaire d'état & son chapelain. Il a composé un livre des hommes illustres du Mont-Cassin, imprimé à Rome en 1655. à Paris en 1666. & inseré dans la derniere bibliotheque des peres. Il est aussi auteur du quatriéme tome de la chronique du Mont Cassin; & on a imprimé à Venise en 1525. un traité de lui, adressé à l'empereur Conrad, touchant les lettres Romaines. Il avoit encore composé plusieurs autres ouvrages, dont il a fait le catalogue dans la vie des hommes illustres du Mont-Cassin. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII. siecle.*

PIERRE ABELARD, *cherchez* ABAILARD.

PIERRE LOMBARD, dit LE MAISTRE DES SENTENCES, évêque de Paris, étoit de Novarre ville d'Italie dans la Lombardie, d'où il a tiré son nom de *Lombard.* D'autres assurent que le lieu de sa naissance fut un

un hameau du territoire de la même ville, dit en latin *Lumen omnium*. Après s'être distingué par son sçavoir dans l'université de Paris déja très-florissante, il fut pourvû d'un canonicat à Chartres, & quelque-tems après fut jugé digne de l'évêché de Paris. Philippe fils du roi Louis VI. dit *le Gros*, & frere de Louis VII. dit *le Jeune*, qui n'étoit qu'archidiacre de la même ville, refusa cet évêché pour le ceder à Lombard qui avoit été son maître, & voulut par cette cession lui donner des marques de sa reconnoissance. Pierre Lombard prit possession de cet évêché en 1159. ou 1160. & mourut en 1164. Tout le monde sçait qu'il est l'auteur de l'excellent ouvrage des sentences, divisé en quatre livres, & commenté par Guillaume d'*Auxerre*, Albert *le Grand*, saint Thomas, saint Bonaventure, Guillaume Durand, Gilles de *Rome*, Gabriel Major, Scot, Okam, Estius & divers autres. On trouva dans cet ouvrage après la mort de Pierre Lombard, une proposition qui a été condamnée par les scholastiques & par le pape Alexandre III. C'est celle qui est exprimée en ces termes: *Christus secundùm quod est homo, non est aliquod.* Joachim abbé de Flore dans le royaume de Naples, écrivit contre le Maître des Sentences, & fut lui-même condamné dans le IV. concile de Latran tenu en 1215. Pierre Lombard a encore laissé des commentaires sur les pseaumes & sur les épîtres de saint Paul, & fut enterré dans l'église S. Marcel au fauxbourg du même nom, où l'on voit encore son épitaphe. * Matthieu Paris, *hist. Angl.* Sixte de *Sienne*, *l.* 5. & 6. *biblioth. sacr. Ant.* 62. & 71. Henri de *Gand*, *c.* 31. & *in appar. sacr. c.* 11. Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius, *in annal.* Papire Masson, *in annal. Franc.* Du Breuil, *antiquitez de Paris.* Robert & Sainte-Marthe, *Gal. Christ.* Saint Antonin. Genebrard. Opmer. Possevin. Le Mire, &c.

PIERRE, surnommé DE CELLES du nom de sa premiere abbaye, appellée vulgairement *montier-la-Celles*, dans un fauxbourg de la ville de Troyes, vécut dans le douziéme siecle. Il étoit d'une honnête famille de Troyes, fit ses études, & apparemment son noviciat dans le monastere de saint Martin des Champs. Il fut élu abbé de Celles vers l'an 1150. & delà transferé à l'abbaye de saint Remi de Reims l'an 1162. & fut fait évêque de Chartres l'an 1182. à la place de Jean de Salisberi. Après avoir gouverné cette église pendant cinq ans, il mourut le 17. Fevrier 1187. Il a composé des sermons, quelques traitez & des lettres. Toutes ces œuvres ont été données au public par le pere dom Ambroise Janvier, de la congregation de saint Maur, imprimées à Paris en 1671. *in* 4°. la préface est du P. Mabillon. Le pere Sirmond avoit déja publié en 1613. les lettres de Pierre de Celles avec des notes. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiastiques du XII. siecle.*

PIERRE DE POITIERS, chancelier de l'église de Paris dans le douziéme siecle, est un des premiers scholastiques après Robert Pullus. Il enseigna la theologie dans les écoles de Paris. Il a composé en 1170. un traité des sentences dedié à Guillaume archevêque de Sens, que le pere Mathoud Benedictin a donné à la fin des œuvres de Robert Pullus. Il avoit fait aussi des commentaires allegoriques sur quelques livres de l'écriture. Il mourut en 1200. * M. Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclesiastiques du XII. siecle.*

PIERRE DE RIGA, chantre & chanoine de Reims, né à Vendôme, fleurit vers l'an 1170. Il avoit composé en vers douze livres, ausquels il avoit donné le nom d'*Aurore*, & qui comprenoient l'histoire des deux premiers livres des rois & des quatre évangelistes. Cet ouvrage n'est que manuscrit. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siecle.*

PIERRE COMESTOR ou le *Mangeur*, natif de Troyes en Champagne dans le XII. siecle, fut chanoine, doyen de l'église de Troyes, puis chancelier de celle de Paris; mais quelque-tems après, il quitta ces benefices pour entrer chez les chanoines reguliers de saint Victor de Paris, où il mourut au mois d'Octobre l'an 1198. Son tombeau se voit encore dans l'église de saint Victor, avec son épitaphe. Il composa l'histoire scholastique, qui comprend en abregé toute l'histoire sainte, depuis le commencement de la Genese jusqu'à la fin des actes des apôtres, qu'il dedia au cardinal Guillaume de Champagne, dit *aux blanches mains*, archevêque de Sens, puis de Reims. Gautier-Hunter Anglois en fit depuis un abregé. Pierre Comestor a encore composé des sermons qui ont été publiez par Busée, sous le nom *de Pierre* de Blois. Quelques écrivains amis des fables, ont avancé que Pierre *le Mangeur*, Pierre Lombard & Gratien étoient freres, ce qui est tout-à-fait insoûtenable; puisque ce dernier étoit de Toscane, que Lombard étoit de Novarre, & Comestor de Troyes en Champagne. * S. Antonin, *P. III. tit.* 15. *c.* 6. Henri de *Gand*, *c.* 32 Philippe de *Bergame*, *l.* 12. Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *bibl. sacra.* Sirmond, *in not. ad Petr. Cellens. l.* 7. *ep.* 19. Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 53. Claude Hemerée, *de acad. Paris.* Nicolas Camusat, *antiquitez de Troyes*, &c.

PIERRE PREPOSITIVUS theologien, *cherchez* PREPOSITIVUS.

PIERRE LE CHANTRE, docteur de l'université & chantre de l'église de Paris dans le XII. siecle, a composé un livre intitulé *verbum abbreviatum*, fort celebre parmi les auteurs des siecles suivans, dont on a imprimé une partie, contre les moines proprietaires. Il avoit aussi composé un autre livre intitulé *la grammaire des theologiens*, très-utile pour l'intelligence de l'écriture; un traité des distinctions; un écrit touchant quelques miracles; trois livres des sacremens; & des sermons dont Trithême fait mention. On trouve dans les bibliotheques des gloses de cet auteur sur les livres de la bible, & une somme de cas de conscience. L'amour qu'il avoit pour la retraite, lui fit prendre l'habit de religieux de l'ordre de Cîteaux dans l'abbaye de Long-Pont, entre Compiegne & Soissons, où il mourut vers l'an 1197. * Antoine Muldrat, *hist. de l'abbay. de Long.* Gesner, *in biblioth.* Du Breuil, *antiq. de Paris.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIII. siecle.*

PIERRE DE BLOIS, archidiacre de Bath en Angleterre dans le XII. siecle, étoit François & natif de Blois sur Loire, d'où il a tiré son nom. C'est l'opinion commune; cependant un sçavant homme prétend qu'on a mal entendu le surnom de *Blesensis*, que prit Pierre l'archidiacre de Bath, & qu'il se donna non pas comme natif de Blois, mais comme sorti de la famille de Blés dans la province de Bretagne. Il étudia les humanitez & les belles lettres à Paris, le droit civil & canonique à Bologne; & après avoir excellé dans les sciences profanes, il se donna tout entier à la theologie, dans laquelle il eut pour maître Jean de Salisberi évêque de Chartres, où il y a apparence que Pierre de Blois fut chanoine. Etant passé l'an 1167. en Sicile avec Etienne fils du comte de Perche & cousin de la reine de Sicile, il fut choisi pour être precepteur, puis secretaire de Guillaume II. roi de Sicile. Mais il fut obligé de quitter bientôt ce pays, quand Etienne comte de Perche, qui avoit été fait chancelier du royaume & archevêque de Palerme, en fut chassé. Etant de retour en France, il fut appellé en Angleterre par le roi Henri II. & après avoir passé quelque-tems à la cour, il se retira auprès de Richard archevêque de Cantorberi, dont il fut chancelier. Il fut député de la part de cet archevêque vers le roi Henri II. vers les papes Alexandre III. & Urbain III. pour les affaires de l'église de Cantorberi. Henri II. étant mort, il demeura quelque-tems auprès d'Eleonore reine d'Angleterre. Sur la fin de sa vie, il fut dépouillé de l'archidiaconé de Bath, qui lui avoit été donné quand il vint en Angleterre; mais quelque-tems après on lui donna celui de Londres, dans lequel il trouva beaucoup de travail & peu de revenu; & mourut en Angleterre l'an 1200. Il a lui-même fait le recueil de ses lettres par ordre de Henri II. roi d'Angleterre, qui sont au nombre de 183. & a aussi composé des sermons & dix-sept opuscules. Il sçavoit bien l'écriture sainte, qu'il cite très-souvent, aussi-bien que les auteurs ecclesiastiques & profanes. Il parle avec liberté, reprend fortement les vices, & soûtient la discipline & les regles ecclesiastiques. Son style est coupé & sententieux, plein d'antitheses & de jeux de mots. La premiere édition de ses œuvres a été faite à Mayence. Merlin les publia en 1519. à Paris, Busée en 1600. & Pierre de Goussainville en procura depuis l'an 1667. une nouvelle édition enti-

chie de remarques très-doctes. On peut consulter à la tête de cette édition la vie de Pierre de Blois. Les sermons qui étoient dans les premieres éditions sous le nom de Pierre de Blois ; sont ceux de Pierre Comestor. M. de Goussainville a donné dans la sienne les veritables sermons de Pierre de Blois. * Matthieu Paris, *hist. d'Angl.* Baronius, *in annal.* Trithême & Bellarmin, *in script.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIII. siecle.*

PIERRE DE CASTELNAU, legat apostolique & premier inquisiteur de la foi, nâquit en Languedoc du tems du roi Louis *le Jeune*. Il fut promu aux ordres sacrés, & fait archidiacre de Maguelone. Innocent III. se servit de lui dans des negociations importantes, & il le destinoit aux premieres dignitez de l'église, lorsque Pierre se retira dans l'abbaye de Font-Froide à deux lieues de Narbonne, où il se fit religieux de l'ordre de Cîteaux. Le pape le fit son legat & missionnaire apostolique contre les Albigeois, lui donnant le nouveau titre d'inquisiteur de la foi dans le Languedoc. Il travailla fortement avec Arnaud abbé de Cîteaux, saint Dominique & d'autres missionnaires, à abattre cette heresie ; mais le comte de Toulouse le fit assassiner le 9. Mars 1208. près de la ville de saint Gilles le long du Rhône. Le pape le declara martyr. * Pierre des Vaux de Cernai, *hist. des Albigeois*, *c.* 1. Guill. de Puislaurent, *hist des Albigeois*, *c.* 7. 6. & 8. Innocent III. *epist. de nece Petri.* Baillet, *vies des Saints.*

PIERRE moine des Vaux de Cernai de l'ordre de Cîteaux, dans le diocese de Paris, accompagna son abbé nommé *Gui*, qui fut depuis évêque de Carcassone, dans le voyage qu'il fit en Languedoc pour combattre les Albigeois, étant un des douze abbez nommez par Innocent III. pour ce sujet. Pierre a écrit par l'ordre de ce pape, une histoire des Albigeois imprimée à Troyes en 1615. & dans la bibliotheque de Cîteaux du pere Tissier. * *Voyez* M. Du Pin, *bibliotheque des aut. eccles. du XIII. siecle*, qui en parle aussi dans une histoire qu'il a faite des heretiques Albigeois.

PIERRE DES VIGNES, Allemand, secretaire d'état & chancelier de l'empereur Frederic II. *voyez* VIGNES (Pierre des)

PIERRE MARTYR, de l'ordre de saint Dominique, né à Verone l'an 1205. de parens infectés de l'heresie des Cathares, fut heureusement instruit par un maître Catholique. Il entra dans l'ordre de saint Dominique, fut ordonné prêtre & employé dans les missions. Etant à Como ville du Milanez, quelques religieux de son ordre jaloux de sa reputation, l'accuserent d'avoir introduit des femmes dans sa cellule. Il fut relegué à Jesi dans la Marche d'Ancone, & on lui interdit la predication; mais son innocence ayant été reconnue, il fut rétabli dans ses fonctions, & prêcha avec zele contre les Heretiques. Le pape Gregoire IX. le nomma inquisiteur general de la foi en 1232. Cet emploi perilleux fut cause de sa mort ; car les Heretiques qui le poursuivoient, le firent assassiner à son retour de la ville de Como, sur le chemin de cette ville à Milan, entre Batrassina & Giussano. Un des deux assassins lui déchargea un coup de hache sur la tête, & perça ensuite le compagnon du Saint appellé le *frere Dominique*. Pierre s'étant redressé sur les genoux, l'assassin l'acheva d'un coup de coutelas le 6. Avril 1252. Le corps du Saint fut transporté à Milan. Innocent IV. canonisa Pierre Martyr le 25. Mars 1253. Sa fête fut remise au 29. d'Avril. * Thomas de Lentino *apud* Bollandum.

PIERRE NOLASQUE (saint) fondateur de l'ordre de la Redemption des Captifs, vulgairement dit *de la Merci*, nâquit vers l'an 1189. dans un lieu dit *le Mas des saintes Puelles*, en Lauraguais, dans le diocese de S. Papoul en Languedoc. Ses parens étoient nobles ; & ayant perdu son pere à l'âge de quinze ans, il s'attacha à Simon comte de Montfort, qui le mit auprès du prince Jacques d'Aragon, fils & successeur du roi Pierre II. qui fut tué à la bataille de Muret l'an 1213. Le saint suivit ce prince deux ans après, lorsque le comte de Montfort lui eut rendu la liberté, & le soin qu'il eut de conserver ses bonnes graces, lui fut très-utile dans la suite pour l'établissement d'un nouvel ordre. Ce qui lui donna occasion d'y penser, fut une confrairie de gentilshommes établis dès l'an 1192. à Barcelone pour le rachat des captifs, & pour le soulagement des malades : ayant pris l'avis de saint Raimond de Pegnafort, alors chanoine de Barcelone, & depuis religieux de l'ordre de saint Dominique, il entreprit de changer cette confrairie en un ordre militaire & religieux. Le roi approuva ce dessein, & engagea Berenger de la Palu évêque de Barcelone à y donner les mains ; & l'on vit d'abord six prêtres & sept gentilshommes entrer dans cette societé, & joindre aux trois voeux ordinaires, celui d'engager leurs propres personnes pour la Redemption des Captifs. Ce fut le 10. Août 1218. que se forma cette sainte societé. Saint Pierre Nolasque qui l'institua étant laïc, voulut que les obligations des chevaliers ne fussent pas moindres que celles des religieux de choeur ; il voulut qu'ils assistassent à tout l'office divin, tant de nuit que de jour : & il réunit en sa personne l'office de redempteur à celui de superieur general. On assure que dans les deux premieres expeditions qu'il fit dans les royaumes de Valence & de Grenade en qualité de redempteur, il retira quatre cens captifs des mains des Infideles : & qu'étant allé ensuite en Afrique, après y avoir été fort maltraité, il fut mis seul sur une tartanne sans voile & sans gouvernail, qu'un bon vent conduisit jusqu'à Valence. Ce fut alors qu'on lui donna un successeur dans l'office de redempteur : il se démit lui-même en 1249. de celui de general ; & après avoir vécu encore sept années dans l'exercice de toutes les vertus, il mourut saintement la nuit de Noël l'an 1286. étant âgé de soixante-sept ans. Saint Louis fit un cas particulier de ce Saint, & après l'avoir vû en Languedoc, il l'honora de plusieurs lettres. Le pape Urbain VIII. le canonisa l'an 1628. & Alexandre VII. fit mettre son nom dans le martyrologe au 31. Janvier. Les historiens de l'ordre de la Merci prétendent que leur fondateur a été prêtre, & soûtiennent qu'il celebra sa premiere messe à Murcie, après que le roi Jacques eut pris cette ville ; mais il ne la prit que dix ans après la mort du Saint. D'ailleurs il étoit tellement hors d'exemple en 1308. qu'un prêtre fût general de la Merci, que la plûpart des capitulans ayant élû Raimond Albert qui étoit prêtre, pour general, & les chevaliers qui s'y opposoient ayant élu un des leurs nommé Arnaud Rossignol, le pape Clement V. qui cassa l'élection de ce dernier, comme n'étant pas canonique, le rétablit aussi-tôt, & regla qu'à l'avenir le general seroit choisi entre les prêtres, parce qu'ils étoient en plus grand nombre que les chevaliers. * Bernard de Vergas, *chron. sacr. & milit. ord. B. M. de Mercede.* Franc. Olignano, *vita di S. Pietro Nolasco.* Giri & Baillet, *vies des Saints* 31. *Janv.* Helyot, *hist. des ord. relig. t.* 3. *ch.* 34.

PIERRE DE RIEZ, poëte François dans le XIII. siecle vers l'an 1280. continua le roman de Judas *Machabée*, commencé par Gautier de Belle-Perche. * *Consultez* Claude Fauchet, *l. des poëtes.*

PIERRE DE DACIA, philosophe & astronome dans le XIII. siecle vers l'an 1300. écrivit divers ouvrages, comme *de calculo seu computo, &c.* * Trithême & Gesner, &c.

PIERRE DE BELLE-PERCHE, *cherchez* BELLE-PERCHE.

PIERRE DE LA CHAPELLE, évêque de Carcassone, puis de Toulouse, au mois d'Octobre de l'an 1298. fut fait cardinal par le pape Clement V. le 5. Decembre 1305. & fut pourvû de l'évêché de Palestrine. Il mourut en 1312. * Bernard Guido, *in Clem. V.* Catel, *hist. de Lang.* Auberi, *hist. des card. &c.*

PIERRE D'APON, de Padoue, dit aussi *de Apono* ou *Abano*, surnommé *le Conciliateur*, philosophe & medecin, vivoit sur la fin du XIII. siecle, & au commencement du XIV. Il étoit fils d'un notaire nommé *Constans*, qui demeuroit dans un bourg du territoire de Padoue, dit *Apon* ou *Abani*, & parut comme un prodige, par rapport à l'ignorance de son siecle. Il étudia long-tems à Paris, & y reçut le bonnet de docteur en philosophie & en medecine. Ce fut-là qu'il composa son grand ouvrage intitulé, *conciliator differentiarum philosophicarum, &c.* Outre la connoissance qu'il avoit des langues, il possedoit encore les sciences les moins communes, comme la philosophie, la medecine & l'astrologie : ce qui lui acquit l'esti-

me des papes & des princes d'Italie. Cependant la grossiereté de son siecle fit qu'on l'accusa de magie, & d'avoir acquis la connoissance des sept arts liberaux par le moyen des sept esprits qu'il tenoit dans un crystal. D'Apon fut mis à l'inquisition à l'âge de 66. ans, & mourut en 1316. avant le jugement de son procès; de sorte qu'il fut enterré dans l'église de saint Antoine. Les zelez ne le trouverent pas bon, & firent juger par sentence que ses os seroient déterrez & brûlez, mais comme ses amis les avoient cachez, on se contenta de les brûler en effigie, & de défendre la lecture de trois de ses livres, qui sont son *Heptameron*, que nous avons sur la fin du premier tome des oeuvres d'Agrippa; un second nommé par Trithême, *Elucidarium necromanticum Petri de Abano*; & un autre intitulé, *liber experimentorum mirabilium, de annulis secundum 28. mansiones lunæ*. Il avoit traduit des livres de Rabbi Abraham Aben-Ezra, & avoit composé un traité des jours critiques, un éclaircissement de l'astronomie. Frederic duc d'Urbin fit mettre la statue de ce grand homme entre celles des illustres; & le senat de la ville de Padoue la fit placer sur la porte de son palais, entre celles de Tite-Live, d'Albert & de Julius Paulus, avec cette inscription sur la base: *Petrus Aponus Patavinus, philosophiæ medicinæque scientissimus, ob idque Conciliatoris nomen adeptus: astrologia verò adeo peritus, ut in magiæ suspicionem inciderit, falsoque hæresis postulatus, absolutus fuerit.* * Bernardin Scardeoni, *hist. Pat. l. 2. c. 7.* Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. illust. Patav. pag. 21.* Naudé, *apologie des grands hommes accusez de magie, c. 14.* Just. *in chron. med.* Trithême, *de script. med.* Sponde, *A. C. 1316. n. 8.*

PIERRE DE CORBERIA, ou de CORBARIO, antipape, ainsi appellé, parce qu'il étoit natif de Corberia dans le diocese de Rieti en Italie, se nommoit *Pierre Rainalutio* ou *Raimache*, & prit l'habit de l'ordre de saint François. De son tems Louis de Baviere & Frederic d'Autriche, avoient été élus empereurs en concurrence. Le pape Jean XXII. ne fut pas favorable à Louis, qui pour s'en venger se rendit maître de Rome, & y déclara pape Pierre de Corberia sous le nom de *Nicolas* V. le jour de l'Ascension 12. Mai de l'an 1324. Michel de Cesenne, general des Cordeliers, & les principaux de son ordre, mal satisfaits du pape, s'étoient attachez à l'empereur, & approuverent cette élection. Ils revêtirent le frere Pierre des habits pontificaux, l'introduisirent dans l'église de saint Pierre, & le porterent par leurs conseils à créer des cardinaux, à se faire des officiers, & à excommunier même le veritable pontife, qui étoit à Avignon. Cette cour schismatique fut obligée de sortir de Rome le 4. Août de la même année, parce que les habitans ouvrirent les portes au legat, que Jean XXII. envoyoit accompagné des troupes de Robert roi de Naples. Elle se retira à Pise; mais ce ne fut pas pour longtems: car la crainte du châtiment dissipa cette cabale, & obligea les Pisans de se soûmettre humblement au pape, & de lui livrer l'antipape. D'autres assurent qu'il demanda lui-même qu'on l'y conduisit: on le fit, & lorsqu'il fut arrivé devant ce pontife, il confessa ingenuement sa faute, en demanda pardon & l'obtint. Le pape ne voulut pas neanmoins le renvoyer, de peur que quelque prince mécontent ne se servît encore de lui pour troubler la paix de l'église. On le logea dans un appartement du palais, avec défense d'en sortir; mais on lui donna des livres, & on le traita très-doucement à sa prison près. Il mourut deux ou trois ans après. *Cherchez* JEAN XXII. * *Consultez* Villani. Naucler. Bzovius. Sponde, &c.

PIERRE THOMAS, patriarche de Constantinople, né au diocese de Sarlat dans le Perigord, en un village nommé *Sales*, prit l'habit de l'ordre des Carmes à Condom; & après avoir enseigné plusieurs années la philosophie & la theologie à Bourdeaux, à Albi, à Agen, & à Cahors, il vint à Paris pour y prendre le degré de docteur, qui lui fut accordé d'une façon extraordinaire. Au lieu de cinq ans qu'il devoit employer à faire son cours, selon les statuts de l'université, ce tems fut reduit pour lui à trois années, au bout desquelles il fut reçu docteur avec beaucoup d'applaudissement. Ensuite il se rendit à Avignon, où le saint siege avoit été transferé, & où le pape Clement VI. le créa docteur regent en theologie dans sa cour pontificale. Après la mort de ce pontife arrivée en 1352. il fut choisi pour conduire son corps en l'abbaye de la Chaise-Dieu, dans le Velai. Innocent VI. qui succeda à Clement, fit beaucoup d'estime de Pierre Thomas, & l'envoya vers les Genois, pour regler le differend qu'ils avoient avec les Venitiens. Depuis il le fit nonce apostolique au royaume de Naples, près du roi Louis, & de la reine Jeanne. Enfin, il le députa vers l'empereur Charles IV. & vers le roi de Rascie, contrée de Hongrie, qui se faisoit appeller empereur de Bulgarie; & parce que cette legation étoit plus importante que les deux autres, le pape l'honora de la dignité d'évêque de Patti, & de Lipari en Sicile. En 1356. ce prelat fut envoyé en qualité de legat vers le roi Louis de Hongrie, afin de negocier quelque accommodement entre lui & les Venitiens, ce qu'il executa avec succès. Mais la plus celebre ambassade dont il fut honoré, est celle qu'on lui confia lorsque le pape eut appris que Jean Paleologue, empereur de Constantinople, vouloit rentrer dans l'union de l'église Catholique: il s'y employa avec tant de zele & de prudence, que l'empereur renonça au schisme, & promit obéissance au pape & à l'église Romaine. Au retour de cette legation, le pape l'établit legat general par toute la Thrace, revoquant tous les autres legats particuliers de ces pays-là, & lui fit changer l'évêché de Patti pour ceux de Corone & de Vierpont, l'un sous l'archevêché de Patras, & l'autre sous celui d'Athenes. En cette qualité il partit pour Constantinople, avec bon nombre de vaisseaux & de galeres qu'il conduisoit à l'empereur, afin de l'assister dans la guerre qu'il avoit contre le Turc. Cet illustre prelat s'exposa courageusement dans toutes les occasions, pour animer les Chrétiens, & fit quantité de belles actions, pendant les quatre années que dura sa legation. Après avoir sacré Pierre de Lusignan roi de Cypre, il entreprit de retablir en cette isle la pureté de la foi Catholique; & fit ensorte que le primat des Grecs, avec tous les évêques & prêtres Schismatiques, se soûmissent à l'obéissance de l'église Romaine, à quoi jusqu'alors on avoit travaillé inutilement. Ce saint legat voyant que les affaires du Christianisme étoient en assez bon état dans les provinces de l'Orient, & que le roi de Cypre Pierre de Lusignan, étoit resolu de passer dans la Terre-Sainte, pour recouvrer le royaume de Jerusalem, lui persuada de venir demander du secours aux princes d'Orient, & de conferer avec le pape, qui étoit alors Urbain V. Le roi approuva cet avis, & vint à Avignon l'an 1362. avec Pierre Thomas, que le pape fit bientôt après archevêque de Candie. Alors il survint un differend entre sa sainteté & le duc de Milan, pour les prétentions qu'ils avoient sur la ville de Bologne. Pierre fut choisi par le pape pour terminer cette affaire importante, & vint à bout de faire remettre au saint siege la ville de Bologne. Dans le tems qu'il demeura à Bologne, il contribua beaucoup à l'établissement de l'université de cette ville, dont les docteurs le reconnoissent encore aujourd'hui pour le principal instituteur de leur college. Enfin la croisade fut resolue, & le pape nomma pour chef & general de cette entreprise, Jean roi de France; & pour legat le cardinal de Perigueux, dit *Tallerand*. A l'égard du roi de Cypre, il fut prié de faire tous les preparatifs necessaires, comme étant voisin des Infideles; mais le roi & le cardinal étant morts peu de tems après, toute l'affaire fut commise à Pierre Thomas, que le pape nomma au patriarchat de Constantinople, & qu'il fit legat du saint siege pour le passage de la Terre-Sainte, & dans toutes les provinces de l'Orient. Le rendez-vous general fut assigné dans la ville de Rhodes, d'où l'armée partit vers la fin du mois de Septembre 1365. Les Chrétiens prirent la ville d'Alexandrie le 4. Octobre suivant, mais n'osant poursuivre la victoire, ils abandonnerent la ville qu'ils avoient conquise, pour s'en retourner en Cypre. Là, Pierre Thomas qui étoit affoibli de plusieurs blessures qu'il avoit reçues, devant Alexandrie, en tenant la croix au milieu de l'armée fut saisi d'une fievre dont il mourut le 6. Janvier 1366. Les miracles qu'il fit pendant sa vie & après sa mort, lui firent donner le nom de Saint: & les blessures qu'il avoit reçues dans une bataille contre les Infideles, lui acquirent celui de martyr, par un decret de la congregation des Rites du 11. Juin 1618. * Philippe Mazzeri,

PIERRE de la PALU, évêque de Jerusalem, *voyez* PALU (Pierre de la)

PIERRE DE BAUME, en latin *de Palma*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une petite ville de la Franche-Comté, auprès de Besançon, a été également illustre dans l'université de Paris, & dans l'ordre de saint Dominique, où il entra jeune à Besançon. Il fut nommé en 1321. par le chapitre general de son ordre pour lire les sentences à Paris l'année suivante, fut reçu depuis docteur en theologie, & eut l'honneur d'être un de ceux que Philippe de Valois appella l'an 1333. à Vincennes, pour prendre leurs avis sur ce qui avoit été avancé touchant la vision beatifique par le pape Jean XXII. contre lequel Pierre se déclara. Ce fut la même année qu'il fut fait provincial de France, & il exerçoit encore cet emploi, lorsqu'il fut élu superieur general de son ordre, le 31. Mai de l'an 1343. Pierre a composé divers ouvrages qui n'ont pas été imprimez, quoiqu'ils le meritassent autant que beaucoup d'autres : on garde dans la bibliotheque publique de Basle deux exemplaires de sa postille sur les quatre évangiles, ouvrage connu par Jean de Torquemada qui les a citez, & qui a été copié par Vincent Bandella, & par plusieurs autres qui se sont avisez d'appeller l'auteur, Pierre *de Pologne*. On garde aussi dans la bibliotheque de l'église de saint Gatien à Tours, les moralitez du même auteur sur les quatre évangiles, que Guillaume Jouan, grand archidiacre de cette église, & Victor d'Avanne, chanoine de la même église, qui ont dressé & publié le catalogue des manuscrits de la bibliotheque de saint Gatien de Tours, assurent être courtes, mais sçavantes & sensées : & il est certain qu'il y a encore d'autres ouvrages du même auteur, puisque Guillaume Chifflet dit qu'il avoit dans sa bibliotheque son commentaire sur les epîtres, ainsi que sur les évangiles. Pierre ne gouverna pas longtems son ordre, puisqu'il mourut dès le 1. Mars 1345. Il étoit encore alors à Paris, où il fut inhumé. * Echard, *script. ord. FF. Prad. t. 1. Biblioth. eccles. Turon. metropol. p.* 77. 78.

PIERRE D'AUVERGNE, chanoine de l'église de Paris, a composé vers l'an 1320. une somme de questions quodlibetiques, qui se trouve manuscrite dans la bibliotheque de M. Colbert. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIV. siecle.*

PIERRE de la CASE, quatorziéme general de l'ordre des Carmes, évêque de Vaison, & patriarche de Jerusalem, *voyez* CASE (Pierre de la)

PIERRE, moine de Clairvaux, a écrit quelques opuscules pour la reforme des mœurs ; entre autres une épître au nom de Jesus-Christ, à Innocent VI. datée de l'an 1353. Une lettre de Lucifer aux mondains, datée de l'an 1351. & un traité de la puissance du pape, qui se trouvent manuscrits dans la bibliotheque de M. Colbert, *cod.* 1602. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIV. siecle.*

PIERRE BERCHEUR, *voyez* BERCHORIUS.

PIERRE DE PATERNIS, de l'ordre des Hermites de saint Augustin, a fleuri vers l'an 1350. & a écrit un ouvrage de la necessité & de la suffisance de la vie humaine, que l'on trouve manuscrit dans la bibliotheque de M. Colbert, avec un traité contre les Juifs. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIV. siecle.*

PIERRE NATALIS, ou DE NATALIBUS, *cherchez* NATALIBUS.

PIERRE DE HERENTALS, bourg de Brabant, chanoine regulier de Prémontré, & abbé de Floreff, a fleuri à la fin du XIV. siecle, & vécu, selon quelques-uns jusqu'à l'an 1436. Il est auteur d'un gros commentaire sur les pseaumes, tiré des peres & des autres commentateurs, imprimé à Cologne en 1487. à Ruthlingen, en 1498. à Rouen en 1504. & à Cologne en 1554. Il avoit aussi fait un commentaire de même nature sur les quatre évangiles, qui se trouve manuscrit dans la bibliotheque de l'abbaye de Floreff, & une chronique jusqu'à l'an 1383. qui se trouve manuscrite dans la bibliotheque de M. Colbert. M. Baluze a donné des abregez des vies des papes d'Avignon, composées par cet auteur. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs eccles. du XIV. siecle.*

PIERRE DE ANCHARANO, *voyez* ANCHARAN.

PIERRE DE LUXEMBOURG, cardinal évêque de Metz, né en 1369. étoit fils de Gui de Luxembourg, premier comte de Ligni, & de *Mahaud* de Châtillon, comtesse de saint Paul. Du côté de son pere, il sortoit d'une maison qui a donné quatre empereurs à l'Allemagne : d'ailleurs cousin au quatriéme degré de *Venceslas*, qui étoit alors empereur & roi de Bohéme, & de son frere *Sigismond*, roi de Hongrie, qui parvint depuis à l'empire. Après avoir achevé ses études en philosophie & en droit canon dans l'université de Paris, il fut pourvû d'un canonicat dans l'église cathedrale de cette ville, puis de la dignité d'archidiacre en l'église de Chartres. Le pape Clement VII. opposé à Urbain VI. le fit évêque de Metz en 1384. à l'âge de 15. ans, persuadé que sa sagesse & sa vertu suppléeroient à sa grande jeunesse. Il le manda ensuite à Avignon, où il le créa cardinal en 1386. Mais ce saint prelat mourut l'année suivante d'une maladie contractée par ses grandes austeritez. Le pape Clement VII. successeur d'Adrien VI. le déclara bienheureux l'an 1527. * Gazet, *histoire ecclesiastique du Pays-Bas. Anonym.* dans Du Chêne. Baillet, *vies des Saints au 5. Juillet. Vie des Saints imprimée à Paris chez* Lottin, *en* 1730. *au 7. Juillet.*

PIERRE DE DRESSEN ou DRESDEN, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'une ville de ce nom, dans la province de Misnie en Saxe, vivoit dans le XV. siecle, & débitoit les erreurs des Vaudois : ce qui le fit chasser de son pays. Il se retira à Prague ville de Bohéme, pour gagner de quoi vivre, en enseignant à lire aux enfans. Quelque tems après, il attira auprès de lui un de ses amis, nommé *Jacobelle*, avec lequel il publioit ses erreurs : criant sur-tout contre le retranchement de la coupe, comme parlent les Heretiques, au sujet de la communion sous une seule espece. Il se joignit ensuite aux Hussites du pays, & composa des livres pour établir sa fausse créance. * Eneas Silvius, *Bohem. c.* 5. Bonfinius, *hist. Bohem.* Sandere, *haeres.* 175. 178. Prateole ou Du Preau, *V. Petr. Dres. &c.*

PIERRE D'OSMA, Espagnol, professeur en theologie dans l'université de Salamanque, soûtint dans le XV. siecle, que la confession étoit un établissement humain, & non une institution divine. Ce qui fut condamné comme heretique, & par les theologiens, & par le pape Sixte IV. * Genebrard, *in Sixto IV.*

PIERRE DE BRUNIQUEL, ainsi nommé du bourg où il nâquit, étoit religieux de l'ordre de saint Augustin, & fut évêque de Neustat au commencement du XV. siecle, vers l'an 1410. Il fut un des hommes de son tems qui possedoit le mieux l'écriture, & composa une histoire de l'ancien & du nouveau testament ; des commentaires sur les proverbes de Salomon ; l'ecclesiaste ; le cantique des cantiques, &c. * Trithéme, *de script. eccles.*

PIERRE DE SAINTE FOI, religieux de l'ordre des Carmes, & Anglois, dans le XV. siecle, fut docteur de Paris, sçavant professeur & habile predicateur. Il fut nommé inquisiteur de la foi en Angleterre, contre les sectateurs de Wiclef ; & y mourut au couvent de Norwic, le 8. Novembre de l'an 1462. Il a composé divers ouvrages ; des sermons ; des commentaires sur les épîtres de saint Paul & sur celles de saint Pierre ; *Preconia sententiarum ; Alphabetum theologiae ; Placita theologia ; Determinationes variae. &c.* * Lucius, *in bibl. Carm.* Alegre, *in parad. Carm.* Pitseus, *de script. Angl.*

PIERRE (Jean de la) en latin, *de Lapide*, docteur de Paris, puis Chartreux, auteur de divers traitez de philosophie & de theologie, vivoit en 1494. Il étoit Allemand, & se nommoit en sa langue *Heynlin.* * Petreius, *biblioth. p.* 207.

PIERRE D'ALCANTARA (S.) religieux de l'ordre de saint François, né l'an 1499. à Alcantara, ville de la province d'Estremadure en Espagne, étoit fils du jurisconsulte *Alfonse* Garavito, gouverneur de cette ville, & de Murcie, de Villela, de Sanabria. Ayant fait son cours d'humanitez & de philosophie, il fut envoyé à Salamanque, pour y étudier, & entra dans l'ordre de saint François, dans le couvent de Manjarez, où il fit profession. Il fut ensuite envoyé à un couvent solitaire, pro-

che de Bellevize, & de-là à Badajox, où il fut fait superieur du couvent nouvellement établi. Il fut ensuite gardien du couvent de Notre-Dame des Anges. Le roi de Portugal Jean III. le fit venir à sa cour; mais il n'y demeura pas longtems, & revint à Alcantara, où il pacifia les troubles de sa province. Il y fut élu provincial en 1538. En 1542. il se retira avec quelques autres religieux de son ordre sur la montagne d'Arabida en Portugal, près de l'embouchure du Tage, où il rétablit une reforme, qui fut approuvée en 1554. par Jules III. Cette reforme fit une nouvelle congregation dans l'ordre de saint François; & saint Pierre d'Alcantara établit plusieurs couvens qui la suivirent. Ils furent distinguez des autres appellez *Conventuels*, ou *les nouveaux Observantins*. Saint Pierre mourut le 18. Octobre de l'an 1562. Il a été beatifié l'an 1622. par Gregoire XV. & canonisé en 1669. par Clement IX. * *Vie de Pierre d'Alcantara*, par Jean de Sainte-Marie, par Martin de saint Joseph, par Antoine Huart, & par le pere Courtot.

PIERRE D'ARANDA, évêque de Cagliari, & maître d'hôtel du pape Alexandre VI. sur la fin du XV. siecle, fut accusé & convaincu vers l'an 1500. d'avoir des sentimens impies & heretiques. Il croyoit que la loi Mosaïque reconnoissoit un seul principe, & la Chrétienne trois, qui étoient le Pere, le Fils, & le saint Esprit: que si Jesus-Christ étoit Dieu, il n'avoit point souffert. Il se moquoit des indulgences; mangeoit de la viande le Vendredi & le Samedi; déjeûnoit avant que de dire la messe; & nioit qu'il y eut un purgatoire & un enfer. Il fut dégradé & confiné dans le château Saint-Ange. * Bzovius, *A. C.* 1508. Sponde, *A. C.* 1498. *n.* 10.

PIERRE ARETIN, *cherchez* ARETIN.

PIERRE DE NAVARRE, capitaine celebre, né d'une famille de la lie du peuple, dans la Biscaye, s'éleva par son propre merite aux premieres dignitez militaires. On dit qu'il avoit été laquais du cardinal d'Aragon, & que dans la suite se souvenant de ce premier degré de sa fortune, il prit pour devise une autruche, laquelle après avoir éclos ses œufs, regardoit ses petits qui en étoient sortis, avec ces paroles, *diversa ab aliis virtute*. Il servit quelque tems sur mer, puis alla en Italie, où il se mit auprès d'un capitaine Florentin, dans la guerre de Lunigiane, & s'y distingua tellement, qu'on ne parloit que de sa valeur. Peu après Gonsalve, dit *le grand Capitaine*, l'attira dans son armée, se servit de lui à la conquête du royaume de Naples, & connut l'an 1503. quelle étoit la capacité de ce grand homme, à la prise du château de l'Oeuf à Naples; car ce fut là que Navarre inventa le premier les mines, quoique d'autres assûrent que les Genois s'en étoient servis. Il servit en d'autres occasions importantes, & fut capitaine general de la mer, dans la ligue que les Espagnols & les Venitiens firent contre les Turcs. En 1509. il fut mis par le cardinal Ximenés archevêque de Tolede, à la tête des troupes qui étoient destinées pour passer en Afrique contre les Maures, ausquels il enleva Oran, Bugi, Tripoli, &c. y eut le titre d'amiral d'Espagne, & ne put empêcher que son armée ne souffrît beaucoup en l'isle des Gerbes. Depuis étant de retour en Italie, il fut fait prisonnier par les François à la bataille de Ravenne l'an 1512. Les Espagnols se mirent peu en peine de le faire sortir de prison, où il languit jusqu'au commencement du regne de François I. Cette dureté lui donna du dégoût pour une nation qu'il avoit servie si utilement; de sorte qu'attiré par les honnêtetez & les avances du roi, il s'engagea à son service; mais il fut pris l'an 1528. dans le royaume de Naples, où il avoit accompagné le comte de Lautrec. Quelques auteurs disent qu'il fut étranglé en prison par ordre de l'empereur Charles V. D'autres assûrent qu'il y mourut de chagrin. Gonsalve Ferdinand prince de Sesse, fit enterrer son corps dans l'église de sainte Marie la Neuve à Naples, & y fit mettre cette inscription sur son tombeau: *Ossibus & memoria Petri Navarri Cantabri, solerti in expugnandis urbibus arte clarissimi, Consalvus Ferdinandus, Ludovici filius, magni Consalvi Suessia principis nepos, ducem, Gallorum partes secutum, pro sepulchri munere honestavit. Hoc in se habet virtus, ut vel in hoste sit admirabilis.* * Paul Jove, *in elog.* Alvarez Gomez, *hist. l.* 4. Brantome, *vies des capit. étrang.*

PIERRE (Nicolas) surnommé du *Bosc*, ancien professeur de rhetorique au college de Lisieux à Paris, étoit consideré de MM. Blondel, Picard, Cassini, & de la plûpart des sçavans. Il possedoit les langues sçavantes, les belles lettres, la philosophie ancienne & la moderne, la theologie & les mathematiques. Assez content de la reputation qu'il avoit acquise à professer de vive voix, il ne s'est pas fort mis en peine d'écrire. Cependant D. Noël d'Argonne, Chartreux, dit dans ses mélanges d'histoire, donnez sous le nom de Vigneuil-Marville, qu'il a vû entre les mains des amis de Nicolas Pierre, une critique latine des ouvrages d'Homere, une rhetorique, une traduction françoise de la poëtique d'Aristote, & des feuilles volantes sur divers sujets; entr'autres sur la poëtique d'Horace, où il entreprend de faire voir, contre le sentiment de quelques-uns, que cet ouvrage est écrit avec beaucoup d'art & de methode. Il avoit une opinion particuliere touchant les cometes, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. Voici comment il l'expliquoit: *Il est certain qu'il s'exhale continuellement de toute la terre, quantité de matieres, qui tendent vers la moyenne region de l'air, & qui en descendent après en pluye, en neige, &c. & que ces matieres ont la direction de leur mouvement depuis le centre de la terre vers la moyenne region, & de la moyenne region vers le centre de la terre. Je suppose de même qu'il s'exhale des matieres du corps du soleil, qui ont la direction de leur mouvement depuis le centre du soleil vers le firmament, & du firmament vers le centre du soleil. Les taches observées au soleil en sont une preuve convaincante. Je dis donc, qu'il s'exhale continuellement du centre du soleil vers le firmament des matieres, & que ces matieres venant à s'enflammer, de quelque endroit que ce soit, forment les cometes. Et comme une poignée de paille étant en l'air, jette sa flamme vers la moyenne region, de même ladite matiere étant enflammée en un certain point, jette ses flammes vers le firmament. Ainsi il est évident que la queue de la comete paroîtra toûjours opposée au soleil, en quelque endroit que ce soit: & parce qu'assez souvent le bout de cette queue paroit un peu courbé, cela vient du mouvement du tourbillon du soleil. Selon cette hipothése, il peut arriver des cometes dans tout l'espace qui est depuis le centre du soleil jusqu'au firmament, sans que jamais elles paroissent en forme de cometes à l'entour de la terre, à cause de la mixtion des matieres terrestres, & des matieres solaires. La démonstration par laquelle on prétend prouver, qu'il ne se fait point de cometes au-dessus de saturne, ne me semble pas generale: outre que les observations qu'on employe pour le montrer, me paroissent très-difficiles, & quelques-unes même impossibles. Au reste, il est aisé de voir par cette hypothese, pourquoi les cometes sont plus grosses au commencement, & pourquoi elles diminuent en marchant, d'autant qu'elles s'éloignent toûjours de la terre vers le firmament.* * De Vigneul-Marville, *mélanges d'histoire, &c. pag.* 211.

PIERRE BERTRAND, cardinal, étoit de Modene, & religieux de l'ordre de saint Dominique, où il professa la theologie avec un très-grand applaudissement. Il fut élevé par Paul III. à l'évêché de Fano en Ombrie, & en cette qualité il parut avec éclat au concile de Trente. Le même pontife extrêmement satisfait de lui, l'envoya en qualité de nonce à l'empereur Charles V. & Jules III. le fit cardinal en 1551. Son merite étoit si connu à la cour de Rome, qu'il s'en fallut bien peu qu'il ne fût élu pape après Marcel II. Il mourut sous le pontificat de Paul IV. le 8. Mars 1558. en la 57. année de son âge. * Ughel, *Ital. sacr.* Petramellarius, &c.

PIERRE (Corneille de la) en latin, *Cornelius à Lapide*, ou *Cornelius Cornelii à Lapide*, docte Jesuite, natif d'un village dans le diocese de Liege, se consacra très-jeune au service de Dieu dans la compagnie de Jesus. Il apprit les langues, & sur-tout l'hebraïque & la grecque; & ayant fait un grand progrès dans les belles lettres, & dans la theologie, il s'attacha particulierement à l'étude de l'écriture-sainte, qu'il cultiva 40. ans avec une assiduité surprenante. Il témoigne lui-même qu'il aimoit extrêmement la solitude, & qu'il en faisoit son plaisir, parce qu'il y meditoit la loi du Seigneur. Il a composé dix volumes de commentaires sur l'écriture; mais ces commentaires sont extrêmement diffus, & pleins de questions hors de son sujet. Ce pere enseigna longtems à Louvain, puis

à Rome, où il mourut saintement le 12. Mars de l'an 1637. âgé de 71. ans. * Alegambe, *de script. soc. Jesu.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

PIERRE ALFONSE, *cherchez* ALFONSE.

PIERRE DE BRUYS, heresiarque, *cherchez* BRUYS.

PIERRE DE CORBEIL, *voyez* CORBEIL.

PIERRE CRINITUS, *cherchez* CRINITUS.

PIERRE, dit le FOULON, *voyez* FOULON.

PIERRE DE LA LUNE, *voyez* BENOIST XIII. Antipape.

PIERRE MARTYR, heretique, *cherchez* VERMILLI.

PIERRE MARTYR, surnommé ANGLERIUS, *cherchez* MARTYR.

PIERRE REMOND, *voyez* REMOND.

PIERRE DE VAUD, chef des Heretiques, dits *Vaudois* ou *Pauvres de Lyon*, cherchez VAUDOIS.

PIERRE LE VENERABLE, *voyez* PIERRE DE CLUGNI.

PIERRE DE VERBERIE, *voyez* ORIOL.

PIERRE SCIS ou PIERRE ENCISE, c'est un château du Lyonnois en France. Il est sur la rive droite de la Saone; à l'entrée de la ville de Lyon. Ce château est fort par sa situation sur un rocher. Mais ce qui le rend fameux, c'est qu'il sert souvent de prison aux prisonniers d'état. * Mati, *diction.*

PIERRE CHASTEL, celebre Chartreuse du pays de Bugei, fondée l'an 1392. par Bonne de Bourbon, veuve d'Amedée VII. comte de Savoye, en consequence du testament de ce prince, est située sur le Rhône, & a un fort avec un gouverneur pour le roi, dont les Chartreux payent la solde, ainsi que des quatre officiers, & de douze soldats.

PIERRE LATTE, bon bourg du Dauphiné, situé près du Rhône, à une lieue de S. Paul-trois-Châteaux, vers le couchant. Il est au pied d'un rocher qui se trouve seul au milieu d'une plaine.

PIERRE-BUFFIERRE, bourg de France, situé dans le Limosin, entre Limoge & Userche, environ à quatre lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. * Mati, *diction.*

PIERRERIES, amas de pierres precieuses. Les pierreries sont composées d'une eau très-simple & très-épurée, coagulée par un sel specifique: elles sont colorées ou non colorées. C'est une eau très-simple, coagulée par un sel simple, qui forme les non-colorées; & cela se trouve par la generation de la glace, qui est d'autant plus claire, qu'elle est composée d'une eau plus pure. Il y a grande apparence que toutes les pierreries se forment de la même sorte; puisqu'étant pulverisées, chaque grain de la poudre paroit comme du cristal, quand on se sert d'un microscope pour le regarder. La fusion du verre avec les métaux qui lui donnent diverses couleurs, est une preuve que les pierreries colorées tirent leur couleur du principe metallique; & l'on croit que l'eau saline, qui fait la base des pierreries, venant à passer dans des lieux soûterrains, où la matiere premiere des métaux est renfermée en forme liquide, elles combattent ensemble, & que la premiere absorbe & coagule avec soi des particules metalliques colorées, qui font la couleur de la pierre. Les rubis, l'escarboucle, le grenat, & autres qui sont de couleur de feu, tiennent cette couleur du souffre de l'or. Le saphir doit la sienne à l'argent, qui renferme en soi une couleur celeste. L'émeraude, & les autres pierres vertes, tirent leur couleur du cuivre; & les jeaunes ou brunes, comme le topase & la chrysolite, la doivent au fer. Les chymistes se donnent de grandes peines pour volatiliser les pierreries, afin d'en tirer des teintures, & de rendre leur usage medical; mais ces teintures sont très-difficiles. Il est certain que les pierreries crues n'operent rien interieurement, & qu'on a coûtume de les rendre comme on les a prises, soit par les selles, soit par le vomissement. Il faut pourtant en excepter le cristal, qui à cause de sa molesse absorbe l'acide, qui cause des effervescences dans le corps, & l'entraîne dehors avec soi. Il y a très-peu de teinture dans les pierreries; & le peu qu'elles en ont, est uni si étroitement avec le principe salin, qu'il est mal aisé de la tirer, pour ne pas dire impossible. Les pierreries ne laissent pas d'êtres utiles exterieurement, en forme d'amulete. Le jaspe pendu au col, est d'un grand secours dans l'hemorragie du nez & de la matrice. Un charbon pestilentiel deviendra noir en fort peu de tems, & tombera si on tire un cerne au tour avec un saphir. Cette même pierre est bonne pour les maladies des yeux, ensorte que dans la petite verole & dans la rougeole, on s'en sert pour tirer un cerne autour de l'œil, ce qui preserve la vûe. On porte exterieurement la pierre nephretique contre le calcul & les afflictions des reins; & comme tout cela se fait avec succès, on ne peut douter que les pierreries n'ayent une vertu amuletique. Etmuler dit que quelques-uns, pour avoir la teinture des pierreries, les subliment en fleurs rougeâtres avec le sel armoniac, afin de les extraire ensuite avec l'esprit de vin; mais il tient que le sel armoniac ne peut radicalement extraire le souffre des pierreries, & que comme il ne les corrode que superficiellement, ces teintures n'ont pas les vertus que l'on croit.

PIERUS, pere ou fils de Linus, est mis au nombre des poëtes qui ont fleuri avant Homere: c'est lui qu'on prétend avoir donné le nom au mont *Pierus*, d'où les Muses ont été appellées *Pierides.* * M. Du Pin, *biblioth. univers. des histor. prof. tom. 1. pag. 206. 207.*

PIES, noms de certains chevaliers instituez par le pape Pie IV. en 1560. Il en fit jusqu'à 535. pendant qu'il tint le siege, & voulut qu'à Rome & ailleurs, ils précedassent les chevaliers de l'empire, & ceux de S. Jean de Jerusalem. Ils avoient la charge de porter le pape, lorsqu'il sortoit en public, & étoient appellez comme tous les autres, *les chevaliers Dorez*; parce qu'ils portoient l'épée & les éperons dorez. Le pape conferoit cette honneur indifferemment aux gens d'épée ou de robe, & leur donnoit le titre de comtes Palatins, avec pension, & le privilege de faire des docteurs en toutes les facultez, des notaires publics, & de legitimer les bâtards. * André Favin, *theatre d'honneur & de chevalerie.*

PIETE' déesse du Paganisme, étoit adorée, & faisoit adorer les autres divinitez; car elle présidoit au culte qu'on lui rendoit. Elle présidoit encore aux soins respectueux & tendres, que les enfans doivent à leurs parens, & à cette affection que les parens doivent reciproquement à leurs enfans. En effet, le mot de *Pietas* signifioit en même tems, & les devoirs envers les dieux, & les devoirs à l'égard des hommes. C'est ainsi que Ciceron en parle dans son traité de la nature des dieux: *pietas, justitia adversus deos est, & cultus erga majores, aut sanguine conjunctos.* La Pieté avoit un temple à Rome, dans la place aux herbes, suivant le témoignage du même Ciceron, qui dit *in foro Olitorio.* M. Alicius Glabrio, Duumvir consacra ce temple sous le consulat de Quintius & d'Atilius, & y fit placer un tableau qui representoit l'action de cette fille celebre pour sa pieté, laquelle voyant sa mere condamnée par la justice à mourir de faim, dans son extrême vieillesse, demanda avec instance au geolier la permission de la voir tous les jours dans sa prison, jusqu'à sa mort; ce que le geolier lui accorda par compassion, prenant toutesfois un soin très-exact d'empêcher qu'elle n'apportât aucun aliment. Comme cela duroit plus de jours qu'une personne n'en peut naturellement passer sans manger, le geolier épia ce que cette fille faisoit avec sa mere, & vit avec étonnement cette pauvre femme teter sa fille, qui étant alors nourrice, lui donnoit la mamelle comme à son enfant, pour l'empêcher de mourir de faim. Cette action étant rapportée aux juges, ils firent donner la liberté à la mere avec une pension pour elle & pour sa fille. Le lieu où étoit la prison fut consacré par ce temple à la déesse Pieté. Festus dit que c'étoit le pere de cette fille, nommé *Cimon* qui étoit condamné à mort; mais tous les auteurs, comme Ciceron, Tite-Live, Valere-Maxime & Pline, marquent que c'étoit sa mere, *cherchez* CIMON. * Rosin, *antiq. Rom. l. 2. c. 18.*

PIETRA-PILOSA, petite ville de l'Istrie. Elle est située sur un rocher, près la source de Quieso, & est capitale d'un marquisat qui appartient à la republique de Venise. * Mati, *diction*

PIETRA SANCTA, bourg avec évêché, il est dans les états du duc de Toscane, près de la mer, à cinq lieues

de Lucques, vers le couchant. On croit que c'est la petite ville, nommée anciennement *Feronia* ou *Lucus Feronia*, *Fanum Feronia*, à cause d'un temple qu'il y avoit dédié à Feronie, où les esclaves qui étoient affranchis alloient prendre le chapeau ou le bonnet, qui étoient les marques de leur liberté. * Mati, *diction.*

PIGHETTI (Jacques) de Bergame, a écrit *Togata paludataque Palladis templum: anidmaversiones in Tacitum: historia hujus saculi.* On lit les vers suivans sous son portrait.

Clarus avis, virtute sua, sed clarior hic est
Pighettus, latè docta per ora volans.
De capite orta Jovis Pallas, de Palladis iste
Mente satus, matrem provocat eloquio.

* Donatus Calvus, *pag.* 195.

PIGHINI (Sebastien) cardinal, archevêque de Siponte, natif de Reggio, s'acquit quelque connoissance dans le droit, & s'attacha à la cour de Rome, où après avoir été chanoine de Capoue, il fut honoré d'une charge d'auditeur de Rote, que le pape Paul III. lui donna. Peu après il fut évêque de Ferentina, puis d'Alise, & fut envoyé par le même pape nonce auprès de l'empereur Charles V. Enfin, il fut archevêque de Siponte, & nommé par Jules III. pour être l'un des presidens qu'il avoit au concile de Trente. Il y satisfit ce pontife qui le fit cardinal en 1551. & lui donna d'autres emplois, que la mort l'obligea de quitter le 1. Decembre 1553. en la 54. année de son âge. * Ughel. *Ital. sacr.* Victorel. Auberi, *hist. des cardinaux.*

PIGHIUS (Albert) natif de Campen, ville de l'Ower-Issel, dans le Pays-Bas, étudia à Louvain, où il prit le degré de bachelier, & fut reçu docteur à Cologne, où il avoit étudié en theologie. Vers le même tems en 1520. il composa un traité de la maniere de reformer le calendrier ecclesiastique, & de la celebration de la fête de Pâque, qu'il dédia au pape Leon X. Il publia ensuite une apologie de l'astrologie; une autre apologie contre Marc de Benevent, Celestin, qui avoit entrepris de reformer les tables Alphonsines, avec une défense de l'astronomie, contre les faiseurs d'almanachs, & d'autres ouvrages de mathematiques. Il joignit la pratique de cette science à la speculation, en faisant avec beaucoup d'adresse des spheres de cuivre, pour representer le mouvement des cieux. Quoique la science des mathematiques eût pour lui des charmes particuliers, ses amis lui conseillerent de se donner plûtôt à l'étude de la theologie. Ce fut alors qu'il commença les ouvrages qu'il a publiez contre Luther, Melanchthon, Bucer & Calvin. Le pape Adrien VI. qu'il avoit accompagné en Espagne, avant même qu'il fût cardinal de Tortose, le fit venir à Rome. Clement VII. son successeur, & Paul III. donnerent souvent à Pighius des marques d'estime. C'est à ce dernier pontife qu'il dédia son plus considerable ouvrage, intitulé, *Assertio Hierarchia ecclesiastica.* Il écrivit encore en 1538. une apologie du concile general, que le même pape avoit indiqué. Dans une lettre que le cardinal Sadolet lui écrivit en 1539. il lui parle du voyage que ce sçavant homme devoit faire à Rome, & du soin qu'il auroit d'y parler de lui au pape & aux cardinaux, afin qu'on fût persuadé dans le monde, que les personnes de son merite, quoiqu'étrangers, n'y manquoient pourtant pas de patrons. Il mourut à Utrecht, où il étoit prevôt de l'église de S. Jean-Baptiste, le 29. Decembre 1542. Outre les ouvrages dont nous avons parlé; il laissa encore ceux, *de Missa officio; de libero hominis arbitrio & divina gratia, diatriba de actis VI. & VII. synodi; explicatio controversiarum, &c.* Il avoit beaucoup de lecture & d'érudition; mais il n'avoit pas le discernement juste. Il étoit assez hardi dans les questions, qui ne regardoient point les interêts de la cour de Rome; mais dans celles-ci, il étoit entierement prévenu pour les sentimens les plus insoûtenables; & de tous les auteurs qui ont écrit sur ces matieres, il n'y en a point qui ait poussé les choses si loin, & qui ait plus donné au pape, que celui-ci. Son style n'est pas à beaucoup près si pur ni si élegant que celui de Sadolet & des autres Ciceroniens de son tems; mais il n'est pas aussi si barbare que celui des Scholastiques & des Controversistes. * Paul Jove, *in elog. doctor.* Le Mire, *in elog. Belg. & de script. sac. XVI.* Valere André, *biblioth. Belg.* Molan. Guntherus, Sponde, &c. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVI. siecle.* Bayle, *dictionaire critique*, en 1702

PIGHIUS (Etienne-Vinand) sçavant antiquaire, natif de Campen, ville de l'Ower-Issel, dans les Pays-Bas; prit le nom de *Pighius*, à cause de sa mere, qui étoit niece d'*Albert* Pighius, & demeura huit ans à Rome, où il fit une recherche exacte des antiquitez qui restent en cette ville. Lorsqu'il fut de retour en Allemagne, il s'attacha au cardinal de Granvelle, duquel il fut secretaire pendant quatorze ans: il fut ensuite precepteur de Charles prince de Juliers & de Cleves, qu'il accompagna à Rome, où ce prince étant mort en 1575. Pighius revint en son pays, s'y fit chanoine regulier, & y mourut en 1604. âgé de 84. ans, après s'être acquis une grande reputation par les annales de la ville de Rome, qu'il composa en trois tomes, dont il fit imprimer le premier en 1599. Il composa encore deux calendriers sur quelques fragmens qui sont dans le Capitole: ce dernier ouvrage ne parut qu'après sa mort en 1615. des commentaires sur les fastes, &c. * Mart. Hank. *de rerum Rom. script.*

PIGMALION, roi de Tyr, fils de *Margenus*, ou *Methres*, auquel il succeda, vécut 56. ans, dont il regna 47. Didon, qui étoit sa sœur, devoit gouverner avec lui; mais on prétend que ses sujets ne le trouverent pas à propos. Elle épousa *Hiarbas* ou *Sicharbas*, que Virgile nomme *Sichée*. Ce Sicharbas étoit son oncle, & avoit des tresors incroyables. Le roi en étant averti, le fit mourir, & Didon fuyant la persecution de son frere, emporta les tresors de son époux, & se retira en Afrique, où elle jetta les fondemens de l'empire de Carthage, l'an 3153. du monde, & 882. avant l'ere Chrétienne. Les poëtes ont feint que Pigmalion fut puni de la haine qu'il portoit aux femmes, par l'amour qu'il eut pour une statue. * Dius, cité par Josephe, *l.* 1. *cont.* Appion. Justin, *liv.* 18.

PIGNA (Jean-Baptiste) de Ferrare, vivoit en 1570. & écrivit, outre l'histoire de la maison d'Est, *quæstionum poëticarum, lib. III. De consolatione, lib. III. De otio carminum, lib. V. Gli Heroïci. Il principe, &c.* * *Consultez* Riccioli. *Le theatre des hommes de lettres de* l'abbé Ghilini, &c.

PIGNEROL, que les Italiens nomment *Pinarolo*, & les auteurs qui écrivent en latin *Pinarolium*, ville d'Italie en Piémont avec une forteresse considerable, appartient au duc de Savoye, & servoit d'appanage aux puînez de cette maison. Les François s'en rendirent maîtres l'an 1631. par un traité secret qui se fit à Quierasque, & qui fut conclu le 31. du mois de Mars. Le roi Louis XIII. jugeant necessaire pour la protection de ses alliez, d'avoir une place en Piémont pour entrer en Italie, fit demander Pignerol, qui lui fut accordée. Ainsi le duc Victor-Amé remit au roi & à ses successeurs en toute proprieté & souveraineté, la ville & château de Pignerol, Riva, Baudenasco, Bunasco le haut, &c. Le roi, outre Albe & l'Albesan, qu'il lui fit remettre, lui donna une somme d'argent, conformement aux articles du traité. La ville de Pignerol est située dans les montagnes sur la riviere de Cluson ou Chison. Il y a diverses églises & maisons religieuses. La citadelle étoit forte par nature & par art; son assiete étant sur le roc, & les travaux qu'on y avoit faits étoient admirables; mais cette ville fut rendue au duc de Savoye, après que l'on eut ruiné les fortifications & rasé sa forteresse par un traité fait en 1696. avec le roi Louis XIV.

PIGNON (Laurent) né à Sens dans le XIV. siecle, entra dans l'ordre de S. Dominique, dont il composa dès l'an 1394. une chronique, qui n'a pas été imprimée, & dans laquelle on observe plusieurs choses singulieres pour l'histoire de France. Cette chronique qu'on garde à saint Victor est en plusieurs parties: dans la premiere sont les Saints de l'ordre, dans la seconde les Saintes; ensuite ceux qui ont été promus aux dignitez hors de l'ordre, les generaux, les provinciaux de France; ceux qui se sont rendus celebres par leurs écrits; avec une histoire abregée des chapitres generaux, & des chapitres provinciaux de France. Le pere Echard s'est servi très-utilement de cet ouvrage, que son auteur a conduit jusqu'à l'an 1411. Pignon avoit été prieur de Sens dès l'an 1403. & il s'attacha

à Philippe *le Bon* duc de Bourgogne, qui le prit pour son successeur, & lui procura l'évêché de Bethléem vers l'an 1425. Il étoit revêtu de cette dignité lorsqu'il composa un traité françois qu'on garde à Paris, *du commencement de seigneurie*, & *de diversité d'état*, auquel il joignit une traduction françoise du traité de Durand de saint Pourfain sur le même sujet. Il fut transferé ensuite à l'évêché d'Auxerre, dont il prit possession le 4. Mars 1435. & demeura ensuite longtems en Flandres auprès du duc Philippe; mais en 1440. il étoit à Auxerre, où il assista au chapitre provincial de son ordre, des privileges duquel il étoit conservateur, & il mourut l'an 1446. dans sa ville épiscopale, étant sans doute fort âgé, puisqu'il y avoit 51. ans qu'il avoit commencé à écrire. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 1.*

PIGNORIUS (Laurent) chanoine de Trevisi ou Trevise, né à Padoue le 12. Octobre de l'an 1571. sçavoit les belles lettres & le droit, & se consacra à l'état ecclesiastique en 1602. Il eut divers emplois à Padoue, où il fut curé de saint Laurent, & fut ensuite pourvu par le cardinal François Barberin, d'un canonicat à Trevisi. Pignorius dressa une belle bibliotheque, avec un cabinet de medailles & d'autres curiositez, & eut pour amis les plus grands hommes de son tems, comme le cardinal Baronius, le president de Thou, M. de Peiresc, Vincent Pinelli, Meursius, Vossius, Heinsius, Nicolas Rigault, Ericius Puteanus, Velser, Contareno, Gruter, Scioppius, &c. Dominique Molino, procurateur de saint Marc, eut aussi une consideration particuliere pour Pignorius, auquel il fit élever un tombeau avec une épitaphe dans l'église de saint Laurent, lorsqu'il eut été emporté par la peste l'an 1631. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *De servis & eorum apud veteres ministeriis; Mensa Isiaca seu vetustissima tabula ænea sacris Ægyptiorum simulacris cœlata explicatio, cum auctuario de variis veterum Hereticorum amuletis, ex antiquis gemmis & sigillis; magna Deûm Matris & Attidis initia, ex vetustis monumentis, Tornaci eruta & explicata; symbolarum epistolicarum liber; Miscella elogiorum, acclamationum, adlocutionum, epitaphiorum & inscriptionum; Le origine di Padoua. L'Antenore. Commentia in Alciatum, &c.* * Thomasini, *in vita Pign. & in elog. doctor.*

PIKE (Jean) Anglois de nation, qui vivoit dans le XII. siecle, vers l'an 1120. composa une histoire des rois Anglo-Saxons, que Guillaume Horman mit depuis en abregé. * Balæus & Pitseus, *de script. Angl.*

PILA, le mont Pila, montagne de France, dont le sommet est appellé *Trois-dents*. Elle est sur les confins du Lyonnois & du Forez, entre Argental & Coindrieu. * Mati, *diction.*

PILADES, *voyez* PYLADE,

PILANDER (Georges) né dans la Misnie, medecin Allemand, vivoit dans le XVI. siecle, vers l'an 1542. Il demeura longtems en Italie, & mourut à Milan en retournant dans son pays. Le nom de sa famille étoit *Thorman*, qu'il changea pour celui de *Pilander*, qui est grec, selon la manie de la plûpart des hommes de lettres de son tems. Il traduisit Hippocrate de grec en latin, dans le tems qu'il étoit à Rome, & composa quelques autres ouvrages. * Petrus Albinus, *in chron. Misn.* Melchior-Adam, *in vit. Germ. Medic.*

PILASKOVITS, village de Pologne à cinq lieues de Chebrechin. Il est placé dans un vallon sur une espece de prairie traversée d'un large ruisseau, & enfermée de hautes collines assez roides. On y voit dessus des maisons dispersées çà & là comme des hameaux, outre le gros du lieu qui est au fond, ensorte que le village a près de deux lieues d'étendue à cause de ses dépendances. La maison du seigneur est peu de chose, quoique de brique, sans aucun ornement, & c'est proprement une maison de bouteilles. Mais l'avantage qu'a eu ce lieu d'appartenir au roi Jean Sobieski, qui y menoit très-souvent la cour, y a attiré les Juifs. Ils y ont bâti de grands cartchemas ou hôtelleries publiques, en sorte que ce village est devenu une espece de ville. * *Memoires du chevalier de* Beaujeu.

PILATE, *Pontius Pilatus*, gouverneur de la Judée, *Procurator Judææ*, sous l'empire de Tibere, fut celui auquel les Juifs menerent Jesus-Christ, pour le prier d'executer le jugement de mort qu'ils avoient porté contre lui. Pilate essaya de le sauver, sçachant que l'envie de ses accusateurs étoit tout son crime; cependant il le fit foueter cruellement, & enfin le condamna par raison d'état, parce qu'on lui dit que l'empereur n'aprouveroit pas son procedé, s'il l'épargnoit. Depuis Pilate usa d'une très-grande cruauté contre les Samaritains, les faisoit presque tous passer par le fil de l'épée. Ceux qui restoient en firent leurs plaintes à Vitellius gouverneur de Syrie, qui accusa Pilate devant Tibere. Il arriva l'an 37. à Rome, au commencement de l'empire de Caligula, qui l'envoya en exil. On croit que ce fut près de Vienne en Dauphiné, & que deux ans après il se tua de desespoir. * *Saint Matthieu, 27. Saint Marc, 15. Saint Luc, 23. Saint Jean, 19.* Josephe, *in antiq. Judaic.* Eusebe, *in chron.* Orose, *l. 7.* Cassiodore, *in chron.*

☞ Il est bon d'éclaircir ici ce qui regarde la lettre de Pilate à l'empereur Tibere sur les miracles de Jesus-Christ. Tertullien raconte dans son apologetique, que Tibere ayant appris les merveilles que Jesus-Christ avoit faites en Palestine, en fit son rapport au senat, & fut d'avis de le mettre au nombre des dieux; mais que le senat rejetta cette proposition, & que cependant Tibere fit défense de persecuter les Chrétiens. Peu après le même Tertullien ajoûte que Pilate étant Chrétien dans sa conscience, écrivit à Tibere la resurrection de Jesus-Christ. Eusebe, (*hist. l. 2. c. 2.*) rapporte ce passage de Tertullien, & dit que Pilate écrivit à l'empereur, suivant la coûtume des gouverneurs & des intendans des provinces, qui mandoient au prince ce qui se passoit de plus remarquable dans le gouvernement. Nous avons dans les *Orthodoxographes* une lettre attribuée à Pilate, écrite à Tibere, qui contient les mêmes choses; mais il est difficile de dire si elle couroit déja du tems d'Eusebe, ou si elle a depuis été feinte sur sa narration. On ne peut pas absolument accuser de faux cette histoire; mais elle passe pour douteuse dans l'esprit de plusieurs sçavans, qui ne croyoient pas vrai-semblable que Pilate ait écrit à Tibere ces choses d'un homme qu'il avoit condamné à mort, & que le senat ait refusé d'executer la proposition de cet empereur. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. des III. premiers siecles*, & dans les *dissert. prelim. sur le nouveau testament.*

PILATE (le mont de) ou FRAEMONT, *voyez* FRAEMONT.

PILAW: c'est un château de l'électeur de Brandebourg dans la Prusse ducale, bâti sur le Haaf, qui est un golfe de la mer Baltique du côté de Conisberg, d'où cette forteresse est éloignée de sept milles d'Allemagne, en tirant vers l'occident. Les Suedois la prirent en 1626. mais elle fut rendue à l'électeur de Brandebourg. Elle lui sert de bastille pour renfermer les prisonniers d'état. * Baudrand, & *memoires de* Beaujeu.

PILE, *Pyle*, ville d'Elide près du fleuve Pené. Son nom moderne est *Pilos*, selon Briet. On marque une autre ville de ce nom dans la province de Belvedere, & son nom moderne est *Navarino*. Les anciens parlent de quelques autres villes & de plusieurs montagnes de ce nom. * *Consultez* Ferrari, *in lex.*

PILE'E, dit *Pileus Modicensis*, parce qu'il étoit de Monza village dans le Milanez, jurisconsulte celebre vers l'an 1200. écrivit *de ordine judiciorum*, qui a été augmenté & corrigé par Justin Gobler, & qui a été imprimé à Bâle. On attribue d'autres traitez au même auteur. * Trithême, *in catal.* Gesner, *in biblioth.*

PILIER, dans l'ordre de Malte, est le chef d'une langue. Ainsi le chef de la langue de France, ou celui qui preside dans l'assemblée des chevaliers de cette langue, est appellé *le Pilier de la langue de France*. Comme il y a huit langues, il y a aussi huit piliers ou chefs.

PILITUS, *cherchez* OCTACILUS.

PILON (Germain) excellent sculpteur & architecte, étoit né à Paris, & originaire du Maine. Il fut un de ceux qui firent honneur à la sculpture & à l'architecture en France sous le roi Henri II. dans le XVI. siecle, & sous les regnes suivans, & qui les dégagerent de cet air grossier & gothique sous lequel elle avoit été presque accablée. On voit de lui à Paris un saint François dans le cloître des grands Augustins, une chapelle à sainte Catherine ornée

ornée de très-belles figures & d'excellens bas reliefs de bronze, & quelques autres ouvrages en differentes églises. * Felibien.

PILOTE, petit poisson qui approche fort du maquereau, tant pour sa grandeur que pour sa forme. On lui a donné ce nom à cause qu'ayant rencontré quelque navire, il n'en quitte jamais la proue que ce navire ne soit arrivé au port. Il nage devant à un pied d'eau, s'en éloignant seulement d'une toise ou deux, sans s'écarter à droit ni à gauche. Ce poisson a la tête unie & longue, avec deux nageoires qui en sont tout proche, un bec qui avance quatre doigts au dessus de sa gueule, une empennure sur le dos depuis la tête jusqu'à la queue, & autant sous le ventre. Le reste du corps est couvert d'une peau rayée en losange, & sa queue est fort petite. Il semble être fait pour inquieter le Requien qui voudroit le devorer, sans qu'il en puisse venir à bout. Le Pilote marche presque toûjours devant lui, comme ayant dessein de le braver. S'il se trouve sur sa tête, à peine le Requien s'est-il tourné à demi pour l'engloutir, que le Pilote est déja sur sa queue, passant & repassant sur son corps sans craindre d'en être pris, ce qui donne beaucoup de plaisir à ceux qui le voyent. * *Dict. des arts.*

PILSEN, *Pilsenum*, ville d'Allemagne en Bohême, est située sur la riviere de Mieff, à 8. ou 9. lieues de Prague, un peu moins des frontieres du haut Palatinat. Elle fut assiegée inutilement par les Hussites, & prise par le comte de Mansfeld en 1518. Il y a une grande place où aboutissent quatre ou cinq belles rues, avec deux jolies églises. Le Mieff y reçoit au-dessus de Pilsen une autre petite riviere; de sorte que la ville semble être dans une peninsule. * Ortelius. Sanson.

PILSENO, ville de la haute Pologne dans le palatinat de Sandomir, est capitale d'un petit pays, & est située près de la Vistule. Il y a une belle église avec des orgues renommées dans toute la Pologne.

PILSTA, que les gens du pays nomment *Pilitsa*, & qu'ils écrivent neanmoins *Pilza*. C'est une riviere de Pologne qui prend sa source dans le palatinat de Cracovie, & entre dans la Vistule près de Konari, à une lieue du grand chemin. Elle est petite & assez profonde. * *Mem. du* chevalier de Beaujeu.

PILUMNE, *Pilumnus*, fils de Jupiter, & roi d'une partie de la Pouille province d'Italie, fut ainsi appellé, selon quelques-uns, parce qu'il avoit inventé le moyen de piler ou écraser le froment pour en faire de la farine & du pain. C'est lui qui reçut dans ses états Danaë fille d'Acrisius, fugitive. Il l'épousa & en eut Danaüs pere de Turnus, celebre par ses guerres avec Enée. * Servius, *l. IX. Æneid.*

PIMENTA (Emmanuel) Jesuite, natif de Santaren en Portugal, entra âgé de 16. ans dans la societé le 30. Avril 1558. enseigna à Coimbre & à Evora, où il mourut âgé de 61. ans, le 1. Octobre 1603. Il a écrit des poëmes dont il n'y a que le premier vol. imprimé l'an 1622. à Coimbre: on pouvoit y joindre quatre autres volumes. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. societat. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Le Mire, *de script. secul. XVII.*

PIMPLA, montagne de la Macedoine proche de la Thessalie, & près du mont-Olympe, consacrée aux Muses, qui de-là ont été appellées *Pimpléenes.* * Horat. *l.* 1. *od.* 26. Stat. *l.* 1. & 4.

PIN (Jean du) religieux de l'abbaye de Vaucelles, né en 1302. ou 1303. étoit theologien, medecin, poëte François & orateur, & composa divers ouvrages, comme l'*évangile des femmes* en vers; *Manderie* ou *le champ vertueux de bonne vie*, en prose & en vers. Divers auteurs parlent avec éloge de Jean du Pin, qui mourut dans le pays de Liege en 1372. âgé de 70. ans. * Chopin, *de sacra politia.* Guichardin, *description du Pays-Bas.* Fauchet. La Croix du Maine, &c.

PIN (Jean du) évêque de Rieux, natif de Toulouse, vivoit au commencement du XVI. siecle, & avoit été disciple de Pierre Beral ou Beroald. Il écrivit la vie de Philippe Beroald parent de Pierre, & celle de sainte Catherine de Sienne. Il laissa un traité *de vita aulica*, & quelques autres ouvrages fort estimez. Erasme & le cardinal Sadolet étoient de ses amis. Il étoit évêque de Rieux en 1530. ayant succedé à Louis de Voltan, que quelques-uns mettent mal-à-propos après lui, & il n'a pas passé l'an 1538. Avant que d'être élevé à l'épiscopat, il avoit été conseiller au parlement de Toulouse. Il a été recommandable pour son éloquence & pour sa politesse. * Sadolet, *l.* 4. *epist.* 18. Erasme, *in Ciceroniano.* Vossius, *de hist. Lat.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.* Bayle, *diction. crit. édit.* 1701. Du Verdier Vauprivas, *bibliotheque franç.*

PIN (Joseph) peintre celebre, natif d'Arpino, fut mis par son pere sous ceux que le pape Gregoire XIII. employoit pour peindre les loges du Vatican. Il servoit seulement à accommoder leurs palettes & à disposer leurs couleurs; & quoiqu'il eût grand desir de peindre, il n'osoit l'entreprendre, n'étant qu'en la 13. année de son âge. Un jour prenant le tems qu'il étoit seul, il peignit de petits satyres & d'autres figures sur un pilastre. Quoique ces figures ne fussent que des coups d'essai, elles furent trouvées si hardies, que de tous ceux qui peignoient au Vatican, il y en avoit peu qui eussent mieux fait. Ces peintres se cacherent un jour pour voir qui étoit l'auteur de ces ouvrages, & découvrirent que c'étoit Joseph Pin, ce qui les surprit beaucoup. Le pape qui le sçut, lui accorda pour lui & pour sa famille, ce qu'on appelle à Rome *la Parte*, avec une pension de dix écus par mois, & ordonna que tant qu'il travailleroit au Vatican, on lui payât outre cela un écu d'or par jour. Depuis Joseph Pin dit aussi d'*Arpino*, acquit une plus grande reputation, & fit un très-grand nombre de tableaux. On voit au Capitole une bataille donnée entre les Romains & les Sabins, qui est de sa façon. C'est une de ses plus belles pieces, à cause de la quantité de figures à pied & à cheval qu'il a disposées en differentes attitudes, & d'une maniere où l'on voit beaucoup d'esprit. Il avoit grande inclination pour ces sortes de compositions, où il entroit des chevaux qu'il exprimoit assez heureusement, parce qu'il les aimoit, qu'il montoit souvent à cheval, & qu'il se plaisoit à paroître en habit de cavalier. Lorsque le cardinal Aldobrandin vint legat en France en 1600. Joseph Pin qui étoit à sa suite, fit present au roi de beaux tableaux. Il fit quantité d'excellentes pieces sous les papes Paul V. & Urbain VIII. & mourut à Rome le 3. Juillet 1640. Le roi Louis XIII. l'avoit honoré de l'ordre de saint Michel.

PIN (Louis Ellies Du) docteur en theologie de la faculté de Paris, & professeur royal en philosophie, né à Paris le 17. Juin 1657. étoit fils de Louis Ellies, écuyer, sieur Du Pin, issu d'une ancienne famille noble de Normandie, & de *Marie* Vitart d'une famille de Champagne. Instruit des premiers élemens de la grammaire par son pere & par des maîtres, il se trouva en état d'entrer à l'âge de dix ans en troisiéme au college d'Harcourt sous M. Lair professeur en humanitez, & alors recteur de l'université. Il prit le goût des belles lettres sous cet excellent maître, & depuis ce tems-là fit son unique occupation de l'étude. Il acheva son cours de philosophie, & fut reçu maître-ès-arts dans la these qu'il soûtint à la fin de cette carriere l'an 1672. après quoi il choisit de lui-même l'état ecclesiastique, & prit les leçons des professeurs de Sorbonne pendant le cours ordinaire de trois ans. Ayant reconnu que ces études ne devoient être considerées que comme des commencemens & des dispositions à quelque chose de plus parfait, il ne fut pas plûtôt sorti de l'école de Sorbonne, qu'il se mit à lire les conciles, les peres & les écrivains ecclesiastiques. Comme il étoit fort jeune, & qu'il n'étoit pas encore en âge d'être reçu bachelier, il employa quelques années à cette étude, sans avoir d'autres vûes que celle de s'occuper utilement. En 1680. il se fit passer bachelier en theologie, par le conseil de ses amis, continua ses études, fit sa licence, dans laquelle il eut un des premiers rangs, & reçut le bonnet de docteur le premier de Juillet 1684. Il entreprit aussitôt après de donner au public une nouvelle bibliotheque universelle de tous les auteurs ecclesiastiques depuis Jesus-Christ jusqu'à nous. Il a executé son dessein & rempli son projet, qu'il a conduit jusqu'à l'an 1711. Voici le catalogue de ses ouvrages. Dissertation préliminaire ou prolegomes sur la bible, tant sur l'ancien testament que sur le nouveau, en trois vol. *in octavo.* Nouvelle bibliotheque

des auteurs ecclesiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique & la chronologie de leurs ouvrages, tant de ceux que nous avons, que de ceux qui sont perdus, le sommaire de ce qu'ils contiennent, un jugement sur leur style & sur leur doctrine, & le dénombrement des differentes éditions de leurs ouvrages, depuis Jesus-Christ jusqu'en 1710. en 35. vol. *in octavo*, augmentez dans les dernieres éditions de l'histoire & des tables chronologiques, avec cinq volumes d'une table universelle des auteurs ecclesiastiques & de leurs ouvrages, dans lesquels il a inseré une dissertation sur les études theologiques. Un traité latin *in* 4°. intitulé : *De antiqua Ecclesiæ disciplina*, contenant sept dissertations ; la premiere, sur l'ancienne disposition des églises, où il explique l'établissement & les droits des patriarches & des metropolitains ; la 2. sur la forme des jugemens ecclesiastiques & des appellations ; la 3. de l'excommunication ancienne ; la 4. de la primauté du pape ; la 5. contre l'infaillibilité des papes ; la 6. de l'autorité du concile au-dessus du pape ; la 7. pour montrer que les papes n'ont aucune autorité ni directe ni indirecte sur le temporel des rois. Il a traité à peu près les mêmes questions dans un livre françois *in octavo*, de la puissance ecclesiastique & temporelle. Il avoit commencé une theologie sous le titre *de la doctrine Chrétienne & Orthodoxe*, dont il n'a publié qu'un volume touchant les principes & les fondemens de la doctrine Catholique. Il a donné le texte latin du pentateuque avec des notes, en deux vol. Les pseaumes en latin avec la version vulgate, reformée sur le texte hebreu, & des notes, *in octavo* ; & une version françoise des pseaumes, avec des notes, *in douze*. Cet ouvrage ayant été attaqué par un anonyme, il en fit la défense. Il a donné une nouvelle édition *in fol.* des œuvres d'Optat, & de tous les monumens qui regardent les Donatistes, à la tête de laquelle il a mis l'histoire des Donatistes, & une geographie sacrée d'Afrique. La faculté de theologie de Paris ayant fait une censure de quelques propositions contenues dans les memoires de la Chine, & dans d'autres écrits sur la religion des Chinois ; & cette censure étant attaquée par des anonymes, il l'a vengée dans un livre intitulé, *defense de la censure de la faculté de theologie de Paris, du* 18. *Octobre* 1700. Il a donné une nouvelle édition des œuvres de Gerson, imprimée en cinq tomes *in folio*, avec un ouvrage qu'il a intitulé *Gersoniana*, dans lequel il traite tout ce qui regarde la vie de Gerson, l'histoire de son tems, la doctrine & la vie des auteurs contemporains. On lui attribue encore une petite critique françoise sur l'histoire d'Apollonius *de Tyane* ; une lettre sur l'ancienne discipline de l'église touchant la celebration de la Messe ; un traité de l'excommunication ; une *histoire de l'église en abregé, par demandes & par réponses.* Une *histoire profane depuis les tems les plus reculez jusqu'à present.* Une *analyse de l'apocalypse*, avec des dissertations sur differentes matieres curieuses. Une *histoire du XVII. siecle.* Une *défense de la monarchie de Sicile.* Un *traité de l'amour de Dieu*, & plusieurs autres petits écrits. Il avoit entrepris une bibliotheque des historiens profanes, dont il n'a publié que deux volumes. C'est à lui que l'on doit la nouvelle édition reformée de l'histoire des Juifs de Basnage, depuis Jesus-Christ jusqu'à notre tems. Il continuoit les dissertations sur la bible, & travailloit sur plusieurs autres matieres lorsqu'il mourut le 6. Juin 1719. âgé de 62. ans. Il est enterré en l'église de Saint Severin sa paroisse, sous le charnier de la communion. Il a contribué en 1712. & en 1718. à la revision de ce dictionaire.

PINA (Rodrigue de) natif de Guarda ville de la province de Beyra en Portugal, étoit issu de parens nobles, qui l'éleverent avec beaucoup de soin. Le roi D. Jean II. le fit en 1483. secretaire de l'ambassade d'Espagne, & en 1485. il l'employa de même dans l'ambassade de Rome. Le roi Emmanuel le fit ensuite fidalgue ou gentilhomme de sa maison, premier historiographe du royaume, & garde des archives : cet emploi l'engagea à travailler à l'histoire des rois de Portugal, & il écrivit la vie de plusieurs ; mais il n'a paru que celle d'Alfonse IV. qui fut imprimée à Lisbonne en 1653. Il avoit écrit aussi la vie de D. Emmanuel ; & l'avoit conduite jusqu'en 1514. où il mourut. * *Memoires de Portugal.*

PINAMOUTI (Jean-Pierre) Jesuite, nâquit à Pistoye en Toscane le 27. Decembre 1632. & entra au noviciat des Jesuites en 1647. De grands maux de tête dont il fut attaqué au commencement de ses études de theologie, l'ayant obligé de les quitter absolument, il se consacra aux missions de la campagne avec le celebre pere Segneri. On ne vit jamais un missionnaire plus infatigable ; plus humble, plus austere, plus puissant en œuvre & en parole. Il fut si grand maître dans la conduite des ames, qu'on ne sçauroit douter que le saint Esprit ne lui en ait beaucoup plus appris, qu'il n'auroit pû en apprendre par la plus constante étude. Il fut confesseur de la duchesse de Modene, sans pour cela discontinuer ses missions. Le desir qu'il avoit de mourir dans ce saint exercice, & son humilité lui firent refuser par deux fois l'emploi de recteur du noviciat. Le pere Segneri étant mort, le grand duc Côme III. le prit pour son directeur, lui laissant toûjours la liberté de continuer ses travaux apostoliques, au milieu desquels il eut le bonheur de finir sa vie à Orta au diocese de Novare le 25 de Juin 1703. âgé de 71. ans. On a imprimé ses ouvrages à Parme en 1706. dans un volume *in folio*. En voici la liste : *Esercizii spirituali di S. Ignazio. La via del Cielo appianata. La religiosa in solitudine. Lo specchio che non inganna. La vera sapienza. Il cuor contrito. La croce alleggerita. L'inferno aperto al Cristiano. L'albero della vita. Il sacro cuore di Maria Vergine. La Causa dé Richi, Overo, il debito ed il frutto della Limosina. Le legge dell' impossibile. La vocazione vittoriosa. La sinagoga desingannata. Breve compendio della dottrina Cristiana. Exorcista rite edoctus. Il dirrettore della perfezione Cristiana.* Le pere de Courbeville Jesuite nous a donné en 1718. ce dernier ouvrage en françois, sous le titre de *Directeur dans les voies du salut.* Ce livre qui parut sans nom d'auteur, ni sans qu'on sçût que c'étoit une traduction, fut d'abord attribué à nos meilleures plumes. Témoignage d'autant moins suspect qu'il fut general, & porté sur le seul merite de l'ouvrage.

PINARA, petite ville de la Natolie, située dans le Mentefelli, au pied du mont de Gorante, environ à vingt lieues de Patera vers le nord. Pinara étoit autrefois épiscopale, suffragante de Mire. * Mati, *diction.*

PINARIENS, prêtres & sacrificateurs d'Hercules, qui sacrifioient à ce dieu le matin & le soir : ils faisoient ces sacrifices avec les Potitiens ; mais les Pinariens n'étant venus par hazard que les derniers, & à la fin du sacrifice, Hercule voulut que les Pinariens servissent aux Potitiens, lorsqu'ils lui sacrifioient ; & c'est de-là qu'ils furent ainsi nommez, ἀπὸ τῆς πείνης, *à fame.* * Rosin, *antiq. Grecques & Romaines.*

PINART (Claude) seigneur de Cramailles, premier baron de Valois, secretaire d'état, natif de Blois, s'éleva par son merite aux principales charges. Il fut secretaire du maréchal de saint André, qui avoit part aux grandes affaires, sous le regne de Henri II. & secretaire du roi, puis des finances en 1569. On croyoit que la mort du maréchal son patron, qui fut tué à la bataille de Dreux en 1562. apporteroit du changement à sa fortune ; mais il sçut si bien se maintenir dans l'esprit de la reine Catherine de Medicis, qu'il fut employé en diverses occasions importantes, & succeda l'an 1570. dans la charge de secretaire d'état à Claude de l'Aubespine, dont il avoit épousé la cousine germaine. Le roi Charles IX. apprit que le duc d'Alençon son frere formoit un parti dans l'armée du duc d'Anjou, qui assiegeoit la Rochelle : il y envoya Pinart, qui dissipa ce parti, par la fermeté qu'il eut à faire valoir l'autorité du roi, & à défendre de sa part au duc d'Alençon de sortir de l'armée du duc d'Anjou son frere. Ce dernier étant parvenu à la couronne, estima beaucoup Pinart, qu'il envoya ambassadeur extraordinaire en Suede. Après les barricades de Paris en 1588. le roi ayant fait dessein de s'en venger sur messieurs de Guise, éloigna les secretaires d'état, qu'il croyoit trop attachez à la reine sa mere, sans la participation de laquelle il vouloit achever ce projet. Pinart se retira à Château-Thierri, dont il étoit gouverneur, & fut soupçonné d'avoir voulu rendre au duc de Parme cette place, dont il confia le gouvernement au vicomte de Comblisi son fils, sur lequel le duc de Mayenne la prit. On accusa ce vicomte de l'avoir rendue par intelligence ; & sur cette accusation, on le condamna par con-

tumace, comme rebelle. Cette disgrace toucha sensiblement Pinart, qui n'eut aucun repos, jusqu'à ce qu'il vît l'honneur de sa maison rétabli par déclaration du roi, & son fils remis dans ses biens. Il se retira ensuite dans sa maison de Cramailles, où il mourut le 14. Septembre de l'an 1605. Il avoit épousé *Claude* de l'Aubespine, fille de *Gilles*, seigneur de la Poiriere, dont il eut CLAUDE, qui suit; & *Magdelaine*, femme de *Charles* de Prunelé, vidame de Normandie, baron d'Esneval, &c. CLAUDE Pinart, vicomte de Comblisi, marquis de Louvois, seigneur de Cramailles, &c. gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur de Château-Thierri, épousa 1°. l'an 1586. *Françoise* de la Marck, fille de *Charles-Robert*, comte de Maulevrier: 2°. *Anne* le Camus, fille d'*Antoine*, seigneur de Jambeville président à mortier au parlement de Paris, laquelle se remaria au duc d'Amville. Le vicomte de Comblisi eut de sa premiere femme, *Antoinette* Pinart, mariée l'an 1609. à *Jacques* III. seigneur de Rouville, comte de Clinchamp, &c; & *Charlotte*, qui épousa en 1613. *Henri* de Conflans, seigneur d'Armentieres, vicomte d'Auchi, gouverneur de Saint-Quentin.

PINDARE, poëte Grec, à qui on donne le titre de *prince des Lyriques*, qui étoit né à Thebes, dans la Beotie, sous la LX. olympiade, vers l'an 500. avant Jesus-Christ, au commencement du regne de Darius, étoit dans le plus haut point de sa reputation, sous le regne de Xerxés, vers la LXXV. olympiade, & l'an 480. avant Jesus Christ. Il avoit appris l'art poëtique de Lasus Hermionéen, & d'une dame Grecque nommée *Myrtis*, qui étoit très-sçavante, & qui eut Corinne pour éleve. Pindare composa un très-grand nombre de poësies de toutes especes; mais nous n'avons que les odes, qu'il fit pour ceux, qui de son tems avoient remporté le prix aux quatre jeux solemnels des Grecs, qui sont les jeux olympiques, les isthmiques, les pythiques & les néméens. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le tems de sa mort; car Suidas dit qu'il ne vécut que 50. ans, & d'autres lui en donnent davantage. Thomas Magister, qui a fait la vie de Pindare, assure qu'il mourut sous la LXXXVI. olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 436. avant Jesus-Christ à l'âge de 66. ans. D'autres disent qu'il arriva jusqu'à sa 80. année; d'autres qu'il mourut l'an 462. avant Jesus-Christ, âgé de 58. ans, lorsque Conon étoit preteur d'Athenes. Etienne de *Byzance* ajoûte que Pindare ne mourut pas à Thebes, comme on l'a cru; mais que ce fut dans un lieu dit *Cynocephalie*, ou *Tête de Chien*. Toute la Grece eut tant de veneration pour ce poëte, que long-tems même après sa mort, ceux de sa famille furent très-considerez à cause de lui: ce qui parut à la prise de Thebes, lorsqu'Alexandre *le Grand*, plus de cent ans après ce poëte, en rasant cette ville, épargna la maison où avoit autrefois demeuré Pindare. Ce poëte est le plus celebre des poëtes lyriques, que l'ancienne Grece distinguoit des autres, quoiqu'il ne fût pas le plus ancien; & il est celui de tous qui s'est acquis le plus d'estime. Platon faisoit un cas extraordinaire des ouvrages de ce poëte, à qui il donne les épithetes d'*homme très-sage*, & de *divin*. Le style de Pindare est élevé: sa poësie a de la grandeur, de la fecondité, de l'art, & je ne sçai quelle force, mêlée de douceur, qui lui est particuliere. Ses figures sont hardies, ses descriptions merveilleuses, & il a le talent de representer vivement les choses. Horace compare la rapidité de sa diction à celle d'un torrent impetueux, qui descend des montagnes, enflé par les pluyes, & qui entraîne tout ce qu'il rencontre. Il remarque que ceux qui veulent imiter Pindare, sont en danger de tomber du haut du ciel, comme Icare. Il ajoûte que ce poëte excelle en tout genre, soit qu'il remplisse de mots nouveaux ses hardis dithyrambiques, & que marchant d'un pas libre, il affecte des cadences, qui ne reconnoissent point de loix; soit qu'il chante les louanges des dieux, des rois ou des heros. Longin dit que quelquefois l'ardeur de Pindare, au milieu de sa plus grande violence, vient mal à propos à s'éteindre; mais cependant il le préfere à ces poëtes lyriques, qui, quoique reglez & élegans, n'ont pas ses traits sublimes. Denys d'*Halicarnasse* parlant de la diction de ce poëte, assure que c'est une harmonie ancienne & austere. Les odes de Pindare sont pleines de mouvemens & de transports, de pensées vives & sublimes, comme jettées au hazard; mais l'on peut dire que le desordre qui y regne est un effet de l'art. Il écrivoit dans la dialecte dorique; mais il l'a mêlée d'eolique; aussi a-t-il appellé quelquefois sa lyre *Eolienne*. Ses odes sont parvenues jusqu'à nous, moins corrompues que la plûpart des ouvrages des anciens. Peut-être que la regularité des mesures en est la cause; parce qu'elle est si grande dans ses ouvrages, qu'il n'est pas possible d'y rien changer qu'on ne s'en apperçoive. Une des meilleures éditions de ses poësies, est celle d'Erasme Schmidt, de l'an 1616. avec ses commentaires. * Athenæi, *dipnosophist.* & Suid. *lexic.* Denys d'*Halicarnasse*, *de eloquent.* Demosth. Horace, *liv.* 4. *od.* 2. & André Dacier, *comment. sur Horace.* Longin, *de sublim.* Quintilien, *institut. orat. l.* 10. *c.* 1. Rapin, *reflexion sur la poëtique.* François Blondel, *comparaison de Pindare & d'Horace.* Ger. Jean Vossius, *de arte poët.* Tan. le Févre, *vies des poëtes Grecs.* Baillet, *jugemens des sçav. sur les poëtes Grecs.*

PINDARE de Thebes, poëte Grec, est auteur d'un poëme de la prise de Troye, imprimé à Bâle & ailleurs. * Barthius, *advers. l.* 19. 23. 29. & 58. Gesner, *in biblioth.* Vossius, *de hist. Lat.*

PINDE, *Pindus*, montagne d'Epire ou de Thessalie: une partie est appellée *Parnasse*, & l'autre *Helicon*. C'est pour cette raison que ces trois noms sont souvent confondus par les poëtes, qui parlent de ce mont consacré aux Muses, & d'une riviere de ce nom.

PINEAU (Severin) en latin *Pinaus*, natif de Chartres, publia à Paris, où il exerçoit la chirurgie, un livre latin en 1598. qui a été réimprimé plusieurs fois. Il y traite des marques de la virginité des filles, & c'est peut-être ce qui a donné le plus de cours à cet écrit. La traduction qui en fut faite en allemand, & publiée à Francfort vers le commencement du XVII. siecle, fut proscrite par les magistrats, qui ne trouverent pas bon que ces matieres fussent traitées en langue vulgaire. L'auteur avoit composé son livre en latin de peur, comme il le dit lui-même dans sa préface, qu'une édition en langue vulgaire ne nuisît à celle-ci, à cause de l'obscénité de la matiere. Il mourut doyen le 29. Novembre 1619. On a encore de lui 3. dissertations en françois, sur la maniere de tirer la pierre de la vessie. * Vander-Linden, *Renouv.* Bayle, *dictionaire crit.* 1702. De Vaulx, *index funereus Chirurg.*

PINEAU (Gabriel du) conseiller au présidial d'Angers dans le XVII. siecle, mort le 15. Octobre 1644. âgé de 71. ans, a fait un très-bon commentaire sur la coûtume d'Angers imprimée en 1698. & dont il parut en 1725. à Paris chez J. Baptiste Coignard, une nouvelle édition en 2. vol *in fol.* à laquelle on a ajoûté les nouvelles observations de M. Pocquet de Livonniere, conseiller au presidial d'Angers. On a imprimé parmi les œuvres de Du Moulin, les remarques que Du Pineau avoit faites sur les notes de ce jurisconsulte sur le droit canon. * Denys Simon, *biblioth. Hist. des aut. de droit. Voyez* notre supplement.

PINEDA (Jean) Jesuite, né d'une noble famille à Seville, fut reçu dans la societé en 1572. & y enseigna depuis la philosophie & la theologie dans divers colleges. Il sçavoit les langues, qui lui servoient beaucoup pour l'intelligence de l'écriture; & composa des commentaires sur Job en II. volumes. Des commentaires sur l'ecclesiaste aussi en II. volumes. *De rebus Salomonis, lib. VIII. Prælectio sacra in cantica canticorum. Index expurgatorius librorum, &c.* Pineda mourut le 27. Janvier de l'an 1637. âgé de 80. ans. * Alegambe, *biblioth. script. societ. Jes.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

PINELLI, famille de Genes, est une des vingt-huit nobles de cette republique, à laquelle elle a donné des doges & d'autres magistrats. AUGUSTIN Pinelli, fils de *Philippe*, fut élu doge le 4. Janvier 1555. Un autre AUGUSTIN Pinelli, fils d'*Alexandre*, fut élu le 1. Avril 1609. JEAN-BAPTISTE Pinelli, académicien de la Crusca, a publié divers ouvrages en vers latins & italiens, & est mort vers l'an 1630. VALENTINE Pinelli, née à Genes, & religieuse à Seville en Espagne, dans le monastere de saint Leandre, de l'ordre de saint Augustin, sçavoit très-bien la langue latine, & composa divers traitez en prose & en

vers : un entre autres à la louange de sainte Anne, qu'elle fit imprimer l'an 1601. Luc Pinelli, originaire de Genes, & né à Melfe dans le royaume de Naples, étoit Jesuite, enseigna la theologie à Ingolstadt, & à Pont-à-Mousson, composa divers ouvrages de pieté & de theologie, & mourut à Naples le 25. Août de l'an 1607. Gregoire Pinelli, aussi originaire de Genes, né en 1591. à Catanzaro dans la Calabre, se fit religieux Dominicain en 1611. & fut vicaire du cardinal Astalli, abbé de sainte Sophie de Benevent, & du cardinal Firenzuola, abbé de Saint-Ange de Farsinello. Ce fut chez ce cardinal à Rome qu'il tomba en délire, croyant avoir été empoisonné. On le porta au monastere de la Minerve, où il se précipita d'une fenêtre de l'infirmerie, & se tua en 1667. Il avoit composé divers traitez, *Stimulus charitatis*; *Politica Christiana*, &c. * Foglieta, *elog. illust. Lig.* Soprani & Giustiniani, *script. della Ligur.* Alegambe, *bibliotheca script. soc. Jes.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* &c.

PINELLI (Jean-Vincent) celebre par sa profonde érudition, né l'an 1535. à Naples de Côme Pinelli, & de *Clemence* Ravaschieri de Genes, s'établit l'an 1558. à Padoue, ou il passa le reste de ses jours. L'étude de la jurisprudence, en laquelle personne ne le surpassa, ne fut pas son unique occupation, il excella encore dans la connoissance des medailles, de la medecine, de l'histoire, des mathematiques, des belles lettres, & dans l'intelligence des langues. Il ramassa une bibliotheque considerable par les livres les plus rares & les plus curieux, & par d'excellens manuscrits. Il avoit encore un cabinet de medailles & d'antiques, une galerie remplie des portraits des grands hommes, & sur-tout de ceux de son tems. Les cardinaux Baronius & Bellarmin, qui avoient accompagné en 1598. le pape Clement VIII. à Ferrare, prirent occasion d'aller le voir à Padoue, & voulurent entrer chez lui *incognito*, & en habit de simples prêtres. Pinelli qui ne les avoit jamais vûs, les reconnut d'abord, parce qu'il avoit leur portrait dans sa galerie. Il les y mena, & montrant le portrait du cardinal Baronius au cardinal Bellarmin : *Voilà*, lui dit-il, *une excellente piece*; & ensuite faisant voir celui de Bellarmin à Baronius : *Avouez*, lui dit-il, *monseigneur, que ce tableau ressemble bien à votre compagnon*. Ces grands hommes se voyant découverts d'une maniere si agréable, en conçurent pour lui une plus grande estime, qui s'augmenta encore par l'entretien qu'ils eurent avec lui. On venoit de toutes les parties de l'Europe à Padoue pour le voir, pour l'entretenir, & pour le consulter, & l'on ne sortoit jamais mal satisfait d'auprès de lui. Il donnoit des memoires aux uns, communiquoit ses livres & ses manuscrits aux autres, & se faisoit un plaisir de contribuer de son travail pour la perfection de celui des autres. Un tel homme auroit été long tems necessaire à la republique des lettres; mais il mourut d'une suppression d'urine en 1602. On lui trouva quinze pierres dans le corps, & entre autres une dans les reins, qui étoit toute sanglante & toute raboteuse. Sa bibliotheque devoit être portée à Naples; mais la republique de Venise en retint la plus grande partie. * *Voyez la vie de ce grand homme, écrite par* Paolo Gualdo.

PINELLI (Dominique) cardinal & doyen du sacré college, né à Genes le 21. Octobre 1541. étoit fils de Paris Pinelli, & de *Benoite* Spinola. Dès l'âge de quatorze ans il commença son cours de droit, qu'il étudia six ans à Padoue. Il fut bientôt en état de l'enseigner, & alla à Rome en l'an 1564. qui étoit le 23. de son âge. Le pape Pie V. le fit referendaire de l'une & de l'autre signature, & Gregoire XIII. le nomma commissaire apostolique, pour terminer un different que les habitans de Narni & de Terni avoient depuis plus de deux cens ans, sur les limites de leur territoire. Il le regla avec beaucoup de prudence; & à son retour à Rome il fut pourvû de l'évêché de Fermo, sur la resignation du cardinal Perreti, qui l'aimoit beaucoup. Il fut depuis auditeur de Rote, clerc de la chapelle du pape, & vicegerent du cardinal Cornaro, camerlingue de l'église. Lorsque le cardinal Perreti eut été fait pape en 1585. il mit dans le sacré college Pinelli, qui avoit été nonce en Espagne, & qui étoit alors âgé de 45. ans, dont il en avoit passé 23. à Rome au service du S. siege. Peu après son élevation au cardinalat, on l'envoya legat dans la Romagne, où il rétablit la tranquillité que des scelerats avoient troublée. Le pape le nomma ensuite chef de son armée navale, le fit archiprêtre de sainte Marie-Majeure, & le commit pour achever le septiéme livre des decretales, que Gregoire XIII. avoit commencé. Il fut encore legat de Perouse, & mourut doyen des cardinaux le 9. Août de l'an 1611. âgé de 70. ans. Il a écrit un traité de l'autorité du pape, qui est en manuscrit dans la bibliotheque du Vatican, & des relations du procès qu'on fit pour la canonization de sainte Françoise, Romaine, & de saint Charles Borromée. * Pancirole, *de clar. jurisc. interpret. l. 2. c.* 198. Ughel, *Ital. sacr. tom. I. & II.* Giustiniani, *script. Lig.* Ciacconius. Petramellarius, &c.

PINEMBERG, que quelques cartes écrivent *Pinnenberg*, & Baudrand *Pinneberg*, en latin *Pinneberga*, comté dans le duché de Holstein, & dans la province de Stormarie. Il appartient en partie au roi de Danemarck, & en partie au duc de Holstein-Gottorp. Le pays est assez deparé & assez rude. La capitale, qui porte le même nom de Pinemberg, n'est qu'un gros bourg bâti de brique & de bois, sans clôture. Elle est à cinq milles d'Allemagne de Gluckstad, en tirant vers l'orient d'hiver, & à trois milles de Hambourg, n'étant éloignée que de deux lieues de l'Elbe. Mais il y a dans les dépendances de ce comté un autre lieu, bien plus considerable, nommé *Altena*, dont nous avons parlé en son lieu. * Baudrand, *memoires du* chevalier de Beaujeu.

PINE'S, isle au-delà de la ligne équinoctiale, vers le midi, à 28. degrez de latitude, fut découverte par les Hollandois en 1667. Un navire Hollandois faisant voyage au-delà du cap de Bonne-Esperance vers l'orient, fut poussé par un vent impetueux à la rade de cette isle. Les gens du vaisseau y étant abordez, trouverent dans ce lieu des gens qui faisoient profession de la religion Chrétienne, & qui parloient anglois. Ils s'y étoient établis en l'an 1590. & depuis ce tems-là n'avoient vû aucuns étrangers. Les habitans de cette isle raconterent leur histoire, qui est surprenante. En 1589. une flotte de quatre navires Anglois allant aux Indes Orientales, fut attaquée vers l'isle de Madagascar d'une petite tempête, qui écarta ou fit perir trois vaisseaux, & qui poussa le quatriéme, nommé *le Marchand Indien*, vers un rivage plein de rochers. On mit l'esquif en mer, & chacun tâcha de gagner terre : il ne resta dans le vaisseau qu'un homme avec quatre filles, qui ne purent se jetter dans l'esquif, & qui ne sçavoient pas nager. Tous perirent, à l'exception de ces cinq personnes qui se sauverent sur des planches du vaisseau brisé. Cette homme & les quatre filles trouverent cette isle inhabitée, sans même aucunes bêtes sauvages, & remplie d'arbres fruitiers, & d'un grand nombre d'oiseaux, qui pondoient des œufs en abondance. Cet homme étoit âgé de 30. ans. Les filles étoient, la fille du capitaine du vaisseau, ses deux servantes, & une esclave Maure. La necessité de pourvoir à la multiplication dans une isle située hors du cours ordinaire de la nature, fit resoudre l'homme à être le mari de ces quatre filles & il en eut une posterité si nombreuse, qu'en l'an 1667. il se trouva dans l'isle onze ou douze mille personnes. Cette multiplication s'étoit faite dans l'espace de 77. ans, depuis le naufrage de 1589. jusqu'en 1667. que les Hollandois y arriverent. * *Lettre d'Amsterdam du* 19. *Juillet* 1668.

PINET (Antoine du) seigneur de Noroi, vivoit au seiziéme siecle. Il étoit de Bezançon, & il fit paroître par quelques-uns de ses ouvrages, qu'il étoit attaché à la religion Protestante jusqu'à se montrer furieux contre l'église Catholique. Cela se vit sur-tout dans les notes qu'il ajoûta à la traduction françoise de la taxe de la chancellerie de Rome, qui fut imprimée à Lyon en 1564. à Leide en 1607. & qu'on a réimprimée à Amsterdam avec une nouvelle preface en 1700. Il debita des chimeres bien extravagantes sur la genealogie de quelques maisons, que M. le Laboureur a relevées *dans ses additions aux memoires de Castelnau*. Ce que l'on a le plus estimé entre ses écrits est la traduction de Pline, qui a été imprimée plusieurs fois; sçavoir à Lyon en deux volumes *in folio* en 1562. & l'on croit que c'est la premiere édition : dans la même ville en 1566. & à Paris en 1608. Quoiqu'il ait

fait bien des fautes, son travail est très-utile encore à present : même pour ceux qui entendent le latin de Pline, à cause des recherches du traducteur, du grand nombre de notes marginales, &c. Le même a traduit le troisiéme livre des lettres dorées de *Don Antonio de Guevara*, le traité du même auteur *des travaux & privileges des galeres. Les commentaires de P. André Mathiole Siennois sur l'histoire des plantes de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe*, à Lyon *in folio*, l'an 1566. *Les secrets miracles de la nature, de Levin Lemne medecin de Zirizée*, à Lyon 1567. selon le témoignage de la Croix du Maine, qui marque néanmoins ailleurs une traduction françoise de cet ouvrage, donnée la même année par Jacques Gohori. De plus, du Verdier qui demeuroit à Lyon, ne parle point non plus de cette traduction, & ne dit point dans la liste des ouvrages de du Pinet qu'il en ait fait une. *Les lieux communs de la sainte-écriture, recueillis par Wolfang Musculus en 66. titres*, à Geneve, *in folio* 1577. La traduction de la taxe de la chancellerie de Rome, sous ce titre : *Taxe des parties casuelles de la boutique du pape, en latin & en françois, avec des annotations prises des decrets, conciles & canons, tant vieux que modernes, pour la verification de la discipline anciennement observée en l'église, le tout accru & revû par* A. D. P. Outre les traductions, dont nous venons de parler, du Pinet publia encore des ouvrages, dont il étoit le principal auteur; entr'autres, *La conformité des églises Reformées de France, & de l'église primitive en police & ceremonies*, à Lyon 1564. *in* 8°. *Sermons sur l'apocalypse; plants, portraits & descriptions de plusieurs villes & forteresses, tant de l'Europe, Asie, Afrique, que des Indes & terres neuves, leurs fondations, antiquitez, & maniere de vivre : avec plusieurs cartes generales & particulieres servant à la cosmographie, jointes à leurs déclarations, le tout mis par ordre, région par région*, à Lyon 1564. *in folio*. * Bayle, *diction. crit.*

PINGIAM, ville de la Chine dans la province de Xansi, est grande, riche, & capitale de trente autres, dans le même pays.

PINGIVE, ville de la province de Queichu, dans la Chine.

PINGLO, autre grande ville du même état dans la province dite de *Quandgi*, sur le fleuve Li, capitale de quelques autres villes. *Consultez* Martin Martini, & son Atlas de la Chine.

PINGON (Philibert) baron de Cusi, seigneur de Primiscelle, historiographe, & grand referendaire de Savoye, & maître des requêtes sous Emmanuel Philibert & Charles-Emmanuel ducs de Savoye, vivoit dans le XVI. siecle. Il avoit beaucoup de belles connoissances, qu'il employa pour la gloire de la maison de Savoye, dont il entreprit l'histoire. Charles-Emmanuel lui ouvrit ses archives & sa bibliotheque, & lui fit communiquer les titres des principaux monasteres de ses états. Par ordre de ce duc, il fit un voyage en Saxe, pour éclaircir l'origine de sa maison. A son retour il publia son arbre genealogique, intitulé, *Arbor gentilitia Saxoniæ Sabaudiæque principum* avec des éloges abregés de chaque prince, où il s'est assez souvent trompé. Outre cela en marquant les degrez, il s'est attaché à la prerogative de l'âge, plûtôt qu'à l'ordre de la succession & de la genealogie : ce qui est rebutant & contre les regles. L'apologie qu'il fit pour cet ouvrage, contre Alfonse d'Elbene, est plus raisonnable. Son histoire de Turin, sous le titre d'*Augusta Taurinorum*, contient des choses singulieres; mais bien autorisées & bien circonstanciées. Il composa d'autres ouvrages, & avoit aussi entrepris d'écrire en latin les antiquitez Allobrogiques, ou l'histoire generale de Savoye, divisée en trente livres, qui est manuscrite dans les archives de Turin, où il mourut le 18. Avril de l'an 1582. âgé de 57 ans & 4. mois. Sa femme *Philiberte* de Bruel fut gouvernante des filles de Marguerite de France, duchesse de Savoye. * *Consultez* Guichenon; La Croix du Maine; L'abbé Ghilini; La Chieza, &c.

PINGUENTO, ancien bourg de l'Istrie. Il appartient aux Venitiens, & est situé à la source du Quieto, à six lieues de Capo d'Istria vers le levant. * Mati, *dictionaire*.

PINHEIRO (dom Gonçales) natif de Setubal en Portugal, étoit issu de parens nobles, qui le firent étudier d'abord à Lisbonne, & ensuite à Salamanque. Il fut fait ensuite chanoine d'Evora au concours, *Dezembargador* ou conseiller, & évêque de Zafim; ce qui lui donna occasion de satisfaire son zele à Bayonne, où ayant été envoyé vers 1536. pour terminer quelques differends survenus entre les couronnes de France & de Portugal, il exerça toutes les fonctions épiscopales pendant cinq ans. La satisfaction qu'il donna en cette occasion aux deux cours, engagea le roi dom Jean III. à le nommer en 1542. son ambassadeur auprès de François I. Il donna son loisir à l'étude des langues grecque & hebraïque, ne negligea pas les sciences, & à son retour en 1552. fut fait conseiller d'état. L'année suivante il fut fait évêque de Vizeu, & étant allé demeurer dans son diocese, il recueillit les ordonnances synodales de ses prédecesseurs, embellit considerablement son église, merita par ses charitez le titre de pere des pauvres, & enfin mourut en reputation d'une grande pieté au mois de Novembre 1567. âgé de 77. ans.

PINHEIRO (dom Rodrigue) natif de Barcellos en Portugal, étoit fils de dom Diego-Pinheiro, grand prieur de Guimaraëns, & évêque de Funchal. Il prit les degrez en droit, & ayant embrassé l'état ecclesiastique, fut pourvû de diverses abbayes. En 1539. il fut fait deputé du conseil general du saint office : le roi dom Jean III. le nomma peu après conseiller d'état & il fut aussi pourvû de l'évêché d'Angra dans l'isle Tercere; mais il n'y alla pas, parce qu'en même tems le roi le créa gouverneur de la maison civile de Lisbonne. Enfin en 1552. il fut fait évêque de Porto; & ayant gouverné cette église pendant 20. ans, il y mourut au mois d'Août de l'an 1572. âgé de 90. ans. Il reste de lui quelques lettres latines, imprimées au commencement des œuvres poëtiques de Cadabal Gravio : on voit à une lieue & demie de Porto, une maison de campagne qu'il a fait bâtir, & qui est une des plus belles du Portugal.

PINHEIRO (dom Antoine) natif de Porto de Moz dans l'évêché de Leyria en Portugal, après avoir fait ses études à Paris, y enseigna la rhetorique au college de sainte Barbe; & depuis fut rappellé par le roi dom Jean III. qui le fit successivement precepteur du prince Jean son fils, son aumônier, son predicateur, historiographe & garde des archives du royaume. Le roi dom Sebastien qui succeda à son ayeul en 1557. reconnut encore mieux le merite de Pinheiro, en lui donnant l'évêché de Miranda, & ensuite celui de Leyria; mais ayant voulu dissuader ce prince de faire le second voyage en Afrique, où il fut tué en 1578. il fut disgracié. En 1580. les grands de Portugal montrerent l'estime qu'ils faisoient de Pinheiro, en le nommant leur ambassadeur auprès de Philippe II. roi d'Espagne, qu'ils vouloient engager à attendre la sentence des juges sur la succession au royaume. Sa negociation ne pouvoit réussir auprès d'un monarque si ambitieux : il mourut à Lisbonne peu après son retour, & laissa divers ouvrages, dont le plus considerable est un commentaire sur Quintilien, imprimé à Venise en 1567.

PINHEIRO (François) natif de Gouvea dans l'évêché de Conimbre en Portugal, entra chez les Jesuites le 14. Mars 1611. âgé de 15. ans, & enseigna long tems la philosophie, la theologie morale & la scholastique dans l'université d'Evora, dont il fut chancelier. Il gouverna aussi les colleges d'Evora & de Conimbre, & mourut dans cette derniere ville le 29. Juillet 1661. On a de lui trois volumes *in fol.* imprimez à Conimbre : *de censu & emphyteusi*, 1655. *de testamentis*, 1681. & 1684. * *Memoires de Portugal.*

PINHEL, PIGNEL, petite ville forte de Portugal. Elle est dans la province de Tra-Los-Montes, sur la riviere de Pinhel, à six lieues de Guarda vers le nord. Quelques geographes prennent Pinhel pour la ville, nommée anciennement *Cepiana*, laquelle pourtant la plûpart placent à *Cizembra*, village situé sur la côte de l'Estremadure de Setuval, vers le couchant. * Mati, *diction.*

PINLEANG, ville dans la province de Xansi, aux pieds des montagnes & sur le fleuve King dans la Chine.

PINNEBERG, petite ville de la Stormatie, *voyez* PINEMBERG.

PINON ou PHINON, fut un des ducs d'Idumée, qui

succeda à Ela, & qui eut pour successeur Cenez. * *Genese*, XXXVI. 41. 42.

PINS (Odon de) vingt-troisiéme grand maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui résidoit alors dans l'isle de Cypre, succeda en 1294. à Jean de Villiers. Il étoit de la langue de Provence, originaire de Languedoc, & avoit beaucoup de vertu & de pieté; mais il fut accusé de manquer de conduite & de courage; c'est pourquoi le pape le manda à Rome, pour y répondre sur les plaintes des chevaliers. Ce grand-maître ne put pas se justifier, car il mourut en chemin l'an 1296. Guillaume de Villaret fut élu en sa place. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

PINS (Roger de) vingt-neuviéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui residoit alors à Rhodes, succeda en 1355. à Pierre de Cornillan. Le pape Innocent VI. le pria d'acheter la principauté d'Achaye de Jacques de Savoye, prince de Piémont, qui la vouloit vendre; parce qu'il s'assuroit que la religion possedant cette principauté, contiendroit facilement le peuple de ce pays sous l'obéissance du saint Siege. Le grand-maître de Pins, qui étoit de la langue de Provence ordonna, sur les instances du pape Innocent VI. à Guillaume de Mailli, grand-prieur de France, & à Guillaume de Charlus, grand-prieur d'Auvergne, ses lieutenans generaux de tenir une assemblée à Avignon, pour pourvoir aux moyens de trouver de l'argent. On y fit des reglemens très-utiles, & l'office de grand commandeur d'Espagne fut supprimé, comme avoient été les autres 60. ans auparavant. L'an 1357. Roger de Pins fit reformer les statuts, & les fit traduire de françois en latin; pour en envoyer des copies authentiques par toutes les provinces de l'ordre. Il tint aussi un chapitre general, où on créa des receveurs du commun tresor dans chaque prieuré parce que les grands prieurs qui recevoient les droits du trésor, avoient de la peine à vuider leurs mains, pour les envoyer à Rhodes. Il fut aussi ordonné que les grands prieurs d'Italie ne confereroient plus les commanderies de leurs prieurés, comme ils faisoient auparavant, & que le grand-maître pourvoiroit non seulement à celles qu'il se reservoit au chapitre general, ou qui vaqueroient dans le couvent, mais aussi à toutes les autres. Il y eut encore une ordonnance particuliere qui défendit d'admettre les freres servans d'armes au rang des chevaliers. Le grand-maître de Pins mourut en 1365. fort regretté de tous les chevaliers, & particulierement du peuple de Rhodes, qui le surnommoit l'*Aumônier*, à cause des grandes aumônes qu'il distribuoit aux pauvres. Il eut pour successeur RAIMOND-BERENGER. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privil. de l'ordre.*

PINS (Gerard de) chevalier de S. Jean de Jerusalem, fut nommé en 1317. par le pape Clement V. vicaire general de l'ordre, pour le regir pendant la contestation du grand-maître Fouques de Villaret, & Maurice de Pagnac, que l'on avoit élû grand-maître du vivant de Villaret. Sous le grand vicariat de Gerard de Pins, Orcam fils d'Otoman empereur des Turcs, étant parti en 1321. avec une armée considerable pour venir assieger Rhodes, il envoya au-devant de lui les galeres de la religion, avec quelques autres bâtimens, qui attaquerent la flotte Ottomane, & la défirent entierement, ayant pris ou coulé à fond presque tous leurs vaisseaux. Orcam se sauva à Scio; les chevaliers l'y suivirent, mirent pied à terre, & y taillerent en pieces dix-mille Turcs, dont ce prince vouloit se servir pour le siege de Rhodes. Maurice de Pagnac, étant mort la même année, le pape remit Villaret dans son rang de grand-maître, & le grand vicariat de Gerard de Pins finit. * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jerusalem.*

PINS (Jean de) évêque de Rieux dans le XVI. siecle, de la même famille que les precedens, étoit natif de Toulouse, où il avoit été conseiller au parlement. Après avoir été à Bologne disciple de Philippe Beroalde, dont il écrivit la vie, & celle de sainte Catherine de Sienne, imprimée à Bologne en 1505. il fut ambassadeur à Rome en 1519. puis à Venise. La Faille dans son *traité de la noblesse du Capitoulat*, dit qu'il fut évêque de Pamiers, puis élu évêque de Rieux en 1523. & mourut en 1537. La ville de Toulouse a placé son buste dans sa gallerie des illustres Toulousains. On a de lui un traité *de vita aulica.* Un autre des femmes illustres, *de claris feminis*, à Paris en 1521. *in folio.* La vie de S. Roch, *Allobrogica narrationis liber*, imprimé à Venise en 1516. & à Paris la même année. Son stile latin étoit des plus polis: Erasme & le cardinal Sadolet étoient de ses amis. * Sadolet *lib. 4. epist.* 18. Erasme, *in Ciceroniano.* Vossius, *de hist. Lat.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* la Faille, *annales de Toulouse.* Bayle, *dictionaire crit. &c.*

L'on tient que cette maison descend des barons de Pinos, dont la terre faisoit partie de la Catalogne, & qui s'établirent en France lorsque Pierre roi d'Aragon se joignit aux comtes de Toulouse & de Comenges contre Simon de Montfort, qui avoit conquis une partie de leur pays pendant la guerre des Albigeois. L'on tient encore que Raymond comte de Comenges donna & échangea en 1296. à dom de Pins en consideration de ses services rendus pendant la guerre, plusieurs terres près de Muret diocese de Toulouse, pour la seigneurie de Pins, qui a pris le nom dudit Odon. Elle n'a pas dédaigné d'entrer dans le capitoulat de Toulouse: on trouve un OTON de Pins, qui fut capitoul en 1362. & GERAUD de Pins qui le fut les années 1373. 1383. 1411. & 1419. Elle a donné des officiers dans les armées de nos rois, qui ont pris alliance avec de très-anciennes maisons, plusieurs chevaliers de l'ordre de Malte, &c. & subsistoit en 1725. en la personne de FRANÇOIS-ANNE marquis de Pins, seigneur de Justaret, &c. chevalier de l'ordre de S. Louis, capitaine au regiment de cavalerie de Bretagne, qui servoit alors depuis plus de vingt ans avec distinction, & qui avoit pour freres & sœur *Clement*, chambellan du duc de Lorraine; *François-Clement*, chevalier de Malte, & capitaine de cavalerie du regiment de Lorraine; & *Louise* de Pins, nommée par le roi en 1717. abbesse de l'Oraison-Dieu.

PINSCO, ville de la Polesie en Lithuanie. Elle est située sur la Pina, près du Przipiec. Pinsko a été capitale d'une châtelenie, & le siege d'un évêque Grec de la religion de l'église Grecque: mais les Cosaques l'ont si fort ruinée, qu'il n'y reste plus que quelques maisons écartées les unes des autres. * Mati, *diction.*

PINSEN (le fort de) il est dans le Brabant Hollandois, au milieu des marais, environ à demi-lieue de Berg-op-Zoom, vers le nord. * Mati, *diction.*

PINSSON (François) docteur & professeur ès droits à Bourges, où il étoit né, fut installé dans cette charge le 8. de Fevrier 1611. Il avoit déja enseigné les institutes dans la même ville pendant quelque tems. Il fut si exact dans l'exercice de sa profession, que jamais il ne manqua aux leçons qu'il devoit faire; & plûtôt que d'y manquer, il faisoit cinq lieues assez souvent, pour revenir de sa maison de campagne, & se trouver à l'auditoire à l'heure qu'on l'attendoit. Il enseigna fort long-tems le droit canon, & il eut toûjours cinq ou six cens écoliers. Il mourut à Bourges l'an 1643. âgé de 63. ans. Il épousa 1°. *Marie* Bengi, fille d'*Antoine* Bengi, conseiller en la prévôté de Bourges, docteur & professeur ès droits en l'université de Bourges, & de *Françoise* Amignon; & 2°. N d'Amours. Il n'eut des enfans que de la premiere. On avoit promis de publier ce qu'il dicta dans les écoles de Bourges l'an 1625. *ad Philippi imperatoris rescripta*, son commentaire sur les épîtres du pape Honoré III. & son oraison funebre recitée à l'ouverture des écoles de Bourges l'an 1643. par M. de Roye, qui fut ensuite professeur en droit à Angers.

PINSSON (François) fils du precedent, & de *Marie* Bengi, sa premiere femme, nâquit à Bourges le 5. Août 1612. & fut reçu avocat au parlement de Paris le 5. Decembre 1633. Il a donné plusieurs ouvrages au public; comme le traité des benefices, en latin, qu'Antoine Bengi son grand-pere maternel avoit enseigné & dicté dans les écoles de Bourges; mais qu'il n'avoit pas achevé entierement, & que son petit-fils a continué depuis le chapitre, *De oneribus, & immunitatibus ecclesiarum*, jusqu'à la fin. Ce traité fut imprimé à Paris en 1654. la pragmatique sanction de S. Louis en latin, avec des commentaires imprimez en 1666. En 1673. il presenta au roi Louis XIV. des notes sommaires sur les indults accor-

dez au roi, ou à d'autres à sa recommandation, par les papes Alexandre VII. & Clement IX. avec une preface historique, & plusieurs autres pieces, édits, declarations & arrêts. Il donna encore au public en 1688. son traité singulier des regales, ou des droits sur les benefices ecclesiastiques, avec la conference sur l'édit du contrôle, & travailla à d'autres ouvrages, comme à la revision des oeuvres de Du Moulin, où il a inseré ses notes sur le corps du droit canon, & sur les oeuvres de Mornac. Il mourut à Paris le 10. Octobre 1691. âgé de 80. ans. * *Mem. histor.*

PINSSON de la MARTINIERE (Jean) procureur du roi en la jurisdiction de la connêtablie & maréchaussée de France à Paris, mort en 1678. s'est fait connoître par quelques ouvrages historiques: l'un d'eux, qui parut en 1650. est intitulé le vrai état de la France, & est une description de son gouvernement en cette année-là: un autre est le recueil des privileges des officiers de la maison du roi, qui parut dès l'an 1645. Il y joignit en 1649. 1650. & 1652. des états des maisons du roi, de la reine, &c. Enfin en 1661. il publia *in fol.* un traité de la connêtablie & maréchaussée de France, ou recueil des ordonnances, édits & déclarations sur le pouvoir des connêtables & maréchaux de France en la justice royale exercée par lieutenans à la table de marbre du Palais. Il paroît que cet auteur avoit encore travaillé sur d'autres sujets; car Gilles André de la Roque dans son traité de la noblesse, cite sa relation de la principauté d'Ivetot, qui n'a pas été imprimée. * Le Long, *biblioth. histor. de la France.*

PINTO (Hector) natif de Couilhana dans l'évêché de Guarda en Portugal, religieux de l'ordre de S. Jerôme, se fit une si grande reputation dans son pays, qu'on fonda à cause de lui une chaire de theologie positive dans l'université de Conimbre, dont il étoit docteur. Il se distingua aussi par son zele pour la maison de Bragance, qui regne présentement en Portugal, lorsque Philippe II. qui prétendoit à la couronne, eut envahi le pays; & sa fermeté fut cause qu'on le conduisit dans un autre monastere de son ordre, près de Tolede, où il mourut l'an 1583. de chagrin de voir sa patrie assujettie à une domination étrangere. Pinto avoit publié de son vivant des commentaires sur Isaïe, sur Ezechiel & sur Daniel: on les réimprima l'an 1616. à Cologne en 5. vol. *in 4°.* & l'an 1617. à Paris en 3. vol. *in fol.* Pour son livre intitulé *Imagem de vida Christiana*, il parut l'an 1581. *à Lisbonne*, où on le réimprima en 1592. & 1593. & il eut d'abord tant de vogue, que Gonçale de Ilhescas en fit imprimer l'an 1585. une traduction italienne à Medina-del-Campo; Guillaume de Coursol, seigneur de Belle-Fontaine & de Montestu, tresorier de France, une traduction Françoise à Paris en 1580. & 1584. & le P. Zacharie Capucin, une version italienne à Venise en 1594. * *Memoires de Portugal.*

PINTURICCHIO (Bernardin) celebre peintre d'Italie, vers la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. avoit un grand soin de finir extrêmement ses figures, & de n'employer que des couleurs fines & éclatantes. Ce peintre, pour plaire davantage aux personnes qui ne connoissoient pas l'excellence de cet art, faisoit de relief tous les ornemens de ses tableaux, & outre cela les enrichissoit d'or. Lors même qu'il representoit des bâtimens, il les relevoit comme s'ils eussent été de basse taille: ce qui étoit contre les regles de l'art; parce que l'on voyoit avancer des choses qui devoient paroître éloignées. La cause de sa mort est extraordinaire. Dans le tems qu'il étoit à Sienne, les religieux de saint François, qui vouloient avoir un tableau de sa façon, lui donnerent une chambre dans leur couvent, pour y travailler plus commodément; & afin que le lieu ne fût embarrassé d'aucune chose inutile à son art, ils en ôterent tous les meubles, à la reserve d'une vieille armoire, qui leur sembla trop difficile à transporter. Pinturicchio, qui étoit naturellement fantasque, voulut absolument qu'on l'ôtât; de sorte que les religieux resolurent de la mettre ailleurs; comme on vouloit la changer de place, il s'en rompit une piece, dans laquelle il y avoit 500. écus d'or cachez. Cela surprit tellement Pinturicchio, & lui donna un déplaisir si sensible de n'avoir pas découvert ce tresor pour en profiter, qu'il en mourut peu de tems après, l'an 1513. âgé de 53. ans. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

PINYTHUS, évêque de Gnosse, ville de Crete dans le II. siecle, vers l'an 175. écrivit à saint Denys de Corinthe un traité dont saint Jerôme fait mention. Le nom de Pinythus se trouve dans le martyrologe Romain sous le 10. du mois d'Octobre. * Saint Jerôme, *de script. eccl. c.* 28. Eusebe, *hist. l.* 4. *c.* 20. *&* 22. Honoré d'Autun, &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des III. premiers siecles.*

PIO de Savoie, maison des princes de Carpi, très-illustre en Italie, faisoit remonter son origine, si l'on en croit les genealogistes fabuleux, jusqu'à la maison de Constantin *le Grand*, par une fille de Constance, dite *Euride* ou *Euridice* de Saxe. Il y a plus d'apparence que PIE, fils de *Manfrede*, donna son nom à cette famille, qui fut divisée en diverses branches. Les auteurs parlent de deux Manfredes Pio, du tems de la comtesse Mathilde, tous deux grands capitaines, qui se distinguerent en diverses occasions, sous l'empereur Frideric I. dans les troupes de l'église. Cette maison porte aussi le nom & les armes de Savoye, par aggregation faite par Louis duc de Savoye, qui ayant reçu de grands services d'ALBERT Pio, seigneur de Carpi, en la guerre qu'il eut contre François Sforce, & en consideration aussi de ce qu'il tiroit son origine de la maison de Saxe, lui permit & à GALEAS Pio son frere, à MARC & LOUIS Pio leurs neveux, & à leurs descendans mâles, de porter le nom & les armes de Savoye, par lettres du 27. Janvier 1450. rapportées par Guichenon en son histoire de Savoye. Leurs descendans furent princes de Carpi. ALBERT Pio perdit cette principauté, & mourut à Paris. LIONELLO Pio, son frere, rentra dans cette principauté, que sa posterité perdit encore, & fut pere du cardinal *Rodolfe* Pio, de *Trajan*, de *Constans*, & de *Manfrede*, qu'il eut de deux mariages. CHARLES Pio de Savoye, natif de Ferrare, fut fait cardinal en 1604. par le pape Clement VIII. fut pourvû de l'évêché d'Albano, puis de celui d'Ostie, exerça la legation de la Marche & celle d'Urbin, fut doyen des cardinaux, & mourut le 1. Juin de l'an 1641. âgé de 74. ans. Son corps fut enterré dans l'église des Jesuites de Rome. CHARLES Pio de Savoye, neveu du precedent, fut fait cardinal par Innocent X. en 1652. Il fut évêque de Sabine, protecteur des royaumes & états hereditaires de l'empereur & de l'empire, ainsi que des états de la couronne d'Aragon, & de Naples, mourut à Rome le 14. Fevrier 1689. âgé de 67. ans, & fut enterré près de son oncle. * Sansovin, *cas. illust. d'Ital.* Guichardin, *l.* 15. Paul Jove. Leandre Alberti. De Thou, &c.

PIO de Savoye (Albert) prince de Carpi en Italie, dans le XVI. siecle, étoit homme d'une pieté exemplaire, d'une vertu solide, brave, genereux, honnête & sçavant. Il avoit étudié sous Alde-Manuce, & fut employé à Rome par Maximilien I. & Charles-*Quint* en qualité d'ambassadeur auprès de Jules II. de Leon X. & de Clement VII. C'est lui qui l'an 1517. obtint de Leon X. le chapeau de cardinal pour Adrien Florent, qui fut depuis le pape Adrien VI. Pio étoit à Rome lorsque cette ville fut prise par l'armée de Charles-*Quint* en 1527. Ceux qui n'avoient pas épargné la personne du pape, n'épargnerent pas la sienne; il fut mis en prison, & n'en sortit qu'avec peine pour venir en France, où il se refugia. L'empereur Charles-*Quint* oubliant les grands services que lui avoit rendus le prince de Carpi, le dépouilla de tous ses biens, qu'il donna à Prosper Colonne. Albert accablé de douleur d'avoir perdu avec ses biens un fils qu'il avoit, mourut de peste à Paris en 1536. & fut enterré aux Cordeliers, où l'on voit sa statue élevée en bronze. Ce grand homme a laissé divers ouvrages, entre lesquels il y en a un contre Luther, & un contre Erasme. Celui-ci divisé en vingt-trois livres fut imprimé à Venise & à Paris l'an 1531. Jean Genis Sepulveda écrivit pour lui une apologie contre le même Erasme, sous ce titre, *antapologia pro Alberto Pio comite Carpensi in Erasmum.* Divers grands hommes parlent avantageusement d'Albert Pio, & lui ont dressé des éloges funebres. * Guichardin, *hist.* Le Mire, *in auct. de script. eccles.* Alberti, *descript. Ital.* Croëselius, *p.* 2. *elog.* Opmeer, *in chron.* Cornelius Tollius, *append. ad Pier. Valerian. de infelic. litterat.* Nicolle Gilles. Paul Jove. Sponde, &c.

PIO de Savoye (Rodolfe) des princes de Carpi, cardinal archevêque de Salerne, fils de LIONELLO Pio, prince de Carpi, étudia à Padoue, ensuite de quoi il alla à la cour de Rome. Le pape Clement VII. lui donna l'évêché de Faënza, & l'envoya nonce extraordinaire en France. Il eut encore successivement les évêchez de Gergenti & de Nole, & l'archevêché de Salerne; & fut fait cardinal par le pape Paul III. en 1536. Peu après il vint legat en France, & contribua à l'entrevûe qui se fit l'an 1539. à Nice, du roi François I. & de l'empereur Charles V. On lui confia dans la suite la legation de la marche d'Ancone, où il fit voir par son exemple, quelle devoit être la conduite d'un gouverneur ecclesiastique. Il augmenta l'église de Lorette, fit fortifier le port d'Ancone, reforma les abus qui s'introduisoient dans l'administration de la justice, la fit rendre exactement aux pauvres, que les juges sembloient mépriser, rétablit la police, & pourvut avec soin à tout ce qui pouvoit assûrer le repos & le bonheur de cette province. On l'en tira pour venir commander à Rome pendant l'absence du pape, qui s'aboucha avec l'empereur à Bussette, entre Parme & Plaisance l'an 1543. Le cardinal Pio ne fut pas moins employé sous les pontificats suivans; car il fut legat vers l'empereur, gouverneur du patrimoine, & protecteur de divers ordres religieux. Il opta aussi les évêchez d'Albe, de Frescati, de Porto & d'Ostie, & devint doyen des cardinaux. Son merite & l'estime generale qu'on avoit pour sa vertu l'auroient mis sur le siege pontifical, s'il eût vécu davantage; mais il mourut le deuxiéme jour de Mai de l'année 1554. en la 65. de son âge. Son corps fut enterré dans l'église de la Trinité du Mont, où le pape Pie V. lui fit élever ce riche tombeau de marbre qu'on y voit, avec la statue de ce cardinal, & une épitaphe. * Sadolet, *epist. l. 5. ep. 5.* Ughel, *Ital. sacra.* Cabrera. Petramellarius. Victorel. Auberi, &c.

PIO de Savoye-y-Corte-Real (François) marquis de Castel Rodrigo, chevalier de la toison d'or, &c. fils de *Gilbert* Pio de Savoye, prince de saint Gregoire, qui étoit frere de *Charles* Pio de Savoye, cardinal, & de *Jeanne* de Moura-Corte-Real, fille de *François* Moura-Corte-Real, IV. marquis de Castel-Rodrigo, grand d'Espagne, & d'*Anne-Marie* d'Aragon & Moncade, fut fait maréchal de camp en Avril 1705. par Philippe V. roi d'Espagne, qui le nomma quelque-tems après lieutenant general de ses armées, & chevalier de la toison d'or le 13. Avril 1708. en consideration des services importans, qu'il avoit rendus à la couronne. Sa majesté le fit aussi gouverneur des armes en Sicile, d'où étant revenu après l'évacuation de cette isle, il fut fait en Fevrier 1714. capitaine general & gouverneur de Madrid, & de son territoire, emploi qui fut créé exprès, pour lui avec 12000. écus d'appointemens, puis en Mai 1715. gouverneur & capitaine general de la principauté de Catalogne, & grand écuyer de la princesse des Asturies en Octobre 1721. Il fut malheureusement noyé la nuit du 15. Septembre 1723. dans le torrent formé par un orage qui inonda la maison du prince de la Mirandole, dans un fauxbourg de Madrid. * *Memoires du tems.*

PIO (Baptiste) qui vivoit au commencement du XVI. siecle, s'acquit beaucoup de reputation par ses éclaircissemens sur divers anciens auteurs, & par ses commentaires sur les livres de Ciceron. Il enseigna à Bologne, à Milan & à Lucques; & le pape Paul III. qui avoit été autrefois son ami, le fit venir à Rome, où il mourut l'an 1540. âgé de 80. ans. * Paul Jove, *in elog. doct. viror. c.* 142.

PIOMBA, anciennement *Matrinus*, petite riviere de l'Abrusse ulterieure. Elle coule un peu au levant d'Atri, & se decharge dans le golfe de Venise, au village de Silva. * Mati, *diction.*

PIOMBIN ou PIOMBINO, ville ou principauté d'Italie dans l'état de Sienne, sur la côte de Toscane, entre Orbitelle & Livourne, est bâtie sur les ruines de l'ancienne Populonie, qui en est à trois milles; & a son prince, qui est de la maison de Ludovisio. Les auteurs Latins la nomment *Plumbinum.*

PIONE, *Pionius*, prêtre de Smyrne & martyr, fut arrêté le jour du grand sabbat des Juifs l'an 250. à Smyrne, & conduit avec Sabine & Asclepiade à Polemon, gardien du temple des idoles, où il fit un discours à l'assemblé sur la religion. Ils furent ensuite conduits tous trois dans la prison. Quand le proconsul fut arrivé à Smyrne, Pionius, après avoir souffert la question, fut condamné à être brûlé vif avec Metrodore. Il souffrit ce supplice avec une patience & une constance merveilleuse, le 12. de Mars selon les uns, ou le 22. selon les autres. Les Grecs font sa fête le onze Mars, & les Latins le 1. Fevrier. * Actes dans Ruinart, Benedictin. Eusebe, *l. 4. hist. c.* 15. Tillemont, *mem. pour l'hist. eccl.* Baillet, *vies des Saints.*

PIPARA, maîtresse de l'empereur Gallien, que quelques-uns ont confondu avec Salonine, femme legitime de ce même prince. Trebellius Pollio en parle si confusément, qu'on ne sçauroit qu'en croire, si l'on n'avoit des lumieres d'ailleurs. * Vallemont, dans sa *nouvelle explication d'une medaille d'or du cabinet du roi de France.*

PIPERNO, petite ville de la Campagne de Rome en Italie. Cette ville autrefois capitale des Volsques, & ensuite épiscopale, est à quatre lieues de Terracine, du côté du nord. Son évêché a été uni à celui de Terracine. * Mati, *diction.*

PIPRE (Louis le) natif de la Bassée, vivoit dans le XVII. siecle, & embrassa l'état ecclesiastique, mais s'étant dégoûté entierement du monde lorsqu'il étoit déja prêtre, il entra chez les Capucins, où il prit le nom de Bonaventure. Il est auteur du livre intitulé *Parochophile*, sur les quatre principaux devoirs dûs aux paroisses, imprimé en 1634. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siecle.*

PIQUIGNI (Bernardin de) *voyez* PEQUIGNI.

PIRAMIDES, *cherchez* PYRAMIDES.

PIRANO, petite ville de l'Istrie: elle est à trois lieues de Capo d'Istria, vers le midi, sur une petite presqu'isle formée par le petit golfe de Largone & celui de Trieste. * Mati, *diction.*

PIRCKEIMER (Bilibaud) de Nuremberg, né en 1470. eut pour pere JEAN, jurisconsulte celebre, & conseiller de l'évêque d'Aichstad, d'Albert duc de Baviere, & de Sigismond archiduc d'Autriche. Il fut élevé à la cour de cet évêque, où dès l'âge de dix-huit ans il porta les armes avec assez de reputation. Ensuite il alla en Italie pour étudier en droit dans les universitez de Padoue & de Pavie. Il s'y rendit habile, exerça les principales charges de la republique de Nuremberg, & conduisit du secours à l'empereur Maximilien I. qui faisoit la guerre aux Suisses. Ce prince conçut tant d'estime pour lui, qu'il le fit son conseiller ordinaire, & qu'il l'employa en des ambassades & en des negociations importantes. L'empereur Charles V. lui continua les mêmes honneurs, qui ne diminuerent point son attachement pour les sciences. Il dressa une belle bibliotheque; recueillit des manuscrits, des medailles & des pieces antiques; & faisant de son cabinet le lieu de ses delices, il y composa divers ouvrages que nous avons de lui, & que Melchior Goldast rassembla en un volume *in folio*: qu'il fit imprimer l'an 1610. à Francfort en cet ordre, *politica, historica, poëtica.* Pirckeimer mourut le 11. Decembre de l'an 1530. âgé de 60. ans. * Erasme, *in epist.* Paul Jove, *in elog. doct.* Gesner, *biblioth.* Rittershusius, *in vita Pirckeim.* Melchior Adam, *vit. jurif. Germ.*

PIRE'E, *Pireum*, port d'Athenes, est appellée presentement *Porto di Setine*, ou *Porto Leone*, à cause du lion de marbre qui est sur le rivage de la mer. Les anciens auteurs parlent souvent de ce port celebre, que Themistocle avoit fait joindre à la ville par de grandes murailles, la 3. année de la LXXV. olympiade, & l'an 478. avant Jesus-Christ. Elles furent ruinées après la ville d'Athenes, la 1. année de la XCIX. olympiade, & l'an 404. avant Jesus-Christ. Quelques auteurs ont cru, que l'endroit où étoit autrefois le port de Pirée, avoit été une isle que l'on avoit jointe au continent, & qu'un certain Munychius, qui en étoit souverain, y avoit bâti un temple en l'honneur de Diane, surnommée *Munychienne.* Dans la suite cette déesse, pour venger la mort d'un ours qui lui étoit consacré, & qui avoit été tué par les Atheniens, les affligea d'une cruelle famine. Ils eurent recours à l'oracle, qui répondit qu'elle ne cesseroit point

point, à moins que quelqu'un de leurs citoyens ne se resolût d'immoler à Diane sa propre fille. Il se trouva parmi eux un homme assez fol pour le faire, nommé *Embarus*, d'où vient le proverbe *Embarus sum*, pour dire, *un insensé*. * Pausanias, *in atticis*, Plutarque, *in collectan.* Erasme, *in prov.*

PIRENE, fontaine qui a sa source au pied du mont Acrocorinthe consacré aux muses, & dont les eaux sont très-claires & fort agréables à boire. * *Antiq. Rom.*

PIRENE'ES, *cherchez* PYRENE'ES.

PIRGO, PERGO ou POLLONIA, ville archiepiscopale de l'Albanie. Elle est à deux lieues de la côte, & à douze de Durazzo vers le midi. Cette ville étoit autrefois considerable. Les sciences y florissoient, puisqu'Auguste y étudioit lorsque César fut assassiné. Elle est aujourd'hui fort délabrée. * Mati, *diction.*

PIRITHOUS, fils d'*Ixion* roi des Lapithes, ayant oui parler de la valeur de Thesée, voulut s'en instruire lui-même par experience, & lui déroba un troupeau de bœufs, afin de l'obliger à courir après. Thesée le suivit: mais ils conçurent tant d'estime l'un pour l'autre, qu'ils demeurerent amis, & Pirithoüs le secourut contre les Centaures qui vouloient enlever sa femme Hippodamie. Quand Hippodamie fut morte, Thesée & Pirithoüs convinrent de n'épouser que des filles de Jupiter. Pirithoüs servit Thesée lorsqu'il enleva Helene, & Thesée lui servit de second dans l'entreprise qu'il fit de ravir Proserpine femme de Pluton, suivant la fable, qui ajoûte qu'étant descendus aux enfers pour executer leurs desseins, Pirithoüs fut dévoré par le Cerbere, & que Thesée fut chargé de chaînes, & detenu prisonnier dans les enfers, jusqu'à ce qu'il fut délivré par Hercule. Selon l'histoire, Proserpine étoit fille d'Aïdoneüs roi des Molossiens. Pirithoüs ayant voulu l'enlever de force, fut pris, & par ordre du roi exposé à des chiens, qui le déchirerent. L'amitié de Pirithoüs & de Thesée est fameuse dans les livres des poëtes. * Plutarque, *in Theseo.* Ovide. Horat. *l. 4. od. 7.* Martial, *l. 7. epig. 23.* Claudian, *l. 1. in Ruff.* Auxon, *in Paulin.*

PIRITZ, petite ville du duché de Stettin dans la Pomeranie royale. Elle est près du lac de Maldui, à sept lieues de Stettin vers le midi. Les anciens ducs de Pomeranie ont souvent fait leur residence à Piritz, que quelques geographes prennent pour l'ancienne *Viritium*, petite ville des Sideniens, laquelle d'autres placent à Griffenhagen. * Mati, *diction.*

PIRMIN, fondateur de plusieurs monasteres en Allemagne, s'adressa au pape Gregoire II. pour obtenir la permission d'annoncer l'évangile aux Sueves & aux Allemands, & se presenta en 726. à un synode d'évêques de France, pour la faire confirmer. Muni de ces pouvoirs, il alla prêcher l'évangile en Allemagne, y convertit un grand nombre d'idolâtres, & y fonda quantité de monasteres, appuyé par Sintlacz un des seigneurs de ce pays. L'abbaye de Richenou est de ce nombre; il en fut le premier abbé, & la gouverna pendant trois ans. Thibaut duc de Souabe étant en guerre avec Charles Martel, obligea saint Pirmin de se retirer. Il alla en Alsace, y établit l'abbaye de Murbach au bas des monts de Vosge, sur un fond qui lui fut donné par le comte Eberard: fut instituteur de quantité d'autres monasteres en Alsace, & mourut à celui de Hornebach, bâti au lieu nommé *Gamond*, sur les confluens de la riviere de la Sarre & de la Blieff, qui fut depuis appellé de son nom *saint Pirmin*, où saint Boniface de Mayence vint lui rendre visite. Saint Pirmin mourut le 3. de Novembre 755. Raban le mit dans son martyrologe dans le siecle suivant. Les autres martyrologes n'en ont point fait mention; mais le martyrologe Romain moderne l'a inseré au même jour. Son corps fut enterré dans son monastere, d'où l'on prétend qu'il a été transporté à Inspruk. * *Anonym. apud* Mabillon, *saculi III. Benedict.* Valafrid Strabon. Raban. Bulteau, *l. 4. hist. monast. d'Occid.* Baillet, *au troisiéme de Novembre.*

PIRN, petite ville de la Misnie dans la haute Saxe en Allemagne, située sur l'Elbe proche de Dresden, & à trois lieues de la frontiere de Bohême, est celebre par le traité de paix qui y fut conclu l'an 1635. entre l'empereur Ferdinand II. & l'électeur de Saxe à qui elle appartient. Ce fut-là que ce dernier donna asyle aux Protestans, qui furent chassez de la Bohême & de l'Autriche l'an 1628. Cette ville fut prise vers 1640. par l'armée de Suede qui y fit de grands desordres. * Apol. Fratr. *contra Samuel. Martin.*

PIRO, *cherchez* HENRI DE PIRO.

PIROS ou PIROT, petite ville ou bourg de la Bulgarie. Ce lieu est aux confins de la Servie sur la source de la Nissave, entre Sophie & Nissa, environ à dix-sept lieues de l'une & de l'autre. On croit que Piros pouvoit être l'ancienne *Romatiana* ou *Remisciana*, ville de la haute Mœsie. Piros fut prise en 1689. par Piccolomini, general des troupes de l'empereur, après les deux batailles de Nissa où les Turcs furent battus. Les Allemands la fortifierent alors & y mirent garnison; mais depuis ils ont été obligez de l'abandonner. * Mati, *diction. Memoires du tems.*

PIROU, ancien château situé sur une côte de la basse Normandie dans le Côtentin, vis-à-vis les isles de Jersei & de Guernesei. Ce château est si ancien & accompagné de tant de merveilles, que les bonnes gens du pays croyent qu'il a été bâti par les Fées, bien des années avant que les Norwegiens ou *Normands* vinssent habiter la Neustrie. Ils disent que ces Fées étoient filles d'un grand seigneur du pays, celebre magicien, & qu'elles se métamorphoserent en des oyes sauvages dans le tems que les Normands descendirent à Pirou, & que ce sont ces oyes-là-mêmes qui reviennent tous les ans faire leurs nids dans ce château. Voilà le fabuleux. Mais ce que l'on en peut dire de certain, c'est qu'au pied des murs du château de Pirou, on compte 18. ou 20. niches de pierre, où l'on a soin tous les ans de mettre des nids faits de paille ou de foin pour les oyes sauvages, qui ne manquent pas tous les ans le premier jour de Mars, de venir la nuit faire plusieurs rondes au tour du château, pour voir au clair de la lune & des étoiles si leurs nids sont prêts. Les jours suivans elles prennent possession des nids qui leur semblent les plus commodes, ce qui ne se fait pas sans coup ferir. Quelquefois à grands coups d'ongles & de bec ces oiseaux se mettent tout en sang, & font un si grand bruit que les échos en retentissent de toutes parts, & qu'on ne s'entend point dans les appartemens du château ni dans les masures des environs. Quand tous ces nids sont pris par les plus braves d'entre les oyes, on en met 6. ou 7. autres sur les parapets des murailles, qui ne demeurent pas long-tems vuides. Comme ces murailles sont extraordinairement hautes, les oyes qui y couvent ne manquent pas, dès que leurs petits sont éclos, d'avertir en criant, qu'on vienne les descendre dans le fossé. Que si on ne leur rend pas ce bon office, les meres y descendent elles-mêmes, & étendant leurs aîles, reçoivent leurs petits à la descente, de crainte qu'ils ne se blessent. Chaque oye a son mâle auprès d'elle. Il ne paroît aucun de ces oiseaux dans les campagnes voisines, pendant qu'il y en a des milliers qui flottent sur les lacs de Pirou. Quand ces oyes sont hors du château, on n'en sçauroit approcher de six cens pas sans les faire envoler; mais quand elles sont dans le château, cessant pour l'amour de leur hôte d'être sauvages, elles viennent prendre du pain & de l'avoine à la main, & quoique l'on crie, ou que l'on tire des coups des fusils dans les cours, elles ne s'en effarouchent point. Elles couvent depuis le commencement de Mars jusques dans le mois de Mai. Lorsque leurs petits sont assez forts pour les suivre, elles les dérobent la nuit, & se retirent par des faux-fuyans dans les lacs prochains, pour ne revenir que l'année suivante. Les speculatifs du pays prétendent (comme on le dit en Suisse & en Hollande des cigognes) que c'est bon signe, c'est-à-dire, que l'année sera bonne, quand il vient à Pirou grand nombre d'oyes sauvages. * De Vigneul-Marville, *Melanges d'hist. & de litterature.*

PIRRHA, *voyez* DEUCALION.

PIRRHON, *voyez* PYRRHON.

PIRRHUS, *voyez* PYRRHUS.

PIRRHIQUE, *voyez* PYRRHIQUE.

PIRUSSES ou PIRUSES, peuples de Dalmatie ou de Pannonie, selon Ptolomée & Strabon.

PISA ou PISANUS (Alfonse) Jesuite, natif de Tolede en Espagne, enseigna la philosophie & la theologie

à Rome, en Allemagne & en Pologne, où il mourut à Kalich en 1598. Le cardinal Baronius, Eisengrein & d'autres parlent avantageusement de ce religieux, qui publia divers ouvrages, *concilium Nicænum I. De abstinentia & continentia*; *De quæstionibus fidei controversis*, &c. * Ribadeneira & Alegambe, *de script. societ. Jes.* Nicolas Antonio, *bibl. script.* &c.

PISANDER, poëte Grec, qui vivoit sous la XXXIII. olympiade, vers l'an 648. avant Jesus-Christ, compola un poëme intitulé *Heraclide*, qui comprenoit en deux livres toutes les belles actions d'Hercule. On lui attribue quelques autres ouvrages qui étoient plûtôt d'Aristée, comme le remarque Suidas. * *Consultez* aussi Pausanias, *in arcad.* Hygin, *in poët. astr.* Censorin. *in fragm. c.* 9. Fulgence, *l.* 1. *mythol.* &c. M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. proph.*

PISANDER, autre poëte Grec, natif de Laranda, ville de Lycaonie, vivoit dans le III. siecle sous l'empire d'Alexandre fils de Mammée, & composa une histoire diverse en vers. Cet ouvrage où il celebroit le mariage de Jupiter & de Junon, étoit divisé en six livres, selon Suidas. Il y a deux heros illustres de ce nom; PISANDER fils de Bellerophon, qu'Homere dit avoir été tué dans la guerre de Solime, *Iliad.* 9. Et PISANDER, fils de Nestor, l'un des amans de Penelope, dont parle Ovide, *epist.* 1. *Heroïd.* Suidas & le scholiaste d'Aristophane font encore mention d'un PISANDER, qui étoit de grande stature, mais lâche, que l'on surnommoit par dérision *le Chameau* ou *le Mulet*.

PISANELLO, peintre Veronois, fut concurrent de Gentil Fabriano, & fut fort estimé de Michel-San-Michel, architecte de Verone. Il excelloit encore à graver des medailles, comme il parut par celles qu'il fit à Florence de toutes les personnes illustres qui assisterent au concile tenu avec les Grecs l'an 1439. * Felibien, *Hist. des arts.*

PISANI (François) cardinal, archevêque de Narbonne, étoit Venitien, & fut appellé le cardinal de Venise. Il avoit reçu le chapeau des mains de Leon en 1517. & s'exposa à un danger évident de mort pour sauver Clement VII. lorsque la ville de Rome fut prise par les Imperiaux en 1527. Pendant son absence il fit tenir à Narbonne un concile l'an 1551. Ce prelat couronna Marcel II. & Paul IV. Il fut aussi évêque de Padoue, d'Albano, de Frescati, de Porto, d'Ostie, & mourut doyen des cardinaux l'an 1570. * Victorel, *addit. ad Ciaccon.* Bembo, *ep. l.* 15. *ep.* 39. Petramellario. Auberi, *histoire des cardinaux.*

PISANI (Louis) cardinal, évêque de Padoue, étoit de Venise, & neveu de FRANÇOIS aussi cardinal, qui lui remit l'évêché de Padoue. Il reçut du pape Pie IV. le chapeau de cardinal en 1565. & mourut jeune à Venise le 31. Mars de l'an 1570. âgé de 45. ans. * Portenari, *felic. di Padua*, *l.* 8. Petramellario. Auberi, &c.

PISANI (André) capitaine general de la republique de Venise, après avoir servi la republique avec tout le courage & la capacité possible, & avoir été honoré de la dignité de chevalier, & de procurateur de saint Marc, fut nommé capitaine general, puis chevalier de l'étolle d'or, & commanda avec distinction jusqu'à la treve de 24. ans, conclue avec les Turcs à Passarowitz le 21. Juillet 1718. Etant de retour à Corfou, où il étoit resté pour donner ordre à l'embarquement des troupes qui avoient servi pendant les dernieres guerres, la foudre tomba le 21. Novembre suivant, dans le magasin à poudre de la vieille forteresse de cette ville, qui en fit sauter une partie en l'air, ensevelit plus de 1200. soldats & autres personnes, & endommagea plusieurs maisons voisines, entre lesquelles étoit celle où demeuroit le capitaine general, qui y fut tué avec tous les officiers de sa maison, à l'exception de deux. Le lendemain son corps ayant été trouvé dans les ruines, fut embaumé, & apporté à Venise, pour être mis dans le tombeau de ses ancêtres, où la republique lui fit faire de magnifiques funerailles. Le senat pour honorer la memoire de ce general, créa le 7. Decembre suivant, chevalier de l'étolle d'or, *Charles* Pisani son frere, qui étoit revenu depuis peu de l'armée, où il avoit servi deux ans en qualité de volontaire. * *Memoires du tems.*

PISANO, *voyez* PISANELLO.

PISASIRE, vingt-sixiéme calife ou successeur de Mahomet, monta sur le thrône après la mort de son pere *Cosdar*, qui mourut en 958. Mahomet regnoit alors en Perse, Daber en Egypte, & Abdalla à Carvan en Barbarie, & plusieurs autres califes ailleurs; l'empire des Arabes étant sur son declin à cause de leurs divisions. Ce fut en ce tems que les Turcs sortirent de la Scythie ou Sarmatie vers le mont Caucase, & vinrent établir un nouvel empire qui s'est étendu dans l'Asie, dans l'Europe & dans l'Afrique par la ruine de l'empire des Arabes & de celui de Constantinople. Ils entrerent d'abord dans la Perse, où Mahamet les appella à son secours contre Pisasire, lequel ils vainquirent sous le commandement du brave Tangrolipix leur general. Après cette victoire, Mahamet tâcha de les retenir à son service, & se saisit du passage de l'Araxe pour les empêcher de retourner en leur pays; de sorte que n'étant pas assez forts pour lui resister, ils furent contraints de se retirer en un desert, d'où ils faisoient des courses sur les Arabes, pour avoir dequoi vivre. Mahamet les voulant reduire, envoya contr'eux une armée de trente mille hommes; mais s'étant engagez temerairement, ils furent défaits une nuit par les Turcs, qui n'étoient que trois mille. Tangrolipix ayant fait un grand butin d'armes & de chevaux, conduisit les Turcs en pleine campagne, & assembla une armée de quarante mille hommes, composée de plusieurs gens de toutes sortes, qui se joignirent à eux pour vivre de rapine. Se voyant si puissant, il marcha contre Mahamet, qui le vint rencontrer près d'Albacan, avec une armée de plus de cinquante mille hommes, & une centaine d'élephans chargez de tours. Le combat fut sanglant; mais enfin Mahamet étant tombé de cheval dans le tems qu'il couroit çà & là pour animer les siens, & s'étant tué de sa chute, son armée se rendit à Tangrolipix, qui entra en possession de cet empire. Cependant Pisasire calife de Syrie, fit un effort inutile pour surprendre la ville d'Edesse. Il feignit d'envoyer des presens à l'empereur de Constantinople, & chargea mille hommes dans des paniers sur cinq cens chameaux qui prirent la route de cette ville; mais le gouverneur sçut le stratagême, & les fit tous égorger. Tangrolipix s'étant rendu maître absolu de la Perse, tourna ses armes contre le calife de Syrie; & l'ayant vaincu en plusieurs batailles, le tua à la fin, & conquit aussi cet empire. Il est vrai qu'il y eut encore des califes de Babylone, mais ils n'avoient plus d'autorité que pour le spirituel. Les Turcs qui usurperent la puissance souveraine, conserverent la religion de Mahomet, & laisserent aux califes la qualité de pontifes de la loi. Lorsque le calife étoit mort, un cherif lui succedoit, c'est-à-dire, un de ceux de la race de Mahomet. Pisasire laissa un fils nommé *Elvir*, qui s'enfuit en Egypte, où il regna quelque tems.

☞ Il est assez difficile de deviner d'où cette histoire a été tirée par Marmol, auteur peu exact dans ce qui regarde les califes d'Orient. Pendant le tems qu'il fait regner Pisasire, le calife residant à Bagdet étoit Mothi, qui regna près de 30. années sous la dépendance de Moëzalbondal & de son fils, princes de la race des Bouhides. Il ceda sa place à son fils Thaï, l'an de l'hegire 395. & 961. de Jesus-Christ. C'est ce que M. d'Herbelot a recueilli des historiens Orientaux. * *Biblioth. orient.* Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

PISCATOR (Jean) Protestant & Allemand de nation, enseigna la theologie parmi ceux de son parti, & fut accusé de quelques erreurs touchant la predestination. Il écrivit des commentaires sur le nouveau testament, & mourut à Strasbourg en 1546. Un autre PISCATOR a aussi enseigné la theologie, a écrit divers ouvrages sur la bible, & est mort à Herborn dans le comté de Nassau en 1625. Il eut quelques sentimens que les synodes de France condamnerent comme contraires à leur confession de foi: il les soûtint toujours, & ce ne fut que par le credit de Pierre du Moulin qu'on le laissa en repos. * M. De Meaux, *histoire des variations.*

PISCHDAD: ce mot qui signifie proprement en persien *un bon justicier*, a été le surnom & titre de Houschenk II. roi de la premiere race des princes qui ayent regné

en Perse, & qui ont pris de lui le nom de *Pischdadiens*. Cette premiere race ou dynastie, si nous en voulons croire les Persans, est la plus ancienne du monde. En effet, elle comprend tous les rois qui composent celles que nous appellons les monarchies des Assyriens, Chaldéens, Babyloniens, Medes & Perses.

Les Persans ne comptent qu'onze rois Pischdadiens, dant le premier fut *Caioumarrath*, & le dernier *Gustasb* ou *Kistasb*; mais ils donnent à quelques-uns de ces rois un regne de plusieurs centaines d'années, sans compter les interregnes qui ont quelquefois duré long-tems.

Les noms de ces rois sont,

Caioumarrath, auquel les historiens donnent mille ans de vie, trente seulement de regne, & qu'il eut un fils nommé *Siamek*, que l'on ne compte point parmi ces rois, parce qu'il mourut avant son pere.

Le troisiéme, *Tahmurasb*, regna trente années.

Le quatriéme, *Giamschid* fils, ou frere, selon quelques-uns, de *Tahmurasb*, regna sept cens ans, & en vécut mille.

Le cinquiéme, *Zhohak* ou *Dhohak*, en a regné mille.

Le sixiéme, *Afridoun* ou *Feridoun*, fils d'*Abtin*, de la race de *Giamschid*, a regné cinq cens ans.

Le septiéme, *Manougeher*, petit-fils de Feridoun, regna six-vingts ans.

Le huitiéme, *Nodar*, fils de Manougeher, fut défait & tué par Afrasiab, après un regne de sept cens ans seulement.

Le neuviéme, *Afrasiab*, qui descendoit de *Tour*, fils de Feridoun, étoit roi de Turquestan, & conquit la Perse, où il regna douze ans.

Le dixiéme, *Zab* ou *Zoub*, fils de *Thahmasb*, & petit-fils de Manougeher, commença à regner à 80. ans, & en regna 30.

Le onziéme, *Gustabs*, fils de *Zouth*, ou, selon quelques-uns, son neveu, regna vingt ans, ou, selon quelques-autres, trente. Ce fut dans la personne de ce prince, que la race des Pischdadiens fut éteinte. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

PISCINA, petite ville ou bon bourg du royaume de Naples. Il est dans l'Abruzze ulterieure, sur le lac Celano, environ à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. Piscina a un évêché, qu'on appelle l'*evêché des Marses*. * Mati, *diction.*

PISCINE: les anciens appelloient ainsi un grand bassin rempli d'eau, où les jeunes gens apprenoient à nager. Il étoit dans une place publique, & fermé d'un mur, afin qu'on n'y pût jetter aucunes ordures. On appelloit encore *Piscine*, le bassin carré du milieu d'un bain. On fait venir ce mot de *Piscis*, poisson; non seulement parce que les hommes imitent les poissons en nageant; mais aussi parce que l'on en conservoit dans quelques-unes de ces piscines. * *Diction. des arts & des sciences.* in fol. *imprimé à Paris chez J. B. Coignard.*

PISCINE PROBATIQUE, reservoir d'eau proche le mur du parvis du temple de Salomon. Cette piscine s'appelloit *Probatique*, du mot grec προβάτον *brebis*; parce qu'elle servoit à laver les brebis, & autres animaux destinez pour les sacrifices. Les Hebreux la nommoient *Bethsaida*, qui signifie *maison* ou *lieu d'écoulement*; parce qu'elle se remplissoit des eaux qui y couloient de la fontaine scellée, & de celles des pluyes, qui y tomboient du parvis du temple. Elle est enfoncée dans la terre de deux piques de profondeur, d'environ cent cinquante de longueur, & de quarante de largeur. Les quatre côtez, qui font un carré long, sont revêtus de pierre de taille fort bien cimentées; & l'on voit encore les cinq portiques, & les degrez par où l'on y descendoit; mais le fonds est rempli d'herbes & à sec. En certain tems de l'année, l'eau de cette piscine étoit agitée par un ange; & aussi-tôt après ce mouvement, le premier malade qui y pouvoit descendre, étoit infailliblement gueri, quelque maladie qu'il eût. C'est pourquoi il y avoit en ce tems-là un grand nombre de boiteux, d'aveugles, d'hydropiques, de paralitiques, & d'autres malades qui attendoient sous les portiques, pour tâcher d'y descendre les premiers après l'agitation de l'eau, comme Jesus-Christ y en trouva un, auquel il donna la santé. Entre la piscine & le mur de la ville, il y a une grande place où l'on assembloit les animaux qui devoient être sacrifiez. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.*

PISCOPIA, bourg avec un évêché Grec. Il est sur la côte meridionale de l'isle de Cypre, entre Basso & Limisso. On le prend pour la ville qui portoit autrefois le nom de *Curium* & de *Curias*. * Mati, *diction.*

PISCOPIA, anciennement *Telus*, *Telos*, *Agathusa*. C'est une isle de la mer de Scarpanto. Elle est entre l'isle de Stampalia & celle de Rhodes. Elle n'a qu'environ douze lieues de circuit & fort peu d'habitans. * Mati, *diction.*

PISE, *Pisa*, ville de Toscane en Italie, avec archevêché & université, est très-ancienne & très-considerable. Les auteurs ne conviennent pas du nom de ceux qui ont fondé cette ville; mais il y a apparence qu'elle fut bâtie par quelque colonie venue de Pise, de Grece, sur le fleuve Alfée, conformément à ce que dit Virgile, *l.* 10. *Æn.* Elle est située dans une grande plaine fertile en bleds & en vins très-excellens, & est divisée par la riviere d'Arne, qu'on y passe sous trois ponts, avec un port qui est très-commode. Pise a été soumise à divers maîtres, après avoir formé une republique puissante, qui avoit fait tête aux Infideles, qui avoit conquis les isles de Corse & de Sardaigne, avec Carthage, & qui s'étoit fait craindre sur toute la Mediterranée. Depuis elle perdit la liberté. Le roi Charles VIII. la lui fit rendre en son voyage d'Italie en 1494. mais elle fut encore assujettie en 1609. Les grands ducs de Toscane sont les maîtres de cette ville, qui est la residence des chevaliers de l'ordre de saint Etienne, fondé par Côme de Medicis en 1561. Ils s'y assemblent dans l'église de ce Saint, où l'on voit grand nombre de dépouilles remportées sur les ennemis de la foi, sans parler de son escalier, de ses colonnes & de ses statues, le tout de marbre. L'église metropolitaine, dite *le Dôme*, est remarquable par soixante & trois colonnes de marbre, & par ses portes de fonte, qu'on dit avoir servi au temple de Salomon; par sa tour haute de 188. pieds, dont la forme est d'un vrai cylindre, & qui est panchante, de maniere que le couronnement du haut avance de quinze pieds de rez de chaussée du fondement; par son baptistaire & par le cemetiere, dit *le Campo-Santo.* On admire encore dans cette ville, le palais, la maison de ville, l'université & le jardin de medecine. L'université fut fondée par Laurent de Medicis en 1472. Malgré ces avantages Pise est peu peuplée. Le territoire de cette ville, dit le *Pisan* ou *Pisantin*, comprend Pise, Livourne & Volterre. * *Consultez.* Strabon, Pline, Solin, Tite-Live, Sabellicus, S. Antonin, Platine, &c. citez par l'auteur de l'histoire de Pise, & par Leandre Alberti, *descript. Ital.*

PREMIER CONCILE DE PISE.

Le pape Innocent II. assembla en 1134. les prelats de France, d'Allemagne & d'Italie, à Pise, où l'antipape Anaclet fut excommunié. On y fit des reglemens très-utiles, contre ceux qui soûtenoient les schismatiques, & le pape y canonisa saint Hugues évêque de Grenoble. Ce qu'on peut voir dans Pierre de *Clugni*, *l.* 3. *epist.* 37. dans l'auteur de la vie de saint Bernard, *l.* 2. dans le X. tome des conciles, &c.

II. CONCILE DE PISE.

Le second concile tenu à Pise a été plus important, & est mis par quelques auteurs au nombre des generaux. L'église étoit déchirée par un schisme très-long & très-fâcheux, que les soins des prélats & des princes n'avoient pû faire cesser. On indiqua une assemblée à Savonne, où Gregoire XII. qui tenoit son siege à Rome, & Benoît XIII. qui residoit à Avignon, se devoient trouver. Le dernier y vint; mais comme ni l'un ni l'autre n'avoient pas de bonnes intentions, ce projet ne réussit pas mieux que les autres. Quelques cardinaux des deux partis, qui se virent à Livourne en 1408. proposerent diverses expediens pour finir le schisme, & crurent que celui d'un concile general étoit le plus sûr & le plus raisonnable. Ils obtinrent des Florentins, qu'on se pourroit assembler à Pise, & le concile y fut indiqué pour le 25. Mars de l'année suivante 1409. On avertit les interessez & les princes, & le concile commença le jour qu'on avoit pris

pour cela. Il s'y trouva vingt-deux cardinaux, quatre patriarches, à sçavoir, ceux d'Alexandrie, d'Antioche, de Jerusalem, & de Grade dans l'état de Venise; douze archevêques presens, & quatorze par procureurs; quatre-vingts évêques, & les procureurs de cent deux autres; quatre-vingt-sept abbez, entre lesquels étoient ceux de Cîteaux, de Clervaux, de Grandmont, de Camaldoli, & de Valombreuse, pour tous les monasteres de leur ordre; les procureurs de deux cens autres abbez, quarante & un prieurs; les generaux des Dominicains, des Cordeliers, des Carmes & des Augustins; celui de l'ordre des Chartreux étoit auprès de Benoît XIII. pour le porter à l'union. Le grand-maître de Rhodes y assista avec le prieur general des chevaliers du saint Sepulcre, le procureur du grand-maître de l'ordre Teutonique. On y vit aussi des députez des plus celebres universitez; ceux des chapitres de plus de cent églises cathedrales & metropolitaines; plus de trois cens docteurs en theologie & en droit canon; & enfin les ambassadeurs des rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Bohême, de Sicile, de Pologne & de Cypre, des ducs de Bourgogne, de Brabant, de Lorraine, de Baviere, de Pomeranie, du marquis de Brandebourg, du landgrave de Thuringe, & de presque tous les princes d'Allemagne. Les rois de Hongrie, de Suede, de Danemarck, & de Nortwege, qui étoient pour Gregoire XII. le quitterent bientôt après, pour adherer à ce concile. L'ouverture s'en fit le 25. Mars, jour de l'annonciation de Notre-Dame. Après les discussions faites dans treize seances, le concile rendit son jugement définitif dans la XIV. session le 5. Juin, veille de la fête du saint Sacrement. Il déclara Pierre de Lune (Benoît XIII.) & Ange Corario, (Gregoire XII.) schismatiques & heretiques, & convaincus de collusion pour entretenir le schisme; & comme tels il les priva du pontificat, défendant à tous les Fideles de les reconnoître. Le 15. du mois les cardinaux entrerent au conclave, qu'on avoit preparé dans le palais archiepiscopal, & dont la garde fut commise à Philibert de Naillac, grand-maître de Rhodes. Il y avoit alors à Pise vingt-quatre cardinaux; parce que le cardinal Frias Espagnol, & le cardinal Challant Savoyard, ayant quitté Pierre de Lune, s'étoient depuis peu venus joindre aux autres. Ils élûrent le 29. Pierre Philargie, dit *de Candie*, cardinal de Milan, qui prit le nom d'ALEXANDRE V. & qui presida au concile en la session suivante, tenue le premier Juillet 1409. Sur ces entrefaites, le roi de Sicile Louis d'Anjou, étant arrivé au concile, y fut reçu dans la session du 27. Juillet, où le pape confirma le droit que ce prince avoit sur le royaume de Sicile, & le crea gonfalonier de l'église, contre Ladislas roi de Naples.

III. CONCILE DE PISE.

Quelques cardinaux mal satisfaits du pape Jules II. & favorisez du roi Louis XII. & de l'empereur Maximilien I. y assemblerent un concile l'an 1511. & le transfererent à Milan, puis à Lyon. Mais cette assemblée n'eut point de suite; car l'empereur s'en separa, & le roi l'improuva, faisant sçavoir par ses ambassadeurs qu'il envoya à Rome, & qui parlerent en la VIII. session du concile de Latran, où le pape Leon X. se trouva (c'étoit un Lundi 19. Decembre 1513.) qu'il n'avoit soûtenu le parti de ceux qui étoient à Pise, que pour agir contre la personne de Jules II. & que d'abord après l'élection de Leon X. il avoit adheré au concile de Latran. Les Protestans publierent l'an 1621. en un volume *in quarto*, les actes de ce concile. On doit plûtôt consulter Surius, Baronius, Bini, & diverses éditions des conciles faites à Paris.

François Bosiani, archevêque de Pise, publia des ordonnances en 1616. Julien de Medicis, & Scipion de Elciis, prélats de la même ville, en firent d'autres; celui-ci en 1639. & l'autre en 1625. * Thierri de *Niem*, *hist. du schisme*. Bzovius. Sponde & Rainaldi, *A. C.* 1408. & 1409. *tom. XIV. concil.* Du Pui, *hist. du schisme*. Maimbourg, *hist. du grand schisme*. Lenfant, *hist. du concile de Pise*. Du Bos, *la ligue de Cambrai*.

TRAITÉ DE PISE.

Il y a eu un traité conclu à Pise en 1664. entre le pape Alexandre VII. & Louis XIV. roi de France, par M. Rasponi, plenipotentiaire de sa sainteté, & M. de Bourlemont plenipotentiaire de sa majesté. Ce traité contient XV. articles, dont le I. regle le differend qui étoit entre le pape & le duc de Parme, touchant les états de Castro & de Ronciglione. Le II. concernoit les prétentions que le duc de Modene & la maison d'Este avoient contre la chambre apostolique. Le III. portoit que le cardinal Chigi viendroit en qualité de legat en France, pour dire à sa majesté en propres termes ce qui suit: *SIRE, sa sainteté a ressenti avec une très-grande douleur, les malheureux accidens qui sont arrivez; & les sujets de mécontentement que votre majesté en a eus, lui ont causé le plus sensible déplaisir qu'elle fût capable de recevoir; l'assurant que ce n'a jamais été la pensée ni l'intention de sa sainteté, que votre majesté fût offensée, ni M. le duc de Crequi son ambassadeur; sadite sainteté desirant qu'à l'avenir il y ait de part & d'autre, la bonne & sincere correspondance qui a toujours été, &c.* Cet article, & la plûpart de ceux qui suivent, furent reglez, pour reparer l'attentat commis dans Rome par les Corses de la garde du pape, le 20. Août 1662. contre M. le duc de Crequi ambassadeur extraordinaire du roi de France, & pour donner les satisfactions dues à sa majesté. Le IV. portoit que le cardinal Imperiale presenteroit en personne au roi ses très-humbles justifications. Le V. que le cardinal Maidalchini, qui étoit sorti de Rome, suivant l'intention du roi, y seroit rappellé par le pape. Le VI. que le seigneur dom Mario déclareroit par écrit, en foi de chevalier, qu'il n'avoit eu aucune part à tout ce qui s'étoit passé dans Rome le 20. Août 1662. Le VII. & le VIII. que quand M. l'ambassadeur & madame l'ambassadrice reviendroient à Rome, le pape envoyeroit au devant d'eux, pour leur témoigner le déplaisir de sa sainteté, pour l'accident arrivé le 20. Août. Le IX. que le pape ordonneroit d'une maniere précise & efficace à ses ministres, de porter à l'ambassadeur du roi, le respect qui est dû à celui qui represente la personne d'un si grand prince, fils aîné de l'église. Le X. que sa sainteté feroit casser & annuller toutes les poursuites qui avoient été faites contre le duc Cesarini, & reparer les dommages qu'il avoit soufferts. Le XI. que tous les decrets faits en consequence de l'accident du 20. Août contre les barons Romains, & contre quelques autres personnes que ce fût, seroient cassez & annullez. Le XII. que toute la nation de Corse seroit declarée incapable à jamais de servir, non seulement dans Rome, mais aussi dans tout l'état ecclesiastique. Le XIII. qu'il seroit élevé une pyramide à Rome, vis-à-vis l'ancien corps de garde des Corses, avec une inscription, qui contiendroit en substance, le decret rendu contre la nation Corse. Le XIV. que le roi de France remettroit le pape & le saint siege apostolique en possession de la ville d'Avignon & du comtat Venaissin; & que sa sainteté de son côté donneroit tous les ordres & declarations necessaires pour la sureté & indemnité des habitans d'Avignon, & de tout le comtat, sans qu'ils pussent recevoir aucun trouble ni peine, à cause de ce qui s'étoit passé en ladite ville & audit comtat, en consequence de l'accident du 20. Août 1662. Le XV. que les articles seroient executez immediatement après que le legat auroit eu audience de sa majesté. Ce traité fut signé par les plenipotentiaires à Pise le 12. Fevrier 1664. * *L'histoire des demêlez de la cour de France avec la cour de Rome au sujet de l'affaire des Corses*, par l'abbé Regnier des Marais, de l'académie Françoise, qui donna en 1707. *in* 4°. l'histoire de ce traité & de toute l'affaire qui y avoit donné lieu, dont il avoit eu tous les memoires en main, étant secretaire de l'ambassade du duc de Crequi, lors de l'insulte des Corses.

PISE, pour ce qui regarde la tour, *voyez* GARISENDA.

PISE, *Pise*, ville du Peloponnese, celebre par des jeux. *voyez* OLYMPIADES.

PISIDA, PEISIDA, PIASIDA, c'est une riviere de la grande Tartarie. On ne trouve le long de son cours, quoiqu'assez grand, ni villes, ni villages, & elle se décharge dans la mer de Tartarie, environ à 30. lieues de l'embouchure de Jenizei, vers le levant. * Mati, *dictionaire*.

PISIDES (Georges) diacre & garde des chartes, referendaire de l'église de Constantinople, dans le VII. siè-

cle, sous l'empire d'Heraclius, vivoit encore vers l'an 640. Il a composé un ouvrage en vers iambes sur la creation du monde, que les anciens appellent l'*ouvrage des six jours*. Il avoit aussi écrit la vie de l'empereur Heraclius; la guerre de Perse; un panegyrique du martyr Anastase; & un autre ouvrage intitulé, *Abarica*. Nous avons le premier ouvrage de cet auteur, qui est adressé à Serge, patriarche de Constantinople. Cet ouvrage a été traduit en latin, & publié par Frederic Morel en 1584. avec quelques fragmens du même auteur, tirez de Suidas & d'autres, & a été mis depuis dans la bibliotheque des peres, où l'on voit aussi son poëme de la vanité de la vie. Il est meilleur poëte que theologien. L'on croit que c'est ce même Georges, qui a composé des sermons en l'honneur de la Vierge, qui ont été donnez par le pere Combefis. Il y en a sur la conception de la Vierge, & sur celle de sa mere, sur la nativité de la Vierge, sur la Presentation au temple, sur son assistance à la croix & au sepulchre. Ils sont pleins de fables, tirées du livre apocryphe de la nativité de la Vierge, faussement attribué à saint Jacques, & d'éloges extraordinaires de la vierge & de ses parens. Ce sont des déclamations pleines de descriptions, d'exclamations, de figures de rhetorique, & de termes emphatiques, mais vuides de choses & de pensées, plus propres à divertir qu'à instruire. * Nicephore Calliste, *l.* 18. *c.* 48. Suidas. Tzetzes, *chil.* 3. *hist.* 66. Leo Allatius, *diatr. de Geogr.* Bellarmin, *de script. eccles.* Vossius, *de hist. Græc. l.* 2. *c.* 23. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. Voyez aussi* Baillet, *jugement des sçav. sur les poëtes Latins.*

PISIDIE, partie de l'Asie mineure, selon Strabon & Pline; elle est separée au septentrion de la Galatie & de la grande Phrygie, par le mont Taurus: elle a la Lycaonie à l'orient, & la Pamphilie au midi, dont quelques-uns en font la partie septentrionale. Ses principales villes furent Antioche de Pisidie, Segalasse & Selga. Leunclave dit que ce pays s'appelle aujourd'hui *Versacgli*, ou *Versacgeli*. * Baudrand.

PISIN: il y a deux bourgs de ce nom dans l'Istrie. Ils sont à demi-lieue l'un de l'autre entre S. Weit & Montona. Ils appartiennent à la maison d'Autriche, & on les appelle, pour les distinguer, *Pisino Vecchio*, & *Pisino Nuovo*. * Mati, *diction.*

PISISTRATE, roi des Orchomeniens, étoit ennemi de la noblesse, & favorable au peuple. Les senateurs resolurent de s'en défaire dans le senat; le mirent en pieces, & cacherent chacun un de ses membres sous leurs habits. Le peuple se doutant de ce qui s'étoit passé, vint en foule au lieu où le senat étoit assemblé pour venger la mort de son roi; mais Telesimaque, fils de Pisistrate, qui étoit complice de la conjuration, détourna le peuple, en l'assûrant que son pere avoit paru sous une figure au-dessus de l'humaine, qui marchoit avec rapidité vers le mont Pisée. * Plutarque, *Parallel.* Homere fait mention d'un autre PISISTRATE, fils de Nestor & d'Euridice. *Odyss.* 3. & Suidas d'un PISISTRATE de Larysse, historien.

PISISTRATE, *Pisistratus*, Athenien, fils d'Hippocrates, qui se rendit tyran de sa patrie, lui avoit rendu de grands services à la prise de l'isle de Salamine. Quoiqu'il ne fût pas d'une naissance fort illustre, il aspira dès-lors à la souveraineté. Pour y parvenir, il feignit d'implorer la protection du peuple contre ses ennemis, & demanda des gardes aux Atheniens. Avec leur secours, selon le pere Petau, il s'empara d'Athenes l'an 4154. de la periode Julienne, 560. ans avant Jesus-Christ. Il fut chassé l'année suivante: il revint l'an 4157. fut chassé une seconde fois l'an 4158. enfin il revint l'an 4169. & mourut en 4186. 528. ans avant Jesus-Christ & ses enfans furent chassez en 4204. 510. ans avant Jesus-Christ. Mais l'auteur d'une *dissertation chronologique* sur Pisistrate, inserée dans les *memoires de Trevoux* du mois d'Octobre 1709. dit qu'il s'empara d'Athenes la quatriéme année de la LIV. olympiade, 561. ans avant Jesus-Christ, & cela conformément à ce que rapportent les marbres d'Oxford, qu'il fut chassé en 4161. de la periode Julienne; qu'il revint en 4166. & qu'il fut encore chassé en 4170. enfin qu'il entra dans Athenes pour la troisiéme fois l'an 4180. & mourut en 4186. 28. ans avant Jesus-Christ, laissant deux fils, *Hippias* & *Hipparque*, qui lui succederent. Hipparque fut tué l'an 516. avant Jesus-Christ, par Harmodius & Aristogithon. Hippias, & toute la famille des Pisistratides fut chassée d'Athenes l'an 512. avant Jesus-Christ. Aulu-Gelle nous apprend que Pisistrate avoit dressé une bibliotheque publique, que Xerxès fit depuis transporter en Perse. * Aulu-Gelle, *l.* 6. & 17. Plutarch. *in Solon.* Herodot. *in Clio.* Justin. Thucydide. Eusebe, &c. M. Du Pin, *biblioth. universelle des historiens profanes.*

PISON, nom d'une branche de la famille Calpurnia, qui étoit patricienne, descendoit, à ce que l'on croit, de Numa Pompilius; elle fut ainsi appellée à *Piso* (Poix) comme les Lentulus à *Lente* (Lentille) ou selon Pline, (*l.* 18. *c.* 3.) à *Pinsendo*. Elle a porté quantité d'hommes illustres, qui ont rendu des grands services à la republique Romaine, dans les premieres places.

PISON (L. Calpurnius) surnommé *Frugi*, fut tribun du peuple sous le consulat de Censorin & de Manlius en 605. de Rome l'an 149. avant Jesus-Christ, & pendant son tribunat publia une loi contre le crime de concussion: *lex Calpurnia de pecuniis repetundis.* Il fut consul avec Posthumius Albinus en 606. durant la seconde guerre Punique; en 615. & 639. ans avant Jesus-Christ avec Popilius Lenas; en 619. avec Fulvius Flaccus: en 621. & 133. ans avant Jesus-Christ avec Minutius Scevola; enfin il fut censeur avec Metellus Balearicus. Pison étoit jurisconsulte, orateur & historien. Il avoit composé des oraisons, qui ne se trouvoient plus du tems de Ciceron, & des annales écrites d'un style assez bas, au jugement de cet orateur. Pline en fait un jugement plus favorable. Outre la loi dont nous avons fait mention, Pison en avoit encore publié d'autres. *Voyez* CALPURNIA. * Cicero, *in Bruto*, *l.* 2. *de offic.* &c. Pline, *l.* 2. *hist. nat. c.* 53. Aulu-Gelle, *l.* 11. *c.* 14. Vossius, *l.* 1. *de hist. Lat. c.* 6. Antonius Augustinus, *de leg.* &c.

PISON (C. Calpurnius) Romain, consul avec M. Attilius Glabrio l'an 687. de Rome, & 67. avant Jesus-Christ, fut auteur de la loi qui défendoit les brigues pour les magistratures. *Lex Calpurnia de ambitu.* Il étoit orateur; & Ciceron parle ainsi de lui: *Caïus Pison parloit sans agitation, son discours étoit égal & uniforme, il avoit la conception tardive; mais en payant de bonne mine, & couvrant adroitement son jeu, il paroissoit plus fini & plus habile qu'il n'étoit.* MARC PISON, de la même famille, se distingua aussi par son éloquence, *Il n'avoit rien*, dit Ciceron, *qu'il n'eût acquis par son étude; & l'on peut dire, que de tous ceux qui l'ont precedé, c'est celui qui a eu le plus de connoissance des sciences des Grecs. La nature lui avoit donné une subtilité de genie, qu'il avoit sçu rendre plus parfaite par le secours de l'art. Il étoit subtil & adroit à pointiller sur ses paroles, & même en cela il se rendoit souvent fâcheux & incommode, quelquefois il y rencontroit froidement; mais d'autres fois aussi il étoit agreable.* Plutarque fait mention de PISON, qui avoit écrit l'histoire de Marius. Nous pouvons ajoûter à ceux de cette famille, L. Calpurnius PISON, consul avec Cornelius Lentulus en l'an 753. de Rome, qui fut celle de la naissance de J. C. *Cherchez* CALPURNIUS. * Cicero, *in Bruto*, Cassiodore, *in fast. consul. de famil. Rom.*

PISON (Marcus Calpurnius) consul avec Messala l'an 693. de la fondation de Rome, étoit un celebre orateur contemporain de Ciceron. * *Voyez* ce qu'en dit Ciceron, *in Bruto.* & Ascon. Pedianus, *in Lucium Pisonem.*

PISON (Cneius Calpurnius) homme d'un esprit violent & emporté, après avoir été consul sous l'empereur Auguste, fut fait gouverneur de Syrie par Tibere son successeur, dans le dessein de chagriner Germanicus, qui étoit alors dans l'Orient. Pison secondé par Plancine son épouse, ne suivit que trop fidelement les intentions de Tibere; car après avoir reduit Germanicus à rompre ouvertement avec lui, & avoir employé contre ce prince le secours damnable de la magie, il le fit enfin empoisonner. Après sa mort il envoya devant lui à Rome son fils Lucius Pison, qui fut assez bien reçu par Tibere; & ensuite il y arriva lui-même avec sa femme Plancine, suivi d'un grand cortege; mais dès le lendemain il fut accusé par Fulcinus Trio, à qui l'on permit seulement de recher-

cher les dereglemens de sa vie passée. Quant à l'accusation du crime de poison, Veranius & Vitellius, amis de Germanicus, se joignant à son épouse Agrippine, s'en chargerent, & la poufferent rigoureusement. Ce fut alors que Pison vit éclater contre lui la haine de tout le peuple & de tout le senat. Plancine même après avoir été secretement assurée de sa grace par l'imperatrice Livie, se détacha des interêts de son mari. Ce malheureux se voyant abandonné de tout le monde, se tua lui-même l'an 20. de Jesus-Christ ou fut tué, selon d'autres, par ordre de Tibere, de peur qu'il ne vînt à produire les ordres qu'il avoit reçus par écrit, sur l'empoisonnement de Germanicus. * Tacit. *Annal. l.* 3. Dion, *l.* 57. Suetone, *l.* 3.

PISON (Lucius Calpurnius) fils de Pison, qui avoit été censeur avec Appius Claudius, l'an de la fondation de Rome 704. après avoir merité les honneurs du triomphe en Thrace, fut établi pour veiller à la garde de la ville : quoiqu'il fût fort yvrogne, il ne laissoit pas de bien faire son devoir, après avoir bû jusqu'à la sixiéme heure du jour, c'est-à-dire, jusqu'à trois ou quatre heures après midi. Il mourut âgé de 80. ans, sous le consulat de Cneius Domitius, & de Camillus Scribonianus. * Tacit. *lib.* 6.

PISON (Lucius-Calpurnius) preteur d'Espagne fut tué sous le consulat de Cornelius Cossus, & d'Asinius Agrippa, par un cavalier de Termeste en Espagne, qui vint fondre sur lui, & se sauva ; mais ayant été découvert, il fut pris & appliqué à la question. Les tourmens ne purent l'obliger à declarer ses complices, & il se cassa lui-même la tête. On croit que les Termestins, l'avoient fait tuer, parce qu'il exigeoit avec dureté les impôts. * Tacit. *l.* 4. *annal.*

PISON (Caius-Calpurnius) ayant gagné la faveur du peuple par son éloquence & par ses largesses, il entreprit de faire perir l'empereur Neron, pour monter sur le thrône en sa place. Le grand nombre de conjurez, entre lesquels il y avoit des senateurs, des chevaliers, des soldats, & même des femmes, ruina ses desseins ; car Milichus, affranchi de Scevinus l'un d'entre-eux, ayant eu soupçon de cette conspiration, la déclara à l'empereur, qui fit une étrange boucherie de tous ceux qui s'en trouverent convaincus. Pison attendoit la mort dans sa maison, lorsqu'il y vit entrer une troupe de jeunes soldats, dont quelques-uns lui ouvrirent les vaines des bras l'an 65. de J. C. Il témoigna en mourant l'amour qu'il avoit pour sa femme, dans un discours plein de flatterie, qu'il envoya à Neron. * Tacit. *Annal.* 15.

PISON (Licinien) fils de *Marcus-Licinius-Crassus*, & de *Scribonia*, avoit uni à l'éclat d'une grande noblesse, une severité de mœurs, qui passoit pour un reste de la probité des vieux tems dans l'esprit de quelques-uns, & pour l'effet d'une humeur chagrine & bizarre dans l'esprit des autres. Il étoit à la fleur de son âge, lorsque l'empereur Galba, qui sentoit que sa vieillesse le rendoit méprisable, resolut de fortifier son autorité par le choix d'un successeur. Ce prince, inspiré par Lacon, se determina en faveur de Pison, qui reçut cet honneur imprévû avec beaucoup de respect & de reconnoissance ; mais avec une très-grande moderation, & sans laisser paroître au dehors aucune marque de trouble ni de joie. Othon, qui étoit appuyé par Vinius, & qui s'étoit flatté d'obtenir la place où venoit d'être elevé Pison, se souleva contre Galba & contre lui. Les soldats Pretoriens indignez de ce que l'empereur ne leur avoit fait aucune largesse en faveur de la nouvelle adoption, embrasserent le parti de ce rebelle, & massacrerent l'empereur Pison, qu'un centenier nommé *Sempronius Densus*, avoit défendu longtems aux dépens de sa vie. Il s'étoit sauvé blessé dans le temple de Vesta, où il fut caché par un esclave ; mais il fut bientôt découvert, & tué l'an 69. de Jesus-Christ à la porte du temple même, d'où deux soldats envoyez par Othon l'avoient arraché. * Tacite, *hist. l.* 1. Dion, *l.* 64. Suetone, *in vit. Othon.* Plutarch. *in vit. Galb.*

PISON (Lucius Calpurnius Piso Frugi) fut illustre dans le III. siecle, & estimé de tous les princes sous lesquels il vécut. Trebellius Pollio parle ainsi de lui : „ Lorsque Valerien eût été pris par les Perses, & que l'armée lui eût donné Macrien pour successeur, Pison, qui avoit quelque commandement dans cette armée, fut envoyé par le nouvel empereur en Achaye, pour gouverner cette province à la place de Valens ; mais celui-ci ayant eu avis de cet ordre, se disposa à se maintenir dans son gouvernement, & prit même le titre d'empereur. Pison, (ajoûte cet historien,) se retira alors en Thessalie, & se fit aussi reconnoître empereur par ses troupes ; mais Valens l'y étant venu attaquer aussi-tôt, le vainquit, & même le tua." Si ce recit est vrai, il doit se rapporter à l'an 261. mais il ne s'accorde pas avec ce que Pollion dit encore, que le senat honora la memoire de Pison, en ordonnant qu'on érigeroit sa statue dans Rome, entre les triomphales ; puisque le senat ne reconnoissoit pour empereur que Gallien, contre qui Pison se seroit revolté selon le recit. Occon a donné une medaille de Pison, où il est dit au revers qu'il fut *Thessal-August.* Mais cette legende n'est pas dans le goût des medailles ; il est sûr aussi que la medaille Egyptienne de Goltzius est supposée, puisque c'étoit Macrien, & non pas Pison, qui étoit reconnu alors en Egypte.

PISSELEU, maison de Picardie, descendoit de

I. JEAN de Pisseleu, chevalier, qui étoit fauconier du roi en 1343. & 1354. que l'on croit pere de MATTHIEU, qui suit ; de *Henri* & de *Pierre* de Pisseleu, écuyer, que Renaud de Roye, seigneur de Milli, poursuivit en justice pour une amende, prétendant avoir la connoissance des nobles de sa terre, laquelle connoissance fut adjugée au duc de Bourbon, à cause de son comté de Clermont le 26. Mars 1395.

II. MATTHIEU de Pisseleu, écuyer, étoit mort en 1423. & épousa *Jeanne* d'Hanoilles, qui se remaria à *Jean* Paillart. L'on croit que de son premier mariage elle eut JEAN, qui suit ;

III. JEAN de Pisseleu, chevalier, seigneur de Fontaine-Lavagan, assista au sacre du roi Louis XI. en 1461. & y fut fait chevalier. Il épousa 1°. *Marie* d'Argicourt, fille de *Pierre* d'Argicourt, chevalier, & de *Jeanne* de Belloi, dame de Heilli : 2°. *Jeanne* de Dreux, fille de *Robert*, baron d'Esneval, & de *Guillemette* de Segrie. Du premier lit sortirent, GUILLAUME, qui suit ; *Perronne*, mariée 1°. à *François* II. du nom, seigneur de Soyecourt : 2°. à *Hutin* de Mailli, seigneur d'Auchi, & de la Neufville-le Roi ; *Claude*, alliée en 1477. à *Pierre* le Clerc, seigneur de la Forêt-le-Roi, & de Lusarches ; & *Marguerite* de Pisseleu, femme de *François*, seigneur de Sarcus, chambellan du roi. Du second lit vinrent, *Jean*, & *Louis*, morts sans alliance ; *Audeberte*, mariée à *Nicolas* de Pardieu ; & *Antoine* de Pisseleu, seigneur de Marseilles, mort en Juin 1538. qui épousa 1°. en 1498. *Marguerite* de Boufflers : 2°. *Antoinette* de Yaucourt ; & eut de sa premiere femme, *Antoinette* de Pisseleu, dame de Marsillac, mariée en 1565. à *François* de Rochechouart, seigneur de Jars ; & *Françoise* de Pisseleu.

IV. GUILLAUME de Pisseleu, seigneur de Heilli, d'Oudeuil-le-Chastel, &c. capitaine de mille hommes de pied de la legion de Picardie, sous le roi Louis XII. fut mis dans Therouanne en 1512. avec plusieurs seigneurs, pour la défendre contre les Anglois & les Imperiaux, & eut trente enfans de ses trois femmes. La premiere fut *Isabeau* le Josne, dite *de Contai*, fille de *Louis*, seigneur de Contai, & de *Jaqueline* de Nesle. La seconde fut, *Anne* Sanguin, fille d'*Antoine* Sanguin, seigneur de Meudon, & de *Marie* Simon. La troisiéme fut *Maguelaine* de Laval, fille de *René*, seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette* de Havart. De la premiere sortirent entre autres enfans, ADRIAN, qui suit ; *Charles*, évêque de Condom, mort en 1563. De la seconde vinrent, *François* de Pisseleu, évêque d'Amiens ; *Perronne*, mariée à *Michel* de Barbançon, seigneur de Cani, &c ; *Anne*, fille d'honneur de Louise de Savoye, duchesse d'Angoulême, & maîtresse du roi François I. *dont il sera parlé ci après dans un article separé*, avança ses fréres & sœurs. Ce prince qui étoit en peine de lui donner une dignité à sa cour, lui fit épouser *Jean* de Brosse IV. du nom, dit *Bretagne*, qu'il fit duc d'Etampes, comte de Penthievre, gouverneur de Bourbonnois, puis de Bretagne, dont elle n'eut point d'enfans ; elle vivoit encore en 1575 ; & *Marie* de Pisseleu, abbesse de Maubuisson. De la troisiéme femme sorti-

rent, *Marie* de Pisseleu, abbesse de saint Paul-lès-Beauvais ; *Louise*, mariée à *Gui* Chabot, seigneur de Jarnac ; & *Charlotte* de Pisseleu, alliée 1°. à *François* de Bretagne, baron d'Avaugour, comte de Vertus : 2°. à *Jacques* de Brouillard, seigneur de Lisi, morte en 1604. âgée de 79. ans.

V. Adrian de Pisseleu, chevalier, seigneur de Heilli, Fontaine-Lavagan, Oudeuil-le-Chastel, de Bailleul-sur-Therin, &c. écuyer d'écurie du roi, bailli, capitaine & gouverneur de Hesdin, & capitaine de mille hommes d'armes de pied de la legion de Picardie, fut blessé à la prise de la ville de Hesdin en 1537. fut depuis gouverneur de Maubeuge en 1543. mourut au retour des prisons de l'empereur en la ville d'Amiens le 8. Fevrier 1558. & y est enterré en l'église des Minimes, sous un tombeau de marbre, que sa veuve lui fit élever. Il épousa *Charlotte* d'Ailli, fille de *Louis*, seigneur de Varennes, & de *Charlotte* de Bournonville, dont il eut Jean, qui suit ; *Anne*, alliée à *Louis* de Coësmes, seigneur de Lucé ; & *Jossine* de Pisseleu, mariée 1°. à *Robert* de Lenoncourt, comte de Vignori : 2°. à *Nicolas* des Lyons, seigneur d'Espaux.

VI. Jean de Pisseleu, seigneur de Heilli, &c. épousa 1°. *Françoise* de Scepeaux, morte sans enfans : 2°. *Françoise* de Pellevé, fille de *Jean*, seigneur de Joui, & de *Renée* Bouveri, dont il eut Leonor, qui suit ; *Charlotte*, fiancée en 1585. à *Charles* d'Estourmel, seigneur de Guyencourt, mort avant le mariage, & alliée à *Jean* Maillard, seigneur de la Boissiere & de Champagné, gouverneur de Houdan ; & *Françoise* de Pisseleu, mariée à *Samson* de Gourlai, seigneur d'Azincourt.

VII. Leonor de Pisseleu, seigneur de Heilli, &c. né le 10. Octobre 1578. épousa *Marie* de Gondi, fille de *Hierôme* de Gondi, chevalier d'honneur de la reine Catherine de Medicis, & de *Louise* Bonacorsi, dont il eut *Louis*, seigneur de Heilli ; *Emmanuel*, seigneur de Joui ; *Adrian*, seigneur de Pisseleu, morts sans alliance ; *Françoise*, mariée en 1621. à *Charles-Antoine* Gouffier, seigneur de Brazeux ; *Louise*, alliée en 1629. à *Luc* Fabroni de Asini, gentilhomme de Pistoye ; *Anne*, mariée en 1630. à *Pierre* Huault, marquis de Bussi-de-Vaires, lieutenant general des armées du roi ; & *Barbe* de Pisseleu, religieuse à Wariville. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers*.

PISSELEU (Anne de) duchesse d'Etampes, a joué un trop grand rolle sous le regne de François I. dont elle fut la maîtresse, pour ne pas faire mention d'elle dans un article separé. Elle étoit fille de Guillaume de Pisseleu, seigneur de Heilli & d'*Anne* Sanguin, sa seconde femme. François I. à son retour de Madrid, ayant trouvé à Bayonne la demoiselle de Heilli à la suite de Louise de Savoye sa mere, dont elle étoit fille d'honneur, en devint éperdument amoureux : il la maria en 1536. à *Jean* de Brosse, dit de *Bretagne* III. du nom, fils de *Rene* de Brosse, & de *Jeanne*, fille unique du fameux *Philippe* de Commines. Ce qui fit consentir le seigneur de Brosse à ce mariage, fut qu'il ne trouva point d'autres voies pour rentrer dans la possession des biens de sa maison confisquez au profit du roi depuis la défection de son pere arrivée en 1522. à la suite du connétable de Bourbon. Ces biens étoient considerables ; car René de Brosse, qui fut tué les armes à la main contre le roi à la bataille de Pavie, étoit petit-fils de Jean de Brosse, II. du nom, & de Nicolle de Châtillon, dite *de Bretagne*, comtesse de Penthievre, très-riche heritiere ; & ce dernier avoit pour pere Jean de Brosse, premier du nom, maréchal de France, que l'on tenoit issu des anciens vicomtes de Limoges. *Voyez* BROSSE. Jean de Brosse recouvra donc en faveur de son mariage, non seulement les biens de ses ancêtres ; mais le roi lui fit encore present du comté d'Etampes, que ce prince érigea en duché, pour donner à sa maîtresse un rang plus distingué dans sa cour : il l'honora aussi du collier de l'ordre, & le fit gouverneur de Bretagne. Jean de Brosse n'ayant point eu d'enfans de son mariage, ses biens passerent à Sebastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, fils de Charlotte de Brosse sa sœur, d'où ils passerent dans la maison de Lorraine-Mercœur, & de là à M. de Vendôme. Quant à la duchesse d'Etampes, sa faveur monta au plus haut point, & dura autant que le roi ; elle s'en servit pour enrichir sa famille, faire du bien à ses amis, & perdre ses ennemis. Antoine Sanguin, frere de sa mere, fut fait abbé de Fleuri, évêque d'Orleans, cardinal, & enfin archevêque de Toulouse, & elle procura à ses freres & sœurs des alliances & des benefices très-considerables, *ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus*. L'amiral Chabot son ami, qui avoit été degradé par arrêt du parlement, & declaré indigne de ses charges, fut rétabli en 1542. & au contraire le chancelier Poyet, dont elle crut avoir lieu de se plaindre, fut privé de la sienne l'an 1545. *Voyez* POYET. Ce qui doit le plus ternir la memoire de cette favorite, c'est qu'abusant du foible du roi François I. qui ne lui cachoit rien, elle revela à l'empereur Charles *Quint*, par le canal de N. de Longueval, comte de Bossu, des secrets importans, qui empêcherent la perte de l'armée de ce prince en Champagne ; ce qui pensa être très-funeste au royaume, puisque l'armée que commandoit le Dauphin en cette province, souffrit beaucoup par la perte de ses magasins d'Epernai & de Château-Thierri, dont l'empereur s'empara. Peut-être en auroit-elle été punie après la mort de François I. si le roi Henri II. n'eût craint de faire affront à la memoire de son pere, en mettant entre les mains de la justice une personne qu'il avoit tendrement aimée pendant près de vingt-deux ans. Cette même consideration empêcha que le procès commencé contre le comte de Bossu, n'eût les fâcheuses suites que meritoit sa perfidie. La duchesse se retira seulement dans une de ses terres, & y mourut dans l'oubli & le mépris de tout le monde : on la soupçonna d'y avoir vécu dans les sentimens des Calvinistes. Son mari ne l'estima nullement : outre la perte de son honneur, il la regarda comme une femme qui l'avoit ruiné pour enrichir sa sœur la comtesse de Vertus : il fit faire des informations pour prouver ce fait dans un procès qu'il eut contre Odet de Bretagne, comte de Vertus son cousin, heritier de François son frere aîné, beau-frere de la duchesse d'Etampes. Ce qui est de particulier, est que le roi Henri II. voulut bien là-dessus subir l'interrogatoire le 21. Juin 1556. & deposer ce qu'il sçavoit en faveur de Jean de Brosse : ce prince fut interrogé à Paris en l'hôtel appellé *la maison Maigret*, rue sainte Avoye, en presence du connétable de Montmorenci, auquel il donna depuis cette maison, possedée dans la suite par MM. de Mesmes. * Mezerai, *hist. de France. Additions aux memoires de Castelnau. tom. premier pag.* 863. Varillas, *hist. de François I.* Bayle, *diction. critique, &c.*

PISSINI (André) de Luques, publia en 1675. la doctrine des choses naturelles, où, après avoir fait main basse sur la matiere premiere, sur les formes substantielles & accidentelles, & sur presque toutes les opinions des sectes des philosophes, & après avoir secoué le joug de l'autorité ; il établit sur des raisons solides des opinions nouvelles, ou en rappelle d'anciennes, qui avoient été tout-à-fait mises dans l'oubli. Ce traité fut mis à l'*Index* à Rome. * Konig, *biblioth.*

PISTOIE, *Pistoria* ou *Pistorium*, sur la petite riviere de Stella, ville d'Italie en Toscane, avec évêché suffragant de Florence, est soûmise au grand duc de Toscane. Ce fut près de cette ville que fut défait autrefois Catilina, dans une grande vallée qui est du côté de Florence, & où l'on compte un grand nombre de maisons de campagne. Elle est encore renommée par les factions des Cancellieri, & des Panciatichi, & par la naissance du pape Clement IX. par son église cathedrale, qui est celle de S. Jacques, où l'autel est couvert de lames d'argent, avec vingt lampes de même ; par celle de l'humilité, où l'on voit, avec les statues de Leon X. & de Clement VII. celles de Côme & d'Alexandre. Le palais & les autres édifices saints & profanes y sont très-beaux & très-reguliers. Les Italiens parlant de cette ville, la nomment *Pistoia la bene strutta*. Lactance de Lactantiis, évêque de Pistoie, publia des ordonnances synodales en 1586. * *Consultez* Pline, Ptolomée, &c. citez par Leandre Alberti, *in descript. Ital.* Schard. *monument. Ital.*

PISTORA (Jean) abbé en Baviere, publia en 1544. un dialogue *de fato & fortuna*, & d'autres traitez. * *Voyez* Le Mire & Sponde.

PISTORIUS (Jean) Allemand, né dans la Hesse, avoit été élevé parmi les Protestans; & ayant fait abjuration de ses erreurs, fut reçu dans le sein de l'église, & servit même à y ramener les autres, comme Jacques marquis de Baden. Il fut prevôt de Breslaw en Silesie, chanoine de Constance, confesseur de l'empereur Rodolphe II. composa quelques traitez, & mourut à Fribourg dans le Brisgaw, l'an 1607. âgé de 63. ans. * Le Mire, *de scriptor. secul. XVI.* Sponde, *A. C.* 1589. *n.* 33.

PISTORIUS (Simon) de Leipsic, qui vivoit dans le XVI. siecle, enseigna le droit dans l'université de Leipsic, & fut depuis chancelier du duc de Saxe. Il composa divers traitez, & mourut le 3. Decembre de l'an 1562. âgé de 63. ans. Ses fils & ses petits-fils ont été hommes de lettres. * *Voyez* les vies des jurisconsultes de Melchior Adam.

PISTRES ou PISTES. C'est le lieu où le roi Charles *le Chauve*, tint un concile en 863. ou 864. *Concilium ad Pistas.* Nous en avons quatre chapitres dans la derniere édition des conciles. Quelques-uns prennent Pistes pour un lieu sur la Seine; & d'autres veulent que ce soit Pistres sur Andele, près du Pont-de-l'Arche en Normandie, au diocese de Rouen. * *Consultez* la table geographique, dans l'édition des conciles, & le P. Cellot, *in not. ad concil. Duziacense, &c.*

PISUERGA, riviere d'Espagne. Elle a ses sources dans les montagnes de la Castille vieille, près de celle de l'Ebre, va couler le long des confins du royaume de Leon, & ayant reçu le Carion, & l'Arlanza baigne Duennas & Valladolid. Elle se décharge peu après dans le Douro. * Mati, *diction.*

PITAN (le royaume de) c'est une des provinces du grand-Mogol. Elle est au-delà du Gange, le long de la riviere de Kanda, entre les provinces de Patna, de Kanduana, de Gor, & de Siba. On y met une ville capitale de même nom, avec celle de Camoio, & les terres de deux rahias ou princes, *Rahia Much* au midi, & *Rahia Rodorou* au nord. * Mati, *diction.*

PITANE, ville de la Mysie dans l'Asie mineure, vers la mer Egée. Il y en a eu une autre dans la Troade, & une dans la Laconie, avec une riviere de ce nom. Pline, Strabon, Ptolomée, Briet, &c. en font mention. Ne confondez pas ces villes avec PITANE, fleuve de Corse, dit *Fiumicale d'Ordano.*

PITHA, grande riviere de la Suede. Elle a sa source dans les montagnes de Norwegue, traverse une grande contrée de la Laponie, à laquelle elle donne le nom de *Pitha-Lap-Marck*, c'est-à-dire, *marche Laponoise de Pitha*; enfin, elle se décharge dans le golfe de Bothnie, au bourg de Pitha, qui est le seul de cette marche. * Mati, *diction.*

PITAGORE, *voyez* PYTHAGORE.

PITHEAS, *voyez* PYTHEAS.

PITHECUSE, isle proche de la Campanie, & pas loin de Naples, ainsi appellée d'un mot grec, qui signifie *des Singes*, parce que les poëtes feignent que Jupiter changea les habitans de ce lieu en singes, pour les punir de leurs crimes. Pline donne une autre origine à ce nom, & prétend que Pithecuse a été ainsi appellée d'un mot grec, qui signifie des *tonneaux*. On a appellé encore cette isle *Ænarie*, parce qu'on croit que les navires d'Enée s'y arrêterent; & elle a été nommée *Inarime* ou *Enarime* par les Grecs. C'est une erreur fort ancienne, que c'est dans cette isle, sous laquelle Homere dit que le geant Tiphée a été enseveli. Il y a dans Homere, *εἰν ἀρίμοις*, dont on a fait *Inarime.* Virgile a donné dans cette faute. * Virgile, *l.* 9. *Æneid.* Ovid. *l.* 12. *metam.* Plin. *l.* 3. *c.* 6. Scholiast. Apollonii.

PITHERME, *voyez* PYTHERME.

PITHO (ΠΕΙΘΩ) étoit chez les anciens Grecs la déesse de l'Eloquence, ou plûtôt de la Persuasion, que les Latins ont appellée *Suada* & *Suadela*, parce qu'elle persuade l'esprit des auditeurs: c'est pourquoi les anciens joignoient à l'image de Venus, celle de Mercure, des Graces, & de la déesse Pitho, pour montrer que le bonheur du mariage dépendoit en partie de la douceur & de l'agrément des paroles. Les anciens avoient deriyé le nom de cette déesse de la Persuasion, du verbe grec *Πείθειν*, qui signifie *persuader.* * Plutarque, *au traité des preceptes du mariage.*

PITHOCLES, *Pitocles*, avoit écrit des ouvrages historiques, comme nous l'apprenons de Plutarque. * *In paral. min. c.* 14. & par Clement *Alexandrin*, qui dit qu'il étoit de Samos, *l.* 1. *strom.*

PITHOLEON de Rhodes, poëte, qui faisoit de méchantes épigrammes, & qui mêloit ridiculement dans ses pieces les mots grecs avec les latins. Horace se mocque de lui, *serm. l.* 1. *Sat.* 10.

At magnum fecit, quod verbis graca latinis,
Miscuit. O seri studiorum quire putetis
Difficile & mirum, Rhodio quod Pitholeonti
Contigit.

PITHOM, ville d'Egypte. Ce fut l'une des deux villes, que Pharaon fit bâtir par les descendans de Jacob. Elle ne differe point de celle qui fut appellée *Pelusium*, ni de celle que Manethon nomme *Abaris*, si l'on s'en rapporte à Marsham. Cette ville d'Abaris se nommoit ainsi, selon l'ancienne theologie. Elle étoit dans le nome de Sais, à l'orient du fleuve Bubaste. La beauté de sa situation obligea Saltis roi de certains peuples qui avoient subjugué l'Egypte, à l'aggrandir & à la fortifier. Il y entretenoit une garnison de 240000. hommes. Ce fut là que ces mêmes peuples se retrancherent, après avoir perdu tout le reste de l'Egypte. Ils s'y défendirent longtems; mais enfin ils capitulerent, & ils obtinrent la liberté de s'en aller où ils voudroient. Ils se retirerent en Syrie, & s'établirent dans la Judée. On voit bien par ce discours de Manethon, qu'il a voulu parler des Israëlites. Il ajoûte qu'Amenopolis, qui au bout d'environ cinq siecles regna sur les Egyptiens, souhaita de voir les dieux, & qu'un grand prophete lui fit esperer cet avantage, pourvû qu'on purgeât l'Egypte de toutes sortes de gens infectez de ladreries, ou de telles autres infirmitez. On ramassa ces sortes des gens, on en trouva 80000. & on les occupa à tirer & à tailler les pierres le long du Nil. Après qu'ils eurent supporté cette penible fatigue quelques années, ils supplierent le roi de leur assigner une ville pour leur sureté & pour leur repos. Il leur accorda Abaris, qui étoit alors deserte, & qui avoit appartenu aux pasteurs, & qui se nommoit la ville de Typhon, selon l'ancienne theologie. Ils n'y furent pas plutôt entrez, qu'ils songerent à se prevaloir de ce lieu-là, pour se revolter, ils le fortifierent soigneusement; ils élûrent pour leur chef un prêtre d'Heliopolis, qui changea son nom d'*Osarsiphus* en celui de *Moyse.* Ils furent secourus par les habitans de Jerusalem, dont les ancêtres avoient possedé Abaris, &c. Leurs victoires furent grandes & cruelles; mais enfin, le roi d'Egypte les vainquit & les chassa du pays. Josephe refute toutes ces fables. * Maneth. *dans* Josephe, *liv. contre Appion. Voyez* Marsham, *chron. Can. Ægypt.*

PITHOU (Pierre) seigneur de Savoye, dont la famille étoit originaire de Vire en Normandie, nâquit à Troyes en Champagne le 1. Novembre 1539. eut deux freres d'un premier lit de son pere, & fut l'aîné de trois qui nâquirent d'un second lit. Il eut Turnebe & Cujas pour maitres, & profita de leurs leçons. Il se laissa imprudemment séduire par les Calvinistes, & peu s'en fallut qu'il ne lui en coutât la vie à la journée de la saint Barthelemi; mais il rentra peu après dans le sein de l'église, fut bailli de Tonnerre, substitut du procureur general, puis créé en 1581. par le roi Henri III. procureur general dans la chambre de justice de Guienne. Depuis, il travailla avec zele pour la reduction de Paris, sous l'obéïssance du roi Henri IV. Il en sortit pendant la peste, & mourut à Nogent-sur-Seine le 1. Novembre de l'an 1596. âgé de 57. ans, le même jour qu'il étoit né. Nous avons un très-grand nombre d'ouvrages qu'il a publiez, & qui lui ont acquis le nom de *Varron de France.* Josias Mercerus ou le Mercier, Loysel, & M. Boivin le cadet ont écrit sa vie. On trouve la premiere à la tête des coûtumes de Troyes, que Pithou avoit composé; mais celle de M. Boivin est la meilleure. *Voyez* aussi Sainte-Marthe, qui fait son éloge entre ceux des doctes François, Papire Masson, Nicolas Rigault, Rapin, le president de Thou, & divers autres. Il avoit épousé en 1579. *Catherine* Palluau, qui fit porter son corps à Troyes, où il est enterré dans l'église de saint François. Il en avoit eu quatre fils, qui moururent jeunes; & il ne laissa que *Louise*, femme de *Pierre*

Pierre Luillier, seigneur de Montigni ; & *Marie*, qui épousa *Jean* Leschassier, conseiller au châtelet de Paris. Pierre Pithou a donné plusieurs monumens anciens au public, & composé quantité d'opuscules imprimez à Paris en 1609. Il a donné des notes sur le chap. 26. de saint Matthieu, de l'institution de la Cêne, sur l'ancien code des canons de l'église Romaine, sur les livres d'Arnobe contre les Gentils, sur le martyrologe d'Usuard, sur les œuvres de Prudence, sur le poëme de saint Prosper, sur les livres de saint Hilaire & de Marius Victor, sur la Genese, sur les liturgiques de Georges Cassandre, sur l'histoire d'Ammien Marcellin, & sur plusieurs autres auteurs profanes. Il a composé un livre des libertez de l'église Gallicane, qui sert de fondement à ce que tous les autres en ont écrit depuis; des histoires de la controverse sur la procession du Saint-Esprit, & de l'état de l'église Gallicane pendant le schisme. Il a composé plusieurs ouvrages sur le droit civil & canonique, & enrichi la republique des lettres d'un grand nombre d'auteurs, qu'il a tirez de l'obscurité.

PITHOU (François) avocat au parlement de Paris, & l'un des plus sçavans hommes de son tems, étoit frere du précedent, & fit de grandes découvertes dans le droit & dans les belles lettres. Ce fut lui qui trouva le manuscrit des fables de Phedre, qu'il envoya à son frere, avec lequel il le publia pour la premiere fois. Il mourut l'an 1621. le 7. Fevrier, âgé de 77. ans 4. mois & 17. jours. Il a travaillé avec son frere à la plûpart des ouvrages qu'il a donnez au public, & il s'est particulierement appliqué avec lui à restituer, & à éclaircir le corps du droit canonique, que l'on a imprimé suivant leurs corrections, à Paris en 1687. C'est lui qui est auteur de la conference des loix Romaines avec celles de Moyse, & de l'édition de la Salique, avec des notes. Le petit livre intitulé *Comes theologus*, de Pierre Pithou, imprimé d'abord en 1608. a été réimprimé l'an 1684. à Paris par les soins de M. Pelletier, qui, à son imitation, a donné le *Comes senectutis*, *Comes rusticus*, & *Comes juridicus*. Le nom des deux freres Pithou, est très-celebre parmi les gens de lettres. * *Voyez* le catalogue exact de leurs ouvrages à la tête de leurs œuvres imprimées en latin en 1715.

PITHYLLUS, surnommé *Tenthes*, n'est connu que par une qualité qui lui attira le mépris des hommes de son siecle, & qui étoit en effet très-méprisable. Il ne mangeoit jamais à la table d'autrui qu'avec un appetit desordonné, & pour pouvoir le satisfaire, il s'avisa des plus extraordinaires expediens : des gantelets pour porter à sa bouche les mets les plus chauds, une espece de poche à sa langue pour les supporter, sans qu'elle en fût blessée, étoient des inventions de sa gourmandise; par là il degarnissoit les tables, avant que les convives eussent commencé à manger. Pithyllus n'est pas le seul d'entre les anciens à qui sa voracité ait fait un nom. * Athenée, *liv.* 1.

PITISCUS (Barthelemi) ministre Protestant, né dans la Silesie le 24. Août de l'an 1561. se rendit habile dans les sciences, & particulierement dans les mathematiques. Il fut precepteur, puis premier predicateur de Frederic IV. électeur Palatin, auprès duquel il s'étoit établi en 1584. Son traité des triangles fut très-estimé par Ticho-Brahé. Il composa d'autres ouvrages, & mourut le 27. Juillet de l'an 1613. âgé de 52. ans.

PITIUSA, ou PITYRISA, est une petite isle de la Grece. Elle est sur la côte septentrionale du golfe de Napolie, un peu au couchant du bourg de Maria ou Hermoine. * Mati, *diction.*

PITSCHEN, bourg de Silesie. Il est sur les confins de la Pologne, dans la principauté de Brieg, & à onze lieues de la ville de ce nom. Ce lieu est fameux par la bataille qui s'y donna vers l'an 1587. entre Maximilien, archiduc d'Autriche, élu par une partie des Polonois pour leur roi, & Zamoisci archichancelier de Pologne, qui étoit du parti de Sigismond prince de Suede; dont le succès fut la défaite & la prise de l'archiduc. * Mati, *dictionaire.*

PITSEUS, vulgairement PITS, (Jean) Anglois, étoit de Southampton, fils de *Henri* Pits, & d'*Elisabeth* Sandere, sœur du docteur Sandere, qui a composé tant d'ouvrages. Il étudia long-tems en Angleterre, & ayant passé en France, s'arrêta un an à Reims, où il fit abjuration de l'heresie. Ensuite il alla à Rome, y étudia pendant sept ans en philosophie, & y fut fait prêtre. On le renvoya à Reims pour enseigner la langue grecque & la rhetorique ; ce qu'il fit pendant deux ans. Mais les guerres civiles l'ayant obligé d'en sortir, il se retira à Pont-à-Mousson, puis en Allemagne. Il s'arrêta plus d'un an à Treves, & près de trois à Ingolstad, où il fut reçu docteur. Depuis il vint en Lorraine, où Charles cardinal de Lorraine lui donna un canonicat à Verdun. Peu après Antoinette de Lorraine, sœur de ce cardinal, & fille du duc Charles II. la même qui fut mariée en 1599. à Jean Guillaume duc de Cleves, choisit le docteur Pits pour être son confesseur. Il apprit alors le françois pour être plus en état de rendre service à cette princesse, & le parla en peu de tems avec tant de facilité, qu'il prêchoit même assez souvent en cette langue. Après la mort de cette princesse, il fut doyen de Verdun, où il travailla à divers ouvrages que nous avons de sa façon ; & où il mourut l'an 1616. On publia après sa mort son livre *de illustribus Angliæ scriptoribus*, sous le titre de *relationes historica, & de rebus Anglicis*, dans lequel il s'étend beaucoup, & prodigue des éloges à un trop grand nombre de petits auteurs de son pays. Nous avons aussi de lui, *De beatitudine. De legibus. De peregrinatione, &c.* Sa vie est à la fin de son livre des écrivains d'Angleterre.

PITTACUS, l'un des sept sages de la Grece, étoit de Mitylene, ville de l'isle de Lesbos. Dans une guerre que ceux de Mitylene eurent avec les Atheniens, Pittacus eut la conduite de l'armée ; & pour ne pas exposer le sang de ses concitoyens, offrit de se battre contre Phrynon, qui étoit le chef des ennemis, & qui avoit souvent remporté la victoire aux jeux olympiques. Le parti fut accepté ; & Pittacus le prit dans un filet qu'il avoit caché sous son bouclier. Depuis ceux de Mitylene, qui avoient beaucoup de respect pour Pittacus, lui défererent la souveraineté de leur ville, qu'il accepta pour quelque tems ; mais à laquelle il renonça dans la suite. Il composa six cens vers, qui comprenoient des loix qu'il laissoit, & mourut âgé de 70. ans, sous la LII. olympiade, l'an 579. avant Jesus-Christ. * Diogene *Laërce, en sa vie.* Strabon, *l.* 14. Eusebe, *in chron. &c.*

PITTHEUS, oncle de Thesée, fut le premier qui enseigna la rhetorique, & qui en écrivit un traité, que Pausanias dit avoir vû, & qui fut publié par un citoyen d'Epidaure. Mais il y a peu d'apparence en ces faits. Nous avons le portrait de ce Pittheus parmi les medailles de Fulvio Ursin. * Pausanias, *in Corinth.* Vossius, *de rhet. natura & const. c.* 9.

PITTON (Jean Scholastique) Provençal, docteur en medecine, mort vers l'an 1690. est auteur de plusieurs ouvrages historiques. Le plus considerable est l'histoire de la ville d'Aix, qui parut l'an 1666. à Lyon, *in fol.* & qui renferme une bonne partie de l'histoire de Provence. Quoique l'auteur ait eu pour la composer les archives du roi, de l'église, de la maison de ville, & des notaires, elle n'est pas fort estimée, parce qu'elle est mal écrite, qu'il y a peu d'ordre, & que les faits n'y sont pas bien circonstanciez. Cet ouvrage fut suivi en 1668. des annales de l'église d'Aix, ausquelles Pitton joignit des dissertations contre M. de Launoi, qui a decredité certaines opinions populaires de la venue de saint Maximin, & de la Magdelaine en Provence. Il publia encore en 1672. à Aix un traité latin *de conscribenda historia rerum naturalium Provinciæ* ; mais le meilleur de ses ouvrages est celui qu'il a intitulé, *sentimens sur les historiens de Provence*, & qui parut en 1682. à Aix : heureusement pour le public, l'auteur voulut le dedier à Joseph Templeri, auditeur de la chambre des comptes d'Aix, mort en 1706. qui pour reconnoître l'honneur qu'on lui faisoit, se donna la peine de revoir l'ouvrage, en corrigea le stile, & le mit en état d'être lû avec plaisir. On a encore de Pitton un traité des eaux chaudes d'Aix. * Le Long, *bibliotheque histor. de la France.*

PITTON de Tournefort, *voyez* TOURNEFORT.

PITYS, jeune fille, fut aimée, selon la fable, du dieu Pan & de Borée. Pan voyant qu'elle avoit plus d'inclination pour son rival que pour lui, la jetta de rage contre un rocher, avec tant de violence, qu'elle en mourut.

La Terre qui eut compassion du malheur de Pitys, la changea en un arbre que les Grecs appellerent de son nom *Pitys*, & que nous appellons *Pin*. On en faisoit des couronnes pour mettre sur la tête du dieu Pan. Le Pin semble encore pleurer par la liqueur qu'il jette, lorsqu'il est agité du vent Borée. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 25. *c.* 2.

PIURI, PLEVRE, ou PLURS, *voyez* PLURS.

PIXENDORF, ou PUZENDORF, bourg de la basse Autriche. Il est près du Danube, à neuf lieues au-dessus de Vienne. On le prend pour l'ancienne *Pirum Tortum*, petite ville du Norique. * Mati, *diction.*

PIXODORE, berger des environs d'Ephese, ville d'Ionie, dans l'Asie mineure, découvrit une carriere de marbre, dans le tems que les Ephesiens avoient dessein de faire venir de Paros & de Thasus, les marbres dont ils vouloient construire le temple de Diane. Un jour qu'il étoit avec son troupeau proche d'Ephese, il arriva que deux beliers qui couroient pour se choquer, passerent l'un d'un côté & l'autre de l'autre, sans se toucher : de sorte que l'un de ces animaux alla donner de ses cornes contre un rocher, dont il rompit un éclat d'une blancheur fort vive. Ce berger laissa ses moutons sur la montagne, & courut porter cet éclat à Ephese, où on lui donna une magnifique recompense. Son nom fut changé en celui d'*Evangelos*, qui signifie *porteur de bonnes nouvelles*; & après sa mort, on lui décerna des honneurs divins, que le magistrat de la ville alloit lui rendre tous les mois sur le lieu, en lui offrant des sacrifices avec beaucoup de ceremonies, & avec une réjouissance publique. * Vitruve, *l.* 10. *c.* 7.

PIZARE, ou PIZARRO (François) Espagnol, découvrit le Perou, & en fut le conquerant. On assûre que c'étoit un *bâtard*, exposé par sa mere à la porte d'une église, qui depuis ayant été reconnu pour fils, par le capitaine Gonzale Pizare, garda les pourceaux au village de Truxilla. Un jour qu'il en avoit égaré un, n'osant retourner chez son pere, il s'enfuit à Seville, & de-là dans les Indes. Diego Almagro qui se joignit à lui, portoit le nom de son village, & étoit de si bas lieu, que jamais on ne put sçavoir qui étoit son pere. Sandoval dit qu'on le reconnut pour prêtre, quoiqu'il ne sçût ni lire ni écrire. Ces deux hommes entrerent dans le Perou en 1525. & ayant exercé sous le roi Atabalipa & sur les siens, des cruautez plus dignes de barbares que de Chrétiens, ils se diviserent lorsqu'il fut question de partager le butin. Ferdinand, frere de Pizare, tua Almagre, & un fils d'Almagre tua François Pizare. Gonzale, qui étoit le troisiéme frere de celui-ci, vengea sa mort, exerça de grandes violences dans le pays, où Charles V. fut obligé d'envoyer le jurisconsulte Pierre Gasca, vers l'an 1546. Le dernier Pizaro fut executé publiquement. * Mariana, *l.* 26. De Thou, *l.* 1. Sandoval, *vie de Charles V.* La Motte le Vayer, *descript. de l'hist.* Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 19. & 1564. *n.* 23.

PIZARRO (Ferdinand) Espagnol, chevalier de l'ordre de Calatrava, étoit jurisconsulte, & fut juge dans diverses jurisdictions, ensuite de quoi il eut place dans le grand conseil de Castille. Nous avons de lui, *Varones illustres del nuevo mundo. Discorso legal de la obligacion que tienen los Reyes à premiar los servicios de sus Vasallos, &c.* Pizarro mourut à Madrid l'an 1640. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

PIZZO, bourg de la Calabre Ulterieure, situé sur le golfe de saint Euphemie, à une lieue & demie de Monte Leone. On le prend pour l'ancienne *Napitia*, *Nepetia*, petite ville des Brutiens. * Mati, *diction.*

P L

PLACCIUS (Vincent) jurisconsulte de Hambourg, où il nâquit le 4. Fevrier 1642. a été professeur dans l'école illustre de cette ville en philosophie pratique & en éloquence, & mourut d'apoplexie le 6. Avril 1699. Il est auteur de divers ouvrages. On vit paroître en 1668. ses *Carmina Juvenilia.* Son principal ouvrage des auteurs anonymes & pseudonymes parut en 1674. Ce dessein fut tellement du goût des sçavans, que plusieurs marcherent sur ses traces, & l'auteur lui-même ayant demandé du secours à tous ceux qui pourroient lui en fournir, il grossit tellement son livre, qu'il en fit un volume *in folio* très-épais. Il n'eut pourtant pas le plaisir de le voir imprimé. Il ne parut qu'en 1708. par les soins du sçavant M. *Jean-Albert* Fabricius. On en donna un extrait dans les *nouvelles de la republique des lettres*, du mois de Septembre 1710. dans lequel on releve un grand nombre de fautes de l'imprimeur & de l'auteur; ce qui n'empêche pas que le livre ne soit très-bon en lui-même. Les autres ouvrages de Placcius, sont: *Atlantis retecta : Liber de jurisconsulto perfecto*, publié en Italie en 1664. *Tipus institutionum medicinæ moralis*, en 1675. *Commentarius de augenda morali scientia*, & beaucoup d'autres. * *Actes de Leipsic, de* 1709. *pag.* 35. Konig. *biblioth. Memoires du tems. Journal de Trevoux d'Avril* 1718. *p.* 42.

PLACE, en latin *Forum.* Ce mot signifie plusieurs choses; sçavoir les places publiques, où se tenoit le marché à Rome, & celles où le peuple s'assembloit pour les affaires, & où l'on plaidoit : car outre les places publiques qui étoient à Rome en grand nombre, il n'y en avoit que trois où l'on plaidoit. *Forum* signifioit aussi une ville, où l'on tenoit des foires, comme *forum Julii*, la *foire du Frioul*; *forum Livii*; la *foire de Forli*; & *forum Flaminium*, le lieu où se tient la *foire de Fuligni* : car à cause du grand concours des marchans qui venoient à ces foires, on y fit plusieurs bâtimens pour la commodité, & dans la suite des tems ces lieux devinrent des villes. Les places publiques chez les Grecs étoient carrées, & avoient tout autour de doubles & amples portiques, dont les colonnes étoient serrées, & soûtenoient des architraves de pierre ou de marbre, avec des galeries par en haut : mais cela ne se pratiquoit point en Italie; parce que l'ancienne coûtume étant de faire voir au peuple les combats de gladiateurs dans ces places, il falloit, pour de tels spectacles, qu'elles eussent tout autour des entrecolonnemens plus larges, & que sous les portiques les boutiques des changeurs, & les balcons au-dessus eussent l'espace necessaire pour faire le trafic, & pour la recette des deniers publics.

Il y avoit à Rome dix-sept places publiques ou marchez, dont quatorze étoient destinées à vendre les denrées & les marchandises, & on les nommoit *fora venalia.* Il y avoit *forum olitorium*, le *marché aux herbes*, où se vendoient les legumes; *forum pistorium*, le *marché au pain*: *forium piscarium*, la *poissonnerie* ou le *marché au poisson*; *forum equarium*, le *marché aux chevaux*; *forum boarium*, le *marché aux bœufs*; *forum soarium* ou *suarium*, le *marché aux porcs*; *forum cupidinarium*, le *marché aux friandises*; là étoient les rotisseurs, les patissiers & les confiseurs. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'étymologie du nom qu'on donna à cette place. Festus dit qu'il vient du mot *cupes* ou *cupedia*, qui signifie chez les anciens des *viandes exquises & friandes.* Varron dans le *livre IV. de la langue latine*, veut que cette place ait pris son nom d'un chevalier Romain nommé *Cupes*, qui avoit son palais dans cette place, lequel fut rasé pour ses larcins, & la place destinée à l'usage marqué ci-dessus. Toutes ces places marchandes étoient environnées de portiques & de maisons, & garnies d'étaux & de tables, pour y exposer & vendre les marchandises, qu'on nommoit *abaci*, *plutei venalitii*, & *operariæ mensæ.*

Les Romains appelloient les places où se rendoit la justice, *fora civilia*, ou *judiciaria.* Il y en avoit trois principales. *Forum Romanum*, la plus ancienne & la plus fameuse de toutes, qu'on nommoit *latinum* & *vetus*, où étoient les Rostres; *Forum Julii Cæsaris* & *Forum Augusti*; ces deux dernieres ne furent ajoûtées que pour servir de supplement à la grande place Romaine, à cause du grand nombre des plaideurs & des procès, comme dit Suetone. Ces trois places étoient destinées aux assemblées du peuple, aux harangues & à l'administration de la justice. A ces trois places, on en ajoûta encore deux autres; l'une fut commencée par Domitien, & achevée par l'empereur Nerva, qui de son nom fut appellée *Forum divi Nervæ*; & l'autre fut bâtie par Trajan, & appellée de son nom *Forum Trajani.*

La place Romaine étoit située entre le mont Palatin & le Capitole, & comprenoit tout cet espace qui s'étendoit depuis l'arc de Septimius Severus, jusques au temple de

Jupiter Stator. Au tems de Romulus ce ne fut qu'une simple place sans édifices & sans ornemens. Tullus Hostilius fut le premier qui l'environna de galeries & de boutiques, & après lui les autres rois, les consuls & les autres magistrats : de sorte qu'au tems de la republique florissante, ce fut une des plus belles places du monde. Ses principales parties étoient le lieu appellé *Comitium*, où le peuple s'assembloit pour les affaires publiques. Les ediles & les prêteurs y donnoient souvent des jeux, pour divertir le peuple. Le jeune Marcellus fils d'Octavie sœur d'Auguste, le fit couvrir de toiles l'année de son édilité, pour la commodité des plaideurs, *ut salubrius litigantes consisterent*, dit Pline. Caton *le Censeur* disoit, qu'il le falloit faire paver de pierres pointues, afin que les plaideurs n'y allassent pas si souvent, & qu'en y perdant patience, ils perdissent aussi l'envie de plaider. Dans ce lieu du comice ou de l'assemblée, il y avoit quatre basiliques, celle de *Paulus*, l'*Opimia*, où le senat s'assembloit, la *Julia*, qui fut bâtie par Vitruve, & la *Porcia*, par Porcius Cato. A l'un des coins de cette place, au pied de la roche Tarpeïenne étoit cette grande & affreuse prison, que fit faire Ancus-Martius, & que Servius-Tullius augmenta depuis de plusieurs cachots, ce qui fit qu'on l'appella *Tullianum*. Au devant de cette prison se voyoit un grand colosse de marbre, qu'on appelle vulgairement *Marforio*. C'est un homme couché tout de son long, qui represente, selon l'opinion de quelques-uns, la figure du fleuve *Nar*, dont la premiere lettre N, avoit été changée par corruption de langage en *M*, d'où est venu *Nardi Forum*, & *Marforio*. Les autres veulent que ce soit la figure du Rhin, qui servoit de soubassement à la statue équestre de Domitien, & qu'elle fut mise là, après qu'il eut triomphé de l'Allemagne. Il y en a qui disent que c'étoit la statue de Jupiter *Panarius*, dieu des Boulangers, qui fut placée là en memoire des pains, que les soldats du Capitole jetterent dans le camp des Gaulois, pour leur montrer qu'ils ne manquoient pas de vivres.

Joignant le comice étoit la cour appellée *Hostilia*, où le senat s'assembloit fort souvent. Devant cette cour étoient *Rostra* les *Rostres*, qui étoient un jubé élevé & environné des becs de navires pris sur les Antiates. A l'entrée de la place, ou comme dit Tacite, près du temple de Saturne, étoit la colonne appellée *Milliarium aureum*, d'où l'on commençoit les mesures des distances des lieux d'Italie. Il y avoit aussi une galerie, ou comme un pont de marbre, que fit faire l'empereur Caligula, pour aller & venir du Palatin au Capitole par la place Romaine. Elle étoit soûtenue par quatre-vingts grosses colonnes de marbre blanc. On peut voir la description de chaque place particuliere à son article. * *Antiquitez Grecques & Romaines.*

PLACE ROMAINE, ou *la vieille place*, lieu à Rome fort spacieux, environné des beaux édifices, avec des galeries soûtenues de colonnes, s'étendoit depuis le pied du mont Capitolin, où étoit l'arc de Septimius, jusqu'à l'arc de Titus; & depuis le bas du mont Palatin, jusqu'à la Voie sacrée. Elle est appellée aujourd'hui *Campo Vacino*, & commence au pied du Campidoglio, d'où elle s'étend d'un côté jusqu'à l'église de saint Cosme & de saint Damien, & de l'autre jusqu'à sainte Theodore. Le Tibre passoit autrefois par cette place; & ce fut là où le berger Faustulus trouva Remus & Romulus sur le bord de ce fleuve; mais Tarquin *le Superbe*, dernier roi de Rome, détourna le cours de cette riviere, pour empêcher qu'elle n'inondât ce quartier de la ville. Proche de cette place il y avoit un grand lac, dont on n'avoit pû sonder le fonds, dans lequel Curtius chevalier Romain se precipita à cheval pour faire cesser la puanteur qui en sortoit, & qui infectoit toute la ville. D'autres disent que c'étoit un abîme qui s'ouvrit par un tremblement de terre; que, selon la réponse de l'oracle, il falloit que quelque illustre Romain s'y jettât pour appaiser les dieux infernaux, & faire refermer cette vaste ouverture. C'étoit au milieu de cette grande place que l'on faisoit les harangues au peuple, sur un lieu élevé, que les Romains nommoient *Rostra*, & que nous appellons *tribune aux harangues*. * Rosin, *antiquitez Romaines*, *l. 9. c. 7.* Onuphre Panvin, *de urbis region.*

PLACE D'AUGUSTE, place à Rome, que l'empereur Auguste fit faire, parce que l'ancienne place Romaine & celle de Cesar, ne suffisoient pas pour toutes les assemblées publiques. On s'y assembloit pour déliberer de la guerre ou de la paix, & du triomphe que l'on accordoit aux vainqueurs, lesquels y apportoient les enseignes & les trophées de leurs victoires. Le temple de Mars étoit dans cette place, & l'on y faisoit quelquefois des courses à cheval, & des jeux publics. On voyoit au milieu une belle statue d'albâtre, qui representoit Auguste, avec les statues de tous ceux qui avoient triomphé. Il y avoit aussi deux tableaux de la main d'Apellés, dans l'un desquels étoient peints Castor & Pollux, & dans l'autre la victoire & Alexandre *le Grand*, sur un char de triomphe. Elle n'étoit pas loin de la place Romaine, & étoit assez proche du Tibre, qui s'y déborda du tems d'Auguste. * Rosin, *antiq. Rom. l. 9. c. 7.*

PLACE AUX BOEUFS, en latin *Forum Boarium*, place à Rome, étoit le marché aux bœufs, qui avoit été établi dans ce lieu en memoire d'Hercule, lequel retrouva en cet endroit les bœufs que Cacus lui avoit dérobez. On dit qu'il y avoit anciennement une fontaine & un bois, où Numa Pompilius, second roi de Rome, avoit souvent des entretiens avec la nymphe Egerie, touchant la religion & les ceremonies des sacrifices que l'on devoit offrir aux dieux. * Onuphre Panvin, *de urbis region.*

PLACE DE CESAR, place à Rome, que Jules Cesar acheta pour embellir la ville, & pour servir aux assemblées du peuple. Il l'acheta cent millions de sesterces, qui valoient, selon le calcul de Budée, deux millions cinq cens mille écus; & dépensa deux cens cinquante mille écus pour la faire paver. Ce dictateur y fit bâtir la basilique Julienne, & depuis y dressa sa statue sur un cheval de bronze. Elle étoit assez proche de la place Romaine. * Rosin, *antiq. Rom. l. 9. c. 9.*

PLACE AUX HERBES, en latin *Forum Olitorium*, marché de Rome, où l'on vendoit les herbes & les legumes, étoit auprès du mont Capitolin. On y voyoit un temple dedié à Junon *Matuta*, & un autre consacré à la déesse Pieté. La maison d'Ovide étoit, dit-on, proche de cette place. *Voyez* PIETE'. * Onuphre Panvin, *de urbis region.*

PLACE DE NERVA, place à Rome, à côté de celle d'Auguste, fut commencée par l'empereur Domitien, & ne fut achevée que par Nerva son successeur. Elle étoit ornée de plusieurs statues, & de colonnes qui marquoient les belles actions de Nerva. L'on voyoit au milieu une colonne de bronze d'une hauteur extraordinaire, couverte de bandes de cuivre. Il y avoit près de-là un palais magnifique, avec un superbe portique, dont il reste une partie auprès de l'église de saint Blaise. Les anciens l'appelloient aussi la place *Transitoire*, c'est-à-dire, *de Passage*; parce que c'étoit un passage pour aller à trois places publiques. * Rosin, *antiq. Rom. l. 9. c. 7.*

PLACE DE TRAJAN; place à Rome, que Trajan fit bâtir entre la place de Nerva, le Capitole & le mont Quirinal. Tout y étoit extraordinairement magnifique. On y voyoit un beau portique soûtenu d'un grand nombre de colonnes, dont la hauteur & la structure donnoient de l'admiration, avec un arc triomphal, orné de plusieurs figures de marbre, & la statue du cheval de Trajan, élevée sur un superbe piedestal. Au milieu de la place étoit la colonne de Trajan; cet ouvrage surpassoit la magnificence de tous les autres. Cette colonne fut commencée par cet empereur; mais elle ne fut achevée qu'après sa mort. Elle étoit haute de 120. ou, selon d'autres, de 140. pieds; & avoit au-dedans un escalier de cent quatre-vingt-cinq marches, qui recevoient du jour par quarante petites fenêtres. Au haut de la colonne étoient les ossemens & les cendres de Trajan, renfermez dans une urne d'or. Le dehors de cette prodigieuse colonne étoit revêtu de marbre, sur lequel étoient representées en bas-relief les victoires & les illustres actions de cet empereur, & principalement les batailles qu'il gagna contre les Daces: ce qui fit admirer cet ouvrage comme un chef-d'œuvre de l'architecture & de la sculpture. Le pape Sixte V. fit relever cette colonne, qui avoit été renversée, & fit mettre dessus la statue de saint Pierre. On remarque que ce fut dans cette place que

l'empereur Antonin fit publier un édit en faveur des Chrétiens, par lequel il défendit de les troubler dans l'exercice de leur religion, & ordonna que les délateurs qui les accuseroient, fussent condamnez à être brûlez vifs. * Rosin, *antiq. Rom. l. 9. c. 7.* Marlian, *l. 3. c. 13.*

PLACE ROYALE dans Paris, est ainsi appellée, parce qu'elle fut commencée par ordre du roi Henri IV. & que la statue du roi Louis XIII. est au milieu. Elle est entourée de trente-six pavillons couverts d'ardoises, d'une même hauteur & d'une même symmetrie. Les maisons, dont le devant est porté sur des piliers, y forment des galeries tout autour, où l'on marche en tout tems à couvert du soleil & de la pluye. Cette place, qui est bâtie d'assez mauvais goût, fut achevée en 1612. & la statue equestre de bronze de Louis XIII. y fut posée le 27. Septembre 1639. sur un piedestal de marbre blanc, avec des inscriptions aux quatre côtez. La ville & les particuliers qui y ont des hôtels, ont enfermé cette place d'une balustrade de fer fort bien travaillé; & l'on y a fait un jardin. A l'endroit où est cette place, il y avoit autrefois un magnifique palais, fort celebre dans l'histoire de France, qu'on appelloit *le palais des Tournelles* qui avoit été bâti par le roi Charles V. & où se fit la fameuse mascarade des Ardens, du regne de Charles VI. en 1393. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

PLACE DES VICTOIRES, grande place dans la ville de Paris, au quartier de Richelieu. Ce nom lui a été donné, parce qu'on y voit la statue du roi Louis *le Grand*, couronné par la victoire, avec plusieurs bas reliefs, qui representent les plus illustres victoires de ce monarque; & parce que cette place est proche de l'église des Augustins Déchaussés, nommez vulgairement *Petits-Peres*, laquelle a été bâtie sous le titre de N. D. des Victoires, & fondée par le roi Louis XIII. (qui y mit la premiere pierre en personne) afin que l'on rendît à Dieu dans cette église d'éternelles actions de graces pour la prise de la Rochelle. C'est dans cette place qu'en 1686. François d'Aubusson, duc de la Feuillade, pair & maréchal de France, colonel des gardes Françoises, & gouverneur de Dauphiné, érigea au roi Louis XIV. une statue de bronze doré sur un piedestal de marbre, auquel quatre esclaves sont adossez & orné de trophées & de bas reliefs de bronze, representant les évenemens les plus memorables du regne de ce monarque. Le groupe de cette statue est composé de trois figures, dont l'une represente le roi debout avec ses habits royaux; l'autre, la victoire qui est derriere, & lui met une couronne sur la tête; & la troisiéme, un cerbere, que ce conquerant foule aux pieds. La statue du roi est de treize pieds de hauteur; & le cerbere qui paroît sous ses pieds, marque la triple alliance, dont ce prince a glorieusement triomphé. La victoire a un pied sur un globe, d'où elle s'éleve; l'autre pied en l'air. Elle a les aîles ouvertes pour prendre son essor, & en passant elle couronne le roi. Tout ce groupe avec le globe, une massue d'Hercule, une peau de lyon & un casque, pese plus de trente milliers, & est fait d'un seul jet; ce qui rend cet ouvrage sans égal, ne s'en trouvant point de pareils dans tous les restes de l'antiquité, ni dans les histoires. Cet ouvrage est de Marsin des Jardins. Le piedestal sur lequel le roi est élevé, est de marbre blanc veiné. Sa hauteur est de vingt-deux pieds. Il est orné d'architecture avec des corps avancez en bas, aux quatre coins desquels sont les quatre captifs ou esclaves de bronze, qui ont onze pieds de proportion chacun. Les bas reliefs qui remplissent les faces & les côtez du corps du piedestal, & qui sont de bronze, ont six pieds de long sur quatre de haut. Il y a aussi plusieurs ronds de bronze, ornez de festons & d'inscriptions, qui expliquent les differens sujets de cet ouvrage.

Aux quatre avenues de la place, on voyoit trois grandes colonnes de marbre, ornées de bas reliefs de bronze, representant les grandes actions de ce roi, & qui soûtenoient chacune un fanal de bronze doré, que Louis XV. a donné aux Theatins pour en orner leur église. Afin que cet illustre monument soit conservé à perpetuité en son entier, le duc de la Feuillade fit en 1687. une donation à son fils unique, aujourd'hui duc de la Feuillade, avec substitution à ses descendans mâles, & à tous ceux du nom & armes d'Aubusson, au défaut desquels la donation est transportée à la ville de Paris. Les terres & seigneuries données par ce contrat sont, le comté de la Feuillade, le vicomté d'Aubusson, la baronie de la Borne, la Châtellenie de Felletin, la baronie de Peyrusse, & les châtellenies d'Ahun, de Chenerailles, de Jarnage & de Drouilles, dont le revenu est d'environ vingt-deux mille livres. Le donataire & ceux qui seront appellez à la substitution, seront tenus de faire redorer à leurs frais tous les vingt-cinq ans la statue, & les ornemens, & d'entretenir de toutes les reparations tous ces ouvrages. Tous les cinq ans ces ouvrages seront visitez le 5. Septembre, fête de saint Victorin, & le jour de la naissance de ce roi, par le prevôt des marchands & les échevins de la ville de Paris. A la fin de chaque visite, le donataire ou substitué sera tenu de presenter deux medailles d'argent au prevôt des marchands, & une à chacun des échevins, au procureur, au greffier, & au receveur de la ville; lesquelles medailles representeront d'un côté le portrait du roi, & au revers le groupe de la statue; & seront faits sur le coin que le donateur a fait graver. Le lendemain de la visite, ou autre jour suivant, le donataire ou substitué presentera au roi une medaille d'or, frappée au même coin. Cette donation a été confirmée par lettres patentes en forme d'édit, du mois de Juillet 1687. enregistrée au parlement le 4. du même mois. *Voyez* le livre que M. l'abbé Regnier des Marais secretaire de l'académie Françoise, a fait sur ce sujet.

PLACE DE LOUIS LE GRAND, grande place dans la ville de Paris, près la porte saint Honoré, autrefois appellée *Place de Vendôme*, parce qu'elle avoit été construite dans le lieu où étoit l'hôtel de Vendôme, que le roi Henri IV. avoit fait bâtir pour Cesar de Vendôme legitimé de France. Le roi Louis XIV. ayant acheté cet hôtel en 1685. on éleva des façades magnifiques pour former la place, & l'on plaça au milieu la statue equestre de ce monarque. Ce dessein a depuis été changé, ce prince ayant donné cette place à la ville en 1699. à condition qu'elle feroit construire à ses frais un hôtel pour la seconde compagnie des mousquetaires dans le fauxbourg saint Antoine. La ville, pour se dédommager des dépenses qu'elle avoit faites, a fait abattre les anciennes façades trop élevées pour servir à des maisons de particuliers, & en a fait construire de nouvelles, avancées sur la place de dix toises, & en figure octogone. L'architecture qui regne par tout, est de l'ordre corinthien en pilastre, avec six corps avancez au milieu, revêtus de colonnes qui soûtiennent des frontons, dans lesquels on a placé les armes de France, & des figures assises sur les entablemens. Les corps avancez des deux grandes faces sont plus étendus que les autres, & l'on y a ajoûté des quarts de colonnes dans les recoins. Sous ce grand ordre regne un piedestal continu orné de bossages, dans lequel on a ouvert les portes des maisons qui sont en arc, & dont les clefs sont ornées de mascarons. La ville a depuis vendu les places avec les façades qui y répondent, à divers particuliers qui ont fait construire des maisons. Le dessein de la place est de M. Mansard, sur-intendant des bâtimens du roi; celui des ornemens est du sieur Poultier sculpteur de l'académie. La statue equestre est du celebre Girardon, & fondue toute d'un jet. * Brice, *description de Paris.*

PLACE (Pierre de la) natif d'Angoulême, avocat du roi sous le regne de François I. puis premier president en la cour des aydes, avoit beaucoup de merite & de sçavoir. Il publia divers traitez de sa façon, & fut tué à la S. Barthelemi, sous Charles IX. l'an 1572. * *Consultez* la Croix du Maine, *biblioth. franç.*

PLACE (Claude de la) professeur en rhetorique au college de Beauvais, recteur de l'université de Paris en 1652. a donné deux ouvrages sur deux points de discipline très-importans, l'un sur la residence des parties, & l'autre contre la pluralité des benefices. Ils sont écrits en bon latin, & d'un stile assez diffus. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII. siecle.*

PLACE (Josué de la) professeur en theologie dans l'académie des Prétendus Reformez à Saumur, étoit d'une très-bonne famille. On trouve parmi ses ancêtres un *Pierre* de la Place, qui étoit président dans la cour des aydes à Paris, estimé de tous ceux qui le connoissoient,

& qui perit dans le massacre des Pretendus Reformez arrivé dans cette ville en 1572. Josué de la Place étoit fils, & selon quelques-uns, petit-fils de ministre. A peine avoit-il un an, qu'il perdit son pere; mais il fut élevé avec soin par quatre de ses freres qui étoient tous ministres, & ausquels par reconnoissance il dedia sa these inaugurale sur la *Justification*, lorsqu'il fut fait professeur en theologie à Saumur. Etant encore fort jeune, il avoit été établi professeur en philosophie dans la même académie. Il épousa *Marie* de Brissac, de la noble famille des Brissacs, le 12. de Septembre 1622. En 1625. il fut appellé pour ministre à Nantes. Sa charge de professeur en philosophie fut remplie par son beau-frere *Jacques* de Brissac l'an 1626. Peu d'années après il fut nommé pour remplir une troisiéme chaire de professeur en theologie à Saumur, Louis Cappel, & Moyse Amyrault occupans les deux autres. Il y fut instalé en 1633. & mourut le 17. Août 1655. à l'âge de 59. ans. Il avoit une opinion particuliere sur l'imputation du peché d'Adam. il ne nioit pas le dogme; mais il l'expliquoit un peu differemment du commun des Prétendus Reformez. On peut voir son sentiment dans les theses de Saumur. Son opinion fut condamnée dans un synode de France, sans que l'auteur eût été oüi. Cependant on ne laissa pas de l'estimer toûjours; & M. Drelincourt ministre de Charenton lui écrivit une lettre de consolation sur ce sujet. Du reste, il n'étoit point entêté de son opinion, & ne se mettoit point en peine de faire des disciples. Ses ouvrages ont été reimprimez à Franeker en 1699. & 1703. *in* 4°. dans l'ordre suivant : 1. *Le traité des Types.* 2. *De l'imputation du premier peché d'Adam.* 3. *De l'ordre des decrets divins.* 4. *Du libre arbitre.* 5. *Abregé de theologie.* C'est-là le contenu du premier tome. Le second contient ses disputes contre les *Sociniens*, qui sont le plus important de ses ouvrages. * *Preface mise au-devant de l'édition de Franeker. Memoires manuscrits.*

PLACENTIN né à Montpellier, est un des anciens jurisconsultes François. Il est le premier qui ait enseigné le droit en France à Montpellier; il alla de-là à Bologne en Italie, d'où il revint à Montpellier où il mourut en 1192. On a de lui des sommes sur le code & sur les institutes; & il y a ajoûté des ampliations & des exceptions aux regles de droit après Bulgare. * Pasquier, *l.* 9. *des recherches de la France*, *c.* 37. Cujas, *l.* 7. *observ. c.* 36. Denys Simon, *biblioth. hist. des aut. de droit.*

PLACIADES (Fulgentius) *cherchez* FULGENTIUS.

PLACIDE, fils de Tertulle, fut mis sous la discipline de saint Benoît, étant encore enfant, dans le monastere de Sublac, vers l'an 525. Saint Gregoire rapporte que Placide étant sorti du monastere pour aller puiser de l'eau dans un lac qui en étoit proche, se laissa tomber dedans avec sa cruche, & que saint Benoît qui étoit dans sa cellule, ayant connu miraculeusement cet accident, envoya saint Maur pour le secourir; que saint Maur marcha sur les eaux, le prit par les cheveux, & le tira de danger. On tient que saint Placide fut depuis envoyé en Sicile par saint Benoît; qu'il y fonda un monastere, & qu'il y fut martyrisé avec ses compagnons, près de la ville de Messine. Mais les actes sur lesquels cette histoire est fondée, sont pleins de suppositions, de fautes & de faits insoûtenables : & il y a bien de l'apparence que PLACIDE, dont il est fait mention au 5. d'Octobre dans les martyrologes, avec son pere Eutype, & trente autres martyrs de Sicile, qui ne sont point qualifiez moines, est different de Placide, disciple de saint Benoît. * Greg. *Mag. Dialog. l.* 2. *c.* 3. *&* 7. *Chronique du Mont-Cassin. Actes de Placide* dans Bollandus *tome* 3. Mabillon, I. *siecle. Benedictin.* Dom Thierri Ruinart dans son livre *de la mission de saint Maur.* Baillet, *au* 5. *Octobre.*

PLACIDE, capitaine Romain, qui se signala dans la guerre que ceux de sa nation firent aux Juifs, sous la conduite de Tite Vespasien. Il fut le premier qui insulta Jotapat, où il perdit sept soldats, & eut quantité de blessez. Ayant appris que Flave Josephe s'y étoit enfermé, il l'investit. Il y entra le troisiéme, & fut cause de sa prise & de sa ruine. Sa valeur étoit si extraordinaire, qu'avec cinq cens chevaux, il attaqua & combattit un nombre prodigieux de Juifs, qui s'étoient retirez sur la montagne d'Itaburim, que nous appellons de Thabor, & les tailla tous en pieces. Une autrefois étant allé secourir ceux de Gadara, qui s'étoient mis sous la protection des Romains, & n'ayant que cinq cens chevaux & trois mille hommes de pied avec lui, il défit & tua quinze mille hommes du bourg de Bethenabre, où les seditieux s'étoient fortifiez, sans un nombre presque infini qui se jetterent dans le fleuve. Il y fit deux mille deux cens prisonniers, un butin considerable, & mit le feu au bourg. De-là il traversa le Jourdain, renversa tout ce qui voulut s'opposer à ses armes, subjugua toutes les places qui étoient au-delà de ce fleuve, & après tous ces exploits, se retira dans le camp qui étoit devant Jotapat. * Josephe, *guerre des Juifs liv. IV. chap.* 25.

Baronius a cru sans fondement que ce Placide est le même que saint EUSTACHE, dont on celebre la fête le 20. de Septembre, & qui après s'être fait Chrétien, fut martyrisé sous l'empereur Adrien, pour n'avoir pas voulu rendre graces aux idoles, de la victoire que ce prince avoit remportée contre les ennemis de l'empire.

PLACIDIE, *Placidia Galla*, fille de Theodose *le Grand*, & sœur d'Arcadius & d'Honorius, demeuroit avec ce dernier qui étoit empereur d'Occident, & devint captive d'Alaric, lorsque Rome fut prise par ce roi barbare en 409. C'est ce que rapporte Orose; mais d'autres assûrent qu'elle ne le fut que d'Ataulse son successeur, qui l'épousa aussi-tôt après. Elle sçut si bien gagner l'esprit de son mari, qu'elle le détourna du dessein qu'il avoit de ruiner l'empire Romain. En effet, Ataulse quitta l'Italie; & après sa mort, arrivée à Barcelone en 415. Placidie fut renvoyée à Honorius, qui la remaria à Constance, consul & patrice en 417. Elle perdit quatre ans après ce second mari, que son frere avoit associé à l'empire, & ne s'occupa plus que de l'éducation de son fils Valentinien III. C'étoit une princesse de grande pieté, prudente, courageuse; mais dont la vie fut agitée de diverses infortunes, sur-tout pendant la minorité de son fils. Elle mourut le 25. Novembre de l'an 450. & fut enterré à Ravenne. Une medaille qui nous est restée d'elle, la represente portant le nom de Jesus-Christ sur le bras droit, avec une couronne qui lui est apportée du ciel. * Orose, *l.* 7. *hist.* Prosper. Idace. Isidore, *in chron.* Olympiodore, *apud Phot.* Histoire mêlée. Baronius, *in annal. &c.*

PLACIDIE, *Placidia*, étoit fille de l'empereur Valentinien III. & de *Licinia Eudoxia*. Cette derniere, pour se venger de Maxime qui l'avoit épousée, & avoit usurpé l'empire, après avoir assassiné Valentinien, appella à Rome Genseric roi des Vandales en Afrique. Ce prince barbare la mena l'an 455. captive en Afrique, avec la jeune Placidie, qu'il maria à Huneric son fils, & avec Eudoxie qui fut renvoyée à Constantinople, où elle épousa le senateur Anicius Olybrius.

PLACILLE, *Placilla*, une des filles de l'empereur *Arcadius*, très-illustre par sa pieté, se consacra à Dieu avec ses sœurs, dans une maison de Vierges, & y mourut saintement.

PLACIUS (Conrad Wolfang) theologien Protestant d'Allemagne, vers l'an 1577. enseigna à Tubinge, & écrivit quelques ouvrages contre les Catholiques. * Pantaleon, *l.* 3. *prosop.* Crucius, *in annal.* Simler. Melchior Adam, &c.

PLAGIAIRE : on appelloit *Plagiaire* parmi les Romains, celui qui achetoit, vendoit, ou retenoit un homme libre pour un esclave; ou qui voloit & retenoit de force les esclaves d'autrui. Ceux qui demeuroient convaincus de ce crime, étoient condamnez au fouet, par la loi *Flavia*, ce qu'on appelloit *ad plagas*, d'où le mot *Plagiaire* a été tiré. Chez les Atheniens, c'étoit un crime capital puni de mort, & même parmi les Juifs. Aujourd'hui on appelle ainsi ceux qui s'attribuent la gloire des ouvrages d'autrui, en s'en disant les auteurs. * *Diction. des arts.*

PLAISANCE, ville de Lombardie en Italie, sous la domination du duc de Parme, avec titre de duché, & évêché suffragant de Bologne, est nommée par les auteurs Latins *Placentia*, & par ceux du pays *Placenza*.

Elle est située dans une plaine fertile à cent pas du Pô, & est considerable par la beauté de ses places, de ses rues, de ses fontaines, & de ses édifices saints & profanes. On assûre qu'elle a près de cinq milles de circuit, & plus de vingt-cinq mille habitans. Elle est très-ancienne, & avoit été autrefois colonie Romaine. Amilcar la prit & la brûla; ensuite Cinna & Marius s'en rendirent maîtres, pendant les guerres civiles d'entre eux & Sylla. Aujourd'hui les princes de Parme, de la maison de Farnese, en sont les maîtres, & l'ont rendue une des fortes places d'Italie. Plaisance a produit de grands hommes, & a été la patrie du pape Gregoire X. Son territoire, dit *Il ducato di Piacenza* ou *il Piacentino*, est celebre par ses puits d'eau salée, & par quelques mines de fer & de cuivre. * *Consultez* Ptolomée, Pline, Polybe, Tite-Live, &c. citez par Leandre Alberti, *descript. Ital.* & par Humbert Locati, *de Placent.*

CONCILES DE PLAISANCE.

Le pape Urbain II. assembla en 1094. ou 1095. un concile à Plaisance le 4. Mars, qui tomboit le Dimanche après la mi-carême. Praxede, que l'empereur Henri III. avoit repudiée, y porta ses plaintes. On y parla du mariage de Philippe I. roi de France, avec Bertrade de Montfort; des moyens qu'on pourroit prendre pour donner du secours à Alexis Comnene, empereur de Constantinople, pressé par les Sarasins: & du rétablissement de la discipline ecclesiastique. Innocent II. étant de retour de France, y celebra en 1132. un concile où l'antipape Anaclet fut excommunié, ce qu'on pourra voir plus au long dans Pierre de Clugni. Le cardinal Paul d'Arezzo, evêque de Plaisance, publia en 1570. des ordonnances synodales; & Philippe Sega, évêque de la même ville, en fit en 1589.

PLAISANCE, *Placentia*, ville d'Espagne en Castille-la-Vieille, avec titre d'évêché, suffragant de Tolede, est située dans les montagnes au-dessus d'une éminence, avec un fort château. * Baudrand.

PLAISANCE, ville de Portugal dans l'Estremadure, est bâtie sur les ruines de l'ancienne Deobrige, dans une plaine extrêmement fertile, dite *la vera de Placentia.* * Baudrand.

PLAISANCE, ville de France en Armagnac. PLAISANCE dans le Rouergue. Il y a une forteresse & colonie de même nom dans la nouvelle France, en l'Amerique Septentrionale. * Baudrand.

PLAISANT, connu sous le nom de JOANNES LEO PLACENTIUS, natif de saint Tron, & religieux de l'ordre de saint Dominique, dans le XVI. siecle, vers l'an 1536. composa une histoire des évêques de Tongres, de Mastricht & de Liege, tirée de divers memoires fabuleux; & plusieurs poëmes, entr'autres, un *de Porcorum pugna*, dont tous les mots commencent par la lettre P. Il avoit imité dans cet ouvrage Hucbaldus, religieux de saint Benoît, qui vivoit du tems de Charles *le Chauve*, & qui presenta à ce Prince un poëme à l'honneur des chauves, dont tous les mots commençoient par un C. Jerôme Wellæius imprima ces deux poëmes à Louvain.

PLANA, anciennement *Lea.* C'est une petite isle de l'Archipel, située entre celle de Stampalia, & le cap de Spinalonga en Candie. * Mati, *diction.*

PLANCINE, *Plancina*, femme de *Pison*, qui fut accusée d'avoir empoisonné Germanicus, n'étoit pas moins coupable de ce crime que son mari; mais soit que l'empereur Tibere la considerât, à cause qu'elle étoit ennemie jurée d'Agrippine, dont il ne pouvoit souffrir la vertu, soit que l'imperatrice Livie intercedât pour elle il obtint sa grace de ses juges. On la doit considerer comme un exemple de l'infidelité des femmes; car tant que son mari eut quelque esperance d'être absous, elle lui promit d'être la compagne de sa vie & de sa mort; mais lorsqu'elle eut obtenu grace pour elle, tout son soin fut de separer sa cause d'avec celle de Pison. C'étoit une femme d'un esprit superbe & violent, dont Livie se servoit pour persecuter Agrippine qu'elle haïssoit aussi-bien que l'empereur. Tous les affronts qu'elle fit à cette princesse, ne demeurerent pourtant pas impunis; car après la mort d'Agrippine, une foule d'accusateurs se déclara contre Plancine, qui, suivant l'exemple de son mari, fut contrainte de se donner de sa propre main le châtiment que meritoient ses crimes, vers l'an 33. de Jesus-Christ. * Tacite, *l. 6. annal. c. 26.*

PLANCUS (Lucius Munacius) d'une famille très-ancienne de Rome, fit bâtir à ce que l'on pretend, où du moins repara la ville de Lyon, étant proconsul dans les Gaules en l'an 711. de Rome, & 43. avant Jesus-Christ. L'année suivante il fut consul avec M. Æmilius Lepidus. * Plutarch, *in vita Annib. &c.*

PLANER (André) medecin Allemand, natif du Tirol, enseigna à Strasbourg & à Tubinge, où il mourut en 1607. âgé de 61. ans. Il a composé divers ouvrages de philosophie & de medecine. * Erhard Cellius, *in Icon. prof. Tubing.* Crusius, *in annal. Suev.* Melchior Adam, *in vit. German. Medic.* Vander Linden, *de script. Medic.*

PLANETES, étoiles errantes, qui ont leur mouvement propre d'Occident en Orient, & qui ne gardent pas entr'elles la même distance, comme font les étoiles fixes du firmament. Ce nom vient du grec Πλανήτης qui signifie *errant.* Ces planetes ont chacune leur ciel ou leur orbe, c'est-à-dire, un cercle, dans lequel elles font leur revolution. Elles sont au nombre de sept; à sçavoir, saturne, ainsi désigné ♄, jupiter, ♃, mars ♂, le soleil ☉, venus ☿, mercure ♀, & la lune ☽. Les nouveaux astronomes ont découvert neuf autres petits corps celestes, que l'on nomme *Satellites* ou *Gardes*; parce que ce sont comme des officiers qui les accompagnent & les suivent. Il y en a cinq qui se mouvent autour de saturne, & quatre autour de Jupiter. Le plus proche de cette derniere planete est d'un grand usage pour redresser les longitudes dans la geographie, sçavoir en observant quand il souffre éclipse dans l'ombre de jupiter. L'on a encore reconnu que saturne est environné d'un anneau large & plat, qui ne touche point à son globe, à peu près comme les globes artificiels sont environnez d'un cercle que l'on nomme *Horison.* Dans jupiter on voit des bandes obscures & quelques taches, qui prouvent qu'il tourne au tour de son axe, environ en dix heures de tems; & l'on reconnoit de même, que mars tourne en vingt-quatre heures. Parmi les sept planetes, il n'y a que le soleil qui soit lumineux de soi-même, les autres six empruntent leur lumiere de cet astre. Le soleil est aussi la seule des planetes, qui brillent comme les étoiles fixes. Sa couleur paroît jaune; saturne est pâle & de couleur plombée; Jupiter tire sur l'azur; mars est rouge, venus éclatante; mercure étincelant, & la lune blanche. Le soleil selon le calcul le plus recent des astronomes, a le diametre environ cent fois plus grand que celui de la terre; & par consequent son corps contient la terre un million de fois. Le même diametre du soleil est à celui de l'anneau de saturne, comme 37. à 11. à celui du globe de saturne, comme 37. à 5. à celui de Jupiter, comme 11. à 1. à celui de mars, comme 166. à 1. & à celui de venus, comme 184. à 1. Quelques modernes fondez sur des observations faites avec le telescope, ou la lunette de longue vûe, ont representé le soleil avec quantité de petites montagnes qui semblent vomir des flammes; mais ces apparences sont en effet des refractions qui nous le font paroître ainsi, lorsqu'il est proche de l'horison: car étant un peu élevé & dégagé des vapeurs il paroit rond & presque sans aucune inégalité. Mars paroit quelquefois en croissant, comme s'il imitoit les diverses faces de la lune, selon qu'il est diversement situé au respect du soleil & de notre vûe. On y a aussi observé deux macules ou taches. Venus a les mêmes apparences que mars, selon ses diverses situations. Mercure est difficile à observer, parce qu'il est beaucoup plus petit que la terre, & qu'il ne s'éloigne gueres du soleil. Cependant on a remarqué avec le telescope, qu'il paroît quelquefois en figure de croissant. La lune paroît avoir une face humaine; mais ce visage ne se voit point lorsqu'on l'observe avec le telescope, qui represente seulement son corps avec des inégalitez & des apparences de montagnes & de vallées, & même quantité de figures bizarres & irregulieres. Les nouveaux observateurs y ont découvert des concavitez perpendiculaires en façon de puits. La lune, comme nous avons déja remarqué, n'a point de lumiere propre

& naturelle; mais ne brille que de celle qui lui est communiquée par le soleil, qui en éclaire toûjours une moitié, si ce n'est lorsqu'elle est éclipsée & obscurcie par l'ombre de la terre qui se trouve entr'elle & le soleil. Plusieurs astronomes disent que le soleil est éloigné de la terre d'onze cens mille lieues, la lune de trente-cinq mille lieues; venus, de soixante-quatre mille; mercure, de cent soixante-sept mille; mars, de douze-cens mille; jupiter, de huit millions de lieues; saturne, de quatorze millions. D'autres font un autre calcul, & disent que du centre de la terre jusqu'au ciel de la lune, il y a quarante-sept mille deux cens quatre lieues; de la terre jusqu'au soleil, un million six cens quatre mille sept cens onze lieues. A l'égard de leurs cours, le soleil fait sa revolution en un an, ou 365. jours & 6. heures. La lune en un mois de 29. ou 30. jours; mercure, en six mois, à peu près; venus en un an & demi; mars en deux ans; jupiter, en douze ans; & saturne, en trente ans. * Boulanger, *de la sphere*. Bernier, *philosophie de Gassendi*.

PLANIZA, anciennement *Inachus*, riviere de la Sacanie en Morée. Elle coule près de la riviere d'Argos, & se décharge dans le fond du golfe de Napoli, près de la ville de ce nom. * Mati, *diction*.

PLANTA, *cherchez* POMPE'E, dit PLANTA.

PLANTAGENET, nom de la famille royale d'Angleterre, qui commence avec GEOFROI, dit Plantagenet, comte d'Anjou, pere d'HENRI II. roi d'Angleterre, & dont la branche masculine finit à EDOUARD Plantagenet, comte de Warwick, que le roi Henri VII. fit décapiter, sous prétexte qu'il avoit été d'une conspiration avec Perkin-Warbeck. * Speed, *hist. de la grande Bretagne*.

PLANTAVIT DE LA PAUSE (Jean) évêque de Lodéve, & abbé de saint Martin de Ruricourt, dans le diocese de Beauvais, étoit né dans une famille noble, du diocese de Nimes, mais engagé dans les erreurs de Calvin. Il les professa même en qualité de ministre à Beziers, & abjura ses erreurs dans la cathedrale de la même ville l'an 1604. Depuis il s'attacha uniquement à la theologie, qu'il étudia à la Fléche sous les Jesuites, & qu'il cultiva pendant qu'il demeura dans le college de Foix à Toulouse, où il se lia particulierement d'amitié avec MM. de Marca & Bosquet. Ensuite, il fit un voyage à Rome; & à son retour il fut grand vicaire du cardinal de la Rochefoucauld, grand aumônier de France. On le choisit pour être aumônier d'Elisabeth de France, reine d'Espagne; & on l'éleva enfin à l'évêché de Lodêve en 1625. Il s'acquitta des fonctions de cette dignité jusqu'en 1648. que ses incommoditez l'en rendant incapable, il la remit à François Bosquet. Ce digne prélat se retira au château de Margon, dans le diocese de Beziers, où il mourut le 28. Mai de l'an 1651. âgé de 75. ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon. Une histoire des évêques de Lodève; *Planta vitis, seu thesaurus synonymicus, hebraïco-chaldaico-rabbinicus*; *Florilegium rabbinicum*; *& Florilegium biblicum, &c.* en trois volumes *in fol.* imprimez à Lodève en 1644. & 1645. * Bayle, *diction. crit.*

Notre évêque étoit cousin issu germain de GABRIEL Plantavit, seigneur de Maroffan, fils d'un écuyer du roi Charles IX. & chevalier de l'ordre de saint Michel. Il fut conseiller d'état, ambassadeur à Rome, en Savoye, & en Espagne, & fut tué au siege de Montauban en 1621. à son retour d'Espagne, & venant rendre compte de son ambassade au roi Louis XIII. qui assiegeoit cette place. Son neveu FRANÇOIS Plantavit, II. du nom, ne se voyant qu'une fille, vendit la terre de Margon à l'évêque de Lodève. Ce prélat étoit oncle de Theophile Françoise Plantavit de la Pause seigneur de Margon, & de Beteyrac, au Diocese de Beziers, qui après avoir servi dans sa jeunesse se retira auprès de son oncle, qui le convainquit des erreurs qu'il avoit sucées avec le lait, & lui en fit faire une solemnelle abjuration, qui fut suivie d'une vie très-chrétienne, sur-tout pendant ses trente dernieres années, qu'il consacra à l'unique affaire de son salut. Il vécut 100. ans, ayant eu une complexion si robuste, qu'il ne fut jamais purgé ni saigné. Il jeûna toûjours selon les commandemens de l'Eglise, & fit tous les carêmes dans toute la rigueur de l'ancienne discipline, sans vouloir jamais en être dispensé. Son esprit & sa memoire ne baisserent point dans cette grande vieillesse, sans avoir eu d'autre incommodité que la surdité, & quelque foiblesse dans les jambes. Il tomba enfin malade d'un rhume, & après huit jours d'agonie des plus violentes, il mourut le 1. Mars 1708. ayant eu entr'autres enfans, *Joseph-Gaspard*, chevalier de Malte, mort en 1682; *François*, capitaine de Vaisseau; & l'aîné de tous, JEAN Plantavit de la Pause, seigneur de Margon, &c. brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre de saint Louis, & lieutenant de roi de Languedoc, qui a eu trois garçons. * *Mercure d'Avril* 1708.

PLANTIN (Christophle) imprimeur celebre, natif de Mont-Louis, bourg à deux lieues de Tours, sçavoit les lettres & les langues, & se servoit de son érudition dans plusieurs prefaces qu'il a lui-même composées pour les excellens ouvrages qui sortoient de son imprimerie. Il se retira à Anvers, & fut le premier qui mit l'impression dans son veritable lustre; ce qu'on admire dans les éditions de ses livres, dont on prétend que les caracteres étoient d'argent. Ce qui a contribué à l'exactitude des éditions de Plantin, sont les soins de plusieurs habiles correcteurs dont il se servoit, comme de Victor Giselin, Theodore Pulman, Antoine Gesdas, François Hardouin, Corneille Kilien, & François Raphelenge, qui devint son gendre. Plantin avoit une très-belle bibliotheque, qu'il laissa à Balthasar Moret son petit-fils. Il mourut en 1598. âgé de 75. ans.

PLANUDES (Maxime) moine de Constantinople, florissoit vers l'an 1327. L'empereur Andronic *le Vieux* l'envoya en ambassade à Venise avec Leon. Possevin assure neanmoins qu'il vivoit du tems du concile de Bâle, qui fut commencé en 1431. Il fit un recueil d'épigrammes des anciens en VII. livres, après en avoir retranché celles qui lui paroissoient trop pueriles, ou qui renfermoient des obscenitez, publia selon le pere Vavasseur Jesuite & quelques autres après lui, les fables que l'on attribue à Esope, & en fit la vie, qui est plûtôt un roman qu'une histoire; traduisit les metamorphoses d'Ovide de latin en grec; & travailla même, dit-on, à la version des commentaires de Cesar, & de quelques ouvrages de S. Augustin, de Macrobe & du songe de Scipion dans la même langue. Son attachement pour les sentimens de l'église Latine, le fit jetter dans une prison, où on l'obligea à écrire contre cette même église. Il le fit à la verité, mais avec des raisons si foibles, que le cardinal Bessarion, qui en étoit surpris, jugea que le cœur de Planudes n'avoit point de part à ce qu'on lui avoit fait écrire en cette occasion. * Raphaël Volaterran, *l.* 18. *Antropol.* Genebrard, *in chron.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *de hist. & poët. Grac.* Joseph Scaliger. Gesner, &c. Baillet, *jugemens des sçav. sur les poët. Republiq. des lettres*, Decembre 1684.

PLAON ou PLAOUL (Pierre de) docteur de Paris dans le XV. siecle, proviseur de Sorbonne, & évêque de Senlis en 1408. assista de la part de l'université au concile de Pise en 1409. Dans la XIII. session, il prouva par des raisons très-solides que l'église étoit au-dessus du pape, & que pierre de la Lune antipape sous le nom de *Benoît XIII.* devoit être privé du pontificat; ajoûtant que c'étoit le sentiment des universitez de Paris, de Toulouse, d'Angers & d'Orleans. Ce docteur fut employé en d'autres affaires importantes du tems du schisme. * *Voyez* l'histoire de l'université de Paris; Sponde, *A. C.* 1409. *n.* 11. Du Pui, *hist. du schisme*; Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*.

PLATA, ville & province de l'Amerique meridionale. La ville de PLATA est située dans la province *de los Charcas*, avec archevêché fondé par le pape Paul V. car autrefois ce n'étoit qu'un évêché suffragant de Lima. Cet archevêché a pour suffragans le Pas ou *Chuquiaca*, San-Miguelde-el-Estero, Santa-Cruz de la Sierra ou *de Barranca*, Santa-Trinidad de Buenos-Ayres, l'Assomption du Paraguai, l'Assomption de la riviere de la Plata. Elle est grande, riche & renommée par ses mines d'argent qui lui ont donné son nom espagnol. La province de PLATA ou PARAGUAI est nommée par les Espagnols *provincia de rio de la Plata*, c'est-à-dire, *du fleuve d'argent*, parce qu'elle est vers l'embouchure du fleuve du même nom. Ceux du pays le nomment *Paranaguazu*, & le considerent comme un des plus grands du monde. Il nait

du lac de los Xaraïes en la province de Paraguai, qu'il coupe par le milieu; & ensuite ayant arrosé diverses provinces & grand nombre de villes, accru des eaux de quelques autres fleuves, il se décharge dans la mer du Bresil par un canal qu'on dit avoir quarante lieues de large. C'est-là où est la province de Plata. La terre y est fertile en fruits, en grains & en coton. On y trouve de grandes prairies, & des marais pleins de canes de sucre. Ses villes sont l'Assomption, Buenos-Ayres, Santa-Fé, Corientes, &c. *Cherchez* PARAGUAI.

PLATAMONA, ville de Thessalie en Grece. Elle est fortifiée & située sur une colline, près du golfe de Salonichi, entre Larissa & le mont Olympe, ou de Lachu. * Mati, *diction.*

PLATANE, village des Sidoniens, près de Beryte, où Herode *le Grand* fit garder ses deux fils Alexandre & Aristobule, pendant qu'on deliberoit sur leur sort. * Joséphe, *antiq. l. XVI. c.* 17.

PLATANI, PLATANO, anciennement *Lycus*, *Halycus*, riviere de la vallée de Mazara en Sicile. Elle prend sa source dans les montagnes de Mandonia, reçoit le Salso & le Torbole, & se décharge dans la mer de Barbarie, aux ruines d'Heraclée, & à six lieues d'Agrigente, vers le couchant. * Mati, *diction.*

PLATARI, anciennement *Cale-Acte*, c'est-à-dire, *beau rivage*. C'est un ancien bourg de l'isle de Negrepont. Il est sur la côte septentrionale, entre Caristo & Castaro, vis-à-vis de l'isle de Sciro. * Mati, *diction.*

PLATE'E, ville de la Beotie a été celebre par son temple de Jupiter *Liberateur*. C'est près de cette ville que Pausanias & Aristides generaux des Atheniens & des Lacedemoniens, defirent sous la LXXV. olympiade, & l'an 479. avant Jesus-Christ, Mardonius general des Perses. Au commencement de la guerre du Peloponnese, & en l'an 431. avant Jesus-Christ, les Thebains surprirent Platée, & furent ensuite égorgez par les habitans. Ils s'en vengerent depuis, & ruinerent cette ville en l'an 373. avant Jesus-Christ, trois ans avant la bataille de Leuctres. Elle avoit déja souffert le même malheur, lorsqu'elle fut prise par les Lacedemoniens. * Thucydide, *l.* 2. Diodore, *l.* 2. Pausanias, *in Beot.* Strabon, &c.

PLATER (Felix) medecin, natif de Bâle, né en 1536. enseigna longtems avec reputation dans l'université de cette ville, où il mourut en 1614. âgé de 78. ans. Il laissa divers ouvrages de sa façon, *De corporis humani fabrica & usu. Observationum lib. III. De febribus; de alimentis; De medicamentorum compositione, &c.* Plater étoit fils de THOMAS Plater de Sion, qui s'établit à Bâle, & frere d'un autre THOMAS Plater, qui enseigna après lui la medecine. Celui-ci fut pere de FELIX Plater, celebre professeur qui mourut en 1671. * Melchior Adam, *in vit. medic. Germ.*

PLATIERE (la) maréchal de France, *cherchez* BOURDILLON.

PLATINE (Barthelemi) historien, né de parens de basse extraction, à Piadena, en latin, *Platina*, bourg du territoire de Cremone, vivoit dans le XV. siecle. Son nom de famille étoit *Sacco*, & il prit celui du lieu où il étoit né. Il suivit d'abord le parti des armes; & étant venu à Rome sous le pontificat de Calixte III. il obtint par le credit du cardinal de Bessarion, quelques benefices sous Pie II. & une des charges d'abbreviateur apostolique. Platine ne trouva pas la même protection auprès du pape Paul II. Plusieurs ennemis l'ayant desservi auprès de ce pape, il fut dépouillé de tous les emplois qu'il possedoit, & enfermé dans une étroite prison, où il fut mis plusieurs fois à la question, & souffrit plusieurs autres traitemens extraordinaires jusqu'à la mort de ce pape. Il en sortit, & fut accusé d'avoir trempé dans une conspiration avec Callimachus Experiens. Depuis il fut encore deferé pour crime d'heresie; mais il fut absous après un an de prison. Sixte IV. lui fut plus favorable, & lui donna, outre tous les emplois dont il avoit été dépouillé, le soin de la bibliotheque du Vatican. Il écrivit la vie des papes jusqu'à Paul II. dédia cet ouvrage à Sixte IV. son bienfaicteur, & mourut de peste à Rome l'an 1481. âgé de 60. ans. Ses vies des papes sont écrites avec beaucoup de liberté, d'un style passable, mais non avec toute l'exactitude & tout le discernement que l'on pourroit souhaiter. Il a outre cela composé plusieurs ouvrages de philosophie morale en forme de dialogues, *De falso & vero bono, l.* 3. *contra amores, l.* 1. *De vera nobilitate, l.* 1. *De optimo cive, l.* 1. *In laudem Bessarionis cardinalis panegyricus. De pace Italiæ componenda, & bello Turcis indicendo.* Toutes ses œuvres ont été imprimées à Cologne en 1529. & 1574. & à Louvain en 1572. Il avoit aussi fait un ouvrage sur les moyens de conserver la santé, de la nature des choses, & de la science de la cuisine, dedié au cardinal de la Rovere, imprimé à Bologne en 1498. & à Lyon en 1541. sur lequel Sannazar a fait cette epigramme:

> *Ingenia & mores vitasque obitusque notasse*
> *Pontificum, arguta lex fuit historiæ.*
> *Tu tamen hinc laute tractas pulmenta culinæ,*
> *Hoc, Platina, est ipsos pascere Pontifices.*

* Jacques de Bergame, *in supplem. chron.* Volaterran, *antr. l.* 21. Paul Jove, *in elog. c.* 19. Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Leandre Alberti, *in descript. Veron.* Vossius, *l.* 4. *de hist. Lat.* Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

PLATON, poëte, vivoit sous la LXXI. olympiade, & vers l'an 496. avant Jesus-Christ. Il étoit contemporain d'Euripide & d'Aristophane, & plus ancien que le celebre philosophe Platon d'environ 30. ans. Il passe pour le chef de la moyenne comedie. Il avoit fait vingt-huit comedies; mais il ne nous en est resté que quelques petits fragmens, qui sont encore assez connoître en cet état que c'étoit un des bons auteurs de la langue grecque. * Diogene Laërce, *in Plat. l.* 3. Athenée, *l.* 3. 6. 7. & 10. Julius Pollux, *l.* 6. *c.* 33. *l.* 7. *c.* 29. *l.* 10. *c.* 24. Ger. Joan. Voss. *institut. poëtic. & de poët. Græc.* Suidas, *lexic.* où il fait l'énumeration de toutes les comedies de Platon. Lil. Girald. Olaüs Borrich. Jean le Fevre, *abregé des vies des poëtes Grecs.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes Grecs.*

PLATON, fils d'*Ariston*, philosophe d'Athenes, & chef de la secte des Académiciens, nâquit vers l'an 429. avant Jesus-Christ sous la LXXXVII. olympiade. On dit qu'il s'adonna à la peinture, qu'ensuite il devint poëte, & qu'entraîné par l'amour de la philosophie, il s'y attacha depuis entierement. Il fut disciple de Cratyle, qui suivoit les sentimens d'Heraclite & d'Hermogene, sectateur de Parmenide. Ensuite il s'attacha à Socrate, après la mort duquel il voulut entendre Euclide à Megare, Theodore *le Mathematicien* à Cyrene, & enfin Philolaüs & Eurytus Pytagoriciens dans la grande Grece. Ce desir de s'instruire fut cause qu'il voyagea en Egypte, pour y consulter les prêtres, & l'auroit même fait passer jusque dans les Indes pour y conferer avec les Gymnosophistes, si les guerres d'Asie n'eussent rompu toutes ses mesures. C'est dans le voyage qu'il fit en Egypte, que l'on croit qu'il eut connoissance de la religion Judaïque. Clement d'*Alexandrie* approuve dans le I. livre de ses stromates, le mot de Numenius Pytagoricien, qui nommoit Platon *le Moyse Athénien*. Plusieurs peres ont admiré la conformité qu'il y a en beaucoup de choses entre la doctrine de Platon & celle de l'ancien testament. Etant de retour à Athenes, il y enseigna dans le lieu nommé *académie*, d'où ses disciples furent nommé *Académiciens*, & sa doctrine *académique*. Il fit trois voyages en Sicile; le premier, pour découvrir la cause des feux du mont Etna; en revenant de ce voyage, il fut pris par des pirates & fait esclave. Nicetes *le Cyrénéen* le racheta. Dans le second & le troisiéme voyage il tâcha de reconcilier Denys *le Tyran* avec Dion. Il mourut à l'âge de 81. ans sous la CVIII. olympiade, environ 347. ou 348. ans avant Jesus-Christ. Le systême de sa philosophie étoit composé de ce qu'avoient conçu de plus juste, trois des plus excellens esprits de la Grece. Car pour la physique & pour les choses qui tombent sous les sens, il voulut suivre Heraclite; il déferа dans la logique & en tout ce qui dépend du seul raisonnement, à Pythagore; & pour la morale il s'attacha à son maître Socrate. Toute sa philosophie étoit comprise dans dix dialogues qu'il avoit composez, où il exprimoit ses sentimens sous les personnages de Socrate & de Timée; & ceux des autres sous les personnages de Gorgias & de Protagoras. Il a cru qu'il n'y avoit qu'un Dieu souverain ouvrier de toutes choses;

choses ; mais il admettoit d'autres divinitez, comme les demons & les heros. Au reste, son ouvrage de la republique, & son opinion des idées, ont donné lieu à un grand nombre de disputes. Tertullien dit de ces derniers dans *le traité de l'ame*, qu'il avoit un chagrin extrême de voir que tous les heretiques empruntoient de Platon des armes pour combattre la verité & soûtenir leurs impostures. Il les appelle dans le même endroit, *les mysteres heretiques des idées*; *heretica idearum sacramenta*; & il conclut qu'elles ont été la fatale semence des rêveries des Gnostiques : *in ideis Platonicis Gnosticorum heretica semina relucere*. Il faut pourtant avouer que les premiers peres de l'église ont presque tous été Platoniciens, & qu'ils ont plus fait d'état de la doctrine de l'académie, que de celle de tous les autres philosophes. Nous voyons aussi que saint Augustin proteste dans le VII. livre de ses confessions, qu'il s'est servi fort heureusement de leurs livres pour se faciliter l'intelligence de beaucoup de veritez orthodoxes, & qu'il avoit trouvé dans quelques-uns presque tout le commencement de l'évangile de saint Jean. Saint Justin martyr, Clement *Alexandrin*, Eusebe & divers autres avoient déja dit que Platon avoit penetré dans le mystere de la Trinité. François Patrice, celebre professeur à Rome, presenta au pape Gregoire XIV. en 1591. une philosophie universelle, dont la preface contient l'éloge des livres de Platon, & les louanges qui lui ont été données par les premiers peres de l'église, saint Denys, saint Justin, saint Clement *Alexandrin*, Origene, saint Cyrille, saint Basile, Eusebe, Theodoret, Arnobe, Lactance, saint Augustin, saint Ambroise & plusieurs autres. Ce sçavant professeur s'étend plus au long sur ce sujet dans ses *discussions peripateticiennes*, & dans un livre qu'il a intitulé, *Aristoteles Exoreticus*, où il fait comparaison des opinions de Platon avec celles d'Aristote, dont le parallele montre évidemment que Platon a des sentimens plus conformes au Christianisme, & qu'Aristote a des erreurs qui peuvent favoriser les Heretiques. Voici le parallele que ce professeur en a fait.

1. Platon assure en plusieurs endroits qu'il n'y a qu'un Dieu. Aristote reconnoît un premier moteur ; mais il lui joint cinquante six autres dieux qui donnent le mouvement aux corps celestes : ainsi il fait une anarchie ou une polyarchie, c'est-à-dire, un monde sans souverain, ou gouverné par plusieurs souverains.

2. Platon dit que Dieu est un Etre très-simple. Aristote lui donne le nom de Ζῶον, *animal*.

3. Platon appelle Dieu *la Souveraine Sagesse*, qui connoît tout. Aristote dit qu'il ignore les choses particulieres.

4. Selon Platon, Dieu a créé le monde. Selon Aristote le monde est éternel, & de rien il ne se peut rien faire.

5. Selon Platon, Dieu est au-dessus de tout être & de toute essence. Selon Aristote, Dieu est une substance.

6. Platon dit que Dieu est au-dessus de tous les corps. Aristote veut qu'il soit attaché au premier mobile.

7. Platon assure que Dieu gouverne le monde & toutes ses parties. Aristote soûtient que le monde est gouverné par la nature & le hazard.

8. Platon croit qu'il y a des démons ou purs esprits. Aristote n'en parle point.

9. Dans l'opinion de Platon Dieu a créé l'ame humaine. Dans celle d'Aristote l'ame est un acte du corps, c'est-à-dire, tirée de la matiere.

10. Platon dit que l'ame est immortelle. Aristote la fait mourir avec le corps.

11. Selon Platon les hommes ressuscitent après leur mort. Selon Aristote cela est impossible : *A privatione ad habitum non fit regressus*. On peut voir le reste dans les ouvrages de François Patrice, que nous avons citez ci-devant.

☞ Zonare dans son histoire, dit qu'en 796. sous l'empire de Constantin VI. & d'Irene sa mere, on ouvrit un sepulchre fort ancien, dans lequel on trouva un corps mort que l'on crut être celui de Platon, qui avoit une lame d'or à son col avec cette inscription : *Christ naîtra d'une Vierge, & je crois en lui ; & tu me verras encore une autrefois, au tems d'Irene & de Constantin*. Cette découverte fabuleuse a été honorée des reflexions de saint Thomas, 2. *quaest. art.* 7. de Paul Diacre, *l.* 23. de Sigebert, *dans sa chron.* de Genebrard, *l.* 3. du P. Canisius, *l.* 2. *de Beata Virgine*. * Diogene *Laërce*, *en sa vie*, *l.* 3. Ciceron. Seneque. Plutarque. Saint Justin. Eusebe. Saint Augustin, citez par le cardinal Bessarion, *in calumn. Plat.* Marsile Ficin, *in phil. Platon.* Vossius, *de sect. phil. c.* 12. La Mothe le Vayer, *de la vertu des Payens*. Meursius, &c.

PLATON philosophe, disciple de Panetius, étoit de Rhodes, & est different d'un autre PLATON qui fut de l'école d'Aristote.

PLATON (Saint) abbé en Bithynie, puis à Constantinople dans les VIII. & IX. siecles, né vers l'an 734. étoit fils de *Serge* & d'*Euphemie*, tous deux illustres par leur noblesse, qu'il perdit étant fort jeune, & se retira bientôt du monde. Il quitta Constantinople, & se mit sous la conduite de Theoctiste dans un monastere de Bithynie, dont il fut superieur après la mort de Theoctiste. Etant venu à Constantinople en 775. il y fut admiré, & refusa les abbayes & les évêchez qu'on lui offrit : mais du tems de l'imperatrice Irene, il accepta la superiorité du monastere de Saccudie près de Constantinople. Il soûtint fortement le culte des saintes images contre les Iconomaques, & se déchargea en 794. du gouvernement de ce monastere sur Theodore Studite son neveu. Il reprit hardiment l'empereur Constantin de ce qu'il avoit repudié sa femme legitime, pour épouser Theodote, l'une des filles de sa mere, & fut presque le seul avec son neveu Theodore, qui s'opposa à ce mariage. Constantin le fit enfermer dans une cellule, où il n'avoit communication avec personne, dont il fut délivré en 797. après la mort de Constantin : il fut néanmoins obligé par les courses des barbares de quitter le monastere de Saccudie, & de se retirer dans celui de Stude avec son neveu Theodore. L'empereur Nicephore ayant fait rétablir dans la charge d'œconome de l'église de Constantinople, Joseph qui avoit marié Constantin avec Theodote, Platon & ses neveux s'y opposerent. L'empereur fit arrêter Platon, l'envoya en exil dans une isle du Bosphore, & le fit changer diverses fois de lieu d'exil. L'empereur Michel le rappella en 812. Il mourut dans le monastere de Stude la veille des Rameaux de l'an 813. On fait sa fête dans les églises Grecque & Latine au 4. d'Avril. * Theodore Studite, *apud Bollandum. Vies des Saints*, chez Lottin 1730.

PLATUS (Guillaume) religieux conventuel de saint François, a écrit *de suprema authoritate Petri*, en deux tomes, & d'autres traitez de pieté en italien. Il étoit né à Mondaino dans la Romagne ; & dès l'âge de dix-sept ans il avoit enseigné la philosophie dans son ordre. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

PLATUS (Jerôme) Jesuite natif de Milan, fut secretaire du pere Aquaviva general de sa compagnie, & mourut en 1591. âgé d'environ 46. ans. Il dedia son ouvrage *de bono statu religiosi, & de cardinalis dignitate*, à FLAMINIUS PLATUS son frere qui étoit cardinal. Un autre de leurs freres DOMITIUS PLATUS, est mort après l'an 1641. âgé de plus de 80. ans, & a composé quelques livres de dévotion. * Alegambe, *bibliotheca script. soc. Jesu.*

PLAUTE (Marcus Actius Plautus) poëte comique Latin ; étoit de Sarsine ville d'Ombrie, ou pour parler selon la geographie moderne, du duché de Spolete & de la Romandiole, & fut en grande reputation à Rome, où il composa la plûpart de ses pieces. On dit que s'étant voulu mêler du negoce, & y ayant perdu tout ce qu'il avoit, il fut obligé pour vivre de se louer à un boulanger pour tourner une meule de moulin. Dans ce fâcheux exercice il employoit quelques heures à la composition de ses comedies, dont il ne nous reste que vingt, quoiqu'on lui en attribue d'autres qui se sont perdues. S. Jerôme dit qu'il mourut sous la CXLVI. olympiade ; mais il y a plus d'apparence que ce fut sous la CXLIX. olympiade, en l'an 184. avant Jesus-Christ, sous le consulat de Publius Claudius Pulcher & de Lucius Portius Licinius, comme nous l'apprenons de Ciceron. Au reste, le succès des comedies de Plaute fut très-grand à Rome lorsqu'il les donna au public, & long-tems même après sa mort. On admiroit sur-tout en lui cette facilité de genie & cette pureté de style, qui étoit si grande que Varron, très-

bon connoisseur, ne feignoit point d'assurer que si les muses eussent voulu parler le langage des hommes, elles eussent emprunté celui de Plaute pour s'en acquitter avec plus de grace. Le peuple étoit charmé de ses bons mots, dont la plûpart étoient goûtez des plus honnêtes gens. Ciceron reconnoissoit dans Plaute cet agrement naturel, qu'il appelle *urbanité Attique*; mais comment accorder cê jugement avec celui d'Horace, selon lequel les anciens Romains avoient tort de rire des plaisanteries de Plaute, & trop de patience, pour ne pas dire de folie, pour les écouter avec admiration; à moins de convenir, comme on ne peut s'en dispenser, que si Plaute abonde en railleries & en plaisanteries ingenieuses, il en laisse quelquefois échapper de froides & d'insipides. Quant à la maniere dont Plaute a traité ses sujets, quoiqu'il les ait choisis fort simples, & qu'il les ait tournez avec varieté & vivacité, il est sûr qu'il s'abandonne trop à son génie, & qu'il est beaucoup au-dessous de Terence pour cette justesse & cette œconomie, qui doivent regler le cours d'une piece de théatre. Les traits assez frequens qui se rencontrent dans ce poëte contre les dereglemens de son tems, & les descriptions qu'il y a faites des lieux, des mœurs & des habillemens d'alors, le rendent en beaucoup d'endroits très-obscur pour nous: de sorte que souvent les commentateurs devinent plûtôt qu'ils n'interpretent. M. de Lœuvre (*Joannes Operarius*) nous a donné un assez bon commentaire sur Plaute, à l'usage de monseigneur le Dauphin, & madame Dacier a traduit quelques-unes de ses pieces en françois avec de fort bonnes remarques. Les vingt comedies de Plaute qui nous restent, sont l'*Amphitryon*, l'*Asinaria*, l'*Aulularia*, les *Captifs*, le *Curculio*, la *Casina*, la *Cistellaria*, l'*Epidicus* qui est une de ses meilleures pieces, les *Bacchides*, la *Mostellaria*, les *Menæchmes*, le *soldat glorieux*, le *Marchand*, le *Pseudolus*, le *Pœnulus*, le *Persa*, le *Rudens*, le *Stichus*, le *Trinummus* & le *Truculentus*. Entre toutes ses comedies, il n'y en a pas une qui n'ait ses beautez particulieres: mais celle de l'Amphitryon semble être la plus estimée: elle a des agremens dont la comedie Françoise à sçu se parer avec beaucoup d'avantage. Pour bien juger de l'esprit de Plaute & de ses comedies, voyez une dissertation excellente sur ce poëte dans les jugemens des sçavans de M. Baillet sur les poëtes Latins, à l'article de Plaute, & la preface de madame Dacier, sur les traductions de quelques-unes de ces comedies.

Entre les diverses éditions qu'on a faites de Plaute, celles de Douza & de Gruter ont paru assez bonnes; mais on leur a preferé dans la suite celle de Pareus, celle de Taubman, & celle de Gronovius, sans parler de celle de M. de Lœuvre pour le texte, à l'usage de monseigneur le Dauphin. * Cicero, *in Bruto l. 1. de offic. l. 3. de orat* Horace, *l. 2. ep.* 1. S. Jerôme, *in chron.* Lilio Giraldi & Crinitus, *de vit. poët.* Aulu-Gelle, *l. 3. c. 3.*

PLAUTICA (Urgulanilla) née d'un pere qui avoit triomphé, fut la premiere femme de *Claude* dont elle eut un fils qui s'étrangla en voulant retenir dans sa bouche une poire qu'il avoit jettée en l'air, outre une petite fille nommée *Claudia*, qui avoit été promise au fils de Sejan, & que Claude ne voulut point reconnoître pour être à lui. En effet l'histoire dit qu'il n'en étoit pas le pere. * Tacite & Suetone.

PLAUTIEN (Fulvius) *Plautianus*, homme de basse naissance, s'éleva à une grande fortune sous l'empire de Severe, qui le fit prefet du pretoire en 202. & le combla de bienfaits & de richesses. L'année suivante il le fit consul, & fit épouser sa fille à Caracalla. Herodien dit que Plautien étoit un homme si cruel & si superbe, que c'étoit un crime de le regarder au visage. Il persecuta les Chrétiens avec une fureur extrême vers l'an 203. & 204. Severe le fit tuer dans le palais, soit que Plautien eût conspiré contre lui, soit que pour se défaire d'un homme insolent & séditieux, il prit le pretexte de ce mauvais dessein. On relegua son fils Plautius & sa fille Plautilla dans l'isle de Lipari, où après avoir beaucoup souffert de misere, ils furent mis à mort par ordre de Caracalla. * Dion. Herodien & Spartien, *in Sever. & Carac.* Eusebe, *l. 5. hist.*

PLAUTIUS ou L. PLOTIUS Gaulois, *voyez* PLOTIUS.

PLAUTIUS, poëte comique, comme nous l'assure après Varron, Aulu-Gelle, *l. 3. noct. att. c. 3.* dont on avoit confondu les pieces avec celles de Plaute, quoiqu'on dût les distinguer, & appeller les unes *Plautines*, & les autres *Plautiennes*, comme le remarque Aulu-Gelle.

PLAUTIUS Sylvanus, consul en 752. de Rome, & deux ans avant l'ere Chrétienne, &c.

PLAUTIUS (Aulus) premier des consulaires qui reduisit la grande Bretagne en forme de province. * Tacite, *in vita Agricol.*

PLAUTIUS (Lateranus) adultere de Messaline, designé consul, ayant conjuré contre Neron, eut la tête tranchée sous le consulat de Silius Nerva & d'Atticus Vestinus. * Tacit. *Annal.* 2. Arian. Epictet. *l.* 1.

PLAWE, petite ville du duché de Meklembourg en basse Saxe. Elle est dans la Vandalie, sur le lac de Plawe à l'endroit d'où sort la riviere Delbe, & à sept lieues de Gustrow vers le midi. * Mati, *diction.*

PLAWEN, ville de la Misnie en haute Saxe. Elle est capitale du Voigtland, & située sur l'Ester, à six lieues de Swikaw, vers l'occident meridional. * Mati, *dictionaire.*

PLAYES d'Egypte. On appelle ainsi les prodiges que Moyse & Aaron firent en presence de Pharaon roi d'Egypte, & les châtimens publics dont Dieu punit l'obstination de ce prince, qui ne vouloit pas permettre la retraite des Israëlites. Par la *premiere* on vit les eaux du Nil & de toutes les sources de l'Egypte converties en sang. Par la *seconde*, des troupes innombrables de grenouilles couvrirent la face de la terre, & entrerent jusques dans le palais de Pharaon. Par la *troisiéme*, la poussiere se changea en moucherons qui remplirent l'air, & tourmenterent cruellement les hommes & les animaux. Les magiciens du roi, qui avoient contrefait les autres miracles par des illusions diaboliques, ne pûrent imiter ceux-ci. La *quatriéme* playe fut, que des troupes innombrables de grosses mouches de toutes especes corrompirent tout ce qu'elles toucherent. La *cinquiéme* fut une peste soudaine qui tua tous les troupeaux des Egyptiens, sans offenser ceux des Israëlites. La *sixiéme* se fit par des ulceres inconnus & effroyables qui tourmentoient les hommes & les bêtes. La *septiéme* fut une grêle épouvantable, mêlée de tonnerres & d'éclairs, qui tomba dans tout le royaume, & écrasa tout ce qui se trouva de bestiaux & de personnes à la campagne, n'ayant épargné que la terre de Gessen. Par la *huitiéme*, les sauterelles & hannetons ravagerent toutes les herbes, tous les fruits & toute la moisson. Par la *neuviéme*, des tenebres épaisses & palpables couvrirent tout le pays, à la reserve du quartier des Israëlites. La *dixiéme* & derniere playe fut lorsque l'ange exterminateur mit à mort tous les fils aînez des Egyptiens, & ne pardonna pas même à celui du roi. Cette playe fut si horrible, que Pharaon & tous ses conseillers presserent les Israëlites de sortir d'Egypte. Pour se souvenir plus facilement de ces dix playes, on les a renfermées dans ces vers latins:

Prima rubens unda, ranarum plaga secunda.
Inde culex tristis, post Musca no(?) cucior istis.
Quinta pecus stravit; anthraces sexta creavit.
Post sequitur grando; post bruchus dente nefando.
Nona tegit solem, primam necat ultima prolem.

* *Exode, c. 3. 4. & suivans jusqu'au* 12. Godeau, *histoire de l'église.*

PLAZENCIA, petite ville d'Espagne dans le Guipuscoa. Elle est sur la riviere de Deva, à huit lieues de saint Sebastien, vers le couchant meridional, & elle a de bonnes mines de fer dans son territoire. * Mati, *dictionaire.*

PLEBEIENS. On appelloit ainsi chez les Romains la seconde classe du peuple: car ce qu'on appelloit *Populus Romanus*, étoit divisé en deux classes; celle des Patriciens & celle des Plebeiens, & ce partage avoit commencé dès le tems de Romulus. Dans le commencement les Patriciens avoient tous les honneurs & toutes les charges. Quand les rois furent chassez, les Patriciens furent divisez en deux ordres; l'ordre équestre, & l'ordre des senateurs. Jusqu'à l'an de la fondation de Rome 259. les

Patriciens ne s'allioient point avec les Plebeïens; mais en cette année, dans laquelle Virginius & T. Vetusius étoient consuls, les Plebeïens irritez par les mauvais traitemens que leur faisoient souffrir les Patriciens, & animez par Siccius, se retirerent sur une montagne proche de Rome, qui fut appellée depuis *sacrée*, & n'en revinrent qu'à condition qu'ils auroient des magistrats pour les défendre, qui furent appellez *Tribuns*, & des Ediles *Plebeïens*. Les Plebeïens se separerent encore des Patriciens l'an 304. de Rome, en se retirant sur le mont-Aventin, & ne revinrent qu'à condition que les Tribuns seroient des personnes sacrées, & qu'ils auroient le pouvoir d'empêcher les violences des Patriciens. Ces Tribuns s'acquirent tant de credit & d'autorité, qu'enfin ils firent ensorte que les Plebeïens eurent accès aux premieres charges comme les Patriciens. Ils obtinrent que des deux consuls l'un pourroit être Plebeïen, puis, qu'ils pourroient être tous deux Plebeïens. La charge de Censeur demeura plus longtems entre les mains des Patriciens; mais enfin les Plebeïens y eurent part comme les autres. Sous les empereurs les Plebeïens & les Patriciens jouissoient des mêmes droits. Il y eut des jeux Plebeïens instituez après que le peuple eut fait son accommodement avec les Patriciens. Ces jeux commençoient le 16. d'Octobre, & on les representoit dans le cirque pendant trois jours: les Ediles Plebeïens présidoient à ces jeux. * Tite-Live. Aulu-Gelle, *Antiq. Rom.*

PLEBISCITE étoit une loi que les Plebeïens faisoient à la requisition du Tribun. Ces loix n'obligeoient d'abord que les Plebeïens; mais après que les Plebeïens se furent retirez sur le mont-Aventin, L. Valerius & M. Horatius consuls firent une loi, par laquelle il fut ordonné que ce que le peuple auroit ordonné par Tribun, obligeroit toute la republique. Cette loi fut confirmée par le Dictateur Quintus Hortensius. * Tite-Live. Rosin. *Antiq. Rom.*

PLECTRUDE, femme de PEPIN, dit *le Gros* ou *de Heristel*, maire du palais, est celebre dans l'histoire par son esprit & son courage. Après la mort de son mari arrivée en 714. elle gouverna le royaume sous le nom de Thibaut son petit fils; & craignant la valeur & la fermeté de Charles *Martel*, que Pepin avoit eu d'une autre femme nommée *Alpaïde*, elle le fit arrêter à Cologne, mais les François supportant avec peine le gouvernement d'une femme, défirent les partisans de Plectrude en 715. élurent Ragenfroi maire du palais, & s'allierent avec Radbod duc de Frise. Charles *Martel* s'échappa heureusement de prison pendant ces troubles; & ce fut cette évasion qui chagrina le plus Plectrude. On ignore en quelle année elle mourut, & l'on sçait seulement qu'elle est enterrée dans l'église de Notre-Dame de Cologne, qu'elle avoit fondée. Quelques auteurs la font fille de Grimoald duc de Baviere, mais ce fait n'est pas prouvé. * Gregoire de Tours, *in append.* Adon, *in chron.* Aimoin. Du Tillet, &c. Le continuateur de Fredegaire, *cap.* 104. & *seq.* Le P. Anselme.

PLEIADES, constellation composée de sept étoiles qui paroissent sur la poitrine du taureau, un des douze signes celestes. On les appelle ainsi du mot grec πλεῖν, *naviger*, parce que lorsqu'elles se levent, c'est-à-dire vers l'equinoxe du printems, elles marquent le tems de la navigation. *Voyez.* VERGILIES. Voici les noms que leur donnent les astronomes, Alcyone, Cileno, Electre, Maia, Asterope, Merope & Taygete.

On a donné le nom de PLEIADES à sept illustres poëtes Grecs qui parurent avec éclat sous le regne de Ptolomée *Philadelphe* roi d'Egypte, vers l'an 270. avant Jesus-Christ. Ces sept poëtes étoient Theocrite, Callimachus, Lycophron, Nicandre, Apollonius *de Rhodes*, Aratus & Homere *le Jeune*. D'autres mettent de ce nombre Æantide & Philiscus, au lieu de Nicandre & de Callimachus. Quelques-uns composent cette Pleiade d'Homere *le Jeune*, de Sosithée, de Lycophron, d'Alexandre, de Philiscus, de Dionysiades & d'Æantides. Il y en a qui mettent Sosiphanes en la place de Dionysiades. Comme entre les étoiles de la Pleiade celeste, il y en a une qui paroit plus obscure que les autres, Lycophron, selon la pensée de quelques critiques, tient le rang de cette étoile dans la pleïade poëtique. Il y a eu aussi une celebre pleïade de poëtes François, sous les regnes de Henri II. & de Charles IX. rois de France, qui avoit été imaginée par Ronsard, & à l'imitation de celle des poëtes Grecs. Ceux qui la composoient étoient Joachim du Bellai, Jodelle, Belleau, Ronsard, Dorat, Baïf & Pontus de Thiard. Il a paru à la cour Romaine sous les papes Urbain VIII. & Alexandre VII. dans le XVII. siecle, une PLEIADE de sept poëtes Latins, dont voici les noms, Augustin Favoriti, Apollonius, Natale Rondinini, Virginio Cesarini, Italiens; Ferdinand de Furstemberg évêque de Munster, Jean Rorger Tork Allemands, Etienne Gradi Ragusan. On imprima leurs ouvrages joints ensemble à Rome & à Anvers par les ordres du pape Alexandre VII. & par les soins de M. de Furstemberg. Cette pleïade a été appellée *Romaine* ou *Alexandrine*, à cause de ce pape. Ce n'est pas qu'ils ayent tous vécu pendant son pontificat; car ils n'ont pas tous paru en même tems. Ceux qui la veulent composer d'illustres poëtes qui ayent été contemporains, tirent de cette pleïade Cesarini & Apollonius, pour mettre en leur place Sidronius Hosschius, & Jacques Wallius Jesuites. On a fait de notre tems une pleïade de poëtes Latins qui se sont rendus celebres dans Paris sur la fin du XVII. siecle. On a mis de ce nombre le P. Rapin, le P. Commire & le P. de la Rue Jesuites, M. de Santeul chanoine de S. Victor, M. l'abbé Menage, M. Du Perier gentilhomme Provençal, & M. Petit docteur en medecine. Mais la France a produit dans le même tems d'autres excellens poëtes Latins; & cette Pleïade Parisienne n'est pas si bien établie, qu'on n'y puisse faire quelques changemens. On trouve trois Pleïades chantées en vers françois par M. de Callieres, de l'académie françoise à la fin de sa *science du monde*. La premiere contient MM. Corneille, Racine, Moliere, la Fontaine, Voiture, Sarrazin & Chapelle. La seconde, MM. Despreaux, Pavillon, Pellisson, Benserade, Quinault, Segrais, le duc de Nevers. La troisiéme, Mademoiselle de Scuderi, M. Lafayette, la Suze, la Sabliere, Deshoulieres, Ville-Dieu, Dacier. * Borrichius, *dissert. ad poët.* Baillet, *dans son jugement des sçavans.* Lilio Giraldi, *de hist. poët.* Cl. Binet, *vie de Ronsard.*

PLEIONE, fille de l'Ocean & de Tethys, & femme d'Atlas, de laquelle il eut sept filles appellées les *Pleïades*. * *Antiq. Rom.*

PLEMINIUS (Quintus) capitaine Romain, fut laissé par P. Scipion l'Afriquain l'*Ancien*, dans Locres, ancienne ville d'Italie, pour la gouverner en sa place, après en avoir chassé les Carthaginois l'an de Rome 549. & 205. avant Jesus-Christ. Ce lieutenant fit bien plus de mal en cette ville, que ne lui en avoient fait les ennemis; car non content d'exercer mille cruautez contre ses habitans, son avarice le porta encore à piller le temple de Proserpine. Ces excès ayant excité une sedition contre Pleminius, les soldats de la garnison Romaine lui couperent le nés & les oreilles. L'affaire fut jugée, les soldats punis, & Pleminius absous. Il recommença ses barbaries, & alors dix des principaux citoyens de Locres allerent trouver les consuls avec toutes les marques d'une extrême tristesse, pour demander à être délivrez de ces violences. Les consuls firent informer contre Pleminius, qui fut conduit à Rome, & mis en prison, où il fut trouvé mort avant sa condamnation. * Tite-Live, *livre* 29.

PLEMNE'E, onziéme roi de Sicyone, succeda à Eratus, l'an du monde 2319. & 1716. avant Jesus-Christ. Il regna 48. ans, & eut Orthopolis pour successeur. * Eusebe.

PLESKOW, province de Moscovie, avec titre de duché, vers la Suede & la Pologne, fut soûmise à des seigneurs particuliers jusqu'en 1509. que Jean Basile grand Czar de Moscovie la joignit à cet état. La ville capitale est PLESKOVE, que les Russiens nomment *Pskowitva*, vers le fleuve Veliski. Elle est divisée en quatre quartiers, tous entourez de murailles. Etienne roi de Pologne l'assiegea en 1581.

PLESSE. C'est un gros bourg de la basse Saxe, situé près de la riviere de Leyne, à demi-lieue de Gottingen. Il est chef d'une seigneurie assez étendue, & considerable par un grand nombre de fiefs qui en relevent. Elle relevoit elle-même du landgraviat de Hesse, auquel elle fut réu-

nie par l'extinction de la posterité de ses seigneurs arrivée l'an 1571. * Mati, *diction.*

PLESSE, petite ville de Silesie, capitale de la baronie de Plesse. Elle est défendue par une bonne citadelle, & située dans la Vistule, à cinq lieues de Teschen, vers les confins de la Pologne. * Mati, *diction.*

PLESSIS-GUENEGAUD, *cherchez* GUENEGAUD (Henri) marquis de Planci.

PLESSIS-MORNAI, *cherchez* MORNAI.

PLESSIS-RICHELIEU, maison qui, selon André du Chesne, a tiré son nom & son origine de la terre du Plessis en Poitou, tenue à foi & hommage de l'évêque de Poitiers, à cause de la baronnie & châtellenie d'Angle, dont elle est éloignée de trois lieues. Le plus ancien qu'on trouve de ce nom, est

I. GUILLAUME seigneur du Plessis, des Breux & de la Vervoliere, qui vivoit en 1201. du tems du roi Philippe *Auguste*, & qui fut pere de PIERRE, qui suit;

II. PIERRE seigneur du Plessis, des Breux, &c. vivoit en l'an 1249. & eut pour fils GUILLAUME II. du nom, qui suit;

III. GUILLAUME II. du nom seigneur du Plessis, des Breux, &c. qui vivoit encore en 1308. laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, PIERRE, II. du nom, qui suit;

IV. PIERRE II. du nom seigneur du Plessis, des Breux, &c. mourut vers l'an 1331. & eut pour enfans GUILLAUME III. du nom, qui suit; *Pierre*, mort sans posterité; *Eustache*, mariée à *Ithier* de Torsac; & *Alips* du Plessis, qui épousa *Philippe* de la Chastre, morte sans posterité.

V. GUILLAUME III. du nom seigneur du Plessis, &c. mort l'an 1373. avoit épousé *Charlotte* de la Celle, fille de *Jean* de la Celle, chevalier, senéchal de Carcassone, dont il eut PIERRE III. du nom seigneur du Plessis, vivant l'an 1388. de qui sont descendus les seigneurs du Plessis; SAUVAGE, qui suit; *Jean*, mentionné dans le testament de son pere; *Jeanne* mariée l'an 1361. à *Jean* de Maignac, seigneur du Solier & de Marconnai; & *Catherine* du Plessis, dame de Rives, alliée à *Hugues* de Puygiraut.

VI. SAUVAGE du Plessis, seigneur de la Vervoliere & de la Valiniere, mort l'an 1409. avoit épousé en 1388. *Isabeau* Le Groing, dame de Belarbre, morte en 1401. fille de *Jean*, seigneur de la Mothe-au-Groing, & de *Luques* de Praëlles, dont il eut *Sauvage*, mort jeune; GEOFROI, qui suit; & *Jeanne* du Plessis, mariée à *Gilles* Fretart, seigneur de Sauve.

VII. GEOFROI du Plessis, seigneur de la Vervoliere, &c. fit son testament l'an 1477. Il avoit épousé *Perrine* de Clerambaud, fille de *Jean*, seigneur de Richelieu, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Pierre*, seigneur de Haumont, vivant en 1493; *Antoinette*, mariée à *Pierre* Loubes, seigneur de Gastevine; *Jacquette*, alliée en 1451. à *Guyot* de Giresme; & *Isabeau* du Plessis, qui épousa en Janvier 1451. *Jean* Herpin, seigneur du château de Merio.

VIII. FRANÇOIS du Plessis, seigneur de la Vervoliere, &c. succeda aux terres de Richelieu & de Beçai, après la mort de *Louis* de Clerambaut son oncle maternel: fut écuyer tranchant de la reine Marie d'Anjou, femme du roi Charles VII. puis de Charles de France, duc de Guienne, & fit son testament le 16. Septembre 1493. Il avoit épousé le 20. Novembre 1456. *Renée* Eveillechien, fille de *Jacques*, seigneur de Saumussai, & de *Marie* Sanglier, dont il eut FRANÇOIS II. du nom, qui suit; & *Jeanne*, mariée à *Louis* Herpin, seigneur du Chapeau, maître-d'hôtel du roi Louis XII.

IX. FRANÇOIS du Plessis, II. du nom, seigneur de Richelieu, &c. vivant en l'an 1514. épousa 1°. en Janvier 1489. *Guyonne* de Laval, fille de *Jean*, seigneur de Brée, & de *Françoise* Gasselin, dame des Hayes-Gasselin, morte l'an 1494: 2°. *Anne* Le Roi, dame du Chilou, fille de *Guyon*, seigneur du Chilou, &c. vice-amiral de France, & d'*Isabeau* de Beauval, dame d'Occoich sa premiere femme. De la premiere il eut *Aimée*, qui épousa le 25. Octobre 1507. *Leon* de Barbançois, seigneur de Sarzai, chevalier de l'ordre du roi; *Jeanne*, alliée le 28. Octobre 1514. à *Mathurin* du Theil, seigneur du Fresne; & *Renée* du Plessis, morte jeune. De la seconde, vinrent LOUIS, qui suit; *Jacques*, évêque de Luçon; *François*, dit *Pillon*, seigneur de la Jabiniere, gouverneur de Courtemille, mestre de camp de l'un des deux seuls regimens qui étoient alors en France, mort d'un coup d'arquebuse qu'il reçut à l'épaule au siege du Havre de Grace, dont il étoit destiné gouverneur; *René*, abbé de Nieuil & prieur de Coussai; *Antoine*, dit *le Moine*, capitaine d'une compagnie d'arquebusiers de la garde du roi, chevalier de son ordre, gouverneur de Tours, qui servit les rois François II. & Charles IX; & *François* du Plessis, seigneur de Beaulieu, qui étoit le second fils, lequel épousa *Françoise* de Trion, fille de *Pierre*, seigneur de Legurat, dont il eut pour fille unique *Jacquette* du Plessis, dame de Beaulieu, mariée à *François* d'Aloigni, seigneur de la Groye.

X. LOUIS du Plessis, seigneur de Richelieu, du Chilou, &c. lieutenant de la compagnie d'ordonnance du senéchal de Toulouse, servit en diverses occasions les rois François I. & Henri II. & mourut à la fleur de son âge en 1551. Il avoit épousé le 16. Janvier 1542. *Françoise* de Rochechouart, fille d'*Antoine*, seigneur de S. Amant, baron de Faudoas, senechal de Toulouse, & de *Catherine*, dame de Barbasan, dont il eut *Louis* du Plessis, II. du nom, seigneur de Richelieu, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Montpensier, tué par le sieur de Brichetieres sans avoir été marié; FRANÇOIS III. du nom, qui suit; *Louise*, alliée à *François*, seigneur du Cambout, baron de Pont-Château, &c. capitaine des ville & château de Nantes; & *Jeanne* du Plessis, mariée 1°. à *Pierre* Fretart, seigneur de Sauve & de Primeri: 2°. à N. baron de Marconnai.

XI. FRANÇOIS du Plessis, III. du nom, seigneur de Richelieu, du Chilou, &c. succeda à son frere aîné, dont il vengea la mort. Il se signala à la bataille de Montcontour, & suivit le duc d'Anjou en Pologne, lequel étant devenu roi sous le nom de Henri III. l'employa en diverses negociations, lui donna la charge de grand-prevôt de France, en Fevrier 1578. & le fit chevalier de ses ordres en 1586. Le roi Henri IV. se loua beaucoup de son courage & de sa fidelité, & lui donna la charge de capitaine de ses gardes; mais il mourut presque aussi-tôt à Gonesse, pendant le siege de Paris le 10. Juillet 1590. à l'âge de 42. ans. Il avoit épousé *Susanne* de la Porte, fille de *François*, seigneur de la Lunardiere, &c. celebre avocat au parlement de Paris, & de *Claude* Bochart sa premiere femme, dont il eut *Henri* du Plessis, seigneur de Richelieu, &c. maréchal de camp en l'armée du duc de Nevers, qui fut tué en duel par le marquis de Themines, en 1619. & ne laissa point d'enfans de *Marguerite* Guyot de Charmeaux, dame d'Ansac; *Alfonse-Louis* du Plessis, qui fut pourvû de l'évêché de Luçon, dont il se démit en faveur de son frere pour entrer parmi les Chartreux, qu'il quitta, & fut depuis archevêque d'Aix & de Lyon, cardinal en 1629. & grand aumônier de France, & mourut le 23. Mars 1653. après avoir fondé & fait bâtir le magnifique hôpital de l'Aumône de Lyon; ARMAND-JEAN du Plessis, cardinal, duc de Richelieu, &c. qui a donné lieu à la deduction de cette genealogie, *& dont il sera parlé dans un article separé*; FRANÇOISE, qui suit; & *Nicolle* du Plessis, mariée à *Urbain* de Maillé, marquis de Brezé, capitaine des gardes du corps, maréchal de France, & gouverneur d'Anjou, morte le 30. Août 1635.

XII. FRANÇOISE du Plessis, épousa 1°. *Jean-Baptiste* de Beauveau, seigneur de Pimpean & des Roches: 2°. en Août 1603. *René* de Vignerot, seigneur de Pont-Courlai, de Glenai, &c. & mourut en 1615. ayant eu du second mariage FRANÇOIS de Vignerot, qui suit; & *Marie-Magdelaine* de Vignerot, dame d'atour de la reine, qui fut mariée à *Antoine* de Beauvoir du Roure, seigneur de Combalet, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fut depuis créée duchesse d'Aiguillon en 1638. & mourut le 17. Avril 1675.

XIII. FRANÇOIS de Vignerot, marquis de Pont-Courlai, &c. gouverneur de la ville & citadelle du Havre de Grace & du pays de Caux, fut fait chevalier des ordres du roi en 1633. servit au siege de la Mothe, fut pourvû de la charge de general des galeres le 15. Mars 1635. remporta la victoire sur les galeres d'Espagne près de Ge-

nes, le 1. Septembre 1638. & mourut d'une hydropisie de poulmon le 26. Janvier 1646. âgé de 37. ans. Il avoit épousé par contrat du 29. Juin 1626. *Marie-Françoise* de Guemadeuc, fille unique de *Thomas*, baron de Guemadeuc, & de *Jeanne* de Ruellan, laquelle se remaria à *Jacques* de Grivel de Gamaches, comte d'Ourouer, gouverneur de Fougeres, & mourut le 13. Janvier 1674. ayant eu de son premier mariage ARMAND-JEAN, qui suit ; JEAN-BAPTISTE-AMADOR, qui a fait la branche des marquis de Richelieu, *dont les ancêtres & la posterité sont rapportez sous le nom de* VIGNEROT ; *Emmanuel-Joseph* comte de Richelieu, abbé de Marmoutier, de S. Ouen de Rouen, prieur de S. Martin des Champs, qui se trouva au combat de S. Gothart en Hongrie le 1. Août 1664. & mourut au retour à Venise le 9. Janvier 1665. en sa vingt-sixiéme année ; *Marie-Marthe*, demoiselle de Richelieu, morte sans alliance en Septembre 1665 ; & *Marie-Therese*, demoiselle d'Agenois, puis duchesse d'Aiguillon après sa tante, morte aussi sans alliance le 18. Decembre 1704. âgée de 68. ans.

XIV. ARMAND-JEAN du Plessis, né en 1629. & bâtisé le 20. Octobre 1631. fut substitué aux nom & armes du Plessis, par le cardinal duc de Richelieu, son grand-oncle ; fut duc de Richelieu & de Fronsac, pair de France, prince de Mortagne, marquis de Pont-Courlai, comte de Cosnac, &c. chevalier des ordres du roi, & chevalier d'honneur de madame la dauphine. Il succeda à son pere en la charge de general des galeres, dont il prêta serment en Janvier 1643. n'étant alors âgé que de 15. ans, dont il se démit en 1661. & mourut le 10. Mai 1715. en sa 86. année. Il avoit épousé 1°. le 26. Decembre 1649. *Anne* Poussart, dame d'honneur de la reine, puis de madame la dauphine, veuve de *François-Alexandre* d'Albret, sire de Pons, comte de Marennes, & fille de *François* Poussart, marquis de Fors, seigneur du Vigean, &c. & de *Anne* de Neubourg, morte le 29. Mai 1684 : 2°. le 30. Juillet suivant, *Anne-Marguerite* d'Acigné, fille aînée de *Jean-Leonard* d'Acigné, comte de Grandbois, & de *Marie-Anne* comtesse d'Acigné & de la Rochejagu, morte le 19. Août 1698 : 3°. le 20. Mars 1702. *Marguerite-Therese* Rouillé, veuve de *Jean-François* marquis de Noailles, & fille de *Jean* Rouillé, seigneur de Meslai, conseiller d'état ordinaire, & de *Marie* de Comans d'Astrie, & n'eut des enfans que de sa seconde femme, qui sont LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND, qui suit ; *Marie-Catherine-Armande*, née le 22. Juin 1685. mariée le 24. Avril 1714. à *François-Bernardin* du Chatelet, comte de Clémont, brigadier des armées du roi, mestre de camp de cavalerie, & gouverneur du château de Vincennes ; *Elizabeth-Marguerite-Armande*, née le 12. Août 1686. prieure perpetuelle des Benedictines, dites *de la Presentation*, à Paris ; & *Marie-Gabrielle-Elizabeth* du Plessis, née le 27. Juin 1689. religieuse en l'abbaye du Port-Royal.

XV. LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND du Plessis, duc de Richelieu & de Fronsac, pair de France, &c. né le 13. Mars 1696. servit en 1713. à la prise de la ville de Fribourg, où il fut blessé par des pierres, fut fait colonel d'un regiment d'infanterie, petit vieux corps, au mois de Mars 1718. fut reçu l'un des 40. de l'académie françoise le 12. Decembre 1720. prit séance au parlement de Paris, en qualité de pair de France, le 6. Mars 1721. fut nommé au mois de Mai 1724. ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur, & s'étant rendu à Vienne, y fit son entrée publique le 7. Novembre 1725. eut son audience de congé de la cour imperiale le 6. Septembre 1727, & fut nommé chevalier des ordres du roi, le 1. Janvier 1728. Il en reçut la croix à son retour de Vienne le 1. Janvier 1729. Il avoit été marié le 12. Fevrier 1711. avec *Anne-Catherine* de Noailles, fille de *Jean-François* marquis de Noailles, & de *Marguerite-Therese* Rouillé sa belle-mere, morte sans posterité le 7. Novembre 1716. âgée de 20. ans.

Le duc de Richelieu porte les armes pleines du Plessis-Richelieu, & le marquis de Richelieu qui est substitué aux biens de la maison, écartelle les armes de Vignerot avec celles de Richelieu. * Du Chêne, *hist. de Dreux & de la maison de Richelieu*, Auberi, *histoire du cardinal de Richelieu*. De Thou. Montluc. Dupleix. Le pere Anselme, &c.

PLESSIS-RICHELIEU (Armand Jean du) cardinal duc de Richelieu & de Fronsac, abbé general de Clugni, de Cîteaux, de Premontré, de Montmajour-lez-Arles, de Fleuri, ou de saint Benoît sur Loire, de saint Medard de Soissons, de saint Riquier, de Charoux, de la Chaise-Dieu, de Signi, &c. pair & amiral de France, commandeur des ordres du roi, grand-maître, chef & surintendant general de la navigation & commerce de France, gouverneur & lieutenant general pour le roi en Bretagne, secretaire & ministre d'état, troisiéme fils de FRANÇOIS Du Plessis, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi, & grand prevôt de France, & de *Susanne* de la Porte, nâquit à Paris le 5. Septembre de l'an 1585. & fut élevé dans les lettres, où il fit en peu de tems un très-grand progrès. Son inclination le portoit aux grandes choses, & dès l'âge de vingt-deux ans il obtint du pape Paul V. dispense d'âge pour l'évêché de Luçon, dont il fut sacré évêque à Rome par le cardinal de Givri le 17. Avril de l'an 1607. & étant revenu en France, il s'avança à la cour par ses manieres honnêtes & engageantes, & par la faveur de la marquise de Guercheville, premiere dame d'honneur de la reine Marie de Medicis, alors regente du royaume. La reine mere lui fit donner la charge de son grand aumônier ; & peu après elle obtint pour lui la charge de secretaire d'état, le dernier jour de Novembre 1616. avec lettres patentes du roi, qui lui accordoient la preseance sur les autres secretaires d'état. La mort du maréchal d'Ancre ayant apporté du changement à la cour, il se retira l'an 1617. à Avignon, où il s'occupa à composer les *principaux points de la foi Catholique*, &c. Le roi le rappella à la cour, & l'envoya à Angoulême, où M. le duc d'Espernon avoit conduit la reine : il disposa l'esprit de cette princesse à un accommodement, qui fut conclu en 1620. & pour recompense de ses services, qui le rendoient extrêmement agreable au roi, il reçut le chapeau de cardinal du pape Gregoire XV. le 5. Septembre de l'an 1622. Ensuite ménageant adroitement l'esprit du roi, & continuant de le servir avec assiduité, il fut déclaré par ce prince en 1624. principal ministre d'état, chef des conseils, & grand-maître, chef & sur-intendant general de la navigation & commerce de France, après qu'on eut supprimé la charge d'amiral, par lettres données à saint Germain en Laye au mois d'Octobre de l'an 1626. Ce fut par ses soins que l'on conserva l'année suivante l'isle de Ré, & qu'on prit en 1628. la Rochelle, qui entretenoit la revolte au milieu de l'état ; il avoit fermé le port de cette ville par cette fameuse digue, dont on parlera toûjours avec étonnement. Lorsque le roi eut resolu de marcher en personne au secours du duc de Mantoue son allié, le cardinal l'accompagna dans ce voyage, qui servit à faire lever le siege de Casal l'an 1629. Les Huguenots avoient repris les armes dans le Languedoc ; & le cardinal les obligeant d'accepter le traité de paix qui avoit été conclu à Alais le 27. Juin, acheva de ruiner un parti qui troubloit l'état depuis 70. ans. Six mois après cet habile ministre ayant été declaré lieutenant general de-là les Monts, prit Pignerol, & secourut une seconde fois Casal assiegé par le marquis de Spinola. La cour étoit à Lyon, où le roi fut malade : la reine mere & d'autres personnes puissantes décrierent tellement la conduite du cardinal à sa majesté, qu'on l'obligea de promettre qu'il se déferoit de ce ministre : en effet, on croyoit que la chose s'executeroit, lorsque la cour seroit de retour à Paris. Le cardinal devoit aller coucher à Pontoise, pour se retirer au Havre de Grace, qu'il avoit choisi pour le lieu de sa retraite : on le consideroit déja comme un homme perdu, son palais étoit devenu desert, & le roi étoit allé à Versailles pour éviter les plaintes de son adieu ; mais le cardinal ne se déconcerta point dans une conjoncture si délicate ; au lieu de prendre le chemin de sa retraite, il alla droit à Versailles ; & connoissant mieux que personne du monde l'esprit du roi, il renversa par l'ascendant qu'il avoit acquis sur lui, & par la force de ses raisons, ce qu'on pensoit y avoir établi par des moyens beaucoup plus efficaces. Ainsi le cardinal devenu plus puissant que jamais, poussa fortement ceux qui l'avoient voulu perdre ; & cette journée, qu'on nomma la *journée des Duppes*, produisit de très-fâcheux effets. Le cardinal fit conclure la

tréve de la Suede avec la Pologne au mois de Janvier de l'an 1631. Le roi érigea pour lui en duché & pairie la terre de Richelieu au mois d'Août suivant, & le pourvut du gouvernement de Bretagne. Dans la suite ce ministre contribua à la reduction de diverses places, comme de Nanci, d'Arras, de Perpignan & de Sedan. Il fit sentir au duc de Lorraine combien notre alliance étoit preferable à celle de nos ennemis; & il entreprit de renverser les desseins ambitieux, & la grande puissance de la maison d'Autriche. Ce fut encore lui qui suscita les Catalans & les Portugais à secouer le joug de la domination Espagnole. Enfin, après avoir porté sous son administration la gloire de la France au plus haut point, épuisé par ses longs travaux, il tomba malade, & mourut en son palais à Paris le Jeudi 4. Decembre de l'an 1642. Ce ministre avoit de grandes qualitez, quoique ses ennemis lui reprochassent une infinité de défauts. Voici l'éloge que le maréchal d'Estrées a fait de lui dans les memoires qu'il écrivit de la regence de Marie de Medicis. „ La charge de secretaire d'état de la guerre fut donnée à M. de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, que „ la fortune conduisoit par des chemins peu ordinaires à „ ceux de sa profession; car bien que dans les derniers siecles les évêques eussent beaucoup de part dans les affaires, & particulierement dans les negociations au-dedans & au-dehors du royaume; il étoit pourtant sans „ exemple d'en voir un dans la charge de secretaire d'état, dont les principales fonctions regardoient les affaires de la guerre. Cependant, comme c'étoit un genie „ fort élevé, il sçut habilement se servir des moyens que „ les occasions lui donnoient de monter au premier rang, „ & de parvenir à la grande puissance que l'on avoit eu „ raison de prevoir, à cause de ses grandes qualitez. En „ effet, il ne fut pas longtems dans cet emploi sans être „ consideré comme un homme rare, d'un merite extraordinaire, & qui donna bientôt de la jalousie au maréchal d'Ancre. La suite a fait connoître qu'on ne s'étoit pas trompé dans ces jugemens, & qu'ayant entrepris deux choses qui n'avoient pas été jugées possibles „ par ceux qui l'avoient precedé dans le ministere, il a „ même surpassé toutes les esperances, ayant détruit si „ heureusement la faction Huguenote, & attaqué avec „ tant de hardiesse & de succès cette orgueilleuse puissance d'Espagne, qui donnoit de la terreur à toute l'Europe, & ne laissoit aucune esperance de pouvoir donner des bornes à sa grandeur. " Outre le livre de controverses dont nous avons parlé, ce cardinal en composa d'autres de pieté. Il fit bâtir la Sorbonne dont il étoit proviseur, telle que nous la voyons aujourd'hui, & fut enterré dans l'église de ce fameux college, où on lui a érigé un beau mausolée. On a publié sous son nom en 1688. un testament politique qui marque une grande étendue de genie, & une profonde connoissance des interêts de la monarchie; il y a aussi trois ou quatre petits écrits du cardinal dans le recueil de du Chatelet. * *Voyez* sa vie écrite par Auberi & par le P. le Moine, & celle qui a été imprimée à Amsterdam en 1695. &c. Perault, *hommes illustres en France, pendant le XVII. siecle.*

PLESSIS (Claude du) avocat au parlement de Paris, étoit d'une famille noble du Perche. Dès qu'il eut été reçu avocat, il travailla à se rendre habile dans sa profession, & parut de telle sorte au palais, qu'il sembloit s'y être plûtôt rendu pour communiquer ses lumieres, que pour y acquerir des richesses. Sa reputation le fit entrer dans le conseil de plusieurs grandes maisons, & employer dans les affaires du roi, de qui il fut honoré d'une pension. Jugeant que les commentaires qui avoient été faits sur la coûtume de Paris, manquoient de methode; de sorte que les questions qui y étoient traitées, n'avoient aucun rapport aux articles sur lesquels elles étoient proposées, il crut les devoir mettre dans un meilleur ordre, & composa des traitez, que messieurs Berroyer & de Lauriere avocats, firent imprimer en 1699. sur un manuscrit du cabinet de M. de Brillac, conseiller en la cour, de la moitié plus ample que les copies qui avoient été vûes auparavant. * *Journal des sçavans* de 1699. *tome* XXVI. *edit. de Holl. p.* 375.

PLESSIS-PRASLIN, *cherchez* CHOISEUL.

PLETHON, *cherchez* GEMISTE (Georges)

PLETTENBERG (Gautier de) *Heermeister*, c'est-à-dire, general de l'ordre Teutonique en Livonie, & ensuite grand-maître de cet ordre dans le même pays, seroit un des plus celebres heros, si le peu de fermeté qu'il fit voir les dernieres années de sa vie, n'eût démenti ses autres belles actions. Il étoit issu d'une famille noble de Westphalie, & étant entré dans l'ordre Teutonique, il fut fait heermeister de Livonie l'an 1495. Il y avoit alors treize ans que les chevaliers brouillez avec les évêques du pays, y causoient de très-grands désordres. On en étoit souvent venu aux mains, mais les pertes qu'avoient faites les deux partis, n'avoient pû diminuer leur animosité; & le nouveau heermeister eut besoin de toute sa prudence pour les reconcilier. Il s'appliquoit à rétablir le bon ordre que les guerres domestiques avoient troublé, lorsque Basile, czar de Moscovie, fit l'an 1498. une invasion dans la Livonie, où ses troupes brûlerent & pillerent tout aux environs près de Nerva, de Torpat & de Riga. Le grand-maître resolu de se venger de cette insulte, assembla une petite armée, qui n'étoit composée que de quatre mille chevaux; mais de gens d'élite. Avec ce petit nombre, il entra en Moscovie, & rencontra la plus nombreuse armée des ennemis, composée de 40000. hommes, la plûpart cavalerie. Il les attaqua & les mit en déroute le 5. Septembre. Il les poursuivit trois lieues jusqu'à ce que la nuit l'obligea de s'arrêter. Plusieurs milliers de Moscovites furent tuez, leur bagage pris, avec un grand nombre de chevaux & de toutes sortes de munitions. Il avança ensuite dans le pays, prit diverses forteresses, & vainquit un autre corps d'ennemis près d'Iwanogrod. Mais une grande mortalité qui se mit dans ses troupes, l'obligea de retourner. Il fut lui-même attaqué d'une violente maladie, dont il eut de la peine d'échapper. Les Russiens profitant de l'occasion, rentrerent dans la Livonie, ravagerent de la maniere du monde la plus inhumaine plusieurs provinces, & tuerent ou emmenerent en captivité plus de quarante mille personnes. Dès que Plettenberg eut recouvré la santé, il convoqua les grands du pays, & il fut resolu de rentrer de nouveau en Moscovie. Il amassa en diligence une petite armée de sept mille chevaux Allemands, & de cinq ou six mille hommes de pied de Curlande. Avec ce petit nombre il entra en Russie, où il apprit de deux prisonniers près de Pleskow, que les Moscovites approchoient avec une formidable armée, à qui le czar avoit ordonné d'environner cette petite troupe d'Allemands, & de les conduire comme des moutons à Moscow. Cet avis donna le tems au grand maître de marcher en bon ordre, jusqu'à ce qu'il eût rencontré cette grande armée divisée en douze corps. Après avoir animé ses gens en peu de mots, & fait décharger ses pieces de campagne, ausquelles les Moscovites étoient peu accoûtumez, il tomba sur eux avec une furie extraordinaire: on combattit de près & avec beaucoup d'opiniâtreté. Le grand-maître fut facilement environné avec sa petite troupe par les Russiens; mais il se fit jour trois fois à travers, & les contraignit enfin de s'enfuir, & dans leur fuite, on en tua un nombre infini. Les vainqueurs fatiguez, & les chevaux ne pouvant plus les porter, on ne poursuivit pas long-tems les fuyards. Mais le grand-maître demeura trois jours sur le champ de bataille, pour voir si les Moscovites auroient le courage de l'attaquer une seconde fois. Tous les auteurs conviennent de cette grande victoire, mais ils ne s'accordent pas sur le nombre des morts. Ceux qui en mettent le moins disent que les Moscovites y perdirent quarante mille hommes, & que du côté des Livoniens, il n'y eut qu'un capitaine, un lieutenant & un enseigne de tuez, quatre cens soldats & un chevalier de l'ordre Teutonique. Cette victoire remportée au mois d'Octobre de l'an 1501. obligea les Moscovites à faire la paix avec le heermeister: elle fut conclue & jurée pour cinquante ans, pendant lesquels les Moscovites ne firent aucun mouvement: mais après que Plettenberg eut gouverné très-sagement, & se fut montré aussi grand dans la paix que dans la guerre, l'heresie de Luther fit dans la Livonie des progrès ausquels il ne s'opposa pas avec assez de fermeté. Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, fut le premier qui y introduisit l'heresie. Plu-

sieurs chevaliers suivirent son exemple en Allemagne; & pour empêcher la contagion de penetrer jusques dans la Livonie, Plettenberg traita avec Albert en 1525. & lui payant une somme d'argent pour le droit de souveraineté, se rendit indépendant. L'empereur Charles V. approuvant ce traité, donna le titre de prince de l'empire, avec le droit de séance, & de suffrage dans les dietes au nouveau grand-maître, qui fit aussi battre monnoye. Il y avoit lieu d'esperer que cette accroissement d'autorité en lui, seroit utile à la religion; cependant plusieurs chevaliers ayant embrassé l'heresie, ne furent pas reprimez; l'impunité des premiers rendit plus hardis ceux qui voulurent les suivre, & le desordre ne fit qu'augmenter de jour en jour, de sorte qu'il s'est trouvé entre les Protestans, des écrivains qui ont cru que Plettenberg lui-même avoit panché vers l'heresie. Il est plus probable que l'audace des sectaires, qui méprisèrent jusqu'aux menaces de Charles V. l'effraya; mais on ne peut rien dire de certain là-dessus, sinon que le Lutheranisme ayant infecté une partie de la Livonie de son vivant, y prit le dessus après sa mort arrivée l'an 1535. * *Nouvelle description angloise de la Livonie*. Henri-Leonard Scharsfleich, *historia Ensiferorum*, &c.

PLEUREUSES, en latin, *Præficæ*, étoient des femmes qu'on louoit pour assister aux pompes funebres, qui y chantoient des airs lugubres, se frappoient l'estomac & se déchiroient pour déplorer la mort de celui que l'on portoit en terre. Les chants de ces pleureuses s'appelloient *Næniæ*. * *Ant. Græc. & Rom.* Voyez notre supplement.

PLIMOUTH, ville d'Angleterre, dans le comté de Devon, a deux ports sur la mer Britannique, qui la rendent extrêmement marchande. La nouvelle PLIMOUTH est une colonie de l'Amerique Septentrionale, en la nouvelle Amerique.

PLIMPTON, bourg d'Angleterre, qui donne le nom à une contrée du comté de Devon, qui est au sud-ouest. Il est éloigné d'environ quatre milles anglois de Plimouth en tirant vers le nord-est, & à cent huit lieues de Londres. * *Diction. Anglois.*

PLINE, C. *Plinius Secundus*, dit l'*Ancien*, étoit de Veronne, & vivoit dans le I. siecle sous Vespasien & Tite, qui l'honorerent de leur estime, & qui l'employerent en diverses affaires. Il porta les armes avec distinction: il fut aggregé dans le college des augures, fut envoyé intendant en Espagne, & malgré le tems que lui déroboient ses emplois, il en trouva suffisamment pour travailler à un grand nombre d'ouvrages. Le plus celebre des siens, est son histoire naturelle, qui est divisé en XXXVII. livres. Nous avons diverses éditions de cet ouvrage; de Rome en 1470. & 1473. de Parme en 1476. & 1480. & de Venise en 1483. On l'a aussi imprimé à Lyon en 1587. à Francfort en 1608. à Leiden en 1669. La meilleure édition est celle du P. *Hardouin*, à Paris en cinq vol. *in* 4° en 1685. qu'il a redonnée en trois vol. *in fol.* l'an 1723. avec beaucoup d'additions, & un grand nombre d'idées bizarres & contraires à la verité dont ses notes sont remplies. Saumaise avant lui avoit corrigé & expliqué une infinité d'endroits de Pline, dans ses remarques sur *Solin*. Pline avoit aussi composé une histoire de Neron, la vie de Pomponius Secundus, l'histoire des guerres d'Allemagne en XX. livres, & d'autres pieces qui ne sont point venues jusqu'à nous. L'embrasement du mont Vesuve fut fatal à ce grand homme, en l'an de Jesus-Christ 79. Il fut si violent, qu'ayant ruiné des villes entieres, & une très-grande étendue de pays, les cendres en volerent jusques dans l'Afrique, la Syrie & l'Egypte. Pline, qui vivoit alors, voulut voir cette merveille terrible, mais il fut suffoqué dans les flammes, & fut puni de sa curieuse temerité. Nous avons sa vie à la tête de ses ouvrages. * Pline *le Jeune*, *liv.* 6. *epist.* 16. Tacite, *in annal.* Saint Jerôme, *in chron.* Onuph. *comment. in Fast.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 1. *c.* 29. Budée. Turnebe. Lipse. &c. *in Plin.*

PLINE (C. Cæcilius) *Plinius Secundus*, dit *le Jeune*, étoit de Côme, & fils d'une sœur de Pline de Veronne, qui l'adopta pour fils. Il avoit été disciple de Quintilien, & florissoit vers l'an 106. de Jesus-Christ, du tems de Trajan, qui l'éleva jusqu'aux premieres charges. Ce fut pendant son consulat qu'il prononça dans le senat, le panegyrique de Trajan, que nous regardons comme un chef-d'œuvre. Ses lettres pleines d'esprit & de politesse, ont été rassemblées en X. livres, & traduites en notre langue par M. de Saci, de l'académie Françoise. Nous voyons dans une de ses lettres, qu'étant gouverneur de Bithynie, il avoit eu honte de faire mourir les Chrétiens. En effet, il écrit à Trajan, qu'après une exacte recherche, il avoit trouvé que ceux qui portoient ce nom, étoient plus religieux observateurs de leurs sermens que les autres, plus modestes en paroles, plus reglez & plus vertueux en leur conduite. Qu'ils faisoient profession d'une grande charité, qu'ils abhorroient le larcin & la fraude, & que leur crime n'étoit qu'une étrange opiniâtreté dans leur superstition. Trajan lui fit une réponse injuste, comme Tertullien l'a remarqué dans son apologetique. On attribue à Pline des vies des hommes illustres, qui sont assurément d'Aurelius Victor. Les lettres du jeune Pline, sont un long tissus d'excellens preceptes pour se conduire sagement dans les bonnes études; mais il y a dans ces lettres un air de vanité qu'on ne doit pas approuver. L'amour de la gloire & de l'immortalité que donne le Parnasse, étoit tout son but. Jean-Marie Catané, qui a écrit la vie du jeune Pline, a dit de lui à ce sujet, *gloriæ appetitus & immortalitatis summus aucupator*. * Eusebe, *in chron. & hist.* Vossius, *l.* 1. *de hist. Lat.* Gesner, *in bibl. &c.*

☞ Quelques auteurs Chrétiens ont cru que Pline *le Jeune* embrassa le Christianisme. Pour autoriser cette opinion, on allegue le sentiment de Flavius Rufus Dexter, qui vivoit du tems de saint Jerôme, & qui dit que Tite, disciple de saint Paul, à son retour de Bithynie, & du Pont, convertit à la foi Pline *le Jeune*, dans l'isle de Crete, où il faisoit bâtir un temple à Jupiter, par le commandement de Trajan. On ajoûte même que Pline fut martyrisé à Côme en Italie. François Bivarius, moine de Cîteaux, s'attache fort à faire valoir le sentiment de cet historien. L'évêque Esquilin dans le livre 7. du catalogue des Saints, conformément aux actes de Zena, disciple de saint Paul, duquel il est fait mention dans l'épître à Tite, raconte que Tite arriva en Candie, où prêchant la foi sans beaucoup de succès, il ébranla neanmoins ces cœurs endurcis, par un miracle qu'il fit. Il se mit en prieres, & après son oraison, renversa l'idole de Diane, qu'il reduisit en poussiere. Comme c'étoit la divinité qu'on adoroit avec plus de superstition dans l'isle, ce prodige changea, dit-on, les cœurs des insulaires, parmi lesquels il y en eut 500. qui se convertirent sur l'heure. Dans le même tems Tite passant devant les temples que Pline faisoit bâtir, y donna sa malediction, & renversa tous les travaux qui étoient déja bien avancez. Ce miracle fut cause de la conversion de Pline, & de celle d'un fils qu'il avoit. Voilà ce que rapporte Pierre *de Natalibus*, évêque de Jesolo. On rapporte une troisiéme preuve pour établir cette prétendue conversion, & on la tire du martyrologe Romain du 7. Août, où l'on fait memoire des saints martyrs Carpophore, Flavius Rufus Dexter, Exaute, Cassius, Severin, Second & Licine. On prétend que ce Second étoit Pline, parce qu'il s'appelloit Secundus, & qu'outre cela il étoit natif de Côme. Les lettres avantageuses que Pline écrivit à Trajan en faveur des Chrétiens, favorisent encore, à ce qu'on prétend, cette opinion, aussi bien que l'honneur qu'il eut d'être proche parent d'Antonia Maximilla, femme d'Agée, proconsul de Patras dans l'Achaye, qui étoit de la même ville de Côme, & qui fut enfin martyrisée à Nicomedie. Toutes ces raisons n'empêchent pas qu'on ne doute absolument de la verité de cette conversion; parce que ni l'autorité de Flavius, ni celle des actes de Tite rapportez par Pierre *de Natalibus*, ne sont pas d'assez grand poids pour établir un fait de cette nature, dont les plus anciens auteurs n'ont point parlé. * Franc. Bivarius.

PLINILLON, c'est le nom d'une grande & haute montagne, qui sert de bornes aux comtez de Cardigan & de Montgomeri, dans la principauté de Galles. La Saverne, la Wye, & le Rydal y prennent leurs sources. * *Diction. Anglois.*

PLISTANUS, philosophe Grec, natif d'Elée, succeda dans l'administration de l'école de Phedon, & en

laissa le soin à Menedeme. * Diogene *Laërce*, *in Phed. lib.* 2.

PLISTARQUE, frere de Leonidas, de la famille des Eurysthenides, succeda à Leonidas la premiere année de la LXXV. olympiade, 480. ans avant Jesus-Christ. Il eut pour successeur PLISTONAX, fils de Cleombrote, la troisiéme année de la même olympiade, qui regna 68. ans, & laissa son fils PAUSANIAS pour successeur. * Herodot. *l.* 9. M. Du Pin, *bibliotheque universelle des historiens profanes.*

PLOAGUE ou PUAGORE, en latin *Plubium*, *Pluvium*, bourg de l'isle de Sardaigne. C'étoit autrefois une ville épiscopale, dont l'évêché a été uni à l'archevêché de Sassari, & il n'est éloigné de cette ville que de trois lieues, du côté du levant. * Mati, *diction.*

PLOCZKO ou PLOSCO, *Plaucum*, palatinat de Pologne, tire son nom de celui d'une ville considerable, située sur la Vistule, avec forteresse. Elle a évêché suffragant de Gnesne.

PLOEN, qu'on prononce *Plun*, petite ville avec un magnifique château. Elle est dans la Wagrie, province du duché de Holstein, sur un petit terrain, qui est entre deux lacs, à cinq lieues de Kiel vers le midi. Cette ville appartenoit au duc de Holstein-Ploën, qui étoit de la maison de Danemark, & qui fut maréchal general des armées des Provinces-Unies après le prince de Waldec, *Voyez* HOLSTEIN. *Mati, *diction.*

PLOTIN, philosophe Platonicien, natif de Lycopolis ville d'Egypte, vivoit dans le III. siecle, étudia pendant douze ans sous Ammonius, philosophe Chrétien, & depuis vint à Rome sous le regne de l'empereur Philippe en 245. Il eut entre ses écoliers des Chrétiens aussi-bien que des Idolâtres, & ne témoigna pas être éloigné de la religion des premiers. Ce philosophe forma le dessein bizarre de bâtir une ville, qu'il vouloit appeller la ville de Platon, où il prétendoit faire vivre ses habitans selon la forme de la republique imaginée par ce philosophe. L'empereur Gallien goûta cette pensée, & auroit contribué à l'execution de ce projet, si ces plus fideles conseillers ne lui eussent representé que cette entreprise étoit aussi ridicule qu'impossible. Plotin composa un ouvrage de LIV. livres divisez en enneades, & écrivit contre les Gnostiques, si l'on en croit Porphyre. Marcile Ficin a traduit en latin ses œuvres, & a fait des sommaires & des analyses sur chacun des livres de Plotin, qui eut Amelius pour disciple, & qui mourut l'an de Jesus-Christ 270. âgé de 66. ans. Julius Firmicus rapporte des choses surprenantes de sa mort. Porphyre conte qu'après sa mort, un dragon qui étoit sous le lit, entra dans la muraille de sa chambre & disparut. C'est peut-être ce qui a donné sujet de croire que Plotin avoit un demon familier, qu'il consultoit en toutes choses. Il étoit en une si haute reputation de vertu, qu'on lui dressa des autels comme à un dieu. * Porphyre, *en sa vie.* Julius Firmicus, *liv.* 1. *astron. c.* 3. *q.* 8. Marcile Ficin, *in comment. Plot. &c.* Bayle, *diction. critiq.*

PLOTINE, *Plotina Pompeia*, femme de l'empereur *Trajan*, fut illustre par sa modestie & par sa bonté, & commença par protester au peuple en entrant la premiere fois dans le palais imperial, qu'elle y entroit telle qu'elle souhaitoit d'en sortir. Elle se conduisit avec tant de sagesse & de prudence pendant son regne, qu'elle contenta egalement les seigneurs & le peuple. Elle refusa le nom d'*Auguste* pendant tout le tems que Trajan ne voulut point accepter celui de *pere de la patrie*. C'est à l'amour qu'elle avoit pour le peuple, que l'on doit attribuer la diminution des impôts & des taxes, dont les provinces étoient surchargées. Elle accompagnoit Trajan lorsque cet empereur mourut à Selinunte l'an 117. Elle porta à Rome les cendres de son époux, & contribua à l'adoption d'Adrien, à qui elle aida à parvenir à l'empire. On ignore le tems, le lieu & les circonstances de sa mort, que M. de Tillemont met à l'an 129. & d'autres à l'année 122. il n'y a rien de certain pour l'opinion des uns & des autres. Adrien en ayant appris la nouvelle, en parut extrêmement affligé; en porta le deuil pendant neuf jours, & composa des hymnes à sa louange. Il lui fit bâtir un temple à Nimes, dont on voit encore les restes, mais on ignore si ce fut du vivant ou après la mort de cette imperatrice, qu'il mit au rang des déesses. * Xiphilin, & Spartien, *in Trajano.* Angeloni, *hist. August.* Bayle, *diction. crit.*

PLOTIUS (Lucius) Gaulois, fut le premier qui enseigna la rhetorique à Rome en latin, qui étoit la langue Romaine, ce qui lui attira un grand nombre de disciples. Ciceron, qui étoit fort jeune en ce tems-là, dit qu'il s'étoit senti porté à l'aller entendre comme les autres; mais qu'il en crut les plus sçavans de son tems, qui jugerent que les lettres grecques étoient plus propres pour l'instruction & pour les exercices de l'esprit. * Suetone, *de claris. rhet.* Cicero, *ad M. Tit.*

☞ Il y a eu parmi les Romains plusieurs autres hommes illustres de ce nom, comme Marcus PLOTIUS, capitaine de l'armée de Cesar, qui fut blessé par les soldats de Pompée sur le fleuve d'Aps. * Cæsar, *l.* 3. *de bel. civili.* PLOTIUS Tucca, historien qui vivoit du tems d'Horace. * Horat. *l.* 1. *sat.* 5. & Cornutus, interprete de Perse. PLOTIUS Griphus, mis au nombre des senateurs par Vespasien, & fait ensuite preteur. * Tacite, *hist. l.* 4. PLOTIUS Firmus, qui de simple capitaine fut fait prefet du pretoire après la mort de Galba. * Tacite, *hist. l.* 1.

PLUMIER (Charles) religieux Minime, habile botaniste, né à Marseille dans le XVII. siecle, entra jeune dans l'ordre de saint François de Paule. Après ses premieres études, ses superieurs qui lui trouverent du goût pour les mathematiques, l'envoyerent à Toulouse, quoique ce fût une province separée de la sienne, pour les apprendre sous le celebre pere Maignan, qui connoissant du génie dans cet éleve, s'appliqua à l'instruire & lui montra encore l'art de faire des lunettes, des miroirs ardens, des microscopes, & autres ouvrages curieux, dans lesquels ce maître excelloit. Il lui inspira aussi l'amour de la geometrie; mais s'y étant trop appliqué, & sur-tout à la lecture d'Euclide, il en pensa perdre l'esprit. Il étoit alors à Rome, où il avoit été envoyé après ses études; & il lui fallut son air natal pour le remettre. On le fit donc renoncer à cette étude forcée, & il se porta du côté de la botanique, à laquelle son naturel le portoit. Etant retourné à Rome, il y tomba entre les mains d'un Italien, des plus fameux dans ce genre de science, qui se fit un plaisir de cultiver son inclination, & qui lui fit part de toutes ses lumieres. Le pere Plumier revenu en Provence, demanda quelque couvent champêtre, où il pût avoir la commodité de faire dans les champs des découvertes sur les simples, & on le mit au couvent de Bormes, lieu maritime près d'Hyeres au diocese de Toulon. Pendant qu'il y travailloit, l'intendant de Provence eut ordre du roi de chercher quelque habile botaniste qui voulût aller en Amerique, pour en rapporter en France les plantes, dont on pourroit tirer plus d'utilité pour la medecine. Le pere Plumier fut l'homme qu'il cherchoit: il partit donc de Provence pour les Antilles, & en trois voyages differens qu'il y fit, il s'arrêta plus volontiers à l'isle de saint Domingue. Le roi l'honora d'abord d'une pension, qui fut augmentée à proportion de ses services. Après les trois courses il fut affilié à la province de France, & Paris devint son sejour. Ici on le vit travailler à la botanique avec une application extraordinaire, qui ne put être interrompue que par le soin de faire imprimer aux dépens du roi, un volume admirable *des plantes que l'on découvre aux isles de l'Amerique*, & par un voyage à Lyon, pour y faire mettre sous la presse un autre excellent ouvrage enrichi de figures très-recherchées, intitulé *l'art de tourner*; art qu'il avoit appris, ainsi qu'il le dit dans sa preface, de son maître le pere Maignan. Son extrême habileté pour le dessein & pour la gravure, lui avoit été d'un grand secours pour embellir ces deux volumes. Il donna aussi en 1705. un traité *des fougeres de l'Amerique*, en latin & en françois. Enfin M. Fagon, premier medecin du roi engagea le pere Plumier à un quatriéme voyage d'Amerique, pour y examiner soigneusement l'arbre qui produit le *Quinquina*, afin de découvrir, s'il étoit possible, d'où vient que le quinquina qu'on apporte presentement en Europe, a moins de vertu que celui que l'on y apportoit dans les commencemens qu'on le connut. Ce sçavant Minime se mit courageusement en route; mais la mort l'arrêta sur le point d'entrer dans la carriere, au port de sainte Marie proche de Cadix dans

un

un couvent de son ordre le . . . . 1706. On trouva dans son cabinet de Paris plusieurs ouvrages de sa main, tant en françois qu'en latin, pour faire XII. volumes. Son dessein étoit de les distribuer en trois parties, qu'il auroit intitulées, *Cœlum*, *Solum*, *&* *Solum Americanum*, & il y auroit traité de tous les oiseaux, de tous les poissons & de tous les simples particuliers de l'Amerique. L'on y fit encore la découverte d'une infinité de desseins de cette nature, dont il avoit déja gravé lui-même une bonne partie. M. Fagon, par ordre du roi, nomma quelques personnes de l'académie des sciences, pour examiner tous ces manuscrits du pere Plumier, & ils en choisirent de quoi remplir VI. volumes pour être imprimez. Le pere Jean Saguens, Toulousain, son condisciple, honora sa memoire d'un petit poëme grec, qui fut très gouté. * *Memoires du tems.*

PLUNKET (Olivier) archevêque d'Armach & primat d'Irlande, sa patrie, étoit issu d'une noble famille. Il sortit jeune de son pays, & alla à Rome, où il fut élevé dans le college des Hibernois, que le cardinal Ludovisio y venoit de fonder. Là il prit le bonnet de docteur, & fut nommé pour enseigner la theologie dans le college *de la Propagande*, ce qu'il fit pendant douze années. Le pape Clement XI. le tira de cet emploi pour le faire archevêque d'Armach & primat d'Irlande. Ce nouveau prelat passa aussi-tôt où les fonctions de son ministere l'appelloient, & il s'y donna tout entier, tant pour preserver son troupeau du venin de l'erreur, que pour en rappeller plusieurs au giron de l'église. Ses travaux apostoliques lui attirerent l'inimitié des Heretiques, qui l'accuserent de trop de commerce avec la cour de Rome, & de liaisons suspectes avec celle de France. Il fut donc arrêté le six Decembre 1679. & renfermé dans la tour de Dublin, d'où on le traduisit à Londres sur la fin d'Octobre 1680. Il y souffrit pendant sept mois une prison des plus rudes, après laquelle on l'examina; & sans lui donner le tems de se défendre, ni de faire venir d'Irlande des preuves & des témoins irreprochables de son innocence, & sans avoir égard aux sollicitations que l'ambassadeur de France fit en sa faveur, on le condamna à être pendu, & son corps mis en quatre quartiers, pour avoir, disoit-on, voulu faire soulever les Catholiques d'Irlande contre l'autorité du roi. Il reçut son arrêt avec une fermeté digne des premiers siecles: les huit jours qui lui resterent jusqu'à celui de sa mort, furent par lui employez à se preparer tranquillement au martyre: les lettres qu'il écrivit pendant ce tems à quelques-uns de ses amis en sont une preuve. Enfin il fut executé le 10. Juillet 1681. âgé de plus de 65. ans, ayant fait en place publique un discours apologetique, où il protesta sur sa damnation éternelle, de son innocence sur tous les faits qu'on lui imputoit, & qu'il détailla: il marqua même hautement qu'un de ses juges lui avoit offert de lui faire conserver la vie, s'il vouloit accuser ses complices de la prétendue conspiration, dont il juroit sur son salut n'avoir jamais eu la moindre connoissance; & il finit par une priere pour ses ennemis, pour ses juges, pour le roi, & pour toute la famille royale. Sa majesté Britannique eut de la douleur de la mort de ce grand homme, à laquelle il avoit été forcé de consentir, & permit qu'on lui donnât une sepulture honorable, ce qui fut executé. L'innocence de ce vertueux prelat fut reconnue après sa mort: plusieurs de ceux qui avoient déposé contre lui, parmi lesquels il y avoit des ecclesiastiques & des moines apostats, ayant été convaincus de parjures, & quelques-uns executez pour divers crimes. * Ardelin, *theol. tripartita. Memoires histor.*

PLURS, gros bourg dans le pays des Grisons proche de Chiavenne, sur les confins de la Valteline, fut accablé en 1618. par la chûte d'une montagne voisine, & ensevelit tous ses habitans sous ses ruines. Il y a maintenant un petit lac que les eaux de la riviere de Mera y formerent entre les terres de cette montagne renversée. On faisoit dans ce bourg des marmites de pierres creusées, qui étoient fort estimées en Italie, parce qu'elles rejettoient le poison qu'on y mettoit. * Dan. Heremit. *Helv. descript.*

PLUTARQUE, *Plutarchus*, philosophe, historien & orateur, natif de Cheronée ville de Beotie. Nous ignorons le nom & l'extraction de ses pere & mere; ce dont nous sommes assurez, c'est qu'il florissoit du tems de Nerva & de Trajan; après avoir étudié sous Ammonius, il voyagea en Grece & en Egypte pour y consulter les sçavans. Dans ces divers voyages il eut soin de marquer dans ses memoires tout ce qu'il trouvoit de curieux, & vint depuis à Rome où il fut très-consideré de Trajan. On a cru qu'il avoit été precepteur de ce prince; mais comme l'original de la lettre qui cite ce fait n'est point grec, les sçavans ont eu sujet de croire que c'étoit un ouvrage supposé. Nous sçavons du moins que Trajan estima si fort Plutarque, qu'il l'honora de la dignité consulaire, selon Suidas; qu'il l'envoya dans l'Illyrie en qualité d'intendant de la province, & qu'il l'employa en diverses negociations. Depuis Plutarque revint en son pays, où apparemment il mourut, mais on ne sçait en quelle année. S. Jerôme dit qu'il vécut jusqu'à la troisiéme année d'Adrien, qui étoit l'an 119. Cependant si ce que Plutarque même assure dans ses *symposiaques* ou *discours de tables*, est vrai, c'est-à-dire, qu'il ait été preteur ou archonte de Cheronée, il faut qu'il ait vécu long-tems après. On peut même croire qu'il ne mourut que sous Antonin *le Pieux*, conformément à ce qu'il dit dans le traité où il agite, *si les vieillards peuvent avoir l'administration des affaires publiques.* Il composa aussi les vies des hommes illustres Grecs & Romains, & divers autres traitez de morale, qui il fait paroître une connoissance generale de toutes choses. On remarque que quelques-uns de ces traitez sont de PLUTARQUE dit *le Jeune.* Il y eut aussi un autre PLUTARQUE secretaire, puis auteur de la vie de l'empereur Justinien. * Joan. Rualdus, *in vita Plutar.* Photius, *cod.* 245. 259. *&* 269. Vossius *l.* 2. *de hist. Grec. c.* 10.

PLUTON, *Pluto*, fils de Saturne & d'Ops, & frere de Jupiter & de Neptune, eut en partage les enfers. Il étoit representé sur un chariot tiré par quatre chevaux noirs, & tenant des clefs à la main, pour signifier qu'il avoit les clefs de la mort, & que les chevaux couroient dans les quatre âges de l'homme. Les poëtes ont aussi feint qu'il ravit & épousa Proserpine fille de Cerés. Quelques auteurs le confondent avec PLUTUS dieu des richesses. Pour les noms des chevaux de Pluton, *voyez* ABASTER. * Diodore de *Sicile*, *l.* 4. *& l.* 5. *biblioth.* Aristophane, *in Plut.* Vincent Cartari, *de imag. deor. &c.*

☞ La fable qui fait Pluton dieu des enfers, vient de ce que les trois enfans de Saturne ayant partagé ses états, les pays voisins de la mer Inferieure lui échurent en partage. Quelques-uns disent qu'il fut appellé le dieu des enfers, parce qu'il institua le premier les honneurs funebres que l'on rend aux morts. Il y a des auteurs qui le confondent avec Aidoneus roi des Molosses, qui enleva Proserpine fille de Cerés, Athenienne. Il y a apparence qu'il y a eu plusieurs Plutons, dont les poëtes ont joint toutes les histoires, pour les attribuer à un seul. On lui donne plusieurs noms. Les Latins & les Grecs ont appellé Pluton, *Dies*, *Diespiter*, *Februus*, *Orcus*, *Summanus.* Les Pheniciens, *Mouch*, c'est-à-dire *Mort.*

PLUTUS dieu des richesses, dont le nom vient du grec πλοῦτος, étoit boiteux, selon les poëtes, en arrivant chez les mortels, & prenoit des aîles en s'en retournant. Ils vouloient marquer par-là que l'on a beaucoup de peine à amasser des richesses, & qu'on les perd souvent en peu de tems. On le representoit aveugle, parce que souvent il combloit de biens les plus indignes, & laissoit dans le besoin ceux qui avoient le plus de merite. On tient que sa demeure étoit dans des montagnes d'Espagne. * Aristophane, *in Plut.* Lucianus, *in Timone.* Rossæus, *mystagog. poët.*

PLUVIERS, PITHIVIERS, & PIVIERS, petite ville avec siege d'une élection. Elle est dans la Beausse, province de France, sur la riviere d'Oeuf, à huit lieues d'Orleans vers le nord. * Mati, *diction.*

PLUVINEL (Antoine) gentilhomme de Dauphiné, est celui qui a le premier ouvert en France à la noblesse ces écoles d'adresse & de politesse, que l'on nomme *Académies*, & qu'elle étoit obligée d'aller chercher en Italie pour son instruction. Il avoit acquis tant de reputation dans celle de Jean-Baptiste Pignatelli à Naples, n'ayant pas alors plus de 17. ans, qu'il passa dès-ce tems-

là pour le meilleur écuyer qui fût en Italie. Henri de France, duc d'Anjou, le fit depuis son premier écuyer. Pluvinel suivit ce prince en Pologne, & fut un des quatre qui l'accompagnerent à son retour, après la mort du roi Charles IX. son frere. Henri III. lui fit de grands biens; & ce fut sous le regne de ce prince, que Pluvinel forma ce dessein d'une académie, qu'il ne put executer que sous celui de Henri *le Grand*, qui lui donna la direction de sa grande écurie. Ce prince le fit encore son chambellan, sous-gouverneur de M. le Dauphin, & l'envoya ambassadeur en Hollande. A son retour il fut gouverneur de Cesar, duc de Vendôme; & obtint le gouvernement de la grosse Tour de Bourges. Après la mort de Henri IV. il mit à cheval le roi Louis XIII. & mourut à Paris le 24. Août 1620. Il a composé un excellent livre des leçons qu'il lui donna, qu'on peut appeller le veritable art du manége. * Chorier, *hist. abreg. du Dauphiné*.

PNEUMATOMAQUES, Heretiques du IV. siecle, ainsi appellez, parce qu'ils combattoient la divinité du saint Esprit. *Cherchez* SEMI-ARIENS & MACEDONIENS.

PO

PO, *Padus & Eridanus*, fleuve de l'Europe en Italie, qui coule d'occident en orient, a sa source dans les Alpes, au mont Vise, qui est entre le Dauphiné & le marquisat de Saluces. Il passe près de la même ville de Saluces, puis à Cormagnole, à Turin, & dans les états du duc de Savoye, où il reçoit plusieurs petites rivieres. De-là il arrose le Montferrat & le Milanez, coulant à Cazal, vers Valence & Pavie; puis il passe à Plaisance, à Cremone, dans les états des ducs de Parme & de Mantoue, & sur les terres de l'Eglise dans le duché de Ferrare, où il se partage en deux bras, qui sont encore divisez en plusieurs autres branches, lesquelles se déchargent presque toutes dans la mer de Venise. Les plus considerables sont celles qu'on nomme au langage du pays, *il Po grande, il Po di Ariano, il Po di Volana, & il Po di Argenta*. Le Pô reçoit l'Adde, le Tesin, &c. & est très-dangereux pour ses débordemens, nonobstant les digues qu'on lui oppose. Ce fleuve étoit celebre chez les poëtes, par la chûte de Phaëton. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 16. Solin. Polybe, &c. citez par Leandre Alberti, *de script. Ital.*

POBLET, village avec un monastere, où sont les tombeaux des anciens rois d'Aragon. Il est dans la Catalogne, sur une petite riviere, environ à deux lieues au-dessus de Monblanc, & à sept de Tarragone, vers le nord. * Mati, *diction.*

POCCIANTIO (Michel) de l'ordre des Servites, natif de Florence, s'acquit la reputation d'un habile theologien, prédicateur & historien. Il a écrit en latin & en italien divers traitez, dont les principaux sont, *Hist. relig. Servorum B. M. Virgin. ab an.* 1233. *ad an.* 1566. *Mare magnum Servorum B. M. V. Dilucidarium in regulam D. Augustini.* Il a fait aussi en latin un catalogue des écrivains de la ville de Florence. Luc Ferrini, qui étoit comme lui de l'ordre des Servites, y fit une addition de près de deux cens écrivains; ce recueil va jusqu'en 1589. mais il pêche par tout dans le style, & presque par tout dans les faits. * Baillet, *Jugement des sçavans sur les critiques historiens, avec les notes de M. de la Monnoie.*

POCKLINTON, bourg d'Angleterre dans le canton de Harthill, dans la partie orientale du comté d'Yorck. * *Diction. Anglois.*

POCOCK (Edouard) Anglois, florissoit en 1661. Il étoit fort sçavant dans les langues orientales. Il a écrit des notes sur les *portes de Maimonides*, & sur le poëme arabe appellé *Tograi*. Il est encore auteur de quelques autres ouvrages. * Konig, *biblioth.*

POCUTIE, petite province de Pologne dans la Russie Noire, vers la Moldavie & la Transsylvanie. * Sanson.

PODENSTEIN, petite ville avec un bon château. Elle est dans l'évêché de Bamberg en Franconie, parmi de grandes forêts, près de la source de Puttach, à sept lieues de la ville de Culembach vers le midi. * Mati, *diction.*

PODIEBRAK, *voyez* POGGEBRACH.

PODOCATOR (Louis) cardinal, né d'une illustre famille à Nicosie dans l'isle de Cypre, vint sur la fin du XV. siecle en Italie, où il fut recteur de l'université de Padoue, & fut fait cardinal par le pape Alexandre VI. en 1500. Il étoit excellent philosophe, & homme de bien, & mourut le 25. Juillet de l'an 1506. à Milan, en allant en Espagne. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'église de sainte Marie *del Popolo*, où l'on voit son épitaphe. * Garimbert, *l.* 2. Guichardin, *l.* 15. Bzovius. Auberi, &c.

PODOLIE, grande province de Pologne dans la Lithuanie, entre la Moldavie, la Russie Noire, & la Volhinie, est divisée ordinairement en haute Podolie, qui est au couchant, où il y a les villes de Bar & de Kaminieck; & en basse Podolie, qui est au levant, avec la ville de Braclaw, & quelques autres places. Cette province qui est extrêmement belle & fertile, a été très-souvent ruinée par les courses des Tartares & des Cosaques, & a été long-tems le theâtre de la guerre entre les Polonois & les Turcs, qui s'étoient rendus maîtres de Kaminieck. Ils ont rendu cette ville par la paix de Carlowitz en 1699.

POECILE, *Pœcilus*, portique à Athenes, enrichi de peintures, étoit le lieu où Zenon donnoit ses leçons de philosophie, & où ses sectateurs faisoient leurs disputes. C'est pourquoi ils furent appellez *Stoiciens*, du mot grec στοὰ, qui signifie *portique*. Le mot Pœcile vient de ποικίλος, *divers*, à cause de la varieté des peintures.

POECILE, autre portique à Elide, ville du Peloponnese. Pline l'appelle *Heptaphone*; parce qu'il y avoit un écho qui repetoit la voix jusqu'à sept fois. * Pline, *l.* 35. *c.* 9.

POESIE, art de faire des poëmes, des compositions & des representations en vers. La poesie commença à être cultivée par les François en langue vulgaire, vers le tems de Louis VII. & de Philippe *Auguste* son fils. Pierre Abailard fut un des premiers qui mit en rimes ses amours avec Heloïse, son poëme mis en musique, & chantez de son tems. Ensuite Lambert Licors dans le XII. siecle, traduisit de latin, en vers françois, partie de la vie d'Alexandre *le Grand*, qu'Alexandre *de Paris* acheva. C'est lui qui a donné son nom aux vers *Alexandrins*, ou de douze syllabes. Guillaume Lorris, du tems de saint Louis, vers l'an 1260. commença le roman de la Rose, que Jean Clopinel de Mehun, finit quarante ans après. La bible Guyot, les chants royaux, ballades, rondeaux, pastorales & virelais, eurent cours sous le regne de Charles V. Broissart *de Valenciennes* composa beaucoup vers l'an 1362. mais Jean le Maire de *Belges*, qui vivoit sous le regne de Louis XII. fut celui qui commença à mettre la poësie en vogue. Il fit un livre qu'il intitula, l'*illustration des Gaules*. Dans le XVI. siecle, Ronsard, Melin de S. Gelais, Marot, &c. s'appliquerent à perfectionner cet art. Dans le XVII. siecle, Malherbe, Racan, Regnier, Pierre Corneille, Moliere, Racine, Boileau Despreaux, &c. ont porté la poësie françoise au plus haut degré où elle pouvoit aller. * *Memoires historiques.*

POGE BRACCIOLINI, nommé ordinairement *Pogge Florentin*, né l'an 1380. à Terra Nuova, au territoire de Florence, vivoit dans le XV. siecle, & avoit été secretaire des papes Innocent VII. Gregoire XII. Alexandre V. Jean XXIII. Martin V. Eugene IV. & Nicolas V. lorsqu'à l'âge de 72. ans, il quitta Rome après y avoir demeuré environ 50. années, & vint à Florence où on le fit chancelier de la republique. Cet auteur possedoit la langue latine & la grecque, qu'il avoit apprises d'Emmanuel Chrysologoras: il avoit de l'enjouement, & faisoit un conte de bonne grace; mais il se rendit odieux par son humeur satirique & médisante. Son panchant pour la satire paroît dans les invectives qu'il publia contre Laurent Valla. Il a écrit divers ouvrages: comme *de varietate fortunæ*, qui a été imprimé entier à Paris en 1723. *in* 4°. par les soins de l'abbé d'Oliva, bibliotequaire du cardinal de Rohan. Deux livres d'épîtres; un des contes sales & impies; avec une histoire de Florence, qui n'est ni fidelle ni exacte, & dont N. Racanati a donné une nouvelle édition. Il composa quelques autres traitez, & des traductions de grec en latin. Ce fut lui qui trouva pendant la celebration

du concile de Constance, où il prononça plusieurs oraisons funebres, les œuvres de Quintilien, dans une vieille tour du monastere de saint Gal. Il trouva aussi une partie de l'Asconius Pedianus, & les trois premiers livres des huit de Valerius Flaccus, avec une partie du quatriéme; & dans un voyage en Allemagne, il décrivit les livres de Ciceron, *de finibus & de legibus*, qu'on n'avoit point encore vûs en Italie. Ce fut lui encore qui déterra l'Ammien Marcellin. Il mourut le 29. Octobre 1459. âgé de 79. ans & 3. mois, & laissa deux fils; l'un nommé *Jacques* Poggio, qui fut pendu à Florence, pour la conjuration des Pazzi; & l'autre qui eut part à l'estime du pape Leon X. * Paul Jove, *in elog. c.* 10. Raphaël de Volterre, *l.* 21. Philippe de *Bergame*, *in supplem. chron. A.* C. 1416. Hugolin Verrin, *l.* 2. *Ital. illust.* Erasme, *in Ciceron.* Gesner, *in bibl.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Latin. c.* 5. Varillas, *anecdot. de Florence. Journal des sçavans de Mai* 1724.

POGGE (Jean) *Poggio*, cardinal, évêque de Propea, étoit de Bologne, & fut marié jeune par ses parens; mais ayant peu après perdu sa femme, il se fit ecclesiastique, & alla à Rome. Le pape Paul III. l'envoya nonce en Espagne & en Allemagne. Jules III. le renvoya en Espagne, & le fit cardinal en 1551. Etant de retour en Italie, il fit un voyage à Bologne, où il mourut le 12. Février 1556. Son corps y fut enterré dans la chapelle de S. Jean-Baptiste, qu'il avoit fondée dans l'église des Augustins. * Auberi, *histoire des cardinaux.* Cabrera. Petramellario.

POGGEBRACH (Georges) gouverneur de Bohême pour le jeune roi Ladislas, fils posthume d'Albert d'Autriche, se fit nommer roi en 1458. Il gagna une bataille contre les Moraves, & se fit couronner l'an 1461. mais par l'attachement qu'il avoit aux erreurs des Hussites, il perdit son royaume, & se perdit lui-même. Les papes ne voulurent avoir aucune sorte de commerce avec lui; & Pie II. refusa de lui accorder quelque grace, qu'il lui avoit fait demander par une celebre ambassade; parce qu'il trouva que ce qu'on exigeoit étoit contraire à la religion. Alors Poggebrach se revolta ouvertement contre l'église Romaine: ce qui obligea ses sujets Catholiques de prendre les armes contre lui, & d'appeller Mathias Corvin pour le mettre sur le thrône. Poggebrach ne resista que foiblement, & mourut d'hydropisie le 22. Mars de l'an 1471. laissant de *Cunegonde*, fille de *Smilon*, baron de Sternberg, sa premiere femme, HENRI duc de Munsterberg, dont la posterité a subsisté jusqu'en 1647. que mourut CHARLES-FREDERIC, dernier duc de Munsterberg, laissant pour fille unique, *Marie-Elisabeth*, mariée à *Silvius-Nimrod* duc de Wittemberg. * Pie II. sous le nom de Gobelin, *comment. l.* 7. *&c.* Cochlæus, *hist. Hussit. l.* 12. Michovius, *l.* 4. Dubrau, *l.* 30. *&* 31. *hist. Bohem.* Bonfin, *l.* 4. Rittershusius, &c.

POGGIBONZI, petite ville avec une citadelle ruinée. Elle est dans la Toscane, près de la riviere d'Elsa, à quatre lieues de la ville de Sienne, du côté du couchant. Elle n'est renommée que pour la bonté de son tabac, dont la manufacture ne subsiste plus. * Mati, *dictionaire.*

POGGIO, *cherchez* POGGE.

POGIANUS (Jules) a traduit quelques ouvrages de saint Jean Chrysostome; mais selon la remarque d'Aubert le Mire, il s'est appliqué à l'élegance du style, plutôt qu'à la fidelité. * *In elog. Belgic Livin. p.* 135. Baillet, *Jugem. des sçav. sur les traduct. Latins.*

POHEM, forteresse que les Moscovites ont construite dans la grande Tartarie. Elle est dans la Siberie, sur la riviere de Tassa, environ à 45. lieues de la ville de Tobolsk, vers le nord. * Mati, *diction.*

POICTIERS, sur le Clain, capitale de la province de Poictou, avec université & évêché suffragant de Bourdeaux, est nommée diversement par les anciens auteurs, *Augustoritum*, *Pictavium*, *Limonium*, *Pictava*, *Pictavorum urbs*, *&c.* Elle est des plus grandes & des plus anciennes du royaume; mais il est absurde de croire qu'elle ait été bâtie par les Pictes venus de Scythie, puisqu'elle étoit déja connue avant que ces peuples se fussent établis dans la grande Bretagne. Il y a plus d'apparence que les Gaulois en furent les fondateurs. Sa situation est sur une plate-forme, qui est élevée entre la riviere du Clain, & une autre petite riviere qui y forme un grand étang. Le confluent de ces rivieres est à l'un des bouts de la ville, proche une porte, dite *de S. Lazare*, où est un vieux château qu'on croit un ouvrage des Romains. Ces peuples y demeurerent long-tems, & y bâtirent un amphithéatre, & divers autres édifices, dont on voit encore de beaux restes. Il y a à Poictiers, présidial & senéchaussée, du ressort du parlement de Paris, avec generalité, bureau des finances, & une chambre de la cour des monnoyes, marquée à la lettre G. Le parlement de Paris y resida pendant quelques années sous le regne de Charles VII. dans le tems que les Anglois étoient maîtres de la capitale du royaume. C'est ce même roi qui y fonda en 1431. l'université, où plusieurs grands hommes ont enseigné. La ville est gouvernée par le maire, douze échevins, & douze conseillers jurez. Le maire porte le titre de capitaine & de gouverneur de Poictiers; & nos rois avoient accordé à ceux qui étoient élevez à cette magistrature, le privilege de noblesse, celui de pouvoir être chevalier des ordres de sa majesté, & divers autres avantages. L'église de Poictiers, qui est très-renommée, fut fondée, selon quelques-uns, par saint Martial. Saint Hilaire, saint Justin, saint Maixent, saint Gelase, saint Antheme, saint Pience, saint Emmeran, Venance, Fortunat, & plusieurs autres de ses évêques ont contribué à la rendre illustre, & l'ont été eux-mêmes, ou par leur érudition, ou par leur sainteté. La cathedrale est consacrée sous le nom de saint Pierre. Son chapitre est composé d'un doyen, d'un grand archidiacre, d'un chancelier, d'un prévôt, des archidiacres de Briançon & de Thouars, d'un sous-doyen, d'un sous-chantre, d'un theologal, & de vingt-quatre chanoines. Outre ce chapitre, il y en a quatre autres dans la ville; sçavoir, celui de saint Hilaire *le Grand*, dont le roi est abbé, & dont le trésorier, qui est toûjours chancelier de l'université, a droit de porter la mître; & ceux de sainte Radegonde, de Notre-Dame, & de saint Pierre *le Puillier*. Il y a aussi cinq abbayes; celle de saint Cyprien, Montier-neuf, celles de sainte Croix, & de la Trinité, de l'ordre de saint Benoît, les deux dernieres de filles; & celle de saint Hilaire, dite *la Celle*, de l'ordre de saint Augustin. On compte encore dans la même ville, vingt deux paroisses, neuf couvens d'hommes, & douze de filles, sans compter les abbayes, deux seminaires & trois hôpitaux. Le diocese en general comprend sept cens vingt-deux paroisses, sous vingt-quatre archiprêtres, avec trente abbayes vingt-cinq chapitres, & grand nombre de prieurés. Cette ville fut prise pendant les guerres civiles de la religion du XVI. siecle. Au reste ceux qui vont à Poictiers ne manquent pas d'aller voir à demi-lieue de la ville, ce qu'on appelle *la pierre relevée*, sur le chemin qui conduit à Bourges. C'est une grosse pierre carrée de vingt-cinq pieds de longueur, & d'environ dix-sept de largeur, & soûtenue par quatre autres pierres. Le peuple en fait des contes aussi fabuleux que ce qu'en dit Rabelais, que son heros Pantagruel la tira d'une roche, dite *Passe-Lourdin.* * Strabon, *l.* 3. Ptolomée, *geogr.* Cesar, *comment.* Ammien Marcellin, *l.* 16. Gregoire de *Tours*, *l.* 2. 5. *&c.* Pierre Roger, *Pict. descript.* Scevole de Sainte-Marthe, *louange de la ville de Poictiers.* Jean Besli, *des évêques de Poictiers.* Sincerus, *itiner. Gall.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *recherche des antiquitez des villes.* Piganiol de la Force, *nouv. descr. de la France.*

CONCILES DE POICTIERS.

Radegonde, reine de France, avoit fondé à Poictiers l'abbaye de sainte Croix. Après sa mort, Basine & Chrodielde, ne pouvant obéïr qu'avec peine à Lubovere, qui gouvernoit cette maison, se porterent aux dernieres violences contre leur abbesse. Pour s'y opposer, Gundegise de *Bourdeaux*, qui étoit le metropolitain, Nicaise d'*Angoulême*, & Saffarie de *Perigueux*, s'assemblerent à Poictiers en 589. avec Maroue, qui étoit l'évêque diocesain, & citerent ces religieuses à comparoître devant eux. Elles le refuserent; & sans respecter ni leur personne ni leur mandement, elles les maltraiterent eux & leurs officiers. Ces violences durerent jusqu'à l'année sui-

vante, que les mêmes prelats, par ordre de Childebert & de Gontran, s'assemblerent encore avec Gregoire de *Tours*, & Ebregisile de *Cologne*. Basile & Chrodielde furent excommuniées, & Lubovere fut remise en charge. C'est ce que rapporte Gregoire de *Tours* dans son histoire, *l.* 10. *c.* 8. Quelques auteurs mettent un concile celebré à Poictiers vers l'an 1002. ou 1010. pour le rétablissement de l'église; il y est fait mention du synode de Charroux tenu en 988. Pierre, auteur de la chronique de Maillezais, fait aussi mention d'une autre assemblée, tenue en 1025. ou 1029. dans le tems qu'Isembert I. gouvernoit l'église de Poictiers, où l'on prononça contre les usurpateurs des biens ecclesiastiques. Sous l'épiscopat d'Isembert II. vers l'an 1074. ou 1075. Aimé d'Oleron, & Goscelin de *Bourdeaux*, legats du pape Gregoire VII. s'assemblerent à Poictiers, contre Gui Geofroi, dit *Guillaume VIII.* duc de Guienne & comte de Poictiers, qui avoit épousé en troisiémes nôces Aldearde de Bourgogne, sa cousine. Isembert empêcha cette assemblée, & s'attira par cette opposition de fâcheuses affaires. On celebra en la même année 1075. un autre concile sur le mystere de l'eucharistie. La doctrine de l'église Catholique y fut reconnue, confirmée & reçue contre Berenger, qui se trouva à ce synode, & qui pensa y être tué, comme nous l'apprenons de la chronique de Maillezais. Hugues, archevêque de Lyon, legat du saint siege, tint en 1078. un concile, que d'autres mettent en 1180. nous en avons X. canons, que Baronius, Bini, &c. jugent être de celui qui fut tenu l'an 1100. Celui-ci fut plus celebre; car Jean & Pierre, cardinaux, legats du saint siege, y présiderent de la part du pape Paschal II. & on y compta avec eux 80. ou évêques ou abbez, qui s'assemblerent dans l'église de saint Pierre le 18. Novembre, jour de l'octave de saint Martin. On y fulmina anathême contre le roi Philippe I. qui après avoir fait divorce avec Bertrade de Montfort, l'avoit neanmoins rappellée; ce que nous apprenons d'Ives de *Chartres*, dans les épîtres 84. 95. 108. 134. 211. & 212. & de tous les auteurs de ce tems. Nous avons dans la derniere édition des conciles XVI. ordonnances ou decrets faits en ce synode, que Bini, Coriolan, & les autres attribuent au concile tenu dans la même ville en 1109. pour la reforme des mœurs. Brunon évêque de Segni y en avoit celebré un le 26. Mai de l'an 1106. que d'autres mettent en 1118. Il étoit accompagné de Boëmond I. prince d'Antioche, qui épousa Constance de France, fille du roi Philippe I. & l'on y traita des affaires de la guerre sainte: l'abbé Suger s'y trouva, comme il l'assûre en la vie de Louis *le Gros*. Pierre II. évêque de Poictiers celebra en 1109. un synode, où il donna l'église de Ruffec à la cathedrale. Gauthier de *Bourges* publia des ordonnances synodales en 1280. & 1284. Divers autres prelats de la même ville y ont tenu des synodes, comme Aimeric de Mons en 1367. Bertrand de Maumont en 1377. Simon de Cramaud en 1387. Ithier de Martrueil en 1396. Gerard de Montaigu en 1495. &c.

POICTIERS, *voyez* VALENCE.

POICTOU, province de France, avec titre de comté, a été autrefois partie de l'Aquitaine, & a environ 60. lieues de long, d'orient en occident. Cette province a le Berri, le Limosin & la Touraine au levant, l'Angoumois & la Saintonge au midi; l'Anjou & la Bretagne au septentrion; & au couchant la mer Oceane. On la divise ordinairement en haut & bas Poictou. Le haut Poictou qui est à l'orient, est beaucoup plus grand que le bas. Poictiers est la capitale, avec évêché, aussi-bien que Luçon. Les autres sont, Maillezais, autrefois siege d'un évêché transferé à la Rochelle, Fontenay-le-Comte, capitale du bas Poictou, Châtelleraud, Richelieu, Thouars, S. Maixant, Loudun, Parthenai, la Garnache, Montmorillon, Niort, Mirebeau, &c. Châtelleraud, Thouars, Loudun, Richelieu, ont titre de duché; & la Roche-sur-Yon, Marcillac & Talmont, sont principautez. Le pays est arrosé de rivieres, fertile & abondant en bleds, vin, bétail, &c. Le Poictou a la commodité de la pêche sur les côtes de la mer, & celle de la chasse au-dedans du pays. Les habitans sont courageux & aiment les lettres. Cette province a produit des gens illustres, & par leur courage, & par leur érudition & a donné l'origine aux maisons de Lesignem, de Thouars, de Châtillon, de Vivonne, de la Trémoille, &c. Les Romains ont été maîtres de la province de Poictou, sous le nom d'*Aquitaine*. Les Vandales ou Huns, ou Allemands, sous leur roi Croccus, la ruinerent dans le V. siecle, après avoir pillé Poictiers. Les Romains la laisserent sous l'empire d'Honorius aux Wisigots, qui en furent chassez par Clovis vers l'an 510. après la bataille de Civaux. Depuis Charlemagne, le Poictou eut des comtes particuliers, qui devinrent dans la suite ducs de Guienne; sçavoir, Abdon, Ricuin, Renaud, deux Bernards, deux Ranulfes, deux Elbes, & dix du nom de Guillaume. Le X. de ce nom, qui a donné sujet à diverses fables, fut pere d'Eleonore, que le roi Louis *le Jeune* repudia. Cette princesse se remaria à Henri II. duc de Normandie, puis roi d'Angleterre, auquel elle porta la Guienne & le Poictou. Leur fils Jean, dit *Sans-Terre*, les perdit pour crime de felonie. Depuis, cette province fut donnée en appanage à Alfonse de France, fils du roi Louis VIII. & frere de saint Louis, & à diverses autres fils de France. Les Anglois y revinrent encore; mais après qu'ils eurent été entierement chassez du royaume par le roi Charles VII. le Poictou fut annexé & uni pour toûjours à la couronne, vers l'an 1436. On peut chercher la succession des comtes de Poictou dans celle des ducs de Guienne. Cette province fut déchirée par les guerres civiles de la religion dans le XVI. siecle. Les Heretiques étoient maîtres de Poictiers; le maréchal de S. André la prit & la pilla en 1562. Depuis, l'amiral de Coligni, chef des premiers, l'assiegea en 1569. mais elle fut défendue par le duc de Guise. Nous avons une relation de ce siege, composée par Liberge. La bataille de Poictiers en 1356. fut très-funeste à la France. Le roi Jean y fut pris par les Anglois. *Cherchez* GUIENNE. * Pierre Rogier, *Pict. descript.* Jean Besli, *genealogie des comtes de Poictou. Les annales d'Aquitaine. Histoire de Poitou.* Froissard. Du Chêne. De Thou, &c.

POILLOT (Denys) president au parlement de Paris, étoit d'Autun en Bourgogne, & s'étant établi à Paris, s'éleva aux premieres charges de la robe. Il fut avocat au conseil; puis procureur du roi au parlement de Dijon, où il fut reçu en 1514. & conseiller au grand conseil en 1516. Les rois Louis XII. & François I. l'employerent en diverses negociations & ambassades; & le dernier créa en sa faveur un office de maître des requêtes en 1522. dans le tems qu'il étoit ambassadeur en Angleterre. En 1526. il fut honoré d'une charge de president à mortier au parlement de Paris, dont il fit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1534. * Guichenon, *histoire de Bresse.* Blanchard, *histoire des presidens & maitres des requêtes, &c.*

POISSI, *Pisciacum*, petite ville de France, sur la Seine, en l'isle de France à cinq lieues de Paris. Il y a un celebre monastere de Dominicaines, qui étoit autrefois un château royal, où saint Louis nâquit & fut baptisé, delà vient qu'il se nommoit lui-même Louis *de Poissi*. Son petit-fils Philippe *le Bel* voulant honorer le lieu de la naissance de son saint ayeul, y fit bâtir l'église & le monastere qui s'y voit, sous le titre de *Saint Louis*, & l'on observa d'y placer le grand autel au même endroit où étoit le lit de la reine Blanche, lorsqu'elle mit au monde ce saint roi: ce qui fait que cette église n'est pas tout-à-fait orientée. Les rois successeurs de Philippe *le Bel*, acheverent ce qu'il avoit commencé, & la dédicace en fut faite en presence du roi Philippe *de Valois* l'an 1330. Le cœur de Philippe *le Bel* son fondateur y repose, aussi-bien que le corps de Robert, un de ses fils, & celui de Jean, fils de Philippe *de Valois*. Cette église eut toute sa couverture brûlée, & son clocher, par le feu du ciel, le 21. Juillet 1695. Le roi Louis XIV. auquel le pape Clement XII. conceda à perpetuité la nomination de la prieure de ce monastere, fit travailler à la reparation de cette magnifique église. On a compté huit princesses du sang royal de France, religieuses dans ce monastere, sans parler de Catherine d'Harcourt, dont la mere étoit de la maison de Bourbon, & de Marie de Bretagne, fille d'Artus II. du nom duc de Bretagne. Sebastien Rouillard dans son histoire de l'église de Chartres, imprimée en 1609. a donné un petit ouvrage, intitulé *les antiquitez de Poissi.*

COLLOQUE DE POISSI.

Les sectateurs des opinions nouvelles étoient si puissans en France vers l'an 1560. que tous les soins des prélats sembloient inutiles, pour s'oppofer à ce mal contagieux. Ainsi les novateurs triomphoient, parce qu'ils avoient plusieurs personnes de qualité dans leur parti, & que même quelques évêques les protegeoient. On avoit souvent parlé d'un concile national pour déraciner l'erreur; en attendant qu'on le pût tenir, les partisans de l'heresie obtinrent qu'on tiendroit un colloque ou conference entre les prélats Catholiques & les ministres Huguenots. Le cardinal de Lorraine ne s'y opposa pas; & les Protestans espererent d'y trouver leur compte. Le jour de ce colloque venu, les cardinaux de Bourbon, Tournon, de Châtillon, de Lorraine, d'Armagnac & de Guise, se trouverent à Poissi avec quatre évêques, dont le nombre s'augmenta jusqu'à près de quarante, & bon nombre des plus doctes theologiens, & entr'autres Claude d'Espences & Claude de Saintes. Quelques jours après il y arriva douze ou treize ministres Huguenots, dont les plus signalées étoient Theodore de Beze, Augustin Marlorat de Lorraine, apostat de l'ordre des Augustins, & alors ministre à Rouen; Jean Malo, & Jean de l'Epine, tous deux apostats, dont l'un avoit été religieux Dominicain, & l'autre prêtre de l'église de saint André des Arcs à Paris; Pierre Martyr, Jean Viret, François Morel, &c. Le roi Charles IX. & Catherine de Medicis regente, y assisterent avec la famille royale; les princes du sang, les évêques, cardinaux, conseillers d'état, & grands du royaume de l'une & de l'autre religion, tous assis selon leur rang, dans une enceinte de balustres. Les docteurs étoient derriere les évêques sur des formes basses. Les ministres voulurent prendre place dans le cercle; mais ils en furent exclus, & demeurerent dehors & debout. Quoique la conference eût été fixée au 10. Août 1561. elle ne commença que le 4. Septembre; & le chancelier de l'Hôpital en fit l'ouverture par un discours, que les Heretiques trouverent favorable à leur parti, comme il l'étoit en effet. On avoit resolu de traiter les choses par discours, & non point par syllogismes. La reine commanda à Beze de parler: il le fit, & bien loin de s'en acquitter avec moderation, en parlant du très-saint Sacrement de nos autels, il s'emporta à des discours qui blesserent horriblement les oreilles des Orthodoxes. Il dit que le corps de Jesus-Christ étoit aussi éloigné de l'Eucharistie, que la terre l'est du ciel. Les prélats fremirent d'horreur à ces paroles impies, que le cardinal de Tournon traita justement de blasphême, en s'en plaignant hautement. Beze en eut honte lui-même, & tâcha de s'en excuser auprès de la reine, & d'adoucir une proposition si choquante. On avoit resolu de reduire toute la dispute à deux points; l'un de la veritable église, & l'autre de l'Eucharistie. Le 16. de Septembre le cardinal de Lorraine fit un discours aussi docte qu'éloquent, & rempli de solides raisonnemens sur l'un & l'autre point: il conclut qu'il n'y pouvoit avoir aucune réunion des Huguenots avec l'église, s'ils ne croyoient la réalité du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Les autres prelats applaudirent à ce sentiment, protestant de vouloir vivre & mourir dans cette créance, suppliant le roi & la reine d'y perseverer & de la défendre; & déclarant de rompre la conference, si les Huguenots refusoient d'y souscrire. Beze s'efforça de repondre à ce discours; mais comme le sien fut même improuvé par ceux de son parti, il entra lui & ses compagnons en dispute avec les docteurs Catholiques. Cependant le cardinal de Ferrare, legat du saint Siege, arriva à Poissi, accompagné du P. Jacques Laynés Espagnol, general des Jesuites. Ce pere refusa de conferer avec les ministres, qu'il traita de loups, de singes & de serpens, & remontra hardiment à la reine, qu'il ne lui appartenoit pas de tenir des assemblées sur le fait de la religion, & surtout lorsque le pape avoit convoqué un concile general. Les disputes continuerent jusqu'à ce que les esprits extrêmement aigris, ne furent plus capables que de se quereller: desorte qu'on rompit la conference le 25. Novembre. * Sponde, *A. C.* 1561. *n.* 16. *& seq.* Mezerai, *hist. de France*, T. III. *&c.*

POISSON (Nicolas-Joseph) Parisien, entra dans la congregation de l'Oratoire l'an 1660. & mourut à Lyon le 3. Mai 1710. Il avoit fait imprimer dans cette ville son *Delectus actorum Ecclesiæ*, qui est un abregé des conciles, en 2. vol. *in fol.* imprimé en 1706. à Lyon chez Jean Certe. Il a aussi commenté la méchanique, & le traité de musique de Descartes.

POISSONS, l'un des douze signes du zodiaque, composé de trente-quatre étoiles, qui representent, à ce que l'on prétend, la figure de deux poissons. Le soleil entre dans ce signe au mois de Fevrier. Les poëtes ont feint que c'étoient les deux poissons qui porterent Venus & Cupidon au-delà de l'Euphrate, lorsque cette déesse fuyoit avec son fils, le geant Typhon qui la poursuivoit. Venus, disent-ils, étant délivrée de ce danger, plaça ces deux poissons dans le ciel, & en fit une constellation. * Cæsius, *astronom. poët.*

POITIERS (Diane de) duchesse de Valentinois, celebre sous le regne de Henri II. fille de JEAN de Poitiers, comte de saint Vallier, & de *Jeanne* de Batarnai, fut mariée à *Louis* de Brezé comte de Maulevrier, seigneur d'Anet, gouverneur & senéchal de Normandie, dont elle eut deux filles, *Françoise*; femme de *Robert* de la Marck, IV. du nom, duc de Bouillon; & *Louise*, mariée à *Claude* de Lorraine, duc d'Aumale. Diane gagna par sa beauté, le cœur de la plûpart des grands de la cour, heureusement pour son pere, qui fut convaincu d'avoir favorisé les desseins & la fuite de Charles connétable de Bourbon. On l'arrêta à Lyon, où étoit le roi François I. & on le condamna à perdre la tête. Sa peur fut si grande, qu'en une nuit les cheveux lui blanchirent; desorte que ceux qui l'avoient en garde, le prirent le lendemain pour un autre. Il tomba même dans une fievre si violente, qu'encore que Diane sa fille eût obtenu sa grace, il ne put jamais guerir, quelque remede qu'on y apportât. C'est de-là qu'est venu le proverbe de *la fievre de S. Vallier*. Depuis le roi Henri II. aima passionnément Diane de Poitiers, qu'il fit duchesse de Valentinois: elle étoit âgée de 47. ans, & ce fut pour elle seulement, que la beauté cessa d'être inseparable de la jeunesse. Le regne de Henri fut celui des charmes de la duchesse, qui pouvoit tout sur son esprit. Elle fit chasser Bayard secretaire des finances, qui avoit fait quelques railleries de son âge & de sa beauté, & avança extrêmement ses créatures. Après la mort de Henri II. en 1549. la reine Catherine de Medicis ne la pouvant regarder que comme une rivale qui lui avoit ôté le cœur de son mari, étoit sur le point de laisser agir sa haine contr'elle; mais comme ses interêts ne s'accommodoient pas avec sa jalousie passée, & avec son ressentiment present, elle se contenta de la chasser de la cour. On lui demanda avec reproche des pierreries de grand prix, qui appartenoient au roi, & qu'elle avoit en sa possession. Diane donna à la reine sa belle maison de Chenonceaux sur le Cher, dont le baron de saint Cyergue lui avoit fait present à elle-même. De tous ceux qu'elle avoit avancez pendant sa faveur, il ne s'en trouva pas un seul qui voulût se declarer pour elle, tant la haine publique l'emporta sur les bienfaits particuliers. Elle mourut le 26. d'Avril de l'an 1566. & fut enterrée dans la grande chapelle du château d'Anet, qu'elle avoit fait bâtir, & où elle repose sous un fort beau mausolée de marbre, élevé au milieu du chœur, où elle avoit fondé quatre chanoines. * De Thou, *hist. l.* 2. *&* 23. Chorier, *hist. de Dauph.* Mezerai, &c.

POIX, en latin, *Pisa*, village avec château, & titre de principauté. Il est dans la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, du côté du midi, & a donné son nom à la maison de Poix, dont l'on rapporte ici la posterité depuis

I. GAUTIER Tyrel seigneur de Poix, qui vivoit en 1030. & fut pere de GAUTIER II. qui suit;

II. GAUTIER Tyrel, II. du nom, seigneur de Poix, tua malheureusement à la chasse, Guillaume II. dit *le Roux*, roi d'Angleterre l'an 1100. & fut pere de GAUTIER III. qui suit;

III. GAUTIER Tyrel, III. du nom, seigneur de Poix, fonda le prieuré de S. Denys de Poix, & l'abbaye de Selincourt. Il épousa *Adelice*, dont il eut HUGUES I. qui suit;

IV. HUGUES Tyrel, I. du nom, seigneur de Poix, fit le voyage de la Terre Sainte, & épousa *Ade*, dont il eut

Gautier IV. qui suit; & Hugues II. qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné.*

V. Gautier Tyrel, IV. du nom, seigneur de Poix, vivoit en 1161. & fut pere de *Gautier* Tyrel V. du nom, seigneur de Poix, dit *le Jeune*, vivant en 1195. & mort sans enfans.

V. Hugues Tyrel, II. du nom, fils puîné de Hugues I. vivoit en 1161. & fut pere de Gautier VI. qui suit;

VI. Gautier Tyrel, VI. du nom, succeda à son cousin en la seigneurie de Poix, vivoit en 1215. & fut pere de Hugues III. qui suit;

VII. Hugues Tyrel, III. du nom, seigneur de Poix, vivoit en 1235. & eut pour enfans Guillaume I. qui suit; *Henri*; & *Baudouin* de Poix, vivant en 1284.

VIII. Guillaume Tyrel, I. du nom, seigneur de Poix, &c. vivoit en 1284. & fut pere de Guillaume II. qui suit; de *Marguerite*, & d'*Alix* de Poix.

IX. Guillaume Tyrel, II. du nom, seigneur de Poix, servit sous le comte de S. Pol en 1314. & épousa *Marguerite*, fille du seigneur d'Azincourt, dont il eut Jean I. qui suit; & Guillaume de Poix, qui fit *la branche des seigneurs de* Brimeu *rapportée ci-après.*

X. Jean Tyrel, I. du nom, seigneur de Poix, &c. se battit en champ clos à Gisors le six Mai 1337. contre Pierre de Sarcus au sujet du château de Friquans, pour lequel ils étoient en different. Ses enfans furent Jean II. qui suit; *Guillaume*, vivant en 1340; & *Jeanne*, mariée à *Jean* seigneur de Tilloi.

XI. Jean Tyrel, II. du nom, seigneur de Poix & de Mareuil, servoit en Perigord en 1353. sous le maréchal d'Audenehan, & mourut en 1361. Il avoit épousé *Agnés* fille de *Matthieu* seigneur de Sechelles, Arancourt &c. laquelle prit une seconde alliance en 1362. avec *Hugues* de Châtillon, seigneur de Dampierre, grand maître des arbalestriers de France, ayant eu de son premier mariage, 1. Jean III. qui suit; 2. *Baudouin*, seigneur de Bonei, lequel fut pere de *Pierre*, seigneur de Bonei; 3. *Guillaume*, seigneur de la Verriere, qui de la fille aînée de *Guillaume* d'Amiens, seigneur de Bachimont, eut pour enfans, *Daniot* de Poix, seigneur de la Verriere, lequel épousa la fille d'*Aleaume* de Banquetin; & *Antoinette* de Poix, mariée à *Louis* de Luirieux, seigneur de Villiers; 4. Rogues, qui fit *la branche des seigneurs d'*Ignaucourt, *rapportée ci-après*; 5. Pierre, qui fit *celle des seigneurs de* Sechelles, *aussi mentionnée ci-après*; 6. *Jean*, mort jeune; 7. *Marguerite*, dame de Dondelainville, alliée à *Robert* de Cresequès, seigneur de Longpré; & 8. *Marguerite* de Poix, dame de Plumoisson, qui épousa *Oudart* de Renti, seigneur de Curlu.

XII. Jean Tyrel, III. du nom, seigneur de Poix, Mareuil, &c. fut fait prisonnier des Anglois en 1369. leur paya une grosse rançon & mourut en 1382. Il avoit épousé *Marguerite* de Châtillon, sœur de son beau-pere, & fille de *Jean*, seigneur de Dampierre, & de *Marie* de Rolaincourt, dont il eut Jean IV. qui suit; *Jeannet*, ainsi nommé à la difference de son frere aîné, qui suivit le parti du duc de Bourgogne, auquel il mena deux cens hommes d'armes en 1414. qui furent défaits par ceux qui tenoient le parti du duc d'Orleans, & demeura prisonnier des Anglois à la journée d'Azincourt en 1415. Le duc de Bourgogne l'envoya l'année suivante à Paris, pour negocier avec ceux qui tenoient son parti, & il le suivit au voyage qu'il fit à Tours en 1417. vers la reine : servit la même année au ravitaillement de la ville de Senlis, que le connétable d'Armagnac tenoit assiegée. Le roi lui avoit donné la charge d'amiral de France, qu'il n'exerça point, quoiqu'il en prit la qualité. Il mourut de peste à Paris en 1418. sans alliance; *Daniot*, chevalier, qui s'attacha aussi au duc de Bourgogne, & vivoit en 1423; *Marie*, alliée à *Gui* seigneur de Ghistelles; & *Antoinette* de Poix, dame de Warlus, qui fit du bien aux Celestins d'Amiens en 1428.

XIII. Jean Tyrel, IV. du nom, seigneur de Poix, Mareuil, &c. suivit le parti du duc de Bourgogne ainsi que ses freres, & mourut avant l'an 1400. Il avoit épousé *Jeanne* des Quesnes, laquelle prit une seconde alliance avec *Hugues* Quieret, dit *Bobert*, seigneur de Tours en Vimeu, ayant eu de son premier mariage, Jean V. qui suit; *Marguerite*, alliée à *Thibaut* de Soissons, seigneur de Chimai, de Mareuil, &c. laquelle après la mort de son neveu, recueillit les terres de Poix, & de Mareuil, dont sa posterité à joui, jusqu'à ce qu'elles ayent passé dans la maison de Crequi; & *Jeanne* de Poix, alliée à *Gui* Quieret, seigneur de Tours en Vimeu.

XIV. Jean Tyrel, V. du nom, seigneur de Poix, Mareuil, &c. conseiller & chambellan du roi, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé en 1404. *Marguerite* de Braquemont, dame de Lambercourt, fille de *Guillaume* sire de Braquemont & de *Marie* de Campremi, dont il eut pour fils unique *Philippe*, mort jeune en 1417.

SEIGNEURS D'IGNAUCOURT ET DE CAMPS.

XII. Rogues de Poix, quatriéme fils de Jean II. du nom seigneur de Poix, & d'*Agnés* de Sechelles, fut gouverneur du Ponteau-de-Mer, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Marguerite* de Baillon, dame de Rainville, dont il eut Jean, qui suit; *Antoinette*, mariée à *Jean* de Sorainville, dit *Brunet*; & *Pierre* de Poix, seigneur de Camps, de Warlus & d'Espeau-Menil, qui de sa femme, eut pour fils, *Charles* de Poix, seigneur de Camps, homme d'armes sous le sire de Poix, auquel le roi Louis XI. donna en 1473. la terre de Camps, qui avoit été confisquée sur son pere & mourut avant l'an 1512. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Lyon: 2°. *Jeanne* de Fontaines, fille de *Louis*, seigneur de Cerisi, & de *Marie* de Forcheville. Du premier lit vint, *Marguerite*, morte sans alliance. Du second sortit, *Marie* de Poix, dame de Camps, alliée le onze Mars 1519. à *Jerôme* de Mauni, seigneur de Billaye.

XIII. Jean de Poix, dit *Florimond*, seigneur d'Ignaucourt, épousa *Anne* de Basentin, dont il eut Antoine, qui suit;

XIV. Antoine de Poix, seigneur d'Ignaucourt, épousa *Jeanne* de Folleville, dame d'Ormeaux, Goulencourt & Dommartin, fille d'*Antoine*, seigneur de Paillart, &c. & de *Jeanne* de Bailleul, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* de Poix, mariée à *René* de Lannoi, seigneur de Morvilliers, &c. bailli & gouverneur d'Amiens.

SEIGNEURS DE SECHELLES.

XII. Pierre de Poix, dit *le Baudrand*, cinquiéme fils de Jean II. du nom seigneur de Poix, & d'*Agnés* de Sechelles, eut en don en 1419. de *Marguerite* de Sechelles sa parente, tous les droits qu'elle avoit sur les terres de Sechelles & autres, & mourut avant l'an 1440. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Beaumont, veuve de *Jean* de Boubерch: 2°. *Emmelotte* de Montbertault, & fut pere de Jean, qui suit; & de *Pierre* de Poix, seigneur de Becquencourt, & de Vicquesnes, vivant en 1441.

XIII. Jean de Poix, seigneur de Sechelles & de Cuvilliers, se trouva au siege de Pontoise en 1441. On lui donne pour femme *Jeanne* de Quehengui, dont il eut Jean II. qui suit;

XIV. Jean de Poix, II. du nom, seigneur de Sechelles &c. vivoit encore en 1520. Il avoit épousé *Antoinette* de Belloi, fille de *Gui*, seigneur d'Ami & de *Jeanne* de Villiers. Elle prit une seconde alliance, avec *Guillaume* de Brion, seigneur de Banneret, ayant eu de son premier mariage, *Georges*, gouverneur de Therouanne, mort sans alliance; Jean III. qui suit; *Jeanne*, mariée à *Geofroi* de Bourgogne, seigneur de Montrecourt & d'Amerval; *Jacqueline*, alliée à *François*, seigneur de Monceaux en Thierarche; *Marguerite*, qui épousa *Jacques* de Bernets, seigneur du Bout du Bois; & *Catherine* de Poix, mariée à *Jacques* de Brion, seigneur de Roye saint Nicolas.

XV. Jean de Poix, III. du nom, seigneur de Sechelles, Courciller, &c. mort avant l'an 1548. avoit épousé *Marie* de Lannoi, fille de *Perrus*, seigneur de Blancfossé, & d'Ameraucourt, & de *Jeanne* Fretin, dont il eut, *François*, seigneur de Sechelles, Cueilli, &c. qui fut tué par son frere le 16. Juillet 1549. sans laisser de posterité de *Jeanne* de Cleri, dame de Maurepas, veuve de *François* de Crequi, seigneur de Douriers, & fille de *Jean* seigneur de Cleri, & de *Marguerite* de Grainville, qu'il avoit épousée, le 28. Janvier 1548. Jean IV. qui suit; *Georges*, qui tua son frere d'un coup d'épée en 1549; *Françoise*,

morte sans alliance; *Marie* religieuse à Longpré; & *Jeanne* de Poix, religieuse en l'abbaye aux Bois.

XVI. JEAN de Poix, IV du nom, seigneur de Fretin, puis de Sechelles, Blancfossé, &c. guidon de la compagnie d'ordonnances du seigneur de Crequi, puis lieutenant de celle du duc d'Enguien, en 1567. embrassa la religion Prétendue-Réformée, & vivoit en 1587. Il avoit épousée 1°. en 1551. *Jacqueline* de Proisi, fille de *Louis*, baron de la Broye, gouverneur de Guise, & de *Claude* d'Espense: 2°. en 1574. *Catherine* de Dompierre, fille de *François*, seigneur de Liramont, & de *Magdelaine* de Lannoi. Du premier mariage vinrent, *Abdias*, seigneur d'Audainville, mort à 21. ans; *Daniel*, mort jeune; *Jonathan*, seigneur de Montigni, mort sans alliance; *Marie*, desheritée par son pere, pour s'être mariée en 1574. sans son consentement à *Daniel* Cauchet, dit *Beaumont*, seigneur de saint Etienne, vicomte de Chaversi, qui etoit Catholique; *Elisabeth*, morte jeune; *Susanne*, mariée 1°. à *Christophle* seigneur de Mazancourt: 2°. en 1596. à *Galois* de Barat, seigneur de Chanceaux; & *Esther* de Poix, alliée 1°. à *François* le Borgne, seigneur de Villette: 2°. à *Pierre* de Vieuxpont, seigneur de Fatouville. Du second mariage sortirent, DAVID, qui suit; *Magdelaine*, alliée en 1602. à *Claude* de la Vespiere, seigneur de Liembronne en Boulonois; & *Eve* de Poix, mariée à *Pierre* du Pertuis, seigneur d'Eragni.

XVII. DAVID de Poix, seigneur de Sechelles &c. mourut vers l'an 1612. au voyage de Guienne, sans enfans d'*Isabelle* de Brouilli, fille de *François*, seigneur de Mesvilliers & de *Louise* de Hallwin, qu'il avoit épousée en 1608. ayant institué son heritier *David* de Mazancourt son neveu, à condition de porter son nom & ses armes.

SEIGNEURS DE BRIMEU.

X. GUILLAUME de Poix, fils puîné de GUILLAUME II. du nom seigneur de Poix, & de *Marguerite* d'Azincourt, vivoit en 1350. & épousa *Isabelle* dame de Brimeu, fille & heritiere d'*Alerin* seigneur de Brimeu, Hupi, Meronville, Bellefont, & de Hucart, d'*Isabelle* d'Araines, dame de saint Messant en Vimeu, dont il eut DAVID, qui suit;

XI. DAVID de Poix, seigneur de Brimeu, saint Messant &c. vivoit en 1392. Il épousa par contrat du onze Août 1360. *Mahaud* de Ghistelles, dont il eut LOUIS, qui suit;

XII. LOUIS de Poix, seigneur de Brimeu, saint Messant, &c. mourut à la bataille d'Azincourt, en 1415. laissant pour fille unique *Jeanne* de Poix, dame de Brimeu, S. Messant, Hupi &c. mariée à *Jean* II. du nom, seigneur de Lannoi, chevalier de la toison d'or, gouverneur de Hollande &c. *Voyez* la Morliere, *antiq. d'Amiens.* Le P. Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

POKI (Jehuda) Juif Caraite, a écrit un livre hebreu qu'il intitule *la porte de Juda*, qui ne traite que de l'inceste & des conjonctions illicites. Il fut imprimé à Constantinople l'an du monde selon les Juifs 5352. qui est de Jesus-Christ 1582. * Seldenus, *de ann. civil. p. 6.*

POLA, *Pola & Julia Pietas*, ville d'Istrie sous la domination des Venitiens, avec évêché suffragant d'Aquilée, est située sur la mer Adriatique, avec un port, entre Parenzo, & le golfe, dit *il Quarnero*. Cette ville, qui est ancienne, fut, dit-on, une colonie des peuples de Colchide qui poursuivoient les Argonautes. Le poëte Callimachus, qui avoit écrit cette expedition avec beaucoup d'esprit, mais avec peu d'apparence de verité, dit que ces peuples n'ayant pû trouver les Argonautes, n'oserent plus retourner vers leur roi, & s'arrêterent en Istrie, où ils bâtirent Pola, dont le nom signifioit en leur langage, *homme banni*: C'est ce que Strabon a aussi remarqué. Cette ville a été veritablement colonie Romaine. On y conservoit diverses marques de son antiquité; comme un amphitheâtre, dit *l'Orlandino*, ou maison de Roland; un arc de triomphe, dit *la porte dorée*, qui sert aussi de porte à la ville; diverses inscriptions, &c. Les Venitiens envoyent à Pola un gouverneur, qui prend le titre de comte. Ils y ont une petite citadelle. * Strabon, Pline, Pomponius Mela, &c. en font mention.

POLAILLON (Marie Lumague, veuve de *François*) resident de France à Raguse, dame de Vertu, qui dans le XVII. siecle s'appliqua dans Paris, à l'établissement de plusieurs communautez de filles. Dès l'an 1630. étant encore sous la puissance de son mari, secondée par Jean Antoine Le Vachet, prêtre, (*voyez* VACHET,) elle commença à retirer du monde, & à faire subsister de pauvres filles, dont la chasteté étoit en danger. Ce ne fut pas sans trouver beaucoup d'oppositions, & sans même essuyer de grandes humiliations, qu'elle soûtint cet emploi de charité. Dès qu'elle fut veuve, elle se trouva chargée de plus de cent de ces filles, dont elle ne se trouva point embarrassée parce qu'elle esperoit le secours de la providence. La reine Anne d'Autriche lui donna une maison pour loger ces filles, & elles furent alors nommées *les filles de la Providence*, & M. Chastelain, gendre de la dame Polaillon, lui donna une somme considerable pour en commencer la fondation. Leur premier établissement fut à Fontenai près de Paris, d'où elles furent transferez à Charonne, puis au fauxbourg saint Marcel. De cet établissement sortit celui des filles dites *nouvelles Converties*, que cette pieuse dame plaça à Paris dans la rue sainte Anne près la porte de Richelieu; & elle eut la consolation de voir établir dans Metz une maison pareille à celle de ses filles de la Providence. Elle meditoit avec M. le Vachet de faire encore un autre institut de veuves & de filles vertueuses, pour donner dans toutes les provinces des sujets capables de contribuer à la conversion & à l'instruction des femmes & des filles nouvellement converties, mais elle mourut en 1657. avant que ce projet eut été mis en œuvre. * Hermant, *hist. des ordres religieux tom. IV.*

POLAN (Armand) theologien Protestant, né à Oppaw en Silesie le 16. Decembre en 1561. étudia à Breslaw, à Tubinge & ailleurs, il enseigna la theologie dans l'université de Bâle, où il mourut le 18. Juillet 1610. âgé de 49. ans. Il a écrit des commentaires de Daniel, *De quatuor monarchiis*; *Analysis Hoseæ, cum orationibus historicis*; *De anno jubilai*; *De morte Christi, &c.* * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.*

POLANTUS jurisconsulte Allemand, né dans le haut Palatinat en 1520. se rendit habile dans les belles lettres & dans le droit qu'il apprit en France & en Italie. A son retour il fut conseiller ordinaire d'Othon-Henri électeur Palatin, qui lui confia des affaires très-importantes, & qui l'envoya ambassadeur vers l'empereur Charles-Quint. Ce prince, qui étoit alors dans les Pays-Bas, fut si satisfait de la conduite & de la maniere de negocier de Polantus, qu'il l'annoblit à Bruxelles l'an 1554. Frederic III. successeur d'Othon-Henri, se servit encore utilement des conseils de Polantus, qu'il envoya en Angleterre & vers l'empereur Maximilien II. mais il eut le chagrin de le voir mourir à Heidelberg le 27. Janvier 1572. Il avoit publié divers traitez de Pierre de Belleperche, & deux autres d'un ancien jurisconsulte, qui sont, *Quæstiones & distinctiones in libros codicis Justiniani*; & *Fragmentum distinctionis in digestum vetus.* * Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.*

POLAQUIE, ou le palatinat de Bielsko, province du duché de Mazovie en Pologne. Elle est entre la Mazovie propre, la Prusse, la Lithuanie, la Polesie & la haute Pologne. Elle a environ 35. lieues du nord au sud, & douze du couchant au levant. Elle est baignée par les rivieres de Bug & de Narew, & ses principales villes sont Bielsko capitale, Augustow, Tykoczin, Drogiesin & Mielnick. * Mati, *diction.*

POLASTRON (Marguerite de) fondatrice & seconde religieuse de la congregation de Notre-Dame des Feuillantines, étoit veuve d'*Anne* d'Yzalquier de Clermont de Dieupantale, seigneur de Margestand; & en 1588. elle prit l'habit de religieuse à Montesquiou, étant âgée de 58. ans, après *Jacqueline* de Dieupantale sa fille à laquelle elle ceda la premiere place à cause de sa virginité. Marguerite mourut en reputation d'une grande pieté. * *Voyez* le menologe de Cîteaux de Chrysostome Henriqués sous le 21. Novembre; Hilarion de Coste, &c.

POLDER, terme usité aux Pays-Bas pour désigner un territoire entouré de levées qui le garantissent des inondations. Il y en a plusieurs qui ont des surnoms, comme d'*Elisabeth*, de *sainte Barbe*, de *sainte Anne*, de *Henri, &c.*

POLE, province de la Moscovie meridionale. Elle est presque toute renfermée entre le Don & le Doniec, ayant au nord les Tartares Mordwates & les Czeremisses, & au midi les Circasses. Une grande partie de ce pays est occupée par un marais : le reste est presque tout couvert de forêts habitées par les Tartares Roldori Donski tributaires des Moscovites. Il n'y a chez eux aucun lieu considerable. * Mati, *diction*.

POLE (Guillaume de la) comte, marquis, puis duc de Suffolck, que l'on prétend avoir pris la qualité d'amiral de France en 1424. servit en 1416. Henri V. roi d'Angleterre contre la France, & au siege de Rouen en 1417. Après la mort de ce prince, il fut laissé en France avec le comte de Salisburi, pour y conserver les places conquises qui tenoient pour l'Angleterre ; servit au siege de Meulent ; gagna la bataille de Verneuil, où le duc d'Alençon fut fait prisonnier ; fut gouverneur du Mans après que les Anglois s'en furent rendus maîtres, & alla ensuite mettre le siege devant Montargis, qu'il fut obligé de lever, ainsi que celui d'Orleans après la mort du comte de Salisburi. Il étoit dans Gergeau lorsque cette place fut prise par les François, y demeura prisonnier, & paya une grosse rançon ; puis s'étant rendu maître d'Aumale, il se trouva au siege de Compiegne avec le duc de Bourgogne & le comte d'Arondel, & à Paris au couronnement d'Henri VI. roi d'Angleterre. Il fut ensuite député d'Angleterre pour se trouver au traité de paix qui se negocioit à Arras ; & après la reduction de Paris & autres places en l'obeïssance de Charles VII. roi de France, il se retira en Normandie, retourna en Angleterre où il fut retenu du conseil du roi en 1437. & envoyé ambassadeur en France en 1443. pour y traiter la paix, & negocier le mariage de son prince avec Marguerite fille de René roi de Sicile. Les services qu'il avoit rendus engagerent le roi d'Angleterre de le créer marquis de Suffolck & grand senéchal de sa maison en 1444. grand chambellan & grand amiral d'Angleterre en 1445. puis duc de Suffolck en 1447. à la recommandation de la reine. Les affaires ayant changé de face, il fut accusé d'être cause de la perte de l'Anjou, du Maine & de la Normandie, du meurtre du duc de Glocester pour s'approprier ses biens ; d'avoir consommé les revenus de la tresorerie, retenu la paye des soldats, & d'avoir éloigné les fideles sujets ; sur quoi le parlement d'Angleterre le fit arrêter & mettre dans la tour de Londres, puis le bannit. S'étant mis sur mer pour se retirer en France, il fut attaqué par un vaisseau du duc d'Excester son ennemi, pris & mené à la rade de Douvres, où il eut la tête tranchée le 2. Mai 1451.

I. Il descendoit du GUILLAUME de la Pole, qui s'enrichit dans le negoce, & qui fut pere de

II. GUILLAUME de la Pole, II. du nom, qui continua le negoce, comme son pere, & acquit de grands biens. Il s'étoit établi à Kingston-sur-Hull, dont il fut le premier mayeur ; & ayant entrepris de fournir de vivres l'armée du roi Edouard en Ecosse, & lui ayant fait de grandes avances, il fut fait en recompense baron de l'echiquier, & créé banneret en 1339. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Jean* Norwich chevalier, dont il eut MICHEL, qui suit ; *Edmond*, capitaine du château de Calais ; & *Blanche* de la Pole mariée à *Richart* baron Scrope.

III. MICHEL de la Pole servit dans les guerres de France sous le duc de Lancastre & sous le prince de Galles ; eut le commandement de la flotte d'Angleterre en 1377. fut nommé chancelier & garde du grand sceau d'Angleterre en 1382. créé comte de Suffolck en 1388. & servit la même année dans les guerres d'Ecosse. Le parlement d'Angleterre lui fit son procès l'année suivante, & il fut contraint de quitter sa charge de chancelier. Etant allé à Calais, le gouverneur de la ville le fit arrêter & le renvoya à Londres, d'où s'étant échappé, il passa en France & mourut à Paris le 5. Septembre 1389. Il avoit épousé *Catherine*, fille unique & heritiere de *Jean* Wingefeld chevalier, dont il eut MICHEL II. du nom, qui suit ; *Richard* mort en 1402. sans posterité ; *Jean* ; & *Anne* de la Pole, mariée à *Gerard* de l'Isle fils du baron de ce nom.

IV. MICHEL de la Pole, II du nom, fut rétabli en 1408. en la dignité de comte de Suffolck que son pere avoit possedée, & mourut au siege d'Harfleur en Normandie le 14. Septembre 1415. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Hugues* comte de Staffort, dont il eut MICHEL de la Pole III. du nom, qui suit ; GUILLAUME, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné* ; *Alexandre*, mort à la prise de Gergeau en 1419 ; & *Jean*, capitaine d'Avranches, qui étoit dans Gergeau avec ses freres, lorsque cette place fut prise par les François. On le croyoit pere de *Marguerite* de la Pole, alliée à *Jean* de Foix, comte de Candale, à cause d'elle ; mais une preuve d'un chanoine comte de Lyon la dit fille de *Richard* de la Pole, duc de Suffolck, & de *Marie*, dite *de Sicile* ; cependant la généalogie de cette famille ne fait point mention de ce Richard.

V. MICHEL de la Pole, III. du nom, comte de Suffolck, mourut à la bataille d'Azincourt le 24. Octobre 1415. six semaines après son pere, laissant de *Catherine*, sa femme, *Catherine*, religieuse en l'abbaye de la Brunarde ; *Elisabeth*, & *Isabelle* de la Pole, mortes sans alliance.

V. GUILLAUME de la Pole duc de Suffolck, &c. *qui a donné lieu à cet article*, second fils de MICHEL de la Pole II. du nom, comte de Suffolck, épousa *Alix* Chaucer fille de *Thomas*, morte le 20. Mai 1475. dont il eut pour fils unique JEAN duc de Suffolck, qui suit ;

VI. JEAN de la Pole fut rétabli dans la dignité de duc par le roi Edouard IV. qui le fit aussi viceroi d'Irlande, fut nommé connétable du château de Walingfort par le roi Henri VII. & mourut en 1491. Il avoit épousé *Elisabeth*, sœur d'*Edouard* V. roi d'Angleterre, dont il eut *Jean* de la Pole lieutenant d'Irlande, qui fut créé comte de Lincoln par le roi Edouard IV. & fut tué à la bataille de Stoke le 16. Juin 1487. sans laisser de posterité de *Marguerite* Fitz-Alan, fille de *Thomas*, comte d'Arondel ; EDMOND, qui suit ; *Humfroi*, qui fut d'église ; *Edouard*, archidiacre de Richemont ; *Richard*, qui se retira en France, & mourut à la bataille de Pavie en 1524 ; *Catherine*, mariée à *Guillaume* baron de Stourton ; *Anne*, religieuse ; *Dorothée*, morte sans alliance ; & *Elisabeth* de la Pole femme de *Henri* Louel baron de Morlei.

VII. EDMOND de la Pole comte de Suffolck, servit le roi Henri VII. dans les guerres qu'il eut en France, & au siege de Bologne ; mais sur quelques differends survenus, il se retira en Flandres, d'où il fut renvoyé en Angleterre par Philippe archiduc d'Autriche, & fut mis dans la tour de Londres, où il demeura jusqu'à ce que le roi Henri VIII. voulant faire la guerre contre la France, lui fit trancher la tête le 5. Avril 1513. de crainte qu'en son absence le peuple ne lui déferât la couronne. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Richard* baron Scrope, dont il eut pour fille unique *Anne* de la Pole, religieuse aux Minoresses d'Agathe de Londres. * *Voyez* Imhoff, *en son histoire des pairs d'Angleterre*. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

POLEMAR (Jean) archidiacre de Barcelone, docteur de Vienne, celebre par son érudition, se trouva au concile de Bâle en 1433. y harangua contre les heretiques Bohémiens ou Hussites. Henri Canisius a donné sa harangue au public sous le titre, *de civili dominio Clericorum*. * Bellarmin, *de script. eccl.*

POLEMARQUE étoit le nom que l'on donnoit au generalissime des armées Atheniennes, qui n'étoit créé que dans les guerres importantes. Dans celles où il y avoit moins à craindre, on se contentoit de créer dix strateges ou generaux, autant qu'il y avoit de tribus à Athenes. Le Polemarque étoit obligé de prendre les avis des strateges ; & outre ces chefs, avoit sous lui deux hipparques ou generaux de la cavalerie ; dix philarques qui en étoient comme les mestres de camp ; dix taxiarques ou colonels qui commandoient l'infanterie, & qu'on peut considerer sous l'idée que nous avons aujourd'hui de nos brigadiers. Dans la suite le Polemarque devint un magistrat civil, dont la jurisdiction fut renfermée dans le barreau. Chez les Etoliens on appelloit de ce nom celui qui avoit la garde des portes de la ville. * Xenoph. *in Hipparch.* Thucyd. d'Alexandrie, *l. 5. c. 16.*

POLEMBOURG (Corneille) peintre d'Utrecht, né en 1586. fut disciple de Blort. Il alla à Rome & dessina quelque-tems d'après Raphaël. Il s'attacha ensuite au paysage, se proposant Adam Elsceimer pour modele. Enfin, après

après avoir étudié la nature même, il se fit une maniere particuliere qui est vraie & agreable, suivant en cela son genie, qui le porta toujours à travailler en petit. Il retourna en son pays où il se mit fortement au travail, pour se faire connoître par ses ouvrages. Le roi d'Angleterre qui en vit quelques-uns, l'attira par une pension annuelle. Il retourna à Utrecht, d'où ses tableaux faciles à transporter à cause de leur petitesse, répandirent bientôt sa renommée dans les Pays-Bas. Rubens fut si touché de sa maniere en passant par Utrecht, qu'il lui commanda quelques tableaux que Sandrart eut soin de lui faire tenir. Aujourd'hui ses ouvrages sont connus & estimez par toute l'Europe. Il mourut en 1660. âgé de 74. ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

POLEMON étoit roi d'une partie du Pont sous l'empereur Claude, vers l'an 41. de Jesus-Christ. Josephe en fait mention, *antiq. l. XIX. c. 7.* Son royaume fut reduit en province sous l'empire de Neron. On le nommoit *Pontus Polemoniacus*, pour le distinguer d'une autre partie du Pont qu'on nommoit *Pontus Pelagonias*. * Suetone, *in Nerone c. 18. Consultez* ses commentateurs.

POLEMON, philosophe académicien, natif d'Oéete dans le territoire d'Athenes, fut extrêmement débauché dans sa jeunesse. Un jour il entra à demi yvre dans l'école de Xenocrates, & fut si charmé d'un discours sur la temperance que ce philosophe prononçoit alors, qu'il changea entierement de vie, & devint l'homme du monde le plus moderé & le plus retenu. Il s'adonna tout-à-fait à l'étude de la philosophie, & merita de succeder au même Xenocrates. Les Atheniens avoient une très-grande estime de sa probité, & admiroient sa douceur & sa constance. On dit qu'ayant été mordu par un chien enragé, il ne changea jamais de couleur; & que cet accident ayant excité une grande rumeur dans la ville, il demandoit froidement à tout le monde quel malheur y étoit arrivé. Ce philosophe mourut fort âgé, après avoir composé plusieurs ouvrages, en la CXXVII. olympiade, & vers l'an 272. avant Jesus-Christ. * Diogene Laërce, *l. 4. in Polemon.* Eusebe, *in chron.*

POLEMON, sophiste & orateur qui vivoit du tems de Trajan, vers l'an 100. de Jesus-Christ, fut un très-grand parleur, & même en mourant pria ses amis de le faire bientôt mettre en terre, craignant que le soleil ne se vantât de lui avoir vu la bouche fermée. On ajoûte qu'étant tourmentée de la goutte, il souhaitoit la mort; & que son impatience faisant murmurer ses amis, il leur dit sans s'émouvoir: *Donnez-moi un autre corps, je vous promets d'y demeurer tant qu'il vous plaira.* Il a écrit quelques traitez. * Philostrate, *in vit. Soph.* & Suidas.

POLEMON fils d'Evergetes, historien Grec, est auteur d'une description de la terre, & de grand nombre d'autres ouvrages citez par les anciens. * *Consultez* Suidas. Vossius, *de historicis Græc. l. 1. c. 18.* Gesner, *in biblioth.* &c.

POLEMUS Heresiarque, tira vers l'an 373. ses erreurs des livres d'Apollinaire. La principale étoit la mixtion qu'il disoit avoir été faite du Verbe & de la chair. Ses disciples furent nommez *Polemiens*, & furent confondus avec les Apollinaristes. * Theodoret, *l. 4. hær. fab.* S. Epiphane, *hær. 77. & 78.* Baronius, *A.C. 373.*

POLENTONI, connu sous le nom de Modeste Polenton, jurisconsulte de Padoue, vivoit dans le XVI. siecle, & laissa divers traitez, entre autres un ouvrage des tombeaux des hommes illustres de Padoue.

POLEVIT (Albert) Polonois, natif de Cracovie, & religieux de l'ordre des Carmes, a été un des plus celebres predicateurs de son tems, & composa divers volumes de sermons, & quelques autres traitez. Il mourut l'an 1627. * Marc-Antoine Alegre, *in parad. Carmelit.*

POLIBE, *cherchez* POLYBE.

POLICANDRO, petite isle de l'Archipel. Elle est à cinq lieues de celle de Milo vers le levant. Elle a huit à neuf lieues de circuit. Il n'y a que quelques villages, un château & un port. * Mati, *diction.*

POLICARPE (S.) évêque de Smyrne, *cherchez* POLYCARPE.

POLICASTRO, ville & comté du royaume de Naples en la principauté citerieure, avec évêché suffragant de Salerne, appartient à la maison des Caraffe, *voyez* CARAFFE, & est nommée par les auteurs Latins *Policastrum* ou *Polacastron*. Elle est peu considerable, & située sur le golfe Lai, dit *le golfe Policastro*. Urbain Felicei & Pierre Maigri évêques de cette ville, ont publié des ordonnances synodales; celui-là en 1632. & l'autre en 1638.

POLICHERONE, *cherchez* POLYCHERONIUS.

POLICLETE, *Polycletus*, sculpteur celebre, *voyez* POLYCLETE.

POLICLITE, *cherchez* POLYCLITE.

POLICRATE, *cherchez* POLYCRATE.

POLICRITE, *cherchez* POLYCRITE.

POLIDAMAS, *cherchez* POLYDAMAS.

POLIDECTE, *cherchez* POLYDECTE.

POLIDORE, *cherchez* POLYDORE.

POLIENE, *cherchez* POLYENE.

POLIER (Claude) gentilhomme de Languedoc très-celebre dans l'histoire du XIII. siecle, se signala dans un combat contre les Anglois. *Cherchez* COQ, ordre de chevalerie.

POLIEUCTE, *cherchez* POLYEUCTE.

POLIGAMISTES, *cherchez* POLYGAMISTES.

POLIGNAC, l'une des plus anciennes maisons d'Auvergne, tire son nom de l'ancien château de Polignac situé dans le Velai, sur une grande & vaste roche, qui étoit autrefois consacrée à Apollon; ce qui est prouvé par les histoires les plus anciennes d'Auvergne, du Velai, de Lyon & de Bourgogne par les archives de cette maison, & par les restes du temple d'Apollon qui y subsiste encore. On y voit une tête de cette fausse divinité toute couverte de rayons, laquelle a rendu autrefois des oracles. Janus Gruterus nous apprend que l'empereur Claude alla consulter cette tête d'Apollon; & voici ce qu'il rapporte dans son livre des inscriptions anciennes de l'empire Romain. *In castro Apollianico, fortito nomine, ut fertur, ab Apolline in provincia Velaunia, vulgariter* Velai, *in confinis Arvernorum sita, extat etiam nunc hodie* (Cet écrivain mourut en 1627.) *turris antiqua, quam verisimile est fuisse membrum templi cujusdam, in cujus pariete visitur hæc inscriptio* TI. CLAUDIUS CÆSAR AUG. GERMANICUS PONT. MAX. TRI. POTEST. V. IMP. XI. PP. COSS. IV. (ce qui répond à l'année 51. de Jesus-Christ.) *Unde probabile est* (continue Gruterus) *Claudium Cæsarem Lugduni natum, illuc profectum oraculi Apollonis consulendi gratia.* C'est donc de ce vieux château que sont sortis depuis les *Apollinaires*, dont on prétend que le nom a été converti en celui de *Polignac*, d'où sont sortis ceux qui portent encore aujourd'hui ce nom.

Sidoine Apollinaire, parle du château de Polignac comme de sa maison paternelle, *l. IV. épître 6.* Son bisayeul, du nom d'Apollinaire, descendu d'une ancienne famille patricienne, qui avoit donné des senateurs à la ville de Rome, fut prefet du pretoire des Gaules, c'est-à-dire, lieutenant general de la gendarmerie Gauloise, & intendant de la justice. Le fils de celui-ci eut les mêmes dignitez, & fut le premier de sa race qui eut le bonheur d'embrasser le Christianisme, qu'il laissa à sa posterité avec les mêmes dignitez seculieres. Son fils pere de Sidoine Apollinaire les exerça avec honneur sous les empereurs Honorius & Valentinien. Sidoine, qui avoit épousé *Papianille*, fille de l'empereur *Avitus*, ayant été après la mort de sa femme, élû évêque de Clermont en Auvergne l'an 472. laissa pour fils Apollinaire, qui fut lieutenant general des armées d'Alaric roi des Wisigoths, & qui fut pere d'*Arcade*, que l'on dit avoir fait la branche des anciens comtes d'Auvergne. L'on ajoûte que dès que l'évêque de Clermont eut été promu à l'épiscopat, il fit élire Apollinaire son frere, vicomte de Velai, qui étoit alors un pays uni à l'Auvergne, dignité qui le rendoit comme lieutenant du comte en ces quartiers-là, & que c'est de lui que descendent les vicomtes du pays de Velai ou de *Polignac*, qui subsistent encore aujourd'hui. Ces vicomtes ont eu longtems toutes les marques de souveraineté: comme de faire battre monnoye à leur coin; (il y en a encore dans le Velai, & on nomme ces pieces *Viscontines*) de donner grace aux criminels, d'imposer des tailles dans leurs terres, de déclarer la guerre, & autres de cette nature; ce

qui les a fait nommer dans l'antiquité *seigneurs des Montagnes*, (*reguli montium*.) François I. roi de France, se trouvant au château de Polignac l'an 1533. & entendant parler des privileges dont avoient joui autrefois les seigneurs de ce nom, & du titre qu'on leur donnoit alors, dit qu'il n'en étoit point surpris après la magnificence avec laquelle il y avoit été reçu avec toute sa cour.

L'on se contentera de rapporter ici la posterité de cette ancienne maison depuis Gaspard-Armand vicomte de Polignac, marquis de Chalencon, baron de Randon, gouverneur de la ville du Pui-en-Velai, qui fut fait chevalier des ordres du roi en 1633. Il avoit épousé *Anne* de Tournon, fille de *Just-Louis* comte de Tournon, & de *Magdelaine* de la Rochefoucauld, dont il eut Louis-Armand, qui suit; *Melchior*, abbé de Montebourg, mort le 8. Juillet 1699. âgé de 88. ans; *Philiberte* de Polignac, mariée avec *Christophe-Melchior* de Beaufremont, comte de Crusilles; & *Isabelle* de Polignac, mariée 1°. à *Gaspard* d'Espinchal, seigneur de Dunieres: 2°. à *Jean* de Pestels-de-Levis, marquis de Caylus, dont des enfans.

Louis-Armand vicomte de Polignac, marquis de Chalencon, &c. gouverneur de la ville du Pui-en-Velai, & des pays de Velai, & de Vivarets, fut nommé chevalier des ordres du roi en 1661. & mourut le 3. Septembre 1692. Il avoit épousé 1°. le 14. Fevrier 1638. *Susanne* des Serpens, fille de *Claude*, baron de Gondras, & d'*Antoinette* de Rochebaron: 2°. le 17. Fevrier 1648. *Isabelle-Esprit* de la Baume, fille de *Ferdinand*, comte de Montrevel, & de *Marie* Olier-de-Nointel: 3°. *Jacqueline* de Beauvoir, fille de *Scipion* de Grimoard de Beauvoir, comte du Roure, lieutenant general de Languedoc, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 7. Novembre 1721. Du premier lit vint *Antoinette* de Polignac, Carmelite à Paris, morte le 13. Novembre 1690. Du second sortirent, *Jean*, chevalier de Malte, mort jeune; & *Isabelle* de Polignac, morte jeune. Du troisiéme mariage sont issus Sidoine-Apollinaire-Gaspard-Scipion, qui suit; & *Melchior* de Polignac, né le onze Octobre 1661. abbé de Bonport, de Mouzon, de Begard, de Corbie, d'Anchin, ambassadeur extraordinaire en Pologne, auditeur de Rote à Rome, ambassadeur plenipotentiaire de sa majesté pour le traité de paix à Utrecht, nommé cardinal le 18. Mai 1712. par le pape Clement XI. maître de la chapelle du roi, dont il se démit, puis grand maître de l'ordre du S. Esprit de Montpellier, & l'un des quarante de l'académie Françoise.

Sidoine-Apollinaire-Gaspard-Scipion marquis de Polignac, &c. lieutenant general des armées du roi, gouverneur du Pui, épousa 1°. le 22. Avril 1686. *Marie-Armande* de Rambures, fille d'honneur de madame la Dauphine, fille de *Charles* marquis de Rambures, & de *Marie* de Bautru, morte en 1706: 2°. en 1709. *Françoise* de Mailli, fille de *Louis* comte de Mailli, & de *Marie-Anne* de sainte Hermine. Du premier lit vint *Louis-Armand*, marquis de Chalencon, né le 19. Fevrier 1687. mort en 1693. Du second sont issus entre autres trois fils. * Mati, *diction.* Le pere Anselme, *histoire des grands offic.* &c.

POLIGNANO, petite ville du royaume de Naples dans la province de Bari, avec évêché suffragant de Bari, est nommée par les Latins *Polinianum* & *Puliniaunum*.

POLIGNOTE, celebre peintre de la Grece, *voyez* POLYGNOTE.

POLIGNY, petite ville ou bourg avec bailliage. Il étoit autrefois fortifié. Il est situé dans le comté de Bourgogne, à quatre lieues de Salins vers le midi occidental. * Mati, *diction.*

POLIMUR, POLME, petite ville de la Natolie. Elle est près du golfe de Polimur, à quatre lieues de Nicée vers le couchant meridional. On la prend pour la ville de Bithynie, qui fut nommée *Patavium* & *Claudiopolis*.

POLINA, *Pollona* ou *Pirgo*, anciennement *Aous*, *Abus*. C'est une riviere de Macedoine. Elle coule dans l'Albanie, & se décharge dans le golfe de Venise, à demi lieue de la ville de Pirgo ou Pollona. * Mati, *diction.*

POLITI (Adrien) de Sienne, a composé un dictionaire italien, des lettres & d'autres ouvrages. Il avoit été secretaire de trois cardinaux, & mourut sous le pontificat d'Urbain VIII. vers le milieu du XVII. siecle. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. II. imag. illustr. c.* 57. Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

POLITI (Adrien) de Sienne, vivoit au commencement du XVII. siecle. Il a donné une traduction italienne de Corneille Tacite à deux reprises differentes, parce que son premier travail n'avoit pas été bien reçu; l'ayant revû, cette seconde traduction le fit passer pour un écrivain assez poli. Il a fait d'autres ouvrages pour l'embellissement de la langue de son pays, & ils sont assez considerez. * Jan. Nicius Eryth. *Pinac. part. II. n.* 57. Hier. Ghilini. *Theat. d'huom. let. tom.* 1.

POLITI (Lancelot) *cherchez* CATHARIN.

POLITIEN, *cherchez* BASSI, nom que Vossius lui a donné, & qui ne paroît pas lui convenir, puisque son pere s'appelloit *Benoist Ambrogini*.

POLITIO, POLIZI, bourg de Sicile. Il est dans la vallée de Demona, aux confins de celle de Mazara, & à six lieues de Termini vers le midi occidental. * Mati, *diction.*

POLITIQUES, nom d'un parti qui se forma en France pendant la Ligue l'an 1574. C'étoient des Catholiques mécontens, qui sans toucher à la religion, protestoient qu'ils ne prenoient les armes que pour le bien public, pour le soulagement du peuple, & pour reformer les desordres qui s'étoient glissez dans l'état, par la trop grande puissance de ceux qui abusoient de l'autorité royale. Ces politiques se joignirent aux Huguenots, sur la resolution qui en fut prise dans l'assemblée que tint à Montpellier en 1574. Henri de Montmorenci, maréchal de Damville & gouverneur de Languedoc, qui pour se maintenir dans ce gouvernement, dont on le vouloit dépouiller, forma ce parti politique, où il attira le fameux Henri de la Tour, vicomte de Turenne son neveu, qui fut depuis maréchal de France, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan, & le plus grand appui des heretiques. * Maimbourg, *histoire de la Ligue*.

POLLA ARGENTARIA, femme du poëte *Lucain*, illustre par son érudition, par sa vertu & par sa beauté, faisoit bien des vers; & après la mort de son mari, revit & corrigea la Pharsale. On dit que depuis elle épousa Stace. *Voyez* l'article LUCAIN. * Martial, *l.* 7. *epigram.* 10. Sirmond, *in not. ad Sidon.* Stace, *Sylv. l.* 2.

POLLET (François) jurisconsulte des Pays-Bas, natif de Douai, fit ses études dans l'université de Louvain, & dans quelques autres académies, où il s'appliqua surtout à la jurisprudence, qu'il enseigna pendant quelques années à Paris, en public & en particulier. Il frequenta en même-tems le barreau, pour y apprendre la pratique de cette science; & depuis il alla s'établir à Douai, où il se maria. Après y avoir exercé quelque-tems la profession d'avocat, & avoir possedé la charge de dixenier de ville, il y mourut à l'âge de 30. ans, vers l'an 1547. Ce jurisconsulte est auteur de l'histoire du barreau des anciens Romains, qu'il a divisée en cinq livres, où il marque le lieu, le tems & la maniere avec laquelle se rendoit alors la justice; l'état & le rang des avocats; les differentes sortes de magistrats & de causes; l'état des criminels & des accusez; la forme des arrêts & des sentences; l'office des huissiers, des gardes, & autres ceremonies observées anciennement à Rome dans les jugemens. Il fut surpris de la mort avant que d'avoir achevé le dernier livre. Philippe Broide son gendre y ajoûta neuf chapitres, & fit des notes sur tout cet ouvrage, qu'il fit imprimer à Douai en 1576.* *Consultez l'ouvrage même.*

POLLICHE (Martin) de Mellerstad, dans la Franconie, medecin celebre dans le XV. siecle, & au commencement du XVI. accompagna en 1493. Frederic duc de Saxe en la Terre-Sainte. A son retour il fut des premiers professeurs de l'université de Wittemberg, & mourut le 27. Janvier 1513. Il a écrit divers ouvrages. * Chytræus, *in Saxon.* Vander-Linden, *de script. Med. &c.*

POLLINA, anciennement *Monalus*, riviere de la vallée de Demona en Sicile. Elle a ses sources dans les montagnes de Madonia, & se décharge dans la mer Tyrrhene, entre Tosa & Cefaledi. On la prend pour l'ancienne *Halesus*. * Mati, *diction.*

POLLIO, *cherchez* ASINIUS POLLIO.

POLLION, *cherchez* VITRUVE POLLION.

POLLION, Pharisien, vivoit du tems d'Herode *le Grand*. Lorsque ce prince n'étoit encore que gouverneur de la Galilée, Hyrcan souverain sacrificateur fit tenir une assemblée pour l'ouir dans ses justifications: & Pollion predit à Hyrcan & aux autres juges, que s'ils renvoyoient Herode absous, Herode les feroit un jour tous mourir. L'évenement justifia cette prediction. Pollion fut toûjours grand ami d'Herode, & n'oublia rien pour persuader le peuple de Jerusalem de le recevoir pour roi. Jamais homme ne lui parla avec tant de liberté, & tout le monde s'étonnoit de ce qu'il ne l'avoit pas fait mourir; mais il sembloit qu'Herode eût plus de crainte de Pollion que Pollion d'Herode. * Josephe, *antiq. l.* 15. *c.* 1.

POLLOCZKI, *Polocksk*a & *Polocium*, ville de Pologne dans la Lithuanie, étoit autrefois capitale d'un duché de ce nom, & aujourd'hui ne l'est que d'un palatinat. Elle est grande & bien fortifiée, avec un double château sur deux rivieres. Cependant elle fut prise en 1563. par les Moscovites, que le roi Etienne en chassa l'an 1579. Les premiers la reprirent encore dans le XVII. siecle, & l'ont perdue depuis. Sanson. Baudrand.

POLLUX (Julius) natif de Neucrate en Egypte, qui vivoit dans le II. siecle vers l'an 180. de Jesus-Christ. Ayant charmé par sa voix Commode, fils de l'empereur Marc-Antoine, il parvint par ce moyen à une chaire de professeur en rhetorique à Athenes. Ses discours passoient pour être plats & pueriles, & l'on croit que c'est lui que Lucien a voulu railler dans ses deux discours intitulez *Lexicophanes*; ou il le designe par un homme qui se fait gloire d'un dictionaire, & qui se dit le maître des rheteurs. Son *Onomasticon*, ou dictionaire en grec & en latin, fut imprimé à Venise par Alde Manuce l'an 1511. à Florence en 1520. à Bâle en 1536. à Francfort en 1608. avec les corrections qu'y fit Wolfgand Saberus, & en 1706. à Amsterdam, avec les commentaires de Jungerman, de Kunhius, de Seberus & d'autres. Pollux fit un épitalame pour son bienfaicteur Commode. On lui attribue d'autres ouvrages, entre autres une oraison *de Arcadicis*, que Gesner nomme autrement dans sa bibliotheque. * Vossius, *de hist. Græcis*. * Memoires *de Trevoux*, Septembre 1709.

POLLUX (Julius) est auteur d'une chronique qu'il continua jusqu'au tems de Valens. Ainsi il vivoit vers l'an 366. de Jesus-Christ, & est par consequent different de Julius Pollux dont nous venons de parler, & non contemporain, comme quelques-uns se le sont imaginez. * Suidas. Gesner, *biblioth.* Vossius, *de hist. Græc.*

POLLUX, *cherchez* CASTOR & POLLUX.

POLNA, petite riviere du royaume de Bohême, située à onze lieues de Czaslaw vers le midi. Elle est separée en deux par la riviere de Sazawa. Une partie est dans la Bohême propre, l'autre dans la Moravie. * Mati, *dictionaire.*

POLO, POLLO, anciennement *Cunicularia*. C'est une petite isle qui est à l'entrée du golfe de Cagliari en Sardaigne du côté du midi, & fort près du cap de Polo, qui est le *Cunicularium Promontorium* des anciens. * Mati, *diction.*

POLO, *Marco Paolo*, de Venise, étoit fils de *Nicolas* Paul, & vivoit dans le XIII. siecle vers l'an 1272. Il voyagea dans la Syrie, dans la Perse & dans les Indes, & publia un livre intitulé, *de regionibus Orientis*, qui a été imprimé avec les voyages de Jean de Mandeville & de Ludolphe de Suchen. On a donné au public les relations de ses voyages, & ceux de son pere.

POLO D'ALBENAS, *cherchez* d'ALBENAS.

POLOGNE, royaume électif de l'Europe, comprend l'ancienne Sarmatie Germanique, & la partie orientale de la Germanie vers la Vistule.

SON NOM, SES BORNES, ET SA DIVISION.

La Pologne, que les habitans nomment *Polska*, a tiré son nom du mot *Pole* & *Poln*, qui en esclavon veut dire, *campagne* & *lieu propre à la chasse*; parce que tout cet état n'est composé que de vastes campagnes, & des bois propres pour la chasse. Il n'étoit autrefois ni si grand, ni si considerable qu'il l'est depuis qu'il a été augmenté de la Lithuanie, & de diverses autres provinces; car avant cela il ne comprenoit que ce que nous appellons aujourd'hui *la grande & la petite Pologne*. Par cette jonction, la Pologne est devenue un des plus grands royaumes de l'Europe, & a la Moscovie & la Tartarie au levant; la Hongrie, la Transsylvanie & la Moldavie au midi; l'Allemagne au couchant; & au nord la mer Baltique, la Livonie & une partie de la Russie Blanche ou Moscovie. On peut diviser cet état en royaume de Pologne, & en grand duché de Lithuanie. Le royaume est encore divisé en grande & petite Pologne. Celle-ci entre la Hongrie, la Silesie & la Russie, a Cracovie, qui est la capitale de tout le royaume, & Sandomir. La grande Pologne est enfermée entre l'Allemagne, la Pomeranie, la Silesie & la petite Pologne, avec les villes de Posnan, de Kalisch, de Gnesne, de Lencicys, de Lublin & de Sirad. Elle comprend aussi les provinces de Mazovie, où est Warsovie, avec Ploczko; la Cujavie, où est Uladislaw; la Prusse royale, qui a Dantzic, Elbing, Thorn, &c. & la Russie Noire, avec les villes de Leopol ou Luwow, comme on l'appelle dans le pays, & Prezmyslie, en latin *Premislia*. La Lithuanie, qui contient les villes de Wilna, de Novogrodack, de Poloczk, de Minks, de Witepsk, de Micislaw, de Breslaw, &c. est divisée en Volhinie, avec les villes de Lucko, de Kiow, &c. La Podolie, où est Kaminiek, Braclaw, &c. La Polesie, où est Bressici; & la Samogitie, dont Medniki est la capitale. On divise encore la Pologne en 34. palatinats ou gouvernemens. Chaque palatin a sous soi des castelans ou châtelains, c'est-à-dire, des capitaines ou gouverneurs des villes; & il y en a dans la Pologne jusqu'à 87. Quant à ce qui regarde la division ecclesiastique de la Pologne, il n'y a que deux archevêchez, qui sont ceux de Gnesne & de Leopol. Il y en avoit autrefois un troisiéme, qui étoit celui de Riga, dans la Livonie; mais cette ville appartient presentement aux Moscovites. L'archevêque de Gnesne, qui est le premier senateur de l'état, gouverne après la mort du roi, & commande pendant l'interregne, jusqu'à l'élection d'un nouveau prince. Il y a quinze évêchez en Pologne, diverses abbayes, & des universitez à Cracovie, à Konigsberg, à Zamoski, &c. Voici un dénombrement des archevêchez & évêchez.

ARCHEVÊCHEZ ET EVÊCHEZ de Pologne, avec leurs suffragans, situez dans les autres états.

ARCHEVÊCHÉ DE GNESNE, *dans la grande Pologne.*

Evêchez suffragans.

Cracovie, capitale du royaume; Uladislaw, dans la Cujavie; Vilenski, dans la Lithuanie; Posnan, dans la Posnanie; Ploczko, dans la Mosavie; Warmia, dont le siege est à Heilsberg dans la Prusse, & Szamland, unis; Luczko; Samogitie ou Medniki; Culmensée & Pomesan, dans la Prusse, unis; Breslaw, dans la Silesie; Lebuss, dans la marche de Brandebourg; Camin, dans la Pomeranie; Smolensko, sur les frontieres de Moscovie.

ARCHEVÊCHÉ DE LUWOW ou LEOPOL, *dans la petite Russie.*

Evêchez suffragans.

Przemyss; Chelm; Kiow, aux Moscovites; Kaminieck.

Outre les archevêques, & les quatorze évêques dont nous avons parlé, il y a dans la ville de Leopol, capitale de la Russie Noire, un archevêque Latin Catholique, un archevêque Armenien aussi Catholique, & un évêque Russien, Grec schismatique.

LE PAYS ET LES HABITANS DE POLOGNE.

L'air de Pologne est extrêmement pur, & le terroir est si excellent, qu'il est presque impossible de concevoir la quantité des grains qui en sortent pour les pays étrangers. Ce ne sont que plaines à perte de vûe; entrecoupées d'étangs, & accompagnées de mille petits bois, qui n'apportent pas moins de commodité au pays, qu'ils renferment d'agrement: ceci regarde principalement la grande Pologne. La petite, qui n'est pas moins fertile, quoi-

qu'elle ne soit pas si unie, renferme des mines de fer & d'argent, & produit des vins & des fruits excellens. Avec ces avantages elle jouit d'un air si temperé, qu'elle est communement appellée *l'entrée de l'Italie*; c'est-à-dire le commencement de toutes sortes de délices. Il n'en est pas de même de la Lithuanie. Nous pouvons dire en general, que la Pologne fait grand commerce de miel, de cire, de venaison, de poisson, de bois propre à bâtir, de chanvre, de grains, de peaux de martres zibelines, de castors, d'ours, d'élans, & d'autres bêtes feroces, & de cuivre, de plomb, de fer, & principalement de fin acier. Il n'y a que la noblesse qui soit considerée en Pologne, car le tiers état y est presque tout esclave. Les gentilshommes Polonois sont grands & robustes, manient le sabre avec adresse, sçavent les langues étrangeres, donnent liberalement, sont bons cavaliers, & bons Catholiques; mais ils sont fiers & superbes : ils sacrifient tout à leurs propres sentimens, & ne peuvent reconnoître d'autres souverains que leur liberté. Cette inclination à l'indépendance fait souvent naître chez eux des divisions, qui ont donné lieu aux grands avantages qu'ont autrefois remportez sur eux les Tartares & les Moscovites. Il est étonnant que Charles Gustave roi de Suede avec environ quarante mille hommes, ait reduit à la derniere extrêmité un pays dont les moindres armées sont de deux cens mille combattans; mais c'est la suite de la mesintelligence qui est entre eux, & du peu d'autorité qu'ils donnent à leur prince. Avant qu'on ait assemblé le senat, & que la noblesse ait resolu d'aller à la guerre, l'ennemi a le tems d'executer tous ses projets sur la campagne; car il n'y a point de place forte qui l'empêche de venir jusqu'aux portes de Warsovie. Cependant, les Polonois sont bons soldats, & sur-tout bons cavaliers. Ils sont armez d'une carabine & de deux pistolets d'arçon, d'une hache d'un côté, d'un sabre de l'autre, d'un carquois chargé de fléches, & de l'arc derriere leur dos, dont ils se servent après la décharge de leurs armes à feu, lorsque l'ennemi fuit. Les Polonois aiment à voyager; sont fideles, reconnoissans & honnêtes pour les étrangers. Ils sont magnifiques dans leurs habits, dans leurs festins, où ils invitent volontiers leurs amis; ils usent dans leurs viandes de quantité de safran & d'épicerie, & n'épargnent pas le sucre dans divers mets qui leur sont propres. Au reste, ils se piquent fort de devotion; jeûnent & font maigre le Carême, le Mercredi, outre le Vendredi & le Samedi; & ne laissent pas ces jours-là de s'enyvrer, ou de se battre. Les Paysans sont fort pauvres & miserables, ne possedent quoique ce soit au monde, & sont sujets à des seigneurs qui les traitent avec plus de tyrannie qu'on ne fait les forçats. Un gentilhomme, à l'égard de ses domestiques & de ses paysans, a droit de vie & de mort. Si un de ses voisins en tuoit quelqu'un, en payant le prix qu'est estimé le paysan, l'affaire est assoupie. Aussi, lorsqu'on parle du revenu d'un gentilhomme, on ne dit pas comme en France, il a huit ou dix mille livres de rente, mais il a tant de paysans. La maison de ces miserables esclaves, qui travaillent beaucoup, & vivent de peu, n'est que de boue & de paille, avec quelques arbres pour en soûtenir le toit : les enfans, dorment & mangent avec les pourceaux; & le maître du logis n'y a point d'autre lieu pour sa table, & souvent pour son lit, que l'auge & le ratelier de ses bœufs. Il est vrai que souvent ils ont un petit appartement sous le toit, où est leur poile; & que les chefs de famille y couchent sur des peaux. Leur boisson est la bierre ou l'hydromel; ils ne boivent point d'eau, à cause qu'elle est presque toute puante dans la Pologne, où elle croupit dans les plaines. Les femmes sont de petite taille, peu belles, fort simples; & ne manquent pourtant pas d'honnêteté. Les Polonois les aiment, mais en maîtres; de sorte que quand ils retournent de la campagne : elles leur viennent baiser la main droite. Les maris y sont jaloux; & c'est pourquoi les femmes n'ont aucun entretien qu'avec leurs proches parens, si ce n'est qu'elles se trouvent quelquefois à des bals ou à des festins. Elles vont aussi très-rarement à la campagne. Il n'y a point d'hôtellerie sur les chemins; les gentilshommes qui voyagent, logent chez leurs amis, ou portent des provisions, ou s'arrêtent chez les paysans, qui sont obligez de les recevoir; ce qui est une maniere de payer la taille. Si quelque noble est pris à la guerre, le roi est obligé de le racheter. Leur langue est un dialecte de l'esclavone; avec cela ils parlent tous latin, & presque tous sçavent les langues étrangeres.

LA RELIGION DES POLONOIS.

Les anciens Polonois étoient idolâtres. Tertullien nous assûre dans son traité contre les Juifs, que l'évangile avoit été prêché dans la Sarmatie. Nous sçavons pourtant qu'il ne fut reçu dans celle de l'Europe, qui est la Pologne, que dans le X. siecle. Micislas ou Miesko I. voulant épouser Dubrave, fille de Boleslas, duc de Bohême, se fit baptiser le 7. Mars 965. ou 966. Depuis ce tems, les Polonois se sont maintenus constamment dans la foi orthodoxe. Ce n'est pas que l'heresie de Luther, de Calvin & des autres Novateurs, n'y ait fait souvent des ravages; mais elle n'y a point triomphé avec autant de pouvoir qu'elle a fait ailleurs. Ce malheur commença par les Hussites, & par les autres errans du XV. siecle, qui se déborderent de Bohême dans cet état. Il se continua dans le XVI. siecle. Gregoire Pauli, ministre de Cracovie, qui y prêcha l'Arianisme vers l'an 1566. fut chassé par Sigismond-Auguste, avec Georges Blandrata, Lelio Socini, Valentin Gentil, & quelques autres. Fauste Socini, qui a donné son nom aux Sociniens, y vint depuis, & y laissa des disciples, qui en furent chassez en 1660. comme on le peut voir dans l'histoire de la reformation en Pologne. Il y a des Lutheriens, des Calvinistes & des Anabaptistes en quelques quartiers de Lithuanie. On y trouve aussi des Schismatiques Grecs, & beaucoup de Juifs qui sont en credit à cause de leurs richesses. Ils ont des privileges assez particuliers, & sont toûjours en quête sur les voies du profit & de l'usure.

LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE.

On croit ordinairement que les premiers peuples qui entrerent en Pologne, furent les Henetes & les Slaves, qui en chasserent les Sueves, les Gothons, & quelques autres peuples qui l'occupoient, depuis la Vistule jusqu'à l'Elbe. LESCHUS ou LECHUS, s'en rendit maître vers l'an 550. & commença la monarchie de Pologne. On compte quatorze princes, depuis lui jusqu'à MICISLAS ou MIESKO, qui commença de regner en 964. & qui fut le premier duc Chrétien de Pologne. BOLESLAS son fils lui succeda en 999. & fut créé roi par l'empereur Othon III. qui alloit visiter le tombeau de saint Adelbert, que ceux de Prusse avoient tué. Ce roi laissa MICISLAS II. pere de CASIMIR I. auquel son fils BOLESLAS II succeda. Celui-ci, qu'on surnomma *le Cruel*, fit mourir saint Stanislas, évêque de Cracovie. En punition de ses crimes, la Pologne perdit le titre de royaume, qu'elle ne recouvra que sous PRIMISLAS vers l'an 1295. LOUIS, roi de Hongrie après CASIMIR III. laissa deux filles : la cadette nommée HEDWIGE, déclarée reine, se maria à JAGELLON, duc de Lithuanie, qui se fit baptiser, pour épouser cette princesse. Par ce mariage, il fut reconnu roi, & ses états furent unis à la Pologne, vers l'an 1386. JAGELLON, qui prit au baptême le nom de LADISLAS, IV. de ce nom, eut pour successeurs LADISLAS V. CASIMIR, JEAN-ALBERT, ALEXANDRE, SIGISMOND I. & SIGISMOND II. Ce dernier étant mort sans enfans en 1572. les Polonois élûrent HENRI de France, duc d'Anjou, fils du roi Henri II. lequel fut couronné le 15. Fevrier 1574. Mais ce prince ayant appris la mort du roi Charles IX. son frere, vint recueillir la couronne de France en 1576. Une partie des électeurs nomma ETIENNE Batthori, prince de Transsylvanie; & l'autre, MAXIMILIEN, archiduc d'Autriche, ce qui fut cause de la guerre. Le premier l'emporta, & mourut sans enfans en 1586. SIGISMOND III. fils de JEAN, roi de Suede, fut mis sur le thrône en 1587. Depuis; après la mort du roi son pere, il alla prendre possession de la couronne de Suede; mais quelque tems après les Suedois se revolterent, & élûrent pour roi, CHARLES prince de Sudermanie, & oncle de Sigismond, auquel ils firent la guerre, & sur lequel ils prirent Riga en 1625. SIGISMOND mourut en 1632. LADISLAS son fils lui succeda, & mourut en 1648. On mit à sa place JEAN-CASIMIR, qui ayant fait une abdication volontaire de la couronne, eut pour successeur, MICHEL Kori-

but Wiesnowiski, mort en 1672. JEAN Sobieski lui succeda en 1674. & après sa mort arrivée en 1696. AUGUSTE, électeur de Saxe, monta sur le thrône en 1697. mais il fut déposé en 1704. par une partie des Polonois, & STANISLAS Leszczinski palatin de Posnanie, & general de la grande Pologne, fut proclamé roi le 12. Juillet de la même année, & couronné le 4. Octobre de l'année suivante. Le roi Auguste abdiqua entierement en Octobre 1706. mais après que le roi de Suede eut été défait par le czar de Moscovie au mois de Juillet 1709. & qu'il se fut retiré à Bender en Turquie, le roi Auguste profitant de la déroute de son ennemi, & de son éloignement, revoqua son abdication, rentra en Pologne, & s'y fit reconnoître pour souverain. La Pologne est un état, dont le gouvernement est monarchique, & aristocratique. Il est monarchique, parce qu'il reconnoît un roi; il est aristocratique, parce que le roi n'y est point un prince absolu, qui puisse de son autorité particuliere, & sans le consentement des senateurs, disposer & resoudre des affaires. D'autres y ajoûtent encore le gouvernement democratique ou populaire, qui est celui des nobles.

PREROGATIVES DES ROIS DE POLOGNE.

Le roi de Pologne donne toutes les charges de la couronne & du duché, c'est-à-dire, du royaume de Pologne, & du duché de Lithuanie, & tous les benefices consistoriaux; mais il est obligé de les donner à des gentilshommes Polonois, & ne peut en gratifier des étrangers, qui peuvent obtenir quelque petit bien royal; mais il faut pour le pouvoir posseder, qu'ils ayent été faits auparavant gentilshommes Polonois. C'est pour cette raison que le roi Etienne Batthori fit donner le droit de noblesse à deux de ses neveux, dans la diete de 1586. Ce n'est pas assez d'être gentilhomme Polonois, pour obtenir des charges, il faut encore avoir du bien en fond de terre, dans l'état où est la charge. Ainsi un gentilhomme qui n'auroit que du bien dans le royaume, ne pourroit avoir des offices dans le duché. Ce qui s'observe regulierement, quoique les Polonois & les Lithuanois ne fassent qu'un même corps, & qu'ils ne soient plus qu'un même peuple.

Quoique les enfans du roi n'ayent aucun droit à la succession de la couronne, c'est neanmoins ordinairement l'un de ceux qui est élû après la mort de son pere; & l'on a cette même consideration pour les filles, comme il parut après la mort de Louis, roi de Pologne & de Hongrie, en 1382. lequel avoit laissé deux filles, l'une mariée à Sigismond, marquis de Brandebourg; & l'autre fort jeune, nommée *Hedwige*. Celle-ci fut élue reine; & les senateurs envoyerent jusqu'à quatre fois des députez en Hongrie, pour la demander à la reine Elisabeth. Elle fut ensuite mariée à Jagellon duc de Lithuanie, qui se fit Chrétien pour l'épouser, & pour être roi de Pologne. Cette préference des enfans du sang royal, est si constante, que dès le commencement de leur royaume, les Polonois élûrent pour leur reine, la princesse Venda, qui étoit la seule qui fût de la race de Cracus, leur troisiéme roi. Les veuves des rois sont aussi favorisées; ainsi Jean Casimir fut élû, à la charge d'épouser la reine Marie-Louise, veuve d'Uladislas IV. Cependant ces regles ne sont pas sans exception; puisqu'après la mort de Jean Sobieski, les princes ses enfans ont été exclus de la couronne.

Le roi de Pologne peut donner grace à tous les criminels; mais il ne peut lever de troupes sans le consentement de la republique, ni envoyer des ambassadeurs aux princes étrangers, ou en recevoir de leur part, quoique ce soit à lui à leur donner audience. Il ne peut aussi sortir du royaume, pour quelque affaire que ce soit, si la republique n'y consent.

DU SENAT DE POLOGNE.

Les évêques, les palatins, les castellans, & les dix officiers senateurs composent le senat de Pologne, qui a été établi pour regler selon la justice & l'équité, tout ce qui regarde le bien & la sûreté de l'état. C'est le roi qui fait les senateurs. Ils sont assis à sa droite & à sa gauche, dans la diete generale; & approuvent avec le roi, les constitutions que la noblesse propose par ses nonces ou députez. Ainsi le senat est proprement entre le roi & la noblesse, pour conserver & défendre l'autorité de la republique. Les senateurs estiment tant leur dignité, qu'il y en a eu qui ont refusé le titre de princes de l'empire, que les empereurs leur offroient par honneur. Ils ne peuvent sortir du royaume sans la permission de la republique, non pas même pour quelque maladie, qui les obligeroit d'aller aux eaux hors de Pologne. Les premiers senateurs seculiers sont au nombre de trente-six; sçavoir, trente-deux palatins ou gouverneurs des provinces, trois castellans, & le staroste de Samogitie. A l'égard des officiers senateurs, le premier est le grand maréchal du royaume; le 2. le maréchal du duché; le 3. le chancelier du royaume; le 4. le chancelier du duché; le 5. le vice-chancelier du royaume; le 6. le vice-chancelier du duché; le 7. le trésorier du royaume; le 8. le tresorier du duché; le 9. le petit maréchal, ou maréchal de la cour du royaume; le 10. le petit maréchal, ou maréchal de la cour du duché.

DE LA NOBLESSE DE POLOGNE.

La noblesse seule peut posseder des charges, & tous les biens, tant du duché que de la couronne; tous les paysans étant esclaves, & les bourgeois ne pouvant posseder tout au plus que quelques maisons dans les villes, & quelques fonds de terre à une lieue à l'entour; car pour les étrangers, quelque nobles qu'ils soient dans leur pays, & quelques services qu'ils ayent rendus à la republique dans l'armée, ils ne peuvent rien posseder, ni parvenir qu'à commander un regiment d'infanterie, ou tout au plus à être general major, qui est une charge à peu près comme celle de brigadier en France. C'est la noblesse qui a droit d'élire le roi; & c'est à elle qu'il appartient de défendre les loix & la liberté en tems de guerre; elle n'est point obligée de sortir plus loin que trois lieues hors du royaume; & même celle de Lithuanie & de Prusse, ne peut être contrainte d'en sortir. C'est encore une chose fort extraordinaire, qu'en Pologne les gentilshommes, sans déroger à leur noblesse, puissent exercer les offices les plus bas, ceux de cochers, de palfreniers, de cuisiniers, sans que cela les empêche de parvenir ensuite aux dignitez. On en a veu qui après avoir été valets de chambre d'un grand seigneur, & d'autres qui après avoir été tambours d'une compagnie de dragons, sont devenus senateurs. La raison de cela est, qu'il n'y a que les métiers dans ce pays qui dérogent à la noblesse.

DE LA REPUBLIQUE pendant l'interregne.

Pendant l'interregne, & jusqu'à ce que le roi soit proclamé, la republique a pour chef, le primat ou archevêque de Gnesne, & prétend que tous les princes souverains, & même les rois, la doivent traiter de *serenissime*; mais le roi de France ne donne ce titre ni à la republique, ni au roi. Comme le royaume est électif, tous les princes Chrétiens ont droit d'y prétendre, & d'y envoyer des ambassadeurs, soit qu'ils soient Catholiques, ou qu'ils ne le soient pas. Mais les candidats qui aspirent à cette couronne, doivent faire profession de la foi Catholique, ou être dans la disposition de l'embrasser après leur élection. C'est pour ce sujet que le pape envoye un nonce à la diete, afin de representer à la republique l'interêt que l'église a qu'on élise un roi Catholique.

DIETE DE POLOGNE.

La diete generale en Pologne, est une assemblée de la noblesse, pour déliberer des affaires de la republique. Le roi la convoque en telle ville qu'il lui plaît; mais celle de l'élection d'un nouveau roi est convoquée par l'archevêque de Gnesne, primat du royaume, & le couronnement du prince ne se fait qu'à Cracovie; les autres dietes se tiennent d'ordinaire à Warsovie. Une diete ne doit durer que six semaines, & le roi ne la peut prolonger, même pour des raisons très-importantes au bien de l'état, si les nonces assemblez, & leur maréchal n'y consentent. La diete pour l'élection d'un roi se tient toûjours en pleine campagne, à demi-lieue de Warsovie, & proche le village de Vola. On y dresse aux dépens de la republique une espece de grande halle, couverte de planches, & ce

lieu s'appelle en polonois *Szopa*, c'est-à-dire, *lieu couvert*. Il est entouré d'un fossé, & on y entre par trois portes. Après la messe du saint Esprit, celebrée en l'église de saint Jean de Warsovie, le senat & la noblesse vont à la Szopa, où l'ordre de la noblesse élit d'abord le maréchal des nonces ou députez des petites dietes. Ensuite on donne audience aux ambassadeurs de tous les princes qui prétendent à la couronne, ou qui recommandent quelque candidat. Lorsque le roi est élû, on lui fait faire serment de garder & de maintenir les privileges de la republique; ce qu'ils appellent *Pacta Conventa*. *Voyez ci-dessous* CAPITULATION. Jusqu'à ce qu'un roi de Pologne soit couronné, il n'a pas veritablement toute la puissance royale; car il ne peut donner aucune charge, aucun benefice, ni aucune grace à personne; & il ne peut se servir du grand sceau de la chancellerie. Cette ceremonie se fait à Cracovie, dans l'église cathedrale qui est au château. Le roi ne peut se marier sans le consentement de la republique, & lorsqu'il se marie après son couronnement, il ne peut faire couronner la reine son épouse qu'avec ce consentement; mais il le peut lorsqu'il est marié avant son élection. Voici ce qui s'observe dans la tenue des autres dietes. Dans les affaires d'importance, le roi envoye par son chancelier aux palatins des lettres, qui sont appellées *instructionis litteræ*; parce qu'elles portent l'état des affaires que sa majesté veut leur proposer à l'assemblée, & leur marquent le tems de se rendre à la cour. Après que ces lettres ont été reçues, chacun des senateurs examine en particulier la nature, la qualité, les sujets & les consequences des propositions, ausquelles il a la liberté de répondre selon qu'il le juge à propos, ou pour le bien du public, ou pour son interêt particulier. Le roi envoye encore ces lettres dans les palatinats, dont la noblesse s'assemble pour élire un nonce, qu'ils appellent *nonce terrestre*, c'est-à-dire une personne de merite, suffisante & capable de parler au nom de toute la province, pour resoudre d'un consentement universel ce qui leur est proposé: car s'il arrivoit qu'un simple gentilhomme ne voulût point admettre ce que l'assemblée concluroit; il seroit impossible de passer outre, le nonce ne pourroit partir, & la province n'auroit ni droit ni voix aux états. Après que ces assemblées provinciales sont finies dans le tems fixé par le roi, les senateurs & les nonces se rendent à la cour, où le roi suivi du chancelier, leur ayant fait connoître derechef le sujet & la cause pour laquelle ils sont mandez, écoute & reçoit leurs avis, & il faut que les affaires se concluent par un suffrage unanime, ou comme ils parlent, *nemine reclamante*, *nemine dissentiente*; autrement la diete est rompue, chacun se retire, & les propositions retournent dans les idées de ceux qui les avoient conçues. Entre les villes, il n'y a que Cracovie, Dantzic & Vilna qui ayent le privilege d'envoyer à la diete des députez qui ont seance dans la chambre de la noblesse. Les affaires ordinaires passent devant les juges établis en chaque palatinat; & comme dans les assemblées provinciales, il est permis à toutes sortes de personnes d'entrer, & d'écouter ce qui s'y propose, le dernier paysan peut tout sçavoir. Aussi si l'on traite de la guerre, les ennemis en sont aussi-tôt avertis & informez du projet des Polonois, de leurs forces & du moyen de les ruiner. Le principal revenu du roi consiste en des salines proche de Cracovie, en mines de cuivre, de plomb & d'argent, dans la pêche & le tribut des Juifs. Outre cela, il a la nomination des benefices, & de toutes les dignitez du royaume, & des charges de la guerre, des finances, de la justice & de la police. Les plus belles dignitez sont celles de sur-intendant, du grand-maître de la maison du roi, du grand trésorier, du grand prevôt, &c. Ces charges sont doubles pour le royaume, & pour la Lithuanie, où le roi va tous les deux ou trois ans, pour y tenir une diete: si tôt qu'il entre sur la frontiere, il n'est plus servi que par les officiers de ce grand duché. Le grand maréchal de la couronne a de très grands avantages, & sa charge lui donne le nom de grand-maître de la maison du roi, de grand-maître des ceremonies, d'introducteur des ambassadeurs, de grand maréchal des logis, de juge & de maître de la police, où il peut faire des loix, & executer les arrêts, même capitalement. Les generaux d'armée du royaume & de Lithuanie, peuvent donner bataille, & ont un pouvoir souverain au camp. Outre les palatins & les châtelains dont nous avons parlé, il y a dans toutes les villes, les burgraves, les juges & les magistrats; mais on peut appeller de leur sentence à Cracovie, ou à Pierre-Chauf pour la grande Pologne, & à Lublin pour la petite Pologne & la Russie.

DE LA CAPITULATION DE POLOGNE.

La capitulation, ou les *pacta conventa* de Pologne, est un moyen dont se servent les Polonois pour conserver leur liberté & leurs privileges. Cette capitulation se doit faire avec le roi élû, avant qu'il soit proclamé. L'ordre du senat & celui de la noblesse, dressent les *pacta conventa*; & le nouveau roi fait serment de les garder inviolablement. En voici les principaux articles.

Que le roi ne designera personne pour successeur. Qu'il laissera à la republique le droit de faire battre monnoye. Que sans le consentement de la republique il ne déclarera la guerre à aucun prince. Que dans son conseil il n'aura aucuns étrangers, de quelque condition qu'ils puissent être, & ne leur donnera ni charges ni dignitez, ni starosties ou gouvernemens des places. Qu'il ne se mariera point que selon les anciennes loix, & avec le conseil du senat. Que pour sa table il n'aura aucuns biens royaux, que ceux que la republique a reglez aux rois ses predecesseurs. Qu'il reglera avec son conseil les troupes d'infanterie & de cavalerie; ensorte que la republique n'ait pas besoin des troupes étrangeres. Qu'il ne diminuera en aucune maniere le tresor qui est à Cracovie; mais au contraire qu'il l'augmentera. Qu'il n'empruntera aucun argent que du consentement de la republique. Que si pour les necessitez de l'état il faut avoir une armée navale, il ne pourra la lever que du consentement de la noblesse, & par le conseil du senat. On en ajoûte d'extraordinaires, selon la necessité du tems auquel l'élection se fait, & selon la qualité du roi élu.

DES FORCES ET DES REVENUS de la Pologne.

L'armée de Pologne est composée de Polonois & d'étrangers. Les troupes Polonoises sont toutes de cavalerie, que l'on appelle *Hussarez* & *Tovarzyok*: les uns & les autres sont gentilshommes. Les troupes étrangeres sont presque toutes d'infanterie: on les appelle étrangeres, parce qu'elles sont levées sur le pied allemand, & que le commandement se fait en langue allemande, quoique la plûpart des soldats & des officiers soient Polonois.

Les biens de Pologne sont de trois sortes, ou royaux, ou ecclesiastiques, ou patrimoniaux. Les biens royaux sont ceux qui font partie du domaine de la republique; sçavoir, les starosties, les salines, & la moitié du revenu du port de Dantzic. Les starosties ou capitaineries ont été établies pour les vieux officiers de l'armée; mais on les donne aussi à d'autres: ce sont des gouvernemens des places frontieres.

DES SALINES, &c.

Les salines les plus considerables sont à cinq lieues de Cracovie; ce sont des mines creusées bien avant dans la terre, qui furent trouvées en 1225. on y descend par une ouverture, faite comme celle d'une carriere. En tirant le sel des mines, on y laisse de gros piliers d'espace en espace, pour soûtenir les terres qui sont au-dessus. Comme toutes ces voutes ne sont que de sel, il semble à ceux qui y descendent, qu'ils soient au milieu de mille cristaux, qui brillent de tous côtez à la lumiere des flambeaux qu'on y allume sans cesse. On tire le sel par grosses colonnes, qui étant détachées de la mine, sont traînées par des chevaux jusques vis-à-vis de l'ouverture, d'où on les monte comme les pierres des carrieres. Les chevaux demeurent toûjours dans ces lieux souterrains; mais les hommes en sortent tous les jours. Ce qui est de plus merveilleux dans ces mines de sel, c'est qu'il y a une source d'eau douce, qui suffit pour les hommes & pour les chevaux. Pour employer ce sel, on le met en pieces, puis on le fait moudre à un moulin comme du ciment.

Il y a dequoi s'étonner qu'il y ait tant de mouches à miel dans la Pologne, qui est un pays assez froid, puisque

nous voyons qu'elles aiment les fleurs, qu'on trouve ordinairement dans les pays chauds. On en attribue la cause aux sapins, sur lesquels les mouches à miel trouvent une liqueur agréable, & dont elles aiment les feuilles & l'odeur du bois. C'est pourquoi toutes les ruches que les Polonois ont dans leurs jardins, sont de gros troncs de sapins creusez.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS, *Princes, & rois de* POLOGNE.

Ans de J. C.		*Durée.*
550.	Leschus.	

Ce prince mourut sans posterité, & le gouvernement demeura aux douze premiers officiers de sa cour, nommez palatins, qui s'en acquitterent très-équitablement. Leurs successeurs n'en agirent pas de même; & l'ambition de quelques-uns qui aspiroient à la tyrannie, ayant allumé une funeste guerre, ils s'affoiblirent de telle sorte, que le peuple nomma le prince suivant.

Ans de J. C.		*Durée.*
700	Cracus.	
	Leschus tué par son frere.	
	Cracus II.	
750	Venda, fille de Cracus,	10
760	Leschus II.	44
804	Leschus III.	6
810	Leschus IV.	5
815	Popiel I.	8
823	Popiel II. dit *Kosstech*, ou *Tête Chauve*,	19
842	Piast,	19
861	Ziemovit,	32
892	Leschus V.	21
913	Zeimomislus ou Semovislas,	51
964	Micislas ou Miesko, premier prince de Pologne, Chrétien,	35
999	Boleslas, dit *Choribus*, premier Roi,	25
1025	Micislas II.	9
1034	Casimir I.	25
1059	Boleslas II. dit *le Hardi & le Cruel*,	22
1082	Ladislas ou Wladislas, dit *Herman*, prince,	20
1102	Boleslas III. dit *Crivouste*, c'est-à-dire, *Lévre torte*,	37
1139	Ladislas II.	9
1146	Boleslas IV. dit *le Frizé*,	27
1173	Micislas III. dit *le Vieil*,	4
1177	Casimir II. dit *le Juste*,	17
1194	Leschus V. dit *le Blanc*,	8
1202	Ladislas III. dit *Lasconogue*, ou *aux grosses jambes*,	4
1206	Leschus V. fut rétabli,	20
1226	Boleslas V. dit *le Chaste*,	53
1279	Leschus VI. dit *le Noir*,	10
	Boleslas, duc de Massovie, Henri, duc d'Uratislavie; } Regens.	
1295	Primislas, roi.	8 *mois.*
1296	Ladislas IV. dit *Loctic*, ou *le Petit*, fut chassé après un regne de	4
1300	Venceslas, roi de Bohême,	5
1305	Ladislas IV. rétabli,	28
1333	Casimir III. dit *le Grand*,	37
1370	Louis, roi de Hongrie,	12
1382	Hedwige, mariée à Jagellon Duc de Lituanie, qui prit le nom de Ladislas V.	4
1386	Ladislas VI.	48
1434	Ladislas VII. roi de Hongrie,	10
1444	Casimir IV.	48
1492	Jean Albert,	9
1501	Alexandre,	5
1506	Sigismond I.	42
1584	Sigismond II. surnommé *Auguste*,	24
1573	Henri de France, duc d'Anjou,	5 *mois.*
1575	Etienne Batthori, prince de Transsilvanie,	11
1587	Maximilien d'Autriche, élu par quelques Polonois, fut défait,	
1587	Sigismond III. roi de Suede,	45
1632	Ladislas-Sigismond,	15
1648	Jean-Casimir,	20
1669	Michel Koribut Wiesnowiski,	4
1674	Jean Sobieski, mort en 1696.	22
1699	Auguste électeur de Saxe, déposé en 1704. & rétabli en 1709.	
1705	* Stanislas Leszczinski.	

AUTEURS QUI PARLENT DE LA POLOGNE.

Volaterran, Munster, Mercator, Ortelius, Merula, Magin, Bertius, Cluvier, Nicolas & Guillaume Sanson, Ferrari, Briet, Du Val, &c. *in oper.* Alexandre Guaguini de *Veronne*, *Sarmat. Europæ descript. Geogr.* François Sansovin, *l. 2. chron.* Riccioli, *chron. refor.* Martin Cromer, *histor. Polon.* Michow, ou de Michovia, *de Sarm. Asiat. & Europ. & in chron.* Erasme Stuler ou Stela, *descript. Borussia.* Simon Okolski, *orbis Polon.* David Chytræus, *de Russor. ac Tartar. relig.* Philippus Callimachus, *Polon. hist. contra Turcas.* Neugobod, *hist. Polon.* Andreas Cellarius, *descript. Polon. Consultez* encore le recueil des historiens de Pologne qu'on a publié en un volume; le recueil des auteurs de l'histoire de Hongrie; ceux de l'histoire de Bohême, d'Allemagne & de Moscovie. Baronius, *in annal.* Bzovius, Sponde & Rainaldi, *in contin. ann. eccl.* Payen, *en ses voyages.* Le Laboureur, *voyage de la reine de Pologne.* Jovain de Rochefort, *voyage de Pologne.* Daviti, *descript. de Pologne*, Jean Herbert de Fulstin, *hist. Polon.* Hauteville, *relat. de Pologne, &c.*

POLONOIS, FRERES POLONOIS, *voyez* UNITAIRES & SOCINIENS; car ce sont les mêmes. Ils ont fait imprimer huit volumes *in fol.* de leurs auteurs, en Hollande l'an 1659. Les deux premiers volumes contiennent les ouvrages de Socin; & les six autres, ceux de Crellius, de Jonas Slichtingius & de Wolzogen. On n'a pourtant pas imprimé dans cette bibliotheque tous les ouvrages de ces trois derniers; mais seulement ceux qui étoient sur l'écriture, ou qui y avoient quelque rapport. Elle se vend publiquement chez les libraires de Hollande, quoique les Etats Generaux l'ayent défendue. * *Memoires du tems.*

POLTROT (Jean) sieur de Merei, étoit un gentilhomme Angoumois, lequel en 1563. étant au service du seigneur de Soubise, l'un des chefs des Protestans, entreprit de tuer le duc de Guise, qui étoit alors au siege d'Orleans. Il executa son dessein; mais ayant été pris & conduit à Paris, il fut tiré à quatre chevaux: on lui coupa ensuite la tête, & le reste du corps fut brulé & réduit en cendres. * Jean le Frere, *histoire des troubles.*

POLTYS, roi de Thrace, où il regnoit du tems de la guerre de Troye, c'est-à-dire vers l'an 1175. avant Jesus-Christ, reçut des ambassadeurs de la part des Grecs & des Troyens, au sujet de leur differend causé par le ravissement d'Helene. Après avoir entendu leurs raisons de part & d'autre, il leur répondit qu'il falloit que Pâris rendît Helene à Menelaüs son mari, & qu'au lieu de cette femme, il lui en donneroit deux des plus belles de sa cour. * Plutarch. *in regum apoph.*

POLUS ou POOL (Renaud) cardinal & archevêque de Cantorberi, fils de RICHARD, cousin germain du roi *Henri VII.* & de *Marguerite*, fille de *Georges* duc de Clarence, frere du roi *Edouard IV.* avoit étudié dans les plus celebres académies de l'Europe, où il s'étoit fait d'illustres amis, s'étoit acquis une estime generale en Angleterre par sa probité & son érudition, sur-tout de la part du roi Henri VIII. mais lorsque ce prince eut abandonné la foi de ses peres, Polus ne put se resoudre à flatter sa passion; de sorte qu'il fut contraint de sortir du royaume. Peu après il adressa au roi un traité de l'union de l'eglise, & par ce zele irrita l'esprit de ce prince imperieux, qui promit 50000. écus à qui lui apporteroit la tête de ce prelat. Le pape Paul III. qui l'avoit créé cardinal en 1536.

lui donna des gardes. Henri VIII. en témoigna un déplaisir extrême; & ne pouvant se venger sur la personne de Polus, fit mourir sa mere & divers de ses parens, & le persecuta lui-même dans toutes sortes d'occasions. Le cardinal supporta la mort des siens, & la désolation de sa famille, avec une extrême constance, & pardonna même à trois Italiens & à deux Anglois qui l'avoient voulu assassiner. Il fut employé par les papes en diverses legations, presida au concile de Trente, & après la mort de Henri VIII. il écrivit à son fils Edouard VI. de nouveaux livres pour la défense de l'unité de l'église; mais ce fut sans succès, parce que le jeune roi étoit gouverné par des personnes absolument opposées aux sentimens orthodoxes. Cependant ce cardinal sollicita par lettres les plus opiniâtres à reconnoitre leurs erreurs, & s'efforça de ramener dans le sein de l'église ceux qui s'en étoient separez, ou par un caprice déraisonnable, ou par d'injustes raisons d'état, ou même par un lâche interêt; mais il eut enfin la liberté de faire triompher son zele lorsque la reine Marie succeda à son frere Edouard en 1553. Il fut alors envoyé legat en Angleterre, & reçut de cette princesse avec l'archevêché de Cantorberi & la primatie du royaume, la charge de président du conseil royal. L'empereur Charles V. s'étoit opposé à son retour en Angleterre, craignant qu'il ne s'opposât au mariage de son fils Philippe II. avec la reine Marie; mais il ne s'occupa qu'à ramener les Protestans dans le sein de l'église, à remettre le calme dans l'état, & à redonner la liberté à ceux qui étoient opprimez. Sa mort, qui fut un coup fatal & pour la religion & pour le royaume, arriva le 25. Novembre de l'an 1558. Tous les auteurs, même les Protestans, donnent de grands éloges à son esprit, à son sçavoir, à sa prudence, à sa moderation, à son désinteressement & à sa charité. On lui avoit appris peu auparavant la nouvelle de la mort de la reine; il en fut tellement touché, qu'il demanda son Crucifix, l'embrassa devotement & s'écria: *Domine, salva nos, perimus; Salvator mundi, salva ecclesiam tuam.* A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans l'agonie, & mourut quinze heures après âgé de 59. ans, avec la reputation d'avoir été un des plus illustres prélats que l'Angleterre eût produit. Son corps ayant été exposé selon la coûtume quarante jours sur un lit de parade, fut porté à Cantorberi, & mis dans la chapelle de S. Thomas qu'il avoit fait bâtir, avec cette simple épitaphe, *depositum cardinalis Poli.* Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il composa encore ceux, *de officio summi pontificis; de ejusdem potestate; de concilio Tridentino*; un volume de lettres, &c. Ce cardinal combattit l'élection que les cardinaux voulurent faire de sa personne pour le souverain pontificat après la mort de Paul III. Il fut persecuté par Paul IV. qui entreprit de le priver de la legation d'Angleterre, sur un simple soupçon d'heresie, qui d'ailleurs étoit mal fondé; mais il n'en put venir à bout, & son innocence fut justifiée. * Becatel, *en sa vie.* Sandere, Petramellarius & Garimbert, *in elog.* Victorel, *in addit. ad Ciaccon.* Pitseus, *de script. Ang.* Du Chêne, *hist. d'Ang.* Sponde, *in ann. &c.* Gilbert Burnet, *hist. de la reformation d'Angleterre.* Gregorio Leti, *vie d'Elisabeth.*

POLYANDER (Jean) professeur en theologie dans l'université de Leiden, né à Metz en 1568. étoit originaire de Gand. Il sortoit d'une famille appellée *Kerckhoven*, avoit eu pour pere un ministre d'Embden, & le fut luimême de Dordrecht, où il enseigna la philosophie. En 1611. il fut nommé professeur en theologie, & mourut après l'an 1625. On a de lui divers ouvrages en prose & en vers, assez peu estimez. *Voyez* Meursius, *in Ath. Batav.*

POLYBE, *Polybius*, roi de Corinthe, éleva pour son fils, le jeune Oedipe qui avoit été exposé aux bêtes sur le mont Citheron, & qui avoit été sauvé par la reine Peribée son épouse. La mort de ce prince fut le dénouement de tous les malheurs d'Oedipe, qui reconnut alors qu'il n'étoit pas son fils, comme il l'avoit cru. *Voyez* OEDIPE. * Hyginus. *Scholiast. ad Sophocl. Oedip. tyran.* Selon Diodore de *Sicile, l. 4.* Polybe étoit un berger, & non pas un roi.

POLYBE, *Polybius*, historien Grec, natif de Megalopolis ville d'Arcadie, fils de *Lycortas*, chef de la republique des Achéens, Ce peuple l'envoya en ambassade avec son pere au roi Ptolomée *Epiphane* sous la CXLV. olympiade, & vers l'an 198. avant Jesus-Christ. Depuis on le députa pour aller vers le consul Romain qui faisoit la guerre en Thessalie. Polybe alla ensuite à Rome, où il fit amitié avec Scipion & Lelius. Il écrivit son histoire en cette ville, après avoir fait divers voyages pour prendre connoissance des lieux dont il devoit parler. Cette histoire comprenoit tout ce qui s'étoit passé de considerable depuis le commencement de la guerre Punique, jusqu'à la fin de celle de Macedoine, pendant l'espace d'environ 53. années. Elle étoit divisée en 40. livres, dont les deux premiers ne servent que de preface à une narration abregée de la prise de Rome par les Gaulois; mais de tous ces livres nous n'en avons plus d'entiers que les cinq premiers, avec des extraits de quelques endroits des autres. Brutus l'estimoit si fort, qu'il le lisoit au milieu de ses plus grandes affaires, & le reduisoit en abregé pour son usage, lorsqu'il faisoit la guerre à Antoine & à Auguste. Lucien nous apprend que Polybe ne mourut qu'en la 82. année de son âge. Nous sommes obligez au pape Nicolas V. de la premiere publication de ses œuvres, qu'on a augmentées dans les dernieres éditions. * Vossius, *de hist. Græc. l. 1. c. 19.* Casaubon, *in not. ad Polyb.* La Mothe le Vayer, *jug. sur les hist.*

POLYBE, *Polybius*, medecin, gendre, disciple & successeur d'Hippocrate, vivoit sous la XCI. olympiade, & vers l'an 514. avant Jesus-Christ, & laissa divers traitez que nous avons encore.

POLYCARPE (Saint) *Polycarpus*, évêque de Smyrne, disciple de saint Jean l'Evangeliste, avoit soin de toutes les églises d'Asie, qu'il instruisoit par sa doctrine, & qu'il fortifioit par son exemple. Il fit un voyage à Rome sous le pontificat du pape Anicet vers l'an 160. pour conferer avec lui, apparemment sur quelques usages particuliers de l'église de Rome. Ils parlerent de la question sur le jour de la celebration de la Pâque, qui fut depuis agitée sous le pape Victor; mais ayant tous deux jugé à propos d'observer chacun leur coûtume, ils communiquerent l'un avec l'autre, & Anicet, pour faire honneur à saint Polycarpe, le fit celebrer à sa place dans son église. Dans ce voyage, saint Polycarpe, dont la doctrine & la pieté étoient très-renommées, convertit plusieurs personnes qui s'étoient laissé surprendre aux erreurs de Valentin & de Marcion. On dit qu'ayant rencontré dans les rues de Rome l'heresiarque Marcion, celui-ci lui demanda s'il le connoissoit: *Oui*, répondit le saint évêque, *je te reconnois pour le fils aîné du diable.* Il avoit une grande horreur des Heretiques, & pour montrer combien on devoit les fuir, il disoit que saint Jean l'Evangeliste ayant vû Cerinthe entrer dans un bain où il étoit, il s'enfuit, *de crainte*, dit-il, *que le bain ne tombât*, à cause que Cerinthe, ennemi de la verité, s'y rencontroit. Saint Polycarpe avoit un respect tout particulier pour la memoire de ce saint apôtre, qui avoit été son maître; & il prenoit plaisir à rapporter les discours qu'il avoit eus avec lui & avec ceux qui avoient vû Jesus-Christ. A son retour en Asie, il souffrit le martyr le 23. Fevrier ou le 25. d'Avril, ou plûtôt le 26. Mars d'une des années 166. 167. ou 169. Son martyre est écrit d'une maniere très-élegante dans la lettre de l'église de Smyrne aux églises de Pont. Il est rapporté dans cette lettre que trois jours avant qu'il fût arrêté, étant en priere, il eut une vision dans laquelle il apperçut le chevet de son lit tout en feu: ce qui lui fit prévoir qu'il devoit bientôt être brûlé tout vif; qu'étant attaché à un poteau, le feu forma une espece de cercle autour du corps de ce saint martyr, qui demeura au milieu sans être endommagé; que les Payens voyant que le feu ne brûloit pas, envoyerent un homme le percer d'un coup d'épée, & que son corps étant demeuré tout entier au milieu des flammes, on empêcha les Chrétiens de l'emporter, de peur, disoient les Payens, qu'ils ne l'adorassent; qu'enfin le centurion fit brûler ce saint corps, dont les Chrétiens emporterent les os. A l'égard de ses ouvrages, saint Irenée nous assure dans sa lettre à Florin, que saint Polycarpe avoit écrit plusieurs lettres aux églises voisines de la sienne pour les affermir dans la foi; & d'autres à quelques-uns de ses freres pour les exhorter. Nous n'avons à present qu'une seule letre de lui écrite

aux

aux Philippiens, citée par saint Irenée, par Eusebe, par saint Jerôme & par Photius, qui l'ont tous louée & approuvée, comme étant de saint Polycarpe. Elle a été inserée par M. Cotelier dans sa collection des anciens monumens des peres, & elle a été imprimée depuis en Hollande avec une dissertation sur saint Polycarpe, dans un recueil des pieces, donné par le sieur le Moine, Protestant, & intitulé *Varia Sacra*. On attribue encore à ce saint martyr quelques autres ouvrages, comme une lettre à saint Denys l'*Areopagite*, citée par Suidas; un traité de la mort de saint Jean, que l'on dit être dans l'abbaye de Fleuri; mais il y a apparence que ce sont des pieces supposées. Saint Ignace avoit écrit à saint Polycarpe une lettre que nous avons encore. Saint Irenée assure qu'il avoit vû le dernier; qu'il se souvenoit des traits de son visage, de sa façon de marcher, de sa maniere de vie, du lieu où il enseignoit, & du recit qu'il leur faisoit des choses qu'il avoit entendues de ceux qui avoient vû Jesus-Christ. On dit que saint Polycarpe envoya plusieurs de ses disciples dans les Gaules; & il y a apparence que venant par mer, ils aborderent sur les côtes de Provence; & qu'en ce tems-là furent établis les sieges de l'église de Cemele, (maintenant Nice;) d'Antibe, qui est aujourd'hui à Grasse; de Frejus; de Toulon, & du reste de la côte jusqu'à Lyon. Il est certain qu'il y eut depuis ce temslà une particuliere correspondance entre les églises de l'Asie mineure, & celles des Gaules: il est vrai-semblable que cette union d'églises si éloignées, venoit de ce que celles de France tenoient leurs Evangelistes des églises Grecques. En effet Potin qui fut le premier évêque de Lyon, & Irenée qui lui succeda, étoient Grecs de nation, & disciples de saint Polycarpe. * Saint Irenée, *l.* 3. *adv. hær. c.* 3. Tertullien, *de prascr. c.* 32. Eusebe, *l.* 4. *hist. & in chr. A. C.* 157. *&* 167. Saint Jerôme, *in cat. c.* 17. Socrate, *l.* 5. *c.* 21. Photius, *cod.* 126. Honoré d'*Autun*; *l.* 1. *c.* 18. Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius, *in annal & martyrol.* De Valois, *in l.* 4. *Euseb.* Joachim Perion. Pierre Halloix & Jacques Usser, *in edit. epist. S. Polycarp.* Godeau, *hist. de l'église*, *l.* 4. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siecles.* D. Ceillier, *histoire des auteurs sacr. & ecclesiast. t.* 1.

POLYCARPE, recueil de canons, de constitutions & d'ordonnances touchant les affaires ecclesiastiques, fut composé par Gregoire prêtre Espagnol, un peu après le tems d'Yves de *Chartres*, & avant celui de Gratien, c'est-à-dire, vers l'an 1120. Le mot de polycarpe est tiré du grec, & signifie un *recueil* ou *amas de plusieurs fruits*: de *πολὺ*, *beaucoup*, & *καρπὸς*, *fruit.* * Doujat, *hist. du droit canon.*

POLYCHRONIUS, évêque d'Apamée, frere de Theodore de *Mopsueste*, & disciple de Diodore de *Tarse*, vivoit à la fin du IV. siecle & au commencement du V. Il a fait quelques commentaires sur Job & sur Ezechiel, dont on a trouvé des fragmens dans les chaines grecques de saint Jean de *Damas*. Il y a de faux actes de saint Sixte avec Polychronius, qui sont datez après sa mort. * M. Du Pin, *biblioth. des aut eccles. du V. siecle.*

POLYCLETE, *Polycletus*, sculpteur celebre, natif de Sicyone ville du Peloponnese, florissoit sous la LXXXVII. olympiade vers l'an 432. avant Jesus-Christ. Après avoir eu Agelade pour maître, il eut pour éleves plusieurs sculpteurs qui ont été depuis très-illustres, comme Asopodore, Alexis, Aristides, Phrynon, Dinon, Athenodore, Dameas *le Clitorien* & Miron *le Lycien*. Il fit plusieurs statues d'airain qui furent fort estimées, & une entre autres qui representoit un jeune homme couronné, laquelle fut vendue cent talens, au rapport de Pline, c'est-à-dire, environ soixante mille écus de notre monnoye. Un autre de ses ouvrages représentant un enfant tenant une lance à la main, ne fut pas moins celebre; mais ce qui lui donna le plus de reputation, fut une statue dans laquelle il rassembla si heureusement les plus justes proportions du corps humain, qu'elle fut appellée *la regle*. Les sculpteurs venoient de toutes parts pour se former, en voyant cette statue, une idée certaine de ce qu'ils avoient à pratiquer afin d'exceller dans leur art. Ses statues de trois enfans nuds jouans ensemble, que l'empereur Tite avoit dans son palais, passoient pour un chef-d'œuvre de l'art. Le Mercure adoré dans la ville de Lysimachie, étoit encore de lui, aussi-bien que l'Hercule de Rome qui étoit represenié enlevant de terre un Antée; & cet Artemon qu'on portoit par tout pour le faire voir. Enfin Polyclete posseda sans contredit la reputation d'avoir porté à sa derniere perfection l'art de la sculpture, comme Phidias avoit eu la gloire de l'avoir le premier mis en honneur. Ce qui est particulier à Polyclete, & ce qui distingue ses ouvrages des autres, c'est que la plûpart de ses figures se soûtiennent sur une cuisse, ce qu'il sembloit affecter, parce qu'il avoit le premier employé cette attitude plus vive & plus hardie. Varron l'accusoit d'avoir eu peu de varieté dans ses ouvrages, & d'avoir formé ses figures presque toutes sur une même idée. * Pline, *lib.* 4. *cap.* 8.

POLYCLITE, *Polyclitus*, de Larisse, auteur Grec, écrivit des ouvrages historiques citez par Athenée, *l.* 12. On ne sçait en quel tems il vivoit. * Julius Pollux, *in onom. l.* 2. *c.* 4. *segm.* 150. Strabon, *l.* 11. *&* 15. Elien, *l.* 16. *c.* 41. Vossius, *de hist. Grac. l.* 3. Gesner, *in biblioth. &c.*

POLYCRATE, *Polycrates*, tyran de Samos, regnoit sous la LXII. olympiade, & vers l'an 532. avant Jesus-Christ. On dit qu'il fut si fortuné, que toutes choses lui réussissoient, au-delà même de ses vœux; jusques-là qu'ayant jetté un bijou de grand prix dans la mer, on le retrouva quelque tems après dans un poisson qu'un de ses cuisiniers éventroit. Sa fin fut neanmoins très-malheureuse; car Oronte gouverneur de Sardes l'ayant surpris, le fit mourir sur une croix sous la LXIV. olympiade, & vers l'an 524. avant Jesus-Christ. * Herodote, *l.* 3. Thucydide, *l.* 1. Cicero, *l.* 5. *de fin.* Eusebe, *in chron. &c.*

POLYCRATE, *Polycrates*, évêque d'Ephese, vivoit sur la fin du II. siecle, & fit resoudre dans une assemblée des évêques d'Asie, qu'on celebreroit la fête de Pâques le 14. jour de la lune de Mars, quelque jour qu'il arrivât, sans attendre le Dimanche, comme on faisoit dans l'église de Rome. Il en donna avis au pape Victor, par une lettre qu'il lui écrivit. Cette contestation excita quelque division entre les églises; Victor separa les Asiatiques de sa communion. Les évêques de Palestine, du Pont & de l'Osroëne prirent le parti de Polycrate; & saint Irenée exhorta les uns & les autres à la paix. On a sous le nom de Polycrate une passion de saint Timothée, qui est une piece supposée. * Eusebe, *l.* 5. *hist. c.* 23. S. Jerôme, *de script. eccl.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des III. premiers siecles.*

POLYCRETE ou POLYCRITE, fille de Samos; qui fut prise par Diognete general des Erythréens, lequel s'en servit comme de sa femme. Un jour que les Milesiens étoient surpris par le vin & par le sommeil, elle en donna avis à ses compatriotes par une lettre écrite sur des tablettes de plomb qu'elle renferma dans un paté. Les Milesiens furent défaits par leurs ennemis qui épargnerent Diognete à la priere de cette femme. *Poliæn. *stratag.*

POLYCRITE, *Polycritus*, de Mendée ville de Sicile, écrivit la vie de Denys *le Tyran*. On croit que c'est le même qui écrivit un poëme de la Sicile. Les auteurs font mention de quelques autres Polycrites; mais on ne sçait point s'ils étoient de Mendée en Sicile, en Thrace ou en Egypte; car il y a eu trois villes de ce nom. * Plutarch. *in Alexand.* Plin. *l.* 31. *c.* 2. *&c.* Vossius, *de hist. Grac.*

POLYDAMAS, *Polydamas*, fameux athlete en Thessalie, étrangla un lion sur le mont Olympe. Il soûlevoit le taureau le plus furieux, & arrêtoit un chariot, quelque forts que fussent les chevaux qui le traînoient; mais il fut écrasé sous un rocher où il s'étoit retiré pour éviter la tempête. Ce malheur ne lui arriva que par son indiscretion; car il se flatta de pouvoir soûtenir ce rocher qui commençoit à s'affaisser, dans le tems que ses compagnons prenoient la fuite. * Pline, *l.* 7. *c.* 49. Valere Maxime, *l.* 9. *c.* 12. *ex* 18. Homere. Pausanias. &c.

POLYDAMUS (Valentin) medecin Italien au XVI. siecle, publia non seulement quelques livres de medecine, mais aussi une histoire dont Bembe parle avec assez de mépris. * Lindenius Renovatus, *page* 1033. Petrus Bembus, *epist.* 56. *lib.* 6.

POLYDECTE, *Polydectus*, roi de l'isle de Seriphe, recueillit Danaë qui y aborda dans un coffre où elle avoit été exposée sur mer par son pere Acrise, avec le jeune Persée qu'elle avoit eu de Jupiter. Polydecte l'épousa, fit élever Persée dans le temple de Minerve, & obtint leur grace d'Acrise. Après sa mort, Persée celebra des jeux funebres en son honneur. * Hygin. Natalis Comes.

POLYDECTE, *Polydectus*, roi de Lacedemone, frere de Lycurgue, *voyez* CHARILAUS,

POLYDORE, *Polydorus*, fils de *Priam* & d'*Hecube*, fut confié par ce prince à Polymnestor roi de Thrace, qui le fit mourir, afin de profiter de ses tresors. Hecube, pour s'en venger, creva les yeux à ce barbare. * *Consultez* Ovide. Virgile. &c.

POLYDORE de Rhodes, excellent statuaire dont parle Pline, *l.* 34. *& l.* 36. *c.* 5.

POLYDORE VIRGILE ou VERGILE, d'Urbin en Italie, vivoit dans le XV. & le XVI. siecle, s'attacha à l'étude des belles lettres, & dès l'an 1498. il publia un *recueil des proverbes* : personne encore entre les modernes n'avoit donné aucun livre de cette nature ; & l'année suivante il mit au jour son ouvrage *de inventoribus rerum* en VIII. livres. Depuis, étant allé en Angleterre pour y recevoir le tribut qu'on y payoit au saint siege, & qu'on appelloit *le denier de saint Pierre*, il fut fait archidiacre de Wels. En 1526. il fit imprimer à Londres son traité des prodiges ; & il mit la derniere main à une histoire d'Angleterre, qui finit à la mort d'Henri VII. & qu'il dédia au roi Henri VIII. en 1533. Cet ouvrage, qui est divisé en XXVI. livres, est peu fidele, selon les Anglois mêmes. Vers le même tems, ayant souhaité de sortir d'Angleterre pour chercher un climat plus chaud, il obtint ce qu'il souhaitoit, & on le laissa jouir du revenu de ses benefices pendant son absence. Il mourut vers 1540. * Paul Jove, *in elog. c.* 145. Henri Savil. *in edit. script. Angl.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.* Bayle, *diction. crit.*

POLYDORE DE CARAVAGGIO, peintre celebre dans le XVI. siecle, vint à Rome dans le tems que le pape Leon X. faisoit travailler au Vatican, & que Raphaël d'Urbin avoit l'intendance de ces bâtimens. Polydore, qui n'étoit alors qu'un simple manœuvre, portoit le mortier aux massons, & les servit dans ce penible métier jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Jean de Udine peignoit à fraisque dans le même tems ; Polydore, à qui la nature avoit donné toutes les dispositions necessaires pour la peinture, considera attentivement ses ouvrages, & fit amitié avec tous les jeunes gens qui travailloient au Vatican, afin d'avoir occasion de les voir peindre, & d'apprendre d'eux les regles de l'art. Il devint le compagnon de Mathurin natif de Florence, qui peignoit alors dans la chapelle du pape ; & se mit à travailler avec une si grande application, qu'en peu de tems il fit des choses surprenantes. Ensuite il peignit dans les loges du Vatican, & se rendit si habile, qu'il fut un de ceux à qui on donna la gloire d'avoir le plus contribué à conduire ce grand ouvrage à sa perfection. Il s'attacha sur-tout à travailler en cette maniere de clair & d'obscur, qui lui réussit si bien, & fit une étude exacte de toute l'antiquité. En 1527. lorsque Rome fut assiegée par les Espagnols, il alla à Naples ; mais n'ayant pas trouvé de quoi s'occuper, il passa en Sicile, & fut employé en 1539. pour dresser des arcs de triomphes, lorsque l'empereur Charles-*Quint* arriva à Messine, à son retour de Tunis. Il voulut retourner à Rome, & n'étant arrêté à Messine que par les caresses d'une femme qu'il aimoit, il retira l'argent qu'il avoit alors à la banque, & se mit en état de partir ; mais son valet qui avoit resolu de le voler, s'étant associé avec quelques filoux, le surprit la nuit dans le lit, où ils l'étranglerent avec une serviette, & le percerent de coups de poignards : après avoir commis cet horrible assassinat, ils porterent le corps de Polydore près de la porte de la femme qu'il aimoit, pour faire croire que les parens de cette femme l'avoient tué dans sa maison ; mais le crime fut découvert, & le valet qui avoua tout, fut puni. Polydore de Caravaggio fut regreté de toute la ville, & fut enterré dans l'église cathedrale de Messine l'an 1543. * Vasari, *vit. de Pit.* Felibien, *entret. des peintres.*

POLYDORE, fut un des rois des Lacedemoniens, qui pour finir une guerre de vingt ans, entre ceux de Lacedemone & ceux de Messene, feignit une querelle avec Théopompe, l'autre roi de Lacedemone, & fit semblant de se retirer de la bataille ; sur quoi les Messeniens s'étant avancez, ils furent environnez de toutes parts, & entierement défaits.

POLYENE, *Polianus*, sophiste, natif de Sardes, vivoit du tems de Jules Cesar, vers l'an de Jesus-Christ 38. & composa trois livres du triomphe que Ventidius Bassus remporta sur les Parthes l'an 38. de Jesus-Christ. * Suidas. Bayle, *diction. critiq.*

POLYENE, *Polyaenus*, de Macedoine, florissoit vers l'an de Jesus-Christ 180. & dédia aux empereurs Antonin & Verus, dans le temps qu'ils étoient en guerre contre les Parthes, un *recueil des stratagémes*, qui contenoit les ruses de guerre, que les anciens avoient mises en usage. Casaubon est le premier qui l'ait publié en grec en 1589. Il y ajoûta la version latine de Justus Vultejus, qui avoit paru en 1550. Pancratius Maasuicius en a donné une édition plus exacte & plus correcte en 1690. Ciceron parle *academ. quaest. lib.* 2. d'un POLYENE, qui avoit passé pour grand mathematicien, & qui embrassant ensuite les sentimens d'Epicure, soûtint que toute la geometrie étoit fausse. * *Consultez* Vossius ; Gesner ; Possevin ; Casaubon, qui a publié le traité de Poliænus de Macedoine ; Eusebe, *in chron.* Bayle, *dictionaire crit.*

POLYEUCTE, *Polyeuctus*, poëte comique Grec. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Athenée, *l.* 10.

POLYEUCTE, celebre martyr d'Armenie, dont les actes ne sont pas neanmoins certains. Ils portent qu'étant dans les troupes de l'armée Romaine à Melitene, il avoit pour ami Nearque, qui étoit Chrétien, & une femme nommée *Pauline*, que la persecution ayant été declarée en Armenie, Nearque en quittant Polyeucte le convertit ; que Polyeucte se déclara Chrétien ; qu'il fut arrêté, & qu'après avoir souffert plusieurs tourmens, il eut la tête tranchée. Mais ces actes ne paroissent pas bien averez. Dès le IV. siecle il y avoit à Melitene une église de saint Polyeucte, & une autre à Constantinople du tems de Justinien. On fait sa fête au 13. de Fevrier. * *Acta apud* Bolland. Baillet, *vies des Saints.*

* ☞ Le poëte Corneille a pris Polyeucte pour le sujet d'une de ses tragedies ; & quoique de tels sujets semblent ne devoir point être representez au public, il n'a gueres fait de piece où l'ordre du theâtre fut plus beau, & l'enchaînement des scenes mieux menagé, l'*unité d'action*, *celle de jour*, & *celle de lieu*, y ont leur justesse.

PLOYEUTE, patriarche de Constantinople, s'étoit rendu venerable pendant qu'il étoit religieux, par sa douceur & par sa simplicité. Il succeda à Theophylacte en 956. & eut des chagrins à essuyer, parce qu'il n'avoit pas été consacré par l'évêque d'Heraclée. Cependant il s'opposa avec beaucoup de courage aux desseins injustes de Constantin *Porphyrogenete* : il chassa de l'église Nicephore Phocas, qui avant la mort de sa premiere femme, en avoit épousé une seconde ; & traita de la même façon Jean Zimisces, assassin de Nicephore. Ce patriarche mourut en 970. * Curopalate & Baronius, *in annal.*

POLYGAMISTES, Heretiques du XVI. siecle, permettoient à un homme d'avoir plusieurs femmes. Bernardin Ochin, qui après avoir été general des Capucins, étoit passé chez les Heretiques, fut, dit-on, l'auteur de cette infâme secte, qui ne paroît pas s'être fort étendue. * *Consultez*, mais avec précaution, Sandere, *her.* 203. Prateole *V. Polygam.* Florimond de Raimond, *l.* 3. *c.* 5. *n.* 4. *&c.*

POLYGLOTTE, BIBLE EN PLUSIEURS LANGUES. François Ximenés de Cisneros, cardinal & archevêque de Tolede, est le prémier qui ait donné au public une bible en plusieurs langues ; & c'est celle qu'on appelle *la bible de Complute*. On y trouve le texte hebreu, de la maniere que les Juifs le lisent ; la version grecque des Septante ; la version latine de saint Jerôme, que nous appellons *Vulgate* ; & enfin la paraphrase chaldaïque d'Onkelos, sur les cinq livres de Moyse seulement. On a ajoûté à la fin un dictionaire des mots hebreux & chaldaïques de la bible. Cet ouvrage a été imprimé en 1515. La version latine, que nous appellons *vulgate*, a

été retouchée en plusieurs endroits ; & ce qui paroît de plus singulier dans cette polyglotte, c'est que le cardinal fit imprimer le texte grec du nouveau testament sans accens & sans esprits ; parce qu'en effet les plus anciens manuscrits n'en ont point. Il a cru par là representer mieux les originaux grecs du nouveau testament : ce qu'il n'a pourtant point observé dans l'édition des Septante ; parce que c'est une version de l'écriture, & non pas du texte original. Ce nom vient de πολὺ *beaucoup*, & γλῶττα *langue*.

Les Juifs ont aussi des Polyglottes. Ceux de Constantinople ont fait imprimer deux exemplaires du pentateuque en forme de tetraples, qui sont en quatre langues, l'un desquels contient le texte hebreu de Moïse, la paraphrase chaldaïque d'Onkelos, la version arabe de R. Saadias, & la version persienne d'un autre Juif. L'autre pentateuque comprend le texte hebreu, & la paraphrase d'Onkelos, aussi-bien que le premier, & renferme une version faite en grec vulgaire, & une autre faite en espagnol. Tous ces differens idiomes sont imprimez en caracteres hebreux.

POLYGLOTTE D'ANVERS, est nommée autrement *la bible royale* ou *la bible de Philippe II*. Arias Montanus la fit imprimer à Anvers en 1572. Outre ce qui est contenu dans la bible de Complute, on y voit la paraphrase chaldaïque, sur les autres livres de l'ancien testament, laquelle le cardinal Ximenés avoit mise dans la bibliotheque des theologiens de Complute, ne jugeant pas à propos de la faire imprimer. Il y a encore une version syriaque du nouveau testament, avec l'interpretation latine du syriaque; On voulut susciter des affaires à Arias Montanus, pour avoir osé publier les paraphrases chaldaïques, contre le sentiment du cardinal Ximenés. Le même Arias insera dans sa polyglotte, la version latine de Pagnin, qu'il reforma à sa maniere en plusieurs endroits, ne jugeant pas que la vulgate exprimât assez à la lettre le texte hebreu. On a ajoûté à cette bible plusieurs dictionaires, pour l'intelligence des differentes langues.

POLYGLOTTE DE PARIS. M. Gui-Michel le Jai a fait imprimer à Paris pendant plusieurs années, avec une dépense prodigieuse, une polyglotte, qui surpasse de beaucoup celle de Complute, & la royale de Philippe II. aussi s'y est-il ruiné entierement. N'étant pas content de ce qui avoit paru jusques alors, il fit venir des Maronites de Rome pour le syriaque & pour l'arabe, qui ne sont point dans les deux polyglottes précedentes. Il fit aussi imprimer le pentateuque samaritain, avec une version samaritaine, dont on n'avoit encore rien vû jusqu'alors. Mais quelques sçavans disent que l'on ne devoit pas mettre dans cette belle polyglotte la version grecque des Septante, qui avoit été imprimée dans la bible de Complute, & dans celle d'Arias Montanus; parce que cette édition grecque est fort défectueuse, & que l'on devoit mettre l'édition vulgate selon la correction des papes Sixte V. & Clement VIII. au lieu qu'on réimprima l'édition d'Anvers. Cette grande bible est aussi sans aucunes prefaces, où l'on rende raison des textes & des versions qu'on imprimoit, & sans aucuns dictionaires. Quoi qu'il en soit, on n'a rien vû jusqu'à present qui égale la beauté & la majesté de cet ouvrage, tant pour les caracteres que pour le papier ; tout y est magnifique. * M. Simon, *disquisit. de biblior. edition.*

POLYGLOTTE D'ANGLETERRE. Cette polyglotte contient les mêmes choses que celle de Paris, à la reserve de quelques additions qui sont de peu d'importance ; mais l'impression n'en est pas si belle. Les Anglois ont préferé judicieusement l'édition Vaticane des Septante aux autres ; parce qu'elle est en effet la meilleure. Ils ont aussi mis dans leurs ouvrages la vulgate, selon la derniere correction de Rome. Ils ont encore mis les versions syriaque & arabe sur quelques livres de la bible, qui n'ont point été imprimées dans la bible de M. le Jai : de plus le Targum, qu'on appelle *Jerosolymitain*, & celui du faux Jonathan, y sont avec une version persienne sur le pentateuque, & une autre persienne sur le nouveau testament. Mais la plûpart de ces pieces ne meritoient pas de voir le jour. On y a aussi ajoûté ce qu'on avoit deja imprimé en éthiopien sur les pseaumes, sur le cantique des cantiques, & sur le nouveau testament. Les prolegomenes, & le sixiéme volume de cette polyglotte, meritent mieux d'être louez, que ces additions. M. Simon blâme les Anglois de s'être attribué un ouvrage qui n'étoit point à eux, & d'y avoir mis leur nom à la tête, au lieu que selon lui, ils devoient mettre pour titre, SECONDE EDITION DE LA BIBLE POLYGLOTTE DE M. LE JAI.

AUTRES BIBLES POLYGLOTTES; de VATABLE, en hebreu, grec & latin. De VOLDER en hebreu, grec, latin & allemand. D'ELIE HUTER, en hebreu, chaldaïque, grec, latin, allemand, & esclavon. * *Voyez* la bibliotheque sacrée du pere Le Long.

POLYGNOTE, *Polygnotus*, Thasien, fils d'*Aglaophon*, ancien peintre très-celebre, fut le premier qui employa l'expression, pour representer au vif les mouvemens de l'ame, & qui donnant je ne sçai quoi de plus libre & de plus gai à ses figures, quitta tout-à-fait l'ancienne maniere de peindre, qui étoit un peu barbare & pesante. Il prit plaisir principalement à representer les femmes ; & ayant trouvé le secret des couleurs vives, il les vêtit d'habits éclatans & agreables, varia leurs coëffures, & les enrichit de nouveaux ajustemens. Cette nouveauté éleva beaucoup l'art de la peinture, & donna une grande reputation à Polygnote ; lequel après avoir fait plusieurs ouvrages à Delphes & à Athenes, fut honoré par le conseil des amphictyons, d'un remercîment solemnel de toute la Grece, avec ordre à toutes les villes de leur gouvernement, de lui donner des logemens aux dépens du public, quand il y demeureroit. Ce remercîment lui fut fait, parce qu'il ne voulut recevoir aucun payement des ouvrages qu'il avoit faits à Delphes & à Athenes. * Felibien, *entret. sur les vies des peintres.* Pausan. *in Phocicis.*

POLYIDE, *Polyides*, poëte, excellent joueur de luth, vivoit sous la XCV. olympiade, vers l'an 400. avant Jesus-Christ. Il y en a un autre de ce nom, qui écrivit l'art des machines ; & un autre d'Argos, à qui Glaucus, fils de Minos, voulut apprendre l'art de deviner. Celuici étoit medecin, & l'on conte qu'il ressuscita Glaucus, en lui donnant d'une certaine herbe, dont il avoit vû un serpent se servir pour rendre la vie à un autre serpent. * Apollodore, *l.* 3. *biblioth.* Pausan. *in Attic.* Clement. *Alexandrin*, *l.* 1. *Strom.* Censorin, *in fragm. c.* 9. Hygin. Vossius, &c.

POLYMESTOR succeda à son pere *Eginete* dans le royaume d'Arcadie, au tems que les Lacedemoniens firent la guerre aux Tegeates, qui lui firent une si vigoureuse resistance, qu'ils défirent leur armée, & prirent prisonnier leur roi Carillus. * Pausanias. Il y a eu un POLYMESTOR, enfant de Milet, lequel étant à garder des chevres, attrapa un lievre à la course ; ce qui ayant été rapporté à l'assemblée tenue pour les jeux olympiques, il fut honoré du prix dans la XLVI. olympiade.

POLYMNESTE, *Polymnestus*, de Colophon, fils de *Milet*, poëte Grec, dont le siecle ne nous est point connu, est souvent cité par Athenée. * Pausan. Plutarq. &c. Suidas en fait mention.

POLYMNESTOR, tyran de Thrace. * Euripide, *in Hecuba.* Ovid. *Metam. l.* 13. Propert. *l.* 3. *eleg.* 12.

POLYMNIE, *Polymnia*, une des neuf Muses, presidoit, dit-on, à l'histoire, ou plûtôt à la rhetorique. On la representoit avec une couronne de perles & une robe blanche, la main droite en action, comme si elle haranguoit, & tenant de la gauche un caducée, ou un sceptre, pour marquer son pouvoir. * Plutarq. *in Sympos.* Ripa, *iconol*, &c.

POLYNICE, *Polynices*, fils d'*Oedipe* roi de Thebes, & frere d'Eteocle. *Voyez* cet article.

POLYPHEME, *Polyphemus*, fils de Neptune, étoit un cyclope du mont Etna, qui mangea, selon Homere, quatre des compagnons d'Ulysse. Ce dernier l'ayant enyvré, lui creva le seul œil qu'il eût, & qui étoit placé au milieu du front. Ce geant, malgré sa ferocité naturelle, devint amoureux de Galatée, divinité marine, qui étoit elle-même éprise du berger Acis. Polyphême jaloux de cette preference, observa les deux amans, & les ayant surpris ensemble, écrasa d'un rocher le jeune Acis, qui fut transformé en fleuve. * Ovide, *dans les Metam.*

POLYPHRADMOND, poëte tragique Grec, qui vivoit vers la LXX. olympiade, & l'an 500. avant Jesus-Christ, étoit fils de *Phrynicus*, aussi poëte tragique, & petit-fils d'un autre qui avoit même nom que lui. * *Consultez.* Suidas.

POLYSPERCHON, *Polysperchon*, l'un des generaux d'Alexandre *le Grand*, avoit rendu de grands services à ce prince, après la mort duquel, sous le CXIII. olympiade, & l'an 325. avant Jesus-Christ, il fut nommé par Antipater, tuteur des princes. Il donna la liberté aux villes Grecques, & se rendit très-puissant dans la Macedoine, où il fit venir l'an 310. avant Jesus-Christ, un fils d'Alexandre, nommé *Hercules*, qu'il fit mourir depuis. Quelque-tems après il fut tué dans une bataille, ayant déja perdu un de ses fils nommé *Alexandre*. * Quinte-Curce, *l.* 4. & 5. & *seq.* Diodore de *Sicile*, *l.* 10. & 20. Justin, *l.* 13. &c.

POLYSTILO : c'est une montagne de la Romanie, située vers l'Archipel, entre la riviere de Mariza & la ville de Marognia. Elle portoit autrefois le nom d'*Ismarus*, & elle le prenoit de la ville d'd'*Ismara* ou *Ismarum*, qui ne subsiste plus. * Mati, *diction.*

POLYSTRATE, *Polystratus*, soldat Macedonien, se trouva en poursuivant les ennemis, dans le lieu où s'étoit arrêté le chariot de Darius, qui venoit d'être assassiné par le perfide Bessus, gouverneur de la Bactriane, l'an 330. avant Jesus-Christ. Polystrate se tint près de lui, & lui donna un verre d'eau fraiche, que ce prince lui demanda un peu avant que d'expirer. Darius lui dit alors : *Voilà le dernier plaisir que j'aye pû prendre en cette vie ; je ne suis pas en état de recompenser ce service ; mais Alexandre le reconnoîtra.* Alexandre arriva peu de tems après, & voyant le corps de ce grand roi qui venoit d'expirer, le couvrit de son manteau royal, & le renvoya à sa mere avec une pompe magnifique. * Plutarch. *in vit. Alexand.* Quinte-Curce, *l.* 5.

POLYXENE, *Polyxene*, fille de *Priam* & d'*Hecube*, devoit épouser Achille, que Pâris tua dans le temple d'Apollon, où l'on s'étoit assemblé pour ce mariage. Après la prise de Troye, Pyrrhus, fils d'Achille, sacrifia Polyxene sur le tombeau de son pere, pour appaiser ses manes irritées. * Ovide, *l.* 13. *Metam.* Virgile, &c.

POLYXO, prêtresse d'Apollon dans l'isle de Lemnos, nourrice d'Hypsipyle, porta les femmes de Lemnos à tuer leurs maris, qui revenoient de Thrace avec d'autres femmes : elle n'excepta qu'Hypsipyle de ce meurtre general. * Stat. *liv.* 5. *Thebaid.* Apollonius, *Argonautic.* *l.* 2.

POLYXO, d'Argos, femme de *Tlepoleme*, roi d'une partie de l'isle de Rhodes, reçut chez elle Helene, femme de Menelaüs, qui avoit été chassée de la Grece par Megapenthes & Nicostrate, enfans d'Oreste. Elle la fit ensuite pendre à un arbre par des femmes déguisées en furies, pour venger la mort de Tlepoleme, qui avoit été tué à Troye. * Pausanias, *in Lacon.*

POLYZELE, *Polyzelus*, Messenien, historien Grec, vivoit sous la L. olympiade, vers l'an 580. avant Jesus-Christ. On tient qu'il étoit pere d'Ibicus, poëte lyrique, dans le tems que Crœsus regnoit en Lydie, & Polycrate dans l'isle de Samos, vers la LV. olympiade, comme nous l'apprenons de Suidas, *in Ἴβυκ.* * M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof. tom.* 1.

POLYZELE de Rhodes, est auteur de divers traitez historiques, alleguez par les anciens, & est different de POLYZELE, poëte Grec. * Athenée, *l.* 8. & 9. Plutarch. *in Solon.* Julius Pollux, *l.* 10. *c.* 21. Hygin. *in poët. astron.* & Vossius, *de hist. Græc.*

POMEJOC, petite ville de l'Amerique septentrionale. Elle est dans la Virginie, vers les confins de la Floride, sur la côte, ayant au midi l'embouchure du Pomejoc, & au couchant le lac de ce nom. * Mati, *diction.*

POMERANIE, pays d'Allemagne, avec titre de duché, est nommé par les habitans *Pommeren*, & par les auteurs Latins *Pomerania*. Il a au septentrion la mer Baltique, & s'étend le long de ses côtes près de 80. lieues, où l'on trouve plusieurs ports ; la Prusse à l'orient ; le marquisat de Brandebourg, & la basse Pologne la bornent au midi, & au couchant elle confine le Meckelbourg. La Pomeranie a eu autrefois des ducs, qui étoient très-puissans. Bogislas ou Bogislaüs XIV. fut le dernier. Deux princes de cette maison avoient fait un accord avec le marquis de Brandebourg, qui portoit, que s'ils mouroient sans enfans, la Pomeranie seroit unie aux états de ce marquis ; cependant, après la mort de Bogislas XIV. ce duché fut un sujet de guerre entre les Suedois & la maison de Brandebourg. Par la paix d'Osnabruk & de Munster en 1648. on partagea la Pomeranie entre les mêmes Suedois, & le marquis de Brandebourg ; & on assigna à ces deux puissances, la riviere d'Oder pour limites. Outre cette riviere, il y en a quelques autres, dont la Pene, la Persante, la Rega, la Lege, le Wiper & le Stolpe, sont les plus considerables. La Pomeranie est divisée ordinairement en deux parties, dont l'une à l'occident de l'Oder, est appellée *la haute* ; & l'autre, qui est à son orient, est nommée *la basse*. D'autres divisent la Pomeranie en dix parties, qui sont le duché de Stetin, la principauté de Rugen, le comté de Gurskou, & les seigneuries de Bardi & de Wolgast, sous la domination des Suedois. Les cinq autres parties, qui appartiennent à l'électeur de Brandebourg, sont les duchez de Pomeranie, de Cassubie & de Wenden ou de Wandalie, avec les seigneuries de Butow & de Lowemborch, qui lui ont été accordées par le roi de Pologne. Stetin sur l'Oder, est la ville capitale du pays, qui est fertile & agréable. Les autres sont Gratz, Anklam, Gustkow, Wolgast, Stralsund, Carmin, qui est un évêché secularisé par la paix de Munster, Stargard, Colberg, &c. Les isles de Rugen, de Wolin & d'Usedom, dépendent aussi de la Pomeranie. C'est un pays froid, mais fertile en bled, en fruits & en pâturages, & où la mer & les rivieres entretiennent le commerce. La Pomeranie a été habitée par les Sueves, puis par les Vandales, & a été nommée par quelques geographes, *Pomeranie Ulterieure*, pour la distinguer de la Prusse, qu'ils ont nommée *Pomeranie Citerieure*. La croyance des Protestans est la seule qui soit reçue dans ce pays.

I. On prétend que ZUINTIBOR, qui vainquit les Danois, a été tige des ducs de POMERANIE, dans le XI. siecle. La Pomeranie avoit été soûmise avant lui à BERNIM, qui donna du secours à l'empereur Henri *l'Oiseleur*.

II. WRATISLAS ou WERSLAW, fils de ZUINTIBOR, fut baptisé par Othon, évêque de Bamberg l'an 1114. Il épousa 1°. *Heila*, fille de *Henri*, dit *le Noir*, duc de Baviere : 2°. *Jeanne*, fille de *Canut* IV. roi de Danemarck. On dit qu'il fut tué en 1136. & qu'il laissa deux fils, BOGISLAS, & *Casimir*, que l'empereur Frederic I. fit ducs de Pomeranie au siege de Lubec. Il les rendit membres de l'empire ; ce qui les separa de la Pologne, à laquelle ils avoient été attachez jusques-là. Casimir mourut sans enfans dans la Palestine, l'an 1187.

III. BOGISLAS duc de Pomeranie son frere, fonda l'an 1175. l'évêché de Wolin, transferé depuis à Camin, avec l'église de S. Jacques de Stetin, & mourut en 1188. Il avoit épousé 1°. *Walpurge*, fille de *Waldemare*, I. roi de Danemarck : 2°. *Anastasie*, fille de *Micislas* duc de Pologne. Il fut pere de BOGISLAS II. qui suit ; de *Wratislas* II. mort sans enfans ; & de *Casimir* III. qui fonda le monastere de Stargard en 1194. & mourut dans la Terre-Sainte l'an 1217. laissant d'*Ermengarde*, fille de *Jaromire*, prince des Rugiens, *Zuintibor*, pere de *Casimir* IV ; de *Zuintibor* III ; & de *Werslaw* III. Les deux premiers ne laisserent point de posterité. Le troisiéme eut pour fils, *Barthelemi* duc de Pomeranie, mort sans enfans.

IV. BOGISLAS II. du nom duc de Pomeranie, mourut en 1222. ou 1228. ayant eu de *Wislava*, fille de *Jarolph* duc de Russie, *Bogislas* III. mort sans enfans en 1224 ; &

V. BERNIM I. du nom duc de Pomeranie, resta seul duc de toute la Pomeranie. Il fonda en 1261. l'église de Notre-Dame de Stetin, & soûtint une longue guerre contre Jean & Othon marquis de Brandebourg. Pour la terminer, il donna sa fille *Hedwige* en mariage au marquis *Jean*, auquel il ceda quelques terres considerables. Bernim prit trois alliances, la premiere avec *Marie*, fille d'*Albert* I. duc de Saxe : la seconde avec *Marguerite*, fille de *Henri*, dit *le Vieil*, duc de Brunswick : & la troisiéme, avec *Marguerite*, fille d'*Othon* marquis de Brande-

bourg. Il mourut en 1278. & laissa BOGISLAS IV. qui suit; *Bernim* II. mort sans posterité en 1295; & *Othon* I. duc de Stetin, qui eut des enfans, dont la posterité finit en *Othon* III. dans le XV. siecle. Cette mort fut le sujet d'une longue guerre entre les ducs de Pomeranie, les ducs de Wolgast, & Frederic II. dit *aux dents de fer*, marquis de Brandebourg, & électeur de l'empire. Celui-ci avoit obtenu de l'empereur Frederic III. l'investiture du duché de Stetin, sur lequel étoit fondé son droit. On lui accorda à la fin qu'il porteroit le titre de duc de Stetin, & que sa posterité en heriteroit, si celle de la maison de Pomeranie venoit à manquer : ce qui est arrivé en 1636.

VI. BOGISLAS IV. du nom duc de Pomeranie, épousa 1°. *Agnés* de Brandebourg : 2°. *Marguerite*, fille de *Bosl*aüs prince des Rugiens, de laquelle il eut WRATISLAS, qui suit; *Anne*, femme de *Zuintibor* prince des Rugiens; *Helene*, mariée à *Bernard* duc d'Anhalt; *Elisabeth*, femme d'*Eric* I. duc de Saxe; & une autre mariée à *Nicolas* I. duc de Meckelbourg.

VII. WRATISLAS ou WERSLAW IV. du nom duc de Pomeranie, de Cassubie, &c. épousa *Elisabeth*, fille de *Henri*, duc de Wratislavie, & en eut BOGISLAS V. qui suit; BERNIM IV. *mentionné ci-après*; & *Wratislas* V. mort sans alliance.

VIII. BOGISLAS V. du nom duc de Pomeranie, épousa *Elisabeth*, fille de *Casimir* roi de Pologne, & mourut en 1374. laissant WRATISLAS VI. qui suit; *Casimir*, qui fut tué l'an 1377. en Pologne, à l'attaque du château de Schotter; *Elisabeth*, femme de l'empereur Charles IV; & *Marguerite*, alliée à *Ernest*, dit *de Fer*, duc d'Autriche.

IX. WRATISLAS VI. du nom duc de Pomeranie, mort en 1392. avoit épousé 1°. *Marie*, fille de *Henri* duc de Meckelbourg : 2°. *Ingelburge*, fille de *Waldemar* IV. roi de Danemarck. Il fut pere 1. d'*Eric* I. roi de Danemarck, de Suede & de Norwege, qui regna 30. ans, & se retira ensuite dans la Pomeranie, où il mourut en 1459; 2. de BOGISLAS VII. qui suit; 3. de *Sophie*, femme de *Jean* de Baviere, palatin du Rhin, dont elle eut *Christophle*, roi de Danemarck; 4. d'*Agnés*, mariée à *Othon* prince d'Anhalt.

X. BOGISLAS VII. du nom duc de Pomeranie, fut pere de

XI. BOGISLAS VIII. duc de Pomeranie, épousa *Sophie*, fille de *Procope* prince de Moravie, & mourut sans enfans mâles en 1448. Ainsi tous les biens de la branche de Bogislas V. passerent dans celle de Bernim IV.

VIII. BERNIM IV. du nom duc de Pomeranie, fils puîné de WRATISLAS IV. du nom duc de Pomeranie, fut duc de Wolgast, & mourut en 1365. ayant eu WRATISLAS VII. qui suit; & *Bogislas* VI. mort en 1393. sans enfans de *Judith* de Saxe, ni d'*Agnés* de Brunswick ses deux femmes.

IX. WRATISLAS VII. duc de Pomeranie, prit alliance avec *Anne*, fille de *Jean* II. duc de Meckelbourg, & mourut en 1394. ayant eu BERNIM V. qui suit; *Wratislas* VIII. qui mourut en 1415. laissant d'*Agnés*, fille d'*Eric* III. duc de Saxe-Lawembourg, *Zuintibor* duc de Rugen & de Stralsund, mort en 1446; & *Bernim* VI. decedé en 1451.

X. BERNIM V. duc de Pomeranie, mourut en 1405; Il avoit pris alliance avec *Veronique*, fille de *Frederic* IV. burgrave de Nuremberg, dont il eut WRATISLAS IX. qui suit; & *Bernim* VIII. mort en 1449.

XI. WRATISLAS IX. duc de Pomeranie, fonda l'université de Gripswald l'an 1457. & mourut la même année, ayant eu de *Sophie*, fille de *Georges* duc de Saxe-Lawembourg, ERIC II. qui suit; & *Wratislas* X. qui mourut en 1478. Il avoit épousé *Elisabeth* fille de *Jean*, surnommé l'*Alchimiste*, marquis de Brandebourg : & *Magdelaine*, fille d'*Ulrich*, dernier duc de Stugart; & fut pere de cinq enfans mâles, qui moururent tous avant lui. WRATISLAS IX. eut aussi deux filles, *Agnés*, mariée 1°. à *Frederic*, dit *le Gras*, marquis de Brandebourg : 2°. à *Georges* prince d'Anhalt; & *Adelheit*, épouse de *Bernard* duc de Saxe-Lawembourg.

XII. ERIC II. duc de Pomeranie, mourut en 1474. ayant eu de *Sophie*, fille de *Bogislas* IX. duc de Pomeranie, *Wratislas* XI. mort peu après son pere en 1474; *Casimir* VI. mort avant lui, mais la même année; BOGISLAS, qui suit; *Marie*, abbesse de Wollin; *Sophie*, mariée en 1475. à *Magnus* duc de Meckelbourg, morte en 1504; *Marguerite*, épouse de *Balthasar* duc de Meckelbourg; & *Catherine*, femme de *Henri*, dit *le Vieux*, duc de Brunswick.

XIII. BOGISLAS X. duc de Pomeranie, né en 1454. surnommé *le Grand*, réunit toute la Pomeranie, & s'opposa courageusement à *Albert*, dit l'*Achille*, marquis de Brandebourg, à qui l'empereur avoit donné l'investiture de la Pomeranie. Il publia contre l'empereur, des manifestes, & y établit puissamment ses droits, qu'il soûtint les armes à la main. Magnus & Balthasar ducs de Meckelbourg, finirent ces differends, par un traité de paix conclu à Wolgast l'an 1470. On y accorda à l'électeur pour la Pomeranie en general, ce qui avoit été déja promis à Frederic II. dit *aux dents de fer*, son frere, pour Stetin en particulier. *Bogislas* épousa 1°. *Marguerite* de Brandebourg, fille du même *Frederic*, morte en 1489 : 2°. *Anne*, fille de *Casimir* roi de Pologne, morte en 1503: 3°. *Agnés*, fille de *Jean*, dit l'*Alchimiste*, aussi électeur de Brandebourg, & mourut en 1523. ayant eu *Casimir*, mort en 1515. âgé de 23. ans; GEORGES I. qui suit; & *Bernim* IX. qui eut le duché de Stetin, avec la basse Pomeranie. Il aima les lettres, reçut la religion Protestante dans ses états, & mourut l'an 1573. n'ayant eu d'*Anne*, fille de *Henri* duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1568. que trois filles, *Marie*, femme d'*Othon* d'Holstein, morte en 1554; *Anne*, mariée 1°. à *Charles*, prince d'Anhalt : 2°. à *Henri* burgrave de Misnie : 3°. à *Josse* comte de Barbi, morte en 1592; *Dorothée*, alliée à *Jean* comte de Mansfelt, morte en 1558. BOGISLAS X. eut aussi deux filles, *Anne*, femme de *Georges* duc de Lignits, morte en 1550; & *Sophie*, épouse de *Frederic* I. roi de Danemarck, decedée en 1558.

XIV. GEORGES I. de ce nom duc de Pomeranie, &c. né l'an 1493. s'acquit beaucoup de reputation par sa conduite; regla les differends des habitans de Dantzic, qui étoient divisez, embrassa la doctrine des Protestans, & mourut à Wolgast l'an 1551. Il épousa 1°. *Emilie* de Baviere, fille de *Philippe* comte Palatin, morte en 1523 : 2°. *Marguerite*, fille de *Joachim* I. électeur de Brandebourg, morte en 1543. Ses enfans du premier lit furent *Bogislas* XI. mort jeune; & PHILIPPE I. qui suit. Du second, il eut *Marguerite*, mariée en 1548. à *Ernest* de Brunswick, duc de Zell, morte en 1569; & *Georgette*, née le 28. Novembre 1531. épouse de *Stanislas* comte de Lubeschiz en Pologne.

XV. PHILIPPE I. du nom duc de Pomeranie, né en 1515. fut duc de la haute Pomeranie, de Wolgast, &c. mourut en 1560. laissant de *Marie*, fille de *Jean* électeur de Saxe, qu'il avoit épousée en 1536. & qui mourut en 1583. *Jean-Frederic*, duc de Stetin, né en 1542. mort en 1600. sans enfans d'*Ermuth*, fille de *Jean-Georges* électeur de Brandebourg, morte en 1623. Il laissa ses états au fils d'*Ernest-Louis*, son frere; BOGISLAS XIII. qui suit; ERNEST-LOUIS, *mentionné après ses sœurs*; *Bernim* X. duc de Raigenwald, mort en 1603. sans posterité d'*Anne-Marie*, fille de *Jean-Georges* électeur de Brandebourg, morte en 1618; *Casimir*, évêque de Camin, mort en 1605. âgé de 48. ans; *Emilie*, morte sans alliance en 1580. à 33. ans; *Marguerite*, née en 1553. morte en 1581. épouse de *François* duc de Saxe-Lawembourg; *Anne*, qui épousa *Ulrich* duc de Meckelbourg, morte en 1626. âgée de 72. ans; ERNEST-LOUIS III. né en 1545. fils de PHILIPPE I. fut duc de Wolgast, & mourut en 1592. ayant pris alliance en 1577. avec *Sophie-Hedwige*, fille de *Jules* duc de Brunswick, morte en 1631. & il en eut *Hedwige-Marie*, mariée à *Jean-Adolphe* duc de Holstein-Sunderbourg, morte en 1606; *Elisabeth-Magdelaine*, mariée en 1600. à *Frederic* duc de Curlande; & *Philippe-Jule*, lequel herita des biens de *Jean-Frederic* son oncle. Il étoit né en 1584. & mourut en 1625. sans enfans d'*Agnés*, fille de *Jean-Georges* électeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée en 1604.

XVI. BOGISLAS, XIII. du nom, duc de Stetin, &c. né en 1544. mourut en 1606. Il épousa 1°. en 1572. *Claire*, fille de *François* duc de Brunswick-Lunebourg, morte en

1598: 2°. en 1601. *Anne* fille de *Jean*, dit *le Jeune*, duc de Holstein-Sunderbourg, morte en 1616. Du premier lit il eut *Philippe* II. duc de Stetin, né en 1573. mort en 1618. sans enfans de *Sophie*, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, duc de Holstein-Sunderbourg; *Claire-Marie*, née en 1574. mariée 1°. en 1593. à *Sigismond-Auguste* duc de Meckelbourg, mort en 1600: 2°. en 1607. à *Auguste* duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1623; *François*, évêque de Camin, puis duc de Stetin, né en 1577. mort en 1620. sans enfans de *Sophie*, fille de *Christian* I. électeur de Saxe, qu'il épousa en 1610. morte en 1635; Bogislas XIV. qui suit; *Georges*, né en 1588. mort sans avoir été marié en 1617; *Ulrick*, évêque de Camin, né en 1589. mort en 1622. sans enfans d'*Hedwige*, fille de *Henri-Jules* duc de Brunswick-Lunebourg; & *Anne*, née en 1590. mariée en 1619. à *Ernest* duc de Croi & d'Arschot, morte la derniere de toute la famille en 1660.

XVII. Bogislas XIV. né en 1580. eut Rugenwalt pour partage, & par la mort de tous ses freres, fut duc de toute la Pomeranie, & mourut en 1637. n'ayant point eu d'enfans d'*Elisabeth*, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, duc de Holstein-Sunderbourg, qu'il avoit épousée en 1615. & qui mourut en 1653. L'alliance hereditaire qu'il y avoit entre sa maison & celle de Brandebourg, donna sa succession à l'électeur de ce nom. Ces alliances sont ordinaires en Allemagne, quoiqu'elle ne fût pas reciproque entre ces deux maisons. Les Suedois étoient maîtres de presque toute la Pomeranie, dont la paix d'Osnabruck de l'an 1648. en l'article XI. leur ceda une grande partie. L'électeur de Brandebourg fut dédommagé d'ailleurs de ce qu'il cedoit. Il y étoit entré pendant la guerre de 1676. 1677. 1678. & il l'a cedée de nouveau aux mêmes Suedois, par le traité de 1679. * Cluvier, *German.* Bertius, *de reb. German.* Daniel Cramer, *chron. & hist. eccl. Pomer.* Joannes Micrelius, *in Pomer.* Paulus Fidebordius, *in chron. Stetin.* Petrus Chelopæus, *chron. breve Pomer.* Balthasar Henckelius, *de bello regis Sueciæ, Gust. Adolphi, & de fide Bogislai, Pomeran. ducis.* Germani Script. Rittershusius, &c.

POMERANZA, ancien bourg de Toscane, situé dans le Pison, près de la riviere de Cecine, environ à deux lieues de Volterre, vers le midi oriental. * Mati, *diction.*

POMERE (Julianus) *Pomerius*, natif de Mauritanie en Afrique, vivoit dans le V. siecle, & étant passé dans les Gaules, fut ordonné prêtre, après avoir enseigné la rhetorique. On dit qu'il demeura long-tems à Arles. C'est lui qui est reconnu par Gennade, & par saint Isidore de *Seville*, pour auteur du livre intitulé, *de la vie contemplative*, ou *des vertus & des vices*, qu'on a attribué long-tems à saint Prosper. Cet auteur vivoit encore vers l'an 496. que Gennade écrivit son livre, comme il le dit, *c.* 98. * Saint Isidore, *c.* 12. Bellarmin, *de scrip. ecclesf.* Sirmond, *tom. II. conc. Gall. &c.*

☞ Saint Julien de Tolede a porté aussi le surnom de Pomere : ce qui a donné sujet à Trithême & à quelques autres écrivains de confondre ces deux auteurs. Ils sont pourtant bien differens; puisque le premier vivoit dans le V. siecle, & que l'autre a fleuri deux cens ans après, sur la fin du VII. * Gennade, *de script. illustr.* Saint Isidore, &c.

POMMERAYE (Jean-François) religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, celebre par sa science & par sa vertu, né à Rouen l'an 1617. étoit âgé de 20. ans, lorsqu'il entra dans la congregation de saint Maur, attiré par une veritable vocation de Dieu, comme l'a témoigné la maniere sainte dont il a vécu dans le cloître ou il a toûjours observé la regularité la plus exacte, & s'est éloigné des charges avec grand soin, afin de pouvoir donner tout son tems à l'étude, à l'office du chœur, & aux autres exercices de pieté. Il s'y est occupé toute sa vie à composer des ouvrages utiles. C'est lui qui a donné au public en 1662. l'histoire de l'abbaye de saint Ouen de Rouen, & celle des abbayes de sainte Catherine & de saint Amand de la même ville; celle des archevêques de Rouen en 1667. & en 1677. un recueil des synodes de ce diocese; enfin en 1686. l'histoire de l'église cathedrale de Rouen. Il fit aussi imprimer en 1682. un petit livre, intitulé, *Pratique journaliere de l'aumosne*, pour exhorter les Fideles à distribuer quelques aumônes entre les mains des dames qui quêtent pour les pauvres. Outre les ouvrages que nous avons rapportez, il en promettoit encore d'autres, dont sa mort a privé le public. Elle arriva le 28. Octobre 1687. à la fin de la 70. année de son âge. Il avoit dit la messe ce jour-là, selon sa coûtume, & étoit allé l'après-dînée avec le pere prieur de saint Ouen, chez le savant M. Bulteau, où ayant été frappé d'apoplexie, il mourut sur les dix heures du soir. * *Memoires du tems.*

POMESANIE, contrée de la Prusse ducale. Elle s'étend d'orient en occident, depuis la riviere de Passerg, jusqu'à la Wistule, entre la Prusse royale, qui la borne au couchant, au nord, & en partie au levant; la Gallindie, qui la confine du même côté, & le palatinat de Ploczko, qui lui est au midi. La Pomesanie est un assez grand pays; mais qui est plein de lacs ou de marais. Ses lieux principaux sont, Holland, capitale; Marienwerder, Freistat, Libstat, Salfeld, Eylaw, & Hohenstein. * Mati, *diction.*

POMONE, *Pomona*, que les anciens ont feint être la déesse des jardins & des fruits, fut aimée par Vertumne, qui après avoir emprunté plusieurs sortes de metamorphoses, eut enfin le bonheur de lui plaire. Il s'étoit déguisé, tantôt en moissonneur, tantôt en pêcheur, puis en ouvrier, en soldat, & il prit enfin la figure d'une vieille. Sous cette figure il l'obligea de l'aimer, par l'agreable idée qu'il lui donna de l'amour. Ovide, qui tourne ingenieusement cette fable, dit que Pomone vivoit du tems de Procas roi des Latins, c'est-à-dire, vers l'an 805. avant Jesus-Christ.

POMONIA, *cherchez* ORCADES.

POMPADOUR, maison noble & l'une des plus anciennes de la province de Limosin, portoit au commencement le surnom de Helie.

I. Geofroi Helie, seigneur de Segur, vivoit en 1179. & fut pere de *Bernard* & de *Gui* mêntionnez dans un titre de l'année 1195; & de Geofroi II. qui suit:

II. Geofroi Helie, II. du nom, seigneur de Pompadour, vivoit en 1240. & de *Sibille* sa femme eut pour enfans *Seguin* Helie, seigneur de Pompadour, vivant en 1262. mort sans enfans; *Golfier* Helie, mort sans hoirs en 1272; Geofroi III. qui suit; *Ranulfe* Helie; & une fille nommée *la Contors*, vivante en 1272.

III. Geofroi Helie, III. du nom, seigneur de Pompadour, succeda à son frere en 1272. & vivoit encore en 1297. & eut pour fils, ou successeur

IV. Ranulfe Helie, seigneur de Pompadour, mort avant 1316. ayant eu de *Souberane* ou *Souveraine* de Comborn sa femme, fille d'*Archambault* VII. du nom vicomte de Comborn, & de *Marguerite* de Pons sa seconde femme, Geofroi IV. qui suit; *Ranulfe*, chanoine & chantre de Limoges, & sacriste de Narbonne en 1361; *Seguin*, chanoine de Limoges; *Souveraine*, femme d'*Aimeri* seigneur de Loberston; *la Contors*, mariée à *Arnaud* Pantene, damoiseau; *Mathée* & *la Fine* Helie, religieuses en l'abbaye de la Regle à Limoges.

V. Geofroi Helie, IV. du nom, seigneur de Pompadour, étoit mort en 1331. On lui donne pour femme *Philippe*, fille de *Jean* de la Garde, seigneur de Granmont, dont il eut Ranulfe II. qui suit; *Jean* Helie, chanoine de l'église de Paris, & curé de saint Germain l'Auxerois, vivant en 1404; & *Souveraine* Helie, mariée à *Jourdain* de Montcocul.

VI. Ranulfe Helie, II. du nom, seigneur de Pompadour, de Cromieres, d'Arnac, &c. épousa 1°. en 1355. *Galienne* de Chanac, fille de *Gui* seigneur de Chanac, & d'*Eustache* de Comborn, morte en 1361: 2°. en 1364. *Constance*, fille de *Guillaume* de la Marche, & de *Jeanne* de la Motte, & vivoit encore en 1399. Ses enfans du premier lit furent, Jean I. qui suit; & *Souveraine* Helie de Pompadour, mariée en 1379. à *Gui* Brun, seigneur de Montbrun. Ceux du second lit furent, *Ranulfe* Helie de Pompadour, de qui sont descendus les seigneurs du Château-Bouchet; *Geofroi*, évêque de Carcassone, mort le 1. Janvier 1445; & *Souveraine* de Pompadour, dame de Fellets, mariée à *Ranulfe* de Perusse, seigneur d'Escars.

VII. Jean I. du nom seigneur de Pompadour, Cromieres, &c. étoit mort en 1424. & eut de *Magdelaine* de Vantadour sa femme, Golfier, qui suit; *Helie*, conseil-

ler au parlement de Toulouse, évêque d'Alet en 1448. puis de Viviers en 1454; & *Peronne* de Pompadour, mariée à *Jean* de la Vaure, seigneur de Grandlieu.

VIII. Golfier seigneur de Pompadour, Cromieres, Chanac, Arnac, &c. étoit mort en 1441. Il avoit épousé en 1426. *Isabelle* de Comborn, fille de *Guichard* vicomte de Comborn, seigneur de Trignac, dont il eut Jean II. qui suit; *Geofroi*, évêque de Perigueux, puis du Pui, grand-aumônier du roi, *qui aura ci-après un article separé*; *Antoine*, évêque de Condom, mort le 11. Octobre 1496; *Robert*, doyen d'Angoulême, abbé de Terrasson, &c; *Souveraine*, mariée à *Jean* de Razes chevalier; & *Catherine* Pompadour, alliée à *Alain* de Rouyerés, seigneur de Brunhac & de Beaudeduit.

IX. Jean II. du nom seigneur de Pompadour, Cromieres, &c. conseiller & chambellan du roi Louis XI. capitaine de Capdenac, mourut le 11. Janvier 1502. Il avoit épousé en 1453. *Marguerite* Chauveron, dame de Ris & de Lauriere, fille unique de *Louis*, seigneur desdits lieux, & de *Marie* Tranchelyon, dont il eut entre autres enfans,

X. Antoine seigneur de Pampadour, Lauriere, Ris, Chanac, &c. maître-d'hôtel du roi Charles VIII. conseiller & chambellan du roi Louis XII. vivoit en 1524. Il avoit épousé en 1489. *Catherine* de la Tour, fille d'*Anet* de la Tour, seigneur d'Oliergues, & d'*Anne* de Beaufort, vicomtesse de Turenne, dont il eut François, qui suit; *Marguerite*, mariée en 1511. à *Gui launne-Armand* vicomte de Polignac; *Marguerite*, dite *Isabeau*, née en 1494. alliée 1°. à *Bertrand* de Lustrac, baron de Gavaudun: 2°. à *François* Bouchard d'Aubeterre; *Françoise*, mariée 1°. en 1511. à *Galiot* de Las-Tours en Limosin: 2°. à *Antoine* seigneur de Lustrac & de Terrasson; & *Louise* de Pompadour, seconde femme de *Joachim* de Chabannes, baron de Curton, comte de Rochefort & de Saigne.

XI. François seigneur de Pompadour, vicomte de Comborn, baron de Treignac, né en 1490. mourut le 29. Septembre 1534. Il avoit épousé 1°. en 1510. *Anne* de la Rochefoucauld, fille de *François* seigneur de la Rochefoucauld, & de *Louise* de Crussol: 2°. en 1528. *Isabeau* Picart, dame de Bosc-Achard & de Quillebœuf, fille de *Louis* Picart, seigneur d'Estelan, &c. & de *Charlotte* Luilier dame de Quilbœuf. Ses enfans du premier lit furent Geofroi V. qui suit; *François*, abbé d'Userche; *Jean*, abbé de Peyrouze; *Louise*, mariée à *Jacques* de Durfort, baron de Boissieres; & *Marguerite* de Pompadour, religieuse. Ceux du second lit furent *Hubert* de Pompadour abbé de saint Maurin; *François*, seigneur de Lauriere, mort sans alliance; *Magdelaine*, alliée en 1550. à *Tanneguì* le Veneur comte de Tillieres, seigneur de Carouges; & *Françoise* de Pompadour, mariée en 1551. à *Claude* comte de Maure en Bretagne.

XII. Geofroi V. du nom seigneur de Pompadour, vicomte de Comborn, &c. né le 4. Juin 1513. rendit des services considerables aux rois Henri II. François II. & Charles IX. qui le fit gouverneur du haut & bas Limosin en 1567. Il avoit épousé en 1536. *Susanne* d'Escars, fille de *François*, seigneur de la Vauguyon, &c. senéchal de Bourbonnois, capitaine de Moulins, & d'*Isabeau* de Bourbon, dont il eut *Jean* seigneur de Pompadour, mort sans alliance au siege de Mucidan; Louis, qui suit; *Françoise*, mariée à *Foucault* d'Aubusson, seigneur de Beauregard; *Isabeau*, alliée à *Gaspard* Foucault, seigneur de S. Germain-Beaupré; & *Marguerite* de Pompadour, religieuse.

XIII. Louis vicomte de Pompadour, &c. chevalier de l'ordre du roi, servit le roi Henri III. dans les guerres de la religion, & mourut en 1591. Il avoit épousé en 1570. *Peronne* de la Guiche, fille de *Gabriel* seigneur de la Guiche & de Chaumont, & d'*Anne* Soreau, dame de saint Geran, dont il eut Leonard-Philibert, qui suit; Jean, qui a fait *la branche de* Lauriere *rapportée ci-après*; *Susanne*, mariée à *Jean-Charles* de Carbonnieres, seigneur de la Capelle-Biron; *Jeanne*, alliée en 1593. à *Jean* de Souillac, seigneur de Montmege & la Barde; & *Louise* de Pompadour femme de *René* de Courail, seigneur de Mimole & du Mazet.

XIV. Leonard-Philibert vicomte de Pompadour, chevalier des ordres du roi en 1633. lieutenant general du haut & du bas Limosin en 1621. maréchal des camps & armées du roi en 1622. mourut en Novembre 1634. Il avoit épousé 1°. en 1610. *Marguerite* de Montgomineri, fille & heritiere de *Jacques* comte de Montgommeri; morte en couches en 1611: 2°. en 1612. *Marguerite* de Rohan veuve de *Charles* marquis d'Epinai, & fille de *Louis* Rohan prince de Guemené, & d'*Eleonore* de Rohan, comtesse de Rochefort, de laquelle il n'eut point d'enfans: 3°. en 1618. *Marie* Fabri, fille aînée de *Jean* Fabri trésorier de l'extraordinaire des guerres, & de *Françoise* Buatier. Il eut de sa premiere femme *Charles* de Pompadour, mort quatre jours après sa naissance. De la troisiéme vinrent Jean III. du nom, qui suit; *Pierre* baron de Treignac, abbé de Vigeois, prieur de la Vallette, prevôt d'Arnac; *François*, chevalier de Malte, mort en 1639; autre *François*, mort jeune; *Charlotte*, mariée à *Charles* de Tallerand, marquis d'Exideuil, prince de Chalais, &c; *Esther*, prieure perpetuelle des religieuses Bernardines de Tulles; *Marie*, alliée en 1649. à *François* Bouchard d'Esparbez de Lussan, marquis d'Aubeterre; *Marguerite*, mariée en 1650. à *René* de Presteval, marquis de Clere & de Panilleuse, baron de Presteval; & *Jeanne* de Pompadour, femme de *Henri* de Saint-Martial de Puideval, baron de Conros.

XV. Jean III. du nom marquis de Pompadour, baron de Treignac, &c. lieutenant general des armées du roi, & des provinces du haut & bas Limosin, fut fait chevalier des ordres du roi en 1661. & mourut en 1684. Il avoit épousé en 1640. *Marie* vicomtesse de Rochechouart, fille & heritiere de *Jean* vicomte de Rochechouart, & de *Françoise* Esthuer de Caussade, dont il a eu *Jean* marquis de Pompadour, guidon des gendarmes du roi, mort sans enfans de N. de Montecler; *François*, baron de Treignac, mort sans alliance; *Marie* dame de Pompadour, vicomtesse de Rochechouart, mariée en 1674. à *François* d'Espinai marquis de S. Luc, morte en Octobre 1723. laissant pour fille unique, *Marie-Anne-Henriette* d'Espinai, vicomtesse de Rochechouart, mariée en 1715. à *François* de Rochechouart, seigneur du Batiment, qui par cette alliance devint vicomte de Rochechouart; & *Marie-Françoise* de Pompadour, mariée à *François-Marie* marquis d'Hautefort, lieutenant general des armées du roi.

BRANCHE DES MARQUIS DE LAURIERE.

XIV. Jean de Pompadour, second fils de Louis vicomte de Pompadour, & de *Peronne* de la Guiche, fut baron de Lauriere & de Ris, & épousa *Charlotte* de Fumel, heritiere de la maison du Bourdé, fille de *François* de Fumel, & de *Jeanne* de Caumont, dont il eut Philibert qui suit; N. de Pompadour, marquis du Bourdé, tué au siege de Thionville; N. de Pompadour, seigneur de Nontron, mort sans alliance; & *Charlotte* de Pompadour, mariée à *François* Bruneau, marquis de la Rabastelíere, morte en Avril 1657.

XV. Philibert de Pompadour, marquis de Lauriere & de Ris, seigneur du Bourdé, &c. senéchal & gouverneur de Perigord, épousa en 1645. *Catherine* de sainte Maure veuve d'*Antoine* de Lenoncourt, marquis de Blainville, & fille de *Leon* de Sainte-Maure, baron de Montausier, & de *Marguerite* de Châteaubriant, dont il a eu Leonard-Helie, qui suit; & trois autres garçons.

XVI. Leonard-Helie de Pompadour, marquis de Lauriere, &c. a épousé *Gabrielle* de Montault, fille de *Philippe*, duc de Navailles, maréchal de France, & de *Susanne* de Baudean, dont il a eu pour fille unique *Françoise* de Pompadour, mariée le 16. Juin 1708. à *Philippe-Egon* marquis de Courcillon de Dangeau. * *Voyez* le P. Anselme.

POMPADOUR (Geofroi de) évêque de Perigueux, puis du Pui, grand aumônier de France, fils puîné de Golfier seigneur de Pompadour, & d'*Elisabeth* vicomtesse de Comborn. Après avoir eté chanoine & comte de Lyon, abbé de Chancellade, &c. & premier president en la chambre des comptes de Paris, il fut élevé en 1480. sur le siege épiscopal de Perigueux. Ce prélat fut accusé d'avoir eu part au complot du duc d'Orleans contre le roi Charles VIII. & sous ce prétexte fut arrêté avec quelques autres personnes de qualité; mais dans la suite il

se justifia, fut transferé de l'évêché de Perigueux à celui du Pui, & mourut en 1514.

POMPE'E, *Gens Pompeia*, famille illustre à Rome entre les plebeïennes, étoit divisée en trois branches, selon Velleïus paterculus, qui ne les nomme point. La premiere portoit le surnom de RUFUS; la seconde, celui de SEXTUS; & la troisiéme, celui de LONGINUS. AULUS POMPEIUS RUFUS fut pere de Q. POMPEIUS-RUFUS, qui selon Velleïus Paterculus, fut le premier consul de sa famille. Il fut élu en 613. de Rome, & 141. ans avant Jesus-Christ, avec Cn. Servilius Cæpio, & deshonora son nom & sa dignité par la paix desavantageuse qu'il conclut avec les Numantins en Espagne. On l'accusa même d'avoir corrompu celui des domestiques de Viriatus qui assassina ce general Espagnol. Pompé laissa deux fils, Q. POMPEIUS, *dont nous parlerons dans la suite*; & A. POMPEIUS R. qui mourut, selon Pline, au Capitole, après avoir salué les dieux. Celui-ci fut pere de A. POMPEIUS dit le *Bithynique*, orateur celebre, qui laissa A. POMPEIUS tué par le fils du grand Pompée en Sicile; ce que Dion & Appien ont remarqué. Q. POMPEIUS R. prefet de la ville en 664. fut consul en 666. & 88. ans avant J. C. avec L. Cornelius Sylla; & fut assassiné par les soldats dans la guerre civile qui commença cette année entre le même Sylla & Marius. Les émissaires de Sulpitius tribun du peuple, tuerent en même-tems Q. POMPEIUS R. son fils. Celui-ci laissa un autre Q. POMPEIUS R. que le senat fit mettre en prison, pour avoir empêché les comices ou assemblées generales du peuple. SEXTUS-POMPEIUS-RUFUS consul en 719. & 35. avant Jesus-Christ, avoit une grande connoissance de l'antiquité, & fut tué, laissant un fils de ce même nom consul avec Sextus Apuleïus, l'an 13. de l'ere Chrétienne, & 767. de Rome. L'autre branche des Pompées surnommez SEXTUS, est connue par SEXTUS-POMPEIUS, qui eut deux fils, SEXT. POMPEIUS excellent orateur, philosophe Stoïcien & geometre; & CN. POMPE'E, surnommé *Strabo*. Ce dernier fut pere de POMPE'E *le Grand*, qui laissa deux fils, comme nous l'allons voir plus bas. * Velleïus Paterculus, *liv.* 2. Eutrope, *l.* 4. Pline, *liv.* 7. *chap.* 53. Ciceron. Appien. Dion. Plutarque. Cassiodore, &c.

POMPE'E, dit *Strabon*, consul & capitaine Romain, pere de Pompée *le Grand*, servit utilement la republique dans la guerre sociale des Marses, & fut consul en 665. de Rome, & 89. ans avant J. C. avec Porcius Cato. Depuis irrité de ce qu'il n'avoit pû se faire continuer dans la même dignité, il se déclara contre Cinna. On dit que la gloire regloit moins ses actions que son interêt; & qu'étant à la tête des armées de la republique, il ne les commandoit que pour épier les occasions de se rendre puissant. Enfin il y eut une sanglante bataille livrée entre Cinna & lui, à la vûe des murailles de Rome. Un peu après la peste se mit dans les deux armées; Pompée mourut en même-tems, ou selon quelques auteurs, fut tué d'un coup de foudre en 667. de Rome, & 87. ans avant Jesus-Christ. *La joie qu'on eut de sa mort*, dit Velleïus Paterculus, *sembloit avoir été balancée par la perte d'un grand nombre de citoyens qui avoient été emportez, ou par le fer, ou par la maladie*. Le peuple Romain déchargea sur son corps après sa mort, les effets du ressentiment qu'il avoit eu contre lui pendant sa vie. * Plutarch. *in vita Pomp.* Velleïus Paterculus, *l.* 2. Cicero, *in Pison. & Philipp.* 1. *&c.*

POMPE'E (*CNEIUS POMPEIUS MAGNUS*) à qui ses belles actions acquirent le surnom de *Grand*, étoit fils du Pompée *Strabon*, & de *Lucilia*, sortie d'une famille noble. Il nâquit le dernier jour de Septembre de l'an 648. de Rome, & 106. avant Jesus-Christ, & dès qu'il eut pris la robe virile, il fit la guerre sous son pere, qui étoit grand capitaine. A l'âge de 23. ans il entreprit de son chef & sans aucune autorité publique, de défendre & de rétablir l'honneur de sa patrie. Il leva trois legions qu'il mena à Sylla; & trois ans après, en 673. de Rome, & 81. ans avant Jesus-Christ, il merita les honneurs du triomphe, qu'on ne put refuser à sa valeur, dont il avoit donné des preuves convainquantes, en reprenant la Sicile & l'Afrique sur les proscrits. Quelques-tems après, Sylla étant mort, Pompée força Lepidus à sortir de Rome, où ce dernier vouloit faire casser tout ce qu'avoit fait Sylla. Le déplaisir que Lepidus en eut, lui fit prendre les armes en 677. & 77. ans avant J. C. mais il fut vaincu par Catulus & par Pompée, qui ne voulut point licentier ses troupes qu'après avoir obtenu la commission de porter la guerre contre Sertorius en Espagne. Il l'obtint; & ayant achevé heureusement cette expedition en 681. & 73. ans avant Jesus-Christ, il triompha une seconde fois, quelques jours avant que d'être élu consul, & n'étant encore que simple chevalier Romain, ce qui n'étoit jamais arrivé à personne avant lui. Pompée pendant son consulat rétablit la puissance des tribuns du peuple, fut chargé d'exterminer les Pirates en 687. & après les avoir battus en divers endroits, il les attaqua avec toute sa flotte, les défit, & en nettoya la mer dans l'espace de quarante jours. Ces avantages furent suivis de ceux qu'il remporta en 689. & 65. ans avant Jesus-Christ, contre Tigrane & contre Mithridate. Il penetra par ses victoires dans la Medie, dans l'Albanie & dans l'Iberie. De-là il tourna les armes contre les nations qui habitoient les pays les plus reculez à la droite du Pont-Euxin, les Colques, les Henioques & les Achéens. Il soûmit aussi les Arabes & les Juifs; & ainsi vainqueur de toutes les nations qu'il avoit attaquées, il revint en Italie, élevé à un point de grandeur que ni les Romains, ni lui-même n'auroient osé souhaiter. On le reçut avec une joie extrême, parce qu'ayant congedié ses troupes, il rentra dans la ville en homme particulier & en simple citoyen, l'an 693. de Rome, & 61. ans avant J. C. Il triompha pendant deux jours avec une très-grande magnificence, & mit dans le tresor public de plus grandes sommes qu'il n'y en étoit jamais entré par les victoires d'aucun autre general. Ce fut ainsi que la fortune augmenta par degrez la gloire de ce grand homme, & la porta jusqu'au dernier comble d'élevation, en le faisant triompher de l'Afrique, de l'Europe, & de l'Asie. Au milieu de ces prosperitez, la gloire de Cesar blessoit les yeux de Pompée; le premier ne vouloit point de maître, & l'autre point de compagnon. Julie fille de Cesar, que Pompée avoit épousée, fut quelque-tems le lien & le gage commun de la concorde entre ces deux grands hommes. Il se forma même un triumvirat entre Cesar, Pompée & Crassus; mais cette intelligence n'eut point de suite: elle dégenera en animosité par la jalousie qu'ils avoient de la puissance l'un de l'autre, & elle se détruisit tout-à-fait par la mort de Julie & par celle de Crassus. Pompée s'étoit fait donner le gouvernement des Espagnes, & vouloit que Cesar quittât le commandement des armées qu'il avoit eu pendant dix ans dans les Gaules, & vînt à Rome comme particulier, pour demander le consulat qu'il vouloit qu'on lui accordât pendant son absence. La guerre fut déclarée, & Pompée sortant de Rome avec les consuls & le senat, quitta l'Italie pour passer en Epire, l'an de Rome 705. & 49. avant Jesus-Christ. Cesar y alla, après avoir défait les lieutenans de son rival en Espagne, & le vainquit dans la bataille de Pharsale. Pompée fut reduit alors à se retirer chez Ptolomée roi d'Egypte; mais ce prince par le conseil de son precepteur Theodote & d'Achillas general de ses troupes, envoya des gens à Pompée, qui le firent passer du vaisseau de charge où il étoit, dans une barque, où un esclave nommé Photin, lui coupa la tête en la 56. année de son âge, l'an 706. de Rome. Il avoit été trois fois consul, avoit remporté autant de triomphes, & avoit dompté toutes les parties de la terre. La mort de Pompée fut fatale à la liberté des Romains, que Cesar asservit à sa domination; & ce fut alors qu'on regreta universellement Pompée, qui avoit usé de sa puissance avec beaucoup plus de moderation. Tous les historiens, & même ceux qui ont vécu sous les empereurs, l'ont élevé par de justes louanges. Ciceron qui étoit né le même jour que lui, lui attribue entre autres belles qualitez, celle de bon orateur. *C'étoit un personnage*, dit-il, *né pour toutes les grandes choses, & qui pouvoit atteindre à la suprême eloquence, s'il n'eût mieux aimé cultiver les vertus militaires, & si son ambition ne l'eût porté à des honneurs plus brillans. Il parloit avec assez d'abondance; il examinoit les affaires avec assez de jugement; son action étoit belle; il avoit la voix éclatante, & dans ses mouvemens il conservoit beaucoup de gravité.* Velleïus Paterculus lui a consacré un éloge magnifique, dans lequel il loue sa bonté, sa bonne mine, sa valeur, sa moderation,

moderation, sa constance dans les amitiez ; & où il dit qu'il fut presque exempt de toutes sortes de vices ; si ce n'est que dans une ville libre & maîtresse du monde, où de droit tous les citoyens doivent être égaux, il ne pouvoit souffrir de rival en reputation & en puissance. Le peuple Romain avoit fait élever une statue en l'honneur de Pompée, avec cette inscription si glorieuse : *P. Urb. Ro. S. P. Q. Pompeius Magnus imp. bello XXX. ann. confecto, fusis, fugatis, occisis, in deditionem acceptis hominum centies vicies semel LXXXIII. M. depressis aut captis navibus DCCCXLVI. oppidis, castellis M. D. XXXVIII. in fidem acceptis; terris à Mœoti ad Rubrum mare subactis : Quum oram maritimam prædonibus liberasset, & imperium maris Pop. Rom. restituisset ex Asia, Ponto, Armenia, Paphlagonia, Cappadocia, Cilicia, Syria, Scythis, Judæis, Albanis, Iberis, Insula Creta, Basternis, & super hæc de regibus Mithridate atque Tigrane triumphasset.* Le grand Pompée laissa deux fils ; CNEIUS & SEXTUS, dont nous allons parler.

POMPE'E (Cneius) *Pompeius*, avoit mis une puissante armée en campagne, & s'étoit rendu formidable par les grands secours que lui avoient amenez de toutes les contrez du monde, ceux qui étoient encore attachez au grand nom de son pere. Jules-Cesar le poursuivit en Espagne, & le défit avec son frere l'an 709. de Rome, & 45. avant Jesus-Christ dans la bataille de Munda, ville située près de Ronda-Viega, dans le royaume de Grenade, & environ à vingt milles de Malaga. Le plus jeune des fils de Pompée prit la fuite ; & l'aîné incommodé d'une blessure, fut tué en des lieux écartez où on le trouva. Sa tête fut portée à Cesar.

POMPE'E (Sextus) le plus jeune des fils du grand Pompée, après avoir été vaincu par Cesar dans la bataille de Munda, en laquelle son frere aîné fut tué, se rendit maître de la Sicile, où sa domination ne fut pas de longue durée, car il perdit dans un grand combat sur mer la puissante flotte dont il étoit maître, & fut entierement défait par Auguste & Lepidus. Il passa en Asie avec sept vaisseaux seulement, ou dix-sept selon les autres, lui qui un peu auparavant en avoit eu jusqu'à 350. En côtoyant l'Italie, il aborda au cap de *Sacinium*, appellé aujourd'hui *Capo delle Colonne*, où il pilla le temple de Junon. Ensuite il fut reçu à Lesbos, s'empara de Lampsaque par intelligence, défit Furnius, gouverneur d'Asie pour Marc-Antoine, & amassa de grandes sommes d'argent. Mais l'impuissance où il étoit de soûtenir la guerre par terre & par mer, le fit resoudre à brûler sa flotte, pour faire prendre les armes aux matelots qui étoient dessus. Peu après se voyant abandonné de ses plus chers amis, de Fannius entr'autres, & de Libon même son beau-pere, il se refugia en Armenie, & fut poursuivi par Furnius Titius & par Amyntas, qu'il défit dans une occasion dont il ne sçut pas profiter. Enfin reduit à l'extrémité par la faim, après avoir tenté de faire son traité, il se livra sans condition entre les mains d'Amyntas, & fut tué peu après. Antoine, qui avoit donné cet ordre, le revoqua vainement par de secondes lettres. Pompée perit par la main de Titius l'an 719. de Rome, & 35. avant l'ere Chrétienne. * Velleïus Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 4. Dion, *l.* 45. *hist. Rom.* Cesar, *de la guerre civile*. Hirtius ou Oppius, *guerre d'Espagne*. Plutarque, *in vita Pomp. Cesar. & Ant.* Appien, *l.* 5. Eutrope. Eusebe. Orose, &c.

POMPE'E, dit LÆNAS, affranchi de Pompée *le Grand*, vivoit vers l'an 710. de Rome, & 44. ans avant Jesus-Christ. Il étoit bon grammairien, & traduisit des commentaires de medecine qu'on attribuoit à Mithridate. * Pline, *l.* 25. *c.* 2.

POMPE'E, dit PLANTA, dans le I. siecle, écrivit une histoire de la guerre entre Othon & Vitellius. * Juste Lipse, *in l.* 2. *Taciti*.

POMPE'E (Paulin) intendant des impôts sous Neron. * Tacit. *annal. l.* 16. *c.* 18.

POMPE'E, intendant de la Gaule Belgique. * Tacite, *hist. l.* 1.

POMPE'E (Urbius) chevalier Romain, condamné à mort par l'empereur Claude, comme convaincu d'adultere avec Messaline. * Tacit. *annal. l.* 11. *c.* 35.

POMPE'E, dit SATURNIN, Romain celebre par son érudition & par ses ouvrages, est nommé par Pline *le Jeune*, *l.* 1. *epist.* 16.

POMPE'E, *Trogus Pompeius*, *cherchez* TROGUE POMPE'E.

☞ Il y a eu plusieurs autres hommes de ce nom parmi les Romains, comme POMPE'E le Roux, *Pompeius Rufus*, petit-fils de Sylla par sa fille, tribun du peuple, avec Titus Munacius Plancus adversaire de Milon. M. POMPE'E, fils de Theophane Mytilenéen l'Historien, & l'ami du grand Pompée. Ce Pompée fut un des favoris de l'empereur Tibere, qui neanmoins maltraita sa famille. * Tacit. *annal. l.* 6. L'empereur Balbinus descendoit de cette famille. * Julius Capitolin. *in Maximo & Balbino.* Il y a eu un POMPE'E, tribun du peuple, qui découvrit la conjuration de Pison. * Tacit. *l.* 15. *annal.* Un POMPE'E LONGIN, tribun de la cohorte Pretorienne sous Galba. * Tacit. *l.* 1. Un POMPE'E surnommé *Macula*, amant de la fille de Sylla, avec un autre homme qui s'appelloit *le Foulon* ; ce qui fit dire agreablement à Fauste frere de cette femme, qu'il s'étonnoit que sa sœur avoit *Macula*, faisant allusion à la signification de ce mot, qui signifie *une tache*, pendant qu'elle disposoit d'un Foulon : *miror sororem meam habere maculam, cum fullonem habeat.* * Macrob. Saturn. *l.* 1.

POMPEIA, troisiéme femme de *Jules Cesar*, fille de *Q. Pompée*, fut mariée à *Cesar* après la mort de Cornelie ; mais son epoux la répudia bientôt après, la soupçonnant d'avoir commis adultere avec Clodius. En effet, le bruit fut si constant que Clodius l'étoit allé trouver en habit de femme, pendant les ceremonies publiques de la fête de la bonne déesse, qu'il y eut ordre du senat d'informer du sacrilege. On voulut obliger Cesar de déposer contre elle, ce qu'il refusa, disant ; *Qu'il ne la croyoit point coupable ; neanmoins que la femme de Cesar ne devoit pas seulement être exempte de crime, mais de soupçon.* * Suetone & Plutarque, *in Julio*. Il y a eu une POMPEIA MACRINA, femme d'Argolicus, envoyée en exil par Tibere. * Tacit. *annal. l.* 6. Une POMPEIA PAULINA, fille de Pompeïus Paulinus, femme de Seneque.

POMPEIEN, fils d'un chevalier Romain, & originaire d'Antioche, devint consul & gendre d'Antonin *le Pieux*, qui lui donna sa fille Lucille en mariage : il fut tué sous l'empire de Commode par ordre de son beau-frere, & Lucille sa veuve fut releguée en l'isle de Caprée, où on la fit mourir. * *Voyez* Vulcatius Gallicanus, *in Avidio Cassio*. Lamprid. Ælius. Spartian. Dion.

POMPEIOPOLIS, ville de Cilicie, dite auparavant *Soli*, reçut ce nom de Pompée, après la défaite des Pirates ; puis celui de *Trajanopolis*, à cause de l'empereur Trajan. Depuis, elle devint le siege d'un évêché suffragant de Seleucie ; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un miserable bourg, dit *Palesali*, selon quelques modernes. Il y a eu dans la Paphlagonie une autre ville qu'on appelloit *Eupatoria*, à qui Pompée donna encore son nom, après avoir vaincu Mithridate : elle fut depuis metropole sous le patriarchat de Constantinople ; mais presentement elle est tout-à-fait ruinée. * *Consultez* Pline. Ptolomée. Solin. Pomponius Mela, &c. Ferrari, *in lexic.*

POMPEIUS (A.) surnommé *le Bithynique*, orateur, dont Ciceron fait mention. * Cicero, *in Bruto*.

POMPILE, que Pline appelle *Nautile*, marinier ou pêcheur d'Icarie, changé en poisson de ce nom, qui suit les vaisseaux en pleine mer, & se retire quand ils approchent des bords. * Athenée, *l.* 7. *c.* 5. Pline, *l.* 9. *c.* 29. Elien. *l.* 2. *c.* 15. Oppien, *de piscibus*, *l.* 1.

POMPILIUS, *cherchez* NUMA.

POMPILIUS ANDRONICUS (M.) *cherchez* ANDRONIC (Pompilius.)

POMPONACE (Pierre) en latin *Pomponatius*, philosophe du XVI. siecle, né à Mantoue le 16. Septembre 1462. étoit de si petite taille, qu'il ne s'en falloit gueres qu'il ne fût un nain ; mais il avoit beaucoup d'esprit, & il passa pour un des plus habiles philosophes de son siecle. Il enseigna la philosophie à Padoue avec beaucoup de reputation, & il y eut pour antagoniste le celebre Achillini. La guerre des Venitiens contre les puissances liguées à Cambrai l'obligea de se retirer à Bologne, où il continua d'enseigner la philosophie. Il soûtint dans un livre fait sur l'*immortalité de l'ame*, que non seulement Aristote ne la croit point ; mais qu'il n'y en a aucune preu-

ve demonstrative par la raison naturelle; qu'elle est seulement établie sur l'écriture sainte & sur la définition de l'église. Ce livre ayant été publié, lui attira plusieurs adversaires. Contarin écrivit contre lui, & quelques moines le déchirerent hautement comme un impie. Pomponace se défendit, & fit le cardinal Bembe juge de son different. Ce cardinal ne trouva rien à redire à son ouvrage; & l'ayant même communiqué au maître du sacré palais, ce religieux fut d'avis qu'il ne contenoit rien de contraire à la foi. Pomponace fit aussi un livre des *enchantemens*, dans lequel il soûtenoit que tout ce que l'on conte de la magie & des sortileges ne doit point être attribué au demon, mais se fait par des vertus, que certains hommes ont eues. Ce livre fut mis à l'*index*. Quelques-uns ont traité Pomponace d'Athée, mais d'autres ont pris sa défense. On dit qu'il fut obligé de brûler son livre de l'immortalité de l'ame, ce qui est faux, puisque les inquisiteurs en permirent une seconde édition. Pomponace mourut, selon Paul Jove à Bologne d'une retention d'urine, la 63. année de son âge, l'an 1525. de Jesus-Christ. Il avoit achevé en 1516. son traité de l'immortalité de l'ame. * Paul Jove, *in elog. c. 71.* Sponde, *A. C.* 1513. *n.* 20. Riccioli, *chron. reform.* Lucas Gauricus, *schemat. tract.* 4. La Mothe-le-Vayer, *dial. de la diversité des religions.* Antoine Sirmond, *de immortalitate animæ.* Theophile Rainauld, *de stigmatismo sacro, de bonis & malis, l.* 16. Martin Delrio, *disquisit. magic. l.* 1. *c.* 3. Le Noble, *tableau des philosophes.* Bayle, *diction. crit.* 2. *édit.* 1702.

POMPONE DE BELLIE'VRE, *cherchez* BELLIE'VRE.

POMPONIE, *Pomponia Gracina*, sœur de Pomponius Græcinus, qui fut consul sous Auguste, & auquel est adressée la quatriéme élegie d'Ovide *de Ponto*, fut mariée à *Plausius*. Elle fut accusée d'adultere; mais son mari jugea en sa faveur. Elle étoit amie de Julie, fille de Drusus; & après que Messaline l'eut fait mourir, Pomponie passa le reste de ses jours dans le deuil, jusqu'au regne de Claude. * Tacit. *annal. l.* 13.

POMPONIUS, tribun du peuple, ayant intenté une accusation contre Titus Manlius patricien, à la sollicitation de Servilius Ahala & de L. Gemutius consuls, fut obligé de s'en desister; parce que Titus Manlius, surnommé depuis *Torquatus*, fils de l'accusé, l'ayant pris en particulier & lui ayant mis le poignard sous la gorge, l'obligea de jurer qu'il ne poursuivroit point cette accusation, & qu'il laisseroit son pere en repos. * Tite-Live.

POMPONIUS, orateur vehement, plein de feu, & qui parloit avec force, selon Ciceron, *in oratore.*

POMPONIUS FLACCUS, gouverneur de Mesie, puis de Syrie, sous l'empire de Tibere, fut déposé pour avoir passé deux jours en festin. * Sueton. *in Tiber. c.* 42. Il y a eu quelque-tems après un autre POMPONIUS surnommé *Labeo*, gouverneur de Mesie, lequel, accusé d'avoir prévariqué dans sa charge, & de plusieurs crimes, fut disgracié, & de chagrin se fit ouvrir les veines & mourut. Sa femme Panée le suivit; ce qui arriva sous le consulat de Paul Fabius & de Lucius Vitellius. * Tacit. *l.* 6. *in annal. c.* 29.

POMPONIUS de Bologne, poëte Latin, vivoit vers l'olympiade CLXXXIII. l'an 667. de Rome, & 87. avant Jesus-Christ. Eusebe en parle ainsi: *L. Pomponius Bononiensis Atellanarum scriptor clarus habetur.* Il laissa diverses pieces en vers. Solin remarque comme une chose assez extraordinaire, que ce Pomponius n'avoit jamais roté. * Solin, *l.* 4. *Consultez* Crinitus. Vossius, &c.

POMPONIUS RUFUS, historien Latin, est cité par Valere Maxime, *l.* 4. *c.* 4. Un autre POMPONIUS fut consul avec Cn. Pompeius Ferocius Licinianus, ce que nous apprenons d'une ancienne inscription. * Vossius, *de hist. Lat.*

POMPONIUS Secundus (P.) poëte Latin, fut consul l'an 18. & l'an 40. de Jesus-Christ, & 794. de Rome. On voit plusieurs tragedies de sa façon. * *Consultez* Pline, *l.* 4. *hist. nat. c.* 4. Quintilien, *l.* 10. *c.* 1. Fabius, *l.* 8. *c.* 3. Terentianus Maurus, *in Centim.*

POMPONIUS MELA, Espagnol, natif de Mellaria, ville détruite dans le royaume de Grenade, où est presentement *Beyar de Melena*, selon le temoignage de Morales & des auteurs du pays, vivoit dans le premier siecle, & composa une geographie intitulée, *de situ Orbis*, en III. livres. Nous avons cet ouvrage enrichi des notes de plusieurs sçavans. Les meilleures éditions sont celles de Hollande, avec les notes de Vossius & de Gronovius. * Alfonse Garsias Matamore, *de doct. Hisp. viris*, &c.

POMPONIUS (Sextus) jurisconsulte Romain, consommé dans la connoissance des loix, vivoit dans le III. siecle, & sortit avec Ulpien & Julius Paulus de l'école de Papinien. Il eut beaucoup de part au gouvernement sous l'empereur Alexandre *Severe*, & composa plusieurs ouvrages, qui sont souvent citez dans le code & dans le digeste. On en peut voir le dénombrement dans Forster, *l.* 2. *hist. jurisf. civil. c.* 79. dans Nicolas Henelius, *de veter. jurisf. c.* 30. dans Gesner, *in biblioth*, &c. Lampridius en fait mention, *dans Alexand. Severe.*

POMPONIUS LÆTUS (Julius) faussement dit *Pierre de Calabre*, par quelques-uns, né l'an 1425. à Amendolara, petite ville de la haute Calabre, étoit, dit-on, fils *naturel* d'un prince de Salerne, de la maison de Sanséverin, & florissoit à Rome dans le XV. siecle, sous Pie II. en même-tems que Platine & Callimachus. Il fut du nombre de ces sçavans, qu'on prétendoit faussement avoir conjuré contre Paul II. ce qui l'obligea de se retirer à Venise. Il revint depuis à Rome, où il vivoit en philosophe; & il y publia un abregé de la vie des Cesars, depuis la mort de Gordien jusqu'à Justin III. un livre de Mahomet, & un des magistrats Romains. Il mourut l'an 1495. âgé de 70. ans, suspect d'Atheïsme & d'impieté, sous le pontificat d'Alexandre VI. Cependant il y en a qui pretendent, & ce n'est pas sans preuves qu'il fut converti vers les dernieres années de sa vie. On dit qu'il étoit si pauvre, qu'il fut contraint de se faire porter à l'hôpital pendant sa maladie, & que ne laissant pas même de quoi se faire enterrer, ses amis furent obligez de fournir à cette dépense. Sabellic, qui étoit son disciple, a écrit sa vie. Vossius lui attribue des commentaires sur Virgile, que nous avons sous le nom de JULIUS POMPONIUS SABINUS. * *Consultez* aussi Paul Jove, *in elog. doct. c.* 40. Erasme, *in Cicer.* Ange Politien, *in Miscell. c.* 73. Lilio Giraldi, *in hist. poët. dial.* 4. Pierius Valerianus, *l.* 2. *de infelic. litter.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.* &c. Differt. de M. de la Monnoie, sur Pomponius Lætus, *jug. des savans. t.* 2. *in* 4°. *pag.* 233.

POMPONIUS (Lucius) general des armées Romaines en Allemagne, du tems de l'empereur Claude, vers l'an 16. avant Jesus-Christ, vainquit les Cattes, merita l'honneur du triomphe, & ne se distingua pas moins par ses poësies que par ses conquêtes. * Tacit. *annal.*

POMPONIUS (Lucius Ælianus) se joignant à Amandus dans le III. siecle, se fit avec lui chef de ces paysans revoltez, appellez *Bagaudes*, qui ravagerent les Gaules. Ils furent défaits & soûmis par Maximien Cesar l'an de Jesus-Christ 285. * Idacius. Eusebe. Eutrope.

POMPONIUS ATTICUS, *cherchez* ATTICUS.

POMPONIUS GAURICUS, *cherchez* GAURIC.

POMPOSE, vierge & martyre d'Espagne, dans le IX. siecle, étoit née à Cordoue de parens considerables, qui voulant se consacrer à Dieu, firent bâtir un double monastere, à deux ou trois lieues de la ville, dans les montagnes au pied de la roche de Pigna-Melar, d'où il tira son nom. Pompose s'y retira, & y mena une vie chrétienne & monastique. Les Mahometans ayant excité une persecution contre les Chrétiens, elle sortit malgré ses gardes du monastere, alla se presenter au juge de Cordoue, parla librement contre le faux prophete Mahomet, & fut condamnée à avoir la tête tranchée, ce qui fut executé le 19. Septembre de l'an 853. sous le regne de Mahomet, qui avoit succedé depuis un an, au roi Abderama son pere, auteur de la persecution. * Euloge, *memor. l.* 3. *c.* 2. Baillet, au 19. Septembre. *Nouvelle vie des saints*, chez Lottin à Paris, en 1730. a la même date.

PONA (François) medecin de Verone, & d'une des bonnes familles de cette ville, dans le XVII. siecle, possedoit également la medecine, les langues & les belles

lettres, comme il paroît par le grand nombre d'ouvrages qu'il a composez en prose & en vers, entr'autres celui qui est intitulé ; *la Lucerna dialogo di Eureta Misoscolo cive, inventore nomico d'ozio ; opera tessuta da un genio libero. in* 4°. à Venise 1628. *Voyez* son éloge dans le theâtre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

PONCE (S.) Pontius diacre vivant avec saint Cyprien, évêque de Carthage, fut témoin de la vie & du martyre de ce saint prélat, & écrivit son histoire ou plûtôt son panegyrique, que nous avons dans Surius, & à la tête des œuvres de saint Cyprien. Ponce mourut le 8. Mars, & est honoré dans le martyrologe Romain, aussi-bien que dans ceux de Bede, d'Usuard & d'Adon. * *Voyez* saint Jerôme, *in catal.* Honoré d'*Autun*, *de lum. eccles.* Trithême & Baronius. Il est different d'un autre PONCE martyr dans les Gaules, dont Honoré d'*Autun* a aussi parlé. * *Consultez* le martyrologe de France de Du Saussai.

PONCE DE LEON (Gonsalve Marin) de Seville, a donné une traduction latine des œuvres de Theophane archevêque de Nicée, & le phisiologue de saint Epiphane. Il excelloit particulierement dans la connoissance de la langue grecque. Les critiques le mettent au rang des plus habiles traducteurs ; parce qu'il n'a aucun défaut dans son discours, qu'il est exact dans son style, & qu'il sçait fort bien s'accommoder à ses auteurs. * Nicol. Anton. *biblioth. Hispan. tom.* 1. P. Dan. Huet. *de clar. interpret. & optimo genere interpretandi*, *l.* 2.

PONCE DE LEON (Basile) religieux de l'ordre de saint Augustin, né d'une famille illustre de Grenade, prit l'habit chez les religieux Augustins à Salamanque, & fit un grand progrès dans la theologie & dans la science du droit canon, qu'il enseigna à Alcala avec beaucoup de reputation. Il laissa divers ouvrages de sa façon. *De sacramento Confirmationis. De impedimentis Matrimonii. De sacramento Matrimonii. Varia disputationes ex theologia scholastica & ex positiva, &c.* & mourut à Salamanque en 1629. François de Montesdoca recueillit en un volume *in* 4°. publié en 1630. les éloges funebres en vers & en prose, qu'on avoit composez à la mort de ce sçavant theologien, & intitula ce recueil : *fama posthuma.* * Diana, *in ind. aut. summa.* Riccioli, *chron. reform.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. tom. I. p.* 160.

PONCE (Constantin de la Fuente) en latin, *Constantinus Fontius*, d'où l'on a fait *Pontius*, docteur en theologie, & chanoine de Seville dans le XVI. siecle, fut predicateur de Charles-*Quint*, & suivit Philippe II. en Angleterre. A son retour il fut deferé à l'inquisition, comme étant dans les sentimens des Protestans, & mis en prison : il y mourut avant l'*Auto da fé* ; mais son effigie fut portée & brûlée le jour de cette ceremonie. Quelques-uns ont dit qu'il étoit confesseur de Charles-*Quint*, & qu'il l'assista au lit de la mort : mais il étoit en prison avant la mort de ce prince. Il a composé quelques livres que l'inquisition d'Espagne a mis dans son *index*. Pendant le tems qu'il prêchoit il eut une grande reputation. Il avoit de l'esprit & de l'éloquence ; mais il étoit fort railleur, & c'est peut-être ce qui lui a attiré sa disgrace. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.* Fra-Paolo, *hist. du concile de Trente*, *l.* 5. Bezein, *iconibus secretiora inquisitionis Hispan.* Bayle, *diction crit.* 2. *édit.* 1702.

PONCE DE SANTA CRUZ (Antoine) premier medecin de Philippe IV. roi d'Espagne, étoit fils d'un medecin habile, & enseigna avec reputation ; ensuite de quoi il fut appellé à la cour. Il y fut consideré, & y mourut vers l'an 1650. âgé de plus de 80. ans. On a de lui divers ouvrages, *Opuscula medica ac philosophica. In Avicenna primam part. I. lib. Hippocratica philosophia. De pulsibus. De impedimentis magnorum auxiliorum in morborum curatione. In lib. Galeni de morbo & symptomate.* * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan.*

PONCE PILATE, *cherchez* PILATE.

PONCET (Maurice) docteur en theologie de la faculté de Paris, & religieux Benedictin dans le XVI. siecle, profés en l'abbaye de saint Pere à Melun sa patrie, & curé de saint Pierre des Arcis à Paris, passoit pour le plus habile predicateur de son tems : il prêchoit avec hardiesse contre les desordres de la cour de Henri III. il fut arrêté & conduit à Melun, à cause des invectives qu'il avoit debitées en chaire le 26. Mars 1583. contre une nouvelle confrairie de penitens instituée par ce prince. Après avoir demeuré quelque-tems dans le monastere de saint Pere de Melun, où il étoit relegué, il eut permission de revenir à Paris, & d'y desservir la cure de saint Pierre des Arcis ; mais loin de rien changer à son ancienne maniere de prêcher, dit un auteur du tems, il la conserva jusqu'au dernier soupir de sa vie. Il a publié quelques ouvrages écrits avec la même liberté, & est mort le 23. Novembre 1586. Il publia plusieurs ouvrages dont on peut voir le catalogue dans du Verdier Vauprivas. * *Journal* d'Henri III. *Memoires* de Castelnau. Le Laboureur. Du Verdier Vauprivas. Rouillard, *antiq. de Melun*, Bayle, *diction. crit. edit.* 1702.

PONCHER (Etienne) évêque de Paris, puis archevêque de Sens, & garde des sceaux de France, fils de MARTIN Poncher échevin de Tours, & receveur des aydes au pays du Maine en 1474. & de *Catherine* Belin, étoit chanoine de saint Gatien & de saint Martin de Tours, lorsqu'il fut reçu conseiller clerc au parlement en 1485. Il étoit president ès enquêtes en 1498. fut élu évêque de Paris en 1503. & est nommé avec l'évêque de Nantes au contrat de mariage du roi François I. n'étant encore que duc de Valois, avec la fille aînée du roi Louis XII. En 1507. il accompagna ce prince en son voyage d'Italie, & fut fait chancelier de Milan & de l'ordre de saint Michel ; & en 1512. après la mort du chancelier de Ganai, il fut commis à la garde des sceaux de France, qu'il tint jusqu'au 2. Janvier 1514. Il fut deputé en 1516. avec le grand-maître de France, pour le traité de paix de Noyon, & la même année il fut nommé par le pape avec les évêques d'Auxerre & de Grenoble, pour informer de la vie & des miracles de saint François de Paule, pour parvenir à sa canonisation. Il alla en qualité d'ambassadeur en Espagne en 1517. & en la même qualité en Angleterre en 1518. avec l'amiral Bonnivet. Il fut pourvû de l'archevêché de Sens en 1519. & mourut à Lyon le 24. Fevrier 1524. âgé de 78. ans. Son corps fut apporté en son église de Sens, dont il avoit commencé à rétablir l'hôtel archiepiscopal.

Il avoit pour freres & sœur, JEAN Poncher, qui suit ; *Jeanne*, mariée à *Pierre* le Gendre, seigneur de Villeroi & d'Alaincourt, tresorier de France ; & *Louis* Poncher, seigneur de Nanci, de Lesigni, Nesle-la-Gilberte, & d'Angerville, secretaire du roi, general des finances, & tresorier de France, qui épousa *Robine* le Gendre, sœur du seigneur de Villeroi son beau-frere, dont il eut *François* Poncher, reçu conseiller au parlement en 1510. puis évêque de Paris par la resignation de son oncle en 1519. mort le 12. Septembre 1532 ; *Charlotte*, dame de Lesigni, mariée 1°. à *Nicolas* Briçonnet, contrôleur & general des finances en Bretagne : 2°. à *Geofroi* de la Croix, seigneur de Planci, tresorier des guerres ; *Jeanne*, alliée à *Jean* Hurault, seigneur de Vueil, maître des requêtes ; *Anne*, qui épousa *Antoine* Bohyer, seigneur de saint Ciergue, bailli de Costentin ; & *Marie* Poncher, femme d'*Eustache* Luillier, seigneur de Gironville.

JEAN Poncher seigneur de Chanfreau, secretaire du roi, argentier des rois Charles VIII. & Louis XII. & tresorier des guerres en 1505. épousa 1°. en Octobre 1482. *Perrine* Briçonnet, dame de Chanfreau, fille de *Jean* Briçonnet le jeune, seigneur de Chanfreau, & de *Catherine* de Beaune : 2°. *Alix* Georget. Du premier lit sortirent, JEAN, qui suit ; *François* ; & *Marguerite* Poncher, qui épousa *François* de la Mothe, seigneur de Bonnelles. Du second lit vinrent, *Marie* Poncher, alliée en 1519. à *François* Crespin, seigneur du Gast ; *Catherine*, mariée à *Jean* Pommereu, seigneur de saint Piat & de la Bretesche, maître des comptes à Paris ; *Denyse*, qui épousa 1°. *Jean* Brosset, contrôleur d'Alençon : 2°. *Adrian* de Launai, seigneur de S. Silvain, &c ; & *Jeanne* Poncher, femme de *Jean* Lombart.

JEAN Poncher, seigneur de Chanfreau, Limours, Châteaufort ; Joui-en-Josas, general des finances en Languedoc, Dauphiné & Provence, bailli d'Estampes, & tresorier des guerres, épousa *Catherine* Hurault, fille de *Jacques* seigneur de la Grange & de Chiverni, & de *Marie* Garandeau, dont il eut *Etienne* Poncher, seigneur d'Esclimont, de Tremblai le Vicomte, la Houssaye, Ville-

neuve & Champigni, chanoine de Chartres, abbé de saint Pierre le Vif de Sens, prieur de saint Julien de Sesanne, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, évêque de Bayone, & enfin archevêque de Tours en 1550. mort le 15. Mars 1552. & enterré aux Celestins d'Esclimont, qu'il avoit fondez; *Nicolas* Poncher, seigneur de Châteaufort & de Joui, bailli d'Estampes en 1534. vice-president des comptes en 1542. & retenu pour quatriéme president par édit du mois d'Avril 1544. vivoit encore en 1552. & mourut sans posterité de *Marie* de la Mothe sa cousine; *Jean* Poncher, seigneur de Chanfreau, maître des requêtes en 1553. mort sans enfans de *Renée* Luillier, fille de *Guillaume*, seigneur d'Ursines, maître des requêtes, & de *Jeanne* de la Haye; *Marguerite* Poncher, qui herita de ses freres des terres de Limours, Esclimont, Bretaucourt, le Tremblai & Chanfreau, qui épousa *Jacques* Hurault, seigneur de Vibraye, grand audiencier de France, morte le 28. Novembre 1580; & *Marie* Poncher, religieuse à Poissi. * *Voyez* Du Chêne, *hist. des chanceliers.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

PONDICHERI, sur la côte de Coromandel, est un lieu où les François ont un comptoir. Il est situé sur le bord de la mer, à 11. degrez & 48. minutes de latitude, à 40. lieues au midi de Mazilipatan, peu éloigné de Madraspatan, où les Anglois ont un port & une forteresse, & de Meliapour, ou *saint Thome*, fameux par l'opinion du martyre de saint Thomas apôtre, & par le siege vigoureux qu'y a soûtenu M. de la Haye, avec les troupes Françoises, dont il étoit general. Le comptoir de Pondicheri fut établi par M. Macarat: on y bâtit un fort & un seminaire pour les Jesuites, & un autre pour les Capucins. Cent cinquante François y ont resisté pendant dix à douze jours à plus de trois mille cinq cens hommes, venus exprès avec équipage de vaisseaux, d'artillerie, & d'autres munitions de guerre & de troupes reglées; ces troupes étoient des Hollandois, qui furent obligez de signer une capitulation honorable, pour en laisser sortir les François le 3. Septembre 1693. Les François y sont rentrez depuis, & ont très-bien fortifié cette place; le nombre des Chrétiens y est considerablement augmenté. * *Memoires du tems.*

PONDICO, anciennement *Cicynethus.* C'est une isle de l'Archipel, située dans le golfe de Zeiton, près de la côte de Negrepont. Cette isle est petite & deserte, de même que deux autres qui lui sont voisines. * Mati, *dictionaire.*

PONFERRADA, petite ville avec un bon château. Elle est dans le royaume de Leon en Espagne, sur la riviere de Sil, aux confins de la Galice, & à quatorze lieues de la ville de Leon vers le couchant. Quelques geographes prennent cette ville pour celle des anciens Asturiens, qui portoit le nom d'*Interamnium*, *Interamnium Flavium*, que pourtant quelques autres mettent à *Fuente Encelada*, village de la même contrée. * Mati, *diction.*

PONFORME, *Pons Septimius* ou *Septimus*, ancien pont fort long, bâti sur des marais, mais presque ruiné. Il est dans le Languedoc, près de Narbonne, en tirant vers Beziers. * Mati, *diction.*

PONGILOUP, heretique, *voyez* FRATRICELLI.

PONIATOVIA (Christine) fille de *Julien* Poniatovius, noble Polonois, qui de moine devint apostat, & se fit ministre. S'étant refugié en Bohéme, dans le tems qu'il étoit veuf, il mit sa fille Christine âgée de seize ans, au service de la baronne d'Engelking de Zelking, qui étoit de la maison d'Autriche. Elle y entra au mois d'Octobre 1627. & un mois après eut, dit-on, plusieurs extases; pendant lesquelles elle vit des choses extraordinaires, qui marquoient l'état de l'église, & son rétablissement futur, par la destruction de ses ennemis & de ses persecuteurs. Elle se vanta d'avoir de tems en tems de semblables visions, pendant les années 1628. & 1629. & le 27. Janvier de cette derniere année, jusques à ce qu'ayant paru morte, elle ressuscita, dit-on, & n'eut plus de revelation. En 1632. elle fut mariée à *Daniel* Vetter de Moravie, qui avoit été un des precepteurs de Frederic-Henri, fils de Frederic V. roi de Bohême, chassé pour lors de ses états; & elle vécut avec lui jusques en 1644. qu'elle mourut d'une fievre étique. On doit faire le même jugement de cette prophetesse, que du fameux Christophle Kotter, dont nous avons parlé. * *Consultez* le livre intitulé, *Lux è tenebris* en 1665.

PONS ou PONCE (Saint) martyrisé, à ce qu'on croit, sous l'empire de Valerien, à Cemelé, ville des Alpes. Mais les actes que l'on suppose faits par Valere son ami, sont pleins de fables & de fautes grossieres contre la verité de l'histoire. On croit que trois homelies de Valerien, qui étoit évêque de Cemelé dans le V. siecle, sur un martyr de cette ville, doivent s'entendre de saint Pons. On fait sa fête au 14. de Mai. *Acta apud* Henschen. & Balusium.

PONS, ville de France en Xaintonge, dans le diocese de Saintes, en latin *apud Pontes*, est le lieu où des prélats s'assemblerent en 1293. ou 1294. avec Geofroi d'Archiac évêque diocesain, au sujet des decimes accordées au roi Philippe *le Bel.* Cette ville est sur la riviere de Seugne, qui se jette dans la Charente au-dessous de Saintes; & elle a dans son voisinage la forêt appellée de même nom. Pons est une sirerie fort ancienne, qui ne releve que du roi, & de laquelle relevent deux cens cinquante fiefs; elle a donné son nom à la maison de Pons, celebre par son ancienneté, par ses alliances, & par le grand nombre d'hommes illustres qu'elle a produits. On y voit trois paroisses, quelques couvens, & une commanderie de l'ordre de Malte. Sa jurisdiction s'étend sur plus de cinquante paroisses des environs.

PONS, maison illustre & ancienne.

I. BERTRAND sire de Pons, vivoit en 1160. On prétend qu'il épousa une *Elisabeth* de Toulouse; que ses enfans furent RENAUD I. qui suit; *Raimond*, évêque de Perigueux en 1223; & *Pons* de Pons, évêque de Saintes. Quelques auteurs assûrent que Raimond fut cardinal; mais ceux qui ont écrit l'histoire des cardinaux n'en parlent point.

II. RENAUD I. sire de Pons, mourut vers l'an 1224. & laissa

III. RENAUD II. du nom sire de Pons, qui vivoit en 1254. & qui d'*Agathe* d'Angoulême eut

IV. RENAUD III. du nom sire de Pons en 1263. qui prit alliance avec *Marguerite* de Bergerac, fille d'*Elie Rudel II.* de ce nom, sire de Bergerac, & en eut

V. GEOFROI I. du nom sire de Pons, qui vivoit en 1301. Ses enfans furent, RENAUD IV. du nom, qui suit; *Agathe* de Pons, mariée en 1265. à *Raimond* IV. du nom, vicomte de Turenne; & *Elie-Rudel*, dit *Geofroi*, sire de Pons, qui fut pere de *Jeanne* de Pons, mariée à *Archambaud* III. comte de Perigord, mort sans posterité en 1317.

VI. RENAUD IV. du nom sire de Pons, épousa *Elisabeth* de Levis, dont il eut

VII. GEOFROI II. du nom sire de Pons, prit alliance avec *Isabeau* de Rhodez, vicomtesse de Carlat, d'où vint RENAUD V. qui suit; & *Geofroi*, évêque de Maillezais, mort en 1333.

VIII. RENAUD V. sire de Pons, fut tué à la bataille de Poitiers en 1346. Il avoit épousé en 1319. *Jeanne* d'Albret, fille d'*Amanjeu* IV. du nom sire d'Albret, & de *Rose* de Bourg. D'autres historiens disent que Renaud V. prit alliance avec *Marguerite* de Perigord, dont il eut RENAUD VI. qui suit; & *Elie*, évêque d'Angoulême en 1363.

IX. RENAUD VI. sire de Pons, comte de Blayes, de Marennes, &c. lieutenant general en Poitou & en Saintonge, conquit sur les Anglois Cognac, saint Maixant, Marans, Royans, & autres places; ce qui lui fit meriter de la propre bouche du roi, l'éloge de *pere, protecteur & conservateur de la Guienne.* Il épousa *Marguerite* de la Tremoille, fille de *Gui* VI. du nom, & de *Marie* de Sulli, d'où vint

X. JACQUES sire de Pons, &c. qui eut d'*Isabeau* de Foix sa femme,

XI. GUI sire de Pons, &c. qui épousa *Jeanne* de Châteauneuf, & en eut entr'autres enfans, FRANÇOIS, qui suit; *Antoinette* de Pons, mariée en 1494. à *Antoine* de la Tour, vicomte de Turenne, &c; & *Anne*, femme d'Odet d'Aydie, vicomte de Riberac.

XII. FRANÇOIS I. de ce nom sire de Pons, &c. & mourut avant son pere, ayant laissé de *Marguerite* de Coëtivi sa femme, fille d'*Olivier*, seigneur de Taillebourg, FRANÇOIS II. qui suit; JACQUES, baron de Mirambeau, *dont nous parlerons ci-après*; & *Lucrece* de Pons, femme de *Charles* d'Espinai, seigneur d'Urfé, & de S. Michel sur Loire.

XIII. FRANÇOIS II. du nom sire de Pons, comte de Marennes, &c. prit alliance avec *Catherine* de Ferrieres, & laissa ANTOINE, qui suit; *Jacques*, mort sans enfans de *Claude* de saint Gelais sa femme; & *Charles* de Pons, qui épousa 1°. *Antoinette* d'Arpajon: 2°. *Bonne* Martel, d'où vint *Charles* de Pons; & *Pons* de Pons, seigneur de Bourg-Charante, qui laissa de *Cecile* de Durfort-Ciurac, *Magdelaine* de Pons, femme d'*Isaac* Châteigner, seigneur de Lindois.

XIV. ANTOINE seigneur de Pons, comte de Marennes, fut capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi, chevalier de ses ordres, & son lieutenant en Saintonge. Les Huguenots l'attaquerent en 1568. dans sa ville de Pons, où après avoir fait une resistance vigoureuse, il fut obligé de se rendre, & fut mené prisonnier à la Rochelle. Le roi Henri III. le fit chevalier du saint Esprit à la premiere creation l'an 1578. Il avoit épousé 1°. *Anne* de Parthenai, fille de *Jean* Larchevêque, seigneur de Parthenai & de Soubise: 2°. *Marie* de Monchenu, dame de Guercheville, fille aînée de *Marin* seigneur de Monchenu, & d'*Antoinette* de Pontbriant. De la premiere il eut *François*, mort jeune; *Anne*, femme de *François* Martel, seigneur de Lindebeuf; & *Jeanne*, abbesse de Crisenon. Les enfans de la seconde furent *Henri*, mort jeune; *Pons*, qui fut tué à Rome sans avoir été marié; *Antoinette* dame de Pons, femme de *Henri* d'Albret, baron de Miossens, chevalier du saint Esprit; *Jeanne*, abbesse de saint Sauveur d'Evreux; & une autre *Antoinette*, marquise de Guercheville, dame d'honneur de la reine Marie de Medicis, mariée 1°. à *Henri* de Silli, comte de la Rocheguyon, damoiseau de Commerci, chevalier des ordres du roi: 2°. à *Charles* du Plessis, seigneur de Liancourt, comte de Beaumont, chevalier du saint Esprit, morte à Paris au mois de Janvier de l'an 1632. Les memoires du roi Henri *le Grand* en parlent avec éloge. Elle se retira dans une de ses maisons en Normandie, après la mort de son premier mari, & pendant les guerres de la Ligue. Le roi passant auprès de son château logea chez elle. Cette dame, dit l'auteur d'un de ces memoires, parut si belle aux yeux de ce monarque, qu'il en devint passionnément amoureux, & perdit sa liberté; car elle n'en laissoit point à ceux qui la regardoient: mais l'ayant trouvée plus vertueuse qu'il n'eût voulu, il lui dit, *que puisque veritablement elle étoit dame d'honneur, elle le seroit de la reine sa femme*; parole qu'il lui tint au bout de dix ans.

BRANCHE DES BARONS DE MIRAMBEAU.

XIII. JACQUES de Pons, I. du nom, baron de Mirambeau, fils puîné de FRANÇOIS I. du nom sire de Pons, épousa *Jacquette* dame de Lansac, veuve d'*Alexandre* de saint Gelais, & en eut FRANÇOIS de Pons, qui suit; PONS de Pons, seigneur de la Case, *dont nous parlerons ci-après*; & *Jean* de Pons, seigneur de Plassac, qui épousa 1°. *Jeanne* de Gontaut: 2°. *Jeanne* de Villiers, fille d'*Antoine*, seigneur de Verdonne, dont il eut *Anne*, femme de *Philippe* seigneur de Pierre-Buffiere; & *Jeanne*, mariée à *Henri* seigneur de Bonneval.

XIV. FRANÇOIS de Pons, baron de Mirambeau, épousa 1°. *Françoise* Geofroi, de la maison de Dampierre: 2°. *Magdelaine* du Fou, fille aînée de *François*, baron du Vigean, & de *Louise* Robertet. Il eut de la premiere, JACQUES de Pons, qui suit. De la seconde, *Gedeon* de Pons, mort jeune; & *Esther* de Pons, dame du Vigean, femme de *Charles* Poussart II. du nom, seigneur de Fors en Poictou.

XV. JACQUES de Pons, II. du nom, baron de Mirambeau, &c. eut de *Marie* de la Porte sa femme, de la maison de Champinieres, *Magdelaine* de Pons, mariée 1°. à *Gabriel* de saint Georges, seigneur de Verac: 2°. à *Armand* d'Escodesca, seigneur de Pardaillan; *Louise*, femme de N. seigneur de Châtillon, de la maison de la Porte en Angoumois; & *Marie*, qui épousa *Paul* d'Espagne, seigneur de Vernelles.

BRANCHE DES MARQUIS DE LA CASE.

XIV. PONS de Pons, seigneur de la Case, fils puîné de JACQUES I. baron de Mirambeau, eut de *Françoise* de Marsan sa femme, JACQUES, qui suit; & *Jean*, baron de Montgaillard.

XV. JACQUES de Pons, seigneur de la Case, eut cinq enfans de *Judith* de Montberon sa femme.

XVI. JEAN-JACQUES de Pons, qui étoit l'aîné, fut marquis de la Case, & baron de TORS, & laissa de *Charlotte* de Parthenai, fille d'*Artus*, seigneur de Genoille,

XVII. ISAAC-RENAUD de Pons, marquis de la Case. * Le pere Anselme, *palais de l'honneur* & *hist. des grands officiers*.

PONT, *Pontus*, province de l'Asie mineure, entre la Bithynie, & la Paphlagonie, a été ainsi nommée, parce qu'elle s'étendoit le long du Pont-Euxin. Sa ville capitale étoit Heraclée. Le Pont a eu des rois particuliers, dont la succession est bien interrompue & bien incertaine. On prétend qu'ARTABASE fut le premier; qu'il eut cinq successeurs, du nom de MITHRIDATES, suivis de trois du nom de PHARNACES. On met ensuite MITHRIDATES *le Grand*, qui se tua après un regne de 57. ans, du chagrin qu'il eut de sçavoir que son fils PHARNACES s'étoit revolté contre lui, & avoit pris le nom de roi. Pharnaces eut pour successeur DARIUS, suivi de deux POLEMONS, & d'un autre MITHRIDATES, neveu de Darius. Les Romains avoient déja reduit le Pont en province. * Ptolomée, *l. 5. geogr.* Strab. Pline. Appien. & Riccioli, *chron. reform.*

PONT (Denys du) avocat à Blois, où il étoit né dans le seiziéme siecle, a fait un excellent commentaire sur la coûtume de Blois, dont son fils *Pierre* du Pont, qui avoit étudié en Italie sous Alciat, fit imprimer en 1556. la premiere partie. Denys étoit mort l'année précedente. Cet ouvrage étant devenu rare, Billaine, libraire de Paris, l'a fait réimprimer en 1677. avec la seconde partie qui étoit dans la bibliotheque du chancelier Seguier: cette seconde partie n'est pas de la même force que la premiere. Il y a aussi plusieurs lacunes en differens endroits que l'on n'a pu déchiffrer dans le manuscrit. Charles Du Moulin parle souvent de cet avocat avec éloge, & l'appelle *Advocationis Blesensis decus*. * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit.*

PONT ou de PONTE (Perrin du) quarante-quatriéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, dont la residence étoit à Malte, succeda en Août 1534. à Philippe de Villiers-l'Isle-Adam, & fut élu absent, étant pour lors bailli de sainte Euphemie, de la langue d'Italie. Mulei Assem roi de Tunis, ne pouvant resister aux forces de Barberousse, envoya un ambassadeur au grand-maître, pour le prier de faire en sorte que l'empereur Charles-Quint le prît sous sa protection: ce que l'empereur lui accorda, à condition que la religion joindroit ses galeres à la flotte qu'il meneroit en Barbarie. Le grand maître y envoya la grande caraque de Malte, accompagnée des galeres, & les chevaliers eurent l'honneur de gagner les premiers la tour de la Goulette, où ils arborerent l'étendart de la religion. Ils ne signalerent pas moins leur courage à la prise de Tunis, que l'empereur rendit à Mulei Assem. Le grand-maître du Pont fut severe observateur des statuts de l'ordre & de la modestie religieuse. Il défendit les mascarades au tems du carnaval, permettant seulement les joûtes & les tournois, comme choses seantes à la noblesse. Il fut aussi homme ferme, jusqu'à refuser les sollicitations du pape Paul III. en faveur du chevalier Fernandez de Heredia, privé de l'habit, faisant entendre à sa sainteté qu'il ne pouvoit contrevenir au serment qu'il avoit fait lors de son avenement à sa dignité. Cependant le pape lui envoya un bref imperatif de rendre à ce chevalier l'habit de la religion, & un prieuré dont il avoit été en possession. Ce bref étoit si menaçant, & le grand maître, âgé de 70. ans, en fut si touché, qu'il en mourut le 17. Novembre 1535. n'ayant regné qu'environ quatorze mois, & eut pour successeur, Didier de sainte Jaille. * Bozio, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

☞ Il y a encore en Piémont diverses branches de la maison d'où ce grand-maître étoit sorti ; de l'une d'elles étoient ANTOINE de Ponte, comte de Scarnafis, de Montendre, &c. grand-croix de l'ordre des saints Maurice & Lazare, grand-maître d'hôtel de Madame Royale, créé chevalier de l'Annonciade en 1637; & FRANÇOIS de Ponte, comte de Scarnafis, &c. grand-croix & chancelier de l'ordre des saints Maurice & Lazare, chevalier de l'Annonciade en 1648. ambassadeur ordinaire à Venise, puis ambassadeur extraordinaire en Lorraine, en Flandres, en Angleterre, & en France. D'une autre branche étoit issu ETIENNE de Ponte, comte d'Albaret, lequel après avoir été premier president au conseil souverain de Pignerol, se retira en France, lorsque le roi rendit cette place en 1696. Il fut pourvû dans la suite d'une charge de president à mortier au parlement de Rouen, puis premier president du conseil souverain de Perpignan, & intendant du Roussillon, Conflans, &c. Il avoit épousé *Marguerite* de Birague, des comtes de Visque, dont il eut entr'autres enfans *Jean-Emmanuel*, comte d'Albaret, colonel d'un regiment Italien de son nom, tué à Hochstet en 1704; ANTOINE-MARIE, qui suit ; & N. mariée en Fevrier 1716. à N. comte de Graveres, fils & petit-fils du premier president de la chambre des comptes de Turin. ANTOINE-MARIE de Ponte, comte d'Albaret, fut reçu en 1710. avocat general du conseil souverain de Roussillon, fut reçu premier president du même conseil en survivance de son pere, en Mai 1718. & y a été reçu sur la démission de son pere, le 30. Mai 1722.

PONT (Louis du) Jesuite, natif de Valladolid en Espagne, enseigna la philosophie & la theologie avec beaucoup de reputation, & fut ensuite recteur & maître des novices. Il avoit un grand éloignement pour toute sorte de charges ; & quoique sçavant, il aimoit à cacher son érudition. Ce pere a passé pour un bon maître de la vie spirituelle, & mourut, dit-on, en reputation de sainteté le 27. Fevrier de l'an 1624. âgé de 70. ans. Ses ouvrages sont, *Expositio moralis & mystica in canticum canticorum. Meditationes de los mysterios de nuestra sancta Fé; De la perfeccion Christiana, tom. IV. Guia espiritual; Directorio espiritual; Vita del patre Baltazar Alvarez, &c.* * Alegambe, *bibl. script. soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. script.* Le Mire, *de script. sæcul. XVII.*

PONT-EUXIN, *Pontus Euxinus*, est une mer que les François appellent *mer Noire* ou *mer Majeure*; les Italiens *mare Maggiorei*; les Allemands *Schwartzée*; les Grecs *mare Thalassa*; les Turcs *Caradenisi*; & les Russiens & les Moscovites *Zorne More*. Elle a la Colchide au levant ; la Moldavie & la Thrace au couchant ; au midi l'Asie Mineure; & la Sarmatie d'Europe au septentrion. Elle se joint à la Propontide ou mer de Marmora, dans laquelle ses eaux s'écoulent par le Bosphore de Thrace au midi ; & à la mer dite de *Zabache* ou *Palus Meotides*, qui s'y jette par le Bosphore Cimmerien du côté du septentrion. Le Danube & le Borysthene ou Dnieper, se jettent dans la mer Noire. *Voyez* MER NOIRE. * Pline, *l.* 4. Strabon, *l.* 12. Sanson, *geogr.* Ferrari, *Lexic. geogr.*

PONT-SAINT-ANGE, à Rome, fut appellé autrefois *Pont-Adrien*, à cause que l'empereur Adrien l'avoit fait bâtir, & l'avoit conduit de la ville au château saint-Ange. C'est le plus beau pont de pierre qui se voye dans Rome. Son premier nom fut changé, parce qu'un jour lorsqu'on faisoit des prieres publiques dans cette ville, qui étoit affligée d'une grande peste, sous le pontificat de saint Gregoire *le Grand*, & que la procession passoit sur ce pont, on apperçut un Ange sur la citadelle, qui fut aussi pour ce sujet appellé *le Château-saint-Ange*. Le pape Clement IX. a fait orner ce pont de quantité de figures de marbre. * Marlian, *descript. de Rome.*

PONT-DE-L'ARCHE, *Pons Arcuatus* ou *Pons Arcus*; ville de France avec vicomté, élection, grenier à sel, maîtrise des eaux & forêts, & maison de ville, est située en Normandie dans le diocése d'Evreux, & sur la Seine, à trois lieues au-dessus de Rouen. Cette riviere y reçoit un peu au-dessus l'Eure & l'Andele, & y forme vers le bout d'un grand pont de pierre une petite isle, dont tout le terrein est occupé par un château qui défend ce passage important. Le Pont-de-l'Arche fut la premiere place qui se rendit au roi Henri IV. depuis son avenement à la couronne, en 1589. Le Blanc du Rolet, homme de courage & de jugement, qui y commandoit, en porta les clefs au roi, dans le tems qu'Aimar de Chates lui soûmit Dieppe, & Gaspard de Pélet de la Verune, la ville & le château de Caën. * Sanson, Baudrand. Mezerai.

PONT-AUDEMER, ou comme la vulgaire prononce, PONTEAU DE MER, *Pons Audemari*, ville du diocese de Lisieux en Normandie, entre Rouen & Caen, avec baillage, vicomté, élection, grenier à sel, maîtrise des eaux & forêts, diverses paroisses & monasteres de l'un & de l'autre sexe. Elle est située sur la Rille, riviere que les barques remontent avec le flux de la mer. Louis XIV. y a fait creuser & revêtir de pierre un petit port. Il y a un gouverneur, un lieutenant de police, un maire, & deux échevins. Cette ville fut surprise en 1592. pour la Ligue, par André de Villars, depuis amiral de France. Dans le tems qu'il la fortifioit, Bosc Rosé, un de ses capitaines, se jetta dans Fescamp, qu'il remit au roi. On y celebra en 1279. un concile pour la reforme des mœurs, dont nous avons encore les actes. * Sanson. Baudrand.

PONT-BEAUVOISIN, *Pons Bellovicinus*, bourg de Dauphiné, qui sépare la France de la Savoye, est situé sur la riviere de Guyer, qui a fait cette séparation. * Sanson.

PONT-DE-CE', *Pons* ou *Pontes Cæsaris*, bourg & château de France en Anjou sur la Loire, à une lieue d'Angers, est considerable pour le passage. Les troupes du roi Louis XIII. y défirent en 1620. sous le maréchal de Crequi, les partisans de la reine mere Marie de Medicis, qui s'étoit éloignée de la cour. * Sanson, Baudrand.

PONT-L'EVESQUE, *Pons Episcopi*, ville de France avec élection & siege de la vicomté, & du bailliage d'Auge en Normandie, dans le diocése de Lisieux, & sur la riviere de Touques, à trois lieues de la mer, & à trois ou quatre au dessous de Lisieux. Elle a aussi une maîtrise des eaux & forêts, & un gouverneur. Le Pont-l'Evêque est renommé par ses fromages. * Sanson, Baudrand.

PONT-DE-LIMA ou PUENTE-DE-LIMA, ville de Portugal dans la province, entre Douro & Mino, sur la riviere de Lima. On ne doute point que ce ne soit le *Limia* ou *Forum Limicorum* d'Antonin, quoique d'autres le prennent pour saint Estevan de Geras de Lima, à deux lieues de celle-ci. * Sanson.

PONT-A-MOUSSON sur la Moselle, *Mussipons*, ville de Lorraine, avec université & titre de marquisat, est située sur les deux bords de la riviere, qu'on y passe sur un pont qui lui a donné son nom. Elle a tiré celui de *Mousson* d'un château qui est élevé sur une colline, & qui a été autrefois considérable. La ville est assez agreable, & renferme deux abbayes, diverses églises & de belles places; mais elle n'a plus de murailles. Charles cardinal de Lorraine, y fonda en 1573. l'université, & y établit les Jesuites pour y enseigner la philosophie, la theologie & les langues. Le duc de Lorraine y fonda des professeurs de droit & de medecine ; & le pape Gregoire XIII. y bâtit un seminaire pour les Ecossois. René d'Anjou roi de Naples, &c. duc de Lorraine & de Bar, donna le marquisat de Pont-à Mousson, à JEAN d'Anjou son fils *naturel*. Celui-ci servit le roi Louis XII. à la bataille d'Agnadel en 1509. & Antoine duc de Lorraine, en la guerre contre les Lutheriens en 1525. Il épousa *Marguerite* de Glandeves, fille de *Raimond* seigneur de Faucon, dont il eut *Catherine* d'Anjou, mariée à *François* de Fourbin, seigneur de Soliers. * Sanson.

PONT-SAINT-ESPRIT, en latin *Pons sancti Spiritus*, ville de France en Languedoc avec une citadelle, est située sur la rive droite du Rhône, qu'on y passe sur un pont des plus beaux de l'Europe. Sa longueur est de mille pas communs, & sa largeur de quinze pieds; il est porté sur dix-neuf grandes arches, & sept petites, qui sont soûtenues d'autant de gros pilliers percez artistement avec des portes pour donner un cours plus libre aux flots du Rhône, quand il est débordé. On voit une chapelle au milieu pratiquée au dehors des rebords. Ce pont fut commencé en 1265. & achevé vers l'an 1309. on y employa le produit des offrandes que faisoient les Fideles à un petit oratoire dédié au saint Esprit. La citadelle

est au bout du pont, dont elle défend le passage. Quatre bastions royaux en font le plan, & renferment l'église du saint Esprit qui est au bord de la riviere. Il y a au-devant une place d'armes, avec une fontaine, & ce qu'on appelle *la Maison dorée*. La ville est assez grande, mais mal bâtie, avec de petites rues étroites. Il y a plusieurs églises & monasteres. * Sanson.

PONT-SAINTE-MAIXANCE, en latin *Pons S. Maxentia*, bourg de France dans le Valois, sous le gouvernement de l'Isle de France, est bâtie sur la riviere d'Oise, qu'on y passe sur un pont, trois lieues au-delà de Senlis. * Sanson. Baudrand.

PONT-NEUF, pont d'une très-belle structure dans Paris, fut commencé au mois de Mai 1578. sous le regne de Henri III. & achevé en 1604. du tems de Henri IV. sous la conduite de Guillaume Marchand. Il contient deux ponts joints par la pointe de l'isle du palais, & est porté sur douze arches. Son sol est partagé en trois. Le milieu est le chemin des chevaux & des carosses qui y peuvent aller trois de front; les deux côtez sont élevez pour le passage des gens de pied. A la pointe de l'isle, vis-à-vis l'ouverture de la place Dauphine, on voit la statue de bronze de Henri IV. monté sur un cheval de même matiere, lequel est posé sur un superbe piedestal de marbre & de jaspe, où Louis XIII. mit la premiere pierre en Juin 1615. Aux quatre côtez il y a des tables de marbre où sont representées les batailles & les victoires de Henri IV. avec des inscriptions au-dessous en lettres dorées de relief. Francville de Cambrai a fait la statue du roi, & les autres ornemens du piedestal; le cheval est venu d'Italie, & a été fondu par Jean de Bologne. Vers le bout de ce pont du côté du louvre, on voit une maison bâtie sur des pilotis, qu'on appelle vulgairement *la Samaritaine*. La face de cet édifice est ornée de deux figures, qui representent Jesus-Christ parlant à la Samaritaine sur le bord d'un bassin, où l'eau monte de la riviere par une pompe d'une invention fort ingenieuse. Au dessus est le cadran & l'horloge, dont le carrillon est assez agreable. Cet édifice, qui avoit été construit sous le regne de Henri III. fut détruit en 1712. parce que les pilotis menaçoient ruine; mais il a été retabli depuis & entierement achevé en 1715. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau*.

PONTAC (Arnaud de) évêque de Bazas, né à Bourdeaux, où sa famille, qui est très-illustre, a donné des premiers presidens au parlement de Guienne, avoit une ardente inclination pour les sciences, & une connoissance particuliere des langues, entr'autres, de l'hebraïque & de la grecque. Ce sçavant homme fut nommé évêque de Bazas, après la mort de François de Balaguier, vers l'an 1572. Depuis il se trouva à l'assemblée du clergé l'an 1579. & fut choisi par celle de Melun pour faire au roi Henri III. des remontrances que nous avons dans les memoires du clergé. Il avoit déja publié des commentaires sur Abdias, & nous donna ensuite des notes sur la chronique d'Eusebe, & un ouvrage de controverse contre du Plessis-Mornai. Il mourut au château de Jouberthes, le 4. Fevrier 1605. & par son testament legua 12000. écus pour la reparation de sa cathedrale. * Possevin, *in appar. sacr.* Sammarth. *Gall. Christ. &c.*

PONTANUS (Louis) excellent jurisconsulte dans le XV. siecle, étoit né à Spolete ou plûtôt à Cerreto, bourg d'Umbrie, où s'étoit habituée sa famille. Il fut appellé *Romain*, parce qu'il avoit presque toûjours demeuré à Rome, & fut protonotaire du saint Siege. Æneas Silvius, qui fut depuis pape, sous le nom de *Pie II.* & tous les auteurs de ce tems, parlent de la memoire & du sçavoir de Pontanus, comme d'un prodige: en effet il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit une fois ou lû, ou oui dire, & ne se contentoit pas de citer le commencement de la loi, comme les autres jurisconsultes, mais il en rapportoit le texte tout au long. Il écrivit des commentaires sur le droit, *Consilia Singularia & Repetitiones*, & mourut de peste à Bâle pendant le concile le 9. Juillet 1439. & fut enterré aux Chartreux. On dit qu'il n'étoit alors qu'en la 30. année de son âge; & que s'il eût vécu davantage, il eût été infailliblement cardinal. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * Marcus Mantica, *de vir. illust.* Æneas Silvius, *histor. concil. Basil.* Gui Pancirole, *de clar. interpret. jurisconsult.* Jacobilli, *biblioth. script. Umb.* Forstet, *l. 2. histor. juris civilis, cap. 33.*

PONTANUS (Octavius) natif de Cerreto, jurisconsulte & theologien, vivoit dans le XV. siecle sous le pontificat de Pie II. qui l'envoya l'an 1459. en qualité de nonce apostolique, pour regler les differends de Ferdinand roi de Naples, & de Pandolfe Malatesta seigneur de Rimini. Peu après le même pape l'envoya à Bâle, & le nomma au cardinalat; mais il mourut dans ce voyage, sans pouvoir profiter de cet honneur. Il a écrit un volume d'épitres, & un autre de réponses à des consultations de droit. * Sigismundus Philogenius Paolutius, *descript. Cerret.* Vincentius Baronius, *histor. de Cerret.* Jacobilli, *biblioth. script. Umbr. &c.*

PONTANUS (Joannes Jovius ou Jovianus) philosophe, poëte, orateur & historien, né à Cerreto; après avoir perdu son pere dans une sedition populaire, se retira à Naples, où son merite lui fit d'illustres amis. Il fut choisi pour être précepteur d'Alfonse *le Jeune*, roi d'Aragon; duquel il fut ensuite secretaire & conseiller d'état. Il écrivit l'histoire des guerres de Ferdinand I. & de Jean d'Anjou, & divers autres ouvrages en prose & en vers, que nous avons en trois volumes, de l'impression de Strasbourg en 1515. & de celle de Venise en 1533. Sur la fin de sa vie, il déchut de sa reputation à cause de son panegyrique de Charles VIII. & de son dialogue intitulé *Charon*. Il y avoit trop de flatterie dans le premier, & trop de médisance dans le second. Pontanus s'étoit fait élever un tombeau magnifique; mais il oublia de mettre dans son testament quelle épitaphe on y devoit graver, des quatre qu'il avoit composées. Il mourut l'an 1503. au mois d'Août, le même mois & la même année que le pape Alexandre VI. âgé de 78. ans. * Felinus Sandeus, *epist. de reg. Sicil.* Erasm. *in Cicer.* Lilio Giraldi, *dialog. 1. de poët. sui temp.* Vossius, *de hist. Lat.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Paul Jove, *in elog. doct. c. 47.* Crinitus, *l. 21. de honesta discipl.* Jacobilli, *biblioth. script. Umbr. Voyez* Baillet, *Jugement des sçavans sur les poëtes modernes.*

PONTANUS (Guillaume) jurisconsulte de Perouse, enseigna le droit dans cette ville, où il mourut en 1555. âgé de 77. ans. Il a écrit divers ouvrages, *super. 1. & 2. ff. n. super 1. & 2. infortiati, &c.* Pancirole, *l. de clarif. interpret. jurisc.* * Valere André. Jacobilli, *de scriptorib. Umbr.*

PONTANUS (Roger ou Rover) religieux de l'ordre des Carmes dans le XVI. siecle, est auteur d'un traité *de rebus mirabilibus*, où il découvre quelques faussetez de l'histoire de Sleidan, & de celles d'autres auteurs Heretiques. * Valere André, *biblioth. Belg.* Sponde, *A. C. 1556. n. 8.*

PONTANUS (Jacques de Brugg dit) Jesuite, né dans la Bohême, dans la ville de Brugg, d'où il a pris ses noms allemand & latin, entra chez les Jesuites en 1563. âgé de 21. ans, enseigna long-tems en Allemagne, & mourut à Augsbourg l'an 1626. âgé de 84. ans. Il sçavoit très-bien les langues & les belles lettres; mais comme il étoit plus capable de juger des bons vers que d'en faire, il a donné en latin trois livres d'*institutions poëtiques*, imprimées plusieurs fois en Allemagne & en France. Il a encore fait un traité sur cet art, sous le titre d'*apprentissage de la poëtique*. Il a laissé divers ouvrages en prose & en vers, comme des commentaires sur Ovide; *Attica bellaria part. III. colloquia sacra φιλοκαλία seu excerpta è sacris & profanis autoribus, lib. X. &c.* Ce sçavant religieux a aussi traduit en latin divers auteurs Grecs, comme Jean Cantacuzene, Theophilacte, Simocatte, Georges Phranza, Georges de Trebizonde, Nicolas Cabasilas, &c. * Alegambe, *de script. societ. Jesu.* Baillet, *Jugem. des sçav. sur l'art poëtique.*

PONTANUS (Jean-Isaac) historiographe du roi de Danemark & de la province de Gueldres, originaire de Harlem, né en Danemark, où ses parens étoient alors pour quelques affaires, enseigna la medecine & les mathematiques à Hardewick dans le pays de Gueldres, où il mourut l'an 1640. & où on publia sa vie cette même année. Il avoit composé divers ouvrages: *Historia urbis, & rerum Amstelodamensium; Itinerarium Galliæ Narbonensis; Rerum Danicarum historia, lib. X. Disceptationes chronolo-*

gica ; De Rheni divortiis & accolis populis, adversus Philippum Cluverium ; Discussionum historicarum, lib. II. Historia Geldrica, lib. XIV. &c. Quoique la profession particuliere de cet auteur fût celle de l'histoire, il voulut aussi faire des vers ; mais toute sa poësie en general ne lui a point fait d'honneur. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *&c.* Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

PONTARLIER, petite ville du comté de Bourgogne en France. Elle est sur le Doux, près du mont Joux & des confins de la Suisse, à neuf lieues de Besançon vers le midi oriental. * Mati, *diction.*

PONTAULT (Sebastien Pontault de Beaulieu) ingenieur & maréchal de camp des armées de France. La forte inclination qu'il eut pour la guerre, lui fit prendre les armes dès l'âge de quinze ans. Ce fut au fameux siege de la Rochelle qu'il commença à se signaler. Il y donna tant de marques de courage, de conduite & d'intrepidité, qu'il obtint sans autre raison que celle de son merite, une charge de commissaire d'artillerie, malgré sa jeunesse. Il en fit les fonctions aux sieges de Privas en Vivarez, & de Pignerol, & à la bataille de Veillane, où il fut blessé d'une mousquetade à l'épaule. Les services qu'il rendit dans l'armée de Lorraine commandée par le duc de Longueville, lui acquirent la charge de contrôleur general d'artillerie de l'armée & de la Lorraine. Il servit au siege de Hesdin, & l'année suivante à celui d'Arras, où dans le combat qui fut donné contre les troupes du comte de Bucquoi, il reçut un coup d'épée au travers du corps. Cette blessure lui attira la charge de contrôleur provincial d'artillerie dans le pays d'Artois. Il fut ensuite au siege & à la prise d'Aire, où les actions qu'il fit, engagerent M. de la Meilleraye à le choisir pour garder cette place, qu'il défendit jusqu'à l'extrémité contre les ennemis, ausquels il fut enfin contraint de la rendre. Il se distingua si glorieusement au siege de Perpignan, que le prince de Condé, alors duc d'Enguien, voulut l'avoir près de lui, & s'en servit dans les grandes journées de Rocroi, de Thionville & de Philisbourg. En conduisant la tranchée dans l'attaque de cette derniere place, il eut le bras droit emporté d'un coup de canon. Ce malheur ne l'empêcha pas de continuer ses services dans les campagnes suivantes, à la bataille de Norlingue, aux sieges de Courtrai, de Bergues, de Furnes, de Mardic & de Dunkerque, dont il conduisit seul les travaux de la tranchée. De-là il suivit ce prince en Catalogne, où il fit fortifier Constantin & Salau. On peut dire qu'il fut present à tous les combats, à tous les sieges & à toutes les expeditions militaires, depuis le moment qu'il a été capable de porter les armes, jusqu'au tems où la vieillesse & ses frequentes blessures le mirent hors d'état de rendre les mêmes services. Il employa son loisir à dessiner, & donner ensuite à graver tous les sieges des villes, tous les combats, toutes les batailles, & generalement toutes les expeditions militaires du regne de Louis XIV. qu'il accompagna de discours instructifs & de tout le détail de ces grandes actions. Cette entreprise, où il consuma plus de soixante mille livres de son bien, & qui auroit demandé des forces plus grandes que les siennes pour y suffire, fut neanmoins conduite en quelque sorte à sa derniere perfection. Il mourut le 10. Août 1674. après avoir été honoré de l'ordre de saint Michel, & de la qualité de maréchal general des armées du roi. Sa mort n'interrompit point son ouvrage. M. des Roches sa niece l'a non seulement fait continuer avec la même dépense & la même exactitude, mais l'a dedié & presenté au roi de France, qui, pour marquer qu'il en étoit content, l'a gratifiée d'une pension considerable. Ceux qui ont un goût particulier pour ces sortes d'ouvrages, demeurent d'accord qu'il en est peu de semblables, soit pour la grandeur de l'entreprise, soit pour l'exacte representation de chaque évenement. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France, tome II.*

PONTE (Raimond de) natif de Fraga, ville frontiere d'Aragon & de Catalogne, près de Lerida, s'étant acquis une grande reputation par sa connoissance du droit civil & canonique, fut appellé à Rome pour être auditeur des causes du palais, & eut ensuite le gouvernement de la Marche d'Ancone. Alfonse roi d'Aragon le fit depuis chancelier du royaume, & ne quitta cet important emploi, que pour gouverner l'église de Valence, dont il fut nommé évêque le 1. Mai de l'an 1288. Les auteurs parlent très-avantageusement de ce prélat, qui en 1296. tint un synode, où il proposa & donna à ses curez un traité des sacremens de sa composition. Voulant ensuite faire de nouveaux efforts pour se rendre plus parfait, il entra l'an 1303. dans l'ordre de S. Dominique sans quitter son église ; & peu après il fut l'un des deux prélats d'Aragon nommez pour instruire le procès des Templiers dans le royaume ; mais ce qui lui fit encore plus d'honneur, c'est qu'y ayant eu de grandes disputes entre les seigneurs seculiers & les gens de main-morte pour les biens que ceux-ci acqueroient, Ponte fut élu seul arbitre par les deux partis, & prononça une sentence qui depuis a toûjours tenu lieu de loi dans le royaume d'Aragon. On ne doit pas oublier qu'au concile general de Vienne, il fut un des cinq commissaires chargez de toutes les grandes affaires, dont les avis furent suivis de tous les peres du concile. A son retour il tomba malade à Tarragone, où se tenoit un concile provincial, & mourut dans la maison de son ordre le 13. Novembre 1312. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 1.*

PONTE-MOLE, est un pont sur le Tibre, proche la ville de Rome, dont il est éloigné de deux milles, & fut appellé par les anciens Romains *Pons-Milvius.* Il est celebre par la fameuse victoire que Constantin *le Grand* y remporta en 312. sur le tyran de Maxence, qui étant tombé de dessus ce pont, se noya dans le Tibre. * Baudrand, *diction. geograph.*

PONTE ÆRA, bourg du Pisan en Toscane. Il est sur la riviere d'Era, près de l'Arno, à six lieues au-dessus de Pise. * Mati, *diction.*

PONTE A FELLA, PONTOFELLA, bourg de la Carinthie, situé sur la Fella, à huit lieues de l'Udine, ville du Frioul vers le nord. Pontofella appartient à l'évêque de Bamberg. C'est le passage le plus frequenté d'Allemagne en Italie. * Mati, *diction.*

PONTEBA. Il y a deux bourgs de ce nom, qui ne sont separez que par la riviere de Fella. Ils sont à huit lieues d'Udine vers le nord ; l'un dans la Carinthie, nommé *Ponteba imperiale*, qui dépend de l'évêque de Bamberg ; l'autre dans le Frioul appellé *Ponteba Veneta*, parce que les Venitiens en sont les maîtres. Ce lieu est un grand passage d'Italie en Allemagne, ce qui fait juger qu'il est plûtôt le *Julium Carnicum* des anciens, que non pas *Zuglio* ou *Zoiel*, où quelques geographes mettent cette ancienne ville, & où il n'y a point de passage. *Mati, *dictionaire.*

PONTE CORVO, bourg de la terre de Labour, province du royaume de Naples. Il est sur le Gariglan, vers les confins de la Campagne de Rome, & à deux lieues d'Aquino. * Mati, *diction.*

PONTEFRACT, bourg d'Angleterre, situé sur la riviere d'Are, dans le comté d'Yorck, & à six lieues de la ville de ce nom, vers le midi. On prétend que Pontefract a été bâti des ruines de l'ancienne *Lugeolum*, cité des Brigantes, & qu'il a pris son nom moderne, de ce que son pont de bois se rompit, lorsque Guillaume archevêque d'Yorck, & frere du roi Etienne y passoit. Il y avoit un château très-fort appellé Pomfret, qui fut ruiné dans les guerres civiles, du tems de Charles II. Ce fut dans ce château qu'on fit mourir le roi Richard II. après qu'il eut abdiqué la couronne. Pontefract envoye deux deputez au parlement. Il croît dans son voisinage une grande abondance de reglisse & de chervis. * Mati, *dictionaire Anglois.*

PONTE STURA, bourg autrefois fortifié. Il est dans le Montferrat sur le Pô, près de la petite riviere de Sture, à une lieue & demie au-dessus de Casal. * Mati, *diction.*

PONTEVEDRA, ville de la Galice, à huit lieues du cap Finisterre, à la tête d'un golfe que l'Ocean fait à l'embouchure de la petite riviere de Leriz. Cette ville est grande ; mais sans défense & mal peuplée. Sa principale richesse consiste dans le debit des sardines, dont la pêche y est fort abondante. * Colmenar, *del. de l'Espagne.*

PONTHIEU, *Ponticum* & *Pontiara*, petit pays de France en Picardie, avec titre de comté, s'étend le long de la riviere

riviere de Somme, ce qui le rend marécageux. Ses villes sont Abbeville qui en est la capitale, le Crotoi, saint Valeri port de mer, Creci, saint Riquier, le pont de Remi, passage important sur la Somme, près duquel on voit les restes du camp de Cesar, Rue, Montreuil, &c. Cette petite province a eu autrefois ses comtes. GUILLAUME vivoit dans le X. siecle, & conquit la terre de Guines sur Arnoul *le Vieil*, comte de Flandres, que Sifrid seigneur Danois lui enleva ensuite. D'autres disent qu'il l'avoit conquise sur Arnoul *le Jeune*, sur lequel il prit encore en 965. les comtez de Boulogne & de Terouane. Il eut trois fils, GUILLAUME II. qui suit; *Arnoul*, comte de Boulogne; & *Hugues*, comte de Terouane ou de S. Paul.

GUILLAUME II. dit *Hilduin*, fut comte d'Abbeville ou de Ponthieu. On prétend qu'il fut pere de

HUGUES I. qui fut avoué de saint Riquier, & qui neanmoins étoit apparemment d'une autre famille. Il épousa *Gisle* ou *Giselle*, dame d'Abbeville, fille du roi *Hugues* Capet, & en eut ENGUERRAN I. qui suit; & *Gui*, abbé de Foremonstier.

ENGUERRAN I. du nom comte de Ponthieu, avoué de S. Riquier, &c. épousa en 1033. *Adelvie*, veuve d'*Ernicule* II. du nom, comte de Boulogne, de laquelle il eut *Foulques*, abbé; &

HUGUES II. du nom comte de Ponthieu, &c. qui mourut le 20. Novembre de l'an 1052. & fut pere d'*Enguerran II.* tué en une rencontre vers l'an 1053; de GUI I. du nom, qui suit; & d'une fille mariée à *Guillaume* de Normandie, comte de Talou, & seigneur d'Arques, fils de *Richard* II. dit *sans-Peur*, duc de Normandie, & de sa femme *Pavie*, ou *Poppe* de Danemarck.

GUI I. du nom comte de Ponthieu, laissa une fille unique nommée AGNE'S, qui suit;

AGNE'S comtesse de Ponthieu, épousa ROBERT, comte d'Alençon; & eut GUILLAUME III. dit *Talvas*, comte de Ponthieu, qui suit;

GUILLAUME III. comte d'Alençon, & I. du nom, dit *Talvas*, comte de Ponthieu, épousa *Alix*, *Hele*, *Helene*, *Ertute*, ou *Adele* de Bourgogne, fille d'*Eudes* I. du nom, duc de Bourgogne, & veuve de *Bertrand* comte de Toulouse & de Tripoli, de laquelle il eut GUI II. comte de Ponthieu, qui suit; *Philippe*, mort en bas âge; *Jean* I. du nom, comte d'Alençon; *Adele*, laquelle épousa *Juhaël* I. du nom, seigneur de Mayenne; & *Helene*, mariée 1°. à *Guillaume* III. du nom, comte de Varennes & de Surrei: 2°. à *Patrice* d'Evreux, comte de Salisburi.

GUI comte de Ponthieu, II. du nom, mourut avant son pere, laissant de *Beatrix* de saint Paul sa femme, nommée seulement *Ide* par d'autres.

JEAN, qui succeda à son pere au comté de Ponthieu, & fut pere de

GUILLAUME II. du nom comte de Ponthieu, marié le 20. Août de l'an 1195. avec *Alix* de France, fille du roi *Louis* VII. dit *le Jeune*, & de sa troisiéme femme *Alix* de Champagne. De ce mariage vint *Jean* II. comte de Ponthieu, mort sans enfans; MARIE comtesse de Ponthieu, & de Montreuil, qui suit;

MARIE comtesse de Ponthieu, &c. épousa 1°. *Simon* de Dammartin, comte d'Aumale: (*Voyez* DAMMARTIN.) 2°. *Matthieu* de Montmorenci, seigneur d'Attichi. Les enfans du premier lit furent JEANNE comtesse de Ponthieu, qui suit; *Philippe*, mariée 1°. à *Raoul* II. du nom, comte d'Eu & de Guines: 2°. à *Raoul* II. du nom, seigneur de Couci: 3°. à *Othon* III. dit *le Boiteux*, comte de Gueldres; & *Marie* de Ponthieu, femme de *Jean* II. du nom, comte de Rouci.

JEANNE comtesse de Ponthieu & d'Aumale, fut seconde femme de FERDINAND III. roi de Castille, & mourut en 1279. laissant

ELEONORE de Castille, comtesse de Ponthieu, mariée à EDOUARD I. roi d'Angleterre, mort le 7. Juillet 1307. De cette alliance sortit

EDOUARD II. roi d'Angleterre, qui fit un hommage du comté de Ponthieu au roi Philippe *le Bel*, l'an 1303. & mourut le 25. Septembre de l'an 1327. laissant d'*Isabelle* de France,

EDOUARD III. roi d'Angleterre, qui fit hommage en 1331. du comté de Ponthieu, qui fut confisqué sur lui, & qu'on lui rendit ensuite par le traité de Bretigni le 8. Mai 1360. Depuis le roi Charles V. le soûmit encore en 1369. & le réunit à la couronne. Les Anglois s'efforcerent d'y rentrer par le traité de Lezignen en l'an 1393. mais on le leur refusa.

Le roi Charles VI. donna le comté de Ponthieu à *Jean* de France son fils, qu'il marioit avec *Jacqueline* de Baviere, comtesse de Hollande. Charles VII. étant encore jeune, avoit porté le titre de comte de Ponthieu, qu'il réunit encore à la couronne, après que les Anglois eurent été entierement chassez de la France. Depuis, par le traité d'Arras de l'an 1435. & par celui de Conflans en 1465. ce pays fut cedé au duc de Bourgogne. Le droit que l'empereur Charles V. avoit sur le comté de Ponthieu, comme heritier de la maison de Bourgogne, étoit fondé sur ses cessions; mais il y renonça par le traité de Madrid en 1526. Ce qui fut confirmé par les traitez de Cambrai de l'an 1529. & de Crêpi en 1544. * Arnulfe. Orderic Vitalis, *l.* 13. *hist. des comtes de Ponthieu.* Du Chêne, *hist. de Guines & de Montmor.* Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France*, Du Pui, *droits du roi.*

PONTIA, dame Romaine, fut aimée d'Octavius Sagitta, tribun du peuple, qui la corrompit par de grands presens, & la porta ensuite à un divorce avec son mari, sous une promesse reciproque de s'épouser: mais lorsqu'elle se vit en liberté, elle le remit de jour à autre, s'excusant sur la volonté de son pere, & voyant lieu de prétendre à une plus haute fortune. Octavius desesperé eut recours aux plaintes, & l'assassina dans sa chambre, où elle l'avoit reçu, à condition que ce seroit pour la derniere fois. Il fut accusé devant les consuls, par le pere de Pontia, & fut condamné par arrêt comme assassin. * Tacite, *annal.* 13. *ch.* 15.

PONTICUS, poëte Latin, qui vivoit du tems de Properce, vers l'an 20. avant l'ere Chrétienne, avoit composé un poëme heroique de la ville de Thebes. Properce lui adressa la 7. & la 9. elegie du I. livre. Ovide parle aussi de Ponticus. * *Eleg. ult. l.* 4. *Trist.*

PONTICUS VIRUNIUS, ou VIRUMNIUS, de Trevise, ville de l'état de Venise, composa vers l'an 1490. un abregé de l'histoire d'Angleterre, en faveur de la famille de Badoëri de Venise, originaire de la grande Bretagne, & des commentaires sur Stace, Claudien, &c. outre plusieurs autres ouvrages en prose & en vers. * Trithême, *in Catal.* Philippe de Bergame, *l.* 16. Gesner, *in biblioth.* Vossius, *de hist. Lat.*

PONTIEN, Romain de naissance, fut élu pape à la place d'*Urbain* I. sur la fin du mois de Juin de l'an 231. & s'acquitta dignement des obligations de cette dignité. Il fut relegué par l'empereur Alexandre *Severe*, sur une fausse accusation, dans l'isle de Sardaigne. Maximin successeur de Severe, excita une cruelle persecution contre les Chrétiens, & fit battre ce saint pontife à coups de bâtons, avec tant de violence, qu'il rendit l'esprit en ce tourment le 19. Novembre de l'an 235. Saint ANTERE lui succeda. Le pape Fabien fit transporter le corps de Pontien dans le cemetiere de Calixte. Il est constant par l'ancien catalogue de Bucherius que Pontien a été martyr, & sa mort est marquée au 28. de Septembre du consulat de Severe & de Quintianus, qui est l'an 235. Dans l'ancien martyrologe, sa mort est marquée au 13. d'Août. Les deux lettres qu'on lui attribue sont supposées. * Eusebe, *in chron. & l.* 6. *hist.* Anastase, *in vit. Pont.* Baronius, *in annal.*

PONTIEN, évêque du VI. siecle, écrivit une lettre à Justinien contre la condamnation des trois chapitres, elle se trouve dans les recueils des conciles, tom. 5. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du VI. siecle.*

PONTIES, isles de ce nom; l'une dans la mer de Toscane proche de Terracine, où l'on releguoit les citoyens Romains, vulgairement appellée *Porces*; l'autre isle de même nom vulgairement *Ponza*, étoit proche de Velies. * Plin. *liv.* 3. *chap.* 6. Varron & les autres geographes.

PONTIEU, *cherchez* PONTHIEU.

PONTIFE, ou GRAND PONTIFE, ou GRAND PRESTRE DES JUIFS, étoit le chef des sacrificateurs de l'ancienne loi. Aaron, frere de Moyse, fut revêtu le

premier de cette dignité, qui fut possedée par ceux de sa famille, puis par d'autres sacrificateurs du peuple Juif, pendant 1578. ans, jusqu'en l'an 70. depuis la naissance de Jesus-Christ, auquel la ville de Jerusalem fut prise par l'empereur Tite, fils de Vespasien. Il n'appartenoit qu'au pontife d'entrer dans le sanctuaire, où les autres sacrificateurs n'entroient jamais. Ses habits & ses ornemens étoient mysterieux; car outre le vêtement ordinaire des sacrificateurs, qui étoit une longue tunique de lin fort étroite, il portoit encore une tunique de couleur d'hyacinthe, qui lui descendoit jusqu'aux talons, & dont la ceinture étoit ornée de diverses fleurs, & entrelacée d'or. Le bas de cette robe étoit ornée de franges, avec des grenades & des clochettes d'or entremêlées également. Par dessus il portoit un troisiéme vêtement nommé *Ephod*, qui ressembloit à celui que les Grecs appellent *Epomis*. Cet éphod étoit une espece de tunique racourcie, qui n'avoit qu'une coudée de longueur. Il étoit tissu de diverses couleurs, mêlées d'or: & vers le milieu de la poitrine, on y voyoit une piece d'une étofe semblable à celle de l'éphod, que les Hebreux nommoient *Essen*, & les Grecs *Logion*; qui signifient en langue vulgaire *Rational*, ou *Oracle*. Sur ce rational étoient attachées avec de l'or douze pierres précieuses d'un prix inestimable, disposées en quatre rangs, chacun de trois pierres. Dans le premier rang étoient une sardoine, une topaze & une émeraude; dans le second, un rubis, une pierre de jaspe, & un saphir; dans le troisiéme, un ligure, un amethyste, & une agathe; & dans le quatriéme, une chrysolite, un onyx, & un beryl. Sur chacune de ces pierres precieuses étoit gravé le nom d'un des douze fils de Jacob. Une ceinture de diverses couleurs, & tissue d'or, étoit cousue à ce rational, & nouée ou dessous. Le grand pontife avoit encore sur les épaules deux sardoines enchassées dans de l'or, qui servoient comme d'agraphes pour fermer l'éphod. Les noms des douze fils de Jacob étoient aussi gravez sur ces deux sardoines; sçavoir, sur celle de l'épaule droite, ceux des fils de Jacob les plus âgez, & sur celle de l'épaule gauche, ceux des six puinez. La thiare du grand pontife étoit en partie semblable à la mître des sacrificateurs ordinaires; car elle étoit composée d'une espece de couronne tissue de lin, & d'une coëffe de toile fine comme la leur; mais elle étoit surmontée d'une autre sorte de coëffure au-dessus, de couleur d'hyacinthe, environnée d'une triple couronne d'or, où il y avoit de petites coupes ou gobelets, semblables à ceux que l'on voit dans la plante vulgairement appellée *Jusquiame*. Le grand pontife portoit cette thiare sur le derriere de la tête; parce qu'il avoit sur le front une bande d'or, sur laquelle le nom de Dieu étoit écrit. * Josephe, *histoire des Juifs*, *liv.* 3. *chap.* 8.

PONTIFES DES ROMAINS, étoient ceux qui avoient soin de tout ce qui regardoit le culte des dieux, & les ceremonies des sacrifices. Varron dit qu'ils furent ainsi nommez *à ponte faciendo*; parce que les premiers grands prêtres firent bâtir le pont de bois, appellé *Sublicius*, par où ils passoient pour aller faire leurs sacrifices au-deçà & au-delà du Tibre. Mais si Numa, second roi de Rome, institua ces prêtres, & s'il leur donna le nom de pontifes, on ne peut pas dire que l'étymologie de Varron soit juste, puisqu'alors il n'y avoit point encore de ponts à Rome; & que ce fut Ancus Martius, quatriéme roi, qui fit bâtir le premier pont sur le Tibre. D'autres auteurs disent qu'ils furent appellez *Pontifes*, parce que l'ancienne coûtume étoit de sacrifier auprès des ponts; mais cette seconde origine se détruit par la même raison que la premiere. Il y a bien plus d'apparence que ce nom vient de *potis* & de *facere*; ensorte que *Pontifex* se dise pour *Potifex*, & signifie *celui qui peut sacrifier*. Numa en institua d'abord quatre qui devoient être patriciens; mais l'an 454. de la fondation de Rome, & 300. avant Jesus-Christ, on en créa huit, dont quatre étoient de famille patricienne; les quatre autres étoient tirez des familles plebeïennes. Ce nombre fut augmenté l'an 673. de Rome, & 81. de Jesus-Christ par L. Sylla dictateur, qui en créa encore sept: ainsi il y en eut quinze. Les huit premiers furent appellez *Grands Pontifes*; & les sept nouveaux *petits Pontifes*; qui ne faisoient neanmoins qu'un même college. Depuis le regne de Numa, le college des Pontifes choisissoit ceux qui devoient remplir les places vacantes; mais vers l'an 654. & 100. avant Jesus-Christ, il fut ordonné que le peuple les éliroit dans les assemblées. Sylla étant dictateur abrogea cette loi, que Ciceron rétablit pendant son consulat. Enfin l'empereur Auguste ayant permis quelque tems au college des Pontifes d'y admettre ceux qu'ils en jugeroient capables, se reserva ensuite le pouvoir de créer les Pontifes, & tous les autres prêtres des Romains, qui étoient en si grande veneration, qu'ils ne rendoient compte de leurs actions, ni au senat, ni au peuple. Ils étoient Juges de tous les differends qui naissoient sur ce qui concernoit le culte des dieux, & les sacrifices. Ils faisoient de nouvelles loix, s'il étoit necessaire. Ils examinoient les magistrats qui avoient soin des choses sacrées, tous les prêtres & tous les officiers qui servoient aux sacrifices. Celui des Pontifes qui presidoit au college, s'appelloit *très-grand Pontife*, ou *souverain Pontife*, en latin *Pontifex Maximus*, & étoit élu par le peuple dans l'assemblée des tribuns; dignité qui ne se donna dans les commencemens qu'à des gens de famille patricienne. Dans la suite, après que le peuple eut été admis aux charges & aux honneurs de la république, on éleva souvent au pontificat des personnes de famille plebeïenne, jusqu'à Jules-Cesar, qui ayant été créé souverain pontife, eut pour successeur Lepidus, & ensuite l'empereur Auguste; après lequel tous les empereurs prirent ce titre. L'empereur Theodose, sous lequel la religion Chrétienne commença à fleurir, abolit entierement le college des Pontifes, & tous les ministres de l'ancienne superstition. Zosime remarque que l'empereur Gratien fut le premier qui défendit expressement par un édit qu'on lui donnât le titre de souverain pontife; & que son successeur confisqua tous les revenus des Pontifes & des prêtres Payens. Le nom de Pontife, & même de grand Pontife, fut depuis donné aux évêques; mais dans la suite, les papes seuls furent ainsi appellez. Les Romains distinguoient trois choses par rapport aux Pontifes; sçavoir, l'élection, *creatio*; la nomination ou cooptation, *cooptatio*; & l'inauguration, *inauguratio*. Le peuple procedoit à l'élection de l'assemblée des tribuns: il étoit ensuite agréé & associé au college des prêtres, par quelques-uns de leur college, & enfin il étoit sacré par les prêtres, c'est ce qu'on appelloit *inaugurari*. Sur les autres questions qui regardent les prêtres. * *Voyez*. Pitiscus, *Lexicon antiquit. Romanarum*. Rosin, *antiquitez Romaines*, *liv.* 3. *chap.* 22.

PONTIGNI, abbaye, troisiéme monastere de l'ordre de Cîteaux, a été bâtie l'an 1114. dans une vaste plaine sur les bords de la riviere du Serain, diocese d'Auxerre. Elle a eu autrefois une nombreuse filiation tant en France, qu'en Italie, en Pologne, & sur-tout en Angleterre. Le schisme & l'heresie lui ont enlevé les monasteres d'Angleterre; les diverses reformes en ont separé les monasteres d'Italie & de Pologne; & il ne lui reste plus que les monasteres de France au nombre de quarante ou environ. La clôture & les bâtimens de l'abbaye de Pontigni sont spacieux, l'église grande & assez belle; mais ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est qu'elle a été l'asile de plusieurs saints personnages, entre autres de trois archevêques de Cantorberi, de S. Thomas en 1164. d'Etienne de Lanqueton en 1207. de S. Edme en 1239. On y conserve encore aujourd'hui le corps entier du dernier, & les ornemens sacerdotaux de tous les trois, qui sont d'une étofe à petits carreaux aux armes d'Angleterre. De 49. abbez que Pontigni a eus jusqu'à l'année 1724. il y en a eu trois que leur merite a élevez au cardinalat; Mainard en 1188. Gerard en 1199. Robert en 1294. D'autres ont été promus aux autres dignitez ecclesiastiques, comme Guichard à l'archevêché de Lyon, Guerin de Girard à l'archevêché de Bourges, Hugues de Garmond à l'évêché d'Auxerre, Pierre II. à l'évêché d'Arras, &c. Au bout du village de Pontigni, qui est de l'intendance & generalité de Paris, il y a sur la riviere un beau & grand pont, qui sert au passage des troupes & des rouliers de Lorraine, de Chaumont, de Troyes & de S. Florentin à Auxerre, dans le Nivernois & dans le Berri. On peut consulter sur l'abbaye de Pontigni les historiens de l'ordre de Cîteaux.

PONTINE, *la Palus Pontine*, c'est un grand marais de

la Campagne de Rome. Il a pris son nom de l'ancienne ville de Pomptina, & il est vers la côte entre la ville de Terracine & le cap d'Antio. Il y a quelques villages mal peuplez, à cause de la grossiereté de l'air; & on y trouve encore quelques restes d'un chemin pavé, que l'empereur Trajan y avoit fait faire. * Mati, *diction.*

PONTINUS, vaillant Romain, qui suivit Ciceron dans toutes ses disgraces, & qui soûmit les Allobroges.

PONTION ou PONT-YON, maison royale à deux lieues de Vitri-le-Brûlé en Perthois, petit pays de Champagne, est celebre par le concile que Charles *le Chauve* y fit tenir en 876. On y traita de l'élection de ce prince à l'empire, & de diverses autres affaires importantes, comme nous l'apprenons de l'auteur des annales de S. Bertin, & de celui qui a continué Aimoin de Fleuri. On ne doute point que Pontion ne soit le *Pontigo* des auteurs Latins; quoique d'autres l'ayent pris pour Pont-sur-Yonne, à trois lieues de Sens, & d'autres pour Pontroi, ou pour Pongoin, ville de la province de Perche, dans le diocese de Chartres, sur la riviere d'Eure. Les anciennes annales qui parlent des voyages de nos rois, nous font assez connoître cette verité. *Voyez* la derniere édition des conciles.

PONTIS (Louis de) gentilhomme de Provence, seigneur de Pontis & d'Ubaie, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, nâquit l'an 1583. d'un pere qui avoit long-tems servi dans les armées, & qui avoit pour principal bien la terre de Pontis en Dauphiné. Pontis qui étoit cadet de sa maison, se trouva engagé à travailler luimême à sa fortune. Il entra jeune dans le regiment des gardes, sous le regne d'Henri IV. & s'éleva par son merite à divers emplois militaires. Son courage lui acquit de la reputation, & le fit connoître au roi Louis XIII. qui estima en lui sur toutes choses, une fidelité inviolable, jointe à une conduite extraordinaire, & à une très-grande valeur. Ce prince lui donna une lieutenance dans ses gardes, & ensuite une compagnie dans le regiment de Bresse; & l'obligea d'acheter la charge de commissaire general des Suisses. Cependant il trouva toûjours des obstacles, qui s'opposerent à son élevation. C'est-ce qui lui fit connoître la vanité des choses du monde, & l'avantage qu'il y a de chercher des biens plus solides. Persuadé de ces veritez, après avoir servi plus de cinquante ans sous trois rois, & reçu dix-sept blessures, il se retira dans l'abbaye de Port-Royal des champs, où il passa environ 19. années dans les exercices d'une vie très-chrétienne & très-penitente; & où il mourut en reputation d'une solide pieté le 14. Juin de l'année 1670. & la 87. de son âge. Nous avons sous son nom des memoires qui contiennent ce qui lui est arrivé de plus important, avec les circonstances remarquables des guerres de son tems, des intrigues de la cour, & du gouvernement des princes sous lesquels il a servi. Ces memoires recueillis des conversations de M. de Pontis ont été redigez principalement par Messire Pierre Thomas, écuyer, seigneur du Fossé, qui les a écrits avec beaucoup d'agrement, & les a semez de reflexions très-judicieuses. Il s'est fait un grand nombre d'éditions de ces memoires.

PONTIUS (Nicolas) Anglois, homme d'un esprit solide, d'une memoire heureuse, d'une grande doctrine, & d'un merveilleux zele pour la foi (selon Pitseus) vivoit vers l'an 1410. & écrivit un traité contre les sectateurs de Wiclef; & un ouvrage intitulé, *Determinationes scholasticæ.* * Pitseus, *de script. Angl.*

PONTIVY, bourg ou petite ville de Bretagne en France. Il est sur la riviere de Blavet, environ à dix lieues au-dessus de la ville de ce nom. * Mati, *diction.*

PONT-LE-VOI, bourg du Blesois en France, avec une abbaye de l'ordre de S. Benoît, & de la congregation de S. Maur, & un college pour l'instruction de la jeunesse, gouverné par les Benedictins. Il est environ à cinq lieues de Blois, vers le midi. * Mati, *diction.*

PONT DE REMI, bourg de France en Picardie. Il est sur la Somme, à deux lieues au-dessus d'Abbeville. * Mati, *diction.*

PONT DE ROYAN, bon bourg de France en Dauphiné. Il est chef du marquisat de Royan, & situé aux pieds des montagnes, à trois lieues de S. Marcelin vers le midi. * Mati, *diction.*

PONTOISE, ville du Vexin François, dans le gouvernement de l'Isle de France (*Pontisara*, *Pontesium*, *Oesiæ Pons*, & *Pons ad Oesiam*) est située sur l'Oise, entre l'Isle-Adam & le confluent de cette riviere dans la Seine, à six ou sept lieues de Paris. C'est un passage important sur l'Oise, dont les Ligueurs se rendirent maîtres durant les guerres civiles du XVI. siecle. L'armée du roi Henri III. la prit à composition au mois de Juillet de l'an 1589. en venant assieger Paris; & le duc de Mayenne la reprit au mois de Janvier suivant. Le roi Charles VII. l'avoit autrefois enlevée aux Anglois en 1441. par un siege memorable qui dura six semaines. Pontoise est située sur le panchant d'une colline, jusques au bord de la riviere, & a un château au haut de cette colline, qui commande à la ville. Outre l'église collegiale de S. Mellon qui est la principale, il y en a plusieurs autres, avec divers monasteres, & l'église de Notre-Dame, qui donne le nom au fauxbourg, d'où l'on va à l'abbaye de saint Martin, de l'ordre de S. Benoît, & de la congregation de saint Maur, qui n'en est pas éloignée. Les états du royaume avoient été indiquez en 1561. à Pontoise, au commencement du regne de Charles IX. mais la reine Catherine de Medicis les fit transferer pour ses interêts à S. Germain. Cette ville qui a titre de bailliage, prevôté, vicomté, châtellenie, &c. a eu autrefois ses comtes particuliers, comme nous le remarquons à l'article du Vexin François. Elle étoit dès l'an 1240. du domaine royal; car le roi S. Louis en donna le revenu à la reine Blanche sa mere. * Du Chêne, *recherches des antiq. de France.* Jean Chartier, *histoire de Charles VII.* Du Pui, *droits du roi.* Piganiol de la Force, *nouvelle descr. de la France.* Noël Taillepied, *l'antiquité de Pontoise*, imprimée l'an 1587. à Rouen.

PONTORME (Jacques de) fameux peintre de Toscane, à l'âge de treize ans, se mit sous la discipline de Leonard de Vinci, puis sous celle de Mariotto Albertinelli, qu'il quitta pour Pierre de Cosimo, & celui ci pour André de Sarte, d'où il se retira, n'ayant encore que dixneuf ans. Il se mit donc en son particulier, quoique pauvre, & s'adonna tellement à l'étude, que ses premiers ouvrages publics firent dire à Michel-Ange, que ce jeune homme éleveroit la peinture jusqu'au ciel. Pontorme n'étoit jamais content de ce qu'il faisoit: mais les louanges qu'on lui donnoit soûtenoient son courage. Il fit beaucoup d'ouvrages à Florence, qui lui donnerent de la reputation. Ayant entrepris de peindre la chapelle de saint Laurent pour le duc de Florence, & voulant dans cet ouvrage, qui dura douze ans, se montrer superieur à tous les autres, il fit voir au contraire qu'il étoit devenu inferieur à lui-même. Il étoit fort honnête homme & fort humble: mais ce qu'on ne peut assez louer, c'est que parmi ces bonnes qualitez, il ne pouvoit souffrir qu'on dît du mal des absens, dont il prenoit toûjours le parti. Tous ses ouvrages ont été faits à Florence, où il mourut d'hydropisie en 1556. âgé de soixante trois ans. * De Piles, *abregé de l'histoire des peintres.*

PONTORSON, bourg ou petite ville de Normandie en France. Ce lieu est sur la riviere de Couesnon, aux confins de la Bretagne, & à trois lieues d'Avranches vers le midi. * Mati, *diction.*

PONTPOOL, bourg d'Angleterre dans le comté de Monmouth. Il est situé entre les montagnes, & fort considerable pour les forges où l'on prépare le fer. * *Diction. Anglois*

PONTREMOLI, *Pons Tremulus*, *Pontremulum*, anciennement *Apua*, petite ville des états de Toscane. Elle est fortifiée & située sur la riviere de Magra, aux confins des états de Genes & de Parme. Ce lieu étoit une dépendance du duché de Milan, mais les Espagnols le vendirent au duc de Toscane l'an 1650. On voit près de Pontremoli un bois qui porte son nom, & qui est le *Marcius Saltus*, où les Liguriens battirent Quintus Marcius consul Romain. * Baudrand.

PONTS DE LA VILLE DE ROME: la ville de Rome s'étant considerablement augmentée de l'un ou de l'autre côté du Tibre, on fut obligé de bâtir des ponts. Ils furent d'abord construits de pierres carrées, dont on incrustoit quelquefois la superficie du plus beau marbre. Les Romains avoient tant d'attention pour l'entretien des ponts, des chemins ou des voies publiques, qu'ils

en confioient le soin & l'inspection aux personnes qui tenoient le premier rang parmi eux. Ce fut d'abord les prêtres qui furent chargez du soin des ponts qui étoient bâtis sur le Tibre, ensuite il passa aux censeurs, & enfin aux empereurs. On mettoit une inscription à la tête du pont, qui marquoit le nom de celui qui avoit fait la dépense, ou qui avoit été chargé de l'inspection, de ceux qui avoient travaillé à le construire : on en compte jusqu'à huit. Le pont Sublicien étoit un pont de bois; car le mot *Sublica* signifie des poteaux de bois qu'on enfonce dans l'eau. Ce fut le premier qu'on fit sur le Tibre. Ancus Martius le fit de bois d'assemblage sans fer ni chevilles. Il étoit au pied du mont-Aventin, & servoit à joindre le Janicule à la ville. C'est celui qu'Horatius Coclés défendit contre l'armée des Toscans : ce pont ayant été ruiné par la longueur des années, il fut rebâti de pierres par Emilius Lepidus, & appellé de son nom. L'empereur Tibere le rétablit de son tems, parce qu'il avoit été ruiné par les frequentes inondations du Tibre. Ensuite ayant encore été miné, Antoine le refit tout de marbre, & il fut appellé *Pons marmoratus*. On jettoit du haut de ce pont dans l'eau les méchans, les vagabons & les simulacres Argéens.

Le pont appellé *Triomphal*, autrement *du Vatican*, étoit au milieu du Tibre, sur lequel passoient tous les triomphateurs. Il est aujourd'hui ruiné.

Le pont qu'on appelloit *Palatinus*, étoit proche du mont-Palatin, autrement *Senatorius*. M. Fulvius en fit faire les piliers, & L. Mummius en acheva les arches pendant sa censure.

Le quatriéme pont fut separé en deux, quand l'isle du Tibre fut faite : l'un fut appellé PONS FABRICIUS de celui qui le fit faire, lorsqu'il étoit grand maître & intendant des chemins. Il joignoit l'isle à la ville, & il se nomme aujourd'hui *Di quatro capi*, à cause des quatres figures de marbre qui ont chacune quatre têtes à l'issue du pont dans l'isle, ou le Pont des Juifs, parce qu'ils demeurerent là auprès. L'autre s'appelloit *Pons Cestus* ou *Exquilinus*, le Pont Exquilin.

Le cinquiéme se nommoit *Janiculensis & Aurelius* : il fut bâti de marbre par Antonin *le Pieux*; & ayant été ruiné, il fut rétabli par le pape Sixte IV. on l'appelle de son nom, *Ponte di Sixto*.

Le sixiéme s'appelloit *Pons Ælius*, ainsi nommé de l'empereur Ælius Adrianus qui le fit bâtir : il s'appelle aujourd'hui *le Pont S. Ange*.

Le septiéme est le pont Milvius, aujourd'hui de *Mole* ou *Milvio*, qui fut bâti par Ælius Scaurus. Ce fut sur ce pont que Ciceron fit arrêter les ambassadeurs des Allobroges avec leurs lettres, par lesquelles la conjuration de Catilina fut découverte. Ce fut encore proche ce pont que Constantin défit l'empereur Maxence.

On trouve à trois milles de Rome le pont *Salaro*, sous lequel passe le Teveron ou l'Anien. * *Antiq. Rom.* Pitiscus, *Lexicon. antiq. Rom.*

PONTUS HEUTERUS, *cherchez* HEUTER.

PONT SUR SEINE, petite ville de Champagne en France. Elle est sur la Seine, qu'on y passe sur un pont, à sept lieues au-dessous de Troye. * Mati, *dictionaire*.

PONT SUR YONNE, bourg du Gastinois, dans l'isle de France. Il est aux confins de la Champagne sur l'Yonne, où il a un pont à trois lieues au dessous de Sens. * Mati, *diction*.

PONT DE VAUX, ville de Bresse, avec titre de duché, dont la justice d'appel ressortit au baillage de Bourg, à une demie-lieue de la Saone, dont les bâteaux remontent jusqu'à ses portes dans les grandes eaux, & au milieu des plus riches & des plus fertiles paroisses de la Bresse. Elle est bâtie dans une plaine, sur un terrain suffisamment élevé auprès de la Ressouze, qui en enferme plus de la moitié, & lui donne la figure d'un croissant. Elle est a six lieues de Bourg, trois de Mâcon, deux de Tournus & de Baugé : ses foires & ses marchez sont très-frequentés.

PONT DEVELLE, ville de la Bresse en France, avec titre de comté. Il est sur la Vesle, à une lieue de la Saone, & de la ville de Mâcon vers le levant, à cinq lieues de Bourg, & à dix de Lyon. * Mati, *diction.*

PONT-YON, *cherchez* PONTION.

PONZA, isle de la mer Mediterranée sur la côte du royaume de Naples, a été connue par l'exil de divers Romains illustres. C'est la *Pontia* des anciens. * Tite-Live, *l.* 9. *&c.*

PONZETA (Ferdinand) cardinal, évêque de Grossete, étoit natif de Florence, & sortoit d'une famille noble, & originaire de Naples. Il passa une grande partie de sa vie au service du saint Siege, & parvint à l'office de tresorier du pape Leon X. qui lui donna l'évêché de Melfi, puis celui de Grossete, & enfin le fit cardinal au mois de Juillet de l'an 1517. Garimbert a écrit que Ponzeta étoit medecin ; qu'il étoit riche, & qu'il donna 60. mille écus pour devenir cardinal : mais on n'en doit pas croire absolument un auteur naturellement médisant & peu sincere. Ponzeta fit honneur à sa dignité, & se fit estimer par sa prudence & par la bonté de ses mœurs. Les Allemands qui prirent Rome, le traiterent indignement, & le trainerent par les rues de la ville avec barbarie : ces violences furent la cause de sa mort, qui arriva le 2. Septembre 1527. en la 90. année de son âge. Son corps fut enterré dans l'église de la Paix, où l'on voit son épitaphe que lui fit dresser Jacques Ponzeta évêque de Melfi, son neveu. * Ughel, *Ital. sacr.* Garimbert, *l.* 6. *hist. direpta Urbis.* Auberi, &c.

PONZONE, petite ville d'Italie dans le Montferrat, souffrit beaucoup durant les guerres, jusqu'à la paix de Querasque en 1631. * Baudrand.

POOL ou POOLE, bon bourg d'Angleterre avec un port dans le sud-est du comté de Dorset. Il est à l'entrée de la mer, & en est environné de tous côtez ; si ce n'est au nord, par où l'on n'y peut entrer que par une porte. Ce bourg, ou plûtôt cette ville, qui n'étoit d'abord qu'un petit hameau, où il n'y avoit qu'un petit nombre de maisons de pêcheurs, s'accrut si fort sous le regne d'Edouard III. qu'il devint une ville marchande ; en sorte qu'Henri VI. lui accorda les privileges d'un port de mer, & au maire la liberté de l'environner de murailles. Alors les marchands commencerent d'amasser bien des richesses, & acheterent le droit de former une communauté & d'en avoir les privileges. Mais cette ville a perdu presentement une bonne partie de son ancien éclat. * *Dictionaire Anglois.*

POPAINCOUR ou POUPINCOURT (Jean de) premier president au parlement de Paris, étoit de Roye en picardie, où sa famille tenoit rang entre les plus nobles de la province. Il prefera l'étude des belles lettres à l'exercice des armes, qui étoit ordinaire dans sa maison ; & s'étant établi à Paris, il se distingua tellement par son érudition & par son experience dans les affaires de judicature, qu'aprés avoir été conseiller au parlement, il fut élu troisiéme president. Enfin le credit qu'il s'étoit acquis auprès du roi Charles VII. & des ducs d'Orleans, de Berri & de Bourgogne, le fit choisir pour être premier president de la premiere cour superieure du royaume, où il fut reçu le 14. Avril 1400. Il mourut le 21. Mai 1403. & fut pere de JEAN DE POPAINCOUR seigneur de Liencourt & de Sarcelles, conseiller du roi & président au parlement de Paris. Les chroniques du roi Louis XI. parlent souvent de ce dernier magistrat ; que ce prince employa diverses fois. Il fut ambassadeur en Angleterre, président à la chambre des comptes, commissaire au procès du connétable de S. Paul, & mourut le 21. Mai de l'an 1480. Ce qu'on voit par son épitaphe gravée sur son tombeau à sainte Croix de la Bretonnerie à Paris. * Blanchard, *hist. des presidens.*

POPAYAN, province de l'Amerique meridionale, dans la Castille d'Or, est nommée par les Espagnols *Governation de Popayan*. Elle s'étend du septentrion au midi, entre le Perou, la nouvelle Grenade, la province de Carthagene & la mer du Sud, & a pour ville capitale Popayan, évêché qui donne son nom à la province. Les autres villes sont, Santa Fé d'Antequara, Caramante, Arma, sainte Anne d'Anzerma, Agreda, Timana, Pasto, Carthagene & Cali. Le pays est riche, & les Espagnols en sont les maîtres. * Laet. Sanson.

POPELINIERE (la) *cherchez* LANCELOT.

POPERINGUE, bourg tout ouvert sur une riviere,

qui porte son nom dans la Flandre, à deux lieues d'Ypres, vers le couchant. * Mati, *diction*.

POPES (les) étoient les ministres des sacrifices, dont l'office etoit de fournir les victimes necessaires, & de les égorger après qu'elles étoient assommées. Ils étoient demi-nuds, ayant les épaules, les bras, & le haut du corps découverts, jusqu'au nombril, & le reste couvert jusqu'à demi-jambe, d'un tablier de toile ou de peaux des victimes, portant sur leur tête une couronne qui étoit ordinairement de laurier. C'est ainsi qu'ils étoient dépeints dans la colone Trajane. Il y a cependant d'autres figures anciennes qui les representent avec une aube, qui leur pend depuis les aisseilles, & qui étoit retroussée à l'endroit où ils avoient la couteliere attachée. Ce tablier s'appelloit *Limus*, selon quelques-uns; & selon d'autres, *Linus*, parce qu'il y avoit au bas une bande de pourpre qui étoit cousue en serpent. Virgile parle de cet ornement dans le 12. livre de l'Eneide.

Velati limo & verbenâ tempora vincti.

* *Voyez* Servilius sur cet endroit de Virgile. Suet *in Caligul. cap.* 32. Cicero, 2. *de divinat. l.* 2. Seneca, *lib.* 2. *controversiar. controvers.* 11. Perf. *satira* 6. Spartian, *in Geta*.

POPFINGEN, BOPFINGEN, petite ville du cercle de Souabe. Elle est imperiale, située dans le comté d'Oetingen, sur l'Eger, à une lieue & demie au-dessus de Norlingue. * Mati, *diction*.

POPI, bourg du Florentin en Toscane. Il est sur la riviere d'Arno, à dix lieues de Florence vers le levant. Il est chef de la petite contrée de Casentino, & a eu autrefois ses comtes particuliers. * Mati, *diction*.

POPIEL, roi de Pologne, fils de LESCHUS IV. lui succeda vers l'an 816. & mourut cinq ans après, laissant un fils de même nom que lui. Les auteurs disent que ce Popiel II. fut mangé des rats. Après lui les Polonois mirent sur le throne Piast, vers l'an 842. *Voyez* POLOGNE. * Crome, *hist. Polon.*

POPILIUS, dit *Lenas*, consul Romain, quoique né dans une famille plebeïenne, fut élevé quatre fois à cette dignité. Dans son premier consulat, comme il offroit un sacrifice en qualité de prêtre de la déesse Carmenta, *Flamen Carmentalis*, & en habit sacerdotal, que l'on appelloit *Lena*, on lui vint dire qu'il y avoit une émotion du peuple contre les patriciens. Il sortit aussi-tôt en cet habit, & s'étant montré, il appaisa la sedition du peuple, d'où il fut appellé Popilius *Lenas*. Dans son second consulat avec Fabius Ambustus, il fit la guerre aux Tiburtiens, & ravagea leur pays. Dans son quatriéme consulat, il mit les Gaulois en déroute en l'an 404. de Rome, & 350. avant J. C. pendant que son collegue Cornelius Scipion étoit malade à Rome. La famille des Popiliens donna de grands hommes à la republique. Un d'entr'eux; C. POPILIUS, fut député vers Antiochus roi de Syrie, pour l'empêcher d'attaquer Ptolomée & Cleopatre, rois d'Egypte, alliez du peuple Romain. Antiochus cherchoit à éluder par adresse la demande des Romains; mais Popilius connoissant son intention, traça avec sa baguette un cercle à l'entour de ce roi, & lui ordonna de n'en point sortir sans lui donner une réponse décisive de paix ou de guerre. Ce qui intimida tellement ce prince, qu'il renonça à son projet en l'an 168. avant Jesus-Christ. Peut-être ce POPILIUS *Lenas*, qui tua Ciceron, étoit-il de la même famille. Il se deshonora en ôtant la vie à un orateur qui la lui avoit conservée par son éloquence. Tite-Live, Ciceron, Valere Maxime, Velleïus Paterculus, &c. parlent de cette famille, de laquelle sortoit POPILIUS, poëte du tems de Terence.

POPILIUS (Flavius) surnommé *Nepotianus*, étoit fils, à ce que l'on croit, de Nepotien consul en 301. & selon la plus commune opinion, étoit lui-même ce Nepotien qui fut consul en 336. Il étoit fils d'*Eutrope*, sœur du grand *Constantin*. Sa naissance lui faisant croire qu'il étoit digne de l'empire, il assembla une troupe de gladiateurs, avec lesquels, après avoir pris la pourpre le 3. Juin 350. de J. C. il se vint presenter devant Rome. Aniect, prefet du pretoire que Magnence y avoit laissé, sortit contre Popilius avec quelques Romains; mais ils furent defaits, & exposez au carnage par leur chef, qui pour se sauver, rentra dans la ville, & en fit fermer les portes. Il fut pourtant contraint de les ouvrir à Popilius, qui fit un carnage effroyable, dans lequel Anicet lui-même fut enveloppé. La domination de ce nouvel empereur ne fut pas de longue durée; car Marcellin, grand-maître du palais de Magnence, le vint chercher avec des troupes, & lui livra un combat, où les Romains furent trahis par un senateur nommé Heraclide, & où fut tué Popilius, dont la tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance. Sa mort fut suivie de celle de plusieurs personnes du premier rang, & entre autres de celle d'Eutrope sa mere. * Eutrope. Socrate. Sozomene. Zosime. Aurelius Victor.

POPINCOURT, *cherchez* POPAINCOURT.

POPMEN ou A. POPMA (Ausonius) natif d'Ilst; qui est une petite ville de Frise, vivoit vers l'an 1616. & se signala par son érudition. Il eut trois freres, Sixte, Tite & Cyprien, tous trois auteurs aussi-bien que lui; ce qui est assez rare. Tite a travaillé sur *Asconius Pedianus*, & Sixte sur *Cornelius Celsus*. Ausone, Cyprien, & Tite ont travaillé sur les *épitres de Ciceron* &c. Ausone étoit habile grammairien, excellent jurisconsulte, & publia des notes sur Varron, sur Velleïus, &c. *De differentia verborum. De ordine & more judiciorum*, &c. Valere André, *bibl. Belg.* Sufridus Petri, *de script. Fris.* Pogma. Scaliger. Sioppe. *de arte crit. p.* 18. Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiques grammairiens*.

POPOCATEPEC, montagne du Mexique, à douze lieues de Tlascala, en tirant vers la ville de Mexique. Elle est fort haute & ronde, comme le mont Gibel en Sicile. Elle est couverte de neige vers le haut pendant toute l'année, & elle a au sommet une ouverture de demi-lieue, faite comme un fourneau de verrerie. Il en sort continuellement une épaisse fumée, & de tems en tems des flammes qui poussent des cendres & des pierres ardentes, jusqu'à la ville de Tlascala, & quelquefois encore plus loin. * Mati, *diction*.

POPOLO, petite ville du royaume de Naples située dans l'Abruzze citerieure, sur la riviere de Pascara, où elle a un pont, à deux lieues de Sulmonte, vers le nord. Popolo a titre de duché, & elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Corfinium*, petite ville des anciens Peligniens. * Mati, *diction*.

POPPE'E, Sabinus, quoique d'une famille obscure; fut par la faveur de l'empereur, élevé à la dignité de consul, & fut gouverneur de plusieurs provinces pendant 24. ans. Il se donna la mort sous le Consulat de Caïus Cestius, & Marcus Servilius. * Tacit. *l.* 6. *annal. c.* 39. Ce même historien fait mention d'un POPPEUS Syllanus consulaire, qui fit declarer pour Vespasien six mille soldats de Dalmatie nouvellement levez, & qui fut ensuite chargé de lever des sommes. * *Idem, hist. lib.* 3. *cap.* 50. & *lib.* 4. *cap.* 47. Et d'un POPPEUS Vopiscus, designé consul par Othon, avec Virginius Rufus. * *Idem, hist. l.* 1. *c.* 77.

POPPE'E, *Poppea Sabina*, seconde femme de *Neron*, & fille de *Titus Ollius*, qui avoit été questeur, & de Poppée Sabina, fille de Poppée Sabinus, qui fut depuis mariée à Scipion, avoit pris le nom de son ayeul maternel *Poppæus Sabinus*, comme plus éclatant par les honneurs du consulat & du triomphe. Cette dame possedoit tous les avantages des femmes hors la chasteté. Toutes les fois qu'elle sortoit en public, ce qui arrivoit rarement, elle portoit un voile qui lui couvroit à demi le visage, sans doute pour piquer la curiosité de ceux qui la verroient. Elle étoit mariée à un chevalier Romain, nommé Rufus Crispinus, & en avoit un fils, lorsqu'Othon, qui fut depuis empereur, la débaucha. Il trouva l'art de la charmer par sa jeunesse, par sa dépense, & par sa qualité de favori du prince: ensuite il l'épousa, & soit par un excès d'amour, ou pour conserver par là son credit, il ne cessa de la louer devant Neron, qui la vit, & en devint amoureux. Elle engagea d'abord ce prince par ses caresses, feignant de mourir d'amour pour lui: mais lorsqu'elle le vit tout-à-fait enflammé, elle commença à faire la prude, & refusa ses longs entretiens. Elle fit même si bien, que ce prince éloigna Othon de Rome, sous le pretexte glorieux de lui donner le gouvernement de la Lusitanie. Quelque-tems après Neron voyant tous ses crimes confa-



ciez par le senat, comme le dit Tacite, repudia Octavie qui étoit sterile, & épousa Poppée, qui devenue sa femme, après avoir été long-tems sa concubine, porta l'empereur à se défaire de la princesse Octavie sa rivale, l'an 62. sous le consulat de Memmius Regulus, & de Virginius Rufus. Elle accoucha d'une fille : ce qui causa à Neron des transports de joie si violens, qu'il lui donna le nom d'Auguste, aussi bien qu'à la mere. Ces auteurs remarquent que Poppée, pour conserver sa beauté, se baignoit tous les jours dans du lait d'ânesse. Elle mourut d'un coup de pied que Neron lui donna lorsqu'elle étoit grosse, l'an 65. de Jesus-Christ. * Tacite, *lib.* 13. 14. 15. *&* 16. *annal.* Sueton. *in Nerone & Othone.* Dion & Xiphilin, *in Nerone.* Pline, *lib.* 28. *cap.* 12. *lib.* 33. *cap.* 11.

POPPON (saint) abbé de Stavelo dans l'onziéme siecle, nâquit en Flandres en l'année 978. Après avoir porté les armes, il fit le pelerinage de Jerusalem. A son retour il se fit religieux. L'abbé S. Thierri, entre les mains duquel il fit ses voeux, le mit au service des pauvres dans l'hôpital de son monastere. Poppon alla ensuite à l'abbaye de saint Vannes, d'où Richard abbé le mena à S. Vaast d'Arras : il revint quelque-tems après à l'abbaye de S. Vannes, & fut élu abbé de Stavelo en 1020. Abbaye à laquelle étoit jointe celle de Malmedi. On le chargea aussi du soin de l'abbaye de S. Maximin de Treves. Il refusa l'évêché de Strasbourg, que Conrad lui voulut donner; mais il fut obligé d'accepter les abbayes de S. Vaast d'Arras & de Marchienne. Il mourut dans la derniere, l'an 1048. âgé de 70. ans. * *Voyez sa vie* dans Bollandus, Baillet, *au* 25. Janvier.

POPULONIE, *Populonia*, déesse; étoit reverée chez les anciens Romains, qui imploroient son secours, afin qu'elle détournât les ravages & les dégâts des terres qui s'appellent en latin *Populationes*, d'où est venu le nom de cette divinité. Ils croyoient qu'elle garantissoit les champs de ces malheurs, soit qu'ils dûssent être causez par les gens de guerre, ou par les inondations, ou par les grêles, ou par les insectes. * Saint Augustin, *de la cité de Dieu.*

POPULONIA DISTRUTTA : c'étoit anciennement une ville épiscopale de Toscane. Elle fut détruite par Niceas, general des armées de l'empereur de Constantinople. On en voit la place dans la principauté de Piombino, près du village de Porto Barato, & à une lieue de la ville de Piombino, qui a été bâtie de ses ruines. Son évêché a été transferé à Massa. * Mati, *diction.*

POQUELIN (Jean-Baptiste) fameux poëte comique, *cherchez* MOLIERE.

PORBUS (François) excellent peintre, étoit fils de *François* Porbus, peintre de Bruges en Flandres, & petit-fils de *Pierre*. Il a fait quelques compositions d'histoires, & réüssissoit sur-tout à faire le portrait. On en voit quantité de sa main dans l'hôtel de ville de Paris, qui representent les prévôts des marchands & échevins de ce temslà : c'est de lui qu'est le tableau du grand autel des Dominicains de la rue saint Honoré, où est representée une Annonciation. Il mourut vers l'an 1623. * Felibien, *entr. sur les vies des peintres.*

PORCA, ville capitale d'un petit royaume de même nom. Elle est sur la côte du Malabar, où elle a un bon port entre Calicut & Coulan. * Mati, *diction.*

PORCACCHI (Thomas) natif de Castiglione-Aretino, dans la Toscane, mourut en 1585. & laissa divers ouvrages de sa façon, *Le Isole piu famose del mundo. De funerali antichi di diversi popoli e Nazioni, con la forma, pompa e maniera di sepolture, di esequie, di consecrazioni antiche. La nobilità di Como. Historia della Famiglia Malespina, &c.*

PORCELAINE, terre fine, blanche & transparente, vient de la Chine & du Japon, & est la matiere des vases, que l'on appelle aussi *Porcelaines*, du nom de la terre dont ils sont composez. On en fait encore de carreaux de diverses formes, grandeurs & couleurs, qu'employent les Orientaux dans les compartimens de leurs plus beaux édifices. Il y a dans la Chine une tour, appellée *Tour de Porcelaine*, dont on prétend que la beauté & la richesse surpassent les ouvrages les plus vantez de l'antiquité : elle est dans une plaine que les habitans nomment *Paolinxi* ou *Paulingyng*, près de la celebre ville de Nankin, & elle fait partie d'un temple nommé de *la Reconnoissance*, bâti par l'empereur *Tonlo*, au commencement du XIV. siecle. Cette fameuse tour est de figure octogone, large d'environ 40. pieds; de sorte que chaque face en a 15. Elle a neuf étages, dont chacun est orné d'une corniche de trois pieds à la naissance des fenêtres, & distinguée par des petits toits couverts de tuiles vernissées qui diminuent en saillie à mesure que la tour s'éleve & se retrecit. Le mur de cet édifice a du moins sur le rez de chaussée 12. pieds d'épaisseur, & plus de 8. & demi par le haut : il est incrusté de porcelaine posée de champ, assez grossiere, & dont la pluye & la poussiere ont diminué la beauté. Chaque étage est formé par de grosses poutres mises en travers, qui portent un plancher, & qui forment une chambre, dont le lambris est peint. Le 1. est plus élevé, mais les autres sont entr'eux en égale distance, & les murailles sont percées d'une infinité de petites niches remplies d'idoles en bas relief : ce qui fait une espece de marqueterie très-propre; & tout cet ouvrage étant doré paroît de marbre ou de pierre cizelée, quoique selon les connoisseurs, ce ne soit qu'une brique moulée & posée de champ, les Chinois ayant une adresse merveilleuse pour imprimer toutes sortes d'ornemens dans leurs briques. L'escalier qu'on a pratiqué en dedans cette tour, est petit & incommode; parce que les degrez ont presque tous dix pouces de hauteur, & on y en compte 190. ce qui fait 158. pieds de hauteur, ausquels en joignant la hauteur du massif, celle du neuviéme étage, qui n'a point de degré, & le couronnement, on trouve que la tour est élevée sur le rez de chaussée de plus de 200. pieds. Le comble est formé par un gros mats qui pend au plancher du 8. étage, & qui s'éleve plus de 30. pieds en dehors : il paroît engagé dans une large bande de fer de la même hauteur, tournée en volute, & éloignée de plusieurs pieds de l'arbre; de sorte qu'elle forme en l'air une espece de cone vuide, & percé à jour, sur la pointe duquel on a posé un globe doré d'une grosseur extraordinaire. C'est là ce que les Chinois appellent la tour de porcelaine, & que quelques Européens nommeroient peut-être la tour de brique, & qui peut passer pour l'ouvrage le mieux entendu, le plus solide, & le plus magnifique qui soit dans l'Orient. Du haut de la tour on découvre presque toute la ville de Nanking, une des plus grandes de la Chine, & sur-tout la grande colline de l'observatoire, qui est à une grande lieue de là. * Le P. le Comte Jesuite, *Memoires de la Chine, en* 1696. *lettre* 3.

PORCELLI, anciennement *Osteodes*. C'est une des isles de Lipari. Elle est petite & deserte, & située près de la côte occidentale de celle d'Ustica. * Mati, *diction.*

PORCELLI, poëte Latin de Naples, florissoit à Rome dans le XV. siecle, & eut beaucoup de part en l'amitié de Federic duc d'Urbin, qui mourut l'an 1482. Ce prince trop prevenu en faveur de son poëte, vouloit le faire passer pour un grand genie. Cependant on ne trouvoit rien de louable en ce poëte, que sa facilité à faire de vers, comme le dit Lilio Giraldi, *Porcelli versus naturam potius quàm industriam laudaverim.* * Volaterran. *in antrop.* Lilio Giraldi, *dial.* 1. *de poët. sui avi.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

PORC-ESPIC, ordre de chevalerie, fut institué par Louis de France, duc d'Orleans, & second fils du roi Charles V. à la naissance de son fils Charles en 1394. Cet ordre étoit composé de 25. chevaliers, dont le duc étoit le premier, & qui devoient être nobles de quatre races. Leurs ornemens étoient un mantelet d'hermine, sur lequel on mettoit une chaîne d'or, au bout de laquelle pendoit sur l'estomac un porc-espic d'or, avec cette devise : *Cominus & Eminus*, que le roi Louis XI. prit depuis pour lui. On veut que cet ordre ait été appellé du nom *de Camail*, parce que le duc d'Orleans donnoit avec le colier, une bague d'or garnie d'un camayeu, ou pierre d'agathe, sur laquelle étoit gravée la figure du porc-espic. Le roi Louis XII. abolit cet ordre à son avenement à la couronne. * Sainte-Marthe, *l.* 15. *hist. geneal.* Favin, *theat. d'honneur & de cheval.*

PORCHAIRE (saint) étoit abbé de Lerins en 731. lorsque les Sarasins ou Maures d'Espagne descendirent dans cette isle, au retour du siege qu'ils avoient mis devant Arles. Après avoir embarqué seize pensionnaires, &

trente-six des plus jeunes religieux, il assembla sa communauté, composée d'environ 500. moines, & les exhorta à mourir genereusement pour la foi de Jesus-Christ. Les Barbares étant entrez dans l'isle, les massacrerent tous, à l'exception de quatre qu'ils emmenerent avec eux; mais ceux-ci se sauverent; & étant revenus à Lerins, y trouverent tous leurs confreres massacrez, à l'exception du seul Eleuthere, qui s'étoit caché dans une grotte. Ils firent revenir les trente-six religieux que saint Porchaire avoit envoyez en Italie, & Eleuthere fut choisi pour abbé. * Baralis, *chron. Lirin.* Mabillon, *siecle III. part.* 1. Bulteau, *hist. monast. d'Occident. l.* 4.

PORCHERES D'ARBAUD (François de) gentilhomme Provençal, se distingua par son esprit & par ses poësies sous le ministere du cardinal de Richelieu, & mourut en 1640. Quelques-uns de ses vers ont été imprimez, comme *les pseaumes graduels.* Il étoit de l'académie Françoise, aussi-bien qu'HONORAT LAUGIER de PORCHERES, Provençal, qui vivoit en même-tems, & qui fit imprimer des poësies, &c. * Pelisson, *histoire de l'acad. Franç.* Nous en parlerons dans notre supplement.

PORCHERON (dom-David-Placide) né à Châteauroux en Berri, l'an 1652. religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, & bibliothecaire de l'abbaye de S. Germain-des-Prez à Paris, s'est distingué dans le XVII. siecle, par l'exacte connoissance qu'il avoit des langues, de l'histoire, de la geographie, des genealogies & des medailles. Il écrivoit également bien en latin & en françois; il publia en 1690. des maximes pour l'éducation d'un jeune seigneur. Il n'en est pas l'auteur, mais il a reformé le style, & y a joint la traduction des instructions de l'empereur Basile, le Macedonien pour Leon son fils, & la vie de ces deux princes: il a aussi contribué à l'édition nouvelle de saint Hilaire, & a publié un vieux manuscrit sur l'ancienne geographie, d'un auteur anonyme du septiéme siecle, ou environ, qui étoit de Ravenne, qu'il a enrichi de quantité de notes très-curieuses & très-sçavantes. Ce pere, digne d'une plus longue vie, mourut à l'âge de 42. ans, le 14. de Fevrier 1694. * *Memoires du tems.*

PORCHET SAUVAGE, *Porchetus de Sylvaticis*, de Genes, vivoit vers l'an 1315. & prit l'habit de Chartreux. Dans sa solitude il composa un ouvrage contre les Juifs, où il prouve par l'écriture & par les livres du Thalmud & des Cabalistes, la verité de la religion Chrétienne. Cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1520. par les soins d'Augustin Justiniani évêque de Nebio, sous ce titre: *Victoria Porcheti adversus impios Judæos.* L'auteur copioit dans cet ouvrage Raimond-Martin, comme il en avertit, & fut ensuite copié par Pierre Galatin, qui cacha son vol. On dit qu'il composa un autre traité, *de entibus & unis*, qu'on garde dans la bibliotheque des Dominicains de Genes. *Voyez* GALATIN. * Barthelemi Pascheti, *nelle belleze de Genoa.* Augustin Justiniani, *annal. Genuens. ad. A. C.* 1299. Augustin Schiaffino, *hist. eccl. Gen.* Gesner, *in bibl.* Possevin, *in appar. sacr.* Petreius, *bibl. Cart.* Raphaël Soprani, *script. della Lygur.*

PORCIE, *Porcia*, fille de Caton d'*Utique*, femme en premieres nôces de Bibulus, & ensuite de Brutus, avoit appris la philosophie, aimoit les belles lettres; & par son esprit, aussi-bien que par son courage, s'éleva au-dessus de la foiblesse ordinaire de son sexe. Dans le tems que Brutus devoit executer la conjuration contre Cesar qu'on lui cachoit, elle se fit elle-même une très-grande blessure; & voyant son mari allarmé: *Je me suis blessée*, lui-dit-elle, *pour vous donner un témoignage de mon amour, & pour vous faire connoître avec quelle constance je me donnerois la mort, si l'affaire que vous allez entreprendre venoit à échouer, & causoit votre perte.* Quand son mari se retira, elle l'accompagna avec une grande constance, jusqu'au bord de la mer; mais elle ne put retenir ses larmes, en voyant un tableau qui representoit Hector quand il sortit de la ville de Troye pour aller au combat. Depuis ayant appris la défaite & la mort de Brutus, qui arriva en 712. de Rome, & 42. ans avant Jesus-Christ, elle resolut de mourir. Ses parens s'opposerent à ce funeste dessein, & lui ôterent toutes les armes avec lesquelles elle se pouvoit nuire; mais elle eut le courage d'avaler des charbons ardens, & se sacrifia par ce genre de mort extraordinaire. Neanmoins Plutarque dit que l'on trouvoit une lettre de Brutus à ses amis, par laquelle il se plaignoit de ce qu'ils avoient laissé mourir sa femme. Il y a eu une autre PORCIE, sœur de Caton d'*Utique*, & femme de Domitius Ænobarbus, dont Ciceron, Lollius & Varron, ont fait l'éloge. Celle-ci étoit morte avant qu'on eût tué Cesar. * Plutarch. *in Bruto.* Valere Maxime, *l.* 3. *c.* 2. *ex.* 16. & *l.* 4. *c.* 6. *ex* 6. Bocace, *de mulier. c.* 8. Bayle, *dictionaire critique*, 2. *édition* 1702.

PORCIUS CATON, *cherchez* CATON.

PORCIUS LATRO (M.) celebre déclamateur, eut grande part à l'amitié & l'estime de Seneque, & étoit originaire de Cordoue en Espagne. Se voyant attaqué d'une fievre quarte, longue & fâcheuse, il se fit mourir pour se délivrer de ce mal, l'an 750. de Rome, & 4. ans avant Jesus-Christ. Nous avons sous son nom une déclamation contre Catilina; mais les connoisseurs soûtiennent qu'elle est indigne d'un homme de cette reputation * Seneque, *in præf. cont. l.* 1. Vossius, *de rhetor. nat. n.* 15. *&c.*

PORCIUS LICINIUS, poëte Latin, vivoit au commencement de la seconde guerre Punique, vers l'an 536. de Rome, & 218. avant Jesus-Christ, dans le tems que la poësie latine étoit encore informe & grossiere. *Cherchez* LICINIUS. * Aulu-Gelle, *l.* 17. *c. ult.*

La famille des PORCIENS, *Porcia Gens*, a été illustre à Rome entre celles du peuple, & étoit originaire de Tusculum. PORCIUS Cato, dont Plutarque fait mention, eut deux fils, CATON *le Censeur*, qui suit; & PORCIUS Licinius, consul en 570. de Rome, & 184. ans avant Jesus-Christ, avec Claudius Pulcher. M. PORCIUS Cato, *dont nous parlons sous le nom de* CATON, eut deux fils, M. PORCIUS, *dont nous parlerons dans la suite*; & PORCIUS Cato Salonianus, qui mourut étant preteur. Quelques auteurs le font pere de M. PORCIUS, qui fut consul en 640. de Rome, & 114. ans avant Jesus-Christ, avec M. Acilius Balbus; & qui étant depuis banni de Rome, pour avoir mal gouverné la Macedoine, se retira à Tarragone en Espagne. Il laissa un fils de même nom, pere de Caton d'*Utique*, qui fut pere de PORCIUS Cato, tué à la bataille de Philippe, l'an 712. de Rome, & 42. ans avant Jesus-Christ. PORCIUS Cato, fils aîné du Censeur, mourut avant son pere. Il avoit épousé Tertia, fille de Paul-Emile, & laissa d'excellens livres de droit, selon Pomponius. Son fils, qui mourut en Afrique, fut pere de L. PORCIUS Cato. Quelques auteurs croyent que C. PORCIUS, *dont nous avons parlé*, & qui fut consul avec M. Acilius, étoit fils du même Caton le jurisconsulte. L. PORCIUS Cato, fut consul en 665. de Rome, & 89. ans avant Jesus-Christ, avec Cn. Pomponius Strabo, & fut tué peu après en la guerre contre les Marses ou des associez. *Voyez* CATON. * Tite-Live, *l.* 33. 34. & 39. Velleius Paterculus, *l.* 2. Pomponius, *l.* 2. *de orig. jur.* Ciceron. Dion. Valere Maxime. Plutarque. Cassiodore, &c.

PORCUNA, PORCHUNA, bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est à deux lieues du Guadalquivir vers le midi, & à six de Jaën, vers le couchant. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Obolco*, & d'autres pour l'ancienne *Lacippo*, deux petites villes de l'Espagne Betique. * Baudrand.

PORDENONE (le Jeune) peintre, *cherchez* LICINIO (Jule)

PORDENONE (Licinio de) ou JEAN-ANTOINE-REGILLO, excellent peintre d'Italie, né à Pordenone, bourg du Frioul, étoit de la famille de Sacchi, quoiqu'on l'appellât *Licinio*, & même quelquefois *Cuticello*, & ne prit le nom de *Regillo*, que quand l'empereur l'honora du titre de chevalier. Il renonça, dit-on, à celui de sa famille, par la haine qu'il portoit à un de ses freres, qui avoit voulu l'assassiner d'un coup d'arquebuse, dont il fut blessé à la main. Au reste, il y eut une si grande jalousie entre le Titien & Pordenone, que celui-ci craignant quelque insulte, se tenoit toûjours sur ses gardes, & travailloit l'épée au côté, avec une rondache auprès de lui. Après avoir long-tems travaillé à Venise, & dans d'autres villes d'Italie, il alla à Ferrare par ordre du duc Hercule II. pour y achever des desseins de tapisseries,

qu'il avoit commencez à Venise : mais à peine y fut-il arrivé qu'il tomba malade, & mourut avant que d'avoir fini cet ouvrage, où il representoit les travaux d'Ulysse. Ce fut en l'année 1540. & en la 56. année de son âge. Le duc de Ferrare lui fit faire de somptueuses funerailles. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

PORDENONE, bourg fortifié dans le Frioul, à six lieues du golfe de Venise, & à cinq de Ceneda vers le levant. Ce lieu qui appartenoit aux anciens patriarches d'Aquilée, a été long-tems possedé par les archiducs d'Autriche; mais les Venitiens s'en étant plusieurs fois rendus maîtres, Charles-*Quint* le leur ceda en 1529. Cependant l'empereur ne laisse pas de porter parmi ses titres, celui de seigneur de Pordenone ou de Pordenaw. * Mati, *diction.*

PORENTRU ou BRONDRUST, ville capitale de l'évêché de Basle. Elle est aux confins de Suntgaw, sur la riviere d'Hallen, à sept lieues de Basle vers le couchant. Porentru n'a rien de considerable, que son église cathedrale & son château, où fait sa residence l'évêque de Basle, qui porte le titre de prince de l'empire. * Mati, *diction.*

PORLOCK, bourg ou petite ville maritime d'Angleterre, dans la partie occidentale du comté de Sommerset, qu'on appelle *Carampton*. Elle a un bon port sur la pointe occidentale de la contrée; & est à 136. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PORMON, anciennement *Thermodon*, riviere de l'Amasie en Natolie. Elle se décharge dans la mer Noire, un peu au couchant de la ville de Pormon. * Mati, *dictionaire.*

PORMON, petite ville de l'Amasie en Natolie. Elle est sur la mer Noire, un peu au couchant de la riviere de Pormon, & au nord de Toçat. On la prend ordinairement pour l'ancienne *Polemonium*, ville de la Cappadoce, quoique quelques geographes mettent cette ancienne ville à Vatiza, qui est un peu au levant de Pormon. * Mati, *diction.*

POROS, c'est une isle de l'Archipel, située dans le golfe d'Egine, sur la côte de la Morée, vis-à-vis du bourg de Saronia. Cette isle n'a pas plus de six lieues de circuit, mais elle est assez bien cultivée. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Calauria*, où Demosthene s'enfuit & s'empoisonna, pour se dérober aux persecutions d'Antipater. D'autres cependant croyent que Calauria est la Sidra d'aujourd'hui. * Mati, *dictionaire.*

PORPHYRE, *Porphyrius*, poëte Chrétien, & auteur d'un panegyrique de Constantin en vers latins, qu'il presenta à cet empereur vers l'an 329. Il le composa dans l'exil où il étoit, & dont il fut rappellé. Saint Jerôme fait mention de Porphyre en la chronique d'Eusebe. Son ouvrage a été imprimé à Augsbourg pour la premiere fois en 1595. * Fulgence, *l. 2. mythol.* Bede, *de art. metri.* Rabanus Maurus, *prol. l. de laud. sanctæ Crucis &c.* Baronius, *A. C. 325. n. 90. 2. edit.* Baillet, *Jugem. des sçav. sur les poëtes Latins.*

PORPHYRE (saint) *Porphyrius*, comedien d'Adrianopoles, depuis appellée *Andrinople*, s'étant fait baptiser par moquerie devant l'empereur Julien l'*Apostat*, fut éclairé d'une lumiere celeste, & déclara publiquement qu'il étoit Chrétien. Il eut aussi-tôt la tête tranchée, & gagna ainsi la couronne du martyre. * Martyrologe Romain, *au 15. Septembre.*

PORPHYRE, *Porphyrius*, philosophe Platonicien, étoit Tyrien, si l'on en croit son témoignage, ou de Bathanée, bourg de Phenicie, selon l'opinion de ceux qui comme saint Jerôme, l'ont surnommé *Batanesie*. Il étoit d'une famille Syrienne, à ce que l'on conjecture par son nom de *Malc*, lequel en syriaque signifie *roi*; & de là vient qu'étant engagé par Longin à changer de nom, il prit celui de *Porphyre*, qui a quelque rapport à la royauté. Socrate dit qu'il avoit professé la religion Chrétienne; mais qu'ayant été maltraité par quelques Chrétiens à Cesarée de Palestine, il avoit abandonné le Christianisme, contre lequel il écrivit depuis, poussé à cette desertion par la colere & la melancolie, passions ausquelles il étoit fort sujet. Il fut disciple de Longin, celebre professeur de rhetorique & de philosophie, & devint l'ornement de son école à Athenes. De-là il passa à Rome, & s'attacha entierement à Plotin, auprès duquel il passa six années. Le noir chagrin qui s'empara ensuite de son esprit, le porta souvent à se vouloir tuer lui-même : ce qu'il eût executé, si Plotin ne se fût efforcé de combattre ce desespoir. On croit qu'il fit encore quelques voyages en Orient; mais il est sûr qu'après la mort de Plotin il retourna à Rome; qu'il y enseigna la philosophie avec une très-grande reputation; qu'il s'appliqua même à l'étude de l'éloquence, & qu'il se rendit très-habile dans la philosophie, dans la geographie, dans l'astronomie & dans la musique. Il prononça en public des discours d'éloquence, qui lui acquirent une grande reputation. Porphyre mourut à Rome, comme le témoigne Eunapius, après avoir vécu, nonseulement jusqu'au regne de Probe, qui mourut en 282. mais même jusqu'à celui de Diocletien, & peut-être au-delà. Il avoit épousé une veuve nommée *Marcelle*, qui étoit mere de cinq enfans; & il y a apparence que ses mœurs furent fort reglées & sans reproche, du moins les Chrétiens ne lui en ont point fait; mais il s'abandonna aussi-bien que les autres Platoniciens de son tems, aux sacrileges & aux superstitions de la magie. Il avoit écrit plusieurs ouvrages, dont Holstenius a publié la plus grande partie. Il nous reste de lui trente deux questions sur Homere; une dissertation sur l'antre des nymphes, décrit dans le treiziéme de l'Odyssée; un fragment sur le Styx; un livre sur les categories d'Aristote; & quatre autres sur l'abstinence des viandes. Les anciens ont fort connu plusieurs autres productions de ce philosophe, telles que sont cinq livres de l'histoire curieuse, ou entretiens curieux, du premier livre desquels Eusebe nous a conservé un fragment sur les auteurs plagiaires; un traité en plusieurs livres de la vie & des dogmes des philosophes; d'autres sur ce qui est en notre pouvoir; sur le retour de l'ame à Dieu; sur les statues, &c. Reste à parler de ce qu'il a composé contre la religion Orthodoxe. Il lut exprès toute l'écriture pour y réussir, non dans le dessein d'y chercher la verité, mais afin d'y trouver de quoi la combattre. Cet ouvrage, qui n'est point parvenu jusqu'à nous, mais qui a rendu le nom de Porphyre très-odieux aux Chrétiens, est souvent cité dans les saints peres; & fut refuté par saint Methodius, par Eusebe de *Cesarée* dans son livre *de la préparation évangelique*, par Apollinaire, par saint Augustin dans *son X. livre de la cité de Dieu*, par saint Jerôme *sur Daniel*, & ailleurs, par saint Cyrille, & par Theodoret. * Socrate *l. 3. vit. Plotin.* Euseb. *preparat. l. 4. & 10.* Suidas. Theodoret. S. Jerôme, *in prafat. catal. script. ecclef.* S. Augustin. *de civit. Dei.* S. Cyrille, *l. 1. cont. Julien.* Eunapius, *in vit. philos.* Baronius. Scaliger. Vossius. Henri Valois. Holstenius, *en sa vie.* Tillemont, *hist. des emper.*

☞ On ne doit pas oublier que l'empereur Theodose *le Grand*, fit depuis brûler les livres de Porphyre l'an 388. comme nous le voyons exprimé dans les actes du concile d'Ephese. On avoit cru du tems de saint Augustin, qu'il y avoit eu deux philosophes de ce nom, dont l'un étoit de Tyr, & l'autre de Sicile. La cause de cette erreur venoit de ce que Porphyre avoit demeuré long-tems dans cette isle, comme il l'assûre dans la vie de Platon. Saint Augustin, qui avoit donné dans ce sentiment, s'en dédit dans ses retractations. De même le cardinal Baronius avoit cru dans la premiere édition de ses annales, que Porphyre vivoit encore du tems de Constantin *le Grand*, qu'il fut rappellé de l'exil, & qu'il avoit encore embrassé la religion Chrétienne; mais il s'est retracté dans la seconde édition de cet ouvrage. En effet, il avoit confondu ce philosophe avec *Porphyrius* Optatien.

PORPHYRE, *Porphyrius*, évêque de Gaze, né à Thessalonique, d'une famille illustre, vers l'an 350. passa ses premieres années dans une solitude de Palestine, visitant souvent les lieux saints. Jean, patriarche de Jerusalem, lui confia la garde de la vraie Croix. Enée, évêque de Gaze, étant mort l'an 396. le clergé & le peuple de cette ville le manderent pour évêque à Jean de *Cesarée*, qui le demanda à Cesarée, & l'ordonna évêque de Gaze. Se voyant persecuté par les Payens, qui étoient les

les plus puissans dans la ville, il ne resista que par sa patience & par ses miracles, qui en convertirent plusieurs. Il obtint de l'empereur Arcadius, qu'on abattroit le temple de Marnas, très-celebre à Gaze, mais l'avarice des officiers de ce prince, s'opposa à l'execution de cet arrêt. Porphyre fut obligé de venir à Constantinople, où il obtint sa demande, après un prodige qui arriva au baptême de Theodose *le Jeune*, comme nous le remarquons en parlant de ce prince & d'Amantius. Quand il fut de retour à Gaze, il fit abattre tous les temples des faux dieux qui étoient dans cette ville, & bâtir la basilique Eudoxienne. Il travailla à la conversion des Idolâtres & des Manichéens, & mourut le 26. Fevrier 420. Marc, diacre de Gaze, raconte toutes ces choses dans une relation que le cardinal Baronius rapporte, & que Metaphraste & Surius ont inserée dans la vie de ce saint prelat, dont l'église celebre la memoire le 26. Fevrier. * Baillet, *vies des Saints.*

PORPHYRE, *Porphyrius*, évêque d'Antioche, étoit très-décrié par ses violences, que Palladius décrit dans la vie de saint Chrysostome. Après la mort de saint Flavien en 404. il se mit sur le siege de l'église d'Antioche, sans observer aucune formalité canonique, & se fit ordonner par Severien & Antiochus, les portes de l'église fermées, sans l'assemblée du peuple. Il corrompit les soldats, se servit de toutes sortes de violences, pour contraindre les habitans de communiquer avec lui, & mourut enfin en 414. & Alexandre fut mis en sa place. * Theodoret, *l.* 5. Baronius, *in annal.*

PORPHYROGENETE, ou PORPHYROGENITE, nom que l'on donnoit aux enfans des empereurs de Constantinople; parce que les imperatrices avoient coûtume de faire leurs couches dans un appartement nommé *Porphyre*, qui étoit à l'entrée du palais, du côté de la Propontide. Ce nom est composé du grec πορφύρα, & de γεννῆτα *naissance*, ou de γεννάομαι *naitre.* Ce fut, dit-on, Constantin *le Grand*, qui fit bâtir ce superbe palais, qu'il destina pour la naissance & l'éducation des princes qui viendroient de sa race. Nicetas rapporte une autre raison de ce surnom, & dit que ces princes étoient appellez *Porphyrogenetes*; parce qu'on les recevoit dans un drap de pourpre, en sortant du ventre de leur mere: ce qu'il justifie par l'exemple de l'empereur Emmanuel Comnene. * Nicetas, *l.* 5. Luitprand, *l.* 2. Maimbourg, *hist. des Iconoclastes.*

PORQUEROLLES, anciennement *Prote*, petite isle de la mer Mediterranée. Elle est près de la côte de Provence, au couchant de l'isle de Porteros, & au midi de la ville d'Hieres. Elle n'a que quatre milles de long, & un de large, & elle est défendue par un château & par trois tours. * Mati, *diction.*

PORRECTA, bourg de l'état de l'Eglise en Italie, Il est renommé à cause de ses bains. Il est dans le Bolonois sur le Reno, environ à sept lieues de Bologne & de Modene, vers le sud. * Mati, *diction.*

PORRÉE (Gilbert de la) natif de Poitiers, chanoine puis évêque de cette ville dans le XII. siecle, fut un des plus grands hommes de son tems. Il professa pendant près de trente ans la philosophie & la theologie, dans les meilleures villes du royaume; mais il tomba malheureusement dans quelques erreurs, en s'expliquant sur les personnes de la Trinité, plûtôt selon les topiques d'Aristote, que selon le langage de l'écriture. Selon son systême, l'essence divine n'étoit point Dieu; les proprietez des personnes n'étoient point des personnes; la nature divine n'étoit point incarnée; il n'y avoit point de merite que celui de Christ; & personne n'étoit veritablement baptisé, s'il ne devoit être sauvé. Ses archidiacres furent ses accusateurs; & saint Bernard les soûtint auprès du pape Eugene III. qui étoit alors en France. L'affaire fut traitée en deux conferences, l'une à Auxerre, & l'autre à Paris; & fut enfin terminée dans une troisiéme qui se tint à Reims, après le concile assemblé l'an 1147. Le pape ne voulut pas traduire devant une si grande assemblée ce prelat qui promettoit de se soûmettre à ce qui seroit jugé par le concile. Ses propositions furent condamnées, & ce jugement fut reçu de lui avec une soûmission que n'imiterent pas quelques-uns de ses disciples. Ainsi n'ayant pas défendu opiniâtrement ses erreurs, c'est à tort qu'il est mis par quelques auteurs au nombre des Heretiques. Gilbert gouverna encore l'église de Poitiers jusqu'à l'an 1154. qui fut celui de sa mort. Outre son traité de la Trinité, il avoit composé une exposition des pseaumes & des épîtres de saint Paul. * Henri de *Gand*, *de script. ecclef. c.* 17. *& in append. c.* 8. Othon de *Frisingen*, *l.* 1. *gest. Frid. imp. l.* 1. *c.* 46. & 47. Baronius, *t. XII. annal. A. C.* 1146. 1147. *&c.* Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *biblioth.* Ptolomæus *Lucensis*, *A. C.* 1134. Sandere, *bar.* 143. Sammarth. *Gall. Christ. tom. II. pag.* 886.

PORRETE (Marguerite) certaine femme de Hainault, qui vivoit dans le XIII. siecle, étant venue à Paris, y composa un livre rempli des erreurs renouvellées par les Quietistes modernes. Elle y disoit entr'autres choses, qu'une personne anéantie dans l'amour de son créateur, peut satisfaire librement tous les souhaits de la nature, sans crainte d'offenser Dieu. Elle soûtint opiniâtrement cette doctrine, qui la fit condamner à être brûlée; ce qui fut executé en 1210. Un certain Guyard de Cressonnessart, publioit dans le même tems d'autres erreurs, & disoit qu'il étoit cet ange de Philadelphie, dont il est parlé dans l'apocalypse; mais il fut plus sage que Marguerite Porrete; car il abjura sa doctrine, & ne fut condamné qu'à une prison perpetuelle. * Sponde, *A. C.* 1210. *n.* 6.

PORSENA, roi des Hetrusques, dont la capitale étoit *Clusium*, maintenant *Chiusi* en Toscane, regnoit vers l'an 520. avant Jesus-Christ. A la sollicitation de Tarquin *le Superbe*, il vint assieger Rome l'an 247. de la fondation de cette ville, & 507. avant Jesus-Christ, pour rétablir ce prince qui avoit été chassé du thrône. Ce siege fut long & fâcheux, & les Romains se virent reduits à la derniere extrémité: mais le courage de Clelie, d'Horace, surnommé *Cocles* & de Mutius, dit *Scævola*, fut la principale cause du salut de Rome. Porsena fut contraint de lever le siege, & de se retirer en son pays. Il eut un fils nommé *Aruns.* * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 5. Florus, *l.* 1. *c.* 10. Eutrope. Orose, &c.

PORT ou PORTO, ville d'Italie, située à l'embouchure du Tibre, dans l'état Ecclesiastique, est le titre d'un des six anciens cardinaux évêques. Son port qui avoit été bâti par Claude, & reparé par Trajan, a été autrefois considerable; mais aujourd'hui à peine sçavonsnous le lieu où il a été. La ville est aussi presque détruite & inhabitée à cause du mauvais air. * *Consultez* Leandre Alberti. Les auteurs Latins ont nommé cette ville *Portus Augusti* & *Portus Romanus.*

PORT-ALEGRE, *Portus Alacris*, autrefois *Amaa*, ville de Portugal, avec évêché suffragant de Brague, est dans la province d'Alentejo, vers les frontieres de l'Estremadure. Elle est située sur une riviere, & est assez bien fortifiée. C'est un comté qui appartient à la maison de Silva.

PORT-HERCOLE, ville & port de mer d'Italie en Toscane, appartient à l'empereur, & est au levant d'Orbitello, vers le mont Argentara. C'est le *Portus Herculis* de Strabon, different de Monaco, qui porte ce même nom en latin. * Sanson.

PORT-LOUIS ou BLAVET, port considerable de France en Bretagne, *cherchez* BLAVET, & LOUIS.

PORT-AU-PRINCE, ville sur la côte meridionale de l'isle de Cuba dans l'Amerique, a un port nommé *le Port-Sainte-Marie.* Cette ville est située au milieu d'une grande prairie, où les Espagnols ont quantité de *hatos*, qui sont des parcs où ils nourrissent des bêtes à cornes, pour en avoir le suif & les cuirs. Ils ont aussi beaucoup de *materias*, c'est-à-dire, de lieux où leurs boucaniers se retirent pour tuer des bêtes sauvages, & y faire sécher les cuirs. C'est de-là que viennent tous les cuirs qu'on estime tant en Europe, & qu'on appelle *de Havana*; parce que de cette ville du Port-au-Prince, on les porte à celle de Havana, qui est la ville capitale de cette isle, afin d'y être embarquez pour l'Espagne, d'où on les transporte dans tous les autres royaumes de l'Europe. * Oëxmelin, *hist. des Indes Occidentales.*

PORT-AUX-PRUNES, pays de l'isle de Madagascar, dans la partie septentrionale, vers la côte qui regarde l'orient, s'étend depuis le port de Temetavi, jusqu'à la baye d'Antongil, & est borné vers l'occident par

les montagnes des Vohis-Anghombes & d'Ansianach. C'est un pays riche, & très-fertile, en ris, & en excellens pâturages. Les habitans sont fort adonnez au travail, & mourroient plûtôt de faim, que de manger de la viande d'une bête, qu'un Chrétien, ou un homme du Sud auroit tuée. Ils sont *Zaffeh-brahim*, c'est-à-dire *de la lignée d'Abraham*, à ce qu'ils disent, & ne connoissent point Mahomet, appellant *Caffres* ceux qui sont de sa secte. D'ailleurs, ils honorent les patriarches Noë, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moyse & David; mais ils n'ont aucune connoissance des autres prophetes, ni de Jesus-Christ. Ils sont circoncis, & ne travaillent point le Samedi, non plus que les Juifs. Ils ne font ni prieres publiques, ni jeûnes; mais seulement des sacrifices de taureaux, de vaches, de cabrils & de coqs. Leurs villages sont mieux disposez & mieux situez que ceux des autres pays; & dans chaque village il y a un *philoubei*, qui y rend la justice. Tous ces philoubeis obéissent à un ancien, qui est l'arbitre de leurs differends. Ce sont les femmes & les filles qui plantent le ris, faisant un trou dans la terre avec un bâton pointu, qu'elles tiennent en la main, en jettant deux grains de ris dans ce trou, qu'elles couvrent avec le pied, en dansant & chantant. Tout cela se fait en un même jour, par toutes les femmes & filles de chaque village, qui s'assemblent pour faire ce plantage. Ils sont adonnez à la geomance, qu'ils nomment *Squille, dont il est parlé dans l'article des* OMBIASSES. La riviere de Manangourou, qui a son embouchure vers l'isle de sainte Marie, est fort grande, & ne se bouche point par les sables; de sorte qu'il y peut entrer au moins une petite barque. On voit le long de cette riviere de belles pierres de cristal, dont quelques-unes ont plus de quatre pieds de grosseur. On dit aussi que dans l'isle Amboulnossi, qui est dans cette riviere, on trouve des aigue-marines, & d'autres pierres precieuses de couleur. * Flacourt, *histoire de Madagascar.*

PORT DE S. MARIE, anciennement *Muesthei Portus*, *Gaditanus Portus*, petite ville avec un grand port, est fort frequentée. Elle est dans l'Andalousie, à l'embouchure de la Guadalete dans le golfe de Cadis, à trois lieues de la ville de ce nom, & de celles de Xeres de la Frontera, & de saint Lucar de Barrameda. * Mati, *diction.*

PORT-ROYAL bourg & port de l'Amerique septentrionale, *voyez* ACADIE.

PORT-ROYAL, abbaye de Bernardines, étoit située proche de Chevreuse, à six lieues de Paris. Elle avoit été établie en 1204. par Mathilde de Garlande, femme de Matthieu I. d'Attichi, seigneur de Marli, cadet de la maison de Montmorenci, & sous les auspices d'Odon de Sulli évêque de Paris. La conduite de ce monastere fut donnée aux moines de l'abbaye des Vaux-de-Cernai, de l'ordre de Cîteaux. Les papes lui accorderent plusieurs privileges; & les rois l'enrichirent par leurs liberalitez. Elle avoit toûjours eu depuis ce tems-là des abbesses perpetuelles, jusqu'à ce que Jacqueline, Marie, Angelique Arnauld, nommée par le roi abbesse de ce monastere en 1602. après y avoir établi la reforme, la remit sous la jurisdiction de l'évêque de Paris, & obtint du roi Louis XIII. l'an 1629. que l'abbesse seroit elective & triennalle. En 1625. on transfera à Paris 15. religieuses de cette communauté dans une maison située au fauxbourg S. Jacques, & l'année suivante on y transfera la communauté entiere, parceque M. de Gondi, premier archevêque de Paris, ne voulut pas consentir alors qu'il y eût deux monasteres separez. En 1647. on forma dans cette maison un nouvel institut de l'Adoration perpetuelle du S. Sacrement, dont on avoit jetté les projets quelques années auparavant, mais qui ne purent s'executer qu'en 1647. Pendant qu'il n'y avoit plus de religieuses dans l'abbaye de Port-Royal des Champs, des solitaires illustres s'y retirerent, entr'autres M. Arnauld d'Andilli, M. le Maître & beaucoup d'autres; cependant les religieuses de cette abbaye avoient fait construire un monastere à Paris; & leur nombre s'augmentant, une partie de ces religieuses retourna au monastere de Port-Royal des Champs, où elles s'établirent sous une prieure dépendante de l'abbesse de Paris. Les affaires du Jansenisme causerent beaucoup de troubles dans ces deux abbayes. Enfin en 1669. les deux maisons de Port-Royal furent separées en deux titres indépendans l'un de l'autre par un arrêt rendu le 13. de Mai, & ce partage fut confirmé par une bulle du pape Clement XI. du 23. Septembre 1671. autorisée par les lettres patentes du roi; & ces deux abbayes demeurerent depuis separées. Enfin en 1708. les religieuses de Port-Royal des Champs n'ayant signé la bulle *Vineam Domini Sabaoth*, que par respect & en y ajoûtant cette clause, que c'étoit sans déroger à ce qui s'étoit passé à leur égard, à la paix de l'Eglise sous le pape Clement IX. elles furent dispersées en 1709. & on détruisit tous les bâtimens de l'abbaye en 1710. * *Mem. du tems.* Necrologe de P. R. *Preface.*

PORT (Benoît du) chancelier de la republique de Genes en 1500. écrivit en latin une relation de l'entrée du roi Louis XII. dans la ville de Genes, en 1502. sous ce titre *descriptio adventus Ludovici XII. Francorum regis in urbem Genuam, anno* 1502. Nous avons ce traité à la fin de l'histoire du roi Charles VIII. écrite par Guillaume de Jaligni, & imprimée à Paris en 1617. * Soprani, *scritt. della Ligur.* Le Mire, *in auct. &c.*

PORTA (Jean-Baptiste) gentilhomme Napolitain, a été celebre sur la fin du XVI. siecle & au commencement du XVII. Il sçavoit la philosophie, les mathematiques, & la medecine, & donna dans l'astrologie judiciaire & dans la magie naturelle, dont il écrivit quelques ouvrages. Outre qu'il avoit contribué à l'établissement de l'académie de *gli Oziosi*; il en avoit une autre dans sa maison, qu'il nomma *di Secreti*; parce qu'on n'y recevoit personne qui ne se fût signalé par quelque nouvelle découverte, par quelque experience, ou par quelque secret. Mais la cour de Rome lui défendit de tenir ces assemblées, & de s'appliquer à ces sciences, qui ne sont pas permises. Il obéit: cependant sa maison fut toûjours la retraite des hommes de lettres & des étrangers, admirateurs du merite de Porta, qui mourut en 1615. Nous avons de lui, *Magia naturalis. Elementa curvilinea. De distillatione. De Ziferis. De occultis litterarum notis. De refractione optices. De aëris transmutationibus. De munitione. Della fisionomia.* Des pieces de theatre, &c. Il composa aussi cinq livres sur les notes occultes des lettres, & sur la maniere de cacher sa pensée dans l'écriture, ou de découvrir celle des autres, qui furent imprimez à Strasbourg, avec une augmentation en 1606. Il y donne plus de cent quatre-vingt manieres de se cacher; & il en laisse encore une infinité d'autres à deviner, & qu'il est aisé d'inventer sur celles qu'il propose. Ainsi il a surpassé de beaucoup tout ce qu'avoit fait Trithême sur ce point, particulierement dans sa polygraphie; soit par sa diligence & son exactitude; soit par son abondance & sa diversité; soit enfin par sa netteté & par sa methode. * Imperialis, *in musæo hist.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Vander-Linden, *de script. medic.* Thomasini, &c. *Præf. typograph. ad lector. edit. Argentor.*

PORTA (Simon) Napolitain, disciple de Pomponace de Mantoue, fut soupçonné d'être de l'opinion de son maître, à qui l'on attribuoit faussement une erreur sur l'immortalité de l'ame, parce qu'il avoit soûtenu qu'on ne pouvoit prouver cette immortalité par la raison naturelle d'une maniere demonstrative. Après avoir expliqué long-tems la philosophie d'Aristote à Pise, il commençoit à faire l'histoire des poissons, lorsqu'on lui apporta celle que Guillaume Rondelet en avoit faite, sur les memoires de Guillaume Pellissier, évêque de Montpellier: ce qui l'obligea d'abandonner ce dessein. Il mourut à Naples l'an 1553. âgé de 57. ans. On a de lui un traité *De mente humana*, que Gesner assure être un ouvrage plus digne d'un porc, que d'un homme raisonnable. Ses autres livres imprimez sont, *Dictionarium latinum græco-barbarum, &c. De dolore liber. De coloribus oculorum. De rerum naturalium principiis. De fato, &c.* * Thuan. *hist.* Gesner. *in biblioth.*

PORTATORE, riviere de la Campagne de Rome. Elle a sa source près de Sezze, traverse la Palu Pontine, & se décharge dans la mer, près de Terracine. * Mati, *diction.*

PORTCROS ou PORTECROS, isle de la mer Mediterranée. Elle est sur la côte de Provence, entre celle de

Porquerolles & celle du Levant. Porteros n'a que trois lieues de circuit, mais il y a un bon port avec un château, & quelques tours pour la garder. * Mati, *diction.*

PORTE Caniculaire, c'étoit une des portes de Rome, *voyez* CANICULAIRE.

PORTE Capene, c'étoit une des portes de Rome, *voyez* CAPENE.

PORTE (la) selon l'idée que les Turcs attachent à ce terme, signifie *la cour du grand-Seigneur.*

PORTE (Ardicin de la) cardinal, natif de Novarre, se rendit habile jurisconsulte. Après avoir perdu sa femme, il alla à Rome, s'y fit connoître par son merite, & fut en peu de tems clerc de la chambre, correcteur des lettres apostoliques, & avocat consistorial. Le pape Martin V. qui l'avoit souvent employé inutilement, le fit cardinal le 24. de Mai de l'an 1426. Il continua ses services au saint siege, mourut à Rome le 9. Avril de l'an 1434. & fut enterré dans l'église du Vatican. * Ciacconius, *in Martin. V.* La Rochepozai, *nomencl. card.* Auberi, *histoire des cardinaux.*

PORTE (Ardicin de la) dit *le Jeune*, cardinal, évêque d'Aleria, petit-fils ou neveu de l'autre cardinal de ce nom, n'eut pas plûtôt reçu les honneurs du doctorat, qu'il fut choisi pour être grand-vicaire de l'archevêque de Florence. Il remplit très bien les devoirs de ce ministere, & se distingua par sa vigilance, son équité & sa fermeté. Lorsque le pape Paul II. eut declaré la ville de Florence rebelle au saint siege, il fut le seul qui osa y publier l'interdit, malgré les menaces d'une populace mutinée. Une action si ferme & si courageuse lui acquit beaucoup de reputation à la cour de Rome, où le pape l'employa pour d'autres affaires. Il lui donna l'évêché de Novarre sa patrie; puis celui d'Aleria en Corse. Sixte IV. eut beaucoup de consideration pour Ardicin de la Porte, qu'il fit successivement referendaire & dataire, & auquel il confia des legations importantes. Ce prelat appaisa diverses fois les troubles qui s'étoient élevez à Nursie, à Terni, à Perouse, à Tripherne & à Todi; mit les seditieux dans l'impuissance de faire éclorre leurs mauvais desseins, confirma les autres dans l'obéissance, & rétablit l'autorité des magistrats. Peu après il termina heureusement les differends qui étoient entre l'empereur Frederic III. & Mathias Corvin roi de Hongrie; & leur persuada de s'unir, pour s'opposer aux progrès que faisoient de toutes parts les Infideles. Le pape Innocent VIII. se déchargea sur lui de plusieurs affaires importantes, entr'autres, du soin de répondre aux ambassadeurs des princes; & le fit cardinal au mois de Mars l'an 1489. mais son humilité lui donnoit du dégoût pour toutes ces dignitez, & le faisoit soûpirer après la solitude. Il fut se jetter aux pieds du pape, il le pria de recevoir la démission de ses benefices & de son chapeau de cardinal, & de lui permettre de se retirer à l'hermitage de Camaldoli, où il avoit résolu de passer le reste de ses jours, dans les exercices de la penitence. Après avoir obtenu ce qu'il souhaitoit, il sortit de Rome deguisé, & avec un seul domestique. Les cardinaux qui en furent avertis, en temoignerent tant de chagrin, que le pape fut obligé de le rappeller. La Porte écrivit de la maniere du monde la plus pressante, pour obtenir la liberté d'executer le projet qu'il avoit formé. Ce fut inutilement; car il fut obligé de revenir à la cour de Rome, où il fut l'exemple des bons ecclesiastiques, & où il mourut le 4. Novembre 1493. Son corps fut enterré dans l'église du Vatican. * Victorel & Ciacconius, *hist. pont. cardin.* Ughel, *Ital. sacr.* Auberi, *histoire des cardinaux.*

PORTE (de la) maison, dont étoit issu le maréchal de la Meilleraye, & dont descendent les ducs de Mazarin d'aujourd'hui, vient de

I. FRANÇOIS de la Porte, seigneur de la Lunardiere, la Jobeliniere & de Villeneuve, qui épousa 1°. par contrat du 26. Mars 1548. *Claude* Bochard, fille d'*Antoine*, seigneur de Faribvilliers, conseiller au parlement de Paris, & de *Françoise* Gayant: 2°. le 21. Avril 1559. *Magdelaine* Charles, fille de *Nicolas*, seigneur du Plessis-Picquet, & de *Jeanne* Bochart. Du premier lit vint, *Susanne* de la Porte, mariée à *François* du Plessis, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi, grand-prevôt de France, &c. dont sont issus les cardinaux de Lyon & de Richelieu. Du second lit sortirent CHARLES, qui suit; *François*, seigneur de la Jobeliniere; *Raoul*, seigneur de Boissiet; *Amador*, grand-prieur de France, bailli de la Morée, ambassadeur de l'ordre de Malte en France, gouverneur de la ville & château d'Angers en 1619. du Havre de Grace en 1626. lieutenant de roi au pays d'Aunis & d'Oleron en 1633. mort le 31. Octobre 1644; & *Leonore* de la Porte, mariée en 1579. à *François* de Chivré, seigneur du Plessis.

II. CHARLES de la Porte, premier du nom, seigneur de la Lunardiere, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, acquit la terre de la Meilleraye, & épousa en Mars 1596. *Claude* de Champlais, fille de *François*, seigneur du Cerveau, & de *Jeanne* de Beaumont, dont il eut CHARLES II. du nom, qui suit; & *Magdelaine* de la Porte, abbesse de Chelles en 1645. morte le 4. Septembre 1671. âgée de 72. ans.

III. CHARLES de la Porte, II. du nom, duc de la Meilleraye, pair, maréchal, & grand-maître de l'artillerie de France, chevalier des ordres du roi, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, épousa 1°. en Fevrier 1630. *Marie* Ruzé, fille d'*Antoine*, marquis d'Effiat, maréchal de France, &c. & de *Marie* de Fourci, morte à l'âge de 20. ans, le 22. Avril 1633: 2°. en Mai 1637. *Marie* de Cossé, fille de *François*, duc de Brissac, morte sans posterité le 14. Mai 1710. en sa 89. année. Du premier lit sortit ARMAND-CHARLES de la Porte, duc de Mazarin, de la Meilleraye, de Mayenne, &c. qui prit le nom & les armes de Mazarin. *Voyez* MAZARIN.

PORTE (Charles de la) II. du nom, duc de la Meilleraye, pair, maréchal, & grand-maître de l'artillerie de France, & chevalier des ordres du roi, lieutenant general de la haute & basse Bretagne, gouverneur de Nantes & de Brest, fils de CHARLES de la Porte, I. du nom, seigneur de la Meilleraye, & de *Claude* de Champlais, se distingua à l'attaque du Pas du Suze en 1629. au combat du pont de Carignan, en 1630. au siege de la Mothe en Lorraine, en 1634. & s'avança extrêmement par la faveur du cardinal de Richelieu. Il avoit déja eu le gouvernement du château de Nantes en 1632. fut fait chevalier des ordres en 1633. & grand-maître de l'artillerie en 1634. Depuis, il servit à la bataille d'Avein, aux sieges de Louvain, de Dole, &c. & après la prise de la ville d'Hesdin, il reçut des mains du roi le bâton de maréchal de France sur la breche de cette place, le 30. Juin 1639. Ce maréchal défit les troupes du marquis de Fuentes, le 4. Août suivant, & contribua beaucoup à la prise de la ville d'Arras en 1640. commandant alors l'armée avec les maréchaux de Chaulnes & de Châtillon. Il prit les années suivantes Aire, la Bassée & Bapaume en Flandres; Collioure, Perpignan & Salées dans le Roussillon. En 1644. il fut lieutenant general sous M. le duc d'Orleans; & en 1646. il commanda l'armée en Italie, où il prit Piombino & Portolongone. Le roi érigea depuis en sa faveur la Meilleraye en duché-pairie: ce qui fut verifié au parlement le 15. Decembre 1663. Ce maréchal mourut à l'Arsenal à Paris le 8. Fevrier de l'an 1664. âgé de 62. ans. Il passoit pour l'homme de son temps qui entendoit le mieux les sieges.

PORTE (Maurice de la) natif de Paris, dans le XVI. siecle, écrivit quelques ouvrages, entr'autres, un d'epithetes. Il étoit frere d'AMBROISE DE LA PORTE, aussi homme de lettres, & mourut le 23. Avril 1571. âgé de 40. ans. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç.*

PORTE-CROIX, CRUCIFERES, ou religieux de sainte-Croix, ordre religieux, fut établi vers l'an 1160. sous le pontificat d'Alexandre III. On prétend ridiculement que le pape Cletus avoit donné commencement à cet institut, & que Cyriaque le rétablit à Jerusalem, après que sainte Helene, mere de Constantin, y eut trouvé la vraie croix du Fils de Dieu. Le pape Alexandre III. lui donna des regles & des constitutions; & Clement VI. ordonna que le premier monastere, chef de l'ordre, seroit à Bologne, à *Santa Maria di Morello*; mais comme cet institut déchut beaucoup dans le XIV. & XV. siecle, on en donna les monasteres en commende; & le cardinal Bessarion eut le prieuré de celui de Venise. Le pape Pie V. rétablit vers l'an 1568. cet ordre, qui fut enfin

aboli par le pape Alexandre VII. en 1656. On donna les biens des monasteres qui étoient dans l'état de Venise à la republique, pour pouvoir soûtenir la guerre qu'elle avoit contre les Turcs. Ce changement regardoit la congregation des Porte-Croix d'Italie. Il y en a une dans les Pays-Bas, qui comprend les monasteres de France. Les religieux sont vêtus de blanc, & portent un scapulaire noir, avec une croix blanche & rouge par dessus. Le general demeure à Hui, & a des monasteres à Liege, à Mastricht, à Namur, à Bolduc, à Bruges, à Tournai, &c. Celui de sainte Croix de la Bretonnerie de Paris, en dépend aussi. Il y a en Portugal des Porte-Croix, qui ont un riche monastere à Evora. Cet ordre a fleuri autrefois en Syrie. * Maurolicus, *mare Ocean. relig.* Baronius, Le Mire, *histoire des ordres religieux.* Le pere Helyot, *hist. des ordres religieux in 4°. à Paris, chez Jean-Baptiste Coignard.*

PORTE-GLAIVES, ordre militaire de Livonie, fut institué par Engilbert & Thierri de Tiffench, ausquels se joignirent quelques riches marchands Allemands pour faire la guerre aux Infideles de Livonie. Ils s'adresserent à Albert, religieux de Bremen de l'ordre de Cîteaux, & alors évêque de Riga, & firent vœu entre ses mains. Albert leur prescrivit de garder la regle de Cîteaux, avec la robe de serge blanche & la chappe noire, sur laquelle ils portoient du côté de l'épaule gauche une épée rouge, croisée de noir, & sur l'estomac, deux pareilles épées passées en sautoir les pointes en bas; & c'est de là qu'ils furent nommez les freres Porte-Glaives. Le premier grand-maître fut Vinno. Le pape Innocent III. approuva cet ordre, qui se voyant trop foible pour resister à divers ennemis qu'il avoit, s'unit avec celui des Teutons, auquel il fut incorporé vers l'an 1237. Depuis ils ne firent plus qu'un même ordre; mais lorsqu'Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre de Prusse, eut abandonné la religion pour suivre les erreurs de Luther en 1525. les Porte-Glaives se separerent des Teutoniques. Gautier de Pletemberg fut fait grand-maître, & Guillaume de Furstemberg qui lui succeda en 1535. fut fait prisonnier par les Moscovites, qui ravagerent la Livonie. L'ordre des Porte-Glaives fut aneanti sous Gothard de Ketler, dernier grand-maître qui se fit Lutherien. Il y renonça solemnellement le 5. Mars 1562. en presence du prince Nicolas Radziwil palatin de Vilna, & commissaire de Sigismond-Auguste, roi de Pologne. On ceda les droits & privileges de l'ordre avec la ville de Riga à ce prince, qui donna à Gothard l'investiture des duchez de Curlande & de Semigale. * Chromer. Michou & Neugobod, *hist. Polon.* Alexandre Guaguini, *desc. magn. Sarm.* Chytræus, *Saxon. l.* 20. Bzovius & Sponde, *in annal.*

PORTEL (Laurent de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une ville de la province d'Alentejo dans le Portugal; a été considerable dans l'ordre de saint François, où après avoir enseigné long-tems la theologie morale, il exerça divers emplois, & fut enfin provincial de la province de Xabregas. On a de lui trois volumes de resolutions de cas de conscience, imprimez à Lisbonne en 1618. 1619. & 1626. & à Lyon en 1633. & 1640. *Dubia regularia. De triplici voto solemni*; des sermons pour toute l'année, & divers autres ouvrages. Il mourut au couvent de Xabregas en 1642. * *Memoires de Portugal.*

PORT'ETOILES & PERROQUETS, noms de deux factions, lesquelles se formerent à Bâle vers l'an 1250. lorsque la noblesse se fut divisée en deux partis, qui se firent long-tems la guerre. Les Perroquets furent ainsi appellez, parce qu'ils portoient à leurs enseignes un perroquet de sinople ou verd dans un champ d'argent: & les Port'Etoiles eurent ce nom, parce que leurs drapeaux étoient chargez d'une étoile d'argent dans un champ de pourpre. * Albertus Argentin, *in chronicis.*

PORTENARE (Ange) a donné en italien l'an 1623. un ouvrage intitulé, *de la felicité de Padoue*, in fol. dont le septiéme livre comprend les illustres écrivains distinguez par classes, selon les professions differentes; mais cela n'est ni assez ample ni assez exact. * Baillet, *Jugem. des sçav. sur les critiq. hist.*

PORTES DE LA VILLE DE ROME. Pline dit que de son tems il y avoit trente-sept portes à la ville de Rome. Il en reste encore neuf anciennes, sans celle de Trans-Tevere ou *Transteverena* au-delà du Tibre, & sans celle du Vatican.

La premiere & la principale s'appelloit anciennement *Flumenta* ou *Flaminia*, aujourd'hui *del Popolo*, sur le bord du Tibre vers le couchant d'hiver, selon la description de Marlian, *l.* 1. *c.* 8.

La seconde étoit à main droite en tirant vers la colline des jardinages, qu'on appelloit *Collatina*, par où l'on sortoit pour aller à Collatie, ville des Sabins, & le grand chemin se nommoit *via Collatina*.

La troisiéme étoit appellée anciennement *Quirinalis*, parce qu'on passoit par-là pour aller au Quirinal. On la nomme aujourd'hui *Porta Salara*, parce qu'on amene le sel par cette porte dans la ville.

La quatriéme s'appelloit *Viminalis*, à cause du mont Viminal. Elle est nommée aujourd'hui *Mementane*, ou *de sainte Agnès*.

La cinquiéme est l'*Esquiline* ou *la Taurine* & *Tiburtine*, parce qu'on y passoit pour aller à Tivoli.

La sixiéme étoit *Porta Calimontana*, par où on alloit au mont Celion.

La septiéme se nommoit *la porte Latine* ou *Ferentina*, qui conduisoit au pays des Latins.

La huitiéme s'appelloit *Capena* & *Fontinalis*, au pied du mont Aventin & proche le Tibre, & il y avoit là plusieurs fontaines; ce qui fait que Juvenal l'appelle *Madidam Capenam.* De cette porte on entroit dans un grand chemin nommé *via Appia*. C'étoit par cette porte qu'entroient les triomphateurs & la pompe des triomphes; aussi s'appelloit-elle *Triumphalis*.

La neuviéme étoit appellée *Ostiensis* & *Trigemina*, parce que celui des trois Horaces qui tua les trois Curiaces, entra par-là.

Il y avoit trois portes en Trans-Tevere, *In-Trans-Tiberina*; la premiere auprès du port nommé *Ripa*, où abordent les barques qui viennent d'Ostie, & de la mer, qu'on appelloit autrefois *Portuensis* & *Navalis*; la seconde, au haut du Janicule, appellée autrefois *Aurelia*, du chemin qu'un certain Aurelius, homme consulaire fit paver. On alloit de cette porte le long de la mer Toscane jusqu'à Pise; la troisiéme est au pied du Janicule, appellée *Septimania*, de Septimus Severus qui la fit faire. * Rosin, *Antiq. Rom.*

PORTES (Philippe des) natif de Chartres, celebre poëte François, abbé de Tiron, de Josaphat, des Vaux-de Cernai, de Bon-Port, d'Aurillac, fut chanoine de la sainte-Chapelle de Paris, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de Henri, duc d'Anjou, frere du roi Charles IX. Il suivit ce prince en Pologne, quand il fut élu roi de cet état, & l'accompagna en France à son avenement à la couronne. Après la mort de ce monarque en 1589. il se retira en Normandie, & contribua à ramener cette province sous l'obéïssance de Henri *le Grand.* On dit qu'il refusa des évêchez, & même l'archevêché de Bourdeaux. Son amour pour les lettres fit honneur à la France. Nous avons de lui un volume de poësies françoises, entre lesquelles est une traduction des pseaumes en vers françois, excellente pour ce tems-là.

☞ Jamais poëte n'a été si bien payé de ses vers que Philippe des Portes. Il eut du roi Henri III. trente mille livres pour le mettre en état de publier ses premiers ouvrages; & Charles IX. étant encore jeune, lui avoit donné huit cens écus d'or pour son Rodomont. L'amiral de Joyeuse beau-frere de ce prince, lui donna une abbaye pour un sonnet, & tous ses benefices ensemble, lui produisoient un revenu de dix mille écus; c'est ce qui fait dire à Balzac, que le loisir de dix mille écus que s'est fait des Portes par ses vers, est un écueil contre lequel les esperances de dix mille poëtes se sont brisées. Mais aussi on peut dire qu'il avoit un genie excellent pour la poësie, le jugement bon & la critique fine. Il fut beaucoup estimé à la cour de Henri III. & ce prince le fit son lecteur, & l'appelloit souvent dans son conseil étroit, où se traitoient les plus importantes affaires de son royaume. La langue françoise lui a obligation d'une partie de sa beauté. Il a purgé la poësie de ce mélange ridicule du grec & du latin. La tendresse & la facilité de ses vers, le firent comparer à Tibulle. Il avoit emprunté des Italiens

le style fleuri & enjoué, les belles figures, les traits brillans & les vives descriptions qui se voient dans ses ouvrages. Ses envieux le lui sçurent bien reprocher, & firent un livre contre lui intitulé, *la conformité des muses Italiennes & Françoises*. Mais il prit cela en galant homme, & dit seulement que s'il avoit sçu que l'auteur de ce livre eût eu dessein d'écrire contre lui, il lui auroit fourni des memoires: qu'il avoit beaucoup plus pris chez les Italiens, que l'auteur de ce livre ne disoit. Regnier *le Satirique* étoit neveu de des Portes, qui mourut l'an 1606. au 61. de son âge. Il étoit frere de JOACHIM DES PORTES, qui écrivit un abregé de la vie du roi Charles IX. * La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *l. V. & t. V. Gall. Christ.* Baillet, *Jugemens des sçav. sur les poët. modernes.*

PORTIER, cherchez MARIGNI.

PORTIQUE ou gallerie basse, où l'on se promene entre des colones ou arcades. La magnificence & la beauté des portiques, étoit quelque chose d'extraordinaire parmi les Romains. Il y en avoit de particuliers pour la commodité des maisons particulieres, & il y en avoit de publics, qui servoient à l'ornement des theâtres & des basiliques. Ces portiques étoient couverts, & quelquefois découverts. Les portiques couverts étoient de longues galleries, soûtenues par un ou plusieurs rangs de colonnes de marbre, pour l'ordinaire, & par dedans enrichies de statues & de tableaux de platte peinture, & d'autres ornemens avec des voûtes superbes & magnifiques. Les côtez étoient percez de plusieurs fenêtres fermées par une pierre speculaire, plus claire que notre verre. On les ouvroit en hiver du côté du midi, pour y laisser entrer le soleil, & l'été on les ouvroit du côté du septentrion. Ces portiques couverts servoient à se promener, & à s'y entretenir agreablement, sans être exposé aux injures du tems. On les appelloit *Stadiata Porticus*. Les portiques découverts, qu'on nommoit *subsidiales ambulationes*, servoient aux Athletes pour les combats de la lute. De tous les portiques qui furent bâtis à Rome, les trois plus considerables ont été ceux de Pompée, d'Auguste & de Neron. Pompée fit faire le sien devant sa cour, & c'étoit la plus agreable promenade de la ville, & la plus fraîche en été; c'est ce qui a fait que les poëtes l'appelloient par excellence, *Pompeïam Umbram*, comme fait Ovide.

Tu modo Pompeïa lentus spatiare sub umbra,
Cum sol Herculei terga Leonis adit.

Celui d'Auguste servoit d'ornement à son palais & à sa bibliotheque; les colonnes étoient de marbre de Numidie, & on y voyoit les statues des cinquante filles de Danaüs rangées par ordre. Neron fit enrichir son palais de trois portiques, chacun de 3000. pas de long, qui furent appellez pour cela *Porticus milliaria*. Les Atheniens furent aussi fort curieux en portiques, & c'étoit-là où leurs philosophes tenoient leurs écoles. Le plus celebre fut celui qu'ils appellerent *Pœcile*, où il y avoit une statue d'airain de Mercure, avec de belles peintures, & entre autre celle qui representoit la bataille de Marathon. Ce fut là où Zenon tint son école, à cause de quoi il fut appellé *Stoïque*, & ceux de sa secte *Stoïciens*, du grec στοὰ qui signifie *Portique*. Les anciens avoient aussi des portiques soûterrains, bâtis en forme de galleries voûtées, pour prendre le frais en été. On les appelloit *subterranea porticus* ou *crypto porticus*. * *Antiquit. Grac. & Rom.*

PORTIUNCULE, est un petit champ qui appartenoit autrefois aux Benedictins du Mont-Sublac, proche d'Assise en Italie. Il y avoit du tems de saint François d'Assise, une petite église sous le nom de Notre-Dame des Anges, ou autrement Notre-Dame de la Portiuncule. Elle portoit le premier nom, parce qu'elle étoit dediée à la Vierge, & que les Anges y étoient quelquefois apparus: & le second, parce que le champ où elle étoit bâtie, n'étoit qu'une petite portion des heritages appartenans au monastere des Benedictins. Elle conserva depuis ces mêmes noms, à cause que saint François y fut, dit-on, visité par la sainte Vierge accompagnée des Anges, & qu'elle étoit au commencement l'unique possession des religieux de cet ordre. On dit que saint François y eut une vision, dans laquelle il obtint de Dieu une indulgence pleniere pour tous ceux qui s'étant bien confessez, feroient leurs prieres dans cette église, & eut ordre d'aller demander cette même grace au pape Honorius III. Cette indulgence fut publiée par sept évêques à Assise le premier jour d'Août 1223. & a subsisté depuis, quoique saint François n'ait point voulu en obtenir de bulles, se contentant que le pape l'eût donnée de vive voix. Sixte IV. vers la fin du XV. siecle, Leon X. au commencement du XVI. Paul V. & Gregoire XV. dans le XVII. ont non seulement confirmé cette indulgence, mais aussi l'ont étendue à toutes les églises du premier, du second, & du tiers-ordre de saint François. Il se fait tous les ans un si grand concours de monde à la Portiuncule le 2. jour d'Août, qu'il est necessaire que les officiers d'Assise & de Perouse, se mettent sous les armes, pour empêcher le désordre que cette multitude de pelerins pourroit apporter; car on dit qu'il y va quelquefois jusqu'à cent mille personnes. * Bellarmin, *l. 2. des indulgences.* M. Baluse, *l. 4. de ses Miscellanea.*

PORTIUS (Gregoire) Italien de nation, s'est rendu celebre vers l'an 1630. par le talent qu'il avoit pour la poësie latine, &, selon quelques-uns, dans la poësie grecque; quoique, selon Nicius Erythræus, il fût devenu incapable de réussir, soit en prose, soit en vers, dans la langue grecque, pour s'être trop attaché à la langue latine. Il a composé dans ces deux langues des odes, des élegies, des épigrammes, & s'est fait sur-tout admirer par sa facilité & sa maniere naturelle, qualitez d'autant plus estimables dans ce poëte, que ceux de sa nation semblent ordinairement affecter l'enflûre & l'hyperbole, soit dans leurs pensées, soit dans leurs expressions. * Leo Allatius, *de Apib. Urban.* M. Baillet, *Jug. des sçav.*

PORTLAND, en latin *Vindelis*, isle remarquable, ou plûtôt presqu'isle qui a fait partie du comté de Dorset. Elle est éloignée de trois milles anglois de Weymouth vers le sud-est, & a sept milles de tour, environnée par tout de rochers, excepté du côté du château de Portland, qui est le seul endroit par où elle tient à la terre ferme, & par où on peut y aborder. Le terroir y produit beaucoup de bled, & est passablement bon pour les pâturages; mais il est si denué de bois & d'autres matieres propres pour le chauffage, que les habitans sont contraints de faire sécher la bouze de vache pour la brûler. Pour les bâtimens, l'Angleterre n'a pas de meilleures pierres que celles de cette presqu'isle, où il y a de grandes carrieres. Elle a été honorée du titre de comté, dans la personne de RICHARD Weston, par le roi Charles I. en 1632. Ce titre fut éteint par la mort de son fils *Thomas*; mais il fut renouvellé depuis dans la derniere revolution, dans la personne du comte de Benting, favori de Guillaume III. Cette presqu'isle appartient à l'église de Winchester, par le don que lui en fit Edouard *le Confesseur*. Elle a une église du côté du sud près de la mer, autour de laquelle on a élevé des remparts d'une extrême hauteur, pour la garantir des flots. * *Dictionaire Anglois.*

PORTO, petite ville du domaine de Venise en Italie. Elle est fortifiée & située sur l'Adige dans le Veronnois, à huit lieues au-dessus de Veronne. * Mati, *diction.*

PORTO, ville de Portugal, est située vers l'embouchure du Duero, & est le siege d'un évêché suffragant de Braga. C'est le *Portus Calensis* ou *Ciudad de Puerto*, qui a donné le nom au royaume de Portugal. Ceux du Pays-Bas la nomment *Port-à-Port*. Cette ville est dans la province, entre Duero & Minho, environ à une lieue de l'Ocean, & est une des plus considerables de Portugal, tant par son commerce que par son ancienneté. Sa situation sur le panchant d'une montagne, ne contribue pas à la rendre commode; mais du reste, ses rues sont propres, & sur le bord de la riviere regne un beau quai d'un bout de la ville à l'autre. Son havre est un havre de barre, où les vaisseaux ne peuvent entrer que dans le tems de la pleine mer, & sous la conduite d'un pilote de la ville; d'où vient qu'on ne s'est pas embarrassé de la fortifier. La rade est spacieuse, & peut contenir une grande flotte. Porto n'est pas fort peuplée en tems de guerre; mais en tems de paix le commerce y attire un grand nombre d'étrangers. Il y a un conseil souve-

rain, qui est le second du royaume. * Rosendius, *in antiq. Lusit.*

PORTO-BELO, ville de la côte septentrionale de l'isthme de Panama, dans l'Amerique meridionale, à dix-huit lieues de la ville de Panama, est située sur une baye, à l'embouchure de laquelle il y a deux châteaux très-forts, nommez de saint Jacques & de saint Philippe. Il y a encore un fort sur une hauteur qui commande à la ville. Les galions du roi d'Espagne y vont tous les ans, pour charger l'or & l'argent que l'on amene du Perou à Panama, & que l'on transporte par terre sur plus de deux mille mulets, depuis Panama jusqu'à Porto-Belo, afin d'y être embarqué pour l'Espagne. Toutes les marchandises qui vont au Perou, sont aussi déchargées à Porto-Belo, & portées par la même voie des mulets à Panama, pour y être chargées sur des galions de la mer du Sud. Il n'y a gueres à Porto-Belo que des magasins pour mettre les marchandises : car les marchands demeurent ordinairement à Panama, ne pouvant faire un long sejour à Porto-Belo, parce que le lieu est mal sein, étant environné de montagnes qui cachent le soleil, & l'empêchent de purifier l'air. Il ne laisse pas d'y avoir environ quatre cens hommes capables de porter les armes, outre la garnison qui est d'autant de soldats. Il y a un gouverneur de la ville & deux castellans, c'est-à-dire, gouverneurs de châteaux. Cette ville fut prise & pillée en 1668. par les François & les Anglois. * Oexmelin, *hist. des Indes Occidentales.*

PORTO D'ASCOLI, bourg de l'état de l'Eglise. Il est dans la marche d'Ancone aux confins de l'Abruffe, & sur l'embouchure de Tronto. Quelques geographes prennent ce bourg pour celui qu'on nommoit anciennement *Truentum*, que d'autres mettent à *Torre Segura*, village qui n'est separé de Porto d'Ascoli que par la riviere de Fronto. * Mati, *diction.*

PORTOCARRERO, maison considerable d'Espagne, dont l'on ne rapporte ici la posterité que depuis

I. RAIMOND-GARCIE de Portocarrero, qui eut pour fille aînée & heritiere URRAQUE, qui suit ;

II. URRAQUE Portocarrero, épousa *Henri-Fernandez* de Tolede, fils d'*Alonso* de Tolede, dont il eut EGAS-ENRIQUEZ Portocarrero, qui suit ; JEAN-ENRIQUEZ, qui a fait *branche rapportée ci-après* ; *Santie-Enriquez*, mariée 1°. à *Roderic* Gonsalez de Pereira : 2°. à *Pajo* Suarez Romeu ; & *Urraque-Enriquez*, alliée à *Gui* Gomez.

III. EGAS-ENRIQUEZ Portocarrero, épousa *Therese* Gonsalez de Curvera, dont il eut *Gonsalve*, dont la posterité finit en la troisiéme generation ; RAIMOND-VEEGAS, qui suit ; *Jean-Veegas*, archevêque de Brague ; & *Laurent*, mort sans posterité d'*Elvire* Fernandez de Coimbre.

IV. RAIMOND-VEEGAS Portocarrero, épousa *Marie* Ouriguez de Nourega, dont il eut JEAN-RAIMOND, qui suit ; & *Etienne*.

V. JEAN-RAIMOND Portocarrero, épousa *Dordie*, fille de *Dominique* Martinez, dont il eut MARTIN-AGNEZ-RAIMOND, qui suit ; & *Marie*, alliée à *Jean* Perez-Redondo.

VI. MARTIN-AGNEZ-RAIMOND Portocarrero, épousa *Marie*, fille de *Vasco-Lorenzo* de la Chamusca de Santoren ; dont il eut RODERIC-MARTINEZ, qui suit ; & *Therese*, mariée à *Alfonse* Correa.

VII. RODERIC-MARTINEZ Portocarrero de la Chamuscha, fut pere de JEAN-RODRIGUEZ, qui suit ;

VIII. JEAN-RODRIGUEZ Portocarrero, majordome de la reine Beatrix, avec laquelle il passa de Portugal en Castille, où Henri III. roi de Castille lui donna l'an 1396. le tiers du revenu de l'évêché de Zamora à droit hereditaire. Il épousa *Beatrix* Barreto, premiere dame de la reine Beatrix, dont il eut *Jean-Rodriguez*, à qui son pere donna pour droit d'aînesse le tiers du revenu de l'évêché de Zamora, & eut un fils unique, mort sans alliance l'an 1440. FERDINAND-RODRIGUEZ, qui suit ; *Beatrix*, mariée à *Ferdinand* Gutierrez de Vega, seigneur de Valuerde ; & *Mancie*, alliée à *Gonsalve-Rodriguez* de Sousa.

IX. FERDINAND-RODRIGUEZ Portocarrero, épousa *Beatrix* de Ulloa, fille de *Pierre-Agnez*, seigneur de la Mota, dont il eut PIERRE, qui suit ; & *Isabelle*, mariée au docteur *Pierre* Gonzalez de Castillo, seigneur de Sainte-Marie-del-Campo.

X. PIERRE Portocarrero, succeda à son cousin au droit de percevoir le tiers du revenu de l'évêché de Zamora, qu'il laissa à sa posterité, & mourut en 1468. ayant eu entre autres enfans de *Marie* de Escalante-Cabeza-de-Baca, dame de Villanueva & du Val de Gema, ALFONSE, qui suit ;

XI. ALFONSE Portocarrero, seigneur de Villanueva, &c. épousa *Agnés* Pimentel, fille *naturelle* de *Roderic*, comte de Benevent, dont il eut FERDINAND-RODRIGUEZ, qui suit ; & *Marie*, alliée à *Pierre* de Monroi seigneur de la Tabena.

XII. FERDINAND-RODRIGUEZ Portocarrero, seigneur de Villanueva, &c. épousa *Marie* Tello & Deza sœur de *Diegue*, archevêque de Seville, & fille de *Gomez* Tello, dont il eut entre autres enfans ALFONSE-RODRIGUEZ, qui suit ; & *Louis*, chevalier de l'ordre d'Alcantara.

XIII. ALFONSE-RODRIGUEZ Portocarrero, seigneur de Villanueva, &c. épousa *Eleonore* de Silva, fille & heritiere de *Jean*, conseigneur de la troisiéme partie des revenus de l'évêché de Zamora, dont il eut entre autres enfans *Antoine*, mort sans posterité de *Beatrix* de Ulloa ; HIEROME, qui suit ; & *Marie*, alliée à *Gaspard* del Aguila seigneur d'Orcigosa.

XIV. HIEROME Portocarrero, seigneur de Villanueva, &c. épousa 1°. *Marie* de Aguilar & Paz, fille de *Dominique* de Aguilar : 2°. *Beatrix* de Bracamonte, fille de *Diegue*, seigneur de Fuentel-Sol. Du premier lit vinrent ALFONSE, qui suit ; & *Eleonore*, mariée à *Diegue* de Vargas, chevalier de l'ordre de Calatrava. Du second sortirent *François*, capitaine de cavalerie ; & *Antoine*, qui servit en Flandres.

XV. ALFONSE Portocarrero, seigneur de Villanueva, &c. épousa *Agueda-Marcella* de Aponte, fille de *Gonsalve* Lopez de Aponte, dont il eut *Louis*, chevalier de l'ordre d'Alcantara, mort à l'âge de dix-sept ans ; HIEROME, qui suit ; *François* de Aponte Portocarrero, mort en 1669. sans posterité de *Marie-Anne* de Prado, fille d'*André* de Prado-Marmol & la Torre ; *Jean*, chevalier de S. Jacques, mort en 1682. laissant trois filles de *Hierônime* de Saledo, dame d'Almoguerra ; & *Agathe-Hiacinthe* Portocarrero, mariée à *Jean* de Miranda-Nigno, chevalier de l'ordre de S. Jacques.

XVI. HIEROME Portocarrero, seigneur de Villanueva, &c. mort en 1667. avoit épousé *Mencie* de Cosio-Brabo de Cordoue, fille d'*Alfonse* de Cosio, seigneur de Marzales, dont il eut entr'autres enfans JOSEPH, qui suit ; *Emanuel*, Jesuite ; & *Ferdinand* Tello Portocarrero, tué au siege de Mons en 1678.

XVII. JOSEPH Portocarrero & Silva, chevalier de l'ordre de saint Jacques, né en 1644. fut créé marquis de Castrillo en 1680. & épousa *Marie-Emmanuelle* de Prado, fille de *Laurent-François* de Prado, dont il a eu BALTASAR, qui suit ;

XVIII. BALTASAR Portocarrero & Silva, né le 28. Octobre 1674.

SECONDE BRANCHE DE PORTOCARRERO.

III. JEAN-ENRIQUEZ Portocarrero, fils puîné de HENRI-FERNANDEZ de Tolede, & de *Urraque* Portocarrero, épousa *Major-Veegas* Coronel, fille d'*Egas-Perez* Coronel, dont il eut PIERRE-AGNEZ, qui suit ; *Ferdinand-Agnez*, doyen de Brague ; *Gonsalve*, dont la posterité est éteinte ; & *Laurent*, dont la posterité ne subsiste plus.

IV. PIERRE-AGNEZ Portocarrero, épousa *Major Veegas* de Regaludo, dont il eut entre autres enfans *Martin* Perez Portocarrero, dont la posterité ne subsiste plus ; & FERDINAND-PEREZ, qui suit ;

V. FERDINAND-PEREZ Portocarrero, épousa *Major*, fille de *Martin-Veegas* Mogudo, dont il eut trois fils du nom de MARTIN.

VI. MARTIN Portocarrero, qui étoit l'aîné, épousa *Agnez*, fille de *Frederic* comte de Pardo en Lombardie, dont il eut MARTIN-FERNANDEZ, qui suit ;

VII. MARTIN-FERNANDEZ Portocarrero, seigneur de Villanueva del Fresno, épousa *Marie* Tenorio, dame de Moguer, fille d'*Alfonse-Jufre* Tenorio, seigneur de Mo-

guer, amirante de Castille, dont il eut ALFONSE-FERNANDEZ, qui suit ;

VIII. ALFONSE-FERNANDEZ Portocarrero, seigneur de Moguer, Villanueva del Fresno, Palacio, Barcarotta, Cebela, &c. épousa 1°. *Françoise* Sarmiento, fille de *Pierre-Ruiz* Sarmiento, seigneur d'Alisia : 2°. *Therese* de Biedma & Benavides, dame de Mocejon, fille de *Mendez-Rodriguez* de Biedma & Benavides. Du premier lit vinrent MARTIN, qui suit; & ALFONSE-FERNANDEZ, qui a fait *la branche des comtes de* MEDELIN, *rapportée ci-après*. Du second lit sortit *Louis-Mendez* Portocarrero, seigneur de Mocejon & Banacazan, dont la posterité est éteinte.

IX. MARTIN-FERNANDEZ Portocarrero, seigneur de Moguer, Villanueva del Fresno, &c. épousa *Eleonore* Cabeza de Baca, dont il eut PIERRE, qui suit; *Beatrix*, mariée à *Diegue* Gomez de Ribera, seigneur de Los-Molarez; *Elvire*, premiere femme du connetable *Alvare* de Luna; FRANÇOISE Portocarrero, laquelle ayant épousé *Gilles* Boccanegre, seigneur de Palma, sa posterité prit le nom & les armes de Portocarrero, & a fait *la branche des comtes de* PALMA, *rapportée ci-après*.

X. PIERRE Portocarrero, seigneur de Moguer, Villanueva del Fresno, &c. épousa *Beatrix* Enriquez, fille d'*Alfonse* amirante de Castille, dont il eut pour fille unique *Marie* Portocarrero, dame de Moguer, Villanueva del Fresno, &c. mariée 1°. à *Louis* Boccanegre, seigneur de Palma : 2°. à *Jean-Fernandez* Pacheco, marquis de Villena, premier duc d'Escalone.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES de PALMA.

X. FRANÇOISE Portocarrero, fille de MARTIN-FERNANDEZ Portocarrero, seigneur de Moguer & de Villanueva del Fresno, épousa ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus, *Gilles* Boccanegre, seigneur de Palma, fils d'*Alfonse* seigneur de Palma, & d'*Urraque* Fernandez de Cordoue, dont elle eut *Louis* Boccanegre, seigneur de Palma, mort l'an 1442. sans posterité de *Marie* Portocarrero, dame de Moguer & de Villanueva del Fresno sa cousine, laquelle se remaria à *Jean-Fernandez* Pacheco, marquis de Villena, premier duc d'Escalone, *ainsi qu'il vient d'être remarqué*; & MARTIN-FERNANDEZ, qui suit;

XI. MARTIN-FERNANDEZ Portocarrero, seigneur de Palma, fit son testament en l'an 1460. Il avoit épousé en l'an 1447. *Marie* de Velasco, sœur de *Jean* premier comte de Sirvela, dont il eut LOUIS-FERNANDEZ, qui suit; *Françoise*, mariée l'an 1470. à *Diegue-Fernandez* de Cordoue, seigneur de la Estrella; & *Eleonore*, morte avant sa mere.

XII. LOUIS-FERNANDEZ Portocarrero, seigneur de Palma, d'Almenara, &c. fit son testament le 5. Janvier 1503. Il avoit épousé 1°. en l'an 1468. *Beatrix* Carillo, fille de *Diegue-Fernandez* de Cordoue, premier comte de Cabra, dont il n'eut point d'enfans : 2°. en l'an 1472. *Françoise* Manrique, fille de *Frederic*, seigneur de Hito & de Bagnos, dont il eut LOUIS, qui suit; & FREDERIC-MANRIQUE, qui a fait *la branche des seigneurs de* GUADAMELENA, *rapportée ci-après*.

XIII. LOUIS Portocarrero, créé comte de Palma en 1507. seigneur d'Almenara Fuentel Almo & de la Monclava, commandeur d'Azuega de l'ordre de saint Jacques, fit son testament le 21. Juillet 1528. Il épousa 1°. en 1499. *Eleonore* de la Vega & Giron, fille de *Jean* Tellez-Giron comte de Vrenna : 2°. *Eleonore* de la Vega, fille de *Garcias* Lasso de la Vega, seigneur de los Arcos. Du premier lit sortirent LOUIS, qui suit; & *Eleonore*, religieuse. Du second lit vinrent ANTOINE, qui a fait *la branche des comtes de la* MONCLOVA, *rapportée ci-après*; *Garcias* Lasso Portocarrero, seigneur de Valbuena, mort avant l'an 1597. sans posterité de *Jeanne* de Guzman, fille de *Jean* Manuel; *Marie*, alliée à *Louis* de Guzman, marquis de la Algava; & *Eleonore*, mariée à *Pierre* Lopez Portocarrero, marquis d'Alcada de Alameda.

XIV. LOUIS Portocarrero, comte de Palma, seigneur d'Almenara, Fuentel-Alamo, &c. chevalier de l'ordre de saint Jacques, mort en l'an 1574. épousa 1°. *Therese* de Norogna, fille de *Roderic* Tellez de Menesez seigneur d'Ugnon : 2°. en l'an 1564. *Louise* Manrique de Padilla, fille d'*Antoine* Manrique, seigneur de Valdescarai, morte en 1611. Du premier lit vinrent LOUIS, qui suit; *Antoine*, mort avant son pere sans posterité de *Julienne-Angelique* de Velasco, fille de *Gaston* de Peralta, marquis de Falces; *Pierre*, mort l'an 1559. sans alliance; *Françoise*, & *Louise*, religieuses; & *Marie*, morte sans alliance. Du second lit sortirent LOUIS-ANTOINE-FERNANDEZ, qui a fait *la branche des marquis d'*ALMENARA, *rapportée ci-après*; *Antoine*, chanoine & doyen de Tolede, mort en 1651; *Louise*, & *Elvire*, mortes sans alliance; & *Françoise* Portocarrero, mariée à *Tello* de Guzman & Cuevara, comte de Villaverde.

XV. LOUIS Portocarrero, mort en 1557. avant son pere, épousa *Antoinette* d'Abrantes, fille d'*Alvare*, seigneur de Almada, dont il eut pour fille unique *Anne* Portocarrero, mariée à *François* Hurtado de Mendoza, marquis d'Almazan.

BRANCHE DES MARQUIS D'ALMENARA; comtes de PALMA.

XV. LOUIS-ANTOINE-FERNANDEZ Portocarrero, fils aîné de LOUIS Portocarrero comte de Palma, & de *Louise* Manrique de Padilla sa seconde femme, fut comte de Palma, & créé comte d'Almenara en 1623. Il mourut en 1639. ayant eu de *Françoise* de Mendoza & Luna, marquise de Montesclaros, fille de *Jean*, marquis de Montesclaros, LOUIS-ANDRE'-FERNANDEZ, qui suit; & *Louise-Antoinette*, mariée 1°. à *Roderic* Mesia-Carillo, marquis de la Guardia : 2°. à *Jean* de Mendoza & Luna, marquis de Montesclaros, son oncle.

XV. LOUIS-ANDRÉ-FERNANDEZ Portocarrero & Mendoza, marquis d'Almenara, &c. chevalier de l'ordre de S. Jacques, mort avant son pere, épousa *Eleonore* de Guzman, fille de *Louis*, marquis de la Algava & Ardalés, dont il eut FERDINAND-LOUIS-FERNANDEZ, qui suit; *Louis-Emmanuel-Fernandez* Portocarrero, doyen de l'église de Tolede, qui fut nommé cardinal en 1669. par le pape Clement IX. puis archevêque de Tolede, primat d'Espagne en 1677. commandeur de l'ordre du saint Esprit, & évêque de Palestrine. Il fut aussi viceroi de Sicile, ambassadeur à Rome, lieutenant general de la mer, deux fois gouverneur d'Espagne, & mourut à Madrid le 14. Septembre 1709. âgé de 74. ans; *Agnés-Marie*, alliée 1°. à *Jean* Portocarrero, marquis de Villanueva : 2°. à *Louis-Fernandez* de Cordoue, marquis de Guadalcazar : 3°. à *Jean* de Baëza-Manrique, de Luna & S. Domingue, marquis de Castromonte, morte le premier Novembre 1687; & *Augustine*, mariée en l'an 1663. à *Isidore* de Silva & Portugal, marquis d'Oran.

XVII. FERDINAND-LOUIS-FERNANDEZ Portocarrero, comte de Palma, marquis de Montesclaros, d'Almenara, &c. mort en 1649. à l'âge de dix-neuf ans, épousa en 1648. *Antoinette* de Moscoso, fille de *Lopez* Hurtado de Mendosa Moscoso Osorio, marquis d'Almazan, dont il eut pour fils unique LOUIS-ANTOINE-THOMAS, qui suit;

XVIII. LOUIS-ANTOINE-THOMAS Portocarrero, Mendoza & Luna, comte de Palma, marquis de Montesclaros, Almenara, &c. né le 7. Mars 1649. a été créé grand d'Espagne en 1697. & nommé viceroi de Catalogne en 1701. Il épousa en 1667. *Marie-Eleonore* de Moscoso, fille de *Gaspard* Hurtado de Mendosa Moscoso, Osorio, marquis d'Almazan, dont il a eu *Pierre*, patriarche des Indes, né en Janvier 1671. mort en Fevrier 1708; JOACHIM, qui suit; *Joseph-Antoine*, né le 29. Mai 1684. archidiacre de Talavera, & chanoine de Tolede; *Gaspard*, chevalier de Malte, né le 8. Mars 1687; *Augustin*, né le 19. Mars 1689; & deux filles religieuses au monastere royal de l'Incarnation de Madrid.

XIX. JOACHIM Portocarrero, marquis d'Almenara, né le 27. Mars 1681.

BRANCHE DES COMTES DE LA MONCLOVA.

XIV. ANTOINE Portocarrero de la Vega, fils aîné de LOUIS Portocarrero, comte de Palma, & d'*Eleonore* de la Vega sa seconde femme, fut seigneur de la Monclova, & épousa *Sanche* de Guzman, fille de *Garcias* Lasso de la Vega sa cousine, dont il eut LOUIS, qui suit; & *Eleonore-Marie* de la Vega, mariée à *Bernardin* de Mendoza, commandeur de Merida.

XV. Louis Portocarrero de la Vega, seigneur de la Monclova, épousa *Catherine* Enriquez, fille de *Henri* Enriquez & Gordo, seigneur de Orce, dont il eut pour fils unique Antoine, qui suit;

XVI. Antoine Portocarrero de la Vega, premier comte de la Monclova, chevalier de l'ordre de S. Jacques, mort le 28. Octobre 1649. épousa 1°. *Sanche* de Mendoza: 2°. *Marie* de Roxas Manrique de Lara, fille de *François* de Roxas, marquis de Poza, dont il eut *Louis*, mort sans alliance; *Gaspard*, comte de Monclova, gouverneur d'Oran, lieutenant general de la mer, qui se fit prêtre, & mourut au mois de Mai 1693; Melchior, qui suit; & plusieurs autres enfans, qui moururent jeunes ou religieuses.

XVII. Melchior Portocarrero de la Vega, comte de la Monclova, commandeur de Zarza de l'ordre d'Alcantara, & viceroi de la nouvelle Espagne, a épousé *Antoinette* Ximenés de Urrea, fille d'*Antoine*, seigneur de Berbedel, dont il a eu plusieurs enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Guadamelena.

XIII. Frederic Manrique Portocarrero, fils puîné de Louis-Fernandez Portocarrero, seigneur de Palma, & de *Françoise* Manrique sa seconde femme, fut chevalier de l'ordre de S. Jacques, seigneur de Guadamelena, Calonge, &c. & épousa *Jeanne* Ponce de Leon, fille de *Diegue* Ramirez de Guzman, premier comte de Teva, dont il eut *Louis*, mort sans alliance; *Frederic* Manrique Portocarrero, seigneur de Guadamelena, mort l'an 1593. sans posterité de *Françoise* de Montemajor, fille de *Diegue* de Cordoue & Montemajor; Antoine-Manrique, qui suit; & *Briande*, mariée à *Antoine-Fernandez* de Cordoue, seigneur de Guadalcazar.

XIV. Antoine-Manrique Portocarrero, seigneur de Guadamelena, épousa *Jeanne* de Mendoza, fille de *Diegue* de Cordoue & Montemajor, dont il eut Frederic-Manrique, qui suit; & *Diegue* de Cordoue Portocarrero, chevalier de l'ordre de S. Jacques.

XV. Frederic-Manrique Portocarrero, seigneur de Guadamelena, &c. chevalier de l'ordre de saint Jacques, mourut en 1649. sans posterité de *Jeanne-Antoinette* d'Aguilar, dame de Pilaz.

BRANCHE DES COMTES DE MEDELIN, ducs de Camina.

IX. Alfonse-Fernandez Portocarrero, second fils d'Alfonse-Fernandez Portocarrero, seigneur de Moguer, Villanueva del Fresno, &c. & de *Françoise* Sarmiento sa premiere femme, épousa *Elvire* de Orozco, dont il eut Alfonse-Fernandez, qui suit;

X. Alfonse-Fernandez Portocarrero, épousa *Eleonore* de Monroi, dont il eut entre autres enfans Roderic, qui suit;

XI. Roderic Portocarrero, fut créé comte de Medelin l'an 1452. & mourut l'an 1464. ayant eu de *Beatrix* Pacheco, fille de *Jean*, marquis de Villena, Jean, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Mendés* de Benavides, comte de Santistevan; *Catherine*, alliée à *Gantier*, seigneur de Monroi; *Marie*, qui épousa *Jean* Arias Davila, comte de Pugno-en-Rostro; & *Isabelle* Portocarrero, mariée à *Jean* Manuel de Figueroa, seigneur de Salva Leon.

XII. Jean Portocarrero, comte de Medelin, épousa 1°. *Agnés* de Ribera, fille de *Pierre Afan*, comte de Los Molarés: 2°. *Marie* Manuel, fille de *Gomés* Suarez de Figueroa, comte de Feria, dont il eut Roderic, qui suit; *Inico*, mort jeune; *Agnés*, mariée à *Pierre* de Solis; *Marie* alliée à *Jean* d'Orrellana; & *Beatrix*, religieuse.

XIII. Roderic Portocarrero, mort avant son pere, avoit épousé *Eleonore* de Tolede, fille de *Frederic*, duc d'Albe, dont il eut Jean, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Jean* duc de Estrada; *Marie*, alliée à *François* Zapata; & *Agnés* Portocarrero, qui épousa *Alfonse* d'Avalos.

XIV. Jean Portocarrero, comte de Medelin, épousa *Marie* Osorio, fille de *Jean* Portocarrero, marquis de Villanueva del Fresno, dont il eut Roderic-Hierome, qui suit; *Eleonore*, mariée à *Louis* Zapata, seigneur de Pelopos & de Bunos; *Jeanne*, alliée à *Louis* Pacheco Giron de Alarcon, seigneur de Alvadalejo; & *Marie*, qui épousa *Alfonse* de Monroi Portocarrero.

XV. Roderic-Hierome Portocarrero, comte de Medelin, épousa 1°. *Jeanne* de Cordoue, fille de *Louis*, marquis de Comarés: 2°. *François* de Zuniga, fille de *Ferdinand* Ruiz de Castro & Portugal, comte de Lemos: 3°. *Jeanne* de Zuniga, fille de *Ferdinand* Darias & Saavedra, comte de Castelar: 4°. *Magdelaine* de Bobadilla veuve de *Hierôme* de Padilla, & fille de *Pierre*, seigneur de Pinos: 5°. *Marie-Anne* de Bracamonte, sœur du comte de Peneranda. Du premier lit vinrent entre autres enfans Jean-Antoine, qui suit; & Pierre, qui continua *la posterité rapportée aprés celle de son frere aîné.*

XVI. Jean-Antoine Portocarrero, mourut avant son pere, laissant de *Louise* Faxardo, fille de *François* Hutardo de Mendoza, marquis d'Almazan, pour fille unique *Jeanne* Portocarrero premiere femme de *Louis-Fernandez* Manrique, marquis d'Aguilar, morte sans posterité.

XVI. Pierre Portocarrero, fils puîné de Roderic-Hierome, fut comte de Medelin, chevalier de l'ordre de S. Jacques, commandeur de Socabos. Il épousa 1°. *Marie-Anne* de Mendoza, fille de *Garcie*, Ramirez de Cardenas: 2°. *Anne* de Cordoue & Cardonne, fille de *Louis-Fernandez*, comte de Prades. De ce dernier mariage sortirent, *Roderic*, mort enfant; *Louis*, comte de Medelin, mort sans alliance; *Jean*, aussi comte de Medelin, chevalier de l'ordre de saint Jacques, & commandeur de Socabos, mort sans alliance; Pierre, qui suit; *Marguerite*, religieuse; & *Anne*, mariée à *Gonsalve* Messia-Carillo, marquis de la Guardia.

XVII. Pierre Portocarrero, comte de Medelin, épousa 1° *Marie-Fernandez* de Cordoue, fille d'*Alfonse*, marquis de Priego, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie-Beatrix* de Menesés, marquise de Villareal & duchesse de Camina, veuve de *Michel* de Norogna, duc de Camina, dont il eut Pierre-Luitgard, qui suit; *Roderic-Hierôme* Portocarrero de Nerogna, auditeur de Grenade & abbé de saint Sauveur de Xerés, mort en Mai 1681; *Julienne-Marie*, alliée 1°. à *François* Ponce de Leon, duc d'Arcos: 2°. à *Antoine-Sebastien* de Tolede, marquis de Mancera; & *Louise*, mariée à *François* de Moncade, marquis d'Ajetone.

XVIII. Pierre-Luitgard de Menesés Portocarrero, duc de Camina, marquis de Villareal, comte de Medelin & d'Alcoutin, épousa en Octobre 1662. *Therese* d'Aragon, fille de *Louis*, duc de Segorbe, dont il eut *Marc*, comte d'Alcoutin, qui ne vécut que neuf heures; & *Marie* de Menesés Portocarrero, morte au berceau. * *Voyez* Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne.*

PORTO-FAMINE, *cherchez* PHILIPPE, ou CIUDAD DEL RE' PHILIPPE.

PORTOFARINE, petite ville du royaume de Tunis en Barbarie. Elle est au couchant des ruines de Carthage, & au nord de la ville de Tunis. Elle a une fort bonne rade, dans laquelle on passe pour aller à la Goulette, & delà à Tunis. * Mati, *diction.*

PORTO-FERRAIO, anciennement *Argous Portus*, petite ville située sur la côte occidentale de l'isle d'Elbe, à une lieue & demie de Porto-Longone. Porto-Ferraio que quelques geographes appellent *Cosmopolis*, est une place forte, & qui a un fort bon port. Elle appartient au grand duc de Toscane. * Mati, *diction.*

PORTO-FINO, ville d'Italie sur la côte de Genes, est nommée par les auteurs Latins *Portus Delphini.* Elle a un petit port, environ à vingt milles de Genes, vers le golfe de Ripallo.

PORTO-GRUARO, anciennement *Portus Romantinus*, bourg de l'état de Venise en Italie. Il est dans le Frioul sur une petite riviere, à six lieues de Marano, vers le couchant, & environ à une lieue des ruines de Concordia, à laquelle il a succedé en la dignité épiscopale. * Mati, *diction.*

PORTO-GUISCARDO, bourg avec un port. Il est sur la côte septentrionale de l'isle de Cephalonie. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Samos*, & d'autres pour l'ancienne *Panormus*, deux bourgs de la même isle. * Mati, *diction.*

PORTO-LONGONE, *Portus longus*, forteresse & port

port de l'isle d'Elbe en la mer de Toscane, fut prise par les François en 1646. sous le maréchal de la Meilleraye : on la rendit aux Espagnols.

PORTO-MALFETAN, anciennement *Cresa*, *Cressa*, C'est un bourg de la Natolie en Asie. Il est sur la côte meridionale, vis-à-vis de la ville de Rhodes. * Mati, *dictionaire*.

PORTO-MORISO en Italie, appartient à la republique de Genes, & est nommé *Portus Mauritius*. C'est un bourg agréable sur le panchant d'une colline jusqu'à la mer, près d'Oneille, entre Savone & Nice ; mais il n'y a plus de port.

PORTO-NUOVO, bourg situé sur une petite presqu'isle de la côte orientale de l'isle de Corse, environ à trois lieues de la ville de Bonifacio. Quelques geographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Rubra*, que d'autres placent au bourg de *Solenfara*, qui est entre Porto Nuovo & Bonifacio.

PORTO DELLE CAGLIE, c'est un bon village qui a un grand port sur le golfe de Colochine en Morée, au levant de la ville de Maina. Il prend son nom de la grande quantité de cailles qui s'y trouvent. Il est pris par quelques geographes pour l'ancienne *Teuthrone*, petite ville de la Laconie, que d'autres mettent à *Scopia*, village voisin. * Mati, *diction*.

PORTO DI PAULA, port d'Italie dans l'état Ecclesiastique dans la Campagne de Rome, & sur la mer Tyrrhene ou de Toscane, vers le mont Circello. Il est assez grand & sûr ; mais il se remplit tous les jours de sable. * Leandre Alberti.

PORTO DI PRIMARO, port d'Italie dans le duché de Ferrare, donne son nom à un bras de la riviere du Pô, dit Pô di Primaro, qui se jette dans la mer Adriatique ou golfe de Venise. Ce port est défendu par la tour Gregorienne, & il y a un assez bon bourg. * Leandre Alberti.

PORTO RICO ou S. JEAN DE PORTO RICO, isle située dans la mer du Nord vers l'Amerique, à l'entrée du golfe de Mexique, & à l'orient de l'isle de San-Domingo ou d'Hispaniola, étoit autrefois appellée par les Indiens *Boriquen*. Elle fut découverte l'an 1493. par Christophle Colomb, qui la dedia au nom de saint Jean-Baptiste, & nomma la principale ville *Porto Rico*, à cause de la bonté de son port, où les plus grands galions sont en toute sureté. Cette isle est distante de l'isle de San-Domingo d'environ seize lieues espagnoles, & d'environ cent trente-six du continent de l'Amerique meridionale, qu'elle a au midi. Elle a trente lieues de long, selon quelques-uns, ou trente-cinq, selon d'autres, de l'orient à l'occident, & vingt de large. Sa figure represente à peu près un carré long. L'air y est fort temperé, excepté en Decembre & en Janvier, qui est le tems d'hiver ; & depuis la fin de Mai jusqu'en Septembre, où la chaleur y regne comme ici en été. Il s'y éleve au mois d'Août & de Septembre, des ouragans, qui sont des vents extrêmement dangereux par leur violence & leur impetuosité. La terre est fertile, & fournit quantité de bons pâturages ; mais, comme nous l'avons dit en parlant de l'Hispaniola, l'abondance des Guajabes en rend inutile une partie. C'est un arbre qui porte un fruit comme une pomme, dont la chair est rouge, & renferme de petits grains, qui tombent en terre, levent aussi-tôt, & croissent en peu de tems ; de sorte qu'ils remplissent les pâturages, & empêchent par leur ombrage que les herbes n'y profitent. Cette isle a encore une autre incommodité plus grande ; qui est que les vaches & les autres animaux domestiques s'y effarouchent tellement, qu'on ne peut plus les apprivoiser. Il y a plusieurs rivieres ; sçavoir celles de Cairabon, Bayamon, de Toa, la Gujane, l'Arezibo, le Gabiabo, & autres, dont quelques-unes ont des havres commodes pour de grands vaisseaux. On y voit aussi des torrens, où l'on trouve de l'or. Les plus celebres sont ceux de Manatuabon & de Cebuco. On y a vû autrefois de très-riches mines d'or & d'argent, qui sont presentement épuisées ou abandonnées faute d'ouvriers. Entre les arbres qui y croissent, on remarque principalement le *Tabernaculo* ou *Taborucu*, qui distile un bitume blanc fort utile aux peintres, fort propre pour gaudroner les navires, & d'une vertu singuliere pour guerir les playes & les douleurs causées par le froid. On voit aussi dans cette isle un arbre appellé *Saint Bois*, qui est fort different du Gajac, & qui a les mêmes proprietez. Auprès du rivage de la mer il y croît plusieurs arbrisseaux, qui portent des pommes mortelles aux poissons, lorsqu'elles tombent en l'eau, & dont l'ombre même nuit aux hommes, s'ils s'endorment sous leurs branches. Les Espagnols nomment cet arbrisseau *Macanillo*. Il pousse quantité de fleurs qui se nouent en petites pommes tachetées d'un beau rouge, & dont l'odeur est admirable. L'ombre du Macanillo est dangereuse en ce qu'elle fait enfler tout le corps de ceux qui dorment sous cet arbre : si quelque goute de rosée tombe des branches sur leur peau, elle l'écorche comme si c'étoit de l'eau forte. Les Sauvages composent de ce fruit un poison sans remede. L'arbre que les insulaires nomment *Guao*, & les Mexicains *Thetlatian*, porte des feuilles rouges velues, & qui ne tombent jamais. Son fruit est verd, & ressemble à celui d'un arboisier. Son bois est aussi d'un beau verd, & l'on en transporte en Europe pour en faire des pilliers de lit, parce qu'on croit qu'il est ennemi des punaises ; mais les ouvriers qui le mettent en œuvre, ont le visage & les mains enflées plusieurs jours après l'avoir manié. Les principales richesses de l'isle de Porto-Rico, sont les cannes de sucre, le gingembre, la casse, & une grande quantité de bœufs, dont on prend seulement la peau, abandonnant la chair sur le champ aux chiens & aux oiseaux. Les Espagnols font seuls le trafic de cette isle, au défaut des habitans originaires, que ces nouveaux maîtres ont presque tous cruellement massacrez. Ils commencerent à s'y établir en 1510. sous le commandement de Jean Ponce de Leon, qui ayant été bien reçu par Argueybana, principal roi des Insulaires, y fonda une colonie au côté du nord. Leur demeure fut ensuite à saint Germain : & en 1514. ils donnerent commencement à la principale ville, qu'on nomme aujourd'hui *Porto-Rico*. Elle est bâtie dans une petite isle jointe à la grande, par une chaussée faite au travers du havre. C'est la residence ordinaire du gouverneur de l'isle. Il y a une église cathedrale, dont l'évêque est suffragant de l'archevêque de San-Domingo. La structure en est fort belle ; mais les fenêtres ne sont fermées que d'un canevas, faute de vîtres. Près de la ville il y a un grand couvent de Dominicains. Le port est spacieux, & assuré contre les incursions des ennemis ; car il reçoit la mer par une étroite embouchure, sur laquelle commande un château bien fortifié. Un peu plus avant vers le sud-ouest de la ville, il y a un autre château qu'on appelle *Fortalezza*, où l'on garde les tresors du roi d'Espagne, & les munitions de guerre. Du côté de la chaussée on a bâti deux petits forts pour empêcher le passage à l'ennemi. Le chevalier Drac attaqua cette ville l'an 1595. après avoir brûlé quelques navires qui étoient à l'ancre, il fut contraint de se retirer, ayant perdu environ cinquante de ses gens. L'an 1598. le comte de Cumbrie se rendit maître de cette ville, & se contenta d'en emporter un riche butin, avec soixante-dix pieces de canon, parce qu'en peu de tems il avoit perdu quatre cens hommes, qui étoient morts de diverses maladies. Baudouin Henri, general de la flotte que la compagnie Hollandoise des Indes Occidentales avoit envoyée dans le Bresil, entra l'an 1615. dans la ville de Porto-Rico, & desesperant de prendre la forteresse, se retira avec un butin considerable. Saint Germain, autrefois *Nova Salamanca*, est à trente lieues de Porto-Rico. Il n'y a qu'une rade, qui est incommode & mal assurée. Les François l'ont quelquefois pillée. La petite ville d'Aresibo n'a rien de remarquable. On compte dans l'isle de Porto-Rico quinze cens hommes capables de porter les armes, & un assez bon nombre d'autres habitans. L'isle de Mona située entre celle de Porto-Rico, & de San-Domingo, a de très bonnes eaux. Il y croît aussi d'excellens fruits, entr'autres des oranges estimées pour leur grosseur & pour leur bonté. Cette isle a un gouverneur particulier pour le roi d'Espagne. * De Laët, *hist. du nouveau monde*.

PORTO-SANCTO, isle appartenante à la couronne de Portugal, dans la mer Atlantique, au couchant de la Barbarie, fut découverte par les Portugais en 1428. & fut nommée *Ilha de Puerto-Santo*. Elle n'est pas éloignée de Madere, & a environ huit lieues de circuit. * Sanson. Baudrand.

PORTO-SEGURO, ville & capitanie du Bresil dans l'Amerique meridionale. Cette province est entre celle du saint Esprit au midi, & celle des isles au septentrion sur la mer du Brezil. Les Portugais sont maîtres de ce pays. * Baudrand.

PORTO ou PORT VENDRES, *Portus Veneris*, port du comté de Roussillon sur la mer Mediterranée près de Collioure, & vers le cap de Cruz. Ce port n'a que six à sept maisons, qui se touchent à peine, & il n'y en a jamais eu d'avantage. * *Voyez* Pierre de Marca, dans son livre intitulé: *Marca Hispanica*.

PORTO VENERE, *Portus Veneris*, port d'Italie sur la côte de Genes, près de la Toscane, fut nommé *Portus Venerii*, en l'honneur de saint Venerius, dont le corps repose près de-là, dans la petite isle de Tino. Depuis par corruption, on a nommé ce port *Portus Veneris*. Les Genois y bâtirent un château l'an 1113. & acquirent depuis le domaine de Porto Venere, de Grimaldo de Vezzano, en 1204. & en 1276. de Nicolas de Fiesque, frere du pape Innocent IV. * Vorragine, *in vita S. Venerii*.

PORTO VECCHIO, bon bourg, situé sur un golfe, qui est dans la côte orientale de l'isle de Corse, à cinq lieues de la ville de Bonifacio. On prend Porto Vecchio pour l'ancienne *Alista*, laquelle pourtant quelques geographes mettent à *Ista*, village situé sur le golfe d'Arsiano. * Mati, *diction.*

PORTO VIEIO, petite ville du Perou. Elle est sur la côte de la contrée de Quito, où elle a un bon port, au couchant de la ville de Quito. * Mati, *diction.*

PORTSEI, isle d'Angleterre, sur la côte du comté de Hamp. Elle est ainsi appellée, à cause d'une ville qui y est située, & qui porte le même nom. Mais elle est surtout remarquable à cause de l'importante ville de Portsmouth, la plus forte place d'Angleterre, qui y est bâtie. * Mati, *diction.*

PORTSMOUTH, en latin *Portus Magnus*, ville d'Angleterre, avec un fameux port sur la Manche, dans le comté de Southampton. * Camden, *descript. Britan.*

PORTUGAL, royaume hereditaire de l'Europe, dans la partie occidentale de l'Espagne, comprend une partie de l'ancienne Lusitanie, & une partie du pays des anciens Callaiques, *Callaici Braccarii*, qui habitoient dans la province, dite aujourd'hui *Tra los Montes*. Cet état est un des plus petits de l'Europe, & est neanmoins des plus considerables par sa fertilité & par ses richesses. Il n'a de longueur qu'environ cent dix lieues françoises, & à peu près cinquante dans sa plus grande largeur. Le Portugal a la Galice au nord, de laquelle il est separé par le fleuve Minho, au midi & au couchant de l'Ocean; & au levant la Castille, Leon, l'Estremadoure & d'Andalousie. On le divise en cinq parties ou provinces, qui sont *entre Douro & Minho*: au-delà des montagnes, ou *Tra los Montes*; Beira, Estremadoure, ou *Estremadoura Portogesa*, & Alentejo ou *Entre Tejo & Guadiana*. Il y a aussi le petit royaume des Algarves, *Reyno de Algarve*. Quoique ce royaume ne fasse pas la sixiéme partie de l'Espagne, sa situation est si fertile, qu'il surpasse en bonté tout le reste de ce grand pays. Il est arrosé d'une infinité de belles rivieres, dont il y en a quatre très-considerables; sçavoir le Minho, le Douro, le Tage & la Guadiana. Elles se déchargent dans le grand Ocean, qui arrose ce royaume, où il y a des ports très-commodes pour le commerce, que les Portugais ont de tout tems entretenu & fait valoir, principalement dans les Indes Orientales, d'où ils apportent des pierreries, de l'or, de l'argent, de la soie, &c. & où ils ont nombre de villes, dont Goa est la capitale. Ils possedent encore le Bresil dans l'Amerique, plusieurs places dans le golfe de Bengala, les isles Açores, celle de Madere, celle du cap Verd, Ceuta, Mazagan & Tanger en Afrique, qu'ils ont cedé aux Anglois, & que ces derniers ont abandonné; les forteresses de Mina, d'Arquin, & autres sur la côte de Guinée; d'autres le long des royaumes de Congo & d'Angola; Sofala & Mosambique, au-delà du cap de Bonne Esperance, & en divers endroits: ce qui rend les rois de Portugal puissans sur mer, & riches sur terre. Le Portugal est fertile en vins, fruits, poissons, gibier, sel, chevaux, &c. On y a trouvé des mines; & les Romains venoient chercher en Portugal l'or que les Portugais vont chercher dans les Indes. Cet état est si peuplé, & sur-tout vers la mer, qu'on y compte plus de six cens villes ou bourgs privilegiez, & plus de quatre mille paroisses. Entre les villes, la capitale est Lisbonne: les autres sont Evora, Brague, Coimbre, Elvas, Buja, Porto, Bragance, Portalegre, Viseo, Guarda, Miranda de Douro, avec grand nombre d'autres places. De ces villes, il y en a trois metropoles; Brague, Lisbone & Evora, avec deux évêchez, sans ceux des autres villes des Indes, &c. soûmis à la couronne de Portugal. Voici un dénombrement des archevêchez & évêchez de Portugal.

ARCHEVE'CHEZ ET EVE'CHEZ DE PORTUGAL.

ARCHEVE'CHE' DE BRAGUE.

Evêchez suffragans.

Dans le Portugal, Porto, la Guarda, Viseo, Lamego, Miranda.

ARCHEVE'CHE' DE LISBONNE.

Evêchez suffragans.

Dans le Portugal, Coimbre, Elvas, Leiria, Portalegre.
Dans la Barbarie, Ceuta, auquel est uni celui de Tanger,
Dans l'isle Madere, Funchal.
Dans l'isle Tercere, Angra.
Dans le royaume de Congo, San-Salvador.
Dans les isles du cap Verd, Ribera Grande.
Dans l'isle de saint Thomas, San Thome.
Dans l'Afrique meridionale, Angola.

ARCHEVE'CHE' D'EVORA.

Evêchez suffragans.

Dans l'Algarve, Faro.
Dans la Barbarie, Tanger uni à Ceuta.

DU GOUVERNEMENT DE PORTUGAL.

Le Portugal a été très-long-tems soûmis aux Maures. HENRI de Bourgogne le conquit sur ces Infideles; & par son mariage avec *Therese*, fille *naturelle* d'*Alfonse* VI. roi de Castille, devint paisible possesseur de cet état. ALFONSE I. son fils, surnommé *Henriquez*, fut salué & couronné roi de Portugal le 27. Juillet de l'an 1139. après avoir défait cinq petits rois, ou generaux Maures, à Ourique, près de la riviere du Tage. Ce prince assembla les états de son royaume à Lamego, dans la province de Beira, & y fit recevoir une loi, qui porte le nom de cette ville, par laquelle les princes étrangers sont exclus de la couronne. Les états assemblez en 1679. & 1680. à Lisbone, dérogerent à cette loi de Lamego, pour une fois seulement, & en faveur du mariage qu'on croyoit alors devoir être fait entre leur infante *Elisabeth-Marie-Louise*, avec *Victor-Amedée-François*, duc de Savoye. En consequence de cette loi, les fils *naturels* au défaut des legitimes, peuvent succeder à la couronne. Ainsi JEAN I. de ce nom, dit *le pere de la Patrie*, fils *naturel* du roi PIERRE *le Justicier*, succeda l'an 1385. à *Ferdinand*, son frere, au préjudice de *Beatrix*, sa niece, femme de *Jean* I. roi de Castille. Cet exemple suffira. SEBASTIEN qui succeda à son ayeul JEAN III. en 1557. entreprit en 1574. son premier voyage d'Afrique, & fut tué au second par les Maures, en la journée d'Alcacer, le 4. Août 1578. en la 25. année de son âge, & le 23. de son regne. Après cette mort fatale au Portugal, le cardinal HENRI, cinquiéme fils d'EMMANUEL *le Grand*, fut declaré roi, & mourut l'année suivante. LOUIS, duc de Beja, frere aîné de *Henri*, avoit épousé *Iolande*, fille de basse naissance. Ce mariage n'avoit plû ni au roi Jean III. son frere, ni aux états du royaume, qui déclarerent que les enfans qui en sortiroient ne pourroient succeder à la couronne. Cependant ANTOINE, fils du duc de Beja, & legitime heritier du royaume, prit la qualité de roi l'an 1580. Mais PHILIPPE II. roi d'Espagne, qui ne voulut pas perdre une si favorable occasion d'usurper le Portugal, y envoya le duc d'Albe avec une puissante armée. Antoine fut défait à la

bataille d'Alcantara, vint en France, & mourut à Paris en 1596. Ainsi les Espagnols se rendirent maîtres de cet état sous Philippe II. Philippe III. & Philippe IV. Mais les Portugais ne pouvant plus supporter le gouvernement de cette nation, dont la fierté ne s'accommodoit pas avec la leur, secouerent un joug si fâcheux, en 1640. & élurent pour roi le duc de Bragance, JEAN IV. pere d'ALFONSE VI. déthrôné; & de PIERRE II. qui a regné depuis l'an 1667. après avoir été regent, dont le fils JEAN V. regne aujourd'hui. On remarque au sujet de la revolution de Portugal en 1640. qu'on y doit admirer, sur-tout le grand secret qui s'observa pendant plus d'une année sur cette affaire, entre plus de deux cens personnes. Toutes les places que les Portugais ont dans les quatre partis du monde, secouerent le joug Espagnol en un même jour. Il n'y eut que Ceuta seule en Afrique qui resta aux Espagnols; parce que le gouverneur, qui étoit de leur nation, ignoroit le secret. Les principaux motifs de cette revolution, furent la permission que le roi d'Espagne donnoit à d'autres qu'à des Portugais, de trafiquer dans les Indes Orientales; les violences des Espagnols, & le tribut imposé en 1635. de cinq pour cent sur tous les revenus & les marchandises du royaume. Les Portugais sont fiers & méprisans, bons soldats, menagers, & aiment fort leur roi. Ils ont fait de grandes pertes dans les Indes. La seule religion Catholique est reçue parmi eux; de sorte que ceux qui sont de race Juive, ont été contraints de se faire baptiser. Il y a des inquisitions à Lisbonne, à Coimbre & à Evora; des parlemens à Lisbonne & à Porto; & des generalitez, qu'ils appellent *Comarques* & *Almoxarifats*, dans vingt-sept places. Outre le conseil royal, les Portugais ont d'autres tribunaux; comme celui de *la Fazenda*, ou des finances; le conseil de conscience, dit *la Mesada concientia*; le residor; la camera, le conseil de guerre; la casa de supplication, où l'on juge les affaires en dernier ressort, &c. Ce fut le roi Jean IV. qui établit le tribunal de l'inconfidence, contre ceux qui étoient accusez de découvrir les secrets de l'état aux ennemis, ou de les favoriser. Les rois de Portugal sont grands-maîtres de l'ordre de Christ, qui reside à Tomar, & de ceux d'Avis & de saint Jacques, dont la residence est à Palmella, près de Setubal. Ils prennent les titres suivans, N. roi de Portugal, des Algarves, deçà & delà les mers d'Afrique, seigneur de Guinée, de la navigation, conquête & commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perse & des Indes. Le fils aîné du roi porte le titre de prince du Bresil.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE. des rois de PORTUGAL.

Henri de Bourgogne, 1089. & mourut en 1112.

Ans de J. C.		*Durée.*	
1139	Alfonse I. dit *Henriquez*;	46	
1185	Sanche I.	27	
1212	Alfonse II.	21	
1233	Sanche II. dit *Capel*, chassé,	13	
1246	Alfonse III.	33	
1279	Denys, dit *le pere de la Patrie*.	46	
1325	Alfonse IV. surnommé *le Fier*,	32	
1357	Pierre *le Justicier*,	10	
1367	Ferdinand,	17	
1385	Jean I. dit *le pere de la Patrie*,	49	
1433	Edouard,	5	
1438	Alfonse V. surnommé l'*Africain*,	43	
1481	Jean II. dit *le Grand* & *le Severe*,	14	
1495	Emmanuel *le Grand*,	26	
1521	Jean III.	35	6. *mois.*
1557	Sebastien,	22	
1578	Henri, cardinal,	1	5. *mois.*
1580	Philippe II. roi d'Espagne,	18	
1598	Philippe III. roi d'Espagne,	23	
1621	Philippe IV. roi d'Espagne,	19	
1640	Jean IV. dit *le Fortuné*,	16	
1656	Alfonse-Henri, déthrôné en 1667.		
1667	Pierre II. auparavant regent de Portugal,	39	
1706	Jean V.		

Après cette succession abregée, on a cru devoir ajoûter ici la succession genealogique de tous les rois de Portugal, avec les differentes branches qui en sont sorties.

SUCCESSION GENEALOGIQUE des rois de PORTUGAL.

I. HENRI de Bourgogne, comte de Portugal, quatriéme fils de HENRI, fils aîné de ROBERT I. duc de Bourgogne, conquit le royaume de Portugal sur les Maures (*Voyez* HENRI.) & mourut le 1. Novembre 1112. âgé de 67. ans, selon quelques-uns, & selon d'autres de 50. ayant eu de *Therese*, fille *naturelle* d'*Alfonse* VI. roi de Castille, morte l'an 1130. ALFONSE, qui suit; *Urraque*, mariée à *Veremond* Paxés de Trava, comte de Trastamara; & *Therese*, nommée aussi *Sanche*, mariée 1°. à *Ferdinand*, dit *Sanche* Nunez de Barbosa: 2°. à *Ferdinand* Mendez, seigneur de Bragance. *Il eut aussi un fils naturel*, Pierre-Alfonse, *grand-maître de l'ordre d'Avis, qui fit un voyage en France l'an* 1147. *& passa le reste de ses jours dans le monastere d'Alcobace, où il fut enterré.*

II. ALFONSE I. du nom roi de Portugal, surnommé *Henriquez*, fut couronné le 27. Juillet 1139. (*Voyez* ALFONSE) & mourut le 9. Decembre 1185. en sa 76. année. Il avoit épousé en 1146. *Mabaud*, fille d'*Amé*, III. comte de Maurienne, dont il eut *Henri*, né en 1147. mentionné dans une lettre que son pere écrivit à saint Bernard, mort jeune; SANCHE, qui suit; *Jean*; *Urraque*, femme de *Ferdinand* II. roi de Leon & de Galice, dont elle fut separée pour cause de parenté, quoiqu'elle en eût un fils; *Mabaud*, appellée aussi *Therese*, mariée 1°. en 1184; à *Philippe* d'Alsace, comte de Flandres: 2°. à *Eudes* III. duc de Bourgogne, dont elle fut separée en 1195. & mourut le 6. Mai 1218. près de Furnes en Flandres, étant tombée dans un marais; & *Sanche*, vivante en 1158. *Il laissa aussi cinq enfans naturels, qui ne firent point souche; sçavoir,* Ferdinand-Alfonse, *alfier-major du royaume, nommé dans une charte de* 1166; Pierre-Alfonse, *religieux à Alcobace*; Alfonse, *chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, mort en* 1207; Therese, *mariée à* Sanche *Nunez*; *&* Urraque, *femme de* Pierre-Alfonse *de Viegas.*

III. SANCHE I. du nom, dit *le Populaire*, roi de Portugal, mourut en 1212. (*Voyez* SANCHE.) Il épousa en 1181. *Douce*, fille de *Raimond* Berenger, IV. du nom comte de Barcelone, morte en 1198. ayant eu ALFONSE II. qui suit; *Ferdinand*, qui fut comte de Flandres, par sa femme *Jeanne*, fille de *Baudouin* IX. comte de Flandres, élû empereur de Constantinople: il fut pris à la journée de Bouvines en 1214. ne sortit de prison que l'an 1227. & mourut à Noyon sans enfans l'an 1233; *Pierre*, comte d'Urgel, puis prince de Majorque, né en 1187. qui épousa *Aramburge*, comtesse d'Urgel, morte en 1231. Il échangea le comté d'Urgel pour la principauté de Majorque avec Jacques *le Conquerant*, roi d'Aragon, & mourut en 1258. sans laisser de posterité; *Henri*, & *Raimond*, morts jeunes; *Therese*, femme d'*Alfonse*, IX. du nom, roi de Leon & de Galice, dont elle fut separée pour cause de parenté, morte en 1250. au monastere de Lorvano, qu'elle dota, & où elle vécut saintement; *Mabaud*, femme de *Henri* I. du nom roi de Castille, separée aussi pour parenté, morte au monastere d'Aroce, qu'elle fonda; *Sancie*, abbesse de Lorvano, morte en 1229; *Blanche*, dame de Guadalaxara, morte sans alliance en 1240; & *Berengere*, morte jeune. Le roi SANCHE *laissa aussi des enfans naturels; sçavoir* Martin-Sanche, *comte de Trastamara en Galice, qui suivit le parti du roi de Leon contre le roi de Portugal son frere, dont il défit les troupes par deux fois. Il mourut sans enfans d'*Olaille Perés *de Castro, fille de* Pierre-Fernandez, *de Castro, dit* le Castillan; Roderic-Sanche, *tué dans un combat près de Porto l'an* 1245; Gilles-Sanches, *mort sans alliance en* 1236; Urraque; Therese-Sanche, *mariée à* Alfonse *Tellez* le Vieux, *qui fit bâtir la ville d'Albuberque*; *&* Constance, *morte en* 1269.

IV. ALFONSE II. du nom roi de Portugal, surnommé *le Gras*, mourut le 25. Mars 1223. (*Cherchez* ALFONSE.) De son épouse *Urraque*, fille puînée d'*Alfonse*, IX. du nom, roi de Castille, il laissa SANCHE II. qui suit; ALFONSE III. *mentionné apres son frere Ferdinand*, dit l'*Infant de Serpa*, qui assista Ferdinand III. roi de Castille en la

guerre qu'il fit aux Maures, épousa *Sanche-Ferdinandine* de Lara, fille de *Ferdinand* comte de Lara, & mourut en 1246; *Vincent*, mort jeune; & *Leonore*, mariée en 1229. à *Valdemar* III. du nom, prince de Danemarck, morte de regret de la perte de son mari. *Il laissa aussi un bâtard*, Jean-Alfonse, *mort en* 1234.

V. SANCHE II. du nom roi de Portugal, surnommé *Capel*, épousa secretement *Mencie*, fille de *Diego*-Lopés-de-Haro. Il fut chassé de son royaume par ses sujets, à cause de sa foiblesse naturelle, & mourut sans enfans à Tolede l'an 1246. âgé de 39. ans.

V. ALFONSE III. du nom roi de Portugal & des Algarbes, né le 5. Mai 1210. succeda à son frere, fut excommunié par le pape, & mourut en Fevrier 1279. (*Cherchez* ALFONSE) Il avoit épousé 1°. en 1235. *Mahaud* comtesse de Boulogne & de Dammartin, veuve de *Philippe* de France, comte de Mante, & fille unique de *Renaud* comte de Dammartin, & d'*Ide* comtesse de Boulogne. Elle fut repudiée, & mourut avant l'an 1258. Le roi Alfonse prit une seconde alliance en 1253. avec *Beatrix*, fille *naturelle* d'*Alfonse* X. du nom roi de Castille, dont il eut DENYS, qui suit; *Alfonse*, seigneur de Portalegre, qui d'*Iolande* de Castille, fille de *Manuel* infant de Castille, eut *Alfonse*, seigneur de Leiria, mort sans posterité; *Isabelle*, mariée à *Jean*, dit *le Borgne*, comte de Biscaye; *Constance*, alliée à *Gonçalez* Nunez de Lara; *Marie*, qui épousa 1°. *Tellez*, fils d'*Alfonse* infant de Molina, seigneur de Montalegre: 2°. *Ferdinand* de Haro, seigneur d'Ordugna; & *Beatrix*, femme de *Pierre-Fernandez* de Castro, seigneur de Lemos. Les autres enfans de ALFONSE III. furent *Blanche*, abbesse de Lorvano, puis de las Huelgas de Burgos; deux garçons & deux filles, morts en bas âge. *Il eut encore sept enfans naturels*, 1. Ferdinand-Alfonse, *chevalier de l'ordre des Templiers*; 2. Gilles, *commandeur de l'eglise de saint Blaise*; 3. Alfonse-Denys, *qui laissa posterité*; 4. Martin-Alfonse, *dit* Chicorro, *qui laissa aussi posterité*; 5. Leonore, *femme d'*Etienne *de Sousa*; 6. Leonore, *dite* la Jeune, *religieuse à sainte Claire de Santaren*; & 7. Urraque, *mariée à* Jean *Mendez de Briteros*.

VI. DENYS roi de Portugal, surnommé *le pere de la Patrie*, né le 9. Octobre 1261. mourut le 7. Janvier 1325. (*Voyez* DENYS.) Sa femme fut sainte *Elisabeth* d'Aragon, fille aînée de *Pierre* III. du nom roi d'Aragon, qu'il épousa en 1281. Elle prit l'habit du tiers-ordre de saint François après la mort de son mari, mourut le 4. Juillet 1336. & fut canonisée en 1625. *Cherchez* sainte ELISABETH. Leurs enfans furent ALFONSE IV. qui suit; *Isabelle*; & *Constance*, femme de *Ferdinand* IV. du nom roi de Castille, morte en 1350. *Il laissa aussi six enfans naturels*, 1. Alfonse-Sanche, *qui fut comte d'Albuquerque, & grand-maître de Portugal, qui de* Therese *Martinez, fille de* Jean-Alfonse, *seigneur d'Albuquerque, laissa* Jean-Alfonse, *comte d'Albuquerque, qui épousa* Isabelle *de Menesés, & qui mourut en* 1354. *laissant* Martin-Gilles *d'Albuquerque, tué en* 1361. *par Pierre* le Cruel, *roi de Castille; & trois enfans naturels*; 2. Pierre, *qui fut comte de Barcellos, & epousa* 1°. Blanche *Perez de Portello*: 2°. Marie *Ximenés, & mourut sans enfans en* 1355. *Ce comte écrivit une histoire des illustres familles de Portugal*; 3. Ferdinand-Sanche, *qui mourut aussi sans posterité de* Froyla *Yannez de Briteros*; 4. Jean-Alfonse, *seigneur d'Aronce, tué par le roi Alfonse IV. son frere, le* 4. *Juin* 1336; 5. Marie, *qui fut alliée selon quelques-uns, à* Jean, *de la Cerda*; & 6. Marie, *religieuse à Odivellas*.

VII. ALFONSE IV. du nom roi de Portugal, &c. surnommé *le Fier*, né le 8. Fevrier 1290. mourut en Mai 1357. (*Cherchez* ALFONSE. Il avoit épousé *Beatrix*, fille de *Sanche* IV. du nom roi de Castille, dont il eut *Alfonse*, *Denys* & *Jean*, morts en bas âge; PIERRE, qui suit; *Marie*, alliée en 1328. à *Alfonse*, XI. du nom, roi de Castille, morte en 1356; & *Leonore*, seconde femme de *Pierre*, IV. du nom, roi d'Aragon, morte en 1348.

VIII. PIERRE, dit *le Justicier* & *le Severe*, roi de Portugal, né le 19. Avril 1320. mourut le 19. Janvier 1367. (*Voyez* PIERRE.) Après avoir repudié sa premiere femme, *Blanche*, fille de *Pierre*, infant de Castille, il épousa en 1340. *Constance* Manuel, fille de *Jean*, duc de Pennafiel, morte en 1344. Il en eut FERDINAND, qui suit; & *Marie*, femme de *Ferdinand* d'Aragon, marquis de Tortose, &c. *Il eut aussi cinq bâtards*; Alfonse, *mort en jeunesse*: Jean, *duc de Valencia & de Campos, qui épousa* 1°. Marie *Tellez, qu'il fit mourir sous un faux prétexte*: 2°. Constance, *fille* naturelle *de* Henri II. *roi de Castille, desquelles il eut des enfans qui ne firent pas longue posterité*; Denys, *qui épousa* Jeanne *de Castille, fille* naturelle *de* Henri II. *roi de Castille, & qui laissa des enfans, dont la posterité a subsisté sous le nom de* Torres *& de* Portugal, *comtes de Villar: l'un d'eux rendit de grands services au roi d'Espagne Philippe II*; JEAN, *qui fut roi de Portugal*; & Beatrix, *epouse de* Sanche, *bâtard de Castille, comte d'Albuquerque*.

IX. FERDINAND roi de Portugal, né le 27. Fevrier 1340. mourut le 20. Octobre 1383. (*Voyez* FERDINAND.) Il avoit contracté en 1371. un mariage illegitime avec *Eleonore* Tellez, mariée à *Jean-Laurent* d'Acugna, dont il eut *Beatrix*, née en 1372. mariée en 1383. à *Jean* I. du nom roi de Castille; *Jean*, grand maître d'Avis son oncle, bâtard, la priva de la succession. *Ce roi laissa aussi une bâtarde*, Isabelle, *mariée en* 1378. à Alfonse *bâtard de Castille*.

SUITE DES ROIS DE PORTUGAL, issus d'un bâtard du roi PIERRE le Justicier.

IX. JEAN I. du nom, fils *naturel* de PIERRE roi de Portugal, né le 11. Avril 1350. fut grand-maître de l'ordre d'Avis, s'empara du thrône de Portugal après la mort de son frere *Ferdinand*, au préjudice de sa niece *Beatrix*, (*Cherchez* JEAN) & mourut le 14. Août 1433. Il avoit épousé en Fevrier 1387. *Philippe* d'Angleterre-Lancastre, sœur ainée de *Henri* IV. roi d'Angleterre, morte de peste le 9. Juin 1415. dont il eut *Alfonse*, mort en 1400; EDOUARD, qui suit; *Pierre*, duc de Coimbre, qui fut regent du royaume de Portugal, & fut tué dans un combat le 20. Mai 1449. (*Cherchez* PIERRE.) Il avoit épousé *Isabelle* d'Aragon, fille aînée de *Jacques* d'Aragon, II. du nom, comte d'Urgel, & d'*Isabelle* d'Aragon, dont il eut *Pierre*, qui fut proclamé roi d'Aragon & comte de Barcelone par les Catalans & par quelques grands d'Aragon, au mois de Decembre 1464. Il mourut le 30. Juin 1466; *Jacques*, archevêque de Lisbonne, fait cardinal par le pape Calixte III. en 1456. mort à Florence le 16. Avril 1459; *Jean*, duc de Coimbre, prince d'Antioche, & regent du royaume de Cypre, qui épousa *Charlotte*, fille unique de *Jean* II. roi de Cypre, & d'*Helene* Paleologue. Il fut fait chevalier de la toison d'or par Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & mourut de poison sans posterité en 1457; *Isabelle*, premiere femme d'*Alfonse* V. roi de Portugal; *Philippe*, religieuse; & *Beatrix*, mariée en 1450. à *Adolphe* de Cleves, seigneur de Ravestein. Le quatriéme fils du roi JEAN I. fut *Henri*, duc de Viseo, & grand-maître de l'ordre de Christ, qui travailla beaucoup à la découverte des terres inconnues, & mourut en 1460. âgé de 67. ans; le cinquiéme, *Jean* grand-maître de l'ordre de saint Jacques, & connétable de Portugal, mort en 1442. laissant d'*Isabelle* de Portugal, fille d'*Alfonse* I. duc de Bragance, *Jacques*, grand-maître de saint Jacques, & connétable de Portugal, mort en Afrique en 1443; *Isabelle*, épouse de *Jean* II. roi de Castille, morte le 15. Août 1496; & *Beatrix*, femme de *Ferdinand* de Portugal, duc de Viseo son cousin, morte en 1506. Le roi JEAN eut un sixiéme fils, *Ferdinand*, grand-maître de l'ordre d'Avis, mort en ôtage parmi les Sarasins l'an 1443. âgé de 41. ans; & une fille, *Isabelle*, troisiéme femme de *Philippe*, dit *le Bon*, duc de Bourgogne. *Il laissa aussi un bâtard*, ALFONSE, *duc de Bragance*, dont la posterité sera ci-après déduite; & *une bâtarde* Beatrix, *mariée* 1°. *à* Gilbert *Talbot, V. du nom, baron d'Irchenfeld, chevalier de l'ordre de la Jarretiere*: 2°. à Thomas Fitz-Alan, *comte d'Arondel Anglois*.

X. EDOUARD roi de Portugal, &c. né l'an 1401. mourut le 9. Septembre 1438. âgé de 37. ans. (*Voyez* EDOUARD.) Il épousa en 1428. *Leonore*, fille puînée de *Ferdinand* IV. roi d'Aragon, morte subitement le 18. Fevrier 1445. dont il eut ALFONSE V. qui suit; FERDINAND duc de Viseo, *dont le fils continua la suite des rois de Portugal*, *Philippe*, mort de peste à dix ans, *Eleonore*, mariée le 17. Mars 1452. à *Frederic*, IV. du nom duc d'Au-

triche, depuis empereur, morte en 1467. âgée de 33. ans; *Catherine*, promise à *Charles* de Navarre prince de Viane, après la mort duquel elle se retira au monastere de sainte Claire de Lisbonne, où elle mourut le 12. Juin 1463; & *Jeanne*, mariée en 1455. à *Henri* IV. du nom, roi de Castille, morte en 1475. Le roi EDOUARD *laissa aussi un bâtard*, Jean-Emmanuel, *qui prit l'habit de religieux chez les Carmes de Lisbonne, fut évêque de Ceuta en Afrique, & de Guarda, & eut des enfans. De l'un d'eux descend la famille de* MANUEL *établie en Portugal, & qui a pris le nom de la mere de ce bâtard.*

XI. ALFONSE V. du nom roi de Portugal, dit l'*Africain*, né en Janvier 1432. mourut le 24. Août 1481. (*Voyez* ALFONSE.) Il avoit épousé 1°. l'an 1447. *Isabelle*, fille de *Pierre* de Portugal, duc de Coimbre, morte en Decembre 1456. dont il eut JEAN II. qui suit; & *Jeanne*, née le 4. Fevrier 1452. qui fut regente du royaume pendant le voyage de son pere en Afrique l'an 1470. Au retour de ce prince, elle se retira dans un monastere, y vécut en grande pieté, & mourut le 14. Mai 1490. ALFONSE prit une seconde alliance en 1475. avec *Jeanne* de Castille sa niece, fille de *Henri* IV. roi de Castille, & de *Jeanne* de Portugal, dont il n'eut point d'enfans; & après sa mort elle se fit religieuse au couvent de sainte Claire à Santaren, qu'elle avoit fondé, & y passa plusieurs années saintement.

XII. JEAN II. du nom roi de Portugal, &c. surnommé *le Grand* & *le Severe*, né le 3. Mai 1455. mourut le 25. Octobre 1495. (*Cherchez* JEAN.) Il épousa *Eleonore* de Portugal, fille aînée de *Ferdinand*, duc de Viseo, & il en eut *Alfonse* prince de Portugal, qui fut marié en 1490. avec *Isabelle*, fille aînée de *Ferdinand* V. dit *le Catholique*, roi d'Aragon, & d'*Isabelle*, reine de Castille. Il mourut sans posterité d'une chute de cheval, le 13. Juillet 1492. âgé de 16. ans. JEAN II. *eut aussi un bâtard*, GEORGE, *tige des ducs d'Aveiro & des ducs d'Abrantes, marquis de Val de Fuentes en Espagne.* Pour les ducs d'Aveiro, qui prirent le surnom de *Lancastre*, ou *Alencastro*, dont la posterité est rapportée *sous le nom des ducs d'Abrantes*, voyez ABRANTES.

DUCS DE VISEO, TIGE DE LA SUITE des rois de PORTUGAL.

XI. FERDINAND de Portugal duc de Viseo, grand-maître des ordres de Christ & de saint Jacques, & connétable de Portugal, second fils du roi EDOUARD, accompagna le roi Alfonse son frere à l'expedition d'Afrique, se trouva à la prise d'Alcacer, prit la ville d'Anose sur les Maures, & mourut le 8. Septembre 1470. âgé de 37. ans. Il avoit épousé *Beatrix*, fille de *Jean* de Portugal, grand-maître de l'ordre de saint Jacques, & connétable de Portugal, dont il eut *Jean*, duc de Viseo, mort sans lignée l'an 1484; JACQUES, qui suit; EMMANUEL roi de Portugal, *mentionné après son frere*; *Eleonore*, femme de *Jean* II. du nom roi de Portugal; & *Isabelle* seconde femme de *Ferdinand* de Portugal II. du nom, duc de Bragance.

XII. JACQUES de Portugal, duc de Viseo, conspira contre le roi *Jean*, son beau-frere, & fut tué de la propre main de ce roi avec qui il dînoit le 22. Août 1484. n'ayant encore que 20. ans *Il laissa un fils naturel* Alfonse, *duc de Viseo, créé par le roi Emmanuel connétable de Portugal l'an* 1500 *qui mourut quatre ans après, pere de* Beatrix *de Portugal, femme de* Pierre, *marquis de Villa-Real.*

XII. EMMANUEL de Portugal, duc de Viseo, né le 31. Mai 1469. succeda à la couronne de Portugal au roi Jean son cousin germain l'an 1495. fut surnommé *le Grand*, & mourut le 13. Decembre 1521. (*Cherchez* EMMANUEL.) Il fut marié trois fois, 1°. en 1497. avec *Isabelle* d'Aragon, dite de *Castille*, veuve d'*Alfonse*, prince de Portugal, fils aîné du roi *Jean* II. morte en travail d'enfant le 24. Août 1498. en sa 28. année: 2°. le 30. Octobre 1500. avec *Marie*, sœur de la precedente, morte aussi en travail d'enfant l'an 1517: 3°. en 1519. avec *Eleonore* d'Autriche, sœur aînée de l'empereur *Charles* V. qui fut remariée avec *François* I. roi de France, morte en 1558. Du premier lit vint *Michel* prince de Portugal, né le 24. Août 1498. mort le 20. Juillet 1500. Du second lit sortirent JEAN III. qui suit; LOUIS, duc de Beja, né le 3. Mars 1506. mort en 1555. laissant ANTOINE, prieur de Crato, *tige des princes de* PORTUGAL, *mentionnez ci-après*; *Ferdinand*, né en 1507. mort en 1534. sans laisser d'enfans de *Guyomare* Coutinho, fille de *François*, comte de Marialva; *Alfonse*, né en 1509. qui fut abbé d'Alcobace, archevêque d'Evora, puis de Lisbonne, créé cardinal par le pape Leon X. en 1517. & qui mourut en 1540; HENRI cardinal & roi de Portugal, *mentionné ci-après*; *Edouard*, duc de Guimaraëns, né en 1515. mort en 1540. ayant eu d'*Isabelle* de Portugal, fille de *Jacques*, duc de Bragance, trois enfans; sçavoir, *Edouard* II. du nom, duc de Guimaraëns & connétable de Portugal, mort en 1576. sans posterité; *Marie* de Portugal, mariée en 1566. à *Alexandre* Farnese, duc de Parme, morte en 1577; & *Catherine*, épouse de *Jean* de Portugal I. du nom, duc de Bragance. Le roi EMMANUEL eut encore du second lit *Isabelle*, née en 1503. mariée en 1526. à *Charles* V. empereur & roi d'Espagne, morte le 1. Mai 1539; & *Beatrix*, née en 1504. mariée en 1521. à *Charles* III. duc de Savoie, morte le 8. Janvier 1538. Du troisiéme lit il eut *Marie*, née en 1521. morte en 1578. sans alliance.

XIII. JEAN III. du nom roi de Portugal, né le 6. Juin 1502. mourut d'apoplexie le 2. Août 1557. Il avoit épousé en 1525. *Catherine* d'Autriche, sœur puînée de l'empereur *Charles* V. morte en 1577. dont il eut entre autres enfans JEAN prince de Portugal, qui suit; & *Marie*, née le 15. Octobre 1527. mariée en 1543. à *Philippe* II. roi d'Espagne, morte en couches le 12. Juillet 1545. *Il laissa aussi un bâtard* Edouard, *qui fut archevêque de Brague, & mourut en* 1543. *âgé de* 22. *ans.*

XIV. JEAN prince de Portugal, né le 3. Juin 1537. mourut avant son pere le 2. Janvier 1554. Il avoit épousé en 1553. *Jeanne*, seconde fille de l'empereur *Charles* V. & d'*Isabelle* de Portugal, morte en 1578. ayant eu SEBASTIEN, qui suit;

XV. SEBASTIEN roi de Portugal, &c. né posthume le 20. Janvier 1554. succeda à son ayeul sous la tutelle & regence de la reine Catherine d'Autriche, & fut tué à la journée d'Alcacer le 4. Août 1578. sans avoir été marié. *Cherchez* SEBASTIEN.

XIII HENRI, cinquiéme fils du roi EMMANUEL, né le 31. Janvier 1512. fut successivement archevêque de Brague, de Lisbonne & d'Evora, créé cardinal par le pape Paul III. en 1545. & reconnu roi de Portugal, après la mort du roi Sebastien son petit neveu. Il n'en jouit pas long-tems, étant mort le 31. Janvier 1580. Les rois d'Espagne s'emparerent de la couronne de Portugal, & Philippe II. Philippe III. & Philippe IV. en furent rois successivement.

BASTARDS DE PORTUGAL QUI APRES LA MORT du roi Henri prétendirent à la couronne.

XIV. ANTOINE de Portugal, prieur de Crato, fils *naturel* de LOUIS duc de Beja, qui étoit second fils du roi EMMANUEL: d'autres disent que le duc avoit épousé la mere d'Antoine, mais que le mariage n'avoit point été approuvé. Quoi qu'il en soit, il nâquit en 1531. & prit la qualité de roi de Portugal dans Lisbonne le 24. Juin 1580. Il mourut à Paris le 25. Août 1595. & fut enterré dans l'église des Cordeliers en la chapelle de Gondi. (*voyez* ANTOINE.) *Il laissa des enfans naturels; sçavoir*, EMMANUEL, *qui suit*; CHRISTOPHLE, *qui prit le titre de roi de Portugal, mourut à Paris le* 3. *Juin* 1638. *âgé de* 66. *ans, & gît auprès de son pere*; Denys, *religieux au monastere de Valbonne de l'ordre de Citeaux*; Jean, *mort sans alliance*; Philippe *&* Louise, *religieuses.*

XV. EMMANUEL I. du nom prince de Portugal, fut viceroi des Indes, & mourut à Bruxelles le 22. Juin 1638. âgé d'environ 70. ans. Il épousa 1°. en 1597. *Emilie* de Nassau, fille de *Guillaume* prince d'Orange, & de *Anne* de Saxe sa seconde femme, morte à Geneve après l'an 1624: 2°. *Louise* Osorio. De sa premiere femme vint *Emmanuel* II. du nom prince de Portugal, qui se fit Carme le 15. Juillet 1628. & embrassa depuis la religion Protestante, mort en 1686. Il épousa en 1646. *Jeanne* comtesse de Hanaw, fille d'*Albert*, comte de Hanaw, morte en 1673. dont il eut *Willelmine-Amelie*, morte jeune;

Elisabeth-Marie, née le 20. Novembre 1648. mariée le 11. Avril 1678. à *Adrian* baron de Ghent; *Anne-Louise*, née en 1649. morte sans alliance; & *Christine-Delphine*, née le 15. Decembre 1650. aussi morte sans alliance. Les autres enfans d'EMMANUEL I. furent LOUIS-GUILLAUME, qui suit; *Marie-Belgique*; *Emilie-Louise*; *Anne-Louise*; *Julienne-Catherine*; *Sabine*, morte sans alliance; & *Maurice-Eleonore*, mariée à *Georges Frederic*, prince de Nassau-Siegen, morte en 1674.

XVI. LOUIS-GUILLAUME prince de Portugal, marquis de Tramoso, épousa en 1631. *Anne-Marie* Capece Galeoti, fille de *Jean-Baptiste* Capece Galeoti, prince de Monteleon, & de *Diane* Spinelli, dont il eut *Emmanuel-Eugene* de Portugal III. du nom, marquis de Troncos & de Tramoso, mort à Rome sans alliance en Septembre 1687; & *Ferdinand-Alexandre* de Portugal, chevalier de S. Jacques, abbé de S. Bernard d'Anvers, mort.

DUCS DE BRAGANCE BASTARDS de PORTUGAL, *de qui sont issus les rois d'aujourd'hui.*

X. ALFONSE de Portugal, I. du nom, duc de Bragance, comte de Barcellos & seigneur de Guimaraëns, fils *naturel* de JEAN I. du nom roi de Portugal, & d'*Agnés* Pirez, mourut en 1461. Il épousa 1°. *Beatrix*, fille & heritiere de *Nuno-Alvarez* Pereira, connétable de Portugal, comte de Barcellos & d'Ourem: 2°. *Constance* de Castille, dite de *Norogna*, fille d'*Alfonse* de Castille, comte de Gijon, & d'*Isabelle* de Portugal. Il eut du premier lit ALFONSE de Portugal, comte d'Ourem, *tige des comtes de* VIMIOSO; FERDINAND, duc de Bragance, qui suit; & *Isabelle*, femme de *Jean* de Portugal son cousin, morte en 1445.

XI. FERDINAND de Portugal, I. du nom, duc de Bragance, marquis de Villaviciosa, seigneur de Guimaraëns, & gouverneur de Ceuta, épousa *Jeanne* de Castro, fille de *Jean*, seigneur de Cadaval, dont il eut FERDINAND II. qui suit; *Jean*, marquis de Montemajor, connétable de Portugal, mort en Castille sans enfans d'*Isabelle* de Norogna; ALVARE, comte d'Olivença, *tige des marquis de* FERREIRA, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; ALFONSE, comte de Faro, *qui a fait la branche des comtes d'*ODEMIRA, *rapportée ci-après*; *Catherine*, promise à *Jean* Coutigno, comte de Marialva, morte avant le mariage; *Beatrix*, épouse de *Pierre* de Menesés, marquis de Villereal; & *Guyomare*, femme de *Henri* de Menesés, comte de Loulle.

XII. FERDINAND de Portugal, II. du nom, duc de Bragance & de Guimaraëns, encourut la disgrace du roi Jean II. qui lui fit faire son procès & trancher la tête à Evora le 21. Juin 1483. Il avoit épousé 1°. *Eleonore* de Menesés, fille de *Pierre*, comte de Villereal: 2°. *Isabelle* de Portugal, fille de *Ferdinand*, duc de Viseo. Il eut du second lit *Philippe*, mort en Castille peu après son pere, sans avoir été marié; JACQUES, qui suit; DENYS, *tige des comtes de* LEMOS, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; *Alfonse*, grand-commandeur de l'ordre de Christ, qui épousa *Jeronyme* de Norogna, mort sans enfans; *Marguerite*, & *Catherine*, decedées sans alliance.

XIII. JACQUES de Portugal, duc de Bragance, marquis de Villaviciosa, & comte de Barcellos, fut designé roi de Portugal par le roi Emmanuel l'an 1498. s'il venoit à mourir sans enfans, à l'exclusion de l'empereur Maximilien I. comme étranger, quoique fils d'*Eleonore* de Portugal; & le fit encore general d'une armée navale qu'il envoya en Afrique l'an 1513. Il épousa 1°. *Eleonore* de Guzman, fille de *Jean*, duc de Medina Sidonia: 2°. *Jeanne*, fille de *Diego* de Mendoze. Il eut du premier lit THEODOSE, qui suit; & *Isabelle*, femme d'*Edouard* de Portugal, duc de Guimaraëns. Du second lit il eut *Jacques*, mort sans lignée; *Constantin*, grand-chambellan du roi Jean III. son ambassadeur en France l'an 1549. & viceroi des Indes, mort sans enfans de *Marie* de Menesés, fille de *Roderic* de Mello, marquis de Ferreira, & de *Beatrix* de Menesés; *Fulgence*, prieur de Guimaraëns, *qui laissa deux enfans naturels, qui furent* François, *chanoine à Evora, mort en 1634; &* Angelique, *abbesse de Villaviciosa*; *Theoton*, archevêque d'Evora, mort en 1602; *Jeanne*, femme de *Bernardin* de Cardenas, duc de Magueda, *d'où descendent les ducs de ce nom*; *Eugenie*, épouse de *François* de Mello, marquis de Ferreira; *Marie*, abbesse de Villaviciosa; & *Vincente*, religieuse au même monastere.

XIV. THEODOSE de Portugal, I. du nom, duc de Bragance, &c. épousa 1°. *Isabelle* de Castro, fille de *Denys* de Portugal-Bragance, comte de Lemos: 2°. *Beatrix* de Portugal-Lancastre, fille de *Louis* I. grand-commandeur d'Avis. Du premier lit vint JEAN, qui suit. Du second sortirent *Jacques*, tué à la journée d'Alcacer, avec le roi Sebastien en 1578; & *Isabelle*, femme de *Michel* de Menesés, duc de Camina.

XV. JEAN de Portugal, I. du nom, duc de Bragance & de Barcellos, connétable de Portugal, s'accorda avec Philippe II. roi d'Espagne, pour ses pretentions sur le Portugal, & fut fait chevalier de la toison d'or en 1581. Il mourut en 1582. ayant eu de *Catherine*, fille puînée d'*Edouard* de Portugal, duc de Guimaraëns; THEODOSE II. qui suit; EDOUARD, *tige des ducs d'*OROPESA, *rapportée ci-après*; *Alexandre*, archevêque d'Evora; *Marie*, morte promise au duc de Parme; & *Seraphine*, épouse de *Jean-Fernandez* Pacheco, duc d'Escalona.

XVI. THEODOSE de Portugal, II. du nom, duc de Bragance & de Barcellos, connétable de Portugal, mourut le 29. Novembre 1630. Il avoit épousé en 1602. *Anne* de Velasco & de Giron, fille de *Jean* Fernandez de Velasco, duc de Frias, gouverneur de Milan, & de *Marie* Giron, dont il eut JEAN IV. roi de Portugal, qui suit; *Edouard* prince de Portugal, qui après avoir servi l'empire en Allemagne plusieurs années, fut arrêté prisonnier à Ratisbonne en 1641. & conduit au château de Milan, où il mourut le 3. Septembre 1649. âgé de 44. ans sans posterité; *Alexandre*, né en 1607. mort le 31. Mai 1637; & *Catherine*, née en 1606. morte jeune.

ROIS DE PORTUGAL ET DE LA MAISON de BRAGANCE.

XVII. JEAN IV. du nom roi de Portugal, duc de Bragance & de Barcellos, dit *le Fortuné*, né le 19. Mars 1604. fut proclamé roi de Portugal le 1. Decembre 1640. (*Cherchez* JEAN) & mourut le 6. Novembre 1656. Il avoit épousé en 1632. *Louise* de Guzman, fille aînée de *Jean-Emmanuel* Perez de Guzman, duc de Medina Sidonia, qui fut regente pendant la minorité de son fils, & mourut le 28. Fevrier 1666. Leurs enfans furent *Theodose* prince de Portugal, né le 8. Fevrier 1634. mort en 1653; ALFONSE-HENRI, qui suit; PIERRE, *mentionné après son frere*; *Marie*, née le 18. Septembre 1636. morte sans alliance; & *Catherine* infante de Portugal, née le 25. Decembre 1638. mariée le 31. Mai 1662. à *Charles* II. roi d'Angleterre, dont elle resta veuve en 1685. Elle se retira à Lisbonne, & y mourut le 31. Decembre 1705. ayant été regente pendant la maladie du roi *Pierre* son frere. *Il laissa aussi une fille naturelle*, Marie *qui fut religieuse Carmelite, & mourut à Lisbonne le 14. Fevrier 1693.*

XVIII. ALFONSE-HENRI VI. du nom roi de Portugal, &c. né le 21. Août 1643. succeda à son pere, & épousa le 25. Juin 1666. *Marie-Elisabeth-Françoise* de Savoye, fille puînée de *Charles-Amedée*, duc de Nemours; mais ayant été reconnu impuissant, son mariage fut declaré nul en 1668. Ses mauvaises qualitez & son incapacité le firent interdire du gouvernement de ses états en 1669. On le conduisit dans l'isle de Tercere, d'où on le ramena au château de Cintra à sept lieues de Lisbonne, où il mourut d'apoplexie le 12. Septembre 1683. *Cherchez* ALFONSE.

XVIII. PIERRE II. du nom roi de Portugal, des Algarbes, &c. né le 26. Avril 1648. fut établi regent de Portugal le 22. de Novembre 1667. succeda à la couronne en 1683. & mourut le 9. Decembre 1706. en sa 59. année. Il épousa 1°. le 2. Avril 1668. la reine femme de son frere, morte le 27. Decembre 1683. laissant *Elisabeth-Marie-Louise-Josephe* infante de Portugal, née le 6. Janvier 1669. qui fut accordée en 1679. à *Victor-Amedée* duc de Savoye son cousin germain, & dont le mariage fut proclamé à Lisbonne le 5. Septembre de la même année; la dispense accordée à Rome, & le contrat signé le 25. Mars 1681. Mais ce mariage ne fut pas accompli, quoique la flotte Portugaise eût été jusqu'à Nice pour amener le duc. Cette princesse mourut le 21. Octobre 1690.

Ce prince se remaria le 2. Juillet 1687. à *Marie-Sophie-Elisabeth* de Baviere fille de *Philippe-Guillaume*, duc de Neubourg, electeur, Palatin du Rhin, morte le 4. Août 1699. dont il eut *Jean*, prince du Brésil, né le 30. Août 1688. mort le 17. Septembre suivant; JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH-BERNARD-BENOIST, qui suit; *François-Xavier-Antoine-Urbain*, né le 25. Mai 1691. prieur de Crato en 1695; *Antoine-François-Xavier*, né le 15. Mars 1695; *Emmanuel*, né le 3. Août 1697. lequel étant forti de Lisbonne le 4. Novembre 1715. sous prétexte d'aller à la chasse, se mit dans une chaloupe qu'il avoit fait préparer, & alla s'embarquer sur un vaisseau Anglois qui l'attendoit, & qui partit aussi-tôt, n'ayant avec lui que le fils du comte de Taroucca, ambassadeur de Portugal en Hollande, & deux domestiques. Il arriva le 22. du même mois à la Haye, après avoir été poursuivi quelque tems par un corsaire d'Alger, & y resta *incognitò* jusqu'à ce qu'étant passé en France sous le nom de comte d'Ourem, il y demeura jusqu'à ce qu'ayant appris les préparatifs des Turcs pour faire la guerre à l'empereur, il partit de Paris le 7. Juillet 1716. & se trouva à la prise de Temeswar sur les Turcs le 13. Octobre suivant, où s'étant derobé à l'ouverture de la tranchée, il eut son cheval tué sous lui d'un coup de canon, qui lui effleura la jambe droite; *Therese-Josephe*, née le 8. Fevrier 1696. morte le 16. Fevrier 1704; & *Marie-Françoise-Xavier*, née le 30. Janvier 1699. *Il laissa aussi des enfans naturels entr'autres*, Louise, *mariée 1°. en Mai 1695. à* Louis *de Portugal de Mello, de Ferreira, duc de Cadaval: 2°. le 16. Septembre 1702. à* James *de Portugal de Mello, aussi duc de Cadaval, frere de son premier mari; dom* Michel *& dom* Joseph *batards de Portugal, lesquels ayant passé le Tage pour une partie de chasse le 13. Janvier 1724. furent surpris en revenant l'après midi à un demi-quart de lieue du rivage de Lisbonne, d'un vent si violent, que le patron du bâtiment sur lequel ils étoient montez fut jetté dans la riviere, & ce même bâtiment renversé un moment après. Dom* Joseph *se sauva à la nage, mais quelques efforts qu'il fit, il ne put sauver son frere, qui fut noyé avec tous les gens de la suite de ces deux seigneurs, dont le corps du premier ne fut trouvé que le 20. du même mois. Dom* Michel *étoit né le 15. Octobre 1699. & avoit épousé le 20. Janvier 1715.* Louise-Casimire *de Nassau & Sousa, duchesse de la Foëns, fille de* Charles-Joseph, *prince de Ligne & de l'empire, & heritiere de la maison d'Arouches, dont il laissa* Jeanne, *née le 11. Novembre 1715;* Pierre, *duc de la Foëns, née en Juillet 1718; &* Jean. *Cherchez* PIERRE II.

XIX. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH-BERNARD-BENOIST V. du nom roi de Portugal, né le 22. Octobre 1689. fut proclamé roi de Portugal le 1. Janvier 1707. & a épousé le 9. Juillet 1708. *Marie-Anne-Josephe-Antoinette-Reine* archiduchesse d'Autriche, fille puînée de l'empereur *Leopold*, & d'*Eleonore-Magdelaine Therese* de Baviere Neubourg sa troisiéme femme, dont il a eu *Pierre* prince du Brésil, né le 19. Octobre 1712. mort le 29. Octobre 1714. JOSEPH, prince du Bresil après son frere, né le 6. Juin 1714; *Charles*, né la nuit du 2. au 3. Mai 1716; *Pierre-Clement*, né le 5. Juillet 1717; *Alexandre-François-Joseph-Antoine-Nicolas*, né le 24. Septembre 1723; & *Marie-Madelene-Joseph-Therese-Barbe* infante de Portugal, née le 4. Decembre 1711.

BRANCHES SORTIES DE LA MAISON de PORTUGAL, *& qui ont droit à la couronne.*

DUCS D'OROPESA.

XVI. EDOUARD de Portugal, second fils de JEAN, duc de Bragance, fut marquis de Flechilla & comte d'Oropesa par son mariage avec *Beatrix* de Tolede, fille de *Jean-Alvare*, comte d'Oropesa, & de *Louise* Pimentel, & prit une seconde alliance avec *Guiomare* Pardo, fille d'*Ayres* Pardo, seigneur de Malagon. Ses enfans du premier lit furent FERDINAND, qui suit; *Jean* & *François*, morts jeunes.

XVII. FEDINAND-ALVAREZ de Portugal, dit de Tolede, Monroi & Ayala, marquis de Flechilla & de Xarandilla, comte d'Oropesa, &c. épousa *Mencie* Pimentel, fille de *Jean-Alphonse* Pimentel, comte de Benevent & de *Mencie* Zuniga & Requesens, dont il eut *Jean*, mort jeune; EDOUARD, qui suit; & *Marie*, alliée à *Pierre* Faxardo, marquis de Los Velés & de Molina.

XVIII. EDOUARD-ALVAREZ de Portugal, dit de Tolede, Monroi & Ayala, faisoit sa demeure ordinaire à la cour d'Espagne, fut créé duc d'Oropesa, & nommé viceroi de Navarre. Il épousa *Anne* de Modica-de-Cordoue-Pimentel, comtesse d'Alcaudet & marquise de Villar, fille de *Jean* de Zuniga-Requesens-Pimentel, marquis de Viana, & d'*Antoinette-Fernandez* de Cordoue Velasco, dont il eut entre autres enfans MANUEL-JOACHIM-ALVAREZ qui suit;

XIX. MANUEL-JOACHIM-ALVAREZ de Tolede-Portugal, marquis de Xarandilla, duc d'Oropesa, épousa le 26. Juillet 1664. *Isabelle* Pacheco d'Aragon-Velasco, fille d'*Alfonse-Melchior* Tellez-Giron-Pacheco, des comtes de Montaluan, dont il a eu PIERRE-VINCENT, qui suit; *Josephe-Antoinette*, née le 8. Octobre 1681. mariée à *Emmanuel-Gaspard* de Sandoval, de Giron-marquis de Belmont; & *Marie-Perronelle* de Portugal-Atocha, née le 19. Juin 1683.

XX. PIERRE-VINCENT de Tolede-Portugal, marquis de Xarandilla, né le 5. Avril 1685.

COMTES DE LEMOS ET DE CASTRO.

XII. DENYS de Portugal, fils puîné de FERDINAND II. du nom, duc de Bragance, fut comte de Lemos, & établit sa demeure en Castille. Sa posterité prit le nom de Castro à cause de *Beatrix* de Castro, comtesse de Lemos son épouse. Il fut pere de FERDINAND, qui suit; d'*Alfonse* de Castro grand-commandeur de l'ordre de Christ, ambassadeur à Rome, qui de *Jeronyme* Norogna laissa posterité; de *Pierre*, évêque de Cuença, & de Lamego, grand-aumônier de Philippe II. roi d'Espagne; d'*Eleonore* Portugal-Castro, mariée à *Jacques* Sarmiento de Mendoce, comte de Ribadavia; d'*Isabelle* de Portugal-Castro, premiere femme de *Theodose* de Portugal I. du nom, duc de Bragance, son cousin; d'*Antoinette*, alliée à *Alvare* Coutinho, maréchal de Portugal; de *Mencie*, premiere femme de *René* comte de Chalant en Savoye; & de *Constance* de Portugal-Castro, religieuse à Lisbonne.

XIV. FERDINAND Ruis de Portugal-Castro, comte de Lemos & marquis de Sarria, fut deux-fois ambassadeur à Rome. De *Therese* d'Andrada, son épouse, fille & heritiere de *Ferdinand* Perez d'Andrada, comte de Villalva, &c. il eut PIERRE-FERDINAND, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Roderic* de Moscoso, comte d'Altamira; & *Françoise*, morte sans laisser de posterité de *Roderic-Hierôme* Portocarrero, comte de Medelin.

XV. PIERRE-FERDINAND de Portugal de Castro, comte de Lemos, d'Andrada, &c. servit Philippe II. roi d'Espagne à la conquête du Portugal. D'*Eleonore* de la Cuéva fille de *Bertrand*, duc d'Albuquerque, sa premiere femme, il eut FERDINAND-RODERIC, qui suit; *Bertrand*, qui servit le roi d'Espagne en Italie, aux Indes & en Espagne, & qui laissa trois bâtards; *Therese*, mariée à *Garcie* Hutardo de Mendoce, marquis de Cagnete viceroi du Perou; & *Isabelle*, morte jeune. De *Therese* Bobadilla & de la Cuéva sa seconde femme, fille de *Pierre* de Bobadilla, comte de Chinchon, & de *Mencie* de la Cerda, nâquirent *Pierre*, commandeur de l'ordre d'Alcantara, dont la femme *Hierônyme* de Cordoue fut dame d'honneur de la reine Marguerite d'Autriche; *Roderic* de Castro, chanoine de Tolede, évêque de Camora & de Conca, puis archevêque de Seville & cardinal en 1583. mort le 26. Octobre 1600. *ayant eu trois enfans naturels*; *André*, commandeur de l'ordre d'Alcantara, fils puîné de PIERRE-FERDINAND, épousa *Agnés* Henriquez de Ribera, fille de *Perez* Afan de Ribera, & d'*Agnés* Henriquez de Tabora, comtesse de la Torre, dont il eut *Pierre* de Portugal-Castro, mort jeune; *Agnés* de Castro, comtesse de Chinchon, marquise de S. Martin & de la Vega, mariée à *Josephe-Alexis-Antoine* de Cardenas-Ulloa-Zuniga, comte de la Puebla; & *Françoise* de Castro, alliée à *François* de Guzman, fils de *Pierre* marquis de la Algava. *Il laissa aussi un bâtard nommé* Roderic. *Leur pere en avoit eu deux*; Antoine, *religieux Benedictin, abbé de saint Benoit de Madrid & general de son ordre*; & Jean, *religieux du même ordre, archevêque d'Otrante, mort en* 1603.

XVI. FERDINAND-RODERIC de Portugal de Castro,

comte de Lemos, fut viceroi de Naples; ambassadeur d'obédience de la part du roi d'Espagne auprès du pape Clement VIII. & mourut en 1601. De *Catherine* de Zuniga de Sandoval, il eut *Pierre-Ferdinand*, II du nom, comte de Lemos & d'Andrada, viceroi de Naples, mort sans posterité de *Catherine* de Sandoval, fille de *François*, duc de Lerme, & de *Catherine* de la Cerda; FRANÇOIS, qui suit; & *Ferdinand*, qui épousa *Leonore* de Portugal, comtesse de Gelves, dont il n'eut que *Catherine*, mariée à *Alvare* de Portugal-Colomb, duc de Veraguas.

XVII. FRANÇOIS de Portugal-Castro, duc de Taurisano, comte de Castro, de Lemos, &c. fut viceroi de Naples & de Sicile, & mourut religieux de saint Benoît à Burgos en 1637. De *Lucrece* Gattinara, Legnana, comtesse de Castro, fille unique d'*Alexandre* Gattinara, comte de Castro, & de *Victoire* Caraccioli, il laissa FRANÇOIS-FERDINAND, qui suit; *Alexandre* & *François*, morts jeunes; *Catherine*; *Victoire*; *Claire-Marie*, religieuse Déchaussée: *Elize* & *Marie*.

XVIII. FRANÇOIS-FERDINAND de Portugal de Castro, duc de Taurisano, &c. fut viceroi d'Aragon, puis de Sardaigne, & du Perou, & épousa *Antoinette* Giron, fille de *Pierre*, duc d'Offone, dont il eut PIERRE-FERDINAND III. du nom, qui suit; *Marie-Louise*, seconde femme de *Pierre* Nuno Colomb de Portugal, duc de Veraguas; *Lucie-Antoinette* de Castro; *Marie* & *Catherine*, religieuses.

XIX. PIERRE-FERDINAND de Portugal Castro II. du nom, duc de Taurisano, &c. grand d'Espagne, mort en 1678. épousa *Anne*, veuve de *Henri* Pimentel de Guzman, marquis de Tavera, & fille de *Charles* Borgia, duc de Gandie, & d'*Artemise* Dori, dont il a eu *Ginez-Fernandez* de Portugal de Castro, comte de Lemos, de Castro & d'Andrada, viceroi de Sardaigne, qui épousa le 8. Septembre 1687. *Catherine* de Silva-de-Mendoce, fille de *Georges-Marie*, duc de Pastrana & de l'Infantado, dont il n'a point eu d'enfans; SALVATOR, qui suit; *Marie-Albert* de Portugal de Castro, mariée à *Manuel* Didas Lopez de Zuniga, duc de Bejar.

XX. SALVATOR de Portugal de Castro, comte de Castro, de Lemos, d'Andrada & de Villalva, duc de Taurisano, &c. mourut en 1694. Il avoit épousé *Françoise* Centurione de Cordoue, Mendoce, Carillo, Albornoz, marquise d'Almugnan, fille de *François-Cecil* Centurione marquis d'Estape & d'Almagnan, dont il a eu *Marie-Antoinette*; *Rose*, & *Raphaëlle*.

MARQUIS DE FERREIRA DE MELLO, ducs de CADAVAL.

XII. ALVARE de Portugal, I. du nom, seigneur de Ferreira, troisiéme fils de FERDINAND I. du nom, duc de Bragance, fut président du conseil en Castille, & chef de la justice en Portugal. Il épousa *Philippe* de Mello, fille & heritiere de *Roderic*, comte d'Olivença, dont il eut RODERIC, qui suit; GEORGES, comte de Gelves, *mentionné ci-après*; *Isabelle*, alliée à *Alfonse* de Soto-Major, comte de Belcaçar; *Beatrix*, mariée à *Georges* bâtard de Portugal, seigneur d'Aveiro; *Jeanne*, seconde femme de *François* de Portugal, comte de Vimiofo; & *Marie*, femme de *Jean* de Sylva, comte de Portalegre.

XIII. RODERIC de Mello & de Portugal, marquis de Ferreira, comte d'Olivença & de Tentugal, fut gouverneur de Tanger, épousa 1°. *Leonore*, fille de *François* d'Almeida viceroi des Indes: 2°. *Beatrix* de Menesés, fille d'*Antoine* d'Amada, capitaine major de Lisbonne, & de *Marie* de Menesés. Du premier lit vinrent, *Alvare* de Mello, mort avant son pere, dont le fils unique *Alvare* III. fut tué à la bataille d'Alcacer en 1578; FRANÇOIS, qui suit; & *Philippe*, mariée à *Alvare* de Sylva, comte de Portalegre. Du second lit sortirent, *Alvare*; & *Marie*, femme de *Constantin* de Portugal-Bragance.

XIV. FRANÇOIS de Portugal de Mello, &c. eut d'*Eugenie*, fille de *Jacques* de Portugal, duc de Bragance, *Roderic*, tué à la bataille d'Alcacer; NUGNO-ALVARE, qui suit; *Jean*, évêque de Viseo; CONSTANTIN, *tige des comtes d'*AÇUMAR *rapportée ci-après*; & *Jeanne*, abbesse de Villaviciosa. *Il laissa aussi deux bâtards*, Joseph, *évêque de Mirande, & archevêque d'Evora*; & François *bâtard de Mello*.

XV. NUGNO-ALVARE de Portugal de Pereira de Mello, comte de Tentugal, &c. mourut en Afrique, ayant eu de *Mariane* de Castro Osorio, fille de *Roderic* Moscoso, comte d'Altamira, & d'*Isabelle* de Castro, FRANÇOIS II. qui suit; *Roderic*, nommé administrateur de l'archevêché d'Evora sur la fin de 1642; *Eleonore*, femme d'*Emmanuel* de Moura Cortereal, marquis de Castel-Rodrigo, ambassadeur à Rome, gouverneur des Païs-Bas en 1644; & *Jeanne*, femme de *Maurice* de Sylva, marquis de Gouvea, comte de Portalegre.

XVI. FRANÇOIS Pereira de Portugal de Mello, II. du nom, marquis de Ferreira, &c. chevalier de l'ordre de S. Jacques, grand-veneur de Portugal, & general de la cavalerie Portugaise, suivit le parti du roi Jean IV. qui le fit grand maître de sa maison, & l'envoya ambassadeur extraordinaire en France en 1641. Il assista à la bataille de Badajos, l'an 1644. & mourut le 27. de Mars 1645. Il n'eut point d'enfans de *Marie* de Sandoval sa premiere femme, fille de *Lopez*, Moscoso-Osorio, comte d'Altamira, & de *Leonore* de Sandoval: mais de *Jeanne* Pimentel sa seconde femme, fille d'*Antoine* Pimentel, marquis de Tabora, viceroi de Valence, il eut pour enfans, NUGNO-ALVARE, qui suit; & *Theodose* de Mello, mort en 1672.

XVII. NUGNO-ALVARE Pereira de Portugal de Mello, duc de Cadaval, marquis de Ferreira, & comte de Tentugal, connétable de Portugal, & grand-maître de la maison de la reine, épousa 1°. *Marie* de Faro, comtesse d'Odemira: 2°. en 1671. *Marie-Angelique-Henriette* de Lorraine, fille de *François* comte d'Harcourt, morte le 9. Juin 1674: 3°. en 1675. *Marguerite-Armande* de Lorraine, fille de *Louis*, comte d'Armagnac, grand écuyer de France, & de *Catherine* de Neuville Villeroi. Du premier lit sortit *Jeanne-Alvare*, morte jeune. De second vint *Isabelle-Alvare*, mariée à *Rodrigo* Anez de Saa, de Menesés, marquis de Fontez, morte le 27. Novembre 1699. en sa 28. année. Du troisiéme lit sont issus *Louis* de Portugal Pereira de Mello, duc de Cadaval, né en 1677. qui épousa en Mai 1695. *Louise* de Portugal, fille legitime de *Pierre* roi de Portugal, mort sans posterité le 13. Novembre 1700; JAMES, qui suit; *Anne*, née en Septembre 1683. mariée à *Louis* de Tavora, comte de S. Jean; *Eugenie-Rose*, femme d'*Emmanuel* Tellez de Sylva, comte de Villar-Major; *Jeanne*, alliée en Septembre 1699. à *Bernard* de Tavora, comte d'Alvar, grand de Portugal, & *Philippe-Angelique* de Portugal.

XVIII. JAMES de Portugal Pereira de Mello, duc de Cadaval, &c. né le 7. Decembre 1679. a épousé avec dispense le 16. Septembre 1702. *Louise* de Portugal, fille legitime de *Pierre* roi de Portugal, veuve de son frere aîné.

COMTES D'AÇUMAR, ISSUS DES MARQUIS de FERREIRA *de* MELLO.

XV. CONSTANTIN de Portugal-Bragance & de Mello, fils puîné de FRANÇOIS de Portugal de Mello I. du nom, fut grand commandeur de l'ordre de CHRIST, & épousa 1°. *Marie* de Mendozze, fille de *Ferdinand* de Menesés & de *Philippe* de Mendozze, morte sans enfans: 2°. *Beatrix* de Castro, fille de *Garcie*, commandeur de Segura, & d'*Isabelle* de Menesés, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jean*, qui se fit Carme; *Alvare*, chevalier de Malte, commandeur de Tavera, general de l'artillerie sous le comte son frere, à la bataille de Rocroi; & *Ferdinand*.

XVI. FRANÇOIS de Mello, marquis de la Tour de Laguna, comte d'Açumar, viceroi des deux Siciles en 1639. gouverneur du Milanez & des Pays-Bas, grand maître d'hôtel de la reine d'Espagne, perdit la bataille de Rocroi contre les François en 1643. Il avoit gagné sur les mêmes celle de Honnecourt en 1642. D'*Antoinette* de Villena de Sousa, fille d'*Henri*, comte de Miranda, il eut GASPARD-CONSTANTIN, qui suit; *Beatrix*, mariée à *Jean-Michel* Fernandez de Heredia, marquis de Moura; *Mencie*, alliée à *Pierre* de Zuniga de la Cueva, marquis de Florés d'Avila; & *Marie-Therese*, femme de *Didace* d'Avila-Coëllo de Castilla, marquis de Naval Marquende.

XVII. GASPARD-CONSTANTIN de Portugal Mello, comte d'Açumar, & marquis de Villescas, &c. mourut le 18. Août 1683. sans enfans d'*Antoinette* Nugno Henriquez

quez, fille de *Garcias* Nugno de Ribera, *laissant un fils naturel*, Joseph-François *de Portugal de Mello, marquis de Villescas.*

COMTES DE GELVES ET DUCS DE VERAGUA issus des marquis de FERREIRA *de* MELLO.

XIII. GEORGE de Portugal, I. du nom, fils puîné d'Alvare, seigneur de Ferreira, fut créé comte de Gelves par l'empereur Charles V. à cause de ses services; & fut aussi alcayde de l'Alcaçar de Seville. Il épousa 1°. *Guyomare* d'Atayde de Silva, fille de *Jean* de Vasconcellos, comte de Penela, dont il n'eut point d'enfans, 2°. *Isabelle*, fille de *Jacques* Colomb, duc de Veraguas, amiral des Indes, dont il eut ALVARE, qui suit; *Antoine*, religieux de l'ordre de saint Dominique; *Georges* l'un des 24. jurés de la ville de Seville, qui eut des enfans de *Geneviéve*, fille de *Jean* Botti, Florentin; *Jacques*, aussi l'un des 24. de Seville & marié avec *Isabelle* Botti, sœur de la femme de son frere, de laquelle il eut des enfans; *Louis*; *Philippe*, & *Isabelle*, mortes filles.

XIV. ALVARE de Portugal, comte de Gelves, eut de *Leonore*, fille d'*Alvare* de Cordoue & de *Marie* d'Aragon, *Georges* II. qui de *Bernardine*, fille de *Jean-Antoine* Vincentelo, eut pour fille unique *Leonore* de Portugal, comtesse de Gelves, mariée 1°. à *Ferdinand* de Castro de Lemos: 2°. à *Jacques* Pimentel, marquis de Gelves à cause d'elle. Le second fils d'ALVARE fut NUGNO, qui suit;

XV. NUGNO de Portugal Colomb, duc de Veraguas, marquis de la Jamaïque, & amiral des Indes Occidentales, épousa *Aldonce* de Portocarrero, fille de *Jacques* de la Bastide, dont il eut ALVARE, qui suit; *Christophe*; *Leonore*, *Louise* & *Philippe*, religieuses au monastere de l'Incarnation à Madrid.

XVI. ALVARE de Portugal Colomb, duc de Veraguas, &c. épousa *Catherine* de Portugal, & de Castro, comtesse de Gelves, dont il a eu PIERRE, qui suit; & *Eleonore*, mariée à *Augustin* Homodei, marquis d'Almonacid.

XVII. PIERRE-NUGNO Colomb de Portugal, Castro, de la Cueva, duc de Veraguas, marquis de la Jamaïque, chevalier de la toison d'or en 1670. mort en 1674. avoit épousé 1°. en 1645. *Isabelle* Fernandez de la Cueva, veuve de *Georges* Manrique de Cardenas, & duc de Nogera, ou Najera & de Cardenas, fille de *François-Ferdinand*, duc d'Albuquerque, morte en 1670: 2°. *Marie-Louise* de Castro, fille de *François*, comte de Lemos. Du premier lit vint PIERRE-EMMANUEL qui suit;

XVIII. PIERRE-EMMANUEL-NUGNO Colomb de Portugal, duc de Veraguas, & de la Vega, marquis de la Jamaïque, comte de Gelves, amiral des Indes, chevalier de la toison d'or en 1670. viceroi de Valence en 1679. de Sicile en 1696. conseiller d'état en 1699. épousa en 1674. *Therese-Marine* de Ayala Tolede, fille de *Ferdinand* III. comte d'Ayala, dont il eut pour fils unique.

XIX. PIERRE Colomb de Portugal, marquis de la Jamaïque, qui a été envoyé extraordinaire en France par le roi Philippe V. a épousé le 17. Avril 1702. *Marie-Françoise* de Borgia, fille de *Felix* de Cordoue-Cardonne, duc de Sessa.

COMTES D'ODEMIRA.

XII. ALFONSE de Portugal, fils puîné de FERDINAND, I. duc de Bragance, fut comte de Faro & d'Odemira. Il mourut en Castille, ayant eu de *Marie* de Norogna, fille & heritiere de *Sanche*, comte d'Odemira, seigneur d'Aveiro & de Vimiero, SANCHE, qui suit; *François*, qui ne laissa qu'une fille; *Frederic*, évêque de Calahora & de Ciguença, puis archevêque de Saragosse, viceroi de Catalogne; *Antoine*, abbé; FERDINAND, *tige des Seigneurs de* VIMIERO, *rapportée ci-après*; *Guyomare*, femme de *Henri* d'Arragon, duc de Segorbe, dit *l'Infant de la Fortune*; *Mencie*, épouse de *Jean* de la Cerda, duc de Medina Celi; & *Catherine*, abbesse de Semide.

XIII. SANCHE de Norogna, I. du nom, comte d'Odemira &c. grand alcayde d'Estremos, épousa 1°. *Françoise* de Sylva, fille de *Jacque* Gil Muniz, & de *Leonore* de Sylva: 2°. *Angela*, fille de *Gaspard* Fabia. Du premier lit vinrent ALFONSE II. qui suit; *Roderic*, qui embrassa l'état ecclesiastique; & *Mencie*, mariée à N. comte de Fraques en Savoye. Du second lit sortirent, *Jean* de Faro, capitaine de Caffin en Afrique, qui épousa *Isabelle* Freira d'Andrada, d'où vint *Jean* de Faro, marié à *Marguerite* de Norogna, fille de *Jean* d'Almeida, qui eut pour fille unique *Louise* de Faro, mariée à *Louis* Coutinho, commandeur d'Olivença; *Frederic* de Faro & de Portugal, premier écuyer d'Isabelle de France, reine d'Espagne, qui de *Marguerite*, fille de *Charles* Borgia, duc de Gandie, eut une fille unique, nommée *Anne*, mariée à *Roderic* de Sylva, duc de Pastrane; & *Jeanne* de Faro, &c. qui épousa *Jean* de la Cerda IV. du nom, duc de Medina-Celi.

XIV. ALFONSE de Norogna, II. du nom, fut tué par les Maures du vivant de son pere, & laissa de *Marie*, fille & heritiere de *Nugno-Ferdinand* d'Atayde, seigneur de Penacoua, capitaine de Caffin, SANCHE II. qui suit; & *Marie*, seconde femme de *Louis* d'Atayde, viceroi des Indes.

XV. SANCHE de Norogna, II. du nom, comte d'Odemira, &c. grand-maître-d'hôtel de Catherine d'Autriche, reine de Portugal, épousa *Marguerite*, fille de *Jean* de Sylva, comte de Portalegre, dont il eut pour enfans, ALFONSE III. qui suit; *Antoine*, tué à la bataille d'Alcacer en 1578: *Nugno*, évêque de Viseo, & de la Guarda; *Jacques*, religieux de saint Dominique; *Marie*, femme de *Louis* d'Atayde, comte d'Atougia; & quatre autres filles religieuses.

XVI. ALFONSE, III. du nom, comte d'Odemira, &c. alcayde major d'Estremos, fut aussi tué à la bataille d'Alcacer en 1578. Il épousa 1°. *Jeanne* de Villena, fille de *Manuel*, Tellez, seigneur d'Ugnon, & de *Marguerite* de Villena: 2°. *Jeanne* de Guzman, fille de *Pierre* de Menesés, capitaine de Septe, & de *Constance* de Guzman: 3°. *Jolande*, fille d'*Alvare* de Castro, & d'*Anne* d'Atayde; & laissa pour fils unique de son dernier mariage,

XVII. SANCHE de Norogna & de Portugal III. du nom, comte d'Odemira, grand alcayde d'Estremos & majordome de la reine de Portugal, mort en 1642. sans enfans de *Jeanne* de Lara sa femme, fille de *Manuel* de Menesés, duc de Villereal.

SEIGNEURS DE VIMIERO ISSUS DES comtes d'ODEMIRA.

XIII. FERDINAND de Faro de Portugal, seigneur de Vimiero, cinquiéme fils d'ALFONSE de Portugal I. du nom, comte de Faro, & d'Odemira, fut grand-maître d'hôtel de la Reine Catherine d'Autriche, & laissa d'*Isabelle* de Mello son épouse, FRANÇOIS, qui suit; DENYS, *tige des comtes de* FARO, *rapportée ci-après*; *Sanche*, mort élu évêque de Leira; *Alfonse*, doyen de la chapelle du roi Sebastien; *Marie*, femme de *Jean* de Menesés, capitaine de Tanger; & quatre filles religieuses.

XIV. FRANÇOIS de Portugal de Faro, I. du nom, seigneur de Vimiero, fut président du conseil du roi Sebastien, & épousa 1°. *Mencie* d'Albuquerque, fille de *Georges* d'Albuquerque, & d'*Anne* Henriquez: 2°. *Guyomare* de Castro, fille de *Matthieu* d'Acunha, seigneur de Pombeiro, & de *Leonore* Coutigena: 3°. *Marie* de Mendoze, fille de *Manuel* Cortereal & de *Beatrix* de Mendoze, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent, *Ferdinand-Henriquez*, mort avant son pere, & qui de *Jeanne* de Guzman, fille d'*Alvare*, de Carvallo & de *Marie* de Guzman, n'eut qu'un fils & trois filles, qui furent, *Louis*, mort sans alliance; *Marie*, femme de *Manuel* Coutinho; *Mencie*, mariée à *Pierre* Alvarez Pereira; & *Catherine*, alliée à *Blaise* Tellez de Menesés, capitaine de Maragan; *Georges*, tué avec ses cousins à Alcacer; & *Marie*, femme de *Ferdinand* Tellez de Menesés, gouverneur des Indes & d'Algarbe. De sa seconde femme, il eut FRANÇOIS II. qui suit; *Marie-Anne*, épouse de *Louis* de Sylva, president du conseil de Philippe IV. roi d'Espagne.

XV. FRANÇOIS de Portugal de Faro, II. du nom, fut créé comte de Vimiero par Philippe III. roi d'Espagne. Il épousa *Marie-Anne* de la Guerra, fille de *Pierre* Lopez de Sousa, & d'*Anne* de la Guerra, qui le rendit pere de *Ferdinand*, mort sans posterité de *Therese-Antoinette* Hurtado de Mendoce, fille de *Jean*, marquis de Cagnete; de *Louis* de Faro, religieux de l'ordre de saint Augustin; d'*Alfonse*, ecclesiastique; de *Sanche*, qui servit en Flan-

dres dans l'armée du roi Catholique, & qui y mourut en 1644. laissant des enfans; & de *Marie*, femme de *Roderic* de la Camera, comte de Villefranche.

COMTES DE FARO, ISSUS DES SEIGNEURS de VIMIERO.

XV. DENYS de Portugal, comte de Faro, I. du nom, second fils de FERDINAND, seigneur de Vimiero, épousa *Louise* Cabral, fille de *Jean* Alvarez Camigna, dont il eut *Jean*, mort sans alliance; & ETIENNE, qui suit;

XV. ETIENNE de Portugal, comte de Faro & de saint Louis, president du conseil de Philippe III. roi d'Espagne, épousa *Guyomare* de Castro, fille de *Jean* Lobo, baron d'Alvito, & de *Leonore* Mascaregnas, dont il eut DENYS II. qui suit; *François* de Portugal de Faro, comte d'Odemira, surintendant des finances de Philippe III. & Philippe IV. rois d'Espagne, qui épousa *Marie-Anne* de Sylva, morte le 11. Octobre 1648. & en eut pour fille unique *Marie* de Portugal de Faro, mariée 1°. à N. Pereira-Pimentel, comte de Feira: 2°. à *Nuño-Alvarez* Pereira de Portugal de Mello, duc de Cadaval; *Jean-Sanche*; *François-Louis*; *Louise*, mariée à *Edouard* de Menesés, comte de Tarouca; & *Leonore*, femme de *Bernardin* de Tavora.

XVI. DENYS de Portugal II. du nom, comte de Faro & de saint Louis, mourut en 1633. laissant de *Magdelaine*, fille d'*Alvare* d'Alencastro, duc d'Aveiro, morte en Janvier 1680. âgée de 90. ans, une fille unique, *Jeanne-Julienne*, comtesse de Faro, mariée 1°. à *Michel* de Menesés, duc de Camina, qui eut la tête tranchée à Lisbonne pour crime de leze-majesté, avec *Louis* duc de Camina son pere, le 29. Août 1641: & 2°. à *Roderic* Tellez de Menezés de Castro, II. comte d'Uñon.

COMTES DE VIMIOSO SORTIS DE LA maison de BRAGANCE.

XI. ALFONSE de Portugal, fils aîné d'ALFONSE, *bâtard* de Portugal, duc de Bragance, fut comte d'Ourem, marquis de Valença, seigneur de Porto-de-Mos, & mourut du vivant de son pere en 1460. *laissant de* Beatrix *de Sousa son amie, un fils naturel qui suit;*

XII. ALFONSE de Portugal, II. du nom fils *naturel* du precedent, fut nommé évêque d'Evora, & *laissa de* Philippe *de Macedo, deux bâtards*, FRANÇOIS *qui suit*; *&* Martin *de Portugal, évêque de Fonchal & d'Algarve, patriarche des Indes, qui eut aussi de* Catherine *de Sousa deux enfans naturels*; Elisée, *camerier secret des papes Pie IV. & Gregoire XIII*; *&* Marie, *seconde femme de* Jacques *de Castro*.

XIII. FRANÇOIS de Portugal, I. du nom fut comte de Vimioso, & seigneur d'Aguyar, conseiller d'état des rois Emmanuel & Jean III. & premier gentilhomme de la chambre du prince Jean. Sa pieté, & sa charité pour les pauvres l'ont rendu celebre: il étoit né à Evora, & y mourut le 8. Decembre 1540. De sa premiere femme *Beatrix* de Villena, il eut une fille, *Guyomare*, mariée à *François* de Gama comte de Vidiguiera, amiral des Indes Orientales, duquel sont descendus les comtes de Vidiguiera. De sa seconde femme *Jeanne* de Villena, fille d'*Alvare* de Portugal-Tentugal, il eut ALFONSE III. qui suit; *Manuel*, qui suivit le parti d'Antoine roi de Portugal & fut marié deux fois; *Henri*, un de ses fils, fut fait prisonnier à la bataille d'Alcacer, & laissa un fils qui eut posterité; *Jean*, autre fils de *Manuel*, fut tué à cette bataille. FRANÇOIS eut encore un troisiéme fils, *Jean*, qui fut évêque de la Guarda, & qui suivit le parti du roi Antoine.

XIV. ALFONSE de Portugal, III. du nom, comte de Vimioso, mourut à la journée d'Alcacer en 1578. ayant eu de *Louise* de Guzman, *François* II. comte de Vimioso & connétable de Portugal, qui fut fait prisonnier à Alcacer, & qui mourut depuis des blessures reçues dans un combat naval, donné le jour de sainte Anne en 1582; *Jean*, religieux de saint Dominique, fait évêque de Viseo en 1626. & mort le 26. Fevrier 1629. à l'âge de 70. ans. Il avoit fait imprimer l'an 1619. à Conimbre deux volumes, *de gratia increata*; & en 1626. à Lisbonne un abregé de la doctrine Chrétienne, en portugais: après sa mort on imprima à Conimbre en 1644. son traité, *de Spiritu Sancto* en 2. vol. *in fol.* Les autres enfans d'Alfonse sont, LOUIS, qui suit; *Manuel*, mort en Afrique; *Alfonse*, mort en Italie; & *Nugno-Alvarez*, president de la chambre de Lisbonne, & l'un des gouverneurs du royaume, qui épousa *Jeanne* de Portugal, fille de *Manuel*, son oncle, dont est issue entr'autres enfans, *Marguerite* de Portugal, femme d'*Alvarez* Perez de Castro, comte de Mon-Santo, marquis de Cascaës, ambassadeur extraordinaire de Portugal à la cour de France.

XV. LOUIS de Portugal, comte de Vimioso, se fit religieux de S. Dominique, du consentement de *Jeanne* de Mendoze son épouse, qui se retira dans le monastere du S. Sacrement de Lisbonne avec les religieuses Déchaussées. Ils avoient eu ALFONSE IV. qui suit; *Michel*, évêque de Lamego, ambassadeur à Rome, qui mourut en 1644. âgé de 40. ans; *Ferdinand*, mort en la guerre de Flandres au siege de Bergues; *Louise*, religieuse à Evora; & *Philippe*, religieuse avec sa mere, morte au monastere d'Evora, qu'elle étoit allée reformer.

XVI. ALFONSE de Portugal, IV. du nom, comte de Vimioso, fut créé marquis d'Aguiar l'an 1644. par le roi Jean IV. De *Marie* de Mendozze de Moura, fille de *Christophle*, marquis de Castel Rodrigo, grand d'Espagne, & viceroi de Portugal, il eut LOUIS, qui suit; *Christophle*; *Michel*; *Jeanne*; *Marguerite*; *Louise* & *Beatrix*.

XVII. LOUIS de Portugal, fut créé marquis de Vimioso en 1643. & épousa la fille d'*Antoine Louis*, marquis de Tavora.

Tous ceux qui sont sortis de ces differentes branches, soit en ligne directe, soit par les femmes, ou par bâtardise, peuvent prétendre à la couronne de Portugal, au défaut de la ligne qui est sur le thrône, ce qui rend le nombre presque infini. * Resendius, *antiq. Lusit.* Antonio de Souza, *excellen. de Portug.* Bernardin S. Antonio, *descript. Portug.* Gaspard Estazo, *antiq. de Portug.* Antonio Vasconcellos, *Anaceph. reg. Lusit.* Geofroi Conestagio Duard. Viperan. Edouard de Nugnez. Texeira, &c. *hist. de Port.* Damien de Goëz, *de Olysip.* Mariana. Turquet, &c. *hist. Hisp.* Sainte-Marthe, *geneal. de la maison de France*, & les auteurs qui sont au I. volume, *Hisp. illust.* Le P. Anselme, *hist. geneal. de France.* Imhoff, *stemma regium Lusitanicum. Hist. de Portug.* par Le Quien de la Neufville.

PORTUGALETTE ou PORTOGALLETTE, bourg de Biscaye en Espagne. Il est sur un petit golfe, que forme la riviere d'Ibayçaval, à son embouchure, un peu au couchant septentrional de la ville de Bilbao. * Mati, *diction.*

PORTUGALLO, ou HUGUES DE PORTO, dit PORTUGALLO, évêque de cette ville, est un des auteurs de l'histoire de Compostelle. * Vasæus, *in chron. hist. c.* 4.

PORTUMNE, *Portumnus* ou *Portunus*, dieu marin, nommé *Melicerte*, & *Palemon* par les Grecs, fils d'Ino, qu'on croyoit presider aux ports. On celebroit des jeux en son honneur, & certains combats en Grece, appellez *Portumnales*, & *Isthmiens*, à cause qu'ils se faisoient dans l'isthme de Corinthe. * *Antiquitez Grecques & Romaines.*

PORTUS (François) natif de Candie, a été un fort sçavant homme dans le XVI. siecle. Il fut élevé chez Renée de France, fille de Louis XII. & femme d'Hercule II. duc de Ferrare, & enseigna la langue grecque dans cette ville-là. Mais après la mort du duc, la princesse Renée étant revenue en France, Portus quitta l'Italie, & afin de pouvoir professer en toute liberté la doctrine qui lui avoit été inspirée à la cour de Ferrare, où Calvin avoit été fort bien reçu, il s'en alla à Geneve, & y fut fait professeur en langue grecque. Il y enseigna long-tems cette langue, & y publia divers écrits concernans sa profession, comme des commentaires sur Pindare, & sur quelques traitez de Xenophon, & sur Thucydide, des notes sur Aphtone, sur Hermogene, sur Longin, sur l'anthologie; des prolegomenes sur Sophocle, &c. Ce fut à lui que Pierre Charpentier adressa la lettre, où tout Protestant qu'il étoit, il excusoit le massacre de la saint Barthelemi, que le P. Denys de sainte Marthe de la congregation de saint Maur a inserée dans ses entretiens sur l'entreprise du prince d'Orange, publiez à Paris en 1689. Cette lettre découvroit l'esprit de cabale qui étoit répandu dans le parti des Calvinistes de France. François Portus

se crut obligé d'y répondre. Il mourut à Genéve en 1581. âgé de 70. ans laissant un fils nommé Emilius-Portus, né en 1551. qui a soûtenu la réputation du pere, & a été professeur en langue grecque à Lausanne & à Heidelberg. Le public lui est redevable entr'autres bonnes productions, de la traduction de Suidas. * Thuanus, *histor.* &c.

PORUS, dieu de l'abondance, & fils de Metis déesse de la bonne conduite. Voici ce qu'en rapporte Platon dans son *Festin*, & qu'il attribue à Socrate, comme ce qu'il y a de plus beau dans tout le dialogue. A la naissance de Venus, les dieux celebrerent une fête, où se trouva avec les autres Porus dieu de l'abondance, fils de Metis déesse de la bonne conduite. Comme ils furent hors de table, la *pauvreté*, qui crut sa fortune faite, si elle pouvoit avoir un enfant de lui, alla adroitement se coucher à ses côtez, & quelque tems après elle mit l'*amour* au monde. De-là vient que l'amour s'est attaché à la suite & au service de Venus, ayant été conçu le jour de sa fête. Comme le dieu de l'abondance est son pere, & la pauvreté sa mere; aussi tient-il de l'un & de l'autre. On peut voir l'explication de cette fable, qu'on croit allégorique dans les commentateurs de Platon. Origenes écrivant contre Celse, dit que par Porus, que la pauvreté surprit, on peut entendre l'homme surpris par le serpent; que par le jardin de Jupiter dont parle Platon dans le même endroit, on peut entendre le paradis terrestre; & par la pauvreté le serpent. Il est sûr neanmoins que ce n'est pas là ce que Socrate avoit en vûe en imaginant ce conte. * *Voyez les livres d'Origene contre Celse.*

PORUS, roi d'une partie des Indes, entre les fleuves Hydaspes & Acesines, comptoit jusqu'à trois cens villes enfermées dans son royaume. Lorsqu'Alexandre *le Grand*, après la défaite de Darius, voulut penetrer dans les Indes la 1. année de la CXIII. olympiade, & la 328. avant Jesus-Christ, il campa sur les bords de l'Hydaspes pour en défendre le passage; mais Alexandre ayant traversé ce fleuve malgré lui, gagna deux victoires, l'une sur le fils aîné de Porus, l'autre sur ce prince, qui fut fait prisonnier, & qui perdit avec ses deux fils & ses principaux chefs, vingt mille hommes de pied, ses chariots de guerre & tous ses elephans. Lorsqu'on le conduisit devant Alexandre, étant interrogé par ce vainqueur de quelle maniere il vouloit qu'on le traitât: *en roi*, répondit-il. Alexandre insistant pour le faire expliquer: *en roi*, reprit-il, *ce mot comprend tout.* Sa valeur & son intrepidité lui firent obtenir ce qu'il éxigeoit; car Alexandre le reçut au nombre de ses amis, & le rétablit dans son royaume. Porus suivit depuis ce conquerant avec ses troupes, pendant le cours de cette expedition dans les Indes. Un autre Porus neveu du precedent, & roi comme lui, s'enfuit chez les Gangarides, pour n'être point exposé aux armes de son oncle. * Strab. *l.* 13. Quinte-Curce. Arrien. Plutarque.

POSEN ou POSNAM, *Posnania*, ville capitale de la basse Pologne, donne son nom au palatinat de Posnanie, & a un évêché suffragant de Gnesne. Elle est située sur le Wart, avec forteresse. * Baudrand.

POSIDIPE, *Posidipus*, poëte Grec, vivoit du tems de Menandre, sous la CXXV. olympiade, & vers l'an 280. avant Jesus-Christ. Il laissa diverses pieces de theâtre, comme Lilio Giraldi, Vossius, &c. l'ont remarqué après les anciens. Suidas fait mention de trente de ses comedies. Ce poëte est different d'un autre Posidipe, qui composa des épigrammes, dont quelques-unes sont dans l'anthologie, & qui est cité par Athenée, par Stobée, & par le scholiaste d'Apollonius. C'est peut-être le même qui a écrit un livre de l'histoire de Cnide, qui est alleguée par Clement *Alexandrin*, par Arnobe, *l.* 6. & par Tzetzés, qui rapporte huit vers de lui, *chil.* 7. *hist.* 144. Il y a eu encore un Posidipe, medecin de l'empereur Verus, qui fut cause à ce que l'on croit de la mort de ce prince, en le faisant saigner mal-à-propos. * Jul. Capitolin, *in Marco*, *c.* 15.

POSILYPE, *Posilypus*, montagne très-agreable de la terre de Labour, à trois milles de Naples. Les anciens lui avoient donné le nom de *Pausilypus*, qui signifie en grec, *qui fait cesser la douleur*, à cause de la beauté de ce lieu. * Baudrand.

POSSEGA, ville capitale de l'Esclavonie, est située entre les rivieres de Save & de Drave. Cette ville, qui est d'un grand commerce, & de laquelle dépendent près de quatre cens villages, fut prise sur les Turcs par les Imperiaux, le 12. Octobre 1687. Le bei qui y commandoit fit quelque resistance; mais après avoir fait tirer quelques volées de canon, il abandonna la place avec la garnison, dont une partie se retira dans les montagnes, & le reste en differens endroits sur la Save. On y trouva quantité de vivres & de munitions, avec cinq pieces de canon. * *Memoires du tems.*

POSSELIUS (Jean) né dans le Meckelbourg, fut professeur à Rostoch, & écrivit divers ouvrages. Il mourut le 15. Août de l'an 1691. * Petrus Bambamius, *in Posselio redivivo.* Crusius, *in annales Suev. l. 6.* Melchior Adam, &c.

POSSESSEUR, *Possessor*, évêque en Afrique, fut chassé par les Ariens vers l'an 517. & se retira à Constantinople. Quelques tems après il consulta le pape Hormisdas sur le livre de Fauste de Riez, que quelques-uns approuvoient, & que d'autres blâmoient, & entr'autres Jean Maxence, moine de Scythie, avec ses confreres. Ce pontife lui écrivit sur cela une lettre, dont les moines furent extrêmement picquez: un d'eux composa une apologie, où il traite Possesseur de Pelagien. * Baronius, *in annal.* Usserius, *ant. Brit. c.* 14. Noris, *hist. Pelag.*

POSSEVIN (Antoine) Jesuite, celebre dans le XVI. siecle, étoit de Mantoue, & ayant été reçu chez les Jesuites en 1559. il s'y distingua par son érudition. Il avoit beaucoup de facilité à parler les langues étrangeres, & prêcha en Italie & en France, avec applaudissement. Ce Jesuite fut envoyé par le pape Gregoire XIII. en Pologne, pour y accorder le roi de cet état avec les Moscovites, & fit d'autres voyages en Suede, en Allemagne, & ailleurs. Il s'acquitta heureusement de ces emplois; & à son retour à Rome, il s'empressa pour faire réussir la reconciliation du roi Henri *le Grand* avec le saint siege. Ce zele ne plut pas aux Espagnols, qui firent donner ordre à Possevin de sortir de la ville, ce qu'il executa sans peine, & mourut à Ferrare le 26. Fevrier 1611. âgé de 78. ans. Nous avons de lui divers ouvrages, dont les plus importans sont sa bibliotheque & son apparat sacré. *Moscovia miles Christianus. De sanctissimo sacrificio missa. Theologia catechetica*, &c. L'histoire de sa vie a été donnée au public en 1712. par le pere Dorigni, Jesuite. * Ribadeneira, & Philippe Alegambe, *in biblioth. script. societ. Jesu.* Sponde, *A. C.* 1494. *num.* 1. Le Mire, Vossius, &c. Baillet, *Jugemens des sçavans.*

POSSEVIN (Antoine) medecin de Mantoue, vivoit vers l'an 1628. & composa l'histoire des guerres de Montferrat, celle de Mantoue, & quelques autres ouvrages: sur quoi il est bon de remarquer que quelques auteurs le confondent avec son oncle Antoine Possevin Jesuite. Scioppius a critiqué le style de Possevin le medecin, dans son traité *de virtutibus styli historici.*

POSSIDE, *Possidius*, évêque de Calame, disciple de S. Augustin, sortit du monastere de ce Saint pour être évêque de Calame en 397. où il établit un monastere semblable à celui d'Hippone. Il voulut s'opposer aux assemblées que les Gentils & les Heretiques faisoient dans son diocese contre les édits des empereurs; mais les Payens s'étant assemblez le jour de la fête, qu'ils celebroient le 1. de Juin, mirent le feu à son église, écarterent les ecclesiastiques, & firent fuir Posside, qui se refugia à Hippone. Ceux qui avoient commis cet attentat, s'en étant repentis, furent les premiers à redemander Posside, qui fut un des chefs de la conference de Carthage. L'irruption des Vandales en Afrique en 428. l'obligea de quitter Calame, pour se retirer à Hippone, où il assista à la mort de saint Augustin en 430. la ville d'Hippone fut prise aussi-tôt après par les Vandales. On ne sçait plus rien depuis de certain de la vie de Posside: il a écrit celle de saint Augustin son maître, d'un style assez simple, & y a joint le catalogue des ouvrages de ce pere. * Augustinus, *epist.* 91. & 185. *l.* 3. *contra Crescon. c.* 46. *Vita Augustini per Possidium. Concil. d'Afrique. Sa vie* par Keferloër dans Papebrock. Ruinart, *hist. Vandalorum.* Baillet, *vies des Saints*, 17. *Mai.* M. du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du V. siecle.*

POSSIDONIUS, d'Olbiopolis, ville de la Sarmatie d'Europe, écrivit quatre livres de l'histoire d'Attique, onze de celle de Libye, &c. * Suidas, *in Ποσειδ* Vossius, &c.

POSSIDONIUS, celebre architecte & ingenieur, vivoit sous la CXIV. olympiade, & vers l'an 324. avant Jesus-Christ, sous le regne d'Alexandre *le Grand*, qu'il suivit dans ses armées, comme ingenieur. Biton, sçavant mathematicien, qui florissoit de son tems, attribue à Possidonius la construction d'une helepole, ou espece de tour roulante, pour approcher des murailles d'une ville assiegée. On ne sçait si ce n'est point ce même Possidonius qui étoit de Rhodes, & qui a écrit un traité de l'art militaire, que l'on voit encore à present. * Vossius, *l. de univ. mathes.*

POSSIDONIUS, d'Alexandrie, celebre mathematicien, entreprit de mesurer le tour de la terre, & trouva qu'il étoit de trente mille stades. Eratosthene, qui vivoit l'an 500. de la fondation de Rome, avoit déja fait une observation sur le même sujet, & avoit trouvé deux cens cinquante mille stades. Ptolomée, depuis Possidonius, n'en a trouvé que vingt-deux mille cinq cens. Cette diversité est causée par la differente mesure des stades: ceux de la Grece, où Possidonius a fait ses observations, étant plus petits que ceux d'Alexandrie, où Ptolomée a fait les siennes. Eratosthenes avoit fait son calcul sur des stades qui avoient beaucoup moins d'étendue que ceux d'Alexandrie & de la Grece. Les Arabes ont fait depuis des observations sous Almamon, calife de Babylone, & ont trouvé cinquante-six mille deux tiers pour degré; mais nous ignorons quelle étoit au juste l'étendue de leur mille. Depuis 150. ans on s'est appliqué à faire de nouvelles observations. Jean Fernel, premier medecin du roi Henri II. a trouvé soixante-huit mille quatre-vingt seize pas geometriques pour chaque degré, qui valent cinquante-six mille sept cens quarante-six toises quatre pieds, mesure de Paris. Snellius, Hollandois, a trouvé vingt-huit mille cinq cens perches du Rhin, qui sont cinquante-deux mille vingt & une toises de Paris. Le pere Riccioli a trouvé soixante-quatre mille trois cens soixante-trois pas de Bologne, qui sont soixante-deux mille neuf cens toises. Mais les mathematiciens de l'académie royale des sciences, ont trouvé cinquante-sept mille soixante toises pour chaque degré, c'est-à-dire, vingt-huit lieues & demie, & soixante toises, qui sont dix mille deux cens septante lieues, mille six cens toises pour les trois cens soixante degrez, mettant pour une lieue deux mille toises, qui sont deux mille quatre cens pas geometriques. * Perrault *sur Vitruve, l. 1. c. 6.*

POSSIDONIUS, fut envoyé avec Theodote & Mattathias à Judas *Machabée*, par Nicanor, general des troupes du roi de Syrie, pour parler d'accommodement; on fit un traité, mais qui ne dura pas beaucoup, parce que le roi ne l'approuva point. * II. *Machab. XIV.* 19.

POSSIDONIUS d'Apamée, qui se disoit de Rhodes, philosophe Stoïcien, vivoit vers l'an 30. avant Jesus-Christ, du tems de Pompée *le Grand*, dont il a écrit la vie. On croit que c'est lui qui composa une histoire, qui n'étoit que la continuation de celle de Polybe, quoique d'autres veulent que ce soit POSSIDONIUS d'*Alexandrie*. Le tems auquel ce dernier a vécu, ne convient pas avec cette opinion, comme on le peut recueillir des écrits de quelques auteurs qui sont citez par Vossius. * *De phil. sect. c.* 19. §. 12. *& de hist. Grac. l.* 24.

POSTDAM, POSTZEIN, bourg avec un palais de l'électeur de Brandebourg. Il est dans la moyenne Marche, sur le Havel, entre Berlin & Brandebourg, à cinq lieues de la premiere de ces villes, & à six de la derniere. * Mati, *diction.*

POSTE, course à cheval, pour aller promptement d'un lieu à un autre. On donne aussi ce nom aux logemens qui sont établis dans certaines distances, pour y tenir des chevaux frais & de relais. Herodote nous apprend que les courses publiques, appellées aujourd'hui postes, furent inventées par les Perses, & dit que depuis la mer Egée & la Propontide (qu'on nomme à present l'Archipel & la mer de Marmora) jusques à la ville de Suse, capitale du royaume de Perse, il y avoit cent onze stations, éloignées l'une de l'autre d'une journée de chemin. Xenophon ajoûte que ce fut le roi Cyrus qui établit le premier les postes, faisant bâtir des lieux sur les grands chemins, où il y avoit des hommes & des chevaux tous prêts pour courir. Il ordonna pour une plus grande diligence, que le courier arrivant à une poste, mettroit le paquet de nouvelles lettres entre les mains d'un autre courier qui en partiroit aussi-tôt, & que cela se continueroit de poste en poste. Cyrus fit cet établissement dans l'expedition qu'il entreprit contre les Scythes, environ 500. ans avant la naissance de Jesus-Christ. A l'égard des Romains, on ne sçait pas précisement en quel tems l'usage des postes a commencé parmi eux. Quelques-uns croient qu'il y avoit des couriers établis dans le tems de la republique, & avant Jules Cesar; qu'on appelloit les lieux où ils s'arrêtoient, *stationes*; & ceux qui portoient les paquets, *statores*. D'autres jugent que c'est Auguste qui a établi les postes publiques. D'abord, comme le rapporte Suetone, il fit bâtir sur les grands chemins des stations destinées aux postes, dans des distances assez proches, & fit choix de jeunes hommes fort habiles à la course, qui couroient d'une poste à l'autre, & donnoient les paquets de main en main. Ensuite il établit des chevaux & des chariots, pour aller plus promptement. Il y eut quelque commencement de postes en France, en Allemagne & en Italie, l'an 807. sous le regne de Charlemagne; mais on croit que l'usage de ces postes fut abandonné sous ses successeurs. On trouve pourtant sous Louis *le Gros*, un Baudouin de Montmorenci, qui prend dans une charte la qualité de grand-maître des postes; mais depuis ce tems-là il n'est plus parlé de postes en France, jusqu'à l'édit de Louis XI. donné en 1464. par lequel il en établit d'ordinaires & de perpetuelles dans son royaume. Alors on donna le nom de postes aux logemens où l'on tenoit les chevaux prêts, aux courses & aux couriers mêmes.

En Allemagne le comte de Tassis introduisit l'usage des postes l'an 1574. & en fit toutes les avances: de-là vient que sa famille conserve encore aujourd'hui la proprieté des postes d'Allemagne, des Pays-Bas, & de quelques villes d'Italie.

Les postes d'Espagne ont été réunies à la couronne par Philippe V. Celles de Portugal sont par engagement dans la famille de Gomez de Mata; & en Angleterre, le roi jouit ordinairement du droit des postes. * Bergier, *Histoire des grands chemins de l'Empire.* Le Quien de la Neuville, de l'académie des inscriptions, *origine des postes en* 1708.

POSTEL (Guillaume) né dans la paroisse de Barenton, au diocése d'Avranche en Normandie, connu pendant quelque tems sous le nom de *la Dolerie*, qui étoit celui d'une terre qui appartenoit à sa famille, perdit à huit ans son pere & sa mere, qui moururent de la peste. La misere l'obligeant de sortir de son village & de la province, il trouva moyen de se faire recevoir maître d'école, dans un village nommé Sai en Vexin, proche de Pontoise, n'étant âgé que de 14. ans. Il vint ensuite à Paris, dans le dessein d'y faire ses études, & s'associa avec quelques particuliers pour éviter la dépense. Mais il ne fut pas long-tems à se repentir de cette démarche, car la premiere nuit qu'il coucha en leur compagnie, ils lui volerent son argent & son habit; ce qui le jetta dans une si extrême misere, qu'il fut obligé de se retirer à l'hôpital, où une grosse maladie l'obligea de rester pendant deux ans. Dès qu'il en fut sorti, la cherté des vivres qui étoit extraordinaire cette année-là, le força de quitter Paris, & de s'en aller en Beausse dans le tems de la moisson, pour s'y occuper à glaner. Son industrie & son travail lui procurerent de quoi acheter un habit, & fournir aux frais du voyage qu'il vint faire à Paris au mois d'Octobre suivant. Si-tôt qu'il y fut arrivé, il trouva moyen de faire ses études dans un college de l'université, où il s'étoit engagé de servir quelques regens. Il s'appliqua si fort à l'étude, qu'en peu de tems il acquit une espece de science universelle, & étoit en grande reputation dès l'an 1512. où Humbert de Mont-Morel lui donne de grands éloges dans un poëme de la guerre de Ravenne. Il fut envoyé par le roi François I. en Orient, d'où il apporta divers manuscrits, puis il enseigna à Paris, où l'on porta differens jugemens de sa science & de ses écrits. Toutes les langues, même les

plus difficiles de l'Orient, lui étoient, dit-on, familieres; & il s'en étoit acquis la connoissance dans divers voyages qu'il y avoit faits. Il étoit aussi grand mathematicien, & n'ignoroit rien de tous les secrets des Rabins & des Cabalistes; mais il donnoit trop dans les rêveries de ces derniers. Pendant qu'il étoit à Venise, il y fit amitié avec une vieille fille; & à son sujet, il s'oublia jusqu'à soûtenir que la redemption des femmes n'avoit pas encore été achevée, & que cette Venitienne, qu'il nommoit *la mere Jeanne*, devoit achever elle-même ce grand ouvrage. Florimond de Raimond, qui veut justifier Postel sur ce point, assûre qu'il n'avoit eu dessein que de louer cette fille, qui lui avoit fait de grands biens pendant ses voyages. On lui attribue nombre d'erreurs grossieres qui l'ont fait mettre au nombre des Heretiques; comme d'avoir publié que l'ange Raziel lui avoit déclaré divers mysteres, qu'il n'y avoit que six sacremens, &c. Les dernieres années de sa vie ne lui font pas beaucoup d'honneur, selon quelques auteurs qui prétendent qu'il fut déclaré fou, & comme tel renfermé par arrêt du parlement de Paris, dans le prieuré de saint Martin des Champs à Paris; mais ce fait souffre bien des contradictions, & n'a pas de fondemens assez solides pour être adopté avec certitude. Ce qui est vrai, c'est que Postel mourut dans ce monastere de saint Martin des Champs, où il étoit retiré, le sixiéme Septembre de l'an 1581. âgé de soixante & seize ans trois mois & neuf jours. On dit qu'il mourut dans le sein de l'église Catholique. Quoi qu'il en soit, il composa plusieurs ouvrages, en France, en Allemagne & en Italie, & entr'autres, celui *de orbis concordia*, qui est le plus estimé. Nous en avons divers autres de sa façon. *Clavis reconditorum à constitutione mundi. De magistratibus Atheniensib. 1. De Hetruria origine. De candelabro Moysis, &c.* Orlandin rapporte dans l'histoire de la compagnie de Jesus, que Postel s'étant presenté à saint Ignace, fut reçu pour novice; que depuis, ce saint l'ayant connu particulierement, le renvoya, & défendit à ses religieux de le frequenter. * Prateole, *V. Post.* Bellarmin, *l. 2. de Sacr, c. 22.* Orlandin, *l. 5. hist. soc. n. 3.* Florimond, *de orig. her. l. 2. c. 5.* Marquis, *cont. chron. Genebr. A. C.* 1581. Sainte-Marthe, *l. 3. elog.* Sponde, *A. C. 1581. n. 16.* La Croix du Maine, *biblioth. Franç. &c.* André Tho. *tom. 8. virorum illustr. c. 41. Memoires de litterature* 1715. Niceron, *mem. tom. 8.*

POSTHIUS (Jean) né vers l'an 1537. à Germersheim, au Palatinat du Rhin, quoique medecin de profession, se distingua sur-tout dans la poësie latine, qu'il cultiva avec succès. On peut dire à sa louange, que hors Melissus de Franconie, il n'y a point de poëte Allemand qui puisse le disputer dans ce genre à Posthius. Il étudia dès ses plus tendres années les humanitez dans l'université d'Heidelberg; il voyagea en Italie, & y lia un commerce d'amitié, avec les plus habiles medecins du pays. Il alla à Padoue, d'où il passa à Venise, à Bologne, à Florence, à Sienne, & enfin à Rome; il employa deux ans à faire ce voyage; il vint ensuite en France, où il eut peine à arriver, parce qu'il pensa être pris par des Corsaires Turcs; il aborda enfin à Marseille, d'où il vint à Montpellier, & de Montpellier à Paris, où il prit le bonnet de docteur en medecine, après quoi il passa en Hollande. L'évêque de Francfort le choisit pour son medecin; il resta chez lui en cette qualité pendant 17. ans. Ce fut pendant le sejour qu'il fit dans cette ville qu'il se maria le 26. Septembre 1569. & eut plusieurs enfans. Enfin il revint à Heidelberg pour y exercer la fonction de premier medecin de l'électeur Palatin, & mourut à Morsbech le 24. Juin 1597. âgé de 60. ans. * Joan. Petr. Lotichius, *biblioth. poët. 3. part.* Baillet, *Jug. des sçav. tome 7.*

POSTHUMIUS, surnommé *Tubertus*, consul l'an 251. de Rome, & 503. avant Jesus-Christ, avec Agrippa Menenius Lanatus, entra dans cette ville couronné de myrte, en retournant victorieux des Sabins; & donna ainsi l'origine aux *Ovations* ou petits triomphes. En 258. de Rome, & 496. ans avant Jesus-Christ, il gagna près du lac Regille une victoire contre les Latins qui favorisoient Tarquin. Ce prince y perdit un de ses fils; & desesperant de pouvoir jamais monter sur le thrône, il se retira à Cumes, où il passa le reste de ses jours. *Cherchez.* ALBIN POSTHUMIUS. * Tite-Live, *l. 2.*

POSTHUMIUS ALBINUS, general d'armée des Romains contre Jugurtha, s'étant laissé corrompre par ce roi, causa un grand dommage à la republique. Il triompha des Vaccéens & des Lusitaniens, peuples d'Espagne. * Tite-Live. Salluste.

POSTHUMIUS (Lucius) consul après la bataille de Cannes, étant allé dans les Gaules avec une armée, fut défait par les Boyens, & tué dans la bataille. Ces Barbares ayant coupé sa tête, firent de son crâne une tasse, qu'ils mirent dans leur temple, & dans lequel ils bûvoient dans leurs fêtes solemnelles. * Tite-Live, *hist. l. 22.*

POSTHUMIUS (Spurius) & Titus Veturius consuls, furent ceux, qui faisant la guerre aux Samnites, laisserent enfermer leur armée dans les fourches Caudines, & n'en sortirent qu'en se rendant, & en consentant que leur armée passât sous le joug. Posthumius étant revenu à Rome, fut d'avis dans le senat qu'on le rendît aux Samnites, lui & son collegue, pour mettre à couvert la foi publique du traité honteux qu'ils avoient fait: son avis fut suivi, & fut offert aux Samnites; mais ils ne voulurent point le recevoir. Il y a plusieurs autres consuls du nom de POSTHUMIUS, comme POSTHUMIUS Cominius Auruncus, consul avec Titus Largius Flavius, l'an de la fondation de Rome 253. & avec Sp. Cassius Viscellus, l'an 261. POSTHUMIUS & Lucius Helva consuls, avec Fabius Vibulanus, l'an 313. Entre ceux des grands seigneurs Romains que l'empereur Severe fit mourir, il y avoit un POSTHUMIUS Severus. * Spart. *in Severo.*

POSTHUMIUS (Gui) natif de Pesaro, florissoit à Rome sous le pontificat de Leon X. en 1517. Il étoit bon poëte, & auroit pû s'avancer par ses vers; mais il mourut jeune à Caprée chez le cardinal Rangon, où il s'étoit fait porter pour y changer d'air. * Paul Jove, *in elog. doct. c. 69.*

POSTPOLITE, *Postpolete Prussienne.* La Postpolite signifie la *commune*, & en polonois *Rech Pospolita*, qui revient au mot latin de *Respublica*, *Republique* des anciens Romains. Ce mot comprend toute la noblesse Polonoise, sans exception, parce que c'est elle qui compose proprement la republique. Les nobles sont un très-grand nombre, & chaque particulier de ce corps a le même droit, la même liberté de voix, la même autorité de suffrage; en sorte qu'un seul noble, & le dernier du royaume, peut empêcher une conclusion de diete, un decret, une élection du roi, les matieres ne se traitant pas en Pologne par ordre, mais tumultuairement; & les affaires ne passant point à la pluralité des voix, mais par un consentement unanime, exprimé par ces mots, *nemine contradicente, personne ne s'y opposant.* Ce grand corps de noblesse ne s'assemble pas ordinairement; parce qu'il y auroit dans les conseils une confusion trop monstrueuse. On la voit seulement en corps d'états generaux, dans deux occasions, l'élection des rois, & la convocation de la Postpolite à cheval, qu'on assemble pour quelque besoin pressant. C'est une noblesse à cheval, qu'on appelle *Pospolite Russienne*, qui ne veut pas dire *Pospolite de Russie*, mais *Pospolite marchante*, ou *à cheval*; le mot polonois s'écrivant *Ruschenie*, & signifiant *un mouvement.* * *Memoires* du chevalier de Beaujeu.

POSTUMUS (Marcus Cassius Latienus) le plus illustre des tyrans qui s'emparerent de diverses provinces de l'empire, est peu connu avant les deux années qui precederent sa revolte. Valerien voulant alors accoûtumer de bonne heure au gouvernement Cornelius Valerianus son petit-fils, le mit à la tête des troupes des Gaules, & fit chef de son conseil Postume, qui y acquit beaucoup de gloire, ayant sçu empêcher les Germains de penetrer dans les Gaules; mais l'imprudence de Sylvain, gouverneur du jeune prince, causa bientôt un grand changement: car Postume ayant laissé aux troupes tout le butin qu'elles venoient de faire, & Sylvain ayant prétendu le faire rapporter aux pieds du prince, les soldats se mutinerent, & après avoir fait mourir le jeune Valerien & son gouverneur, declarerent Postume empereur, au plûtôt vers le commencement de l'an 261. La conduite de Postume justifia le choix des troupes: les Germains furent repoussez en diverses rencontres, & pendant plusieurs années il sçut se maintenir dans sa dignité, quoique Gallien qui

étoit le legitime empereur, & à qui on a reproché assez mal-à-propos la lâcheté, fit des efforts extraordinaires pour le détruire. Il est vrai que les conjonctures y contribuerent beaucoup : après avoir remporté quelque avantage dans une premiere action, il vit son armée taillée en pieces, & ne se seroit peut-être pas relevé de cette perte, si Gallien n'avoit été contraint de laisser la conduite des troupes à ses generaux, pour aller remedier à de nouveaux desordres du côté de la Thrace. Ce prince qui revint au bout d'un an commander en personne, retrouva son ennemi plus fort que jamais ; & après avoir fait tout ce qu'on devoit attendre d'un brave homme, il abandonna enfin la partie, & se contenta de faire garder soigneusement par Aureole tous les passages des Gaules en Italie, de crainte que Postume fier de lui avoir si bien tenu tête, ne voulût à son tour l'inquieter. On dit que Postume, dans le tems que Gallien le pressoit, associa Victorin à l'empire, afin que l'un combattît pour sa dignité, pendant que l'autre feroit tête aux Barbares : mais l'histoire des tyrans des Gaules est extrêmement embrouillée, & il n'y a presque rien de certain de Postume que ce qu'on vient de dire, si ce n'est peut-être qu'il eût encore un nouvel ennemi dans la personne de Lelien, qui prit le titre d'empereur, & ne le porta pas long-tems. Pollion lui donne sept ans de regne, & cela s'accorde assez bien avec ce qu'il met dans la bouche de Marius, qui succeda à Victorin, qu'il ne donnoit dans aucune des débauches, par lesquelles Gallien se deshonoroit ; car cela suppose que Gallien vivoit encore alors, & ce prince fut tué en 268. mais comme ce discours est tout de Pollion, il ne sert à prouver autre chose sinon qu'à l'égard de Marius & de Postume, cet auteur a sçu ne se pas contredire, ce qui est peu important. Les acclamations du senat, à l'occasion des lettres de l'empereur Claude de l'an 268. sont plus embarrassantes ; car on l'y prie de délivrer l'empire de Zenobie, de Victoire & de Tetrique, sans parler de Postume ; mais il y a lieu de craindre qu'elles ne soient de l'invention de Pollion, & ce qui le feroit croire, c'est 1°. que comme on l'apprend de Vopisque, Zenobie ne regnoit pas en son nom, mais au nom de Vaballat, dont on a effectivement plusieurs medailles ; & en second lieu, qu'il est certain que l'autorité de Zenobie n'étoit pas une autorité usurpée, mais une autorité accordée par Gallien, & confirmée par le senat : & enfin que Victoire, qu'on dit mere de Victorin, ne fut pas une personne d'un assez grand poids pour la mettre en comparaison avec Zenobie ; & que si elle eut quelque autorité sous Tetrique, elle ne fut pourtant pas regardée comme une ennemie dangereuse : il semble donc qu'il n'y auroit point d'inconvenient à croire que Postume a regné dix ans, comme Eutrope & Orose le disent expressement, & comme Zonaras, & le jeune Victor le donnent à entendre, le premier en supposant que Postume vivoit encore sous le regne de Claude, & le second en assurant que ce fut sous ce regne que Victorin prit la pourpre imperiale. On peut joindre à ces auteurs Aurelius Victor, qui dit que Tetrique se rendit à Aurelien après avoir regné deux ans, car il se rendit en 273. mais ce qu'il y a de plus fort, ce sont les medailles, qui lui donnent dix ans ; & ainsi les conjectures du pere Banduri, tout ingenieuses qu'elles sont, n'ont pas de lieu ici ; mais d'ailleurs ce sçavant paroît avoir eu raison de ne point reconnoître un Postume fils. C'est Pollion qui a imaginé ce Postume ; on a donné des medailles qu'on prétendoit être de lui, sous le nom de *Caius Junius Cassius Postumus*, mais on n'a point dit où elles étoient, & on ne les trouve dans aucun cabinet de curieux, ce qui les a rendu suspectes : les antiquaires au défaut de ces medailles en ont pris quelques-unes de celles du pere, qu'ils ont attribuées au prétendu fils ; presentement il paroît certain qu'ils se sont donné inutilement la peine de partager ainsi les medailles de Postume.

POSTVORTE, *Postvorta*, étoit une déesse du Paganisme, qui prévoyoit l'avenir ; & que les Romains invoquoient pour prevenir les maux qui leur pouvoient arriver. ANTEVORTE, *Antevorta*, étoit une autre déesse, qui avoit selon eux du pouvoir sur le passé, & qu'ils invoquoient pour reparer les maux qu'ils avoient déja ressentis. Ils regardoient ces deux déesses comme les conseilleres de la Providence. Les femmes qui avoient tant de divinitez à invoquer dans leurs accouchemens, y joignoient encore les déesses Antevorte & Postvorte. Celle-là faisoit venir l'enfant heureusement, c'est-à-dire la tête devant ; & celle-ci le retournoit lorsqu'il presentoit les pieds : ou bien, selon d'autres, Postvorte diminuoit les douleurs de l'enfantement, & Antevorte guerissoit promptement l'accouchée. Elles auroient eu autant de raison d'invoquer Antevorte pour être soulagées des douleurs qui precedent l'accouchement, & Postvorte pour être preservées des accidens qui peuvent survenir dans la suite. * Macrobe, *Saturnal. l.* 1. Cælius Rhodiginus. Varro *apud Gell.*

POTAME, *Potamius*, évêque Arien de Lisbonne, vivoit dans le IV. siecle, & avoit défendu la foi orthodoxe, qu'il abandonna pour plaire à l'empereur Constance. Depuis ce tems il fit un malheureux progrès dans l'Arianisme, & merita d'être joint par saint Phebade avec Ursace & Valens, comme ayant souvent soûtenu aussi-bien qu'eux, & confessé qu'il n'y avoit que le seul Pere qui fût Dieu, pour ôter ce titre à Jesus-Christ. De plus, Potame écrivit une lettre pleine de blasphêmes, qu'on fit courir de tous côtez. Osius de Cordoue ayant découvert sa prevarication, en écrivit à toutes les églises d'Espagne & le traita comme un impie & un heretique. Potame, pour s'en venger, fit ensorte que l'empereur le fit venir à Sirmich l'an 357. On croit même que Potame étoit auteur de la confession de foi qu'on y fit. Saint Hilaire reproche encore à ce méchant prélat, d'avoir voulu se signaler par la persecution, ou par la chûte du pape Liberius. Il fut puni de son impieté ; car dans le tems qu'il se hâtoit d'aller prendre possession d'une terre que Constance lui avoit donnée, il fut frappé à la langue d'une playe dont il mourut avant que de jouir du prix de son apostasie. * Marcellin, *libell.* Saint Hilaire, *advers. Arian.* Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Athan. l.* 8. *c.* 2.

POTAMIENNE (Sainte) vierge & martyre d'Alexandrie, dans le III. siecle, étoit fille de *Marcelle*, qui l'avoit élevée dans la religion & dans la pieté Chrétienne. Elle étoit esclave, & son maître n'ayant pû la faire condescendre à sa passion, la livra à Aquila prefet d'Egypte. On lui fit souffrir quantité de tourmens, & enfin elle fut jettée dans une chaudiere de poix bouillante. Sa mere Marcelle souffrit aussi le martyre, & un soldat nommé *Basilide*, qui avoit conduit Potamienne au supplice, se fit Chrétien, & souffrit aussi le martyre. On fait memoire de ces martyrs au 2. Juin. * Eusebe, *hist. l.* 6. *c.* 5. Pallad. *hist. Lausiaca. c.* 3. *Mem. ecclef. de* Tillemont, *tom.* 3.

POTAMON d'Alexandrie, philosophe, qui vivoit du tems de l'empereur Auguste, vers le commencement de l'ere Chrétienne, fut chef de la secte des philosophes qu'on nomma *Elective* ; parce qu'il choisissoit dans les autres ce qu'il jugeoit être le plus veritable, sans s'attacher à aucune en particulier. Il avoit écrit divers traitez qui ne ne sont pas venus jusqu'à nous. * Diogenes *Laërtius*, *in præf. Phil.* Suidas, *in* Ποτα. Vossius, *de sect. Phil. c.* 21.

POTAMON de Lesbos ou de Mytilene, orateur qui florissoit du tems de Tibere, étoit fils de Lesbonax, philosophe illustre par ses écrits, comme dit Suidas. Tibere lui donna un passeport en ces termes. *Potamonem Lesbonacis filium si quis offendere eique incommodare ausus fuerit, consideret secum an bellum gerere mecum valeat.* Il avoit enseigné à Rome, & avoit publié un éloge du même Tibere, avec une histoire d'Alexandre *le Grand*, des limites des Samiens, un panegyrique de Brutus, & un traité du parfait orateur. * Strabon, *l.* 13. Hesychius. Suidas. Vossius, *de hist. Græc. l.* 2. *c.* 7. Gesner, *in bibliotheca.* Possevin, *in app. sacr. &c.*

POTAMON, évêque d'Heraclée en Egypte, fut arrêté pour la foi dans la persecution de Maximin Daia, & perdit l'œil dans la prison. Il assista au concile de Nicée en 325. & y soûtint la foi orthodoxe contre les Ariens. Il vint avec saint Athanase en 335. au concile de Tyr, & y reprocha à Eusebe de *Cesarée*, qu'il étoit sorti de la prison avec lui, sans perdre aucun de ses membres. Dans le tems que Gregoire s'empara du siege d'Alexandrie en 341. Potamon fut si maltraité à coups de bâton, qu'il en mourut peu de tems après. * Athan. *apol. & epist. ad orthodox. & ad solitar.* Rufin, *l.* 2. *hist. c.* 4. S. Epiph. *hær.* 68. Baillet, *vies des Saints au* 18. *de Mai.*

POTELITSE', village de Pologne dans le palatinat de Russie, assez grand pour meriter le nom de petite ville. Il est situé dans un fort beau pays, découvert, cultivé, uni, & plein de villages. * *Memoires* du chevalier de Beaujeu.

POTENTIEN (S.) apôtre du Senonois, *voyez* SAVINIEN. (saint)

POTENZA, ville du royaume de Naples dans la Basilicate, avec évêché suffragant de Matera. Gaspar Cardosi, évêque de cette ville, y fit des ordonnances synodales en 1606. Cette ville fut ruinée par un tremblement de terre le 8. Septembre 1694.

POTENZA, riviere de la Marche d'Ancone en Italie. Elle se décharge dans le golfe de Venise, un peu au levant de la ville de Lorette. On voit sur cette riviere, à mille pas de son embouchure, du côté du levant, les ruines de l'ancienne *Potentia*, ville du Picenum. * Mati, *diction.*

POTES, bourg de l'Asturie de Santillana en Espagne. Il est dans les montagnes, environ à dix lieues de la ville de Santillana. * Mati, *diction.*

POTHERE'E, *Pothereus*, fleuve de l'isle de Crete, couloit entre les villes de Gortyne & de Gnossus. On voyoit sur les bords de grands pâturages, mais on a remarqué que les animaux qui paissoient près de Gnossus, avoient une rate, & que ceux qui paissoient de l'autre côté proche de Gortyne, n'en avoient point qui parût. Les anciens qui ont cherché la cause de cette difference, ont trouvé qu'il y croissoit une herbe qui avoit la vertu de diminuer la rate. On appelloit *Asplenon* un remede composé de cette herbe, dont on se servoit pour guerir les maladies de la rate : car α signifie en grec *sans*; & σπλὴν *la rate.* Turnebe croit que ce fleuve est le même que le Cataractus de Ptolomée. * Vitruve, *l.* 1. *c.* 4.

POTHIN, évêque de Lyon & martyr, dans le II. siecle, avoit été envoyé, à ce qu'on croit, dans les Gaules par saint Polycarpe évêque de Smyrne. Il étoit âgé de 90. ans, quand la persecution fut excitée dans les Gaules, la 17. année de l'empire de Marc-Aurele, l'an 177. de Jesus-Christ. On n'avoit point encore vû jusqu'alors, dit Sulpice Severe, des martyrs en ce pays, parce que la religion s'y étoit établie plus tard au-delà des Alpes, que dans les autres lieux. Les églises de Lyon & de Vienne, qui étoient alors nombreuses & florissantes, furent presque entierement détruites par la cruauté des persecuteurs. Le gouverneur de la ville fit rechercher & arrêter tous les Chrétiens qu'il put découvrir. Plusieurs furent condamnez & executez, d'autres furent exposez aux bêtes, & plusieurs perirent dans la prison. L'évêque de Lyon fut de ce nombre. Il tomba entre les mains des persecuteurs, qui le traînerent par les rues, & le firent porter par les soldats jusqu'au tribunal du gouverneur. Il y parut en presence des magistrats, à la vûe d'une multitude de Payens, qui crioient contre lui. Il confessa genereusement Jesus-Christ, & le gouverneur lui ayant demandé quel étoit le Dieu des Chrétiens, il lui répondit, si vous en êtes digne, vous le connoîtrez. Après cette réponse on le maltraita cruellement, & on le traina en prison, où il rendit l'esprit deux jours après. * *Epist eccles. Lugd. & Vienn. ad eccles. Asiæ & Phrygiæ, apud* Euseb. *l.* 5. *hist. c.* 1. Sever. Sulpit. *l.* 2. *hist.* Gregor. *Turon. de gloria martyr.* Tillemont, *memoires ecclesiast.* Ruinart, *acta martyr. sincera.*

POTHON, moine & prêtre du monastere de Prum, dans le diocese de Treves; mais non évêque, comme quelques auteurs le disent, vivoit dans le XII. siecle, & écrivit en 1152. six livres, *de domo Dei*, & un *de magna domo Sapientiæ*, imprimez en particulier en 1532. puis mis dans la bibliotheque des peres. * Bellarmin, *de script. eccles.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

POTIDE'E, ville de Macedoine, située sur l'isthme de Pallene, étoit habitée par une colonie de Corinthiens, alliée & tributaire des Atheniens. S'étant revoltée contre ses maîtres, elle fut enfin prise & ruinée après un long siege. * Thucyd.

POTIER, noble & ancienne famille de Paris, a fourni dès le XV. siecle d'illustres magistrats au parlement de Paris.

Le premier de cette famille, dont on ait connoissance, est SIMON Potier, seigneur de Groslai & de Blancmesnil, qui vivoit sous le regne de Charles VI. & eut pour femme, *Catherine* Auberi, dont il eut NICOLAS, qui suit; *Catherine*, mariée à *Jean* Fortier, conseiller de Jean & Philippe, ducs de Bourgogne, morte le 23. Juin 1438; & *Alix* Potier, femme de *Philippe* de Nanterre, conseiller au parlement.

II. NICOLAS Potier, seigneur de Groslai & de Blancmesnil, conseiller du roi, & general de la chambre des monnoyes, reçu à cet office le 23. Decembre 1475. servit les rois Charles VII. & Louis XI. Il épousa *Magdelaine* de Merle, dont il eut entr'autres enfans, NICOLAS II. qui suit;

III. NICOLAS Potier, II. du nom, seigneur de Groslai & de Blancmesnil, reçu conseiller & general des monnoyes par la resignation de son pere, fut par deux fois prevôt des marchands de la ville de Paris, la premiere fois par lettres du Roi en 1499. & ensuite continué par deux arrêts du Parlement des 16. Mars 1500. & 16. Août 1501. on l'obligea d'accepter cette charge parce qu'on n'en jugeoit personne plus digne que lui. Il avoit épousé *Marie* Chevalier, fille de *Jacques*, sieur des Prunes, maître des comptes, & de *Jeanne* le Picart, dont il eut JACQUES, qui suit; *Nicolas*, seigneur de Groslai, mort le 11. Novembre 1501; *Denys*, avocat au parlement, mort le 16. Novembre 1502; & *Marie* Potier, femme de *Louis* de Besançon, conseiller au parlement.

IV. JACQUES Potier, seigneur de Blancmesnil, fut reçu conseiller au parlement en 1524. C'est de lui dont Bodin nous a laissé l'éloge dans sa republique, où il assûre que par la force de ses raisonnemens il avoit fait changer de sentiment à tout le parlement, & absoudre une femme innocente, qu'on avoit condamnée à la mort. Le chancelier de l'Hopital, qui lui succeda dans sa charge, parle très-avantageusement de lui dans une lettre écrite à Marguerite, reine de Navarre, sœur du roi François I. Il mourut le 9. Mars 1555. ayant eu de *Françoise* Cueillette, dame de Gesvres, fille de *Jean* Cueillette, seigneur de Freschines & de Gesvres, contrôleur general des finances en Languedoc, & surintendant de la maison du duc de Bourgogne, & de *Jeanne* Roland, morte le 20. Avril 1572. *Nicolas*, *Denys*, *Guillaume*, morts jeunes; NICOLAS III. qui suit; LOUIS, qui a fait *la branche de* GESVRES, *rapportée ci-après*; *Magdelaine*, mariée à *Bernard* Prévôt, seigneur de Morsan, president à mortier au parlement de Paris, morte en Mai 1603; *Françoise*, abbesse de Long-Champ-lès Paris; *Anne*, morte jeune; *Marie*, alliée à *Claude* le Roux, seigneur de Bougteroude; *Jeanne*, morte jeune; *Françoise*, abbesse de Fontaines-lès-Nonains; *Jeanne* & *Renée*, religieuses; *Guillemette*, morte jeune; & *Marthe* Potier, mariée à *Nicolas* Moreau, tresorier de France à Paris.

V. NICOLAS Potier, III. du nom, seigneur de Blancmesnil, second president au parlement de Paris, & chancelier de la reine Marie de Medicis, l'un des plus sages & des plus heureux magistrats de son tems. En 1564. il fut honoré par sa majesté d'une charge de conseiller au parlement; trois ans après il fut pourvû de celle de maître des requêtes; & enfin en 1578. de celle de president à mortier. Lorsque la ville de Paris se fut déclarée pour la Ligue, oubliant ce qu'elle devoit à son souverain, le president Potier qui n'en avoit pû sortir, fut arrêté prisonnier au Louvre, avec les autres qui improuvoient cette revolte. Depuis, il se retira près du roi Henri IV. qui le nomma pour presider à la chambre du parlement établie à Châlons. Il rendit de grands services à ce monarque & à son fils Louis XIII. pendant la regence de Marie de Medicis; laquelle en reconnoissance de sa fidelité, l'honora de la charge de son chancelier. Ce digne magistrat mourut le premier Juin 1635. à l'âge de 94. ans, avec une force d'esprit qui ne se sentoit point des incommoditez de la vieillesse. Il avoit épousé *Isabeau* Baillet, fille de *René* Baillet, seigneur de Sceaux, Tresmes, Silli, &c. president au parlement de Paris, & d'*Isabeau* Guillard, dont il eut *René* Potier, évêque & comte de Beauvais, pair de France, mort le 14. Octobre 1616; *Bernard* Potier, seigneur de Silli, reçu Conseiller au parlement de Paris, le 3. Mai 1600. puis president au parlement de Bretagne le 10. Septembre 1609. mort le 11.

Janvier 1610. âgé de 32. ans, laissant de *Marguerite* Guyot de Charmeaux, *René*, son fils unique, mort jeune; NICOLAS, qui suit; ANDRE', qui a fait *la branche de* NOVION, *rapportée ci-après*; *Augustin* Potier, évêque & comte de Beauvais, pair de France, après son frere, & grand aumônier de la reine Anne d'Autriche, mort en 1650; *Renée*, mariée à *Oudard* Hennequin, seigneur de Boinville, maître des requêtes de l'hôtel du roi; & *Magdelaine* Potier, alliée à *Theodore* Choart, seigneur de Busenval.

VI. NICOLAS Potier, IV. du nom, seigneur d'Ocquerre, fut président en la chambre des comptes, puis secretaire d'état, sur la démission de M. de Gesvres son oncle, en Octobre 1622. & mourut au siége de la Rochelle en 1628. Il avoit épousé *Marie* Barré, fille d'*Antoine*, seigneur de Coustau, & de *Jeanne* Tardif, dame de Doussei, dont il eut *Nicolas*, mort jeune; RENE', qui suit; *Augustin*, seigneur d'Ocquerre & de Blancmesnil, conseiller au parlement, mort le 11. Mars 1704. sans alliance, âgé de 78. ans; *René*, mort jeune; *Jeanne*, mariée à *Michel* de Marillac, conseiller d'état ordinaire, mort le 1. Juillet 1681; *Marie*, religieuse à Long-Champ; & *Magdelaine* Potier, mariée à *Guillaume* de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, morte le 17. Octobre 1705. en sa 82. année.

VII. RENE' Potier, Seigneur de Blancmesnil & du Bourget, fut reçu conseiller au Parlement en 1646. ensuite president en la premiere des enquêtes, & mourut le 17. Novembre 1680. il avoit épousé *Marie* de Grimonville, laquelle se remaria à Henri de Saulx, comte de Tavannes, & mourut le 25. Juillet 1715. ayant eu de son premier mariage pour fille unique *Marie-Renée* Potier, dame de Blancmesnil & du Bourget, morte sans alliance le 16. Janvier 1700. âgée de 22. ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NOVION.

VI. ANDRE' Potier, I. du nom, chevalier, seigneur de Novion, quatriéme fils de NICOLAS III. du nom, seigneur de Blancmesnil, &c. & d'*Isabeau* Baillet, fut conseiller au parlement de Bretagne, ensuite président au même Parlement, au lieu de *Bernard*, seigneur de Silli son frere, depuis 1610. jusqu'en 1616. que M. de Blancmesnil son pere se démit en sa faveur de sa charge de président au parlement de Paris, dont il fit la fonction jusqu'à sa mort, arrivée en Novembre 1645. Il avoit épousé 1°. *Anne* de Lauzon, fille de *Michel* de Lauzon, conseiller au parlement, & d'*Isabelle* Damours, morte sans laisser de posterité le 20. Decembre 1614. à l'âge de 25. ans: 2°. *Catherine* Cavellier, dont il eut NICOLAS, qui suit; & *Catherine* Potier, mariée à *Jacques* Jubert, seigneur de Bouville, maître des requêtes de l'hôtel du roi, morte en Avril 1643.

VII. NICOLAS Potier, seigneur de Novion, &c. fut reçu conseiller au parlement en 1637. président en 1645. secretaire des ordres du roi en 1656. & premier président du parlement en 1678. dont il se démit en 1689. Il avoit été reçu à l'académie Françoise en 1681. & mourut le premier Septembre 1693. en sa maison de Grignon, âgé de 75. ans, laissant de *Catherine* Gallard, fille de *Claude* Gallard, seigneur de Courances, secretaire du roi & de la cour de parlement, & de *Marguerite* Mandat, morte le 23. Avril 1685. âgée de 64. ans, ANDRE', qui suit; *Jacques*, docteur de Sorbonne, abbé du petit Cîteaux, évêque de Sisteron en 1674. puis d'Evreux en 1681. mort le 14. Octobre 1709. en sa 62. année; *Claude*, comte de Novion, colonel du regiment de Bretagne, brigadier des armées du roi, qui épousa 1°. *Anne Catherine* Brossamin, morte le 25. Decembre 1703. laissant deux fils: 2°. le 28. Juillet 1710. *N.* Maignard; *Marguerite* Potier, mariée à *Charles* Tubeuf, baron de Blanzac & de Vert, maître des requêtes, morte le 11. Mars 1705. *Catherine*, alliée à *Antoine* de Ribeyre, seigneur d'Homme, conseiller d'état & d'honneur au parlement, morte le 29. Decembre 1709. âgée de 63. ans; & *Marthe-Agnez* Potier de Novion, premiere femme d'*Arnaud* de la Briffe, procureur general du parlement, morte le 28. Mai 1686.

VIII. ANDRE' Potier II. du nom, seigneur de Novion, marquis d'Orcheres, &c. fut reçu conseiller au parlement en 1657. avocat general au grand conseil en 1661. maître des requêtes en 1663. & president au parlement en survivance de son pere, avant lequel il mourut le 24. Janvier 1677. Il avoit épousé *Catherine-Anne* Malon, fille de *Charles-Henri* Malon, seigneur de Berci, doyen des maîtres des requêtes, & de *Françoise* Berthelin, morte le premier Septembre 1715. dont il a eu ANDRE', qui suit; *Louis-Nicolas-Anne-Jules* Potier de Novion, seigneur de Montauglan, Germonville, &c. colonel du regiment de Bretagne après son oncle, & brigadier des armées du roi, mort le 1. Mars 1707. laissant entr'autres enfans d'*Antoinette* le Comte de Montauglan, fille unique de *Jean*, seigneur de Montauglan, Germonville, &c. conseiller au parlement, & de *Louise-Antoinette* de la Barde, morte le 1. Juin 1694. à l'âge de 23. ans, 1. *Louis-Anne-Jules* Potier, marquis de Novion; & 2. *Antoinette* Potier de Novion, mariée à *Gaspard* de Clermont-Tonnere, marquis de Vauvillars; *N.* Potier, dit *le chevalier de Novion*; & *Marie* Potier de Novion, mariée à *Jean-Baptiste-Louis* Berrier, comte de la Ferriere, &c. maître des requêtes, & secretaire des commandemens de la feue reine.

IX. ANDRE' Potier III. du nom, seigneur de Novion, marquis de Grignon, &c. fut reçu conseiller au parlement en 1680. maître des requêtes en 1687. président au parlement en 1689. commandeur des ordres du roi, & premier président du parlement en 1723. dont il s'est démis en 1724. Il avoit épousé le 9. Octobre 1680. *Anne* Berthelot, fille de *François* Berthelot, secretaire des commandemens de madame la dauphine, & d'*Anne* Regnault de Duchi, morte le 7. Fevrier 1697. âgée de 35. ans, dont il eut entr'autres enfans *Nicolas* Potier, marquis de Novion, qui suit; *Antoinette* Potier de Novion, mariée à l'âge de 22. ans, le 22. Juin 1709. avec *Charles-Adolphe* de Lyons, comte d'Espaulx, diocese de Soissons, son parent du 3. au 4. degré, & morte le 19. Mai 1726; & *Anne* Potier de Novion, mariée à l'âge de 24. ans, le 28. Janvier 1713. avec *François* de Montholon, inspecteur general & commissaire de la Marine & des Galeres, puis nommé le 6. Octobre 1720. intendant à S. Domingue; restée veuve de lui en 1725. & morte le 24. Mai 1726.

X. NICOLAS Potier, comte de Novion, marquis de Grignon, seigneur de Courances, reçu conseiller au parlement de Paris, le 22. Mai 1715. & mort en sa terre de Courances en Gâtinois, au mois d'Octobre 1720. avoit été marié le 11. Decembre 1708. avec *Anne-Marguerite* Gallard, sa cousine, fille unique de *François* Galliot Gallard, seigneur de Courances, de Poinville, &c. guidon des gendarmes Flamands, & d'*Anne-Jeanne* Auzannet. Il en laissa un fils unique qui suit;

XI. ANDRE' Potier de Novion, marquis de Grignon, seigneur de Courances, &c. né le 22. Janvier 1711. reçu conseiller au parlement de Paris, le 22. Decembre 1729.

BRANCHE DES DUCS DE TRESMES & de GESVRES.

V. LOUIS Potier, seigneur de Gesvres, secretaire d'état, second fils de JACQUES Potier, seigneur de Blancmesnil, conseiller au parlement, & de *Françoise* Cuëllette dame de Gesvres, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, mourut le 25. Mars 1630. laissant de *Charlotte* Baillet, sœur puînée d'*Isabeau*, femme de *Nicolas*, seigneur de Blancmesnil, président au parlement, son frere aîné, RENE', qui suit; *Bernard* Potier, seigneur de Blerencour, lieutenant general de la cavalerie legere de France, mort en 1662. sans laisser posterité de *Charlotte* de Vieuxpont, dame d'Annebaut, morte en 1646. & *Antoine* Potier, seigneur de Sceaux, aussi secretaire d'état, *qui aura son article ci-après*, après son pere.

VI. RENE' Potier comte, puis duc de Tresmes, pair de France, capitaine des gardes du corps du roi, lieutenant general au gouvernement de Champagne, & gouverneur de Châlons, fut nommé chevalier des ordres du roi en 1619. Sa terre de Tresmes en Valois, qui avoit été érigée en comté en 1608. le fut en duché-pairie l'an 1648. sous le nom de Gesvres, ce qui fut verifié au parlement le 15. Decembre 1663. Ce duc mourut à Paris le 1. Fevrier de l'an 1670. âgé de 91. ans. Il avoit épousé *Marie* de Luxembourg, fille de *François*, duc de Pinei, chevalier des ordres du roi, & de *Diane* de Lorraine sa premiere

premiere femme, dont il eut 1. *Louis* Potier, marquis de Gesvres, lieutenant general des camps & armées du roi, bailli de Valois & de Caën, qui fut accablé au siege de Thionville, sous les ruines d'une mine, le 6. Août de l'an 1643. âgé de 33. ans, après s'être signalé extraordinairement, avoir reçu quarante-une blessures, & avoir merité le brevet de maréchal de France; 2. *François*, marquis de Gandelus, puis de Gesvres, maréchal de camp, tué d'une mousquetade au siege de Lerida, le 27. Mai 1646; 3. LEON Potier, qui suit; 4. *Louise Henriette*, mariée 1°. à *Emmanuel* de Faudoas Averton, comte de Belin : 2°. à *Jacques* de Saulx, comte de Buzançois & de Tavanes; 5. *Marguerite*, femme de *Henri* de Saulx, marquis de Tavanes, vicomte de Lugni; 6. *Louise*, abbesse de la Barre près Château-Thieri; 7. *Anne-Magdelaine*, demoiselle de Tresmes, morte le 26. Octobre 1705; & plusieurs autres enfans, morts jeunes.

XVII. LEON Potier, duc de Gesvres, pair de France, marquis d'Annebaut, de Gandelus, & de Fontenai-Mareuil, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Paris, gouverneur & capitaine des chasses du château royal de Monceaux, & de la Varenne de Meaux, &c. auparavant capitaine des gardes du corps, & gouverneur des pays & comtez du Maine, Laval, & Perche, mourut le 9. Decembre 1704. âgé de 84. ans. Il avoit épousé 1°. en 1651. *Marie-Françoise-Angelique* du Val, fille unique & heritiere de *François* du Val, marquis de Fontenai-Mareuil, deux fois ambassadeur à Rome, & une fois en Angleterre, & de *Susanne* de Monceaux d'Auxi, morte le 24. Octobre 1702. âgée de 70. ans: 2°. le 29. Janvier suivant, *Marie-Renée* de Romillé, fille de *Louis*, marquis de la Chénelaye, gouverneur de Fougeres, & de *Renée-Gabrielle* de Belleforiere-Soyecourt, sa seconde femme. Du premier lit il a eu 1. BERNARD-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Leon* Potier de Gesvres, né le 15. Août 1656. abbé, comte & seigneur de S. Geraud d'Aurillac, abbé de Bernai, archevêque de Bourges, nommé cardinal par le pape Clement XI. en 1719. commandeur du S. Esprit en 1724; 3. *Louis*, marquis de Gandelus, né en 1660. colonel du regiment des vaisseaux, brigadier d'infanterie dans les armées du roi, tué au siege d'Oberkirck en 1689; 4. *Jules-Auguste*, chevalier de Malte, né le 6. Novembre 1662. lieutenant de roi du baillage de Rouen, & du pays de Caux, ancien colonel du regiment de Bassigni, & gouverneur de Pont-Audemer; 5. *François*, chevalier de Malte, né le 2. Juillet 1664. tué par les Turcs au siége de Coron dans la Morée en 1685; 6. *Charles*, comte d'Annebaut, mort jeune; 7. *Marie-Therese*, née en 1654. morte en 1669; 8. *Jeanne-Felice*, demoiselle de Gesvres, dame de Blerencour, baronne de Monjai-Torigni, qui a herité de sa tante, demoiselle de Tresmes: elle est née en 1657; 9. *Susanne-Angelique*, née en 1659. religieuse de la Visitation; 10. *Magdelaine-Armande*, demoiselle de Fontenai, née en 1667. religieuse de la Visitation; & 11. *Charlotte-Julie*, demoiselle de Mareuil, née le 2. Novembre 1669. mariée en Juillet 1707. à *Charles-Amedée* de Broglio, comte de Revel, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, &c.

VIII. BERNARD-FRANÇOIS Potier, duc de Gesvres, pair de France, gouverneur de Paris, chevalier des ordres du roi en 1724. a long-tems porté le nom de marquis de Gesvres. Ce seigneur né le 15. Juillet 1655. a servi à la tête d'un regiment de cavalerie, & a été fait brigadier des armées du roi en 1690. Il fut reçu en survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre en 1670. & du gouvernement du château de Monceaux, &c. en 1677. & fut enfin reconnu duc de Tresmes, pair de France, par la démission de son pere, & reçu au parlement le 2. Juillet 1703. Il avoit épousé le 15. Juin 1690. *Marie-Magdelaine-Geneviéve-Louise* de Seiglieres de Bois-franc, fille de *Joachim* de Seiglieres, seigneur de Bois-franc, chancelier de Monsieur, duc d'Orleans, frere unique du roi, après avoir été sur-intendant general de la maison de ce prince; elle mourut le 3. Avril 1702. âgée de 38. ans, laissant FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD duc de Tresmes, qui suit; *Louis-Leon*, marquis de Gandelus, né le 28. Juillet 1695. lieutenant de vaisseau en 1716. gouverneur de Monceaux en survivance de son frere; *Etienne-René*, né le 2. Janvier 1697. bachelier de Sorbonne; & *Marie-Françoise* Potier, née le 5. Decembre 1697. mariée à *Louis-Marie-Victoire* comte de Bethune.

IX. FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD Potier, duc de Tresmes, pair de France, sur la démission de son pere, premier gentilhomme de la chambre du roi, & gouverneur de Paris, né le 29. Septembre 1692. épousa le 2. Juin 1709. *Marie-Magdelaine-Emilie* Mascranni, fille unique de *Barthelemi*, seigneur de la Verriere, maître des requêtes de l'hôtel du roi, & de *Marie-Jeanne-Baptiste* le Févre de Caumartin, morte sans posterité le 8. Juillet 1717. * *Voyez* Blanchard, *histoire des présidens du parlement de Paris.*

POTIER (Louis) seigneur de Gesvres, secretaire d'état, second fils de JACQUES Potier, seigneur de Blanc-mesnil, conseiller au parlement, prit la premiere teinture des affaires, sous M. de Villeroi, secretaire d'état, & obtint une charge de Secretaire du roi le 2. Avril 1567. puis celle de secretaire du conseil le 26. Janvier 1578. Le roi Henri III. qui estimoit son zele & sa fidelité, voulut l'avoir auprès de sa personne, après la journée des Barricades l'an 1588. Ce prince l'envoya à Meaux & à Senlis, où il avoit grand crédit, pour y dissiper les desseins de quelques factieux; & lui commanda de le suivre à Blois, où l'on devoit tenir les états. Il continua de lui confier ses desseins les plus secrets, & voulut qu'il accompagnât le duc de Nevers qui devoit commander une armée en Poitou. M. de Gesvres avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de ce duc, qui souhaitoit extrémement le gouvernement de Champagne; mais comme il étoit alors possedé par le duc de Guise, la chose paroissoit difficile. On le lui fit pourtant esperer; & après que le roi eut executé ses desseins sur messieurs de Guise, on lui envoya les provisions de ce gouvernement, & celles de secretaire d'état pour M. de Gesvres, le 22. Février 1589. Le roi lui remit tous les papiers qu'on avoit trouvez chez M. de Guise, & le nomma pour travailler à un traité qu'on avoit projetté avec le roi de Navarre. Ce sage ministre y réussit très-heureusement, & eut le plaisir de voir les effets avantageux de la réunion de ces deux monarques. Il perdit peu après le premier, & reçut de l'autre, qui fut le roi Henri *le Grand*, les mêmes témoignages d'affection & de confiance. M. de Gesvres servit utilement ce prince pendant le cours des affaires de la Ligue, traita depuis avec les deputez de M. de Mercœur, gouverneur de Bretagne, & eut ordre d'informer de la conspiration du maréchal de Biron. Ses services lui firent meriter la survivance de sa charge pour M. de Sceaux son troisiéme fils en 1606. mais étant obligé par la mort de ce fils d'y rentrer en 1621. il y fit paroître la même habileté & la même vigueur qu'on y avoit admirée autrefois. Depuis il s'en démit en faveur de M. d'Ocquere son neveu, qu'il eut encore le chagrin de voir mourir en 1628. Enfin il mourut le 25. Mars de l'an 1630.

POTIER (Antoine) seigneur de Sceaux, secretaire d'état, & greffier des ordres du roi, troisiéme fils de LOUIS Potier, seigneur de Gesvres, aussi secretaire d'état, fut élevé avec soin par son pere, qui le fit travailler sous M. de Villeroi, puis l'envoya à Rome, où il vécut d'une maniere très-louable, & où il merita l'éloge glorieux que lui donne le cardinal d'Ossat dans une de ses lettres. Ensuite il obtint la survivance de la charge de secretaire d'état en 1606. & eut beaucoup de part aux affaires pendant la regence de Marie de Medicis, au traité de sainte Menehould en 1616. à la conference & à la paix de Loudun la même année, &c. Après la mort du maréchal d'Ancre, il fut envoyé par le roi, ambassadeur extraordinaire en Espagne, pour la ratification du traité de Verceil. A son retour il suivit le roi par tout où l'appellerent les interêts de l'état, & où ceux de la guerre que l'on faisoit aux rebelles de la religion Prétendue Reformée, l'obligerent d'aller. Mais pendant le siége de Montauban, il mourut au quartier de Pibauquecos le 13. Septembre 1621. sans laisser d'enfans d'*Anne* d'Aumont sa femme, qui prit une seconde alliance avec *Charles*, comte de Lannoi, chevalier des ordres du roi. * *Voyez* Fauvelet du Toc, *hist. des secretaires d'état.*

POTINE ou POTIQUE, déesse, *cherchez* EDUSE.

POTITIENS & PINARIENS, noms de deux fa-

milles de Rome qui étoient employées dans les sacrifices, & dont les chefs appellez *Potitius & Pinarius*, avoient été choisis par Evandre roi d'Italie, pour être les ministres des sacrifices qu'il offrit à Hercule. On dit qu'au commencement les Potitiens bûvoient seuls des liqueurs que l'on presentoit aux dieux, & que leur nom venoit du mot grec ποτίζειν qui signifie *boire*. Ils mangeoient aussi seuls des victimes que l'on immoloit, & les Pinariens n'y avoient point de part: c'est pourquoi on croit que leur nom venoit de πεινᾷν qui veut dire, *avoir faim ne point manger*. Ces familles devenues très-puissantes, mépriserent cet emploi, & le donnerent à des esclaves publics, par le conseil d'Appius Claudius. * Tite Live. Festus.

POTITUS, l'un des sectateurs de Marcion. * Rhodon *dans* Eusebe. *Voyez la biblioth. des aut. eccles. de* M. Du Plin, *III. prem. siecles.*

POTNIE, *Potnia* ou *Potnia*, ville de Béotie, où Glaucus fils de Sisyphe nourrissoit ses jumens de chair humaine, afin que dans les combats, elles se jettassent avec avidité sur les ennemis pour les dévorer. Cette barbarie devint funeste à Glaucus; car il fut dévoré lui-même par ses jumens, lesquelles étoient, dit-on, en fureur, pour avoir bû de l'eau d'une fontaine qui étoit auprès de la ville, & dont les chevaux ne pouvoient boire sans devenir furieux. De-là vient que chez les Grecs, *Potniades* se prenoit pour *Bacchantes*. * Pausanias, *l.* 9. Hygin. *fab.* 250. & 273.

POTNIES, *Potnia*, déesses ausquelles on sacrifioit des cochons de lait, croyant que ces déesses venoient manger ces victimes, qu'on laissoit sur l'autel après les avoir immolées.

POTON DE SAINTRAILLES, ou Jean dit *Poton*, seigneur de Saintrailles, de Salamac en Limosin, & de Villeton, maréchal de France, premier écuyer du corps, & maître de l'écurie du roi, bailli de Berri, & senéchal de Limosin, étoit un gentilhomme Gascon qui se signala par ses services sous les regnes de Charles VI. & de Charles VII. Il se trouva l'an 1424. à la bataille de Verneuil, fut blessé au siége d'Orleans le 21. Octobre 1427. défit & arrêta prisonnier Thomas comte d'Arondel, l'an 1435. Depuis il remporta divers autres avantages sur les Anglois en Medoc, pendant les conquêtes de la Normandie & de la Guienne. Le roi lui donna la ville de saint Macaire, qu'il avoit soumise à son obéissance, & le fit maréchal de France en 1454. Potron de Saintrailles, qui est loué par divers historiens, mourut l'an 1461. à Bourdeaux, sans laisser d'enfans de *Catherine* Brachet dame de Salignac, sa femme. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

POTOSI, ville de Perou dans la province de Charcas, vers le tropique du capricorne, est nommée par les Espagnols *ville Imperiale*, peut-être à cause de ses richesses. Elle est située au pied de la montagne d'Arazassou, & est coupée par un ruisseau qui vient d'un lac enfermé de murailles, lequel est à un quart de lieue au-dessus de la ville. L'on y compte jusqu'à quatre mille maisons bien bâties, & à plusieurs étages. Les églises y sont magnifiques & richement parées, sur-tout celles des religieux, dont il y a plusieurs couvents de divers ordres. Cette ville est peuplée d'Espagnols, d'étrangers, de gens originaires du pays, que les Espagnols appellent *Indiots*, de Negres, de Métis & de Moulates ou Mulatres. Les *Métis* sont nez d'un Espagnol & d'une Sauvage: les *Moulates*, d'un Espagnol & d'une Negre ou noire. On y compte environ quatre mille Espagnols naturels, capables de porter les armes. Les Metis sont presque en même nombre, & sont fort adroits; mais ils ne s'exposent pas volontiers aux occasions, & ils portent ordinairement trois just-au-corps de buffle les uns sur les autres, qu'une épée ne sçauroit percer. Il n'y a pas beaucoup d'étrangers; & ce sont des Hollandois, des Irlandois, des Genois ou des François, qui passent pour Navarrois & pour Biscayens. Quant aux Indiens, on les fait monter à près de dix mille, (sans compter les Moulates & les Sauvages noirs;) mais il ne leur est permis de porter ni épées, ni armes à feu. Ils n'ont pas non plus la permission d'être vêtus à l'espagnole. Les Sauvages noirs ou les Moulates qui sont au service des Espagnols, sont habillez comme eux, & peuvent porter les armes. La police est reglée dans la ville de Potosi par vingt-quatre magistrats, outre le corregidor & le président de Carcas, qui dirigent les affaires à la maniere d'Espagne. Hors ces deux principaux officiers, tant à Potosi que par tout ailleurs dans l'Amerique, les chevaliers & les gentilshommes ont la liberté de se mêler du commerce. Il y en a qui ont jusques à trois & même quatre millions de bien. Le commun peuple y est aussi fort à son aise; mais ils sont tous fort fiers & superbes. On les voit toûjours vêtus de brocard d'or & d'argent, ou d'étofe d'écarlatte & de soie, garnie de dentelle d'or. Ils sont richement meublez chez eux, & il n'y a personne qui ne soit servi en vaisselle d'argent. Les femmes des gentilshommes & des bons bourgeois y sont retenues avec encore plus de severité qu'en Espagne. Les hommes & les femmes sont accoûtumez à mâcher du coca, qui est une espece de tabac; ce qui les échauffe & les étourdit comme s'ils étoient yvres. Du reste ils sont assez sobres dans leur boire & leur manger. Le meilleur argent de toutes les Indes Occidentales est celui de Potosi: quoiqu'on ait tiré une prodigieuse quantité d'argent des veines où le métal paroissoit évidemment, & qui sont maintenant épuisées, on en trouve presque aussi abondamment dans les endroits où l'on n'a point encore fouillé. On en tire même, dit-on, des terres qui ont été autrefois jettées à quartier, lorsqu'on a fait les ouvertures des mines; & on a reconnu qu'il s'y en étoit formées tout de nouveau depuis ce tems-là. Outre les mines de la montagne d'Arazassou, tout proche de Potosi, il y en a quantité d'autres aux environs qui sont assez riches: mais celles d'Ouroure que l'on a découvertes depuis quelques années, sont encore meilleures. Le roi d'Espagne ne fait travailler à aucune des mines par ses officiers; il les abandonne à des particuliers qui en font la découverte, lesquels en demeurent les maîtres & les proprietaires: le roi se reserve seulement le quint & la direction generale des mines, à laquelle il commet des officiers qui obligent tous les Couracas ou chefs des Sauvages de fournir un certain nombre d'ouvriers pour travailler. * *Voyage du Perou en* 1655. *dans le recueil de* Thevenot, *au IV. vol.*

POTOSKI, generalissime des armées de Pologne, servit long-tems sous le fameux General Zolkiefwitz, & se signala souvent contre les Tartares, qui le firent prisonnier. En 1651. après avoir recouvré sa liberté, il porta ses armes contre les Cosaques, dont il termina la guerre par sa valeur & par sa conduite. Il mourut d'apoplexie cette même année 1651. cassé de vieillesse & comblé de gloire. * Pierre Chevalier, *histoire de la guerre des Cosaques contre les Polonois.*

POTTIER (le) famille originaire du Cambresis, qui prétend être sortie de celle de GRAINCOURT, qui sortoit de celle de SAINT-AUBERT, qui tiroit son origine de celle d'OISI-CREVECOEUR, qui possedoit anciennement le comté, & successivement la châtellenie de Cambrai. ETIENNE de Graincourt fut le premier qui introduisit en sa famille le surnom de LE POTTIER. Il étoit fils de BAUDOUIN de Graincourt, qui fit le voyage d'Orient avec Thierri comte de Flandres, qui se trouva en l'an 1148. au siege de la ville de Damas, y commandoit sous les ordres de ce comte une troupe de volontaires Flamands, & suivit à leur tête l'empereur Conrard, qui commandoit l'arriere-garde de l'armée Chrétienne, lorsqu'il marcha au travers de toute l'armée pour secourir Baudouin roi de Jerusalem, qui s'étoit emparé des jardins qui étoient au pied des murailles de cette ville, dont les assiegez, qui avoient fait une sortie sur lui avec leurs meilleures troupes, vouloient l'en déloger, où il donna des marques d'une très-grande valeur.

ETIENNE de Graincourt son fils, fit pareillement le voyage d'Orient, & y suivit Florent comte de Hollande. Il se trouva avec lui au siege de la ville d'*Iconium*, à present Cogni, capitale de la Lycaonie, & à la bataille que donna l'empereur *Barberousse* au soudan de cette province, qui tenta d'en faire lever le siege. Comme son pere avoit commandé au siege de Damas les volontaires Flamands, il y commanda les volontaires Flamands & Hollandois, sous les ordres du comte Florent. A la vûe du duc de Souabe, fils de l'empereur, il y donna des marques de son courage, & y auroit fait le soudan prisonnier, qu'il suivoit avec une grande ardeur à la tête de sa troupe, sans des Sarasins retranchez dans une mosquée,

qui l'arrêterent un moment, & donnerent par ce moyen le tems au soudan de se sauver dans le château, & reçurent bientôt le châtiment de leur temerité ; car Etienne de Graincourt ayant fait mettre pied à terre à ceux de sa troupe, ayant fait attaquer la mosquée l'épée à la main, & s'en étant rendu maître, il les fit tous passer au fil de l'épée. La ville ayant été prise d'emblée, l'empereur Chrétien la donna au pillage à ses troupes; & Etienne de Graincourt alloit faire partager à la sienne ce qui se trouva dans la mosquée, lorsqu'un officier Allemand à la tête de plusieurs cavaliers de sa nation y survint, & prétendit y avoir part. Les Flamands & les Hollandois s'y opposerent, & tous en alloient venir aux mains, lorsque l'empereur, qui n'étoit pas loin en fut averti, & leur envoya défendre les voies de fait, avec ordre aux chefs de se rendre auprès de lui pour les regler. Ils plaiderent leur cause chacun de leur côté devant l'empereur, qui porté pour sa nation, sembloit pancher du côté des Allemands; mais le duc de Souabe son fils, qui avoit été témoin des actions de valeur d'Etienne de Graincourt, des Flamands & des Hollandois qui l'accompagnoient, lui en ayant rendu compte, le détermina en faveur des derniers, & la mosquée fut entierement abandonnée aux seuls Flamands & Hollandois. On dit qu'Etienne de Graincourt, voulant faire voir aux Allemands que l'interêt moins que l'honneur lui avoit fait soûtenir un droit que sa valeur & celle des Flamands & Hollandois leur avoit acquis, fit partager tout ce qui se trouva dans la mosquée entre ceux de sa troupe, sans en rien prendre pour sa part, qu'un petit pot ou vase d'argent, plus précieux pour son antiquité & pour le travail de l'ouvrier, que pour sa matiere ; ce qui fit tant de peine aux Allemands, qu'ils l'appellerent par dérision *le Pottier*, soit à cause de ce petit vase ou pot antique, qu'il avoit seulement pris pour sa part du pillage de la mosquée, ou pour plusieurs autres pots ou vases qui s'y étoient trouvez, & qu'il avoit fait distribuer à ceux de sa troupe ; mais Etienne de Graincourt, loin de s'en offenser, prit ce surnom à honneur; & pour faire connoître aux Allemands le cas qu'il en faisoit, il ajoûta ce petit pot ou vase antique à ses armes, & si on en croit toûjours le même recit qui paroît fabuleux, il en fit à son retour en Europe porter le surnom de LE POTTIER à WALERAND, un de ses fils puînez, qui l'a transmis à sa posterité, & de qui est sortie la famille de ce nom, qui a commencé à mi-partir ses armes, de sinople à trois chevrons d'or, qui sont avec un lambel, les armes de la famille de Graincourt, dont il sortoit, & d'azur au pot ou vase antique d'argent, & en chef d'or au lambel à trois pandans de gueule, que la famille de Graincourt portoit sur ses armes, comme étant sortie par un cadet de la famille de saint Aubert, qui portoit d'or à trois chevrons de gueule, & fit supporter ses armes par deux amphisteres naturels avec un croissant d'or pour cimier, pour marque de l'honneur qu'il s'étoit acquis en combattant contre les Sarasins Mahometans. Ce Walerand le Pottier épousa *Mabile* Welu, qui portoit d'azur à trois croissans d'argent, deux en chef & un en pointe, accompagné de trois cœurs d'or & d'une croix de même mise en abîme, avec laquelle il paroît par une charte de l'abbaye de Premi de l'an 1238. qu'il donna beaucoup de biens à cette abbaye, du consentement de WALERAND II. HUGUES, *Gerard*, tous qualifiez chevaliers, & de *Mabile*, tous surnommez LE POTTIER, & ses enfans. WALERAND II. qui étoit l'aîné, épousa *Gertrude* Hochepied; *Gerard* ne laissa point de posterité; *Mabile*, fut religieuse en l'abbaye du Verger; & HUGUES, qui y fut inhumé, fut capitaine de Cantaing, & épousa *Jeanne* de Douve, de laquelle il eut deux enfans; un dont le nom n'est pas connu, & l'autre fut nommé HUGUES II. qui en l'an 1309. fut échevin de la ville de Cambrai, du nombre de ceux qu'on choisissoit entre la premiere noblesse, & épousa *Magdelaine* Rohé, de laquelle il n'eut qu'un fils nommé WATIER, chevalier seigneur de saint Verrin & de Potimban, en la châtellenie de Lille, & gouverneur de saint Quentin, qui épousa *Ide* Genlain, de laquelle il eut trois enfans, *Jean*, qui fut châtelain de Cuffi, dont la posterité n'a pas eu de suite; *Magdelaine*, qui épousa *Guillaume* Melo ; & HUGUES III. qui épousa *Jacqueline* Briast, de laquelle il eut quatre enfans, *Thomas*, qui n'a point laissé de posterité ; GEORGES, qui épousa *Guillemette* Doyen ; *Marie*, alliée à *Guillaume* Marquette ; & *Nicolas*, qui épousa *Guillemette* Massin, de laquelle il eut quatre enfans ; *Etienne*, qui fut chanoine de la cathedrale d'Arras ; *Royer*, qui épousa *Jeanne* le Févre, dont il n'est pas resté de posterité ; *Pierre*, qui ne se maria pas ; & PHILIPPE, qui épousa *Jacquette* Roisin, de laquelle il eut quatre enfans, 1. PHILIPPE, sieur Despreaux, marié à *Jacqueline* le Maire, avec laquelle il eut trois enfans, *Vincent*, *Nicolas* & *François* ; 2. *Claude*, écuyer sieur de Verclyte, marié à *Magdelaine* Louchers; 3. *Marguerite*, alliée à *Louis* de la Croix; 4. *Thomas*, qui épousa *Jeanne* Despars, de laquelle il eut deux enfans, *Elisabeth*, qui épousa *Waghe* de Hoënsbrouk; & ANDRIEU, écuyer sieur de Rai, qui épousa *Jeanne* de Cane, pere & mere de *Paul* ; *Renée* & JACQUES le Pottier, qui épousa *Marie* Lesconflet, qui n'eut qu'un fils nommé CHRISTOPHLE, pere de JEAN, qui le fut de FRANÇOIS le Pottier, écuyer, seigneur de la Hestrois, marié à *Marie* Porquet, qui fut lieutenant particulier au bailliage de Montreuil, puis lieutenant general de l'amirauté de Flandres, qui a laissé cinq enfans, trois filles, dont l'une est religieuse, & deux garçons ; JEAN le Pottier, chevalier seigneur de la Hestrois, Tavernes, lieutenant general d'épée, & faisant les fonctions de grand bailli d'épée au bailliage de Montreuil, auparavant lieutenant general de l'amirauté de Flandres ; & CHARLES le Pottier, écuyer sieur de Recur.

POTTON, bourg d'Angleterre dans la contrée orientale du comté de Bedford, qu'on appelle Bligesworth, à trois milles anglois vers le nord de la ville de Biglesworth, & à 37. de Londres. * *Diction. Anglois.*

POUCHARD (Julien) nâquit l'an 1656. en basse Normandie, près la ville de Domfront. Ses parens lui firent faire ses premieres études au Mans, dans le college des prêtres de l'Oratoire, & il alla à l'âge de douze ans à Paris, où il fut mis dans la communauté établie au college de Lizieux, par M. Gillot docteur de Sorbonne, pour les jeunes gens destinez principalement aux emplois ecclesiastiques. Après y avoir passé trois ans, il devint assez habile pour être utile aux autres ; on refusa de recevoir sa pension, & il la renvoya à ses parens. Il continua sa demeure dans la même communauté, où il se perfectionna dans l'étude du latin, du grec & de l'hebreu, de la philosophie & de la theologie. Il contribua beaucoup à l'édition que M. Thevenot, bibliothecaire du roi, entreprit des anciens mathematiciens Grecs, & cela en conferant les divers manuscrits, & faisant des traductions de quelques-uns. Il avoit commencé celle de Jule Africain ; mais il ne l'a pas achevée, & même il n'a pas donné les morceaux qu'il en avoit traduits, soit que le texte en fût trop corrompu, soit parce que cet auteur traite des choses, qu'il vaut mieux ignorer que sçavoir, comme le secret d'empoisonner les fontaines, & autres inventions pernicieuses à la societé des hommes. Il fut employé pendant quelques années à travailler ainsi sur les manuscrits de la bibliotheque du roi : mais cet emploi n'ayant rien de fixe, ni aucuns appointemens reglez, il se chargea de l'éducation, & prit soin des études du jeune marquis de Coisquin. Il l'éleva jusqu'à ce qu'il fut en âge d'aller à la guerre, & il l'y accompagna. Ce jeune marquis y étant mort, M. Pouchard retourna à Paris, & fut choisi pour gouverneur de M. de S. Ange, fils unique de M. de Caumartin, conseiller d'état, & intendant des finances, qui mourut dans la premiere année qu'il entroit dans le monde, où il faisoit déja paroître un heureux naturel, cultivé par une belle éducation. Le regret que M. Pouchard eut de cette mort, ne lui permit pas de se rengager dans ces sortes d'emplois. Il subsista depuis par les pensions, dont ses services avoient été récompensez. Quand le roi eut donné par son reglement du 16. Juillet 1701. une nouvelle forme à l'académie des inscriptions & medailles, M. Pouchard y eut une des places d'associez, & là il eut souvent des occasions de montrer sa profonde érudition, & cette critique fine & delicate, en quoi il excelloit. Le discours qu'il y prononça sur l'antiquité des Egyptiens, celui qu'il fit sur les liberalitez du peuple Romain, & plusieurs autres ont merité l'applaudissement du public, & fait honneur à cette

illustre compagnie. M. le chancelier ayant formé celle qui a travaillé pendant quelque tems au *journal des sçavans*, M. Pouchard y fut appellé & chargé du principal soin de l'impression. Bientôt certains auteurs qui se crurent maltraitez, murmurerent contre lui. Les plus animez étoient souvent ceux dont il n'avoit fait qu'exposer simplement les paroles & les sentimens. Mais comme il exerçoit sa critique peut-être avec trop peu de ménagement & dans une entiere liberté, il souffroit volontiers celles que se donnoient ses adversaires, & il méprisoit leurs injures. *Ils sont fâchez*, disoit-il, *de ce que je fais connoître leurs fautes, & moi je le suis de ce qu'ils font de mauvais livres.* Sa trop grande sincerité avoit un caractere de dureté. Quelque tendresse qu'il eût pour ses amis, il en avoit encore plus pour la verité. Sa consideration pour les personnes de distinction ne lui faisoit point prendre le faux pour le vrai, ni le vrai pour le faux; de même que l'interêt ni la crainte ne l'empêchoient pas de rendre méprisables ceux qu'il jugeoit dignes de mépris. Sa conversation étoit enjouée. Il disputoit avec feu, mais sans aigreur. Il n'étoit pas moins gouté par les ignorans que par les sçavans. La chaire de professeur royal en langue grecque étant venue à vaquer l'an 1704. le roi se fit informer des sujets qui étoient les plus capables de la remplir, & y nomma M. Pouchard. Ce sçavant mourut le Samedi 12. Decembre 1705. âgé de 49. ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a fait une histoire universelle depuis la creation du monde jusqu'à la mort de Cleopatre. On dit que les faits y sont rapportez avec beaucoup de netteté; & que le style en est pur, simple & precis; mais cet ouvrage n'est point imprimé. * *Journal des sçavans, de 1706. tom. XXXIV. pag. 384. edit. de Holl. Mem. de l'acad. des inscript. t. 1. in 4°.*

POUCHENIUS (Lævinus) de Konigsberg, theologien, né en 1594. & mort en 1648. a laissé un commentaire sur *Joël*; une explication de l'histoire de la passion de Jesus-Christ, &c. * Henning. Witte, *in theol. pag. 686.*

POUGET POGGET, petite ville du comté de Nice. Elle est capitale du vicariat qui porte son nom, & située dans le comté de Bueil, sur le Var, à six lieues de Nice, vers le nord. * Mati, *diction.*

POUGET (François-Aimé) prêtre de l'Oratoire, & abbé de Chambon, né à Montpellier. Après avoir pris le bonnet de docteur en theologie de la faculté de Paris, il est entré dans la congregation des prêtres de l'Oratoire, & a servi utilement l'église dans les diocéses de Montpellier & de saint Malo. Il est auteur des *instructions en forme de catechisme*, ou l'on explique en abregé par l'écriture sainte, & par la tradition, *l'histoire & les dogmes de la religion, la morale Chrétienne, les sacremens, les prieres, les ceremonies & les usages de l'Eglise*, imprimées à Paris en 1702. par ordre de messire Charles-Joachim Colbert, évêque de Montpellier, à l'usage des anciens & des nouveaux Catholiques de son diocese, & de tous ceux qui sont chargez de leur instruction, avec deux catechismes abregez à l'usage des enfans. Cet ouvrage est divisé en trois parties, & a été reçu très-favorablement du public. On en a fait un grand nombre d'éditions, & il a été traduit en italien & en espagnol. Le P. Pouget l'a augmenté depuis, & l'a traduit en latin; & cette traduction qui n'a paru qu'en 1725. après la mort de l'auteur, est dûe aux soins du P. Desmolets de l'Oratoire, bibliothecaire de la maison de Paris, très connu par son amour pour les sciences: cette édition latine est en 2. vol. *in fol.* L'ouvrage est très-solide, & l'auteur établit les veritez qu'il enseigne sur les passages de l'écriture, sur les décisions des conciles, & sur les témoignages des peres. Le P. Pouget a aussi travaillé au breviaire de Narbonne, imprimé à Paris en 1708. Il a encore donné des instructions Chrétiennes sur les devoirs des chevaliers de Malte, dont il n'est gueres que l'editeur & le reviseur, & une très-belle lettre contenant une relation exacte & détaillée de la conversion de M. de la Fontaine de l'académie Françoise, dont le P. Pouget avoit été le ministre, étant vicaire de la paroisse de S. Roch à Paris. Cette lettre est dans les memoires de litter. & d'hist. recueillis par le P. Desmolets, t. 1. part. 2. Il étoit de l'assemblée que M. le cardinal de Noailles avoit établie pour examiner & regler les rites & les usages ecclesiastiques du diocése de Paris. Le P. Pouget est mort à Paris en 1723. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XVII. siecle.*

POUGUES, village du Nivernois, entre Nevers & la Charité, est renommé à cause de deux fontaines, dont les eaux sont estimées depuis long-tems, pour la vertu qu'elles ont de guerir l'hydropisie. Quoique ces deux fontaines, dont l'une s'appelle de *saint Leger*, & l'autre de *saint Marceau*, ne soient distantes l'une de l'autre que d'un pied, on remarque toutefois quelque difference dans le goût de leurs eaux. Il y a quantité de malades qui y demeurent huit ou neuf jours pour en boire tous les matins un ou deux verres; on en transporte même à ceux qui ne peuvent venir sur les lieux. Les habitans du pays qui ne boivent point d'autre eau, & qui la trouvent savoureuse, avouent qu'elle soûtient beaucoup plus que l'eau commune: sur quoi on peut consulter le traité de ces fontaines, qui fut imprimé à Paris en 1581.

POUHATAN, royaume de la Virginie, dans l'Amerique Septentrionale, avoit pour ville capitale, celle de Pomejok, située sur le bord de la mer, dans le tems des premieres découvertes. Lorsque le capitaine Smith fut presenté au roi de Pouhatan, ce prince n'avoit point d'autre palais qu'une cabane faite de branchages d'arbres, & enduite avec du mortier, & n'étoit assis que sur une planche un peu élevée, au milieu de ses courtisans. Les Anglois & les Irlandois se sont établis dans ce royaume, où ils ont plusieurs colonies. * Biart, *de l'Amerique.*

POUILLE (La) province d'Italie dans le royaume de Naples, est nommée par ceux du pays *la Puglia*, & par les auteurs Latins *Apulia*. Elle comprend les villes de Luceria, de Gravina, de Manfredonia, d'Andria, de Bari, d'Ascoli, de Venosa, de Bitonte, de Barleta, de Trani, de Bovina, de Troya, &c. Robert Guischard fut duc de Calabre & de la Pouille dans le XI. siecle. * Collenutio & Summonte, *hist. Nap.* Leandre Alberti, *descript. Ital. &c.*

POUILLI (Jean de) docteur de Paris, prêchoit dans le XIV. siecle quelques propositions hardies au sujet de la confession; car se fondant sur un decret du concile general de Latran, sous Innocent III. il soûtenoit que ceux qui se confessoient à des religieux, étoient obligez de se confesser encore à leur curé, & que le pape même ne les pouvoit dispenser de ce devoir annuel. D'autres ajoûtent qu'il vouloit seulement dire, que la confession faite sans permission du curé, n'ôtoit pas l'obligation de la faire une fois l'année au pasteur, qui doit répondre de l'ame du paroissien. Les moines qu'il attaquoit étant extrémement puissans auprès du pape Jean XXII. le firent condamner; & les auteurs des catalogues des Heretiques l'y placent, comme s'il avoit voulu pervertir toute la religion, quoiqu'à la verité il n'eût dessein que de défendre les droits de la hierarchie ecclesiastique. * Sponde, *A. C.* 1321. *n.* 2. Le concile de Latran, *Cap. omnis utriusque sexus, &c.*

POUILLI, petite ville de France, dans le Nivernois, près de la Loire, à trois lieues au-dessous de la Charité. * Mati, *diction.*

POULTON, bourg d'Angleterre, dans le comté de Lancastre, à 168. milles anglois de Londres. * *Dictionaire Anglois.*

POUPART (François) nâquit au Mans, on ne sçait en quelle année. Il étoit fils d'un bon bourgeois, allié aux meilleures familles de la ville, qui n'avoit aucun emploi, & étoit chargé de beaucoup d'enfans. Il ne s'occupoit que de leur éducation. Il en mit un dans la marine, qui s'y avança par son merite, jusqu'à devenir capitaine de vaisseau. M. Poupart fit ses études chez les peres de l'Oratoire du Mans. La philosophie scholastique ne fit que lui apprendre, qu'on pouvoit philosopher, & lui en inspirer l'envie. Il tomba bientôt sur les ouvrages de Descartes, qui lui donnerent une grande idée de la nature, & une aussi grande passion de l'étudier. Il passa quelques années chez son pere dans cette seule occupation, encore incertain du parti qu'il prendroit. Enfin il se détermina pour la medecine. Mais comme les secours tant spirituels, pour ainsi dire, que temporels lui manquoient au Mans; il alla à Paris, où il est plus facile d'en

trouver de toute espece. Il se chargea de l'éducation d'un enfant pour subsister; mais ayant bientôt éprouvé que les soins de cet emploi lui enlevoient tout son tems, il y renonça, & aima mieux étudier que subsister; c'est-à-dire, que pour être entierement à lui & à ses livres, il se reduisit à un genre de vie fort incommode & fort étroit. Il s'appliqua avec ardeur à la physique, & sur-tout à l'histoire naturelle, qui est peut-être la seule physique à notre portée. Un goût particulier le portoit à étudier les insectes, especes d'animaux si differens de tous les autres, & si differens entr'eux, qu'ils font comprendre en general la diversité infinie des modeles sur lesquels la nature peut avoir fait des animaux, pour une infinité d'autres habitations. Il avoit & la patience souvent très-penible, de les observer pendant tout le tems necessaire, & l'art de découvrir leur vie cachée: & l'adresse de faire, quand il étoit possible, la délicate anatomie de ces petits corps. Il portoit ses découvertes aux conferences de l'abbé Bourdelot, dont il étoit un des bons acteurs: on les faisoit imprimer dans le *Journal des sçavans*; témoin sa dissertation sur la sangsue, qui fut fort approuvée des physiciens, & leur fit connoître à eux-mêmes; un animal que tout le monde croyoit connoître. Pour se perfectionner dans l'anatomie, il voulut exercer la chirurgie dans l'Hôtel-Dieu, & se presenta à ceux dont il falloit qu'il subît l'examen. Ils l'interrogerent sur des choses difficiles, & par les réponses qu'il leur fit, ils le trouverent déja fort habile dans l'art de la chirurgie, & le reçurent avec éloge. Mais il les étonna beaucoup, quand il leur avoua qu'il ne sçavoit pas seulement saigner, & qu'il n'avoit sur la chirurgie qu'une simple speculation. Ils ne se repentirent pas de l'avoir reçu; ils le jugerent bien propre à apprendre promptement & parfaitement cette pratique, qu'ils ne s'étoient pas apperçus qui lui manquât, & ils l'instruisirent avec l'affection que les maîtres ont pour d'excellens disciples. Il passa trois ans dans ses fonctions, après quoi il ne s'attacha plus qu'à la medecine; & comme il ne cherchoit pas à en borner l'étendue, il embrassa tout ce qui y avoit rapport, la botanique, la chimie. Il se fit recevoir docteur en medecine dans l'université de Reims. Son envie de sçavoir n'étoit pas renfermée dans les limites de cette profession. La philosophie de Descartes lui donna du goût pour la geometrie; il poussa même jusqu'à étudier l'architecture. Au renouvellement de l'académie royale des sciences en 1699. tous les académiciens qui n'avoient point d'éleves, en ayant nommé, il fut fait éleve de M. Meri, en qualité d'anatomiste. La compagnie étant alors remplie d'un très-grand nombre d'académiciens nouveaux, qui n'avoient pas des ouvrages prêts à être produits dans les assemblées, ou ne s'en tenoient pas assez sûrs, pour les exposer dans un lieu assez redoutable, M. Poupart fut le premier d'eux tous qui se trouva en état de parler, & qui en eut la noble assurance. Il lut un memoire sur les insectes hermaphrodites, qui fut d'un heureux augure pour la capacité de ceux d'entre les nouveaux venus, que la plûpart des académiciens ne connoissoient pas encore beaucoup. On a vû depuis dans les volumes que l'académie a donnez pour chaque année, son histoire du *Formica-leo*, celle du *Formica-pulex*, ses observations sur les moules, & quantité d'autres observations moins importantes, ou peut-être seulement plus courtes, répandues dans le même livre. Il tomba malade au mois d'Octobre 1708. & mourut en peu de jours. On le croit auteur d'un livre intitulé la *chirurgie complette*, qui n'est qu'une compilation commode de plusieurs autres traitez. Si cela est, on doit pardonner ce livre au besoin qu'il avoit de le faire, & lui sçavoir gré en même tems de ne s'être pas fait honneur d'une compilation. Il a resisté à un grand nombre d'exemples qui l'y pouvoient inviter. Sa place d'éleve de M. Meri a été remplie par M. Engueard, docteur en medecine de la faculté de Paris. * *Histoire de l'académie des sciences de 1709. pag. 156. édit. de Holl.*

POURÇAIN (saint) en latin *Portianus*, abbé en Auvergne, dans le VI. siécle, étoit né esclave. Comme il alloit malgré son maître souvent à un monastere proche du lieu où il demeuroit, ce maître en fit une querelle à l'abbé. Mais si l'on en croit Gregoire de *Tours*, il en fut puni par un aveuglement, dont il ne fut gueri qu'après avoir laissé la permission à Pourçain d'entrer dans le monastere. Il y entra, & y mena une vie fort austere. Gregoire de *Tours*, rapporte qu'étant venu l'an 520. à l'armée de Thierri, roi d'Austrasie, pour lui faire ses plaintes, au sujet du ravage que ses soldats faisoient dans la province, il entra dans la tente de Sigeval, qui lui presenta une coupe pleine de vin; que le Saint ayant fait le signe de la croix, la coupe se brisa en deux, & qu'il en sortit un serpent, que l'on n'avoit pas apperçu; que ce miracle fit admirer le Saint, & que le roi lui accorda tout ce qu'il demandoit. Saint Pourçain en 540. donna son nom au village & au monastere, qui a perdu il y a près de huit cens ans le titre d'abbaye, & est devenu un prieuré dépendant de l'abbaye de Tournus. On fait mention de lui dans les martyrologes modernes au 24. de Novembre avec S. Romain, prêtre de la ville de Blaye, disciple de saint Martin de *Tours*. * Greg. de *Tours, vit. PP. c.* 5. Baillet, *vies des Saints, Novemb.*

POURPRE, est une couleur très-celebre dans l'antiquité, parce qu'elle étoit de très-grand prix, & qu'elle servoit à teindre les robes des rois & des empereurs. De-là vient que la plûpart des historiens se servent indifferemment de ce terme, *prendre la pourpre* pour *se faire déclarer empereur*. La couleur de pourpre étoit semblable à celle d'une rose parfaitement rouge, & se tiroit d'une espece d'huître, appellée *Pourpre*, qui rendoit en mourant une liqueur de cette couleur, enfermée dans une veine de son gosier. On preferoit la pourpre Tyrienne, qui étoit rouge, à la pourpre ordinaire, qui étoit violette & plus foncée. Nos teinturiers ont perdu le secret de cette teinture, & sont reduits à l'imiter avec la cochenille & la graine d'écarlate. * Pline, *liv.* 15.

POUSSIN (Nicolas) nâquit à Andeli, petite ville de Normandie en 1594. Sa famille étoit neanmoins originaire de Soissons, où il y a eu des officiers de son nom dans le presidial. Son pere *Jean* Poussin étoit d'extraction noble, mais né avec peu de bien; ensorte que son fils déterminé par l'état où se trouvoit sa famille, & par la violente inclination qu'il avoit pour la peinture, sortit de la maison de son pere à l'âge de dix-huit ans pour venir à Paris s'instruire des premiers élemens de cet art. Un seigneur de Poitou, qui l'avoit pris en affection, le mit chez Ferdinand, peintre de Portraits, que le Poussin quitta au bout de trois mois pour entrer chez un autre peintre nommé Lallemant, où il ne fut qu'un mois; parce que ne croyant pas s'avancer assez sous la discipline de tels maîtres, il les abandonna dans la vûe de tirer plus de profit de l'étude qu'il se proposoit de faire sur les tableaux des grands maîtres. Il travailla quelque tems en détrempe, & il s'y exerçoit avec une grande facilité, lorsque le cavalier Marin, qui se trouva pour lors à Paris, & qui connut le genie de Poussin, voulut l'engager à faire avec lui le voyage d'Italie. Mais soit que le Poussin eût quelque ouvrage qui le retînt à Paris, ou qu'il fût rebuté de deux tentatives qu'il avoit faites inutilement pour aller à Rome, il se contenta de promettre au cavalier, qu'il le suivroit bientôt. En effet, après avoir peint à Paris quelques tableaux, & entr'autres celui qui est à Notre-Dame, & qui represente la mort de la Vierge, il partit pour l'Italie, âgé pour lors de 30. ans. Il trouva à Rome le cavalier Marin, qui lui fit mille caresses, & qui dans la vûe de lui rendre service, en parla avantageusement au cardinal Barberin, en lui disant: *Vederete un giovane chi a una furia di diavolo.* Comme le cavalier, de qui le Poussin attendoit beaucoup de secours & de protection, mourut peu de tems après l'arrivée de ce peintre, & que le cardinal Barberin, qui avoit envie de le connoître, n'en avoit point eu le tems, le Poussin se trouva à Rome sans secours & sans connoissances, & eut toutes les peines du monde pour y subsister; en sorte qu'il étoit contraint de donner ses ouvrages, son unique ressource, pour un prix qui payoit à peine ses couleurs. Neanmoins il ne perdit pas courage, & le parti qu'il prit fut de travailler assiduement à se rendre habile. La necessité où il étoit de se passer de peu pour sa nourriture & pour son entretien, fit qu'il demeura long-tems retiré, sans frequenter personne, s'occupant entierement à faire de serieuses études sur les belles choses, qu'il dessinoit avec ardeur. Malgré la resolution qu'il avoit faite

de copier les tableaux des grands maîtres, il s'y exerça fort peu. Il croyoit que c'étoit assez de les bien examiner, & d'y faire ses reflexions, & que le surplus étoit un tems perdu; mais il n'en étoit pas de même des figures antiques. Il les modeloit avec soin; & il en avoit conçu une si grande idée, qu'il en fit son principal objet, & qu'il s'y attacha entierement. Il étoit persuadé que la source de toutes les beautez & de toutes les graces, venoit de ces excellens ouvrages, & que les anciens sculpteurs avoient épuisé celles de la nature, pour rendre leurs figures l'admiration de la posterité. La grande liaison qu'il avoit avec deux habiles sculpteurs, l'Algarde, & François Flamand, chez lequel il demeuroit, a pû fortifier, & peut-être susciter cette inclination. Quoi qu'il en soit, il ne s'en est jamais éloigné, & elle a toujours augmenté avec ses années, comme il est aisé de le voir par ses ouvrages. Il copia, dit-on, dans ses commencemens quelques tableaux du Titien, dont la couleur & la touche du paysage lui plaisoit fort, pour accompagner le bon goût de dessin qu'il avoit contracté sur l'antique. L'on remarque en effet, que ses premiers tableaux sont peints d'un meilleur goût de couleur que les autres; mais il fit bientôt paroître par la suite de ses ouvrages, à les regarder dans le general, que le coloris n'étoit dans son esprit que d'une mediocre consideration, ou qu'il croyoit le posseder suffisamment pour ne rien ôter à ses tableaux de la perfection qu'il y voulut mettre. Il est vrai qu'il avoit tellement étudié toutes les beautez de l'antique, l'élegance, le grand goût, la correction, & la diversité des proportions, les expressions, l'ordre des draperies, les ajustemens, la noblesse, le bon air, & la fierté des têtes, les manieres d'agir, la coûtume des tems & des lieux; & enfin tout ce qu'on peut voir de beau dans ces restes de sculpture antique, que l'on ne peut assez admirer l'exactitude avec laquelle il a enrichi ses tableaux. Il auroit pû, comme Michel Ange, surprendre le jugement du public. Celui-ci fit la statue d'un cupidon; & après en avoir cassé le bras, qu'il retint, il enterra le reste de la figure dans un endroit, où il sçavoit qu'on devoit fouiller, & cet ouvrage y ayant été trouvé, tout le monde le prit pour antique; mais Michel-Ange ayant presenté à son tronc le bras qu'il avoit reservé, convainquit de prévention tous ceux qu'il avoit trompez. On peut croire avec autant de raison, que si le Poussin avoit peint à fraisque sur un morceau de muraille, & qu'il en eût retenu quelque partie, il auroit facilement laissé croire que sa peinture étoit l'ouvrage de quelque fameux peintre de l'antiquité, tant elle a de conformité avec celles que l'on a ainsi découvertes, & qui sont veritablement antiques. Il nourrissoit cet amour des sculptures antiques, en les allant examiner souvent dans les vignes qui sont autour de Rome, où il se retiroit seul, pour y faire plus en repos ses reflexions. C'est aussi dans de semblables retraites, qu'il consideroit les effets extraordinaires de la nature, par raport au paysage, & qu'il dessinoit des terrasses, des lointains, des arbres, & tout ce qui se rapportoit à son goût, qui étoit excellent. Outre l'étude exacte que le Poussin a faite d'après l'antique, il s'est encore fort attaché à Raphaël & au Dominicain, comme à ceux qu'il croyoit avoir le mieux inventé, le plus correctement dessiné, & le plus vivement exprimé les passions de l'ame: trois choses que le Poussin a toujours regardées comme les plus essentielles à la peinture. Enfin, ce grand homme n'a rien negligé de toutes les connoissances qui pouvoient le rendre parfait dans ces parties, non plus que pour l'expression de ses sujets en general, qu'il a enrichis de tout ce qui peut reveiller l'attention des sçavans. On ne voit point de grand ouvrage de lui; & la raison qu'on en peut donner, c'est que les occasions ne s'en sont pas presentées. Ainsi l'on ne doit pas douter que ce ne soit le seul hazard qui a fait qu'il s'est attaché à peindre des tableaux de chevalet, d'une grandeur propre à pouvoir entrer dans les cabinets, & tels que les curieux les lui demandoient. Le roi Louis XIII. & M. de Noyers, ministre d'état, & surintendant des bâtimens, lui écrivirent à Rome pour l'obliger de venir en France, il s'y resolut avec beaucoup de peine. On lui assigna une pension, & on lui donna aux thuilleries un logement tout meublé. Le Poussin fit pour la chapelle du château de saint Germain, le tableau de la Cêne, & celui qui est à Paris dans le noviciat des Jesuites. Il commença dans la galerie du louvre les travaux d'Hercule, dans le tems que la brigue de l'école de Vouet le chagrinoit par les medisances & les mauvais discours qu'elle faisoit des ouvrages dont on vient de parler: Ces obstacles joints à la vie tumultueuse de Paris, dont il ne pouvoit s'accommoder, lui firent prendre la resolution secrete de retourner à Rome, sous pretexte de mettre ordre à ses affaires domestiques, & d'en emmener sa femme. Mais quand il fut à Rome, soit qu'il s'y trouvât comme dans son centre, soit que la mort du cardinal de Richelieu & celle du roi, qui arriverent pendant ce tems-là, le déterminassent, il ne voulut jamais revenir en France. Il continua donc de travailler à ses tableaux de chevalet; car ils ont tous été faits à Rome pour être envoyez à Paris, où les François ont même fait passer ceux qui étoient demeurez en Italie, & qu'ils ont pû avoir pour de l'argent, n'ayant pas moins d'estime pour ces excellens ouvrages, que pour ceux de Raphaël. Felibien, qui a écrit la vie de ce peintre fort soigneusement & fort amplement, donne la liste de tous ses tableaux, & fait la description de ceux qui sont les plus estimez. Le Poussin, après avoir fourni une heureuse carriere, mourut à moitié paralytique en 1665. âgé de 71. ans. Il avoit épousé la sœur du Gaspre, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ses biens ne passoient pas 60000. livres; mais il comptoit pour beaucoup son repos, & le sejour de Rome, où il vivoit sans ambition. Un jour le prélat Massimi, qui a depuis été cardinal, l'étant allé voir, la conversation dura insensiblement jusqu'à la nuit: & comme le prélat s'en alloit, le Poussin, la lampe à la main, marcha devant lui, l'éclaira le long de l'escalier, & le conduisit ainsi jusqu'à son carosse. Ce qui fit tant de peine à M. Massimi, qu'il ne put s'empêcher de lui dire: *Je vous plains beaucoup, M. Poussin, de n'avoir pas seulement un valet*: *Et moi*, repondit le Poussin, *je vous plains beaucoup plus, monseigneur, d'en avoir un si grand nombre.* Il ne faisoit jamais de marché pour le payement de ses tableaux; mais il écrivoit sur le derriere de la toile le prix qu'il en vouloit, & on le lui envoyoit incontinent. Il n'a fait aucun éleve, & la plûpart des peintres l'estiment sans l'imiter, soit qu'ils trouvent sa maniere inaccessible, ou qu'y étant une fois entrez, ils n'en puissent assez dignement soûtenir le caractere. * M. de Piles, *abregé de la vie des Peintres.*

POWHATAN, province de l'Amerique septentrionale, *voyez.* POUHATAN.

POWIS ou POWISLAND, contrée d'Angleterre dans la province de Galles, étoit autrefois gouvernée par ses princes. On la divisa en Vadoc & Wenwinwyn. Mathrawal en étoit la ville capitale. * Jean Speed & Camden, *desc. Ang.*

POWOVODOWISKI, POVODOVIUS (Jerôme) Polonois, archidiacre de l'église cathedrale de Cracovie sa patrie, étoit philosophe, theologien & predicateur, & se rendit celebre par son érudition. Il mourut en 1613. dans un âge avancé, & laissa divers ouvrages: *instructio Confessariorum. Frenum in Hareticos. Manuale sacramentorum. De cœna Domini. Christologia.* Des sermons & d'autres traitez en polonois. * Starovolscius, *de ill. Pol.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

POUZOL ou POZZUOLO, *Puteoli*, ville d'Italie, à 8. milles de Naples, avec évêché, n'a plus que de chetifs restes de son ancienne splendeur. Elle fut bâtie par les Samiens l'an 4. de la LXXIV. olympiade, qui étoit la 232. Rome. On la nomma *Dicaarchia*; & par contraction *Dicarchia*. Elle appartint quelque-tems à ceux de Cumes qui en firent leur port. Les Romains la subjuguerent l'an 538. de Rome, l'erigerent en colonie vint ans après & lui donnerent le nom de *Puteoli*, soit à cause de la multitude des puits, soit à cause de la mauvaise odeur de ses eaux chaudes. Cette ville, qui fut un des meilleurs ports des Romains sur cette mer-là, devint très-considerable par la beauté des temples, des cirques, des theâtres & amphiteâtres que l'on y bâtit: on en voit encore quelques restes. Plusieurs riches bourgeois de Rome, entre autres Ciceron, illustrerent les environs de *Puteoli* par leurs maisons de campagne, & ses bains devinrent très-renommez. Auguste & Neron y envoyerent de nouvelles colonies. Caligula pro-

jetta d'y faire un pont de 3900. pas, pour passer jusqu'à Bayes. Il reste encore douze pilliers de ce pont, d'où cet empereur continua l'ouvrage avec deux rangs de navires soûtenus par des ancres, & couverts d'ais, sur lesquels il passa à cheval & en chariot. Suetone marque que ce prince entreprit cet ouvrage pour imiter Xerxés, pour épouvanter les Allemands & les Anglois par sa puissance, & pour accomplir la prophetie d'un mathematicien, qui du tems de Tibere avoit predit, peut-être par ironie, que Caligula seroit empereur, quand il passeroit à cheval sur ce golfe. Cette place fut reduite en cendres par Alaric en 410. & par Genseric en 455. Quatre-vingt-dix ans après ou environ, Totila la fit demanteler & saccager, de maniere qu'elle resta seize ans inhabitée. Les Grecs l'ayant rebâtie, elle se rétablit peu à peu : de sorte qu'elle étoit une bonne place lorsque Romuald II. du nom, duc de Benevent, s'en rendit maître en 715. mais il la désola par le fer & par le feu. Les Hongres la pillerent dans le X. siecle. Enfin après plusieurs changemens, Alfonse d'Aragon roi de Naples, la subjugua dans le XV. siecle. Les tremblemens de terre y ont fait d'étrangès ravages en divers tems, sur-tout en 1538. Il y reste encore de son antiquité un temple dedié dans ses commencemens à Auguste, & consacré par les Chrétiens au Seigneur, sous l'invocation de saint Proclus. * Leandre Alberti. Bayle, *diction. crit.*

POYET (Bertrand) cardinal, évêque d'Ostie, étoit de Pouget, dans le diocese de Cahors. Petrarque, Villani, & quelques autres auteurs, ont osé soûtenir que ce cardinal passoit pour le fils du pape Jean XXII. mais ce qui avoit donné occasion à cette opinion reçue du peuple, c'est qu'on avoit remarqué beaucoup de ressemblance de visage & d'humeurs entre ce cardinal & le pape, quoiqu'ils ne fussent pas même parens. Ce cardinal fut mis dans le sacré college en 1317. & fut depuis employé par le même pape, qui se servit de lui en Italie. Il mourut à Avignon, non pas en 1346. comme disent Onuphre & Ciacconius, ni en 1349. selon Frizon, Auberi, &c. mais en 1351. * Baluze, *vitæ pap. Aven. t. 1.*

POYET (Guillaume) chancelier de France, second fils de Gui Poyet, seigneur de Jupilles, avocat à Angers, échevin perpetuel, & juge de la mairie & police de la même ville, & de *Marguerite* Helland, fille de *Jacques* Helland, seigneur de Vallieres, étudia dans les plus celebres universitez du royaume. Il parut avec éclat dans le barreau du parlement de Paris, où son éloquence fit tant de bruit, que Louise de Savoye, mere du roi François I. le choisit pour soutenir son droit, dans les prétentions qu'elle avoit contre le connétable de Bourbon, touchant la succession aux biens de cette maison. Poyet plaida cette cause avec beaucoup de succès : de sorte que la princesse lui obtint du roi son fils la charge d'avocat general, & ce fut par ce degré qu'il monta aux plus grands honneurs de la robe ; car après avoir été president à mortier, il fut créé chancelier de France en 1538. Depuis, en 1542. il fut arrêté ; & par arrêt du parlement du 24. Avril 1545. il fut privé de toutes ses dignitez, déclaré inhabile à tenir aucune charge, & condamné à cent mille livres d'amende. Il est sur que la reine de Navarre, sœur de François I. & la duchesse d'Etampes, maîtresse de ce prince, eurent très-grande part à la disgrace de ce magistrat. La Renaudie qui plaidoit contre du Tillet, obtint des lettres royaux qu'il porta au sceau, avec une recommandation de la duchesse. Le chancelier qui soutenoit du Tillet, refusa de les sceller, à moins que l'on n'y changeât quelque chose qui n'étoit pas de son goût, & ratura tout ce qui ne lui plaisoit point. On porta les lettres en cet état au roi, qui commanda precisement au chancelier de les expedier sans modification. La Renaudie retourna vers ce magistrat, & lui fit son message d'un ton arrogant, en presence de la reine de Navarre, qui le sollicitoit alors pour un de ses domestiques, convaincu d'avoir enlevé une très-riche heritiere. Le chancelier prit les lettres de la Renaudie ; & les montrant à la reine de Navarre, il ajoûta : *Voilà le bien que les dames font à la cour. Elles ne se contentent pas d'y exercer leur empire, elles entreprennent même de violer les loix, & de faire des leçons aux magistrats les plus consommez dans l'exercice de leurs charges.* Quoique le chancelier n'eût entendu parler que de la duchesse, il arriva malheureusement pour lui, que la reine de Navarre y prit part, à cause que les termes étoient équivoques, & pouvoient s'expliquer aussi-bien de la sollicitation qu'elle venoit de faire au chancelier, pour le rapt que son domestique avoit commis, que de la violence qu'on lui faisoit en le contraignant de sceller les lettres de la Renaudie. Elle ne fut pas plûtôt sortie de la maison du chancelier, qu'elle alla trouver la duchesse, pour lui faire part de l'emportement de ce magistrat ; & ne la quitta qu'après avoir concerté avec elle les moyens de le decrediter auprès du roi : ce qu'elles ne manquerent pas d'executer bientôt après. Il mourut de retention d'urine au mois d'Avril de l'an 1548. âgé de 74. ans. * Le Feron & Godefroi, *hist. des officiers de la couronne.* Blanchard, *hist des presidens.* Mezerai, *en François I.* Le Pere Anselme, *histoire des grands offic.*

POYNINGS (Edouard) de Kent, étoit en même-tems grand homme de guerre & grand politique. Il contribua beaucoup à bannir la barbarie d'Irlande, & à en civiliser les habitans. Pour cet effet, il fit resoudre que tous les actes & toutes les loix passées dans le parlement d'Angleterre jusques alors, auroient force de loix & seroient observées en Irlande. Il fit encore ordonner qu'on ne passeroit aucun acte dans le parlement d'Irlande, qu'il n'eût été envoyé auparavant en Angleterre, approuvé par le roi, & scellé de son sceau. Cet acte, qui sembloit prejudiciable aux libertez des habitans d'Irlande, fut pourtant fait à la requête de la chambre des communes de ce royaume, qui aima mieux s'en remettre à la bonté du roi, que de vivre sous l'oppression de leurs loix particulieres. Pour rendre encore l'Irlande plus conforme à l'Angleterre, il fit resoudre que les barons Irlandois paroîtroient dans le parlement en robe, pour donner plus de grandeur à cette assemblée, & lui procurer plus de respect. Après avoir exécuté tout cela heureusement, il fut rappellé en Angleterre, & créé baron par le roi. Mais il mourut sans enfans legitimes. * *Opuscules de* Fuller.

POZA (Jean-Baptiste) Jesuite, theologien d'Alcala, publia à Lyon en 1648. *Elucidatorium Mariæ.* La Sorbonne l'a condamné pour avoir enseigné, qu'on mangeoit dans l'Eucharistie, les os, la chair & le sang de la Vierge. * Bartholin, *in dissert. de latere Christi aperto, p. 36. Deiteric. part. I. ant. bibl.* 207.

POZZO (Modeste) *cherchez* FONTE MODERATA.

PR

PRADELLES, bourg du Vivarez, situé sur une haute montagne près des sources de l'Allier, & à demi-lieue du bourg de Langouges. * Mati, *dict.*

PRADO (Jerôme) Jesuite de Baëza en Espagne, se fit religieux à l'âge de 26. ans, après avoir été reçu docteur, & s'être rendu très-habile dans la connoissance des lettres saintes, qu'il cultiva depuis soigneusement, & qu'il enseigna à Cordoue avec beaucoup de reputation. Il avoit composé divers commentaires sur l'écriture, & alla à Rome pour les y faire imprimer ; mais il mourut presque en y arrivant, au mois de Janvier de l'année 1595. qui étoit la 48. de son âge. On publia après sa mort ses commentaires sur les vingt-six premiers chapitres d'Ezechiel.* Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI. &c.*

PRADO (Laurent) *cherchez* RAMIREZ.

PRADO (le) c'est le cours de Madrid, entre la ville & le Buen-Retiro. Ce mot signifie *Prairie*, quoique les frequentes promenades n'y laissent jamais croître l'herbe.

PRADON, poëte François, a donné au public quelques pieces de theâtre assez mediocres ; sçavoir, la tragedie de *Pirame & Thisbé* ; celle de *Tamerlan*, ou *de la mort de Bajazet* ; celle de la *Troade* ; celle de *Phedre & Hippolyte* ; & celle de *Statira*, fille de *Darius*, & veuve d'*Alexandre*. Il mourut d'apoplexie à Paris au mois de Janvier de l'an 1698. * *Voyez une dissertation sur les tragedies de Phedre & Hipp. de M. Racine & Pradon.* & Baillet, *jugem. des sçavans sur les poëtes modernes.*

PRÆNESTE, *cherchez* PALESTRINE.

PRÆPOSITUS (Jean-Antoine) *cherchez* PREPOSITUS.

PRAGMATIQUE SANCTION. Le nom de sanction vient du latin *Sanctio*, qui signifie *ordonnance*, & *Pragmatique* du grec Πραγματικὸς derivé de Πρᾶγμα, qui signifie *affaire*. L'usage a donné le nom de pragmatique sanction aux ordonnances qui concernent les grandes affaires de l'etat ou de l'église, ou du moins les affaires de quelques communautez. D'autres croyent que l'on a ainsi appellé les ordonnances qui se faisoient dans des assemblées publiques par le conseil de plusieurs jurisconsultes sçavans dans la pratique du droit, que les anciens nommoient Πραγματικοί. Quelques-uns veulent que ce nom ait été donné aux ordonnances que les rois faisoient dans une assemblée des grands du royaume, après avoir bien examiné l'affaire dont il s'agissoit. Le roi S. Louis fit une pragmatique sanction l'an 1268. qui ordonnoit 1°. Que les prelats ecclesiastiques, les collateurs des benefices & les patrons jouïroient paisiblement de tous leurs droits. 2°. Que les églises cathedrales & autres, seroient maintenues dans la liberté d'élire leurs prélats. 3°. Que l'on aboliroit entierement la simonie & la venalité des benefices. 4°. Que toutes les promotions, & les collations des dignitez & autres benefices ou offices ecclesiastiques, se feroient suivant la disposition du droit commun, des sacrez conciles & des coutumes établies par les anciens peres de l'église. 5°. Qu'il ne se feroit aucune exaction ni aucune levée de deniers par la cour de Rome, dans toute l'étendue du royaume, si ce n'étoit pour quelque necessité pressante, avec l'agrement du roi, & du consentement de l'église Gallicane. 6. Que toutes les églises & tous les ecclesiastiques du royaume seroient maintenus dans les libertez, les franchises & les privileges qui leur avoient été accordez par les rois de France ses predecesseurs. Les lettres furent données à Paris au mois de Mars de l'année 1268. * Bochel, *decreta ecclesiæ Gallicanæ*.

La pragmatique sanction la plus celebre, est celle de Charles VII. roi de France en 1438. Pour en bien entendre l'histoire, il faut remarquer qu'autrefois les évêques étoient toujours élûs par les suffrages du clergé & du peuple. Depuis dans l'église d'Orient, le peuple fut exclu des élections; mais en Occident l'ancienne coûtume demeura même en l'élection des papes. Tant que les Gaules furent soûmis aux empereurs Romains, le clergé & le peuple élûrent les évêques; mais dans la suite les rois de France voulurent avoir part à la promotion des prélats, qui n'étoient alors élevez à cette dignité que par leurs ordres: ce qui continua non seulement pendant la premiere lignée de nos rois, comme il se voit dans Gregoire de *Tours*, & dans les formules de Marculfe, mais aussi sous les premiers rois de la seconde race, Pepin & Charlemagne; & l'on ne voit aucune élection d'évêque dans les synodes tenus de leur tems, comme l'a remarqué le pere Sirmond, qui ajoûte qu'il croit que Louis *le Debonnaire*, l'an troisiéme de son regne rendit à l'église le pouvoir d'élire ses prélats. Ce droit neanmoins fut limité par quelques restrictions, & voici comment on y procedoit. Après le decès d'un évêque, quelques ecclesiastiques & quelques laïcs étoient deputez vers le metropolitain, qui supplioit le roi de donner permission d'élire un évêque à cette église, comme aussi de designer un des évêques de sa province, pour assister au nom de sa majesté, à l'assemblée qui se devoit faire pour l'élection; & cet évêque étoit nommé *Visiteur*. Lorsque l'élection étoit faite, on en portoit l'acte au metropolitain, qui l'envoyoit au roi pour l'approuver. Ensuite l'archevêque & les autres évêques de la province examinoient l'élu, & le sacroient. Cet ordre continua jusqu'aux premiers rois de la troisiéme race, qui y apporterent le changement suivant. Quand l'archevêché ou l'évêché étoit vacant, le chapitre envoyoit deux ou trois chanoines au roi pour lui donner avis de la vacance, & pour le supplier de leur permettre d'élire un pasteur. Les religieux & les religieuses, après le decès des abbez & des abbesses, donnoient le même avis à sa majesté. Aussi-tôt les officiers du roi faisoient saisir le temporel de la dignité vacante, & en recevoient le revenu. Après l'élection, le roi donnoit main-levée de la regale, c'est-à-dire, de la saisie faite en son nom. Il y eut encore d'autres changemens depuis, & il s'y glissa de grands abus vers le regne de Charles VI. où l'église & l'état se virent dans une étrange confusion.

Pendant les divisions qui s'éleverent entre le concile de Bâle, & le pape Eugene IV. le clergé de France, le roi Charles VII. & son conseil s'assemblerent à Bourges en 1431. On y dressa des memoires qui furent envoyez au concile de Bâle; & au bout de sept ans qui s'écoulerent pendant ce schisme, on y fit la pragmatique sanction l'an 1438. qui fut verifiée au parlement de Paris en 1439. Le pape Eugene envoya ses ambassadeurs vers le roi de France, étant à l'assemblée de Bourges, pour le prier de suspendre l'execution de la pragmatique; mais Charles VII. répondit qu'il avoit dessein de la faire observer inviolablement. Le 2. Septembre 1440. le roi fit lire sa declaration en presence des ambassadeurs du pape & du concile, qui portoit que puisqu'il ne lui apparoissoit pas que la deposition d'Eugene & l'élection de Felix eussent été faites canoniquement, & qu'il doutoit si alors le concile étoit suffisant pour terminer de si grandes affaires, il reconnoissoit Eugene pour pape, jusqu'à ce qu'il en fut autrement ordonné par un concile general, ou par l'église Gallicane. Le roi continuant ses soins, & voyant que les divisions d'Eugene & du concile troubloient son état, fit une ordonnance, par laquelle il défendit à ses sujets de se servir d'aucunes bulles, decrets, ou rescrits émanez du concile ou du pape, & commanda à ses juges d'observer sa pragmatique sanction. Ces lettres patentes furent verifiées au parlement de Paris en 1440. Il faut remarquer ici que les articles de la pragmatique sanction furent dressez sur les decrets du concile de Bâle; qu'en l'année 1433. le pape Eugene ratifia tout ce qui avoit été fait en ce concile; & que la division ne recommença qu'en l'an 1437. Ainsi dans les XXIII. articles contenus dans la pragmatique, il y en a 21. qui sont approuvez par le pape, en consequence de cette ratification du concile; car il n'y en a que deux qui soient faits depuis la seconde division. Ces deux articles sont tirez de deux decrets du concile, dont l'un regarde les collations, & l'autre les causes; mais le roi les modifia, parce qu'il reconnoissoit Eugene pour le pape. Le I. article de la pragmatique sanction est tiré de la premiere session du concile de Bâle, & concerne l'autorité des conciles generaux. Le II. article est en la session II. & parle de la puissance & de l'autorité du concile de Bâle. Le III. article pris des sessions XII. & XXIII. marque la forme des élections. Le IV. contient l'abolition des reservations, & est tiré de la session XXIII. Le V. article fait après la seconde division l'an 1438. parle de la collation des benefices, & n'admet point les graces expectatives, ni les reserves particulieres du pape & de ses legats: il est tiré de la session XXXI. du concile de Bâle. Le VI. article, qui concerne les causes & les jugemens, est pris de la même session XXXI. Le VII. est contre les folles appellations, & est conforme au decret de la session XX. Le VIII. regarde le fait des possessions paisibles, & est tiré de la session XXI. Le IX. article définit le nombre des cardinaux, suivant le decret de la session XXIII. Le X. parle des annates, & est pris de la session XXI. en 1445. Le XI. regle ce qui regarde le service divin, conformement au decret de la session XXXI. & ajoûte que les louables coûtumes des églises particulieres de France seront observées. Les XII. XIII. XIV. XV. XVI. XVII. XVIII. & XIX. articles qui concernent la police des églises cathedrales, sont de la session XXI. du concile. Le XX. article parle des concubinaires, suivant le decret de la session XX. Le XXI. regle ce qui regarde les excommuniez, & est pris de la session XX. Le XXII. traite des interdits conformement au decret de la session XX. Et le XXIII. article parle de la preuve que l'on peut tirer de ce qui est énoncé dans les lettres ou bulles du pape, suivant le decret de la session XXIII. du concile de Bâle. Voilà sommairement ce qui fut resolu en l'assemblée tenue à Bourges; & cette pragmatique fut verifiée au parlement de Paris le 13. Juillet 1439. Cette loi tendoit principalement à faire en sorte que les ordinaires du royaume fussent reconnus avant que d'aller en cour de Rome; que les élections fussent retablies suivant la coûtume ancienne; que l'autorité du concile general fût préferée à celle du pape en particulier; & que les graces expectatives fussent abolies.

Æneas Sylvius, qui avoit été secretaire du concile de Bâle, étant parvenu au pontificat en 1458. sous le nom de

de Pie II. employa tous les ressorts imaginables pour faire abolir cette pragmatique. Après la mort du roi Charles VII. en 1461. ce pape engagea dans ses interêts l'évêque d'Arras nommé *Jean-Geofroi*, qui fut depuis évêque d'Albi, & enfin cardinal. Cet évêque, pour accommoder l'affaire, promit au roi que le pape envoyeroit un legat en France, qui donneroit les provisions des benefices, afin que l'argent ne sortit point du royaume; mais cette proposition fut sans effet. Enfin l'évêque de Terni, nonce du pape en France, fit si bien auprès du roi, qu'il lui fit agréer l'abolition de la pragmatique: Louis XI. en donna ses lettres le 27. Novembre 1461. adressées au pape Pie II. dans lesquelles il ordonna que les choses fussent rétablies dans l'état où elles étoient avant la publication de la pragmatique. Cette condescendance du roi ne fut pas approuvée par le parlement, & on en porta des plaintes dans les états tenus à Tours au commencement du regne de son successeur Charles VIII. Cependant le pape fit traîner la charte de la pragmatique sanction par les ruës de Rome, faisant publier qu'elle étoit abolie. Pour remercier le roi, il benit durant la Messe de minuit à Noël, une épée dont le fourreau étoit enrichi de pierreries, qu'il lui envoya, avec des vers à sa louange. Quoique la pragmatique eût été traitée dans Rome comme une ordonnance condamnée & abolie, elle ne laissoit pas d'être observée en France, si ce n'est que les reserves & les graces expectatives y étoient reçues comme auparavant. Paul II. qui succeda au pape Pie II. en 1464. sçavoit bien que la pragmatique étoit observée en plusieurs points: c'est pourquoi il envoya un legat en France, en 1467. avec pouvoir de faire cardinal Jean Balue évêque d'Evreux, s'il donnoit ses soins pour faire abolir cette loi. Louis XI. accorda au pape ce qu'il desiroit, & commanda que les lettres en fussent expediées l'an 1469. Balue les fit publier au châtelet; mais il trouva de la resistance au parlement. Jean de saint Romain, procureur general, empêcha l'enregistrement de ces lettres, & remontra qu'en abolissant la pragmatique, on ôtoit les élections aux chapitres, & les collations aux ordinaires; on rétablissoit les élections & les graces expectatives, & les évocations en cour de Rome. Que la pragmatique n'ayant plus lieu, un grand nombre de sujets du roi se retireroient à Rome comme auparavant, pour y obtenir des graces, ou pour y poursuivre leurs affaires: ce qui rendroit les universitez dépourvûes de gens capables. Qu'enfin les lettres de l'abolition étant enterinées, il sortiroit du royaume des sommes immenses, pour être portées à Rome. Il remarqua que pendant trois ans que l'exécution de la pragmatique avoit été interrompue du tems de Pie II. on avoit porté de France à Rome trois cens quarante mille écus pour les évêchez, les abbayes, les prieurez & autres dignitez qui avoient vaqué, & deux millions d'écus pour les graces expectatives des cures & autres benefices. L'université de Paris s'émut fort contre Balue, & le recteur alla trouver le legat, & lui declara qu'il en appelloit au premier concile.

Après la mort de Louis XI. en 1483. le roi Charles VIII. assembla les trois états de son royaume dans la ville de Tours, où l'on demanda avec instance l'execution de la pragmatique sanction. Les évêques qui avoient été promûs sous le regne de Louis XI. contre la forme prescrite par la pragmatique, s'y opposerent avec chaleur; mais le tiers-état leur resista fortement, & les appella les évêques du roi, parce qu'ils n'étoient pas pourvûs canoniquement, ni selon les decrets du concile de Bâle. Le procureur general Jean de Saint Romain, y parla avec sa fermeté ordinaire pour l'observation de la pragmatique, & contre la demande des prélats. En 1484. Jean de Nanterre procureur general forma un appel au parlement contre la legation du cardinal Balue, & soutint que la pragmatique étoit une ordonnance sainte, necessaire pour le bien de l'état. Ainsi du regne de Charles VIII. on proceda aux élections des évêchez; & s'il se formoit quelque debat, le parlement en étoit le juge. On en voit des arrêts pour l'évêché de Tulle en 1485. & pour celui de saint Flour en 1486. Louis XII. ayant succedé à Charles VIII. ordonna en 1499. que la pragmatique fût inviolablement observée; ensuite de quoi le parlement rendit plusieurs arrêts contre des particuliers qui avoient obtenu des bulles en cour de Rome. Mais en Decembre 1512. le pape Jules II. présidant au concile de Latran, ordonna que tous les fauteurs de la pragmatique sanction quels qu'ils puissent être, rois ou autres, seroient citez à comparoître dans soixante jours: & après sa mort arrivée en Fevrier 1513. Leon X. continua le concile, où il confirma l'ordonnance de Jules II. Le roi Louis XII. envoya ses ambassadeurs au concile de Latran, avec pouvoir de déclarer qu'après la mort de Jules II. il n'avoit plus sujet de défiance, & que renonçant au concile de Pise, il adheroit à celui de Latran comme legitime. Cet acte lû en pleine assemblée, fut ratifié par lettres patentes de Louis XII. donnée le 26. Octobre 1513. En cette conjoncture le roi mourut le 1. Janvier 1514. & le roi François I. lui succeda. Ce prince passa en Italie en 1515. pour se rendre maître du duché de Milan qui lui appartenoit. Dans le tems qu'il étoit à Pavie, il eut avis de son ambassadeur à Rome, que le pape & le concile avoient decerné une citation peremptoire & finale contre sa majesté, & contre le clergé de France. Alors prevenu par son chancelier, il résolut de traiter avec le pape, lequel ayant sçu la volonté du roi, offrit de venir à Bologne pour y conferer avec lui. Cette entrevue se fit le 11. Decembre 1515. & François I. retourna ensuite à Milan, ayant laissé le chancelier du Prat, pour convenir des conditions du traité avec les cardinaux d'Ancône & de Santiquatro, que le pape avoit nommés. On accusa en France le chancelier d'avoir trahi la cause publique pour son propre interêt. En effet, il eut dans la suite un chapeau de cardinal, qui peut-être fut la recompense de cette lâche condescendance. Le concordat fut conclu le 16. Août 1516. après quoi la bulle du pape Leon X. portant la revocation de la pragmatique, en date du 19. Decembre 1516. & le concordat fait entre le pape & François I. furent approuvez par le concile de Latran. *Voyez* CONCORDAT. * Pinsson, *Pragm. Sanct.* Mezerai, *hist de France.*

PRAGUE, ville capitale du royaume de Bohême, avec archevêché & université, est nommée diversement par les auteurs Latins, *Marobudum*, *Bugiemum*, *Casurgis* & *Praga*, & par ceux du Pays *Prag*. Elle est située sur la riviere de Molde, dans un pays agréable & fertile, environné de palais & de lieux de plaisance, où elle paroît comme au milieu d'un grand amphitheâtre, dont on peut distinguer trois parties. Ce sont la vieille ville, qui est la plus grande, la nouvelle ville, & la petite, qui toutes trois ensemble font sans contredit, la plus grande cité d'Allemagne, où les ducs, les princes & les empereurs ont tenu long-tems leur cour. Le château, qui est dans la petite ville, a de très beaux appartemens, & est appellé aussi *le Château Royal*. La ville nouvelle & la vieille sont à l'orient de la Molde, & la grande est attachée à la petite par un pont de vingt-quatre arches. Prague est extraordinairement peuplée, & l'a été autrefois beaucoup davantage; car on y compta quarante quatre mille écoliers sous Jean Hus, & il en sortit plus de quarante mille externes, parce qu'on retrancha leurs privileges. Il y a de très-beaux édifices saints & profanes, entre lesquels on distingue sur-tout l'église metropolitaine de saint Vaite. On dit que saint Venceslas patron de Prague, la fit bâtir vers l'an 698. Les voyageurs ne manquent jamais d'y admirer ses beaux tableaux, & d'aller voir la maison de ville, avec son horloge, le pont & les tours, le college des Jesuites & son église, l'université fondée par l'empereur Charles IV. vers l'an 1360. On dit que ce fut à la priere du même prince que le pape Clement VI. érigea l'église de Prague en metropole, qui a pour suffragans Leutmeritz, Konigsgratz en Bohême, & Olmutz en Moravie. Cette ville a souffert divers sieges, & ce fut près de ses murailles que Maximilien duc de Baviere remporta une celebre victoire le 8. Novembre 1620. Cette bataille fut donnée à la montagne Blanche, & en moins d'une heure décida de la couronne de Bohême en faveur de l'empereur Ferdinand II. contre Frederic V. electeur Palatin, qui avoit été élu roi par les états du Pays. Les tumultes arrivez dans Prague en 1618. donnent lieu de dire que la premiere action des guerres d'Allemagne s'y est passée; & que trente ans après l'on y a vû le dernier acte d'hostilité qui a precedé la paix de Munster en 1648. Ce fut lorsque les Suedois surprirent la petite ville. * Cluvier.

descript. German. Æneas Sylvius, *hist. de Boheme.* Pertius, *de reb. Germ. script.* Tuldenus, *hist. nostri temp.* Puffendorf. *hist. rer. Suecic.*

CONCILE DE PRAGUE.

Les Hussites & les sectateurs de Jean Wiclef avoient prêché leurs opinions avec tant de succès dans la Bohême, que tout le monde en étoit presque prevenu. Pour s'y opposer, on fit agir les armes de la foi & de la verité, contre celles de l'imposture. Ensuite Stankon archevêque de Prague, celebra vers l'an 1405. contre ces errans un concile où leur doctrine fut condamnée; ce que les auteurs d'Allemagne n'ont pas oublié, comme nous le voyons dans la derniere édition des conciles.

PRAGUE est le nom d'un village de Pologne vis-à-vis de Varsovie, & de l'autre côté de la Vistule. Il y avoit autrefois un pont de bateaux sur ce fleuve entre cette ville & ce village, qui sauva les débris de l'armée Polonoise battue par Charles Gustave roi de Suede, aux environs de ce village, du regne de Casimir; mais qu'on a rompu depuis. On le rebâtit d'ordinaire aux dietes de l'élection pour favoriser le passage de la noblesse, qui se rend en grand nombre à ses assemblées. * *Memoires de Beaujeu.*

PRAIRIES (la riviere des Prairies ou des Hurons.) C'est une riviere du Canada dans l'Amerique septentrionale. Elle se décharge dans la riviere de S. Laurent du côté du nord, vis-à-vis de l'isle de Mont-Real. * Mati, *dict.*

PRASINE, quadrille dans les jeux du cirque, ainsi appellée parce qu'elle portoit un verd-clair. Les cochers, dit Tertullien, *livre des spectacles chap.* 9. se sont revêtus de l'idolâtrie par les couleurs qu'ils portent. Il n'y en avoit d'abord que deux, le blanc & le rouge. Le blanc étoit en l'honneur de l'hiver, & le rouge en l'honneur du soleil. Le prasine ou le verd fut depuis ajoûté en l'honneur de la terre, & le bleu ou azur pour le ciel ou la mer. Le peuple qui assistoit aux jeux du cirque, étoit partagé en quatre factions, chacun étant partisan d'une de ces couleurs, & ces differentes factions excitoient des clameurs, des contestations, même des batteries dans l'assemblée. Cela dura jusqu'au tems de Justinien, sous lequel il arriva un grand combat entre la faction verte & la faction bleue, dans lequel perirent près de quarante mille hommes, comme Zonare le rapporte. Depuis ce tems-là on abolit le nom des quadrilles. * *Antiq. Gr. & Rom.*

PRASLIN, *cherchez* CHOISEUL.

PRASUTAGUE, *Prasutagus*, roi des Iceniens peuples d'Angleterre, ne laissa que des filles, ausquelles par testament il donna l'empereur Neron pour coheritier, s'imaginant mettre & son pays & sa famille à couvert de toutes sortes d'insultes. Mais le succès n'en fut pas tel qu'il se l'étoit imaginé; car les officiers Romains que l'empereur avoit envoyez, ravagerent le pays, & firent des affronts si sanglants à la reine Boudicée veuve du roi Prasutague, & à ses filles, que pour s'en venger, elle fit prendre les armes à ses sujets & aux peuples voisins, & soûtint quelque tems la guerre contre les Romains, vers l'an 60. de Jesus-Christ. * Tacite, *in Agricol. vit. c.* 15. Dion, *l.* 62.

PRAT famille originaire d'Auvergne, & non pas d'Italie, comme quelques-uns l'ont cru. Il ne faut pour en convenir, que voir l'épître dedicatoire des commentaires que publia Pierre Anthoine, natif d'Issoire, maître des requêtes, sur les traitez d'Etienne Aufreri, & qu'il dédia au chancelier du Prat, où l'on voit ces paroles au commencement: *Petrus Anthoni Isiodorensis Arvernus, Antonio de Prato Isidorensi Arverno, &c.*

I. ANNE du Prat, dit *Ricot*, natif d'Issoire en Auvergne, épousa *Beraude* Charrier, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Claude*, de qui sont descendus les seigneurs de Hauteribe, Nyolet & d'Auzac en Auvergne; & *Beraude* du Prat, mariée à *Astremoine* Boyer, bourgeois & consul d'Issoire.

II. ANTOINE du Prat, I. du nom, seigneur de Veyrieres, épousa *Jacqueline* Boyer, sœur d'*Astremoine*, son beaufrere, dont il eut ANTOINE II. du nom, qui suit; *Thomas*, évêque de Clermont, mort à Modene le 19. Novembre 1528. accompagnant Renée de France, duchesse de Ferrare; *Anne*, seigneur de Bousde, Gondoles, Peyrusse, Veyrieres, &c. capitaine de Clermont & d'Issoire, *tige de la branche des seigneurs de* GONDOLES *& d'*ARSON; & *Charlotte* du Prat, morte sans alliance.

III. ANTOINE du Prat, II. du nom, chancelier de France, puis cardinal, archevêque de Sens, &c. *dont sera parlé ci-après dans un article separé*, épousa avant que d'entrer dans les dignitez ecclesiastiques *Françoise* de Veni, fille de *Michelle*, seigneur d'Arbouse, morte le 19. Août 1507. âgée de 30. ans, dont il eut ANTOINE III. du nom, qui suit; *Guillaume* du Prat, évêque de Clermont, *qui aura ci-après son article*; & *Geraude* du Prat, mariée 1°. avec *Mers* de S. Simon, seigneur de Preci, & de Balogni-sur-Terrain: & 2°. le 23. Fevrier 1527. avec *René*, baron d'Arpajon, sire de Severac. M. de Thou, livre 23. *lui donne pour fils naturel* Nicolas Dangu, *évêque de Sées, puis de Mende en* 1559. mort en 1567.

IV. ANTOINE du Prat, III. du nom, seigneur de Nantouillet, baron de Thiern & de Thouri, chevalier de l'ordre du roi, & prevôt de Paris en 1547. épousa le 30. Novembre 1527. *Anne* d'Alegre, dame de Viteaux & de Preci, fille & heritiere de *François* d'Alegre, seigneur de Preci, & de *Charlotte* de Chalon, dame de Viteaux. Elle se remaria à *Georges* de Clermont-d'Amboise, marquis de Gallerande, au profit duquel ayant disposé de tous ses biens, au prejudice de huit enfans qu'elle avoit eus de son premier mariage, cela fit la matiere d'un grand procès, qui fut jugé aux états de Blois par le roi Henri III. à l'avantage de la maison de du Prat; ce qui en même tems donna lieu à l'édit des secondes noces. Les enfans qu'elle eut de son premier mariage, furent ANTOINE IV. du nom, qui suit; *Nicolas*, baron d'Ancienville, mort sans alliance; *Guillaume*, baron de Viteaux, qui tua en duel en 1571. *Antoine* d'Alegre, baron de Millau, son cousin, & qui fut aussi depuis tué en duel en 1583. par *Yves* d'Alegre, baron de Millau, aussi son parent, sans avoir été marié, *laissant une fille naturelle nommée* Fortune; FRANÇOIS, qui a fait *la branche de* THIERN *& de* VITEAUX, *rapportee ci-après*; *Antoinette*, mariée à *Christophle* d'Alegre, baron de S. Just, morte en 1598; *Renée*, alliée à *François* de Chabannes, marquis de Curton, chevalier des ordres du roi, & chevalier d'honneur de la reine; *Marguerite-Françoise*, premiere femme de *François* des Essars, seigneur de Sautour, morte sans posterité; & *Jeanne* du Prat, morte sans alliance.

V. ANTOINE du Prat, IV. du nom, seigneur de Nantouillet, de Preci, baron de Thouri, &c. fut reçu prevôt de Paris le 19. Fevrier 1553. à la place de son pere, & épousa *Anne* de Barbançon, fille de *François*, seigneur de Cani, & d'*Antoinette* de Waizieres, & sœur de *Louis* de Barbançon, marquis de Cani, qui mourut sans alliance, & laissa & substitua tous ses biens au second fils de *Louis-Antoine* du Prat, son petit neveu, à la charge de porter le nom & les armes de Barbançon. Elle se remaria à *René* Viau, seigneur de Chanlivaut, chevalier des ordres du roi: & eut de son premier mariage MICHEL-ANTOINE, qui suit; *Antoine*, abbé de Beaulieu, mort en 1595; *Louise*, mariée 1°. en Mai 1598. à *René* de Chandio, marquis de Nesle, comte de Joigni, &c: 2°. en Fevrier 1611. à *Charles* de Berbisi, seigneur d'Herouville; *Michelle*, morte sans alliance en 1626; & *Catherine-Charlotte* du Prat, abbesse de Notre-Dame des Clerets, morte le 15. Novembre 1640. âgée de 57. ans.

VI. MICHEL-ANTOINE du Prat, seigneur de Nantouillet, Preci, baron de Thouri, &c. fut tué en duel par le comte de Sault le 12. Mars 1606. Il avoit épousé *Marie* Seguier, fille de *Pierre*, seigneur de Sorel, president au parlement, & de *Marie* du Tillet, dont il eut LOUIS-ANTOINE, qui suit; & *Magdelaine* du Prat, mariée le 6. Août 1626. à *Gabriel-Aldonce* de Castelnau, comte de Clermont-Lodeve, marquis de Sessac.

VII. LOUIS-ANTOINE du Prat, marquis de Nantouillet, Preci, &c. mort en Avril 1681. âgé de 81. ans, avoit épousé en Novembre 1626. *Magdelaine* de Baradat, fille de *Guillaume*, seigneur de Dameri, & de *Susanne* de Romain, dame de Fontaines, dont il eut *Louis*, marquis de Nantouillet, commandant les gendarmes du cardinal Mazarin, tué à la bataille de Saint-Antoine en 1652. à l'âge de 22. ans; *Henri*, marquis de Nantouillet après son frere, commandant le regiment de cavalerie de la reine Anne d'Autriche, mort sans posterité de N. de Gerante de

Senas; & d'*Anne* d'Aguesseau, veuve de *Philippe* Gruyn, receveur general des finances d'Alençon, ses deux femmes; *Louis-Antoine*, lieutenant dans le regiment de son frere; FRANÇOIS, qui suit; *Geneviéve*, morte sans alliance; & *Magdelaine* du Prat, mariée à *Gilbert* de Chaslus, marquis de Saint Priest.

VIII. FRANÇOIS du Prat, chevalier de Nantouillet, fut comte de Barbançon, ayant été substitué aux nom & armes de cette maison: il fut aussi capitaine de cavalerie au regiment de la Reine, premier maître-d'hôtel de Philippe de France, duc d'Orleans, & mourut le 23. Juin 1695. Il avoit épousé *Anne-Marie* Colbert, fille de *Charles* Colbert, seigneur du Terron, conseiller d'état, dont il a eu FRANÇOIS, qui suit; & *Henri* du Prat, chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Barbançon*.

IX. FRANÇOIS du Prat de Barbançon, comte de Barbançon, colonel d'un regiment d'infanterie, a épousé *Claire-Charlotte-Seraphine* du Tillet, fille de *Jean-François* du Tillet, comte de saint Matthieu, &c. & de *Jeanne* de Boham de Nanteuil, dont il a deux fils & trois filles.

BRANCHE DES BARONS DE THIERN, de VITEAUX, *marquis de* FORMERI, *&c.*

V. FRANÇOIS du Prat, baron de Thiern, &c. quatriéme fils d'ANTOINE du Prat, III. du nom, seigneur de Nantouillet, &c. & d'*Anne* d'Alegre, épousa *Anne* Seguier, fille de *Pierre* Seguier, seigneur de la Verriere, lieutenant criminel au châtelet de Paris, & de *Catherine* Pinot, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Philippe*, alliée à *Clement*, baron de Cosnac en Limosin; & *Anne* du Prat, demoiselle de la reine, mariée à *Honorat* Prevost, seigneur du Chastelier-Portaut en Poitou.

VI. ANTOINE du Prat, baron de Formeries, de Thiern, de Viteaux, &c. épousa en 1597. *Chrestienne* de Sayve, dame de Jumeaux, fille de *Claude*, seigneur de Monculot, &c. président des comtes en Bourgogne, & de *Charlotte* Noblet, dont il eut *René* du Prat, baron de Jumeaux, maréchal de bataille, mort en 1648; ANTOINE, qui suit; & *Charlotte* du Prat, mariée le 12. Mai 1624. à *Pierre* du Fai, seigneur de la Mezangere.

VII. ANTOINE du Prat, baron de Viteaux, & de Formeries, mort en Août en 1648. avoit épousé en 1632. *Claude* des Barres, fille de *Pierre*, baron de Ruffei, président au parlement de Dijon, & de *Charlotte* Bourgeois de Mouilleron, dont il eut LOUIS-ANTOINE, qui suit; quatre filles, mortes sans alliance; & N. du Prat, religieuse à Châtillon-sur-Seine.

VIII. LOUIS-ANTOINE du Prat, baron de Viteaux, &c. épousa *Anne* Lenet, fille de *Pierre* Lenet, procureur general au parlement de Dijon, dont il eut LOUIS-BERNARD, qui suit; *Jacques* du Prat; & *Antoinette* du Prat.

IX. LOUIS-BERNARD comte du Prat, marquis de Formeries, Selors, &c. né le 21. Fevrier 1687. colonel d'infanterie, mort le 6. Juin 1712. avoit épousé le ... Mai précedent, *Charlotte-Angelique* le Bourgoing, fille de *Charles*, marquis de Follin, & de *Marguerite-Françoise* Amelot. * *Voyez*. Du Chesne, *hist. des chanceliers*; Blanchard, *hist. des Presidens*; Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*.

PRAT (Antoine du) seigneur de Nantouillet, baron de Thiern & de Thouri, premier president au parlement de Paris, puis chancelier de France, de Bretagne & de Milan, cardinal, archevêque de Sens, fils aîné d'ANTOINE du Prat, I. du nom, & de *Jacqueline* Bohyer, parut avec reputation entre les avocats du parlement de Paris, & fut fait lieutenant general au bailliage de Montferrant, puis avocat general au parlement de Toulouse. Ses services lui firent donner par le roi Louis XII. une charge de maître des requêtes de son hôtel, vacante par la mort de Simon Davi, où il fut reçu le 25. Janvier de l'an 1504. & en cette qualité il présida aux états de Languedoc par ordre du roi. En 1506. il fut fait quatriéme président au parlement de Paris, & premier président en 1507. Enfin le roi François I. le fit chancelier de France, par lettres du 7. Janvier 1515. (*Stil. nov.*) & lui donna les sceaux qu'on avoit confiez à Etienne Poncher, évêque de Paris. Les historiens ne parlent point avantageusement de la conduite de ce chancelier. Ils disent que pour s'affermir dans les bonnes graces du roi, qui cherchoit de l'argent pour faire la guerre, il lui suggera de vendre les charges de judicature, & de créer une nouvelle chambre de vingt conseillers, dont on fit la Tournelle, au parlement de Paris. Depuis il persuada qu'il étoit en son pouvoir d'augmenter les tailles, & de faire de nouveaux impôts, sans attendre l'octroi des états, contre l'ordre ancien du royaume; s'appuyant dans ses entreprises, de l'affection & du crédit de la princesse mere du roi, qui regloit toutes choses selon ses desirs. Il suivit ensuite le roi en Italie, & se trouva avec lui le 19. Decembre de l'an 1515. à la conference qu'il eut avec le pape Leon X. à Bologne. Ce fut là qu'il persuada à ce jeune prince d'abolir la pragmatique-sanction, & de faire le concordat par lequel le pape remit au roi le droit de nommer aux benefices de France & de Dauphiné; & le roi accorda au pape les annates de ces grands benefices, sur le pied du revenu du courant. Ces changemens rendirent le chancelier odieux à tous les gens de bien. Comme il étoit veuf, il y avoit déja quelques années, il embrassa l'état ecclesiastique. La faveur le porta aux premieres dignitez de l'église; car il fut successivement évêque de Meaux, d'Albi, de Valence, de Die & de Gap, & archevêque de Sens, abbé de Fleuri, &c. & fut fait cardinal par le pape Clement VII. en 1527. Deux ou trois ans après il fut encore legat *à latere* en France, & couronna la reine Eleonore d'Autriche. Lorenzo Capelloni, auteur Italien, rapporte dans ses exemples politiques, que le cardinal du Prat songea à se faire pape après la mort de Clement VII. en 1534. qu'il se proposa même au roi, auquel il promit de contribuer jusqu'à quatre cens mille écus; mais que ce monarque se moqua de l'ambition du legat, & qu'il retint son argent. Cela paroît pourtant peu vrai-semblable; car outre que Paul III. fut élu deux jours après la mort de Clement VII. il n'y a pas d'apparence que du Prat, qui étoit âgé & incommodé, songeât à sortir de sa maison. On ajoûte qu'il étoit devenu si gros, qu'on fut obligé d'échancrer sa table pour faire place à son ventre. Au reste, nous voyons par les registres du Parlement, qu'après la mort de ce cardinal, le président Poyet eut ordre d'aller à Nantouillet, pour s'y faire donner cent mille écus au soleil, en titre de prêt. Le cardinal du Prat se voyant valetudinaire, s'étoit fait porter à son château de Nantouillet, où il mourut le 9. Juillet de l'an 1535. âgé de 72. ans. Il ordonna que son corps fût enterré dans son église de Sens, où il n'étoit jamais entré: & l'année même de sa mort, il fit de grands biens à l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'il accrut vers le septentrion d'un corps de logis tout entier, dit encore aujourd'hui la *salle du Legat*. Les grands évenemens qui arriverent pendant son ministere dans l'état & dans la religion, soit par la prise & par la détention en Espagne de la personne du roi François I. & des princes ses enfans, soit par le sac de Rome, & la détention du pape Clement VII. & des cardinaux, soit par les nouveautez introduites dans la religion par Luther & ses sectateurs, soit enfin par le schisme d'Angleterre, ont donné lieu au proverbe, *il a autant d'affaires que le legat*.

Un historien moderne parle ainsi de la mort de ce cardinal. „Le 8. Juillet (son épitaphe dit le 9.) de cette année 1535. Antoine du Prat, cardinal, archevêque de Sens, legat en France, & chancelier, mourut d'une phtiriase, ou maladie de poux, en son château de Nantouillet, fort tourmenté des remords de sa conscience, comme ses soûpirs & ses paroles le firent connoître pour n'avoir point observé d'autres loix, lui qui étoit si grand jurisconsulte, que ses interêts propres, & la passion du souverain. C'est lui qui a ôté les élections des benefices & les privileges à plusieurs églises, qui a introduit la venalité des charges de judicature, qui a appris en France à faire hardiment toutes sortes d'impositions, qui a divisé l'interêt du roi d'avec le bien public, qui a mis la discorde entre le conseil & le parlement, & qui a établi cette maxime si fausse & si contraire à la liberté naturelle, qu'il n'est point de terre sans seigneur. " On accuse aussi le chancelier du Prat, d'avoir irrité Louise de Savoie contre le connétable de Bourbon, dans l'esperance de profiter d'une partie de la dépouille de ce prince. En effet, il en eut les baronies de Thiern & de Thouri. Nous avons parlé ci-dessus de ses

enfans. * Le Feron & Godefroi, *officiers de la couronne.* D'Athon, *hist.* Capelloni, *l.* 3. Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ*, Jacques Tavelle, *de episc. Senon.* Marillac, *hist. de Bourb.* Mezerai, *hist. de France.* Blanchard, *hist. des présidens de Paris & des maitres des requêtes.* Garimberg, *l.* 4. *annal. de France. Rem. sur. Virg. & hom. de Faydit. t.* 1. *p.* 348. *&c.* Le P. Anselme.

PRAT (Guillaume du) évêque de Clermont en Auvergne, fils d'ANTOINE du Prat, chancelier de France, fut nommé à l'évêché de Clermont l'an 1528. dont il prit possession l'an 1535. Il assista au concile de Trente, sous le pontificat de Paul III. avec Claude de la Guiche, évêque d'Agde. Ce prélat fonda trois colleges pour les Jesuites ; à sçavoir, ceux de Billhon & de Moriac en Auvergne, & celui de Clermont à Paris, qui sont comme les trois premiers seminaires de cette societé en France ; & un couvent de Minimes à Beauregard en Auvergne, proche de son château, où il mourut le 22. du mois d'Octobre de l'année 1560. âgé de 53. ans. * Hilarion de Coste, *hist. Cathol.*

PRATE (Pile de) cardinal & archevêque de Ravenne, sorti d'une illustre maison de Dalmatie, fut créé cardinal l'an 1378. par le pape Urbain VI. & fut envoyé legat vers Venceslas roi des Romains, qu'il porta à approuver l'élection d'Urbain. Après son retour à Rome, il fut gouverneur de la ville de Corneto, & entreprit de retablir la paix entre sa sainteté & Charles roi de Naples ; mais n'ayant pû réussir, il se retira auprès de l'antipape Clement VII. & brûla auparavant son chapeau rouge à la vûe des bourgeois de Pavie. Clement VII. le créa de nouveau cardinal, & lui donna le commandement d'une armée, avec laquelle ce cardinal fit en Italie plusieurs conquêtes sur les Urbanistes, & se rendit maître de la ville d'Orviette, dont il laissa le gouvernement à Conrad & à Luc Monaldi, à la charge d'apporter annuellement le jour de saint Pierre & de saint Paul un épervier au pape. Il renonça ensuite au schisme, & rendit à Boniface IX. toutes les villes qu'il avoit conquises sur les princes protecteurs d'Urbain. Ce pape le créa une troisiéme fois cardinal, ce qui donna lieu à ses ennemis de le nommer *le cardinal aux trois chapeaux* ; parce qu'il avoit reçu la pourpre de trois papes. Boniface lui donna le gouvernement de plusieurs provinces, & il le fit enfin son vicaire general à Rome. Il mourut l'an 1401. à Padoue, où il a fondé un très-beau college. * Ciacconius, Onuphre, Ughel, Auberi, *hist. des cardinaux.*

PRATEOLE, ou du PREAU (Gabriel) curé de saint Sauveur de Peronne, natif de Marcoussi, près de Montleheri, & docteur de la faculté de Paris de la maison de Navarre, florissoit vers la fin du XVI. siecle. Il écrivit divers ouvrages pour la défense de l'église contre les Heretiques ; & sur-tout une histoire de l'état & succès de l'église en deux volumes *in fol.* impr. à Paris en 1583. qu'il ouvre par la naissance de Jesus-Christ, & qu'il conduit jusqu'en l'année 1580. Il y joignit un abregé de l'histoire de France jusqu'à la même année, & l'on réimprima l'un & l'autre ouvrage en 1604. Il composa encore un traité de l'autorité des conciles ; un traité des sectes & des dogmes des Heretiques, sous le titre d'*Elenchus Hereticorum omnium, &c.* dans lequel il a souvent multiplié les sectes sans necessité. Dès l'an 1562. il avoit publié une harangue sur les causes de la guerre entreprise contre les Calvinistes rebelles, & en 1559. une autre harangue latine, *de jucunda Francisci II. apud Remos inauguratione.* Ce docteur mourut à Peronne le 19. Avril 1588. âgé de 77. ans. * Sponde, *in annal.* Possevin, *in appar.* De Launoi, *hist. coll. Navarr.* Du Verdier, & la Croix du Maine, *en la biblioth. Franç.* Le Mire, *de script. sec. XVI.* Le Long, *biblioth. histor. de la France, &c.*

PRATINAS, natif de Phlius, dans le Peloponnese, poëte Grec, florissoit vers la LXXI. olympiade, & l'an 494. avant Jesus-Christ. Il fit d'abord des satyres, s'attacha ensuite à composer des tragedies, & disputa même le prix à Eschyle. * Athenée, *l.* 9. Suidas, *in* Πρατίνας.

PRATO, petite ville d'Italie en Toscane, située dans un terroir agréable sur la riviere de Bisentio, entre Florence & Pistoie.

PRATO (Nicolas de) *cherchez* ALBERTINI (Nicolas)

PRATO MAGNO, anciennement *Etrusci Campi.* C'est une petite campagne du Florentin en Toscane. Elle est au levant de Florence, environnée au couchant, au sud, & au levant par la riviere d'Arno. C'est une des plus belles & des plus peuplées contrées d'Italie. * Mati, *dict.*

PRAXAGORAS, Athenien, après avoir fait à 19. ans deux livres des rois d'Athenes, en écrivit deux autres trois ans après, sur la vie de Constantin, & en composa six à 31. ans, de l'histoire d'Alexandre *le Grand.* Photius nous a conservé un abregé de la vie de Constantin, où nous n'apprenons rien de particulier. Le style en étoit clair & agréable ; mais il ne se soûtenoit pas tout-à-fait assez. Praxagoras étoit Payen, & parloit neanmoins fort avantageusement de Constantin. On croit qu'il vivoit sous Constance, vers l'an 345. de Jesus-Christ, aussi-bien que Bemarque sophiste de Cesarée en Cappadoce, qui a écrit en dix livres les actions de Constantin. Il a publié encore des déclamations & des harangues ; mais il ne nous reste rien de tout cela. * Phot. *biblioth. c.* 62. Suidas, *in Pi.* Vossius, *de hist. Grec. l.* 2. *c.* 17. Tillemont, *hist. des empereurs, tom. IV.*

PRAXEAS, Heresiarque dans le II. siécle, étoit d'Asie : il vint à Rome sous le pontificat du pape Eleuthere ou de Victor, & s'y déclara contre les Montanistes, ayant obligé un de ces papes de revoquer les lettres de communion qu'il leur avoit accordées. Depuis il tomba lui-même dans l'heresie, ne reconnoissant qu'une seule personne dans la Trinité, & disant même que le Pere avoit été crucifié : ce qui fut depuis suivi par les Heretiques Noëtiens, par les Sabelliens, & par les Patripassiens. Tertullien étant devenu Montaniste, écrivit avec une extrême vehemence contre ce Praxeas, qui étoit passé de Rome en Afrique : il revint deux ou trois fois dans le sein de l'église, qui, comme une bonne mere, le reçut toûjours avec une très-grande douceur ; mais il retomba toûjours, & mourut dans l'heresie. * Tertullien, *de prescr. adversf. Prax.* Optat, *l.* 1. *contr. Parmen.* Baronius, *in annal.*

PRAXEDE, fille de saint Pudent, senateur Romain, & sœur de sainte Pudentienne, vivoit à ce que l'on croit, du tems du pape Pie I. Son culte étoit établi à Rome dès le VIII. siécle ; mais les actes de sa vie, sont la fiction d'un imposteur. * *Calendrier* de Fronton, *au* 21. *Juillet. Martyrologe* d'Usuard. Baronius, *ad an.* 159. *& in notis ad martyrolog.* Bollandus, *au* 19. *de Mai.* Tillemont, *mem. ecclesiast. tom. II.*

PRAXIDICE, *Praxidice*, déesse, avoit soin de marquer aux hommes les justes bornes & les mesures dans lesquelles ils devoient se contenir, soit dans leurs actions ou dans leurs discours. Les anciens ne faisoient jamais de statues de cette déesse tout entieres, mais la representoient seulement par une tête, pour montrer peut-être que c'est la tête & le bon sens qui déterminent les limites de chaque chose. On ne lui sacrifioit aussi que les têtes des victimes. Quelques auteurs font cette déesse mere d'Homonoé & d'Areté, c'est-à-dire, de la concorde & de la vertu. Mnaseas, au rapport de Suidas, la fait femme de Soter, qui est le dieu conservateur, sœur de la concorde, & mere de la vertu. Il y a apparence qu'on a prétendu nous marquer par-là, que cette moderation qui retient dans de justes bornes, & qui fait observer exactement cet important precepte de la sagesse, *rien de trop*, est un moyen sûr pour se conserver en quelque état qu'on soit ; & que d'ailleurs se renfermant entre ces limites, on ne sort jamais du caractere d'un homme vertueux. Hesychius dit que Menelas, au retour de la guerre de Troye, consacra un temple à cette déesse, & à ses deux filles, la concorde & la vertu, sous le nom seul de Praxidice. On remarque que cette divinité avoit tous ses temples découverts, pour marquer son origine, qu'elle tiroit du ciel, comme de l'unique source de la sagesse. Le nom de Praxidice vient des mots grecs πρᾶξις, *action* ; & δίκη, *jugement, justice.* * Suidas. Hesychius.

PRAXILLE, *Praxilla*, femme de la ville de Sicyone, étant en grande reputation, par la facilité qu'elle avoit à composer en vers. Elle fut mise entre les neuf poëtes Lyriques, & inventa, dit on, une sorte de poësie, qui de

son nom fut dite *Praxu...* Cette femme vivoit sous la LXXII. olympiade, vers l'an 4.. avant Jesus-Christ. On a encore des vers qu'elle envoya à un jeune homme, nommé Calaïs. * Eusebe, *in chron.* Athenée, ... Pausanias, *in Lacon, &c.*

PRAXITELES, ancien sculpteur Grec, très-celebre dans l'antiquité, florissoit sous la CIV. olympiade, & vers l'an 364. avant Jesus-Christ, un peu avant le regne d'Alexandre *le Grand*. Pausanias a pris soin de décrire dans ses Attiques, plusieurs statues de cet habile maître. On vantoit fort, entr'autres la Venus qu'il fit pour la ville de Gnide, dont Lucien nous a donné une ample description. C'est cette statue que les Gnidiens refuserent au roi de Nicomedes, qui, pour l'obtenir leur offrit de les affranchir du tribut qu'ils lui payoient. Ils préfererent le plaisir de posseder cette incomparable statue, à celui d'être entierement libres & indépendans. * Pline, *l.* 34. *&* 36. Pausanias, *in Attic.* Lucien.

PRE' (Pierre du) cardinal, archevêque d'Aix, *voyez* PREZ (Pierre des)

PRE'-ADAMITES: ce mot se peut entendre des hommes que l'on feint avoir vécu avant la création d'Adam, ou de ceux qui ont suivi l'opinion d'Isaac de la Peyrere, qui osa publier en 1655. un livre intitulé: *Præ-Adamitæ, sive exercitatio super versibus* 12. 13. *&* 14. *capitis V. epistolæ D. Pauli ad Romanos*, accompagné d'un autre, qui a pour titre: *Systema theologicum, ex Præ-Adamitarum hypotesi.* Cet auteur feignant d'avoir du respect pour l'église Catholique, proteste qu'il soumet ses écrits à la censure des docteurs orthodoxes; mais c'est pour insinuer son venin avec plus d'adresse, & pour corrompre plus aisément ceux qui aiment les nouveautez; car au fonds, il paroît qu'il a joint l'impieté & l'heresie à l'extravagance. Voici la disposition de son faux systême. Il dit I. Que le sixiéme jour de la creation du monde, Dieu créa l'homme mâle & femelle, c'est-à-dire, comme il l'explique, que Dieu créa des hommes & des femmes le même jour, dans toutes les parties de la terre: de sorte que comme la terre produisit par tout des arbres, des fruits & des animaux, il y eut aussi par tout en même-tems des hommes & des femmes. II. Que longtems après, Dieu forma Adam, pour être le premier homme de son peuple particulier, qui fut depuis nommé peuple Juif. III. Que cette formation d'Adam avec la terre, qui est décrite dans le second chapitre de la Genese, est differente de la création des hommes, dont Moyse parle dans le premier chapitre. IV. Que les Gentils, c'est-à-dire, les peuples differens des Juifs, furent les hommes de la premiere création; & qu'Adam, d'où les Juifs ont tiré leur origine, fut une nouvelle production de Dieu, qui le forma pour être chef de son peuple. V. Que l'intention de Moyse n'a pas été d'écrire l'histoire du monde; mais seulement celle des Juifs: c'est pourquoi il dit peu de choses de la premiere création des hommes. VI. Que le deluge de Noé ne fut pas universel par toute la terre, qu'il ne submergea que la Judée. VII. Qu'ainsi tous les peuples du monde ne descendent pas de Noé, ou de ses trois fils, Sem, Cham & Japhet. VIII. Que les Gentils s'abandonnerent à toutes sortes de vices; mais que ces pechez ne leur étoient point imputez: parce que Dieu ne leur avoit point donné la loi; & que ce n'étoit pas proprement des pechez, mais plûtôt des actions mauvaises, comme celle des bêtes qui font tort, & qui ne pechent pas. IX. Que les Gentils mouroient, non pas pour avoir peché; mais parce qu'ils étoient composez d'un corps sujet à la corruption. X. Qu'à l'égard de la seconde creation, c'est-à-dire, de celle d'Adam, il a été formé pour être le premier patriarche du peuple Juif, auquel Dieu se devoit manifester dans la suite des tems, & après aux Gentils, pour ne faire enfin qu'une eglise des uns & des autres. L'auteur de ces opinions se sert des versets 12. 13. & 14. du chapitre V. de l'epître de saint Paul aux Romains, & principalement de ces paroles: *Jusques à la loi, il y avoit des pechez dans le monde: Or on n'imputoit pas les pechez, n'y ayant point de loi.* D'où il forme ce raisonnement. Il faut entendre ici la loi donnée à Moyse, ou celle qui fut donnée à Adam. Si l'on entend la loi de Moyse, il s'ensuivra qu'il y a eu des pechez avant & jusqu'à Moyse; mais que Dieu ne les imputoit point; ce qui ne peut se soutenir, puisque l'histoire sacrée nous assure de la punition de Caïn, de celle des Sodomites, & de tant d'autres. Si l'on entend la loi d'Adam, il faut conclure qu'il y avoit avant lui des hommes, à qui les pechez n'étoient pas imputez. Ceux qui ont écrit contre les erreurs de ce Pré-Adamite, ont fort bien remarqué que cet auteur a imité la plûpart des Heretiques, qui ont taché d'établir leurs fausses opinions sur des passages de saint Paul, qu'ils n'entendoient pas, & qu'ils ne vouloient pas entendre: ce que quelques-uns faisoient dès le tems de saint Pierre, qui nous avertit qu'il y a dans les écrits de saint Paul plusieurs choses difficiles à entendre, dont les ignorans & les amateurs des nouveautez se servent à contre-sens pour leur propre perte.

Voici de quelle maniere on répond à ce passage. Saint Paul parle de la loi donnée à Moyse, laquelle est appellée loi simplement dans l'écriture-sainte; & par cet apôtre même, lorsqu'il dit: *Je n'ai connu le peché que par la loi; car je ne sçaurois pas ce que c'est que la concupiscence, si la loi ne disoit, Tu ne convoiteras pas.* Il est certain que c'est la loi de Moyse, qui fait cette défense. L'Apôtre ne dit pas qu'avant la loi de Moyse il y avoit des pechez que Dieu n'imputoit pas; mais qu'avant la loi de Moyse dans le monde, & que l'on n'impute point de pechez, lorsqu'il n'y a point de loi; & par consequent qu'avant Moyse il y avoit une loi donnée à Adam, dont le peché a introduit la mort dans le monde. Ceux qui expliquent ainsi ce passage, remarquent qu'il y a dans le texte grec ἐλλογεῖται, c'est-à-dire *on impute*, non pas *on imputoit.* On donne encore un autre sens à ces paroles, en lisant, *on imputoit.* Avant la loi de Moyse, il y avoit des pechez au monde, que l'on n'imputoit pas; parce que c'étoient des pechez de pensées & de concupiscence, qui n'étoient pas encore défendus par cette loi. De quelque maniere qu'on explique ce passage, il est constant que par ces mots, *jusqu'à la loi*, saint Paul ne veut point dire, *jusqu'à la loi d'Adam*, comme l'auteur anonyme l'a faussement supposé.

Peut-être ne sera-t'il pas inutile de rapporter à cette occasion ce qui regarde l'antiquité des Chaldéens, des Egyptiens & des Chinois, parce que c'est principalement sur les histoires de ces nations, que l'auteur des Pré-Adamites a fondé son sistême theologique. Après avoir dit dans sa preface, que ceux qui sont un peu éclairez, voyent assez que l'epoque du monde ne se doit pas prendre de la création d'Adam; il ajoûte qu'il faut remonter jusqu'à l'origine des Chaldéens, des Egyptiens, des Ethiopiens & des Scythes. Mais dans le troisiéme livre, où il touche ces matieres, il ne parle que des Chaldéens & des Egyptiens. Il dit après Diodore, que ces peuples croyoient que le monde étoit de toute éternité, & qu'ils se vantoient de s'être appliquez depuis plus de quatre cens soixante & & dix mille ans, à observer les astres; mais les personnes de bon sens ne doutent point de la vanité de cette nation: & Ciceron ne feint point de dire que les Chaldéens étoient des trompeurs. Voici une preuve convainquante de leur mensonge. Lorsqu'Alexandre *le Grand* prit la ville de Babylone, il avoit avec lui Callisthenes, celebre philosophe de la ville d'Olinthe. Aristote pria Callisthenes de lui faire voir ce qu'il y avoit de monumens d'antiquité chez les Chaldéens, & cet ami lui envoya les plus anciennes observations astronomiques qu'il put trouver à Babylone, qui ne remontoient qu'à mille neuf cens trois ans avant cette expedition d'Alexandre. Simplicius rapporte cela dans ses commentaires sur Aristote, après l'avoir pris des livres de Porphyre. Selon le calcul de ceux qui suivent la version des Septante, ces observations ne devancent point le tems de Semiramis, qui commença de regner l'an 1215. avant Jesus-Christ. Berose dans son histoire des Chaldéens, compte dix generations depuis Alorus (qui est l'Adam de Moyse) jusqu'à Xisuthrus (qui n'est autre que Noé) & en compte dix autres depuis Xisuthrus, jusqu'à Abraham. D'où l'on voit que les Chaldéens ont voulu faire leur nation aussi ancienne que le monde, & égaler par leurs vingt generations, le nombre des vingt patriarches, qui ont été depuis le premier homme jusqu'au tems d'Abraham. Mais on sçait que la nation des Babyloniens ou Chaldéens ne commença qu'un peu avant la naissance d'Heber. Son origine est mar-

quée dans l'histoire sainte, qui nous apprend que les descendans de Noé ayant quitté les montagnes où ils habiterent assez long-tems après le déluge, se repandirent dans les plaines, & donnerent le nom de Sennaar à la premiere terre où ils s'établirent, & bâtirent ensuite la tour & la ville de Babylone. A l'égard des Egyptiens, il est vrai qu'ils ont crû être les premiers hommes du monde; m... il est aisé de voir que leur origine est fabuleu... Leurs histoires disent qu'il y a eu chez eux des ro... pendant l'espace de trente-six mille cinq cens vi...-cinq ans, jusqu'à Nectanebe, qui fut chassé du ...rone par Ochus, roi des Perses; 19. ans avant la ...onarchie d'Alexandre *le Grand*. Ils disent que les ...ieux & les heros ou demi dieux ont regné dans ...et empire pendant l'espace de trente-quatre mille deux cens & un an; & qu'à ceux-là ont succedé les rois, dont le premier a été Menez. Le fameux Manethon, sacrificateur de la ville d'Heliopolis, qui a écrit l'histoire d'Egypte par ordre du roi Ptolomée *Philadelphe*, imitant cette ancienne chronique, fait regner sur les terres du Nil, les dieux & les heros; mais il n'en compte pas un si grand nombre, & ne leur donne pas tant d'années de regne. Il est très-manifeste que ces regnes des dieux & des demi-dieux, ne sont que des fables inventées par les Egyptiens, pour égaler leur antiquité à celle des Chaldéens, ces deux nations ayant toujours été jalouses l'une de l'autre sur ce point; & s'étant attribué des princes imaginaires, ou des observations astronomiques qui alloient bien au-delà de leur origine. C'est pourquoi Diodore dit des Egyptiens, qu'ils ont renoncé à la verité, pour suivre des mensonges prodigieux & incroyables. Quant à l'antiquité des Chinois, par leurs histoires on voit que jusqu'à l'an 1699. de Jesus-Christ, leur empire a duré quatre mille six cens cinquante & un ans: ce qui iroit environ 600. ans au-delà du déluge; mais outre qu'il y a apparemment de l'erreur dans ce calcul, on doit observer que, suivant la supputation des Septante, ce commencement se trouveroit en l'an 565. après le déluge. Ainsi l'auteur des Pré-Adamites a été chercher en vain dans l'antiquité de ces nations, quelques preuves pour appuyer une opinion si impie & si extravagante. *Voyez* PEYRERE (la) * J. Bapt. Morin, *refutatio detestandi libri de Præ-Adamitis*. A. Hulse, *non ens Præ-Adamiticum*. J. Pythius, *responsio exetastica ad tractatum cui titulus, Præ-Adamitæ*. J. Hilpert, *disquisitio de Præ-Adamitis*. P. Pezron, *antiq. des tems*.

PREAU (Gabriel du) docteur en theologie, *voyez* PRATEOLE.

PREAUX, abbaye de France dans la Normandie. Elle est sur la Rille à une lieue au-dessous de Pont-Audemer. * Mati, *diction*.

PREBENDE: ce nom signifioit dans le moyen âge de la latinité les distributions des vivres qui se faisoient aux soldats. Depuis on l'a donné aux distributions qui se faisoient aux chanoines & aux moines; & enfin quand les ecclesiastiques partagerent entr'eux les revenus de l'eglise, on donna le nom de prebende aux portions que chacun en avoit, & de semi-prebendes, à celles qui n'étoient que de moitié, d'où sont venus les noms de prebendes, & de semi-prebendes. * Thomassin.

PRECAIRE: ce mot est assez connu dans le droit civil & canonique. Le pere Paul, que l'on nomme vulgairement *Fra-Paolo*, dit dans son livre des matieres beneficiales, que le contrat nommé *Precaire* a apporté de grandes richesses aux eglises; que le premier usage en fut introduit en France, d'où il passa en Italie. M. Simon remarque dans son histoire des revenus ecclesiastiques, que les vieux cartulaires sont remplis de ces sortes d'actes, qui consistoient en une donation que les particuliers faisoient de leurs biens aux églises: ensuite de quoi ils obtenoient des mêmes églises sur des lettres qu'ils appelloient *precarias* ou *precatorias*, les mêmes biens pour les posseder par une espece de bail emphyteotique. Car la plûpart faisoient un bail pour cinq ou six, & même sept generations, à condition de donner à l'église ou monastere un certain revenu tous les ans. Il en rapporte la preuve par des formules de *precaires*, où les particuliers vendoient leur bien aux monasteres, & obtenoient ensuite des lettres pour cela jusques la cinquiéme generation, *litteras precatorias usque in quintam generationem*. De sorte qu'après la cinquiéme generation. ...s monasteres pouvoient disposer du bien qui leur ...oit été donné en propre dès le jour qu'on avoit ...ontracté. * Fra-Paolo, *traité des matieres benef...*

PRE...CHANTRE: c'étoit autrefois le premier de ... qui chantoient dans l'eglise. Depuis on en a fait une dignité dans les églises cathedrales au-dessus du chantre.

PRECIES, & preclamiteurs, *præcia & præclamitores*, *crieurs*, officiers qui alloient par les rues de Rome devant le Flamen-Dial, pour faire cesser le travail aux ouvriers aux jours des feries publiques; parce que s'il avoit veu quelqu'un travaillant, le service divin ne se pouvoit faire. * Rosin, *antiq. Romain.*

PRECONIO (Octavien) archevêque de Palerme en Sicile, étoit de Messine, & après s'être distingué par son sçavoir chez les Cordeliers conventuels, fut élû évêque de Monopoli, d'Ariano, &c. Il fut élevé par le pape Pie IV. à l'archevêché de Palerme, se trouva au concile de Trente, & mourut le 18. Juillet 1568. laissant divers ouvrages. * Pyrrhus Rochus, *de episc. Sicil.*

PRECONISATION, proposition de celui que le roi de France a nommé pour être archevêque ou évêque, faite dans le consistoire de Rome par un cardinal en vertu des lettres dont il est porteur, afin de la faire agréer au pape, qui donne ensuite sa collation. Voici de quelle maniere le pape & le roi contribuent à la promotion d'un évêque. Lorsque celui qui est nommé a son brevet, & trois lettres que le roi écrit au pape, au cardinal protecteur des affaires de France à Rome, & à l'ambassadeur de sa majesté auprès du pape, il fait faire une information de vie & de mœurs devant le nonce du pape; & en son absence, devant l'évêque du lieu où il est né, ou devant l'évêque du lieu où il demeure. Suivant nos loix & arrêts du parlement, ce devroit toujours être devant l'évêque. Il fait aussi sa profession de foi entre les mains de son évêque & fait faire aussi une information de l'état de l'évêché auquel il a été nommé. Il envoye à Rome ces trois actes avec les trois lettres du roi. Le banquier expeditionnaire en cour de Rome, à qui il les adresse, porte les lettres à l'ambassadeur; l'ambassadeur met l'*expediatur* sur celle qui s'adresse au pape, & le banquier la porte au dataire qui la donne au pape. Le banquier donne ensuite au cardinal protecteur la lettre que le roi lui écrit; en execution de laquelle ce cardinal déclare dans le premier consistoire suivant, une telle église pour un tel, & cette declaration s'appelle *preconisation*. Quand le jour du second consistoire est venu, le cardinal protecteur propose l'état de l'évêché à pourvoir, & les qualitez de la personne que le roi a nommée; & le pape, après avoir pris l'avis des cardinaux, ordonne qu'on expedie pour celui qui a été proposé, neuf bulles. La premiere & la principale se nomme la bulle de provision, & s'adresse à l'évêque même. Par cette bulle, le pape dit au sujet qui a été nommé par le roi, qu'il le pourvoit d'un tel évêché; la seconde, qu'on appelle *Manus consecrationis*, est la commission que le pape donne à un ou plusieurs évêques pour faire la ceremonie du sacre, cette bulle contient la forme du serment que doit faire l'évêque lorsqu'on le sacre; la troisiéme s'adresse au roi; la quatriéme au metropolitain: & quand ce sont des bulles pour un archevêque, cette quatriéme bulle s'adresse aux évêques suffragans; la cinquiéme au chapitre; la sixiéme au clergé; la septiéme au peuple; la huitiéme aux vassaux; & la neuviéme est la bulle d'absolution.* *Diction. des arts.*

PRECOPS, ville de la Krimée ou petite Tartarie, appellée, *Tartaria Precopensis*. Cette ville qui a eu autrefois le nom de *Taphra*, est située entre le marais de Buges, dit *Suka-Morzi*, & le golfe de Nigropoli. *Cherchez* TARTARE, TARTARIE & TAPHIES.

PREDEMIR, ou PRELEMIR, fils de Tiesceмir, dix-huitiéme roi de Dalmatie, qui ne possedoit que la Dioclée, & une petite partie de la Zinta, ne regna pas aussi long-tems que dans cette petite Province; ainsi qu'on l'apprend de Constantin Porphyrogenete, qui vers l'an 958. nomme un duc souverain de Trebigne: mais cette province appartenoit à Predemir au tems de sa mort. On ne sçait comment il l'acquit, & il y a bien de l'apparence que ce fut par la voie des armes. Il y ajouta aussi la Rascie vers l'an 980. mais il en laissa la proprieté

à son ban, dont il épousa la fille, qu'on nomme Prechuale. On croit que ce ban avoit droit à la couronne de Servie, & qu'il transmit ce droit à son gendre; du moins il est certain que Predemir & ses successeurs furent appellez rois de Servie, quoiqu'ils n'ayent rien possedé dans la Servie que vers le treiziéme siecle. Predemir mourut fort âgé & laissa ses états à ses quatre fils, Hralimir, Boleslas, Draghislas & Suelade, qui les partagerent entre eux. Ces princes se firent haïr de leurs sujets, & Leget leur cousin, souverain de la Dalmatie & de la Croatie, appellé par les peuples, les fit mourir tous, sans qu'on pût sauver de cette famille que Sylvestre fils de Boleslas, qui regna après la mort de Leget. * Le prêtre de Dioclée. *hist. de Dalmatie* Constantin Porphyr. *gouver. de l'emp.*

PREDESTINATIENS, Heretiques qui s'éleverent selon quelques uns dans l'église sur la fin du V. siecle, soutenoient que les bonnes œuvres sont inutiles aux fideles, le tout dépendant de la reprobation ou de la predestination. Les sçavans ne sont pas d'acord sur les Predestinatiens; car il y a eu en effet des Heretiques qui ont été dans ces sentimens, si l'on croit quelques auteurs, comme le pere Piccinardi, Dominicain, dans ses remarques sur le *prædestinatus*, d'autres soutiennent qu'il n'y en a jamais eu, & que c'est un nom que les Semi-Pelagiens donnoient à ceux qui suivoient les opinions de saint Augustin; c'est le sentiment d'un docteur de Sorbonne, qui a fait une censure du *prædestinatus*, imprimée en Hollande en 1645. Le P. Piccinardi en cite plusieurs autres. *Voyez* GODESCALQUE. * *Consultez* Baronius, *an.* 490. Prateole, *predestin.* *Voyez* aussi le P. Noris, dans *son hist. Pelagienne l.* 2. *c.* 15.

PREFET de Rome, fut établi par Auguste. Messala Corvinus fut le premier nommé & se démit six jours après de cette magistrature, selon la chronique de saint Jerôme, disant qu'elle étoit *incivilis*, c'est-à-dire, que son authorité étoit trop grande, & odieuse à des citoyens Romains. Tacite dit que ce fut Auguste qui déposa Messala, comme n'étant pas capable d'exercer cette charge. Quoi qu'il en soit, depuis il y eut toûjours des préfets de la ville de Rome, dont la jurisdiction s'étendoit à cent milles autour de Rome. *Cherchez* GOUVERNEURS.

PREFETS, étoient originairement les magistrats envoyez de Rome pour gouverner les villes d'Italie. Il y en avoit qui étoient nommez par le peuple, & d'autres que le préteur de Rome envoyoit. * Festus. Rosin, *antiquitez Romaines.*

PREFETS des Provinces. Auguste donna le nom de *Préfets* à ceux qu'il envoyoit dans les provinces pour les gouverner. Le premier & le plus considerable fut celui qu'il envoya pour gouverner l'Egypte, après avoir vaincu Antoine & Cleopatre. Il fut appellé *le prefet Augustal.* Le premier qu'il y envoya en cette qualité, fut Cornelius Gallus; & depuis lui, tous les gouverneurs d'Egypte furent appellez *prefets Augustaux.* Il en envoya aussi dans d'autres provinces; mais il avoit soin, comme remarque Dion, de ne pas choisir pour préfets des Senateurs, mais seulement des chevaliers.

PREFET: on donnoit encore ce nom à ceux qui étoient preposez aux emplois publics. Il y avoit trois prefets du thrésor établis par Auguste, *præfectus ærarii*; un prefet pour les vivres, *præfectus annonæ*; un prefet du camp & de l'armée, qui avoit soin des campemens, des munitions & des vivres; un prefet ou tribun de la cavalerie; un prefet des distributions, *præfectus largitionum*; un prefet des legions en l'absence du commandant. * *Antiq. Rom.*

PREFET DU PRETOIRE, general des cohortes de la garde de l'empereur. Autrefois à Rome tous les magistrats étoient appellez *préteurs*; leur palais, & le lieu où ils rendoient la justice, se nommoit *pretoire*; & la cohorte qui étoit en garde devant le prétoire, étoit appellée *cohorte prétorienne.* Auguste, après avoir usurpé l'empire, ayant besoin de gardes, choisit dix cohortes de bons soldats, dont chacune étoit de mille hommes. Chaque cohorte obéïssoit à un tribun, & toutes étoient commandées en chef par deux generaux, qui furent nommez *préfets du pretoire.* Tibere réunit les deux charges en faveur de Sejan, qui, pour se rendre plus redoutable, ramassa tous les soldats prétoriens qui étoient répandus par la ville, & les logea dans un camp. Depuis que Macrin, qui possedoit cette charge, eût été élu empereur en 214. non seulement les senateurs, mais même ceux qui avoient été consuls, firent gloire de l'exercer. Au commencement, ce prefet ne connoissoit que des differends d'entre les soldats; mais comme il étoit toûjours à la cour, Marc-Antoine trouva bon de l'appeller en jugement de toutes les autres affaires. L'empereur Commode se déchargea entierement sur lui de l'administration de la justice; & enfin Alexandre, fils de Mammée, ajoûtant l'honneur à la puissance, lui donna le titre de senateur: car auparavant il n'étoit tiré que de l'ordre des chevaliers. Le prefet du prétoire eut aussi en quelque façon la surintendance des finances, & étendit encore son autorité sur les presidens ou gouverneurs des provinces. On appelloit de tous les autres tribunaux au sien; & de lui, il n'y avoit appel qu'à l'empereur. Il avoit pouvoir de faire des loix, & il ordonnoit presque de toutes choses. Après avoir été élu par l'empereur, & en avoir reçu une épée, & ceint le baudrier (qu'on nommoit *perizonium*) il sortoit en public, monté sur un char doré, tiré par quatre chevaux de front; & le heros dans ses acclamations le nommoit *le pere de l'empire.* Ainsi sa puissance n'étoit gueres inferieure à la puissance souveraine; & on pouvoit l'appeller un empereur sans diadême. Constantin partagea cette charge, & établit quatre prefets du prétoire; l'un dans l'Orient, un autre dans l'Illyrie, un autre dans l'Italie, & un autre dans les Gaules. Il leur ôta le commandement general sur les gens de guerre, & créa deux officiers, qui s'appelloient *maitres de la milice.* Le prefet du prétoire des Gaules avoit le gouvernement des dix-sept provinces de ce grand pays, des huit d'Espagne, & des cinq de la grande Bretagne. Ce prefet demeuroit ordinairement à Lyon; mais il fit sa residence à Treves, pendant que les empereurs y firent leur sejour. * *Hist. Rom.* Mezerai, *histoire de France avant Clovis*, *l.* 3.

PREFET DE LA SIGNATURE DE JUSTICE à Rome, est un cardinal jurisconsulte, qui voit & approuve les requêtes, & qui y met son nom à la fin pour servir de *visa*; mais quand elles sont douteuses, il confere avec les officiers de la signature avant que de les signer. Il donne de même des rescrits de droit pour les provinces, qui sont aussi authentiques que si le pape lui-même les signoit, suivant une constitution du pape Paul IV. accordée à ce cardinal. * *Memoires historiques.*

PREFET DE LA SIGNATURE DE GRACE, est aussi un cardinal jurisconsulte qui fait les mêmes fonctions que le prefet de la justice dans les signatures de grace; mais avec cette difference, que les expeditions se font le plus souvent en presence du pape: & en son absence, en celle de douze prélats. Il y a encore le PREFET DES BREFS, ou rescrits du pape, qui est le chef du college des secretaires, dont les expeditions se font en cire sous l'anneau du pêcheur; les prefets des petites dates; de la componende; & des vacances, *per obitum.* * *Memoires historiques.*

PREFICES, *cherchez* PLEUREUSES.

PREGNITZ: c'est une contrée du marquisat de Brandebourg en haute Saxe. Elle est entre le duché de Meklembourg, la vieille Marche, & la moyenne, dans laquelle quelques geographes la renferment. Ce pays peut avoir vingt lieues de long, & huit de largeur moyenne. Il est fort chargé de forêts. Ses lieux principaux sont Havelberg capitale, Wilsmack, Wittemberg & Perlberg. * Baudrand.

PREME, *Prema*, étoit une déesse à qui la Gentilité attribuoit le soin d'animer le nouvel époux auprès de sa nouvelle mariée. Son nom vient du mot *premere*, presser. Il y avoit plusieurs autres divinitez de cette nature, que l'aveuglement & le libertinage des Payens avoient consacrées pour des emplois peu honnêtes. De ce nombre étoient *Subigus pater*, *Pertunda mater*, & autres, dont saint Augustin fait mention *dans la cité de Dieu.*

PREMISLAW, que les auteurs Latins nomment *Premislia*, & ceux du pays *Przemysl*, ville du royaume de Pologne dans la Russie noire, avec évêché suffragant de

Leopol. Cette ville, qui est grande & forte, est située sur la riviere de San, vers les frontieres de la Hongrie. * Baudrand.

PRE'MONTRE', abbaye, chef d'un ordre de Chanoines reguliers, institué l'an 1119. en Champagne, sous le pontificat de Calixte II. & le regne de Louis *le Gros*, par saint Norbert, depuis évêque de Magdebourg. Barthelemi évêque de Laon, avoit engagé le Saint à prendre le gouvernement de l'abbaye de saint Martin; mais le peu de disposition qu'il trouva dans les Chanoines à embrasser la reforme qu'il vouloit introduire dans cette maison, l'obligea à en sortir, & il accepta Prémontré, où il rassembla treize disciples, qui firent profession le jour de Noël de l'an 1122. Le revenu de ces bons religieux dans les commencemens, ne consistoit que dans la coupe du bois de la forêt de Couci : un d'entre eux alloit tous les matins à Laon vendre le bois qu'ils avoient coupé la veille, & de l'argent qu'il recevoit, il achetoit du pain, mais en peu de tems ils devinrent très-riches, & trente ans après la fondation de l'ordre, il se trouva au chapitre general près de cent abbez des monasteres, tant de France que d'Allemagne. Ce fut sur-tout dans ce dernier pays que les Prémontrez devinrent puissans: les évêques de Brandebourg, d'Havelberg & de Ratzebourg, devoient être religieux de cet ordre, & ils étoient choisis par les chanoines de leurs cathedrales, qui étoient aussi religieux, & qui ne dépendoient pas d'eux, mais du prévôt de sainte Marie de Magdebourg, lequel avoit toute jurisdiction spirituelle sur ces chanoines, & sur treize abbayes, & étoit indépendant de la jurisdiction de l'abbé general de Prémontré. On assûre aussi qu'il y a eu jusqu'à soixante-cinq abbayes de cet ordre en Italie, où presentement il n'y en a pas une seule, & le nombre de ses monasteres dans tout le pays du monde, a été si grand, qu'on y a compté mille abbayes, & trois cens prévôtez, sans les prieurez, divisez en trente-cinq cyrcaries ou provinces.

On observe que pendant que les religieux de tous les ordres demandoient à l'envi des privileges du pape Innocent III. qui les accordoit facilement, les Prémontrez furent les seuls qui n'en rechercherent point. L'abstinence de la viande, & tout le reste de la regle de saint Norbert, fut observé religieusement jusques à l'an 1245. Alors on commença à se relâcher de la premiere ferveur : en 1288. le pape Nicolas IV. accorda aux religieux de manger de la viande dans leurs voyages; les sedentaires prétendirent jouir de cette grace, & effectivement ils en jouirent, de sorte que le pape Pie II. se crut obligé en 1460. de dispenser l'ordre de l'abstinence, avec quelques clauses, qui ont encore à present leurs usages dans les maisons de l'observance commune. Peu auparavant, c'est-à-dire, en 1438. Eugene IV. avoit accordé aux abbez, qui devoient se trouver au chapitre general, de travailler fortement à la reforme de tout l'ordre; mais soit qu'ils n'eussent pas executé ce decret, ou pour quelque autre raison, la cyrcarie d'Espagne tomba ensuite dans une entiere inobservance de la discipline reguliere, & ce ne fut qu'en 1573. qu'on commença à y apporter remede. Cette cyrcarie forme presentement une congregation particuliere; les abbez qui étoient auparavant perpetuels, y sont triennaux, & ne peuvent être continuez dans les mêmes monasteres : le vicaire general, qui ne doit point être abbé, a le même pouvoir que le general, si ce n'est lorsque celui-ci est en Espagne. Une autre congregation, où l'on observe les premiers usages de Prémontré, a été formée en Lorraine au commencement du XVII. siecle, par les soins des peres Daniel, Picart & Servais de Lervels : ses constitutions furent approuvées l'an 1617. par le pape Paul V. & l'an 1621. Louis XIII. leur permit par ses lettres patentes du 2. Fevrier, de mettre la reforme dans tous les monasteres du royaume qui voudroient la recevoir. Le vicaire general de cette congregation à l'élection de qui on procede tous les trois ans, en est superieur, & juge immédiat. Il s'y tient tous les ans un chapitre, où tous les abbez & prieurs doivent assister.

Un grand nombre de veuves & de filles ayant voulu embrasser les regles étroites de la perfection, sous la conduite de saint Norbert, il les reçut de même que les hommes, & avant sa mort, il y avoit plus de dix mille religieuses de cet ordre. Il y en avoit entre elles de la premiere condition. Tant que le Saint vécut, les monasteres furent communs aux personnes des deux sexes, qui n'étoient separées que par un mur de clôture; mais le bienheureux Hugues des Fossés son successeur, fit ordonner dans le chapitre de l'an 1137. que les religieuses seroient transferées dans d'autres maisons, où elles seroient entretenues aux dépens des monasteres d'hommes dont elles étoient sorties. Il n'y en a plus presentement en France, les abbez pour acquerir leurs revenus ayant refusé de recevoir des novices; mais en Allemagne il y a plusieurs couvens de cet ordre, & les abbesses de quelques-uns de ces couvens sont princesses souveraines. Il y en a aussi en Espagne qui sont soûmises au vicaire general de cette cyrcarie.

Il y a eu un tiers ordre de Prémontré pour les personnes seculieres, mais il est supprimé depuis longtems, & l'on ne sçait ni quel en étoit l'habit, ni quelle regle saint Norbert leur avoit prescrite. Quelques monasteres de Prémontré en Allemagne, & entr'autres celui de sainte Marie de Magdebourg, sont Lutheriens. * Le Paige *biblioth. Premonstr.* Aubert le Mire, *chronic. Præmonst.* Maurice Dupré, *annal. Præmonstr.* Hugo, *vie de saint Norbert.* Jean Midot, *vindiciæ commun. Norbert. antiqui rigor.*

PRENESTE, ville, *cherchez* PALESTRINE.

PRENSLOW, ville du marquisat de Brandebourg en haute Saxe. Elle est dans la marche Uckerane, & située sur le lac Ucker, près de la riviere de ce nom, environ à vingt lieues de Berlin vers le nord. * Mati, *dictionaire.*

PREPOSITI (Jacques) Heretique, né dans le Brabant, & religieux Augustin, abandonna cet ordre pour suivre les opinions de Luther, ausquelles il en ajoûta vingt-sept. Il en fit une solemnelle abjuration à Bruxelles l'an 1523. mais il retomba bientôt dans sa premiere apostasie, & pervertit ses confreres du monastere d'Anvers, qui fut depuis ruiné par ordre du pape Adrien VI. * Prateole, *V. Jacob. Prepos.* Bzovius & Sponde, *A. C.* 1523. Gautier, *chron. secul. XVI. cap.* 2.

PREPOSITIVUS (Pierre) celebre theologien de Paris, fleurit vers l'an 1225. Il a composé une somme de theologie scholastique, qui n'a point encore été imprimée, mais qui se trouve manuscrite dans plusieurs bibliotheques. Saint Thomas la cite quelquefois dans sa somme. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiast. du XIII. siecle.*

PREPOSITUS (Jean-Antoine de saint Georges) cardinal, *voyez* GEORGES (Jean-Antoine de saint)

PRE'-SANCTIFIEZ : ce mot est venu des Grecs, qui ont une liturgie, ou messe, qu'ils nomment *la liturgie des Pré-sanctifiez*, parce qu'ils ne sacrifient point ces jours-là le pain & le vin : ils se servent alors du pain qui a été consacré ou sacrifié auparavant. Ils disent cette messe pendant tout le Carême, à la reserve du Samedi, du Dimanche & du jour de l'Annonciation, qui étant des jours de fêtes, ne sont point des jours de jeûne. Les Grecs croyent qu'on ne doit point celebrer le sacrifice de la messe entier dans les jours de jeûne, & ils accusent même les Latins de contrevenir aux canons, parce qu'ils disent la messe pendant le Carême de la même maniere que tous les autres jours de l'année, à la reserve du Vendredi-Saint. En effet cette messe des Pré-sanctifiez se celebre dans l'église Latine ce jour-là. Le prêtre ne consacre point le pain ni le vin; mais il se sert d'une hostie qui a été consacrée le jour précedent, ne communiant que sous une espece : car il prend seulement du vin pour l'ablution, & qui par consequent n'a point été consacré. Les Grecs font aussi la même chose, dont on pourroit conclure que pendant tout le Carême ils ne communient que sous une espece, le vin qu'ils prennent n'ayant point été consacré. Les nouveaux Grecs cependant prétendent communier sous les deux especes dans cette messe des Pré-sanctifiez, quoiqu'ils n'ayent point sanctifié ou consacré le vin. Ils disent que le vin étant dans le calice avec le pain qui a été consacré, se change au sang de Jesus-Christ par l'attouchement du pain consacré. * M. Simon.

PRESBOURG sur le Danube, ville capitale de la haute

haute Hongrie, donne son nom à un comté, qui est une province de Hongrie, entre la Moravie, l'Autriche & le Danube. Les auteurs Latins la nommoient *Posonium*, *Pisonium*, & *Flexum*, & ceux du pays *Poson*. Cette ville est à huit lieues de Vienne en Autriche, & est fortifiée d'un château considerable contre les courses des Turcs. L'auteur de l'itineraire d'Allemagne, & les auteurs de l'histoire de Hongrie, qu'on a mis dans un même volume, parlent de Presbourg, aussi-bien que Cluvier, Ortelius, Sanson, &c.

CONCILE DE PRESBOURG.

Le pape Clement V. averti que les Hongrois refusoient de se soûmettre à Charles *Martel*, fils de Charles II. roi de Naples, se crut obligé d'envoyer un legat, ou pour appaiser ces désordres, ou pour fortifier le parti du veritable souverain. Il choisit pour cela Gentil de Monte-Fiore, religieux de saint François, & cardinal, qui s'acquitta tout-à-fait bien de cette commission. Il se servit d'abord de moyens doux; & voyant qu'ils étoient inutiles, il employa les censures ecclesiastiques, & ramena les Hongrois à leur devoir. Ce prelat celebra à Presbourg en 1309. un concile, où l'on publia des ordonnances salutaires, que le pape approuva depuis. * Rainaldi, *in annal.* Fumée, *hist. Hung.*

PRESBYTERIENS, secte d'Heretiques en Angleterre, veulent que l'église soit gouvernée par des anciens, appellez en grec πρεσβύτεροι, & non par des prélats, comme dans l'église Romaine, ou dans l'église nommée Anglicane. Ils soûtiennent que les anciens ou prêtres étoient aussi évêques & inspecteurs, & qu'ils avoient tous une égale puissance & autorité, sans qu'aucun d'eux fût superieur des autres, si ce n'est que cela arrivât par quelque déference pendant un tems, pour quelque raison particuliere. Au reste, pour les dogmes, ils sont presque entierement conformes aux Calvinistes. * Alexandre Ross, *Religions du monde.* Salmonet, *histoire des troubles de la grande Bretagne.*

PRESCHEURS, *cherchez* DOMINICAINS.

PRESENTATION DE LA VIERGE: il y avoit deux sortes de presentations parmi les Juifs. La premiere étoit commandée par la loi, qui ordonnoit que la femme qui auroit mis un enfant au monde, le presenteroit dans le temple au bout de quarante jours, si c'étoit un garçon; quatre-vingts jours après son accouchement, si c'étoit une fille; & qu'elle offriroit pour son enfant un agneau, avec un petit pigeon, ou une tourterelle; ou bien deux petits pigeons, ou deux tourterelles, si elle étoit pauvre. Cette ceremonie s'appelloit *Purification*, à l'égard de la mere. L'autre presentation se faisoit par ceux qui avoient fait vœu. Car dès le commencement de la loi de Moyse, c'étoit un usage religieux parmi les Hebreux, de se vouer eux-mêmes, & de vouer leurs enfans à Dieu, soit irrevocablement & pour toûjours, ou en se reservant le pouvoir de les racheter avec des presens ou des sacrifices. Il y avoit pour cela autour du temple de Jerusalem (selon la remarque de Baronius) des appartemens destinez pour les hommes & les femmes, les garçons & les filles, qui y devoient accomplir le vœu qu'ils avoient fait, ou que leurs parens avoient fait pour eux. Leur emploi étoit de servir aux ministres sacrez, & de travailler aux ornemens du temple, chacun selon son âge, son état & sa capacité. Ainsi Anne, femme d'Elcana, voua à Dieu le fils qu'elle mettroit au monde, qui fut le prophete Samuel. Dans le second livre des Machabées, il est fait mention des vierges qui étoient logées & entretenues dans le temple; & saint Luc dans son évangile, parlant d'Anne la prophetesse, fille de Phanuel, dit qu'elle ne sortoit point du temple, depuis qu'elle étoit devenue veuve. Une tradition peu autorisée porte, que saint Joachim & sainte Anne, ayant promis à Dieu de lui consacrer l'enfant qu'il leur donneroit, menerent leur fille Marie au temple, en la troisiéme année de son âge, pour la presenter à Dieu. On ne sçait pas qui fut le prêtre qui la reçut. Saint Germain, patriarche de Constantinople, & George archevêque de Nicomedie, ont cru que ce fut vraisemblablement saint Zacharie. Cette offrande fut sans doute accompagnée d'un sacrifice, comme le fut celle de Samuel; mais il ne fallut point donner les trois sicles qui étoient ordonnez dans le Levitique, pour racheter les filles que l'on offroit depuis un mois jusqu'à cinq ans, puisque ses parens la laissoient au service du temple. La fête de la Presentation de la Vierge est beaucoup plus ancienne parmi les Grecs que parmi les Latins. L'empereur Emmanuel Comnene, qui regnoit en 1150. en fait mention dans une de ses ordonnances, & elle étoit déja fort celebre. Elle n'est passée en Occident qu'en 1372. lorsque Philippe de Maizieres chancelier de Cypre y étant venu, donna avis de cette solemnité au pape Gregoire XI. & au roi Charles V. Le pape prit cette occasion de faire celebrer cette fête de la Presentation dans l'église Romaine, & le roi la fit aussi solemniser à Paris dans la sainte Chapelle, en presence du nonce du pape. On voit dans l'histoire du college de Navarre, une lettre de Charles V. aux docteurs de ce college, où il explique plus au long les circonstances de cet établissement.

☞ Anciennement la Presentation de la Vierge se prenoit activement pour la presentation de Jesus-Christ au temple. Depuis on a donné pour objet à cette fête la Presentation de la personne de la Vierge au temple, que l'on supposoit que ses parens avoient faite au jour de la Purification de la mere. Mais comme cette loi n'avoit lieu que pour les mâles premiers-nez, on a encore changé, en supposant qu'elle n'avoit été presentée au temple qu'après être élevée, & être en état d'y rendre service. Mais cela n'a aucun fondement dans l'histoire, ni dans les usages des Juifs. On celebroit cette fête chez les Grecs au 21. de Novembre dès le douziéme siecle, sous le nom d'*entrée de la Mere de Dieu au temple*; terme équivoque qui peut signifier la presentation de Jesus-Christ au temple, comme celle de la Vierge. Mais dans le siecle suivant, Germain, patriarche de Constantinople, expliqua cette fête de la Presentation de la Vierge même au temple; & depuis ce tems-là, les Grecs, les Cophtes & les Moscovites ont fait cette fête. Quoique Gregoire XI. & Charles V. roi de France, eussent recommandé la solemnité de cette fête, on n'en voit aucun vestige dans les calendriers, ni dans les offices de l'église des siecles suivans, jusqu'au cardinal Quignonés qui mit cette fête dans son breviaire; mais ce breviaire ayant été supprimé par le pape Pie V. la fête de la Presentation ne fut point encore reçue à Rome, jusqu'au pontificat de Sixte V. qui la prescrivit par un decret de l'an 1585. Elle fut neanmoins établie en divers lieux; on la mit depuis dans les martyrologes, & on en a fait la fête dans toutes les églises d'Occident. * Baronius, *préface de ses annales.* De Launoi, *hist. du college de Navarre.* Baillet, *vies des Saints.*

PRESENZANO, bourg du royaume de Naples. Il est dans la terre de Labour, près de Volturno, à deux lieues de Tiano vers le nord. Il paroît par une inscription trouvée dans ce bourg, que c'est l'ancienne *Rufra* ou *Rufa*, petite ville de la Campanie; aussi son territoire porte le nom de *Costa Rufaria*, qu'il a pris de cette ancienne ville. * Mati, *diction.*

PRESIDI, l'*Etat delli Presidi*, en latin *Status Presidii.* C'est un petit pays du Sienois en Toscane. Il est autour du golfe de Telamone, & ses lieux principaux sont, Orbitelle, Telamone, Porto-Hercole, Porto S. Stephano. Les petites isles de Giglio, d'Hercole, de Monte Christi, de Gianuti & de Pianosa, dépendent de cet état, qui étoit autrefois une partie du territoire de Sienne. Lorsque le duc de Toscane se rendit maître de la republique de Sienne, les Espagnols se saisirent de ce petit pays. Ils y tiennent des garnisons en plusieurs places; & c'est de-là qu'il a pris son nom, qui signifie l'*état aux garnisons.* * Mati, *diction.*

PRESIDIAL, jurisdiction établie dans les villes considerables de France, par édit du roi Henri II. en 1554. Les juges de cette jurisdiction jugent par appel des sentences rendues par les baillis & par les juges des justices seigneuriales; & l'appel des sentences des juges presidiaux se porte aux parlemens dont le presidial releve. Ces juges peuvent juger définitivement jusqu'à la somme de 250. livres, ou dix livres de rente; & par provision jusqu'à 500. livres, ou vingt livres de rente. Il y a au châtelet de Paris une chambre nommée *Presidial*, dont le prevôt de Paris

est juge ; & en son absence, le lieutenant civil. * *Mem. hist.*

PRESLAIN, ville d'Angleterre dans le comté de Radnor. Elle est belle, grande & bien bâtie, les rues bien ordonnées & pavées. C'est là où l'on tient les assises, & où sont les prisonniers de la province. Elle est à 148. milles anglois de Londres. * *Diction. angl.*

PRESLES (Raoul de) avocat au parlement de Paris, puis maître des requêtes de l'hôtel du roi Charles V. dit *le Sage*, vivoit l'an 1365. & fut historien & poëte du même roi. Il traduisit par ordre de ce prince, les livres de la cité de Dieu de saint Augustin, imprimez à Abbeville en 1486. & à Paris en 1531. Il fit un traité en latin qu'il traduisit en françois par ordre du roi, pour prouver que la puissance du pape ne s'étend point sur le temporel ; & un livre intitulé, *le roi pacifique*. Quelques-uns lui attribuent *le songe du Verger*, qui est plûtôt de Charles de Louvieres. Son pere RAOUL de Presles, seigneur de Pizi, fonda à Paris le college de Presles. * Du Breuil, *antiq. de Paris*. La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes*.

PRESPA, anciennement *Apsalces*, petite ville de l'Albanie en Grece. Elle est sur un petit lac qui porte son nom, à six lieues d'Ocrida vers le nord. * Mati, *dictionaire*.

PRESTON, bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Lancastre, qu'on nomme *Amounderness*. Il est beau, grand & bien peuplé. Il envoye deux députez au parlement. Il est honoré d'une cour de chancellerie & d'officiers de justice pour le comté de Lancastre. Il est situé sur la riviere de Rible, sur laquelle il y a un pont de pierre. Ce bourg est gouverné par un maire & vingt-quatre conseillers, & est à 162. milles anglois de Londres. *Diction. Angl.*

PRESTRE (Sebastien le) seigneur de Vauban, &c. chevalier des ordres du roi, grand-croix de l'ordre de saint Louis, maréchal de France, commissaire general des fortifications, gouverneur de Douai & de la citadelle de Lille, fils d'*Urbain* le Prestre, seigneur de Vauban, & d'*Edmée* de Carmignolles, nâquit le 12. Mai 1633. Il commença de porter les armes en 1650. étant lors âgé de dix-sept ans ; & se trouvant dès sa plus tendre jeunesse des talens & un genie particulier pour les fortifications, il fit connoître aux sieges de sainte Menehould en 1652. & 1653. de Stenai en 1654. de Landrecies, de Condé & de saint Guillain en 1655. de Valenciennes en 1656. & de Montmedi en 1657. que sa capacité & sa valeur le rendroient un jour digne des premiers emplois de la guerre. En 1658. il conduisit en chef les sieges de Gravelines, d'Ypres & d'Oudenarde. Le roi lui donna en 1663 une compagnie dans le regiment de Picardie, & une lieutenance aux gardes en 1667. Il obtint en 1668. le gouvernement de la citadelle de Lille ; fut fait brigadier des armées du roi en 1674. maréchal de camp en 1676. & commissaire general des fortifications de France en 1678. Le roi lui donna en 1680. le gouvernement de la ville de Douai, & lui donna une seconde fois celui de la citadelle de Lille en 1684. Il fut nommé lieutenant general en 1688. & servit la même année aux sieges & prises de Philisbourg, de Manheim & de Frankendal sous monseigneur le dauphin, qui lui fit don de quatre pieces de canon à son choix, à prendre dans les arsenaux de ces trois places. Il eut en 1689. le commandement en Flandres du côté de la mer ; servit aux sieges de Mons en 1691. & de Namur en 1692. fut nommé grand-croix de l'ordre militaire de saint Louis en 1693. eut en 1694. & 1695. le commandement des troupes de terre & de mer dans les quatre évêchez de la basse Bretagne, où il rendit inutiles les projets des ennemis ; les repoussa vivement à la descente qu'ils firent au port de Camaret, & les obligea de se rembarquer avec précipitation. Il se trouva en 1697. au siege d'Ath sous le maréchal de Catinat, où il fut blessé ; fut nommé maréchal de France le 14. Janvier 1703. dont il prêta serment le 1. Mars suivant ; chevalier des ordres du roi en 1705. & eut le commandement d'un corps de troupes en Flandres, après la bataille de Ramillies en 1706. avec lequel il conserva les places du côté de la mer. Il mourut à Paris le 30. Mars 1707. âgé de 74. ans, d'où son corps a été porté en sa terre de Basoches en Bourgogne, ayant porté la maniere de fortifier les places, de les attaquer & de les défendre à un degré de perfection, auquel personne jusqu'à lui n'étoit encore parvenu. Il en avoit fortifié plus de trois cens, & avoit eu la conduite principale & la direction en chef à cinquante-trois sieges, à vingt desquels le roi Louis XIV. commanda en personne, & monseigneur le dauphin à trois autres. Ce qui rend sa memoire recommandable, c'est l'attachement qu'il eut toûjours au bien de l'état, & qui lui fit mepriser les richesses & les dignitez dont il fut revêtu : de sorte que les gratifications considerables qu'il avoit reçues en differens tems, ne l'enrichirent point, les ayant presque toutes employées pour le service du roi : il étoit toûjours prêt à marcher dès qu'il se croyoit necessaire au bien de l'état. Il a composé plusieurs ouvrages, qui ne sont point encore publics, & qui apparemment ne paroîtront pas : l'auteur y examine diverses idées qui se sont presentées à son esprit pour le bien du public : il a intitulé ce vaste recueil ses *Oisivetez* ; mais ses oisivetez, s'il étoit possible qu'elles s'executassent, seroient d'une utilité infinie. On lui attribue un livre qui a pour titre, *la dixme royale*, & il en a paru d'autres où l'on annonce sa veritable maniere de fortifier : mais il n'en avoit point, chaque place differente lui en fournissant une nouvelle selon les diverses circonstances de sa grandeur, de sa situation, de son terrain. Jamais homme ne sçut mieux conduire un siege, & ne sçut si bien ménager les troupes : il n'eut pas d'occasion de montrer son habileté à défendre les places, les ennemis de la France ne s'étant jamais presentez pour assieger celles où il s'étoit renfermé. De *Jeanne* d'Onai, dame d'Epiri, fille de *Claude*, baron d'Epiri, & d'*Urbaine* de Roumiers, qu'il avoit épousée en 1660. & qui est morte en Juin 1705. il n'a laissé que deux filles, *Charlotte*, l'aînée, dame d'Epiri, mariée en Novembre 1679. à *Jacques* de Mesgrigni, comte de Villebertin ; & *Jeanne-Françoise* le Prestre, mariée en Janvier 1691. à *Louis* Bernin de Valentiné, marquis d'Ussé, contrôleur general de la maison du roi. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne*.

PRESTRE (Antoine le) chevalier comte de Vauban, lieutenant general des armées du roi, grand-croix de l'ordre militaire de saint Louis, gouverneur de Bethune, directeur general des fortifications d'Artois, neveu à la mode de Bretagne du maréchal de Vauban, commença à servir en 1672. Il s'est attaché avec une application, & un zele infatigable à suivre la route qui lui étoit ouverte par son oncle dans le genie, & dans toutes les operations de la guerre, & a toûjours travaillé sous lui dans la plus grande partie des visites des places du royaume, aux projets des fortifications, à un très-grand nombre d'attaques, & de défenses des places importantes, & d'en défendre de très-considerables ; ensorte que pendant cinquante années qu'il a servi le roi, il s'est trouvé à plus de quarante sieges, d'attaques ou de défenses de places, villes, citadelles, ou châteaux, & particulierement à celle de son gouvernement de Bethune, & à un fort grand nombre d'autres actions à la guerre. Il a vû perir de son tems plus de six cens ingenieurs, & a reçu plus de douze ou quinze blessures, entre lesquelles il y en a eu plusieurs qui ont mis sa vie dans un extrême peril. Ainsi l'on peut dire que l'intelligence, la valeur, & l'activité, dans tous les travaux les plus essentiels de la guerre, dont le maréchal de Vauban avoit donné les premiers exemples, lui ont survécu en la personne du comte de Vauban son neveu.

PRESTRE (Claude le) conseiller au parlement de Paris, est auteur du recueil d'un très-grand nombre d'arrêts, dont les plus recens sont d'environ l'an 1621. Quelques-uns prétendent que c'est celui des arrestographes de ce parlement, qui a inseré dans son recueil des plus belles observations de droit & des belles lettres. * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit*.

PRETE-JEAN, & par corruption, PRETRE-JEAN, ancien roi des Indes, ou de la Tartarie, étoit le nom, selon Du Cange, d'un grand roi de l'Inde, qui tiroit son origine d'un *Joannes Presbyter*, Nestorien, lequel en 1145. tua Coirem-Cham, & usurpa la couronne. Godigne assûre que le Prete-Jean étoit un puissant roi Nestorien dans la Tartarie, vers la Chine ; & que ceux du pays l'appel-

loient d'un nom commun à tous les princes de cet empire, *Jubanna*. Il ajoûte que le dernier de ces rois fut défait par Zingés, ou Ginghis-Kam, empereur des Tartares. Scaliger dit que le nom de *Prete-Jean*, vient des mots persans, *Preste-Cham*, qui signifie *roi apostolique* ou *roi Chrétien*. Muller croit aussi que l'on a premierement dit *Preste-Cham*, c'est-à-dire, *cham Chrétien*, ou *empereur des Chrétiens*; *Cham* signifiant *roi* ou *empereur*; & *Preste* ayant été le nom ordinaire des Chrétiens dans l'Orient. D'autres disent que *Prester*, signifie *esclave*, & que *Prester-Cham*, c'est-à-dire, *le roi des Esclaves*. Quelques-uns veulent que ce nom soit tiré du persan *Prescbteb-Geban*, qui signifie l'*ange du monde*; de *Precbteb*, *ange*, & *Geban* ou *Gian*, *monde*. Ils remarquent que les Mogols qui possedent une bonne partie de l'Inde, ont souvent pris le titre de *Scbab-Geban*, qui signifie *roi du monde*; & qu'on peut dire que le nom de *Geban*, ajoûté à leur nom, a rapport à celui que portoit ce roi nommé *Prete Jean*. Enfin, il y en a qui disent, que sur les confins de la Tartarie, de l'Inde & de la Chine, il y a eu des princes Chrétiens Nestoriens, qui étoient appellez *Uncha*, & leurs peuples *Joüan*; & que l'on donna le nom de *Prete-Jean* à ces princes; parce qu'ils faisoient porter devant eux une croix, comme font les évêques. Cette croix, disent-ils, étoit d'or, enrichie de pierreries; mais lorsqu'ils alloient à la guerre, ils en faisoient porter deux; l'une d'or, & l'autre de pierres precieuses, prétendant marquer par là qu'ils étoient défenseurs de la foi. Ceux qui se sont imaginez que le Prete-Jean étoit l'empereur des Abyssins, disent que ces peuples appellent leur roi *Belul-Gian*; & que *Belul* signifie *precieux*, d'où les Latins modernes ont fait *preciosus Joannes*, & les François *Prete-Jean*. Cette grande diversité de sentimens fait connoître que l'on ne sçait pas au vrai l'origine de ce nom. A l'égard de l'histoire du Prete-Jean de l'Inde, on dit qu'il avoit soixante & dix rois pour vassaux; mais il arriva que David, qui regnoit en 1180. perdit son état & la vie, dans une bataille contre les Tartares qui s'étoient revoltez; &, selon quelques-uns, Ginghis-Kam qui lui succeda, après avoir épousé sa fille, quitta le titre ou surnom de *Prete-Jean*, pour prendre celui de *Cam du Catai* (qui est la Chine septentrionale, ou la Tartarie meridionale.) D'autres qui suivent la chronique des rois Tartares écrite en persan, disent qu'en 1240. il y avoit encore un de ces princes qui portoit le même nom d'*Uncha* & de *Prete-Jean*; & qu'étant pressé par les Arabes, il eut recours en 1246. au pape Innocent IV. lequel envoya des religieux de l'ordre de saint Dominique au prince Tartare idolâtre, pour le prier de ne point tremper ses mains dans le sang des Chrétiens, & pour le disposer à recevoir la foi. Ainsi le nom de *Prete-Jean* étoit alors fort celebre dans l'église Latine. Dans la suite des tems, & avant que les Portugais eussent fait la découverte des Indes par l'Ocean, Jean II. roi de Portugal qui regnoit en 1490. fit de grandes diligences pour découvrir un prince Chrétien qui regnoit dans l'Ethiopie, & dont quelques religieux Abyssins lui avoient parlé; parce qu'ils dirent qu'ils étoient sujets d'un roi qui portoit une croix, comme défenseur de la foi: on crut que c'étoit le Prete-Jean si celebre; ce qui augmenta la curiosité d'Emmanuel, successeur de Jean II. Mais on reconnut que le veritable Prete-Jean étoit en Tartarie; que ce qui avoit peut-être donné lieu à confondre ce roi Tartare avec l'empereur des Abyssins, étoit que les Ethiopiens appelloient leur prince *Belul-Gian*, c'est-à-dire, *precieux* & *puissant*. On fut encore mieux informé de la verité, depuis qu'Estevan de Gama, gouverneur des Indes, passa le détroit de la mer Rouge en 1541. & laissa à David, empereur d'Ethiopie, quatre cens Portugais, sous le commandement de son frere Paul de Gama, pour l'aider à recouvrer son état, que les Mahometans tenoient il y avoit treize ans; car ils coururent toute la contrée, & l'on apprit par ceux qui en revinrent, que ce prince des Abyssins est un Chrétien Jacobite. *Voyez* ABYSSINS. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 10. Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

PRETEUR, magistrat Romain, qui exerçoit la justice. Au commencement ce nom se donnoit à tous les magistrats, & même aux generaux d'armée; mais depuis il fut particulier aux magistrats qui rendoient la justice. Spurius Furius Camillus fut le premier qui exerça cette charge l'an 398. de la fondation de Rome; mais parce que beaucoup d'étrangers s'y établirent, on élut un second préteur, pour être le juge des differends qui naîtroient entre les étrangers. Celui-là fut nommé *Prætor Urbanus*, & celui-ci, *Prætor Peregrinus*. Le préteur étoit tiré de l'ordre des patriciens; mais en 416. Philon plebeïen se fit élire préteur, malgré la resistance du consul Sulpicius. Vers l'an de Rome 605. & 149. ayant Jesus-Christ, il y eut six préteurs, dont les deux premiers, qui étoient de l'ancienne création, connurent des procès entre les particuliers, & les quatre autres des crimes publics; à sçavoir, des concussions, des brigues contre les loix, des crimes de leze-majesté Romaine, c'est-à-dire, commis contre le peuple Romain, & contre la liberté ou les privileges des citoyens; & enfin du péculat, ou larcin des deniers publics. Cornelius Sylla, dictateur, en ajoûta encore deux, & on en vit dans la suite du tems jusqu'à quinze dans la ville de Rome. L'exercice de cette magistrature ne duroit qu'un an.

La préture qui étoit la seconde dignité de Rome, étoit conferée par les mêmes auspices que le consulat: les préteurs avoient toute l'autorité dans la ville en l'absence du consul, dont ils étoient comme les collegues. Ils avoient comme eux la robe pretexte, la chaire *curule*, marchoient avec six licteurs, & n'étoient qu'un an en charge, comme les consuls. Leurs fonctions étoient 1°. de rendre la justice aux citoyens & aux étrangers; 2°. d'être présidens des jeux publics; 3°. d'avoir soin des sacrifices. Ils avoient droit de convoquer des assemblées du peuple, d'indiquer des fêtes publiques, & d'en ordonner. Il y avoit outre cela dans Rome deux préteurs de Cerés, qui avoient soin de faire venir les provisions de bled, & qui furent instituez par Jules Cesar lorsqu'il étoit dictateur.

Les préteurs provinciaux étoient des juges qui rendoient la justice dans les provinces Romaines, & qui y commandoient les troupes en tems de guerre, pendant l'année de leur magistrature. Cependant lorsque la guerre étoit dangereuse, & que l'on avoit affaire à un ennemi puissant, le consul alloit lui-même dans la province pour la défendre, & y donner les ordres necessaires.

Les premiers préteurs provinciaux furent ceux qui furent envoyez en Sicile & en Sardaigne, dans le tems que ces pays furent reduits en forme de provinces l'an 520. de la fondation de Rome. La même chose fut pratiquée quand les Espagnes furent subjuguées; & l'on créa alors six préteurs, comme Tite-Live le remarque. Sylla en augmenta encore le nombre de deux. Les triumvirs en firent jusqu'à soixante-quatre, selon Dion. Auguste les reduisit à douze. Tibere requis d'en augmenter le nombre, ne le voulut point faire; neanmoins il en nomma six l'an 786. selon Dion. L'empereur en augmenta le nombre jusqu'à dix-huit; mais dans le tems de la décadence de l'empire, ils se trouverent réduits au nombre de trois. Les préteurs provinciaux étoient élus de la même maniere que les préteurs de Rome, & avoient les mêmes honneurs & la même jurisdiction dans les provinces, que les préteurs de Rome dans la ville de Rome. Quand ils étoient continuez après l'année de leur magistrature, ils étoient appellez *propreteurs*. * Rosin, *antiq. Rom. l.* 7. *c.* 11. & 43.

PRETEXTAT, évêque de Rouen, succeda en 544. à saint Evode, & assista au III. concile de Paris de l'an 557. & au II. de Tours en 567. il y parla librement contre les déreglemens de Fredegonde. Il y maria en 576. la reine Brunehaud avec Meroüé son neveu. Chilperic irrité de ce mariage, assembla un concile de 45. évêques à Paris en 577. dans lequel Pretextat fut accusé. Saint Gregoire de *Tours* le défendit. Pretextat convint par foiblesse des crimes qu'on lui imputoit, fut condamné par le synode & mis en prison. S'étant voulu sauver, il fut pris & envoyé en exil à Coutance. Après la mort de Chilperic, arrivée en 584. il vint à Paris trouver le roi Gontran, qui le reçut à sa table, & le renvoya à son église avec honneur. Il assista au concile de Mâcon en 585. & fut assassiné dans son église le 25. Fevrier 586. On fait memoire de lui dans les martyrologes de Rome & de France au 24. de ce mois. *Gregoire de *Tours*, *l.* 5. *c.* 19. Baillet, *vies des Saints*. M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du VI. siecle*.

PRETEXTE ou **LA ROBE PRETEXTE**, étoit un vêtement long & blanc, qui avoit une bande de pourpre au bas. Les enfans de qualité à Rome la portoient jusqu'à l'âge de 15. ans, & les filles jusqu'à leur mariage. Les magistrats, les augures, les prêtres & les senateurs la portoient à certains jours de solemnité, comme on le voit dans les auteurs. Ainsi on appelloit *Pretextati*, les enfans qui avoient encore la robe. Pretexte, *pretextata comedia*, une comedie où l'on faisoit paroître des rois & des magistrats, à qui appartenoit le droit de porter la robe bordée de pourpre par le bas. *Pretextatæ actiones*, celles qui concernoient les actions des rois & des magistrats. * Rosin, *antiq. Rom.*

PRETI (Jerome) poëte Italien, natif de Toscane, & fils d'*Alexandre* Preti, chevalier de saint Etienne, fut page d'Alfonse II. dernier duc de Ferrare, puis gentilhomme du prince de Melfe à Genes. Il avoit appris les belles lettres, & avoit été obligé par son pere, d'étudier en droit; mais étant porté par son inclination à la poësie, il composa des pieces en vers qu'il a publiées, & qui lui ont acquis beaucoup de reputation. Cet auteur tient encore aujourd'hui son rang parmi les bons poëtes d'Italie: il est un des plus connus & des plus estimez d'entre les modernes, & tout le monde a été curieux de le lire: on l'a traduit en diverses langues, & imprimé en diverses villes de l'Europe. La plus estimable de toutes les pieces de son recueil, est l'idylle de *Salmacis*. Depuis il fit des discours académiques, des épîtres, &c. Il étoit en faveur à la cour de Rome, lorsque le cardinal François Barberin le choisit pour secretaire de sa legation d'Espagne. Ce voyage fut fatal à Preti, qui étoit d'une complexion delicate, & qui mourut à Barcelonne le 6. Avril 1626. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *pinat. I. imag. illust. c.* 24. *&c.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

PRETOIRE, lieu où le préteur rendoit la justice. C'étoit aussi son palais, & quelquefois sa maison de plaisance. C'étoit encore la tente ou le pavillon du general d'armée, où s'assembloit le conseil de guerre. A Jerusalem c'étoit le palais du gouverneur de la Judée. Il étoit joint à la forteresse *Antonia*, & l'on y montoit, selon Adrichomius, par ving-huit degrez de marbre qui, à ce qu'on dit, depuis qu'ils furent teints du sang de Jesus-Christ, furent transportez à Rome dans saint Jean de Latran, où on les voit & revere encore aujourd'hui. Ce pretoire est proprement la salle où l'on rendoit la justice. Il falloit marcher environ trente pas à main gauche de la cour qu'on traversoit pour y entrer. Ce fut dans cet appartement que Jesus-Christ fut condamné à la flagellation, puis à la mort. Les Chrétiens firent dans la suite de ce prétoire une église, & de ses chambres plusieurs chapelles, que l'on distingue encore aujourd'hui. Cette maison sert à present de demeure aux bachas, qui sont les gouverneurs de Jerusalem.

Le *Pretoire* étoit aussi chez les Romains la tente ou le pavillon du general d'armée, où s'assembloit le conseil de guerre, qui étoit aussi quelquefois appellé *Pretoire*. Les sçavans conviennent bien que dès le tems d'Auguste, la tente de l'empereur dans le camp s'appelloit *Pretoire*, & qu'à Rome c'étoit aussi le nom d'un lieu où se tenoient les gardes qu'on appelloit *Prétoriennes*. Mais ils prétendent que le *Pretoire* n'étoit point du tout le tribunal du prefet du pretoire, ou un lieu destiné à rendre la justice. *Pretoire* signifioit seulement *la garde imperiale*. D'autres soûtiennent que le même lieu étoit aussi un auditoire, & le siege où le prefet du prétoire rendoit la justice dans le palais de l'empereur. Voyez *l'epitre aux Philipp. c. 1. v. 13.* Ils ajoûtent que de ce lieu appellé *Pretoire*, les gardes furent appellées *Pretoriennes* ou les *gardes du pretoire*, qui étoit le lieu où elles s'assembloient pour la garde de l'empereur. Perizonius professeur à Leide a fait une dissertation pour prouver que le pretoire n'étoit point un tribunal judiciaire du tems de saint Paul, & que c'étoit le camp & la place où s'assembloient les gardes Pretoriennes. Il ajoûte qu'on n'appella *Pretoires* les lieux où s'administre la justice; que bien avant sous les empereurs, & depuis que la charge de prefet du pretoire eut été convertie en fonction civile.

PRETORIENS, soldats de la garde des empereurs Romains. Scipion l'*Africain* fut le premier qui établit une compagnie des plus braves de son armée, qu'il choisit pour en faire ses gardes, & qui ne le quittoient point dans le combat. Les pretoriens furent instituez & partagez en corps par Auguste, qui les choisit pour en faire ses gardes, & qui leur donna pour chefs deux officiers appellez *prefets du pretoire*: il n'y eut qu'un prefet pendant presque tout le regne de Tibere. Les pretoriens avoient le double de la paye que recevoient les autres troupes. Ainsi comme chaque soldat touchoit un denier valant douze *As* ou sols, le prétorien étoit payé à raison de deux deniers, c'est-à-dire, de vingt-quatre sols par jour. Cette garde des empereurs, qui pouvoit monter à dix mille hommes, divisée en neuf ou dix cohortes, s'attribua une grande autorité dans toutes les revolutions qui survinrent. Il y avoit aussi des pretoriens à cheval. Ceux qui étoient dans la ville n'y avoient point de camp, & les autres étoient distribuez dans les villes voisines. La garde pretorienne fut entierement abolie sous le regne de Constantin, l'an 312. de Jesus-Christ. * Dion *l.* 53. Tacite, *Annal. l.* 1. Aurelius Victor. Zosime, *liv.* 2.

PRETRE. Le mot de prêtre vient du mot grec πρεσβύτερος, qui signifie *ancien*, parce qu'on choisissoit ordinairement les plus anciens pour presider aux choses sacrées. Chez les Hebreux le nom de זקן, c'est-à-dire, *senieur* ou *prêtre*, étoit donné aux anciens des tribus qui rendoient la justice. Il est parlé de ces prêtres plusieurs fois dans l'ancien testament. Le college des Septante établi par Moyse, en étoit composé; & nous voyons qu'il est souvent parlé dans l'évangile & dans les actes des senieurs ou des prêtres des Juifs qui sont joints aux docteurs de la loi, comme ayant autorité. Le nom de prêtre pour signifier non-seulement l'âge, mais encore la dignité, a passé des Juifs aux Chrétiens, qui dès la naissance du Christianisme ont donné le nom de prêtre à ceux qui avoient soin de gouverner les églises. Il est dit dans les actes *chap.* 14. que S. Paul ordonna des prêtres en chaque église, & *chap.* 15. qu'il y avoit à Jerusalem, outre les apôtres, des prêtres, que l'on alla consulter sur la question de l'observation des preceptes de la loi. Saint Paul dans l'épître à Tite lui recommande d'établir des prêtres dans chaque ville; & saint Jacques conseille aux Chrétiens qui sont malades, de faire venir les prêtres de l'église, afin qu'ils les oignent d'huile, & qu'ils prient pour eux. Saint Paul étant venu à Milet, envoya à Ephese chercher les prêtres de cette église, & les avertit d'être attentifs à leur conduite & à celle du troupeau, dont le Saint-Esprit les avoit établis pasteurs pour gouverner l'église de Dieu. Saint Pierre exhorte les prêtres de paître le troupeau du Seigneur, & se dit lui-même prêtre comme eux, *compresbyter*. Saint Jean se nomme aussi senieur ou prêtre. Quoique le nom d'évêque se donnât alors à un prêtre, dès le commencement de l'église les prêtres ont été distinguez des évêques, & ordonnez par l'imposition des mains de l'évêque & du presbytere. Les fonctions principales des prêtres ont toujours été de consacrer le corps de Jesus-Christ, d'offrir le sacrifice, de baptiser, de lier & de délier en imposant la penitence & donnant l'absolution, d'administrer les Sacremens, & à l'exception de l'Ordre & de la Confirmation reservées aux évêques, & cependant accordée pour la Confirmation aux prêtres de l'église Grecque; d'instruire le peuple, de presider aux prieres publiques, & de gouverner l'église avec l'évêque. Ils devoient en tout obéir à l'évêque, & l'évêque agir par leur conseil: c'est l'usage de l'ancienne église. On leur a quelquefois permis d'ordonner les soûdiacres & les clercs inferieurs. On n'ordonnoit point autrefois de prêtre, sans lui donner un titre, ou une eglise dans laquelle il devoit servir. Il y avoit des prêtres de la ville, qui servoient dans l'église cathedrale avec l'évêque, ou qui avoient des églises particulieres dans la ville, & des prêtres de la campagne, qui avoient soin des églises de campagne. Autrefois on n'ordonnoit point de prêtre qu'il n'eût 30. ans; à present il suffit d'avoir 25. ans pour être ordonné prêtre. * Morin *de ordinat.* Thomassin, *discip. de l'eglise.*

Les prêtres des Payens étoient des personnes destinées pour offrir les sacrifices. Ils furent instituez à Rome par

Numa Pompilius, & nommez *Sacerdotes*. Il y en eut de deux sortes; les uns pour tous les dieux en general, appellez *pontifes*, en latin *pontifices* : il en établit d'abord quatre de race patricienne. On en créa ensuite quatre autres de race plebeïenne l'an 454. de la fondation de Rome, & Sylla étant dictateur en ajoûta sept autres; les autres pour des dieux particuliers, comme les Luperques, *Luperci*, pour le dieu Pan; les collegues Titiens, *Sodales Titii*, pour les dieux des Sabiens; les Saliens, *Salii*, pour le dieu Mars; les Vestales, *Vestales*, pour la déesse Vesta; les Flamines, *Flamines*, pour Jupiter, pour Mars ou pour Quirinus; les Galles, *Galli*, pour Cybele mere des dieux. Il y avoit encore certains magistrats ou officiers nommez *Epulones*, qui étoient comme les intendans ou maîtres d'hôtel, qui presidoient aux festins que l'on faisoit après les sacrifices; le roi du sacrifice, qui étoit comme le maître des ceremonies; les freres Arvales qui avoient le soin des sacrifices que l'on offroit pour l'abondance des biens de la terre; & les freres Curions, preposez pour les sacrifices de chaque curie. Les prêtres portoient diverses couronnes. Elles étoient de laurier pour les prêtres d'Apollon, & de feuilles de peuplier pour ceux d'Hercule. Quelques-uns en avoient de myrte, d'autres de lierre, & d'autres de feuilles de chêne. Le grand-Prêtre à Rome, n'étoit obligé de rendre compte de ses actions, ni au senat, ni au peuple, & étoit le seul qui eût droit de venir en litiere au Capitole : il étoit le chef de la religion, & juge souverain des ceremonies, il recevoit les vestales, avoit l'intendance sur tous les prêtres, des sacrifices, des temples & des autels; & avoit soin de rediger les annales de ce qui se passoit tous les ans. Numa Pompilius fut le premier souverain pontife ou grand-prêtre. Depuis lui l'élection du souverain pontife appartenoit au college des pontifes. Dans la suite Cn. Domitius tribun du peuple transfera ce droit au peuple qui y avoit neanmoins toujours eu part : si l'on s'en rapporte à ce qu'en dit Ciceron dans son discours de la loi Agraire, la consecration du souverain pontife se faisoit avec des ceremonies extraordinaires. On le faisoit descendre dans une fosse revêtu de ses habits pontificaux, on couvroit la fosse de planches percées, & on immoloit dessus les victimes; dont le sang couloit par les trous sur le pontife : il s'en frottoit le visage, les yeux, la bouche & même la langue. Ensuite on retiroit les planches, les Flamines tiroient le grand-pontife couvert de sang, & en cet état il étoit salué comme grand pontife, qualité qui étoit fort honorable. Devant lui marchoit un licteur, & il étoit porté en chaire curule, & sa porte étoit ornée de lauriers. Jules-Cesar, & depuis lui les autres empereurs prirent la qualité de souverain pontife, & l'ont conservée même depuis qu'ils furent Chrétiens. Les prêtres de Mars étoient tellement considerez, qu'il falloit être de famille patricienne pour obtenir cette dignité. Les prêtres à Tyr avoient la premiere place auprès du roi, & étoient vêtus de pourpre. Les prêtres du Soleil, parmi les Pheniciens, portoient une longue robe de pourpre & d'or, & sur leur tête une couronne d'or garnie de pierreries. Les Egyptiens élisoient leurs rois entre les prêtres, & honoroient de ce dernier titre tous leurs philosophes. Le prêtre de Jupiter, appellé à Rome *Flamen Dialis*, possedoit cette prérogative; que sa simple parole avoit l'autorité d'un serment. Sa presence tenoit lieu d'un sanctuaire; & un criminel qui se retiroit chez lui ne pouvoit y être pris. La prêtrise chez les Indiens est hereditaire, comme elle l'étoit anciennement parmi les Juifs. Le fils d'un bramin est prêtre, & épouse une fille de la même condition. * *Antiq. Gr. & Rom.*

PREVESA, forteresse, est située à l'embouchure du golfe de Larta dans l'Epire, province de la Turquie meridionale en Europe. Elle est bâtie sur les ruines de l'ancienne Nicopolis, que l'empereur Auguste fit construire pour conserver le souvenir de la fameuse victoire d'*Actium*, qu'il remporta sur Marc-Antoine. En 1539. Marc Grimani, patriarche d'Aquilée, general des galeres du pape, accompagné d'André Doria, general de la ligue, attaqua vainement cette place occupée par les Turcs, & fut contraint de se retirer. Le generalissime Morosini s'en rendit maître au mois de Septembre 1684. Les assiegez remirent entre les mains du general Strasoldo, toutes les munitions de guerre & de bouche, & tous les drapeaux. Il n'en sortit que trente des plus considerables avec leurs armes : le reste des hommes & des femmes n'eurent que la liberté d'emporter leurs habits à Larta. * P. Coronelli, *description de la Morée*.

PREVOST (Bernard) president au parlement de Paris, troisiéme fils de JEAN Prevôt, seigneur de saint Cyr, de Morsan, &c. conseiller du roi en sa cour du parlement de Paris, president aux requêtes du palais, & frere de *Jean* Prevôt, chanoine de Notre-Dame de Paris, & president aux enquêtes, eut en partage les terres de Morsan & de Villabri, & fut conseiller aux parlemens de Paris & de Bretagne; puis premier president des requêtes du palais, ensuite conseiller du roi en son conseil privé, & enfin second president au parlement de Paris. Il exerça plusieurs années cette derniere charge avec l'approbation de la cour, qui l'employa souvent dans des affaires importantes, jusqu'au 22. Septembre de l'an 1585. qui fut l'année de sa mort. On voit dans l'église des Celestins de Paris sa tombe de cuivre, & de *Magdelaine* Potier de Blancmenil sa veuve, morte en Mai 1603. sans laisser de posterité. La famille des Prevosts; originaire de Blois, a été feconde en illustres magistrats : ce qu'on pourra voir dans l'histoire des presidens du parlement de Paris, de Blanchard.

PREVOST (Jean) professeur en medecine, né à Dilsberg dans le diocese de Bâle, le 4. de Juillet 1585. étudia à Dole; & s'étant arrêté à Padoue, il s'y rendit très-habile dans la medecine, qu'il y enseigna durant dix-huit ans avec beaucoup de reputation, & y mourut le 3. Août 1631. âgé de 49. ans, après avoir composé divers ouvrages. * *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres de Padoue, de Jacques Philippe Thomasini.

PREVOST, étoit autrefois le seigneur qui administroit lui-même la justice. Il faisoit la même chose dans les prévôtez, que les baillis & les senéchaux font aujourd'hui dans les bailliages & les senéchaussées. Tel est le prevôt de Paris, juge d'épée. Il préside quelquefois au châtelet, recueille les voix, & fait prononcer par ses lieutenans. Il n'y a ni sentence ni contrat en forme, qui ne soit autorisé à la tête du nom du prévôt de Paris. L'assemblée de la noblesse de la prevôté de Paris pour l'arriereban, se fait en son hôtel, & il a le droit de la conduire à l'armée.

PREVOST, dignité dans quelques chapitres ecclesiastiques. C'est la premiere à Albi, la seconde au Puy, & à Tulles. Ce sont dans d'autres églises des dignitez dont les benefices passent pour simples.

PREVOST, grand officier dans les ordres militaires, qui a le soin des ceremonies, & porte le cordon & la croix de l'ordre. Il y en a dans ceux de saint Michel, du saint-Esprit, de saint Louis, de saint Lazare & de Mont Carmel.

PREVOST DE L'HOTEL DU ROI ou GRAND PREVOST DE FRANCE, juge ordinaire de la maison du roi, qui connoît de toutes sortes d'affaires civiles & criminelles, entre les officiers du roi, & pour eux contre ceux qui ne le sont pas. C'est le plus ancien juge royal ordinaire du royaume, son institution étant aussi ancienne que la monarchie, puisque les premiers rois de France ont eu un juge dans leur maison & pour leur suite. Le prevôt de l'hôtel fait tous actes de justice comme scellez & inventaires dans le louvre, & dans toutes les autres maisons royales où est la cour. Il peut aussi informer dans Paris de tous crimes, pour & contre les gens de la suite du roi. Il a deux lieutenans de robe longue, & quatre de robe courte. Ceux-là jugent les procès civils, & les autres connoissent des crimes souverainement, en y appellant six maîtres des requêtes. Les marques de sa dignité sont deux faisceaux de verges d'or passez en sautoir, liez de cordons d'azur avec la hache d'armes, que les Romains nommoient *consulaire*. * *Mem. hist.*

PREVOST DES MARCHANDS à Paris, magistrat fort considerable, a jurisdiction sur le commerce qui se fait par eau. Il a droit de visiter & de taxer la plus grande partie des marchandises qui sont debitées sur les ports, & donne ordre aux ceremonies publiques de la ville. Ce

magistrat est appellé *maire* dans les autres villes de France où il n'y a point de prevôt des marchands.

PREVOST DES MARE'CHAUX, officier royal, reputé du corps de la gendarmerie. Toutes ces sortes d'officiers sont lieutenans des maréchaux de France, & ont jurisdiction sur les vagabons, sur ceux qui volent à la campagne, & sur les faux monnoyeurs. Ils prennent aussi connoissance des meurtres de guet-à-pend. On compte en France cent quatre-vingts sieges de prevôts des maréchaux. Celui de Paris est connu sous le nom de *prevôt de l'isle*.

PREVOST D'ARME'E, officier qui a l'œil sur les deserteurs, & sur les soldats coupables, met aussi la taxe sur les vivres de l'armée, & a d'autres officiers sous lui; sçavoir, un lieutenant & un greffier, avec une compagnie d'archers à cheval, & un executeur de justice. Le prevôt d'un regiment d'infanterie a les mêmes officiers que celui de l'armée; mais il n'a que six archers.

PREVOST GENERAL DE LA MARINE, officier établi pour instruire les procès des gens de mer qui ont commis quelque crime. Par l'ordonnance de 1674. il a entrée au conseil de guerre, ainsi que ses lieutenans qui y font le rapport de leurs procedures. Il y a dans chaque vaisseau un *prevôt marinier*: c'est un homme de l'équipage qui a les prisonniers en sa garde, & qui est chargé du soin de faire nettoyer le vaisseau.

PREVOST GENERAL DES MONNOYES, fut créé en 1635. avec un lieutenant, trois exemts, un greffier, quarante archers, & un archer trompette, pour faciliter l'execution des édits & des reglemens touchant le fait des monnoyes; pour prêter main-forte aux deputez de la cour, tant dans la ville de Paris, que hors la ville, pour executer les arrêts & commissions qui leur viennent de la cour, & pour envoyer plus ou moins d'archers, selon le besoin. Ce prevôt est obligé de faire juger à la cour les procès de fausse monnoye qu'il a instruit: ce qui est cause qu'il y a rang & seance après le dernier conseiller; mais il n'a pas voix déliberative. Il est seulement present au jugement des procès dont il a fait l'instruction, pour rendre compte de ses procedures. * *Dict. des Arts*.

PREXASPES, *Prexaspes*, mage auquel Cambyse roi de Perse confioit ses plus grands secrets, eut ordre de tuer Smerdis: ce qu'il fit en menant ce prince à la chasse. Après la mort de Cambyse, l'an du monde 3513. & 522. avant Jesus-Christ, voyant le mage Smerdis sur le thrône, il nia fortement qu'il eût tué le frere du roi, pour se mettre à couvert de la vengeance du peuple qui aimoit ce prince, & de la violence des mages qui soûtenoient que Smerdis frere de Cambyse, vivoit encore. Il promit même à ces mages de monter sur une tour qui étoit sur la place publique, & de déclarer à haute voix aux Perses qui y seroient assemblez, que Smerdis frere du roi, & fils de Cyrus, étoit vivant & possedoit le royaume. Mais il fit le contraire, & protesta publiquement qu'il avoit exécuté le commandement que Cambyse lui avoit fait, de tuer Smerdis son frere, & que celui qui regnoit, étoit un mage qui usurpoit la couronne: ensuite il se precipita du haut de la tour. Les historiens remarquent qu'il parloit avec beaucoup de hardiesse à son roi, & qu'il osa même lui remontrer un jour que ses excez dans le vin obscurcissoient la gloire de ses belles actions. Mais ce fidele avertissement lui fut fatal; car quelques jours après, Cambyse étant yvre, tira une flêche dans le cœur du fils de Prexaspes, & demanda ensuite à ce malheureux pere, s'il connoissoit quelqu'un qui eût plus d'adresse, avant même que d'avoir bû: pour ne pas irriter le roi davantage il lui repondit, qu'un dieu ne pouvoit pas mieux tirer. * Herodote. Justin.

PREZ (des) de Montpezat, maison qui a produit des grands hommes dans l'église & dans l'état, descendoit de

I. RAIMOND seigneur des Prez, qui vivoit en 1286. & qui épousa *Bonne* de Montpezat, heritiere de *Gaillard* seigneur de Montpezat en Querci, son frere, dont il eut RAIMOND II. qui suit;

II. RAIMOND des Prez, du nom, seigneur de Montpezat, vivoit en 1330. & eut pour enfans *Bertrand*, seigneur de Montpezat, chevalier banneret, qui servit à la bataille de Creci, où il fut blessé dangereusement, fut fait prisonnier près Auberoche par les ennemis, ausquels il paya douze mille deniers d'or à l'écu pour sa rançon; & laissa d'*Alpasie* dame de Montagu, fille unique, & heritiere de *Bertrand* seigneur de Montagu, un fils nommé *Pierre* des Prez, seigneur de Montagu, mort dans une rencontre contre les Anglois; RAIMOND III. qui suit; & *Pierre* des prez, archevêque d'Aix & cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*. Quelques auteurs lui donnent encore pour enfans *Jean* des Prez, évêque de Castres, qui fonda la chapelle de Notre-Dame de Montpezat en 1349. mort en Août 1353; & *Raimond* des Prez, évêque de Clermont, mort en 1340.

III. RAIMOND des Prez, III. du nom, viguier de Toulouse, mourut avant l'an 1335. & fut pere de GERAUD, qui suit; de *Raimond*, archidiacre de Riviere; de *Jean*; & de *Marguerite* des Prez, nommez dans le testament du cardinal leur oncle.

IV. GERAUD des Prez, chevalier, étoit mort en 1354. & laissa de *Gaucerande* de Mons, sa femme, *Pierre-Raimond*, seigneur de Montpezat, qui servoit dans les guerres de Gascogne en 1351. RAIMOND-ARNAUD, qui suit; *Raimond*, protonotaire du S. siege; & *Marguerite* des Prez, nommée dans le testament du cardinal son grand-oncle.

V. RAIMOND-ARNAUD seigneur des Prez, de Montpezat & du Pui-de-la-Roche, recueillit les successions de son frere, & du cardinal son grand-oncle, fit son testament en 1369. & mourut peu après, laissant pour fils unique JEAN, qui suit;

VI. JEAN des Prez, seigneur de Montpezat, du Pui-de-la-Roche, &c. vivoit encore en 1409. & fut pere de BERTRAND, qui suit; de *Berenger*; & de trois autres fils; & de N. des Prez, mariée à N. Ebrard.

VII. BERTRAND des Prez, seigneur de Montpezat, de Piquequos, près de Montauban, &c. vivoit en 1423. On lui donne pour femme *Jacqueline* de Cardaillac, fille de *Hugues*, seigneur de Bioulle, & de *Marguerite* de Montbrun; & d'autres *Agnés* de Carmain, fille d'*Arnaud*, seigneur de Negrepelice, & de *Marguerite* d'Estaing, & eut pour enfans HUGUES, qui suit; *Bernard*; *Jean*; & *Anne* des Prez.

VIII. HUGUES des Prez, seigneur de Montpezat, du Pui-de-la-Roche, Piquequos, &c. Chambellan du roi Charles VII. vivoit en 1496. & fut pere d'ANTOINE, qui suit; de *Jean*; & de *Catherine* des Prez, mariée à *Jean*, baron de Cazillac.

IX. ANTOINE des Prez, seigneur de Montpezat, &c. accompagna le roi Charles VIII. en son voyage d'Italie, où il fut blessé, & mourut au retour de ce voyage avant son pere. Il épousa N. dame de la Cortade, dont il eut *Pierre* des Prez, seigneur de Montpezat, &c. mort sans enfans de *Jeanne* de Lusech, ayant fait son testament en 1505. par lequel il institua son frere son heritier, à condition de rendre sa succession au fils aîné de sa sœur; *Jean*, évêque de Montauban, mort en 1539; BLANCHE, qui suit; & *Jeanne* des Prez, mariée à *Robert* Cormier, seigneur de Cramet.

X. BLANCHE des Prez, épousa en 1488. *Antoine* de Lettes, seigneur de Puechlicon, dont elle eut ANTOINE, qui suit; *Jean* de Lettes, abbé de Moissac & évêque de Montauban en 1540. qu'il ceda à son neveu en 1557. s'étant marié & retiré à Geneve, pour faire profession de la nouvelle religion, & où il mourut; *Blanche* de Lettes, mariée à *Charles*, seigneur de Roquefeuil; N. mariée à N. seigneur de S. Felix; & N. de Lettes, qui épousa N. seigneur de Mervieil.

XI. ANTOINE de Lettes, prit le surnom de des Prez, conformement au testament de son oncle, fut seigneur de Montpezat, chevalier de l'ordre du roi, & se fit connoître à la bataille de Pavie, où il demeura prisonnier. Le roi qui paya sa rançon, se servit de lui pour donner des nouvelles à madame la Regente sa mere, & lui faire entendre ses ordres secrets; il le depêcha aussi plusieurs fois vers l'empereur, & le fit capitaine de cinquante hommes-d'armes de ses ordonnances en 1525. En 1528. il servit au siege de Naples, fut pourvu de la capitainerie de Montluçon en Bourbonnois la même année, & nommé ambassadeur en Angleterre. Il défendit en 1536. avec sa compagnie de gendarmes, la ville de Fossan contre les

troupes Imperiales, fut établi gouverneur de Languedoc à la place du connétable de Montmorenci, & forma l'entreprise du siége de Perpignan en 1541. qui n'eut pas le succès qu'il avoit esperé. Cela n'empêcha pas qu'il ne reçût le bâton de maréchal de France le 12. Mars 1543. après la mort du maréchal d'Aubigni; mais il ne jouit pas long-tems de cette dignité, étant mort le 26. Juin 1544. Il avoit épousé en Decembre 1521. *Lyette* dame du Fou en Poitou, fille unique de *Jacques*, seigneur du Fou, dont il eut MELCHIOR, qui suit; *Jacques* évêque de Montauban, tué près de Caussade le 25. Janvier 1589; *Jacques*, mort au siége de Metz; *Baltasarde*, mariée 1°. à *Jean* de Levis, baron de Quelus: 2°. par dispense à *Antoine* de Levis, baron de Quelus, senéchal & gouverneur de Rouergue, son beau-frere; *Gasparde*, alliée à *Christophle* de S. Priest, seigneur de S. Chamont; & *Hilaire* des Prez, mariée en 1541. à *Claude* de Levis, seigneur de Cousan, morte en 1575.

XII. MELCHIOR des Prez, seigneur de Montpezat & du Fou, maître des eaux & forêts, gouverneur & senéchal de Poitou, chevalier de l'ordre du roi, & son lieutenant en Guienne, épousa en Juin 1560. *Henriette* de Savoie, marquise de Villars, fille unique d'*Honorat* de Savoie, marquis de Villars, maréchal & amiral de France, & de *Françoise* de Foix. Elle se remaria à *Charles* de Lorraine, duc de Mayenne, & mourut en Octobre 1611. ayant eu de son premier mari, *Emmanuel-Philibert* des Prez, marquis de Villars, nommé chevalier du saint Esprit, tué au siege de Montauban en 1621. sans laisser de posterité d'*Eleonore* Thomassin, fille de *René*, seigneur de Montmartin; *Henri*, seigneur de Montpezat, &c. qui fut nommé à l'évêché de Montauban, qu'il quitta, & fut depuis capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Muret & de Grenade, & mourut le 14. Août 1619. aussi sans lignée de *Susanne* d'Aure, fille d'*Antoine*, vicomte d'Aster, seigneur de Grammont; *Claude*, mort en 1597; *Jacques*, mort en 1616; *Magdelaine*, alliée à *Rostang* de la Baume, comte de Suze; *Gabrielle*, seconde femme de *Jean* de Saulx, vicomte de Lugni; *Eleonore*, mariée à *Gaspard* de Pontevez, comte de Carces, senéchal de Provence; & *Magdelaine* des Prez, abbesse de Saintes, puis de Nonenque. * *Voyez* Brantôme, *en ses hommes illustres*; Le P. Anselme, &c.

PREZ (Pierre des) archevêque d'Aix & cardinal, fils puîné de RAYMOND des Prez, II. du nom, seigneur de Montpezat, natif de Montpezat en Querci. Etant docteur en droit civil, il fut commis en 1317. par le pape Jean XXII. pour informer des conspirations faites contre lui par Bernard d'Artige, chantre de Poitiers; fut nommé la même année evêque de Riez, archevêque d'Aix en 1319. créé cardinal en 1320. évêque de Palestrine, & vice-chancelier de l'église Romaine. Il se trouva aux élections des papes Benoît XII. & Clement VI. Ce dernier l'envoya legat en France l'an 1342. pour moyenner la paix entre les rois de France & d'Angleterre; il fut aussi present l'an 1346. au serment que l'empereur Charles IV. fit lors de son élection, de garder les droits de l'église. Il se trouva encore à l'élection du pape Innocent VI. en 1332. & mourut de peste en Avignon le 13. Mai 1361. Son corps fut porté en l'eglise de saint Martin de Montpezat, où il avoit fondé un college de chanoines, comme il avoit ordonné par son testament. Voyez *Gallia Christiana*.

PRIAM, fils de *Laomedon*, fut amené en Grece avec sa sœur Hesione, quand Hercule prit la ville de Troye: il fut racheté, & c'est de-là qu'on lui donna le nom de Priam, du mot grec πρίαμαι qui signifie *racheter*, il s'appelloit auparavant Podarces. Quand il fut de retour, il rebâtit *Ilium*, & étendit les limites du royaume de Troye, qui devint très-florissant sous son regne; il épousa Hecube: fille de Cissée, roi de Thrace, dont il eut dix-neuf enfans, selon Homere, & plusieurs autres de ses concubines: en sorte qu'on lui compte cinquante enfans. Les Grecs lui ayant declaré la guerre, ruinerent son empire, & prirent la ville de Troye l'an 1184. avant J. C. 3530. de la periode Julienne, 2851. du monde. Priam fut tué par Pyrrhus, fils d'Achille, au pied d'un autel où il s'étoit refugié, après avoir regné 52. ans. * Homere. Lycophron. Ennius. Cicer. *lib. 1. Tusculan.* Virgil. Ovide. Eusebe. *in chronic. & les autres chronologist.* M. du Pin, *biblioth. univers. des hist. profanes.*

PRIAPE, *Priapus*, dieu des anciens, fils de Bacchus & de Venus, presidoit aux jardins, & étoit adoré à Lampsaque, ville de l'Hellespont, lieu de sa naissance. On dit que Venus éprise d'amour pour Bacchus alla au-devant de lui lorsqu'il revenoit des Indes, & qu'elle lui presenta une couronne de roses teinte de son sang, qu'elle lui mit sur la tête, lui ordonnant de la suivre; que se sentant grosse & près d'accoucher, elle se retira à Lampsaque; que Junon jalouse, fit naître cet enfant difforme avec des parties d'une grosseur extraordinaire; que Venus ayant honte d'avoir mis un tel enfant au monde, le laissa à Lampsaque. Cet enfant fut aimé des dames de Lampsaque: les maris à qui cela déplut, le chasserent de la ville; mais ils eurent bientôt lieu de s'en repentir, & en firent un dieu. Quelques-uns ont dit que Priape n'étoit pas un homme, mais la figure des parties qui servent à la generation, qu'Isis fit faire & fit adorer, lorsqu'ayant retrouvé le reste du corps d'Osiris déchiré en pieces par ses ennemis, il n'y eut que celle-ci qu'elle ne put retrouver, & dont elle voulut qu'on reverât l'image. On dit que Sesostris roi d'Egypte ayant subjugué une grande partie du monde, laissa dans toutes les provinces de ces figures, pour marque de la lâcheté de ses habitans & de ses victoires. Le culte de Priape ne s'est introduit qu'assez tard chez les Grecs, quoiqu'il fût honoré chez les Egyptiens, & dans la Palestine sous le nom de *Beelphegor*. Hesiode ne connoissoit point ce dieu; mais les poëtes Grecs qui ont écrit depuis, comme Orphée & Theocrite, en ont fait mention. On lui sacrifioit un âne, & la raison que l'on en donnoit, c'est qu'un jour étant à la fête de la grande déesse avec les autres dieux, après avoir bien bû, bien mangé, comme il vouloit forcer la nymphe Lotis, ou, selon d'autres, la déesse Vesta qui dormoit, elle fut éveillée par l'âne de Sylene, qui se mit à braire. Quelques-uns confondent Priape avec Adonis. Selon eux Adonis ou Osiris ayant consacré un *Phallus* d'or, en memoire de la blessure qu'il avoit reçue dans l'aîne, il arriva que l'on oublia la raison du *Phallus*, & que les prêtres de ce dieu introduisirent milles impuretés à cette occasion. Herodote remarque que Melampe de Phenicie envoya un *Phallus* à Bacchus, & qu'il lui apprit quels sacrifices on devoit lui offrir; mais plusieurs ont fait de *Phallus*, un dieu particulier & distingué de Priape, quoiqu'ils soient aussi infames l'un que l'autre. On appelloit Priape *Hyphallus*, c'est-à-dire, le *Phallus* d'*Adonis*, que l'on nommoit *Hyeus*. Adonis étoit le dieu des jardins, aussi-bien que Priape: de sorte que l'on a sujet de croire que c'étoit la même divinité. La figure de Priape, que l'on mettoit dans les jardins, étoit un homme nud avec une barbe & une chevelure negligée, tenant d'une main une faucille, & de l'autre le membre viril; ce qui faisoit peur aux voleurs & aux oiseaux, comme le disent les poëtes. Ce qui paroît de plus constant, c'est que Priape est un dieu imaginé, dont il n'y a aucun fondement dans l'histoire que l'on a fait presider aux actions les plus deshonnêtes.* Vossius, *de idololatria, lib. 2. cap. 7.* Dempster, *ad Rosin.*

PRIAPENDER, empereur ou roi de l'Isle de Ceylan, dans les Indes, regnoit au commencement du XVII. siecle, se fit Chrétien, & prit au baptême le nom de Jean. Sitôt qu'il eut embrassé le Christianisme, les princes & les prêtres du pays, établirent un autre roi en sa place. Il fit neanmoins tout son possible pour porter son peuple à l'imiter; & pour cet effet il assigna aux Jesuites douze des plus gros villages qui fussent autour de Colombo, afin que du revenu de ces lieux-là on pût nourrir des enfans du païs dans des colleges; & qu'étant bien instruits, ils pussent enseigner aux autres la doctrine Chrétienne, & prêcher l'Evangile. Quelques années après que le roi se fut fait Chrétien, un philosophe de Ceylan nommé *Alagamar Motiar*, c'est-à-dire *le maître des philosophes*, reçut aussi le baptême, & travailla fort à la conversion des Payens de cette isle. * Tavernier, *voyages des Indes.*

PRIAPOS, ville maritime de l'Asie mineure dans la Mysie. On la nomme aujourd'hui *Laspi*, *voyez* LASPI.

PRICE (Jean) en latin *Priceus*, a fleuri au XVII. siecle. Il étoit Anglois de nation, d'une litterature vaste, &

d'un grand jugement. Après avoir long-tems voyagé, il se retira à Florence, où il se fit Catholique. Il avoit fait un long sejour à Paris, où il avoit publié plusieurs ouvrages, & mourut à Rome l'an 1676. Ses ouvrages sont l'apologie d'Apulée, imprimée à Paris en 1635. & des notes latines sur l'évangile de saint Matthieu, sur l'épître de saint Jacques, sur les actes des Apôtres, sur les Pseaumes, sur quelques-autres livres du nouveau testament. Les plus sçavans hommes du siecle dernier ont fait son éloge. * Colomiez, *biblioth. choisie*. Sarrau, *epit.* 169. Usserius, *in epist. Ignatii*. Heinsius. Selden. *de Synedriis*. Vossius, *Harm. evangel.* Morus, *notes sur le nouveau testament*. Anton. Joan Fabricius, *bibl. latina*. Bayle, *dictionnaire critique*, 2. *édition* 1702.

PRIDEAUX (Jean) évêque de Winchester dans le XVII. siécle, nâquit à Staffort, village du comté de Devonshire en Angleterre l'an 1578. Il fit ses études à Oxford; & après y avoir reçu le titre de docteur en theologie, il fut élu professeur à la place d'Abbot nommé à l'évêché de Salisburi : il étoit en même-tems recteur du college d'Exon. Après avoir long-tems exercé ces charges il fut fait évêque de Winchester l'an 1641. & mourut le 29. Juillet 1650. âgé de 72. ans. Il a composé plusieurs ouvrages; sçavoir une apologie pour Casaubon contre le Jesuite Jean l'Heureux, qui avoit pris le nom de *Eudemon Jean*; des leçons de theologie, & quelques ouvrages de logique. Il ne faut pas le confondre avec un autre PRIDEAUX, qui a donné une seconde édition des marbres d'Arundel à Oxford en 1678. * Bayle, *dict. crit.* 2. *édit.* 1702.

PRIE, maison noble & ancienne qui a produit de grands hommes, & divers officiers de la couronne.

I. JEAN I. du nom seigneur de Prie, de Busançois & de Moulins en Berri, vivoit en 1274. & eut entr'autres enfans,

II. JEAN II. du nom seigneur de Prie, de Buçançois, &c. qui est nommé dans un titre d'Auxerre de l'an 1302. servit les rois Philippe *le Bel*, & Philippe *le Long*, en leurs guerres contre les Flamands, & vivoit encore en 1328. Il épousa 1°. *Gillette* : 2°. *N.* de Brosse, fille unique & heritiere de *Helie* de Brosse, seigneur de Châteauclos, &c. Du premier lit sortirent, PHILIPPE seigneur de Prie, qui suit; *Robert*, seigneur de Delouze & de Seilles en 1333; & *Gaultier*, seigneur de Domenges, qui de *Mahaut*, sa femme, eut pour fille unique, *Marguerite* de Prie, alliée à *Jean* d'Arentieres, chevalier. Du second lit, vinrent *Jean* de Prie, seigneur de Châteauclos, mort sans enfans de *Jeanne* d'Amboise; & *Heliotte* de Prie, dame de Châteauclos, mariée 1°. à *Pierre* de Naillac, seigneur de Gargilesse : 2°. à *Artaud* d'Usel, des marches de Bourgogne, morte sans enfans en Janvier 1365.

III. PHILIPPE seigneur de Prie, de Buzançois & de Montpoupon, senechal de Beaucaire & de Nismes, servit au siége d'Ypres l'an 1328. & ailleurs, & mourut avant l'an 1347. après avoir eu d'*Isabeau* de Sainte-Maure, fille de *Guillaume* III. du nom seigneur de Sainte-Maure, & de *Jeanne* de Rançon, JEAN de Prie, III. du nom, qui suit; *Philippe*, sire de Moulins, capitaine du bailliage de Bourges, & maître-d'hôtel du duc de Normandie; & *André* de Prie, mort sans posterité de *Marguerite* de Rochechouart, fille d'*Aimeri*, seigneur de Mortemar, & d'*Aide* de Pierre Buffiere.

IV. JEAN III. du nom seigneur de Prie, de Buzançois, &c. & capitaine de la Rochelle, servit dans les armées des rois Philippe *de Valois* & Jean, & se signala au siége de la Charité, & à la bataille d'Aurai en 1364. Il eut de *Philippe* Courault sa femme, JEAN IV. qui suit; *Geofroi*, chevalier, vivant en 1387; *Paon*, vivant encore en 1406; & *Sarrazine* de Prie, troisiéme femme d'*Eschivart*, VI. du nom, seigneur de Preuilli.

V. JEAN IV. du nom seigneur de Prie, de Buzançois, de Moulins, &c. prit alliance avec *Isabeau* de Chanac, dont il eut *Jean* V. du nom seigneur de Prie, de Buzançois, grand pannetier de France, & capitaine de la grosse tour de Bourges, qui fut tué l'an 1427. en défendant cette place contre les Anglois, sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Linieres sa femme, fille de *Philippe*, seigneur de Resai, & de *Marguerite* de Chauvigni; ANTOINE de Prie, qui suit; *Jeanne*, dame de Cors, mariée à *Gui* de Sulli, seigneur de Voulon; *Isabeau*, dame de Gargilesse, alliée à *Jean* de Castelnau, seigneur de Luçai; & *Marguerite* de Prie, religieuse à la Ferté en Nivernois.

VI. ANTOINE de Prie, chevalier, seigneur de Buzançois, de Montpoupon & de Moulins, étoit grand queux de France l'an 1431. & vivoit encore en 1468. Il épousa *Magdelaine* d'Amboise, fille d'*Hugues* d'Amboise, III. du nom, seigneur de Chaumont, &c. dont il eut LOUIS de Prie, qui suit; *René*, cardinal, *dont il sera parlé dans un article separé*; AYMAR de Prie, qui a fait *la branche des marquis de* TOUCI, *rapportée ci-après*; *Radegonde*, religieuse à Poissi, morte en 1501; *Charlotte*, mariée en 1462. à *Geofroi* de Chabannes, seigneur de la Palisse; & *Catherine*, femme de *Louis* du Pui, seigneur du Coudrai en Berri.

VII. LOUIS de Prie, seigneur de Buzançois, &c. Chambellan du roi, & grand queux de France, épousa *Jeanne* de Salazard, fille de *Jean* de Salazard, seigneur de S. Just & de Marcilli, & de *Marguerite* de la Tremoille, dame de saint Fargeau, dont il eut EMOND, qui suit;

VIII. EMOND de Prie, seigneur & baron de Buzançois, &c. vivoit en 1505. Il épousa 1°. *Jeanne* de Beauvau, fille de *Charles*, seigneur de Tigni & de Passavant : 2°. *Avoye* de Chabannes, comtesse de Dammartin, fille de *Jean* de Chabannes, comte de Dammartin, &c. & de *Susanne* de Bourbon, comtesse de Roussillon, & dame de Montpensier. Elle se remaria à *Jacques* de la Tremoille, seigneur de Bommiers, & prit une troisiéme alliance avec *Jacques* de Brisai, seigneur de Beaumont, lieutenant de roi en Bourgogne, & n'eut point d'enfans de son premier mari, qui eut pour enfans de sa premiere femme, GABRIEL, qui suit; & *René* de Prie, seigneur de Buzançois après son frere aîné, mort en 1524. sans posterité.

IX. GABRIEL de Prie, seigneur de Buzançois, &c. épousa *Jacqueline* Desmarets, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE TOUCI.

VII. AYMAR de Prie, seigneur de Montpoupon, &c. fils puîné d'ANTOINE de Prie, seigneur de Buzançois, &c. grand queux de France, & de *Magdelaine* d'Amboise, alla à la conquête de Naples avec le roi Charles VIII. en 1495. se trouva à la prise de Capoue en 1501. & au secours de Therouanne en 1513. Il fut conseiller & chambellan du roi, grand-maître des arbalêtriers de France en 1523. & gouverneur du S. Esprit, & épousa 1°. *Claude* de Traves, fille de *Liebaud*, seigneur de Draci : 2°. *Claudine* de la Baume, fille de *Marc*, comte de Montrevel. Du premier lit sortirent EDME, qui suit; *Renée*, mariée le 5. Fevrier 1509. à *François* de Blanchefort, seigneur de S. Janvrin; & *Claude* de Prie, alliée à *Claude* de S. Maure, comte de Joigni. Du second, vinrent *Jacquette*; & *Claude* de Prie, mariée à *Gaspard* de Mailli, seigneur de Clinchamp.

VIII. EDME de Prie, baron de Touci, Montpoupon, &c. lieutenant du roi en Touraine, Blaisois & Vendômois, épousa *Charlotte* de Rochefort, fille de *Jean* seigneur de Rochefort & de la Croisette, bailli de Dijon, & d'*Antoinette* de Châteauneuf, dont il eut RENE', qui suit; *Renée*, mariée 1°. à *Jean* de Varie, vicomte de Bridiers : 2°. à *Charles* de Bellefontaine, seigneur de Cormier; *Françoise*, alliée à *Claude* Brachet, seigneur de Palluau; & *Edme* de Prie, seigneur de Montpoupon, qui épousa le 22. Août 1560. *Anne* de Berulle, dame de Nancrai, fille de *Galeas* de Berulle, baron de Ceant-en-Othe, & de *Louise* de Neufuys, dont il eut pour fille unique *Antoinette* de Prie, mariée 1°. en 1577. à *Jacques* Perreau, seigneur de Castillon : 2°. à *Paul* de Cugnac, baron d'Imonville.

IX. RENE' de Prie, baron de Touci, &c. chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Touraine, épousa le 19. Novembre 1559. *Jossine* de Selles, fille d'*Antoine*, seigneur de Beuseville, & de *Magdelaine* de Ravenel, dont il eut AYMAR, II. du nom, qui suit; *Françoise*, mariée à *Jacques* d'Orleans, seigneur de Bastarde; *Magdelaine*, alliée à *Jacques* de Houateville, seigneur de Maigremont; *Charlotte*, femme de *François* Alaman, seigneur de Guepean, &

& de Concressaut ; *Anne*, mariée à *Charles* Chenu, seigneur d'Autrui-la-Ville ; *Louise*, mariée à *Charles* Aubert, seigneur d'Aubœuf en Caux ; & *René* de Prie, seigneur de Beuseville, qui épousa *Aimée* d'Assué, fille de *Loup*, seigneur de Chastenai, & de *Louise* Cenjon, dont il eut un fils nommé *René*.

X. AYMARD de Prie, II. du nom, marquis de Touci, baron de Montpoupon, &c. épousa le 23. Mars 1593. *Louise* de Hautemer, fille de *Guillaume*, seigneur de Fervaques, maréchal de France, & de *Renée* l'Evêque de Marconnai, dont il eut *Aymar* de Prie, tué au service du roi, au siege de Montauban en 1621 ; LOUIS, qui suit ; & FRANÇOIS de Prie, qui a fait *la branche rapportée ci-après*.

XI. LOUIS de Prie, marquis de Touci, &c. épousa *Françoise* de saint Gelais, fille d'*Artus*, seigneur de Lanzac, & de *Françoise* de Souvré, morte le 29. Avril 1673. dont il eut *Charlotte* de Prie, mariée le 27. Fevrier 1639. à *Noël* de Bullion, marquis de Gallardon, seigneur de Bonnelles, conseiller d'honneur au parlement de Paris, & commandeur des ordres du roi, morte le 14. Novembre 1700. âgée de 78. ans ; & *Louise* de Prie, marquise de Touci, gouvernante des enfans de France, & surintendante de leurs maisons, alliée le 22. Novembre 1650. à *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne, maréchal de France, morte le 6. Janvier 1709. âgée de 85. ans.

BRANCHE PUISNE'E DE LA MAISON de PRIE.

XI. FRANÇOIS de Prie, troisiéme fils d'AYMAR de Prie, II. du nom, marquis de Touci, &c. & de *Louise* de Hautemer, fut baron de Montpoupon, &c. & épousa *Marie* Brochart, fille de *Pierre*, seigneur de Martigni, maître des requêtes, dont il eut AYMAR-ANTOINE, qui suit ; *Edme* ; & *Jean* de Prie.

XII. AYMAR-ANTOINE de Prie, baron de Plannes, &c. dit *le marquis de Prie*, maréchal des camps & armées du roi, avoit épousé *Jacqueline* de Ferres, fille unique de N. de Ferres, dont il eut LOUIS, qui suit ; *Rolland-Aymar*, prieur de S. Etienne de Peyrac en Perigord ; & *Leonor* de Prie, capitaine de cavalerie.

XIII. LOUIS de Prie, baron de Plannes, dit le marquis de Prie, chevalier des ordres du roi, a été aide de camp de M. le duc de Bourgogne en 1701. & 1703. puis colonel de dragons, & fut fait brigadier d'armée le premier Fevrier 1719. Il a eu l'honneur de tenir sur les fonts de bâtême le roi Louis XV. heureusement regnant, avec la duchesse de la Ferté sa parente le 7. Mars 1712. fut nommé en Decembre 1713. ambassadeur pour le roi à la cour de Turin, où il resta jusqu'en 1719. & dans le mois de Mars de la même année, il fut honoré du titre de seigneur attaché à l'éducation de sa majesté, avec toutes les entrées dans la chambre & dans le cabinet, & a été fait chevalier des ordres du roi en 1724. Il a épousé le 28. Decembre 1713. *Agnés* Berthelot, morte en 1728. Elle étoit fille d'*Etienne*, seigneur de Pleneuf, directeur general de l'artillerie de France, & d'*Agnés* Rioult de Douilli, dont des enfans. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers*.

PRIE (René) cardinal, évêque de Bayeux, abbé de Bourgueil, &c. fils d'ANTOINE de Prie, seigneur de Buzançois, de Montpoupon & de Moulins, grand queux de France, & de *Magdelaine* d'Amboise, soûtenu du credit de son cousin germain le cardinal d'Amboise, s'éleva aux dignitez de grand archidiacre de Bourges, d'abbé de Bourg-Dieu, de la Prée, &c. d'évêque de Leitoure, de Limoges, de Bayeux, & enfin à celle de cardinal, qu'il obtint du pape Jules II. en 1507. Deux ans après il alla à Rome, & s'y trouva avec le cardinal de Clermont, lorsque le pape Jules II. prit les armes contre le roi Louis XII. Ce pontife, qui portoit toutes choses à l'extrémité, fit arrêter le cardinal de Clermont, & défendit à l'autre de sortir de Rome, sous peine d'être privé de ses benefices. Mais ces précautions furent inutiles. Les cardinaux de Prie, de Carvayal, de S. Severin & quelques autres se retirerent à Genes, d'où ils vinrent à Pise tenir leur concile. Ce coup irrita furieusement le pape, qui les priva du cardinalat ; mais ils furent rétablis sous Leon X. Le cardinal de Prie mourut en France le 9. Septembre 1516. & fut enterré à l'abbaye de la Prée, où l'on voit son tombeau. * Jean d'Auton, *hist. de Louis XII.* Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Auberi, *hist. des card.*

PRIENE', ville de l'Ionie dans l'Asie mineure. Plutarque en parle dans la vie de Pericles & dans celle de Marc-Antoine. Strabon, (*liv. XIV.*) dit qu'elle a été appellée par quelques-uns *Cadme*, parce que Philotas, qui la rétablit, étoit de Beotie. Elle a été la patrie de Bias, un des sept sages de la Grece. Mar. Niger dit qu'elle s'appelle à present *Palatia*. * Lubin, *tables chronolog. sur les vies de Plutarque*.

PRIERAS (Sylvestre) ou de PRIERO, maître du sacré palais, *cherchez* MOZZOLIN.

PRIEUR, est celui qui a la superiorité & la direction dans un monastere de religieux. On appelle *prieur claustral*, celui qui gouverne les religieux dans les abbayes ou prieurez qui sont en commende, & *prieur conventuel*, celui qui ne reconnoît point de superieur dans le couvent où il est. *Prieur seculier*, se dit de celui qui n'est soûmis à aucune regle, & qui possede un benefice simple avec titre de prieuré. Celui qui tient le premier rang dans une abbaye, lorsqu'elle a besoin de plusieurs superieurs, est appellé *grand prieur*, comme dans celle de Clugni & de Fescamp. On comptoit autrefois cinq prieurs dans l'abbaye de saint Denys, & le premier étoit nommé *grand prieur*. Il y a des *grands prieurs* dans l'ordre de Malte.

PRIEUR, se dit aussi de certains officiers qui s'élisent dans les communautez, pour y presider pendant un certain tems. Ainsi on appelle *prieur de Sorbonne*, un bachelier de Sorbonne, qui pendant un an est superieur de la maison de Sorbonne. Il preside aux assemblées de cette maison, & est obligé de faire un discours latin au commencement de chaque sorbonique qui s'y fait. On donnoit aussi anciennement le nom de prieur à certains magistrats, ou seigneurs temporels, que l'on a depuis appellez comtes. * *Diction. des arts*.

PRIEZAC (Daniel de) conseiller d'état ordinaire, né au château de Priezac en Limosin, fut reçu à l'académie Françoise en 1639. & mourut en 1662. Ses ouvrages sont : *Observations contre le livre de l'abbé de Metrose*, intitulé, *Philippe le prudent* ; *vindiciæ Gallicæ* ; *trois volumes des privileges de la Vierge* ; *deux volumes de discours politiques*, & un ouvrage latin en faveur des Barberins, contre la chambre apostolique. * Pelisson, *histoire de l'académie Françoise*.

PRIMAQUE, *Primacus*, esclave dans l'isle de Chio, s'enfuit dans les montagnes, & se mit à la tête de tous les fugitifs, qui, comme lui, y étoient venus chercher un asyle. Les habitans de l'isle envoyerent des troupes contre-eux ; mais après plusieurs combats de part & d'autre, ils furent obligez de traiter avec Primaque, auquel ils promirent des vivres d'un prix dont on convint. Ce chef de son côté s'engagea de ne plus recevoir d'esclave, qu'après avoir examiné la cause de sa fuite, & jugé si elle étoit juste ou non. Ce traité fit qu'il y eut beaucoup moins de fugitifs qu'auparavant ; car Primaque faisoit observer une exacte discipline à ceux qui étoient sous sa domination, & punissoit avec rigueur les moindres fautes. Dans la suite les habitans de Chio mirent sa tête à prix, & promirent une grande somme à qui la leur apporteroit. Primaque qui étoit fort vieux, lassé de se voir exposé à des embuches continuelles, contraignit un jeune homme qu'il aimoit tendrement, de lui couper la tête pour gagner la recompense qui avoit été promise. Les habitans de Chio, touchez de cette generosité, éleverent une statue à ce heros, auquel ils sacrifioient aussi bien que leurs esclaves. * Athenée, *lib. 6. cap. 7. ex Nymphodor.*

PRIMARO, bourg avec un petit fort, qu'on nomme la *tour Gregorienne*. Il est sur l'embouchure la plus meridionale du Pô, qu'on appelle le Pô d'Argenta, ou de Primaro ; & il a été bâti sur les ruines de l'ancienne *Spina*, qui donnoit à cette embouchure du Pô le nom de *Spineticum ostium*. * Mati, *diction.*

PRIMASE, *Primasius*, évêque d'Adrumete en Afrique, & non pas d'Utique, comme quelques auteurs l'ont

assuré, vivoit dans le VI. siecle, se trouva en l'an 553. au V. synode general, tenu à Constantinople, où il s'opposa avec ses confreres à la condamnation des trois chapitres. *Philippe Elssius* met Primase entre les Hermites de S. Augustin, & d'autres assurent avec lui, que ce prélat vivoit en 440. mais ils se trompent. Il composa des commentaires sur les épîtres de saint Paul; ou plûtôt il recueillit des ouvrages de saint Augustin, & des autres peres, les passages qui pouvoient servir à les expliquer, avec si peu de choix, qu'on n'y remarque aucun systême suivi. Jean ou Gannai, dit *Gagnaus*, les publia dans le XVI. siecle l'an 1543. après les avoir tirez de l'abbaye de saint Theudere, dite de *saint Cher* en Dauphiné. Nous avons cet ouvrage dans la bibliotheque des peres, avec des commentaires que le même Primase composa sur l'Apocalypse. Il mit aussi en lumiere trois livres des heresies, pour suppléer à ce qui manquoit à celui que saint Augustin avoit laissé imparfait : il enseignoit dans le premier ce qui fait un homme heretique, & dans les deux autres ce qui peut l'en convaincre. Quelques-uns croyent que ce traité des heresies dont Sigebert fait mention, est celui que le P. Sirmond a donné sous le nom de *prædestinatus*, qui porte le nom de Primasius, dans un manuscrit que le P. Mabillon a trouvé en Allemagne. Mais le sujet des livres des heresies de Primasius, indiqué par Sigebert, est bien different de celui du livre intitulé *prædestinatus*. Junilius évêque d'Afrique dedia à Primase un traité, *de partibus divinæ legis*. * Victor, *in chron.* Cassiodore, *de div. lect. c.* 9. S. Isidore, *in cat. c.* 9. Trithême. Bellarmin. Baronius, &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du VI. siecle.*

PRIMAT. Ce nom se donnoit autrefois en Occident à tous les Metropolitains. Dans les siecles suivans, on a distingué le primat du metropolitain, & on a donné le nom de primat aux évêques de certains sieges, qui ont pretendu avoir une jurisdiction au-dessus des metropolitains. En Orient ces évêques s'appelloient patriarches ou *exarques* : en Occident ils ont pris le nom de primats. Autrefois en Occident tous les metropolitains étoient égaux, à l'exception de l'évêque de Carthage, qui étoit primat de toute l'Afrique. Depuis quelques metropolitains de villes considerables, se sont arrogez la qualité de primat, ou l'ont demandée au saint siege. Les papes l'accorderent d'abord à l'évêque de Thessalonique. En France, l'évêque d'Arles est le premier qui en fut favorisé par le saint siege. L'archevêque de Reims reçut le même titre de papes Zosime & Adrien I. celui de Sens, de Jean VIII. & celui de Bourges se dit primat d'Aquitaine. La primatie de l'archevêque de Lyon fut établie ou confirmée par Gregoire VII. sur les quatre provinces Lyonnoises. En Espagne, les archevêques de Seville, de Tarragone & de Tolede prennent le même titre. En Allemagne, celui de Mayence, & en Angleterre celui de Cantorberi. Ces primaties, & les droits que les primats se vouloient attribuer, ont toujours été contestez; & de tous les primats, il n'y a que celui de Lyon qui soit en possession d'exercer sa jurisdiction sur d'autres provinces. La bulle de Gregoire VII. lui adjuge les quatre provinces Lyonnoises qui composoient alors, outre la province de Lyon, celle de Sens, de Tours & de Rouen. Celle de Rouen a été soustraite par la bulle de Calixte II. & par une possession, dans laquelle elle a été maintenue par arrêt du conseil du 12. Mai 1702. La province de Sens, qui est presentement divisée en deux, parce que Paris a été érigé en archevêché, & celle de Tours, reconnoissent la primatie de Lyon. Il y a seulement quelque difficulté sur la Bretagne; pour raison de laquelle il y a un procès pendant au parlement de Paris, entre les archevêques de Tours & de Lyon. La primatie de Bourges sur l'archevêque d'Albi stipulée par le traité de l'erection de l'évêché d'Albi en metropole, a été confirmée par arrêt provisoire. Les autres primaties de toute l'Europe, ne sont plus que des titres, sans aucun exercice ni fonction. Le droit du primat à present, est de juger des appellations interjettées pardevant lui, ou pardevant son official, des sentences rendues par les metropolitains, ou par leurs officiaux; & de donner des *visa* sur les refus faits par les metropolitains. * Thomassin, *de la discipline de l'eglise.* M. Du Pin, *de antiqua eccles. dissertat. hist.*

PRIMATICE, dit *Boulogne*, parce qu'il étoit gentilhomme Boulonnois, peintre celebre dans le XVI. siecle fut appellé en France par le roi François I. en 1531. & fut employé aux ouvrages que ce prince faisoit faire dans les maisons royales, & particulierement à Fontainebleau. En 1540. le même roi l'envoya à Rome pour acheter des antiques. Il y fit mouler par le Vignole, & quelques autres sculpteurs, le cheval de Marc-Aurele, qui fut longtems exposé en plâtre dans la grande cour à Fontainebleau, qu'on appelle encore à cause de cela, *la cour du cheval blanc.* Le Primatice eut pour recompense une charge de valet de chambre, & en 1544. fut pourvû de l'abbaye de saint Martin de Troyes. Il avoit auprès de lui divers peintres excellens qui travailloient sur ses desseins. Lorsque le roi François II. monta sur le thrône en 1559. le Primatice eut l'intendance generale des bâtimens, qui étoit déja une charge considerable. Après la mort de ce prince, il commença à saint Denys, par ordre de la reine Catherine de Medicis, le mausolée du roi Henri II. orné de statues & de bas reliefs de bronze & de marbre, qui n'a point été achevé. Avant le Primatice, la peinture en France tenoit encore de la maniere gothique; mais ce peintre fit un si grand nombre de desseins, & forma tant d'excellens éleves, qu'on vit éclore en peu de tems une infinité de pieces de meilleur goût. Il mourut fort âgé. * *Consultez* le Vasari, Baglioni, Malvazi & Felibien.

PRIMAUDAYE (Pierre de la) gentilhomme Angevin, seigneur de la Primaudaye & de la Barrée, vers l'an 1580. composa un ouvrage intitulé, l'*Académie Françoise*, qui fut très-bien reçu. Sa devise étoit tirée de l'anagramme de son nom, *par priere Dieu m'aide.* * *Consultez* François de la Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, qui parlent de lui & de ses ouvrages.

PRIMECIER, dignité civile & ecclesiastique, ainsi appellée de ce que celui qui l'avoit, étoit écrit le premier sur le catalogue des officiers. *Primus in cera*, c'est-à-dire, *in catalogo.* On donna particulierement ce nom à ceux qui presidoient aux finances, puis il fut donné aux premiers officiers dans chaque ordre. Ce nom passa depuis aux ecclesiastiques : on appelloit primecier de la chapelle du palais, celui qui étoit le premier des officiers de la chapelle imperiale. Dans les églises cathedrales, c'étoit celui qui avoit soin de l'ordre de l'office public, & qui presidoit au chœur, où il faisoit la fonction de ceux que nous appellons *Chantres.* Il y avoit du tems de saint Gregoire un primecier dans l'eglise Romaine. Il y en avoit aussi dans d'autres églises, & peut être de-là sont venus les chefciers, qui sont encore les premiers dans quelques églises collegiales. * Thomassin, *de la discipline de l'eglise.* Menage, *Antibaillet. t.* 1.

PRIMEROSE (Jacques) natif de Bourdeaux, fils d'un ministre Ecossois, étudia en medecine à Paris avec une pension que lui donnoit Jacques I. roi d'Angleterre. Il a fait un livre imprimé à Roterdam, sous ce titre, *Jacobi Primerosii de vulgi erroribus in medicina.* On dit qu'il y a dans ce livre de fort bonnes choses, & bien curieuses. * *Memoires du tems.*

PRIMIEN, *Primianus*, évêque Donatiste, *voyez* SUSES, CEBARSUSSI, & MAXIMIN, évêque Donatiste.

PRIMINIUS, est auteur du VIII. siecle, qui a fait des extraits de tous les livres canoniques, donnez par le pere Mabillon dans le IV. tome de ses annales. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des VII. & VIII. siecles.*

PRIMISLAS, *voyez* LESC ou LESQUE.

PRIMISLAS II. se fit élire roi de Pologne en 1295. dans le tems que ce royaume étoit extrêmement divisé, après la mort de Leschus VI. dit *le Noir.* On n'approuva point l'élection de Primislas, qui fut assassiné pendant les bacchanales, sept ou huit mois après son couronnement. * Chromer, *hist. Polon.* Guaguini, *descript. Sarm.*

PRIMISLAS, PREMISLAS ou PRZEMYSK I. fut duc de Bohême après Crocus, qui avoit laissé trois filles. *Bela*, *Techa*, & LIBUSSA. Cette derniere, quoique la plus jeune, fut pourtant choisie pour gouverner le pays à l'âge de 25. ans : ce qu'elle fit avec un grand succez pendant 13. ans; ensuite de quoi elle se maria à *Primislas*

qui étoit un villageois. Il établit de bonnes loix, gouverna pendant 44. ans, vêcut plus de 90. ans, & mourut non pas en 745. comme quelques-uns le croyent, mais plus probablement vers l'an 676. que *Zenamisle* son fils lui succeda.

PRIMISLAS ou PRZEMYSLAS, II. duc de Bohême, fils de *Ladislas* III. fut surnommé le *Victorieux*, & le *Prince tout d'or*. Il fut couronné d'une couronne d'or en 1199. avec permission de l'empereur Philippe; & après la mort de ce prince, il s'attacha à Othon IV. qui servit dans des occasions importantes. L'empereur témoigna tant d'amitié & tant de gratitude à Primislas, qu'il fut surnommé *Ottocare*, comme qui diroit *le favori d'Othon*. Il mourut en 1231. après un regne de 32. ans.

PRIMISLAS III. dit *Ottocare* II. succeda à *Venceslas* fils de *Primislas* II. en 1253. & conquit la Carinthie, la Stirie, la Carniole, l'Autriche, &c. L'empereur Rodolphe I. lui fit rendre ses provinces, & les donna à son fils Albert, tige des princes de la maison d'Autriche. Ce procedé offensa Primislas, qui pour s'en venger mit des troupes en campagne; mais il perdit la vie dans une bataille le 28. Août 1278. & le 25. de son regne. * *Consultez.* Æneas Silvius, & les autres auteurs de l'histoire de Boheme, *in script. rer. Germ. & Hung.*

PRIMUS, évêque d'Alexandrie, avoit gouverné cette eglise depuis l'an 110. jusqu'à l'année 119. * Eusebe, *hist.* M. DuPin, *bibl. des aut. ecclesf. des trois premiers siecles.*

PRINCE DE LA JEUNESSE, titre que le premiers empereurs donnoient à leurs fils, ou à ceux qu'ils adoptoient pour être leurs successeurs. La puissance souveraine étant passée de la famille des Cesars dans d'autres; ceux qui étoient désignez successeurs de l'empereur, furent appellez *Cesars*. Aujourd'hui nous les nommons *rois des Romains*. * Rosin, *Ant. Rom. l. 7. c.* 13.

PRINCE DE L'EMPIRE, *voyez* ce titre dans l'article ALLEMAGNE.

PRINCE (Isle du) qu'on nomme ordinairement *Ilha do Principe*, dans la mer d'Ethiopie, a été découverte par les Portugais, qui en sont les maîtres. * Sanson.

PRINCIPAUTE', pays du royaume de Naples, divisé en *principauté citerieure*, & *principauté ulterieure*. La premiere, que les Italiens nomment *principato citra*, comprend une partie du pays des anciens Picentins & de la Lucanie; & a la principauté ulterieure au septentrion, avec une partie de la Campagne heureuse; la mer de Toscane au midi & au couchant; & au levant la Basilicate. Salerne est sa ville capitale; les autres sont, Nocera, Capacio, Amalfi, Marsico, Sarno, Cana, Scala, Ravello, &c. LA PRINCIPAUTE' ULTERIEURE est entre la citerieure, la Capitanate, le mont Apennin, & la Campagne heureuse. On croit que c'est le pays des anciens Arpins, que les Italiens nomment presentement *Principato oltra*. La ville de Benevent en est la capitale, & appartient au saint siege; avec son territoire, moins considerable que lorsque le pape Clement VI. se le reserva par sa bulle de 1350. Les autres villes de la principauté ulterieure sont, Conza, Avellino, Ariceno, Cedogna, Monte-Marano, Fricenti, &c. * Leandre Alberti, Sanson, &c.

PRINCIPAUTE' DU VAL DE TARO, *voyez* TARO.

PRINCIPAUTE'S, anges du troisiéme ordre de la seconde hierarchie, ainsi appellez, à cause de leur prééminence sur les anges inferieurs. * Saint Denys, *cælestis hierarchia, cap.* 6.

PRINTEMS SACRE', en latin *Ver sacrum*, étoit un sacrifice solemnel que les Romains faisoient aux dieux, dans les occasions les plus importantes, & dans les plus pressans besoins de la republique. Dans ce sacrifice on immoloit tout ce qui étoit né pendant un printems dans toute l'étendue de l'état de Rome. On croit que les Sabins ont été les premiers qui ayent celebré ce printems sacré, pendant une guerre qu'ils soûtinrent contre les Umbriens. Après y avoir été battus plusieurs fois, ils firent vœu au Dieu Mars, que s'ils remportoient la victoire, ils lui sacrifieroient tout ce qui naîtroit sur toutes les terres de leur obéïssance, pendant le premier printems. Ils furent effectivement victorieux, & pour accomplir leur vœu, ils immolerent tous les animaux qui nâquirent tant que cette saison dura. Mais comme ils avoient voué generalement tout ce qui naîtroit, sans rien specifier, ils crurent que les enfans qui naissoient étoient compris dans leur vœu: cependant ils trouvoient une si grande cruauté à les sacrifier, qu'ils ne pouvoient s'y resoudre. Dans ces embarras (pour satisfaire en même-tems à leur religion, & à leur tendresse paternelle) ils consacrerent au service du dieu Mars, tous les enfans qui nâquirent pendant ce printems, & qu'ils avoient déja vouez à ce dieu avant qu'ils fussent nez. Ils les firent servir dans ses temples jusqu'à l'âge de 20. ans: & lorsqu'ils eurent atteint cet âge, ils les mirent tous hors de leur pays, tant garçons que filles, les abandonnant à leur destin. Ces malheureux furent obligez d'aller servir dans les états voisins; & parce qu'ils étoient nez au printems, ils furent nommez *Verna*, comme si on eût dit *Veneratt, nez au printems.*

La faute que les Sabins avoient faite, en vouant un printems sacré, rendit plus sages ceux qui firent après eux le même vœu. En l'an 536. de Rome, & avant Jesus-Christ 218. P. Licinius étant pontife, declara que lorsqu'on vouoit un printems sacré, on ne vouoit que tout le bétail qui devoit naître au printems prochain. Q. Fabius Maximus faisant ce vœu solemnellement pendant la guerre d'Annibal, contre lequel il avoit été créé dictateur; s'expliqua en ces termes exprès devant toute l'assemblée du peuple Romain, disant: *Qu'il vouoit aux dieux de leur sacrifier tout autant de fruits que porteroient à la prochaine saison nouvelle les brebis, les truyes, les vaches & les chevres en toutes les montagnes, pleines rivieres, & prairies d'Italie.* Il y avoit eu aussi un printems sacré l'année 535. de Rome, & 219. avant Jesus-Christ, pendant le consulat de M. Portius & de L. Valerius; & il y en eut encore un sous les consuls P. Scipion, surnommé l'*Africain*, & T. Sempronius, *le Long*. Cette même année, il fut décidé par le pontife, que le printems sacré ne dureroit que depuis le premier jour de Mars, jusqu'au dernier jour d'Avril exclusivement. * Tite-Live, *liv.* 33. *c.* 29. & *l.* 34. *c.* 43. Plutarque, *in Fabio*. Strabon, *liv.* 5.

PRIOLO ou PRIOLI (Benjamin, né à saint Jean d'Angeli, le 1. Janvier 1602. perdit ses pere & mere avant qu'il eût atteint sa quinziéme année. Ainsi se trouvant maître de lui, après avoir étudié à Orthez & à Montauban, il alla à Leyde, où il profita beaucoup des leçons de Heinsius & de Vossius, & par un application de trois ans, il se remplit de la connoissance de tous les historiens Grecs & Latins. L'envie de voir Grotius, qui étoit alors à Paris, l'attira dans cette grande ville, d'où il passa à Padoue pour y apprendre à fonds sous Cremonius & sous Licetas, les sentimens d'Aristote & ceux des autres philosophes de l'antiquité. Il revint en France, & retourna une seconde fois en Italie pour essayer à se faire reconnoître parent legitime de la maison de Prioli: le moment n'étoit pas encore venu. Il s'attacha au duc de Rohan, qui étoit alors au service des Venitiens (Priolo étoit filleul du prince de Soubise, frere de ce duc) & se mit si avant dans ses bonnes graces, que M. de Rohan n'eut point de confident plus intime pendant le reste de sa vie. Il l'envoya deux fois en Espagne pour des negociations importantes, & lui laissa le soin de toutes sortes de détails pendant qu'il commandoit les troupes de France dans la Valteline & au pays des Grisons en 1635. Priolo se trouva dans tous les combats, & y paya de sa personne à pied & à cheval. La mort du duc de Rohan, arrivée en 1638. l'obligea de se retirer à Geneve, avec Elisabeth Michaëli, qu'il avoit épousée depuis trois mois: elle tiroit son origine des Michaëli de Luques, & de ceux de Venise, dont il y a eu des doges. Priolo passoit son tems dans une terre qu'il avoit achetée près de Geneve, lorsque le duc de Longueville lui fit proposer de le suivre à Munster, où ce prince alloit en qualité de plenipotentiaire pour la paix: il accepta le parti, & là il lia une amitié très-étroite avec le nonce Chigi, qui depuis fut pape sous le nom d'Alexandre VII. Le duc de Longueville fut si satisfait de lui, qu'il lui fixa une pension de 1200. livres, sur la principauté de Neufchâtel en Suisse, & que peu de tems avant sa mort, il lui donna une gratification, comme le dernier gage de son affection. Au retour de Munster, Priolo passa à Geneve, d'où il tira

sa famille dans le dessein de s'aller établir à Paris : il s'arrêta en chemin six mois à Lyon, & y confera souvent sur la controverse avec le cardinal François Barberin, qui le convainquit si bien de la fausseté de sa religion, que lui, sa femme, ses enfans, & ses domestiques l'abjurerent, & reçurent la communion de la main de cette éminence. Lorsqu'il fut à Paris, il suivit le parti du prince de Condé dans les mouvemens de 1652. malgré les bontez dont la reine mere le combloit, & sans vouloir prêter l'oreille aux favorables promesses du cardinal Mazarin. Il fallut donc qu'il se retirât en Flandres; son bien fut confisqué, & sa famille exilée. Il rentra pourtant peu après dans les bonnes graces du roi, & revint à Paris, où il ne songea plus qu'à vivre en homme privé, & à cultiver les belles lettres. Ce fut dans ce genre de vie, & pour dissiper ses chagrins, qu'il composa en latin avec une liberté bien éloignée de la flatterie, une histoire de France, depuis la mort du roi Louis XIII. jusqu'en 1664. Il en publia d'abord un précis, où il modera la hardiesse de sa plume, qui fut imprimé à Paris chez Cramoisi en 1662. Cependant comme quelques ministres d'état y trouverent trop d'essor, & qu'ils vouloient que cet ouvrage fût tronqué par des examinateurs, l'auteur fit ses remontrances au roi, qui consentit qu'il fit imprimer son ouvrage à Paris, chez Leonard, qui fut achevé en 1665. & dont le debit fut permis sous le titre de *Benjamini Prioli ab excessu Ludovici XIII. de rebus Gallicis historiarum libri XII. in 4°.* Cette édition a depuis été contrefaite à Utrecht une fois, & deux à Leipsic; la derniere est de 1686. & est la meilleure de toutes les precedentes. Il dédia cette histoire au doge & au senat de Venise, qui le recompenserent même avant l'impression de l'ouvrage par des lettres patentes, expediées en 1660. sous le doge Dominique Contarini, par lesquelles la republique le reconnoissoit pour noble chevalier Venitien : elles lui furent données à Paris, par l'ambassadeur Grimani, avec une chaîne & une médaille d'or de 300. pistolles. Le roi Louis XIV. lui donna en 1661. une pension de 2000. livres, en lui faisant expedier le privilege pour son histoire; & le cardinal Mazarin, qui s'étoit servi de lui dans des negociations, lui en laissa une de 1500. livres par son testament. Enfin M. de Lionne ministre d'état pour les affaires étrangeres, le chargea en 1667. d'aller à Venise pour une affaire secrete; mais en chemin il mourut d'apoplexie dans la maison archiepiscopale de Lyon; ce qui détruit ce qu'on lit dans la premiere édition du dictionaire critique de Bayle, qu'il étoit mort à l'hôpital de cette ville-là. Il fut enterré dans l'église de saint Jean de Lyon, où l'on mit une épitaphe que l'on avoit trouvée parmi ses papiers. Il ne faut pas croire ce qu'on lit dans le *Sorberiana*, que son pere étoit bâtard d'un noble Venitien, puisque si cela eût été, la republique ne l'eût jamais avoué pour noble Venitien, puisque Venise est le lieu du monde où les bâtards sont plus rejettez, & moins reconnus : les peres même les méconnoissent & les abandonnent. La Faille dit dans ses *additions aux annales de Toulouse, II. tome*, que Priolo étoit d'Auvergne, & que son veritable nom étoit *Priou*, qu'il avoit latinisé *Priolus*. Il laissa sept enfans; l'aîné des deux fils fut avancé par M. Colbert, dans les finances; le cadet fut reçu dès l'âge de 20. ans dans les gardes du corps, & fut exempt de la compagnie. Des cinq filles, il y en a eu deux qui ont tenu le premier rang auprès de deux duchesses des plus considerables de la cour; les trois autres furent religieuses, dont l'aînée après avoir été superieure du monastere royal de Chailliot, fut choisie en 1692. par le roi Louis XIV. pour établir dans le monastere de saint Cyr, la regle qu'on y a observée depuis. Priolo promettoit sept ouvrages differens, dont les titres sont dans la derniere page de son histoire, parmi lesquels se trouvoit sa vie, & celle du duc de Rohan, qui n'ont pas encore vû le jour. *Voyez* PRIULI. * Bayle, *dict. critique*. Priolo lui-même, *dans sa préface & dans divers endroits de son histoire. La vie du prince de Condé*, par Gualdo. *La vie du cardinal Mazarin*, par Auberi du Maurier. *La vie de Priolo*, par Rhodius, *imprimée à Padoue en 1662. Memoires du tems*

PRIOTISA, *Castel Priotisa* petite ville ou bourg de l'isle de Candie. Ce lieu est sur la côte meridionale, près du cap de Matala au midi de la ville de Candie. * Mati, *dict.*

PRISCIEN, *Priscianus*, docte grammairien de Cesarée ou de Rome, étoit en reputation à Constantinople, non vers l'an 440. comme l'a cru Trithême, mais vers l'an 525. comme nous l'apprenons de Cassiodore, qui lui étoit contemporain. Il écrivit divers ouvrages qu'Alde Manuce imprima à Venise en 1476. sur un manuscrit trouvé en France, sur lequel Badius revit encore l'édition qu'il en donna à Paris en 1527. Putschius a mis ses ouvrages dans le corps des anciens grammairiens. * Trithême, *in catal.* Gesner, *in bibl.* Possevin, *in appar. sacr.*

PRISCILLE, *Priscilla*, femme du bourg de Pepuze, qui se joignit à Montan, se mit à prophetiser, & fut beaucoup considerée dans la secte des Montanistes, ausquels elle donna son nom. Elle mourut avant l'an 211.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des trois premiers siecles.*

Au reste il faut éviter de confondre cette femme avec une autre PRISCILLE, dont il est parlé dans les actes, & qui étoit femme d'*Aquila*, faiseur de tentes; & avec PRISCILLE, dame Romaine, à qui le pape Marcel I. persuada de bâtir un cimetiere, pour faire enterrer les martyrs & les Fideles vers l'an 306. *Cherchez* MAXIMILLE, *Maximilla*, femme de qualité dans le XII. siecle.

PRISCILLIEN, *Priscillianus*, heresiarque; chef des Priscillianistes Espagnols, sortoit d'une famille noble & riche, & avoit beaucoup d'esprit, de doctrine & d'éloquence. Il souffroit sans peine le travail des veilles, des penitences & des mortifications corporelles; il paroissoit éloigné de toute avarice, & eût passé sans doute pour un grand homme, si l'orgueil n'eût commencé à ternir ses bonnes qualitez & si l'heresie n'eût achevé de le corrompre tout-à-fait. Un Egyptien nommé Marc, Heretique, ayant semé les erreurs des Gnostiques dans les Gaules, le long du Rhône, engagea dans ses sentimens une certaine Agape, & un rheteur commé Elpidius, qui instruisirent Priscillien. Il couvroit la vanité dont il étoit plein, sous les apparences d'une humilité profonde, & étoit suivi des femmes comme un homme de Dieu. Avec ces secours il lui fut aisé d'entraîner les peuples dans ses opinions : en effet, cette secte se répandit bien loin en peu de tems. Outre les abominations des Gnostiques, Priscillien enseignoit que l'ame étoit de même substance que Dieu, & que descendant en terre par sept cieux, & certains autres degrez de principauté, elle tomboit entre les mains du principe mauvais, qui la semoit dans le corps. Il composoit le corps de douze parties, à chacune desquelles presidoit un signe celeste. Il condamnoit l'usage de la chair des animaux, & le mariage, comme une conjonction illegitime, & separoit les femmes & les maris sans leur consentement. Selon lui, la volonté de l'homme étoit soumise à la puissance des étoiles, ce qui lui imposoit une necessité invincible. Il disoit que Jesus-Christ étoit la même personne que le Pere & le saint-Esprit, confondant les personnes de la Trinité avec Sabellius, & vouloit qu'on jeûnât le Dimanche & le jour de Noël, parce qu'il ne croyoit pas que Jesus-Christ eût pris une veritable chair. Quand les Priscillianistes se trouvoient dans les églises des Orthodoxes, ils recevoient l'eucharistie; mais ils ne la consommoient pas : ils tenoient le mensonge pour une chose permise; enfin ils ramassoient diverses heresies déja condamnées, & ne differoient des Manichéens que de nom. Leur livre favori étoit un volume qu'ils appelloient *la Livre*, à cause qu'en douze questions, comme en douze onces, tous leurs blasphêmes y étoient expliquez. Ce fut en 379. que cette heresie commença à éclater : Hygin ou Adygin, évêque de Cordoue, fut le premier qui s'y opposa, & les déféra à Idace évêque de Munda, qui poussa les choses avec beaucoup de chaleur. L'affaire fut portée au concile tenu à Sarragosse en 381. composé d'évêques d'Espagne & d'Aquitaine. Les Priscillianistes n'oserent s'y presenter : leurs chefs furent condamnez, quoiqu'absens; sçavoir, Instance & Salvien, évêques; Elpide & Priscillien, laïques. Après cette condamnation, Instance & Salvien, ordonnerent Priscillien évêque. Idace & Itace chargez de les poursuivre, voyant que les anathêmes étoient un trop foible remede pour déraciner un si grand mal, eurent recours à Gratien, qui par un édit, chassa ces

Heretiques, non-seulement de toutes les églises, mais aussi de toutes les villes. La plûpart se cacherent: mais Salvien, Instance & Priscillien, entreprirent le voyage d'Italie; par la faveur de Macedonius, maître des offices, obtinrent de l'empereur un rescrit qui les retablissoit. Alors ils revinrent triomphans, quoiqu'ils fussent mortifiez de ce que le pape Damase, saint Ambroise & saint Delphin de *Bourdeaux* leur avoient resisté, celui-là à Rome, & ceux-ci à Milan & à Bourdeaux, où ils étoient évêques. Itace qui avoit été chassé, s'adressa à Maxime, qui s'étoit emparé des Gaules, & lui presenta une requête contre les Priscillianistes. Maxime fit venir Instance & Priscillien à Bourdeaux; on y tint un concile en 385. où Instance fut déposé. Priscillien appella à Maxime, qui avoit usurpé l'empire, & qui residoit à Treves: cet heresiarque ayant été convaincu de s'être servi de malefices, & d'avoir tenu des assemblées nocturnes avec des femmes, & fait souvent l'oraison tout nud, fut condamné à perdre la tête avec ses partisans, ce qui fut executé; plusieurs autres Priscillianistes furent executez ou envoyez en exil. Il est à remarquer que les accusateurs de Priscillien, *Idacius*, & *Ithacius*, étoient de fort malhonnêtes gens, si l'on en croit Sulpice Severe, & cherchoient plûtôt à satisfaire leur passion particuliere, qu'à soûtenir la verité. Aussi saint Martin de *Tours*, desapprouvant la conduite de ceux qui demandoient la mort de Priscillien, tâcha d'obtenir sa grace; & n'ayant pû en venir à bout, ne voulut plus communiquer avec ceux de la faction de ces deux évêques. Instance fut déposé & envoyé en exil. Cette execution n'éteignit pas la secte de ces Heretiques; au contraire, ceux qui la suivoient en Espagne, honorerent Priscillien comme martyr, & depuis jurerent par son nom avec beaucoup de respect. Symphose évêque de ce parti, ordonna des évêques dans plusieurs églises & entr'autres Dictinius qui se presenta au concile de Tolede tenu en 399. ou 400. où il abjura les erreurs des Priscillianistes, avec plusieurs autres évêques de ce parti; mais il y en eut d'autres qui persisterent dans leur égarement. Les Priscillianistes furent condamnez par un rescrit d'Honorius en 407. & le furent encore par deux conciles tenus en Espagne en 477. après que Turribius, évêque d'Asturie ou d'Astorge, eut envoyé au pape S. Leon un diacre avec un memoire, qui contenoit seize principaux chefs des opinions des Priscillianistes. Le pape lui fit reponse, & dans cette épître condamna toutes ses erreurs. C'est la 93. entre les épîtres de ce pontife, qui commence ainsi: *Quam laudabiliter pro Catholica fidei veritate movearis, &c.* Les évêques d'Espagne excitez par la lettre de saint Leon, tinrent des conciles dans lesquels ils acheverent de condamner les Priscillianistes; & enfin le concile de Brague de l'an 563. renouvella la condamnation de leurs erreurs. * Saint Jerôme, *catal. script. eccles.* Sulpice Severe, *l. 2. & dial. 3.* Saint Augustin, *her. 70.* Prateole, v. *Priscil.* Sandere, *her. 84. & 103.* Baronius, *A. C. 381. & seq.* Godeau, *hist. eccles.* Tillemont, *Memoires.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du V. siecle.*

PRISCUS, commandoit la sixiéme legion Romaine dans l'armée de Cestius en Judée. Il fut un de ceux qui l'empêcherent de donner l'assaut au temple de Jerusalem dans le tems que ce general y avoit mis le siege, & qui furent cause qu'il fit une honteuse retraite. Deux jours après Priscus fut tué par les Juifs, qui suivirent les Romains. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. II. chap. 39. & 40.*

PRISCUS, autre capitaine Romain, qui ne pouvant souffrir qu'un nommé *Jonathas*, après avoir assassiné Pudens, chevalier Romain, insultât encore à son corps, le tua d'un coup de fléche au siége de Jerusalem, par Tite Vespasien. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. VI. chap. 17.*

PRISCUS, frere de l'empereur Philippe, fut gouverneur de Syrie, & des provinces voisines, & ses exactions l'ayant rendu odieux, on le rappella, & on lui donna le gouvernement de Macedoine. Après la mort de son frere en 249. il se fit proclamer empereur; mais ayant été déclaré ennemi de la patrie par le senat, il fut tué quelque tems après. * Aurelius Victor, *de Cæsar.*

PRISCUS HELVIDIUS, questeur d'Achaye sous l'empire de Neron, gendre de Thraseas, homme de probité, & aimant la liberté, fut exilé d'Italie après la condamnation de Thraseas, & se retira à Apollonie. Etant revenu sous l'empire de Galba, il conserva toûjours le même esprit de liberté sous ce prince & sous Vespasien. Il témoigna même qu'il auroit souhaité que la liberté de la republique Romaine fût rétablie. On intenta à cause de cela contre lui, une accusation, dont il fut absous. * Juvenal, *sat. 5.* Tacit. *l. 4. hist.* Probus le *Grammairien.*

Il ne faut pas le confondre avec PRISCUS JULIUS, l'un des lieutenans generaux de Vitellius, qui fut envoyé avec Alphenus Varus pour garder les Apennins, avec quatorze cohortes pretoriennes, & qui après que le parti de Vitellius fut défait, se tua lui-même. Tacit. *hist. l. 3. c. 55. & l. 4. c. 11.*

PRISCUS, philosophe, eut beaucoup de part en l'estime de Julien l'*Apostat*, & fut accusé de magie. Il ne faut pas le confondre ni avec PRISCUS Jabolenus, ancien jurisconsulte, ni avec PRISCUS sophiste, dont parle Eunapius, &c. * Gesner, *in biblioth.*

PRISCUS PANITES, sophiste, qui vivoit dans le V. siecle, du tems de Theodose *le Jeune*, fut employé par ce prince en diverses legations. Outre des épîtres & des déclamations, il publia une histoire de Constantinople, & quelques autres ouvrages, que Volaterran dit être dans la bibliotheque du Vatican. * Volaterran, *comment. l. 18.* Evagre, *l. 5. c. ult.* Jornandés, *de reb. Got. c. 24. 35. 42. &c.* Vossius, *de hist. Græc. l. 4.*

PRISME, triangle de verre solide, lequel exposé à la lumiere, represente diverses couleurs bien distinguées & très-vives, comme dans l'arc-en-ciel. * *Memoires de l'académie.* On a vendu aux Chinois un prisme de verre deux cens écus; parce qu'ils ont crû que c'étoit une pierre précieuse. * *Hist. de la Chine.*

PRISRENDI, PREISERENO, anciennement *Justiniana Secunda, Vulpianum, Vulpiana, Ulpiana*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bosnie, sur une petite riviere qui se décharge peu après dans le Drinblanc, environ à douze lieues d'Uscup, vers le couchant. Prisrendi a un évêché suffragant d'Antivari, & une magnifique église, dont les Turcs ont fait une mosquée. * Mati, *diction.*

PRISTAF: les Moscovites appellent ainsi l'officier du grand-duc de Moscovie, qui a soin de défrayer les ambassadeurs de vivres & de voitures, dès qu'ils entrent sur ses terres. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

PRISTINA, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la contrée de Bosnie, qu'on nomme *Campo Merlino*, à quatorze lieues de Prisrendi vers le nord. * Mati, *diction.*

PRIVAS, petite ville de France dans le Vivarez, à six lieues de Viviers, du côté du nord. Privas avoit autrefois quelques fortifications. Louis XIII. les fit abattre après avoir pris la ville sur les Prétendus Reformez l'an 1629. * Mati, *diction.*

PRIVAT (saint) évêque du pays de Gevaudan, fut massacré par les Barbares, qui ayant sous la conduite de Crocus passé le Rhin, sacrifierent un grand nombre de Chrétiens à leur avarice, & à la haine qu'ils avoient pour Jesus-Christ. Gregoire de *Tours* met cet évenement dans le III. siecle. D'autres le placent dans le IV. Saint Privat retiré dans une grotte, ne voulut point s'enfermer dans le château de Gredon, où les habitans du pays s'étoient refugiez. Les Barbares se saisirent de lui, & voulurent l'obliger de sacrifier à leurs idoles; ce qu'ayant refusé de faire, ils lui donnerent tant de coups, qu'il en mourut. On dit que pendant qu'il respiroit encore, l'armée des Barbares tomba dans une si grande disette de vivres, qu'elle fut obligée d'en demander à ceux qui étoient dans le château de Gredon, ce qui leur fut accordé, à condition qu'ils se retireroient; qu'après leur retraite les habitans du pays trouverent leur pasteur expirant, & qu'ils l'enterrerent dans le village de Mende. * Gregor. *Tur. l. 1. hist. c. 31. 32. & l. 10. c. 29.* Aimoin, *hist.* Fortunat, *l. 8. Carm. 4.* Sigebert, *in chron.* Tillemont, *memoires ecclesiastiques, tome 4.* Baillet, *vies des Saints, au 21. Août.*

PRIVAT, *Privatus*, heretique, évêque de Lambese

en Afrique dans le III. siecle, fut condamné & déposé dans un synode de quatre-vingt-dix évêques. Il alla à Rome pour se faire rétablir sur son siege ; mais ce fut inutilement : de sorte qu'étant revenu en Afrique, & n'ayant pû avoir entrée dans une assemblée d'évêques, pour s'y purger, comme il le prétendoit, il cabala avec cinq prélats, coupables d'apostasie, pour élever un autre évêque en la place de saint Cyprien. Fortunat, un des cinq prêtres, qui dans l'église de Carthage avoit déja formé un schisme avec Felicissime, leur parut propre pour leur dessein, & fut ordonné évêque. * Saint Cyprien, *epist.* 34. & 35. *edit. Rigalt.* Baronius, *in annal.*

PRIULI ou PRIOLI, famille illustre à Venise, qui a donné deux doges à la republique dans le XVI. siecle ; sçavoir LAURENT Priuli, qui fut élu en 1554. & qui après quatre ans de regne eut pour successeur JERÔME Priuli son frere, lequel mourut en 1567. LOUIS Priuli, un de leurs parens, fut dans le même siecle, intime ami du cardinal Polus ; de sorte que pendant vingt-six ans il ne le quitta jamais : son attachement fut même si grand, qu'il refusa la pourpre sacrée qui lui étoit offerte par le pape Jules III. par la seule raison qu'il ne pouvoit se resoudre de quitter pour un seul moment son cher ami le cardinal Polus ; aussi avoit-il quitté les delices de son pays, & la fortune qu'il pouvoit faire à Rome, pour suivre ce cardinal en Flandres & en Angleterre. Celui-ci en fut si reconnoissant, qu'il laissa en mourant l'an 1558. tous ses biens à ce genereux ami : mais Priuli n'en voulut retenir qu'un petit crucifix de cristal, que ce cardinal avoit coûtume de porter pendu au col ; & après avoir satisfait aux legs pieux du défunt, il partagea le reste de l'heredité une moitié aux pauvres, & l'autre moitié aux parens de son ami. * Gregorio Leti, *vie de la reine Elizabeth, part. III.*

ANTOINE Priuli, neveu des deux doges, passa fort jeune en France sous le regne d'Henri II. avec un ambassadeur de la republique : y étant devenu amoureux de la fille d'un gentilhomme de Saintonge qui étoit à Paris, il l'épousa, & l'ayant menée à Venise, la republique & la parenté parlerent de faire casser le mariage ; mais l'ambassadeur avoit signé au contrat : ainsi on se contenta de prononcer par un decret de 1554. qu'Antoine & sa posterité seroient exclus de toutes les charges du senat. Il revint donc avec ses meilleurs effets s'établir dans la province de sa femme à Saint-Jean-d'Angeli. L'aîné de ses enfans MARC Prioli, fut pere de JULIEN Prioli, qui se ruina par les dépenses qu'il fit à la guerre, étant premier officier du regiment de la Force, & par quatre mariages, du dernier desquels sortit BENJAMIN, *dont il est parlé à l'article de* PRIOLO. Cette famille fut naturalisée Françoise sous Charles IX. & embrassa entierement le Calvinisme sous Henri IV. & a même eu quelques ministres de la religion Prétendue Reformée. Quelques-uns de cette famille ont écrit leur nom *Priolo*, & d'autres *Prioleau*.

PRIULI (Pierre) né à Venise le 14. Mars 1669. fut fait cardinal diacre par le pape Clement XI. le 17. Mai 1706. passa dans l'ordre des prêtres en Avril 1720. & prit le titre de saint Marc, que prennent ordinairement les plus anciens cardinaux Venitiens. Il étoit alors évêque de Bergame, se trouva au conclave d'Innocent XIII. qui le nomma depuis grand penitencier de l'état de Venise, en reconnoissance de ce que la republique avoit donné en Juin 1721. la noblesse à perpetuité à ses parens de la maison de Conti. * *Memoires du tems.*

PRIULI (François) Venitien, étoit, dit-on, très-habile dans l'astrologie, si l'on peut être habile dans un art, qui n'a ni principes ni fondemens. On assure cependant qu'il fit l'horoscope du pape Leon X. qui lui découvrit les actions les plus secretes de sa vie passée, & qui n'étoient connues que de lui seul ; qu'il lui prédit très-exactement tout ce qui lui arriveroit dans la suite ; & que l'évenement justifia jour par jour tout ce qu'il avoit prédit. Ce qui faisoit que le pape avoit accoutumé de dire, que l'astrologie auparavant éteinte, avoit repris la vie par le seul Priuli : Pierius Valerianus nous apprend sa malheureuse fin, dans son livre *de infelic. litt. p.* 88.

PRIX (saint) en latin *Prejectus* ou *Projectus*, évêque de Clermont en Auvergne, dans le VII. siecle. Après avoir été disciple de saint Genest évêque de Clermont, fut fait superieur d'un monastere de filles par Felix, évêque de Clermont, à la place duquel on voulut l'élire en 665. l'archidiacre Gayroald l'emporta par ses brigues ; mais celui-ci étant mort au bout de 40. jours, saint Prix fut élu d'un consentement unanime. Il fut massacré à Volvic près de Clermont, par des assassins envoyez par les parens du patrice Hector, qu'il avoit fait condamner à mort par le roi Childeric. On l'a consideré à cause de cela comme un martyr de la justice, dont on fait la fête au 25. de Janvier. * *Sa vie dans* Bollandus, *dans* Mabillon. Baillet, *vies des Saints, mois de Janvier.*

PRIZI, petite ville de Sicile. Elle est vers le milieu de la vallée de Mazara, près des sources de la riviere de Calatabellota, à neuf lieues de la ville de Xacca. * Mati, *diction.*

PROBA FALCONIA, *voyez* ANICIUS PROBUS.

PROBUS (M. Aurelius) originaire de Sirmick en Pannonie, étoit fils de Maxime, qui mourut en Egypte. Il y a eu des auteurs de son tems qui ont dit qu'il étoit parent de Claude le Gothique, & qu'il eut une sœur appellée Claudia ; mais si cela est douteux, au moins est-il certain qu'il parvint de très-bonne heure aux charges les plus honorables de la milice, & qu'après avoir été tribun dans un âge où les autres ne font que commencer à apprendre le métier de la guerre, il eut étant encore très-jeune le commandement d'une legion que Valerien n'avoit eu qu'étant déja fort âgé. Gallien ne l'estima pas moins que son pere avoit fait, & lui donna le commandement des troupes de l'Illyrie, il eut ensuite celui de la X. legion, ce qui parut lui annoncer qu'il parviendroit à l'empire, Aurelien qui le lui donnoit, l'ayant reçu de Claude, qui l'avoit reçu de Gallien : enfin après avoir repris l'Egypte sous le regne du même Aurelien, il obtint de Tacite son successeur le commandement de l'Orient, & c'est là qu'il fut nommé pour succeder à cet empereur, mort vers le mois d'Avril de l'an 276. Florien frere de Tacite y avoit été nommé en même-tems, & il étoit alors en Asie avec des troupes bien plus nombreuses que celles de Probus ; mais les chaleurs qui survinrent peu après donnerent à Probus, dont les soldats étoient presque tous naturels du pays, un avantage dont il sçut bien profiter. Florien ayant été battu, se donna la mort à lui-même en se faisant ouvrir ler vaines, & Probus fut reconnu de tout le monde avec d'autant plus de joie, qu'il signala le commencement de son regne par le pouvoir qu'il donna au senat de nommer les gouverneurs de toutes les provinces, & de revoir les loix qu'il voudroit établir pour y faire leurs remontrances s'il y avoit lieu, sans se reserver autre chose que le commandement des troupes & l'administration des deniers publics. Tout ce regne qui fut d'un peu plus de six ans, ne fut qu'une suite de victoires : les François, les Bourguignons, les Vandales qui s'étoient répandus dans les Gaules, où ils avoient soixante & dix villes, en furent chassez avec une vivacité étonnante, & virent bientôt les Romains commettre dans leur pays les mêmes desordres qui les avoient rendus si redoutables aux Gaulois, ce qui les contraignit non seulement à ceder presque tous leurs biens au vainqueur, mais à grossir ses troupes de leur plus vigoureuse jeunesse. Les Sarmates dans l'Illyrie, les Gots dans la Thrace ne lui firent pas plus de resistance : les brigands d'Isaurie furent chassez de leurs montagnes, qui furent données aux Veterans, & Ptolemaïde & Copte dans la haute Egypte furent reprises sur les Blemyes, après quoi cent mille Bastarnes enlevez de leurs pays, furent contraints de venir cultiver les terres de l'empire, qui avoient été abandonnées sous les regnes precedens. Enfin Probus se preparoit à aller porter la terreur de son nom jusques dans la Perse, lorsque quelques seditieux d'entre les soldats, qu'il occupoit suivant sa coûtume à des ouvrages publics auprès de Sirmick, le tuerent vers le mois d'Août de l'an 282. Sur ce qui regarde la posterité de Probus, *on peut voir ce qu'on en a dit au mot* BYZANCE. * Tillemont, *hist. des empereurs.* Pagi, *critica hist. chronolog. in annal. Baronii.* Banduri, *Numism. imp. Rom.*

PROBUS, *cherchez* NEPOS CORNELIUS, TI-

TIUS PROBUS, VALERIUS PROBUS, & ELVODUGUS.

PROCAS, roi des Latins, succeda à Aventin son pere l'an 3230. du monde, 805. avant Jesus-Christ, & regna 32. ans. En mourant il laissa deux fils, Amulius & Numitor, dont le dernier fut ayeul de Remus & de Romulus. * Tite-Live, *l.* 8. Denys d'*Halicarnasse*. Eusebe, &c.

PROCESSE (saint) & S. MARTINIEN, martyrs à Rome, du tems de saint Pierre & de saint Paul, c'est-à-dire sous la persecution de Neron, étoient honorez dès le IV. siecle à Rome, s'il est vrai ce que dit l'auteur du livre intitulé *Prædestinatus*, qu'un prêtre de la secte des Tertullianistes d'Afrique, s'empara en ce tems-là de leur tombeau. Quoi qu'il en soit, leur nom se trouve dans le calendrier Romain du IV. siecle. Saint Gregoire *le Grand* a prononcé une homelie le jour de leur fête. Les actes de leur martyre n'ont aucune autorité. Les martyrologes mettent leur fête au 2. de Juillet, ou au 30. de Mai. * Calendrier de Fronton, *Prædest. de her. c.* 86. Sanct. Greg. *homil.* 32. *in evang.* Bollandus, *tom.* 7. Tillemont, *mem. eccles. tom.* 2.

PROCESSION, ceremonie ecclesiastique, dans laquelle le clergé & le peuple vont à quelque église chantant des litanies ou d'autres prieres. Les anciens Romains, dans les necessitez de l'empire, ou après quelques victoires, ordonnoient des processions pour un certain nombre de jours dans tous les temples des dieux, pour leur demander du secours, ou pour leur rendre des actions de graces. Les Juifs alloient aussi en compagnie au temple, pour y faire leurs prieres; & les premiers Chrétiens alloient de compagnie aux tombeaux des martyrs. On nommoit *Procession* la marche des empereurs aux temples, aux lieux publics, & dans leur palais. Mais en ces occasions on ne voit pas que les prêtres ayent precedé & conduit ces sortes de processions. Les premieres processions dont il soit fait mention dans l'histoire ecclesiastique avec le clergé, sont celles que saint Jean Chrysostome établit à Constantinople, pour opposer à celles que faisoient les Ariens. L'historien Socrate, (*l.* 6. *c.* 8.) rapporte que les Ariens de Constantinople, qui étoient alors obligez de tenir leurs assemblées hors de la ville, en y allant chantoient la nuit & le matin des antiennes, & y mêloient des impietez contre la doctrine Catholique sur la Trinité. Saint Jean Chrysostome, pour empêcher qu'ils ne pervertissent les Catholiques, fit aussi faire des processions aux derniers, qui chantoient des prieres pendant la nuit, dans lesquelles on portoit des croix, sur lesquelles on avoit mis des flambeaux allumez. Depuis ce tems-là l'usage des processions s'est introduit chez les Grecs, puis chez les Latins; mais elles ont subsisté plus long-tems, & ont été plus communes chez les Latins que chez les Grecs. L'usage de l'église Romaine, dès le tems de saint Gregoire, étoit que le clergé & le peuple allassent processionnellement d'une église à une autre, chantant des prieres ou litanies; & quand ils étoient arrivez dans cette église, on y chantoit l'office & la messe, qui étoit quelquefois commencée dans l'église d'où on sortoit : c'est ce qui s'appelloit *station*. Le nombre de ces processions s'est toûjours depuis augmenté : on en a fait dans les villes & dans les campagnes, pendant les necessitez publiques, pour implorer la misericorde de Dieu, & lui demander la paix, l'abondance & les autres biens temporels, & pour détourner la peste, la famine, & les autres malheurs dont on étoit accablé ou menacé. Les litanies, ou les prieres publiques que l'on fait le jour de saint Marc, & celles des Rogations, établies par saint Mamert, évêque de Vienne, sont de ce genre. On a fait même des processions une ceremonie reglée, que l'on pratique tous les Dimanches de l'année dans les églises paroissiales. On en a établi d'extraordinaires dans les jubilez, dans les devotions publiques, & même pour rendre des actions de graces. La procession du jour des Rameaux; pour honorer le triomphe de l'entrée de Jesus-Christ à Jerusalem, a été fort fameuse dans quelques églises. Enfin depuis que Berenger eut combattu le culte du saint Sacrement de l'Eucharistie, on se fit une religion de la porter en triomphe en procession. Cette coûtume commença dès le XIV. siecle, & fut rendue plus solemnelle, depuis que les Lutheriens & les Calvinistes combattirent ce mystere. On la joignit à la fête du saint Sacrement instituée par Urbain IV. & depuis ce tems-là elle a été observée regulierement en ce jour, dans la plûpart des églises d'Occident.

PROCESSION de la Ligue. Ce fut une procession tout-à-fait extraordinaire, que les religieux & les ecclesiastiques, au nombre de treize cens, firent à Paris en 1590. Rose évêque de Senlis, & le prieur des Chartreux, étoient à la tête, comme capitaines, & portoient chacun une croix dans la main gauche & une hallebarde dans la droite, pour representer, disoient-ils, les Machabées; qui conduisoient le peuple de Dieu. Après eux marchoient par rangs, de quatre de front, tous les religieux des ordres mandians, même les Capucins, les Minimes & les Feuillans; mais les religieux rentez qui avoient du bien à la campagne, & qui craignoient le dégat sur les terres, comme ceux de saint Germain de Prez, de saint Victor, de sainte Geneviéve, & les Celestins ne s'y trouverent pas. Ils avoient tous leur robe retroussée à la ceinture, le capuchon abbatu sur les épaules, le morion en tête, le corselet ou la jaque de maille sur le dos, & portoient les uns des rondaches & des dagues, les autres des pertuisanes, & les autres des arquebuses, & d'autres armes rouillées, & peu propres à une attaque ou à une défense. Les vieux étoient aux premiers rangs, contrefaisant le mieux qu'ils pouvoient la contenance & la démarche des capitaines. Les jeunes suivoient, tirant à toute heure leurs arquebuses, pour montrer leur adresse & leur courage. Hamilton, curé de saint Côme, Ecossois de nation, faisoit la charge de sergent, avec d'autres. Toute cette bande marchant par les rues de Paris avec une gravité affectée, se reposoit de tems en tems, & mêloit par intervalles des antiennes & des cantiques, avec le bruit de leurs mousquetades. Le legat du pape, accompagné de Panigarole, de Bellarmin, & de quelques autres Italiens, autorisa cette action par sa presence. Mais il arriva qu'un de ses aumôniers fut tué à la portiere de son carosse, par un coup qu'un de ces mauvais arquebusiers tira mal-à-propos : ce qui pensa faire un grand desordre. Le jour de l'Ascension de la même année, il se fit une autre procession plus serieuse au couvent des Augustins, où se trouverent l'archevêque de Lyon, les évêques de Rennes, de Senlis & de Frejus, tous les prélats de la suite du legat, l'ambassadeur d'Espagne, celui qui l'avoit été de la reine d'Ecosse, & qui portoit le titre d'archevêque de Glascow, le president de Ferrare, les ducs de Nemours, d'Aumale, avec d'autres princes & chefs de guerre; les cours souveraines, les colonels & les capitaines de la ville. Après la messe solemnellement chantée, ils jurerent tous sur le livre des évangiles, de ne jamais recevoir un roi Heretique, & de reveler tout ce qu'ils sçauroient être contraire à la sainte union. * Mezerai, *hist. de France, sous Henri IV*.

PROCHITA ou PROCITA, petite isle de la terre de Labour. Elle est dans le golfe de Naples, entre l'isle d'Ischia & la ville de Pouzol. Elle est fort petite, & il n'y a qu'un bourg, nommé *l'abbaye de saint Michel*. * Mati, *diction*.

PROCHITA (Jean de) ainsi nommé, parce qu'il étoit seigneur de l'isle de Prochita dans le royaume de Naples, eut beaucoup d'autorité dans la Sicile, sous le regne de Mainfroi, & fut dépouillé de ses biens & de ses charges par Charles d'Anjou roi de Naples & de Sicile. Resolu de s'en venger, il entreprit de faire revolter la Sicile contre le roi Charles, & de la reduire sous la puissance de Pierre roi d'Aragon, qui prétendoit que ce royaume lui appartenoit, à cause de sa femme Constance, fille de Mainfroi. Pour disposer ce projet plus secretement, il se déguisa en habit de Cordelier l'an 1280. & après avoir parcouru toute la Sicile sous cet habit, pour pratiquer les esprits, il alla à Constantinople, traiter avec Michel Paleologue, & en obtint un secours d'argent. De-là il se rendit à Rome, où il engagea le pape à favoriser cette entreprise. Mais la mort du pape Nicolas, & l'exaltation du cardinal de sainte Cecile, que le roi Charles fit élire pape sous le nom de Martin IV. firent changer la face des affaires. Cependant Prochita ne renonça point à son entreprise, & employa deux ans à tramer sous son habit de Cordelier,

l'horrible conspiration, qui fut executée en 1282. Il convint avec les chefs des conjurez, que le jour de Pâques, qui tomboit sur le 30. de Mars, aussi-tôt que l'on entendroit sonner le premier coup de vêpres, on feroit main-basse sur tous les François, qui ne songeoient à rien moins ce jour-là qu'à une si effroyable trahison. Elle fut executée avec tant de rage & de cruauté, par toutes sortes de personnes seculieres & ecclesiastiques, par les prêtres mêmes, & par quelques religieux, qu'en peu de tems tout ce qu'il y avoit de François dans la Sicile, dont le nombre étoit d'environ huit mille, furent tuez sans distinction d'âge, ni de sexe, ni de condition. Ils y perirent tous, à la reserve d'un seul homme, qui fut Guillaume de Porcelets, gentilhomme Provençal, que les Siciliens renvoyerent en son pays pour recompenser la bonne foi & la probité avec laquelle il s'étoit comporté dans le gouvernement d'une place. * Surita, *l.* 2. Mariana, *l.* 14. P. Maimbourg, *histoire du schisme des Grecs*, *l.* 5.

PROCHORE, *Prochorus*, disciple des apôtres, & l'un des sept premiers diacres, passe pour auteur de la vie de saint Jean l'*Evangeliste*, que nous avons dans la bibliotheque des peres; mais il est sûr que cet ouvrage n'est pas de lui : car sans parler des fables dont il est rempli, il ne faut que prendre garde à ces mots *ὁμοούσιον τριάδα coëssentialem Trinitatem*, inconnus en ce tems-là, pour juger qu'il a été composé quelques siecles après lui. Vossius croit que cet ouvrage de Prochore est peut-être le même qu'on appella *Circuitus Johannis*. * *Actes des apôtres*, *c.* 6. Baronius, *A. C.* 44. *n.* 30. & 99. *n.* 4. Bellarmin, *de script. eccles.* Lorinus, *in acta apost.* Vossius, *l.* 2. *de hist. Gr.* Le martyrologe Romain, *ad* 9. *April.*

PROCILIUS, historien Latin, qui vivoit du tems de Pompée *le Grand*, vers l'an 60. avant Jesus-Christ, écrivit divers ouvrages qui ne se sont pas conservez. Il ne nous est connu que parce qu'il est cité par Varron, *l.* 4. *de L. L.* par Pline, *l.* 1. *hist. nat. c.* 2. *&c.* C'est peut-être ce même PROCILIUS, dont il est fait mention dans Lampridius, qui avoit écrit qu'il avoit lû sur une colonne de Memphis, que l'Egypte seroit libre, quand les faisceaux Romains y viendroient.

PROCLE'S, fils d'Aristodeme, de la race d'Hercule, & frere d'Eurysthene, posseda avec son frere la souveraineté de Sparte ou Lacedemone. Comme ils prétendoient tous deux à la couronne, on consulta l'oracle, qui répondit que deux rois du sang d'Hercule devoient regner dans Sparte. Ainsi Proclés fut le chef des rois nommez *Proclides*, & depuis *Eurypontides*; & Euristhene fonda la famille des *Euristhenides*, qui furent ensuite appellez *Agides*. Ils commencerent à regner l'an du monde 2963. & 1072. avant J. C. * Pausanias, *in Lacon.*

PROCLINIATES, heretiques, dans le IV. siecle, nioient l'incarnation de Jesus-Christ, la resurrection des corps, & le jugement universel. * S. Epiphane.

PROCLUS, heretique, disciple de Montan, debitoit ses erreurs dans le II. siecle, & fut confondu par Gaius, homme très-sçavant, qui disputa publiquement contre lui, devant le pape Zephyrin. Eusebe dit que cette dispute avoit été publiée, qu'elle tomba entre ses mains, & qu'il y avoit trouvé d'excellentes raisons contre les Montanistes. Tertullien loue beaucoup ce Proclus, & fut peut-être celui qui lui inspira les rêveries de Montan. * Euseb. *l.* 6. *hist.* S. Jerôme, *de scriptor. eccles. in Gayo.* Baronius, *in annal. &c.*

PROCLUS, philosophe Platonicien, qui vivoit vers l'an 500. de Jesus-Christ, est sans doute le même qui fut surnommé *Diadochos*. Il étoit né dans la Lycie, fut disciple de Syrien, & eut beaucoup de part en l'amitié de l'empereur Anastase. Comme il étoit sçavant mathematicien, pendant que Vitalien assiégeoit Constantinople, on dit qu'il brûla ses vaisseaux avec de grands miroirs d'airain, invention que l'on a faussement attribuée à Archimedes. Au reste, Proclus étoit Payen, & écrivit contre la religion Chrétienne un traité que Philoponus refuta. Nous avons encore de lui, *elementa theologica & physica*, traduits en latin par François Patricius, & publié à Ferrare *in quarto* l'an 1583. *theologia Catholica lib. VI.* imprimé l'an 1611. *in folio*, à Hambourg, avec la traduction latine d'Emilius Portus. *Paraphrasis in Ptolomaum de syderum affectionibus*, publiée en 1635. à Leyden, *in octavo*. Des commentaires sur quelques livres de Platon en grec. Plusieurs auteurs se sont trompez, en confondant Proclus avec ce Proclus qui fut précepteur de M. Antonin, ou avec d'autres de ce nom. * Suidas, *in Πρ*. *annal. p.* 3. Gesner, *in biblioth.* Vossius, *de sect. phil. c.* 16. *de math. &c.*

PROCLUS (saint) patriarche de Constantinople, avoit été disciple de saint Jean Chrysostome, & secretaire d'Atticus. Il fut fait évêque de Cyzique par Sisinnius patriarche de Constantinople, qui prétendoit avoir ce droit; mais les Ciziceniens en élurent un autre : de sorte que Proclus fut obligé de s'arrêter à Constantinople, où il acquit beaucoup de gloire par ses prédications. Dans cet intervalle, Sisinnius, Nestorius & Maximien furent patriarches l'un après l'autre. Après la mort du dernier, Proclus fut mis en sa place par la seule consideration de son merite, en 434. Ce fut ce prélat qui ayant fait un panegyrique de saint Jean Chrysostome, se joignit à tout le peuple, & alla demander à Theodose *le Jeune*, qu'il lui plût faire rapporter le corps de ce Saint à Constantinople. Il s'opposa avec beaucoup de soin aux heretiques, condamna le livre de Theodore de Mopsueste, & le refuta par écrit. Sa mort qui arriva le 24. Octobre 447. causa un grand trouble dans l'église de Constantinople. Nous avons de lui un traité de la tradition de la divine liturgie, quelques homelies, &c. dans la bibliotheque des peres. Vincent Richard, Théatin de Rome, publia toutes ses œuvres en un volume *in quarto*, l'an 1630. elles sont en grec & en latin, & contiennent XX. homelies, des épîtres & les interpretations. On voit à la tête de ce livre la vie du même Saint. Gerhart Elmenhorst avoit fait une édition des opuscules de Proclus dès l'an 1617. en un volume *in* 12. impression de Leyden. Le ménologe des Grecs, le martyrologe des Latins, le IV. concile general de Calcedoine & le V. de Constantinople, font mention de Proclus, aussi-bien que saint Cyrille d'*Alexandrie*, & divers autres. Ses sermons sont écrits d'un style coupé & sententieux, plein d'antitheses, d'interrogations, d'exclamations & de pointes; les pensées sont étudiées, subtiles : mais elles sont peu utiles & peu instructives. * Saint Cyrille, *in expos. simbol. Nicen. & epist.* 31. *ad Joan. Antioch.* Socrate, *l.* 7. *c.* 26. 28. *& seq.* Theodoret, *l.* 5. *c.* 35. Nicephor, *l.* 14. & 38. Photius, *cod.* 52. S. Jean *de Damas.* Baronius, Bellarmin, Possevin, &c. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du V. siecle.*

PROCONSUL. Ce nom a été donné dans les commencemens de la republique Romaine, à celui qui étoit continué dans la charge de consul après l'année de son consulat, pour quelque raison importante. Ensuite on appella *Proconsul* celui qui étant sorti du consulat, avoit le gouvernement d'une province consulaire. Du tems des empereurs, on nomma *Proconsul* celui qui étoit élu par le senat pour gouverner une des provinces du peuple. Les Proconsuls sortis du consulat n'étoient pas élus par le peuple assemblé, mais ils tiroient au sort le nom d'une des deux provinces consulaires, & prenoient le gouvernement de celle qui leur étoit échue. Ils y rendoient la justice, & commandoient l'armée qui étoit dans leur province. L'été étoit ordinairement le tems destiné à la guerre; & l'hiver étoit employé à l'exercice de leur jurisdiction. * Rosin, *antiq. Rom. l.* 7. *c.* 42.

PROCOPE, lecteur de Scythople en Palestine, & martyr dans le tems de la persecution de Diocletien & de Maximien, fut le premier qui souffrit la mort pour la religion Chrétienne, en execution de l'édit de 303. Il étoit né à Jerusalem; mais il étoit venu s'établir à Scythople, où il fut arrêté avec quelques autres en 303. & conduit à Cesarée de Palestine. Le juge lui proposa de sacrifier aux dieux ou au moins aux empereurs; ce qu'ayant refusé de faire, il eut la tête tranchée le 7. de Juillet. On ne fait neanmoins sa fête que le 8. de ce mois. * Euseb. *lib. de martyr. Palast. c.* 1. & 2. *Acta Proconsul. apud* Ruinart. Tillemont, *mem. eccl.*

PROCOPE, *Procopius*, natif de Cilicie, & parent de Julien l'*Apostat*, se fit saluer empereur après s'être revolté contre Valentinien & Valens, & prit la pourpre à Constantinople le 28. Septembre vers l'an 364. Ses premiers progrès furent si rapides, que Valens reduit à de fâcheuses

fâcheuses extremitez, songeoit à quitter l'empire, si ses amis ne l'en eussent détourné. Mais l'année suivante les affaires changerent de face, & Procope fut défait dans une campagne de Phrygie, nommée *salutaire*. On dit qu'il fut abandonné par ses gens, & qu'étant tombé entre les mains de Valens, ce prince lui fit couper la tête, qu'il envoya à Valentinien dans les Gaules. * Ammien Marcellin, *liv.* 25. *&* 26. Zosime, *l.* 4.

PROCOPE, *Procopius*, fils de l'empereur d'Occident Anthemius, & frere de Marcien & de Romulus, se souleva avec eux contre Zenon vers l'an 479. Ils furent vaincus par les fourbes d'un certain Hillus celebre imposteur.

PROCOPE, *Procopius*, de Cesarée, historien Grec, acquit beaucoup de reputation par ses ouvrages sous l'empire de Justinien. Il fut secretaire de Belisaire pendant toutes les guerres que ce general fit en Perse, en Afrique & en Italie. Ensuite il fut reçu au nombre des senateurs, obtint le titre d'*illustre*, qui ne se donnoit qu'à peu de personnes; & pour comble d'honneur, fut fait par l'empereur, préfet de Constantinople. Les auteurs sont en peine de sçavoir s'il étoit Payen ou Chrétien; mais il y a apparence qu'il étoit du nombre des Fideles, si l'on considere ce qu'il dit dans son traité des bâtimens de Justinien divisé en six discours. Tout son ouvrage comprend VIII. livres; sçavoir II. de la guerre des Perses, dont Photius a fait l'abregé; II. de celle des Vandales, & IV. de celle des Goths. Il y en a un neuviéme intitulé l'*histoire secrete*, ou *les Anecdotes*, qui est une satire contre Justinien & Theodore son épouse. Le pere Claude Maltret Jesuite fit imprimer l'an 1623. toutes les œuvres de Procope, de l'édition du Louvre, à l'exception des Anecdotes que M. de la Monnoye a publiez. Nous avons diverses traductions latines de cet auteur, & depuis on nous en a donné une en notre langue. * Photius, *biblioth. cod.* 63. Vossius, *de hist. Græc. l.* 2. *c.* 22. La Mothe le Vayer, *jugem. des hist.*

PROCOPE de Gaze, *Procopius*, rheteur & sophiste, vivoit dans le VI. siecle vers l'an 560. & étoit meilleur écrivain que theologien. Il composa des commentaires, ou plûtôt il fit une chaîne des Peres Grecs & Latins qui l'avoient precedé sur les VIII. premiers livres de l'écriture. Photius loue son style & son exactitude, mais il le reprend de ses trop longues digressions, non qu'elles fussent inutiles, mais parce qu'il rapportoit toutes les explications des anciens, quoiqu'elles fussent contraires. Il se servoit de la version des Septante, d'Aquila, de Symmaque, de Theodotion, & quelquefois de celle de saint Jerôme, que Sophrone avoit traduite en grec. Conrad Clauser de Zurich, auteur d'une version de cet ouvrage, le publia en 1555. Jean Cartier publia un abregé des commentaires de Procope sur Isaïe en 1580. Louis Lavater de Zurich interpreta ses annotations sur les IV. livres des rois, & le I. des Paralipomenes; & Herman Hamberger celles qui sont sur le second livre des mémes Paralipomenes, que Jean Meursius fit imprimer à Leyden en 1620. On pourra consulter les préfaces qui sont à la tête de ses ouvrages. * Photius, *cod.* 160. 206. *&* 207. Sixte de Sienne, *l.* 4. *biblioth. sacr.* Bellarmin, *de script. ecclef.* Possevin, *in appar. sacr.* Godeau, *hist. ecclesiastique*, *&c.*

PROCOPE Holli, chef des Hussites après Zisca, soûtint ce parti, & fit une paix avantageuse avec l'empereur Sigismond, qui accorda aux Hussites quatre articles sur la discipline de la religion. *Voyez* LES HISTORIENS D'ALLEMAGNE.

PROCRIS, *voyez* CEPHALE.

PROCRUSTE, insigne voleur du pays Attique dans la Grece, faisoit sa demeure vers le fleuve Cephise. On dit qu'il exerçoit une étrange cruauté envers les passans qu'il pouvoit prendre. Après les avoir étendus sur un lit, il faisoit couper les pieds & les jambes à ceux qui étoient plus grands que ce lit, & faisoit alonger avec des cordes ceux qui n'étoient pas si grands. Thesée le fit mourir du même supplice. * Plutarque, *en Thesée*.

PROCULE, *Proculus*, fut celui qui avertit les Romains que Romulus étoit parmi les dieux. * Tite Live.

PROCULE, évêque & martyr de Bologne du tems de Diocletien, suivant le témoignage de saint Paulin de Nole, dans son poëme *du jour de la naissance de saint Felix*. Quelques-uns disent qu'il souffrit le martyre sous Theodoric Arien, roi des Goths. Mais le témoignage de saint Paulin fait voir qu'il est plus ancien. Son culte étoit établi dès le tems de S. Gregoire. Il y a une église à Bologne en Italie, dédiée sous son nom. * *Martyrologe Romain de* Baronius.

PROCULE, nom d'un homme qui fut tué de la chute d'une cloche dans l'église de saint Procule à Bologne en Italie, où l'on voit ce distique :

Si procul à Proculo Proculi campana fuisset.
Jam procul à Proculo Proculus ipse foret.

PROCULE, *Proculus*, ancien jurisconsulte, auquel on attribue VIII. livres d'épîtres.

PROCULE, *Proculus*, poëte Latin, avoit imité la poësie de Callimaque. Ovide en parle, *lib.* 4. *de Ponto*, *eleg. ult.*

Callimachi Proculus molle teneret iter.

PROCULE (Licinius) *Proculus*, ancien jurisconsulte Romain, du tems des empereurs Othon & Vitellius dans le premier siecle de l'église, enseigna la jurisprudence par une methode particuliere. On appella *Proculeiens* ceux qui suivoient sa doctrine, comme on donnoit le nom de *Cassiens* à ceux qui étoient sectateurs de Cassius Longinus, autre fameux jurisconsulte. * J. Bertrand, *de jurisperitis.*

PROCULE (Eutychius) *Proculus*, natif de Succa, ville d'Afrique, grammairien celebre dans le II. siecle, fut precepteur de l'empereur M. Antonin *le Philosophe*, & fut élevé par ce prince jusqu'à la dignité de proconsul. Il avoit composé un traité de ce qu'il y avoit d'admirable dans les pays étrangers, qui est cité par Trebellius Pollion dans la vie des trente tyrans, & dans celle d'Emilien en particulier. * Jules Capitolin, *in Anton.* Eusebe, *in chron.*

PROCULE (Titius Ælius) *Proculus*, natif d'Abenga ville de la côte de Genes, se revolta vers l'an 280. dans les Gaules contre l'empereur Probus, à la sollicitation de sa femme Viturgia & des Lyonnois. Mais ne pouvant resister à Probus, il prit la fuite; & ayant été pris il fut tué avec son fils Herennien. * Vopiscus, *en sa vie.*

PROCULUS (Vitellius) capitaine Romain, alla à Doris de la part de Petrone gouverneur de Syrie, pour se saisir de ceux qui avoient prophané la synagogue des Juifs, en y mettant la statue de l'empereur Claude. * Josephe, *antiquit. l.* 19, *c.* 6.

PROCUPIE, ancienne ville de la haute Mœsie. Elle est dans la Servie sur la riviere de Topliza, à six lieues de Cratovo, du côté du couchant, à quatorze de Novibazar vers le midi. * Mati, *diction.*

PROCURATEURS DE S. MARC de Venise, *voyez* l'article VENISE.

PRODENO, petite Isle de la Morée. Elle est dans le golfe de Zonchio, vis-à-vis la ville de Novarin, dont elle n'est separée que par un fort petit canal. * Mati, *dictionaire.*

PRODICUS, celebre sophiste, natif de l'isle de Coos, l'une des Cyclades, étoit disciple de Protagoras, & florissoit sous la XCVI. olympiade, vers l'an 396. avant Jesus-Christ. Quoiqu'il residât à Athenes en qualité d'ambassadeur de sa patrie, il y enseigna publiquement la rhetorique (profession qui lui acquit beaucoup d'honneur & beaucoup d'argent) & il forma entre autres disciples, Euripide, Socrate, Teramene & Isocrate. Il étoit extrêmement couru dans toutes les villes où il alloit faire parade de son éloquence; & entre autres harangues qu'il y prononça, on vante sur-tout un discours d'appareil, où personne n'assistoit (selon quelques sçavans) qu'en payant 50. drachmes par tête, qui font plus de quatre écus de notre monnoye; & de-là vient que cette harangue fut appellé, *discours de cinquante drachmes*, πεντηκοντάδραχμον. Les Atheniens le firent mourir, comme corrupteur de la jeunesse, apparemment en fait de religion: car il est mis par quelques auteurs, au nombre des Athées. * Suidas. Platon, *in Menon. & in Pimand.* Philostrate, *in vit. Sophist.* Ciccro, *de natura deor. l.* 1. Bayle, *dictionaire critique.*

PRODICUS de Phocé, poëte Epique, selon Pausanias, Suidas, &c.

PRODICUS, heretique du II. siécle, chef de la secte des Adamites, suivit les erreurs des Carpocratiens. Il croyoit que les ames étoient envoyées dans les corps, afin que par toutes sortes de voluptez, elles rendissent leurs hommages aux anges qui avoient créé le monde. En consequence de ce prince, il permettoit toute sorte de conjonctions abominables entre les hommes, & les femmes, & enseignoit que les plus grandes impudicitez étoient le mystere de l'initiation. Ses sectateurs se vantoient d'avoir des livres secrets de Zoroastre, & soûtenoient qu'il ne falloit point invoquer Dieu, ni s'exposer au martyre pour la confession de la verité. * Saint Clement d'*Alexandrie*, *l. 1. Stromat.* Tertullien, *in Scorpiac.* Theodoret, *haeretic. fabul. l. 1. c. 6. l. 5. c. 10. 20. & 27.*

PRODOMIENS, en latin *Prodomii*, étoient les dieux qui présidoient aux fondemens des édifices. On les invoquoit dès qu'on avoit projetté de faire quelque bâtiment : & c'est pour cela que Romulus leur donna le nom de *Praestructores*, c'est-à-dire, *dieux à qui appartient le soin de tout ce qui precede la structure, soit d'un temple, soit d'un palais, soit d'une maison particuliere.* Domitius Calderinus entend par ce mot les dieux qu'on adoroit dès l'entrée des maisons, & dans le vestibule même. Il les appelloit aussi *Dii Vestibulares.* C'est dans l'un & l'autre de ces deux sens qu'on doit expliquer *Prodomia Juno.* * Pausanias, *in atticis.*

PROERESIUS, philosophe & rheteur celebre dans le IV. siécle, faisoit profession de la religion Chrêtienne, lorsque Julien l'*Apostat* défendit aux Fideles d'enseigner les belles lettres : il aima mieux abandonner l'école où il enseignoit, que de rien faire contre sa conscience. Musonius & Victorien agirent de la même façon. * Baronius, *A. C.* 362.

PROETUS, fils d'*Abas* roi d'Argos, fut divisé par une étrange antipathie de son frere Acrisius ; car on dit que dès le sein de leur mere ils commencerent à se faire la guerre. Leur inimitié éclata après la mort de leur pere Abas ; mais Acrisius étant le plus fort, réduisit Prœtus à se retirer auprès de Jobates roi de Lycie, dont il avoit épousé la fille. Ce roi l'assista de ses troupes ; & l'ayant ramené dans le pays d'Argos, mit ces deux freres d'accord par un partage égal, assignant Argos à Acrisius, & Tirynthe à Prœtus. Bellerophon s'étant depuis retiré à Tyrinthe, fut faussement accusé par Stenobée femme de Prœtus, d'avoir voulu attenter à son honneur. Ce roi trop crédule condamna Bellerophon à combattre la chimere, dont ce prince innocent retourna victorieux ; ce qui jetta Stenobée dans un si grand desespoir, qu'elle s'empoisonna. Prœtus eut deux filles, que Bias & Melampus épouserent, après les avoir gueries de la fiévre violente qui les rendoit furieuses, & laissa un fils nommé *Megapenthes*, qui lui succeda. Selon d'autres Prœtus & Acrisius n'étoient pas fils d'Abas, mais de Lyncez. Prœtus commença à regner à Argos l'an 1378. avant Jesus-Christ, l'an 2657. du monde, & regna dix-sept ans. * Apollodore. Hygin. M. Du Pin, *bibliotheque univers. des hist. prof.*

PROGNÉ, fille de *Pandion* roi d'Athenes, épousa *Terée* roi de Thrace, dont elle eut un fils nommé *Itys*. Terée étant un jour allé à Athenes, elle le pria de lui amener sa sœur Philomele : ce qu'il fit : mais il la viola dans le voyage, & lui ayant coupé la langue, il l'enferma dans une obscure prison, feignant qu'elle étoit morte d'un accident extraordinaire. Philomele trouva moyen de faire sçavoir son desastre à sa sœur, & fit manger Itys à son pere Terée, lequel voulant s'en venger, la fable dit que les dieux metamorphoserent Progné en hirondelle, & Philomele en rossignol. Pour Itys, il fut changé en faisan, & Terée en hupe. * Ovid. *metamorph.*

PROLOGUE, discours adressé aux spectateurs d'une tragedie ou d'une comedie, avant que de representer la piece. Il y avoit plusieurs sortes de prologues. La premiere espece étoit de ceux qui se faisoient pour la recommandation du poëte, soit en faisant connoître son procedé, ou en repondant aux invectives de ses adversaires. D'autres ne concernoient que les intérêts des comediens, soit pour se concilier la bienveillance du peuple, ou pour obtenir une favorable attention. La maniere la plus ordinaire étoit de mêler le sujet de la comedie aux interêts du poëte ou des comediens. Ces sortes de prologues sont des pieces hors d'œuvre, & n'étoient en usage que dans la comedie. Pour ce qui est des tragedies, un des principaux acteurs venoit ordinairement expliquer aux spectateurs, non le sujet de la piece, mais tout ce qui s'étoit passé de l'histoire concernant la piece, jusqu'au point qui faisoit l'ouverture du theâtre. Quelquefois on faisoit paroître un dieu qui expliquoit non-seulement les choses passées, mais aussi les futures ; & qui après avoir instruit les spectateurs de la partie de l'histoire précedente, necessaire à l'intelligence de la piece, faisoit encore sçavoir le dénouement & la catastrophe : ce qui étoit un défaut très-notable, parce que cette instruction détruit tous les agrémens d'une piece, qui consistent presque toujours dans la surprise & dans la nouveauté. Aristote & les auteurs qui ont travaillé après lui sur la poëtique, ont encore pris le nom de prologue dans un autre sens, c'est-à-dire pour le premier episode ou acte placé au commencement de la piece, & avant l'entrée du premier chœur. Ce prologue fait une partie du poëme, & regarde le sujet de la piece, dont il ne peut être separé. A l'égard des prologues qui sont détachez du poëme, Sophocle & Eschyle ne s'y sont jamais amusez, parce qu'ils ont toujours sçû développer leur sujet dans la suite de leurs pieces. Aussi voyons-nous que les modernes ne s'en servent point, & ont reconnu qu'au theatre il faut que l'histoire s'explique par la suite de l'action, & non par ce secours étranger. * Aristote, *in poëtic.* Hedelin, abbé d'Aubignac, *pratique du theâtre.*

PROM ou PRON, ville de l'Inde de-là le Gange. Elle est sur la riviere de Menan, au nord de la ville d'Ava, & elle est capitale d'un petit royaume qui porte son nom, & qui depend du roi d'Ava. * Mati, *diction.*

PROMALANGES, nom d'une ou de plusieurs familles employées dans l'isle de Chypre à l'une des fonctions des Colaces. Ces familles étoient chargées d'informer de la verité des rapports faits aux Anactes par les Gergines, qui composoient l'autre corps des Colaces. Les uns & les autres étoient en honneur auprès des rois, & leur politesse leur facilitoit l'entrée dans toutes les compagnies. * Athenée, *liv. 6.*

PROMETHÉE, *Prometheus*, fils de *Japet*, fut frere d'Atlas & d'Epimethée. Les poëtes ont feint qu'ayant formé les premiers hommes de terre & d'eau, il déroba le feu du ciel dont il les aima. Minerve l'aida dans ce travail, & l'on dit que ce fut elle qui l'enleva dans le ciel où il alluma un morceau de bois à la roue de feu du soleil, & qu'il anima l'homme de ce feu ; il forma aussi selon les poëtes, une femme appellée Pandore, à qui Jupiter, pour se venger de Promethée, donna une boëte, dans laquelle il avoit enfermé les calamitez & les maladies du genre humain ; Pandore l'apporta à Promethée, qui méprisa le present de Jupiter. Elle le donna à son frere Epimethée, qui n'eut pas plûtôt ouvert la boëte, que toutes sortes de maux se répandirent sur le genre humain. Epimethée voulut la refermer, mais il ne resta plus au fond que l'esperance. Jupiter, pour se venger de Promethée, commanda à Vulcain de l'attacher sur le mont Caucase avec des chaînes de fer : dans cette situation, un aigle ou un vautour lui déchiroit tous les jours une partie du foye. Duris de *Samos* rapporte que Promethée ne fut pas puni de ce supplice, pour avoir enlevé le feu du ciel ; mais pour être devenu amoureux de Pallas. On tient que Promethée fut délivré par Hercule. Ceux qui cherchent des veritez historiques dans l'obscurité des fables, disent que Promethée observa le cours des astres en Scythie, & s'appliqua avec tant d'ardeur à cette connoissance, que ce soin le tint nuit & jour attaché sur cette montagne. Entr'autres choses, il trouva, disent-ils, l'art de faire le feu, soit par le choc des cailloux, soit en ramassant les rayons du soleil dans un miroir. Par ce moyen il pouvoit en tout tems ranimer, pour ainsi dire, les hommes de son voisinage transis du froid de leurs climats. Mais les historiens nous apprennent quelque chose de plus sûr sur l'origine de cette fable. Diodore de *Sicile* dit que Promethée gouvernoit une partie de l'Egypte sous le regne d'Osiris. Le Nil s'étant débordé, toute la contrée du gouver-

nement de Promethée eût été abîmée, si Hercule n'eût arrêté cette irruption par les digues qu'il opposa. Le Nil avoit été nommé autrefois Ocean: cette irruption lui fit donner le nom d'*Aigle*: dans les siecles suivans il fut appellé *Egypte* & *Nil*, du nom de deux rois qui portoient ces mêmes noms. Le chagrin de Promethée, pendant que le fleuve nommé Aigle, ravageoit son pays, donna occasion aux poëtes de feindre que le cœur de Promethée étoit déchiré par un aigle, jusqu'à ce qu'Hercule vint le délivrer de ce supplice. Ce même historien dit ailleurs que, si Promethée passe parmi les poëtes pour avoir volé le feu du ciel, & l'avoir communiqué aux hommes, c'est parce qu'il inventa les instrumens pour faire du feu. Jupiter l'avoit mis à la chaîne pour punir ce vol: Hercule l'en délivra ayant fait sa paix avec Jupiter. Lucien expose d'une maniere assez vrai-semblable la formation de l'homme par Promethée; sçavoir qu'il avoit le premier fait des statues de terre avec tant d'adresse & d'art, ce qu'on attribue à Minerve, que ces hommes de terre sembloient avoir la vie & le mouvement. Sur ce fondement historique les poëtes ont feint que Promethée étoit le formateur des hommes. Appien raconte dans l'histoire des guerres de Mithridate, que Pompée fut curieux étant dans le Pont, de voir le mont Caucase, où l'on disoit que Promethée avoit été attaché. Arrien rapporte que les Macedoniens qui conquirent l'Asie sous Alexandre, étant entrés dans une caverne des pays des Paropamises, apprirent des habitans du voisinage, ou feignirent eux-mêmes que c'étoit le lieu où Promethée avoit été enchaîné, & où un aigle lui déchiroit le cœur jusqu'à ce qu'Hercule le delivrât, après avoir tué l'aigle à coups de fléches. C'étoit une invention des flatteurs d'Alexandre d'avoir transporté le Caucase du Pont dans les contrées orientales, afin de pouvoir dire qu'Alexandre avoit surmonté le Caucase. On peut dire que la fable de Promethée avoit été transportée de l'Egypte dans le Pont sur le mont Caucase, où l'on feignit aussi qu'un fleuve nommé l'*Aigle* ayant inondé le pays, Promethée fut enchaîné par ses sujets, & enfin delivré par Hercule. Comme on veut que Promethée ait porté le culte des douze dieux dans la Grece, il est plus probable qu'il a été Egyptien d'origine, & que l'histoire ou la fable qui le regarde, ait été transportée successivement en Scythie, au Pont & en Grece. Bochart a expliqué historiquement la fable de Promethée dans son *Phaleg. l. 1. c. 2.* où il pretend que le *Magog* de l'écriture, & le Promethée des Payens sont le même. * *Consultez.* Ovide, *l. 1. metam.* Horace, Hesiode, Ciceron, Lactance, &c.

PROMONTOIRE, est le nom que les modernes donnent à ces terres élevées qui s'avancent dans la mer, qu'on appelle autrement un cap. Tel est le CAP DE BONNE ESPERANCE dans la partie meridionale d'Afrique; le CAP BRETEN en Amerique; le CAP DE ROCA ou pointe de Galice, nommé par les auteurs Latins *Atrebatum*; le CAP DE SAINT VINCENT sur les confins de Portugal & de l'Andalousie, appellé autrefois *Sacrum Promontorium*; le CAP DE MATAPAN ou Maino, qui fait la pointe de la Morée; *Tenarium Promontorium*; le CAP DE NORD en Amerique; le CAP DES AIGUILLES, le plus meridional d'Afrique; le CAP DE NOORTKIN ou Nortkaep, dans la Scrikfinnie, dit anciennement *Rutuba*; le CAP VERD, tout-à-fait au couchant d'Afrique; le CAP DE FINISTERE, en latin *Celticum* ou *Nerium Promontorium*, le plus occidental de l'Europe en Galice; le CAP DE PALOS ou promontoire de Saturne, que les autres ont nommé *Scombraria*; le CAP DE CIRCELI, de Sicile, &c.

PRONAPIDE d'Athenes, selon Diodore de *Sicile* & Theodose *le Grammarien*, *Prosnotides*, selon Tatien ou *Protanides*, selon Eusebe, est nommé par Tatien parmi les auteurs qui ont vécu avant Homere; & Diodore de *Sicile*, (*l. 3.*) dit qu'il a été maître de ce poëte. Il ajoute que c'est un illustre poëte, qui, à l'exemple d'Orphée & de Linus, s'étoit servi de lettres pelasgiennes; & Theodose *le Grammairien* remarque qu'il a commencé à écrire de gauche à droit, au lieu qu'auparavant les Grecs écrivoient leurs mots de haut en bas, ou retournoient quand ils étoient venus à la fin de la ligne de droit à gauche. On a attribué à cet auteur un ouvrage intitulé *le premier monde*, ou *de la formation du monde*, écrit en vers. * Diodore de *Sicile*, *l. 3.* M. Du Pin, *bibliotheque des histor. profanes, tom. 1. pag. 208. édit. de Paris.*

PRONOMUS, Thebain, premier inventeur des flûtes sur lesquelles on pouvoit jouer plusieurs tons. Marsyas en avoit accordé deux; mais ce fut Pronomus qui trouva le moyen de faire une flûte sur laquelle on jouoit tous les tons. Quelques-uns attribuent cette invention à Diodore de *Thebes*, d'autres à Antigenides.* Pausan. *in Bœot.* Athenée. Saumaise *sur Solin.*

PROPERCE (Sextus Aurelius) *Propertius*, poëte Latin, nâquit, selon quelques auteurs, à Assise, ou Essise, & selon le plus grand nombre, à Moravia ville d'Ombrie, aujourd'hui *Bevagna*, dans le duché de Spolete: c'est ce qu'il témoigne dans ses vers, où il se designe sous le nom de *Callimaque Romain*. Il prend ce nom, parce qu'il avoit imité les poësies de cet auteur Grec, aussi bien que Mimnerme & Philetas. Son pere, qui étoit de l'ordre des chevaliers, exerça des emplois considerables pendant le triumvirat, & fut du nombre de ceux qui ayant suivi Antoine après la prise de Perouse, furent égorgez par ordre d'Auguste. Properce ayant perdu la plûpart de ses biens, vint à Rome, où il acquit beaucoup de reputation, & eut très-grande part dans l'estime de Mecenas & de Cornelius Gallus. Ovide, Tibulle, Bassus, & les autres beaux esprits de son tems, furent de ses amis. Il a composé quatre livres de ses amours pour une fille appellée Hostia, ou Hostilia selon Apulée, à laquelle il donna le nom de Cynthie. Quintilien, Ovide, Martial, & divers autres parlent avantageusement de lui. Le premier livre de ses élegies fut surnommé *Monobiblos*, ou *livre unique*. Tout l'ouvrage s'étoit perdu, mais l'on en a retrouvé un manuscrit moisi, sur lequel on fit diverses copies. Il faut neanmoins qu'il se soit perdu quelque chose de ce que Properce avoit écrit, ou qu'il y ait eu quelque autre poëte de ce nom, dont Fulgence cite ce vers.

Divitias me is conficit omnis amor.

Properce mourut après Virgile, c'est-à-dire, après l'an de Rome 735. & 19. avant l'ere Chrétienne. * Lilio Giraldi, *dial. 4. poët.* Crinitus, *de poët. Lat.* Scaliger. Passerat. Vossius. Morales, &c. Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes.*

☞ On doit considerer Properce plûtôt comme un bon poëte, que comme un honnête homme. Les élegies qui nous restent de lui nous font connoître qu'il ne se faisoit pas grande violence pour resister à ses passions. Ce qu'il y a de singulier dans ses ouvrages, c'est le mélange des fables qu'il a employées en toutes rencontres dans ses vers, parce qu'en effet la fable est l'ame de la poësie, & qu'il suivoit en cela le conseil que la celebre Corinne avoit donné à Pindare. C'est par cet endroit que Properce a l'avantage sur Tibulle, parce que la fable & les traits de l'histoire même servent beaucoup à remplir & à soutenir les élegies: son style est très-châtié & très-pur.

PROPHETES, personnes choisies & inspirées de Dieu pour predire l'avenir. Ce mot vient du grec προφήτης, qui signifie *celui qui dit les choses avant qu'elles arrivent*, de πρὸ *devant*, & de φημὶ *je dis.* Les Hebreux les appellent *Nabi*, terme qui a une signification étendue, & qui tire son origine du mot hebreux *noub*, qui signifie *produire* & *germer*, & par metaphore *parler*: en ce sens les prophetes sont comme des orateurs, ou des predicateurs, qui parlent aux hommes de la part de Dieu. Dans les premiers tems, les prophetes étoient appellez communement *Roé*, c'est-à-dire, *Voyans*, comme il est marqué dans le premier livre des Rois, *chap. 9. v. 9.* Ce nom de *voyant* designe une personne éclairée, qui sçait des choses tant sur le passé que sur l'avenir, qui ne sont pas connues aux autres hommes. Il est certain que chez les Hebreux le nom de prophete étoit donné à tous ceux qui remplis de l'esprit de Dieu, reveloient aux hommes des veritez que Dieu leur avoit revelées. C'est ainsi qu'Abraham, Moyse, Josué, Samuel, Nathan, Elie, Elizée, & plusieurs autres sont appellez prophetes, & que les chantres du temple sont aussi honorez de ce nom. C'est en ce sens que Josephe donne le nom de prophetes aux auteurs des livres sacrez de l'ancien testament, quoiqu'il y en ait plusieurs purement historiques. Les Juifs donnent aussi le nom de *prophetes majeurs*, aux livres de Josué, des Juges, de Samuel & des Rois, & de prophetes *posterieurs* ou *mineurs*

à Isaïe, à Jeremie, Ezechiel, Daniel, & aux douze petits prophetes. Jesus-Christ donne le nom de prophetes en general à tous ceux qui se mêloient d'instruire le peuple de la part de Dieu, quand il dit, *prenez garde aux faux prophetes*. C'est dans le même sens, que saint Jean Baptiste est appellé prophete, & qu'il y avoit dans la primitive eglise des prophetes. Dieu révele aux prophetes des veritez de differentes manieres, immediatement par lui-même, ou mediatement par les anges. La revelation mediate est exterieure ou interieure. L'exterieure, quand Dieu fait entendre une voix, qui apprend au prophete ce qu'il doit faire, ou ce qui doit arriver, ou quand il lui presente ce qu'il veut qu'il sçache par des signes ou par des symboles. L'interieure se fait ou pendant le sommeil, ou dans une extase & une émotion qui met l'homme hors de lui-même, ou pendant qu'on est éveillé ou de sens rassis. Il y a aussi plusieurs manieres dont les prophetes se servent, pour faire connoître aux hommes les veritez que Dieu leur a revelées. La premiere & la plus ordinaire, est quand ils leur disent de vive voix les choses que Dieu leur a revelées. La seconde, est quand ils font connoître aux hommes ce qui arrivera par des signes, & par des actions qui y ont quelque rapport. La troisiéme est par des écrits composez, ou par ordre de Dieu, ou par l'inspiration du saint Esprit, ou par leur propre mouvement avec l'assistance du saint Esprit. Il y a eu toujours parmi les Juifs une succession de prophetes depuis Moyse jusqu'à Esdras. Il y avoit aussi de faux prophetes dans les nations voisines des Juifs, comme Balaam; & il y en a eu plusieurs parmi les Juifs mêmes. Les Egyptiens ont aussi eu des prophetes qui ont écrit leurs histoires, & qui étoient leurs sacrificateurs. Clement d'*Alexandrie*, auteur d'une trés-profonde érudition, dit *dans le livre 1. de ses stromates*; que Thalés & Pythagore ont eu des conferences avec les prophetes des Egyptiens. Nous avons aussi une lettre que Porphyre a écrite à Anebo, où il lui donne le nom de prophete. Le titre de cette lettre est conçu en ces termes: *Porphyre à Anebo le prophete, salut.* On peut voir ce même nom de prophete attribué aux sacrificateurs d'Egypte, qui prenoient le soin d'écrire les livres de cette nation, non seulement dans les auteurs profanes, mais aussi dans Eusebe, principalement dans *sa preparation evangelique*. Les Grecs ont eu leurs prophetes & leurs prophetesses, & les Romains crurent aux propheties des sibylles, & à leurs augures. Il y a eu dans toutes les nations des gens qui se mêloient de prédire l'avenir. Dans le Christianisme, l'esprit de prophetie y subsista jusqu'au troisiéme siecle. La secte des Montanistes produisit de faux prophetes, & de fausses prophetesses, dont les propheties furent rejettées. Enfin l'on a vû presque dans tous les siecles à des Fanatiques qui se sont dits prophetes inspirez de Dieu. Les rabbins de ces derniers tems ont raffiné étrangement sur les differens degrez de prophetie. Rabbi Moyse qui est leur plus sçavant auteur, en a distingué onze dans son livre intitulé *More Nevekim*, où il traite de tous ces degrez avec beaucoup de subtilité. Mais comme il ne s'appuye que sur des raisons de philosophie qui n'ont aucun fondement dans l'écriture sainte, on ne s'y doit pas arrêter. Il y a de l'apparence que c'est sur ces principes imaginaires que les rabbins se fondent, lorsqu'ils assurent que Daniel n'est point du nombre des prophetes. En effet dans la disposition de leurs bibles hebraïques, ils ne le placent point en ce rang: ce qui a fait dire à Theodoret, qu'ils ne reconnoissoient point Daniel pour un prophete. Mais Josephe l'a mis au nombre des autres prophetes, avec les Juifs de son tems; & les rabbins mêmes qui lui refusent cette qualité, ne nient pas pour cela qu'il n'y ait des propheties dans son livre.* M. Simon, *hist. crit. de l'ancien testament.* M. Du Pin, *dissert. preliminaire sur la bible.*

PROPHETES, secte d'heretiques que l'on nomme en Hollande *Prophetantes*. Ils s'assemblent de toute la province à Warmont près de Leyde, les premiers Dimanches de chaque mois, & vaquent tout ce jour à la lecture de la sainte écriture, proposant chacun leurs difficultez & usant de la liberté de prophetiser, ou plûtôt de raisonner sur l'évangile. D'ailleurs ils se piquent d'être honnêtes gens, & ne different des Remontrans qu'en une plus étroite discipline sur le fait de la guerre, qu'ils condamnent sans aucune exception. La plûpart d'eux s'appliquent étudier le grec & l'hebreu. * Sorberiana.

PROPITIATOIRE: c'est le nom de la couverture de l'arche d'alliance qui étoit dans le tabernacle, ce que signifie le mot hebreu *caphoret*: il est appellé en grec *ἱλαστήριον* & en latin *Propitiatorium*, parce que c'est en ce lieu que Dieu se rendoit present & propice au peuple, & on l'appelle aussi *oracle*, parce que de-là sortoient les reponses que Dieu leur donnoit. Ce couvercle étoit d'or, & aux deux bouts étoient les deux cherubins, entre lesquels Dieu faisoit sa demeure. C'étoit sur ce lieu que reposoit la nuée, & la colonne de feu, symboles de la presence de Dieu. * *Exod.* 24. *v.* 16. *v.* 17. 25. & suivans. *Nomb.* 16. *v.* 42. *Levit.* 16. *v.* 2. & les commentateurs de la bible sur ces endroits. Les Chrétiens ont donné quelquefois le nom de propitiatoire aux dais ou baldaquins qui couvroient l'autel, ou plûtôt au ciboire où reposoit l'Eucharistie, qui étoit suspendue sous ce dais.

PROPONTIDE: c'est ce que nous appellons la mer de *Marmora*, entre l'Europe & l'Asie, ou entre l'Asie mineure & la Thrace. Ses parties sont le golfe de Comidio, & le golfe de Polmeur.

PROPRETEUR, *Propretor*, nom que les Romains donnoient à celui qui étoit continué dans l'office de preteur après son année, pour quelque raison particuliere. On appella aussi propreteur, celui qui ayant exercé la charge de preteur, avoit ensuite le gouvernement d'une province pretorienne. Du tems des empereurs, on donna le nom de propreteur, à celui qui étoit nommé par le prince pour gouverneur des provinces de l'empire, c'est-à-dire, de celles que l'empereur avoit unies à son domaine. Les propreteurs sortis de la preture, n'étoient pas élus par le peuple: ils tiroient au sort une des provinces pretoriennes, dont ils prenoient le gouvernement pour y rendre la justice, & y commander l'armée. * Rosin, *antiq. Rom. l.* 7. *c.* 43.

PROQUESTEUR étoit chez les Romains, celui qui étoit mis à la place du questeur, soit après sa mort, soit après son départ. * Rosin, *antiq. Rom.*

PROSE ou PRORSE, *Prosa ou Prorsa*, déesse du Paganisme, favorable aux femmes dans les accouchemens. Son emploi étoit apparemment de faire venir l'enfant droit, & d'empêcher qu'il ne vînt de travers; car *prosa* signifie *droit* en vieux latin d'où vient encore aujourd'hui le mot de prose, que nous opposons à la poësie, *prosa oratio*, c'est-à-dire, *recta oratio*, un discours qui va tout droit & naturellement, sans prendre les détours, que l'on voit dans la poësie, qui à cause de ses détours s'appelle *versa oratio*, un discours tourné. Et de-là vient le mot de *vers*. Les anciens Latins ont dit *prosa* au lieu de *prorsa*, pour la douceur de la prononciation. Les statues de la déesse Prose, la representoient comme celle de toutes les divinitez qui avoit la taille plus droite. * Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 16.

☞ On a aussi donné le nom de prose, dans les derniers siecles, à certaines hymnes composées de vers sans mesure; mais de certain nombre de syllabes avec des rimes, qui se chantent après le graduel, d'où on les appelle *Sequence*. Leur usage a commencé au moins au IX. siecle. Notker moine de saint Gal, qui écrivoit vers l'an 880. & qui est regardé comme le premier auteur connu de proses, dit dans sa préface qu'il en avoit vu dans un Antiphonaire de Jumiege, qui fut brûlé par les Normans en 841. Il y a 4. proses principales: le *Veni sancte Spiritus*, pour la Pentecôte, que Durand attribue au roi Robert, mais qui est plus probablement de Hermannus Contractus. C'est la prose, *Sancti spiritus adsit nobis gratia*, qui est du roi Robert, selon quelques anciens, entr'autres Brompton, plus ancien que Durand: le *Lauda Sion*, qui est de saint Thomas d'Aquin, pour la fête du saint Sacrement; le *Victimæ Paschali laudes*, dont on ignore l'auteur, pour la fête de Pâques; & le *Dies iræ, Dies illa*, pour le service des morts, attribué mal-à-propos par quelques-uns à saint Gregoire, & par d'autres à saint Bernard, à Humbert general des Dominicains, mais dont le veritable auteur est le cardinal Frangipani, dit Malabranca, docteur de Paris de l'ordre des Dominicains, qui mourut à Perouse en 1294. A l'imitation de ces proses

on en a composé bien d'autres pour des fêtes locales, que l'on a retranchées dans les dernieres reformes des offices divins; & ausquelles on en a substitué plusieurs, particulierement à Paris.

PROSECHIO, Prosecio, ancien bourg de la Carniole. Il est sur le golfe de Trieste, à deux lieues de la ville de Trieste vers le couchant. Il naît dans le terroir de Prosechio des vins fort estimez. * Mati, *dict.*

PROSELYTE, mot grec qui signifie *étranger*, *Προσήλυτος advena*, qui vient d'un autre pays, ou d'une autre nation. L'on nommoit ainsi ceux qui passoient de la religion des Payens à celle des Juifs. Il y avoit deux sortes de proselytes, sçavoir les proselytes de justice, & les proselytes de domicile. Ceux-là se soumetoient à la loi de Moyse, & ceux-ci demeuroient parmi les Juifs, en s'obligeant seulement de garder les sept commandemens des enfans de Noé. Ces commandemens sont regardez par les Juifs comme le droit naturel; & il n'y a personne, selon eux, qui ne soit tenu de les observer. Le premier de ces commandemens défend l'idolâtrie. Le II. ordonne de benir le nom de Dieu. Le III. défend l'homicide. Le IV. condamne l'adultere & l'inceste. Le V. défend le larcin. Le VI. commande de rendre la justice & d'y obéïr. Et le VII. défend de manger la chair qui aura été coupée d'un animal qui étoit encore en vie. Tous ces commandemens, disent les Juifs, viennent immediatement de Dieu, qui donna les six premiers à Adam, & le septiéme à Noé; & il n'y en avoit point d'autres avant Abraham. Pour être proselyte de justice, il falloit se faire circoncire, recevoir le baptême des Juifs, & offrir un sacrifice: ce qui s'entend des hommes; car les femmes n'avoient besoin que du baptême & du sacrifice. Avant que d'admettre un Gentil à la circoncision, on l'interrogeoit sur la sincerité de sa conversion au Judaïsme, pour sçavoir s'il ne changeoit point de religion par quelque motif de crainte, d'interêt ou d'ambition. Ensuite on lui enseignoit divers articles de la loi; comme ce qui regardoit l'unité de Dieu; l'impieté des Idolâtres; la recompense de la vertu, &c. Après que le proselyte étoit gueri de la playe de la circoncision, on le conduisoit au lieu destiné pour la ceremonie du baptême, où il y avoit un grand reservoir d'eau, dans lequel il se plongeoit & se lavoit tout le corps par une seule immersion. Il devoit y avoir trois juges à cette ceremonie; & comme c'étoit un acte judiciaire, on ne pouvoit le faire un jour de fête. Ceux qui n'avoient pas l'usage de raison, sçavoir les garçons au-dessous de treize ans & un jour, & les filles au dessous de douze ans & un jour avoient besoin du consentement de leur pere ou de la justice. Ce baptême ne se reïteroit jamais, tant en la personne du proselyte, qu'en celle de ses enfans, & étoit bien different de celui des ablutions que les Juifs renouvelloient tous les jours. L'effet de cette nouvelle profession de foi étoit surprenant; car les docteurs Hebreux nous enseignent que le proselyte étoit censé renaître de nouveau; de sorte que ceux qu'il avoit pour parens lorsqu'il étoit Gentil, cessoient de l'être après qu'il étoit devenu Juif. Les enfans même qu'il avoit eus avant son changement de religion, n'heritoient pas de ses biens.

A l'égard des proselytes de domicile, ils n'avoient besoin ni de circoncision, ni de baptême. Il suffisoit qu'ils promissent solemnellement de garder les sept commandemens des enfans de Noé, en presence de trois personnes; & les Juifs leur permettoient alors de demeurer parmi eux, croyant qu'ils pouvoient être sauvez en gardant ces commandemens. Pour ce qui est de ceux qui ne vouloient pas s'engager à l'observation de ce droit naturel selon les Juifs, il ne leur étoit pas permis de s'établir dans la Judée. Au reste, la coûtume de recevoir des proselytes de domicile, ne dura pas toujours. Elle cessa lorsque les jubilés prirent fin, & que les tribus de Ruben, de Gad & de Manassé, furent menées en captivité, du tems de Joatham roi de Juda & de Phacée roi d'Israël.

Les Juifs appellent encore aujourd'hui proselytes ceux qui passent du Gentilisme ou même du Christianisme à leur religion. Voici la ceremonie qu'ils observent en cette occasion. Quand quelqu'un se veut faire Juif, trois rabbins ou hommes d'autorité, sont obligez de sçavoir adroitement de lui quelle pensée le porte à prendre cette resolution, & de bien observer si ce n'est point par quelque raison humaine. S'il persiste, malgré la remontrance qu'on lui fait que la loi de Moyse est fort severe, & que ses sectateurs sont aujourd'hui méprisés, on le circoncit & on le baigne tout entier dans l'eau, en presence de trois rabbins qui l'ont examiné: après quoi il est censé Juif comme les autres. A l'égard des femmes qui se font proselytes, les rabbins disent, conformement à leur talmud, qu'on les plonge dans l'eau jusqu'au col, & ce sont d'autres femmes qui prennent ce soin-là. Après cela deux rabbins les instruisent de la loi de Moyse. * Ferrand, *reflexions sur la religion Chrétienne.* R. Leon de *Modene*, *coûtumes & ceremonies des Juifs.* Jean Selden, dans ses livres *de de jure naturæ gentium.*

PROSERPINE, *Proserpina*, fille de Cerés & de Jupiter, fut enlevée par Pluton dieu des enfers lorsqu'elle cueilloit des fleurs. Cerés affligée de la perte de sa fille, voyagea long-tems pour la chercher sans en avoir de nouvelle. Ayant appris par la nymphe Cyane comment sa fille avoit été enlevée, elle demanda à Jupiter qu'il la fit venir des enfers, ce que Jupiter lui accorda, en cas qu'elle n'eût rien mangé dans les enfers. Il se trouva par la déposition d'un certain Ascalaphe, qu'elle avoit goûté de quelques grains de grenade. Ainsi Proserpine fut condamnée à demeurer dans les enfers en qualité d'épouse de Pluton, & de reine de ces lieux tenebreux. Quelques-uns ont dit que Cerés obtint depuis de Jupiter que Proserpine passeroit six mois de l'année avec son mari, & qu'elle seroit les autres six mois sur la terre avec sa mere. On croit que c'est la même déesse, qui est appellée Diane sur la terre, & la lune dans le Ciel: d'où elle a été appellée *Hecate triformis.* Les Pheniciens connoissoient une Proserpine plus ancienne que celle des Grecs, qu'ils disoient être fille de Saturne, morte vierge, & fort jeune: ce qui a fait dire qu'elle avoit été ravie par Pluton. Les auteurs ne conviennent pas du pays où elle fut enlevée par Pluton; les uns disent que ce fut en Sicile; les autres dans l'Attique; d'autres dans la Thrace. Quelques-uns disent que ce ne fut pas Pluton; mais Aidoneus ou Orchus, roi des Molosses, qui fit cet enlevement. * Ovide, *l.* 5. *metam.* S. Augustin, *l.* 7. *de Civit.* Euseb. *l.* 3. *prep. Evang.* Claudien, *de rapt. Proserp.* S. Jerôm. *in chron.* S. Cyrill. d'*Alexand. l.* 1. *contra Julian.* Vossius, *de idololatr.* Rosin. *antiq. Rom. Grecq.* Th. Dempster.

PROSLAVIZA, Prostaviza, Chiustange, anciennement *Istropolis*, *Istros*, *Istria*, ville de la Bulgarie. Elle est dans le pays des Tartares Dobruces; sur la branche meridionale du Danube à deux lieues de la mer Noire & environ à neuf de Temiswar, vers le nord. * Mati, *dict.*

PROSPER, auteur Latin, qui vivoit du tems de Sylla & de Ciceron, vers l'an 60. avant J. C. écrivit un traité des antiquitez de l'Etrurie ou Toscane, qui s'est perdu. Celui qu'on a publié depuis est une supposition de Thomas Fœdrus, qui vivoit en 1490. ce qui a été solidement prouvé dans un ouvrage composé à ce sujet, & imprimé à Amsterdam en 1639.

PROSPER (saint) d'Aquitaine ou de Guienne, fut secretaire du pape saint Leon, & passe même auprès de plusieurs critiques, pour l'auteur de l'épître adressée par saint Leon à Flavien, contre l'heresie d'Eutychés. Il avoit auparavant défendu avec beaucoup d'ardeur les livres de saint Augustin contre les Semipelagiens, dont il lui fit sçavoir en 429. les erreurs dès leur naissance dans les Gaules. Après la mort de ce saint prelat, voyant que les prêtres de Marseille combattoient la doctrine de ce Saint, & la vouloient faire passer pour heretique, il répondit à leurs objections. Il refuta aussi Cassien, auteur des collations ou conferences qui dans sa 13. conference étoit tombé dans le Semipelagianisme. Le pere Sirmond, les auteurs de la tradition de l'eglise touchant l'eucharistie, & plusieurs sçavans soûtiennent que ce Saint n'a jamais été évêque, & n'étoit même ni prêtre ni clerc, lorsqu'il écrivit à saint Augustin touchant les erreurs des prêtres de Marseille, puisqu'il nous y apprend lui-même qu'il étoit laïque. On ajoûte encore que ni Victor, ni Gennade, ni le pape Gelase, ni saint Fulgence, ni Adon, ni Hincmar, ni plusieurs autres, ne lui ont jamais donné le nom d'évêque. Cependant quelques-uns soûtiennent qu'il a été évêque de Rhege en Italie; & d'autres, qu'il le fut de

Riez en Provence. S'il avoit été élevé sur le siege de quelque église, il y a plus d'apparence que ç'auroit été sur celui de cette derniere ville, d'où il s'opposa aux prêtres de Marseille, qu'on nomma depuis *Semipelagiens.* On présume aussi qu'ayant fini sa chronique en 455. il mourut vraisemblablement peu de tems après. Le cardinal Baronius met cette mort en 465. date qui ne s'accorde, ni avec la chronologie des évêques de Riez, ni avec celle de Lerins. On dit que saint Prosper avoit bâti à Riez une église en l'honneur de saint Apollinaire martyr, dans laquelle il choisit sa sépulture; que son corps y demeura environ deux cens quarante-cinq ans, & que Dieu par ses prieres y fit beaucoup de miracles; qu'au commencement du VII. siecle, il apparut à l'évêque Thomas, & qu'il lui commanda de bâtir une basilique en son nom, & d'y transporter ses ossemens. Thomas entreprit cet ouvrage, dont on peut conjecturer la magnificence, par les fondemens, & par le baptistaire qui se voit encore tout entier à Riez. Les ouvrages qui nous restent de saint Prosper, montrent quels étoient son esprit, son sçavoir & son éloquence. Voyez *Liber contra collatorem*; & les autres que nous avons dans les differentes éditions de Lyon en 1539. de Louvain en 1566. de Douai en 1577. de Cologne en 1609. & 1630. & de Paris en 1711. *in fol.* qui est la meilleure édition. Les critiques conviennent que les trois livres de la vie contemplative qu'on a attribuez à saint Prosper, sont de Julien Pomere. Ils soûtiennent aussi que les deux livres de la vocation des Gentils, que quelques-uns ont attribué trop legerement à S. Ambroise & à ce Saint, ne sont ni de lui, ni de PROSPER, évêque d'Orleans, qui vivoit en même tems, & à qui Sidoine Apollinaire a écrit une lettre qui commence ainsi, *Dum laudibus summis S. Anianum*, &c. ni de ce PROSPER qui souscrivit aux conciles de Carpentras en 527. & de Vaison en 529. L'auteur étoit apparemment Africain, & est le même qui a écrit l'épître à la vierge Demetriade, jusqu'ici faussement attribuée à notre saint Prosper. En effet, le style de ces pieces: où l'on trouve tant de rimes & d'antitheses, & le tour des pensées sont tout-à-fait conformes à l'esprit & à la façon d'écrire des Africains. La chronique de saint Prosper a été très-souvent publiée. Nous avons de saint Prosper d'Aquitaine un poëme très-considerable contre les ingrats, c'est-à-dire, contre les ennemis de la grace de Jesus-Christ, dans lequel il explique en theologien très-profond la doctrine Catholique contre les erreurs des Pelagiens & des Semipelagiens. On peut regarder cet ouvrage comme l'abregé de tous les livres de S. Augustin sur cette matiere, & particulierement de ceux qui ont été écrits contre Julien. Les expressions en sont merveilleuses, & on ne sçait comment ce saint à pû accorder la beauté de la versification avec les épines de sa matiere. L'exactitude pour les dogmes de la foi y est regulierement observée, malgré la contrainte des vers, & la liberté de l'esprit poëtique. Isaac le Maître de Saci, en a donné une excellente traduction en vers françois. * Victor, *de Cyclo Pasch.* Gennad, *de script. eccl. c.* 84. Gelas. Papa, *de lib. apocr. can. S. Rom. eccl. dist.* 15. S. Fulgence, *l.* 1. *ad Monim. c.* 30. Adon de *Vienne*, *in chron.* Photius, *cod.* 54. Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius, *in annal.* Sirmond, *in not. ad Sidon. Apollin. l.* 8. *ep.* 15. Battel, *in hist. Nomencl. præf. regin.* Les auteurs de la tradition de l'église, touchant l'Eucharistie, *tab. hist. chron.* & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de episc. Aurel. & Regiens. T. II. & III.* Sponde, *in epist.* Baron. *A. C.* 466. *n.* 4. Godeau, *hist. eccl. V. siecl.* Ferdinand Ughel, *T. II. Ital. sacr. de episc. Rheg.* Vossius, *de hær. Pelag. l.* 1. *c.* 18. *& de hist. Lat. l.* 2. *c.* 17. *&c.* Ant. Godeau, *approb. de la traduction franç. du poëme contre les ingrats. La traduct. anonym. de cet ouvrage dans son avant-propos.* Philip. Briet, *l.* 4. *de poët. Lat. p.* 54.

PROSPER ALPIN, medecin, *voyez* ALPINI.

PROSPER CALANO, autre medecin celebre de Sarzane, professa à Rome & à Bologne en 1524. * Juste, *in chronic. Med.* Vander Linden, *de script. medic.* &c.

PROTAGORAS, roi de Salamine dans l'isle de Cypre, étoit frere de Nicoclés, & petit-fils d'Evagoras I. Il dépouilla son neveu Evagoras II. du sceptre qui lui appartenoit, & soûtint contre lui & contre Phocion, le siege qui fut mis par l'armée de Perse devant Salamine, l'an 350. avant Jesus-Christ. Enfin appuyé de la faveur d'Artaxerxés Ochus, roi de Perse, auquel il se soûmit, il retint & gouverna paisiblement son royaume. On donna à son neveu Evagoras quelques terres en Asie, par forme de dédommagement. * Diodor. *Sicul. ad annum* 3. *olymp. CVII.*

PROTAGORAS, philosophe de la secte des Stoïciens, est different d'un autre PROTAGORAS, qui se mêloit d'astrologie. Diogene *Laërce* fait mention de l'un & de l'autre dans le livre 9.

PROTAGORAS, philosophe d'Abdere, fils d'Artemon ou de Meandre, homme riche de Thrace, reçut Xerxés dans sa maison, & lui fit de grands presens: c'est ce qui a fait croire que Protagoras avoit été instruit par des mages. Il fut disciple de Democrite, & legislateur des Thuriens. Epicure, cité par Athenée, a rapporté que quand Protagoras se mit sous la discipline de Democrite, il étoit portefaix, qu'il gagnoit sa vie à porter des fardeaux, c'est-à-dire, en bon françois, qu'il étoit crocheteur: ce qui ne s'accorde gueres avec ce que les autres ont dit des richesses de son pere. Voici de quelle maniere Aulu-Gelle a conté comment Protagoras étoit devenu philosophe, de portefaix qu'il étoit. „ On dit que " Protagoras, homme illustre parmi les philosophes, & " dont Platon a fait mention, gagnoit sa vie à porter des " fardeaux. Revenant un jour de la campagne dans la " ville d'Abdere, dont il étoit chargé de fagots liez avec " une corde; Democrite, citoyen de cette ville, homme " venerable par sa vertu & par sa science, étant sorti de " la ville, le rencontra. Voyant cet homme qui marchoit " sans peine avec une charge si embarrassante, il s'appro- " che; & ayant consideré de quelle maniere ces fagots " étoient liez, & reconnu l'adresse du porteur, il le pria " de se reposer. Protagoras l'ayant fait, Democrite admi- " rant comment il avoit lié ces fagots, ensorte qu'ils " étoient dans un équilibre geometrique, lui demanda " qui avoit ainsi ajusté cette charge de bois. Protagoras " lui répondit que c'étoit lui. Democrite voulant en être " sûr, le pria de les délier & de les relier; Protagoras le " fit sur le champ; & après avoir delié ces fagots, il les " relia de même qu'ils étoient auparavant. Democrite " admirant l'habileté & la penetration d'esprit de cet " homme, qui n'avoit aucune, science lui dit: *Jeune hom-* " *me, ayant de l'esprit pour bien faire comme vous avez,* " *vous pouvez travailler à de plus grandes & à de meilleures* " *choses avec moi.* Il l'emmena sur le champ avec lui, four- " nit à toute sa dépense, lui enseigna la philosophie, & en " fit un grand philosophe. " Protagoras enseigna à Athenes, dans la maison d'Euripide, ou selon d'autres, de Megaclide, ou dans le Lycée. Il en fut exilé à cause de sa doctrine trop hardie. Il se sauva dans une petite barque, & voyagea dans les isles, où l'on dit qu'il fut le premier des philosophes qui enseigna pour de l'argent. On rapporte qu'un jeune homme riche, nommé *Evathlus*, s'étant venu presenter pour être son disciple, lui promit de lui donner une grosse somme, dont il lui délivra la moitié sur le champ, & promit de lui donner l'autre moitié, quand il auroit gagné la premiere cause qu'il plaideroit. Après avoir été assez long-tems dans l'école de Protagoras, sans se mettre en peine de plaider, quoiqu'il fût capable de le faire, Protagoras lui fit un procès pour être payé, & quand ils furent venus devant les juges, comme Evathlus se défendoit, en disant qu'il n'avoit encore gagné aucune cause, Protagoras lui fit ce dilêmme, *Si je gagne ma cause, tu seras condamné de me payer; & si tu la gagnes, tu me dois, suivant ta convention.* Evathlus bien instruit par son maître, retourna contre lui le dilêmme: *Si les juges me dechargent, je ne te dois rien; s'ils me condamnent à payer, je ne te dois rien, suivant la convention.* Ces dilêmmes embarrasserent si fort les juges, qu'ils laisserent la cause indecise. Philochorus a écrit que Protagoras allant en Sicile, fut submergé. D'autres disent qu'il mourut en chemin âgé de 70. ou de 90. ans. Il avoit pendant 40. ans fait profession de la philosophie, & a fleuri vers la LXXIV. olympiade. Ce philosophe étoit plus subtil que solide; il raisonnoit ordinairement par dilêmmes, & laissoit l'esprit en suspens sur toutes les questions qu'il proposoit, jusqu'à l'existence même d'un Dieu. Voici comme il commença un de ses ouvrages: *Je ne puis dire s'il y a des dieux, ou s'il n'y en a point; plusieurs choses*

n'empêchent de le sçavoir ; comme l'incertitude de la chose en elle-même, & la brieveté de la vie des hommes. Ce fut ce livre qui le fit chasser d'Athenes, & qui fut brûlé publiquement. Il soûtenoit encore que l'ame n'étoit pas differente des sens, & que tout ce que representoient les sens étoit veritable. Il étoit plûtôt sophiste que philosophe, & s'appliquoit particulierement à fournir des argumens subtils, pour surprendre où pour éblouir les juges dans les causes que l'on plaidoit ; & il n'avoit pas de honte de publier & d'afficher qu'il enseignoit les moyens de faire gagner une mauvaise cause. Il avoit composé plusieurs ouvrages. Platon a fait un dialogue contre lui. * Diogenes *Laërt. l.* 9. Aulu-Gelle, *l.* 5. Athenée. Menage, *dans ses notes sur Diogene* Laërce.

PROTAGORAS, de Coos, ancien medecin. * Casaub. *in Athen.*

PROTAGORIDE, *Protagorides* de Cyzique, auteur Grec, écrivit des jeux qu'on celebroit à Daphné près d'Antioche. * Athenée, *l.* 3. *&* 4.

PROTARQUE, *Protarcus*, Trallien, auteur Grec, cité par Macrobe, *l.* 1. *Saturn. c.* 7. *&c.*

PROTASE, premiere partie d'un poëme dramatique, dans laquelle on explique au peuple le sujet de la tragedie qu'on represente. Ce mot est grec πρότασις, Aristote l'emploie souvent dans la signification de ce qu'on propose pour le sujet d'une dispute. * Hedelin abbé d'Aubignac, *prat. du theat.*

PROTE (saint) & S. Hyacinthe, que l'on honore comme martyrs sous l'empereur Valerien, ou sous Diocletien. Leur culte est établi par l'ancien calendrier de Rome, où l'on apprend que leurs corps reposoient dans le cemetiere de Basile. On dit que le pape Damase découvrit leur tombeau ; que peu de tems après, un prêtre nommé Theodore, y fit bâtir en leur honneur une église qui fut depuis ornée & enrichie par le pape Symmaque. On prétend aussi que sous Louis *le Debonnaire*, on envoya une partie des reliques de ces Saints en France, & que depuis leurs corps furent transportez à Como, ville du Milanez ; mais tout cela est fort incertain. * Florent, *M. Calendrier de Fronton.* Bollandus, *au* 3. *Mai & au* 1. *Juin.* Baillet, *vies des Saints, au* 11. *de Septembre.*

PROTECTOR, *cherchez* MENANDRE.

PROTE'E, *Proteus*, dieu marin, fils de Neptune & de Phœnice, habitoit dans le phare d'Alexandrie. Etant sorti d'Egypte, il épousa Toronée à Phlegra, ville de Thessalie en Gréce, dont il eut Tmolus & Telegonus. Ces enfans étant devenus grands, tuoient cruellement les étrangers. Protée ne pouvant souffrir cette barbarie, demanda à son pere Neptune de retourner en Egypte. Neptune exauçant sa priere, le mena en Egypte par un conduit qu'il fit sous la mer, & qui répondoit à un autre de Pallene. D'autres disent que Protée étoit fils de l'Ocean & de Thetis, & lui donnent d'autres enfans. Les poëtes disent que Protée prenoit toutes sortes de formes, & qu'il se changeoit tantôt en animal, tantôt en arbre, tantôt en feu, en eau & en rocher. Il avoit le don de predire l'avenir, & ne s'expliquoit ordinairement que lorsqu'il y étoit contraint par la force. Ce qui a donné lieu à la fable de ces métamorphoses, c'est, dit-on, que Protée étoit un roi Egyptien, qui avoit son état le long de la mer, & qui changeoit presque tous les jours d'habits, sur lesquels il faisoit representer differentes figures. Herodote rapporte que Pâris, après avoir enlevé Helene, fut jetté par la tempête à une des embouchures du Nil ; qu'il fut pris par Themis, gouverneur de ce pays, qui l'envoya au roi Protée ; & que ce prince ayant appris que Pâris avoit violé l'hospitalité en enlevant Helene, détestant sa perfidie, lui avoit ordonné de sortir dans trois jours de ses états, & avoit retenu Helene ; que Menelaüs ayant sçu après la prise de Troye, que sa femme étoit en Egypte, y avoit été conduit par un pilote nommé Canope, qui donna son nom à une des embouchures du Nil, & qu'il y avoit trouvé Helene, que Protée lui avoit rendue avec tout ce que Pâris lui avoit enlevé. * Virgile, *Georgic.* Ovide, *l.* 8. *metam.* Diodore, *l.* 2. *biblioth.* Tzetzes, *chil.* 2. *hist.* 44. *&c.*

PROTERE (saint) *Proterius*, évêque d'Alexandrie, fut mis par les prélats Orthodoxes en la place de Dioscore, diffamé par ses violences, par sa vie scandaleuse, par sa cruauté & par son heresie. Cette ordination se fit l'an 452. & causa de grands troubles dans Alexandrie : car les uns redemandoient Dioscore ; les autres soûtenoient Protere ; & les interêts particuliers se mêlant à la querelle publique, des paroles on en vint aux coups, avec tant d'animosité, qu'il y eut beaucoup de gens de tuez de part & d'autre. Protere agissoit cependant avec zele & avec douceur, pour ramener les Heretiques Eutychiens : il avoit même fait ordonner dans un concile, qu'on recevroit dans l'église ceux qui se soûmettroient à souscrire à la foi Orthodoxe. Mais ces sages précautions devinrent inutiles, & l'empereur Marcien fut contraint d'envoyer ces Heretiques en exil. Après la mort de ce prince, ils revinrent à Alexandrie : un de leurs chefs nommé Timothée, se fit ordonner évêque, & ses partisans assassinerent Proter dans le baptistaire, où il celebroit les ceremonies accoûtumées, pendant les fêtes de Pâques de l'an 457. On l'a mis au nombre des martyrs, & on fait sa fête le 28. de Fevrier. * Evagre, *l.* 2. *c.* 2. Liberat, *Brev. c.* 14. *&* 15. Theodore *le Lecteur, l.* 2. *collect.* Baronius, *in annal.* Baillet, *vies des Saints.*

PROTESILAUS, fils d'Iphiclus, regnoit dans une ville de l'Epire, nommée *Phthia*, & épousa Laodamie, fille d'Acaste, dont il fut passionnement aimé. Il lui fut predit qu'il periroit à la guerre de Troye s'il y alloit ; cependant, sans s'arrêter à cette prediction, il s'embarqua avec les autres Grecs pour aller à cette expedition ; & étant sorti le premier des navires des Grecs, il rencontra Hector qui le tua. Sa femme en fut accablée de douleur, & demanda par grace aux dieux de pouvoir embrasser son ombre. On dit qu'elle obtint la grace de pouvoir le voir & l'entretenir pendant trois heures, & qu'elle expira en l'embrassant. D'autres ont rapporté qu'elle fit faire son image de cire, & qu'elle la tenoit toûjours sur son lit pour la baiser & l'embrasser ; que son pere Acaste ôta cet objet de douleur de devant sa fille, qu'il fit brûler cette image dans un bucher, & que Laodamie s'y précipita pour y finir son déplaisir avec sa vie. * Homer. Ovid. *metamorph. l.* 12. *Heroid.* 12. Properce, *l.* 1. Catul. *epigr.* 69. Auson. *edil.* 6. *epigr.* 20. Hygin.

PROTESTANS, nom que plusieurs Allemands, & quelques villes imperiales prirent en 1529. parce qu'ils protesterent contre le decret fait au mois d'Avril dans la diete de Spire, par Ferdinand archiduc d'Autriche, & les autres princes Catholiques. Ils demanderent que suivant le decret de l'année 1526. on permît la liberté de conscience jusqu'à la celebration d'un nouveau concile. Ce nom s'est étendu depuis aux Calvinistes & à ceux de la religion Anglicane. Au reste les Protestans d'Allemagne font profession de suivre la confession d'Augsbourg, dressée par Melanchthon, qui contient le pur Lutheranisme avec quelques adoucissemens. Ils ne croyent pas la transsubstantiation ; mais ils enseignent que le corps & le sang de Jesus-Christ, sont veritablement & substantiellement presens & distribuez dans la Cene, avec le pain & le vin. Ils communient sous les deux especes avec du pain levé. Ils rejettent les prieres pour les morts & le purgatoire. Ils n'admettent que deux sacremens, le baptême & l'eucharistie. Ils n'approuvent pas le culte des Saints ni des images. Ils condamnent les vœux, & n'obligent point leurs ministres au celibat. Les bons Protestans sont aussi ennemis des Sacramentaires & des Calvinistes que les Catholiques. *Voyez* DIETE DE SPIRE en 1529. * Sleidan. *in comment.* Mainbourg, *histoire du Calvinisme.*

PROTEVANGELION : c'est le nom qu'on donne à un livre attribué à saint Jacques, premier évêque de Jerusalem, où il est parlé de la naissance de la sainte Vierge, & de celle de Notre-Seigneur. Guillaume Postel est le premier qui nous ait fait connoître ce livre, qu'il apporta d'Orient écrit en grec, & dont il donna une version latine. Il assûroit qu'on le lisoit publiquement dans les églises d'Orient, & qu'on n'y doutoit point qu'il ne fût en effet de saint Jacques ; mais les fables dont ce petit ouvrage est rempli, prouvent évidemment le contraire. Eusebe & saint Jerôme n'en ont rien dit dans leurs catalogues des écrivains ecclesiastiques. Cependant d'anciens auteurs l'ont cité, & en ont rapporté des fragmens dans leurs livres. La version latine de

Postel a été imprimée à Bâle en 1552. avec quelques reflexions de Theodore Bibliander, qui prit le soin de cette impression. Ce livre a été depuis imprimé en grec & en latin, dans le livre intitulé *Orthodoxographia.* * M. Simon.

PROTHESE, *Prothesis*: les Grecs ont donné ce nom à une table ou petit autel, sur lequel ils mettent les symboles du pain & du vin avant qu'ils soient portez sur le grand autel, où se fait la consecration. Cette ceremonie est aussi en usage chez la plûpart des autres Chrétiens d'Orient, qui rendent de très-grands honneurs à ces symboles avant qu'ils soient consacrez : de sorte que quelques Latins leur en ont fait des reproches, comme s'ils adoroient le pain & le vin, avant qu'ils soient changez au corps & au sang de Jesus-Christ. Mais ils distinguent cet honneur de l'adoration qu'ils ne rendent qu'à Dieu seul. Ce mot de *Prothese* signifie en cet endroit *preparation*, parce que l'on prepare sur cette table ou petit autel, le pain & le vin que l'on y met avant qu'ils soient consacrez sur le grand autel. * M. Simon.

PROTOGENE, *Protogenes*, ancien peintre celebre, natif de la ville de Caune en Cilicie, employoit beaucoup de tems à perfectionner ses ouvrages, & travailloit moins pour l'argent que pour la gloire. Il florissoit vers la CXVIII. olympiade, & l'an 308. avant Jesus-Christ. On a écrit que pendant qu'il peignoit le tableau de Jalysus, fameux chasseur de la ville de Rhodes, il ne vivoit que de lupins trempez (c'est une espece de pois plats & ameres) de crainte que les vapeurs que les autres viandes envoyent d'ordinaire au cerveau, ne diminuassent la force de son genie, & n'offusquassent cette belle imagination qui le faisoit réussir si heureusement. Appellés fut si surpris de la beauté de ce tableau, qu'il avoua que c'étoit la plus belle chose du monde. Protogene pour en conserver la durée, le couvrit de quatre couches de couleurs, afin que le tems en effaçant une, il s'en trouvât une autre qui fût toute fraiche. On y voyoit un chien échauffé, dont l'écume étoit admirablement bien representée, & qui devoit sa perfection au hazard; car on dit que ce Peintre étant en colere de n'y pouvoir réussir jetta par dépit son pinceau contre son ouvrage, & que cette écume parut si bien imitée, que l'art n'y pouvoit rien ajoûter. La même chose arriva, dit-on, au peintre Neocles, lorsqu'il vouloit representer l'écume d'un cheval. Les historiens remarquent que ce tableau de Jalysus conserva la ville de Rhodes, lorsque Demetrius Poliorcetes, roi de Macedoine, l'assiegea l'an 304. avant Jesus-Christ; car ne pouvant la prendre que du côté où étoit la maison de Protogene, il aima mieux lever le siege que d'y mettre le feu, & de faire consumer cet ouvrage admirable. Ce prince ayant sçu que pendant le siege, Protogene ne laissoit pas de travailler dans une maison hors de la ville, malgré le bruit des armes & des trompettes, il le fit venir, & lui demanda comment il osoit demeurer ainsi à la campagne, & se croire en sûreté au milieu des ennemis des Rhodiens. A quoi il répondit, qu'il sçavoit bien qu'un grand prince comme Demetrius, ne faisoit la guerre qu'à ceux de Rhodes, & non pas aux arts : ce qui plut extrémement à ce conquerant, & augmenta son estime pour ce peintre. * Felibien, *Entretiens sur les vies des peintres.*

Il y a eu encore un PROTOGENE celebre par son habileté pour conduire les chariots dans le Cirque, qui vivoit du tems d'Elagabale, dont Lampridius parle dans la vie de cet empereur; & un PROTOGENE martyr, dont Theodoret fait mention, *hist. l. 4. c.* 18.

PROTONOTAIRE : ce mot signifie autre chose dans l'église Grecque, que dans l'église Latine, car dans l'église Grecque, c'est le nom d'un des grands officiers de l'église de Constantinople, appellé *Protonotarios.* Dans le catalogue des officiers de cette église, que le pere Goar a fait imprimer, on a attribué au protonotaire la fonction d'être dans le sanctuaire débout auprès du patriarche, pour le servir & pour lui donner à laver les mains dans le tems qu'il va élever l'hostie. Il est aussi de sa charge d'écrire toutes les dépêches que le patriarche veut envoyer aux grands seigneurs. Cet officier a encore droit de visiter tous ceux qui sont profession des loix, & il fait cette visite deux fois par an. Il a l'œil sur toutes sortes de contrats d'achat & de vente, sur les testamens, sur la liberté qu'on donne aux esclaves, & fait son rapport de tout cela au patriarche. L'on appelloit autrefois *Protonotaire* dans l'église Romaine, le premier des notaires qui étoient chargez d'écrire les actes des martyrs, & les circonstances de leur mort. Le cardinal Baronius a parlé de ces notaires en plusieurs endroits de ses annales ecclesiastiques, & il a même fait un chapitre particulier au commencement de son martyrologe, où il remarque sur le témoignage de l'histoire des papes, qu'on lit sous le nom de Damase, que saint Clement divisa les sept regions de Rome à des notaires, qui recueilloient avec soin les actes des martyrs chacun dans sa region.

Le titre de protonotaire est aujourd'hui un titre d'honneur dans la cour de Rome, auquel sont attribuez plusieurs privileges; comme de legitimer des bâtards, de faire des notaires apostoliques, des docteurs en theologie, & des docteurs en droit canon & en droit civil. Ils portent l'habit des prélats de couleur violette, & ont à leur chapeau un cordon de même couleur. Ils peuvent même se servir de la mître & des habits pontificaux en celebrant la messe; ce qu'ils ne doivent pas faire néanmoins sans la permission des ordinaires. Il y a douze de ces protonotaires, que l'on appelle à Rome *Protonotarii participantes*, pour les distinguer des autres protonotaires, qu'on appelle *non participantes*, & dont le nombre n'est pas fixé. Ces derniers peuvent porter hors de Rome le rochet, comme il leur a été accordé par une congregation des rites. Un chanoine qui a le titre de protonotaire, peut porter l'habit violet, si ce n'est lorsqu'il est dans le chœur avec les autres chanoines : car alors il se doit conformer aux autres. *Voyez* NOTAIRES DE ROME. * Onuphre. Panvin. M. Simon.

PROTOPAPAS, *voyez* PAPAS.

PROTOSPATA, *cherchez* LOUP PROTOSPATA.

PROTOSYNCELLE : c'est ainsi qu'il faut écrire ce mot, parce qu'il vient du mot grec πρωτοσύγκελλος, & non pas de πρωτοσίγκελλος, comme quelques-uns l'écrivent. C'est le nom d'une des premieres dignitez ecclesiastiques chez les Grecs. Dans la grande église de Constantinople, on appelle *Protosyncelle*, le premier domestique du palais patriarchal, qui est comme le vicaire du patriarche. Les autres églises épiscopales ont aussi leur protosyncelle. C'est pourquoi l'on voit souvent dans les titres des écrivains Grecs, *protosyncelle de la grande eglise* : ce qui ne s'entend pas toûjours de l'église de Constantinople ; mais de l'église du lieu où reside celui dont il est parlé. * M. Simon.

PROTUS, affranchi de Berenice, mere du roi Agrippa. Cette princesse l'avoit recommandé par son testament à Antonia, qui le reçut à son service. Il prêta vingt mille dragmes attiques à Marius, affranchi d'Agrippa, qui cherchoit de l'argent par tout pour son maître : & comme Protus dit qu'Agrippa lui en devoit déja deux mille cinq cens, il se fit faire une obligation de vingt mille dragmes. * Josephe, *antiquit. liv. XVIII. chap.* 8.

PROTUTIUS, *cherchez* CELTES PROTUTIUS.

PROVADA, ville de Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, environ à dix lieues de Themiswar, vers le couchant. * Mati, *dict.*

PROVEDITEUR, magistrat considerable de la republique de Venise, *voyez* VENISE.

PROVENCE, *Provincia*, province de France, avec titre de comté, est bornée au levant par les Alpes maritimes, & par la riviere du Var; au couchant par le Rhône, & au midi par la mer Mediterranée. Elle faisoit autrefois partie de la Gaule Celtique, de la Ligurie, & de la Gaule, dite *Braccata*, & de la Narbonnoise ; & elle a eu le nom de *Celtoligurie*, de *province Narbonnoise*, & de *province des Romains.* Ses peuples particuliers étoient les Voconces, les Cavares, les Salliens, les Decentes, les Oxybiens, &c. Aujourd'hui la Provence comprend le comté de Forcalquier, qui lui est uni ; Avignon & le comté Venaissin, qui appartient au saint siege ; le comté de Nice, soûmis au duc de Savoie ; & la principauté d'Orange, qui avoit son prince particulier. Aix est la ville capitale, avec archevêché, parlement, université, &c.

Les

Les autres sont Arles & Avignon, avec archevêchez, Marseille, Apt, Frejus, Toulon, Digne, Riez, Sisteron, Senés, Carpentras, Cavaillon, Vaison, Vence, Grace; évêchez, Castelane, Brignolle, Forcalquier, saint Maximin, Bargemon, Antibe, le Martegues, Salon, saint Remi, Aups, &c. La Provence a été soûmise aux Liguriens, aux Celtes & aux Gaulois, puis aux Romains, qu'ils la nommoient leur province. Ensuite elle a passé sous la domination des Visigoths, des Bourguignons, des Ostrogoths, des rois de France, des rois de Bourgogne, des rois d'Arles, & enfin des comtes hereditaires & proprietaires de ce pays. Ces comtes, dont le premier a été ROBAULD ou ROTBALD, suivi de BOZON, &c. regnerent vers l'an 900. ou 920. GILBERT mourut en 1102. & laissa une fille nommée DOUCE, qui porta ce pays aux comtes de Barcelone, par son mariage avec RAIMOND-BERENGER I. Celui-ci eut divers successeurs jusqu'à RAIMOND-BERENGER V. qui étant mort en 1245. laissa quatre filles. *Beatrix* la derniere porta ce comté à *Charles* de France, duc d'Anjou, frere de saint *Louis*; & leurs descendans possederent la Provence, jusques à CHARLES du Maine, neveu du roi René, qui en fit heritier le roi Louis XI. Ainsi ce pays depuis l'an 1481. est uni à la couronne de France. L'air y est extrêmement temperé, & le pays tout-à-fait fertile en grains, en vins, en huiles, en safran & en fruits, comme figues, olives, oranges, citrons, prunes, grenades, sur-tout le long de la mer, où il y a de beaux ports à Marseille, à Toulon, &c. Outre le Rhône & le Var, la Provence a diverses autres rivieres, comme la Durance qui la traverse, & qui reçoit Asse, Bleone, Verdon, &c. Argens qui en reçoit d'autres, & qui se jette dans la mer près de Frejus, Caigne, &c. Il y a plusieurs montagnes en Provence, & peu de bois. Sa longueur depuis le Rhône jusqu'au Var, est de quarante-quatre lieues de ce pays; sa largeur est de trente-deux; & son circuit de cent cinquante-huit. Les Provençaux sont vifs, sobres, vivent contens de peu, & sont ingenieux. Ce sont ceux qui sous le nom de *Troubadours* ou *Trouveres*, ont inventé les vers en rime, comme Dante & Petrarque l'ont avoué. Cette province a produit de grands hommes; soit que l'on regarde les siecles d'or de l'église, où fleurissoient Honorat, Maxime, Leonce, Hilaire, Gennade, &c. dans le tems que les solitudes de ce pays étoient le seminaire de la plûpart des évêques des Gaules; soit que l'on regarde les siecles suivans, & même le XVII. qui nous a produit le sçavant M. de Peyresc, & l'illustre Gassendi. Les anciens geographes & historiens parlent amplement de cette province. On peut consulter encore Nostradamus, & Honoré Bouche, *histoire de Provence*; Ruffi, *histoire des comtes de Provence*; Quiqueran de Beaujeu, *de Laud. Prov. &c.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES COMTES de PROVENCE.

Ans après J. C.		*Durée de regne.*
900.	Robaud ou Rotbald,	23
923.	Bozon I.	21
944.	Robaud II.	6
950.	Bozon, comte d'Arles, & de Provence Orientale,	20
970.	Guillaume I.	22
992.	Guillaume II.	26
1018.	Guillaume III. dit *Guilhen-Bertrand*,	36
1054.	Geofroi ou Leofroi,	9
1063.	Bertrand,	27
1090.	Gilbert,	12
1102.	Douce, mariée à Raimond Berenger, dit *Arnould*, comte de Barcelone,	29
1131.	Raimond Berenger I.	13
1145.	Raimond Berenger II.	17
1162.	Raimond Berenger III.	3
1166.	Alfonse ou Idelsons, Raimond Berenger IV. Sanche,	30
1196.	Alfonse ou Idelfons II.	13
1209.	Raimond Berenger V.	36
1245.	Beatrix, comtesse de Provence, femme de Charles de France, I. du nom, roi de Naples, &c.	40
1285.	Charles II. dit *le Boiteux*,	25
1309.	Robert *le Bon* & *le Sage*,	34
1343.	Jeanne I.	38
1381.	Charles de Duras, dit *de la Paix* ou *le Petit*, prétendu comte de Provence,	5
1386.	Ladislas ou Lancelot, prétendant même droit,	28
1414.	Jeanne II. ou Janelle, sœur de Ladislas, dite comtesse de Provence,	21
1435.	Louis de France, duc d'Anjou, &c. I. du nom,	2
1437.	Louis II.	34
1471.	Louis III.	16
1487.	René, dit *le Bon*, roi de Naples, &c.	46
1533.	Charles IV. dit *du Maine*, mourut le 11. Decembre de l'an 1481. & laissa par testament la Provence au roi Louis XI. & aux rois ses successeurs, que nous nommons sous le nom de FRANCE.	

PROVERBE, en grec παροιμία, & en latin *Adagium*; sont des sentences vulgaires, qui contiennent une verité exprimée sous quelque figure. Les anciens proverbes étoient tirez ou des oracles ou des apophthegmes des sages, ou de l'histoire, ou de la fable, ou de quelque poëte comique. Aristote fait un grand cas de la philosophie des proverbes, & ils ont été employez utilement par les anciens; mais ils ont depuis beaucoup degeneré, & on a substitué à la place de ces sentences élevées & pleines d'esprit, des pensées très-communes, exprimées d'une maniere basse & triviale. Ces sortes de proverbes ont été quelque-tems à la mode en France, & les meilleurs auteurs ne faisoient pas difficulté de s'en servir; mais dans la suite on les a bannis des ouvrages d'esprit, & ils ne sont plus demeurez en usage que parmi le peuple. * Erasme, *in praf. Adag.* Vossius, *de philologia.*

PROVERBES, *livre des Proverbes*: c'est le nom que l'on donne à un des livres, qui portent le nom de Salomon. Le propre titre de ce livre est *Sentences* ou *Paraboles* de Salomon, en hebreu *Mislé* ou *Massaloth*, ce que les Septante ont traduit par *Paraboles* ou *Sentences*. Les anciens l'ont appellé le livre de la sagesse de Salomon, & l'ont souvent cité sous ce nom. Il est certain que ce roi en avoit composé plus de trois mille, comme il est marqué dans le IV. livre des Rois, *c.* 3. *v.* 32. & le livre des Proverbes, que nous avons sous son nom, est un recueil de plusieurs de ses sentences ou paraboles. Son nom est à la tête de l'ouvrage, & au *c.* 25. il est remarqué que les paraboles suivantes sont encore de Salomon, & qu'elles ont été recueillies par des personnes que le roi Ezechias avoit choisies. Le XXX. chapitre commence par ces mots, *paroles d'Agur fils de Jaché*, & le dernier chapitre est intitulé, *paroles du roi Lamuel*. Ces titres font connoître que les XXIV. premiers chapitres peuvent être l'original de Salomon; que les cinq suivans sont des extraits, ou un recueil de quelques-unes de ses paraboles, fait du tems du roi Ezechias & par son ordre; & que les deux derniers chapitres ont été ajoûtez, & sont de deux auteurs differens, mais inconnus; car il n'est parlé en aucun endroit de cet Agur fils de Jaché, ni du roi Lamuel, que quelques-uns prétendent être Ezechias. Quoi qu'il en soit, ces deux derniers chapitres sont une addition ajoûtée après coup, & d'un style different du reste. Le dernier est même composé de deux pieces differentes. La premiere, semblable au reste du livre, est composée de sentences; & la derniere, qui n'est peut-être pas du même auteur, est une description de la femme forte. Il y a encore apparence que la fin du chapitre XXIV. depuis le verset 23. qui commence par ces mots: *Ce qui suit est aussi pour des sages*, ou, comme d'autres traduisent, *ce qui suit est aussi des sages*, est d'un autre auteur. * M. Du Pin, *dissertation prelim. sur la bible.*

PROVIDENCE : les anciens en faisoient une divinité, comme nous l'apprend Ciceron dans son livre *de la nature des dieux*. Ils nous l'ont representée sous la figure d'une dame Romaine, qui tient un sceptre d'une main, & semble montrer de l'autre un globe qui est à ses pieds, pour dire qu'elle gouverne tout le monde, comme une bonne mere de famille. L'empereur Tite la fit graver avec un timon & un globe dans les mains. Maximien la fit representer par deux dames, qui tiennent des épics de bled dans leurs mains, avec cette legende, PROVIDENTIA DEORUM, QUIES AUGUSTORUM. Alexandre *Severe* nous l'a representée sous la figure d'une déesse, tenant une corne d'abondance, & ayant à ses pieds une amphore pleine d'épics de bled. Le symbole de la Providence est une fourmi, qui tient trois épics de bled à son bec.* *Antiq. Rom.*

PROVINCES de l'empire Romain. Lorsqu'Auguste, après la fameuse bataille d'*Actium*, se vit maître souverain des affaires, il feignit n'en vouloir accepter la conduite que pour dix ans, & ne voulut se charger que des provinces où l'on pouvoit craindre quelque trouble, laissant les autres à la disposition du senat & du peuple. Ainsi il se reserva celles où étoient toutes les troupes, dont il demeura le maître par ce moyen, & laissa au senat celles dont il n'avoit rien à craindre. Celles-ci furent l'Afrique ; c'est-à-dire, les pays plus proches de Carthage, la Numidie, l'Asie proprement dite, la Grece, que l'on nomme assez souvent l'Achaye, l'Epire, la Dalmatie, la Macedoine, la Sicile, la Sardaigne, l'isle de Crete, ou Candie, la Libye Cirenaique, la Bithynie, avec le Pont qui y confine, & la Betique ou l'Espagne. Les provinces qu'il se reserva furent la Tarragonnoise & la Lusitanie, qui faisoient tout le reste de l'Espagne ; toutes les Gaules, c'est-à-dire, la Narbonnoise, la Lyonnoise, l'Aquitaine, la Belgique, la haute & basse Germanie, & avec cela la Cœle-Syrie, la Phenicie, la Cilicie, l'isle de Chypre & l'Egypte. Voilà donc ce qui composoit alors l'empire Romain. Mais l'on peut y joindre encore la Mauritanie, tout le reste de l'Asie Mineure, la Palestine & quelqu'autres parties de la Syrie, bornée par l'Euphrate. Tous ces pays reconnoissoient l'autorité des Romains, quoiqu'ils fussent encore libres, ou gouvernez par leurs rois. Ils furent même bientôt après entierement soûmis, comme nous le remarquerons en son lieu, & reduits en provinces, selon la façon de parler des Romains, & toutes ces nouvelles provinces étoient toûjours jointes à celles de l'empereur, & non à celles du peuple. Dion, de qui nous avons pris ceci, nomme les provinces qui avoient chacune leur gouverneur vers l'an 230. de Jesus-Christ ; car auparavant on en avoit vû quelquefois deux ou trois ensemble sous un même gouverneur: ainsi la Phenicie avoit été soumise au gouverneur de Syrie. Cette distribution des provinces n'a pas aussi été entierement fixe ; car Auguste même ceda depuis au peuple l'isle de Chypre & la Gaule Narbonnoise, prenant en échange la Dalmatie.

Les provinces du partage du peuple étoient gouvernées par des senateurs, qui avoient été consuls ou préteurs, soit en effet, soit en titre ; ils portoient tous neanmoins le titre de proconsuls. On les choisissoit par le sort, hors ceux à qui le nombre de leurs enfans faisoit accorder quelque privilege. Ils étoient envoyez au nom du senat ; ils avoient des licteurs comme dans la ville, & d'autres marques de leur dignité, qu'ils prenoient au sortir de Rome, & qu'ils ne quittoient point qu'en y rentrant ; mais leur charge n'étoit que pour un an. Ils ne portoient point l'épée ni la cotte d'armes, parce qu'ils n'avoient pas droit de vie & de mort sur les soldats, quoiqu'ils l'eussent sur les autres. Ils avoient droit aussi de lever des impôts ; mais avec defense de rien tirer au-delà de la somme qui leur étoit reglée, sans un ordre exprès du senat ou de l'empereur. L'Asie & l'Afrique étoient particulierement destinées pour ceux qui avoient été consuls : d'où vient que dans le IV. & V. siecle, il n'y avoit que ces deux provinces & celle d'Achaye, dont les gouverneurs gardassent le titre de proconsuls : les autres provinces étoient pour les préteurs. Ni les uns ni les autres ne pouvoient avoir des provinces à gouverner que cinq ans après avoir été préteurs ou consuls. On a quelquefois donné des gouvernemens à de simples chevaliers ; mais il paroît que cela a été fort rare. On prétend aussi qu'après Auguste les proconsuls ont porté l'épée. Du tems même d'Auguste, il y avoit en Afrique une legion & d'autres troupes auxiliaires ; & tout cela étoit commandé par le proconsul. Comme il arrivoit quelquefois que le sort tomboit sur des gens incapables de gouverner des provinces, les empereurs prirent le droit de nommer autant de personnes qu'il y avoit de gouvernemens à donner ; & ces personnes tiroient ensuite entr'eux au sort. Quelquefois même l'empereur y envoyoit d'autorité ceux qu'il vouloit, on les laissoit plus d'un an dans leurs provinces. Ces proconsuls avoient avec eux des tresoriers ou questeurs, qui se tiroient au sort, & des assesseurs ou lieutenans. Ni les uns ni les autres n'avoient droit de juger à mort. Les anciens préteurs n'avoient qu'un assesseur qu'ils choisissoient d'entre ceux qui avoient été preteurs, ou qui étoient d'une dignité inferieure. Ceux qui avoient été consuls en avoient trois, qu'ils choisissoient entre ceux qui étoient arrivez à la même dignité, mais avec l'agrément de l'empereur. Deux consuls par an n'eussent pas pû suffire pour cela ; mais il y avoit déja du tems qu'on ne faisoit plus de consuls que pour quelques mois, afin de leur en pouvoir substituer d'autres ; & on en a fait quelquefois jusqu'au nombre de vingt-cinq. Il n'y avoit neanmoins que les deux premiers de chaque année qui passassent pour consuls dans les provinces ; les autres ne se connoissoient gueres qu'à Rome & en Italie durant le tems de leur consulat. C'est pourquoi on les appelloit les petits consuls. Nous avons accoutumé de les appeller *Subrogez*, & de nommer les autres *Ordinaires*. Il paroît que les affaires des provinces proconsulaires venoient par appel aux consuls, & étoient jugées par le senat.

Pour les provinces qu'Auguste s'étoit reservées, il en choisissoit lui-même les gouverneurs, qu'il envoyoit où il vouloit, & quand il vouloit, comme ses lieutenans. Ceux-ci avoient moins d'apparence de grandeur que les autres ; mais ils avoient plus d'autorité. C'étoient aussi des senateurs, qui avoient été preteurs ou consuls, ou qui même exerçoient actuellement la preture ou le consulat ; & neanmoins ils ne prenoient jamais que le titre de propreteurs ou de lieutenans, n'avoient que six licteurs, comme les preteurs à Rome, ne prenoient les marques de leur dignité, qu'après être arrivez dans leur gouvernement, & les quittoient dès qu'ils n'étoient plus en charge. Mais d'autre part ils avoient la conduite des guerres, & l'autorité entiere sur les soldats : c'est pourquoi ils portoient l'épée & la cotte d'armes. Leur commission n'étoit point pour une seule année, mais pour autant de tems que le prince vouloit. Ils ne levoient point d'impôts, & ne pouvoient faire aucune recrûe de soldats, sans un ordre exprès de l'empereur ou du senat. Lorsqu'il y avoit dans ces provinces plus d'une legion romaine, l'empereur y envoyoit pour commander les troupes un senateur qui avoit exercé la preture ou la questure, ou quelqu'autre charge semblable ; & il paroît qu'en ce cas le propreteur n'avoit point droit de porter l'épée. Pour les tribuns ou colonels, & les autres moindres officiers, l'empereur les tiroit du nombre des chevaliers Romains. Les proconsuls & les lieutenans recevoient chacun du public une certaine somme d'argent, à proportion de leurs besoins. Lorsqu'ils partoient, l'empereur leur donnoit l'ordre sur ce qu'ils avoient à faire. Quand leur successeur arrivoit dans la province, ils étoient obligez d'en partir aussitôt, & de se rendre dans trois mois à Rome.

Outre ces officiers, l'empereur envoyoit dans les provinces, tantôt un chevalier, tantôt un de ses affranchis, avec le titre d'intendant, pour executer les ordres qu'il leur donnoit, pour faire l'emploi des deniers publics, & aussi pour les lever dans les provinces de l'empereur. On les vit dans la suite tenir lieu de gouverneurs en chef, comme Pilate l'étoit dans la Judée. Tibere laissa condamner par le senat, & bannir Lucilius Capito, intendant d'Asie, parce qu'il avoit donné des ordres aux soldats, & avoit agi comme juge ; au lieu qu'il ne l'avoit envoyé, disoit-il, que pour gouverner ses esclaves & ses revenus particuliers. Les intendans, dit Dion, plaidoient alors devant les magistrats, & dans les formes ordinaires, comme de simples particuliers ; depuis neanmoins on leur at-

tribua quelque jurisdiction, & on leur donna le titre de receveurs ou generaux.

L'Egypte étoit gouvernée d'une maniere toute particuliere: car l'importance de ce pays, & la legereté des habitans toujours portez à la sedition, fit qu'Auguste ne la voulut point confier à un senateur, ni même permettre qu'aucun de cette qualité y allât, sans en avoir une permission expresse. Il y mit un simple chevalier : mais il lui donna pouvoir de rendre la justice, avec la même autorité que si ç'eût été un magistrat Romain ; c'est-à-dire, un consul, un proconsul, un preteur, ou un propreteur ; quoiqu'on n'eût point accoûtumé de donner de jurisdiction à de simples chevaliers, depuis les disputes & les guerres mêmes qui s'étoient excitées sur ce sujet. Auguste ne voulut pas non plus qu'aucun Egyptien fût reçu senateur Romain, ni qu'il y eût un senat ni un conseil public à Alexandrie, comme dans les autres villes, où il laissa par tout l'ancienne forme de gouvernement qu'il y avoit trouvé. Cet ordre qu'il établit pour l'Egypte s'observa toujours depuis fort exactement ; si ce n'est que Severe permit aux Alexandrins d'avoir un senat, & qu'Antonin Caracalla son fils en fit quelques-uns senateurs Romains. L'Egypte ne fut pas long-tems la seule province gouvernée par des chevaliers. Les empereurs leur en donnoient aussi quelquefois d'autres à gouverner, soit en chef, comme Dion le semble dire, soit avec quelque dependance d'un autre gouverneur, comme ceux de Judée obéissoient au gouverneur de Syrie. Tous ces chevaliers, hors peut-être le prefet d'Egypte, étoient qualifiez intendans. Aussi, au lieu de chevaliers, les empereurs donnoient quelquefois ces gouvernemens à leurs affranchis, comme Claude donna à Felix celui de Judée. Il falloit necessairement que ces intendans eussent l'administration de la justice : c'est pourquoi on leur accorda presque la même jurisdiction que les préteurs avoient eue, & on voit par l'évangile, que Pilate, qui n'étoit qu'intendant, connoissoit même des crimes capitaux. Il paroît neanmoins qu'on mettoit de la distinction entre leur pouvoir & celui des magistrats, jusqu'en l'an 53. auquel Claude, qui vouloit que ce que les intendans avoient jugé, eût autant de force que s'il l'eût jugé lui-même, fit donner en leur faveur un arrêt par le senat, qui leur attribuoit un pouvoir plus ample & plus exprès qu'on n'avoit fait jusques-là. Et ce pouvoir étoit pour tous les intendans, chevaliers ou affranchis ; mais on croit que ce n'étoit que pour ceux, qui par leur intendance étoient gouverneurs des provinces.* Le Nain de Tillemont, *hist. des Empereurs.*

PROVINCES-UNIES DU PAYS-BAS, qu'on nomme *les Etats Generaux*, sont ces Provinces, qui dans le XVI. siecle, ayant secoué le joug de la domination Espagnole, s'unirent ensemble, & formerent une republique. Ceux qui écrivent en latin, les nomment *Provinciæ fœderatæ Belgii* ou *Belgium unitum & Batavum.* Ces provinces sont au nombre de sept ; la Hollande ; la Zelande, la Basse Gueldre avec le comté de Zutphen, la Frise, l'Over-Issel, la seigneurie d'Utrecht, & la seigneurie de Groningue. Nous parlons de chacune de ces provinces en particulier. On doit remarquer en general, qu'elles sont situées vers les embouchures de la Meuse & du Rhin, dans la partie septentrionale du Pays-Bas, entre les états de l'empereur en Flandres, l'Angleterre qui en est separée par la mer, & plusieurs principautez de l'empire. Les guerres civiles du Pays-Bas commencerent vers l'année 1566. & durerent jusqu'à la paix de Munster concluë l'an 1648. Pendant ce tems il y eut une treve de douze ans, qui fut procurée en 1609. par le roi Henri IV. La crainte de l'inquisition, & de perdre les anciens privileges, fut la principale cause de ces guerres, qui furent augmentées par la severité du duc d'Albe, par le changement de religion, & par la demande du dixiéme denier. Le cardinal de Granvelle, qui traitoit trop imperieusement les peuples, commença de les porter au murmure, à la revolte. Philippe II. roi d'Espagne, manda à la duchesse de Parme, gouvernante du Pays-Bas, d'y faire publier le concile de Trente, & d'y établir l'inquisition ; à quoi les états de Brabant s'opposerent. Les Religionnaires se servirent de cette occasion pour animer le peuple : de sorte que la gouvernante, qui avoit executé les ordres du roi, apprehendant une revolte, fut contrainte de donner une declaration qui revoquoit l'inquisition. Mais le peuple prevenu de la doctrine des Protestans, menaçoit de s'en prendre à la noblesse : de sorte que les seigneurs du pays craignant leur fureur, ou feignant de la craindre, s'assemblerent à Gertruidemberg, & firent une ligue entr'eux pour la conservation de leurs libertez. La gouvernante parut allarmée de cette conspiration ; & le comte de Barlemont, qui n'aimoit pas ceux qui l'avoient faite, lui dit que ce n'étoit que des *gueux.* Ceux-ci sçurent cette réponse, & prirent ce mot pour leur devise. Dès-lors tous ceux de ce parti porterent sur leurs habits la figure d'une écuelle de bois, avec ces mots: *serviteurs du roi jusqu'à la besace.* Comme si cette distinction eût été le signal d'un soulevement general, les Religionnaires coururent aux armes, commencerent à tenir des assemblées, à se saisir de quelques villes, & à briser ce que nous estimons de plus sacré. Le roi d'Espagne envoya peu après le duc d'Albe dans les Pays-Bas, il y gouverna cinq ans, & commit des cruautez surprenantes ; jusques-là qu'il se vanta d'avoir exterminé dix-huit mille hommes par la main du bourreau, & d'avoir fait monter par an les confiscations à huit millions d'or. Cette conduite aigrit davantage les esprits, qui se laisserent transporter à la fureur après la mutinerie des soldats Espagnols, qui pillerent la ville d'Anvers le 4. Novembre 1576. Ce fut alors que les provinces Catholiques craignant un même malheur, s'unirent le 8. du même mois à Gand, avec celles de Hollande & de Zelande. C'est ce qu'on nomma *la pacification de Gand.* Cependant les états établissoient de plus en plus leur autorité, & diverses provinces s'unirent plus particulierement : d'où vient le nom de *Provinces-Unies.*

L'union des sept provinces qui composent les Etats Generaux, se fit à Utrecht le 13. Janvier 1579. & fut signée par le prince d'Orange au mois de Mai suivant. Voici quels furent les articles de cette union. I. Que les sept provinces s'unissoient ensemble, de même que si elles n'en faisoient qu'une, sans pouvoir jamais être divisées par aucun accord ou contrat que ce puisse être. II. Qu'on laissoit à chaque province & à chaque ville en particulier, tous les droits, toutes les coûtumes, statuts, &c. dont elles jouissoient auparavant; & que lorsqu'il arriveroit quelque differend entre quelques-unes de ces provinces, les autres ne s'en mêleroient point, à moins que ce ne fût pour les porter à un accord amiable. III. Qu'elles s'obligeoient de s'assister les unes les autres, d'employer leurs vies & leurs biens contre toutes sortes d'ennemis, & contre toutes les attaques qu'on pourroit donner à quelques-unes d'entr'elles, sous quelque pretexte que ce fût. IV. Que les villes frontieres de l'union qui se trouveroient en mauvais état, seroient fortifiées & rebâties aux dépens des provinces dans lesquelles elles se trouvoient situées, mais qu'on fortifieroit aux dépens de la generalité. V. Que de trois en trois mois on passeroit un bail à ferme, de tous les impôts à lever dans les provinces, à ceux qui en feroient la condition meilleure ; & que pour ce qui étoit des droits qu'on payoit à la majesté royale, ils seroient employez pour la defense publique. VI. Que dans un mois, on écriroit tous les noms de tous les habitans du pays depuis l'âge de 18. ans jusqu'à 60. VII. Qu'on ne feroit jamais de paix ni de guerre, que du consentement de toutes les provinces. VIII. Que ni les unes ni les autres ne prendroient aucune resolution, qu'à la pluralité des voix ; & que ce seroient les gouverneurs qui termineroient les differends qui arriveroient sur cela entre les provinces. IX. Qu'on recevroit dans l'union tous les princes, seigneurs, terres & villes qui voudroient y entrer, du consentement pourtant des provinces. X. Qu'à l'égard de la religion, ceux de Hollande & de Zelande en agiroient comme bon leur sembleroit : que toutes les autres se regleroient sur ce qu'en ordonneroit l'archiduc Mathias, & comme elles le jugeroient à propos pour la conservation de leurs provinces en particulier, pourvû que tout le monde eût une grande liberté dans sa religion, telle qu'elle fût, sans tourmenter personne sur ce sujet. XI. Qu'en cas qu'il y eut quelque differend entre les provinces, si cela n'en regardoit qu'une en particu-

lier, ce feroit les autres qui l'accommoderoient : que si la chose les regardoit toutes en general, les gouverneurs y mettroient ordre, & que dans ces deux occasions on prononceroit la sentence dans un mois au plus tard, & cela sans aucun appel. XII. Qu'on tiendroit les états comme on faisoit auparavant ; & que pour les monnoyes, les provinces en conviendroient ensemble. XIII. Qu'il n'y auroit que les états qui auroient droit d'interpreter ces articles: mais qu'en cas qu'il s'y élevât quelque dispute ce seroit les gouverneurs. XIV. Qu'ils s'obligeroient eux-mêmes de saisir & de mettre en prison tous ceux qui feroient en quelque maniere que ce fût, quelque chose qui fût contraire à ces articles, & qu'il n'y auroit ni privilege ni exemption ; qui pût les garantir. Cette union fut ratifiée en 1582. & on y ajouta que la Religion Pretendue Reformée auroit libre exercice dans tous les pays soumis à la republique.

Dans les assemblées elles donnent leur voix en cet ordre ; Gueldres avec Zutphen, Hollande, Zelande, Utrecht, Frise, Over-Issel & Groningue, avec les Ommelandes. Chacune de ces provinces envoye ses députez à la Haye, où il s'en forme trois colleges ou assemblées, les états generaux, le conseil d'état, & la chambre des comptes. Il faut que toutes les provinces consentent aux resolutions qu'on prend aux assemblées des états generaux, parce qu'on n'y suit pas la pluralité des voix. Chaque province en particulier a droit de presider une semaine. On peut envoyer divers députez ; mais ils n'ont tous qu'une même voix. La province de Gueldres est la premiere comme la plus ancienne, & comme celle qui commença à proposer l'union. Le commerce & les manufactures ont rendu ces provinces très-puissantes. Elles ont des places dans toutes les parties du monde. La Hollande a deux compagnies celebres de marchands, l'une pour les Indes Orientales, l'autre pour les Occidentales. La premiere est la plus puissante, & semble être elle seule une republique : aussi entretient-elle dix-huit mille hommes de guerre, & employe quatre-vingt mille personnes. L'amirauté a cinq siéges & autant de magasins, qui sont ceux de Roterdam, d'Amsterdam, de Hoorn ou Enkhuisen, de Middelbourg & d'Harlingen ; les trois premiers en Hollande ; le quatriéme en Zelande ; & le cinquiéme en Frise. Les Provinces-Unies sont puissantes sur mer, où elles pourroient équiper cent voiles, & leurs armées navales ont souvent battu celles d'Espagne & d'Angleterre. Elles entretiennent en tems de paix environ 30000. hommes & 30. à 40. vaisseaux de guerre, pour servir d'escorte aux vaisseaux marchands contre les Corsaires. Il n'y a point d'état au monde d'une si petite étendue, qui ait un plus grand nombre de forteresses, & qui soit mieux défendu par la nature des lieux ; mais ces défenses n'ont pas empêché que Louis XIV. n'y ait fait des conquêtes surprenantes dans la seule campagne de 1672. par la reduction de trois provinces, & de plus de 60. places considerables. La paix de Nimegue de l'an 1678. rétablit le calme dans ces provinces. Pour la religion, la Prétendue-Reformée y est la plus suivie, & plusieurs autres sectes y sont tolerées ; mais la religion Catholique y est la moins soufferte : du moins n'y en permet-on point l'exercice public. En 1644. les états generaux prirent le titre de *hauts & puissans seigneurs* : la France y donna les mains, & ils en sont restez en possession. * Strada & Grotius, *de bell. Belg.* Bentivoglio, *des guerres des Pays-Bas.* Guichardin, *descr. Belg.* Boxhornius. De Thou. Baillet, *hist. d'Hol.*

PROVINCES-LIBRES, appellées *Frey Ambter* par les Suisses. C'est un petit pays de Suisse, qui est le long du bord occidental de la riviere de Russ. On dit que Meyemberg, Richensée, & Argow, qui en sont les principaux villages, étoient autrefois des villes, qui avoient de grandes franchises, & que c'est de-là que le pays a pris le nom de *Provinces-Libres.* Quoi qu'il en soit, ce petit pays est aujourd'hui un bailliage qui appartient en commun à plusieurs cantons, dont le baillı fait sa residence à Murci, qui est une grande abbaye & bien bâtie. * Mati, *diction.*

PROVINS, *Provinum*, ville de France en Brie, dont elle a été la capitale, est sur la Vousie, & est renommée à cause de ses roses. On a cru que Provins étoit l'*Agendicum* des anciens ; mais d'autres veulent que ce soit Sens.

PRUCK AN DER AMBER, bourg du duché de Baviere, situé sur l'Amber, à cinq lieues de Munick, vers le couchant. * Mati, *diction.*

PRUCK ANDERLEYTE, petite ville d'Autriche sur la Leyte, près des confins de la Hongrie, environ à huit lieues de Vienne, vers le levant. * Mati, *diction.*

PRUCK AN DER MUER, petite ville du cercle d'Autriche. Elle est dans la Styrie sur le Muer, à huit lieues au-dessus de Gracz. Quelques geographes prennent Pruck pour la petite ville de la Pannonie, nommée *Rhispia*, laquelle d'autres placent à Reckaspurg, petit bourg situé entre le Muer & le Rab, à dix lieues de Gracz, vers le levant. * Mati, *diction.*

PRUDENCE, évêque de Troyes, *cherchez* GALINDON.

PRUDENCE (Aurelius Clemens) *Prudentius*, poëte Chrétien, qui florissoit dans le IV. siecle, sous l'empire de Theodose *le Grand*, & sous celui de ses enfans, étoit Espagnol, & étoit né, selon quelques-uns, dans la ville de Saragosse en 348. Il exerça la profession d'avocat, puis celle de juge : ensuite il fut homme de guerre, & enfin on l'attacha à la cour par un emploi honorable ; mais il ne fut point consul, comme quelques auteurs l'ont dit. Prudence s'appliqua particulierement à la poësie, qu'il a rendue Chrétienne, par le choix de ses sujets. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages. Entre autres celle de 1667. à Amsterdam, avec des notes de Nicolas Heinsius, & celle de 1687. à Paris *in usum delphini*, par les soins du P. Chamillard Jesuite, qui peuvent passer pour les plus belles. La vie de Prudence est dans la plûpart des éditions ; mais on l'a omise en celle de 1667. Ses poëmes sont *Psychomachia*, ou du combat de l'esprit ; *Cathemerinon*, hymnes pour tous les jours ; περὶ Στεφάνων des couronnes des matyrs ; *Apotheosis*, de la divinité contre les Heretiques ; *Hamartigenia*, de l'origine des péchez ; *Enchiridion veteris & novi testamenti*, que quelques critiques ôtent à Prudence, parce que ce livre est moins poli, & moins travaillé que ses autres ouvrages : mais il y a apparence qu'il est aussi de cet auteur de qui l'on a encore deux livres contre Symmaque, prefet de Rome, qui avoit écrit pour le rétablissement de la statue de la Victoire. Prudence avoit composé un poëme de la création du monde, qui ne s'est pas conservé. Cet auteur n'est pas un excellent poëte : les termes dont il se sert sont souvent barbares, & bien éloignez de la pureté du siecle d'Auguste ; mais ses pensées sont assez justes & dignes d'un bon Chrétien. Il y a quelques endroits qui sont élegamment écrits, & qui se font lire agréablement. * Gennade, *c.* 13. *catal.* Walafride Strab. *de reb. eccles. c.* 25. Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Alde Manuce l'Ancien, *in ejus vita.* Lilio Giraldi, *in hist. poëtic.* Baronius. Possevin. Vossius. Godeau, &c. *Consultez* M. Du Pin, dans sa *bibliotheque des aut. eccles.* Bayle, *diction. critiq.*

PRUDENS ou LE PRUDENT (Henri) Chartreux, prieur du Val de Grace près de Bruges, mourut l'an 1484. Il est auteur du *tetralogue de devotion*, divisé en trois parties, dans lequel il fait parler un ange & un moine, Jesus, le Pere celeste & la Vierge. On croit qu'il est le même qui est nommé VOEDIUS par Sutor, *l.* 2. *vita Cart. Tract.* 3. *c.* 7. * Bostius, *l.* 36. Du Pin, *bibliob. des aut. eccles.*

PRUILLI, bourg avec abbaye. Il est dans la Touraine en France, sur la riviere de Caise, à six lieues de Chastelleraud vers le levant. * Mati, *diction.*

PRUM ou PRUIM, petite ville & abbaye de l'ordre de saint Benoît, dans la forêt d'Ardennes, entre l'électorat de Treves, & le duché de Luxembourg, fut fondée l'an 760. par Pepin roi de France. C'est une principauté ecclesiastique de l'empire, dont l'abbé étoit autrefois seigneur. Depuis l'an 1576. l'administration perpetuelle en a été donnée à l'électeur de Tréves : ce qui a été confirmé dans la diete ou assemblée de Ratisbonne en 1654. Tous les religieux doivent être nobles, comme dans toutes les autres abbayes qui sont principautez de l'empire. C'est là que Lothaire empereur, fils de

Louis *le Debonnaire*, embrassa la vie religieuse, & mourut l'an 855. * Heiss, *hist. de l'empire*, l. 6.

PRUNELE', ancienne maison, considerée par ses charges & par ses dignitez. Voyez *le supplement de ce dictionaire, où elle est à son rang.*

PRUSE, ville de Bithynie, bâtie par Prusias, *cherchez* BURSE.

PRUSE, autre ville épiscopale de Bithynie dite, selon Thevet, *Cheris*. Il y en a eu une troisiéme épiscopale, dite *Bureth*. Strabon, Pline & Ptolomée en font mention, & Ferrari, *in lexic. geograph.*

PRUSIAS, roi de Bithynie, fut l'un des plus grands politiques de son tems, où les mouvemens qu'excitoient les Romains en Asie, obligerent les princes d'Orient à se tenir extrêmement sur leurs gardes. Il étoit sur le point d'entrer dans la ligue d'Antiochus contre les Romains, lorsque les lettres des Scipions (Lucius & Publius) & l'ambassade de Livius l'en détacherent entierement. Quelques années après, se fiant sur l'experience d'Annibal, qui s'étoit refugié près de lui, il déclara la guerre à Eumene roi de Pergame, & fut défait sur terre; mais dans un combat naval qui se donna ensuite, Annibal qui se voyoit près d'être accablé par le nombre, usa de stratagême, & défit la flotte des Pergameniens, qu'il battit encore sur terre. Les Romains allarmez de ces progrès, envoyerent T. Flaminius vers Prusias, pour menager la paix entre Eumene & lui, & l'obliger à livrer Annibal. Ce prince trahissant les droits de l'hospitalité, étoit prêt d'executer cette lâcheté, lorsque ce grand capitaine, pour en éviter les suites, s'empoisonna lui même, 182. ans avant l'ere Chrétienne. Depuis, Prusias s'entremit auprès des Romains, pour les engager à faire la paix avec Persée, roi de Macedoine. En l'année 167. avant l'ere Chrétienne, il fit un voyage à Rome avec son fils Nicomede. On lui fit une entrée superbe. Il y fut nourri & logé magnifiquement aux dépens de la republique; mais ce fut par des soumissions serviles qu'il se fit rendre ces honneurs, & qu'il s'assura l'alliance des Romains, dont il étoit venu demander la confirmation. Après son retour, il envoya à Rome Python pour s'y plaindre des irruptions d'Eumene, & ne fut pas plus content dans la suite d'Attale son successeur, avec lequel il entra en guerre ouverte. Il le vainquit, & s'empara même de Pergame, capitale de ses états, où il sacrifia à Esculape. Il emporta la statue de ce dieu; & après avoir manqué la prise d'Elcé, il pilla un temple de Diane, & un autre d'Apollon: ensuite de quoi sa flotte fut ruinée par un naufrage presque universel. Les Romains, pour arrêter ses conquêtes, lui envoyerent commander par des ambassadeurs de mettre les armes bas. On prit jour & lieu pour une conference, où Attale & Prusias se devoient trouver chacun à la tête de mille chevaux. Ce dernier, dans l'esperance d'opprimer son ennemi, se fit suivre au rendez-vous par toute son armée, & manqua neanmoins Attale, qui se jetta dans Pergame, où il fut assiegée avec les ambassadeurs Romains qui l'avoient accompagné. Lorsqu'on eut appris à Rome la conduite de Prusias, on dépêcha une nouvelle ambassade, pour le forcer à faire raison au roi Attale de toutes ses violences; mais il n'y eut rien de conclu. Enfin Appius Claudius, Lucius Oppius, & Aulus Posthumius envoyez de nouveau, conclurent entre ces deux princes un traité que Prusias fut obligé d'accepter, quoique très-honteux pour lui. Par les articles chaque prince rentroit dans les anciennes limites de ses états; mais Prusias étoit obligé de remettre entre les mains d'Attale vingt navires de haut bord, & de lui payer 500. talens dans l'espace de vingt années. Il étoit encore tenu d'en payer 100. aux Methymnéens, aux Ægiens, aux Cuméens, & aux Heracleotes, pour les dédommager des irruptions qu'il avoit faites sur leurs terres. Cette paix qui fut conclue l'an 154. avant l'ere Chrétienne, & l'extrême cruauté de Prusias, le rendirent très-odieux à ses sujets. Ce Prince jaloux de l'inclination qu'ils avoient pour son fils Nicomede, prit le parti de l'envoyer à Rome; & ayant appris qu'il avoit trouvé le secret de se rendre agréable au senat, il lui envoya ordre de demander la remise de la somme qui restoit à payer au roi Attale. Dans cette negociation, il lui donna pour second, Menas l'un de ses favoris, avec ordre à ce dernier de faire assassiner Nicomede à Rome même, si le senat lui refusoit sa demande. Mais Menas découvrant à ce jeune prince les embuches que lui dressoit Prusias, conspira avec Andronic, ambassadeur d'Attale, pour le mettre sur le thrône de son pere. Ils le remenerent en Orient, où avec le secours d'Attale qui le reçut, il entra dans les états de son pere, qu'il obligea de s'enfermer dans la citadelle de Nicée. Prusias, qui avoit mis toute son esperance dans l'autorité des Romains, desesperé de voir qu'ils n'envoyoient pour l'appuyer qu'une foible ambassade de trois senateurs estropiez, s'enfuit à Nicomedie, où il fut tué près de l'autel de Jupiter, qu'il avoit choisi pour asyle l'an du monde 3887. & 148. avant Jesus-Christ. Ce fut par son fils même, selon Diodore de *Sicile*, rapporté par Photius, & selon Tite-Live *liv.* 50. Cependant Dion, cité par Zonaras, témoigne que ce fut par ses sujets. * Appian *in Siria*. *Mitridatic.* Polyb. *legat. & in excerpt. Valesii.* Tite-Live, *l.* 37. *& seq.* Diodore de *Sicile*.

PRUSSE, province de Pologne, avec titre de duché, *Prussia, Borussia*, & *Pruthenia*, a la mer Baltique au septentrion; au couchant la Pomeranie; la Pologne & la Mazovie au midi; & au levant la Lituanie & la Samogitie. La Prusse étoit autrefois divisée en douze parties ou gouvernemens, qui furent selon quelques écrivains, le partage des fils d'un duc nommé *Vent* ou *Venedut*. Ce pays a eu des princes particuliers. Idolâtres jusqu'au XIII. siecle, que les chevaliers de l'ordre Teutonique ou de Prusse y porterent la guerre en 1228. à la persuasion de Conrad duc de Mazovie, qui ne sçavoit plus comment resister à ces peuples cruels & puissans. Après une guerre longue & sanglante, les Prussiens furent soumis; mais se revolterent souvent; & secouant le joug des Teutoniques, ils retournerent aux superstitions du Paganisme. Enfin voyant que leurs forces n'étoient pas assez puissantes pour resister à celles de cet ordre, ils se donnerent au roi de Pologne vers l'an 1420. Ce fut un nouveau sujet de guerre très-désavantageux pour les deux partis; mais les chevaliers, après diverses pertes considerables & divers combats, resterent les maîtres, par les soins & par la valeur du grand maître Louis d'Erlihusen. Il obtint la paix, à condition d'abandonner aux Polonois la Prusse Royale, & de leur rendre hommage pour le reste. L'an 1500. Valter Plettemberg, grand maître de l'ordre Teutonique, triompha heureusement des Moscovites, qui s'étoient jettez dans la Prusse & dans la Lithuanie. Mais en 1525. Albert de Brandebourg, ennuyé de faire la guerre, & persuadé par Luther, dont il avoit embrassé les erreurs, s'accorda avec Sigismond roi de Pologne. Ce fut à condition qu'il prêteroit à ce roi le serment, qui étoit le principal sujet de la guerre; & que Sigismond le feroit prince seculier, & lui donneroit l'investiture d'une partie de la Prusse, que lui & les siens tiendroient en titre de duché. Par cet accord il renonça au gouvernement de l'ordre. La Prusse fut encore un sujet de guerre, & a été enfin divisée en PRUSSE-ROYALE, qui est au roi de Pologne; & en PRUSSE-DUCALE, qui appartient à l'electeur de Brandebourg. Frederic électeur de Brandebourg, a pris le titre de roi de Prusse en 1701. du consentement de l'empereur. Les villes de la Prusse Royale sont Dantzick, Mariembourg, Elbing, Torn, Konich, &c. Celles de la Prusse Ducale sont Regiomont ou Konigsberg, Memel, Braunsberg, &c. Le pays est fertile en bleds & en chanvres, & couvert d'étangs & de forêts. Il y a grande quantité de gibier, de poissons & d'arbres: on y entretient le commerce par la mer Baltique. Les anciens Prussiens étoient barbares, mangeoient de la chair crue, buvoient du sang de cheval dans leurs festins, & pour l'ordinaire du lait, & habitoient dans les forêts. Ils adoroient le soleil, la lune, le tonnerre, les éclairs, le feu, les arbres, les serpens & les bêtes farouches. *Viscaito*, leur principal dieu, avoit soin, selon eux, de la maison & du bétail. Ils en avoient encore deux autres, *Schneibrato* & *Gurcho*. Ils observoient parmi eux l'hospitalité; & l'attachement qu'ils avoient pour leurs superstitions, les rendoit ennemis des Chrétiens; & même ils tuerent saint Albert évêque de Prague, qui leur étoit allé prêcher la foi. La religion dominante à present, c'est le Lutheranisme, suivant la confession d'Ausbourg; les Catholiques y jouissent

pourtant du libre exercice de leur religion. La Prusse abonde en bêtes farouches. On y trouve des bœufs sauvages, que ceux du pays nomment *Thur*, & qui sont les plus grands de toutes les bêtes à quatre pieds après l'éléphant. Leur peau est noire, mouchetée de blanc, & ils ont de grandes cornes. L'élan qu'on chasse dans les forêts de Prusse, a de grandes vertus. Sur les rivages de la mer Baltique dans la Prusse Ducale, on trouve l'ambre jaune, que la mer jette de tems en tems sur le sable par de certains vents. L'électeur de Brandebourg afferme toute cette côte dix-huit à vingt mille écus par an, & quelquefois davantage. Les fermiers y entretiennent des gardes qui courent le long du rivage, afin que personne ne puisse enlever l'ambre que les flots poussent tantôt en un lieu, tantôt en un autre. L'experience fait connoître que l'ambre est une congelation, & comme une espece de gomme; car on a vû quantité de pieces, où il y avoit des moucherons, & autres insectes, qui étoient congelez au-dedans.* Gaguin, ou Gaguini, *in descript. Sarmat.* Chytræus, *in Saxon.* Chromer, *hist. de Pologne.*. Erasme Suller ou Stella, *de antiq. Boruss.* Cluvier, *introd. geograph.* David Chrytræus, *de Russor. relig. ac Boruss. sacrif. &c.* Tavernier, *voyage des Indes.*

PRUTH, en latin, *Prutha*, *Hierasu*, *Gerasus*: c'est une grande riviere, qui prend sa source dans le mont Krapach, traverse une partie du palatinat de Lembourg en Russie, ensuite toute la Moldavie, & se décharge dans le Danube, un peu au-dessous d'Axiopoli. * Mati, *diction.*

PRYNN (Guillaume) jurisconsulte Anglois, fameux adversaire des évêques d'Angleterre dans le XVII. siecle, écrivit d'une maniere si violente contre les Episcopaux, qu'il fut condamné en 1637. à avoir les oreilles coupées: ce qui fut executé. Ce traitement le fit élire membre de la chambre des communes dans le parlement assemblé contre le roi: mais il ne répondit pas à ce que les Parlementaires attendoient de lui; & n'ayant pas voulu suivre leurs mouvemens, il fut mis en prison. Il composa un petit traité adressé au parlement, pour le detourner de faire le procez au roi. Il a encore écrit quantité de livres theologiques, historiques & polemiques. Il mourut le 24. Octobre 1669. âgé de 69. ans. * Bayle, *dict. critique.*

PRYTANE'E, étoit le lieu à Athenes, où étoit le siege des juges de la police, & où l'on nourrissoit aux dépens de la republique ceux qui avoient rendu quelque service considerable à l'état. Il y avoit un autel sur lequel on entretenoit un feu perpetuel & sacré en l'honneur de la déesse Vesta. Ce n'étoient pas des vierges qui avoient soin de ce feu, comme à Rome; mais des femmes veuves que l'on appelloit *Prytanitides.* * Suidas. Plutarch. *in Numa.*

PRYTANES, nom que les Atheniens donnoient aux juges de police. On en tiroit cinquante de chaque tribu de l'Attique: ce qui faisoit le conseil des cinq cens, lorsqu'il n'y avoit que dix tribus; mais lorsqu'il y en eut treize, ce conseil fut de six cens cinquante. Le lieu où ils s'assembloient se nommoit *Prytanée. Voyez* BACCHIADES. * J. Spon, *voyage d'Italie*, *&c. en* 1675.

PRZIPCOVIUS (Samuel) gentilhomme & chevalier Polonois, conseiller de l'electeur de Brandebourg, fit ses études à Leide, & dès l'âge de 18. ans il composa un traité de la paix & de la concorde de l'église. Peu de tems après il répondit au livre de Heinsius, qui a pour titre, *Cras credo, hodie nihil.* Etant de retour en Pologne, il fut honoré de divers emplois civils & militaires. Il s'attacha à la personne du prince Radzivil, dont il fit l'apologie, & fut assez avant dans la faveur du roi de Pologne. Les Sociniens ayant été chassez du pays, tout son credit n'empêcha pas qu'il ne fût enveloppé dans les malheurs de ceux de son parti. Il perdit ses emplois & ses biens. Il est vrai qu'ils eurent permission de les vendre, & qu'on leur donna trois ans pour s'en défaire; mais ces trois ans furent bientôt réduits à un; & la necessité dans laquelle on les voyoit de s'en defaire, fit qu'ils furent contraints de les donner presque pour rien. Przipcovius perdit non seulement ses charges & ses biens; mais aussi quelques-uns de ses ouvrages, & entr'autres l'histoire des églises de sa secte. S'étant retiré sur les terres de l'electeur de Brandebourg, il fut fait conseiller de ce prince, & employa les revenus de cette charge à soulager ceux de son parti qui s'étoient retirez de Pologne avec lui, & qui étoient dans la derniere misere. Comme il ne suivit pas en tout les sentimens de Socin, & de ceux de sa secte, sur-tout en ce qui regarde les droits du magistrat & la justice de la guerre, il y en eut quelques-uns qui l'attaquerent vigoureusement, ce qui donna lieu à de longues apologies, qu'on trouve parmi ses ouvrages. Il mourut en Prusse, lieu de son exil, le 19. de Juillet de l'année 1670. âgé de près de 80. ans. On a ramassé toutes ses œuvres en un volume *in fol.* imprimé en 1692. Il peuvent passer pour le VII. volume de la *bibliotheque des freres Polonois.* * *Preface qui est au devant de ces ouvrages.*

PRZIPIEG, PRIPECZ, PREPICE, grande riviere de Lithuanie. Elle prend sa source aux confins de la haute Volhynie, traverse la Polesie, y baigne Pinsk, Petricowicze dans le palatinat de Novogrodeck; Mozir dans le territoire de Rzeczica; Czernobel dans la basse Volhynie, & quelques lieues au-dessous, elle se decharge dans le Boristhene. * Baudrand.

PS

PSALLANTS ou PRIANS, Heretiques, *cherchez* MASSALIENS.

PSALTERION, instrument de musique, qui a été en usage chez les Hebreux, dont on ne sçait pas précisément la figure. Celui dont on se sert maintenant est triangulaire, avec treize rangs de cordes, les unes d'acier & les autres de laiton. Ce mot est grec ψαλτήριον & vient de ψάλλειν qui signifie *toucher*, frapper doucement comme les musiciens font leurs cordes. Quelques-uns l'appellent aussi *psalterion*, une espece d'orgue ou deflûte, dont on se sert à l'église pour accompagner le chant, & que les Latins nomment *Sambuca* du grec Σαμβύκη, sorte d'instrument de musique. * *Diction. des arts.*

PSAMATHE, fille de Crotopus roi des Argiens, étant devenue grosse d'Apollon, eut un fils nommé *Linus*, qui fut dechiré par des chiens. * Pausan. *in Lacon.* Stat. *l.* 1. *Thebaid.* Il y avoit un fleuve & une ville de ce nom dans le pays de Thebes, & un port & une ville dans le Peloponnese. * Valer. Flacc. *liv.* 1. Plin. *liv.* 4. *c.* 1. Pausan. *in Lacon.*

PSAMMENITE, *Psammenitus*, roi d'Egypte, que Ctesias surnomme *Amyrteen*, étoit fils d'Amasis, qui avoit regné 44. ans, & auquel il succeda l'an du monde 3510. 525. avant l'ere Chrétienne, année remarquable par la pluye de sang qui tomba sur la ville de Thebes en Egypte. Psammenite en montant sur le thrône, se vit attaqué par Cambyse roi de Perse; & après la perte d'une sanglante bataille, il fut obligé de prendre la fuite, & de se retirer en diligence à Memphis, où il ne manqua pas d'être investi. La ville ayant été prise, Psammenite fut logé par mépris dans un fauxboug. Cambyse pour lui donner encore un déplaisir plus sensible, envoya la princesse sa fille en habit d'esclave avec des dames Egyptiennes de la premiere qualité, pour puiser de l'eau sur une montagne, d'où elles ne pouvoient descendre avec leurs cruches sans être apperçûes de Psammenite. Ce malheureux prince entendoit les cris de sa fille en passant, & la voyoit dans cet état deplorable, sans paroître en être touché. Il vit ensuite son fils avec deux mille Egyptiens, la corde au cou, & un frein dans la bouche; & quoiqu'il sçût qu'on alloit le faire mourir, il témoigna toûjours une constance inébranlable. Mais ayant apperçu de loin un de ses amis qui demandoit l'aumône, il s'écria & se battit rudement la tête. Lorsque Cambyse lui en demanda la raison, il répondit, *que les douleurs extrêmes étoient muettes, mais que l'on pouvoit pleurer les douleurs d'un ami.* Cambyse touché de cette réponse, envoya dire qu'on sauvât son fils; mais cet ordre ne put être executé, parce que l'on avoit deja fait mourir ce prince. Ctesias rapporte qu'il relegua Psammenite à Suse. Herodote assure qu'il considera fort ce prince captif; mais qu'ayant appris qu'il faisoit des brigues secretes, pour porter les Egyptiens à une revolte, il le contraignit de boire du sang de taureau: ce qui lui donna la mort. Ce roi mal-

heureux n'avoit regné que six mois. * Herodote, *liv.* 2. Ctesias.

PSAMMIS, fils de *Nechus*, ou *Necos*, & petit-fils de *Psammitichus*, leur succeda au royaume d'Egypte, l'an du monde 3435. & 600. avant Jesus-Christ. Il fit une expedition en Ethiopie; & après un regne de six années, il laissa son sceptre à Apries, qui regna 25. ans, & qui eut pour successeur Amasis, pere de Psammenite, vaincu par Cambyse roi de Perse.* Herodote, *liv.* 2. Usser, *in annal.*

PSAMMITICHUS, né à Saïs, capitale de la basse Egypte, étoit fils de Bocchoris, qui fut tué par Sabacon d'Ethiopie, lorsque ce dernier s'empara de l'Egypte. Après la retraite de ce tyran, Psammitichus fut l'un des douze seigneurs Egyptiens qui partagerent entr'eux le gouvernement. Un oracle, qui avoit prédit que celui d'entr'eux qui feroit des libations avec une coupe d'airain, posséderoit seul la souveraineté, pensa causer la perte de Psammitichus. Car s'étant trouvé avec ses onze collegues dans un sacrifice, où le prêtre n'apporta, pour faire des libations ordinaires, qu'onze tasses d'or, il employa à cet usage son casque qui étoit d'airain, & il lui en eût coûté la vie, si l'on n'eût justifié qu'il n'avoit eu aucune part à la méprise du prêtre. Cependant malgré son credit & ses grandes richesses, il fut relegué dans des marais voisins de la mer. Il couroit risque d'y passer le reste de sa vie; mais ayant levé une armée composée d'Arabes & de pirates d'Ionie & de Carie, qu'il joignit aux Egyptiens de son parti, il livra à ses ennemis une grande bataille, qu'il gagna près de Memphis. Ceux qui en échapperent, & qui ne voulurent point se soumettre à la domination de Psammitichus, se retirerent dans la Libye. Cette victoire, qui fut remportée l'an du monde 3365. & 670. avant Jesus-Christ, rendit Psammitichus maître de toute l'Egypte. Il donna des terres à habiter aux Grecs qui l'avoient secouru, au-dessus de la ville de Bubaste, & ouvrit à leurs compatriotes l'accez de son pays. Ce fut d'eux qu'il se servit pour bannir la barbarie de son royaume, pour y faire fleurir le commerce, & pour y faire élever les jeunes Egyptiens dans la connoissance des sciences & des arts. On dit aussi qu'il introduisit le premier en Egypte l'usage de boire du vin, qu'il fit chercher les sources du Nil, & qu'il prit la ville d'Azote après un siege de vingt-neuf ans. Il détourna à force de presens & de prieres une multitude innombrable de Scythes, lesquels après avoir battu les Medes, venoient fondre sur son pays. Ce prince laissa son royaume à son fils Nicos, & mourut l'an du monde 3419. & 616. avant Jesus-Christ. Il fut enterré à Saïs dans le temple de Minerve. * Herodote, *l.* 2. Diodore de *Sicile*, *l.* 1.

PSAMMUTIS ou PSAMMETICHUS, autre roi d'Egypte, regna long-tems après, du tems d'Artaxerxés *Mnemon*, vers l'an du monde 3632. & 403. avant J. C. Il fit massacrer Tamos de Memphis, gouverneur d'Ionie, auquel il avoit de grandes obligations, & qui s'étoit refugié en Egypte après avoir suivi le parti de Cyrus, vaincu par son frere Artaxerxés. Psammitichus ne se porta à cette perfidie envers son ami que pour s'emparer de sa flotte & de ses richesses. Il ne regna qu'une année, & eut *Nepherités* II. pour successeur.* Diodore, *ad ann.* 1. *olymp. XCV.*

PSAPHON, natif d'une contrée d'Afrique, voisine de la Libye propre, fut entêté d'une folle vanité, & résolut de se faire rendre les honneurs divins. Il prit pour y parvenir quantité d'oiseaux, de ceux dont la langue a de la facilité à prononcer les paroles des hommes (à quoi il n'eut pas beaucoup de peine; car il s'en trouva en abondance dans l'Afrique) & leur fit apprendre avec grand soin ces trois mots, *μέγας θεὸς Ψάφων*, qui signifient *Psaphon est un grand dieu*. Lorsqu'il les eut instruits de la sorte, il les laissa tous envoler à l'heure qu'il avoit accoutumé de leur donner à manger. Ces oiseaux étoient faits à repeter ces trois paroles pour avoir dequoi appaiser leur faim; de sorte que n'ayant pas mangé ce jour-là, ils alloient criant d'un côté & d'autre de toute leur force ce qui leur avoit été enseigné. Le peuple saisi de crainte à ce prodige apparent, ayant sçû la signification de ce qu'il entendoit, conçut une veneration religieuse pour Psaphon: d'où est venu le proverbe, *les oiseaux de Psaphon*.* Alex. ab Alex. *l.* 6. *c.* 4. Erasm. *in adag.*

PSARA, la grande Psara, en latin *Psyra Major*, isle de l'Archipel, située à cinq lieues de celle de Scio, du côté du midi. Elle peut avoir sept lieues de circuit, & elle est deserte, de même que la petite Psara, *Psyra Minor*, qui est environ à demi-lieue de celle-ci, vers le couchant. * Mati, *diction.*

PSATYRIENS, Heretiques sortis des Ariens, se déclarerent dans le synode d'Antioche, qu'ils tinrent vers l'an 360. & soûtinrent que le fils n'étoit pas semblable en volonté à son pere, & qu'il avoit été fait de rien, comme Arius l'avoit enseigné au commencement. Ils ajoûtoient que dans Dieu, engendrer & créer étant la même chose, la generation du Verbe étoit sa creation.* Theodoret, *de her. fab. l.* 4. Baronius, *A. C.* 360.

PSEAUMES, en hebreu *Tehillim*, & en grec *ψαλμοί*, sont en general des hymnes ou des louanges; mais on donne particulierement ce nom à un livre de l'ancien testament, que l'on appelle *le livre des pseaumes*, qui contient 150. pseaumes, & porte le nom de *David*, quoiqu'il soit certain, comme remarque saint Jerôme, qu'ils ne sont pas tous de David, & qu'il y en a qui sont d'autres auteurs, dont les noms sont marquez dans le titre de chaque pseaume. Comme le plus grand nombre porte en titre le nom de David, & qu'il y en a même qui lui conviennent, quoiqu'ils n'ayent point de titre, on a donné au recueil entier le nom de *David*. Le 89. est attribué à Moïse; plusieurs portent le nom d'Asaph; d'autres ceux de Coré ou d'Idithum, d'Eman & d'Ethan. Il y en a qui ont été visiblement composez depuis la captivité, comme le 64. & le 136. Cette coûtume de celebrer les louanges de Dieu, & de lui rendre grace des insignes bienfaits par des cantiques, & dont le chant étoit souvent accompagné d'instrumens de musique, a subsisté depuis le commencement de l'établissement de la republique des Hebreux jusqu'après la captivité des Juifs à Babylone. Moyse en fut le premier auteur. Cet usage subsista parmi les Juifs, & de tems en tems des personnes inspirées de Dieu firent des cantiques à sa louange, à l'occasion de quelques bienfaits insignes & remarquables; mais David, que l'écriture appelle un excellent psalmiste, recueillit les anciens, en fit plusieurs nouveaux, & prit un soin particulier de les faire chanter. Son fils Salomon fit aussi un grand nombre de pseaumes, & n'eut pas moins d'application que son pere à les faire chanter par les levites. Les troubles qui survinrent ensuite ayant pû apporter quelque negligence & quelque alteration dans une si sainte pratique, Ezechias en fut le restaurateur. Les Juifs étant transportez à Babylone, ne songerent plus à chanter les airs de joie qu'ils chantoient autrefois dans Jerusalem, & s'appliquerent uniquement à décrire & à déplorer leur misere, par des pseaumes lugubres. Enfin, étant de retour, ils recommencerent à chanter leurs anciens pseaumes de louanges, & en firent de nouveaux, en action de graces. Ce fut alors qu'Esdras ayant pris le soin de revoir les livres sacrez, fit le recueil de cent cinquante pseaumes, qui composent aujourd'hui le livre des pseaumes, soit qu'il n'en trouvât pas davantage, soit qu'il fit un choix particulier de ceux-ci. Il n'a suivi dans ce recueil aucun ordre, ni des auteurs, ni des tems, ni des matieres, & il semble avoir ramassé les pseaumes à mesure qu'il les trouvoit. Il en a fait un seul volume, sans les partager en certaines classes. Les Juifs les ont depuis distribuez en cinq parties, dont la premiere finit au pseaume 41. la seconde au 71. la troisiéme au 90. la quatriéme au 106. & la derniere contient le reste des pseaumes. Plusieurs peres ont suivi & remarqué cette division; mais elle n'a aucun fondement, puisque dans chaque partie il y a des pseaumes entierement differens. Les pseaumes sont un ouvrage poëtique; mais il est difficile de dire en quoi consistoit la poësie des Hebreux. Quelques-uns ont crû qu'elle étoit semblable à celle des Grecs & des Latins, & que leurs vers consistoient en un certain nombre de pieds; d'autres prétendent qu'elle consistoit principalement en rime. On est fort embarassé à trouver l'un ou l'autre dans les pseaumes; mais on y reconnoît tout d'un coup un stile & un tour poëtique. Les instrumens de musique des Hebreux, dont on trouve les noms dans les titres des pseaumes, ne sont pas moins inconnus que leur poësie. * M. Du Pin, *dissert. prelim. sur la Bible.*

PSEAUTIER : ce nom qui signifie le livre des pseaumes, est donné tant dans l'église Grecque que dans la Latine, à ces mêmes pseaumes divisez en plusieurs parties, que l'on chante dans l'office divin. Dans l'église Latine le pseautier est partagé, pour être recité entier dans l'office d'une semaine. Les Grecs l'ont divisé en vingt parties, qu'ils nomment Καθίσματα, *cathismata*, c'est-à-dire, *sessions*, & ils en recitent un certain nombre de sessions durant un jour, dans leur office : de sorte que chaque semaine ils parcourent tout le psautier. Pendant les six semaines du Carême, ils doublent; car ils les recitent tous deux fois la semaine; mais ils ne les chantent qu'une fois pendant la semaine sainte, & ils finissent leur office le Mercredi, ne disant rien du pseautier, depuis le Jeudi saint jusqu'au Samedi d'après Pâques. * Leo Allatius, *dans sa premiere dissertation sur les livres ecclesiastiques des Grecs.*

☞ Le pseautier se chante dans l'église à deux choeurs, dont chacun recite un verset alternativement. Cette maniere de chanter les louanges de Dieu étoit établie, à ce que l'on prétend, dans l'église d'Antioche dès le tems de saint Ignace. Quoi qu'il en soit, il est certain que Flavien & Diodore l'établirent ou la renouvellerent sous l'empire de Constance. Des Grecs elle passa en Italie, & saint Ambroise l'établit dans l'église de Milan. Les eglises d'Italie la communiquerent aux autres églises d'Occident. * Socrat. *l.* 6. *c.* 8. *Splem.* Glossar Arch.

PSECADES, femmes de chambre, qui chez les anciens, parfumoient la tête de leurs maîtresses avec des parfums liquides, qu'elles repandoient goutte à goutte; car le mot Ψεκὰς signifie *goutte*, & Ψεκάζειν *dégoutter*, *faire tomber goutte à goutte.* * *Antiquitez Grecques & Romaines.*

PSELLUS (Michel) auteur Grec, celebre par le grand nombre de ses ouvrages, vivoit sous le regne de l'empereur Constantin *Ducas*, qui succeda à Isaac Comnene en 1059. Il fut precepteur du fils de cet empereur, c'est-à-dire, de Michel VII. *Parapinace*, qui succeda à Romain *Diogene* en 1071. Psellus composa un très-grand nombre de livres, citez par les auteurs qui parlent avantageusement de lui. * Anne Comnene, *l.* 5. *Alexiad.* Cedrene & Zonare, *in annal.* Leo Allatius, *dissert. de Psellis.* Possevin, *in appar. sacro.* Vossius, *de hist. Græc.* Gesner, *in biblioth.*

PSYCHE', divinité des anciens, étoit proprement l'ame que les Grecs nomment Ψυχὴ. Apuiée & Fulgence ont décrit les amours de Cupidon & de cette déesse, & le mariage qu'ils contracterent ensemble. On representoit Psyché avec des aîles de papillon aux épaules, parce que la legereté de ce volatile exprime en quelque façon la nature & les proprietez de l'ame, qui n'étoit selon eux qu'un air & qu'un souffle. Le papillon étoit aussi le symbole de l'ame, & lorsqu'on peignoit un homme mort, on representoit un papillon qui paroissoit être sorti de sa bouche, & s'envoloit en l'air. On voit dans plusieurs monumens antiques, un Cupidon embrassant Psyché; celui-là presque nud, & celle-ci à demi-vêtue : par où il semble que les anciens exhortoient les hommes à la volupté, selon la pensée de Fulgence, qui explique ces embrassemens du desir qu'a la cupidité de posseder l'ame. D'autres croyent qu'ils ont voulu faire allusion à la faculté raisonnable & à l'irraisonnable, qu'ils supposoient être dans l'ame; ou à l'esprit marqué par Psyché, & à la concupiscence figurée par Cupidon. *Spon, *recherches curieuses d'antiquitez. Voyez* la fable de Psyché dans *Apulée.*

PSYLLES, *Psylli*, peuples d'Afrique, avoient un si grand pouvoir sur les serpens, que ces animaux fuyoient en les voyant. Les anciens en rapportent des choses assez particulieres, dont les modernes se moquent. Dion & Suetone disent qu'Auguste ayant une extrême passion de conserver Cleopatre, pour la mener en triomphe, fit sucer le venin qu'elle avoit tiré par des Psylles. Aulu-Gelle, après Herodote, rapporte que ces Psylles n'ayant point d'eaux, resolurent de faire la guerre au vent du sud, qui avoit épuisé leur eau. Ils marchoient vers le midi, lorsque le vent de sud venant à se lever, les ensevelit sous le sable. Il n'est pas vrai que Xenophane de Colophon ait composé un Poëme des Psylles, comme plusieurs l'ont avancé. * Herodote, *l.* 4. Suetone, *in Aug. c.* 17. Dio Cassius, *l.* 51. Pline, *l.* 7. *c.* 2. Plutarch. *in Caton. Utic.* Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 11. Lucain, *l.* 9.

PSYTTALIE, petite isle du golfe Saronique, située entre l'isle de Salamine & le Pyrée. Strabon, (*liv. IX.*) dit qu'elle étoit deserte & toute pleine de rochers, & quelques-uns l'ont appellée le *port de Pirée.* Plutarque en parle dans la vie d'Aristide. * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque.*

P T

PTOLEMAIDE, *Ptolemaïs*, communement appellée *Acre* ou *saint Jean d'Acre*, ville & port de mer dans la Phenicie ou Palestine, & évêché suffragant de Tyr. *Cherchez* ACRE.

PTOLEMAIDE, ville de la Pentapole d'Egypte, a été nommée par les anciens *Ptolemaïs Cyrenaica*, & par les modernes *Tolometa*. Elle a été autrefois siege d'évêché.

CONCILE DE PTOLEMAIDE.

Le celebre Synesius assembla ce concile en 411. contre Andronic, prefet de la Pentapole d'Egypte, qui avoit commis des impietez execrables contre Dieu & contre la religion. Il avoit fait des concussions extraordinaires, & avoit traité avec une extrême cruauté les peuples, les prêtres & les évêques, prononçant contre ceux-ci le blasphême execrable : *Que nul d'entr'eux ne pourroit s'échapper de ses mains, quand il tiendroit les pieds de Jesus-Christ même.* Les évêques ne pouvant plus dissimuler des crimes si énormes, s'assemblerent & fulminerent contre lui une sentence d'excommunication. Synesius dans une epître, en insera la formule, qui merite d'être rapportée. *L'eglise de Ptolemaide*, dit-il, *ordonne ceci à toutes les eglises ses sœurs, qui sont repandues dans le monde, que nul temple de Dieu ne soit ouvert à Andronic, à Thoante & à leurs satellites, & qu'on leur ferme tous les lieux de pieté. Il n'y a point de part en paradis pour le diable; & quand il y seroit entré par surprise, il en seroit chassé. Tous les particuliers & les magistrats n'auront ni maison ni table commune avec eux, & principalement les prêtres, qui ne les salueront pas s'ils sont en vie, & après la mort ne les conduiront pas à la sepulture. Que si quelqu'un méprise cette ordonnance, comme venant d'une petite eglise, & reçoit ceux qu'elle a condamnez, comme si, à cause de sa pauvreté, il n'étoit pas necessaire de lui obéir, qu'il sçache qu'il fait un schisme dans l'église, que Jesus-Christ veut qui soit une. Nous traiterons telles personnes, soit qu'elles soient dans le diaconat, soit qu'elles soient dans l'episcopat, commme Andronic. Même nous ne leur toucherons pas la main, nous ne mangerons pas à même table, bien loin de participer avec eux aux choses sacrees.* Andronic fut tellement épouvanté de cette excommunication, qu'il se jetta aux pieds des évêques leur demanda pardon, & fut reçu à la penitence. * Synesius, *epist.* 57. 58. & 72. Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccles. du V. siecle. tome V. concil.*

PTOLEMAIDE, *Ptolemaïs Ferarum*, aujourd'hui *Suaquem*, ville d'Ethiopie, près de l'embouchure de la mer Rouge. Les anciens ont parlé d'un autre PTOLEMAIS, dans la Thebaide, près du Nil.

PTOLEME'E, martyr à Rome du tems de Marc-Aurele, ayant converti une femme Payenne, voulut instruire son mari de cette religion, & le tirer de la débauche où il étoit. N'en ayant pû venir à bout, elle fit divorce avec lui. Le mari, pour se venger, fit arrêter Ptolemée comme Chrétien : il confessa qu'il étoit Chrétien. Il fut condamné à mort, & mené au supplice. Un autre Chrétien nommé Luce, s'étant recrié contre l'injustice de ce jugement, fut aussi sur le champ condamné par le même juge, puis executé. Un troisiéme martyr, dont on ne sçait point le nom, fut joint à Ptolemée & à Luce. Les martyrologes font memoire de ces martyrs au 19. d'Octobre. * Saint Justin, *Apol* 1. Eusebe. *l.* 1. *hist. c.* 17. Ruinart, *acta martyrum sincera.* Tillemont. *mem. eccles. tom.* 2. Baillet, *vies des Saints.*

PTOLEME'E, I. du nom, roi d'Egypte, fut surnommé *Lagus*, parce qu'il passoit pour fils d'un Macedonien de ce nom; mais selon quelques auteurs, il avoit eu pour pere le roi Philippe de Macedoine, qui maria sa maîtresse Arsinoé,

Arsinoé, déja grosse de lui, à Lagus homme de basse extraction, & depuis garde du corps d'Alexandre *le Grand*. Le surnom de *Soter* ou *Sauveur* que porta depuis Ptolemée, lui fut donné par les Rhodiens, en reconnoissance de ce qu'il les avoit sauvez de la fureur de Demetrius & d'Antigonus. C'est sans fondement qu'on a cru qu'il lui avoit été donné, pour avoir sauvé la vie à Alexandre chez les Oxydraces, ou plûtôt chez les Malliens, peuples des Indes voisins des premiers; puisqu'il témoigne lui-même dans son histoire, qu'il étoit absent de cette occasion, & étoit alors employé d'un autre côté. Il est certain qu'il eut grande part aux conquêtes d'Alexandre, & qu'il fut l'un de ses favoris les plus chers. Ce fut à lui que ce prince commanda de lui amener le traître Bessus, qui avoit été pris après avoir assassiné Darius son prince, l'an 3707. du monde, 328. avant l'ere Chrétienne. Ptolemée fut dangereusement blessé d'une fléche empoisonnée au siege de Brachmanes; & fut même tenu pour mort, lorsqu'il fut gueri par une herbe qui fut, dit-on, miraculeusement indiquée dans un songe à Alexandre. Il est vrai-semblable, dit Strabon, qui place cette avanture chez les Orties, qu'Alexandre apprit ce remede de quelqu'un du pays, & que cette revelation supposée est un ouvrage de la flatterie. Après la mort de ce prince, Ptolemée eut très-grande part au gouvernement; & dans la distribution qui fut faite des provinces, il obtint l'Egypte en partage, où il se fit aimer par ses manieres douces & engageantes. Ses premiers soins furent d'attirer près de lui à force de liberalitez, les chefs & les soldats les plus connus, de mettre par tout des garnisons, de lever une bonne armée, & de faire alliance avec les princes ou gouverneurs voisins, pour se maintenir en Egypte contre Perdiccas, qui prétendoit lui enlever cette province. La mort le délivra de cet ennemi dangereux: ensuite dequoi, dans un nouveau partage des provinces qui fut fait par Antipater, on confirma Ptolemée dans la possession de l'Egypte, où il étoit trop bien établi pour pouvoir en être chassé. Il ne songea plus qu'à étendre les bornes de sa domination; & comme la Phœnicie & la Syrie lui étoient très-commodes, tant pour couvrir l'Egypte que pour attaquer l'isle de Chypre, il y envoya une armée sous la conduite de Nicanor, qui soûmit en peu de tems ces deux provinces. Il surprit ensuite Jerusalem, dont il se rendit maître sous pretexte d'y vouloir sacrifier, & emmena plus de cent mille captifs de la Judée. Les plus jeunes & les plus robustes, au nombre de trente mille, furent distribuez dans ses troupes; & les autres inhabiles pour la guerre, furent livrez aux soldats, pour les servir dans les emplois les plus vils. Depuis il y eut une ligue conclue entre Ptolemée, Lysimachus & Cassander, contre Antigonus, qui de son côté se fortifia de l'alliance des Chypriots, des Rhodiens & des Cappadociens. La ville de Tyr se rendit à Antigonus, après un siege de trois ans; & celle de Cyrene en Libye, avoit suivi cet exemple. Ptolemée, pour qui la citadelle tenoit encore bon, y envoya promptement une armée, qui mit les rebelles à la raison. Poussé depuis par Seleucus, il alla attaquer Demetrius, fils d'Antigonus, qu'il défit dans une grande bataille près de Gaza, dans la basse Syrie, vers l'an 312. avant Jesus-Christ. Il y eut plus de cinq mille hommes tuez de l'armée de Demetrius, & plus de huit mille prisonniers. Lorsque ce prince fit redemander les morts pour les enterrer, on les lui renvoya avec ses tentes, son bagage & tous ses esclaves, en lui faisant dire que c'étoit pour la gloire, & non pour le butin, que l'on avoit combattu. Demetrius eut sa revanche l'année suivante, & remporta une grande victoire sur Cillé, general de Ptolemée, qui fut obligé d'abandonner la Syrie & la Phœnicie, & d'y démolir les villes les plus considerables, dont il s'étoit emparé. Enfin il y eut un traité conclu entre Cassander, Ptolemée, Lysimachus & Antigonus: les conditions furent que l'Europe resteroit sous la puissance de Cassander, jusqu'à ce que le jeune Alexandre, fils de Roxane, fût en âge de majorité; que Lysimachus tiendroit la Thrace sous sa domination; que Ptolemée seroit maître de l'Egypte, & des villes frontieres de l'Arabie & de la Libye; & qu'Antigonus commanderoit à toute l'Asie, sous promesse de laisser vivre les Grecs selon leurs coûtumes; mais cette paix ne fut pas de longue durée, & les interêts des uns & des autres leur fournirent bientôt des pretextes pour la rompre. Ptolemée, qui occupoit déja la plûpart des villes de l'isle de Chypre, fit mourir Nicoclés roi de Paphos, qui entretenoit intelligence avec Antigonus. Pour reparer les pertes qu'il avoit faites en Cilicie, il se presenta avec une flotte devant la ville de Phaselis, qu'il emporta d'assaut. De-là passant en Lycie, il se rendit maître de plusieurs autres villes. Il fit mourir dans l'isle de Cos, Ptolemée, neveu d'Antigonus, qui avoit abandonné le parti de son oncle; & il grossit son armée de celle de ce general. Les années suivantes il courut les isles, & assura son autorité dans la Libye. L'an du monde 3729. & 306. avant Jesus-Christ, il fut défait une fois dans la personne de ses lieutenans; & une autre fois lui-même en personne, dans l'isle de Chypre, qu'il perdit; mais l'année suivante Antigonus échoua à son tour en Egypte, où Ptolemée demeura vainqueur. La celebre bataille d'Ipsus en Phrygie, qui fut donnée par Ptolemée, Seleucus & Lysimachus, contre Antigonus & Demetrius, l'an du monde 3731. & 304. avant Jesus-Christ, fut funeste à Antigonus, qui y fut tué, & à Demetrius son fils, qui y fut entierement défait; mais elle sema la division entre les vainqueurs, dont Seleucus abandonna le parti pour se joindre à Demetrius. Ptolemée, l'an 293. avant Jesus-Christ, reprit l'isle de Chypre sur ce dernier, & une partie de la Syrie & de la Phœnicie. Dans la suite se sentant vieux & infirme, il associa à l'empire & fit couronner son fils Ptolemée, surnommé *Philadelphe*, au prejudice de ceux qu'il avoit eus d'un premier mariage; & partagea avec lui le gouvernement jusqu'à sa mort, qui arriva deux ans après, l'an du monde 3752. & 283. avant la naissance de Jesus-Christ. Ce prince l'un des plus grands qui ayent regné entre les successeurs d'Alexandre, avoit alors 92. ans, & en avoit regné 40. à compter de l'année où mourut Alexandre. Les guerres continuelles qui l'avoient occupé toute sa vie, ne l'empêcherent pas de cultiver les sciences; & Arrien assûre qu'il avoit composé une histoire des conquêtes d'Alexandre *le Grand*. * Pausanias, *in Attic.* Strabon, *liv.* 15. Quinte-Curce. Suidas, *in voce Lagos.* Usser, *in annal.* Justin. Appien, *in Syriac.* Josephe, *antiquit. l.* 12. Arrien. Plutarque. Polybe, *l.* 2.

PTOLEME'E, II. du nom, roi d'Egypte, fut surnommé par ironie, *Philadelphe*, ou *amateur de ses freres*, parce qu'il s'étoit défait d'Argée, l'un d'entr'eux sous prétexte qu'il avoit conspiré contre lui; & avoit fait mourir l'autre, qui étoit né d'Eurydice, le soupçonnant d'avoir voulu causer quelques soûlevemens dans l'isle de Chypre. Il commença de regner seul l'an 283. avant Jesus-Christ. Sa puissance fut encore plus grande que celle de son pere; & l'on dit même qu'il avoit sous sa domination 33339. villes. Il s'attacha beaucoup plus à faire fleurir la paix & les arts, qu'à faire de nouvelles conquêtes. Son amour pour les sciences éclata sur-tout dans la bibliotheque qu'il éleva à Alexandrie; soit qu'elle eût été commencée par son pere, comme le veulent quelques auteurs; soit qu'il eût conçu le premier dessein de la dresser, comme il y a plus d'apparence. Il y assembla plus de deux cens mille volumes, que Demetrius *Phalereus* (auquel il en avoit confié le soin) lui promit de faire bientôt monter jusqu'à cinq cens mille. La dedicace s'en fit avec une magnificence incroyable. Il y eut des jeux institues en l'honneur des Muses & d'Apollon; & des prix ordonnez pour les vainqueurs dans toutes sortes de combats, soit de corps, soit d'esprit. Demetrius conseilla Ptolemée de faire traduire les livres de la loi de Moyse; & Aristée l'un de ses courtisans lui persuada, pour y mieux réussir, de racheter tous les Juifs qui étoient esclaves dans son royaume, au nombre d'un million. Il lui en coûta, selon Josephe, plus juste en cela qu'Aristée 460. talens & davantage, à 120. dragmes par tête, sans parler d'un nombre infini de vases d'or & d'argent, de presens de pierreries, & de cent talens en argent qu'il envoya au temple de Jerusalem. Sur une lettre qu'il écrivit au grand pontife Eleazar, on lui envoya 72. Juifs, qui firent cette fameuse version de l'écriture, a qui on a donné le nom de version des Septante. *Voyez.* ARISTE'E. Ils furent renvoyez chargez de nouveaux presens pour le grand pontife

Eleazar, & comblez eux-mêmes d'honneurs & de liberalitez. Ce fut l'an 271. avant l'ere Chrétienne, & un an après la victoire que Ptolemée remporta par mer sur Antigonus *Gonatas*, roi de Macedoine. Il eut encore une guerre de plusieurs années à soûtenir contre Antiochus roi de Syrie, surnommé *Theos*, c'est-à-dire, *Dieu*; & pour la terminer, il lui donna en mariage sa fille Berenice, quoique Laodicé femme d'Antiochus, dont il avoit eu deux enfans, fût encore vivante; car Appien s'est trompé, lorsqu'il a cru que Laodicé & Berenice étoient toutes deux sœurs & filles de Ptolemée. Ce Prince qui se flattoit follement du privilege de l'immortalité, essuya néanmoins le sort de tous les hommes, & mourut enfin l'an du monde 3789. & 246. avant Jesus-Christ. Josephe lui attribue 39. ans de regne, sans comprendre apparemment le tems qu'il regna avec son pere: son fils Ptolemée *Evergetes* lui succeda. Clement *Alexandrin* veut qu'il en ait regné 37. Ptolemée, dans le canon des rois d'Egypte, Porphyre, Eusebe & autres, en comptent 38. Il a regné seul 37. ans 8. mois, & en tout 39. moins 1. mois *Consultez* un livre imprimé à Oxford en 1685. intitulé, *contra hist. Aristai dissertatio, &c. auctore Humpfredo Hod*. Cet auteur croit que la version des Septante n'a été faite que sur la fin du regne de Philadelphe: Isaac Vossius lui a répondu l'année suivante dans un livre *in* 4°. imprimé à Londres. *Voyez* PHILADELPHE. * Pausanias, *in Attic.* Justin. Polybe. Athenée, *l.* 12. Josephe, *antiq. l.* 12. Theocrite, *Idyll.* 37. Vitruve, *prafat. l.* 7. Usserius, *in annal.*

PTOLEME'E III. roi d'Egypte, surnommé *Evergetes* à cause qu'il étoit bienfaisant, succeda à son pere PTOLEME'E *Philadelphe*, l'an du monde 3789. & 246. avant Jesus-Christ. Pour venger la mort de Berenice sa sœur, mariée à Antiochus II. dit *le Dieu*, roi de Syrie, il sortit de son état à la tête d'une puissante armée, se saisit de la Cilicie, de quelques provinces au-delà de l'Euphrate, & presque de toute l'Asie; mais il fut obligé de revenir chez lui, où les Egyptiens s'étoient revoltez. Ptolemée ravagea la Syrie, selon la prediction de Daniel, qui l'appelle *le roi du Midi*. Josephe dit qu'Evergetes offroit à Dieu des sacrifices dans Jerusalem. On dit qu'il remporta des richesses incroyables prises sur l'ennemi, avec deux mille cinq cens simulacres de faux dieux; entr'autres ceux que Cambyses, roi de Perse, avoit enlevez aux Egyptiens du tems de Psammite: ce qui fut si agréable à ces peuples superstitieux, qu'ils donnerent à leur roi le surnom d'*Evergetes*, ou de *Bienfaicteur*. Il mourut, soit de maladie, comme le rapporte Polybe, soit qu'il ait été empoisonné par son fils Ptolemée, selon Justin & Strabon, après un regne de 26. ans, l'an du monde 3814. & le 221. avant Jesus-Christ. * *Daniel, ch.* 11. *v.* 7. Justin, *l.* 29. *&* 30. Polybe, *l.* 2. Eusebe, *in chron.* Saint Jerôme, *in Daniel.* Josephe, *l. contre Appion, &c.*

PTOLEME'E IV. roi d'Egypte, porta le surnom de *Philopator*, c'est-à-dire, *aimant son pere*, qu'on lui donna par antiphrase, parce qu'on le soupçonnoit d'avoir fait mourir son pere, auquel il succeda l'an du monde 3814. & le 221. avant Jesus-Christ. Il se défit aussi de sa mere, de son frere, de sa sœur & de sa femme. Ce prince, qui passa tout le tems de son regne dans une vie extrêmement cruelle & licentieuse, fit mourir son frere Magas fils de Berenice, & sa propre mere Agathoclie, & plusieurs autres personnes qu'il apprehendoit lui être de quelque obstacle au gouvernement; & s'abandonna ensuite uniquement au luxe & à la volupté, ce qui lui fit donner le surnom de *Tryphon*. Il fit mourir aussi Eurydice ou Arsinoé qui étoit sa sœur & sa femme. Antiochus III. dit *le Grand*, roi de Syrie, se servant de cette conjoncture favorable, lui déclara la guerre l'an 217. avant Jesus-Christ, & fut vaincu dans la bataille de Raphia. Ptolemée alla à Jerusalem, & voulut entrer dans le sanctuaire du temple. Le grand pontife Simeon II. s'y opposa; & Dieu seconda cette opposition par une défaillance, qui surprit dans le même tems Ptolemée. Lorsque ce prince fut arrivé à Alexandrie, il voulut se venger du refus du grand prêtre sur les Juifs, qu'il fit enfermer dans le Cirque, pour être foulé aux pieds des élephans: ce qui ne fut pas neanmoins executé. Josephe s'est trompé, en prenant ce roi pour Ptolemée *Physcon*. Il mourut après un regne de 17. ans, l'an 3831. du monde, & 204. avant Jesus-Christ, laissant pour heritier de ses états son fils Ptolemée *Epiphanes*, âgé seulement de 4. ans. * Polybe, *l.* 5. Justin, 30. Eusebe, *in chron.* Saint Jerôme, *in Daniel.* Torniel & Salian, *in annal. vet. test.* II. des *Machabées*, *l.* 3. Josephe, *l. contre Appion.* M. Du Pin, *hist. prof. tom.* II.

PTOLEME'E V. roi d'Egypte, dit *Epiphanés*, c'est-à-dire, l'*Illustre*, n'avoit que quatre ou cinq ans, quand son pere Ptolemée *Philopator* mourut l'an 204. avant Jesus-Christ. Agathoclés, sa sœur, Agathoclée concubine du feu roi, & leur mere Oenante, avoient usurpé le gouvernement. Ils cacherent quelque tems la mort du roi, pillerent ses trésors, & voulurent faire mourir le jeune prince; mais les Egyptiens le délivrerent de ce danger, & le mirent sous la protection des Romains. Antiochus III. dit *le Grand*, voulut se servir de cette conjoncture, pour reprendre les terres que les rois d'Egypte avoient conquises sur ceux de Syrie, mais ce fut inutilement. Pour mieux venir à bout de ces desseins, il donna en mariage à Ptolemée, sa fille Cleopatre, qui préfera néanmoins les interêts de son époux à ceux de son pere. Ptolemée laissa deux fils; & mourut après un regne de 32. ans, l'an du monde 3855. & 180. avant Jesus-Christ. * Eusebe, *in chron.* Saint Jerôme, *in c.* 11. *Daniel.* Polybe. Tite-Live. Justin, &c.

PTOLEME'E VI. roi d'Egypte, dit *Philometor*, porta ce nom par raillerie; car il haïssoit extrêmement Cleopatre, à laquelle il devoit la vie, parce qu'elle lui avoit voulu preferer son jeune frere Ptolemée *Physcon*. Il donna sa fille Cleopatre à Alexandre Bala ou Bales, roi de Syrie, qu'il déthrôna. Ptolemée mourut d'une chute de cheval, après un regne de trente-cinq ans moins trois mois, l'an du monde 3890. & 145. avant Jesus-Christ. *Cherchez* ALEXANDRE I. roi de Syrie.

PTOLEME'E VII. roi d'Egypte, dit *Physcon*, c'est-à-dire, *le Ventru* & *le Débauché*; & *Evergetes II.* prit lui-même le nom d'*Evergetes*, qui veut dire *bienfaicteur*, & fut nommé par les Alexandrins, *Cacourgetes*, c'est-à-dire, *mal-faisant*. Il se rendit maître de l'Egypte, après la mort de Philometor son frere, l'an du monde 3890. & 145. avant Jesus-Christ: étant devenu odieux au peuple d'Alexandrie à cause de ses cruautez, il fut obligé de s'enfuir en Chypre, & le royaume fut déferé à sa femme Cleopatre. Son regne fut de vingt-neuf ans, qu'il passa dans une vie odieuse & débauchée. Il avoit épousé Cleopatre sa sœur, & veuve de son frere Philometor; & il avoit eu de ce mariage un fils nommé Memphis, qu'il fit cruellement mourir, puis couper en morceaux, & servir sur table à sa propre mere, après l'avoir repudiée pour épouser la jeune Cleopatre, fille de Philometor. Dans la vue de faire plaisir aux peuples de Syrie, ennuyez de la domination de Demetrius *Nicanor*, il leur donna pour roi l'an 126. avant Jesus-Christ le fils d'un marchand nommé Protarque. Ce jeune homme, qui se disoit adopté par Antiochus *Sidetes*, prit le nom d'Alexandre, & fut surnommé *Zebina*. Ptolemée *Physcon* mourut l'an du monde 3918. & 117. avant Jesus-Christ. Athenée parle d'une histoire d'Egypte que ce roi avoit commencée, & dont il avoit déja composé vingt-quatre livres. * Strabon, *l.* 17. Josephe, *liv.* 13. *hist. & cont. Ap. l.* 2. Euseb. *in chron.* Athenée, *l.* 2. 6. 12. *&c.*

PTOLEME'E VIII. roi d'Egypte, dit *Lathurus*, succeda à son pere *Physcon*, l'an du monde 3918. & 117. avant Jesus-Christ. Cleopatre sa mere, qui ne l'aimoit point, le chassa du thrône, pour mettre son frere Ptolemée *Alexandre* en sa place, & se servit à cet effet des forces d'Alexandre *Jannée*, roi des Juifs. Ptolemée voulant s'en venger, entra dans la Judée, & après avoir emporté Azot, défit les Juifs à Asoph près du Jourdain. Les Egyptiens en firent un tel carnage, qu'ils ne cesserent de tuer, que lorsqu'ils furent lassez de frapper. Le reste de l'armée fut pris, ou se sauva par la fuite. Josephe dit qu'ensuite Ptolemée s'étant retiré dans quelques bourgs, fit égorger grand nombre de femmes & d'enfans, qu'il y trouva; & que les ayant fait mettre en pieces, il commanda à ses soldats de les jetter dans des chaudieres d'eau bouillante, afin que lorsque les Juifs

échappez de la bataille, viendroient en ce lieu, ils crussent que leurs ennemis mangeoient de la chair humaine, & conçussent une plus grande frayeur. Au reste Ptolemée tenta inutilement de se rendre maitre de l'Egypte, & se retira dans l'Isle de Chypre. Il avoit déja regné 17. ans, moins quelques mois, lorsqu'il fut déthrôné en l'année 101. avant Jesus-Christ; mais après que Ptolemée *Alexandre* eut été tué, il fut rappellé l'an 81. avant Jesus-Christ, & regna encore 8. ans. Il mourut l'an du monde 3954. & 81. avant Jesus-Christ. * Justin, *l.* 26. Josephe, *l.* 13. *&c.*

PTOLEME'E, IX. de ce nom, roi d'Egypte, surnommé *Alexandre* I. fut mis sur le thrône par les brigues de sa mere Cleopatre, qui haïssoit son frere Ptolemée *Lathurus*, legitime heritier de la couronne. Cette orgueilleuse princesse avoit tant d'aversion pour ce fils, qu'elle donna du secours aux Juifs qui lui faisoient la guerre, qu'elle lui ôta sa femme pour la donner à son plus cruel ennemi, & qu'elle fit mourir le general des troupes, qui l'avoit laissé échapper après l'avoir fait prisonnier. Alexandre même en reçut des traitemens indignes, & prit la fuite, préferant la douceur d'une vie privée aux inquiétudes du gouvernement. Cleopatre le rappella neanmoins; mais ce prince sçachant qu'elle avoit quelques mauvais desseins contre lui, la fit assassiner. Les Alexandrins indignez de cet attentât, & ennuyez de sa mauvaise conduite, le chasserent l'an 91. avant Jesus-Christ: il fut tué par un pilote nommé Chereas. * Josephe, *l.* 13. *c.* 20. *&* 21. Justin, *l.* 39. Eusebe, *en sa chron.*

PTOLEME'E X. roi d'Egypte, surnommé *Alexandre* II. fils du precedent, fut livré à Mithridate; & étant sorti de prison se mit sous la protection de Sylla, qui lui fit rendre le royaume que son pere avoit eu. Il épousa Cleopatre, fille de Ptolemée *Lathurus*, & la tua dix-neuf jours après. Ce prince regna 15. ans, & mourut l'an du monde 3970. & 65. avant Jesus-Christ. * Suetone. Appien, *liv.* 1. *des guerres civiles.*

PTOLEME'E XI. roi d'Egypte, dit *Auletes*, c'est-à-dire, *le Flûteur* ou *le joueur de flute*, étoit fils *naturel* de Ptolemée *Alexandre*, ou de *Lathurus*, & fut roi après Alexandre III. l'an du monde 3970. & 65. avant Jesus-Christ. Ses sujets se plaignant qu'il les chargeoit trop de tributs, le chasserent du thrône, & y mirent une de ses filles nommée *Berenice*, qui épousa Archelaüs, prêtre d'une ville de Pont. Auletes vint à Rome, l'an 58. avant Jesus-Christ, pour y demander du secours aux Romains; & n'ayant pas été reçu comme il le souhaitoit, il se retira à Ephese. Mais quelque tems après, Gabinius, proconsul de Syrie, par ordre de Pompée, le remit sur le thrône, d'où il chassa sa fille, & la fit mourir. Il mourut peu de tems après, l'an du monde 3984. & 51. avant Jesus-Christ, comme on l'apprend d'une lettre de Caelius à Ciceron, qui est la 4. du livre 8. La vie de ce prince fut donnée au public à Paris l'an 1698. par M. Baudelot de Dairval. * Strabon, *l.* 17. Dion, *l.* 39. Appien, *l.* 2. *de bell. civil. &c.* Bayle, *diction. critiq.*

PTOLEME'E XII. roi d'Egypte, dit *Denys* ou *Bacchus*, regna après son pere *Auletes*, avec sa sœur Cleopatre. Son regne ne fut que de quatre ans. C'est lui qui par le conseil de Theodote son gouverneur, & d'Achillas, general de son armée, fit couper la tête à Pompée, qui après la bataille de Pharsale venoit se refugier chez lui. Ptolemée & ceux par l'avis desquels il se gouvernoit, ne furent pas plus fideles à Jules Cesar: ils lui dresserent des embuches à son arrivée à Alexandrie; mais Cesar en sortit victorieux, & pendant le tumulte Ptolemée se noya dans le Nil en l'an 46. avant Jesus-Christ. * Appien, *l.* 2. *de bell. civil.* Eutrope, *l.* 6. *hist. Rom.* Orose, *l.* 6. *c.* 15. *&* 16. *&c.*

PTOLEME'E I. roi de Chypre, étoit de la même maison que les rois d'Egypte. Sa vie étoit corrompue par toutes sortes de vices; de sorte que tous ses sujets devinrent ses ennemis. Caton fut envoyé en qualité de questeur ou de tresorier en Chypre, pour dépouiller ce prince, qui se fit mourir à l'arrivée de ce Romain, l'an 56. avant Jesus Christ. * Velleius Paterculus, *hist. l.* 2.

PTOLEME'E II. dit *le Jeune*, fils de Ptolemée *Auletes*, & frere de Ptolemée *Denys* ou *Bacchus* roi d'Egypte, épousa sa sœur Cleopatre, & fut nommé roi de Chypre par Jules Cesar. Après la mort de Ptolemée son frere, il jouit de l'Egypte, & accompagna Cleopatre à Rome, où il fut obligé de souffrir le commerce de Jules Cesar avec cette princesse. Il épousa son autre sœur Arsinoé par ordre de Cesar, qui l'envoya ensuite à Ephese, & l'y fit assassiner. Arsinoé ayant osé declarer la guerre à Cesar, fut vaincue & amenée en triomphe à Rome, où Marc-Antoine la fit mourir à l'instigation de Cleopatre. * Plutarque. Justin.

PTOLEME'E, surnommé *Apion*, roi de Cyrene, entre l'Egypte & la Libye, étoit fils *naturel* de Ptolemée *Physcon*, qui ayant beaucoup d'amitié pour lui, l'établit dans cet état. Il y regna environ vingt ans, jusqu'en l'an 96. avant Jesus-Christ, que se voyant sans enfans, il laissa le peuple Romain son heritier. Le senat ordonna que les villes de ce petit royaume demeureroient libres. * Justin, *l.* 39. Tite-Live, *l.* 70. Eusebe, *in chron. &c.*

PTOLEME'E, dit *Ceraune* ou *la Foudre*, roi de Macedoine, fils de Ptolemée *Lagus*, & de sa premiere femme Eurydice, tua en trahison Seleucus roi d'Asie & de Syrie, l'an du monde 3954. 281. avant Jesus-Christ, & usurpa le royaume de Macedoine. Alors il épousa sa propre sœur Arsinoé veuve de Lysimachus, la relegua aussi-tôt après en l'isle de Samandrachi, & fit mourir les deux fils de cette princesse, Lysimachus âgé de seize ans, & Philippe, de treize ans. Il fit la paix avec ses voisins, & jouit en repos du fruit de ses crimes. Mais ce ne fut que pour un an & cinq mois; car il fut tué en l'an du monde 3955. & 280. avant Jesus-Christ, avec grand nombre des siens par les Gaulois, qui sous la conduite de Belgius, ravageoient l'Illyrie & la Macedoine. Son frere Meleagre lui succeda. * Polybe, *l.* 2. Justin, *l.* 17. & 24. Pausanias, *in Phoc. &c.*

PTOLEME'E, Juif, fils d'*Abode*, épousa la fille de Simon *Machabée* prince des Juifs, & grand sacrificateur. Enflé de cette élevation, il resolut de faire perir la famille des Machabées, d'usurper la puissance souveraine. En effet, il assassina Simon, dans un festin l'an 3900. du monde, 135. avant Jesus-Christ, & en même tems retint prisonnier sa veuve & deux de ses fils. Ensuite il envoya pour tuer Jean, surnommé *Hyrcan*, qui étoit le troisiéme; mais n'ayant pû réüssir dans son dessein, il se retira à Dagon, forteresse au-dessus de Jericho. Hyrcan l'y vint assieger, & fut empêché par la tendresse qu'il avoit pour sa mere & pour ses freres, de prendre cette place; car Ptolemée les ayant menez sur les murailles, les fit battre à coups de verges à la vue de tout le monde, & menaça Hyrcan de les précipiter, s'il ne levoit le siege, de sorte qu'il se retira. Le cruel Ptolemée ne laissa pas de les tuer, & s'enfuit ensuite vers Zenon, surnommé *Cotyla*, qui avoit usurpé la tyrannie dans la ville de Philadelphie. On ne sçait pas ce qu'il devint; mais il y a apparence qu'il mourut miserablement. * I. *des Machabées, cap. ult.* Josephe, *l.* 13. *hist. c.* 14 *& l.* 3. *de bell. c.* 2.

PTOLEME'E, fils d'*Agesarque*, originaire de Megalopolis, écrivit l'histoire de Ptolemée *Philopator*, citée par Athenée & Clement *Alexandrin.*

PTOLEME'E d'Ascalon, grammairien, dont parlent divers auteurs. Un autre PTOLEME'E de Cythere, poëte. * Suidas. Lilio Giraldi, *dialog.* 4. *hist. poët.* Gesner, *in biblioth. &c.*

PTOLEME'E Mendesien, avoit fait l'histoire des rois d'Egypte. Apion d'*Alexandrie* dit que ce Ptolemée étoit prêtre & non pas roi, & qu'il a renfermé en trois livres entiers les actions des rois d'Egypte. Pour juger de ce qu'il a pu avoir écrit, & du tems auquel il a vécu, *voyez la bibliotheque universelle des hist. prof. de* M. Du Pin, *tom.* 1. *pag.* 46.

PTOLEME'E, medecin, qui vivoit du tems d'Auguste & de Tibere, étoit prêtre Egyptien, & après la naissance de Jesus-Christ, écrivit l'histoire des rois de son pays, dont Apion avoit transcrit quelque chose. Les anciens en font mention. * Clement *Alexandrin*, *l. Strom.* Eusebe, *l.* 10. *prap. evang. c.* 12. Tertullien, *in apolog. c.* 19. Saint Cyrille, *l.* 1. *cont. Julian.*

PTOLEME'E d'Alexandrie, surnommé *Chennus*, vivoit du tems de Trajan & d'Adrien, vers l'an 117. après Jesus-Christ. Il étoit grammairien & poëte, & laissa une histoire des choses admirables, dont nous avons quel-

que chose dans Photius, *cod.* 190. *Consultez* aussi Suidas, &c.

PTOLOME'E (Claude) mathematicien celebre, surnommé par les Grecs *tres-divin & très-sage*, étoit de Peluse, ou d'*Elseluse*, comme disent les Arabes, & non pas d'Alexandrie, où il fit son sejour dans le deuxiéme siecle, sous l'empire d'Adrien & de Marc-Aurele Antonin, vers l'an 138. avant Jesus-Christ. Ses ouvrages sont assez connus, & sur-tout ses VIII. livres de geographie, son *Almagestum*, en XIII. *de judiciis astrologicis*, en IV. *Planisphærium*, &c. Son systême du monde distingue deux regions; l'une étherée, & l'autre élementaire. La region étherée ou celeste, commence par le premier mobile, qui dans l'espace de vingt-quatre heures fait son mouvement de l'orient à l'occident. Ce ciel imprime ce même mouvement aux dix cieux inferieurs, qui sont, selon son opinion, le double crystallin, le firmament, & ceux des sept planetes; sçavoir, saturne, jupiter, mars, le soleil, mercure, venus & la lune. Il admet les deux crystallins entre le premier mobile & le firmament, pour rendre raison de quelques irregularitez qu'il avoit observées dans le premier mobile. La region élementaire qui commence sous la concavité du ciel & de la lune, renferme les quatre élemens, qui sont le feu, l'air, l'eau & la terre. Il compose le globe terrestre de la terre & de l'eau, & le place immobile au centre du monde. L'élement de l'air environne le globe terrestre, & est environné par celui du feu. Les astronomes qui sont venus après Ptolomée, ont fait plusieurs observations, qu'il est difficile d'accorder avec son systême. * Marcianus Heracleota, *in Periplo.* Suidas, *in* Πτολ. Vossius, *de hist. Græc. & math.* Gesner, *in bibl. &c.*

PTOLOME'E, Heresiarque dans le deuxiéme siécle, étoit disciple de Valentin. Il voulut faire une secte à part, & ajoûta plusieurs rêveries à celles de son maître, donnant à Dieu deux femmes, l'intelligence & la volonté, & disant que par elles il engendroit les autres dieux. On lit une lettre à une certaine femme nommée *Flora*, qui contient les sentimens de cet Heretique sur la loi de Moyse. Il croyoit que les Eons étoient des personnes substantielles hors de Dieu, au lieu que Valentin les avoit renfermées dans la divinité, comme des mouvemens & des sentimens. Il soutenoit que la loi de Moyse n'étoit pas d'un seul auteur; qu'il y en avoit une partie de Dieu, l'autre de Moyse, & la troisiéme des Juifs; qu'elle contenoit aussi de trois sortes de preceptes, les uns entierement bons, comme le décalogue: d'autres mêlez de justice & d'injustice, comme la loi du talion; & les troisiémes typiques & symboliques, comme les loix ceremoniales. Il eut des sectateurs qui furent nommez de son nom *Ptolemaites.* * S. Irenée, *l.* 1. *c.* 15. Tertullien, *adv. Valent.* S. Epiphane, *her.* 35. Baronius, *A. C.* 175. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des trois premiers siecles, edit. de Paris.*

PTOLOME'E de Lucques, *voyez* LUQUES (Barthelemi de)

PU

PUANTS, nation sauvage du Canada, aujourd'hui très-peu nombreuse. Leur propre nom est *Otchagras*, On les appelle Puants, parce qu'ils ont habité sur le bord d'une riviere fort poissonneuse, sur les bords de laquelle on trouvoit toûjours quantité de poissons pouris qui rendoient l'eau puante. Ils ont donné leur nom à une grande baye, qui fait comme une espece de cul-de-sac au lac Michigan, & au fond de laquelle ils ont demeuré dans le plus charmant endroit qui se puisse voir. Ils sont à present au pied du fort que les François ont un peu plus bas dans la riviere des Renards. * *Memoires du Canada.*

PUBLICAINS, nom que portoient ceux qui étoient chargez chez les Romains du recouvrement des impôts: ils étoient presque par tout en horreur. Chez les Juifs il en est parlé dès le tems de Job & des prophetes; comme des gens d'une profession méprisée & haïe de la nation; & l'on voit que dans le nouveau testament, du tems de Notre-Seigneur, les Juifs les regardoient comme des pecheurs & des scelerats. Cette haine particuliere des Juifs contre les Publicains, venoit de ce qu'ils croyoient être exempts de payer le tribut aux nations étrangeres. Il y avoit même parmi eux du tems de Notre-Seigneur, une secte de gens, qui dura jusqu'à la prise de Jerusalem, laquelle enseignoit cette maxime comme un point de religion. Parmi les Romains, ceux qui prenoient les fermes publiques, & qui levoient toutes sortes d'impôts pour l'état, étoient ordinairement des chevaliers Romains qui s'associoient pour cela, & qui étoient ainsi les fermiers generaux de la republique. Ciceron en a fait un grand éloge, comme d'une compagnie à qui la republique étoit fort redevable, dont la probité étoit si reconnue, qu'on les choisissoit pour mettre en dépôt les deniers des familles. Tite-Live n'en fait pas un portrait si avantageux. Ces fermiers avoient des commis sous eux, qui pouvoient être de diverses nations. Saint Matthieu, par exemple, qui étoit Juif, ne laissoit pas d'être commis dans l'un des bureaux de ceux qui tenoient la ferme de la Judée. Comme ces gens-là faisoient souvent des violences pour se faire payer, ils s'étoient attiré la haine de tout le monde. Ils abusoient même quelquefois tyranniquement du pouvoir que leur emploi leur donnoit. On en peut voir un exemple dans la vie de Lucullus, où Plutarque rapporte que ces gens-là & les usuriers avoient fait mille maux en Asie, & que Lucullus y mit ordre en faisant certain reglement qu'il rapporte. Mais il ne dit pas qu'il chassa les Publicains de l'Asie, ce qui auroit été perdre la meilleure partie des revenus de l'état, comme on le peut voir dans la harangue de Ciceron, *pro lege Manilia.* * *Evangelia passim.* Plutarque, Titus-Livius, *dec.* 3. *l.* 5. Tertull. *de pudicitia*, *c.* 9. Cicero, *pro lege Man. & pro Planc. & l.* 15. *ep.* 20.

PUBLICOLA, *cherchez* VALERIUS (P.)

PUBLIE (sainte) veuve, abbesse d'Antioche, vivoit dans le quatriéme siecle sous l'empire de Constance. Elle avoit un fils nommé *Jean*, prêtre de l'église d'Antioche, que quelques-uns ont crû être saint Jean Chrysostome, mais sans fondement. Etant restée veuve fort jeune, elle établit une communauté de religieuses à Antioche. Pendant que Julien l'*Apostat* étoit dans cette ville, ces filles, quand il lui arrivoit de passer devant leur maison, affectoient de chanter les endroits des pseaumes, où il est parlé contre les idoles. Julien leur fit dire de se taire; mais comme il passoit une autre fois, Publie fit chanter à ces filles ce verset du pseaume 67. *Que Dieu s'éleve, & que ses ennemis soient dissipez, & que ceux qui le haïssent fuyent de devant sa face.* L'empereur irrité fit venir Publie, & lui fit donner des soufflets par ses gardes. Cette sainte veuve se croyant fort honorée d'avoir souffert pour le nom de Jesus-Christ, s'en retourna dans sa maison, & continua de chanter des pseaumes, & de mener une vie très-sainte. On ne sçait pas en quel tems elle mourut. Les Grecs honorent sa memoire au 9. d'Octobre. * Theodoret, *hist. l.* 3. *c.* 19. Baillet, *vies des Saints*, 9. *Octobre.*

PUBLIUS, étoit un des principaux habitans de l'isle de Malte, dans le tems que le vaisseau qui portoit S. Paul à Rome, fit naufrage auprès de cette isle. Il recueillit fort humainement saint Paul & ceux qui étoient avec lui, & les traita pendant trois jours. L'apôtre guerit miraculeusement le pere de Publius, malade de la fievre & de la dysenterie. On assure qu'il se fit Chrétien avec tous ceux de sa maison, & qu'il se joignit à saint Paul pour travailler à la conversion de tous les habitans de l'isle, dont il fut fait évêque. Il fit de sa maison une église, qui est presentement dediée à l'honneur de cet apôtre. Il y en a qui croyent que Publius étoit gouverneur de Malte pour les Romains; mais saint Luc ne le dit point. * *Actes*, XXVIII. 2. *&c.*

PUBLIUS NONUS ASPRENAS, consul designé par Tibere avec M. Aquilius Julianus, fut confirmé par Caligula l'an 38. de Jesus-Christ. Il fut tué par les Allemands de la garde de Caligula, après que ce prince eut été massacré l'an 41. de Jesus-Christ. * Dion, *l.* 59. Josephe, *antiq. l.* 19. *c.* 1.

PUBLIUS SYRUS, de Syrie, poëte mimique, florissoit à Rome vers la 710. année de cette ville, & la 44. avant Jesus-Christ, comme nous l'apprenons de saint Jerôme: *Publius Mimographus, natione Syrus, Romæ scenam tenet*

Son esprit lui fit meriter l'estime de Jules Cesar. Macrobe, rapporte diverses sentences de lui, (*l. 1. saturn. c. 7.*) * Aulu-Gelle, *l. 17. c. 14.* On a recueilli ses sentences avec celles de Laberius. Joseph Scaliger, Tannegui le Fevre, & divers autres les ont expliquées. Publius est appellé poëte mimique ou mimographe, c'est-à-dire, *bouffon & baladin*, contrefaisant les actions ou les paroles des autres, pour les rendre ridicules au public. Decimus Laberius chevalier Romain assez estimé pour ses mimes, dont il nous reste quelques fragmens recueillis dans l'édition de Lyon en 1603. étant mort à Pouzzol, dix mois après l'assassinat de Jules Cesar, en la seconde année de la CLXXXIV. olympiade; on vit monter sur le theâtre avec plus d'éclat ce Publius venu de Syrie, & il effaça Laberius. Il ne nous reste plus de ses mimes que les sentences qui en furent extraites dès le tems des Antonins: elles ont été souvent imprimées avec des notes de divers critiques. Une des bonnes éditions est celle que M. le Fevre de *Saumur* a donnée à la fin de son Phedre. La meilleure est celle de MM. Havercamp, & Preiger, donnée en Hollande en 1708. Les anciens goûtoient si fort ce qu'avoit fait cet auteur, qu'ils le jugeoient preferable à tout ce que les poëtes tragiques & comiques avoient jamais produit de meilleur, soit dans la Grece, soit dans l'Italie. C'étoit le sentiment de Jules Cesar; ç'a été depuis celui de Cassius Severus, & celui de Seneque *le Philosophe*: parmi les modernes, les deux Scaliger pere & fils faisoient un très-grand cas de ce poëte. * Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes Latins*.

PUBLIUS, *cherchez* EGNATIUS, LICINIUS TEGULA, RUTILIUS, & les autres noms plus connus.

PUCCI (Laurent) cardinal, d'une famille noble, & ancienne de Florence, étoit fils d'*Antoine* Pucci; & après avoir fait du progrès dans l'étude du droit, il vint à Rome, où son merite le fit bientôt connoître. Le pape Jules II. lui donna une charge de dataire, & l'employa dans les affaires les plus importantes. Depuis, Leon X. le fit cardinal en 1513. & par-là il s'acquitta en quelque maniere des grandes obligations que la maison de Medicis avoit à celle de Pucci, dont plusieurs avoient souffert l'exil & la mort pour sa défense. Ce cardinal fut évêque d'Albe & de Palestrine; & il eut encore les évêchez de Pistoye, de Melfi, de Rapolle, &c. & outre la charge de grand penitencier de l'église, il posseda les emplois les plus importans de la cour de Rome. Il fut accusé de concussion & de peculat, & d'avoir donné occasion à Luther de s'emporter contre l'avarice de la cour de Rome, & en particulier contre les indulgences, par la profusion extraordinaire que Pucci en faisoit. Paul Jove avoue qu'il avoit abusé du bon naturel du pape Leon X. par ses flatteries, & par son adresse à moderer la severité des canons par des interpretations commodes & agreables. On dit même qu'il n'avoit point eu honte d'établir cette maxime pernicieuse & détestable, *que cette sorte de gain étoit permise à un souverain pontife.* Cette conduite rendit odieux Pucci, à qui on voulut faire rendre compte de son ministere sous le pontificat d'Adrien VI. Le cardinal de Medicis détourna ce coup par son credit; & étant devenu pape sous le nom de Clement VII. il rétablit Pucci dans son ancienne autorité. Pour lors ce cardinal ménagea plus adroitement sa faveur, & mourut à Rome le 15. ou 16. jour de Septembre de l'an 1531. âgé de 73. ans. * Guichardin, *l. 2. 3. 9. & 14.* Paul Jove, *in vita Leon. X.* Onuphre, Ughel, Auberi, *histoire des cardinaux*.

PUCCI (Robert) cardinal, évêque de Pistoye, & frere du cardinal *Laurent* Pucci, exerça les premiers emplois de la republique de Florence sa patrie, où il fut gonfalonier & prieur de la Liberté. Depuis il fut nommé par Alexandre de Medicis, qui étoit pour lors duc de Florence, entre les quarante-huit prud'hommes que ce prince choisit dans les principales familles nobles, pour être ses conseillers. Il donna dans cet emploi des marques ordinaires de son experience, de son zele & de sa probité; & après la perte qu'il fit de *Leonora* Lenza son épouse, il s'engagea dans l'état ecclesiastique. Le pape Paul III. lui donna l'évêché de Pistoye, & le fit depuis cardinal en 1542. Il ne joüit que peu d'années de cette dignité, & mourut le 17. Janvier de l'an 1547. le 83. de son âge. * Ughel. *Ital. sacr.* Onuphre. Auberi, &c.

PUCCI (Antoine) cardinal, évêque de Pistoye, fils d'*Alexandre*, & neveu des cardinaux *Laurent* & *Robert*, étudia à Pise, & de là vint à Florence sa patrie, où il fut pourvu d'un canonicat, & fit valoir le talent qu'il avoit pour la predication. Le cardinal Laurent son oncle, le fit venir à Rome, lui remit l'évêché de Pistoye, & lui procura une charge de clerc de la chambre apostolique. On admira le discours latin qu'il prononça dans la neuviéme session du concile de Latran. Peu après il alla nonce en Suisse, puis en France, fut arrêté à Rome par les Imperiaux qui prirent cette ville en 1527. & fut un des prelats qu'on donna pour ôtages. Ils furent traitez de la maniere du monde la plus dure, jusques-là qu'on les traîna honteusement dans le champ de Flore, pour les y faire mourir comme des scelerats: mais ils s'enfuirent la nuit suivante des mains de leurs gardes, & allerent joindre Clement VII. qui envoya Pucci en Espagne, puis en France. Il fut recompensé de ses services par le chapeau de cardinal que le pape lui donna au mois de Septembre de l'an 1531. & il succeda en même tems aux benefices de son oncle, & à la charge de grand penitencier. Après avoir rempli les devoirs d'un bon prelat, il mourut à Bagnarea en Toscane l'an 1544. âgé de 60. ans On publia l'an 1541. à Bologne, 14 de ses homelies sur les paroles de la consecration. * Guichardin, *l. 8. 14. & 16.* Paul Jove, *in Leone X. & in hist.* Onuphre. Ughel. Auberi, &c.

PUCCI (François) en latin *Puccius*, de la même famille que les trois cardinaux, *dont nous venons de parler*, vivoit sur la fin du XVI. siecle. Il quitta l'église Catholique pour embrasser les erreurs de Calvin, & étoit à Lyon lorsqu'il fit cette démarche. Il s'en alla en Angleterre, où il étudia en theologie à Oxford, puis à Londres. Après quoi il alla en Suisse, où il eut une dispute avec Socin sur l'état du premier homme. Cela porte à croire qu'il passoit pour Orthodoxe dans l'esprit des Protestans: mais on se tromperoit fort, si l'on en jugeoit ainsi. Il avoit des opinions pour lesquelles ceux de Bâle le chasserent. Il s'en retourna à Londres, où on le mit en prison, à cause des dogmes qu'il debitoit. Dès qu'il fut en liberté, il se retira en Flandres, & de-là il fit un voyage en Pologne, où il provoqua Socin à une dispute verbale. Ils disputerent plusieurs fois en presence des ministres de Cracovie, & ne purent s'accorder. Pucci rompant avec les sectaires de ce pays-là, se rendit à Prague, où il rentra dans la communion de l'église Catholique en 1595. Etant retombé dans ses erreurs, il fut arrêté par ordre de l'évêque de Salsbourg & envoyé à Rome, où il fut brûlé sur la fin du seiziéme siecle. Il n'avoit aucune science, & il donnoit dans le Fanatisme. Mais le principal dogme dont il s'entêta, fut que tous les hommes auroient part au salut, en vertu du sang de Jesus-Christ; dogme qu'il établit dans son livre, qui a pour titre: *De Christi Servatoris efficacitate in omnibus & singulis hominibus quatenus homines sunt, assertio catholica.* * Socin. *epist. 3. pag. 380. tom. I. biblioth. fratrum Polonor.* Hoornebeck; *appar. ad controver. Socinian. pag. 32.* Micrælius, *syntagm. histor. eccl. p. m. 860.* Baillet, *au tom. 1 des anti.* Bayle, *diction critique*.

PUCELLE D'ORLEANS, *cherchez* ARC (Jeanne d')

PUCH (Ausias del) cardinal, nâquit à Xativa au royaume de Valence, dans une famille très-noble & très-ancienne. Après avoir pris le bonnet de docteur, il devint chantre de l'eglise de Barcelone, puis conseiller de Jean II. roi d'Aragon. Ce prince lui procura ensuite l'archevêché de Montreal en Sicile, & le chargea conjointement avec la reine, de l'administration des affaires de Catalogne, qui étoit en troubles. Il accompagna ce monarque à la conference qu'il eut à Sauveterre en Bearn l'an 1462. avec le roi Louis XI. & contribua beaucoup à la ligue qui s'y forma entre ces deux souverains. L'an 1472. il fut ambassadeur à Rome, pour rendre au nom du roi son maître l'obedience au pape Sixte IV, qui le créa cardinal l'année suivante, & le fit vice-camerlingue de la sainte Eglise. Il eut ensuite charge de traiter avec

les ambassadeurs des princes d'Italie, au sujet d'une ligue contre le Turc, pour laquelle il passa même en Allemagne, afin d'y animer l'empereur. Ce cardinal fut nommé par le pape à l'archevêché de Saragosse; mais le roi d'Aragon, qui avoit demandé cet archevêché pour Alfonse, fils naturel de son fils Ferdinand II. roi de Castille, se voyant refusé par le pape, qui s'excusoit sur le bas âge de ce bâtard, qui n'avoit que six ans, s'en prit au cardinal, & le menaça de lui faire saisir ses revenus, & ceux de Louis del Puch son oncle, grand-maître de l'ordre militaire de sainte Marie de Montesa, en cas qu'il prétendit se servir de la nomination du souverain pontife. Le prelat renonça donc au droit qu'il avoit sur l'archevêché de Saragosse, & resta à Rome, où il s'occupa à augmenter & à embellir l'église de sainte Sabine, qui étoit son titre; il y fonda même des benefices. C'est-là qu'il fut inhumé, étant mort le 7. Septembre 1483. âgé de 60. ans. * Auberi, *hist. des card.*

PUDENS, senateur Romain, qui fut converti à la religion Chrétienne par S. Paul & par S. Pierre, qu'il retira dans sa maison, & à qui il rendit plusieurs bons offices. On pretend qu'il étoit pere de sainte Pudentiane & de sainte Praxede, & qu'il fut martyrisé à Rome le dix-neuviéme de Mai. * *II. Timothée*, 4. 21.

PUDENS, brave chevalier Romain extrémement fier & courageux, qui au siege de Jerusalem tua Jonathas, Juif de petite taille & de mauvaise mine, qui insultoit les Romains. *Voyez* JONATHAS.* Josephe, *guerre des Juifs, liv. VI. ch.* 17.

PUDICITE', divinité qui étoit adorée par les anciens Payens, sous la figure d'une femme voilée & très-modeste. La pudicité eut deux temples à Rome; l'un dans la place aux boeufs, *in foro boario*; & l'autre dans la rue longue, *in vico longo*. Le premier, qui étoit fort ancien, étoit consacré à la pudicité patricienne, c'est-à-dire, à la pudicité des nobles dames Romaines; & le dernier, qui avoit été bâti par Virginie, a été dedié à la pudicité plébeienne ou populaire, comme qui diroit parmi nous à la pudicité des simples bourgeoises. Ce qui avoit donné lieu à cette distinction de deux pudicitez, & à ces noms differens qui furent imposez à cette déesse, fut une dispute que les dames patriciennes de Rome avoient eue avec Virginie. Cette derniere qui étoit de famille patricienne, & fille d'Aulus Virginius, avoit épousé un homme du peuple nommé L. Volumnius, très-considerable par son merite. Un jour qu'elle étoit entrée dans le temple de la pudicité, qui étoit alors unique dans Rome: les matrones Romaines entêtées de leur noblesse & de celle de leurs maris, voulurent en faire sortir Virginie, & pretendirent qu'elle ne devoit plus en avoir l'entrée libre, après avoir dérogé à sa condition par mesalliance. Virginie, qui étoit de race patricienne, aussi-bien que les autres, répondit qu'elle n'avoit rien à se reprocher sur le mari qu'elle avoit choisi; qu'il avoit déja été deux fois consul, & qu'il s'étoit acquis par ses actions & par ses emplois, autant de gloire que les leurs pouvoient en avoir par la naissance; mais que pour n'avoir plus aucun démêlé avec elles, elle s'éloigneroit à l'avenir de leur compagnie, avec autant de soin qu'elles avoient affecté de se separer de la sienne. En effet, au sortir de là, Virginie fit le projet d'un temple qu'elle fit bâtir aussitôt à côté de sa maison, & le consacra à la pudicité, sous le nom de *Plebeienne*: après quoi elle assembla plusieurs femmes des plus considerables du peuple; & leur ayant representé l'affront que les patriciennes lui avoient fait, elle les pria de vouloir frequenter le temple qu'elle venoit d'élever, les exhortant à se distinguer autant par leur vertu d'avec les patriciennes, que les patriciennes prétendoient se distinguer d'avec elles par leur noblesse. Cela arriva l'an de Rome 459. & 295. avant J. C. * Tite-Live, *l.* 18. Festus.

PUEBLA DE SANABRIA, bon bourg d'Espagne, dans le royaume de Leon, à huit lieues d'Astorga vers le couchant. * Mati, *diction.*

PUENTE DEL ARCOBISPO, bourg avec un pont sur le Tage. Il est dans la nouvelle Castille en Espagne, à seize lieues au-dessous de Tolede. Un archevêque de cette ville le fit bâtir l'an 1395. & c'est de là qu'il a pris son nom.* Mati, *diction.*

PUENTE DE LA REYNA, bon bourg du royaume de Navarre en Espagne. Il est sur la riviere d'Agra à quatre lieues de Pampelune vers le midi. * Mati, *diction.*

PUENTE VEDRA, anciennement *Hellenes*, petite ville de Galice en Espagne. Elle est sur la riviere de Loris, à sept ou huit lieues de Tui vers le nord. * Mati, *diction.*

PUERTO DE CAVALLOS, ou *Portus Equorum*; port de l'Amerique septentrionale, dans la province de Honduras dans la nouvelle Espagne. PUERTO HERMOSO est dans la partie meridionale de l'isle de saint Dominique. PUERTO DE FRANCISCO BRAC, en la partie occidentale de la Californie. On y trouve sur la côte meridionale PUERTO DE LA MAGDALENA. Celui de la Paix, PUERTO DE LA PAZ, est situé en la partie septentrionale de l'isle Hispaniola. PUERTO DE S. ANTONIO est en la province de Xalisca dans la nouvelle Espagne. PUERTO DE S. JUAN est dans la province de Nicaragua, à l'embouchure du fleuve Delaguadero. PUERTO REAL est dans la province de Tabasca, tous dans l'Amerique septentrionale.

PUERTO RICO, ou S. JUAN DE PUERTO RICO, *voyez* PORTO.

PUERTO DE SAN PEDRO, port de l'Amerique meridionale, sur la mer de Paraguai, vers l'embouchure de Rio-Grande, & au levant de Rio de la Plata.

PUERTO SANCTO, *voyez* PORTO SANTO.

PUERTO SEGURO, *voyez* PORTO SEGURO.

PUERTO VIEJO, ville & port de mer de l'Amerique meridionale dans le Perou, & dans la province de Quitoa, aux Espagnols. Elle est sur la mer Pacifique ou du Sud, à côté de la ville de Quitoa.

PUFENDORF (Samuel) historiographe du roi de Suede, un des habiles hommes du XVII. siecle pour l'histoire & pour la politique, nâquit en Misnie, d'une famille où il ne voyoit que ministres Lutheriens, pere, grand-pere, oncles paternels & maternels. Il ne suivit pourtant pas ce parti; mais il tourna ses études du côté de la philosophie Cartesienne & des mathematiques. Ayant été mis en qualité de gouverneur auprès du fils de l'ambassadeur de Suede, en Danemarck, il fut arrêté à Coppenhague dans le tems que les deux rois en vinrent à se faire la guerre en 1658. Sa prison, qui dura huit mois, lui donna le loisir de faire ses reflexions sur ce qu'il avoit lû de Hobbes & de Grotius, & de les mettre en ordre. Ce premier essai qu'il publia en 1660. lui fit honneur, & lui merita que Charles-Louis électeur Palatin, fonda en sa faveur dans l'université d'Heidelberg une chaire de professeur en droit naturel. Dans ce nouvel emploi, & de plus sollicité par le baron de Boinebourg, chancelier de l'électeur de Mayence, il commença à travailler à l'ouvrage *du droit naturel & des gens*, qu'il fit imprimer l'an 1672. à Lunden dans la province de Schonen, où il avoit été appellé deux ans auparavant par Charles XI. roi de Suede. En 1684. il en fit faire une seconde édition à Francfort, augmentée d'un quart, qui fut traduite en françois par Jean Barbeyrac, avec des notes de sa façon, & imprimée à Amsterdam l'an 1706. Si Puffendorf eut des approbateurs, il ne manqua pas de critiques, contre lesquels il n'oublia pas aussi de se defendre. Le recueil de ce qui fut dit de part & d'autre, forma un livre imprimé dès l'an 1686. à Francfort sous le titre d'*Eris Scandica*, querelle de Scandinavie. Le roi de Suede voulut ensuite avoir Puffendorf à sa cour, & l'honora du titre de baron: de là il passa à celle de Berlin, en qualité de conseiller d'état de l'électeur de Brandebourg. Il y mourut le 26. Octobre 1694. âgé de 63. ans. Ses ouvrages sont un abregé de celui du droit naturel, &c. sous le titre de *devoirs de l'homme & du citoyen. Introduction à l'histoire de ce tems*, écrite en allemand. *Histoire de Suede*, depuis l'expedition de Gustave Adolphe en Allemagne, jusqu'à l'abdication de Christine. *Histoire de Charles Gustave* en deux tomes *in fol.* à Nuremberg en 1696. * *Memoires de Trevoux* Octobre 1703.

PUGAN, ville de la Chine, dans la province de Quicheu, aux confins de celles de Quangsi & de Junnan. * Mati, *diction.*

PUGLIENZA, POLENÇA, ancien bourg de l'isle

Majorque, sur la côte orientale, à deux lieues d'Alcudia vers le nord. * Mati, *diction.*

PUI & DU PUI, *cherchez* PUY & DU PUY.

PUINOIX (Jean de) en latin *de Podionucis*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est dans le Limosin, entra dans l'ordre de saint Dominique, & étoit prieur du couvent de Limoges en 1399. lorsque les religieux des provinces de l'obedience de Benoît XIII. l'élurent general. Le soin qu'il eut de maintenir la discipline reguliere, justifia le choix qu'on avoit fait de lui; & Benoît montra qu'il le connoissoit homme de tête, & capable des plus grandes affaires, en l'envoyant en 1408. avec un cardinal & trois archevêques à Ligourne, pour traiter de la paix de l'église avec les deputez de Gregoire XII. Les cardinaux mieux intentionnez que les deux prétendans à la papauté ayant trouvé un moyen de rompre leurs mesures, & fait assembler un concile à Pise en 1409. Puinoix trop attaché à Benoît XIII. ne conserva sous sa dependance que les trois provinces du royaume d'Aragon; mais enfin en 1416. s'étant rendu au concile de Constance, & ayant paru avec éclat en diverses occasions, il renonça le 11. Novembre 1417. au generalat de l'ordre pour l'évêché de Catane, que lui donna Martin V. qui le choisit en même-tems pour son confesseur, & l'engagea à faire la clôture du concile par une harangue qu'il prononça le 22. Avril 1418. Le même pape donna encore en 1420. une marque de son estime pour Jean de Puinoix, en le nommant nonce apostolique en Sicile; & Alfonse roi d'Aragon le choisit le 24. Septembre 1422. pour gouverner pendant trois ans la même isle avec Nicolas Cattanée de Messine en qualité de viceroi. Cet illustre prelat mourut l'an 1431. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 1.*

PUISEAUX, *cherchez* HUGUES dit *de Puiseaux.*

PUISSANCES, anges du second ordre de la seconde hierarchie, ainsi nommez à cause du pouvoir qu'ils ont sur les anges inferieurs. * Saint Denys, *cœlestis hierarchia, cap. 6.*

PUISSANCES. Le titre de *Hautes Puissances* commença à être donné aux états des provinces-unies des Pays-Bas vers l'an 1644. Depuis que leur souveraineté a été établie par le traité de paix qu'ils ont fait à Munster avec le roi d'Espagne, les rois d'Angleterre, de Suede & de Danemarck, ainsi que les électeurs & les princes de l'empire, les nomment *tres-hauts & tres-puissans seigneurs*, & leur donnent le titre de *hautes puissances*. Lorsque les états generaux conjointement avec l'empereur & le roi d'Espagne, ont traité avec quelques électeurs ou princes de l'empire, ils ont pris dans ces traitez le titre de *hautes puissances*; mais lorsque le traité a été seulement entre l'empereur & les états generaux, ou entre le roi d'Espagne & les mêmes états, ils ont eu seulement le titre d'*états generaux des Provinces Unies*. Quand les rois de France ont traité avec eux, ils les ont qualifiez tantôt les *sieurs états generaux*, & tantôt, comme il se fait à present, les *seigneurs états generaux*. Lorsque les ministres de l'empereur, du roi de France & du roi d'Espagne, presentent des memoires aux états generaux, ils leur donnent le titre de *seigneuries*; mais tous les autres ministres leur donnent celui de *hautes puissances*. * *Memoires curieux*

PUITS DES EAUX VIVES, puits celebre dans l'écriture sainte, est entre la ville de S. Jean d'Acre, & celle de Tyr, à une bonne lieue de celle-ci, à l'entrée d'une plaine ou prairie plantée d'arbres. On y monte par plusieurs degrez qui conduisent à une plate-forme, faite de ciment & de cailloux. Le puits est d'une figure octogone, c'est-à-dire, à huit pans ou faces, & peut avoir environ quinze pas de diametre. Il est si plein d'eau, qu'on la peut puiser à la main; mais parce qu'il n'y a point d'appuis à l'entour, il ne faut pas trop se hazarder d'en prendre. Les habitans des environs assurent que l'ayant sondé quelquefois, ils n'en ont pû trouver le fond. L'eau se décharge dans deux conduits, dont l'un qui est du côté de la mer, fait tourner quelques moulins à bled; & l'autre est vers la terre, sur un grand aqueduc bâti de pierres de taille, d'environ 200. pas de longueur, par où les eaux se vont rendre à deux autres puits plus petits, d'où elles se repandent dans la prairie & dans les jardins par plusieurs petits canaux. Il y en a qui ne peuvent se persuader que ce puits soit le même que celui qui est appellé dans l'écriture *Puteus aquarum viventium*, à cause de ces paroles qui suivent, *quæ fluunt impetu de Libano*, c'est-à-dire, qui coulent avec impetuosité du mont Liban. Leur raison est qu'on ne voit point de ruisseau qui vienne du mont Liban se rendre dans ce puits; & qu'y ayant quinze ou seize lieues de distance, il n'y a pas lieu de s'imaginer que les eaux y coulent du Liban par quelque canal soûterrain, parce qu'elles se tariroient en un si long espace de chemin. Mais on peut répondre qu'il faut donner quelque créance à une tradition qui est ancienne, & appuyée par l'autorité de plusieurs historiens très-celebres; qu'à l'égard du canal soûterrain, nous avons des exemples de plusieurs fontaines & rivieres, qui se cachent sous terre, & paroissent après pour continuer leur course. Ainsi le fleuve Timave qui descend des montagnes du Frioul en Italie, s'abîme dans la terre par l'espace de cent trente stades, qui font environ seize milles. Le fleuve Erasino sortant du lac Stymphale en Arcadie, se dérobe sous terre deux cens stades, c'est-à-dire, vingt-cinq milles, & en sort avec impetuosité. Le Tigre en Armenie; le Lyco dans la Natolie; le Niger en Afrique; le Nil en Ethiopie; la Guadiane en Espagne; & le Rhône en France, au bas de l'écluse proche du pont Brezain, coulent de même sous terre pour un tems, & se montrent de nouveau dans les lieux éloignez. Dans la Terre-Sainte même, Josephe croit que le Jourdain prend sa source originaire de la fontaine Phiala dans la Trachonitide, province de la Palestine, que l'on nomme à present *Bocar*; & que cette fontaine lui communique ses eaux par un canal secret & caché sous terre, quoiqu'elle en soit éloignée de 120. stades, ou quinze milles; comme la preuve en a été faite par Philippe le *Tetrarque*, & quelques autres, lesquels ont jetté dans la fontaine de Phiala quantité de paille coupée, qui s'est rendue dans le Jourdain. Les ruines des bâtimens qui s'y voyent encore, ne confirment pas peu cette opinion; car la même tradition tient que ce sont des restes des édifices que Salomon y avoit fait bâtir pour accompagner un jardin de plaisir qu'il avoit auprès de ce puits, à peu près semblable au jardin de la fontaine Scellée. * Doubdan, *voyage de la terre sainte.*

PULCHELI, bourg grand & passablement bien bâti, où il y a un bailli. Il est sur la côte du comté de Carnavan en Angleterre, à 177. milles anglois de Londres * *Dillon. Anglois.*

PULCHER, *cherchez* CLAUDIUS PULCHER.

PULCHERIE, imperatrice, que son merite a rendu digne des éloges de tous les historiens de son tems, étoit fille de l'empereur *Arcadius*, & sœur de Theodose *le Jeune*. Elle consacra sa virginité à Dieu, persuada ses sœurs d'en faire de même, & à l'âge de 16. ans, fut créée auguste en 414. par Theodose, avec lequel elle partagea la puissance imperiale. Elle n'oublia rien pour l'éducation de ce prince, plus jeune qu'elle, & lui choisit elle-même des maîtres pour tous ses exercices. Depuis elle lui fit épouser en 421. Athenaïs, fille du philosophe Leontius, laquelle au baptême prit le nom d'Eudocie. Theodose signoit indifferemment toutes les requêtes qu'on lui presentoit. Pulcherie, pour lui apprendre à y prendre garde de plus près, lui en fit signer une par laquelle elle achetoit Eudocie. L'empereur au lieu de profiter de ce jeu d'esprit, lui en sçut mauvais gré; & quelque tems après, il la voulut faire ordonner diaconesse: ce qui l'obligea de quitter la cour, & de se retirer dans une maison de campagne. Elle en sortit trois ou quatre ans après, ne pouvant souffrir que Chrysaphius ministre de Theodose, abusant de sa bonté, le portât à soutenir l'heresiarque Eutychès. L'empereur ouvrit les yeux; & cette sortie de Pulcherie devint tout-à-fait avantageuse à l'église. Après la mort de Theodose en 450. Pulcherie fit élire Marcien, & l'épousa, à condition de vivre avec elle en continence, sous le nom de mariage. C'est par ses soins que fut assemblé en 451. le concile general de Calcedoine, où les peres lui donnerent des éloges très-magnifiques, de *gardienne de la foi*, & de *nouvelle Helene*. Cette sage princesse mourut âgée de 56. ans, en 454. Le menologe des Grecs & le martyrologe Romain, en

font mention le 11. Septembre. *Voyez* S. Leon, *in epist.* les actes du concile de Calcedoine, Theodoret, Nicephore & Baronius, *in annal. eccl.*

PULCI (le) poëte Italien, natif de Florence, & mort vers l'an 1486. a laissé un poëme intitulé *le Morgante*; & il paroît par cet ouvrage qu'il s'étoit laissé gâter aux livres de chevalerie, & aux romans de son tems. Outre cela il ne garde pas la bienseance, & il y confond le serieux avec le plaisant. * René Rapin, *reflex. sur la poëtique du tems*, 2. *p. reflex.* 39. *&* *reflex.* 116. M. de la Monnoye *sur Baillet*, *t.* 4. *art.* 1241.

PULLUS (Robert) cardinal, Anglois, qui passa en France au commencement du XII. siecle, & y fleurit dans les écoles de Paris; il repassa ensuite en Angleterre vers l'an 1130. & y rétablit en 1133. l'académie d'Oxford. Il fut pourvû de l'archidiaconé de Rochester; mais l'amour qu'il avoit pour Paris le porta à y revenir. Son évêque fit saisir les revenus de son archidiaconé. Pullus fut obligé de plaider à Rome, où le pape Innocent II. l'appella. Il fut créé cardinal & chancelier de l'eglise de Rome par Celestin II. l'an 1144. & mourut vers l'an 1150. Son ouvrage des sentences a été donné au public par le pere Mathoud & D. Hilarion le Fevre en 1655. Il laissa divers ouvrages dont les plus considerables sont, *sententiarum de Trinitate l. VIII. In apocalypsin S. Joannis. In aliquot psalmos. De contemptu mundi*, *&c.* * Jean Rossi, *de acad.* Lelande & Pitseus, *de illust. script. Angl.* Possevin, *in appar. sacr.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siecle.*

PULMANNUS (Theodore) de Craneburg, exerça le métier de foulon à Anvers, comme il nous l'apprend lui-même dans sa preface sur Ausone. Ensuite il s'adonna à l'étude, & devint habile philologue. Il nous a donné des notes sur *Virgile*, *Suetone*, *Juvenal*, *Prudence*, *Claudien*, *Ausone*. On a aussi ses *Varia lectiones.* * Swertius, *p.* 691. Franc. Modius, *in Novant. lect. epist. pag.* 71. 184. C. Bartius lui donne quelque part le nom d'*industrieux* & de *sçavant*.

PULO NERA, c'est une des isles Molucques. Elle est située sur la côte septentrionale de celle de Banda, & appartient aux Hollandois, qui y ont construit le fort Nassaw & le Belgique. * Mati, *diction.*

PULORON ou PULORIN, c'est une des isles de Banda, qu'on met entre les Molucques. Elle est au couchant de celle de Gumanapi, & dépend des Anglois. * Mati, *diction.*

PULO TYMON, petite isle de la mer des Indes, à l'occident de la grande isle de Borneo, a ses montagnes toutes couvertes d'arbres, & de très-belles vallées arrosées de quantité d'eaux fraîches. C'est où croît cette herbe si renommée, qu'on appelle *Betel*, dont il n'y a presque pas d'homme ni de femme aux Indes qui ne mâche le matin en se levant, après le repas, & même en allant par les rues. Mais parce que cette herbe est amere, ils y mêlent du bois d'aloës, du musc & d'autres aromates. Ils croyent que le betel rend l'haleine douce, qu'il fortifie les gencives, & qu'il aide à la digestion. C'est une herbe qui monte comme le houblon, & dont la feuille est plus grande & plus pointue que celle de l'oranger. Quand on la mâche, elle rend d'abord la salive rouge comme du sang; & on crache cette premiere salive, mais on avale la seconde. Les marchands de Java en viennent charger des barques à Pulo Tymon. * *Ambassade des Hollandois au Japon.*

PULO-WAY, c'est une des isles de Banda, située dans l'Archipel des Molucques au midi de celle de Ceram. Les Hollandois sont maîtres de Pulo-wai, & y ont bâti le fort Revenge. * Mati, *diction.*

PULPITRE, *voyez* THEATRE.

PULTAUSK, petite ville ou bourg du royaume de Pologne. Ce lieu appartient en souveraineté à l'évêque de Plocsko, qui y fait son sejour ordinaire. Il est situé dans le palatinat de Czersko en Mazovie, à treize lieues de Warsovie du côté du nord. * Mati, *diction.*

PULVINARES, coussins sur lesquels on mettoit reposer les statues des dieux dans les temples, en action de graces de quelque grande victoire: d'où est venue cette expression latine, *ad omnia pulvinaria supplicare*, faire des processions generales dans tous les temples des dieux, où l'on descendoit leurs statues, que l'on couchoit sur des coussins. * *Hist. Romaine.*

PUNHALI, ville de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est capitale d'un petit royaume, qui porte son nom, & située vers les montagnes de Gate, au levant de Coulan. * Mati, *diction.*

PUPIENUS (Marcus Claudius Maximus) empereur fut choisi par le senat pour gouverner avec Balbinus après la mort des Gordiens. Ils s'opposerent aux Maximins; & par leur prudence & leur conduite, ils firent esperer au peuple un heureux gouvernement; mais les soldats qui ne les avoient pas choisis pour empereurs, les assassinerent vers l'an 238. Pupienus étoit âgé de 74. ans, & son collegue de 60. Leur regne ne fut que d'environ 10. mois ou un an. * Jules Capitolin, *in Gord. & Maxim.* Herodien, *l.* 7. Aurelius Victor, *de Cesar.*

PURBACH ou PURBACHIUS (George) Allemand, que Trithême appelle *Burbach*, né le 13. Mai de l'an 1423. dans un village de ce nom, qui est entre la Baviere & l'Autriche, devint grand mathematicien, & enseigna la philosophie & la theologie à Vienne, où le cardinal Bessarion qui le connut, lui conseilla de le suivre en Italie pour apprendre la langue grecque. Il y alla, & travailla à un abregé de l'Almageste de Ptolomée; mais il n'en avoit pas encore achevé le sixiéme livre, lorsqu'il mourut subitement à Vienne le 8. Avril de l'an 1462. qui étoit le 39. de son âge. Regiomontanus, disciple de Georges Purbach, publia quelques-uns de ses traitez. * Trithême, *in Catalog.* Vossius, *de mathem. c.* 35. §. 45. *c.* 57. §. 5. Gesner, *in biblioth.* Melchior Adam, *in vit. Germ. philos.* Quenstedt, *de patr. doct.*

PURGATION CANONIQUE, serment par lequel on se purgeoit de quelque accusation en presence d'un nombre de personnes dignes de foi, qui affirmoient qu'ils croyoient le serment veritable. Elle est ainsi appellée parce qu'elle se faisoit suivant le droit canonique, & pour la distinguer de la purgation vulgaire, qui se faisoit par le combat, ou par des épreuves de l'eau ou du feu. Le combat étoit un duel en champ clos, qui se faisoit de l'ordonnance des juges, par les parties ou par leurs champions. *Voyez* CHAMPIONS. A l'égard des épreuves, l'accusé étoit quelquefois obligé de mettre le bras dans de l'eau bouillante; quelquefois il étoit forcé de se jetter dans de l'eau froide & ordinaire, pour voir s'il iroit à fond; souvent il devoit porter un fer rouge dans la main un certain espace de chemin, où on le faisoit marcher sur des charbons allumez, pour connoître si le feu feroit son effet. Ces manieres de juger se sont conservées pendant plusieurs siecles parmi plusieurs nations, & étoient crûes si legitimes, qu'elles étoient appellées des jugemens de Dieu. C'est pourquoi on les commençoit après les ceremonies ecclesiastiques, & des prieres particulieres que l'on disoit à la messe, outre les exorcismes de l'eau & du feu. La simplicité de ce tems faisoit croire que Dieu étoit obligé de faire des miracles pour découvrir l'innocence; & les historiens rapportent plusieurs évenemens, qui confirmoient cette créance; mais ces abus ont été abolis peu à peu. L'empereur Louis *le Debonnaire* défendit l'épreuve de l'eau froide en 840. & ces défenses furent renouvellées par Lothaire son successeur. L'épreuve du fer chaud & de l'eau bouillante fut défendue par l'empereur Frederic II. vers l'an 1240. Quant aux duels, l'empereur Charles *le Chauve* fit des ordonnances fort rigoureuses contre ceux qui se serviroient de ce moyen pour justifier leur innocence. * Spelman, *gloss. Archaol.*

PURGATOIRE. Les theologiens Latins entendent par le purgatoire, un lieu où les ames expient après leur mort les péchez legers, & qui ne sont point mortels. Les Juifs reconnoissent aussi ce lieu appellé *Purgatoire.* Il y a même une loi chez eux, qui oblige l'enfant de réciter pour l'ame de son pere, pendant un an entier, une certaine priere nommée *Kadis*, afin de le tirer du purgatoire. C'est ce qu'on peut voir dans leurs livres des rites, & dans la synagogue Juive de Buxtorf. La dispute que les Grecs & les autres peuples de l'eglise Orientale ont sur le purgatoire avec les Latins, ne paroît être qu'une dispute de nom; car quoi qu'ils assûrent qu'il n'y a aucun lieu appellé *Purgatoire*, ni aucun feu réel qui tourmente les ames après la separation de leur corps, ils ne laissent pas

pas de reconnoître l'état du purgatoire, puisqu'ils prient Dieu pour les morts, de la même maniere que les Latins: soit qu'ils appellent *Enfer* ou *Purgatoire*, ce lieu où les ames souffrent, cela ne fait rien à la question. Pour concilier les sentimens des deux églises d'Orient & d'Occident, on rapporte cette priere de l'église Romaine, où le purgatoire est appellé *Enfer*, parce qu'il est dans un lieu soûterrain. *Domine Jesu Christe, libera animas omnium Fidelium de pœnis inferni & de profundo lacu.* Ces paroles, *des peines de l'enfer*, conviennent avec les expressions des Grecs, & des autres sectaires d'Orient, qui ne supposent en effet qu'un lieu qu'ils nomment *Enfer*, où les ames sont retenues comme dans une prison obscure, & d'où l'on prie qu'elles passent au lieu de lumiere & de repos, qui est le paradis; mais sous ce nom d'*Enfer*, ils reconnoissent un lieu pareil à celui que nous appellons *Purgatoire*, & d'où les ames peuvent être retirées par les prieres des Fideles. * M. Simon.

PURIFICATION, ceremonie des Juifs ordonnée dans le Levitique; où il est dit que la femme qui auroit mis un enfant au monde, demeureroit quarante jours dans la maison, si elle étoit accouchée d'un garçon; & quatre-vingts si c'étoit une fille; & qu'après ce tems elle iroit au temple, où elle offriroit pour son enfant un agneau avec un petit pigeon ou une tourterelle; mais que si elle étoit pauvre; elle n'offriroit que deux tourterelles ou deux pigeons. Il y avoit encore une autre loi écrite dans l'Exode, par laquelle Dieu vouloit qu'on lui offrit tous les premiers-nez, qui seroient rachetez par un certain prix, lequel étoit de cinq sicles pour un fils, & de trois pour une fille. La fête de la Purification parmi les Chrétiens, a été instituée pour honorer le mystere du jour auquel la Vierge Marie alla au temple, comme si elle avoit été une femme ordinaire, & y presenta le petit Jesus, pour qui elle donna une paire de tourterelles. C'est pourquoi cette fête est aussi appellée *la présentation de Jesus dans le temple.* Les Grecs la nomment *Hypapante*, c'est-à-dire, *rencontre*, parce que Joseph & Marie tenant l'enfant Jesus, se rencontrerent dans le temple avec Simeon & Anne la prophetesse. L'établissement de cette fête ne peut pas avoir été fait avant le VI. siecle; car on ne voit point de sermons prononcez le jour de cette fête avant ce tems-là. Celui que l'on attribue à Methodius évêque de Tyr, qui vivoit dans le III. siecle, est beaucoup plus recent. Theophane assure que cette fête a été établie l'an 542. sous l'empire de Justinien, & du tems du pontificat du pape Vigile. L'église d'Occident suivit l'exemple de celle d'Orient. On prétend même que le pape Gelase I. avoit établi cette fête dans l'église de Rome, pour abolir les superstitions & les débauches de la fête des Lupercales, qui se celebroient par les Payens le 15. de Février. Depuis ce tems-là on introduisit la coûtume d'allumer des cierges & de les porter en procession. Cette pratique étoit établie dans les églises d'Orient & d'Occident au VII. siécle, quoique quelques-uns n'en rapportent l'institution qu'au pape Serge I. qui mourut la 1. année du VIII. siecle. Mais on voit par le témoignage d'Ildephonse de Tolede, qu'elle étoit établie auparavant. C'est la premiere des fêtes de la Vierge qui ait été de precepte pour la cessation des œuvres serviles. Elle l'étoit déja en France du tems du roi Pepin. * Bollandus. Baillet, *vies des Saints*, *mois de Fevrier.*

PURIM: ce mot qui signifie *sorts*, est le nom que les Juifs donnent à une de leurs fêtes, qu'ils celebrent en memoire d'Esther, parce que cette reine empêcha que le peuple d'Israël ne fût entierement exterminé par la conjuration d'Aman, qui fut pendu au gibet qu'il avoit fait dresser pour Mardochée. Le nom de *Purim* a été donné à cette fête, à cause des sorts dont il est parlé dans le 9. chap. d'Esther. R. Leon de *Modene* dit que cette fête dure deux jours; mais qu'il n'y a que le premier qui soit solemnel, & pour lequel on jeûne la veille. Pendant ces deux jours on peut travailler & negocier. On lit le premier jour tout le livre d'Esther, qui est écrit dans un rouleau comme les cinq livres de Moyse. Dans le tems de la lecture, ajoûte ce rabbin, quelques-uns entendant prononcer le nom d'Aman, frappent des mains, pour marquer qu'ils le maudissent. Ils font ce même jour-là de grandes aumônes en public. Les parens & les amis s'envoyent les uns aux autres des presens de choses à manger. Les écoliers donnent à leurs maîtres; les chefs de famille aux domestiques; & les grands aux petits. Tout le jour se passe en joie & en festins, comme il est dit au dernier chapitre d'Esther: *Faisant un jour de banquet & d'allegresse, envoyant des presens l'un à l'autre, & des dons aux pauvres.* Chacun en son particulier s'efforce le second jour de faire le repas le plus splendide qu'il peut. * *Voyez* Leon de *Modene*, *traité des ceremonies des Juifs*, *part.* 3. *chap.* 10.

PURITAINS, secte de rigides Calvinistes, s'éleverent en Angleterre vers l'an 1565. ou, selon d'autres, en 1568. ou 1569. Ils ont une si grande aversion pour ceux qui n'adherent pas à leurs sentimens, sur-tout pour les Catholiques, qu'ils refusent même de prier dans un lieu qui auroit été consacré par les Orthodoxes. Ils refusent aussi de porter des surplis, un bonnet & la soutane à la façon des épiscopaux d'Angleterre. Button, Colman, Hallinhgam, Bensen, &c. furent les principaux auteurs de cette secte, qui en divers tems a excité de furieuses séditions en Angleterre. Ils se persuadoient ou vouloient que l'on crût qu'ils étoient plus purs que les autres dans la religion; & sur cette présomption ils commencerent à revoquer en doute la discipline reçue dans l'église d'Angleterre, la liturgie, & l'autorité des évêques, parce qu'ils disoient qu'elle n'étoit gueres differente en apparence de celle de Rome, & qu'on devoit se conformer à celle de Geneve. Quoiqu'ils eussent d'abord été arrêtez, ils eurent pourtant un grand nombre de partisans. Il y eut des évêques qui donnerent dans leurs opinions, aussi bien que des gentilshommes, qui prétendoient par ce moyen aux biens ecclesiastiques: le peuple même, qui suit presque toujours les nouveautez, les favorisa en haine du pape. C'est par ces commencemens que le nom de Puritains éclata long-tems après dans cette isle, qu'il est en vigueur en Ecosse, & qu'il a tant de partisans en Angleterre. Divers d'entr'eux rejettent non-seulement les ceremonies de l'église Anglicane, mais encore toutes les liturgies sans en excepter l'oraison Dominicale. Louis Cappel les a refutez dans le recueil des theses de Saumur, où il renverse une autre erreur de ces gens-là, qui consiste à observer le Dimanche aussi scrupuleusement que les Juifs observoient le Sabbath. * De Thou, *hist. l.* 43. Genebrard, *chron. l.* 4. Sandere, *heres.* 221. & *de schism. Angl. l.* 3. Florimond de Raimond, *de orig. heres. l.* 6. *c.* 12. Sponde, *A. C.* 1565. *n.* 22. 1573. & *seq.*

PURMEREND, ville de la Nord-Hollande. Elle a entrée dans les états de la province, & est située environ à une lieue d'Edam, vers le couchant, sur le Beemster, qui étoit un grand marais, dont on a fait de fort belles prairies. * Mati, *diction.*

PUSCHIAVO, PUSCHLAW, bourg du pays des Grisons, située sur les confins de la Valteline au pied du Mont Bernima, à trois lieues de Tirano, vers le nord. * Mati, *diction.*

PUSSA, déesse des Chinois, que les Chrétiens appellent *la Cybele Chinoise*, est representée sur une fleur de l'arbre nommé en latin *Lotus*, & en françois *Alisier.* Elle est assise sur cette fleur au haut de la tige de l'arbre, & joint les deux mains devant son sein. Outre cela elle a encore seize bras, dont huit s'étendent du côté droit, & huit du côté gauche, & chaque main est armée d'une épée, d'un coûteau, d'un livre, d'un vase, d'une roue & d'autres choses mysterieuses & symboliques. Ses ornemens sont fort riches, & elle est toute éclatante de diamans, & d'autres pierres précieuses. * Kircher, *de la Chine.*

PUSIANO, le lac de Pusiano ou d'Orsilo, est un petit lac du duché de Milan. C'est une des sources du Lambro, & il est situé dans le territoire de Como, à deux lieues de la ville de ce nom vers le levant. Il prend son nom du village de Pusiano, qui est sur son bord septentrional. * Mati, *diction.*

PUSIO, ou TOPIRO, petite ville épiscopale suffragante de Philippopoli, est dans la Romanie, près des confins de la Macedoine, à dix lieues de Maximianopoli. * Mati, *diction.*

PUTBUS, bourg ou petite ville de Pomeranie. Ce lieu est dans l'isle de Rugen, à deux lieues de Bergen, vers le Sud. * Mati, *diction.*

PUTEANUS, *cherchez* PUY (Henri ou Ericius du)

PUTEOBONELLI (Dominique-Marie) maître du sacré palais, natif de Savone, entra chez les Dominicains de Genes, & se fit connoître dans plusieurs maisons de son ordre, par sa pieté & par sa doctrine. Le pape Alexandre VII. l'appella à Rome pour le nommer commissaire du saint office; & Innocent XI. le nomma maître du sacré palais. Ayant paru avec distinction à la cour de Rome l'espace de 23. ans, il mourut au mois de Juillet de l'an 1688. Il a laissé quelques ouvrages; comme *Cursus philosoph. Tractat. de ente supernat. tract. in var. S. Thom. loca.* * *Biblioth. Prov.* Lombard. *ord. Præd. an.* 1688.

PUTING, ville de la Chine. Elle est petite, mais fortifiée, & située dans la province de Quicheu, aux confins de celle de Suchuen. * Mati, *diction.*

PUTIPHAR, chef de la milice, ou capitaine des gardes de Pharaon, acheta Joseph l'an 2307. du monde, 1728. avant Jesus-Christ; & satisfait de sa prudence & de sa modestie, il se reposa sur lui du soin de toute sa maison. La femme de Putiphar troubla le repos de Joseph par sa passion criminelle; & abusant de la credulité de son mari, elle le rendit injuste & cruel à l'égard de Joseph, qu'il fit mettre en prison. Quelques auteurs disent que ce Putiphar étoit grand prêtre d'Heliopolis, dont Joseph épousa la fille nommée *Aseneth.* * *Genese*, 37. & 39. S. Jerôme, *in Gen. c.* 41. *&c.* 37. *de tradit. Hebraic.* Torniel, *A. M.* 2306. 2311. & 2319. *n.* 16.

PUTIWLE, POTIVOL, petite ville de Moscovie. Elle est sur la riviere de Sem, dans le duché de Worotin, aux confins de celui de Novogrod Sewierski, & de la basse Volhynie. * Mati, *diction.*

PUTOMAYO, PUTUMAYE, riviere de l'Amerique meridionale, qui a ses sources aux montagnes des Pastos dans le Popayan, traverse une grande partie de cette province, & plusieurs contrées qui sont au nord de l'Amazone, & se décharge dans ce fleuve, vis-à-vis des isles Homagues. * Mati, *diction.*

PUTSCHIUS (Elie) originaire d'Augsbourg, sur la fin du XVI. siecle, se rendit tres-habile dans les sciences, & se fit estimer par sa probité. Il mit au jour Salluste avec des fragmens & des notes, & trente-trois anciens grammairiens. On attendoit d'autres ouvrages de lui, lorsqu'il mourut à Staden le 9. Mars 1606. dans sa 26. année. * *Voyez* sa vie composée par Conrad Rittershusius; Valere André; Melchior Adam, &c.

PUY (le) ou LE PUY NOSTRE-DAME, ville de France, capitale du pays de Velai, près de la Borne & de la Loire, sur la montagne d'Anis, est le siege d'un évêché dépendant immediatement du saint siege. Les auteurs Latins la nomment *Vellava* & *Vellonorum Urbs*, *Anicium*, *Avicinum*, & *Podium*. Cette ville assez grande & fort ancienne, est renommée par sa cathedrale de Notre-Dame, où l'on voit un grand nombre de peuples qui y viennent en devotion. Il y a aussi diverses paroisses, & plusieurs maisons ecclesiastiques & religieuses. L'évêque, qui est comte de Velai, a le droit du *Pallium*, & autrefois faisoit battre monnoye. Son chapitre est composé d'un doyen, d'un prevôt, d'un chantre, d'un tresorier, d'un sacristain, de l'abbé de S. Pierre, & de 43. chanoines. Lorsqu'on divise le Velai en partie deçà & partie delà les bois, le Puy est compris en celle de deçà. C'est une des villes des plus celebres du royaume. Entre ses évêques, Georges, Marcellin, Paulien, Evode, Suacre, Armentaire, Aurele, Benigne, Agripan, sont reconnus pour saints. Elle en a eu d'autres, illustres par leur qualité & par leur sçavoir: & entre ceux-ci nous pouvons marquer Durand de Saint Pourçain, Dominicain; & Pierre d'Ailli, depuis évêque de Cambrai & cardinal. Raimond de Agiles, qui a écrit une histoire de la guerre sainte, étoit chanoine du Pui. On croit que le nom de cette ville est tiré du latin, qui marque un lieu élevé, ou une éminence dans un amphitheatre. Elle est de la jurisdiction du parlement de Toulouse. Quelques auteurs prennent cette ville pour le *Ruissium* de Ptolomée, & on prétend que saint Paulien, qui en étoit seigneur, y transfera l'évêché. La sénéchaussée de cette ville fut érigée en presidial l'an 1689. Il y a dans la même ville une cour commune, qui est en pariage entre le roi & l'évêque. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 7. Cæsar, *l.* 7. *de bell. Gall.* Strabon, *l.* 4. Gregoire de *Tours*, *l.* 10. *c.* 25. Sidoine Apollinaire, *epist.* Du Chêne, *antiquitez des villes.* Le P. Giffei, *hist. de Notre-Dame du Puy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILE DU PUY.

Les évêques d'Aquitaine s'assemblerent en 1130. au Puy, y condamnerent l'antipape Anaclet, confirmerent l'élection du legitime pontife Innocent II. Gerard, évêque d'Angoulême, qui prenoit le parti de l'antipape, y fut déposé; c'est ce que nous apprenons de la vie de saint Hugues de Grenoble, qui ayant été ami de Pierre Leonis, dit *Anaclet*, l'abandonna, lorsqu'il fut question de travailler à la paix de l'église, troublée par cet esprit ambitieux. * *Consultez* cette vie composée par Guigue, general des Chartreux, & rapportée par Surius, *ad* 2. *April.* Baronius, *A. C.* 1130. *T. X. concil. &c.*

PUY EN ANJOU (le) ou LE PUY NOSTRE-DAME, en latin *Podium Andegavense*, bourg de France en Anjou vers les frontieres du Poitou, est située près de la riviere de la Toue, à deux ou trois lieues de Saumur.

PUY (Raimond du) deuxiéme grand maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, succeda en 1118. à Gerard, instituteur de cet ordre. Il étoit de la province de Dauphiné, & sortoit de l'illustre maison des du Puy, qui subsiste encore aujourd'hui en la personne de M. le marquis de Montbrun, qui en conserve les titres. Raimond fut élu par les freres de l'ordre, suivant la disposition de la bulle du pape Paschal II. donnée en 1113. & fut appellé *maître de l'hôpital de la ville de Jerusalem*, pour marquer son autorité, Gerard n'ayant pris que le nom de *gouverneur de l'Hôpital.* Voyant ensuite que dans le grand nombre de freres qui prenoient l'habit de son ordre, il y en avoit beaucoup de gentilshommes, fort capables de manier les armes, il établit une milice pour defendre la religion contre les ennemis de la Terre-Sainte, pendant que les autres auroient soin des pauvres & des malades de l'hôpital. Pour mieux réussir dans ce pieux dessein, il assembla le premier chapitre general, & distingua l'ordre en trois rangs; sçavoir de chevaliers, de servans d'armes, & de chapelains. Il fit aussi de nouvelles constitutions, pour perfectionner la regle que Gerard avoit établie. Elles furent confirmées en 1123. par le pape Calixte II. & en 1130. par Innocent II. qui leur donna pour enseigne de guerre la croix d'argent, aujourd'hui appellée *de Malte*, en champ de gueules. Raymond du Puy equipa ses troupes, & les presenta à Baudouin II. roi de Jerusalem, pour le suivre en ses armées contre les Infideles. Depuis ce tems là il n'y eut aucune expedition, ni aucun combat, où les chevaliers de cet ordre ne se trouvassent. L'an 1153. le roi de Jerusalem étoit prêt de lever le siege d'Ascalon, mais le grand maître du Puy obtint que l'on demeurât devant la place, & fit rendre la ville en peu de jours. Cette conquête lui acquit beaucoup de gloire, & lui attira l'estime du pape Anastase IV. lequel accorda de grands privileges à l'ordre. Raimond fit ensuite bâtir un palais magnifique: ce qui donna de l'envie aux prélats de Jerusalem & de la Terre-Sainte; mais la religion fut maintenue par le souverain pontife, dans ses exemptions & dans ses privileges. Ce grand-maître mourut en 1160. & eut pour successeur Auger de Balben. Quoique l'on dise dans l'article que Raimond soit le second recteur de l'hôpital de S. Jean de Jerusalem, il est cependant vrai qu'il est le premier qui ait pris & à qui on ait donné le titre de *grand-maître de l'ordre*, & qu'il ne s'en servit qu'après que Roger roi de Sicile le lui eut donné dans quelques lettres qu'il écrivit à Raimond. * Bosio & Baudouin, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre. Recherches concernant Raymond du Puy*, par feu M. de Valbonnai, premier president de la chambre des comptes de Dauphiné, *dans le tom.* 6. *part.* 1. *des mem. de litter. recueillis par le* P. Desmolets.

PUY (Girard du) cardinal, & Limousin de nation, se consacra jeune à Dieu parmi les religieux Benedictins de la congregation de Clugni, où il avoit un frere abbé de saint Florent, puis de Marmoutier. Il lui succeda dans cette derniere abbaye, à laquelle il fit de grands

biens, & souhaita de faire le voyage de Rome pour y visiter les lieux saints. Le pape Gregoire XI. qui étoit alors à Avignon, lui fit donner des lettres de recommandation, & peu après le declara son vicaire general dans les gouvernemens de Perouse, de la Campagne de Rome, & de quelques-autres provinces voisines. Il y servit avec beaucoup de fidelité, & merita le chapeau de cardinal, qu'il reçut en 1375. Selon Arnoul-Wion, il fut encore évêque de S. Flour & de Carcassone; mais cet auteur se trompe : il se trouva à l'élection d'Urbain VI. puis à celle de Clement VII. & mourut sous l'obéïssance de ce dernier à Avignon, le 14. Février de l'an 1389. On doit éviter de le confondre avec IMBERT DU PUY, natif de Montpellier, & parent du pape Jean XXII. qui le fit cardinal en 1327. Villani s'est trompé en le croyant de Cahors; il étoit de la famille des du Puy de Cahors, mais né à Montpellier. Onuphre & Ciaconius mettent sa mort en 1347. cependant il est assuré qu'il souscrivit à une bulle de Clement VI. du 30. Avril 1348. M. Baluze observe qu'il mourut le 26. Mai suivant. * Arnouf Wion, *in ligno vitæ*. Thierri de Niem, *l. de Schismat. c. 2.* Villani, *l. 10. c. 53.* Bosquet, *in not. ad vit. Joan. XXII.* Auberi, *hist. des cardinaux*. Baluze, *vitæ pap. Aven.* & *hist.* de Tul, *en latin*.

PUY (Henri du) ou ERICIUS PUTEANUS, né à Venloo dans le duché de Gueldres, le 4. Novembre 1574. étudia à Dordrecht, à Cologne, à Louvain, & voyagea en Italie, où Rome, Padoue & Milan s'efforcerent à l'envi de le retenir. Il professa long-tems dans la derniere de ces villes, & se fit d'illustres amis, entr'autres le celebre Vincent Pinelli, chez qui il avoit logé à Padoue. L'archiduc Albert souhaitant de l'avoir dans le Pays-Bas, l'y fit venir en 1606. & lui donna à Louvain la chaire de professeur de Juste Lipse qui avoit été son maître : & lui confia aussi le gouvernement de la citadelle de cette ville, & on lui donna une charge de conseiller d'état. C'étoit la moindre recompense dûe au merite de du Puy, que Philippe IV. honora de sa bienveillance, & que tous les doctes de son tems estimoient infiniment. Dans le tems que l'on traitoit de la treve avec les Hollandois, il fit paroître un ouvrage politique intitulé *Statera belli & pacis*. Le trop grand penchant qu'il y faisoit paroître pour la paix, & les raisons trop solides dont il en appuyoit la necessité, penserent lui causer de fâcheuses affaires. Il mourut au château de Louvain le 17. Septembre 1646. dans la 72. année de son âge : d'autres auteurs ont placé mal-à-propos sa mort en 1644. Il a passé pour un des plus doctes & des plus modestes de son tems. Il a laissé un très-grand nombre de traitez d'histoire, de rhetorique, de mathematique, de philosophie, & de philologie, dont on peut voir le dénombrement dans la bibliotheque des auteurs du Pays-Bas de Valere André. L'oraison funebre d'Ericius Puteanus fut prononcée à Louvain le 19. Septembre 1646. jour de son enterrement par Nicolas Vernouillet professeur en éloquence dans cette université, ce qui verifie la juste date de sa mort. La ville de Rome l'avoit aggregé l'an 1603. & sa posterité au nombre de ses citoyens & de ses praticiens; & de *Magdelaine-Catherine* de la Tour sa femme qu'il avoit épousée à Milan l'an 1604. il eut entr'autres enfans *Jean-Etienne*, qui se rendit Jesuite; *Fauste*, lequel après avoir porté les armes environ deux ans, entra parmi les Carmes Dechaussez l'an 1628; *Juste*, qui fut secretaire de l'archevêque de Compsa, nonce apostolique; & *Maximilien*, qui étudia auprès de son pere. * *Consultez* aussi Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Imperialis, *in mus. hist.* Van den Bede, *in biblioth. Mir. &c.* Vossius, *in epist.* Bayle, *dict. crit.*

PUY (Jacques du) cardinal archevêque de Bari, né à Nice en Provence, le 9. Fevrier 1497. fut disciple du celebre Pierre de Accoltis, l'un des plus celebres jurisconsultes de son tems. Il lui succeda même dans ses emplois; & après avoir été auditeur de Rote pendant quinze ans, il devint doyen de ce corps. Il fut fait archevêque de Bari, puis cardinal en 1551. par le pape Jules II. ensuite dequoi il fut prefet de l'une & de l'autre signature, president de l'inquisition, & protecteur du royaume de Pologne, de l'ordre des Carmes & de celui de Malte. La grande habileté du cardinal du Puy le rendit l'oracle de la cour de Rome, où on le consultoit sur les plus grandes affaires. Il fut nommé entre ceux que le pape Jules III. commit pour recevoir, & même pour casser les alienations, ou emphyteoses des biens ecclesiastiques, faites contre les formes prescrites par la bulle de Paul II. Depuis il fut nommé par Pie IV. pour presider au concile de Trente, en la place du cardinal Seripande; mais il mourut à Rome dans le tems qu'il se disposoit à partir un Lundi 26. Avril 1563. en la 69. de son âge. Son corps fut enterré dans l'église de sainte Marie de la Minerve, où Antoine du Puy son neveu, qui lui avoit succedé à l'archevêché de Bari, fit graver l'épitaphe qu'on y voit. Le cardinal du Puy avoit composé divers ouvrages; *decisiones Rotæ. De mutatione monetarum, &c.* * Joffredi, *historia Nicienf.* Ughel, *Ital. sacr.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Auberi, *hist. des cardinaux*. Petramellario, &c.

PUY (Louis du) natif de Romans en Dauphiné dans le seiziéme siecle, étoit fils d'un celebre medecin nommé *Guillaume* du Puy, & excella lui même dans cette profession. Il demeura à Poitiers, & traduisit du grec en notre langue divers traitez dignes de la reputation que son pere s'étoit acquise à Grenoble & ailleurs. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç.* Chorier, *hist. de Dauphiné*.

PUY (Jean du) *Puteanus*, religieux de l'ordre des Augustins, professeur en theologie dans l'université de Toulouse, étoit de Gimont dans l'Armagnac. Il enseigna la rhetorique à saint Genis; & de-là il alla étudier en philosophie à Bourdeaux, d'où il vint à Paris commencer son cours de theologie. La maladie contagieuse qui affligea assez long-tems cette grande ville, le contraignit de retourner à Toulouse. Ce voyage ne lui fut pas heureux; car il eut le malheur d'être pris par un parti de Huguenots qui lui brûlerent ses écrits, le battirent cruellement, & le laisserent pour mort. Il se traîna, quoiqu'avec beaucoup de peine, à Toulouse, où il fut choisi en 1593. pour être professeur royal en theologie, & où il mourut en 1623. en réputation d'une grande pieté. Ce pere avoit composé des commentaires sur la somme de S. Thomas. * Cornelius Curtius, *elog. viror. illust. August.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.*

PUY (Charles du) dit *le brave Montbrun*, l'un des plus vaillans capitaines d'entre les Calvinistes, pendant les guerres du XVI. siecle, rendit de grands services à son parti dans le Dauphiné, où il avoit pris naissance, dans une des premieres maisons de cette province, & très-Catholique. Didier du Puy Montbrun, chevalier de Malte, fut tué en 1557. en combattant vaillamment à l'attaque de Zoara en Barbarie. Le brave Montbrun fut d'abord très-zelé Catholique, & fut perverti par Theodore de Beze, & par la lecture des écrits de Calvin, dont ce ministre lui avoit fait present dans un voyage que Montbrun fit à Geneve, pour ramener une de ses sœurs qui s'étoit engagée dans les opinions nouvelles, & qui s'étoit retirée à Geneve. Elle craignoit le zele de Montbrun; en effet il fut tel, qu'il le porta à l'aller chercher où elle étoit, dans le dessein de la ramener, ou de la tuer. Cette demoiselle ayant sçu l'arrivée de son frere, se cacha, & engagea Beze de le voir pour tâcher de le gagner. Les efforts de ce ministre furent vains & inutiles pendant environ trois ans, au bout desquels Montbrun fit une profession publique de la nouvelle religion, força ses vassaux à la recevoir, & en fut depuis un des plus hardis & des plus zelez défenseurs. On le vit des premiers à la faire valoir sur la fin du regne de Henri II. & au commencement de celui de François II. en 1560. Marin Bouvier, prévôt des maréchaux de France en Dauphiné, eut ordre de l'arrêter. Montbrun ayant eu avis qu'il venoit pour executer cet ordre, marcha contre lui, le prit, & le fit mettre dans la prison de son château de Montbrun. Montbrun jugeant bien qu'après cela on ne le laisseroit point en repos, se mit en campagne, entra dans les terres du pape, exigea de grosses contributions, & s'empara de quelques villes. Le pape, pour arrêter les dégats que l'armée de Montbrun faisoit, s'adressa au cardinal de Tournon oncle de sa femme, pour le prier d'engager Montbrun à discontinuer de ravager ses terres. Ce cardinal eut recours au maréchal de Montmorenci, par

l'entremise duquel Montbrun fit sa paix avec le pape, sortit de ses états, & revint demeurer à Montbrun. Le parlement de Grenoble ayant été informé de son retour, engagea la Mothe-Gondrin, lieutenant de roi de la province, de venger l'outrage que Montbrun leur avoit fait en la personne de leur prevôt, qu'il avoit emprisonné. Cet officier marcha contre Montbrun avec six cens chevaux, mais Montbrun ayant eu avis de cette marche, vint au-devant de lui, & le défit dans les montagnes avec quarante hommes seulement. Gondrin pour se venger, eut recours aux Suisses, dont il obtint un secours de 800. hommes; mais Montbrun, quoique ses gens fussent beaucoup inferieurs en nombre, trouva dans sa valeur & dans leur courage dequoi triompher entierement de ses ennemis, dont il tua la plus grande partie, & en fit quelques-uns prisonniers, & entr'autres le commandant des Suisses, qui dit en rendant son épée, que ceux de sa nation n'avoient jamais été vaincus par une armée inferieure à la leur, *que par Jules Cesar, François I. & par le brave Montbrun*. La vigoureuse résistance de Montbrun lui attira un si grand nombre d'ennemis, qu'il fut obligé de sortir de France, & de se retirer à Geneve avec *Justine Aleman* son épouse, qui se laissa corrompre & seduire par les discours de Calvin & de Beze. Leur maison fut rasée, & toutes les fortifications démolies. Après environ deux ans d'absence, Montbrun rentra en France, reprit les armes, & se rendit maître de plusieurs places du Dauphiné & de Provence. Il se trouva aux batailles de Jarnac & de Montcontour. L'an 1570. étant revenu en Dauphiné, il accompagna l'amiral de Châtillon en Vivarez, & passa le Rhone à la nage avec sa cavalerie, après avoir blessé M. de Gordes de sa propre main, & défait l'armée qu'il commandoit. Après la saint Barthelemi, Montbrun fut des premiers à prendre les armes, & contribua dans la suite à mettre diverses places dans son parti. Il fut assez hardi pour marcher contre l'armée de Henri III. qui faisoit le siege de Livron, & d'ordonner à ses troupes de piller le bagage de ce prince en 1574. Ce ne fut pas tant par avarice, disent les historiens, que par bravoure: aussi répondit-il, lorsqu'on lui reprocha qu'il sembloit avoir oublié qu'il étoit né sujet, *que les armes & le jeu égaloient les hommes*. Enfin le marquis de Gordes lieutenant de roi dans la province, marcha contre Montbrun avec une armée considerable. Le choc fut vif & opiniâtre, Montbrun en étant venu aux mains jusqu'à trois fois dans un même jour, ses troupes diminuées considerablement, & fatiguées de toutes ces attaques, eurent tellement le dessous, que Montbrun se voyant en danger d'être tué ou fait prisonnier, poussa son cheval fatigué pour sauter le canal d'un moulin: mais il tomba, se cassa une cuisse, & fut arrêté. Le roi lui fit faire son procès à Grenoble, où il fut conduit le 29. du mois de Juillet: il y fut condamné à la mort, qu'il souffrit avec beaucoup de constance le 12. Août 1575. La paix de 1576. lui rendit par un article exprès l'honneur que le genre de sa mort sembloit lui avoir ôté; & le jugement rendu contre lui fut aneanti & revoqué. Sa maison est illustre & ancienne en Dauphiné. HUGUES ou *Hugon* du Puy fit le voyage de la Terre Sainte sous Godefroi de Bouillon. RAIMOND du Puy, fut grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem. CHARLES du Puy, dont nous venons de parler, eut pour fils JEAN II. du nom, seigneur de Montbrun, &c. qui se distingua durant les guerres de la religion, & fut capitaine de cinquante hommes d'armes. Il laissa *Charles*, seigneur de Montbrun, mestre de camp d'infanterie; *Jean*, seigneur de Ferrassieres, lieutenant general des armées du roi; *Alexandre*, marquis de saint André, lieutenant & capitaine general des armées du roi, generalissime de la republique de Venise en Candie, dont on a publié la vie; & RENE', seigneur de Ville-Franche, aussi maréchal de camp des armées du roi. Celui-ci laissa un fils, qui étant sorti de France pour la religion, se refugia en Angleterre, où il fut fait colonel d'un regiment de François refugiez comme lui, avec lesquels il fut envoyé au service du duc de Savoye. Il se trouva à la bataille de la Marsaille, où il fut blessé, & mourut deux mois après de ses blessures au mois de Decembre 1693. laissant une fille qui revint en France avec sa mere, & s'y convertit. Elle fut connue à Paris & à la cour sous le nom de la belle mademoiselle de Villefranche. * De Thou, *hist. sui temp.* Chorier, *histoire de Dauphiné*. La Popeliniere. Davila.

PUY (du) ancienne famille de Berri, qui a donné plusieurs officiers & un grand maître des eaux & forêts de France, descendoit de

I. GUILLAUME du Puy, chevalier, seigneur de Dames en Berri, qui vivoit en 1318. & fut pere de PERRIN, qui suit; & de *Jeanne* du Puy, mariée à *Guillaume* de Fleun, seigneur de la Motte.

II. PERRIN du Puy, seigneur de Dames & de Vaux, épousa *Isabelle* Sigoneau, dont il eut PERRIN II. qui suit; *Jean*, abbé du Bourgdieu; & *Guillaume* du Puy, abbé d'Issoudun.

III. PERRIN du Puy II. du nom, seigneur de Dames & de Vaux, épousa *Jeanne* du Four, dame des Places près Romorantin, dont il eut GEOFROI, qui suit; *Pierre*, échanson & écuyer d'écurie du roi, & du duc de Berri, mort sans posterité de *Guillemette* de Passac; & *Perrette* du Puy, mariée à *Guillaume* Herpin, seigneur de Coudrai-Herpin.

IV. GEOFROI du Puy, seigneur de Dames, des Places, acquit la terre du Coudrai-Monin, fut chambellan du roi Charles V. & du duc de Berri. Il fit le voyage de Barbarie avec le duc de Bourbon & le seigneur de Couci, & au retour il se trouva à la bataille d'Azincourt, en 1415. où il demeura prisonnier, & fut mené en Angleterre, où il demeura un an entre les mains de deux chevaliers, ausquels il paya une grosse rançon, & mourut en 1421. Il avoit épousé le 23. Mai 1397. *Jeanne* de Pierrebuffiere, dame de Bellefaye, de Chantemilan, & de la Tour-S. Aoustrile, fille de *Jean* seigneur de Pierrebuffiere, & de Châteauneuf en Limosin, &c. & de *Hiacinthe* dame de Bellefaye, sa seconde femme, dont il eut *Jean*, mort sans lignée; LOUIS, qui suit; *Louise*, mariée le 14. Janvier 1416. à *Plotard* de Cluys, seigneur de Briantes; *Jeanne*, alliée le 17. Mai 1422. à *Robert* seigneur de Neuville & de la Guerche; *Marguerite*, qui épousa le 20. Avril 1428. *Etienne* de Château-Chalon, seigneur de Billi en Sologne; *Isabelle*, mariée le 11. Decembre 1430. à *Gilbert* Brandon, seigneur de Fressineau; *Marie*, alliée le 12. Juin 1432. à *Louis* seigneur de Montrognon, seigneur de Salvert & de Chat en Auvergne; *Jacquette*, qui épousa le 24. Avril 1427. *Jacques* de Tiviere, seigneur de la Motte-d'Orsan & de Mursault en Auvergne; *Perrette*, femme de *Jean* de Charenton, seigneur de Chezelles; *Annette*, mariée à *Louis* de Lezai, seigneur de Chantoliers, de Romoet & de l'Isle-Jourdain; *Catherine*, femme de N. baron de Maumont en Limosin; & *Philippe* du Puy, mariée à N. seigneur de la Roche-Aymon en Auvergne.

V. LOUIS du Puy, seigneur du Coudrai-Monin, Vaux, Dames, la Forest, Chantemilan, & la Tour-S. Aoustrile, baron de Bellefaye, &c. fut chambellan des rois Charles VII. & Louis XI. senéchal de la Marche, & gouverneur de Châtelleraut; servit au siege de Castillon en 1453. & y conduisit les troupes du comte de Castres, & vivoit en 1494. Il avoit épousé le 22. Mai 1455. *Catherine* de Prie, fille d'*Antoine*, seigneur de Busançois & de Moulins, grand queux de France, & de *Magdelaine* d'Amboise, dont il eut, JEAN, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Thiern, seigneur de Lognac & de Sauvagnac en Auvergne; *Susanne*, femme d'*Odet* d'Archiac, seigneur d'Availles, de Fronsignac, & de Mortieres; *Gabrielle*, dame de Bagneux, vivante en 1480; *Magdelaine* alliée à *Gui* de Chastaignier, seigneur de la Rochepofai, &c; *Marie*, qui épousa le 5. Octobre 1480. *Georges*, seigneur de Vouhet en Berri; & *Louise* du Puy, mariée à *Charles*, seigneur d'Arbouville & de Buneau en Beausse.

VI. JEAN du Puy, seigneur du Coudrai-Monin, baron de Bellefaye, &c. chambellan du roi, & bailli de Costentin, fut fait lieutenant general & gouverneur de Rouanois, par le duc de Bourbon en 1488. & du duché d'Orleans, par le duc d'Orleans, auquel il s'attacha dès sa jeunesse, & avec lequel il fut fait prisonnier à la bataille de saint Aubin du Cormier. Il fit le voyage de Naples avec le roi Charles VIII. le roi Louis XII. le pourvut en 1508. de l'office de grand-maître des

eaux & forêts, & mourut le 26. Août 1513. Il avoit épousé le 8. Fevrier 1505. *Philippe* de Baissei, l'une des filles d'honneur de la reine Anne, & fille d'*Antoine*, seigneur de Longecourt, baron de Tilchastel, &c. bailli de Dijon, colonel des Suisses & Lansquenets, & de *Jeanne* de Lenoncourt-Gondrecourt, morte le 22. Avril 1554. ayant eu pour enfans, GEORGES, qui suit; & *Françoise* du Puy, mariée 1°. le 26. Mai 1527. à *Charles* Acarie, seigneur de Bourdet & de Charroux: 2°. à *Gilles* Sanglier, seigneur de Boisrogues, morte le 30. Juillet 1559.

VII. GEORGES du Puy, seigneur du Coudrai-Monin, baron de Bellefaye, &c. né le 4. Juin 1509. fut pannetier du roi François I. & mourut le six Août 1562. Il avoit épousé *Jeanne* Raffin, fille d'*Antoine*, dit *Poton*, seigneur de Pecalvari, de Beaucaire, & d'Azai-le-Rideau, sénéchal d'Agenois, gouverneur de Cherbourg, de Marmande en Gascogne, & de la Sauvetat, & de *Jeanne* de la Lande, dont il eut, CLAUDE, qui suit; *Philippe*, abbé de la Prée, mort en 1560. âgé de 26. ans; *Geofroi*, baron de Bellefaye, né le 26. Août 1544. mort sans alliance au siege de la Rochelle le 24. Juin 1573; *Philippe*, née le 16. Août 1532. mariée à *François* de Gamaches, seigneur de Quinquempoix & de Jussi, vicomte de Remon, chevalier de l'ordre du roi; *Jeanne*, religieuse à S. Laurent de Bourges, morte en 1580; *Claude*, dame de Chantemilan, & de la Tour-S. Aoustrile, née le 16. Janvier 1542. mariée le 15. Janvier 1567. à *Louis* de Châtaigner, seigneur d'Abain & de la Rochepofai, chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant general de la haute & basse Marche; & *Françoise* du Puy, alliée à *Claude* de saint Quintin, baron de Blet.

VIII. CLAUDE du Puy, seigneur du Coudrai, baron de Bellefaye, &c. chevalier de l'ordre du roi, né le 10. Janvier 1536. accompagna le roi Henri III. en son voyage de Pologne, vendit sa terre de Dames, pour subvenir aux frais de ce voyage, & mourut à Rome le 3. Novembre 1577. Il avoit épousé le 9. Janvier 1561. *Jeanne* de Ligneris, fille de *Theodore*, seigneur de Chauvigni, de la Motte-d'Ormoi, de Beaumont en Gatines, &c. & de *Françoise* de Billi, dame de Courville, dont il eut pour fille unique *Jeanne* du Puy, dame du Coudrai, & de Bellefaye, mariée 1°. en 1579. à *Louis*, seigneur de saint Gelais, &c. lieutenant de roi de Poitou: 2°. à *Pregent* de la Fin, vidame de Chartres, seigneur de la Ferté-Arnault. * *Voyez* la Thaumasiere, *hist. de Berri*. Le P. Anselme, *histoire des grands officiers, &c.*

PUY (du) famille feconde en hommes illustres, étoit originaire de la ville de saint Galmier en Forez. PIERRE du Puy y mourut vers l'an 1400. & laissa THOMAS du Puy pere de HUGUES du Puy, qui d'*Antoinette* de Chateluz sa femme, eut entr'autres enfans GEOFROI, qui suit; *Thomas*, prieur de Joursieu; *Etienne*, que l'on qualifie conseiller au parlement de Paris; *François*, general des Chartreux; & *Jean*, qui eut posterité. GEOFROI du Puy eut onze enfans de *Françoise* Trunel sa femme, & entr'autres *Pierre* du Puy, prieur d'Estivalleilles, maître de chœur & chanoine de Notre-Dame de Montbrison, & curé de saint Galmier; *Antoine*, prieur de Salles; JACQUES, qui suit; *Philibert*, commandeur de l'ordre de S. Antoine de Viennois; CLEMENT, *dont nous parlerons ci-après*; & *Louis*, qui eut des enfans. JACQUES du Puy, capitaine & Châtelain de S. Galmier, épousa *Claire* de Chalançon, & eut entr'autres enfans, *Jean*, mort sans alliance; JACQUES, qui suit; & *Louis*, qui laissa posterité. JACQUES du Puy II. du nom, s'allia avec *Catherine* de Villars, dont il eut *Claude*, Capucin, qui fut quatre fois provincial; *François*, aussi Capucin; & *Catherine* du Puy, mariée 1°. à *Nicolas* du Pelouz, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur du Haut Vivarez: 2°. l'an 1626. à N. seigneur de Bayard, neveu du sieur du Pelouz.

CLEMENT du Puy, *dont il sera parlé dans un article separé*, sixiéme fils de GEOFROI du Puy, fut un celebre avocat du parlement de Paris, & eut de *Philippe* Poncet, son épouse, *Clement* du Puy, Jesuite, *dont nous parlerons ci-après*; CLAUDE, qui suit; & *Judith* du Puy, mariée à *Claude* Seguier, seigneur de la Verriere, maître particulier des eaux & forêts. CLAUDE du Puy, conseiller au parlement de Paris, *dont l'éloge sera rapporté ci-après*, épousa *Claude* Sanguin, fille de *Jacques* Sanguin, seigneur de Livri, lieutenant des eaux & forêts, & de *Barbe* de Thou, dont il eut *Christophle* du Puy, Chartreux à Bourgfontaine, puis prieur au couvent de Rome, où il mourut en 1654. *dont nous parlerons ci-après*; *Augustin*, chanoine & prévôt d'Ingai dans l'église de Chartres; PIERRE, *dont nous parlerons plus bas*; *Clement*, commissaire de l'artillerie, qui fut tué dans la bataille d'Avein en 1636. & laissa des enfans de *Catherine* de Longueval sa femme; *Jacques* du Puy, prieur de S. Sauveur, mort le 17. Novembre 1656; *Nicolas* du Pui, chevalier de Malte, mort en 1625; *Anne*, mariée à *Pierre* Board, avocat au parlement de Paris; & *Marie*, femme de *Claude* Genoud, seigneur de Guibeville & de Toulongeon, secretaire du roi.

PUY (François du) general de l'ordre des Chartreux, natif de saint Bonet en Forez, fut élu après Pierre Ruffi ou de Roux en 1503. Il étoit grand jurisconsulte & solide theologien. Pierre Sutor qui a fait son éloge, assure qu'il étoit docteur en droit canon & civil, & qu'il avoit une grande connoissance des lettres humaines & divines. Il fut choisi par les évêques de Valence & de Grenoble pour être leur official, & exerça cette charge avec une égale reputation de sçavoir & de probité. Enfin il renonça au monde, & reçut l'habit de Chartreux des mains de l'évêque de Grenoble. Il fut employé d'abord dans les affaires, puis fut élevé au gouvernement de l'ordre en 1503. composa un ouvrage sur les pseaumes, à l'imitation de S. Thomas; *Catena aurea super psalmos*; & la vie de S. Bruno, qui fut aussi canonisé par ses soins. On met sa mort en 1521. * Sutor, *l. de vita Cart. tract.* 3. *c.* 7. *p.* 582. Petreius, *biblioth. Cart. p.* 91. Chorier, &c.

PUY (Clement du) avocat celebre du parlement de Paris, s'acquit une très-grande reputation par son sçavoir, par son éloquence & par sa probité. Il étoit consulté sur toutes les grandes affaires, & fut consideré comme le Papinien de son tems. Sa pieté solide lui donna un grand éloignement pour les opinions nouvelles, qui trouverent tant de partisans dans son siecle. Il avoit été chargé de la cause du sieur d'Oppede premier president au parlement de Provence, dans l'affaire de Cabrieres & de Merindol; mais il tomba malade en même-tems, & mourut peu après le 22. Août 1554. âgé de 48. ans. Dans une lettre de Denys Lambin, écrite de Rome à un de ses amis au mois de Juin 1551. & inserée dans le recueil des lettres des grands hommes, que Jean-Michel Brutus publia en 1561. à Lyon, on trouve que Clement du Puy avoit la voix foible, le corps menu & infirme, & l'humeur modeste & timide. Plusieurs sçavans honorerent sa memoire d'éloges funebres. * Loysel, *dialogue des avocats du parlement de Paris*. De Thou, *hist. l.* 108. Papyre Masson, *in elog. Claud. Put. &c.*

PUY (Claude du) conseiller au parlement de Paris, fils de CLEMENT du Puy, & de *Philippe* Poncet, resta jeune sous la tutelle de sa mere, qui le fit élever avec grand soin dans les lettres sous Turnebe, Lambin & d'Aurat. Il apprit encore la philosophie, & étudia le droit sous le celebre Cujas. Ensuite il voyagea en Italie, où les plus grands hommes de ce pays, comme Fulvius Ursinus, Paul Manuce, Sigonius, Jean Vincent Pinelli & divers autres admirerent sa capacité, & voulurent avoir part en son amitié. Il avoit un grand fonds d'esprit, beaucoup de jugement, une érudition profonde: ce qui le fit considerer comme l'homme de son tems qui raisonnoit le plus juste, & qui étoit le meilleur critique. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris le 7. Fevrier de l'an 1576. & fut l'un des illustres magistrats de cette celebre compagnie. On le nomma entre les quatorze juges qu'on envoya dans la Guienne, comme il avoit été accordé par le traité de Fleix en 1580. La revolte de la ville de Paris contre le roi pendant la ligue, fut pour son zele un coup qu'il ne souffrit qu'avec peine. Il alla joindre la partie du parlement qui étoit à Tours; & deux ans après il fut député vers le roi avec les sieurs Forget president, & Scarron conseiller. C'étoit au mois de Fevrier, peu avant le sacre de sa majesté, qu'on reçut à Paris le 22. du mois de Mars suivant. Claude du Puy revint dans sa maison, où il mourut le premier Decembre de la même année 1594. qui étoit la quarante-neuviéme de son âge. Joseph Scali-

ger, Nicolas Bourbon, Scevole de Sainte-Marthe, Florent Chrétien, Nicolas Rapin, Jean Passerat, Etienne Pasquier, Jean Bonnefons, le president de Savaron, Nicolas Richelet, Nicolas Rigault, Janus Dousa, Paul Merula, Baudius, Grotius, Heinsius, Meursius, Morel, Casaubon, Vulcatius, & divers autres grands hommes amis particuliers de Claude du Puy, lui consacrerent des éloges en diverses sortes de langues, qu'on peut voir dans la vie de Pierre du Puy son fils. * De Thou, *hist. l.* 148. *ad ann.* 1594. Sainte-Marthe, *in elog. clar. viror. l.* 4. Papyre Masson *in elog. doct. &c.*

PUY (Christophle du) fils aîné de CLAUDE du Puy, conseiller au parlement, & de *Claude* Sanguin, suivit à Rome le cardinal de Joyeuse en qualité de son protonotaire, & y rendit service à monsieur de Thou, à l'occasion de la premiere partie de son histoire, que la congregation de l'indice, vouloit condamner & mettre au nombre des livres heretiques. Etant de retour en France, il se rendit Chartreux à Bourgfontaine, où quelques années après le cardinal Barberin, qui connoissoit son merite, l'alla deterrer, & par son credit l'obligea d'aller à Rome exercer la charge de procureur general de son ordre, & de prieur *in Urbe*. Le pape Urbain VIII. lui auroit donné des marques de son estime; mais la part que messieurs du Puy ses freres avoient eue à la nouvelle édition des libertez de l'église Gallicane, empêcherent le pape de lui montrer des effets de la bonne volonté qu'il avoit pour lui. Il mourut assez âgé, prieur de la Chartreuse de Rome, où il avoit fait faire tous les embellissemens, dont ce lieu est capable.* De Vigneuil Marville, *mélanges d'histoire.*

PUY (Pierre du) conseiller du roi en ses conseils, & garde de sa bibliotheque, étoit fils de CLAUDE du Puy conseiller au parlement, & de *Claude* Sanguin. Il fut élevé avec un soin extrême par son pere. Il s'attacha si fortement à l'étude, que par son assiduité au travail, il devint sçavant en toute sorte de litterature, principalement en droit & en histoire. M. le president de Thou, qui étoit son allié, & le celebre Nicolas Rigault, étoient ses amis les plus intimes, & il fut très-uni avec les plus habiles gens de son tems. Il renouvella dans ses voyages l'amitié que son pere avoit entretenue si long-tems avec les sçavans du Païs-Bas, & principalement avec ceux de Hollande, où il accompagna M. Thumeri de Boissise, que le roi y envoyoit. A son retour il travailla à la recherche des droits du roi, & à l'inventaire du trésor des chartes. Tant de pieces rares qu'il avoit vûes & examinées, lui donnerent une si grande connoissance de tout ce qui regarde notre histoire, que peu de personnes y ont fait d'aussi curieuses découvertes. Il fut employé avec messieurs le Bret & de Lorme, pour justifier les droits du roi sur les trois évêchez, de Mets, Toul & Verdun; & les usurpations des ducs de Lorraine sur ces mêmes évêchez. On est persuadé que tout le poids de cette commission tomba sur M. du Puy, qui en dressa tous les inventaires raisonnez, & qui fournit quantité de titres & de memoires pour la verification de ces droits. Son humeur obligeante l'interessoit pour tous les hommes de lettres qui travailloient, & le portoit à leur communiquer ce qu'il avoit de plus curieux dans ce vaste recueil de memoires qu'il avoit ramassez depuis 50. ans. Il s'en servit lui-même avantageusement pour la composition des excellens ouvrages que nous avons de sa façon, dont les principaux sont, *traité touchant les droits du roi, sur plusieurs etats & seigneuries. Recherches pour montrer que plusieurs provinces & villes du royaume sont du domaine du roi. Preuves des libertez de l'eglise Gallicane. Histoire veritable de la condamnation de l'ordre des Templiers. Histoire generale du schisme qui a été en l'eglise, depuis l'an* 1378. *jusqu'en* 1428. *Memoires de la provision aux prélatures de l'eglise. Differend entre le saint siege & les empereurs pour les investitures. Histoire du differend entre le pape Boniface VIII. & le roi Philippe* le Bel. *De la loi Salique. De la confiscation pour crime de leze-majesté. Que le domaine de la couronne est inalienable. Considerations sur les traitez de Madrid, de Cambrai & de Crespi. Si la prescription a droit entre les princes souverains. Traitez des appanages des enfans de France. Histoire des favoris. Histoire de la pragmatique-sanction. Du concordat de Boulogne, entre le pape Leon X. & le roi François I. Traité des regences & majorité des rois de France. Traité des contributions que les ecclesiastiques doivent au roi, en cas de necessité. Memoires du droit d'aubaine. Traité de l'interdit ecclesiastique, &c.* Ces ouvrages font parfaitement connoître la vaste érudition de M. du Puy, qui mourut à Paris le 14. Decembre de l'an 1652. âgé de 69. ans & un mois. Nicolas Rigault son ami écrivit sa vie, qui a été imprimée à Londres en 1681. dans un recueil *in quarto*, intitulé: *Vitæ selectæ.* Henri de Valois fit son oraison funebre. M. du Puy, frere de JACQUES DU PUY, & prieur de saint Sauveur, l'aida dans tous ses ouvrages, & en publia le plus grand nombre. Ce dernier fut aussi garde de la bibliotheque du roi, & mourut en 1656. le 17. Novembre: leur frere Christophle du Puy Chartreux, *dont il est parlé ci-dessus*, a fait le recueil intitulé *Perroniana* pendant qu'il étoit aumônier du roi, & auprès du cardinal du Perron. Ce recueil a été imprimé à Rouen en 1669. par les soins de Daillé le fils. * Menage, *Antibaillet. pag.* 159. *de l'édit. in quarto.*

PUY (Clement du) Jesuite, né à Paris, fut en reputation de son tems pour la theologie, & pour la chaire. Son merite l'éleva aux principales charges de sa compagnie, comme à celle de provincial de la province de France; & son zele le fit considerer comme le fleau des Heretiques, particulierement dans la Guienne, où il mourut à Bourdeaux l'an 1598. * Florimond de Raimond.

PUYCERDA, ville capitale du comté de Cerdaigne, au couchant de celui de Roussillon, entre la France & l'Espagne, est située entre le Carol & la Segre, dans une belle plaine, au pied des montagnes. Elle est bien fortifiée, son terroir est fertile, on y trouve quelques carrieres de jaspe, deux fontaines medicinales, & plusieurs simples. Elle fut prise en 1654. par les François, & rendue par la paix des Pyrenées. Le maréchal de Navailles en fit le siege en 1678. & peu de tems après elle fut demolie & rendue à la paix de Nimegue. On s'en saisit dans la guerre suivante: on la rendit encore par la paix de Riswick. Les habitans s'étant declarez en 1706. pour l'archiduc Charles, le duc de Noailles s'empara de leur ville l'année suivante, & pour les contenir il y fit bâtir un fort, qu'il nomma *de saint Adrien*; cet ouvrage qui est de cinq bastions, fut commencé le 1. Octobre 1707. & se trouva dans sa perfection au bout de six semaines.

PUY EN ANJOU, bourg de France dans l'Anjou, sur la riviere d'Argenton, environ à une lieue de Monstreuil-Bellai, vers le couchant. * Mati, *diction.*

PUY DE DOMME, montagne d'Auvergne fort près de Clermont du côté du couchant. C'est au haut de cette montagne qu'on a fait les premieres experiences remarquables en France, pour prouver la pesanteur de l'air. * Rohault, *physique.* Paschal, *de l'equilibre des liqueurs.*

PUY-LAURENT, en latin *Podium-Laurentii*, petite ville de France en Languedoc, à trois lieues de Castres. C'est de cette ville qu'étoit natif GUILLAUME de Puy-Laurent, chapelain de Raymond *le Jeune* comte de Toulouse, qui a écrit l'histoire des Albigeois, & dont la chronique est fort recherchée. Il vivoit en 1245. & est cité comme témoin dans un acte de cette année-là, rapporté par Catel dans l'avis au lecteur de son *histoire des comtes de Toulouse.* * Baudrand.

PUY-GUILLON, ou PINGUILLON (Emeri) poëte Provençal, dans le XIII. siecle, né à Toulouse, composa des satires & autres pieces ingenieuses, & mourut vers l'an 1250. Petrarque fait assez souvent mention de lui en son triomphe de l'amour & de l'amitié. * Nostradamus, *vies des poëtes Prov.* François de la Croix du Maine, &c.

PUY-HERBAULT (Gabriel) religieux de l'ordre de Fontevrault, natif de Touraine, & docteur de la faculté de Paris dans le XVI. siecle, fut un excellent prédicateur, & un veritable homme de bien. Il employa 30. ans ou à prêcher, ou à travailler sur l'écriture sainte, & étoit nommé ordinairement *le docteur & le reformateur de Haute Bruyeres*, à cause des grands services qu'il rendit à cette maison, qui est occupée par des religieuses de l'ordre de Fontevrault, à quatre lieues ou environ au-dessus de Versailles, & parce qu'il y composa la plûpart de

ses ouvrages. Au reste, ce religieux fut le fleau des Heretiques, & mourut au monastere de Notre-Dame de Colinance en Picardie, l'an 1566. dans le tems qu'il se disposoit à celebrer la messe. Un de ses ouvrages les plus celebres c'est son *Theotime*, ou ses trois livres de la condamnation des mauvais livres, en latin, à Paris 1549. * Possevin, *in appar. sacr.* Niquet, *hist. de Fontev. l. 5. c. 25.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franc.* Le Mire, *de script. sac. XVI.* Hilarion de Coste, *vie de François le Picard*, Note de M. le Duchat *à la fin du XXXII. chap. du 4. l. de Rabelais.*

PUYSAYE, petite contrée du Gatinois en France. Elle est vers les confins du Berri & du Nivernois. Saint-Amand en Puysaye & Saint-Fargeau en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

PUYSEGUR (Jacques de Chastenet, seigneur de) colonel du regiment de Piémont, & lieutenant general des armées du roi, sous les regnes de Louis XIII. & de Louis XIV. avoit porté les armes pendant quarante ans sans discontinuation depuis l'an 1617. jusqu'en 1658. Il s'étoit trouvé en plus de six-vingts sieges où le canon avoit tiré, en plus de trente combats, batailles, ou rencontres, ayant passé par tous les degrez militaires, sans avoir jamais été malade; ni avoir reçu aucune blessure dans les armées. Cependant il n'y fit pas grande fortune, parce qu'il fut toujours plus attaché au roi qu'aux ministres, & qu'il avoit trop de franchise pour s'accommoder à toutes les maximes des courtisans. C'est ce qu'il témoigne dans ses memoires, qui sont bien écrits, & qui ont vû le jour à Paris & à Amsterdam en 1690. par les soins de M. Du Chêne, historiographe de France. On y voit divers évenemens remarquables, concernant les campagnes où il s'est trouvé; & il y a à la fin des instructions militaires de la composition de M. de Puysegur.

La famille de Chastenet est originaire du comté d'Armagnac. BERNARD de Chastenet, VII. ayeul de celui *qui a donné lieu à cet article*, étoit en 1365. conseiller & chambellan du roi de Navarre. ROGER de Chastenet, seigneur de Puysegur, petit-fils de BERNARD, fit son testament en 1459. Il fut bisayeul de NICOLAS de Chastenet aussi seigneur de Puysegur, dont il rendit hommage aux roi & reine de Navarre le 27. Janvier 1541. à cause de leur comté de Fezenzac; & eut pour fils BERNARD de Chastenet, seigneur de Camp-Seguet, qui épousa l'an 1556. *Marguerite* de Pins, maison dont il y a eu deux grands-maîtres de saint Jean de Jerusalem. D'eux nâquit JEAN de Chastenet, seigneur de Puysegur & de Camp-Seguet, qui épousa en 1590. *Magdelaine* d'Espagne, fille d'*Onuphre*, baron de Ramefort, (qui disputa long-tems la seigneurie de Montespan contre Paule d'Espagne sa cousine) & de *Catherine* de Saman, & petite fille de *Charles* d'Espagne, baron de Ramefort, & de *Marie* d'Aure, fille de *Jean* d'Aure, vicomte d'Aster, & de *Jeanne* batarde de Bearn, *fille naturelle* de *Gaston* IV. comte de Foix. JEAN de Chastenet laissa en mourant quatorze enfans, *dont celui qui a donné lieu à cet article étoit le septiéme:* quelques-uns des autres servirent, entre autres N. de Chastenet, seigneur de Camp-Seguet, qui commandoit la garnison de Laitoure, lorsque le duc de Montmorenci y fut conduit prisonnier après la perte du combat de Castelnaudari en 1632. La fidelité du seigneur de Camp-Seguet fut si grande qu'il refusa plus de deux cens mille livres qu'on lui offrit pour laisser évader ce duc. Un autre frere de Chastenet, seigneur de la Grange, capitaine dans le regiment de Piémont, se signala au siege de Spire en 1635. & y fut blessé: il eut le même sort dans la Picardie en 1639. & y fut tué la même année. Quant à notre Puysegur, il commença en 1617. à porter les armes dans le regiment des gardes, d'où le roi Louis XIII. le tira en 1622. pour le mettre dans sa compagnie des mousquetaires, lorsque sa majesté ôta à sa compagnie des carabins leurs carabines pour leur donner des mousquets, d'où elle fut nommé la compagnie des mousquetaires: il y resta dix-huit mois, & en 1624. le roi lui donna une enseigne dans le regiment des gardes, qu'il garda jusqu'en 1632. qu'il obtint la charge de major du regiment de Piémont, avec une compagnie dans le même corps. Il fut fait prisonnier au combat de Honnecourt en 1642. & le roi lui donna en 1649. une charge de maître d'hôtel de sa maison. En 1655. il fut fait mestre de camp de Piémont, & fut pris à Valenciennes en 1656. avec son fils aîné, qui étoit enseigne colonel de son regiment. Il étoit alors aussi lieutenant general, ayant été fait sergent de bataille avant 1644. & maréchal de bataille en 1651. enfin il mourut dans son château de Bernouille près de Guise le 4. Septembre 1682. âgé de 82. ans. Il avoit épousé 1°. N. dont il eut un fils, qui servit quelque-tems: 2°. *Marguerite* du Bois-du-Liege, fille de N. seigneur d'Anconin près de Soissons, maréchal de camp, dont il eut entre autres enfans JACQUES, qui suit; & N. de Chastenet, nommé abbé de saint Epvre de Toul en 1678. JACQUES de Chastenet de Puysegur comte de Busanci, l'un des quatre quarts comtes de Soissons, lieutenant general des armées du roi en 1704. maréchal general des logis des mêmes armées, gouverneur de Condé, gentilhomme de la manche de M. le duc de Bourgogne depuis dauphin, & chevalier de l'ordre de saint Louis, épousa en Octobre 1714. N. de Fourci, fille d'*Henri-Louis*, comte de Chessi; maître des requêtes, & de *Jeanne* de Villers. Une branche de cette maison a donné des conseillers au parlement de Toulouse.

PUYSET (le) bourg de France dans la Beauce. Il est près de Janville, entre Orleans & Chartres. * Mati, *diction.*

PUZZOLE, *cherchez* POUZOL.

P Y

PYGMALION, *cherchez* PIGMALION.

PYGME'ES, peuples habitans des montagnes des Indes Orientales, selon Pline, ou selon Strabon, des extrêmitez de l'Afrique. On tient que ces hommes n'avoient pas tout-à fait une coudée de haut, & l'on en dit bien des choses qui ont un air de fables, par exemple, qu'ils ne vivent pas plus de huit ans, que leurs femmes engendrent à cinq, qu'ils font la guerre contre les grues, qu'ils cachent leurs enfans dans des trous, de peur que les grues ne les avallent tout d'un coup. Le prophete Ezechiel dans le 27. chapitre de sa prophetie, *dit que les Pygmées qui étoient sur les tours, avoient suspendu leurs carquois à l'entour des murailles.* Sur quoi Nicolas de Lira, suivant l'opinion la plus commune, dit qu'en effet les Pygmées furent postez sur les tours des murailles de Tyr, non pas pour défendre la place, mais pour faire connoitre aux ennemis, par la vûe de ses foibles défenseurs, qu'elle étoit assez forte pour se défendre par sa propre situation. Ce qui a quelque rapport avec ce que firent auparavant les Jebuséens, qui n'opposerent à David, pour défendre la forteresse de Sion, que des aveugles & des boiteux, comme pour témoigner qu'il y avoit de la temerité à former une entreprise si hardie. Le P. Prade dans son commentaire sur Ezechiel, expliquant ce passage qui parle des Pygmées, dit que les murailles de Tyr étoient si hautes, que ceux qui les défendoient paroissoient petits comme des Pygmées, à ceux qui les regardoient d'en bas. Cette interprétation, qui paroît la plus raisonnable, n'empêche pas quelques interpretes plus credules de soûtenir que, du tems d'Ezechiel, les Pygmées, dans l'idée que nous en avons, n'étoient point inconnus. Selon d'autres auteurs, Ezechiel ne parle des *Pygmées*, que dans la vulgate, & dans les écrits de quelques interpretes. Il y a dans l'hebreu *gammadin*, mot qui ne se trouve qu'une fois dans l'écriture, & qui est interpreté très-diversement. L'explication la plus vrai-semblable est celle de Fuller, qui croit que le prophete entend ici les habitans d'une ville de la Phenicie. Homere est le premier qui ait fait mention des Pygmées. Aristote ne se contente pas de dire qu'il y en a eu; il assure même qu'ils habitoient dans le voisinage du Nil; qu'ils étoient toujours en guerre avec les grues; & que c'étoient des hommes d'une fort petite taille, qui logeoient dans des cavernes: c'est pourquoi les Grecs les ont appellez *Troglodytes.* Saint Augustin ne convient pas de ces faits. Pline, Strabon, Solin, & les autres geographes ont parlé des peuples appellez Pygmées, & les ont placez les uns en Ethiopie, & les autres dans les Indes; & Solin dans la Thrace. Les Samoiedes, qui sont

des peuples de Moscovie, vers le détroit de Waigaz, peuvent être mis au nombre des Pygmées, aussi-bien que les Lapons, à cause de la petitesse de leur stature; mais tout ce que l'on a dit des Pygmées anciens paroît fabuleux. * *Ezechiel, c.* 27. Arist. *l.* 8. *de hist. animal.* Saint Augustin, *l.* 16. *de civit.* Hom. *l.* 3. *Iliad.* Oppian, *l.* 2. *de piscibus.*

PYGMÉES (l'isle des) c'est une des isles Westernes d'Ecosse. Il y a une chapelle où les habitans croyent que les Pygmées étoient autrefois enterrez; parce qu'en creusant bien avant dans la terre, on y a trouvé de petites têtes rondes, & de petits os des autres parties du corps humain, n'y ayant rien qu'on puisse opposer à ce que les anciens ont rapporté des Pygmées. * Buchanan.

PYLA ou SCHNEIDEMUHL, en latin *Pyla* ou *Mylotene*, bourg de Pologne, sur le Netec, dans le palatinat de Posnanie, à douze lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Mati, *diction.*

PYLADE, *Pylades*, est celebre dans l'histoire Grecque par son union très-étroite avec Oreste, qu'il accompagna dans tous ses malheurs & dans tous ses dangers, jusqu'à son entiere guerison. Il étoit fils de *Strophius*, à la garde duquel Oreste avoit été confié: & il fut élevé dès sa plus tendre jeunesse avec ce jeune prince. Lorsqu'ils furent sortis de l'enfance, il lui aida à venger la mort du grand Agamemnon par celle du perfide Egyste, & par celle de Clytemnestre même. Ensuite il suivit son ami dans la Tauride, où l'oracle de Delphes l'avoit envoyé pour y être gueri de sa fureur, & pour en rapporter la statue de Diane. Là ils furent tous deux sur le point d'être immolez par les mains d'Iphigenie même, prêtresse de Diane, & sœur d'Oreste. Mais après qu'elle les eut reconnus, elle leur livra le simulacre de la déesse, & s'enfuit avec eux en Grece. Pylade y épousa Electre, autre sœur d'Oreste, lorsque ce prince fut demeuré paisible possesseur du royaume de Mycenes, par la mort d'Alethés, fils d'Egyste, & qu'il vainquit & qu'il tua. * Euripide. Sophocle. Apollodore. Hygin. Natalis Comes.

PYLADE, *Pylades*, celebre pantomime, natif de Cilicie, parut à Rome du tems de l'empereur Auguste, & inventa une sorte de danse composée de sujets tragiques, de comiques, & de satiriques, dans laquelle il representoit par des gestes ingenieux, tout ce que le discours auroit exprimé. Il fit une troupe à part, sans se mêler dans les tragedies & comedies ordinaires, & se fit admirer du peuple par l'artifice de ces comedies muetes, dont les acteurs ne parloient que par les divers mouvemens du corps, des doigts & des yeux. Bathylle exerça avec lui le même art; mais il n'excelloit que dans les sujets comiques ou satiriques; & Pylade réussissoit beaucoup mieux dans les sujets tragiques, graves & serieux. C'est pourquoi ils firent deux bandes. C'est ce Pylade qui disputa contre Hyllus son disciple, en presence du peuple Romain, pour sçavoir lequel des deux joueroit le personnage d'Agamemnon. Hyllus, pour le representer grand, s'éleva sur pieds: Pylade au contraire le fit réveur, insinuant par-là que le principal devoir d'un grand prince étoit de penser au bien de ses sujets. Pylade dit alors à son disciple: *Tu le fais long, & non pas grand.* * Plutarque, *sympos. l.* 7. Lucian, *de Pantomimi scena.*

PYLÆMENE, *Pilæmenes*, ancien roi de Paphlagonie dans l'Asie mineure, vers la côte du Pont-Euxin, laissa son nom aux rois qui lui succederent, & le rendit aussi commun entr'eux, que l'étoit celui d'Ariarathe aux rois de Cappadoce, de Ptolemée aux rois d'Egypte, & de Cesar aux empereurs Romains. Homere dans le second livre de l'Iliade, fait mention d'un Pylæmene qui étoit chef des Paphlagoniens au siege de Troye; & dans le cinquiéme livre il dit qu'il fut tué par Menelaüs. Justin parlant de l'alliance contractée entre Mithridate & Nicomede, pour la conquête de la Paphlagonie, qu'ils partagerent entr'eux, dit que Nicomede donna le nom de Pylæmene à son fils, pour retenir ce royaume, sous prétexte de ce nom supposé, comme s'il l'eût remis entre les mains d'un prince de la race royale. Ce fut la raison pourquoi, selon le témoignage de Pline, la Paphlagonie fut appellée *Pylæmenie.* Xenophon parle d'un Corylas & d'un Otys ou Cotys, rois des Paphlagoniens; mais cela n'empêche pas que ces rois n'eussent aussi le nom commun aux princes de ce pays. Le nom de Pylæmene étant propre aux monarques de cette nation, on les distingua par des surnoms tirez des vertus, ou d'autres qualitez du corps & de l'esprit. Il est donc vrai qu'avant l'entrée des Romains en Asie, il y a eu plusieurs Pilæmenes rois de Paphlagonie; mais leurs actions ne se lisent point dans les histoires qui sont venues jusqu'à nous. Orose est le premier qui en fait mention, lorsqu'il parle de la guerre des Romains contre Aristonicus, frere d'Attalus, l'an de la fondation de Rome 672. & 82. avant Jesus-Christ. Quelque tems après le roi Pylæmene, ami du peuple Romain, ayant été dépouillé de son royaume par Mithridate, fut remis sur le thrône par les Romains; & après sa mort la Paphlagonie fut reduite en province. Les historiens neanmoins ne sont pas d'accord touchant le rétablissement de Pylæmene & la fin du royaume de Paphlagonie. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

PYLE, *cherchez* PILE.

PYLOS, petite ville du Belvedere en Morée. Elle est sur la petite riviere de Penée, à deux lieues de la mer, & environ autant de Castel Tornese, vers le nord.* Mati, *diction.*

PYNACKER (Corneille) étoit de Delft. Il nâquit en 1570. & mourut en 1645. Il fut professeur en droit à Groningue. Il composa un indice sur les controverses de Fachinæus. Il avoit de plus composé des commentaires sur divers livres des pandectes, & un nombre presque innombrable de conseils; mais on ne put jamais le porter à donner ces ouvrages au public: & la raison qu'il alleguoit, c'est qu'on ne pouvoit rien dire de nouveau. * *Voyez l'auteur des vies des professeurs de Groningue, pag.* 63.

PYRACMON, l'un des forgerons du dieu Vulcain, qui étoit toujours à l'enclume pour battre le fer. C'est ce qui est marqué par son nom; car πῦρ signifie *le feu*, & ἄκμων qui veut dire une *enclume.*

PYRAME, Babylonien, aima passionnément une jeune fille nommée Thysbé. Ces deux amans s'étant donné un rendez-vous sous un meurier, Thysbé y arriva la premiere, & fut attaquée par un lion, dont elle se sauva, mais ayant laissé tomber son voile en fuyant, la bête le dechira & l'ensanglanta. Pyrame ayant trouvé le voile de sa maîtresse ensanglanté, crut qu'elle avoit été devorée, & se tua de desespoir. Thysbé qui vit son amant mort se perça aussi le sein avec la même épée. Ovide décrit leurs amours *dans la quatriéme de ses metamorphoses*, & dit que leur mort a fait changer les mûres de couleur, & qu'elles sont devenues rouges de blanches qu'elles étoient auparavant. * Ovid. *metamorph. l.* 4.

PYRAMIDES, superbes monumens de l'antiquité, élevez par les rois d'Egypte. Elles sont à deux milles du Caire, & on commence à les voir dès qu'on est sorti de la petite ville de Dezize, qui en est à six milles. Ce qui les fait paroître de si loin, c'est qu'elles sont situées sur un terrain pierreux & infertile, qui est beaucoup plus élevé que la plaine. L'on ne peut voir sans étonnement ces masses énormes, que l'on n'admire pas tant pour la dépense incroyable qu'il a fallu faire pour achever un bâtiment si prodigieux, que parce qu'on ne peut comprendre comment il a été possible de monter si haut des pierres aussi grandes que celles que l'on y voit, dans le tems où la plûpart des inventions mechaniques étoient inconnues. Il y a trois grosses pyramides distantes l'une de l'autre d'environ deux cens pas; mais l'on ne sçauroit entrer que dans la plus grande, qui est du côté du nord. Elle est d'une élevation si prodigieuse, qu'on dit qu'elle a 520. pieds de hauteur, & de largeur 682. en carré. Quelques-uns tiennent qu'elle fut bâtie il y a plus de 3000. ans par un roi d'Egypte appellé *Cophtus*, par d'autres *Cheospes*, ou *Chemnis*; & disent que cette dépense lui fut inutile, parce qu'ayant opprimé le peuple, par la longue fatigue de ce bâtiment, on le menaça de brûler son corps après sa mort; ce qui l'empêcha d'y choisir sa sepulture, & l'obligea de commander qu'on l'enterrât dans un autre lieu secret. Plusieurs ne sçavent d'où on a pû

pû tirer ces grosses pierres, & en si grande quantité, parce qu'on ne voit que du sable aux environs ; mais ils n'ont pas pris garde que sous ce sable il y a de la roche vive qui fournissoit ces pierres, outre qu'il y a plusieurs montagnes fort peu éloignées, où la pierre ne manque pas. Quelques-uns disent aussi qu'on en amenoit de Saïd, c'est-à-dire de la haute Egypte, sur le Nil. On dit que ce prince employa pendant vingt-trois années, trois cens soixante mille ouvriers à ce travail. Pline qui en parle, ajoute qu'il y fut dépensé dix-huit cens talens seulement en raves & en oignons, les anciens Egyptiens étant grands mangeurs de raves & de legumes. Plusieurs croyent que ces pyramides étoient autrefois plus élevées sur terre qu'elles ne le sont presentement, & que le sable a caché une partie de leur base. Cela pourroit être, puisque le vent de tramontane soufflant de ce côté-là avec plus de violence qu'aucun autre vent, il y a plus porté de sable que n'ont fait les autres vents aux autres côtez. L'ouverture de la grande pyramide où l'on peut entrer, est un trou presque carré d'un peu plus de trois pieds de haut. Il est relevé du reste du terrain, & l'on y monte sur des sables que le vent jette contre, & qui le bouchent souvent ; en sorte qu'on est obligé de le faire ouvrir. On dit qu'autrefois il y avoit auprès de l'entrée une grosse pierre, qu'on avoit taillée exprès pour boucher cette ouverture, lorsque le corps devoit être mis dedans. Cette pierre la fermoit si juste, qu'on n'auroit pû reconnoître qu'on l'eût ajoûtée ; mais un bacha la fit enlever, quelque grande qu'elle fût, afin qu'on ne pût fermer cette pyramide. Sa forme est carrée, & en sortant de terre elle a onze cens soixante pas, ou cinq cens quatre-vingts toises de circuit. Toutes les pierres qui la composent ont trois pieds de haut & cinq ou six de longueur, & les côtez qui paroissent en dehors sont tous droits, sans être taillez en talus : chaque rang se retire en dedans de neuf ou dix pouces, afin de venir se terminer en pointe à la cime ; & c'est sur ces avances que l'on grimpe pour aller jusqu'au sommet. Vers le milieu il y a à l'un des coins, des pierres qui manquent, & qui font une bréche ou petite chambre de quelques pieds de profondeur. Elle ne perce pourtant point jusqu'au dedans. On ne sçait si les pierres en sont tombées, ou si elles n'y ont jamais été mises. Il y a grande apparence qu'on se servoit de cet endroit pour assurer les machines qui tiroient les matereaux en haut. C'est encore une raison qui a obligé de bâtir la pyramide, avec des degrez à chaque rang ; puisque si les pierres eussent été taillées en talus, & posées l'une sur l'autre sans qu'il y fût demeuré aucun rebord, il auroit été absolument impossible de conduire jusqu'à son sommet, les lourdes masses qu'on y a portées. On se repose ordinairement dans cette bréche, le travail étant grand à s'élancer ainsi trois pieds chaque fois, pour monter jusqu'au faîte.

Il y a environ deux cens huit degrez formez par le rebord de ces grosses pierres, dont l'épaisseur fait la hauteur de l'un à l'autre. Ce qui semble être pointu d'embas, a quinze à seize pieds de carré, & fait une plate-forme qui peut contenir quarante personnes. On a remarqué qu'un homme bien fort étant sur cette plate-forme ne pouvoit jetter une pierre au-delà de la pyramide, mais seulement sur le douziéme degré, ou un peu plus bas ; mais il n'est pas vrai qu'on ne puisse tirer une fléche plus loin que la pyramide ; car il est certain qu'une fléche tirée d'un bon bras, passera facilement trois cens quarante & un pieds, qui font la largeur de la moitié de la pyramide. Ceux qui y montent découvrent de-là une partie de l'Egypte, & le désert sablonneux qui s'étend dans le pays de Barca, & ceux de la Thebaïde de l'autre côté. Le Caire ne paroît presque pas éloigné de ce lieu, quoiqu'il en soit à neuf milles. On entre aussi dans la même pyramide, & il faut se pourvoir de lumieres pour cela. On passe la premiere entrée en se courbant, & l'on trouve comme une allée, qui va en descendant environ 80. pas. Elle est voûtée en dos d'âne, & apparemment toute entiere dans l'épaisseur du mur, puisqu'on n'y voit rien qui ne soit solide de tous côtez. Cette allée a assez d'élevation & de largeur pour y pouvoir marcher, mais son pavé baisse encore bien plus droit qu'un glacis, sans avoir aucun degré, & la pierre n'a que de legeres piqûres de pas en pas pour retenir les talons ; de sorte que pour s'empêcher de tomber, on est obligé de se tenir avec les mains aux deux côtez du mur. Les pierres sont si bien unies ensemble, qu'à peine peut-on appercevoir les jointures. Au bout de cette allée, on trouve un passage qui n'a d'ouverture que ce qu'il en faut pour laisser passer un homme. Il est ordinairement rempli de sable, qui n'est pas si-tôt poussé par le vent dans la premiere ouverture, qu'il suit le penchant de la pierre, & se vient tout rassembler en ce lieu-là. Lorsqu'on a ôté ce sable & qu'on a passé ce trou, en se traînant huit ou dix pas sur le ventre, on voit une voûte à la main droite qui semble descendre à côté de la pyramide. On trouve aussi un grand vuide, avec un puits d'une grande profondeur. Ce puits va en bas par une ligne perpendiculaire à l'horison, qui ne laisse pas de biaiser un peu : & quand ceux qui y descendent sont environ à soixante-sept pieds, comptant de haut en bas, ils trouvent une fenêtre carrée qui entre dans une petite grotte creusée dans la montagne, qui en cet endroit n'est pas de pierre vive : ce n'est qu'une espece de gravier fortement attaché l'un contre l'autre. Cette grotte s'étend en long, de l'orient à l'occident ; & de-là à quinze pieds en continuant de descendre en bas, est une coulisse fort panchante, & entaillée dans le roc. Elle approche presque de la ligne perpendiculaire, & est large environ de deux pieds & un tiers, & haute de deux pieds & demi. Elle descend cent vingt-trois pieds en bas, après quoi elle est remplie de sable & de fiente de chauve-souris. On croit que ce puits avoit été fait pour y descendre les corps que l'on déposoit dans les cavernes qui sont sous la pyramide.

Après qu'on est arrivé à ce grand vuide, où le puits est à la gauche, on est obligé de monter sur un rocher, dont la hauteur est de vingt-cinq ou trente pieds. Au dessus est un espace long de dix ou douze pas ; & quand on l'a traversé, on monte par une ouverture qui n'est pas plus large que le passage où l'on est obligé de se traîner ; mais qui a pourtant assez d'élevation pour y marcher sans qu'on se baisse. Il n'y a point de degrez non plus qu'au reste : on y fait seulement des trous de chaque côté, qui sont de distance en distance. On y met les pieds en s'écartant un peu, & l'on s'appuye contre les murs, qui sont de pierres de taille fort polies, & jointes ensemble, avec autant d'adresse que toutes les autres. Les niches vuides que l'on y voit, de trois en trois pieds, & qui en ont un de largeur, & deux de hauteur, donnent lieu de croire qu'elles étoient autrefois remplies d'idoles. Ce passage est haut de quatre-vingts pas, & on n'y sçauroit monter sans beaucoup de peine. On trouve au-dessus un peu d'espace de plein-pied, & ensuite une chambre qui a trente-deux pieds de long & seize de large. Sa hauteur est de dix-neuf pieds ; & au lieu de voûte, elle a un plancher ou lambris tout plat. Il est composé de neuf pierres, dont les sept du milieu sont larges chacune de quatre pieds, & longues de seize. Les deux autres qui sont à l'un & à l'autre bout, ne paroissent larges que de deux pieds seulement : cela vient de ce que l'autre moitié de chacune est appuyée sur la muraille. Elles sont de la même longueur que les sept autres, & toutes les neuf traversent la largeur de cette chambre, ayant chacune un bout appuyé sur la muraille qui est de l'autre côté. Cette chambre dont les murs sont fort unis, ne reçoit aucun jour : & dans le bout qui est opposé à la porte, il y a un tombeau vuide fait tout d'une piece. Il est long de sept pieds, & large de trois, & a trois pieds quatre pouces de hauteur, & cinq pouces d'épaisseur. La pierre en est d'un gris tirant sur le rouge pâle, & à peu près semblable au porphyre. Quand on la frappe, elle rend un son clair comme une cloche. Elle est fort belle lorsqu'elle est polie, & d'ailleurs si dure, que le marteau a peine à la rompre. Il y a une autre chambre à côté de celle-ci ; mais plus petite, & sans aucun sepulcre. C'est-là le plus haut endroit où l'on puisse aller audedans de la pyramide, qui n'a pour toute ouverture, que le passage d'en bas, au-dessus duquel est une pierre en travers, qui a onze pieds de long & huit de large. Vers cette entrée est un écho qui repete les paroles jusqu'à dix fois. Le défaut de jour dans toute la pyramide, est cause qu'on y respire un air extrêmement

étouffé. La flamme des flambeaux que l'on y porte paroît toute bleue, & l'on s'en fournit toujours d'un fort bon nombre, puisque s'ils venoient à s'éteindre lorsqu'on est monté bien haut, il seroit absolument impossible d'en sortir. Les deux autres pyramides ne sont ni si hautes, ni si grosses que la premiere. Elles n'ont aucune ouverture, & quoiqu'elles soient aussi bâties par degrez, on n'y peut monter, à cause que le ciment dont l'une & l'autre est enduite, n'est pas assez tombé. Elles paroissent d'en-bas tout-à-fait pointues dans leur sommet. On attribue ces superbes monumens à celui des Pharaons, qui fut englouti dans la mer Rouge. On prétend que les deux moindres étoient pour la reine sa femme, & pour la princesse sa fille, & que leurs corps y ayant été mis, on les a fermez ensuite, en sorte que l'on ne peut reconnoitre de quel côté en étoit l'entrée. La grande étoit, dit-on, destinée pour ce monarque; & comme il n'a pas eu besoin de tombeau, elle est toujours demeurée ouverte. Devant chacune des trois pyramides, il paroît des restes de certains bâtimens carrez, qui semblent avoir été des temples. A quelques pas de la pyramide ouverte, on voit une idole, que les Arabes appellent *Abou-elhaoun*, c'est-à-dire, *pere de Colonne*; & Pline l'appelle *Sphinx*. C'est un buste taillé dans le roc vif, qui semble être de cinq pierres ajustées les unes sur les autres: mais y regardant attentivement, on reconnoît que ce qui paroissoit être les jointures des pierres, ne sont que des veines de roc. Ce buste represente un visage de femme, avec son sein; mais il est d'une prodigieuse grandeur, ayant vingt-six pieds de haut; & depuis son oreille jusqu'à son menton, il y a quinze pieds. Le haut de sa tête est ouvert, & ce trou par où un homme peut entrer aisément, va s'étrecissant en-dedans jusqu'au sein, où il finit. Les Payens adoroient cette idole, & la consultoient pour en recevoir des oracles au soleil levant. Ce qui fait présumer que celui qui vouloit seduire le peuple par ses fausses predictions, montoit la nuit avec une échelle sur la tête de ce Sphinx, & descendoit dans le trou, d'où sa voix sortoit dès que le soleil étoit levé. Les anciens Egyptiens croyoient que le corps du roi Amasis étoit enfermé dedans; d'autres disent que ce fut un roi d'Egypte qui fit tailler cette figure, en memoire d'une certaine Rhodopé, Corinthienne qu'il aimoit fort. Il y a une autre pyramide à seize ou dix-sept milles du Caire, qu'on appelle *la pyramide des momies*, à cause qu'elle est proche du lieu où elles se trouvent. Elle est aussi grande que les deux moindres des trois dont il vient d'être parlé, mais bien plus rompue. Elle a cent quarante-huit degrez de grosses pierres, pareilles à celles des autres, & il manque un espace à son sommet, qui semble n'avoir jamais été achevé. Son ouverture qui est du côté du nord, a trois pieds & demi de largeur, & quatre de hauteur. On descend au-dedans encore plus bas qu'à la grande pyramide, & il n'y a rien à observer qu'une salle au fond, dont le plancher est d'une élévation extraordinaire. Quelques-uns font venir le mot de pyramide du grec πυρὸς, *froment*, & de ἀμάω, *j'assemble*, *je moissonne*, prétendant que le patriarche Joseph fit bâtir plusieurs greniers en pointe, pour y amasser le bled d'Egypte: ce qui a fait inventer les pyramides. Les autres le dérivent de πῦρ, *feu*, à cause qu'elles s'élevent de même que le feu monte. * Pline, *l.* 36. *c.* 12. Vattier, *Egypte*. Poulet, *voyage de Levant*. Vincent le Blanc. Monconis. Thevenot, *voyage*. *Dict. des Arts*. Rollin, *hist. ancienne*, *tome* 1.

PYRENE'ES, montagnes, separent la France de l'Espagne & s'étendent de la mer Mediterranée à l'Ocean l'espace de quatre-vingt-cinq lieues en longueur, leur largeur est differente selon les lieux; la plus grande est de quarante à cinquante lieues. Elles commencent au port de Vendres, dans le Roussillon, sur la Mediterranée, & à saint Jean de Luz dans la Biscaye Françoise sur l'Ocean, d'où elles s'étendent jusqu'à saint Sebastien, fameux port dans la Biscaye Espagnole, à Pampelune dans la Navarre, à Venasca dans l'Aragon, à Lerida & à Tortose dans la Catalogne. Dans la France, il y a cinq petits pays le long de ces montagnes: la Biscaye, la principauté de Bearn, & les comtez de Bigorre, de Comminges, & de Roussillon. Dans l'Espagne il y en a quatre; la Biscaye, la Navarre, l'Aragon, & la Catalogne: elles ont divers noms, selon les divers lieux qu'elles voisinent. Ainsi on les nomme *Col de Pertuis*, entre la Catalogne & le Roussillon; & il y a du même côté *Monte Ganigo*, *Sierra do Guara*, *Col de la Prexa*, *Col de l'Argentiere*, & *Porto de Viella*. Celles qu'on voit entre la Gascogne & l'Aragon, sont *Monts de Jacca* & *de sainte Christine*, dans la Navarre; *Monts d'Aldule*, entre Pampelune & saint Jean Pié-de-Port. Les anciens ont crû que les Pyrenées s'étendoient par toute l'Espagne jusqu'à l'Ocean Atlantique; & ils n'avoient pas tout-à-fait tort, toutes les autres montagnes d'Espagne, n'étant que des rameaux de celles-ci. Elles sont effroyablement hautes, & si serrées, qu'elles laissent à peine cinq routes étroites pour passer de France en Espagne. La premiere, de saint Jean de Luz, à S. Sebastien, & de-là le long du mont *S. Adrien* à Vittoria dans la Biscaye. La seconde, de Bayone par Annoa, à Maya, qui est à l'extrémité orientale de la Navarre, & de Maya à Pampelune. La troisiéme, de saint Jean-Pié-de-Port à Taraffa, & à Pampelune. La quatriéme, du comté de Cominges en Aragon. La cinquiéme, du Languedoc en Catalogne par la montagne de Salses, & par Perpignan. Tous ces passages sont si étroits, si rudes, & si montueux, qu'il n'y a qu'un mulet qui puisse y passer. La quatriéme route a encore ceci de particulier, que les montées & les descentes en sont si rudes, qu'à peine un mulet peut s'y soutenir; & la cinquiéme est coupée de marêts. * Strabon, *l.* 3. Dion. *l.* 53. Ortelius. Briet. Merula. Sanson. Duval. Alv. de Colmenar, *delices de l'Espagne*.

PYRGOTELE, fameux sculpteur, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*. Ce prince en faisoit si grand cas, qu'il défendit à tout autre ouvrier que lui, de le representer en relief; comme il voulut que le seul Appellés eût la permission de le peindre. C'est ce que nous dit Pline dans le livre VII. *de son histoire naturelle*, *c.* 38. selon la division du pere Hardouin. Horace, qui dit que le seul Appellés eut la permission de peindre Alexandre, & le seul Lysippe de le jetter en fonte, ne nous dit rien de Pyrgotele. Quinte-Curce ne dit pas un mot de tout cela. On prétend que le cachet de Michel Ange, que l'on possede en France, & qui est une cornaline, sur laquelle on croit voir la figure d'Alexandre, & une vendange, est un ouvrage de Pyrgotele.

PYRMONT, bourg celebre pour ses eaux minerales. Il est dans le cercle de Westphalie, à six lieues de Lemgow vers le levant. Pyrmont est chef du comté qui porte son nom, situé au levant de celui de Lemgow. Il appartient aux comtes de Waldeck, à la reserve de la petite ville de Lugde, dont les évêques de Paderborn sont les maîtres. * Mati, *diction*.

PYRRHA, *voyez* DEUCALION.

PYRRHIQUE, danse de gens armez, qui étoit en usage chez les anciens, & tiroit son origine de Pyrrhus, selon quelques-uns, ou selon d'autres, de Pyrrhicus, Lacedemonien. Quoiqu'elle se dansât ordinairement à pied, quelques auteurs, & Festus entr'autres, en ont étendu le nom jusques sur les combats de chevaux qui se faisoient par de jeunes gens, tel qu'étoit celui dont Virgile nous a laissé la description dans le V. livre de l'Eneïde. C'étoit sur-tout à Sparte que les jeunes gens armez de toutes pieces, s'exerçoient à cette danse. Jules Scaliger témoigne de lui-même, qu'étant encore jeune, il la representa plusieurs fois en presence de l'empereur Maximilien; & que ce prince surpris de le voir se remuer avec tant de facilité, sous des armes si pesantes, s'écria qu'il falloit que cet enfant n'eût point d'autre lit ou d'autre berceau que sa cuirasse. * Pline, *l.* 7. *c.* 55. Athenée. Scaliger, *poët*.

PYRRHON, philosophe Grec, natif d'Elis au Peloponnese, chef de la secte des Sceptiques, exerça la profession de peintre, & fut ensuite auditeur de Dryson, ou plûtôt Bryson, comme il est dit dans Suidas. Depuis il devint disciple d'Anaxarque d'Abdere, & s'attacha si fort à lui, qu'il le suivit dans les Indes, pour voir les Gymnosophistes. Il disoit que la nature des choses dépendoit du préjugé des loix & de la coutume; & qu'il n'y avoit rien d'honnête ou de malhonnête, d'in-

juste ou d'équitable, de bon ou de mauvais en soi. Pyrrhon étoit extrémement solitaire, & attaché à ses méditations philosophiques. Il vécut près de 90. ans, & fut tellement respecté par ceux de son pays, qu'ils le créérent souverain pontife de leur religion. Ce philosophe vivoit du tems d'Epicure & de Theophraste, vers la CXX. olympiade, & l'an 300. avant Jesus-Christ. Ses sectateurs n'ont pas été seulement appellez *Pyrrhoniens*, de son nom : ils ont eu trois ou quatre autres noms, qui se rapportent tous aux doutes dont ces philosophes faisoient profession, dans une recherche continuelle de la verité. C'est ce qui les a fait nommer *Ephetiques*, *Zetetiques*, *Aporetiques*, & plus communément encore, *Sceptiques* c'est-à-dire, *inquisiteurs*, *suspendans*, *douteux*, *examinateurs*. La fin dans laquelle cette secte établissoit son souverain bien, étoit de posseder une situation d'esprit exemte de toute passion, par le moyen de l'*Ataraxie* qui regle les opinions ; & de la *Metriopathie*, qui modere les passions, de telle sorte qu'elle jouisse d'un parfait repos, tant à l'égard de la volonté, que de l'entendement. Ils disoient qu'il n'y a que la seule époque ou suspension d'esprit, qui puisse nous mettre dans cet heureux état. Cette époque, dont on a tant parlé, ne se peut acquerir que par un examen bien exact des apparences du vrai & du faux, qui se trouvent en toutes choses. Pour cela les Sceptiques avoient inventé une topique particuliere, qui contenoit dix moyens pour examiner tout ce qu'on leur proposoit. Quelques-uns les ont reduits à trois, & ceux-ci se rapportent à un, qui est le plus general de tous. C'est celui de la relation, par lequel les Sceptiques prétendent que nous ne jugeons que par comparaison : ce qu'ils énoncent en ces termes, *omnia sunt ad aliquid*. Les curieux pourront consulter Diogene *Laërce*, *in vita Pyrrhon. lib.* 9. Sextus, *l.* 1. *Hypot. c.* 14. la Mothe le Vayer, *de la vertu des Payens*, *part.* II. Vossius, *de sect. philos. c.* 20. Bayle, *diction. critique*; La vie de Pyrrhon, traduite de Diogene Laërce, par M. de la Monnoie, avec des notes, dans les mem. de litter. recueillis par le P. Desmolets, *t.* 3. *p.* 2.

PYRRHUS, surnommé *Neoptoleme*, fils du fameux *Achille*, & de *Deidamie*, fut élevé à la cour du roi Lycomedes son ayeul maternel, jusqu'au tems que les Grecs persuadez qu'on ne pouvoit prendre Troye sans lui, le firent venir au siege de cette ville, après la mort d'Achille son pere. Il s'y distingua par plusieurs exploits, qui dégenererent souvent en cruautez ; car ce fut lui qui massacra le roi Priam, & qui précipita le jeune Astyanax, fils d'Hector, du haut d'une tour. Andromaque, veuve de ce dernier, lui échut en partage, après la prise de Troye, & il en fit sa femme, selon quelques-uns, ou sa maîtresse, selon d'autres. Quoi qu'il en soit, elle donna un fils à Pyrrhus, qui, selon quelques-uns, s'établit à Phtia dans la Thessalie ; &, selon d'autres, dans l'Epire. Pyrrhus avoit évité le naufrage, dans lequel avoit été ensevelie une partie des princes Grecs, à leur retour de Phrygie ; & ce fut par les conseils du devin Helenus, fils de Priam. Depuis, il devint amoureux d'Hermione, fille de Menelaüs, laquelle il épousa, quoiqu'il eût encore une autre femme nommée *Lanasse*, outre Andromaque. Mais Hermione, jalouse de cette derniere, resolut de s'en défaire ; & n'y ayant pû réüssir, elle communiqua ses chagrins à Oreste, qui avoit été amoureux d'elle avant que Pyrrhus l'eût épousée. Oreste vengea Hermione en se vengeant lui-même, & assassina Pyrrhus dans le temple de Delphes. * Homere. Euripide. Ovide, *in Heroid.* Eustathius, *in Homer.* Servius, *in Æneid.* Dictys, *livre* 6. Bayle, *dictionaire critique*.

PYRRHUS, de Berée, pere de *Sopater* ou *Sopatre*, celui qui devoit accompagner saint Paul jusques en Asie. Il faut remarquer que le mot de *Pyrrhus* ne se trouve que dans la vulgate, & peut-être dans un petit nombre d'autres exemplaires au livre des *actes*, *chap. XX. vers.* 4. où il est parlé de Sopater. Il y a seulement dans la plûpart des exemplaires grecs, *Sopater de Berée*.

PYRRHUS, roi des Epirotes, étoit du sang des Æacides, & descendoit d'Achille. Son pere l'avoit laissé extrémement jeune, sous la tutelle de Glaucias, qui refusa de le remettre entre les mains de ceux qui ne le demandoient que pour le faire mourir. Il se retablit malgré ses ennemis, & se défit de Neoptoleme, qui étoit son competiteur à la couronne. Pyrrhus étoit extrémement ambitieux, & après avoir rempli toute la terre du bruit de sa valeur, il monta sur divers thrônes ; mais il étoit aussi propre à perdre des royaumes, qu'à les acquerir. Il commença de donner des marques de sa bravoure à la bataille d'Ipsus, sous la CXIX. olympiade, vers l'an 304. avant Jesus-Christ. Dans la suite il défit Demetrius, qui avoit été chassé de Macedoine par ses sujets, & se rendit maître de son état, vers la CXXII. olympiade, & l'an 292. avant Jesus-Christ. Mais sept mois après il fut chassé par les Macedoniens, qui ne vouloient point d'un étranger pour leur souverain. Quelque-tems après, à la sollicitation des Tarentins, Pyrrhus eut guerre contre les Romains, & passa la mer avec toutes les forces de l'Epire, de la Macedoine & de la Thessalie. On compte trois principales batailles qu'il leur donna. La premiere fut livrée en l'an 281. avant Jesus-Christ, près d'Heraclée, dans la grande Grece, sur la riviere de Siris. Pyrrhus y perdit plus de monde que les Romains, qui ne lui abandonnerent le champ de bataille, que par la terreur des élephans, jusqu'alors inconnus dans l'Italie. Le vainqueur fut si peu satisfait de sa victoire, qu'il avoua qu'il étoit perdu, s'il en remportoit encore une autre qui lui couta si cher. On députa vers lui C. Fabricius, pour retirer les prisonniers, qui furent délivrez sans rançon : depuis, Fabricius livra à ce prince son medecin, qui s'étoit obligé de le faire mourir. Cyneas, qui demandoit la paix, fut renvoyé sans avoir pû faire recevoir des presens très-considerables, dont il étoit chargé pour eux. Ces honnêtetez reciproques furent suivies de la bataille d'Ascoli dans la Pouille, l'an 279. avant Jesus-Christ. La victoire fut assez douteuse : Pyrrhus y perdit pourtant plus d'hommes que les Romains, & y fut lui-même blessé. Peu après il passa dans la Sicile, & y gagna en l'an 276. & 277. avant Jesus-Christ, deux batailles contre les Carthaginois, & prit Eryx, avec quelques autres places. Mais l'insolence des siens le rendit odieux : de sorte qu'après avoir levé le siege de Lylibée, il fut contraint de repasser en Italie, où il étoit rappellé par ceux de Tarente, extrémement pressez par les Romains. Alors dans une troisiéme bataille donnée dans la Lucanie, il fut entierement défait en l'an 265. avant Jesus-Christ, par le consul Curius Dentatus ; de sorte que l'année suivante, qui étoit la 3. de la CXXVI. olympiade, il repassa en Epire avec sept mille hommes de pied & cinq mille chevaux. Il leva bientôt une nouvelle armée, attaqua Antigone Gonatas roi de Macedoine, le défit, & peu après se rendit maître de cet état. Ensuite il entra dans le Peloponnese, & ravagea le pays des Lacedemoniens ; mais il fut obligé de lever le siege de devant Sparte. De-là il prit la route d'Argos, où il fut assommé d'une tuile que lui jetta sur la tête une femme, dont il vouloit tuer le fils, la 5. année de la CXXVII. olympiade, & 272 avant J. C. Elien remarque qu'une chouette se posa sur la javeline de ce prince, la nuit avant qu'il fut tué. C'est à lui qu'on attribue l'invention du jeu des échecs. * Elien *l.* 10. *c.* 7. *hist. animal.* Justin, *l.* 17. 24. & 25. Plutarque, *en sa vie*. Tite-Live, *l.* 13. & 14. Polybe. Florus. Orose. Bayle, *diction. critique*.

PYRRHUS, roi d'Epire, petit-fils du précedent, succeda à son pere *Alexandre*, & fut sous la tutelle de sa mere Olympias. Sa minorité rendit les Etoliens assez injustes pour entreprendre de lui enlever une partie de l'Acarnanie. C'étoit celle qui étoit échue à son pere dans un partage de conquêtes qu'il avoit fait avec eux. Olympias eut recours à Demetrius roi de Macedoine ; & pour l'engager plus fortement à la secourir, elle lui donna en mariage Phthia sa fille. Justin qui raconte tout cela dans son livre XXVIII. nous laisse là, sans nous apprendre d'autres suites du dessein des Etoliens, que l'irruption qu'ils firent sur les frontieres de l'Epire au tems de Ptolemée, frere & successeur de notre Pyrrhus. Il faut qu'il y ait là du vuide ; car sans doute il se passa quelques années entre la minorité & la mort de Pyrrhus. La princesse Olympias fit empoisonner une maîtresse qu'avoit ce prince, & qui ne lui plaisoit pas. Ptolemée, qui succeda à

Pyrrhus son frere, ne lui survécut pas beaucoup. Leur mere les suivit bientôt, ayant été accablée de la perte de ses deux fils. Il ne restoit que deux princesses de la famille royale, *Nereis* & *Deidamie*, sœurs d'Olympias, & filles de Pyrrhus l'ayeul de celui-ci. Nereis fut femme de Gelon roi de Sicile. Deidamie fut tuée auprès de l'autel de Diane, pendant une sedition. Les dieux, pour punir ce crime, affligerent les Epirotes en tant de manieres qu'ils furent presque reduits à rien par la famine, & par les guerres civiles & étrangeres. * Justin. Athenée.

PYRRHUS, moine Monothelite, fut fait patriarche de Constantinople après Sergius vers l'an 639. Il fut convaincu d'avoir eu part à la mort de l'empereur Constantin fils d'Heraclius en 641. La crainte du châtiment le fit fuir en Afrique, où ayant trouvé Maxime, qui étoit un très-saint & très-docte religieux, il fut instruit par lui dans la créance orthodoxe. De-là il passa à Rome, où il presenta au pape Theodore, successeur de Jean IV. une profession de foi, par laquelle il abjuroit son heresie: ensuite de quoi il fut reçu à la communion de l'eglise. Mais il ne fut pas plûtôt sorti de Rome, qu'il répandit son poison dans Ravenne: ce qui le fit condamner & priver du sacerdoce par ce pontife, qui se voyant obligé de signer ce juste anathême, trempa sa plume dans le calice, où l'on avoit consacré le sang de Jesus-Christ. Depuis, Pyrrhus fut rétabli sur le siege episcopal de Constantinople en 655. mais il ne le tint que quatre mois & quelques jours. Par sa mort il fit place à Pierre, qui étoit infecté des mêmes erreurs. * Theophane, *in annal.* Nicephore, *in chron.* Baronius, *A. C.* 639. 642. 652. Anastase, *in vit. pontif. &c.*

PYRRO LIGORIO, *voyez* LIGORIO.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, philosophe, auteur de la secte dite l'*Italique*, nâquit à Sidon vers la XLVII. olympiade, environ 593. ans avant J. C. Son pere nommé *Mnesarchus* ou *Mnemarchus*, jouaillier, rapporta son fils à Samos, lieu de sa demeure, & le donna à élever à Hermodamas. Dans la suite pour s'instruire à fond de toutes les sciences, il consulta les plus grands hommes de la Grece & voyagea en Egypte, en Phenicie & dans la Chaldée, où il conversa avec les Mages, qui étoient les philosophes du pays. On prétend qu'il apprit plusieurs choses des Juifs. A son retour à Samos, ne pouvant souffrir la tyrannie de Polycrate; ou selon d'autres, de Silo son frere, qui lui avoit succedé, il se retira dans cette partie d'Italie, qu'on appelloit *la grande Grece*, d'où sa secte a pris le nom d'*Italique*. Il fit sa demeure ordinaire à Croton, à Metaponte, à Tarente, & dans les villes voisines, & eut beaucoup de part au gouvernement. On convient que rejettant le nom de *sage*, qu'on lui vouloit donner, il se contenta de celui de *philosophe*, ou d'*ami de la sagesse*. Jamblique ajoûte qu'avant que de recevoir ceux qui se presentoient pour être ses disciples, il les éprouvoit par un silence rigoureux de plusieurs années. Il possedoit diverses sciences; & quoique quelques-uns prétendent qu'il n'avoit rien écrit, les anciens nous assurent qu'il avoit composé plusieurs ouvrages, que nous n'avons plus, & dont Diogene *Laërce* fait mention: mais il excella particulierement dans les mathematiques; car ce fut lui qui inventa de nouvelles regles d'arithmetique, & qui perfectionna la géometrie, dont on ne connoissoit auparavant que les premiers élemens, trouvez par un certain Mœris. On remarque qu'il a été le premier des philosophes qui ait soutenu l'immortalité des ames: mais il enseignoit en même tems la metempsycose, ou transmigration des ames après la mort dans d'autres corps, & même des corps des hommes dans ceux des bêtes, & des corps des bêtes dans ceux des hommes. On croit que c'est la raison pour laquelle les Pythagoriciens s'abstenoient de manger de la viande; mais d'autres prétendent que ce n'étoit que le pretexte. Ils s'abstenoient aussi de manger des féves. Pythagore a enseigné, comme plusieurs autres anciens, que c'étoit la terre & non pas le ciel qui tournoit. Il enseignoit de deux manieres; 1. par des discours suivis. 2. par des sentences courtes & énigmatiques, sous lesquelles il comprenoit les plus importantes maximes de la morale. Il est le premier, selon Platon, qui enseigna que tout devoit être commun entre les amis; & ses disciples suivant cette maxime, mettoient tout ce qu'ils avoient en commun. Au reste on dit qu'on ne le vit jamais ni rire ni pleurer; & que ses disciples avoient tant de respect pour tout ce qui venoit de lui, que pour assurer quelque chose, ils s'expliquoient ordinairement par ces mots, *il l'a dit αὐτὸς ἔφα*. Divers auteurs l'ont accusé de magie; mais avec peu de raison, & ont publié à ce sujet cent contes fabuleux. Les uns ni les autres ne s'accordent pas entre eux touchant les diverses avantures de la vie de ce philosophe, ni avec Justin, qui dit que ceux de Metaponte l'adorerent comme un dieu. Cylon jeune homme de Crotone qu'il n'avoit pas voulu recevoir au nombre de ses disciples, mit le feu au logis où il s'étoit retiré avec plusieurs de ceux qui étudioient sous lui: ils y perirent tous excepté Pythagore, qui s'en sauva lui troisiéme. Dans sa fuite les Locriens lui refuserent l'entrée de leur ville; ceux de Tarente le firent sortir de la leur; & enfin il fut tué à Metaponte dans une émeute populaire âgé de 90. ans dans la quatriéme année de la LXX. olympiade, 497. ans avant Jesus-Christ. Dicearque assure que Pythagore s'étant retiré dans le temple des muses à Metaponte, s'y laissa mourir de faim. Hermippe rapporte que la guerre s'étant élevée entre les Agrigentins, & les Syracusains, Pythagore & ses disciples porterent les armes pour les Agrigentins; que ceux-ci ayant été défaits, Pythagore, plûtôt que de fouler un champ planté de féves, en fit le tour & se livra lui-même aux ennemis. Ce même auteur rapporte une autre histoire de Pythagore; mais qui paroît fabuleuse. Il dit qu'étant venu en Italie, il fit une fosse en terre, dans laquelle il se fit descendre; qu'il en sortit après bien du tems, comme s'il revenoit des enfers; & qu'ayant été instruit par sa mere de ce qui s'étoit passé pendant qu'il avoit été sous terre, il le rapporta aux assistans, pour les persuader qu'il étoit descendu veritablement aux enfers, où il avoit appris tout ce qui s'étoit passé sur terre. Pythagore étoit, selon Heraclide, âgé de 80. ans quand il mourut, quoique d'autres lui donnent 90. ou 99. ans de vie. Il avoit une femme nommée *Theano*, fille de Brontin Crotoniate, que quelques-uns disent n'avoir été que sa disciple. Cependant il eut d'elle un fils nommé *Telauges*, & une fille appellée *Damo*, qu'il éleva dans la philosophie. On dit qu'en mourant il recommanda à sa fille de ne point donner ses ouvrages à lire publiquement, & qu'elle ne voulut pas les vendre, quoiqu'on lui offrît une grosse somme. Quelques-uns ont dit que Pythagore a fleuri en Italie sous le regne de Numa Pompilius; mais il est beaucoup plus recent; car il ne peut être venu en Italie que sous le regne de Servius Tullius, comme le remarquent Ciceron & Tite-Live. On a encore à present un ouvrage attribué à Pythagore, intitulé *les vers dorez*; mais il est constant qu'ils ne sont point de lui. L'on peut voir dans Lucien un entretien agréable au sujet de Pythagore, dans *le dialogue des sectes*, ou des *philosophes à l'encan*, où l'on voit toute la doctrine de Pythagore tournée d'une façon très-ingenieuse. De tous les auteurs qui avoient écrit sa vie, il ne nous en reste que cinq; sçavoir Diogene *Laërce*, Malchus, dit *Porphyre*, Jamblique & l'Anonyme, dont Photius rapporte l'extrait dans sa bibliotheque, *cod.* 259. & M. Dacier de l'accadémie Françoise, qui a donné la vie de ce philosophe, & une traduction françoise des vers dorez, *en* 1606.

Il y a plusieurs autres PYTHAGORES. Diogene *Laërce* fait mention de quatre; l'un tyran de Crotone; le second athlete de Phliase; le troisiéme, de Zacynthe, que l'on dit avoir enseigné une philosophie mysterieuse, à qui l'on attribue l'*αὐτὸς ἔφα* & un quatriéme de Samos, peintre & sculpteur; à celui-ci on ajoûte deux autres sculpteurs, l'un de Reggio, & l'autre de Samos. On met un Pythagore athlete dans l'olympiade XLVIII. que l'on croit aussi philosophe; un medecin; un orateur; un auteur Grec, dont le siecle est incertain. Athenée fait aussi mention d'un autre PYTHAGORE; mais il y a bien de l'apparence que la plûpart de ces Pythagores ne sont que le philosophe, que l'on a multiplié suivant les diverses sciences ausquelles il s'étoit appliqué. * Athenée, *l.* 4. *&* 14. Elien, *l.* 17. *hist. animal. c.* 8. Diogene *Laërce*, *in Pythagor.* Diodore de *Sicile*. Plutarque. Clement. *Alexandrin.* Aulu-Gelle. Eusebe, &c. citez par Naudé, *apologie des grands hommes*, *c.* 10. Vossius, *de sect. philos. c.* 6.

& l. 4. de hist. Graec. La Mothe le Vayer, *de la vertu des Payens, II. part. &c.* Menage, *sur* Diogene *Laërce. Voyez* M. Dacier, *sur la traduction Françoise des vers dorez de Pythagore en 2. vol. in douze, avec le commentaire d'Hieroclés sur ces vers.*

PYTHARCHUS, de Cyzique, gagna la bienveillance de Cyrus, le fondateur de l'empire des Perses, qui lui donna les revenus de six villes voisines de Cyzique. Il voulut ensuite se rendre souverain de sa patrie, & il marcha contre elle avec des troupes; mais l'union de ses compatriotes rendit ses efforts inutiles. Agathocles cité par Athenée *liv. 1.* nomme les villes données à Pytharchus : c'étoit Pedase, Olympie, Camanthie, Sceptres, Artypse, & Tortyra.

PYTHEAS, *Pytheas*, geographe de Marseille, vivoit vers le tems d'Alexandre *le Grand*, & l'an 325. avant J. C. Il écrivit un traité *de ambitu terrae*, cité souvent par les anciens, & sur-tout par Strabon, qui l'a convaincu de diverses impostures, comme de ce qu'il dit qu'au-dessus de Thule on ne trouvoit plus ni mer ni terre; mais un corps composé de deux élemens. * Strabon, *l. 2. 3. 4. &* 7. Pline, *l. 37. c. 2.* Vossius, *de hist. Graec. l. 1. c. 18. & l. 4. c. 11. de philos. c. 11. §. 6. de mathem. c. 43. §. 1. &c.* Bayle, *diction critiq.*

PYTHEAS, *Pytheas*, Athenien, rheteur, contemporain, & ennemi de l'orateur Demosthene vers la CXII. olympiade, & l'an 330. avant Jesus-Christ osa parler en public, quoique fort jeune, pour dire son sentiment sur les resolutions que la republique prenoit au sujet d'Alexandre *le Grand*. Un citoyen, qui n'approuvoit point cette hardiesse, lui dit : *Et quoi, vous osez parler si jeune de choses si importantes?* A quoi Pytheas répondit sans se déconcerter : *Cet Alexandre, que vous estimez un dieu, n'est-il pas encore plus jeune que moi; pourquoi vous étonnez-vous qu'à mon âge je parle comme un homme doit parler?* * Plutarch. *in Apophtheg.*

PYTHERME, *Pythermus*, d'Ephese, historien Grec cité par Athenée. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Athenée, *l. 7.*

PYTHES, *Pythes*, certain homme très-riche en Lydie dans l'Asie mineure, du tems de Xerxés, vers l'an 480. avant J. C. s'appliquoit uniquement à faire valoir des mines d'or qu'il avoit découvertes. Comme il y faisoit perir un très grand nombre de gens, sa femme touchée de pitié, s'avisa de cette adresse pour guerir son mari de sa passion. Au retour d'un voyage, elle lui fit servir sur table plusieurs sortes de mets d'or massif. L'éclat de ces viandes extraordinaires lui plût d'abord; mais il se plaignit bientôt de leur dureté, & de ce qu'elles ne pouvoient servir à rassasier sa faim : d'où sa femme prit occasion de lui faire connoître son aveuglement, & le malheur où il s'exposoit, en ne cherchant que l'or. * Plutarque, *des vertus des femmes.* Polyen, *l. 8. c. 42.* Plin. *l. 33. c. 10.* Le pere Hardouin *sur* Pline, *l. XXXIII. sect. 47.*

PYTHIAS, fille d'*Aristote*, porta le nom de sa mere. Elle fut mariée trois fois. 1°. à *Nicanor*, selon le testament de son pere: 2°. à *Proclus*, issu de *Demarate* roi de Lacedemone : 3°. à *Metrodore*, le medecin, disciple de *Chrysippe* de Cnide, & maître d'*Erasistrate*. Les deux fils qu'elle eut de son second mariage, étudierent en philosophie sous Theophraste. Celui qu'elle eut de Metrodore porta le nom d'*Aristote*. Il paroît par quelques sentences, qui sont attribuées à Pythias, qu'elle avoit reçu de son pere une bonne éducation. * Sextus Empiricus, *advers. Mathem. cap. 12.* Ammonius *in vita Aristotel.* Diogenes *Laërt.* &c.

PYTHIUS (J.) ministre de la religion pret. reform. à Swartewaël a écrit pour combattre le livre des Préadamites d'Isaac la Peyrere, un ouvrage intitulé, *Responsio exetastica ad tractatum, cui titulus* : *Praadamita*, à Leyde 1656. *in douze.*

PYTHOCLES, *cherchez* PITHOCLES.

PYTHOLEON, *cherchez* PITHOLEON.

PYTHOM, ou *Python*, fils de *Mica*, & arriere-petit-fils de *Jonathan*, qui l'étoit de *Saül* premier roi d'Israël. Il en est parlé *I. Paralip. VIII. 35.*

PYTHON, rheteur de Byzance, n'est connu que par un trait qui donne une bonne idée de son esprit. Ses citoyens divisez étoient près de s'attirer beaucoup de malheurs; pour les detourner, voici comme il s'y prit : *Messieurs*, dit-il aux Byzantins assemblez, en leur faisant remarquer sa taille, *vous voyez comme je suis gros & replet ma femme l'est encore plus, & neanmoins un seul lit nous reçoit l'un & l'autre, quand nous sommes d'accord; lorsque nous sommes brouillez, la maison entiere n'est pas assez grande pour nous deux.* Ce trait d'ingenuité produisit l'effet que Python s'étoit proposé, & franchement elle le meritoit bien. * Leon, cité par Athenée, *l. 2.*

PYTHON, serpent d'une prodigieuse grandeur, fut produit par la terre après le déluge de Deucalion. La fable dit que Junon se servit de ce monstrueux serpent pour empêcher l'accouchement de Latone, aimée de Jupiter; & qu'il l'obligea de s'enfuir dans l'isle Asterie, qui fut depuis nommé *Delos*, où elle mit au monde Apollon & Diane. Mais Apollon étant devenu grand, tua ce serpent à coup de fléches; en memoire de quoi l'on institua les *Jeux Pythiens*. Strabon croit qu'il faut entendre par ce serpent, un très-mechant homme, qu'Apollon tua; mais les naturalistes disent que Python est un nom grec, tiré d'un mot, qui signifie, *pourrir* ou *putrefaction*; & qu'il marque les vapeurs & les exhalaisons épaisses qui sortirent de la terre après le déluge, & que le soleil dissipa par ses rayons. *Voyez* JEUX PYTHIENS. * Macrobe, *Saturn. l. 1. c. 17.*

PYTHON, nom de certains devins, que les Payens croyoient être inspirez d'Apollon, surnommé *Pythien*. D'autres disent que l'on donnoit ce nom à ceux qui rendoient des oracles, & qu'il vient du mot grec πυνθάνομαι qui signifie *interroger, consulter.* * Plutarch. *de defectu oraculorum.*

PYTHONISSE DE L'ECRITURE. Il est souvent parlé dans l'Ecriture-sainte des personnes qui avoient l'esprit de Python, & il est défendu aux Israëlites de les consulter. La plus fameuse est celle que Saül consulta; & qui fit revenir l'ame de Samuel. L'histoire en est rapportée. *I. Reg. c. 28.* Cette femme n'est point nommée. L'ancienne tradition des Hebreux, rapportée par saint Jerôme, portoit qu'elle étoit mere d'Abner, fils de Ner, general de l'armée de Saül; mais cette tradition n'a aucun fondement. L'histoire sacrée porte qu'après la mort de Samuel, Saül étant prêt d'en venir aux mains avec les Philistins, consulta le Seigneur; mais que le Seigneur ne lui repondit rien, ni en songe, ni par les prêtres, ni par les prophetes; qu'il dit à ses officiers : Cherchez-moi une femme qui ait un esprit de Python, pour la consulter. On lui dit qu'il y en avoit une à Endor : il se déguisa & s'en alla accompagné seulement de deux hommes chez cette femme, où il arriva la nuit. Il lui dit : Consultez pour moi l'esprit de Python, & invoquez celui que je vous dirai. Elle fit d'abord difficulté de l'exécuter à cause des défenses qu'en avoit faites le roi Saül; mais celui qui la consultoit, qui étoit Saül même, qu'elle ne connoissoit point, l'ayant assuré qu'il ne lui feroit fait aucun mal, la Pythonisse lui demanda qui il vouloit qu'elle lui fit voir. Saül lui répondit : Faites-moi venir Samuel. La femme ayant vû paroître Samuel, jetta un grand cri, & dit à Saül : Pourquoi m'avez-vous trompé? vous êtes Saül. Le roi lui demanda ce qu'elle avoit vû, & elle dit qu'elle voyoit des dieux ou un dieu (c'est-à-dire un homme plein de majesté) qui sortoient de la terre. Saül l'interrogea comment il étoit fait. Elle lui dit que c'étoit un vieillard couvert d'un manteau. Saül reconnut que c'étoit Samuel, se prosterna devant cette ombre, & lui demanda ce qui lui devoit arriver. Il lui fut predit qu'il devoit être livré aux Philistins, & que demain Saül & ses enfans seroient en la compagnie de celui qui leur parloit. C'est ainsi que cette histoire est rapportée dans le texte de l'écriture. La question est de sçavoir si ce fut veritablement l'ame de Samuel qui revint, & qui parla à Saül, & si cela se fit par les enchantemens de la Pythonisse, ou si ce fut seulement un phantôme, ou si tout se passa dans l'imagination de Saül, ou si ce ne fut qu'une illusion de la Pythonisse. S. Justin, Origene, Sulpice *Severe*, Anastase *Sinaïte*, & plusieurs autres commentateurs, croyent que ce fut veritablement l'ame de Samuel. S. Augustin traite la chose problematiquement; mais il parle d'une maniere qui fait connoître que son

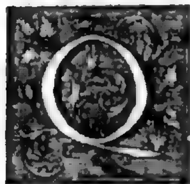
ſentiment particulier eſt, que ce ne fut qu'un phantôme. S. Eucher, évêque de Lyon, Bede, S. Anſelme, Raban, & pluſieurs autres commentateurs, ont ſuivi le ſyſtême de S. Auguſtin. Theodoret, & Leon Patricie, ont cru que c'étoit un ange ou une figure de Samuel. Euſtache d'*Antioche* a condamné ouvertement le ſentiment d'Origene, & a prétendu que cette apparition prétendue de l'ame de Samuel, n'étoit qu'un effet des preſtiges du demon. C'eſt le ſentiment de Tertullien, dans le livre de l'ame, des auteurs des queſtions attribuées à ſaint Juſtin & à ſaint Auguſtin, de Methodius, de ſaint Baſile, de ſaint Gregoire de *Nazianze*, de ſaint Gregoire de *Nyſſe*, de ſaint Jerôme, de ſaint Cyrille d'*Alexandrie.* Philaſtre, évêque de Breſſe, le tient ſi certain, qu'il met au nombre des hereſies, le ſentiment de ceux qui tiennent que la Pythoniſſe a eu le pouvoir d'évoquer l'ame de Samuel. La plûpart des nouveaux commentateurs ſont de l'avis d'Euſtathe, & ſe fondent principalement ſur ce qu'il n'eſt pas à croire que les ames des Juſtes fuſſent ſoûmiſes à l'empire des démons. Cependant le texte de l'Ecriture parle de ce ſpeĉtre comme de la veritable ame de Samuel; Saül le reconnoît pour Samuel; ils ſe parlent, & Samuel lui prédit ce qui lui devoit arriver. Ceux qui diſent que ce ne fut pas par la vertu de la Pythoniſſe, mais par une permiſſion particuliere de Dieu, que l'ame de Samuel revint pour parler à Saül, & que la Pythoniſſe fut elle-même ſurpriſe, quand elle vit paroître l'ame de Samuel, évitent la principale difficulté qu'il y a dans l'opinion de ceux qui croyent que c'eſt l'ame veritable de Samuel qui apparut à Saül. Dieu permet quelquefois que les faux prophetes, comme Balaam, diſent la verité; il a pû de même permettre que la Pythoniſſe fit revenir veritablement l'ame de Samuel. Le texte ſemble porter plus naturellement à cette explication qu'aux autres. * Euſtath. *de Engaſtrimyto.* Leo Allatius, *in Syntagmate de Engaſtrimyto.* Les Commentateurs ſur le *chap. 28. du I. Liv. des Rois.* Il eſt parlé dans les actes des apôtres, (*chap. XVI. v. 16.*) d'une ſervante poſſedée d'un eſprit de Python, qui rendit témoignage à la verité de la religion de Jeſus-Chriſt, que Paul annonçoit, & qui ſuivoit cet apôtre & ſes compagnons, criant: Ces hommes ſont des ſerviteurs du Dieu très-haut, qui vous annoncent la voie du ſalut. Saint Paul commanda au nom de Jeſus-Chriſt à cet eſprit de ſortir du corps de cette fille; & il en ſortit à l'heure même. * *Act.* 16. *v.* 16.

PYTHONISSE ou PYTHIENNE, prêtreſſe d'Apollon, laquelle rendoit des oracles à Delphes, dans le temple conſacré à ce dieu, ſurnommé *Pythien. Voyez* DELPHES. On donnoit auſſi ce nom à toutes les femmes qui ſe mêloient de prédire l'avenir, & ſe vantoient d'être inſpirées de ce dieu. Les Grecs les appellent Ἐγγαστρίμυθοι, comme qui diroit ayant la parole dans le ventre; parce qu'on croyoit qu'elles étoient poſſedées du démon, qui les faiſoit parler. On croit que le poëte Euryclés eſt le premier inventeur de cette ſorte de devination. Les perſonnes qui étoient agitées de cet eſprit, paroiſſoient tout en furie, faiſoient des mouvemens extraordinaires, parloient d'une voix baſſe, grêle & inarticulée; enfin elles ſe vantoient de prédire l'avenir, de faire des miracles, & même d'évoquer les morts des enfers. * Leo Allatius, *in Euſtathium. Syntagma de Engaſtrimyto.*

PYTHONISSE, fameuſe courtiſane d'Athenes, maîtreſſe d'Harpalus, qu'il entretint comme une reine pendant ſa vie, & à qui il fit dreſſer un tombeau magnifique après la mort. * Diod. *l.* 17.

PYTHOPOLE, ville d'Aſie dans la Myſie; & une autre ville de même nom dans la Carie. * Stephan. Pollien, *l.* 8. *c.* 42.

Q



CETTE lettre muette semble aussi inutile que le K, parce que le C peut avoir la même signification, & servir à leur place. Aussi elle n'a point toûjours été en usage parmi les Latins, qui apparemment l'ont empruntée du Koph des Hebreux, & ne l'ont employée que pour joindre l'U vocale, avec une autre lettre vocale. Il est facile de remarquer que le Q ne peut se mettre dans la diction sans l'U. Les Latins changent souvent cette lettre en C, comme *sequor*, *secutus*, *loquor*, *locutus*, *&c.* Les François, les Italiens & les Espagnols ont emprunté la lettre Q des Latins. La langue angloise l'employe plus souvent que l'allemande, chez qui l'usage de cette lettre est rare, aussibien que chez les Hongrois & les Esclavons, qui ne s'en servent que pour les mots tirez des Latins. Q. étoit chez les anciens une lettre numerale, qui signifioit 500. & quand on mettoit une barre au-dessus, 5000.

QU

QUADES, *Quadi*, peuples de l'ancienne Germanie, qui, selon Cluvier, habitoient entre le Danube, la Bohême, & la riviere de Marck, & qui depuis s'étendirent dans la Hongrie, entre deux villes fort celebres, Erlaw & Vaccia. Sanson croit qu'ils habitoient la Moravie d'aujourd'hui. Ces peuples étoient extrêmement belliqueux. On voit dans l'histoire de Tacite qu'ils étoient joints aux Marcomans; & du tems de M. Antonin dans le II. siecle, ils passerent le Danube, & se jetterent sur les terres de l'empire avec les Marcomans. Marc-Aurele leur fit la guerre avec succès; & on rapporte que ce fut dans cette expedition que les soldats Chrétiens de la legion Melitine obtinrent par leurs prieres de l'eau du ciel, dans le tems que l'armée étoit prête de perir de soif. Dans les siecles suivans ils en firent de même; & du tems de Valentinien, joints à leurs voisins, ils s'avancerent jusqu'à Aquilée. * Tacite. Ptolomée. Eutrope. Ammien Marcellin. Dion. Strabon. Julius Capitolin. Tertullian. *ad Scapul. in apologetic.* &c. en font mention, & Cluvier, *descript. German. & introduct. geogr.* Sanson, *geogr.*

QUADRAGESIME, sixiéme Dimanche avant Pâques, *cherchez* CARESME.

QUADRATUS, gouverneur de Syrie, *voyez* NUMIDIUS QUADRATUS.

QUADRATUS, disciple des apôtres, fut fait évêque d'Athenes après Publius, vers l'an 125. Pour adoucir l'esprit de l'empereur Adrien, qui persecutoit les Chrétiens, il lui presenta l'an 126. d'autres disent l'an 131. une apologie, où il lui faisoit connoître l'innocence de ceux qu'il poursuivoit avec tant de cruauté. Il composa sur le même sujet un excellent discours qui porta ce prince à faire cesser la persecution. Eusebe dit que Quadratus avoit encore le don de prophetie. Quoique saint Jerôme ait dit que l'apologie de Quadratus avoit été presentée à Adrien à Athenes, après que cet empereur eut été invité aux mysteres d'Eleusine; ce n'est pas un fait certain; car saint Jerôme même dit que ce fut dans le tems de la persecution; & qu'Adrien ayant égard à cette apologie, fit cesser la persecution. Or la persecution commença en 121. & finit en 126. Il est vrai qu'en 125. Adrien alla à Athenes; mais il en étoit peut-être revenu quand Quadratus lui presenta son apologie. Le martyrologe Romain fait encore memoire d'un QUADRATUS martyr en Afrique, dont saint Augustin fait un panegyrique au jour de la fête, dans un sermon dont parle Possidius, & dont il est fait mention dans l'ancien calendrier de Carthage au mois d'Août. * S. Hieronym. *de script. eccles.* Eusebe, *l.* 4. Baron. *A. C.* 125. Tillemont, *memoires ecclesiastiques*, *tom. II.* Baillet, *vies des Saints.* D. Ceillier, *histoire des auteurs sacr. & eccles. tom. I.*

QUADRATUS, *cherchez* ASINIUS QUADRATUS.

QUADRIGARIUS (Claudius) ancien historien Latin, dont nous avons perdu les ouvrages. On ne sçait pas en quel tems il a vécu, mais il est souvent cité par les anciens grammairiens. * Vossius, *l. 1. de hist. Lat. cap.* 10.

QUADRILLES, *cherchez* CARROUZEL.

QUADRISACRAMENTAUX, Heretiques, qui ne reconnoissoient que quatre sacremens, sçavoir, le Baptême, l'Eucharistie, l'absolution & l'ordre de prêtrise. * Prateole.

QUAKEMBRUGGE, petite ville du cercle de Westphalie. Elle est dans l'évêché d'Osnabrug aux confins de celui de Munster, sur la riviere d'Hasse, à neuf lieues de la ville d'Osnabrug vers le nord. * Mati, *dict.*

QUAKERS ou TREMBLEURS, Fanatiques d'Angleterre, ainsi nommez du mot *quake*, qui veut dire *trembler*, parce qu'ils affectent de trembler quand ils prophetisent, ou quand ils prient. Cette secte fut enfantée dans le XVII. siecle, pendant les guerres civiles, qui furent si fatales au roi Charles I. George Fox en fut le chef & l'instituteur: aussi l'ont-ils qualifié de *grand apôtre* & de *glorieux instrument dans la main de Dieu.* Il étoit né dans le village de Dreton en la province de Leycestre. Son humeur étoit sombre & mélancolique: il n'avoit aucun talent pour les sciences, parlant même sa langue naturelle grossierement, & étoit fils d'un artisan; son éducation fut conforme à son état. Il n'avoit pas lui-même des vûes plus élevées, ainsi il se fit cordonnier dans la ville de Nottingham. Pendant cette occupation sedentaire, il meditoit sans cesse l'écriture sainte, & s'en remplissoit l'esprit: en sorte que tous ses discours n'étoient autre chose que des passages cousus ensemble, & appliquez avec plus de pieté que de choix. Le genre de vie solitaire & contemplative qu'il choisit, augmenta sa noire melancolie; & s'étant abandonné à ses meditations, il se figura que Dieu lui envoyoit des revelations, & qu'il étoit quelquefois ravi & enlevé par l'Esprit divin; puis quittant sa boutique il s'érigea en predicateur envoyé du ciel pour reformer les hommes. Le peuple frappé par la nouveauté accourut à ses sermons, & ce succès le confirma dans ses imaginations, que Dieu l'avoit appellé immediatement. Il prêchoit en termes devots que tous les hommes avoient apostasié, & n'avoient rien laissé de saint & d'entier, ni dans la doctrine, ni dans les mœurs. Encouragé par le progrès & par le concours d'auditeurs, Fox parla avec plus de hardiesse & de vehemence; & pour autoriser sa mission, il débita des guerisons miraculeuses operées par l'intercession de ses prieres. Il proposoit peu d'articles de foi, & réduisoit toute la religion aux mœurs, à la charité mutuelle, à l'amour de Dieu, & à une observation attentive des mouvemens internes & secrets de l'esprit. A l'égard du culte, il le voulut très-simple, sans ceremonies ni appareil. Tout consistoit dans un silence triste & religieux, en attendant l'effusion du saint Esprit qui les excitât à parler, & ces inspirations subites aboutissoient d'ordinaire à des exhortations qui portoient à la repentance & à la concorde. Ses sectateurs affecterent une droiture incorruptible dans le commerce, & une probité à toute épreuve; de plus un visage grave & severe, un parler froid, & une lenteur qui les empêchoit de rien dire avec precipitation; beaucoup de modestie dans les habits, & une frugalité exemplaire sur les tables. L'usage des sermens fut prohibé parmi eux, & ils condamnerent la guerre comme une fureur plus propre aux bêtes sauvages

qu'aux hommes. Ils blâmerent aussi avec beaucoup d'indignation les pasteurs de l'église Anglicane, qui annonçoient l'évangile par des vues mercenaires. Enfin par leur débonnaireté, la simplicité de leurs manieres, la communication de leurs richesses, & la pureté exterieure de leur vie, qui sembloit une image de l'église primitive, ils gagnerent l'affection & l'admiration du peuple; mais les gens sages s'en défierent avec raison. Fox eut donc bientôt de fâcheuses traverses. Comme il entroit audacieusement dans les temples, où interrompant le prédicateur, il haranguoit le peuple & le revoltoit, on l'emprisonna en divers lieux; & si on ne passa pas outre, c'est qu'on eut pitié de son extravagance. Sa secte pourtant se multiplia & s'étendit dans les provinces d'Angleterre; mais comme il s'y méla des melancoliques stupides qui couroient par les places, poussant des cris & des hurlemens horribles, & des gens turbulens qui tendoient à brouiller, en attaquant la validité de la puissance du magistrat, les premiers décrierent le *Quakerisme*, en le rendant ridicule; & les derniers en le rendant odieux. Cromwel, qui en prévit les pernicieuses consequences, défendit leurs assemblées, & fit arrêter Fox qui couroit toutes les provinces pour semer sa doctrine & ses libelles. Marguerite Fell son épouse étoit devenue une des plus celebres de la secte par ses predications, & elle eut le sort de son mari. Toutes ces disgraces arriverent aux Quakers par l'entêtement qu'ils avoient de ne point donner aux magistrats les titres d'honneur qui leur appartiennent, & de les traiter avec une familiarité peu respectueuse; outre leur coûtume de faire orgueilleusement & mal-à-propos des reprimandes dures & offençantes, & de se donner un air de prophetes, en présageant de funestes malheurs à quiconque resistoit à leurs censures. Depuis ils se corrigerent de ce ton magistral, & de ces manieres prophetiques que prenoient les moindres artisans parmi eux, lesquels souvent attroupoient le peuple, & se couvrant d'habits affreux, affectant une voix lugubre, prédisoient une destruction prochaine, & se donnoient quelquefois la liberté d'imposer de la part de Dieu silence aux pasteurs Anglicans dans les églises. Cromwel les regardant comme des Fanatiques, se contentoit de les faire mettre en prison, & la porte leur en étoit ouverte dès qu'ils vouloient promettre de se contenir. Un seul d'eux fut fustigé comme blasphemateur. Il se nommoit *Taylor*, & avoit eu l'insolence de souffrir que ses sectateurs le qualifiassent de *fils unique de Dieu*, de *soleil de justice*, & de *roi d'Israël*, & qu'à son entrée dans Bristol, on criât devant lui, *Hosanna fils de David*.

Charles II. étant monté sur le thrône, en fit beaucoup emprisonner, & souffrit qu'on les poursuivît quand ils violoient les défenses de s'assembler. Il fut même résolu en 1664. de transporter les plus opiniâtres dans les Isles de l'Amerique, & d'accompagner leur exil de toutes les circonstances capables d'intimider les autres. Cela dura jusqu'en 1666. que Guillaume Pen fils du vice-amiral d'Angleterre, s'étant jetté dans leur secte, en devint l'appui, & leur procura la sûreté & la tranquilité qu'ils n'avoient pû obtenir. Cet homme encore plus considerable par sa capacité que par sa qualité, publia plusieurs écrits en faveur du parti, où il appuyoit beaucoup sur le dogme de la tolerance universelle.

Quand on cessa de poursuivre les Quakers en Angleterre, on les joua sur les theâtres, & on les rendit les objets de la risée publique, en contrefaisant leurs soupirs, leurs sanglots, leur exterieur reformé & mortifié, leur contenance grave & composée, leur obstination bizarre à ne mettre aucune distinction entre les hommes, & à les traiter tous avec une égalité incivile. Cela ne les empêcha pas de s'occuper à fixer une forme de discipline & de gouvernement. Leur principal exercice de religion consiste dans un grand recueillement pour être plus attentifs aux suggestions & aux impulsions du saint Esprit; & pour faire au milieu d'eux la fonction de prédicateurs, il ne faut d'autre vocation que d'en avoir les talens. Ils ont pourtant des especes de pasteurs. Ce sont eux qui composent le conseil ecclesiastique, & qui d'ordinaire sont les députez au synode general, lequel s'assemble à Londres regulierement tous les ans. C'est là qu'on délibere des affaires qui concernent la religion & la discipline. Il ne faut pour parvenir au ministere ni examen, ni ordination, ni consecration, & il ne se fait point d'installation en ceremonie: le consentement de l'assemblée suffit. Les gages ou les appointemens de ces pasteurs sont arbitraires & dépendans de la charité du peuple, qui les regle par rapport aux facultez & aux besoins du ministre; mais ils ne font aucune capitulation là-dessus, estimant indigne d'un si sacré caractere, de faire des pactions pecuniaires pour acquerir le droit de prêcher.

Quant à leurs dogmes principaux, ils rejettent les prieres publiques & les sacremens, suivent l'opinion des Anabaptistes touchant le baptême, soutiennent que l'ame est une partie de Dieu, que Jesus-Christ n'a point d'autre corps que son assemblée, & s'imaginent que tous les hommes ont en eux la lumiere qui est suffisante pour le salut. Selon ces Fanatiques, la priere est inutile pour le salut; nous sommes justifiez par notre propre justice, & il n'y a point d'autre vie & de gloire à attendre qu'en ce monde. Ils prétendent que toutes choses doivent être communes; que personne ne peut être appellé maître ou seigneur, & qu'un homme ne peut pas avoir de puissance sur un autre. On dit que quelques-uns de ces Quakers disent qu'ils sont Christs, quelques-uns Dieu même; & d'autres qu'ils sont semblables à Dieu, parce qu'ils ont en eux le même esprit qui est en Dieu. C'est-là ce qu'on dit des Quakers. Les curieux pourront voir leur apologie dans Barclai, qui a compris leurs sentimens en quinze theses imprimées à Amsterdam en 1674. Leurs principaux dogmes sont: que Dieu donne à tous les hommes, sans en excepter aucun, des lumieres surnaturelles qui les peuvent sauver; qu'il faut vivre selon ces lumieres, sans lesquelles on n'est pas capable d'entendre l'écriture; qu'il faut bannir toutes ceremonies de la religion & de la societé civile, jusqu'à celle de se saluer les uns les autres, en ôtant son chapeau, & de se dire *vous* au lieu de *toi*.

Pour montrer comment ces Fanatiques traitent les puissances, voici l'adresse qu'ils presenterent en 1685. au roi Jacques II. sur son avenement à la couronne. *Nous venons te témoigner la douleur que nous ressentons de la mort de notre bon ami Charles, & la joie que tu sois devenu notre gouverneur. Nous avons appris que tu n'es pas dans les sentimens de l'église Anglicane, non plus que nous. C'est pourquoi nous te demandons la même liberté que tu prends pour toi-même. En quoi faisant nous te souhaitons toute sorte de prosperité. Adieu.* * *Histoire des revolutions d'Angleterre sous Jacques II.* Gerard Croese, *histoire des Quakers à Amsterdam* 1695. Basnage, *hist. des ouvrages des sçavans, Janvier* 1696.

QUANGNAN & QUANGSI, villes de la province de Junnam. Elles sont toutes deux au roi de Tunquin. * Martin Martini, *Atl. Sinic.*

QUANGTE, ville de la Chine. Elle est assez grande & assez bien peuplée, située dans la province de Nanking, environ à vingt-sept lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Mati, *diction.*

QUANGTUNG ou CANTON, grande province de la Chine, *voyez* CANTON.

QUANPING, ville de la Chine dans la partie meridionale de la province de Peking. Elle y tient le sixiéme rang, & a huit autres villes dans son territoire. * Mati, *diction.*

QUANSI, en latin *Quansia*, province de la Chine entre Quantung, Junnam, Quiecheu & la Cochinchine. Cette province est la derniere de ce grand état, & la derniere qui ait été prise par les Tartares. Elle a pour ville capitale Quielin, aux pieds des montagnes & sur le fleuve Quei. Ses autres villes sont Lieucheu, Kingyven, Pinglo, Gucheu, Cincheu, Tieucheu, Nanning, Taiping, Suming & Chingan. Les quatre dernieres sont au roi de Tunquin; & les autres ont dans leur territoire 78. autres villes moins considerables, * Martin Martini, *Atlas Sinic.*

QUANSING, ville de la Chine. Elle est entre des montagnes fort hautes, à la source de la riviere de Xangiao dans la province de Kiangsi, dont elle est la troisiéme. On y fait le meilleur papier de la Chine, & elle a sept autres villes dans son territoire. * Mati, *diction.*

QUANTO, grand pays dans la partie orientale du Japon, qui contient neuf royaumes. L'empereur Jaye-Sama le conquit en 1589. & le donna à Geïaz roi de Micara, un des neuf de Quanto. Ce prince étoit depuis parvenu à l'empire, Jedo la plus considerable ville du Quanto, est devenue la capitale du Japon.

QUANTUNG, riviere de la grande Tartarie. Elle coule du couchant au levant dans le royaume de Niuche, au nord de la grande muraille de la Chine, & se decharge dans l'Ocean Oriental aux confins de l'Iupi. M. Witsen donne encore à cette riviere le nom de Schingal, & il y met la ville de Schingal vers sa source, qu'il met au nord du désert de Xamo. Au reste, quelques geographes prennent cette riviere pour celle que les anciens appelloient *Bantisus* ou *Bautissus*; mais cela n'est pas fort certain. * Mati, *diction.*

QUAQUIERS, *cherchez* QUAKERS.

QUARANTAINE ou montagne de la Quarantaine, *voyez* JERICO.

QUARANTE martyrs de Cappadoce dans la persecution de Licinius Agricola gouverneur de la Cappadoce, ayant commencé la persecution dans cette province l'an 319. & fait mourir saint Blaise évêque de Sebaste, quarante soldats de la garnison de cette ville de la legion Melitine, vinrent se presenter à ce gouverneur, se déclarant Chrétiens. N'ayant pû leur faire changer de sentiment, il les fit exposer tout nuds à l'air pendant une nuit très-froide. L'un d'entre eux manqua de courage, & ayant été mis dans de l'eau chaude, il mourut sur le champ; mais un des gardes qui avoit vû des anges qui distribuoient des couronnes aux martyrs, prit la place de celui qui avoit succombé. Le matin, comme ils respiroient encore, on les mit dans un chariot, & on les jetta dans un grand feu. Il y en eut un que les bourreaux laisserent sur la place comme le plus jeune; mais sa mere le mit elle-même sur le chariot pour tenir compagnie aux autres. Les fideles eurent soin de recueillir leurs cendres, & leur memoire & leur culte a été celebre dans l'église Grecque; il ne s'est établi dans l'église Latine que depuis le huitiéme siecle. On fait leur fête le 9. de Mars dans toutes les églises, à l'exception de celle de Rome, où elle a été remise au lendemain. * Saint Basile, *Homil.* 20. Saint Gregoire *Niss. orat. de* 40. *MM.* S. Ephrem. S. Gaudent. *Homil.* 17. Baillet, *au mois de Mars.* Adon & Raban rapportent les noms de ces quarante martyrs; mais il y a de l'apparence qu'ils sont inventez.

QUARANTE martyrs ou environ, solitaires du Mont Sina, massacrez par les Sarasins. On en fait la fête au 14. de Janvier; mais il en faut distinguer trois compagnies, sçavoir trente-huit ou quarante massacrez du tems de Theodose l'*ancien*, & de Pierre II. du nom évêque d'Alexandrie vers l'an 380. les seconds sous Theodose *le Jeune*, & les troisiémes martyrisez en même tems que les premiers sur le mont de Raithe. * *Nili monachi narrationes edita à Pet. Possino, è soc. Jesu, an.* 1639. *in* 4°. Ammonius Monach. donné par le P. Combefis. Bulteau, *hist. monast. d'Orient.* Baillet, 14. *Janvier.*

QUARTEN, bourg avec bailliage. Il est dans la Suisse près du lac de Vallestat, à deux lieues de Glaris vers le levant. Le bailliage de Quarten n'est pas fort grand, & il appartient en commun aux cantons de Glaris & de Suits. * Mati, *diction.*

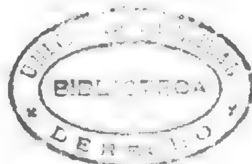
QUARTIER, *voyez* CARTIER.

QUARTIERS differens, quartiers de l'ancien Rome, *voyez* REGION.

QUARTODECIMANS, *Quartodecimani.* On donna ce nom depuis le concile de Nicée à ceux qui s'obstinoient contre la défense du concile à celebrer la fête de Pâques le quatorziéme jour de la lune, en quelque jour de la semaine qu'il arrivât, à l'imitation des Juifs. Cette dispute touchant le jour de la celebration de Pâques, s'étoit élevée sous le pontificat de Victor, vers l'an 188. de Jesus-Christ entre les évêques d'Asie & ce pape. Les évêques d'Asie, suivant leur ancienne coûtume, celebroient toujours cette fête le quatorze de la lune de Mars, en quelque jour de la semaine qu'elle arrivât; les Romains au contraire ne la celebroient que le Dimanche. Dès le tems de saint Polycarpe, cette difference de pratique se trouvoit entre ces églises; & ce Saint étant venu à Rome sous le pontificat d'Anicet, confera avec lui sur ce sujet; mais n'ayant pû se persuader l'un & l'autre de changer de coûtume, ils ne crurent pas devoir rompre la paix des églises sur une question purement d'usage. Le pape Victor, n'en usa pas de même, & voulut obliger les évêques d'Asie de suivre la pratique de l'église de Rome. Les Asiatiques ne s'étant pas rendus à sa proposition, & Polycrate évêque d'Ephese, avec les autres évêques d'Asie, lui ayant écrit une grande lettre pour soutenir leur usage, Victor envoya des lettres dans toutes les églises, par lesquelles il les declaroit excommuniées. Les autres églises, tant celles qui étoient dans la pratique des églises d'Asie, que celles qui suivoient l'usage de l'église de Rome, n'approuverent pas la rigueur dont Victor en usoit, & malgré les lettres du pape, les églises d'Asie demeurerent dans la communion de l'église universelle; la difference de pratique subsista jusqu'au concile de Nicée, avec ce changement neanmoins, que la plûpart des églises d'Asie étoient revenues alors à la pratique de l'église Romaine, au lieu que les églises d'Orient & de Palestine, qui du tems du pape Victor étoient dans cette pratique, celebroient alors la Pâque le quatorziéme jour de la lune, sans attendre le Dimanche. Le concile de Nicée fit un reglement general, par lequel il obligea toutes les églises de celebrer la Pâque le jour du Dimanche d'après le quatorziéme de la lune, & l'empereur Constantin publia ce decret par tout l'empire Romain. Nonobstant cette decision, il y eut quelques églises & quelques évêques qui s'obstinerent à conserver leur usage de celebrer la Pâque le quatorziéme jour de la lune. Ceux-ci furent regardez comme rebelles & schismatiques, & sont ceux que l'on appella *Tessaradecatites* ou *Quartodecimans.* On a depuis dressé des cycles, pour regler dans chaque année le jour de la celebration de la fête de Pâques. Les regles pour connoître le jour précis de la fête de Pâques, sont 1. Que cette fête ne se celebreroit qu'après l'équinoxe du printems. 2. Que l'équinoxe du printems seroit fixé au 21. de Mars. 3. Qu'on choisiroit toujours le Dimanche qui suivroit immediatement le 14. de la lune. 4. Si le 14. de la lune tomboit sur un Dimanche, on differeroit au Dimanche suivant, pour ne pas celebrer la Pâque le même jour que les Juifs. Ainsi la pleine lune qui regle la fête de Pâques, est celle qui tombe sur le 21. de Mars, ou sur quelqu'un des jours suivans; de sorte que la nouvelle lune precedente est la nouvelle lune paschale. Par exemple, si le 14. de la lune est le 21. de Mars, la nouvelle lune paschale est le 8. jour de Mars, & le mois que cette lune compose, est le mois paschal. Suivant cette ordonnance, le Dimanche de Pâques arrive inclusivement entre le 21. de Mars & le 25. d'Avril; car si le 21. de Mars est le 14. de la lune, Pâques peut être le 22. mais si le 21. Mars est le 15. de la lune, le mois paschal ne commencera qu'au 5. jour d'Avril, & ainsi le 14. de la lune sera le 18. d'Avril, lequel arrivant quelquefois un Dimanche, la fête de Pâques alors sera remise au 25. d'Avril, qui est le jour de saint Marc; d'où est venu le proverbe, lorsque Pâques arrive le 25. Avril, *Georgius mortuum, Marcus resurgentem, Joannes per compita vidit triumphantem:* George l'a vu mort; Marc, ressuscité; & Jean, triomphant par les rues: c'est-à-dire que le Vendredi saint a été le jour de saint George, Pâques le jour de saint Marc, & la Fête-Dieu le jour de saint Jean-Baptiste. Pour connoître la nouvelle lune dans chaque mois, on inventa le nombre d'or que l'on marquoit dans les calendriers vis-à-vis du premier jour de chaque mois lunaire; mais au lieu du nombre d'or, on s'est servi depuis du nombre de l'épacte, que Lilio Giraldi Italien a inventé, & que P. Clavius a mis en pratique. * Eusebe, *hist. eccl. l.* 5. Beda, *de ratione temp.* Tertullien, *de praescript.* S. Epiphane, *heres.* 50. S. August. *heres.* 17. Baronius, *annal.* 173.

QUARTUS, disciple de saint Paul, dont il est fait mention au seiziéme chapitre de l'épître aux Romains. Le martyrologe met sa mort le 3. de Novembre.

QUATRE COURONNE'S (les) martyrs à Rome dans le IV. siecle, tous quatre freres, à ce que l'on prétend, nommez *Severe*, *Severien*, *Carpophore*, & *Victorin*, officiers de la préfecture de Rome, s'étant declarez Chrétiens dans le tems de la persecution de Diocletien



& de Maximien, furent pris & fouettez avec des fouets armez de plomb, & moururent dans ce moment. Dans les anciens martyrologes leur fête est marquée au 7. d'Août & au 8. de Novembre. Il y avoit dès le tems de saint Gregoire une église à Rome sous le titre des Quatre Couronnés ; mais il n'y a rien de certain sur leur histoire, les actes de leur martyre étant visiblement supposez. * *Acta apud* Bolland. Bucher. Florentinius. Fronton, *calendrier Rom.* Anastas. *biblioth.* De Tillemont, *tom.* 5.

QUATRE mille neuf cens soixante & seize martyrs, tant évêques que prêtres, diacres & autres Fideles mis dans une grande prison l'an 483. par l'ordre d'Hunneric roi des Vandales, & conduits dans le desert. Plusieurs perirent en chemin. Les autres moururent dans le lieu affreux de leur exil. Les martyrologes font memoire d'eux au 12. d'Octobre.* Victor de Vite, *l.* 2. *de persecut. Vandal.* Baillet, *vies des Saints.*

QUATRE vingts martyrs à Constantinople, étoient quatre-vingts clercs envoyez par les Catholiques de Constantinople à l'empereur Valens, qui étoit à Nicomedie, pour se plaindre des violences que les Ariens exerçoient contr'eux. A la tête de ces quatre-vingts deputez étoient Urbain, Theodore, & Menedeme, qui s'acquiterent de leur commission en presentant une requête à Valens. Cet empereur favorable aux Ariens, donna ordre à Modeste prefet du prétoire de s'en défaire. Ce prefet leur declara que l'empereur les envoyoit en exil, les fit embarquer sur un vaisseau qui n'étoit point lesté, & donna ordre aux matelots de mettre le feu au vaisseau quand il seroit en mer. Cet ordre fut executé, les matelots mirent le feu au bâtiment quand il fut un peu avancé en mer, & se sauverent dans une chalouppe : le vent poussa le vaisseau tout enflammé jusqu'au havre, nommé *Dacidize*, sur la côte de Bithynie, où il acheva de se consumer. Les quatre-vingts deputez y perirent par le feu ou par l'eau, & ont été honorez du titre de martyrs par l'église Grecque, qui fait leur fête au 18. de Mai. Le martyrologe Romain la marque au 5. de Septembre, & quelques autres au 3. de Juillet. * Socrate, *l.* 4. *c.* 26. *l.* 6. *c.* 14. & 15. Sozom. *l.* 6. *c.* 14. Gregor. *Nazian. orat. ad Arianos.* Theodoret, *l.* 4. *c.* 24. Papebrok. Baillet, *vies des Saints.*

QUATRE OFFICES, appellez par les Flamands *Vier Ambachten*, ce qui signifie la même chose. C'est la partie orientale de la Flandre Hollandoise. Elle est entre le pays de Waës, & l'embouchure occidentale de l'Escaut, & elle comprend quatre territoires ou offices, qui sont Bochoute, Assenene, Axel, & Hulst. Ses lieux principaux sont le Sas de Gand, Hulst, Axel, Terneuse, & le fort Philippine. * Mati, *diction.*

QUATRE TEMS, jeûnes de l'église dans les quatre saisons de l'année, pendant trois jours d'une semaine en chaque saison ; sçavoir, le Mercredi, le Vendredi & le Samedi. Quelques-uns ont attribué l'institution au moins de trois jeûnes par an aux apôtres, d'autres au pape Calixte I. mais cette opinion n'est fondée que sur la fausse decretale de Calixte. Il est certain que le jeûne des quatre-tems étoit établi dans l'église Romaine du tems de saint Leon, qui distingue nettement dans ses sermons les jeûnes qui se pratiquoient aux quatre-tems de l'année, dans lesquels on jeûnoit le Mercredi, le Vendredi & le Samedi ; sçavoir, celui du printems dans le Carême, celui de l'été avant la Pentecôte, celui d'automne au septiéme mois, & celui de l'hiver au dixiéme. On ne trouve point cet usage établi dans l'église Grecque ; on lit seulement dans les constitutions apostoliques qu'il y avoit une semaine de jeûne après la Pentecôte. L'observation du jeûne des quatre-tems a passé de l'église Romaine dans les autres églises d'Occident ; mais elle n'y a pas été toujours uniforme pour ce qui regarde le tems & les jours de jeûne. Le jeûne des quatre-tems du printems s'observoit en la premiere semaine du mois de Mars ; celui de l'été, en la seconde semaine du mois de Juin ; celui de l'automne, en la troisiéme semaine du mois de Septembre ; & celui d'hiver, en la quatriéme semaine du mois de Decembre. Mais le pape Gregoire VII. vers la fin du XI. siecle, ordonna que le jeûne de Mars seroit observé en la premiere semaine du Carême ; celui de Juin dans l'octave de la Pentecôte ; ceux de Septembre & de Decembre demeurans aux jours qu'ils se faisoient auparavant. Il semble que dans le VII. siecle, auquel vivoit saint Isidore, l'église d'Espagne ne connoissoit que deux des quatre tems, celui d'après la Pentecôte, & celui du mois de Septembre. Le concile de Mayence, que Charlemagne fit assembler en 813. parle des quatre-tems comme d'un établissement nouveau qui se faisoit en France, à l'imitation de l'église de Rome. Les jeûnes des quatre-tems n'ont pas été instituez seulement pour consacrer à Dieu les quatre parties de l'année, par la mortification & la penitence, comme dit saint Leon, & pour obtenir la benediction de Dieu dans ces quatre saisons ; mais aussi pour implorer la grace du saint Esprit dans les ordinations des prêtres & des diacres, qui se faisoient le Samedi de ces quatre-tems, comme on voit dans l'épître 9. du pape Gelase, vers la fin du V. siecle. * Le P. Thomassin, *traité historique & dogmatique des jeûnes de l'église.*

QUATRE VILLES FORESTIERES. Les quatre villes ausquelles on donne ce nom, parce qu'elles sont dans la Forêt noire, sont Reinfeld, Seckingue, Lauffembourg & Waldschut. On les trouve le long du Rhin, entre Basle & Zurzach. Ces villes avec leur territoire, que l'on enferme dans le Brisgaw, font de l'ancien domaine de la maison d'Autriche. Les Suisses, pour éloigner les armées de leurs frontieres, ont obligé l'empereur & le roi de France de consentir à la neutralité de ces quatre places pendant les guerres précedentes. * Mati, *dictionaire.*

QUEBEC, ville capitale de la nouvelle France, sur le fleuve S. Laurent, à 20. lieues de la mer, par les 46. degrez 57. minutes de latitude de nord. Elle est bâtie dans une équierre formée par le fleuve & la petite riviere de S. Charles, qui vient du nord ; & à l'ouest, ou plûtôt au sud-ouest, elle est bordée par un cap fort élevé qu'on appelle *le cap aux diamans*, parce qu'on y trouve quelques diamans plus beaux que ceux d'Alençon. Sa rade est belle & spacieuse, fermée à l'est & au nord-est par l'isle d'Orleans ; & les plus gros vaisseaux y peuvent venir. Il y a haute & basse ville ; il n'y a d'édifice public dans la basse ville qu'une église dediée à Notre-Dame de la Victoire ; c'est un vœu pour la levée du siege que les Anglois avoient fait de Quebec en 1690. Cette église sert de succursale. La plûpart des maisons sont assez belles, & c'est le quartier de presque tous les marchands & artisans. La haute ville n'est pas moins bien bâtie ; mais les chemins de l'une à l'autre sont bordez de maisons, dont la plûpart appartiennent à des pauvres gens, & ne sont pas si jolies. La cathedrale, qui sert aussi de paroisse, n'est pas un bel édifice ; le palais épiscopal, qui est bâti regulierement & commodément ; le seminaire qui a été brûlé deux fois, & n'est pas encore tout-à-fait reparé ; le fort où demeure le gouverneur general, & qui est fort beau ; les Recollets, qui ont une très-belle église, avec un monastere qui ne dépareroit pas nos meilleures villes ; les Ursulines, qui après deux incendies se sont rebâties mieux qu'elles n'avoient jamais été ; les Jesuites, qui sont encore dans la premiere maison qu'ils ayent eue dans le pays, laquelle n'a ni grace, ni commodité, ni solidité, avec une église qui est fort jolie & très-bien ornée en-dedans ; tout cela est dans la haute ville. Le fort, par le moyen d'une magnifique galerie qui regne tout le long des bâtimens, domine la rade & la basse ville aussi-bien que l'évêché & le seminaire. Sa cathedrale est un peu avancée vers le milieu ; les Recollets, les Ursulines & les Jesuites sont derriere. L'Hôtel-Dieu, desservi par des religieuses Hospitalieres, est au milieu du chemin par où l'on descend à la petite riviere. Leur maison n'est pas achevée ; mais sa situation est charmante. Et plus loin, tout au bas, assez près des bords mêmes de la petite riviere, est le palais où demeure l'intendant, & où s'assemble le conseil ; c'est un bâtiment neuf, bâti à la moderne, & d'un très-bon goût. Mais tout ce qui est dans l'enceinte de la ville n'approche point de l'hôpital general, bâti à un petit quart de lieue de-là dans un terrain assez bas & marécageux ; mais dans une très-heureuse situation, sur les bords de la petite riviere, qu'il enfile jusqu'à sa décharge, dans le fleuve. C'est M. de S. Valier,

qui tenoit le siege épiscopal, qui a bâti cet hôpital, où il demeuroit, & auquel rien ne manque pour l'agrément & la commodité. Il y mit des religieuses, qu'il avoit fondées, aussi bien que les lits des pauvres. Ce prélat a été le second évêque de Quebec, & avoit succedé à François de Laval, mort en odeur de sainteté en 1708. 25. ans après s'être demis de son évêché. Quebec a un état major, un conseil superieur, une jurisdiction subalterne, un college de Jesuites, & un bon nombre de marchands aisez. Sa situation la rend forte; on n'a pas laissé de commencer à la fortifier regulierement; mais depuis vingt ans on n'a fait que bâtir & démolir, & il n'y a encore rien de fort avancé. Cette ville doit sa fondation à Samuel de Champlain, qui en a été le premier gouverneur, & qui y fit le premier établissement en 1608. & son nom a un mot sauvage qui signifie retrecissement, parce que le fleuve, qui depuis la mer jusques-là a plusieurs lieues de large, n'a pas une demi-lieue devant Quebec. Cette ville fut prise en 1629. par les Anglois, qui se rendirent maîtres de tout le pays. Ils la restituerent à la France en 1632. & depuis ce tems-là ils n'ont fait que des tentatives inutiles pour s'en emparer. * *Voyage de* Champlain. *Relations de Canada. Journal d'un voyage dans l'Amerique par le* P. de Charlevoix.

QUECHUCABI; c'est une de ces montagnes qui vomissent des flammes. Elle est parmi les Andes dans le Chili, au levant de l'Archipel d'Ancud. * Mati, *diction.*

QUEDA, ville des Indes dans la province de Siam, avec un port, est un lieu celebre pour le negoce, & fort frequenté des Européens.

QUEDELINBURG, ville de Saxe, près d'Halberstad, avec une celebre abbaye de dames, autrefois religieuses de l'ordre de saint Benoît, & presentement chanoinesses seculieres de la Confession d'Augsbourg. Cette abbaye fut fondée l'an 930. par Henri l'*Oiseleur*, roi de Germanie, & la reine Mathilde sa femme, qui y choisirent leur sepulture. L'abbesse est princesse immediate de l'empire, du cercle de la haute Saxe; elle envoye ses deputez aux dietes, & pour son contingent elle fournit un cavalier & dix fantassins. Ce fut en 1539. que l'heresie y fut introduite par l'abbesse, qui s'appelloit Anne de Stolberg. La ville étoit autrefois libre & imperiale; mais en 1477. l'abbesse, avec qui le magistrat s'étoit brouillé, ayant appellé à son secours Ernest électeur de Saxe, son frere, ce prince s'en rendit maître; & depuis ce tems les électeurs jouissent de la superiorité dans la ville & dans le territoire, où l'abbesse n'a que la basse justice. * Mabillon, *Annal. Bened. t.* 3. Audifret, *geogr. t.* 3.

CONCILE DE QUEDELINBURG.

Herman *le Lorrain*, que les partisans du pape Gregoire VII. avoient élu roi des Romains, pour l'opposer à l'empereur Henri IV. passa les fêtes de Pâques de l'an 1085. à Quedelinburg, & y fit tenir un concile en la presence du legat du saint siege. On y prononça anathême contre l'antipape Guibert, contre les heretiques Henriciens, & contre les autres heretiques & schismatiques. Henri, fils du même empereur Henri, tint une autre assemblée à Quedelinburg en 1103. D'autres veulent que ç'ait été à Nothusen en Thuringe. Il est constant du moins que le prince Henri s'étoit déja revolté contre son pere; & que dans cette assemblée Gebehard, évêque de Constance, lui en donna l'absolution de la part du pape. On y fit aussi des reglemens pour la reforme des moeurs, & contre l'incontinence des clercs. * *Consultez* Othon de Frisinghen, l'abbé d'Usperg, Trithême, &c.

QUEDENAU, village de la Sambia, l'une des douze anciennes parties de la Prusse en Pologne. Il y a une église bâtie en l'honneur de S. Jacques, fort celebre par les voeux que les gens de mer faisoient à cet apôtre dans les dangers de la navigation, & par les dons qu'ils y apportoient. * Hartnoch, *in dissert.* 14. *de orig. relig. Christ. in Prussia.*

QUEENSCOUNTI ou COMTE' DE LA REINE, province de l'Irlande en Lagenie, avec titre de comté, a pour capitale Queenstowne. Ce nom de Comté de la Reine lui a été donné en l'honneur de Marie reine d'Angleterre. * Camden. Sanson.

QUEICHEU, grande province de la Chine, dans un pays de montagnes, renferme huit grandes villes, qui sont Queyanh, Sucheu, Sunan, Tungrin, Chinyven, Xecien, Liping & Tucho; & ces villes en ont soixante & quinze de moindres sous elles. * Martin Martini, *Atl. Sinic.*

QUEICHEU, ville de la Chine, dans la province de Suchen, sur le fleuve Kiang, est capitale de douze autres villes. * Martini.

QUEITE, ville de la Chine. C'est la seconde de la province d'Honan, & elle a huit autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *diction.*

QUELEEN (François) religieux de l'ordre des Chartreux, a composé quelques traitez, & est auteur d'un ouvrage intitulé, *la description de la mort.* * Possevin en fait mention, *in appar. sacr.* & Petreius, *biblioth. Carthus. p.* 95.

QUELLENEC (Charles de) baron du Pont en Bretagne, prit le nom de Soubise, lorsqu'en 1568. il épousa *Catherine* de Parthenai, fille unique de *Jean* de Parthenai, seigneur de Soubise, & fut en son tems un des plus zelez partisans de la religion Prétendue Reformée. Il fut du nombre de ceux qui furent massacrez le jour de saint Barthelemi en 1572. Sa femme, ou plûtôt la mere de sa femme, lui avoit intenté un procès de séparation pour cause d'impuissance. C'est elle qui épousa depuis *René* II. de Rohan, & qui montra son zele pour le Calvinisme au siege de la Rochelle. *Voyez* SOUBISE. * Thuan. *hist.* Ulric Hubert, *hist. civil. tom.* 2. Varillas. Bayle, *diction.* 2. *edit.* 1702.

QUELPARTS, isle de l'Ocean Oriental. Elle est à douze lieues de la pointe de la Corée vers le midi. Son circuit est de quinze lieues; sa ville capitale Moggan ou Mocxo; & son maître le roi de Corée. * Mati, *dictionaire.*

QUELUS (branche de la maison de Levis) *voyez* LEVIS.

QUENSTEDT (Jean-André) Allemand, natif de Quedelinburg ou Quedlimbourg, ville de la haute Saxe, vivoit dans le XVII. siecle, & composa un traité en forme de dialogue, du pays, des differens endroits, & du tems de la naissance des hommes de lettres, qui ont vécu depuis le commencement du monde jusqu'en l'an 1600. On voit par son livre qu'il n'étoit pas fort sçavant dans la geographie; car il a fait dans cet ouvrage de grosses fautes, & en assez grand nombre. Il publia en 1685. un système de la theologie de ceux qui suivent la Confession d'Augsbourg, en quatre volumes *in fol.* On remarque dans ce dernier ouvrage un zele trop aveugle pour son Lutheranisme, & une affectation ridicule de son animosité contre les Catholiques, ayant souvent recours à de pures badineries pour marquer sa passion. * Le P. Labbe, *biblioth.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiques historiens.*

QUENTAL (Barthelemi du) instituteur de la congregation de l'Oratoire en Portugal, étoit né l'an 1626. dans une des isles Açores. Après avoir pris les degrés à Evora, il précha avec autant de succès que de zele; & le roi D. Jean IV. l'ayant fait confesseur de sa maison, il commença dans la chapelle royale les exercices de l'oraison mentale, avec quelques autres prêtres, avec qui il fonda quatorze ans après, sçavoir en 1668. la nouvelle congregation, qui fit de grands progrès de son vivant. Le roi D. Pierre II. ne put lui persuader d'être son confesseur, ni d'accepter l'évêché de Lamego; mais il voulut bien être deputé de la Junte des missions. On a de lui plusieurs volumes de meditations sur les mysteres, & des sermons écrits en portugais. Il termina une vie pieuse par une sainte mort le 20. Decembre 1698. âgé de 72. ans. * *Memoires de Portugal.*

QUENTEL (Pierre) imprimeur, s'est rendu celebre dans la ville de Cologne sur la fin du XVI. siecle. Ce qui l'a le plus mis en vogue, c'est l'édition qu'il a faite de tous les ouvrages de Denys le Chartreux, qui ne sont pas en petit nombre. * Baillet, *jugemens des sçavans sur les imprimeurs.*

QUENTIN (saint) martyr en Vermandois dans le

III. siecle, étoit, si l'on en croit ses actes, Romain, & fils du senateur Senon. On prétend qu'il fut envoyé dans les Gaules avec saint Lucien & quelques autres, qu'il penetra jusqu'à la ville d'Amiens, y prêcha l'évangile; & qu'il y souffrit le martyre sous les empereurs Diocletien & Maximien *Hercule*, par les ordres de Riccius Varus, prefet du prétoire dans les Gaules, qui le fit arrêter, amener devant lui, & tourmenter cruellement à diverses fois; qu'ensuite il fut conduit d'Amiens à Auguste, capitale de Vermandois; & qu'ayant persisté genereusement dans la confession de Jesus-Christ, il fut percé de broches & de cloux, & qu'il eut la tête tranchée le 31. d'Octobre de l'an 287. On tient que son corps fut jetté dans la Somme; qu'il fut reporté à la ville Auguste, & enterré sur une montagne proche du lieu où il avoit été trouvé; que dans la suite il se fit plusieurs miracles en cet endroit; que saint Eloi, évêque de Noyon & de Vermandois, découvrit le corps de ce Saint en 641. & le plaça dans l'église derriere l'autel: qu'il fut depuis transferé dans la grande église de saint Quentin l'an 825. d'où il fut porté à la ville de Laon l'an 881. & rapportée l'an 885. ou 893. Depuis ce temslà la ville a pris le nom de S. Quentin. * Greg. *Tur. de glor. martyr. cap. 73. Vita Eligii per Audoënum.* Le Cointe, *Annal. Franc.* Aimerai, *histoire de Vermandois.* Tillemont, *tome V.* Baillet, *Vies des Saints*, 31. Novembre.

QUERCI, province de France, entre le Perigord, le Rouergue, l'Auvergne, le Languedoc & le Limosin, étoit le séjour des *Cadurci* de Cesar, qui fournirent jusqu'à douze mille hommes dans la ligue des Gaulois contre les Romains: Cahors est la ville capitale. Les autres sont Montauban, Moissac, Lauzerte, Gourdon, Guillaume, Martel, Figeac, Souillac, Negrepelisse, &c. Les habitans divisent leur pays en haut & bas Querci; & marquent le haut Querci par le nom de Causse, qui est celui des vallées qu'on trouve le long du Lot. Ils appellent villes basses celles qui se trouvent aux environs de l'Aveirou. Le pays est fertile en bleds, en vins blancs, en prunes, en bétail, &c. On y trouve aussi des tulipes singulieres & de diverses especes, qu'on ne voit pas ailleurs. Le Querci dépend du parlement de Toulouse, & de la generalité de Montauban, qui a sous soi trois élections, Cahors, Montauban & Figeac. Ces trois villes ont aussi des sieges royaux, de même que Lauzerte, Figeac & Gourdon. Les comtes de Toulouse furent aussi comtes de Cahors, jusqu'à Raymond l'*Ancien*, qu'on dépouilla de ses biens pour avoir pris le parti des Albigeois. Guillaume de Cardillac, évêque de Cahors, qui avoit suivi Simon de Montfort, profita du comté de Cahors, dont il fit hommage au roi. Ensuite le Querci fut uni à la couronne au commencement du regne de Philippe *le Hardi*, comme étant de l'heritage des comtes de Toulouse. En 1306. le roi Philippe *le Bel* transigea avec Raymond Pauchelli, évêque de Cahors, tant pour le domaine, que pour le droit de pariage, & lui permit de prendre le titre de comte. * Guillaume des Vaux-de-Cernai, *hist. Albig. c.* 55. & 57. Autezerre, *hist. Aquit.* La Croix, *de episc. Cadurc.* Catel, *histoire des comtes de Toul.* Du Pui, *droits du roi.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

QUERENGHI (Antoine) né à Padoue en 1546. se rendit très-habile dans les sciences, & fut secretaire de quelques cardinaux & du sacré college, sous cinq papes. Il fut pourvû par le pape Clement VIII. d'un canonicat à Padoue, où il vivoit conversant avec les gens de lettres; mais il fut rappellé à Rome par le pape Paul V. qui le fit camerier secret, referendaire de l'une & de l'autre signature, & prelat ordinaire. Il eut les mêmes emplois sous Gregoire XV. & Urbain VIII. & mourut dans la même ville de Rome l'an 1633. âgé de 87. ans. Le roi Henri IV. l'avoit voulu attirer en France; & le duc de Parme lui avoit fait des offres très-considerables, pour l'engager à venir chez lui travailler à l'histoire d'Alexandre Farnese son pere, duc de Parme. Il a composé divers ouvrages en latin & en italien, & en a aussi traduit du grec; car les langues sçavantes lui étoient familieres. Ses poësies latines & italiennes ont été souvent imprimées, & sont fort estimées, comme *Hexametri carminis, lib. VI. Rapsodiæ variorum carminum, lib. V. &c.* * *Voyez* ce qu'en dit Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.* Thomasini, *in elog. illustr. viror. part. II.* Ghilini, *theatr. d'huom. letter.*

QUERENGHI (Flavius) neveu d'*Antoine* Querenghi, dont nous venons de parler, excella dans la philosophie morale, qu'il enseigna publiquement avec beaucoup de reputation. * Joan. Imperialis, *in Musæo histor.*

QUERENURT, bourg du comté de Mansfeld en Thuringe. Il est entre la ville de Mansfeld & celle de Naumbourg, à cinq lieues de chacune. Elle a eu autrefois des comtes, dont ceux de Mansfeld sont descendus. * Mati, *diction.*

QUERHOENT ou KERHOENT, est une ancienne maison de Bretagne, dont l'on rapporte ici la genealogie telle qu'elle a été fournie.

I. PAUL seigneur de Querhoent, qui mourut vers l'an 1105. Il avoit épousé *Damette* de Lavalot, fille de *Marc* chevalier, seigneur de Lavalot, de qui il a eu TANGUI, qui suit; *Allanne* épouse de *Pierre*, sire de Vieux-Chastel, chevalier, mort vers l'an 1150; *Aliette*, mariée à *Tangui* de Lozerec, chevalier; *Guiette*, femme de *Claude*, chevalier, seigneur des Aubrais: & *Androinne* de Querhoent, alliée à *Perceval*, chevalier, seigneur de Kerjaulan.

II. TANGUI I. du nom seigneur de Querhoent, mort l'an 1140. avoit épousé *Hamonne* de Kernabat, fille de *Hamon*, chevalier, seigneur de Kernabat, dont il eut HERVE', qui suit; *Tangui*, II. du nom, chevalier, seigneur de Kergoff & de Kertangui, mort l'an 1170. tige de la branche des seigneurs de Kergoff & de Kertangui, finie au XIII. degré en Paul l'an 1480: *Hardouine*, mariée à *Rivalon* seigneur de Kerocke; *Tanneguye*, épouse de *Tristan*, chevalier, seigneur de Coetquelfein; *Mordranne*, femme de *Simon*, chevalier, seigneur de Guicaznou; *Allnette*, alliée à *Nicolas*, chevalier, seigneur de Kerarro; & *Androinne* de Querhoent, mariée à *Maurice*, chevalier, seigneur de Drennec.

III. HERVE' seigneur de Querhoent, mourut l'an 1169. Il avoit épousé *Rivalle* Adam, fille d'*Alain* Adam, chevalier, seigneur de Rivalle & de Brignou, dont il eut VINCENT, qui suit: *Mercuse*, mariée à *Jabel*, chevalier, seigneur de Kerlevenant; *Rivalle*, épouse de *Jacques*, seigneur d'Argenton, chevalier; *Hervette*, alliée à *Allain* chevalier, seigneur de Botquenel; & *Adelisse* de Querhoent, femme de *Conan* seigneur de Brelidy, chevalier.

IV. VINCENT seigneur de Querhoent, mort l'an 1201 eut d'*Andronne* d'Anaudé, fille d'*Andron* chevalier, seigneur d'Anaudé, OLIVIER, qui suit; *Vincente*, alliée à *Alain* chevalier, seigneur de Bruanval; *Andronne*, femme de Lancelot le Barbier, chevalier; *Adelisse*, épouse d'*Olivier* de Kergomar, chevalier; & *Geffrine* de Querhoent, mariée à *Tugdual-Jacques* de Belisat.

V. OLIVIER I. du nom seigneur de Querhoent, mourut l'an 1232. ayant eu de *Gillette* d'Audené, fille de N. seigneur d'Audené, chevalier, PRIGENT, qui suit; *Vincent*, mort l'an 1261. tige de la branche des seigneurs de Kergoulenruven finie au XIII. degré en *Paul*; *Gillette*, femme de *Maurice*, de *Biban* chevalier, seigneur de Launai; *Olive*, mariée à *Hoel* chevalier, seigneur de Château-Fur; & *Philippotte* de Querhoent, épouse d'*Eon* seigneur de Château-Gal, chevalier.

VI. PRIGENT seigneur de Querhoent, mourut en 1262. Il avoit épousé *Conane* de Brelidi, fille de *Rivalon* chevalier, seigneur de Brelidi, dont il eut TANGUI, II. du nom, qui suit; *Pregente*, alliée à *Antoine* de Canu, chevalier; & *Conane* de Querhoent, mariée à *Jean* chevalier, seigneur de Coetmanach.

VII. TANGUI II. du nom seigneur de Querhoent, mort l'an 1284. avoit épousé *Guyomarde* de Borguignen, fille de N. seigneur dudit lieu, chevalier dont il eut HERVE', II. du nom, qui suit; TANGUI, III. du nom, qui a fait *la branche des seigneurs de* HARLAN *& de* BOIS RUAULT *mentionnee ci-après*; *Tanguye*, femme de *Sylvestre* seigneur de Coetlestermeur, chevalier; & *Guiomare* de Querhoent, épouse de *Louis* chevalier, seigneur de Coetmur.

VIII. HERVÉ II. du nom seigneur de Querhoent, mourut l'an 1320. Il avoit épousé *Josseline* de Bruanval, fille de *Josselin*, chevalier, seigneur dudit lieu, dont il eut EON, qui suit; & *Josseline* de Querhoent, epouse de *Pierre* chevalier, seigneur de Coudmare.

IX. EON seigneur de Querhoent, mort l'an 1359. avoit épousé *Charlotte* le Barbu, fille de *Charles* le Barbu chevalier, dont il eut ARTUR, qui suit, *Eonne*, alliée à N. chevalier, seigneur de Coetmeret; & *Magdelaine* de Querhoent, femme de *Tangui* de Miguel chevalier.

X. ARTUR seigneur de Querhoent, s'allia à *Olive* du Brignou, fille d'*Olivier* du Brignou, chevalier, dont il eut NICOLAS, qui suit; *Arture*, mariée à N. de Château-Vieux chevalier; *Pregente*, alliée à *Hervé* chevalier, seigneur de Château-Men; & *Monique*, épouse de N. seigneur de Coetuhan, chevalier, mort l'an 1390.

XI. NICOLAS seigneur de Querhoent, mort l'an 1420. avoit épousé *Anne* Huon, fille & principale heritiere d'*Eon* Huon, seigneur de Troheon, & d'*Annette* du Chatel, dont il eut PIERRE, qui suit; *Alnette*, épouse de *Joachim* de . . ; *Tanneguye*, femme de N. de S. Gouenou, chevalier, seigneur du Brignou; *Eonne*, mariée à N. de Tregetmornan, chevalier; & *Gillette* de Querhoent alliée à N. de Lanvelian, chevalier.

XII. PIERRE, I. du nom, chevalier, seigneur de Querhoent & de Troheon, se trouve nommé parmi les chevaliers & écuyers de l'évêché de Leon, qui prêterent ferment de fidelité au duc de Bretagne l'an 1437. Il comparut à la reformation de 1443. & est nommé dans l'enquête faite pour la reformation des feux de la paroisse de Sibiril au même évêché, le 17. Decembre de la même année. Il fonda la chapelle de saint Nicolas en la ville de saint Pol de Leon, dans l'église de saint Pierre, & mourut l'an 1450. De son épouse *Harouise* de Kerousere, fille de *Jean* de Kerousere, & de *Jeanne* de Rosmadec, il eut JEAN, qui suit; PIERRE, qui continua *la posterite rapportée après celle de son frere aîné*; & *Marguerite*, alliée à *Guyon*, seigneur de Coetquelfein, dont nâquit *Maurice* de Coetquelfein qui épousa *Aliette* de Kergournadech, laquelle devint heritiere de sa maison en 1482. & son mari fut chargé d'en prendre le nom & les armes. Elle fut ayeule de *Jeanne*, heritiere de Kergournadech, mariée à *Alain* de Querhoent, II. du nom, seigneur de Troheon, *comme on le verra ci-après*.

XIII. JEAN chevalier, seigneur de Querhoent & de Troheon est mentionné parmi les chevaliers, capitaines & gendarmes, nommez pour aller sous la conduite de Bertrand de Dinan, maréchal de Bretagne & Jacques de Dinan son frere en France avec Richard de Bretagne quatriéme fils du duc Jean V. vers le roi Charles VI. monseigneur le Dauphin, & le duc de Bourgogne, & qui reçurent leurs gages d'un demi mois à Nantes le 7. Septembre 1419. ainsi qu'il se voit aux *preuves de l'histoire de Bretagne* par dom Lobineau, *p.* 969. Comme son pere vivoit encore, il n'y est nommé que Jean de Kercoent, de même que dans les comptes du receveur general de Bretagne depuis le 13. Avril. 1423. jusqu'au 1. Novembre 1426. où il est alloué une somme à Jean de Kercoent & à Lain de Kerazret, pour mettre sus certain nombre de vaisseaux pour cuider de prendre l'ambassade d'Olivier de Blois qui alloit en Angleterre, *même hist. preuves p.* 969. Il avoit épousé *Annette* de Brefeillac, fille de *Perceval* seigneur de Brefeillac, chevalier, dont il eut pour fille unique *Isabeau*, heritiere de Querhoent, qui porta cette terre en mariage à *Henri* de Nevet, chevalier, qu'elle épousa par contrat du 16. Fevrier 1452. La seigneurie de Querhoent passa dans la suite par succession, dans la maison de Kerjan, d'où elle est venue dans celle des seigneurs de Koetansçourt, heritiers de Kerjan & qui la possedent aujourd'hui.

XIII. PIERRE de Querhoent, II. du nom, partagea avec son frere *Jean* susmentionné, la succession de *Pierre* seigneur de Querhoent, leur seigneur & pere, & de la dame leur mere *Harouise* de Kerouseré, le 16. Fevrier 1452. auquel acte assisterent Henri de Nevet & Isabeau de Querhoent sa compagne. Il est à presumer que c'est lui qui se trouve sous le nom de *Pierre* de Kercoent parmi les gentilshommes de l'évêché de Leon qui firent serment au duc Artus III. en 1437. Dom Lobineau *preuves p.* 1047. Si ç'eût été son pere il auroit été qualifié seigneur de Kercoent. De son épouse *Soudanne* de Bodister, fille de *Henri* seigneur de Bodister, chevalier, issu de la maison de Dinan-Montafilan, il laissa PIERRE, III. du nom, qui suit; *Alnette*, épouse de *Corentin* de Langadu, chevalier, seigneur de la Motte; *Soudanne*, mariée à *Jean*, seigneur de Kergroadez, chevalier; *Guyonne*, femme de *Pierre*, de Kervidienne, chevalier; & *Françoise* de Querhoent, alliée à *Thomas*, chevalier, seigneur de Kerlovenan.

XIV. PIERRE de Querhoent, III. du nom, chevalier, seigneur de Troheon, dit le *Jeune*, est celui à qui le 5. Septembre 1481. les commissaires pour la montre de l'évêché de Leon, refuserent trois archers qu'il avoit envoyez en sa place, étant malade; parce qu'ils ne trouverent pas qu'ils fussent suffisans pour d'aussi grands fiefs qu'il possedoit, quoique d'ailleurs ils fussent trouvez bien montez & bien armez. Il avoit épousé par contrat du 2. Avril 1462. *Louise* Huon, fille puînée d'*Olivier* Huon de Leon, & d'*Isabeau* Foucault de Kernoulavern, la branche aînée de la maison de Leon, est tombée dans celle de Rohan; la grande-mere paternelle de ladite *Louise* Huon-de-Leon, de *Jean* Huon, & de *Catherine* Huon, étoit *Isabeau* de Penhoët. De cette alliance, nâquit FRANÇOIS, qui suit;

XV. FRANÇOIS de Querhoent, I. du nom, chevalier, seigneur de Troheon, avoit épousé par contrat du 18. Novembre 1479. *Jeanne* de Kergoanac, fille d'*Yves* de Kergoanac, & de *Jeanne* Du Bois: elle survécut son fils ALAIN qui suit; & fut instituée curatrice d'*Alain*, II. du nom, son petit-fils.

XVI. ALAIN de Querhoent, I. du nom, chevalier, seigneur de Troheon, est nommé *noble & de noble maison*, dans une information de l'évêché de Leon faite le 1. Mai 1536. sur le fait des fiefs, maisons, heritages & terres nobles possedées par gens nobles & issus de nobles generations. Il avoit épousé *Louise* de Botquenel, fille de *Jean* chevalier, seigneur de Botquenel, & de sa premiere femme *Adelisse*, de Coetmen. De cette alliance nâquirent ALAIN, II. du nom, qui suit; *Alnette*, femme de *Morman* Duplessis, chevalier, seigneur de Pont-Labbé; *Louise*, mariée à *Guillaume* du Juch, chevalier, seigneur de la Roche; & *Adelisse-Rinerie* de Querhoent, épouse de *Maurice*, seigneur de Keroverlan, chevalier.

XVII. ALAIN de Querhoent, II. du nom, chevalier, seigneur de Troheon, avoit quatorze à quinze ans lorsqu'il fut mis sous la tutelle de *Jeanne* de Kergoanac, dame de Troheon, son ayeule paternelle; il fut aussi seigneur de Botquenel, & de Kergoanac du chef de sa mere & de celui de sadite ayeule; enfin seigneur de Kergournadech du chef de sa femme *Jeanne* de Kergournadech, fille aînée de *François* seigneur de Kergournadech de Coetquelfein, & de *Françoise* de Kersauson, qu'il épousa par contrat du 3. Fevrier 1530. & comme elle herita de son frere *Olivier*, seigneur de Kergournadech, mort sans posterité. Alain de Querhoent fut obligé de faire quitter à son fils aîné les armes de sa maison, sans en quitter le nom, pour prendre celles de Kergournadech. Cette maison étoit des plus anciennes de l'évêché de Leon: on prétend même que le droit qu'ont les seigneurs de Kergournadech d'entrer dans l'église de Leon, bottez, & éperonnez & l'épée au côté, avoit été accordé par S. Paul Aurelien premier evêque de Leon, mort vers l'an 600. à un chevalier de la paroisse de Cleder, qui étoit demeuré auprès de ce saint, lorsque toute la noblesse & le peuple l'avoient abandonné à la vûe d'un serpent qui desoloit le pays, & que ce chevalier, seigneur de Kergournadech s'offrit de tuer ce monstrueux animal; c'est même en memoire de cet évenement que l'on chante tous les ans dans la cathedrale de Leon, pendant l'octave de saint Paul son patron ces deux vers.

Villa viri non fugientis, miles erat tunc temporis,
(Le mot breton *Kergournadech* signifie *ville de l'homme sans peur.*)

De plus il y a de tems immemorial un vaudeville breton, qui parlant des quatre plus considerables maisons de l'évêché de Leon, les designe de cette maniere, *antiquité de Penhoët, vaillance du Chatel, richesse de Kerman, chevalerie de Kergournadech*: il est ainsi rapporté par

la Colombiere, *chap.* 44. *de la science heroïque pag.* 513. II. édition. Le même auteur fait aussi mention d'un ancien proverbe breton qui disoit, que *avant qu'il y eut, monsieur ou seigneur, en aucune maison il y avoit un chevalier à Kergournadech.* Cette maison étoit tombée dans celle de Coetquelfein, à la charge d'en prendre le nom & les armes, par le mariage d'*Aliete*, heritiere de Kergournadech avec *Maurice* de Coetquelfein, fils de *Guyon* seigneur de Coetquelfein, & de *Marguerite* de Querhoent. Ce Maurice fut ayeul par *Jean* son fils, de *François*, pere de *Jeanne* de Kergournadech, épouse d'*Alain* de Querhoent. Ainsi ils étoient tous deux issus au cinquiéme degré de Pierre I. du nom seigneur de Querhoent, leur quatriéme ayeul commun. Lui & sa femme rendirent aveu à Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, comte de Chemillé, & à Philippe de Montespedon sa femme, des heritages, fiefs, rentes, à eux avenues par le decès d'*Olivier* de Kergournadech. Dans l'acte qui est du 4. Mai 1552. Alain de Querhoent y est qualifié *noble & puissant*: sa femme rendit un pareil aveu à la chambre des comptes le 18. Avril 1553. & tous deux firent un don de certains heritages à *Françoise* de Kergournadech, douairiere de Pencoedic (qu'on nomme aujourd'hui *Penhoedic*) sœur puinée de *Jeanne* de Kergournadech le 20. Janvier 1554. Les enfans d'Alain furent, Olivier, qui suit; *Jeanne*, religieuse en l'abbaye de Nonains (qui s'appelle aujourd'hui *la Joie*) près Hennebon, dotée par son pere d'une pension viagere le 25. Janvier 1552; *Louise*, femme de *Tangui*, chevalier, seigneur de Château-Fur; *Marguerite*, alliée l'an 1550. à *Jean* de Kerbic, chevalier; *Françoise* de Querhoent, alliée le 23. Mai 1559. à *René* de Penancouet, chevalier, seigneur de Keroualle, trisayeul par ce mariage de *Louise-Renée* de Penancouet de Keroualle, duchesse de Portsmoulth en Angleterre, & d'Aubigni en France.

XVIII. Olivier de Querhoent, du nom, sire de Kergournadech, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Troheon, Coetquelfein, Laninmon, Kervilit, Garlot, Botquenel, & Lannyon, rendit aveu conjointement avec son pere & sa mere aux princes & princesses de la Roche-sur-Yon des biens à lui avenus, & à sa mere par la mort d'Olivier dernier seigneur de Kergournadech son frere, le 4. Mai 1552. Il donna quittance, son pere present, de la tutelle de son épouse le 13. Decembre 1560. transigea le 10. Octobre 1573. avec *Marie* de Kergournadech sa tante maternelle, veuve de *Jacques* de Querhoent, seigneur de Harlan, laquelle reconnut que les biens de sa maison avoient été de tout tems partagez noblement entre ses ancêtres & ceux dudit seigneur Olivier de Querhoent, comme étant d'ancienne chevalerie, & s'obligea de tenir les heritages à elle cedez, par sondit neveu de fiefs & ramages de Kergournadech. Il transigea encore le 11. Janvier 1575. avec Louise de Cozic, dame de Keruhuel sa cousine, sur les prétentions qu'elle avoit sur la succession de Kergournadech, du chef de sa mere *Jeanne* de Kergournadech, tante de la mere dudit Olivier de Querhoent; & partagea sa sœur *Françoise* de Querhoent, femme de *René* de Penancoët, seigneur de Keroualle, le 24. Octobre 1576. de même que son autre sœur *Louise* de Querhoent, épouse de *Tangui* de Château-Fur le 19. Mai 1577. toutes deux reconnoissant que les successions de leurs pere & mere ont été nobles de tout tems, & qu'elles ne peuvent être partagées que noblement, ainsi qu'elles l'ont toujours été entre leurs prédecesseurs. Il fit bâtir le château de Kergournadech, & vivoit encore le 16. Mai 1586. Il avoit épousé par contrat du 7. Octobre 1559. *Marie* de Ploëuc, dame & heritiere de Coetanfao, & de Lestang, fille de *Pierre* de Ploëuc, seigneur de Kerguegan, & de *Jeanne* de Quelenec, dont il eut François, qui suit; Charles, qui fit *la branche des marquis de* Coetanfao, *rapportée ci-après*; & *Marie* de Querhoent, dame de Lestang, mariée à *François* du Coskaër, chevalier, seigneur de Barrach & de Rosembo, chevalier de l'ordre du roi, dont des enfans.

XIX. François de Querhoent, II. du nom, sire de Kergournadech, vicomte de Plouider, seigneur de Troheon, Coetquelfein, Garlot, &c chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & commandant la noblesse de l'évêché de Leon. Il avoit épousé *Jeanne*, dame de Botignau, fille unique & heritiere d'*Alain* chevalier, seigneur de Botignau, & de *Marguerite* de Kergorlai, dont il eut *Renée* de Querhoent, heritiere de Kergournadech, mariée par contrat du 30. Avril 1616. à *Sebastien*, II. du nom, marquis de Rosmadec, baron de Molac, &c. gouverneur de Quimper-Corentin, morte le 19. Novembre 1643. en sa 43. année, mere de dix enfans; & *Claude* de Querhoent, alliée à *François* sire de Kergroades, chevalier, baron de Kerlec & morte sans enfans.

Branche des marquis de Coetanfao, *devenus aînez de la maison de* Querhoent.

XIX. Charles de Querhoent-Kergournadech, second fils d'Olivier de Querhoent, sire de Kergournadech, & de *Marie* de Ploëuc, fut partagé dans les biens de sa mere par son frere aîné le 6. Mai 1586. Ils partagerent nouvellement le 3. Août 1598. après la mort de leur pere; mais s'étant pourvû en justice contre cet acte, son frere lui ceda par transaction du 3. Mai 1603. la terre & seigneurie de Coetanfao, & mourut avant le 5. Août 1609. Il avoit épousé *Isabeau* de Crechquerault, fille & heritiere de *François*, chevalier, seigneur de Crechquerault & de *Marie* de Penhoët; Pierre de Rohan seigneur de Gié, maréchal de France avoit par l'heritiere de la branche aînée de Penhoët le comté de Penhoët, qui appartient au marquis de Coetansao. Cette terre s'appelle encore aujourd'hui le comté de Penhoët-Gié. Cette dame avoit apporté à son mari, entr'autres terres, celle de Kerautret, en vertu de laquelle les marquis de Coetansao, ses descendans, sont les seuls seigneurs qui ayent une chapelle fermée, ou prohibitive dans l'église cathedrale de S. Paul de Leon, avec une grande tombe élevée. Ils ont aussi par cette terre, de même que par le comté de Penhoët, la nomination de plusieurs benefices & chapellenies, qui se déservent dans cette cathedrale. Du mariage de Charles seigneur de Coetansao, sortirent 1. François, qui suit; 2. *Hervé*, seigneur de Kerautret du chef de sa mere, qui de *Claude* le Ni, fille aînée de *Prigent* le Ni, seigneur de Coetdeles, eut deux filles, *Claude* de Querhoent morte sans enfans de N. seigneur de Trequerantec; & *Anne* decedée aussi sans posterité; 3. Charles, qui a fait *la branche de* Locmaria *rapportée ci-après*; 4. *Marie*, épouse d'*Olivier* seigneur de Kermengui; & 5. *Charlotte*, mariée le 5. Juillet 1633. à *Jean* le Rousseaux-Lanvaux, seigneur de Diernelai, & cinq autres enfans morts jeunes.

XX. François de Querhoent, III. du nom, surnommé de *Kergournadech*, seigneur de Coetansao, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, mourut le 2. Août 1642. Il avoit épousé *Anne* de Kerouseré, fille aînée & heritiere de *Vincent*, chevalier, seigneur de Kerouseré, de Morisur, de Kerandraon, dernier de l'ancienne maison de Kerouseré, & de *Claude* de Percevaux; elle fournit le 28. Fevrier 1643. à Louis de Rohan prince de Guemené, un aveu & denombrement des terres que possedoit feu son mari mouvantes de la principauté de Guemené. Elle vivoit encore le 20. Mars 1654. lors du mariage de son fils aîné, & ne vivoit plus le 5. Juillet 1664. Leurs enfans furent 1. Sebastien, qui suit; 2. *Toussaint* de Querhoent, seigneur de Morisur, qui de *Jeanne* de Segaler, fille & heritiere du seigneur de Mescouez, eut pour enfans, *Sebastien*, dit *le comte de Querhoent*, mort sans alliance; *Joseph* de Querhoent, dit l'*Abbé de Coetansao*, seigneur de Crechquerault, chantre, chanoine & premier dignitaire de l'église cathedrale de S. Paul de Leon; *Toussaint*, chevalier de Malte, mort jeune; *Renée*, veuve de *Joseph* du Dresnai seigneur de Keroüe; *Catherine*, épouse de N. de Pastour de Kerjan, chevalier; & *Jeanne* de Querhoent, appellée *mademoiselle de Querhoent*; 3. *René* de Querhoent seigneur de Kerandraon, dit *l'abbé de Coetansao*, chanoine & dignitaire de l'église cathedrale de Leon, député de son chapitre aux états de Bretagne tenus à Vitré, où il mourut; 4. *Sebastien-Gui*, seigneur de Kerascouet, mort sans posterité; 5. *Claude*, seigneur de Plouvorn, mort sans posterité; 6. *Joseph*,

seigneur de Crechquerault, dit le chevalier de Coetanfao, mort jeune étant officier de Marine; & 7. *Renée* de Querhoent, mariée étant encore mineure, par sa mere à *Roland* de Calouet, chevalier, seigneur de Lanidi, de Lestenvern, &c le 24. Fevrier 1653.

XXI. SEBASTIEN de Querhoent de Kergournadech, marquis de Coetanfao, sire & comte de Penhoët Gié, seigneur de Morisur, de Crenuhuelle, Kerandraon, Kerautret-Mescouin, Kerascouet, & Kerasquer, &c. partagea le 5. Juillet 1664. avec *Jean-Baptiste* de Trevou, chef de nom & d'armes, époux de *Catherine* de la Forest, fille de *Pierre* seigneur de la Forest, & de *Renée-Gillette* de Kerouseré, sœur puînée d'*Anne* de Kerouseré sa mere, & le 27. Septembre suivant, il partagea ses freres & sa sœur. Il mourut en 1704. ayant épousé par contrat du 20. Mars 1654. *Marie-Renée* de Kergoët, fille aînée de *François*, chef de nom & d'armes de Kergoët, seigneur de Guilli, &c. & de *Marguerite* de Loheac, dont il eut FRANÇOIS-TOUSSAINT, qui suit; *Roland-François*, docteur en theologie de la maison de Navarre, chanoine, grand chantre & premier dignitaire de l'église cathedrale de S. Paul de Leon, nommé évêque d'Avranches le 24. Avril 1699. mort le 2. Octobre 1719. âgé de 54 ans; *Maurice-Sebastien*, dit *le comte de Coetanfao*, capitaine au regiment de cavalerie de Toulouse, tué à la bataille de Ramillies en 1706; JEAN-SEBASTIEN, marquis de Coetanfao, qui a continué *la posterité rapportée ci-après*; *Anne*, mariée par contrat du 12. Juin 1678. à *Sebastien* Fleuriot, comte de Langle, Querjegu, Querloët & Rosvilis, dont une fille unique *Mauricette-Sebastienne* Fleuriot, alliée à *Jean* marquis d'Accigné, morte en couches sans laisser de posterité; & *Julienne* de Querhoent Kergournadech, qui a épousé par contrat du 4. Mai 1688. *Yves* Charles le Vicomte, chevalier, comte de Rumain & de Coetcodu, dont un fils *Toussaint-Sebastien* le Vicomte, comte de Rumain, ci-devant guidon des gendarmes Anglois du roi, & mestre de camp de cavalerie, & depuis premier cornette des chevaux legers d'Anjou.

XXII. FRANÇOIS-TOUSSAINT de Querhoent-Kergournadech, marquis de Coetanfao, sire & comte de Penhoët, lieutenant-general des armées du roi, premier sous-lieutenant des chevaux-legers de la garde de sa majesté, chevalier d'honneur de Madame fille de France, duchesse de Berri, étoit entré dans la compagnie des gendarmes de la garde en 1678. & le prince de Soubise, qui en étoit capitaine-lieutenant, le reconnoissant pour son parent, l'avoit presenté au roi en cette qualité, & l'avoit fait son aide de camp: il devint cornette des chevaux-legers de la garde en 1681. eut le brevet de mestre de camp le 25. Avril 1690. se trouva au combat de Leuze, où les chevaux-legers de la garde se signalerent par leur valeur; devint sous-lieutenant de cette compagnie le 1. Juin 1695. fut fait brigadier de cavalerie le 8. Mars 1696. & servit en cette qualité les années suivantes; devint maréchal de camp le 26. Octobre 1704. se trouva en cette qualité à la tête des chevaux-legers de la garde aux batailles de Ramillies en 1706. & de Malplaquet en 1709. & fut blessé à l'une & à l'autre: le roi le fit lieutenant-general de ses armées le 29. Mars 1710. & chevalier d'honneur de Madame duchesse de Berri, par brevet du 12. Decembre de la même année, ce qui ne l'empêcha pas de servir en qualité de lieutenant-general les campagnes suivantes jusqu'à la paix. Cette princesse avant sa mort, lui avoit donné sa nomination pour être chevalier des ordres du roi à la premiere promotion. Il mourut le 25. Fevrier 1721. sans enfans de *Françoise* Bertault, dame du palais de la duchesse de Berri, fille unique de *François* Bertault chevalier, baron de Freauville, seigneur de Courcelles, conseiller au parlement de Paris, & de *Marie* de la Garde, qu'il avoit épousée par contrat du 24. Juin 1696. morte le 26. Juin 1715.

XXII. JEAN-SEBASTIEN, chef du nom & armes de Querhoent Kergournadech chevalier, marquis de Coetanfao, sire & comte de Penhoët-Gié, châtelain de Morisur, seigneur de Kerautret, de Crenuhuelle, de Kerandraon, Mescouin, &c. frere du precedent, étoit capitaine de cavalerie dans le regiment d'Heudicourt, lorsque son frere ainé lui donna partage le 25. Fevrier 1705. Il fut fait colonel d'infanterie l'année suivante, puis guidon des gendarmes de la reine & mestre de camp de cavalerie: il devint en 1707. enseigne des gendarmes de Berri, & en 1709. aide-major de la gendarmerie: s'est trouvé au siege de Palamos, de Landau, de Fribourg, du Quesnoi & de Douai; aux batailles & combats de Frideling, de Monderking, où il reçut quatre blessures considerables, d'Hocstet, d'Oudenarde & de Malplaquet en 1709. C'est à celle-ci qu'il resta prisonnier de guerre, ayant une épaule demise, & étant blessé de deux coups de sabre, l'un à la main, l'autre au front, pour lequel il le fallut trepaner. Le roi Louis XIV. recompensa sa valeur en le faisant brigadier de ses armées le 29. Mars 1710. Il parvint en 1712. au brevet de sous-lieutenant dans la gendarmerie, & en 1719. il a été nommé major-general des seize compagnies de la gendarmerie de France, ce qui lui donne rang de premier sous-lieutenant dans ce corps. Etant déja gouverneur de la ville & châteaux de Morlaix en Bretagne, le roi par ses lettres du 19. Fevrier 1723. l'a encore pourvû de l'office de gouverneur de la ville de S. Paul de Leon, Roscoff, & Isle de Bas.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LOCMARIA *sortis des seigneurs de* COETANFAO.

XX. CLAUDE de Querhoent, second fils de CHARLES, seigneur de Coetanfao, & d'*Isabelle* de Crechquerault, épousa le 24. Octobre 1644. *Anne* de Chevri, dont il eut, BERTRAND RENE', qui suit;

XXI. BERTRAND RENE' de Querhoent chevalier, seigneur de Locmaria, laissa de *Marie* Guiller, LOUIS-RENE', qui suit;

XXII. LOUIS-RENE' de Querhoent chevalier, seigneur de Locmaria, ci-devant capitaine de dragons dans le regiment de Rohan, épousa le 3. Avril 1717. *Marie* de Rumeau, & mourut en Mars 1723. laissant *Joseph Marie*; *Louis-Joseph*; & *anonyme* de Querhoent.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE HARLAN & de BOISRUAULT.

VIII. TANGUI de Querhoent, second fils de TANGUI seigneur de Querhoent, II. du nom, & de *Guyomarde* de Botguignen, mourut l'an 1322. ayant eu d'*Olive* de Botignau, fille d'*Olivier*, seigneur de Botignau, HERVE', qui suit;

IX. HERVE' de Querhoent, mort en 1351. laissa de *Gautiere* le Borcheux, fille d'*Alain* le Borcheux, seigneur de la Gauthiere de Blaison, *N.* qui suit;

X. N. de Querhoent mort l'an 1380. avoit épousé *Henriette* le Barbu, fille d'*Henri* le Barbu, I. du nom, & de *Guyonne* de Kerlozeres, dont il eut EON, qui suit;

XI. EON de Querhoent, dont le nom de la femme est ignoré, fut pere d'ARTUR, qui suit;

XII. ARTUR de Querhoent, dont le nom de la femme est inconnu, fut pere de PIERRE, qui suit;

XIII. PIERRE de Querhoent, épousa *Catherine* Huon, sœur aînée de *Louise* Huon, épouse, *comme il a été dit ci-dessus*, d'autre *Pierre* de Querhoent, II. du nom, seigneur de Troheon: elles avoient un frere nommé *Jean* Huon, qui fut pere d'*Hervé* & de *Marie* Huon. Hervé ne laissa qu'un fils, *Jean* Huon, II. du nom, seigneur de Harlan & du Squiriou, lequel mourant sans posterité, institua sa tante *Marie* Huon pour son heritiere universelle; & celle-ci decedant aussi sans enfans, laissa tous ses biens aux descendans de *Catherine* Huon sa tante paternelle. Leur fils fut JEAN, qui suit;

XIV. JEAN de Querhoent, I. du nom, chevalier, seigneur de Harlan & du Squiriou, fut aussi seigneur de Boisruault & de Lourme dans l'évêché de Saint Malo, par sa femme *Gillette* le Prestre, de la maison de Lochiere. Il mourut en 1537. pere de YVON, qui suit;

XV. YVON de Querhoent, chevalier, seigneur de Boisruault, de Harlan & du Squiriou, avoit épousé *Jeanne* de Trevegnant-de-beau-Repaire, dont il eut *Oli-*

rier, mort sans alliance ; JACQUES, seigneur de Harlan, qui suit ; ROBERT, qui fit *la branche des seigneurs de* BOISRUAULT, *rapportée ci-après* ; *Jeanne*, mariée en 1558. à *Pierre* Hudelort, chevalier, seigneur de la Grée & de Cuareve ; & *Renée* de Querhoent, épouse de *Jacques* le Royer, chevalier, seigneur de Kerandraon.

XVI. JACQUES de Querhoent, chevalier, seigneur de Harlan & du Squiriou, eut un grand procès à soutenir contre *Renée* de Querhoent sa sœur pour la succession collaterale qui étoit tombée en leur maison, des grands biens de celle de Huon : pour se défendre il fut obligé de faire faire une enquête par le fénéchal de Landivisiau le 6. Novembre 1555. & par la déposition des témoins, il fut prouvé que la maison de Querhoent étoit une des plus anciennes, riches & nobles du Minihi de S. Paul, où le château de Querhoent est situé ; & que ceux de cette maison avoient coutume de partager leurs successions, l'un & chacun d'eux, noblement, ainsi que font les autres nobles issus d'ancienne chevalerie du pays, sçavoir les deux tiers à l'aîné, & l'autre tiers aux puînez ou juveigneurs, comme on parloit alors : la même enquête prouve que la seigneurie de Harlan avoit été un démembrement de celle de Leon, ayant été donnée en partage à un juveigneur de Leon, nommé *Guyomar*, fils de *Huon* de Leon, seigneur de Leon, & que ces seigneurs de Harlan avoient brisé les armes de Leon qui sont *d'or, à un lion de sable, à la face des gueules brochantes sur le lion*. Cette enquête fit gagner le procès à Jacques de Querhoent, qui mourut avant le 10. Octobre 1573. laissant veuve son épouse *Marie de* Kergournadech, sœur puînée de *Jeanne*, femme d'*Alain* de Querhoent, II. du nom, seigneur de Troheon, *rapporté ci-dessus*, n'en ayant eu qu'une fille, *Françoise* de Querhoent, qui porta la succession de son pere en mariage, à *Charles* de la Forest, chevalier, seigneur de Keranroux, d'où elle passa par leur fille unique aux seigneurs de Lésardo-du-Parc-Locmaria.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOISRUAULT, sortis des precedens.

XVI. ROBERT de Querhoent chevalier, troisiéme fils d'YVON de Querhoent, seigneur de Harlan, &c. & de *Jeanne* de Trevegnant, eut la terre de Boisruault pour partage. Il épousa *Claudine* Bourdin, aînée de la maison de Labbaye-Bourdin, dont il eut JEAN de Querhoent qui suit ; *Julienne, Jacquette, Anne* & *Susanne* de Querhoent.

XVII. JEAN de Querhoent, II. du nom, chevalier, seigneur de Boisruault en l'évêché de saint Malo, s'allia à *Jeanne* de Gouespé, fille de *Pierre* de Gouespé, chevalier, & d'*Anne* de S. Pern, dont il eut JEAN III. qui suit ; *Gillette*, mariée à *Jean* de Tregonet, chevalier, seigneur de Coulombier ; & *Julienne* de Querhoent.

XVIII. JEAN de Querhoent, III. du nom, chevalier, seigneur de Boisruault, épousa le.... Novembre 1637. *Prigente* de Bollan, fille de *René* de Bollan, chevalier, seigneur de Villeau, & de *Jeanne* de Rosmadec, dont il eut JEAN, IV. du nom, qui suit ; & *Marie* de Querhoent, femme de *François* Picault, chevalier, seigneur de S. Govenou.

XIX. JEAN de Querhoent, IV. du nom, chevalier, seigneur de Boisruault, sa posterité subsiste près de Ploermel en Bretagne.

Les partages de la maison de Querhoent ont de tout tems été faits suivant l'assise du comte Geoffroi, &c.

Les armes *de Querhoent* sont *lozangé d'argent & de sable* ; les marquis de *Coetanfao* écartelent, au 1. & 4. de *Kergournadech* qui est *échiqueté d'or & de gueules* au 2. & 3. de *Coetanfao*, qui est *d'azur à la fleur de lys d'or cottoyée en pointe de deux macles de même*, & mettent sur le tout l'écusson de *Querhoent*. * *Memoires domestiques.*

QUERNO (Camille) né à Monopoli, dans le royaume de Naples, s'acquit une grande facilité à faire des vers, & vint vers l'an 1514. à Rome avec un poëme de vingt mille vers, intitulé *Alexiade*, qu'il avoit composé. Quelques jeunes gens de cette ville lui témoignerent beaucoup d'amitié, le traiterent à la campagne ; & dans un festin ils le couronnerent archipoëte, surnom qu'il retint depuis. Le pape Leon X. le voyoit avec plaisir, & lui faisoit porter des viandes qu'on desservoit de sa table. Le Querno qui étoit un agreable parasite, s'en accommodoit très-bien ; mais il étoit obligé de payer sur le champ d'un distique tout ce qu'on lui donnoit. Un jour qu'il étoit extrêmement incommodé de la goute, il fit ce vers :

Archipoëta facit versus pro mille poëtis.

Comme il hesitoit à composer le second, le pape ajouta de bonne grace,

Et pro mille aliis archipoëta bibit.

Alors le Querno voulant reparer sa faute, composa ce troisiéme vers ;

Porrige, quod faciat mihi carmina docta, Falernum.

Le pape lui repliqua dans le même moment par celui-ci :

Hoc vinum enervat, debilitatque pedes.

C'étoit alors un tems heureux pour le Querno ; mais après la prise de Rome, il se retira à Naples, où il souffrit beaucoup pendant les guerres de 1528. & où il mourut à l'hôpital. Il disoit ordinairement qu'il avoit perdu mille loups, après avoir trouvé un lion, faisant allusion au mot *Leo*. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 82. Pierius Valerianus, *in append. de infelic. litter.*

QUESADA (Antonio) jurisconsulte espagnol, professeur à Salamanque, vivoit l'an 1570. publia un traité de diverses questions de droit, & composa quelques autres traitez. * Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.*

QUESNE (Abraham du) marquis du Quesne, general des armées navales de France, & l'un des plus grands hommes de guerre du XVII. siecle s'étoit dès sa plus tendre jeunesse entierement dévoué au service sur mer, & passa soixante ans à servir actuellement, depuis l'emploi de simple capitaine jusqu'aux premieres charges. Il nâquit en Normandie l'an 1610. d'une famille noble & habituée depuis long-tems dans cette province. Son pere s'appelloit *Abraham* du Quesne, comme lui, étoit un capitaine de réputation dans les armées navales ; & ayant été envoyé en Suede par le roi Louis XIII. pour les affaires concernant la marine, il fut pris à son retour par les Espagnols, dans un combat inégal qu'il y eut entr'eux & lui, où il reçut une grande blessure, dont il mourut à Dunkerque l'an 1635. C'étoit sous lui que son fils avoit commencé d'apprendre le métier de la guerre ; car l'an 1627. dans le tems des troubles de la Rochelle, le pere, qui étoit Calviniste, ayant demandé à la cour de ne point servir dans l'armée que l'on destinoit contre cette place, fut envoyé d'un autre côté avec une escadre de vaisseaux ; & le fils (qui n'avoit encore que 17. ans) commanda un des vaisseaux de cette escadre, où dans un âge peu avancé, il ne laissa pas de donner des marques de ce qu'il devoit être un jour. Il se trouva l'an 1637. à l'attaque des isles de sainte Marguerite ; & l'an 1638. il contribua beaucoup à la défaite de l'armée navale d'Espagne devant Gattari. Il reçut un coup de mousquet l'an 1639. à l'attaque des vaisseaux qui étoient dans le port S. Ogne. Il fut encore dangereusement blessé l'an 1641. devant Tarragone ; l'an 1642. devant Barcelone, dans le tems de la prise de Perpignan ; & l'an 1643. dans la bataille qui se donna au cap de Gattes, contre l'armée d'Espagne. L'année suivante, l'an 1644. il alla servir en Suede, où son nom étoit déja connu à cause de son pere. Il y fut fait major general de l'armée navale, puis vice-amiral. C'est en cette qualité qu'il servoit le jour de la fameuse bataille où les Danois furent entierement défaits ; & ce fut lui deuxiéme qui aborda & prit leur vaisseau amiral appellé *la Patience*, où il se fit un choc furieux, & où le general de l'armée Danoise fut tué. Il auroit fait prisonnier le roi de Danemarck lui-même, si ce prince, ayant reçu dans l'œil un éclat de bois, près d'un canon qu'il pointoit, n'avoit été obligé par cette blessure à sortir de ce vaisseau la veille de la bataille.

Du Quesne fut rappellé en France l'an 1647. & commanda cette année, & la suivante une des escadres qui furent envoyées à l'expedition de Naples. Comme la marine

marine de France étoit fort déchue de son premier lustre, par la minorité du roi, il arma plusieurs navires à ses dépens l'an 1650. à l'occasion des premiers mouvemens de Bourdeaux : en étant pressé par la cour, pour porter du secours à l'armée royale, qui tenoit cette ville bloquée, & pour empêcher en même tems que les Bourdelois ne pussent être secourus par mer ; il fut rencontré en chemin par une escadre Angloise, qui voulut lui faire baisser le pavillon : sur quoi ayant rendu un rude combat, où il fut dangereusement blessé, il se retira glorieusement de cette rencontre, quoique la partie fût inégale. Ensuite il fut obligé de faire radouber ses vaisseaux à Brest, d'où il reprit le chemin de Bourdeaux, sans attendre l'entiere guerison de ses blessures. L'armée d'Espagne arrivoit dans la riviere en même tems que lui. Il y entra malgré cette armée ; & ce fut une des principales causes de la reddition de la ville. La reine regente, pour lui témoigner sa reconnoissance, en attendant son remboursement, lui donna le château & l'isle d'Indred en Bretagne, qui étoient du domaine de sa majesté. Mais rien n'a tant relevé sa gloire, que le succès des guerres de Sicile. Ce fut là qu'il eut en tête le grand Ruyter, si redoutable sur l'Ocean ; & qu'étant inferieur en nombre, il vainquit neanmoins les Hollandois en trois differens combats, dans le dernier desquels Ruyter fut tué d'un coup de canon. Depuis les vaisseaux des Tripolins, qui étoient ennemis de la France, s'étant retirez dans le port de Chio, comme dans un asyle assuré, sous une des principales forteresses du grand seigneur, où ils étoient protegez du capitan bacha, à la tête de 40. galeres. Du Quesne alla les foudroyer avec une escadre de six vaisseaux, & les ayant tenus bloquez long-tems, il obligea cette république à conclure une paix très-glorieuse pour la France. Ensuite il força Alger & Genes à implorer la clemence du roi. L'Asie, l'Afrique & l'Europe ont été témoins de sa valeur ; & un nombre infini de Chrétiens, ausquels, dans toutes ses expeditions il a donné liberalement la liberté sans rançon, ont eu des preuves irreprochables de la grandeur de son ame. Il étoit né Calviniste, & est mort dans la même créance. Le roi, qui honoroit son merite d'une estime particuliere, ne pouvant, à cause de la religion qu'il professoit, le recompenser avec tout l'éclat qu'il auroit souhaité, n'a pas laissé de donner une marque de sa bienveillance très-glorieuse, & à lui, & à sa posterité, en lui faisant don de la terre du Bouchet, qui est une des plus belles du royaume, située auprès d'Estampes ; & en l'érigeant en marquisat, après lui avoir ôté son premier nom, & lui avoir donné celui de DU QUESNE, pour l'immortaliser. Ce grand homme mourut le 2. de Février 1688. après avoir vêcu 78. ans avec une vigueur & une santé extraordinaire. Il avoit épousé *Gabrielle* de Berniere, dont il a laissé quatre fils, dont l'aîné, *Henri*, étant demeuré dans la religion Protestante, se retira dans une terre qu'il avoit acquise en Suisse, avec la permission du roi, qui lui fut accordée en consideration des services du pere ; le second, *Abraham*, capitaine de vaisseau, prit l'an 1683. & emmena à Toulon le prince de Montesarchio, general de l'armée d'Espagne ; & l'an 1684. dans la descente de Genes, il soutint le bataillon qu'il y commandoit ; le troisiéme, *Isaac*, qui a servi sur mer avec distinction ; & le quatriéme, *Jacob*, comte du Quesne, épousa *Marie-Françoise-Magdelaine* de Soucelle, d'une noble famille de Bretagne, morte le 31. Janvier 1710. Le marquis du Quesne avoit aussi plusieurs freres, qui sont tous morts dans le service. L'un d'eux, capitaine de vaisseau, fut tué d'un coup de canon : il laissa un fils N. DU QUESNE-MONIER, qui s'est signalé en diverses occasions. Un autre frere capitaine de vaisseau, qui laissa un fils N. du Quesne Monier, aussi capitaine de vaisseau, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, qui eut un bras emporté en 1705. & qui est marié. * *Mem. du tems.*

QUESNEL, marquis de Coupigni, *voyez* O.

QUESNEL (Pasquier) né à Paris le 14. Juillet 1634. Après avoir achevé son cours de Theologie en Sorbonne, il entra dans la congregation de l'Oratoire le 17. Novembre 1657. Il reçut l'ordre de prêtrise en 1659. & il celebra sa premiere messe le 29. Septembre de la même année. Il s'appliqua tout entier à l'étude ecclesiastique, & composa d'abord quelques ouvrages de pieté. Le plus considerable de tous, ce sont les reflexions morales sur chaque verset du nouveau testament. Le P. Quesnel commença ce livre à Paris pour l'usage des jeunes confreres de l'Oratoire. Ce n'étoit d'abord que quelques pieuses reflexions sur les paroles de Notre-Seigneur Jesus-Christ. Le marquis de Laigue, & quelques autres personnes de pieté, ayant goûté cet essai, lui persuaderent d'en faire de semblables sur le texte entier des quatre évangelistes. L'auteur executa ce dessein, & le marquis de Laigue en ayant parlé à M. Felix Vialart, évêque de Châlons sur Marne : ce prélat qui étoit dans une grande & juste reputation de pieté & de sagesse, lut cet ouvrage avec beaucoup d'application & de soin, l'approuva & l'adopta pour l'usage de son diocese, & en recommanda la lecture aux ecclesiastiques & aux Fideles, par un mandement du 9. Novembre 1671.

Le P. Quesnel travailla ensuite à une nouvelle édition de saint Leon pape, sur un ancien manuscrit apporté de Venise, qui avoit appartenu au cardinal Grimani, & qui a été donné à la maison de l'institution de l'Oratoire de Paris, par le P. de Berziau. C'est la meilleure édition qu'on ait de saint Leon. Outre que le texte est revû exactement, elle est accompagnée de notes, d'observations, & de sçavantes dissertations. Elle parut à Paris en 1675. *en II. tomes in* 4°. Comme l'auteur dans ses notes & ses dissertations défend avec force les sentimens de l'eglise de France, contre les prétentions de la cour Romaine, on ne fut pas surpris de voir cet ouvrage condamné l'année suivante à Rome par un decret de l'inquisition du 22. Juin 1676. On en a fait depuis à Lyon une seconde édition *in folio*, qui a paru en 1700.

L'attachement que le P. Quesnel avoit toûjours fait paroître pour le R. P. de Sainte Marthe, general de l'Oratoire de France, le mit mal dans l'esprit de M. de Harlai, archevêque de Paris. Ce prélat, qui avoit fait exiler le P. de Sainte Marthe, employa le nom du roi, pour obliger le pere Quesnel à se choisir une démeure où il voudroit hors du diocese de Paris. Il choisit librement Orleans, où il se retira vers le mois de Novembre 1681. Il avoit commencé à Paris, par le conseil de M. Nicole, à composer sur les actes des apôtres, & les épitres de saint Paul, des reflexions morales, semblables à celles qui avoient déja été publiées sur les évangiles, à l'usage du diocese de Châlons. Il continua ce travail à Orleans ; mais un nouvel incident l'obligea de sortir de France, à l'occasion de l'affaire qu'on suscita à la congregation de l'Oratoire.

On avoit dressé dans l'assemblée generale de cette congregation, tenue à Paris en 1678. un formulaire de doctrine très-mal conçu sur divers points de philosophie & de theologie. Dans l'assemblée de 1684. on ordonna la signature à tous ceux qui composoient cette congregation. L. P. Quesnel ne croyant pas le pouvoir signer en conscience, & prévoyant bien qu'après ce refus il n'y auroit pas de sureté pour lui en France, se retira dans les Pays-Bas Espagnols, au mois de Fevrier 1685. & vint à Bruxelles se joindre à M. Arnauld, a qui il tint compagnie jusqu'au mois d'Août 1694. que mourut ce docteur. Ce fut là qu'il acheva les reflexions morales sur le reste du nouveau testament, & elles furent imprimées pour la premiere fois en 1687. jointes aux reflexions sur les quatre évangiles qui avoient paru dès 1671. Celles-ci étoient fort courtes. Il les revit, & leur donna plus d'étendue, pour les rendre proportionnées aux dernieres qu'il avoit faites sur les actes, les épitres des apôtres, & l'apocalypse. Ce fut alors que cet ouvrage parut achevé, & il fut imprimé en cet état-là pour la premiere fois en 1693. & 1694.

M. d'Urfé évêque de Limoges, fit prier l'auteur de faire imprimer séparément ses reflexions, seulement sur les épîtres & les évangiles des Dimanches & des Fêtes, pour en faire un volume, que les curez de la campagne pussent avoir à juste prix. Il le fit, & y joignit aussi des reflexions sur les épîtres ou leçons tirées de l'ancien testament, qui se trouvent dans le missel Romain. Mais le manuscrit s'étant perdu entre Bruxelles & Paris, & l'auteur n'en ayant point d'autre copie, cet ouvrage n'a point été publié.

En 1695. M. le cardinal de Noailles, alors évêque de Châlons sur Marne, ayant trouvé que ce livre avoit cours dans son diocése, & qu'il avoit été recommandé par son prédecesseur, après y avoir fait quelques changemens, l'approuva, & donna un mandement, daté de Châlons du 23. Juin 1695. dans lequel, comme avoit fait M. Vialart, il recommande à son clergé & à son peuple la lecture de ce livre. Ce prélat transferé la même année au siege archiepiscopal de Paris, fit une instruction sur la prédestination & la grace, qu'il publia le 20. d'Août 1696. Ce fut à cette occasion que quelqu'un publia le fameux problême ecclesiastique, qui parut vers la fin de l'année 1698. imprimé à Bruxelles par les soins du pere de Souatre Jesuite. Mais ce libelle fut condamné au feu par un arrêt du parlement de Paris, du 10. Janvier 1699. & condamné à Rome. Cependant M. l'archevêque de Paris, qui n'étoit pas encore cardinal, chargea quelques theologiens très-habiles, nullement prévenus en faveur de l'auteur, de faire encore une exacte revision de ce livre. Feu M. de Bossuet évêque de Meaux, y travailla avec beaucoup d'application, & composa contre le problême la *justification des reflexions morales*, qui a été publiée en 1710. Cette revision fut faite à Paris sans la participation du P. Quesnel; mais en étant informé, il y apporta toute la facilité possible. L'édition ainsi révue, fut publiée à Paris en 1699. C'est la plus ample de toutes celles qui avoient paru jusqu'alors.

En 1703. après l'éclat du fameux cas de conscience, qui donna occasion de renouveller les disputes sur la signature du formulaire, & sur les matieres de la grace, M. l'archevêque de Malines, Humbert de Precipiano, sur un ordre obtenu, dit-on, du roi d'Espagne, fit arrêter à Bruxelles le P. Quesnel le 30. Mai, & le fit conduire dans les prisons de la maison archiepiscopale à Bruxelles, d'où il fut tiré par une voie inesperée le 13. Septembre de la même année. Il demeura caché à Bruxelles jusqu'au second jour du mois d'Octobre qu'il en sortit, & se rendit à Namur, dans le dessein de passer outre. Ximenés gouverneur de Namur, qui avoit reçu ordre du roi d'Espagne de ne laisser passer personne, arrêta pendant quelque tems le P. Quesnel à Namur, quoiqu'il ne le connût pas. Ce pere, sur la parole d'une personne d'autorité, obtint la permission de sortir de la ville. Il se rendit à Hui, où il fut arrêté par le commandant de cette ville pour les Hollandois, qui jugea son passeport défectueux. Mais après avoir été quelques jours en arrêt, il fut délivré sur un passeport plus ample qu'on lui envoya.

Dès qu'il se vit en liberté, il publia son *motif de droit*, où il expliquoit les raisons qu'il avoit eues de suspecter & de recuser la personne & le tribunal de M. de Malines; & il répondit aux faits avancez contre lui dans un placard, publié par le procureur d'office de la cour ecclesiastique de Malines. Cela n'empêcha pas le prelat de rendre contre le P. Quesnel une sentence datée du 10. Novembre 1704.

Ce pere retiré en Hollande au mois d'Avril 1704. attaqua la procedure, & la nullité de la sentence de M. de Malines, par deux écrits qui parurent au commencement de l'année suivante, intitulez: *Idée generale du libelle publié en latin, sous ce titre: Motif de droit pour le procureur de la cour ecclesiastique de Malines, &c.* Et *Anatomie de la sentence de M. l'archevêque de Malines.*

Ses ennemis publierent ensuite divers écrits contre le livre *des reflexions*, sous ces titres: *Le P. Quesnel heretique: Le P. Quesnel seditieux*; & ils obtinrent un decret du pape Clement XI. Ce decret daté du 13. Juillet 1708. condamnoit le livre en general avec des qualifications très-dures, sans marquer en particulier aucune proposition. Il en parut une refutation fort vive l'année suivante, sous ce titre: *Entretiens sur le decret de Rome contre le nouveau testament de Châlons, accompagnez de reflexions morales.* 1709. On a attribué cet écrit au pere Quesnel.

Ce decret ne put être ni reçu, ni publié en France, n'étant pas conforme aux usages du royaume, il n'y eut que quelques évêques, comme ceux de Luçon, de la Rochelle & de Gap, qui condamnerent ce livre par des mandemens, sans pourtant faire mention du decret de Rome.

Le roi Louis XIV. sollicité par les lettres que quelques prélats du royaume lui écrivirent, pour arrêter le cours du livre des Reflexions Morales, demanda au pape une constitution en forme, qui le condamnât, en marquant distinctement les propositions dignes de censure. Cela se fit au mois de Novembre 1711. Le pape, après s'être bien assuré que le roi employeroit son autorité pour faire recevoir purement & simplement la nouvelle bulle, que sa majesté demandoit avec instance, établit au mois de Juin 1712. une congregation de cardinaux, de prélats & de theologiens, pour travailler à cette affaire. Le pere Quesnel écrivit sur cela à sa sainteté une lettre, qui fut envoyée à Rome le 22. Juillet suivant, & envoyée encore une seconde fois le 22. Septembre de la même année, sur laquelle le pape ne lui fit faire aucune réponse.

Enfin, la fameuse constitution *Unigenitus Dei Filius* parut datée du 8. Septembre 1713. Elle condamne ce livre & CI. propositions qui en sont extraites, par vingt-quatre ou vingt-cinq qualifications, dont le pape ne fait l'application à aucune proposition particuliere. Sa sainteté y condamne aussi tous les écrits faits ou à faire pour la défense de ce livre.

Quarante évêques de l'assemblée du clergé tenue à Paris en 1713. & 1714. & ensuite un grand nombre d'autres, ont declaré qu'ils acceptoient cette bulle purement & simplement, quoiqu'en même tems ils y donnassent des explications par une instruction pastorale. Les lettres patentes du roi données à Versailles le 14. Fevrier 1714. pour la publication de cette bulle, n'ont été aussi enregistrées au parlement de Paris, qu'avec diverses modifications & restrictions.

M. le cardinal de Noailles, & plusieurs autres évêques, ne jugeant pas suffisantes les explications de l'instruction pastorale, refuserent d'accepter la constitution, jusqu'à ce que le pape se fût expliqué d'une maniere capable de mettre entierement à couvert la doctrine, la discipline, la morale, la liberté des écoles, le droit des évêques, & les libertez de l'église de France.

Louis XIV. étant mort le 1. Septembre 1715. la declaration par laquelle ce monarque devoit obliger tous les évêques à recevoir la constitution, fut supprimée; ce qui ranima tellement dans diverses universitez & facultez de theologie, ceux qui du vivant du roi n'avoient pû empêcher que leurs corps ne fissent des decrets d'acceptation de la bulle, qu'on les vit opposer à ces decrets des decrets contraires, qui furent suivis quelque tems après d'actes d'appels au futur concile general. La faculté de theologie de Paris declara que le decret du 5. Mars 1714. par lequel on vouloit faire croire qu'elle avoit accepté la bulle, étoit faux. MM. de la Broue, évêque de Mirepoix, Soanen, évêque de Senés, Colbert de Croissi, évêque de Montpellier & de Langle évêque de Boulogne, appellerent de la bulle par un acte du 5. Mars 1717. & le même jour la faculté de theologie de Paris adhera à leur appel. Cet exemple fut suivi par diverses facultez, communautez regulieres, curez, prêtres, &c. M. le cardinal de Noailles qui avoit appellé presque en même tems que les quatre évêques, ne publia son acte d'appel que l'année suivante. Nous parlerons dans notre supplement de ce qui s'est passé depuis.

Les autres ouvrages de pieté composez par ce pere, sont l'*idée du sacerdoce & du sacrifice de Jesus-Christ*, dont la premiere partie est du P. de Gondren, second superieur general de l'Oratoire; la 2. du P. Toussaint Desmares, de la même congregation; la 3. & la 4. du P. Quesnel: *les trois consecrations: élevations sur la passion de Notre-Seigneur Jesus-Christ; Jesus penitent; du bonheur de la mort Chrétienne; prieres Chretiennes avec des pratiques de pieté, &c.* On lui a attribué des *regles de la discipline ecclesiastique*, dont le fond est du P. Darci de l'Oratoire; le pere Quesnel les a seulement revues & augmentées, & les a fait imprimer. Les deux volumes *in* 4°. imprimez à Lyon en 1689. sous ce titre: *la discipline de l'église, tirée du nouveau Testament, & de quelques anciens conciles*, ne font que des memoires que ce pere avoit composez à la hâte, pour se preparer à certaines conférences, qui se tenoient à l'Oratoire, où il étoit engagé à parler de la discipline ecclesiastique. Cette édition ayant été faite sans la participa-

tion, & sans qu'il eût revû cet ouvrage, il l'a desavouée par une lettre écrite à M. Basnage de Beauval, qu'on trouve dans l'histoire des ouvrages des sçavans, au mois d'Août 1690.

Le même pere a composé un grand nombre d'autres ouvrages, à l'occasion des contestations où il s'est trouvé engagé; sçavoir, l'*apologie historique des deux censures de Louvain & de Douai*, en 1688. sous le nom de M. *Gery*; les quatre volumes de *la tradition de l'église Romaine sur la grace*, sous le nom de M. *Germain*; le recueil intitulé: *causa Arnaldina*; *la justification de M. Arnauld* en 3. vol. *in* 12. en 1702. l'édition des lettres de M. le prince de Conti, & du pere Deschamps Jesuite, avec des notes en 1689. Lettre à M. Van Susteren en 1703. & beaucoup d'autres ouvrages dont nous donnerons la liste dans notre supplement. Feu M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, lui avoit attribué un ouvrage composé par un Jesuite deguisé, qui faisoit semblant d'être du parti contraire; mais il fut desavoué par un écrit qui parut en 1709. daté du 11. Avril. Les lettres historiques du mois d'Août 1714. imprimées à la Haye, lui attribuent aussi injustement & faussement une mauvaise lettre, écrite sous son nom, à M. l'archevêque de Tours, l'un des prelats qui se sont joints à M. le cardinal de Noailles, & qui n'ont point voulu accepter la bulle purement & simplement. Le P. Quesnel est mort à Amsterdam le 2. Decembre de l'an 1719. âgé de 85. ans 4. mois & 18. jours. * Voyez *le* 1. *le* 4. *&* 6. *tomes de l'histoire du cas de conscience*; *le motif de droit du P. Quesnel*; *l'explication apologetique du même*; *la relation du different entre M. le cardinal de Noailles, & les évêques de Luçon & de la Rochelle*; *la preface historique d'un livre* in 4°. *publié contre la Constitution, sous le titre* d'exaples, ou écrits à six colonnes, *& autres memoires du tems*.

QUESNEL (Joseph) cousin du précedent, mort sur la fin du XVII. siecle, a mis la derniere main à l'excellent catalogue de la celebre bibliotheque de M. de Thou. Ce catalogue fut imprimé en deux volumes *in octavo*, l'an 1679. * Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiq. historiq.*

QUESNEL (Pierre) de l'ordre des freres Mineurs du couvent de Norwick en Angleterre, theologien & canoniste, a fleuri vers la fin du XVII. siécle, & a écrit le directoire du droit, dans le fore de la conscience, & dans le fore judiciaire; un traité de la Trinité, de la foi Catholique, & des sept sacremens; un traité de l'administration & de la reception des sacremens; un traité des crimes qui empêchent de recevoir les sacremens, & des peines qu'il faut enjoindre pour les pechez; un traité de ce qui regarde l'instruction des jugemens. Ces traitez sont manuscrits dans quelques bibliotheques d'Angleterre, & le premier dans la bibliotheque Vaticane, & dans celle de M. Colbert. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques du XIV. siecle*.

QUESNOI (le) petite ville forte & défendue par une citadelle. Elle est dans le Hainault François, entre Landrecies & Valenciennes, à deux lieues de celle-ci, & à trois de l'autre. Les alliez contre la France & l'Espagne la prirent le 3. Juillet 1712. quoiqu'ils eussent été abandonnez des Anglois; mais ces mêmes alliez ayant été surpris & battus par les mêmes François à Denain, ceux-ci reprirent le Quesnoi, Bouchain & Douai, avec les provisions de guerre & de bouche, dont ils s'étoient emparez au camp de Denain, le 4. Octobre suivant, sous la conduite du maréchal de Villars. * Baudrand. *Memoires du temps*.

QUESNOI (François de) surnommé *le Flamand*, excellent sculpteur, nâquit à Bruxelles l'an 1592. Pendant qu'il apprenoit la sculpture sous son pere, qui étoit de la même profession, il tailla en marbre les deux petits anges que l'on voit au portail de l'église des Jesuites de cette ville; & une passion de Jesus-Christ en yvoire, qui plut tellement à Albert VI. archiduc d'Autriche, que ce prince lui donna une pension, & l'excita à faire un voyage en Italie, où il se fit bientôt connoître par la beauté de ses ouvrages. Il y fit un Christ d'yvoire, qui fut admiré de tout le monde, & particulierement du pape Urbain VIII. Ensuite il representa en bas relief Silene endormi; & entouré de jeunes garçons, comme Virgile le dépeint dans sa sixiéme églogue Il imita si bien le naturel dans cet ouvrage, qu'il fut obligé d'en mouler de semblables en cire, pour contenter la curiosité de tous ceux qui l'avoient vû, ou qui en avoient oui parler. Il fit encore un cupidon de marbre blanc, qui se tailloit un arc avec un coûteau, & l'envoya en Hollande, où les magistrats d'Amsterdam, l'ayant acheté six mille florins, de Hugues d'Uflen, en firent present à la princesse d'Orange, qui le fit placer dans son jardin de la Haye. Le pape lui ordonna ensuite de travailler en marbre une statue de saint André, pour mettre dans l'église de S. Pierre. Il l'acheva avec tant d'art, que les Italiens mêmes avouerent que Michel-Ange n'avoit rien fait de si proportionné & de si bien fini. Venant en France, où le roi qui l'avoit mandé, lui promettoit une bonne pension, outre les douze cens écus d'or qu'il lui avoit envoyez, il demeura malade à Livourne, dans le duché de Toscane, où il mourut, & où il fut enterré dans l'église des Cordeliers, l'an 1644. Cet habile sculpteur étoit âgé de 52. ans. * Academ. Pictav. *Part.* 2. *lib.* 3.

QUESTEUR, étoit, chez les Romains, celui qui avoit la charge des deniers publics, comme aujourd'hui les tresoriers ou intendans des finances. La premiere origine de ce magistrat peut être rapportée à Publius Valerius Publicola, consul, lequel ayant établi le lieu du trésor public au temple de Saturne, y établit, pour le garder, deux questeurs pris du nombre des senateurs, & voulut ensuite qu'ils fussent créés par les suffrages du peuple. Depuis, le peuple voulant avoir part à cet office, en fit créer quatre; sçavoir, deux pour la ville, qui avoient l'œil sur le trésor public, & deux autres qui étoient toûjours avec les consuls, lorsqu'ils alloient à la guerre. Il fut ordonné que l'on y recevroit aussi ceux qui seroient élus d'entre le peuple; mais le revenu de la republique Romaine s'étant beaucoup accru par ses grandes conquêtes, on augmenta aussi le nombre de ces officiers jusqu'à vingt. Ces questeurs accompagnoient les consuls, les préteurs & les autres generaux d'armées, lorsqu'ils alloient à la guerre, & avoient la charge de recevoir & de tenir registre des dépouilles des ennemis, de recevoir les tributs & péages des provinces, comme aussi de distribuer la paye aux soldats: ce que font à present en France les commissaires des guerres. Il y en avoit encore d'autres, tant à Rome, que dans les provinces, qui recevoient les amendes, lesquelles ils enregistroient, pour en rendre compte, tels, à peu près, que des receveurs des amendes. Les questeurs avoient avec eux des scribes, ou contrôleurs des finances, que l'on choisissoit entre les personnes d'une fidelité éprouvée: c'est pourquoi ceux mêmes qui avoient été consuls, tenoient à honneur d'y être admis. Sous l'empire d'Auguste, l'an 2. avant Jesus-Christ, la garde des registres & des arrêts, qui étoient auparavant entre les mains des tribuns du peuple & des édiles, fut confiée aux Questeurs. Mais sous Neron, on leur ôta la garde du trésor & celle des registres, pour la donner à des préfets, qui avoient été préteurs.

☞ Il y avoit encore une autre espece de QUESTEURS, qui étoient départis dans les provinces par arrêt du senat, & qui avoient la charge de juger des affaires criminelles. Leur autorité étoit très-grande: car ils avoient pouvoir d'avoir des licteurs, & autres marques des souverains magistrats, dans leurs provinces particulieres. Ils ont eu aussi quelquefois la conduite des armées, ainsi que les consuls & les préteurs; mais les Questeurs de la ville étoient moins puissans: ils n'avoient ni lecteurs, ni chaise curule, ni autres marques d'autorité, jusques-là même qu'ils pouvoient être appellez en jugement pardevant le préteur. Leur charge étoit de recevoir les ambassadeurs, les rois, les princes, & les seigneurs étrangers, de leur faire des presens, & de s'acquitter de tout ce qui étoit ordonné par le senat en ces occasions. Cette magistrature étoit annuelle, quoiqu'on l'ait prolongée à quelques-uns jusqu'à trois ans. * *Hist. Roman.* Rosin, *Antiq. Roman.* Budée. Alexander ab Alexandro,

QUESTEURS. Dans les conciles & dans les auteurs des XII. XIII. XIV. & XV. siécles, il est parlé de certains quêteurs établis en titre d'office, pour faire des quêtes dans les églises. Quelques-uns portoient des reliques, & les vendoient. L'office de ces quêteurs a été enfin aboli.

QUETIF (Jacques) Parisien, religieux de l'ordre de saint Dominique, bibliothecaire du couvent des Dominicains de la rue S. Honoré, vivoit dans le XVII. siecle. Il étoit estimé pour son sçavoir & pour sa pieté : il mourut le 2. Mars 1698. âgé de 80. ans. Il nous a donné les *opuscules & les lettres de Pierre Morin, imprimées à Paris, l'an 1675. une nouvelle édition du concile de Trente l'an 1666. les œuvres spirituelles de Savonarole, & sa vie l'an 1674. une explication formelle de la somme de theologie de S. Thomas, par Jerôme Medices de Camerino, dédiée au cardinal Antoine, à Paris la même année.* Il préparoit une édition de tous les ouvrages de D. Barthelemi des Martyrs; une bibliotheque des auteurs de son ordre, qui a été finie par le P. Echard; & quelques autres ouvrages, que l'on a manuscrits. * M. Du Pin, *bibliotheque universelle.* Bayle, *diction. critique 2. édition 1702.*

QUEVA, *cherchez* LA CUEVA.

QUEUE DE CHEVAL, que les Turcs portent pour marquer la guerre, *voyez* TOUG.

QUEVEDO DE VILLEGAS (François) gentilhomme Espagnol, chevalier de saint Jacques, dans le pays de la Manche, en la Castille-la-Neuve, nâquit à Madrid l'an 1570. Il a composé divers traitez de pieté, & d'autres pieces enjouées; comme *l'avanturier Buscon; les visions*, augmentées de *l'enfer reformé; le parnasse Espagnol, &c.* Quevedo, outre ces ouvrages, a encore donné des traductions. Celles qu'il a faites d'Epictete & de Phocylide en vers, sont plûtôt des paraphrases, que de veritables versions; mais celle du Romule du marquis de Malvezzi, traduite de l'italien en espagnol, est plus reguliere. Cet auteur n'étoit ni moins fecond, ni moins ingenieux en vers qu'en prose. Il ne réüssissoit pas dans une seule espece de poësie; mais comme il avoit l'esprit naturellement tourné à la fiction, il lui fut aisé de se former dans toutes les finesses de l'art poëtique. Si l'on en croit Nicolas Antonio, excellent critique, toutes les pieces *heroïques* de Quevedo ont de la force & de l'élevation. Les *Lyriques* ont de la beauté & de la douceur; les *Bouffones* mêmes, ou *Facetieuses*, ont un certain air aisé, accompagné de plaisanteries pleines d'esprit, de rencontres ingenieuses, & d'un certain sel qui empêche le dégout du lecteur. Il a fait paroître dans les sujets les plus serrez, les plus steriles & les plus bas, une adresse merveilleuse, jointe à une fecondité inépuisable de productions, pour embellir & enrichir sa matiere, & pour la relever par des couleurs, & d'autres ornemens, dont la fiction peut avoir besoin pour imposer & pour se faire recevoir. Tous ces genres de poësie, dans lesquels Quevedo s'est exercé, sont renfermez dans son *Parnasse Espagnol*, qui a été imprimé souvent en plusieurs villes d'Espagne & des Pays-Bas Catholiques; mais ce Parnasse, accompagné de petites notes, ne contient que six muses ou livres; les trois dernieres y manquent. Il écrivoit des mieux en sa langue, sur toute sorte de sujets. Il fut mis en prison par ordre du comte d'Olivarez, dont il avoit décrié le gouvernement dans ses vers, & ne fut mis en liberté qu'après la disgrace de ce ministre. Cet auteur mourut à Villeneuve de l'Infantade, très-âgé en 1647. * Nicolas Antonio, *bibliotheca script. Hisp.* Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes modernes.*

QUEUX DE FRANCE (Grand) ancien officier de la couronne, commandoit tous les officiers de cuisine de la bouche du roi. Ce nom vient du latin *coquus*, qui signifie *cuisinier.* Il y a maintenant quatre maîtres queux, qui ne sont que de simples officiers sous les écuyers de la bouche. Voici ce que les anciens titres nous apprennent touchant les grands-queux de France.

NOMS, QUALITEZ ET ANNÉES de ceux qui ont exercé cette charge.

I. Robert souscrivit avec les grands officiers de la couronne, le titre de la fondation du prieuré de S. Martin des Champs de Paris en 1060. sous Henri I.

II. Harcher Queux de France en 1124. sous Louis *le Gros.*

III. Adam en 1243. sous S. Louis.

IV. Raoul de Beaumont en 1298. sous Philippe *le Bel.*

V. Anseau seigneur de Chevreuse en 1302.

VI. Guillaume d'Harcourt, sire de la Saussaye, Elbeuf, &c.

VII. Pierre de Marcheni en 1313. sous Louis *Hutin.*

VIII. Guiard de Beaumont en 1320.

IX. Etienne de la Chapelle en 1320.

X. Adam de Taverni.

XI. Guillaume Sicert en 1324.

XII. Jean Bataille en 1326.

XIII. Jean Bonnet en 1329.

XIV. Jean I. sire de Châtillon en 1328. sous Philippe *de Valois.*

XV. Bernard sire de Moreul en 1344.

XVI. Jean de Nesle I. du nom, sire d'Offemont, en 1346.

XVII. Jean de Flandres, dit *de Dampierre*, III. du nom, en 1360. sous le roi Jean.

XVIII. Guillaume Chatelain de Beauvais IV. du nom, en 1390. sous Charles VI.

XIX. Charles seigneur de Châtillon, grand queux de France, en 1399.

XX. Philippe seigneur de Linieres en 1401.

XXI. Jean baron de Linieres en 1415.

XXII. Guillaume seigneur de Châtillon en 1418.

XXIII. Antoine de Prie, seigneur de Buzançois sous Charles VII. en 1431.

XXIV. Louis de Prie, seigneur de Buzançois en 1490. sous Charles VIII.

Cet office fut supprimé depuis, & le nom de *Queux* n'est plus un titre de dignité. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la Couronne.*

QUIANSI ou KIANSI, *voyez* QUISIANSI.

QUIBRICHE, ville du royaume de Barca dans la Barbarie, sur la côte du golfe de Sidra, est aussi appellée *Berniche* : c'étoit anciennement *Berenice.* La caravane de Maroc y fait provision d'eau pour passer le pays de Barca, & aller à Alexandrie joindre la caravane de Tetuan. * Du Val.

QUIEN (Michel le) religieux de l'ordre de S. Dominique, vivant encore en 1731. & demeurant à Paris, est né à Boulogne sur mer, s'est acquis par son étude une parfaite connoissance des langues grecque & hebraïque, à laquelle il a joint celle de la theologie, de l'histoire ecclesiastique, & des belles lettres. Les premiers ouvrages qu'il a publiés sont la défense du texte hebreu, contre le P. Pezron, qui prétendoit que pour la chronologie on devoit preferer à ce texte la version des Septante & une reponse au même P. Pezron qui avoit défendu son sistême. Ces deux ouvrages parurent en 1690. & 1693. à Paris; & en 1711. le P. le Quien donna dans les journaux de Trevoux du mois de Mars ses remarques sur un autre livre du P. Pezron intitulé : *essai de commentaire* sur les prophetes. L'année suivante parut une nouvelle édition de toutes les œuvres de Saint Jean Damascene, en 2. *vol. in fol.* avec la version & les notes du P. le Quien, à qui ce travail fit d'autant plus d'honneur, que divers sçavans qui l'avoient entrepris avant lui, n'avoient pû le finir. Il a donné depuis les œuvres de Leonce de Byzance, en 2. *volumes in fol.* & a achevé un ouvrage intitulé, *Oriens christianus & Africa* : il contient non-seulement les notices de toutes les églises d'Orient, faites en divers tems; mais l'histoire abregée des évêques des differens sieges, sur le même plan que le livre si connu sous le nom de *Gallia Christiana.* Les églises & les évêques d'Afrique s'y trouvent aussi: cet ouvrage s'imprime actuellement dans l'imprimerie Royale. Le P. le Quien a encore donné en 1718. un *vol. in 4°.* où se cachant sous le nom d'Etienne de Altimura, il refute tous les pretextes dont les Grecs se servent pour se justifier de leur schisme, cet ouvrage est intitulé : *Panoplia contra schisma Graecorum.* Depuis ce tems-là il est entré en lice contre le P. le Couraier de sainte Geneviéve au sujet des ordinations des Anglois, & a donné sur ce sujet deux ouvrages: le premier en 1725. intitulé : *nullité des ordinations des Anglois*, en 2. vol. *in 12°.* & en 1730. *la nullité des ordinations des Anglois*, démontrée de nouveau, aussi en 2. vol. Cet auteur est laborieux, exact, judicieux; il communique facilement ses lumieres à ceux qui le consultent; & ce qui est encore plus estimable, sa pieté est solide & sincere.

QUIERAS, ville de Piémont sur la Tanare, est une place forte, située sur une colline. On y fit en 1631. la paix entre la France, les Imperiaux, les Espagnols, le duc de Savoye & celui de Modene. Les truites de Quieras sont renommées. * Sanson. Baudrand.

QUIERET, ancienne maison de Picardie, qui a donné deux amiraux de France, descend de HUGUES Quieret, l'un des chevaliers bannerets du comté de Bolonois, mentionnez dans le rolle qui en fut fait par ordre du roi Philippe-Auguste l'an 1202. GERARD Quieret, sénéchal d'Agenois, frere de l'amiral, *dont il sera parlé ci-après*, fut l'un des seigneurs de Picardie, qui signerent en 1314. un traité d'alliance entr'eux, pour empêcher le cours des subsides & malversations qui se commettoient dans le royaume. L'on ne connoît la posterité de cette maison que depuis

I. HUGUES Quieret, seigneur de Tours en Vimeu, senéchal de Beaucaire & de Nimes, & amiral de France, qui eut ordre de conduire la comtesse de Blois, de Montpellier à Corbeil en 1324. Il se trouva à la guerre de Gascogne sous Alfonse d'Espagne en 1326. & étoit senechal de Beaucaire en 1329. Le roi Philippe *de Valois*, en reconnoissance de ce qu'il s'étoit vaillamment comporté dans une armée de mer, où il étoit capitaine contre les Turcs, lui donna 400. livres de rente, à prendre pendant sa vie sur le trésor, par lettres du 19. Janvier 1335. laquelle rente il lui assigna au mois d'Octobre 1339. sur la ville, forteresse & seigneurie d'Helicourt, confisquée sur Edouard de Bailleul. Il comparut en armes comme chevalier banneret à Saint Riquier le 11. Septembre 1337. entre les nobles de cette prévôté, qui furent assignez pardevant les commissaires du roi pour la défense du pays, & pour aller où il seroit ordonné. Il exerçoit dès l'an 1336. la charge d'amiral de la mer, & mourut des blessures qu'il reçut dans un combat naval donné contre les Anglois en 1340. On lui donne pour femme *Blanche*, sœur de *Jean*, premier comte d'Harcourt, dont il eut GUI, qui suit; HENRI, qui continua *la posterité rapportée ci-après*; *Jacques*, qui servit sous le connétable d'Eu, depuis 1338. jusqu'en 1346; *Jeanne*, mariée 1°. à N. seigneur de Rolincourt: 2°. à N. seigneur d'Argnei; *Leonore*, alliée à *Robert* de Fiennes, laquelle en execution du traité de paix conclu avec le roi de Navarre, obtint remission le 24. Septembre 1359. d'avoir suivi son parti; & *Robert* Quieret, seigneur de Ramecourt, lequel demeura à Tournai avec plusieurs autres pour la garde de cette place, depuis le 22. Mai 1339. jusqu'au dernier Septembre 1340. & étoit mort en 1384. Il avoit épousé *Marie*, dont il eut *Marie*, alliée à *Jean* Bainfiel, dit *Hutin*, duquel elle étoit veuve en 1399; & *Jeanne* Quieret, alliée à *Edmont* de Hallencourt.

II. GUI Quieret, dit *Boort*, servit en Gascogne sous le connétable d'Eu en 1337. & fut commis par son pere avec plusieurs autres le 1. Mai 1339. pour conduire de la Rochelle à Paris certains prisonniers qui avoient été pris à Blaye & à Bourg au mois d'Avril precedent. Il s'attacha depuis au parti du roi de Navarre, qu'il suivit en ce royaume en 1362. & dont il reçut beaucoup de bienfaits. Il en obtint depuis remission du roi en Avril 1365. fut fait chevalier en 1368. servit la même année sous Hugues de Châtillon, maître des arbalêtriers, & étoit mort en 1376. que *Jeanne* de Mentenai sa veuve étoit remariée à *Dreux* seigneur de Crevecœur & de Thaiz.

II. HENRI Quieret, seigneur de Tours en Vimeu, frere du precedent, servoit sous le connétable d'Eu en 1337. & est compris entre les seigneurs qui s'assemblerent la même année devant Tournai, sur les frontieres de Flandres & de Hainault. Depuis il s'attacha comme son frere, au service du roi de Navarre, qui lui donna 500. écus de pension en 1361. & ne mourut qu'en 1406. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* dame de Heuchin: 2°. *Jeanne* des Quesnes, veuve de *Jean* Tirel, seigneur de Poix. Du premier mariage vinrent GUI, qui suit; *Jean*, grand prévôt de S. Pierre d'Aire, chanoine & tresorier de Therouanne en 1446. & vivoit en 1456. âgé de 70. ans; & *Eleonore* Quieret, mariée en 1403. à *Antoine* seigneur d'Haversquerque, morte en 1440. sans posterité. Du second mariage sortirent *Manasses*; *Hugues*; & *Pierre* Quieret, seigneur de Haucourt, qui demeura prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Il fut depuis capitaine d'Araines, se joignit en 1420. à Jacques de Harcourt, capitaine de Crotoi, pour faire la guerre aux Anglois; fut lieutenant de Christophe de Harcourt, capitaine de Thouars, & commis à la garde & défense de cette place en 1431. Il avoit épousé avant l'an 1436. *Marguerite* de Leval, dame de Pipemont, dont il eut *Antoine*, seigneur de Remoncourt & de Pipemont, mort avant l'an 1459. ayant eu de *Jeanne* d'Inchi sa femme, *Jeanne*; & *Gui* Quieret, seigneur de Coulonvilliers, vivant en 1459.

III. GUI Quieret, II. du nom, seigneur de Heuchin & de Tours en Vimeu, dit *Boort*, étoit en la compagnie du connétable en 1412. lors du siege du château de S. Remi du Plain, & se trouva trois ans après à la bataille d'Azincourt, où il demeura prisonnier, & n'obtint sa liberté qu'après avoir payé une grosse rançon; & le roi lui accorda en 1425. droit de foire en sa terre de Heuchin. Il avoit épousé *Jeanne* de Poix, fille de *Jean* Tirel, seigneur de Poix, & de *Marguerite* de Châtillon, dont il eut JACQUES, qui suit; CHRISTOPHLE, qui fit *la branche des seigneurs de* TOURS-EN-VIMEU, *rapportée ci-après*; une fille, mariée à *Guillaume* seigneur de Saveuse; *Agnès*, alliée à *Jean*, dit *le Sourd*, seigneur du Biez; & *Marguerite* Quieret, qui épousa *Robert* seigneur de Nedonchel.

IV. JACQUES Quieret, seigneur de Heuchin, servit le roi au recouvrement de la Normandie, & merita d'être fait chevalier. Il maltraita long-tems sa femme, sous prétexte de son mauvais gouvernement, & fit même mourir celui qu'il en accusoit, dont il obtint remission en Mars 1440. en consideration de ses services & de ceux de ses prédecesseurs, laquelle neanmoins ne fut enterinée qu'en 1456. après avoir essuyé un long procès criminel contre le comte de S. Pol, qui avoit fait saisir ses biens, dont il eut main-levée, à condition d'en faire la foi & hommage à ce comte; & il mourut avant l'an 1470. Il avoit épousé *Bonne* de Berlettes, dite *de Waurin*, dont il eut *Jean*, dit *Boort*, mort sans posterité; GAUVAIN, qui suit; *Antoine*; *Leon*; *Jeanne*, mariée 1°. à *Foulques* de Renti, dit *le Galois*, seigneur d'Embri: 2°. à *Renaud* de Giresmes; & *Beatrix* Quieret, alliée à *Jacques* de Berles.

V. GAUVAIN Quieret, seigneur de Heuchin, avoit épousé *Jeanne* d'Isques, dame de la Haye, dont il eut *Jean*, seigneur de Heuchin, mort sans posterité; *Antoine*, chanoine de Lille; *Barbe*; *Antoinette*, dame d'Ancerville, mariée à *Louis* d'O, seigneur de Sorel; *Marie*, dame d'Ostreville, alliée le 5. Juillet 1489. à *Jean* de Noyelles, seigneur de Marle; & N. Quieret, qui épousa *Philippe* de Greboual.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TOURS-EN-VIMEU & du QUESNOI.

IV. CHRISTOPHLE Quieret, second fils de GUI, seigneur de Heuchin, & de *Jeanne* de Poix, fut seigneur de Tours-en-Vimeu, & épousa *Isabeau* d'Ailli, dont il eut entr'autres enfans, JEAN, qui suit;

V. JEAN Quieret, seigneur de Tours, avoit épousé *Perronne* de Bulleux, dont il eut LOUIS, qui suit; *Jean*, seigneur du Quesnoi; *Jeanne*, mariée à *Jean* de Calonne, seigneur de Landrethun; *Iolande*, alliée à *Jean* de Tuffles, seigneur de Radepont; *Philippe*, abbesse du Moncel; & N. Quieret, qui épousa *Louis* d'Ault, seigneur de Francieres.

VI. LOUIS Quieret, seigneur de Tours-en-Vimeu, avoit épousé N. de Boissai, dont il eut *Louise* Quieret, mariée 1°. à *François* baron de Mailloc: 2°. à *François* de Riviere, seigneur de Sainte-Marie.

De cette même maison étoit ENGUERRAND Quieret, seigneur de Fransu, amiral de France & capitaine de la ville de Rue sur la mer. Il servit en la guerre de Guienne sous le connétable d'Eu avec trois écuyers en 1337. en Flandres, à Lille & à Tournai, avec quatre écuyers la même année, à Cambrai & sur les frontieres de Flandres & de Hainault en 1342. Il servit dans Rue en 1354. avec six chevaliers, 34. écuyers & 80. sergens; & sous le maréchal de Neelle en Picardie, avec 2. chevaliers, 17

écuyers, & 40. fergens. Le journal du tresor du mois d'Octobre 1357. porte qu'il étoit amiral en ce tems-là; & mourut peu de tems après. Il avoit épousé N. de Roye, fille de *Dreux*, feigneur de Germigni, de laquelle il peut avoir eu pour fils JEAN Quieret, feigneur de Franfu, qui obtint remiffion en 1364. de la mort d'un homme qu'il avoit tué à Douai; qui fervit fous le maréchal de Sancerre en 1381. & qui mourut avant l'an 1405. GUILLAUME, dit *Enguerrand* Quieret, feigneur de Franfu, pouvoit être fon fils, & fut fon executeur teftamentaire. Il avoit époufé par contrat du 26. Mai 1410. *Jeanne*, fille de *Jacques* feigneur de Buffu. * Le P. Anfelme, *hift. des grands officiers.*

QUIERS ou CHIERS, ville du Piémont affez bien fortifiée par fa fituation, eft renommée par l'ancienneté de fa nobleffe, par la futaine qu'on y travaille, & par la graine que fon terroir fournit aux teinturiers. Le comte de Harcourt, de la maifon de Lorraine, y gagna en 1639. une bataille fur les Efpagnols. * Sanfon. Baudrand.

QUIERZI, village de France en Picardie, celebre pour avoir été le lieu où Hincmar, archevêque de Reims, tint plufieurs conciles pendant le IX. fiecle. Il eft fitué fur la riviere d'Oife, dans le Noyonnois, à deux lieues de la ville de Noyon, & nommé *Carifiacum* par les Latins. On y voyoit autrefois un palais des rois de France, qui eft prefentement ruiné.

QUIETEVA, ville & royaume d'Afrique dans l'Ethiopie meridionale, fait partie du royaume de Monomotapa, vers le Zanguebar.

QUIETISTES, fectateurs de l'herefiarque Molinos, *voyez* MOLINOS.

QUIETO, riviere de l'Iftrie, qui la traverfe prefque toute du levant au couchant, & fe décharge dans le golfe de Venife, près de Citta Nova. * Mati, *diction.*

QUIETUS (Cn. Fulvius) le fils puiné de Macrien fut declaré empereur avec fon pere & fon frere au commencement de l'an 261. par l'armée qu'avoit commandée Valerien, qui avoit été pris quelque tems auparavant par les Perfes. Son pere & fon frere ayant entrepris de s'aller faire reconnoître en Occident, où Gallien regnoit, lui laifferent le foin de défendre l'Orient contre les Perfes, ce qu'il fit avec affez de fuccez: mais lorfqu'on eut reçu la nouvelle de la défaite & de la mort des deux Macriens, Odenac, qui avoit très-bien fervi le jeune prince, fe fepara de lui, & débaucha une partie de fes troupes; ce qui l'obligea de fe retirer à Emefe, où ceux qui l'avoient fuivi, ne voyant pas d'apparence à pouvoir foutenir ce parti trop affoibli, l'abandonnerent au bout de quelque tems. Quietus, livré à fon ennemi, fut facrifié auffi-tôt à la raifon d'état, & fon regne ne fut gueres plus que d'un an. * Trebellius Pollio, XXX. *Tyran.* Victor. Tillemont, *hift. des emp.*

QUIEU (Antoine le) religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs, inftituteur de la Reforme appellée la congregation du S. Sacrement, étoit fils d'*Antoine* le Quieu, avocat au parlement de Paris, & de *Marguerite* le Caron fa femme, & nâquit à Paris le 23. Février 1601. Il entra dans l'ordre de faint Dominique l'an 1622. & y établit en 1636. une nouvelle obfervance, dont la premiere maifon fut établie dans le bourg appellé *Lagnes*, à cinq lieues d'Avignon. Dans une celebre miffion qu'il fit à Merindol, il y arbora une croix, que les Huguenots abattirent: mais le roi par fes lettres patentes du 14. Mars 1660. ordonna aux confuls de cette ville de la rétablir, avec défenfe aux habitans de l'ôter fur peine de la vie. Ce faint homme mourut le 7. d'Octobre 1677. âgé de foixante-feize ans moins trois mois, après cinquante-quatre ans de religion. * *Extrait de fa vie écrite par* le P. Archange Gabriel de l'Annonciation, *imprimée à Avignon* 1682.

QUIGNONES (François de) cardinal Efpagnol, évêque de Cauria, fils de DIEGO-FERNANDEZ de Quignones, premier comte de Luna, entra jeune parmi les religieux de faint François, & fut élevé à la charge de general dans un chapitre tenu à Burgos en 1522. L'empereur Charles V. témoigna une joie extraordinaire de cette élection du P. Quignones, qu'il nomma confeiller de fon confeil de confcience. Ce pere étoit l'an 1525. à Affife, ou il apprit la prife de Rome par l'armée imperiale. Il alla d'abord en témoigner fon déplaifir au pape Clement VII. qui étoit prifonnier dans le château de faint Ange, & qui fçachant le pouvoir que le pere Quignones avoit fur l'efprit de l'empereur, l'envoya pour negocier la paix. Il acheva cette negociation avec affez de fuccez, & mérita par-là le chapeau de cardinal, que le pape lui donna fur la fin de l'année 1527. Il fut enfuite évêque de Cauria, legat en Efpagne & dans le royaume de Naples, & mourut à Veruli en 1540. Ce cardinal avoit travaillé à réduire le breviaire à trois pfeaumes pour chacune des heures canoniales, & à trois leçons pour Matines, & l'avoit difpofé d'une maniere qu'on pouvoit reciter le pfeautier chaque femaine. Clement VII. & Paul III. avoient approuvé ce breviaire, qui fut imprimé l'an 1536. à Rome, & ailleurs. Sa brieveté, ou plûtôt le retranchement de plufieurs hiftoires apocryphes, fit crier les ignorans; de forte que ce breviaire fut fupprimé par Pie V. & il ne fert plus que d'ornement dans les bibliotheques. La preface en eft très-belle, & merite d'être lûe. Elle fe trouve dans plufieurs ouvrages, entr'autres dans la feconde édition du traité de Claude Joli, *de reformandis horis canonicis.* * Wading. *in an. Minor.* Ughel, *Ital. facr.* Auberi, *hift. des card.* Nicolas Anton. *bibl. Hifp.* Claude Joli, *præfat. nova appendicis ad librum de reformandis horis canonicis in fecunda editione.*

La maifon dont étoit forti ce cardinal étoit confiderable au royaume de Leon. AREZ-PERES de Quignones floriffoit l'an 1180. fous le regne de Ferdinand roi de Leon. DIEGO-FERNANDEZ de Quignones, I. du nom, feigneur de Luna, l'un de fes defcendans, fut grand bailli ou fénéchal du royaume des Afturies. Il avoit époufé *Marie* de Tolede, dont il eut PIERRE qui fuit; *Therefe*, mariée à *Frederic* Henriquez, comte de Melgar, amirante de Caftille; *Mencie*, alliée à *Pierre* Gonçales de Bazan, vicomte de Valduerna; & *Claire* de Quignones, qui époufa *Inico* Lopes de Mendoza, comte de Tendilla. PIERRE de Quignones, feigneur de Luna, grand-bailli ou fénéchal de Leon, avoit époufé *Beatrix* d'Acunna, fille de *Martin* Vafques d'Acunna, comte de Valencia, & de *Marie* de Portugal, dont il eut DIEGO Fernandez de Quignones, qui fut fait comte de Luna par Henri IV. roi de Caftille. Il avoit époufé *Jeanne* Henriquez, dont il eut BERNARDIN, qui fuit; FRANÇOIS, cardinal, *qui a donné lieu à cet article*; *Marie*, alliée à *Alfonfe* Pimentel, comte de Benevent; & *Beatrix* Quignones, mariée à *Pierre* Alvarez Oforio, marquis d'Aftorga. BERNARDIN Quignones, II. comte de Luna, laiffa d'*Ifabelle*, fille d'*Alvarez* Oforio, marquis d'Aftorga, FRANÇOIS Quignones III. comte de Luna, qui de *Marie*, fille de *Bernardin* Suarez de Mendoza, comte de Corunna, & de *Marie* Manrique de Sotomayor, laiffa CLAUDE de Quignones IV. comte de Luna, lequel époufa *Catherine* Pimentel, fille d'*Alfonfe*, comte de Benevent, & d'*Anne* de Velafco, dont il eut *Louis* de Quignones, V. comte de Luna, qui de *Marie* de Cortez, fille de *Ferdinand* marquis de Valle, & de *Jeanne* d'Arellano, eut pour fille unique *Marie* de Quignones, VI. comteffe de Luna, mariée à *Jean-Alfonfe* Pimentel, comte de Benevent. * Spenerus, *theatrum nobilit. Europ.* Imhoff, *en fes grands d'Efpagne, &c.*

QUILHAN, petite ville de France dans le Languedoc. Elle a titre de baronie, appartient à l'archevêque de Narbonne, & eft fur la riviere d'Aude. * Daviti, *Languedoc.*

QUILLEBEUF, bourg défendu par un petit fort. Il eft en Normandie fur la Seine, à huit lieues au-deffous de Rouen. * Mati, *diction.*

QUILLET (Claude) natif de Chinon en Touraine, poëte Latin du XVII. fiecle, ayant été obligé de fe retirer en Italie à caufe des affaires de Grandier, curé de Loudun, entra en qualité de fecretaire chez le maréchal d'Etrées, ambaffadeur de France à Rome. Il compofa, n'étant encore ni beneficier, ni engagé dans aucun ordre facré, un poëme latin en quatre livres, intitulé *Callipædia*, fous le nom de *Calvidius Lætus.* Son deffein eft d'enfeigner le moyen d'avoir de beaux enfans. Il y avoit inferé quelques vers contre le cardinal Mazarin & fa famille: ce cardinal le fit venir, & lui fit des reproches. Quillet

promit de corriger son poëme, qui avoit été imprimé en Hollande en 1655. & en fit une seconde édition à Paris en 1656. dans laquelle il retrancha ce qui regardoit le cardinal Mazarin, & la lui dédia. Ce cardinal lui donna une abbaye pour recompense. La versification de ce poëme est aisée. Lucrece & Petrone sont les auteurs que Quillet a imitez. Il avoit encore composé un grand poëme latin en l'honneur de Henri IV. intitulé *Henriciade*, & fait une version en vers françois de toutes les satires de Juvenal. Il est mort l'an 1661.* *Sorberiana. Menagiana.* Lettres de Tostat. Lettres de Patin. Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.* Bayle, *dict. critique 2. edit.* 1702.

QUILLINUS (Erasme) peintre d'Anvers, nâquit en 1607. Après avoir professé la philosophie, il se laissa conduire à l'amour qu'il avoit pour la peinture; & s'étant mis sous la discipline de Rubens, il devint un très-bon peintre. Il a peint dans son pays & dans les lieux d'alentour, plusieurs grands ouvrages pour les églises & pour les palais, & a laissé en mourant une grande reputation de son merite, sans que de sa part il ait jamais cherché autre chose que le plaisir qu'il trouvoit dans l'exercice de la peinture. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

QUILMANCE, ville d'Ethiopie dans la côte d'Ajan, près du Zanguebar, & à l'embouchure du Quilmanci, entre Melinde & Magadoxo. * Mati, *diction.*

QUILMANCI, riviere qui a sa source dans l'Abyssinie, où elle porte le nom d'Obi; ensuite entrant dans la côte d'Ajan, elle baigne Barraboa, & se décharge dans la mer de Zanguebar à Quilmance. * Mati, *dictionaire geograp.*

QUILOA, royaume de Zanguebar en Afrique, sur la côte de la mer d'Ethiopie, a une ville capitale de même nom, située dans une petite isle nommée aussi *Quiloa*, près du Continent, & défendue d'une forte citadelle. Le roi de ce pays, qui est Mahometan, faisoit ordinairement sa demeure dans cette ville; mais en 1505. Fr. d'Almeida ayant fait aborder la flotte Portugaise dans cette isle, envoya querir ce roi, qui feignant d'être malade, se prépara pour se défendre. Aussi-tôt Almeida envoya 700. de ses soldats assieger cette ville, qui la prirent. Après quoi, le roi s'en étant sauvé, ils y changerent le gouvernement, & la rendirent tributaire du roi de Portugal. Cette ville a un port très-frequenté. Il y a encore une ville de même nom à l'autre bord de l'isle, appellée l'*ancienne Quiloa*, éloignée de Mozambique de 150. lieues françoises. * Baudrand. Daviti, *de l'Afrique.*

QUIMPERCORENTIN, ville épiscopale en Bretagne, est située au confluent de l'Oder, & d'une petite riviere nommée Benaudet. Elle est la capitale de l'ancien comté de Cornouaille. S. Corentin, son premier évêque, a augmenté son nom. Le chapitre de la cathedrale est composé du doyen, de deux archidiacres, d'un tresorier, d'un chantre, d'un theologal & de douze chanoines. L'abbé de Daoulas est le premier chanoine de ce chapitre: sa chaire est dans le chœur vis-à-vis celle de l'évêque; & aux processions il marche à sa gauche, de même que ses religieux marchent à la gauche des chanoines. L'évêque est seigneur de la ville, qui a sénechaussée, présidial, & un siege d'amirauté.

QUINAULT (Philippe) poëte François, étoit d'une bonne famille. C'est ainsi qu'en parlent ses contemporains, qui devoient en être plus instruits que Furetiere, qui dans son *factum contre l'academie*, insinue qu'il étoit fils d'un boulanger de Paris; & que Bayle, qui dans son *dictionaire critique*, à l'article de Tristan l'Hermite, écrit que l'on dit que Quinault avoit été domestique de Mondori, fameux comedien; & que c'étoit sous ce maître qu'il avoit appris à faire des vers. Quand cela seroit, Quinault n'en seroit que plus louable d'avoir sçu si bien reparer le tort de sa naissance, & acquerir par l'usage du monde une très-grande politesse, que ceux qui l'ont connu, remarquerent toujours en lui. Il se fit connoître avant l'âge de vingt ans par quelques pieces de theatre qui eurent assez de succez, mêlant l'étude du droit à l'ardeur de rimer; il eut occsiaon de rendre service à un riche marchand de Paris qui mourut peu de tems après, & dont il épousa la veuve. Alors il acheta une charge d'auditeur en la chambre des comptes en 1671. Il avoit été reçu l'un des quarante de l'academie Françoise l'année precedente. Il fut employé à faire des opera, & excella en ce genre de poësie. Ses opera sont, *les Fêtes de l'Amour & de Bacchus, Cadmus & Hermione, Alceste, Thesée, Athis, Isis, Proserpine, le triomphe de l'Amour, Persée, Phaëton, Amadis, Rolland, le Temple de la Paix, & Armide.* On a encore de lui seize pieces, tant tragedies que comedies. Il avoit aussi composé l'épitaphe suivante, pour être mise sur son tombeau après sa mort:

Passant arrête ici pour prier un moment;
C'est ce que des vivans les morts peuvent attendre.
Quand tu seras au monument,
On aura soin de te le rendre.

Il eut l'honneur de haranguer le roi au nom de l'academie Françoise, au retour de ses campagnes de 1675. & de 1677. Sur la fin de sa vie il eut regret d'avoir donné son tems à faire des opera, & prit la resolution de ne plus composer de vers qu'à la gloire de Dieu & du roi de France. Il commença par un poëme sur l'extinction de la religion Reformée dans le royaume, dont voici les quatre premiers vers:

Je n'ai que trop chanté les jeux & les amours;
Sur un ton plus sublime il me faut faire entendre:
Je vous dis adieu, Muse tendre,
Je vous dis adieu pour toûjours.

Il mourut le 26. Novembre 1688. âgé de 53. ans. * *Mem. histor. Journal des sçav. du 23. Mars 1665.* Voyez ce qu'en dit Baillet *dans les jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.* Boileau Despreaux, *dans la preface de ses œuvres, & satir. 2. & 3.*

QUINBOROUGH ou QUEENBOROUG, capitale de l'isle de Sheppei, dans le comté de Kent, dans le canton de Scrag. Elle envoye deux deputez au parlement, & est ornée d'un college royal. * *Dictionaire Anglois.*

QUINDECIMVIRS, magistrats Romains, avoient soin de garder les livres des Sibylles; ce que faisoient auparavant les Decemvirs & les Duumvirs. Ils consultoient ces oracles lorsque le sénat l'avoit ordonné, & en faisoient leur rapport, y ajoûtant leur avis. Ces magistrats étoient aussi commis pour executer tout ce qui étoit prescrit dans ces livres des Sibylles, & pour faire celebrer les jeux seculaires. Ce nom leur fut donné parce qu'ils étoient quinze, de *quindecim*, qui signifie *quinze*, & *vir*, *homme*. On croit que ce fut Sylla, dictateur, qui les établit, créant cinq magistrats, qu'il ajouta au college des Decemvirs. * Tite-Live, *l. 6.*

QUINGEI, bourg ou bailliage. Il est dans le comté de Bourgogne, sur le Louve, à sept lieues de Dole vers le levant, & à quatre de Bezançon vers le Sud. * Mati, *diction.*

QUINIDE, *Quinidius*, évêque de Vaison, après avoir été diacre de cette église, & assisté l'an 552. au concile d'Arles, en qualité de deputé de son évêque Theodose, fut choisi pour son coadjuteur, & lui succeda en 571. Il assista au IV. concile de Paris en 572. & mourut le 15. de Février 579. jour auquel on fait memoire de lui dans l'église de France. * Bollandus. Baillet, *vies des Saints, au mois de Fevrier.*

QUINOCUNI, ville de l'isle de Niplion. Elle est capitale d'un petit royaume qui porte son nom, & située sur la côte meridionale de la contrée de Jetsengo. * Mati, *diction.*

QUINPERCORENTIN, *cherchez* QUIMPERCORENTIN & CORNOUAILLE.

QUINQUABRES, DES CINQ ARBRES ou QUINCABRES (Jean) dit en latin *Quinquarboreus*, natif d'Aurillac en Auvergne, vivoit sur la fin du XVI. siecle, en 1585. & fut professeur royal des lettres hebraïques à Paris. Il publia divers ouvrages, comme une paraphrase chaldaïque sur les lamentations de Jeremie, & les livres de Ruth: une autre sur Osée, Joël & Amos, &c. * M. Du Pin, *table des aut. ecclef.*

QUINQUAGESIME, septiéme Dimanche avant Pâques, *voyez* CARESME.

QUINQUATRIES, fête que l'on celebroit à Rome en l'honneur de Minerve, étoient semblables à celles que les Atheniens appelloient *Panathenées*. On leur donna ce nom, parce qu'elles duroient l'espace de cinq jours. Le premier jour on faisoit des sacrifices & des offrandes sans effusion de sang; le second, le troisiéme, & le quatriéme on faisoit des combats de gladiateurs; & le cinquiéme on faisoit une cavalcade par la ville. Elles commençoient le 18. Mars. Les écoliers avoient congé pendant tout ce tems, & donnoient à leurs maîtres un honoraire qui s'appelloit *Minerval*. On representoit aussi des tragedies; & il se faisoit un combat entre les personnes doctes, poëtes & orateurs des ouvrages d'esprit, où le vainqueur étoit couronné, & recevoit un prix institué par l'empereur Domitien. C'est où Stace, *Sylv. l.* 4. *Sylv.* 2. *v.* 67. se vante d'avoir glorieusement vaincu, & d'avoir reçu un present de l'empereur.

Lux mihi Romana qualis sub collibus Albæ,
Cum modò Germanas acies, modò Daca sonantem
Prælia, Palladio tua me manus induit auro.

Voyez PANATHENE'ES.

QUINISA (*ville du Ciel*) ancienne ville de la Chine, dont les auteurs ont parlé diversement, avoit selon Marc Polo, cent milles de circuit, & douze mille soixante points de pierre. Les modernes ne sont pas bien d'accord du lieu où elle se trouve. Quelques-uns la prennent pour Peking, qu'un auteur Espagnol nomme la metropole du monde. Mendez Pinto, Herrera, Maldonat & Trigaut en disent des choses surprenantes; entr'autres, qu'un homme à cheval ne la peut qu'à peine traverser en un jour; qu'elle a trente lieues de tour, dix de long & cinq de large, avec 470. portes, & des murailles où douze chevaux peuvent courir de front. D'autres veulent que la Quinsai d'autrefois soit la fameuse *Cambalu* d'aujourd'hui; & Hornius est de ce sentiment; mais le P. Martin Martini croit que c'est la Kangchu de ce tems, dite *Kingsu* ou *Kaingsai*, & qui fut veritablement ville royale en 1300. Elle est sur le fleuve Cientang; mais il est bien difficile de rien déterminer là-dessus, puisqu'entre tant de voyages modernes, nous n'en avons presque point de la Chine. Ceux mêmes que nous avons se contrarient presque tous là-dessus; & le sentiment du P. Martin Martini paroît plus raisonnable. Magin, *dans sa geographie*, dit qu'il y a au milieu de cette ville un grand lac, qui a environ trente milles de tour, & que l'on voit aux environs de ce lac plusieurs palais & maisons magnifiques. Il assure aussi que le grand Cham de Tartarie entretient une garnison de trente mille hommes pour la garde de cette place. * Marc Polo, *l.* 2. *c.* 67. Hornius, *l.* 4. *de orig. gent. Amer. c.* 3. Martini, *Alt. Sinic.*

QUINTANADUENNA (Antoine) Jesuite Espagnol, natif d'Alcantara dans l'Estremadoure, employa tout le cours de sa vie dans les exercices de pieté à Seville, où il mourut en 1651. Nous avons divers traitez de sa façon, avec deux ouvrages de theologie morale; l'un touchant les sept sacremens, & l'autre sur les commandemens de l'église, & les censures canoniques. * Alegambe, *biblioth. script. soc. Jesu.* Nicolas Antonio, &c.

QUINTE-CURCE, *Q. Curtius Rufus*, a écrit l'histoire d'Alexandre, que nous avons encore aujourd'hui. On ne sçait pas bien en quel tems il vivoit. Quelques-uns ont douté, à cause de l'excellence de son stile, s'il n'est pas aussi ancien que Tite-Live & Velleius Paterculus, & le même dont parle Ciceron dans une de ses épitres à Quintus son frere. La plus commune opinion est qu'il a vécu du tems de Vespasien; cependant quelques autres croyent qu'il est allé jusqu'au siecle de Trajan. Le P. Tellier Jesuite a soutenu dans sa préface sur Quinte-Curce, que cet auteur vivoit sous l'empereur Claude. Chacun se sert du passage du dixiéme livre, où il fait une digression sur la felicité de son siecle, pour l'appliquer à son sens Quelques-uns ajoutent que Quinte-Curce ayant vécu très-long-tems, rien n'empêche qu'il ne soit le même dont Suetone a parlé comme d'un rheteur du vivant de Tibere; & Tacite comme d'un préteur & proconsul d'Afrique sous le même empereur, puisqu'il n'y a pas plus de trente-deux ans de la derniere année de Tibere jusqu'à la premiere de Vespasien. Ce que Pline le jeune rapporte, (*l.* 7. *ep. ad Suram*,) d'un spectre apparu en Afrique à un Curtius Rufus, ne peut être entendu que du même dont Tacite fait mention; mais il n'y a point d'apparence que ce soit celui dont parle Suetone. On s'étonne de ce que Quintilien ne dit rien de l'histoire de Quinte-Curce; mais il ne parle pas de tous les historiens qui ont vécu avant lui. Les deux premiers livres de cet auteur, avec la fin du cinquiéme, le commencement du sixiéme, & quelques endroits du dernier, qui est le dixiéme, ont été perdus. Christophe Bruno, Freinshemius & quelques-autres, y ont fait des supplémens. Quelques-uns ont crû que l'histoire d'Alexandre, qui porte le nom de Quinte-Curce, étoit l'ouvrage d'un auteur moderne qui l'a mis sous ce nom; mais cela n'a point de vraisemblance. Nous en avons une excellente traduction françoise par Vaugelas. * Cicero, *l.* 3. *ep.* 2. *ad Quint.* Tacite, *l.* 11. *annal.* Pline, *l.* 7. *ep.* 27. *ad Suram.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 1. *c.* 28. La Mothe-le-Vayer, *jugemens des hist.* Raderus, *aux comm.* M. Bayle, *dict. critiq.*

QUINTIEN, évêque de Rhodez, puis de Clermont en Auvergne dans les V. & VI. siecles, étoit né en Afrique sous la domination des Vandales. Il quitta son pays & vint en France sur la fin du V. siecle, du tems du roi Clovis. Il s'arrêta dans le Rouergue, & fut élû évêque de Rhodez. Il assista au concile d'Agde en 506. & d'Orleans en 512. Après la mort de Clovis, les Visigoths que ce prince avoit soumis à sa domination, étant devenus les plus forts dans la ville de Rhodez, en chasserent saint Quintien; qui se retira en Auvergne, où il fut mis sur le siege de Clermont à la place d'Euphrasius l'an 515. Le roi Childebert s'étant emparé de Clermont sur Thierri, ce dernier vint assieger la ville de Clermont, qui fut défendue par les prieres de saint Quintien. Ce saint mourut le 13. Novembre 527. & fut enterré dans l'église de saint Etienne, où il se fit plusieurs miracles à son tombeau. On fait sa fête le 14. de Juin, qui est peut-être le jour de la translation de son corps, de l'église de saint Etienne dans celle de saint Genest & de saint Symphorien. * Gregor. *Turon. hist. l.* 3. *Vita Patr.* Le Cointe, *annal.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

QUINTILIEN, *Quintilianus*, pere ou ayeul de l'orateur, composa les cent quarante-cinq declamations que nous avons, dont il y en eut cent trente-six publiées par Ugolin de Parme dans le XV. siecle, & augmentées de neuf autres, qui n'avoient point encore paru, par Pierre Ayrault l'an 1563. puis par Pierre Pithou en 1580. * Bayle, *dict. crit.* Voyez aussi la fin de l'article suivant. S. Hieronym. *in chron.* Eusebe. Seneque *Proœm. l.* 10. *contr.* 4. Vossius, *l.* 1. *Instit. Orat. c.* 11. *& c.* 15. *de Rhetor. natur. ac consti.*

QUINTILIEN (Marcus Fabius) fils d'un autre Quintilien, nâquit à Calahorra en Espagne. Il se forma dans l'éloquence sous le celebre Domitius Afer, qui mourut l'an de Jesus-Christ 59. Lorsque Vespasien eut assigné des gages pour les professeurs en éloquence, Quintilien fut couché sur l'état, & tint école publique à Rome, emploi qu'il exerça vingt années avec beaucoup de réputation; & l'on peut dire que c'étoit le plus judicieux maître d'étude qui fût alors dans tout l'empire Romain. Au bout de ce tems, il se fit décharger de l'instruction de la jeunesse, & composa un livre des causes de la corruption de l'éloquence. On ne sçait pas bien neanmoins si c'est le dialogue que nous avons encore aujourd'hui sur cette matiere, & que l'on attribue communement à Tacite. Ce qui en fait douter, c'est que l'auteur dit qu'il étoit encore fort jeune en l'an 76. de Jesus-Christ. Quintilien fut engagé par ses amis à entreprendre un plus grand ouvrage, qui sont les douze livres de la rhetorique, extrêmement estimez par les personnes les plus habiles, pour le style, pour les preceptes & pour la solidité du jugement. Il fut plus de deux ans à y travailler, & mit ensuite plus d'un an à les polir, & il vouloit les garder encore du tems avant que de les publier, pour les revoir avec plus de maturité, comme un ouvrage étranger; Mais on les lui demanda avec tant d'instance, qu'il fut obligé de les donner. Il les adressa à un Marcellus Victorius,

torius, & il y flatte Domitien par des louanges basses & indignes d'un homme d'honneur. On trouve aussi de l'excès dans la maniere dont il pleure la mort de son fils dans l'une de ses préfaces; & c'est ce dont nous parlerons dans l'article de Quintilien son fils. On peut voir au même endroit quelques particularitez de son domestique. Lorsqu'il composoit cet ouvrage, Domitien le chargea du soin des fils ou petits-fils de sa sœur, & fils de Flavius Clement, qui avoit épousé Domitille, fille de sa sœur, ou sœur de Domitien. Ainsi c'est sans doute ce même Clement qui lui fit donner les ornemens consulaires, selon Ausone. Peut-être le même Ausone veut-il dire que Quintilien après avoir acquis tant de gloire à Rome, fut réduit à aller enseigner à Bezançon & à Lyon; ce qu'on pourroit croire avoir été une suite de la mort de Clement. Mais il ne faut pas apparemment prendre ce sens, si c'est, comme on le croit, & comme il y a toute apparence, le même Quintilien à qui Pline écrit sur le mariage de sa fille. Ce Quintilien ayant un très-grand merite avec des biens mediocres, en comparaison des plus riches, Pline le prie fort civilement d'agréer qu'il donne une somme d'argent à sa fille, pour être en état de soûtenir la dignité de Nonius Celer, qui la devoit épouser. Outre les auteurs qui ont parlé de Quintilien, Sidoine Apollinaire releve beaucoup ses écrits, & lui attribue un stile vif & comparable à un foudre. Pour des declamations qui portent le nom de Quintilien, données par M. Pithou en 1580. & qui sont fort celebres dans l'antiquité, on croit qu'elles ne sont pas de celui dont nous parlons; mais d'un autre plus ancien qui pouvoit être son pere, ou plûtôt son grand pere, comme le croit M. Pithou; puisque Seneque le pere en parle comme d'un homme plus âgé que lui, & déja mort. Il y a encore dix-neuf autres declamations imprimées avant celles-ci sous le nom de Quintilien, que Vossius ne croit être ni de lui, ni de son grand-pere; mais plûtôt du jeune Postume, qui prit, dit-on, le nom de César & d'Auguste dans les Gaules, avec Postume son pere en 260. Les institutions de Quintilien furent trouvées toutes entieres par le Pogge dans une ancienne & vieille tour de l'abbaye de saint Gal, & non pas comme quelques auteurs ont écrit, dans la boutique d'un épicier Allemand. Poggio l'a marqué lui-même dans une lettre qui est à la fin du manuscrit dans la bibliotheque de Milan, rapportée par le P. Mabillon, *In Museo Italico*. Cette decouverte parut de grande consequence, parce que jusqu'alors le texte de Quintilien avoit été fort imparfait & défectueux. Quelques-uns ont cru qu'il n'y en avoit point d'autres exemplaires; mais il s'en trouve dans la bibliotheque d'Oxford & dans celle du roi. L'abbé de Pure nous a donné Quintilien en françois & depuis lui, Mr. l'abbé Gedoin, chanoine de la sainte Chapelle, & de l'académie françoise nous en a donné une belle & élegante traduction, ornée d'une sçavante préface. La meilleure édition que nous ayons de ses ouvrages en latin après celle de M. Obreicht à Strasbourg en 1698. est celle du Sçavant M. Capperonier, diacre de Montdidier, licentié en theologie, & professeur pour la langue grecque au College royal. Son édition qui est dedié au roi a été imprimée à Paris chez Coustelier, en 1725. in fol. Mr. Burmann Hollandois, l'a attaquée par beaucoup d'injures qui ne font que relever le merite de cette édition. * Bayle, *dict. crit.* Quintilien, *l.* 4. & 9. Tacite, *annal. l.* 12. Pline, *ep. l.* 2. & 6. Suetone, *l.* 8. Tillemont, *histoire des empereurs*, *l.* 2. Baillet, *jugem. des sçavans sur les critiques historiques*, *la préface de l'édit. de Mr. Capperonier*. Gibert, *jugem des sçavans sur les Rhet. t.* 2.

QUINTILIEN, fils du precedent, un des plus illustres écoliers de son pere, fut un prodige d'esprit. Nous ne pouvons en dire rien de plus certain, que ce que son pere nous en apprend dans l'excellente preface de sa rhetorique. Il perdit cet enfant à la fleur de son âge. „ Je „ n'avois plus dans le monde, (dit Quintilien,) d'autre „ esperance ni d'autre plaisir que celui que je trouvois „ dans mon fils Quintilien: il suffisoit lui seul pour me „ consoler de la perte que j'avois faite de sa mere & de „ son frere. Il ne se contentoit pas de faire paroître du brillant & de la vivacité, comme avoit fait son frere, & la „ fecondité de son esprit n'en étoit pas demeurée aux bou„ tons & aux fleurs. A peine étoit-il entré dans la dixié„ me année de sa vie, que l'on voyoit déja cet esprit „ porter des fruits tout developpez, tout formez, & hors „ des dangers qu'on auroit pû craindre pour leur matu„ rité. Faut-il que je prenne mon propre malheur à té„ moin, pour trouver créance dans l'esprit de ceux qui „ se contenteront de me plaindre, sans vouloir se fier à „ ma parole? N'est-ce point assez que je sois si cruelle„ ment affligé, sans me voir encore suspect au milieu „ des témoignages de ma propre conscience? Puisque „ l'on veut de moi un serment, *je jure par les manes mê„ mes de mon fils*, c'est-à-dire, *par les divinitez de ma dou„ leur*, que je n'ai encore rien vû parmi l'élite de la „ jeunesse Romaine, de comparable à l'excellence de son „ esprit, qui avoit pour acquerir les sciences, outre la „ force & la beauté, une solidité que j'avois mis à l'é„ preuve. Il étoit déja capable d'étudier seul, & de sui„ vre ses propres lumieres. Quand la modestie, (conti„ nue Quintilien,) m'imposeroit silence en cette occasion, „ ses maîtres ne voudroient pas souffrir que je dissimu„ lasse une verité, qu'ils connoissoient encore mieux que „ moi. Tout le monde remarquoit en lui un fonds de „ probité, de pieté, de douceur & d'honnêteté, qui „ captivoit tous ceux qui le voyoient ou qui l'enten„ doient. Il avoit reçu de la nature diverses faveurs de „ surérogation, qui servoient d'ornement exterieur aux „ qualitez admirables de son esprit & de son cœur, une „ delicatesse charmante dans les traits de son visage, des „ attraits merveilleux dans ses regards, une modestie „ composée sans affectation dans ses gestes, un ton de „ voix accompagné d'une clarté & d'une netteté d'or„ gane; en un mot tous les agrémens d'un corps bienfait. „ Non content d'avoir acquis une connoissance parfaite „ de deux langues, il avoit une grace tout extraordinaire „ pour les parler. Il avoit l'expression des termes dans „ leur proprieté & dans toute leur force, & sçavoit la „ veritable prononciation des lettres. Tous ces talens „ nous promettoient un homme accompli pour l'ave„ nir; mais ses vertus étoient encore tout autrement „ estimables que tous ces rares talens. Il avoit une fer„ meté & une constance, telle que les philosophes la „ chercheroient dans leur sage. Il s'étoit déja rendu le „ maître des passions qui assujettissent les autres, & il „ s'étoit particulierement fortifié contre la crainte & la „ douleur. Quelle courage & quelle grandeur d'ame „ n'a-t'il pas fait voir pendant une maladie de huit mois „ entiers? Combien de fois a-t'il jetté ses medecins „ dans l'étonnement? Quelle presence d'esprit, & quelle „ force de raisonnement ne faisoit-il point paroître dans „ les dernieres heures de sa vie pour me consoler, pour „ me relever de mon abbattement, & pour tâcher „ de me resoudre à sa perte? " Voilà le portrait du jeune Quintilien, tel que son pere nous l'a laissé; & l'on peut dire que, s'il tenoit du pere du côté de l'esprit, le pere n'a point flatté le fils, lorsqu'il en fait une si belle peinture. * Quintilien, *præf. in rhetoric.* Baillet, *traité historique des enfans devenus celebres par leurs études*, &c.

QUINTILIENS, heretiques, disciples de Montanus, tiroient leur nom de celui de *Quintilla*, qu'ils suivoient comme une prophetesse. Ils faisoient l'eucharistie avec le pain & le fromage: ce qui leur fit donner le nom d'*Artotyrites*; & parmi eux, les femmes étoient prêtres & évêques. * S. Epiph. *hær.* 49. S. August. *hær.* 27. Baronius, *A. C.* 173. &c.

QUINTILIUS CARDIANUS ou CONDIANUS, & Maxime, étoient deux freres d'une race illustre & de grande reputation sous l'empire de Marc-Aurele & de Commode; ce dernier les fit perir à cause de leur puissance, de leurs richesses & de leur merite. Ils avoient été ensemble consuls, gouverneurs de provinces, & auteurs. * Ælius Lamprid. *in commod.* Dion, *in vita Marci.* Philostrat.

QUINTILLUS (Marcus-Aurelius-Claudius) étoit frere de l'empereur Claude, & lui succeda l'an 270. Sa rigueur le rendit odieux aux soldats, qui le tuerent 17. jours après qu'il fut revêtu de la pourpre. D'autres disent que se sentant trop foible pour resister à Aurelien, il se fit couper les veines. * Trebellius Pollio, *in Claud.* Vopiscus, *in Aurel.* Euseb. *in chron.*

QUINTIN MESIUS, ou MATSIS, peintre, natif d'Anvers, ou, selon d'autres, de Louvain, sur la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. avoit eu dès son enfance beaucoup d'inclination pour la peinture, & fut neanmoins contraint par son pere d'apprendre le métier de maréchal. Comme il étoit trop foible pour un travail si rude, il tomba dans une dangereuse maladie; & n'ayant pas assez de bien pour se faire assister, il se fit porter à l'hôpital, où étant revenu en convalescence, il s'amusa à crayonner quelques tableaux. Après avoir recouvré sa santé, il retourna à son premier métier; mais ne pouvant s'arrêter à de gros ouvrages, il entreprit de couvrir & d'environner de fer un puits, qui est proche de la grande église d'Anvers, & fit alors paroître l'excellence de son esprit, par l'artifice & la delicatesse de son travail. Ce fut vers le même-tems qu'il devint passionnement amoureux d'une fille, qu'un peintre recherchoit en mariage. Elle témoigna à Quintin, qu'elle avoit plus d'inclination pour lui que pour le peintre: mais qu'elle avoit une très-grande aversion pour son métier de maréchal. Quintin voulant posseder sa maîtresse, quitta son métier pour s'appliquer à la peinture, & la cultiva avec tant de soin & d'assiduité, qu'il se rendit comparable aux meilleurs maîtres qui fussent en Flandres. Ainsi l'amour le rendit habile peintre, & lui fit épouser dans la suite celle qu'il avoit recherchée avec tant de passion. Il fit quantité de bons tableaux; & entr'autres une descente de croix, qui est son chef-d'œuvre; mais il excella sur-tout à faire le portrait. Ce peintre mourut l'an 1529. à Anvers, où il fut enterré dans l'église des Chartreux. Cent ans après Corneille Vander Geest fit transferer ses os au pied de la tour de l'église de Notre-Dame, où l'on voit la statue de marbre de ce peintre avec cette épitaphe. *Quintino Matsis, incomparabilis artis pictori, admiratrix, grataque posteritas, anno post obitum seculari,* 1629.

QUINTIN (Jean) Picard, & tailleur d'habits de profession, au commencement du XVI. siecle, se joignit à un certain Copin, avec lequel il se fit chef de l'infame doctrine des Libertins. Ils la publierent dans la Hollande & dans le Brabant; mais ayant été pris à Tournai, ils y furent punis vers l'an 1530. *Cherchez.* LIBERTINS.

QUINTIN (Jean) natif d'Autun, avoit été à Malte en qualité de domestique du grand-maître, & composa une *description* de cette isle en langue latine. A son retour il fut pourvû d'un benefice ecclesiastique dans l'ordre des chevaliers de Malte, & fut installé professeur en droit canon à Paris en 1536. Pierre Ramus le choisit en 1543. pour l'un des juges de la dispute qu'il soutint contre Govea; mais Ramus, & Jean de Beaumont, docteur en medecine, qui étoit l'autre juge, lorsqu'il fut question de prononcer la sentence, declarerent qu'ils ne vouloient pas se mêler de cette affaire. Ce fut lui qui harangua pour le clergé dans l'assemblée generale des états du royaume, convoquez à Orleans en l'année 1560. Il avoit autrefois été soupçonné d'heresie, à cause de quelques discours trop libres & trop sinceres; mais il fit bien connoître dans la suite que ses sentimens étoient orthodoxes. Son zele pour le rétablissement de la discipline ecclesiastique, lui fit remontrer d'abord que les ecclesiastiques avoient besoin d'être reformez par l'autorité du roi. Mais il ajouta que la correction devoit être précisément pour les mœurs, non pour la doctrine; qu'il n'y avoit rien à changer dans les articles de la foi, dans l'usage des sacremens, dans la tradition de l'église, ni dans les ordonnances des conciles generaux. Il proposa ensuite d'une maniere fort pathetique l'extirpation de l'heresie, conseilla qu'on s'attachât à l'uniformité de la discipline, qu'il prétendoit être absolument necessaire dans une monarchie, & avança beaucoup d'autres choses dont l'amiral de Châtillon & les Protestans se plaignirent au roi & à la reine. On manda Quintin pour rendre raison de son discours; mais il se justifia en disant qu'il avoit parlé conformément aux memoires, que le corps dont il avoit porté la parole lui avoit fournis. On ne fut pas content de cette réponse, & il fallut qu'il declarât devant les états, qu'il n'avoit point eu en vûe l'amiral de Châtillon dans quelques endroits de son discours, comme ce seigneur avoit crû y être designé, & s'en étoit plaint à la reine. Il mourut le 9. Avril 1561. & fut enterré en l'église de S. Jean de Latran à Paris, où l'on voit son épitaphe. Il fut auteur de quelques ouvrages, dont Bayle a donné les titres dans son *dict. critique.* * Mezerai, *hist. de France.* Varillas, *hist. de Charles IX.*

QUINTIN, bourg de France, situé dans la Bretagne, à quatre lieues de saint Brieuc vers le midi, fut érigé en duché en faveur de la maison de Durfort. *Voyez.* DURFORT. * Mati, *diction.*

QUINTINE de la secte des Caïnites, vint en Afrique du tems de Tertullien, & pervertit plusieurs personnes en parlant contre le baptême, comme Tertullien le remarque dans son livre du baptême, qu'il composa à cette occasion. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. ecclef. des III. premiers siecles.*

QUINTINIE (Jean de la) directeur de tous les jardins fruitiers & potagers du roi, nâquit près de Poitiers en l'année 1626. & fit ses études au college des Jesuites de cette ville. Dès qu'il eut achevé son cours de philosophie, & pris quelques leçons de droit, il se rendit à Paris, pour se faire recevoir avocat. Il étoit naturellement éloquent. L'art qu'il joignoit à cet heureux don de la naissance, lui acquit en peu de tems beaucoup de reputation dans le barreau, & une estime singuliere dans l'esprit des premiers magistrats. M. Tambonneau, president en la chambre des comptes, informé de son merite, lui confia la conduite de son fils, & lui donna des appointemens considerables. Quoique cet emploi lui laissât peu de tems, dont il pût disposer, il en trouva neanmoins pour satisfaire à la passion qu'il avoit pour l'agriculture. Il lut Columelle, Varron, Virgile, & tous les autres anciens auteurs qui ont traité de cette matiere, & tout ce qu'en ont écrit les modernes; en sorte qu'il s'acquit toute la theorie qu'on pouvoit avoir alors de cet art. Il fit dans ce tems-là un voyage en Italie avec son disciple, où la vûe de ce qui s'y pratique dans le jardinage lui fit faire encore une infinité de reflexions très-curieuses & très-utiles. Il ne lui manquoit plus que de joindre à cette theorie l'experience & la pratique: ce qu'il fit dès qu'il fut de retour à Paris. M. Tambonneau lui abandonna entierement le jardin de sa maison, où il planta ce qu'il voulut. Il fit un grand nombre d'experiences avant que de se determiner. Pour bien connoître comment la nature opere dans la production des racines, il planta en un même jour plusieurs arbres de la même espece, puis il les arracha tous l'un après l'autre de huit jours en huit jours, pour voir le commencement, le progrez & l'accomplissement de la production des racines. Il apprit ce qu'on ne sçavoit pas encore, qu'un arbre transplanté ne prend de nourriture que par les racines qu'il a poussées depuis qu'il est replanté, & qui sont comme autant de bouches par lesquelles il reçoit l'humeur nourrissiere de la terre, & nullement par les petites racines qu'on lui a laissées, qu'on appelle ordinairement le chevelu. De là il nous a enseigné, que loin de conserver ces anciennes petites racines, quand on transporte l'arbre, comme on faisoit autrefois avec grand soin, il est meilleur de les couper, parce qu'ordinairement elles se sechent & se moisissent; ce qui nuit à l'arbre, au lieu de lui aider. Il découvrit par ses experiences la methode certaine & infaillible de bien tailler les arbres. Avant lui on ne songeoit presque à autre chose, en taillant un arbre, qu'à lui donner une belle forme, & le dégager des branches qui l'offusquoient. Il a sçu, puis il a enseigné ce qu'il falloit faire pour contraindre un arbre à donner du fruit, & à en donner aux endroits où l'on veut qu'il en vienne, même à le répandre également sur toutes ses branches; ce qui n'avoit jamais été ni pensé, ni même cru possible. Il prétendoit, & l'experience le confirme tous les jours, qu'un arbre qui a trop de vigueur, & qu'on abandonne entierement à lui même, ne pousse ordinairement que des branches & des feuilles. Qu'il faut reprimer avec adresse la forte pente qu'il a à ne travailler que pour sa propre utilité; qu'il faut lui couper de certaines grosses branches, où il porte presque toute sa séve, & l'obliger par là à nourrir les autres branches foibles & comme délaissées, parce que ce sont les seules qui apportent du fruit en abondance. Il faudroit transcrire ici presque tout

l'excellent livre qu'il nous a laissé sous le titre d'*instructions pour les jardins fruitiers & potagers*, si on vouloit rapporter toutes les decouvertes dont nous lui sommes redevables. Ce livre, qui a eu l'approbation de toute l'Europe, a été imprimé plus d'une fois en France & en Hollande. Il a été traduit en anglois, & l'on ne doute point qu'on ne le traduise aussi en plusieurs autres langues.

Le prince de Condé, qui joignoit l'amour de l'agriculture à la passion de la guerre, prenoit un extrême plaisir à entendre la Quintinie parler de son art. Charles II. roi d'Angleterre lui donna beaucoup de marques de son estime, dans deux voyages qu'il fit en ce pays: il lui offrit une pension très-considerable pour l'attacher à la culture de ses jardins; mais l'amour de sa patrie, & peut-être l'esperance de s'avancer pour le moins autant dans son pays qu'ailleurs, l'empêcherent d'accepter ces offres avantageuses. Il s'acquit dans ces deux voyages l'amitié de plusieurs seigneurs Anglois, avec lesquels il entretint un commerce de lettres jusqu'à sa mort. Ces lettres, qui de sa part contenoient toûjours quelques instructions pour le jardinage, ont été pour la plûpart imprimées à Londres, pour rendre ces instructions utiles à tout le monde.

Le roi augmenta en sa faveur le nombre des officiers de sa maison, en créant la charge de directeur general des jardins fruitiers & potagers de toutes ses maisons royales, dont M. Colbert expedia les provisions, & les envoya à la Quintinie. Dès qu'il fut pourvû de cet emploi, il fit augmenter de beaucoup l'ancien potager de Versailles, où la beauté des fruits, & l'excellence des legumes & des herbages, qu'il lui fit produire, porta le roi à faire celui que l'on voit aujourd'hui, qui est l'admiration de ceux qui le considerent.

La Quintinie eut trois fils de *Marguerite* Joubert sa femme. L'aîné, qui promettoit beaucoup, & le plus jeune, moururent avec lui; & le second, qui étoit abbé, ne lui survêcut qu'autant de tems qu'il en fallut pour faire imprimer l'ouvrage de son pere, dont nous avons parlé. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France, tom. II.*

QUINTUS *Phrygien*, vivoit dans le II. siecle, sous l'empereur Verus, qui persecuta les Chrétiens. Etant à Smyrne, il se presenta pour souffrir le martyre; mais à la vûe des tourmens, il renonça à la foi, & adora les faux dieux. * Eusebe, *hist. eccles.*

QUINTUS CALABER ou LE CALABROIS, poëte Grec, a vrai-semblablement vêcu dans le V. siecle. Il a composé un poëme de XIV. livres de paralipomenes, ou de supplément à l'iliade d'Homere, dans lequel on trouve la continuation de la guerre de Troye, depuis la mort d'Hector jusqu'à la prise de la ville. Le cardinal Bessarion est le premier qui a fait connoître ce poëme, qu'il trouva dans l'église de saint Nicolas, proche d'Otrante en Calabre, & c'est de là que l'auteur a été appellé vulgairement *Quintus Calaber*. Quelques-uns prétendent qu'il étoit de Smyrne; d'autres le nomment *Cointus*, & le confondent avec un grammairien nommé *Corinthus*, Quelques critiques admirent le poëme de Quintus; d'autres en parlent avec mépris. Il est certain qu'il n'approche pas d'Homere, quoique son style soit assez net, & qu'il ne soit ni trop enflé ni trop hardi. Michel Neander a fait imprimer séparément le douziéme & le treiziéme livre que M. Baillet a eu tort de regarder comme un ouvrage séparé. * Const. Lascaris, *in grammatic. Grac. & apud Laurent. Crass.* Laurent. Rodoman. *prafat. in edit. Quint. Smyrn. Calabr. & alibi.* Petr. Mambrun, *dissert. peripat. de carmin. Epic.* Rapin, *compar. d'Hom. & de Virg.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes.*

QUINZANO, dit QUINTINNUS (Jean-François Conti de) étoit né dans un bourg près de Bresse en Italie, dont il prit le nom. Il écrivit heureusement en prose & en vers, & demeura assez long-tems en France, sous le regne de Louis XII. qui lui fit du bien. Depuis il enseigna à Pavie, & mourut âgé de 70. ans. On a divers traitez de sa façon. * Gesner, *bibl.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

QUIPIA ou ALCIBIA, en latin *Clypea*, *Clupea*, de l'Afrique propre. Elle fut episcopale suffragante de Carthage. Elle est aujourd'hui peu considerable. On la trouve dans le royaume de Tunis, sur la côte occidentale du cap de Bone, où elle a un port, à vingt lieues de Tunis, vers le septentrion oriental. * Mati, *diction.*

QUIR, pays qui fait partie de la grande Terre australe, fut découvert par Ferdinand Quir Espagnol, qui lui donna son nom. Nous ne sçavons pas bien la situation de ce pays, où il n'y a point de colonie d'Européens.

QUIRIACE ou CYRIAC, diacre de l'église de Rome, martyr dans la persecution de Diocletien, l'an 303. avec saint Large, saint Smaragde & vingt autres. C'est tout ce que l'on sçait de lui; car les actes des papes Marcellin & Marcelle, où il est parlé fort au long de ses actions & de son martyre, ne sont qu'un tissu de faits fabuleux. Les martyrologes font memoire de ces martyrs au 8. d'Août. * Baillet, *vies des Saints*, 8. *Aout.* On fait au 2. de Mai la fête d'un autre QUIRIACE, évêque & martyr, dont on n'a rien non plus de certain.

QUIRIACE ou CYRIAC, anachorete de Palestine, dans les V. & VI. siecles, né à Corinthe vers l'an 448. se retira à Jerusalem dans le monastere de S. Eustorge, à l'âge de dix-huit ans, & se mit sous la discipline de saint Euthyme qui l'envoya au monastere de saint Gerasime. Après y avoir passé quelques années, il revint à la laure de saint Euthyme en 474. En 484. il quitta cette laure, pour venir à celle de Suca, où il demeura 39. ans. Enfin il se retira dans les deserts. En 541. il revint dans la laure de Suca, & passa cinq ans entiers dans la grotte de Chariton. Il combattit pendant ce tems-là les Origenistes: la contradiction qu'il y trouva, le fit resoudre de se retirer encore dans le désert de Susac. Sur la fin de sa vie, les moines de la laure de Suca le ramenerent à sa grotte de S. Chariton, où il mourut deux ans après en 557. âgé de 109. ans & quelques mois. * *Vita Cypriam. in analect. grac.* Baillet, *vies des Saints, au mois de Septembre.*

QUIRIACE, *Kiriacus*, Juif, qui se nommoit auparavant *Judas*, contribua beaucoup à la recherche de la sainte croix. L'imperatrice Helene étoit à Jerusalem, où elle cherchoit ce précieux tresor, lorsque cet Hebreu lui vint presenter un memoire, qui avoit été conservé dans sa famille, depuis 326. ans, & où étoit marqué le lieu dont on étoit en peine. L'imperatrice y fit fouiller, & y trouva la sainte croix. Judas ayant été baptisé, prit le nom de *Quiriace*; & selon le sentiment de Bede, fut ensuite évêque, & soufrit le martyre à Jerusalem, le premier jour de Mai. * S. Paulin, *epist. ad Severum.* Gregor. *Turon. de temp. Constantin.* Beda, *in martyrol. 1. die Maii.* Sozomene, *l. 1. c. 2.*

QUIRIN, évêque de Sisseg en Pannonie, martyr; dans le IV. siecle, dans le tems de la perfécution de Galere Maximien, fut arrêté l'an 309. par les soldats, & conduit au gouverneur Maxime, devant lequel il confessa genereusement le nom de Jesus-Christ. Maxime le fit mettre en prison, & charger de chaînes; & la nuit on vit paroître une lumiere sur la prison, dont le geolier fut si surpris, qu'il se fit Chrétien. Trois jours après, Maxime envoya saint Quirin au gouverneur de Pannonie, pour être jugé souverainement. Quirin ayant persisté à confesser la religion Chrétienne, fut condamné à mort par ce gouverneur, & jetté dans la riviere avec une meule attachée au cou. Saint Jerôme met sa mort l'an 310. d'autres l'an 308. ou 309. On fait sa fête au 4. de Juin. * *Acta apud* Bolland. & Ruinart. Prudent. *hymn.* 7. Baillet, *vies des Saints.*

QUIRINALES, fêtes que les Romains celebroient le 17. de Février, en l'honneur de Romulus surnommé *Quirinus.* La fête des foux se faisoit le même jour par ceux qui n'avoient pas celebré les Fornacales, lorsque le grand Curion l'avoit ordonné; parce qu'ils ignoroient de quelle Curie ils étoient * Ovid. 2. *fast.*

QUIRINUS, nom sous lequel Romulus fut adoré des Romains après sa mort. Ce nom lui fut donné, suivant le témoignage de Festus, à cause qu'il portoit une lance en sa main, & que les Sabins appelloient la lance *quiris*; ou bien à cause que Romulus étoit cru fils de Mars, & que Mars étoit appellé *Quiris*, du nom de la

lance, avec laquelle il étoit toûjours representé. D'autres auteurs croyent que Romulus avoit été nommé *Quirinus*, à cause qu'il étoit fondateur des Romains, lesquels lui-même de son vivant, il avoit appellez *Quirites*, après avoir fait part de sa nouvelle ville aux Sabins, qui quitterent la ville de Cures, pour se venir établir à Rome, comme le rapporte Tite-Live. On dit qu'un certain Proculus, qui avoit été fort aimé de Romulus, rendit témoignage au senat, après la mort de ce fondateur de Rome, qu'il l'avoit vû revêtu d'une majesté divine, & montant au ciel; & que Romulus lui avoit prédit la future grandeur de la ville de Rome, lui promettant d'en être le protecteur; & lui marquant expressément qu'il vouloit y être adoré sous le nom de *Quirinus*. Il avoit son temple sur la montagne, qui de son nom fut appellée *Quirinale*, & qui est maintenant appellée *Monte-Cavallo*, à cause de deux statues de chevaux de marbre, de la façon de Phidias & de Praxitele, qui y ont été placées. La porte même de Rome par où on alloit à cette montagne, s'appella *Quirinale*; & les fêtes qu'on celebroit tous les ans en l'honneur de Romulus, & où on lui faisoit des sacrifices solemnels, étoient aussi nommées *Quirinales*. * Plutarque, *sur Rom.* Varron, *de ling. lat. l.* 4. Festus. Ovid. *in fast. l.* 2. & 7. Tite-Live, *l.* 1. *c.* 13. & *l.* 10. *c.* 46.

☞ Junon a aussi été appellée *Quiritis*; & Janus encore a eu le surnom de *Quirinus*. * Plutarch. *in Rom.* Macrobe. Suetone, *in August.*

QUIRINUS (Publius Sulpicius) consul l'an de Rome 742. nâquit à Lanuvium. Il n'étoit point de la famille patricienne des Sulpices. Il avoit rendu de grands services sous l'empire d'Auguste. Après son consulat, il commanda une armée dans la Cilicie, afin de soûmettre des peuples, nommez *Homonades*, qui passoient pour insurmontables en ce pays-là. Il les dompta par la famine, prit leurs châteaux, & merita par-là l'honneur du triomphe. Auguste l'envoya en Syrie, après la condamnation d'Archelaüs, avec pouvoir de gouverner la province, & de faire le dénombrement dans toute la Syrie & dans la Judée. Il n'y a pas de doute que ce ne soit celui que saint Luc & Josephe nomment *Cyrenius*, & sous lequel l'évangeliste saint Luc dit qu'il se fit un dénombrement en Judée. Il n'étoit pas neanmoins gouverneur de Syrie à la naissance de Notre-Seigneur : c'est pourquoi, pour bien entendre ce passage de saint Luc : *Hæc descriptio prima facta est à præside Syriæ Cyrino*; il faut traduire, *ce dénombrement est le dénombrement qui a précedé celui qui a été fait dans le tems du gouvernement de Cyrinus ou Quirinus*; ou bien supposer que ce dénombrement, qui avoit été commencé dans le tems de la naissance de Notre-Seigneur (Sentius Saturnius étant gouverneur de Judée) fut continué & achevé par Quirinus, nommé à cause de cela, *le dénombrement du gouverneur Quirinus*. Auguste nomma Quirinus, gouverneur de Caius, son petit-fils, après la mort de Lollius, qui avoit eu cette charge. Quirinus épousa *Æmilia* Lepida, arriere-petite-fille de Sylla & de Pompée, qu'il répudia, & l'accusa d'adultere, de lui avoir supposé un fils, & de l'avoir voulu empoisonner; & la fit condamner à un bannissement, l'an de Rome 773. Quirinus mourut l'année suivante. * Tacit. *annal. l.* 3. Dion, *l.* 54. Sueton. *in Tiber. S. Luc. c.* 2. Josephe, *antiq. Judaïq. l.* 18. *c.* 1. Strabon, *l.* 12.

QUIRINUS, jeune enfant, qui du tems du cardinal Bembe, proposa & soûtint publiquement quatre mille cinq cens theses dans la ville de Rome. Si l'on en croit ce cardinal, il ne se trouva pas un philosophe, de quelque secte qu'il fût, qui ne se sentit satisfait de ses réponses, & qui ne s'en retournât convaincu que Quirinus, dans un si bas âge, ne possedât parfaitement la philosophie dans toute l'étendue de ses especes & de ses sectes differentes. * P. Bemb. *de cul. Virg. initio*, &c. Voyez ce qu'en dit Baillet, *dans son traité historique des enfans devenus celebres par leurs études ou par leurs écrits.*

QUIRITES, *Quirites*, nom des Romains, étoit tiré de celui de la ville de *Cures*, maintenant *Corresé*, dans le pays des Sabins. Romulus ayant fait alliance avec Tatius, roi des Sabins, donna le droit de bourgeoisie à ce peuple, & voulut que les Romains & les Sabins fussent appellez du nom commun de *Quirites*. *Voyez* QUIRINUS. * Plutarch. *in vit. Romul.*

QUIROS (Augustin de) Jesuite Espagnol, natif d'Andujas enseigna très-longtems la grammaire, & depuis les lettres saintes. Il fut élevé aux premieres charges de la province; ensuite de quoi ayant été envoyé au Mexique, il y mourut le 13. Decembre 1622. âgé de 56. ans. On a de lui des commentaires sur divers livres de l'écriture. * Alegambe, *in bibl. script. Soc. Jesu.*

QUIROS (Theodore de) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit né en 1599. à Vivero en Galice. Il fut envoyé en 1637. aux Philippines, d'où après s'être rendu très-utile dans les écoles, il fut envoyé dans l'isle Formose, dont il apprit parfaitement la langue, & où il travailla pendant dix ans de suite à la conversion des Payens. Quiros fit par tout où il alla, les fonctions de missionaire. Enfin il retourna à Manille, & alla ensuite demeurer à la nouvelle Segovie, d'où il revenoit, lorsque Dieu le rappella à lui. Il mourut le 4. Decembre 1662. âgé d'environ 63. ans. On a de lui une grammaire, & un vocabulaire en langue tagale qu'il possedoit très bien, & quelques autres ouvrages, entre autres un catechisme en la même langue, qui ont été imprimez à Manille & à Mexique. * Echard, *script. ord. Præd.*

QUIROS (Louis-Bernard de) religieux de l'ordre de Citeaux en Espagne, & professeur à Salamanque, a composé divers ouvrages; entre autres, XII. livres de commentaires sur la regle de saint Benoît, sous le titre de *respublica monastica*; des commentaires sur les petits prophetes, sur les épîtres de saint Paul, &c. De Quiros mourut l'an 1629. * Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* Nicolas Antonio, *bibl. script.*

QUISAI ou QUINSAI, qui veut dire, *cité du ciel*, ville capitale de la Chine, *voyez* QUINSAI.

QUISIANSI, QUIANSI, & KIANSI, province de la Chine, l'une des plus considerables, a pour villes, Nanchang, Joacheu, Quansing, Nankang, Kieukang, Kienchang, Vucheu, Linkiang, Kiegan, Xuicheu, Juencheu, Cancheu, & Nangan. Ces villes en ont d'autres moins considerables, qui sont de leur dépendance. * *Consultez* Martin Martini, *Atlas Sinic.*

QUISNA, riviere de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle a sa source, selon les cartes de Sanson, vers la ville de Bisnagar, & après avoir traversé une partie du royaume de ce nom, elle entre dans celui de Golconde, & se décharge dans le golfe de Bengale à Malulipatan. * Mati, *diction.*

QUISO, QUISSA, en latin, *Cissa*, riviere de la Georgie en Asie. Elle se décharge dans la mer Noire, à vingt-cinq lieues de l'embouchure du Fasso, qui est le Phasis des anciens, vers le midi. * Mati, *diction.*

QUISSERA, roi qui regna en Perse, avant l'année 600. fut surnommé *Arabi-Adel*; c'est-à-dire, *juste*. Ce fut lui, dit-on, qui fit bâtir un palais à la campagne, auquel il ne put donner sa derniere perfection, à cause de l'opiniatreté d'une dame qui avoit sa maison près de-là, & ne voulut jamais la lui vendre. Ce bâtiment royal, qui d'ailleurs étoit fort beau, s'attira les éloges de deux ambassadeurs d'un roi voisin; mais qui s'étonnoient de la complaisance du roi pour l'obstination temeraire de cette dame, dont la petite maison faisoit un très-mechant effet auprès de ce palais. Quissera, qui regardoit la chose en monarque équitable, leur témoigna que cette petite maison, qu'il n'avoit pas voulu détruire par autorité, marquoit sa moderation, vertu qui ne s'accorde gueres avec une grande puissance; au lieu que le palais ne montroit que sa magnificence, qui est une vertu, laquelle épuise les sujets, pour établir une vaine reputation. * Joan. Boterus, *dict. memorab.* Ce prétendu roi n'est point connu d'ailleurs.

QUITAVA, QUITEVA, royaume avec une petite ville de même nom. Il est sur la côte orientale des Cafres, entre celle de Zanguebar, & le royaume de Sofala. * Mati, *diction.*

QUITILLI DE LA MIRANDE (Lucrece) demoiselle Italienne, vivoit au commencement du XVI. siecle, & apprit à peindre d'un certain Alexandre, disciple de Bronzine. Elle se rendit celebre par son habileté à faire quelques histoires, qui sont en grande estime parmi les peintres. * Vasari. Wermander.

QUITO, ville & province de l'Amerique, dans le Pe-

rou, a eu autrefois des princes particuliers. Ensuite il a été soûmis aux rois du Perou, & enfin aux Espagnols, qui ont un gouvernement à *Audiença de el Quito*. La ville, dite aussi *San Francisco de el Quito*, a un évêché suffragant de Lima.

QUIVIRA, pays de l'Amerique septentrionale, est situé entre le nouveau Mexique, le mont de Suala, & la Floride; d'autres ont cru qu'il étoit au septentrion de la Californie, vers les terres inconnues, proche le détroit de Jesso. Ce pays est fecond en pâturages le long de la mer; les vaches qui y sont en quantité, ont une éminence sur le dos, comme les chameaux; & les chiens y sont si grands, que les habitans s'en servent dans leurs voyages, comme on fait ici des chevaux. On dit qu'une troupe de soldats Espagnols, sous la conduite de leur capitaine, nommé *Vasquez Corneto*, voulant tenter fortune, entreprirent de passer dans ce pays, poussez par l'esperance qu'on leur donneroit le butin qu'ils y trouveroient. Ils eurent beaucoup de peine à passer à travers les sables & les deserts, où ils furent fort incommodez d'une grêle dont les grains étoient durs comme des pierres, & de la grosseur d'un oeuf d'oye. Enfin lorsqu'ils y furent arrivez, ils allerent vers le roi, qui étoit appellé *Tarappa*, & qui étoit un vieillard nud, avec un collier de cuivre pour tout ornement. Aussi connoissant qu'on les avoit trompez lorsqu'on leur avoit vanté les richesses de ce pays, ils revinrent dans le Mexique. * Baudrand. Suivant les nouvelles découvertes, Quivira est au nord des sources de Rio Colorado, qui coule du septentrion au midi dans la mer Vermeille, & du Missouri qui se rend dans le Mississipi; & il a au midi les sources du Mississipi, & le lac du Brochet, d'où coule à l'ouest une grande riviere, qui se décharge apparemment dans l'entrée découverte par Martin d'Aguilar, au-dessus du Cap Blanc de S. Sebastien.

QUIXOS ou LOS QUIXOS, peuples de l'Amerique meridionale dans le Perou. Ce pays fut découvert l'an 1577. par les Espagnols, qui y ont quatre colonies.

QUOD-VULT-DEUS, étoit évêque de Carthage, dans le tems que cette ville fut prise par Genseric, roi des Vandales, l'an 459. Ces Barbares le mirent, lui & la plûpart de ses clercs, dans de vieux navires, qui faisoient eau de toutes parts, & qui étoient sans aucunes provisions. Dieu fut leur pilote, & les fit aborder heureusement à Naples, où ils furent reçus comme de glorieux confesseurs de Jesus-Christ. Ce prélat est peut-être le même qui avant son élection à l'épiscopat, avoit prié saint Augustin d'écrire un traité des heresies. Ce saint docteur le lui adressa. On croit qu'il mourut à Naples, où on prétend que son corps est conservé dans l'église de saint Gaudiosus. L'église d'Afrique faisoit anciennement memoire de lui au 8. de Janvier; celle de Rome l'a mis dans son martyrologe au 26. d'Octobre; & Adon dans le sien, au 28. de Novembre. * Victor de Vite, *hist. persecut. Vandal. l. 1. calendar. Carthagin. apud* Mabillon, *analect. tome* 4. Prosper & Marcellin, *in chron.* Baronius, *in ann. Christ.* 439.



R



CETTE lettre, dont la prononciation a quelque chose d'âpre & de rude, a été appellée *la lettre canine*, parce qu'en effet elle semble imiter l'aboyement des chiens. Chez les Latins elle se change quelquefois en S. comme *arbos* pour *arbor*; *odos* pour *odor*. D'autres changent de la même façon R. en L. comme *Frater*, *Fratellus*; *Caper*, *Capella*, *&c.* Dans les inscriptions & médailles, l'R. étoit la lettre que l'on mettoit souvent seule pour exprimer la ville de Rome. Suivant les lettres numerales, R. est quatre-vingt; & avec une barre au-dessus quatre-vingt mille.

R A

RAAB ou JAVARIN, ville & forteresse de Hongrie, au confluent du Raab & du Danube, avec évêché suffragant de Gran ou Strigonie, est nommée par les Allemans *Raab*; par les François *Javarin*; par les Hongrois *Gewer*; par les Italiens *Giavarin*; & par les auteurs Latins *Javarinum*, *Arabo* & *Arrabo*. Cette ville fut prise par les Turcs l'an 1591. & fut reprise sous le commandement de Jean de Nettancourt, baron, & depuis comte de Vaubecourt, seigneur François, l'an 1598. George Dracovits, évêque de cette ville, y tint l'an 1579. un synode, dont on a publié les ordonnances.

RAAB ou RAB, riviere qui a sa source dans la basse Stirie, & qui entrant dans la basse Hongrie, y arrose les comtez de Sarwar & de Gewer ou Javarin. Elle reçoit dans ces comtez celles de Lausnitz, de Pica, de Gunez, & quelques autres; & après avoir passé devant les bourgs de saint Gothard & de Kermend ou Kermein, elle se divise en deux bras au-dessous de Sarwar. Le gauche, appellé *Rabnitz* forme une isle de sept milliaires germaniques d'étendue, qu'on appelle *Isle de Rab* ou *Rabaw*. Cette riviere, que les Latins nomment *Arrabo*, réunit ensuite ses eaux dans un même lit, & les porte dans le Danube, près de la ville de Raab ou Javarin. Le Raab sera à jamais fameux dans l'histoire, par la victoire celebre que les François, envoyez par le roi Louis XIV. au secours de l'empereur Leopold, & commandez par le comte de Coligni, remporterent sur les Turcs l'an 1664. Ces Infideles avoient trouvé un endroit gueable à demi-lieue au-dessous de S. Gothard, & le 31. de Juillet ils disposerent toutes choses pour en profiter. Leur armée se posta à l'opposite d'un petit village où étoit le gué. Ils mirent onze pieces de canon en batterie proche du bois; & de-là, en descendant vers la riviere, ils tirerent un long retranchement, soûtenu par quatre autres pieces d'artillerie pour loger des mousquetaires. Le Raab en cet endroit-là est large d'environ un jet de pierre, & coule dans un vallon assez inégal, fermé de part & d'autre par des montagnes éloignées d'une portée de canon, & couvertes la plûpart de bois assez forts. L'armée Ottomane n'ayant pû camper toute entiere dans le bas, avoit occupé une partie des côteaux, où il n'y avoit point de bois. Celle des Chrétiens étoit au pied de la montagne. Là le Raab s'avançant dans le vallon du côté que les ennemis étoient campez, forme un grand coude, qui laissoit du côté des Chrétiens une pleine capable de contenir sept à huit mille hommes. Les arbres & les maisons du village couvroient cette plaine, quoiqu'elle s'étende un peu loin au-delà sur la droite, où elle est fermée par un bois qui joint les jardins & le cours de la riviere, laquelle après avoir fait ce grand circuit, vient passer près du village le long d'une prairie basse & marécageuse, qui étoit en ce tems-là inondée en partie. Le premier jour d'Août les Turcs firent défiler les troupes de grand matin vers l'endroit de la riviere où ils vouloient passer; & s'étant assurez du gué, malgré la resistance des Allemands, ils passerent dans la plaine, où la meilleure partie se rangeoit en bataille, pendant que les autres poussoient jusqu'aux premieres maisons du village. Cependant, quoiqu'ils se fussent postez avec avantage, la cavalerie Françoise, au nombre de deux mille hommes, soûtenue de l'infanterie, qui étoit de quatre mille, les chargea d'une maniere si vigoureuse, qu'ils en furent ébranlez, & contraints de tourner tête vers la riviere & vers leurs retranchemens qui étoient sur la gauche, à quarante pas les uns des autres. Lorsqu'ils furent acculez en cet endroit, ils n'eurent plus d'autre parti à prendre que celui de défendre ces retranchemens, ou de se jetter dans l'eau; ce qu'ils firent en foule: en sorte qu'elle en fut toute couverte pendant une heure, & la meilleure partie fut noyée,

le reste perit par le feu des François, qui faisoient incessamment des decharges sur ceux qui vouloient gagner les bords, assez escarpé de part & d'autre. * *Hist. & descript. du royaume de Hongrie*, *l. 1.* 1698.

RAARSE, isle de la mere d'Ecosse, l'une des Hebrides. Elle est longue de sept milles, & large de deux, & il y a force cerfs dans ses forêts. * Daviti, *Hebrides.*

RABACHA, RABAT, grande ville d'Afrique, qui fut autrefois comprise dans la Mauritanie Tingitane, & qui est aujourd'hui en la province de Tremecen, royaume de Fez, entre la ville de ce nom & celle de Tanger à vingt-cinq lieues de la premiere, & à vingt & une de l'autre, en latin *Rabacha*. Elle est située sur la côte de l'Ocean, à l'embouchure de la riviere de Burregreg, du côté de l'occident, & a été bâtie par Jacob Almansor, selon ce qu'Abdulmalic rapporte. D'autres attribuent sa fondation à Abdulmumen, qui la nomma *Mebedie*. Quelques-uns la prennent pour l'*Oppidum* de Ptolomée. Cette ville a un fort château, que la mer borde d'un côté, & la riviere de l'autre; quoiqu'elle soit beaucoup plus petite que Maroc, elle lui ressemble pour les bâtimens. Ce prince la fit construire pour y demeurer l'été, afin d'être plus proche des armées qu'il envoyoit en Espagne. Elle fut nommée *Rabat*, comme qui diroit *Fauxbourg*, & achevée en peu de tems, quoiqu'il y eût de grands palais & de fort grandes mosquées, avec plusieurs autres édifices pour l'ornement de la ville. Il prit tant de soin de l'embellir, qu'à peine celle de Maroc l'emportoit. La tour de sa principale mosquée est toute semblable à celle de la forteresse de cette derniere ville, & à la tour de la grande église de Seville. Aussi ont-elles été faites par le même maître, quoique l'escalier de celle de la grande mosquée de Rabat soit plus large que celui des deux autres tours, & que quatre chevaux y puissent monter de front jusqu'au haut. On la tient la plus élevée de toute l'Afrique; on y découvre un vaisseau de vingt lieues loin. Si-tôt que cette ville eut été bâtie, Jacob Almansor y mit toute sorte d'artisans, de marchands & de docteurs, & les entretint à ses dépens. Il y demeuroit depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin de Septembre. Ces avantages y attirerent tant de gens de toutes parts, qu'elle devint une des meilleures villes d'Afrique. Comme l'eau des puits & celle de la riviere sont corrompues par le flux de l'Ocean, ce prince fit venir sur des arcades une fontaine éloignée de quatre lieues; & on en repartit l'eau dans les places, dans les mosquées & dans les palais. Tant qu'il vécut, la ville augmenta toujours; mais après sa mort la guerre des Almohades & des Benimerinis n'y laissa pas la dixiéme partie des habitans. Le grand aqueduc fut tout rompu, & on ruina plusieurs temples & plusieurs palais. Il n'y a pas aujourd'hui plus de six cens feux en trois quartiers proche du château. Tout le reste est reduit en clos & en jardinages. Les Chaviens possedent tout le pays d'alentour, & s'étendent jusqu'aux campagnes qui sont au levant du fleuve, où il y a de beaux pâturages. Le commandant du château où le roi de Fez tient garnison, est gouverneur de la ville. Ce château n'est bon que pour se défendre à coup de main, & ne vaut rien contre le canon, à cause qu'il n'y a point de rempart. Le port de la ville est à une demi-lieue plus haut le long du fleuve. * Marmol, *descript. du royaume de Fez, tom. II. l. 4. c. 5.*

RABACHE (Etienne) réformateur des Augustins en France, premier religieux de la congregation de Saint Guillaume de Bourges, & docteur de Paris, étoit de Vauves, dans le diocese de Chartres, où il nâquit au mois de Juillet 1556. Il prit l'habit de religieux dans le monastere d'Orleans, & y fit profession l'an 1570. Peu après il fut envoyé à Paris, où il se rendit très-habile dans les sciences, & où il se distingua par la prédication. Après avoir reçu les honneurs du doctorat dans l'université de Paris le 15. Novembre 1588. il fut fait prieur d'Orleans; & ayant été conduit par la providence à Bourges, il y commença la reforme de son ordre, & l'établissement de sa congregation, le 30. Août 1594. Ce pere travailla aussi beaucoup pour la conversion des pecheurs & des heretiques; & après avoir rempli saintement les devoirs de son ministere, il mourut de la mort des justes au couvent d'Angers le 5. Septembre de l'année 1616. qui étoit le 60. de son âge.

RABAH, ville des Indes. On dit qu'on y trouve beaucoup de camphre des arbres qui croissent dans son terroir. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

RABANUS MAURUS MAGNENTIUS, archevêque de Mayence, né à Mayence l'an 788. ou selon d'autres à Fuldes, eut pour pere *Rutard*, & pour mere *Aldegonde*, tous deux sortis de la meilleure noblesse du pays. Lorsque Rabanus eut environ dix ans, ses parens l'offrirent au monastere de Fuldes le jour même de saint Benoît, suivant un usage de la regle, pour la défense duquel Rabanus fit depuis une dissertation. L'abbé Baugulfe le reçut dans sa communauté; lui donna l'habit de religieux; le fit instruire dans la vertu & dans les lettres; & l'envoya à Tours pour y étudier sous le fameux Alcuin. Ce jeune religieux répondit parfaitement à l'attente que l'on avoit conçue de lui, par le progrès qu'il fit dans les sciences. Jusqu'alors il n'avoit eu que le seul nom de *Rabanus*: mais Alcuin, sous lequel il étudioit, lui fit prendre le surnom de *Maurus*, vrai-semblablement afin de le porter à reverer saint Maur comme son patron, & à imiter ses vertus. Rabanus entreprit en l'honneur de la sainte Croix un ouvrage qui lui coûta beaucoup d'application & de peine; parce que malgré la contrainte des regles de la poësie, il l'enrichit de certaines figures mysterieuses, qui sont exprimées par des lettres: en quoi il semble avoir imité Fortunat. Un peu avant la mort d'Alcuin, il retourna à Fuldes, où il continua ses études, & où il acheva l'ouvrage dont nous venons de parler, n'étant alors âgé que de 30. ans. Il avoit été ordonné prêtre par Haistulphe, archevêque de Mayence, l'an 814. & l'an 819. il fit son ouvrage de l'institution des clercs, qu'il adressa par une preface en prose à Haistulphe, & par une lettre en vers à ses freres. Il assista la même année à la dédicace de son église, & fit quelques vers pour servir d'inscription aux portiques & aux chapelles. Vers ce tems-là il composa un traité touchant le calendrier ecclesiastique, où il enseignoit la maniere de discerner les années bissextiles, & de marquer les indictions: il nous apprend qu'il écrivoit cet ouvrage l'an 820. indiction 13. Lorsqu'Egil, abbé de Fuldes fut mort, deux ans après il fut élu abbé, & chargé de la conduite du monastere. Il se conduisit avec tant de précaution & de sagesse pendant la funeste division qui s'éleva entre Louis *le Debonnaire* & ses enfans, qu'il se conserva la bienveillance des uns & des autres, & fut le mediateur de leur reconciliation. Il écrivit une lettre pour consoler Louis, que l'on avoit injustement deposé, & publia un traité touchant le respect que devoient avoir les enfans pour leurs peres, & les sujets pour leurs princes. Il composa plusieurs homelies ou sermons sur les épîtres & évangiles, depuis Noël jusqu'à Pâques, par l'ordre d'Haistulphe, archevêque de Mayence, pour être lûes & prêchées au peuple: ce qu'il fit sans doute avant l'an 826. que mourut ce prelat. Les religieux lui representant qu'ils n'avoient point de commentaire aussi ample sur saint Matthieu, qu'ils en avoient sur les autres évangelistes, il en fit un qu'il tira de divers écrits des saints peres, & où il mêla de ses propres reflexions. Ce fut encore à la priere de Freculphe, évêque de Lisieux, qu'il entreprit un semblable recueil sur les cinq livres de Moyse. Ce prélat l'avoit pressé de les éclaircir par un commentaire pour l'usage de son diocese, lui representant qu'il ne pouvoit y travailler lui-même faute de livres; & qu'il y en avoit si peu dans son église, que l'on n'y trouvoit pas même toute la bible. Rabanus écrivit sur le livre de Josué, à la priere de saint Frederic, évêque d'Utrecht; & sur les livres des Juges & de Ruth, à la sollicitation d'Humbert, évêque de Wirtzbourg. Hilduin, abbé de saint Denys, l'engagea à faire un commentaire sur les livres des Rois, qu'il offrit à Louis *le Germanique*, qui étoit venu à l'abbaye de Fuldes. Il écrivit ensuite sur les livres des Paralipomenes & des Machabées, à la priere de Gerolde, archichapelain de ce prince. Il lui dédia le premier de ces traitez; & à la reine Emme, ses commentaires sur le livre de Judith & d'Esther. Celui qu'il fit sur les proverbes de Salomon, est sans préface, & n'est adressé à personne; mais ses commentaires sur la sagesse & sur l'ecclesiastique sont dediez à Otgar, archevêque de Mayence. Rabanus acheva son commentaire sur Jeremie après la mort de Louis *le Debonnaire*, arrivée l'an

840. & le dedia à l'empereur Lothaire, un peu après sa demission. Sa préface fait voir qu'il avoit alors peu de santé; qu'il étoit plus souvent dans le lit que dans la chaire; & qu'enfin il se trouvoit plus disposé à pleurer ses pechez qu'à chanter des cantiques de joie. Ce fut à la priere de Loup, alors diacre & religieux, & depuis abbé de Ferrieres, qu'il entreprit son explication des épitres de saint Paul vers l'an 842. Otgar, archevêque de Mayence, étant à Fuldes, lui ordonna de dresser un penitentiel, qui fût conforme aux saints canons; à quoi il travailla sans doute un peu après l'an 841. puisqu'il y parle de la guerre civile, & de la bataille de Fontenai. Depuis s'étant démis de sa dignité, pour s'appliquer plus librement à la contemplation, & pour satisfaire quelques religieux de son monastere, il se retira au mont saint Pierre, dont il avoit bâti l'église, & se donna tout entier aux exercices spirituels & à l'étude des lettres saintes. Louis, roi de Germanie, étant venu à Ratesdorf, qui étoit un prieuré dépendant de Fuldes, appella auprès de lui Rabanus & lui marqua qu'il souhaitoit avoir une explication des cantiques que l'on chantoit à laudes: ce qui l'obligea d'y travailler aussi-tôt, & d'envoyer son ouvrage à ce prince. Il lui dedia aussi vers le même-tems un commentaire sur le prophete Ezechiel. Pour satisfaire la pieté du même roi, il composa depuis un grand traité adressé à l'abbé Bonose, & divisé en trois parties: *De videndo Deo*; *De puritate cordis*; *De modo pœnitentiæ*. Il composa encore un grand ouvrage intitulé *De universo libri XXII. sive etymologiarum opus*. Louis *le Germanique* ayant appris qu'il avoit publié ce traité, le lui demanda lui même; & Rabanus lui en envoya un exemplaire, accompagné d'une lettre qui fait voir que ce prince avoit auprès de lui de sçavans lecteurs, qui lui lisoient quelquefois les livres qu'il jugeoit propres à nourrir son esprit. L'empereur Lothaire avoit aussi auprès de lui de ces sortes d'officiers, comme il est aisé de voir par une épitre de Rabanus, qui est au commencement de ses homelies, ou discours moraux, sur les épitres & les évangiles depuis Pâques jusqu'au quinziéme Dimanche après la Pentecôte, qu'il composa par ordre de ce prince. On a encore de Rabanus un martyrologe & quelques autres ouvrages; mais c'est faussement qu'on lui attribue un traité des vices & des vertus, qui est d'Halitgarius, évêque d'Orleans; & un commentaire sur la regle de saint Benoît. La réputation que lui avoient acquis tant d'ouvrages de pieté, & les preuves qu'il avoit données de sa sagesse & de son talent pour la conduite des ames pendant qu'il étoit abbé de Fuldes, le firent choisir pour pasteur par le chapitre de Mayence, après la mort de l'archevêque Otgar, arrivée l'an 847. On le tira de sa solitude; & quoique ses maladies l'eussent fort affoibli, on le mena vers le roi Louis, qui agréa son élection. Il fut sacré dans la cathedrale, en presence de ce prince, vers la fin de Juin; & trois mois après il tint un concile dans l'abbaye de saint Alban de Mayence, par l'ordre de Louis. L'année suivante il en assembla un autre, où il condamna l'opinion de Gotescalc, qui debitoit une mauvaise doctrine sur la predestination. Il alloit lui-même par la campagne prêcher la parole de Dieu, & instruire les peuples. La famine qui désola le territoire de Mayence l'an 850. lui donna occasion de faire éclater sa charité. Pendant ce tems de misere, il se retira dans un village de ce diocese, appellé *Winzel*, & il y nourrit tous les jours plus de trois cens pauvres, outre ceux qui mangeoient d'ordinaire à sa table. Deux ans après il assembla encore un concile à Mayence, par le commandement de Louis *le Germanique*, où se trouverent les abbez de la France Orientale, de la Baviere & de la Saxe. L'on decida des questions sur les choses ecclesiastiques; mais ces decrets ne se trouvent plus. Quoique Rabanus fût d'une complexion delicate, & eût peu de santé, lors même qu'il fut évêque, il ne mangeoit point de viande, & ne bûvoit point de vin. Quand les fonctions de sa charge le lui permettoient, il se retiroit dans sa terre de Winzel, ou dans quelque monastere, & s'y appliquoit à l'oraison & à l'étude. Etant tombé malade à Winzel, il laissa ses livres aux abbayes de Fuldes & de saint Alban; & après avoir reçu les derniers sacremens, il mourut l'an 856. Rabanus a été, comme dit Baronius, le premier theologien de son tems. Dans ses écrits, il paroît fort attaché à la doctrine des saints peres, & fait profession de suivre leurs sentimens, & non ses propres idées. Ses commentaires sur l'écriture n'étoient presque que de simples extraits des ouvrages de peres. Aussi étoit-ce la maniere des theologiens de son tems. On s'appliquoit à l'étude de l'écriture, des commentaires & des peres; l'on ne connoissoit presque point de philosophie; & l'on n'avoit point encore reduit la theologie dans l'ordre & dans la methode dont on use aujourd'hui. George Colvener, chancelier de l'université de Douai, recueillit tout ce qu'il put trouver des ouvrages de Rabanus, & les fit imprimer l'an 1627. à Cologne en six petits volumes *in fol.* On y voit à la tête la vie de Rabanus, écrite par Rodolphe son disciple; & un autre par Trithême, en trois livres. Celui-ci fait encore mention de Rabanus dans le livre des écrivains ecclesiastiques, & dans sa chronique. Depuis, M. Baluze a donné à la suite de Reginon, *De disciplinis ecclesiasticis*, une lettre de Rabanus à Heribaldus, écrite en 853. qui est comme un second Penitentiel. * *Consultez* les annales de Fuldes. Loup de Ferrieres, *ep.* 40. Marianus & Lambert, *in chron.* Sigebert, *c.* 89. *de vir. illustr.* Honoré d'Autun, *l.* 4. *de lumin. eccles. c.* 4. Arnoul Wion, *de vir. illustr. ordin. sancti Bened.* Serrarius, *Pref.* Christophle Brow, *in Fuldens. hist.* Sixte de *Sienne*, Baronius. Bellarmin. Possevin. Vossius. Sainte-Marthe. &c. *Consultez sur-tout* Mabillon, *annales ord. S. Benedicti.*

RABARDEAU (Michel) Jesuite, est l'auteur d'un livre par lequel il refute le fameux livre de Charles Hersent docteur en theologie, intitulé *Optati Galli de cavendo schismate liber paræneticus*. La reponse est intitulée *Optatus Gallus benigna manu sectus*, & elle est plus étendue que celles des autres auteurs; mais on y remarque des maximes hardies qui firent beaucoup de bruit. Elle fut imprimée en 1640. On voit par cet ouvrage que Rabardeau possedoit assez bien la theologie. Il mourut en 1649. le 24. Decembre, âgée de 77. ans. * Le Long, *biblioth. hist. de France*.

RABASTEINS, ville du diocese d'Albi, dans le haut Languedoc, sur la riviere de Tarn, se nomme en latin *Rabistagnum*, & a trois raves pour armes. Auger Gaillard, qui composa dans le XVI. siecle quelques poësies en langue vulgaire, étoit natif de cette ville. * Baudrand.

RABASTEINS (Pilfort de) cardinal évêque de Rieux, étoit né à saint George, petite ville du diocese d'Albi, & sortoit de l'illustre maison de Rabasteins. Il fut pourvû de l'évêché de Pamiers, puis de celui de Rieux, dont il fut le premier prélat en 1318. & fut enfin créé cardinal par le pape Jean XXII. en 1320. mais il mourut peu de tems après en 1321. * Catel, *memoires de Languedoc*. Sainte Marthe, *Gallia Christ.* Frizon, *Gallia purp.* Auberi, *hist. des cardinaux*. Ciaconius. Sponde, *in annal. eccl.*

RABAT (comtes de) *voyez* FOIX.

RABBA-BAR-NACHMAN, docteur Juif, fut prince de l'académie de Sora pendant vingt deux ans, vers l'an 322. de Jesus-Christ. On lui donne quantité de disciples, & on lui attribue le *Beresith Rabba*, qui est un commentaire allegorique sur la genese. Il y a un autre livre sous ce titre, qui est un commentaire sur le recueil des traditions Talmudiques de Rabbi Judas *l'aveugle*, que l'on croit fait par son disciple *Osrian bia* * Bartolocci, *biblioth. Rabb.* M. du Pin, *hist. des Juifs, depuis* Jesus-Christ *jusqu'à present*.

RABBANITES. C'est ainsi qu'on appelle les Juifs, qui suivent la doctrine de leurs peres ou ancêtres, que l'on nomme *Rabbanim*; & ce sont proprement ceux qui ont succedé aux anciens Pharisiens, dont ils suivent avec opiniâtreté les traditions. On les distingue par-là de la secte des Caraïtes, qui sont ainsi appellez, parce qu'ils s'attachent principalement à l'écriture. Ces derniers, comme remarque M Simon, sont fort haïs des autres Juifs, qui les regardent comme des Heretiques. * Monsieur Simon, dans son supplement à Leon de Modene.

RABBAT ou RABBATA, ville capitale des Ammonites, fut prise par Joab, capitaine de David, & fut depuis appellée *Philadelphie*. Les modernes nous parlent de Rabbath, ville au-delà du Jourdain, qui subsiste encore, & qui a été le siege d'un archevêqué, sous le patriarche de Jerusalem.

RABBIN, nom des docteurs Juifs, que les Hebreux appelloient *Rab*, *Rabbi* & *Rabboni*. Quelques-uns ont remarqué que *Rab* étoit un titre d'honneur pour ceux qui avoient été reçus docteurs dans la Chaldée; que *Rabbi* étoit un nom propre aux Israëlites de la Terre-Sainte; & que *Rabboni* ne s'attribuoit qu'aux sages qui étoient de la maison de David. Tous ces noms signifient *maître* ou *docteur*. Seldenus dit que *Rabbi* étoit le titre de celui qu'on avoit ordonné juge ou senateur du Sanhedrin dans la Terre-Sainte; & que l'on donnoit celui de *Rab* ou *Rabb* à celui qui avoit été ordonné dans un pays de captivité. Il est certain neanmoins que ceux qui furent élûs pour juges du Sanhedrin dans sa premiere institution, n'eurent point le titre de *Rabbi*, ni de *Rab*; & voici ce qui se trouve dans l'auteur de l'Aruch, touchant l'origine de ces titres. *Les siecles anciens, qui étoient plus illustres que les nôtres, n'eurent point besoin des titres ni de* Rabban, *ni de* Rabbi, *ni de* Rabh, *soit pour faire de l'honneur aux sages de Babylone, ou aux sages de la terre d'Israël, &c. Aussi n'avons-nous point appris que ce titre ait commencé avant les presidens* (du Sanhedrin) *sous Rabban Gamaliel l'ancien; sous Rabban Simeon son fils, qui perit dans la destruction du second temple; & sous Rabban Jochanam, fils de Zachai, qui ont tous eté presidens. Et le titre de* Rabbi, *commença dès-lors à être donné à ceux qui avoient été promus à l'ordre de judicature. Depuis ce tems* (on vit appeller) *Rabbi Sadok, & Rabbi Eliezer, fils de Jacob; & cela vint des disciples de Rabban Jochanam, fils de Zachai, & continua de cette sorte. Or l'ordre qu'on observe communement en ceci, est que* Rabbi *est plus grand que* Rabh; *&* Rabban *est plus grand que* Rabbi. *Mais celui qui s'appelle simplement de son nom* (sans aucun titre) *est plus grand que* Rabban. Il y avoit plusieurs degrez pour parvenir à cette qualité de Rabbi. Le premier degré étoit de ceux que les Juifs appelloient *Bachur*, c'est-à-dire, *élu au nombre des disciples*. Le second étoit de ceux qu'ils nommoient *Chaber*, c'est-à-dire, *collegue de Rabbin*, ausquels ils donnoient ce titre par l'imposition des mains; & ils appelloient cette ceremonie *Semicach*. Ensuite, lorsqu'ils les jugoient capables d'enseigner les autres, ils les qualifioient du nom de *Rabbi*. Dans les assemblées publiques, les Rabbins étoient assis sur des chaises élevées, les collegues sur des bancs, & les disciples à terre aux pieds de leurs maîtres. Il appartient aux Rabbins de prononcer sur toutes sortes de matieres de religion, & de se mêler même du civil. Ils celebrent aussi les mariages, declarent les divorces, & prêchent, s'ils en ont le talent, occupent les premieres places dans les synagogues, châtient leurs désobéïssans, & ont le pouvoir d'excommunier. Il y a plusieurs sectes de Rabbins, dont les principales sont celles des CABALISTES, des CARAITES, des TALMUDISTES, & des MASSORETHES. *Voyez* ces noms en leur lieu, suivant l'ordre alphabetique. * *Matth. c.* 13. Cunæus, *de rep. Heb. l.* 1. *c.* 21. Ferrand, *reflex. sur la religion Chrétienne.* Leon de Modene, *p.* 2. *c.* 3. M. Du Pin, *histoire des Juifs, depuis* Jesus-Christ *jusqu'à present.*

RABBOTH, ville de la tribu d'*Issachar*. Il en est parlé, *Josué*, XIX. 20.

RABBOTH. Les Juifs donnent ce nom à de certains commentaires allegoriques, sur les cinq livres de Moyse. Ces commentaires sont d'une grande autorité chez eux, & sont considerez comme très-anciens: les Juifs prétendent qu'ils ont été composez vers l'an 30. de J. C. Ils contiennent un recueil d'explications allegoriques des docteurs Hebreux, où il y a quantité de fables & de contes faits à plaisir. On peut prouver aisément que ces livres n'ont pas l'antiquité que les Rabbins leur attribuent: c'est ce que le pere Morin a montré évidemment dans la seconde partie de ses exercitations sur la bible. Quand ils veulent citer ces livres, ils les marquent par le premier mot de chaque livre de Moyse. Par exemple, ils nomment la genese, *Bereschit Rabbat*; l'exode, *Scemot Rabba*; les nombres, *Bammidbar Rabba*, & ainsi des autres; & ils les nomment au plurier, *Rabboth*, comme qui diroit *grandes gloses*. Il y en a eu diverses éditions, tant en Italie que dans le Levant. M. Simon témoigne s'être servi d'une édition de Salonichi. *V.* MEDRASCHIM.

RABDOLOGIE, partie de l'arithmetique, qui enseigne à en faire facilement les deux plus difficiles regles, qui sont la multiplication & la division, par les deux plus simples, qui sont l'addition & la soustraction; & cela par le moyen de petites languettes separées, timbrées des nombres simples, que l'on change suivant l'occasion. Cette invention est de Neper, baron de Merchistod Ecossois, qui a aussi trouvé la belle invention des Logarithmes.

RABELAIS (François) medecin de profession, étoit de Chinon, ville de Touraine, & se rendit très-celebre dans le XVI. siecle. Il prit l'habit de religieux de saint François dans le monastere des Cordeliers de Fontenai-le-Comte dans le bas-Poictou, où il se rendit habile dans les langues, & principalement dans le grec. C'est ce qu'on peut apprendre des épîtres grecques de Budé, qui le loue de ce qu'il possedoit parfaitement cette langue. Des personnes de la premiere qualité, à qui son esprit enjoué & ses plaisanteries étoient agréables, seconderent le penchant qui le portoit à sortir de son cloitre, & lui obtinrent permission du pape Clement VII. de pouvoir passer dans l'ordre de S. Benoît, au monastere de Maillezais. Mais depuis, il quitta tout-à-fait l'habit de religieux, & alla étudier en medecine à Montpellier, où il prit les degrez de docteur, & où il publia les aphorismes d'Hippocrate en latin. On dit que le chancelier du Prat ayant fait abolir par arrêt du parlement, les privileges de la faculté de medecine de Montpellier, Rabelais eut l'adresse de le faire révoquer; & que c'est pour cette raison que ceux qui sont reçus docteurs en cette université, portent la robe de Rabelais, qui y est en grande veneration. L'artifice dont il se servit pour avoir audience du chancelier du Prat, est assez singulier, s'il est vrai. Il s'adressa au Suisse de ce chancelier, auquel il parla latin; celui-ci ayant fait venir un homme qui sçavoit cette langue, Rabelais lui parla grec; un autre qui entendoit le grec ayant paru, il lui parla hebreu; & l'on ajoute qu'il parla encore plusieurs autres langues; mais on se trompe au moins en y comprenant l'arabe, dont il n'avoit encore aucune teinture. La capacité de Rabelais surprit tellement l'assemblée, que l'on courut en avertir le chancelier, qui charmé de la harangue qu'il lui fit, & de la science qu'il fit paroître, rétablit à sa consideration tous les privileges de l'université de Montpellier, qui avoient été abolis. Il se fit ensuite connoître à Paris, où le cardinal Jean du Bellai, évêque de la même ville, le choisit pour être son medecin ordinaire. Ce prelat le mena en cette qualité à Rome, où Rabelais ne put s'empêcher de goguenarder devant le pape Paul III. comme Scevole de sainte Marthe l'a remarqué, *in Pauli III. conspectum venire jussus, ne ipsi quidem pontifici maximo pepercit.* Ce cardinal lui procura une bulle d'absolution de son apostasie. A son retour, il l'employa en quelques négociations, & lui donna une prébende à saint Maur-des-Fossez, avec la cure de Meudon. Ce fut vers ce tems-là que Rabelais écrivit son *Pantagruel*, satire comique, trop licentieuse, semée de traits vifs, & d'agrémens inestimables au gout de ceux qui se piquent d'entendre cet ouvrage, & que d'autres trouvent fade & insipide, avec d'autant plus de raison, que ceux qui le louent le plus, n'y peuvent trouver de suite, & sont obligez de convenir que si l'auteur a eu quelque chose en vûe en composant cet ouvrage, il tombe dans le défaut d'unité, puisque quelques chapitres selon eux conviennent à la cour de François I. & que d'autres ne sont que des relations déguisées de ce qui étoit arrivé peu auparavant aux environs de Chinon. Nous avons d'autres écrits de la façon de Rabelais, qui sont plus serieux; car outre les Aphorismes d'Hippocrate, on a imprimé des épîtres françoises & latines, qu'il écrivit au cardinal de Châtillon, à Geofroi d'Estissac, évêque de Maillezais, à André Tiraqueau, & à d'autres grands hommes. Il publia aussi la *Sciomacie*, ou les festins faits à Rome pour la naissance du duc d'Orleans. Ses lettres Françoises, que MM. de Sainte Marthe n'ont pas dédaigné de commenter, témoignent qu'il étoit propre pour les négociations, & qu'il s'étoit acquis à Rome l'amitié de plusieurs cardinaux, & autres prélats. Elles ont été imprimées à Paris en 1652. & en 1710. à Bruxelles. Au reste, quoiqu'il soit fort décrié pour les mœurs, & pour les railleries qu'il a faites des choses sacrées & des religieux, il faut avouer que c'étoit un homme qui avoit de grandes qualitez

qualitez. Il sçavoit le françois, l'italien, l'espagnol, l'allemand, le latin, le grec, & l'hebreu, & n'ignoroit pas même l'arabe, qu'il avoit appris à Rome d'un évêque de Caramith. C'est du moins ce qu'il témoigne lui-même. Outre cela, il étoit grammairien, poëte, philosophe, medecin, jurisconsulte & astronome; car nous avons de lui un almanach pour l'an 1553. calculé sur Lyon, & imprimé en cette ville. Budé, l'un des plus sçavans hommes que la France eût de son tems, lui a écrit des lettres grecques & latines. Scevole de Sainte-Marthe a fait son éloge parmi ceux des hommes illustres de France. Clément Marot, Joachim du Bellai, Jean-Antoine de Baïf, Theodore de Beze, le président de Thou, Etienne Pasquier, François Bacon chancelier d'Angleterre, André du Chesne, la Croix du Maine, Antoine du Verdier-Vauprivas, François Ranchin medecin à Montpellier, Jean-Cecile Frei, & divers autres, en ont parlé avec estime. On trouve sa vie dans le livre intitulé, *Floretum Philosophicum*, avec le nom de ceux qui parlent de lui. Rabelais mourut l'an 1553. âgé de 70. ans, non à Meudon, mais à Paris dans une maison de la rue des Jardins, & fut enterré au cemetiere de saint Paul. Un curé de Meudon a fait imprimer dans le XVII. siecle tout ce qui se trouve à sa louange. On a réimprimé toutes ses œuvres en Hollande en 1711. en cinq volumes *in* 8°. avec des tailles douces, & un commentaire ample, & des notes dont une partie sont de M. le Duchat, sur les endroits difficiles de cet auteur très-souvent obscur.

RABENECK (Daniel Stibarus de) *voyez* STIBARUS.

RABIRIUS (Caïus) poëte Latin, vivoit du tems de Virgile, sous les triumvirs, & écrivit un poëme de la guerre entre Auguste & Marc Antoine, que l'on n'a plus. Il passoit pour un si bon poëte, que plusieurs lui donnent le premier rang après Virgile. * Velleius Paterculus, *lib.* 2. Seneque, *lib.* 6. *de benef. c.* 3. Ovide, *lib.* 4. *eleg. ult.*

RABIRIUS, chevalier Romain, ayant été accusé de l'assassinat commis en la personne de Saturnin, citoyen seditieux, fut défendu par Ciceron. RABIRIUS POSTHUMUS, autre citoyen Romain, eut aussi pour défenseur Ciceron. *Voyez* les oraisons de Ciceron.

RABOT (Jean) seigneur d'Uppie, conseiller au parlement de Grenoble, sous les regnes de Louis XI. & de Charles VIII. exerça divers emplois, & eut entr'autres, celui d'aller en Vivarais, recevoir les hommages des barons & seigneurs qui avoient des fiefs mouvans du comté de Valentinois. Il fut nommé maître des requêtes par le roi Charles VIII. qui l'employa en des negociations d'importance, vers le duc de Milan, les Florentins & d'autres princes d'Italie. Depuis, il accompagna ce prince à la conquête du royaume de Naples, où il fut laissé pour être intendant de justice. Mais dans la revolte de l'état de Naples, il fut arrêté prisonnier, & conduit à Benevent, d'où le roi le retira, en payant pour lui dix mille florins d'or de rançon. Ensuite on l'envoya en Allemagne, en Bretagne & en Espagne. A son retour il mourut à Avignon. Cet habile magistrat laissa BERTRAND Rabot, qui fut seigneur d'Uppie, conseiller au parlement de Grenoble, & mourut en 1533. ayant eu LAURENT Rabot, qui suit; *Claude*, seigneur de Beuffieres, conseiller du roi, & maître des comptes en Dauphiné; *Guillaume*, seigneur d'Espernoul, capitaine d'une compagnie de chevaux-legers; & un autre de même nom, mestre de camp d'un regiment d'infanterie. LAURENT Rabot, conseiller au parlement de Dauphiné, échangea sa terre d'Uppie pour celle d'Illins, avec Diane de Poictiers, duchesse de Valentinois, & fut un des plus sçavans jurisconsultes de son tems. C'est lui qui a fait de si excellens commentaires sur Gui Pape, & qui fut député par le parlement de Grenoble, pour compiler les ordonnances locales, qu'on observe encore en Dauphiné. Il avoit épousé vers l'an 1530. *Merauldé* d'Aurillac, fille unique & heritiere de *Falco*, premier president au même parlement de Grenoble; il mourut doyen des conseillers l'an 1572. laissant deux fils & deux filles; FALCO, qui suit; *Enemond* Rabot, seigneur d'Illins, premier president au même parlement de Dauphiné, qui épousa *Anne* de Bellievre, fille de *Jean*, seigneur de Hautefort, aussi premier president du parlement de Grenoble, dont il eut une fille; *Anne* Rabot, dame d'Illins, mariée à *Christophle* de Harlai, comte de Beaumont, bailli du palais, & ambassadeur en Angleterre. FALCO Rabot & d'Aurillac, heritier de son ayeul maternel, dont il prit le nom & les armes, fut seigneur de Veycilieu, &c. & eut entr'autres enfans d'*Enemonde* de Loras sa femme, LAURENT Rabot & d'Aurillac, qui fut seigneur de Veycilieu & de Fontaines, conseiller au même parlement, & épousa en 1608. *Marguerite* de la Croix, fille de *Jean*, seigneur de Chevrieres, president au même parlement, d'où vinrent JEAN Rabot, seigneur de Beuffieres & de Veycilieu, avocat general au même parlement de Grenoble, il fut reçu le 5. Mai 1645; *François*, seigneur d'Aurillac; *Pierre*, seigneur de Mezieu, conseiller au même parlement, &c; *Joachim*, chevalier de Malte; *Joseph*; & *Virginie*, femme d'*Humbert* de Lionne, seigneur de Glandeves, conseiller d'état, & doyen de la chambre des comptes de Dauphiné.

RABSACES, lieutenant de Sennacherib, roi des Assyriens, & son échanson, assiegea Jerusalem du tems du roi Ezechias. Mais ayant blasphemé contre Dieu, & méprisé les forces d'Ezechias, qui s'appuyoit sur l'assistance divine, il fut entierement défait, suivant la prophetie d'Isaïe; car l'ange de Dieu extermina pendant une nuit jusqu'à 185000. des soldats de Sennacherib, l'an du monde 3325. & 710. avant J. C. * *IV. Rois*, 18. & 19. *II. Paralipom.* 32.

RABUS BAR ou GINGER (Louis) ministre Protestant, né à Memminghen en Souabe en 1524. fut ministre à Strasbourg, d'où il alla prendre le bonnet de docteur à Tubinge. Quelques tems après les habitans de la ville d'Ulm ayant gouté les nouveautés de Luther, appellerent Rabus qui les avoit embrassées pour les en instruire plus à fond. Il continua cet emploi dans cette ville & à Cracovie jusqu'à la fin de sa vie, dont on ne sçait pas certainement la date: il est seulement certain qu'il vivoit encore en 1572. On a divers ouvrages de sa façon; l'histoire des martyrs en cinq livres; la concordance de divers passage de l'écriture, &c. Il laissa un fils appellé JACQUES Rabus, qui ayant renoncé à l'heresie se fit Jesuite. * Crucius, *in annal. Suev.* Melchior Adam.

RABUS (Jacques) fils du ministre dont on vient de parler, natif de Cracovie, étudia à Wirtemberg, à Leipsic, à Strasbourg & à Dantzich; & étant attiré à Paris, par la reputation de Maldonat, il y fut tellement convaincu de la verité de la doctrine Orthodoxe, en écoutant ce grand homme, qu'il abjura ses erreurs, & se fit Jesuite. Ce pere, qui parloit huit ou dix sortes de langues, servit très-utilement l'église en Allemagne, en Pologne & en Suede, & mourut à Cracovie le premier Avril de l'an 1612. Il avoit traduit la bible en polonois, & avoit écrit contre les Heretiques. * Crusius, *in annal. Suev.* Pantaleon, *l.* 3. *prosopogr.* Alegambe, *bibliotb. script. societ. Jesu.*

RABUTIN, maison qui tire son nom d'un château dans le Charolois, est des plus nobles & des plus anciennes du duché de Bourgogne. MAIEUL de RABUTIN, qui vivoit encore en 1147. fut garant d'un traité que fit Guillaume, comte de Mâcon, avec Pierre *le Venerable*, abbé de Clugni, & assista à un traité, fait en 1118. entre Ponce évêque de Mâcon, & Renaud II. sire de Baugé & de Bresse. Il laissa HARDOUIN, dont le nom se trouve dans les anciens titres. DALMACE de Rabutin, son petit-fils, vivoit vers l'an 1260. Il eut entr'autres enfans, JEAN seigneur de Rabutin, pere de GUILLAUME, qui suit; *Jean*, nommé dans le partage fait avec ses freres en 1326; *Aimon*, grand chambrier de l'abbaye de saint Jean de Reomont en 1393; *Hugues*, nommé entre les chevaliers qui accompagnerent en 1340. Eudes IV. duc de Bourgogne; & *Marguerite*, femme de *Perceval* du Saix, seigneur de Jornes en Bresse. GUILLAUME de Rabutin, fut extrêmement consideré sous le regne de Charles *le Bel*, en 1326. & épousa *Jeanne*, fille d'*Eudes* seigneur d'Estaules, & veuve de *Guillaume* de Marigni, dont il eut JEAN de Rabutin qui suit; & *Jeanne*, abbesse de saint Martin de Chaunes. JEAN de Rabutin, seigneur d'Epiri, épousa en 1360. *Marie* de Balorre, fille unique &

heritiere de *Philippe* seigneur de Balorre : d'où vient que depuis cette alliance les seigneurs de Rabutin ont écartelé leurs armes de celle de Balorre. HUGOLIN de Rabutin leur fils, seigneur d'Epiri, Balorre, la Gange, Varennes, &c. se maria le 13. Novembre 1391. avec *Philiberte* de Chasan, fille de *Bertrand*, seigneur de Missleri & de Nanton, & de *Charlotte* de Charni, qui avoit pour pere *Geofroi* de Charni, seigneur de Savoisi, tué l'an 1356. à la bataille de Poitiers, où il portoit l'oriflamme de France. De cette alliance vinrent AME' de Rabutin qui suit; *Louise*, femme de *Jean* de Loges, seigneur de la Boulaye, Chailli, &c ; & *Antoinette*, prieure de saint Julien, sur la riviere de Dune. AME' de Rabutin, *dont nous parlerons plus bas*, épousa *Claude* de Traves, fille de *Pierre*, seigneur de la Porcheresse, & de *Catherine* de Ragni, dont il eut HUGUES, qui suit ; *Guillaume*, prieur de sainte Marie du Charnier, près de Sens ; *Cyprien*, seigneur de Varennes, près de Châlon ; CHRISTOPHLE, qui fit la branche des seigneurs de Champuigi ; *Louise*, prieure de saint Julien après sa tante ; & *Jeanne* de Rabutin, mariée à *Pierre* Palatin de Dio, seigneur de Montperoux. HUGUES de Rabutin, seigneur d'Epiri, Bourbilli, &c. conseiller & chambellan du roi Charles VIII. lieutenant-general au gouvernement de Bourgogne, soûtint très-bien la reputation que son pere s'étoit acquise. Il épousa vers l'an 1450. *Jeanne* de Montagu, fille *naturelle* de *Claude*, seigneur de Couches, &c. chevalier de la toison d'or, & chambellan du duc de Bourgogne, dont il eut CLAUDE de Rabutin qui suit ; *Jean*, seigneur de Bourbilli, mort sans lignée ; *Hugues*, protonotaire du saint siege ; *Sebastien*, abbé de Moustier-saint-Jean; BLAISE de Rabutin, seigneur d'Huban, qui a fait la branche de ce nom ; *Louise*, femme de *François* de Maurignon, seigneur de la Roche ; *Antoinette*, femme de *Louis* de Montgommeri, seigneur de Lantenai ; *Susanne*, mariée à *Pierre*, seigneur de la Tournelle en Nivernois ; *Anne*, alliée à *Jacques* de Neuf-Châtel, seigneur de Cernai, & de Planci ; *Claude* & *Aimée*, religieuses de saint Julien. CLAUDE de Rabutin, seigneur d'Epiri & de Sulli, fut tué à la bataille de Marignan l'an 1515. après avoir épousé 1°. *Barbe* Damas, fille du seigneur de Bozolle : 2°. *Jeanne* de la Vernade. De la premiere il eut, CHRISTOPHLE, qui suit ; *Hugues*, baron d'Epiri, qui laissa des enfans de *Louise* Rolin sa femme ; & deux filles. CHRISTOPHLE de Rabutin, baron de Sulli & de Bourbilli, gouverneur de Semur, prit alliance avec *Claude* de Rochebaron, fille de *François*, comte de Berzé, & de *Louise* de Saillant, & il en eut *Charles* de Rabutin, protonotaire du saint siege; *Celse* de Rabutin, baron de Bourbilli, mort sans lignée; GUI, qui suit ; *Jean*, seigneur d'Atie; FRANÇOIS, *tige de la branche de* BUSSI, *dont nous parlerons ci-après* ; & *Aimée* de Rabutin, mariée à *Philippe* seigneur du Jeu, de la maison de Vichi. GUI de Rabutin, baron de Sulli & de Chantal, prit alliance avec *Françoise* de Cossai, fille de *Charles*, seigneur de Beauvoir, d'où vint CHRISTOPHLE de Rabutin, II. du nom, baron de Chantal. Ce seigneur, l'un des plus braves de son tems, se fit une réputation glorieuse par les bons services qu'il rendit au roi Henri IV. en diverses occasions. Il fut tué malheureusement à la chasse par un de ses meilleurs amis. Son épouse étoit *Jeanne-Françoise* Fremiot, cette sage dame, que ses vertus & sa pieté ont rendue si illustre, & qui fut fondatrice de l'ordre de la Visitation. Il eut de cette alliance, CELSE-BENIGNE de Rabutin qui suit ; N. de Rabutin, mariée à *Jean* de Sales, seigneur de Sorens, frere de saint François de Sales, morte sans enfans; & *Françoise*, femme d'*Antoine* de Toulongeon, seigneur d'Alonne, capitaine aux Gardes, & gouverneur de Pignerol, mort en 1633. CELSE-BENIGNE de Rabutin, chevalier, baron de Chantal, Bourbilli, &c. fut tué à l'âge de 30. ans le 22. Juillet 1627. à la descente des Anglois en l'isle de Rhé, où il commandoit l'escadron des gentilshommes volontaires. Il avoit épousé en 1624. *Marie* de Coulanges, fille de *Philippe*, seigneur de la Tour, dont il eut *Marie* de Rabutin, dame de Chantal & de Bourbilli, morte en 1696. Elle avoit été mariée l'an 1644. à *Henri* marquis de Sevigné, &c. maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de Fougeres, qui fut tué en duel l'an 1651. laissant de cette alliance, *Charles* marquis de Sevigné, successivement guidon enseigne, & sous-lieutenant des gendarmes de monseigneur le Dauphin, & lieutenant de roi au comté Nantois, mort le 27. Mars 1713 ; & *Françoise-Marguerite* de Sevigné, alliée l'an 1669. à *François-Adhemar* de Monteil, comte de Grignan, &c. lieutenant-general du roi au gouvernement de Provence, &c.

BRANCHE DE BUSSI RABUTIN.

FRANÇOIS de Rabutin, baron de Bussi, d'Epiri, &c. gouverneur de Noyers, tige de la branche de Bussi, étoit fils puîné de CHRISTOPHLE de Rabutin, I. du nom. C'est apparemment lui qui est le François de Rabutin, gentilhomme de la compagnie du duc de Nivernois, lequel fit imprimer l'an 1555. à Paris des commentaires sur le fait des guerres dans la Gaule Belgique entre le roi Henri II. & l'empereur Charles V. depuis l'an 1551. jusqu'en 1554. Il épousa 1°. *Nicole* de saint Belin : 2°. *Helie* de Damas, fille de *Leonor* baron de Thianges, dont il eut, LEONOR de Rabutin qui suit ; *Hugues*, chevalier de Malte, puis grand-prieur de France, mort en 1656; *Christophle*, mort sans lignée ; *François*, seigneur de Cru, baron d'Epiri, qui ne laissa point d'enfans de *Marguerite* de la Magdelaine de Ragni sa femme ; *Gui* de Rabutin, prieur general de l'ordre du Val des Choux en Bourgogne ; *Claudine*, femme de *Claude* de Meun, seigneur de la Ferté, &c ; *Isabelle* de Rabutin, religieuse ; & *Charlotte*, prieure de saint Julien sur Dune. LEONOR de Rabutin, chevalier, baron de Bussi, d'Epiri, &c. lieutenant-general en Nivernois, épousa en 1608. *Diane* de Cugnac, fille de *François*, seigneur de Dampierre, chevalier des ordres du roi, & d'*Anne* le Loup de Pierre-Brune sa seconde femme, dont il eut *François-Claude-Aimé* de Rabutin, capitaine d'une compagnie d'infanterie, mort de peste en Italie à l'âge de seize ans ; *Hugues*, mort en jeunesse; ROGER de Rabutin qui suit; *Cesar*, mort sans alliance ; *Gui-Leonor* de Rabutin, mort en 1647. âgé de 27. ans. ROGER de Rabutin, comte de Bussi, mestre de camp general de la cavalerie legere de France, & lieutenant pour le roi en Nivernois, *dont nous allons parler plus bas*, épousa 1°. en 1643. *Gabrielle* de Toulongeon, sa cousine, fille d'*Antoine* de Toulongeon, gouverneur de Pignerol, & de *Françoise* Rabutin, morte en 1648 : 2°. l'an 1650. *Louise* de Rouville, fille de *Jacques* seigneur de Rouville, comte de Clinchamp, chevalier d'honneur de madame la duchesse de Montpensier, premiere femme de Gaston de France, duc d'Orleans, morte au mois d'Août 1703. Du premier lit il eut, *Diane-Charlotte*, religieuse aux filles de la Visitation, rue saint Antoine à Paris ; & *Louise-Françoise*, mariée 1°. le 5. Novembre 1675. à *Gilbert* de Langeac, marquis de Coligni en Auvergne, mort d'une mort naturelle causée par une maladie maligne dont il fut attaqué au camp dans le tems du siege de Condé l'année suivante : 2°. le 3. Mai 1681. à *Henri-François* de la Riviere. Du second lit il eut, AME'-NICOLAS, qui suit ; *Michel-Roger* de Rabutin, grand-vicaire d'Arles, puis doyen de Tarascon, & nommé évêque de Luçon le 17. Octobre 1723 ; & *Louise-Françoise-Eleonore*, seconde femme de *Louis* de Madaillan de l'Esparre, marquis de Montataire. AME'-NICOLAS de Rabutin comte de Bussi, né le 26. Mars 1656. ci-devant mestre de camp de cavalerie, avoit épousé une heritiere de Bourgogne de la maison de Senevoi.

RABUTIN (Amé de) chevalier, seigneur d'Epiri, Balorre, &c. bailli de Charolois, fut un des plus accomplis gentilshommes de son tems. Il aimoit l'honneur & la vertu, & se distinguoit par son courage & par sa generosité. C'est de lui dont parle si avantageusement Olivier de la Marche dans ses memoires, où il dit qu'il se signala par ses faits d'armes dans les tournois & à la guerre. Il rendit de grands services aux ducs de Bourgogne, & fut tué à l'assaut de Beauvais l'an 1472.*Philippe de Comines parle ainsi de lui : *Là fut étouffé monseigneur d'Epiri, un vieil chevalier de Bourgogne, qui fut le plus homme de bien qui y mourut.*

RABUTIN (François de) qui ne prend point d'autre qualité que de gentilhomme de la compagnie du duc de Nevers, vivoit dans le XVI. siecle en 1569. & écrivit des memoires sous le titre de commentaire des guerres de la Gaule Belgique, entre le roi Henri II. &

l'empereur Charles V. & d'autres ouvrages. Son stile est simple, mais assez pur pour le tems. * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *bibliot. Françoise, p.409.*

RABUTIN (Roger de) comte de Bussi, mestre de camp de la cavalerie legere de France, lieutenant general des armées du roi, & son lieutenant en Nivernois, se fit connoître dans le XVII. siecle par sa valeur, mais encore plus par ses écrits, qui firent grand bruit dans le monde. Il nâquit le 5. Avril 1622. & servit dès l'an 1634. au siege de la Mothe en Lorraine, en qualité de premier capitaine dans le regiment d'infanterie de Leonor de Rabutin son pere, se trouva en 1636. à la défaite d'un parti des ennemis commandé par Coloredo, officier general de l'empereur, & fut chargé de conduire un convoi dans Moyenvic, ce qu'il executa; après quoi il servit dans l'armée du prince de Condé au siege de Dole, & repassa en Flandres, où il se trouva au siege de Roye & de Corbie, commandant le regiment de son pere, de même qu'aux prises de Landreci & de la Capelle l'année suivante, & en 1638. il fut pourvû en chef de ce regiment sur la démission de son pere. En 1639. il servit au siege de Thionville, où son regiment fut entierement défait, & l'année suivante il fut du corps des troupes, qui sous les ordres de M. du Hallier, depuis maréchal de l'Hôpital, conduisirent un convoi à l'armée du roi devant Arras. Peu de tems après cette action son regiment ayant fait le faux-saunage, quoiqu'il ne fût pas alors à la tête, on ne laissa pas de l'en rendre responsable, & il fut retenu prisonnier à la Bastille pendant cinq mois, par la haine, dit-il, qu'avoit contre son pere M. des Noyers, secretaire d'état. Cela lui sauva peut-être la vie, puisque son regiment, à la tête duquel il se feroit infailliblement trouvé, fut entierement défait à la bataille de Sedan. Chagrin de cette prison, il quitta le service en 1642. mais il le reprit en 1644. & acheta la charge de capitaine-lieutenant des chevaux-legers de Condé, & fut pourvû l'année suivante de celle de lieutenant general du Nivernois, qui venoit de vaquer par la mort de son pere. Il fit cette année-là la campagne d'Allemagne; mais une maladie l'empêcha de se trouver à la bataille de Nordlingue. En 1646. il fut fait conseiller d'état, & prit place au conseil; après quoi il passa en Flandres avec sa compagnie; s'y trouva aux prises de Courtrai, de Bergues-saint-Vinox, de Mardick, où il eut deux chevaux tuez sous lui dans une action vigoureuse, & aux sieges de Furnes & de Dunkerque. Sa campagne en 1647. fut en Catalogne, & celle de 1648. en Flandres, d'où il fut dépêché en cour pour apporter la capitulation d'Ipres, ce qui l'empêcha de se trouver à la bataille de Lens. Etant devenu veuf cette année-là, l'amour lui fit enlever madame de Miramion; mais cela ne lui réussit pas; & il fit la campagne de 1649. sous le comte d'Harcourt: mais le fameux prince de Condé ayant été arrêté en 1650. il s'alla jetter dans Monrond, pour y tenir bon pour lui. Cela n'empêcha pas ce prince de l'obliger à vendre sa compagnie de chevaux-legers au comte de Guitaut, dequoi Bussi fut si outré, qu'après avoir donné sa démission, il se départit entierement de ses interêts, & redevint fidele au parti de la cour. Cela lui fit donner le brevet de maréchal de camp en 1651. & pendant les guerres de Berri, il servit utilement dans la province du Nivernois, dont il étoit lieutenant, d'où il envoya au mois d'Avril, à l'armée du roi 52000. rations de pain, dont les villes de Nevers & de la Charité lui firent present: renvoya au cardinal Mazarin l'argent qu'il lui avoit fait toucher, 40000. rations qu'il lui demandoit, & lui fit tenir peu après 1200. mousquets pour l'infanterie de sa majesté. Zelé pour les interêts de ce ministre, il le fut trouver à Bouillon, puis à Rhetel pour le ramener en France; servit sous lui aux sieges de Château-Portien & de Vervins en 1653. & revint avec lui à Paris. Là il acheta la charge de mestre de camp de la cavalerie legere, dont il fut exercer les fonctions en Catalogne, où il reçut le brevet de lieutenant general en 1654. Le duc de Joyeuse, colonel general de la cavalerie legere, ayant été tué cette année-là à l'attaque des lignes d'Arras, le roi donna cette charge au maréchal de Turenne, à condition pourtant que pendant la guerre il n'en feroit point les fonctions, ni n'en prendroit point le titre, à cause qu'il étoit de la religion P. R. ainsi le comte de Bussi exerça jusqu'à la paix de 1659. les deux charges de colonel & de mestre de camp general. En 1655. il se trouva aux sieges de Landrecies, de Condé & de S. Guilain; ainsi qu'à celui de Valenciennes l'année suivante: il y fut chargé de faire la retraite après que l'armée du roi eut été battue; ce qu'il executa avec quinze escadrons, & servit utilement après cela sous le maréchal de Turenne, qui ramassa les debris de l'armée, avec lesquels on fit après bien des marches & contremarches, le siege de la Capelle, qui fut prise, l'an 1657. Il servit encore sous le même maréchal, aussi-bien qu'en 1658. au siege de Dunkerque & à la bataille des Dunes, où il se mit à la tête du regiment du roi pour combattre. Après la reddition de la place, il alla investir Bergues-saint-Vinox qui fut pris; puis il se presenta devant Dixmude, qui se rendit à lui le 4. Juillet. La promotion des chevaliers du saint-Esprit qui se fit en 1661. où le comte de Bussi ne fut point compris, quoiqu'il eût fait toutes les démarches necessaires pour avoir cet honneur, le chagrina beaucoup: il ne laissa pas en 1663. d'aller faire sa charge au siege de Marsal, & d'être nommé en 1664. pour la guerre que l'on prétendoit faire au pape. La même année le roi lui marqua être fort mécontent de lui, pour avoir fait des plaisanteries de gens que sa majesté aimoit, & lui refusa de lui rétablir sa pension de mestre de camp general, qui avoit été supprimée à la paix. Il tâcha de se justifier: sa majesté parut satisfaite de ses raisons; mais la pension qu'il redemandoit ne lui fut pas accordée. En Janvier 1665. il fut reçu à l'académie Françoise à la place de M. d'Ablancourt: mais au mois d'Avril une histoire manuscrite contenant les amours generalement connues (c'est ainsi qu'il en parle lui-même) de deux dames, laquelle couroit dans le monde sous son nom, fut portée au roi, qui en fut irrité. M. de Bussi dit qu'il avoit écrit cette histoire pour s'amuser, & pour en divertir quelques-unes de ses amies, dont l'une, à qui il avoit prêté son manuscrit, le fit copier; & comme il se plaignit d'elle un peu rudement, cela obligea, dit-il, cette dame de rendre cette histoire publique, après y avoir gâté les portraits des gens considerables dont il parloit, pour lui en faire des ennemis; c'est ce que l'on nomme l'*histoire amoureuse des Gaules*, qui fut imprimée en 1665. Le roi, ajoute-t-il, fut persuadé de cet assassinat, lorsqu'il lui mit entre les mains l'original de ce ms. relié & tout écrit de sa main, & cela dès le lendemain qu'il eut appris qu'on en avoit donné à sa majesté une copie changée en beaucoup d'endroits. Cependant le roi, pour satisfaire les personnes offensées, le fit conduire à la Bastille le 17. Avril 1665. sa majesté ayant dit au duc de saint Aignan, ami de l'auteur, qu'elle ne l'avoit fait arrêter que parce que ce manuscrit lui avoit fait tant d'ennemis, que sans cette précaution, il couroit risque d'être assassiné. Il écrivit de la Bastille à ce duc pour se justifier, une lettre le 12. Novembre 1665. Il dit qu'*il y a cinq ans que ne sçachant à quoi se divertir à la campagne où il étoit, il se mit à écrire une histoire ou plûtôt un roman satirique, dans le dessein seul d'en divertir ses amis, & de s'attirer de leur part quelques louanges de bien écrire: que comme les veritables évenemens ne sont jamais assez extraordinaires pour divertir beaucoup, il eut recours à l'invention, & que sans avoir le moindre scrupule de l'offense qu'il faisoit aux interessez, parce qu'il ne faisoit quasi cela que pour lui, il écrivit mille choses qu'il n'avoit jamais oui dire; il fit des gens heureux qui n'étoient pas seulement écoutez, & d'autres mêmes qui n'avoient jamais songé de l'être; & que parce qu'il auroit été ridicule de choisir deux femmes sans naissance & sans merite, pour les principales heroïnes de son roman, il en prit deux; ausquelles nulles bonnes qualitez ne manquoient, & qui même en avoient tant, que l'envie pouvoit aider à rendre croyable tout le mal qu'il en pouvoit inventer.* Il auroit pû ajoûter qu'une des avantures qui frappent le plus dans son roman, étoit une pure traduction d'un endroit de Petrone même, jusqu'à une lettre qu'il attribue à une de ces dames; & l'on doit être surpris qu'il ne l'ait point avoué ingenuement pour sa justification; mais peut-être sa vanité l'empêcha-t-elle de se confesser coupable d'être pla-

giaire. Il raconte ensuite ce que nous avons dit ci-dessus sur la maniere dont cette histoire avoit couru cinq ans après par l'imprudence d'une de ses amies, & toute défigurée par la malice, dit-il, de cette dame, qui avoit fait falsifier ce roman, en y ajoûtant ou retranchant ce qu'il lui plut, pour se venger par là des emportemens qu'il avoit eus contre elle pour son infidelité, en lui attirant la haine de la plûpart de ceux dont il parloit. Il ajoûte même que cette dame, non contente d'avoir empoisonné cette histoire en beaucoup d'endroits, elle en composa d'autres tous entiers sur mille particularitez qu'elle avoit sçûes de lui dans le tems qu'ils étoient amis, & qu'elle assaisonna de tout le venin dont elle se put aviser. Il poursuit en priant le duc de S. Aignan de se ressouvenir de la maniere dont il le pria de donner l'original de cette histoire au roi, que sa majesté trouva bien different de la copie; que depuis sa détention à la Bastille, ses ennemis ayant dit au roi qu'il avoit écrit contre lui, sa majesté l'envoya interroger par le lieutenant criminel, devant lequel il ne refusa pas de répondre sans vouloir faire la moindre protestation; qu'il avoit reconnu son original devant ce magistrat, & que sur la question qu'il lui avoit faite s'il n'avoit rien écrit contre le roi, il lui avoit répondu que non; & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ayant servi vingt-sept ans sans avoir eu aucune grace, étant depuis douze ans mestre de camp de la cavalerie legere, & attendant tous les jours quelque recompense de sa majesté, il voulût lui manquer de respect; que pour détruire ce vrai-semblable, il falloit ou de son écriture ou des témoins irréprochables; que si l'on lui produisoit la moindre chose qui choquât le respect qu'il devoit au roi & à toute la famille royale, il se soûmettoit de perdre la tête; mais qu'il supplioit aussi sa majesté d'ordonner le même châtiment contre ceux qui l'accuseroient sans le pouvoir convaincre; & ayant signé cette réponse, que le lieutenant criminel lui dit s'en aller porter au roi, il le supplia de dire à sa majesté qu'il lui demandoit très-humblement pardon d'avoir été assez malheureux pour lui deplaire; que depuis ce tems-là n'ayant vû ni le lieutenant criminel ni aucun juge, il a cru que cette calomnie n'avoit fait aucune impression sur l'esprit du roi. Ensuite il prend le duc de S. Aignan à témoin du profond respect, de l'estime extraordinaire & de l'admiration, & même, s'il l'ose dire, de la tendresse qu'il a pour le roi; qu'il peut se ressouvenir qu'un jour transporté de son zele, il lui avoit dit que puisque la paix ne lui permettoit plus de hazarder sa vie pour le service de son prince, il vouloit le servir d'une autre maniere en écrivant une aussi belle vie que la sienne, à l'imitation de ce capitaine d'Alexandre, qui avoit écrit la vie de son maître; & que l'ayant prié de le dire au roi, il lui avoit rapporté sa réponse, dans laquelle la modestie de ce prince lui parut admirable; qu'il s'étonne après cela qu'on puisse l'attaquer sur le manque de respect à son maitre; mais que Dieu l'a permis ainsi pour confondre la malice de ses ennemis; qu'il attend cependant avec une extréme resignation aux volontez du roi, la grace de sa liberté, ayant d'ailleurs un si grand déplaisir d'avoir offensé des personnes qui ne lui en avoient jamais donné de sujet; que si sa prison ne leur paroissoit pas une assez rude penitence, il sera toûjours prêt de faire tout ce qu'elles souhaiteront de lui pour leur entiere satisfaction, leur étant infiniment obligé quand elles lui pardonneront, & ne leur sçachant pas mauvais gré quand elles ne le feront pas. *Je sçais bien*, dit-il, *qu'il y a dans mon procedé plus d'imprudence que de malice: mais l'innocence de mes intentions ne console pas les gens que j'assassine, puisqu'ils sont aussi bien assassinez que si j'en avois eu le dessein; ce qu'on peut dire en deux mots de tout ceci, c'est que le public en me condamnant doit me plaindre; mais que les offensez peuvent me haïr avec raison.* Il conclut en disant au duc de S. Aignan, qu'il a voulu lui montrer par le libre aveu qu'il fait de sa faute, & par le grand repentir qu'il en a, combien il est éloigné d'en commettre jamais de pareilles, ni de fâcher qui que ce soit mal à propos; qu'il est bien persuadé qu'il ne faut jamais rien écrire contre personne; car *si on n'écrit que pour soi, c'est comme si on le pensoit: si c'est pour le montrer à quelqu'un, il est infaillible qu'on le sçaura tôt ou tard; que si la chose est mal écrite, elle fera de la honte; s'il y a de l'esprit, elle fera des ennemis; que cela est tout au moins inutile s'il est secret, & dangereux s'il est public; & qu'enfin ce qu'il devoit dire avant toutes choses, c'est qu'en s'attirant la colere de Dieu & celle du roi, on s'expose aux querelles, aux prisons, & à d'autres disgraces.*

Après cette lettre M. de Louvois alla demander à M. de Bussi la demission de sa charge en faveur du duc de Coëslin pour 84000. écus, quoiqu'elle lui en eût coûté 90000. Il la donna le 3. Decembre 1665. & étant malade, on le mit en liberté. Il séjourna pendant un mois à Paris, & obtint permission de se retirer chez lui, où il fut 17. ans exilé. C'est dans cette retraite qu'il composa une petite *instruction pour se conduire dans le monde*, qu'il donna à ses fils en les envoyant l'un à l'académie, & l'autre au college: elle est fort pieuse, fort sage, & il y fait au naturel le portrait d'un impertinent, comme sont la plûpart des jeunes gens. Pendant ces dix-sept années, il ne se passa aucune campagne qu'il n'offrît au roi de le servir depuis la qualité de lieutenant general jusqu'à celle de volontaire, & sa majesté eut toûjours la bonté de recevoir ses lettres, grace que les rois ne font jamais aux exilez ni aux prisonniers, qui ne parlent à leurs maîtres que par placets. Il s'occupa dans sa solitude à mettre en ordre les *memoires* qu'il avoit faits de ce qui lui étoit arrivé à la cour & à la guerre, & de ce qui s'étoit passé depuis sa disgrace: il y fit de grandes reflexions sur le neant du monde. La mort de madame Henriette d'Angleterre, lui valut bien des sermons; & ce fut un exemple dont Dieu lui fit la grace d'être sensiblement touché. Il écrivit même au roi qu'il esperoit qu'il feroit cause de son salut, se sentant plus obligé à sa majesté de l'avoir mis dans le chemin de la vertu (vû le peu d'apparence qu'il y avoit qu'il pût se sauver dans les embarras du monde) que s'il l'avoit fait maréchal de France.

En 1673. & en 1676. le roi lui permit d'aller à Paris pour quelque tems, & en 1681. il lui en permit le sejour pour toûjours, & même le rappella à la cour en 1682. lui ayant accordé sur les pressantes sollicitations du duc de S. Aignan, de se trouver à son lever, sans que personne en fût averti, sa majesté voulant surprendre tout le monde sur son retour. Il se jetta aux pieds du roi, qui le reçut si bien, qu'il ne put exprimer sa joie & sa reconnoissance que par ses larmes: cependant ayant vû au bout de huit jours que le roi évitoit de le regarder, & cela continuant durant deux mois, il voulut éprouver s'il ne s'éclairciroit pas davantage en parlant à sa majesté; mais elle lui répondit si froidement, qu'il ne douta pas de quelque nouvelle disgrace: ce qui l'obligea de se retirer & de s'absenter encore cinq ans de la cour, ne pouvant, dit-il lui-même, supporter les froidures d'un maître, dont le bon accueil avoit encore augmenté sa tendresse. Le chagrin ranima la fistule dont il avoit été tourmenté à la Bastille, & on lui en fit l'operation en 1683. En 1687. il revint à la cour pour les interêts de ses enfans, & obtint à son arrivée une abbaye pour son fils. Il retourna chez lui l'année suivante, & écrivit au roi après la prise de Philisbourg pour lui offrir ses services en quelque qualité qu'il lui plairoit: ses offres toucherent sa majesté, puisqu'elle donna peu de tems après 2000. livres de pension à son fils aîné, & une compagnie dans un bon regiment de cavalerie, & le lendemain à son cadet un prieuré meilleur que son abbaye. En 1689. lors de la promotion des chevaliers du S. Esprit, il fit souvenir de lui sa majesté en cette rencontre, mais cela fut inutile. Après la perte de Mayence il écrivit encore au roi pour lui offrir ses services, & les vint offrir lui-même en Avril 1690. & resta deux mois à la cour. Enfin il mourut à Autun le 9. Avril 1693. âgé de 75. ans. * Extrait de l'abregé de la vie de M. de Bussi fait par lui-même, & qui se trouve dans son *discours à ses enfans sur le bon usage des adversitez*. On a encore de lui *des memoires* en deux tomes *in* 4°. VII. volumes de *ses lettres*; *l'histoire abregée de Louis le Grand*; *la vie en abregé de Madame de Chantal, qui passe neanmoins pour être de Madame la comtesse d'Alets sa fille.*

RACAN (Honorat de Bueil, marquis de) & fils d'un chevalier des ordres du roi, maréchal des camps & armées de sa majesté, né à la Roche-Racan en Touraine l'an 1589. fut mis par son pere entre les pages du roi Henri IV. l'an 1605. Il n'avoit point étudié; mais l'inclination qu'il

se sentoit pour la poësie françoise, le porta à s'y appliquer sous la conduite de Malherbe, duquel il a avoué depuis tenir tout ce qu'il sçavoit. Ce maître consommé preferoit Racan pour le genie à ses autres éleves, & à Mainard même. Un sçavant critique de nos jours a eu sans doute égard à cette heureuse facilité, lorsqu'après avoir dit dans une de ses satires:

Malherbe d'un heros peut vanter les exploits;
Racan chanter Philis, les bergers & les bois.

Il éleve ailleurs ce dernier dans un genre de poësie assez opposé au pastoral, *Tout chantre*, dit-il, *ne peut entonner un grand vers.*

Sur un ton si hardi, sans être temeraire,
Racan pourroit chanter au défaut d'un Homere.

C'est avoir rendu justice à Racan, qui enchante également, & dans ses *bergeries*, & dans ses *odes sacrées*, ou paraphrases des pseaumes de David. Cet excellent homme, qui fut un des premiers membres de l'académie Françoise, mourut en Fevrier 1670. On a de lui, *les Bergeries; des lettres diverses dans le recueil de Faret*, 1627. *Les pseaumes & les cantiques en vers. Quelques autres poësies dans les recueils de son tems. Memoires sur la vie de Malherbe. Un discours contre les sciences, à la fin de son recueil d'odes sacrées tirées des pseaumes.* * Pellisson, *histoire de l'académie Françoise.* Despreaux, *dans ses satires & dans son art poëtique.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes. Recueil des poëtes modernes depuis Villon jusqu'à Benserade.*

RACHAB, *voyez* RAHAB.

RACHAL, ville ou canton de Palestine dans la tribu de Juda, où David se refugioit quand il étoit poursuivi par Saül. * I. *Rois*, 30. 29.

RACHEL, femme de *Jacob*, & seconde fille de *Laban*, fut aimée de Jacob qui servit sept ans pour l'avoir en mariage; mais Laban le trompa, & mit Lia son aînée en la place de Rachel. Jacob s'en plaignit; & Laban pour l'appaiser, le pria de laisser passer sept jours pour la solemnité de ses premieres nôces, après lesquels il lui donna Rachel, à condition neanmoins qu'il serviroit encore sept années, ce qu'il fit. Ce fut l'an 2283. du monde, l'an 1752. avant Jesus-Christ. Rachel étant demeurée pendant 6. ans sterile, & en ayant témoigné sa douleur à son mari, fut enfin exaucée de Dieu, & conçut un fils qui fut appellé *Joseph*. Elle mourut en accouchant d'un autre fils, que l'on nomma *Benjamin*. Elle fut enterrée près d'Ephrata; Jacob lui fit dresser un tombeau magnifique, dont les voyageurs nous font d'amples relations, que l'on pourra consulter. * *Genese*, c. 29. 30. 35. Torniel, & Salian, *annal. Vet. Testam.* Cotoric Andrichomius.

RACHIS, duc de Frioul, fils de *Remmon*, fut élû en 744. roi des Lombards, en la place d'Aldebrand, neveu de Luitprand. Il fit alliance avec le saint siege pour vingt ans; mais sans se soucier de violer son serment, il assiegea Perouse en 750. Le pape Zacharie se mit à la tête de son clergé, & alla parler à ce prince, qui nonseulement leva le siege; mais même laissa la couronne à son frere Aistulse, & s'enferma dans un monastere pour y faire penitence. * Paul Diacre, *hist. Longob.* Anastase, *in vit. pontif.*

RACINE (Jean) l'un des plus celebres poëtes du XVII. siecle, fut trésorier de France en la generalité de Moulins, secretaire du roi, & gentilhomme ordinaire de sa majesté. Il nâquit à la Ferté-Milon le 11. Decembre de l'an 1639. & jamais peut-être personne ne vint au monde avec un plus beau genie pour les lettres. Dès son enfance il fit son étude particuliere des anciens auteurs; & élevé à Port-Royal, il s'enfonçoit souvent seul dans les bois de cette abbaye, & y passoit les journées entieres avec Homere, Sophocle & Euripide, dont la langue lui étoit devenue aussi familiere que la sienne propre. Mettant en pratique ce qu'il avoit appris de ces excellens maîtres, il produisit la *Thebaïde* dans un âge où l'on compte encore pour un merite de sçavoir seulement reciter les ouvrages des anciens; mais on assure que Moliere y eut plus de part que lui. Il n'avoit que 21. ans, & dès-lors le roi lui donna une pension, que sa majesté augmenta toûjours dans la suite. Le fameux Pierre Corneille étoit encore dans sa plus haute reputation. La France avant lui n'avoit rien vû sur la scene de sublime, ni même de raisonnable: ainsi l'on regarda Racine comme un jeune homme plein d'audace qui osoit entrer dans la même carriere que ce grand homme, pour partager avec lui les applaudissemens dont il étoit en possession. Mais conduit par son seul genie, & sans s'amuser à suivre, ni même imiter celui que tout le monde regardoit comme inimitable, il ne songea qu'à se faire des routes nouvelles; & pendant que Corneille peignant ses caracteres d'après l'idée d'une grandeur Romaine qu'il s'étoit figurée, formoit les figures plus grandes que le naturel; mais nobles, hardies, admirables dans toutes leurs proportions; pendant que les spectateurs, entraînez hors d'eux-mêmes, sembloient n'avoir plus d'ame que pour admirer les richesses de ses expressions, la noblesse de ses sentimens, & la maniere imperieuse dont il manioit la raison, Racine entra, pour ainsi dire, dans leur cœur, & s'en rendit le maître. Il y excita ce trouble moderé qui fait prendre aux hommes un veritable interêt à tous les mouvemens d'une fable que l'on represente devant eux. Il les remplit de cette terreur & de cette pitié, qui, selon Aristote, font les veritables passions de la tragedie. Il leur arracha des larmes qui font le plaisir de ceux qui les répandent; & peignant la nature avec des traits plus vrais & plus sensibles, il leur apprit à plaindre leurs propres passions & leurs propres foiblesses dans celles des personnages qu'il fit paroître à leurs yeux. Alors le public équitable, sans cesser d'admirer la grandeur majestueuse de Corneille, commença aussi d'admirer les graces sublimes & touchantes de Racine. On auroit peine à croire qu'un homme né comme lui avec un si prodigieux talent pour la poësie, eût pû être un excellent orateur. Son éloquence lui merita pourtant dans toutes les assemblées où il parla des applaudissemens extraordinaires, & le fit choisir par le roi Louis XIV. pour travailler à son histoire; & s'il eût vécu plus longtems, il auroit peut-être porté le genre historique aussi loin qu'il avoit porté le tragique.

A ces grands talens il joignit dans les dernieres années de sa vie une pieté solide & sincere, qui le fit renoncer aux muses profanes, pour consacrer ses vers à des objets dignes de lui. Il composa des cantiques avec beaucoup de sublimité; & les tragedies d'*Esther* & d'*Athalie* parurent des pieces égales & même superieures à tout ce qu'il avoit de plus achevé. Il avoit été reçu à l'académie Françoise en 1673. & il en étoit directeur lorsqu'en cette qualité il fit l'éloge de M. Corneille. Il mourut le 22. Avril 1699. & voulut être enterré à Port-Royal des Champs, où dès sa jeunesse il avoit été lié d'amitié avec un grand nombre de sçavans qui y faisoient leur séjour. La mere Agnès Racine, sa tante, étoit pour lors abbesse. Après la démolition du monastere de Port-Royal des Champs, on transporta le corps de M. Racine dans l'église paroissiale de S. Etienne du Mont à Paris le 2. Decembre 1711. où il est enterré à côté de la tombe de M. Pascal. Ses pieces profanes sont au nombre de neuf tragedies & une comedie, & de plusieurs odes & epigrammes diverses.

On a imprimé separément une lettre satirique qu'il avoit écrite dans sa jeunesse contre M. Nicole & les autres hommes illustres de Port-Royal; & une réponse à MM. du Bois, & d'Aucour, qui avoient replique à cette lettre: cette réponse est dans l'édition des œuvres de M. Boileau de 1722. M. Racine a eu de Catherine Romanet, sa femme, fille d'un trésorier de France, 3. filles, & deux fils, dont le plus jeune est auteur d'un *poëme de la Grace*, où l'on retrouve le genie & le goût de son pere. * *Mem. du tems.* M. de Valincourt, *discours à l'acad.* Baillet *sur les poëtes modernes*, où on trouvera un parallele de M. Racine & de M. Corneille, & un jugement exact sur chaque piece de Racine. Lettre de M. de Valincourt, dans la continuation de l'hist. de l'académie Françoise.

RACKELSPURG, anciennement *Raclitanum*, *Alicanum*, *Haclitanum*. C'étoit une ville de la haute Pannonie. Elle est maintenant dans la basse Stirie, sur le Muer, à neuf lieues au-dessous de Gratz. Rackelspurg est une place bien fortifiée. * Mati, *diction.*

RACLIA, isle de l'Archipel. Elle est entre celles de

Nio & de Pario. Son circuit n'est que de trois lieues. Elle a été habitée; mais elle est maintenant deserte.* Mati, *dict.*

RACOCES, Marde, se rendit celebre par une action qui ne paroît pas aussi louable qu'elle a paru aux anciens. De sept enfans qu'il avoit, le dernier de tous, nommé *Cartomes*, ne répondit pas aux soins qu'on avoit pris de son éducation. Racoces ayant fait de vains efforts pour le corriger, le traîna enfin lui-même devant les juges, leur representa ses desordres, & demanda qu'il fût puni de mort. Ceux-ci n'ayant osé prononcer, le renvoyerent devant Artaxerxés; il y soutint sa demande, & le roi lui ayant dit avec étonnement: *Quoi, vous pourrez voir mourir votre fils? Oui, sire*, répondit-il, *quand un arbre de mon jardin a de mauvaises branches, je les coupe; & l'arbre bien loin d'en être endommagé, en devient plus beau. Il en sera de même de ma famille, quand celui-ci, qui la deshonore, en sera retranché*. Cette réponse plut à Artaxerxès: persuadé qu'un homme qui haïssoit tant le vice dans ses propres enfans, le haïroit encore plus dans les autres hommes, il voulut que Racoces fût du nombre des juges royaux; & neanmoins il pardonna à Cartomes, & se contenta de le menacer des plus rigoureux supplices, s'il donnoit lieu à de nouvelles plaintes.* Elien, *var. hist. liv.* 1. *ch.* 34.

RACONI ou RACOGNINI, petite ville des états de Savoye. Elle est dans le Piémont propre, sur la riviere de Grana, entre Savillan & Carmagnole, à deux lieues de l'une & de l'autre, & a donné son nom à une branche de la maison de Savoye. *Voyez* SAVOYE.

RACONIS (Charles-François d'Abra de) nâquit vers l'an 1590. au château de Raconis, près de Montfort l'Amauri, dans le diocese de Chartres. Ses parens étoient nobles, mais engagez dans l'heresie de Calvin: ils lui donnerent un précepteur de leur religion, qui tâcha à lui inspirer des sentimens heretiques; mais heureusement pour lui, toute sa famille, composée d'environ vingt personnes, se convertit à la foi Catholique, lorsqu'il n'avoit encore que douze ou treize ans. Il fit de si prodigieux progrès dans ses études, qu'en 1609. n'étant âgé que de 19. ans, il fut fait professeur de philosophie au college des Grassins, & ensuite au college du Plessis, où il eut quelquefois jusqu'à quatre cens écoliers; & à la fin de 1615. il quitta cette chaire pour en prendre une de theologie au college de Navarre, à la societé duquel il fut aggregé: il ne prit neanmoins le bonnet de docteur que l'année suivante, étant déja prêtre, prédicateur & aumônier du roi. La regularité de ses mœurs, ses prédications frequentes, son zele pour la conversion des Heretiques, & un assez grand nombre d'ouvrages de philosophie, de theologie & de controverse, qu'il avoit fait imprimer depuis l'an 1617. lui aiant acquis une grande réputation, le roi Louis XIII. le nomma en 1637. à l'évêché de Lavaur. Il fut sacré le 22. Mai 1639. & peu après il se retira dans son diocese; d'où étant venu l'an 1643. à Paris pour des affaires importantes, il assista à l'assemblée du clergé de cette année. Le livre *de la frequente communion*, & l'Augustin de Jansenius, faisant alors beaucoup de bruit, l'évêque de Lavaur opposa au premier en 1644. & en 1645. trois gros volumes *in* 4°. & au commencement de l'an 1646. il se retira à Raconis pour réfuter le second; mais à peine eût-il ébauché cet ouvrage, qu'il mourut le 16. Juillet de la même année 1646. Aussi-tôt après son départ, on avoit fait courir dans Paris une lettre sous son nom, adressée au pape Innocent X. dans laquelle plusieurs évêques de France étoient décriez comme favorisans des doctrines nouvelles & impies. L'assemblée du clergé, qui se tenoit pour lors à Paris, ayant eu copie de cette lettre, delibera sur ce qu'elle avoit à faire: un des prelats ayant fait observer que l'évêque de Lavaur n'en étoit peut-être pas l'auteur, on s'en informa, & quelques évêques la lui ayant communiquee pour sçavoir s'il la reconnoîtroit, il la désavoua par une réponse datée du 9. Fevrier. Cette réponse & la lettre que l'assemblée écrivit au pape à ce sujet, sont imprimées dans les actes mêmes. Il faut voir ce qu'en dit le pere Quesnel de l'Oratoire dans sa Remontrance à M. de Precipiano, archevêque de Malines, sur son decret contre le livre de *la frequente communion*. Cette remontrance est de 1695.* Launoi, *histor. collegii Navar.*

RACONIS (Ange de) cousin germain du precedent né à Raconis, ne se contenta pas d'abjurer le Calvinisme en 1598. mais entra dans l'ordre des Capucins, où il se signala par son zele pour la conversion des Heretiques. Il mourut à Paris l'an 1650. & laissa cinq ou six ouvrages de controverse.

☞ Ce religieux avoit quatre sœurs, dont trois se firent Catholiques avec lui: la quatriéme les suivit de près, c'est-à-dire, entre le mois de Fevrier & le mois de Mai 1599. puisque la princesse Catherine, sœur d'Henri IV. étoit déja duchesse de Bar; & que M. de Berulle, qui la convertit, n'étoit pas encore prêtre. On a la relation de sa conversion, écrite par elle-même, dans la vie que M. Habert de Cerisi a donnée de M. de Berulle. Elle fut une des premieres qui embrasserent en France l'institut des Carmelites, & prit le nom de la mere *Claire du S. Sacrement*. Elle vivoit encore en 1646.

RADA (Jean de) Aragonois, étoit religieux de l'ordre de saint François; & après s'être rendu habile dans la scholastique, il fut choisi pour être un des commissaires dans la celebre dispute *de Auxiliis*. Il fut presenté par Philippe III. en 1605. à l'archevêché de Trani dans le royaume de Naples, dont il prit possession; & l'année suivante à l'évêché de Patti en Sicile; mais il mourut en y allant. On a de lui un traité de theologie.* Ughel. *Ital. Sacr.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Wading.

RADAGAISE, Scythe, roi des Goths en 405. passa en Italie avec une armée de deux cens mille Goths, qui ruinerent toutes les villes qui se trouverent sur leur passage, & exercerent sur le peuple des cruautez inconcevables. Les forces de l'empereur Honorius étoient trop foibles pour être opposées à ce torrent; & il fallut se servir de troupes barbares d'autres Goths & des Huns, sous la conduite de Huldin & de Sarus. Mais avant qu'on en vînt aux mains, l'armée de Radagaise fut saisie d'une terreur panique: de sorte que ce prince s'enfuit honteusement, & dans sa fuite trouva la mort au lieu de la victoire qu'il se promettoit. Tous ses gens furent défaits; & on en fit un si grand nombre de prisonniers, qu'on les vendoit comme des troupeaux de bêtes à un fort bas prix.* Prosper & Marcellin, *in chron.* S. Augustin, *l.* 5. *de civit. Dei, c.* 13. Orose, *l.* 7. *c.* 27.

RADARS, gardes des grands chemins dans le royaume de Perse, sont postez en certains endroits, & particulierement aux passages des rivieres, & aux autres lieux où il faut necessairement passer. Ils demandent à tous les voyageurs où ils vont, & d'où ils viennent, & courent au moindre bruit d'un vol. Par leur moyen on sçait bientôt ce qu'est devenue une personne qui a fait une mauvaise action. Il y a de ces Radars qui font des courses par les montagnes & par les lieux écartez; & s'ils y trouvent quelqu'un, ils s'en saisissent sur un soupçon, pour sçavoir pourquoi il ne va pas son droit chemin. Ils n'ont pas beaucoup de gages; mais ils tirent doucement quelque petit droit des marchands qui passent, leur remontrant la peine qu'ils prennent à entretenir la sureté des chemins. S'il arrive qu'un marchand soit volé, le gouverneur de la province où le vol s'est fait, lui paye sans difficulté le prix de son vol, après que ce marchand a fait serment, en montrant son livre, ou qu'il a presenté quelques témoins qui assurent que la chose est: c'est au gouverneur ensuite à faire la recherche du voleur.* Tavernier, *voyage de Perse.*

RADBOD, I. de ce nom, roi des Frisons, succeda à son pere *Adgilde* en 679. & regna 40. ans RADBOT II. succeda en 749. à son frere Cundowalde, & regna 26. ans.* *Consultez* les annales de Frise.

RADBOT, évêque d'Utrecht dans le IX. siecle, petit-fils d'un roi des Frisons, fut élevé à la cour du roi Charles *le Chauve*, où il apprit les sciences sous Mannon, celebre philosophe de ce tems. L'empereur Arnoul le fit nommer à l'évêché d'Utrecht, & le fit consacrer malgré lui l'an 899. Les Danois incommodoient extrêmement cette ville par leurs courses. Radbot se tenoit ordinairement à Deventer, où il mourut le 29. Novembre l'an 917. celebre par les miracles qu'il fit pendant sa vie & après sa mort. Il laissa diverses vies des Saints, que nous avons encore. La sienne est rapportée par Surius sous le 29. Novembre.* Trithême, *de script. eccles. l.* 2. *c.* 38. & *l.* 3.

c. 255. Valere André, *biblioth. Belg.* Jean Beka, & Guillaume Heda, *de episc. Ultraj.* Vossius, *de histor. Lat. l.* 2. *c.* 39. Possevin, *in appar. Sacr. &c.* Baillet, *vies des Saints*, 29. *Novembre*.

RADBURNUS (Thomas) évêque de S. David en Angleterre, docteur en theologie de l'université d'Oxfort, avoit été archidiacre de Sudburi avant que de parvenir à l'épiscopat. Il avoit beaucoup d'esprit, de science & de politesse, comme l'on en peut juger par les lettres qu'il a écrites à Thomas de Walpe & à plusieurs autres. On a de lui un livre de chroniques, & d'autres ouvrages. Il a vecu vers l'an 1418. sous le regne d'Henri V. roi d'Angleterre. * Pitseus.

RADBURNUS (Thomas) *le Jeune*, religieux de l'ordre de saint Benoît vers l'an 1480. sous le regne d'Edouard IV. roi d'Angleterre, s'appliquoit uniquement à la lecture des historiens, & particulierement de ceux de son pays. Il a écrit une histoire qui commence à Brito, premier roi des Bretons, & finit à Henri III. roi d'Angleterre. On a encore de lui des livres intitulés. *De rebus Hildensis Monasterii. Breviarium chronicorum. Historia major*, dont les manuscrits sont dans le college de saint Benoît à Cambridge. * Pitseus.

RADEGONDE, reine de France, née en 519. princesse d'une excellente beauté & d'une très-grande vertu, étoit fille de BERTAIRE ou BERTHIER, roi de Thuringe, d'où le roi Clotaire I. l'emmena dans la premiere guerre qu'il fit avec Childebert: elle n'étoit encore âgée que de dix ans. Elle avoit été nourrie dans le Paganisme; & après avoir été instruite de la religion Chrétienne, elle fut fidelle à en observer les plus pures maximes. Si-tôt qu'elle eut atteint l'âge nubile, Clotaire résolut de l'épouser; cette alliance lui paroissant dangereuse pour son salut, elle fit ses efforts pour l'empêcher, en se cachant & se dérobant aux empressemens de Clotaire. Quelques-uns croyent que le mariage ne fut pas accompli; mais la plûpart assûrent qu'après qu'ils eurent demeuré six ans ensemble, elle se sépara de lui; & que de son consentement elle prit le voile de religion, que lui donna saint Medard dans la ville de Noyon. De-là elle vint à Tours, pour y honorer le tombeau de saint Martin, & y passa quelque-tems dans des exercices de pieté. Ensuite elle fixa sa demeure à Poitiers, où elle bâtit l'abbaye de sainte Croix, dans laquelle elle mourut saintement le 13. Août de l'an 587. âgée de 68. ans. L'église l'honore comme une Sainte du ciel, après l'avoir connue telle sur la terre. Gregoire de *Tours* l'enterra trois jours après sa mort dans l'église de Notre-Dame, dite maintenant de *sainte Radegonde*, qu'elle avoit commencé à bâtir. Son tombeau fut ouvert & profané honteusement dans le XVI. siecle par les Calvinistes, lesquels pendant la fureur des guerres civiles, brûlerent ses reliques devant son église en 1562. * *Voyez* Gregoire de *Tours* & Fortunat de Poitiers, qui lui a consacré differens éloges dans ses poësies. Sa vie écrite par un auteur de son tems, est rapportée dans les actes des Saints de l'ordre de S. Benoît, publiés en 1667. par le P. dom Luc d'Acheri, & par le P. dom Jean Mabillon. * Baillet, *vies des Saints*, 13. *Août*.

RADERUS (Matthieu) Jesuite d'Inichinhen, dans le Tirol, où il nâquit l'an 1561. entra à l'âge de vingt ans chez les Jesuites, & s'y distingua par sa pieté & par son érudition. Après avoir enseigné long-tems, il mourut le 22. Decembre de l'an 1634. dans la 74. de son âge. C'est lui qui publia en 1615. la chronique d'Alexandrie. Il a donné aussi l'histoire des Manichéens par Pierre de *Sicile*, avec sa traduction latine & des notes de sa façon; les actes du VIII. concile general; les œuvres de saint Jean Climaque; *Viridarium Sanctorum*, *P. III.* Martial, avec des notes; Quinte-Curce avec des argumens & des commentaires. Outre ces ouvrages anciens, il publia les ouvrages suivans de sa composition *Aula sancta Theodosii Junioris*; *Auctarium ad L. V. Nicolai Triganti*; la vie du pere Canisius, &c. * Alegambe, *bibliot. script. societ. Jesu*.

RADEVIC, chanoine de Frisinghen, chapelain & ami d'Othon, évêque de cette ville, vivoit dans le XII. siecle, & ajouta deux livres à ceux que le même prélat avoit écrits de la vie de Frederic *Barberousse*. Mais depuis sa mort, qui arriva avant celle de ce prince, un autre auteur en fit une nouvelle continuation depuis l'an 1160. jusqu'en 1190. On y ajoûte aussi une lettre du voyage de Frederic au Levant, pour l'expedition de la Terre-Sainte. * Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacr.*

RADHI BILLAH BEN MOCTADER, XX. calife de la race des Abbassides, étoit fils du calife *Moctader*, & fut tiré de la prison, où son oncle le calife Caher l'avoit fait mettre, pour être mis sur le thrône après la déposition du même Caher, qui arriva l'an 322. de l'hegire. Ce calife aimoit à rendre la justice & à faire du bien à chacun. Mais il fut entierement possedé par ceux qui avoient la charge d'Emir-al-Omara, qui répond à celle de maire du palais en France. Il vêcut ainsi dans la dépendance jusqu'à l'an 329. de l'hegire, qu'il mourut d'hydropisie. * D'Herbelot.

RADICOFANI, RADICOFE, petite ville de Toscane, dans le Sienois. Elle est entre Sienne & Aquapendente, à douze lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. Elle est défendue par une bonne citadelle, située sur une colline voisine. * Mati, *diction.*

RADINGIUS (Guillaume) docteur Anglois, & religieux de l'ordre du Mont-Carmel, vers l'an 1312. sous Edouard II. roi d'Angleterre, fut un des examinateurs de quelques articles qui concernoient l'affaire des Templiers, sous Winchelsejus, archevêque de Cantorberi. On croit qu'il assista au concile de Vienne en France, où l'ordre des Templiers fut aboli par le commandement du pape Clement V. Ses ouvrages sont *Templariorum examinationes*, en un livre; *Quæstionum quarumdam*, *l.* 1. *&c.* * Pitseus.

RADINO (Thomas) religieux de l'ordre de saint Dominique, de l'illustre famille Allemande de Todesque, d'où vient que quelques auteurs l'appellent *Todisque*, nâquit à Plaisance, où sa famille étoit établie. Il étoit, dit-on, grand philosophe, theologien, astronome & poëte; mais on n'a aucune de ses poësies, & il n'a fait imprimer que peu de chose dans les diverses sciences qu'il avoit cultivées. Ses ouvrages sont *Callipsychia*, ou de la beauté de l'ame, qu'il publia à Milan en 1511. *Syderalis Abyssus*, qui après avoir été imprimé en 1513. à Pavie, le fut encore en 1514. à Paris; un discours contre Luther, adressé aux princes d'Allemagne, lui fit aussi beaucoup d'honneur; & la défense de ce discours contre Melanchthon, qui l'avoit attaqué, soûtint sa réputation. Le fameux Sylvestre Mozolin, maître du sacré palais, l'estima beaucoup, & le fit en 1521. son principal substitut; ce qui lui donna occasion de se faire rendre les honneurs dus à cet office; quoique ceux qui l'eussent précédé dans l'emploi de substitut, n'eussent point eu de part à ces honneurs. Il étoit alors professeur de theologie à Rome, où il mourut en 1527. * Echard, *script. ord. Præd.*

RADNOR, petite ville capitale du comté de Radnor, dans la partie meridionale de la principauté de Galles en Angleterre, est située dans une vallée agreable entre deux montagnes, sur la rive occidentale de la riviere de Somergil. On voit encore sur une de ces montagnes les ruines d'un vieux château, démoli par le fameux rebelle Owen Glendower. Cette ville est entre Hereford, Breknock & Montgommeri, à six lieues des deux premieres, & à cinq de la derniere. Elle donne le titre à un comte d'Angleterre. Le premier qui le porta fut Jean lord Robarts, fils de Richard lord Robarts, baron de Truro dans le pays de Cornouaille, qui par ses belles qualitez fut souvent employé dans les affaires d'état de la plus grande importance. Au rétablissement du roi Charles II. il fut fait garde du sceau privé, & conserva cette charge plusieurs années. Il fut créé ensuite lord-lieutenant d'Irlande; & pendant son absence, la charge de garde du sceau privé fut exercée par des commissaires. Sa grande connoissance dans les affaires du parlement, le fit souvent établir par commission orateur de la chambre haute; & plusieurs années avant sa mort, il fut president du conseil privé. Il s'acquitta de tous ces emplois & de plusieurs autres avec beaucoup d'habileté, d'integrité, & de fermeté. Il épousa *Lucie* Rich, fille de *Robert*, comte de Warwick, de laquelle il eut plusieurs enfans. L'aîné fut le lord vicomte Bodmin, qui mourut

avant son pere, à son retour de son ambassade de Danemarck ; en sorte qu'il eut pour successeur son petit-fils *Charles* Bodvil, comte de Radnor, qui vivoit encore en 1701. Il étoit lord-lieutenant & *custos Rotulorum* du comté de Cornouaille. La jurisdiction de la ville de Radnor s'étend à douze milles anglois tout autour. Elle est gouvernée par un bailli & vingt-cinq bourgeois, qui tiennent la cour des plaidoyers pour toutes sortes d'actions. Elle est à 119. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

RADNOR-SHIRE, le comté de Radnor, comté de la partie meridionale du pays de Galles, ainsi nommé de Radnor sa ville capitale. C'est un des douze comtez de la principauté de Galles, qui est borné au nord par le comté de Monmouth ; à l'est par les comtez de Shrop & d'Hereford ; au sud par celui de Breknock. Il est traversé par les rivieres de Clarwen & de Wic. Ce comté a la figure d'un triangle à peu près équilateral, & son circuit est d'environ quatre-vingt-dix milles. Il est divisé en six contrées qu'on appelle *centeniers* ou *centaines*, en anglois, *hundred* : il y a cinquante-deux paroisses, & cinq bourgs. Il étoit habité autrefois par les Silures, aujourd'hui il fait partie de l'évêché d'Hereford. L'air y est rude & froid, comme presque par tout le pays de Galles, à cause des neiges qui sont sur les montagnes. Le terroir en plusieurs endroits est mauvais, en d'autres il est assez fertile, comme dans les parties orientales & meridionales. Il n'y a que Radnor qui ait droit de deputer au parlement, outre le chevalier du comté.

RADOM, ville avec châtellenie, dans le palatinat de Sandomir en Pologne, à vingt lieues de la ville de Sandomir vers le nord. * Mati, *dict.*

RADULFE, ou RAOUL, dit *Flaviacensis*, parce qu'il étoit moine de saint Germer de Flaix, dans le diocese de Beauvais, a vécu, selon quelques-uns dans le X. siecle ; mais plus sûrement dans le XII. car il est constant qu'il mourut en 1157. ou peu après. Il écrivit XX. livres de commentaires sur le Levitique, que nous avons dans la bibliotheque des peres. On lui attribue aussi quelques autres ouvrages. * Alberic, *in chron.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin. Sixte de *Sienne.* Eisengrenius. Le Mire, &c.

RADULFE *de Diceto*, doyen de Londres, mourut vers l'an 1210. & écrivit, *de synodis. De temporibus mundi. De regibus Anglorum*, &c. Sa chronique depuis le commencement du monde finit en 1198. Il a encore fait des portraits historiques, depuis l'an 1148. jusqu'à l'an 1200. Ses ouvrages sont parmi les historiens d'Angleterre, imprimez à Londres en 1652. * M. Du Pin.

RADULFE de *Fresburno*, Carme, voyagea dans la Terre-Sainte, & mena des religieux de son ordre en Angleterre vers l'an 1240. Il écrivit divers ouvrages.

RADULFE ou RAOUL, surnommé *de Rivo*, de Breda, doyen de Tongres, dans le XIV. siecle, se rendit celebre à Rome & dans son pays, par la connoissance qu'il avoit de la theologie, du droit canon, & des langues. Il écrivit un traité *de canonum observantia*, que nous avons dans la bibliotheque des peres. Ses autres ouvrages sont *de psalterio observando. Historia episcoporum Leodiensium. Calendarium ecclesiasticum*, & divers autres citez par Valere André, & ailleurs. Radulfe mourut en 1403. * *Consultez* aussi Possevin. Le Mire, &c.

RADULFE, *cherchez* RAOUL & RODOLPHE.

RADULFE, *voyez* ARDENT.

RADZIEIOWISKI (Michel) cardinal, archevêque de Gnesne, & primat du royaume de Pologne, étoit fils de *Jerôme* Radzieiowiski, staroste de Lomzen, & depuis vice-chancelier du royaume, & d'une fille du comte de Tornow, qui mourut en accouchant de lui le 3. Decembre 1645. Il perdit aussi son pere à l'âge de neuf ans. La reine Marie Louise de Gonzague prit soin de son éducation, & le fit passer à Paris, où il fit ses études au college d'Harcourt, & elle le fit voyager dans les pays étrangers à ses dépens. Le maréchal Sobieski, à qui il avoit l'honneur d'appartenir, devenu roi sous le nom de Jean III. le nomma à l'évêché de Warmie en 1679. & lui donna la charge de vice-chancelier du royaume. Il obtint ensuite pour lui un chapeau de cardinal du pape Innocent XI. en 1683. Ce prince le nomma enfin archevêque de Gnesne, & par là le fit monter à la primatie du royaume. Après la mort de *Jean* III. le cardinal primat convoqua les états de la republique pour l'élection. Il y fit tout ce qu'il put pour empêcher la division des esprits. Malgré ses soins l'élection fut partagée entre le prince de Conti, qui eut plus de voix, & l'électeur de Saxe. Celui-ci se fit couronner sans la participation du primat, qui préferant le repos de sa patrie à l'honneur de sa dignité meprisée, consentit enfin à reconnoître le roi Auguste. Ce monarque ayant manqué à bien des conventions qu'il avoit signées lors de son couronnement, & ayant attaqué mal à propos le roi de Suede en Livonie, attira dans la Pologne ce jeune conquerant, resolu de ne point poser les armes, qu'il n'eût déthrôné son ennemi. En vain le cardinal primat voulut-il s'employer à moyenner la paix de sa patrie, il ne put en venir à bout. Les affaires s'aigrirent. La cour de Rome parut mecontente du primat, qui s'étoit accommodé en plusieurs choses aux volontez du roi de Suede, dans l'esperance de pouvoir conduire son esprit à des pensées de paix. On proceda à une seconde election, qui tomba sur le comte de Lecfinski, qui se fit nommer STANISLAS. Le cardinal Radzieiowiski se retira à Dantzic, où il mourut le 13. Octobre 1705. en sa 60. année, dans la reputation d'un homme de tête, & d'une grande conduite. * *Memoires du tems.*

RADZIWIL, maison illustre de Pologne, dont l'on ne rapporte la posterité que depuis

I. NICOLAS Radziwil I. du nom, qui reçut le baptême en 1386. avec Jagellon grand duc de Lithuanie, & qui ordonna qu'à l'avenir tous les aînez de sa maison porteroient le nom de Nicolas, qui lui avoit été donné sur les fonds baptismaux. Son prince étant parvenu à la couronne de Pologne sous le nom de Ladislas IV. le créa palatin de Wilna. Ce seigneur vécut plus de 100. ans, & eut pour fils unique NICOLAS II. qui suit ;

II. NICOLAS Radziwil II. du nom, palatin de Wilna, servit glorieusement la republique de Pologne sous six rois consecutifs, & mourut à l'âge de 99. ans, ayant eu entre autres enfans, *Nicolas* Radziwil, III. du nom palatin de Wilna, qui fut fait prince de l'empire par l'empereur Maximilien I. & mourut comblé de gloire, âgé de plus de 70. ans ; GEORGES, qui suit ; & *Jean* Radziwil, qui fut fait senateur du royaume de Pologne par le Roi Sigismond I. puis châtelain de Troki, & devint enfin grand maréchal de Lithuanie.

III. GEORGES Radziwil, palatin de Kiovie, maréchal de la cour, châtelain de Wilna, & grand general de Lithuanie, mourut en 1565. ayant eu pour enfans NICOLAS IV. qui suit ; & *Barbe* Radziwil, mariée 1°. à N. palatin de Lithuanie : 2°. à *Sigismond* II. du nom, dit *Auguste*, roi de Pologne, mort le 12. Mai 1551.

IV. NICOLAS Radziwil, IV. du nom, palatin de Wilna, grand maréchal, grand chancelier de Lithuanie, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, mourut en 1567. il avoit épousé *Elisabeth* Sidlowieski, dont il eut NICOLAS V. qui suit; *Georges*, évêque de Wilna, puis de Cracovie, qui fut nommé cardinal par le pape Gregoire XIII. le 13. Decembre 1583. & mourut en Janvier 1600. âgé de 44. ans ; *Albert*, duc d'Olica & grand maréchal de Lithuanie, qui épousa en 1586 ; *Anne*, fille de *Godard* Ketlerde Nesselrod, duc de Curlande, & de *Susanne* de Mekelbourg ; & *Stanislas* Radziwil, gouverneur de Samogitie.

V. NICOLAS Radziwil V. du nom, palatin de Novogrod, fut pere de *Georges*, mort castelan de Troki en 1614. sans laisser de posterité.

CHRISTOPHE de Radziwil, I. du nom, qui étoit d'une autre branche, fut palatin de Wilna ; fit profession de la religion Protestante, & eut pour enfans JANUSSIUS, qui suit ; & CHRISTOPHE II. qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné.*

JANUSSIUS de Radziwil, I. du nom, duc de Bierze & castelan de Wilna, mourut en 1621. âgé de 42. ans. Il avoit épousé en 1613. *Elisabeth-Sophie*, fille de *Jean-Georges* électeur de Brandebourg & d'*Elisabeth* d'Anhalt sa troisiéme femme, dont il eut BOGISLAS, qui suit ;

BOGISLAS, prince de Radziwil, gouverneur de la Prusse ducale, eut pour fille *Louise-Charlotte*, princesse de Radziwil,

ziwil, mariée 1°. à l'âge de quatorze ans le 7. Janvier 1681. à *Louis* de Brandebourg, second fils de Frederic-*Guillaume* électeur de Brandebourg, duquel étant restée veuve sans enfans en 1687. on parla de la remarier à *Jacques* prince Sobieski, fils aîné de Jean III. roi de Pologne: & le duché qu'elle possedoit en Lithuanie, contenant plus de quarante lieues de pays sur la frontiere de Livonie, avec deux places fortes, auroit bien accommodé ce prince; mais elle épousa en 1688. *Charles-Philippes* de Baviere, quatriéme fils de *Philippes* Guillaume électeur Palatin, ayant embrassé auparavant la religion Catholique, & mourut l'an 1695.

CHRISTOPHE de Radziwil, II. du nom, second fils de CHRISTOPHE I. fut palatin de Wilna, grand maréchal de Lithuanie, & mourut le 19. Septembre 1640. âgé de 53. ans, laissant pour fils unique *Janussius* Radziwil, II. du nom, grand chambellan de Lithuanie.

RADZIWIL (Nicolas) IV. du nom, palatin de Wilna, grand-marechal & chancelier de Lithuanie, eut beaucoup de part à l'amitié de Sigismond-Auguste roi de Pologne, qui le fit capitaine de ses gardes. Il commanda trois fois ses armées dans la Livonie, qu'il soûmit à la Pologne, après avoir remporté une victoire signalée sur les Allemands. Il mena au roi l'archevêque de Riga & le grand-maître des chevaliers de Livonie, & remit à sa majesté en plein senat le sceau de cet ordre, & la croix que ce grand-maître avoit au col, quand il fut pris. Etant ambassadeur extraordinaire à la cour de l'empereur Charles V. & de Ferdinand roi des Romains, il présenta au baptême l'archiduc Ernest, troisiéme fils de Maximilien II. du nom. Mais ce grand homme ternit toute sa gloire, lorsqu'il embrassa ouvertement la religion Protestante à la persuasion de sa femme, & malgré les remontrances de Lippoman, nonce apostolique, lequel lui ayant fait des reproches de son apostasie, il lui repondit avec hauteur, qu'il étoit lui-même heretique, accusant les autres d'heresie. Il fit prêcher des ministres dans Wilna, en dépit du clergé, & fit mettre la bible en langue polonoise par ces Heretiques; l'impression s'en fit en 1567. aux dépens de ce palatin, dont le mauvais exemple corrompit un de ses cousins. Enfin il mourut en 1567. & fut porté au tombeau sur les épaules de ses quatre fils, rapportez ci-dessus, qui furent assez heureux, selon M. de Thou, (*liv.* 38.) d'abjurer dans la suite l'erreur de leurs pere & mere, * Simon Starovolski, *in Sarmatia bellatoribus*. Bayle, *dict. critiq.* &c.

RAGABA, château assis au dela du Jourdain dans la tribu de Manassé. Alexandre roi des Juifs, mourut lorsqu'il assiegeoit cette place. * Josephe, *Ant. liv. XIII. c.* 23.

RAGBIL, ville du royaume de Ganath, dans le pays des Negres, située sur les bords d'un lac, que les gens du pays appellent *Barh Albalou*, *Mer Douce*, à cause que ses eaux ne sont pas salées, comme celles des autres lacs de ce pays, qui sont ou salées, ou du moins saumaches. Cette ville a une montagne fort haute à son midi, qui rend son habitation plus agréable & plus commode; & l'on compte onze journées de caravane de là jusqu'à la ville de Ganarath, en tirant vers l'occident. * Edrissi, *dans la seconde partie de son premier climat.*

RAGES, ville de Medie dans l'Atropatene, que Strabon nomme *Rageia*, & Ptolomée *Europe*. Elle fut bâtie, ou plûtôt fort augmentée par Seleucus Nicator à une journée des portes Caspiennes sur les confins de l'Hircanie. Castaldus, & d'autres disent qu'on la nomme aujourd'hui *Cassan*, d'autres disent que c'est *Rasi*. Elle est éloignée de cent mille pas d'Arsacie, en tirant vers le nord, & de cent cinquante d'Ecbatane vers l'orient. Il est parlé de cette ville dans le livre de Tobie, *ch.* 1. *v.* 16. * Baudrand. Arrien, *de exped. Alex. l.* 2.

RAGGI (Jean-Baptiste) gentilhomme Genois, étoit fils de *Marc-Antoine*, qui avoit très-bien servi la republique, & qui mourut l'an 1625. en accompagnant le cardinal François Barberin en Espagne. Le fils se distingua à la guerre, & exerça les principales charges de la republique de Genes, où il mourut de peste en 1657. s'étant exposé trop genereusement pour faire observer le bon ordre, pendant cette cruelle maladie. Sa famille a produit divers grands hommes. THOMAS Raggi rendit de grands services à Philippe II. roi d'Espagne. OCTAVIEN Raggi, fils de *Jacques* & de *Jeronyme* Nigri, se fit considerer à la cour de Rome, où il fut protonotaire apostolique en 1616. puis clerc de chambre en 1622. Dans la suite il parvint aux principaux emplois de la cour du pape Urbain VIII. qui le fit cardinal le 16. Decembre 1641. & évêque d'Aleria en Corse. Raggi alla visiter son évêché, & mourut à Rome le 31. Decembre 1643. Il étoit frere de THOMAS Raggi, dit *le marquis Raggi*, qui fut commissaire des galeres du pape, & qui exerça d'autres emplois importans; & de *François* Raggi, Capucin, auteur du livre intitulé, *Dubiorum centuria de regimine regularium*. Cet ouvrage qui avoit été imprimé l'an 1649. à Lyon sous le nom de Giragus, qui est l'anagramme de Raggius, le fut depuis à Genes avec le nom de l'auteur, qui y mourut de peste en 1657. Wading parle très-avantageusement de lui. Le marquis Thomas Raggi épousa *Hortense* Spinola, dont il eut *Ferdinand* Raggi, homme de lettres. LAURENT Raggi cardinal, évêque de Catanea en Sicile, a été trésorier general de la sainte église, & intendant general des galeres de l'état Ecclesiastique. Le pape Innocent X. le fit cardinal en 1647. il mourut en Janvier 1687. âgé de 75. ans. * Galeazzo Gualdo Priorati, *scena d'huom. illust. d'Ital.* Soprani & Giustiniani, *script. della Ligur.*

RAGGIVOLO, bourg de la Lombardie: il est dans le Mantouan, entre Mantoue & Regio, à quinze lieues de l'une & de l'autre. On conjecture que les Regiates, peuples de la Gaule Cisalpine, en étoient les habitans, & que son nom en est une marque. * Baudrand.

RAGIMBERT, troisiéme abbé de saint Valeri, vivoit en 660. & écrivit la vie de saint Valeri, selon Arnoul Wion, *in ligno vitæ.*

RAGIMBERT, duc de Turin, usurpa la couronne des Lombards sur Luitbert, qui n'étoit qu'un enfant en 701. & trois mois après fut dépossedé par Aripert. * Paul Diacre, *Inst. Long.*

RAGI-MOHOL, ville considerable du royaume de Bengale, est située sur le Gange, dans l'endroit où cette riviere se separe en deux bras pour se perdre ensuite dans la mer. Ragi-Mohol a plusieurs bâtimens remarquables, des temples pour les Mores, des pagodes pour les Idolâtres, un grand marché, & un palais magnifique, avec de beaux jardins. C'est dans cette ville qu'on rafine tout l'argent, & qu'on frappe les paises ou roupies de Bengale. Elle avoit autrefois un château dont on voit les ruines au bout de la ville, aussi-bien que plusieurs maisons, qui montrent que cette place a eu autrefois plus d'étendue. * Nicol. Graaf.

RAGLINS ou RATIN, isle d'Irlande. Elle n'est separée de la côte septentrionale du comté d'Amtrin, que par un petit détroit. Il n'y a qu'un château & quelques villages. * Mati, *diction.*

RAGOTZKI ou RAGOTZI (Sigismond) fut élû prince de Transilvanie en 1606. après la mort de Boskai; comme il aimoit mieux le repos que les honneurs, il refusa cette offre, & ne l'accepta qu'avec autant de violence, qu'il en eût senti, s'il eût été contraint de se soumettre à une honorable servitude. Il fut paisible possesseur de cette principauté, & également aimé de Mathias roi de Hongrie, & d'Achmet, empereur des Turcs; cependant cette distinction ne le toucha point, & il ceda son droit à Gabriel Bathori en 1608. & mourut en 1613. laissant pour fils GEORGES, qui suit;

GEORGES Ragotzi, fut élu prince de Transilvanie en 1631. secondé de la maison d'Autriche, & fait prince de l'empire, & mourut le 14. Octobre 1648. Il épousa 1°. N. fille d'*Etienne* Bethlen, qui étoit frere de *Gabor* Bethlen, prince de Transilvanie: 2°. *Susanne* Lorantzi. Du premier mariage vint GEORGES, qui suit. Du second sortit, *Sigismond*, duc de Montgatz, mort en 1652. sans enfans d'*Henriette* de Baviere, fille de *Frederic* V. du nom, comte Palatin du Rhin, qu'il avoit épousée le 14. Avril 1651. morte le 18. Septembre de la même année.

GEORGES Ragotzi, prince de Transilvanie, succeda à son pere, fut fort maltraité des Turcs, & ayant reçu quatre blessures mortelles dans une rencontre qu'il eut contre eux le 27. Mai 1660. à Plansamberg près de Hermstadt,

sçavoir un coup de pistolet à travers du corps,&trois coups d'épée & de sabre à la tête après avoir tué dix-sept de ses ennemis, il mourut à Varadin le 6. Juin de la même année. Il avoit épousé *Sophie* heritiere de la maison de Batori, dont il eut FREDERIC, qui suit;

FREDERIC prince Ragotzi, vécut en particulier après la mort de son pere, & mourut en 1681. Il épousa *Helene* d'Esdrin, fille de *Pierre*, comte de Serin. *Voyez* SERIN. Elle prit une seconde alliance avec *Emeric*, comte de Tekeli, chef des mécontens de Hongrie. (*Voyez* TEKELI,)& mourut le 10. Fevrier 1703. ayant eu de son premier mariage FRANÇOIS-LEOPOLD, qui suit; & *Julienne-Barbe* princesse de Ragotzi, seconde femme de *Ferdinand-Gobert*, comte d'Aspremont-Recheim, qui l'épousa en 1691. morte le 24. Mai 1717. âgée de 44. ans.

FRANÇOIS-LEOPOLD prince Ragotzi donna lieu de craindre qu'il ne suivit les traces de son beau-pere pour rentrer dans les prétentions de ses ayeux, & fut mis en prison à Neustadt en Avril 1701. accusé d'avoir voulu soulever la Hongrie contre l'empereur. Ayant fait vendre ses chevaux, sa vaisselle d'argent & ses hardes, & regalé ses gardes & leurs officiers, il les enyvra, & se sauva deguisé en dragon le 7. Novembre de la même année à deux heures après midi. Il laissa dans sa chambre trois lettres pour l'empereur, pour l'imperatrice & pour le roi des Romains: celle de l'empereur contenoit des protestations de son innocence, & qu'il seroit toûjours prêt à revenir pour se justifier, pourvû qu'on lui voulût accorder un sauf-conduit, ou lui donner des juges non suspects pour le juger suivant les loix & les coûtumes de Hongrie. Aussi-tôt que l'on se fut apperçu de son évasion, on ferma les portes de la ville, & on fit plusieurs détachemens de dragons pour tâcher de l'arrêter; mais inutilement, car on apprit qu'étant sorti de la ville, il étoit allé dans le fauxbourg,où on lui tenoit 3. chevaux prêts, sur lesquels il avoit pris la route de Raab & du Danube,d'où il gagna la Pologne, & alla joindre le comte Berezini,l'un des mécontens de Hongrie.Le 29. du même mois de Novembre, on afficha dans la ville de Vienne des placards, par lesquels ce prince étoit proscrit, avec promesse de dix mille florins à ceux qui le livreroient vivant entre les mains des officiers de l'empereur, & de six mille à ceux qui apporteroient sa tête. La princesse sa femme, qui avoit la ville de Vienne pour prison, fut, aussi-tôt que l'on eut appris son évasion, renfermée dans le monastere des religieuses de *Porta-Cœli*, d'où elle fut releguée depuis au monastere des religieuses de Tuln, d'où elle ne sortit qu'en 1705. Ayant été arrêtée en Bohême en 1707. elle se sauva en Saxe, puis à Dantzic; l'on arrêta aussi les deux jeunes princes ses fils, qui furent mis à la garde du maître d'hôtel de l'évêque de Raab, & l'on emprisonna tous leurs domestiques. Un religieux qui avoit reçu de ses lettres, fut condamné à une prison perpetuelle, & l'on emprisonna le maître de la poste de Raab, qui avoit fourni des chevaux à ce prince sans le connoître, parce qu'il étoit deguisé. Dans la suite on apprit que le sieur Leheman, capitaine de dragons du regiment de Castelli, qu'il avoit gagné en lui donnant 500. ducats d'or lui avoit fourni un habit de dragons. Ce capitaine vouloit aussi prendre la fuite; mais ayant été soupçonné, il fut arrêté, & avoua tout. Il fut condamné à avoir le poing coupé, la tête tranchée, & son corps écartelé & exposé sur quatre poteaux sur les grands chemins. Sur la promesse qu'il fit de decouvrir des choses importantes, son execution fut differée jusqu'au 24. Decembre suivant, après avoir embrassé la religion Catholique. Son lieutenant qui n'étoit coupable que de negligence, eut son épée rompue par la main de l'executeur, & fut condamné à garder prison à Javarin pendant six ans, puis banni à perpetuité des états de l'empire. Ce prince se trouvant chef des mécontens de Hongrie, fut condamné en Avril 1703. par le conseil de l'empereur à avoir la tête tranchée, fut degradé de ses titres & honneurs, & privé de tous ses biens. Deux mois après il prit le fort de Kallo, & passa au fil de l'épée les Imperiaux, qui n'avoient point fait de quartier aux Hongrois. Ayant fait la guerre avec succez, les états de Hongrie le declarerent protecteur du royaume, en attendant l'élection d'un nouveau roi, le thrône ayant été declaré vacant, & le proclamerent prince de Transilvanie en Août 1704. mais le comte de Rabutin, qui commandoit en ces quartiers, fit trancher la tête au chancelier de cette principauté, sous pretexte qu'il avoit travaillé à l'élection du prince Ragotzi, qui fut derechef proclamé prince de Transilvanie le 28. Mars 1707. Les affaires ayant depuis changé de face, & la Hongrie ayant fait son traité avec l'empereur, ce prince vint en France sous le nom de comte de Saaros, & eut l'honneur de saluer le roi le 13. Fevrier 1713. & se retira aux Camaldules près Grosbois, où il vivoit dans la retraite, & menoit une vie exemplaire; mais s'étant embarqué secretement à Marseille le 14. Septembre 1717. il alla mouiller le même jour aux isles d'Hieres, où le Capichi bacha, ambassadeur du grand-seigneur, l'attendoit, & mit à la voile le lendemain pour Gallipoli, où il arriva le 10. Octobre, & y fut traité en prince souverain par ordre de sa hautesse, & fit son entrée à Andrinople le 28. du même mois. Il épousa le 25. Septembre 1694. *Charlotte-Amelie* de Hesse-Rheinsfeels, fille de *Charles* Landgrave de Hesse-Rheinfeels-Vanferied, & d'*Alexandrine-Julienne*, comtesse de Leiningen, morte à Paris le 18. Fevrier 1722. laissant deux fils. * *Histoire des troubles de Hongrie. Memoires du tems.*

RAGUEL, beau-pere de Moyse, *cherchez* JETRO. Il est different de RAGUEL, pere de *Sara*, femme du jeune *Tobie*.

RAGUEL de Cordoue, a écrit la vie de saint Pelage martyr en 925. car il y a apparence qu'il vivoit alors. Ambroise Moralès a publié cet ouvrage, qu'on a depuis mis ailleurs dans le recueil des écrivains d'Espagne, *tome IV. script. Hispan.*

RAGUEAU (François) professeur en droit à Bourges, & lieutenant au siege de Meung en Berri, vivoit sur la fin du XVI. siecle. Il a fait un commentaire fort étendu sur les coûtumes de Berri, un indice des droits royaux & seigneuriaux, qu'il acheva en 1583. & qui contient l'explication de presque tous les mots difficiles de nos coûtumes. M. Eusebe de Lauriere, avocat au parlement, l'ayant augmenté considerablement, le fit reimprimer l'an 1704. à Paris en 2. vol. *in quarto*, & il y a encore des augmentions en grand nombre qui n'ont point été inserées dans cette édition. Ragueau a fait encore des loix politiques, & est mort en 1605. * Denys Simon, *bibliot. hist. des aut. de droit.*

RAGUENEAU, écrivain juré à Paris, s'est fait connoître dans le XVII. siecle, par un traité qu'il a composé des inscriptions en faux, & des reconnoissances d'écritures & de signatures. Il découvroit aussi dans cet ouvrage le moyen d'effacer l'écriture, & de faire revivre celles qui ont été effacées par le tems, & les artifices dont les faussaires se servent pour contrefaire les écritures; mais comme il se voulut servir lui-même de ce secret, il fut arrêté prisonnier en 1682. & condamné à une prison perpetuelle. On a défendu le débit de ce livre comme pernicieux pour ceux qui en voudroient faire un mauvais usage. * *Journal des sçavans 1666. du 25. Août.*

RAGUENEL, (Guillaume) dit DE MONTFORT, cardinal, évêque de saint Malo, né à Dinan en Bretagne, étoit fils de RAOUL Raguenel, seigneur de la Roche-Bernard, & d'*Elisabeth* de Loheac. Il fut protonotaire apostolique, selon la coûtume de son tems, & évêque de saint Malo en 1423. L'année suivante il se mit à la tête des troupes de Bretagne; & marchant contre les Anglois, il les obligea de se retirer de devant le Mont-saint-Michel, qu'ils avoient assiegé. Depuis on lui procura un chapeau de cardinal, que le pape Eugene IV. lui donna le 8. de Novembre 1430. Ce prelat passa lui-même à Rome; & allant secretement au concile de Bâle, contre la volonté du pape, il mourut subitement à Sienne le 27. Septembre 1432. * D'Argentré, *hist. de Bret. l.* 10. Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, &c.

RAGUSA, *Hybla Minor*, *Heraa*, ancien bourg de Sicile, dans la vallée de Noto, près de la riviere de Maulo, à cinq lieues de son embouchure dans la mer d'Afrique. * Mati, *diction.*

RAGUSE, en latin *Epidaurus*, ville & republique de Dalmatie, est située sur le golfe de Venise, avec archevêché, qui a pour évêchez suffragans, Stagno, Morea &

Trebigno unis, Narenta, la Brazza, Risano, & Curzola. Quelques auteurs croyent que c'est l'Epidaure des anciens; mais d'autres veulent que les ruines de cette ville soient d'un autre côté, au lieu appellé *Ragusi Vecchio*. Raguse, que les Turcs nomment *Dobronicha*, est assez bien bâtie. Sa situation est serrée d'un rocher très-haut d'un côté, & très-escarpé de l'autre. Elle s'avance le long d'une petite langue de terre, où elle est mouillée de la mer. Il y a près de la ville le fort de saint Laurent, & un beau port. Cette ville, qui est une des plus marchandes, & des mieux peuplées de la Dalmatie, est soûmise à un gouvernement presque semblable à celui de la republique de Venise. La crainte de perdre la liberté y est si grande, qu'on y change de duc ou recteur tous les mois, & que l'on renferme les commandans dans leurs postes l'espace de six semaines. Pour la même raison les gentilshommes ne sçauroient porter l'épée, ni coucher hors de chez eux, sans en donner avis au sénat: & pendant la nuit les étrangers, & sur-tout les Turcs, sont renfermez à la clef chez eux. Outre cela les portes de la ville ne s'ouvrent jamais qu'à trois ou quatre heures de jour en été, & à plus d'une heure & demie en hiver. Les Ragusois payent un leger tribut aux Turcs, qui ont accordé de grands privileges aux Chrétiens de plusieurs lieux, qui se sont mis sous la protection de cette republique. Le Ragusan, ou pays de Raguse est peu considerable; ne comprend que la ville de ce nom. Stagno a deux, ou trois bougs dans le canal, qui est très-agréable & très-fertile, & quelques isles qui n'ont rien de fort remarquable; mais à un quart de lieue de la ville est un port nommé de sainte Croix, aussi grand que sur, & dont les bords sont delicieux. Raguse est très-sujette aux tremblemens de terre, & en a souffert de très-facheux vers l'an 1634. & en 1667. Le senat de Raguse est composé de soixante senateurs, dont il y en doit avoir du moins quarante lorsqu'ils sont assemblez pour juger. La justice civile se rend en premiere instance par six du senat, dont il y a appel au college de Trente, qui ne sont pas senateurs. Si les sentences sont pour des sommes qui aillent au-delà de cinq cens écus, les appellations sont portées au sénat. Les actes judiciaires s'y font en latin; mais on y plaide en italien, ou en langue du pays. Les affaires criminelles sont jugées par un officier, des sentences duquel il y a appel à une jurisdiction, composée de six senateurs; & si la sentence y est confirmée, c'est une affaire terminée; si elle y est infirmée, le senat en prend connoissance & la juge. Quant aux affaires politiques de moindre importance, le recteur les decide, avec six du senat, & ces six senateurs exercent un an cette charge. La ville de Raguse a choisi saint Blaise, évêque de Sebaste en Armenie, pour le premier patron de son église & de sa république. Sa fête y dure quatre jours de suite. * Monconis, *en ses voyages*. Baillet, *topogr. des Saints*.

RAGUSE (George de) ecclesiastique, celebre en Italie par son érudition, mourut en 1622. âgé de 43. ans, & laissa divers ouvrages, *disputationes Paripatetica. Epistola mathematica, seu de divinationibus, l. II. &c.* Jacques-Philippe-Thomasini a fait son éloge parmi ceux des hommes de lettres.

RAGUSE (Jean de) religieux de l'ordre de saint Dominique, *voyez* JEAN DE RAGUSE.

RAHAB, femme débauchée ou plûtôt aubergiste de la ville de Jericho, refugia chez elle les deux espions que Josué avoit envoyez pour reconnoître le pays. Le roi de Jericho en ayant été informé, fit dire à Rahab de lui livrer ces deux hommes; Rahab voyant le danger où ils étoient exposez, les cacha, & dit à ceux que le roi lui avoit envoyez, que ces hommes étoient venus chez elle, mais qu'ils s'en étoient allés pendant que l'on fermoit les portes de la ville; que si on vouloit courir après eux, on pourroit les atteindre, & les prendre. Les envoyez du roi la crurent, & sortirent de la ville pour poursuivre ces deux espions. Rahab qui les avoit fait monter sur la terrasse de sa maison, & qui les avoit cachez sous des bottes de lin, alla les trouver; & après leur avoir marqué la confiance & la foi qu'elle avoit dans le Dieu des Israëlites, elle leur fit jurer qu'ils useroient de misericorde envers elle, & envers son pere, sa mere, ses freres, ses sœurs, & toute sa famille, lorsqu'ils se feroient rendus maîtres de la ville, & les engagea à lui donner un signal, pour la distinguer des autres habitans. Après que ces deux espions lui eurent promis d'executer ce qu'elle demandoit, elle les descendit par une corde qu'elle attacha à une fenêtre de sa maison, qui étoit sur les murs de la ville, & leur indiqua le chemin qu'ils devoient tenir pour n'être point rencontrez par ceux qui étoient partis pour les poursuivre. On tint parole à cette femme; & lorsque l'armée des Israëlites fut arrivée devant Jericho, Josué l'excepta, & tout ce qui se trouva dans sa maison, de l'anathême qu'il prononça contre tout le reste de la ville. Elle suspendit à sa fenêtre la corde dont les espions s'étoient servis pour se sauver, qui étoit le signal dont ils étoient convenus. Cet évenement arriva l'an du monde 2584. avant Jesus-Christ 1451. Rahab épousa *Salmon*, de la tribu de Juda, dont il eut un fils qui fut appellé *Booz*. Les commentateurs ne sont pas d'accord sur la prostitution de Rahab: Pagnin, Arias Montanus, Titelman, de Lyra, & plusieurs autres, la justifient de cette tache, & prétendent que le mot hebreu *Zonah* signifie en cet endroit, non pas une femme de mauvaise vie; mais une femme qui reçoit chez elle des étrangers, qui les loge, & leur donne à manger. D'ailleurs, disent-ils, il n'y a gueres d'apparence que Salmon, prince de la tribu de Juda, eût voulu épouser Rahab, si elle avoit eu le malheur de s'abandonner à l'impureté, ni que les espions se fussent retirez dans la maison d'une débauchée, dont la vie & le désordre leur auroit dû inspirer de l'horreur. Les autres se fondant sur les Septante, sur l'auteur de l'épître aux Hebreux, sur tous les peres, & sur la plûpart des interpretes, soutiennent que le mot hebreu signifie *une femme debauchée*. * *Josué, c. 2. & 6.* Bonfrerius, *in Josue*. Grotius. Vatable. Josephe, *l. 4. & 5. Antiquit.* Calmet, *comment. litteral sur Josué*.

RAJALBUTO, bourg de la vallée de Demona en Sicile, sur la riviere de Jaretta, à quatre lieues du pied du mont Gibel. Quelques geographes prennent Rajalbuto pour l'ancienne petite ville nommée *Sergentium* & *Hergentum*, que d'autres placent à Citadella, lieu ruiné de la vallée de Noto, à trois lieues de celui-ci vers le midi * Mati, *dict.*

RAIMOLAND (Jacques) religieux de l'ordre des Carmes, natif de Gand, fut mathematicien, poëte & orateur. Il mourut à Rome l'an 1508. * *Consultez* Gaguin, Trithême. Jodocus. Badius. Lucius, *in biblioth. Carmel. &c.*

RAIMOND I. dit BERANGER, BERENGUIER, & ARNOUL, comte de Provence, fut aussi le quatriéme comte de Barcelone de ce nom. RAIMOND I. Borel regna à Barcelone 24. ans. & laissa BERENGUIER Borel. Celui-ci fut pere de RAIMOND II. Berenguier, dit *le Vieux*, qui regna 41. ans. RAIMOND III. dit *le Jeune*, lui succeda, & fut pere de RAIMOND IV. surnommé *Arnoul*, par lequel nous avons commencé cet article. Ce prince devint comte de Provence, par son mariage avec *Douce*, fille & heritiere de *Gilbert* comte de Provence. Il fut très-heureux en ses entreprises, & mourut vers l'an 1131. RAIMOND-BERENGER *le Vieux* II. du nom, mourut vers l'an 1162. dans le tems qu'il devoit disputer son droit avec son neveu *Raimond* III. dit *le Jeune*, qui fut tué devant Nice en 1166. RAIMOND IV. fut comte de Provence, à ce qu'on prétend, par une donation de son frere *Ildefons*. Tous les auteurs n'en sont pas d'accord; & ce n'est pas ici le lieu d'en faire la discussion. RAIMOND-BERENGER V. que sa valeur & sa prudence rendirent considerable à tous les princes de son tems, eut beaucoup de part à la guerre qu'on fit contre les Albigeois. Il sçut châtier quelques seigneurs rebelles, & soûmit plusieurs villes revoltées. En 1245. il fit un voyage à Lyon, pour y voir le pape Innocent IV. qui y tenoit un concile, & il mourut à son retour en Provence. Voyez sa posterité à l'article de PROVENCE. * Zurita, *l. 1. & seq.* Nostradamus, & Bouche, *hist. de Prov.* Rufi, *histoire des comtes de Provence*.

RAIMOND I. de ce nom, comte & marquis de Toulouse, fut établi dans cette souveraineté vers l'an 855. par le roi Charles *le Chauve*. Il mourut en 863. & laissa BERNARD II. qui lui succeda; RAIMOND II. fils d'Eu-

DES, défit les Normands en Aquitaine vers l'an 923. & fut pere de Pons, qui fut pere de RAIMOND III. RAIMOND IV. *de S. Gilles*, étoit fils de PONS III. & succeda à son frere *Guillaume* IV. Il se croisa pour la guerre d'Outremer, où il donna des marques éclatantes de son courage, & mourut au siege de Tripoli l'an 1105. RAIMOND V. succeda à son pere *Alfonse*. Il eut guerre contre Henri d'Angleterre, qui prétendoit qu'à cause de sa femme *Alienore* de Guienne, le comte de Toulouse lui devoit l'hommage. Le roi Louis, dit *le Jeune*, prit le parti de Raimond, qui mourut fort âgé dans la ville de Nîmes en 1194. laissant de *Constance*, fille du roi *Louis*, dit *le Gros*, RAIMOND VI. dit *le Vieil*. Ce prince prit le parti des Albigeois, & fut excommunié. Après avoir soûtenu avec une peine incroyable le faix d'une longue guerre, il fut privé du comté de Toulouse en 1215. par le concile de Latran, qui en donna l'investiture à Simon comte de Montfort. On dit que Raimond mourut de mort subite, & sans avoir été absous de son excommunication en 1222. & si le premier fait est incertain, le second est indubitable, tous les efforts de son fils ne purent lui faire accorder la sepulture; & dans le XVI. siecle on voyoit encore son cercueil hors de terre dans le cemetiere de S. Jean. Il avoit eu cinq femmes, 1. *Ermensinde*, fille de *Bernard* Pelet; 2. *Beatrix* de Beziers, qu'il répudia aussi-bien que la troisiéme, fille du roi de Chypre; 4. *Jeanne* d'Angleterre, fille de *Henri* II. & veuve de *Guillaume* roi de Sicile; 5. *Eleonore* d'Aragon, sœur de *Pierre* II. roi d'Aragon. De *Jeanne* d'Angleterre, il eut RAIMOND VII. dit *le Jeune*, né à Beaucaire en 1197. Il se rendit maître de la ville d'Avignon, depuis le concile de Latran en 1215. & fit la guerre à Amauri comte de Montfort, fils de Simon. Dans la suite il soûtint une longue guerre; & s'étant enfin reconcilié avec l'église, il fit la paix avec le roi saint Louis, & passa le reste de ses jours dans une plus douce tranquilité. Il prit ensuite la croix pour le voyage d'Outre-mer, & alla à Aigues-Mortes pour s'y embarquer; mais s'étant trouvé mal, ou s'étant rebuté, il s'en retourna, & mourut à Milhau en Rouergue le 27. Septembre 1249. De *Sanche* d'Aragon son épouse, il eut *Jeanne*, heritiere de ses états, & femme d'*Alfonse* de France, comte de Poitou, frere du roi saint *Louis*. * Catel, *histoire de Toulouse*.

RAIMOND I. comte de Tripoli, frere de Guillaume IV. comte de Toulouse, & frere uterin du comte Hugues *le Grand* de Lesignem, étoit comte de saint Gilles, lorsqu'il acheta le comté de Toulouse de son frere, avant l'an 1088. Depuis s'unissant avec les autres princes, il fit une armée à part pour le recouvrement de la Terre-Sainte, où il alla, & où il mena sa femme & ses enfans. Il y fut accompagné par le legat du pape; & après avoir pris avec les autres Croisés, Jerusalem, Tortose, Byblos, & plusieurs autres villes, & avoir fait bâtir près la cité de Tripoli un nouveau château, qu'il appella *le mont des Pelerins*, il mit le siege devant la ville de Tripoli, où étoit le roi Mahometan. Hugues *le Grand*, comte de Lesignem, lui amena de France une armée, & beaucoup de munitions. Raimond mourut à ce siege, pendant que la comtesse étoit avec ses enfans dans la ville de Tortose, l'an de Jesus-Christ 1105. * *Histoire du royaume de Chypre*. Malmesburi. Guillaume *de Tyr*.

RAIMOND II. comte de Tripoli, fils de PONCE, & de *Cecile*, succeda au comté de Tripoli, & épousa *Hodierne*, fille de *Baudouin* II. roi de Jerusalem. Il étoit fils de la sœur de *Foulques* roi de Jerusalem, & avoit épousé la sœur de la reine *Melisinde*, femme de *Foulques*, & d'*Alix*, femme de *Behemond* prince d'Antioche. Lorsque son pere fut tué il n'avoit que 18. ans; & tout jeune qu'il étoit, avant que son pere fût enterré, il alla combattre les Sarasins au Mont-Liban, & en tua grand nombre. Quelques années après il fut tué lui-même par deux assassins Sarasins, qui s'étoient cachez à la porte de la ville vers l'an 1140. * *Histoire du royaume de Chypre*.

RAIMOND III. comte de Tripoli, fils du comte RAIMOND, succeda au comté de Tripoli, & épousa *Ezebine*, veuve de *Gautier*, prince de Galilée. Il fut cause de la ruine du royaume de Jerusalem, parce qu'il trahit le roi Gui de Lesignem, & toute l'armée des Chrétiens, qu'il livra entre les mains des Turcs près de Tiberiade. Il mourut de rage & de desespoir, après avoir apostasié, l'an de Jesus-Christ 1187. & après sa mort fut trouvé circoncis. Il ne laissa point d'heritiers. * *Histoire du royaume de Chypre*.

RAIMOND, prince d'Antioche, frere de GUILLAUME, dernier comte de Poictiers, parvint à la principauté d'Antioche, par le moyen de sa femme *Constance*, fille de *Raimond* II. & fut tué en une bataille contre Noradin, sultan des Sarasins l'an 1150. Il laissa RAIMOND, qui succeda à la principauté d'Antioche; *Baudouin*, qui mourut dans la guerre que l'empereur d'Orient, son cousin, faisoit contre les Turcs; *Marie*, qui épousa *Emmanuel*, empereur d'Orient; *Philippe*, qui fut mariée à *Andronic*, neveu d'Emmanuel empereur: après la mort duquel n'ayant point d'enfans, elle épousa en secondes nôces *Emfroi* II. de Thoron, connétable de Jerusalem. * *Histoire du royaume de Chypre*.

RAIMOND ROGER, comte de Foix, fut engagé dans le parti des Albigeois, & fut contraint de se trouver à la tête de ses troupes, contre celles des Croisés. Mais depuis la bataille de Muret, fatale à ces Heretiques, il se reconcilia à l'église, & mourut en 1222. Pierre des Vaux-de-Cernai, Guillaume de Puy-Laurens, & les auteurs qui ont écrit des guerres des Albigeois, parlent de lui. * *Voyez* aussi Olhagarai, & de Marca, *hist. de Bearn*, *liv.* 8.

Les historiens de Provence, de Languedoc, de Foix, de Barcelone, d'Aragon, &c. font mention de quelques autres princes du nom de RAIMOND, dont la connoissance n'est pas assez d'importance pour nous obliger d'en parler ici. Voici les autres grands hommes de ce nom.

RAIMOND DE PEGNAFORT, ou DE ROCHEFORT (S.) natif de Barcelone, & religieux de l'ordre de saint Dominique, vivoit dans le XIII. siécle. Il nâquit au château de Pegnafort vers la fin de l'an 1186. fit ses études dans l'université de Boulogne, & après y avoir reçu ses degrez, il y enseigna le droit canon. Il fut rappellé ensuite à Barcelone par Berenger, qui en étoit évêque, qui le fit chanoine & prevôt de la cathedrale; & il l'étoit déja en 1218, lorsqu'il procura l'établissement de l'institut de la Merci. Il quitta cette dignité le 1 Avril de l'an 1222. pour entrer dans l'ordre des freres Prêcheurs. Le cardinal Jean d'Abbeville, legat du saint siege en Espagne, le choisit pour l'accompagner dans cette legation, & le mena ensuite à Rome, où le pape Gregoire IX. l'employa pour la compilation des decretales. Ce pontife, qui l'avoit fait son chapelain & son penitencier, lui voulut donner l'archevêché de Tarragone; mais Raimond refusa cette dignité; il obtint même la permission de quitter la cour, & de se retirer dans le couvent de son ordre à Barcelone. C'étoit dans ce lieu qu'il s'appliquoit à la pratique de toutes sortes de vertus, lorsqu'il fut contraint d'accepter le generalat de son ordre auquel il fut nommé étant absent, par le chapitre qui se tenoit à Bologne, le 24. Mai de l'an 1238. Ce saint homme qui avoit toujours mieux aimé obéir que commander, se lassa bientôt de sa nouvelle dignité, & dans le chapitre des définiteurs, qui se tint le 3. Juin de l'an 1240. à Bologne, il sçut si bien leur representer ses infirmitez, qu'ils lui permirent de se demettre, ce qu'il fit. Il vécut pourtant encore 35. ans, & mourut dans son couvent de Barcelone le 6. Janvier de l'an 1275. âgé de 89. ans & quelques mois. Il fut canonisé par le pape Clement VIII. le 29. Avril 1601. Outre la compilation des decretales, il composa une somme des cas de conscience, *summa de Pœnitentia & Matrimonio*, qui a été imprimée plusieurs fois; un abregé de cette somme; & divers autres ouvrages qui n'ont pas été imprimez. Il est étonnant que Daniel Keiser, jurisconsulte Allemand, ait pû prendre S. Raimond pour ce docteur de Paris, dont quelques mauvais critiques ont dit que se levant de son cercueil après sa mort en 1086. il donna occasion à la conversion de S. Bruno. Cette plaisante méprise se trouve dans son *historia juris civilis, feudalis & canonici*, imprimée à Cobourg en 1603. * *Consultez* Bellarmin, *de script. Eccles.* Henri de Gand, *c.* 48. *catal.* Bzovius, Spon-

de & Rainaldi, *in annal. eccles.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 1.*

RAIMOND NONNAT (S.) cardinal, nâquit en Catalogne l'an 1204. au bourg de Portel, dans l'évêché d'Urgel. Son pere étoit de la noble famille des Sarrois, appellez aujourd'hui *des Segers*, alliée aux celebres maisons de Foix & de Cardonne. Sa mere mourut étant grosse de sept mois, & les medecins assuroient que l'enfant étoit mort aussi. On fit neanmoins difficulté d'ensevelir cette dame, avant que d'en sçavoir la verité. Alors un des parens tira un poignard, & en fendit le côté gauche de la défunte; & aussi-tôt on vit paroitre l'enfant plein de vie; qui fut baptisé en même tems, & nommé RAIMOND, par Raimond comte de Cardone, allié de la maison des Sarrois. Depuis il fut surnommé *Nonnat*, c'est-à-dire en langage catalan, qui n'est pas né, parce qu'il ne vint pas au monde par les voies ordinaires. Lorsqu'il fut en âge de prendre un état, il choisit l'ordre de la Merci, dont saint Pierre Nolasque, qui en étoit fondateur, lui donna l'habit dans la ville de Barcelone. Il fut ensuite envoyé à Alger pour racheter les Chrétiens captifs, & il s'y distingua tellement par ses actions de charité, que le pape Gregoire IX. le fit cardinal du titre de saint Eustache, l'an 1237. & l'engagea de venir à Rome pour se servir de ses conseils. Saint Raimond se mit en chemin pour obéir à sa sainteté; mais étant entré dans la maison du comte de Cardone, qui étoit à deux journées de Barcelone, il y fut attaqué d'une fievre, dont il mourut le 31. Août 1240. âgé de 36. ans. Benoît XIII. que la France & l'Espagne tenoient pour pape, le mit au nombre des Saints: ce qui a été ratifié par le concile de Constance. Urbain VIII. a ordonné sa fête par un bref du 9. Mai 1626. & Alexandre VII. a fait mettre son nom dans le martyrologe Romain le 7. Août 1657. & Innocent XI. fit un decret le 10. Mars 1681. pour inserer son office dans le breviaire Romain. On fait de S. Raimond Nonnat au 31. Août. * *Martyrologe des Saints d'Espagne au 14. Novembre.* Baillet, *Vies des Saints, 31. Août.*

RAIMOND D'AGILES, *voyez* AGILES. (d')

RAIMOND DES MARTINS, *cherchez* MARTIN (Raimond)

RAIMOND (Jean-Baptiste) excelloit dans la connoissance des langues latine, grecque, hebraïque, chaldaïque & arabe. Le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clement VIII. l'attira auprès de lui, & le combla de biens. Après la mort de cet illustre cardinal, Raimond passa le reste de sa vie dans une maison fort agreable, proche de la ville de Rome, où l'on dit qu'il s'adonna à la chymie. * Janus Nicius Erythr. *Pinacoth.*

RAIMOND ou REMOND (Florentin) *voyez* FLORENTIN.

RAIMOND (Pierre) surnommé de l'*Isle Grasse*, religieux Carme, prieur en diverses maisons, & depuis general de l'ordre, vivoit vers l'an 1342. Il écrivit divers traitez, & entr'autres, un sur le Maître des Sentences, &c.

RAIMOND (Pierre) dit *le Preux & le Vaillant*, parce qu'il sçut bien manier les armes, fut aussi un habile poëte en langue provençale dans le XIII. siecle. Il nâquit à Toulouse, & suivit l'empereur Frederic en l'expedition de la Terre-Sainte, où il servit utilement. Le parti des armes ne l'empêcha pas de manier la plume: il fit des vers qu'il adressa à Josserande de Puech, d'une noble & ancienne famille de Toulouse, au retour de son voyage. Il choisit pour objet de ses poësies une dame de la maison de Cadolet; & mourut en 1225. à la guerre des comtes de Provence contre les Albigeois. Il avoit fait un *poëme* contre l'erreur des Ariens. * Nostradamus, *hist. de Provence, II. part.*

RAIMOND (Pierre) président, *voyez* REMOND.

RAIMOND DE TERRAGA, *voyez* LULLE (Raimond.

RAIMOND DE HAUT, *cherchez* HAUT PONT.

RAIMOND JORDAN, *voyez* JORDAN.

RAIMOND LULLE, *voyez* LULLE (Raimond.)

RAIMONDI (Marc-Antoine) celebre graveur, *voyez* MARC-ANTOINE.

RAIN, petite ville du duché de Baviere. Elle est fortifiée & située près du Danube & du Lech, à deux ou trois lieues de Donawert, du côté du levant. On prend Rain pour l'ancienne *Clarenna*, petite ville de la Vindelicie. * Mati, *diction.*

RAIN, petite ville de la Stirie. Elle est dans le comté de Cillei, dans une belle campagne, aux confins de la Carniole & de la Croatie. * Mati, *diction.*

RAINALUTIO ou RAMACHE, *voyez* PIERRE DE CORBERIA.

RAINAUD, RAINALDI ou RENAUD (Gautier) archevêque de Cantorberi, & chancelier d'Angleterre, fut fort consideré dans le XIV. siecle, & s'éleva aux plus illustres dignitez du royaume. Il fut grand tresorier du roi Edouard II. puis nommé à l'évêché de Worchester, & quelques-tems après chancelier du royaume, & enfin archevêque de Cantorberi. Il tint trois conciles pendant qu'il fut archevêque; le premier à Londres; le second à Oxford; & le troisiéme à Lambeth, selon Pitseus; mais les plus sçavans attribuent ce concile de Lambeth à Jean Peccam, archevêque de Cantorberi, qui y presida en 1280. Rainaud aimoit beaucoup les lettres: il fonda à Oxford un college pour y faire enseigner la langue hebraïque, & obligea les ecclesiastiques, par une ordonnance qu'il fit, de donner le quart de leur revenu pour l'entretien de cette école. On n'a de lui que ce qu'il a écrit dans les conciles de Londres & d'Oxfort, sous le titre de *constitutiones provinciales*, où il est parlé; *de scrutinio in ordine faciendo; de clericis peregrinis; de temporibus ordinandorum; de sacra unctione; de sacramentis iterandis; de officio archidiaconi; de celebratione missarum; de sponsalibus; de pœnitentiis & remissionibus.* Ce prelat avoit aussi composé *constitutiones de appellationibus*, & mourut en l'année 1327. au commencement du regne d'Edouard III. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Godwin, *episc. Angl.*

RAINAUD (Guillaume) d'Auvergne, étoit prieur de Valbonne, lorsqu'il fut élû general des Chartreux l'an 1367. Il ne voulut point accepter le chapeau de cardinal qu'Urbain V. lui offrit, & fut jugé digne du pontificat après la mort de ce pape; car de vingt-six cardinaux assemblez pour lui donner un successeur, onze donnerent leurs voix à Rainaud. Il refusa aussi le titre d'abbé, & la permission que ce pontife lui avoit voulu donner de manger de la viande pendant ses maladies. De son tems la Chartreuse ayant été brûlée, il repara cette perte avec un soin extrême. Ce saint religieux écrivit des lettres à diverses personnes, fit de nouveaux statuts, & mourut le 5. Juin de l'an 1402. * Sutor. *l. 2. vita Cart. tract. 5. cap. 7.* Dorland, *chron. l. 4. c. 24.* Petreius, *notit. ad Dorland. & in biblioth.* Sponde, *in annal. &c.*

RAINAUD, *voyez* RENAUD.

RAINEVAL (Raoul sire de) Pierrepont, Coudun, &c. chevalier, conseiller, chambellan du roi & pannetier de France, rendit toute sa vie de grands services aux rois Jean, Charles V. & Charles VI. Il servit en Picardie & sur les frontieres de Normandie sous le duc de Bourbon & le sire de Charni ès années 1350. 1351. & 1352. puis sous le maréchal d'Audenehan en 1355. & 1356. qu'il fut établi capitaine de la ville de Bayeux, & en l'Ost de Breteuil sous le duc de Normandie; & étoit pannetier de France en 1368. Le Dauphin regent du royaume lui donna en Mai 1359. le vicomté de Poix, & les autres terres confisquées sur Robert des Quesnes, qui tenoit le parti du roi de Navarre. Lorsque le roi d'Angleterre vint en Avril 1360. mettre le siege devant Paris, il servit le regent tant dans cette ville qu'aux environs, & après le traité de paix, il fut l'un des deputez pour aller en plusieurs endroits du royaume reformer les abus qui s'étoient glissez dans l'état. Deux ans après il fut lieutenant de roi en Champagne & Brie; fut retenu du grand conseil du roi en 1363. fut fait en 1364. lieutenant de roi ès parties de Mantes, Meullant, Vernon & Breval; fut établi capitaine par-dessus tous les autres au mois de Mars de la même année entre les rivieres de Seine & d'Yonne; & sur la fin de l'année 1367. il fut retenu au nombre des cent hommes d'armes, pour être en la compagnie du roi. En Janvier 1372.

il alla à Bruges à la priere du pape avec plusieurs seigneurs vers les cardinaux de Cantorberi & de Beauvais, au sujet de la paix qui s'y traitoit, & y fut renvoyé pour le même sujet au mois de Mars suivant. Il servit en 1373. sous le duc de Bourgogne, & alla en ambassade en Juin 1376. vers la reine de Sicile. Es années 1379. & 1380. il servit sous le duc d'Anjou; alla en Flandres pour traiter avec le comte & les principales villes du pays, puis se trouva au sacre du roi Charles VI. le 4. Novembre de cette derniere année. Il fut envoyé en Picardie en Avril 1381. pour le traité de paix avec les Anglois; étoit en la compagnie du roi au voyage qu'il fit en la ville de Rouen en 1382. & fut commis avec autres seigneurs pour être auprès de la personne de ce prince à la bataille de Rosebecque donnée le 27. Novembre de la même année. Il servit en 1383. sous le sire de Couci, accompagna le duc de Bourgogne à Tournai en 1385. pour le traité de Gand, puis fut envoyé à Boulogne avec l'évêque de Bayeux pour le traité de paix avec le roi d'Angleterre. Il suivit aussi le roi en Picardie lorsque ce traité de paix se renouvella en Mars 1391. fut envoyé à ce sujet à Boulogne en Juin 1392. & mourut peu de tems après.

I. Il descendoit de RAOUL sire de Raineval & de Pierrepont, mort avant l'an 1300. qui avoit épousé N. sœur de *Thibaut* de Nanteuil, évêque de Beauvais, dont il eut JEAN, qui suit; & *Isabeau* de Raineval, mariée avant l'an 1306. à *Eustache* de Conflans, seigneur de Mareuil.

II. JEAN sire de Raineval & de Pierrepont, servit dans les guerres de Gascogne en 1296. fut l'un des seigneurs qui furent mandez de se trouver à Paris en 1318. au sujet du procès de la comtesse d'Artois, puis à Corbie avec l'évêque de Mande & le comte de Clermont, sur les differends que cette comtesse avoit avec sa noblesse; & encore la même année pour la guerre de Flandres. Il vivoit en 1325. & eut pour fils de N. sa femme, JEAN II. qui suit; &, selon quelques-uns, *Beatrix* de Raineval, mariée à *Saucet* de Bauçai, chevalier.

III. JEAN II. du nom sire de Raineval, &c. servit en Flandres en 1328. & eut de N. sa femme, GUILLAUME, qui suit; & *Perronne* de Raineval, mariée 1°. à *Wast* seigneur de Montigni: 2°. à *Gilles* III. du nom, seigneur de Mailli, laquelle vivoit en 1367.

IV. GUILLAUME sire de Raineval, de Pierrepont, Coudun, &c. vivoit en 1365. Il épousa *Ade* dame du Fouilloi, dont il eut RAOUL II. qui suit; & *Marguerite* de Raineval, mariée, selon quelques-uns, à *Robert* seigneur de Freauville.

V. RAOUL II. du nom sire de Raineval, Pierrepont, Fouilloi, pannetier de France, qui a donné lieu à cet article, épousa 1°. par contrat du 19. Novembre 1350. *Philippe* de Luxembourg, fille de *Jean*, châtelain de Lille: 2°. avant l'an 1361. *Marguerite* dame de Pequigni, & du vidamé d'Amiens, veuve de deux maris, & fille unique de *Renaud*, vidame d'Amiens, & de *Jeanne* de Brienne-Eu, dont il n'eut point d'enfans: 3°. avant l'an 1384. *Isabelle* de Couci, dame de Dronai, fille d'*Aubert*, seigneur de Romeni, & de *Jeanne* de Villesavoir, morte en 1413. Du premier mariage vinrent, VALERAN, qui suit; *Raoulequin*, seigneur de Cardonnai; *Jean*, chanoine d'Amiens; *Jeanne*, dame de Livillier, mariée par son pere, à *Guillaume* châtelain de Beauvais; & *Ade* de Raineval, mariée en 1365. à *Jacques* seigneur de Heilli & de Pas, morte avant l'an 1391. Du troisiéme mariage sortirent, *Jean*, seigneur de Meraucourt, de Coudun & de Dronai, mort à la bataille d'Azincourt en 1415. sans enfans de *Jeanne* de Montmorenci, fille de *Hue*, seigneur de Beausault, & de *Jeanne* de Harcourt, qu'il avoit épousée le 13. Septembre 1407; & *Aubert* de Raineval, seigneur de Betencourt, qui suivit le duc de Bourgogne en la guerre qu'il fit aux Liegeois en 1408. & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415.

VI. VALERAN sire de Raineval, &c. prit le nom de comte de Fauquemberghe en 1392. après la mort de *Jeanne* de Luxembourg sa tante, dont il étoit heritier. Il servit en Flandres sous le seigneur de Couci, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. ainsi que ses deux freres puînez. Il épousa *Jeanne* de Varennes, fille unique de *Jean* seigneur de Varennes, de Vinacourt & de la Broye, & d'*Isabelle* de Walincourt, dont il eut RAOUL, qui suit; & *Jeanne* dame de Raineval, Pierrepont, &c. mariée avant l'an 1406. à *Baudouin* d'Ailli, dit *Baugeois*, vidame d'Amiens.

VII. RAOUL III. du nom sire de Raineval, mourut avant l'an 1404. du vivant de son pere, sans posterité de *Jeanne* de Dondeauville, fille de *Jean* seigneur de Dondeauville, & de *Jeanne* de Crequi. Elle prit une seconde alliance avec GUILLAUME d'Estouteville, seigneur de Blainville, dont elle eut des enfans. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers, &c.*

RAINIER SACHON, de Plaisance, qui de pasteur des Cathares, devint après sa conversion, religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs, & Inquisiteur contre la secte des Heretiques, dont il avoit été du nombre, fleurit vers l'an 1254. & mourut vers l'an 1260. Il a composé un traité contre les Vaudois & autres Heretiques de son tems, donné au public par Gretser, & imprimé à Ingolstad l'an 1613. Il y traite de l'origine de ces nouvelles sectes, des marques, par lesquelles on peut distinguer ceux qui en sont, de leurs mœurs & comment il faut les examiner & les punir. Il y a à la fin de ce traité une addition touchant les hypocrites, qu'il appelle *Stertzers*, dont il rapporte les erreurs extravagantes. Gretser pretend que cet ouvrage n'est point de Rainier. * M. Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclesiastiques du XIII. siecle.*

RAINIER, I. du nom, comte de Hainault, & duc d'Hasbai, fut surnommé *au Long-col*, & resista en 876. à Rollon capitaine des Normands, qui étoit entré dans son pays. Depuis, il fut pris par Rollon l'an 878. à Condé. On ne sçait pas si ce fut lui ou son fils, qui suivit le parti de Zuendebold roi de Lorraine, fils de l'empereur Arnoul, & qui en ayant été maltraité, se jetta dans le parti du roi Charles *le Simple*: c'est ce que nous apprenons de Reginon, sous l'an 898. Ce Rainier eut pour fils RAINIER II. qui suit; & *Ricuin*, comte de Lorraine, tué en 923. par Boson, frere de Raoul roi de France. RAINIER II. fut très-consideré du roi Charles *le Simple*, qui l'établit en 912. duc ou gouverneur de Lorraine. Il mourut vers l'an 917. & eut d'*Albrade* sa femme, *Gilbert* duc de Lorraine, qui se noya dans le Rhin en 939. laissant de *Gerberge* de Saxe, fille de *Henri*, surnommé l'*Oiseleur*, un fils mort jeune; & une fille mariée à *Albert* comte de Vermandois; RAINIER III. qui suit; *Lambert*, I. du nom, comte de Louvain; & une fille mariée à *Berenger* comte de Namur. RAINIER III. du nom, eut guerre contre son frere *Lambert*, comme nous l'apprenons de Flodoard, qui en parle sous l'an 924. & 928. & qui dit que l'empereur Henri l'*Oiseleur*, termina leurs differends. Le nom de la femme de Rainier III. n'est pas connu. Il fut pere de RAINIER IV. dit *au Long-col*, Flodoard en fait mention assez souvent. Bruno, archevêque de Cologne, frere de l'empereur Othon, le fit prisonnier, & l'envoya en exil, où l'on dit qu'il mourut en 977. Sigebert dit que ses enfans se refugierent à la cour du roi Lothaire. Il avoit épousé *Adele* ou *Alix*, dont il eut RAINIER V; & *Lambert* II. du nom, comte de Louvain. RAINIER V. se rétablit dans ses états, & se distingua par sa valeur, & par les avantages qu'il remporta sur ses ennemis. Il faut consulter Sigebert, sous l'an 977. les épitres de Gerbert, depuis pape, sous le nom de *Sylvestre* II. Baudri, évêque de Noyon; Alberic, qui met sa mort en 1013. &c. Ce comte avoit épousé *Hadwige* ou *Havoise* de France, fille du roi *Hugues Capet*, dont il eut RAINIER IV; & *Beatrix*, femme d'*Ebles* I. comte de Rouci. RAINIER VI. eut guerre contre les anciens ennemis de sa maison. Sigebert parle de lui sous l'an 1015. & Baudri dans le 3. livre. On ne sçait pas en quelle année il mourut; mais seulement qu'il épousa *Mahaud*, fille d'*Hermand* d'Ardenne, dont il eut *Richilde*, mariée 1°. à *Herman*, que quelques-uns font comte de Valenciennes: 2°. à *Baudouin* VI. comte de Flandres: & 3°. à *Guillaume*, comte d'Herford & d'Essex en Angleterre, qui fut tué à la bataille de Cassel, en 1071. Richilde mourut le 15. Mars 1086.

RAINIER, religieux de l'ordre de saint Dominique,

natif de Pise, florissoit dans le XIV. siecle & exerça dans son ordre avec l'emploi de professeur en theologie, les charges les plus considerables. Il laissa plusieurs ouvrages, dont le plus important est le *pantheologia*, qui est un dictionaire theologique, dans lequel les matieres sont disposées par ordre alphabetique, & que Rainier commença en 1333. Jacques de Florence Cordelier, a ajouté depuis plusieurs choses à cet ouvrage, & l'a fait imprimer à Nuremberg l'an 1473. Il a été aussi imprimé de la même maniere à Venise en 1486. à Lyon en 1519. à Bresse en 1580. & à Paris, avec les additions du pere Nicolaï Dominicain. Le pere Echard croit que cet auteur est mort vers l'an 1351.* Antoine de *Sienne, in biblioth. Dominic.* S. Antonin. Volaterran. Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

RAINOLA (ducs de) *voyez* CARACCIOLI.

RAINOLD (Jean) Presbyterien Anglois, connu par la censure qu'il a faite des livres de l'écriture sainte, que les Protestans croyent apocryphes, & par son livre *de idololatria ecclesiæ Romanæ*, mourut en 1607. le 21. Mai, âgé de 58. ans.

RAINOLD (Guillaume) Anglois de nation, philosophe & theologien, eut le malheur de se voir enveloppé dans le schisme d'Angleterre; mais il quitta bientôt cette nouvelle doctrine, & alla à Rome, où il abjura l'heresie. Au retour d'Italie, il vint en France, & enseigna dans la ville de Reims l'écriture sainte & l'hebreu. Après avoir combattu les Heretiques, il mourut à Anvers le 24. jour d'Août de l'an 1594. pendant que la reine Elisabeth regnoit en Angleterre. Il a laissé plusieurs ouvrages, entr'autres, le livre *de justa Christianæ reipublicæ in reges impios & hereticos authoritate, justissimâque Catholicorum ad Henricum Navarræum, & quemcumque hereticum à regno Galliæ repellendum confœderatione.* Rainold avoit commencé à travailler à cet ouvrage avant les celebres états de Blois, puisqu'il dit lui-même qu'il l'avoit entrepris à la priere du duc & du cardinal de Guise, tuez *iniquissimi tyranni fraude.* Le P. le Long dans la bibliotheque historique de France l'a attribué faussement à Guillaume Rose évêque de Senlis. Il le composa selon les maximes les plus furieuses de la Ligue; & le dédia au duc de Mayenne. D'autres ont donné cet ouvrage ou à Guillaume Gifford, prêtre Anglois établi en Flandres; ou à Jean Boucher, curé de saint Benoît à Paris; ou à un Jesuite; ou à Genebrard: le plus sûr, dit Bayle, est de le donner à l'auteur du *Calvino-Turcismus*; ouvrage qui parut en 1596. auquel Guillaume Rainold & Gifford travaillerent de concert. Rainold mourut en composant ce dernier livre, & Gifford y mit la derniere main. * Pitseus, *de illust. script. Angl.* Bayle, *dict. crit. au mot* Sutlivius.

☞ Il étoit frere de JEAN Rainold, qui professa la theologie à Oxford, & qui fut auteur de plusieurs ouvrages de controverse contre l'église Romaine. On raconte de ces deux freres, qu'ayant été élevez hors de leur pays, Jean dans la religion Catholique, & Guillaume dans la Protestante, ils se rencontrerent un jour, & disputerent avec tant de force l'un contre l'autre, qu'ils changerent tous deux de parti. Bayle, qui a rapporté cette histoire dans ses *nouvelles de la republique des lettres* au mois de *Juillet* 1685. ajoute dans son *dict. crit.* qu'il doute fort de cela.

RAINONI, historien, *cherchez* ARLOT.

RAIS ou REIS: nom que les Turcs donnent aux capitaines des galeres. C'est un mot arabe, qui signifie *chef* ou *commandant*. La plûpart de ces rais sont des Renegats Italiens, ou de leurs enfans, qui ont été élevez proche de l'arsenal. Ces officiers se servent d'un italien corrompu ou de langue franche, pour se faire entendre à leurs forçats, qui sont mieux traitez que ceux des galeres de Venise. * Ricault, *de l'empire Ottoman.*

RAITHU, desert proche du mont Sinaï, dans l'Arabie Petrée, environ à trois lieues des montagnes de Sina & d'Oreb, ou, selon d'autres, dans l'Egypte, étoit habité par des religieux solitaires; dès le IV. siecle. Les Grecs disent que saint Moyse s'y retira vers l'an 230. & qu'après y avoir vécu 73. ans, il souffrit le martyre sous l'empire de Diocletien; mais ce fait n'est soûtenu d'aucune preuve. * Bolland. 14. *Janvier.* Combefis.

RAKONICK, ville de Bohême. Elle est capitale d'un cercle, qui porte son nom, & située à neuf ou dix lieues de Prague, vers le couchant. * Mati, *dictionaire.*

RAM (Dominique) archevêque de Tarragone & cardinal, natif d'Alcagnitz, petite ville d'Aragon, après avoir fait du progrès dans les sciences, fut pourvû en 1411. de l'évêché de Huesca, après Jean de Tauste, de l'ordre de la Merci. La mort de Martin, frere puîné de Jean I. qui s'étoit fait roi au desavantage de ses nieces, fut le sujet d'un grand different entre divers pretendans à la couronne d'Aragon. Les états assemblez à Alcagnitz, nommerent neuf arbitres pour decider de cette affaire importante. L'évêque de Huesca fut des principaux; & lorsque Ferdinand, dit *le Juste*, infant de Castille, eut été préferé à ses concurrens, le même prelat fut deputé pour lui en porter la nouvelle. Depuis on l'envoya en Italie, où il fut gouverneur de Sicile, après avoir été pourvû de l'évêché de Lerida. Il fut fait cardinal par le pape Martin V. en 1426. & eut ensuite l'archevêché de Tarragone, & l'évêché de Porto. Alfonse V. l'engagea de revenir en Aragon, pour l'assister de ses conseils pendant la guerre qu'il soutenoit contre la Castille. Ram le porta à la paix, conclut une tréve pour cinq ans, & retourna à Rome, où il mourut au mois d'Avril de l'an 1445. âgé d'environ 100. ans. * Zurita, *l.* 11. 12. *&* 13. Contelorio. Onuphre. Auberi, &c.

RAMA ou RAMATH, ville des Levites dans le partage de la tribu de Benjamin, & le lieu du sejour de la prophetesse Debora. Elle étoit à quarante stades de Jerusalem, bâtie dans une campagne; & la ruine de ses murailles & de ses tours, montre qu'elle étoit très-considerable, particulierement du tems des Chrétiens, qui y negocient encore à present. On y voit aussi les debris de deux belles églises, qui furent converties en mosquées, après que les Turcs s'en furent rendus maîtres. Elle avoit été prise par les Chrétiens l'an 1099. Le clocher d'une de ces églises étoit fait en forme de tour, qui sert presentement aux Turcs, pour appeller le peuple à la priere. Il est quarré & orné de seize belles fenêtres, quatre à chaque face. On y voit encore une partie d'un monastere de religieuses de S. Benoît. Les Cordeliers y ont un hospice, où demeurent cinq de leurs religieux, qui rendent de bons offices aux marchands Chrétiens & aux pelerins qui vont dans la Terre-Sainte. S. Matthieu dit qu'on entendit en Rama les pleurs & les cris que faisoient éclater les meres des enfans qu'Herode fit massacrer. Cette ville étoit bâtie sur une montagne; ce qui lui a fait donner le nom de *Rama* qui signifie *élevée.*

RAMA, village de la tribu de Nephthali, près de Sepher. Il y avoit un autre village du même nom, sur le chemin d'Hebron, dans la tribu de Juda; & un troisiéme sur la montagne proche de Nazareth, sur le chemin de Sephor à Tiberiade. * *Geogr sacr.*

RAMA, c'est une petite contrée de l'Herzegowine en Dalmatie. Elle est au couchant de la riviere de Narenta, & autour de celle de Rama. Ses lieux principaux sont Riapci, & S. Pietro di Rama. On dit que le nom de Rama entre dans les titres des rois de Hongrie, & qu'il y signifie toute la Bosnie.* Mati, *diction.*

RAMADAN ou RAMAZAN, neuviéme mois chez les Turcs, dont l'année est vague, & composée seulement de douze mois lunaires. Ce mois de Ramadan répond successivement à tous les mois de notre année. *Ramaz* qui se prononce comme *Ramadz*, signifie *une ardente chaleur*; & ce mois fut nommé ainsi, parce qu'au tems que l'on donna de nouveaux noms aux mois des anciens Arabes, le neuviéme arriva dans les grandes chaleurs de l'été. Pendant ce mois, il est défendu aux Mahometans de manger, de boire, & de coucher avec leurs femmes, depuis le point du jour jusqu'à ce que le soleil soit couché; mais lorsqu'il est couché & que l'iman a fait allumer les lampes que l'on met alors au haut des minarets ou tours de chaque mosquée, toutes ces défenses sont levées. Alors ils se mettent à faire bonne chere, & passent une bonne partie de la nuit en festins. Ils font presque toutes leurs affaires la nuit; & dorment le long du jour: de sorte que leur jeûne n'est proprement qu'un

changement du jour à la nuit. Ils appellent ce mois saint & sacré : ils croyent qu'autant qu'il dure les portes du paradis sont ouvertes, & celles de l'enfer fermées. C'est un crime qui ne se peut expier, que d'avoir bû du vin en ce tems-là. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

RAMATHA, ville de la Palestine, dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraïm, aux confins de celle de Dan, & du royaume de Samarie. Les Européens la nomment aujourd'hui *Rama*, & les Turcs *Remle* & *Ramola*. Elle est à dix mille pas de Joppé vers l'orient, & à trente de Jerusalem : mais elle est presque entierement ruinée. Elle a été celebre pour avoir été la patrie ou la demeure d'Elcana pere de Samuël, & le lieu de la naissance & de la sepulture de ce prophete. Elle se divisoit en haute & basse. La haute étoit bâtie sur la cime d'une montagne, qui decouvroit tout un grand pays, & s'appelloit *Ramathaim Sophim* ; & la basse étoit une plaine, qui s'appelloit simplement *Amatha*, *Amathaïm* ou *Arimathaa*. C'étoit le pays de Joseph d'Arimathée. * *I. Rois*, *c.* 1.

RAMATHA, *cherchez* ARIMATHIE.

RAMBERSVILLERS, petite ville ou bourg de la Lorraine. Ce lieu est sur la riviere de Mortagnes, à neuf lieues de Marsal vers le midi. * Mati, *dict.*

RAMBOUILLET, bourg de France dans le Hurepoix, à quatre lieues de Nogent-le-Roi vers le levant. Il y a dans ce lieu un grand château, où le roi François I. mourut l'an 1547. Ce lieu qui est peu considerable, a eu le titre de marquisat ; mais M. le comte de Toulouse l'ayant acquis, & y ayant joint d'autres acquisitions si considerables, que la seigneurie a presentement trente ou trente-cinq lieues de pourtour, le roi Louis XIV. l'érigea en duché-pairie l'an 1711.

RAMBOUILLET, *cherchez* ANGENNES (Charles d') cardinal de Rambouillet.

RAMBURES illustre & ancienne maison en Picardie.

I. JEAN I. du nom sire de Rambures, gouverneur de Guise, vivoit en 1326. Il avoit épousé *Adeline*, dont il eut HUGUES, qui suit ; & *Carbonel* de Rambures, qui comparut en 1337. entre les nobles de la prevôté de Vimeu, pour la défense du pays.

II. HUGUES sire de Rambures, épousa *Jeanne*, dame de Drucat, dont il laissa JEAN II. qui suit ; & *Enguerrand* de Rambures, chevalier, qui servoit en 1356. au pays de Caën & de Costentin, & en Picardie en 1357.

III. JEAN II. sire de Rambures, gouverneur d'Arras en 1360. fut pere d'ANDRE', qui suit ; de *Thomas*, qui servoit sous son frere, en 1381 ; & de *Guillaume* de Rambures, dit *Hanneux*, vivant en 1387.

IV. ANDRE' sire de Rambures, I. du nom, chevalier, conseiller & chambellan du roi, capitaine de Boulogne, & de Gravelines, servit en plusieurs occasions, & mourut à l'entreprise du château de Merch près Calais en 1405. Il avoit épousé *Jeanne* de Bregni, fille unique & heritiere d'*Edouard*, seigneur de Bregni, & de *Marie* de S. Sauflieu, dont il eut DAVID, qui suit ;

V. DAVID sire de Rambures, grand-maître des arbalêtriers de France, *qui aura son article ci-après*, mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Catherine* d'Auxi, dame de Dampierre, d'Escouys, &c. fille d'*Enguerrand* d'Auxi, seigneur de Bixlieu, & d'*Isabelle* de Goulons, dont il eut *Jean* ; *Hugues* ; & *Philippe*, mort à la bataille d'Azincourt en 1415. avec leur pere ; & ANDRE' II. qui suit ;

VI. ANDRE' II. du nom sire de Rambures &c. maître des eaux & forêts de Picardie, servit le roi Charles VII. en plusieurs sieges & combats pendant près de trente ans, & se trouva au siége du Ponteau-de-Mer en 1449. avec son fils. Il avoit épousé *Peronne* de Crequi, fille de *Jean* IV. sire de Crequi, & de *Jeanne* de Roye, dont il eut JACQUES, qui suit ;

VII. JACQUES sire de Rambures, Escouys, Dampierre &c. conseiller & chambellan du roi, fut fait chevalier au siege du Ponteau-de-Mer en 1449. & servit le roi Louis XI. en la guerre du bien public en 1465. fut depuis gouverneur de saint Valeri & de Hodenc en Artois, & vivoit en 1488. Il avoit épousé *Marie* de Berghes, fille de *Jean* seigneur de Cohan, & de *Jeanne* de Nielles, dame d'Olehain, dont il eut ANDRE' III. qui suit ; & *Antoinette* de Rambures, mariée à *Gui* de Brimeu, comte de Meghem, seigneur d'Humbercourt, chevalier de la toison d'or, executé à mort à Gand le 3. Avril 1476.

VIII. ANDRE', III. du nom sire de Rambures, chevalier, conseiller & chambellan du roi, senéchal & gouverneur de Ponthieu, maître des eaux & forêts de Picardie, fonda le couvent des Minimes d'Abbeville, avec *Jeanne* de Halluyn sa femme, fille de *Louis*, seigneur de Piennes, gouverneur de Picardie, & de *Jeanne* de Ghistelles. De leur mariage sortirent quatorze enfans, tous nommez & representez sur son tombeau & entr'autres, JEAN III. qui suit ; *Marie*, femme du seigneur de Carenton en Normandie ; & *Claude-Françoise*, morte sans alliance en 1489.

IX. JEAN III. du nom sire de Rambures, comte de Dammartin, échanson ordinaire du roi, & maître des eaux & forêts de Picardie. Le roi lui donna en 1519. le comté de Guynes, & y fut confirmé en 1522. Il épousa, 1°. *Anne* de la Mark, seconde fille de *Guillaume*, seigneur d'Aigremont, chevalier & chambellan du roi, & de *Renée* du Fou, dame de Montbason : 2°. *Françoise* d'Anjou, comtesse de Dammartin, dame de Courtenai, fille de *René* d'Anjou, baron de Mezieres, & d'*Antoinette* de Chabannes. Ses enfans du premier lit furent *André*, mort en 1558. à la prise de Gravelines, âgé de 18. ans ; & quelques-autres morts jeunes. Ceux du second lit furent *Oudart* de Rambures, maître des eaux & forêts de Picardie, tué à l'assaut de Rouen en 1562 ; *Philippe* sire de Rambures, maître des eaux & forêts de Picardie, qui de *Magdelaine* de Pimont eut deux enfans ; *Emmanuel* & *Françoise*, morts jeunes ; & JEAN IV. qui suit ;

X. JEAN IV. du nom sire de Rambures &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, recueillit la succession de ses freres. Il avoit épousé *Claude* de Bourbon-Vendôme, dame de Ligni & & de Lambercourt, fille aînée de *Claude*, seigneur de Ligni, gouverneur de Doullens, & d'*Antoinette* de Bours, vicomtesse de Lambercourt, dont il eut CHARLES, qui suit ; *Geofroi*, seigneur de Ligni-sur-Canche, tué en Février 1608. par le seigneur de Mareuil son beau-frere, en la maison & en presence de *Thibault* baron de Mailli, son beau-pere, dont il avoit épousé la fille *Marie* de Mailli, dont il laissa un fils nommé *Jean-René* de Rambures, seigneur de Ligni-sur-Canche ; *Guillaume* de Rambures, chevalier de Malte, prisonnier des Turcs en 1605. racheté en 1607. & tué en 1608 ; *Antoinette*, mariée à *Jean* de Berghes, seigneur d'Olchain ; *Eleonore* & *Magdelaine*, religieuses à Avesnes ; & *Françoise-Anne* de Rambures, allié à *Louis* Servin, seigneur de la Greve, avocat general au parlement de Paris, puis conseiller d'état.

XI. CHARLES sire de Rambures &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Doullens & du Crotoi, dit *le brave Rambures*, maréchal de camp, & mestre de camp d'un regiment entretenu par le roi, mourut le 13. Janvier 1633. après avoir été obligé de se faire couper le bras droit à cause de deux vieilles blessures qu'il avoit reçues, l'une à la bataille d'Ivri, & l'autre au siege d'Amiens. Il épousa 1°. *Marie* de Montluc, fille de *Jean*, seigneur de Balagni, maréchal de France, & de *Renée* d'Amboise : 2°. *Renée* de Boullainvilliers, dame de Courtenai, & châtelaine de Vaudreuil, fille unique d'*Antoine*, comte de Courtenai, & de *Jeanne-Catherine* de Vieuxpont. Du premier lit vinrent *François*, mort à 8. ans ; *Jean* V. du nom sire de Rambures, maréchal de camp des armées du roi, mestre de camp du regiment des gardes, & gouverneur de Doullens, mort sans alliance des blessures qu'il reçut en une sortie au siege de la Capelle en 1637 ; *Philippe Alexandre*, mort à sept ans ; *Charles* & *Claude* de Rambures, morts jeunes. Ceux du second lit furent CHARLES, qui suit ; *Charlotte*, mariée en Mars, 1645. à *François* de la Roche, marquis de Fontenilles ; *Renée-Françoise*, religieuse ; & *François* seigneur de Rambures, mestre de camp du regiment de son nom, à la tête duquel il fut tué près de Honnecourt en 1642.

XII. CHARLES marquis de Rambures & de Courtenai &c.

&c. mourut à Calais le 11. Mai 1671. âgé de 39. ans. Il avoit épousé le 5. Avril 1656. *Marie* Bautru, fille de *Nicolas* comte de Nogent, capitaine de la porte de la maison du roi, & de *Marie* Coulon, morte le 10. Mars 1683. dont il eut LOUIS-ALEXANDRE, qui suit; *Marie-Renée*, seconde femme de *Just-Joseph-François* de Cadart-de-Tournon-d'Ancezune, duc de Caderousse; *Marie-Charlotte*, religieuse; & *Marie-Armande* de Rambures, mariée le 24. Avril 1686. à *Sidoine-Apollinaire-Gaspard-Armand* marquis de Polignac, morte en 1689.

XIII. LOUIS-ALEXANDRE marquis de Rambures, &c. colonel d'un regiment d'infanterie, fut tué en Alsace en Juillet 1679. à l'âge de 18. ans d'un coup de mousquet qu'il reçut à la tête, dans la décharge que quelques soldats faisoient de leurs armes. Par sa mort la maison de Rambures fut éteinte. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

RAMBURES (David sire de) chevalier, conseiller & chambellan du roi, grand-maître des arbalêtriers de France, rendit de grands services sous les regnes des rois Jean, Charles V. & Charles VI. Il fut pourvû de la charge de grand-maître des arbalêtriers de France à la place de Jean sire de Hangest le 20. Fevrier de l'an 1411. & fut tué l'an 1415. à la funeste bataille d'Azincourt, avec trois de ses fils.

RAME, ancien bourg des Ebroduntiens, situé dans les Alpes Cottiennes. C'est maintenant un village de Dauphiné, situé sur la Durance, à deux lieues au-dessus d'Ambrun, près du passage des Alpes, qu'on appelle *le Pertuis Rostan.* * Mati, *dict.*

RAMEDAN, anciennement *Andanis Promontorium*, cap de Barbarie. Il est vers le milieu de la côte de Barca, près de la ville de Salone. * Mati, *dict.*

RAME'E (Pierre de la) *cherchez* RAMUS.

RAMEKENS ou ZEEBURG, château construit par l'empereur Charles-*Quint*. Il est sur la côte meridionale de l'isle de Walkeren en Zelande, environ à une lieue de Flessingue, & de Middelbourg. * Mati, *diction.*

RAMELIES, que les François écrivent & prononcent *Ramillies*, petit village de Brabant près des sources de la Geete & de la Gef, & qui n'est remarquable que par la bataille donnée près de ce village le 23. Mai, jour de la Pentecôte 1706. entre l'armée de la reine de la Grande-Bretagne, des Etats Generaux & de leurs alliez, commandé par le duc de Marlborough & par le velt maréchal d'Ouwerkerque; & celle de France & d'Espagne commandée par l'électeur de Baviere & le maréchal de Villeroi. Les premiers y remporterent une victoire complette. * *Mem. du tems.*

RAMERU, bourg de France, est dans la Champagne, sur la riviere d'Aube, à six lieues de Troyes, vers le nord. * Mati, *dict.*

RAMERU (comte de) *voyez* ROUCI.

RAMESSE'S, dix-septiéme roi de la basse Egypte, selon le catalogue de George *Sincelle*, & le premier de la II. dynastie des rois de la basse Egypte, commença, dit-on, à regner l'an 1700. avant Jesus-Christ. Son regne fut de 29. ans: on lui donne pour successeur Ramessomenes ou Ramessemenes, qui regna 5. ans. Après celui-ci regna Thusimarés; & après lui Ramessé Seos, dont le regne commence l'an 1625. avant Jesus-Christ: il regna 23. ans. Il y eut après lui trois Ramessés, selon les mêmes auteurs; sçavoir, Ramessomenos, Ramessé-Tubaëtes, Ramessés-Vafrés, dont les regnes vont jusqu'à l'an 1215. avant Jesus-Christ. Il est parlé dans l'écriture, *Genese* 47. *v.* 11. du pays de Ramassés en Egypte, où les Israëlites habiterent. Jacob vint en ce pays avec ses enfans l'an 2329. du monde, 1706. avant Jesus-Christ, auquel tems le premier Ramessés regnoit dans la basse Egypte. Il y a eu encore des rois de ce nom; après que l'Egypte a été sous la domination d'un seul roi; sçavoir, l'an 1093. avant Jesus-Christ, Ramessés, qui eut pour successeur deux ans après Ramessés, surnommé *Mimnum*. On ignore lequel de ces princes fit faire un obelisque le plus magnifique & le plus mysterieux qui eût encore paru. Il fut élevé dans le temple du Soleil à Thebes en Egypte; où il demeura jusqu'au regne de l'empereur Constantin *le Grand.* Ce prince le fit transporter à Alexandrie l'an 334. pour l'amener de-là à Constantinople, lorsque l'on auroit bâti un vaisseau qui pût porter une piece d'une grandeur si prodigieuse. Constantin étant mort avant que ce dessein fût executé, l'empereur Constance fit transporter cet obelisque d'Alexandrie à Rome l'an 352. & le fit élever dans le grand circle. Sa hauteur étoit de cent trente-deux pieds; & l'on avoit attaché à sa pointe une boule d'or, qui fut abattue par la foudre. Constance y fit mettre des flammes de métal doré. Lorsque les Goths saccagerent la ville de Rome l'an 409. ils renverserent cet obelisque, qui demeura enfoncé sous le sable jusqu'au tems de Sixte. V. Ce pape le fit chercher sous terre, & on le trouva rompu en trois pieces l'an 1587. On les rejoignit, & on dressa cet obelisque dans la place de saint Jean de Latran. On voit sur les quatre cotez de ce merveilleux obelisque, quantité de figures & de caracteres hieroglyphiques, qui contiennent des éloges de Ramessés, selon l'explication que l'on en trouve dans Ammien Marcellin, *liv. XVII. c.* 4. Cette maniere d'écrire étoit propre aux Egyptiens, qui figuroient, par exemple, la vigilance par l'œil, l'imprudence par la mouche, l'instabilité & l'éclat des richesses par la queue du paon, la prudence par le serpent, la promptitude par l'épervier, l'empire par un homme qui étoit debout, ayant le bras droit élevé; & ainsi de toutes les choses naturelles ou morales, comme on le peut voir dans l'explication que le P. Kircher a faite de cet obelisque. * Marsham, *canon. chronic.* M. Du Pin, *biblioth. des historiens profanes.*

RAMINI, fameux prophete, est honoré par les Zaffes-Ramini, peuples de Madagascar. Il fut, disent-ils, envoyé de Dieu sur le rivage de la mer Rouge, proche la ville de la Mecque, d'où il alla trouver Mahomet, qui lui fait un grand accueil. Mais les sectateurs de Mahomet ayant vû que Ramini ne vouloit point manger de viande, qu'il n'eût lui-même coupé la gorge au bœuf, formerent le dessein de venger ce mépris qu'il faisoit de leur prophete: ce que Mahomet empêcha, lui permettant de couper la gorge aux bêtes qu'il voudroit manger; & lui donnant une de ses filles en mariage, nommée *Rafateme*. Ramini s'en alla avec sa femme vers l'Orient, où il fut prince du pays de Mangaroro, & eut un fils nommé *Rahouroud*, pere de *Rahodzi* & de *Racoube*, qui faisant un voyage par mer, vinrent aborder à l'isle de Madagascar, où ils s'établirent, & furent chefs des Zaffes-Ramini. * Flacourt, *histoire de Madagascar.*

RAMIRE, I. de ce nom, roi de Leon, succeda en 825. à Alfonse II. dit *le Chaste*. Il étoit fils de *Vermond* I. & signala le cours de son regne, qui dura 26. ans, par plusieurs exploits, sur-tout par la bataille qu'il gagna contre les Maures, où il tua soixante mille de ces Barbares. On met sa mort au 1. Fevrier 850. RAMIRE II. fils d'*Ordugno* II. enferma son frere *Alfonse* IV. dans un monastere, & se mit sur le thrône. Il défit en 939. quatre mille Sarasins; & dix ans après il les défit encore à Talavera; mais il ne jouit pas long-tems de cet avantage, étant mort bientôt après. RAMIRE III. fils de *Sanche* I. lui succeda vers l'an 967. Il étoit alors extrêmement jeune; mais si cruel, si emporté & si debauché, qu'en 980. on lui arracha la couronne pour la mettre sur la tête de son cousin Vermond II. Il la disputa encore deux ans, jusqu'en l'an 982. qui fut celui de sa mort. * Mariana. Turquet, &c. *Hist. d'Espagne.*

RAMIREZ (saint) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit né à Morillo, lieu de la petite province de Rioxa, dans la Castille Vieille. Il étoit déja prêtre lorsqu'on l'envoya dans le Mexique, où il enseigna pendant vingt-quatre ans la théologie morale, & s'appliqua en même tems avec beaucoup de charité à l'instruction des Indiens & des Negres. La compassion qu'il eut des mauvais traitemens que leur faisoient les vicerois, l'engagea à quitter ce pays l'an 1595. pour porter ses plaintes au roi Philippe II. qui après les délais de quatre ans, lui accorda une partie de ses demandes. Lorsqu'il se preparoit à retourner au Mexique, il fut nommé en 1600. par Philippe III. à l'évêché de Guatimala, qu'il n'accepta qu'avec beaucoup de repugnance, & il gouverna ce diocese jusqu'au 24. Mars 1609. qu'il mourut. On remarque que lorsqu'il fut évêque, il continua de vivre comme il avoit

fait jusqu'alors, qu'il distribuoit tous ses revenus aux pauvres, de l'instruction de qui il prenoit grand soin : & qu'avant que de mourir il leur fit distribuer tous ses effets, jusqu'à son anneau pastoral. On imprima de son vivant un livre d'exemples des Saints, qu'il avoit compilez en espagnol, & il a été réimprimé en 1658. à Madrit, sous le titre d'*Alcat de las virtudes*. On lui attribue aussi un catechisme écrit en langue mexicaine ; mais on dit qu'il a été publié en 1537. année où Ramirez n'avoit pas encore été au Mexique. * Echard, *script. ord. Prædicator.*

RAMIREZ (Jean) Jesuite Espagnol, & disciple de Jean d'Avila, bon theologien, se rendit celebre par ses doctes & éloquentes prédications. Il prêcha pendant quarante années en Espagne, avec un zele qui sembloit s'augmenter à mesure que ses forces diminuoient par son grand âge. Comme il étoit extrêmement mal pendant la semaine sainte, & que le Jeudi on lui apporta le saint Viatique, il s'écria : *Deliciæ meæ Jesu : itane eo ipso die, quo tu pro me, spiritum reddam?* Ce qui arriva ; car il eut la consolation de mourir comme il l'avoit souhaité, & il perdit la vie le même jour & à la même heure que Jesus-Christ mourut en croix. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

RAMIREZ DE PRADO (Laurent) jurisconsulte Espagnol, fils d'*Alfonse*, conseiller du conseil de Castille, fut conseiller du conseil de Naples, puis avocat du roi, ambassadeur en France sous le regne de Louis XIII. & conseiller du conseil de Castille. Il mourut le 23. Octobre de l'an 1658. Ce jurisconsulte avoit publié l'an 1628. à Paris *la Chronique de Julien*, & avoit fait depuis imprimer *les Oeuvres de Luitprand en* 1640. Nous avons d'autres ouvrages de sa façon ; *Hypomnemata in Martialem* ; *Thesaurus legum* ; *Consejo y Consejero de principes*, &c. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

RAMIREZ DE FUENLEAL, *cherchez* FUENLEAL.

RAMNENSES ou RAMNES, est le nom que l'on donna à la troisiéme partie des habitans de Rome, lorsqu'ils furent divisez par Romulus en trois lignées ou tribus ; sçavoir, en Ramnenses, Titiens & Luceres. *Cherchez* LUCERES.

RAMON ou RAIMON (Alfonse) religieux de l'ordre de la Merci, étoit Espagnol, & natif de Vara de Rei, dans l'évêché de Cuença. Il étoit déja docteur avant que d'entrer parmi les religieux de la Merci, & devint habile prédicateur. Outre l'histoire de son ordre, qu'il publia l'an 1618. & divers sermons, nous avons de lui ; *Epitome theologiæ moralis* ; *Epitome theologiæ sacræ scripturæ* ; *Resolutiones conciliorum* &c. Ce pere mourut avant l'an 1633. qu'on publia la seconde partie de son histoire de la Merci. * Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.*

RAMON (Thomas) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit né à Alcagnitz en Aragon, où il étoit prieur dans la maison de son ordre en 1619. Ses prédications l'ont rendu illustre dans son pays, où il a publié un grand nombre d'ouvrages instructifs en sa langue. Il y en a un entr'autres où il attaque en détail les abus introduits dans les habillemens, &c. *Nuevo pramatica de reformacion* &c. Cet ouvrage a été imprimé à Saragosse en 1635. mais il avoit déja publié ses reflexions sur les évangiles du commun des Saints dès l'an 1611. à Barcelone. Le plus considerable de ses ouvrages est un traité latin *de Primatu S. Petri & summorum Pontificum*, qui parut en 1617. à Toulouse. * Echard, *script. ord. Prædic.*

RAMOTH, l'une des villes de refuge dans la Judée, tomba au département de la tribu de Gad, assez près de la montagne de Galaad. * *Josué*, 13. *Deut.* 4.

RAMOTH, fils de *Bani*, Israëlite, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de renvoyer sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *I. Esdr. V.* 29.

RAMPEGOLI ou AMPEGOLLI, ou de GENES (Antoine) theologien de l'ordre de saint Augustin, étoit né à Genes dans le XV. siecle. En 1418. il disputa au concile de Constance contre les Hussites, & s'y acquit beaucoup de réputation. Il composa quelques ouvrages & entr'autres des sermons & des figures de la bible, dont nous avons diverses éditions ; mais si remplies de fautes, même contre la foi, que ce n'est pas sans sujet que le pape Clement VIII. en a défendu la lecture. On ne sçait pas le tems de la mort d'Antoine Rampegoli. Un auteur moderne assure qu'il s'est trouvé au concile de Bâle en 1433. * Sixte de *Sienne*, *bibl. sanct.* Possevin, *in Appar. sacr.* Joseph Pamphyle, *bibl. August.* Pierre Alva & Astorga, *in not. bibl. Virg.* Soprani & Giustiniani, *bibl. Ligur.*

RAMPINO (Henri) cardinal, dit *de S. Alioso*, dans le XV. siecle, fils de *François* Rampino, l'un des favoris de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, & issu des seigneurs de S. Alioso, au duché de Tortone en Lombardie, obtint par la faveur de son pere les évêchez de Tortone & de Pavie, avant qu'il se fût rendu capable de les administrer avec honneur ; mais dans la suite il s'appliqua si bien à l'étude du droit canon & de la theologie, qu'il y devint très-habile, & fut nommé archevêque de Milan. Dans une grande cherté de vivres, il vendit toute sa vaisselle d'or & d'argent & ses plus précieux meubles, pour subvenir aux necessitez de son peuple. Le pape Eugene IV. le créa cardinal en 1446. mais il en jouit peu, étant mort le 4. Juillet 1450. âgé de 60. ans. Comme on le pressoit sur son testament pendant sa derniere maladie, il dit qu'il étoit déja fait, & declara avoir donné tout son bien à l'église, ne pouvant avoir d'heritier plus illustre que Jesus-Christ, qui prend la qualité d'époux de l'église. * Auberi, *hist. des card.*

RAMPONI (Lambertin) jurisconsulte de Bologne en Italie, vers l'an 1300. sortoit d'une famille noble, & composa divers ouvrages ; & entr'autres, un *De consiliis habendis*. * Buttius, *Bonon. illustr.* Jean-Nicolas-Paschal Alidossi, *de doctor. Bonon.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Taisand, *vies des jurisc.*

RAMSEI, en latin *Limnus*, c'est une petite isle dans la mer d'Irlande, que les gens du pays appellent *Lymen* ; elle est sur les côtes du pays de Galles meridional, à trois milles de saint David. C'est aussi le nom d'un bourg ou petite ville de la partie du comté de Huntington, qu'on appelle *Harslington*, vers le comté de Cambridge, près d'un lac de même nom, & d'un autre appellé Whittlesei, tous deux abondans en poissons & en oiseaux, avec quelques rivieres qui les rafraîchissent. Elle est située dans des fonds marécageux, mais fertiles. Elle avoit autrefois une abbaye avec de riches revenus ; mais le roi Henri VIII. l'abolit. Elle est éloignée de cinquante-cinq milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

RAMSEI, c'est le surnom du comte de Dalhusie, dans le comté de Lothian en Ecosse. Il est le chef de la famille de ce nom, qui a produit des personnes de merite, & surtout pour la valeur. * *Dict. Angl.*

RAMSEI (Jean) étoit page de Jacques I. roi d'Angleterre. L'accompagnant à la maison du comte de Gowri, à Perth en Ecosse, il eut le bonheur de garantir ce prince de la conspiration que ce comte & Alexandre son frere, qui étoit l'un des gentilshommes de la chambre du roi, avoient tramée contre lui pour le tuer. En recompense de ce service, il fut fait vicomte d'Hadington ; & pour immortaliser son action, il eut permission de joindre à ses armes un bras tenant une épée nue, avec une couronne au milieu, & un cœur sur la pointe, avec ces mots : *Hac dextra vindex principis & patriæ.* La dixhuitiéme année du regne de ce prince, il fut fait baron de Kingston sur la Tamise, & comte d'Holderness ; avec ce privilege, que toutes les années le 5. Août, jour consacré à Dieu, pour le remercier de ce qu'il avoit délivré le roi du danger qu'il avoit couru, lui & ses heritiers mâles porteroient l'épée de l'état devant le roi. Il se maria deux fois, 1°. à *Elisabeth*, fille de *Robert* comte de Susse, de laquelle il eut deux fils, *Jacques* & *Charles* ; & une fille nommée *Elisabeth* : 2°. à *Marthe*, fille de *Guillaume* Cokain, chevalier & alderman de Londres. Elle lui survécut, & se remaria à N. Montagu, lord Willoughbi, fils & heritier alors du comte de Landsei. * Dugdale, *Baronage.*

RAMSEI (Marie) seconde femme de *Thomas* Ramsei,

qui fut sherif de Londres en 1567. & deux ans après lord-maire de la même ville, étoit fille de *Guillaume* Dale de Bristol, & s'étoit mariée en 1584. Après la mort de son époux, étant sans enfans, elle résolut d'employer son bien à des œuvres pieuses, & elle le fit de la maniere suivante, 1°. elle établit des fonds pour entretenir deux directeurs (Fellows) & quatre écoliers de la maison appellée *Peter-House* à Cambridge, à qui elle donna 40. livres sterling par an, avec trois benefices considerables, pour ceux de ces écoliers, qui seroient jugez capables de les remplir; 2°. elle laissa encore 40. livres sterling pour l'entretien de six écoliers à Oxford, & six à Cambridge; 3°. une recompense pour deux sermons, qu'on feroit toutes les années dans l'église de Christ; 4°. des gages pour un maître à écrire, afin d'enseigner les pauvres de l'hôpital de Christ; 5°. elle fonda un college libre pour apprendre la grammaire à Halstad dans le comté d'Essex pour les pauvres; 6°. elle fit un don aux pauvres de l'hôpital de Christ; 5°. un don considerable pour traiter les soldats blessez; 8° un autre de 40. liv. par an, outre les habits, pour dix pauvres soldats estropiez, & autant de pauvres veuves; 9°. un don de 30. livres par an pour delivrer des prisonniers pour dettes; 10°. un autre de dix livres par an pour soulager les pauvres prisonniers; 11° un don considerable pour marier de pauvres filles; 12°. un autre pour soulager les pauvres de quatre diverses paroisses; outre plusieurs dons charitables, qui devoient être distribuez par les gouverneurs de l'hôpital de Christ, sçavoir, le maire, l'alderman, & la communauté de Londres, inspecteurs de la distribution de tous ces dons. Cette dame, dont la charité sera recommandable à perpetuité, mourut en Novembre 1596. & fut enterrée à Londres au coin sud est du parquet de l'autel de l'église de Christ, où les executeurs de son testament lui firent ériger un beau monument, qui fut consumé par l'incendie de 1666.

RAMUS (Jean) jurisconsulte dans le XVI. siecle, né dans la Zelande, enseigna les belles lettres à Vienne en Autriche, puis le droit à Douai, & à Dole en Franche-Comté, où il mourut en 1578. Nous avons divers ouvrages de sa façon, comme *Oeconomia seu distributio regularum utriusque juris. De analogia juris. Comment. ad Titul. XI. De tutelis, &c.* * Valere André, *bibl. Belg.*

RAMUS ou LA RAME'E (Pierre) né en 1515. à Cuthe, village de Vermandois, étoit fils d'un gentilhomme Liegeois, qui chassé par les bourgeois de son pays, s'étoit refugié dans le Vermandois, & avoit été obligé d'y faire le métier de charbonnier pour gagner sa vie. Ramus vint deux fois à Paris sans y pouvoir subsister. Enfin il y revint une troisiéme fois, & se mit valet au college de Navarre : il fit de si grands progrez dans l'étude, que, lorsqu'on le reçut maître-ès-arts, il s'engagea de soutenir le contrepied d'Aristote sur tout ce qu'on lui proposeroit. Il s'en retira heureusement ; ce qui lui donna l'envie d'examiner plus à fond la doctrine d'Aristote, prince des philosophes. Les deux premiers livres qu'il composa à cette occasion, sont : *Institutiones dialecticæ*, & *Aristotelicæ animadversiones*, qui exciterent de grands troubles. Pierre Danés, professeur de la langue grecque, puis evêque de Lavaur, fut commis par le roi François I. avec Jean de Salagnac, docteur en theologie, Jean Quintin, docteur en droit, & quelques autres personnes sçavantes, pour examiner la science & la conduite de Ramus, dont Antoine de Gouvea Portugais, l'un des plus grands philosophes de son tems, s'étoit declaré l'adverse partie. Par le jugement qui fut rendu l'an 1543. Ramus fut interdit de la profession, & ses livres défendus. L'année suivante Ramus continua d'enseigner dans le college de Presles. On voulut le faire chasser de ce college, dont il étoit principal ; mais il y fut maintenu par arrêt du parlement. En 1551. Henri II. à la priere du cardinal de Lorraine, lui donna une chaire de professeur royal. Ramus se rendit habile dans les mathematiques. Les persecutions qu'on lui suscitoit continuellement, sous pretexte qu'il étoit du sentiment des Protestans, l'obligerent de se cacher à Fontainebleau, & en d'autres endroits. Pendant ce tems-là sa bibliotheque fut pillée au college de Presles; mais lorsque la paix eut été conclue en 1563. entre Charles IX. & les Protestans, il revint à Paris & reprit sa profession. La guerre civile ayant recommencé en 1567. il fut encore obligé de quitter Paris, & de se jetter entre les bras des Huguenots. Il étoit dans leur armée à la bataille de saint Denys, & fut encore rétabli dans sa profession, quand la paix fut faite; mais se voyant à la veille d'être exposé à une nouvelle tempête, il demanda au roi la permission d'aller visiter les académies d'Allemagne : ce qui lui fut accordé. Il fit ce voyage l'an 1568. & fut bien reçu en Allemagne : neanmoins Beze & les principaux Protestans ne le gouterent pas, & refuserent de lui donner une chaire à Geneve. Enfin étant retourné en France l'an 1571. après la troisiéme guerre, il perit dans le massacre de la saint Barthelemi l'an 1572. S'étant caché dans une cave pendant le tumulte, il en fut tiré par des meurtriers, que lui envoya Charpentier son competiteur, qui fomentoit la sedition ; & après avoir donné beaucoup d'argent, & reçu quelques blessures, il fut jetté par la fenêtre dans la cour de sa maison. On lui vit sortir les entrailles de son corps de cette chûte, & les écoliers animez par la presence de leurs maîtres, les répandirent dans la rue, où ils traînerent aussi son corps, qu'ils frappoient avec des verges, par mépris de sa profession. Au reste Ramus étoit un très-habile homme, bon dialecticien, grand mathematicien, & de bonnes mœurs. Il a beaucoup contribué au rétablissement des sciences, & a excité les esprits à faire de nouvelles recherches, au lieu de s'arrêter uniquement à la philosophie d'Aristote. Il laissa par son testament 500. liv. de rente pour fonder une chaire de mathematique au college royal. Il a eu plusieurs sectateurs en France, en Italie, en Angleterre & en Allemagne. Il publia plusieurs livres de son vivant, dont la plupart sont peu interessans presentement. Il y en a deux qui ne doivent pas être omis ici : l'un *de militia Cæsaris*, imprimé l'an 1559. à Paris, l'autre *de moribus veterum Gallorum*, qui fut publié dans la même ville en 1559. & 1562. à Basle en 1574. avec une préface de Thomas Freigius, & à Francfort en 1584. Michel de Castelnau en publia la traduction françoise à Paris dès l'an 1559. * De Thou, *hist. tempor. l.* 25. Sainte-Marthe, *l.* 2. *elog.* La Croix du Maine, *bibliotheque Françoise.* Sponde, *A. C.* 1572. *n.* 15. Beze, *epist.* 34. & 36. Bayle, *dictionaire critique.* Genebrard, *dans l'oraison funebre de M. Danés, évêque de Lavaur, en* 1577.

RAMUSIO (Jean-Baptiste) natif de Venise, & fils de *Paul*, jurisconsulte, se rendit très-habile dans les sciences & dans les langues. La republique de Venise se servit de lui quarante-trois ans entiers dans les affaires les plus importantes, & l'employa tant en qualité de secretaire, qu'en lui ordonnant d'accompagner les ambassadeurs qu'on envoyoit aux princes étrangers. Sur la fin de sa vie il se retira à Padoue, où il mourut l'an 1557. âgé de 72. ans. Son corps fut transporté à Venise, & fut enterré dans l'église de sainte Marie. Il publia un traité, *de Nili incremento*, & trois volumes de navigations, décrites par divers auteurs. Le premier contient la description de l'Afrique, du pays du Prête-Jean, &c. Le II. comprend l'histoire de la Tartarie, & divers autres voyages. Le III. comprend la navigation au nouveau Monde; il avoit aussi composé un traité du flux & du reflux de la mer, qu'il laissa imparfait, &c.

RANALS : il y a deux isles de ce nom entre les Orcades, la *Nord-Ranals*, qui est une des plus septentrionales ; & le *South-Ranals*, qui est des plus meridionales, n'étant separées de l'Ecosse que par le petit detroit de Pichland. Elles sont toutes deux fort petites & peu considerables. On prend la South-Ranals pour l'Ocetis de Ptolomée, que quelques-uns pourtant prétendent être l'isle d'Hoye, qui est au couchant de la South-Ranals.

RANATITES, secte des Juifs, qui avoient, dit-on, de la veneration pour les grenouilles, parce que Dieu avoit fait naître pour tourmenter Pharaon ; & croyoient appaiser Dieu par cette superstition ; mais cette secte est du nombre de celles que Philastre a imaginées. Il est vrai que les Juifs avoient quelques especes de veneration pour les grenouilles, en memoire de la playe

dont les Egyptiens furent frappez par les grenouilles; mais qu'il y ait eu parmi eux une secte de gens qui les adorassent, c'est ce qui ne se trouvera point. * Philastrius, évêque de Bresse, *dans la biblioth. des peres.*

RANCE' (dom Armand-Jean le Bouthillier de) abbé de la Trappe, nâquit à Paris le 9. jour de Janvier 1626. Il étoit neveu de Claude le Bouthillier de Chavigni, secretaire d'état & surintendant des finances. Il eut dans sa jeunesse beaucoup de passion pour les belles lettres, & y fit un si grand progrès, qu'il publia à l'aide de son precepteur à l'âge de 12. ou 13. ans une nouvelle édition des poësies d'Anacreon avec des notes, qui fut imprimée en 1639. & une seconde fois en 1647. Il composa encore avec le même secours une traduction françoise de ce poëte, laquelle fit voir qu'il n'avoit pas moins de goût pour la langue françoise, que d'habileté dans la langue grecque. Il reçut la tonsure le 21. Decembre 1635. & fut dès l'âge de dix ans chanoine de Notre-Dame de Paris. Peu après le roi lui donna le prieuré simple de Boulogne proche Chambor. Il fut ensuite pourvû de l'abbaye de Notre-Dame de Val de l'ordre de S. Augustin, & de celle de la Trappe. Il étoit encore abbé de saint Symphorien de Beauvais, prieur de saint Clementin en Poitou, archidiacre d'Outrevienne dans l'église d'Angers, & chanoine de l'église de Tours. Il se mit dans la lecture des peres avant que d'étudier en theologie; puisqu'à l'âge de 16. ans il étoit bien instruit des sentimens de ces anciens docteurs, en sçavoit les plus beaux endroits, & precha à la profession d'une de ses sœurs. Il étudia depuis en theologie en Sorbonne, soûtint sa tentative à l'âge de vingt-un ans, & fit ensuite sa licence avec succès. Il reçut l'ordre de prêtrise le 22. Janvier 1651. & prit le bonnet de docteur en theologie de la faculté de Paris le 10. de Fevrier 1654. Le cours de ses études étant fini, il entra dans le monde, & s'y donna tout entier. Son esprit, sa vivacité, sa délicatesse, son bon goût & sa politesse, le firent aimer des gens de cour; & sa probité & sa franchise lui attirerent l'estime de tous les honnêtes gens. L'ambition & l'amour de la gloire furent ses passions dominantes. Entre les plaisirs, il aimoit plus qu'aucun autre celui de la chasse. Il refusa l'évêché de Leon par un principe de vanité. Il fut aumônier du duc d'Orleans, & un des députez du second ordre dans l'assemblée du clergé de 1655. On lui donna divers marques de distinction dans cette assemblée, & on le pria même de veiller sur l'édition grecque d'Eusebe, & de quelques autres peres Grecs qu'on vouloit faire imprimer. On a parlé diversement des motifs de sa conversion, & de son retour à une vie reglée & exemte des vanitez du siecle & de l'amour des plaisirs, qui l'avoient presqu'entierement occupé. M. de Maupeou, qui a écrit sa vie, l'attribue à la mort du duc d'Orleans, & à celle d'une duchesse fameuse par sa beauté; mais l'abbé Marsolier dit que M. de Rancé étoit converti avant la mort de ce prince. Il dit que cette conversion fut due à diverses marques de protection dont Dieu l'avoit honoré. Les balles d'un fusil tiré, qui devoient le percer, donnerent dans le fer de sa gibeciere, qui para le coup. *Helas, que devenois-je*, s'écria t'il en ce moment, *si Dieu n'eût eu pitié de moi?* Une autre fois à Veret, étant seul à la chasse, il desarma un chasseur qui étoit un duelliste fameux, suivi de plusieurs autres chasseurs: *Quelle puissance superieure a empêché que je ne le tuasse?* dit le duelliste desarmé. *Quelle protection de Dieu singuliere m'a garanti dans cette occasion?* dit l'abbé de son coté. Ce fut, ajoûte l'abbé Marsolier, cette protection divine, & la mort & les disgraces de plusieurs de ses amis, qui le firent à la fin rentrer serieusement en lui-même. Le premier auteur refute ce qu'on a dit communement, que l'abbé de la Trappe étant venu pour voir une dame qu'il aimoit, & l'ayant trouvée dans un cercueil, la douleur qu'il en avoit conçue, l'avoit determiné à se retirer du monde. Quoi qu'il en soit, il se retira dans sa maison de campagne de Veret, cessa d'être dans le commerce du grand monde, & se logea, quand il alloit à Paris, à l'institution des peres de l'Oratoire. Voulant ensuite embrasser un état de vie, il consulta les évêques d'Alet, de Pamiers & de Comminges. Le dernier lui conseilla de se faire religieux; chose à laquelle l'abbé de Rancé avoit alors tant de repugnance, qu'il s'écria avec étonnement: *Moi, me faire frere frocar!* Etant de retour du voyage qu'il avoit fait pour conferer avec ces évêques, il pensa plus serieusement que jamais à se separer de tout commerce du monde, & refusa le grand vicariat & même la coadjutorerie de l'archevêché de Tours, possedé par son oncle. Il se demit ensuite de presque tous ses benefices, & se retira dans le prieuré de Boulogne près de Chambor, de l'ordre de Grammont, qu'il s'étoit reservé avec son abbaye de la Trappe, où il demeura quelque tems; enfin il resolut d'aller à la Trappe pour introduire la reforme dans cette abbaye, dont les religieux vivoient dans un grand dereglement. Ne pouvant les corriger, il fit un concordat avec eux le 7. Août 1662. par lequel leur maison de la Trappe fut mise entre les mains des peres de l'étroite Observance de Citeaux. Après cela, resolu entierement d'embrasser la vie monastique, il disposa de ses biens, garda sa bibliotheque pour l'abbaye de la Trappe, & donna le prix de sa terre de Veret, qu'il vendit trois cens mille livres, à l'hôtel-Dieu de Paris. S'étant ainsi depouillé de tout ce qui le pouvoit tenir attaché au monde, & ayant obtenu du roi un brevet pour pouvoir tenir son abbaye de la Trappe en regle, il prit l'habit de religion dans l'abbaye de Notre-Dame de Perseigne, de l'Observance de Citeaux, le 23. Juin 1663. âgé de 37. ans 5. mois. Il y fit son noviciat avec ferveur, & ayant reçu ses expeditions de la cour de Rome, pour tenir en regle l'abbaye de la Trappe, il fit profession le 6. Juin 1664. dans celle de Perseigne entre les mains de dom Michel Guiton, commissaire du general de l'ordre. L'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, dont il alla prendre la conduite, & dont on parle plus au long sous ce titre, a été fondée par Rotrou comte du Perche, l'an 1140. Elle fut d'abord de l'ordre de Savigni; mais Serlon, quatriéme abbé de Savigni, ayant réuni cette abbaye en 1148. à l'ordre de Cîteaux, le monastere de la Trappe passa dans le même ordre. Elle étoit tombée dans un dereglement effroyable, & dans une décadence affreuse. L'abbé, après avoir introduit la reforme dans son monastere, travailla à la défense de l'étroite Observance de Cîteaux, & fut deputé à Rome avec l'abbé de Valricher, pour la soûtenir. Il n'y eut pas la satisfaction qu'il prétendoit. Alexandre VII. donna un bref desavantageux à l'étroite Observance, contre lequel l'abbé de la Trappe revenu en France protesta. On prétend que c'étoit un bref que l'intrigue avoit menagé, & que la seule faveur avoit obtenu. Dans la suite les peres de la commune Observance ayant obtenu un nouveau bref, qui renversoit tout ce qu'il y avoit de favorable à la reforme dans le premier, les peres de l'étroite Observance en appellerent comme d'abus. L'affaire étant renvoyée à Rome, ces religieux eurent recours à l'autorité du roi, & l'abbé de la Trappe lui presenta une belle requête, pour avoir des commissaires qui reglassent les difficultez que les monasteres de l'étroite Observance avoient avec l'abbé & le chapitre general de l'ordre de Cîteaux. Le roi lui en accorda. Mais les religieux de la commune Observance eurent encore un arrêt qui les mit à couvert de la peur qu'ils avoient d'être obligez de vivre plus regulierement qu'ils ne vivoient. Cet arrêt étoit neanmoins favorable à la reforme, en ce qu'il ordonnoit que l'abbé de la Trappe exerceroit la charge de visiteur & de vicaire general de la reforme. Il refusa cette dignité pour la troisiéme fois, & regarda, dit son historien, ce jugement comme il avoit regardé celui de Rome, sçavoir comme un effet de la colere de Dieu. L'abbé n'ayant pû étendre la reforme dans son ordre, s'appliqua fortement à l'établir à la Trappe dans sa plus grande vigueur. Il composa aussi un livre *de la sainteté des devoirs de l'état monastique*, qu'il eut de la peine de donner au public. Ce livre n'étant pas sans difficulté, l'abbé les expliqua par des *éclaircissemens*. Il traduisit les ouvrages de saint Dorothée sur le grec, & fit une *explication sur la regle de saint Benoît*. L'abbaye des Clairets, qui étoit de filles de l'ordre de Cîteaux, & qu'il prit sous sa conduite, donna lieu à trois petits écrits sur la visite qu'il y fit. En même tems parut l'*Instruction sur la mort de dom Muce*. Ces ouvrages ne demeurerent pas sans contradicteurs; car, sans par-

ler d'un libelle anonyme qui fut fait contre sa vie & contre ses écrits, intitulé, *des veritables motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe, avec des reflexions sur sa vie & sur ses écrits*, & qui fut meprisé avec raison des honnêtes gens; le pere Mege moine de la congregation de saint Maur, attaqua plusieurs endroits du traité des devoirs monastiques dans un gros commentaire sur la regle de saint Benoît, qui fut supprimé. Et quelques tems après, le P. Mabillon refuta dans son livre des *etudes monastiques*, le sentiment que l'abbé de la Trappe avoit avancé contre l'étude des moines. L'abbé y fit une *réponse*, & le pere Mabillon y opposa des *reflexions*. Il y eut une replique à ces reflexions, sous le nom de *frere Colomban*. L'abbé de la Trappe y répondit lui-même; mais son ouvrage ne sortit point de son cloître. On fit courir en même tems quatre lettres contre le livre des devoirs monastiques, ausquelles on répondit dans une seule. Ces quatre lettres étoient du P. de Sainte-Marthe, Benedictin. M. Thiers écrivit aussi une apologie contre l'auteur de ces quatre lettres, qui fut supprimée. L'abbé de la Trappe composa depuis un traité intitulé, *abregé des obligations des Chrétiens*, & donna au public *les reflexions morales sur les quatre évangiles*, puis *les instructions & les maximes*. On avoit imprimé quelque tems auparavant sa *conduite Chrétienne*, composée pour Mad. de Guise. Cependant on lui écrivoit de tous côtez, & il étoit obligé de faire des réponses. C'est ce qui a produit ce grand nombre de lettres spirituelles, que l'on a conservées soigneusement, & qu'on a données au public. Celle qu'il écrivit à M. l'abbé Nicaise sur la mort de M. Arnauld, fit beaucoup de bruit dans le monde. Voici de quelle maniere il y parloit de ce docteur. *Enfin voilà M. Arnauld mort: après avoir poussé sa carriere aussi loin qu'il a pû, il a fallu qu'elle se soit terminée. Quoiqu'on dise, voilà bien des questions finies: son érudition & son autorité étoient d'un grand poids pour le parti: heureux qui n'en a point d'autre que celui de Jesus-Christ.* Ces quatre lignes écrites au seul abbé Nicaise, devinrent bientôt publiques, & on les interpreta d'une maniere qui n'étoit pas favorable à la memoire de M. Arnauld. Sur cette supposition on écrivit à M. l'abbé de la Trappe plusieurs lettres anonymes, & il en parut une assez longue, écrite avec beaucoup de vivacité. Mais on assure que l'abbé avoit écrit cette lettre uniquement dans le dessein de porter l'abbé Nicaise, qui avoit toûjours vécu dans des occupations pleines de dissipation, à penser à la campagne où il s'étoit retiré, à la grande affaire de son salut sans reserve & sans partage. Il fut fort surpris de voir qu'on avoit interpreté sa pensée autrement, & qu'on l'accusoit d'avoir écrit des *choses dures & violentes contre la memoire de M. Arnauld*. Pour détromper tout le monde de cette opinion, il témoigna dans ses lettres; *qu'il ne croyoit pas qu'il lui fût arrivé de rien dire sur son sujet, qui lui pût attirer des repliques & des réponses fâcheuses. Qu'il étoit fâché que M. Nicaise eût envoyé ces quatre lignes: mais que cet abbé étoit excusable; parce qu'il n'y avoit rien vû de ce que les autres y avoient vû, & qu'il avoit été touché du détachement, dans lequel l'abbé de la Trappe lui marquoit qu'un Chrétien devoit vivre.* Le pere Quesnel desavoua la lettre écrite à l'abbé de la Trappe, qu'on lui attribuoit, & témoigna *qu'il n'étoit pas capable de faire courir des lettres qui pourroient donner atteinte à la reputation de ce pieux abbé. Ce n'est pas seulement*, ajoûtoit-il, *parce qu'il y a plus de trente ans que je fais profession de l'honorer, & que je me flatte d'avoir quelque part à son amitié; mais plus encore parce qu'on doit ce respect à l'esprit de Dieu, qui regne dans ses serviteurs, de ne le pas contrister, & de ne pas nuire à ses œuvres, en diminuant la reputation des ouvriers qu'il a daigné employer. Je puis bien ne pas convenir de leurs sentimens, ni approuver toutes leurs démarches; mais je ne me dois jamais dispenser de les traiter avec respect.* L'abbé de la Trappe étant tombé dans une maladie qui l'obligeoit de passer le reste de ses jours à l'infirmerie, crut devoir se demettre de son abbaye. Le roi voulut bien lui donner pour successeur un religieux de la maison, & lui laissa le choix du sujet. Il nomma dom Zozime, à qui le roi fit expedier le brevet de l'abbaye de la Trappe le 20. Juin 1695. Les bulles furent expediées le 20. du mois de Decembre suivant, & il prit possession le 22. Janvier 1696. Mais il mourut peu de tems après avant l'ancien abbé, qui eut encore la liberté de choisir le religieux qu'il voulut, pour remplir cette place. Il se repentit bientôt du choix qu'il avoit fait. Le nouvel abbé fit une visite aux Clairets, dans laquelle il se brouilla avec l'abbesse, & lui fit signifier qu'il renonçoit à la conduite de son monastere. Il mit le trouble & la division dans la maison de la Trappe, en recevant quantité de postulans, & en inspirant aux nouveaux religieux un autre esprit & une autre conduite que celle de l'ancien abbé. Cela partagea les religieux en deux especes de partis, que l'on appelloit l'ancien & le nouveau bureau. Il entreprit de se mettre en possession de l'abbaye de l'Estrées, pour y placer, sous pretexte d'infirmité, les religieux qui l'incommodoient à la Trappe. L'ancien abbé n'approuva point cette resolution, & le roi informé de cet établissement fait contre les formes de l'état, fit retirer le nouvel abbé & ses moines, & lui fit faire des reproches sur sa conduite. L'ancien abbé écrivit en sa faveur, mais il trouva le moyen de tirer de lui quelque tems après une démission, qu'il fit remettre entre les mains du roi. Le nouvel abbé, qui ne croyoit pas que la chose dût aller si loin, se donna beaucoup de mouvement pour empêcher que cette démission n'eût son effet. Il fit signer une requête à un grand nombre de religieux de la Trappe, pour demander qu'il fût conservé. Il accusa l'ancien abbé & les religieux de Jansenisme. Il fit accroire qu'on ne vouloit le déposer que pour mettre un Janseniste à sa place. Il fit un voyage à la cour; mais tous ces stratagêmes furent inutiles, & l'ancien abbé ayant nommé trois sujets au roi, ce prince fit choix de *dom Jacques de la Cour* pour abbé de la Trappe, qui ayant obtenu ses bulles, deposseda l'abbé en charge. Celui-ci se retira avec trois religieux. La paix étant rendue à la Trappe, les infirmitez de l'ancien abbé augmenterent & l'emporterent enfin le 26. Octobre 1700. Il mourut couché sur la cendre & sur la paille en presence de l'évêque de Seez & de toute sa communauté, dans les sentimens d'une pieté exemplaire. *Voyez* sa famille à BOUTHILLIER. * Maupeou, curé de la ville de Nonancourt, *la vie de l'abbé de la Trappe*. L'abbé de Marsolier, *vie du même abbé*. D. le Nain, *vie du même abbé*.

RANCHER (seigneurs de) *voyez* BRULART.

RANCONET (Aimar de) de Perigueux, excellent magistrat dans le XVI. siecle, se distingua dans la connoissance de l'antiquité, soit sacrée, soit profane. Il trouva le premier la vraie source du droit Romain, & posseda la philosophie & les mathematiques. Ce sçavant homme fut conseiller au parlement de Bourdeaux; puis exerça avec beaucoup de distinction, dans celui de Paris, la charge de président de la IV. chambre des enquêtes. Mais enfin les troubles de l'an 1559. excitez à cause de la religion, l'envelopperent dans le malheur public; quoique la raison qui le mit en danger, fût bien differente de celle de la religion. Il fut accusé faussement d'un crime énorme, fut mis à la Bastille, & y mourut de douleur, âgé de plus de 60. ans, en 1559. Ce sçavant homme n'a presque rien écrit qui ait été publié sous son nom; mais il a laissé aux autres une grande matiere d'écrire dans ses livres, sur lesquels il avoit fait d'excellentes remarques. On prétend que c'est lui qui a eu le plus de part à l'excellent traité *De verborum significatione*, & aux formules que Barnabé Brisson a publiées. Il étoit né pour les affaires, étudioit rarement le jour, & avoit reglé de telle sorte le tems de ses études, qu'après avoir soupé legerement, & s'être couché de bonne heure, il se levoit après avoir fait son premier sommeil, & presqu'en même tems que se levent les religieux pour dire Matines. Il se couvroit la tête d'une maniere de capuchon, & employoit quatre heures à l'étude. Il disoit qu'on peut faire un très-grand progrès par cette sorte de travail; parce que l'esprit ayant été épuré dans le premier sommeil, & n'étant plus interrompu pendant le silence de la nuit, concevoit les choses avec une très-grande facilité. Il ajoutoit même que cela contribuoit beaucoup à la santé. A la fin de ces quatre heures d'étude, il se recouchoit, & achevoit après un sommeil doux & tranquille, ce qu'il avoit medité durant la nuit. Il écrivoit très-bien en grec & en latin. M. Pithou assure qu'il avoit été correcteur de l'imprimerie de Robert & de Charles Etienne. * De Thou

hist. l. 23. Sammarth. *in elog. doct. Gall.* La Croix-du-Maine, &c. Menage, *Antibaillet*, I. *vol.*

RANDAN (comtes, puis ducs de) *voyez* ROCHE-FOUCAUD (la) & FOIX.

RANDASSO, petite ville de la vallée de Demona en Sicile, située sur la riviere de Cantara, au pied du mont Gibel, du côté du nord. On croit que cette ville est l'ancienne *Thissa*, *Thisse*, laquelle pourtant quelques-uns mettent à *Tissa*, village de la même vallée près de Gangi. * Mati, *diction.*

RANDERSEN, petite ville de Danemarck, est dans le Jutland septentrional, sur la riviere de Gute, à six lieues d'Arhusen vers le nord. * Mati, *diction.*

RANGNIT, petite ville de la Prusse Ducale. Elle est vers les confins de la Samogitie, sur la riviere de Niemen, à vingt-deux lieues de Konigsberg, vers le levant. * Mati, *diction.*

RANGONI (Hercule) cardinal, évêque de Modene, fils de NICOLAS Rangoni, comte de Gordignano, dans la Marche Trevisane, & de *Blanche* Bentivoglio, fut protonotaire du saint siege, puis premier camerier du pape Leon X. qui le fit cardinal au mois de Juillet de l'an 1517. & qui le pourvut à diverses fois des évêchez d'Adria, de Cave, de Mazara, & enfin de celui de Modene, qui étoit sa patrie. Ce prélat fut pris avec le pape Clement VII. par les Imperiaux, qui se rendirent maîtres de Rome, & fut mis en prison avec ce pontife dans le château Saint Ange, où il mourut peu après en 1527. étant encore fort jeune. La maison de RANGONI, est très-ancienne en Italie: de sorte que le pape Pie IV. disoit en sa faveur, qu'il n'y avoit point de prince Chrétien qui ne pût être honoré de son alliance. On assure qu'elle est originaire de Grece. Le cardinal Rangoni avoit quatre freres & deux sœurs; 1. *Louis*, marquis de Roccabianca, qui épousa la fille du marquis Pallavicini, & qui fut tige d'une branche, dont étoit issu *Jules* Rangoni, marquis de Roccabianca, maréchal de camp des armées de France & de Savoye, mestre de camp de cavalerie, & qui fut créé chevalier de l'ordre de l'Annonciade l'an 1638; 2. *Annibal*, capitaine des gardes à cheval du pape Leon X; 3. *François*, marié dans la maison des comtes de Bagni; & 4. *Gui* Rangoni, excellent capitaine, qui servit en divers tems l'empereur Charles V. le roi François I. & l'état de Venise, où il mourut l'an 1537. * Bembe, *in epist.* Sansovin, *delle Famigl. d'Ital.* Mascardi, *elog. des capit. illust.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Guichardin. Paul Jove. Onuphre. Ughel, &c.

RANGOUSE, auteur François sous le regne de Louis XIV. qui a écrit des lettres simplement pour en tirer du profit. Il en avoit composé un recueil, qu'il avoit fait imprimer sans chiffres; de sorte que le relieur de ce livre mettoit celle que l'auteur vouloit la premiere; & par ce moyen tous ceux à qui il donnoit ce volume, se voyant à la tête, s'en trouvoient plus obligez. „ Les „ lettres du bon homme Rangouse, dit Sorel, peuvent „ être appellées à bon droit *lettres dorées*; puisqu'il se „ vantoit de n'en composer aucune à moins de vingt ou „ trente pistoles, n'en faisant gueres que pour les per- „ sonnes de la plus haute condition, & qui avoient „ moyen de les payer. Elles étoient toutes comme des „ éloges succints de ceux à qui elles s'adressoient, rap- „ portant leurs meilleures qualitez & leurs plus memo- „ rables actions, avec plusieurs complimens pour ceux „ dont il n'y avoit pas beaucoup de choses à dire. „ * Sorel, *bibl. Françoise.* Mad. de Scuderi, *conversations sur divers sujets*, *tom.* I.

RANS (Bertrand de) Hermite Champenois, & imposteur celebre, entreprit de passer pour Baudouin I. empereur de Constantinople, comte de Flandres & de Hainault. Vingt ans après la mort de ce prince, que le roi des Bulgares avoit pris dans une bataille l'an 1205. & qu'il avoit fait mourir en prison l'année suivante, Bertrand de Rans parut en Flandres pour jouer son personnage. Jeanne, fille aînée de l'empereur Baudouin, comtesse de Flandres & de Hainault, refusant de le recevoir, ordonna à son conseil de l'interroger. Cet imposteur, après avoir écouté attentivement toutes les remontrances qu'on lui fit, répondit avec une fierté étudiée, qu'ayant été fait prisonnier en Bulgarie, il y avoit été retenu près de vingt ans sous une garde qu'il ne pouvoit tromper ni corrompre; mais qu'ensuite on s'étoit relâché de la rigueur avec laquelle on l'observoit, ce qui lui avoit donné lieu de s'évader; qu'en chemin il avoit été repris par d'autres Barbares, qui l'avoient mené en Asie sans le connoître; que pendant une tréve entre les Chrétiens & les Barbares d'Asie, des marchands Allemands, à qui il s'étoit fait connoître, l'avoient racheté; & qu'ainsi il avoit eu le bonheur de revenir chez lui. La comtesse de Flandres envoya en Grece Jean, évêque de Metelin, & Albert, religieux de l'ordre de saint Benoît, qui étoient Grecs, pour s'informer de la verité du fait, si son pere étoit mort ou vivant. Ces envoyez apprirent sur les lieux que l'empereur Baudouin avoit été mis à mort dans la prison de Ternove en Bulgarie. Cependant une bonne partie de la noblesse de Flandres reconnut cet homme pour son souverain, pour son comte, & pour l'empereur d'Orient. Ce qui autorisoit la veneration qu'on avoit conçue pour sa personne, étoit qu'il connoissoit les armes, & sçavoit les genealogies & les belles actions des plus illustres Flamands, dont il s'étoit instruit pendant qu'il étoit hermite près de Valenciennes. Il paroissoit avec un habit à l'armenienne, & une veste d'écarlate, portant une grande barbe & un bâton à la main: d'ailleurs il avoit la taille & plusieurs traits du visage de Baudouin. Son attentat eut un succès si heureux, que la comtesse Jeanne fut contrainte de s'enfuir dans le Catelet, & d'envoyer des ambassadeurs à Louis VIII. roi de France, pour implorer son secours contre cet usurpateur. Le roi alla jusqu'à Compiegne, où l'imposteur se trouva au jour assigné; mais n'ayant pû répondre précisément aux demandes qu'on lui fit, sa majesté lui commanda de sortir de son royaume dans trois jours, sans le punir de sa temerité, parce qu'il lui avoit accordé un sauf-conduit. Ce fourbe se retira à Valenciennes en Hainault, où se voyant abandonné, il se travestit en marchand, & voulut passer en Bourgogne; mais en chemin il tomba entre les mains d'un gentilhomme Bourguignon, nommé Erard de Chatenai, qui le livra à la comtesse Jeanne moyennant quatre cens marcs d'argent. La comtesse le fit mettre à la torture, où il avoua qu'il se nommoit *Bertrand de Rans*, & qu'il étoit Champenois. On le promena par toutes les villes de Flandres & de Hainault, pour le faire voir au peuple; puis il fut pendu publiquement à Lille en Flandres. Ce supplice n'empêcha pas le peuple de croire que la comtesse avoit mieux aimé faire mourir son pere, que de lui remettre la souveraineté; & la comtesse même, à ce que disent les habitans de la ville de Lille, crut après cette execution, que c'étoit effectivement son pere, ou du moins elle eut quelque scrupule de conscience. C'est pourquoi elle fonda un hôpital à Lille, qu'on nomme l'*Hôpital-Comtesse*, où l'on voit une potence peinte aux murailles & aux vitres, & même brodée aux courtines des lits, pour marquer, disent-ils, le sujet de cette fondation qu'elle fit, afin de réparer en quelque façon sa faute. *Voyez* BERTRAND DE REIMS. * De Rocoles, *les imposteurs insignes.*

RANST (François van) religieux Flamand de l'ordre de saint Dominique, vivoit encore en 1721. Il a professé la theologie avec succès. En 1715. il publia à Anvers un livre intitulé *Veritas in medio*, où il prétend prouver que saint Thomas condamne également les opinions relâchées, & la trop grande rigueur, & qu'on trouve aussi dans ses écrits la condamnation du Baïanisme, & des cent une propositions extraites du livre du P. Quesnel: mais peut-il avoir rempli ce dessein dans un *in* 8°. de 292. pages, qui contient de plus la vie de Baïus, de Jansenius, &c. Dans une nouvelle édition en 1717. il a ajouté un autre petit écrit, avec le titre *lux fidei*, où il étend encore davantage sa proposition, & donne à saint Thomas d'Aquin l'honneur qu'on ne lui refuse pas, d'avoir combattu toutes les heresies. Le P. Quesnel ayant attaqué le premier écrit, le pere van Ranst lui a répondu en 1718. par un autre écrit de 16. pages. * Echard, *script. ord. Prad.*

RANTZAW (Josias comte de) maréchal de France, gouverneur de Dunkerque, Bergue, Mardick, lieu-

tenant general des armées du roi en Flandres, étoit né dans l'illustre maison de Rantzaw du duché de Holstein. Il porta les armes dans l'armée Suedoise, où il commanda un regiment de cavalerie & d'infanterie au siege d'Andernac. Depuis il commanda l'aîle gauche de l'armée du prince de Birkenfeld au combat de Pakenau contre le duc de Lorraine le 10. Août 1633. & se trouva au siege de Brisac au mois d'Octobre suivant. Deux ans après il vint en France avec Oxenstiern, chancelier de Suede, & fut retenu par le roi Louis XIII. qui le fit maréchal de camp, & colonel de deux regimens. Il alla servir l'an 1636. au siege de Dole, où il perdit un œil d'un coup de mousquet; & il défendit vaillamment S. Jean de Lône en Bourgogne, contre le general Galas, qu'il obligea de lever le siege de devant cette place. En 1640. il servit au siege d'Arras, où il perdit une jambe, & où il fut estropié d'une main. L'année suivante il se trouva au siege d'Aire, & fut fait prisonnier au combat d'Honnecourt l'an 1642. puis dans une autre occasion en Allemagne, où il étoit lieutenant general sous le duc d'Enguien. Il revint au siege de Gravelines en 1645. & reçut le bâton de maréchal de France le 16. Juillet. En cette même année le comte de Rantzaw abjura la doctrine de Luther, & se fit Catholique. Il servit les années suivantes en Flandres, & fut arrêté le 27. Fevrier 1649. sur quelques soupçons qu'on eut de sa fidelité; mais s'en étant justifié, il sortit de prison le 22. Janvier 1650. & mourut d'hydropisie le 4. Septembre suivant, sans laisser d'enfans. Son corps fut enterré aux Minimes de Nigeon près Chaillot.

De la même famille étoit sorti RANTZAUW (Henri de) conseiller du roi de Danemarck, qui aimoit les lettres, avoit une excellente bibliotheque, & mourut en 1601. Il composa divers traitez; *De Genethliacorum judiciis, &c.* JEAN de Rantzaw se rendit celebre par les longs voyages qu'il fit sous trois rois de Danemarck, dans la paix & dans la guerre; & principalement dans celle de Dietmarsen contre la Suede, qu'il avoit heureusement achevée. Il mourut en 1565. âgé de 73. ans, laissant *Henri* & *Paul* heritiers de sa gloire & de sa vertu. Dans le même tems, BREDA, HENRI, NICOLAS & DANIEL de Rantzaw se distinguerent par leur valeur.

RANTZAW, château de la Wagrie, contrée du Holstein. Il est à trois lieues d'Eutin, du côté du nord. Ce lieu a donné le nom aux comtes de Rantzaw, *dont on vient de parler.* * Mati, *diction.*

RANUZZI (Angelo) Bolonois, archevêque de Damiette, puis évêque de Fano, fut nonce en Pologne, puis nonce extraordinaire en France. Ce fut pendant cette derniere nonciature que le pape Innocent XI. le nomma cardinal le 2. Septembre 1686. puis archevêque de Bologne. Il mourut à Fano le 27. Septembre 1689.

RANZANI (Pierre) né à Palerme, étant entré dans l'ordre de saint Dominique vers l'an 1428. fut appellé à la cour de Ferdinand roi de Naples, vers l'an 1475. pour prendre soin de l'éducation des princes ses enfans; & trois ans après il fut fait évêque de Nocera, à la presentation de ce roi, par le pape Sixte IV. On assure que dans cette dignité Ranzani se distingua par son zele pour la discipline qu'il rétablit dans son clergé, & par son empressement à orner son église. Il s'y fit tellement aimer, qu'à sa priere on quitta l'ancien office pour prendre celui de son ordre, dont on se servoit encore dans ce diocese en 1551. En 1486. Ferdinand l'envoya en qualité de son ambassadeur auprès de Mathias Corvin, roi de Hongrie, qui le considera beaucoup, & dont il fit l'éloge funebre en 1490. Etant de retour dans son église, il continua de la gouverner avec beaucoup de sagesse, jusqu'à sa mort, qui arriva en 1492. Ranzani joignit à une solide pieté une très-grande érudition. Il avoit embrassé l'histoire de tous les tems, & il l'avoit traitée en soixante & un livres, dont le dernier étoit une histoire abregée de Hongrie, qui a été imprimée dans le recueil des historiens de ce royaume. Elle a été faite sur les mêmes memoires que celle de Bonfini, & elle est plus exacte; c'est le seul livre de ce grand recueil qui ait vû le jour; & l'on croit même qu'on n'en a un manuscrit entier qu'à Palerme. Ceux qui l'ont vû assurent qu'ils y ont trouvé d'excellens morceaux de geographie; & Leandre Alberti reconnoît qu'il s'en est servi utilement. Ce sçavant & pieux évêque avoit encore écrit la vie de saint Vincent Ferrier; Surius l'a fait imprimer, mais interpolée; & le P. Papebroch a publié la veritable; mais il y manque une grande partie du IV. livre, & tout le cinquiéme, à l'exception du commencement. * Echard, *script. ord. Præd.*

RAOLCONDA, ville du royaume de Golconde dans la presqu'isle de l'Inde, deçà le golfe de Bengala, à cinq journées de la ville de Golconde. Il y a une riche mine de diamans. * Daviti, *de l'Asie.*

RAON. Il y a deux lieux de ce nom en Lorraine. RAON *sur Plaine* est à la source de la Plaine; RAON *l'Estape* est à l'embouchure de la même riviere dans la Meurte, environ à douze lieues au-dessus de Nanci. * Mati, *diction.*

RAOUL ou RADULPHE, fils de *Richard* duc de Bourgogne, comte d'Autun, & surnommé *le Justicier*, usurpa le royaume de France sur Charles *le Simple.* Il avoit épousé *Emme*, fille de *Robert*, tué dans une bataille, & fut appellé pour soutenir le parti qui s'étoit formé contre le legitime souverain. Charles *le Simple* ayant été mis en prison, Raoul fut sacré & couronné le 13. Juillet de l'an 923. dans l'abbaye de saint Medard de Soissons: & quelque-tems après il fit sacrer sa femme dans Reims, par le ministere de l'archevêque Seulfe. Raoul étoit un prince courageux. Il extermina presque tous les Normands qui s'étoient jettez dans l'Aquitaine, par les factions du comte de Vermandois & du comte de Paris, & regna jusqu'en l'année 936. qu'il mourut sans enfans à Auxerre le 15. du mois de Janvier. Ce prince fut enterré dans l'eglise de sainte Colombe de Sens, après un regne de 12. ans, 6. mois & 3. jours. * La chronique de Flodoard. Guillaume de Nangis, *hist. &c.*

RAOUL, roi de Bourgogne, *cherchez* RODOLPHE fils de Conrad II.

RAOUL, comte de Soissons, se signala en plusieurs occasions dans le voyage du Levant. Outre qu'il étoit vaillant & pieux, il aimoit beaucoup les sciences, & particulierement la poësie: ce qui le fit mettre au nombre des poëtes François, avec Thibaut comte de Champagne. Sa vie fut extraordinairement longue; il vit quatre rois, Louis *le Jeune*, Philippe *Auguste*, Louis VIII. & saint Louis, auquel il servit de maître d'hôtel, dans le festin qu'on lui fit à Long-Pont en 1227. Enfin il mourut fort âgé le 4. de Janvier de l'année 1236. & fut enterré à Long-Pont, où l'on voit son tombeau un peu élevé, avec une épitaphe. Il avoit été mariée trois fois, & avoit eu pour troisiéme femme, *Ade* ou *Adele* de Grand-Pré, dame de Ham, qui lui survécut. *Dormai, *hist. de la ville de Soissons.*

RAOUL, patriarche d'Antioche l'an 1137. étoit né au château de Dambrut au Mans, & fut archevêque de Mamestra ou Malmistra, ville de Cilicie, dans l'Asie Mineure; puis s'étant acquis l'amitié du peuple, il fut fait patriarche d'Antioche, contre la volonté de tous les archevêques & évêques, & prit aussi-tôt le *pallium*, sans la permission du pape Innocent II. Il chassa de l'eglise l'archidiacre, fit emprisonner une partie du Clergé, & envoya l'autre en exil. Le pape pour appaiser ces desordres, envoya legat à Antioche, Pierre archevêque de Lyon; mais ce dernier mourut en chemin, & eut pour successeur Alberic de Belva, évêque d'Ostie, qui cita Raoul dans la Pouille devant le pape. Dans le tems qu'il alloit à Rome, il fut mis en prison par le duc Guillaume, qui l'accusoit d'avoir été cause que la principauté d'Antioche étoit échûe à Raimond, frere de Guillaume duc de Guienne; mais il fut contraint par le pape de le delivrer. Ce patriarche étoit fort haï de toute l'eglise Romaine, car il soûtenoit (suivant l'erreur des Grecs) que l'eglise d'Antioche étoit égale à celle de Rome. Mais il reconnut enfin sa faute, s'humilia devant le pape, & lui remit le *pallium.* Alors un cardinal diacre lui en donna un autre, avec des lettres apostoliques; & le pape le renvoya à Antioche, où Alberic legat ne laissa pas de le condamner dans une assemblée de tous les archevêques & évêques du patriarchat d'Antioche, du patriarchat de Jerusalem, & de tous ses suffragans. On y déposa Raoul, on le chassa

du siege, & on le mit en prison, avec l'évêque d'Apamée. Il s'échappa de prison, & retourna à Rome, où il obtint ce qu'il demandoit; mais en revenant il fut empoisonné l'an quatre de son pontificat. Aimeric lui succeda l'an 1142. Etienne de Lusignan, *hist. geneal. du royaume de Chypre.*

RAOUL, surnommé *l'Aumônier, Eleëmosynarius*, étoit Anglois, & religieux de l'ordre de saint Benoît. Il aimoit les belles lettres, cultiva l'étude de l'écriture sainte; & étant obligé de prêcher, il s'acquit de la reputation par ses sermons. Dans la suite il les ramassa tous en un volume, qu'il a laissé à la posterité, avec deux livres d'homelies, & un traité du pecheur. Il mourut à Westminster, & fut enterré dans son couvent environ l'an 1160. pendant le regne de Henri II. * Pitseus, *de illustr. script. Angl.*

RAOUL DE COLONNE, chanoine de Chartres, a composé vers l'an 1290. un traité de la translation de l'empire, adressé à Lambert de Castello, Professeur en droit, pour prouver que ce sont les papes qui ont transferé l'empire des Grecs aux Latins. Cet ouvrage a été donné au public par Goldast, dans le II. tome *de sa monarchie.* Il est assez bien écrit, & rempli de quantité de faits importans; mais il est plein de prejugez en faveur de la cour de Rome, qui lui font soutenir un faux systeme. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XIII. siecle.*

RAOUL ou RADULPHE HIGDEN ou HIKEDEN, moine Benedictin de Chester en Angleterre, est auteur d'un grand ouvrage historique, intitulé, *le polychronique depuis la creation du monde jusqu'à l'an* 1357. qui a été traduit en anglois l'an 1397. par Jean de Trevisi, & continué en latin par Jean Malarne, moine de Winchester, qui a aussi composé un traité des visions vers l'an 1342. Il y a quantité de manuscrits de l'original du *Polychronique* dans les bibliotheques d'Angleterre, & la version a été imprimée l'an 1482. en Angleterre, avec une continuation jusqu'à l'an 1460. Il avoit encore composé des distinctions sur la theologie: le miroir des curez; un commentaire sur Job & sur le cantique des cantiques; & des sermons. Il est mort l'an 1363. ayant 64. ans de profession monastique. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XIV. siecle.*

RAOUL DE BEAUVAIS, ancien poëte François vers l'an 1250. composa divers ouvrages, aussi-bien que RAOUL de Ferrieres de Normandie, qui vivoit en même-tems que lui. RAOUL de Gassin, gentilhomme Provençal, & poëte, florissoit en 1230.

RAOUX (N.) operateur de Cauvisson, gros bourg dans le bas Languedoc, s'acquit quelque reputation vers le milieu du XVII. siecle, par sa nouvelle methode de tailler la pierre, ayant porté plus loin que ceux qui l'avoient precedé l'usage du petit appareil, qu'il pratiquoit sur les personnes âgées de même que sur les enfans. Voici comment il s'y prenoit. Il faisoit situer le malade comme on fait pour le petit appareil, sur les genoux d'un valet fort & vigoureux; puis il introduisoit le doigt indice avec celui du milieu dans le fondement, & poussant le cou de la vessie avec le pouce vers la cuisse gauche, il faisoit de la main droite son incision, avec son bistouri au perinée, dans l'endroit ordinaire, un peu à gauche, & ouvroit le cou avec les tegumens qui se trouvoient alors dessus, & en même-tems poussant la pierre avec ses doigts qui étoient dans le fondement, & la dégageant avec l'indice de la main droite, il la faisoit sortir dehors. Ensuite cessant de tenir le cou de la vessie en sujettion du côté gauche, ce cou reprenoit de lui-même sa place naturelle; & il se trouvoit que la playe de la vessie ne répondoit plus à la playe des tegumens, mais en étoit couverte; & le malade ne rendoit plus son urine par la playe, qui se refermoit très-facilement. Il se rendit à Bourdeaux en 1663. & y tailla quatre-vingt-deux personnes, de tous âges & des deux sexes. Mais entre ces personnes y en ayant quelques-unes qu'il n'avoit fait que semblant de tailler, & qui continuoient de sentir des douleurs & de se plaindre comme auparavant; & Raoux s'appercevant que tout le monde commençoit à en murmurer, il prit le parti de quitter Bourdeaux, ce qu'il executa le 12. du mois de Novembre, après y avoir gagné plus de douze mille livres. L'année suivante il alla à Paris. Il y fit plusieurs cures; mais un chirurgien nommé *Jerôme Collot*, vit que Raoux, qui tailloit un vieillard, supposoit une pierre en la place de celle du patient, qu'il n'avoit point tirée, le declara sur le champ, & soûtint que le malade n'avoit point été taillé. Les douleurs le reprirent en effet, Collot le tailla, & lui tira plusieurs pierres. Raoux bien conseillé s'enfuit, & le 24. d'Août 1664. il remonta par eau à Auxerre, pour se rendre, disoit-il, à Nîmes, où il avoit sa famille. On lui rend ce témoignage, qu'il étoit très-bon artiste quant à la main: mais on pretend qu'il étoit ignorant dans l'anatomie, & dans toutes les autres parties de la chirurgie. S'il y a quelque envie mêlée dans ce jugement, ou s'il est tout-à-fait sincere, ce n'est pas à nous à en decider. * Jean Meri, *observations sur la maniere de tailler dans les deux sexes*, &c.

RAPALLO ou RAPELLO, ville, *voyez* RAPOLLA.

RAPALLO, ville & golfe d'Italie, en la côte de Genes.

RAPARIUS (Ange) natif de Cremone dans le Milanez, composa dans le XVII. siecle quelques ouvrages en prose & en vers latins, qu'il laissa au P. François de Neri, Capucin, fameux predicateur à Rome. Il étoit sçavant & pieux; mais il se laissa gâter l'esprit par les scrupules. Dans un livre qu'il a fait de *falsa pœnitentia*, il semble vouloir prouver, que l'on ne fait presque jamais une bonne penitence. D'ailleurs il se confessoit avec douleur, de n'avoir pas constamment satisfait au commandement de l'église, d'entendre la messe, parce qu'il doutoit de l'intention & des dispositions du prêtre, qui n'étoit peut-être pas en état de pouvoir celebrer validement. Passant devant la boutique de quelque banquier, il s'imaginoit avoir derobé de l'argent, & soûtenoit que cela étoit vrai, lorsqu'on vouloit le desabuser; mais si on lui demandoit la restitution, il revenoit aussi-tôt en son bon sens, & protestoit qu'il étoit innocent. On a vû dans sa conduite de semblables égaremens d'esprit. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. altera.*

RAPERSCHWYL, c'est une belle ville de la Suisse. Elle est fortifiée, défendue par une château, & située sur le lac de Zurich, à cinq ou six lieues de la ville de ce nom, vers le sud-est. Cette ville, où l'on passe le lac sur un pont de bois de dix-huit cens cinquante pas de long, a eu autrefois ses comtes particuliers. La maison d'Autriche la posseda aussi; mais l'an 1458. quelques cantons Suisses s'en emparerent. Elle a depuis joui de ses anciens privileges sous leur protection. * *Dict. Angl.* Mati, *dict.*

RAPHAEL, signifie en hebreu *Remede de Dieu*; c'est le nom que l'écriture donne à cet archange, qui fut envoyé du ciel pour la conduite du fils de Tobie, au voyage qu'il fit, par le commandement de son pere. Après avoir conclu le mariage du jeune Tobie, & avoir redonné la vûe à son pere, il declara qu'il étoit l'ange de Dieu, & l'un des sept qui étoient toûjours presens devant le Seigneur, & disparut, comme il est amplement rapporté *au livre de Tobie.*

RAPHAEL, rabbin de Nursie, fils de *Gabriel*, a écrit un livre de spiritualité, divisé en trois parties; la premiere, sur le fondement de la loi; la seconde, des œuvres de misericorde; la troisiéme, des bonnes œuvres. Cet ouvrage a été imprimé à Venise en 1579. * Bartolocci, *biblioth. rabbin.* M. Du Pin, *hist. des Juifs depuis J. C. jusqu'à present.*

RAPHAEL (J...) Provençal, religieux de l'ordre de saint Dominique, vivoit dans le XV. siecle. Il dit de lui-même qu'il fut employé plusieurs années par René roi de Sicile, qui mourut en 1480. & qu'il eut le bonheur ensuite de plaire à Louis XII. qui ne commença à regner qu'en 1498. C'est à ce monarque qu'il dedia *la vie de monseigneur Saint Aulzias* (Elzear) *de Sabran* qu'il avoit composée à la priere de Pierre de Sabran seigneur de Baudinart. Il y a un exemplaire de cette vie qui est très-exact, à la bibliotheque du roi, & l'on y trouve tout ce qu'on vient de dire de Raphaël.

RAPHAEL D'AREZZO, étoit fils d'un paysan, qui lui faisoit garder des oyes. Il se deroba de son pere & s'en alla à Rome, où il se laissa aller au mouvement du genie

genie extraordinaire qu'il avoit pour la peinture ; & s'étant mis sous la discipline de Frederic Zucere, peintre fameux, où il ne fut qu'un an, il y fit un si merveilleux progrès, qu'il étoit presque égal à son maître. Il a fait plusieurs belles choses dans le Vatican, à sainte Marie Majeure, & en d'autres lieux de Rome. Il étoit beau & bien fait, & l'on dit, qu'étant devenu amoureux d'une jeune fille, sa passion fut si violente, qu'il en mourut. Il avoit un camarade nommé *Paris*, qui l'aidoit dans ses ouvrages. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

RAPHAEL D'URBIN, dont le nom propre étoit SANZIO, nâquit à Urbin le jour du Vendredi saint, en 1483. Son pere étoit un peintre fort mediocre, & son maître fut Pierre Perugin. Comme il avoit l'esprit excellent, il connut que la perfection de la peinture n'étoit pas bornée à la capacité du Perugin ; & pour chercher ailleurs les moyens de s'avancer, il alla à Sienne, où le Pinturrichio son ami le mena pour faire les cartons des tableaux de la bibliotheque. A peine en avoit-il fait quelques-uns, que sur le bruit des ouvrages que Leonard de Vinci & Michel Ange faisoient à Florence, il s'y transporta pour en profiter. Dès qu'il eut consideré la maniere de ces deux grands hommes, il prit la resolution de changer celle qu'il avoit contractée chez son maître, & retourna à Perouse, où il trouva beaucoup d'occasions d'exercer son pinceau. L'idée qu'il avoit conservée des ouvrages de Leonard de Vinci, lui fit faire une seconde fois le voyage de Florence ; mais après y avoir travaillé quelque-tems à fortifier sa maniere, il alla à Rome, où Bramante son parent, qui avoit préparé l'esprit du pape sur le merite de Raphaël, lui procura l'ouvrage de peinture qu'on devoit faire au Vatican. Raphaël commença par le tableau qu'on appelle l'*école d'Athénes*, puis peignit la dispute du saint sacrement, & les autres qui sont dans la chambre de la signature. Les soins qu'il y prit sont incroyables : aussi ne furent-ils pas infructueux ; car la reputation de ces ouvrages porta le nom de Raphaël par tout le monde. Il forma la delicatesse de son goût sur les statues & sur les bas reliefs antiques, qu'il dessigna longtems avec une extrême application, & il joignit à cette delicatesse une grandeur de maniere que la vûe de la chapelle de Michel Ange lui inspira tout d'un coup. Ce fut Bramante son ami qui l'y fit entrer, contre la défense generale que lui en avoit fait Michel Ange, lorsqu'il lui en confia la clef. Outre les peines que Raphaël se donnoit en travaillant d'après les sculptures, il entretenoit des gens qui lui dessinoient dans l'Italie & dans la Grece tout ce qu'ils pouvoient découvrir des ouvrages antiques, dont il profitoit selon l'occasion. Après la mort de Bramante, il fut chargé de continuer la basilique de saint Pierre. On remarque qu'il n'a laissé que peu ou point du tout d'ouvrages imparfaits, & qu'il finissoit extrêmement ses tableaux, quoique très-promptement. Il se donnoit tous les soins possibles pour les reduire dans un état qu'il n'eût rien à se reprocher ; & c'est pour cela qu'on voit de lui un crayon de petites parties, comme des mains, des pieds, des morceaux de draperies, qu'il dessinoit trois ou quatre fois pour un même sujet, afin de prendre ce qui lui en sembleroit de meilleur. Quoiqu'il ait été fort laborieux, on voit fort peu de tableaux faits de sa propre main. Il s'occupoit plus ordinairement à dessiner, pour ne point laisser inutile le grand nombre d'eleves qui ont executé ses desseins en plusieurs endroits, principalement dans les loges & dans les appartemens du Vatican, dans l'église de Notre-Dame de la Paix, & dans le palais Chigi, à la reserve de la Galatée & d'un seul angle, où sont les trois déesses, qu'il a peints lui même. Son temperament doux le fit aimer de tout le monde, & principalement des papes de son tems. Le cardinal de sainte Bibiane lui offrit sa niece en mariage, & Raphaël s'étoit engagé de l'épouser ; mais dans l'attente du chapeau de cardinal que Leon X lui avoit fait esperer, il differoit toujours l'exécution de sa parole. La passion qu'il avoit pour les femmes le fit perir à la fleur de son âge ; car un jour qu'il s'y étoit excessivement abandonné, il se trouva surpris d'une fievre ardente. Les medecins, ausquels il avoit celé la cause de son mal, l'ayant traité comme d'une pleuresie, acheverent d'éteindre les restes de chaleur qui étoient dans un corps déja épuisé. Sa mort arriva le même jour que sa naissance, le Vendredi saint de l'année 1520. en la 37. de son âge. Le cardinal Bembo fit son epitaphe, qu'on lit dans l'église de la Rotonde, où il fut enterré. Ses disciples furent Jules Romain, Jean François Penni, surnommé *il Fattore*, Pelegrin de Modene, Perrin del Vague, Polydore de Caravage, Mathurin Barthelemi da Bagna Cavallo, Timothée da Urbino, Vincent da San Geminiano, Jean d'Udine, & autres. Quelques Flamands fort habiles ont aussi été ses disciples, & l'ont aidé dans l'execution de ses grands ouvrages ; comme Bernard van Orlai, de Bruxelles ; Michel Coxis, de Malines, & autres qui étant retournez en leurs païs, eurent soin de l'execution de ses desseins de tapisseries. Outre ses éleves, il y avoit une grande quantité de jeunes étudians & d'amateurs, qui frequentoient sa maison, & qui l'accompagnoient souvent à la promenade. Michel-Ange l'ayant un jour rencontré, accompagné de cette sorte, lui dit en passant, qu'*il marchoit suivi comme un prevôt : Et vous*, lui répondit Raphaël, *vous marchez tout seul comme le bourreau.* Il y eut toujours beaucoup de jalousie entre ces deux grands peintres, comme il arrive d'ordinaire entre les personnes de la même profession, lorsque leurs sentimens ne sont point reglez par la modestie. * Vasari, *histoire des peintres.* Felibien, *entret. des peintres, p. I.*

RAPHAEL VOLATERRAN, que quelques-uns nomment MAFFEI, qui est son nom de famille, ainsi nommé, parce qu'il étoit de Volterre, ville de Toscane, composa des commentaires, qu'il appelle *Urbani* ou *de ville*, parce qu'il les composa dans la ville de Rome ; *urbani, quia in urbe conscripti.* Cet ouvrage, qu'il dedia au pape Jules II. contient XXXVIII. livres, & est divisé en trois parties. La premiere comprend la geographie ancienne ; la seconde parle des hommes illustres, & est intitulée *anthropologia* : & la troisiéme est de philologie, ou des principes des arts. Il composa quelques autres ouvrages, & mourut le 23. Janvier 1521. âgé de 70. ans, 11. mois & 8. jours, à Volterre. Il fut enterré dans l'église de saint-Lin, où on voit son épitaphe. * Paul Jove, *in elog. c.* 118.

RAPHANE, ville de Medie, sur les frontieres de la Parthie. * Pline. Baudrand.

RAPHANE'E ou RAPHANE', *Raphanea*, ville de la Cœlesyrie, dans le patriarchat d'Antioche, ruinée presentement, & qui étoit épiscopale. * Baudrand. De Comanville, *tables geogr. &c.*

RAPHEI, bourg de la Grece, sur la côte orientale de la Livadie, à quinze lieues de la ville d'Athenes ; il a un petit port, appellé anciennement *Panormus Portus.* * Mati, *dict.*

RAPHELENGIUS (François) professeur de la langue hebraïque dans l'université de Leiden, étoit de Lanoi près de Lille, où il nâquit le 27. Fevrier de l'an 1539. Il étudia à Gand, & fut obligé par sa mere, qui étoit restée veuve, de se faire marchand. On l'envoya dans cette vûe à Nuremberg ; mais comme il n'avoit d'inclination que pour l'étude, on fut obligé de l'y remettre, & ce fut avec succez. Il apprit l'hebreu & le grec à Paris, & enseigna depuis ces langues en Angleterre. A son retour dans les Pays-Bas, il épousa en 1565. à Anvers *Marguerite*, fille aînée de *Christophle* Plantin, imprimeur celebre. Raphelengius le servit pour la correction de ses livres, qu'il enrichissoit de notes & de prefaces, & travailla sur-tout à la bible royale, qu'on imprima pour lors en 1571. par ordre de Philippe II. roi d'Espagne. Depuis il alla s'établir l'an 1585. à Leiden, où Plantin avoit une imprimerie, & il y travailla avec son assiduité ordinaire. Il merita par son érudition la chaire de professeur en langue hebraïque & arabe dans la ville de Leyde. Le chagrin d'avoir perdu sa femme, joint à une paralysie, lui fit pendant trois ans souhaiter la mort. Elle arriva enfin le 20. Juillet en l'année 1597. en la 58. de son âge. On a de lui divers ouvrages : *variæ lectiones & emendationes in chaldaïcam bibliorum paraphrasin. Grammatica hebræa. Dictionarium chaldaïcum. Lexicum arabicum, &c.* Un de ses fils, de même nom que lui, a aussi publié des notes sur les tragedies de Seneque * Meursius, *Ath. Batav.* Valere André, *bibl. Belg.* Bayle, *dict. critiq.*

RAPHIA, ville de la Palestine, près de celle de Gaza. * Strabon. Baudrand.

RAPHIDIM, certain lieu du desert de l'Arabie, proche du mont Oreb. Les Israëlites sortans du desert, y firent leur dixiéme station ou demeure : manquans d'eau, ils murmurerent contre Moyse, qui en fit sortir miraculeusement d'un rocher. Josué défit en ce lieu les Amalecites. * *Exod.* 17. & 19. *Nomb.* 33.

RAPHON, ville de la Palestine dans le pays de Galaad, qui appartenoit à la tribu de Gad. Ce fut là où Judas *Machabée* défit l'armée de Timothée. * I. *Machab.* V. 35.

RAPIN (Nicolas) poëte François, étoit de Fontenaile-Comte en Poitou, où il fut pourvû de la charge de vice-sénéchal, qu'il exerça avec beaucoup de soin. Achilles de Harlai, depuis premier president au parlement de Paris, etant allé tenir les grands-jours à Poitiers, y vit Rapin, & l'attira à Paris, où le roi Henri III. l'ayant connu, lui donna la charge de prevôt des maréchaux. Rapin le servit avec fidelité, malgré toutes les sollicitations des Ligueurs, & continua ses services sous le regne de Henri IV. mais son grand âge l'obligea de se retirer à Fontenai-le-Comte, où il avoit fait bâtir une jolie maison, dans un des fauxbourgs. L'agreable souvenir qu'il conservoit de tant d'amis illustres qu'il avoit à Paris, lui fit souhaiter de les voir encore une fois avant que de mourir. Il se mit en chemin pour cela, quoiqu'en hiver, & étant tombé malade à Poitiers, il y mourut le 13. Fevrier 1609. Il a composé des vers françois & latins, & laissa en mourant le soin de faire imprimer ses poësies, à M. Gilot, conseiller au parlement, & à M. de Sainte-Marthe. On trouve une bonne partie de ses vers latins au troisiéme tome des délices des poëtes Latins de France. On a estimé particulierement ses épigrammes, à cause de leur sel, & du tour aisé qu'il leur a donné. Rapin voulut aussi se donner à la poësie françoise, & y introduire un nouvel usage, qui n'a pû s'établir. Negligeant la rime, il entreprit de faire des vers comme les anciens Grecs & Romains, sur la mesure de leurs pieds ; mais on s'est contenté de louer ses efforts, & la bonne volonté qu'il a eue de faire honneur à sa patrie. Parmi ses vers françois, on a estimé *les plaisirs du gentilhomme champêtre*, qui parurent en 1683. & ce qu'il fit l'année precedente à l'occasion de la fameuse *Puce*, que l'on trouva sur la fille de madame des Roches, & qui fournit la matiere à tant de vers des meilleurs poëtes de tems-là. Dominicus Baudius, Nicolas Bourbon, Nicolas Richelet, Guillaume Critton, Bonnefons, Mainard, & divers autres, ont consacré des éloges funebres à sa memoire. Il avoit lui-même fait cette épitaphe, qu'on voit sur son tombeau.

Tandem Rapinus hic quiescit ille, qui
Numquam quievit, ut quies esset bonis.
Impune nunc grassentur & fur & latro;
Musa ad sepulchrum Gallica & Latina gemant.

Il est un de ceux qui ont travaillé à la fameuse satire Menippée du Catholicon d'Espagne ; c'est lui qui a fait la harangue du recteur Rose, & M. de Segrais lui attribue tous les vers de cette piece, dont d'autres font honneur à Passerat. Toutes les œuvres latines & françoises de Rapin ont été imprimées *in* 4°. à Paris en 1610. * La Croix du Maine, *bibliotheque françoise*. Sainte-Marthe, *in elog. &c.* Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes Latins modernes*. Baillet, *diction. crit.* Le Long, *biblioth. hist. de France*.

RAPIN (René) Jesuite, né à Tours en 1621. entra dans la compagnie l'an 1639. & enseigna pendant neuf ans les belles lettres, dont il avoit fait une étude particuliere. Il avoit d'excellentes qualitez, un genie heureux, un très-bon sens, une probité exacte, & un cœur droit & sincere. Il étoit naturellement honnête, & il s'étoit encore poli dans le commerce des grands, qui l'ont honoré de leur amitié, & auprès desquels ses superieurs l'ont attaché plusieurs fois. D'ailleurs, il étoit extrémement officieux, & étoit consideré par les gens du monde comme un parfait homme d'honneur, pendant que les gens de lettres le consideroient comme un des plus beaux esprits de notre siecle. Ce pere a excellé dans la poësie latine, & par les ouvrages que nous avons de lui en ce genre, il a rendu son nom celebre par toute l'Europe. Les sçavans ont admiré entr'autres son poëme des *Jardins*, & l'ont jugé un chef-d'œuvre, digne du siecle d'Auguste. Ses autres poësies ne lui ont pas fait moins d'honneur. Son érudition paroît dans ses *reflexions sur l'éloquence, sur la poësie, sur l'histoire & sur la philosophie* ; & dans les *Comparaisons de Virgile & d'Homere, de Demosthene & de Ciceron, de Platon & d'Aristote, de Thucidide & de Tite-Live.* Outre ces ouvrages, il a composé trois petits livres de pieté ; sçavoir, *la foi des derniers siecles, la vie des predestinés*, & un troisiéme de même espece, qui ont été recueillis avec ses autres ouvrages en prose, & son poëme *des Jardins* en 3. vol. *in* 12. en 1709. Il a voulu aussi se mêler de controverse, & il est auteur d'une lettre latine au cardinal Cibo, sur l'affaire de la Regale qui parut en 1680. à Paris. Quelques critiques trouvent que son stile est quelquefois un peu trop affecté, & qu'il n'avoit pas toute l'érudition requise pour connoître à fonds les beautez & les défauts des auteurs anciens, dont il nous a donné le parallele ; mais ces critiques n'ont pas eu autant de jugement que lui. Il mourut à Paris le 27. Octobre 1687. * *Mem. du tems.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes modernes.* Bayle, *dict. crit.*

RAPINE (Claude) religieux Celestin, profès en 1440. natif du diocese d'Auxerre, & conventuel de Paris, fut envoyé en Italie pour travailler à la reforme de quelques monasteres de l'ordre. Après s'être acquitté dignement de cette commission, il fut choisi par le chapitre general pour corriger les constitutions de cette religion, suivant les ordonnances des chapitres precedens. Ce religieux mourut en 1493. & laissa plusieurs ouvrages sçavans pour son tems, entr'autres, un traité *de studiis philosophiæ & theologiæ* ; un autre, *de contractibus pensionariis vel censualibus* ; un autre, *de his quæ mundo mirabiliter eveniunt, &c.* Sa famille établie dans le Nivernois, a produit d'autres hommes de merite : Charles RAPINE, seigneur de Foucheraine, qui assista aux états generaux tenus à Paris en 1614. & en fit un recit general, auquel il joignit diverses pieces, qu'on imprima en 1651. à Paris : autre Charles RAPINE, qui publia en 1636. à Paris les annales ecclesiastiques de Châlons en Champagne jusqu'à cette année, & quelques autres. * *Hist. des Celestins, ms. in bibliot. Paris.*

RAPO, RAPOE : c'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village avec évêché suffragant d'Armagh. Il est dans l'Ultonie en Irlande, à cinq ou six lieues de Londonderri, vers le sud ouest. * Mati, *diction.*

RAPOLLA, petite ville episcopale, avec titre de duché, dans la Basilicate, province du royaume de Naples, à cinq lieues de Cirenza, dont son évêché est suffragant. Le 8. Septembre 1694. un tremblement de terre abattit à Rapolla une centaine de maisons, & en ébranla un grand nombre d'autres. * Mati, *dict.*

RAPOLSTEIN, RIBAUPIERRE, petite ville de la haute Alsace, située à trois lieues de Colmar, vers le nord. Rapolstein est capitale d'une grande seigneurie, qui consiste en sept bailliages, où l'on voit saint Bilt, Rapolswhir, Kintsheim, Amerswir, Gemer, Sultzbach, sainte Marie aux Mines, & Zellenberg.

RAPPOLT (Frederic) de Reichenbach, theologien Lutherien, nâquit en 1615. & mourut en 1677. Il enseigna premierement la logique, & ensuite la theologie à Leipsic. Il a laissé un commentaire sur les satires d'Horace, & a fait des observations sur les épitres de saint Paul aux Colossiens & à Tite. * Konig, *bibliot.*

RASARIO (Jean-Baptiste) philosophe & medecin, sorti d'une famille noble de Valdugia, ville du Novarois en Italie, fit ses premieres études à Milan, & se fit connoître par son esprit de Philippe II. roi d'Espagne. Il fut depuis appellé à Venise, où pendant vingt-deux ans il enseigna la rhetorique, dans laquelle il excelloit. Ce fut alors qu'il traduisit Galien, & quelques interpretes Grecs d'Aristote. Philippe II. roi d'Espagne voulut l'attirer dans l'université de Coïmbre, avec des appointemens considerables ; mais s'etant excusé sur son âge, qui ne lui permettoit pas de faire un si long voyage, il consentit d'aller à Pavie, dans le duché de Milan, où pendant quatre ans il enseigna la rhetorique avec la

meme reputation qu'il l'avoit enseignée à Venise ; après quoi il mourut d'une fiévre maligne l'an 1578. âgé de plus de 60. ans, Quoiqu'il eût passé toute sa vie dans le celibat, il ne fut jamais soupçonné d'incontinence ; & il sembloit n'être né que pour faire du bien à toutes sortes de personnes. Il étoit lié d'amitié avec Sigonius, Manuce, Muret, Ferrari ; & étoit de l'académie de Padoue, nommée *Degli Affidati*, où il avoit pris le nom d'*Euthimo*. Nous avons de lui, *oratio de victoria Christianorum ad Echinadas*, & les traductions suivantes; *Georgii Pachymeri epitome in universam differendi artem* ; *Oribasii Sardi opera & medicinæ compendium* ; *Xenocratis de alimento libellus* ; *Philoponi in physicorum Aristotelis libros 4. explanatio*. On dit qu'il y a encore beaucoup de ses ouvrages dans la bibliotheque du cardinal Borromée. * Thuani, *hist.* Luc Contile.

RASCHED BEN MOSTARSCHED : c'est *Rasched Billah*, XXX. calife de la maison des Abbassides, qui succeda à son pere l'an 529. de l'hegire. Pour avoir voulu se dispenser de payer à Massoud sultan de la premiere dynastie des Selgiucides une somme que son pere lui avoit promise, & secouer le joug de ce sultan, il se vit assiegé dans Bagdet, & obligé de s'enfuir secretement, de peur d'être pris. Mais sa condition n'en fut pas meilleure ; puisqu'il fut tué par des assassins après un peu plus d'un an de regne. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

RASCHI, *voyez* JARCHI.

RASCIE, est le nouveau nom du pays où sont les sources de la Tara, de la Pina, de l'Hibar, & de la Rasca, qui lui a donné son nom, entre le Drin & la Morava. Ce pays avec la Bosnie étoit appellé Surbie ou pays des Sorabes : il n'est connu sous le nom de Rascie que depuis que les rois de Dalmatie en eurent fait une province, dont le gouverneur fut appellé ban ou duc. On ne sçait rien en particulier de la Rascie jusques vers l'an 850. *Tycomil*, gendre du roi Ciaslas, en étoit ban alors, & son fils qui lui succeda, fut chassé par le roi Paulimir, à qui il refusoit de se soûmettre : mais après la mort de ce roi, la posterité de Tycomil tint la Rascie sous la dépendance des rois de Servie. Il y a bien de l'apparence que ce n'étoit plus ces seigneurs, mais des princes de Servie qui gouvernoient la Rascie en 971. On dit que cette année Jean Zimisces étant maître de la Bulgarie, le ban de Rascie, qui dépendoit de ce royaume, fut contraint d'abandonner son état avec ses deux fils Pigna & Radigrade ; & que Predemir, l'un des princes de Dalmatie, ayant épousé sa fille Prechuale, le rétablit, après être convenu avec lui que la Rascie seroit feudataire de son royaume. Or il est très-probable que c'est dans ce tems-ci que les rois de la Dalmatie meridionale furent appellez rois de Servie ; & ils n'ont pû prendre ce titre que parce que quelques princes de Servie leur a transmis ses droits à cette couronne ; car ils ne posséderent rien dans la Servie que dans le treiziéme siecle, où ayant perdu son ancien nom, elle s'appelloit Bulgarie. La Rascie fut gouvernée par ses bans dans la dépendance de ces rois de Servie jusqu'à l'an 1020. Le ban ou grand jupan d'alors s'appelloit *Gliutomir* : celui qui lui succeda, soûmis aux empereurs de Constantinople, fut même obligé de les servir contre Dobroslas son roi legitime, qui venoit de rentrer dans une partie de ses états, & qui les reconquit tous après avoir battu les Grecs en plusieurs rencontres. Michel, fils & successeur de Dobroslas, donna la Rascie à *Priaslas* l'un de ses fils ; mais Bodin frere de Priaslas en disposa autrement. Il fit vers l'an 1080. deux jupanies de la Rascie, donna l'une à *Volcan*, l'autre à un seigneur nommé *Maur*, & ne se reserva que l'hommage & les devoirs de vasselage. Ce Volcan eut beaucoup de part aux troubles qui penserent détruire le royaume de Servie ; mais on ne voit pas que sa posterité ni celle de Maur ayent conservé la proprieté des jupanies qui leur avoient été accordées. Ces troubles, qui n'étoient causez que par la multitude des princes de la maison royale, en ont pû être cause. *Draghille* l'un de ces princes étoit ban de Rascie vers 1130. *Vladimir*, frere de Rodoslas le dernier roi de cette race, vers l'an 1155. Celui-ci fut dépouillé entierement, vers 1170. par Néeman, de la seconde race des rois, sous qui Prestine, la principale ville de la Rascie, devint la capitale de tout le royaume de Servie. Maur Orbino ajoûte que Simeon, fils de Néeman, prit dans ses titres celui de roi de Rascie. On ne dit plus rien ensuite de particulier touchant ce pays jusqu'au regne d'Etienne Dusceen : ce roi, qui se fit appeller empereur, s'étant plû à élever deux freres nommez *Vucascin* & *Ugliesca* leur confia le gouvernement de tous les pays entre le Danube & la ville de Pheres, où la Rascie fut comprise. Urose son fils allant encore plus loin, donna à Vucascin le titre de crale ou roi. La grandeur imprevûe des deux freres ayant irrité tous les seigneurs, on ne vit plus que des cabales, qui les ayant brouillez avec le roi, produisirent un effet contraire à celui qu'on esperoit. Vucasin, dont on croyoit se défaire sans beaucoup de peine, battit les troupes du roi, le prit ; & pour n'avoir plus rien à craindre de lui, le fit mourir l'an 1368. de J. C. Il ne jouit pas long-tems du fruit de ce crime ; victorieux des Turcs, il s'en laissa surprendre, & il perit avec son frere le 26. Septembre de l'an 1371. *Lazare*, despote de Servie, le plus ardent de ses ennemis, s'empara de la Rascie après sa mort, & la conserva jusqu'à l'an 1389. combattant contre les Turcs, il fut fait prisonnier, & égorgé dans la tente du sultan Amurath, qui venoit d'être tué. Les Infideles firent un grand carnage des Chrétiens, & la Rascie a toûjours fait depuis une portion de leur empire sous le Belierbegliez de..... * Le prêtre de Diocleé, *histoire de la Dalmatie.* Ducange, *familles Byzant.*

RAS DE BLAQUET ou D'ALDERNAI, en latin *Ebodia Fretum.* C'est un petit détroit de la mer de Bretagne. Il est entre l'isle d'Aldernai & le cap de la Hogue en Normandie. * Mati, *diction.*

RASEN, bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Lincoln, qu'on appelle *Walhcroft*, ainsi nommé pour le distinguer de trois autres *Rasens* de la même contrée, qui n'ont pas le privilege d'être appellez *ville avec marche*, comme parlent les Anglois. * *Diction. Anglois.*

RASGI, princes de l'Inde, ou seigneurs de la cour du grand Mogol.

RASIS ou RHAZES, nommé *Almansor* ou *Abubecre Arazi*, fils de *Zacharie* medecin, né dans l'Arabie, vivoit dans le X. siecle vers l'an 950. Selon quelques auteurs, il florissoit cent ans plûtôt, & vécut 120. ans, dont il en employa 80. à la pratique de la medecine. Il avoit été élevé dans la Mauritanie ; & c'est pour cette raison qu'il est nommé diversement Arabe & Maure. Il laissa plusieurs écrits de medecine ; entr'autres un qui étoit nommé *Continens*, où il comprend tout ce qu'il a dit dans les autres. On a aussi de lui une histoire d'Espagne, qu'il composa pour faire plaisir à l'Emir-Balharabi. Ses livres traduits en latin furent imprimez à Bâle en 1544. & avoient déja été publiez plusieurs fois à Venise. * Paschalis Gallus, *in biblioth. medic.* Castellan, *in vitis medic.* Aubert Le Mire, *in auctar. de script. eccl. c.* 288. Vander Linden, *renovatus à Merchlino.*

RASLAPHE, ancienne petite ville de Syrie. Elle est archiepiscopale, & située près de l'Euphrate, vers les confins de l'Arabie deserte, * Mati, *diction.*

RASOCALMO ou MARTELLO, anciennement *Phalacrium, Falacrium*, cap de la vallée de Demona en Sicile. Il est sur la côte septentrionale, près du bourg de Rasocalmo, au couchant du cap de Faro, & au nord de la ville de Messine. * Mati, *diction.*

RASPONI (Cesar) cardinal, natif de Ravenne ; après avoir été referendaire en l'une & l'autre signature, fut secretaire de la consulte, & nommé cardinal *in petto* par le pape Alexandre VII. le 14. Janvier 1664. qui le declara le 15. Fevrier 1666. Il eut le titre de S. Jean Porte-Latine, fut legat d'Urbin en 1668. & mourut à Rome le 21. Novembre 1675. en sa 61. année.

RASPOUTES ou RASBOUTES, sorte de Benjans, qui suivent, à peu de chose près, les sentimens de la secte de Samarath. Ils croyent la metempsycose ; mais ils disent que les ames des hommes passent en des oiseaux, qui avertissent ensuite leurs amis du bien & du mal qui leur doit arriver. C'est pourquoi ils sont fort superstitieux dans l'observation du chant & du vol des oiseaux. Les veuves se jettent dans le bucher de leurs maris ; si ce

n'eſt qu'en contractant le mariage, il ait été convenu qu'elles n'y pourroient être forcées. On leur a donné le nom de Raſpoutes, qui ſignifie *hommes courageux*, parce qu'ils ſont hardis, & qu'ils aiment la guerre; ce qui eſt contraire à l'inclination des autres Benjans. Le grand Mogol & les autres princes des Indes ſe ſervent de ces Raſpoutes dans leurs armées, parce qu'ils mépriſent les dangers & la mort. Ils n'ont preſque de compaſſion que pour les oiſeaux, qu'ils ont ſoin de nourrir; parce qu'ils eſperent qu'un jour, quand leurs ames ſeront dans ces ſortes d'animaux, on aura la même charité pour eux. Ils marient leurs enfans fort jeunes, de même que les autres Benjans. * Mandeſlo, *tome* 2. d'Olearius.

RASSAN (Barbier) amiral Portugais, renegat, commandoit la flotte des Algeriens pour la défenſe du fort de la Goulete. Il fut tué dans le combat âgé de 105. ans, défendant ſon vaiſſeau contre le duc de Beaufort qui l'attaqua en 1665. * *Memoires du tems.*

RASSICOD (Etienne) nâquit à la Ferté ſous Jouarre en Brie, dès l'âge de ſix à ſept ans, il perdit ſon pere. Il apprit les premiers principes de la langue latine chez des religieux de ce pays-là, qui voyant en lui d'heureuſes diſpoſitions pour les ſciences & pour la pieté, cultivoient cette jeune plante comme devant la tranſplanter un jour dans leur propre fonds. Il entroit dans leurs vûes & répondoit à leurs ſoins avec une extrême docilité; ils l'aimoient tendrement. Mais dans la ſuite remarquant quelle étoit la delicateſſe de ſa complexion, ils lui donnerent le ſage conſeil de choiſir un état qui ne fût pas au-deſſus de ſes forces, comme l'étoit celui de leur obſervance. On l'envoya à Paris, continuant ſes études au college du Pleſſis, il y prit pour les lettres ce goût qui eſt le plus grand avantage dont on puiſſe être redevable à ſes maîtres après l'amour de la vertu. Sorti du college, il redoubla ſon application; & pendant pluſieurs années il ſe donna tout entier à l'étude des poëtes & des hiſtoriens les plus excellens, Grecs, Latins & François. C'étoit là ſa paſſion unique; & dans la plus grande ardeur de la jeuneſſe on ne peut jamais lui reprocher d'intemperance qu'en ce genre.

M. de Caumartin, alors maître des requêtes, depuis intendant en Champagne, avoit le même goût pour les belles lettres, & raſſembloit auprès de ſa perſonne tous ceux en qui il le trouvoit. Ce fut par là qu'il conçut de l'eſtime pour M. Raſſicod: il ſe l'attacha, & l'honora d'une affection & d'une confiance qui ne finit qu'avec la vie de cet illuſtre magiſtrat. M. de Caumartin ſon fils, depuis conſeiller d'état, & intendant des finances, commençant à étudier, le jeune Raſſicod, quoique plus âgé, lui fut donné pour compagnon d'étude, afin d'exciter en lui cette ardeur que l'exemple communique bien plus aiſément que tous les diſcours. L'habitude d'accompagner M. de Caumartin conduiſit. M. Raſſicod à l'étude du droit, & il fut reçu au ſerment d'avocat le ſeptiéme Mai 1674. Alors les études, qui avoient été ſon unique occupation, devinrent ſes amuſemens; & ce fonds de litterature, dont il avoit fait proviſion, lui facilita beaucoup l'intelligence des loix & des Coutumes. Grand amateur des textes, il les méditoit aſſidument, ainſi qu'il paroît par une infinité d'apoſtilles & de notes très-judicieuſes qu'il a laiſſées; à l'égard des commentateurs, il ſçavoit diſtinguer quel étoit le degré de merite de chacun, & y recourir lorſqu'ils lui étoient neceſſaires.

Quatre conſeillers d'état; ſçavoir M. de Caumartin, M. Bignon, M. le Peletier & M. de Beſons, voulans rendre leurs converſations auſſi utiles qu'elles étoient agréables, formerent le deſſein de faire des conferences ſur des matieres eccleſiaſtiques, & choiſirent le concile de Trente pour en être le ſujet. Il fut invité à ces conferences: il ſe chargea de les rediger. Il le fit avec beaucoup d'ordre & de netteté, & en forma un écrit qui pendant un grand nombre d'années demeura dans le cabinet de ces quatre magiſtrats, chacun d'eux s'étant fait une religion de n'en donner aucune copie, mais par leur mort le manuſcrit étant paſſé en d'autres mains, il a été imprimé en 1706. & réimprimé encore depuis, toujours ſous le titre de *Notes ſur le concile de Trente, touchant les points les plus importans de la diſcipline eccleſiaſtique, & le pouvoir des évêques; les déciſions des ſaints peres, des conciles & des papes, & les reſolutions des plus habiles avocats ſur ces matieres, avec une diſſertation ſur la reception & l'autorité de ce concile en France.* Toutes ces éditions ſe firent à ſon inſçu, & il les vit avec chagrin. Cet ouvrage ne lui paroiſſant pas en état d'être donné au public, il vouloit le retoucher & y corriger des fautes. On n'a pas laiſſé de le rechercher avec empreſſement, parce que la lecture en a paru utile, & que les points les plus importants de la diſcipline eccleſiaſtique y ſont ſçavamment éclaircis. C'eſt le jugement qu'en a porté un auteur auſſi ſincere qu'élegant, (M. Boivin le cadet) qui écrivant la vie de M. le Peletier, miniſtre d'état, imprimée en l'année 1716. dit au ſujet des conferences qui ont produit des notes ſur le concile de Trente: *in iis ſermonibus qui, à quatuor comitibus conſiſtorianis de concilio Tridentino habiti, ſunt multa de poteſtate epiſcoporum, de ſacris canonibus & de ſummorum pontificum decretis præclare diſputata, quæ in commentarium redegit vir utriuſque juris peritiſſimus Stephanus Raſſicodus cauſarum in foro Pariſienſi patronus. Is vero commentarius cum in Colonienſis librarii manus, inſciente & invito auctore perveniſſet, ante hos quinque annos prodiit in lucem, non omnibus quidem numeris abſolutus, ſed lectu tamen valde utilis.*

Outre les magiſtrats dont nous venons de parler, M. Raſſicod eut encore d'autres amis illuſtres par leur dignité & par leur merite. Il en eut ſur-tout parmi ſes confreres, à qui ſa capacité, ſa droiture & ſa candeur le rendirent fort cher. La connoiſſance qu'il avoit des belles lettres & de la juriſprudence, auroient été de grands ſecours pour l'éloquence du barreau; mais la délicateſſe de ſon temperament l'obligea à ſe renfermer dans le cabinet, c'eſt-à-dire, à écrire & à conſulter. Il s'y attira la confiance du public, aimant mieux rétablir la paix entre les parties, que de profiter de leur diviſion. Malgré ſa modeſtie, qui lui faiſoit fuir le grand jour, on ne laiſſoit pas de ſentir ſon merite. En 1692. la faculté de droit le choiſit pour être docteur aggregé d'honneur, & remplacer la perte qu'elle avoit faite par la mort d'un avocat celebre; & en 1701. M. de Pontchartrain, chancelier de France, formant une compagnie pour compoſer le journal des ſçavans, l'engagea à travailler principalement aux articles de juriſprudence. Il s'en acquitta avec réputation pendant plus de ſeize années. Il fut cenſeur royal des livres de droit, & fit paroître beaucoup d'attention à diſtinguer dans un grand nombre d'ouvrages qui lui furent renvoyez à examiner ce qui pouvoit être utile ou préjudiciable au public. Les infirmitez, ſuite ordinaire des longues applications, ayant attaqué M. Raſſicod pendant les derniers tems de ſa vie, il mourut le Jeudi 17. Mars 1718. âgé d'environ 73. ans. * *Journal des ſçavans de l'année* 1718. Boivin, *vita Claudii Peleterii.*

RASTALLE (Jean) Anglois, imprimeur de Londres, & celebre mathematicien au commencement du XVI. ſiecle, a compoſé une chronique des rois d'Angleterre, des canons d'aſtrologie, & d'autres pieces. Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, ne ſe crut pas deshonoré de donner ſa propre ſœur en mariage à Raſtalle, qui étoit très-zelé pour la religion Catholique. Il mourut l'an 1535. * Pitſeus, *de illuſt. ſcript. Angl.*

RASTALLE (Guillaume) Anglois, natif de la ville de Londres, fils de *Jean* Raſtalle, & d'*Eliſabeth*, ſœur de *Thomas* Morus, par l'application qu'il eut à l'étude du droit il devint un des plus grands juriſconſultes de ſon tems, & eut une ſi grande connoiſſance des loix d'Angleterre, qu'on le fit un des deux juges ſouverains de ce royaume. Il fut exilé avec ſa femme *Wenfride* à Louvain pour la foi Catholique, pendant que le roi Edouard VI. regnoit en Angleterre; mais il revint ſous le regne de Marie. Après la mort de laquelle il ſe retira à Louvain, & y mourut le 27. jour d'Août de l'année 1565. âgé de 37. ans. Il fut mis dans le tombeau où ſa femme avoit été enterrée douze ans auparavant; car elle étoit morte à Louvain pendant le premier exil de Raſtalle. Il a laiſſé des livres ſur le droit, entr'autres des commentaires ſur le droit & les ſtatuts d'Angleterre, &c. * Pitſeus, *de illuſt. ſcript. Angl.*

RASTAT, bourg de l'archevêché de Saltzbourg,

province du cercle de Baviere. Il est sur la riviere d'Ens, aux confins de l'Autriche & de la Stirie, & à dix lieues de la ville de Saltzbourg, vers le levant. * Mati, *dictionaire.*

RASTAT, ville du marquisat de Bade en Souabe, étoit autrefois imperiale & libre : mais elle dépend maintenant du marquis de Bade, & elle est située sur le Murg, à une lieue & demie de la ville de Bade, vers le nord. C'est là où se traita & se conclut en 1714. la paix entre l'empereur & le roi de France, par le ministere du prince Eugene de Savoye & du maréchal de Villars. * Mati, *diction. Mem. du tems.*

RASUNTZ, petite ville de Pologne dans la Mazovie, dans le palatinat de Ploczko, à neuf lieues de la ville de ce nom, vers le nord oriental. * Mati, *dictionaire.*

RAT. Les Phrygiens avoient beaucoup de veneration pour les rats, selon le témoignage de saint Clement d'*Alexandrie.* " Polemon, dit-il, rapporte que les „ Troyens rendent un culte religieux aux rats, qu'ils ap„ pellent *smintes*, parce qu'ils avoient une fois rongé les „ cordes des arcs de leurs ennemis ; & c'est pour cela „ qu'on avoit donné l'épithete de *Sminthien* à Apollon. „ Et Strabon parlant de la statue de ce dieu, dit qu'il „ avoit un rat à ses pieds. „ Le culte des rats paroît encore plus ancien dans les auteurs. Herodote rapporte que Sennacherib, roi des Assyriens, ayant conquis l'Asie, fit la guerre aux Egyptiens ; & que Sethon, roi d'Egypte & prêtre de Vulcain, n'ayant pas assez de troupes pour se défendre, & s'étant confié aux dieux, s'avança jusqu'à Peluse, où il campa ; & qu'une troupe effroyable de rats sauvages se rendit la nuit au camp des ennemis, & rongea leurs arcs, leurs fléches, & les courroyes de leurs boucliers ; en sorte que le lendemain se voyant sans armes, ils se retirerent en diligence avec grande perte de leurs soldats. Herodote ajoûte qu'il a vû la statue du roi Sethon placée dans le temple de Vulcain, tenant un rat à la main, & cette inscription : *Que celui qui me regarde apprenne à reverer les dieux.* Les Egyptiens avoient accoûtumé de marquer dans leurs hieroglyphiques la destruction de quelque chose par un rat qui mange & qui détruit tout ce qu'il peut, comme on l'apprend dans le premier livre d'Horus Apollo. * *Antiq. Rom.*

RAT (Geofroi ou Godefroi le) François de nation, & le treiziéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, succeda en 1194. au prince Alfonse de Portugal ; l'ordre residant alors à Ptolemaïde ou S. Jean d'Acre. De son tems les chevaliers de son ordre firent la guerre aux Templiers, qui s'étoient mis par voie de fait en possession de certains heritages appartenans à un gentilhomme vassal des Hospitaliers. Il y eut entr'eux de furieuses rencontres & de semblables escarmouches, qui alloient produire une guerre dangereuse, si Amauri II. roi de Chypre, n'eût fait en sorte que les parties s'en rapportassent au jugement du pape. Le grand-maître envoya à Rome le prieur de Barlette, qui étoit de la famille des Seguins, & Auger, commandeur d'Italie. Le pape ordonna que les Templiers seroient ajournez à la requête du gentilhomme par devant la justice des Hospitaliers, qui députeroit des juges non suspects pour terminer le differend. Peu de tems après le pape accorda un bref au roi Amauri ; par lequel il mandoit au grand-maître de prendre le royaume de Chypre sous sa protection : ce que Geofroi le Rat fit pour obéir à sa sainteté, & pour le bien public des Chrétiens. Il mourut en 1206. après avoir gouverné près de douze ans, & eut pour successeur *Guerin* de Montaigu. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

RATA (Jean) comte de Caserte dans la Terre de Labour ayant sçu que sa femme avoit été violée par Mainfroi roi de Sicile, trouva moyen de se venger de cette injure. Urbain IV. avoit investi Charles d'Anjou frere de saint Louis, du royaume de Sicile, & avoit dépossedé Mainfroi, comme usurpateur & ennemi de l'église. Rata, qui étoit general de l'armée de Mainfroi, passa du côté de Charles d'Anjou, & lui donna les moyens de se rendre maître de la Sicile. Volaterran dit que ce fut Conradin de Souabe, dont Mainfroi étoit frere *naturel*, qui fit cette violence à la femme de Rata. * Fulg. *l.* 9. *c.* 1. Egnat. *l.* 6. *c.* 1. Volat. *l.* 23. *antropologia.*

RATALLER (George) en latin *Ratallerus* & non pas *Rotallerus*, comme dans l'abregé de Gesner, né à Leewarden vers l'an 1528. étoit issu d'une ancienne & noble famille de Frise. Il étudia à Utrecht sous George Macropedius, puis à Louvain & dans les universitez de France & d'Italie. De retour au Pays-Bas, il fut fait conseiller au conseil de la province d'Artois, & ensuite au conseil souverain de Malines, & maître des requêtes. Il fut envoyé par la duchesse de Parme negocier en Danemarck, & obtint pour recompense de sa bonne negociation la charge de president au conseil d'Utrecht. Il mourut subitement dans l'assemblée de ce conseil, mais le tems de sa mort est incertain : car Hweert, (*Athenæ Belgic. p.* 275.) dit qu'il est mort le 1. Octobre 1580. & Valere-André, (*bibl. Belg. p.* 266.) met l'époque de sa mort au 6. Octobre 1581. Il étoit un homme de merite, & s'est rendu très-recommandable par sa vertu, par son sçavoir, & par sa politesse. Il fit voir qu'il étoit bon poëte Latin par plusieurs ouvrages, & entr'autres par une version de Sophocle, que ses amis firent imprimer malgré lui à Lyon chez Gryphius en 1550. & qu'il publia lui-même après l'avoir revue en 1570. à Anvers *in* 8°. Il dedia cet ouvrage à Frederic Perrenot frere du cardinal de Granvelle. L'épître dedicatoire merite d'être lue. * Valere-André, *bibl. Belgic. p.* 266. & 269. *loc. citato.* Bayle, *dict. critiq.*

RATBERT, *cherchez* PASCHASE RATBERT.

RATBOD, évêque d'Utrecht, *voyez* RATBOD.

RATCLIFFE (Nicolas) religieux Anglois de l'ordre de saint Benoît, dans l'abbaye de saint Alban, dont il fut archidiacre, s'étudia à détruire les erreurs que les Heretiques semoient alors en Angleterre. Outre un ouvrage intitulé, *viaticum animæ salubre*, il écrivit *super imaginum cultu* ; un livre de diverses questions ; & mourut à S. Alban l'an 1390. sous le regne de Richard II. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illustr. script. Angl.*

RATCLIFFE (Jean) fut honoré de l'ordre de la jarretiere pour les bons services qu'il rendit aux rois d'Angleterre, Henri V. & Henri VI. Mais JEAN son fils & successeur perdit la tête sous le regne d'Henri VII. pour avoir favorisé Perkin Warbeck, qui feignoit être Richard duc d'Yorck, le fils cadet du roi Edouard IV. ROBERT fils & heritier de ce dernier, fut rétabli dans ses dignitez sous le même regne. Et la premiere année du regne d'Henri VIII. il obtint un acte du parlement pour casser cette accusation. Il fut fait vicomte de Fitz-Walter la 17. année du regne de ce même prince. Il souscrivit les articles envoyez au roi contre le cardinal Wolsei ; & ayant été fait comte de Sussex la 22. année du même regne, il se joignit aux autres pairs du parlement, pour la declaration qu'on envoya au pape Clement VII. A Robert succeda *Henri*, & à Henri *Thomas*, que la reine Marie envoya ambassadeur en Espagne, pour traiter de son mariage avec le prince Philippe ; après quoi il fut deputé en Irlande. La reine Elisabeth le fit son grand chambellan. Il mourut sans enfans, & son frere *Henri* lui succeda, dont le fils *Robert* mourant aussi sans enfans, *Henri* Mildmai de Muslo, dans le comté d'Essex, chevalier, fils & heritier de *Thomas* Mildmai & de *Françoise* sa femme, fille de *Henri* comte de Sussex, & d'*Anne* sa seconde femme, reclama le titre de lord Fitz-Walter, qui après sa mort arrivée peu après, passa à *Benjamin* son frere & heritier. Ce Benjamin lord Fitz-Walter vivant en 1701. avoit épousé *Catherine*, fille & coheritiere de *Thomas* vicomte de Fairfax, d'Emmelai en Irlande, de laquelle il a eu trois fils, *Charles*, *Benjamin* & *Gautier.* * Dugdale, *baronage.*

RATENOW, petite ville de la moyenne marche de Brandebourg. Elle est aux confins du duché de Magdebourg, sur l'Hawel, à sept lieues au-dessus de la ville de Brandebourg. * Mati, *dict.*

RATHERE ou RATHIER, moine de Lob ou Lobes, abbaye du Pays-Bas sur la Sambre, dans le diocese de Cambrai, vivoit dans le X. siecle. Il fut mené en Italie par Hilduin, qui avoit été dépouillé de l'évêché de

Liege. Cet Hilduin fut nommé par le roi Hugues à l'évêché de Verone, avec promesse d'être élevé à un siege plus considerable, & que l'évêché de Verone seroit donné à Rathere. En effet l'archevêché de Milan étant devenu vacant, Hugues envoya Rathere à Rome pour faire approuver la translation d'Hilduin à ce siege. Quoique Hugues eût changé de sentiment, Rathere ne laissa pas de reussir en cour de Rome, & obtint non seulement la translation pour Hilduin; mais aussi l'évêché de Verone pour soi. Hugues fut obligé comme malgré lui d'accorder l'évêché de Verone à Rathere; mais il voulut l'obliger à se contenter d'une partie du revenu. Rathere n'ayant pas jugé à propos de condescendre à une proposition si déraisonnable, Hugues chercha des pretextes pour le chasser; l'ayant accusé d'avoir favorisé Arnoul, qui s'étoit emparé de Verone, il le fit mettre dans la Tour, quand il eut repris cette ville. Rathere y fut deux ans & demi en prison, & de-là fut obligé d'aller en exil, où il passa cinq années; après lesquelles il revint en Italie, dans l'esperance de rentrer dans son église. En revenant, il tomba entre les mains de Berenger, qui le tint trois mois & demi prisonnier, par les conseils de Manassés archevêque de Milan. Il fut ensuite mené à Verone, & reçu par Milon comte de cette ville; mais Manassés ayant ordonné un autre évêque de Verone, l'empereur donna ordre à Rathere de se retirer. Il s'en alla en Provence où il gouverna quelque tems une église, de-là retourna à Lobes, d'où il fut rappellé par l'empereur Othon, qui le mit auprès de son frere Brunon. Celui-ci ayant été fait archevêque de Cologne l'an 953. fit donner à Rathere l'évêché de Liege; mais en ayant été depossedé deux ans après, il fut retabli dans son évêché de Verone, par un concile qui se tint à Pavie. Les querelles qu'il eut avec son Clergé, l'obligerent bientôt à se retirer. Il vint en France, où il acheta des terres, & trouva moyen d'avoir les abbayes de S. Amand, d'Aumont & d'Aunai. Il mourut dans cette derniere l'an 972. Cet évêque a composé plusieurs traitez, dont une grande partie a été recouvrée & donnée au public dans le second tome du spicilege de dom Luc d'Acheri. Il y a des apologies pour ses malheurs & pour sa défense; des ordonnances synodales; des lettres & des sermons. Son style est obscur & embarrassé, mais assez pur dans les termes & original. Ses expressions sont vives & picquantes. Il sçavoit les canons, & avoit lû les peres Latins. Il reprend avec aigreur les vices & les dereglemens de son tems, sans épargner personne, & attaque particulierement les mœurs corrompues des ecclesiastiques. Il avoit des sentimens particuliers; car il croyoit qu'un prêtre criminel ne consacroit point réellement, & n'administroit pas les autres sacremens, &c. * Sigebert, *in Cat.* 128. *& in chron. ad A. C.* 928. *&* 933. Luitprand, *l.* 3. Chapeauville, *de gest. Rat. in episc. Leod.* Baronius, *in annal.* Valere-André, *bibl. Belg.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 19. *&* 39. Gesner. Possevin. Le Mire. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du X. siecle.*

RATHIER (Vincent) de Langres, étant entré dans l'étroite Observance de l'ordre de saint Dominique, y remplit les premieres charges, & prêcha en divers endroits avec beaucoup de zele & de succès. Il mourut à Provins le 2. Fevrier 1699. âgé de 65. ans, & n'a laissé que quelques sermons ou discours, où il y a peu d'éloquence; mais à l'occasion d'un panegyrique de saint François de Sales qu'il avoit prononcé, un de ses amis qui ne se designe que par ses lettres J. P. s'avisa de faire une *octave angelique* de ce Saint en vers, qu'il fit imprimer à Orleans en 1667. & qui est de très-mauvais goût. * Echard, *script. ord. Præd.*

RATIBOR, ville de Silesie en Allemagne, sur l'Oder, & capitale d'un duché à qui elle donne son nom, est appellée par les Latins *Ratisbonia.*

RATIONAL, piece d'étoffe large d'une palme, attachée à l'éphod sur l'estomac du grand sacrificateur, étoit ornée de douze pierres precieuses placées en quatre rangs, de trois chacun, & enchassées dans de petites couronnes d'or. Au premier rang étoient une sardoine, une topaze, & une émeraude; au second, un rubis, une pierre de jaspe, & un saphir; au troisiéme, un lincure, une amethiste, & une agathe; & au quatriéme, une chrysolite, une onix, & un berille. Dans chacune de ces pierres precieuses étoit gravé le nom d'un des douze fils de Jacob, selon l'ordre de leur naissance. A ce rational étoit cousue une ceinture de diverses couleurs, & tissue d'or, dont les deux bouts pendoient en bas par devant. *Voyez.* EPHOD. * *Exod. XXV. v.* 7. *XXVIII. v.* 15. *& XXIX. XXXV. XXXVIII. Levit. VIII.* Josephe, *hist. l.* 3. *c.* 8.

RATISBONNE, ville imperiale d'Allemagne, dans la basse Baviere, sur le Danube, avec évêché suffragant de Saltzbourg, fondé par Charlemagne, est nommée diversement par les auteurs Latins, *Tiberii Augusta*, *Castra Regina*, *Reginum*, *Rhatobonna*, *Rhatopolis* & *Ratisponal*, & par les Allemands *Regenspurg.* Ce nom lui est venu de la riviere Regen, qui passe d'un côté de la ville, laquelle n'étoit autrefois qu'un bourg. Les dietes de l'empire qu'on tient à Ratisbonne dans l'ancien château, la rendent une des plus fameuses villes d'Allemagne. Elle fut erigée en évêché vers l'an 739. par saint Boniface de Mayence, avec Saltzbourg & Freisingen, dont il ne fit que rétablir les sieges. Cette ville fut autrefois de la dépendance des rois de Baviere; mais l'empereur Frederic la declara ville libre. Elle contient dans son enceinte cinq differens états, sçavoir, l'évêque, l'abbé de S. Emeran, l'abbesse du Haut-Munster, l'abbesse du Bas-Munster, & la ville. Elle est partagée en Catholiques & en Lutheriens; mais les magistrats & les principaux officiers de la garnison sont du nombre des derniers. On compte 360. églises ou chapelles dans cette ville. * Hundius, *in metrop. Salisburg.* Cluvier, *descript. German.* Bertius, &c. Jordan, *voyages histor. tom. VI.*

CONCILE DE RATISBONNE.

Charlemagne assembla en 792. les prelats en cette ville, contre Felix d'Urgel compagnon d'Elipand, dont la doctrine fut condamnée: ce qu'on peut voir dans le livre de M. de Marca, intitulé *Marca Hispanica l.* 3. *c. XII.* Le cardinal Laurent Campeggio, legat en Allemagne, publia en 1524. à Ratisbonne 35. ordonnances, pour la reforme des mœurs ecclesiastiques.

RATISBONNE, pour les dietes, *cherchez* DIETE.

RATOLFZELL, petite ville du landgraviat de Nellenbourg en Souabe, sur le bord septentrional du lac de Zell, à quatre lieues de Constance vers le couchant. * Mati, *diction.*

RATRAMNE, BERTRAM ou IMTRAM, prêtre & moine de l'abbaye de Corbie, vivoit dans le IX. siecle du tems de Charles *le Chauve.* Il avoit une grande connoissance de l'écriture sainte & des belles lettres, & étoit également estimé pour la doctrine & pour les mœurs. Il écrivit en 867. un traité contre les objections des Grecs, où il fait voir une grande connoissance des peres tant Grecs que Latins, & une grande subtilité de raisonnemens. Ses autres ouvrages sont de l'enfantement de Jesus-Christ; de l'ame; de la Trinité; deux livres de la predestination; un du corps & du sang de Jesus-Christ, &c. que les docteurs de Louvain ont publiez. Le dernier de ces traitez a été un sujet de dispute entre l'auteur de la perpetuité de la foi, & Jean Claude ministre de Charenton, qui prétendoit que Ratramne a été dans les mêmes sentimens que les Calvinistes. On lui fait voir le contraire dans le 8. livre de la perpetuité, imprimé en 1669. dans une dissertation sçavante, qui est à la fin du même ouvrage. Pierre Alix, ministre Protestant, repliqua depuis à cette dissertation par un écrit qu'il publia sur ce sujet, & fut refuté dans une réponse nouvelle. Il y a trois traductions françoises du livre de Ratramne, du corps & du sang de Notre-Seigneur, l'une faite par un Protestant de Grenoble, l'autre par le ministre Alix, & une troisiéme faite par M. Boileau docteur de Sorbonne, & chanoine de la sainte Chapelle de Paris, qui soûtient dans la preface que cet auteur est Catholique.

On a disputé si le traité du corps & du sang de Jesus-Christ étoit veritablement de Ratramne. Comme il fut imprimé pour la premiere fois l'an 1532. à Cologne par les soins des Protestans d'Allemagne, plusieurs Catholiques s'en defierent, & sans l'examiner, le crurent favorable à l'erreur des Protestans sur l'eucharistie, & s'en fut assez pour le dire supposé. Sixte de *Sienne*, d'Espences, Genebrard, de Saintes furent de ce sentiment; il fut mis

après, par le concile de Trente au rang des livres défendus. Le pape Clement VIII. le rejetta aussi comme heretique; ce qui fut suivi par Bellarmin, Quiroga, Sandoval & Alanus. Le cardinal du Perron ne le crut pas supposé; mais il ne fut pas favorable à sa doctrine. M. de Sainte-Beuve, professeur royal en Sorbonne, soûtint l'orthodoxie de ce traité dès l'an 1655. M. de Marca ne fut pas de son sentiment. L'imprimé donnoit à l'auteur le nom de Bertram. Enfin on connut que Bertram étoit le même que Ratramne. Usserius est le premier qui l'ait rapporté sous le nom de Ratramne. M. de Marca a pourtant prétendu depuis que le livre qui porte le nom de Bertram n'est point celui de Ratramne, mais de Jean Scot Erigene. On voit ce sentiment dans une lettre de ce prelat au P. d'Acheri, laquelle se trouve dans le 2. tome du spicilege donné en 1657. Le pere Anselme de Paris, chanoine regulier de sainte Genevieve, & le pere Hardouin Jesuite, ont suivi M. de Marca. Mais depuis que le pere Mabillon a trouvé un manuscrit dans l'abbaye de Lobes, écrit dans le IX. siecle, qui porte pour titre, *incipit liber Ratramni de corpore & sanguine Domini*, joint au traité de la predestination sous le même nom de Ratramne; & un ancien catalogue des livres de cette abbaye, fait en 1049. où il est côté en cette maniere, *Ratramni de corpore & sanguine Domini, lib. I. ejusdem de prædestinatione, &c.* il n'y a plus à douter que ce livre ne soit de cet auteur. Le même pere Mabillon en a vû en Allemagne un autre manuscrit du X. siecle, qui étoit pareil à celui de Lobes. M. Boileau docteur en Sorbonne, pour lors doyen de la cathedrale de Sens, donna en 1686. ce traité de Ratramne plus correct qu'il n'avoit encore paru, & collationné sur la copie que le pere Mabillon avoit faite sur le manuscrit de Lobes. Il y ajoûta une traduction françoise, & des notes, avec une preface, dans laquelle il montre que le sentiment de Ratramne est orthodoxe. * Sigebert, *de script. eccl.* Trithême, *in catal. script. illustr.* Du Perron, *l. 1. Euch. c. 1. &c.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du IX. siecle.*

RATTENBEI ou RANDNEBI, petite ville de Danemarck. Elle est située sur la côte occidentale de l'isle de Bornholm. * Mati, *diction.*

RATTONEAU ou l'isle de saint Etienne, est une petite isle de Provence, à une lieue de Marseille, n'a rien de considerable que le fort de Rattoneau bâti pour la sûreté de la rade de Marseille, de même que le château d'If. * Mati, *diction.*

RATZEMBURG ou RATZEBOURG, ville du duché de Meckelbourg, dans la basse Saxe en Allemagne, avec évêché suffragant de Bremen étoit soûmise à son évêque. Depuis la paix de Munster, le duc de Meckelbourg est maître de Ratzebourg, que les auteurs Latins nomment *Raceburgum.* * Ortelius. Sanson.

RAU, nom commun des docteurs Hebreux, est donné au dernier des Tanaïtes. On croit qu'il est mort en 1243. après avoir fleuri dans les académies de Nahardea & de Sara. On lui attribue un commentaire sur le livre de Ruth; une explication des endroits difficiles de la Misne; & d'autres ouvrages qui ne sont pas anciens. * Bartolocci, *bibl. rabb.* M. Du Pin, *hist. des Juifs depuis Jesus-Christ jusqu'à present.*

RAVA, ville & palatinat de la grande Pologne, sur une riviere de même nom, avec une forteresse. * Ortelius. Sanson.

RAVAILLAC (François) natif d'Angoulême, tua Henri IV. roi de France le 14. Mai de l'an 1610. Ce prince revenoit dans son carosse de l'arsenal, où il étoit allé pour conferer avec le duc de Sulli, surintendant des finances & grand-maître de l'artillerie: Ravaillac lui donna deux ou trois coups de couteau, dont l'un lui coupa l'artere du poulmon. Le roi tomba mort sur le duc d'Espernon, qui étoit à côté de lui, & auquel il parloit à l'oreille quand il reçut le premier coup. Dans le trouble & la confusion que causent de pareils accidens, Ravaillac auroit pu se sauver, en cachant son couteau; mais persuadé qu'il avoit fait une action digne de recompense, il le tenoit encore à la main quand il fut arrêté. Un gentilhomme ordinaire du roi & quelques valets de pied, vouloient le percer de mille coups sur le champ; mais le duc d'Espernon se souvenant de la faute qu'on avoit faite en tuant de cette sorte le meurtrier d'Henri III. défendit sous peine de la vie de toucher à celui-ci. On s'assura donc de sa personne, & il fut conduit à l'hôtel de Retz; mais au lieu de mettre promptement ce miserable dans un cachot, chacun eut la liberté de lui parler pendant les deux jours qu'il demeura dans cet hôtel. Le parlement instruisit le procès de cet assassin. Le premier president de Harlai, assisté du president Potier & de deux conseillers, Courtin & Bauin, l'interrogea plusieurs fois. Tout ce qu'on peut tirer des interrogations qui nous restent, c'est que Ravaillac étoit un visionnaire, qui s'imaginant sur certaines choses qu'il avoit entendu dire, qu'Henri IV. alloit faire la guerre au pape, & qu'il ne se mettoit gueres en peine de convertir les Huguenots, prit la resolution de tuer ce prince, qu'il regardoit comme un injuste tyran. Il fut condamné au supplice que les loix de France ordonnent contre de semblables parricides, & l'arrêt fut exécuté le 27. Mai 1610. Il étoit âgé d'environ 32. ans, fils d'un homme de pratique, qui vivoit encore pour lors. Il avoit au commencement suivi le métier de son pere, puis il étoit entré chez les Feuillans, & y avoit été novice; on l'avoit chassé ensuite à cause de ses visions & de ses extravagances. Quelques-tems après il avoit été emprisonné pour un meurtre, dont pourtant il ne fut pas convaincu. Au sortir de-là il s'étoit remis à solliciter des procès, & en avoit perdu un en son nom pour une succession: ensorte qu'il se reduisit à enseigner des enfans du menu peuple dans la ville d'Angoulême. L'austerité du cloître, l'obscurité de sa prison, la perte de son procès & l'extrême necessité où il étoit reduit, lui dérangerent l'imagination, & irriterent de plus en plus son humeur atrabilaire. Dès sa premiere jeunesse, les chaleurs de la Ligue, ses libelles & les sermons de ses predicateurs lui avoient imprimé dans l'esprit une très-grande aversion pour Henri IV. avec cette croyance, qu'on peut tuer ceux qui mettent la religion en danger, & qui font la guerre au pape. Il étoit si échauffé sur cette matiere, qu'il ne pouvoit entendre prononcer le nom de huguenot qu'il n'entrât en fureur. * Mezerai, *abregé chronologique. Histoire d'Henri IV. Histoire de Louis XIII. à Paris 1716. & suiv.*

RAVAUD (Abraham) *voyez* REMI.

RAVECHET (Hyacinthe) né à Guyse, ville du diocese de Laon, en l'année 1654. de parens d'une fortune mediocre, mais craignans Dieu, & dont toute l'application étoit de le servir, fut d'abord élevé dans cette ville, ensuite envoyé à Charleville, puis à Compiegne, où il fit de bonnes humanitez dans le college des Jesuites. Il vint étudier à Paris en rhetorique; & ses parens crurent devoir le placer dans les communautez de M. Gillot, pour le preserver de la corruption de la jeunesse, & pour l'y faire instruire dans la pieté & dans les sciences. Il fut reçu bachelier à la fin de ses trois années de theologie; & comme on remarqua en lui des talens, de la facilité & de la penetration, ses amis lui conseillerent de professer un cours de philosophie, & de postuler pour la maison & société de Sorbonne. Il y fut reçu avec plaisir. On remarqua pour lors qu'il avoit quelque penchant pour le systême de Molina, & sur-tout pour celui de Suarez. Il se declara même assez ouvertement pendant sa licence pour leurs sentimens; mais il s'en détacha dans la suite pour embrasser la doctrine de l'école de saint Thomas. Il reçut le bonnet de docteur, & fut presque aussi-tôt appellé au college de Laon à Paris, par Jean d'Estrées, évêque & duc de Laon, pour succeder en cas de mort à M. Dorhai, déja vieux, qui en étoit principal. Il s'appliqua de toutes ses forces à y rétablir la discipline. Ce fut pour lors qu'il fut choisi pour être auprès de M. l'abbé de Pompone, qui commençoit sa theologie, & qui vint demeurer avec lui en ce college. Il se donna tout entier à son éleve, & lui fit faire de très-bonnes études. En 1694. il l'accompagna à Rome, & il passa avec cet abbé un an entier chez le cardinal de Janson. Il fit pendant son séjour en cette ville de sçavantes conferences en presence de plusieurs cardinaux, & entr'autres du pape Clement XI. qui n'étoit alors que cardinal, & qui l'honora de son amitié. Le roi Louis XIV. à qui l'on avoit fait connoître son merite, lui donna à son retour en France une pension de 1500.

livres sur l'abbaye de saint Amand. Il fut appellé à saint Germain en Laye en 1700. par les presidens de l'assemblée, qui voulurent avoir son avis sur les matieres qu'on y devoit decider. Quelques prélats lui offrirent en differens tems la theologale de leurs églises, & M. l'évêque de Laon un archidiaconé dans la sienne. Il refusa tous ces emplois par l'amour qu'il avoit pour la retraite, l'étude & la priere. En 1705. il suivit M. l'abbé de Pomponne à son ambassade de Venise. Quelques-tems après son retour M. l'abbé de Pomponne lui donna la prévôté de Chivres, dépendante de son abbaye de S. Medard de Soissons. Il en distribuoit presque tous les revenus aux pauvres, & il y passoit une partie de l'année dans la retraite & dans la pratique de toutes les bonnes œuvres. Il avoit peu paru en Sorbonne, lorsqu'il fut élu, le premier Octobre 1715. pour être syndic de la faculté de theologie de Paris. Ce fut ce qui troubla les derniers tems de sa vie. Après s'être élevé contre la constitution *Unigenitus*, il fit declarer par le plus grand nombre des docteurs assemblez le 4. Janvier 1716. que le decret du cinq Mars 1714. qui portoit que la faculté avoit reçu cette constitution, étoit faux & supposé, & comme tel seroit rayé des registres. Il s'accorda avec les mêmes docteurs pour exclure de la faculté ceux qui s'étoient opposez à cette conclusion, poursuivit le procès de M. le Rouge, qu'on accusoit d'avoir supposé le decret qu'on avoit rayé, & fit encore d'autres démarches de même nature. Enfin, le 4. Mars 1717. messieurs les évêques de Mirepoix, de Senés, de Boulogne & de Montpellier étant venus en faculté pour notifier leur appel de la constitution *Unigenitus* au futur concile, auquel les docteurs qui composoient alors la faculté adhererent, il eut ordre de se retirer à saint Brieu; & étant arrivé malade à Rennes, il y mourut le 24. Avril 1717. & il fut inhumé dans le chœur de l'eglise de l'abbaye de saint Melaine. * *Mem. du tems.*

RAVELLO, en latin *Rebellum* ville du royaume de Naples, dans la principauté citerieure, avec évêché.

RAVENGLASS, bourg avec marché d'Angleterre, dans la division du comté de Cumberland, qu'on appelle *Allerdale*. Il est entouré de trois côtez par la mer & par deux rivieres, entre lesquelles il est situé. Il a plusieurs barques & petits vaisseaux en propre, & est à deux cens quatorze milles anglois de Londres.

RAVENNE, ville d'Italie dans la Romagne, avec titre d'archevêché, appartient au saint siege, & est fort ancienne. Quelques auteurs prétendent qu'elle fut fondée par les Sabins, & plusieurs autres par les habitans de Thessalie. Cette ville étoit si puissante, qu'elle s'opposa souvent aux Romains, qui la reduisirent en forme de province sous l'empire d'Auguste. Les auteurs de l'histoire Romaine en parlent souvent. Ravenne fut le séjour de Theodoric roi des Goths, puis des exarques, que les empereurs de Constantinople envoyoient en Italie. Longin y fut le premier envoyé par Justin vers l'an 567. ou 568. Smaragde lui succeda. Après lui gouvernerent Romain, Callinique, & encore Smaragde, Jean Remigez ou Demigez, Eleuthere, Isaac, Theodore Calliopas, Olympie, Theodore Calliopas une seconde fois, un autre Theodore, Jean, dit *Platon*, Theophylacte, Jean, surnommé *Rizocope* ou *Trancheracine*, Scholastique, & Paul. Sous le gouvernement de Paul, Ravenne fut prise par Luitprand, roi des Lombards, & fut reprise par l'exarque en 727. avec l'assistance du pape & des Venitiens Eutychés, dernier exarque, gouverna après Paul. Aistulfe roi des Lombards, prit encore Ravenne, & chassa Eutychés de toute l'Italie en 752. Mais il ne garda pas long-tems cette ville; car en 756. le roi Pepin obligea ce prince de la donner avec l'exarchat au pape; ce que Charlemagne confirma en 774. L'an 1512. l'armée du roi Louis XII. conduite par Gaston de Foix, prit Ravenne, & remporta près de cette ville une celebre victoire. Cette ville est aujourd'hui moins considerable qu'elle ne l'étoit autrefois. Il y a une porte de marbre que le peuple appelle *porte d'or* ou *la belle porte*. La principale église est soûtenue de quatre rangs de colonnes de marbre. Cette place qui étoit autrefois dans une situation pareille à celle de Venise, sur des pilotis, au milieu des eaux, étoit alors le principal port des Romains sur le golfe Adriatique. L'on voit encore à ses murs du côté qui regarde la mer des anneaux où s'attachoient les vaisseaux; & l'on y trouve des restes d'une espece de phare; mais la mer s'est retiré à trois milles de-là, & le terrain autrefois sterile & noyé, est devenu une des plus belles campagnes d'Italie. Dans l'église de sainte Marie de la Rotonde, qui fut bâtie vers l'an 757. hors de la ville de Ravenne, après qu'elle fut délivrée de la domination des Lombards, la clef de la voûte du dome est toute d'une seule pierre, large de dix pieds, & qui pese plus de deux cens milles. * *Academia pictura*, *p.* 2. *c.* 44. Strabon. Pline, &c. citez par Leandre Alberti, *desc. Ital.* Ughel, *Ital. sacra*, & Jerôme Rubei, *hist. Raven.*

CONCILES DE RAVENNE.

Le premier concile assemblé à Ravenne fut tenu l'an 419. par ordre de l'empereur Honorius, pour juger le differend de Boniface & d'Eulalius, qui contestoient le siege de l'église de Rome. Il y fut ordonné que tous deux demeureroient hors de Rome, & qu'Achilleus, évêque de Spolete, prendroit soin de cette église jusqu'à ce que ce differend fût jugé par un plus nombreux concile. La cause fut décidée en faveur de Boniface. Dans le X. siecle, les violences du pape Etienne VI. contre la memoire de Formose, avoient causé de grands désordres à Rome. Pour les finir, Jean IX. successeur d'Etienne, assembla en 901. un concile à Rome, où l'on cassa tout ce qui avoit été fait contre le même Formose. En même tems on y confirma le couronnement de Lambert, & l'on improuva celui de Berenger, qui tous deux se disoient empereurs & rois d'Italie. Quelque-tems après la celebration de ce Synode, soixante & quatorze évêques s'assemblerent à Ravenne, par les soins du même Lambert, & confirmerent tout ce qu'on avoit fait à Rome. On y celebra un autre concile en 967. en la presence du pape Jean XIII. & de l'empereur Othon I. pour le rétablissement de la discipline ecclesiastique. Pierre, cardinal du titre de saint Anastase, présida à une assemblée de prelats tenue en 1128. à Ravenne, où le patriarche de cette ville & celui de Venise furent déposez. La necessité de réformer les mœurs donna occasion à un autre concile en 1286. Nous l'avons sous le nom de premier concile de Ravenne, avec des constitutions ou ordonnances en neuf chapitres ou rubriques. L'archevêque Guillaume y présidoit. Renaud, aussi prélat de la même ville, présida en 1311. au II. concile, dont nous avons 32. ordonnances ou canons. Le même Renaud celebra deux autres conciles, le III. en 1314. en 20. chapitres, & le IV. l'an 1317. en 24. rubriques ou canons. Jule Felterio de la Rovere, cardinal & archevêque de Ravenne, y tint un concile provincial en 1569. François Buoncompagno, Pierre Aldobrandin & Louis Capponi, évêques de la même ville, ont publié des ordonnances synodales dans les assemblées diocesaines. Le premier en 1580. & les autres en 1607. & 1627.

RAVENNE, dit JACOBUS DE RAVENNA, jurisconsulte Lorrain, dans le XIII. siecle, composa divers ouvrages, & commença d'introduire les disputes scholastiques dans la science du droit. * Trithéme, *de script. eccles.* Forster, *hist. juris civilis Romani*, *lib.* 3.

RAVENNATINI (George) religieux de l'ordre de S. Dominique, dans la province de Lombardie, dans le XV. siecle, écrivit divers traitez des hommes illustres de son ordre, & d'autres pieces.* Possevin, *in Appar. sac.*

RAVENSBERG, ville & comté de l'empire en Westphalie, est située sur une colline, & appartient à l'électeur de Brandebourg. * Berthius. Sanson.

RAVENSBURG, sur la riviere de Schus, ville imperiale en Souabe près de Lindaw.

RAVENSPENGER (Herman) étoit de Siégen dans le comté de Nassau. Il nâquit en 1586. & mourut en 1625. Il n'étoit âgé que de 23. ans lorsqu'il fut fait docteur en theologie, & premier professeur dans la même faculté de Groningue. Il a fait un traité *De causa Dei*, & un abregé de theologie. * *Vit. profess. Gron.*

RAVESTEIN, petite ville du Brabant, est située sur la Meuse, au-dessous de Grave, & est capitale d'un petit pays de même nom. Les ducs de Cléves ont été seigneurs de Ravestein, où ils avoient une bonne citadelle, que Guillaume duc de Cléves & de Juliers, fut obligé de ruiner,

ruiner, par un des articles du traité fait avec l'empereur Charles V. Le duc de Neubourg est seigneur legitime de Ravestein, qui est possedé par les Hollandois.

RAVESTEIN (Josse) natif de Tielt en Flandres, dans le XVI. siecle, fut docteur de Louvain, conservateur des privileges de l'université, & prévôt de Valencour, dans le diocese de Namur. Il se trouva au concile de Trente en 1551. puis au colloque de Wormes, contre les Protestans en 1557. On a de lui quelques écrits pour la défense du concile de Trente. Il mourut en 1577. Les memoires de Trevoux du mois de Decembre 1707. datent neanmoins sa mort en 1570.* Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

RAUGRAVES, anciens comtes de l'empire, dont il y a encore des descendans dans le pays de Liege. On les nommoit anciennement *Comites Asperi* ou *Comites Hirsuti*, à cause des pays rudes & sauvages qu'ils habitoient entre la Moselle & la Meuse. C'est de là qu'est venue la dénomination de *Rauchgrafen* en allemand, d'où nous avons formé le mot de *Raugraves*, & les Flamands celui de *Rougrafen* ou *Rougrave*. *Rauch* en allemand veut dire *rude* & *piquant*, ce que les Flamands appellent *rou*; & tout le monde sçait que le mot allemand *grafen* signifie *comte* en notre langue.

Ces Raugraves alloient de pair avec les anciens comtes d'Allemagne, & ils prenoient mutuellement des alliances entr'eux: de là vient que les marquis de Bade, les comtes de Nassau, de Spanheim, de Waldeck, de Linanges, de Salme, des Deux-Ponts, de la Marck & autres, les traitoient de cousins.

Ils possedoient les villes d'Altzen, de Germesheim, de Creutznach & de Simmeren; la ville & bourg de Rockenhausen, Numagen sur la Moselle, le vieux & le nouveau Beimberg, dit en allemand *Alten und neuwen Beimberg*, & plusieurs autres grandes terres & seigneuries, nommées *le Raugraviat*, dont plusieurs seigneurs relevoient en fief. Ces grands biens & terres, après avoir été souvent & differemment partagez entre plusieurs illustres familles par alliance & autrement, sont entrez pour la plûpart dans la maison électorale Palatine, par divers engagemens, alienations & ventes; ainsi qu'on peut le voir dans le livre qui contient le procès d'arbitrage entre l'électeur Palatin & madame duchesse d'Orleans.

Spener rapporte dans son *Historia insignium illustrium*, imprimé à Francfort en 1680. *lib. III. cap. XIII. fol.* 617. que LOUIS Raugrave fut envoyé par l'archevêque de Tréves en l'an 933. au secours de l'empereur HENRI dit, l'*Oiseleur*, contre les Huns. EMICO *Hirsutus comes*, se trouva nommé comme témoin dans une charte d'Henri comte Palatin du Rhin, où celui-ci reconnut avoir reçu des comtes de Spanheim six cens cinquante marcs. Elle est datée de l'an 1197. & rapportée par Freherus dans ses *Origines Palatines*, *part.* 1. *fol.* 93. & 94. Il peut avoir été pere de celui par qui l'on va commencer cette genealogie.

I. CONRAD Raugrave, seigneur du vieux & du nouveau Beimberg, fut témoin sous le titre de *Comes Hirsutus* à l'acte de la resignation faite de la vouerie de Tréves par Henri comte Palatin du Rhin, en faveur de l'archevêque de Treves l'an 1198. comme on le voit dans les *Annales de Treves*, *pag.* 95. & 96. Parmi les grands seigneurs qui se croiserent avec l'empereur Frederic II. lors de son couronnement dans la ville d'Aix le 25. Juillet 1215. l'on y trouve le comte de Spanheim, le Raugrave, le Rheingrave & le Wildegrave. Conrad étoit sans doute ce Raugrave. Le nom de sa femme est ignoré; on sçait seulement qu'il fut pere de CONRAD II. du nom qui suit; & de HENRI, dont *la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

II. CONRAD II. du nom Raugrave, seigneur du vieux Beimberg, vivoit en 1259. On ne nomme point sa femme, mais bien ses deux fils, qui furent RUPERT qui suit; & *Emicon* Raugrave, mort sans enfans l'an 1299.

III. RUPERT Raugrave, seigneur du vieux Beimberg, vivant en 1269. eut pour enfans RUPERT II. du nom qui suit; EMICON, *mentionné après son frere aîné*; & *Mena*, mariée à *Philippe*, seigneur de Bohlanden.

IV. RUPERT II. du nom Raugrave, seigneur du vieux Beimberg, vivant en 1340. fut pere de *Henri* Raugrave, aussi seigneur du vieux Beimberg, vivant en 1368. & 1375. mort sans posterité.

IV. EMICON Raugrave, second fils de RUPERT I. devint seigneur du vieux Beimberg après la mort de son neveu Henri. Il fut pere de *Philippe* seigneur du vieux Beimberg, mort sans enfans; & de GEORGES, qui suit;

V. GEORGES Raugrave, seigneur du vieux Beimberg après la mort de son frere, eut pour fils unique *Guillaume*, qui étoit mort sans enfans, eut pour heritiere du vieux Beimberg sa grande-tante Mena, femme de Philippe seigneur de Bohlanden.

SECONDE BRANCHE.

II. HENRI Raugrave, second fils de CONRAD I. du nom, eut pour son partage le nouveau Beimberg. Il eut pour enfans HENRI II. du nom, qui suit; *Eberard* Raugrave, évêque de Wormes, mort l'an 1277; *Frederic*, aussi évêque de Wormes, mort l'an 1283; & *Gerard*, aussi élû évêque de Wormes, par une partie du chapitre, mais qui moyennant une pension, renonça à son droit en faveur d'Eberard de Stralenberg, élû par une autre partie du chapitre.

III. HENRI II. du nom Raugrave, seigneur du nouveau Beimberg, eut de son épouse N. comtesse de Seyne; *George* Raugrave, chevalier, seigneur de Simmeren & Germesheim, comme on le voit par des lettres qu'il écrivit en 1308. au magistrat de Spire, rapportées par Lehman dans sa *Chronique de Spire*, *livre* 7. *ch.* 9. L'empereur Louis lui accorda en 1315. pouvoir de tenir dix Juifs dans son district; & en 1330. pouvoir d'en avoir douze dans ses villes & villages. L'on apprend par les *Annales de Treves*, *tome II. fol.* 208. 209. que Baudouin, archevêque de Treves, fit une ligue en 1333. avec les comtes de Veldents, les comtes de Linanges, les comtes Henri, George, Conrad, Rupert Raugraves & autres, contre tous ceux qui troubleroient ou voudroient violer la paix sur les confins du Rhin, de la Moselle & de la Sarre. Il mourut sans posterité; HENRI III. *qui continua la posterité*; *Emicon*, élû évêque de Wormes en 1293. mort en 1299; *Jean*, chanoine de l'église de Mayence; *Conrad*; & *Rupert* Raugraves, vivans en 1333.

IV. HENRI III. du nom Raugrave, seigneur du nouveau Beimberg, vivant en 1300. & 1338. laissa de son épouse N. de Hohenfeltz, PHILIPPE, qui suit; & *Laurette* Raugrave, mariée à *Othon* seigneur de Bohlanden.

V. PHILIPPE Raugrave, seigneur du nouveau Beimberg, vivoit lorsque l'empereur Charles IV. fit la bulle d'or en 1354. dans laquelle il regla qu'il appartiendroit aux comtes de Spanheim & de Veldents, & aux Raugraves de conduire l'archevêque de Treves dans les solemnitez de l'empire. Il mourut en 1375. ayant épousé *Agnés* comtesse de Linanges, fille de *Joffred* comte de Linanges & Dasbourg, landgrave en Alsace, & de *Mechtilde* comtesse de Salme, dont il laissa PHILIPPE II. qui suit; & *Cunon* Raugrave, chanoine des églises de Treves & de Cologne, & prevôt de celle de S. Gereon à Cologne.

VI. PHILIPPE II. du nom, seigneur du nouveau Beimberg, réunit à cette seigneurie celle du vieux Beimberg, sortie de la branche aînée de sa maison, par son mariage avec *Anne* de Bohlanden, heritiere de sa maison & du vieux Beimberg. Il mourut vers l'an 1399. laissant *Guillaume* Raugrave, seigneur du vieux & nouveau Beimberg, qui en 1399. aliena le quart du château de Rockenhausen à l'empereur Robert, comte Palatin du Rhin, duc de Baviere, & mourut sans posterité vers l'an 1400. OTHON, qui suit; *N.* Raugrave, femme de *Conrad* seigneur de Sleyden; & *Mena*, mariée à *Philippe* de Dhaun, seigneur à Oberstein.

VII. OTHON Raugrave, seigneur du vieux & nouveau Beimberg, de Rockenhausen, Westhausen, Numagen, Insweiler, Stolzenberg, Hohenfeltz, &c. comte de Salme en Ardenne, engagea l'an 1403. à l'empereur Robert la moitié de son château de Rockenhausen, bourg & ville, &c. à condition qu'ils auroient chacun un bailli, & entretiendroient à communs frais la place;

& qu'en cas de siege ils s'assisteroient mutuellement. La même année il fit une confederation de bourg, ce que l'on nomme en allemand *Bourfrid*, avec le même empereur, touchant la ville du vieux Beimberg, située aux environs de Creutzenach dans le Palatinat. Il mourut l'an 1464. ayant épousé 1°. en 1409. *Marie-Anne* de Salme, fille & heritiere présomptive de *Henri* comte de Salme en Ardenne, & d'*Adelaide* ou *Marie*, dame de Falckenbourg. Elle mourut sans enfans avant son pere, décedé en 1412. ou 1413 : 2°. *Marie-Elisabeth* d'Argenteau de Hausalise. Il en eut *Georges*, mort ou devant, ou peu après son pere ; ENGELBERT, qui suit; *Renard* Raugrave, seigneur du vieux & nouveau Beimberg, comte de Salme, seigneur de Wilerbach, Rodenbach, Ramstein, &c. qui fut pris prisonnier dans le château de Ruprechtseck en 1470. par l'électeur Frederic I. comte Palatin du Rhin, & resta toute sa vie ennemi de l'électeur Philippe, par rapport aux biens & fiefs alienez par feu son pere à la maison Palatine. Il étoit mort en 1486. sans enfans de son épouse *Marguerite* de Bettembourg ; *Anne* Raugrave, mariée à *Frederic* comte des Deux-Ponts, seigneur de Bitsch ; & *Marguerite*, qui épousa *Alexandre* de Seraing, chevalier, seigneur de Houttain & d'Onche, maire de la cité de Liege en 1429. 1434. 1439. 1444. & 1449. Il releva du chef de sa femme un fief à Xhoris en 1443. comme on l'apprend, *page* 139. du *Recueil heraldique des bourguemestres de Liege*.

VIII. ENGELBERT Raugrave, seigneur du vieux & nouveau Beimberg, comte de Salme, seigneur de Rumagen, Hollenfeltz, Stolzenberg, Munster, Emel, Eichrelspach, Riffenthal, Haraucourt, &c. mort vers l'an 1505. eut de sa femme *Ermensinne* d'Autel, *George* Raugrave, &c. seigneur de Numagen & Weltherfeltz, mort sans alliance ; ENGELBERT II. du nom, qui suit; & *Huart* Raugrave, seigneur de Hollenfeltz, Brandeville, Loupi, Pulígni, Champ, Neuville, &c. mort sans enfans de *Françoise* de Malberg.

IX. ENGELBERT II. du nom Raugrave, seigneur du vieux & du neuf Beimberg, comte de Salme, seigneur d'Hollenfeltz, Numagen, Haraucourt, Hermalle, Ehin, Emprinne, Montfrin, Biron, Jeprave, &c. mort l'an 1537. épousa 1°. *Catherine* de Rollei, morte sans enfans : 2°. *Isabelle* de Corswarem-de-Moumale, dame de Hermalle, Ehin, Emprinne, Montfrin, Biron, Jeprave, &c. dont il eut JEAN, qui suit; *Claude*, seigneur de Montfrin, mort sans alliance ; GUILLAUME, *mentionné après son frere aîné* ; *Anne*, dame de Montfrin ; *Marie* Raugrave, des comtes de Salme, dame en partie de Haraucourt, Brandeville, Loupi, &c. mariée 1°. l'an 1518. à *Robert* de Malberg, chevalier, seigneur dudit lieu, &c: 2°. en 1530. à *Jean* d'Apremont, prince d'Amblise, baron d'Apremont, seigneur de Buzanci, Lumes, &c; & *Catherine*, épouse de *Philippe* de Namur, seigneur d'Hui, Flosroi, &c.

X. JEAN Raugrave, dit *de Haraucourt*, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, comte de Clermont, seigneur de Hermalle, Ehin, Emprinne, &c. mort le 18. Juin 1560. avoit épousé en 1530. *Marguerite* de Horion-d'Ordedges, dont il laissa ENGELBERT III. du nom, qui suit ; *Mechtilde*, dame d'Eprave, mariée en 1559. à *Everard*, baron de Merode, seigneur de la Vaulx-sainte-Anne & Saufurre, gouverneur & pair des ville, duché & château de Bouillon ; *Cecile*, alliée à *Thierri* de Groësbeck, seigneur d'Oreille, gouverneur de Hui, frere de Gerard de Groësbeck, élû évêque de Liege en 1564. fait cardinal en 1578. mort le 28. Decembre 1579. âgé de 63. ans; & *Marie* Raugrave, des comtes de Salme, dame d'Hermalle, femme de *Nicolas* BlittersWick, dit *Passaërt*, seigneur de Meer, Boler, Printhaghen, grand bailli de Bilsen.

XI. ENGELBERT III. du nom Raugrave, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, seigneur d'Emprinne, Naroye, Champillon, Hermalle, Ehin, Sreyvort, mourut l'an 1592. C'est de lui que descendent les *Raugraves d'Emprinne*.

X. GUILLAUME Raugrave des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, troisiéme fils d'ENGELBERT II. fut seigneur de Biron, Tresogne, Pesesse, &c. & épousa le 15. Octobre 1565. *Marguerite* d'Osselet, dite *de Beaurein*, dont il laissa JEAN, qui suit ;

XI. JEAN Raugrave, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, seigneur de Biron, Tresogne, Pesesse, &c. gentilhomme de l'état noble du pays de Liege & comté de Loos, eut de son épouse *Anne* de Guidegoven, dame douairiere de Tavier, GUILLAUME, qui suit ;

XII. GUILLAUME II. du nom, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, seigneur de Biron, Tresogne, Pesesse, Serainchamps, Verenne, &c. se maria l'an 1605. à *Helene* de la Marck, fille & heritiere de *Louis* de la Marck, seigneur de Serainchamps, Verenne, &c. & laissa FLORENT Raugrave, &c. seigneur de Serainchamps, Verenne, &c. duquel descendent les *Raugraves de Serainchamps*, dont on ne peut continuer la posterité faute de memoires. Tout ce que l'on en a pû découvrir dans le *Recueil heraldique de Liege*, *p.* 467. c'est qu'*Arnoul-Guillaume* comte de Raugrave, seigneur de Serainchamps, Grandchamp, Forrée, Franlieu, &c. (c'est vraisemblablement le fils de Florent) eut de sa femme *Elisabeth* du Mont-de-Hustinai, entr'autres enfans, *Therese* Raugrave, mariée à *Thomas-François* de Soumaigne, baron de Han-sur-Lesse, seigneur de Fraineux, Nandrin, Soheit, Hustinai, Hamerenne, la Motte, Oloi, &c. Le second fils de *Guillaume* Raugrave II. du nom, fut LOUIS, qui suit ;

XIII. LOUIS Raugrave, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, seigneur de Biron, Tresogne, Pesesse, Omesée, &c. mort le 21. Novembre 1649. avoit épousé le 15. Mars 1638. *Anne-Antoinette* de Boulogne, fille & heritiere de *Jacques* de Boulogne, seigneur d'Omezée, & de *Catherine* de Reffin. Il en eut JEAN II. du nom, qui suit ; & *Marie-Catherine* Raugrave, mariée à *Arnoul* de Soumaigne, seigneur de Fraineux, Nandrin, Soheit, la Motte, Oloi, &c. bourguemestre de Liege en 1678. De cette alliance nâquirent entr'autres enfans *Thomas-François* de Soumaigne, *dont il a été parlé dans l'article precedent* ; & *Jean-Ernest-Joseph* de Soumaigne, chanoine de Cologne, & coadjuteur de son oncle paternel en la prevôté des douze Apôtres à Cologne, ainsi qu'il est marqué dans le *Recueil heraldique de Liege*, *p.* 466. & 467.

XIV. JEAN III. du nom Raugrave des comtes de Salme, seigneur du vieux & du neuf Beimberg, d'Omezée, Saufurre, &c. pair du duché de Bouillon, épousa le 17. Fevrier 1674. *Jeanne-Ernestine* de Miche, dame de Saufurre, dont vinrent, *Jean-Amour* Raugrave, &c. gentilhomme de la chambre de Joseph-Clement de Baviere, électeur de Cologne, évêque & prince de Liege, mort sans avoir été marié le 18. Janvier 1711; JEAN-CHARLES, &c. qui suit ; *Philippe-Theodore-Alexandre-Eugene* Raugrave, &c. chanoine de l'église de Liege, conseiller du conseil ordinaire de feu Joseph-Clement de Baviere, électeur de Cologne, évêque & prince de Liege.

XV. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH Raugrave, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, seigneur de Saufurre, Lovette S. Pierre, Omezée, Tavier, Chaleu, Quinci, pair du duché de Bouillon, mort en 1723. avant le 27. Avril, ayant épousé le 13. Decembre 1712. *Marguerite* de Lopez-Gallo, dame de Quinci, fille de *Charles-Dieudonné* de Lopez-Gallo, chevalier, comte de Marcheville, baron de Male, seigneur de Ville-au-Valle-sainte-Marie, Vormizel & Quinci, & d'*Agnès* de Cleron-de-Saffre, avant son mariage chanoinesse de Remiremont. Il a laissé de cette alliance quatre fils & une fille.

Les Raugraves portent *un écu parti d'or & de gueules.*

Cette genealogie a été dressée par une venue de Liege, écrite de la main de J. le Fort, écuyer, roi d'armes de l'empereur & de l'électeur de Cologne, pour lors évêque de Liege, & heraut provincial sur le district du bas Rhin & pays circonvoisins, genealogiste & armoriste du saint empire Romain, qui assure l'avoir rangée sur titres, originaux, &c. signée par lui à Liege le 27. Avril 1723. & scellée en placard du grand scel de ses armes & offices. L'on a crû y pouvoir ajoûter quelques choses tirées du Recueil heraldique des bourguemestres de Liege, composé par G. G. Loyens, & imprimé in fol. à Liege en 1720.

RAUGRAVES-PALATINS, issus de la maison électorale Palatine, doivent leur origine à CHARLES-LOUIS, électeur Palatin. *L'on a vû dans l'article precedent* comment plusieurs seigneuries des anciens Raugraves étoient passées dans la maison Palatine. L'électeur *dont on vient de parler*, s'étant brouillé avec *Charlotte* de Hesse son épouse, vers l'an 1656. & ayant fait divorce avec elle, il introduisit de la main gauche dans son lit la fille de *Christophe-Martin*, baron de Degenfeld, nommée *Louise*; & faisant revivre pour elle le titre des anciens Raugraves, il la fit nommer *la Raugrave*, qualité qui passa aux treize enfans qu'il en eut, dont cinq moururent jeunes. Elle deceda grosse du quatorziéme le 18. Mars 1677. Les autres enfans furent *Charles-Louis*, Raugrave Palatin, né le 5. Decembre 1658. mort en la Morée, maréchal de camp de l'armée Venitienne, l'an 1688; *Charles-Edouard*, né l'an 1668. tué par les Turcs au combat de Kasanck le 1. Janvier 1690. avec le prince Charles d'Hanover, n'ayant point voulu l'un & l'autre se rendre prisonniers: après s'être défendus comme deux lions, ne pouvant plus, par la quantité de leurs blessures se soutenir, ils mirent un genouil en terre pour se défendre, & furent hachez en pieces, combattant jusqu'au dernier soûpir; *Charles-Maurice*, né le 30. Decembre 1670. commandant une compagnie choisie de gentilshommes, sous le prince électoral de Brandebourg, mort à Hanover d'une longue maladie l'an 1702; *Charles-Auguste*, commandant les mousquetaires de l'électeur de Brandebourg, tué dans un parti contre les François le 20. Septembre 1691. âgé de 21. ans; *Charles-Casimir*, tué en duel à l'âge de 16. ans, par le comte Antoine de Waldeck, au mois d'Avril 1691; *Caroline*, née en 1660. mariée en 1683. à *Menard*, comte de Schomberg, depuis duc de Leinster en Angleterre, morte le 6. Juin 1696; *Louise*, dame d'honneur de la duchesse d'Hanover, née en 1661; & *Amelie-Elisabeth*, qui demeure à Francfort, née en 1663.

Ces Raugraves ont porté les mêmes armes que la maison Palatine, excepté que le lion est contourné. * Imhoff, *notit. procer. German.*

RAVIUS (Christian) nâquit à Berlin en 1613. & mourut en 1677. L'amour des langues orientales le fit aller en Orient, d'où il transporta en Angleterre trois cens auteurs differens. Il enseigna les langues orientales à Utrecht, à Oxford, à Upsal, à Kiel & à Francfort. Il a publié divers ouvrages, dont les principaux sont: *Ortographia Arabica*; *Catena Magnetica*; *Fons Sionis*; *Chronologia Biblica*; *Orbis literaticus*; *Arcana Biblica*, &c. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

RAVISIUS TEXTOR (Jean) *en françois* Jean Tixier, grammairien celebre, natif de Nevers, étoit estimé dans le XVI. siecle, & mourut à Paris le 3. Decembre 1522. Il composa divers ouvrages de grammaire; *Officina*, *Cornucopia*; *Specimina epithetorum*, &c. dont Gesner parle avec éloge dans sa bibliotheque.

RAVISA (Giovitta) celebre orateur & poëte, né à Chiari, ville du Bressan, dans l'état de Venise, composa un traité de la rhetorique, & plusieurs satires. Il fut aimé de Mutio Catino, évêque de Terni & archevêque de Zara, & generalement de tous les académiciens de Rome. Son principal protecteur fut Renaud Polus, cardinal & archevêque de Cantorberi, auquel il dédia les paraphrases en vers, qu'il fit sur les pseaumes de David. Il mourut à Venise en 1552. & fut enterré dans l'église de saint Nazaire à Bresse. * Rott. Rossi, *elog. hist.*

RAULIN (Jean) professeur en theologie, puis religieux de l'ordre de Clugni, nâquit à Toul l'an 1443. & après s'être distingué dans l'université de Paris, il fut élu procureur de la nation Françoise en 1472. Il y fut reçu docteur en theologie l'an 1480. & obtint la dignité de grand-maître du college de Navarre, où il dressa une belle bibliotheque, que Pinelle augmenta après lui. Penetré de dégoût pour le monde, dont il connoissoit la vanité & les desordres, il se retira secrettement dans l'abbaye de Clugni en Bourgogne, l'an 1497. Il revint quelques années après au college de Clugni à Paris, & eut dit-on, une revelation de l'agonie du frere Bourgoin, procureur de la maison, qui étoit à la campagne: ce qui l'obligea d'appeller les autres religieux à minuit, afin de prier pour lui. Il fut employé l'an 1501. par le cardinal d'Amboise pour travailler à la reforme de l'ordre de Clugni, & il mourut le 6. de Fevrier de l'an 1514. âgé de 71. ans. On a de lui plusieurs sermons & d'autres œuvres morales, imprimées à Anvers en 1612. en 6. vol. *in* 4°. il y a une édition de ses sermons faite à Paris en 1642. Ces sermons sont pleins d'historiettes ridicules. * Ascensius. Niceron, *Mem. t. XI.*

RAUWOLF (Leonard) medecin Allemand, natif d'Augsbourg, étudia en France, en Italie, & depuis voyagea dans le Levant. A son retour il composa son ouvrage intitulé *Hodœporicon sive itinerarium Orientis*, qu'il fit imprimer en 1583. Cet ouvrage est *in* 4°. & divisé en trois parties avec des figures.

RAVI (Jean) excellent architecte, travailla à l'église de Notre-Dame de Paris dans le XIV. siecle. Sa memoire ne s'est conservée que par l'inscription qu'on voyoit dans cette eglise, près d'une petite figure de pierre qui le representoit. Voici l'inscription entiere:

C'est maître Jean Ravi qui fut masson de Notre-Dame de Paris par l'espace de vingt-six ans, & commença ces nouvelles histoires. Priez Dieu pour l'ame de lui; Et maître Jean le Boutelier son neveu les a parfaits, l'an 1351.

Il est à remarquer que le nom de masson se donnoit autrefois en France à tous ceux qui faisoient profession de bâtir, même aux plus habiles dans cet art. Quant aux ouvrages de Ravi, on ne connoit que la clôture du chœur de l'église, où il étoit representé. * Felibien, *vies des architectes.*

RAYMI ou YNTIF-RAYMI, fête très-solemnelle, que les anciens Incas du Perou celebroient dans la ville de Cusco, à l'honneur du soleil. *Yntif* est le nom du soleil, & *Raymi* signifie *fête*. Cette solemnité se faisoit au mois de Juin après le solstice. Alors tous les generaux & capitaines de l'armée, & tous les *Curacas* ou grands seigneurs du royaume s'assembloient dans la ville. Le roi commençoit les ceremonies, comme fils du soleil & souverain prêtre, quoiqu'il y eût toûjours un autre souverain prêtre de la race royale. Ils se préparoient tous à cette fête par un jeûne de trois jours, & se séparoient de leurs femmes dans ce tems, pendant lequel il n'étoit permis d'allumer aucun feu dans toute la ville. Le jeûne étant fini, l'*Inca* suivi de tous les princes du sang, & des seigneurs de sa cour, alloient dans la grande place de Cusco. Là étant tourné vers l'orient, & ayant les pieds nuds, ils attendoient que le soleil se levât sur l'horison, & l'adoroient si-tôt qu'ils le voyoient. Le roi tenant un grand vase d'or, bûvoit au soleil, & donnoit ensuite à boire à ceux de la famille royale. Les curacas ou seigneurs de la cour, bûvoient d'une liqueur préparée par les vestales ou prêtresses du soleil. Lorsque cette ceremonie étoit achevée, ils marchoient tous vers le temple, où le seul inca & les princes du sang entroient, pour y offrir au soleil plusieurs vases d'or & des animaux d'or & d'argent. Enfin les prêtres immoloient les victimes, qui étoient des agneaux ou des brebis; & la fête se terminoit par des festins & des rejouissances extraordinaires. * De Laët. *hist. du nouveau monde.*

RAYNAUD (Theophile) Jesuite, né à Sospello au comté de Nice, entra dans la societé à l'âge de 18. ans, l'an 1602. & y demeura tout le reste de sa vie, quoique traversé & sollicité d'en sortir. Il a passé pour François, parce qu'il a toûjours vécu en France. Il n'y a point eu d'auteur dans le XVII. siecle qui ait plus écrit que lui, & qui ait traité plus de matieres differentes. Il avoit déja publié séparément la plus grande partie de ses écrits; mais comme il y en avoit plusieurs qui ne se trouvoient plus, d'autres qu'il avoit augmentez, & qu'il en restoit encore quelques-uns qu'il n'avoit pas mis en lumiere, il entreprit sur la fin de ses jours de les faire imprimer tous ensemble. La mort l'ayant empêché de voir l'entiere execution de ce dessein, il en laissa la conduite à un pere de sa compagnie, à qui on est redevable de ce que cette édition s'est achevée. Il avoit choisi pour titre d'un recueil de quelques ouvrages, qui n'étoient pas compris dans le recueil de ses œuvres, *Apopompæus*, qui est le nom que les Juifs donnoient à cette victime, qu'ils chargeoient de maledictions, & qu'ils abandonnoient

au desert : ce recueil fut imprimé à Lyon en 1669. sous le nom de *Cracovie*. On voit par les ouvrages de cet auteur, qu'il avoit l'esprit hardi & decisif, l'imagination vive & une grande memoire. Ces avantages de la nature, joints au travail infatigable avec lequel il s'étoit appliqué à l'étude depuis les premieres années de sa jeunesse, jusqu'à l'âge de 79. ans qu'il est mort, l'avoient rendu un des plus sçavans theologiens de son siecle; mais il étoit trop piquant & trop satirique : ce qui lui avoit attiré l'inimitié de quantité de personnes. Son style, quoique d'ailleurs très-net, paroît obscure, à cause qu'il affecte de se servir de termes difficiles, & de mots tirez du grec. Il a aussi quelquefois des pensées assez extraordinaires; comme lorsqu'ayant à traiter de la bonté de Notre-Seigneur dans un chapitre du II. volume de ses œuvres, il l'intitule, *Christus bonus, bona, bonum.* Sa grande érudition lui fournissant une infinité de choses sur toutes sortes de matieres, il s'éloigne souvent du sujet dont il s'étoit proposé d'écrire, comme dans le traité de la Rose-benite, dont il employe une bonne partie à examiner de quelle maniere on observoit le Carême dans la primitive église. On peut encore remarquer qu'il n'a pas assez donné à son genie, se contentant de rapporter ce qu'il avoit lû dans les anciens auteurs, & se servant souvent de leurs paroles pour exprimer ce qu'il auroit peut-être mieux dit lui-même. Tout cela n'empêche pas que ses ouvrages ne soient estimez, & ne soient utiles. Ils ont été imprimez à Lyon en 19. volumes l'an 1665. on y en a ajoûté un vingtiéme. Ce pere mourut dans la même ville en 1663. âgé de 79. ans.* *Journal des sçav. Mars 1667.*

RAYNAUD (Guillaume) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Barcelonette, & se distingua par son talent pour la chaire en diverses villes de France. Il demeura depuis 1677. jusqu'en 1695. à Paris; & entr'autres ouvrages il y fit imprimer en trois volumes des instructions Chrétiennes sur les caracteres des Saints. Etant à Grenoble en 1670. il commença à y faire imprimer une critique du livre *de Immunitate Cyriacorum*: mais à la priere de l'évêque de cette ville, il arrêta l'impression à la 176. page. On a conservé ce qui a été imprimé, & on y remarque beaucoup d'esprit. Raynaud mourut à Rome le 21. Avril 1704.* Echard, *script. ord. Prad.*

RAYNONI, historien, *cherchez* ARLOT RAINONI.

RAZALGATE, anciennement *Corodamum promontorium*, cap le plus oriental de toute l'Arabie. Il est environ à cent quarante lieues du cap de Moçandan & de l'isle d'Ormus vers le midi oriental. * Mati, *dictionaire.*

RAZES (le comté de) C'est une petite contrée du bas Languedoc. C'étoit anciennement l'appanage des seconds fils des comtes de Carcassonne. Limoux, capitale, & Alep, en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

RAZIAS, l'un des principaux seigneurs d'entre les Juifs, avoit courageusement resisté à Antiochus *Epiphanes*, & avoit merité le titre de pere de la patrie. Depuis il se donna la mort, de crainte de tomber entre les mains de Nicanor. *II. *des Machabées, c.* 14. Torniel, *A. M.* 3893. *n.* 5. & 6.

RAZIEL, nom que les docteurs Juifs cabalistes donnent à l'Ange, qu'ils feignent avoir été le maître d'Adam. Le rabbin Abraham Ben-Dior a observé que les premiers patriarches ont tous eu des Anges pour maîtres ou conducteurs. Raziel, par exemple, a été le maître d'Adam; Jophiel, le maître d'Isaac; Pelil, le maître de Jacob; Gabriël, le maître de Joseph; Metatron, le maître de Moyse; & Malatiel, celui d'Elie. Le même rabbin Abraham Ben-Dior ajoute que chacun de ces Anges a donné à son disciple, soit par écrit ou de vive voix, la cabale, qui est la tradition, & que par ce moyen elle s'est toujours conservée parmi le peuple de Dieu. Raziel, par exemple, qui étoit l'ange ou le maître d'Adam, lui apporta, disent-ils, de la part de Dieu, un livre qui contenoit les secrets d'une sagesse tres-haute & tres-subtile, dont il est traité dans le livre intitulé *Zohar*. Les Juifs Caraites, qui n'acceptent pas toute sorte de traditions, rejettent avec raison tout cela comme des fictions des Cabalistes, & comme des contes faits à plaisir. * Abraham Ben-Dior, *comment. sur le Jetsira*, ou *livre de la creation.*

RAZIEL, auteur Juif. Les Cabalistes ont supposé deux ouvrages sous le nom de ce Raziel, où il est parlé de plusieurs noms d'anges, de divers esprits, & de la maniere de se les rendre familiers. C'est proprement un livre de la cabale magique; qui ne contient rien que des sottises & des choses ridicules, qui sont la plûpart fondées sur des subtilitez de noms. Cependant ceux qui sont infatuez de cette science cabalistique chez les Juifs, croyent qu'on peut faire des miracles par son moyen. Buxtorf a parlé de cet ouvrage de Raziel dans sa bibliotheque.

RAZON ou REZON, fils d'*Eliada*, fut ennemi de Salomon roi d'Israël. Il s'étoit auparavant revolté contre Adarezer roi de Soba. Il assembla une troupe de soldats, & se fit élire roi de Damas. Il pilloit & ravageoit toute la campagne, & fit beaucoup de mal aux Israëlites tant qu'il vécut. * III. *Rois*, XI. 23.

RAZZI (Seraphin) un des plus illustres Dominicains du XVI. siecle, étoit né à Florence le 16. Decembre 1531. Il n'eut pas plûtôt achevé ses études dans l'ordre où il étoit entré, qu'on l'employa ou à enseigner la theologie, ou à gouverner divers couvens; & on le trouve toujours occupé jusqu'à l'an 1602. cependant il trouva le loisir de faire une infinité d'ouvrages, & il y en a plusieurs d'imprimez, qui sont très-bien écrits, & où l'on remarque l'exactitude & le bon sens de l'auteur. Un des plus considerables est intitulé, *de locis theologicis prælectiones*. Il ne parut qu'en 1603. à Perouse, quoique Razzi l'eût abandonné dès 1587. à ses amis; il y réduit ce que Melchior Cano avoit écrit avec plus d'étendue, & rectifie ce qui étoit échappé à cet illustre écrivain contre quelques anciens peres. Un recueil de cent cas de conscience a été imprimé plusieurs fois à Florence, à Venise, à Genes, &c. Sarmatelli imprima aussi dans la premiere de ces villes en 1590. une partie de ses sermons; le même publia en 1588. ses vies des Saints de l'ordre de saint Dominique, & en 1596. dont il s'est fait depuis d'autres éditions, & qui ont été traduites en françois; & en 1596. Busdragli imprima à Lucques son histoire des hommes illustres du même ordre. Ces deux ouvrages, de même que les sermons sont écrits en italien: l'auteur avoit parcouru à pied en 1572. presque toute l'Italie pour recueillir de bons memoires, & il en recueillit en effet de très-bons pour ce qui concerne l'Italie dans l'espace du siecle où il vivoit, mais il ne reussit pas pour les tems plus reculez, ni hors d'Italie. On a encore de lui plusieurs vies separées, une histoire de Raguse, un traité des abeilles, &c. Il vivoit encore en 1613. âgé de 82. ans.

Seraphin avoit un frere aîné, nommé Sylvain RAZZI, qui fut abbé dans l'ordre des Camaldules, & entre autres ouvrages composa les vies des Saints de Toscane, qui furent imprimées en 1593. & une seconde fois en 1627. à Florence.* Echard, *script. ord. Prad.*

RE

RE', *Rea* ou *Reacus*, isle de France dans l'Ocean Occidental, près du pays d'Aunis, est de l'évêché de la Rochelle, & du gouvernement d'Aunis & du Brouage. Les vins y croissent en si grande abondance, que si les flottes Angloises & Hollandoises & Normandes, ne venoient en enlever une partie tous les ans, on seroit obligé de donner le vin vieux au peuple pour entonner le nouveau. Ces vins servent à faire de l'excellente eau-de-vie, dont on fait un grand debit. Elle renferme plusieurs bourgs, dont les principaux sont celui de saint Martin; où il y a un beau couvent de Capucins; & celui de Loye, qu'on appelle *Isle*, à cause d'un canal qu'il faut passer pour y entrer. Le fort le plus considerable est celui de la Prée, qui commande sur le Pertuis Breton, où il y a des pieces d'artillerie qui portent jusqu'à la grande terre, distante environ de deux petites lieues. Il est flanqué de quatre bastions avec des demi-lunes, & de beaux dehors. Le roi a fait bâtir dans

cette isle du côté de l'Ocean une haute Tour, où l'on tient un signal de nuit, à cause des écueils qui en sont proches, appellez *les Baleines*. C'est pourquoi elle s'appelle la *Tour des Baleines*. * Villalain.

READ (Guillaume) évêque de Chicester, Anglois de nation, & docteur en theologie de l'université d'Oxford, s'éleva par son merite à l'episcopat, & donna tout son bien, avec une très-belle bibliotheque qu'il avoit au college de Merton, dans lequel il avoit été élevé. Il aimoit fort les mathematiques, & a laissé des tables astronomiques. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

READING ou REDING : c'est la meilleure ville du comté de Bark en Angleterre : elle est située sur la Tamise, dans l'endroit où elle reçoit le Kennet, & a divers pont sur ces deux rivieres ; elle est à quatre ou cinq lieues de la ville de Windsor. Elle eut autrefois une celebre abbaye de l'ordre de Clugni, fondée en 1125. par le roi Henri I. qui y mourut, & y fut inhumé en 1135. Elle avoit aussi un ancien château & une belle église, qui ont été ruinez. Vers l'an 846. les Danois avoient fait de cette ville le siege de leurs brigandages ; & Ethelwolp roi de Mercie avoit eu bien de la peine à les en chasser. Au commencement des troubles sous le regne de Charles I. ce roi y mit garnison : mais elle fut prise par le comte d'Essex le 26. Avril 1643. après un siege de dix jours : ce qui incommoda beaucoup la ville d'Oxford, où le roi avoit son quartier general. Reading est bien peuplée. Elle a trois paroisses, est capitale de son canton, & a une corporation, representée par deux deputez qu'elle envoye au parlement. Elle est de 40. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

REAL, PORTO REAL, village d'Andalousie, a un petit port sur le golfe de Cadis, au levant de la Guadalete. Il y a un port de ce nom dans le Tabaxo au Mexique, près de la nostra Seignora de la Vittoria. * Mati, *diction.*

REALEJO, bourg de la nouvelle Espagne, dans la province de Nicaragua, au couchant de la ville de Leon, sur la mer du Sud, où il y a un bon port, qui le rend considerable. * Mati, *diction.*

REBAIS, village avec abbaye de l'ordre de saint Benoît, & de la Congregation de saint Maur dans la Brie, province de France, près de la riviere de Morin, à six lieues de Meaux vers le sud-est. * Mati, *dict.*

REBAPTISANS, *cherchez* ANABAPTISTES.

REBDORF, dit *Henricus Rebdorfiensis*, religieux qui vivoit dans le XIV. siecle, composa des annales, qui comprenoient l'histoire des empereurs Adolfe, Albert, Frederic III. Louis de Baviere, & Charles IV. depuis l'an 1295. jusqu'en 1362. Freher est le premier qui ait publié cet ouvrage. * Vossius, *de hist. Lat.*

REBE' : c'est le nom d'un des cinq rois de Madian, que les Israëlites defirent, & tuerent, pour se venger des crimes que les Madianites leur avoient fait commettre ; ils pillerent leurs villes & leurs châteaux, & en exterminerent entierement les habitans. * *Nomb.* XXXI.

REBE' (Claude de) huitiéme fils de CLAUDE, seigneur de Rebé, &c. & de *Jeanne* de Meysé, fut chanoine & comte de Lyon, chantre de la même église, puis archevêque de Narbonne en 1622. Après avoir retabli & orné les églises de son diocese, il fonda deux écoles de theologie à Narbonne & à Limoux, dont il donna la conduite aux peres de la Doctrine Chrétienne. Il appella ensuite les Filles, dites *de Notre-Dame*, qu'il dota & logea commodément, pour prendre soin des pauvres filles, & fonda l'hôpital de la charité, pour retirer les mendians. Ce prelat fut fort consideré du roi, qui l'attira près de sa personne, & qui lui donna la croix de son ordre du saint Esprit. Il fut aimé non-seulement des peuples de son diocese, mais aussi de tous les ordres de la province de Languedoc, & mourut le 16. Mars de l'an 1659. âgé de 72. ans.

Il avoit pour frere aîné ZACHARIE seigneur de Rebé, baron d'Amplepuis, qui fut noyé en 1610. dans la riviere de Loire, laissant pour enfans d'*Isabeau* Popillon, fille de *Nicolas*, baron du Ryau en Bourbonnois, & de *Catherine* de Boniface, PHILIBERT, qui suit ; *François*, chanoine & comte de Lyon, chantre & archidiacre de la même église ; & *Claude* de Rebé, religieux de l'abbaye du Jougdieu. PHILIBERT seigneur de Rebé, baron d'Amplepuis, &c. colonel d'un regiment, servit comme volontaire au siege de la Rochelle & en Italie, sous les maréchaux de la Force & de Grancei, & mourut en Septembre 1637. Il avoit épousé 1°. *Marie* d'Albon, fille de *François*, seigneur de Chazeuil, &c. & d'*Antoinette* de Bigni, morte sans posterité : 2°. *Diane* d'Apchon, fille du marquis de Saint-André, dont il eut pour fils unique CLAUDE seigneur de Rebé, marquis d'Arques, &c. que l'archevêque de Narbonne son grand oncle nomma son heritier, mort aveugle. Il avoit épousé *Jeanne* d'Albret, fille de *Henri*, baron de Miossens, comte de Marennes, & d'*Anne* de Pardaillan, dont il eut pour fils unique CLAUDE-HYACINTHE de Rebé, marquis d'Arques, colonel du regiment de Piémont, brigadier des armées du roi, lieutenant general pour sa majesté en la province de Roussillon, mort à Namur âgé de 36. ans, le 4. Août 1693. des blessures reçues à la bataille de Nerwinde le 29. Juillet precedent, laissant de *Marie-Therese* de Pons de Guimera, fille unique de *Joseph*, baron de Monclar, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, &c. *Marie-Josephe* de Rebé, mariée le 30. Mars 1707. à *Leonord* du Maine, marquis du Bourg, mestre de camp du regiment royal cavalerie, & brigadier des armées du roi. * *Preuves de la noblesse des moines de l'abbaye de l'Isle-Barbe*, *par* Le Laboureur.

REBECCA, *voyez* JACOB & ISAAC.

REBEL, petite ville ou bourg du duché de Mekelbourg, en basse Saxe. Il est sur le bord meridional du lac de Murits, environ à quatre lieues de Waren vers le midi. * Mati, *diction.*

REBIBA (Scipion) cardinal, archevêque de Pise, né l'an 1504. à S. Marc, bourg dans les montagnes de Messine en Sicile, étudia à Palerme, où il fut pourvû d'une chapelle ; puis il vint à Rome chez le cardinal Caraffe. Ce prélat étant devenu pape sous le nom de Paul IV. le nomma à l'évêché de Motula dans la Pouille, le fit gouverneur de Rome, & cardinal au mois de Decembre de l'an 1555. L'année suivante le pape l'envoya à Philippe II. roi d'Espagne, se servit de ses conseils, & le nomma à l'archevêché de Pise, que le duc de Florence demandoit pour un de ses fils ; nomination qui dans la suite fut un sujet de persecution pour le cardinal Rebiba. Après la mort de Paul IV. Pie IV. le fit arrêter, sous pretexte qu'il avoit eu part aux secrets des Caraffes, & il ne le mit en liberté qu'après l'avoir depouillé de l'archevêché de Pise, pour lequel on lui donna l'évêché de Tropeia, & le titre de patriarche de Constantinople, qu'il remit à son neveu Prosper Rebiba. Ce cardinal fut encore inquisiteur de la foi sous Pie V. & évêque de Sabine sous Gregoire XIII. Il mourut de trop d'embonpoint l'an 1577. qui étoit le 73. de son âge. * De Thou, *l.* 17. 26. *&* 28. Auberi, *histoire des cardinaux*. Onuphre, *in Paulo IV.* Petramellario. Ughel, &c.

REBOURS, famille que l'on prétend être originaire de Normandie près de Falaise, & dont l'on rapporte ici la posterité, telle qu'elle a été communiquée, depuis

I. PIERRE le Rebours, seigneur de Maizieres, près de Falaise, vivoit dans le XIV. siecle. L'arrêt rendu à Rouen le 24. Janvier 1483. par les generaux conseillers du roi sur le fait de la justice des aides, ordonnées pour la guerre en Normandie, marque expressément que Pierre le Rebours, seigneur de Maizieres, trisayeul de Jean le Rebours, seigneur du Buisson-Morel, du Mesnil-aux-Vignes, & de la Bretêche, étoit l'an 1360. jouissant des privileges, franchises, & libertez de noblesse, de même que ses predecesseurs. Cet arrêt fait l'énumeration de pere en fils des descendans de Pierre le Rebours jusques à Jean le Rebours, seigneur de Buisson-Morel, du Mesnil aux-Vignes, & autres lieux, & à Germain le Rebours son frere, *dont on parlera dans la suite*. Les chartres de l'abbaye de Lyre en Normandie, font aussi mention de Pierre le Rebours, & de ses descendans, qui ont eu long-tems leur sepulture dans cette abbaye.

II. NICOLAS le Rebours, seigneur de Maizieres, de la Nouette & du Trousselain, mourut au siege de Louviers contre les Anglois, du tems de Charles VII. Il avoit épousé *Marie* Trenchant, fille de *Guillaume*, sei-

gneur du Bosc Regnaud près de Lyre en Normandie de laquelle il eut

III. ROBERT le Rebours, seigneur de Maizieres, du Buisson-Morel, &c. fut pere de RAOUL, qui suit;

IV. RAOUL le Rebours, seigneur de Maizieres, du Buisson-Morel &c. marcha avec l'arriere-ban commandé par le roi Louis XI. contre les Bourguignons, & fut blessé aux guerres de Picardie. Il eut de sa femme plusieurs filles, & deux fils, sçavoir, *Jean*, qui mourut sans enfans mâles; & GERMAIN, qui suit;

V. GERMAIN le Rebours, I. du nom, seigneur de Maizieres, du Buisson-Morel, &c. avoit épousé *Marie* Défens, de laquelle il eut HUBERT, qui suit;

VI. HUBERT le Rebours, seigneur de Maizieres du Buisson-Morel, &c. eut pour fils GERMAIN, qui suit; & plusieurs filles.

VII. GERMAIN le Rebours, II. du nom, seigneur de Maizieres, Morte-Fontaine, de Bertrand-Fosse, & du Buisson-Morel, avocat au parlement de Paris, s'acquit par son éloquence une grande réputation dans le barreau, & fut un des plus employez de sa profession, de sorte que l'on disoit de son tems que tout alloit à Rebours au Palais. Il épousa 1°. *Marie* Coton, dont il n'eut qu'une fille: 2°. *Anne* Brachet, fille de *Claude*, seigneur de Villiers, & de *Françoise* du Val, dont il eut plusieurs enfans, entre autres GUILLAUME, qui suit; & GERMAIN, le Rebours, *qui a fait la branche des seigneurs de* LA LEU, *rapportee ci-après.*

VIII. GUILLAUME le Rebours, seigneur de Bertrand-Fosse, de Châtillon, & de Prunelé, conseiller au parlement, puis président en la cour des aydes, & en 1597. & conseiller d'état ordinaire, épousa *Claude* le Grand, fille de *Nicolas*, seigneur d'Aigrefoin, premier medecin du roi Henri III. de laquelle il eut ALEXANDRE, qui suit;

IX. ALEXANDRE le Rebours, I. du nom, seigneur de Bertrand-Fosse, & de Prunelé, conseiller au parlement, puis president à la cour des aydes, & en 1643. fut fait par la reine Anne d'Autriche, conseiller d'état ordinaire. Il avoit épousé *Marie* Paiot, fille d'*Antoine* Paiot, maître des requêtes, seigneur de la Chapelle sous Gerberon, dont il eut THIERRI, qui suit; *Alexandre*, seigneur de Châtillon tué en 1658. au siege de Dunkerque; JEAN qui a fait *la branche de* PRUNELE'; & CLAUDE le Rebours, qui a fait *celle de* SAINT MARD, *toutes deux rapportées ci-après.*

X. THIERRI le Rebours, seigneur de Bertrand-Fosse, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, mort president au grand conseil le 6. Octobre 1706. âgé de 83. ans, il laissa de *Marie* Malet, ALEXANDRE II. qui suit;

XI. ALEXANDRE le Rebours, II. du nom, seigneur de Bertrand-Fosse, conseiller au grand conseil, puis intendant des finances, fut marié le 27. Janvier 1693. à *Suzanne* Tiquet, veuve de *Pierre-François-Jacques*, seigneur de Vitri, conseiller au parlement de Paris, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

Branche de LE REBOURS DE PRUNELE'.

X. JEAN le Rebours, seigneur de Prunelé, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, épousa *Isabelle* Compain, fille de *Louis* Compain de l'Estang, conseiller au parlement de Paris, & de *Catherine* Gourreau. Il n'est resté d'enfans de ce mariage, qu'*Elisabeth-Therese* le Rebours, qui en 1680. épousa son cousin germain *Michel* Chamillart, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, intendant des finances, contrôleur general des finances, ministre & secretaire d'état pour la guerre, commandeur, & grand tresorier des ordres du roi.

Branche de LE REBOURS SAINT MARD.

X. CLAUDE le Rebours, seigneur de saint Mard sur le Mont, & de la Bruyere, conseiller au parlement, fut fait en 1705. conseiller d'honneur au même parlement. Il avoit épousé *Jeanne* Pantin, fille de *Gilles* Pantin, seigneur de la Guerre en Bretagne, de laquelle il a eu

XI. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE le Rebours, seigneur de saint Mard sur le Mont, & de la Bruyere, conseiller au parlement, qui a épousé *Marie-Louise* Chuberé, fille de *Pierre* Chuberé, secretaire du roi, & ancien avocat au parlement, & de *Marie* Regnault dont des enfans.

Branche de LE REBOURS LALEU.

VIII. GERMAIN le Rebours, III. du nom, seigneur de Laleu, Morte-Fontaine, Villiers, Chaussi, & du Buisson-Morel en Normandie, fut prévôt & juge ordinaire de la ville d'Orleans, & maître des requêtes de la reine, mere de Louis XIII. il avoit épousé 1°. *Magdelaine* Brachet, sa cousine: 2°. *Anne* Bourdineau, dont il eut FRANÇOIS, qui suit;

IX. FRANÇOIS le Rebours, seigneur de Laleu, & de Chaussi, écuyer ordinaire de la reine Marie de Medicis, capitaine & gouverneur du château de Madrid, du bois de Boulogne & de la Muette. On voit encore ses armes à une croix, qui est dans le bois. Il avoit épousé *Anne* de Chaunes, fille de *Jacques* de Chaunes, seigneur d'Epinai sur Seine, maître des requêtes, de laquelle il eut FRANÇOIS DE PAULE, qui suit;

X. FRANÇOIS DE PAULE le Rebours, seigneur de Laleu & de Chaussi, prevôt royal & juge de police de la ville d'Orleans, mort le 15. Mai 1693. âgé de 62. ans, avoit épousé *Françoise* Cardinet, fille de *Claude*, seigneur de Chenaule, prevôt d'Orleans, & d'*Esperance* Maillard, de laquelle il a eu plusieurs filles & 3. fils, morts sans alliance.

La famille de le Rebours porte *de gueule à sept lozanges d'argent*, 3. 3. 1.

REBUFFE (Pierre) prêtre, né dans un lieu du territoire de Montpellier, & celebre jurisconsulte dans le XVI. siecle, enseigna le droit civil & canonique en cette ville, à Paris, à Cahors, à Poitiers & à Bourges. Nous avons de lui un recueil d'édits, d'ordonnances & d'arrêts des cours souveraines du royaume; *Praxis beneficiorum. Tractatus concordatorum*, &c. Il mourut en 1557. & s'appelloit *Rebuffi*; mais l'usage de l'appeller *Rebuffe* a prévalu. * Gesner, *in biblioth.* La Croix du Maine. Du Verdier-Vauprivas, *bibl. franç.*

RECA, bourg de la Carniole, situé sur la petite riviere d'Idria, près du comté de Goritz. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Larix* ou *Larices*, petite ville du Norique, laquelle d'autres mettent à *Larfeld*, village de la même contrée. * Mati, *diction. geographique.*

RECANATI, ville d'Italie dans la Marche d'Ancone, avec évêché, qui a été uni à Lorette, s'est accrue des ruines de Recine, dite *Helvia Recina*. Cette ville est nommée par les auteurs Latins, *Recina nova* ou *Recinetum.* * Leandre Alberti. Ferrari. Sanson.

RECAREDE I. de ce nom, roi des Wisigoths en Espagne, succeda à son pere LEUVIGILDE en 586. qui étoit l'an 624. de l'ere Espagnole, & remporta quelque avantage sur les troupes du roi Gontrand, près de Carcassonne. Il fit abjuration de l'Arianisme, à l'exemple de son frere Hermenigilde, & fit celebrer divers conciles, comme le troisiéme de Tolede, celui de Narbonne, & quelques autres. Ce prince mourut après un regne de 15. ans, en 601. laissant son fils LEUVA ou *Liuba II.* sur le thrône.

RECAREDE II. succeda à son pere SISEBUT en 621. & ne regna que trois mois, après lesquels Suintile lui ravit la couronne. * Jean de Biclare & Isidore, *in chron.* Mariana, & Mayerne Turquet, *hist. d'Espagne.*

RECEM c'est le nom d'un des cinq rois de Madian, que les Israëlites defirent & tuerent. *Voyez* REBE'. * *Nombres* XXXI. 8.

RECHABITES, secte des Juifs, ainsi nommée, parce qu'ils étoient disciples de Jonadab, fils de Rechab, prophete, qui vivoit du tems de Jehu roi d'Israël. (Quelques-uns prétendent qu'il étoit ainsi appellé du nom de Rechab, l'un des descendans de Jethro, beau-pere de Moyse, & les confondent avec les Cinéens, dont il est parlé dans le I. livre des Paralipomenes, *c.* 2. *v.* 55.) Ils ne buvoient point de vin, & demeuroient sous des tentes à la campagne. Sous le regne de Joakim roi de Juda, ils furent contraints de se retirer à Jerusalem, où ils vécurent dans la retraite. Ce fut alors que Jeremie les ayant menez au temple, leur presenta des coupes pleines de vin; mais ils refuserent d'en boire, ajoutant qu'ils étoient dans le dessein d'observer inviolablement les ordonnances de leur maître, qui leur avoit défendu de planter des vignes, de bâtir des maisons, &c. Le prophete prit de-là occasion de

reprocher aux Juifs leur desobeïssance & leur égarement, & de leur faire remarquer qu'ils ne se soucioient point de violer les loix de Dieu, pendant que les Rechabites faisoient même scrupule de ne pas observer les traditions des hommes. *Cherchez* JONADAB. * IV. *des Rois*, *c.* 10. *Jeremie*, *c.* 25. Torniel, *A. M.* 3151. *n.* 2. 3428. *n.* 6. & 7. &c.

RECHBERG (le comté de) petit pays du cercle de Souabe, renfermé entre les terres de Wurtemberg, le territoire d'Ulm, & le comté d'Oëttingen. Ce pays fut érigé en comté par l'empereur Ferdinand II. Il a ses comtes particuliers, & Hohen-Rechberg en est le lieu principal; Gemund, qui s'y trouve enclavée, étant une ville imperiale, n'en depend pas. * Mati, *dict.*

RECHESVIND, ou RECCESIUNTE, roi des Wisigoths en Espagne, succeda à CHINDASVINTHE, ou Cindasiunte en 649. & regna plus de 23. ans. Il les passa dans le calme : ce qui contribua beaucoup au progrès du gouvernement ecclesiastique. On celebra de son tems trois conciles à Tolede, qui sont le VIII. le IX. & le X. & un à Merida. Il mourut en 672. * Isidore Pacens, *in chron.*

RECHIAIRE, fils de RECHESVIND, roi des Sueves en Espagne, ravagea la Gascogne, prit Saragosse, & maltraita les provinces soûmises aux Romains. En 456. il fut défait au mois d'Août par Theodoric II. roi des Wisigoths, dont il avoit épousé la sœur. Il se retira couvert de blessures, dans les extrêmitez de la Galice; & ayant été pris dans un lieu nommé *Portucal*, il fut conduit à Theodoric, qui le retint quelque-tems en prison, puis le fit massacrer au mois de Decembre de la même année. * Isidore de Seville, *in chron.* Mariana, *Hist. Hispan.*

RECHILA, roi des Sueves en Espagne, fut couronnné par son pere Ermeric ou Hermeric, vers l'an 438. Il defit Andevot, emporta Seville, Merida, Carthage, & diverses autres villes, & avant que de pouvoir continuer ses conquêtes, il mourut à Merida en 447. Ce prince étoit Arien. * Mariana, *Hist. Hispan.*

RECIF, bourg avec une citadelle. Il est dans la capitanie de Pernambucco au Bresil, près de la ville d'Olinde. Les Hollandois l'ont possedé quelque tems; mais les Portugais s'en sont de nouveau rendus les maîtres l'an 1654. * Mati, *diction.*

RECKEIM, comté, fief, & état immediat ou souverain de l'empire, a voix & session dans le college des princes, tant aux dietes generales qu'aux circulaires. Il est du cercle de Westphalie, & comprend une ville & plusieurs villages. Son terroir est très-fertile, & sa situation très-agréable dans un beau & bon pays, fort peuplé aux bords de la Meuse, à deux lieues de Mastricht, entre les terres de Juliers, de Liege, & de Fauquemont. Il a droit de peage sur la Meuse, & l'on y bat de la monnoye d'or, d'argent & de cuivre. Le château, qui sert de demeure aux comtes, est un des plus beaux, des plus grands, & des plus magnifiques d'Allemagne. Ceux qui le possedent aujourd'hui sont de la maison d'Aspermont-Linden, les François disent par corruption *Aspremont*. Cette maison est très-illustre & très-ancienne, & descend des comtes d'Aspermont en Lorraine, desquels le comté consistoit en près de trois cens villages. *Voyez* LYNDEN. *Voyez* aussi le dictionaire de Bayle au mot *Reckeim*, dans les notes.

RECKLINGHAUSEN ou RECLINCHUSEN, petite ville avec une bonne citadelle. Elle est capitale d'un comté qui porte son nom, & située entre la ville d'Ham & celle de Rhynbergue, à huit lieues de la premiere, & à dix de la derniere. * Mati, *dict.*

RECKLINGHUSEN, comté, petit pays du cercle de Westphalie entre le duché de Cleves, le comté de la Marck, & l'évêché de Munster. Ce comté depend de l'archevêché de Treves. Il peut avoir sept ou huit lieues de long, & trois ou quatre de large. Il comprend deux baillages, dont Recklinghusen & Dorsten sont les capitales. * Mati, *dict.*

RECOL, montagne de Suede sur les côtes de la mer, fameuse par une petite maltote qu'ont établie les matelots, qui exigent une gratification des passagers à l'endroit de cette montagne. Ce n'étoit d'abord que de ceux qui y passoient pour la premiere fois, qu'on menaçoit de faire baigner, faute de payer le tribut du passage; ensuite on l'a exigé indifferemment de tout le monde, qui est obligé de se racheter par quelque argent de cette ceremonie marine. * *Mem. du chevalier de Beaujeu.*

RECOLLETS, ou FRERES MINEURS de l'étroite Observance, congregation de religieux de l'ordre de S. François. Il y a eu dans cet ordre de frequentes contestations entre les religieux qui prétendoient observer la regle de leur fondateur dans sa pureté & sa simplicité; & ceux qui vouloient jouir des adoucissemens qu'ils assuroient leur avoir été accordez par les papes : & Leon X. pour terminer ces contestations réunit par une bulle de l'an 1517. toutes les reformes particulieres, à celle de la reguliere Observance, de sorte que selon cette bulle tout l'ordre devoit être partagé en Observantins & en conventuels, mais cela n'empêcha pas que les couvens reformez ne continuassent dans leurs reformes : ce qui eut lieu particulierement en Espagne & en Portugal, où les Dechaussés (car c'est ainsi qu'on les appelle) qui y ont douze provinces, édifient encore aujourd'hui tout le monde par la sainteté de leur vie. Deux religieux Espagnols, Etienne Molina, & Martin de Guzman, favorisez par le pere François des Anges leur compatriote, & alors general de l'ordre, introduisirent en 1525. leur reforme en Italie, où l'on appelle les religieux qui la suivent *Gli Riformati*, lesquels y ont plus de vingt-cinq provinces. Enfin l'an 1592. Louis de Gonzague duc de Nevers fit venir dans le couvent de Nevers des religieux Italiens, qu'on nomma *Recollets*, parce que cette maison, ainsi que quelques autres, avoit été accordée aux religieux de l'Observance, qui souhaitoient mener une vie plus austere que la vie commune de l'observance, & *se recueillir*. Et les rois Henri IV. Louis XIII. & Louis XIV. ayant favorisé cette reforme, jusqu'à ordonner aux évêques de leur faire ceder tous les couvens qui leur seroient necessaires par les Observantins, ils ont eu assez de couvens pour former dix provinces, tant en France qu'en Flandres; outre une custodie en Lorraine. Les Recollets de France ayant servi d'aumôniers du roi au camp de S. Sebastien près de S. Germain en Laye, qui étoit composé de trente mille hommes, satisfirent tellement Louis XIV. que ce prince voulut qu'ils servissent en la même qualité dans ses armées; en consideration de quoi le pape Innocent XI. leur permit par un bref de l'an 1685. d'aller à cheval, & de se servir de toutes les commoditez dont ils auroient besoin sans enfreindre la regle. Ces religieux passerent l'an 1615. dans le Canada, où ils ont quelques couvens; & l'an 1660. ils entreprirent une nouvelle mission pour l'isle de Madagascar; mais le vaisseau sur lequel on les transportoit, fut coulé à fond par des corsaires d'Alger. Pour les Déchaussez d'Espagne, ils étoient passez dans le Mexique dès l'an 1521. Jean de Zumarraga un de leurs religieux fut premier archevêque de Mexique, & plusieurs d'entre eux souffrirent constamment la mort pour la foi. * Barezzo Barezzi, *contin. de la chronique des FF. Min.* Marian. ab Orscellar, *Francisc. rediviv. sive chronic. Observ. strictioris.* Charles Rapine, *hist. gener. de l'orig. & progrès des FF. Mineurs, Recollets reformez ou Déchaussés.*

RECOURT, dit de *Lens* (Charles de) s'attacha toute sa vie au parti de Jean duc de Bourgogne, qu'il suivit constamment. Il fut l'un des chefs de la sedition arrivée à Paris le 28. Avril 1412. & comme tel il fut compris au nombre de ceux qui furent bannis par lettres du roi Charles VI. du 18. Septembre 1413. La faction de Bourgogne ayant prevalu, il fut nommé amiral de France le 6. de Juin 1418. dont il prêta serment le 17. Août de la même année; & établi en même-tems lieutenant en la ville de Paris par le duc de Bourgogne, en la compagnie duquel il étoit lorsqu'il fut tué à Montereau-Faut-Yonne en Septembre 1419. Il mourut sans alliance.

I. Il descendoit de JEAN seigneur de Recourt, qui épousa *Ide*, châtelaine de Lens, dont il eut JEAN II. qui suit;

II. JEAN II. du nom seigneur de Recourt; châtelain de Lens, fut pere de FRANÇOIS, qui suit;

III. FRANÇOIS seigneur de Recourt & de Cambelain, châtelain de Lens, épousa *Beatrix*, dame de Liecques, dont il eut GERARD, qui suit;

IV. GERARD châtelain de Lens, seigneur de Recourt & de Cambelain, mourut en 1375. Il épousa 1°. *Jeanne* de Mailli : 2°. *Jeanne* de Vianne. Du premier mariage sortirent *Guillaume*, JEAN, qui suit. Du second mariage vinrent, *Charles* dit *de Lens*, amiral de France, *qui a donné lieu à cet article*, mort sans alliance ; JEAN III. du nom, *qui continua la posterité rapportée aprés celle de son frere aîné* ; *Jacquemine*, mariée à *Jean* de la Planque ; & *Isabeau* de Lens, alliée à *Jean* seigneur du Bois d'Annequin.

V. JEAN, châtelain de Lens, baron de Licques, mourut en 1390. ayant eu d'*Alix* de Vermeilles sa femme, *Jean*, mort sans posterité à la bataille d'Azincourt en 1415 ; & *Marie*, châtelaine de Lens, alliée à *Valeran*, seigneur des Obeaux, morte sans enfans en 1443.

V. JEAN de Recourt, dit *de Lens* & *Agravin*, III. du nom, fils de GERARD, & de *Jeanne* de Vianne sa seconde femme, épousa *Marguerite* d'Allenes, dame d'Escouannes, dont il eut JEAN IV. qui suit ; *Pones*, seigneur de la Comté ; huit autres garçons & cinq filles.

VI. JEAN de Recourt, IV. du nom, succeda à *Marie* de Lens sa cousine, en la châtellenie de Lens & baronie de Licques, & épousa *Jeanne* de Stavello, fille de *Jean*, seigneur d'Isenghien, & de *Marie* d'Antoing, dont il eut JACQUES, qui suit ; & *Charles* de Recourt, abbé de Licques.

VII. JACQUES, châtelain de Lens, baron de Licques, &c. chambellan de l'empereur Charles-*Quint*, vivoit en 1540. âgé de 80. ans, ayant eu de *Jeanne* du Fai sa femme, fille de *Laurent*, seigneur du Hullus, & de *Bonne* de la Viefville, JACQUES II. qui continua la posterité des châtelains de Lens & baron de Licques ; & FRANÇOIS, qui suit ;

VIII. FRANÇOIS, de Lens, fut seigneur de Recourt, de Cambelain, & vivoit en 1524. Il épousa *Barbe* de S. Omer, dite *de Moerbeke*, dame de Hondescotte, dont il eut FRANÇOIS II. qui suit ; *Jeanne*, & *Susanne*, religieuses ; *Jaqueline*, mariée 1°. à *Antoine*, Sacepée, seigneur de Dixmude : 2°. à *François* de Montmorenci, seigneur de Wastines ; & *Françoise* de Recourt, alliée à *François* de Wissocq, seigneur de Tannai.

IX. FRANÇOIS II. du nom seigneur de Recourt, Cambelain, &c. fut aussi châtelain de Lens par acquisition, & épousa *Isabeau* de saint Omer, fille de *Nicolas*, seigneur de Walon Capel, dont il eut FRANÇOIS III. qui suit ; *Philippe*, Capucin ; *Louis*, mort sans alliance ; *Jacqueline*, mariée 1°. à *Jean* de la Barre, seigneur de Moscron : 2°. à *Philippe* de Rubempré, comte de Vertaing ; & *Anne* de Recourt, alliée à *Antoine* du Chastel, seigneur de la Henarderie.

X. FRANÇOIS III. du nom seigneur de Recourt, châtelain de Lens, épousa en 1604. *Anne*, fille de *Paul* seigneur de Noyelles, & d'*Anne* de Cruninghen, dont il eut *Paul*, noyé à l'âge de 18. ans ; FRANÇOIS IV. qui suit ; *Philippe-Charles*, seigneur de Walon-Capel, capitaine de chevaux-legers, mort en Catalogne ; *Charles-Antoine*, Capucin ; *Anne-Marie*, dame de l'infante, mariée à *Jean* de Velasco, comte de Salazar, gouverneur de la citadelle de Tournai, grand-maître de l'artillerie des Pays-Bas, morte en Octobre 1682. *Marie Françoise* ; & *Marie Florence* de Recourt, religieuses.

XI. FRANÇOIS IV. du nom baron de Recourt, châtelain de Lens, &c. épousa 1°. *Isabelle* d'Estourmel, fille de *Robert*, seigneur de Wendeville, baron de Doulieux, & de *Marguerite* de Noyelles, de laquelle n'ayant point eu d'enfans, il prit une seconde alliance, avec dispense avec *Florence* d'Estourmel sa sœur. * La Morliere. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*, &c.

RECREA, bourg de la Romanie, situé près de la mer de Marmora, à cinq lieues de la ville de Radisto, du côté du nord. Quelques-uns croyent que c'est l'ancienne *Heræum*, ville de la Thrace. * Mati, *dict.*

RECULVER : c'étoit autrefois une ville maritime d'Angleterre dans le comté de Kent, à quelques milles au nord de Cantorberi. Ce n'est aujourd'hui qu'un village, qui n'est presque remarquable, que parce que c'étoit-là où étoit le palais & le lieu de la residence d'Ethelbert premier roi Chrétien Saxon du royaume de Kent. La haute aiguille de son eglise sert de signal pour les vaisseaux qui sont en mer. * *Dictionaire Anglois.* Mati, *diction.*

REDEMPTION DES CAPTIFS, ou NOSTRE-DAME DE LA MERCI, *voyez* MERCI.

REDEMPTION DES CAPTIFS, *cherchez* TRINITAIRES.

REDFORDEAST, bourg d'Angleterre, avec marché, dans la contrée du comté de Nottingham, qu'on nomme *Norrclai*, sur la riviere Iddel. Il est gouverné par deux baillis, six aldermans, & un juge nommé *Steward*. Il est à cent dix-milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois*

REDI (François) medecin & philosophe celebre à Florence dans le XVII. siecle, a composé en italien un traité de la generation des insectes ; des experiences touchant les viperes, &c. qu'André Fris, imprimeur d'Amsterdam, a fait traduire en latin, & qu'il a donné au public en 1671. Il a encore fait plusieurs ouvrages, dont le catalogue se trouve au troisiéme tome de l'Italie regnante, par Gr. Leti. Redi est mort subitement le 1. Mars 1697. agé de 71. ans. Nous donnerons un article de cet auteur dans notre supplement.

REDICULE, *Rediculus*, étoit le nom du Dieu en l'honneur duquel les Romains bâtirent un temple près de Rome, sur le chemin de la porte appellée *Capene*, après qu'Annibal approchant de cette porte, pour entrer dans Rome, dont il avoit juré la perte, eut été obligé de retourner promptement sur ses pas avec son armée par la terreur soudaine que lui causerent certains spectres horribles qu'il vit en l'air, voltigeans pour la défense de la ville. Au même endroit jusqu'où Annibal s'étoit approché, & d'où il étoit parti pour s'en retourner, abandonnant son entreprise, les Romains bâtirent le temple qu'ils consacrerent au dieu Redicule, *deo Rediculo*, en memoire de ce retour forcé de leur ennemi capital ; car en latin *redire* signifie *s'en retourner* : ainsi *deus Rediculus*, c'est comme s'ils avoient dit, *le dieu qui oblige a s'en retourner.* * Festus.

☞ Quelques-uns lui donnent le nom de *Ridiculus*, & pretendent qu'il fut ainsi appellé, à cause des ris que firent les Romains, quand ils virent qu'Annibal se retiroit ; mais cet origine est abusive, & il s'en faut tenir à celle de Festus.

REDNITZ, riviere de Franconie. Elle prend sa source la ville de Weissembourg, dans l'évêché d'Eichstet traverse le marquisat d'Onspach & l'évêché de Bamberg, baigne cette derniere ville, & se decharge peu après dans le Mein. * Mati, *dict.*

REDOANO (Guillaume) évêque de Nebbio, née à Vernazza ou à Cinqué, dans l'état de Gennes, se rendit habile dans le droit ; fut employé par divers prélats dans leurs diocéses, & fut nonce apostolique à Naples. Il fut pourvû par le pape Gregoire XIII. de l'évêché de Nebbio en 1572. dont il alla prendre possession au mois de Mai de l'année suivante, & où il mourut deux mois après. Nous avons trois ouvrages de sa façon. *De simonia. De spoliis ecclesiasticis. De alienationibus rerum ecclesiasticarum.* * Foglieta, *in elog. Clar. Lig.* Filippini, *histor. di Corf.* Ughel, *Italia sacra.* Soprani & Giustiniani, *script. della Ligur.*

REDON, bourg avec une abbaye de Benedictins de la congregation de saint Maur dans la Bretagne ; province de France, sur la Villaine à neuf lieues de Vannes dans le diocese duquel elle est vers l'orient. C'est l'entrepôt de tout le commerce qui se fait à Rennes. * Mati, dict.

RE'E (le lac de Rée ou de Rie) ce lac est formé par le Shannon, sur les confins de la Lagenie & de la Connacie en Irlande, un peu au-dessus de la ville d'Athlone. * Mati, *dict.*

REE'MA, province de l'Arabie Heureuse, abondante en parfums très-precieux. Elle avoit sa capitale de même nom, bâtie par Regma, pere de Saba * *Ezechiel*, XXVII. 22.

RE'ES, ville du duché de Cleves en Westphalie, sur le Rhin, entre Wesel & Emerick à cinq lieues de la premiere, & à trois lieues de la derniere. Les Hollandois y avoient garnison. Mais les François la prirent en 1672. & la rendirent à l'électeur de Brandebourg en 1674.

1674. après en avoir démoli les fortifications.* Mati, *dict.*

REFERENDAIRE : ce nom s'est pris autrefois pour maître des requêtes, & pour garde des sceaux du prince, ou chancelier. Aujourd'hui referendaire en France est un officier de la chancellerie, qui fait le rapport des lettres de justice, comme de celles de rescision, & semblables. A Rome les referendaires de l'une & de l'autre signature, sont des prélats qui rapportent devant le pape les affaires & les requêtes ou suppliques, pour la signature de justice, ou pour celle de grace; & qui connoissent des causes qui leur sont commises, où il ne s'agit que de cinq cens écus d'or: lorsqu'elles excedent cette somme, elles sont de la jurisdiction de la Rote. Ce fut le pape Alexandre VI. qui institua les referendaires, & leur accorda des privileges. * Onuphre. Panvin.

REFON, seigneur Danois, fut envoyé par Gotric, roi de Danemarck, en ambassade vers les peuples de la Suevonie ou Suede propre. Ces peuples ayant conspiré la mort de cet ambassadeur, attacherent une grosse pierre de taille au-dessus du lieu où il couchoit, dont ils couperent les cordes qui la suspendoient, pendant qu'il dormoit, & l'écraserent ainsi. Gotric, pour venger ce meurtre & cette perfidie, contraignit les auteurs du crime à lui payer tous les ans douze talens d'or, & chaque particulier une once d'or, qu'ils appelloient *le tribut du renard*, parce qu'on avoit donné ce surnom à Refon. * Saxo, *l. 8.*

REFUGE (Notre-Dame du) congregation reguliere, composé de plusieurs couvens de filles, dans chacun desquels il y a un certain nombre de religieuses filles d'honneur, de filles penitentes admises à la profession, & ne faisant qu'une même communauté avec les filles d'honneur, & de penitentes volontaires ou forcées qui ne paroissant pas propres pour la vie religieuse, sont gouvernées par les premieres. Celles-ci outre les vœux ordinaires, font encore celui de ne consentir jamais que le nombre reservé aux penitentes, soit diminué. Chaque communauté a un superieur choisi par la superieure en charge, & par le conseil tant du dehors qui est composé d'ecclesiastiques & de laïcs, & confirmé par l'évêque diocesain; c'est ce superieur qui nomme seul la superieure & les principales officieres. Cet établissement fut d'abord fait à Toul en 1631. & c'est du couvent de cette ville qu'ont été prises les religieuses qui ont fait douze ou quinze établissemens semblables à Nanci, à Avignon, à Rouen, à Arles, à Besançon, à Montpellier, &c. On n'a point vû dans ce genre, d'institut si sage: Le P. Poiré Jesuite y a beaucoup contribué, & diverses personnes d'une pieté égale à leur naissance en furent si charmez, qu'ils s'engagerent par vœu à le faire maintenir en son entier; mais le principal honneur de cette institution est dû à la mere Marie Elisabeth de la Croix de Jesus, née à Remiremont en Lorraine le 30. Novembre 1592. * Heliot, *histoire des ordres monast.*

REGA, riviere de la Pomeranie ducale. Elle naît dans la nouvelle marche de Brandebourg, entre dans la Pomeranie, y baigne Regenwolde, Greiffenberg, & Treptow, & peu après se decharge dans la mer Baltique. * Mati, *dict.*

REGALE, est le droit que le roi de France a de jouir du revenu des évêchez & des archevêchez, le siege vacant, & jusqu'à ce que l'évêque ou l'archevêque ait fait serment de fidelité au roi, & que ce serment soit enregistré en la chambre des comptes de Paris. Le roi nomme aussi pendant la vacance du siege aux chapelles, aux prebendes, aux dignitez, & à tous les benefices qui étoient à la collation de l'évêque ou de l'archevêque, à la reserve des cures. Le P. Sirmond & M. du Pui, deux celebres écrivains, ont prouvé que tous les rois de France de la premiere race, & quelques-uns de la seconde, ont eu l'entiere disposition des évêchez dans l'étendue de leur royaume. Quelques auteurs disent que ce droit leur tenoit lieu de recompense, pour avoir défendu la religion Catholique, & qu'il fut donné à Clovis premier roi Chrétien, après la défaite d'Alaric, prince Arien, du consentement de tous les prélats assemblez au premier concile d'Orleans, qui fut tenu l'an 503. mais la plûpart soûtiennent que c'est un droit inseparable de la couronne, & non pas un privilege qui leur vienne d'ailleurs. *La regale*, dit M. l'avocat general Bignon, *vient d'un droit de patronage que le roi a sur toutes les eglises de son royaume; de son droit feodal sur le temporel des benefices de son état; & de son droit de protection à l'égard des ecclesiastiques & des biens d'eglise.* L'indulgence & la facilité de quelques rois ayant donné lieu aux élections, François I. & ses successeurs, ont été en quelque façon retablis dans le droit ancien de nommer aux évêchez & aux archevêchez, par le concordat de Boulogne, en 1515. & 1516. Ce pouvoir de disposer des évêchez & des archevêchez, a donné lieu à celui de nommer aux benefices qui en dépendoient pendant que le siege étoit vacant. Les capitulaires de Charles *le simple* nous apprennent que lorsqu'un évêché venoit à vaquer, le roi envoyoit un ordre au gouverneur de la province, pour prendre le soin du diocese, & pourvoir même avec l'évêque le plus proche à tout ce qui regardoit le spirituel. Dans le testament que fit le roi Philippe *Auguste*, avant que de faire son voyage de la Terre-Sainte, il y a un article exprès, qui enjoint à ceux qui auroient le gouvernement de l'état de conferer aux plus dignes les prebendes, & les autres benefices qui viendroient à vaquer pendant la regale. Ce droit de pourvoir aux benefices étoit accompagné de la jouissance des revenus de l'évêché ou archevêché vacant. Hincmar, archevêque de Reims, se plaint dans une de ses lettres au pape Leon IV. qu'aussitôt qu'un siege est vacant, les officiers du roi s'emparent de tous les revenus de l'église, & font exercer les fonctions épiscopales par un coévêque. Philippe *le Bel* laissant au doyen & aux chanoines de l'église de Paris l'exercice de leur justice pendant la vacance du siege, les obligea à declarer & à reconnoître solemnellement par écrit, que cette souffrance ne pourroit prejudicier au profit de la regale. Le roi Charles V. donna en 1464 à la sainte chapelle de Paris le reliquat des comptes des regales. Charles VII. donna à la même sainte chapelle les profits des regales pendant trois ans. Louis XI. les lui accorda pour toute la durée de son regne. Ce que firent aussi Charles VIII. & Louis XII. François I. Henri II. & François II. Enfin le roi Charles IX. fit don à cette église de tous les revenus des regales, sans limitation de tems. Le chapitre de la sainte chapelle en a joui jusqu'en 1641. que le roi Louis XIII. lui donna l'abbaye de saint Nicaise de Reims, & laissa tous les profits des regales aux nouveaux archevêques & évêques: en quoi le chapitre perdit beaucoup; car cette abbaye ne rapporte pas plus de huit à neuf mille livres de rente; & les regales selon la supputation du cardinal d'Ossat, égalent le revenu des trois plus riches archevêques du royaume joints ensemble. Les lettres de ce don furent verifiées au parlement de Paris en 1642. mais la cour ordonna que le roi rentreroit dans la jouissance des regales; & qu'un évêque ou archevêque venant à mourir, tous les revenus de l'évêché ou de l'archevêché seroient saisis à la poursuite du procureur general, qui y établiroit des commissaires. Neanmoins la chambre des comptes enregistra des lettres de ce don & de cette cession, & le clergé en a joui depuis.

A l'égard de l'étendue du droit de regale, il a lieu dans tout le royaume, quoi que quelques évêchez & quelques archevêchez, & même quelques provinces, ayent prétendu en être exemtez. Les abbayes y étoient aussi sujettes autrefois; mais elles en sont déchargées. Le parlement de Paris declara par un arrêt rendu le 24. Avril 1508. que le roi avoit droit de regale dans l'église de saint Jean de Bellei, *comme en toutes autres de son royaume*, & fit défenses aux avocats & aux procureurs de faire aucunes propositions contraires. Aussi les archevêques des provinces de Languedoc, de Guienne, de Dauphiné, & de Provence, se pourvûrent au conseil du roi, & cette instance de la regale dura jusqu'en l'année 1573. Alors après un delai de plus de soixante années, pendant lesquelles les prélats de ces quatre provinces n'avoient apporté aucun titre de l'exemtion qu'ils prétendoient, le roi fit une declaration au mois de Fevrier 1573. qui fut verifiée au parlement le 18. Avril suivant, par laquelle sa majesté declare, que le droit de regale lui appartient universellement dans tous les archevêchez & évêchez de son royaume, terres & seigneuries de son obéissance, à la reserve de ceux qui en sont exemts à titre onereux. Le 2. Avril 1575. le roi

fit une autre declaration, verifiée en la cour le 13. Mai de la même année, dans laquelle il nomme expressément les archevêchez & les évêchez des quatre provinces qui se prétendoient exemtes du droit de regale; sçavoir, Bourges, Bourdeaux, Auch, Toulouse, Narbonne, Arles, Aix, Avignon, Ambrun, Vienne, & leurs suffragans. Le roi a encore fait depuis un édit perpetuel sur la regale, au au mois de Janvier 1682. * M. Bignon avocat general, *plaidoyer inseré dans un arrêt du 5. Fevrier 1638.* Auberi, *de la regale.*

REGEN, riviere d'Allemagne. Elle a sa source dans la Bohême, traverse une partie du cercle de Baviere, y baigne Chamb, & va se decharger dans la mer Baltique. * Mati, *dict.*

REGGIO, autrefois *Rhegium Lepidi*, ville & duché de l'état de Modene, avec évêché suffragant de Boulogne, est la seconde ville de l'état, & est défendue par une bonne citadelle. Elle doit sa reparation à Charlemagne, après avoir été ruinée à diverses fois, & par les Goths, & par les autres Barbares. * Leandre Alberti, & Cluvier, *descript. Ital.* Ughel, *Ital. sacr.*

REGGIO ou REGGE, autrefois *Rhegium Julium*, ville archiepiscopale de la Calabre Ulterieure, dans le royaume de Naples en Italie, sur le détroit ou fare de Messine, vis-à-vis de la Sicile, est un ville assez belle, & a été plusieurs fois pillée par les Turcs. Elle appartient au roi d'Espagne. * Baudrand.

REGIFUGES ou FUGALES, fêtes que les Romains celebroient le 24. jour de Fevrier, en memoire de la fuite du roi Tarquin, qui fut chassé de Rome l'an 245. de la fondation de cette ville, & 509. avant Jesus-Christ.

☞ Quelques-uns ont cru que Tarquin fut chassé de Rome, sur la fin du mois de Mai, & dans l'été, parce qu'il est fait mention dans l'histoire, que les bleds étoient déja meurs. Mais on répond qu'entre le decret contre Tarquin, & le tems de la moisson, il se passa quelques mois; en second lieu, que la disposition des mois n'étoit pas en ce tems-là semblable à celle que nous voyons dans l'année Julienne, & qu'il se pouvoit faire que le mois de Fevrier se trouvât pour lors au tems où est à present notre mois de Mai ou de Juin. Lorsque Denys d'*Halicarnasse* assure que les consuls entrerent dans l'administration de leurs charges, quatre mois devant la fin de l'année, il a eu égard à l'année grecque & olympiadique, qui commençoit au solstice d'été, à laquelle il a ajusté la premiere année de la fondation de Rome. * Tite-Live. Ovid. 2. *fast.* S. Augustin, *liv. 2. de la cité de Dieu.*

REGILLIANUS (Quintus-Nonius) Dace d'origine, & descendu, à ce qu'on disoit, du roi Decebale, vaincu par Trajan, fut un de ces officiers que leur merite fit élever par l'empereur Valerien aux premiers emplois de la guerre. Il commanda depuis en chef dans l'Illyrie, sous l'empire de Gallien, & remporta l'an 260. de Jesus-Christ, plusieurs victoires en un seul jour près de Scupi, ville de la Dardanie, ou de la haute Mœsie. La même année Ingenuus se revolta dans la Pannonie, & fut défait par Gallien. Mais la cruauté avec laquelle ce dernier usa de sa victoire, irrita tellement ce qui restoit des troupes d'Ingenuus, qu'elles se souleverent encore, & élurent Regillianus pour empereur. On prétend qu'il fut élevé à cette dignité comme par hazard, & parce que l'on s'étoit joué à table sur son nom, où celui du roi étoit renfermé. Si-tôt qu'il fut en possession de l'autorité souveraine, il se signala par ses expeditions contre les Sarmates. Cependant ses propres soldats, & les peuples de l'Illyrie, lui ôterent l'empire & la vie, de peur d'éprouver une seconde fois la cruauté de Gallien. On en attribue la premiere resolution aux Roxolans, ou Russiens qui étoient parmi les troupes Romaines. Aurelius Victor dit que Gallien le vainquit, & devint par ce succès inesperé, encore plus lâche & plus negligent qu'il n'avoit été jusqu'alors. Regillianus vivoit & regnoit encore au mois d'Août 263. si Pollion ne se trompe point. * Aurelius Victor. Tillemont, *Mem. ecclef.*

REGILLE, *Regillus*, petit lac de l'ancien *Latium*, dans le territoire de Tivoli, est appellé aujourd'hui *le Lac Castiglione*, ou *de sainte Praxede*, dans la Campagne de Rome, entre Tivoli, & *la Cava dell' Aglio*. Ce lac est fameux par la victoire que remporta Aul. Posthumius contre Tarquin, après que ce roi eut été chassé. * Tite-Live, *l. 4.*

REGILLO (Antoine) celebre peintre, *voyez* PORDENONE.

REGINA, bourg du royaume de Naples, dans la Calabre Citerieure & entre Cozenze & Bisignano, à trois lieues de chacune. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Erimum*, *Erinum*, ou *Herinum*, petite ville des Brutiens, laquelle d'autres placent au village de la Reina, qui est entre Cosenze & Citraro. * Mati, *diction. geographique.*

REGINALD (Antoine) religieux de l'ordre de saint Dominique, vivoit dans le XVII. siecle, & fut un des grands partisans de l'école de saint Thomas, & de la grace efficace par elle-même: il la soûtint, soit dans ses leçons de theologie qu'il enseigna longtems à Toulouse, soit dans ses écrits. Dès l'an 1649. il fit imprimer en latin une *question theologique & historique, &c.* pour sçavoir quel a été le sentiment du concile de Trente touchant la grace efficace & la science moyenne. Comme ce pere étoit encore jeune, il lui échappa quelques termes, qui furent relevez dans une *refutation* latine. En 1647. il soûtint une these au chapitre general de son ordre tenu à Valence en Espagne: elle fit du bruit, & fut aussi attaquée. On a de lui un petit *traité theologique sur la celebre distinction du sens composé & du sens divisé*, dont il s'est fait plusieurs éditions; une *preface* pour être mise à la tête du catechisme du concile de Trente, dans laquelle il établit l'autorité de ce concile par rapport aux matieres de la grace: *III. volumes*, sur les deux principes à quoi il reduit toute la theologie; & un petit livre sur la *confrairie du saint nom de Jesus*, auquel il étoit très-devot. Cet auteur mourut à Toulouse en 1676. & laissa un ouvrage mſ. sur la doctrine du concile de Trente touchant la grace efficace par elle-même: cet écrit qui des mains du P. Massolier Dominicain, passa en celles de M. Antoine Arnauld, puis en celles du P. Quesnel, ne fut imprimé qu'en 1702. & ne parut qu'en 1706. sous ce titre, *de mente concilii Tridentini circa gratiam per se efficacem.* * *Mem. de Trevoux*, Octobre 1707.

REGINALD ou RENAULD, religieux Anglois de l'ordre de saint Benoît, du couvent de saint Augustin de Cantorberi, employa tout le tems qu'il put à lire les meilleurs auteurs, & devint par ce moyen bon rhetoricien, & excellent poëte. Il traduisit en vers latins les œuvres de Malchus, historien Grec. * Pitseus, *de illustr. script. Angl.* Nicolaus Brighanus, &c.

REGINON, abbé de Prum, de l'ordre de saint Benoît, dans le diocese de Treves, sur la fin du IX. siecle, fut obligé de laisser le gouvernement de son monastere en 899. Il composa une chronique, qui s'étendoit depuis la naissance de Jesus-Christ, jusques vers l'an 908. & qui a été depuis continuée jusqu'en 967. ou 972. Cet abbé composa encore un traité *de disciplinis ecclesiasticis*, & *de religione Christiana*, qui est un recueil de canons & de reglemens ecclesiastiques. Il semble avoir été le premier qui dans l'Occident ait joint avec les canons; les sentences des peres & les loix civiles: de sorte que l'on pourroit donner le nom de *nomocanon* à son ouvrage, aussi bien qu'à celui d'Yves de Chartres, quoique ni l'un ni l'autre ne se soit pas appliqué à cette comparaison, avec la même exactitude que les Grecs. Il se servit dans cette compilation, non seulement des conciles de Grece & d'Afrique, & des decrets des papes; mais aussi des conciles de France, d'Espagne & d'Allemagne, & des ouvrages des autres auteurs ecclesiastiques, Grecs & Latins, principalement du code Theodosien, des capitulaires de Charlemagne, & de ses successeurs rois de France, avec d'autres loix que ces mêmes rois avoient données à divers peuples qui leur étoient sujets. Mais à l'égard des épîtres des papes, il n'employa gueres que celles de Sirice & de ses successeurs jusqu'à Hormisdas. Il composa cet ouvrage à la persuasion de Ratbode archevêque de Treves, s'étant retiré dans l'abbaye de saint Maximin de cette ville-là. Joachim Hildebrand la fit imprimer pour la premiere fois l'an 1659. à Helmstad, au duché de Brunswick, sur un manuscrit qui étoit dans la bibliotheque de cette université; & M. Baluze l'a fait depuis reimprimer plus correcte & plus am-

ple, en l'année 1671. avec des notes fort sçavantes.* Doujat, *hist. du droit canon.* M. Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclesiastiques du IX. siecle.*

REGIOMONTAN, astronome, *cherchez* MULLER, (Jean.)

REGION ou quartier de la ville de Rome. Servius Tullius partagea la ville de Rome en quatre quartiers, ou regions, sçavoir la Suburrane, l'Esquiline, la Colline & la Palatine; & les choses demeurerent en cet état jusqu'au tems d'Auguste, qui la divisa en quatorze quartiers, à chacun desquels il établit deux commissaires nommez *curatores viarum*, qu'on faisoit tous les ans, & qui tiroient leur quartier au sort. Ils portoient la robe de pourpre, & avoient chacun deux licteurs qui marchoient devant eux dans le quartier dont ils avoient l'intendance. Ils avoient sous eux les esclaves commis aux incendies qui arrivoient. Leur charge consistoit à pourvoir à la tranquillité & à la netteté du quartier dont ils avoient soin; à prendre garde que les nouveaux bâtimens n'avançassent pas trop, & ne s'élevassent au-delà de la hauteur prescrite. Ils avoient, pour les soulager, deux dénonciateurs dans chaque quartier, qui les avertissoient des desordres qui y survenoient, avec des compagnies du guet pour dissiper les assemblées nocturnes, & se saisir des vagabonds & des filoux. Ces quatorze quartiers avoient quatre cens vingt-quatre rues, dont il y en avoit trente & une des principales, appellées grandes rues ou royales, qui commençoient à cette colonne dorée qui étoit à l'entrée de la grande place; & à chacune de ces rues quatre vico-maîtres, qui sont comme nos dizeniers, pour en prendre soin & porter les ordres de la ville à chaque citoyen. L'empereur Alexandre *Severe* ajoûta encore jusques à quatorze commissaires, qui étoient à peu près comme nos quarteniers, qui servoient d'assesseurs au gouverneur de la ville.

LE I. QUARTIER commençoit à la porte Capene, d'où il tiroit son nom, & il contenoit 12222. pieds de circuit. Il renfermoit neuf grandes rues, qui avoient deux commissaires, appellez *curatores viarum*, & deux denonciateurs, avec trente-six vico-maîtres: il s'étendoit dedans & dehors la ville. On y voyoit le temple de Mars *Gradivus* à cent colonnes, ouvrage magnifique de Sylla, où le senat s'assembloit pour donner audience aux ambassadeurs étrangers. Tout proche de là se voyoit la pierre, qu'on appelloit *manalis à manando*, parce qu'au tems d'une grande secheresse on la portoit en procession pour avoir de la pluye, qui ne manquoit pas de tomber aussitôt, si l'on en veut croire Festus: *Manalem vocabant lapidem petram quæ extra portam Capenam juxta ædem Martis, quem cùm propter nimiam siccitatem in urbem protraherent: sequebatur pluvia statim, eumque, quòd aquas manaret, manalem lapidem dixêre.* Près de cette porte passoit le petit fleuve Almon, où la déesse Pessinunte fut lavée au sortir du vaisseau qui l'amena à Rome. Pardessus passoit un aqueduc qui la mouilloit toûjours: ce qui fait que le poëte Juvenal a appellé cette porte, *madidam Capenam.* On voyoit non loin de-là les temples de la Tempête, de l'Esperance, des Muses ou Camenes, & l'autel d'Apollon. En ce même quartier il y avoit trois bosquets appellez *Luci*, & consacrez en l'honneur des dieux. *Lucus Cuperius Hostiliani, Lucus Egeriæ, & Lucus Camænarum*; quatre temples, celui d'Isis, de Serapis, de la Fortune des voyageurs, & de Mars Quirinus: à la difference de celui qui étoit hors de la porte Capene, qu'ils appelloient *Martis Gradivi templum*; le premier pour montrer la paix & le repos qu'ils souhaitoient avoir dans la ville: & le second, pour montrer qu'ils vouloient employer leurs armes au dehors contre leurs ennemis. Il y avoit dix chapelles sous le titre d'*ædicula*, dont on ne sçait le nom que de cinq; sçavoir, *Fortunæ obsequentis, Honoris, Virtutis, Rediculi & Herculis*: celle de *Rediculi* fut bâtie hors la porte Capene, après la retraite d'Annibal; sept grandes places appellées *area*, celle d'Apollon, de Thallus, de Gallus, d'Isis Eliane, de Pinaria, de Carsura, de Mercure; six bains ou étuves publiques; sçavoir, de Vettius Bolanus, de Torquatus, de Mamertinus, d'Abascantianus, de Mettianus Secundianus, d'Antiochianus, avec 82. autres particuliers; 83. lacs ou reservoirs où se venoient rendre les eaux des fontaines; quatre arcs; sçavoir, celui de Drusus Neron, de Trajan, de Verus Parthicus, & de Janus Bifrons; 74. greniers publics, *horrea publica*; 16. boulangeries ou moulins à bras, *pistrinæ*; le cirque de Caracalla; le cenacule des femmes; le mutatoire de Cesar à la porte Capene, *mutatorium Cæsaris*, qui étoit une maison de plaisance; quelques sepulchres signalez, comme celui des Corneliens, des Attiliens Calatins, des Serviliens, des Ceciliens, des Horaces, &c. 121. palais ou belles maisons sous le nom de *domus*; 1250. isles ou maisons détachées & non contigues à d'autres à l'entour desquelles on pouvoit aller.

LE II. QUARTIER, dit *Calimontium*, fut ainsi nommé à cause du mont Cælius. Il contenoit 13200. pieds de circuit, & avoit deux commissaires de quartier, deux denonciateurs, trente-deux vico-maîtres, & cinq compagnies du guet. Il renfermoit dans son enceinte douze rues; trente bains particuliers, sans parler des publics; 65. lacs ou reservoirs; 3106. isles ou maisons separées; deux bosquets sacrez; trente-deux greniers publics; vingt-trois moulins à bras, cent trente-trois hôtels considerables, entr'autres celui de Vitellianus, de Philippus du Lateran, de Cesar dictateur, de Tibere Claudius, de Centimalus, & du poëte Stella; huit edicules ou chapelles; cinq temples; celui de Tullus Hostilius, de Bacchus, de Faune, de l'empereur Claude, de la déesse Carnea sur le mont Cælius, où étoit aussi la cour Hostilie, dans laquelle le senat s'assembloit souvent, comme aussi le champ de Mars où l'on couroit à cheval, quand celui d'en-bas étoit couvert des eaux du Tibre. Entre le mont Celion & le Palatin, étoit une grande rue appellée *suburra*, qui commençoit à la grande place, & alloit se rendre au grand chemin de Tivoli, tout le long des esquilies. C'étoit dans cette rue où demeuroient la plûpart des grands de Rome, & où l'on voyoit plusieurs boutiques de barbiers & cordiers; ce qui fait dire à Martial, *l. 2. epigram.* 17.

Tonstrix suburræ faucibus sedet primis,
Cruenta pendent quà flagella tortorum.

On y vendoit aussi toutes sortes de fruits & de volailles, comme le même poëte nous l'apprend, *l. 7. epigram.* 30.

LE III. QUARTIER, dit *Isis & Serapis Moneta*, avoit 12450. pieds de tour. Il commençoit auprès du mont Cælius, & occupoit une grande partie des esquilies. Il avoit, comme les precedens, deux commissaires de quartier, deux denonciateurs, trente-deux vico-maîtres & huit rues. Il comprend la tribu de la grace dorée le haut lieu, ou la place des comediens, nommé *summum choragium*; l'entrée de la rue sacrée, proche les Carines au bout des esquilies; le bosquet Cuperien de l'école des catapulteurs; deux temples, celui d'Isis & de Serapis Monete; & celui de la concorde virile, auprès duquel étoit le portique de Livie, laquelle fit bâtir l'un & l'autre pour servir d'un monument éternel de la concorde qui fut toûjours entre elle & Auguste son mari; huit édicules ou chapelles de la bonne Esperance, de Serapis, de Sangus Fidonus, de Minerve, d'Isis, de Venus, d'Esculape & de Vulcain, le portique de Claudius Martialis, l'amphitheatre de Vespasien, autrement le colisée, où quatre-vingt mille personnes pouvoient regarder bien à l'aise le grand jeu des exercices; le dacique & le mamertin; le champ des soldats de Misene, & leur vieux champ; les écoles des questeurs & de Gallus; les thermes ou bains de Tite, de Trajan & de Philippe empereurs; soixante & dix bains particuliers; trente-trois moulins; vingt-neuf greniers; cent soixante hôtels, entre lesquels étoit la maison dorée de Neron & le portique, & celles de Brutus, de Pompée, de Tite, avec le portique, où l'on voyoit la statue de Laocoon & de ses deux enfans; & 2807. isles ou maisons seules.

LE IV. QUARTIER, appellé *via sacra* ou *templum pacis*, renfermoit de circuit 1800. pieds, s'étendant en long entre le palatin & les esquilies, & ne comprenant que huit rues. Il avoit deux commissaires, deux dénonciateurs, & trente-deux vico-maîtres. Ses principales parties étoient la rue sacrée qui commençoit aux Carines, & dans les esquilies à la chapelle de Strenia; & s'étendoit jusques au Capitole le long du colisée & de l'arc de Tite,

& s'en venoit par l'arc de Septimius, & ainsi faisoit une partie du for Romain, & du comice. Elle fut nommée sacrée, à cause que ce fut-là que la paix fut signée entre Romulus & Tatius roi des Sabins; Jules Cesar la fit couvrir de toiles, depuis son palais jusqu'à la pente du Capitole, comme il avoit fait le for Romain, pour representer les jeux qu'il donna au public. Le commencement des Carines, étoit fort habité & orné de beaux édifices: aussi Virgile les appelle *lautas Carinas*. Les principaux édifices étoient les thermes & le palais de Tite, où il y avoit des salles soûteraines, longues de 137. pieds, larges de 17. & hautes de 12. bâties par Vespasien pour le college des pontifes; l'hôtel de Pompée, & l'école de son affranchi Lenæus fameux grammairien: l'ancienne maison de Ciceron, qu'il laissa à son frere Quintus pour aller demeurer au Palatin; l'*Æquimelium*, qui étoit une place ronde devant le temple de Tullus à un des bouts de la rue execrable, où fut bâtie autrefois la maison de Sp. Melius chevalier Romain, laquelle fut démolie & rasée par sentence du dictateur L. Quintus Cincinnatus, parce qu'il avoit voulu s'emparer du gouvernement souverain; *Busta Gallica*, le cemetiere des Gaulois, où furent défaits les Gaulois par Camillus; *Tigillum fororium*, le chevron de la sœur, posé sur deux murs, par-dessus lequel on fit passer Horace, pour expier le crime qu'il avoit commis en tuant sa sœur; *Meta sudans*, la butte suante, proche de l'arc de Constantin: c'étoit une masse de maçonnerie de brique, comme un obelisque, dont dégoûtoit l'eau de toutes parts, comme fait la sueur du corps, & au haut de laquelle il y avoit une statue de Jupiter; dix temples, celui de la paix; de Remus, au-devant duquel on voyoit deux Myrtes consacrez, l'un appellé *Patricia Myrtus*, & l'autre *Plebeia*; celui de Faustine femme de l'empereur Marc-Aurele; celui de Tullus dans les Carines, voué par le consul T. Sempronius; celui de la Concorde, de Venus Cloacine, du Soleil & de la Lune d'Auguste, & de Nerva dans la place passante, *in foro transitorio*; huit chapelles, des Muses, de l'Esperance, de Mercure, de Lucine Valeriane, de Junon Lucine, de Mars, de la Jeunesse, d'Isis; Volcanale, lieu où Romulus planta ce *lotos*, dont les racines s'étendoient jusqu'au for de Cesar; le sacré portique; la place de la Victoire; la place de Vulcain; le colosse du soleil; l'*odeum*, lieu pour les jeux de musique, fait en forme de theatre, avec des sieges, comme les marches d'un escalier, couvert d'une tribune ou lanterne soûtenue par des colonnes: là les joueurs d'instrument étoient enseignez par un maître de musique, & les comediens par un histrion, avant que de paroître sur le theatre; *Forum Cupedinis* ou *Macellum Cupedinis*, le marché aux friandises; la basilique ancienne de Paul Emile; celle de Constantin; le répositoire sacré du peuple Romain; le bain de Daphnis: soixante & dix-neuf lacs ou reservoirs d'eau; les arcs de Tite & de Vespasien, de Septimius Severus & de Constantin; vingt-huit greniers; vingt-quatre moulins à bras; cent dix-huit hôtels, & deux mille sept cens cinquante-huit isles ou maisons particulieres.

Le V. Quartier, dit *Esquilina*, comprenoit le mont Esquilin & le Viminal, & avoit de circuit 15930. pieds, quinze rues, deux commissaires & deux dénonciateurs. Voici ce qu'il y avoit de plus considerable, *Putticuli* ou *Putticula*, des fosses faites en façon de puits, entre le mont Esquilin, les murailles de la ville, & la rue qui conduisoit à la porte Querquetulane, où l'on enterroit les pauvres gens; ce qui causoit une très-mauvaise odeur à tout le quartier: tellement qu'Auguste, du consentement du senat & du peuple Romain, en fit present à Mecenas son favori, qui y bâtit une belle maison de plaisance, & y fit faire les plus beaux jardins de Rome, comme on le voit dans Horace en la 8. *satire du liv.* 1.

Huc prius angustis ejecta cadavera cellis
Conservus vili portanda locabat in arca.
Hoc miseræ plebi stabat commune sepulchrum.
Nunc licet Esquiliis habitare salubribus, atque
Aggere in aprico spatiari, quo modo tristes
Albis informem spectabant ossibus agrum.

« Il n'y a pas long-tems (dit-il) que ces jardins étoient » destinez à enterrer tout ce qu'il y avoit de miserables » qui mouroient; & si-tôt que l'on avoit jetté ces cadavres hors de leurs chaumieres, les pauvres & les esclaves, touchez du sort de leurs semblables, les portoient charitablement en ce lieu. Ce cemetiere est aujourd'hui un jardin délicieux; & cet endroit du mont Esquilin, autrefois si mal sain, est le séjour de la santé. On peut à present se promener sur cette colline où l'on ne voyoit que des ossemens entassez les uns sur les autres. «

Virgile avoit sa maison près de ce lieu, comme Aquilius jurisconsulte, Properce, Perse & Pline *le Jeune*. On y voyoit plusieurs temples, comme celui de Jupiter Vimineus, de Junon Lucine, de Minerve, de la medecine, d'Esculape, de Venus Erycine, qui étoit à la porte Colline, à l'entour duquel se celebroient les jeux Agonaux, quand le Tibre étoit débordé; l'amphitheâtre, dit *Castrense*; le circle d'Aurelien avec un obelisque; la basilique de Cicinius; le champ des gardes; le parc des bêtes sauvages, nommé *Vivarium*; plusieurs bains publics; cent quatre-vingts hôtels, entr'autres ceux de Servius Tullius, de Q. Luctatius Catulus, de M. Licinius Crassus.

Le VI. Quartier, appellé *Alta Semita*, à cause de sa situation, contenoit 15600. pieds de circuit, commençant aux deux grands chevaux de marbre, faits par Phidias & Praxitele, & alloit rendre à la porte Viminale. Il avoit quatorze rues & quarante-huit tours, avec deux commissaires, deux dénonciateurs, & cinquante deux vicomaîtres. On y remarquoit de plus considerable le champ execrable près de la porte Colline; dix boutiques où se vendoit le vermillon: quinze temples, celui du Salus, de Serapis, de Flore, de Venus, &c. & un portique de mille pas: les statues de Quirinus, hautes de vingt pieds, comme celle de Mamurius, faite de plomb; le circle de Flore; les fors de Salluste & de Dioclerien; les thermes de Paul Emile, & le cenacule des dames Romaines.

Le VII. Quartier, dit *Via Lata*, s'étendoit depuis le Capitole jusques aux septes ou clôture du champ de Mars, jusques au for de Trajan, & venoit aboutir au circle Flaminien & à la rue large, qui a donné le nom à tout le quartier. Il avoit 23700. pieds de circuit, 40. rues, deux commissaires & deux dénonciateurs. Martial y avoit sa maison.

Le VIII. Quartier, dit *Forum Romanum*, étoit le plus beau & le plus celebre de tous. Il comprenoit le for Romain, le Capitole, la Roche Tarpeïenne, la porte nommée *Stercoraria*, & la rue neuve. Il avoit de circuit 14867. pieds, douze rues, deux commissaires, deux dénonciateurs & six compagnies de guet. Ce quartier renfermoit encore ce qui suit; le milliaire doré; le puteal de Libon, lieu fort frequenté des marchands; le lac Curtien, où Curtius se jetta tout armé; la pile Horatienne, où furent attachées les dépouilles des trois Curiaces, & la statue de Marsyas, un des compagnons de Bacchus; quinze temples, entr'autres celui du Capitole & ses Favisses, de Jupiter Feretrien, de Jules Cesar, où étoit un simulacre de Venus sortant de la mer, voué & bâti par Auguste; celui de la Concorde, de Vesta & de Janus; *Doliola*, qui étoient des tonnes ou bariques, où l'on resserra les reliquaires sacrez à la prise de Rome par les Gaulois; le sepulcre de Romulus, d'Acca Laurentia, & beaucoup de portiques; quatre cours où s'assembloit le senat; sçavoir, *Hostilia*, *Calabra Pompiliana* ou *Regia Numæ*, & le cenacle d'or, *Cenaculum aureum*; sept basiliques; le *Græcostasis*; le *Tullianum*, prison bâtie par Servius Tullius; 150. hôtels ou palais, entr'autres celui de Tarquin *le Superbe*, de Manlius Capitolinus, de Scipion *l'Africain*, de T. Annius Milon, & d'Ovide.

Le IX. Quartier, dit *Circus Flaminius*, renfermoit le côteau des jardins, le champ de Mars, la rue voutée, la rue droite, & avoit de circuit 30560. pieds, & trente rues qui avoient chacune leurs officiers, comme les précedentes. On y comptoit huit temples, & entr'autres, le Pantheon & celui de Janus, proche le theatre de Marcellus; le circle Flaminien; celui d'Alexandre *Severe*; l'obelisque avec le quadran ou champ de Mars: quatre theatres & amphitheâtres, & les écuries des quatre compagnies de coureurs; les septes; l'ovile ou l'enclos où l'on donnoit son suffrage; la pri-

son des Centumvirs ; & les jardins de Lucullus & d'Agrippa.

Le X. Quartier s'appelloit *Palatium*, parce qu'il commençoit au Mont Palatin, & avoit de circuit 11600. pieds & sept rues ; dix temples, entr'autres celui d'Apollon Palatin ; 189. hôtels, comme celui d'Hostilius, d'Ancus Martius, de Valerius Publicola, & de L. Crassus l'Orateur, d'Hortensius, de Catilina, de Jules Cesar & de Seneque.

Le XI. Quartier se nommoit *Circus Maximus*, & renfermoit, outre le grand cirque, toute la vallée qui étoit entre l'Aventin & le Tibre, jusqu'au port de Ripe & aux salines d'un côté, & de l'autre le marché aux herbes & le pied du capitole, avec le temple de la pieté, & la colonne Lactaire, où l'on portoit les enfans illegitimes; outre cela huit rues ; l'*Argiletum*, où il y avoit des boutiques de libraires, quatre temples, trente chapelles, & l'égoût du grand Cloaque qui se rendoit dans le Tibre. * *Antiq. Roman.* Jean Rosin. Thomas Dempster.

REGIS (Pierre-Silvain) philosophe, né en 1632. à la Salvetat de Blanquefort dans le comté d'Agenois. Après avoir fait ses humanitez chez les Jesuites à Cahors, il étudia en theologie dans l'université de cette ville, & vint continuer cette étude à Paris ; mais changeant d'objet, il s'appliqua à la philosophie Cartesienne. Il fut quelque tems disciple du celebre M. Rohault ; & étant retourné à Toulouse, il y établit des conferences publiques sur la nouvelle philosophie. En reconnoissance, l'hôtel de ville de Toulouse lui fit une pension. Il quitta Toulouse pour suivre M. de Vardes à Aiguesmortes & à Montpellier, où il fit des conferences. Il vint à Paris en 1680. & commença à y tenir des conferences chez M. Lemeri ; mais au bout de six mois il eut ordre de les suspendre. Il fut choisi pour être de l'academie des sciences en 1699. mais ses infirmitez l'empêcherent d'assister aux assemblées : il mourut le 7. Janvier 1707. Les ouvrages qu'il a donnez au public sont un sistême de philosophie, contenant la logique, la metaphysique, la physique & la morale, en trois volumes *in* 4°. imprimez à Paris en 1690. une réponse au livre de M. Huet, intitulé *Censura philosophiæ Cartesianæ* ; une réponse aux reflexions critiques de M. du Hamel sur le sistême Cartesien de la philosophie de M. Regis ; des écrits pour montrer, contre le P. Malbranche, que la grandeur apparente d'un objet dépend uniquement de la grandeur de son image tracée sur la retine. Il traita aussi contre le même des questions metaphysiques sur la nature des idées; sçavoir, *si le plaisir nous rend actuellement heureux.* Peu d'années avant sa mort, il travailla à un ouvrage pour accorder la foi & la raison, & le fit paroître en 1704. sous le titre de l'*Usage de la raison & de la foi.* * *Mem. du tems. hist. de l'acad. des sciences.* Bayle, *dict.*

REGIUS (Urbain) a été l'un des sçavans hommes du XVI. siecle. Il nâquit à Langenargen sur le lac de Constance; & ayant commencé ses études à Lindaw, il les continua à Fribourg dans le Brisgaw, avec d'autant plus de fruit, qu'il étoit logé chez le fameux Zazius, & qu'il en étoit aimé tendrement. Il fut ensuite étudier dans l'académie de Bâle, puis dans celle d'Ingolstad, où la réputation de Jean Eckius attiroit beaucoup d'écoliers. Il y fit des leçons particulieres ; & il se trouva si propre à diriger de jeunes gens, qu'il y eut bien des gentilshommes qui lui confierent la conduite de leurs enfans, sans en excepter le soin qui concernoit la dépense. Il ne lui fut pas possible de la bien regler. Ces jeunes gens s'endetterent, & aux cabarets, & chez les marchands : & comme il étoit leur caution, & qu'il ne recevoit pas de leurs peres l'argent qu'il leur demandoit, il fit une espece de banqueroute ; car quelques capitaines étant venus à Ingolstad en ce tems-là pour lever du monde, il fit cession de ses livres & de ses hardes, & s'enrôla. Ces levées ayant été faites, on les passa en revûe. Le professeur Eckius assistant à ce spectacle, reconnut Regius parmi les soldats, s'approcha de lui : & ayant sçu la raison qui l'avoit porté à s'enrôler, il lui promit ses bons offices, & s'employa si vivement à cette affaire, qu'il le réunit avec les muses. Regius continua de faire tant de progrès dans les sciences, qu'il reçut à Ingolstad de la propre main de l'empereur Maximilien la couronne d'orateur & de poëte. Quelque-tems après il fut promu à la profession de la rhetorique & à celle de la poëtique, dans l'académie de la même ville. Il en faisoit les fonctions, lorsqu'en 1516. il écrivit quelques lettres par ordre du duc de Baviere, pour tâcher de faire revenir Erasme à Ingolstad, ce qui ne reussit point. S'étant tourné vers l'étude de la theologie, il s'y appliqua tout entier : mais l'amour de la nouveauté le fit pancher vers le Lutheranisme; ce qui le brouilla avec Eckius son maître & son bienfaiteur. Ce fut pour éviter ses reproches, qu'il alla à Augsbourg, où il se declara pour la pretendue Reforme. Il y fut fondateur d'une église de Pretendus Reformez, & il répandit de là dans la Souabe les nouvelles opinions. Il suivit pendant quelque-tems le parti de Zuingle ; mais ensuite il se fit Lutherien. Eckius, qui le fut trouver à Augsbourg, & qui confera avec lui pour le ramener à la communion Catholique, n'y gagna rien. Il s'éleva même entr'eux un combat de plume, que Regius soûtint opiniâtrement. Les affaires du nouveau parti ne furent pas constamment superieures dans Augsbourg. Il y eut un tems où Regius fut obligé d'en sortir, & de se cacher en divers lieux ; mais il se vit rappellé peu après, & il s'allia par le mariage avec une bonne famille d'Augsbourg. Il demeura dans cette ville jusqu'à la diette qui y fut tenue en 1530. Alors il s'engagea au service du duc de Brunswick, qui le fit surintendant des églises du pays de Lunebourg, & qui eut pour lui une estime extraordinaire. Il fit valoir ses talens dans plusieurs synodes, & il composa plusieurs livres. Enfin il mourut à Zell au mois de Mai 1541. presque subitement. Sa femme entendoit fort bien l'hebreu. Il a publié un entretien qu'il eut avec elle sur les caracteres du Messie appliquez à Jesus-Christ. Elle lui donna treize enfans. Son nom veritable étoit *Roi* ; mais le trouvant trop sublime & trop fécond en plaisanterie, il le changea en celui de *Regius.* Les ouvrages de Regius ont été recueillis en trois volumes, dont les deux premiers contiennent ce qu'il publia en latin : l'autre contient ce qu'il composa en allemand. On croit que ce dernier a été traduit en latin. * Bayle, *dict. crit.*

REGIUS, *voyez* CONINK.

REGMA, fils de Chus, petit-fils de Cham, & arriere-petit-fils de Noë. C'est de lui que sont descendus quelques peuples d'Arabie. Ptolomée y met une ville appellée Regma, le long du golfe Persique. * *Genese*, 10.

REGNIER (Mathurin) poëte satirique, né à Chartres le 21. de Decembre 1573. fils aîné de *Jacques* Regnier, bourgeois de la même ville, & de *Simonne* Desportes, soeur du celebre *Philippe* Desportes, abbé de Tyron, fut quelque-tems chanoine de Chartres, & eut encore d'autres benefices, & une pension de deux mille livres que Henri IV. lui donna en 1606. sur l'abbaye des Vaux-de-Cernai. Dès sa premiere jeunesse il marqua son penchant à la satire. Il est le premier qui a fait des satires en vers françois; & quoiqu'il ait imité quelques fameux originaux qui l'ont precedé, il a pourtant lui-même un certain caractere original. Ce qu'il y a de plus beau dans ses ouvrages est excellent ; & ce qui paroît d'un moindre prix, a toujours quelque chose de piquant. Il a peint les vices avec naïveté, & les vicieux d'une maniere fort plaisante. Regnier avoit le genie fort heureux pour la poësie ; mais il ne garde aucune bienséance. On ne peut rien ajoûter à ce que M. Despreaux en dit.

De ces maîtres sçavans disciple ingenieux,
Regnier seul parmi nous formé sur leurs modelles,
Dans son vieux stile encore a des graces nouvelles.
Heureux si ces discours craints du chaste lecteur,
Ne se sentoient des lieux où frequentoit l'auteur ;
Et si du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'allarmoit souvent les oreilles pudiques.

Regnier mourut à Rome le 22. Octobre 1613. d'où son corps fut porté en l'abbaye de Royaumont. On prétend que les excez qu'il fit abregerent sa vie ; car il étoit fort débauché, & ne s'en cachoit pas. On en voit des marques

en plusieurs endroits de ses poësies, & particulierement dans cette épigramme qu'il fit, à ce que l'on dit, pour son épitaphe.

J'ai vécu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle:
Et si m'étonne fort pourquoi
La mort daigna songer à moi,
Qui ne songeai jamais à elle.

Cependant nous avons de Regnier des poësies spirituelles, dans lesquelles il fait paroître des sentimens dignes d'un Chrétien,& d'un Chrétien penitent. Nous avons aussi de lui 17. satires, & quelques autres pieces, qui ont été imprimées à Rouen l'an 1614. puis en Hollande plus d'une fois, avec celles de Sigogne, de Berthelot, & de quelques autres poëtes lascifs. La meilleure édition de Regnier est celle que M. Brossette à donnée avec ses remarques, *in* 4°. à Londres 1730. & réimprimée *in* 8°. à Rouen la même année. Nous voyons une élegie d'Ovide, qui est presque mot pour mot dans la satire 13. de Regnier. * Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes François.*

REGNIER (François-Seraphin) Desmarais, ou plûtôt Desmarets (car il avoue lui-même avoir toujours mal écrit son nom) de l'académie Françoise, née à Paris le 13. Août 1632. sur la paroisse de saint Nicolas des Champs, étoit fils de Jean Regnier, écuyer, seigneur Desmarets, l'Enclouse, la Pierriere & Petit-Bois, situez au village de Barateau en Saintonge, dont il étoit natif, & de *Marie* Faure, sœur du P. Faure, general & reformateur de la congregation des chanoines Reguliers, dite *de sainte Genevieve*, dans laquelle celui dont nous parlons eut deux freres, morts avant lui: sept de ses autres freres & sœurs moururent en bas âge; & une de ses sœurs deceda aussi avant lui, religieuse à sainte Elisabeth: ainsi d'onze enfans que son pere avoit eus, aucun n'a laissé de posterité. Après avoir fait ses humanitez à Nanterre chez les chanoines Reguliers, & y avoir eu dans toutes ses classes les premiers prix en prose & en vers, il vint en 1647. faire sa philosophie au college de Montaigu, pendant laquelle il traduisit en vers burlesques le combat des rats & des grenouilles, attribué à Homere; fit les campagnes de 1654. & 1655. auprès du comte de Lillebonne, de la maison de Lorraine, à qui son pere l'avoit attaché. Ayant perdu son pere en 1657. il se donna au duc de Bournonville, chevalier d'honneur de la reine Marie Therese, & gouverneur de Paris, avec lequel il fit le voyage de S. Jean de Luz, pour le mariage du roi Louis XIV. En 1662. il passa à Rome en qualité de secretaire de l'ambassade du duc de Crequi, qu'il servit encore en qualité de secretaire des dépêches italiennes; fut témoin de l'affaire des Corses, & de toutes les negociations qui s'en ensuivirent, dont il fit une *Relation*, qu'il fit imprimer; mais qui ne se debita qu'en 1707. c'est un *in* 4°. intitulé *histoire des démêlez de la Cour de France avec la cour de Rome au sujet de l'affaire des Corses.* Il resta auprès du duc de Crequi jusqu'à la mort de ce seigneur. La facilité qu'il avoit à écrire en italien, soit en prose, soit en vers, lui ayant fait composer une ode ou chanson en cette langue, qu'il envoya à l'abbé Strozzi, resident pour le roi de France à Florence, elle fut trouvée si belle par cet abbé, qu'il la fit passer pendant quelque tems pour un ouvrage de Petrarque, trouvé dans un manuscrit de la bibliotheque du Vatican. Quelques académiciens de *la Crusca* y furent trompez; mais ayant connu le veritable auteur, ils lui firent donner une place dans leur académie au mois d'Août 1667. L'année suivante le roi lui donna le prieuré de Grammont près Chinon, ce qui lui fit embrasser l'état ecclesiastique. Il fut reçu en 1670. à l'académie Françoise; traduisit l'année suivante en italien le panegyrique du roi, prononcé à cette académie par M. Pelisson, & l'adressa à l'académie de *la Crusca*; suivit la cour en 1672. à la campagne de Hollande, en la compagnie de M. de Seignelai, & à la priere de M. Colbert; & accompagna le duc de Crequi pendant la campagne de 1675. La même année il donna à la priere des Jesuites, une traduction françoise du *Traité de la perfection chrétienne de Rodriguez*, auteur Espagnol; fut nommé abbé de saint Laon de Thouars en 1678. & alla en 1680. à Munich avec le duc de Crequi, pour le mariage de monseigneur le Dauphin avec la princesse électorale de Baviere, dont il apporta le contrat de mariage au roi le 2. Fevrier. Il suivit la même année le marquis de Seignelai à Bayone, à saint Jean de Luz, aux isles de Rhé & d'Oleron, & à Rochefort; fut fait secretaire de l'académie Françoise en 1684. après la mort de Mezerai; & en cette qualité il a fait tous les memoires que cette académie a publiez dans l'affaire qu'elle eut avec *Furetiere* pour son dictionaire; donna en 1686. les inscriptions de la place des Victoires, qu'il avoit faites à la priere du duc de la Feuillade, excepté celle de *Viro immortali*, qu'il assure n'être pas de lui; & il fit la description de tout le monument, avec la traduction en françois des inscriptions. Il traduisit du grec en italien les *Odes d'Anacreon*, qu'il dedia en 1693. à l'académie de *la Crusca*, & qui furent réimprimées à Florence par ordre de cette même académie. Il fit imprimer en 1706. un traité de *la Grammaire françoise*, qu'il dedia à l'académie Françoise en 1708. 2. vol. *in* 12. d'une partie de ses *Poësies françoises, italiennes, latines & espagnoles.* Les françoises avoient déja paru en partie séparément, & les unes & les autres ont été réimprimées avec quelques pieces nouvelles en 2. vol. à Paris 1730. Il donna encore en 1710. la traduction de deux livres de *la Divination* de Ciceron. Il mourut à Paris le 6. Septembre 1713. âgé de 81. ans, & fut inhumé à saint Roch, laissant en manuscrits deux tomes *in fol.* de *ses lettres italiennes*, écrites à ses amis depuis son retour de Rome; une traduction en italien des *Quatrains de Pybrac*; une autre traduction françoise des cinq livres de Ciceron, de *Finibus bonorum & malorum*, avec des remarques, qui a été imprimée en 1721. à Paris *in* 12. & un *Poëme* du regne de Louis XIV. jusqu'en 1712.* *Memoires de sa vie* envoyez par lui en 1712. à l'académie de *la Crusca*, qui les lui avoit demandez, & que l'on trouve imprimez dans les memoires de litterature de Sallengre, *t.* 1. & à la tête de l'édition de ses poësies françoises faite à la Haye en 1716.

REGULUS, *voyez* ATTILIUS.

REICHNAW, *voyez* RICHENAW.

REIDANUS (Everhard) mourut en 1602. Il a rendu son nom immortel par ses *Annales Belgarum*, qui l'égalent aux anciens historiens les plus estimez. * Revius, *l.* 5. *hist. d'Aventr. p.* 570.

REIDE SCHANS, c'est-à-dire, *le Fort de Reide.* C'est un fort des Provinces-Unies, situé dans celle de Groningue, sur une petite pointe de terre qui s'avance dans le Dollert, vis-à-vis de l'embouchure de l'Embs.* Mati, *diction.*

REIHING (Jacques) né à Augsbourg en 1579. s'engagea par un vœu, qu'il accomplit depuis, d'entrer dans la compagnie des Jesuites, où il se rendit celebre. Il y professa avec applaudissement les humanitez, la philosophie, la theologie, & fut même predicateur de Wolfgang Guillaume, duc de Neubourg; mais ennuyé du celibat, il apostasia lâchement; & ayant embrassé le Lutheranisme, il se maria l'année suivante. Il ne jouit pas long-tems de ce nouvel établissement; car six ans après son apostasie, il devint hidropique, & fut attaqué d'un catharre qui le suffoqua en 1628. Il avoit publié quelques ouvrages de controverse d'une doctrine très-differente, par rapport aux differens tems dans lesquels il les produisit. * Alegambe, *bibl. script. societ. Jesu.* Bayle, *dict. crit.*

REIMS, ville de France en Champagne, avec titre de premier duché-pairie de France, est le siege d'un archevêché, qui a pour suffragans Soissons, Châlons sur Marne, Laon, Senlis, Beauvais, Amiens, Noyon & Boulogne, ausquels on joignoit autrefois Cambrai, Tournai & Arras. Les anciens l'ont nommée *Durocortorum Remorum*, on la nomme aujourd'hui *Remi* ou *Remensis civitas.* Cette ville, qui peut se vanter d'être une des plus anciennes & des plus belles du royaume, est située au milieu d'une plaine agreable, où coule la riviere de Vesle, qui lave une partie de ses murailles; & elle renferme quantité de belles places, de grandes rues, de maisons

bien bâties, & de magnifiques églises, soit par leurs ornemens, soit pour leur grandeur. Le territoire de Reims fait un petit pays appellé *le Remois*. Une des preuves des plus illustres de l'antiquité de Reims, est le celebre monument que l'on y découvrit en 1677. C'est un arc de triomphe qui étoit autrefois la porte septentrionale de la ville de Reims, & qui s'appelloit *Porte Mars*, ou *Porte de Mars*. Cette porte fut comblée de terre & cachée sous le rempart en 1557. & l'on en bâtit à côté une autre de même nom. Cet arc est composé de trois arcades : celle du milieu est nommée l'arcade des Saisons : celle de l'aîle droite, l'arcade de Romulus & de Remus : & celle de l'aîle gauche, l'arcade de Leda. On déterra l'arcade de Romulus en 1595. & on découvrit les deux autres en 1677. Dans la voûte de l'arcade des saisons, on voit quatre enfans qui representent les quatre saisons de l'année, & une femme assise au milieu d'eux, qui marque l'abondance. Les douze mois sont representez tout autour dans douze tableaux, avec plusieurs ornemens, que le tems a ruinez en partie. La voûte de l'arcade de Romulus renferme dans un quarré enrichi de trophée, un tableau de Remus & de Romulus allaitez par la louve Romaine, & accompagnez de deux figures qui tiennent chacune un bâton à la main, & dont l'une porte un casque, & l'autre une couronne de laurier. Il semble neanmoins que ce doit être le berger Faustulus & sa femme Acca Laurentia, qui ayant retiré ces enfans de dessous la louve, les nourrirent jusqu'à l'âge de 18. ans. A la voûte de l'arcade de Leda, on voit Leda, mere de Castor & de Pollux, accompagnée d'un cygne & d'un cupidon qui tient un flambeau. Quelques connoisseurs veulent que cet édifice soit un arc de triomphe érigé en l'honneur de Jules Cesar, lorsque sous l'empire d'Auguste on fit les grands chemins des Gaules, dont l'un aboutissoit à cette porte. D'autres croyent que Jules Cesar l'a fait bâtir lui-même. D'autres enfin jugeant que cette architecture n'est pas des premiers siecles, croyent devoir attribuer cet édifice à Julien l'*Apostat*, qui l'auroit pû faire construire en passant par Reims, lorsqu'il vint à Paris au retour de ses conquêtes d'Allemagne. Il est difficile d'assurer sous quel empereur ce monument a été bâti : puisque non seulement les têtes qui paroissent dans ce frontispice sont cassées ; mais que le lieu même où l'on mettoit anciennement l'inscription, est entierement ruiné. Tout ce que l'on peut dire de certain, c'est que cet arc de triomphe a été élevé en l'honneur de quelque empereur Romain ; & que cela s'est fait après quelque victoire, dont on voit des marques au-dehors & au-dedans de cet ouvrage. Il y a neanmoins de fortes raisons pour croire que cet arc de triomphe a été bâti en l'honneur de Jules Cesar ; car cet empereur prétendoit être descendu d'Iulus, fils d'Enée, & premier roi d'Albe, duquel étoient issus Remus & Romulus, fondateurs de Rome. Les douze mois montrent que Jules Cesar reforma le calendrier, & composa l'année que l'on appelle *Julienne*. Les cygnes, qui ne plongent jamais sous les eaux, font souvenir de cette avanture de Cesar en Egypte, lorsqu'il fut obligé de se jetter en mer revêtu de sa robe de pourpre, & qu'il nagea si heureusement vers une barque qui le reçut, que quelques papiers qu'il tenoit en une de ses mains ne furent pas seulement mouillez. Ce qui fait encore croire que les figures de Remus & de Romulus marquent le dessein qu'on a eu d'honorer par ce monument l'origine de Jules Cesar, qui tiroit sa plus grande gloire d'être de la race d'Iulus, fils d'Enée, & petit-fils de Venus, c'est qu'au midi de la ville de Reims, il y avoit un autre arc de triomphe où étoit representée Venus, mere d'Enée. Ce second arc est encore en vûe, mais plus qu'à demi ruiné. Il ne reste plus que la voûte de l'arcade du milieu, & quelques vestiges des deux autres qui étoient bâties sur les aîles. On l'appelle *Porte-Basée*. Au reste nous aurions honte de rapporter ici les rêveries de ceux qui osent dire que Remus a été le fondateur de Reims ; & d'autres, qui veulent que ç'ait été un roi des Gaules. Cela n'empêche pas que cette ville ne soit très-ancienne ; ce que témoignent assez ses portes, qui ont encore le nom de divinitez du Paganisme, & le fort de Cesar, qui est près de la ville. Il y a aussi à Reims presidial, bailliage & université, fondée par Charles de Lorraine, archevêque de cette ville, avec permission de Henri II.

EGLISES ET CONCILES DE REIMS.

La metropole de Reims est dédiée à Notre-Dame. On n'y admire que la beauté de son vaste bâtiment & la structure de son portail, le plus estimé de France pour son architecture, pour ses figures & pour ses bas reliefs, qui le rendent une piece achevée. C'est dans cette église que l'archevêque de Reims sacre les rois de France, de l'huile sainte conservée dans un petit vase, dit *la sainte Ampoule*, qui, selon quelques auteurs peu croyables, fut envoyée du ciel au sacre de Clovis. La sainte Ampoule se conserve dans l'abbaye de saint Remi de Reims, où il y a, avec trois autres abbayes, diverses églises collegiales & paroisses, & grand nombre d'autres maisons ecclesiastiques & religieuses. De quatre-vingt-quinze prelats qui ont gouverné l'église de Reims, il y en a douze ou treize qui sont reconnus pour Saints ; & un très-grand nombre d'autres qui sont illustres par leur naissance, par leur doctrine, par leur probité & par leur vertu. Saint Sixte est le plus ancien dont nous ayons connoissance. Il mourut pour Jesus-Christ vers l'an 261. Saint Nicaise, saint Remi, Hincmar, Gerbert, qui fut depuis le pape Silvestre II. & plusieurs cardinaux, ont tous été archevêques de cette ville, dont l'église nous a donné 4. papes. Outre Sylvestre II. que nous venons de nommer, Urbain II. a été chanoine de Reims ; Adrien IV. en a été archidiacre ; & Adrien V. y a possedé la même dignité, avec celle de chancelier. Cette église a aussi vû 12. princes assis sur son siege, entre lesquels on compte 2. fils de France, Arnoul, fils du roi Lothaire, & Henri de France, fils du roi Louis *le Gros* ; & 4. princes du sang royal, Hugues de Vermandois, Henri de Dreux, Jean & Robert de Courtenai. Douze de ses prélats ont été ornez de la pourpre ; six legats *à Latere*, & neuf chanceliers de France ; sçavoir, Foulques, qui sacra le roi Charles *le Simple*, Herivée ou Hervé, Hugues de Vermandois, Artauld, Odolric ou Odalric, Adalberon, Gerbert, Renaud de Chartres & Robert Briçonnet. Quinze chanoines de Reims ont été élevez au cardinalat, & il y en a eu un très-grand nombre qui ont été évêques.

Sonnatius, qui gouvernoit l'église de Reims vers l'an 625. présida à un concile de quarante prélats, qui s'assemblerent la même année en cette ville, pour la reforme des moeurs. On y fit vingt-cinq canons, que nous avons avec vingt & une ordonnances synodales, qu'on attribue au même Sonnatius : ce que nous apprenons de Flodoard, *l. 2. c. 5.* Wlfare celebra un concile en 813. par ordre de Charlemagne, qui en fit tenir dans le même-tems divers autres, souhaitant avant que de mourir de voir les affaires ecclesiastiques reglées. Il contient quarante-quatre canons. Hincmar parle d'un synode de l'an 879. *Tome II. p.* 821. Foulques archevêque de Reims, au mois de Janvier 893. couronna Charles *le Simple* roi de France. Dans le même-tems on s'assembla en concile contre Baudouin comte de Flandres, usurpateur des biens ecclesiastiques. L'archevêque Foulques fut assassiné quelque-tems après, & eut pour successeur Herivée en 900. qui assembla les prélats voisins, & excommunia les auteurs de cet attentat sacrilege. Seulfe, successeur d'Herivée, celebra en 923. un concile dans sa ville, où l'on imposa penitence à ceux qui avoient assisté à la bataille de Soissons, donnée l'année précedente entre Charles *le Simple* & Robert. Il en tint un autre en 924. à Trosli, pour regler les differends d'entre le comte d'Isaac & Etienne, évêque de Cambrai. Adalberon d'Ardenne, dans un concile de l'an 975. excommunia Tibaud, qui avoit usurpé le siege de l'église d'Amiens. Le diacre Etienne, nonce du pape Benoît VII. se trouva à ce concile. Arnoul, fils *naturel* du roi Lotaire, fut élu après Adalberon, & fut déposé au concile de saint Basle près de Reims en 991. Gerbert fut mis à sa place. Mais dans un autre concile tenu en cette ville en 995. par Leon abbé de saint Boniface, legat du saint siege, Gerbert fut déposé comme intrus ; & Arnoul fut retabli dans son église. Le pape Leon IX. passant à Reims en 1049. y tint un concile de vingt évêques, & d'environ cinquante abbez, contre la simonie, les mariages illicites, & les autres vi-

ces du tems. L'archevêque Gervais assembla divers prelats en 1059. pour le couronnement de Philippe, fils du roi Henri I. On celebra un autre concile en 1092. & on obligea sous peine d'excommunication Robert, comte de Flandres, de satisfaire pour les usurpations qu'il avoit faites sur le clergé. On en met un en 1094. dont la chronique de Sens & Ives de Chartres, (*epist.* 35.) font mention. L'an 1109. grand nombre d'évêques vinrent à Reims pour l'affaire de Geofroi, évêque d'Amiens, contre les moines de saint Valeri. Conon, legat du saint siege, y tint un concile en 1115. contre l'empereur Henri. En 1119. le pape Calixte II. à la tête de quatre cens vingt-six prelats, en celebra un autre contre le même prince, qui fut excommunié. Innocent II. y tint en 1131. un concile après la fête de saint Luc. Il avoit avec lui trois cens ou évêques ou abbés. On en met un en 1140. contre Abailard; mais il y a plus d'apparence qu'il fut tenu à Sens par les prelats des deux provinces. Le pape Eugene III. présida à un concile de Reims le 22. Mars 1148. accompagné de cinq évêques & abbez. Eon de l'Etoile, Heretique, y fut condamné; & Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, convaincu par saint Bernard, se condamna lui-même. Sanson, évêque de cette ville, assembla un concile l'an 1251. pour regler quelques differends entre Gautier de Laon & Hugues, abbé de Premontré: ce qu'Adrien IV. approuva depuis Pierre Barbette, au mois d'Octobre de l'an 1287. examina avec ses suffragans les privileges accordés par le pape Martin IV. aux Dominicains & aux freres Mineurs. On met un concile tenu par Jean de Craon en 1363. & un autre celebré par les grands vicaires de Gui de Roye en 1393. un par Jean Juvenal des Ursins en 1455. Le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims, tint en 1564. un concile, où l'on fit des reglemens salutaires pour la reforme du clergé, & pour l'avantage des peuples. Louis de Lorraine, cardinal de Guise, en celebra un autre provincial en 1583. Renaud de Chartres, aussi cardinal & archevêque de Reims, avoit publié des ordonnances synodales en 1455. & Charles-Dominique de Caretto, aussi cardinal, en publia l'an 1510. * Cesar, *l.* 6. *de Bello Gall. c.* 4. Pline, *l.* 4. *c.* 17. Strabon, *l.* 4. & Aimoin, *l.* 3. *c.* 6. Hincmar, *in vita sancti Remig.* Flodoard, *hist. eccl. Rem.* Guillaume Marlot, *hist. de Reims.* Du Chêne, *recherches des antiq. des villes.* Robert & Sainte Marthe, *Gall. Christ. Discours des echevins de Reims en 1678. du droit des archevêques de Reims de sacrer les rois de France, part.* M. de Villefore. *Mem. de litter. & d'hist. tom. XI. part.* 1.

REINBECK, petite ville du duché de Holstein, en Saxe, sur la petite riviere de Bille, entre Hambourg, & Lawembourg, à huit lieues de celle-ci, & à quatre de celle-là. Elle est capitale d'un baillage, qui appartient au duc de Holstein-Gottorp. * Mati, *dictionaire.*

REINCE (Nicolas) Parisien, secretaire du cardinal du Bellai, évêque de Paris, & résident à Rome pendant quatre ans, traduisit de françois en italien, à la priere de Paul Jove, les memoires de Philippe de Comines, qu'on imprima à Venise. L'empereur Charles V. disoit un jour au pape Jules III. en la presence de diverses personnes de qualité, que Reince étoit celui qui lui avoit fait le plus de peine en Italie, dans le tems que le cardinal du Bellai y étoit ambassadeur à la cour de Rome. On ajoûte que Reince refusa cinq mille ducats qu'on lui offroit, à condition de donner copie de quelque point de l'instruction de cette ambassade, de la part de ce prince. Ses lettres écrites en 1534. & les trois années suivantes pendant qu'il étoit resident à Rome, sont conservées dans la bibliotheque du roi. * La Croix du Maine, *bibl. françoise.*

REINECCIUS (Reinier) Allemand, natif de Steinheim, dans le diocese de Paderborn, enseigna long-tems les belles lettres dans l'université de Francfort & de Helmstat, & publia des traitez genealogiques, & historiques, outre plusieurs autres ouvrages. Il composa un traité de la methode de l'histoire, dans lequel il y a beaucoup d'érudition & de discernement sur le merite des historiens. Ce sçavant homme mourut l'an 1595. & laissa entr'autres ouvrages, *Familia regum & pontificum Bosphoranorum, &c. familiæ regum Macedoniæ, &c. familia regum Armenicorum, &c. Familia regum Judæorum, familia regum Mediæ, Spartanorum, &c. Syntagma de familiis duorum Ægypti regnorum. Regum & pontificum Israëlitarum, regna celebratissima, cum familiis. Hierosolymitarum Chronicon. De marchionum & electorum origine. Methodus legendi historias. Historia dubia, & Syntagma historicum. Historia Julia, seu syntagma Heroïcum. Historia Orientalis. Familia Lucenburgenses,* & plusieurs autres. * De Thou, *hist.* Kekerman, *de hist. natura, c.* 2. Vossius, *de Philol.*

REINECK, petite ville de la Franconie, capitale du comté de Reineck, & située sur le Syn, près du Mein, & à huit ou neuf lieues de la ville de Wurtzburg, vers le nord. Elle appartient à l'évêché de Wurtzburg. * Mati, *diction.*

REINECK, comté, petit pays de la Franconie; il est entre les dioceses de Mayence & de Wurtzbourg, l'abbaye de Fulde & le comté d'Hanaw. Ce comté a eu ses comtes particuliers, dont la posterité s'étant éteinte, il a été partagé entre l'archevêque de Mayence, l'évêque de Wurtzbourg, & les comtes d'Erpach & d'Hanaw. Reineck, & Lohr qui lui donne quelquefois le nom de comte de Lohr, en sont les lieux principaux. * Mati, *dict.*

REINELDE ou RENELLE (Sainte) vierge & martyre au pays de Cleves, dans le VII. siecle, fille du comte *Witgeret*, & de sainte *Amalberge*, fut élevée dans la pieté, avec sa sœur *Gudule*; & après avoir vécu quelques années dans le monde fort retirée, Gudule se retira dans le monastere de Nivelle, & Reinelde fit le voyage de la terre sainte. A son retour, elle passa plusieurs année de sa vie renfermée dans la terre de Zancht en Flandres, jusqu'à ce que les Huns étant venus ravager le pays, la massacrerent dans l'eglise de Zancht l'an 680. On fait sa fête au 16. de Juillet. * *Vita apud Surium*, Baillet, *vies des Saints.*

REINESIUS (Thomas) medecin Allemand, né à Gotha ville de Saxe, le 13. Decembre 1587. pratiqua la medecine à Altembourg, fut fait bourgmestre de cette ville, & conseiller de son altesse électorale de Saxe. Il mourut à Leipsic, où il faisoit sa residence, le 24. Février 1667. Il s'est fait connoître par les six livres qu'il a composez *de diverses leçons*: par une censure sur les exercitations que Saumaise a composées sur Solin; & par des commentaires & supplemens sur les inscriptions de Gruter, au traité de Vossius, *de historicis Græcis.* Il a encore fait quantité d'autres ouvrages imprimez. * Græv. *epist. ded. epist. Casaub.* Bayle, *dict. crit.*

REINFREW, autrefois *Randuaria*, petite ville du comté de Cuningham en Ecosse. Elle est sur le Cluyd, à deux lieues au-dessus de Glascow. Elle est capitale d'une baronie qui porte son nom, & qui est une partie du comté de Cuningham. * Mati, *dict.*

REINGRAVYSTEIN, comté, petit pays du Palatinat du Rhin. Il est près de la riviere de Nahe & de la ville de Creutznach. On n'y voit rien de considerable, que le château de Reingravenstein, situé sur une montagne aux confins de l'Altzens & de la Nahe. Les Reingraves ou Rhingraves possedent encore un autre petit pays dans le comté de Spanheim, au nord de la ville de Birckenfeld, & aux sources de la Nahe. Kim & Thau en sont les lieux principaux. * Mati, *dict.*

REINHOLD (Erasme) de Salfed dans la Thuringe, enseigna les mathematiques à Wirtemberg, & donna au public quelques livres de sa façon. Il mourut l'an 1553. en prononçant ce vers,

Vixi, & quem dederas cursum mihi, Christe peregi.

* Vossius, *de math. c.* 36. §. 18.

REINIER, religieux du monastere de saint Laurent de Liege, mort vers l'an 1130. a écrit divers ouvrages historiques, dont le seul considerable est l'histoire de S. Federic, martyr de son tems. Un autre Reinier, moine à Liege, apparemment dans le monastere de saint Jacques, finit à l'an 1230. une histoire de son pays qui commence à l'an 1194. & qu'on garde manuscrite dans ce monastere.

REINIER de Forli, jurisconsulte en 1358. a été illustre par lui-même, & pour avoir enseigné le droit à Bartole.

REINIE, RAINARD ou **REINERIUS**, *voyez* RAINIER.

REINKING (Theodore) de Curlande, nâquit en 1590. & mourut en 1664. Il a composé un traité, *de retractu consanguinitatis; de processu juris contra Sagas: item, de regimine seculari & ecclesiastico.* * Bartholin, *in Danis.* Henning Witte, *in jurisconsultis.*

REINSBOURG, village à une lieue de Leiden en Hollande, dépendoit d'une celebre abbaye, fondée successivement par deux comtes de Hollande, nommez *Theodore & Florent*, par la comtesse Perronnelle, & par une dame de la maison de Saxe, que l'on voit peints dans une vitre de l'eglise, chacun selon son ordre. Cette abbaye est maintenant sous la puissance des états de Hollande. Auparavant il y avoit des religieuses de saint Benoît, que l'on nommoit *Dames*; parce que l'abbesse étoit dame temporelle & spirituelle de ce lieu, avec droit de haute, moyenne & basse justice; & que l'on n'y recevoit aucune fille qui ne fût noble, & d'une ancienne extraction. Celles qui y entroient ne faisoient ordinairement leur profession qu'après plusieurs années; parce qu'elles pouvoient se marier, en sortant avant que de l'avoir faite, quelque-tems qu'il y eût qu'elles fussent religieuses. Elles faisoient de grandes aumônes trois fois la semaine: de sorte qu'il s'y assembloit chaque jour de distribution plus de deux mille personnes des environs. Les quatre fondateurs sont enterrez dans l'eglise, & l'on y voit encore un grand nombre de magnifiques tombeaux de comtes, de comtesses, & d'autres seigneurs de Hollande. * Guichardin, *descript. des Pays-Bas.*

REINSTEIN, comté. C'est un petit pays de la Basse-Saxe. Il est entre les principautez d'Anhalt, d'Halberstat, & le duché de Brunswick. Ce pays a eu ses comtes particuliers, dont la maison s'étant éteinte, les électeurs de Brandebourg en sont entrez en possession, comme d'un fief de la principauté d'Halberstat à la reserve du petit comté de Blankenbourg, qui a été réuni aux états de Brunswick pour la même raison. * Mati, *dict.*

REIPOLTZKIRK, bourg du Palatinat du Rhin, à deux lieues de Lautereck, est chef d'une baronie qui appartenoit au prince de Vaudemont. * Mati, *dict.*

REISK (Jean) recteur du college de Wolfembutel, a donné divers ouvrages au public dans le XVII. siecle. Il s'attacha fort à l'étude des anciennes medailles. Il sçavoit aussi fort bien les langues orientales. Il a écrit sur la *corne d'Ammon*, sur les *oracles des Sibylles*, & autres qui ont precedé la venue de Jesus-Christ, sur les *images de* Jesus-Christ, sur la langue qu'il parloit; de certaines pierrres precieuses, que les Grecs & les Latins appellent *Glossopetre*, & qui ressemblent à la langue d'un homme. Il a aussi fait imprimer le *Chronicon Saracenicum & Turcicum* de Wolfgang Drechster, l'a divisé en livres & en chapitres, & y a ajouté des notes & un *Appendix.* * *Voyez* Jacobi Tollii, *epist. itineraria*, où l'on en parle comme d'un homme déja mort.

RELAND (Adrian) professeur en langues orientales & en antiquitez ecclesiastiques en l'université d'Utrecht, né le 17. Juillet 1676. au village de Ryp en Nord-Hollande, étoit fils de *Jean* Reland ministre de ce village, puis à Amsterdam. Il étudia à Amsterdam, où dès l'âge d'onze ans il avoit fini toutes ses classes, & pendant les trois années suivantes, il fit de grands progrès dans l'hebreu, le syriaque, le chaldaïque & l'arabe, & traduisit même en latin une partie de la mischne, & à ses heures perdues il s'exerçoit à la poësie, où il réussissoit. A l'âge de quatorze ans, son pere l'envoya à Utrecht étudier en litterature, & en philosophie, où il fit de si grands progrès, qu'après trois années d'étude, il fut reçu docteur en philosophie, & soutint une these *de libertate philosophandi.* Il commença à étudier en theologie à 17. ans, & à apprendre l'arabe. Après avoir demeuré six ans à Utrecht, son pere l'envoya à Leyde pour continuer ses études en theologie, & y fit aussi un cours de physique experimentale. Peu de tems après son arrivée à Leyde, on lui offrit à Lingen une chaire de professeur pour enseigner la philosophie ou les langues orientales, ou l'un & l'autre; mais son pere sentant diminuer ses forces, ne lui permit pas de s'éloigner d'Amsterdam. Dans ce tems-là milord Portland souhaita de l'avoir pour precepteur de son fils: le pere de Reland sollicité par ses amis, lui permit d'accepter cet emploi: on voulut le faire passer en Angleterre avec son éleve; & même on lui avoit déja préparé un appartement à Windsor; mais son pere, dont la santé s'alteroit de jour en jour, ne voulut plus y consentir. Peu de tems après il fut appellé à Hardewick pour y remplir la chaire de professeur en philosophie, quoiqu'il n'eût que 24. ans; mais l'université de cette ville n'en jouit pas long-tems; car le roi d'Angleterre rendit justice à son merite. Il le recommanda au magistrat d'Utrecht, qui lui offrit la chaire de professeur en langues orientales, & en antiquitez ecclesiastiques. Son genie, qui étoit plus porté pour les belles lettres que pour la philosophie, lui fit accepter avec joie la place qu'on lui offroit. Enfin ayant été attaqué de la petite verolle, il mourut le onze Fevrier 1719. en sa 43. année, universellement regretté, laissant un fils & une fille. Ses principaux ouvrages sont, *dissertationes quinque de nummis veterum Hebræorum: Dissertationum miscellanearum partes tres*, III. volumes: *antiquitates veterum Hebræorum: brevis introductio ad grammaticam hebræam: Palestina ex monumentis veteribus illustrata*, II. vol. *in* 4°. S'il eût vécu plus long-tems, il auroit enrichi le public d'une nouvelle édition de l'historien Josephe, & d'un recueil d'anciennes relations de voyages, dont il avoit déja ramassé un bon nombre. * *Europe sçav. Mem. de Trevoux* Avril 1719.

RELIGIEUX. Ce nom, qui étoit commun autrefois à tous les Chrétiens, se donne à present à ceux qui se retirent du monde, pour entrer en des monasteres ou communautez, où ils font profession de vivre dans un état purement consacré à Dieu, & dans l'exercice des conseils évangeliques. Ce sont ceux qui sont appellez *Moines* dans l'antiquité: quelques-uns en mettent l'origine dès le commencement de l'eglise, & pretendent que les Therapeutes de Philon étoient des moines. *Voyez* sur ce sujet l'article de THERAPEUTES, où cette opinion est refutée. Plusieurs appuyent l'antiquité de l'ordre religieux sur le témoignage de l'auteur des ouvrages attribuez faussement à saint Denys l'*Areopagite*, car cet auteur en parle clairement dans son livre de la hierarchie ecclesiastique, & y rapporte les ceremonies que l'on gardoit de son tems dans la reception des religieux; mais cette preuve suppose que ces ouvrages, qui portent le nom de saint Denys l'*Areopagite*, sont veritablement de lui, au lieu qu'ils sont d'un auteur du V. siecle. Saint Epiphane dit que l'heretique Marcion avoit embrassé l'état monastique dans sa jeunesse, c'est-à-dire, vers l'an 130. & les menologes des Grecs fournissent quelques exemples de saints religieux de ce tems-là. Neanmoins, comme pendant les trois premiers siecles, l'église fut presque toujours dans la persecution, il est difficile de croire qu'il y ait eu alors des communautez religieuses ou des monasteres; & il y a apparence que saint Antoine en fut le premier instituteur vers l'an 305. Il peut y avoir eu auparavant des hermites en Egypte & ailleurs; mais on ne sçauroit prouver qu'il y ait eu des religieux assemblez dans une maison commune, pour y pratiquer une même regle. Saint Antoine ayant reçu sous sa conduite quantité de personnes, qui le choisirent pour maître dans la perfection évangelique, établit son premier monastere dans un desert de la basse Thebaïde, en un lieu appellé *Pisper*, proche des montagnes qui sont à l'orient du Nil. Il fit ensuite une regle, à la priere d'un monastere nommé *Nacalon*, laquelle fut depuis observée, même hors de l'Egypte; dans le XII. siecle il y avoit à Constantinople un monastere de sept cens religieux, qui la gardoient. Vers l'an 330. saint Pacôme fit une regle pour les religieux de la haute Thebaïde, & y établit le monastere de Tabenne, que l'on place communement dans une isle près de la ville de Syenne, mais qui apparemment étoit plus bas sur le bord du Nil dans le diocese de Tenthyre. Saint Macaire l'*Egyptien* eut la conduite de ceux qui se retirerent dans le desert de Scetis. Le mont Sinaï & le desert de Raïte en Arabie, furent habitez par les solitaires dès le commencement du IV. siecle. Saint Hilarion est consideré comme le fondateur de l'état religieux dans la Palestine ou Terre-Sainte; car ce fut lui qui fit bâtir le premier monastere, dans le tems que saint Antoine étoit le chef des religieux d'Egypte. Saint Jerôme

établit un monastere à Bethléem vers l'an 390. Saint Basile, évêque de Cesarée en Cappadoce, est reconnu pour le fondateur de l'ordre monastique dans l'Asie Mineure; parce qu'il y fit une regle pour les religieux de la province de Pont, laquelle on a observé depuis presque dans tout l'Orient. Vers l'an 430. saint Alexandre religieux, institua l'ordre des Acœmetes dans la Syrie. C'étoient des religieux qui étoient divisez par bandes & qui se succedoient les uns aux autres pour chanter l'office divin : de sorte que jour & nuit il y en avoit toujours qui psalmodioient au chœur : c'est pourquoi on les appella *Acœmetes*, du mot grec ἀκοίμητοι, c'est-à-dire, *qui ne se couchent* ou *qui ne dorment point*. L'an 485. Anthême, évêque de Salamine en Chypre, ayant découvert le corps de saint Barnabé, qui avoit été enterré dans cette isle après son martyre, obtint de l'empereur Zenon la fondation d'un monastere & d'une église, pour y déposer les reliques de ce saint : ce monastere devint très-celebre dans l'Orient. On remarque encore que dès le IV. siecle il y avoit des religieux Chrétiens dans l'Inde. En effet, saint Jerôme témoigne que dans son tems on voyoit des moines Indiens qui venoient en pelerinage à Jerusalem. Vers la fin du IV. siecle, & du tems de saint Augustin, l'état monastique commença à fleurir dans l'Afrique occidentale, comme à Carthage, à Tagaste, & à Hippone ou Bonne.

A l'égard de l'Italie, les martyrologes & les actes des Saints font mention de quelques moines & de quelques religieuses, que l'on dit avoir vécu en Occident, avant que le grand Constantin eût rendu la paix à l'église. Il y a aussi un canon inseré par Gratien dans le decret, qui marque qu'il y avoit à Rome des abbez & des moines du tems du pape Sylvestre. Mais sur le témoignage de saint Jerôme, qui a traité de ce sujet dans une de ses lettres, on peut dire que les troubles excitez dans l'église par les Ariens, firent passer la profession monastique d'Orient en Occident. En effet, saint Athanase, évêque d'Alexandrie, s'étant retiré à Rome en 339. avec plusieurs prêtres, & deux moines d'Egypte, fit connoître aux personnes de pieté l'admirable vie de S. Antoine, qui demeuroit alors dans son desert de la basse Thebaïde. Pierre, successeur de saint Athanase, qui fut aussi contraint de se refugier à Rome en 373. pour éviter la violence des Ariens, confirma pleinement ce que l'on avoit déja appris des religieux d'Egypte. Il parla aussi de saint Pacôme, & des personnes de l'un & de l'autre sexe, qui observoient sa regle à Tabenne, & dans les autres monasteres de son institut. Ce rapport excita un bon nombre de Chrétiens à embrasser une profession si sainte; & l'on bâtit des monasteres à Rome, où plusieurs personnes de grande naissance firent gloire de prendre l'habit. Ceux dont l'exemple eut le plus d'éclat, furent saint Paulin, S. Pammaque, l'illustre veuve sainte Marcelle, & sainte Melanie, femme de Pinien. Cet établissement de la vie religieuse dans la ville de Rome, fut comme un modele pour toute l'Italie; & peu à peu ce saint institut s'étendit dans tous les lieux où l'évangile étoit connu. Du tems de saint Ambroise, il y avoit auprès de Milan, un monastere fort celebre. Saint Eusebe évêque de Verceil, fit embrasser l'état religieux à son clergé : de sorte que sa cathedrale devint un monastere. En même tems ou environ, on établit des abbayes regulieres à Capraria, & dans les autres isles de la mer de Toscane, dans la Dalmatie, & en Sicile.

Dans les Gaules (qu'on nomma FRANCE, après la conquête des François) saint Athanase, qui introduisit ou mit en estime à Rome la profession religieuse, la fit aussi connoître dans ce pays, lorsqu'il y vint en 336. Il est certain que peu de tems après il y eut des hermites proche de Treves, où saint Athanase avoit été reçu par S. Maximin, qui en étoit évêque. Quelques-uns attribuent l'institution des monasteres dans les Gaules, à saint Marcellin, archevêque d'Ambrun; & croyent que les moines, que l'on dit avoir été de son tems dans son diocese, étoient des disciples de S. Eusebe de Verceil. Dès le IV. siecle l'isle Barbe, proche de Lyon, étoit habitée par des hermites, dont la societé a été peut-être la premiere communauté de moines qui se soit formée dans les Gaules. D'autres jugent que la France n'a point eu de monasteres avant saint Martin, & qu'il en faut rapporter la premiere institution à ce grand prélat, qui fonda l'abbaye de Marmoutier, & plusieurs autres monasteres dans la Touraine, où le nombre des religieux se multiplia tellement, qu'il s'en trouva plus de deux mille à son enterrement. Il mourut vers la fin du IV. siecle; mais on ne convient pas de l'année. Les disciples de S. Martin, ou d'autres à son exemple, établirent des monasteres dans les Gaules en plusieurs endroits, principalement à Rouen, à Terouane, au Mans, à Toulouse, à Marseille, en l'isle de Lerins, à Arles, à Vienne, à Lyon, & autres lieux. Vers l'an 400. saint Nicetas prêcha l'évangile dans l'ancienne Dacie, qui comprenoit une partie de la Hongrie, la Transsilvanie, & les pais voisins, & y fonda des monasteres.

La profession religieuse étoit établie en Espagne avant le pontificat du pape Damase, vers la fin du IV. siecle. La preuve s'en voit dans le concile de Saragosse tenu en 380. Un auteur moderne a cru que saint Eusebe de Cremone, disciple de saint Jerôme avoit établi en Espagne l'ordre de ce saint docteur, & fondé le monastere de Guadaloupe; mais ce fait n'est appuyé d'aucune preuve : car on ne voit point que saint Eusebe ait passé en Espagne; & d'ailleurs saint Jerôme n'a institué aucun ordre, ni laissé aucune regle particuliere, quoiqu'il ait donné d'excellentes instructions aux religieux dans ses ouvrages, & principalement dans ses lettres. Les religieux qui se disent de son ordre, n'ont paru, soit en Italie ou en Espagne, que dans le XIV. siecle. Ils suivirent d'abord la regle de saint Augustin; mais le pere Loup d'Olmedo, leur general, dressa une regle qui est tirée des divers ouvrages de saint Jerôme, & qui fut approuvée par le pape Martin V. Ce pontife dispensa les Jeronimites de garder celle de saint Augustin. Quant à la regle des religieuses, que l'on attribue à S. Jerôme, & qui se trouve parmi ses ouvrages, elle n'est point de lui.

On ne peut marquer avec certitude en quel tems l'ordre monastique a été introduit dans la grande-Bretagne, qui comprend l'Angleterre & l'Ecosse : tout ce que l'on en sçait, c'est qu'il y a eu des religieux dès le V. siecle. Il y a apparence que l'état monastique fut introduit par S. Germain évêque d'Auxerre, ou par saint Patrice, en Angleterre, & par saint Servan en Ecosse. Pour ce qui est de l'Irlande, ce fut saint Patrice qui y fonda des monasteres, lesquels y multiplierent si prodigieusement, que cette isle fut appellée l'*isle des Saints*. On y établit même des religieux dans les églises cathedrales. Ainsi saint Asyque évêque d'Elfin, fit desservir sa cathedrale, suivant le conseil de saint Patrice, par une communauté de religieux : ce que fit aussi saint Fieque évêque de Slepten, & quelques autres évêques. Dans le VI. siecle, la profession monastique, qui s'étoit affoiblie en Italie pendant les ravages qu'y firent les Huns & d'autres Barbares, commença à refleurir par l'établissement de la regle de saint Benoît, laquelle est comme le fondement de toutes les autres regles, qui ont formé depuis des ordres differens. *Voyez* MOINES. * Bulteau, *abregé de l'histoire de l'ordre de saint Benoît*.

RELIGIEUX MAHOMETANS, sont les principaux instituteurs des ordres religieux établis dans l'empire du grand Seigneur.

RELIGION, est proprement le culte que l'on rend à Dieu d'une maniere legitime. Elle est opposée à l'impieté, qui ne reconnoît ou qui n'adore point Dieu; à la superstition, qui l'honore d'une maniere qui ne convient point à Dieu; & à l'idolâtrie, qui attache le culte à de faux dieux : mais quoique ce nom ne convienne proprement qu'au culte legitime du vrai Dieu, on le donne neanmoins aussi au culte des idoles & des faux dieux, & au culte illegitime & faux du vrai Dieu, comme au Mahometisme & aux diverses Heresies. On sera sans doute bien aise de voir ici comme un tableau de toutes les religions du monde representées en petit, & seulement dans leurs principaux points. La premiere & la veritable, est la religion Chrétienne; les autres sont celles des Juifs, des Mahometans & des Idolâtres. La religion Chrétienne se divise en plusieurs autres, qui sont, la Catholique, & celle des Heretiques. La religion des Juifs, celle des Mahometans, & celle des Idolâtres, se partagent aussi en plusieurs sectes differentes : ce qui se verra dans

la suite de cet article, que nous separerons en quatre titres, suivant les quatre parties du monde.

RELIGION DE L'EUROPE.

ROME, qui a été autrefois le siege de l'empire Romain, est à present le siege de la religion Catholique, dont on fait profession dans toute l'Italie. L'inquisition qui y est établie en plusieurs endroits de ce pays, en exclut tous les Heretiques. On y souffre neanmoins quelques Juifs, pour des raisons particulieres; & le pape tire quelque tribut de la liberté qu'il leur donne dans les terres de l'état ecclesiastique. La republique de VENISE a banni les Juifs qui étoient établis dans une isle de cette ville appellée la *Giudeca*. Dans le royaume de NAPLES, où l'inquisition s'exerce comme en Espagne, on ne laisse pas de souffrir quelques Grecs & quelques Albanois, qui suivent les ceremonies de l'église Grecque, & qui sont Schismatiques. Les habitans de l'isle de SICILE professent la religion Catholique, & ont pour juge des causes ecclesiastiques, en cas d'appel du jugement des évêques, une personne nommée par le roi en qualité de legat du saint siege. Dans l'isle de SARDAIGNE, les peuples sont Catholiques, & il y a des inquisiteurs. L'isle de MALTE est comme le boulevart de la religion Catholique contre les Mahometans, ainsi l'on n'y souffre aucune autre religion. LA DALMATIE est possédée par les Venitiens & par les Turcs. La petite republique de RAGUSE paye tribut aux premiers; mais elle est demeurée Catholique, & a son archevêque. Les Venitiens ont deux archevêques dans la Dalmatie, qui sont ceux de Zara, & de Spalatro. Les habitans de l'isle de Corfou, qui appartient à la republique de Venise, sont Chrétiens, & suivent la religion des Grecs Schismatiques. L'isle de CANDIE est maintenant sous la domination du grand Seigneur: outre les Mahometans, il y a des Catholiques, des Chrétiens Grecs, & des Juifs, qui y payent tribut. On ne voit que des Catholiques en ESPAGNE: l'inquisition s'y exerce avec severité, aussi bien qu'en PORTUGAL, & l'on n'y souffre ni Maures ni Juifs. LA FRANCE est toute Catholique, depuis que Louis XIV. a fait abbatre tous les temples des Calvinistes, & a revoqué l'édit de Nantes en 1685. Dans tous les PAYS-BAS qui dépendent du roi de France ou de l'empereur, on ne voit point d'autre religion que la Catholique: s'il y a quelques Calvinistes ou Lutheriens, ils ne se découvrent pas. Dans les états des Provinces-Unies, que l'on appelle vulgairement les états de HOLLANDE, la religion dominante est celle de Calvin; mais on y souffre aussi les Catholiques, les Lutheriens, les Remonstrans & les Anabaptistes, sans parler des Juifs. Les Catholiques neanmoins n'y ont aucun exercice public de leur religion; mais les Lutheriens ont des temples; les Anabaptistes ont aussi les leurs, de même que les Juifs, qui ont leurs synagogues à Amsterdam, & à Rotterdam. La ville de GENEVE est le principal siege de la religion des Calvinistes. LA SUISSE est un pays composé de plusieurs états & republiques, qui sont comme un seul état, par le moyen de leur union & confederation. De treize cantons qu'elle renferme, il y en a cinq de Catholiques; sçavoir Uri, Suitz, Onderwald, Lucerne, & Zugh. Le canton de Soleurre est presque tout Catholique. Zurich, Berne, Bâle, & Schafouse sont Zuingliens ou Calvinistes. Fribourg, Glaritz & Appenzel sont en partie Catholiques & en partie Calvinistes. Leurs alliez du pays de Valais sont en partie Zuingliens. Le pays des Grisons est mêlé de Catholiques & de Calvinistes. La Valteline est toute Catholique. L'ALLEMAGNE est partagée en presque autant de religions & de sectes, qu'il y a de princes & d'états, ou de villes libres dans l'empire; mais après la Catholique, qui est la religion de l'empereur, les trois principales sont le Lutheranisme, le Calvinisme, & l'Anabaptisme. La premiere de ces sectes est la plus autorisée & la plus étendue. Le Calvinisme regne principalement dans l'un & l'autre Palatinat, au pays de Hesse, au duché de Wirtemberg, dans les villes Anseatiques, &c. L'Anabaptisme s'étoit glissé dans toute l'Allemagne, hormis dans l'Autriche & dans la Baviere; mais il n'y en a point à present, si ce n'est dans le voisinage de la Hollande. Il y a deux sortes de Lutheriens en Allemagne; sçavoir les Puritains, & les Confessionistes ou Protestans. Les Puritains disent qu'ils gardent la pure doctrine de Luther, comme il l'a établie. Les Protestans suivent la confession d'Augsbourg, qui fut tolerée par l'empereur Charles *Quint*, ceux-ci sont les plus puissans, parce que la reformation du Lutheranisme faite à Augsbourg, a attiré plusieurs princes & états de l'empire. La division a été si grande dans la HONGRIE, par les guerres civiles & étrangeres, qu'outre la religion Catholique & le Lutheranisme, on y voit en plusieurs endroits l'heresie des Ariens. Le royaume de POLOGNE est Catholique; mais il y a beaucoup de Calvinistes & de Lutheriens, principalement dans la basse Pologne, & aux environs de Lublin & dans la Lithuanie. La PRUSSE & la LIVONIE, qui sont vers la mer Baltique, sont Lutheriennes; les provinces qui confinent avec la Hongrie, la Moravie & la Silesie, en tiennent aussi; & celles qui avancent vers le midi & le levant, suivent pour la plûpart les erreurs des Grecs. La TRANSILVANIE est remplie de Lutheriens, de Calvinistes, & d'Unitaires; & de toutes les religions qui y ont exercice, la Catholique est la moins cultivée. La SUEDE est aujourd'hui Lutherienne, & a reçu la Confession d'Augsbourg. Le DANEMARCK suit la même religion.

Dans le royaume d'ANGLETERRE, qui comprend l'Ecosse & l'Irlande, la religion dominante est celle qu'on nomme Anglicane, qui admet plusieurs dignitez ecclesiastiques, & plusieurs ceremonies conformes à celles de l'église Romaine; mais on y souffre aussi celle des Puritains & des Presbyteriens, des Indépendans & des Anabaptistes. On y souffre encore les Quakers ou Trembleurs. Le roi Jacques II. qui faisoit profession de la religion Catholique, avoit voulu permettre un libre exercice, non seulement de cette religion, mais aussi de toutes les autres, par une declaration publiée l'an 1687. & encore par une autre declaration du mois de Mai 1688. ce qui n'a pas eu lieu. Les MOSCOVITES suivent la religion des Chrétiens Grecs; & quoiqu'ils ayent un patriarche à Moscou, ils ne laissent pas de reconnoître encore l'église de Constantinople. Les Morduois qui sont sur les frontieres de la Moscovie, usent de la circoncision, de même que les Juifs & les Turcs, quoiqu'ils n'admettent point leur religion. Ils ne sont d'ailleurs ni Chrétiens ni idolâtres; mais ils vivent selon la loi naturelle, & adorent un seul Dieu, créateur de l'univers, auquel ils offrent les prémices de tout ce qu'ils recueillent, en les jettant contre le ciel. LES PETITS TARTARES sont profession du Mahometisme. Il y a aussi parmi eux quelques Juifs & quelques Catholiques, à qui l'on permet l'exercice de leur religion, moyennant un tribut. La religion de Mahomet regne dans la TURQUIE; mais le grand seigneur y souffre les Chrétiens & les Juifs en plusieurs endroits. Les Grecs Schismatiques y sont en grand nombre, & ont un patriarche à Constantinople, dont la jurisdiction s'étend aussi dans l'Asie Mineure ou Natolie.

RELIGION DE L'ASIE.

Dans la TURQUIE en Asie, la religion Mahometane est la dominante. Le grand seigneur y souffre d'autres religions, aussi-bien qu'en Europe. Les Grecs y ont deux patriarches, celui d'Antioche, & celui de Jerusalem. C'est dans cet empire principalement que sont les Chrétiens Armeniens, les Georgiens, les Nestoriens, les Jacobites & les Maronites, qui sont soûmis à l'église Romaine. Il y a aussi des Chrétiens Catholiques, des Sabéens, des Cophtes, & quantité de Juifs. Les marchands François & Venitiens Catholiques sont assistez des religieux de saint François, dont la demeure ordinaire est à Jerusalem & à Bethléem. Il y a encore un petit peuple qui vit à la Latine parmi les Armeniens. On suit en PERSE la religion de Mahomet, selon la secte d'Ali, qui est differente de celle d'Abubeker, Omar & Osman, que les Turcs ont preferée à celle d'Ali. Mais les Persans laissent la liberté de conscience entiere à tous les étrangers, de quelque religion qu'ils soient. C'est pourquoi on y voit des Chrétiens Catholiques, des Armeniens, des Nestoriens, & des Sabéens. Il y a aussi des Juifs, & des Benjans ou prêtres Indiens, & autres Ido-

lâtres. L'ARABIE obéit au grand seigneur, & à des princes Mahometans, qui y souffrent des Chrétiens, dont il y a un celebre monastere sur le mont Sinaï, occupé par des Caloyers ou religieux Grecs de l'ordre de saint Basile. L'empire du MOGOL, dans l'INDE, est soûmis à un prince Mahometan, de la secte d'Ali, qui est celle des Persans; mais il se trouve dans ses états beaucoup d'Idolâtres. Il y a aussi des Chrétiens Catholiques, des Abyssins & des Juifs; car chaque nation y exerce librement sa religion. La presqu'isle de l'INDE, au-deçà du golfe de Bengala, comprend plusieurs royaumes, dont les peuples sont presque tous Idolâtres. Voici ce que l'on peut observer de particulier. La petite isle de GOA appartient aux Portugais: c'est pourquoi il y a plusieurs églises & monasteres. L'archevêque de cette isle a sous lui tous les évêques des Indes Orientales: & l'inquisition s'y exerce contre les apostats. On y souffre des Armeniens, des Juifs, des Maures & des Benjans ou prêtres Indiens, qui y vivent selon leur religion. Il s'y voit encore plusieurs Arabes, Persans & Abyssins, qui suivent en partie la religion Chrétienne, & en partie celle des Maures, qui est la Mahometane. Les peuples du royaume de CALICUT croyent un Dieu, créateur du ciel & de la terre; mais ils le font oisif, & disent que c'est le diable qui a le gouvernement du monde. Ils rendent les honneurs divins à ce diable, qu'ils appellent *Deumo*, & à plusieurs fausses divinitez. Les mêmes superstitions se pratiquent dans le royaume de NARSINGUE, qui est rempli de pagodes ou temples en l'honneur des demons. Le roi de GOLCONDE suit la religion des Persans; mais les peuples sont Idolâtres. La Terre Ferme de l'INDE au-delà du Gange, est possedée par plusieurs rois Idolâtres. La presqu'isle de la même INDE à l'orient du golfe, est encore un pays où l'on adore des idoles & des faux dieux. Les principaux royaumes de cette presqu'isle, sont ceux de Siam, du Tonquin, de Lao & de Pegu. Le roi de Siam permet l'exercice de toutes sortes de religions, & témoigne une affection particuliere pour celle des Chrétiens. La presqu'isle de Malaca est une dépendance du royaume de Siam; mais la plus grande partie appartient aux Hollandois, qui y accordent la liberté de conscience, à cause des marchands de differentes religions qui y abordent, & qui y demeurent quelquefois assez long-tems. Il y a plusieurs Catholiques dans les royaumes de Tonquin & de Lao, où les Jesuites prêchent l'évangile, malgré les persecutions des Talapoins ou religieux Payens. Les peuples de Pegu sont si fort attachez à leur idolâtrie, qu'on a tenté inutilement d'introduire la religion Chrétienne dans ce pays. Les Chinois sont Idolâtres; mais l'exercice de la religion Chrétienne est permis dans cet empire, & les Jesuites y ont plusieurs belles églises. Il y a aussi un grand nombre de Juifs, qui y ont leurs synagogues par la permission de l'empereur de la Chine. La TARTARIE est soûmise à plusieurs princes, dont le plus puissant se nomme *le grand cham*. Quelques-uns des souverains suivent la religion de Mahomet; d'autres sont payens & idolâtres. On y trouve des Chrétiens Nestoriens, & des Juifs; mais qui observent fort peu la loi de Moyse. L'idolâtrie domine dans le JAPON; & depuis la persecution de Tayco-sama, & de ceux qui lui succederent au commencement du XVII. siecle, les Chrétiens n'y ont plus d'églises, comme ils en avoient auparavant. Les ISLES PHILIPPINES appartiennent aux Espagnols, qui y laissent liberté de conscience à ceux du pays, qui sont Idolâtres, & à plusieurs Indiens Chinois. Les isles de la SONDE, nommées *Java* & *Sumatra*, sont habitées par des peuples adonnez au culte des idoles. Il y a aussi des Mahometans & des Chrétiens. Les Hollandois sont puissans dans l'isle de Java, où ils resident à Batavia. Les habitans originaires de l'isle de CEYLAN sont Idolâtres. On y voit aussi beaucoup de Mahometans, & un nombre de Chrétiens, parce que les Hollandois y possedent plusieurs villes. L'isle de CHYPRE est sous l'empire du Turc; mais il y laisse vivre en liberté de conscience les Chrétiens Latins & Grecs, les Armeniens, les Cophtes, & toutes sortes de sectes, moyennant un tribut. L'isle de RHODES est habitée par des Turcs, par des Chrétiens Grecs, & par des Juifs.

RELIGION DE L'AFRIQUE.

LA BARBARIE est habitée par des Maures, des Turcs, & des Arabes, qui suivent la religion de Mahomet. Les Portugais, les Espagnols, & les Anglois, y possedent quelques places. Il y a aussi des endroits où les Infideles souffrent les Chrétiens & les Juifs en payant tribut. La religion dominante de l'Egypte est la Mahometane, qu'observent les Maures, les Arabes & les Turcs. Les Chrétiens Cophtes ont aussi leurs églises & les Juifs leurs synagogues. Les peuples de ZANGUEBAR & de la côte d'Abex sont Mahometans; mais les Portugais qui ont des places dans le Zanguebar, y ont introduit le Christianisme. Il y a aussi dans ce pays des Juifs & des Idolâtres. Les originaires de l'isle de MADAGASCAR croyent qu'il y a un Dieu, Créateur du ciel & de la terre; mais ils adorent le diable. La CAFFRERIE est peuplée d'Idolâtres; les Hollandois y ont seulement deux forts, vers le cap de Bonne-Esperance; & les Portugais un château. On trouve dans le royaume de CONGO des Idolâtres, quelques Mahometans, & plusieurs Chrétiens, particulierement dans la province d'Angola, dont les Portugais sont les maîtres. Les peuples de la GUINE'E adorent les idoles; mais les Anglois, les Hollandois & les Danois, y tiennent quelques places sur la côte, & les Portugais ont des habitations dans le pays, où ils tâchent d'introduire le Christianisme. Les NEGRES mêlent à leur idolâtrie quelques ceremonies du Mahometisme: ce que font aussi les habitans du ZAARA. Le BILEDULGERID observe la religion Mahometane. La religion des peuples de NUBIE est un mélange des ceremonies des Chrétiens, des Mahometans & des Juifs. Les ABYSSINS suivent pour la plûpart la religion Catholique, & le moindre nombre est de ceux qui conservent encore les erreurs d'Eutychés & de Dioscore, avec quelques superstitions des Mahometans. L'idolâtrie est l'ancienne religion de MONOMOTAPA; mais les Jesuites y ont établi le Christianisme en plusieurs endroits.

RELIGION DE L'AMERIQUE.

LE CANADA (ou la Nouvelle France) est peuplée de Catholiques; car presque tout ce pays appartient au roi de France. La Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Hollande, & la Nouvelle Suede, y ont aussi quelques colonies, où chacune de ces nations exerce sa religion. Les Sauvages, Iroquois, Hurons, Algonquins & autres, n'ont presque point de religion, à la reserve de ceux qui frequentent les peuples de l'Europe. Les Anglois ont plusieurs habitations dans la VIRGINIE: les originaires croyent qu'il y a plusieurs dieux de differens ordres, qui dépendent d'un premier, nommé *Kewas*, lequel est leur souverain, & a été de tout tems. Ils tiennent le soleil, la lune & les étoiles pour des demi-dieux. Les Sauvages de la FLORIDE sont idolâtres, & adorent le soleil & la lune; mais les Espagnols & les Anglois y ont des colonies, & ont établi la religion Chrétienne en plusieurs endroits. Le MEXIQUE, que l'on nomme aussi *la Nouvelle Espagne*, est fort peuplé de Catholiques: il y a un archevêque & plusieurs évêques. Les Espagnols sont aussi maîtres de la CASTILLE-NEUVE, autrement CASTILLE D'OR, où ils ont introduit la religion Catholique. Les montagnards de ce pays sont encore idolâtres, & adorent le soleil & la lune, comme les principales divinitez, tenant l'un pour le mari, l'autre pour la femme. Les CARAIBES, & les peuples de la GUIANE, adorent des idoles; & quelques-uns croyent l'immortalité de l'ame. Les habitans du pays des AMAZONES sont aussi idolâtres. Le BRESIL appartient aux Portugais, qui y ont une belle ville, nommée *San-Salvador*, où est le siege d'un archevêque. Les Sauvages se convertissent à la foi de jour en jour. Le pays de la PLATA, & celui des PATAGONS, sont peuplez d'habitans Idolâtres: mais les Espagnols y ont plusieurs habitations, & une ville nommée l'*Assomption*, qui est le siege d'un évêque, & où les Jesuites ont un college. Les Espagnols ont établi plusieurs seminaires dans le CHILI, pour travailler à la conversion des naturels du pays, qui ont fort peu de religion. La religion Catholique est établie dans le PEROU, qui appartient au roi d'Espagne. Il y a un archevêque à Lima, & plusieurs évêques dans les autres pro-

vinces ; & l'idolâtrie ne subsiste que parmi un petit nombre de Sauvages. * *Mem. hist.*

RELIQUES, en grec, λείψανα, est le nom que l'on donne à ce qui reste du corps des morts. Les Romains donnoient ce nom aux ossemens & aux cendres des morts, après que les corps avoient été brûlez : on mettoit ces reliques dans des urnes & dans des tombeaux, & on les honoroit. Il n'étoit pas permis de les déterrer, ni de les changer de place, sans la permission du college des pontifes. On a donné parmi les Chrétiens le même nom aux ossemens des martyrs; & dès le tems de la primitive église, on a eu soin de les recueillir, & on les a honoré sans neanmoins les adorer. Dans le V. siecle, Vigilance ayant condamné ce culte, fut refuté par saint Jerôme, & convaincu par l'usage de toute l'église. On alloit dès avant le V. siecle en pelerinage aux tombeaux des martyrs, & on y faisoit des fêtes tous les ans, où il se trouvoit un grand concours de Fideles. Mais anciennement elles restoient dans des tombeaux ou sous les autels : on ne les exposoit point dans des lieux élevez, & on ne separoit point leurs membres, pour les déposer en differens endroits. On prenoit un grand soin de ne pas souffrir que les Chrétiens honorassent de fausses reliques. Dans la suite des tems on a deterré des ossemens des Saints, pour les placer dans les lieux éminens des églises. On les a transportez & dispersez en differens endroits, & on est venu jusqu'à cet abus que d'en faire une espece de trafic. On a étendu le nom & le culte des reliques, non seulement à ce qui restoit du corps des Saints, mais aussi à leurs habits & aux choses qui leur avoient appartenu. On en a supposé plusieurs fausses, qu'on a dit être de Jesus-Christ, de la Vierge, des apôtres, des martyrs, des Saints des premiers tems; mais l'église n'a jamais approuvé ces abus, non plus que les excès du culte superstitieux, que quelques-uns leur ont rendu, & les faux miracles qu'on leur a attribuez. Entre les reliques des Saints les plus sûres sont celles des martyrs, confesseurs, évêques & autres Saints, dont les corps sont restez & ont été conservez dans les lieux où ils sont morts : l'usage est que, pour consacrer une église ou un autel, il faut y mettre des reliques des Saints. Les Catacombes de Rome fournissent un grand nombre de reliques. On leur donne des noms de Saints au hazard : mais quoiqu'on permette d'exposer ces reliques de Saints inconnus à la veneration des Fideles, il est défendu d'en faire l'office ni la fête, comme le pere Mabillon l'a remarqué dans sa lettre sur le culte des Saints inconnus. * *Memoires ecclesiast.*

RELKHABIOIM, est le nom que les Chrétiens Orientaux donnent aux Rekabites, ou disciples des prophetes Elie & Elisée. * D'Herbelot.

RELY (Jean de) natif d'Arras, docteur de Sorbonne en 1472. chanoine de Notre-Dame de Paris, confesseur du roi Charles VIII. puis évêque d'Angers en 1491. écrivit quelques pieces assez éloquentes pour le tems, & mourut le 27. Mars 1498. Jacques le Fevre d'Estaples lui dédia ses commentaires sur les morales d'Aristote ; & Jean-François Pic de la Mirande lui écrivit une lettre, qui est la 9. du III. livre. Il retoucha la traduction françoise de la bible, de Guyars des Molins, vers l'an 1487. & c'est la premiere bible imprimée en françois que nous connoissions. On lui attribue les remontrances faites l'an 1461. à Louis XI. par le parlement sur les libertez de l'église Gallicane, qui furent publiées dès la même année, & qui ont été réimprimées plusieurs fois, tant en françois qu'en latin, de la traduction de Duaren. On trouve aussi dans le recueil general des états de Quinet, imprimé en 1652. à Paris, ses propositions faites devant le roi Charles VIII. & son conseil au nom des trois états dont il étoit député, quoiqu'il ne fût pas encore élevé à l'épiscopat. * Philippe de Commines, *l.* 8. *c.* 18. Jean de saint-Gelais, *in Ludov. XII.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*

REMACLE (saint) vulgairement saint RIMAIL, évêque de Mastricht, natif d'Aquitaine, fut envoyé par ses parens à la cour de Clotaire II. vers l'an 622. qu'il quitta bientôt pour aller trouver à Bourges saint Sulpice, & se fit ensuite moine du monastere de Solognac, nouvellement bâti par saint Eloi, qui l'en fit abbé. Sigebert roi d'Austrasie, le choisit pour gouverner le monastere de Coughon dans le pays de Luxembourg, d'où il mena ses religieux dans les Ardennes, pour y établir les abbayes de Stavelo & de Malmedi. Saint Amant s'étant défait en 652. de l'évêché de Mastricht, on mit Remacle en sa place. Il quitta son siege en 654. & ayant mis en sa place Theodard, qu'il avoit fait premier abbé de Stavelo, il alla occuper la sienne, & mourut vers l'an 668. On fait sa fête au 3. Septembre. * *Anonym. apud* Mabillon, *p.* 490. *sec. II.* Baillet, *vies des SS.* 3. *Sept.*

REMACLE FUSCH, *cherchez* FUSCH.

REMBERT ou RIMBERT (saint) archevêque de Hambourg, & depuis évêque de Brême, nâquit en Flandres du tems de Louis *le Debonnaire*. S. Anschaire lui persuada d'étudier dans son abbaye de Turholt, d'où il le fit sortir pour l'accompagner dans ses voyages ; il succeda enfin à ce Saint dans l'archevêché de Hambourg, qu'on avoit depuis peu transferé à Brême. Il gouverna ce diocese avec tant de moderation & de sainteté, qu'il a été mis au nombre des Saints. Saint Rembert écrivit la vie de saint Anschaire son prédecesseur ; un traité de la virginité, &c. & mourut le 11. Juin en 888. * Adam de Bremen, *l.* 1. *hist. c.* 31. Albert Crantz, *in Saxon.* Mejer, *in annal. Fland.* Suffridus Petri, *de script. Fris.* Surius, *ad diem* 4. *Feb.* Trithême. Valere André. Molan. Vossius, &c. Baillet, *vies des Saints*, 4. *Fevrier.*

REMBRANT (Van Rein) peintre fameux. Le surnom de Van Rein lui vient du lieu de sa naissance, qui est un village situé sur le bras du Rhin qui passe à Leide. Il étoit fils d'un meunier, & disciple d'un assez bon peintre d'Amsterdam appellé *Lesman* ; mais il ne devoit la connoissance qu'il a acquise dans sa profession, qu'à la bonté de son esprit & à ses reflexions. Il ne faut neanmoins chercher dans ses ouvrages, ni la correction du dessein, ni le gout de l'antique. Il disoit lui-même que son but n'étoit que l'imitation de la nature vivante, ne faisant consister cette nature que dans les choses créées, telles qu'elles se voyent. Il avoit de vieilles armures, de vieux instrumens, de vieux ajustemens de tête, quantité de vieilles étoffes ouvragées ; & il disoit que c'étoit là ses antiques. Il ne laissoit pas, malgré sa maniere, d'être curieux des beaux desseins d'Italie, dont il avoit un grand nombre, aussi bien que de belles estampes, dont il n'a pas profité, tant il est vrai que l'éducation & l'habitude ont beaucoup de pouvoir sur nos esprits. Cependant il a fait quantité de portraits, d'une force, d'une suavité & d'une verité surprenante. Sa gravure à l'eau forte tient beaucoup de sa maniere de peindre. Elle est expressive & spirituelle, principalement ses portraits, dont les touches sont si à propos, qu'elles expriment & la chair & la vie. Le nombre des estampes qui sont de sa main, est d'environ deux cens quatre-vingt. On y voit son portrait plusieurs fois ; & l'on peut juger par l'année qui y est marquée, qu'il nâquit avec le dix-septiéme siecle ; & de toutes les dates que l'on voit sur ses estampes, il n'y en a point au-delà de 1628. ni après 1659. Il y en a quatre ou cinq, qui font voir qu'il étoit à Venise en 1635. & 1636. Il se maria en Hollande, & il a gravé le portrait de sa femme avec le sien. Il a retouché plusieurs de ses estampes, jusqu'à quatre & cinq fois, pour en changer le clair obscur, & pour chercher un bon effet. Il paroît que le papier blanc n'étoit pas toujours de son gout pour les impressions. Car il a fait tirer quantité de ses épreuves sur du papier de demi-teinte, principalement sur du papier de la Chine, qui est d'une teinte rousse, & dont les épreuves sont recherchées des curieux. Il y a dans sa gravûre une façon de faire, qui n'a point encore été connue, que l'on sçache : elle a quelque chose de la maniere noire ; mais celle-ci n'est venue qu'après. Quoiqu'il eût un bon esprit, & qu'il eût gagné beaucoup de bien, son penchant le portoit à converser avec des gens de basse naissance. Quelques personnes qui s'interessoient à sa réputation, lui en voulurent parler : *Quand je veux délasser mon esprit*, leur dit-il, *ce n'est pas l'honneur que je cherche, c'est la liberté.* Et comme on lui reprochoit un jour la singularité de sa maniere d'employer les couleurs, qui rendoient ses tableaux raboteux, il répondit qu'il étoit peintre & non pas teinturier. Il mourut à Amsterdam l'an 1688. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

REMESAL (Antoine de) religieux de l'ordre saint Dominique, étoit né à Allariz dans le royaume de Galice en Espagne, & fut envoyé l'an 1613. en Amerique. Il sçut profiter en habile homme du sejour qu'il y fit, s'instruisit parfaitement de tout ce qui regardoit l'histoire de son ordre dans le pays de Chiapa & de Guatimala, & y joignit encore la connoissance de l'établissement de la religion & du gouvernement de ce pays. A son retour il dirigea ses memoires, & composa en espagnol une excellente histoire, qui fut imprimée à Madrid l'an 1619. *in fol. Historia de la provincia de san Vincente*, &c. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

REMI (saint) archevêque de Reims, étoit de grande naissance, & acquit un sçavoir éminent & une solide pieté. On dit qu'un anachorete, nommé *Montan*, prédit sa naissance à sa mere, qui le conçut dans un âge, où, selon la nature, elle ne pouvoit plus avoir d'enfans. Remi, après avoir fait un grand progrès dans les sciences & dans les bonnes mœurs, s'enferma dans une petite maison auprès du château de Laon, où il mena une vie si sainte, qu'après la mort de Bennadius, évêque de Reims, le clergé & le peuple de cette ville le vinrent enlever, pour le mettre en sa place, quoiqu'il n'eût que 22. ans. Il representa que sa jeunesse & son peu d'experience l'en rendoient tout-à-fait incapable, & que c'étoit violer les canons ecclesiastiques, que de le vouloir élever sur le siege épiscopal; mais Dieu ayant visiblement témoigné que cette élection venoit de lui, il fut obligé de se rendre aux prieres de ceux qui le demandoient. Sa vie toute sainte fit bientôt voir que Dieu l'avoit choisi pour être un apôtre de la France: car en effet ce fut lui qui baptisa le roi Clovis. Sidonius Apollinaris le loue, comme un des plus éloquens hommes de son tems: nous n'avons neanmoins sous son nom que quelques lettres dans la bibliotheque des peres. Saint Remi étoit évêque dès l'an 471. puisque dans une lettre de l'an 523. il remarque qu'il est dans la 53. année de son épiscopat. On ne sçait pas quand il mourut; mais en 535. Flavius évêque de Reims assista au concile de Clermont, & selon Flodoard, Romain fut evêque entre saint Remi & Flavius. * Gregoire de *Tours*, *l. de glor. confess. c.* 79. & *hist. Francor.* Sidonius Apollinaris, *l.* 9. *epist.* 9. Flodoard, *hist. Rem.* Hincmar, *in vita S. Remigii.* Guillaume Marlot, *hist. Rem.* Robert & sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aimoin. Fredegaire. Baronius, &c.

REMI, archevêque de Rouen, qui succeda à Rainfroi, l'an 753. Quelques auteurs ont cru qu'il étoit frere de Charlemagne, & d'autre fils *naturel* de Charles *Martel*, & frere uterin de Pepin *le Bref*. Il se retira au mont Soracte en Italie, où il se fit religieux, & où il fit bâtir une église sous le nom de saint Silvestre, qui s'y étoit retiré & caché, avant que Constantin *le Grand* se fût fait Chrétien. De-là il s'en alla au Mont-Cassin, où il demeura quelque tems, avant que d'être élevé à la dignité d'archevêque. Enfin la metropole de Rouen s'étant trouvée sans archevêque l'an 753. le peuple s'adressa à Pepin, pour le prier d'engager Remi à accepter le fardeau de l'épiscopat. Pepin eut peine à l'y faire resoudre. Remi se rendit enfin aux instances de ce prince. Matthieu de Westmunster & Guillaume de Malmesburi disent que les religieux du Mont-Cassin obtinrent des lettres du pape Zacharie, adressées au roi Pepin, afin que les religieux de Fleuri-sur-Loire rendissent le corps de saint Benoît qui y avoit été autrefois transporté du Mont-Cassin. Pepin donna cette commission à Remi archevêque, & à trois évêques, qui vinrent exprès dans ce monastere pour executer leur commission; mais ces prélats étant entrez dans l'église, & voulant approcher du lieu où reposoit le corps de ce Saint, demeurerent tellement aveuglez, qu'ils ne sçavoient où ils étoient: ce qui leur fit connoitre que la commission qu'ils avoient entreprise n'étoit pas agréable à Dieu: ainsi le corps de saint Benoît demeura dans l'église de Fleuri; mais cette histoire est pleine d'anachronismes, & fausse dans presque toutes ses circonstances. Remi fut le premier, selon Paul Emile, qui reçut en France le chant selon l'usage de Rome, apporté par le roi Pepin. Il fut ambassadeur du pape auprès de Didier roi des Lombards. Il fit plusieurs pieux établissemens, dota & orna plusieurs églises, & mourut le 19. Janvier 771. Son corps fut enterré dans la cathedrale de Rouen, d'où il fut transporté depuis dans l'église de saint Medard de Soissons, & y resta jusqu'en 1090. que l'on rapporta la plus grande partie de ses os à Rouen, que l'on mit dans l'église de l'abbaye de saint Ouen, où ils ont été gardez jusqu'au pillage qu'en firent les Huguenots l'an 1572. Quoique le nom de ce Saint ne soit point dans le martyrologe Romain, ni dans aucun des martyrologes modernes, on ne laisse pas de celebrer sa fête à Rouen le 19. Janvier & le 15. Mai. Ce Saint est en veneration particuliere dans la maison d'Autriche, qui le compte entre les Saints de leur race. * Dadré, *chron. historique des archevêques de Rouen.* Baillet, *vies des Saints*, 19. *Janvier.*

REMI d'Auxerre, religieux de l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, dans le IX. siecle, & au commencement du X. fut appellé par Foulques, archevêque de Reims, pour rétablir les études dans cette ville. On dit qu'il fut précepteur d'Odon, abbé de Clugni: mais il n'est pas vrai qu'il ait été évêque d'Auxerre, comme quelques-uns l'ont écrit. On a de lui des commentaires sur des pseaumes de David, qu'il explique par saint Ambroise, saint Augustin & Cassiodore; une explication sur les XI. derniers petits prophetes; un commentaire sur les épîtres de saint Paul; une exposition de la messe, qu'il établit par l'autorité des saints peres; un traité des offices divins; & quelques autres ouvrages qui sont en manuscrit dans les bibliotheques. * Flodoard, *l.* 4. *hist. Rom. c.* 9. Sigebert, *c.* 113. Trithême. Sixte de *Sienne*. Bellarmin. Possevin. *Consultez* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du IX. siecle.*

REMI (saint) archevêque de Lyon dans le IX. siecle, avoit été grand-aumônier de l'empereur Lothaire, & fut ensuite élevé sur le siege de cette église après Amolon, l'an 853. Il présida au III. concile de Valence en 855. & à diverses autres assemblées, à Toul, à Langres; & les actes anciens nous apprennent que ce prelat fit diverses pieuses fondations, & mourut le 28. Octobre de l'an 875. & fut consideré des princes de son tems. On lui attribue avec raison la réponse faite au nom de l'église de Lyon, aux trois lettres qu'elle avoit reçues pour Amolon, l'une d'Hincmar de Reims, l'autre de Pardule de Laon, & la troisiéme de Raban à Notingue. Il composa encore un écrit pour servir de réponse aux quatre capitules dressez à Quierzi-sur-Oise par Hincmar. Après avoir ainsi combattu par ses écrits les capitules de Quierzi, il fit établir la doctrine opposée dans le concile tenu à Valence l'an 855. auquel il présida. Il fit confirmer ce qui avoit été décidé dans ce concile par une assemblée de prélats tenue à Langres en 859. & 15. jours après dans une autre tenue à Savonnieres près de Toul, sur l'opposition d'Hincmar, & de ses partisans fâchez de voir les canons de Quierzi condamnez, S. Remi, fit convenir qu'après que la tranquillité publique seroit rétablie, on tiendroit une conference où l'on examineroit de bonne foi sur l'écriture & la tradition, ce qui faisoit le sujet des contestations. Cette tranquillité dont S. Remi parloit fut accordée par la paix qui se fit l'année suivante à Coblents entre Louis de Germanie, Charles le Chauve, & leur neveu Lothaire; mais on ne trouve point qu'on ait tenu de concile pour y examiner les decrets de celui de Valence. Maldonat a cru que S. Remi avoit composé les commentaires sur les treize premieres épîtres de saint Paul, qui portent le nom de saint Ambroise, & sont d'Hilaire diacre, qui vivoit sur le milieu du IV. siecle. Quelques-autres croyent que ce prelat est auteur des commentaires sur saint Paul, que Sixte de *Sienne* attribue avec raison à Remi d'Auxerre, & Villalpand à saint Remi de Reims: ce qui ne pouvoit pas être, puisqu'on y cite la regle de saint Benoît, saint Gregoire, Cassiodore, le Venerable Bede, S. Cyprien de Toulon &c. tous posterieurs à ce saint archevêque de Reims. * Flodoard, *l.* 2. *hist. Rom. c.* 16. Loup de Ferrieres, *epist.* 112. Jacques Severt, *de archiep. Lugd.* Theophile Rainaud, *in judic. SS. Lugd.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Voyez* M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du IX. siecle.*

REMI (Pierre) *voyez* MONTFAUCON.

REMI (Abraham) en latin *Remmius*, poëte Latin, & professeur en éloquence au college royal de France, nâ-

quit en 1600. à Remi, village de Beauvaisis. On a de cet auteur un poëme épique, sur les expeditions militaires du roi Louis *le Juste*, divisé en quatre livres, sous le titre de la *Bourbonide*. Il a fait encore d'autres poësies latines, dont il publia le recueil en deux livres l'an 1646. qui fut l'année de sa mort. On trouve dans ce recueil diverses pieces fort bien travaillées, qui ont fait regarder son auteur comme un des meilleurs poëtes Latins de son tems. Entre ses poësies, on a donné le prix à celle qu'il a faite sur le château de Maisons, près de saint Germain en Laye, appartenant au président de ce nom, sous le titre de *Masonium*. * Olaüs Borrichius, *in dissert. 4. de poët. Latin.* Baillet, *jugement des sçav. sur les poëtes Latins modernes.*

REMINGTON ou RIMSTON (Guillaume) religieux Anglois, de l'ordre de Cîteaux, & docteur en theologie en l'université d'Oxford, combattit les subtilitez des sectateurs de Wiclef, & des autres heretiques de son tems, comme on le peut voir dans le dialogue qu'il a fait du Catholique & de l'Heretique, & dans un livre intitulé *Conclusiones Catholicæ.* Il vivoit vers l'an 1390. sous le regne de Richard II. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

REMINGTON (Raoul) historien Anglois, a écrit un livre des annales d'Angleterre, dont les manuscrits sont conservez dans le college de S. Benoît à Cambridge. * Pitseus.

REMIREMONT, ville du diocese de Toul en Lorraine, avec une celebre abbaye, qui y fut fondée l'an 620. par saint Romarie, qui lui a donné son nom, Remiremont, & Romberg, comme l'appellent les Allemands, signifiant *Mont de Romarie*, on l'appelle en latin *Romarici mons*, & anciennement le lieu s'appelloit *Habbend*. Ce monastere fut d'abord double; l'un pour des filles, qui étoient partagées en sept bandes, de douze chacune; l'autre pour des hommes: on suivoit dans l'un & dans l'autre la regle de saint Colomban, dont celle de saint Benoît prit depuis la place. Vers l'an 920. cette abbaye fut ruinée par les Huns ou Hongrois: Louis IV. fils de l'empereur Arnoul, la rétablit dans la plaine sur le bord de la Moselle; & le monastere de la montagne fut occupé par des chanoines Reguliers, qui le cederent en 1623. à des moines Benedictins; mais les religieuses ne se servirent pas long-tems des chanoines, & dès le XII. siecle elles se servoient de chapelains seculiers, qui sont presentement au nombre de huit, & prennent la qualité de chanoines. Les dames de Remiremont, quoique bien éloignées de pratiquer la regle de saint Benoît, s'appelloient encore religieuses au commencement du XVI. siecle; mais depuis elles ne se sont appellées que chanoinesses seculieres; ce qui n'empêche pas qu'encore aujourd'hui l'abbesse ne fasse profession de la regle de saint Benoît. Cette abbesse a la qualité de princesse de l'empire dès l'an 1307. Après elle sont la doyenne, la secrette ou sacristine, la souriere ou celleriere, & l'aumôniere: toutes ces dignitez sont conferées par le chapitre assemblé: il y en a d'autres qui sont à la nomination de l'abbesse, & en son absence en la disposition de la doyenne, qui avec son conseil, c'est-à-dire, avec les huit chapelains, juge les appellations de la justice ordinaire de la ville; on peut appeller d'elle à l'abbesse. Il est sûr qu'encore au quatorziéme siecle les ducs de Lorraine étoient feables du monastere de Remiremont; mais il l'est aussi, que peu après ils prétendirent avoir droit de souveraineté dans la ville; & en 1566. les dames reconnurent cette souveraineté. Elles sont au nombre de soixante & douze; & pour se perpetuer les prébendes, elles presentent des demoiselles nobles, qu'elles adoptent pour nieces, afin de servir & faire l'office avec elles dans l'église, & maintenir entr'elles une succession legitime: ces nieces prennent la place des dames qui les ont adoptées, lorsqu'elles meurent ou qu'elles quittent l'église pour se marier. Le chapitre assemblé nomme quelques officiers, comme le grand prevôt, le grand chancelier, le petit chancelier, le fourier & le chancelier d'état, qui representent ce chapitre en l'administration des hautes justices dépendantes de l'église. Les quatre premiers doivent être des seigneurs qualifiez, & avoir fait preuve de leur noblesse, de même que les dames. * Joan. Mabillon, *Ann. ord. S. Bened. tom. 1.* & *lettre à un de ses amis touchant l'abbaye de Remiremont.* Heliot, *hist. des ord. relig. t. 6. c. 51.*

REMISMON, roi des Sueves en Espagne, se fit couronner, & mit fin aux desordres que ces peuples commettoient dans la Galice vers l'an 464. Il fit la paix avec Theodoric II. & regna sans guerre. Nous n'avons point de connoissance du successeur de ce prince, qui vivoit encore en 468. * Mariana, *hist. d'Espag.*

REMMON, ville de la Palestine appartenant d'abord à la tribu de Juda, ensuite à la tribu de Simeon. * *Josué, XV. 32.*

REMMON, est le nom d'un rocher dans la tribu de Benjamin, où six cens Benjamites échappez de la défaite de cette tribu se retirerent. * *Juges, XX.*

REMMON, Beerothite, de la tribu de Benjamin, étoit capitaine d'Isboseth, fils de Saül roi d'Israël. Ce prince fut tué par Recab & Bahana, les deux fils de ce Remmon. * II. *Rois, IV. 2. &c.*

REMMON: c'étoit le Dieu des Syriens dans le temple duquel Naaman demanda à Elisée, qu'il lui fut permis d'entrer pour accompagner le roi son maître après que cet officier eut été gueri de sa lepre. * II. *Rois, V. 18.*

REMMON PHARES, seiziéme campement des Israëlites. Ils y arriverent de Rhema, commençant alors de retourner dans le desert, & presque sur leurs pas; parce qu'ils désobéirent à Dieu. De Remmon Phares, ils allerent à Lobna. * *Nomb. XXXIII. 20.*

REMOLIN (François) cardinal, archevêque de Surento, né à Lerida en Catalogne, de parens de la lie du peuple, s'avança à la cour de Rome; & après avoir été auditeur de Rote, il fut pourvû de l'archevêché de Surento, de celui de Palerme, & en divers tems, des évêchez de Perouse, de Fermo, & de Lerida sa patrie. Ce prelat fut un des commissaires nommez pour faire le procez à Jerôme Savonarole, qu'il dégrada selon la coûtume. Pour recompense de cette commission, Remolin obtint un chapeau rouge que le pape Alexandre VI. lui donna le 31. Mai 1503. Depuis il sortit de Rome sous le pontificat de Jules II. & fut gouverneur de Naples. Il se trouva à l'élection de Leon X. & mourut le 5. Fevrier de l'an 1518. * Guichardin, *l. 3.* Sponde & Bzovius, *in annal.* Auberi, *hist. des card.* Onuphre. Ughel. Garimbert, &c.

REMOND (Pierre) de Paris, premier president au parlement de Rouen, suivit d'abord le barreau dans celui de Paris, où son éloquence & son érudition lui firent meriter la charge d'avocat general en 1534. Il en fit dix ans les fonctions avec tant de probité, que le roi le dechargeant d'un emploi si penible, l'honora de l'office de premier president au parlement de Rouen, de conseiller en son conseil privé, & se servit de lui en diverses negociations. Il fut un des plenipotentiaires au traité de paix qui se fit en 1546. entre la France & l'Angleterre. Pour le recompenser de tous ses services, le roi lui donna une charge de president à mortier au parlement de Paris; mais la contestation qui survint bientôt entre le president Minard & lui, pour la préséance, fut cause qu'il ne fut jamais installé. Pierre Remond vivoit encore en 1551.

REMOND, *voiez* FLORIMOND DE RAIMOND.

REMONTRANS ou ARMINIENS. C'est ainsi qu'on nomme un parti assez puissant en Hollande, qui tire son nom de *Remontrans* d'un écrit appellé *remontrances*, qu'ils presenterent aux Etats de Hollande en 1609. où ils soûtiennent que les arrêts que les Etats Generaux avoient faits, touchant la revision de la confession de foi & du catechisme des églises du Pays-Bas étoient justes. Ils marquoient outre cela cinq articles, qu'on disoit être renfermez dans ces livres, & qu'ils jugeoient être erronez. Le I. & le II. contiennent la doctrine de l'élection & de la reprobation absolue, selon l'idée de Calvin; le III. le sentiment de ceux qui disent que Jesus-Christ n'est mort que pour les élûs; le IV. celui de la grace irresistible & necessaire, accordée aux seuls élûs; & le V. l'inamissibilité de la grace de la justification une fois reçûe & l'impossibilité de la chute totale & finale de ceux

qui ont une fois reçu cette grace. Ils y joignoient cinq articles opposez, qui contiennent les sentimens des Remontrans sur ces matieres; sçavoir, I. que Dieu dans l'élection & la reprobation, a égard d'un côté à la foi & à la perséverance, & de l'autre à l'incredulité & à l'impenitence; II. que Jesus-Christ est mort pour tous les hommes, sans en excepter aucun; III. que la grace est necessaire pour s'appliquer au bien; IV. qu'elle n'agit pas neanmoins d'une maniere irresistible; V. qu'avant que d'assurer que les regenerez ne peuvent pas déchoir, il falloit examiner cette question plus mûrement. On voit par là qu'ils pensoient presque de même que les Catholiques. On leur a donné le nom d'*Arminiens*, parce que Jacques Arminius, professeur en theologie à Leyde, a été le chef de cette secte, laquelle est du nombre de celles qui ont libre exercice en Hollande. Ils se plaignent que les Calvinistes les ont extrêmement maltraitez; les premiers qui ont soutenu ces opinions, ayant été la plûpart emprisonnez dans les commencemens, & envoyez en exil. On peut voir là-dessus un recueil des lettres de ces Remontrans, qui a été imprimé pour la seconde fois à Amsterdam en 1685. où la remontrance dont on vient de parler se trouve. Après qu'ils eurent été condamnez dans le synode de Dordrecht en 1619. où se trouverent des Calvinistes d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse & de quelques autres endroits, il publierent un livre en 1620. sous le titre d'*Acta & scripta synodalia Dordracena ministrorum Remonstrantium in fœderato Belgio*. Ils y defendent leur doctrine sur les cinq articles que l'on a rapportez, & attaquent celle de leurs adversaires, qui avoient établi le contraire dans le synode de Dordrecht. Les Remontrans publierent aussi une confession de foi, où ils exposent leurs sentimens sur toute la religion Chrétienne, & pour laquelle Simon Episcopius fit contre les theologiens de Leyde, une apologie qui a été imprimée en 1629. sous ce titre: *Apologia pro confessione sive declaratione sententiæ eorum, qui in fœderato Belgio vocantur Remonstrantes, super præcipuis articulis religionis Christianæ, contra censuram IV. professorum Leydensium*. Ils se purgent sur les chefs dont on les accusoit; sçavoir, de renouveller les anciennes erreurs des Pelagiens & des Semi-Pelagiens, & de convenir en plusieurs articles avec les Sociniens. Hoornebek, qui a écrit trois tomes pour refuter la doctrine des Sociniens, s'arrête souvent à faire voir cette conformité des Arminiens ou Remontrans, avec les Sociniens. Mais quoiqu'il soit vrai que quelques Armeniens se sont jettez dans le Socianisme, il est certain que ceux qu'on appelloit proprement Arminiens, ne sont differens des Calvinistes que dans les points qu'on a marquez. Nous rapporterons ici que M. Stoupp en a publié dans sa *religion des Hollandois*. „ Les Remontrans, „ (dit-il,) depuis la mort d'Arminius, & du tems de Vorstius & Episcopius, ont quitté l'opinion de leur premier maître, sur le point de la prédestination & de „ l'élection éternelle. Arminius avoit enseigné que Dieu „ a élû les Fideles par la prévision de leur foi; & Episcopius croit que Dieu n'a élû personne de toute éternité; mais qu'il élit les Fideles dans le tems, lorsqu'ils „ croyent actuellement. Il ne parle qu'en des termes fort „ douteux & ambigus de la prescience de Dieu, laquelle „ étoit la grande forteresse où Arminius se retranchoit. „ Les mêmes Arminiens d'aujourd'hui croyent que la doctrine de la Trinité n'est point necessaire à salut, & „ qu'il n'y a dans l'écriture aucun précepte qui nous „ commande d'adorer le saint Esprit. Ils pressent avec „ grand soin la tolerance de toutes les opinions de ceux „ qui professent la religion Chrétienne, soûtenant que „ tous les Chrétiens s'accordent dans les points essentiels „ & fondamentaux de la religion. Ils disent que jusqu'ici „ il n'a point été decidé par un jugement infaillible, qui „ sont ceux d'entre les Chrétiens qui ont embrassé la religion la plus veritable & la plus conforme à la parole „ de Dieu; & qu'ainsi on ne doit contraindre personne à „ quitter ses sentimens, ou à approuver ceux d'autrui. Si „ Arminius revenoit au monde, (ajoute M. Stoupp,) il ne „ reconnoîtroit assurément point pour ses disciples la plûpart de ceux qui portent son nom. Il y en a cependant „ qui n'ont rien ajouté à ses sentimens; mais les uns & „ les autres s'accordent en ce point, qu'on doit tolerer „ tous les Chrétiens, & permettre à chacun la liberté „ de sa religion. „ Au reste, selon l'interpretation des docteurs Arminiens, M. Stoupp exprime ici d'une maniere trop vague leurs sentimens touchant la tolerance. Il y a une tolerance *politique*, qui consiste à supporter dans l'état tous ceux qui en observent exactement les loix civiles, de quelque religion qu'ils soient. Il y a une tolerance *ecclesiastique*, par laquelle on communique dans une même église avec ceux que l'on croit en état d'être sauvez. Tels sont, selon les Remontrans, ceux qui font une profession sincere de croire en l'évangile, & qui ne sont ni idolâtres, ni persecuteurs, ni de mauvaises mœurs. Il est bon de remarquer qu'on regardoit en Hollande les Remontrans, comme un parti opposé à celui de la maison d'Orange, qui soutenoit le parti Calviniste, & qui tâchoit de détruire les Arminiens autant qu'il lui étoit possible; mais il faut encore distinguer ceux qu'on appelle *Arminiens politiques*, d'avec ceux qui ne sont qu'Arminiens *ecclesiastiques*. On donne le premier nom à tous ceux qui, depuis *Jean Berneveld*, se sont opposez en quelque chose aux desseins des princes d'Orange, tels qu'ont été messieurs de With, & plusieurs autres Reformez. Pour ce qui regarde les *Ecclesiastiques*, c'est-à-dire, ceux qui étant dans les sentimens des Remontrans touchant la religion, n'ont point de part dans l'administration de l'état, les princes d'Orange, depuis la mort de Maurice, n'ont rien fait contr'eux. Les Remontrans établirent leurs églises sous le prince Frederic-Henri, & depuis ont été laissez en paix. Le déchaînement des Contre-Remontrans, & la crainte qu'ils ont eue des progrez de l'Arminianisme, a fait qu'aussi-tôt que les ministres Calvinistes de France qui se sont refugiez en Hollande, se sont établis dans ce pays-là, on a tenu un synode, dans lequel ils ont été obligez de souscrire le synode de Dordrecht. En effet, plusieurs ministres de France étoient Arminiens; on en a deposé un ou deux dans leurs synodes, tenus pour cela; & on en auroit deposé un plus grand nombre, si le tems avoit été plus favorable. Ceux de Suisse & de Geneve, qui voyoient que l'Arminianisme se glissoit aussi dans leurs troupeaux, ont fait des statuts fort rigoureux contre cette secte. Ils ont arrêté entr'autres choses de certains canons, qui n'ont point été imprimez: mais M. Simon, qui les a eus manuscrits, en parle dans sa réponse *aux sentimens de quelques theologiens de Hollande*. En voici le titre, selon qu'il les rapporte dans le chapitre 21. de cet ouvrage, *Formula consensus ecclesiarum Helveticarum Reformatarum, circa doctrinam de gratia universali & connexa, aliaque nonnulla capita*. Simon Episcopius & Etienne de Courcelles sont les deux plus celebres écrivains du parti Arminien; mais comme leurs ouvrages sont gros, & qu'ils sont morts avant que de pouvoir donner un systême entier & parfait de la créance des Arminiens, un de leurs professeurs en theologie, nommé *Philippe de Limborch*, a entrepris ce travail, & en a fait imprimer un livre à Amsterdam en 1686. sous le titre de *Theologia Christ.*

REMPHAN, faux dieu que les Israëlites sont accusez d'avoir adoré, & sur l'explication duquel il y a presque autant de sentimens differens qu'il y a de sçavans. Il y en a qui prétendent que c'est l'étoile de Venus que les Egyptiens & les Assyriens adoroient comme une divinité.* *Amos V. 26. Actes, VII.* 43. D'autres prétendent que c'est *Adonis*, & le même qui est appellé *Thammuz*. **Ezechiel VIII.* 14. Il y en a qui croyent que c'est un roi d'Egypte qui fut adoré comme un dieu après sa mort, & que l'on prit pour la planete de Saturne. En effet Diodore de *Sicile*, (*liv. I.*) parle de Remphis, fils de Cephna roi d'Egypte, qui vivoit à peu près du tems que Jacob descendit en ce pays. Il dit que ce roi amassa de grandes richesses, & qu'il laissa après sa mort quatre millions de talens; ce qui fait soupçonner avec quelque fondement que c'est ce même Pharaon, qui par le conseil & l'administration de Joseph, se rendit maître de tous les biens de ses sujets, en leur fournissant du blé dans le tems de la famine. Ce roi fut honoré comme un dieu après sa mort, parce qu'il avoit sauvé l'Egypte par sa prévoyance, & fut mis au nombre des étoiles. De-là vint qu'on se servit de l'image d'une des planetes pour le representer; & c'est ce qui est appellé dans

dans les actes l'*Etoile du dieu Remphan*. Cette planete semble être Saturne; car dans un alphabet Egyptien, où les noms des planetes sont marquez, celle de Saturne est exprimée en cette maniere PH фa N. Ajoûtez à cela la tradition des Egyptiens rapportée par *Suidas*, où parlant d'*Apis*, dieu de ces peuples, il est dit que c'étoit un homme riche, à qui on érigea un temple après sa mort, dans lequel on adoroit un bœuf, qui est le symbole d'un homme adonné à l'agriculture. * *Voyez* Hammond *sur les actes*. Joannis Braunii *Selecta sacra*, & les autres commentateurs.

REMUS (George) d'Augsbourg, nâquit en 1561. & mourut en 1625. Il étoit jurisconsulte, philologue & poëte, & secretaire de la republique de Nuremberg. Il a fait des notes sur les oraisons de *Themistius*: *Nemesis Karulina: libellus iconum*: Un poëme, *de acidulis Goppingensibus & Ebenhusanis: duo Spicilegia sacra in Proverbia & Ecclesiasten Salomonis*, &c. * J. P. Lotichius, *part*. 3. *B. P. pag*. 182.

REMUS, *voyez* ROMULUS.

RENALDINI (Jean) ingenieur celebre, étoit d'Ancone, & fut employé en France, dans le Pays-Bas, dans le Milanez, dans le royaume de Naples, à Malte, & ailleurs, où il se fit considerer par son habileté. Il avoit composé divers ouvrages, dont nous n'en avons qu'un seul; & il mourut en 1620. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. imag. illust.*

RENALDINI (Charles) Italien, né en 1615. professeur à Padoue en 1665. a donné une poëtique en forme de dissertations, qui fut imprimée à Padoue en 1681. *in folio*, dans son premier tome de philosophie. Il s'est appliqué à la methode & à la netteté, pour donner de l'ordre & de la suite à sa matiere. Pour faire mieux connoître la nature de cet art, il s'étudie à faire la distinction de la poëtique d'avec la poësie, & de la poësie d'avec le poëme. Il traite de la mesure, de l'imitation & de ses défauts, de l'origine & des causes de la poësie, & de la fureur poëtique. Il passe ensuite à la fiction poëtique, à la fable, aux proprietez du poëme, aux mœurs, à l'expression ou au stile. Dans la derniere dissertation il traite de divers genres de poësie, de toutes sortes de drames, de la tragedie, de la comedie, de l'épopée, de l'églogue, de la satire, du roman, de l'élegie, de l'épigramme, de l'épitaphe & de l'éloge.* *Act. eruditor. Lipsiens. ann.* 1682. Baillet, *jugem des sçav sur les auteurs de l'art poëtique*.

RENARDS (l'isle des) c'est une petite isle, située à l'embouchure du Don, dans la mer de Zabache. * Mati, *diction*.

RENAUD comte de Soissons, fils de *Gui* de Vermandois, premier comte de Soissons, fut introduit par son pere auprès du roi Robert, qu'il servit en qualité de premier maître d'hôtel. Il conserva cette charge sous le regne de Henri I. mais ayant été disgracié, il se retira à Soissons, où le roi l'assiegea dans la tour des comtes qui étoit alors la forteresse de cette ville vers l'an 1038. On dit que le comte Renaud & son fils moururent pendant ce siege. * Dormai, *hist. de la ville de Soissons*.

RENAUD D'AICHSTET ou D'EICHSTET, évêque de cette ville en Baviere, celebre dans le X. siecle, pour avoir possedé les langues grecque, hebraïque, latine, & la musique, succeda en 975. à Starhand, & mourut en 989. Il a laissé quelques vies des Saints. * Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 40.

RENAUD D'AUDON, ancien poëte François, vivoit vers l'an 1260. Fauchet, & la Croix du Maine parlent de lui. Il avoit fait une satire contre tous les états, selon le même Fauchet.

RENAUD DE SABUEIL, ancien poëte François, florissoit dans le XII. siecle. Il est fait mention de lui dans le roman de Guillaume de Dole, & dans Robert de Provins, qui le nomme entre ses bienfaicteurs. * Fauchet, *anc. poëtes François*.

RENAUD, dit DE LANGHAM, Cordelier Anglois, vers l'an 1410. étoit un celebre theologien, grand scholastique, & a laissé des commentaires sur le Maître des Sentences, &c. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RENAUDIE (Jean du Barri, sieur de la) dit *de la Forest*, second chef de la conjuration que les Huguenots firent en 1560. contre les princes de la maison de Guise, étoit d'une noble & ancienne maison du païs de Perigord, & avoit perdu un procès pour un benefice, contre Jean du Tillet, greffier au parlement de Paris. Outre cela il avoit été condamné à une grosse amende & au bannissement, pour avoir été convaincu du crime de faux. Il passa le tems de son exil à Geneve & à Lausane, & s'insinua dans l'esprit de plusieurs François, qui s'y étoient retirez à cause de la religion. Depuis il forma les mêmes cabales en France, où il courut assez long-tems, sans se faire connoître qu'à ceux du parti. La Renaudie avoit de l'esprit, de la hardiesse, & étoit vindicatif. Il souhaitoit effacer l'infamie de son jugement par quelque action éclatante. Dans cette vûe il offrit son service à ceux de la conjuration, qui cherchoient un second chef. Il se chargea d'aller dans les provinces, & de gagner par lui-même, & par ses amis, ceux qu'il avoit déja connus, & leur donna jour au premier Fevrier, pour s'assembler à Nantes, s'étant servi pour cela de la Garaye, gentilhomme Breton, qui lui avoit été substitué. L'assemblée se tint, & on resolut d'executer la conjuration à Amboise, où étoit la cour. Mais ce dessein ayant été découvert, la Renaudie, qui s'avançoit avec des troupes, fut tué le 16. Mars 1559. suivant l'ancienne computation, dans la forêt de Chateau-Renard près d'Amboise, où son corps fut porté. Il y fut pendu sur le pont à un gibet, ayant sur le front un écriteau, avec ces paroles: *chef des rebelles*. Un de ses domestiques, nommé *la Bigne*, qui fut pris dans la même occasion, expliqua divers memoires écrits en chiffre, & découvrit tout le secret de la conjuration *Voyez* AMBOISE. * De Thou, *hist. l.* 24.

RENAUDOT (Theophraste) natif de Loudun, conseiller & medecin du roi & son historiographe, étoit établi dès l'an 1623. à Paris, où il fit imprimer l'éloge funebre de Scevole de Sainte-Marthe. En 1321. il commença à faire imprimer ces nouvelles publiques si connues sous le nom de *gazettes*; & les ayant continuées jusqu'à sa mort arrivée dans la 70. année de son âge le 25. Octobre 1653. il laissa le soin de les continuer à ses enfans & heritiers, suivant le privilege qui lui en avoit été accordé par Louis XIII. lequel a été confirmé par Louis XIV. & Louis XV. Theophraste prit part aussi au Mercure François, & c'est lui qui en a donné la suite depuis 1635. jusqu'en 1643. mais comme il n'y donna que la seule relation des faits, sans y joindre les pieces justificatives, ainsi qu'avoient fait Jean Richer pour le premier tome, & Etienne Richer pour les suivans, cet ouvrage, que les pieces faisoient rechercher, ne put se soûtenir, & il fallut en arrêter l'impression. En 1646. il publia à Paris l'abregé de la vie & de la mort de Henri de Bourbon prince de Condé; en 1647. la vie & la mort du maréchal de Gassion; & en 1648. la vie de Michel Mazarin, cardinal de sainte Cecile, frere du cardinal premier ministre.

RENAUDOT (Eusebe) prieure de Frossay en Bretagne & de S. Christophe de Châteaufort, l'un des quarante de l'académie Françoise, & membre de celles des inscriptions & belles lettres, fils d'Eusebe Renaudot, docteur en medecine de la faculté de Paris, & premier medecin de monseigneur le Dauphin, mort le 19. Novembre 1679. & petit fils de Theophraste Renaudot, dont on vient de parler, étoit un des plus habiles que nous ayons eus dans la connoissance de l'histoire & des langues orientales; sur-tout pour ce qui regarde la religion des Orientaux. Il a donné au public divers ouvrages, pour justifier que l'église Grecque & les autres églises Orientales sont d'accord avec les Latins sur la foi du mystere de l'Eucharistie. Le premier est un livre françois, intitulé, *défense de la perpetuité de la foi contre les calomnies & les faussetez du livre intitulé*, monumens authentiques de la religion des Grecs, *A Paris en* 1709. *in* 8°. Le second, un recueil de plusieurs ouvrages de nouveaux Grecs, en grec & en latin, *ibid. in* 4°. Le troisiéme est un gros volume *in* 4°. pour servir de quatriéme tome à la *perpetuité de la foi de l'église Catholique touchant l'Eucharistie*, contenant un examen en particulier de la conformité de la doctrine des Grecs & de tous les Chrétiens Orientaux, avec celle de l'église Latine; plusieurs nouveaux éclaircissemens touchant les auteurs & les faits alleguez dans les precedens volumes; & la refutation de tout ce

qui a été objecté contre les attestations, ou autres pieces qui ont été produites, *A Paris en* 1711. Un cinquiéme volume *de la perpetuité*, dans lequel il a fait voir que les sentimens des Grecs, & des differentes societez de l'église Orientale, sur les points controversez entre les Protestans & l'église Romaine, sont conformes à la doctrine des Catholiques, *A Paris* 1713. Il a donné la même année au public un volume *in* 4°. sous le titre de *historia patriarcharum Alexandrinorum, Jacobitarum, &c.* & un recueil d'anciennes liturgies grecques & orientales, qui (pour la plûpart) n'avoient point encore été imprimées. Deux anciennes relations des Indes & de la Chine, avec d'excellentes observations, *Paris* 1718. Il mourut le 1. Septembre de l'an 1720. dans la 73. année de son âge, & il fut inhumé en l'abbaye de saint Germain des Prez. Sa bibliotheque qu'il a leguée à cette abbaye est très-considerable par les rares manuscrits en langues orientales, dont il avoit une parfaite connoissance. Il laissa plusieurs ouvrages ou finis, ou fort avancez, qui seront imprimez, ils sont entre les mains de M. de Verneuille son neveu secretaire, du cabinet du roi.

RENDESHAM, ancienne ville du comté de Suffolk en Angleterre, dans la contrée de Loës sur la riviere d'Eben. C'est là où Redwald premier roi Chrétien des East-Angles tenoit sa cour. * *dict. Anglois.*

RENDINA, autrefois *Ejon, Eione, Anactaroplis*, ville archiepiscopale de Macedoine. Elle étoit à l'embouchure de la riviere de Strimona, dans le golfe de Comtessa, à une lieue au-dessus d'Empoli. * Mati, *dict.*

RENDSBOURG, ville du cercle de la Basse-Saxe, située dans le Holstein propre, aux confins du duché de Slefwick, & à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le Sud. Rendsbourg, capitale d'un grand bailliage, n'est pas une grande ville, mais elle est une des plus importantes pour la force, de celles que possede le roi de Danemarck. Elle est forte par sa situation dans une isle formée par la riviere d'Eyder, dans un terrein marecageux. Elle est environnée de bons bastions, & de bons ouvrages de dehors, revêtus de brique, & elle est défendue par un bon château. * Mati, *dict.*

RENE' dit *le Bon*, roi de Naples, de Sicile, &c. duc d'Anjou, comte de Provence, &c. second fils de Louis II. roi de Naples, & d'*Toland*, fille de *Jean* I. roi d'Aragon, nâquit à Angers le 16. Janvier de l'an 1408. & épousa le 14. Octobre 1420. *Isabelle*, fille & heritiere de *Charles* I. duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Baviere. Il voulut prendre possession de ce duché; mais Antoine de Vaudemont, frere du duc Charles, prétendit que la Lorraine étoit un fief masculin, & qu'elle lui appartenoit. L'affaire fut remise en 1431. aux peres du concile de Bâle, & à l'empereur Sigismond, qui prononcerent en faveur de René. Antoine refusant de s'en tenir à ce jugement, René assisté des troupes de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, poursuivit cette affaire par les armes. D'abord il remporta quelques avantages; mais après que l'armée de ses ennemis se fut renforcée, la sienne fut défaite à Bullegneville, ville près de Neufchâtel en Lorraine, le 2. Juillet de l'an 1431. & lui-même y fut fait prisonnier, & conduit à Dijon. Il y demeura quatre ou cinq ans, & y apprit en 1434. la mort de *Louis* III. roi de Naples, son frere, & celle de la reine *Jeanne* II. qui l'avoit fait son heritier l'an 1435. ainsi en sortant de prison, il fut obligé de faire un voyage à Naples. Mais rien ne lui reussit dans cette expedition, non plus qu'à son fils Jean de Calabre, qui entreprit inutilement la conquête du royaume d'Aragon, appartenant legitimement à René par sa mere Yoland. René s'arrêta en Provence, où il vécut en repos. Il étoit bien fait, avoit beaucoup d'esprit: & pour se desennuyer il s'amusoit à peindre, & à composer des vers & d'autres ouvrages en prose. Dans le tems qu'il étoit à Angers en 1438. il institua l'ordre militaire du croissant. *Voyez* sa posterité à l'article ANJOU. Le roi René mourut à Aix en Provence, le 10. Juillet de l'an 1480. âgé de 71. ans, 5. mois & 27. jours. Son corps fut depuis porté à saint Maurice d'Angers. * L'Histoire de Charles VII. & les memoires de Philippe de Commines. Rufi, *histoire des comtes de Provence.* Nostradamus, & Bouche, *histoire de Provence.* Sainte-Marthe, *histoire genealogique des maisons de France.* Du Pui, *droits du roi.* Le pere Anselme, &c.

RENE' duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche, &c. fut connu sous ce dernier titre du vivant de son pere JEAN II. duc d'Alençon, qui l'avoit eu de *Marie* d'Armagnac sa seconde femme. Il servit le roi sous son pere à la guerre du bien public en 1465. & aux états generaux du royaume assemblez à Tours en 1467. Services qui firent d'autant plus de plaisir au roi Louis XI. qu'alors presque tous les princes & grands du royaume s'étoient élevez contre lui; aussi en reconnoissance il rétablit la maison d'Alençon dans tout son lustre, que la conduite dereglée du duc Jean II. avoit terni. Ce monarque lui remit Alençon & les capitaineries de Revée & de Falaise, après qu'il en eut chassé les Bretons, à la charge de les tenir pour lui; il ajouta à ses graces une somme de 20000. écus, & une compagnie de cent lances; ce qui excita la jalousie du duc de Berri, frere du roi, & les brouilla si fort, qu'ayant accusé le duc René d'intelligence avec le duc de Bretagne, & de s'être voulu retirer vers lui ou en Flandres sans congé, & d'avoir mal parlé du roi, S. M. le fit arrêter au château de Chinon, puis conduire au bois de Vincennes, où il fut condamné par arrêt du 22. Mai 1482. à demander pardon au roi. Depuis le roi Charles VIII. le declara innocent & lui donna main-levée de ses biens. Il representa le duc de Normandie au sacre de ce monarque, & vécut depuis paisiblement, sans prendre de parti dans les querelles excitées par les duc d'Orleans & de Bretagne contre la dame de Beaujeu, au commencement du regne de Charles VIII. On le soupçonna seulement d'avoir donné retraite au duc d'Orleans, lorsqu'il se retira de la cour. Ce prince mourut en son château d'Alençon le premier Novembre 1492. âgé de plus de 50. ans, & fut inhumé le 10. en l'église de Notre-Dame sous un tombeau de marbre blanc. *Voyez* sa posterité à ALENCON. * Le P. Anselme, *hist. geneal. de la maison de France.*

RENE' II. duc de Lorraine, étoit fils de FERRI II. & d'*Toland* d'Anjou, fille de *René* roi de Naples & de Sicile. (Ce *Ferri* étoit fils d'*Antoine* I. comte de Vaudemont; & on avoit fait ce mariage pour regler les differends qui étoient entre lui & le roi de Naples.) Le duc René prit le titre & les armes de roi de Sicile & d'Aragon, à cause des droits de sa mere. Il fut sollicité par le roi de France & l'empereur, de faire la guerre à Charles duc de Bourgogne. Dans cette guerre il perdit son duché; mais depuis, ayant reçu un secours considerable, il combattit son ennemi qui assiegeoit Nanci, & le tua le 5. Janvier 1477. On dit que le duc de Lorraine, paré d'une barbe d'or, voulut voir le duc de Bourgogne, qu'on ne trouva qu'avec peine entre les morts, & qu'il dit en langage du tems: *He dea, beau cousin, vous nous avez donné moult de maux.* Ce prince mourut le 10. Decembre 1508. *Voyez* sa posterité à l'article de LORRAINE. * Philippe de Comines, *mem.* Edmond du Boullai, *hist. de Lorraine.* Vignier. Sainte-Marthe. Mezerai, &c.

RENE' BENOIST, *cherchez* BENOIST.

RENE'E DE FRANCE, duchesse de Ferrare, née à Blois le 25. Octobre 1510. du roi *Louis* XII. & de la reine *Anne* de Bretagne, avoit été accordée en 1515. à *Charles* d'Autriche, depuis empereur, & fut demandée quelques années après par le roi d'Angleterre. Ces projets n'eurent point de suite pour quelques raisons d'état; & la princesse fut mariée par François I. à *Hercule* d'Est, II. du nom, duc de Ferrare. Elle ne se contenta pas de sçavoir l'histoire, les langues, les mathematiques, & même l'astrologie; elle voulut aussi étudier les questions les plus difficiles de la theologie, & cette étude l'engagea insensiblement dans l'heresie. Brantôme dit, que *se ressentant peut-être des mauvais tours que les papes Jules & Leon avoient faits au roi son pere en tant de sortes, elle renia leur puissance, & se sépara de leur obeïssance, ne pouvant faire pis, étant femme.* Calvin passant de France en Italie sous un habit déguisé, disposa facilement l'esprit de cette princesse à suivre ses opinions; & Marot, qui lui servit de secretaire, la confirma dans cette créance. Après la mort du duc son époux, elle revint en France, & y donna de nouvelles marques de son courage & de sa fer-

meté d'esprit. Le duc de Guise, son gendre, l'ayant fait sommer de rendre quelques factieux qui s'étoient refugiez dans le château de Montargis, où elle s'étoit retirée pendant les guerres de la religion, elle n'en voulut rien faire, & lui répondit fierement que s'il attaquoit le château, elle se mettroit la premiere sur la brêche, pour voir s'il auroit la hardiesse de tuer la fille d'un roi. Elle mourut l'an 1575. dans le château de Montargis, âgée de 65. ans, après avoir orné la ville de plusieurs beaux bâtimens. * Bernier, *histoire de Blois*.

RENEL (marquis de) *voyez* AMBOISE, maison, & CLERMONT, maison en Anjou.

RENESSE (Louis-Gerard de) né l'onziéme Mai 1599. étoit fils de *Gerard-Frederic* de Renesse & d'*Elisabeth van Wyk*. Son pere, qui étoit capitaine au service des Provinces-Unies, mourut à Ostende, durant le siége, le 19. Août 1603. Celui dont nous parlons, se destina au ministere, & fut appellé à Maërssen, village celebre dans la province d'Utrecht, à l'âge de 21. ans, pour y être ministre. En 1635. les états de la même province, sur la requisition des états generaux, le députerent pour revoir & examiner avec d'autres theologiens, la traduction flamande de la bible, ce qui fut exécuté. Les états approuverent cette revision, & voulurent qu'on s'en servît. Louis Gerard de Renesse ayant fait plusieurs observations & remarques sur la revision & la maniere dont elle avoit été faite, les états de Hollande & de Westfrise les firent demander après sa mort à ses heritiers, & ordonnerent le 6. Decembre 1675. qu'elles fussent gardées dans leurs archives. La ville de Breda ayant été prise sur les Espagnols en 1638. de Renesse y fut appellé au ministere. Quelques tems après il proposa au prince d'Orange d'y ériger une académie, ou école illustre, comme parlent les Hollandois; ce que ce prince fit, ayant établi un fonds pour l'entretien des professeurs. Le 16. Septembre 1646. l'ouverture s'en fit avec beaucoup de solemnité, en presence de la princesse d'Orange. De Renesse fut choisi pour professeur en theologie, & le premier recteur de ce college. En 1654. & 1655. les états generaux l'employerent pour introduire la religion prétendue Reformée dans les églises de la mayerie de Bois-le-duc & de la baronie de Breda, comme aussi pour dresser des ordres & des reglemens touchant les écoles & les mariages. Ceux qu'il dressa furent approuvez, & on les observe encore aujourd'hui. Le 5. Juillet de l'année 1657. l'université d'Oxford l'honora du titre de docteur en theologie. De Renesse a fait plusieurs ouvrages. En 1629. il publia huit *Meditations sur l'oraison dominicale: En 1637. huit meditations sur la providence de Dieu à l'égard de la vie & de la mort de l'homme, pour prouver que le terme de l'une, & le moment de l'autre ont été decretez de Dieu de toute éternité, sans que l'homme les puisse changer, avancer ou reculer.* En 1638. il publia *quatre meditations sur le mariage*, où il prouve que cet état est aussi prédestiné & arrêté dans le conseil de Dieu. Il s'en est fait depuis deux autres éditions. L'an 1649. il donna *une courte refutation de la doctrine des Catholiques Romains*. En 1654. un petit traité appellé *la Jezabel fardée*, pour censurer le luxe & la vanité de son tems. En 1659. & 1664. *deux traités touchant la charge, l'autorité & le devoir des anciens dans les églises.* Tous ces traitez ont été publiez en flamand. En 1669. il publia *Exercitatio theologica de legitimo & illegitimo cultu & honore beatæ Virginis Mariæ.* Il écrivit aussi contre le P. Hazard Jesuite touchant le culte des reliques & des images. Il eut dessein de donner au public un recueil des confessions de toutes les églises Prétendues Reformées; mais il apprit qu'à Geneve on avoit publié un pareil ouvrage. Il en arriva de même d'un traité dont le titre étoit, *apologia pro Reformatis in & extra Galliam ecclesiis contra apostasiam principis Turennii*, qui est encore parmi ses papiers avec plusieurs autres manuscrits. Il entendoit neuf langues differentes, & entretenoit correspondance avec les sçavans theologiens de la Prétendue Reforme, tant en Angleterre & en France, que dans les Provinces-Unies & ailleurs. Il mourut le 19. Fevrier 1671. ayant presque atteint l'âge de 72. ans. * *Mem. manuscrits.*

RENGIFO (Jacques-Garcias de) Jesuite Espagnol, regent au college d'Avila, publia sous le nom de Diegue, l'*Art poëtique espagnol*, en langue vulgaire à Salamanque l'an 1592. *in* 4°. C'est un ouvrage fort approuvé, & qui a été loué par MM. de Port-Royal, dans la partie de leur grammaire espagnole, qui regarde la poësie de ceux de la nation en leur langue. * Baillet, *jugem. des sçav. sur les aut. de l'art poëtique.*

RENO, riviere de Lombardie. Elle prend sa source dans le Florentin, vers la ville de Pistoye, passe dans le Bolonois, où elle baigne Vergato & Bologne, & va se décharger dans le Pô, vis-à-vis de Ferrare. * Mati, *diction.*

RENNES, *Redona* ou *Condate Redonum*, ville de France, capitale de la Bretagne, avec parlement établi par Henri II. évêché suffragant de Tours; présidial; bureau des finances; maîtrise particuliere des eaux & forêts, & hôtel des monnoyes, est divisée en deux parties par la riviere de Villaine, qui sert à l'enrichir par le moyen du commerce, à cause des gros bateaux qui y remontent de la mer. Cette ville est très-ancienne, & a été le séjour ordinaire des ducs de Bretagne. Son plus ancien évêque est saint Moderand. Ses successeurs ont prétendu que le droit de couronner leurs souverains leur appartenoit: ils sont conseillers nés du parlement de Bretagne, & seigneurs d'une partie de la ville. Le chapitre de l'église cathedrale, qui est dediée à saint Pierre, est composé de cinq dignitez: sçavoir, le trésorier, le chantre, l'écolatre, & deux archidiacres, & de seize chanoines. Il y a dans la même ville deux abbayes de l'ordre de saint Benoît; sçavoir celle de S. Melaine, qui est de religieux de la congregation de S. Maur, & celle de S. Georges, qui est de Benedictines, fondée en 1032. par Alain, duc de Bretagne, où il est d'usage de ne recevoir que des filles nobles; un college de Jesuites, & diverses autres maisons ecclesiastiques & religieuses; sans oublier le palais du parlement, bâti à la moderne, & son horloge, dont la cloche passoit pour être une des plus grosses du royaume. Elle fut fondue dans l'incendie qui arriva par accident en cette ville le 22. Decembre 1720. dans lequel il y eut plus de 850. maisons de consommées, outre les églises & places. * Argentré & Augustin du Pas, *hist. de Bret.* Du Chêne, *antiq. des villes.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES DE RENNES.

Raoul ou Rodolphe, dit *le Venerable*, archevêque de Tours, assembla ses suffragans à Rennes vers l'an 1065. pour y regler les droits de l'évêque de Dol, à qui le pape Gregoire VII. avoit envoyé le *pallium*. Quelques auteurs confondent ce concile avec un autre qu'Amé d'Oleron legat du saint siege assembla dans la basse Bretagne en 1079. Vincent de Pilenis, aussi archevêque de Tours, celebra un autre concile à Rennes en 1263.

RENOMME'E, déesse, nommée par les poëtes *Messagere de Jupiter*, étoit representée par les peintres sous la figure d'une femme vêtue d'une étofe très-fine, ayant sa robe troussée, & des aîles semées d'yeux, avec une trompete à la bouche. Virgile l'a décrit presque de la même façon, & lui donne autant d'yeux toûjours ouverts, qu'elle a de plumes, autant de bouches avec autant de langues qui ne se taisent jamais, & autant d'oreilles toujours attentives. Il dit qu'elle va sans cesse volant la nuit, & qu'elle ne dort jamais; que de jour elle se met sur les hautes tours, pour observer ce qui se passe & qu'elle répand autant de fausses nouvelles que de vraies. * Virgile, *Æneid. l.* 4.

RENTERI. C'est un petit village d'Espagne dans la Biscaye, sur la riviere de Bidassoa, un peu au-dessus de Fontarabie. On dit que ce village n'est habité que par des filles qui gagnent leur vie à conduire les bateaux qui descendent ou qui remontent la riviere, & qu'elles nagent mieux que des hommes. * Mati, *diction.*

RENTI, petite ville autrefois fortifiée, à present à demi ruinée, dans l'Artois, sur la riviere d'Aa, à cinq lieues de Boulogne vers le levant. En 1554. elle resista aux forces d'Henri II. roi de France; mais elle fut ruinée en 1638. * Mati, *Diction. Angl.*

RENTI (Gaston-Jean-Baptiste baron de) & de Landelle, né au château du Beni en basse Normandie, au diocese de Bayeux l'an 1611. étoit fils unique de CHARLES

baron de Renti, & de *Magdelaine* de Pâtoureau. Leur maison tire son origine de celle du même nom en Artois, qui est trés-illustre par son ancienneté & par ses grandes alliances, & qui est tombée dans la maison de Croi, & est devenue le titre d'une branche de cette maison. *Voyez* CROI. Il fut tenu sur les fonts de Baptême par deux pauvres; fut nommé *Gaston*; & à la confirmation il prit le nom de *Jean-Baptiste*. Sa mere l'envoya à Paris, où il fut mis au college de Navarre; ensuite de quoi on le fit revenir en Normandie pour étudier au college des Jesuites à Caën. Il en sortit à l'âge de dix-sept ans, & vint à Paris faire ses exercices dans une académie, où il s'appliqua fort aux mathematiques. Lorsqu'il fut de retour au Beni, il épousa en 1633. *Elisabeth* de Balzac, fille du comte de Graville, de la maison d'Entragues. Quoiqu'il fût entierement attaché au service de Dieu, il étoit neanmoins agreable dans la conversation, gai, honnête & fort spirituel: ce qui le fit considerer du roi Louis XIII. Il se signala dans les armées, & fut fort estimé des plus grands capitaines, entr'autres du duc de Weimar. Dans la guerre de Lorraine il eut le commandement d'une compagnie de cavalerie, composée d'environ six-vingts maîtres, dont la plûpart étoient d'une naissance considerable. Cinq ans aprés son mariage, il fit dessein de s'adonner particulierement à la perfection Chrétienne, & choisit pour directeur le pere de Condren, general de l'Oratoire. Alors il se retira tout-à-fait de la cour, & s'appliqua uniquement à tout ce qui regardoit la gloire de Dieu & le soulagement ou le salut du prochain. Il fut le premier à assister les pauvres Anglois Catholiques refugiez en France, & associa à ce dessein plusieurs personnes de pieté, afin de faire un fonds pour leur subsistance. Outre cela il fit faire à ses dépens plusieurs missions dans ses terres de Normandie & de Brie, & contribua à plusieurs autres en Bourgogne, en Picardie, au pays Chartrain, & ailleurs. Il institua des societez d'artisans pour vivre ensemble comme les premiers Chrétiens; en sorte que tout le gain de leur travail fût commun, & que le surplus de leur necessaire fût employé au soulagement des pauvres. Encore aujourd'hui il y a à Paris deux de ces communautez de métiers, l'une des freres tailleurs, & l'autre des freres cordonniers. Dieu a beni cet établissement, qui s'est répandu non seulement en France, mais aussi à Rome, où il a commencé l'an 1701. Il y en a aussi une de cordonniers à Toulouse. Ils vivent en commun, & observent les reglemens dressez par le baron de Renti & par M. Coquerel docteur de Sorbonne. Le 11. d'Avril 1648. il tomba malade, & mourut le 24. de ce mois, âgé de 37. ans, laissant quatre enfans, deux fils & deux filles, avec leur mere, très digne épouse d'un si saint homme. Son corps fut porté au village de Citri, du diocese de Soissons, qui étoit une de ses seigneuries, où le peuple va souvent par devotion visiter son tombeau. * Le pere Giri, *vies des grands serviteurs de Dieu*.

REOL, ancien bourg des Trevitiens. Il est dans l'électorat de Treves, sur la Moselle, à deux lieues au-dessous de la ville de Treves. * Mati, *dict.*

REOLE (la) en latin *Regula*, ville de la Guienne sur la Garonne, où il y a un celebre monastere, fondé par Gombaud évêque de Bazas, & Guillaume Sanche duc de Gascogne, son frere. Elle est à neuf lieues au-dessus de Bourdeaux; & on y fait un assez grand commerce de bleds, de vins, & d'eau-de-vie. * Aimoin. Floriac, *l. de vita S. Abbon.*

REPAS, *voyez* SOUPE'.

REPHAIN ou RAPHAIM, peuples qui habitoient au pays de Bisan, & sur-tout dans une ville nommée Hastharoth, qui échut ensuite en partage à la tribu de Manassé. Peut-être qu'il y avoit parmi eux des hommes d'une fort grande taille; ce qui fit que dans la suite le mot de *Rephaim* se prit en general pour toute sorte de geans. Il y en a qui veulent au contraire que les géans ayent été ainsi nommez du mot רפה, *il a langui*, parce que tous ceux qui osoient combattre contre eux, tomboient dans la langueur; mais cette étymologie semble être tirée de bien loin. Les Rephaims furent battus par Chodorlahomor roi d'Elam. * *Consultez* J. Le Clerc, *sur la Genese, XIII. 31. Deuteronom. II. 11.*

REPHIDIM, *voyez* RAPHIDIM.

REPINDON ou REPINGTON (Philippe) cardinal Anglois, évêque de Lincoln, après avoir eté chanoine Regulier à Leicester, fut élevé à la dignité d'abbé, de docteur & de chancelier de l'université d'Oxford. Il servit utilement l'église contre les partisans de Wiclef, & fut recompensé de l'évêché de Lincoln en 1405. & du chapeau de cardinal, que le pape Gregoire XII. lui donna en 1408. On ne sçait pas bien le tems de sa mort; il y a pourtant apparence qu'il ne vivoit plus en 1417. quoique d'autres ne soient pas de ce sentiment. Ce cardinal avoit beaucoup d'érudition, & se plaisoit quelquefois à faire des vers. * Godowin, *de episc. Lincoln.* Auberi, *histoire des cardinaux.*

REPINGAL (Jean) sorti d'une famille honorable de Lincoln, ville d'Angleterre, religieux de l'ordre du Mont-Carmel à Stafford, étoit docteur en theologie de l'université de Cambridge, & grand prédicateur. Il fut confesseur de Jean évêque de Lincoln, & mourut à Stafford l'an 1350. sous le regne d'Edouard III. roi d'Angleterre, après avoir composé les livres intitulez *Sermones de Dominicis*; *Octoginta tres sermones synodales*; *De visitationibus episcopi, l. 1.* Quelques-uns disent qu'il a expliqué publiquement le livre des sentences de Pierre Lombard. * Pitseus, *de illustr. Angl. scrip.*

REQUINS (l'isle des Requins ou des Chiens) est une petite isle nouvellement découverte dans la mer Pacifique, entre la côte du Perou, & la terre de Quir, ainsi nommée, parce qu'auprès de cette isle on voit beaucoup de ces poissons, qu'on appelle requins. * Mati, *diction.*

RESA, fils de Zorobabel, & pere de Johanna, est mis au rang des ancêtres de Jesus-Christ par saint Luc, II. 27.

RESCH, ville de Perse, capitale de la province de Kilan. Elle est située sur la mer Caspienne, à 25. ou 30. lieues de Casbin, vers le nord. * Mati, *dict.*

RESCIUS (Stanislas) abbé d'Andreow en Pologne, dans le XVI. siecle, fut secretaire du cardinal Hosius, qui lui donna un canonicat dans l'église de Warmie, & l'envoya en France vers Henri de France, duc d'Anjou, élû roi de Pologne. Depuis, Etienne Bathori, aussi roi de Pologne, le nomma à l'abbaye d'Andreow, de l'ordre de Cîteaux, & l'envoya ambassadeur à Rome. Il fut aussi chargé par le roi Sigismond de divers emplois dont il s'acquitta avec fidelité, & mourut à Naples l'an 1598. Nous avons divers traitez de sa façon: *La vie du cardinal Hosius: Un volume de lettres: Deux apologies pour les Jesuites, &c.* * Starovolsius, *in elog. illust. Polon.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

RESCOW, ville de Moscovie, capitale du duché de Rescow, & située vers les sources du Wolga, environ à vingt lieues de Bielha, vers le couchant. Elle est défendue par deux citadelles, mais qui ne sont que de bois. * Mati, *dict.*

RESCOW (le duché de) province de Moscovie. Elle s'étend beaucoup du levant au couchant, depuis le duché de Moscow jusqu'à la principauté de Pleskou, & aux confins de la Lithuanie. Cette province est assez grande & assez fertile. Le Wolga, le Borysthene & la Dwina, celebres rivieres, y ont leur source. Ses principaux lieux sont Roscow capitale, Wolocz, Taropiez & Wyelikieluki. * Mati, *diction.*

RESEN, grande ville d'Assyrie entre Ninive & Calah ou Chalé. Elle fut bâtie par Assur. Samuel Bochart croit que c'est la ville que Xenophon nomme *Larisse*, & sa conjecture paroît fort ingenieuse. * Bochart, *Chanaan, liv. IV. chap. 23. Genes. X. 12.* & J. Le Clerc sur ce passage.

RESENDIUS, en langue vulgaire DE RESENDE (André) né l'an 1498. à Evora, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, & s'y avança dans les lettres qu'il apprit à Alcala & à Salamanque, sous Antoine de Lebrixa, sous Arius Barbosa, puis à Paris & à Louvain. Il se rendit très-habile dans les langues, & devint excellent philosophe, theologien & antiquaire. Lorsqu'il fut revenu l'an 1531. en Portugal, le roi Jean III. l'obligea de demeurer à la cour, pour être précepteur des enfans Alfonse & Henri ses freres; le premier étoit déja cardi-

nal, l'autre le fut aussi, & parvint à la couronne après la mort du roi Sebastien. Jean III. obtint du pape pour Resendius la permission de quitter l'habit de religieux, de prendre celui d'ecclesiastique, & de posseder des benefices; ce fut alors qu'on lui donna un canonicat à Evora. L'infant Henri l'avoit toujours auprès de lui, sur-tout dans ses repas, pendant lesquels il lui lisoit les épîtres de S. Paul, & lui en expliquoit les difficultez. Ce sçavant homme mourut en 1573. âgé de 75. ans, & fut enterré aux Dominicains d'Evora, pour lesquels il n'avoit jamais manqué de reconnoissance. Nous avons ses œuvres en deux volumes, imprimées à Cologne en 1600. Le premier contient le traité *De antiquitatibus Lusitaniæ*, & *Historia da antiquidade de Cidad de Evora*, que le pere André Schottus a traduit en latin. On trouve dans le second volume divers poëmes, des épîtres historiques, comme *de Æra Hispanica*, des discours, &c. Outre les pieces de ce recueil, il y en a quelques autres du même auteur imprimées séparément, comme la relation de ce que les Portugais ont fait dans les Indes en 1530. un traité de *Pace Julia*; deux livres *de Aquaductibus*; la vie du B. Gilles de Santaren. Cette vie, qu'Etienne Sampayo fit imprimer l'an 1586. en latin, n'est pas telle que Resende l'avoit écrite: & Louis Sousa qui l'a traduite en portugais, s'est servi de cette mauvaise édition, au lieu de consulter le manuscrit qu'on en garde à Santaren. C'est encore lui qui vers l'an 1565. reforma le breviaire, & qui en 1566. redigea les decrets du concile provincial de Lisbonne. Jacques Menesez Vasconcellos a écrit la vie de Resendius. * *Consultez* aussi Vaseus, Ambrosio Morales, Osorius, Schottus, Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poetes Latins modernes.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

RESENIUS (Pierre) conseiller & professeur à Coppenhague, y nâquit le 17. de Juin 1625. Son pere, son ayeul paternel & ayeul maternel ont été évêques de Zelande. Il fut fait soûprincipal du college de Coppenhague l'an 1646. & s'étant dechargé de cet emploi l'année suivante, il se mit à voyager dans les pays étrangers. Il étudia les belles lettres & le droit pendant quatre ans dans l'académie de Leide, après quoi il alla en France, puis en Espagne & en Italie. Il s'arrêta à Padoue, & s'y appliqua principalement aux études de jurisprudence. Il y fut choisi conseiller de la nation Germanique, & vicesindic de l'académie, & en cette qualité il harangua dans le senat de Venise, & obtint un privilege pour cet université. Il ne tint qu'à lui d'obtenir la chevalerie de saint Marc. Il ne sortit de Padoue qu'après y avoir été reçu docteur en droit le 11. de Septembre 1655. Il s'en retourna par l'Allemagne en Danemarck, & se maria le 8. de Juillet 1655. Il fut fait professeur en morale dans l'académie de Coppenhague le 25. Novembre 1657. puis consul de la même ville, & conseiller au conseil suprême, & enfin président de Coppenhague, & conseiller de justice. Il fut annobli le 8. de Janvier 1680. & créé conseiller d'état le 6. de Mai 1684. Il dressa une très-belle bibliotheque, qu'il donna à l'académie de Coppenhague, & dont le catalogue fut imprimé l'an 1685. Il publia aussi plusieurs livres: la plûpart concernant la langue, les antiquitez, l'histoire ou le droit de Danemarck, de Nortwege & d'Islande. * *Journal de la vie de* Resenius, composé par lui-même. *Vita Resenii.* Bayle, *dict. crit.*

RESEPH, ville de Mesopotamie, que les rois d'Assyrie avoient prise. C'est peut-être la même que *Resen.* * IV. *Rois*, 19. 12.

RESPHA, étoit une concubine de Saul, dont elle eut deux fils, Armoni & Miphiboseth. David ayant livré aux Gabaonites ses deux enfans pour être mis en croix, afin d'appaiser la colere de Dieu, Respha prit un cilice, & l'étendit sur une grande pierre, sur laquelle elle se tint le jour & la nuit pendant six mois, pour empêcher les bêtes sauvages & les oiseaux du ciel de déchirer leurs cadavres. * II. *Rois*, 3. 7.

RESSIUS (Ruthger) jurisconsulte, professeur de Louvain, publia les aphorismes d'Hippocrate en grec; les loix de Platon, &c. & mourut en 1554. * Erasme, *l.* 17. *epist.* 12. 13. & 31. Valere André, *bibl. Belg.*

RESURRECTION, fête, a été instituée pour solemniser le jour auquel Jesus-Christ ressuscita, qui fut le troisiéme jour après sa mort; nous appellons ce jour PASQUES. On croit que ce miracle se fit à la pointe du jour, & que ce fut un peu avant le lever du soleil que Jesus-Christ sortit du tombeau, sans fendre le roc dans lequel ce tombeau étoit taillé, & sans remuer la pierre qui en fermoit l'entrée. En même-tems la terre trembla; un ange descendu du ciel, renversa cette pierre, que l'on avoit scellée, & s'assit dessus, & les gardes saisis de frayeur prirent tous la fuite. Jesus-Christ ressuscité, apparut premierement à la Magdelaine, aux saintes femmes qui étoient venues au sepulcre, à saint Pierre, aux disciples d'Emaüs, & aux apôtres assemblez. Huit jours après le Sauveur se fit voir une seconde fois à ses apôtres: saint Thomas qui n'avoit pas été present à la premiere apparition, se trouva à celle-ci, où il protesta qu'il voyoit son Seigneur & son Dieu. L'écriture sainte nous a encore marqué trois autres apparitions publiques du Sauveur; la premiere, auprès de la mer de Tiberiade, en presence de saint Pierre, de saint Thomas, des deux fils de Zebedée, de Nathanaël, & de deux autres disciples, dans laquelle il établit saint Pierre le pasteur de son église; la seconde, sur une montagne de Galilée, que l'on croit être le mont Thabor, en presence de plus de cinq cens disciples, comme saint Paul le témoigne, écrivant aux Corinthiens: ce fut alors que Jesus ordonna à ses apôtres d'aller prêcher l'evangile à toutes les nations de la terre; la troisiéme apparition fut à Jerusalem le jour de son Ascension, en presence de tous ses apôtres, & de plusieurs disciples, jusqu'au nombre de près de six-vingts. *Voyez* PASQUES. * *Nouveau Testament*, *Evangiles & Actes des Apôtres.*

RETHEL, ville de France en Champagne, capitale d'un petit pays dit le *Rethelois*, & nommé aujourd'hui MAZARIN, étoit autrefois l'une des sept comtez pairies de Champagne, & a eu ses anciens seigneurs, d'où il passa dans la maison de Flandres, par le mariage de *Jeanne* fille unique & heritiere de *Hugues* IV. du nom, comte de Rethel; & d'*Isabeau* de Grandpré, laquelle après la mort de son pere, fut mariée à *Louis* de Flandres, comte de Nevers, fils aîné de *Robert* III. du nom, comte de Flandres. Il fut érigé en comté-pairie, conjointement avec le comté de Nevers, & la baronie de Donzi, en faveur de *Marguerite* de France, l'une des filles du roi Philippe *le Long*, veuve de *Louis* II. comte de Flandres & de Rethel, & de *Louis* III. son fils, comte de Flandres, de Nevers & de Rethel, par lettres patentes du roi Philippe *de Valois*, du 27. Août 1347. & cette érection fut depuis confirmée par lettres du roi Louis XI. du 30. Juillet 1464. en faveur de *Charles* de Bourgogne, fils aîné de Philippe, comte de Nevers & de Rethel. Ce comté tomba depuis dans la maison de Cleves, puis en celle de Gonzague, par le mariage de l'heritiere de Cleves, & fut érigé en duché par lettres du roi Henri III. en Decembre 1581. & la baronie de Rosoi y fut unie, le tout en faveur de *Louis* de Gonzague, & de ses heritiers mâles & femelles. *Charles* de Gonzague III. du nom, duc de Mantoue, arriere-petit-fils de *Louis*, vendit ce duché à *Jules* cardinal Mazarini, qui le laissa en mourant à *Armand-Charles* de la Porte, qui avoit épousé *Hortence* Mancini sa niece. Ce duché fut de nouveau érigé en duché & pairie en faveur de ce seigneur, par lettres du mois de Decembre 1663. qui ordonnent que ce duché portera desormais le nom de Mazarin au lieu de Rethelois, & même que la ville de Rethel, capitale de ce duché, sera pareillement appellée Mazarin. Ce duché est composé de la ville de Rethel, Mezieres & Doncheri, qui sont autant de prevôtez, de cinq autres prevôtez, qui sont du Chatelle, du Bourg, Aumont, de Brieulle & Warcq, & de la baronie de Rosoi: toutes ces prevôtez comprennent 230. paroisses, & le revenu est de plus de soixante mille livres. La ville de Rethel a été souvent assiegée: l'archiduc Leopold prit cette ville en 1650. L'armée du roi, commandée par le maréchal du Plessis-Praslin, remporta près de-là une grande victoire sur les troupes d'Espagne & sur celles de M. le prince de Condé, conduites par le maréchal de Turenne en la même année 1650. le 15. Decembre deux ou trois jours après avoir repris cette

place. M. le Prince reprit trois ans après Rethel. Outre la justice seigneuriale, il y a élection à Rethel, avec un grenier à sel. * Baugier, *memoires hist. de Champagne.*

RETHMA, une des stations des Israëlites dans le desert. * *Nomb.* 33. 18.

RETIAIRES, sortes de gladiateurs qui combattoient contre les Myrmillons. Les armes du Retiaire étoient une fourche à trois pointes, & un filet de pescheur, dont il tâchoit d'envelopper la tête de son ennemi. Le Myrmillon étoit armé d'une épée, d'un bouclier, & d'un casque, sur lequel il y avoit la figure d'un poisson. Lorsque le Retiaire combattoit, il chantoit, ou plûtôt le peuple pour lui : *Ce n'est point à toi que j'en veux, mais à ton poisson : pourquoi me fuis-tu, Gaulois?* On dit que ce fut Pittacus, un des sept sages de Grece, qui inventa cette sorte de combat, lorsque venant de combattre contre Phrynon, pour terminer une contestation qui étoit entre les Atheniens & les Mitylenéens, il apporta un filet caché sous sa cuirasse, dont il embarrassa son ennemi. Le nom de Retiaire vient de *Rete*, qui signifie *filet* de pescheur ou de Chasseur. * Festus. Lipse, *Saturn. l. 2. c. 7.* Quintil. *l. 6. c. 4.*

RETIMO, ville de l'isle de Candie, avec évêché, appartient aux Turcs depuis la guerre de 1669. pendant laquelle ils ont soumis cette isle.

RETZ (le duché de) contrée de la Bretagne en France, située sur la mer de Gascogne, entre l'embouchure de la Loire & le Poitou, & a appartenu à la maison de Gondi. *Voyez* GONDI. Machecou en est le lieu principal. * Mati, *diction.*

RETZUNS, village du pays des Grisons. Il est dans la Ligue Grise, & au confluent du haut & du bas Rhin. Retzuns est une baronie, dont les barons furent les premiers à établir la republique des Grisons. * Mati, *dictionaire.*

REU, fils de Phaleg, nâquit l'an du monde 1818. & 2217. avant J.C. Il eut Sarug à l'âge de 32. ans, & mourut âgé de 239. l'an 2056. du monde, & 1979. avant J. C. * *Genese.*

REVARD (Jacques) jurisconsulte celebre, nommé par Juste Lipse, *le Papinien du Pays-Bas*, nâquit vers l'an 1535. dans un village de Bruges. Il étudia à Louvain & à Orleans, où il reçut les honneurs du doctorat & revint à Bruges, où on lui offrit peu après une chaire de professeur. Sa mauvaise santé l'obligea de retourner chez lui, où il mourut en 1568. On a de lui divers ouvrages ; *De juris ambiguitatibus, lib. V. de præjudiciis, lib. II. Protribunalia. De auctoritate prudentum. De jure liberorum. De veris usucapionum differentiis. Comment. ad legem Scriboniam. Comment. ad leges XII. Tabularum, &c.* * Aubert le Mire, *in elog. Belg.* Valere André, *bibliotheque Belg. &c.*

REUCHLIN (Jean) Allemand, fort estimé par son sçavoir, fut aussi nommé FUMÉE ou CAPNION, parce que *Reuch*, en langue allemande, & *καπνιον* en grec, signifie *Fumée*. Il nâquit l'an 1454. à Pforzheim, village d'Allemagne près de Spire, & s'acquit une grande connoissance des langues hebraïque, grecque & latine, du droit & de toute sorte de litterature. Il fit un voyage à Paris avec l'évêque d'Utrecht, où il continua ses études sous Jean de la Pierre, qui enseignoit la grammaire, & sous Guillaume Tardif, & Robert Gaguin, qui faisoit des leçons de rhetorique, & sous Gregoire Tiphemas professeur en grec. Il fut obligé de retourner en Allemagne avec l'évêque qui l'avoit amené, & il fit bientôt un second voyage à Paris, & acheva de s'y perfectionner dans la langue grecque, sous le sçavant Hermonyme de Sparte. Quand il fut de retour en son pays, il se fit recevoir docteur en philosophie à Bâle ; & y ayant rencontré Jean Vesel de Groningue, il s'appliqua entierement aux langues orientales : ce fut alors qu'il composa une grammaire, un lexicon, des dictionaires, & d'autres ouvrages pour l'instruction de la jeunesse. Quatre ans après, il quitta cette ville pour aller étudier en droit à Orleans, où il enseigna aussi le grec, & y fut reçu docteur en 1476. Il enseigna aussi le grec à Poitiers, & s'en retourna en Allemagne, où son merite fut bientôt connu. Il fit le voyage de Rome avec Eberard comte de Virtemberg, & conversa en Italie avec les sçavans, particulierement avec Hermolaüs Barbarus, qui changea son nom de Reuchlin en celui de *Capnion*. Quand il fut revenu en Allemagne, le comte Eberard l'envoya à la cour de l'empereur Frederic III. où il fut comblé d'honneurs. Après la mort d'Eberard, qui étoit devenu duc de Souabe, Reuchlin fut chassé par Eberard II. & se retira à Wormes, où il composa une histoire des quatre empires à l'usage du prince Palatin. Ce prince l'envoya à Rome au sujet d'un démêlé qu'il avoit avec le pape Alexandre VI. Il y demeura plus d'un an, & eut le tems de s'y perfectionner en hebreu, sous un Juif nommé Abdias ; & dans le grec sous Agyrophile. A son retour en Allemagne, il trouva les affaires de Souabe changées ; & Ulric fils d'Eberard I. rétabli. Il fut choisi triumvir de la ligue de Souabe, pour l'empereur & les électeurs : quelque-tems après il fut envoyé à Inspruc vers l'empereur Maximilien. Sur la fin de sa vie il fut traversé par un démêlé qu'il eut avec les theologiens de Cologne. Un Juif de cette ville, nommé *Pfefferkorn*, après avoir fait longtems le messie parmi ceux de sa nation, voyant son imposture découverte, se fit Chrétien, & persuada à Jacques Hochstrat, Dominicain, inquisiteur en Allemagne, & à Arnaud de Tongres, professeur en theologie à Cologne, qu'il étoit à propos de brûler tous les livres des Juifs. Ils demanderent pour ce sujet un édit à l'empereur Maximilien, qui l'accorda sans peine. Les Juifs, qui avoient de fortes recommandations à la cour de l'empereur, solliciterent la révocation de cet édit. Ce prince ordonna aux universitez de Cologne, de Mayence, d'Erford, & de Heidelberg, de nommer des deputez pour donner leur avis sur ce sujet, conjointement avec Reuchlin, Victor de Corbe, & Jacques Hochstrat. Reuchlin donna son avis par écrit avec sincerité, & distingua deux sortes de livres des Juifs ; les indifferens, qui sont sur differens sujets & ceux qui sont composez directement contre la religion Chrétienne. Il fut d'avis qu'on laissât les premiers qui pouvoient avoir leur utilité, & qu'on supprimât les derniers. Pfefferkorn, qui ne trouvoit pas son compte à cet avis, composa un livre allemand pour le refuter, sous le titre de *Miroir manuel*, auquel Capnion repliqua par un autre intitulé, *Miroir oculaire.* Les theologiens de Cologne trouverent des propositions dans cet écrit, qu'ils accuserent d'erreur & d'heresie, & citerent Reuchlin devant Hochstrat. Il recusa ce juge par procureur : & sur le refus qu'on fit d'admettre ses raisons de recusations, il appella au pape de la sentence qui fut rendue contre lui. La Cour de Rome renvoya la connoissance de cette affaire à l'évêque de Spire & à l'électeur Palatin, qui nommerent des commissaires. Hochstrat n'ayant pas comparu, fut condamné par défaut ; mais il fit condamner le miroir oculaire par la faculté de theologie de Cologne. L'affaire fut portée à Rome, où tout ce qu'Hochstrat put obtenir, ce fut d'avoir une surséance qui lui fut accordée le 20. Juillet 1516. Ces traverses n'empêcherent pas Reuchlin de continuer ses travaux ; il traduisit de grec en latin les livres d'Eusebe de la vie de Constantin, & les questions diverses attribuées à saint Athanase. Il composa un ouvrage *de verbo mirifico*, pour prouver la verité de la religion Chrétienne contre les Payens & les Juifs ; un ouvrage de l'art cabalistique. On dit que, pour rendre ses adversaires ridicules, il publia des lettres sous le titre de *litteræ obscurorum virorum*, dans lesquelles il tourne en ridicule les theologiens Scholastiques, dont il imite le style dans les lettres ; mais il n'est pas certain qu'elles soient de Reuchlin, & quelques-uns les ont attribuées à Henri Hutten. Sur la fin de sa vie, il se retira à Ingolstadt, où ses amis lui procurerent une pension de deux cens écus d'or, pour y enseigner le grec & l'hebreu. Ses ennemis voulurent l'envelopper dans l'affaire de Luther ; mais il ne voulut point prendre de part à ces contestations ; & enfin les Dominicains s'accommoderent avec lui, & promirent de lui faire donner à Rome une sentence d'absolution d'excommunication. La peste s'étant mise à Ingolstadt, il se retira à Tubinge, où le magistrat le pria d'enseigner le grec. Il ne le fit pas long-tems ; car ayant été attaqué de la jaunisse, il se fit transporter dans sa maison à Stategard, où il mourut le 30. Juillet 1522. âgé de soixante & sept ans. Beze qui met sa mort en 1518. se trompe. On croit communément

qu'il est le premier des Chrétiens qui se soit appliqué à l'étude des livres des Juifs : mais c'est lui faire un honneur qui ne lui appartient pas, puisque comme on a vû dans l'article du P. Raimond Martin, ce sçavant Dominicain, qui florissoit dans le XIII. siecle, possedoit la langue hebraïque, jusqu'à composer en hebreu, & avoit fait une étude particuliere du Talmud, & des autres livres de cette nature. Reuchlin avoit beaucoup d'érudition, & écrivoit avec éloquence. L'Allemagne n'avoit alors que ce seul homme qu'elle pût opposer aux sçavans d'Italie ; il ne leur cedoit en rien pour la beauté du discours, & il les surpassoit beaucoup en érudition. Ses ouvrages ont été imprimez en Allemagne dans le XVI. siecle. * Erasme, *in Adag.* Paul Jove, *in elog. chap.* 143. Melchior Adam, *de vit. Phil. German. &c.* M. Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclesiast. du XVI. siecle.*

REVEL, ville Anseatique dans la Livonie, est capitale de la province d'Estonie ou Esthen, sur la côte du golfe de Finlande, partie de la mer Baltique. Waldemar ou Wolmar II. roi de Danemarck, en jetta les premiers fondemens vers l'an 1250. & Wolmar III. la vendit en 1347. avec les villes de Nerva, & de Wesemberg au grand maître de l'ordre Teutonique, pour dix-neuf mille marcs d'argent. Vers l'an 1566. cette ville se mit sous la protection d'Eric roi de Suede, pour se défendre contre les Moscovites, qui l'assiegerent inutilement en 1570. & 1577. Elle a commencé à devenir très marchande dès l'an 1477. & a conservé son trafic jusqu'en 1550. que les Moscovites ayant pris la ville de Nerva, y établirent le commerce qu'ils avoient auparavant à Revel. Elle est fortifiée à la moderne, & a un château bâti sur un roc, escarpé de tous côtez, excepté du côté de la ville, & un port très-commode pour le commerce. On s'y sert des coutumes de la ville de Lubec, & il y a un consistoire, avec surintendant pour les affaires ecclesiastiques. La religion Protestante, suivant la confession d'Ausbourg, y est la religion dominante. Le gouvernement de Revel est democratique, & le magistrat est obligé d'appeller les principaux du peuple aux déliberations des affaires importantes. A une demi-lieue de la ville, il y avoit un très-beau couvent de religieux & religieuses, qui y avoient leurs églises & leurs maisons separées. L'histoire de ce couvent rapporte que les freres & les sœurs avoient trouvé le moyen de se parler par signe, dont ils avoient composé un dictionaire : ce qui se pratiquoit autrefois dans toutes les maisons de Clugni. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

REVEL (Hugues) vingtiéme grand maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui résidoit alors à Ptolemaïde, ou saint Jean d'*Acre*, succeda en 1260. à Guillaume de Château-neuf. Il étoit de la province de Dauphiné, & en 1274. il se trouva au II. concile de Lyon, pour y exciter les princes Chrétiens à donner du secours pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Les trop grandes forces du soudan d'Egypte l'obligerent de conclure une tréve avec lui, laquelle fut bientôt rompue par le soudan. En 1270. les Hospitaliers perdirent la forteresse de Crac, dans le comté de Tripoli, après avoir soûtenu courageusement un long siége, où tous les chevaliers de la garnison resisterent jusqu'à la mort plûtôt que de se rendre. Vers l'an 1276. Burchard Deschwenden, grand-maître de l'ordre des Teutons, renonça à la maîtrise, & reçut l'habit des Hospitaliers, de la main du grand-maître Revel, qui mourut l'an 1278. après avoir tenu cinq chapitres generaux, & fait plusieurs belles loix pour le gouvernement de son ordre. Nicolas de Lorgue lui succeda. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

REVEL, ville du haut Languedoc, dans le diocése de Lavaur, s'appelloit autrefois *la Bastille de Lavaur*, & fut nommée REVEL pour REBEL, parce qu'elle fut entourée de murailles par l'ordre du roi Philippe *le Bel.* * Catel, *hist. de Lang.*

REVEREND-DE-BOUGI (Jean) marquis de Bougi, & lieutenant general dans les armées de France, sous le regne de Louis XIV. se distingua en mille rencontres par des actions de cœur & de tête, & par une fidelité inviolable, qui le tint toûjours attaché au service de son souverain ; lorsque tant d'autres embrasserent le parti rebelle au tems de la guerre civile de l'an 1649. & suivans. Il étoit de la religion Prétendue Reformée, & d'une ancienne & noble famille de basse Normandie. Il étoit fils de *Michel* Reverend-de-Bougi, petit fils d'*Olivier* Reverend-de-Bougi, & arriere-petit-fils de *Michel* Reverend-de-Bougi. Il est parlé de ces deux derniers dans l'histoire de Mezerai. On ne trouve rien d'anterieur dans les livres imprimez ; mais les titres de la famille remontent plus haut ; quoiqu'ils soient assez informes, la maison ayant été pillée une fois, & brûlée une autre fois pendant les guerres civiles du XVI. siecle. Celui dont nous parlons étoit le plus jeune de seize freres ou sœurs. Il entra cadet dans le regiment des gardes à l'âge de douze ans, il s'avança ensuite de degré en degré ; car il fut successivement cornette, capitaine de chevaux-legers, mestre de camp, &c. Il fut cornette des gendarmes du maréchal de Gassion, qui conçut pour lui tant d'amitié & tant d'estime, que cela seul peut nous convaincre de sa bravoure & de ses autres vertus militaires. Il ne manqua point de reconnoissance : il embrassa les interêts de ce maréchal avec tant d'ardeur, que le cardinal Mazarin ne l'en put jamais détacher. Son éminence le pressoit fort là-dessus, lorsqu'il alloit à la cour pour raccommoder ce que les manieres trop vives & trop hardies du maréchal avoient gâté. Elle réussit beaucoup mieux à s'acquerir M. de Bougi après la mort de Gassion. Les services qu'il rendit pendant la guerre civile, furent grands & importans, & on eut si bonne opinion de sa conduite & de sa fidelité, qu'il fut choisi pour commander en chef les troupes qui devoient demeurer près du roi ; de quoi il s'acquitta si heureusement, qu'après avoir battu les rebelles, qui vouloient lui empêcher le passage de la Loire à la Charité ; & étant entré dans le Berri, il contraignit leur chef d'abandonner la ville de Bourges, où le roi fut reçu peu de tems après. Avant cela il avoit commandé en chef au siege de Château-Porcien ; ce qui obligea le roi après la prise de la place, de lui en donner le gouvernement. Il se signala par la prise du Mas d'Agenois, à la retraite de saint Andras, & en bien d'autres occasions, en l'une desquelles étant lieutenant general, après avoir combattu vaillamment jusqu'à l'extrémité, il fut fait prisonnier l'an 1653. On lui permit sur sa parole d'aller à la cour : & ayant été échangé, il s'en retourna en Guienne, où il épousa en 1654. *Marie* de la Chausade de Callonge, très-riche heritiere, dont il n'a laissé qu'un fils. La reine mere & le cardinal Mazarin se mêlerent fort obligeamment de ce mariage, & n'oublierent pas de parler de ses bons services au pere de la demoiselle. Il servit en Catalogne la même année sous le prince de Conti, & les années suivantes jusqu'en 1657. qu'il fut obligé de demander son congé, pour aller à Montpellier se faire traiter d'une fluxion sur la poitrine. Ce mal luivenoit d'avoir passé une nuit sur les montagnes, où pendant son sommeil il avoit été couvert de neige. Il ne trouva point de soulagement à Montpellier, & n'en ayant point trouvé non plus à Bourdeaux, il s'en alla en sa maison de Callonge, & y mourut l'an 1658. à l'âge de quarante ans. Il fut generalement regretté de tout le monde. Le roi, la reine & le cardinal Mazarin firent l'honneur à sa veuve de lui écrire des lettres de consolation. Il auroit fait une plus grande fortune s'il eût été Catholique. La reine & le cardinal lui avoient écrit plusieurs fois pour l'exhorter à changer de religion, & à lever par-là l'obstacle à son avancement, & pour lui offrir le bâton de maréchal, & un gouvernement à son choix, pourvû qu'il se convertît. Sa réponse fut que, *s'il pouvoit se resoudre à trahir son Dieu pour un bâton de maréchal de France, il pourroit trahir son roi pour beaucoup moins, & qu'il étoit incapable de l'un & de l'autre, se contentant de voir qu'on étoit satisfait de ses services, & que la religion seule empêchoit qu'il n'en reçut la récompense.* Le roi avoit érigé en marquisat la seigneurie de Bougi, située en basse Normandie ; mais comme c'est une terre qui releve de plusieurs seigneurs, on forma tant d'oppositions à l'enregistrement des lettres patentes, qu'elles n'eurent aucun effet. De-là vint que cette érection fut transportée à la baronie de Callonge, qui releve immédiatement du roi. Les lettres patentes en furent expediées au mois de No-

vembre 1667. & enregistrées dans la chambre des comptes le 9. de Septembre 1669. M. Bayle, qu'il les a lues, dit qu'il y a trouvé un ample détail des services que le marquis de Bougi a rendus au roi. Ils consistent non-seulement en actions guerrieres, mais aussi en negociations. Son fils a servi dans les armées du roi à la tête de la cornette blanche. Il est mort à Aix-la-Chapelle de la goûte. Il étoit sorti de France pour la religion. Mademoiselle de Callonge sa tante, sortie pour la même raison, est morte à la Haye, fille & fort âgée. Elle étoit sçavante, sans affectation. Elle possedoit fort bien la langue hebraïque. * Bayle, *dictionaire critique. Memoires du tems.*

REVERMOND, autrefois *la côte de saint André*, une contrée de la Bresse en France, s'étend depuis Pontdain jusqu'à Coligni, qui en est le lieu principal. Ce pays appartenoit autrefois à la maison de Coligni. * Mati, *diction.*

REUM, homme considerable, ennemi des Juifs, qui écrivit à Artaxerxès une lettre contre les habitans de Jerusalem. * *Esdras*, 4.

REVOL (Louis) secretaire d'état, originaire de Dauphiné, s'éleva par son seul merite à cette dignité, lorsque le roi Henri III. ayant formé le dessein, qu'il executa depuis à Blois contre messieurs de Guise, voulut s'assurer d'un homme d'une capacité & d'une fidelité reconnue. Il avoit exercé l'intendance de justice, police & finances de l'armée de Provence, sous le duc d'Epernon, & fut pourvû de la charge de secretaire d'état le 15. Septembre 1588. après l'éloignement de messieurs Brûlard, Pinart & Villeroi. Dans les provisions que le roi lui fit expedier, il est nommé *Homme fidele, de sainte reputation, & accoûtumé à le servir dès ses premieres années.* Il eut beaucoup de part à la confidence de ce monarque, & rendit aussi de grands services au roi Henri IV. qui l'employa aux conferences de Noisi & de Surenne. Il parla très-fortement au roi touchant sa conversion, & mourut le 24. Septembre de l'an 1594. Son corps fut enterré à saint Germain l'Auxerrois, où l'on voit son épitaphe. Il laissa *Ennemond* Revol son fils, conseiller au grand conseil, qui fut nommé par le roi Henri IV. à l'évêché de Dol pendant le siege de Rouen; mais qui n'obtint jamais de bulles. Il ceda l'an 1604. son droit à *Antoine* Revol son cousin, & mourut doyen du grand conseil le 13. Octobre de l'an 1627. *Antoine*, évêque de Dol, mourut le 6. Août de l'an 1629. PIERRE de Revol a été conseiller au parlement de Metz, & procureur general à la cour des aides de Dauphiné. Cette famille est divisée en deux branches; la premiere est celle des seigneurs des Aveniers; & la seconde est celle des seigneurs du Pont-Beauvoisin.

REUSNER (Nicolas) jurisconsulte Allemand, né l'an 1545. à Leewemberg dans la Silesie, fut professeur à Iene, & conseiller des ducs de Saxe, & mourut le 12. Avril de l'an 1602. âgé de 58. ans. Il a composé divers ouvrages: *Monarcharum sive summorum regum, lib. VII. Principum Germaniæ sive electorum, lib. VIII. Principum & Cæsarum Austriacorum Sylvula. Elogia illustrium Heroum Germaniæ. Urbes Imperiales. De Italia, lib. II. &c.* Cet auteur a laissé des poëmes, sçavoir, des emblêmes, des énigmes, des épigrammes, des élegies, & des pieces épiques, dont les unes ont été imprimées separément, & les autres recueillies au 5. tome des delices des poëtes Latins d'Allemagne. Ses poësies épiques sont d'un caractere bas; ses élegies & ses épigrammes valent un peu mieux. * Melchior Adam, *in vit. Germ. jurisc.* Olaüs Borrich, *dissert. de poët. Lat.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes, t. 5. de l'edit. in 4°. de 1722.*

REUSNER (Elie) medecin, frere de *Nicolas*, & professeur comme lui dans l'université d'Iene, publia en 1592. *Genealogia imperatorum, regum, ducum, &c.* qu'on réimprima en 1612. *Isagoge historica; Hortulus Historico-Politicus, &c.*

REUTER (Quirin) Lutherien, professeur en theologie dans l'université d'Heidelberg, nâquit à Mosbac, ville du Palatinat du Rhin, l'an 1554. Après avoir fait ses études à Heidelberg, il enseigna la philosophie & la theologie dans plusieurs villes d'Allemagne; & revint à Heidelberg, où il fut reçu professeur en theologie, & où il fut élû recteur de l'université l'an 1607. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: *De significationibus cometarum; Aphorismi theologici; commentarii in Abdiam seu Obabyah prophetam, &c.* Il mourut en 1613. & fut enterré dans la chapelle de l'université, qui est dans l'église de S. Pierre. * Melchior Adam, *vita German. theologorum.*

REUTLINGEN, RETLINGUE, RIETLINGE, ville du cercle de Souabe, située dans le duché de Wirtemberg, sur la petite riviere d'Echetz, à trois lieues de Tubingue vers le levant. Cette ville est dans un agreable terroir, ornée de beaux édifices publics, & d'un college fort frequenté. Elle est imperiale depuis l'an 1215 ou 1240. sous la protection des ducs de Wirtemberg. * Mati, *diction.*

REUTTER; *cherchez* FOSSOR.

REY, étoit une des plus grandes villes d'Asie, mais elle est maintenant ruinée; elle est à neuf milles de Save vers l'occident. Les Persans disent des merveilles incroyables de sa grandeur. Ptolomée l'appelle *Raquaia*, & la place à 76. degrez 20. minutes de longitude, & à 35. degrez 35. minutes de latitude. Elle fut ruinée dans le douziéme siecle. Elle étoit dans un terroir fertile, mais dans un air mal sain, fort sujet aux fievres intermittentes; cependant les hommes n'y vivoient pas moins long-tems qu'ailleurs. Elle fut long-tems l'académie de la Perse, & la ville la plus marchande de l'Orient. Elle étoit dans la Parthie, province de Perse. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un monceau de mazures. * Chardin, *voyage de Perse.*

REYES (los) *cherchez* LIMA.

REYGATE, grand bourg avec marché dans le comté de Surrei en Angleterre, dans un lieu nommé communement *Holmes Dale*, & d'où l'on tire grande quantité de terre de foulon. On y voit les ruines d'un ancien château, & sous terre une longue voute, au bout de laquelle il y a une chambre spatieuse, où l'on dit que les barons tenoient leurs assemblées dans la guerre contre le roi Jean. Les Danois livrerent autrefois plusieurs batailles inutilement près de cette ville. C'est la capitale de son canton, & elle a une corporation representée dans la chambre basse du parlement par deux deputez. * *Diction. Anglois.*

REYNA, *villa de Reina*: c'étoit anciennement une petite ville des Turdetans dans l'Espagne Betique. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de l'Estremadure d'Espagne, situé à une lieue d'Ellerena vers le midi.

REYNA (Cassiodore) a traduit toute la bible en espagnol sur les originaux. Cette traduction est devenue si rare, que Gaffarel, qui la vendit à M. de Carcavi pour la bibliotheque du roi, lui fit accroire que c'étoit une ancienne bible des Juifs. Mais outre que le nouveau testament y est traduit aussi-bien que le vieux, on connoit aisément par la figure de l'ours, qui est à la premiere page du livre, qu'elle a été imprimée à Bâle, & que l'auteur a caché son nom sous ces deux lettres C. R. qui sont à la fin d'un discours latin qui est au commencement. Elle est intitulée: *La biblia que es los sacros libros del viejo y nuevo testamento, trasladada en espagnol* 1596. L'interprete a mis un long discours en espagnol à la tête de la bible, pour prouver qu'on doit traduire les livres sacrez en langue vulgaire. Il a aussi mis aux marges de la version de petites notes pour expliquer les endroits les plus difficiles, & principalement les mots qui ont differentes significations, en mettant une dans son texte, & les autres à la marge: ce qui est assez judicieux. Il a même fait un discours, où il donne raison de sa maniere de traduire, & fait tout ce qu'il peut pour ne point paroître Protestant. * M. Simon.

REYNE (sainte) nâquit l'an 238. en la ville d'Alize, au duché de Bourgogne, & dans le diocése d'Autun. Cette ville est maintenant un gros bourg appellé *sainte Reyne*, parce que c'est le lieu de la naissance & de la sepulture de cette Sainte. L'empereur Dece ayant fait un édit en 250. pour persecuter les Chrétiens, Olibrius, gouverneur des Gaules, fit prendre sainte Reyne. Après avoir inutilement employé les promesses & les menaces pour l'obliger à l'épouser & à renoncer au Christianisme, il la fit tourmenter par de cruels supplices, & commanda

manda enfin qu'on lui tranchât la tête. Son corps fut enterré par les Chrétiens au bas de la montagne d'Alize, avec la chaîne de fer, qui avoit été un des plus rudes instrumens de son martyre. Quelques siecles après on bâtit sur son tombeau une magnifique église, avec un monastere de l'ordre de saint Benoît; mais par le malheur des tems, ce lieu fut abandonné : de sorte que l'on ignoroit même où étoit le sepulchre de la Sainte. En 864. Cigile, abbé de Flavigni, trouva son corps, & le transfera en son abbaye. Les pelerins neanmoins vont encore au bourg de sainte Reyne, à cause de la fontaine qui y est, & que l'on croit miraculeuse. Les Allemands prétendent que le corps de sainte Reyne fut transferé par l'empereur Charlemagne, de Flavigni en l'église cathedrale d'Osnabruck, ville de la Westphalie en Allemagne : mais dom George Viole, Benedictin, a fait une apologie en 1649. pour montrer que cela n'est pas vrai; & qu'ainsi l'os du bras, que le pere François, Cordelier, obtint de l'évêque d'Osnabruck, pendant qu'il étoit à Munster en 1648. à la suite du duc de Longueville, plenipotentiaire de France, & qu'il donna au couvent de son ordre, nouvellement établi au bourg de sainte Reyne, ne peut être de sainte Reyne, native d'Alize. * Dom George Viole, Benedictin, *vie de sainte Reyne*.

☞ L'histoire de cette Sainte est une fiction tirée de celle de sainte Marguerite. Tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a eu une Sainte de ce nom honorée à Autun dès le VIII. ou IX. siecle, & que sa fête est marquée au 7. Septembre dans les martyrologes. * Baillet, *Vies des Saints*.

REYNIER (Pierre de) chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, fut tué l'an 1311. dans une attaque de l'isle de Rhodes, après avoir donné des marques d'une bravoure extraordinaire. Il sortoit de l'illustre maison de Reynier, de Toulouse, l'une des plus anciennes & des plus nobles de la province de Languedoc.

REYS (Emmanuel dos) Portugais, natif de Loures, village proche de Lisbonne, entra le 20. Novembre 1652. chez les Jesuites, enseigna à Coimbre, & prêcha avec des applaudissemens extraordinaires. On remarque qu'il évita toûjours avec un extrême soin la superiorité; & qu'ayant été fait recteur du college de Braga, il pressa si vivement le general, qu'il obtint qu'on lui donnât un successeur. Il mourut dans la même ville de Braga le 21. Avril 1699. âgé de 65. ans. On imprima en 1717. & en 1719. à Evora deux volumes de ses sermons.

REYS (Gaspard dos) natif de Lagos dans le royaume d'Algarve en Portugal, & docteur en theologie dans l'université d'Evora, s'attacha au cardinal Henri, qui lui procura l'archevêché de Goa en 1557. L'année suivante il se rendit dans son diocese, y travailla avec un soin infatigable au salut des ames; & voulant ensuite travailler à son propre salut, il obtint qu'on lui donnât un successeur, & se retira dans le couvent des Recollets, qu'il avoit fondé en 1569. mais celui qui lui succeda n'ayant vécu que deux ans & huit mois, on l'engagea à reprendre le gouvernement du diocese; ce qu'il fit jusqu'à sa mort, arrivée le 15. Août 1576. Ce pieux prelat a composé en portugais divers ouvrages de pieté, propres à l'instruction des peuples que Dieu lui avoit confiez; mais ils ont tous été imprimez à Goa, & un seul a paru en 1600. à Coimbre, sous ce titre : *Compendio espiritual de vida Christiana*. L'année même de son départ pour Goa, il avoit publié à Lisbonne un traité de la maniere de dire & d'entendre la sainte messe. * *Mem. de Portugal*.

REZ (Antoine de) écuyer, avocat au parlement de Paris, étoit fils d'*Antoine* de Rez, secretaire du roi, & nâquit à Paris l'an 1650. Il s'adonna dès sa plus tendre jeunesse au barreau, & plaida sa premiere cause à seize ans. Après avoir resté quelque tems dans les cours inferieures, pour apprendre la maniere de proceder, il parut avec éclat, & encore très-jeune au parlement. On reconnut bientôt en lui tous les talens qui le firent distinguer dans la suite; un genie aisé, vif, pénétrant; une éloquence noble, simple, naturelle; une énonciation polie & heureuse; une raillerie ciceronienne; une certaine insinuation dont on ne se pouvoit défendre; une verité que tous les traits de son visage & sa physionomie gracieuse annonçoient avant qu'il eût parlé; une probité à l'épreuve des plus douces séductions; une érudition agreablement & solidement cultivée, prise dans le bon sens, dans la justice, dans l'humanité, plus encore que dans les livres : enfin, toutes les qualitez qui font l'honnête homme & le grand homme. Aussi-tôt accoururent à lui les grands & les petits. Il convenoit aux premiers plus que nul autre par sa bonne mine, par son affabilité, par des manieres qui sentoient l'homme de condition : les derniers vouloient aussi l'avoir pour défenseur, parce qu'ils connoissoient son honneur, sa bonté, & son attention pour tout le monde. A l'égard des uns & des autres, il remplissoit tous ses devoirs par une exactitude jusques dans les moindres choses, & une fidelité à laquelle on ne pouvoit rien ajoûter. Les magistrats de tous les ordres, persuadez qu'il ne pouvoit sortir de sa bouche rien que de vrai, l'écoutoient avec complaisance, aimoient à le voir, & l'honoroient de leur affection la plus singuliere. Accablé d'affaires, il suffisoit à tout par la regle & par l'ordre de son esprit. Il n'y avoit point de contestations importantes, où il ne parut pour attaquer ou pour défendre. On le vit soutenir avec toute la splendeur de l'éloquence l'interêt des princes de Lorraine dans la donation de mademoiselle de Guise; on le vit ensuite soutenir son testament. S'il manquoit un avocat à un client, la cour le nommoit par un ordre superieur, & lui confioit les droits abandonnez. Les grandes affaires croissoient & devenoient faciles entre ses mains; les difficultez les plus épineuses disparoissoient dès qu'il les avoit touchées; & les juges portez à une décision par une voie sûre & claire, étoient certains d'embrasser le bon parti. Tel il étoit au barreau, tel & plus aimable encore, s'il se peut, étoit-il dans la societé & dans la conversation. Il n'y eut jamais un ami plus tendre, plus sincere, plus officieux, un meilleur pere, un meilleur mari. Ses mœurs étoient pures, innocentes, vertueuses; mais vives & gayes. Son esprit lui fournissoit sur le champ mille inventions ingenieuses pour se delasser de ses grands travaux. L'ennui ne l'a jamais attaqué, ni ceux qui se sont trouvez avec lui. C'étoit un homme universel, dont M. Pelisson fait l'image dans la preface sur Sarrazin, excellent orateur au palais; consultant judicieux dans son cabinet; pere & mari tendre dans sa famille; ami essentiel & agreable; orné enfin de toutes les connoissances naturelles & acquises qui peuvent satisfaire le cœur de l'homme. Il ne lui manqua que de vivre long-tems; mais au milieu de la course la plus éclatante, & des esperances les plus belles, il mourut d'une fievre maligne âgé de 43. ans, le 7. Février 1694. après sept jours de maladie. Il laissa de *Magdelaine* du Four sa femme, *Antoine*, conseiller en la cour des Monnoyes; & *Magdelaine* de Rez, mariée en 1704. à *Charles-Calliope* de Vaucouleurs de Lanjamet, gouverneur de Guerande & du Croisic, dont elle n'a point eu d'enfans. * Bayle, *dict. crit.*

REZ (la forêt de) C'est un bois de l'isle de France. Il est dans le Valois, près de Villers-Coste-Rez, qui en a tiré son nom. * Mari, *dict.*

REZAN, ville de Moscovie, avec évêché, est capitale d'un duché qui fait une assez grande province, où sont les sources du Tanais ou Don. Ce pays a été autrefois des dépendances de la Lithuanie.

REZON, *voyez* ADAD, roi de Syrie.

RHA

RHA ou LE WOLGA, riviere de Moscovie la plus grande de l'Europe, est nommée par les Tartares *Edel*, & par les Armeniens *Thamar*. Elle a sa source en Moscovie, près de la ville de Rescow, ou dans le pays de Twer. Au couchant de cette ville, & près d'une grande forêt, dite la *Wolkowskoles*, il y a, dit on, un marais appellé *Wronow*, dont les eaux forment un ruisseau qui se jette dans le lac de Wolgo, qui n'en est qu'à deux ou trois lieues, & c'est là que prend son nom la riviere dont nous parlons. Après avoir traversé le Twer de l'occident en orient, jusqu'au royaume de Cazan, elle tourne vers le midi, & passe par les royaumes de Bulgar & d'Astracan. Accrue par les eaux de diverses

grandes rivieres, & partagée en diverses branches, elle se decharge dans la mer Caspienne, à la pointe occidentale de la côte septentrionale de cette mer, après avoir passé à Astracan, & forme l'isle de Dolgoi, qui est extrêmement sterile. * Olearius, *description de Moscovie.*

RHADAMANTE, *Rhadamantus*, fils de *Lycaste*, & roi de Lycie, se rendit recommandable par sa severité & par son exactitude à rendre la justice : ce qui a donné sujet aux poëtes de feindre qu'il étoit un des trois juges de l'enfer, & collegue d'Æacus & de Minos. Strabon dit qu'Homere ayant appris que Rhadamante, ancien roi de Crete, y avoit établi autrefois des loix fort saintes, à quoi il avoit été incité par Minos, quelque-tems après il prit occasion de les faire juges de tout le genre humain dans le lieu où tout le genre humain s'assemble, c'est-à-dire dans l'autre monde, & de les dire enfans de Jupiter, parce que pour autoriser leurs loix ils avoient répandu ce bruit, que Jupiter les avoit dictées. Platon decouvre les veritez cachées sous ces fictions poëtiques, lorsqu'il fait dire à Jupiter, qu'il s'étoit lassé des plaintes qu'on lui faisoit des mauvais jugemens que l'on rendoit en terre ; qu'il y remedieroit, en cachant aux hommes l'heure de leur mort, & ne les faisant juger qu'après leur mort, & même par des morts, afin que la faveur & les faux témoins, les parens & les interêts n'eussent plus de lieu, comme pendant leur vie ; qu'il avoit commis la charge de les juger à trois de ses fils, à Rhadamante pour les Asiatiques, à Eaque pour ceux de l'Europe, & à Minos pour terminer les difficultez qui pourroient survenir. Aussi le même Platon met Minos beaucoup au-dessus des deux autres, & lui donne un sceptre d'or à la main, & aux deux autres une verge seulement : *Minos autem considerans sedet solus aureum habens sceptrum.* * Nat. Comes. Strabon.

RHADAMISTE, fils de *Pharasmanes* roi d'Iberie, (où est maintenant la Georgie, dans la Turquie en Asie) feignant d'être mal avec son pere, se retira auprès de son oncle Mithridate, roi d'Armenie, dont il épousa la fille. Ayant gagné par ses artifices l'amitié des peuples & l'affection des principaux du royaume, il feignit de s'être reconcilié avec son pere, qu'il alla instruire secretement du succez de son dessein, & sous prétexte de vouloir faire la guerre contre les peuples d'Albanie, il leva une puissante armée, qu'il conduisit en Armenie, où il assiegea Mithridate dans la forteresse appellée *Gornées*. Voyant qu'il ne pouvoit réüssir par la force, il se servit d'une nouvelle ruse, & demanda à traiter avec son oncle, qui le vint trouver dans un bois proche de Gornées. Là Rhadamiste embrassa Mithridate, & lui jura qu'il ne lui feroit aucune violence, ni par le fer, ni par le poison. On fit les préparatifs pour la ceremonie du traité : & parce que c'étoit la coûtume du pays de se faire lier le pouce, & d'en faire sortir du sang pour le boire & ratifier ainsi l'alliance ; Rhadamiste donna ordre à celui qu'il avoit choisi pour cette action, de se laisser tomber sur Mithridate, que l'on saisit, & que l'on emprisonna avec sa femme & ses enfans. Il les fit ensuite étouffer sous des matelats, ne voulant pas violer le serment qu'il avoit fait au commencement de leur entrevûe. Ce prince barbare fut vaincu par Artaban, roi des Parthes, l'an de notre Seigneur 52. & ayant été contraint de s'enfuir, il tua lui-même sa femme *Zenobie*, qui ne voulut pas survivre à tant de malheurs. Enfin, son pere Pharasmane le fit mourir comme un traître.* Tacit. *annal.* 12. Fulgos. *l.* 9. *c.* 6.

RHAGES, *voyez* RAGES.

RHAMNUS, *Rhamnus*, ville d'Attique, que les modernes nomment *Tauro Castro*, ou *Ebrao Castro*, avoit un temple dedié à la déesse Nemesis, qui étoit devenu fameux, à cause de la statue de cette déesse, faite par Phidias, ou, selon d'autres, par Agoracrite, un de ses éleves. On dit qu'Agoracrite & Alcamene, tous deux sculpteurs, se piquerent à qui feroit une plus belle statue de Venus, & y employerent tous les efforts de leur art. Lorsqu'elles furent achevées, ils prirent le peuple d'Athenes pour arbitre ; mais comme Alcamene étoit Athenien, & Agoracrite de l'isle de Paros, les Atheniens jugerent en faveur de leur citoyen, quoique l'ouvrage du dernier dût l'emporter. Agoracrite s'accommoda avec les habitans de Rhamnus, & appella la statue *Nemesis*, (qui étoit la déesse de la vengeance) voulant peut-être signifier par là, qu'il se vengeoit assez des Atheniens, en la mettant dans un temple où l'on reconnoîtroit bientôt l'excellence de ce chef-d'œuvre de l'art. Ce fut de là que la déesse Nemesis fut nommée *Rhamnusienne*.*Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

RHASATHAIM, *cherchez* CHUSAN.

RHAZEL, nommée Almansor, *cherchez* RASIS.

RHEA, fille de la terre & du ciel, selon Hesiode, ou selon Platon, de l'Ocean & de Thetis, femme de Saturne, & mere de Jupiter, est aussi appellée *Astarte*, *Ops*, *mere des Dieux*, *Cybele*. Elle étoit honorée principalement en Phrygie sur le mont Ida ; mais quelque ancien que fût le culte de Rhea dans la Phrygie, il l'étoit encore davantage dans l'Egypte. Diodore de *Sicile* fait descendre d'elle & de Saturne Osiris & Isis, ou Jupiter & Junon ; & de Jupiter & Junon Osiris & Isis. Sanchoniaton dit que Saturne ayant épousé ses deux sœurs, Astarte & Rhea, il eut sept filles de la premiere, & sept fils de la derniere. Tite-Live rapporte l'histoire du transport de la déesse Rhea de Pessinunte à Rome. * Vossius, *de idololatr. l.* 3. *c.* 54. *antiquit. Grecq. & Romaines.* Natalis Comes.

RHEA, fille de *Numitor*, *voyez* SILVIA.

RHEBAC, ville du royaume de Visapour dans les Indes Orientales. * Carré, *voyage des Indes.*

RHEDA, ville avec un château, & titre de comté. Elle est dans le comté de Teckelembourg en Westphalie, sur la riviere d'Embs, à trois ou quatre lieues de la ville de Lippe, du côté du nord. * Mati, *dict.*

RHEGINOD dit RHEGINUS (Guillaume) medecin de Lyon, vivoit vers l'an 1560. & composa divers ouvrages ; entr'autres, *medicinæ exercitamenta, ex selectis linguæ utriusque autoribus illustrata.* * Du Verdier Vauprivas, *bibliotheque françoise.* Vander Linden, *de script. medic.*

RHEIMAGEN, RIMAGEN, REMAGEN, ancien bourg d'Allemagne. Il est dans le duché de Juliers, sur le Rhin, à deux lieues au-dessus de Bonn. * Mati, *dict. geogr.*

RHEIMS, *cherchez* REIMS.

RHEMUS, vingt-deuxiéme roi des Gaulois, étoit fils de Namnes, & le dernier de la race d'Hercule. Ce prince fabuleux a bâti, dit-on, la ville de Reims. * Dupleix, *mem. des Gaules*, *l.* 2. *c.* 23.

RHEINECK, petite ville de Suisse, située sur le Rhin près de son embouchure dans le lac de Constance. Rheineck est capitale du bailliage de Rhintal, & elle a un château où le bailli fait sa residence ordinaire. * Mati, *diction.*

RHEINFELDS, bonne forteresse d'Allemagne, dans le bas comté de Catzenellebogen en Weteravie, au côté occidental du Rhin, sur une montagne qui domine la ville de saint Goar. Rheinfelds consiste en deux châteaux, le vieux & le nouveau, tous deux bien fortifiez, & un retranchement, qui couvre la communication de ces châteaux avec la ville de saint Goar. Les François assiegerent cette place en 1692. mais après quelques jours de siege & beaucoup de perte, ils furent obligez de se retirer. * Mati, *diction.*

RHEINLAND, petit pays de la Hollande meridionale, qui s'étend depuis la mer d'Allemagne jusqu'à la seigneurie d'Utrecht, ayant au midi le Delft-land & le Schieland, & au nord l'Amstelland & le Nord-Hollande. Il prend son nom du Rhin qui le baigne, & il renferme Leyde, qui en est la capitale, Harlem, Woërden ; Tergow ou Goude, Oudewater & Isselstein. * Mati, *dict.*

RHEINZABERN, petite ville du Palatinat du Rhin, située sur l'Erlebach, dans l'évêché de Spire, à une lieue du Rhin, & à quatre de Wissembourg, vers le levant. * Mati, *dict.*

RHENE ou RHENIA, petite isle de la mer Egée, & une des Cyclades, près de celle de Delos, est maintenant l'une des Sdilles.

RHENEN, petite ville dans la province d'Utrecht, aux confins de la Gueldre sur le Rhin, à cinq ou six lieues

au-dessus de la ville d'Utrecht. Il y a un beau palais, où a sejourné autrefois la reine de Bohême, de la maison d'Angleterre, lors de la decadence des affaires de son époux. On prend Rhenen pour l'ancienne *Grinnes*, petite ville des Bataves, & aussi pour le lieu de la basse Germanie, nommé *ad Duodecimum*. * Mati, *dict.*

RHENFERD (Jacques) nâquit à Mulheim, petite ville du duché de Berg en Westphalie, le 15. d'Août 1654. de *Jacques* Rhenferd, ministre dans la même ville, & de *Marie* de Lintelaw, fille d'un marchand de Cologne. Il fit ses classes dans le college de Meurs, ville du duché de Cleves, & fit ensuite divers voyages. En 1678. étant âgé de 24. ans, il fut appellé pour être recteur du college latin de la ville de Franeker. Il demanda en même tems la permission de faire des leçons particulieres sur les langues orientales, laquelle lui fut accordée. Il soutint aussi des theses publiques sur le sens cabalistique de l'Apocalypse, dans lesquelles il prétendoit prouver qu'on pouvoit expliquer plusieurs passages de ce livre par la cabale, & sur-tout par les dix *Sephiroh*. Il abandonna la charge de recteur du college latin en 1680. & se retira à Amsterdam, où il pouvoit avoir des disciples des plus riches de la ville, & converser en même tems avec les rabbins, pour faire plus de progrez dans la science rabbinique. M. Vitringa ayant passé de la profession en langues orientales & en philologie sacrée dans l'université de Franeker à celle de theologie dans la même université l'an 1682. on offrit la profession en langues orientales à Rhenferd le 8. Fevrier de l'année suivante : emploi qu'il accepta, & qu'il commença par une harangue sur le *baptême d'Adam*, matiere rare & singuliere ; mais en même tems des plus inutiles. Il s'acquitta de son emploi avec reputation, & attira à l'académie de Franeker un grand nombre d'écoliers. Les curateurs de l'université reconnurent genereusement les services qu'il rendoit à leur académie. Il exerça cette profession près de trente ans, pendant lesquels il fut trois fois recteur ; & la derniere fois qu'il se démit de cette charge, il fit un discours sçavant sur les principes & les fondemens de la philologie sacrée. Il avoit beaucoup de sçavoir ; mais il excelloit principalement dans la connoissance des langues hebraïque, chaldaïque, syriaque, arabe, persienne & rabbinique. Il avoit aussi fait de très grands progrès dans la langue grecque. Il avoit resolu de ramasser en un ou plusieurs volumes toutes ses dissertations ; mais la mort l'a empêché d'executer ce projet. En 1686. il publia deux dissertations philologiques, *de decem otiosis synagogæ*. En 1688. il donna au public, *Specimen animadversionum in clar. viri decem viros otiosos*, où il défend son premier ouvrage. En 1693. il publia sans nom, *Dispositio scholastica argumentorum, quibus probatur mortem corporalem non esse pœnam peccati*. Il l'avoua neanmoins dans un autre écrit qui parut en 1702. sous ce titre, *Momentum controversiæ de morte corporali ponderatum & examinatum ad tollendas suspiciones & minuendas lites*. La même année il composa quelques disputes sur le siecle futur, dans lesquelles il s'éloigne du sentiment de ceux qui entendent par là les jours du Messie. En 1694. il regala le public de quelques exercitations philologiques sur les heresies, que l'on impute aux Juifs. On vit paroître l'année suivante une dissertation *de Sethæanis*, c'est-à-dire, touchant ceux qui ont regardé Seth comme le pere de tous les fideles. En 1696. on vit paroître une dispute *de antiquitate characteris hodierni Judaïci*; dans laquelle il pretend que les caracteres hebreux que nous avons, sont les plus anciens de tous les caracteres qui ont jamais été dans le monde. Il prétend aussi y faire voir la nouveauté des caracteres samaritains, qui tirent leur origine des Hebreux. La même année, il nous donna *comparatio expiationis anniversariæ pontificis Maximi in V. T. cum unica atque æterna expiatione Christi Domini*. Ce fut pour accompagner une nouvelle édition du traité du Talmud nommé *Joma*, où il s'agit des sacrifices & des autres services du jour des expiations, qui avoit été publié par Robert Sheringham, & qui étoit devenu fort rare. L'an 1700. produisit *Investigatio præfectorum & ministrorum synagogæ*. L'année suivante on vit paroître, *dissertationum theologico-philologicarum de stylo N. testamenti syntagma, quo continentur Olearii, Bœcleri, Pfochenii, Coccéii, Ebelii, Solani, Cheitomai, Hottingeri, Leusdeni, Vorstii, Kesleri, & Jungii de hoc genere libelli*. Il y joignit deux dissertations *du siecle à venir*. En 1702. il composa son *Arabarcha* ou *Ethnarcha Judæorum*. C'est une charge dont Josephe fait mention. En 1704. il défendit sa dissertation *de ratione observandi genuinam vocabulorum hebraïcorum significationem*. Il publia aussi alors son *periculum Palmyrenum*, auquel il joignit deux ans après son *periculum Phœnicium*. En 1705. il écrivit une dissertation : *de statuis & aris, falsis verisque Dei & hominum internunciis*, pour expliquer un endroit de l'Exod. XX. 23. 24. Il y parle aussi des demons. Il commença cette même année, & continua les suivantes, *Observationum selectarum ad loca hebræa N. T. partes sive disputationes tres*. Il commença en 1706. *Rudimenta grammaticæ harmonicæ linguarum orientalium, hebrææ, chaldaïcæ, syriacæ & arabicæ*. Il n'a pas achevé cet ouvrage, & l'on n'en a vû qu'une petite partie. Il proposa à l'examen des sçavans en 1707. une conjecture; *de tecto sabbathi*, pour servir à l'éclaircissement du passage du II. livre des Rois, XVI. 18. Il entreprit encore au commencement de la même année, *Periculum criticum in loca depravata, deperdita, & vexata Eusebii Cæsariensis & Hieronymi, de situ & nominibus locorum hebraïcorum*. Mais ce ne sont là que des essais des plus grands ouvrages, qu'il n'a pû achever. Il se piquoit de ne dire que des choses nouvelles, & ne vouloit pas perdre le tems à repeter ce que d'autres avoient déja dit. Mais ce ne doit pas être là le but de ceux qui enseignent, parce que ces choses recherchées sont les moins utiles, & que les plus communes sont les plus necessaires, & celles par consequent qu'il faut enseigner à des disciples, qui ne sçavent encore rien. Il mourut le 7. Novembre 1712. après d'assez longues infirmitez, à l'âge de 58. ans, & environ 3. mois. * R. Andala, professeur en theologie & en philosophie à Franeker, *dans l'oraison funebre de Jacques Rhenferd*.

RHESCUPORIS, roi de Thrace en partie, ayant injustement declaré la guerre à Cotys son neveu, qui possedoit l'autre moitié de ce royaume, l'attira à une entrevûe, où il se saisit de sa personne dans un festin, & le fit égorger dans la prison. L'empereur Tibere ayant sçû cette trahison, envoya Pomponius Flaccus, que Rhescuporis aimoit fort, pour découvrir la verité du fait. Flaccus l'attira adroitement sur la frontiere, & l'emmena à Rome, où ce roi fut dépouillé de son état, & conduit à Alexandrie, sous bonne & sûre garde. Comme on vit qu'il faisoit tous ses efforts pour s'échapper, on le fit mourir. Tibere donna une partie de la Thrace à Rhemetalces, fille de Rhescuporis, qui n'étoit point complice du mauvais dessein de son pere, & l'autre partie aux enfans de Cotys, lesquels n'étant pas en âge, reçurent de Tibere, Trebellius Rufus, qui sortoit de la preture, pour tuteur, lieutenant & regent du royaume, comme autrefois M. Lepidus l'avoit été, à l'égard des enfans de Ptolomée, roi d'Egypte. * Tacite, *annal. II. c. 64. & suiv.*

RHESUS roi de Thrace, vint au secours des Troyens contre les Grecs ; mais ayant été trahi par Dolon, soldat Troyen, il fut tué dès la premiere nuit, par Diomede & Ulysse. Ainsi ses chevaux blancs ne purent boire dans le fleuve Xantus, ni paître dans les campagnes de Troye : ce qui devoit se faire, afin que Troye fût imprenable, selon l'oracle. * Homere, *l. 10. de l'Iliade.*

RHETICIUS, évêque d'Autun, fut choisi par Constantin pour être un des juges de la cause des Donatistes. Il assista au concile de Rome, dans lequel Cecilien fut absous ; puis au concile d'Arles en 314. Il avoit composé un commentaire sur le cantique des cantiques, & un gros volume contre Novatien. Saint Augustin ne fait pas grand cas de ce commentaire de Rheticius. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IV. siecle.*

RHETICUS (George) *cherchez* JOACHIM-GEORGE.

RHETIE, partie de l'ancienne Illyrie occidentale, dans l'empire Romain, comprenoit partie des clercles de Souabe, de Baviere & d'Autriche, au midi du Danube, avec les pays des Grisons, & quelques cantons de celui des Suisses. Il n'y a que le pays des Grisons, qui retienne aujourd'hui cet ancien nom. Cette contrée est extréme-

ment sterile : ce qui faisoit dire à un ambassadeur François, qu'on n'y trouvoit que des montagnes d'orgueil, & des vallées de misere. On divise ce pays en Grisons libres, & Grisons qui obéïssent. Les premiers s'unirent ensemble à Watzerol en 1471. & en 1498. ils firent une ligue perpetuelle avec les Suisses. Il y a la ligue Grise, la ligue de la Maison de Dieu, & les dix droitures. Les Grisons qui obéïssent, ont la Valteline, & les comtez de Bormio & de Chiavenne. Pour l'antiquité il faut observer que la Rhetie depuis Auguste fit partie de l'Italie ; & que lorsqu'on fit de nouvelles divisions des provinces, dans le partage de l'empire en quatre grands departemens, regis par des préfets du pretoire, sous lesquels étoient deux ou trois vicaires chefs de dioceses, la Rhetie composa deux provinces nommées Rhetie I. & II. dans le departement & le diocese d'Italie, qui eurent chacune un president, ainsi qu'on l'apprend de la notice des dignitez de l'empire. La premiere Rhetie étoit la plus meridionale, l'autre auprès du Danube. *Voyez* GRISONS. * Ægidius Schudus, *descript. Rhetiæ.* Sprecher, *Pallas Rhetica.*

RHEY ou HREY, ville de Perse en Asie, dans la province d'Erak Atzem, aux confins de celle de Kilan, environ à soixante & dix lieues d'Ispaham, vers le nord. * Mati, *diction.*

RHIAN, natif de Bene dans l'isle de Crete, fut un celebre poëte & grammairien vers la CXXXV. olympiade, 240. ans avant Jesus-Christ. Les anciens citent plusieurs de ses ouvrages, entre lesquels son histoire de Messene, quoi qu'écrite en vers, parut plus exacte que celle de Miron de Priene, à Pausanias. Les autres ouvrages étoient des histoires de divers peuples de la Grece. Suetone remarque que Tibere prenoit un singulier plaisir à lire ses poësies, ainsi que celles d'Euphorion ; & qu'il donna place dans les bibliotheques à leurs bustes, & à leurs écrits entre les principaux auteurs. * Vossius, *hist. Grecs.*

RHIMBERG, ville forte d'Allemagne sur le Rhin, dans les états de l'électeur de Cologne, fut prise par les Hollandois en 1633. Elle a été reprise sur eux par les François, & leur a été rendue pendant les guerres de 1672. On la nomme en latin *Rhenoberga.* * Baudrand.

RHIN ou LE RHEIN, grand fleuve d'Allemagne & du Pays-Bas, a sa source dans les Alpes au mont Adula ou saint Gothard, à deux ou trois lieues de celle du Rhône. Il naît de deux fontaines ; l'une dite *Voder-Rhin* ou *le premier Rhin* ; & l'autre *Ainder Rhin* ou *le second Rhin*, qui se joignent ensemble. Ce fleuve commence à être navigable près de Chur en Suisse ; & entrant par le grand lac de Constance & de Celle, il coule à Schafouse, à Bâle, &c. De-là il passe dans l'Alsace vers Brisac, & près de Strasbourg ; & accrû par les eaux de plusieurs grandes rivieres, il arrose Philisbourg, Spire, Wormes, Mayence, Cologne, & diverses autres villes. C'est au fort de Schenck, entre le duché de Cleves & le comté de Zutphen, qu'il commence à se separer. L'une des branches qui coule à l'occident, prend le nom de Vahal, passe à Nimegue, se joint à la Meuse au château de Voorn, s'en separe aussi-tôt, & s'y rejoignant au fort de Loëvenstein, prend le nom de Merwe, passe à Gorcum, où elle reçoit le Ling ; & se separant encore à Dordrecht de la Meuse, qui continue à couler au couchant, coule au nord-ouest, où elle reçoit le Leck, dont on parlera bientôt. Le second bras que forme le Rhin au fort du Schenck, conserve son nom, & coule quelquetems au nordouest ; mais un peu au-dessous d'Arnhem, à Yssel-Oort, il se separe encore en deux bras, dont l'un conservant le nom de Rhin, coule à l'occident, passe à Arnhem, à Wageningen, à Rhenen, & peu après se separe encore à Wick-Duierstede. Le bras qui continue à couler à l'occident, & se recourbe ensuite à l'ouest-sud-ouest, est celui qu'on appelle le Leck ; il se jette dans la Merwe, qui passe ensuite à Roterdam, à Schiedam, &c. & se joint à la Meuse, qui lui fait perdre son nom, & se jette bientôt dans la mer ; l'autre bras garde encore le nom de Rhin, & coule à l'ouest-nord-ouest jusqu'à Utrecht, où un de ses écoulemens nommé Waërt, gagne le nord pour se perdre dans le Zuiderzée, pendant que le bras le plus considerable continue son cours à l'occident, passe à Woërden, à Leyde, & se perd dans trois ou quatre canaux près de Catvick sur mer. Enfin l'autre bras que le Rhin forme à Yssel-Oort, se nomme Yssel, coule au septentrion, passe à Doësbourg, à Zutphen, à Deventer, à Hattem & à Campen ; & au-dessous de cette derniere ville il se jette dans le Zuiderzée. On pretend que le canal ou lit de l'Yssel, depuis Yssel-Oort jusqu'auprès de Doësbourg, est l'ancien canal creusé autrefois par ordre de Drusus, qui grossit ainsi l'Yssel, riviere alors peu considerable, en diminuant le second bras du Rhin. C'est entre le Vahal & le Rhin que demeuroient les Bataves ; d'où vient que ce pays s'appelle encore Betaw. Le Rhin, après avoir coulé entre les montagnes, se precipite auprès de Schafouse sur des rochers en cinq cascades, dans un lit plus bas de trois toises que le premier. Il est très-rapide & très-profond : son fond est d'un gros gravier mêlé de cailloux. Dans ses débordemens, qui sont assez frequens, il emporte des isles entieres, qui en forme de nouvelles, & change souvent son lit ; ce qui rend la navigation perilleuse & difficile. On trouve ensuite sur ses bords de l'or très-fin, dont les seigneurs souverains & limitrophes afferment la recherche, ainsi que celle de la pêche aux habitans des isles, ou autres. * Berthius & Cluvier, *descript. German.* Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Monconis, *en ses voyages.*

RHIN, petite riviere d'Allemagne, a sa source dans le duché de Mecklebourg, passe dans le comté de Ruppin, où elle forme plusieurs lacs qui baignent Rhinsberg & Ruppin ; & entrant dans la moyenne Marche de Brandebourg, elle reçoit une petite branche du Hawel, & va se décharger dans le grand Hawel, un peu après avoir baigné Rhinow. * Mati, *dict.*

RHINFELD ou RHINFELDEN, ville forte d'Allemagne sur le Rhin, dans la Souabe, à la maison de Hesse, a été souvent prise dans les guerres d'Allemagne, & a été rendue par la paix de Munster. Elle a éprouvé les mêmes revolutions pendant les guerres de 1676. * Sanson. Baudrand.

RHINGAW, contrée de l'électorat de Mayence. Elle s'étend du couchant au levant le long des deux bords du Rhin. Mayence & Bengen en sont les lieux principaux. * Mati, *dict.*

RHINGRAVE, maison illustre & considerable dans l'empire, a produit de grands hommes de guerre. *Rhingrave* en allemand signifie *comte du Rhin.* Ces seigneurs descendent d'une même tige que les *Wildgraves*, qui signifie *comte de Forêts*, & ont herité de ces derniers par les femmes dans le XV. siecle : aussi chacun de cette famille se qualifie-t'il *Comes Rhens & Silvarum.* Ils ont séance dans les dietes de l'empire, au second college des princes, & dans le banc des comtes de Weteravie lequel a la presence alternativement avec le banc des comtes de Souabe, sur ceux de Westphalie & de Franconie. Les Rhingraves sont du cercle du haut Rhin, où ils payent leur quote-part. *Voyez* RAUGRAVES.

Dès le VIII. siecle il y avoit des comtes du Rhin ou Rhingraves ; & les chroniques de l'abbaye de Lauresham, dans l'isle d'Alden-Munster, font mention de CANCOR, qui dès l'an 764. en fut le fondateur : d'où vient que les Rhingraves portent le titre d'*Avouez perpetuels* de cette abbaye de Lauresham. PHILIPPE Rhingrave se signala dans les guerres de Hongrie sous Henri l'*Oiseleur* en 935. comme fit WERNER, autre Rhingrave, dans celle d'Italie, sous Frideric *Barberousse*, vers l'an 1153. nous ne prendrons pourtant leur genealogie que depuis le XIV. siecle.

I. JEAN I. Rhingrave, mourut en 1338. laissant d'*Hedwige*, fille & heritiere de *Conrad*, Wildgrave, seigneur de Daulin, JEAN II. qui suit ; *Guillaume* & *Conrad*, morts sans alliance ; *Hartrad*, chanoine ; *Marguerite*, femme de *Cunon*, comte de Winnenberg, morte en 1363 ; & *Hildegarde*, mariée à *Jacques* de Monclar.

II. JEAN II. Rhingrave, mourut en 1383. ayant épousé 1°. *Marguerite*, fille de *Frederic* Wildgrave : & 2°. *Jutte*, comtesse de Leiningen, desquelles il laissa JEAN III. qui suit ; *Conrad*, archevêque de Mayence, mort le 10. Juin 1434 ; *Jutte*, femme d'*Herman*, seigneur de Scharffenegk ;

& *Frederic* Wildgrave & Rhingrave, très-vaillant capitaine, mort en 1447. laissant de *Luitgarde* barone d'Epstein, *Godefroi* Wildgrave & Rhingrave, mort sans posterité de *N.* fille de *Bernard* comte de Leiningen; & *Gerbare*, morte fille.

III. JEAN III. Rhingrave, épousa *Adelaïde*, fille & heritiere de *Gerard* Wildgrave, seigneur de Kirburg, dont il eut JEAN IV. qui suit; *Gebhard*, fameux capitaine mort en 1475; *Frederic*, chanoine de Treves, de Strasbourg & de Cologne, mort en 1487; & *Eve*, mariée à *Arnoul* baron de Sirck.

IV. JEAN IV. Wildgrave & Rhingrave de Dauhn, & de Kirburg, mourut en 1476. Il avoit épousé 1°. *Elisabeth*, fille de *Rainbard* comte de Hanau, morte en 1446: 2°. N. comtesse de Sponheim, dont il eut pour fille unique *Walburge*, mariée 1°. à *Cunon* comte de Solms: 2°. à *Godefroi*, seigneur d'Epstein. Ses enfans du premier lit furent JEAN V. qui suit; *Gerard*, écolâtre de Treves, chanoine de Strasbourg, & pasteur de Creuzenach; *Marguerite*, abbesse de Clarental; & *Catherine*, abbesse de Marienberg.

V. JEAN V. Wild & Rhingrave, mourut en 1491. Il avoit épousé *Jeanne*, fille de *Simon*, comte de Salm, & de *Jeanne* de Rotzlar, laquelle lui apporta la moitié du comté de Salm, les terres & seigneuries de Merching, Puttingen, Rotzlar & Fortzlar, dont il eut JEAN VI. qui suit; *Frederic*, chanoine de Mayence & de Cologne; *Jacques*, qui s'établit à Tronegk; *Elisa*, abbesse; *Agnès*, mariée à *Emicon* de Duyn, comte de Falckenstein; *Jeanne*, alliée à *Jacques* Burgrave de Rheinegk; & *Beatrix*, chanoinesse de Marienberg.

VI. JEAN VI. Wild & Rhingrave, & comte de Salm, mourut en 1499. laissant de *Jeanne*, fille de *Nicolas* comte de Sarwerden, & de *Barbe* de Witgenstein, qui lui apporta une partie du comté du Witgenstein, Fenestrange en France, avec la belle terre de Neuvillers en Lorraine, & autres biens, morte en 1510. dont il eut PHILIPPE, qui suit; JEAN VII. qui a fait *la branche de* MERCHING, *rapportée ci-après*; *Jacques*, chanoine de Strasbourg & de Cologne, mort en 1557; *Anne*, mariée à *Rainbard* comte de Zweybruck, Bitsch & Liectenberg; *Barbe*, religieuse; & *Jeanne*, alliée à *Jean* baron de Morsburg & de Betfort.

VII. PHILIPPE Rhingrave, né en 1492. eut pour son partage une partie du comté de Salm, & les terres & seigneuries de Neuvillers, de Grumbach, de Dauhn & de Pittingen, & mourut en 1521. Il épousa *Antoinette*, fille de *Ferdinand* seigneur de Welsch-Neubourg sur le Rhin, & de sa seconde femme *Claudine* de Vergi, qui l'a rendu pere de PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit; de *Jean-Philippe*, né en 1521. mort sans posterité en 1566; de *Marguerite*, femme d'*Ebrard* comte d'Erpach; & d'*Anne*, mariée à *Philippe* de Duyn-Falckenstein.

VIII. PHILIPPE-FRANÇOIS Rhingrave, né en 1518. mourut en 1561. laissant de son épouse *Marie-Egyptienne* comtesse d'Oëtingen, cinq fils; sçavoir, *Jean-Philippe*, comte de Salm, né en 1545. tué en 1569. à la bataille de Montcontour, où il commandoit les Reistres pour le service du roi de France, laissant de *Diane* de Dompmartin, comtesse de Fontenoi, une fille unique, *Claudine*, mariée à *Robert* de Ligne, comte d'Aigremont & de Barbançon, morte en 1632; FREDERIC, qui suit; JEAN-CHRISTOPHLE, qui a fait *la branche de* GRUMBACH; ADOLPHE-HENRI, qui a fait *celle de* DAUHN, *dont nous parlerons dans la suite*; *Albert*, né en 1553. mort sans alliance; *Marguerite*, alliée à *Jean-Gerard* comte de Manderscheid; *Elisabeth*, mariée en 1558. à *Sebastien* comte de Falckenstein & Oberstein; & *Salome-Apollonie*, morte sans alliance en 1558.

IX. FREDERIC Rhingrave, né en 1547. eut pour son partage après la mort de son aîné, Salm, Neuvillers & Pittingen, & se trouva avec son frere aîné à la bataille de Montcontour, où il fut blessé. Il mourut en 1610. Il avoit été marié quatre fois, 1°. à *Françoise*, fille de *Jean* comte de Salm, 2°. à *Anne*, fille de *Philippe* comte de Nassau-Weilbourg: 3°. à *Sibille-Julienne*, fille de *Philippe* comte d'Isenbourg: 4°. à *Anne-Amelie*, fille de *Georges* comte d'Erpach. Ses enfans du premier lit furent, PHILIPPE-OTHON, qui suit; *Julienne-Ursule*, mariée en 1592. à *Georges-Frederic* marquis de Bade; *Françoise*, alliée à *Jean-Georges*, prince de Hohenzollern; & *Jean-Georges* Rhingrave, qui de *Marguerite*, fille d'*Ernest* comte de Mansfeld, laissa *Elisabeth*, mariée à *Jean-Louis* Rhingrave de Dauhn. Du second lit sortirent *Anne*, dite aussi *Jeanne*, mariée à *Rainbard* comte de Hanaw-Liechtenberg; & *Elisabeth*, abbesse de Remiremont en Lorraine. Ceux du troisiéme lit furent *Jean-Auguste*, chevalier de Malte, mort en 1648; *Ernest-Louis*, Jesuite à Cologne; *Othon-Louis*, chanoine de Cologne; & *Elisabeth-Julienne*, mariée à *Henri* comte de Rutten-Plawen. Du quatriéme lit sortirent *Françoise*, abbesse de Schaken; *Anne-Marie*, femme de *Henri* comte de Rhuten-Plawen; & FREDERIC, dit *le Grand*, qui a fait *la branche des comtes de* NEUVILLERS, *rapportée ci-après*.

PRINCES DE SALM.

X. PHILIPPE-OTHON Rhingrave, se signala tellement dans la guerre & dans la paix, par les services rendus aux empereurs Rodolphe II. Mathias & Ferdinand II. qu'il merita l'an 1623. d'être mis au rang des princes de l'empire, avec le même privilege pour tous ceux de sa posterité qui posséderoient le comté de Salm. Il mourut en 1634. ayant eu de *Christine* de Croi, son épouse, morte en 1664. fille de *Charles-Philippe* de Croi, des ducs d'Arschot, marquis d'Havrech, comte de Fontenoi, chevalier de la toison d'or, & de *Diane* de Dompmartin, baronne de Fontenoi, *Louis*, mestre de camp pour le service de l'empereur, tué dans l'armée du general Picolomini, lorsqu'il fit lever le siege de Saint-Omer, en 1636; LEOPOLD-PHILIPPE-CHARLES, qui suit; & *Marie-Christine*, religieuse à Nanci.

XI. LEOPOLD-PHILIPPE-CHARLES Rhingrave, prince de Salm, prit séance dans le college des princes, à la diete de Ratisbonne, en 1654. & mourut en 1663. ayant eu de son épouse *Marie-Anne*, fille unique de *Theodore* comte de Bronchorst & d'Anhold, morte le 16. Octobre 1661. CHARLES-THEODORE-OTHON, qui suit; *Gaston-Philippe-Christophle*, mort en 1668. âgé de 22. ans, d'une blessure qu'il avoit reçue à l'armée; *Louis-Libere*, né en 1648. mort en 1653; *François*, né & mort en Septembre 1649; *Christine-Louise*, née en 1652. morte en 1653; *Dorothée-Marie*, abbesse de Remiremont, née en 1651. morte le 14. Novembre 1702; & *Marie-Christine*, chanoinesse dans ladite abbaye, née le 22. Decembre 1655.

XII. CHARLES-THEODORE-OTHON, prince du saint empire romain & de Salm, comte forestier de Dauhn & Kirburg, comte du Rhin à Stein, souverain regalien de Fenestrange, & libre baron de Vinstingen & d'Anholt, né le 27. Juillet 1645. fut conseiller intime de l'empereur Leopold, maréchal de camp, general de ses armées, colonel d'un regiment d'infanterie, & depuis premier ministre & grand-maître de la maison de l'empereur Joseph, dont il avoit eu l'honneur d'être le gouverneur pendant sa jeunesse. Il mourut à Aix-la-Chapelle le 10. Novembre 1710. dans la 66. année de son âge. Il avoit été marié deux fois, 1°. en 1665. avec *Godefride-Anne-Marie-Agnès-Ignace* comtesse de Geleehn, morte en couches le 2. Novembre 1667. fille & heritiere de *Wolffgang* comte de Geleehn, & de *Marie* comtesse de Amstenvat: & 2°. le 10. Mars 1671. avec *Louise-Marie*, comtesse Palatine du Rhin, duchesse de Baviere, morte le 11. Mars 1679. fille aînée d'*Edouard*, comte Palatin du Rhin, duc des deux Bavieres, & d'*Anne* de Gonzague, née duchesse de Mantoue. Du premier mariage vint *Marie-Godefride-Dorothée-Christine*, princesse de Salm, née deux heures avant le decès de sa mere le 2. Novembre 1667. & mariée le 15. Juillet 1687. avec *Leopold-Ignace*, prince de Dietrichstein, duc de Nicolsburg, mort le 13. Juillet 1708. Les enfans du second mariage, qui ont droit à cause de leur mere, sur la couronne d'Angleterre, & sur le marquisat de Montferrat, sont LOUIS-OTHON, prince de Salm, qui suit; un autre fils, né le 16. Juillet 1675. mort peu d'heures après; *Louise*, princesse de Salm, née le 13. Mai 1672. retirée depuis longues années dans le couvent des religieuses de la Visita-

tion à Nanci en Lorraine; une fille morte en venant au monde, le 6. Septembre 1673; *Louise-Apollonie*, née le 21. Janvier 1677. & morte le 22. Mai 1678; & *Eleonore-Christine-Elisabeth*, princesse de Salm, née le 14. Mars 1678.

XIII. LOUIS-OTHON, prince du S. E. R. & de Salm, Rhingrave à Stein, comte forestier de Dauhn, & Kirburg, &c. né le 24. Octobre 1674. fut marié le 20. Juillet 1700. avec *Albertine-Jeannette-Catherine*, princesse de Nassau Hadamar, née le 5. Juillet 1679. & morte le 24. Avril 1716. fille de *Maurice-Henri*, Prince de Nassau Hadamar, & d'*Anne-Louise*, née comtesse de Manderscheid. Il en a eu un fils né avant terme, & mort au mois de Fevrier 1701; *Dorothée-Françoise-Agnès*, princesse de Salm, née le 21. Janvier 1702. & mariée le 25. Mars 1719. avec *Nicolas-Leopold*, Rhingrave, & Wildgrave à Dauhn & Kirburg, comte de Salm, chambellan actuel de l'empereur, colonel commandant à son service, & general major du cercle du Haut-Rhin, d'où des enfans rapportez en leur lieu; *Elisabeth-Alexandrine-Charlotte*, princesse de Salm, née le 20. Juillet 1704. & mariée le 18. Mars 1721. avec *Claude-Lamoral*, prince de Ligne & du S. E. R. chevalier de l'ordre de la toison d'or, general major, & colonel d'un regiment d'infanterie au service de l'empereur, d'où deux filles. *Voyez*. LIGNE dans le suplement, où l'on rapportera la genealogie de cette maison; & *Christine-Anne-Louise-Oswaldine*, princesse de Salm, née le 29. Avril 1707. & mariée le 8. Mars 1726. avec *Joseph*, prince hereditaire de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, né le 22. Septembre 1705. fils aîné d'*Ernest-Leopold*, landgrave de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, d'où aussi des enfans. *Voyez*. HESSE.

RHINGRAVES, SEIGNEURS DE NEUVILLERS, *sortis de la branche de* SALM.

X. FREDERIC Rhingrave, dit *le Grand*, troisiéme des fils de FREDERIC Rhingrave de Dauhn, comte de Salm, & d'*Anne-Amelie* comtesse d'Erpach sa quatriéme femme, eut pour son partage la terre de Neuvillers. Il s'attacha au service des Etats-Generaux, & fut gouverneur de Mastricht, où il mourut le 25. Janvier 1673. ayant eu de *Marguerite*, fille de *Jacques* Taisart, baron de Tournebeuffs, *Frederic*, mestre de camp au service des Etats-Generaux, tué malheureusement en 1665; & CHARLES-FLORENT, qui suit;

XI. CHARLES-FLORENT Rhingrave, a commandé long-tems l'infanterie des Etats-Generaux, & en cette qualité, leur a rendu de grands services dans la premiere guerre de France contre la Hollande. Enfin il fut blessé devant Mastricht, assiegé par le prince d'Orange, & mourut 21. jours après, le 4. Septembre 1676. Il avoit épousé *Marie-Gabrielle* de Lalain, fille d'*Albert-François* comte de Hochstrate, baron de Leuse, & heritiere de sa famille. Elle convertit son mari à la religion Catholique, & elle eut de lui *Frederic-Charles*, colonel d'un regiment Allemand au service du roi d'Espagne, & du conseil de guerre de la majesté Catholique, mort à Bruxelles le 29. Decembre 1696. âgé de 37. ans, sans enfans de *N.* de Rubempré, fille de *Philippe-Antoine* prince de Rubempré, qu'il avoit épousée en 1689; GUILLAUME-FLORENT, qui suit; *Henri-Gabriel-Joseph*, coadjuteur du grand-prevôt de saint Servais de Mastricht, né en 1674; *Marie-Marguerite-Françoise*, Carmelite; *Albertine-Elisabeth*, femme de *Philippe-Charles-Frederic* Spinola, comte de Brouai; & *Claire-Leonore-Charlotte*, mariée le 3. Avril 1687. à *N.* de Merode, marquis d'Ainse.

XII. GUILLAUME-FLORENT Rhingrave & Wildgrave de Dauhn & de Kirburg, comte de Salm, seigneur de Vinstingen, baron de Tournebeuffs & de Praët, seigneur de plusieurs autres terres, gentilhomme de la chambre du roi des Romains, capitaine de ses gardes, major general & colonel dans les armées de l'empereur & des Etats-Generaux, né le 12. Mars 1670. fut mariée en 1699. avec *Marie-Eleonore* comtesse de Mansfeld, née en 1682. fille de *Henri-François*, prince du S. E. R. & de Fondi, comte de Mansfeld, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, chambellan de l'empereur, son conseiller intime, grand maréchal de sa cour & de ses armées, &c. & de *Marie-Louise*, née comtesse d'Aspremont, duchesse douariere de Lorraine, sa premiere femme. De cette alliance est venu NICOLAS-LEOPOLD Rhingrave, qui suit;

XIII. NICOLAS-LEOPOLD Rhingrave & Wildgrave de Dauhn & de Kirburg, comte de Salm, fils unique, né le 22. Janvier 1700. chambellan actuel de l'empereur, general major dans les troupes du cercle du Haut-Rhin, & colonel commandant au service de sa majesté imperiale, fut marié le 25. Mars 1719. avec *Dorothée-Françoise-Agnès*, princesse de Salm, fille aînée de *Louis-Otton*, prince de Salm, Rhingrave, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine*, née princesse de Nassau-Hadamar. De ce mariage sont sortis, *Gabrielle-Marie-Christine* Rhingrave, chanoinesse de Thorn & de Vreden, née le 8. Janvier 1720; *Louis Charles-Otton* Rhingrave de Salm, né le 22. Août 1721; *Guillaume-Florentin-Claude* Rhingrave, né le 18. Fevrier 1723; *Elisabeth-Leopoldine*, née le 8. Fevrier 1724. & morte le 14. Juillet 1725; *Louise-Françoise*, chanoinesse de Mons, née le 2. Mars 1725; *Marie-Christine*, née le 14. Août 1727; *Marie-Elisabeth*, née le 4. Avril 1729; & *François-Georges-Leopold* Rhingrave, né le 18. Juin 1730.

RHINGRAVES, SEIGNEURS DE GRUMBACH, *sortis de la branche de* DAUHN.

IX. JEAN-CHRISTOPHLE Rhingrave, second fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, né en 1555. fut seigneur de Grumbach, & eut de *Dorothée*, fille de *Jean-Georges* comte de Mansfeld, morte en 1585. JEAN, qui suit; & *Adolphe*, noyé en 1625.

X. JEAN Rhingrave, seigneur de Grumbach, mourut en 1630. Il épousa *Anne-Julienne*, fille d'*Ernest* comte de Mansfeld, dont il eut entr'autres enfans, ADOLPHE, qui suit; *Dorothée*, morte fille; & *Julienne*, accordée avec *Georges-Guillaume*, comte Palatin du Rhin, qu'elle n'épousa pas.

XI. ADOLPHE, épousa *Anne-Julienne*, fille de *Wolfang-Frederic* Rhingrave à Dauhn, & mourut en 1668. ayant eu *Georges-Frederic*, né le 4. Avril 1641. qui vivoit encore en 1700. mais muet & sans jugement; *Jean-Georges*, mort sans avoir été marié en 1687. âgé de 40. ans; *Jean-Adolphe*, & *Adolphe-Henri*, morts jeunes; LEOPOLD-PHILIPPE-GUILLAUME, qui suit; FREDERIC-GUILLAUME, *dont nous parlerons ci-après*; quatre filles mortes jeunes; *Julienne*, née en 1650. mariée en 1670. à *Rodolphe-Guillaume* seigneur de Stubenberg, dont elle resta veuve en 1677; *Anne-Emilie*, née en 1652; *Anne-Dorothée*, née en 1654; *Eleonore-Christine*, née en 1656; & *Anne-Elisabeth*, née en 1660.

XII. LEOPOLD-PHILIPPE-GUILLAUME Rhingrave, comte de Salm, né le 26. Decembre 1642. a épousé *Frederique-Julienne*, fille de *Georges-Frederic* Rhingrave à Kirburg, dont il a eu *Charles-Louis-Philippe*, né en 1678; & *Frederique-Agathe-Elisabeth*, née en 1674.

BRANCHE ISSUE DE CETTE DERNIERE.

XII. FREDERIC-GUILLAUME Rhingrave, frere du précedent, né le 11. Octobre 1644. a fait sa residence à Rhingrafestein, jusqu'à ce que cette place ayant été démolie par les François, il est allé demeurer à Grewiller. Il épousa le 25. Juin 1684. *Louise-Charlotte*, fille d'*Evrard-Louis*, comte de Leinengen-Westerbourg, dont il a eu *Jean-Charles-Louis*, né en 1686; & *Othon-Frederic*, né en 1692.

RHINGRAVES, SEIGNEURS DE DAUHN, *derniers de cette branche aînée des* RHINGRAVES.

IX. ADOLPHE-HENRI Rhingrave, quatriéme fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, né en 1557. fut seigneur de Dauhn, mourut en 1606. Il épousa *Julienne* de Nassau, fille de *Jean* comte de Nassau-Dillembourg, dont il eut WOLFAND-FREDERIC, qui suit; & *Elisabeth*, mariée 1°. à *Philippe-Louis* comte d'Isenbourg: 2°. à *Rainhard* comte de Solms: 3°. à *Louis-Henri* comte de Nassau-Catzenelebogen, mort en 1656.

X. Wolfang-Frederic, épousa 1°. *Elisabeth* de Solms, morte en 1636: 2°. *Jeanne* de Hannaw, avec laquelle il fut peu; car il mourut le 24. Octobre 1637. âgé de 48. ans, ayant eu de sa premiere femme Jean-Louis, qui suit; *Anne-Julienne*, mariée à son cousin *Adolphe* Rhingrave à Grumbach, morte en 1669; *Amelie-Marguerite*, chanoinesse de Grandsheim, morte en 1674; *Louise*, née en 1631. qui épousa en 1663. *Georges-Augustin* seigneur de Stubenberg.

XI. Jean-Louis Rhingrave, épousa 1°. *Elisabeth* sa cousine, fille de *Jean-Georges* Rhingrave, de la branche de Salm, & heritiere des biens de son pere, suivant son testament de 1647. lequel fut pourtant contesté par ses autres cousins. Après sa mort il prit une seconde alliance avec *Eve-Dorothée* de Hohenloë, morte en 1678. Il mourut le 6. Novembre 1673. & eut du premier lit, *Frederic-Guillaume*, tué en 1644. par les Lorrains, dans le Palatinat; Jean-Philippe, qui suit; *Leopold-Guillaume*, mort à 18. ans; *Anne Sibylle-Florentine*, mariée en 1671. à *Philippe-Godefroi* comte de Castel à-Rudenhausen, morte en 1685. Il eut du second lit deux mâles morts jeunes; & trois filles; *Eleonore-Sophie-Dorothée*, née en 1653. mariée à *Henri-Casimir* comte échanson de Limburg, à Sunthebim, dont elle resta veuve; *Dorothée-Valpurge*, née en 1654; & *Jeanne-Philippe*, née en 1667.

XII. Jean-Philippe Rhingrave, épousa en 1671. *Anne-Catherine* de Nassau, fille de *Jean-Louis*, comte de Otweiller, & mourut en 1693. ayant eu Charles, qui suit; *Louis-Philippe*, mort en 1686. âgé de 14. ans; *Philippe-Magne*, né en 1679; *Christian-Othon*, né en 1680; *Walrade*, né en 1686; *Sophie-Dorothée*, morte en 1674. âgée de 12. ans; & *Louise-Philippe-Catherine*, née en 1687.

XIII. Charles Rhingrave & Wildgrave, comte de Salm, & seigneur de Vinstingen, est né le 21. Septembre 1675.

SECONDE BRANCHE DE LA MAISON des Rhingraves, *dite de* Merching *& de* Kirbourg.

VII. Jean VII. Rhingrave, second fils de Jean VI. eut en partage les terres de Merching & de Kirbourg, & mourut en 1531; *Anne*, fille de *Philippe* comte d'Isembourg, morte en 1557. le rendit pere de Jean, qui suit; d'*Anne*, mariée à *Christophle-Louis* comte de Nellenbourg-Dengen; de *Marie*, alliée à *Georges* baron de Fleckenstein-Dachstel; d'*Ursule*, mariée 1°. à *Robert* comte Palatin-Luzelstein: 2°. à *Jean* de Dhuyn, comte de Falckenstein; d'*Adelaide*, mariée à *Charles* baron de Limpurg, morte en 1580; & de *Thomas*, comte de Kirbourg, né en 1529. mort en 1553. qui de *Julienne*, fille de *Philippe* comte d'Hanaw, eut pour enfans, *Antoinette*, mariée à Wirich, baron de Griechingen; *Julienne*, née en 1551. mariée le 12. Fevrier 1589. à *Ernest* comte de Mansfeld, morte en 1607; & *Marie-Magdelaine*, née posthume, morte en 1554.

VIII. Jean VIII. Rhingrave, comte de Merching, &c. mourut en 1594. laissant d'*Anne*, fille de *Georges* comte de Hohenloë, qu'il avoit épousée en 1546; Othon, qui suit; *Philippe-Albert*, & *Wolfgang*, morts jeunes.

IX. Othon Rhingrave, mort en 1579. eut pour enfans d'*Ottilie* de Nassau, fille de *Philippe* comte de Nassau-Weilbourg, *Jean-Jacques*, né en 1568. mort en 1571; *George-Philippe*, né en 1570. mort en 1571; Jean, qui suit; Jean-Casimir, qui a fait *la branche de* Kirbourg, *rapportée ci-après*; *Othon*, né en 1578. mort en 1637. sans laisser de posterité de *Claude* comtesse de Manderscheid, ni de *Philippe-Barbe* baronne de Flekenstein, ses deux femmes; *Georges-Frederic*, tué en Hongrie en 1602; *Anne*, née en 1572. mariée en 1589. à *Eberard* seigneur de Rapolstein, morte en 1608; *Amelie*, née en 1573. morte sans alliance en 1616; *Catherine*, née en 1574. mariée en 1590. à *Hugues*, seigneur de Schombourg; *Anne-Marie*, née en 1576. alliée à *Louis-George* comte de Stolberg; *Anne-Magdelaine*, morte jeune en 1581; *Amelie-Elisabeth*, née en 1582. morte sans alliance en 1645; & *Julienne*, née en 1584. mariée à *Jean-Philippe* comte de Leiningen, morte le 28. Octobre 1626.

X. Jean IX. Rhingrave, comte de Merching, né en 1575. mourut en 1623. laissant d'*Anne-Catherine*, fille de *Georges* baron de Griechingen, morte en 1638. Othon-Louis, qui suit; *Jean*, tué dans un combat en Prusse; *Georges* & *Jean-Casimir*, jumeaux, morts jeunes; *Esther*, & *Marie-Elisabeth*, mortes sans alliance; *Dorothée-Diane*, mariée 1°. à *Philippe-Louis* seigneur de Rapolstein: 2°. à *Philippe-Wolfgang* comte de Hanaw-Liechtenberg, morte en 1672; *Anne-Amelie*, mariée 1°. à *Michel* de Freyberg: 2°. à N. . . de Rechberg: 3°. à *Hugues* comte de Konigseck; & *Jean-Philippe*, fameux capitaine, maréchal de camp dans l'armée du duc de Saxe-Weimar, tué au combat de Rheinfeld en 1638. laissant de *Marie-Julienne*, fille de *Louis* comte d'Erpach; *Bernard-Louis* Rhingrave, né en 1636. tué en Pologne en 1656. combattant pour les Suedois.

XI. Othon-Louis Rhingrave, né le 13. Octobre 1597. fut general de la cavalerie Suedoise: & après avoir servi utilement la Suede en Alsace, il mourut de maladie à Spire le 6. Octobre 1634. & laissa d'*Anne-Magdelaine* de Hanaw, veuve de *Lothaire* baron de Crikhingen, laquelle mourut en 1672; un fils posthume, qui suit;

XII. Jean X. Rhingrave & Wildgrave, comte de Merching & de Kirbourg, nâquit le 17. Avril 1635. six mois après la mort de son pere. Le duc Charles de Lorraine s'empara de ses biens, en vengeance de ce que son pere & son oncle avoient servi dans les armées de Suede & de France; mais par le traité de Westphalie, il fut dit que le Rhingrave y seroit rétabli; & le duc de Lorraine n'ayant pas executé le traité, y fut enfin forcé par la diete de Francfort en 1659. Jean rentra aussi-tôt dans le comté de Kirbourg, par transaction faite avec les filles de *George-Frederic*, son cousin. Il épousa le 27. Decembre 1669. *Elisabeth-Jeanne*, fille de *Leopold-Louis*, comte Palatin du Rhin à Veldentz, dont il n'a point eu d'enfans: de sorte qu'étant mort le 16. Novembre 1688. sa branche a fini entierement en lui. Ses biens furent contestez par sa veuve, qui en vouloit faire don au jeune prince de Salm, & par *Marie-Agathe*, fille de *George-Frederic* Rhingrave; mais le parlement de Metz les adjugea aux branches de Neuvillers, de Grumbach, & de Dauhn.

BRANCHE DE KIRBOURG SORTIE de celle de Merching.

X. Jean-Casimir, Rhingrave, second fils d'Othon, commença cette branche, & eut pour enfans, *Jean-Louis*, lieutenant colonel d'un regiment d'infanterie, tué à Quedlimbourg en 1641; George-Frederic, qui suit; *Sophie-Julienne*, morte en 1664; *Anne-Catherine*, épouse d'*Ebrard* duc de Wirtemberg, morte en 1655: *Anne-Claude*, épouse de *Jean-Jacques* comte de Rapolstein, morte en 1673; & *Agathe*, mariée à *Albert-Louis* comte de Criechingen.

XI. George-Frederic Rhingrave, comte de Kirbourg, mourut en 1681. Il avoit épousé 1°. *Anne-Elisabeth* comtesse de Stolberg, morte en 1671: 2°. l'an 1673. *Anne-Elisabeth* de Falkenstein, veuve de *George-Louis* comte de Leiningen d'Agsburg. Il n'eut point d'enfans de celle-ci; mais du premier lit, il eut *Marie-Agathe*, née en 1641. mariée en 1663. avec *Herman-François*, comte de Manderscheid, & Zeil, & morte le 17. Decembre 1691; *Anne-Elisabeth*, née en 1642. & mariée en 1660. à *Ernest-Casimir*, comte de Criechingen, dont elle resta veuve; & *Frederique-Julienne*, née en 1651. & mariée en 1673. avec *Leopold-Philippe-Guillaume*, son cousin, Rhingrave, comte de Grumbach.

Les armes des Rhingraves sont au 1. & au 4. d'or, au lion de gueules couronné d'azur, qui est des *Rhingraves*, au 2. & au 3. de sable, au leopard rampant d'argent à queue fourchue, qui est des *Wildgraves*, sur le tout écartelé au 1. de gueules, à trois lionceaux d'or, 2. & 1. qui est de *Kirbourg*. Au 2. de gueules, semé de croix d'or, à deux saumons d'argent brochans, surtout adossez, qui est de *Salm*. Au 3. d'azur, à la face d'argent, qui est de

Vinstingen. Au 4. de gueules, à la colonne d'argent, surmontée d'une couronne d'or, qui est d'*Anholt*, quartier particulier aux princes de Salm. Tous les Rhingraves prennent le titre de maréchaux hereditaires du Palatinat. Ils font tous profession de la confession d'Ausbourg, excepté la branche de Neuvillers, qui est Catholique. *Voyez* RAUGRAVES & PALATINAT.* Ritterhusius. Speneras. Imhof, *Notitia Imperii.*

RHINOCORURE, en latin *Rhinocorura*, ville d'Egypte, selon Ptolomée & Flave Josephe-Strabon & Pline l'appellent *Rhinocolure*, & le geographe Etienne *Rinocurare.* Niger dit qu'on la nomme à present *Faramida.* Elle est sur les bords de la mer Mediterranée, & sur les frontieres de la Palestine, entre Gaza au septentrion, & Ostracine au midi. Elle est éloignée de Peluse vers l'orient de quatre-vingt-dix milles. * Baudrand.

RHINOCURE : c'est le nom d'un torrent entre l'Egypte & la Palestine. * Baudrand.

RHINSBERG, petite ville du comté de Ruppin, contrée du marquisat de Brandebourg. Elle est fort ruinée, & située sur le bord septentrional d'un grand lac, près de la riviere du Rhin, à quatre lieues de la ville de Ruppin vers le nord. * Mati, *diction.*

RHINTAL, c'est-à-dire, *la vallée du Rhin.* C'est une contrée de Suisse le long du Rhin, du côté du couchant, depuis le comté de Werdenberg jusqu'au lac de Constance. Les Rheineck capitale & Alsteten en sont les lieux principaux. Ce pays appartient aux sept premiers cantons & à celui d'Appenzel, à la reserve de la baronie d'Alt-Sax, qui est en particulier au canton de Zurich. * Mati, *diction.*

RHODANUS, *cherchez* AMILCAR, surnommé *Rhodanus.*

RHODE', fille qui étoit à Jerusalem dans la maison de Marie mere de Jean surnommé *Marc*, lorsque saint Pierre, qui avoit été miraculeusement délivré de prison, vint frapper à la porte. Cette fille fut si transportée de joie, lorsqu'elle entendit sa voix, qu'elle alla d'abord l'annoncer aux Fideles, qui étoient assemblez dans cette maison pour prier, au lieu d'aller ouvrir la porte à Pierre. Cette nouvelle les surprit si fort, qu'ils la traiterent de folle : & comme elle persistoit à dire que c'étoit lui, ils ne purent d'abord se le persuader ; mais crurent que c'étoit son ange. Les commentateurs ne sont point d'accord sur ce qu'il faut entendre par cet ange ; les uns le prenant pour l'ange gardien de l'apôtre, & d'autres pour son envoyé. On pourra les consulter, * *Actes*, XII. 13.

RHODES, nommée autrefois *Dedan*, (*voyez* DEDAN,) isle d'Asie dans la mer Mediterranée, avec une ville de même nom, qui fut autrefois metropole, & très-celebre, a produit de grands hommes ; & a été autrefois appellée diversement, *Rhodus*, *Ophiussa*, *Æthraa*, *Telchine*, &c. Du côté du septentrion elle regarde la Caramanie, partie de la Natolie, le canal de mer entre deux, de la largeur d'environ vingt milles ; du côté du levant, l'isle de Chypre ; au couchant, l'isle de Candie ; & au midi, l'Egypte. Cette isle a environ six vingt milles de tour. Le ciel y est si serein, qu'il ne se passe point de jour que le soleil n'y paroisse ; & ce fut pour cela que les anciens la dedierent au soleil. Phoronée, roi des Argiens, fonda, dit-on, la ville de Rhodes, capitale de l'isle, 740. ans avant la naissance de JESUS-CHRIST. On met au nombre de ces anciens rois, Tlepoleme, fils d'Hercule ; Dorieus ; Demagete ; Diagoras ; Evagoras ; Cleobule ; Cleobuline, qui ceda ses droits à Erastides ; Demagete II. & Diagoras *le Rhodien.* On rapporte bien des choses fabuleuses de cette isle & de ses habitans. Ce qu'il y a de plus historique, est qu'elle fut inondée par le déluge ; que ses habitans furent habiles dans la science des astres & dans la navigation ; que Danaüs & Cadmus vinrent aborder dans cette isle ; que Triopas fils de Phorbas roi des Argiens établit des Grecs dans cette isle ; qu'Amthelemus fils de Catrée roi de Crete s'y étant retiré, tua dans un combat de nuit, son pere qui le venoit chercher ; que Tlepoleme Argien fils d'Hercule, après avoir tué Lycimnius, errant par le pays, s'arrêta enfin à Rhodes & y établit trois tribus & trois villes, Linde, Jalisse & Camire. Après la perte de Jerusalem & d'Acre les Hospitaliers ou chevaliers de saint Jean, prirent Rhodes sur les Sarasins, qui l'avoient enlevée aux empereurs de Constantinople. Foulques de Villaret, François, grand maître de l'ordre, fut le chef de cette grande entreprise, qu'il executa heureusement le jour de l'Assomption de la sainte Vierge de l'an 1309. ou 1310. L'ordre qui prit le nom de Rhodes, possеda cette isle jusqu'en 1522. En 1310. Othoman, sultan des Turcs, l'assiegea avant qu'on eût eu le loisir de la fortifier ; mais Amé IV. comte de Savoye, qui vint au secours, la sauva ; & pour éterniser cette victoire, au lieu des aigles, qui étoient les armes de ses prédecesseurs, il prit la croix d'argent en champ de gueules, de la religion de Rhodes, & ces quatre lettres F. E. R. T. qui veulent dire *fortitudo ejus Rhodum tenuit.* Mahomet II. empereur des Turcs, la fit attaquer en 1480. & Pierre d'Aubusson, grand maître, la défendit courageusement pendant trois mois, & contraignit les Turcs de se retirer, après avoir perdu la meilleure partie de leurs troupes. Soliman envoya une armée devant Rhodes en 1522. & les Turcs commencerent leur siege avec un fracas effroyable. Les chevaliers animez par le grand-maître, Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, de la langue de France, resisterent courageusement, & auroient triomphé des ennemis, s'ils n'eussent été trahis. En effet, les Infideles dégoutez par leurs pertes continuelles, songeoient à la retraite, quand les avis qu'ils reçurent, leur firent prendre de nouvelles mesures. André d'Amaral, Portugais, chancelier de l'ordre, fâché de ce que l'Isle Adam, son ennemi, lui avoit été préferé dans la dignité de grand-maître, viola toutes les loix de l'honneur & de la religion, pour se venger du tort prétendu qu'on lui avoit fait. Il avoit part au conseil, il sçavoit le foible de la place, & en donnoit avis à Soliman, qui en recevoit d'autres aussi fideles, par les soins d'un medecin Juif, qu'il tenoit à Rhodes. Enfin on découvrit la trahison d'Amaral, qui eut la tête coupée le 30. Octobre. Les Turcs s'obstinant à poursuivre ce siege, reduisirent la place, qui n'étant plus en état de défense, se rendit à Soliman, qui y entra le jour de Noël de la même année. Depuis ce tems, les Turcs sont maîtres de Rhodes, où ils ont un bacha.

DESCRIPTION DE LA VILLE DE RHODES.

La ville capitale de l'isle de Rhodes est située au bord de la mer, sur la pente d'une colline qui s'éleve insensiblement, & dans une plaine agréable, dans la partie septentrionale de cette isle. Elle est environnée de divers petits côteaux, pleins de sources vives & couverts d'orangers, de grenadiers & d'autres arbres de cette nature. Lorsqu'elle fut assiegée par Mahomet II. en 1480. elle avoit une double enceinte de murailles, fortifiées de plusieurs grosses tours, mais au midi & du côté que les Juifs habitoient dans la basse ville, les tours étoient plus éloignées les unes des autres ; & c'est ce qui rendoit cet endroit plus foible. Le quartier où demeuroient les chevaliers étoit le plus fort ; car outre que la mer l'enfermoit au septentrion & à l'orient, il étoit défendu par les bastions & par des tours. Le port, qui regarde l'orient & un peu le septentrion, est formé par deux moles, qui approchant l'un de l'autre en demi-cercle, ne laissent d'espace entre-deux, que ce qu'il en faut pour le passage d'une galere. L'entrée est flanquée de deux grosses tours bâties sur deux rochers ; & c'est sur ces deux rochers que fut planté autrefois le fameux colosse de bronze, qui a passé pour une des sept merveilles du monde. Cette grande statue du soleil, haute de soixante & dix coudées, avoit été faite par Charés éleve de Lysippe. Elle avoit un pied sur une de ces pointes du rocher, & l'autre pied sur la pointe de l'autre rocher : si bien qu'un navire passoit à voiles déployées entre les jambes du colosse. Lorsqu'elle eut été abbatue par un tremblement terre, Moavie sultan des Sarasins fit charger soixante & douze chameaux de son débris. Deux petits golfes accompagnent le port de Rhodes du côté du septentrion & du midi. Le golfe qui regarde le septentrion est fermé par un mole qui entre plus de trois cens pas dans la mer, & à l'extrêmité de ce mole il y a un fort, qu'on appelloit la tour de saint Nicolas. L'histoire des Arabes dit que ce fut le calife Moavie, qui ayant assiegé

affiegé Rhodes, fit bâtir cette tour pour battre la ville, & l'éleva à une hauteur si prodigieuse, que son faîte touchoit le ciel, & que ses fondemens descendoient jusqu'au centre de la terre. La verité est qu'en 1464. après que les Venitiens eurent levé le siege de Rhodes, le grand-maître Zacosta la fit construire & la fit appeller la tour de S. Nicolas, parce qu'il y avoit une église de ce nom dans le lieu où elle fut bâtie.

SIEGE DE RHODES PAR MAHOMET II.

Mahomet II. regarda l'isle de Rhodes, comme un lieu qui lui pouvoit faciliter la conquête de l'Egypte & de la Syrie, & forma le dessein d'assieger la ville en 1479. La flotte Ottomane, commandée par le bacha Paleologue, arriva devant Rhodes le 23. Mai 1480. Elle étoit composée de cent soixante voiles, & faisoit pour le moins cent mille combattans. Les Turcs ayant mis pied à terre, se logerent sur le mont saint Etienne, & dans les plaines voisines. A peine furent-ils campez, qu'une troupe d'aventuriers alla escarmoucher jusques aux portes de la ville; mais ils furent taillez en pieces par le vicomte de Monteil, frere aîné du grand-maître d'Aubusson. Demetrius, qui les conduisoit, eut l'avantage d'y mourir les armes à la main, mort trop belle pour un renegat & pour un traître. Ces premieres tentatives n'ayant pas réussi aux Infideles, l'ingenieur Allemand, nommé *Georges Frapam*, fut d'avis qu'il falloit battre la tour de S. Nicolas. Le lendemain matin cet ingenieur se presenta au bord du fossé de la ville vis-à-vis le palais du grand-maître, & demanda à entrer, ce qu'on lui accorda. Il feignit de se vouloir ranger du côté des assiegez, préferant l'interêt de son salut à celui de sa fortune. Le grand-maître crut qu'il falloit se servir de l'ingenieur, mais qu'il ne falloit pas s'y fier; & il ordonna qu'on l'observât comme un espion, le faisant toujours suivre par des gens qui le gardoient à vûe. Cependant le bacha Paleologue fit mener de plus grandes pieces où l'on avoit dressé la premiere batterie. La tour de saint Nicolas fut ébranlée & fracassée en divers endroits. L'épouvante ayant saisi tous les habitans, les esprits furent rassurez par les exhortations d'Antoine Fradin, religieux de saint François, qui faisoit presque à Rhodes ce que Jean Capistran avoit fait à Belgrade. Le grand-maître sçachant de quelle importance étoit ce poste pour la conservation de la ville, n'épargna rien toute la nuit pour le mettre en état de défense, & s'enferma dans la tour avec son frere le vicomte de Monteil. Le lendemain les Turcs leverent l'ancre de devant le mont saint Etienne, & approcherent de la tour de saint Nicolas au son des tambours & des trompettes. Ces Barbares sauterent à terre, & coururent à l'assaut avec fureur. Du côté des assiegez, les feux d'artifices & les volées de canon, avec une grêle de mousquetades, de fléches & de pierres faisoient un effet terrible. D'ailleurs les brulots mirent le feu à plusieurs galeres des Turcs; & l'artillerie de la ville maltraita fort celles qui se défendirent des brûlots. Enfin les ennemis prirent la fuite, & rentrerent dans leurs galeres avec précipitation. Le bacha ayant eu un si mauvais succès de ce côté-là, fit conduire huit grosses pieces de canon devant la muraille des Juifs, proche du poste d'Italie, où les canons & les mortiers des Turcs faisoient un si horrible fracas, que les Italiens avec les Espagnols cabaloient déja pour exciter le grand maître à rendre la ville; mais leur proposition ne servit qu'à faire connoître leur lâcheté, dont ils se repentirent bientôt.

Le bacha, qui avoit prétendu réduire la place par la décharge de ses grosses pieces, voyant que les assiegez ne parloient point de capituler, & ne voulant pas hazarder l'assaut, eut recours à la trahison. Il fit venir deux transfuges, qui étoient passez au camp des Turcs dès le commencement du siege, & avoient abjuré la foi Chrétienne; & leur promit une grande recompense, si en entrant dans la ville, ils pouvoient faire mourir le grand maître par le fer, ou par le poison. Les transfuges renegats s'offrirent à faire le coup & retournerent à Rhodes, feignant qu'ils étoient tombez entre les mains des Barbares à la seconde sortie. Ils y furent reçus comme des gens qui s'étoient sauvez de la captivité; mais après que leur trahison eut été découverte, ils furent executez publiquement. Alors le bacha ne songea plus qu'à emporter par la force, ce qu'il ne pouvoit gagner par l'artifice. Il tourna tous ses efforts contre la tour de saint Nicolas, qu'il avoit abandonnée. Pour faire cette nouvelle attaque, il fit construire un pont de bois afin d'approcher de la tour, & y donna un furieux assaut, qui fut vigoureusement soutenu par le grand-maître. Le pont fut mis en pieces par les batteries de la tour, qui coulerent aussi à fond quatre galeres avec plusieurs navires de guerre. Cela n'empêcha pas les Infideles d'opiniâtrer leur attaque, où leurs chefs les plus remarquables demeurerent sur la place, entre autres Ibrahim, gendre de Mahomet. La mort de ce chef ralentit l'ardeur des Barbares. Ils lâcherent pied, malgré la resolution du bacha, qui les exhortoit à venger le gendre du grand seigneur. Une retraite si honteuse jetta le general Paleologue dans une profonde tristesse, & l'obligea de ne penser plus à rien entreprendre sur la tour de S. Nicolas, qui lui parut imprenable. Il fit dessein de reduire la ville, en divisant les assiegez, & en l'attaquant par plusieurs endroits. Cependant l'ingenieur Allemand fut reconnu pour un traître, & après avoir confessé son crime, il fut pendu dans la grande place. Le bacha fut fort affligé de la mort de ce traître, sur lequel il faisoit fond; & après avoir envoyé à Rhodes un ambassadeur, qui fit des promesses & des menaces inutiles) il commanda qu'on mît en œuvre toutes les machines, & qu'on bâtît la ville jour & nuit. On tira en peu de tems plus de trois mille cinq cens coups: mais cela n'effraya pas les Rhodiens qui se preparerent à soutenir l'assaut.

Enfin le 27. Juillet, l'armée Ottomane attaqua la ville de tous côtez, & gagna le quartier des Juifs, que les chevaliers regagnerent après un combat de deux heures. Les Turcs revinrent à la charge, & eurent ordre du bacha de choisir le grand maître dans la mêlée, & de ne le pas manquer. Ces gens frais se jetterent comme des bêtes feroces sur les Chrétiens, & les plus hardis avancerent contre le grand maître, qui reçut cinq blessures à la fois. Ils furent neanmoins contraints de prendre la fuite; & les autres Turcs, qui avoient trouvé une vigoureuse resistance de tous côtez, quitterent leurs attaques, dès qu'ils virent la muraille des Juifs abandonnée. On sortit en foule en même tems par les brêches; & les Rhodiens poursuivirent l'armée Ottomane jusques dans son camp. Le bacha Paleologue tâcha inutilement de rallier ses troupes, & fut forcé lui-même de regagner le rivage. Les chevaliers victorieux rentrerent dans la ville, avec l'étendart imperial qu'ils avoient enlevé devant la tente du bacha. Plusieurs transfuges qui se vinrent rendre aux chevaliers, dans le tems que les troupes victorieuses revenoient, raconterent que dans la chaleur du combat, les Turcs avoient apperçu en l'air une croix d'or toute entourée de lumieres: qu'ils avoient vû une dame extrêmement belle, vêtue d'une robe blanche, la lance à la main, & le bouclier au bras, accompagnée d'un homme severe, qui portoit un habillement fait de poil de chameau, & suivie d'une troupe de jeunes guerriers tous armez d'épées flamboyantes. Ils ajouterent que cette vision avoit fort effrayé les Infideles, & que lorsqu'on éleva l'étendart de la religion, où l'image de la Vierge, & celle de saint Jean-Baptiste étoient peintes, plusieurs étoient tombez morts sans recevoir aucune blessure des ennemis. Pendant que les Turcs embarquoient leurs machines de guerre, & tout leur bagage, il parut deux grands navires, que Ferdinand roi de Naples envoyoit au secours de Rhodes. Le bacha Paleologue les fit battre du rivage avec les pieces d'artillerie qui n'étoient point encore embarquées, ne pouvant les faire attaquer par ses vaisseaux qui avoient le vent contraire. Un de ces navires entra heureusement dans le port; l'autre relâcha dans le canal, à cause de la tourmente, & se trouva le lendemain assez près de la flotte des Infideles. Le bacha envoya vingt galeres pour s'en saisir, & commanda au general des galeres d'y aller lui-même; mais après un sanglant combat de trois heures, les Turcs furent obligez de ceder, & la mort du general des galeres leur fit abandonner le navire. La flotte Ottomane quitta la rade le 19. d'Août, & fit voile vers le port de Fisco, où ayant debarqué l'armée de

terre, elle continua son chemin vers Constantinople. Dès que le grand maître fut gueri de ses blessures, il fit vœu de faire bâtir une église magnifique, sous le titre de sainte Marie de la Victoire; & l'on travailla à ce grand ouvrage, aussi-tôt que les fortifications de la ville furent reparées. Et parce que la victoire se remporta le jour que les Grecs solemnisent la fête de saint Pantaleon, le grand maître d'Aubusson voulut qu'on bâtit proche de cette église une superbe chapelle en l'honneur de ce saint martyr, pour être desservie suivant le rit grec. Il resolut aussi de bâtir une église à Gennes en Italie, proche de la chapelle où reposent les cendres précieuses de saint Jean-Baptiste, dans l'église cathedrale de saint Laurent, ce qui fut executé. * Le P. Bouhours, *histoire de d'Aubusson*.

RHODIGINUS (Cœlius) ou LUDOVICUS CŒLIUS RHODIGINUS, celebre sur la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. étoit de Rovigo, ville capitale de la Polesine, dans l'état de Venise, où il nâquit en 1450. Paul Colomiers est le premier qui a prétendu, sans preuves, que le nom de sa famille étoit *Ricchieri*, & que le nom de *Rodiginus* étoit celui de sa patrie. Après avoir acquis une grande connoissance des langues & de l'antiquité, il fit un voyage en France, où le roi Charles VIII. lui donna des marques de son estime; & fut attiré à Milan vers l'an 1509. par le roi Louis XII. Il y enseigna avec un applaudissement general les lettres grecques & latines. Son principal ouvrage est celui de ses anciennes leçons, qu'il dédia à Jean Grolier, chevalier, vicomte d'Anguisi, tresorier de France & de Milan, homme sçavant, & protecteur des gens de lettres. Il n'avoit publié que les seize premiers livres de cet ouvrage, ausquels Camille Richerius, ou Ricchieri, son neveu, & Jean-Marie Goretti y ajouterent les quatorze autres. On lui attribue quelques autres traitez. En sortant de Milan il alla enseigner à Padoue, & mourut en 1525. âgé de soixante-quinze ans, & non en 1520, comme l'a crû M. Baillet. Son corps fut porté à Rovigo, & fut enterré dans le cloître du couvent de saint François. Un Allemand, qui passoit par cette ville, surpris qu'on ne lui eût consacré aucun éloge funebre, grava sur son tombeau ces mots avec la pointe de son épée: *Hic jacet tantus vir*. Depuis, Jean Bonifaci fit rétablir ce tombeau, & y mit une épitaphe. Jules Cesar Scaliger, qui avoit été son disciple, en parle aussi très-avantageusement, & le considere comme le Varron de son tems. D'autres critiques n'en parlent pas si favorablement. * Paul Jove, *in elog. c.* 120. Thomasini, *in elog. doct. vir. P. II.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.* Guichenon, *histoire de Bresse*, *&c.*

RHODINGUS (Nicolas) Lutherien, professeur en theologie, nâquit proche de Zigenheim, ville de Hesse en Allemagne, l'an 1519. Après avoir achevé ses études à Marpurg, où il avoit obtenu la place de principal du college dès l'an 1538. & enseigné avec reputation la philosophie l'an 1541. il alla à Louvain, celebre université dans le Brabant, puis à Dole dans le comté de Bourgogne, où il continua d'enseigner la philosophie & la grammaire, & vint ensuite à Paris, où il resta jusqu'en 1543. & retourna à Marpurg, où il enseigna la rhetorique pendant quelques années, & fut ensuite élu ministre de Melsungue; & un an après il fut rappellé à Marpurg, pour y enseigner la theologie. Après avoir exercé cinq ans cette profession, il mourut le 23. Septembre 1580. Il s'adonnoit aussi à la poësie, & a laissé quelques petits poëmes latins sur differens sujets. * Melchior Adam, *vita German. theol.*

RHODOCUS, Juif, qui étant dans le parti de sa nation, faisoit sçavoir secretement aux Syriens tout ce qui se passoit dans l'armée de Judas *Machabée*. Il fut enfin découvert & mis en prison. * *II. Machab.* XIII. 21.

RHODOMAN (Laurent) né à Sassovert, village appartenant aux comtes de Stolberg dans la haute Saxe en Allemagne, avoit une grande connoissance de la langue grecque, comme on le peut voir par sa traduction latine de Diodore de *Sicile*. Il publia aussi le poëme grec de Quintus de *Smyrne*, ou autrement de Quintus *Calaber*, touchant la prise de Troyes, & y fit quelques corrections. Il fut encore bon poëte Grec, & donna plusieurs ouvrages de sa façon, en grec & en latin, dont on trouvera les titres dans le *diction. critique* de Bayle. Après avoir enseigné dans differentes villes, il obtint la chaire de professeur en histoire dans l'académie de Wirtemberg, & mourut le 8. Janvier 1606. âgé de 60. ans: laissant un fils qui publia quelque chose. Rhodoman le pere a excellé dans les vers grecs; mais ses latins sont pitoyables. * *Scaligerana posteriora*, *&c.* M. Bayle, *dict. crit.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes modern. & sur les critiques grammairiens.* Konig, *bibliot.*

RHODON, disciple de Tatien, florissoit sous les empires de Commode & de Severe dans le II. siecle. Quoiqu'il fût d'Asie, il fit ses études à Rome. Il écrivit plusieurs livres, entre autres un ouvrage contre l'heresie de Marcion, dont Eusebe rapporte quelques passages; & un traité sur l'ouvrage des six jours de la creation. * Eusebe. S. Jerôme, *de script. ecclesiast.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. des III. prem. siecles.*

RHODOPE, *Rhodope*, montagne de Thrace, que les Italiens nomment *Monte Argentaro*, & les Grecs *Basilissa*: comme qui diroit *Reine des Montagnes*, avoit acquis ce nom par ses mines, qu'on n'y découvre plus. * Ptolomée, *l.* 3. Pline, *l.* 4.

RHODOPE, *Rhodope*, native de Thrace, fut esclave avec Esope, & fut rachetée par Charax de Mytilene, frere de Sapho. Elle fit depuis le métier de courtisane à Naucratis, & acquit de si grands biens à l'exercer, que, selon Pline & quelques autres, elle en gagna assez pour faire bâtir une de ces fameuses pyramides d'Egypte. Herodote rejette cette opinion, qui tient en effet de la fable, aussi-bien que le conte qu'on fait du soulier de Rhodope. Un jour, dit-on, qu'elle se baignoit, un aigle fondit sur ses habits, enleva un de ses souliers, & le porta à Memphis, où il le laissa tomber sur les genoux de Psammitichus, qui rendoit alors la justice à son peuple. Ce prince touché de ce prodige, & jugeant par le soulier de la beauté du pied de celle qui le portoit, fit chercher par tout cette dame, & l'épousa après l'avoir trouvée. * Herodote, *liv.* 2. Pline, *l.* 36. Elien, *l.* 13. Bayle.

RHONE, *Rhodanus*, fleuve de France, qui a sa source au mont saint Gothard, près de celle du Rhin, sort de deux fontaines, & augmenté par les eaux de quelques torrents, traverse le lac de Geneve. A cinq lieues de cette ville il se perd sous terre, & quelque tems après paroît encore, & separe la France de la Savoye, & le Dauphiné de la Bresse. Ensuite il passe à Lyon, où il reçoit la Saône, à Vienne, à Condrieu, à saint Vallier, à Tournon, & à Valence, & est grossi par l'Isere à une lieue au-dessus de cette ville. Il descend au Saint-Esprit, à Avignon, & delà il passe entre Tarascon & Beaucaire, & s'accroît des eaux de la Durance. A Arles, il se partage en deux bras, qui ont encore diverses branches, dont la connoissance donne bien de la peine aux auteurs. On met ordinairement cinq de ces embouchures, par lesquelles ce fleuve, le plus rapide du royaume, se décharge dans la mer Mediterranée; sçavoir, Gras du midi, Gras de Paulet, Gras d'Enfer, grand Gras & Gras de Passion. D'autres mettent encore le Gras neuf. Il y a apparence que ce mot de *Gras* est tiré du latin *gradus*, marqué dans l'itineraire d'Antonin, en parlant de l'entrée du Rhône dans la mer. * *Consultez* les geographes anciens, & Papyre Masson, *desc. flum. Gall.* Bouche, *histoire de Provence*, *liv.* 1. *c.* 5. §. 1. Chorier, *histoire du Dauphiné*.

RHONIUS (Jean-Henri) senateur de Zurich, où il nâquit en 1646. fut un sçavant homme, qui se distingua beaucoup en son tems. Il fit un voyage en France, qui contribua à augmenter le goût qu'il avoit déja pour l'étude des belles lettres. De retour à Zurich, le senat lui confia le soin de la bibliotheque publique en 1669. & âgé de 23. ans il fut mis au nombre des deux cens, & se vit par la aggregé à ceux qui ont la souveraineté en dépôt. Il monta ensuite à la dignité de chancelier, d'où il passa à celle de senateur, & étoit tresorier du canton de Berne, lorsqu'il mourut en 1709. Il avoit publié dès l'âge de 18. ans, un discours politique sur les ambassadeurs, *Disputatio politica de legatis*, in 4°. 1664. En 1678.

il donna une traduction *in 12.* en idiome suisse, du traité latin de Rebdob-Herman Schéel, *de la liberté publique*, & il composa l'abregé des *annales Suisses* depuis la naissance de cette republique, c'est-à-dire depuis environ le XII. siecle. Cet abregé est en latin *in 8°.* mais le corps des annales, qui est en langue allemande, n'a jamais été imprimé; il le donna en 1702. à la bibliotheque de Zurich, & il y joignit l'*histoire de l'alliance des XIII. Cantons.* On trouva après sa mort plusieurs manuscrits importans de sa composition: les principaux sont l'*histoire de la guerre de Bourgogne*, en latin & en allemand: *le ceremonial de la ville de Zurich*, dans lequel il est traité de la maniere d'y recevoir les nonces des papes, les ambassadeurs des empereurs & tous les souverains, & les vies de tous les auteurs qui ont écrit sur l'histoire des Suisses.* *Merc. gal.* Août 1709.

RHUA (Pierre) natif de Numance, où il enseigna pendant plusieurs années les belles lettres, s'attacha à examiner les ouvrages d'Antoine Guevara, & à marquer les endroits où cet auteur avoit fait quelques erreurs contre l'histoire & contre la chronologie. Il a encore fait un traité, *de lege Julia, Poppaa, Cornelia, Falcidia, &c. de medicina & empirica.* * Nic. Antonio, *bibl. Hisp.*

R I

RIANTS (Denys) seigneur de Villerai au Perche, suivit long-tems le barreau au parlement de Paris, en qualité d'avocat des parties; & s'étant acquis beaucoup de réputation dans sa profession, il fut pourvû de la charge de second avocat du roi au parlement, en laquelle il fut reçu le 11. Juin 1551. Il devint premier avocat du roi en 1554. Dans les fonctions de cette charge, il gagna l'affection du public, & les bonnes graces du roi Henri II. qui lui donna une charge de president à mortier, à laquelle il fut reçu le 18. Août 1556. Il jouit peu de cette charge, étant mort en sa terre de Villerai le premier Mai 1557. Il laissa de *Gabrielle* Sapin, sa femme, GILLES de Riants, baron de Villerai, qui après avoir suivi quelque tems le barreau, fut reçu conseiller au même parlement de Paris le 22. Avril 1567. puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, le 30. Septembre 1570. Il fut fait conseiller d'état ordinaire au mois d'Août 1582. & il fut aussi chancelier de François de Valois, duc d'Anjou & d'Alençon. Après la mort funeste du roi Henri III. il suivit le parti du roi Henri IV. qui depuis lui donna une charge de president à mortier, en laquelle il fut reçu au parlement séant à Tours le 18. Janvier 1592. Il mourut le 26. Janvier 1597. âgé de 53. ans, & fut enterré dans l'église des Cordeliers de Paris. Il avoit épousé *Magdelaine* Fernel, morte à Villerai au mois de Mars 1642. âgée de 94. fille du celebre *Jean* Fernel, premier medecin du roi Henri II. & de *Magdelaine* de Tournebulle. Il en eut pour fils aîné DENYS de Riants, baron de Villerai, cornette de la compagnie des gendarmes du prince de Conti, qui fut marié avec *Louise* de Blavette, barone de Goron, de laquelle il eut entr'autres enfans, DENYS de Riants de Villerai, seigneur de Bures, qui épousa *Marie* des Prez, niéce de Claude de Rebé, archevêque & primat de Narbonne, commandeur des ordres du roi; leur fils *Claude* de Riants, comte de Villerai, baron de la Brosse, servit long-tems, & fut blessé en diverses occasions; il avoit beaucoup d'étude, & s'adonna aux sciences les plus abstraites. De *Marie* Hervé sa femme, fille de *Charles* Hervé, doyen du parlement de Paris, & de *Marie* Doujat sa premiere femme, il laissa *Claude* de Riants de Villerai, prêtre, docteur en theologie de la faculté de Paris, de la maison royale de Navarre, ancien recteur de l'université, qui renonça à ses droits d'aînesse en faveur de *Denys* de Riants, son frere puîné, baron de Villerai & de la Brosse, connu sous le nom de *marquis de Riants*, qui fut successivement guidon des gendarmes Anglois, enseigne des gendarmes de la reine, sous-lieutenant des gendarmes anglois, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Berri, & qui fut créé brigadier des armées du roi le 29. Janvier 1709. Il quitta depuis le service après s'être distingué en diverses occasions, & avoit reçu plusieurs blessures.

RIARIO (Pierre) cardinal, étoit de Savonne dans l'état de Genes; & dès l'âge de douze ans il alla trouver à Sienne le P. François de la Rovere, son oncle maternel, qui enseignoit la theologie aux religieux de saint François, dont il portoit l'habit. Riario ayant été reçû dans le même ordre, étudia à Venise, à Padoue, à Bologne, à Sienne, à Perouse, & à Ferrare, & fut professeur à Venise, puis provincial de la province de Rome. Son oncle, qui étoit devenu pape sous le nom de Sixte IV. le fit cardinal en 1471. le nomma patriarche de Constantinople, & lui confera en divers tems les archevêchez de Seville & de Florence, & divers autres benefices très-importans. Cette élevation fit oublier à Riario la bassesse de sa naissance, & l'entraîna aux vanitez les plus pompeuses. Il égaloit la magnificence des rois dans son train, dans sa dépense, dans les fêtes qu'il donnoit, & introduisit à Rome le *Nepotisme.* Sixte IV. qui l'aimoit passionnément, le nomma en 1473. légat de l'Ombrie, puis de toute l'Italie. On lui fit des entrées magnifiques dans les principales villes, où l'on étoit bien aise de flatter sa vanité pour se ménager l'esprit du pape. Mais ce cardinal ne jouit pas long-tems de ces grandeurs; car il mourut à Rome avec des sentimens très-chrétiens le 3. Janvier de l'an 1474. & le 29. de son âge. * Fulgose, *l. 1. c. 3. l. 6. c. 10. l. 9. c. 11.* Onuphre. Ciaconius. Victorel. Auberi, &c.

RIARIO ou GALEOTTO (Raphaël) cardinal, nâquit le 3. Mai de l'an 1451. à Savonne, de *Violentina* Riario, sœur du cardinal *Pierre* Riario. Le pape Sixte IV. le substitua à ce dernier, dont il lui fit porter le nom, & lui donna le chapeau rouge au mois de Decembre de l'an 1477. quoique ce ne fût que la 27. année de l'âge de Galeotto. Il lui confera encore en divers tems les évêchez d'Imola, de Lantriguier, d'Osma & de Cuença; & même les archevêchez de Cosence, de Salerne, & l'évêché de Trente, avec les abbayes de Mont-Cassin & de Cave. Ce pape prétendant alors avoir sujet de se plaindre de Laurent de Medicis, écouta trop facilement François Pazzi, qui avoit conjuré sa perte, & celle de Julien de Medicis. Son frere Riario qui étudioit à Pise, eut ordre de se trouver à Florence, pour animer les conjurez par sa presence; mais ce dessein ayant échoué, il fut presque déchiré par la populace en 1478. L'horreur du danger qu'il courut le rendit extrêmement pâle pour tout le reste de sa vie. Il fut encore en faveur sous le pontificat d'Innocent VIII. mais il tomba sous celui d'Alexandre VI. Comme il avoit beaucoup contribué à l'élection de ce pontife, il croyoit que ce service fixeroit le bonheur de ses cousins, fils de Jerôme Riario son oncle. Il se trompa; car Alexandre VI. les dépouilla des principautez de Forli & d'Imola, & fit même arrêter la princesse Catherine leur mere. Le cardinal se vit contraint de chercher un asyle en France, & se trouva depuis à l'élection de Pie III. de Jules II. & de Leon X. Sous ce pontificat il fut complice du dessein que le cardinal Petrucci eut de se defaire de Leon X. On l'arrêta dans le château saint Ange; & le pape, auquel il avoua son crime, lui pardonna genereusement. Peu après, il se retira à Naples, où il mourut le 7. Juillet de l'an 1521. Un de ses oncles, nommé JERÔME Riario, frere aîné du cardinal Pierre, avoit porté Sixte IV. à entrer dans la conjuration des Pazzi. Ce pape, qui l'aimoit avec cette passion dereglée, qui a fait tous les malheurs de son pontificat, lui avoit donné les principautez de Forli & d'Imola, & l'avoit marié à *Catherine*, fille *naturelle* de *Galeas* Sforce, duc de Milan.* Onuphre, *in Sixto IV. & in chron.* Machiavel, *hist. Flor. l. 8.* Garimbert, *l. 4.* Ciaconius, Auberi, &c.

RIBADAVIA, petite ville de la Galice, sur le Minho, au confluent de cette riviere & de l'Avia, entre Tui & Orense, avec titre de comté. Ce qui la rend celebre, est son vignoble, qui rapporte le meilleur vin de toute l'Espagne.

RIBA DE SELLA, bourg des Asturies en Espagne, sur l'embouchure de la Sella, dans la mer de Biscaye, à neuf ou dix lieues de San Vincente, vers le couchant. Quelques geographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Flavia Lambris Bædiorum*, que d'autres mettent à Fuenfrias, village de la Galice, voisin des Asturies. * Mati, *diction.*

RIBADENEIRA (Pierre) Jesuite, natif de Tolede en Espagne, fut reçu par saint Ignace au nombre de ses disciples l'an 1540, avant même que sa compagnie eût été confirmée par le saint siege. Il vint étudier à Paris en 1542. fut envoyé à Padoue l'an 1545. & alla enseigner la rhetorique à Palerme en Sicile l'an 1549. Il se fit par-tout des amis illustres, & fut envoyé par saint Ignace en 1555. dans les Pays-Bas, puis en France. Il fut encore provincial en Toscane & en Sicile : enfin il fut envoyé l'an 1574. en Espagne, où il continua de travailler avec un zele infatigable, & où il mourut à Madrid le premier Octobre de l'an 1611. âgé de 84. ans, dont il en avoit passé 71. dans sa compagnie. Il a composé les vies de saint Ignace, de saint François de Borgia, du P. Lainez, & du P. Salmeron; & les fleurs des vies des Saints, qu'on voit traduites en diverses langues; mais qui sont remplis de fautes. *De Schismate Anglicano; De Scriptoribus Societ. Jes. &c.** Le Mire, *de script. sac. XVI.* Alegambe, *bibl. script. soc. Jes.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Mariana.

RIBADEO, petite ville située sur la côte de la Galice, à l'embouchure de la Miranda, & aux confins des Asturies. On croit que Ribadeo est l'ancienne *Libunca*, petite ville des Callaïques Lucences. Son port est également beau, bon & assuré. Elle n'est pas fortifiée ; mais sa situation ne la rend pas assez forte. Elle a titre de comté, & appartient aux ducs de Hijaz.* Mati, *dict.* Colmenar, *Del. de l'Espagne.*

RIBAGORÇANA: c'est une contrée de l'Aragon. Elle est située aux confins de la Catalogne, depuis les Pyrenées jusqu'au-delà de l'Ebre. Elle a titre de comté, & renferme trois cens cinquante bourgs ou villages; mais si mal peuplez, qu'à peine y compte-t-on trois mille habitans.* Mati, *dict.*

RIBAS (Jean de) religieux de l'ordre de saint Dominique, natif de Cordoue, où il enseigna long-tems, & prêcha avec reputation, mourut dans cette ville le 4. Novembre 1687. âgé de 75. ans. On a de lui un ouvrage espagnol, *Suoro al Cesar y a Dios su gloria*, imprimé en 1663. où il prouve qu'Alva a tort de vouloir ravir à saint Thomas la chaîne d'or, pour la donner à Salomon Carbonnel, religieux de saint François. On lui a attribué un traité sur l'immaculée conception, imprimé aussi en 1663. à Madrid, sous le titre *Defensa de la doctrina del Angelico Doctor major executada, y sultramento, &c.* mais on peut douter raisonnablement que ce livre soit sorti de la famille de saint Dominique. Pour le *Theatro Jesuitico*, qui l'a fait connoître en France, dans les Pays-Bas, & ailleurs, où il a plû de l'en faire auteur, on a des preuves assez fortes qu'il en est en effet le pere, quoiqu'il ait paru toujours refuser de reconnoitre cet ouvrage pour être de lui. Theophile Raynaud a mieux aimé le donner à Ildefonse de saint Thomas, évêque de Malaga ; mais ce prélat n'a pas voulu de ce present. Nous en parlerons dans notre supplément. * Echard, *script. ord. FF. Prædicator. tom.* 2.

RIBAUDON, anciennement *Sturium*, c'est une des isles d'Hyéres. Elle est petite, & située près de celle de Ribaudas, aussi fort petite, & toutes deux sont entre l'isle de Porquerolles & la côte de Provence, vis-à-vis de la ville d'Hyéres.* Mati, *dict.*

RIBEIRO DE MACEDO (Edouard) Portugais, né à Lisbonne en 1623. fut juge de la ville d'Elvas, *Corregidor da Torre de Moncorvo*, president au parlement de Lisbonne, & conseiller des finances du roi. Etant âgé de près de trente ans, il fut secretaire de l'ambassade de D. Jean da Costa, comte de Soure, en France, où il demeura ensuite pendant neuf ans en qualité d'envoyé ; & ce fut dans ce tems-là qu'il fit imprimer en 1667. à Paris une traduction portugaise de l'Aristype de Balsac en 1669. un éloge historique & genealogique de la maison de Nemours ; & en 1670. la genealogie d'Alfonse Henriquez, premier roi de Portugal. Il exerça ensuite le même emploi à la cour de Madrid ; & de retour à Lisbonne, il y publia en 1677. la vie de l'imperatrice Theodora. Enfin, s'étant mis en chemin pour aller comme envoyé à la cour de Turin, il mourut à Alicante au mois de Juillet de l'an 1680. On n'imprima qu'en 1721. à Lisbonne ses discours politiques, & ses divers poëmes en portugais. * *Memoires de Portugal.*

RIBERA (Frederic-Henriquez de) marquis de Tarise, étoit Espagnol, & intendant de la justice dans l'Andalousie ; ce que les Espagnols nomment *Adelentado mayor*. Il fit en 1518. le voyage de Jerusalem, dont il publia une relation.

RIBERA (François de) Jesuite, né à Villacastin, dans le territoire de Segovie en Espagne, étudia dans l'université de Salamanque, où il apprit les langues, & où il fut consideré comme un des plus excellens theologiens de son tems. Ensuite il se fit prêtre, se retira chez lui, & entra enfin chez les Jesuites l'an 1570. étant alors âgé de 33. ans. Il enseigna à Salamanque, où il mourut l'an 1591. âgé de 54. ans. Les ouvrages que nous avons de lui sont : *Commentarii in XII. Prophetas minores ; Comment. historici selecti in eosdem XII. Prophetas ; In epist. ad Hebræos ; In Apocalypsim ; In Evangelium secundùm Joannem ; De Templo & iis quæ ad Templum pertinent ;* & la vie de sainte Therese en espagnol. Les commentaires de cet auteur sont sçavans, & ont été estimez par les habiles gens.* Alegambe, *de script. soc. Jes.* Le Mire. Nicolas Antonio, &c.

RIBERA (Joseph) dit *l'Espagnolet*, peintre, natif de Valence en Espagne, & disciple du Caravage, peignoit comme son maître, d'une maniere forte, & s'attachoit au naturel ; mais son pinceau n'étoit pas si moëleux que celui du Caravage. L'Espagnolet se plaisoit à peindre des sujets mélancoliques. Ses ouvrages sont dispersez par toute l'Europe. Naples, où il a fait un long séjour, en conserve beaucoup, & de beaux.* De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

RIBERA (Ferdinand-Henriquez de) duc d'Alcala, viceroi de Naples, de Sicile & de Catalogne, étoit de Seville, & mourut en 1638. Il composa quelques ouvrages de pieté. Son fils, de même nom que lui, publia un poëme sur Myrrha. * *Consultez* la bibliotheque des écrivains d'Espagne de Nicolas Antonio.

RIBERA (François Alvarez de) *voyez* ALVAREZ de Ribera.

RIBERA (Anastase Pantaleon de) poëte Espagnol, natif de Madrid, vivoit sous Philippe IV. Ses poësies furent imprimées ensemble à Saragosse en 1640. puis à Madrid en 1648. C'est un des plus agreables & des plus facetieux poëtes de l'Espagne. Il avoit l'esprit fort aisé, & tout-à-fait tourné à la plaisanterie, comme à la poësie. Ses vers sont élegans & polis : ils sont remplis d'un sel, qui fait que ses bons mots & ses railleries ne sont jamais insipides : c'est ce qui l'a rendu si fort au goût des gens de la cour. * Nicol. Antonio, *bibl. script. Hisp.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

RIBERA GRANDE, ville épiscopale suffragante de Lisbonne, est la capitale de l'isle de S. Jacques, une de celles du Cap-Verd. Elle a un bon port & une bonne citadelle. François Drake la prit en 1585. & Antoine Shirlei en 1596. Struys dit que le port, qu'il nomme *Porto de Praye*, peut contenir quelques centaines de vaisseaux. * Mati, *dict. Angl.*

RIBIER (Guillaume) conseiller d'état, né à Blois, l'an 1578. de MICHEL Ribier, lieutenant particulier, & de *Marguerite* Perault. Après avoir fait un voyage en Italie, il fut reçu lieutenant particulier à Blois, puis lieutenant general & president. Dans l'assemblée des états tenue à Paris en 1614. on admira une harangue qu'il fit en presence du roi Louis XIII. & de la reine-mere Marie de Medicis. Il y obtint non seulement ce qu'il avoit demandé pour son pays, mais encore un brevet de conseiller d'état, qui lui fut donné par honneur. Pendant la retraite que la reine-mere fit à Blois, elle lui donna des marques de son estime, jusqu'à prendre ses avis en plusieurs occasions ; & ce fut en ce tems-là qu'on le pressa de prendre la charge de secretaire des commandemens de cette princesse, qu'il s'excusa de recevoir par un esprit de moderation. Le cardinal de Richelieu, passant à Blois au retour de la Rochelle, lui proposa de servir le roi dans ses conseils ; mais il refusa cet avantage, pour demeurer dans son pays natal. Gaston de France, duc d'Orleans, prenoit fort souvent ses avis pendant qu'il demeuroit à Blois, & lui renvoyoit toutes les affaires qu'il vouloit qu'on ac-

commodât. Ribier mourut en la ville où il étoit né, le 21. Janvier de l'an 1663. âgé de 85. ans. Il avoit recueilli un très-grand nombre de lettres & memoires d'état pour l'histoire, depuis 1537. jusqu'en 1560. qu'il avoit liez ensemble, afin qu'ils fissent comme un corps d'histoire ; & il y avoit joint quelques notes. Michel Belot son neveu, les donna au public en deux vol. *in fol.* l'an 1666. à Blois. On a aussi un discours qu'il avoit presenté dès l'an 1607. au roi, sur la réunion de ses sujets en une même religion, & qu'il defendit contre N. de Grieu, conseiller, par une apologie imprimée la même année. Il avoit pour frere JACQUES Ribier conseiller au parlement de Paris, puis conseiller d'état, qui épousa *Françoise* Alleaume, morte en Juillet 1644. fille de *Nicolas* Alleaume, conseiller au parlement, & d'*Antoinette* du Vair, sœur de *Guillaume* du Vair, garde des sceaux de France, dont il eut JACQUES qui suit ; *Louis*, seigneur de Cottereaux, conseiller au parlement, qui fut assassiné en Mars 1659. dans la forêt de Compiegne, sans laisser de posterité de *Jeanne* Huault, fille de *Louis* seigneur de Montmagni, conseiller au grand conseil, & de *Catherine* Lotin de Charni ; & *Guillaume* Ribier, seigneur de Lisi, qui épousa en 1644. *Louise* de Fresnoi-de-Neuilli, JACQUES Ribier-du-Vair-Alleaume, seigneur de Villeneuve-le-roi, Lisi, &c. conseiller au parlement, mourut en Janvier 1653. ayant eu de *Genevieve* Bouvard, fille de *Charles*, premier medecin du roi Louis XIII. & d'*Anne* Rioland, entr'autres enfans JACQUES Ribier, seigneur de Lisi, conseiller au parlement, qui vendit la terre de Villeneuve-le-roi à Claude le Peletier, contrôleur general des finances, puis ministre d'état ; se démit de sa charge de conseiller ; traita de celle de grand-maître des eaux & forêts du Lyonnois ; & mourut le 6. Novembre 1712. laissant de *Catherine* Charlet, un fils, qui lui a succedé dans la charge de grand-maître des eaux & forêts du Lyonnois. * Bernier, *hist. de Blois.* Blanchard, *parlement de Paris.*

RIBLEMONT, bourg avec un pont sur Oise. Il est dans la Tiérache en Picardie, à quatre lieues de Saint-Quentin, vers le levant. * Mati, *dict.*

RIBNITZ, petite ville du duché de Meklebourg, sur un petit golfe de la mer Baltique, à cinq lieues de la ville de Rostock, vers le levant. * Mati, *dict.*

RIBOTI (Philippe) provincial des Carmes en Catalogne dans le XIV. siecle, mourut en 1391. & écrivit un livre intitulé *Le Miroir des Carmes*, partagé en dix livres, dans lequel il traite de l'institution, du progrès & des privileges de son ordre. Ce traité a été imprimé à Venise en 1507. & à Anvers en 1680. Il avoit fait aussi un traité des *Hommes illustres de son ordre*, & des sermons. * Trithême, *de vir illust.* Lucius, *in bibl. Carmel.* Possevin, *in Appar. sacr.* Vossius. Alegre &c. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XIV. siecle.*

RICARD (Jean-Marie) de Beauvais, celebre avocat au parlement de Paris pour la consultation, est un de ceux qui a le mieux écrit sur le droit François. Il mourut en 1678. âgé de 56. ans. Denys Simon, conseiller au présidial de Beauvais, a fait des additions sur les ouvrages de Ricard, particulierement sur le traité des substitutions, & sur la coûtume de Senlis. Son plus considerable ouvrage est le traité des donations, dont il a été fait diverses éditions. * Denys Simon.

RICCA, bourg avec un château & titre de principauté. Il est dans le comté de Molise, province du royaume de Naples, aux confins de la Capitanate, & à six lieues de Benevent, vers le nord. * Mati, *dict.*

RICCARDI (Nicolas) nâquit l'an 1585. à Genes, alla faire ses études à Valladolid en Espagne, où il fit de si grands progrès, qu'étant entré dans l'ordre de saint Dominique, il fut choisi l'an 1613. n'ayant encore que vingt-huit ans, pour remplir la premiere chaire de saint Thomas dans cette ville. Ses prédications ne lui firent pas moins d'honneur que les exercices de l'école : dès la premiere fois qu'il prêcha devant le roi Philippe III. ce prince, étonné de son éloquence & de la solidité de ses raisonnemens, dit que c'étoit un monstre : le nom lui en démeura ; & lorsqu'il eut fixé son séjour en Italie, on ne l'appelloit plus ordinairement que *Il Patre Monstro.* Il falloit bien qu'il y eût quelque chose d'extraordinaire en lui, puisque les sçavans alloient l'entendre avec encore plus d'empressement que le peuple ; quoique son excessive grosseur, & la difformité des traits de son visage choquassent d'abord tous ceux qui le voyoient. Alva, auteur fort sujet à dire du mal des Dominicains assure que sa liberté à parler contre l'opinion de l'immaculée conception de la Vierge, l'obligea à abandonner l'Espagne ; mais il faudroit pour prouver ce fait, qu'il eût fait voir qu'on étoit indifferent là-dessus à Rome, où Riccardi vint demeurer, & où il fut si bien reçu, qu'en 1621. on le fit premier professeur de theologie dans le college de la Minerve ; & qu'en 1629. le pape Urbain VIII. le nomma maître du sacré palais, & prédicateur de sa chapelle. Son emploi de maître du sacré palais, lui fit un ennemi celebre dans la personne de Theophile Raynaud, Jesuite, qui pour se venger de la part qu'il avoit eue à la condamnation de son livre *De vero per pestem martyrio*, dit beaucoup de mal de lui dans son livre *De immunitate Syriacorum*, & fut crû de beaucoup de gens, qui ne firent aucune attention aux éloges donnés à ce prédicateur par de fort habiles gens, qui n'avoient aucun interêt de le menager, & entr'autres par Melchior Inchofer, Jesuite d'une grande reputation, qui voulut bien se charger de faire son éloge funebre. Riccardi étoit extrêmement laborieux : ou il lisoit l'écriture & les peres, ou il mettoit sur le papier les reflexions que ses grandes lectures lui fournissoient ; & ses reflexions se rapportoient presque toutes, ou à l'explication de l'écriture, ou à un corps de theologie, ou à ce qui étoit le plus capable d'édifier le commun des Fideles, ou enfin à ce qui ne pouvant entrer dans ces trois recueils, en devoit faire un d'*Adversaria sacra.* Leo Allatius, qui étoit son ami avoit vû ses commentaires sur l'écriture ; & même il dit qu'en 1633. il y en avoit quelque chose d'imprimé. Il avoit vû aussi dans ses *Adversaria* soixante & dix observations diverses, ausquelles l'auteur avoit mis la derniere main ; & Oldoino avoit vû son petit commentaire sur l'oraison dominicale : mais de tous ses grands travaux il n'est rien venu de considerable jusqu'à nous que ses reflexions en italien sur les litanies de la Vierge, qu'il fit imprimer l'an 1626. à Venise en deux volumes *in fol.* Sa mort prématurée ne lui permit pas de finir ses autres ouvrages ; elle arriva le 30. Mai 1639. la 54. année de son âge. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome 2.*

RICCI (Jean) cardinal, archevêque de Siponte & de Pise, étoit né à Montepulciano, d'une famille moins illustre que celle de Ricci de Florence. Les mauvais traitemens d'une belle-mere très-fâcheuse, l'obligerent de sortir de son pays, & d'aller à Rome, où il fut domestique du maître d'hôtel du cardinal del Monte. Son adresse & ses services le firent parvenir lui-même à l'emploi de maître d'hôtel de ce cardinal, qui le donna au cardinal Farnese, neveu de Paul III. Il fut envoyé souvent en France & dans les Pays Bas, pour des affaires importantes qu'il negocia heureusement ; & à son retour il prit l'habit ecclesiastique. Paul II. le fit clerc de la chambre, & l'envoya trois fois en Espagne & en Portugal. Le cardinal del Monte ayant été fait lui-même pape sous le nom de Jules III. donna à Ricci l'archevêché de Siponte, le fit cardinal au mois de Novembre de l'an 1551. Ce fut à sa consideration que le pape Pie IV. érigea l'église de Montepulciano en cathedrale, & qu'il en donna l'évêché à Spinello Bencio. Le cardinal Ricci succeda à ce premier évêque, & fonda dans la suite un college pour ceux de sa patrie à Pise, dont il étoit alors archevêque. Il eut beaucoup de voix pour être pape après Pie V. & mourut à Rome le 3. Mai de l'an 1574. âgé d'environ 77. ans. Son corps fut enterré à saint Pierre du Mont d'Or, où l'on voit son epitaphe. * Auberi, *hist. des cardinaux.* Cabrera. Petramellano, &c.

RICCI (Michel-Ange) cardinal, né à Rome en 1619. aima les mathematiques, & y fit de grands progrès. Son traité *de Maximis & Minimis* en est une preuve. Il s'attacha depuis avec une extrême ardeur à la theologie. Enfin, après avoir passé par differens emplois, & avoir été long-tems secretaire de la congregation des indulgences & des reliques, & consulteur du saint office, le pape Innocent XI. lui donna le chapeau en 1681. mais il ne fut pas long-tems revêtu de cette dignité, étant mort



le 12. Mai 1682. âgé de 64. ans. Il avoit merité les éloges d'auteurs celebres, entr'autres de Gassendi, de Slusius, du cardinal Pallavicini, de M. Fabretti, &c. * Bayle, *dict. crit.*

RICCI (Matthieu) Jesuite, né dans une famille noble de Macerata dans la Marche d'Ancone, le 6. Octobre de l'an 1552. étudia le droit à Rome ; & trois ans, après il entra chez les Jesuites le 15. Août de l'an 1571. Depuis il s'engagea pour la mission des Indes, & arriva en 1578, à Goa, où il acheva son cours de theologie, & où il enseigna la rhetorique. Ce pere travailla plus de 25. ans dans la Chine parmi des dangers continuels, & mourut à Pecquin l'an 1610. âgé de 58. ans. Il a composé divers traitez, & a laissé des memoires curieux de la Chine, dont le pere Trigault s'est servi pour l'histoire de cet état.

RICCI (Joseph) natif de Bresse, & clerc regulier Somasque, s'est acquis de la reputation dans le XVII. siecle, par deux ouvrages historiques écrits en latin, mediocrement pur & élegant. Le premier est une histoire des guerres d'Allemagne depuis 1618. jusqu'en 1648. en dix livres, qui parut en 1648. à Venise ; le second est une histoire des guerres d'Italie depuis 1613. jusqu'en 1653. qu'on imprima dans la même ville en 1655. & qui est partagé en vingt-huit narrations. L'auteur étoit déja âgé lorsqu'il entreprit ce second ouvrage, & eut beaucoup de peine à obtenir la permission de le publier. On exigea de lui qu'il en retranchât tous les traits satiriques ; & l'obligeant ainsi à remanier son ouvrage pendant plus d'un an, on le rendit plus sec, & moins agréable. Mais la varieté des faits qu'il raconte, & dont plusieurs ne se trouveront pas ailleurs, dedommage amplement le lecteur de ce qu'on trouve de languissant en quelques endroits.

RICCIARDI (Antoine) rhetoricien & philosophe celebre, natif de Bresse, dans l'état de Venise, enseigna la rhetorique & la philosophie à Asola, ville & principale forteresse du Bressan, où il s'acquit une grande reputation. Il a fait deux gros volumes intitulez *Commentaria Symbolica*, où il explique tout ce qui regarde le sens mystique des choses, avec un traité des anges, & un autre de l'oriflamme. Cet auteur a encore composé l'histoire d'Asola, & un livre de l'excellence & de l'ancienneté des langues, où il prétend montrer que la langue cimbrique (maintenant des peuples du Jutland dans le Danemark) est plus ancienne que l'hebraique. Il mourut en 1710. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

RICCIAVELLI (Daniel) connu sous le nom de VOLTERRE, lieu de sa naissance, peintre & sculpteur Italien du XVI. siecle, apprit à dessiner sous le Sodoma, puis sous Balthasar de Sienne, autrement dit *Peruzzi*. Il profita tellement des instructions de cet excellent maître, qu'encore qu'il ne parût pas avoir beaucoup de naturel pour la peinture, il peignit neanmoins des tableaux qui ne cedoient pas en beauté aux ouvrages les plus considerables de Rome. Ceux qui donnerent le premier éclat à sa reputation, sont les histoires de sainte Helene, de l'invention de la croix, & de la procession où l'empereur Heraclius rapporta cette croix dans la ville de Jerusalem. Ce sujet remplit la voute d'une chapelle de la Trinité du Mont à Rome, qui appartient à la famille des Ursins. Il fit encore le tableau d'autel de cette chapelle, qui est une descente de la croix, où il a presenté d'une maniere admirable l'évanouissement de la Vierge, la douleur des Maries, & les attitudes differentes de ceux qui détachent le corps du Sauveur, que l'on voit pâle & extenué entre leurs bras. Ces ouvrages n'eurent pas plûtôt persuadé le public de sa capacité, que Paul III. l'employa pour peindre la salle des rois au Vatican, & lui fit retoucher quelques nuditez du jugement de Michel-Ange. Daniel voulant contenter le pape, & en même-tems conserver les beautez d'un tableau qu'il regardoit avec admiration, couvrit ses parties de quelques drapperies déliées, qui, sans ôter rien de la grace des figures, cachoient aux yeux chastes ce qui les pouvoit offenser, & apportoient un nouvel ornement à l'ouvrage, par la varieté des couleurs. Il fit encore une grotte dans le Belveder, d'une ordonnance agréable & industrieuse. Entr'autres ouvrages de sculpture qui sont sortis de sa main, il modela & jetta en bronze le cheval de bronze de la place royale à Paris : il l'avoit fait pour une statue équestre d'Henri II. que Catherine de Medicis sa veuve lui vouloit ériger, & qui demeura imparfaite. Daniel de Volterre ayant achevé ce cheval, mourut âgé de 57. ans, l'an 1566. sans avoir pû commencer la figure du roi. C'étoit un homme melancolique & solitaire. * Vasari, *vite de pittori*. Felibien, *entret. des peint.*

RICCIO (Jean-Louis) évêque del Vico-di-Sorrento, sorti d'une famille noble & ancienne de Naples, fut en reputation au commencement du XVII. siecle, & mourut vers l'an 1630. Il a écrit divers ouvrages, *Dec. Cur. Archiepis. part. IV. Collect. Decis. part. IX. Addit. in Jasonis Maina opera ; Praxis For. eccles. Par. V. &c.* * Lorenzo Crasso, *in elog. doct. p. II.*

RICCOBONI, *voyez* RICOBONI.

RICH (Richard) étoit fils d'un riche mercier de Londres. Ayant fait de bonnes études en droit dans la societé appellée *Middle-Temple*, Henri VIII. le choisit pour être lecteur dans l'Automne dans cette societé, & peu après il monta par divers degrés & en peu de tems à des emplois très-considerables. Il fut fait pendant sa vie procureur general du pays de Galles & de ses marches, ensuite solliciteur general du roi, & chancelier de la cour d'augmentation, érigées sous ce regne. La premiere année d'Edouard VI. il fut fait baron du royaume, sous le titre de *lord Rich*, & fait lord chancelier d'Angleterre : mais prévoyant les troubles qui devoient arriver, il resigna cet emploi l'an cinquiéme du regne d'Elisabeth, & mourut quatre ans après. Il laissa ses titres & ses biens à ROBERT son fils ; & celui-ci à un autre ROBERT, aussi son fils, qui de *Penelope* sa femme, fille de *Gautier* comte d'Essex, eut ROBERT-HENRI, créé comte d'Holland ; & CHARLES-ROBERT, qui lui succeda dans ses titres, & qui fut amiral pour le long parlement. Il laissa deux fils, qui étant tous deux morts sans enfans, la dignité de comte de Warwick & les autres titres dont il jouissoit, passerent à son parent le comte de Holland, vivant en 1701. descendu de *Henri* II. fils de *Robert* I. comte de Warwick. Ledit Henri ayant été fait prisonnier par les parlementaires, après avoir manqué le dessein qu'il avoit sur Kingston, situé sur la Tamise en 1648. fut decapité le 9. de Mars de la même année. * Dugdale.

RICHARD, I. de ce nom, roi d'Angleterre dit, *l'Orgueilleux* ou *Cœur de Lion*, fils de HENRI II. auquel il succeda en 1189. étoit aussi comte de Poitou & duc de Normandie, IV. de ce nom. Il étoit devenu l'aîné par la mort de son frere aîné *Henri*, dit *le Jeune* ou *au court Mantel*, en 1183. Après son couronnement, il se croisa pour le voyage d'Outremer, & accompagna Philippe *Auguste* en 1191. mais la division s'étant mise dans leurs armées, Philippe revint en son royaume la même année. Richard, qui avoit enlevé l'isle de Chypre, défit Saladin ; & revenant en 1192. il fut arrêté par Leopold duc d'Autriche, qu'il avoit maltraité au siege d'Acre, & qui le remit entre les mains de l'empereur Henri son ennemi. Celui-ci ne le renvoya qu'après avoir reçu cent mille marcs d'argent pour sa rançon en 1194. ensuite de quoi Richard commença la guerre, mais avec peu de succès, contre le roi Philippe. En 1199. ayant appris qu'il y avoit un trésor enfermé dans Chalus, place du Limosin, il alla l'attaquer, y reçut une blessure, dont il mourut le 6. Mars, & fut enterré dans le tombeau de son pere, en l'église de l'abbaye de Fontevraud. Il ne laissa point d'enfans, & eut pour successeur son frere JEAN, dit *Sans-Terre*. * Du Chêne, *hist. d'Angleterre.*

RICHARD, II. roi d'Angleterre, fils d'EDOUARD, prince de Galles, succeda à son ayeul EDOUARD III. l'an 1377. & fut sacré à Westmunster le 16. Juillet. Il étoit encore extrêmement jeune ; & après avoir éprouvé divers chagrins pendant sa minorité, il les appaisa pour porter la guerre contre les François à diverses fois. Il la fit aussi aux Ecossois avec assez de bonheur. Richard avoit trois oncles, freres de son pere ; *Jean* duc de Lancastre ; *Edouard* duc d'Yorck ; & *Thomas* duc de Glocester, qui conspira contre sa personne. Le roi en étant averti, le fit arrêter en 1397. & le fit étrangler. Entre ses complices, le comte d'Arundel eut la tête coupée, & celui de Warwick fut confiné dans une prison. Quelque-tems après, Henri

comte de Derbi, fils du duc de Lancastre, voulant défendre la mémoire de son oncle, eut querelle avec le grand maréchal, fut banni du royaume, & y fut bientôt rappellé par quelques seditieux. Le comte de Northumberland arrêta le roi à Flint, dans la principauté de Galles, & le remit entre les mains d'Henri, qui l'enferma dans une prison, & qui se fit couronner sous le nom de Henri IV. On poussa la chose plus loin, car le malheureux Richard fut massacré dans sa prison l'an 1399. le 33. de son âge, & le 22. de son regne. Il avoit épousé 1°. *Anne* de Luxembourg: 2°. *Isabelle* de France, fille du roi *Charles* VI. mais il ne laissa point d'enfans. *Voyez* ANGLETERRE. * Polydore Virgile & Du Chêne, *histoire d'Angleterre*. De Rosmond a publié depuis peu sa vie, *dans son histoire des guerres civiles d'Angleterre*.

RICHARD III. duc de Glocester, étoit fils d'un autre RICHARD duc d'Yorck, qui fut tué sous le regne de Henri VI. & frere d'*Edouard* IV. qui mourut en 1483. laissant Edouard & Richard. Leur oncle les fit égorger le 21. Mai, & se mit sur le thrône. Mais il ne le garda que deux ans; car il fut tué dans une bataille que lui donna le 24. Août 1485. le comte de Richemont, qui fut Henri VII. *Voyez* ANGLETERRE. * Thomas Morus, *hist. de Richard III*.

RICHARD, roi des Romains & comte de Cornouaille, étoit fils de JEAN, surnommé *Sans-Terre*, roi d'Angleterre. En 1240. il mena des troupes en Syrie, & fut obligé d'en revenir après les avoir perdues. Avant cela il avoit fait la guerre en Guienne, où il fut défait; & il s'étoit revolté contre Henri III. son frere, qui pour l'appaiser, éloigna ses favoris. En 1257. il fut élû roi des Romains, & couronné à Aix le 17. Mai, jour de l'Ascension, quoiqu'Alfonse X. roi de Castille, eût été choisi par d'autres électeurs. Richard passa en Allemagne pour s'y établir; mais manquant de troupes & d'argent, il ne put réussir, & mourut peu de tems après. Ce prince composa des vers en langue provençale. Il avoit épousé *Sanche*, fille de *Raimond-Berenger* V. comte de Provence, de laquelle il eut *Edouard* comte de Cornouaille; & *Henri*, que Gui de Montfort tua à Viterbe, au retour du voyage d'Outre-mer. * Du Chêne, *hist. d'Angl.* Nostradamus, *vies des poëtes de Provence*.

RICHARD, surnommé *le Justicier*, duc de Bourgogne & comte d'Autun, étoit fils de BEUVES ou *Boson*, & frere de *Boson*, qui lui donna ses terres, où il fut maintenu par Hugues l'Abbé. Il prit la ville de Sens pour le roi Charles *le Simple* en 896. Depuis vers 898. il battit les Normands; & en 911. il les défit encore avec Robert, frere du roi Eudes. Ce duc mourut le premier Septembre de l'an 921. D'*Alix* ou *Adelaide* sa femme fille de *Conrad* II. dit *le Jeune*, comte de Paris, il eut RAOUL, qui se fit couronner roi de France; *Boson* comte de la haute Bourgogne; *Hugues*, dit *le Noir*, duc de Bourgogne; & *Hermengarde*, mariée à *Gilbert*, qui fut comte d'Autun.* Flodoard, *in chron.* Du Chêne. Sainte-Marthe. Mezerai, &c.

RICHARD, I. de ce nom, duc de Normandie, dit *le Vieil*, & sans peur, fils de GUILLAUME I. se rendit recommandable par sa valeur & par sa pieté, qui lui fit fonder plusieurs monasteres. Quelques auteurs placent sa mort en 996. d'autres en 998. & d'autres encore en 1002. Il épousa 1°. *Emme*, fille de *Hugues*, dit *le Grand*, comte de Paris, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Gonnor*, qu'il entretenoit. De ce second lit sortirent RICHARD; *Robert*, archevêque de Rouen; *Mauger*, comte de Corbeil; *Emme*, reine d'Angleterre; *Hedwige*, femme de *Geofroi* comte de Bretagne; *Mahaud*, mariée à *Eudes* I. comte de Chartres; & Geofroi & Guillaume, *fils naturels*. RICHARD II. dit *le Bon*, qui regna après son pere jusques l'an 1026. épousa 1°. *Judith*, fille de *Conan*, sœur de *Geofroi* comte de Bretagne, & en eut RICHARD III. qui mourut de poison en 1028. sans enfans d'*Adele*, fille de *Robert* roi de France, qu'il avoit épousée peu auparavant; *Robert*, qui fut duc de Normandie; *Guillaume*, moine de Fescamp; *Alix*, femme de *Renaud* comte de Bourgogne; *Leonore*, épouse de *Baudouin* IV. comte de Flandres; & une autre, morte fort jeune. La seconde femme de RICHARD II. fut *Pavie* ou *Poppe*, fille de *Suenon* roi de Danemarck ou de Norwege, de laquelle il eut *Guillaume* comte de Talou; & *Mauger*, archevêque de Rouen. * *Voyez les auteurs de l'histoire de Normandie, publiés par* Du Chêne.

RICHARD, Parisien, martyrisé par les Juifs, étoit un jeune garçon âgé de 12. ans, d'une bonne famille bourgeoise, dont les Juifs se saisirent vers la fête de Pâques, l'an 1180. pour le faire mourir en haine de Jesus-Christ & de sa religion. Après l'avoir enfermé dans une cave, ils le déchirerent à coups de fouet, puis l'éleverent sur une croix, où ils lui firent souffrir tous les tourmens que leur rage & leur cruauté leur inspiroit. Cette barbarie ne demeura pas impunie; car bientôt après on en découvrit les auteurs, qui furent condamnez au dernier supplice; & le roi Philippe *Auguste* bannit tous les Juifs de son royaume par un édit qui a toujours subsisté depuis. Ce martyr fut enterré dans un cemetiere appellé *des petits Champs*, vers le quartier de Paris qui en porte encore le nom, d'où on transporta son corps dans l'église appellée des *Innocens*, où il est demeuré jusqu'à ce que les Anglois se fussent rendus maîtres de Paris, sous le regne de Charles VI. roi de France. Ils enleverent ses reliques pour les porter en leur pays, & ne laisserent que le chef, que l'on garde dans l'église des Innocens. Robert du Mont, dans son supplément à la chronique de Sigebert, rapporte que Richard avoit été martyrisé à Pontoise, & de-là porté à Paris; mais quoiqu'il ait vécu au même tems que les Juifs commirent ce crime, comme il étoit éloigné de Paris & sujet du roi d'Angleterre, qui tenoit alors toute la Normandie, il a pû écrire sur de faux memoires. Il est plus sûr de s'arrêter au témoignage du moine Rigord, historiographe de Philippe *Auguste*, lequel après avoir dit que les Juifs qui demeuroient à Paris égorgeoient tous les ans un enfant Chrétien en haine de Jesus-Christ, apporte pour exemple le massacre & le crucifiement de Richard, enterré dans le cemetiere des petits-Champs. * Robert Gaguin. Dupleix.

RICHARD DE S. VICTOR, chanoine Regulier de saint Augustin, dans l'abbaye de saint Victor-lez-Paris, étoit Ecossois, & vint à Paris pour s'avancer dans les sciences. Il y prit l'habit de religieux dans l'abbaye de saint Victor, dont il fut prieur en 1164. & eut pour amis tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans cette ville, où il mourut le 10. Mars 1173. dans le tems que Guerin étoit abbé de saint Victor. Richard composa plusieurs ouvrages, que nous avons de diverses éditions, de Venise en 1592. de Cologne en 1621. & de Rouen en 1650. Celle-ci en deux volumes, est augmentée de sa vie, composée par le P. Jean de *Toulouse*, avec le témoignage des plus celebres auteurs qui parlent de lui; comme de Henri de Gand, (*c*. 26.) de Trithême, de Bellarmin, de Sixte de *Sienne*, &c. Son épitaphe se voit dans l'abbaye de saint Victor. Il a fait trois traitez de critique & d'histoire sur le tabernacle; deux sur le temple; trois de l'accord de la chronologie des rois de Juda & des rois d'Israël; des commentaires allegoriques, moraux & dogmatiques sur les pseaumes, sur le cantique des cantiques, sur quelques endroits difficiles de saint Paul, & sur l'apocalypse; avec des traitez de theologie & des œuvres de spiritualité. Il est fort subtil dans ses traitez theologiques, & raisonne avec justesse, avec methode, & en bon dialecticien. Ses traitez de critique sont assez exacts pour son tems. Ses commentaires sur l'écriture sont fort diffus & pleins de digressions; & ses livres de spiritualité, quoique pleins de bons sentimens, n'ont pas toute l'élevation qu'on pourroit souhaiter. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XII. siecle*.

☞ Balæus, Pitseus, Walsingham, Wareus Harpsfield, & les autres auteurs de l'histoire de la Grande-Bretagne, parlent de divers écrivains du nom de RICHARD. Le seul Pitseus en met quatre-vingt-quatre, qui ont tous laissé quelque traité. Nous nous contenterons de parler des plus celebres, & laisserons aux sçavans le soin de chercher les autres dans ces mêmes auteurs, dans Gesner & dans Possevin. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast.*

RICHARD, évêque de Syracuse, & docteur en theologie vers l'an 1148. s'éleva par son merite à l'épiscopat,

& fut choisi par Henri II. roi d'Angleterre, pour accompagner sa fille Jeanne, qu'il maria à Guillaume roi de Sicile. Il demeura toûjours auprès de cette princesse, & fut nommé à l'évêché de Syracuse par Guillaume roi de Sicile. On a de ce prelat un recueil de lettres. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

RICHARD, archevêque de Cantorberi, surnommé *de Douvres*, parce qu'il avoit pris dans cette ville l'habit de religieux de saint Benoît, étoit Anglois de nation, & fut prieur de son couvent. Il fut élevé par Henri II. qui regnoit pour lors en Angleterre, à l'archevêché de Cantorberi, immediatement après S. Thomas martyr. On l'accusa d'avoir negligé les droits de l'église; mais il s'en justifia par les lettres qu'il écrivit au pape Alexandre III. Ce prélat mourut l'an 1184. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICHARD, Anglois, de la province de Northumberland, moine & prieur du monastere d'Augulstad, mort en 1190. a composé l'histoire de l'église & des évêques d'Augulstad; celle des actions du roi Etienne; & celle de la guerre de Stantardius, depuis l'an 1135. jusqu'à l'an 1139. * M. du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques du XII. siecle.*

RICHARD LE CHANOINE, ainsi comme à cause qu'il étoit chanoine Regulier de saint Augustin à Londres, fut un des plus grands poëtes & orateurs de son tems, vers l'an 1200. Il eut beaucoup de credit auprès de Richard I. roi d'Angleterre, qu'il accompagna dans le voyage de la Palestine & de la Syrie, & écrivit le voyage de ce prince. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICHARD DE THETFORD, ainsi nommé de la ville de Thetford, dans le comté de Nortfolk en Angleterre, qui fut le lieu de sa naissance, étoit religieux Benedictin, theologien & prédicateur. Il a laissé sur la maniere de prêcher, des manuscrits qui sont demeurez à Cambridge dans le college de S. Benoît. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICHARD, surnommé d'*Eli*, religieux Anglois de l'ordre de saint Benoît, dans l'isle d'Eli, vivoit vers l'an 1220. sous le regne de Henri III. Il passoit pour prophete; parce qu'il avoit prédit que Simon comte de Montfort, seroit tué avant que la ville de Toulouse, qu'il avoit assiegée, fût prise, & qu'il avoit même fait son épitaphe, comme s'il eût été déja mort. Ce religieux laissa quelques sermons, & une histoire de ce qui s'étoit fait dans son monastere. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICHARD, surnommé *le Grand*, archevêque de Cantorberi, avoit été chancelier de Lincoln, & mourut l'an 1231. revenant de Rome, pendant que Henri III. regnoit en Angleterre. On a de lui quelques livres, entr'autres: *De fide & legibus; De sacramentis, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICHARD, évêque de Chichester en Angleterre, dans le XIII. siecle, étoit né dans un village de Worchestre. Après avoir fait ses premieres études à Oxford, il alla à Bologne en Italie, pour y apprendre le droit canon. Etant retourné en son pays, il fut fait chancelier de l'université d'Oxford. Il quitta cet emploi en 1241. pour venir étudier la theologie à Orleans dans le couvent des Dominicains, où il reçut les ordres sacrez. De retour en Angleterre, il fut élu évêque de Chichester en 1244. Le roi d'Angleterre s'opposa à son élection; mais elle fut confirmée par le pape Innocent IV. Cependant le roi fit saisir tous ses revenus; mais le pape les lui fit restituer. Il mourut à Douvres le troisiéme jour d'Avril de l'an 1253. âgé de 65. ans. Il a été canonisé par le pape Urbain IV. en 1262.* *Anonymus & Radulphus apud Bolland.*

RICHARD DE CORNOUAILLE, ainsi nommé parce qu'il étoit né à Cornouaille en Angleterre, fut religieux de l'ordre de saint François, docteur en theologie, & professeur de l'université d'Oxford. Il a été confondu par Leland avec Richard Rufus, & a écrit des commentaires sur le Maître des Sentences. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Henricus Wilotus. Lelandus, &c.

RICHARD DE MIDLETON, en latin *de Mediavilla*, surnommé *le Docteur solide*, Anglois, de l'ordre des freres Mineurs, *voyez* MIDLETON.

RICHARD DE WALLINGFORD, ainsi nommé du lieu de sa naissance, ville près de la Tamise, étoit fils d'un maréchal, & étudia à Oxford. Après y avoir appris les belles lettres & les mathematiques, il embrassa l'état religieux, & prit l'habit de saint Benoît. Ensuite il s'attacha aux mathematiques, & s'y rendit très-habile, particulierement dans l'arithmetique, la geometrie & l'astronomie. Sa pieté le fit élire abbé de son monastere, où il fit paroître la subtilité de son genie dans la construction d'une horloge, dont tout le monde admiroit la beauté & l'artifice. On y voyoit, dit-on, le tour du soleil & de la lune, le mouvement des étoiles fixes & errantes, & le flux & reflux de la mer. Il laissa des écrits de mathematique; un livre intitulé, *Albrin*; & d'autres: *De judiciis astronomicis. De eclipsibus solis & lunæ. De rectangulo. De rebus arithmeticis, &c.* Cet abbé mourut de la lépre à saint Alban, dans son monastere, où il fut enterré magnifiquement, vers l'an 1326. au commencement du regne d'Edouard III. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Lelandus, &c.

RICHARD DE CHICHESTER, ainsi nommé de cette ville, lieu de sa naissance, étoit religieux de l'ordre de saint Benoît vers l'an 1348. sous le regne d'Edouard III. roi d'Angleterre. Il a été un des plus sçavans historiens de son tems, & a laissé une histoire divisée en deux parties; *speculum historiæ. Anglorum chronicon.* On a aussi de lui, *chronicorum epitome.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICHARD DE HAMPOLO ou ROLLUS, Anglois, religieux de l'ordre de saint Dominique, dans le XIV. siecle, après avoir paru avec éclat dans les académies, & avoir reçu le bonnet de docteur, se retira dans une solitude au diocese d'Yorck, près d'un monastere de religieuses, dit *de Hampoll*, d'où il a le surnom *de Hampolo.* Il publia des commentaires sur Job, sur les pseaumes, outre divers autres traitez de theologie & de pieté, au nombre de plus de cinquante, & mourut le 29. Septembre de l'an 1349. * Sixte de *Sienne*, *in biblioth.* Jac. Pitseus & Balæus, *de illustr. script.*

RICHARD D'ARMAGH, ainsi nommé, parce qu'il fut archevêque de cette ville en Irlande, fut aussi appellé *Fitz Ralse*, c'est-àdire, *fils de Rodolfe.* Il étoit Irlandois, avoit étudié à Oxford; & après y avoir pris le bonnet de docteur, il étoit devenu chancelier de cette celebre université. Depuis il avoit été fait archidiacre de Litchfield en Angleterre, & fut enfin élevé sur le siege d'Armagh en son pays, l'an 1347. De son tems les religieux Mendians, qui commençoient de se donner des libertez préjudiciables à la hierarchie ecclesiastique, eurent en tête l'université d'Oxford, & Richard son chancelier. Son zele lui fit des affaires avec les religieux, qui écrivirent vainement contre lui. Lorsqu'il fut archevêque & primat d'Irlande, il travailla encore plus fortement à soûtenir les droits de l'église, & le parti des curez, qui sont les legitimes pasteurs des ames après les évêques, & composa un traité intitulé, *defensio curatorum adversus Mendicantes*; & un autre, *de audientia confessionum.* Ses ennemis l'attaquerent par des écrits peu respectueux, & entr'autres, Roger Connovius, Cordelier; Jean Heidelham, Carme; Geofroi Hardebei, Augustin; & Engelbert, Dominicain. Ils firent même citer Richard à Avignon, devant le pape Innocent VI. Il comparut, & répondit devant quatre cardinaux, nommez pour écouter ses raisons; mais voyant qu'on avoit très-peu d'inclination à lui rendre justice, il retourna en Irlande, & mourut en chemin vers l'an 1359. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, cet archevêque écrivit des sermons de la croix, des louanges de la sainte Vierge, & un volume contre les Armeniens, imprimé à Paris l'an 1511. & 1612. On assûre qu'il disoit qu'en cas de necessité, & en l'absence de l'évêque, un simple prêtre pouvoit faire quelques-unes des fonctions épiscopales, comme de consacrer les autels, de benir le chrême, &c. Ses adversaires n'ont pas manqué de se servir de cet endroit, pour le mettre au nombre des Heretiques; mais ils n'ont pû y réussir, puisqu'il est sûr que ce Richard soûmettoit sa doctrine & ses écrits à l'église. Le pape Boniface IX. par

par une de ses bulles, ordonna de travailler à l'information des miracles qui se faisoient sur son tombeau, pour proceder à sa canonisation. * Harpsfield, *in hist. ecclesiast. secul. XIV. cap.* 28. Walsingham, *in Eduardo III. A. C.* 1358. *&* 1360. Trithemius & Bellarm. *de script. ecclesiast. & in contror.* Wading. *in annal. Min. T. IV. A. C.* 1357. Possevin, *in appar. sacr.* Jacques Vareus, *l.* 1. *de script. Hibern.* Balæus, *de scriptorib. magn. Britan.* Sponde, *A. C.* 1357. *n.* 15. *&* 16. *&c.*

RICHARD MAIDSTON, docteur & professeur d'Oxford, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fit ses études dans le college de Merton, & prit l'habit de Carme dans le couvent d'Arlesford, d'où il retourna à Oxford. Il étoit rhetoricien, mathematicien, philosophe & theologien, & laissa plusieurs ouvrages; entre autres, *compendium divi Augustini*; *sermones de tempore*; *sermones de Sanctis*; *sermones Oxonienses*: *conciones sexdecim ad clerum*; *lectura scholastica super Magistrum Sententiarum contra Lolhardos*; *contra Wicleffitas*; *Conciones in annulum philosophicum Joan. Avonis.* Ce religieux mourut à Arlesford, le 1. Juin 1396. sous le regne de Richard II. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Trithemius. Petrus Lucius, &c.

RICHARD DE SIENNE, vice-chancelier de l'église de Rome, puis cardinal diacre du titre de saint Eustache, est un des trois qui ont travaillé au sixiéme livre des decretales par ordre de Boniface VIII. & qui avoit composé quelques ouvrages de droit. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclesf. du XIV. siecle.*

RICHARD ULLERSTON, docteur & professeur en theologie de l'université d'Oxford, florissoit au commencement du XV. siecle, & écrivit l'an 1408. un traité de la reforme de l'église, à la priere de Robert cardinal, évêque de Salisburi. Ce traité se trouve manuscrit dans la bibliotheque de l'université de Cambridge, & porte pour titre, *demandes de Richard pour la défense de l'église militante.* Il contient seize articles, dont on peut voir l'extrait dans *la bibliotheque des auteurs ecclesiastiques.* Il y parle avec hardiesse contre les déreglemens de la cour de Rome. Il y a dans le même manuscrit un traité des devoirs militaires, composé par le même auteur, à la priere de Richard de Courtenai son maître, & dédié à Henri prince de Galles. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclesf. du XV. siecle.*

RICHARD (frere) Cordelier, vint de Jerusalem à Paris, en 1429. & prêcha dans l'église des saints Innocens pendant huit jours, avec un zele extraordinaire. Il commençoit sa predication à cinq heures du matin, & ne la finissoit qu'à dix ou onze heures, avec un si grand concours de peuple, que tous les lieux de l'église, où l'on pouvoit se placer, en étoient remplis. On y avoit élevé un échafaut, de la hauteur d'une toise & demie, qui lui servoit de chaire. Il fit ensuite un sermon à Boulogne, proche de Paris, où il toucha tellement le cœur de tous ceux qui l'entendirent, qu'étant revenus à Paris, ils allumerent plus de cent feux dans les rues & places publiques, pour y brûler tout ce qui les entretenoit dans le vice. Les hommes y jettoient les cartes, les damiers, les dez, les billards, les boules, & tout ce qui servoit à de semblables jeux. Les femmes y apportoient leurs coëffures, leurs brasselets, leurs colliers, leurs bijoux, leurs dentelles, leur fard, & toutes les marques de vanité ou de dissolution. Ce predicateur fit aussi brûler plusieurs mainte-gloires, espece de talismans ou figures de petits animaux, qu'on gardoit par superstition dans les cabinets, enveloppez de satin, ou de velours, ou de linge fin, dans la pensée qu'on ne feroit jamais pauvre tant qu'on les conserveroit. Il avertissoit le peuple que l'année suivante on verroit de grands prodiges: ce qu'il disoit avoir appris de son maître frere Vincent, & de frere Bernard, le plus fameux prédicateur qu'il y eût dans toute l'Italie en ce tems-là. Les Parisiens sçachant qu'il devoit prêcher à Montmartre un Dimanche, s'y assemblerent au nombre de plus de six mille personnes, dont la plûpart y allerent dès le Samedi au soir, & coucherent dans les champs, mais on l'empêcha d'y prêcher: c'est pourquoi il quitta Paris, & se retira parmi les Armagnacs, c'est-à-dire, ceux qui étoient du parti du duc d'Orleans contre le duc de Bourgogne, où il attiroit le peuple par son éloquence. Les Parisiens l'ayant sçu, le chargerent de maledictions; & comme pour se venger de lui, ils reprirent tous les jeux qu'il leur avoit fait quitter. Ils jetterent aussi les morceaux d'étain marquez du nom de Jesus, qu'il leur avoit donnez, & prirent au lieu de cette marque, une croix de saint André. * M. Th. Godefroi.

RICHARD (Martin) fameux peintre, étoit de la ville d'Anvers, & quoique né avec le bras gauche seulement, ne laissa pas d'exceller dans son art. Il fut éleve de Tobie Verhaëcht, sous lequel il se forma pendant plusieurs années, & voyagea ensuite en Italie, où il dessina les lieux les plus agreables de ce pays. Après y avoir passé deux ans entiers, il retourna à Anvers, où il se plaisoit à peindre le paysage, les châteaux & les bâtimens. Un jour qu'il approchoit du fossé de Namur pour en dessiner le château & les bâtimens, il fut pris comme espion; mais ayant donné de bonnes preuves de sa profession & de sa probité, il fut renvoyé par le gouverneur. Il fut fort estimé des peintres les plus celebres, & de Vandek même, qui voulut faire son portrait. C'est lui qui a fait une fuite de N. Dame en Egypte, qu'avoit autrefois à Paris M. des Noyers secretaire d'état, dans laquelle on voit un château au milieu d'un paysage, très-bien peint. Ce peintre mourut en 1636. âgé de 45. ans, & eut un frere nommé *Tobie*, qui peignoit assez bien. Quoique David leur pere ne fit pas profession de peinture, il avoit neanmoins un goût merveilleux pour les bons tableaux; & fut envoyé par quelques curieux de la ville d'Anvers en Italie, d'où il rapporta des originaux des plus excellens peintres. * Vasari. Wermander.

RICHARD (N.) peintre natif de Bresse, étoit un de ceux dont Raphaël se servoit dans les ouvrages du Vatican, & qui d'ailleurs n'a pas fait beaucoup parler de lui. Un jour ayant fait pour l'église des Florentins un tableau de son invention, où il avoit representé Pilate qui montroit Jesus-Christ au peuple, il demanda à Raphaël, laquelle des têtes lui sembloit la meilleure, croyant qu'on jugeroit en faveur de celle du Christ; mais Raphaël lui répondit que la meilleure en étoit une qui ne se voyoit que par derriere, voulant dire par-là que toutes ses expressions n'étoient pas justes au sujet qu'il representoit, quoique les têtes fussent bonnes d'ailleurs. * De Piles, *abregé de la vie des Peintres.*

RICHARDOT (François) religieux de l'ordre des Augustins, puis évêque d'Arras, étoit né dans la Franche-Comté de Bourgogne, où il se fit religieux au couvent de Champlite. Il fut envoyé à Tournai, puis à Paris, où il expliqua les épîtres de saint Paul, & fit depuis un voyage en Italie. Le cardinal de Granvelle le voulut avoir au nombre des professeurs de l'université de Besançon, le choisit même pour être son suffragant dans l'archevêché, & le fit sacrer sous le titre d'évêque de Christopolis. Dans la suite, lorsque le même Granvelle eut été nommé à l'archevêché de Malines, que le pape Pie IV. avoit érigé en metropolitaine, Richardot lui succeda en 1561. sur le siege de l'église d'Arras, qu'il gouverna pendant treize ans. Dans un tems assez fâcheux, il se gouverna avec beaucoup de prudence, & resista si utilement aux Protéstans, que les peuples de son diocese n'abandonnerent ni leur religion, ni leur prince. Ce prelat, qui contribua beaucoup à l'érection de l'université de Douai, remplit tous les devoirs d'un bon évêque, & mourut le 26. Juillet de l'an 1574. âgé de 67. ans. Il s'étoit trouvé au concile de Trente, & y prononça une harangue, que l'on a donnée au public, avec celle qu'il prononça dans un synode tenu à Cambrai l'an 1565. Les autres ouvrages de sa façon sont l'oraison funebre de l'empereur Charles V. des sermons; des ordonnances synodales pour son diocese, imprimées en 1570. à Douai, & en 1588. à Anvers *tractatus de controversiis*; *instructio pastorum*, *&c.* JEAN Richardot, son neveu, president au conseil privé du Pays-Bas, lui fit élever un tombeau de marbre dans sa cathedrale. * Ferreolus Locrius, *in Cath. script. Artesiens. & in cron. Belg.* Possevin. *in appar. sac.* Cornelius Curtius, *in elog. viror. illust. Aug.* Valere André, *bibl. Belg.* Herrera, *alphab. Aug.* Ghilini, *theatr. d'huom. letter.* Gazet, *hist.*

eccles. du Pays-Bas. Le Mire, *in elog. Belg. & de script. secul. XVI.* Sammarth. *Gal. Christ.*

RICHARDOT (Jean) fils d'une sœur de François Richardot, *dont il est parlé dans l'article précedent*, s'orna du nom illustre de son oncle maternel, & lui donna un nouvel éclat. Il a été employé dans les plus importantes negociations, & y a signalé également sa fidelité & son habileté. Il fut d'abord president du conseil d'Artas, du tems que le duc de Parme gouvernoit le Pays-Bas, & il étoit dans la plus intime confidence de ce prince, qui se servoit & de sa plume & de son adresse dans les affaires les plus épineuses. Ensuite il fut fait président du conseil privé à Bruxelles, & n'eut pas moins de part à la confidence de l'archiduc Albert, qui se servoit de ses avis en toutes ses affaires, & de sa personne dans les plus importantes. Richardot fut le chef de l'ambassade que cet archiduc envoya au nom du roi d'Espagne à Vervins, où fut conclue la paix entre la France & l'Espagne en 1598. Quelques années après il fut envoyé en Angleterre, avec quelques autres ministres de l'archiduc, pour y preparer le traité d'alliance avec le roi Jacques, que la cour d'Espagne avoit projetté, & pour lequel le connétable de Castille avoit été nommé ambassadeur. Ce traité ne fut en effet que d'amitié & de commerce; mais toute la negociation en fut conduite par Richardot: de sorte qu'il n'y manquoit que la signature, quand le connétable arriva à Londres. Une des occasions où l'habileté de Richardot parut le plus, fut la negociation qui se commença à la Haye en 1607. pour la tréve de douze ans; car quoiqu'il ne fût pas le chef de l'ambassade, pendant que le marquis de Spinola y étoit, il ne laissa pas d'avoir toute la confidence & le secret de l'archiduc, & de conferer en particulier par sa permission avec le president Jeannin: ce qui fut le fort de l'affaire. Il mourut en 1609. chargé d'années & de la gloire de ses grands services, en retournant de Paris à Bruxelles, après avoir été député pour peu de jours à Henri IV. * Strada, *de bello Belg.* Wicquefort, *traité des ambassadeurs.* Boterius, *comment. l.* 16.

RICHELET (Cesar-Pierre) avocat au parlement, natif de Cheminon en Champagne, travailla sur la langue françoise dans le XVII. siecle. Il donna un *dictionaire françois*, où il y a beaucoup d'exemples satiriques, par lesquels on reconnoît que l'auteur s'est voulu divertir: on en a fait diverses éditions: celle de Lyon en 1709. faite par le P. Fabre de l'Oratoire, est beaucoup augmenté; mais comme il y glissa d'autres exemples, dont quelques-uns regardoient les matieres de theologie contestées, & que de plus on y trouva d'autres morceaux que l'on jugea satiriques, cette édition fut supprimée, & l'éditeur fut contraint de sortir de sa congregation, dans laquelle il est rentré depuis, & où il vit encore. On a donné depuis plusieurs éditions du Richelet, à Lyon en 1719. & à Rouen en 1721. & un autre à Geneve en 1723. en 3. vol. *in fol.* Richelet publia encore un petit *dictionaire des rimes*; *un traité des genres & des noms*; plusieurs lettres, &c. Il laissa manuscrit une *poëtique*, & une *grammaire françoise*, & mourut à Paris le 29. Novembre 1698. âgé de 67. ans, & fut inhumé à S. Sulpice.

RICHELIEU (Armand de) *cherchez* DU PLESSIS.

RICHELIEU, petite ville de France, située dans le Poitou, près de la Touraine, à neuf lieues de Poitiers vers le nord, & bâtie en 1637. par le cardinal de ce nom, est une ville fort reguliere, où on a transferé le grenier à sel de Loudun, & l'élection de Mirebeau. Elle est ornée d'un palais fort magnifique, d'une Académie, & du titre de duché; mais elle est aujourd'hui mal peuplée. * Mati, *dict.*

RICHELIEU, bourg de la nouvelle France en Amerique, au confluent de la riviere de Richelieu avec celle de saint Laurent, à vingt-trois lieues au-dessus de Quebec. On y a construit le fort de Saurel, qui donne quelquefois son nom au bourg. * Mati, *dict.*

RICHELIEU (la riviere de) ou de Saurel. C'est une riviere de Canada; elle prend sa source aux confins de la Nouvelle Angleterre, & coulant vers le nord, elle forme le lac du saint Sacrement, & celui du Champlain, & va se décharger dans la riviere de saint Laurent au bourg de Richelieu. * Mati, *dictionaire.*

RICHEMONT, bourg d'Angleterre avec titre de duché, dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on nomme *Gillengwest*, sur la Swale, sur laquelle il y a un pont de pierre. Il y a de belles maisons, est fort frequenté par la noblesse, & est à onze lieues de la ville d'Yorck, vers le nord-owest. ALAIN comte de Bretagne & premier comte de Richemont, en fut le fondateur du tems de la conquête des Normands. De lui sont descendues trois familles, & particulierement HENRI comte de Richemont, puis roi d'Angleterre, sous le nom de HENRI VII. Le premier qui jouit ensuite de ce titre fut Henri Fitz Roi, amiral, fils *naturel* de Henri VIII. qui fut fait duc de Richemont & de Sommerset, titres qui s'éteignirent avec lui. En 1613. le titre de comte, puis de duc de Richemont, fut conferé par Jacques I. à Louis, duc de Lennox, dans la maison duquel il continua jusqu'à la mort de CHARLES Stuart, qui mourut sans successeurs en 1672. Il avoit été ambassadeur en Danemarck. Trois ans après Charles II. fit revivre ce titre en faveur du duc de Lennox, son fils *naturel*, & de la duchesse de Portsmouth. Le comté de Richemont est dans le nord-west du comté d'Yorck du côté de Lancastre, qui le borne à l'occident. C'est un pays montagneux & peu fertile, qui ne produit que quelques pâturages. * *Dictionaire Anglois.* Mati, *diction.*

RICHEMONT, ville d'Angleterre dans le comté de Surrei, sur la Tamise, entre Kingston & Londres. On l'appelloit ci-devant *Schene*, mais Henri III. la nomma *Richemont*. Elle étoit ornée d'un ancien palais ou maison royale, où Edouard III. mourut en 1377. Henri VII. la rebâtit deux fois, ayant été brûlée une fois sous son regne. Il y mourut le 22. Avril 1509. La reine Elisabeth y finit aussi sa vie le 24. Mars 1602. & avant elle Anne, fille de l'empereur Charles IV. & femme de Richard II. qui passoit pour une très-belle princesse. Cette ville souffrit beaucoup dans la guerre civile; mais elle a été rétablie depuis. Elle est belle, grande, bien bâtie; on y habite commodement, & l'air en est bon. Elle est située sur un côteau d'une pente fort douce dans le quartier de Kingston. * *Dict. Angl.*

RICHEMONT, bourg avec un château, dans le Luxembourg sur l'Orne, fort près de la Moselle, à une lieue & demie au-dessus de Thionville. * Mati, *dictionaire.*

RICHENAW, isle du lac de Constance, dans la Souabe, province d'Allemagne, a environ demi lieue de longueur, & un quart de lieue de largeur. Charles *Martel*, grand-pere de Charlemagne, y fonda une celebre abbaye de l'ordre de saint Benoît, où Charles *le Gros*, empereur & roi de France, est enterré. Ces religieux se vantent d'avoir le corps de S. Marc, que les Venitiens disent posseder. * Baudrand. Monstrelet.

RICHEOME (Louis) Jesuite, né à Digne en Provence, se fit religieux à Paris en 1565. fut recteur du college de Dijon, deux fois provincial de la province de Lyon, une fois de celle d'Aquitaine, & assistant general de France à Rome, en 1598. Il mourut en réputation d'une grande pieté à Bourdeaux, le 15. Septembre de l'an 1625. âgé de 87. ans. Il avoit fait imprimer plusieurs ouvrages, & après sa mort on publia l'an 1627. à Paris II. volumes de ses opuscules, qui contiennent des traitez de controverses, des ouvrages de pieté, &c. * Alegambe, *bibl. script. soc. Jesu.*

RICHER ou RICHIER (Christophe) natif du diocese de Sens, florissoit dans le XVI. siecle. Il fut valet de chambre du roi François I. & secretaire du chancelier de France. On a de lui l'histoire de l'origine des Turcs, la vie de Tamerlan, & la prise de Constantinople par Mahomet II.

RICHER (Pierre) religieux de l'ordre des Carmes, entraîné par le libertinage, apostasia, & embrassa le Calvinisme. Il eut beaucoup de part en l'amitié de Calvin, parce qu'il étoit extrêmement adroit à pervertir les Catholiques. Il commença par infecter de ses erreurs, les habitans d'Annonai dans le Vivarez, & fut reçu ministre à Geneve l'an 1556. âgé de plus de 50. ans. Lorsque l'amiral de Coligni envoya dans la Floride & le Bresil, un chevalier de Malte, nommé *Nicolas Durand de Ville-*

gagnon, natif de Provins en Brie, Richer y fut envoyé par Calvin, avec plusieurs autres hommes & femmes. Ces missionnaires prétendus arriverent à l'isle de Coligni en Amerique le 10. Mars 1557. & Richer y prêcha de nouvelles erreurs. Il publia qu'il ne falloit ni prier, ni adorer l'humanité sainte de Jesus-Christ, & enseigna d'autres blasphêmes. Le chevalier, qui avoit de l'experience & du sçavoir, rentra dans le sein de l'églife; renvoya Richer & les autres Genevois en France, où ils arriverent le 20. Mai 1558. Celui-ci fut ensuite ministre à la Rochelle, & il en faisoit encore les fonctions en 1577. Comme Villegagnon avoit écrit divers ouvrages contre les Heretiques, Richer écrivit à son tour contre lui. * Sponde *A. C.* 1555. *n.* 16. 17. & 18. Gautier, *chron. siecle XVI. c.* 63. Bayle, *dict.*

RICHER (Edmond) docteur en theologie de la faculté de Paris, maison & societé de Sorbonne, étoit de Chource, ville du diocese de Langres, où il nâquit le dernier jour de Septembre 1560. Il étudia en theologie à Paris, fut reçu de la maison & societé de Sorbonne, fit sa licence en 1587. regentant en même-tems la logique au college du cardinal le Moine. Il fut entraîné dans le parti & dans les sentimens de la Ligue, & eut la hardiesse, dans une de ses theses, d'approuver le parricide de Jacques Clement; mais il revint ensuite de son erreur: & il n'eut pas plûtôt reçu le bonnet de docteur en 1590. qu'il se porta ouvertement pour Henri IV. & travailla puissamment, dans la faculté à ramener les esprits, & à les faire rentrer dans leur devoir. En 1594. il fut fait grand maître & principal du college du cardinal le Moine. Dès l'an 1605. il fit imprimer les œuvres de Gerson, dont le nonce Barberini fit surseoir pour quelque-tems la publication. Richer fit une apologie pour les sentimens de Gerson, qui fut publiée en Allemagne dès ce tems-là; & étant élû syndic de la faculté de theologie de Paris le 2. Janvier 1608. son application pendant son syndicat fut de conserver les anciennes maximes des docteurs de cette faculté, & d'empêcher que l'on n'innovât rien pendant la minorité du roi Louis XIII. En 1611. il arrêta la these d'un Dominicain, qui soutenoit l'infaillibilité du pape & sa superiorité au-dessus du concile. Richer publia la même année un petit livre intitulé, *de la puissance ecclesiastique & politique*, pour établir les principes sur lesquels il prétendoit que les maximes de l'église de France & de la faculté de Paris, touchant l'autorité du concile general & du pape, étoient fondées. Ce livre fit beaucoup de bruit, & le nonce d'intelligence avec quelques docteurs, fit solliciter par son auditeur, plusieurs docteurs de faire demettre Richer du syndicat, & de faire condamner son livre par la faculté de theologie. Le parlement empêcha que la faculté ne deliberât sur ce sujet; & cependant ordonna que les exemplaires du livre seroient apportez au greffe de la cour, par arrêt du 1. de Février 1612. Le cardinal du Perron, archevêque de Sens, défera ce livre à une assemblée de huit évêques de sa province, qui se tenoit à Paris, & l'y fit censurer le 9. Mars 1612. Richer interjetta appel comme d'abus de cette sentence au parlement; releva son appel, & obtint des conclusions du procureur general, par lesquelles il fut reçu appellant comme d'abus: mais la chose en demeura-là. L'archevêque d'Aix, & trois évêques de sa province, censurerent aussi le livre de Richer le 24. Mai de la même année; & il ne manqua pas d'être proscrit à Rome. On vit aussi-tôt une foule d'écrivains se mettre sur les rangs, pour refuter le livre de Richer, qui reçut un ordre exprès de ne point écrire pour sa défense. Ses adversaires obtinrent des lettres de jussion du roi & de la reine regente, adressées à la faculté, par lesquelles il lui étoit enjoint d'élire un autre syndic. Richer fit ses protestations, & lut un écrit pour sa défense, après quoi il se retira, & laissa élire un nouveau syndic. Il cessa depuis de venir aux assemblées de la faculté, & se renferma dans la solitude, uniquement appliqué à l'étude, & à la composition d'ouvrages, qui n'ont vû le jour qu'après sa mort. Mais ses adversaires lui susciterent plusieurs traverses; il fut enlevé & mis dans les prisons de saint Victor; & auroit été livré au pape, si le parlement ne l'eût empêché sur les plaintes de l'université. Comme on travailloit en 1617. à la censure des livres d'Antoine de Dominis, Richer fut fort sollicité de venir à l'assemblée; mais il refusa de s'y trouver. On le pressa ensuite en 1620. de donner une declaration, par laquelle il desapprouvoit son livre. Il se contenta d'en donner une, par laquelle il protestoit qu'il étoit prêt de rendre raison des propositions de son livre, & de les expliquer en un sens catholique: & de plus, qu'il soumettoit son ouvrage au jugement du saint siege & de l'église Catholique. Il en donna même une seconde; mais tout cela ne satisfit pas la cour de Rome. Il fit réimprimer en 1629. son livre de la puissance ecclesiastique, avec les preuves des propositions qu'il avoit avancées, & les deux declarations qu'il avoit données; mais le cardinal de Richelieu l'obligea d'en donner une troisiéme, qu'il signa dans la chambre du P. Joseph, qui le força à cette action, en lui faisant presenter un poignard sous la gorge, & en lui criant, *c'est aujourd'hui qu'il faut mourir ou retracter votre livre*, sans lui donner le tems ni de se reconnoître, ni de lire le papier. Cependant André du Val, dans l'épître dedicatoire de son ouvrage sur Saint Thomas dit que Richer ayant été averti du bruit qu'on faisoit courir, protesta au curé qui lui porta le saint Viatique, en presence de plusieurs témoins, que sa declaration avoit été libre & sincere, qu'il y adheroit encore, & qu'il souhaitoit que tous ceux qui liroient ses ouvrages, y suivissent le sens qu'il avoit marqué dans sa déclaration; mais Duval est très-suspect dans ce récit, de même que l'abbé Richard, chanoine de sainte Opportune, que l'on sçait avoir donné deux vies du P. Joseph, fort differentes l'une de l'autre, & qui dans un éclaircissement sur la vie de ce pere, se montre de l'avis de Duval. Richer mourut le 28. de Novembre 1630. âgé de 71. ans & deux mois. Outre le traité de la puissance ecclesiastique, & l'apologie de Gerson, on a imprimé depuis sa mort des notes sur la censure d'Antonius de Dominis; trois volumes d'histoire des conciles generaux, & une ample défense de sa doctrine & de sa conduite. Il y en a plusieurs autres manuscrits, & entr'autres de fort amples memoires pour l'histoire de l'université de Paris. Il avoit conduit cette histoire jusqu'au XV. siecle, le reste est informe.* *Ouvrages de* Richer. *Vie de Richer, par* Baillet. M. Du Pin, *bibl. du XVII. siecle. Memoires du XVII. siecle.*

RICHERI, *voyez* RHODIGINUS.

RICHILDE, reine de France, fille du comte *Beuves*, & sœur de *Boson*, roi d'Arles ou de Provence, fut mariée au roi Charles *le Chauve*, qui avoit perdu Ermentrude en 869. Ce prince l'épousa à Aix-la-Chapelle le 23. Janvier 870. & la fit couronner imperatrice à Tortone en Italie, par le pape Jean VIII. Elle eut divers enfans, qui moururent tous dans leur jeunesse. Elle mena une vie si licentieuse pendant sa viduité, que Foulques archevêque de Reims, fut contraint de la menacer qu'il useroit contre elle de l'autorité de l'église, si elle ne se corrigeoit pas. On ne sçait pas le tems de sa mort. * *Voyez* les annales de saint Bertin, & le 24. chapitre de ce qui a été ajouté à la vie de Louis *le Debonnaire*. Le pere Anselme.

RICHIUS (Robert) Anglois, originaire de la ville d'Abington, & frere unique de S. Edme, archevêque de Cantorberi, étudia à Oxford avec son frere, dont il fut le compagnon inséparable. Il a vêcu jusqu'en 1238. sous Henri III. roi d'Angleterre, & a fait les livres intitulez: *Exegesis in canonem S. Augustini. Vita S. Edmundi; de translatione ejusdem, lib. I. &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICIUS (Paul) Juif converti, étoit Allemand & florissoit au XVI. siecle. Il fut professeur en philosophie à Pavie, & s'acquit par là beaucoup de réputation, & l'estime de plusieurs sçavans, qui le recommanderent de telle sorte à l'empereur Maximilien, que ce prince l'attira en Allemagne & le mit au nombre de ses medecins. Il publia divers livres contre les Juifs & sur quelques autres matieres. Voici le titre de quelques-uns: *Philosophia prophetica ac Thalmudistica pro Christiana veritate tuenda; cum juniori Hebræorum synagoga disputatio. De sexcentis & tredecim Mosaicæ sanctionis seu Pentateuchi edictis. Farrago ex Thalmudæorum codice excerpta, ad petitionem Maximiliani Cæsaris. Isagoge in Cabalistarum seu Allegorizantium*

eruditionem, cum epistola contra Stephani presbyteri cabala obtrectatoris epistolam. De modo orandi in nomine tetragrammato. De novem doctrinarum ordinibus, & totius Peripatetici dogmatis nexu compendium. Statera prudentum. Conclusiones quibus Aristoteles triplicem doctrinæ ordinem exercuisse, & totius ejus dogmatis nexum dijudicare poteris. Il fit aussi, selon la coûtume de ces tems-là, une harangue pour animer les Allemands à la guerre contre les Turcs. On loue beaucoup sa candeur, son honnêteté, sa moderation & son sçavoir. Erasme en a fait l'éloge dans la derniere lettre de son premier livre. Il eut entr'autres adversaires, le celebre Jean Eckius; le sujet de leur dispute étoit, si les cieux sont animez. Ricius tenoit pour l'affirmative, & avança des sentimens qui parurent paradoxes. * Bayle, *dict. crit.*

RICKIUS (Jean) Chartreux de Gand, dans le XV. siecle, mourut en 1470. après avoir composé divers ouvrages, qui n'ont pas été publiez; comme sur les indulgences, sur le jubilé, sur la confession sacramentale, &c. Bostius, Trithême, Sutor, Possevin & Valere André, en font mention dans leurs ouvrages.

RICKIUS (Juste) sçavant orateur, poëte, philosophe & jurisconsulte, né à Gand en Flandres le 6. Mai 1587. étoit fils de *Jacques* Rickius, & d'une fille de *Jean* Stadius, celebre mathematicien. Au sortir de ses études à Douai, il alla en Italie, où il fut bibliothecaire du comte Louis Sahero, qui s'étoit donné tout entier aux sciences, après avoir été gouverneur de Perouse & du duché de Spolette. De là il revint en Flandres, & demeura quelque tems à Louvain; mais ne pouvant oublier les delices de l'Italie, il retourna à Rome en 1624. où le pape Urbain VIII. lui fit accepter une chaire de professeur dans l'université de Bologne. Il n'exerça pas longtems cette charge, car il mourut en 1627. âgé seulement de 41. ans. Son traité *de Capitolio Romano*, où il fait une curieuse description des statues, des colosses, des trophées, & de tous les ouvrages anciens & modernes de sculpture & de peinture que l'on y admire, fut imprimé à Gand l'an 1617. * Mart. Hankius, *de Rom. rer. script. part. 11.*

RICKMERSDORP (Albert de) sçavant prelat, natif de Rickmersdorp, dans l'évêché d'Halberstad, après avoir étudié à Paris, retourna en son pays, où il fut élevé à la dignité d'évêque d'Halberstad, dans la basse Saxe, qu'il posseda vingt-quatre ans. Il a composé un livre intitulé, *Alberti Sophismata.* * Crantz, *liv. 9. metrop. c. ult.*

RICLA, bourg d'Espagne, situé dans l'Aragon, sur le Xalo, entre Saragosse & Calatajud. * Mati, *diction.*

RICOBALDI (Gervais) de Ferrare, florissoit dans le XIV. siecle, & écrivit la vie des papes jusqu'à l'an 1300. auquel il vivoit, comme nous l'apprenons de Volaterran. Il composa encore d'autres ouvrages, dont on pourra voir la liste dans Jerôme Rubeus. * Volaterran, *l. 22. comment. Urban.* Rubeus, *l. 2. & 6. hist. Raven.* Vossius, *de hist. Lat.*

RICOBONI (Antoine) né à Rovigo, petite ville d'Italie, dans l'état de la republique de Venise en 1541. apprit les belles lettres sous Paul Manuce, sous Charles Sigonius, & Marc-Antoine Muret. Il profita si bien de leurs leçons, qu'étant extrêmement jeune, il enseigna à Rovigo avec beaucoup de réputation. A l'âge de 28. ans il publia ses commentaires de l'histoire, avec les fragmens des anciens historiens, qu'il éclaircit par de doctes remarques. Après la mort de Robortello, il fut appellé à Padoue pour remplir sa place, & pour enseigner l'éloquence dans cette fameuse université, où après avoir professé trente ans, il mourut en 1599. suivant Thomasini, & non pas en 1600. comme l'a cru de Thou. Ricoboni étoit des ennemis de Joseph Scaliger, & du nombre de ceux qui lui avoient disputé la noblesse de sa naissance. Il avoit même fourni à Scioppius, des memoires pour écrire contre lui. C'est pourquoi Scaliger dans ses œuvres parle de lui avec beaucoup de mépris, & le traite de *Porcus Ricobonus.* Ses principaux ouvrages sont, *praxis rhetorica. Commentarii in Ciceronis libros de inventione, &c. Paraphrasis in rhetoricam Aristotelis. De usu artis rhetoricæ. Aristotelis commentarius. Poëtica Aristotelis latinè conversa. Ars comica ex Aristotele. Commentarius de historia. Aristotelis Ethica cum commentariis.* * Jac. Phil. Thomas. De Thou, *histoire.*

RICTIOVARE (Rictius Varus) étoit, à ce qu'on croit, préfet ou gouverneur des Gaules, pour l'empereur Diocletien, vers l'an de Jesus-Christ 286. On le represente dans les martyrologes & dans les vies des Saints, comme un cruel persecuteur des Chrétiens: & l'on y rapporte le martyre de quantité de Saints, qu'il a fait cruellement tourmenter, & qu'il a condamnez à mort. * Tillemont, *hist. des emper.* M. Du Pin, *hist. des III. prem. siecles de l'eglise.*

RICTRUDE (sainte) veuve, abbesse de Marchiennes en Flandres, vivoit dans le VII. siecle, sous le regne de Clovis II. Elle étoit du pays des Pyrenées, & fut mariée à un des grands seigneurs de la cour nommé *Adalbaud*, dont elle eut quatre enfans, qui se consacrerent tous à Dieu; & elle-même, après la mort de son mari, se retira par le conseil de saint Amand, dans l'abbaye de Marchiennes, où elle prit le voile avec ses trois filles, qu'elle avoit eues d'Adalbaud. Elle gouverna cette maison pendant près de quarante ans, & y mourut le 12. Mai 688. * Mabillon. Bollandus. Baillet.

RICULFE, archevêque de Mayence, avoit été chapelain de Charlemagne, qui l'éleva à l'épiscopat. On croit qu'il étoit Espagnol: du moins est-il sûr qu'il apporta d'Espagne en France la collection d'*Isidore Mercator.* Il envoya des presens à Leon III. qui lui donna des reliques de saint Cesaire. On met sa mort en 814. * Alcuin, *ep. 14.* Hincmar de Reims, &c. *Voyez* Serrarius, *in hist. Mogunt.*

RICULFE, évêque de Soissons, celebre par ses constitutions, fut un des prélats les plus zelez pour faire couronner Charles *le Simple*, âgé de treize ans, au concile de Reims de l'an 893. Il excommunia Vinemar, principal auteur de l'assassinat de Foulques, archevêque de Reims, qui fut tué en 900. & fut un de ceux qui sacrerent Herivée successeur de Foulques. Ce prélat mourut vers l'an 902. après avoir beaucoup travaillé à regler son diocese dans un tems très-fâcheux, & au milieu des allarmes continuelles que causoient les courses des Normands. Il a laissé une lettre pastorale adressée aux curez de son diocese, contenant vingt-deux reglemens sur la discipline: cette lettre a été donnée par M. des Cordes avec les lettres d'Hincmar, & se trouve dans le IX. tome des conciles. * Claud. Dormai, *histoire de la ville de Soissons.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du IX. siecle.*

RIDLEI (Nicolas) évêque Protestant, né dans l'évêché de Durham en Angleterre, d'une maison fort noble, ayant été reçu bachelier en theologie, dans l'université de Cambridge, fut elevé sous le regne d'Edouard VI. à l'évêché de Rochester, puis à celui de Londres. Lorsque Marie d'Angleterre, sœur d'Edouard VI. eut succedé à la couronne, ce prélat fut deposé, & fut brûlé à Oxford. Il avoit composé un traité *de Cœna Dominica*, & quelques livres contre la religion Catholique. * Hierologia Anglica, *tom. 2. Hist. de la reforme d'Angleterre, par* Gilbert Burnet.

RIDLEI (Thomas) docteur en droit, étoit fils de THOMAS, & arriere-petit-fils de *Nicolas* Ridlei de Willemonswyke, dans le comté de Northumberland en Angleterre. Il nâquit à Eli, fit ses premieres études dans l'école d'Eaton, & passa de-là au college royal à Cambridge. Il fut ensuite maître à Eaton, un des maîtres de la chancellerie, fait chevalier, & chancelier de l'évêque de Winchester, & vicaire general de George achevêque de Cantorberi. Thomas Ridlei avoit de beaux talens, & mourut en 1628. Il a laissé une *Idée des loix civiles & ecclesiastiques.* * *Athen. Oxoniens.*

RIDOLFI (Nicolas) cardinal, & neveu du pape Leon X. étoit fils de *Contessine* de Medicis, & de *Pierre* Ridolfi de Florence. Il fut mis par son oncle maternel dans le sacré college le 1. Juillet 1517. & fut pourvû successivement des archevêchez de Florence & de Salerne, & des évêchez d'Orvieto, de Vicenze, de Forli, d'Imola & de Viterbe. Ce prélat étoit alors très-jeune; mais il avoit d'excellentes qualitez, & il remplit pendant le cours de sa vie les devoirs d'un saint évêque. On le crut même digne de

succeder au pape Paul III. mais il mourut pendant le conclave, qu'on tenoit pour donner un successeur à ce pontife. Ce fut au commencement de l'an 1550. * Bembo, *l.* 15. *epist.* 48. Ammirato, *delle Fam. Fior.* Ughel, *Ital. sacr.*

RIDOLFI (Pierre) évêque de Sinigaglia en Ombrie, étoit de Tossignano, dans le comté d'Imola, dans la Romagne, vers l'an 1580. & s'étoit distingué par son sçavoir entre les religieux conventuels de saint François. Il avoit enseigné la theologie à Bologne, lorsqu'il fut élevé à l'évêché de Sinigaglia. On a de lui une histoire de son ordre en 3. tomes. *De Christiano oratore, lib. III. homilia, &c.* * Ughel, *Ital. sac.* Ghilini, *theat. d'huom. Letter. &c.*

RIDOLFI (Nicolas) de la même famille que celui dont on vient de parler, nâquit vers l'an 1576. à Florence de Jean-François Ridolfi, & de Constance Ugolini. Des trois freres qu'il eut, l'un nommé *Alexandre*, demeura dans l'état laïc, & fut marquis de Basilica; *Octave*, étant déja évêque d'Ariano, fut promû au cardinalat par Gregoire XV. le 5. Septembre 1622. l'année suivante il fut transferé sur le siege épiscopal de Gergenti, & mourut le 6. Juillet 1624. n'étant âgé que de 42. ans; & *Louis*, qui fut évêque de Patti en Sicile, ne mourut que sous le pontificat d'Innocent X. Nicolas, *qui fait le sujet de cet article*, eut le bonheur d'être formé à la pieté par saint Philippe de Neri, & ce fut par son conseil que vers l'an 1592. il entra dans l'ordre de saint Dominique. L'estime qu'on conçut de lui porta en 1622. Gregoire XV. à le nommer maître du sacré palais; & sa bonne conduite dans cet emploi le fit choisir par Urbain VIII. sur la fin de l'an 1628. pour gouverner tout l'ordre en qualité de vicaire general, ce qu'il fit jusqu'au chapitre, qui se tint l'année suivante, & où il fut élû general. Aussi-tôt après il entreprit la visite des provinces, parcourut toute l'Italie & la France, fit de sages reglemens, favorisa les maisons où la regularité étoit en vigueur, & en un mot fit tout ce qu'on devoit attendre d'un homme capable de gouverner; mais les Barberins trop puissans auprès de leur oncle entreprirent de le perdre, sans qu'on en sçache la raison, & susciterent deux religieux qui se declarerent ses accusateurs. Aussi-tôt Ridolfi fut suspendu de son office, & retenu dans le cloître de saint Pierre aux Liens; ensuite on le supposa convaincu des chefs dont on l'accusa; il fut relegué à Naples, & on nomma un vicaire general. Tout cela arriva en 1641. l'année suivante ce vicaire general mourut, & Urbain VIII. toujours gouverné par ses neveux, fit tenir au mois d'Octobre contre l'usage un chapitre general à Genes, où Michel Mazarin, frere du celebre cardinal Mazarin, & cardinal lui-même dans la suite, fut élû general par une partie des vocaux, ceux qui étoient soûmis à la couronne d'Espagne ayant élu de leur côté Thomas de Roccamora. On prétend que peu après Urbain voulant reparer le tort qu'il avoit fait à Ridolfi, lui offrit un archevêché, que celui-ci refusa. Innocent X. son successeur, parfaitement instruit de ce qui s'étoit passé, nomma cinq cardinaux pour revoir le procez; & par leur sentence de l'an 1645. que le pape confirma l'année suivante, Ridolfi fut declaré innocent de ce qu'on lui avoit imputé; mais on ne le rétablit pas pour lors dans le generalat pour ne pas troubler la paix de l'ordre; & ce ne fut qu'en 1649. après la mort de Thomas Turco, qu'il en reprit le gouvernement, avec le titre de vicaire general. Innocent declara en même tems qu'il souhaitoit que le chapitre qui devoit se tenir l'année suivante, le déclarât general, & tous les vocaux y étoient disposez; mais dix jours avant qu'il se tînt, sçavoir le 15. Mai, Dieu rappella à lui Ridolfi âgé de 72. ans. Ses grandes occupations ne lui permirent pas d'écrire beaucoup: on n'a de lui qu'une methode de faire l'oraison imprimée à Rome en 1642. dont le P. Menci a donné une traduction françoise. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

RIEDEINGEN, bourg de Souabe, situé sur le Danube, à huit lieues au-dessus d'Ulm. * Mati, *dictionaire.*

RIENZI (Nicolas de) Romain, fils d'un tavernier, ou d'un meunier, acquit un grand pouvoir dans sa patrie par l'amour qu'il montra pour la justice, & après avoir essayé vainement de porter les seigneurs à vexer moins le peuple, & à faire cesser les crimes dans leurs terres, il persuada au peuple de lui confier l'autorité souveraine, qu'il partagea avec le notaire du pape. Cela arriva l'an 1346. dans le tems que le saint siege étoit transferé à Avignon, & aussi-tôt on s'apperçut qu'il y avoit dans Rome un homme capable de gouverner par le rétablissement de l'ordre, & le châtiment des criminels. Les seigneurs des maisons Orsini, della Colonna, & Savelli furent contraints de lui faire hommage. Il les envoya dans leurs châteaux avec ordre de veiller à la sureté des chemins; sous peine de lui rendre compte de tout le mal qui arriveroit dans leurs terres: & les ayant obligé en même tems de contribuer de leurs deniers au bien de l'état, il leva des troupes, à la tête desquelles il degagea tous les environs de Rome; mais peu après ayant fait insulte sans raison à quelques-uns de ces seigneurs, il y en eut qui armerent contre lui; & quoiqu'il les eût battus en quelques rencontres, neanmoins s'étant apperçu que le peuple n'étoit plus si attaché à sa personne, il quitta la partie, & se retira vers la fin de l'année dans les montagnes de l'Apennin, où il vécut quelque tems avec les hermites. Le peuple qui l'adoroit auparavant, ne manqua pas de faire mille insultes à ses statues, & le cardinal legat lui faisant procès le declara heretique Patarin, & comme tel l'excommunia. Il est vrai qu'il avoit eu une trop haute idée de son pouvoir, & qu'ayant pris le titre de tribun Auguste, il s'étoit cru follement au-dessus des papes & des empereurs. S'étant ennuyé de la vie d'hermite, il alla en Allemagne, & de-là à Avignon dans le dessein de se justifier; mais on ne voulut pas l'entendre, & on le tint en prison jusqu'en 1353. que le pape Innocent VI. persuadé que sa presence ne seroit pas inutile en Italie l'y envoya avec le cardinal d'Espagne, qui se servit de ses conseils en diverses occasions, après quoi se lassant de n'avoir point d'emploi de marque, il alla avec quelques troupes à Rome, où il fut reçu avec un applaudissement universel du peuple, & peu après s'étant montré disposé à le contenter moins qu'il n'avoit fait la premiere fois, il fut assassiné dans sa maison. * Thomas Fortifiocca, auteur contemporain, *Vita di Cola di Rienzi*, imprimée à Bracciano en 1624. in 12.

RIETI, *Reate*, ville d'Italie en Ombrie, province de l'état ecclesiastique, a un évêché, qui depend immediatement du saint siege. * Leandre Alberti.

RIEUL (Saint) évêque de Senlis, étoit, dit-on, originaire d'Argos, ville de Grece, ayant entendu parler des merveilles que saint Jean l'*évangeliste* faisoit à Ephese, renonça à l'idolâtrie, & reçut le baptême de la main de ce saint apôtre. Ensuite il retourna en son pays, pour y vendre ses biens, & en distribuer le prix aux pauvres; & s'occupa à prêcher l'évangile avec saint Jean l'*évangeliste*, qui le fit prêtre. Bientôt après l'empereur Domitien fit amener saint Jean à Rome, d'où il le relegua dans l'isle de Pathmos. Saint Rieul demeura encore quelque-tems à Ephese; mais ayant appris que saint Denys l'*Areopagite* étoit passé à Rome, il le suivit, & vint s'offrir à saint Clement, pour aller annoncer la foi aux Gentils. Ce pape envoya, dit-on, saint Denys, avec Rustique & Eleuthere, dans les Gaules, & lui donna pour collegues, saint Rieul, avec Lucien, Eugene & plusieurs autres. Il y a des historiens qui disent que saint Rieul continua son chemin sans interruption jusqu'à Paris & à Senlis; mais les autres, que l'ancienne tradition des églises de Provence autorise, nous apprennent que ces missionnaires vinrent d'abord à Arles, où il y avoit déja plusieurs Chrétiens, qui avoient été baptisés par saint Trophime; & que saint Denys ayant demeuré quelque-tems en ce païs, consacra saint Rieul évêque d'Arles, & vint à Paris pour y annoncer l'évangile. Après le martyre de saint Denys, saint Rieul donna le soin de son eglise à Felicissime évêque, qui se trouva alors en cette ville, & partit pour venir chercher les reliques de saint Denys. Lorsqu'il fut arrivé à Paris, sur les avis qu'on lui donna, il alla au village de Chateuil, & y rencontra une dame nommée Catulle, qui avoit enlevé le corps de saint Denys & de ses compagnons saint Rustique & saint Eleuthere. Il consacra sous leur nom une chapelle de bois, que cette vertueuse dame fit bâtir, autour des tombeaux de ces saints martyrs. Puis

se sentant appellé plus loin, il prit le chemin de Senlis, où il convertit à la foi presque tous les habitans, & changea le temple consacré aux idoles, en une eglise du vrai Dieu. Après avoir établi le Christianisme dans ce pays, il mourut en paix au milieu de son peuple, l'an 130. sous l'empire d'Adrien. Clovis premier roi Chrétien, étant allé au tombeau de ce saint, le fit enrichir d'or, & fit rebâtir fort somptueusement l'édifice où il étoit enterré, qu'il dota aussi de quelques revenus. Les plus habiles critiques de notre tems ne tombent pas d'accord du tems de la mission de saint Rieul, que les uns ne mettent que sous l'empire de Dece, & les autres sous celui de Diocletien. * Bollandus. Vincent de Bauvais. Saint Antonin.

Tout ce qui est dit dans cet article des actions & de la vie de saint Rieul est tiré de monumens infideles, & est fabuleux. Les actes où cette histoire est rapportée ne sont que du IX. siecle, & sont visiblement faux. On ne peut rien assurer ni du tems, ni du pays, ni des circonstances de la vie & de la mort de saint Rieul. Son culte étoit établi dès le tems de Louis le *Debonnaire*. Il est fait mention de saint Rieul dans le martyrologe d'Usuard & suivans, au 30. Mars.

RIEUX, près de la Garonne sur la Rize, ville du Haut-Languedoc, avec évêché suffragant de Toulouse, dépendoit de ce diocese, lorsque le pape Jean XXII. y établit un siege épiscopal en 1318. qui fut occupé pour la premiere fois par le cardinal Pilefort de Rabasteins. Le chapitre de cette église est composé de quatre dignitez, & de douze chanoines. L'abbaye de Feuillans, devenue chef d'ordre, est dans ce diocese, où il y a aussi celles de Lezat, de Calers, & de Salanques, dite l'*Abondance-Dieu*. Celle-ci ayant été ruinée par les Religionnaires en 1574. a été depuis transferée à Toulouse. * Catel, *hist. & mem. de Lang. liv.* 5. Sammarth. *Gall. Christ.*

RIEUX, terre en Bretagne, a donné son nom à une maison très-noble & très-ancienne, dont on ne rapporte ici la posterité que depuis

I. ROLAND sire de Rieux, l'un des seigneurs qui s'assemblerent à Vannes l'an 1203. pour venger la mort d'Artus comte de Bretagne & d'Anjou, leur seigneur, & qui mourut l'an 1205. laissant pour enfans, ALAIN, qui suit; & une fille qu'Henri roi d'Angleterre fit épouser à *Guillaume* de Beaumont.

II. ALAIN sire de Rieux se souleva contre Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, pour les violences qu'il faisoit à la levée du droit de Bail. On lui donne pour femme *Berthe* de Leon, sœur de *Guyomar* vicomte de Leon. Des mémoires portent qu'il mourut le 27. Mars 1225. Il fut pere de

III. GILLES sire de Rieux, qui fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1239. selon quelques-uns, & mourut l'an 1255. Le nom de sa femme n'est point connu. Il fut pere de

IV. GEOFROI sire de Rieux, qui assista à la reformation des coutûmes de Bretagne, & mourut l'an 1275. Il avoit épousé l'an 1235. *Nicole* le Bœuf, fille aînée de *Briant* le Bœuf, seigneur de Nozai, Fougeré & Dicé, dont il eut

V. GUILLAUME sire de Rieux, qui fut député à Rome en 1307. pour le differend qui étoit entre le clergé & la noblesse de Bretagne, touchant le Bercail & Past-Nuptial, & mourut l'an 1310. allant en Espagne traiter le mariage de Jean, fils aîné du duc de Bretagne, avec Isabelle, fille du roi de Castille; d'où son corps fut apporté aux Cordeliers de Nantes, qu'il avoit fondez avec sa femme *Louise* de Machecoul, morte l'an 1307. Elle étoit fille d'*Olivier* seigneur de Machecoul, & d'*Eustache* de Vitré, dont il eut JEAN I. du nom, qui suit; *Guillaume*, tué au siege de la Roche-de-Rien le 20. Juillet 1347; & *Jeanne* de Rieux, mariée à *Jean* seigneur de Kergorlai.

VI. JEAN I. du nom sire de Rieux, &c. rendit de grands services au roi dans les guerres de Gascogne, & dans celles de Bretagne; fut capitaine du château de Redon l'an 1350. & mourut à Paris le 17. Août 1357. Son corps fut porté à Rieux, & enterré au monastere de la Trinité, qu'il avoit fondé l'an 1345. Il avoit épousé 1°. *Isabeau* de Clisson, sœur du connétable, morte le 5. Avril 1343: 2°. *Jeanne* dame de Sion. Ses enfans furent, *Guillaume*, II. du nom sire de Rieux, qui suivit le parti de Charles de Blois dans la guerre du duché de Bretagne; commanda l'arriere-garde de son armée à la bataille d'Aurai, l'an 1364. & fut trouvé mort auprès de lui; JEAN II. qui suit; & *Jeanne* de Rieux, mariée au seigneur de Coulonces en Normandie, morte le 8. Septembre 1395.

VII. JEAN II. du nom sire de Rieux, & Rochefort, &c. maréchal de France & de Bretagne, *dont l'eloge sera rapporté ci-après dans un article separé*, mourut en son château de Rochefort le 7. Septembre 1417. âgé de 75. ans. Il avoit épousé le 16. Fevrier 1374. *Jeanne* de Rochefort, barone d'Ancenis, dame de Rochefort, d'Asserac, de Châteauneuf, vicomtesse de Donges, à condition de porter le nom & les armes de Rochefort, veuve d'*Eon* de Montfort, & fille aînée & heritiere de *Guillaume* sire de Rochefort, & de *Jeanne* barone d'Ancenis, & petite fille de *Thibaud* sire de Rochefort, & de *Marie* de Montmorenci. Elle mourut le 3. Mai 1423. ayant eu neuf enfans, qui furent JEAN III. du nom, qui suit; 2. *Gilles*, né le 15. Mai 1385. mort sans alliance; 3. PIERRE de Rieux, dit de *Rochefort*, né le 9. Septembre 1389. maréchal de France, *dont l'éloge & les alliances seront rapportez ci-après dans un article separé*: 4. *Isabelle* de Rieux, dame de Nozai, née le 14. Juillet 1378. morte sans alliance l'an 1452; 5. *Jeanne*, morte en 1417; 6. *Beatrix*, mariée à *Jean* seigneur de Rougé, Derval, &c. morte sans enfans le 8. Fevrier 1415; 7. *Marguerite*, religieuse; 8. *Marie*, alliée à *Jean* de la Porte, seigneur de Vezins de la Jaille, & du Pordic, morte en 1435. âgée de 48. ans; & 9. *Michel* de Rieux, seigneur de Châteauneuf, né le 28. Septembre 1394. qui suivit, ainsi que ses freres, le parti du Dauphin regent de France, & mourut le 12. Janvier 1473. âgé de 79. ans. Il avoit épousé 1°. le 2. Juillet 1415. *Antoinette*, fille de *Gilles* seigneur de la Choletiere, & d'*Isabelle* Mauvinete: 2°. *Jeanne* Malestroit, fille aînée de *Jean*, seigneur de Kaër, & de *Jeanne* dame de Tremedern. Ses enfans furent, 1. *Guillaume* de Rieux, seigneur de Châteauneuf, qui servit le duc François en ses guerres contre la France, demeura prisonnier du comte de Montpensier, lieutenant general de l'armée du roi en Bretagne, & mourut le 14. Fevrier 1489. sans enfans de *Jeanne* de Ferrieres sa femme, fille de *Jean* V. du nom, baron de Preaux, & de *Jeanne* de Tilli; 2. *Jean* de Rieux, seigneur de Châteauneuf après son frere aîné, mort sans enfans; 3. *Gilles* de Rieux, seigneur de Châteauneuf après ses freres, qui épousa *Anne* du Chastelier, fille de *Vincent*, vicomte de Pomerit, baron de Marré, & de *Magdelaine* de Villiers du Hommet, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* de Rieux, dame de Châteauneuf, morte sans alliance l'an 1522. Après la mort de laquelle la terre de Châteauneuf retourna aux enfans de JEAN de Rieux, maréchal de France.

VIII. JEAN III. du nom sire de Rieux & de Rochefort, baron d'Ancenis, &c. né le 16. Juin 1377. porta le titre de vicomte de Donges du vivant de son pere. Il eut le commandement de l'armée du duc de Bretagne, qui prit plusieurs places sur ceux de la maison de Penthievre, & eut part à la confiscation de leurs terres. Il se mit ensuite au service du roi, sous le connétable de Richemont, accompagna le duc Jean, lorsqu'il vint trouver le roi à Saumur, signa le traité de paix fait entre ce duc & le duc de Bedfort l'an 1427. & mourut le 8. Janvier 1431. âgé de 54. ans. Il avoit épousé 1°. *Beatrix* de Montauban, fille de *Guillaume* sire de Montauban, & de *Marguerite* de Loheac, dont il eut pour fille unique, *Marie* de Rieux, dame de Nozai & de Fougeré, mariée à l'âge de dix ans à *Louis* seigneur d'Amboise, vicomte de Thouars, morte le 24. Janvier 1465. Il prit une seconde alliance l'an 1414. avec *Jeanne* d'Harcourt seconde fille de *Jean* VII. du nom comte d'Harcourt & d'Aumale & de *Marie* d'Alençon, avec laquelle il fonda les Cordeliers d'Ancenis. Elle se remaria l'an 1434. à *Bertrand* de Dinan, baron de Châteaubriant, seigneur de Montafilant, maréchal de Bretagne, duquelle elle n'eut point d'enfans, & mourut le 3. Mars 1456. Ceux de son premier mariage furent, *Jean* de Rieux, tenu sur les fonds par Jean duc de Bretagne, mort jeune; & FRANÇOIS, qui suit;

IX. FRANÇOIS sire de Rieux & de Rochefort, comte

d'Harcourt, vicomte de Donges, baron d'Ancenis, &c. né le 11. Août 1418. fut conseiller & chambellan du duc de Bretagne, qu'il servit dans les guerres qu'il eut contre le roi d'Angleterre, & fut l'un des seigneurs qui jurerent en 1448. l'alliance du duc de Bretagne avec le roi Charles VII. contre l'Anglois; & peu avant sa mort, le roi Louis XI. étant encore dauphin, le retint son chambellan par lettres du 15. Juin 1458. Il mourut le 20. Novembre suivant, laissant de *Jeanne* de Rohan, fille d'*Alain*, vicomte de Rohan & de Leon, comte de Porrhoët, & de *Marguerite* de Bretagne, qu'il avoit épousée par contrat du 11. Fevrier 1442. JEAN IV. qui suit; *François* seigneur d'Asserac, né le 6. Octobre 1448. mort sans posterité; *Françoise*, morte sans alliance; *Marguerite*, dame de saint Nazaire, née l'an 1445. mariée en 1460. à *Charles* Baron de Coëfmes & de Lucé Maine; & *Louise* de Rieux, née le premier Mars 1446. mariée par contrat du 24. Novembre 1455. ratifié le 12. Juin 1463. avec *Louis* de Rohan II. du nom, baron de Lanvaux, seigneur de Guemené, Guingamp, &c. *Jeanne* de Rohan leur mere, étoit sœur aînée de *Marguerite* de Rohan, mariée à *Jean* comte d'Angoulême, mere de *Charles* d'Angoulême, pere de *François* I. & de *Marguerite* de France, mere de *Jeanne* d'Albret, mere d'*Henri* IV.

X. JEAN IV. du nom sire de Rieux & de Rochefort, comte d'Harcourt, & maréchal de Bretagne, né le 27. Juin 1447. suivit François duc de Bretagne, en la guerre du bien public l'an 1464. & souscrivit le traité de paix qui se fit ensuite entre le roi & ce duc, qui le fit maréchal de Bretagne l'an 1470. & deux ans après, lieutenant general de ses armées, par lettres du 5. Septembre 1472. & capitaine de la ville de Rennes; mais ce duc s'étant trop abandonné au gouvernement de quelques-uns de ses officiers, ce seigneur fut un des principaux qui se liguerent contre lui l'an 1484. Etant rentré dans son devoir l'année suivante, & dans la jouissance de ses emplois, dont il avoit été dépouillé, il l'assista contre le roi Charles VIII. commanda l'avant-garde de son armée à la journée de saint Aubin du Cormier le 28. Juillet 1488. & en sauva le débris à Dinan. Le duc de Bretagne le nomma tuteur d'Anne duchesse de Bretagne; & ce fut par son entremise que fut conclu le mariage de la princesse Anne de Bretagne avec le roi Charles VIII. auprès duquel il s'attacha, le suivit à la conquête du royaume de Naples, dont par sa valeur il facilita l'entrée aux troupes Françoises. Après la mort du roi il assista au mariage de la reine, sa veuve, avec le roi Louis XII. lequel lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya en Roussillon. Il mit le siege devant la ville de Salces, où la malignité de l'air lui fut si contraire, qu'il ne put jamais guérir, & mourut le 9. Février 1518. âgé de 71. ans. Il avoit épousé 1°. en 1461. *Françoise* Raguenel, dame de Malestroit, Châteaugiron, Derval, Rougé, la Belliere, &c. morte en 1481. fille aînée de *Jean* IV. du nom, seigneur de ces terres, & de *Gillette* de Châteaugiron: 2°. en 1495. *Claude* de Maillé, fille d'*Hardouin* seigneur de Maillé, & de *Perronelle* d'Amboise, laquelle fut suffoquée du feu qui prit par accident au château d'Elnen: 3°. *Isabelle* de Brosse, fille de *Jean* III. du nom, dit *de Bretagne*, comte de Penthievre, vicomte de Bridiers. De *Louise* de Laval, morte le 21. Mars 1517. Du premier lit vint *Françoise* de Rieux, dame de Malestroit, née l'an 1461. mariée en Juin 1488. à *François* de Laval, seigneur de Châteaubriant, Candé, Beaumanoir, &c. morte le 30. Octobre 1532. après 29. ans de viduité. Du troisiéme lit sortirent, CLAUDE, qui suit; FRANÇOIS, qui a fait la *branche des seigneurs* d'ASSERAC, *rapportée ci-après*; JEAN, qui a fait *celle des seigneurs de Châteauneuf & de* SOURDEAC, *aussi rapportée ci-après*; & *Peronnelle* de Rieux, morte sans alliance.

XI. CLAUDE I. du nom sire de Rieux & de Rochefort, comte de Harcourt & d'Aumale, &c. né le 15. Fevrier 1497. suivit le roi François I. en ses guerres d'Italie & de Milan, contre les Suisses, & à la journée de sainte Brigite, où il fut fait chevalier. Il exerçoit la charge de maréchal à la bataille de Pavie, où il demeura prisonnier & après avoir payé sa rançon, il fut l'un des ôtages, qui par le traité de Madrid du 5. Février 1526. furent donnez à l'empereur Charles V. pour la délivrance du roi François I. & mourut le 19. Mai 1532. âgé de 35. ans. Il avoit épousé 1°. par contrat du 10. Novembre 1518. par l'entremise du roi François I. *Catherine* de Laval, fille aînée de *Gui* XVI. du nom comte de Laval, & de *Catherine* d'Aragon, morte le dernier Decembre 1526: 2°. le 29. Novembre 1529. *Susanne* de Bourbon, fille de *Louis*, prince de la Roche-sur-Yon, & de *Louise* de Bourbon-Montpensier: elle le survécut 38. ans, n'étant morte qu'au mois de Fevrier 1570. Il eut deux filles du premier lit, *Renée* de Rieux, née en 1524. qui recueillit la succession de la maison de Laval, la plus riche de France, après la mort de *Gui* XVII. son oncle, & prit le nom de *Guionne* XVIII. comtesse de Laval. Elle avoit été mariée en 1540. à *Louis* de Sainte-Maure, marquis de Néelle, comte de Joigni. Elle succeda aussi en 1548. au comte d'Harcourt son frere, se retira en Bretagne en 1558. & y mourut sans enfans en 1567; & *Claude* de Rieux, comtesse de Montfort en Bretagne, née le 8. Fevrier 1525. premiere femme de *François* de Coligni, seigneur d'Andelot, colonel general de l'infanterie Françoise, si celebre dans l'histoire, qu'elle épousa le 19. Mars 1547. Depuis elle succeda à sa sœur en tous ses biens, & embrassa la religion Protestante, dont son mari faisoit profession. Du second lit sortirent, CLAUDE II. qui suit; & *Louise* de Rieux, dame d'Ancenis, née en 1531. mariée le 30. Decembre 1550. à *René* de Lorraine, marquis d'Elbœuf, dont le fils, par representation de sa mere, recueillit toute la succession de la maison de Rieux.

XII. CLAUDE II. du nom sire de Rieux & de Rochefort, comte de Harcourt & d'Aumale, &c. né en 1530. parut à la cour des rois François I. & Henri II. sous le nom de comte de Harcourt, assista au couronnement du roi Henri II. l'an 1547. & mourut sans alliance le 26. Avril 1548. âgé de 18. ans: sa succession vint à *Renée* de Rieux, sa sœur aînée du premier lit.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS d'ASSERAC.

XI. FRANÇOIS de Rieux, second fils de JEAN IV. du nom sire de Rieux & de Rochefort, maréchal de Bretagne, & d'*Isabelle* de Brosse, sa troisiéme femme, eut en partage la terre d'Asserac, dont il fut seigneur, & épousa *Renée* de la Feillée, dame du Gué-de-l'Isle, fille aînée de *François* de la Feillée, vicomte de Ploüider, & de *Cyprienne* de Rohan, dame du Gué-de-l'Isle, dont il eut RENE', qui suit; *Claude*, seigneur du Gué-de-l'Isle, mort jeune; *Anne*, mariée à *René* de Carné, seigneur de Cohignac, gouverneur de Brest; *Susanne*, femme de *Jacques* Brossin, seigneur de Mere; & *Jean* de Rieux, fils aîné, en faveur duquel le roi Henri III. erigea la terre d'Asserac en marquisat, par lettres du mois de Septembre 1574. & qui fut lieutenant de roi en Bretagne l'an 1576. Il avoit épousé *Philippe* de saint Amadour, vicomtesse de Guiguen, fille de *Claude*, vicomte de Guiguen, & de *Claude* dame de la Tour-Limosiniere, dont il eut *Jean*, marquis d'Asserac, mort sans alliance; & *Gabrielle* de Rieux, aussi morte sans alliance l'an 1595.

XII. RENE' de Rieux, seigneur de la Feillée, l'Isle-Dieu & Belle-Isle, né l'an 1540. fut chevalier de l'ordre du roi, son chambellan, & du roi de Navarre, lieutenant de cent hommes d'armes de la compagnie du prince de Condé, & mourut le 25. Août 1575. Il avoit épousé *Marguerite* de Conan, fille de *François*, seigneur de Rabestan, maître des requêtes de l'hôtel du roi, & de *Jeanne* Hennequin, dont il eut JEAN, qui suit; autre JEAN, *dont il sera parlé après son frere aîné*; & *Susanne* de Rieux mariée le 21. Juillet 1601. à *Pierre* de Montmorenci, seigneur de Lauresse, gouverneur du Perche & du Château-du-Loir.

XIII. JEAN de Rieux l'aîné, seigneur de l'Isle-Dieu, puis marquis d'Asserac après la mort de son cousin, épousa *Jeanne-Helene* de la Motte-de-Vauclerc, dame de la Hunaudaye, veuve de *François* de Coligni, sire de Rieux, & fut tué à Paris l'an 1595. laissant pour fils unique *René* de Rieux, marquis d'Asserac, né le 16. Août 1592. qui se noya dans le Tibre à Rome le 13. Août 1609. âgé de 17. ans, voulant sauver un de ses pages qui se noyoit.

XIII. JEAN de Rieux le jeune, seigneur de la Feillée, comte de Largoët, &c. second fils de RENE', seigneur de la Feillée, & de *Marguerite* de Conan, fut marquis d'Asserac après la mort de son neveu. Il épousa *Susanne* de Rieux sa cousine, fille de *Gui*, seigneur de Châteauneuf, & de *Magdelaine* d'Espinai, sa seconde femme, dont il eut JEAN-EMMANUEL, qui suit; & *Claude-Helene* de Rieux, mariée le 19. Septembre 1632. à *Charles* du Bellai, prince d'Ivetot, marquis du Bellai, baron de Commequiers.

XIV. JEAN-EMMANUEL de Rieux, marquis d'Asserac, comte de Largoët, seigneur de l'Isle-Dieu, gouverneur de Guerande, du Croisil & de saint Nazaire, mourut en 1656. Il avoit épousé 1°. le 20. Fevrier 1639. *Anne* Mangot, fille de *Claude*, garde des Sceaux de France, & de *Marguerite* le Beau, dame de Villarceau, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1645. *Jeanne-Pelagie* de Rieux, comtesse de Châteauneuf, vicomtesse de Donges, sa cousine, fille unique de *Gui* de Rieux II. du nom, comte de Châteauneuf, & de *Catherine* de Rosmadec, dame de la Hunaudaye, sa seconde femme, dont il eut JEAN-GUSTAVE, qui suit;

XV. JEAN-GUSTAVE de Rieux, marquis d'Asserac, comte de Châteauneuf, vicomte de Donges, &c. mort à Paris le 29. Janvier 1713. âgé de 64. ans, avoit épousé le 2. Mars 1677 *Anne* d'Aguillon, fille unique de *Cesar*, seigneur de la Juliennaye & de la Motte de Gennes, au pays Nantois, dont il a eu *Jean-Severe* de Rieux, marquis d'Ouessant, baron de la Hunaudaye, & de Montafilant, non marié; & *Louis-Auguste* de Rieux, colonel du regiment du Perche, par commission du 15. Mars 1718. dans laquelle il est traité de cousin par le roi.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES de CHATEAUNEUF.

XI. JEAN de Rieux, troisiéme fils de JEAN IV. du nom sire de Rieux & de Rochefort, maréchal de Bretagne, & d'*Isabelle* de Brosse, sa troisiéme femme, fut destiné à l'église, & pourvû de l'abbaye de Prieres, puis nommé à l'évêché de saint Brieu l'an 1525. à l'âge de 18. ans, dont il administra le temporel jusqu'en 1544. sans être dans l'état ecclesiastique. Le sire de Rieux, son frere, lui donna en partage la terre de Châteauneuf: il acquit la terre de Sourdeac, & mourut le 24. Decembre 1563. Il avoit épousé en 1548. *Beatrix* de Joncheres, dame de la Perriere en Anjou, veuve de *Jean* de Montecler, seigneur de Bourgon, & fille unique de *Claude* de Joncheres, seigneur de la Perriere, & de *Marie* de Chahanai, dont il eut, GUI, qui suit; RENE', qui a fait *la branche de* SOURDEAC, *rapportée ci-après*; *Renée* de Rieux, fille d'honneur de la reine Catherine de Medicis, dite *la belle-Châteauneuf*, qui fut passionnement aimée du roi Henri III. n'étant encore que duc d'Anjou, & mariée à *Philippe* Altoviti, Florentin, baron de Castelane en Provence, qui fut tué par Henri d'Angoulême, grand prieur de France l'an 1586; & *Françoise* de Rieux, religieuse en l'abbaye de Nazareth à Vannes.

XII. GUI de Rieux, seigneur de Châteauneuf, vicomte de Donges, &c. gouverneur de Brest, lieutenant general en Bretagne, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50. hommes d'armes des ordonnances, se trouva aux batailles de Dreux, de saint Denys, de Moncontour & de Jarnac; aux sieges de la Rochelle, de saint Jean d'Angeli & de Lezignem, où il fut blessé; & à la défaite des Reîtres à Auneau l'an 1587. Il avoit épousé 1°. du vivant de son pere, *Jeanne* dame du Chastel, de Marcé, Miniac, Juch, Coëtivi, Polnic, & de la Belliere, fille unique de *Claude* seigneur de ces terres, lieutenant de roi en Bretagne, & de *Claude* d'Acigné: 2°. *Magdelaine* d'Espinai, fille de *Jean* marquis d'Espinai, comte de Durtal, & de *Marguerite* de Scepeaux. Ses enfans du premier lit furent, *Marie* de Rieux, heritiere de sa mere, alliée à *Gui* de Scepeaux, baron de Beaupreau, comte de Chemillé; & *Jeanne* de Rieux, vicomtesse de la Belliere, mariée en 1587. à *Pierre* de Boiseon, baron de Coëtnizan, &c. capitaine de la ville & château de Morlaix. Ceux du second lit, furent, GUI II. qui suit; *Magdelaine* de Rieux, dame d'une parfaite beauté, premiere femme de *Pierre* de Rohan, prince de Guemené, comte de Montauban; *Susanne*, alliée à *Jean* de Rieux, marquis d'Asserac, son cousin; *Renée*, femme de *François* de Kerlec, seigneur du Plessis-Kerlec, de Kergo, du Val-Kerrel & de Trezeguidi; & *Thomasse* de Rieux, abbesse de la Joie près Hennebon, morte en 1627.

XIII. GUI de Rieux II. du nom, comte de Châteauneuf, vicomte de Donges, épousa 1°. *Leonore* de Rochechouart, fille de *René*, baron de Mortemar, & de *Jeanne* de Saulx, morte l'an 1629: 2°. *Catherine* de Rosmadec, dame de la Hunaudaye, fille unique de *Sebastien* marquis de Rosmadec, baron de Molac, & de *Jeanne* de la Motte-Vauclerc, dame de la Hunaudaye. Il eut du premier lit, *François-Gui* de Rieux, vicomte de Donges, mort jeune. Du second lit, vinrent *Jean* de Rieux, comte de Châteauneuf, vicomte de Donges, mort sans alliance; & *Jeanne-Pelagie* de Rieux, dame de Châteauneuf, de Donges & de Hunaudaye, mariée à *Jean-Emmanuel* de Rieux, marquis d'Asserac, son cousin.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de SOURDEAC.

XII. RENE' de Rieux, second fils de JEAN seigneur de Châteauneuf, & de *Beatrix* de Joncheres, fut seigneur de Sourdeac, chevalier des ordres du roi, capitaine de 50. hommes d'armes, lieutenant au gouvernement de Bretagne, & gouverneur de Brest. Il fut élevé enfant d'honneur du roi Charles IX. & commença de porter les armes dès l'âge de 14. ans, l'an 1572. Il se trouva au siege de la Rochelle l'an 1573. servit l'an 1574. aux sieges de saint Lo & de Carentan, & à la journée de Coutras. L'an 1586. le roi Henri III. lui donna une compagnie de chevaux-legers, & il le fit ensuite lieutenant de la compagnie des gendarmes du seigneur de Bellegarde, dont il fut depuis le capitaine. Après la mort de ce prince, il s'attacha au roi Henri IV. dont il tint toûjours le parti pendant les divisions de la Ligue; défit en plusieurs rencontres les troupes des Ligueurs en Bretagne, y réduisit plusieurs places à l'obéissance du roi, conserva la province en paix, après qu'il en eut été fait lieutenant general, & aida le maréchal d'Aumont à remettre les autres places de la province dans leur devoir. Ce fut en reconnoissance de ces services que le roi lui donna le collier de ses ordres le 2. Janvier 1599. & le gouvernement de Brest, & érigea en marquisat l'isle d'Ouessant, qu'il avoit obtenue de Roland de Neuville, évêque de Leon. Il suivit le roi en 1600. à la conquête du duché de Savoye, & mourut à Assé en Anjou le 4. Decembre 1628. âgé de 80. ans. Il avoit épousé *Susanne* de S. Melaine, dame de Boulevêque, du Pin en Anjou, de Montmartin, &c. fille de *Jean*, seigneur des mêmes terres, & de *Renée* d'Andigné, morte le 22. Mars 1616. dont il eut GUI, qui suit; *Rene*, évêque de Leon, mort le 8. Mars 1651. âgé de 63. ans, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Charles*, mort jeune; *Anne*, superieure des Benedictines du Calvaire, morte le 15. Avril 1663; *Marie*, alliée à *Sebastien* de Ploeuc, marquis de Tymeur, baron de Kergorlai, morte l'an 1628; & *Magdelaine* de Rieux, religieuse à l'Encloître en Poitou.

XIII. GUI de Rieux, seigneur de Sourdeac, marquis d'Ouessant, vicomte de la Bouteveillaye, fut gouverneur de Brest, & premier écuyer de la reine Marie de Medicis, dont il suivit la fortune. Il sortit avec elle du royaume, fut déclaré criminel de leze-majesté, & ses biens furent confisquez par arrêts des 17. & 20. Novembre 1631. Il mourut en sa terre de Neubourg le 14. Novembre 1640. laissant de *Louise* de Vieuxpont, fille aînée & heritiere d'*Alexandre* de Vieuxpont, baron de Neubourg, marquis de Coëtmeur, & de *Renée-Lucrece* de Tournemine, dame de Coëtmeur, qu'il avoit épousée en Juin 1617. morte le 25. Septembre 1646. ALEXANDRE, qui suit; *Armand*, marquis de Neubourg, qui embrassa depuis l'état ecclesiastique; *Louise-Marie*, religieuse; *Renée*, morte sans alliance; *Henriette*, née l'an 1624. qui épousa *Paul* des Armoises, seigneur d'Aunoi; *Anne-Marie*, femme de *Leon* de Balsac d'Illiers, marquis d'Entragues, de Gié, de Marcoussis, &c; & *Catherine*, mariée l'an 1647. à *Robert* d'Esmalleville,

leville, baron de Freville, Panneville, Calletot, &c.

XIV. Alexandre de Rieux, marquis de Sourdeac & d'Oueſſant, baron de Neubourg, &c. mourut le 7. Mai 1695. Il avoit épouſé le 10. Janvier 1641. *Helene* de Clere, fille de *Louis*, baron de Beaumetz, & de *Louiſe* des Courtils, morte le 3. Fevrier 1703. âgée de 82. ans dont il eut *Paul-Hercule* comte de Rieux, mort ſans alliance le 30. Octobre 1709. âgé de 64. ans; *René-Louis* comte de Rieux, mort au commencement de Fevrier 1713. qui avoit épouſé *Anne-Elizabeth-Nivelle*. Ce mariage fut conteſté par le marquis de Sourdeac, ſon pere, & confirmé par arrêt de la Tournelle du 29. Août 1682; *Henri* de Rieux officier dans le regiment des gardes, mort le 4. Decembre 1693. âgé de 35. ans; *Louiſe*, & *Anne-Helene* de Rieux, dames de Remiremont. * Argentré, *Hiſt. de Bretagne*. Le Feron. Godefroi. Du Chêne. Aubigné. Mezerai. Le P. Anſelme. Lobineau, *hiſtoire de Bretagne*. Du Pas, *maiſon de Bretagne*. *Preuves des chevaliers du ſaint-Eſprit*. *Genealogie de la maiſon de Rieux*, redigée il a plus de cent ans. *Memoires & titres de famille*.

RIEUX (Jean de) II. du nom, ſire de Rieux & de Rochefort, maréchal de France, fils de JEAN I. du nom ſire de Rieux, rendit de bons ſervices au roi Charles VI. qui le pourvut de la charge de maréchal de France en la place de Louis de Sancerre, le 29. Decembre 1397. Il défit les Anglois qui ravageoient la Bretagne en 1404. & l'année ſuivante il fut envoyé au pays de Galles, pour reparer l'honneur des François; mais ce fut ſans ſuccès. Depuis, il fut deſtitué en 1411. à cauſe de quelque indiſpoſition, qui lui étoit ſurvenue. Il y fut rétabli le 24. Octobre 1413. mais ſon grand âge, & ſes infirmitez, ne lui permettant pas d'en faire l'exercice, il ſe démit de ſa dignité le 11. Août 1417. en faveur de PIERRE de Rieux ſon fils, ſeigneur de Rochefort, d'Aſſerac & de Châteauneuf. Ce dernier qui fut auſſi deſtitué le 2. Juin 1418. par la faction de Bourgogne, ſe jetta dans le parti du dauphin, qui fut depuis le roi Charles VII. & le ſervit avec beaucoup de fidelité & de ſuccès. Il défendit vaillamment la ville de S. Denys contre les Anglois en 1435. reprit ſur eux la ville de Dieppe, & leur fit lever le ſiege d'Harfleur l'an 1438. enſuite de quoi retournant vers le roi à Paris, Guillaume de Flavi, vicomte d'Aſſi, l'arrêta devant la porte du château de Compiegne, & le mit dans une priſon où il mourut de miſere à l'âge de 48. ans. Berri Heraut dit que ce fut d'épidemie en 1439. ſans laiſſer de poſterité, ni de *Jeanne* de Molac, fille unique de *Jean* ſire de Molac, morte en 1412: ni de *Jeanne* de Château-Giron, qu'il avoit épouſée en 1416. & qui mourut en 1418. Le corps du maréchal de Rieux fut enterré à Neſle en Tardenois, où il étoit mort, & depuis fut tranſporté l'an 1514. à Notre-Dame de Rieux en Bretagne. Avant cela, à la pourſuite de Jean ſire de Rieux, &c. V. du nom auſſi maréchal de Bretagne, Jean de Monrainvillier, & Jeanne de Flavi ſa femme, heritiere de Guillaume de Flavi, avoient été condamnez par arrêt du parlement de Paris du 7. Septembre 1509. à la ſomme de dix mille livres Pariſis, pour être employée à faire prier Dieu pour l'ame de meſſire Pierre de Rieux, pris & retenu injuſtement. Le même Guillaume de Flavi avoit contribué à trahir la pucelle d'Orleans, & perit miſerablement avec tous ceux qui avoient eu part à cette injuſtice; car il fut égorgé en ſon château de Neſle par le bâtard d'Orbendas, & du conſentement même de ſa femme, vers le mois de Fevrier de l'an 1448. ſelon Matthieu de Couci.

RIEUX (René de) évêque de Leon, & maître de l'oratoire du roi, fils de RENÉ, ſeigneur de Sourdeac, marquis d'Oueſſant, ayant été accuſé de crime d'état pendant le miniſtere du cardinal de Richelieu, à cauſe de ſon attachement au ſervice du duc d'Orleans, ſon procès lui fut fait par quatre évêques François, nommez commiſſaires par le pape Urbain VIII. qui le dépoſerent de ſon évêché, qui fut declaré vacant; & M. Talon, curé de ſaint Gervais à Paris, y fut nommé la même année 1635. Celui-ci y renonça en 1637. avant que d'en avoir les bulles. Le roi y nomma depuis M. Cupif, archidiacre, official, & vicaire general de Quimpercorentin, qui fut ſacré le 25. Mars 1640. mais après la mort du cardinal de Richelieu, M. de Rieux, qui s'étoit tenu dans le ſilence pendant ſa vie, appella du jugement rendu contre lui au pape Innocent X. qui nomma ſept nouveaux commiſſaires pour revoir le procès. L'aſſemblée du clergé de 1645. ayant fait inſtance pour cela auprès du roi, il fut abſous & rétabli dans ſon évêché par ſentence du 6. Septembre 1646. M. Cupif s'oppoſa à l'execution de cette ſentence; & par arrêt du conſeil il fut maintenu paiſible dans ſon évêché juſqu'en 1648. que le roi le nomma à celui de Dol. Il quitta ainſi celui de Leon, dans la poſſeſſion duquel René de Rieux rentra le 24. Decembre 1648. mais il le garda peu, étant mort d'apoplexie le 8. Mars 1651. âgé de 63. ans. * *Memoires du clergé*. Sammarth. *Gall. Chriſt.*

RIEZ, ville de France en Provence, avec évêché ſuffragant d'Aix, eſt nommée diverſement en latin *Rejus*, *Rejenſis civitas*, *Albecum Rejorum Apollinarium*, *Colonia Rejorum*; & par Gregoire de *Tours* & d'autres, *Regium*, & *civitas Regienſium*. Elle eſt très-ancienne, comme on le prouve par les inſcriptions & les autres monumens antiques qui s'y voyent encore. Sa ſituation eſt heureuſe, ſon terroir très-fertile, & ſon égliſe cathedrale, qui porte le nom de ſaint Maxime & de ſaint Theodote, fort ancienne. Quelques-uns croyent que c'eſt d'elle dont a parlé Sidoine Apollinaire, en écrivant à Fauſte de Riez; mais les autres veulent que ce ſoit d'une autre égliſe de la ſainte Vierge qui eſt à Mouſtiers dans le dioceſe de Riez, où le même Sidonius étoit allé faire ſes devotions. Le dioceſe n'eſt pas fort étendu, il ne renferme que cinquante-quatre paroiſſes. Guillaume Durand, évêque de Mende, étoit natif de Puimoiſſon, dans le dioceſe de Riez, d'où ſont ſortis pluſieurs autres hommes illuſtres. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Gregoire de *Tours l.* 4. *c.* 34. Sidonius Apollinaris, *l.* 9. *epiſt.* 3. *&c. Carm. Euch. ad Fauſtum.* Bartel, *in hiſt. praeſ. Re;en.* Bouche, *hiſt. de Provence*. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

CONCILES DE RIEZ.

L'an 439. les évêques s'aſſemblerent à Riez pour remedier aux défauts de l'ordination d'Armentaire, évêque d'Ambrun, qui avoit été faite par deux prélats ſeulement, & ſans l'autorité du metropolitain. Elle fut caſſée, & Armentaire fut réduit à la dignité de coévêque. S. Hilaire d'Arles preſida à ce concile, où ſe trouverent treize autres évêques. En 1285. on y celebra un autre concile de la metropolitaine d'Aix; & dans le ſecond canon on ordonna des prieres publiques pour la delivrance de Charles II. tenu en priſon par les Aragonnois. Les autres canons nous apprennent qu'on y fit des ordonnances ſalutaires pour la diſcipline eccleſiaſtique. Auſſi la plus grande partie fut inſerée dans un autre concile national tenu à Avignon l'an 1337.

RIEZ, poëte François, *cherchez* PIERRE DE RIEZ.

RIGA, que les Allemands appellent *Rigen*, & les habitans *Riig*, ville capitale de la Livonie, eſt ſituée dans une grande plaine ſur le fleuve Duna, qui ſe decharge un peu au-deſſous dans le golfe de Riga, partie de la mer Baltique. Elle fut bâtie par Albert III. évêque de Livonie en 1196. ou, ſelon d'autres, par Berthold auſſi évêque de Livonie, en 1186. qui y établit le ſiege épiſcopal. Depuis cette égliſe fut érigée en archevêché l'an 1215. par le pape Innocent III. & fut metropolitaine de toute la Livonie, de la Pruſſe, & de la Curlande. Les chevaliers de l'ordre des Porte-glaives, puis le grand maître de l'ordre Teutonique en Pruſſe, y partagerent la juſtice & la ſouveraineté avec l'archevêque juſqu'au changement de la religion. Ce fut vers le même tems, que la guerre des Moſcovites obligea les habitans de Riga d'avoir recours au roi de Pologne, auquel ils ſe donnerent volontairement l'an 1561. Charles IX. roi de Suede, aſſiegea la ville de Riga en 1605. & fut contraint de lever le ſiege, comme auſſi en 1609. mais ſon fils Guſtave Adolphe fut plus heureux, & prit cette ville en 1621. Depuis ce tems-là, les Suedois l'ont poſſedée, & après eux les Moſcovites, qui en jouiſſent actuellement depuis le 13. Juillet 1710. les Suedois ayant été obligez de la leur ceder. Cette ville eſt fort peuplée, & très-cou-

fiderable à cause de son commerce, tant avec les Anglois, les Hollandois, & les villes anseatiques d'Allemagne, lorsque l'été rend la mer Baltique navigable, qu'avec les Moscovites, lorsque la glace peut porter les traineaux. Les vivres y sont à fort bon marché, aussi-bien que le gibier & la venaison, parce que tous les paysans ont la liberté de chasser. On y suit la religion Protestante, dont les ministres font leurs prêches en allemand; on en fait aussi en langue esclavone & curlandoise dans deux temples particuliers pour le menu peuple. Le magistrat fait expedier tous les actes publics en allemand. En 1429. il y eut un concile à Riga. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

RIGA (Pierre de) chantre & chanoine de l'église de Reims, *voyez* PIERRE DE RIGA.

RIGAUD (Odon de) archevêque de Rouen, sortoit d'une ancienne famille de Lyon, qui est depuis passée dans le Dauphiné, où elle subsiste encore dans le Viennois, dans les deux branches de Ceresin & de Raiat. Il prit en 1252. l'habit de l'ordre de saint François, où il fut docteur, professeur en theologie, & predicateur, & fut sacré archevêque de Rouen en 1247. par le pape Innocent IV. qui l'avoit connu au premier concile general de cette ville. Ce fut en ce tems qu'il acquit des Dominicains de la même ville, une maison près de la Saône, qu'on croit avoir donné le nom à cette rue, qu'on appelle encore aujourd'hui la Rigaudiere. Odon passa en Angleterre, pour recouvrer, par la faveur du roi Henri III. quelques biens de son église, qui avoient été alienez, & transigea pour la même raison avec le roi S. Louis IX. du nom, & la reine Blanche, regente du royaume. En 1267. il se croisa avec les évêques & les princes du royaume, pour le voyage d'Outremer; & après la mort de saint Louis en Afrique, il fut nommé par Philippe *le Hardi*, avec Pierre duc d'Alençon, & quelques autres prélats, pour être regent du royaume, pendant la minorité de son fils Louis, qui mourut depuis fort jeune. L'acte est daté du camp près de Carthage, le Jeudi après la fête de saint Remi de l'an 1270. Odon se trouva depuis au second concile general de Lyon en 1274. & mourut en 1275. Le continuateur de Ciaconius assure qu'il fut fait cardinal par Boniface VIII. mais il se trompe. Ce prélat écrivit sur le Maitre des Sentences; des sermons; un traité de la visite des paroisses, &c. L'auteur de l'histoire des archevêques de Rouen n'a pas bien connu la maison d'Odon de Rigaud. * S. Antonin, *tit.* 24. *c.* 9. Rodolphe, *hist. seraph. & in chron. part. III.* Wading. *in annal.* Sainte Marthe, *Gall. Christ. Tom. I. de arch. Rothom.*

RIGAULT (Nicolas) de Paris, conseiller du roi au parlement de Metz, & garde de la bibliotheque royale, a été celebre par son érudition dans le XVII. siecle. Il nâquit à Paris en 1575. & y fit ses études avec succez; & s'étant rendu très-habile dans les langues grecque & latine, il s'appliqua particulierement à faire des notes sur les anciens auteurs Latins ecclesiastiques & profanes. Il fut estimé de tous les gens de lettres de son tems, & particulierement de MM. de Thou & du Pui. Il mourut à Toul le 24. Fevrier 1653. Outre plusieurs ouvrages de sa façon, dont les principaux sont: *Glossarium τακτικὸν μιξοβάρβαρον*; *Observationes de populis Fundis*; *In Onosandri Strategicum*, &c. Il publia les œuvres de Tertullien, de Minutius Felix, & de saint Cyprien, avec des notes. Il en fit aussi sur Phedre, sur Artemidore, sur Julien & sur les écrivains *de Re Agraria*. Les notes qu'il a faites sur Tertullien & sur saint Cyprien, sont sçavantes & curieuses. Un auteur moderne porte un jugement assez desavantageux de sa doctrine. „Rigault, (dit-il,) quoique „d'ailleurs habile critique, est peu exact dans les choses qu'il traite; & quoique de la communion Romaine, il donne quelquefois dans des sentimens favorables aux Calvinistes. Lorsqu'il trouvoit quelque chose „dans les auteurs qu'il publioit, qui paroissoit contraire aux coûtumes, non-seulement de son église, mais „encore de l'église universelle, il le remarquoit avec „beaucoup de soin; peut-être pour rendre ses remarques plus agreables au lecteur par la nouveauté.„ C'est ainsi qu'en parle Henri Dodwel, dans la preface de son traité *de jure Laicorum sacerdotali*, à l'occasion d'une dispute que Rigault eut avec Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orleans, sur un passage de Tertullien, par lequel Rigault soutenoit qu'il paroissoit que Tertullien avoit crû que les laiques ont droit de consacrer l'eucharistie, lorsqu'ils ne peuvent recourir aux ministres ordinaires de l'église. Jean Felle, évêque d'Oxford, fait de semblables reproches à Rigault dans ses notes sur saint Cyprien. Il faut avouer qu'il a eu quelques sentimens particuliers, comme sur le baptême des enfans, & sur le pouvoir sacerdotal des laiques; mais il ne paroît pas qu'il se soit pour cela écarté dans d'autres points de la doctrine de l'église, ni qu'il ait affecté de la combattre. Il a fait un écrit sur la figure de Jesus-Christ, dans lequel il soutient que Jesus-Christ n'avoit pas été beau. Le pere Vavassor, Jesuite, refuta ce sentiment dans un écrit. * M. Du Pin, *bibl. des auteurs eccles. du XVII. siecle.*

RIGNANO, ancien bourg des Falisques, dans le patrimoine de S. Pierre, fort près du Tibre, à sept lieues au-dessus de Rome. Rignano a titre de duché, mais peu d'habitans. * Mati, *dict.*

RIGOBERT ou ROBERT (saint) archevêque de Reims, né dans le diocese de Reims, vers le milieu du VII. siecle, prit l'habit de religieux dans l'abbaye d'Orbais, de l'ordre de saint Benoît; & après la mort de saint Rioul son cousin, fut élû archevêque de Reims l'an 696. Pepin *de Herislel*, dit *le Gros*, qui gouverna la France en qualité de maire du palais, & qui étoit intime ami de cet illustre archevêque, fit plusieurs liberalitez à son église en sa consideration, & voulut que son fils Charles *Martel* fût baptisé de sa main. Après la mort de Pepin, le roi Dagobert II. donna la charge de maire du palais à un seigneur nommé Rainfroi. Charles *Martel*, qui y prétendoit, leva une armée pour s'emparer de l'autorité du maire; & après s'être rendu maître de plusieurs places, il s'approcha de la ville de Reims pour y entrer; mais saint Rigobert s'y opposa avec une fermeté inébranlable, lui protestant neanmoins que si Dieu lui mettoit le royaume entre les mains, il lui ouvriroit les portes, & lui seroit très fidele. Cette résistance aigrit si fort ce prince, qu'après qu'il eut défait son adversaire, & se fut rendu maître de l'état, il chassa Rigobert de son siege, & fit mettre en sa place un clerc nommé *Milon*, qui étoit très-indigne de cette charge. Le saint prélat se retira en Gascogne, d'où Milon le fit rappeller, lui donnant la liberté de celebrer la messe dans l'église de Reims. Il mena une vie privée pendant quelques années dans une maison de campagne que Pepin lui avoit donnée, & mourut le 4. Janvier de l'an 733. ou plûtôt 743. Sa châsse est dans la cathedrale de Reims, d'où l'on a retiré quelques-uns de ses ossemens, que l'on conserve dans l'église de S. Remi de Reims, & dans le trésor de la cathedrale de Paris. * Sigebert. Hugues Menard.

RIGOLEUC (Jean) Jesuite, né en 1594. à saint Quentin, petite ville de France en Bretagne, fit ses premieres études dans le college des Jesuites à Rennes, & fut reçu à Rouen dans la societé des Jesuites en 1617. Après avoir achevé son année de noviciat, il enseigna les humanitez avec succez, parce qu'il entendoit fort bien la langue latine; jusques-là que quelques-uns à cet égard le préferoient au pere Petau. Douze ans après il acheva son second noviciat, & mourut à Vannes en 1658. âgé de 63. ans, en reputation de sainteté. Il avoit une singuliere devotion pour le culte de la Vierge. La plûpart de ses ouvrages sont mystiques. On a recueilli de lui un traité, qu'il appelle *Jesus Aimable*; un autre sur l'*Oraison mentale*; un troisiéme *De la garde du cœur*; un *Abregé de la vie parfaite*; des *Avis sur la reception des Religieuses*; & *quarante Lettres* aux religieuses appellées *Ursulines*. * *La vie du pere Rigoleuc*, par le P. Pierre Campion, &c. *à Paris* 1686. *in* 12.

RIGONTE, fille du roi CHILPERIC I. & de *Fredegonde*, fut promise à Recarede, second fils de Leuvigilde, roi des Visigoths. Elle partit même en 584. avec un train digne de sa qualité pour aller en Espagne; mais elle ne passa pas Toulouse, & revint à Paris, où sa conduite fut très-déreglée. Elle s'abandonna à toutes sortes de vices, & eut de grands differends avec sa mere, qui voulut un jour l'étrangler. On ne sçait pas bien le tems de sa

mort. * Gregoire de *Tours, hist.* Adrien de Valois, *des gestes des François*, *t. II.* Le P. Anselme.

RIGORD, RIGOLDE ou RIGOT, clerc ou moine de saint Denys en France, & medecin du roi Philippe *Auguste*, étoit de Languedoc, & écrivit l'histoire de ce roi en 1224. Nous avons diverses éditions de cet ouvrage, que l'on trouve parmi les ouvrages des historiens de France.

RILLE, riviere de France en Normandie. Elle a sa source aux environs de Sées, d'où coulant vers le septentrion, elle passe à Laigle, Rugles, Lipre & Beaumont-le-Roger; puis ayant reçu la Carentone, elle separe le Lieuvin du pays Roumois, & se rend dans la baye de la Seine, au-dessous de Pont-Audemer. * Baudrand.

RIM, forteresse du royaume de Nubie, située sur les frontieres de l'Egypte. Cette place a été la cause de plusieurs guerres entre les Egyptiens & les Nubiens. Les premiers s'en rendirent enfin les maîtres l'an 345. de l'hegire, & se delivrerent par la prise de cette forteresse des courses frequentes que les Nubiens faisoient sur leurs terres. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

RIMI (Pierre) natif de Perpignan en Catalogne, religieux de l'ordre des Carmes, & docteur en theologie, a composé des commentaires sur tous les pseaumes de David; plusieurs sermons; & cinq livres de sentences. * *Bibl. Hisp.*

RIMINI (Gregoire de) *voyez* GREGOIRE D'ARIMINI.

RIMINI, en latin *Ariminum*, ville d'Italie, sur la mer Adriatique, dans la Romagne, province de l'état ecclesiastique, est le siege d'un évêché suffragant de Ravenne. Son ancien port, autrefois celebre, est maintenant rempli de sable: ensorte qu'il n'y peut plus entrer que quelques petites barques. Le marbre, dont le port étoit bâti, a servi à la construction de l'église de saint François. A l'une des portes il y a un fameux arc de triomphe, dressé en l'honneur d'Auguste; & dans la ville on voit les restes d'un grand theâtre de brique. Son pont, sur la riviere de Rimini, est fort estimé, & joignoit la voie Flaminie à l'Emilie. Cette ville, qui a eu divers seigneurs après les Romains, resista aux Goths du tems de l'empereur Justin. On y voit de beaux palais bâtis par les Malatestes, anciens seigneurs de Rimini, qui est presentement au saint siege.

CONCILES DE RIMINI.

L'empereur Constance fit assembler l'an 359. un concile à Rimini, où il se trouva plus de quatre cens prélats de l'église d'Occident, comme saint Athanase le dit en deux endroits, & après lui Sulpice Severe & Sozomene. Ils étoient assemblez de l'Illyrie, de l'Italie, de l'Afrique, de l'Espagne, des Gaules & de l'Angleterre. Entre ceux-là Restitut de Carthage, S. Phebade d'Agen, S. Servais de Tongres, Gratien & Musone, étoient les plus illustres. Parmi les Ariens, qui étoient au nombre de près de quatre-vingts, on y remarqua particulierement Ursace, Valence, Germinius, Auxence, &c. L'empereur avoit donné ordre à Taurus, prefet du prétoire, de ne les point laisser separer qu'ils ne fussent tombez d'accord d'une même confession de foi; & lui avoit promis de le faire consul, s'il venoit à bout de menager cette union. Il commanda aussi qu'on leur fournît toutes les choses necessaires à leur subsistance; mais les évêques des Gaules & de la Grande-Bretagne refuserent ce secours. Il y en eut seulement trois des derniers qui l'accepterent, parce qu'ils étoient fort pauvres, & ne vouloient pas être à charge à leurs confreres, lesquels s'étoient offerts de contribuer chacun pour leur subsistance. Le pape Liberius envoya ses deputez à Rimini. Les Orthodoxes s'assemblerent dans la grande église de Rimini, & les Ariens tinrent leurs conferences dans une autre. Ursace & Valence proposerent d'abord d'abroger toutes les confessions de foi qui avoient été faites jusqu'alors, pour en recevoir une qu'ils presenterent, où ils disoient simplement, que le Fils de Dieu étoit semblable au Pere en toutes choses, sans parler de l'essence ni de la consubstantialité: ce qui favorisoit tacitement l'Arianisme. Mais les prélats Orthodoxes se contenterent de recevoir de nouveau le symbole de Nicée, comme suffisant pour conserver la foi, & exempt de tout soupçon d'erreur. Ils ajouterent à cette définition la condamnation de l'heresie des Ariens & de tous les autres de ce parti, comprise en onze anathêmes, & déposerent Ursace, Valens, Germinius, Auxence, Demophile & Caïus, qui étoient les chefs des Heretiques. Voilà, à proprement parler ce qui regarde le premier tems du concile de Rimini, que les anciens ont reconnu en cette partie comme œcumenique. Pour les choses qui se passerent depuis, & que S. Athanase appelle nouveautez de Rimini, elles ne peuvent être attribuées à une legitime assemblée. Les prélats rendirent compte à Constance de ce qu'ils avoient fait, dans une épître synodale qu'ils lui envoyerent par dix de leurs confreres, & ils lui demanderent permission de se retirer dans leurs dioceses. Mais l'empereur fut prévenu par Ursace & Valens; & après avoir fait attendre très-long-tems ces deputez, il les obligea de signer une confession de foi, où le fils étoit dit simplement semblable au Pere. Ces députez, après cette perfidie, revinrent au concile avec les Ariens, & furent exclus de la communion, quoiqu'ils alleguassent pour leur décharge, qu'ils avoient été obligez de signer par l'autorité & par les menaces de Constance. Cependant le prefet Taurus eut ordre de ne laisser partir aucun prélat qu'il n'eût signé, & d'envoyer en exil ceux qui refuseroient de le faire. Cette rigueur fut cause que plusieurs évêques ennuyez de se voir si long-tems hors de leurs églises, & pressez de beaucoup d'incommoditez, oublierent leur premiere constance, & se laisserent aller à la volonté de l'empereur. La foiblesse fut si generale, qu'en peu de tems il n'en resta que vingt qui tinssent bon pour la foi de Nicée. Saint Phebade d'Agen, & saint Servais de Tongres, qui étoient de ces derniers, furent trompez par Valens, qui leur promit d'ajouter que le Fils de Dieu n'étoit point créature comme les autres créatures, pourvû que l'on s'abstînt d'employer les mots d'*essence* & de *consubstantiel*; mais en ce *comme* le venin étoit caché; car par ce terme de comparaison, il entendoit que le Verbe étoit seulement une plus excellente créature que toutes celles que Dieu avoit faites. Les Ariens triompherent de cette confession de foi, qui fut condamnée par tout le monde, & par ceux mêmes qui l'avoient signée.

Jean-Baptiste du Castel ou Castelli, évêque de Rimini, celebra trois synodes diocesains, pour la reforme des mœurs en 1577. en 1578. & en 1580. Jules Salicini, prelat de la même ville, dressa des ordonnances dans un autre tenu en 1593. * Saint Athanase, *de synod.* Saint Jerôme, *ep.* 83. *& cont. Lucifer.* Saint Hilaire, *in fragmen.* Sulpice Severe, *l.* 2. Socrate, *l.* 2. Sozomene, *l.* 4. Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. ecclesiast. &c.*

RINGELBERGIUS, *voyez* FORTIUS SCHERK.

RINGO, roi des Goths, qui habitoient le pays que l'on nomme à present *Gothie*, dans la partie meridionale de la Suede, eut guerre dans le IX. siecle avec Harald, roi de Danemarck, & leva une si puissante armée, que ses troupes occupoient en marchant quarante milles d'Italie, depuis l'avant-garde jusqu'à l'arriere-garde. Il remporta une illustre victoire sur Harald, qui avoit une armée encore plus nombreuse que la sienne, & tua lui-même ce roi. * Joan. Mag. *l.* 8. *c.* 8.

RINGSTED, petite ville ou bourg de Danemarck. Ce lieu, situé vers le milieu de l'isle de Zelande, est fort ancien. Il a été autrefois le lieu de la residence & la sepulture des rois de Danemarck. * Mati, *dict.*

RINGSTEDUS (Thomas) surnommé *le Vieux*, évêque de Bangor en Angleterre, avoit été religieux de l'ordre de saint Dominique, docteur & professeur en theologie de l'université d'Oxford, & se distingua par son érudition en France & en Italie. Pendant qu'il étoit à Rome, il fut fait penitencier par le pape Innocent, qui en 1357. lui donna l'évêché de Bangor. Ce prelat mourut l'an 1365. & laissa plusieurs ouvrages; entr'autres, *In Parabolas Salomonis*; *Prædicationes solemnes, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. scriptorib.* Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

RINGWOOD, bourg d'Angleterre avec marché, qui donne son nom à un quartier du sud-ouest du comté de Hamp. Il est situé sur l'Avon, à 75. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

RINKIOPING, petite ville de la Jutie septentrionale en Danemarck. Elle est sur la mer d'Allemagne, où elle a un assez bon port, à seize lieues de Ripen vers le nord. * Mati, *dict.*

RINTELEN, petite ville avec académie. Elle est dans le comté de Schawembourg en Westphalie, sur le Weser, environ à cinq lieues au-dessous de Minden. * Mati, *diction.*

RINUCCINI (Ottavio) poëte Italien, de Florence, vint en France à la suite de la reine Marie de Medicis. Il est l'inventeur des *Opera* dans l'Italie, c'est-à-dire, de l'usage inconnu aux anciens, de representer en musique les comedies, les tragedies & les autres pieces dramatiques; quoique d'autres attribuent cet établissement à un gentilhomme Romain, nommé Emilio del Cavalero, qui en avoit donné un dès 1590. Toute l'Italie a applaudi à trois de ses pieces; sçavoir, *Daphné*, *Euridice* & *Ariadne*. Les liberalitez du grand duc de Toscane contribuerent beaucoup à l'éclat de sa réputation. Par leur moyen il attira les plus excellens musiciens de toute l'Italie, & il n'épargna rien pour les machines & les autres décorations du theâtre, sur lequel il representoit tout ce qu'il pouvoit s'imaginer de naturel, & pour ainsi dire, de surnaturel, depuis les cieux jusqu'aux enfers. Il n'étoit pas moins bon poëte, qu'excellent machiniste. Il composoit ses vers avec beaucoup d'exactitude, & leur donnoit toute la douceur & toute la netteté possible. Il mourut vers 1620. ou 1621. & ses œuvres furent publiées l'an 1622. à Florence par les soins de Pierre-François Rinuccini son fils. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth.* Baillet, *jugem. des sçavans sur les poëtes mod.* & M. de la Monnoye *sur* Baillet.

RIO GRANDE ou POTENGI: c'est une riviere du Bresil, qui prend sa source dans les terres inconnues, traverse la Capitanie de Rio Grande, & se decharge dans la mer du Bresil à Natal-los-Reyes. * * Mati, *dict.*

RIO GRANDE (la Capitanie de) c'est un gouvernement des Portugais dans le Bresil. Il est autour du coin qui joint la côte septentrionale avec la meridionale, entre la Capitanie de Paraiba & celle de Siara. Natal-los-Reyes en est le lieu principal. Les François ont été maitres de ce pays; mais ils en furent chassez par les Portugais l'an 1601. * Mati, *diction.*

RIO GRANDE DE SANCTA MARTHA ou DE LA MADELENA, fleuve de la Terre-ferme ou Castille d'Or dans l'Amerique meridionale, a reçu ces deux noms, parce qu'il descend de la province de Sainte-Marthe, & que son embouchure fut découverte par les Espagnols le jour de la fête de sainte Magdelaine. Il se forme de deux rivieres, dont l'une nommée *Rio Cauca* ou *Rio grande de sancta Martha*, prend sa source dans le Popayan; & l'autre appellée *Rio Grande de la Madelena*, naît dans le nouveau royaume de Grenade. Elles se joignent auprès de Teneriffe, ville de la province de Sainte-Marthe, & n'ont plus qu'un même canal jusqu'à leur embouchure dans la mer du Nord. Toutes les marchandises de l'Europe sont menées sur ce fleuve dans la Castille d'Or, à force de rames & de cordes; & toutes les marchandises du nouveau royaume de Grenade & de Popayan, y descendent jusqu'à la mer. On assure que l'on remarque encore le courant de cette riviere à dix lieues en mer loin de son embouchure, tant il est impetueux & violent. * De Laët, *hist. du nouveau monde.*

RIOLAN (Jean) natif d'Amiens, medecin de la faculté de Paris, celebre par la connoissance de l'anatomie, aussi bien que de la medecine, vivoit sur la fin du XVI. siecle, & mourut au commencement du XVII. le dix-huitiéme Octobre 1605. Il fut un des zelez défenseurs de la doctrine d'Hippocrate, contre les chymistes, & laissa divers ouvrages recueillis l'an 1620. en un volume *in fol.* Quelques auteurs l'ont confondu avec son fils JEAN RIOLAN, aussi medecin & professeur royal, qui soutint très-bien la grande réputation que son pere s'étoit acquise. Nous avons de lui divers traitez d'anatomie, & d'autres ouvrages fort estimez. Il mourut âgé de 77. ans, en 1657. * *Lettres de* Gui Patin.

RIOLET (Thomas) docteur en medecine à Saintes, est auteur d'un livre touchant la theriarque & l'orvietan, qui est curieux, & qui a été imprimé à Bourdeaux vers l'an 1666. * Gui Patin, *Lettre* CCCCXXXIII.

RIOM, ville de France dans la basse Auvergne, *Ricomagum*, est située sur une éminence qui en rend la situation & la vûe agréable; & est d'ailleurs très-bien bâtie, avec des rues larges, & tirées en droite ligne. Cette ville a dans ses fauxbourgs la celebre abbaye de Mauzac, fondée par Calminius, senateur Romain, au commencement du VII. siecle, & est la capitale du duché d'Auvergne: de sorte que c'est d'elle que relevent tous les fiefs & arriere-fiefs de la province. Elle fut érigée en duché en faveur de Jean duc de Berri, fils de Jean roi de France, l'an 1360. L'exercice de la justice & des finances du roi y est établi depuis plus de neuf siecles; & le juge de cette ville étoit autrefois appellé le juge universel de toute la province, parce qu'il jugeoit par appel de toutes les affaires. Il y a senechaussée, siege présidial, generalité des finances & élection. Le lieutenant general de la senechaussée est aussi prévôt de la chambre des monnoyes qui y est établie, & est le juge de tous les differends qui peuvent naître dans la convocation du ban & arriere-ban de la province, qui se fait dans la même ville. On voit dans cette ville un château superbement bâti par Jean duc de Berri, dans lequel tous les officiers rendent la justice. Il y a aussi trois églises collegiales, saint Amable, la sainte Chapelle & Notre-Dame du Marthuret. Le chapitre de S. Amable est composé de quatorze chanoines, d'un doyen, qui en est le chef, dont le benefice est consistorial & de nomination royale, & de six demi-prebendes. Saint Amable, qui est patron de l'église paroissiale de toute la ville, & qui y étoit curé sur la fin du V. siecle, est celebre par ses miracles continuels depuis 1300. ans, Il guérit des morsures de serpens, & chasse les demons des corps des possedez. S. Gregoire de *Tours* rapporte avoir vû un énergumene gueri sur le tombeau de ce Saint. Ses reliques, qui sont conservées dans une grande & magnifique châsse d'argent cizelée, sont portées aux incendies, dont elles arrêtent le cours. Il y en a eu un exemple dans un embrasement arrivé dans la maison d'un poulaillier de la ville de Riom l'an 1652. Le clocher de cette église est fait en pointe d'aiguille. Le chapitre de la sainte Chapelle est composé d'un trésorier & de douze chanoines, qui relevent immediatement du saint siege, qui sont de la nomination du roi, & n'ont qu'un très-petit revenu. Cette chapelle, qui est très-belle, a été bâtie par Jean duc de Berri, & dotée par Pierre de Bourbon, duc d'Auvergne II. du nom, & par Anne de France sa femme, l'an 1486. L'église du chapitre du Marthuret, qui est composé d'un prevôt & d'onze chanoines, a été reparée & rebâtie par Alfonse, frere de saint Louis. Dans cette ville il y a encore un college de prêtres de l'Oratoire, où l'on enseigne la theologie, institué par Louis XIV. & un grand Hôtel-Dieu pour les malades; un hôpital general, & plusieurs maisons & communautez religieuses.

Riom a produit de grands personnages, entr'autres, Gregoire de *Tours*; Jean Masuer, celebre par sa pratique, neveu de Pierre Masuer, qui avoit été professeur dans l'université d'Orleans, & qui fut fait ensuite évêque d'Arras; Antoine du Bourg, chancelier de France; les illustres familles des Marillacs, des Arnaulds & des Duras; Genebrard, celebre docteur de l'université de Paris, puis archevêque d'Aix; Antoine de Murat, lieutenant general de la senechaussée & siege présidial d'Auvergne, & conseiller d'état sous le regne de Henri *le Grand*; le celebre pere Sirmond, l'un des plus sçavans de sa societé, confesseur de Louis XIII. le pere Arnoux, aussi Jesuite, l'un des bons prédicateurs du XVII. siecle, confesseur du même roi Louis *le Juste*; Jean Sirmond, neveu du pere Sirmond, historiographe du roi & de l'académie françoise. * Gregoire de *Tours*, *en son livre des Saints.* Masuer, *en sa pratique.* Sainte-Mar-

the, *en son hist. de France*. Justel, *en son histoire*. Les memoires de messieurs de Sulli & de Bassompierre. M. Pelisson, de l'académie Françoise, *en son histoire*. Du Chêne, *antiq. des villes*.

RIONS, bourg de France dans la Guienne propre, sur la Garonne, à trois lieues au-dessus de Bourdeaux. Quelques-uns prennent Rions pour *Sirion*, ancienne ville de l'Aquitaine. * Mati, *diction*.

RIOS (Françoise de los) demoiselle Espagnole, native de Madrid, traduisit de latin en espagnol, à l'âge de douze ans, la vie de la B. Angele de Foligni, qu'on publia l'an 1618. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp*.

RIOTHIME, fut, dit-on, premier roi de la petite Bretagne, vers l'an 470. & fut élû par les Bretons pour défendre leur liberté, après la mort d'Aëtius, general de l'armée des Romains. C'est de son tems que doit commencer l'histoire des Bretons; car tout ce que l'on conte de Conan & de ses successeurs jusques à celui-ci, n'est qu'un tissu de fables. * Vignier, *en son histoire de Bretagne*.

RIOXA, RIOIA, petite contrée d'Espagne, ainsi appellée à cause du Rioxa qui l'arrose. Elle est entre la Castille Vieille, la Navarre & l'Alava. S. Domingo de la Calçada, Nagera & Logrono en sont les lieux principaux. Ce pays faisoit autrefois partie de la Navarre. Il est maintenant uni à la Vieille Castille, & jouit d'un air fort sain. Le terroir y est fertile en blé, en vin & en miel. * Mati, *dict*.

RIPA (Jean-François de) celebre jurisconsulte Italien, vivoit dans le XVI. siecle. Il a enseigné à Avignon & à Pavie, & mourut dans cette derniere ville l'an 1534. Il a écrit sur le droit civil & canonique. Il a aussi fait des réponses, & un traité *de Peste*. * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit*.

RIPAILLE, bourg du Chablais en Savoye, sur le lac de Geneve, entre Thonon & Evian. Il est fameux par la retraite qu'y fit Amé VIII. duc de Savoye, après avoir laissé ses états à ses enfans. * Mati, *diction*.

RIPAMONTE (Joseph) ecclesiastique, natif de Tignone dans l'état de Milan, & historiographe du roi d'Espagne, vers l'an 1640. sçavoit les langues sçavantes, & n'ignoroit pas l'antiquité. Il fut prêtre du college Ambrosien à Milan, & écrivit l'histoire ecclesiastique de cette ville; la vie de saint Charles Borromée, &c.

RIPA-TRANSONA, ville d'Italie en la Marche d'Ancone, avec évêché, érigé par le pape Gregoire XIII. & suffragant de Fermo. * Leandre Alberti.

RIPEN, ville de Danemarck en Jutland, avec évêché suffragant de Lunden, a un beau port, & est défendu par une forteresse, qui fut prise par les Suedois en 1645. & qui depuis fut encore reprise. On compte dans son diocese 30. gouvernemens, 282. paroisses, 10. forteresses & 5. Villes. * Ortelius. Sanson.

RIPHATH, fils de Gomer, (*Gen.* 10.) duquel sont descendus les Riphathéens, depuis appellez *Paphlagoniens*. * Josephe, *l.* 1. *des antiq. Jud.*

RIPHESE, *Montes Riphæi*, montagnes de l'ancienne Sarmatie, qu'on met dans la Petzorcke, province de Moscovie, vers l'Obbora & l'Obi, sur les limites de l'Asie & de la Tartarie. * Plin. *l.* 4. Pompon. Mela, *l.* 1. Sanson. Du Val, & Briet.

RIPLAIUS ou RIPLAI (George) Anglois, chanoine Regulier de l'ordre de saint Augustin, versé dans les mathematiques & dans la poësie, parcourut la France, l'Allemagne & l'Italie, pour rechercher les secrets de la physique. Il étoit fort habile theologien, & fut même élû pour enseigner la theologie dans un chapitre general de son ordre. Mais depuis il obtint un bref du pape Innocent VIII. qui lui permit de se retirer dans l'ordre des Carmes, où il passa le reste de sa vie dans une cellule comme un solitaire, & où il mourut l'an 1490. Le roi Henri VII. regnoit pour lors en Angleterre. Il a écrit *De Lapide Philosoph. &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RIPLEI, bourg avec marché dans la contrée du comté d'Yorck en Angleterre, qu'on nomme *Claro*, sur la Nyde, sur laquelle il a un pont. Il est à 152. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

RIPOL, bourg qui a eu autrefois un évêché. Il est en Catalogne sur le confluent du Ter & du Freser, à quatre lieues au dessous de Campredon, & est remarquable par une belle abbaye de l'ordre de saint Benoît, où sont les tombeaux des anciens comtes de Barcelone. * Mati, *dict*.

RIPPON, ville ou bourg du comté d'Yorck, dans la contrée nommée *Claro*. C'est une ville ancienne, située près de la riviere d'Youre, sur laquelle elle a un pont. Il y a une église collegiale. Autrefois il y avoit un superbe monastere bâti par Wilfrid archevêque d'Yorck. Les Danois le démolirent avec la tour; mais Odon archevêque de Cantorberi, le repara, & transporta dans cette derniere ville les reliques de son fondateur. Il y a un trou étroit dans une voûte sous terre dans l'église, qu'on appelle l'*aiguille de Wilfrid*, par lequel on dit que les femmes vertueuses peuvent passer; mais celles qui ne le sont pas s'y trouvent arrêtées. Rippon est une des meilleures villes du comté, bien peuplée, renommée sur-tout par la bonté des éperons qu'on y fait. C'est aussi une corporation qui a droit de députer deux membres au parlement. Elle est gouvernée par un maire & des aldermans, & est à sept lieues de la ville d'Yorck, & à deux de Boroughbridge. * *Dictionaire anglois*. Mati, *diction*.

RIPUAIRES: c'est ainsi que furent appellées les loix Saliques de nos François, dits *Ripuariens* ou *Riberots*, à cause qu'ils habitoient auprès des rivages du Sal & du Mein, qui sont dans la Franconie, ou France Orientale.

RIQUET (Paul) natif de Beziers, qui vivoit dans le XVII. siecle, fut homme d'un rare genie, que la nature seule fit un des plus grands geometres; & ce qui est encore plus à estimer, un des plus honnêtes hommes de son tems. Ce fut lui qui forma le dessein du grand canal de Languedoc, (*voyez* LANGUEDOC,) pour la communication des deux mers, & qui eut la gloire de l'achever, mais non pas la consolation d'en voir faire le premier essai; car il mourut à Toulouse en 1680. & cet essai ne se fit qu'au mois de Mai de l'année suivante, par les soins de ses deux fils; JEAN MATHIAS, qui suit; & *Pierre-Paul* Riquet, comte de Caraman, grand-croix de l'ordre de saint Louis, lieutenant general des armées du roi, ci-devant lieutenant colonel du regiment des gardes Françoises, où il s'est signalé en plusieurs occasions. *Catherine* Riquet, l'une de leurs sœurs, épousa 1°. en 1678. N. de la Valette Cornusson: 2°. *Jacques* de Barthelemi de Grammont, baron de Lenta. JEAN-MATHIAS Riquet, seigneur de Bonrepos, après avoir été maître des requêtes, fut president à mortier au parlement de Toulouse, & mourut en Mai 1714. Il avoit épousé 1°. *Claire* de Cambolas, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1696. *Caterine* de Broglio: 3°. *Marie-Louise* de Montagne, sortie de la famille du fameux *Michel* de Montagne. De son second mariage est issu VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS Riquet, comte de Caraman, colonel du regiment de Berri en 1718. qui a épousé le 1. Mars 1722. *Louise-Magdelaine* Portail, fille d'*Antoine* Portail, premier president au parlement de Paris, & de *Rose Magdelaine* Rose. * *Mem. du tems*.

RIQUETI, famille, d'où sont descendus les marquis & comtes de Mirabeau, est une des plus anciennes de Provence, & est originaire de Florence.

Le premier de cette famille qui vint s'établir en Provence, fut PIERRE de Riqueti, que Robert d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, emmena dans cette Province: il le fit capitaine & châtelain du château, & de la ville de Seine, où il fonda un hôpital. L'on voyoit encore le siecle passé son mausolée & sa representation dans cet hôpital, revêtue d'une cotte-d'armes à l'antique, l'épée nue à la main. Il mourut vers l'an 1350. & fut enterré dans cette hôpital avec *Sibylle* de Fos. Il laissa ANTOINE de Riqueti, qui fit heritier de ses biens par son testament,

ANTOINE II. son fils, qui épousa *Catherine* de Cadenet, dont il eut

JACQUES, coseigneur de la ville de Riez, qui épousa *Louise* de Ponteves, dont il eut

ANTOINE III. qui épousa *Catherine* de Lantoin, dont il eut

HONORE' seigneur de Sieyes, qui s'allia avec *Jeanne* le Tellier, fille de noble *Antoine* le Tellier, seigneur de la Garde.

JEAN fils d'HONORE', fut seigneur de Mirabeau, au diocese d'Aix, par aquisition, & épousa *Marguerite* de Glandeves, dont la mere étoit Doria de Genes. Il se jetta dans Marseille, quand Mauvens, qui avoit intelligence dans cette ville, la voulut surprendre; Riqueti fit une sortie sur lui, & le battit. Mauvens, pour se venger de cette défaite, alla à Seine, démolit le mausolée de Pierre de Riqueti, & brûla l'hôpital.

HONORE' fils de JEAN, avoit épousé *Jeanne* de Lenche, dont le frere étoit gendre d'Alfonse d'Ornano, maréchal de la France.

THOMAS fils d'HONORE', fut marquis de Mirabeau, & lieutenant colonel du regiment de Buous. Il avoit épousé *Anne* de Ponteves, fille de *Pompée* de Ponteves, seigneur de Buous, & de *Marguerite* de la Baume-Suze. Il avoit servi au siege de la Rochelle, & à la reprise des isles de Sainte-Marguerite.

HONORE' son fils, marquis de Mirabeau, a commandé la compagnie des gendarmes du comte de Carces. Il eut plusieurs freres dans le service; *François*, capitaine de Galeres; *Thomas*, commandeur de Malte, a servi longtems en qualité de capitaine de vaisseau. Il mourut dans sa commanderie, où il s'étoit retiré, pour n'avoir pas été fait chef d'escadre.

BRUNO de Riqueti, dit *le Comte de Mirabeau*, dernier fils de *Thomas* de Riqueti, marquis de Mirabeau, servit longtems dans le regiment des gardes: & il se trouva à dix-sept sieges de tranchée ouverte: il avoit épousé en secondes noces *Anne-Aimee* de Boulainvilliers, fille de *Charles* de Boulainvilliers, gouverneur de S. Jean-de-Lône.

ANTOINE de Riqueti, marquis de Mirabeau, fils d'HONORE', colonel d'un regiment d'infanterie, & brigadier, se trouva à tout ce qui se passa d'éclatant en Italie. Il fut blessé à la bataille de Cassano, & demeura estropié des deux bras. Il épousa la fille du marquis de Castelane.

Cette maison a bâti & doté les Jesuites de Marseille, comme il paroît par un acte du 2. Juillet 1614.

Le surplus des choses qui regardent cette famille, est plus amplement traité dans le Nobiliaire de Provence, fait par le sieur Robert de Briançon. On prétend que cette famille prouve sa genealogie par contrats de mariages & testamens, depuis PIERRE de Riqueti, mort vers l'an 1350. jusqu'à ANTOINE marquis de Mirabeau, le chef unique de cette famille.

RIQUIER (S.) abbé de Ponthieu, dans le VII. siecle, passa en Angleterre pour y prêcher la foi; & étant repassé en France, il y établit l'an 638. le celebre monastere de Centule, lieu de sa naissance dans le Ponthieu. Il mourut l'an 645. selon les uns, & l'an 684. selon les autres. On fait sa fête au 26. Avril. * Mabillon, *V. siecle Benedictin.* Baillet, *Vies des Saints. Vies des Saints, chez Lottin, à Paris, en* 1730.

RIS, en latin *Risus*, divinité à laquelle les Lacedemoniens avoient élevé des statues, comme au plus aimable de tous les dieux, & à celui qui fait tout l'agrément de la vie, & tout l'adoucissement des peines & des travaux. Ses statues étoient toûjours placées auprès de celles de Venus, avec les Plaisirs & les Amours. Les Thessaliens faisoient tous les ans des sacrifices celebres à ce dieu. Pausanias & Apulée en font mention.

RIS, *cherchez* RITTIUS.

RISANO, anciennement *Formio*, riviere qui separoit la Carnie de l'Istrie. Elle coule maintenant dans cette derniere, & se décharge dans le golfe de Trieste, environ à une lieue de Capo d'Istria, vers le nord. * Mati, *diction. geogr.*

RISANO, petite ville épiscopale, mais presque ruinée, dans la Dalmatie, sur le bord septentrional du golfe de Cattaro. Son évêché est suffragant de Raguse, & la plûpart des geographes la prennent pour la ville nommé anciennement *Rhizana*, *Risana*, *Rhizinium* & *Rhizon*. * Mati, *dict.*

RISBOROUGH, bourg d'Angleterre avec marché, dans le comté de Buckingham. Il est situé dans les montagnes, à 29. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

RISBROUCKE ou DE RUISBROSKE (Guillaume) Cordelier, que quelques-uns font Anglois, & les autres natif du Pays-Bas, a composé un livre *De gestis Tartarorum*; & un itineraire du Levant.

RISEMBERG, ou RIESEMBERG, fameuse montagne de la Silesie, située entre le duché de Jawar & la Bohême, des bourgs d'Hirsberg & de Schmiedeberg. Cette montagne est la plus haute de la Silesie. Elle a des mines d'étain, d'airain, de vitriol, de fer; on y trouve même quelques veines d'or & d'argent, de beaux grenats, des diamans, des rubis, des amethystes, des topazes, des agathes, du cristal, & quantité de simples fort utiles pour la medecine. On y voit les sources du Bober, de l'Upawa & de l'Elbe, qui n'ont pas un bon pas de largeur. Les habitans qui sont au pied de cette montagne, disent qu'il y a au sommet un spectre qu'ils appellent *Ribenzal*, qui la couvre subitement de nuages, & qui excite de terribles tempêtes. Mais il n'est pas necessaire que les demons s'en mêlent pour produire ces effets. La seule hauteur de la montagne, qui arrête les vapeurs que les vents y poussent, peut-être la cause de ces évenemens. * Becman, *hist. du monde.*

RISHANGER (Guillaume) moine Benedictin d'Angleterre, a laissé une histoire de ce royaume, depuis l'an 1239. jusqu'en son tems, qu'il nomme *opus chronicorum*; outre une continuation de Matthieu Paris, &c. Il mourut vers l'an 1312. * Vossius, *de hist. Lat. lib.* 3. *c.* 9. Pitseus, &c.

RISTON (Nicolas) sorti d'une famille honorable d'Angleterre, vivoit vers l'an 1410. sous le regne d'Henri IV. dans le tems que le schisme causa une si grande désolation dans ce royaume: ce qui l'obligea de composer un livre intitulé, *De tollendo schismate.* Il en fit encore un de sermons; & plusieurs autres qui sont perdus. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RISTON (Edouard) prêtre Anglois, quitta l'Angleterre à cause du Calvinisme, & se retira à Douai, où il fut reçu maître-ès-arts au college des Anglois. Il alla ensuite à Rome l'an 1577. où après avoir étudié quatre ans en theologie, il reçut l'ordre de prêtrise vers l'an 1580. & fut envoyé missionnaire en Angleterre, où il fit paroître beaucoup de zele; mais après trois ans de prison, il fut banni hors du royaume, & se retira en France. Il alla à Pont-à-Mousson pour y prendre les degrés; il y gagna la peste, & mourut en s'en revenant auprès de Sainte-Menehoud, environ l'an 1585. On a de lui un ouvrage sur le schisme d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RISWYK (Herman) Heresiarque Hollandois, prêchoit de nouvelles erreurs en son pays. Les magistrats qui en furent avertis, le mirent l'an 1499. en prison, d'où il sortit, après avoir fait abjuration. Mais ayant publié une seconde fois ses erreurs, il fut brûlé vif à la Haye en Hollande l'an 1512. Il enseignoit que les anges n'ont point été créés de Dieu, & que l'ame n'est pas immortelle; il nioit qu'il y eût un enfer, & vouloit que la matiere des élemens fût éternelle. A ces erreurs il en ajoûtoit de plus criminelles, traitant, par un blasphême horrible, Jesus-Christ d'imposteur, & Moyse d'insensé; & rejettant avec une pareille audace l'écriture sainte, avec la loi ancienne & la nouvelle. * Prateole, *l.* 8. *n.* 10. *& Verm. Riss.* Sandere, *Hær.* 181. Sponde, *A. C.* 1512. *nomb.* 37. Gautier, *en la chron. siecle XV.*

RITBERG, RETBERG ou RIETBERG, bourg avec un château dans la Westphalie, sur l'Ems, à quatre lieues de Paderborn vers le couchant. Ritberg est chef d'un comté qui porte son nom: il est au couchant de l'évêché de Paderborn; & il a environ six lieues de long & deux de large. Il appartient aux comtes d'Ebden. * Mati, *dict.*

RITCHIVOL, que les Polonois écrivent *Riczywul*, petite ville de Pologne sans clôture, sur la route de Warsovie à Leopold. Elle est sur le bord d'une prairie d'un côté, & de l'autre sur le bord d'une campagne sablonneuse. Elle a une petite riviere à l'entrée du côté où l'on y arrive en revenant de Warsovie, qui s'appelle *Radomka*. Elle s'enfle quelquefois par le débordement des eaux de la Vistule, qui remontent dans son canal, jusqu'au-dessus de la ville. * *Mem. du chevalier* de Beaujeu.

RITHOVIUS, *cherchez* BALDUIN ou BALDUINI RITHOVIUS.

RITORBIO, RETORBIO, en latin *Litubium*, ancien bourg de Lombardie. Il est dans le territoire de Pavie, sur une montagne, à six lieues de Tortone vers le levant. Il y a des bains chauds. * Mati, *dict.*

RITTANGELIUS (Jean-Etienne) étoit de Forcheim, dans le diocese de Bamberg en Allemagne, & a vécu dans le XVII. siecle. Après avoir été élevé dans la Religion Catholique, il se fit Lutherien. Il a publié quelques livres d'érudition Juive, comme des notes sur le livre Jezirach, où il avoit avancé que la paraphrase chaldaïque fournit des argumens contre les Juifs & contre les Anti-Trinitaires. Cette proposition fut attaqué par un Socinien, qui prit le nom d'*Irenopolite*. Rittangelius se défendit par un traité, qu'il intitula *Libra veritatis*, & qu'il dédia à Jean Casimir, roi de Pologne. Il a aussi composé un livre de la verité de la religion Chrétienne, & un traité touchant les ceremonies de la Pâque. Il fit imprimer à Konigsberg en 1652. la traduction allemande qu'il avoit faite des prieres que les Juifs font dans leurs synagogues le premier jour de chaque année. Il étoit persuadé qu'il n'y avoit rien dans le nouveau testament, qui ne fût tiré des antiquitez judaïques. Il a vécu jusqu'au 31. de Mai 1652. puisque c'est la date de la préface de l'épître dédicatoire de sa traduction de l'histoire des Juifs, adressée à l'électeur de Brandebourg; mais il y marque qu'il étoit malade depuis un an, & qu'il n'avoit pas beaucoup d'esperance de guerison; ce qui peut faire croire qu'il n'a pas vécu long-tems après. * Bayle, *dict. crit. seconde édition.*

RITTERSHUYS (Conrad) en latin *Rittershusius*, étoit de Brunswick, ville de la basse Saxe en Allemagne, & s'est rendu celebre au commencement du XVII. siecle, par les sçavantes notes qu'il a faites sur les épîtres de saint Isidore, sur celles de Pline, sur Oppien, sur Petrone, sur les anciens panegyristes Latins, & sur plusieurs autres auteurs. Il composa encore plusieurs livres de droit, où il mêla beaucoup de critique, & mourut en 1613. * *Bibliogr. Cur.*

RITTIUS ou RIS (Michel) Napolitain, jurisconsulte & historien, au commencement du XVI. siecle, vers l'an 1505. suivit le roi Louis XII. en France, où il fut connu sous le nom de l'*Avocat de Naples*. Il fut conseiller au grand conseil, puis au parlement de Paris, & composa un traité du devoir & des privileges des gens de guerre, qu'il dédia l'an 1505. au même roi Louis XII. Nous avons d'autres ouvrages de sa façon, écrits en latin, & d'un style très-pur; sçavoir l'histoire des rois de France en III. livres; celle des rois d'Espagne, aussi en III. livres; un livre des rois de Jerusalem; IV. de ceux de Naples & de Sicile; & l'histoire des rois de Hongrie en II. livres. * Vossius, *de hist. Lat.* La Croix-du-Maine, *bibliotheque Franç. &c.*

RITUELS, livres qui contiennent les rits & les ceremonies qu'il faut observer. Ciceron parle de livres rituels des anciens Toscans. Les Juifs ont aussi leurs rituels; & il n'y a point de religion qui n'ait des livres pour regler le culte exterieur. Quoique la religion des Chrétiens soit beaucoup plus simple & moins chargée de ceremonies que les autres, elle en a neanmoins, & elle en a toujours eues. Ces ceremonies ou ces rits ont été introduits, & s'apprennent par l'usage. Mais pour fixer cet usage, & en instruire plus promptement & facilement ceux qui sont obligez de les pratiquer, il a fallu faire des livres qui les enseignent. Telles sont les anciennes liturgies & les livres rituels des Grecs & des Latins, qui sont en grand nombre, tant sur la celebration de l'office divin, que sur la maniere d'administrer les sacremens, & sur les autres ceremonies de l'église. On ne s'est pas même contenté de rapporter simplement les rits & les ceremonies, comme les paroles qu'on doit reciter, les actions & les gestes qu'on doit observer, pour rendre les ceremonies plus augustes, on en a aussi donné des raisons mystiques, qui ne sont pas toujours les vraies raisons de l'institution, mais le sont neanmoins quelquefois, & sont toujours très-capables d'instruire & d'édifier les Fideles.

RIVA (Polydore) jurisconsulte, natif de Milan, enseigna le droit à Pavie, à Turin & à Pise, où il mourut le 23. Decembre de l'an 1613. Nous avons divers ouvrages de sa façon; *De actis in mortis articulo; Commentarii quibus canonica, civiles, feudales, emphiteutica, criminales materia continentur; De nocturno tempore, &c.*

RIVA, petite ville ou bourg de l'évêché de Trente. Ce lieu est sur le bord septentrional du lac de Guarda, environ à sept lieues de la ville de Trente, vers le midi occidental. * Mati, *dict.*

RIVA BLANCHA, RIPALTA, anciennement *Leucogaus*, *Leuce Acte*, bourg ou petite ville de Barbarie, est sur la côte du royaume de Barca, vers les confins de l'Egypte. * Mati, *dict.*

RIVADAVIA, petite ville d'Espagne dans la Galice, sur le Minho, à huit lieues au-dessus de la ville de Tui. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne, *Flavia Lambris Badiorum*, que d'autres mettent à *Fuenfria*, bourg situé vers les confins de la Galice. * Mati, *diction.*

RIVALDUS (Jean) Anglois, de l'ordre de saint Augustin, selon d'autres, de saint François, vivoit vers 1330. & a été confondu par quelques-uns, avec Jean de Muscat. Il étoit sçavant theologien & docteur de l'université d'Oxford. D'ailleurs il étoit encore poëte & historien, comme il l'a fait paroître dans les commentaires qu'il a faits sur plusieurs auteurs anciens & modernes. Il a composé quantité d'autres ouvrages; *Super Psalterium; Super Cantica; In Evangelium sancti Joannis; In Epist. D. Pauli; In Augustinum, de Civitate Dei; In Mytholog. Fulgentii; In Lectur. Scripturarum; Sermones per annum; Quastiones ordinaria; In Valerium ad Rufinum; De uxore non ducenda; In Metamorphoses Ovidii, &c.* *Pitseus, *in vita illust. Angl.* Wading, &c.

RIVALLIUS (Aymar) conseiller au parlement de Grenoble sous Charles VII. Louis XI. & Charles VIII. a fait l'histoire du droit civil & canonique, & des notes sur les loix des douze tables. * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit.*

RIVALTA, bourg du duché de Milan dans le Milanez propre sur l'Adda, à cinq lieues de Milan vers le levant. Ce lieu est connu par une grande victoire que Louis XII. roi de France y gagna contre les Venitiens. * * Mati, *dict.*

RIVAULT (David sieur de Fleurance ou de Flurance) nommé ainsi non *de Fleurance*, mais *de Flurance*, qui est le nom d'une seigneurie. Cette seigneurie est une metairie dans la paroisse de S. Leger, à six lieues de Laval, laquelle est encore aujourd'hui dans sa famille. Il étoit de Laval ou des environs, fils de PIERRE Rivault, capitaine du château de la Crote, dans le voisinage de Laval, & de *Magdelaine* Gautier. Il nâquit vers l'an 1571. Il fut élevé auprès de Gui XX. du nom, comte de Laval, fils de Paul de Colligni, comte d'Harcourt & de Laval, & d'Anne d'Alegre, fille de Christophle d'Alegre, seigneur de saint Just. Rivault, qui fit d'abord profession des armes, fut en Italie vers la fin du XVI. siecle, & en Hollande vers la fin de 1601. Henri IV. le fit gentilhomme de sa chambre le 4. Novembre 1603. & en cette qualité il prêta le serment le 5. Février 1604. En 1605. il accompagna le jeune comte de Laval, qui alloit en Hongrie au siege de Comorre, servir l'empereur contre les Turcs. Ce voyage ne fut pas long; car ce jeune seigneur étant parti de Paris le 29. Août, fut tué aux environs de Comorre d'un coup d'escoupette le 30. Decembre. David Rivault fut blessé en cette occasion de deux coups de cimeterre, & d'un coup de hache. Après la mort du comte, il fit apporter son corps à Laval, où il est inhumé dans l'église de saint Dominique. David Rivault, depuis ce tems-là, s'adonna entierement aux belles lettres, dans lesquelles il avoit déja fait de grands progrez. En 1611. par brevet du 28. Avril il fut fait sous-précepteur du roi Louis XIII. sous le sieur des Yvetaux, qui en étoit précepteur: par le même brevet il fut fait son lecteur, c'est-à-dire son précepteur en mathematique. Le 10. de Novembre de la même année, le roi lui donna une pension de trois mille livres. En 1612. Nicolas le Févre, précepteur du roi en chef, étant mort, il fut fait précepteur du roi en chef à sa place, & le 4. Août de la même année, il eut une charge de conseiller d'état. Le 10. Octobre 1614 il obtint des lettres de relief de noblesse. Il quitta le service du roi

par une fâcheuse rencontre. Ce prince avoit un chien qu'il aimoit fort : ce chien incommodoit Rivault, en sautant sans cesse sur lui, dans le tems qu'il donnoit leçon au roi, Rivault lui donna un coup de pied pour le chasser. Le prince en fut si fâché, qu'il frappa Rivault. Il mourut à Tours au mois de Janvier 1616. âgé de quarante-cinq ans, au retour du voyage de Bayone, où il accompagna par ordre du roi, madame Elisabeth de France, mariée au roi d'Espagne ; car il s'étoit reconcilié avec Louis XIII. & ce prince lui avoit promis un évêché. En sa consideration, il donna une pension de six cens livres au sieur Rivault son neveu. Il fit imprimer plusieurs ouvrages, dont voici la liste : *Les Etats, esquels il est discouru du prince, du noble & du tiers etat, conformément à notre tems* ; *Au grand Henri roi de France & de Navarre, par D. R. de Flurance*, à Lyon en 1595. *Lettre à madame la maréchale de Fervaques, contenant un bref discours du voyage en Hongrie de feu monsieur le comte de Laval son fils.* A Paris 1607. *in* 12. *L'Art d'embellir, tiré du sens de ce sacré paradoxe :* La sagesse de la personne embellit sa face, *étendu en toutes sortes de beautez, & es moyens de faire que le corps retire en effet son embelissement des belles qualitez de l'ame, dedié à la reine : par le sieur de Flurance-Rivault.* A Paris 1608. C'est le livre sur lequel Malherbe a fait le petit sonnet qui suit :

A M. de FLEURANCE, *sur son art d'embellir.*

Sonnet.

Voyant ma Caliste si belle,
Que l'on n'y peut rien desirer,
Je ne me pouvois figurer
Que ce fût chose naturelle.

J'ignorois ce que pouvoit être,
Qui lui coloroit ce beau teint,
Ou l'aurore même n'atteint,
Quand elle commence de naître.

Mais, Fleurance, ton docte écrit
M'ayant fait voir qu'un bel esprit
Est la cause d'un beau visage,

Ce ne m'est plus de nouveauté,
Puisqu'elle est parfaitement sage,
Qu'elle soit parfaite en beauté.

Les élemens de l'artillerie, concernant tant la theorie que la pratique du canon, augmentez en cette nouvelle édition, enrichis de l'invention & description d'une nouvelle artillerie, qui ne se charge que d'air ou d'eau pure, & a neanmoins une incroyable force. Plus d'une nouvelle façon de poudre à canon très-violente, qui se fait d'or, & par un excellent & rare artifice, non communiqué jusqu'à present. L'histoire du progrès & des premiers usages des armes à feu, tant recentes qu'anciennes & deduites en l'avant-propos. Le tout par le sieur de Flurance-Rivault. A Paris 1608. *in* 8°. *Le dessein d'une académie, & l'introduction d'icelle à la cour, dedié à la reine regente.* A Paris 1612. *in* 8°. Il y a dans le même volume *la leçon faite en la premiere ouverture de l'academie royale au Louvre le* 6. *Mai* 1610. Item, *Preceptes d'Agapetus à Justinien, mis en françois par le roi très-Chrétien Louis XIII. roi de France & de Navarre, en ses leçons ordinaires.* Item, *Le Tableau de Cebes Thebain. Archimedis Opera quæ extant, novis demonstrationibus illustrata, per Davidem Rivaltum à Flurentia, Canomanum, à regia Turma sacri Cubiculi, & à literarum pietatisque studiis Christianissimi Gallorum Navarræ regis, Ludovici XIII. semper Augusti.* A Paris, 1615. Plusieurs celebres écrivains ont parlé de Rivault avec estime. On peut voir entr'autres la lettre de Casaubon à Scaliger, écrite de Paris le 15. Avril 1604. une autre du même au même de 1607. & celle du 19. Juillet 1604. Scaliger a écrit une grande lettre à Rivault sur les mathematiques pleine d'érudition : elle est la derniere du livre second de ses lettres. Vossius en parle avantageusement *au chap.* 48. de son livre *De Scientiis mathematicis.* Erpenius en fait mention dans la préface de ses proverbes arabiques d'Abiubeid. * Menage, *dans ses observations sur les poësies de Malherbe.*

RIVES (Amauri ou Aimeric de) archevêque de Lyon, l'un des plus illustres prélats du XIII. siecle, nâquit dans le diocese du Mans, & y posseda un canonicat, étant alors surnommé *Guerra* ou *de Serra.* Il étudia à Paris, & fut docteur dans cette celebre université, où l'on admira sa capacité, sur-tout dans le droit canon. Son mérite seul l'éleva à l'archidiaconé de Paris, puis sur le siege de l'église de Lyon en 1236. après la mort de l'archevêque Raoul ou Rodolphe de Pinis. Peu après la clôture du concile general tenu par le pape Innocent IV. à Lyon en 1245. il obtint de ce pontife permission de se retirer dans l'abbaye de Grandmont, au diocese de Limoges, où il mourut en odeur de sainteté l'an 1257. Le Courvaisier dans son histoire des évêques du Mans dit qu'Amauri fut depuis mis malgré lui sur le siege de l'église de Limoges ; mais les anciens écrivains n'en parlent point. Le corps de ce prelat fut enterré au milieu du choeur de l'abbaye de Grandmont, où l'on voit encore son épitaphe sur une lame de cuivre. * Alberic, *in chron.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Boulai, *hist. univers. Paris.* Le Courvaisier, *hist. des évêq. du Mans.*

RIVET (André) ministre Calviniste de France, & professeur en theologie dans l'université de Leyden, étoit de S. Maixent en Poitou, où il nâquit au mois de Juin de l'an 1572. Ce ministre a été en grande reputation parmi ceux de sa communion, qui lui ont confié leurs affaires les plus importantes. Il presida à divers de leurs synodes en France ; & depuis en 1622. il fut attiré à Leiden pour y enseigner la theologie. On a divers ouvrages sortis de sa plume, comme des traitez de controverse : des commentaires sur plusieurs livres de l'écriture ; *Criticus sacer, &c.* qu'on a recueillis en trois volumes *in fol.* Il mourut à Breda le 7. Janvier de l'an 1651. âgé de 78. ans & demi. Un de ses freres, nommé GUILLAUME Rivet, aussi ministre en France, a écrit un traité de la justification ; un de la liberté ecclesiastique, &c.

RIVIERE (Poncet de) chevalier, bailli de Montferrand, maire de Bourdeaux, conseiller & chambellan du roi Louis XI. commandant les francs-archers d'ordonnance de sa garde, étoit tout ensemble grand homme d'état & grand homme de guerre. Il menoit l'avant-garde de l'armée à la bataille de Montlheri, contre le comte de Charolois en 1464. Lorsque Charles, frere du roi, eut accepté le duché de Guienne pour son partage, Poncet de Riviere, qui y avoit sa famille & ses terres, se chargea, par zele pour le duc, du soin de ses interêts. Il fit même les fonctions d'ambassadeur auprès du roi son principal maître, dont son attachement pour le duc Charles, lui attira la disgrace. Le duc de Bourgogne tenta plus d'une fois sa reconciliation, & le roi parut y consentir ; mais comme ce ne fut qu'à condition que ce duc recevroit aussi en grace les seigneurs de Nevers & de Croi, qu'il haïssoit mortellement, on peut conjecturer qu'il n'y eut jamais de vrai retour, ni de la part de Louis XI. ni de la part de Poncet de Riviere. Au contraire, ce seigneur s'étant uni avec le seigneur du Lau & le seigneur d'Urfé, depuis grand écuyer de France, forma long-tems avec eux une espece de triumvirat. On dit, mais sans verité, qu'il étoit de l'ancienne maison des vicomtes de Riviere, seigneurs de Labatut, lesquels de tems immemorial, portent, dit-on, sans plus de fondement, le même titre, les mêmes armes, & possedent les mêmes terres dans le pays même de Riviere, qui est comme une extension du souverain comté de Bigorre. Lorsque sous Philippe *le Bel* en l'an 1300. ce comté fut réuni à la couronne, le sénéchal de Toulouse, par ordre du roi, fit une enquête exacte sur la valeur du comté, des fiefs & arriere-fiefs de Bigorre. Il y est rapporté entr'autres choses, qu'il y avoit dans ce comté quatre-vingt-quinze gentilshommes ; dix-neuf dans l'étendue de la terre de Riviere : un vicomte, qui est nommé dans l'enquête vicomte de Riviere, seigneur de Labatut ; & douze barons, sçavoir, Arnaut de Lavedan, Arnaud-Guillaume de Barbasan, Bos de Benac, Raimond de Basalhac, Thibaud des Angles, Arnaud Raimond de Castelbaiac, Pelegrin de Lavedan, Cantabo Dantin, Pierre & Bernard Raimond Desparros, Pierre de Castelbaiac, Bernard d'Aster. Ç'a toujours été l'aîné des enfans du vicomte de Riviere qui s'est fait appeller vicomte de Labatut : le second a été nommé baron de Lengros. On sçait

sçait que les rois de la seconde race établirent des comtes pour chaque province, & que ces comtes choisirent toujours les plus grands seigneurs de leur province pour leurs lieutenans. C'est ainsi que le premier comte de Bigorre prit un lieutenant dans la maison de Riviere, qui est le vrai & invariable nom de la famille. Ce lieutenant & ses descendans ont également porté le nom de vicomte de Riviere & de vicomte de Labatut, seigneuries qu'ils possedoient avec beaucoup d'autres, & qu'ils possedent encore aujourd'hui dans le pays de Riviere, terre lige du comté souverain de Bigorre. En effet, c'étoit un usage établi entre les lieutenans des comtes, pour se distinguer les uns des autres, & pour se faire connoître chacun en particulier, d'ajouter au titre de leur dignité celui de leur principale terre. C'est par cette raison que les seigneurs d'Aunai, de Limoges, de Rochechouart, de Comborn, de Turenne, de Polignac, d'Aubusson, qui étoient vicomtes de Poitou, de Querci, de Perigord, d'Auvergne & de la Marche, comme les vicomtes de Riviere ou de Labatut étoient vicomtes de Bigorre, se faisoient appeller du nom de leurs terres, vicomtes d'Aunai, de Limoges, de Rochechouart, de Comborn, de Turenne de Polignac & d'Aubusson.

C'est une tradition dans cette famille, mais trop peu vrai-semblable pour que nous l'adoptions, que de leur race étoit ce chevalier de Riviere, dont le roi d'Angleterre Edouard IV. épousa la fille, & dont on osa proposer le fils en mariage à la fille unique du duc de Bourgogne, ce qui ne réussit pas, dit Philippes de Commines, parce que le comte de Riviere, tout beau-frere qu'il étoit d'un grand roi, étoit un trop petit seigneur pour la plus grande heritiere de son siecle. Pour justifier l'opinion où l'on est que le chevalier de Riviere descendoit des vicomtes de Riviere dont il s'agit ici, on allegue le mariage d'un de ces seigneurs en 1280. avec Claire-Eugenie de Havarings, fille du gouverneur de Guienne pour le roi d'Angleterre. Cette domination avoit donné lieu à une plus étroite communication entre les Anglois & les Gascons qui ne sont pas extrémement éloignez les uns des autres, & sur-tout entre ceux qui avoient pris alliance ensemble. Ainsi il n'y a pas d'apparence, & il est même à présumer que quelqu'un des Rivieres suivant la fortune de ses parens maternels, s'alla établir dans la Grande Bretagne, où il laissa posterité. Cette maison tient par ses alliances à toute la noblesse de Gascogne & du Bearn, & même à de très-grandes maisons d'Espagne & de Navarre. Elle a donné des prélats à l'église, des chevaliers à l'isle de Rhodes, des grands senechaux à l'Armagnac, & dans tous les tems à l'état d'excellens capitaines qui sont morts au service. Ses armes sont d'or à trois épées de gueules en pal, les pointes en haut soutenant une couronne: ce qui vient, suivant la commune tradition du pays, de ce qu'un des chefs de cette maison tua de sa main les trois chefs de l'armée ennemie dans une bataille decisive, où il s'agissoit de la destinée du prince & de l'état. Lorsque Poncet de Riviere fournissoit au tresor royal la quittance de ses appointemens, il la celloit des mêmes armes que cette famille porte encore aujourd'hui. La maison de Riviere est divisée en plusieurs branches, dont la premiere & la seconde sont tombées en quenouille. Car il y a environ un siecle que l'aîné des Rivieres, vicomte de Labatut, ne laissa qu'une fille, qui se maria par inclination avec un cadet de la maison de Bonpar de Barbotan, ancienne noblesse de Gascogne. De ce mariage est descendu le vicomte de Labatut d'aujourd'hui, qui prend, comme ses ancêtres maternels, le nom & les armes de Riviere, avec le titre de vicomte. Quant à la seconde branche, qui est celle des Rivieres, barons de Lengros, il en est resté aussi une fille *Angelique* de Riviere, qui fut mariée à feu *François* de la Marque, chevalier seigneur de Tilladet, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pere & mere de l'abbé de la Marque Tilladet. La troisiéme branche & la premiere en ligne directe & masculine est celle des Rivieres-Madiran, seigneurs de Narrieux. Celle qui suit est des Rivieres-Listo. L'aîné, appellé le baron de Riviere, ayant brevet de colonel, & chevalier de saint Louis, fut tué en 1702. à la bataille de Fridlingue, étant à la tête du regiment royal de cavalerie, dont il étoit lieutenant-colonel. Il n'a laissé qu'une fille en bas âge, & un frere, le chevalier de Riviere, lieutenant-colonel d'infanterie, commandant au Passage, port d'Espagne, & envoyé depuis pour commander les troupes Françoises à Jaca en Aragon. Ses deux freres avoient un oncle paternel Gratien de Riviere, qui fut tué à la tête du regiment de Navarre, vers la fin de l'année 1673. à la celebre journée de Woërden, où malgré la blessure mortelle qu'il reçut à l'attaque d'une redoute, il ne laissa pas de l'emporter l'épée à la main. De deux enfans qu'il a laissez, un fils & une fille, le fils a été tué au service, & la fille est mariée au comte de Ligondez-Rochefort en Auvergne, frere aîné du fameux Ligondez, capitaine de vaisseau, si fort estimé dans la marine. Reste encore une branche des Rivieres-Buziet, dont l'aîné s'appelle baron de Lengros, parce qu'il a acquis la baronie de ce nom, qui avoit été possedée par les Rivieres de la seconde branche. Au reste nous ne garantissons point ce qui est rapporté dans cet article, que nous sçavons être rempli de faussetez. * *Memoires de* Commines. *Histoire de France. Vieille histoire de Navarre. Enqueste du senechal de Toulouse, faite par ordre du roi Philippe* le Bel, *rapportee dans l'histoire de Bearn, par M. de Marca. Histoire de Pierre d'Aubusson*, par le P. Bouhours. *Archives de la tresorerie de Montauban. Registre du tresor royal des chartres de Paris.* Voyez *le second volume des commentaires de* Montluc.

RIVIERE (le bailliage de) c'est un bailliage des Suisses dans le Milanez. Il est entre ceux de Belinzone & de Valbrune, de peu d'étendue & de peu de valeur. Il appartient aux trois vieux cantons, & ses lieux principaux sont Molano & Polese, qu'on nomme aussi *Riviere*, d'où est venu le nom du bailliage. * Mati, *dict.*

RIVIERE (*Lazare*) professeur en medecine dans l'université de Montpellier, a été un très-habile homme. Il a composé une excellente pratique de medecine en XVII. livres, qui est écrite avec beaucoup d'ordre & de clarté. Ses autres ouvrages sont *institutionum medicarum libri V. Observationum medicarum centuria IV. quibus accedunt observationes communicata.* Tous ces ouvrages ont été ramassez en un volume *in folio*, & imprimez diverses fois en France & en Allemagne. Lazare Riviere est mort vers l'année 1656.

RIVIERE, medecin, *cherchez* BAILLI.

RIVIUS (Eustache) en flamand *Vander Rivieren*, de Zichen, bourg de Brabant, de l'ordre de saint Dominique, florissoit au commencement du XVI. siecle. Il fut un des premiers theologiens qui écrivirent contre Luther. Les ouvrages qu'il fit contre lui sont un traité des sept sacremens imprimé en 1523. & une refutation des erreurs condamnees par les facultez de theologie de Louvain & de Cologne. Il a encore fait un écrit contre le cinquiéme article du manuel d'Erasme imprimé en l'an 1531. Cet auteur est mort à Louvain, où il avoit été prieur, le 16. d'Avril l'an 1538. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XVI. siecle.*

RIVIUS (Jean) de Louvain, fils de Gerard imprimeur, étant entré dans l'ordre des Augustins, y fit de très-bonnes études, fut reçu docteur de Louvain, enseigna l'écriture dans son couvent, fut élû prieur de celui de Liege, & passa par les charges de visiteur & de provincial de son ordre. Il a fait une vie de saint Augustin en quatre livres tirée des œuvres de ce pere & des auteurs contemporains. C'est un excellent morceau d'histoire ecclesiastique. Cet auteur a encore composé des panegyriques & des poëmes, & un traité des écrivains de son ordre. Il est mort vers l'an 1650. Il avoit beaucoup d'esprit & d'érudition, & écrivoit poliment & avec élegance. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII. siecle.*

RIVIUS (Jean) Lutherien, natif d'Altendorn, petite ville de Westphalie en Allemagne, dans le comté de Schwembourg enseigna la jeunesse à Cologne, puis à Zuickaw, ville de la Misnie dans la haute Saxe, après George Agricola, enfin à Amberg dans le palatinat de Baviere, & enfin à Meissen. Il fut honoré de la charge de conseiller de George duc de Saxe, & de celle de précepteur d'Auguste, qui depuis fut électeur; mais s'ennuyant de la vie de la cour, il fut établi inspecteur ou recteur du college de Messen, où il mourut l'an 1553.

âgé de 53. ans. Rivius a fait plusieurs livres qu'Oporin a recueillis, entre autres; *de instaurata doctrina ecclesiastica libellus. De grammatica, dialectica, rhetorica lib. XVIII. De familiari genio, seu de præsidio angelico libellus. De conscientia libri tres. De spectris & apparitionibus umbrarum. De lucta Christiana. De via & moribus Christianorum.* * Thuan. *hist.* Pantaleon, *prosopogr. part.* 3. Melchior Adam.

RIVIUS (Jean) Venitien, a fait des prefaces & des notes sur Diomede le Grammairien, & sur quelques autres auteurs. * G. Fabric.

RIVO (Pierre de) professeur en philosophie à Louvain, dans le XV. siecle, avança quelques propositions touchant les futurs contingens, qui furent condamnez en 1470. par les docteurs en theologie de la faculté de Louvain, puis par le pape Sixte IV: devant qui ce professeur se retracta, après un second jugement sur cette affaire, intervenue à Rome l'an 1474. Ce docteur par une humilité extraordinaire laissa sa maison & d'autres biens au college du Château de Louvain; mais sous cette condition expresse, que l'on y enseigneroit aux bourciers & commensaux, la doctrine du decret que la faculté de theologie avoit fait à la requisition de celle des arts touchant le futur contingent. Le grand principe de Rivo rouloit sur cette proposition: *Quidquid per necessariam consequentiam sequitur ex impedibili, hoc est inimpedibile & necessarium*; d'où il inferoit que si on admettoit en Dieu une prescience & une volonté qui soit antecedente à l'égard d'un évenement contingent, elles détruiroient la contingence même de ces évenemens, & que toutes choses arriveroient inévitablement & par necessité, cette prescience & cette volonté antecedente emportant cet évenement par une consequence necessaire: la faculté censura le tout en disant, que *consequentia necessitas non tollit contingentiam consequentis.* Cette censure servit de fondement à celle qui fut faite en 1587. d'une des propositions de Lessius, qui portoit: *Quidquid expositione aliquâ quæ in potestate nostra non sit, per necessariam consequentiam sequitur id esse ita necessarium, ut liberum esse nullo modo possit.* * Valere André, *fastes académiques.* Apologie *hist. des censures de Louvain & de Douai, par le P. Quesnel.*

RIVOLES, RIVOLI, bourg avec un magnifique château du duc de Savoye. Il est dans le Piémont propre, sur la Doire, à deux lieues & demie de Turin vers le couchant. * Mati, *diction.*

RIVOUR, village avec abbaye. Il est dans la Champagne, à deux lieues de Troyes vers le levant. * Mati, *dictionaire.*

RIZZO, connu sous le nom de *David Riz*, natif de Turin en Piémont, & fils d'un joueur d'instrumens, qui lui apprit la musique, & l'envoya à Nice, où étoit alors la cour de Savoye, avoit la voix assez belle, & chantoit de bonne grace; mais ne voyant pas grand-chose à faire pour lui en cette cour, & ayant dessein de voyager, il se mit avec le comte de Morette, qui alloit ambassadeur de Savoye en Ecosse, où regnoit alors Marie Stuart, reine d'Ecosse, & veuve de François II. roi de France. Lorsqu'il fut arrivé en Ecosse, il s'y fit des amis, fut reçu musicien de cette reine, s'introduisit ensuite dans la secretairerie, & fut enfin revêtu de la dignité de secretaire d'état. Cette charge lui donna lieu d'attirer sur lui les bienfaits de la reine, qui prit beaucoup de confiance en lui, le voyant uniquement attaché à ses interêts. La plûpart des Ecossois étoient fort divisez entre eux par des cabales qu'avoit suscitées Jacques bâtard d'Ecosse, prieur de saint André, depuis appellé *le comte de Murrai* Ce prince avoit causé de grands désordres en Ecosse pendant le sejour de la reine en France, & même y protegea si fort l'heresie, qu'elle y fit un grand progrès dans la suite. Rizzo se rendit très-assidu près de la reine, qui se servit de lui dans les negociations les plus importantes. En 1564. les états d'Ecosse lui conseillerent de se remarier à Henri seigneur d'Arlei, fils du comte de Lenox, de la maison de Stuart, & son cousin, qui étoit un des principaux seigneurs du royaume, ce que cette princesse fit par le conseil du comte de Murrai, son frere bâtard. Rizzo tâcha de s'introduire par toutes sortes de biais dans les bonnes graces de ce seigneur, & contribua beaucoup à lui faire donner le titre de duc de Rothsai par la reine Marie, sa femme. Mais comme ce seigneur voulut ensuite prendre trop de part dans les affaires, & qu'il entreprit de s'emparer du gouvernement du royaume, quoiqu'on eût stipulé le contraire, Rizzo s'y opposa fortement par les ordres de la reine, qui obligea le comte de Murrai, auteur de ces mouvemens, de se retirer de la cour à la campagne. Neanmoins le duc de Rothsai ne laissa pas de faire de nouvelles tentatives de fois à autres, pour entrer dans le gouvernement, & pour se faire declarer roi comme mari de la reine; mais on le refusa toujours, & la reine, pour se délivrer de ses importunitez, fut obligée de l'envoyer quelque tems à la campagne dans un château de ses terres, où il passa un hiver fort rude: ce mauvais traitement l'anima fort contre Rizzo. Il revint quelque tems après à la cour; & voyant que la reine sa femme suivoit en tous les conseils de Rizzo, il resolut, par l'avis du comte de Murrai, de semer quantité de faux bruits contre ce ministre, afin de tâcher de le mettre mal dans l'esprit du peuple, & ensuite s'en défaire hautement. Voici de quelle maniere il executa ce dessein. Il le communiqua à Patrice Retwein, homme hardi & entreprenant, à Douglas & à Lindeson, ses amis, qui lui promirent de le servir dans cette occasion. Quelques jours après la reine étant à souper dans son cabinet, n'ayant auprès d'elle que la comtesse d'Argile & David Rizzo, qui lui parloit de quelque affaire, le duc de Rothsai y entra dans ce tems-là avec Retwin, armé & suivi de cinq personnes. Retwein dit à Rizzo de sortir de là, & le prit par le bras. La reine se doutant de ce que c'étoit, se leva aussi tôt, & se mit entre Rizzo & ceux qui venoient à lui; mais le duc de Rothsai l'ayant embrassée, lui dit qu'elle ne devoit rien craindre, & qu'il ne s'agissoit que de la mort d'un homme de neant. Alors Rizzo ayant été entraîné par les conjurez dans la chambre prochaine, y fut tué en 1566. de plusieurs coups. George Douglas, fils naturel du comte d'Angus, lui donna le premier coup, & rendit ainsi veritable la prédiction d'un astrologue, qui à ce que l'on prétend, avoit averti Rizzo qu'il étoit menacé par un bâtard: ce qu'il attribuoit au comte de Murrai, dont en effet il se défia toujours. Il fut enterré dans le cemetiere de sainte Croix deux heures après; & la reine vengea cette mort sur quelques-uns des assassins, qui furent executez publiquement. Les ennemis de Marie Stuart, bien loin de traiter cette execution de crime, la font passer pour acte de justice, & accusent même la reine d'un mauvais commerce avec ce favori. * De Thou, *hist. liv.* 37. & 40. Du Pui, *histoire des favoris.*

RO

ROA (Martin de) Jesuite natif de Cordoue en Espagne, exerça les premieres charges de sa province, & mourut en 1657. Nous avons divers ouvrages de sa façon; comme l'histoire de Cordoue; celle de Malaca; *de die natali; loca singularia; comment. in Abacuc, &c.* * Le Mire, *de script. sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Alegambe, &c.

ROALDE'S (François) celebre jurisconsulte, issu d'une noble famille de la ville de Marsillac en Rouergue, fut élevé par les soins de François Roaldés, lieutenant principal au siege presidial de Cahors, son cousin germain. Il fit un si grand progrès dans la jurisprudence, que, pour l'obliger à enseigner le droit à Cahors, la ville lui assigna quatre cens écus de pension, parce qu'il n'y avoit point alors de chaire vacante dans cette université. Après s'être acquis beaucoup de reputation dans l'exercice de cet emploi, il fut appellé à Valence en Dauphiné, pour y remplir une chaire de droit. Trois ans après, il se vit obligé de retourner à Cahors, où il ne demeura pas long-tems, parce que l'université de Toulouse l'attira par l'entremise du president Duranti. Il laissa pour successeur à Cahors, Henri Roaldés son neveu, & continua de meriter l'estime des plus grands hommes de son siecle. Le cardinal de Bourbon le consulta par une lettre en 1567. le cardinal d'Ossat lui écrivit de Rome en 1586. & l'évêque de Cahors fit son éloge dans une lettre qui fait assez voir que ce grand juriscon-

fulte n'a jamais été soupçonné d'heresie, comme Varillas l'a pretendu. La lettre qui lui a fait le plus d'honneur, est celle par laquelle Henri, roi de Navarre, & depuis de France, sous le nom d'Henri IV. lui témoigna le desir qu'il avoit de le connoître autrement que par réputation. Les plus sçavans jurisconsultes de son tems estimerent beaucoup Roaldés, entre autres, Cujas & Hotman; & M. Pithou lui dédia son livre des Wisigoths, imprimé avec le Cassiodore. De tous ses ouvrages, il n'y en a que deux qui ayent été donnez au public. Le premier a pour titre, *annotationes in notitiam utramque, tum Orientis, tum Occidentis*. Le second est un *discours des choses memorables de la ville de Cahors*. Le reste de ses œuvres est entre les mains de M. de Launai, professeur en droit François en l'université de Paris. Roaldés, étant âgé de 70. ans, mourut en 1589. de chagrin à Toulouse, peu après le president Duranti, qui perdit la vie d'une maniere tragique. * De Thou. Sainte-Marthe. Mornac.

ROALDE'S (François) cousin germain du précédent, a été aussi un sçavant jurisconsulte. Il merita la charge de lieutenant principal au presidial de Cahors, dont le chancelier de l'Hôpital lui envoya les provisions, avec des marques particulieres de son estime, & mourut le 22. Fevrier 1587. On voit son éloge dans son épitaphe en l'église de Notre-Dame de Soubirons à Cahors. * *Memoires historiques*.

ROANNE, ville de France en Forez, & capitale d'un petit pays, dit le *Roannés*, est située sur la riviere de Loire, qui commence d'y porter batteau. Il y a un college de Jesuites, & diverses autres maisons religieuses. Le roi Charles IX. érigea le Roannés en duché, pour Louis Gouffier Boissi : depuis il a passé dans la maison d'Aubusson de la Feuillade.

ROBERT (saint) premier abbé de la Chaize-Dieu, dans le diocese de Clermont, étoit fils de *Geraud*, descendant de S. *Geraud* baron d'Aurillac. Sa mere nommée *Ringarde*, accoucha de cet enfant dans une solitude d'Auvergne. Si-tôt qu'il fut en état de profiter dans la science & dans la pieté, on le mit en pension dans la communauté des ecclesiastiques de S. Julien de Brioude, où il reçut la tonsure, & dont il devint chanoine quelque tems après. Ayant depuis fait un voyage à Rome, il se retira l'an 1043. avec deux jeunes gentilhommes convertis, nommez Etienne & Dalmace, dans une solitude, où il trouva les débris d'une vieille église ruinée, qui leur fut accordée avec ses dépendances par deux chanoines du Pui en Velai, à qui elle appartenoit. Le nombre de ces solitaires s'augmenta, & la devotion des Fideles leur fit offrir des heritages pour leur entretien; ce qui porta saint Robert, du consentement de l'évêque de Clermont, à faire bâtir près de-là en 1046. un monastere, qui fut appellé *la Case*, ou *la Chaize-Dieu*. L'évêque alla trouver le pape Leon IX. afin d'obtenir son approbation; & saint Robert alla demander au roi Henri I. la ratification de quelques donations qui avoient été faites à son monastere. Lorsqu'ils furent de retour, ils firent les ceremonies de la dédicace de l'église; ensuite de quoi Robert reçut l'habit de la main de l'évêque, & prit la conduite des freres, selon l'ordre du pape. En peu de tems il vit plus de trois cens religieux dans son monastere & trouva les moyens de reparer près de cinquante églises qui avoient été ruinées par les desordres des guerres. Après tant de pieuses actions, ce saint abbé mourut le 24. Avril 1067. ou 1068. * Bollandus. Baronius. *Vies des SS. à Paris, chez Lottin, en 1730.*

ROIS ET PRINCES DU NOM DE ROBERT.

ROBERT, roi de France, surnommé *le Devot*, *le Droit* & *le Sage*, étoit fils de HUGUES *Capet*. Il fut couronné roi à Orleans en 988. du vivant de son pere, & ne lui succeda qu'en 997. Il avoit épousé *Berte*, sa commere & sa cousine, fille de *Conrad* roi de Bourgogne, & de *Mahaud* de France, de laquelle ayant été separé par sentence du pape Gregoire V. il épousa *Constance*, surnommée *Blanche*, fille de *Guillaume* comte d'Arles & de Provence. L'humeur altiere & violente de cette princesse auroit bouleversé le royaume, si la sagesse du roi n'eût empêché que les déreglemens de sa maison ne passassent jusqu'au gouvernement de l'état. Eudes comte de Champagne, s'étant soulevé, fut puni de sa temerité. Othon-Guillaume comte d'outre-Saône, ou de la haute Bourgogne, qui venoit d'écheoir à Robert par la mort du duc Henri son oncle paternel, fut battu & chassé par ceux de son parti; & en même-tems Sens fut confisquée sur Renard comte de cette ville, qui avoit maltraité son archevêque, que le roi protegeoit. Depuis, Robert pacifia les troubles de tous côtez, s'efforça de faire fleurir les lettres, & contribua à la devotion des peuples, par la structure d'un grand nombre d'églises magnifiques, & par le rétablissement de plusieurs autres. Il fit couronner *Hugues* son fils aîné, âgé de 18. ans, à Compiegne le 29. Juin 1016. pour assurer la succession royale à sa maison. Mais après la mort de ce jeune prince à l'âge de 28. ans en 1026. il mit *Henri* son puîné en sa place malgré tous les artifices de la reine son épouse, qui n'oublia rien pour lui faire preferer son cadet *Robert*, qui fut duc de Bourgogne. Ce bon roi mourut le 20. Juillet 1031. selon quelques-uns, ou 1032. selon d'autres, âgé de 60. ans, après un regne de 33. ans, 9. mois & 4. jours, depuis la mort de Hugues son pere. Il fut enterré à S. Denys en France devant l'autel de la Trinité. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * *Voyez* les chroniques de saint Aubin d'Angers; de saint Pierre de Châlons; & de Vezelai; Glaber, *hist.* Helgaud de Fleuri, *in vit. Robert.* Le P. Anselme, &c.

ROBERT I. de ce nom, dit *le Fort*, duc & marquis de France, & abbé de saint Martin de Tours, est un des ancêtres de nos rois de la troisiéme race, descendus de CHILDEBRAND fils de PEPIN *le Gros*. CHILDEBRAND laissa NEBELONG pere de THIEBERT ou *Theodebert*, qui le fut de ROBERT, à qui son courage & ses belles actions firent meriter le surnom de *Fort*. En 861. le roi Charles *le Chauve* lui donna le duché, c'est-à-dire, le gouvernement d'entre la Seine & la Loire, pour le garder contre les ennemis de l'état. Il fut le soûtien de l'église, le boulevart de sa patrie, & s'opposa si courageusement aux Infideles, qu'il fut nommé *le Machabée de son tems*. En 862. il prit douze vaisseaux Normands qui remontoient la riviere de Loire, & tua ceux qui étoient dessus. Quelque-tems après, il battit les Bretons, qui s'étoient jettez dans l'Anjou. Enfin, ce prince perdit la vie en combattant contre les Normands à Brisserte dans le Maine: les autres disent en Anjou, le 25. Juillet de l'an 866. selon les annales de saint Bertin, ou 867. selon celles de Metz & de Fulde. Il eut de sa femme *Adelaïde*, veuve de *Conrad* comte de Paris, & que quelques-uns font duc de Bourgogne, *Eudes*; ROBERT II. qui suit; & *Richilde*, mariée à *Richard* comte de Troye. * Flodoard, *in chron.* Annales de saint Bertin de Metz, de Fuldes, D'Auteuil, Mezerai, Sainte-Marthe, le pere Anselme, &c.

ROBERT II. fils de ROBERT *le Fort*, & frere d'*Eudes*, fut proclamé roi de France, & laissa la couronne au roi Charles *le Simple*. Un favori nommé *Haganon*, abusant de la simplicité de ce prince, lui attira la haine publique des grands, qui resolurent en 920. de le dethrôner. Robert, qui se contentoit auparavant de la qualité de duc de France, de comte de Poitiers, & de marquis d'Orleans, étoit chef du parti des mécontens; & prétendant avoir droit de succeder à son frere Eudes, il se fit proclamer roi de France en 922. Il fut couronné le 29. Juin par Herivée ou Hervé, archevêque de Reims, qui mourut trois jours après. Alors Robert se mit à la tête d'une puissante armée, donna bataille à Charles sur la riviere d'Aine près de Soissons; & au rapport de quelques auteurs, il y fut tué par Charles même le 15. Juin 923. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * Flodoard, *in chron.* Dupleix & Mezerai, *histoire de France*. Du Bouchet. Dominici. Sainte-Marthe, *hist. geneal.* Le P. Anselme, &c.

ROBERT de France I. de ce nom, duc de Bourgogne, étoit troisiéme fils du roi ROBERT, & de *Constance* de Provence. Cette princesse, qui l'aimoit tendrement, le voulut faire preferer à *Henri* son aîné; mais elle n'en put venir à bout: & se contenta de faire donner la Bourgogne à Robert, qui eut beaucoup de part aux affaires de son temps. Il eut un grand differend avec Renaud

I. comte de Nevers, son beau-frere, pour les limites du comté d'Auxerre, & tua de sa propre main son beau-pere. Ce prince mourut d'un accident honteux & inopiné dans l'église de Florei-sur-Ousche, dans le diocése de Langres, l'an 1075. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * Du Chêne, *histoire de Bourgogne*. Le P. Anselme.

ROBERT II. duc de Bourgogne, comte d'Auxonne & de Châlon, Chambrier de France, & roi titulaire de Thessalonique, troisiéme fils de HUGUES IV. succeda au duché, à l'exclusion des filles d'*Eudes* & de *Jean*, ses deux freres aînez, morts avant lui. Il servit le roi Philippe *le Bel* dans les guerres contre les Flamands, & mourut le 9. Octobre 1305. *Voyez* sa posterité à l'article de BOURGOGNE. * Du Chêne, *hist. de Bourgogne*. Sainte-Marthe, *hist. geneal. de la maison de France*. Le P. Anselme.

ROBERT de France, surnommé *le Grand*, comte de Dreux, du Perche & de Braine, seigneur de la Fere en Tardenois, de Pontarci, de Nesle, de Longueville, de Quinci, de Savigni, de Torci, de Brie-Comte-Robert, de Chili, de Long-Jumeau & de Baudement, cinquiéme fils du roi LOUIS VI. dit *le Gros*, fit le voyage d'Outre-mer pour le secours de la Terre-Sainte en 1147. & à son retour assista le roi Louis *le Jeune* son frere, dans la guerre contre les Anglois l'an 1158. C'est ce prince qui fit bâtir à Paris l'église de saint Thomas du Louvre en l'honneur de saint Thomas de Cantorberi. Il mourut fort âgé [illegible]1. Octobre 1188. & fut enterré dans l'église de l'abbaye de saint Ived de Braine, que sa troisiéme femme avoit fondée. *Voyez* sa posterité à l'article de DREUX. * Alberic, *in chron.* Suger, *vita Lud.* Guillaume de Tyr, *l.* 17. *c.* 1. Du Chêne, *histoire de Dreux*. Sainte-Marthe, *histoire geneal. de France*. Le pere Anselme, &c.

ROBERT II. du nom, dit *le Jeune*, comte de Dreux, de Braine & de Nevers, seigneur de la Fere en Tardenois, &c. fonda en 1215. le prieuré de Fermincourt, de l'ordre de saint Augustin. Il se trouva au siege & à la prise d'Acre en 1191. & à son retour servit le roi Philippe *Auguste* son cousin, dans la guerre contre les Anglois au siege de Rouen en 1204. à la journée de Bouvines en 1214. & ailleurs. Ce prince avoit aussi mené du secours à Simon comte de Montfort en Languedoc contre les Albigeois, & mourut le 28. Decembre de l'an 1218. ou 1219. selon Alberic. Son corps fut enterré dans l'abbaye de saint Ived de Braine. *Voyez* sa posterité à l'article de DREUX.

ROBERT III. du nom comte de Dreux & de Braine, seigneur de saint Valeri, de Gamaches, &c. surnommé *le Gaste-blé*, par Guillaume le Breton, fut fait chevalier par le roi Philippe *Auguste* en 1209. Il défendit la ville de Nantes contre Jean roi d'Angleterre, tomba dans une embuscade, où il fut pris, & fut ensuite retenu prisonnier jusques en 1214. après la bataille de Bouvines, qu'il fut échangé pour le comte de Salisburi. Depuis, il accompagna le prince Louis de France au voyage d'Angleterre, se trouva à la prise d'Avignon en 1226. & mourut en 1233. Son corps fut enterré en l'abbaye de saint Ived. *Voyez* sa posterité à l'article de DREUX.

ROBERT IV. comte de Dreux, fils de JEAN I. du nom & de *Marie* de Bourbon, assista le roi Philipe *le Hardi* dans la guerre de Languedoc en 1271. Il unit le prieuré de Fermincourt à l'abbaye de saint Ived de Braine, & mourut le 14. Novembre 1182. *Voyez* sa posterité à l'article de DREUX.

ROBERT V. du nom comte de Dreux, fils de JEAN II. du nom, comte de Dreux, & de *Jeanne* de Beaujeu, dame de Montpensier, prit alliance avec *Marie* d'Enguien, fille de *Gautier* II. du nom, & d'*Ioland* de Flandres, dont il n'eut que des filles, mortes en bas âge. Il mourut le 22. Mars de l'an 1329. sans laisser de posterité, & fut enterré dans l'église collegiale de S. Etienne de Dreux. * Du Chêne, *hist. de la maison de Dreux*. Sainte-Marthe. Le P. Anselme.

ROBERT de France I. du nom, tige des comtes d'Artois & d'Eu, troisiéme fils du roi LOUIS VIII. & de *Blanche* de Castille, fut surnommé *le Bon* & *le Vaillant*. Il accompagna son frere saint Louis au voyage d'Outre-mer, & fut tué à la Massoure le 9. Fevrier, jour des Cendres 1250. Il avoit fait des actions prodigieuses dans cette ville, où il se trouva enfermé. Sa trop grande bravoure lui fit commencer le combat contre les ordres du roi son frere. Il le gagna. Facarden, general des ennemis, y fut tué; mais ce prince y perit, en poursuivant les Sarasins avec trop d'ardeur, & fut regretté universellement. On le loue pour sa chasteté, qui alla de pair avec celle du saint roi son frere. *Voyez* sa posterité à l'article d'ARTOIS. * Joinville, *vie de saint Louis*. Sainte-Marthe, *hist. geneal.* Le P. Anselme, &c.

ROBERT II. comte d'Artois, dit *le Bon* & *le Noble*, fut fait chevalier par le roi saint Louis, qu'il suivit en Afrique en 1270. Il fut envoyé par le roi Philippe *le Hardi* contre les rebelles de Navarre, fut établi regent du royaume de Naples pendant la prison de Charles II. & défit les Aragonois sur mer. Il servit aussi le roi Philippe *le Bel* en Guienne l'an 1295. défit Edmond comte de Lancastre, & remporta un grand avantage sur les Flamands prés de Furnes en 1297. en reconnoissance de quoi le roi le créa pair de France. Depuis, ayant voulu forcer les Flamands près de Courtrai, il perdit une bataille où il fut tué, percé de trente coups de piques, le 11. Juillet 1302. âgé de 54. ans. *Voyez* sa posterité à l'article d'ARTOIS.

ROBERT d'Artois III. du nom, comte de Beaumont-le-Roger, pair de France, étoit fils de PHILIPPE d'Artois, seigneur de Conches, qui mourut, avant son pere ROBERT II. Comme, selon la coûtume d'Artois, la representation n'a pas lieu, même en ligne directe, il perdit son procès contre sa tante. Le dépit qu'il en eut le porta à faire des brigues contre le roi Philippe de *Valois*, & à appeller en France Edouard III. roi d'Angleterre. Depuis, il reçut plusieurs blessures, lorsque les François reprirent Vannes en Bretagne, & mourut à Londres âgé de 54. ans en 1343. *Voyez* sa posterité à l'article d'ARTOIS.

ROBERT de France, comte de Clermont en Beauvaisis, chambrier de France, tige de la royale maison de Bourbon, sixiéme fils du roi saint LOUIS, & de *Marguerite* de Provence, né en 1256. eut pour parrain Humbert general des freres Prêcheurs. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il accompagna le roi Philippe *le Hardi* son frere, au voyage qu'il fit à Toulouse en 1272. contre Roger Bernard comte de Foix. Il fut fait chevalier à Paris en 1279. mais il eut le malheur d'être tellement blessé dans le tournoi, qui se fit pour cette ceremonie, qu'il en demeura indisposé le reste de ses jours. Cela ne l'empêcha pas d'avoir des emplois considerables, & il fut deputé avec Louis *Hutin* roi de Navarre en 1310. pour traiter de paix & alliance perpetuelle entre le roi Philippe *le Bel* d'une part, & Henri VII. roi des Romains. Il fonda l'hôpital de S. Julien de Moulins, & mourut le 7. Fevrier 1317. On le promit pour époux à *Marie*, fille de *Gui* III. vicomte de Limoges; mais depuis il épousa *Beatrix* de Bourgogne, fille de *Jean* de Bourgogne, seigneur de Charolois, & d'*Agnés* heritiere de Bourbon, dont il eut la posterité rapportée à BOURBON. * Pierre Matthieu, *hist. de saint Louis*. Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France*. Le P. Anselme.

ROBERT de France, *cherchez* PHILIPPE IV. dit *le Bel*.

ROBERT de Courtenai, empereur de Constantinople, fils de PIERRE II. du nom seigneur de Courtenai, & d'*Ioland* de Hainault, sa seconde femme, succeda à son pere, & partit de France sur la fin de l'année 1220. pour aller prendre possession de l'empire de Constantinople, comme heritier de sa mere, sœur de *Baudouin* I. & de *Henri* de Hainault, empereurs de Constantinople. Il y fut couronné le 25. Mars de l'an 1221. & fut vaincu par Jean Ducas, dit *Vatace*, empereur de Nicée, en la bataille de Pimarin en 1224. Depuis il enleva la fille de *Baudouin* de Neufville, gentilhomme du pays d'Artois, qui étoit fiancée à un seigneur de Bourgogne, qui en eut tant de dépit, qu'étant entré dans le palais de l'empereur, il coupa les oreilles & le nez à cette volage, & fit noyer sa mere, qui avoit consenti à son infidelité. Si cela est vrai, il faut que ce seigneur eût pris le tems que Robert vint à Rome, où il fut couronné par le pape Gregoi-

re IX. Il mourut dans l'Achaïe en retournant à Constantinople, en 1228. ou 1229. Son peu de courage, & la foiblesse de son esprit, causerent de grandes revolutions dans l'empire d'Orient. * Sanut, *histoire d'Orient*, *l. 2. P. IV.* Du Cangé, *histoire de Constantinople*. Du Bouchet, *histoire de Courtenai*. Blondus. Le pere Anselme, &c.

ROBERT, empereur d'Occident, surnommé *le Petit*, étoit comte Palatin du Rhin & duc de Baviere, lorsqu'une partie des électeurs fit choix de sa personne l'an 1400. après la déposition de Venceslas roi de Bohême. Le pape Boniface IX. approuva ce choix ; & Robert regna, sans avoir été couronné, jusqu'au premier Juin de l'an 1410. qu'il mourut à Oppenheim sur le Rhin. Il fut enterré à Heidelberg, où il avoit fondé une université.

ROBERT, dit *le Sage* & *le Bon*, roi de Naples, de Jerusalem & de Sicile, comte de Provence, &c. troisiéme fils de CHARLES II. dit *le Boiteux*, eut pour concurrent Charles II. dit *Charobert*, roi de Hongrie, & fils de *Charles-Martel*, aîné de Robert, qui prétendoit succeder à son ayeul par droit de representation. Le pape Clement V. décida en faveur de Robert, & l'empereur Henri VII. suscita vainement des affaires à ce prince, qui fit plusieurs voyages en Provence & à Naples, où il mourut le 19. Janvier de l'an 1343. âgé de 64. ans, & dans la 34. année de son regne. Ce prince étoit bon, prudent, liberal & magnifique, aimoit les gens de lettres, & témoigna sa pieté par la fondation de diverses maisons religieuses. *Voyez* la posterité à l'article d'ANJOU. * Petrarque, *l. 2. rerum memor.* Summonte, *hist. Neap.* Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*. Bzovius & Sponde, *in annal.* Le pere Anselme.

ROBERT I. duc de Normandie, prit ce nom au baptême, après avoir porté celui de ROLLON ou RAOUL. Il étoit chef des Danois ou Normands, qui firent tant de courses en France dans les IX. & X. siecles. Pour les arrêter, le roi Charles *le Simple* leur donna une partie de l'ancienne Neustrie, dite depuis *Normandie*, & donna à Rollon *Gisle* sa fille en mariage. Le nouveau duc, après avoir été instruit des veritez de la foi par Francon, archevêque de Rouen, fut baptisé & nommé *Robert* ; parce que dans la ceremonie, Robert duc de France & de Paris, lui servit de parrain. Il mourut en 917. ou 920. laissant de sa premiere femme *Pope*, GUILLAUME I. surnommé *Longue-Epée*.

ROBERT II. du nom, duc de Normandie, second fils de RICHARD II. lui succeda après la mort de *Richard* III. son frere aîné. Il fit le voyage de Jerusalem ; & à son retour il mourut à Nicée le 2. Juillet 1035. laissant d'*Herleve*, qu'il avoit enlevée à un gentilhomme, GUILLAUME *le Bâtard*, qui fut depuis roi d'Angleterre, qui épousa *Mahaud* de Flandres, & en eut ROBERT, qui suit ;

ROBERT III. surnommé *Courte-Cuisse*, fut établi duc de Normandie en 1087. par son pere, qui donna la couronne d'Angleterre à son autre fils *Guillaume* II. dit *le Roux*. Robert se croisa pour le voyage de la Terre Sainte; & ayant appris la mort de son frere *Guillaume*, il partit d'abord pour venir prendre possession du royaume. Mais *Henri* son cadet, qui s'en étoit rendu maître, livra bataille à Robert le 28. Septembre 1106. le prit & le fit mourir en prison. * Polydore Virgile & Du Chêne, *histoire d'Angleterre*.

ROBERT BRUIS I. de ce nom, roi d'Ecosse, descendoit de la race du roi DAVID I. & fut appellé à la succession. Jean Bailleul la lui disputa, & l'emporta ; mais Robert la reconquit ; & après avoir regné 23. ans, il mourut le 9. Juillet 1329. laissant DAVID II. son fils, qui lui succeda. *Cherchez* JEAN I. roi d'Ecosse.

ROBERT II. fut roi d'Ecosse après David II. mort sans enfans, & étoit fils de WALTER ou *Gautier* Stuart, grand sénéchal d'Ecosse, & de *Marie*, fille du roi *Robert* Bruis. Il regna 19. ou 20. ans, & mourut le 19. Avril 1390. laissant de sa femme *Isabelle* Murt, ROBERT, qui suit ;

ROBERT III. du nom, roi d'Ecosse, fut appellé JEAN ; mais les Ecossois avoient eu tant de mépris pour Jean de Bailleul, que ne croyant pas ce nom fortuné, ils l'obligerent de prendre celui de son pere. Ce prince fut couronné le 13. Août 1390. regna 16. ans, & mourut de douleur de ce que les Anglois avoient fait prisonnier son fils, qu'il avoit eu d'*Anne* de Dromont, & qui fut le roi JACQUES I. On met cette mort le 17. Mars 1406. * Leslé & Buchanan, *histoire d'Ecosse*. Du Chêne, *histoire d'Angleterre*.

ROBERT GUISCHARD, duc de la Pouille & de la Calabre, étoit Normand, & fils de TANCREDE de Hauteville, qui étant chargé d'une grande famille, & n'ayant que peu de biens, envoya ses deux aînez en Italie, pour y chercher fortune. Ceux-ci, nommez *Fier-à-Bras* & *Dreux*, se mirent au service de Pandulfe, seigneur de Capoue ; puis se joignant à d'autres, ils entreprirent de faire la guerre aux Sarasins de Sicile. Depuis ils appellerent leurs freres de Normandie. Robert Guischard, l'un des plus braves d'entr'eux, se signala en diverses occasions par sa valeur. Il défit plusieurs fois les ennemis; & après diverses avantures, il mourut en 1085. âgé d'environ 62. ans, laissant BOEMOND, prince d'Antioche, si renommé dans les guerres de la Palestine, & ROGER ; qui eut la Pouille & la Calabre pour partage. * André du Chêne, *in T. Script. Normannorum*. Baronius, *in annal.*

ROBERT I. de ce nom, comte de Flandres, dit *le Frison* ou *de Cassel*, étoit le second fils de BAUDOUIN V. surnommé *de Lisle*, & d'*Alix*, fille de *Robert* roi de France, & frere de *Baudouin* VI. dit *de Mons*, qui mourut en 1070. laissant de *Richilde* de Hainault, *Arnoul* & *Baudouin*. Robert fut leur tuteur, & en cette qualité, chassa *Richilde*, & entreprit de se rendre maître de la Flandres. ARNOUL III. dit *le Malheureux*, l'un de ses neveux, assisté des troupes du roi Philippe I. se trouva à la bataille de Mont-Cassel le Dimanche de la Septuagesime, 20. Fevrier de l'an 1071. Ensuite Robert s'accorda avec le roi Philippe I. & ayant vaincu son autre neveu Baudouin, il l'obligea de se contenter du Hainault, qui lui appartenoit de la part de sa mere. Il eut de *Gertrude* de Saxe sa femme, deux fils & trois filles.

ROBERT II. qui étoit l'aîné, fut surnommé *le Jerosolymitain*, pour avoir entrepris le voyage d'Outremer, & s'être signalé à la prise de Jerusalem, sous Godefroi de Bouillon. Il se trouva dans un combat que le roi Louis *le Gros* donna contre Thibaut comte de Champagne ; & ayant été démonté & foulé aux pieds des chevaux, il mourut quelque-tems après, le 4. Decembre 1111. & fut enterré dans l'église de saint Wast d'Arras. Ce prince avoit épousé *Clemence*, fille de *Guillaume*, surnommé *Tête-hardie*, & comte de la haute Bourgogne, & sœur du pape *Calixte* II. dont il eut BAUDOUIN VII. dit *à la Hache*, qui lui succeda ; outre deux autres enfans morts jeunes. * Olderic Vitalis, *liv. 11. hist.* Denys Sauvage, *annal. de Fland. &c.*

ROBERT de Vermandois, troisiéme fils d'HERBERT II. du nom comte de Vermandois, étoit frere d'*Albert* I. & d'un autre *Herbert*, qui épousa la reine *Ogive* d'Angleterre, veuve de *Charles* III. dit *le Simple*. Il prit en 958. la ville de Troyes, d'où il chassa l'évêque Ansegise, puis celle de Châlons-sur-Marne, & fut comte de Troyes & de Meaux. *Voyez* sa posterité à l'article de VERMANDOIS. * Flodoard, *in chron.* Sainte-Marthe, *hist. de la maison de France*. Le P. Anselme.

ROBERT, duc de Glocester, fils *naturel* de HENRI I. roi d'Angleterre, se distingua également par sa valeur & par son érudition. Il commanda des armées pendant les guerres civiles d'Angleterre, & écrivit plusieurs lettres au roi & à quelques villes d'Angleterre. Ce prince, de qui l'on a un livre d'opuscules, vivoit en 1140. & du tems du roi Etienne. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

ROBERT DE BAVIERE, prince Palatin du Rhin, duc de Cumberland en Angleterre, chevalier de l'ordre de la jarretiere, &c. étoit fils de FREDERIC prince électeur Palatin du Rhin, & d'*Elisabeth*, fille de JACQUES VI. du nom roi d'Ecosse, & I. d'Angleterre, depuis roi, & reine de Bohême. Le prince Robert leur fils nâquit le 17. Decembre 1619. En 1632. il fut au siege de Rhinbert avec le prince d'Orange, quoiqu'il n'eût que treize ans. Il y donna des preuves de sa conduite & de son cou-

rage beaucoup au-dessus de son âge. En 1637. à l'âge d'environ 18. ans, il commanda un regiment de cavalerie Allemande. L'année suivante il fut fait prisonnier par les Imperiaux, qui le retinrent trois ans. Mais ayant obtenu sa liberté, il se rendit en Angleterre en 1642. & offrit ses services au roi Charles I. son oncle, qui le fit chevalier de la jarretiere, & lui donna le commandement de son armée, qu'il fit marcher droit à Worchester, assiegée alors par le capitaine Fienes, qu'il obligea de lever le siege, & défit divers regimens qui étoient venus au secours de ce capitaine. Il les attaqua pour cet effet dans un passage, où à peine quatre personnes pouvoient marcher de front. Mais informé que le comte d'Essex s'avançoit vers Worchester, il se retira à Ludlow, à vingt milles de-là. A Edge Hill il commandoit l'aîle droite de la cavalerie du roi. Il chargea l'aîle gauche de l'armée des Parlementaires avec tant de vigueur, qu'il la mit tout-à-fait en déroute, la poursuivit jusqu'à Kineton, & en fit un grand carnage. En 1643. les Parlementaires ayant retiré beaucoup de troupes de Cirencester, le roi détacha le prince avec quatre mille hommes de pied ou de cheval pour se saisir de la ville : ce qu'il fit par surprise après une heure de resistance ; il y fit quatorze cens prisonniers, & y prit trois mille armes. Il somma ensuite inutilement Glocester de se rendre : après quoi il fit une course dans le pays de Galles; & à son retour il assiegea Lichfiel avec tant de vigueur, qu'il obligea le gouverneur de se rendre. Peu de tems après il prit Birmingham, d'où il alla trouver le roi à Oxford. Il attaqua les Parlementaires dans leurs quartiers à Postcomb & à Chimer, & en fit plusieurs prisonniers. Il défit le colonel Hambden, Sheffeld, & une partie de l'armée du parlement à Chalgrove-Field, & en tua un grand nombre. A l'arrivée de la reine à Oxford, le roi lui ordonna de joindre le prince Maurice son frere, & de s'emparer de Bristol ; ce qu'il exécuta en trois jours. Il alla ensuite avec le roi assieger Glocester ; mais il fut détaché du siege, pour s'opposer à la marche du comte d'Essex ; ce qu'il fit avec beaucoup de bravoure, quoiqu'il fut obligé de se retirer. Après que ce comte eut fait lever le siege de Glocester, il reprit la route de Londres. Le prince Robert, avec une bonne partie de la cavalerie royale, l'attaqua dans sa retraite, & causa beaucoup de désordre dans son armée. Il ne se comporta pas avec moins de bravoure à la bataille de Newburi, où la cavalerie du parlement l'obligea d'abord de se retirer ; mais s'étant rallié, il la poussa à son tour, la mit en desordre, & la poursuivit jusqu'au bout du défilé. La nuit separa les deux armées. Le mois de Janvier suivant, le prince étant à Oxford, fut créé duc de Cumberland & comte d'Holdernesse. Au mois de Mars suivant, il eut ordre de secourir Newark; & il marcha avec tant de diligence, qu'il arriva avant qu'on fût averti de sa marche. Jean Meldrun, qui assiegeoit cette place avec huit mille hommes, tant infanterie que cavalerie, tâcha d'empêcher que le prince ne joignit ses forces avec celles du lord Loughboroug ; mais il fut vaincu & obligé de se retirer. En s'approchant de Newark, il combattit les troupes du parlement, & s'engagea si avant parmi les ennemis, qu'il fut reconnu & attaqué par trois soldats insolens, qui voulurent le tuer. Il en tua lui-même un d'un coup d'épée, un second fut tué d'un coup de pistolet par un gentilhomme du prince ; & le troisiéme étant prêt à mettre la main sur le prince, l'eut presque entierement coupée par Guillaume Neal. Etant ainsi dégagé, il chargea avec tant de furie, qu'il mena battant les Parlementaires jusqu'à leurs ouvrages, dans une seconde charge il les chassa de la campagne ; ensorte que Meldrun fut obligé de retirer ses troupes dans ses ouvrages, & de s'accorder à des conditions ordinaires dans de semblables occasions. En 1644. il marcha pour délivrer Yorck, assiegée par les armées des Ecossois, de Manchester, & de Fairfax. Il prit en chemin Longford & le château de Tong, dans le comté de Shrop; Stopford dans celui de Chester ; Bolton dans celui de Lancastre, & fit lever le siege de Latham-house, ou la maison de Latham, qui avoit été soutenu dix-huit mois par la comtesse de Derbi. Il défit aussi divers petits partis, qu'il rencontra en differens tems. Le premier de Juillet il avança proche d'Yorck, sur quoi les parlementaires décamperent. Le prince les atteignit près du marais de Marston, leur livra bataille, & défit entierement leur aîle droite, composée des troupes de Fairfax dans l'avant garde, & de la cavalerie d'Ecosse dans l'arriere-garde. La cavalerie du comte d'Yorck n'étant pas bien disciplinée, contribua beaucoup à la défaite de cette aîle: mais d'un autre côté Cromwel, étant lieutenant general sous Manchester, chargea le marquis de Newcastle avec des forces si superieures, secouru de David Leslei ; & d'un autre corps d'Ecossois, qu'il remporta une victoire complette, quoique le prince Robert fit tout ce qui lui étoit possible pour reparer sa perte. Ne pouvant reussir, il se retira entre le comté de Lancastre & celui de Shrop, défaisant en chemin divers partis de Parlementaires sur la Saverne. Au mois de Mai 1645. il escorta le roi qui sortit d'Oxford, parce que Fairfax faisoit mine de l'assieger. Après cela il delivra Chester, & prit par assaut Leichester. Fairfax en étant averti, marcha pour le combattre, & tomba sur le quartier du roi à Nasebi ; ce monarque se retira à Harborough, où le prince & une aîle de l'armée étoient campez. Le roi fit venir ce prince, & assembla un conseil de guerre, où il fut resolu de decamper pour combattre l'ennemi. Cela fut executé ; & le prince combattit avec une bravoure extraordinaire, ayant défait trois bataillons de l'ennemi à l'aîle gauche : ce qui n'empêcha pas que la victoire ne se déclarât pour les Parlementaires. Après ce malheur, le prince s'enferma dans Bristol, où étoit la plus importante garnison qu'eût alors le roi. Fairfax le fit sommer de se rendre. Il lui écrivit pour cet effet une lettre fort honnête, où il lui témoignoit le respect & la haute estime que le parlement & le peuple avoient pour sa famille, sa haute naissance, sa valeur & ses autres belles qualitez. Il y eut ensuite une cessation d'armes ; mais la ville fut obligée de se rendre, après une vigoureuse resistance, à des conditions honorables, Fairfax ayant seulement refusé au prince de demander l'avis du roi sur une affaire si importante. Après cela il se retira à Oxford, d'où il sortit deux jours avant que la place se rendit, & passa en France. En 1648. le prince Robert accompagna le roi Charles II. à son départ de Hollande, avec la partie de la flotte qui s'étoit remise sous son obeïssance. Il tenta vainement de secourir les châteaux de Colchester, Sandwich, Walmore & Deal. Il fut fait amiral de la flotte du roi, & incommoda beaucoup les Anglois dans les mers d'Occident. Blake fut envoyé contre lui, qui lui prit divers vaisseaux ; mais il échappa lui-même, & interrompit également la navigation des Anglois & des Espagnols. Il prit entr'autres un vaisseau Anglois de 39. pieces de canon, dont il fit son royal-amiral. Ayant croisé à la hauteur des isles Caribes, il fit cinq ou six prises. Après cela il retourna en France, où il fut complimenté de toute la cour, & reçu très-favorablement du roi Charles II. qui y demeuroit alors. Depuis ce tems-là jusqu'au rétablissement de ce prince, il s'attacha à des études convenables à une personne de sa qualité. En 1662. il fut fait membre du conseil privé, & accompagna le roi, qui alloit recevoir la reine son épouse à Portsmouth. Il se mit en mer avec la flotte Angloise en 1664. & ayant environné la flotte marchande Hollandoise qui venoit de Bourdeaux, il fit cette année cent trente-cinq prises sur la nation Hollandoise. En 1665. il accompagna le duc d'Yorck sur mer, parut devant le Texel en Hollande avec une flotte de cent quatorze vaisseaux, & défit la flotte Hollandoise, composée de cent trois vaisseaux de guerre, huit brulots & sept yachts. L'auteur de la vie de ce prince dit que les Hollandois perdirent trente de leurs meilleurs vaisseaux En 1666. ce prince & le duc d'Albemarle furent faits vice-amiraux. Le prince, commandant l'escadre bleue, fit voile pour chercher les François, qu'on soupçonnoit avoir le dessein de se joindre aux Hollandois ; mais le duc d'Albermale étant engagé dans ces derniers dans le même tems, il en feroit difficilement sorti à son honneur, si le prince n'étoit venu à son secours. Il combattit avec un courage incroyable. Il passa cinq fois à travers la flotte Hollandoise, & la défit en deux combats sanglans, en poursuivant quelques-uns jusques dans leurs ports. Mais les Hollandois se remettant en mer, allerent joindre les François. En 1673. il fut fait amiral d'Angleterre ; il repoussa les vaisseaux Hollandois qui avoient entrepris de fermer l'entrée de la Tamise. Il fit

ensuite voile pour joindre l'escadre Françoise, commandée par M. d'Estrées, afin d'agir conjointement; & le 28. de Mars il livra le combat aux Hollandois. Les Anglois attaquerent leur avant-garde commandée par Tromp, qui fut obligé de se retirer; alors le reste de la flotte s'engagea avec l'amiral Ruiter: le prince qui commandoit l'avant-garde Angloise, agit si vigoureusement, qu'il obligea aussi Ruiter à se retirer, l'ayant poursuivi aussi-loin que les bancs de sable le lui purent permettre. Le 2. de Juin les Hollandois remirent en mer; alors il se livra un autre sanglant combat, où Edouard Sprag & le duc d'Osseri firent des merveilles, & le prince se comporta à son ordinaire. La flotte Hollandoise se retira pendant la nuit; & le prince ayant assemblé un conseil de guerre, retourna dans la Tamise avec sa flotte. Au mois de Juillet de la même année, il s'engagea de nouveau avec les Hollandois; mais les François, sous prétexte de gagner le vent, se retirerent. Alors le prince, attaqué par Ruiter & Bankert tout à la fois, eut bien de la peine de se tirer d'affaire. Mais agissant avec une resolution invincible, il chargea plusieurs fois à travers des ennemis, & se conduisit si bien, que si les François eussent fait leur devoir, il eût pû esperer une entiere victoire. On prétend que les Hollandois firent de grosses pertes; cependant Ruiter s'attribua la victoire. Le 24. le prince retourna avec la flotte au lieu appellé *Buoy-of-the-Nore*, & fut très-bien reçu du roi, qui déclara qu'il étoit très-content de sa conduite. La paix s'étant faite peu de tems après, le prince profita de son loisir pour s'appliquer à l'étude de la chymie & de la philosophie (Charles II. favorisoit fort les chymistes) & enrichit le public de diverses inventions utiles. Il se plaisoit beaucoup au château de Windsor, qu'il embellit & orna avec soin. Il mourut le 29. Novembre 1682. & fut enterré avec une pompe digne de sa naissance, dans la chapelle d'Henri VII. à Westmunster, où sont les tombeaux de la famille royale. * *Vie du prince Robert. Dict. Angl.*

AUTRES GRANDS HOMMES DU NOM DE ROBERT.

ROBERT, archevêque de Rouen, fils de RICHARD I. du nom, duc de Normandie, fut nommé l'an 989. à cet archevêché, qu'il gouverna environ 48. ans. Ce prélat baptisa Olaüs, roi de Nortike ou Nortwege, que Richard avoit fait venir à son secours, dans la guerre qu'il eut contre les Bretons. *Il eut trois fils d'une concubine, nommée* Helene: *sçavoir*, Richard Radulphe *&* GUILLAUME, *qui succeda au comté d'Evreux, que son pere avoit eu en partage.* Robert fit ensuite une penitence exemplaire, & jetta les premiers fondemens de l'église cathedrale de Rouen. * Jean Dadré, *chron. hist. des archev. de Rouen.*

ROBERT (saint) abbé de Molesme, sorti d'une des meilleures maisons de Champagne, nâquit vers l'an 1024 de *Thierri* & d'*Ermengarde*. Il renonça au siecle à l'âge de 15. ans, & se fit religieux de saint Benoît dans l'abbaye de Montier-la-Celle, près de la ville de Troyes, dont il fut fait prieur, puis abbé de saint Michel de Tonnere. Il quitta ce dernier monastere, à cause du relâchement des religieux, & retourna à Montier-la-Celle. Il fut envoyé pour être superieur de quelques hermites de Colan, qu'il mena dans la forêt de Molesme, au diocese de Langres; mais ces moines étant encore tombez dans le relâchement, il les quitta pour se retirer dans le desert de Lor. Les religieux de Molesme l'obligerent de revenir, sous promesse de changer de vie; mais comme ils n'en firent rien, il les quitta une seconde fois, & se retira dans la forêt de Cîteaux avec vingt autres religieux de l'abbaye de Molesme, où il fonda l'abbaye & la reforme de Cîteaux, & y bâtit une église en 1098. Les religieux de Molesme demanderent leur abbé à Urbain II. qui ordonna à Robert de retourner à Molesme. Il y trouva les religieux plus disposez à recevoir ses instructions, & y mourut le 21. Mars 1108. âgé de 84. ans. Il fut canonisé l'an 1222. par le pape Honorius III. On fait sa fête le 29. d'Avril. * *Monachus Molesm. apud Bollandum. Menolog. Cisterciensis.* D. Le Nain, *hist. de Cîteaux. Vie des Saints, en* 1730. à Paris, chez Lotin.

ROBERT D'ARBRISSEL, *voyez* ARBRISSEL.

ROBERT DE SCROBERI, religieux Anglois de l'ordre de saint Benoît, de la congregation de Clugni, illustre par sa pieté & par sa science, fut abbé du monastere de Scroberi, dont il porte le nom, & y fit transferer les reliques de sainte Venefride; vierge & martyre, dont il a écrit la vie. Il vivoit vers l'an 1140. sous le regne d'Etienne roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. script. Angl.*

ROBERT ou ALBERT DE S. REMI, moine de l'abbaye de saint Remi de Reims, du tems que l'empereur Henri V. dans le XII. siecle, fit le voyage de la Terre-Sainte, composa l'histoire de la guerre que les princes François entreprirent sous Godefroi de Bouillon contre les Sarasins. Cet ouvrage, qui commence par ce qui se passa au concile de Clermont, où l'auteur assista, finit en 1099. & a été inseré dans le recueil intitulé *Gesta Dei per Francos.* Il recueillit les actes des conciles, & vivoit encore en 1120. * Trithême, *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacr. &c.* Vossius. Simler, *in append.* Gesner.

ROBERT DE KENNET, surnommé le BRETON ou l'ANGLOIS, après avoir parcouru la France, l'Italie, la Grece, & plusieurs autres pays, alla ensuite en Italie, où il apprit l'arabe, & revint en Espagne, où il fut archidiacre de Pampelune. Il traduisit l'alcoran de Mahomet de l'arabe en latin, à la sollicitation de Pierre abbé de Clugni, qui pour les frais, fournit une grande somme d'argent. Robert composa d'autres ouvrages sur l'alcoran & sur la doctrine de Mahomet, & mourut à Pampelune vers l'an 1143. * Pitseus, *de illust. script. Angl.* Nicol. Cusanus.

ROBERT DU MONT, ainsi nommé parce qu'il fut abbé du Mont-saint-Michel en Normandie, étoit de la maison de Torigni, & fut prieur du Bec, puis abbé du Mont-saint-Michel. Il fut employé par Henri II. roi d'Angleterre & duc de Normandie, pour negocier des affaires importantes, & eut ordre du pape Alexandre III. d'assister au concile de Tours. Cet abbé eut un soin extrême de faire reparer les bâtimens de son monastere, d'en orner l'église, de l'enrichir de divers meubles précieux, & mourut le 24. Juin 1186. On assure qu'il avoit composé cent quarante volumes, dont nous n'avons que quelques pieces historiques. Vossius & quelques autres distinguent ce Robert du Mont, d'un autre ROBERT DU MONT ou d'Avranches, qui a laissé la continuation de la chronique de Sigebert; mais il y a apparence que c'est le même, comme Possevin & d'autres l'ont remarqué, puisqu'en effet cette abbaye du Mont-saint-Michel est dans le diocese d'Avranches en Normandie. On a de ce Robert une continuation de la chronique de Sigebert; & un traité des abbayes de Normandie, donné par le pere dom Luc d'Acheri à la fin des œuvres de Guibert de Nogent. Il avoit encore fait deux commentaires sur saint Paul; une histoire de l'abbaye du Mont-saint-Michel; & une histoire d'Henri II. roi d'Angleterre.* Possevin, *in Appar. sacr.* Vossius, *de hist. Lat. l. 1. c. 52.* & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XII. siecle.*

ROBERT D'AUXERRE, ainsi nommé parce qu'il étoit moine de l'abbaye de saint Marian d'Auxerre, de l'ordre de Prémontré, mourut en 1212. & laissa une chronique, qui contient ce qui s'est passé depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1200. de salut. Cet ouvrage fut publié à Paris en 1608. & a été imprimé à Troyes, chez Noé Moreau, en un volume *in* 4°.

ROBERT, surnommé *Paulin*, archevêque de Rouen, fut élevé à cette dignité en 1207. après la mort de Gautier. En la même année 1207. le privilege de saint Romain fut contesté par les officiers du roi Philippe *Auguste*, qui avoit réduit peu auparavant toute la Normandie sous son obéissance. Le roi donna commission à l'archevêque & au châtelain de l'Arche de s'en informer. Ils le firent, & envoyerent à sa majesté le résultat de leur enquête, qui portoit que depuis le tems de Henri & de Richard rois d'Angleterre, on n'avoit jamais vû arriver aucun differend pour ce sujet; & que, quand la procession passoit devant le château, les chanoines al-

loient à la porte, & délivroient celui qu'ils vouloient, pourvû qu'il ne fût point accusé de trahison contre la personne du roi; qu'il étoit bien vrai que quand le roi Richard fut détenu prisonnier au retour de la Terre-sainte, par le duc d'Autriche & l'empereur, ils ne firent sortir aucun prisonnier, à cause du respect qu'ils avoient pour le roi qui étoit en prison; mais que l'année suivante le roi étant mis en liberté, ils élargirent deux prisonniers, pour l'année courante & pour la précédente. Le roi touché de ces raisons confirma ce privilege. Robert acquit ensuite de la gloire dans la guerre qu'il fit aux Albigeois, avec plusieurs autres prélats. Ce prélat mourut l'an 1221. & fut enterré dans l'abbaye de Mortemer, comme il l'avoit ordonné. Il se trouve dans les chartes de l'église de Rouen, une bulle qui lui est adressée par le pape Honorius II. touchant la reception des chanoines. * Jean Dadré, *chron. hist. des archevêques de Rouen.*

ROBERT, évêque de Nantes en Bretagne, fut aussi patriarche de Jerusalem depuis l'an 1227. jusqu'en 1247. que Jacques Pantaleon lui succeda. * Sponde, *A. C.* 1227. *num.* 7. 1247. *num.* 16.

ROBERT, surnommé de *Barthonia*, Anglois, & chanoine de l'église de saint Paul de Londres, s'unit avec le doyen de cette église contre l'archevêque de Cantorberi, qui prétendoit avoir droit de visite dans leur chapitre, & alla à Rome pour informer le pape de ce differend. L'archevêque excommunia vainement tous les chanoines de saint Paul. Robert fit voir que cette excommunication étoit nulle, & composa quelques ouvrages qui se sont perdus. Il vivoit sous le regne de Henri III. roi d'Angleterre, vers l'an 1230. * Pitseus, *de illust. script. Angl.*

ROBERT RICH D'ABINGTON, moine de Pontigni, & ROBERT BACON, docteur d'Oxfort, ont écrit la vie & l'histoire de la translation de S. Edmond, archevêque de Cantorberi, mort en 1240. Leur ouvrage qui a été écrit dix ou douze ans après, se trouve dans Surius au 19. de Novembre. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIII. siecle.*

ROBERT ARUNDEL, ainsi nommé d'un bourg d'Angleterre, lieu de sa naissance, sçavoit la langue hebraique, & laissa plusieurs traductions de livres hebreux en latin. Il florissoit l'an 1248. sous le regne de Henri III. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. script. Angl.*

ROBERT D'EVREUX, comte d'Essex, *voyez* ESSEX.

ROBERT DE FLAMESBURG, chanoine regulier de saint Augustin, & penitencier dans l'abbaye de saint Victor, fut dans le XII. siecle estimé à cause de sa science. Il a composé un grand penitentiel, qui se trouve manuscrit dans plusieurs bibliotheques. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII. siecle.*

ROBERT DE MELUN, fait évêque d'Erford vers l'an 1163. avoit composé une somme de theologie, qui est manuscrite dans la bibliotheque de saint Victor. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII. siecle.*

ROBERT DE CORCEON, cardinal, *voyez* CURTON.

ROBERT D'OXFORD, religieux de l'ordre de saint Dominique, docteur en theologie, & l'un des plus sçavans hommes de son siecle, vivoit vers l'an 1270. sous le regne d'Henri III. roi d'Angleterre. Il défendit dans ses disputes, & dans les livres qu'il composa, la doctrine de saint Thomas, & écrivit; *contra Ægidium Romanum. Contra Henricum Gandavensem. Contra Jacobum Viterbiensem. Contra quosdam Sorbonicos.* On a aussi de lui *Determinationum lib.* 1. *&c.* * Pitseus, *de illustr. scriptor. Angl.*

ROBERT SORBON ou DE SORBONNE, fondateur du college de ce nom à Paris, vivoit dans le XIII. siecle, & fut surnommé *de Sorbonne*, parce qu'il étoit natif du village de Sorbonne en Champagne, dans le diocese de Sens; d'autres disent qu'il étoit du diocese d'Arras. Après avoir été chanoine de Soissons, ou, selon d'autres, de Cambrai, il fut pourvû d'un canonicat de l'église de Paris, & fut aumônier & confesseur du roi saint Louis. Ce fut en 1252. si on en croyoit l'inscription qui est à Paris, où en 1253. selon Du Tillet, ou plûtôt 1256. selon l'original de l'acte de donation, que Robert Sorbon institua ce celebre college en theologie dans l'université de Paris. Il mourut vers l'an 1271. & laissa trois traitez qui sont dans la bibliotheque des peres. *I. de conscientia; II. de confessione; III. iter paradisi.* *Voyez* SORBONNE. * Joinville, *en la vie de saint Louis*, *c.* 94. Du Tillet, *in chron.* Margarin de la Bigne, *in bibl. SS. PP.* Du Boulai, *hist. univ. Paris.* Sponde, *A. C.* 1253. *n.* 8. Bellarmin, *de scriptoribus ecclesiast.* Dupleix, & Mezerai, *histoire de France.*

ROBERT GROSSE-TESTE, dit en latin *Capito*, étoit né de pauvres parens en Angleterre, dans le pays de Suffolc. Il fit un grand progrez dans les sciences; & à son retour en Angleterre, après un voyage qu'il avoit fait en France, il fut reçu docteur d'Oxford, & passa pour le premier theologien, & le plus docte philosophe de son tems. On lui donna l'archidiaconé de Leicestre; & en 1235. l'évêché de Lincoln. Il en remplit dignement les fonctions, & employa le reste du tems qu'elles lui laissoient, où à s'entretenir avec les gens de lettres, dont il étoit le protecteur, ou à composer des ouvrages. Il s'opposa fortement aux entreprises de la cour de Rome, & des moines sur la jurisdiction des ordinaires, & eut un démêlé considerable avec Innocent IV. sur une dispense, que ce pape avoit accordée pour un canonicat de l'église de Lincoln. Il a composé plusieurs discours, dans lesquels il reprend avec liberté les vices & les déreglemens des ecclesiastiques; & quelques lettres que M. Brown a fait imprimer dans le second volume du *fasciculus rerum expetendarum*, imprimé à Londres en 1690. On a encore imprimé à Londres en 1652. un ouvrage de cet auteur, touchant des observations legales. Il a fait un commentaire sur les œuvres faussement attribuées à saint Denys l'*Areopagite*, dont on a imprimé à Strasbourg en 1502. ce qui regarde le livre de la theologie mystique. Il a aussi traduit en latin le testament des douze patriarches, imprimé à Paris l'an 1549. & dans la bibliotheque des peres, & traduit en françois vers le commencement du XVIII. siecle. Enfin l'on trouve dans les bibliotheques d'Angleterre plusieurs autres ouvrages du même auteur, entre autres un traité de la confession; un autre sur le mariage; un ouvrage du soin pastoral; des constitutions sur la penitence; un ouvrage de pieté intitulé, *l'œil morale*; un autre intitulé, *la doctrine du cœur*; un livre de meditations; un traité sur les articles de foi; un autre sur les preceptes du decalogue; & des lettres & des sermons. Outre cela, on a encore de lui des ouvrages prophanes; comme son abregé de la sphere, imprimé à Venise en 1504. & son commentaire sur les analytiques d'Aristote, imprimé aussi à Venise en 1504. 1537. & 1552. Cet auteur avoit joint l'érudition & la science à une grande pieté, & à un zele peut-être trop ardent. Il mourut en 1253. * Matthieu Paris, *hist.* Possevin, *in appar. sacr.* Pitseus & Balæus, *de illust. script. Angl.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIII. siecle.*

ROBERT DE RUSSIE, *cherchez* RUPERT.

ROBERT COWTON, Anglois, de l'ordre des freres Mineurs, a fleuri vers l'an 1340. & a composé un commentaire, & un abregé sur les quatre livres des sentences qui se trouve dans quelques bibliotheques d'Angleterre. * M. Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclef. du XIV. siecle.*

ROBERT, surnommé *Perscrutator*, ou le *Chercheur*, religieux de l'ordre de S. Dominique, Anglois, natif de la ville d'Yorck, florissoit dans le XIV. siecle, vers la fin du regne d'Edouard II. qui mourut l'an 1326. & au commencement de celui d'Edouard III. Il s'occupa pendant sa vie à rechercher tout ce qu'il y avoit de plus curieux dans les mathematiques & dans la philosophie chrétienne & profane: ce qui lui fit donner le surnom de *Chercheur*. Quelques-uns après avoir lû ses ouvrages, l'ont accusé de magie, & ont blâmé sa trop grande curiosité à l'égard de certains secrets, contraires à son caractere & à la profession qu'il avoit embrassée. Ses ouvrages étoient intitulez; *Mirabilia elementorum. Impressiones aëris. Magia ceremonialis. Mysteria secretorum. Correctorium alchymiæ.* On n'en trouve presentement aucun. * Pitseus, *de illust. script. Angl.*

Angl. Antoine de *Sienne*. Joan. Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

ROBERT DE LEICESTRE, religieux de l'ordre de saint François, natif de cette ville en Angleterre, s'acquit beaucoup de reputation dans le XIV. siecle, en qualité de philosophe, de theologien & de predicateur. Il prêcha avec un concours extraordinaire, professa avec un applaudissement general, & mourut en 1348. On a de lui plusieurs ouvrages ; comme des commentaires sur le Maître des Sentences : *De ratione temporum. De computo Hebræorum. De computo Latinorum. De paupertate Christi, &c.* * Willot, *Athen. Francisc.* Lelande & Pitseus, *de illust. Angl. script. &c.*

ROBERT, surnommé *Ivorius*, du nom d'une ville de Normandie, ville de la naissance de son ayeul, étoit de Londres, ville d'Angleterre, où il prit l'habit de Carme ; puis fut envoyé à Cambridge, où il devint habile philosophe & theologien. Il prêcha avec succès, fut élu provincial de son ordre dans toute l'Angleterre en 1379. & composa plusieurs livres, entre autres, *Commentarii in Ecclesiasticum ; in Apocalypsim. Lecturæ scripturarum. Conciones ad populum. Registrum monimentorum provinciæ.* Ce religieux mourut à Londres le 5. Novembre 1392. après avoir été provincial treize ans de suite jusqu'à sa mort. Le roi Richard II. regnoit pour lors en Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Sixtus *Senensis*, &c.

ROBERT GERVAIS, né à Anduze dans le diocese de Nismes, de l'ordre des freres Prêcheurs, fait évêque de Senez par Urbain V. l'an 1369. a composé vers l'an 1388. un traité du schisme, contre Jean de Lignano & Balde, qui avoient écrit pour Urbain VI. contre Clement VII. Il se trouve manuscrit dans la bibliotheque de M. Colbert. Il avoit composé en 1385. un autre traité, intitulé *le miroir royal*, publié vers le commencement du regne de Charles VI. qui est manuscrit dans la même bibliotheque. Ce prélat mourut vers l'an 1396. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIV. siecle.* Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

ROBERT DE SALISBURI, évêque de Salisburi, sorti du sang royal d'Angleterre, florissoit vers l'an 1410. sous le regne de Henri IV. roi d'Angleterre. Il composa un livre de lettres intitulé, *Epistolæ familiares, super gravibus ecclesiæ negotiis.* * Pitseus, *de illust. script. Angl.* Onuphre. Panvinus.

ROBERT FLEMING, Anglois, après avoir passé quelques années à Rome sous le pontificat de Sixte IV. revint en son pays, où il fut fait doyen de Lincoln. Etant à Rome il composa l'an 1477. un poëme à la louange de Sixte IV. intitulé, *Lucubrationes Tiburtinæ*, dans lequel il fait l'histoire & le panegyrique de ce pape, en vers assez durs : son ouvrage a été imprimé à Rome en même tems. * M. Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclesiast. du XV. siecle.*

ROBERT (Claude) chanoine & grand archidiacre de Châlon-sur-Saône, né à Bar-sur-Aube vers l'an 1564. étudia à Paris sous Theodore Marsile, professeur royal, & fut choisi pour être précepteur d'André Fremiot, depuis archevêque de Bourges, avec lequel il voyagea en Italie ; en Allemagne, & dans le Pays Bas. Dans la suite il conduisit encore les études de Jacques de Neuchezes, lequel étant devenu évêque de Châlon, & connoissant le merite de Robert, lui donna l'archidiaconé de son église, & le fit son grand vicaire. Il remplit cet emploi avec beaucoup de zele, fut fort estimé des cardinaux Baronius, d'Ossat, Bellarmin, & de M. du Saussai, évêque de Toul, & de divers autres grands hommes, & mourut le 16. Mai 1636. Le plus important de ses ouvrages, est son recueil de tous les évêques de France, qu'il publia l'an 1626. en un volume *in folio*, sous le titre de *Gall. Christiana*, que MM. de Sainte-Marthe ont depuis augmenté considerablement en 1656. Le P. Denys de Sainte-Marthe, Benedictin, superieur general de la congregation de saint Maur, mort le 30. Mars 1725. en avoit commencé une nouvelle édition fort augmentée. Depuis sa mort les Benedictins de l'abbaye de S. Germain des Prez travaillent à la continuation de cet ouvrage. On trouve dans l'édition de Robert deux traitez particuliers de sa composition, touchant les antiquitez de Dijon & de Beaune. * *Consultez* le traité des écrivains de Châlon du pere Louis Jacob, qui lui fit une épitaphe laquelle contient un abregé de la vie de ce docte ecclesiastique.

ROBERT ou RIGOBERT (saint) *cherchez* RIGOBERT.

ROBERT DE GENEVE, cardinal, élû pape du tems d'Urbain VI. *cherchez* CLEMENT VII. cru antipape

ROBERT, cardinal & évêque de Lisieux, *cherchez* ADEMAR, ou AIMAR (Robert.)

ROBERT (Jean) jurisconsulte d'Orleans, vivoit dans le XVI. siecle. Il fit en 1567. deux livres, *Receptarum lectionum*, où il releve plusieurs corrections de loix faites par le celebre Cujas. Ce dernier lui répondit dans ses observations. Robert en 1579. quittant la matiere dont il s'agissoit, commença à en venir aux injures personnelles dans le troisiéme livre d'animadversions. Cujas lui répondit sous le nom d'Antoine Mercator, en 1581. & Robert repliqua par d'autres notes imprimées à Orleans en 1582. *in 4°.* Il avoit raison en plusieurs points ; mais il fallut ceder à la doctrine & à la reputation de son adversaire. * Denys Simon, *biblioth. historique des aut. de droit.* Bayle, *dictionaire critique*, 2. *edition.*

ROBERT (Anne, *Annaus*) fils du precedent, né à Orleans, fut avocat au parlement de Paris. Il se distingua dans sa profession. Il nous reste de lui un recueil de plaidoyers en beau latin, qu'il fit depuis environ 1571. jusqu'en 1605. suivis de plusieurs arrêts notables. Tournet les a traduits en françois. Robert a fait aussi quelques notes sur le droit, & ne mourut qu'après 1610. * *Ibid.* Mainard, *l.* 1. *c.* 27. *n.* 3.

ROBERT (Pierre) l'un des celebres avocats du parlement de Paris, vivoit dans le XVI. siecle, sous le regne d'Henri II. il n'étoit point de la famille des precedens. On le dit Parisien. Loisel fait mention de lui dans son *dialogue des avocats*, & dit que c'étoit un homme d'une belle prestance, ayant belle voix, belle action, qui disoit heureusement, & qui se fit plus estimer par son seul naturel que par son étude & son travail. Il se fit un nom en plaidant pour le president d'Oppede au sujet de l'affaire de Cabrieres & de Merindol : puis s'étant fait Huguenot, il fut employé par Louis de Bourbon, prince de Condé au sujet de la declaration de son innocence, depuis lequel tems il fut toujours recherché par ceux de cette religion ; ce qui le fit envelopper dans le massacre du jour de la saint Barthelemi en 1572. * Bayle, *dict. critiq.*

ROBERT BOYLE, chevalier, étoit quatriéme fils de RICHARD premier comte de Cork en Irlande. Après avoir fait ses classes dans ce royaume, il étudia à Leyde, & voyagea ensuite en France, en Suisse, en Italie, &c. La conversation d'Usserius lui fut utile. Il s'attacha si fort pendant plusieurs années à la lecture de l'écriture sainte dans les langues originales, qu'il en pouvoit facilement citer les passages en grec, ou en hebreu ; & il les entendoit mieux pour la plûpart, que ceux que leur profession oblige à en faire le fond de leur étude. Il écoutoit avec plaisir tous ceux qui lui donnoient quelque ouverture pour l'intelligence des saints livres, meditoit soigneusement sur ce qu'on lui avoit dit, & le communiquoit à des personnes intelligentes pour en avoir leur avis. Il avoit une si profonde veneration pour le nom de Dieu, qu'il ne le prononçoit jamais, sans y faire une attention particuliere. Il étoit exact à s'adresser à lui en particulier. Et toutes ses recherches dans les secrets de la nature ne tendoient qu'à se former & à faire naître dans les autres de grandes idées de la majesté, de la gloire, de la sagesse & de la bonté de Dieu ; & il recommandoit aux membres de la societé royale de Londres, & à tous ceux qui s'attachoient à la recherche des veritez de la physique, de rapporter tout à la gloire du grand auteur de la nature, & à l'avantage des hommes. Il avoit de la joie toutes les fois qu'il faisoit quelque découverte, qui servoit à éclaircir les dogmes de la religion, ou à resoudre les objections qu'on peut faire contre elle. Il ne pouvoit rien souffrir de ce qui tendoit à la faire mépriser, ou de ce qui causoit les divisions entre les Chrétiens. Il a laissé par son testament

un fond considerable pour un certain nombre de sermons qu'on doit faire toutes les années sur la verité de la religion Chrétienne en general, sans entrer dans les disputes qui séparent les Chrétiens les uns des autres. Il avoit tant de zele pour la propagation de la religion, qu'il fit imprimer à ses dépens en langue malaise le nouveau testament, & l'envoya dans les Indes. Il recompensa liberalement celui qui traduisit en arabe le livre de *la verité de la religion Chrétienne de Grotius*, qu'il fit imprimer à ses dépens, & l'envoya dans les lieux où l'on parle cette langue. Il avoit aussi résolu de faire imprimer le nouveau testament en langue turque; mais la compagnie croyant que ces frais la regardoient, ne voulut qu'il y contribuât que sa portion. Il donna sept cens livres sterling pour l'impression de la bible en irlandois, qu'il ordonna de distribuer en Irlande. Il contribua aussi liberalement pour l'impression de la bible à l'usage des Montagnards d'Ecosse. Il donna durant sa vie trois cens livres sterling par an pour la propagation de la religion Chrétienne en Amerique, & cent à la compagnie des Indes Orientales pour être employées aux mêmes usages dans ces Indes, y destinant une somme beaucoup plus grosse, quand l'execution de ce dessein seroit commencée. Il étudioit avec soin tout ce qui avoit pû affoiblir l'efficace du Christianisme, & en empêcher les progrès: il haïssoit mortellement tout ce qui tendoit au renversement de la morale & de la charité, & ne pouvoit souffrir les violences & les persecutions pour cause de religion. Il demeura toujours attaché à l'église Anglicane. Mais il avoit de la tolerance pour les Non-Conformistes, & les assistoit dans leurs besoins. Il ne s'engagea dans aucun parti, & ne se déclara ennemi d'aucun. On le sollicita d'entrer dans l'état ecclesiastique; mais il crut que ce qu'il écriroit en faveur de la religion seroit plus efficace, quand on ne pourroit le soupçonner qu'aucun interêt eût part à son travail. Il proposoit toujours ses sentimens avec modestie, sans vouloir contraindre personne à les recevoir; & quand il étoit d'une opinion differente de celle des autres, il ne disoit jamais rien qui fut capable de les choquer. Et comme il ne choquoit jamais personne en sa presence, il gardoit le silence, quand on en disoit du mal, lorsqu'ils étoient absens; & si on insistoit, il tâchoit de détourner ailleurs le discours. Il étoit extrêmement civil, sur-tout à l'égard des étrangers; & quoique son tems lui fût cher, il se faisoit un devoir de les recevoir. Sa charité envers les necessiteux, & sa bonté envers les sçavans, étoient extraordinaires; mais sans ostentation. Il se faisoit sur-tout un devoir de soulager les pauvres honteux, sans qu'ils sçussent d'où leur venoient ces secours; en sorte que sa charité pendant plusieurs années montoit à plus de mille liv. sterling par an. Comme il avoit de gros revenus, aussi en faisoit-il un bon usage, évitant la pompe & le superflu, & s'adonnant constamment à l'étude & aux experiences de physique. Il évitoit soigneusement le mensonge & les équivoques, & aimoit mieux garder le silence, pour ne pas porter de préjudice ou à lui-même ou aux autres. Il avoit un honnête gayeté; & on ne voyoit point en lui cette humeur noire & chagrine si commune aux philosophes & à ceux qui s'adonnent à une devotion extraordinaire. Il jugeoit sainement des hommes & des affaires. Ses avis étoient solides; mais modestes & reservez, & il trouvoit des expediens avantageux dans les cas difficiles. Il ne se mêloit point de politiques, ni des affaires publiques, & ne frequentoit point la cour. Cependant il a toujours été estimé & bien traité de ses superieurs. Il étoit fort habile à découvrir les talens des hommes, & il avoit une si grande étendue de plans & de projets, qu'il pouvoit facilement mettre en œuvre ceux qui en avoient le loisir & la capacité; & lorsqu'il les voyoit engagez, il les encourageoit au travail, par des presens considerables qu'il leur faisoit. Il avoit bien lû les rabbins & les peres; il avoit examiné toutes les controverses de la religion, & bien compris tout le systême de la theologie. Il possedoit bien les mathematiques. La geographie, l'histoire, & les livres de voyage servoient à le delasser. Il étoit habile dans toutes les parties de la medecine, mais c'étoit peut-être, le plus experimenté & le plus habile homme du monde, pour l'histoire de la nature, les productions de tous les differens pays, la vertu & la culture des plantes, des métaux, des mineraux, avec leurs differences dans les differens climats. Ces connoissances le rendoient capable de faire un plus grand nombre de differentes experiences, que jamais aucun homme n'ait faites, & il les communiquoit & expliquoit d'une maniere si exacte & si conforme à la verité, qu'on y peut absolument faire fonds. Mais son étude particuliere & celle qu'il aimoit le plus, c'étoit la chymie, à laquelle il s'occupoit, non pas par un principe d'avarice; mais uniquement pour dérober son secret à la nature; pour découvrir de quels principes les êtres naturels étoient composez; dans lesquels on pouvoit les resoudre, & pour preparer de bons remedes, sans s'amuser à depenser son bien & son tems pour de vaines esperances; mais se tenant toujours dans les bornes de la raison & de la mediocrité, il perfectionnoit la chymie, sans en devenir plus pauvre, s'en servant pour s'entretenir soi-même, & pour fournir au besoin des autres. Il laissoit la disposition des revenus à sa sœur, à laquelle il s'en remettoit entierement. En un mot, son sçavoir & ses talens ont été estimez par tout le monde, & le grand nombre d'écrits qu'il a composez, generalement approuvez. Il étoit d'un temperament delicat, & avoit le corps foible: ce qui fait qu'on a été surpris qu'il ait pû autant écrire, mediter, lire, & faire les experiences qu'il a faites. Mais il observoit un grand regîme de vivre; & pendant trente ans il n'a rien pris pour le plaisir, mais pour la nécessité, & c'est à quoi l'on attribue qu'il ait pû vivre si long-tems, il étoit si exact à observer le regîme qu'il s'étoit prescrit, que pendant tout ce tems, il ne le passa jamais. La cause de toutes ces precautions, étoit afin que les douleurs de la pierre ausquelles il étoit sujet, ne passassent jamais la mesure de ses forces & de sa patience, & de conserver sa vûe, qui étoit foible. Il mourut le 30. Decembre 1691. environ une semaine après sa sœur, la Lady Renelah, avec laquelle il avoit vécu pendant quarante ans. Il a composé un grand nombre d'ouvrages en anglois, qui ont été traduits assez mal en latin, imprimez diverses fois, & ramassez assez confusément en 4. gros volumes *in* 4°. à Geneve. La plûpart concernent des experiences de physique ou de chymie. Il y en a quelques-uns sur quelques matieres de religion. Il seroit trop long d'en donner ici la liste. On en a imprimé un catalogue en Angleterre chez Samuel Smith. *Voyez l'oraison funebre de* M. Boyle *par* M. Burnet, *évêque de Salisburi.*

ROBERTET (Florimond) natif de Montbrison en Forez, servit avec beaucoup de fidelité sous les regnes de Charles VIII. Louis XII. & François I. Il étoit conseiller à la chambre des comptes de Forez, & fut connu particulierement de Pierre, seigneur de Beaujeu, comte de Forez, puis duc de Bourbon. Ce prince le donna au roi Charles VIII. son beau-frere, qui le fit tresorier de France, & secretaire des finances. Robertet suivit Charles VIII. à la conquête du royaume de Naples, où il mania les negociations les plus épineuses, & fit les dépêches les plus importantes. Il eut part au traité qu'on fit avec les Napolitains, à celui qu'on arrêta avec le pape Alexandre VI. & à ceux qu'on negocia avec le duc de Milan & les princes d'Italie, après la bataille de Fornoue en 1495. Philippe de Commines lui donne la qualité de monseigneur dans ses memoires, où il ne parle en ces termes, que des personnes considerables par leur qualité, ou par leurs emplois. Dans les memoires mss. de Robert de la Mark, maréchal de France, on trouve ces paroles, en l'endroit où il est parlé du mariage de Claude de France avec le duc d'Angoulême, depuis le roi François I. *Toutefois la chose se fit, & y fut ledit sieur d'Angoulême merveilleusement bien servi, specialement par M. de Boisi, grand-maître de France, & par le tresorier Robertet, qui pour lors gouvernoit tout le royaume. Car depuis que M. le legat d'Amboise mourut, c'étoit l'homme le plus approché de son maître, & qui sçavoit & avoit beaucoup vû, tant du tems du roi Charles, que du roi Louis, & sans point de faute, c'étoit l'homme le mieux entendu que je pense gueres avoir vû, & de meilleur esprit, qui s'est mêlé des affaires de France, & qui en a eu la totale charge, & a eu cet heur qu'il s'y est toujours merveilleusement bien porté.* Ce service le rendit fort puissant au commencement du regne de François I. sous lequel il mourut. Il laissa un fils & un cousin

germain qu'il rendit capable de partager sa reputation aussi-bien que son emploi. Ceux-ci furent secretaires des finances, & laisserent deux fils secretaires d'état, dont nous allons parler dans la suite. * Philippes de Commines, *liv.* 8. Godefroi, *sur Philippe de Commines.* Fauvelet du Toc, *histoire des secretaires d'etat.*

ROBERTET (Florimond) seigneur du Fresne, & secretaire d'état, eut pour pere & mere JEAN, seigneur de la Mothe-Jolivette, & de Charlieu, secretaire des finances, & *Jeanne* le Viste, dame du Fresne, &c. pour ayeul FRANÇOIS, secretaire du duc de Bourbon; & pour oncle, le fameux *Florimond* Robertet. Après avoir été pourvû de la charge de son pere, il épousa *Marie* Clausse, fille de *Côme*, seigneur de Marchaumont, secretaire d'état, auquel il succeda l'an 1557. Il se trouva à l'assemblée de Fontainebleau, au mois d'Août de l'an 1560. puis aux états tenus à Orleans, où il eut ordre d'aller reconnoître un procès verbal au prince de Condé, alors prisonnier: ce qu'il executa avec tant d'exactitude pour les volontez du roi, & avec tant de respect pour la personne de ce prince, qu'ils eurent tous deux sujet de s'en louer. Immediatement après la conference que la reine Catherine de Medicis eut l'an 1562. à Thouri avec le même prince declaré chef des Huguenots, l'évêque de Valence & Robertet allerent l'assurer que le connétable, le duc de Guise, & le maréchal de saint André, nommez les triumvirs, quitteroient l'armée & la Cour, s'il y vouloit venir. Ils menagerent si bien l'esprit de ce prince, qu'il promit par écrit ce qu'on vouloit de lui. Robertet servit encore utilement & mourut sans enfans au mois d'Octobre 1567. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Philippe* de Seneton, seigneur de la Verriere, bailli de Sens, gouverneur de la citadelle de Metz.

ROBERTET (Florimond) baron d'Alluye, secretaire d'état, fils de CLAUDE, tresorier general de France, maitre d'hôtel du roi, & d'*Anne* Briçonnet, & petit-fils du fameux FLORIMOND Robertet I. du nom, fut fait secretaire d'état par le roi François II. en 1559. à la recommandation du duc de Guise, fut envoyé l'an 1562. en Piémont, pour la restitution de Turin, & des autres places qu'on rendit au duc de Savoye, & l'année suivante il alla en qualité d'ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Depuis, au commencement de l'an 1568. il fut choisi par la reine pour assister à la conference qu'elle eut à Chaillot avec le cardinal de Châtillon, dont il dressa le procès-verbal, & y répondit fortement aux raisons de ce cardinal. Il étoit en état de rendre d'autres grands services; mais il mourut à l'âge de 36. ans en 1569. sans laisser d'enfans de *Jeanne* de Halluin sa femme, fille d'*Antoine*, seigneur de Piennes, & de *Louise* de Crevecœur. * Bayle, *dict. critiq. au mot* Piennes.

ROBERTI (Charles) Romain, cardinal, étant archevêque de Tarse *in partibus*, fut nonce en France en 1664. & pendant sa nonciature il fut nommé le 7. Mars 1666. cardinal par le pape Alexandre VII. qui lui donna le titre de Notre-Dame d'*Ara Cœli*; puis il fut fait legat de la Romagne le 22. Août de la même année, & évêque de Faënza. Il mourut à Rome le 14. Fevrier 1673. en sa soixante-troisiéme année, & fut inhumé en l'église de S. André *del Zebles Valles.*

ROBERVAL, *voyez.* PERSONNE (Gilles) sieur de Roberval.

ROBIGALES, *Robigalia*, fêtes que les Romains celebroient le 25. d'Avril, en l'honneur du dieu qu'ils appelloient *Robigus*. On sacrifioit à cette divinité proche des bleds, afin qu'elle en détournât la nielle qui les gâte & les pourrit, & on lui immoloit une brebis & un chien, ou un jeune veau. Numa Pompilius institua cette fête vers la fin du mois d'Avril, parce que c'est en ce tems principalement que la nielle corrompt les bleds: *Robigo* ou *Rubigo* en latin, signifie la *Nielle*. * Ovide. 4. *Fast.* Columella, *l.* 10. *de re rust.*

ROBIN (Jean) garde du jardin royal des plantes, étoit eunuque. C'étoit le plus curieux botaniste de son temps. On a son portrait dans un recueil de fleurs & de plantes qu'il avoit cultivées, gravé par les soins de ses amis, avec ce distique:

Omnes herbas novit
Quot tulit Hesperidum, mundi quot fertilis hortus,
Herbarum species, novit hic unus eas.

Il est le premier qui a élevé l'Acacia en France, & qui a donné la vogue aux tubereuses, qu'on ne connoissoit qu'en Provence. Jamais homme ne fut plus entêté de fleurs que celui-là. De quelque chose qu'on lui parlât, il en revenoit toûjours à sa marote: ce qui faisoit dire à Gui Patin qu'il feroit cause qu'on changeroit le proverbe, & qu'on ne diroit plus: *Il ressouvient à Robin de ses flûtes*; mais *il ressouvient à Robin de ses fleurs*. Le même Patin l'appelloit *Eunuchus Hesperidum*; mais un eunuque jaloux & si jaloux de ses fleurs, qu'il aimoit mieux en écraser les cayeux, que d'en faire part à ses amis. Un medecin choqué de cette dureté, lui adressa une satire latine très-picquante avec ce titre: *Johanni Robino totius propaginis inimico nato.* Il avoit fait imprimer dès l'an 1608. un catalogue latin des plantes qu'on cultive à Paris; & en 1623. il donna encore un petit traité pour la connoissance de celles qu'il cultivoit dans son jardin; mais il doit avoir vêcu encore long-temps, s'il est vrai qu'il ait été raillé de Gui Patin, comme le dit De Vigneul-Marville, *mélanges d'histoires, &c. page* 208.

ROBIN ou ROBINS (Jean) mathematicien Anglois, celebre par son esprit & par sa science, a écrit un traité: *De portentosis cometis.* * Pitseus, *de illustribus Angliæ script.*

ROBINSON (Hugues) Anglois, recteur & ensuite professeur en theologie dans l'école de Winchester, depuis archidiacre de Glocestre, mort en 1655. a fait quelques petits ouvrages latins; comme des prieres; une rhetorique; un abregé de l'histoire ancienne; les antiquitez de l'université d'Oxfort, &c. Il y a un autre ROBINSON (HENRI,) ministre de Leyden, qui fut l'un des plus rigides adversaires des Armeniens, & qui s'étant ensuite adouci, prit un parti neutre entr'eux & les Gomaristes, & fut chef d'une secte particuliere de gens, qui furent appellez *Robinsoniens*, puis *Indépendans.* * Hofman, *Lexic. univers.*

ROBOAM, roi de Juda, succeda à son pere *Salomon* l'an du monde 3060. & 975. avant Jesus-Christ. Jeroboam vint à la tête du peuple le prier de les décharger des tributs immenses dont son pere les avoit accablez. Roboam leur demanda trois jours pour leur faire réponse. Pendant ce tems il consulta les plus anciens de son conseil; mais leurs avis n'ayant pas été conformes à ses vûes, il eut recours aux jeunes seigneurs, avec lesquels il avoit été élevé. Il prefera leur conseil à celui des vieillards; & ayant menacé le peuple d'un traitement encore plus fâcheux, il fut cause qu'il se mutina. Dix tribus suivirent Jeroboam, & deux seulement demeurerent avec lui. Roboam se preparoit à combattre son ennemi avec une armée de cent quatre-vingt mille hommes; mais un homme de Dieu, nommé *Semeia*, lui vint ordonner de la part de Dieu de n'en rien faire. Il obéit d'abord; mais au lieu de profiter de cet avertissement, il se rendit abominable devant Dieu, qui se servit de Sesach roi d'Egypte, pour le punir, lui & le peuple qui avoit suivi son impieté & ses idolâtries. Sesach, après avoir pris plusieurs villes, assiegea Jerusalem avec une armée, où il y avoit douze cens chariots de guerre, soixante mille hommes de cavalerie, & un nombre presque infini d'infanterie. Le prophete Semeia avertit Roboam & le peuple, que Dieu les avoit abandonnez à cet Infidele, parce qu'ils l'avoient abandonné les premiers. Ces justes reproches les toucherent; & le Seigneur voyant leur repentir, sauva leur ville d'une ruine qui étoit inévitable. La paix se fit entre Roboam & Sesach; mais ce dernier emporta tous les tresors du temple; & l'autre y mit des boucliers d'airain en la place des boucliers d'or qu'on avoit emportez. Il mourut l'an du monde 3077. & le 958. avant Jesus-Christ, qui étoit le 17. de son regne, & le 58. de son âge. L'écriture sainte condamne sa memoire, comme d'un prince infidele à Dieu, qui avoit toûjours mal fait en sa presence, & qui ne s'étoit point mis en peine de le chercher. La mere de Roboam étoit Ammonite & s'appelloit *Naama*. Ce prince avoit 41. ans lorsqu'il com-

mença à regner. Il regna pendant 17. ans. Outre ce qui est rapporté dans l'article, nous apprenons encore dans l'écriture, que ce prince fortifia & bâtit plusieurs villes dans la tribu de Juda; qu'il avoit 18. femmes & soixante concubines, dont il eut 28. fils & 60. filles; qu'il aimoit Maacha fille d'Absalon plus que toutes ses autres femmes, & qu'à cause de cette amitié, il éleva Abias qu'il avoit eu de cette femme, au-dessus de tous ses autres enfans, dans le dessein de le faire son successeur. * III. *des Rois*, *chapitre* 14. II. *des Paralipomenes*, 12. Josephe, Usserius, &c.

ROBORTELLO (François) natif d'Udine dans le Frioul, celebre critique du XVI. siecle, professa la rhetorique & la philosophie morale dans diverses universitez d'Italie, à Luques, à Pise, à Venise, à Bologne, & à Padoue, où il mourut le 18. Mars de l'an 1567. en la 51. de son âge. Après avoir souvent harangué en public avec succès, il fut prié de faire l'oraison funebre de l'empereur Charles-*Quint*; mais il eut à peine prononcé son exorde, qu'il sentit la memoire & la hardiesse lui manquer tout à coup: en sorte qu'il lui fut impossible de continuer son discours. Nous avons divers ouvrages de sa façon; comme un traité de l'histoire; des commentaires sur des poëtes Grecs & Latins. *De republica Romana. De nominibus Romanorum. Explicationes de satira, epigrammate, comœdia, salibus ac elegia. De artificio dicendi. De nominibus arborum*, &c. Cet auteur disputoit pour l'ordinaire avec une aigreur indigne d'un homme de lettres. Il eut de violentes contestations avec Alciat, avec Sigonius, & avec Baptiste Egnace, qui lui répondit enfin par un coup de bayonnette. Les Allemands lui firent de grands honneurs après sa mort, & lui dresserent l'épitaphe qu'on voit de lui à Padoue dans l'église de saint Antoine. * De Thou, *hist. l.* 41. Imperialis, *in musæo hist.* Ghilini, &c.

ROBUSTI (Marie) dit le TINTORET, *cherchez* TINTORET.

ROC, surnommé *le Bresilien*, natif de Groningue, dans les Provinces Unies, fut mené par ses parens au Bresil, lorsqu'ils allerent pour s'y établir, pendant que les Hollandois possedoient ce pays, qu'ils avoient pris sur les Portugais en 1623. Mais lorsque les Portugais y furent rentrez, Roc se retira dans les isles Antilles, qui appartiennent aux François, & où les Hollandois faisoient alors un gros commerce. Il n'y fut pas long-temps sans apprendre la langue françoise; mais ne s'accommodant pas de son sejour dans ces isles, il passa à la Jamaïque, où il apprit l'anglois, & forma le dessein d'éprouver la vie des avanturiers. Il n'eut pas fait trois voyages, comme simple compagnon de fortune, qu'une troupe d'avanturiers s'étant revoltez contre son capitaine, le prit pour chef. Peu de jours après, il prit un navire Espagnol assez riche, & continua depuis ses courses avec beaucoup de succès. Enfin il fut pris par les Espagnols, qui l'auroient fait mourir, s'il n'eût intimidé le gouverneur de Campêche, par une lettre qu'un esclave lui porta. Il avoit trouvé moyen de gagner cet esclave, & lui donna cette lettre comme si elle étoit écrite par un fameux avanturier qui menaçoit ce gouverneur de venir piller la ville, s'il ne donnoit la vie à Roc. Cette ruse ayant réussi, il fut embarqué sur la flotte des gallions d'Espagne. Dès qu'il fut arrivé en Espagne, on proposa de lui donner, non seulement la liberté, mais même quelque bel emploi. Roc feignant de le vouloir accepter, chercha adroitement l'occasion de s'enfuir en Angleterre, & repassa à la Jamaïque, où il se signala par des entreprises très-hardies, & par diverses captures sur les Espagnols contre lesquels il avoit une haine irreconciliable. * Oexmelin, *histoire des Indes Occidentales*.

ROCABERTI (Jean-Thomas de) nâquit vers l'an 1624. à Perelada, sur les frontieres du Roussillon & de la Catalogne. Son pere *François* Jofre, vicomte de Rocaberti, comte de Perelada, étoit d'une ancienne & illustre famille, dont la genealogie a été publiée l'an 1651. à Madrid; sa mere qui s'appelloit *Magdelaine* la Fortezza, étoit comtesse de sainte Marie de Formiguera. Il entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, fut en 1666. provincial d'Aragon, en 1670. general de son ordre, & en 1676. archevêque de Valence. Le roi Catholique, qui avoit conçu beaucoup d'estime pour lui, le fit deux fois viceroi de Valence. En 1695. il fut honoré de la dignité d'inquisiteur general, & enfin il mourut le 13. Juin 1699. Rocaberti avant que d'être general, avoit fait imprimer en 1668. & 1669. à Barcelone, un traité intitulé *alimento spiritual*, & un premier tome de theologie mystique. Il se servit ensuite de l'autorité que lui donnoit dans l'ordre, son rang de general, pour faire imprimer de bons ouvrages de quelques Dominicains, qui n'avoient pas paru, & il continua à faire les frais de l'impression, lorsqu'il fut archevêque. Son zele pour l'église Romaine & pour l'autorité du saint siege, parut non seulement dans trois vol. *in fol. de Romani pontificis autoritate*, qu'il composa, & fit imprimer à Valence en 1693. & 1694. mais encore dans le soin qu'il prit de recueillir en vingt & un volumes *in fol.* tous les ouvrages du même genre que le sien, & de les faire imprimer à Rome à ses dépens; mais ce service n'empêcha pas qu'on ne condamnât les ouvrages de sa tante Hippolyte de Jesus, religieuse de l'ordre de saint Dominique, appellée dans le monde *Isabelle* de Rocaberti, morte le 6. Août 1624. qu'il avoit aussi fait imprimer. Son traité de l'autorité du pape a été très-bien reçu en Italie & en Espagne; mais en France on le regarda comme un fort mauvais ouvrage, plein d'opinions contraires à la tradition, à la doctrine des peres & des theologiens; & le parlement de Paris en défendit le debit par un arrêt du 20. Decembre 1695. Il y a eu de cette même famille, un autre de Rocaberti, archevêque de Tolede, inquisiteur general, & president du conseil, mort à Madrid le 4. Septembre 1710. * *Memoires du tems.* Echard, *script. ordin. FF. Prædicat. tom.* 2.

ROCAS, ou LE COMTE DE ROCAS, fut regent du royaume de Chypre, pendant que Pierre I. s'occupoit à faire des conquêtes dans l'Egypte & dans la Syrie, vers l'an 1395. mais abusant de l'autorité que son prince lui avoit donnée, il entreprit de se rendre souverain, & débaucha même la reine: ce qui obligea le roi de revenir en Chypre où il fit arrêter ce traître, qu'il mit entre les mains de la justice, pour être puni selon la rigueur des loix. La protection de la reine, son credit, & ses grands biens, lui sauverent la vie; & les juges s'étant laissé corrompre, le renvoyerent absous, condamnant Visconti, premier maître d'hôtel du roi, son délateur, à un bannissement perpetuel. Cette injustice donna lieu à Rocas de continuer ses desordres, & troubla l'esprit du roi, qui devint furieux, & fit mille indignitez aux femmes & aux filles, pour se venger de son deshonneur. * Gratiani, *hist. de Chypre*.

ROCCA, *cherchez* ANGE ou ANGELO ROCCA.

ROCCA GUILLELMA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la terre de Labour, entre Aquino & Gayete. * Mati, *dict.*

ROCCA IMPERIALE, bourg du royaume de Naples dans la Basilicate, aux confins de la Calabre, près du golfe de Tarente, où l'on a bâti la tour de *Rocca imperiale*, pour défendre la côte contre les corsaires. * Mati, *diction.*

ROCCA DE MONDRAGONE, bourg du royaume de Naples. Sur la côte de la terre de Labour, environ à deux lieues de la petite ville de Carinola. Il a été bâti des ruines de l'ancienne *Sinuesse*, qui fut une ville épiscopale de la Campagnie. On voit près de ce bourg le cap de Mondragone, & les bains de Mondragone; le premier appellé par les anciens *Massicum promontorium*, & les derniers, *Aquæ Suessana*. * Baudrand.

ROCCA DI PAPA, bourg avec un château dans la Campagne de Rome, à cinq lieues de Rome, du côté du Levant. * Mati, *diction.*

ROCCA SECCA, bourg de l'état de l'église, dans la Campagne de Rome, près de la Palu Pontine, à trois lieues de Terracine vers le nord. * Mati, *dictionaire.*

ROCCA DI VAL DI MARINO, bourg de l'état de Venise dans le Trevisan, aux confins du Padouan, & à six lieues de Trevigni vers le couchant. * Mati, *dictionaire.*

ROCCA NOVA, duché du royaume de Naples en

la terre d'Otrante. Rocca Romana, principauté du royaume de Naples, en la terre de Labour, proche d'Alifi.

ROCCHAFE, *cherchez* CHYTREUS.

ROCCI (Cyriac) cardinal, natif de Cremone, abbé de saint Jean du royaume de Naples, fut archevêque de Patras, nonce à Vienne, & nommé cardinal en 1634. par le pape Urbain VIII. qui lui donna le titre de S. Sauveur *in Lauro*. Il mourut à Rome le 25. Septembre 1651. & git en l'église de Montferrat à Rome.

ROCCI (Bernard) cardinal, neveu du précédent, fut Majordome du pape Clement X. qui le nomma cardinal le 27. Mai 1675. & lui donna le titre de saint Etienne au *Mont-Celio*. Il fut depuis évêque d'Orviette, & legat de Ferrare; & mourut à Frescati le 3. Novembre 1680. en la 54. année de son âge, & la sixiéme de son cardinalat; il est enterré dans l'abbaye de Grotta-Ferrata.

ROCCO (Jerôme) excella si bien dans l'art d'écrire, qu'il est juste de faire mention de lui. Il étoit de Venise, & il vivoit au commencement du XVII. siecle. Il dedia au duc de Savoye un livre gravé sur l'airain l'an 1603. orné de diverses sortes de caracteres, chiffres, & traits de main très-excellemment faits. Ce prince en fut si ravi, que pour recompenser l'industrie de l'auteur, il lui mit de sa propre main au cou une chaîne d'or valant cent vingt-cinq écus. * Jean Marcel, *sage & delectable folie*, *liv. I.*

ROCELLA, ou La Roche Calabroise, anciennement *Amphissia*, *Amphisia*, bourg du royaume de Naples. Il est défendu par un château fort, & situé sur la mer Ionienne, à quatre lieues de Girace vers le nord. * Mati, *dict. geogr.*

ROCH (saint) nâquit sous le regne de Philippe *le Bel*, à Montpellier, l'une des principales villes du Languedoc, de laquelle son pere étoit seigneur, & de plusieurs autres grandes terres, si l'on en croit l'auteur de sa vie. Après la mort de son pere & de sa mere, il se vit maître de cette riche succession à l'âge de vingt ans; mais il quitta la qualité de prince pour prendre celle de pelerin. Il vendit une partie de son bien, & en distribua l'argent aux pauvres; puis ayant laissé l'administration de l'autre à son oncle paternel, il prit le chemin de Rome. Etant arrivé à Aquapendente, ville de l'état ecclesiastique en Italie, il guerit plusieurs pestiferez par le signe de la croix; ce qu'il fit aussi dans d'autres villes. Il continua les mêmes miracles à Rome, d'où il alla à Plaisance, qui étoit extrêmement affligée de ce mal contagieux. Là il fut lui-même attaqué de la peste: ce qui l'obligea de se retirer dans une forêt, où le chien d'un gentilhomme, qui étoit alors dans un village voisin, lui apportoit tous les jours un pain. Quelque tems après, ce saint homme fut gueri du mal dont il avoit gueri tant d'autres, & retourna en son pays. Comme la France étoit alors troublée par des guerres civiles, il fut pris pour un espion, par ordre de son oncle, qui le fit enfermer dans une prison, où il souffrit des maux incroyables pendant cinq ans. Enfin il y mourut l'an 1327. & fut reconnu par un écrit qui faisoit reconnoître son nom & sa qualité. Son culte a été établi au concile de Constance, & s'est depuis répandu. On ne le tient pas neanmoins encore pour canonisé, quoique la congregation des rites ecclesiastiques ait permis de celebrer sa fête, qui se fait le 16. d'Août: sa vie écrite par René Maldura, est pleine de faussetez grossieres. * Surius. Baillet, *vies des Saints.*

ROCHDALE, bourg avec marché dans la contrée du comté de Lancastre en Angleterre, qu'on appelle *Salford*, sur la riviere de Roche, dans une vallée, ce qui lui a donné son nom; le mot *Dale*, signifie une *Vallée* à 145. milles anglois de Londres. * *Dictionaire Angl.*

ROCHE (la) en latin, *Rupes*, petite ville de Savoye, dans le Genevois, est située à cinq ou six lieues de Geneve, & un peu moins d'Anneci, d'où l'on y vient par un pays difficile, dit *les Bornes*. Il y a une église collegiale, une maison de Jesuites, & un monastere de religieuses. La roche est située au pied des montagnes, d'où l'on descend dans une grande plaine jusques à la riviere d'Arve, qui en est éloignée d'une lieue.

ROCHE (Androin ou Andruin de la) cardinal, dans le XIV. siecle, étoit frere du comte de la Roche, dans le comté de Bourgogne. Il prit l'habit de religieux dans la congregation de Clugni, où il fut nommé abbé de saint-Seine, dans le diocese de Langres, puis de Clugni, lorsque Hugues Fabri ou le Fevre se fut retiré parmi les Chartreux. Ce dernier avoit remis son abbaye au pape Clement VI. qui en pourvût Androin de la Roche vers l'an 1351. Innocent VI. successeur de Clement, voulut avoir cet abbé près de sa personne, & l'envoya en Italie, comme conseiller du cardinal Albornos, general des troupes ecclesiastiques. Le cardinal fut obligé de revenir à Avignon, pour y rendre compte de sa legation, & laissa la conduite de l'armée à l'abbé de la Roche, qui ne reussit pas dans son administration. Les villes d'Italie secouerent le joug de l'obéissance qu'elles avoient jurée au legat, qui sçut bientôt les contraindre de tenir leurs promesses. Androin fut envoyé en Angleterre, pour travailler à la délivrance de Jean roi de France, qui y étoit prisonnier. Il avoit pour collegue, Simon de Langres, general de l'ordre de saint Dominique, & il agit avec tant d'adresse, que la paix fut conclue à Bretigni, près de Chastres le 8. Mai 1360. Innocent VI. en témoigna une joie extrême; & pour recompenser Androin, il le créa cardinal aux quatre tems de Septembre de l'an 1361. Comme il n'arriva à Avignon qu'au tems de la mort du pape, qui n'avoit pû faire sur lui la ceremonie de lui ouvrir & de lui fermer la bouche, on voulut l'empêcher d'entrer comme les autres dans le conclave. Mais ce fut inutilement; il assista à l'élection d'Urbain V. qui l'envoya en Italie, où il fit la paix avec Barnabé, vicomte de Milan. Ce prélat mourut de peste à Viterbe le 27. Octobre 1369. Il avoit été protecteur de l'ordre des Servites, & fut enterré dans leur église. Son corps fut depuis transporté en France, dans celle de Clugni, qu'il avoit enrichie de divers excellens livres, de plusieurs ornemens d'eglise, & de grand nombre d'autres presens. * Froissard, *vol. 1. c.* 310. Walsingham, *histor. Angl. in Eduard. III.* Glabius, *l. 3. chron. Serv. c.* 2. Villani, *l.* 7. Corio, *hist. Medic.* Platina. Ciaconius. Frizon. Auberi. Sainte-Marthe, &c.

ROCHE (de la) religieux de S. Dominique, *cherchez* ALAIN.

ROCHE-BLON, bourgeois de Paris, commença la faction des Seize, pour s'opposer au roi Henri III. que l'on disoit favoriser les Huguenots, & pour empêcher que le roi de Navarre ne succedât à la couronne. Il s'adressa à un chanoine de Soissons, qui prêchoit à Paris, nommé *Matthieu de Launai*; puis il communiqua son dessein à deux celebres docteurs & curez; l'un de saint Severin, nommé *Jean Prevôt*; & l'autre de saint Benoît, qui étoit le fameux *Jean Boucher*, dont les prédications étoient hardies & vehementes. Ceux-ci en attirerent huit autres; & ces douze eurent bientôt quantité de nouveaux associez, tant ecclesiastiques que gens de palais & marchands. *Voyez* SEIZE. * Maimbourg, *hist. de la Ligue.*

ROCHE CHINARD (Charles-Allemand de la) chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, fut commandeur de Gales, & capitaine de deux galeres de la Religion, puis commandeur d'Avignon; & en cette qualité il conduisit en France Zizimi, frere de Bajazet empereur des Turcs. Il devint ensuite grand-prieur de saint Gilles; & l'an 1504. il fonda en l'église de sainte Marie & de saint Jean du Temple, en son prieuré, six chapelains de son ordre. L'an 1511. il donna à l'ordre quinze petits tableaux, valant chacun mille écus, où sont representez en sculpture les quinze mysteres du rosaire de la Vierge, avec les paroles de la salutation de l'Ange, accompagnez d'ornemens taillez très-delicatement; outre une croix d'or, de la forme que les chevaliers la portent cousue sur leur habit, pesant trente marcs de fin or, laquelle avoit couté deux mille deux cens soixante-six écus. Il pria que cette croix & ces tableaux fussent mis sur le grand autel aux jours solemnels: ce qui se fait encore à present dans l'église de Malte. Quelque-tems auparavant, pendant le regne du grand-maitre d'Aubusson le même grand prieur de la Roche-Chinard avoit donné les images d'argent doré des douze apôtres, pesant deux cens marcs, que l'on voit aussi sur le grand autel de saint Jean à Malte. Depuis il envoya en-

core des ornemens en broderie d'or pour officier pontificalement, avec un calice d'or, & un missel enrichi de belles enluminures & de pierreries. Il donna à la langue de Provence quatre pierriers ou canons à tirer des pierres, avec leurs affuts, qui couterent deux mille cinq cens écus; & acheta au profit de l'ordre des places à saint George de Genes pour neuf mille trois cens soixante écus. Son dernier present fut celui des quinze tableaux & de la croix. Il employa en ces liberalitez plus de quarante mille écus, & mourut en 1521. ayant acquis le surnom de *Bon Chevalier.* * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jerusalem.* Naberat, *Privileges de l'ordre.*

ROCHECHOUART, ancien bourg de France, dans le Poitou, près de la Vienne & de la source de la Charante, à six lieues de Limoges vers le couchant. * Mati, *diction.*

ROCHECHOUART, nom d'une illustre maison, sortie de celle des vicomtes de Limoges, a pris son nom de la terre de Rochechouart dans le Poitou, vers les frontieres de l'Angoumois.

I. AIMERI de Limoges, surnommé *Ostrofrancus*, cinquiéme fils de GIRAUD vicomte de Limoges, & de *Rotbilde* sa femme, fut premier vicomte de Rochechouart. Geofroi, prieur de Vigeois, fait mention de lui dans le 41. chapitre de sa chronique, en parlant des enfans du vicomte Giraud. Il vivoit en 1018. & eut d'*Eve* sa femme, que quelques auteurs croyent fille de *Guillaume* comte d'Angoulême, AIMERI II. qui suit; & *Giraud*, nommé dans un titre de l'an 1037.

II. AIMERI II. du nom vicomte de Rochechouart, fut assassiné par un de ses ennemis, après l'an 1047. laissant d'*Ermesinde*, sa femme, fille de *Foucaut* seigneur de Champagnac, AIMERI, qui suit; *Hildegaire*, seigneur de Champagnac, & *Rotberge*, mariée, selon Geofroi prieur du Vigeois, à *Archambaud* vicomte de Comborn.

III. AIMERI III. du nom vicomte de Rochechouart, eut different contre Isthier, évêque de Limoges. Il vivoit en 1069. & épousa *Alpais* de Salagnac, dont il eut AIMERI IV. qui suit; *Audebert*, qui vivoit en 1122; *Boson*, seigneur de la Sale; & *Maurice*, nommé dans un titre de l'an 1105.

IV. AIMERI IV. du nom vicomte de Rochechouart, fit le voyage de la Terre-sainte en 1096. & vivoit encore en 1120. Il fut pere d'AIMERI V. qui suit;

V. AIMERI V. du nom vicomte de Rochechouart, vivant en 1141. laissa

VI. AIMERI VI. du nom vicomte de Rochechouart, en 1201. qui fonda en 1205. le prieuré de Trezens, de l'ordre de Grandmont, & épousa *Luce*, dame de Perusse, dont il eut

VII. AIMERI VII. du nom vicomte de Rochechouart, qui étoit marié en 1205. à *Alix* dame de Mortemar, fille & heritiere de *Guillaume* seigneur de Mortemar, d'Availles & de saint Germain, laquelle vivoit veuve en 1255. dont il eut AIMERI VIII. qui suit; *Foucaut*, seigneur de saint Germain; & *Simon*, seigneur d'Availles.

VIII. AIMERI VIII. du nom vicomte de Rochechouart, seigneur de Mortemar, de Perusse, &c. fit aveu de la terre de Perusse à Alfonse de France, comte de Poitiers, au camp devant Pons, au mois d'Août de l'an 1242. L'original de ce titre est dans les archives du roi, où l'on voit le sceau de ce vicomte, tenant un oiseau sur le poing, & les armes de Rochechouart. Il mourut en 1245. après avoir pris alliance avec *Marguerite*, fille de *Gui* V. vicomte de Limoges. C'étoit une dame d'un merite singulier, qui épousa en secondes nôces *Archambaud* I. du nom, comte de Perigord, & mourut le 9. Septembre 1259. Aimeri eut pour enfans AIMERI IX. qui suit; GUILLAUME, qui a fait *la branche de* MORTEMAR, *dont nous parlerons ci-après*; *Gui*, seigneur de saint Laurent, archidiacre de Limoges, marié depuis avec une dame nommée *Agnés*, & mort sans enfans; *Simon*, archevêque de Bourdeaux, mort en 1280. *dont il sera parlé dans un article separé*; *Aymard*, seigneur de Chastelus, vivant en 1280. mort sans posterité; *Foucaut*, chanoine de Limoges, vivant en 1280; *Agnés*, mariée à *Gui* VI. seigneur de la Rochefoucaud; *Marguerite*, alliée à *Aimar* seigneur d'Archiac; & *Alix*, mariée à *Guillaume* de Madaillan, seigneur de Lesparre.

IX. AIMERI IX. du nom vicomte de Rochechouart, eut guerre avec Jean sire de Bourbon l'an 1264. Il se trouva l'an 1271. à l'Ost de Foix, avec cinq chevaliers ses vassaux, pour le service du roi saint Louis, & mourut vers l'an 1280. Il étoit marié en 1251. à *Jeanne*, fille & heritiere de *Geofroi* seigneur de Tonnai-Charante, morte le 7. Janvier de l'an 1263. selon son epitaphe, où elle est nommée *Mere des pauvres & consolatrice des veuves & des affligez.* Leurs enfans furent AIMERI X. qui suit; SIMON, qui continua *la posterité*; *Foucaut*, archevêque de Bourges, mort le 7. Août 1343; & *Jeanne*, femme de *Pons* de Mortagne, vicomte d'Aunai.

X. AIMERI X. du nom vicomte de Rochechouart, suivit son pere en l'Ost de Foix, & mourut avant l'an 1292. laissant

XI. AIMERI XI. du nom vicomte de Rochechouart, mort vers l'an 1306. sans laisser d'enfans de *Germasie* de Pons sa femme, fille d'*Elie-Rudel*, dit *Geofroi*, sire de Pons & de Bergerac, qu'il avoit épousée en 1292.

X. SIMON de Rochechouart, seigneur de Tonnai-Charante, succeda l'an 1306. à Aimeri XI. son neveu, au vicomté de Rochechouart. Il avoit servi en 1304. le roi Philippe *le Bel* en Flandres, & mourut en 1316. laissant de *Laure* de Chabanois sa femme, fille & heritiere de *Jourdain* III. du nom, seigneur de Chabanois, & d'*Alix* de Montfort, & veuve de *Raimond* VI. vicomte de Turenne, JEAN I. qui suit; *Aimeri*, seigneur de Chabanois, & de Confolan, &c. qui eut des enfans d'*Alix* de Châteauneuf sa femme; & *Jeanne*, religieuse à Poissi l'an 1336.

XI. JEAN I. de ce nom vicomte de Rochechouart, seigneur de Tonnai-Charante &c. conseiller & chambellan du roi, tué à la bataille de Poitiers le 10. Septembre 1356. fut enterré aux Dominicains de cette ville, où l'on voit son écu, le premier en rang dans le chœur de l'église, entre ceux des seigneurs qui perirent à la même bataille. Il avoit épousé en 1336. *Jeanne* de Sulli, dame de Corbeffi, fille de *Henri* seigneur de Sulli, grand bouteiller de France, & de *Jeanne* de Vendôme, dont il eut LOUIS, qui suit; & *Jean* de Rochechouart, archevêque de Bourges & d'Arles, *dont il sera parlé dans un article separé.*

XII. LOUIS vicomte de Rochechouart, seigneur de Tonnai-Charante, de Brion, de Maupas, de Mosai, de Jars &c. fut gouverneur du Limosin, conseiller & chambellan du roi Charles V. qui le qualifie son cousin, par lettres du mois de Juin 1369. Il secoua le joug des Anglois, & servit le roi au recouvrement de Guienne, où le prince de Galles le fit prisonnier en 1368. Ce seigneur s'acquit beaucoup de reputation, & vivoit encore en 1398. Il avoit épousé 1°. *Marie* de Trignac, dite *de Javarci*, fille du seigneur de Chambrillac: 2°. *Isabeau* de Parthenai, dame d'Aspremont, fille de *Gui* L'archevêque, seigneur de Soubise, & de *Guyonne* de Laval-Loué. De la premiere il eut JEAN II. qui suit; *Foulques*, seigneur de Brion, mort sans enfans; *Isabeau*, mariée 1°. à *Guillaume* Aubert, seigneur de Mourat, & de Monteil de Gelat: 2°. à *Jean* vicomte de Villemur: 3°. à *Guillaume* Guenant, seigneur des Bordes. Les enfans du second lit furent 1. *Louis* de Rochechouart, seigneur d'Aspremont, d'Azai, de Brion, Clairvaux &c. qui plaidoit en 1417. contre son neveu. Il fut pere de *Jacques*, seigneur d'Aspremont en 1437. auquel on donne pour femme *Marguerite* de Montfaucon, dame de Galardon: 2. *Jean* de Rochechouart, seigneur de Galardon, de la Motte-Bigot & de Bauçai, qui épousa *Jeanne* de la Tour-Landri, dame de Clairvaux, dont il eut *Isabeau* de Rochechouart, dame de Galardon & de Bauçai, mariée à *Renaud* Chabot, seigneur de Jarnac, duquel elle étoit veuve en 1471: & 3. *Jeanne* de Rochechouart, derniere fille de *Louis* vicomte de Rochechouart, fut prieure de S. Denys d'Oleron, & étoit abbesse de la Regle en 1404.

XIII. JEAN II. de ce nom vicomte de Rochechouart, &c. conseiller & chambellan du roi, & de Jean de France, duc de Berri, prit alliance avec *Enor* ou *Eleonore* de Mathefelon, dame de Breviande, Maupas, la Cha-

pelotte; Jars, d'Ivoi, de Morogues, de Malvoisine, &c. seconde fille de *Thibaut* seigneur de Mathefelon & de Durestal, & de *Beatrix* de Dreux, dont il eut GEOFROI, qui suit; JEAN, qui fit *la branche de* JARS *& de* CHANDENIER, *rapportée ci-après*; *Louis*, seigneur de Jars & de Breviande, qui ne laissa qu'un fils *naturel*; *Marie* de Rochechouart, femme de *Louis* seigneur de Pierrere-Buffiere; & *Simon* de Rochechouart, seigneur d'Ancourt, Morogues, &c. qui de *Philippe* de Sulli, dame de Beaujeu, laissa deux filles, *Philippe*, l'aînée, dame de Beaujeu, Maupas & Morogues, qui épousa 1°. en 1445. *Jean* seigneur du Mesnil Simon, lieutenant pour le roi ès provinces de Berri & de Limosin, & capitaine de la Charité: 2°. *Louis* de Bohan, seigneur de la Rochette: 3°. *Georges* Haliburton, chevalier Ecossois: 4°. *Jeannet* Douglas, autre chevalier Ecossois. La seconde fille fut *Marie* de Rochechouart, mariée à *Jean* Faulcon, seigneur de S. Pardoux en Limosin.

XIV. GEOFROI vicomte de Rochechouart, &c. porta du vivant de son pere, la qualité de seigneur de Mauzé, à cause de *Marguerite* Chenin sa femme, fille de *Renaud*, seigneur de Mauzé, qu'il avoit épousée avant l'an 1412, fit partage à ses freres en 1419. & étoit veuf en 1436. De ce mariage vinrent FOUCAUD, qui suit; *Jeanne*, mariée l'an 1427. à *Foucaud* seigneur de la Rochefoucaud; & *Agnés* de Rochechouart, accordée en 1432. à *Leonard* de saint Christophle, seigneur de Liborneau.

XV. FOUCAUD vicomte de Rochechouart, seigneur de Tonnai-Charante, de Mauzé, &c. gouverneur de la Rochelle en 1446. s'allia avec *Isabeau* de Surgeres, fille de *Jacques*, seigneur de la Flocelliere. Elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* seigneur de Pontville, avec lequel elle vivoit en 1493. ayant eu de son premier mariage, ANNE, qui suit;

XVI. ANNE vicomtesse de Rochechouart, &c. fut mariée par autorité du roi Louis XI. & par contrat du 21. Août 1470. à *Jean* de Pontville, vicomte de Breuilhez, senéchal de Saintonge, capitaine de la ville & château de saint Jean d'Angeli, que l'on croit fils d'un premier lit de *Guillaume* de Pontville, beau-pere de cette vicomtesse, & à condition que leurs enfans prendroient les armes & le nom de Rochechouart. Elle en eut FRANÇOIS, qui suit; & *Jeanne*, mariée l'an 1494. à *Aimeri* de Rochechouart, seigneur de Mortemar.

XVII. FRANÇOIS de Pontville, dit *de Rochechouart*, vicomte de Rochechouart & de Breuilhez, épousa 1°. le 25. Janvier 1493. *Renée* d'Anjou, fille de *Louis*, *bâtard* du Maine, baron de Mezieres, & d'*Anne* de la Tremoille: 2°. *Jacquette* de la Rochefoucaud, fille de *François* comte de la Rochefoucaud, & de *Louise* de Crussol. De la premiere vinrent *Bonaventure* vicomte de Rochechouart, mort sans enfans vers l'an 1525. ayant fait donation de ses biens à son frere du second lit; & *Françoise*, née le 4. Octobre 1494. mariée à *Renaud* de la Touche, seigneur de la Touche-Limosiniere. Les enfans du second lit furent CLAUDE, qui suit; & *Louise*, née posthume, mariée à *Guillaume* de Dinteville, seigneur des Chenets, premier écuyer de François Dauphin, fils du roi François I. capitaine de cinquante hommes d'armes, bailli de Troyes.

XVIII. CLAUDE vicomte de Rochechouart, prit alliance avec *Blanche* de Tournon, fille de *Just* seigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Vissac, d'où vinrent LOUIS II. qui suit; & *Anne*, femme de *Claude* de Châteauvieux, baron de Fromente, de Cusances, &c.

XIX. LOUIS II. de ce nom vicomte de Rochechouart, baron de Mauzé, &c. épousa 1°. en 1573. *Louise* Clerembaut, fille de *Jacques*, seigneur de la Plesse, & de *Claude* d'Avaugour, morte en couches le 22. Octobre 1575: 2°. en 1579. *Magdelaine* de Bouillé, fille de *René* seigneur de Bouillé, & de *Jacqueline* d'Estouteville, comtesse de Créance. Il eut de la premiere JEAN, qui suit; & de la seconde un autre JEAN, qui a fait *la branche des barons du* BASTIMENT, *rapportée ci-après*; RENÉ, qui a fait *celle des comtes de* SAINT-OUEN, *& de* MONTMOREAU, *aussi rapportée ci-après*; *Joachim*, mort sans alliance; *Anne*, religieuse; & *Isabelle*, mariée le 3. Fevrier 1605. à *Gabriel* seigneur de Lambertyes, baron de Montbrun, & lieutenant de roi au gouvernement de Nanci, puis gouverneur de Longwi, dont des enfans.

XX. JEAN III. du nom vicomte de Rochechouart, né le 18. Octobre 1575. épousa le 11. Decembre 1595. *Françoise* Esthuert de Caussade, fille de *Louis*, seigneur de Saint Maigrin, & de *Diane* d'Escars, comtesse de la Vauguyon, dont il eut une fille unique.

XXI. MARIE vicomtesse de Rochechouart, &c. mariée le 13. Octobre 1640. à *Jean* marquis de Pompadour, lieutenant de roi en Limosin, dont il eut entr'autres enfans, *Jean* vicomte de Pompadour & de Rochechouart, mort sans enfans; & *Marie* dame de Pompadour, vicomtesse de Rochechouart, mariée le 8. Janvier 1674. à *François* d'Espinai, marquis de saint Luc, morte en Octobre 1723. laissant pour fille unique *Marie-Anne-Henriette* dame de Pompadour, vicomtesse de Rochechouart, mariée en 1715. à *François* de Rochechouart, baron du Bastiment, qui a pris le nom de vicomte de Rochechouart.

BRANCHE DES BARONS DU BASTIMENT, devenus vicomtes de ROCHECHOUART.

XX. JEAN de Rochechouart, fils aîné de LOUIS II. du nom vicomte de Rochechouart, &c. & de *Magdelaine* de Bouillé sa seconde femme, fut baron du Bastiment, de S. Cire & de Chaliat. Il avoit épousé *Anne* de Tiercelin, fille de *Charles* seigneur de la Chapelle-Balon en Loudunois, & de *Françoise* de Rence. Elle se fit religieuse après la mort de son mari, ayant eu pour enfans JEAN, qui suit; & *Marie* de Rochechouart, alliée par contrat du 15. Septembre 1651. à *Jacques* du Pin, seigneur de Bussieres.

XXI. JEAN de Rochechouart, II. du nom de cette branche, baron du Bastiment, &c. avoit épousé en 1635. *Marie* de Mars, dont il eut *Louis-Joseph*, qui suit; & autres enfans.

XXII. LOUIS-JOSEPH de Rochechouart, baron du Bastiment, &c. lieutenant de la premiere compagnie des gardes du corps du roi, mourut en 1696. Il avoit épousé *Marie* d'Escars, dont il eut entr'autres enfans, FRANÇOIS, qui suit;

XXIII. FRANÇOIS vicomte de Rochechouart, baron du Bastiment &c. épousa en Decembre 1715. *Marie-Anne-Henriette* d'Espinai, dame de Pompadour, vicomtesse de Rochechouart, fille unique de *François* d'Espinai, marquis de S. Luc, & de *Marie* dame de Pompadour, vicomtesse de Rochechouart.

BRANCHE DES COMTES DE S. OUEN & de MONTMOREAU.

XX. RENÉ de Rochechouart, second fils de LOUIS II. du nom vicomte de Rochechouart, & de *Magdelaine* de Bouillé sa seconde femme, fut comte de S. Ouen & de Montmoreau. Il avoit épousé *Antoinette* de Malinguehem, dont il eut JEAN, qui suit; *Jacques*, abbé de Manlieu, mort le 17. Août 1682; & *Anne* de Rochechouart, morte sans alliance.

XXI. JEAN de Rochechouart, comte de S. Ouen & de Montmoreau, avoit épousé *Marie* Regnaut, dont il eut JEAN, qui suit; autre *Jean*, abbé; *Pierre*, dit *le chevalier de Rochechouart*; *Anne*, mariée à *Isaac* de Peri, seigneur de la Chaussie & de Pressignac; & plusieurs filles.

XXII. JEAN de Rochechouart, II. du nom, marquis de Montmoreau, &c. mourut sans posterité en 1709. Il avoit épousé 1°. *Marie-Antoinette* Testu de Balincourt, morte le 11. Septembre 1690: 2°. le 24. Mai 1695. *Therese-Magdelaine* de Masparault, veuve d'*Augustin* Damours, seigneur de la Bouriere.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BOURDET.

XIV. JEAN de Rochechouart, seigneur de Jars, du Bourdet, Charroux, Ivoi, &c. conseiller & chambellan de Jean de France, duc de Berri, second fils de JEAN II. du nom vicomte de Rochechouart, & d'*Enor* de Mathefelon, vivoit encore en 1429. On lui donne pour

femme *Jeanne* de Craon, & pour enfans GEOFROI, qui suit; JEAN, qui a fait *la branche de* CHANDENIER, *rapportée ci-après*; & un autre *Jean*, dit *le Jeune*, seigneur d'Ivoi, &c. chambellan du roi Louis XI. bailli & capitaine de Chartres, où il mourut le 7. Novembre 1468. sans laisser d'enfans d'*Anne* de Noyers sa femme, & laissa *pour fils* naturel Jacques, *auquel il fit quelques biens*.

XV. GEOFROI de Rochechouart, seigneur du Bourdet, de Jars & d'Ivoi, épousa *Isabelle* Brachet, dame de Charosts & de Fontmoreau, dont il eut JACQUES, qui suit; *Catherine*, mariée en 1472. à *Louis* d'Aubusson, seigneur de la Feuillade; & *Isabelle*, mariée avec *Jean* d'Estampes, seigneur de la Ferté-Imbault.

XVI. JACQUES de Rochechouart, seigneur du Bourdet, de Charosts, de Fontmoreau, d'Ivoi, &c. conseiller & chambellan du roi, & capitaine d'Issoudun, mourut en 1501. Il avoit épousé 1°. vers l'an 1473. *Louise* d'Aubusson, fille d'*Antoine*, seigneur de Monteil, & de *Marguerite* de Villequier: 2°. le 16. Janvier 1494. *Anne* de la Tremoille, veuve de *Guillaume* de Rochefort, chancelier de France, & de *Louis* d'Anjou, *bâtard* du Maine, seigneur de Maizieres, & fille de *Louis* de la Tremoille, vicomte de Thouars, & de *Marguerite* d'Amboise, dont il n'eut point d'enfans. Ceux issus du premier mariage furent *Gui*, seigneur de la Goart, capitaine d'Issoudun en survivance de son pere, dont il prêta serment le 10. Avril 1496. mort peu après sans alliance; *Bonaventure*, seigneur du Bourdet, de Charosts, Fontmoreau, &c. élevé auprès du seigneur de la Tremoille, mort en 1508. âgé de 24. ans, sans enfans de *Magdelaine* d'Azai, fille de *François*, seigneur d'Entraigues, qu'il avoit épousée par contrat du 4. Août 1505. & *Andrée* de Rochechouart, mariée le 14. Janvier 1496. à *Merri* Acarie, seigneur de Crezanes en Poitou, laquelle recueillit la succession de ses freres, vendit la terre de la Goart le 10. Decembre 1518. & mourut en Mai 1522.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de CHANDENIER.

XV. JEAN de Rochechouart, fils puîné de JEAN, seigneur du Bourdet, &c. & de *Jeanne* de Craon, se fit connoître sous le titre de seigneur d'Ivoi dès l'an 1444. qu'il fut commis par le roi à la garde des places fortes du chapitre de Rochechouart contre les Anglois, & fut fait capitaine du château de Tonnai-Charante le 8. Mars 1450. par le vicomte de Rochechouart, qui lui en laissa les revenus. Il fut fait chevalier l'an 1451. par le roi Charles VII. à la prise de Fronsac, où il se signala. Le roi Louis XI. le retint son chambellan le 1. Avril 1467. & ayant partagé le 15. Mars 1473. avec *Jacques*, seigneur du Bourdet son neveu, la succession de *Jacques* de Rochechouart, son frere, il devint seigneur de Jars, de Malvoisine & de Breviande, & mourut sur la fin de l'an 1484. Il avoit épousé par contrat du 27. Janvier 1448. *Anne* de Chaunai, fille unique & heritiere de *François*, seigneur de Chandenier, de Javarzai, & de la Motte-de-Bauçai, & de *Catherine* de la Rochefoucaud, morte le 14. Juillet 1477. dont il eut FRANÇOIS, qui suit; JEAN, qui fit *la branche des seigneurs de* JARS, *rapportée ci-après*; *Marguerite*, alliée 1°. par contrat du 26. Janvier 1485. à *Jean* Cleret, seigneur de Meré, premier maître d'hôtel du roi: 2°. à *Pierre* Foucault, seigneur de la Sale, avec lequel elle vivoit en 1515; & *Catherine* de Rochechouart, morte sans alliance.

XVI. FRANÇOIS de Rochechouart, seigneur de Chandenier, Javarzai, la Motte-de-Bauçai, &c. premier chambellan de Louis duc d'Orleans, qui fut depuis le roi Louis XII. senechal de Toulouse, gouverneur & lieutenant general du comté d'Ast & duché de Genes, puis de la Rochelle & pays d'Aunis. Il s'attacha d'abord à la personne du duc d'Orleans, qui comme gouverneur de Normandie, le commit le 10. Juillet 1492. pour fortifier les places de cette province, & le retint son premier chambellan par lettres du 15. Octobre 1495. Ce même prince lui donna peu après la charge de grand-maître des eaux & forêts du duché de Valois: & étant parvenu à la couronne, celle de maître des eaux & forêts de Languedoc, par lettres du 6. Août 1502. & la charge de senechal de Toulouse le 5. Octobre suivant. Il l'envoya en ambassade vers Maximilien roi des Romains, le 25. Mai 1506. servit l'année suivante au siege & à la reduction de la ville de Genes, dont il fut pourvû du gouvernement au mois d'Octobre 1508. qu'il tint jusqu'au 20. Juin 1512. que la revolte des habitans l'obligea de revenir en France, où il continua de rendre ses services au roi Louis XII. puis à François I. qui le fit gouverneur de la Rochelle & pays d'Aunis, le 19. Mars 1514. & l'envoya ambassadeur à Venise, puis à Bruxelles, pour y voir jurer la paix faite avec l'Espagne par le traité de Noyon en 1516. Il se rendit à Lyon en 1524. auprès de madame la regente, qu'il quitta pour rendre les derniers devoirs à Charles duc d'Alençon, dont il conduisit le corps jusqu'à Alençon. Il eut commission le 5. Octobre 1529. pour assembler la noblesse de son gouvernement, & leur demander un emprunt pour payer le reste de la rançon du roi. Enfin, après s'être acquis autant de réputation par sa prudence, que par sa valeur & sa fidelité, il mourut le 4. Decembre 1530. Il avoit été accordé dès le 8. Mars 1477. avec *Blanche* d'Aumont dame de S. Amand & du Vau-d'Esguillon-en-Puysaye, fille de *Jacques* seigneur d'Aumont, &c. & de *Catherine* d'Estrabonne, dont le contrat de mariage ne fut passé que le 6. Novembre 1478. Elle ne le survêcut que deux jours, étant morte le 6. Decembre 1530. ayant eu pour enfans CHRISTOPHLE, qui suit; *François*, né le 14. Septembre 1488. mort jeune; *Adrian*, né le 29. Septembre 1489. mort trois mois après; ANTOINE, qui a fait *la branche des marquis de* FAUDOAS, *rapportée ci-après*; *Jacques*, né le 20. Mai 1491. mort sans alliance; *Anne*, morte fille; *Magdelaine*, morte sans alliance; *Jeanne*, née le 8. Mai 1493. mariée par contrat du 21. Septembre 1512. à *Georges* de Damas, seigneur de Marcilli & de Thianges, auquel elle porta les terres d'Ivoi & de Malvoisine, restée veuve en 1552. & morte 8. ans après; *Helene*, morte jeune; *Marguerite*, née le 15. Mars 1498. morte sans alliance; *Jeanne*, née le 4. Octobre 1499. aussi morte sans alliance; & *Françoise* de Rochechouart, née le 4. Octobre 1500. laquelle fut élevée à la cour auprès de Françoise de Maillé, dame d'Aumont, sa tante, qu'elle accompagna en 1514. lorsqu'elle fut à Bologne pour être dame d'honneur de Marie d'Angleterre, nouvelle reine de France, & mourut peu après ce voyage.

XVII. CHRISTOPHLE de Rochechouart, seigneur de Chandenier, Javarzai, la Mothe-de-Bauçai, &c. né le 17. Decembre 1486. porta jusqu'à la mort de son pere le titre de seigneur de la Mothe. Il servit aux guerres d'Italie en 1508. & à la bataille de Pavie le 24. Fevrier 1524. où il demeura prisonnier. Il fut nommé en 1544. l'un des quatre chevaliers commis pour tenir les états de Bourgogne, où il mourut en 1549. Il avoit épousé 1°. le 8. Octobre 1508. *Susanne* de Blezi, fille de *Claude* seigneur de Blezi & de Couches, & de *Louise* de la Tour, laquelle devint dans la suite heritiere de ses freres; & par ses droits il prétendit la baronie de la Tour en Auvergne, qu'il poursuivit contre le duc d'Albanie, mari d'Anne de la Tour, comtesse de Bologne. Après la mort de sa premiere femme, arrivée le 25. Novembre 1524. il prit une seconde alliance le 7. Octobre 1526. avec *Magdelaine* de Vienne, veuve de *Lazare* Bauldot, seigneur de Cressei-sur-Thil, de Chastenai, &c. & fille de *Philippe* de Vienne, seigneur de Clairvaut, & de *Catherine* de la Guiche, morte le 1. Dec. 1567. sans enfans de ce second mariage. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, RENÉ, qui suit; CLAUDE, qui continua *la posterité, dont il sera parlé après son frere aîné*; *François*, mort sans alliance à Marseille l'an 1535. allant servir en Italie; *Gabrielle*, mariée par contrat du 2. Octobre 1535. à *François* Pot, seigneur de Chassingrimont, à laquelle la terre de Blezi échent en partage, où elle mourut en 1568; & *Philippe* de Rochechouart, seigneur de Sainte Pereuse & de Marigni, puis baron de Couches, par échange qu'il fit avec son frere le 30. Juin 1553. pour la terre de Broignon, mort le 8. Juin 1587. Il avoit épousé

épousé par contrat du premier Juin 1558. *Françoise* de Beaufort-Montboissier, morte le premier Août 1607. dont il eut *François*, né le 10. Mai 1564. mort jeune; *Jean*, baron de Marigni, mort sans alliance le 28. Octobre 1621; & *Philippe* de Rochechouart, II. du nom, baron de Couches, seigneur de Sainte Pereuse & de Marigni, chevalier de l'ordre de saint Michel, gentilhomme de la chambre du roi, & mestre de camp d'un regiment d'infanterie, mort le 3. Octobre 1631. ayant fait son testament dès le 25. Avril 1626. en faveur du seigneur de Chandenier son cousin, n'ayant point d'enfans de *Louise* d'Agei, fille de *Jacques* seigneur d'Agei, & d'*Eustache* de Montigni, qu'il avoit épousée le 12. Janvier 1621. morte le 20. Septembre 1643.

XVIII. RENE' de Rochechouart, né en 1511. connu sous le nom de *baron de Couches*, fut aussi baron de Broignon. Il fut guidon des gendarmes du baron de Faudoas son oncle, & s'étant trouvé au siege de Metz lors de la défaite du comte d'Aumale par le marquis de Brandebourg, il y fut tué en Janvier 1552. sans avoir été marié, *laissant seulement* Jean bâtard *de Rochechouart, qui fut legitimé en Avril* 1552. *& auquel il fit quelques biens.*

XVIII. CLAUDE de Rochechouart, frere puîné du précedent, porta d'abord la qualité de seigneur de Blezi, puis de Belvesure, & enfin celle de seigneur de Chandenier, qu'il eut en partage: il fut aussi seigneur de Javarzai, de la Mothe-de-Bauçai, &c. Dès qu'il fut en état de porter les armes, son pere le mit dans la compagnie de l'amiral Chabot; & fut ensuite enseigne du duc de Montpensier, qu'il accompagna dans toutes les occasions, où il acquit beaucoup d'honneur, & fut tué à la bataille de saint Quentin, donnée le jour de saint Laurent en 1557. Il avoit épousé par contrat du 14. Decembre 1535. *Jacqueline* de Bauldot, dite *de Mailli*, fille aînée de *Lazare*, seigneur de Cressei, & de *Marguerite* de Vienne sa belle-mere. Elle avoit pris le nom de Mailli, à cause de certaines terres que *Claude* de Mailli son ayeule lui avoit données à cette condition, & mourut le 13. Novembre 1564. ayant eu pour enfans 1. *Christophle* II. du nom, seigneur de Chandenier, &c. né le 24. Mars 1546. qui fut élevé enfant d'honneur du dauphin & du duc d'Orleans. Il prit depuis le parti de la religion Prétendue Reformée & du prince de Condé, avec lequel il perit au combat de Jarnac le 13. Mars 1569. commandant une compagnie de cavalerie, sans avoir été marié; 2. Louis qui suit; 3. *Philippe*, seigneur de Cressei, d'Arc-sur-Thil, la Mothe, &c. né en 1555. qui fut élevé page de la chambre du roi Charles IX. & mourut le 21. Janvier 1593. sans alliance; 4. *Antoinette*, née en 1542. mariée par contrat du 27. Mai 1570. à *Louis* de Barbezieres, seigneur de Nougeret en Poitou, auquel elle porta la terre de Tarifurnes, qu'elle avoit eue en partage, morte le 15. Janvier 1571; 5. *Perronelle*, née en 1545. mariée 1°. par contrat du 3. Fevrier 1567. à *François* de Cursai, seigneur de Perçai, dont elle resta veuve en 1573: 2°. en 1576. à *Antoine* de la Chambre, seigneur de la Jarrie & de Belleville, morte en 1586; 6. *Françoise*, née en 1547. alliée par contrat du 17. Février 1572. à *Guillaume* de la Colonge, seigneur de la Motte-sur-Dive, & d'Aubigni-la-Ronce. Son frere lui donna en 1578. pour tous ses droits la terre d'Arconçai, qu'il retira en 1581. pour celle de Marci-sur-Thil, & elle ne vivoit plus en 1598; 7. autre *Françoise*, née en 1548. mariée 1°. à *Jacques* de Luxembourg, vicomte de Lonnois & de S. Marcel sur Loire, avec lequel elle vivoit en 1575: 2°. à *Antoine* de Guillermi, seigneur de l'Artusie, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Châlons sur Saône, morte sans posterité de ces deux maris; & 8. *Antoinette* de Rochechouart *la Jeune*, née le 19. Mars 1549. mariée à *Guillaume* de Drée, seigneur de Beire & de Giffei, qui prit à cause d'elle la qualité de seigneur de Belvezure, morte avant l'an 1586.

XIX. LOUIS de Rochechouart, baron de Chandenier & de Broignon, seigneur de Javarzai, la Motte-de-Bauçai &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, & chambellan du duc d'Orleans, né le 4. Decembre 1550. fut élevé enfant d'honneur du roi Charles IX. servit en 1570. dans les armées auprès de la personne du duc d'Anjou, qui le retint le 20. Septembre 1576. pour l'un de ses chambellans; & le roi le fit gentilhomme de sa chambre le 9. Janvier 1580. Il alla par son ordre en Poitou auprès du maréchal de Biron en 1586. & y rendit de grands services, ainsi que les années suivantes. Ayant appris que quelques Ligueurs étoient sortis de Poitiers, il voulut les aller charger & les forcer dans une métairie, où ils s'étoient retirez; mais il y fut blessé, & mourut le 17. Mars 1590. Il avoit épousé par contrat du 27. Octobre 1579. *Marie-Silvie* de la Rochefoucaud, fille de *Charles*, seigneur de Rendan, chevalier de l'ordre du roi, colonel de l'infanterie Françoise, & de *Fulvie* Pic de la Mirande. Elle eut la tutelle de ses enfans; & après avoir mis les affaires de sa famille en très-bon état, & marié son fils, elle se retira au couvent des Carmelites du fauxbourg saint Jacques à Paris, où elle se rendit religieuse en 1610. & y mourut en réputation d'une grande vertu, ayant eu pour enfans JEAN-LOUIS, qui suit; & *Anne* de Rochechouart, née le 3. Janvier 1586. morte sans alliance le 9. Mars 1609. & enterrée aux Carmelites, où sa mere fit une fondation à son intention.

XX. JEAN-LOUIS de Rochechouart, comte de Chandenier, baron de la Tour en Auvergne &c. gentilhomme de la chambre du roi, né le 24. Avril 1582. fut élevé auprès du cardinal de la Rochefoucaud, son oncle maternel, lors évêque de Clermont, qui en prit un soin tout particulier. Il fit le voyage d'Italie en 1601. où il se rendit un des meilleurs hommes de cheval de son tems. Il accompagna le roi en son voyage de Sedan, & fut fait gentilhomme de sa chambre le 27. Decembre 1609. leva une compagnie de cavalerie en 1612. dans le voyage de Bayone; se trouva en diverses occasions de guerre, & particulierement au siege de la Rochelle, où il donna des preuves de son courage & de sa valeur. Etant à la cour, il poursuivit le jugement de l'affaire de la baronie de la Tour en Auvergne, qui duroit depuis plus de cent ans; & par arrêt du 2. Septembre 1617. la substitution fut declarée ouverte en sa faveur, ce qui fut confirmé par d'autres arrêts, & executé par contrat passé le 10. Janvier 1620. avec les commissaires députez à cet effet, ratifié par le roi le 2. Fevrier suivant, & homologué au parlement le 18. Juillet de la même année, & encore par autre traité fait à Poitiers avec les députez du roi, le 6. Septembre 1620. dont enfin il fut mis en possession le 1. Octobre 1621. Le roi le nomma chevalier de ses ordres en 1629. mais il n'en reçut pas le collier, & mourut à Paris le onze Decembre 1635. Il avoit épousé par contrat du onze Septembre 1609. *Louise* de Montberon, fille de *Louis*, seigneur de Fontaine-Chalendrai, & d'*Heliette* de Vivonne, morte le 31. Mai 1654. dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Charles*, né le 10. Août 1612. qui fut élevé auprès du cardinal de la Rochefoucaud, son grand-oncle, & qui lui procura les abbayes de Tournus & de l'Aumône, dite *le petit Citeaux*, dont il se démit pour prendre le parti des armes; servit le roi dans ses guerres, & mourut à Clermont en Auvergne en Novembre 1653. sans avoir été marié; *Louis*, auquel le roi donna les abbayes de son frere, ausquelles il renonça dans la suite, pour s'appliquer uniquement aux missions, & mourut le 3. Mai 1660. à Chamberri, en revenant de Rome; *Jean-Helie*, chevalier de Malte, prieur de Condé & de saint Paulin, mort de peste à Paris le 20. Juillet 1627; *Claude-Charles*, abbé de Monstier-saint-Jean, mort le 18. Mai 1710; *Marie*, morte sans alliance le 29. Janvier 1701. âgée de 87. ans; *Louise*, *Henriette*, *Catherine*, religieuses à la Visitation, fauxbourg saint Jacques; & *N.* de Rochechouart, morte jeune.

XXI. FRANÇOIS de Rochechouart, marquis de Chandenier, baron de la Tour &c. servit dans les guerres de Lorraine jusqu'en 1635. puis en Flandres & en Roussillon, aux sieges de Collioure & de Perpignan, en qualité de capitaine aux gardes. Le roi lui donna en 1642. la charge de premier capitaine de ses gardes du corps après la mort du marquis de Gordes; mais étant tombé en disgrace on lui demanda sa démission le 10. Janvier 1651. il la refusa, & se retira dans ses terres d'Auvergne. Le roi pourvût de cette charge le comte d'Ayen, depuis duc de Noailles. Il ne consentit que plus de vingt ans après

à donner sa démission, pour obtenir la permission de revenir à Paris, où il mourut le 14. Août 1696. âgé de 85. ans, ayant eu de *Marie* Loup de Bellenave, fille unique de *Claude* Loup, seigneur de Bellenave, & de *Magdelaine* d'Hostun de Claveson, sa premiere femme, qu'il avoit épousée le 3. Mai 1646. morte le 27. Mai 1649. pour fils unique, *Charles-François* de Rochechouart, marquis de Bellenave, dit *le comte de Limoges*, né le 11. Avril 1649. mort sans alliance du vivant de son pere, des blessures qu'il reçut au siege d'Ypres, en Avril 1678. où il servoit comme volontaire.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT AMAND & de FAUDOAS, *issue de celle de* CHANDENIER.

XVII. ANTOINE de Rochechouart, second fils de FRANÇOIS, seigneur de Chandenier, & de *Blanche* d'Aumont, dame de saint Amand en-Puisaye, fut seigneur de saint Amand, &c. & par sa valeur s'éleva aux premiers honneurs sous les rois Louis XII. & François I. Il fut senechal de Toulouse & d'Albigeois, gouverneur de Lomagne & de Riviere-Verdun, capitaine de cinquante hommes d'armes, chevalier de l'ordre du roi, &c. On lui donna le commandement de mille hommes de pied, pour la défense de Marseille, contre l'empereur Charles V. & il fut blessé à la bataille de Cerizoles en 1544. dont il mourut. Ce seigneur avoit épousé par contrat du 25. Octobre 1517. *Catherine* de Faudoas-Barbazan, fille unique & heritiere de *Beraud*, baron de Barbazan, de Faudoas, Montagut, &c. & de *Jeanne* de Cardaillac, dont il eut *Charles* de Rochechouart & de Barbazan, chevalier de l'ordre du roi, baron de saint Amand, Faudoas, &c. qui fut marié trois fois, 1°. par contrat du 8. Mai 1550. à *Françoise* de Castelnau & de Clermont, fille de *Pierre*, seigneur de Clermont-Lodève, vicomte de Nebousan, & de *Marguerite* de la Tour, dont il n'eut point d'enfans: 2°. à *Claude* de Humieres, fille de *Jean* seigneur de Humieres, & de *Françoise* de Contai, morte sans laisser de posterité: 3°. à *Françoise* de Maricourt, fille de *Jean*, baron de Monchi-le-Châtel, & de *Renée* du Quesnel, dont il eut *Marie-Claude* de Rochechouart, dame de saint Amand en partie, mariée 1°. à *Charles* de Belleville, comte de Conac, chevalier de l'ordre du roi: 2°. à *Leonor* Chabot, baron de Jarnac; & *Charlotte* de Rochechouart, dame de saint Amand en partie, alliée à *Gilles* du Breuil, seigneur de Theon, de Javarzac & de Châteaubardon; *Jean-Georges* de Rochechouart, second fils, qui fut seigneur de Plieux, &c. & laissa de *Louise*, fille d'*Alain* de Montpezat, seigneur de Loignac en Agenois, & de *Louise* de Montlezun, *Jean* de Rochechouart, mort jeune; autre *Jean* aussi mort jeune; *Catherine*, femme de *Jean* de Lambés, baron de Savignac; & *Jeanne* de Rochechouart, mariée le 17. Mai 1584. à *Antoine*, marquis de Roquefeuil; JACQUES de Rochechouart, troisiéme fils, qui fut seigneur de Faudoas & continue la posterité; *Jean*, baron de Montagut, mort sans alliance à l'âge de 15. ans; *Honoré-François*, chevalier de Malte en 1550; *Françoise*, mariée en 1542. à *Louis* du Plessis, seigneur de Richelieu; *Anne*, alliée en 1544. à *Jean* baron de Bazillac; *Claude*, femme de *Jean* du Chesnai, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Neuvi sur-Loire, &c. & gouverneur de Gien; *Magdelaine*, mariée le 23. Janvier 1554. à *Paul* de Foix, vicomte de Rabat; & *Philiberte*, religieuse à Marcigni-les-nonains.

XVIII. JACQUES de Rochechouart, baron de Barbazan, Faudoas & Montagut, s'allia le 20. Août 1564. avec *Marie* Isalguier, veuve de *Sebastien* de Beon, vicomte de Sere, & fille & heritiere de *Bertrand*, baron de Clermont, &c. & de *Jeanne* de saint Etienne, dame de Champarnaut, dont il eut HENRI, qui suit; JEAN-LOUIS, seigneur de Clermont, qui a fait *la branche des seigneurs de* CLERMONT, *rapportée ci-après*; & *Jean-André*, seigneur du Grez, mort sans alliance.

XIX. HENRI de Rochechouart & de Barbazan, baron de Faudoas, capitaine de 50. hommes d'armes, fut tué en 1588. dans les guerres de la Religion. Il avoit épousé par traité du 12. Decembre 1581. *Susanne* de Monluc, fille de *Blaise*, maréchal de France & d'*Isabelle* de Beauville, dont il eut PIERRE-BERAUD, qui suit; & *Jean-Louis*, baron de Barbazan, qui eut de *Marguerite* de Roquefort sa femme, fille du baron d'Arignac; *Marie*, femme de *Jean-Phœbus* de Rochechouart marquis de Faudoas, son cousin; & *Jeanne*, alliée à *Jacques* de Cheverri, baron de la Reole & de saint Michel.

XX. PIERRE-BERAUD de Rochechouart, baron de Faudoas, &c. prit alliance en 1613. avec *Henriette* de Foix, fille de *Jean-Georges*, comte de Rabat, & de *Jeanne* de Durfort de Duras, dont il eut entre autres enfans, JEAN-PHOEBUS, qui suit; *Armand-Jean*, seigneur de Monclar, mort sans alliance; & *Jean Roger* de Rochechouart, baron de Barbazan, qui épousa 1°. *Constance* d'Espinas, fille du seigneur de Caladrue: 2°. *Constance* de Villemur, fille d'*Anne* de Villemur, comte de Paillez, & d'*Anne* de Cominges Peguilhem. Il mourut sans enfans en Fevrier 1686. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Pierre-Hyppolite* de Beon, seigneur de Casaux.

XXI. JEAN-PHOEBUS de Rochechouart, marquis de Faudoas, &c. mourut le 15. Juillet 1683. Il avoit épousé par contrat du 8. Fevrier 1644. *Marie* de Rochechouart sa cousine germaine, morte fort âgée en 1698. fille de *Jean-Louis*, seigneur de Barbazan, & de *Marguerite* de Roquefort, dont il eut, JEAN-ROGER, qui suit; *Jean-Jacques*, seigneur de Montegut, mort le 20. Octobre 1716. laissant de *Gabrielle* de Marost de Brion, *Henriette-Elisabeth*, mariée à *Bernard*, marquis de Cardaillac, seigneur d'Ozon en Bigorre, Villeneuve, &c; *Jeanne-Jacqueline-Gabrielle*; & *Marie-Therese* de Rochechouart. Les autres enfans de JEAN-PHOEBUS furent *Joseph*, mort chevalier de Malte; *Jean-Louis*, marquis de Faudoas, après la mort de son neveu, qui épousa en 1716. *Marie-Anne* de Cominges Burniquel; *Marie-Anne*, morte en 1690; *Jeanne* & *Constance* de Rochechouart.

XXII. JEAN-ROGER de Rochechouart, marquis de Faudoas, premier baron Chrétien de Guienne, &c. mourut le 30. Octobre 1692. Il avoit épousé en 1668. *Marguerite* de Bossost, fille unique de *Roger* de Bossost, comte d'Espenan, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Philisbourg, & de *Paule* d'Astarac de Fontrailles. Elle mourut en couches le 26. Avril 1679. laissant pour fils unique JEAN-PAUL, qui suit;

XXIII. JEAN-PAUL de Rochechouart, marquis de Faudoas, &c. mourut sans posterité le 29. Septembre 1696. Il avoit épousé le 2. Juillet précedent *Gabrielle-Françoise* de Chabannes, fille de *Henri*, marquis de Curton, & de *Gabrielle* de Monlezun de Besmaux, laquelle, après la mort de son mari, s'est rendue religieuse aux filles de saint Dominique de Montargis, où elle a fait profession le 29. Octobre 1702.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CLERMONT, issue de celle de FAUDOAS.

XIX. JEAN-LOUIS de Rochechouart, seigneur de Clermont d'Isalguier, fils puîné de JACQUES de Rochechouart, baron de Barbazan, Faudoas, &c. & de *Marie* d'Isalguier, épousa le 18. Janvier 1599. *Jeanne* de Beon, fille de *Bernard*, seigneur du Massés, & de *Gabrielle* de Marast, dont il eut *Bernard*, mort sans alliance; JEAN-FRANÇOIS, qui suit; *Jean-Louis-Charles*, abbé de la Case-Dieu; *Jean-Pierre*; *Marguerite*; *Marie-Louise-Isabeau*, femme d'*Ogier* de la Mothe, seigneur d'Isault; & *Henriette* de Rochechouart, mariée à N. baron de la Mazere & de Gramont.

XX. JEAN-FRANÇOIS de Rochechouart, baron de Clermont & de Lescure, vicomte de Solan, mourut le 27. Juin 1659. laissant de *Jeanne* de Foix, fille d'*Henri-Gaston*, comte de Rabat, & de *Jeanne* de Pardaillan, qu'il avoit épousée en 1640. JEAN-JOSEPH-GASTON, qui suit; *Charles*, capitaine de cavalerie, mort sans alliance; *Jean-Pierre*, reçu chevalier de Malte en 1662; *Anne-Marie*, alliée en 1655. à *Jean-Pierre-Gaston* de Sirgan, vicomte d'Erce; *Marguerite*, femme de N. seigneur de Caudeval en Languedoc; & *Guyonne-Chrysante* de Rochechouart, mariée à N. de Touges, seigneur de Noaillan en Guienne.

XXI. JEAN-JOSEPH-GASTON de Rochechouart, baron de Clermont, &c. épousa en 1666. *Marie* de Montes-

quiou, dont il a eu CHARLES, qui suit; *Anne-Marie*; & *Chrysante* de Rochechouart.

XXII. CHARLES de Rochechouart, baron de Clermont, &c.

BRANCHE DE JARS.

XVI. JEAN de Rochechouart, seigneur de Jars & de Breviande, second fils de JEAN, seigneur de Chandenier, & d'*Anne* de Chaunai, fut partagé par son frere aîné le 11. Novembre 1497. des terres de Jars & de Breviande, & mourut au mois de Fevrier de la même année (vieux stile.) Il avoit épousé par contrat du 22. Janvier 1494. *Anne* de Bigni, fille de *Charles*, seigneur d'Aisnai, & de *Jeanne* Aramite, dame de la Gorse en Auvergne, elle se remaria le 4. Juin 1499. avec *Pierre*, seigneur de Bonnai, & de Moret en Bourbonnois, ayant eu de son premier mari pour fils unique GUILLAUME, qui suit;

XVII. GUILLAUME de Rochechouart, seigneur de Jars & de Breviande, &c. premier maître d'hôtel de la maison du roi, chevalier de son ordre, & gouverneur de la personne des fils de France, qui furent les rois Charles IX. Henri III. & le duc d'Alençon. Après s'être distingué à la guerre & à la cour, il mourut en 1568. Il avoit épousé 1°. *Louise* d'Autri, dame de la Brosse, de Chastillon-le-Roi, & Montmerault, fille d'*Isbier* d'Autri, seigneur de la Brosse, Chastillon, &c. de *Philippe* Marafin, dame de Boiteaux, morte le 28. Novembre 1539: 2°. le 23. Juin 1544. *Antoinette* d'Yaucourt, veuve d'*Antoine* de Pisseleu, seigneur de Marceilles, & fille de *Jean* seigneur d'Yaucourt, & de *Marie* d'Abbeville. Du premier mariage vinrent FRANÇOIS, qui suit; *Louise*, dame de Boiteaux, mariée en 1541. à *Charles* de la Grange, seigneur de Montigni; N. & N. de Rochechouart, religieuses. Du second lit sortirent GUI, qui a fait *la branche de* CHASTILLON-LE-ROI, *rapportée ci-après*; *Joachim*, mariée 1°. en 1563. à *Antoine* du Mesnil-Simon, seigneur de Parazi: 2°. à *Charles* Martel, seigneur de Rannes, & de Bacqueville; *Anne*, alliée en 1564. à *Claude* de la Porte, seigneur de Pesselieres; *Jeanne*, mariée en 1566. à *Adrien* des Noyers, seigneur de Mainvilliers & d'Ezarville; *Marguerite*, alliée 1°. en 1573. à *Guillaume* Allegrin, seigneur de Valence: 2°. à *Guillaume Perdriel*, seigneur de Baubigni.

XVIII. FRANÇOIS de Rochechouart, seigneur de Jars, de la Brosse, &c. fut lieutenant de la compagnie des gendarmes du comte de Chaulnes, puis maître d'hôtel du roi en 1568. & chevalier de l'ordre en 1569. Il rendit de grands services dans les guerres de la religion, & au siege de Sancerre en 1573. & mourut en 1576. Il avoit épousé 1°. en 1565. *Antoinette* de Pisseleu, dame de Marceilles, fille d'*Antoine* de Pisseleu, seigneur de Marceilles, & d'*Antoinette* d'Yaucourt sa belle-mere: & 2°. en 1568. *Anne* de Berulle, dame de Nancrai, veuve d'*Edme* de Prie, baron de Monpoupon, &c. & fille de *Galeas* de Berulle, seigneur de Vieil-Verger, &c. & de *Louise* de Neufuis, morte le 14. Avril 1603. Il eut pour enfans de la premiere, FRANÇOIS, qui suit; & de la seconde, LOUIS, seigneur de la Brosse, qui a fait *la branche des seigneurs de la* BROSSE, *rapportée ci-après*; *Charles*, seigneur de Nancrai, tué à la bataille de Coutras à l'âge de 20. ans; *Jeanne*, mariée le 31. Decembre 1591. à *François* de Thibault, seigneur de Villegenon, &c; *Marie*, alliée le 20. Decembre 1601. à *Charles* Paviot, seigneur de la Boissi-le-Sec; *Louise*, religieuse à S. Dominique de Montargis; *Jeanne*, religieuse à N. D. de Charenton; & *Françoise* de Rochechouart, religieuse aux Annonciades de Bourges.

XIX. FRANÇOIS de Rochechouart II. du nom, seigneur de Jars & de Marceilles, &c. né en 1566. fut gentilhomme de la chambre du roi, & mourut le 31. Decembre 1596. laissant d'*Anne* de Monceaux, fille de *Gui* de Monceaux, seigneur de Houdan en Braye, & de *Jeanne* de la Châtre, qu'il avoit épousée par contrat du 23. Mai 1579. morte le 1. Juillet 1620. GABRIEL, qui suit; *Guillaume*, né le 18. Juillet 1590. qui perit sur mer étant capitaine d'un vaisseau; *François*, commandeur de Lagni-le-Sec, de l'ordre de Malte, abbé de saint Satur, &c. mort le 10. Avril 1670; & *Jacqueline*, née le 11. Novembre 1587. morte sans alliance le 25. Fevrier 1620.

XX. GABRIEL de Rochechouart, seigneur de Jars, &c. né en 1580. mourut le 14. Decembre 1649. Il avoit épousé en 1611. *Chistophlette* le Goux, dame de Maizieres sous Brienne, dont il eut *Gabriel*, mort jeune; & *Jacqueline*, dame de Marceilles, mariée en 1643. à *François* de Carvoisin, seigneur de Frocourt, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BROSSE & du MONCEAU, *issue de celle de* JARS.

XIX. LOUIS de Rochechouart, seigneur de la Brosse, de Montigni, de Nancrai, &c. fils aîné de FRANÇOIS, seigneur de Jars, & d'*Anne* de Berulle, sa seconde femme, nâquit en 1569. Il fut guidon, puis lieutenant des gendarmes du maréchal de Montigni son cousin; commanda la compagnie des gendarmes du maréchal de la Châtre; & dans ces emplois il servit fidelement le roi Henri IV. Depuis il se retira chez lui, & mourut le 2. Novembre 1627. Il avoit épousé 1°. en Decembre 1595. *Catherine-Marie* de Castelnau, dame de la Lande & de Briou, fille de *Michel* seigneur de Mauvissiere, comte de Beaumont-le-Roger, baron de Joinville, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, chevalier de l'ordre, ambassadeur en Angleterre, &c. & de *Marie* Bochetel, morte à Montigni le 2. Juillet 1612: 2°. le 10. Fevrier 1614. *Louise* Piedefer, dame de Basoches, veuve de *Jacques* d'Anglure, vicomte d'Estauges, dont il n'eut point d'enfans. De la premiere il eut LOUIS II. qui suit; *Anne*, née le 11. Fevrier 1597. & mariée en 1613. à *Gedeon* des Mazis, seigneur du Tronchet, Bregi, &c; *Gabrielle*, & *Charlotte*, religieuses à l'Annonciade de Bourges; & *Marie*, dame de Briou, née en 1610. & mariée en 1629. à *Claude* des Moulins, seigneur de Sepoix.

XX. LOUIS de Rochechouart II. du nom, seigneur de la Brosse, né le 6. Octobre 1601. fut élevé auprès du comte de Soissons, servit à la guerre contre les Huguenots, fut député de la noblesse de la châtellenie de Neufville en 1649. & mourut à Montigni le 20. Septembre 1652. Il avoit épousé en 1628. *Louise* Lami, fille aînée, & principale heritiere d'*Isaac* Lami, baron de Louri, &c. & de *Marguerite* Cautel, dont il eut ISAAC-LOUIS, qui suit; *Louis*, chevalier de Malte, né le 5. Octobre 1635; JOSEPH, qui a fait *la branche des seigneurs de* FONTAINE-BEAUDAN, *rapportée ci-après*; *Susanne*, née le 22. Juin 1630. mariée le 26. Juin 1650. à *Pierre* de Chaludet, vicomte de Lissermeau, &c; & *Louise* de Rochechouart, née le 7. Juin 1631. mariée en Octobre 1653. à *François* de Courtenai, seigneur de Changi; & autres filles.

XXI. ISAAC-LOUIS de Rochechouart, seigneur de Montigni, du Monceau, baron de Louri, &c. né le 25. Novembre 1632. épousa 1°. par contrat du 1. Decembre 1659. *Françoise* de Conquerant: 2°. le 27. Octobre 1677. *Marie-Christine* de Machault. Du premier mariage vint LOUIS, qui suit. Du second sortirent 1°. *Alexandre* de Rochechouart, qui a épousé *Anne-Marie* de Loheac de Crapado, dont il a eu *Gabrielle-Sophie*; & *Adelaïde-Celeste* de Rochechouart: 2°. *Marie-Susanne* de Rochechouart, mariée en 1697. à *François-René*, marquis du Bellai, chef du nom & armes de sa maison.

XXII. LOUIS de Rochechouart, seigneur du Monceau, Montigni, &c. épousa en 1692. *Elisabeth* de Cugnac, dont sont issus LOUIS-PHILIPPE-ESPRIT-JUVENAL, qui suit; *Pierre-Jules-Cesar*, comte de Lyon; *Joseph* & *Elisabeth* de Rochechouart.

XXIII. LOUIS-PHILIPPE-ESPRIT-JUVENAL de Rochechouart, seigneur de Monceau, &c. reçu chevalier de l'ordre royal & militaire de Notre-Dame de Mont-Carmel, le 6. Decembre 1721. capitaine dans le regiment de la reine.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FONTAINE-BAUDEAN, issue de celle de la BROSSE.

XXI. JOSEPH de Rochechouart, fils puîné de LOUIS, seigneur de la Brosse, & de *Louise* Lami, né le 17. Juin 1645. fut seigneur de Fontaine-Beaudan, la Saussaye, &c. & lieutenant colonel du regiment de Vivonne. Il avoit

épousé en 1687. *Marie-Magdelaine* de Valencienne, dont il eut JOSEPH-LOUIS, qui suit; *Louis-Victor*; *Jean-Louis*, & *Louise* de Rochechouart.

XXII. JOSEPH-LOUIS de Rochechouart, seigneur de Fontaine-Baudean, la Saussaye, &c. chevalier de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel, capitaine au regiment de la Gervaisaie, né le 7. Mars 1689. a épousé le 10. Juin 1721. *Marie-Jeanne* le Vassor de Courdi, dont il a *Joseph-Louis* de Rochechouart, né le 5. Mai 1722.

BRANCHE DE CHASTILLON-LE-ROI, issue de celle de JARS.

XVIII. GUI de Rochechouart, seigneur de Châtillon-le-Roi, Breviande, Greneville, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur de Blois, fils aîné de GUILLAUME, seigneur de Jars, & d'*Antoinette* d'Yaucourt, sa seconde femme, mourut le 16. Decembre 1591. à Compiegne, des blessures qu'il avoit reçues pour le service du roi au siege de Noyon. Il avoit épousé en Septembre 1577. *Gabrielle* d'Allonville, dame de saint Cyr, du Monceau, &c. fille de *François*, seigneur d'Oisonville, & de *Jeanne* dame du Monceau, &c. dont il eut GUI II. qui suit; *François* de Rochechouart, seigneur de saint Cyr, Gommerville, &c. écuyer ordinaire de la reine Anne d'Autriche, lequel épousa en 1619. *Antoinette* de Beauclerc, fille de *Charles*, baron d'Acheres, &c. secretaire d'état, & mourut sans enfans l'an 1652; & *Gabrielle*, née le 9. Mai 1583. mariée en Juin 1602. à *Jean-Jacques* de la Grange, vicomte de Soulangis, seigneur d'Arquien.

XIX. GUI de Rochechouart II. du nom, seigneur de Châtillon-le-Roi, Greneville, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, né le 27. Mai 1580. mourut au siege de S. Jean-d'Angeli le 23. Juin 1621. Il avoit épousé en Septembre 1611. *Louise* d'Estampes, fille de *Louis*, seigneur d'Autri, &c. dont il eut pour fille unique, *Marie-Marguerite* de Rochechouart, dame de Châtillon-le-Roi, mariée en Janvier 1637. à *Alexandre* de Seve, seigneur de Châtignonville, &c. maître des requêtes, conseiller d'état ordinaire, & prevôt des marchands de la ville de Paris l'an 1654. morte en Octobre 1661.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET DUCS de MORTEMART.

IX. La Branche de Rochechouart Mortemart, qui subsiste depuis plus de quatre cens ans, a pour tige GUILLAUME de Rochechouart, second fils d'AIMERI VIII. du nom vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* de Limoges. Il eut par partage fait avec ses freres l'an 1256. les terres de saint Vertunien, de Peruse, la Mortagne & Salagnac, & fut encore seigneur de Mortemart. Le nom de sa femme étoit *Marguerite*. Ils élurent leur sepulture en l'église du prieuré de Grandmont, où il fut enterré l'an 1272. & laisserent trois fils, *Guillaume*, seigneur de Mortemart, mort sans posterité après l'an 1292; FOUCAUT, seigneur de Mortemart, qui suit; & *Gui*, seigneur de Tonnai-Charante, &c. capitaine de Blavet, qui mourut aux guerres de Flandres, & laissa de *Sibylle* sa femme, *Guillaume*, seigneur de Tonnai-Charante, vivant l'an 1319.

X. FOUCAUT de Rochechouart, seigneur de Mortemart, regla l'an 1311. les differends qu'il avoit avec le prieur de Grandmont pour la sepulture de son pere, dont il fut obligé de faire porter les ossemens à Grandmont, & mourut l'an 1338. laissant d'*Almodie* de Mont-rocher sa femme, AIMERI, qui suit; *Foucaut*, mort sans posterité; *Simon*, prevôt de l'église de Tours; *Aimar*, chanoine de Limoges; *Catherine*, femme de *Gaillard* seigneur de la Mothe; & *Laure*, mariée à *Hugues* de Montausier, seigneur de Giac.

XI. AIMERI de Rochechouart I. du nom, seigneur de Mortemart, fut fait prisonnier de guerre par les Anglois en 1346. comme on l'apprend d'un compte de Jacques Lempereur, trésorier des guerres; est qualifié capitaine ès parties de Languedoc, par-deçà la Dordogne, & sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, le 26. Novembre 1351. & fit son testament en 1353. étant capitaine souverain pour le roi en Poitou, Limosin, Saintonge, &c. Il fonda en 1365. en l'église de Limoges, une messe au sepulchre de saint Martial, & fut tué à l'assaut de Surgeres, d'où son corps fut porté en l'abbaye de Clugni, comme il l'avoit ordonné. De lui & d'*Ayde* de Pierre-Buffiere sa femme, nâquirent, *Foucaut* de Rochechouart, morte sans enfans; AIMERI, qui suit; & *Marguerite*, qui épousa 1°. *André* de Prie, seigneur de Gargilesse: 2°. *Hugues* d'Amboise, seigneur de la Maisonfort.

XII. AIMERI de Rochechouart II. du nom, seigneur de Mortemart, &c. conseiller & chambellan du roi, sénéchal de Limosin, fut fait chevalier par le prince de Galles au voyage d'Espagne; & depuis étant entré au service du roi, il aida à chasser les Anglois du Poitou & de la Guienne. Il testa l'an 1393. fit diverses fondations, & élut sa sepulture aux Cordeliers de Poitiers. *Jeanne* d'Archiac, sa premiere femme, fille de *Jean*, seigneur de saint Germain & de Vivonne, lui donna sujet de se plaindre de sa conduite. Il la tint en prison dans le château de Verac, où elle mourut l'an 1378. & il obtint remission de l'emprisonnement de sa femme en Mars 1379. Il prit une seconde alliance avec *Jeanne* d'Angle, dame de Montpipeau, par donation d'*Amauri* Pean, chanoine de Chartres, son oncle. Elle étoit fille de *Gabriel* seigneur d'Angle, & de *Jeanne* Pean. Le seigneur de Mortemart eut du premier lit, *Guillaume*, qui ceda ses droits à ses freres l'an 1426; & *Marguerite*, mariée 1°. à *Bertrand* de Chanac, seigneur de Bourg: 2°. le 26. Octobre 1394. à *Gilles* de Brisai. Du second lit sortirent, *Guichard* seigneur de Mortemart, &c. mort sans lignée; JEAN, qui suit; *Jean*, évêque de Saintes, depuis l'an 1426. jusqu'en 1460; *Louis*, seigneur de Montpipeau, tué au combat de Patai donné contre les Anglois le 12. Fevrier 1428. sans laisser d'enfans de *Jeanne* de Martreuil, qu'il avoit épousée le 7. Août 1424; & *Catherine*, dame de Boissec, mariée l'an 1404. à *Olivier* de saint Georges, seigneur de Verac.

XIII. JEAN de Rochechouart I. du nom, seigneur de Mortemart, de Vivonne, &c. fut pris à la bataille d'Azincourt en 1415. Depuis il fut chambellan du roi Charles VII. qui lui donna le gouvernement de la Rochelle en 1426. se trouva à la journée de Baugé l'an 1438. & mourut avant le 26. Juillet 1444. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* Turpin, fille de *Lancelot*, seigneur de Crissé, &c. & de *Denyse* de Montmorenci: 2°. *Jeanne*, fille de *Jean* de Torsai, seigneur de Lerai, maître des arbalêtriers de France, & de *Marie* d'Argenton: elle se remaria à *Philippe* de Melun, seigneur de Laborde. Les enfans du premier lit furent, *Pierre* & *Aimeri*, morts sans alliance; *Louise*, mariée en 1444. à *Jean* de Sainte-Maure, seigneur de Nesle, &c; & *Jeanne*, qui s'allia en 1451. à *Jacques* de Beaumont, seigneur de Bressuire. Ceux du second lit furent, JEAN II. qui suit; *Louis*, évêque de Saintes, élu en 1460. prélat docte & vertueux, qui fit son église heritiere de ses biens; *Radegonde*, mariée en 1458. à *Louis* de Montberon, seigneur de Fontaines; & *Marie*, femme de *Jean* d'Estampes, seigneur de la Ferté-Imbault.

XIV. JEAN de Rochechouart II. du nom, seigneur de Mortemart, de Montpipeau, de Vivonne, &c. mourut le 30. Mars 1477. Il avoit épousé par contrat du 10. Octobre l'an 1457. *Marguerite*, fille de *Pierre* d'Amboise, seigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Bueil de Sancerre, laquelle fit son testament le 15. Fevrier 1495. ayant eu pour enfans, *Jean*, archidiacre d'Aunis; AIMERI III. qui suit; *Charles*, seigneur de Montpipeau, &c. bailli de Rouen en 1497. mort sans lignée; *Pierre*, seigneur de Vouillé, évêque de Saintes l'an 1493; *Louis*, abbé de Monstier-neuf, & archidiacre d'Aunis; *Jean*, dit *le Jeune*, archidiacre de Saintes en 1490. & 1498; *Anne*, mariée l'an 1480. à *Guillaume* de Vergi, seigneur de Fonvens, &c. maréchal & senéchal de Bourgogne; *Magdelaine*, accordée l'an 1498. à *Pons* de Gontaut, seigneur de Biron; & *Jeanne*, alliée en Septembre 1488. à *Jean* de Châtillon, baron d'Argenton, seigneur de la Greve, Farcheville, &c.

XV. AIMERI de Rochechouart III. du nom, seigneur de Mortemart, de Tonnai-Charante, &c. conseiller & chambellan du roi, & senéchal de Saintonge, fut gouverneur de saint Jean d'Angeli l'an 1500. puis viguier

de Toulouse, en consideration des services qu'il avoit rendus dans la guerre d'Italie contre les Venitiens l'an 1509. & vivoit en 1516. Il avoit épousé l'an 1494. *Jeanne* Pontville, dite de *Rochechouart*, dame de Mauzé, terre qu'il ceda depuis au vicomte de Rochechouart, pour partie de l'acquisition qu'il fit de lui le 17. Octobre 1511. de celle de Tonnai-Charante. Elle étoit fille de *Jean* de Pontville, & d'*Anne* vicomtesse de Rochechouart, dont il eut pour enfans, François, qui suit; *Louis*, seigneur de Montpipeau, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur des enfans de France, &c. né en 1510. mort le 22. Juin 1566; *Aubin*, évêque de Sisteron l'an 1543; *Aimeri*, abbé de saint Savin, puis évêque de Sisteron après son frere; *Anne*, née en 1506. mariée l'an 1519. à *Jean-Baptiste* seigneur de Villequier, vicomte de la Guierche; & autres enfans morts jeunes.

XVI. François de Rochechouart, baron de Mortemart, seigneur de Tonnai-Charante, de Vivonne, &c. chevalier de l'ordre du roi, né le 25. Decembre 1502. conduisit l'arriere-ban de Poitou au siege de Perpignan, & rendit plusieurs services aux rois François I. & Henri II. Ce seigneur avoit été accordé dès l'âge de sept ans le 16. Novembre 1509. à *Renée* Taveau, fille unique & heritiere de *Leon*, baron de Mortemer, seigneur de Lussac, de Vervieres, du Bouchet-en-Brenne, &c. & de *Jeanne* Frotier-Preuilli. On conte que cette dame étant tombée en pamoison, fut crue morte, & fut ensevelie avec un diamant à son doigt; qu'un de ses domestiques voulant dérober ce bijou, ouvrit son cercueil la nuit, & la trouva vivante; & que depuis elle eut encore des enfans: ce qui a donné lieu à la fable, qui courre encore en Poitou, que François de Mortemart avoit eu des enfans d'un demon succube, qui avoit pris la forme d'une femme. Cette dame rentra en 1553. au droit ancien que les seigneurs de Tonnai-Charante avoient de garder en armes le chef de saint Jean d'Angeli, que l'abbé étoit obligé de leur remettre la veille & le jour de la fête de ce saint. Les enfans de ce mariage furent René', qui suit; *Gabrielle*, née le 27. Octobre 1530. mariée 1°. en Fevrier 1547. à *François* seigneur de Goulaines: 2°. à *René* de Volvire, seigneur de Ruffec, gouverneur d'Angoumois: 3°. l'an 1565. à *Louis* de saint Gelais, seigneur de Lansac, chevalier des ordres du roi, & chevalier d'honneur de la reine Catherine de Medicis; & *Magdelaine*, promise l'an 1554. à *Baudouin* de Goulaines, morte avant le mariage.

XVII. René' de Rochechouart, baron de Mortemart, chevalier des ordres du roi, né le 27. Decembre 1528. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, mourut le 17. Avril 1587. Il avoit épousé en 1570. *Jeanne* de Saulx, fille de *Gaspard*, seigneur de Tavannes, maréchal de France, & de *Françoise* de la Baume-Montrevel, dont il eut, 1. Gaspard, qui suit; 2. René', seigneur de Montpipeau, qui a fait *la branche* de Montpipeau, *rapportée ci-après*; 3. *François*, mort à Rome en 1592; 4. Aime', seigneur de Tonnai-Charante, qui a fait *la branche des seigneurs* de Tonnai-Charante, *rapportée ci-après*; 5. *Jean*, marquis de saint Victurnien, qui épousa *Marie* de Nemond, fille & heritiere de *François* de Nemond, seigneur de la Tranchade; 6. *Isabeau*, mariée en 1592. à *Pierre* de Laval, baron de Lezai, Tréves, &c; 7. *Aimerie*, alliée en 1594. à *Philippe* de Volvire, marquis de Ruffec; 8. *Gabrielle*, abbesse de saint Laurent de Bourges; & 9. *Eleonore*, mariée l'an 1618. à *Gui* de Rieux, comte de Châteauneuf.

XVIII. Gaspard de Rochechouart, marquis de Mortemart, seigneur de Vivonne, de Lussac, &c. servit sous les rois Henri III. & Henri IV. & mourut le 25. Juillet 1643. âgé de 68. ans. Il avoit épousé le 5. Août 1600. *Louise* comtesse de Maure, veuve d'*Odet* de Matignon, comte de Thorigni, & fille de *Charles* comte de Maure, & de *Diane* d'Escars, princesse de Carenci, &c. dont il eut Gabriel, duc de Mortemart, qui suit; & *Louis*, comte de Maure, grand senéchal de Guienne, mort le 9. Novembre 1669. à Essai près d'Alençon, sans enfans d'*Anne* Doni d'Attichi, fille d'*Octavien*, baron d'Attichi, & de *Valence* de Marillac.

XIX. Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, puis gouverneur de Paris, &c. mourut le 26. Decembre de l'an 1675. en sa 75. année. Il avoit épousé *Diane* de Grandseigne, fille de *Jean*, seigneur de Marsillac, & de *Catherine* de la Beraudiere, morte à Poitiers le 11. Fevrier 1666. dont il eut, Louis-Victor de Rochechouart, qui suit; *Gabrielle*, mariée l'an 1655. à *Claude-Leonor* de Damas, marquis de Thiange, morte le 12. Septembre 1693; *Marie-Christine*, religieuse aux Filles de sainte Marie de Chaillot; *Françoise-Athenaïs*, chef du conseil, & sur-intendante de la maison de la reine Marie Therese, mariée en 1663. à *Henri-Louis* de Gondrin de Pardaillan, marquis de Montespan, morte le 28. Mai 1707. âgée de 66. ans; *Marie-Magdelaine-Gabrielle*, abbesse de Fontevrault, morte le 15. Août 1704. âgée de 59. ans, *dont il sera parlé dans un article separé.*

XX. Louis-Victor de Rochechouart, né le 25. Août 1636. duc de Mortemart & de Vivonne, prince de Tonnai-Charante, marquis de Moigni & d'Everli, baron de Brai-sur-Seine &c. gouverneur de Champagne & de Brie, maréchal de France, & general des galeres de France, servit de maréchal de camp à la prise de Gigeri en Afrique l'an 1664. de Douai en Flandres en 1667. & au siege de Lille. Il conduisit les galeres du roi au secours de Candie, & y fut en qualité de general de la sainte église, titre dont le pape Clement IX. l'honora lui permettant de porter dans l'écusson de ses armes, lui & sa posterité, le gonfalon de l'église, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus dans cette occasion. Depuis, il fut blessé pendant la guerre de Hollande en 1672. & se trouva en diverses autres occasions, comme à Messine, dont il fut vice-roi, & ailleurs. Enfin il fut fait maréchal de France en 1675. & mourut le 15. Septembre 1688. Il avoit épousé au mois de Septembre de l'an 1655. *Antoinette-Louise* de Mesmes, morte le 10. Mars 1709. âgée de 68. ans, fille unique & heritiere de *Henri* de Mesmes, seigneur de Roissi, president au parlement de Paris, & de *Marie* de la Vallée-Fossez, marquise d'Everli, sa seconde femme, dont il eut Louis, qui suit; *Gabrielle*, religieuse à Fontevrault en 1676. puis abbesse de Beaumont-lez-Tours en 1689; *Charlotte*, mariée le 28. Janvier 1677. à *Henri* de Lorraine, duc d'Elbœuf, pair de France, gouverneur de Picardie; *Marie-Elisabeth*, dame d'atours de madame la duchesse d'Orleans, mariée le 20. Mai 1693. à *Joseph-François* de la Croix, marquis de Castries, maréchal des camps & armées du roi, & gouverneur de Montpellier, chevalier d'honneur de la duchesse douairiere d'Orleans: elle mourut le 5. Mai 1718. âgée de 55. ans; *Louise-Françoise*, abbesse de Fontevrault, en 1704. après sa tante; & *Gabrielle-Victoire* de Rochechouart, mariée le 12. Septembre 1702. à *Alfonse* de Crequi, marquis de Canaples, puis duc de Lesdiguieres.

XXI. Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France par la démission de son pere, & general des galeres en survivance, mourut le 3. Avril 1688. à l'âge de 25. ans. Il avoit épousé le 14. Fevrier 1679. *Marie-Anne*, fille de *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelai &c. grand trésorier des ordres du roi, secretaire & ministre d'état &c. & de *Marie* Charron, de laquelle il a laissé, 1. Louis, qui suit; 2. Jean-Baptiste de Rochechouart, comte de Maure, qui a fait *la branche des comtes de* Maure, *rapportée ci-après*; 3. *Marie-Anne*, née le 12. Novembre 1683; 4. *Louise-Angelique*, née le 31. Decembre 1684. religieuse aux filles de sainte Marie de saint Denys en France, morte le 7. Decembre 1715; & 5. *Marie-Françoise* de Rochechouart, née le 1. Janvier 1686. mariée 1°. le 12. Janvier 1708. à *Michel* Chamillart, marquis de Cani, grand maréchal des logis de la maison du roi, mort le 23. Juillet 1716: 2°. le 10. Decembre 1722. à *Jean-Charles* de Taleyan de Perigord, prince de Chalais, grand d'Espagne &c.

XXII. Louis de Rochechouart II. du nom, duc de Mortemart, pair de France, prince de Tonnai-Charante, premier gentilhomme de la chambre du roi, & chevalier des ordres de sa majesté, &c. né le 3. Octobre 1681. ayant été colonel du regiment de Mortemart, fut nommé brigadier des armées du roi en 1708. & maréchal de camp en Juillet 1710. après la reddition de la ville de

Douai, à la défense de laquelle il s'étoit beaucoup signalé, y commandant l'infanterie. Le roi lui avoit accordé la charge de premier gentilhomme de sa chambre, par lettres du mois de Fevrier de la même année: s'est trouvé au siege de Barcelone en 1714 dont il apporta la nouvelle de la prise au roi. Il fut fait lieutenant general des armées du roi, le 30. Mars 1720. & a été nommé chevalier de l'ordre du saint Esprit, le 2. Fevrier 1724. Il avoit épousé le 20. Decembre 1703. *Marie-Henriette* de Beauvilliers, fille de *Paul*, duc de Beauvilliers, pair de France, grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, chef du conseil royal des finances, & ministre d'état, gouverneur du Havre de Grace &c. & d'*Henriette-Louise* Colbert, morte le 4. Septembre 1718. ayant eu pour enfans, LOUIS-PAUL, qui suit; *Charles-Auguste*, marquis de Lussac, né le 11. Octobre 1714; *Marie-Louise*, née le 23. Septembre 1704; & *Henriette-Athenais* de Rochechouart, née le 29. Août 1715.

XXIII. LOUIS-PAUL de Rochechouart, prince de Tonnai-Charante, premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance, né le 29. Septembre 1710.

BRANCHE DES COMTES DE MAURE, issue des ducs de MORTEMART.

XXII. JEAN-BAPTISTE de Rochechouart, comte de Maure, dit *le comte de Rochechouart*, second fils de LOUIS de Rochechouart I. du nom, duc de Mortemart, de *Marie-Anne* Colbert, né le 25. Octobre 1682. a été colonel du regiment Dauphin d'Infanterie, & auparavant du regiment de Bearn, & a épousé le 26. Mai 1706. *Anne* Colbert, sa cousine germaine, fille de *Jules-Armand* Colbert, marquis de Blainville, lieutenant general des armées du roi, & de *Gabrielle* de Rochechouart-Tonnai-Charante, dont il a eu *Louis*, né le 8. Fevrier 1708. & mort le 21. Janvier 1725; *Jeanne-Baptiste-Victor*, né le 30. Octobre 1711. *Charles-Auguste* né le 10. Octobre 1714; & *Marie-Anne-Magdelaine* de Rochechouart, née le 22. Août 1710.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de MONTPIPEAU, *issue de celle de* MORTEMART.

XVIII. RENE' de Rochechouart, second fils de RENE' baron de Mortemart, chevalier des ordres du roi &c. & de *Jeanne* de Saulx-Tavannes, fut seigneur de Montpipeau, Châtel-Acher &c. & mourut le 13. Septembre 1644. Il avoit épousé en Novembre 1606. *Jeanne* de Beauxoncles, fille unique de *Charles-Timoleon*, seigneur de Sigongnes, &c. gouverneur de Dieppe, & de *Marguerite* du Fau, morte le 9. Août 1651. dont il eut JEAN-LEONOR, qui suit; *Pierre*, chevalier de Malte, mort jeune; *François*, seigneur de Rocheux, dit *le comte de Rochechouart*; & *Jeanne-Marguerite* de Rochechouart, mariée en Mars 1628. à *Jean-Helies*, seigneur de la Roche-Aynard.

XIX. JEAN-LEONOR de Rochechouart, marquis de Montpipeau, baron de Cherai &c. épousa en Novembre 1640. *Louise* de Bullion, dame de Layer, de Reclainville &c. fille de *Pierre*, conseiller au parlement de Paris, & de *Marie* Hatte, dont il eut *Louis*, mort jeune; *François*, mort à la bataille de Senef en 1674; LEONOR, qui suit; & *Renée-Louise* de Rochechouart, abbesse de Montmartre en 1717. morte le 23. Octobre 1727.

XX. CHARLES de Rochechouart, marquis de Montpipeau &c. enseigne des gardes du corps, & brigadier des armées du roi, né le 15. Decembre 1653. fut tué au combat de Leuse le 19. Septembre 1691. dans la 38. année de son âge, laissant de *Michelle* Aubri, fille de *René* Aubri, receveur general des finances de Rouen, & de *Michelle* Aimerai, qu'il avoit épousée le 1. Mars 1683. morte le 2. Novembre 1719. CHARLES, qui suit; & *Jean-Leonor* de Rochechouart, dit *le chevalier de Montpipeau*, lieutenant, puis capitaine de vaisseau, chevalier de l'ordre S. Louis.

XX. CHARLES de Rochechouart, marquis de Montpipeau, ci-devant mestre de camp du regiment de Condé cavalerie, fut créé brigadier des armées du roi, le 6. Octobre 1723.

BRANCHE DES COMTES DE TONNAI-CHARANTE, *marquis de* BONNIVET, *issue des barons de* MORTEMART.

XVIII. AIME' de Rochechouart, quatriéme fils de RENE', baron de Mortemart, & de *Jeanne* de Saulx-Tavannes, fut seigneur de Tonnai-Charante, de Gascognoles, marquis de Bonnivet, guidon des gendarmes du duc d'Orleans, & mourut le premier Août 1651. Il avoit épousé 1°. en Octobre 1608. *Leonore* de Saulx, dame de Fougerolles sa cousine germaine, veuve de *Joachim*, seigneur de Dinteville, & fille de *Guillaume* de Saulx, comte de Tavannes, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Catherine* Chabot-Charni: 2°. *Magdelaine* Mangot, dame d'Orgeres, fille de *Claude* Mangot, garde des sceaux de France, & de *Marguerite* le Beau, morte en Mai 1662. Du premier mariage étoit issu, FRANÇOIS qui suit; & du second vint, JEAN-CLAUDE, *dont la posterité sera rapportée, après celle de son frere aîné.*

XIX. FRANÇOIS de Rochechouart, marquis de Bonnivet, mourut en Juillet 1647. laissant de *Leonore* de Faudoas, dite d'*Averton*, pour fille unique, *Leonore* de Rochechouart, marquise de Bonnivet, mariée à *Jacques* de Mesgrigni, seigneur d'Epoisses, president au parlement de Rouen.

XIX. JEAN-CLAUDE de Rochechouart, fils du second lit d'AIME', fut comte de Tonnai-Charante, & seigneur d'Orgeres, & de l'isle-Dieu, & mourut à Treves en Janvier 1672. étant colonel du regiment de la Marine. Il avoit épousé *Marie* Phelipeaux, fille de *Louis*, seigneur de la Vrilliere, comte de saint Florentin &c. secretaire d'état, prévôt & maître des ceremonies des ordres du roi, & de *Marie* Particelli d'Hemeri, morte le 15. Fevrier 1681. laissant pour fille unique *Gabrielle* de Rochechouart, dame de Tonnai-Charante, Orgeres &c. mariée le 25. Juillet 1682. à *Jules-Armand* Colbert, marquis de Blainville, grand-maître des ceremonies de France, colonel du regiment de Champagne, puis lieutenant general des armées du roi, gouverneur & commandant de la ville d'Ulme, qui mourut en cette ville des blessures qu'il venoit de recevoir à la seconde bataille d'Hochstet, le 13. Août 1704. laissant posterité. * *Voyez* le Laboureur, *Geneal. de la Maison de Rochechouart*; De Thou; Davila; Du Chêne; Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

ROCHECHOUART, (Simon de) archevêque de Bourdeaux dans le XIII. siecle, & fils d'AIMERI VIII. vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* de Limoges, a été confondu par quelques auteurs avec Simon de Rochechouart son oncle, seigneur d'Availles, fils d'AIMERI VII. du nom. Il fut doyen de Bourges, & chanoine de l'église de Limoges, dont il fut élû évêque par une partie des chanoines en 1272. Les autres avoient choisi Clement de saint Hilaire, l'un de leurs confreres; après la mort duquel, arrivée en 1274. Simon de Rochechouart fut élevé au mois de Septembre 1275. sur le siege de l'église de Bourdeaux, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse. Il mourut le 29. Octobre 1279. & fut enterré dans sa metropole. * Sammarth. *Gall. Christ.* Lopez. *Hist. des archevêques de Bourdeaux.*

ROCHECHOUART (Jean de) fils de JEAN I. du nom, vicomte de Rochechouart, & de *Jeanne* de Sulli, fut successivement évêque de saint Pons de Tomiers, archevêque de Bourges & d'Arles, dans le XIV. siecle. Il s'attacha à l'antipape Benoît XIII. qui, selon quelques auteurs, le fit cardinal. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut évêque de saint Pons de Tomiers, archevêque de Bourges en 1386. & administrateur de celui d'Arles en 1390. Il racheta du prince de Galles la seigneurie de Tonnai-Charante, qui lui avoit été engagée par Louis vicomte de Rochechouart, frere de ce prélat, qui mourut le 13. Septembre 1398. On doit le distinguer de FOUCAUD de Rochechouart, fils d'AIMERI IX. lequel fut doyen de Bourges en 1292. évêque & comte de Noyon, pair de France, en 1318. & archevêque de Bourges en 1330. Ce dernier fit un synode en 1336. ordonna qu'on celebreroit la fête de saint Jean Baptiste, & mourut le 7. Août de l'an 1343. * Sammarth. *Gall. Christ.* Saxi, *in pontific. Arelat.*

Le Laboureur. Ughel. Cabrera. Contelorio. Auberi, &c.

ROCHECHOUART (René de) baron de Mortemart & de Montpipeau, seigneur de Tonnai-Charante, de Vivonne, de Lussac, &c. chevalier des ordres du roi, suivit dès l'âge de quinze ans FRANÇOIS de Rochechouart son pere, au siege de Perpignan, où il conduisoit la noblesse de Poitou; & depuis il fut toujours armé pour le service de l'état & de la religion. Il se trouva au siege d'Espernai, à la défense de Metz en 1552. à Hesdin, où il fut pris les armes à la main; à l'attaque de Vulpian, où il commandoit cent gentilshommes, & où il emporta d'assaut la basse ville; à la prise de Calais, de Bourges, de Poitiers, de Blois, de Rouen, de saint Jean d'Angeli, de Lusignan &c. & aux batailles de saint Denys, de Jarnac & de Montcontour. Dans la suite il servit devant la Rochelle, devant Brouage, & ailleurs; fit de grandes dépenses dans la guerre contre les Huguenots; & commanda une compagnie d'ordonnance, l'une des mieux entretenues des armées du roi. Le maréchal de Tavannes, charmé de la valeur du baron de Mortemart, qu'il vit combattre l'an 1569. à la bataille de Montcontour, voulut faire alliance avec lui, & lui fit épouser en 1570. sa fille, qui fut mere de neuf enfans. Le roi Charles IX. le fit chevalier de son ordre; & le roi Henri III. lui donna en 1580. le collier de celui du saint Esprit. Ce grand homme mourut le 17. Avril de l'an 1587. âgé de 61. ans.

ROCHECHOUART (Marie-Magdelaine-Gabrielle de) abbesse de Fontevrault, a été un des plus beaux esprits de son siecle. Elle étoit fille de GABRIEL de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France. Tous les avantages dont son sexe se glorifie, lui furent prodiguez par la nature; mais par-dessus cela un esprit fertile, penetrant, étendu, une memoire très-fidelle, & un genie propre à toutes les sciences. L'étude des langues grecque, latine, italienne, espagnole, firent, ce semble, ses premiers divertissemens. Et par-là elle se mit en état de lier des conversations suivies non-seulement avec tous les étrangers, mais encore avec les personnes qui avoient le plus d'érudition. L'ancienne & la nouvelle philosophie ne furent plus bientôt des mysteres pour elle; elle se fit expliquer ce qu'il y a de plus subtil dans la theologie scholastique, & les opinions diverses qui partagent les écoles. En peu de tems elle fut en état d'en juger sainement elle-même par la connoissance de l'écriture, qui étoit sa veritable theologie. De-là passant à la lecture des peres de l'eglise, elle connut aisement le caractere de chacun d'eux, les matieres dont ils avoient traité, les démêlez qu'ils avoient eus avec les Heretiques, leur style, leur methode & leur genre de philosophie. Elle s'amusa aussi dans ses heures de recreation à la lecture des profanes. Platon lui devint très-familier. Au travers des nuages dont ce philosophe enveloppe la verité, elle y découvroit des beautez, des trésors de morale, des tours d'éloquence, & une délicatesse de pensées, que les genies mediocres ne peuvent démêler. Homere servit aussi quelquefois à la délasser de ses autres études; & quelque mal-aisé qu'il soit d'en rendre en notre langue toute la noblesse & toute la force, elle essaya pourtant la traduction de quelques livres de l'Iliade, & peut-être n'a-t'on rien vû de si achevé dans ce genre. Tant & de si belles qualitez naturelles & acquises, soutenues d'une grande vertu, lui servirent beaucoup pour le gouvernement du grand ordre auquel le Seigneur l'appella. De religieuse qu'elle étoit de l'abbaye-aux-Bois, ordre de saint Bernard, où elle s'étoit enfermée dès ses jeunes ans, elle fut nommée le 16. Août 1670. abbesse, chef & generale de l'abbaye & ordre de Fontevrault: on ne peut exprimer le bien qu'elle y a fait. Non seulement elle a sanctifié les personnes qui lui étoient soumises, mais on peut dire qu'elle les a polies. Pendant qu'elle veilloit sur les filles, & que par son exemple elle les fortifioit dans la pratique du bien, elle animoit les religieux de cet ordre par ses paroles & par ses écrits à l'étude; & l'on vit en peu de tems fleurir les belles lettres & les sciences solides à Fontevrault, par le soin qu'elle prit d'y faire élever de sçavans professeurs. Les écrits qui échapperent à sa plume ne servirent pas peu à inspirer à tous un grand goût pour l'étude, & ses exhortations à donner une belle idée de la veritable éloquence pour la chaire. Ses ordonnances, où elle faisoit parler aux loix une langue digne d'elle, parurent si sensées, si précises, si judicieuses, que de grands prélats ne dédaignerent pas de s'en servir pour le gouvernement des religieuses de leur diocese. Ses lettres circulaires sur la mort de ses religieuses & de ses filles, en honorant la memoire des personnes qui en étoient le sujet, faisoient admirer la fécondité du genie de celle qui les composoit, & n'inspiroient qu'un grand amour de Dieu, & un parfait mépris de la vie. Le style doux & leger, le naturel & l'élegance, le bon sens & la sincerité, ont rendu ses lettres celebres & précieuses à ses amis. Ceux de ses écrits qui ont échappé au feu, auquel son humilité les condamnoit, sont des ouvrages de pieté, de morale, de critique, plusieurs sçavantes traductions, nombre de maximes pour la conduite de la vie religieuse, quelques sujets académiques, traitez finement: tout cela, joint à ses lettres, formeroit un ample recueil, qui feroit plaisir au public. On y trouveroit des chefs-d'œuvres, qui pourroient servir de modele sur bien des matieres; & il n'en faudroit pas davantage pour justifier la posterité de ce que l'on a dit souvent pendant sa vie, que de l'assemblage de tant de vertus, d'un si grand nombre de talens, & d'un sçavoir si exquis, on auroit pû former un des plus grands hommes de son siecle. Elle mourut à Fontevrault le 15. Août 1704. âgée de 59. ans. * *Memoires de Trevoux, Decembre 1704. Oraison funebre*, par l'abbé Anselme.

ROCHE-EN-ARDENNE (la) petite ville du Luxembourg, sur la riviere d'Urt, est assez bien fortifiée, à douze lieues de Luxembourg, & à neuf de Liege, du côté de Bastogne. Elle porte titre de comté. * Baudrand.

ROCHE-FLAVIN (Bernard de la) après avoir été conseiller au sénéchal de Toulouse, puis au parlement de Paris, fut fait en 1581. premier president en la chambre des requêtes du parlement de Toulouse, & ensuite conseiller d'état par Henri III. Il est auteur d'un recueil des arrêts notables du parlement de Toulouse, qui est d'autant plus estimé, qu'on y voit un traité particulier des droits seigneuriaux, qui sert comme de décision pour les matieres feodales & emphyteotiques. Il donna aussi en 1617. à Bourdeaux un volume *in folio* contenant treize livres des parlemens, c'est-à-dire, de leur institution, des presidens, conseillers, gens du roi, &c. de leur rang, séance, gages, privileges, &c. Il mourut en 1627. âgé de 80. ans. Il avoit épousé *Alix* de Begoun, dont il eut *Pierre*; *Bernard*; & *Jacques* de la Roche-Flavin, qui lui firent ériger un tombeau au couvent de l'Observance de saint François. Il ne reste plus de leur posterité masculine. L'un d'eux mourut vers l'an 1677. étant conseiller de la grande chambre du parlement de Toulouse. * *Voyez* Denys Simon, *bibl. des aut. de droit, tom. 1. pag. 267.*

ROCHEFORT, ville & port de France dans le pays d'Aunis, sur la Charante, à cinq lieues de son embouchure, n'étoit autrefois qu'un petit château que le roi Louis XIV. acheta en 1665. Il y fit tracer le plan d'une grande ville; & après qu'on eut marqué les emplacemens pour l'arsenal, & pour les magasins, &c. on abandonna le reste à des particuliers, qui y ont fait bâtir des maisons à un denier de cens par carreau. Il n'y a peut-être point de ville en France qui ait de plus belles rues que Rochefort; l'arsenal est le plus grand, le plus beau, & le plus achevé du royaume; les casernes y sont superbes, la place vaste & reguliere, & l'hôpital magnifique. Les Capucins sont logez dans le plus bel endroit de la ville, près de la place. Il y a aussi un seminaire pour les aumôniers des vaisseaux, dirigé par les prêtres de la mission. Et pour peupler cette ville, le roi accorda en 1669. aux habitans plusieurs beaux privileges, dont l'un est l'affranchissement des droits pour toutes les denrées qui s'y consument; mais d'ailleurs l'air y est très-mal sain pendant les mois d'Août, de Septembre & Octobre. * Piganiol de la Force, *nouv. descr. de la France.*

ROCHEFORT ou ROCHFORT, bourg avec marché dans le comté d'Essex en Angleterre, capitale de sa contrée. C'est de ce lieu dont le roi Guillaume III. donna le titre de comte de Rochefort à Guillaume de Zuylestein, de la noble famille de Nassau. * *Dillon. Anglois.*

ROCHEFORT, famille originaire de Bourgogne, qui a produit deux chanceliers de France, descend de

I. Gui de Rochefort, que l'on tient être fils puîné de PIERRE seigneur de Rochefort, château sur le Doux en Franche-Comté, & d'*Agnés* de Chastillon en Bazadois. Il servoit en 1377. dans la compagnie de cent hommes d'armes du duc de Bourgogne, & épousa *Toland* de Ternant, sœur de *Hugues* seigneur de Ternant & de Limanton, dont il eut *Gui*, mort avant l'an 1417. sans posterité: JEAN, qui suit; & *N.* de Rochefort, mariée à *N.* de Saint Verain.

II. JEAN de Rochefort, bailli d'Auxois en 1391. & conseiller du duc de Bourgogne en 1392. & 1407. fut pere de JACQUES, qui suit:

III. JACQUES seigneur de Rochefort, rentra en la possession de la terre de son nom, & épousa *Marguerite* de Vautravers, dont il eut *Charles* seigneur de Rochefort & de Bussi, chambellan du duc de Bourgogne, capitaine de ses gendarmes en 1432. & premier chambellan du comte d'Etampes, mort en 1438. sans enfans; *Jean*, maître de l'artillerie du duc de Bourgogne, & gouverneur du Tonnerrois, mort sans posterité le 5. Juillet 1442; & JACQUES, qui suit:

IV. JACQUES seigneur de Rochefort, Labergement, de Pleuvaut & de Longeau, rétablit sa maison par la mort de ses freres: mais lui ayant été imputé d'avoir fait une rature dans un dénombrement de la terre de Labergement, il tomba dans la disgrace de son prince, fut constitué prisonnier à la requête du procureur general de la chambre des comptes de Dijon, & obligé de mettre tous ses biens à la disposition du duc de Bourgogne, lui cedant par acte du 25. Janvier 1454. ses terres de Pleuvaut & de Longeau, qui furent unies à la châtellenie de Rouvres. Il épousa *Agnés* de Cleron, dame de Longeau, fille d'*Othenin* seigneur de Cleron au comté de Bourgogne, & d'*Antoinette* Bourgeois, dame de Chalereule, dont il eut GUILLAUME, qui suit; GUI, qui continua *la posterité rapportée aprés celle de son frere aîné*; *Louise*, mariée à *Simon* de Corteleri, seigneur d'Audevil; & *Jeanne* de Rochefort, alliée à *Aubert* de Rougemont, chevalier.

V. GUILLAUME seigneur de Rochefort, de Pleuvaut, & de Longeau, chancelier de France, *dont il sera parlé ci-aprés dans un article separé*, mourut le 12. Août 1492. Il avoit épousé, 1°. *Guye* de Wourei, dame de Fouchereau: 2°. *Anne* de la Tremoille, veuve de *Louis* d'Anjou, bâtard du Maine, baron de Mezieres, & fille de *Louis* sire de la Tremoille, baron de Sulli, de Craon, l'Isle-Bouchard, &c. & de *Marguerite* d'Amboise, vicomtesse de Thouars. Elle prit une troisiéme alliance avec *Jacques* de Rochechouart, seigneur de Charroux & du Bourdet. Ce chancelier eut de son premier mariage, *Blaise* seigneur de Rochefort, vivant en 1496. mort sans alliance; *Charlotte*, mariée avant le mois de Janvier 1489. à *Charles* Bouton, seigneur du Fai, Bosjan, &c. morte le 26. Février 1499; & *Louise* de Rochefort, mariée le 19. Août 1488. à *Antoine* Bouton, seigneur de Pierre, Moisenant, &c. frere du seigneur du Fai.

V. GUI de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, Flagei, Cuiseaux & Labergement, frere puîné de GUILLAUME seigneur de Rochefort, chancelier de France, fut honoré de la même dignité de chancelier de France, *ainsi qu'il sera rapporté ci-aprés dans un article separé*, & mourut au mois de Janvier 1507. Il avoit épousé *Marie* Chambellan, fille d'*Henri* Chambellan, receveur general des finances en Bourgogne, vicomte majeur de Dijon, & d'Alix de Berbisi, dite *Berci*, surnommée *la Belle*, dont il eut JEAN, qui suit; *Louis*, mort en 1563; & *Charlotte* de Rochefort, mariée à *Jean* II. du nom, baron de Castelnau, morte sans posterité.

VI. JEAN de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, Longeau, Labergement, Frolois, Poiseux & la Ferriere, bailli de Dijon, & premier tranchant du roi François I. portoit la cornette blanche à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier; fut depuis ambassadeur à Rome, à Venise, & auprès du duc de Gueldres, & mourut en 1536. Il avoit épousé en 1518. *Antoinette* de Châteauneuf, fille d'*Antoine*, seigneur de Luçai & de Gargilesse, & d'*Anne* de Menou, dont il eut *Jean*, baron de Plevaut, mort sans posterité de *Magdelaine* du Pui, fille de *Vincent*, seigneur de Vatan; CLAUDE, qui suit; RENE', qui a fait *la branche de la* CROISETTE *rapportée ci-aprés*; & *Charlotte* de Rochefort, mariée à *Aymar* de Prie, seigneur de Touci & de Montpoupon.

VII. CLAUDE de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, &c. fut tué en 1557. à la bataille de saint Quentin, portant le guidon du seigneur de Bourdillon. Il avoit épousé en Janvier 1545. *Catherine* de la Magdelaine, dame de Beauvais en Auxois, veuve de *N.* de Ferrieres, seigneur de Presle, & fille de *Girard* seigneur de la Magdelaine, & de *Claude* de Damas, dame de Ragni. Elle prit une troisiéme alliance avec *Louis* de Costa, comte de Beine en Piémont, ayant eu de son second mariage JOACHIM, qui suit; CLAUDE, qui a fait *la branche de* LUÇAI, *rapportée ci-aprés*; & *Imbert* de Rochefort, seigneur de Villedieu & de Beauvais, qui de *Françoise* de Crevant, fille de *Louis*, seigneur de Cingé, &c. & de *Jacquette* de Reilhac, qu'il avoit épousée en Decembre 1588. laissa *Charlotte* de Rochefort, mariée à *Charles* de Gaucourt, seigneur de Bouesses; *Magdelaine*, alliée à *François* Levêque, seigneur de Marconnai; & *Helene* de Rochefort, mariée en 1626. à *Jean* de Barville, seigneur de Bois-Landri.

VIII. JOACHIM de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, fut employé dans les guerres de Dauphiné, & commandoit la compagnie des gendarmes du comte de Beine son beau-pere dans la guerre des Huguenots. Il épousa en 1573. *Françoise* de Livron, fille de *François*, seigneur de Bourbonne, & de *Bonne* du Chastelet, dont il eut EDME, qui suit; *Erard*, abbé de Vezelai; *Jean*, seigneur de Sigi, tué en duel à l'âge de dix-huit ans, sans laisser d'enfans de *Claudine* Bouton de Corberon, qu'il avoit épousée le 17. Decembre 1603; & *Anne* de Rochefort, mariée à *Leonard* de Semur, baron de Tresmont, gouverneur de Mâcon.

IX. EDME de Rochefort, marquis de Pleuvaut, &c. lieutenant general du Nivernois, bailli d'Autun, capitaine de Vezelai & d'Avalon, vivoit en 1626. Il avoit épousé en 1588. *Jacqueline-Philippe* de Pontaillier, dame de Châtillon en Bazois, fille unique d'*Anatoille Louis* de Pontaillier, seigneur de Châtillon, & d'*Antoinette* de Châtelus, dont il eut *Roger*, marquis de la Boulaye en Bourgogne, lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc d'Enguien, tué au siege de Philisbourg le 2. Septembre 1644; *François*, abbé de Vezelai, mort en Novembre 1644; *Leonor*, mort en 1630; FRANÇOIS, qui suit; *Anne*, & *Erarde*, dames à Remiremont; *Gabrielle*, & *Philippe* de Rochefort, mortes en 1611.

X. FRANÇOIS de Rochefort, marquis de la Boulaye, seigneur de Châtillon en Bazois, epousa en Août 1658. *Magdelaine* Fouquet, fille de *Christophle* comte de Châlain, second president, puis procureur general au parlement de Bretagne, & de *Mauricette* Kersandi, dont il a eu *Marie-Elisabeth* de Rochefort, mariée à *Nicolas* de Chaugi, comte de Roussillon, morte en 1684.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LUÇAI.

VIII. CLAUDE de Rochefort, second fils de CLAUDE, seigneur de Pleuvaut, & de *Catherine* de la Magdelaine, fut seigneur de Luçai, Sigi, Suilli, Gié, Reveillon, &c. & pannetier du roi en 1554. Il eut de *Claude* de la Riviere, fille de *Jean*, seigneur de Chanlemi, & de *Marguerite* de la Roëre, qu'il épousa en Novembre 1573. FRANÇOIS, qui suit; *Louise*, mariée le 13. Novembre 1602. à *Jacques* de Menou, seigneur du Mée; *Claude*, alliée à *Antoine* du Roux, seigneur de Tachi; & *Charlotte* de Rochefort, abbesse de Rougemont.

IX. FRANÇOIS de Rochefort, baron de Luçai, de Vic-sur-Nahon, &c. chevalier de l'ordre du roi, épousa le 5. Novembre 1599. *Silvine* le Begue, fille de *Guillaume* seigneur de la Borde, & de *Claude* Chappeau, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Louise*, mariée à *Philibert* d'Anlezi, seigneur du Boulai; *Claude*, alliée en 1627. à *Louis* de Marolles, seigneur de la Rochere, morte en couches en 1629; *Anne*, mariée en 1630. à *Claude* baron de la Loé; & *Charlotte* de Rochefort, religieuse.

X.

X. Claude de Rochefort, comte de Luçai, seigneur de Coulanges, &c. épousa 1°. en Juillet 1631. *Anne* de Brouilli, fille de *Charles* marquis de Piennes, & de *Magdelaine-Renée* de Rochefort : 2°. en Novembre 1660. *Magdelaine* Hotman, veuve d'*Helie* d'Aligé, seigneur de saint-Cyran-sur-Indre en Touraine, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut du premier lit furent *Samson*, dit *le marquis de Luçai*, mort en 1657; Charles-Joseph, qui suit; *Dominique*, destiné chevalier de Malte, qui depuis fut marié & laissa des enfans ; *Charles-Edme-François*, chevalier de l'ordre de S. Maurice ; *Louise*, religieuse à Bourges; *Marie* & *Anne* de Rochefort, religieuses à la Visitation de Tours.

X. Charles-Joseph de Rochefort, comte de Luçai, &c. mourut le 28. Août 1686. laissant de *Nerée* de Messemé, fille de *Jacques*, seigneur de Talvois, François, qui suit ; *Dominique*, chevalier ; & *Françoise* de Rochefort, née posthume le 20. Juillet 1687. & mort jeune.

XI. François de Rochefort, comte de Luçai, &c. a épousé *Louise* de Beauvau.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CROISETTE.

VII. Rene' de Rochefort, troisiéme fils de Jean de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, &c. & d'*Antoinette* de Châteauneuf, fut seigneur de la Croisette, baron de Frolois, &c. chevalier des ordres du roi l'an 1583. capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur & lieutenant general du comté de Blois, bailliage d'Amboise & Loudunois ; & laissa de *Jeanne* Huraut sa femme, fille de *Jean*, seigneur de Vueil & du Marais, maître des requêtes, & de *Jeanne* Raguier, *Jean* de Rochefort, baron de Frolois, seigneur de la Croisette, capitaine de cent hommes d'armes, mort sans posterité d'*Anne* de Sautour, fille de *François*, seigneur d'Yrouer & de Montigni, &c. & de *Roberte* de Vienne-Clervaut, qu'il avoit épousée le 21. Septembre 1582 ; Anne, qui suit ; *René*, chevalier de Malte, tué à l'assaut de Verdun l'an 1570; *Antoine*, baron de Frolois, mort l'an 1623. sans laisser de posterité d'*Anne* de Salins, dame de Corrabœuf ; & *Anne* de Rochefort, femme de *Martin* d'Espinai, seigneur du Bois-Gerout.

VIII. Anne de Rochefort, seigneur de Moreuil, de Croisette, baron de Frolois, &c. ne laissa que deux filles de *Charlotte* de Sautour, sœur de la femme de son frere aîné, qu'il avoit épousée le 20. Juin 1585. qui furent *Magdelaine-Renée*, mariée le 16. Août 1607. à *Charles* de Brouilli, marquis de Piennes, &c. gouverneur du Catelet ; & *Françoise-Aimée* de Rochefort, alliée à *Nicolas* Brichanteau, marquis de Nangis, chevalier des ordres du roi, morte le 9. Juin 1644. * *Voyez* Du Chêne, *hist. des chanceliers*. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne, &c.*

ROCHEFORT (Guillaume seigneur de) chancelier de France, étoit docteur & chevalier ès loix & en decrets, & par ce moyen entra dans le conseil du duc de Bourgogne; ce qui n'empêcha pas qu'il ne suivît ce prince dans ses armées, s'étant trouvé à la guerre du bien public, tenant son parti, où il combattit à la journée de Montleheri. Il fut ensuite maître des requêtes de ce prince, qui l'employa en des affaires importantes & difficiles, & le nomma son ambassadeur auprès du pape & des princes d'Italie. Il fut envoyé en 1474. au-devant des Suisses & des Allemands, qui étoient prêts d'envahir le comté de Bourgogne, dont il les éloigna à force d'argent. Ses services n'empêcherent pas qu'on ne lui rendît de mauvais offices auprès de son prince ; & en apprehendant le ressentiment, il se retira de sa cour, abandonnant ses biens à la fureur de son conseil, qui ordonna aux baillis d'Autun & de Charolois de faire raser ses châteaux ; mais le duc ayant été tué devant Nanci ; & le roi ayant réuni la Bourgogne à sa couronne par droit de reversion, il profita de l'ambassade qu'il eut auprès de ce monarque pour le mariage de l'heritiere de Bourgogne avec le Dauphin, & se laissa tenter aux offres que ce prince lui fit d'une place dans son conseil, & du gouvernement du pays Blaisois. Il le créa ensuite chancelier de France par lettres du 12. Mai 1483. lui rendit les terres de Pleuvaut & de Longeau, confisquées sur son pere, en consideration de ce que pour venir à son service, il avoit abandonné plusieurs grand biens : ce prince ordonna aussi au roi Charles VIII. son fils & successeur, de le continuer dans son office de chancelier ; ce qui lui fut accordé par lettres du 22. Septembre 1483. & en cette qualité il alla avec le parlement & les bourgeois de la ville de Paris, au-devant de Jean II. roi de Portugal, qui étoit venu demander du secours au roi Charles VIII. lorsqu'il y fit son entrée en cette ville au mois de Novembre de la même année ; fut present en cette qualité en 1491. au contrat de mariage du roi ; & d'*Anne* duchesse de Bretagne, & mourut le 12. Août 1492.

ROCHEFORT (Gui de) seigneur de Pleuvaut, Flagei, &c. chancelier de France, & frere du précedent, donna ses premieres années à l'étude des belles lettres, sans negliger les emplois de la guerre, & se signala dans l'une & l'autre profession, & dans le conseil de Charles duc de Bourgogne, qui le fit son conseiller & chambellan, & de Marie de Bourgogne sa fille, à laquelle il continua pendant quelques années les mêmes services; & reçut en son nom le serment de fidelité des Flamands en la ville de Gand. Le roi Louis XI. l'attira à son service ; lui donna en 1479. une charge de conseiller-clerc au parlement de Dijon ; d'où il passa à celle de second president, puis à celle de premier president de ce parlement en 1482. & lui donna en recompense de ses services la terre d'Arbois, qu'il remit au prince d'Orange, s'en reservant le revenu par forme de pension. Le roi Charles VIII. le députa en Novembre 1494. à l'assemblée qui se tint à Amiens, en execution du traité de Senlis; mais il fut surpris le 24. Octobre 1495. en son château de Pleuvaut par Henri bâtard de Vaudrai, qui le mena à Morigni, & de-là à Salins, d'où il se sauva après sept mois de prison. Le roi l'ayant appellé près de sa personne, l'honora de la charge de chancelier de France par lettres du 9. Juillet 1497. & en cette qualité il alla à Arras, où il reçut l'hommage de Philippe archiduc d'Autriche, à cause du comté de Flandres, en la maison de l'évêque, le 5. Juillet 1499. C'est lui qui fit créer le grand conseil à l'*instar* des compagnies souveraines, par édit du mois d'Août 1497. & mourut en Janvier 1507. après avoir soutenu la direction de la couronne & de sa charge, d'une maniere qui rend sa memoire immortelle.

ROCHEFORT (sires de) *voyez* RIEUX.

ROCHEFORT (marquis de) dont un maréchal de France, *cherchez* ALOGNI.

ROCHEFORT (Cesar de) docteur en droit, agregé à l'université de Sapience, & chevalier de l'ordre de S. Michel, né à Bellai dans le XVII. siecle, passa très-jeune à Rome, où il fit un très-grand progrès dans les belles lettres. Le roi Louis XIV. satisfait des services qu'il lui avoit rendus dans cette capitale du monde Chrétien, l'honora du collier de l'ordre de S. Michel, qui lui fut donné solemnellement dans Rome par M. de Lyonne, alors ambassadeur extraordinaire de sa majesté vers les princes d'Italie. Etant revenu en France, on se servit de lui dans les grands jours, & dans le renouvellement du domaine, en qualité d'avocat du roi. Il s'appliqua depuis avec succès à la conversion des Heretiques, & fit imprimer à Lyon un volume de ses *controverses*, qui avoient déja été rendues publiques sous le nom d'un de ses amis. L'auteur ajouta à cette seconde édition les *conferences* qu'il avoit eues publiquement avec quelques ministres dans le Querci & autres provinces voisines. Il fit enfin imprimer à Lyon en 1685. un *dictionaire general* des principaux mots & des plus usitez dans la langue françoise, avec les définitions, divisions, étimologies, & y ajouta des discours d'éloquence, & des démonstrations catholiques sur tous les points contestez par les Heretiques. Il fut aussi bon jurisconsulte, & plaida avec applaudissement dans plusieurs parlemens. Enfin, il alla mourir à Bellai sa patrie, avec la réputation d'un parfaitement honnête homme l'an 16 . . Un de ses fils N. de Rochefort, se fit Chartreux, & fut procureur general de son ordre en cour de Rome, & prieur de la Chartreuse de Rome, où il merita l'estime du pape Clement XI. * *Memoires historiques*.

ROCHEFORT (Jean) Anglois de nation, vivoit au commencement du XV. siecle, en l'an 1405. Il fit un

abregé de Josephe, & le recueil de quelques historiens sous le titre de *flores historiarum*. * Leland. Balæus & Pitseus, *de illust. Angl. script.* Vossius, *de hist. lat.*

ROCHEFOUCAUD (la) petite ville avec un château, & titre de duché dans l'Angoumois, province de France sur la Tardouere, à cinq lieues d'Angoulême vers le levant. * Mati, *diction.*

ROCHEFOUCAUD (la) nom d'une maison qui tient rang entre les plus nobles & les plus anciennes du royaume, a produit diverses branches toutes fecondes en hommes illustres.

I. FOUCAUD I. du nom seigneur de la Roche en Angoumois, qui vivoit sous le regne du roi Robert, vers l'an 1026. est qualifié *seigneur très-noble* dans divers titres, & s'acquit une si grande reputation que ses successeurs ont tenu à honneur de porter son nom. Celui de sa femme étoit *Jarsande*, dont il eut 1. GUI, qui suit; 2. *Aimar* mort sans lignée; 3. *Foucaud* de la Rochefoucaud, qui signa la charte de la fondation de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes l'an 1047. & laissa deux fils d'*Alix* son épouse, *Foucaud*, mort sans alliance; & *Hugues*, moine à S. Florent de Saumur; 4. *Hugues* de la Rochefoucaud, qui fut vicomte de Châtelleraud, par son mariage avec la fille unique de *Bozon*, qui possedoit ce vicomté. La posterité de *Hugues* finit en un autre seigneur de ce nom, qui ne laissa aussi qu'une fille, *Clemence* de la Rochefoucaud, vicomtesse de Châtelleraud, femme de *Geofroi* de Lesignem, comte de la Marche, seigneur de Vouvent, &c. qui fit hommage de ce vicomté au roi Louis VIII. en 1226.

II. GUI I. du nom seigneur de la Rochefoucaud, fonda en 1060. avec *Aimar* son frere, le prieuré de saint Florent près du château de la Roche, & eut pour fils GUI II; & *Arnauld* de la Rochefoucaud, qui souscrivit avec son frere la charte de saint Florent.

III. GUI II. du nom seigneur de la Rochefoucaud, vivoit en 1081. & laissa d'*Eve* sa femme, GUI III. du nom, qui suit; *Hugues* & *Aimeri*, dont on ne trouve que les noms.

IV. GUI III. du nom seigneur de la Rochefoucaud, mourut en 1120. laissant de sa femme, dont le nom n'est pas connu,

V. AYMAR seigneur de la Rochefoucaud & de Vertueil, qui soutint diverses guerres contre Wlgrin II. comte d'Angoulême, & prétendit les châteaux de Chabanois & de Confolant, à cause de sa femme, après la mort de Jourdain Eschivat, seigneur de ces châteaux. Il mourut l'an 1140. laissant pour fils unique,

VI. GUI IV. du nom seigneur de la Rochefoucaud, Vertueil, Marthon, Blanzac, &c. qui eut de grands démêlez avec Guillaume comte d'Angoulême. Il assista en 1170. avec plusieurs seigneurs à la dédicace de l'église de saint Amand de Boësse, & eut pour enfans FOUCAUD II. qui suit; & *Aimeri*, qui signa la charte du douaire que Jean roi d'Angleterre assigna à la reine Isabeau comtesse d'Angoulême son épouse, à la seconde année de son regne.

VII. FOUCAUD II. du nom seigneur de la Rochefoucaud, Marthon, Blanzac, &c. servit le roi Philippe *Auguste* contre les Anglois, & demeura prisonnier à la bataille de Gisors l'an 1198. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré, *Gui* V. du nom seigneur de la Rochefoucaud, qui fonda le couvent des Cordeliers d'Angoulême, où il fut enterré, & mourut sans posterité; AIMERI I. du nom, qui suit; *Geofroi*, seigneur de Vertueil; & *N.* de la Rochefoucaud, mere de *Pierre* Poitevin, chevalier, qui fut l'un des executeurs testamentaires d'*Aimeri* son oncle.

VIII. AIMERI I. du nom seigneur de la Rochefoucaud, Vertueil, Marthon, Blanzac, Cellefroin, Bayers &c. vivoit l'an 1249. Il épousa une dame, nommée *Letice*, que l'on croit fille de *Hugues* Larchevêque, seigneur de Parthenai, dont il eut GUI VI. qui suit; *Aimeri*, seigneur de Bayers, mort sans posterité; *Almodie*, nommée dans le testament de son pere; *Mabaud*, femme de *Robert* seigneur de Montberon; & *Alix* de la Rochefoucaud, mariée à *Arnauld* seigneur de Montausier.

IX. GUI VI. du nom seigneur de la Rochefoucaud, &c. épousa 1°. *Agnés* de Rochechouart, fille d'*Aimeri* VIII. du nom vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* de Limoges: 2°. *Tors* de Fronsac. Les enfans du premier lit furent, *Gui*, mort sans alliance; AIMERI II. qui suit; *Geofroi*, chanoine d'Angoulême; *Aimar*, doyen de l'église de Bourdeaux; *Foucaud* de la Rochefoucaud, religieux de l'ordre des Mineurs, puis évêque d'Angoulême; *Mabaud*, alliée l'an 1269. à *Josselin* de Châteauneuf; & *Marguerite*, prieure de Tusson. Ceux qui sortirent de la seconde alliance furent *Fergant* de la Rochefoucaud; & *Agnés*, femme de *Foulques* de Montausier.

X. AIMERI II. de ce nom seigneur de la Rochefoucaud, épousa *Dauphine* de la Tour, veuve de *Raynaud* d'Aubusson, & fille de *Bernard* de la Tour V. du nom, seigneur de la Tour en Auvergne, & d'*Yolande*, sa femme, & eut GUI VII. qui suit; *Agnés*, dame de Clais, mariée à *Hugues* seigneur de Confolant; *Marguerite*, dont l'alliance est ignorée; GEOFROI de la Rochefoucaud, seigneur de Vertueil, qui a fait ***la branche des seigneurs de* VERTUEIL**, *rapportée ci-après*; & *Aimeri* de la Rochefoucaud, seigneur de la Boissiere, qui eut de *Charlotte* de Jaunai sa femme, *Gui*, pere de *Foulques*, mort sans enfans.

GUI VII. de ce nom seigneur de la Rochefoucaud &c. servit en 1317. & 1318. le roi Philippe *le Long* contre les Flamands, fonda le couvent des Carmes de la Rochefoucaud, & eut d'*Agnés* de Culant sa femme, AIMERI III. qui suit; *Geofroi*, archidiacre de l'église d'Orleans; *Gui*, évêque de Luçon, mort le 27. Janvier 1387; *Foucaud* & *Aimar*, dont on ne trouve que les noms; *Guillaume*, abbé de S. Crespin *le Grand* en 1353; *Jean*; *Marguerite*, femme de *Guillaume* le Paulmier, seigneur de Nevoi & du Pui; & *Agnés* de la Rochefoucaud.

XII. AIMERI III. du nom seigneur de la Rochefoucaud, Marthon, Blanzac, &c. rendit dès l'année 1338. des services considerables au roi Philippe *de Valois*, fut capitaine de Beaucaire l'an 1358. puis capitaine general ès parties de Languedoc, d'Agenois, & de Toulouse, en l'absence du duc de Berri, comte de Poitiers, & mourut le 16. Septembre 1362. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* de Barbezieux, fille de *Vivien* seigneur de Barbezieux & de Jonzac, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Rogette* de Grailli, fille de *Pierre* seigneur de Grailli, vicomte de Benauges, &c. chevalier de l'ordre de la Jarretiere, & de *Rassemburge* de Perigord sa seconde femme, dont il eut

XIII. GUI VIII. du nom seigneur de la Rochefoucaud, &c. qui fut gouverneur d'Angoumois, conseiller & chambellan des rois Charles V. & de Charles VI. & de Philippe de France, dit *le Hardi*, duc de Bourgogne. On le compte entre les premiers seigneurs de Guienne qui rendirent obéissance au roi Jean, après le traité de Bretigni l'an 1360. Froissard parle de Gui seigneur de la Rochefoucaud, qui combattit l'an 1380. en champ clos, Guillaume sire de Montferrand, & fut conduit au champ par deux cens gentilshommes de son lignage. Il épousa *Marguerite* de Craon, dame de Marsillac, de sainte Maure, de Montbazon, & de Nouastre, fille aînée de *Guillaume* de Craon, vicomte de Châteaudun, &c. & de *Jeanne*, dame de Montbazon, dont il eut FOUCAUD III. qui suit; *Agnés*; *Jeanne*; *Letice*; *Catherine*, mariée à *François* de Chaunai, seigneur de Chandenier; *Hector*, mort jeune; & *Aimar* de la Rochefoucaud, seigneur de Montbazon, de sainte-Maure, &c. qui épousa *Jeanne* de Martreuil, dame de Heriçon, veuve d'*Antoine* de Vivonne, seigneur de Bougoin, & fille de *Guillaume*, seigneur d'Aisié, dont il eut *Jean* de la Rochefoucaud, seigneur de Montbazon, & de sainte-Maure, mort sans alliance en 1465; *Françoise*, dame de Montbazon, mariée à *Jean* d'Estouteville, seigneur de Torci, de Blainville, &c. grand maître des arbalêtriers de France, chevalier de l'ordre de saint Michel, prévôt de Paris, capitaine du château de Caën, morte sans enfans; *Guillemette*, femme de *Gui* de la Rochefoucaud, seigneur de Montendre, morte aussi sans enfans; & *Jeanne* de la Rochefoucaud, heritiere des biens de sa maison, qui épousa *Jean* du Fou, chambellan du roi Louis XI. son premier échanson, & gouverneur de Touraine, d'où vint *Renée* du Fou, dame de Montbazon & de sainte-Maure, alliée à *Louis* de Rohan III. du nom, seigneur de Guemené.

XIV. FOUCAUD III. de ce nom, seigneur de la Roche-

foucaud, de Marsillac, &c. conseiller & chambellan du roi Charles VII. fut fait chevalier en 1451. au siege de Fronsac, avec Jean de Bourbon II. du nom, comte de Vendôme, &c. Il épousa *Jeanne* de Rochechouart, fille de *Geofroi* vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* Chenin, dame de Mauzé, d'où vinrent JEAN, qui suit; *Aimar*, seigneur de Marthon, mort sans posterité; & *Gui*, dit *Foulques*, de la Rochefoucaud, seigneur de Champagné, la Boissiere, la Barde, Saint-Laurent, & Château-Gaillard, qui fut pere d'*Antoine*, & d'*Hector* de la Rochefoucaud, seigneurs de Magné.

XV. JEAN seigneur de la Rochefoucaud, de Marsillac, &c. conseiller & chambellan des rois Charles VIII. & Louis XI. gouverneur de Bayone, fut *choisi comme le plus puissant de tous les vassaux du comte d'Angoulême, pour être gouverneur de la personne, & tuteur des biens de Charles d'Orleans, comte d'Angoulême.* Il prit alliance en 1446. avec *Marguerite* de la Rochefoucaud, dame de Barbezieux, Vertueil, Bleignac, Mucidan, Montendre, Montguyon, &c. fille & heritiere de *Jean* de la Rochefoucaud, seigneur de Barbezieux, &c. & de *Jeanne* Sanglier. De cette alliance nâquit

XVI. FRANÇOIS I. du nom (depuis lequel tous les aînez ont pris le nom de FRANÇOIS) comte de la Rochefoucaud, prince de Marsillac, seigneur de Barbezieux, de Montguyon, de Montendre, &c. qui fut chambellan des rois Charles VIII. & Louis XII. Il eut l'honneur de tenir en 1494. sur les fonts de baptême le roi François I. qui conservant toujours beaucoup de consideration pour lui, le fit dans la suite son chambellan ordinaire, & érigea pour lui l'an 1515. la baronie de la Rochefoucaud en comté. Il remarque même dans les lettres de cette érection: *Que c'étoit en memoire des grands, vertueux, très-bons & très-recommandables services, qu'icelui François, son très-cher & amé cousin & parain, avoit fait à ses prédecesseurs, à la couronne de France & à lui.* Ce seigneur, qui mourut en 1517. avoit épousé 1°. par contrat du 30. Avril 1470. *Louise* de Crussol, fille de *Louis* seigneur de Crussol, &c. grand pannetier de France, & de *Jeanne* dame de Levis, & de Florensac: 2°. *Barbe* du Bois, fille de *François* seigneur du Bois, de Cordes, &c. Les enfans du premier lit furent FRANÇOIS II. qui suit; ANTOINE, tige de *la branche de* BARBEZIEUX *moderne, rapportée ci-après*; *Humbert* de la Rochefoucaud, seigneur de Marthon, gouverneur d'Angoulême, mort en 1566. sans laisser de posterité, de *Jeanne* de Chazai, qu'il avoit épousée en 1559; *Louis*, baron de Cellefroin, mort sans alliance; *Jacquette*, femme de *François* vicomte de Rochechouart; & *Anne*, mariée à *François* seigneur de Pompadour. Les enfans du second lit furent LOUIS de la Rochefoucaud, *tige des seigneurs de* MONTENDRE, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; *Jean*, évêque de Mende, mort le 24. Septembre 1538; & *Claude* femme de *Joachim* de Chabanes, baron de Curton.

XVII. FRANÇOIS II. du nom comte de la Rochefoucaud, &c. soutint très-bien la grande reputation que ses ancêtres s'étoient acquise. Il épousa en 1518. *Anne* de Polignac, dame de Randan, veuve de *Charles*, sire de Beuil & comte de Sancerre, & fille unique & heritiere de *Jean* de Polignac, seigneur de Randan & de Beaumont, & de *Jeanne* de Chambes. Cette dame, que son merite a rendu si celebre, reçut en 1539. en son château de Vertueil l'empereur Charles V. & les enfans de France. L'empereur temoigna tant de satisfaction de ses manieres, qu'il dit hautement, selon le témoignage d'un de nos historiens, *n'avoir jamais entré en maison qui mieux sentit sa grande vertu, honnêteté & seigneurie, que celle-là.* De ce mariage vinrent FRANÇOIS III. comte de la Rochefoucaud, qui suit; CHARLES, *tige de la branche de* RANDAN, *rapportée ci-après*; *Jean*, abbé de Marmoustier, &c. & maître de la chapelle du roi, mort en 1583; *Louise*, & *Françoise*, abbesses de Saintes; *Marie*, prieure de Poissi, puis abbesse de sainte Glossinde de Mets; *Jeanne* de la Rochefoucaud, prieure de Pont-l'abbé; & *Françoise*, mariée en 1540. à *Frederic* de Foix, comte de Candalle, captal de Buch, seigneur d'Astarac & de Benauges.

XVIII. FRANÇOIS III. de ce nom comte de la Rochefoucaud, prince de Marsillac, &c. chevalier de l'ordre du roi, se signala aux sieges de Mets en 1552. à celui de Poitiers en 1569. aux batailles de saint Quentin en 1557. de Dreux en 1562. de Jarnac & de Moncontour en 1569. & fut tué à la saint Barthelemi en 1572. Il avoit épousé 1°. en 1552. *Silvie* Pic de la Mirande, fille de *Galeas* Pic, prince de la Mirande, & d'*Hippolyte* de Gonzague: 2°. en Mai 1557. *Charlotte* de Roye, comtesse de Rouci, fille puînée de *Charles* sire de Roye, comte de Rouci, &c. & de *Magdelaine* de Mailli, dame de Conti. Il eut de la premiere FRANÇOIS IV. qui suit; & de la seconde, *Josué* de la Rochefoucaud, comte de Rouci, tué à la journée d'Arques le 21. Septembre 1589; *Henri*, mort jeune en 1576; CHARLES, *qui a fait la branche des comtes de* ROUCI, *voyez.* ROUCI; *Benjamin*, mort sans alliance en 1596; *Magdelaine* de la Rochefoucaud, mariée à *Juste-Louis* seigneur de Tournon, comte de Roussillon, bailli de Vivarez, & sénéchal d'Auvergne; & *Isabeau*, femme de *Jean-Louis* de la Rochefoucaud, comte de Randan, son cousin.

XIX. FRANÇOIS IV. du nom comte de la Rochefoucaud, prince de Marsillac, &c. servit fidelement le roi Henri IV. & fut tué par les Ligueurs à saint Yrier-la-Perche le 15. Mars 1591. Il avoit épousé le 27. Septembre 1587. *Claude* d'Estissac, fille de *Louis* baron d'Estissac, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur du pays d'Aunis, & de la Rochelle, & de *Louise* de la Beraudiere sa seconde femme, dont il eut FRANÇOIS V. qui suit; & BENJAMIN, baron d'Estissac, qui épousa en 1623. *Anne* de Villotreis, fille de *Nicolas* de Villotreis, tresorier general de l'extraordinaire des guerres, & de la cavalerie legere de France, & d'*Anne* du Moulin, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; N. religieuse en l'abbaye du Pui-Berland; & *Charlotte* de la Rochefoucaud, mariée à *Charles* de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres son cousin. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, marquis d'Estissac, épousa en 1658. *Marie-Françoise* de Gelas de Voisins, fille d'*Hector* de Gelas de Voisins, marquis d'Ambres & de Leberon, vicomte de Lautrec, chevalier des ordres du roi, lieutenant general en Languedoc, & de *Susanne* de Vignolles, dont il eut deux fils morts jeunes, & cinq filles; sçavoir N. de la Rochefoucaud, abbesse du Pui-Berland; N. religieuse en la même abbaye; *Elisabeth*, abbesse de saint Sauveur d'Evreux; *Marie-Catherine*, mariée à *Henri* de Lezai-Lezignem, comte de Lezai; & *Marguerite* de la Rochefoucaud, religieuse aux Carmelites du fauxbourg saint Jacques.

XX. FRANÇOIS V. du nom, premier duc de la Rochefoucaud, &c. né le 5. Septembre 1588. fut chevalier des ordres du roi en 1619. gouverneur & lieutenant du roi en Poitou. Le roi Louis XIII. érigea pour lui le comté de la Rochefoucaud en duché & pairie, par lettres données à Niort au mois d'Avril 1622. Il fut reçu au parlement de Paris le 24. Juillet 1637. & mourut dans son château de la Rochefoucaud le 8. Fevrier 1650. le 62. de son âge. Ce duc avoit épousé en Juillet 1611. *Gabrielle* du Plessis, fille de *Charles*, seigneur de Liancourt, chevalier des ordres du roi, & d'*Antoinette* de Pons, marquise de Guercheville, dont il eut FRANÇOIS VI. qui suit; *Louis*, évêque de Laictoure, & abbé de saint Jean d'Angeli, mort le 5. Decembre 1654; *Charles-Hilaire*, chevalier de Malte, né le 14. Juin 1628. mort en 1651; *Aimeri*, né le 13. Mars 1633. mort jeune; *Henri*, né le 27. Juillet 1634. abbé de sainte Colombe, de Notre-Dame de Celles, de la Chaise-Dieu, & de Fontfroide, mort le 16. Decembre 1708; *Marie-Elisabeth*, abbesse de saint Sauveur d'Evreux pendant 49. ans, née le 10. Août 1617. morte le 22. Octobre 1698. âgée de 81. ans; *Catherine*, née le 25. Octobre 1619. abbesse de Charenton, puis du Paraclet; *Marie-Catherine*, née le 16. Fevrier 1622. mariée le 29. Avril 1638. à *Louis-Roger* Brulart, marquis de Puisieux & de Silleri, morte le 7. Mars 1698; *Antoinette-Jeanne*, née le 20. Mars 1623. morte en 1647; *Gabrielle-Marie*, née le 13. Decembre 1624. abbesse du Paraclet, puis de N. Dame de Soissons, morte en Novembre 1693; *Anne-Françoise*, née le 20. Avril 1626. coadjutrice de saint Sauveur d'Evreux, morte en 1685; & *Louise* de la Rochefoucaud, née le 19. Janvier 1630. morte en 1651.

XXI. FRANÇOIS VI. du nom duc de la Rochefoucaud, prince de Marsillac, baron de Vertueil, &c. né le 15. Decembre 1613. chevalier des ordres du roi en 1661.

& gouverneur de Poitou, se signala en diverses occasions par son courage, par sa prudence & par son esprit. On attribue à ce seigneur deux excellens ouvrages, un livre de *maximes*, & un autre de *memoires* de la regence de la reine Anne d'Autriche. Il mourut à Paris le 17. Mars 1680. âgé de 68. ans, & avoit épousé *Andrée* de Vivonne, dame de la Chateigneraye, &c. qui mourut en 1670. Elle étoit fille d'*André* de Vivonne, seigneur de la Beraudiere, grand fauconnier de France, capitaine des gardes du corps de la reine Marie de Medicis, &c. & d'*Antoinette* de Lomenie. De ce mariage sont sortis FRANÇOIS VII. qui suit; *Charles*, abbé de Molesme, dit l'*abbé de Verteuil*, mort le 19. Novembre 1692; *Henri-Achilles*, dit l'*abbé de Marsillac*, abbé de la Chaise-Dieu, de Fontfroide, né le 8. Decembre 1642. mort le 19. Mai 1698; *Jean-Baptiste*, chevalier de Malte, tué à la guerre de Hollande en 1672; *Alexandre*, abbé de Bonport, & de Molesme, après son frere, né en Avril 1652. mort le 16. Mai 1722; *Marie-Catherine*, née le 22. Fevrier 1637. & morte le 5. Octobre 1711; *Henriette*, née le 15. Juillet 1638. & morte le 3. Novembre 1721; & *Françoise* de la Rochefoucaud, née le 9. Août 1641. & morte le 22. Mars 1708.

XXII. FRANÇOIS duc de la Rochefoucaud VII. du nom, prince de Marsillac, comte de la Roche-Guyon, de Liancourt, &c. grand veneur de France, grand maître de la garderobe du roi, chevalier de ses ordres, né le 15. Juin 1634. mort le 12. Janvier 1714. avoit épousé le 13. Novembre 1659. *Jeanne-Charlotte* du Plessis Liancourt sa cousine, fille unique d'*Henri* du Plessis, comte de la Roche-Guyon, morte le 30. Septembre 1669. âgée d'environ 24. ans, dont il a eu pour enfans, 1. FRANÇOIS VIII. qui suit; 2. *Henri-Roger* de la Rochefoucaud, marquis de Liancourt, lieutenant general des armées du roi, né le 14. Juin 1665; & 3. *Charlotte-Françoise-Gabrielle*, morte le 17. Août 1676 âgée d'environ 15. ans.

XXIII. FRANÇOIS duc de la Rochefoucaud, VIII. du nom, né l'an 1663. maréchal de camp, grand-maître de la garderobe du roi, & chevalier de ses ordres. Le roi Louis XIV. érigea en sa faveur en 1679. en duché & pairie la terre de la Roche Guyon dans le Vexin, qui l'avoit déja été l'an 1663. en faveur de *Roger* du Plessis son bisayeul maternel, seigneur de Liancourt, marquis de Guercheville, &c. chevalier des ordres du roi, & premier gentilhomme de sa chambre. Ce duc a épousé le 23. Novembre 1679. *Magdelaine-Charlotte* le Tellier, fille de *François-Michel* le Tellier, marquis de Louvois, &c. ministre & secretaire d'état, chancelier des ordres du roi, &c. & d'*Anne* de Souvré, marquise de Courtenvaux, & petite-fille de *Michel* le Tellier, chancelier de France, de laquelle il a eu *François*, prince de Marsillac, né le 17. Avril 1681. mort de la petite verole, le 29. Juillet 1699; *Charles-Maurice*, né le 15. Août 1684. mort le 21. Avril 1694; *Michel-Camille*, prince de Marsillac, puis duc de la Roche-Guyon, né le 6. Juillet 1686. fait mestre de camp d'un regiment de cavalerie en 1705. & mort de la petite verole à Cambrai le 5. Août 1712; *Roger*, né le 27. Juillet 1687. abbé du Bec & de Fontfroide, mort à Bude, en allant servir contre les Turcs, le 18. Juin 1717; *Gui*, comte de Duretal, né le 19. Septembre 1688. mort en Mai 1698; ALEXANDRE, duc de la Roche-Guyon, qui suit; *Aimery*, comte d'Anville, né le 15. Decembre 1691. mort le 1. Novembre 1699; *Gui*, né le 8. Septembre 1698. reçu chevalier de Malte au berceau, & pourvû en 1703. par le grand-maître de l'ordre, de la commanderie magistrale de Pezenas; *Magdelaine-Françoise*, née le 11. Septembre 1689. religieuse aux filles de sainte Marie de saint Denys, morte le 22. Avril 1717; & *Emilie* de la Rochefoucaud, née le 9. Novembre 1700. mariée le 4. Janvier 1725. avec *Charles-Emmanuel* de Crussol, duc d'Uzez, pair de France.

XXIV. ALEXANDRE de la Rochefoucaud, duc de la Roche-Guyon, grand-maître de la garderobe en survivance, né le 29. Septembre 1690. a épousé le 30. Juillet 1715. *Elisabeth-Marie-Louise-Nicole* de Caylard-de-Toiras-d'Amboise, comtesse d'Aubijoux, fille unique de *François-Jacques* de Bermond-de-Caylard-de-saint-Bonnet, marquis de Toiras, capitaine lieutenant des chevaux-legers Dauphins, &c. & de *Françoise-Louise* de Berard, dont il a *François*, né le 31. Decembre 1717. & batisé le 1. Janvier 1718. mort au mois de Septembre suivant; *François*, prince de Marsillac, né le 21. Octobre 1720. & mort le 19. Avril 1721; *Marie-Louise-Nicole* damoiselle de la Rochefoucaud, née le 22. Septembre 1716; *Marie* de la Rochefoucaud, damoiselle de la Roche-Guyon, née au mois de Decembre 1718; & *Adelaide* de la Rochefoucaud, damoiselle de Marsillac, née le 21. Janvier 1722.

BRANCHE DE RANDAN.

XVIII. CHARLES de la Rochefoucaud, comte de Randan, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, & colonel general de l'infanterie, fils de FRANÇOIS II. du nom comte de la Rochefoucaud, & d'*Anne* de Polignac, dame de Randan, se distingua en diverses occasions, & principalement en 1552. au siege de Metz, où il tua Henriquez de Manriquez. On lui donna la charge de colonel general de l'infanterie, après que François de Coligni, seigneur d'Andelot, eut fait profession publique de la religion Prétendue Reformée. Il fut ensuite ambassadeur en Angleterre, où il traita de la paix avec l'Ecosse. Depuis il fut blessé à la tête au siege de Bourges en 1562. & mourut d'une blessure reçue à celui de Rouen le 4. Novembre de la même année. Le corps du comte de Randan fut enterré dans l'église cathedrale de la même ville de Rouen, où l'on voit son tombeau & son épitaphe derriere le chœur. Il avoit épousé *Fulvie* Pic de la Mirande, sœur de *Silvie*, femme de *François* III. comte de la Rochefoucaud, dont il eut JEAN-LOUIS, comte de Randan, qui suit: *François*, cardinal de la Rochefoucaud, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Alexandre*, prieur de saint Martin en Vallée, *qui aura son article separé*; & *Marie*, alliée en Octobre 1579. à *Louis* de Rochechouart, seigneur de Chandenier; après la mort duquel elle se rendit Carmelite.

XIX. JEAN-LOUIS de la Rochefoucaud, comte de Randan, &c. épousa *Elisabeth* de la Rochefoucaud sa cousine, fille de *François* III. & de *Charlotte* de Roye, sa seconde femme. Il suivit le parti de la Ligue, & fut tué à l'assaut d'Issoire le 14. Mars 1590. laissant *Marie-Catherine* de la Rochefoucaud, duchesse de Randan, premiere dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, & gouvernante du roi Louis XIV. pendant son bas âge. Cette dame fut mariée le 8. Août 1607. à *Henri* de Baufremont, marquis de Senecei, chevalier des ordres du roi, & mourut le 10. Mai 1677. âgée de 89. ans.

BRANCHE DES DERNIERS SEIGNEURS de BARBEZIEUX.

XVII. ANTOINE de la Rochefoucaud, seigneur de Barbezieux, &c. second fils de FRANÇOIS I. du nom comte de la Rochefoucaud, & de *Louise* de Crussol sa premiere femme, s'acquit beaucoup de reputation sous le regne de François I. Il fut chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, son lieutenant general au gouvernement de Paris & de l'Isle de France, senéchal de Guienne, & general des galeres de France en 1528. après André Doria. Il fut fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525. & commandoit en chef dans Marseille en 1536. lorsque l'empereur Charles V. voulut assieger cette ville. Ce seigneur qui mourut en 1537. avoit épousé *Antoinette* d'Amboise, dame de Chaumont sur Loire, de Meillan, de Charenton, &c. fille puînée de *Gui* d'Amboise, seigneur de Ravel, &c. capitaine de deux cens gentilshommes de la maison du roi Louis XII. & de *Françoise* Dauphine. Elle étoit veuve de *Jacques* d'Amboise, seigneur de Bussi son cousin, & elle prit une troisiéme alliance avec *Louis* de Luxembourg, comte de Rouci, & mourut en 1552. Les enfans qu'elle eut d'*Antoine* de la Rochefoucaud, furent *Gilbert*, grand senéchal de Guienne, mort à Lyon au retour de la bataille de Cerisolles en 1544; CHARLES, qui suit; ANTOINE, qui a fait *la branche de* CHAUMONT, *rapportée ci-après*; *Catherine*, mariée 1°. à *Charles* de Chabannes, seigneur de la Palice: 2°. en 1559. à *René* du Pui-du-Fou, seigneur de Combronde: 3°. à *Charles* Rouault, seigneur de Landreau, morte en 1577; *Marguerite*, alliée 1°. à *Pierre* du Pui, seigneur de

Vatan : 2°. à *Claude* de Bourbon, comte de Buffet; *Benedicte*, abbesse de saint Jean d'Autun; *Antoinette*, religieuse; & *François* de la Rochefoucaud, seigneur de Ravel, qui d'*Eleonore* de Vienne sa femme, fille de *François*, seigneur de Ruffei, & de *Guillemette* de Luxembourg-Brienne, eut pour filles, *Charlotte* de la Rochefoucaud, mariée à *Louis* de Combourfier, seigneur du Terrail; *Gilberte*, alliée à *Jean* Vicomte d'Estaing, seigneur de Murol; & *Pernell* de la Rochefoucaud, femme du seigneur de Bresons & de Montreal.

XVIII. Charles de la Rochefoucaud, seigneur de Barbezieux, Linieres, Meillan, Preuilli, Charenton, & le Blanc en Berri, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant general au gouvernement de Champagne & de Brie, grand senéchal de Guienne, fut fait chevalier des ordres du roi le 31. Decembre 1578. & mourut en 1583. laissant de *Françoise* Chabot, fille de *Philippe*, comte de Busançois, amiral de France, & de *Françoise* de Longwi, qu'il avoit épousée en Decembre 1545. *Françoise*, dame de Barbezieux, mariée à *Claude* marquis d'Espinai, comte de Duretal, seigneur de Mathefelon; *Antoinette*, dame de Linieres, alliée à *Antoine* de Brichanteau, seigneur de Nangis, chevalier des ordres du roi; & *Charlotte* de la Rochefoucaud, dame de Vandœuvre, femme de *François* des Barres, seigneur de Neufvi-Bannegon en Bourbonnois.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAUMONT & de Langheac.

XVIII. Antoine de la Rochefoucaud, troisiéme fils d'Antoine, seigneur de Barbezieux, & d'*Antoinette* d'Amboise, dame de Chaumont-sur-Loire, fut seigneur de Chaumont, chambellan du roi, & chevalier de son ordre. Il épousa le 7. Octobre 1552. *Cecile* de Montmirail, fille d'*Etienne*, seigneur de Chambourci, maître des requêtes, & de *Louise* de Selve, dont il eut Jacques, qui suit; *Charles-Isaac*, seigneur de Berneuil, mort jeune; *François*, abbé de la Reau; *Antoine*, évêque d'Angoulême, mort le 24. Decembre 1634; *Françoise*, mariée à *Bertrand* de Fayolles de Mellet, seigneur de Neuvi & de saint Martial, mestre de camp d'un regiment; *Jeanne*, alliée à *Jean-Antoine* de Maulcon en Gascogne; *Marguerite*, chanoinesse de Remiremont; *Charlotte*, femme de *Gaston* de la Rochefoucaud, seigneur de Salles, son cousin; *Marie*, abbesse du Paraclet en Champagne; & *Eleonore* de la Rochefoucaud, mariée à *Marc* de Polignac, seigneur d'Abdiac & de Lardeyrol en Auvergne.

XIX. Jacques de la Rochefoucaud, seigneur de Chaumont, &c. laissa de *Françoise* de Langheac, fille & heritiere de *Jean* seigneur de Langheac, & de *Marie* de Chabannes, qu'il avoit épousée en 1586. Louis-Antoine, qui suit; *François*, baron de Monclar, qui épousa *Dauphine* de Taillac, fille de *Tristan*, seigneur de Mergeride; *Jean*, seigneur de Brassac en Auvergne, qui de *Barbe* du Flocquet sa femme, ne laissa qu'une fille morte jeune; Charles-Ignace, seigneur d'Omeyrac, qui a fait *la branche des comtes de* Lorac *& de* Gondras, *rapportée ci-après*; *Jean-Jacques*, chevalier de Malte; *Louis*, religieux de l'ordre de Clugni; Henri, qui a fait *la branche d'*Arlet, *aussi rapportée ci-après*; *Marie* de la Rochefoucaud, alliée à *Thibaut* de Lastic, seigneur de Gabriac; *Françoise*, mariée à *Balthasar* seigneur de Chavagnac; *Isabelle-Gabrielle*, dame de Combronde en partie, mariée 1°. à *Jean* du Quesnel, seigneur de saint Just : 2°. à *Louis* de saint Priest; *Marguerite*, religieuse aux Chasses; *Anne-Marie*, abbesse du Paraclet en Champagne après sa tante; & *Catherine* de la Rochefoucaud.

XX. Louis-Antoine de la Rochefoucaud, seigneur de Chaumont, de Langheac, de saint Ilpice, &c. dit *le baron de Langheac*, mourut le 16. Janvier 1652. laissant de *Louise* de la Guiche, fille de *Jean*, seigneur de Bournoncle, & de *Françoise* de Lastic, qu'il avoit épousée en Mars 1611; Jean, qui suit; *Henri-Gaston*, comte de saint Ilpice; *Jean*, seigneur de Lastic, qui épousa *Jeanne* de Pontault, dont des enfans; *François*, comte de Langheac; *Christophe*, seigneur de Bournoncle; N. mariée à N. seigneur de Severac; & *Marie* de la Rochefoucaud, femme de *Philibert-Christophle* d'Apchier, seigneur de la Garde.

XXI. Jean de la Rochefoucaud, marquis de Langheac, &c. épousa *Françoise-Marie* d'Urfé, fille d'*Emmanuel* marquis d'Urfé, & de *Marguerite* d'Alegre, dont il a eu Jean-Antoine, qui suit; *Emmanuel*, prêtre de l'Oratoire; *François*, comte de saint Ilpice; & trois filles religieuses à Monbrison, l'une à sainte Claire, l'autre aux Ursulines, & la troisiéme à la Visitation.

XXII. Jean-Antoine de la Rochefoucaud, marquis de Langheac, &c.

BRANCHE DES COMTES DE LORAC & de Gondras.

XX. Charles-Ignace de la Rochefoucaud, quatriéme fils de Jacques, seigneur de Chaumont, & de *Françoise* dame de Langheac, fut seigneur d'Omeyrac, &c. & épousa en Août 1624. *Claude-Guillelmine* du Cluzel, fille de *Louis* du Cluzel, & d'*Alix* de Rosille, dame de Lorac, dont il eut *Gabrielle* de la Rochefoucaud, mariée à *Claude* de Fontanges, seigneur de Velzic en Auvergne; *Marie*, alliée à *Pierre* de Cordebœuf, seigneur de Beauverger; autre *Marie*, religieuse à sainte Marie du Pui; *Gabrielle*, & *Jeanne*, religieuses à saint Joseph de Brioude; Louis, qui suit; & *Louis-Antoine* de la Rochefoucaud, comte de Gondras, à cause de *Gabrielle* des Serpens sa femme, fille de *Claude*, comte de Gondras, & d'*Antoinette* de Rochebaron, qu'il épousa en Avril 1654. de laquelle il a eu *Charles-Ignace*, prieur de S. Hilaire d'Omeyrac, & chanoine de Mâcon; *Charles-Louis*, comte de Magni, exemt des gardes du corps du roi, nommé gouverneur du Pont-de-Vesle en Janvier 1703; *Louis-Charles*, chevalier de Malte; *Jeanne-Louise*, Ursuline à Ambers; & *Jacqueline* de la Rochefoucaud, religieuse à Marcigni.

XXI. Louis de la Rochefoucaud, comte de Lorac, épousa *Catherine* des Serpens, fille de *Claude*, comte de Gondras, & d'*Antoinette* de Rochebaron, dont il a eu Charles-Ignace, qui suit;

XXII. Charles-Ignace de la Rochefoucaud, marquis de Rochebaron, &c. épousa *Magdelaine* d'Escoubleau, fille de *Pierre* d'Escoubleau, seigneur de Suri en Forez, & de *Marie-Chrétienne* de Cremeaux d'Entragues, dont il a eu des enfans.

BRANCHE DES BARONS D'ARLET & des comtes de Cousage.

XX. Henri de la Rochefoucaud, septiéme fils de Jacques, baron de Chaumont sur Loire, & de *Françoise* de Langheac, fut baron d'Arlet, &c. & épousa *Claude-Françoise* de Polignac, fille de *François*, seigneur d'Auzon, & d'*Anne* de Chazeron, dont il eut

XXI. François de la Rochefoucaud, comte de Cousage, &c. qui épousa *Louise* de saint Martial, fille d'*Hercule*, comte de Drugeac, dont il a eu *Henri*, né en 1659; *Louis* & *Annet* de la Rochefoucaud.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de Montendre *& de* Surgeres.

XVII. Louis de la Rochefoucaud, fils puîné de François I. du nom comte de la Rochefoucaud, & de *Barbe* du Bois sa seconde femme, fut seigneur de Montendre, Montguyon, Roissac, des Salles, &c. chevalier de l'ordre du roi. Il épousa en Février 1534. *Jacquette* de Mortemer, fille de *François*, seigneur d'Ozillac, & de *Françoise* d'Aydie-Riberac, dont il eut *Claude*, seigneur de Montendre, mort sans posterité; François, qui suit; Gaston, seigneur de Salles, duquel sont descendus les seigneurs de Salles *rapportez ci-après*; Louis, seigneur de Roissac, qui a fait *la branche des seigneurs de* Roissac *rapportée ci-après*; *Claude*, mort sans alliance; *Louise*, morte sans alliance; *Françoise*, mariée à *Alain* Baudouin, seigneur de Fleurac; & *Louise* de la Rochefoucaud, alliée à *Jean* de Montalembert, seigneur de Vaux.

XVIII. François de la Rochefoucaud, seigneur de Montguyon, baron de Montendre, &c. mourut le 12. Janvier 1600. Il avoit épousé en 1565. *Helene* Goulard, fille unique & heritiere d'*Edmond* Goulard, seigneur de

Marsai & de la Bouliniere, lieutenant de roi à Niort, & de *Guyonne* du Pui, dont il eut ISAAC, qui suit; *Henri*, seigneur de Marsai, tué au siege d'Amiens en 1597; autre *Henri*, seigneur de la Bouliniere, aussi tué au siege d'Amiens; *Judith*, dame de Marsai & de la Bouliniere, mariée 1°. à *Antoine* du Châtelet, seigneur de saint Amand & de Cirei: 2°. à *Louis* de saint Georges, seigneur de Loubigné; & *Marie* de la Rochefoucaud, femme de *Josias* de Bremont, seigneur d'Ars & du Châtelier.

XIX. ISAAC de la Rochefoucaud, baron de Montendre, seigneur de Montguyon, &c. épousa le 2. Août 1600. *Helene* de Fonseque, fille aînée & heritiere de *Charles*, baron de Surgeres, & d'*Ester* Chabot de sainte Foi, dame d'Agurré, dont il eut CHARLES, qui suit; *François*, seigneur de Surgeres, qui d'*Anne* Philippier de laville de Coignac, sa femme, eut deux filles religieuses; & *Charles-François* de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, qui épousa en 1662. *Charlotte* de la Rochefoucaud sa parente, fille de *Benjamin* de la Rochefoucaud, baron d'Estissac, & d'*Anne* de Villotreys, dont il a eu *François-Charles*, marquis de Surgeres, qui n'a point laissé d'enfans de *Françoise* Chabot-Jarnac sa femme; & *François* de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres. Les filles du baron de Montendre furent, *Marie* de la Rochefoucaud, née le 27. Mai 1601. seconde femme de *Gui* Chabot, comte de Jarnac; *Lucie*, dame d'honneur de Claire-Clemence de Maillé, princesse de Condé, mariée 1°. à *Geofroi* de Durfort-Duras, baron de Cusaguez: 2°. à *Cesar* de Costentin, seigneur de Tourville, premier gentilhomme de la chambre du prince de Condé; & *Catherine* de la Rochefoucaud, qui épousa 1°. *Michel* Cheveri, baron de la Reole: 2°. *Philippe* Tolosani, seigneur de la Sestiere, doyen des conseillers du parlement de Bourdeaux.

XX. CHARLES de la Rochefoucaud de Fonseque, marquis de Montendre, substitué au nom & armes de la maison de Fonseque, épousa le 6. Septembre 1633. *Renée* Thevin, fille de *François*, seigneur de la Durbeliere, maître des requêtes de l'hôtel du roi, & de *Marie* le Franc, dont il eut LOUIS-CHARLES, qui suit; *Helene*; *Lucie*, mariée à *N.* seigneur de Maniban; & *Marie* de la Rochefoucaud.

XXI. LOUIS-CHARLES de la Rochefoucaud de Fonseque, marquis de Montendre, seigneur de Montguyon-d'Agurré, &c. épousa *Anne* Pithou, fille de *Pierre*, seigneur de Luyeres, conseiller au parlement de Paris, & de *Chrétienne* Loisel, morte le 14. Mai 1714. dont il eut *Isaac-Charles*, comte de Montendre, colonel du regiment des vaisseaux, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Luzzara le 15. Août 1702; *François*, qui a embrassé le parti Protestant & a épousé le 2. Mai 1710. *N.* fille d'*Ezechiel* baron de Spanheim, ambassadeur du roi de Prusse en Angleterre; LOUIS, qui suit; *Paul-Auguste-Gaston*, colonel du regiment de Bearn, qui épousa en Juillet 1709. *Anne-Marie-Louise* Chabot, comtesse de Jarnac, fille aînée & heritiere de *Gui-Henri* Chabot, comte de Jarnac, &c. & de *Charlotte-Armande* de Rohan-Montbazon, à cause de laquelle il prit la qualité de comte de Jarnac, mort sans posterité le 19. Decembre 1714; & *Helene-Françoise* de la Rochefoucaud, religieuse.

XXII. LOUIS de la Rochefoucaud de Fonseque, marquis de Montendre, fut nommé capitaine de vaisseau en 1704. & épousa le 10. Septembre 1710. *Susanne* d'Argouges, fille de *Florent* d'Argouges, maître des requêtes de l'hôtel du roi, & de *Louise* du Vau.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SALLES.

XVIII. GASTON de la Rochefoucaud, troisiéme fils de LOUIS, seigneur de Montendre, & de *Jacquette* de Mortemer, fut seigneur de Salles, &c. & épousa *Charlotte* de la Rochefoucaud sa parente, fille d'*Antoine*, seigneur de Chaumont, & de *Cecile* de Montmirail, dont il eut JACQUES, qui suit; *Jeanne-Marie*; *Eleonore*; *Françoise*, religieuses à Saintes; *Charlotte*, morte jeune; & *Marie*, prieure de Montfort, diocese de Meaux.

XIX. JACQUES de la Rochefoucaud, seigneur de Salles, &c. fut pere de *Charlotte* de la Rochefoucaud, dame de Salles, mariée à *Alexandre* Galard-de-Bearn, comte de Brassac.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE ROISSAC.

XVIII. LOUIS de la Rochefoucaud, quatriéme fils de LOUIS, seigneur de Montendre, & de *Jacquette* de Mortemer, fut seigneur de Roissac, &c. & épousa *Jeanne* Bouchard d'Aubeterre, fille de *Louis*, seigneur de S. Martin de la Coudre, & de *Jeanne* Hamon, dont il eut ISAAC, qui suit; *Charlotte*, morte sans alliance; *Judith*, mariée à *Charles* de saint Gelais, seigneur de Breillac; & *Charles* de la Rochefoucaud, seigneur des Bernardieres, qui de *Claude* de Valée sa femme, a eu *Isaac*, seigneur des Bernardieres, mort en Catalogne sans alliance; & *Judith* de la Rochefoucaud, mariée 1°. à *Charles* Poussart, seigneur de Lignieres: & 2°. à *Renaud* de Pons, marquis de Thors. Elle mourut à Utrecht le Mars 1723.

XIX. ISAAC de la Rochefoucaud, seigneur de Roissac, Marville, Janssac, Chevalon, &c. épousa en 1605. *Jeanne* de Pons, fille de *Jacques*, seigneur de la Case, & de *Judith* de Montberon, dont il eut LEONOR, qui suit; *Judith*, mariée 1°. à *Leon* Chesnel, seigneur des Reaux: 2°. à *Louis* d'Escodeca, seigneur de Saussignac; *Gabrielle*, alliée à *Jean* Beaupoil, seigneur de la Tour de Passac; *Claude*, femme de *François* seigneur d'Ages; & *Silvie* de la Rochefoucaud, mariée à *N.* de Beauchamp, seigneur du Breuil.

XX. LEONOR de la Rochefoucaud, seigneur de Roissac, du Chastelar, &c. épousa en Septembre 1648. *Lidie* de Lanes, fille de *Charles*, marquis de la Roche-Chalais, & de *Françoise* Vigier, dont il a eu *Leonor*, seigneur de Roissac, Marville, &c; *Henriette*, mariée à *Jean* de saint Gelais, seigneur de Monchaude; & *Lidie* de la Rochefoucaud, alliée à *Pons* de Pons, comte de Roquefort.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VERTUEIL & de BARBEZIEUX.

XI. GEOFROI de la Rochefoucaud, fils puîné d'AIMERI II. du nom seigneur de la Rochefoucaud, & de *Dauphine* de la Tour, succeda à son oncle, chanoine d'Angoulême, en la seigneurie de Vertueil, & épousa *Alix* de Messe, dont il eut *Geofroi* II. du nom, seigneur de Vertueil; *Gui*, aussi seigneur de Vertueil; & *Aimerie* de la Rochefoucaud.

XII. L'un des fils de GEOFROI I. *ci-dessus nommez* fut pere de

XIII. GEOFROI de la Rochefoucaud, III. du nom, seigneur de Vertueil, que l'on croit avoir épousé *Agnés* de Barbezieux, fille d'*Ithier* seigneur de Barbezieux, & d'*Ænor* de Sulli, laquelle devint heritiere de sa maison. Ce seigneur vivoit encore en 1402. & eut pour enfans *Raimond* seigneur de Vertueil, mort sans posterité le 22. Juillet 1414. *Jean*, senechal de Poitou, aussi mort sans posterité; & GUI, qui suit;

XIV. GUI de la Rochefoucaud, seigneur de Vertueil, & de Barbezieux, fut marié trois fois, 1°. à *Rousine* de Montaut, fille & heritiere de *Raimond*, seigneur de Mucidan, de Montendre, de Montguyon, Sainte-Neomoye, &c. & de *Marguerite* d'Albret, morte en 1404: 2°. à *Marie* d'Usaiges, dame de Nouans & de Courpoutrain au Maine: 3°. à *Jeanne* de Rougemont, veuve de *Guillaume* Sanglier, seigneur de Bizai & de Bournan. Ses enfans du premier lit furent *Mondon*, mort avant son pere; JEAN, qui suit; & *Françoise* de la Rochefoucaud, mariée 1°. à *Gilbert* d'Appelvoisin, seigneur de la Guiroire: 2°. à *Renaud* Chabot, seigneur de Jarnac. Du second lit vinrent *Jean*, seigneur de la Boissiere, mort sans posterité; & GUILLAUME, seigneur de Nouans, qui a fait *la branche des seigneurs de* NOUANS *rapportée ci-après*. Du troisiéme lit sortirent *Philippe* de la Rochefoucaud, mariée à *Jean* de Mortemer, seigneur de Coué; & *Gui* de la Rochefoucaud, seigneur de la Faye & de Montendre, senéchal d'Angoumois, qui épousa en 1456. *Guillemette* de la Rochefoucaud sa parente, fille puînée d'*Aimar* seigneur de Montbazon, & de *Jeanne* de Martreuil, & mourut sans posterité.

XV. JEAN de la Rochefoucaud, seigneur de Barbezieux, Vertueil, Blenac, Mucidan, Montendre, Mont-

guyon, Roiffac, &c. rendit de grands ſervices au roi Charles VIII. dans ſes guerres contre les Anglois. Il avoit épouſé *Jeanne* Sanglier, dame de Château-Guibert & de l'Aruert, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Bizai, & de *Jeanne* de Rougemont ſa belle-mere. Elle prit une ſeconde alliance vers l'an 1446. avec *Jean* ſeigneur de Huſſon. De ſon premier mariage vinrent *Georges*, ſeigneur de Barbezieux, Vertueil, &c. mort ſans poſterite le 10. Avril 1457; *François*, mort jeune; & *Marguerite* de la Rochefoucaud, dame de Barbezieux, Vertueil, Blenac, Montendre, Montguyon, &c. mariée 1°. à *Jean* ſeigneur de la Rochefoucaud ſon parent: 2°. à *Hardouin* ſeigneur de Maillé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NOUANS & de MELLERAN.

XV. GUILLAUME de la Rochefoucaud, ſecond fils de GUI de la Rochefoucaud, ſeigneur de Barbezieux, &c. & de *Marie* d'Uſaiges, dame de Nouans, ſa ſeconde femme, fut ſeigneur de Nouans & de Courpoutrain, à cauſe de ſa mere, & de Melleran, la Bergerie, & du Parc d'Archiac, du chef de *Marguerite* de Torſai ſa femme, fille unique de *Guillaume* de Torſai, ſeigneur de ces terres, & de *Jeanne* d'Archiac, dont il eut onze enfans; ſçavoir, PHILIPPE, qui ſuit; *François*, mort jeune; *Charles*, qui ſe rendit Cordelier à Vertueil; GUILLAUME, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* BAYERS *& de la* BERGERIE, *rapportée ci-après*; *Philippe*, mariée en Janvier 1453. à *Charles* de Melun, ſeigneur de Normanville & de Nantouillet, grand-maître de France; *Guionne*, alliée à *Jacques* du Pleſſis, ſeigneur de la Bourgonniere; *Egyptienne-Françoiſe*; & *Jeanne*, religieuſes; *Jeanne*, mariée à *Louis* ſeigneur du Fouilloux; *Catherine*, alliée 1°. à *Jacques* de Mathefelon, ſeigneur d'Antoigné: 2°. à *Jean* de Beaumanoir, ſeigneur de Lavardin; & *Charlotte* de la Rochefoucaud, femme de *Jacques* de la Rochefaton, ſeigneur de Saveilles.

XVI. PHILIPPE de la Rochefoucaud, ſeigneur de Melleran, d'Aunac, de Nouans, &c. mourut avant ſon pere, laiſſant de *Renée* de Beauveau ſa femme, fille de *Pierre* ſeigneur de la Beſſiere, & d'*Anne* de Fontenays, dame du Rivau, *Jacques* de la Rochefoucaud, ſeigneur de Melleran, d'Aunac & de Nouans, mort ſans laiſſer de poſterité de *Blanche* de Montberon ſa femme, fille d'*Euſtache*, vicomte d'Aunai, & de *Marguerite* d'Eſtuert; *Jeanne*, mariée en 1491. à *François* de Volvire, ſeigneur de Ruffec, morte ſans enfans; *Marguerite*, dame d'Aunac, alliée par même contrat que ſa ſœur, à *Charles* de Volvire, ſeigneur de Rais, frere puîné du ſeigneur de Ruffec; & *Jacqueline* de la Rochefoucaud, mariée à *Jean* de la Chambre, ſeigneur de Villeneuve-la-Comteſſe, & de Champagné-Mouſon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BAYERS & de la BERGERIE.

XVI. GUILLAUME de la Rochefoucaud, quatriéme fils de GUILLAUME, ſeigneur de Nouans, & de *Marguerite* de Torſai, fut ſeigneur de la Bergerie, de l'Arthuſiere, du Parc d'Archiac, de Bayers, &c. vivoit en 1510. & laiſſa de *Françoiſe* de la Haye, dame de la Forêt-ſainte-Vierge, fille de *Nicolas* de la Haye, ſeigneur de la Godeliniere & de la Forêt-ſainte-Vierge, & de *Catherine* de Rochefaton, qu'il avoit épouſée avant 1490. & qui vivoit encore en 1529. un ſeul fils, RENE', qui ſuit;

XVII. RENE' de la Rochefoucaud, ſeigneur de Bayers, la Bergerie, du Parc d'Archiac, de la Forêt-ſainte-Vierge, & de la Rocheboureau, mourut en 1529. laiſſant de *Marguerite* de Linieres, dame de Neuilli-le-Noble, fils de *Jacques* de Linieres, baron d'Airvault, ſeigneur de Neuilli-le-Noble & de Bergereſſes, & de *Renee* de Caraleu, qu'il avoit épouſée en Juillet 1516. laquelle ſe remaria à *Euſtache* de Mouſſi, ſeigneur du Bois-Morand, FRANÇOIS, qui ſuit; RENE', ſeigneur de Neuilli-le-Noble, qui a fait *la branche de* NEUILLI-LE-NOBLE, *rapportée ci-après*; *Jacques*, chevalier de Malte; & *Françoiſe* de la Rochefoucaud, mariée en Avril 1541. à *René* ſeigneur de Préaux, échanſon du duc d'Orleans.

XVIII. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, baron d'Airvault, ſeigneur de Bayers, la Bergerie, &c. ne vivoit plus en 1571. Il avoit épouſé en Avril 1543. *Iſabelle* de Lanes, fille de *Clinet*, ſeigneur de la Rochebaladé, dit à preſent *la Rochechalais*, dont il eut LOUIS, qui ſuit; PIERRE, qui a fait *la branche du* PARC D'ARCHIAC, *rapportée ci-après*; *Jean*, ſeigneur du grand & petit Cluſeau & de Leſpinai, qui de *Jeanne* de Volvire, fille de *René*, ſeigneur d'Aunac, & de *Jeanne* du Courai, eut pour fille unique *Iſabelle* de la Rochefoucaud, mariée à *Gaſpard* Frotier, ſeigneur de la Meſſeliere & de Chamouſſeau. Les autres enfans du ſeigneur de Bayers furent *Magdelaine*, femme de *François-Herbert* ſeigneur de la Forêt; *Françoiſe*, alliée à *Godefroi-Gui* ſeigneur du Brueil & du Pui-Robert; *Marguerite*, mariée 1°. à *Jean* Jourdain, ſeigneur de Traſſeboſc: 2°. à *Matthieu* de Brillac, ſeigneur du Boiſtillier & de ſaint Savin; *Marguerite* & *Iſabeau*, mortes ſans alliance; & *Magdelaine* de la Rochefoucaud, mariée en Juin 1585. à *Louis* Bigot, ſeigneur de Brion.

XIX. LOUIS de la Rochefoucaud, ſeigneur de Bayers, la Bergerie, de la Vallée, de Loumée, &c. guidon de la compagnie des gendarmes du ſeigneur de Pons en 1569. mourut le 24. Decembre 1608. Il avoit épouſé en Novembre 1572. *Angelique* Gillier, fille de *Bonaventure*, ſeigneur de Pui-Gareau, baron de Marmande, & *Marie* Babou-la-Bourdaiſiere, dont il eut LOUIS, qui ſuit; FRANÇOIS, qui a fait *la branche des ſeigneurs d'*ORBE' *& de* MAUMONT, *mentionnée ci-après*; *Jean* & *Pierre*, morts jeunes; *Bonne-Magdelaine*; *Marguerite*; *Jeanne* & *Marie*, dont les alliances ſont ignorées; & *René* de la Rochefoucaud, ſeigneur de Loumée & de Baconnai, qui de *Catherine* Laîné, fille d'*Helie*, ſeigneur de Fontguyon, & de Beauchamp, & de *Marguerite* de la Coſte, qu'il avoit épouſée en 1613. eut pour enfans *Louis* de la Rochefoucaud, ſeigneur de Loumée, de Baconnai, de Meſſemé, &c. lieutenant de la compagnie des chevaux legers du maréchal de la Meilleraye, mort en 1638. ſans laiſſer de poſterité d'*Angelique* de la Rochefoucaud-Bayers, ſa parente, qu'il avoit épouſée en 1646; *Suſanne*, mariée en Mai 1640. à *Gabriel* Gombault, ſeigneur de Champfleuri; & *Catherine* de la Rochefoucaud, religieuſe à Saintes.

XX. LOUIS de la Rochefoucaud II. du nom, ſeigneur de Bayers, la Bergerie, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, fit ſon teſtament en 1621. Il avoit épouſé en Decembre 1594. *Suſanne* de Beaumont, dame de la Motte-Fouquerem, de la Jarrie, du Bois-de-Souzai & de la Marainere, fille de *François* ſeigneur des Dorides, &c. & de *Nicole* Châtaignier, dont il eut LOUIS III. qui ſuit; *René*, chevalier de Malte; *Jean*, mort ſans alliance; JACQUES, qui a fait *la branche des ſeigneurs* DU BREUIL, *mentionnée ci-après*; *François*, prieur de Creſſé & du Breuil; *Angelique*, mariée en Septembre 1611. à *René* Acarie, ſeigneur du Bourdet & de Crazanne; *Nicole*, alliée en Janvier 1619. à *Claude* Audouin, ſeigneur de Balan, des Broſſes, &c; *Magdelaine* & *Françoiſe*, religieuſes; *Gabrielle* & *Suſanne* de la Rochefoucaud.

XXI. LOUIS de la Rochefoucaud III. du nom, ſeigneur de Bayers, la Bergerie, la Jarrie, &c. gentilhomme de la chambre du roi, meſtre de camp du regiment de Piémont, épouſa en Decembre 1625. *Marie* Boulhier, fille de *Robert*, ſeigneur des Granges, maître des comptes à Nantes, & de *Marie* le Mignot, dont il eut LOUIS-ANTOINE, qui ſuit; *François*, chevalier de Malte, bailli de la Morée, commandeur de l'iſle-Bouchard & de Mauleon, mort vers l'an 1717; *Jean*, prieur du Vieil-Ruffec & de Salins, mort en 1695; *François*, ſeigneur de la Vallée; *Jacques*, mort en 1670; *Suſanne*, mariée 1°. en Août 1640. à *François* Flamant, ſeigneur de Mailloux, & de Lugerac: 2°. à *Jacques* d'Arlot, baron de la Couſſiere; *Angelique*, alliée 1°. en Decembre 1646. à *Louis* de la Rochefoucaud, ſeigneur de Loumée & de Baconnai: 2°. à *Charles* de Courbon, comte de Blenac, ſénéchal de Saintonge, lieutenant general au gouvernement des iſles de l'amerique; & *Nicole* de la Rochefoucaud, religieuſe à Tuſſon en Angoumois.

XX. LOUIS-ANTOINE de la Rochefoucaud IV. du nom, marquis de Bayers, ſeigneur de la Bergerie, la Jarrie, &c. épouſa en Octobre 1643. *Anne* Garnier,

fille de *Matthieu* Garnier ; trésorier des parties casuelles, & de *Louise* Bezin dont il a eu *Louis-François*, seigneur de la Bergerie, aide de camp du comte de Roye, tué à la bataille de Seintzein en 1674; MATTHIEU, qui suit ; *François*, dit *le chevalier de Bayers*, lieutenant de vaisseau, mort en 1691. *André* ; autre *François*, capitaine dans le regiment d'Oleron ; *Marie-Anne*, alliée en Mars 1678. à *Jean-François-Marie-Isaac* de la Cropte, seigneur de saint Abre, &c. gouverneur de Salces ; & *Charlotte* de la Rochefoucaud, religieuse à Pui-Berland en Poitou.

XXIII. MATTHIEU de la Rochefoucaud, marquis de Bayers &c. colonel du regiment d'Oleron, mort le 12. Juin 1721. avoit épousé le 10. Octobre 1704. *Marie-Anne* de Turmenies, fille de *Jean* de Turmenies, baron de Nointel, garde du trésor royal, & de *Marie-Anne* le Bel, dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BREUIL.

XXI. JACQUES de la Rochefoucaud, quatriéme fils de LOUIS de la Rochefoucaud II. du nom, seigneur de Bayers & de *Susanne* de Beaumont, fut seigneur du Breuil, & épousa *Françoise* Rondeau, fille de *Mathurin*, seigneur de Beaumanoir, & de *Françoise* Garnier, dont il eut MATHURIN, qui suit ; *Jean* & *René* de la Rochefoucaud, vivans en 1667.

XXII. MATHURIN de la Rochefoucaud, seigneur du Breuil, né le 3. Octobre 1638. vivoit en 1667.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ORBE' & de MAUMONT.

XX. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, second fils de LOUIS seigneur de Bayers, & d'*Angelique* Gillier, fut seigneur d'Orbé, de Châtenet &c. & épousa 1°. en Mai 1607. *Bertrande* des Aages, dame de Maumont, de Magnac & de Rouelle, fille de *François*, seigneur de ces mêmes lieux, & de *Renée* des Aages, dont il eut PIERRE, qui suit ; & *Philippe* de la Rochefoucaud : & 2°. la fille du sieur des Reaux, avocat du roi à Angoulême, de laquelle il eut une fille.

XXI. PIERRE de la Rochefoucaud, seigneur de Maumont, Maignac &c. épousa en 1636 ; *Catherine* de Chaumont, fille d'*Aimeri*, baron de Cluseau, de Bignei &c. & *Françoise* de Grenier, dont il eut FRANÇOIS II. qui suit; *Pierre*, seigneur de Maignac ; *Jean-Baptiste*, mort en Flandres en 1667; *Louise* & *Angelique* de la Rochefoucaud, religieuses Benedictines à Niort.

XXII. FRANÇOIS de la Rochefoucaud II. du nom, seigneur de Maumont, &c. épousa en Mars 1660. *Marie-Eleonore* Chesnel, fille de *Josias*, seigneur des Reaux, Saint-Maurice, Château-Chênel &c. & de *Marie* de Polignac-Escoyeux, dont il a eu *Marie-Eleonore* de la Rochefoucaud, née le 26. Avril 1675. reçue aux dames de S. Cir le 5. Juin 1688.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DU PARC d'*ARCHIAC.

XIX. PIERRE de la Rochefoucaud, second fils de FRANÇOIS de la Rochefoucaud, seigneur de Bayers &c. & d'*Isabelle* de Lanes, fut seigneur du Parc d'Archiac, & épousa 1°. *Catherine* Vigier, dame de la Rigaudiere, dont il n'eut point d'enfans : 2°. en Août 1576. *Bonne* Gillier, sœur d'*Angelique*, femme de son frere, fille de *Bonaventure*, seigneur de Puygarreau, baron de Marmande : 3°. *Magdelaine* du Barri, fille de *Jean* du Barri, baron de la Renaudie, & de *Guillemette* de Louvain. Ses enfans du second lit furent FRANÇOIS, qui suit; & *Pierre*, mort jeune. Du troisiéme lit sortirent CHARLES, qui a fait *la branche des seigneurs de la* RENAUDIE *& de* FONTPASTOUR, *mentionnée ci-après* ; *Gedeon* seigneur du Breuil, qui de *Marie* Bouhier, dame de la Chauffetiere, sa femme, eut pour fille unique *Isabeau*, morte jeune ; & *Jeanne* de la Rochefoucaud, mariée 1°. à *Charles* de Bourgon, seigneur de Cramois, de la Motte-de-Gain &c; 2°. à *Jean-Casimir* d'Auquoi, seigneur de Couvrelles & de S. Trojan.

XX. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, seigneur du Parc d'Archiac & de la Rigaudiere &c. vivoit en 1599. & en 1612. Il avoit épousé *Isabelle* Goumard, fille de *Robert* Goumard, & de *Louise* Pouffart, dame de Pougné & de la Sauffaye, dont il eut *François*, mort jeune ; GEDEON ; *Louis*, qui servit sous le duc de Rohan ; *Marie*, femme de *François* Gua, seigneur de la Roche-Brusillet ; *Jeanne*, mariée à *François* Prévôt, seigneur de la Touche-Imbert & de la Piagerie ; & *Marguerite* de la Rochefoucaud.

XXI. GEDEON de la Rochefoucaud, seigneur du Parc d'Archiac, la Rigaudiere &c. épousa N. Labbé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA RENAUDIE & de FONTPASTOUR

XX. CHARLES de la Rochefoucaud, fils de PIERRE, seigneur du Parc d'Archiac, & de *Magdelaine* de Barri sa troisiéme femme, fut seigneur de la Renaudie &c. & épousa en Juin 1608. *Sarra* de Veyrieres, dame de Fontpastour en Aunis, dont il eut FRANÇOIS, qui suit ; *Casimir*; *Isabeau*, mariée à *Louis* de la Rochefoucaud, seigneur de Fontrouet ; *Marie*, femme de *Charles* de Villedon, seigneur de Mazilles ; & *Françoise* de la Rochefoucaud, alliée à N. seigneur de saint Hilaire-Montournois en bas Poitou.

XXI. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, seigneur de Fontpastour &c. épousa en Août 1641. *Marie* de Beaucorps, dont il eut CHARLES-CASIMIR qui suit ;

XXII. CHARLES-CASIMIR de la Rochefoucaud, seigneur de Fontpastour &c. vivant en 1669.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NEUILLI-LE-NOBLE.

XVIII. RENE' de la Rochefoucaud, second fils de RENE', seigneur de Bayers, & de *Marguerite* de Linieres, dame de Neuilli-le-Noble, eut en partage la terre de Neuilli-le-Noble, & épousa *Françoise* de Chargé, fille de *René*, seigneur de Ruau-Persil, de Villiers, & de la Baudouainiere, & de *Françoise* de la Jaille, dont il eut RENE' II. qui suit ; *Jean*, seigneur du Ruau-Persil, capitaine au regiment de Tiercelin, tué au siege de Maillezais ; *Mathurine*, morte sans alliance ; *Charlotte*, mariée à *Adrien* de Greslet, seigneur de Guémenier ; *Marguerite*, alliée à *Louis* Fumée, seigneur des Fourneaux ; & *Renée* de la Rochefoucaud, femme de *Bonaventure* Gillier, seigneur de Pors.

XIX. RENE' de la Rochefoucaud II. du nom, seigneur de Neuilli-le-Noble, la Rocheboureau, du Ruau-Persil, Villiers, de la Brosse &c. lieutenant de la compagnie d'ordonnance de Louis de Rohan, seigneur de Montbazon, épousa 1°. *Anne* de Gillier, sœur de la femme du seigneur de Bayers, & de *Bonaventure* Gillier, seigneur de Pors, & qui étoit fille de *Bonaventure* Gillier, seigneur de Puygarreau, baron de Marmande, & de *Marie* Babou-la-Bourdaisiere : 2°. *Jeanne* de Popincourt, dont il eut *René*, seigneur de la Tour de Brouer & de la Faye, mort sans posterité ; & *Marguerite* de la Rochefoucaud, mariée à *Louis* Brossin, seigneur de Meré & de Seignerolles. Du premier lit sortirent, LOUIS, qui suit; *Jacques*, chevalier de Malte, où il fut tué en duel ; *Alexandre*, gendarme du roi, puis aumônier du roi, archidiacre du cardinal de la Rochefoucaud en son évêché de Senlis, & prieur de Nanteuil ; *Bonne*, mariée 1°. à *Bertrand* de Baillon, seigneur du Bois-d'Ais & de Mileran : 2°. à *Benjamin* de Coué, seigneur de Boitifrais ; *Florence*, femme de *Jacques* du Cellier, seigneur du Petit-Bois en Anjou ; *Angelique*, alliée en 1599. à *Louis* de Montberon, seigneur de Souché & de Saint-Aignan, qui eut la tête tranchée à Paris en 1613. pour avoir enlevé la femme du juge criminel de Nantes ; *Anne*, mariée à *Claude* Berruyer, seigneur de Mareuil en Touraine ; & *Esther* de la Rochefoucaud, morte fort âgée sans alliance.

XX. LOUIS de la Rochefoucaud, seigneur de Neuilli-le-Noble &c. servit de vice-amiral en l'armée navale de Bretagne, contre les Rochelois en 1621. & épousa *Adrienne* de Montberon, fille d'*Hector*, baron d'Avoir, & de *Radegonde* de Noyelles, sa seconde femme, dont il eut RENE' III. qui suit : *Hector*, chevalier de Malte, tué en duel ; *Jean*, seigneur de la Brosse & du Chastelier, mort sans alliance ; *Françoise* & *Anne* mortes jeunes ; *Marie*, alliée à *Thomas* le Syon, seigneur de la Grange : *Esther*, mariée

mariée 1°. à *Antoine* d'Othon, seigneur de la Ligne : 2°. à *Alexandre* Simon, seigneur de la Chambre & de la Fleuriais ; *Charlotte*, femme de *Claude* Broffin, seigneur de la Cour-Rolland ; & *René-Bertrand* de la Rochefoucaud, seigneur de la Lande, la Chauviniere, & du Puy-Barbé, qui de *Marguerite* Broiffard, fille de *François*, seigneur de la Tiorandiere, & de *Blanche* Terrien, eut pour fille unique *Marquise* de la Rochefoucaud, mariée à *Louis* de Cremilles, seigneur de Gratin.

XXI. RENE' de la Rochefoucaud III. du nom, seigneur de Neuilli-le-Noble, de la Roche-du-Souché, de Saint-Aignan &c. épousa en 1626. *Angelique* de Preville, fille d'*Antoine*, seigneur de Roche, & de Chastigniere, & de *Catherine* Rossignol : 2°. *Françoise* de la Rochefoucaud, fille de *Cosme*, seigneur de Moslai, & d'*Edmonde* de Haste, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premiere lit furent ANTOINE, qui suit ; *Charles* ; *Joachim* ; *Jacques* ; *Catherine*, Ursuline à Loches ; *Agnés*, religieuse à Rives près de la Haye en Touraine ; *Elisabeth*, mariée en 1657 ; à *Charles* de Vallori d'Estilli, seigneur de Lecé ; & d'*Ursule* de la Rochefoucaud.

XXII. ANTOINE de la Rochefoucaud, seigneur de Neuilli-le-Noble, lieutenant au regiment de Piémont, fut blessé & fait prisonnier au siege de Valenciennes le dix-septiéme Août 1656. Il épousa *Renée* de Sainte-Marthe, fille de *Georges*, seigneur de Charenton, & de *Renée* Rogier, dont il a eu PAUL-LOUIS l'hermite, qui suit ; & *Charles-Joseph* de la Rochefoucaud.

XXIII. PAUL-LOUIS de la Rochefoucaud, seigneur de Neuilli-le-Noble, lieutenant, puis capitaine au regiment du Maine en 1681. *Voyez* Sainte-Marthe. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers, &c.*

ROCHEFOUCAUD (François de la) cardinal du titre de saint Calixte, évêque de Senlis, abbé de sainte Geneviéve du Mont à Paris, & de Tournus, grand aumônier de France, commandeur des ordres du roi, & soûdoyen des cardinaux, né le 8. Decembre 1558. étoit fils de CHARLES de la Rochefoucaud, comte de Randan, & de *Fulvie* Pic de la Mirandole. Il fut élevé par le roi Henri III. l'an 1585. à l'évêché de Clermont, qu'il gouverna avec beaucoup de pieté, jusqu'à ce que le roi Louis XIII. souhaitant de l'avoir plus près de sa personne, lui fit quitter cet évêché pour celui de Senlis l'an 1613. Avant cela le pape Paul V. lui avoit envoyé le chapeau de cardinal en 1607. Ce cardinal n'oublia rien pour faire recevoir le concile de Trente en France, & pour détruire l'heresie. Il travailla aussi beaucoup pour la reforme des ordres de saint Augustin & de saint Benoît, se demit de l'évêché de Senlis en 1622. & mourut âgé de 87. ans, le 14. Fevrier 1645. Son corps fut enterré dans l'église de sainte Genevieve, & son cœur fut porté dans l'église du college des RR. PP. Jesuites. Il avoit introduit la regularité dans son abbaye, de laquelle les abbez sont devenus électifs par ses soins. * Le P. de la Moriniere, *en sa vie*. Sammarth. *Gallia Christ. tom. III. pag.* 1024. *& seq.*

ROCHEFOUCAUD (Alexandre de la) prieur de saint Martin en vallée, frere du comte de Randan, qui fut tué à la bataille d'Issoire, & de *François*, évêque de Clermont, qui a été depuis cardinal, s'engagea très-mal à propos dans les fourberies de Marthe Brossier, pretendue possedée. *Nous avons dit dans l'article de cette Marthe*, que le parlement de Paris l'ayant fait conduire à Romorantin par le prévôt, défendit à son pere de la laisser sortir hors du lieu sans la permission du juge. Nonobstant cette défense, le pere & la fille s'en allerent avec notre abbé en Auvergne, puis à Avignon. Le parlement de Paris eut beau ajourner par deux fois l'abbé, & ordonner, vû sa contumace, la saisie du revenu de ses benefices, cette troupe ne laissa pas de gagner pays, & d'aller à Rome, s'imaginant, „ que la possedée joueroit „ mieux sur ce grand theatre, & qu'elle trouveroit plus „ de credulité dans le lieu, qui est la source de la croyan-„ ce. Ce sont les termes de Mezerai. L'évêque de Clermont étoit si suspect d'avoir inspiré cette équipée à son frere, qu'on le condamna aussi à la perte de ses revenus ecclesiastiques. Henri IV. bien averti des mauvais desseins que l'on couvoit là-dessus, donna ordre à M. de Silleri son ambassadeur, & au cardinal d'Ossat, d'éventer la mine, & de prevenir le pape, avant que cette troupe de comediens jouât ses pieces. Ils executerent cet ordre soigneusement. Et d'ailleurs le cardinal d'Ossat gagna les Jesuites. Il fit comprendre au pere Sirmond, secretaire de leur general, après lui avoir montré les ordres du roi, qu'il étoit à craindre que l'action de cet abbé ne fût un obstacle au rappel des peres Jesuites, à cause que tant lui que l'évêque de Clermont avoient étudié chez eux. Il lui representa ensuite la temerité de cet attentat, & combien on feroit de tort aux interêts de l'église, en commettant de nouveau les cours souveraines du royaume avec le pape. Ces raisons firent un très-bon effet. L'abbé de saint Martin, à son arrivée à Rome, se trouva destitué des principales ressources sur lesquelles il avoit compté. Les Jesuites l'abandonnerent, & le pape qui l'avoit prévenu, ne fit rien qui donnât atteinte à l'arrêt du parlement de Paris contre la prétendue demoniaque. Ce fut à l'abbé à recourir aux supplications très-humbles, tant pour lui que pour son frere, auprès du roi Henri IV. „ Peu de tems après il tomba „ malade, & mourut de chagrin, à ce qu'on disoit, d'ê-„ tre venu de si loin se faire mépriser. Marthe & son „ pere délaissez de tout le monde, n'eurent plus d'au-„ tres refuges que les hôpitaux. " Ce sont encore les termes de Mezerai, dans son *abregé chronologique sur l'an* 1599. *Voyez* aussi De Thou, *l.* 123. *vers le commencement.*

ROCHEGUYON (la) bourg de France avec château, & titre de duché-pairie, érigée en 1663. puis en 1679. Ce duché est situé dans le Vexin François, sur la Seine, à trois lieues au-dessous de Mantes. Il appartient à la maison de la Rochefoucaud.

ROCHEGUYON (la) Rocheguyon, ancienne maison.

I. GUI I. du nom seigneur de la Rocheguyon, vivoit en 1222. & fut pere de JEAN, qui suit ;

II. JEAN seigneur de la Rocheguyon, vivoit en 1261. Il épousa en 1242. *Marguerite* Clement, fille de *Jean*, maréchal de France, dont il eut GUI II. qui suit ; & selon quelques auteurs, *Robert* de la Rocheguyon, seigneur de Vaux, à cause de *Jeanne* de Fontenai sa femme. Il fut pere ou ayeul de *Marguerite* de la Rocheguyon, dame de Vaux, mariée à *Jean* de Nesle, seigneur d'Offemont.

III. GUI II. du nom seigneur de la Rocheguyon, vivoit en 1301. On le croit pere de GUI III. qui suit ;

IV. GUI III. du nom seigneur de la Rocheguyon, vivoit en 1325. Il eut pour enfans GUI IV. qui suit : *Guillaume*, chanoine de Beauvais ; *Colart*, qui étoit mort en 1545 ; *Guillaume*, chanoine de Rouen ; & *Philippe* de la Rocheguyon, marquis de Bernicourt, Beauregard, Chantemerle, Francourt, &c. qui épousa *Marguerite* de Laval, fille de *Bouchard*, seigneur d'Attichi, & de *Beatrix* d'Erqueri, dont il eut *Beatrix* de la Rocheguyon, dame de Vaux, morte sans enfans de *Pierre* seigneur de Tournebu ; *Marie*, & *Idoine*, mortes sans alliance, lesquelles furent empoisonnées avec leur mere, à la suscitation du seigneur de Tournebu ; & *Jeanne* de la Rocheguyon, dame de Vaux, &c. mariée 1°. à *Jean* de Chambli, dit *le Haze* : 2°. *Gui* V. du nom seigneur de la Rocheguyon, son cousin.

V. GUI IV. du nom seigneur de la Rocheguyon, &c. étoit mort en 1373. Il épousa en 1353. *Jeanne* Bertrand, vicomtesse de Roncheville, fille de *Robert*, seigneur de Bricquebec, maréchal de France, dont il eut GUI V. qui suit ; & *Jeanne* de la Rocheguyon, mariée à *Matthieu* de Trie, seigneur de Serifontaine.

VI. GUI V. du nom seigneur de la Rocheguyon, vicomte de Roncheville, conseiller & chambellan du roi, fut pourvû de la charge de grand-panetier de France le 30. Avril 1396. & mourut en Novembre 1411. Il épousa avec dispense vers l'an 1377. *Jeanne* de la Rocheguyon, dame de Vaux, &c. sa cousine, veuve de *Jean* de Chambli & fille de *Philippe* de la Rocheguyon, seigneur de Bernicourt, &c. & de *Marguerite* de Laval, dont il eut GUI VI. qui suit ; *Jacques* ; *Philippe* ; & *Guillemette* de la Rocheguyon, mariée à *Jean* Martel, seigneur de Bacqueville.

VII. Gui VI. du nom sire de la Rocheguyon, Roncheville, &c. conseiller & chambellan du roi, & du dauphin, duc de Guienne, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Perrette* de la Riviere, fille de *Jean*, dit *Bureau*, seigneur de la Riviere, premier chambellan des rois Charles V. & Charles VI. & de *Marguerite*, dame d'Auneau, laquelle ayant été requise en 1418. par le roi d'Angleterre de lui faire serment, aima mieux perdre tous ses biens, que de manquer à la fidelité qu'elle devoit à son souverain : elle fut depuis premiere dame d'honneur de la reine, & le roi lui donna en 1440. la terre de saint Maixant. Elle vivoit encore en 1446. ayant eu pour enfans Gui VII. qui suit; *Charles*, vivoit en 1436; *Marguerite*, alliée en 1437. à *Jean* de Vergi, seigneur de Fonvens; & *Catherine* de la Rocheguyon, morte sans alliance.

VIII. Gui VII. du nom sire de la Rocheguyon, &c. étoit mort en 1460. Il avoit épousé *Catherine* Turpin, fille de *Lancelot*, seigneur de Crissé, & de *Denyse* de Montmorenci, dont il eut pour fille unique *Marie* dame de la Rocheguyon, &c. mariée 1° à *Michel*, seigneur d'Estouteville : 2°. à *Bertin* de Silli, seigneur de Lonrai, duquel sont descendus les seigneurs de la Rocheguyon, de la maison de Silli. *Voyez* SILLI. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

ROCHELLE (la) ville & port de mer de France, dans le pays d'Aunis, avec évêché suffragant de Bourdeaux, est nommée par les auteurs Latins *Rupella Santonum*, ou simplement *Rupella*. Cette ville devint considerable & marchande depuis qu'on commença à y bâtir quelques maisons, pour s'y opposer aux descentes des Normands. Elle fut soumise à l'Anglois par le traité de Bretigni, contre la volonté de ses habitans; mais elle retourna sous la domination de la France. Dans le XVI. siecle les habitans pervertis par les Calvinistes, livrerent leur ville en 1567. à ceux de ce parti, pendant les guerres civiles. Henri de France, duc d'Anjou, frere du roi Charles IX. l'assiegea en 1573. & l'auroit sans doute emportée, quoique défendue par le brave de la Noue, si les ambassadeurs de Pologne, qui lui apportoient une couronne, ne lui eussent fait abandonner cette entreprise. L'impunité rendit temeraires & obstinez les Protestans de France, qui triompherent depuis dans la Rochelle, où ils celebroient la plûpart de leurs synodes. Mais le rétablissement de la religion Romaine dans le Bearn par les armes du roi Louis *le Juste*, & le dessein que ce monarque avoit de soumettre entierement les Calvinistes, les effraya étrangement. Ils s'assemblerent en 1620. à la Rochelle, & se revolterent contre leur souverain. Après avoir été battus en 1622. ils implorerent la misericorde du roi; mais étant retombez dans la revolte, ce prince par les conseils du cardinal de Richelieu, assiegea cette ville; & ayant fermé le port par une digue, obligea les rebelles de se rendre le 29. Octobre 1628. malgré les secours que les Anglois avoient tenté d'y jetter. La Rochelle avoit été défendue par le maire de cette ville, nommé *Guitton*, homme courageux, intrepide, & de grande experience, qui s'étoit signalé en divers combats sur mer, dont il étoit sorti avec avantage. La posterité parlera avec admiration de cette digue surprenante, qui causa la perte de la Rochelle. Pompée Targon avoit fait diverses machines & estacades, qui étoient des tonneaux remplis de bois & de terre, pour empêcher les vaisseaux ennemis d'entrer dans le port; mais ces ouvrages ne reussirent pas. Clement Metezeau, de Dreux, depuis architecte des bâtimens du roi, & Jean Tiriau, maître masson de Paris, appellé depuis le capitaine Tiriau, furent les veritables inventeurs de ce grand dessein, qu'ils commencerent le premier Decembre 1627. Cette digue avoit 747. toises de longueur. Après la réduction de la Rochelle, le roi y entra le jour de la fête de la Toussaints, y rétablit l'exercice de la religion Catholique, fit détruire les fortifications de la ville, & ôta à ses habitans des privileges dont ils avoient abusé pour se porter à la revolte. En ruinant les fortifications, on conserva quelques tours pour la défense du port. L'avenue de ce port est un bras de mer naturel qui s'acheve dans la ville, où il y a deux tours bâties autrefois par le roi Charles V. des restes du vieux château. A ces tours est attachée une chaîne qui ferme le port la nuit lorsqu'on la hausse. L'espace d'entre les deux tours est de sept toises, & les vaisseaux de deux cens tonneaux y peuvent entrer avec la marée. Après la prise de la Rochelle, le roi Louis XIII. résolut d'y établir un évêque, pour y conserver la religion; mais ce dessein ne fut executé qu'après sa mort. Le roi Louis *le Grand* obtint du pape Innocent X. que le siege episcopal de Maillezais y seroit transferé : ce qui s'executa en 1648. Le même monarque a fait fortifier la Rochelle, & y a rétabli un corps de ville. Il y a senéchaussée, presidial, bureau des finances, amirauté, hôtel des monnoyes, jurisdiction des traites, & jurisdiction consulaire. Le chapitre de la cathedrale est composé de huit dignitez; sçavoir, le doyen, le tresorier, l'aumônier, le grand archidiacre, l'archidiacre de Fontenai, le chantre, le sous-chantre, l'archidiacre de Bressuir, & de vingt chanoines. Il y a aussi un college des Jesuites, un seminaire tenu par les mêmes peres; une aggregation de medecine, & une école pour l'anatomie & la botanique. * *Consultez* les relations du siege de la Rochelle. De Thou, *histoire*. Sponde, *in annal.* Dupleix, *histoire de France*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

ROCHE-POZAI, *cherchez* CHATEIGNIER.

ROCHES (Catherine des) de Poitiers, est souvent louée dans les écrits des hommes de lettres qui vivoient vers l'an 1580. & étoit fille de N. Fredonnoit, seigneur des Roches, & de *Magdelaine* Neveu. Cette dame, qui avoit une grande connoissance des langues & des sciences, y éleva sa fille, qui fut considerée aussi-bien qu'elle, comme une des muses de la France. Elles composerent divers ouvrages en prose & en vers. *La maison de ces illustres dames*, dit Scevole de Sainte-Marthe, *étoit à Poitiers une académie d'honneur, où se trouvoient tous les jours plusieurs excellens hommes, où tous ceux qui faisoient profession des belles lettres, étoient reçus avec beaucoup d'honnêteté.* Il y avoit entre la mere & la fille une si parfaite union, & une amitié si tendre, qu'elles disoient qu'il n'étoit pas même au pouvoir de la mort de les séparer l'une de l'autre. Cette tendresse fut cause que bien que divers partis de consideration recherchassent en mariage *Catherine* des Roches, elle ne put jamais se resoudre à quitter sa mere. Elles vécurent ainsi jusqu'en 1587. que la peste qui desoloit la ville de Poitiers attaqua & emporta en un même jour ces deux personnes d'un merite si singulier. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibliot. Franç.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. l.* 3. Hilarion de Coste, *éloges des dames illust. &c.*

ROCHESTER, *Roffa Durobrus*, *Durobrona*, *Durobrivis*, ville d'Angleterre, avec évêché suffragant de Cantorberi, est dans le comté de Kent vers l'embouchure de la riviere de Medoai, dans la Tamise, où la mer a un reflux de plus de deux toises. C'est ce qui rend cette ville très-considerable, & ce qui a donné lieu d'y pratiquer un port, qu'on a choisi pour y faire un arsenal de mer, où l'on bâtit tous les ans divers vaisseaux de guerre. Cette ville a un bon château, de belles rues, & est habitée par de riches marchands. Son église cathedrale paroît entre les autres édifices, avec deux hautes tours. Saint Augustin, apôtre d'Angleterre, établit cette église l'an 606. & Juste en fut le premier prélat. On passe à Rochester un pont, qu'on considere comme une merveille du pays. Il est extraordinairement élevé entre deux rochers, & fermé de chaque côté d'une balustrade de fer, à hauteur d'appui. * Camden, *descript. Angl.* Dowin, *de episc. Angl.*

ROCHE-SUR-YON (la) en latin *Rupes ad Yonem*, bourg de France dans le bas Poitou, vers Luçon, avec titre de principauté, est situé sur la petite riviere d'Yon qui se joint ensuite avec le Lai. *Isabelle* de Beauveau, dame de Champigni, & de la Roche-sur-Yon, porta l'an 1454. cette terre dans la maison de Bourbon par son mariage avec *Jean* de Bourbon, II. du nom, comte de Vendôme. Louis de Bourbon, leur second fils, fut prince de la Roche-sur-Yon & fit la seconde branche de Montpensier : ce que nous avons remarqué sous le mot de BOURBON, où nous parlons des princes de cette branche, qui ont porté le nom de la Roche-sur-Yon,

ROCOLES (Jean-Baptiste de) chanoine de S. Benoit

à Paris, passa à Geneve en 1672. où il fit profession du Calvinisme, & s'y maria. Il se retira en 1675. à Berlin, où on lui donna la qualité d'historiographe de l'électeur de Brandebourg; mais il y resta peu, étant venu l'année suivante à Leyde; & de là il rentra en France pendant que la paix se traitoit à Nimegue en 1678. detesta son apostasie scandaleuse, & mourut en ..... Il est auteur de la continuation de la *description du monde* de Daviti, qu'il augmenta de III. volumes *in fol.* de divers *ouvrages historiques*, entre autres d'une *introduction generale de l'histoire* en trois volumes *in 12.* imprimée à Paris en 1664. & 1672. dont il y a eu d'autres éditions. * *Mem. du tems.*

ROCQUE (S. G. de la) gentilhomme d'Agnés près de Clermont en Beauvaisis, poëte François, vivant sous Henri IV. a donné en 1599. & 1600. un recueil de ses poësies, divisé en six parties. Les sonnets y tiennent le premier rang. * *Consultez* M. Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes modernes.*

ROCROI, ville de France en Champagne, sur les frontieres du Pays-Bas, est une place importante & bien fortifiée. Louis de Bourbon duc d'Enguien, puis prince de Condé, y gagna le 19. Mai de l'an 1643. six jours après la mort du roi Louis XIII. une celebre victoire contre les Espagnols. Dom François de Mello, gouverneur du Pays-Bas, s'étoit promis de grands progrez, à cause de la consternation où se trouvoit la France, par la maladie, puis par la mort du roi. Il assiegea Rocroi, où le duc d'Enguien le défit, lui prit toute son artillerie & tout son bagage, & plus de soixante drapeaux. Dom François sauva sa vie & sa liberté par la fuite, laissant près de sept mille morts sur la place, & presqu'autant de prisonniers. Le comte de Fuentes l'un des generaux Espagnols, y fut tué dans une chaise; d'où il donnoit ses ordres pour le combat, parce qu'il avoit la goute. Cet avantage fut suivi de la prise de Maubeuge, de Barlemont, d'Aimeric & de Binch, que le duc d'Enguien enleva. Thionville se rendit le 10. Août, après un siege de 22. jours.

RODA, RHODA, petite ville ou bourg d'Espagne dans la Catalogne, sur le Ter, à deux lieues de la ville de Wich, vers le nord. On prend communément Roda pour l'ancienne *Bucala*, petite ville des Ausetans. * Baudrand, *dict. geogr.*

RODAS,, c'est la place la plus forte d'Asie. Elle est située sur une montagne, défendue de six bastions, environnez de trois fossez pleins d'eau, & où il y a de bon poisson, & garnie de vingt-six pieces de canon. On ne peut grimper au haut de cette montagne que par un endroit. Ce sont par tout ailleurs des précipices couverts de grands arbres; au sommet il y a une plaine fertile, où il y a vingt sources d'eau, & qui produit du ris & du blé. Elle a de tour un mille & demi. Cette forte place appartient au Raja de Somelpour; mais Aureng-Zeb l'acheta de lui par trahison, & y mit huit cens hommes pour la garder. Elle est à 191. lieues d'Agra, vers le levant, & à 30. de Somelpour, vers l'occident. * Tavernier, *voyages, part. II.*

RODEILLE ou RODELLE (Pierre) Jesuite, a donné une édition d'Horace, imprimée à Toulouse en 1683. avec une paraphrase en prose avec des notes. Il a purgé ce poëte de ses saletez: mais de telle sorte, dit un auteur, qu'il a fait grace aux moins grossieres. Ce qu'il y a de bon dans cet ouvrage, c'est que le pere Rodeille a marqué le tems auquel il a cru que les odes, les satires & les épîtres avoient été écrites: ce qui contribua beaucoup à éclaircir le sens d'un auteur, & à en decouvrir les finesses. Il a mis au commencement de l'ouvrage un abregé chronologique de l'histoire Romaine, depuis l'an de Rome 710. qui étoit le 19. d'Auguste, & le 21. d'Horace. Rodeille avoit donné en 1680. les épigrammes de Martial avec des notes, en y retranchant les principales obscenités. * *Nouvelle de la Rep. des lettres en Octobre* 1684. *& en Decembre de la même année.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiques grammair.*

RODEMBOURG, *cherchez* ARDEMBOURG.

RODERIC, dernier roi des Visigots en Espagne, étant secondé par son frere Cossa, attaqua le roi Vitiza; & lui ayant fait crever les yeux, il se rendit maître du royaume en 710. Pendant qu'il gouvernoit avec violence, les deux fils de Vitiza, accompagnez du comte Julien, dont il avoit violé la fille, sollicitoient les Maures d'Afrique à se jetter sur les terres de Roderic. En 713. ce malheureux roi perdit la couronne & la vie, dans une bataille que les Infideles gagnerent le 3. Septembre l'an 94. de l'hegire, & le 751. de l'ere d'Espagne. * Isidore, *in chron.* Roderic. Mariana. Vasæus, &c.

RODERIC XIMENES, archevêque de Tolede, *cherchez* XIMENES.

RODERIC I. roi du pays de Gales en Angleterre, étoit fils d'IDWALLO, fils de CADWALLADER, dernier roi des Bretons, & premier roi de Gales. Il vivoit dans le VIII. siecle. * *Hist. d'Angl.*

RODERIC II. roi du pays de Gales en Angleterre, surnommé *le Grand*, succeda à son pere MERVIN en 843. Quoique son royaume fût déja fort petit, il le partagea pourtant entre ses fils. Il donna à *Amarand* l'aîné, le Nord-Gales; à *Cadal* son second fils, le Sud Gales, & le pays appellé *Powisland* à *Mervin*, le cadet des trois: avec cette précaution, que les deux plus jeunes fils tiendroient leurs états à foi & hommage du roi du Nord-Gales, & en reconnoîtroient la souveraineté comme hommes liges. Mais malgré cette précaution, Roderic commit une grande faute de politique en démembrant ainsi ses états dans un tems où tous les autres royaumes des Saxons étoient réduits sous la domination d'un seul. Car par ce moyen ses états étoient tellement affoiblis, qu'ils fournissoient une belle occasion à ses voisins de s'en emparer: au lieu qu'ils auroient pû se maintenir, s'ils n'eussent dépendu que d'un chef: de même que le royaume d'Ecosse se maintint contre celui d'Angleterre. Mais Roderic ne pensa pas à tout cela, non plus que ses successeurs, qui firent la même faute. * *Hist. d'Angl.*

RODERIC SANCHE D'AREVAL, Espagnol, docteur en droit, de Salamanque, évêque de Palenza, puis de Calahorra, florissoit vers l'an 1470. Il a composé, outre l'histoire d'Espagne, divisée en quatre livres, jusqu'à l'an 1469. imprimée à Francfort en 1603. & dans l'Espagne illustrée, un ouvrage partagé en deux livres, intitulé *le Miroir de la vie humaine*, imprimé à Rome en 1468. à Paris en 1475. & à Besançon en 1488. Dans le premier livre il traite de toutes les conditions des gens du monde; & dans le second, de l'état & de la vie spirituelle, ecclesiastique & reguliere: il est dedié à Paul II. & est plus moral que spirituel. Thomassini nous apprend qu'il y a à Padoue trois traitez manuscrits de cet auteur; l'un de l'appel du jugement du pape; l'autre des conciles generaux; & le troisiéme des remedes de l'église Militante, affligée par les Turcs. * Vasæus, *in hist. chron. cap.* 4. Vossius, *de hist. Latin.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du XV. siecle.*

RODERIC DE SAINTE CROIX, Portugais, religieux de l'ordre des hermites de saint Augustin, illustre par sa pieté & par sa science, sous le regne d'Emmanuel roi de Portugal, enseigna à Lisbonne la philosophie & la theologie avec réputation. Il a fait des commentaires sur Aristote, & sur le Maître des Sentences. * *Bibl. Hisp.*

RODES, *cherchez* RHODES.

RODEZ, *Rutena & Segodum Rutenorum*, ville de France, sur une colline entourée de montagnes, entre l'Aveirou & un ruisseau qui s'y jette, est capitale de Rouergue, avec évêché suffragant d'Albi, & auparavant de Bourges. Elle est très-ancienne, & est beaucoup déchûe de son ancienne splendeur, pour avoir été souvent ruinée par les Goths, les Sarasins & par les François. Outre son église cathedrale de Notre-Dame, elle en a plusieurs autres. Le plus ancien évêque de Rodez est saint Amand, dont les successeurs prennent aujourd'hui le titre de comtes, & sont seigneurs de la cité. Le chapitre de la cathedrale est composé de quatre archidiacres, d'un ouvrier, d'un sacristain, d'un chantre & de dix-huit chanoines. Il y a aussi un présidial, démembré en 1635. de celui de Villefranche, qui a ses appellations au parlement de Toulouse; une élection de la generalité de Montauban; un college de Jesuites, & diverses maisons religieuses. Gregoire de *Tours* a écrit la vie de saint Quintien, évêque de Rodez, que les Goths chasserent de son siege, & qui se trouva au concile d'Agde en 506. & au premier d'Orleans, l'an 511. Saint Dalmace lui succeda; & ce fut de son tems que Sigebert, roi d'Austrasie, fonda un évêché

dans un bourg de Rouergue, que les auteurs nomment diverſement, *Arſitum*, *Hariſidum* & *Ariſiſtentium vicus*, qui pouvoit être Ariat, ſur les frontieres de la province d'Aire dans les montagnes, ou Arſat. Deohaire en fut le premier évêque, & fut ſuivi de Munderic. Flodoard parle d'un autre de ſes évêques, qui ſe trouva au concile de Reims en 625. Dans la ſuite, quinze paroiſſes, qui formoient cet évêché, furent réunies à celui de Rodez. Le P. Thomas d'Aquin de ſaint Joſeph a aſſez bien développé ces faits dans une diſſertation particuliere.

Rodez a auſſi eu ſes comtes, de la maiſon de Carlat, qui poſſedoient une partie de la ville dite *le Bourg*, pendant que les évêques poſſedoient l'autre, dite *la Cité*. Ce comté avoit été dans la maiſon des comtes de Toulouſe; mais Alfonſe I. voulant ſe croiſer pour le voyage d'Outremer, le vendit en 1147. à RICHARD, fils de RAIMOND vicomte de Carlat. Richard eut pour fils HUGUES I. comte de Rodez, qui laiſſa *Hugues* II; & HENRI I. en 1251. Celui-ci fut pere d'HUGUES III. comte de Rodez, qui prit alliance avec *Iſabeau* de Roquefeuil, & qui eut HENRI II. marié 1°. à la marquiſe de Baux, morte ſans enfans: 2°. à *Marguerite* de Cominges, dont il n'eut que quatre filles: *Iſabeau* de Rodez, vicomteſſe de Carlat, femme de *Geofroi* ſire de Pons; *Beatrix*, mariée en 1295. à *Bertrand* de la Tour VI. du nom, ſeigneur de la Tour; *Valpurge*, alliée à *Gaſton* d'Armagnac, comte de Feſenſaguet, & *Cecile* comteſſe de Rodez, femme de *Bernard* VI. comte d'Armagnac. Le comté de Rodez fut ainſi uni à celui d'Armagnac; car c'étoit une des conventions du contrat de mariage de Cecile. Iſabeau, ſa ſœur aînée, qui le lui voulut diſputer, fut déboutée par arrêt de l'an 1312. & le comte & la comteſſe d'Armagnac furent en même-tems reçus à l'hommage. Jean I. comte d'Armagnac, leur fils, obtint du roi Charles V. en 1373. les quatre châtellenies de Rouergue, pour être unies au comté de Rodez; ſçavoir, ſaint Geniez, la Roquevalſergue, Caſſagnes de Begommez & la Goile. Les biens de la maiſon d'Armagnac entrerent depuis dans celle d'Albret; & le roi Henri IV. unit au domaine de la couronne le comté de Rodez, comme patrimoine de la maiſon d'Armagnac. * Cæſar, *l.* 1. *de bello Gall.* Strabon, *l.* 4. Gregoire de *Tours*, *l.* 5. *c.* 5. & 47. Flodoard, *hiſt. Remeſ.* Thomas d'Aquin de ſaint Joſeph, *diſſert. de epiſc. Ariſit.* Catel, *hiſtoire des comtes de Toulouſe*, & *mem. de Lang.* Du Pui, *droits du roi.* Sammarth. *Gall. Chriſt.* &c.

RODIER (Pierre) chancelier de France, & évêque de Carcaſſone, gentilhomme d'Auvergne, fut chanoine de ſaint Martial de Limoges en 1319. & commis avec Pierre de Galart, maître des arbalêtriers, pour ſommer pluſieurs villes de Flandres d'accomplir le traité de paix, & ajourner le comte de Flandres. Il étoit clerc du roi en 1320. qu'il fut envoyé en Avignon avec le ſeigneur de Sulli, & eut auſſi commiſſion pour travailler aux limites des villes de Lille, de Douai & de Bethune, étant alors chancelier de Charles de France, comte de la Marche, lequel étant parvenu à la couronne, le fit ſon chancelier, lui donnant les ſceaux en Janvier 1321. qu'il garda juſqu'au 19. Novembre 1323. qu'il les rendit, ayant été pourvû de l'évêché de Carcaſſone.

RODIGINUS (Cœlius) *cherchez* RHODIGINUS.

RODINGTON (Jean) ſelon Willot, religieux de l'ordre de ſaint Benoît, ou plûtôt, ſelon d'autres, de S. François, né à Lincoln en Angleterre: fit ſa philoſophie & ſa theologie à Oxfort, & vint enſuite à Paris pour ſe perfectionner dans ces ſciences. Enſuite il retourna en Angleterre, où il fut pendant quelques années provincial de ſon ordre. Il mourut à Bedfort l'an 1348. ſous Edouard III. roi d'Angleterre après avoir compoſé pluſieurs ouvrages, qui ont pour titre: *Super Magiſtri Sententiarum lib. IV. determinationes theologicæ*; *Quæſtiones diſputatæ*; *Quæſtiones ordinariæ*; *Quæſtiones extraordinariæ*; *Quodlibeta majora*; *Quodlibeta minora*; *Replicationes ſcholaſticæ*, &c. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

RODOALD ou CHRODOALDE, roi des Lombards, ſucceda à ſon pere *Rhotaris* en 653. Quelques-uns ont écrit qu'il épouſa Gondoberge; mais il y a peu d'apparence, puiſqu'elle a été femme de ſon pere Rotharis. Rodoald fut tué par un Lombard, de la femme duquel il avoit abuſé, en 657. * Paul Diacre, *de Geſt. Long.*

RODOGUNE ou RHODOGUNE, fille de *Phraates* roi des Parthes, fut mariée à Demetrius *Nicanor*, roi de Syrie, que Phraates tenoit priſonnier: ce qui cauſa de grands malheurs, par la jalouſie de Cleopatre, autre femme de ce prince. Il y a eu d'autres princeſſes de ce nom. * Appien. Juſtin.

RODOLOVIC (Nicolas) cardinal, archevêque de Chieti, originaire de Raguſe, étant ſecretaire de la congregation des évêques & reguliers, fut nommé cardinal par le pape Innocent XII. le 14. Novembre 1699. Il mourut d'apoplexie à Rome le 28. Octobre 1702. âgé de 78. ans, & y fut inhumé en l'égliſe de ſaint Marcel.

RODOLPHE I. de ce nom, empereur, étoit comte de Hapſbourg, château entre Bâle & Zurich, dans l'Argow, lorſqu'il fut élû empereur à Francfort le dernier jour de Septembre 1273. Cette élevation à laquelle il ne s'attendoit pas, fut, dit on, la récompenſe de ſon extrême pieté. Un jour étant à la campagne avec un valet, il rencontra dans un pays très-fâcheux un curé à pied, qui portoit le ſaint Sacrement à un malade. Rodolphe lui demanda pourquoi il n'avoit pas un cheval, pour le ſoulager dans des chemins ſi rudes. Le curé répondit que ſa pauvreté en étoit la cauſe: alors le comte lui donna le ſien, & le ſuivit à pied, pour accompagner le S. Sacrement. On ajoute qu'une religieuſe de ſainte vie lui prédit alors que Dieu recompenſeroit cette action par la couronne imperiale. Le pape Gregoire X. confirma le choix qu'on avoit fait de la perſonne de Rodolphe, qui ne voulut point aller à Rome pour y être couronné, après l'avoir été à Aix-la-Chapelle. Il vainquit Ottocare roi de Bohême, & donna à ſon fils ALBERT l'Autriche, dont les princes ſes ſucceſſeurs ont pris le nom. Rodolphe tira de grandes ſommes des villes d'Italie, pour les affranchir du joug de l'empire, & mourut à Germesheim, ſur le chemin d'Erford à Spire, le dernier jour de Septembre de l'an 1291. après un regne de 18. ans. Nous parlons de ſes enfans ſous le nom d'AUTRICHE. * Serrarius, *l.* 5. *hiſt. Mog.* Steron & Argentina, *in chron.*

RODOLPHE, II. roi de Hongrie, fut couronné roi des Romains du vivant de ſon pere Maximilien II. le 27. Octobre 1575. & lui ſucceda au gouvernement de l'empire en 1576. Le commencement de ſon regne fut tout-à-fait tranquille; mais les Turcs, avec leſquels il avoit fait tréve, porterent la guerre en Hongrie, prirent la forte place de Javarin, firent lever le ſiege de Gran, & remporterent d'autres avantages. Rodolphe fit avec Sigiſmond Bathori, prince de Tranſſylvanie, une ligue, qui eut des ſuites fâcheuſes, & envoya en Hongrie une armée, qui n'arriva qu'après la priſe d'Agria. On donna une bataille, dans laquelle les Turcs furent défaits; mais il ſe vengerent ſur le champ par la mort de pluſieurs Chrétiens qui s'amuſoient à piller. Le duc de Mercœur, accompagné de grand nombre de François, rétablit en 1600. les affaires de ce royaume, par le ſecours de Caniſa, par la priſe d'Albe-Royale, & par d'autres avantages aſſez conſiderables. L'empereur eut à ſoutenir la révolte de ſon frere *Mathias*, auquel il ceda les royaumes de Hongrie & de Bohême, & mourut de déplaiſir de la permiſſion que lui demandoient les électeurs, de lui choiſir un ſucceſſeur à l'empire, le 23. Janvier 1621. * *Conſultez* François Guillelman. Sanſovin. Sponde, &c.

RODOLPHE, ſurnommé *le Debonnaire*, & le quatorziéme de ceux qui ont commandé dans la Bohême pendant les interregnes, étoit duc d'Autriche, & fils de l'empereur ALBERT I. Il a été le premier de la maiſon d'Autriche qui ait gouverné ce royaume. Ce prince épouſa en ſecondes nôces *Eliſabeth*, veuve de *Venceſlas*, dit *le Pieux*, & paya de ſon bien les dettes des derniers rois, plûtôt que de mettre ſur ſon peuple de nouveaux impôts. Il fut obligé de mettre des troupes ſur pied contre quelques ſeigneurs qui lui firent reſiſtance, & contre le gouverneur de Stratonice, & il aſſiegea Horazdice, où ce dernier s'étoit retiré. Rodolphe mourut à ce ſiege, & on ne ſçait ſi ce fut pour avoir mangé trop de fruit, ou s'il fut empoiſonné. Il ne regna qu'un an. * Jul. Solymanus, *de elogiis Regum, ducum & interregum Bohemiæ.*

RODOLPHE ou RAOUL I. fils de CONRAD II. comte de Paris, s'établit un royaume dans les Alpes entre la France, l'Italie & l'Allemagne, sur la fin du IX. siecle. Après la déposition de Charles *le Gros*, il donna à son nouvel état le nom de *Bourgogne Transjurane*, au-delà le mont Jou. Arnoul, qui se portoit pour successeur & heritier de Charles *le Gros*, apprenant que Rodolphe s'étoit fait couronner par les évêques & les seigneurs assemblez à l'abbaye de saint Maurice en Chablais, vint fondre sur lui avec une puissante armée. Mais Rodolphe étoit si bien fortifié dans ces lieux inaccessibles, qu'Arnoul se vit contraint de se retirer, & de laisser en paix ce prince, qui jouit de son usurpation jusqu'en 911. qui fut l'année de sa mort. * Paradin. Vignier. Du Chêne, *histoire de Bourg.*

RODOLPHE II. fils du précedent, lui succeda en 911. & par le conseil d'Albert marquis d'Yvrée, & de quelques autres seigneurs, il entreprit la conquête du royaume d'Italie. Il défit Berenger, qui fut tué en 924. & regna deux ou trois ans après lui. Mais enfin il fut contraint de ceder cette couronne à Hugues roi d'Arles, avec lequel il s'accorda, & convint de passer les Alpes, pour venir vivre paisiblement dans ses anciens états. Ce prince mourut l'an 937. laissant son fils *Conrad* encore très jeune. * Du Chêne, *hist. de Bourg.* Chorier, *hist. de Dauph.* Bouche, *hist. de Provence.*

RODOLPHE III. surnommé *le Faineant*, succeda à son pere CONRAD I. en 994. Sa negligence & son peu de courage causerent de grands desordres dans son état, où plusieurs seigneurs se revolterent à diverses fois. Il n'eut point d'enfans de deux femmes qu'il avoit épousées: ce qui l'obligea de se chercher un heritier qui le pût proteger. Henri I. empereur, fut celui qu'il choisit; mais ce prince étant mort peu de tems après, Rodolphe fit passer sa donation à Conrad *le Salique*, successeur de Henri. Sur la fin de sa vie, il lui envoya son sceptre & sa couronne, avec la lance de saint Maurice, & mourut le 6. Septembre 1032. après avoir regné 38. ans. * Delben. Paradin. Du Chêne, *hist. de Bourg.*

RODOLPHE, disciple de Raban, prêtre & moine de Fulde, prédicateur & confesseur de Louis roi de Germanie, passa de son tems pour très-habile homme. On lui donne dans les annales de Fulde, la qualité d'excellent historiographe & poëte, & d'homme fort versé dans les sciences humaines. Il a fait les vies de Raban, & de sainte Liobé, abbesse de Prisconsten, qui sont dans les actes des vies des Saints, de Surius & de Bollandus. La derniere des vies est faite sur le memoire d'un prêtre appellé *Magon*, qui avoit conversé avec quatre filles, disciples de sainte Liobé. Rodolphe est mort l'an 865. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IX. siecle.*

RODOLPHE DE FLEURI, ou de saint Benoît-sur-Loire, est auteur d'une histoire en vers, du martyre, & de la translation de saint Maur. * De la Saussaye, *annal. d'Orleans*, *l. 4. c. 10.*

RODOLPHE DE FRAMEINSPERG, gentilhomme de Baviere, qui vivoit dans le XIII. siecle, composa un voyage de la Terre Sainte, que Canisius publia le premier, *tom. V. Antiq. Lect.*

RODOLPHE ou RODULFE, né à Munster, après avoir fait ses études à Liege, fit un voyage en Allemagne, dans lequel il prit la resolution d'embrasser la vie monastique. Il entra dans plusieurs monasteres; mais n'en ayant point trouvé de bien reglez, il se retira dans celui de saint Trudon, ou saint Tron, au diocése de Liege, où il fut chargé de l'instruction des jeunes religieux. Thierri, qui en étoit alors abbé, choisit Rodolphe pour prieur, & ils travaillerent ensemble à la reformation entiere de ce monastere. Après la mort de Thierri, Rodolphe fut élu abbé en sa place en 1108. Son monastere fut pillé & brûlé peu de tems après. Il le rétablit, en fut chassé, fit deux voyages à Rome, mit la reforme dans le monastere de saint Pantaleon de Cologne, en fit prieur Libert, l'un des religieux de son abbaye, & mourut après l'an 1136. Il a composé une chronique de l'abbaye de saint Tron, depuis sa fondation, jusqu'en cette année, publiée par le P. Dom Luc Dacheri, dans son Spicilege, *tom. 7.* qui le croit, mais sans fondement, auteur de la vie de saint Lietbert évêque de Cambrai, imprimée au même endroit. Il avoit composé plusieurs autres ouvrages; entr'autres, un traité contre les Simoniaques, que le P. Mabillon a trouvé manuscrit dans la bibliotheque de Gemblours, divisé en VII. livres, dont ce Pere a donné les argumens, avec une lettre de Sibert, & la réponse de Rodolphe, sur ce que les peres donnent à leurs enfans, quand ils entrent en religion. Il blâme d'un côté les peres, qui par avarice ne leur veulent rien donner, & condamne de l'autre les religieux qui éxigent quelque chose pour la reception des enfans. * Valere André, *biblioth. Belg.* Suvert, *in Athen. Belg.* Possevin. Vossius. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du XII. siecle.*

RODOLPHE de SAINT ALBAN, religieux & abbé de ce celebre monastere, florissoit vers l'an 1150. & écrivit la vie de saint Alban, & celle d'Alexandre *le Grand*, en V. livres. * Pitseus, *de Script. Angl.*

RODOLPHE DE BRUGES, mathematicien, dans le XII. siecle, vers l'an 1144. demeuroit à Toulouse, où il traduisit de grec, ou plûtôt de l'arabe en latin, le traité de Ptolomée, intitulé, *Planisphærium*, qu'il dédia à Theodore le Platonicien, son précepteur. Valdre publia ce traité à Bâle en 1530. * Simler, *in Epit. biblioth. Gesner.* Valere André, *biblioth. Belgic.* Vossius, *de scien. mathem. c. 63. §. 5.*

RODOLPHE DE RUDESHEIM, évêque de Breslau en Silesie en 1407. composa des commentaires sur divers livres de l'écriture; des sermons, &c. * Simler, *in epist. biblioth. Gesner.*

RODOLPHE, dit *de Bucella* ou *de Brucella*, d'un bourg de Souabe, écrivit divers traitez vers l'an 1430. * *Consultez.* Gesner, *biblioth.*

RODOLPHE (Antoine) gentilhomme François, né dans la Normandie, fit ses études avec beaucoup de succès, & apprit la langue hebraïque à Paris sous François Vatable, & en Angleterre à Oxford sous Paul Fagius; ensuite de quoi il s'attacha au service de la princesse Elisabeth, depuis reine d'Angleterre, & lui enseigna la langue françoise. Après la mort d'Edouard VI. il alla en Allemagne, où il épousa la fille de la femme d'Emmanuel Tremellius, & enseigna depuis à Strasbourg & à Geneve avec beaucoup de reputation. En 1563. il vint à Caën, où il demeura paisiblement jusqu'à ce que la guerre civile s'étant rallumée en France, il fut contraint de passer en Angleterre en 1565. Lorsque la paix eut été faite en France avec les Calvinistes, il revint encore à Caen, d'où il fut obligé de sortir cette même année, & de repasser en Angleterre. Mais comme l'air de ce pays ne lui étoit pas bon, il se retira dans l'isle de Guernesei, qui est des dépendances d'Angleterre, où il mourut l'an 1572. âgé de 65. ans. Outre le trésor de Santes Pagninus qu'il avoit enrichi avec beaucoup de notes, & sa grammaire de la langue hebraïque, il avoit encore entrepris une nouvelle édition de la bible en quatre langues. * Thuan. *hist.*

RODOLPHE STADLER, n'est gueres connu que sous le nom de *Rodolphe*: ce qui nous oblige à le placer ici. Il étoit natif de Zurich, l'un des cantons de Suisse, & horlogeur de profession; & s'étant mis au service du sieur Smith resident de l'empereur auprès du grand-seigneur, il accompagna ce ministre à Constantinople, où on l'appelloit ordinairement *Rodolphe* Smith, du nom de son maître. Jean-Baptiste Tavernier l'emmena de Constantinople à Ispaham, où son industrie lui acquit bientôt de la reputation, parce qu'avant lui on n'avoit point vû d'horlogeur en Perse. Il fit une belle montre sonnante, de la grandeur d'un écu, que le cham de Schiras presenta au roi, lequel en ayant admiré l'artifice, ordonna à Rodolphe une pension de trente tomans, qui font environ quatre cens cinquante écus de notre monnoye, avec des vivres pour lui, un valet & deux chevaux, lui commandant de travailler à quelqu'autres pieces d'horlogerie. Rodolphe étoit obligé de se trouver tous les matins au lever du roi, pour monter l'horloge, & l'entretenoit en langue turquesque. Tous les jours, après avoir accommodé la montre, on lui presentoit par honneur une tasse de vin; enfin le roi eut pour lui une si grande affection, que, pour avoir lieu de le retenir toute sa vie à son service, il le sollicita plusieurs fois, & le fit sollici-

ter par les premiers de la cour de quitter la religion Chrétienne, & de se faire Mahometan. Rodolphe étoit souvent avec les ambassadeurs du duc de Holstein, qui étoient à Ispaham, & qui l'avoient engagé dans leurs interêts. Un jour revenant d'un festin que ces ambassadeurs lui avoient fait, il trouva un jeune Persan dans la cour de son logis, où il entretenoit une belle Nestorienne, ce qui l'irrita extrêmement; car c'est un crime en Perse d'entrer dans une maison où il y a des femmes, sans la permission du mari; & tout homme en ce pays-là est tenu mari de la femme qu'il entretient, sans que l'on s'informe s'il l'a épousée. Ce Persan, qui aimoit la femme de Rodolphe, ou sa sœur qu'elle avoit auprès d'elle, se sauva promptement pardessus la muraille du jardin. Il étoit frere d'un des portiers du palais du roi; & Rodolphe l'ayant appris, le fit avertir de n'y plus retourner. Neanmoins quelques jours après, Rodolphe retrouva le même Persan dans son logis; où il le lia par les bras & par le corps à un arbre qui étoit dans sa cour; puis il lui tira un coup de pistolet dans la tête, dont le jeune Persan mourut. Le lendemain Rodolphe, sans être ému, & se faisant fort de l'affection du roi, fut, selon sa coûtume, à son lever, pour lui monter son horloge. Le roi, qui avoit accoutumé de lui demander ce qui se passoit de nouveau à Ispaham, fut surpris de ce que Rodolphe lui dit froidement qu'il avoit tué le frere d'un de ses portiers, pour l'avoir trouvé deux fois dans son logis, après le lui avoir fait défendre, & avoir fait prier le portier son frere de l'avertir qu'il ne s'y hazardât plus. Le roi, sur ce rapport, lui dit qu'il avoit bien fait, & lui donna sa grace. Mais Mirza Také, qui étoit *atematdoulet*, c'est-à-dire, *premier ministre d'état*, & qui n'aimoit pas Rodolphe depuis quelque tems, persuada au roi que Rodolphe lui avoit déguisé la chose, & representa à sa majesté que c'étoit une belle occasion pour obliger Rodolphe à se faire Mahometan; puisque lorsqu'un Chrétien tue un Musulman, il n'y a que le sang du Chrétien qui puisse laver ce crime, à moins qu'il n'embrasse la loi de Mahomet. Le roi croyant que Rodolphe étoit coupable, lui déclara qu'il falloit qu'il se resolût à se faire Mahometan, ou à mourir. Rodolphe répondit genereusement qu'il ne renonceroit jamais à la religion Chrétienne. Le roi le fit mettre en prison, pour tâcher de le reduire; & l'ayant fait venir en sa presence, il lui offrit dix mille tomans, qui valent environ 150000. écus, & une femme de son harran ou serrail, avec tous ses joyaux; mais Rodolphe demeura toujours constant dans la foi. Enfin le roi irrité de le voir dans cette resolution, le livra, selon la coutume, au frere du défunt, pour le mener au *meidan*, ou place publique, afin que l'on en fit justice. Les ambassadeurs de Holstein esperoient de jour en jour avoir audience, & demander Rodolphe au roi; mais l'atematdoulet, qui penetroit leur dessein, retarda l'audience jusqu'à ce que Rodolphe eût été executé. Rodolphe étant mené au *meidan*, le frere du défunt (à qui il appartenoit, selon la loi, de faire l'execution) manqua le premier coup: de sorte que le sabre ayant coulé sur une des branches du *palenk*, vint tomber sur la jambe droite de cet executeur qui en fut blessé. Le palenk est un instrument de bois fait en triangle, que l'on met au cou du criminel. Sur cela le peuple fit grand bruit, & empêcha que l'execution ne fût faite. Le roi en étant averti, commanda que Rodolphe fût remis en prison: & peu de jours après, il le fit encore venir en sa presence. Quelques seigneurs le presserent fort de changer au moins en apparence; & le roi lui offrit alors jusqu'à vingt mille tomans, c'est-à-dire plus de trois cens mille écus. Mais la constance de Rodolphe ne fut point ébranlée; & le roi ne pouvant le gagner par ses promesses, ni l'intimider par ses menaces, le remit entre les mains des parens du défunt, qui le remenerent à la place. Pour ne plus manquer leur coup, ils lui ôterent le palenk; & Rodolphe, après avoir fait sa priere, eut la tête coupée. Cette execution se fit au mois d'Octobre de l'an 1637. Rodolphe étant âgé d'environ 28. ans. Le roi avoit envoyé ordre à tous les Francs, tant religieux que seculiers, & à tout le clergé Armenien, de se trouver au *meidan*, pour recueillir tout son sang, & mettre son corps dans un cercueil, afin d'être porté à Zulpha, où il vouloit qu'on lui dressât un tombeau dans le cemetiere des Armeniens. Les Carmes & les Capucins ont écrit que, s'il eût embrassé la religion Romaine avant sa mort, ils n'auroient point fait difficulté de le reconnoître pour martyr. Son tombeau est couvert d'un petit dôme élevé sur quatre piliers, que l'on rétablit presque tous les ans, parce que tous les Armeniens y viennent faire leurs prieres, & en emportent toujours quelque morceau de pierre. L'atematdoulet presenta au roi le valet de Rodolphe, pour accommoder sa montre; mais ce valet ne sçachant pas son métier, le roi jetta son horloge à la tête de l'atematdoulet; & après lui avoir fait de sanglants reproches, il jura par son thrône, que jamais il ne feroit mourir aucun Chrétien pour sa religion. En effet depuis ce tems-là on a été fort reservé en Perse à l'égard des Francs; & on n'en a fait mourir aucun, quoiqu'il y en ait eu qui se soient emportez à des actions qui pouvoient mettre leur vie en danger. * Tavernier, *voyage de Perse*.

RODOLPHE DE GRONINGUE, *cherchez* AGRICOLA (Rodolphe.)

RODON (David de) professeur en philosophie à Die, puis à Orange & à Nismes, étoit de Dauphiné, de la religion Prétendue Reformée. Il étoit subtil logicien & metaphysicien. Dans la physique, il adopta le sentiment des modernes, & l'hypothese des atomes. Il suivit le systême de Gilles Gaillard gentilhomme Provençal, Huguenot, qui s'étoit mis en tête de justifier Nestorius, & d'accuser saint Cyrille de confondre les deux natures de Jesus-Christ: c'est le but d'un livre que Rodon composa, & qu'il intitula *de suppposito*, livre fort rare. Il se mêla aussi de controverse, & fit un livre qu'il intitula, *le Tombeau de la Messe*, qui le fit bannir du royaume en 1662. par un arrêt du Conseil. Il se retira à Geneve, où ses sentimens particuliers lui attirerent encore des affaires. Il y mourut deux ans après ou environ. * Bayle, *dict. crit.* 2. *édit.* 1702.

RODOSLAS, le quinziéme des rois de Dalmatie, succeda à *Suectarade*, ou *Suetozare* son pere, vers l'an 840. prince doux, pieux, & digne de regner dans un meilleur tems. L'ambition d'un seigneur nommé *Pribun*, qui après avoir tué Mirosthlas ban de Croatie, s'empara de cette province, engagea Rodoslas dans une guerre qui lui fut fatale. Les Croates furent bientôt châtiez de leur revolte; mais Ciaslas fils du roi ayant permis aux troupes qu'il commandoit de vendre les prisonniers de guerre, celles qui avoient le roi à leur tête en voulurent faire autant, & le roi ne pouvant consentir à cette barbarie, elles l'abandonnerent, & s'allerent joindre à Ciaslas, qui obligea son pere de sortir de la Dalmatie. On dit que ce prince se retira à Rome, & que s'y étant remarié, il eut un fils nommé Petrislas, de qui nâquit Paulimir, celui qui rétablit le royaume de Dalmatie. Cependant Paulimir n'ayant pas vécu au-delà de l'année 880. & ayant laissé de la posterité, il y a bien de l'apparence que Petrislas est né avant que Rodoslas fût déthrôné. * Le prêtre de Dioclée, *hist. de Dalmatie*.

RODOSLAS, l'un des fils de *Dobroslas* roi de Servie, se distingua par sa valeur dans les guerres que son pere eut à soûtenir contre les Grecs, lorsqu'il rentra dans ses états: il posseda après sa mort une partie de la Zenta, avec le titre de chneson ou comte; mais il n'en jouit pas paisiblement, le roi Michel son frere l'en ayant dépouillé de bonne heure. Il semble qu'il y soit rentré depuis; car on dit que Bodin, fils de Michel, en voulut chasser le fils de Rodoslas: mais que penser du prêtre de Dioclée, qui le met au nombre des rois de Servie, & qui le fait regner seize ans? Rien n'est plus faux que ce qu'il dit, que ce fut Rodoslas, qui par le moyen des Venitiens, fit sauver Bodin de prison, & que Bodin peu reconnoissant de cette grace, & de quelques autres qu'il avoit reçues de lui, le déthrôna; car on sçait d'ailleurs que Bodin succeda immediatement à son pere, & qu'il regnoit dès l'an 1080. On peut croire que cet auteur ajoûte que Rodoslas mourut à Trebigne, & qu'il eut huit enfans mâles, Branislas, Gradislas, Dobroslas, Goislas, Cocciapor & les autres: les deux premiers furent décapitez au pied des murs de Raguse par ordre du roi Bodin; l'aîné d'entr'eux, entre plusieurs enfans, en eut deux nommez Grubessa & Draghina, qui furent rois de Servie: Dobros-

las le fut avant eux : Goislas & Cocciapor eurent aussi part aux troubles de ce royaume. * Ducange, *familles Byzantines.*

ROBOSLAS, l'un des fils de *Draghimir* roi de Servie, succeda à son pere, vers l'an 1155. & craignant que les Grecs ne le troublassent dans la possession de ses états, alla aussi-tôt faire ses soûmissions à l'empereur Manuel Comnene. Cette précaution, qui paroissoit necessaire après ce qui étoit arrivé à son pere, lui fit perdre la couronne. Il y avoit dans la Dalmatie trois fils d'Urose, dont le frere nommé Bela, qui avoit épousé la sœur de Rodoslas, avoit eu les yeux crevez, par les ordres, à ce que l'on croit, de Manuel. Ce Bela retiré à la cour de Hongrie, pressoit continuellement le roi son neveu, d'employer toutes ses forces contre les Grecs ; mais lorsqu'il vit que Rodoslas étoit dans une entiere dépendance d'eux, changeant de vûes, il fit envisager à Geyza, la conquête du royaume de Servie comme facile, & l'engagea à tourner ses armes de ce côté-là. Elle étoit encore plus qu'elle ne le paroissoit, les trois freres de Bela ayant disposé aisement les peuples de leurs jupanies à se prêter à toutes leurs volontez, & il ne resta bientôt plus à Rodoslas, & à ses freres que le pays voisin de la mer entre Cataro & Scutari. Geyza laissant tout le reste à ses oncles, ne retint pour lui que la Bosnie, & Manuel qui paroissoit devoir s'interesser à ce qui se passoit dans ce royaume, leur laissa faire tout ce qu'ils voulurent, Desa, l'un de ces princes, l'ayant gagné par des soûmissions, & par la cession qu'il lui fit du petit canton de Dendra, dans le voisinage de Naisse. On ne s'arrête pas ici à décrire toutes les rencontres où Rodoslas & ses freres, Jean & Uladimir, faisant toujours de vains efforts pour rentrer dans leurs Etats, furent battus. Uladimir ayant repris la Rascie après que Desa eut été emmené à Constantinople, ne peut la conserver, lorsque Néeman son fils, reconcilié à l'empereur Manuel, entreprit de la reprendre, & il mourut des blessures, qu'il avoit reçues à la bataille de Prestine. Pour Rodoslas & Jean, ils ne s'éloignerent jamais beaucoup de Raguse, & il semble, à ce que disent les historiens, qu'on pourroit croire qu'ils ont vêcu jusqu'à la fin du douziéme siecle, puisqu'on ne marque leur mort que sous le regne d'Etienne, fils de Simeon, & petit-fils de Néeman. * Pour la suite de l'histoire, *voyez.* Desa. Ducange, *familles Byzantines.*

RODOSTO, ville de la Romanie sur la côte de la mer de Marmora, au sortir du détroit de Gallipoli, est située au fond d'un petit golfe, qui lui donne la commodité d'un assez bon port. Le commerce qu'elle a avec les marchands de la Romanie, de la mer de Marmora, & de la mer Noir, la rendent plus frequentée que toutes les autres qui sont de ce côté-là. Elle est bien peuplée, & renferme environ quinze mille hommes. Il y a plusieurs grandes mosquées, quelques églises de Grecs, & deux synagogues de Juifs. Du côté de la terre on voit plusieurs jardins, assez mal cultivez ; mais on y seme quantité de coton. * Grelot, *voyage de Constantinople.*

RODRIGUE, *cherchez.* CID.

RODRIGUEZ (Emmanuel) religieux de l'ordre de saint François, natif d'Estremos en Portugal, mourut le 25. Fevrier 1619. à Salamanque, âgé de 68. ans, & passoit pour sçavant theologien, & bon canoniste. Nous avons de lui *Collectio & compilatio privilegiorum regularium.* Lyon 1609. Douai 1613. Anvers 1623. *Quæstionum regularium & canon. tom. III.* Salamanque 1598. Lyon 1609. Anvers 1638. *Summa de casos de conscientia.* Salamanque 1610. Lisbonne 1615. & 1616. *Tradado de l'orden judicial que los prelados y juezes Ecclesiasticos deven guardar en sus visitas, &c.* Il avoit toujours refusé les emplois qu'on avoit voulu lui donner, & n'avoit accepté que celui de deffiniteur de son ordre. * Nicol. Ant. *biblioth. Hisp.* Wadinge &c.

RODRIGUEZ (Alfonse) de Segovie, Jesuite, homme de sainte vie, & illustre par ses miracles, mourut à Majorque le 31. Octobre de l'an 1617. âgé de 87. ans.* Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Eusebe Nieremberg, *Clar. Varon. de la compagnie de Jesu.* Nicolas Antonio, &c.

RODRIGUEZ (Simon) natif de Vouzella dans l'évêché de Viseo en Portugal, vint faire ses études à Paris, où il fut reçu maître-ès arts en 1536. Comme il étudioit au college de sainte Barbe, il eut occasion d'y connoître saint Ignace de Loyola, qui l'admit dans sa compagnie, & le mena à Venise, & ensuite à Rome. Le même Saint l'envoya en 1540. à D. Jean III. roi de Portugal, qui conçut beaucoup d'estime pour lui, & l'envoya en 1543. jetter les fondemens du beau college de Coimbre, qui est le second que les Jesuites ont obtenu. D. Jean voulut, l'année suivante, nommer Rodriguez à l'évêché de Coimbre, mais il s'en défendit si bien, qu'on se contenta qu'il se chargeât de l'éducation du prince D. Jean à la place de Jean Foarez, qui fut pourvû de cet évêché. En 1544. Rodriguez introduisit son ordre en Espagne ; & lorsque le prince n'eut plus besoin de son assiduité, il demanda la permission d'aller prêcher au Bresil, qu'il obtint du roi en 1550. mais en même-tems saint Ignace l'appella à Rome, d'où il le renvoya pour être pendant dix ans provincial des Jesuites Portugais. Il fut ensuite dix autres années provincial des Jesuites d'Aragon, après quoi il vint demeurer à Lisbonne : & c'est dans cette ville qu'il mourut le 15. de Juillet 1579. après une longue maladie. * *Memoires de Portugal.*

RODRIGUEZ (Alfonse) Jesuite né à Valladolid en 1526. entra dans la compagnie, où il enseigna assez long-tems la theologie morale, & fut ensuite recteur de Montille dans la province de l'Andalousie, puis maître des novices. Sa vie, qui étoit un exemple de vertu, fut couronnée par une sainte mort à Seville le 21. Fevrier de l'année 1616. qui étoit la 90. de son âge. Il a écrit en sa langue naturelle cet excellent ouvrage des exercices de la perfection & des vertus chrétiennes, qui sera un monument éternel de sa pieté & de sa science dans les voies spirituelles. Il eût été à souhaiter qu'il fût moins rempli d'histoires qui ne paroissent pas toujours bien appuiées. Cet ouvrage a été traduit plusieurs fois en notre langue. On en a deux excellentes traductions imprimées sur la fin du dernier siecle, l'une attribuée à Mrs de Port-Royal, & l'autre de M. l'abbé Regnier des Marais de l'academie françoise. C'est la meilleure traduction.

RODRIGUEZ DE CASTEL BRANCO, *cherchez.* AMATUS DE PORTUGAL.

RODRIGUEZ DE CASTRO, *cherchez.* DE CASTRE (Rodriguez.)

RODRIGUEZ DE FERMOSINO, *cherchez.* FERMOSINOS.

RODRIGUEZ DE MATTOS (André) Portugais, natif de Lisbonne, membre de l'académie *dos singulares* dans cette ville, & chevalier de l'ordre de Christ, passa pour un bon poëte, & mourut le 17. Août 1698. à l'âge de 60. ans. On a de lui, *Triumpho das armas Portuguesas,* imprimé en 1663. & une traduction en portugais de la *Gierusalemme liberata* du Tasse, qui parut en 1688. * *Memoires de Portugal.*

RODRIGUEZ DE LOBO, *cherchez.* DE LOBO.

ROEATIUS ou ROATIUS (Jean) Heretique, qui prêchoit dans la Bohême la doctrine des Hussites, attira diverses personnes à son parti, les mena dans un bois, & y fit bâtir un château, qui se nommoit le *Mont de Sion,* vers l'an 1412. Il faisoit accroire à ses disciples que le liberateur de la Bohême sortiroit dans peu de tems de leur mont de Sion. Cependant ils couroient le plat pays, & pilloient tout avec une fureur incroyable. * Sandere, *har.* 177. Prateole, *V. Roat. Rosc. & Procop.* Gautier, *siec. XV. chap.* 4. & 5.

ROER ou ROURE, riviere du cercle de Westphalie, traverse le duché de Westphalie, & y baigne Arensberg. Ensuite ayant passé dans le comté de la Marck, elle va se décharger dans le Rhin à Duysbourg. Mati, *dict.*

ROEULX ou ROEUX, petite ville des Pays-Bas dans le Hainault environ à trois lieues de Mons vers l'orient septentrional. Le Rœulx est un lieu fortifié, qui a titre de comté, & qui appartient à la maison de Croi. *Voyez.* CROI. * Mati, *dict.*

ROFREDE de Benevent, un des premiers interpretes de droit, florissoit vers l'an 1215. & fut disciple d'Azon. Il a fait une somme sur le digeste, & un traité *de libellis.** Denys Simon *biblioth. hist. des auteurs du droit.*

ROGAT, *Rogatus* évêque Donatiste d'Afrique, se fit

chef d'un nouveau parti dans la Mauritanie Cesarienne, aujourd'hui le royaume d'Alger, sur la fin du IV. siecle, vers l'an 394. & donna à ceux qui le suivirent le nom de *Rogatistes*. Ils étoient autant opposez aux autres Donatistes qu'aux Catholiques; & les Donatistes n'avoient pas moins de haine contr'eux que contre les Catholiques. Ils les firent persecuter par Firmus Maurus, roi de Mauritanie. L'évêque de Cesarée, qui étoit Rogatiste, lui livra lui-même sa ville. Ce Rogat est accusé d'avoir suivi les sentimens particuliers de Donat de Carthage, touchant l'inégalité des trois personnes divines. Sa secte dura quelque-tems en Afrique, & il eut pour successeur Vincent Victor. * S. Aug. *epist.* M. Du Pin, *hist. des Donatist.*

ROGATIEN, prêtre de Carthage, souffrit la persecution sous l'empereur Dece l'an 250. Il fut l'un des premiers attaquez avec saint Felicissime, & avec ce Saint confessa genereusement la foi de Jesus-Christ. Saint Cyprien donne à Rogatien le titre de glorieux vieillard, & de confesseur illustre, & le propose toujours pour exemple aux Fideles. Il anima effectivement le troupeau des Chrétiens de Carthage pendant l'absence de S. Cyprien, qui se servit utilement de lui pour conserver la discipline dans son diocese. Rogatien excommunia par son autorité Felicissime, qui troubloit l'église de Carthage. On ne sçait point en quel tems il mourut, quoique les martyrologes le mettent au rang de ceux qui ont souffert la mort pour Jesus-Christ, & marquent sa fête au 26. Octobre. * S. Cyprien, *epist.* 7. 8. 36. 39. 40. 81. Baillet, *Vies des Saints, mois d'Octobre.*

ROGATIEN, *Rogatianus*, évêque Donatiste dans le IV. siecle, fut député avec Pontius & Cassien, aussi évêques Donatistes, vers Julien *l'Apostat*, pour faire revoquer les édits de Constantin, Constant & Constance, par lesquels les évêques de cette secte étoient privez de leurs temples. Julien leur accorda cette revocation, & leur rendit les temples qu'on leur avoit ôtez; mais Honorius renouvella les édits de ces trois empereurs, & revoqua tout ce qui avoit été ordonné par Julien. * S. Augustin, *ad Donat. epist.* 166. S. Chrysostome, *l.* 1. *cont. Gen.* Baronius, *ad an.* 362.

ROGATIONS, prieres publiques, se font pendant les trois jours qui precedent la fête de l'Ascension de Jesus-Christ. Saint Mamert évêque de Vienne en Dauphiné, établit ces prieres dans son diocese l'an 474. On dit que ce fut pour faire cesser les tremblemens de terre, & pour délivrer le peuple d'une infinité de loups enragez, qui désoloient la campagne, & qui entroient même jusques dans les villes, où ils dévoroient tous ceux qu'ils rencontroient. Le jeûne & les prieres des trois jours qui avoient fait cesser ce fleau de Dieu, furent continuez depuis, afin que ce qui avoit servi de remede, fût un préservatif pour l'avenir. Ensuite le concile d'Orleans, tenu l'an 511. ordonna que les Rogations s'observeroient par toute la France dans le même tems qu'elles se faisoient à Vienne. Cet usage passa en Espagne vers le commencement du VII. siecle, & même plûtôt; mais les trois jours des Rogations étoient le Jeudi, le Vendredi & le Samedi d'après la Pentecôte. Elles ont été reçues plus tard dans les églises d'Italie, & ce ne peut-être que sur la fin du VIII. siecle qu'elles y ont été introduites. Charlemagne & Charles *le Chauve* ont fait des loix pour l'observation des Rogations, & des défenses de travailler en ces jours: ce qui a été long tems observé dans l'église Gallicane. Le jeûne, qui s'observoit regulierement dans son origine, a dégeneré depuis en simple abstinence. Ces processions ont depuis été appellées *petite Litanie* ou *Litanie Gallicane*, pour les distinguer de la *grande Litanie* ou *Litanie Romaine*, instituée par le pape Gregoire *le Grand* l'an 590. laquelle se fait le 7. des kalendes de Mai, c'est-à-dire le 25. Avril, jour de la fête de saint Marc. Les Rogations durent trois jours; mais comme elles avoient été instituées par un évêque, on les appella *petite Litanie*, parce que l'autre avoit un pape pour auteur. Les Grecs & les Orientaux ne sçavent ce que c'est que Rogations. * Gregoire de *Tours*, *hist. l.* 2. Avitus, évêque de Vienne, *homil. de Rogat. Consultez.* Baillet, *hist. des fêtes mobiles dans la vie des Saints.*

ROGEL, fontaine assez près de Jerusalem, & voisine de la Pierre de *Zoheleth*, au pied de la montagne de Sion, du côté du septentrion. Elle est profonde de trente pieds, qui font autant de degrez pour y descendre, dont les seize premiers sont de très-belle pierre, & les autres sont piquez dans le roc. Cette fontaine servoit pour arroser les jardins des rois de Juda. Jonathas & Achimaas, fideles serviteurs de David, s'y cacherent, pour attendre les nouvelles que leur apporteroit Chusaï Arachite, quand il renversa le conseil d'Achitopel dans la revolte d'Absalom contre David son pere. * II. *Rois*, XVII. 17. Adonias fit un grand festin près de la fontaine de Rogel, lorsqu'il voulut se faire proclamer roi. * III. *Rois* I. 19. On croit que c'est la même fontaine que Nehemie nomme *la fontaine du dragon.* * I. *Esdras*, II. 13.

ROGER, duc & comte de la Pouille & de la Calabre, étoit fils de ROBERT Guischard, & frere de BOEMOND, si celebre dans les guerres de la Palestine. Leur oncle paternel, ROGER I. surnommé *le Bossu*, chassa les Sarasins de toute la Sicile, & s'en rendit maître absolu. C'est lui que S. Bruno, fondateur des Chartreux, avertit en songe d'une entreprise faite contre sa vie. Il mourut en 1101. extrêmement regretté de ses sujets, & laissa deux fils, SIMON & ROGER II. Ce dernier se saisit de la Pouille & de la Calabre, en partie du vivant de son cousin Guillaume, fils de Roger, & neveu de Boëmond, & en partie après sa mort. En 1129. il se fit couronner roi de Sicile à Palerme, & obtint en 1130. la confirmation de son couronnement de l'antipape Anaclet II. dont il soûtenoit le parti. Depuis il s'accorda avec le pape Innocent II. fit la guerre aux Grecs, délivra de leurs mains le roi Louis VII. dit *le jeune*, qu'ils avoient pris au retour de la Terre sainte en 1149. & après avoir acquis beaucoup de gloire, il mourut en 1152. Il laissa GUILLAUME I. dit *le Mauvais*, pere de GUILLAUME II. surnommé *le bon*, lequel étant mort sans enfans, eut pour successeur TANCREDE, *bâtard*, de Roger. Tancrede laissa un fils nommé ROGER, auquel Henri VI. fit créver les yeux; ensuite de quoi il l'enferma dans une prison. * Fazel, *hist.* Baronius, *in ann. &c.*

ROGER, prince d'Antioche, dans le XII. siecle, fils de RICHARD, reçut par testament une principauté de son cousin Tancrede, jusqu'à ce que Raimond II. vrai heritier, auquel il la devoit restituer, fût en âge. Il épousa en premieres nôces la sœur de *Josseline* de Courtenai, & refusa de rendre la principauté à Raimond. Ce prince fut blessé à mort dans une bataille contre les Infideles, & mourut quelque-tems après. Il avoit été marieé en secondes nôces, & ne laissa point d'enfans de ces deux femmes. * *Hist. du royaume de Chypre.*

ROGER, abbé de la Croix saint Leufroi, dans le diocese d'Evreux en Normandie, vivoit vers l'an 953. & écrivit la vie de Bruno, archevêque de Cologne. * Sigebert, *c.* 131. *& in chron. A. C.* 953.

ROGER, a fait une histoire vers l'an 1250. de l'état déplorable du royaume de Hongrie, ruiné par les Tartares, qui se trouve à la fin des chroniques de Hongrie. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XIII. siecle.*

ROGER BACON, *voyez* BACON.

ROGER, l'un des premiers interprêtes du droit, sorti de l'école du jurisconsulte Irnérius, florissoit dans le XII. siecle. Il a le premier fait des gloses sur l'Infortiat, dont s'est servi Accurse, & un traité des prescriptions. Il y a un autre ROGER, qui a glosé les anciennes compilations des decretales. * Denys Simon, *biblioth. hist. des aut. de droit.*

ROGER DE SALISBURI, natif de cette ville en Angleterre, se rendit celebre par ses prédications, & est auteur des livres intitulez *Expositiones morales in Evangelia Dominica*; *in Psalmos Davidicos*, *lib.* 1. Il vivoit vers l'an 1160. sous le regne de Henri II. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

ROGER D'HERFORD, ainsi nommé du lieu de sa naissance, vivoit vers l'an 1170. sous le regne de Henri II. roi d'Angleterre. Il étoit fort sçavant, s'appliquoit particulierement à la philosophie naturelle & à l'astrologie, & laissa plusieurs ouvrages, qui ont pour titre: *in artem judiciariam*; *Theoria Planetarum*; *De ortu & occasu Signorum*; *De rebus metallicis*; *Expositiones in Alphidium.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Lelandus &c.

ROGER (Pierre) de Clermont en Auvergne, chanoine vers l'an 1330. étoit poëte Provençal, & fut assassiné. * Nostradamus, *vies des poëtes Provençaux*

ROGER

ROGER DE SOWHEAD, ou *Tête de Porc*, surnommé *Calculator*, celebre mathematicien, professeur de l'université d'Oxford, puis religieux de Cîteaux en 1350. écrivit sur le Maître des Sentences, sur la morale d'Aristote, & quelques ouvrages d'astrologie.

ROGER, dit *Camputista*, moine Benedictin Anglois, vivoit en 1360. & laissa quelques ouvrages : *Expositiones vocabulorum totius bibliæ; postilla in evangelia, &c.*

ROGER de Chester, moine Benedictin Anglois, vivoit en 1340. & écrivit un ouvrage intitulé; *Polycratica temporum*, en VII. livres, &c.

ROGER, dit *Comovius*, du nom de son pays, Cordelier Anglois, & docteur d'Oxford, écrivit contre Richard, archevêque d'Armagh, & mourut en 1360. * Willot, *Ath. Franc.* Pitseus, *de script. Angl.*

ROGER ou ROGIER, famille qui a donné deux papes à l'église, descendoit de

I. PIERRE Rogier, seigneur de Rosiers en Limosin vers l'an 1300. qui eut pour enfans, GUILLAUME I. qui suit; *Nicolas* Rogier, archevêque de Rouen en 1342. mort en 1347; & *Pieronne* Rogier, femme de *Pierre*, seigneur de la Vigerie.

II. GUILLAUME Rogier, I. du nom, seigneur de Rosiers, mort avant l'an 1313. avoit épousé *Guillemette* de la Monstre, de laquelle il laissa GUILLAUME II. qui suit; *Pierre* Rogier, moine de l'ordre de saint Benoît, successivement abbé de Fécamp, & de la Chaise-Dieu, évêque d'Arras, chancelier ou garde des sceaux de France, suivant Ciaconius & Sainte-Marthe, archevêque de Sens & de Rouen, créé cardinal le 18. Decembre 1337. & élu pape le 7. Mai 1342. sous le nom de Clement VI. mort le 6. Decembre 1352. *Voyez* CLEMENT VI; *Hugues* Rogier, moine à Tulles, abbé de saint Jean d'Angeli, évêque de Tulles en 1342. créé cardinal par le pape Clement VI. son frere, au mois de Septembre de la même année, & mort le 21. Octobre 1363; *Guillemette* Rogier, mariée en 1313. avec *Jacques* de la Jugie, annobli en 1338; & *Almodie* Rogier, femme de *Jacques* de Besse.

III. GUILLAUME Rogier, II. du nom, seigneur de Rosiers, de Chambon, de Beaufort-en-Vallée, au pays d'Anjou, &c. fut en grand credit auprès du roi & du duc de Normandie, après l'élevation de son frere au souverain pontificat, acquit plusieurs terres considerables, & ne vivoit plus le 24. Juillet 1383. Il avoit épousé 1°. *Marie* de Chambon, morte en 1344 : 2°. en 1345. *Guerine* de Canillac, fille unique de *Marquis* seigneur de Canillac, & d'*Alixent* de Poitiers : 3°. *Catherine* Adhemar-de-Monteil, sœur de *Hugues* seigneur de Monteil. Du premier mariage vinrent GUILLAUME III. qui suit; *Pierre*, créé cardinal en 1348. par le pape Clement VI. son oncle, puis pape, sous le nom de Gregoire XI. en 1371. mort le 27. Mars 1378. *Voyez* GREGOIRE XI; *Roger* comte de Beaufort, seigneur de Chambon, Rosiers, la Bastide & Margeride, mort en 1389. sans posterité; NICOLAS, qui fit *la branche des seigneurs d'*HERMENC, *rapportée ci-après*; *Jean*, archevêque d'Auch en 1371. puis de Narbonne en 1373. mort en 1391; *Elips*, mariée 1°. en 1342. à *Guillaume* de la Tour, II. du nom, seigneur de la Tour : 2°. à *Aymar* de Poitiers, V. du nom, comte de Valentinois; *Dauphine*, alliée à *Hugues* seigneur de la Roche; *Marthe*, qui épousa en 1353. *Gui* II. du nom, seigneur de la Tour; *Marguerite*, femme de *Geraud* de Ventadour, seigneur de Donzenac; & *Marie* Roger, dite *de Beaufort*, alliée 1°. à *Guerin* de Châteauneuf, seigneur d'Apchier : 2°. en 1375. à *Raimond* de Nogaret, seigneur de Cauvisson. Du second mariage sortirent MARQUIS de Beaufort, qui fit la *branche des seigneurs de* CANILLAC, *mentionnée ci-après*; & *Jeanne* de Beaufort, qui fut tenue sur les fonts par le roi Jean en 1351. Ce peut être elle qui fut accordée la même année à *Louis* comte de Forez, qui mourut à la bataille de Brignais, étant encore sous la tutelle de son oncle. Du troisiéme mariage vint *Raimond* de Beaufort, vicomte de Valerne, qui prétendit le comté de Beaufort après la mort des enfans d'*Antoinette* de Beaufort sa niece, dont il prit la qualité, & mourut sans posterité le 12. Mai 1420.

IV. GUILLAUME Roger, III. du nom, comte de Beaufort, &c. acquit en 1350. le vicomté de Turenne, de Cecile de Cominges, sœur aînée de sa femme, moyennant la somme de cent quarante-cinq mille florins d'or; & la même année le roi lui confirma les privileges & les libertez de ce vicomté, avec le droit de faire battre monnoye. Le roi de Jerusalem le fit son grand chambellan en 1351. & il mourut le 28. Mars 1394. Il avoit épousé en 1349. du vivant de son pere, *Eleonore* de Cominges, fille de *Bernard* V. du nom comte de Cominges, & de *Marthe* de l'Isle-Jourdain, dont il eut RAIMOND, qui suit; *Eleonore* de Beaufort, mariée en 1370. à *Edouard* seigneur de Beaujeu & de Dombes. Elle devint comtesse de Beaufort, & vicomtesse de Turenne; & n'ayant point eu d'enfans, elle fit son heritier au vicomté de Turenne & en ses terres d'Auvergne & de Provence, *Amanjeu* de Beaufort son cousin, & mourut en 1420; *Cecile* de Beaufort, alliée à *Louis* de Poitiers, II. du nom, comte de Valentinois; *Jeanne*, qui épousa 1°. *Raimond* seigneur de Baux en Provence, & comte d'Avelin, au royaume de Naples : 2°. en 1374. *Gui* de Chauvigni, seigneur de Châteauroux, & vicomte de Brosse; & *Marguerite* de Beaufort, alliée 1°. en 1379. à *Armand* V. du nom, vicomte de Polignac : 2°. en 1387. à *Jean* le Vayer, seigneur de Cocsmes, avec lequel elle vivoit en 1407.

V. RAIMOND comte de Beaufort, vicomte de Turenne, &c. est celebre dans l'histoire par les differends qu'il eut avec le pape Clement VII. auquel il demanda les biens meubles du feu pape Gregoire XI. son oncle, & plusieurs sommes de deniers qui lui étoient dûes. Il fit la guerre à Louis II. du nom, duc d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, & à Charles prince de Tarente, après la mort de Charles de Duras en 1390. fit plusieurs traitez de paix avec Marie reine de Sicile, mere & tutrice de Louis, par l'entremise du roi Charles VI. & vivoit encore en 1404. Il épousa du vivant de son pere en 1375. *Marie* d'Auvergne, dite *de Boulogne*, baronne de S. Just en Champagne, fille de *Jean* II. du nom comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Jeanne* de Clermont, dont il eut pour fille unique, *Antoinette* comtesse de Beaufort & vicomtesse de Turenne, mariée par contrat du 13. Decembre 1393. à *Jean* le Meingre, dit *Boucicaut*, II. du nom, maréchal de France, morte en Juin 1416. après avoir institué son mari son heritier en toutes ses terres sa vie durant.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HERMENC, vicomtes de TURENNE.

IV. NICOLAS de Beaufort, quatriéme fils de GUILLAUME II. du nom comte de Beaufort, & de *Marie* de Chambon sa premiere femme, fut seigneur d'Hermenc, par la donation que lui en fit son pere lors de son mariage, & posseda depuis plusieurs autres terres, & ne vivoit plus en 1420. Il épousa 1°. *Marguerite* Gallard, fille unique & heritiere de *Jean*, seigneur de Limeuil en Limosin, de Caumont, de Clerens & de Miremont, & de *Philippe* de Lautrec : 2°. le 5. Fevrier 1396. *Marthe* de Montaut, fille de *Raimond* seigneur de Mucidan, & de Blaye, & de *Marguerite* d'Albret, dame de Mucidan. Du premier mariage vinrent *Jean*, seigneur de Limeuil, vicomte de Lautrec, &c. qui prit la qualité de vicomte de Turenne & de comte de Beaufort après la mort d'*Antoinette* de Beaufort, veuve du maréchal de Boucicant, sa cousine. Son pere le desherita par son testament, pour causes d'ingratitude & outrages qu'il lui avoit faits; & il fut tué en la ville de Limeuil en 1420. sans enfans de *Marguerite* de Montaut, fille de *Raymond*, seigneur de Mucidan; & *Marguerite* de Beaufort, vivante en 1371. Du second mariage sortirent *Amanjeu*, qui fut institué heritier du vicomté de Turenne, & autres terres situées en Auvergne & en Provence, par *Eleonore* de Beaufort sa cousine, dame de Beaujeu, mort sans alliance; PIERRE, qui suit; *Marguerite*, alliée par contrat du 20. Juin 1423. à *Bertrand* de la Tour, II. du nom, seigneur d'Oliergues, morte avant l'an 1439; & *Cecile* de Beaufort, mariée en 1427. à *Pierre* de Rastelane, seigneur de Chambon.

V. PIERRE comte de Beaufort, vicomte de Turenne, conseiller & chambellan du roi, fut institué heritier du vicomté de Turenne, &c. par *Eleonore* de Beaufort, dame de Beaujeu sa cousine, au défaut de son frere aîné & y fut maintenu contre les prétentions d'*Alix* de Baux,

qui se prétendoit plus proche heritiere à cause de sa mere. Il fit son testament le 9. Juillet 1444. & mourut peu de tems après. Il avoit épousé par contrat du 8. Juillet 1432. *Blanche* de Gimel, fille de *Gui* seigneur de Gimel, & de *Jeanne* de Tauzelles, dont il eut *Anne* de Beaufort, vicomtesse de Turenne, & comtesse de Beaufort, qu'elle porta en mariage avec plusieurs autres terres en 1444. à *Agne* de la Tour, IV. du nom, seigneur d'Oliergues; & *Catherine* de Beaufort, mariée par contrat du 23. Septembre 1445. à *Louis*, fils aîné de *Charles* comte de Ventadour.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CANILLAC.

IV. MARQUIS de Beaufort, fils de GUILLAUME Roger, II. du nom, comte de Beaufort, & de *Guerine* de Canillac sa seconde femme, fut vicomte de la Motte en Auvergne, seigneur d'Aubusson, de Langeac, de Chanteuil & de Pontchâteau. En 1390. il prétendit succeder au comté de Beaufort après la mort sans enfans de *Roger* de Beaufort son frere, & encore en 1416. après celle d'*Antoinette* de Beaufort, femme du maréchal de Boucicaut, & épousa en 1369. *Catherine* Dauphine, fille de *Beraud* I. du nom, comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, & de *Marie* de la Vie de Villemur, dont il eut 1. *Marquis* de Beaufort, qui laissa d'*Eleonore* d'Anduse, trois enfans, morts sans lignée; 2. LOUIS, qui suit; 3. *Beraud*, vicomte de Valerne, mort sans posterité de *Louise* de Polignac; 4. *Marquise*, alliée à *Germain* Guerin, seigneur de Tornouelle; 5. *Guerine*, mariée à *Guillaume* vicomte de Narbonne; & 6. *Catherine* de Beaufort, qui épousa *Jean* de Vienne, seigneur de Pymont.

IV. LOUIS de Beaufort, marquis de Canillac, comte d'Alais, vicomte de la Motte & de Valerne, fit demande en 1455. du vicomté de Turenne & des autres terres qui avoient appartenu à *Antoinette* de Beaufort, femme du maréchal de Boucicaut. Il épousa 1°. *Jeanne*, fille d'*Etienne* seigneur de Norri, & de *Jeanne*, dame de Passac: 2°. *Jeanne*, fille de *Jean* baron de Montboissier, & de *Catherine* de Chalençon, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent 1. *Marquis*, mort avant son pere sans enfans de *Jeanne* de Chabannes; 2. *Robert*; 3. *Charles*, morts sans posterité; 4. *Jean*, qui fut d'église; 5. JACQUES, qui suit; 6. *Isabeau*, mariée à *Jean* seigneur de Montboissier; 7. *Anne*, alliée en 1460. à *Godefroi* de la Tour, seigneur de Montgascon; 8. *Marguerite*; 9. *Agnés*; & 10. *Jeanne* de Beaufort, religieuses.

V. JACQUES de Beaufort, marquis de Canillac, comte d'Alais, vicomte de Valerne & de la Motte, renouvella le procez pour le vicomté de Turenne & le comté de Beaufort en 1505. & 1509. Il épousa *Jacqueline*, fille de *Jean* V. du nom, sire de Crequi, & de *Louise* de la Tour, de laquelle n'ayant point eu d'enfans, il donna par contrat du dernier Avril 1511. à *Jacques* de Montboissier, son filleul, le marquisat de Canillac, & ses autres terres & seigneuries, à condition de porter le nom & les armes de Beaufort, ce qu'il confirma en le mariant le 20. Avril 1513. * *Voyez* Baluze, *en son histoire des papes d'Avignon*. Justel, *hist. de Turenne*. Sponde, *A. C.* 1362. Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Ciaconius. Frizon, *Gall. purpur.* Auberi, *hist. des card.* Le pere Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

ROGER de saint Alban, natif du village de ce nom en Angleterre, étoit religieux de l'ordre des Carmes, dans le monastere de Londres. On a de lui un abrégé de l'histoire de la bible; & un autre des rois d'Angleterre, intitulé *Progenies regum Angliæ*. Il mourut à Londres vers l'an 1450. * Leland. Balæus, & Pitseus, *de illust. script. Angl.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ*. Luce, *biblioth. Carmel. &c.*

ROGER DE BRUXELLES, ainsi nommé, parce qu'il étoit de cette ville, s'appelloit VANDER WEYDE, & fut un des plus habiles peintres Flamands du XVI. siecle. Les principales productions que l'on a eues de son pinceau, sont quatre tableaux qu'il a faits pour la maison de ville de Bruxelles, dont le premier represente l'empereur Trajan à la tête de son armée, & une femme prosternée à ses pieds, lui demandant justice contre un soldat qui a tué son fils. On voit dans le second le pape saint Gregoire *le Grand* à genoux devant un autel, tenant en ses mains la tête de l'empereur Trajan. Le sujet du troisiéme est Archambaut, prince du Brabant, qui étant sur un lit, tient son neveu aux cheveux, & lui enfonce un couteau dans la gorge, pour le punir d'un crime qu'il avoit commis. Le dernier enfin represente un évêque auprès du lit du même Archambaut, qui semble contester avec ce prince, & lui refuser le viatique, parce qu'il ne veut point se repentir du meurtre commis en la personne de son neveu. On admire encore le tableau dans lequel il a representé l'histoire de Zaleucus legislateur des Locriens, qui ayant condamné l'adultere à perdre les deux yeux, & voyant que son fils étoit convaincu de ce crime, se fit arracher l'œil-droit & le gauche à ce jeune homme, afin de conserver la qualité de juge severe, & de pere équitable. Il a peint aussi pour l'église de Notre-Dame de Louvain, une descente de croix, que Philippe II. emporta en Espagne, & fit mettre en la chapelle royale de l'Escurial. Ce peintre ayant acquis beaucoup de gloire & de richesses par son pinceau, mourut l'an 1529. * Vasari.

ROGER (Jacques) de Tournai, poëte Latin, vers l'an 1539. a publié des poësies, sous le nom de *Neopægnies*, ou les divertissemens de la jeunesse de ce poëte, qui se trouvent au troisiéme tome des delices des poëtes Latins de France. Il s'est beaucoup distingué, dit Jules Scaliger, de ces poëtes de bale, qui font consister tout leur merite dans la fluidité du style: au lieu que Roger s'est appliqué à rendre ses vers concis & nombreux, sans leur refuser les autres ornemens necessaires à la belle poësie. Il est agreable & sententieux, ne dit rien d'inutile, & a toujours une pointe qui reveille.* Jules Cesar Scaliger, *hypercritic. l. 6. poëtic. c. 4.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poët. Lat. modernes.*

ROGER (Michel) Jesuite Italien, & missionnaire dans les Indes vers l'an 1575. étant de retour à Rome, fut envoyé en 1583. avec le P. Matthieu Ricci, pour aller prêcher la foi dans la Chine. Ces deux hommes apostoliques trouverent le moyen d'avoir accès auprès du viceroi de la province de Quantung, à la faveur de l'ambassadeur de Portugal, qui étoit alors à Canton, ville capitale de cette province. Ils lui firent present de plusieurs curiositez, que ce viceroi admira, entr'autres, d'une horloge qui marquoit tous les jours le cours de la lune & du soleil, & de quelques mappemondes ou cartes geographiques de toute la terre; ce qui surprit le viceroi, parce que les Chinois croyoient qu'il n'y avoit point d'autre empire que le leur. Ces missionnaires s'étant ainsi acquis l'amitié & la protection du viceroi de Quantung, prêcherent l'évangile, & convertirent un grand nombre de Chinois, malgré les persécutions des Bonzes. Roger revint de la Chine à Rome en 1588. & mourut en 1607. à Salerne. * Kircher, *de la Chine*. Alegambe.

ROHAN, maison originaire de Bretagne, est une des plus anciennes & des plus illustres du royaume, & s'est toujours maintenue dans un grand éclat, tant par elle-même, que par ses alliances. Ceux de cette maison ont rang de princes en France, parce qu'elle tire son origine des premiers souverains de Bretagne: verité reconnue par les ducs de Bretagne mêmes dans l'assemblée des états generaux de leur duché, tenu à Nantes en 1088. comme on le justifie par l'acte de cette reconnoissance, qui se trouve encore aujourd'hui dans la chambre des comptes de Bretagne, & qui a été reconnu pour authentique par le roi Louis XIV. séant en son conseil le 1. Avril 1692. Un autre avantage, qui se rencontre rarement ailleurs que dans cette maison, c'est qu'au lieu que les autres se sont aggrandies par les biens que leur ont fait tomber leurs alliances, celle de Rohan au contraire possede depuis sept siecles les plus grandes terres dont elle jouit encore aujourd'hui; telles que sont le comté de Porrhoët, le duché de Rohan, & la principauté de Guemené. Au reste, les comtes de Porrhoët, & vicomtes de Rohan, sortoient des comtes de Vannes, les plus distinguez d'entre les anciens souverains de Bretagne. On lit dans Gre-

goire de *Tours*, & dans d'autres historiens, que les terres possedées par ces princes portoient le nom de royaume; & c'est suivant cet usage que dans un acte de fondation, le Porrhoët, le Rohan & pays contigus sont qualifiez du même titre. Par un autre acte de 1092. on apprend que les comtes de Porrhoët & de Rohan avoient leurs barons, ainsi que les comtes de Champagne, de Flandres, & les autres souverains de leurs tems: ce qui doit faire juger quelle étoit dès-lors l'ancienneté & la puissance de ces princes, dont nous ne prendrons neanmoins la filiation, prouvée sans interruption, que depuis GUETHENOC, qui suit. * *Histor. Franc. script. tom.* 1. Reginon, *chronic.* Du Chêne, *hist. d'Angl.* Hadrianus Valesius, *rerum Franc. l.* 6. *Cartulaire de l'abbaye de Rhedon.*

D. Lobineau dans son histoire de Bretagne, remonte son origine à GUETHENOC, qui suit;

I. GUETHENOC vicomte de Porrhoët, vivoit vers les années 1008. & 1021. & fut enterré dans le chapitre de l'abbaye de saint Sauveur de Rhedon. Il avoit épousé *Alarun*, sœur d'*Alain* Caignard, comte de Cornouaille. * *Cartulaire de l'abbaye de Rhedon.*

II. JOSSELIN, I. du nom, fils de GUETHENOC, fonda le prieuré de sainte Croix de Josselin, & eut pour fils EUDON, qui suit. * *Cartulaire de l'abbaye de Rhedon.*

III. EUDON I. du nom comte de Porrhoët, laissa d'*Anne*, que l'on surnomme, *de Leon*, sa femme, 1. *Geofroi* I. pere d'*Eudon* II. comte de Porrhoët, qui épousa *Berthe*, fille de *Conan* comte de Bretagne, & de *Mathilde*, fille de *Henri* I. roi d'Angleterre, & qui par ce mariage devint comte de Bretagne; 2. *Josselin* II. vicomte de Porrhoët; 3. ALAIN de Rohan, qui suit. * *Cartulaire de l'abbaye de Rhedon, de Marmoutier & de Savigni.* Argentré, *hist. de Bretagne.*

IV. ALAIN I. vicomte de Rohan, prit le premier le nom de la terre de Rohan, qui est sur la riviere de l'Aoust, au-dessus de Josselin, d'où elle vient à Rhedon se joindre à la Vilaine. Ce seigneur accompagna, avec *Geofroi* I. son frere, Conan III. duc de Bretagne, à la nouvelle benediction de l'église de saint Sauveur de Rhedon, faite le 23. Octobre 1127. par Hildebert archevêque de Tours, Hamelin, Donoval, Balon & Robert évêques de Rennes, de saint Malo, de Leon & de Cornouaille. De son épouse nommée *Villana*, il n'eut qu'un fils, ALAIN II. qui continua la posterité. * *Archives de la maison de Rohan, aux châteaux de Blein & du Verger.* Argentré, *histoire de Bretagne. Cartulaire de Rhedon.*

V. ALAIN II. du nom vicomte de Rohan, vivoit en 1168. & fut pere d'ALAIN III. qui suit; * *Archives de la maison de Rohan.* Du Pas, *histoire genealogique de Bretagne.*

VI. ALAIN III. du nom vicomte de Rohan, épousa *Constance* de Bretagne, fille de *Berthe* comtesse de Bretagne, & d'*Alain* comte de Treguier & de Richemont. Ils fonderent l'abbaye de Bonrepos en 1184. & laisserent ALAIN IV. qui suit; * *Acte de fondation de l'abbaye de Bonrepos.* Du Chêne, *histoire de la maison de Bethune,* MM. de Sainte-Marthe, *histoire genealogique de la maison de France.*

VII. ALAIN IV. du nom vicomte de Rohan, prit alliance avec *Mabile*, fille de *Raoul* seigneur de Fougeres, & mourût en 1205. laissant, 1. *Geofroi* de Rohan, vicomte de Rohan, vivant en 1222. qui mourut sans enfans de *Gervaise*, dame de Dinan sa femme; 2. *Olivier* de Rohan I. du nom, vicomte de Rohan, mort aussi sans enfans en 1228; 3. ALAIN V. qui suit; * Du Pas, *hist. geneal. Archives de la maison de Rohan.*

VIII. ALAIN V. de ce nom vicomte de Rohan, ayant succedé à ses freres, épousa *Eleonore*, seconde fille d'*Eudes* III. comte de Porrhoët, & en eut ALAIN VI. qui suit; * Du Pas, *archives de la maison de Rohan.*

IX. ALAIN VI. du nom vicomte de Rohan, fut marié 1°. à *Isabeau* de Leon: 2°. à *Thomasse* de la Roche-Bernard. Il mourut l'an 1304. âgé de 72. ans, laissant entr'autres enfans, de sa seconde femme, *Josselin* vicomte de Rohan, mort sans alliance en 1306; & OLIVIER, qui suit; * Du Pas, *archives de la maison de Rohan.*

X. OLIVIER II. du nom vicomte de Rohan, épousa 1°. *Aliette*, fille de *Thibaut* de Rochefort, vicomte de Donges: 2°. *Jeanne* de Leon, fille aînée d'*Hervé* de Leon, seigneur de Noyon-sur-Andelle. Il mourut en 1326. laissant de sa premiere femme ALAIN VII. qui suit; * Du Pas, *archives de la maison de Rohan.*

XI. ALAIN VII. du nom vicomte de Rohan, fut executeur du testament de Jean II. duc de Bretagne, qui adjugeoit le duché à Jeanne de Penthievre, sa niece, femme de Charles de Blois. Il fut tué au combat de Moron le 14. Août 1352. & de son épouse *Jeanne*, fille de *Pierre* seigneur de Rostrenen, & d'*Anne* du Pont, il laissa 1. JEAN I. qui suit; 2. *Marguerite* de Rohan, mariée 1°. à *Jean* sire de Beaumanoir: 2°. à *Olivier* seigneur de Clisson, connétable de France. * Du Pas, *archives de la maison de Rohan.*

XII. JEAN I. du nom vicomte de Rohan, mort le 24. Fevrier 1395. épousa 1°. *Jeanne* heritiere de Leon, fille d'*Hervé* seigneur de Leon, & de *Marguerite* d'Avaugour, morte le 19. Septembre 1372: 2°. l'an 1377. *Jeanne* de Navarre, fille de *Philippe*, comte d'Evreux, roi de Navarre, dit *le Bon* & *le Sage*, & de *Jeanne* de France, & sœur de *Charles* II. dit *le Mauvais*, roi de Navarre. Cette princesse, à qui son époux donna par contrat dix mille livres en argent, & quatre mille en fonds de terre, dota une messe pour tous les jours, dans l'abbaye de sainte Marie de Lantenac le 23. Septembre 1380. & mourut le 20. Novembre de l'an 1403. Par cette alliance, *Jean* I. fut petit-fils de Louis *Hutin*, roi de France, & beaufrere de Philippe de *Valois*, aussi roi de France, de Pierre roi d'Aragon, de Gaston comte de Foix, & de Charles II. roi de Navarre. De son premier mariage vinrent ALAIN VIII. qui suit; & *Jeanne* de Rohan, mariée 1°. à *Robert* d'Alençon, comte du Perche: 2°. à *Pierre* II. du nom, sire d'Amboise, & vicomte de Thouars. Du second lit sortit CHARLES de Rohan, *tige des branches de* GUEMENÉ, *de* SOUBISE, *& de* GIÉ, *mentionnées ci-après.* * Argentré. Du Pas, *archives de la maison de Rohan.*

XIII. ALAIN VIII. du nom vicomte de Rohan, prit alliance avec *Beatrix* de Clisson, comtesse de Porrhoët, fille aînée & heritiere d'*Olivier* seigneur de Clisson, &c. connétable de France, & de *Catherine* de Laval, sa premiere femme. Il mourut l'an 1429. & eut pour fils ALAIN IX. qui suit; * Argentré. Du Pas, *archives de la maison de Rohan.*

XIV. ALAIN IX. du nom vicomte de Rohan & de Leon, comte de Porrhoët, fut declaré lieutenant general de Bretagne, par les états du duché, pendant la prison de Jean duc de Bretagne, & d'Artus & Richard de Bretagne, ses freres, l'an 1419. Il mourut le 20. Mars 1461. après avoir été marié trois fois, 1°. en 1407. à *Marguerite* de Bretagne, quatriéme fille de *Jean* V. du nom, dit *le Vaillant*, duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, sa troisiéme femme, morte le 13. Avril 1428: 2°. à *Marie* de Lorraine, qui mourut le 23. Avril 1455. Elle étoit fille d'*Antoine* de Lorraine, comte de Vaudemont, & de *Marie* d'Harcourt: 3°. à *Perronelle* de Maillé, fille d'*Hardouin* seigneur de Maillé, & de *Perronelle* d'Amboise. Les enfans du premier lit furent, 1. *Alain* de Rohan, comte de Porrhoët, qui épousa l'an 1443. *Ioland* de Laval, & mourut sans enfans en 1454; 2. *Jeanne* de Rohan, femme de *François* sire de Rieux & comte d'Harcourt; 3. *Marguerite* de Rohan, mariée l'an 1449. à *Jean* d'Orleans, comte d'Angoulême, ayeul du roi François I; 4. *Catherine* de Rohan, mariée 1°. à *Jacques* de Dinan, seigneur de Beaumanoir & de Châteaubriant, grand bouteillier de France: 2°. à *Jean* d'Albret, vicomte de Tartas, trisayeul de HENRI IV. roi de France. Du second lit nâquit JEAN II. qui suit; & du troisiéme, *Pierre* de Rohan, seigneur de Pont-Château, mort sans enfans de *Jeanne* dame du Perier, & comtesse de Quintin. * Du Pas, *archives de la maison de Rohan.*

XV. JEAN II. de ce nom vicomte de Rohan, épousa le 8. Mars de l'an 1461. *Marie* de Bretagne, fille de *François* I. du nom duc de Bretagne, & d'*Isabeau* d'Ecosse sa seconde femme, suivant l'intention de ce duc, qui avoit ordonné en mourant l'an 1450. que ses deux filles fussent mariées avec deux de leurs plus proches parens. *Marguerite*, sœur aînée de la vicomtesse de Rohan, fut

mariée en 1455. à *François* II. du nom duc de Bretagne, pere d'*Anne* duchesse de Bretagne, femme des rois CHARLES VIII. & LOUIS XII. Le vicomte de Rohan eut cent mille écus d'or neufs à 22. sols 11. deniers la piece, pour la dot de sa femme, & prétendit au duché de Bretagne; mais on ne lui ajugea que le comté de Montfort, la seigneurie de Neaufle, & les baronies de Chantocé, d'Ingrande, de Fougeres, &c. outre la moitié de tous les meubles de la maison du duc, qui lui étoient communs avec *Marguerite* duchesse de Bretagne. Ce seigneur mourut en 1516. & fut pere, 1. de JACQUES, qui suit; 2. de *Claude* de Rohan, évêque de Cornouaille, vicomte de Rohan après son frere, mort le 8. Juillet 1540; 3. d'*Anne* de Rohan, qui épousa en 1517. *Pierre* de Rohan, seigneur de Frontenai, fils puîné du maréchal de Gié; 4. de *Marie* de Rohan, alliée en 1505. à *Louis* de Rohan IV. du nom, seigneur de Guemené, & morte le 9. Juin 1542. * Froissard, *tom. I.* Messieurs de Sainte-Marthe, *histoire genealogique de la maison de France, tom. I.* Du Pas. Argentré. Le P. Anselme, &c.

XVI. JACQUES I. du nom vicomte de Rohan, épousa *Françoise* de Daillon, fille de *Jean*, comte du Lude, mourut sans enfans l'an 1527. & fut le dernier de la branche aînée de Rohan. * MM. de Sainte-Marthe, *histoire genealog. de la maison de France, tom. I. l. 2. Histoire de Navarre*, traduite par Cayet, imprimée en 1618. Argentré. Du Pas. *Consultez* les auteurs citez à la fin de l'article précedent.

BRANCHE DE ROHAN-GUEMENE'.

XIII. CHARLES de Rohan I. du nom, seigneur de Guemené, fils de JEAN I. du nom vicomte de Rohan, & de *Jeanne* de Navarre sa seconde femme, épousa *Catherine* du Guesclin, dont il eut LOUIS I. qui suit; * Du Pas, *histoire genealogique de Bretagne. Archives de la maison de Rohan.*

XIV. LOUIS de Rohan I. du nom, seigneur de Guemené, &c. prit alliance en 1443. avec *Marie* de Montauban, fille unique & heritiere de *Jean* seigneur de Montauban, amiral de France, & de *Jeanne* de Kaërenrais, dont il eut, 1. LOUIS II. qui suit; 2. PIERRE de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France, qui a fait *la branche des seigneurs de* GIE', *rapportée ci-après*; & 3. *Helene* de Rohan, femme de *Pierre* baron du Pont & de Rostrenen. * *Archives de la maison de Rohan.* Testamens, contrats.

XV. LOUIS de Rohan II. du nom, seigneur de Guemené, &c. fut marié à *Louise* de Rieux, fille de *François* seigneur de Rieux, & comte d'Harcourt, & de *Jeanne* de Rohan, dont il eut 1. Louis de Rohan III. du nom, qui suit; 2. *Henri* de Rohan, seigneur de Landal, mort sans enfans de *Marguerite* du Pont; 3. *Jean* de Rohan, seigneur de Landal, après son frere, grand-maître de Bretagne, sous les reines Anne & Claude, qui épousa, 1°. *Guione* dame de Lorgeril, fille de *Jean* seigneur de Lorgeril, & de *Françoise* de Parthenai, morte le 22. Août 1502: 2°. *Isabeau* dame de la Chapelle, & de Molac, fille d'*Alain* seigneur de la Chapelle, & de *Louise* de Malestroit, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut le 19. Janvier 1524. ayant eu trois filles de son premier mariage, qui furent, *Helene* de Rohan, dame de Landal & de Lorgeril, mariée en 1513. à *François* I. du nom, comte de Maure, morte le 15. Mai 1541: *Marguerite*, dame de Tressant, alliée à *François* de Malestroit, seigneur de Poncalec, morte le 12. Mars 1550; & *Catherine* de Rohan, mariée 1°. à *Tannegui* de Carman: 2°. à *Gilbert* de Limoges, morte sans posterité en Septembre 1556. Les filles de Louis de Rohan II. du nom, furent 4. *Françoise* de Rohan, mariée à *Louis* de Husson, comte de Tonnerre; 5. *Marguerite* de Rohan, alliée à *François* seigneur de Maillé en Touraine; 6. *Catherine* de Rohan, femme de *Jean* de Malestroit, seigneur de Kaër; 7. *Jeanne* de Rohan, femme de *François* du Châtellier, vicomte de Pommerit en Bretagne. * Du Pas, *histoire genealogique. Archives de la maison de Rohan.*

XVI. LOUIS de Rohan III. du nom, seigneur de Guemené, prit alliance avec *Renée* du Fou, dame de Montbazon & de Sainte-Maure; veuve de *Guillaume* de la Marck, seigneur de Lumain, & fille & heritiere de *Jean* du Fou, conseiller & chambellan du roi Louis XI. son premier échanson, & gouverneur de Touraine, & de *Jeanne* de la Rochefoucaud, dame de Montbazon & de Sainte-Maure. De ce mariage nâquirent LOUIS IV. qui suit; & *Françoise*, morte sans alliance. * Du Pas, *histoire genealogique. Archives de la maison de Rohan.*

XVII. LOUIS de Rohan IV. du nom, seigneur de Guemené, de Montbazon, &c. épousa *Marie* de Rohan, fille puînée de *Jean* II. du nom vicomte de Rohan, & de *Marie* de Bretagne, dont il eut LOUIS V. qui suit; * *Archives de la maison de Rohan.* Testamens, contrats.

XVIII. LOUIS de Rohan V. du nom, seigneur de Guemené, de Montbazon, &c. épousa en 1526. *Marguerite*, dite *Catherine* de Laval, dame du Perier, fille de *Gui* XVI. du nom comte de Laval, &c. gouverneur & amiral de Bretagne, & d'*Anne* de Montmorenci, sa seconde femme, de laquelle il eut LOUIS VI. qui suit; & *Renée* de Rohan, mariée 1°. à *François* de Rohan, seigneur de Gié & du Verger: 2°. à *René* de Laval, seigneur de Loué: 3°. à *Jean* de Laval, marquis de Nesle, comte de Joigni & de Maillé. * *Archives de la maison de Rohan.* Testamens, contrats, &c.

XIX. LOUIS de Rohan VI. du nom, prince de Guemené, comte de Montbazon, senéchal d'Anjou, perdit la vûe dès l'âge de quatre à cinq ans, ce qui l'obligea de se tenir en sa maison du Verger, sans paroître à la cour. Il épousa 1°. *Eleonore* de Rohan, comtesse de Rochefort, dame du Verger, fille aînée de *François* de Rohan, seigneur de Gié, & de *Catherine* de Silli: 2°. *Françoise* de Laval, sœur du maréchal de Bois-Dauphin, & veuve de *Henri*, seigneur de Lenoncourt, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent 1. *Louis* de Rohan, mort sans posterité de *Magdelaine* de Lenoncourt, fille de *Henri* de Lenoncourt, & de *Françoise* de Laval-Bois-Dauphin. Ce seigneur qui se distingua dans les guerres de son tems, fut fait duc & pair de France, sous le nom de *Montbazon*, par le roi Henri III. en consideration de ses services, l'an 1588. On doit observer que lorsque Henri IV. fut reconnu roi de France en 1589. par les princes & seigneurs de son armée, ceux qui signerent les premiers l'acte de reconnoissance, après les princes du sang, furent les ducs de Longueville, de Montbazon, & de Pinei-Luxembourg. Comme ce fut en qualité de parens qu'ils prirent ce rang de signature, il n'y eut point d'opposition de la part du duc d'Epernon, plus ancien pair qu'eux, ni de celle des autres pairs, qui refuserent neanmoins de signer après les maréchaux de Biron & d'Aumont; mais les maréchaux alleguerent que l'acte se passant à l'armée, ils devoient signer immediatement après les maisons des princes: ce qui leur fut accordé. Du même lit, dont étoit né Louis duc de Montbazon, sortirent, 2. *Pierre* de Guemené, qui épousa 1°. *Magdelaine* de Rieux-Châteauneuf, dont il eut *Anne* de Rohan, princesse de Guemené, &c. mariée à *Louis* de Rohan VII. du nom, son cousin, morte en 1685: 2°. *Antoinette* de Bretagne-Avaugour, fille de *Charles*, comte de Vertus & de Goëllo, vicomte de saint Nazaire, &c. & de *Philippe* de Saint-Amadour, dame de Toiré, dont il n'eut point d'enfans; 3. HERCULE de Rohan, duc de Montbazon, qui suit; 4. *Alexandre* de Rohan, marquis de Marigni, chevalier des ordres du roi, mort sans posterité de *Lucile* Tarneau, sa femme, fille unique de *Gabrielle* Tarneau, president au parlement de Bourdeaux; 5. *Renée* de Rohan, femme de *Jean* de Coëtquen, comte de Combour; 6. *Lucrece* de Rohan, alliée à *Jacques* Tournemine, marquis de Coëtmur; 7. *Isabelle* de Rohan, mariée à *Nicolas* de Pellevé, comte de Flers; 8. *Eleonore* de Rohan morte sans alliance; 9. *Silvie* de Rohan, femme de *François* d'Espinai, baron de Molai-Bacon, puis d'*Antoine* de Sillans, baron de Creuilli; 10. *Marguerite* de Rohan, mariée 1°. à *Charles* marquis d'Espinai en Bretagne: 2°. à *Philibert* vicomte de Pompadour, morte sans enfans. * *Archives de la maison de Rohan.* Testamens, contrats, &c.

XX. HERCULE de Rohan, duc de Montbazon, pair & grand-veneur de France, comte de Rochefort en Ive-

line, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant general pour le roi de la ville de Paris & de l'Isle de France, fut constamment attaché à la personne du roi Henri III. qu'il servit avec beaucoup de valeur en 1589. à l'attaque du fauxbourg de Tours, contre ceux de la Ligue. Depuis il fut blessé au combat d'Arques, se signala en diverses occasions importantes, comme au siege d'Amiens, & fut honoré par le roi Henri *le Grand*, du collier de ses ordres le 5. Janvier 1597. En 1602. il fut pourvû de la charge de grand-veneur de France, & mourut en sa maison de Couzieres en Touraine le 16. Octobre 1654. âgé de 86. ans. Ce seigneur avoit épousé 1°. l'an 1594. *Magdelaine* de Lenoncourt, dame de Coupevrai, veuve de *Louis* de Rohan, duc de Montbazon, son frere aîné, morte en 1602. & fille de *Henri* de Lenoncourt, chevalier des ordres du roi, & de *Françoise* de Laval-Bois-Dauphin: 2°. en 1628. *Marie* de Bretagne, l'une des plus belles dames de son siecle, morte à 45. ans en 1657. fille de *Claude* de Bretagne, comte de Vertus, & de *Catherine* Fouquet de la Varenne. Les enfans du premier lit furent, 1. LOUIS VII. qui suit; 2. *Marie* de Rohan, née au mois de Decembre 1600. & morte le 13. Août 1679. dame celebre par sa beauté, par son esprit, & par l'extrême part qu'elle eut dans les affaires d'état, sur-tout pendant les troubles de 1649. & 1650. Elle avoit épousé 1°. en Septembre 1617. *Charles* d'Albert, duc de Luines, pair & connétable de France: 2°. en 1622. *Claude* de Lorraine, duc de Chevreuse, pair & grand chambellan de France. Du second mariage d'HERCULE, duc de Montbazon, sortirent 1. FRANÇOIS de Rohan, qui a fait *la branche des princes de* SOUBISE, *rapportée ci-après*; 2. *Marie-Eleonore* de Rohan, abbesse de la Trinité de Caën, puis de Malnoue, *de laquelle nous ferons mention dans un article separé*; 3. *Anne* de Rohan, seconde femme de *Louis-Charles* d'Albert, duc de Luines, pair de France, & chevalier des ordres du roi, morte le 29. Octobre 1684. âgée de 44. ans. * M. de Thou, *hist. tom.* 5. *l.* 97. *Archives de la maison de Rohan*. Testamens, contrats, &c.

XXI. LOUIS de Rohan, VII. du nom, prince de Guemené, duc de Montbazon, pair & grand-veneur de France, chevalier des ordres du roi, mourut à Paris le 19. Fevrier 1667. âgé de 68. ans, & fut enterré dans l'église des Trinitaires de Coupevrai en Brie, qu'il avoit fondée, & où l'on voit son tombeau. Il avoit épousé en 1617. *Anne* de Rohan, princesse de Guemené, sa cousine germaine, morte le 14. Mars 1685. fille unique de *Pierre* de Rohan, prince de Guemené, & de *Magdelaine* de Rieux-Châteauneuf, sa premiere femme. De cette alliance étoient issus 1. CHARLES de Rohan, qui suit; 2. *Louis* chevalier de Rohan, qui fut reçu le 9. Fevrier 1656. en survivance de la charge de grand-veneur de France, dont il se démit en 1670. en faveur d'Antoine-Maximilien de Bellefouriere, marquis de Soyecourt. Ce prince servit à l'attaque des lignes d'Arras en 1654. au siege de Landrecies en 1655. & suivit depuis le roi Louis XIV. à la campagne de Flandres en 1667. & à la guerre de Hollande en 1672. mais s'étant laissé séduire par les ennemis de l'état, il souffrit la mort avec une constance heroïque & chrétienne le 27. Novembre 1674. * *Archives de la maison de Rohan*. Testamens, contrats, &c.

XXII. CHARLES de Rohan II. du nom, duc de Montbazon, prince de Guemené, comte de Montauban, &c. mourut en 1699. Il avoit épousé *Jeanne-Armande* de Schomberg, fille puînée de *Henri*, comte de Nanteuil-le-Haudouin, maréchal de France, & d'*Anne* de la Guiche sa seconde femme, morte le 10. Juillet 1706. en sa 74. année, dont il a eu CHARLES III. de Rohan, prince de Guemené, qui suit; 2. *Jean-Baptiste-Armand* de Rohan, prince de Montauban, mort le 4. Octobre 1704. âgé de 47. ans, qui avoit été marié le 2. Août 1682. à *Charlotte* de Bautru-Nogent, veuve de *Nicolas* d'Argouges, marquis de Rannes, lieutenant general des armées du roi, de laquelle il laissa une fille, *Jeanne-Armande* de Rohan, morte sans alliance; 3. *Joseph* de Rohan, mort jeune en 1669; 4. *Charlotte-Armande* de Rohan, mariée 1°. en Mai 1688. à *Gui* Chabot, comte de Jarnac, dont elle a eu des enfans: 2°. à *Pons* de Pons, comte de Roquefort; 5. *Elisabeth* de Rohan, née en 1663. mariée en 1690. à *Alexandre* comte de Melun, vicomte de Gand, morte le 21. Septembre 1707; & 6. *Jeanne-Therese* de Rohan, demoiselle de Montauban. * *Archives de la maison de Rohan*, Testamens, contrats, &c.

XXIII. CHARLES de Rohan III. du nom, prince de Guemené, duc de Montbazon, &c. né en Octobre 1655. avoit épousé 1°. en Fevrier 1678. *Marie-Anne* d'Albert-Luines, fille de *Charles-Louis*, duc de Luines, morte le 21. Août 1679. âgée de 17. ans: 2°. le 2. Decembre suivant, *Charlotte-Elisabeth* de Cochefilet, fille unique de *Charles*, comte de Vauvineux, & de *Françoise* Auberi, morte le 24. Decembre 1719. âgée de 62. ans, ayant eu pour enfans, 1. *Louis-Henri* de Rohan, né en Octobre 1681. mort le 22. Janvier 1689; 2. *François-Armand* de Rohan, prince de Montbazon, colonel du regiment de Picardie, & brigadier des armées du roi en 1708. mort le 26. Juin 1717. sans enfans de *Louise-Julie* de la Tour, fille de *Godefroi-Maurice*, duc de Bouillon, pair & grand chambellan de France, & de *Marie-Anne* Mancini, qu'il avoit épousée le 22. Juin 1698; 3. *Louis-Henri-Casimir*, comte de Rochefort, né le 6. Janvier 1686. chanoine regulier de l'ordre de Sainte Croix-au-Verger en Anjou; 4. HERCULES-MERIADEC, qui suit; 5. *Charles* de Rohan, prince de Montauban, né le 7. Août 1693. colonel du regiment de Picardie, & brigadier des armées du roi, & gouverneur de Nismes, qui a épousé le 24. Septembre 1722. *Catherine-Eleonore* de Bethisi, fille d'*Eugene-Marie*, marquis de Maisieres, lieutenant general des armées du roi, gouverneur des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie, & d'*Eleonore* d'Ogletorp; 6. *Armand-Jules* de Rohan, né le 10. Fevrier 1695. abbé du Gard & de Gorze, chanoine de Strasbourg, nommé archevêque & duc de Reims, premier pair de France, le 28. Mai 1722. & sacré le 23. Août suivant, & en cette qualité a fait les fonctions de sacrer le roi Louis XV. en l'église de Reims le 25. Octobre de la même année; 7. *Louis-Constantin*, de Rohan, chevalier de Malte, né le 24. Mars 1697. nommé capitaine de vaisseau le 24. Fevrier 1720; 8. *Charlotte* de Rohan, née le 2. Septembre 1680. mariée en Mars 1717. à *Antoine-François-Gaspard* de Colins, comte de Mortagne, chevalier d'honneur de madame duchesse d'Orleans, après avoir été lieutenant des gendarmes de Bourgogne, duquel elle est restée veuve le 24. Mars 1720; 9. *Anne-Therese* de Rohan, née le 15. Octobre 1684. abbesse de Preaux; 10. N. de Rohan, née en Novembre 1687; 11. *Marie-Anne* de Rohan, née en Août 1690. abbesse de Penthemont; 12. *Angelique-Eleonore* de Rohan, née le 14. Août 1691. religieuse à Jouarre; & 13. *Charlotte-Julie* de Rohan, née en 1696. religieuse en l'abbaye de Preaux.

XXIV. HERCULES-MERIADEC de Rohan, comte de de Rochefort, puis prince de Montbazon, né le 13. Novembre 1688. guidon des gendarmes de la garde du roi, a épousé le 3. Août 1718. *Louise-Gabriele-Julie* de Rohan, fille d'*Hercule-Meriadec*, prince de Soubise, & d'*Anne-Genevieve* de Levis-Ventadour.

BRANCHE DE ROHAN-SOUBISE.

XXI. FRANÇOIS de Rohan, prince de Soubise, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde ordinaire du roi, lieutenant general de ses armées, gouverneur & lieutenant general pour sa majesté, de la province de Berri, puis de celle de Champagne & Brie, second fils d'HERCULE, duc de Montbazon, & de *Marie* de Bretagne, sa derniere femme, fit sa premiere campagne en Hongrie, lorsque le roi y envoya des troupes au secours de l'empereur, sous le commandement du comte de Coligni en 1663. Depuis, ayant suivi le roi en Hollande, en Allemagne, en Flandres & en Franche-Comté, il se signala dans toutes les occasions, entr'autres au passage du Rhin, qu'il traversa à la nage à la tête des gendarmes de la garde. Ce prince continua long-tems de servir en qualité de lieutenant general; reçut plusieurs blessures, & mourut le 24. Août 1712. âgé de 81. ans six mois. Il avoit épousé 1°. *Catherine* Lyonne, veuve de *Pomponne-François* le Comte, marquis de Nonant, morte le 10. Août 1660. âgée de 27. ans, sans enfans: 2°. le 17. Avril 1663. *Anne* de Rohan-Chabot, dame d'une vertu

& d'un merite très-distingué, morte le 4. Fevrier 1709. âgée de 61. ans. Elle étoit fille d'*Henri* Chabot, duc de Rohan, & de *Marguerite* duchesse de Rohan, dont il eut, 1. *Louis* de Rohan, dit *le prince de Rohan*, colonel d'un regiment de cavalerie, mort le 5. Novembre 1689. âgé de 23. ans, d'une blessure qu'il avoit reçue le 5. Juillet precedent près du camp de Lessines en Flandres, par un parti ennemi qu'il poursuivoit trop vivement; 2. HERCULE-MERIADEC de Rohan, qui suit; 3. *Alexandre Meriadec* de Rohan, mort âgé de 17. ans, le 9. Mars 1687; 4. *Henri-Louis* de Rohan, enseigne des gendarmes du roi, mort à Paris le 20. Juillet 1693. d'une veine qu'il s'étoit rompue dans le corps, un jour qu'il faisoit l'arriere-garde de l'armée du roi, à Gembloux en Flandres; 5. *Armand-Gaston* cardinal de Rohan, né le 14. Juin 1674. coadjuteur, puis évêque de Strasbourg, abbé de Monstier, de Foigni, de la Chaise-Dieu, & de saint Wast d'Arras, docteur de Sorbonne, l'un des quarante de l'académie Françoise, & honoraire de celle des sciences & des inscriptions, nommé cardinal le 8. Mai 1712. prêta le serment de la charge de grand aumônier de France le 10. Juin 1713. & reçut en même-tems la croix de l'ordre du saint-Esprit; 6. *Maximilien-Gaston-Gui-Benjamin* de Rohan, né en 1680. enseigne des gendarmes du roi, & brigadier dans ses armées, tué à la bataille de Ramillies le 23. Mai 1706; *Frederic-Paul-Malo* de Rohan, mort jeune; 8. *Anne-Marguerite* de Rohan, née en 1664. abbesse de Jouarre; 9. *Constance-Emilie* de Rohan, née en 1667. mariée le 18. Mai 1683. à Dom *Joseph Rodrigo* de Camera, comte de Ribeyra-Grande, l'un des principaux seigneurs de Portugal; 10. *Sophronie-Pelagie* de Rohan, née le 2. Juillet 1678. mariée le 22. Juillet 1694. à dom *Alfonse-Francisco* de Vasconcellos, comte de Calheta, fils aîné du comte de Castelmelhors, l'un des plus grands seigneurs de Portugal; & 11. *Eleonore-Marie-Anne* de Rohan, née le 15. Août 1679. abbesse de l'abbaye d'Origni.

XXII. HERCULE-MERIADEC de Rohan, duc de Rohan-Rohan, pair de France, né le 8. Mai 1669. fut fait gouverneur de Champagne & de Brie, par la démission volontaire du prince de Soubise son pere, à qui le roi conserva le commandement dans ces provinces, & capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde du roi en 1704. par la démission de M. son pere. Il fut aussi créé lieutenant general des armées de sa majesté, le 26. Octobre 1704. Il avoit épousé le 15. Fevrier 1694. *Anne-Genevieve* de Levis, veuve *Louis* de la Tour, prince de Turenne, & fille unique & heritiere de *Louis* de Levis, duc de Ventadour, pair de France, & de *Charlotte-Eleonore-Magdelaine* de la Mothe-Houdancourt, dont il a eu pour enfans, 1. LOUIS-FRANÇOIS-JULES de Rohan, prince de Soubise, qui suit; 2. *Louise-Françoise* de Rohan, née le 4. Janvier 1695. mariée le 5. Mai 1716. à *Gui-Paul-Jules* de Mazarin, duc de la Meilleraye; 3. *Charlotte-Armande* de Rohan, née le 19. Janvier 1696. abbesse de Jouarre; 4. *Marie-Isabelle-Gabrielle* de Rohan, née le 17. Janvier 1699. mariée le 16. Mars 1713. à *Marie-Joseph* d'Hostun de la Baume-Tallard, duc d'Hostun, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c; & 5 *Louise-Gabrielle-Julie* de Rohan, née le 11. Août 1704. alliée le 3. Août 1718. à *Hercules-Meriadec* de Rohan, prince de Montbazon, &c.

XXIII. LOUIS-FRANÇOIS-JULES de Rohan, prince de Soubise, né le 16. Janvier 1697. fut reçu dans la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde du roi en survivance de son pere, en Fevrier 1717. & mourut de la petite verolle le six Mai 1724. en sa 28. année. Il avoit épousé le 18. Septembre 1714. *Anne-Julie-Adelaide* de Melun, fille de *Louis*, prince d'Epinoi, & d'*Elisabeth* de Lorraine-l'Islebonne, morte aussi de la petite verole, le 18. Mai 1724. Elle avoit prêté serment le 12. Avril 1722. de la charge de gouvernante des enfans & petits-enfans de France, & de surintendante de leur maison, en survivance & conjointement avec la duchesse de Ventadour, ayeule maternelle de son mari, dont elle laissa *Charles* de Rohan, prince de Soubise, né le 16. Juillet 1715; *Armand* de Rohan, comte de Tournon, né le premier Decembre 1717; *François-Auguste* de Rohan, né le 7. Septembre 1721. destiné à l'église; *René* de Rohan, marquis de Preaux, né le 26. Juillet 1723; & *Marie-Louise* de Rohan, née le 5. Janvier 1720.

PREMIERE BRANCHE DE ROHAN-GIE'.

XV. PIERRE de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France, &c. dont la posterité a été réunie à la branche de l'aîné, étoit second fils de LOUIS de Rohan I. du nom, seigneur de Guemené, & de *Marie* de Montauban. *Nous parlerons de lui dans un article separé.* Il épousa 1°. *Françoise* de Penhoët, fille de *Guillaume* comte de Penhoët, vicomte de Fronsac, & de *Françoise* de Maillé: 2°. en 1503. *Marguerite* d'Armagnac, duchesse de Nemours, & comtesse de Guise, fille aînée de *Jacques*, duc de Nemours, & de *Louise* d'Anjou. Du premier lit il eut 1. CHARLES de Rohan, qui suit; 2. *François* de Rohan, évêque d'Angers, puis archevêque de Lyon, prelat de grand merite, qui mourut en 1536; 3. PIERRE de Rohan, seigneur de Frontenai, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné.* * Du Pas, *archives de la maison de Rohan.*

XVI. CHARLES de Rohan, seigneur de Gié, & vicomte de Fronsac, bailli & gouverneur de Touraine, fut premier échanson du roi en 1498. & exerça cette charge jusqu'en 1516. Il avoit épousé 1°. *Charlotte* d'Armagnac, sœur puînée de *Marguerite*, sa belle-mere: 2°. *Jeanne* de Saint-Severin, des princes de Besignano, dont il eut 1. FRANÇOIS de Rohan, qui suit; 2. *Claude* de Rohan, mariée 1°. à *Claude* de Beauvillier I. du nom, créé comte de Saint-Aignan: 2°. à *Julien* de Clermont, baron de Touri; & 3. *Jacqueline* de Rohan, femme de *François* d'Orleans, marquis de Rothelin. * Du Pas, *archives de la maison de Rohan.*

XVII. FRANÇOIS de Rohan, seigneur de Gié, &c. ambassadeur à Rome en 1548. épousa 1°. *Catherine* de Silli, dame de la Rocheguyon: 2°. *Renée* de Rohan sa parente, fille de *Louis* de Rohan V. du nom, seigneur de Guemené & de Montbason. Il eut de son premier mariage, 1. *Eleonore* de Rohan, dame du Verger, mariée à *Louis* de Rohan VI. du nom, prince de Guemené; 2. *Jacqueline* de Rohan, dame de Gié, alliée à *François* de Balsac, seigneur d'Entragues; 3. *Diane* de Rohan, qui épousa *François* de la Tour-Landri, comte de Châteauroux, morte à Paris le 20. Avril 1585. & enterrée dans l'église des Augustins du bout du Pont-neuf. * *Archives de la maison de Rohan.* Testamens, contrats, &c.

SECONDE BRANCHE DE ROHAN-GIE' ou des DUCS.

XVI. PIERRE de Rohan, seigneur de Frontenai, fils puîné de PIERRE, seigneur de Gié, maréchal de France, épousa en 1514. *Anne* de Rohan, sœur & heritiere de *Jacques* & *Claude* vicomtes de Rohan; & par cette alliance il réunit la branche du cadet avec celle de l'aîné. Il fut tué à la bataille de Pavie en Fevrier 1524. laissant RENE', qui suit; * Du Pas, *archives de la maison de Rohan.*

XVII. RENE' de Rohan I. du nom, vicomte de Rohan, comte de Porrhoët, &c. prit alliance en 1534. avec *Isabelle* d'Albret, fille de *Jean*, roi de Navarre, & de *Catherine* de Foix, & fut tué dans un combat près de Metz le 20. Octobre 1552. Ses enfans furent 1. *Henri* vicomte de Rohan, qui épousa *Françoise* Tournemine, fille de *René*, seigneur de la Hunaudaye, de laquelle il eut 1. *Judith*, morte à l'âge de 7. ans; 2. *Jean* de Rohan, seigneur de Frontenai, mort sans posterité de *Diane* de Barbançon-Cani; 3. RENE' de Rohan II. du nom, qui suit; 4. *Françoise* de Rohan, dame de la Garnache en Poitou. *Voyez* GARNACHE. * Du Pas, *archives de la maison de Rohan.*

XVIII. RENE' II. du nom vicomte de Rohan, &c. embrassa les sentimens des Calvinistes, pour lesquels il combattit en diverses occasions, & mourut à la Rochelle en 1586. âgé de 36. ans. Il avoit épousé *Catherine* de Parthenai, fille unique & heritiere de *Jean* Larchevêque de Parthenai, seigneur de Soubise, de laquelle *nous parlerons plus bas*, dont il eut 1. HENRI II. qui suit; 2. *Benjamin* de Rohan, seigneur de Soubise, mort sans être ma-

rié, & celebre pour avoir été long-tems l'un des chefs des Calvinistes en France, & general des vaisseaux Rochelois, *& dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; 3. *Catherine* de Rohan, premiere femme de *Jean* de Baviere II. du nom, duc de Deux Ponts, morte le 10. Mai 1607; 4. *Anne* de Rohan, qui fut choisie pour conduire en Lorraine Catherine, duchesse de Bar, sœur du roi Henri IV. & qui mourut à Paris sans alliance le 20. Septembre 1646. âgée de 62. ans. Elle faisoit très-bien des vers. L'excellent poëme qu'elle fit sur la mort de Henri IV. en est une preuve; elle sçavoit parfaitement l'hebreu, & ne lisoit la bible qu'en cette langue; & 5. *Henriette* de Rohan, morte en 1624. sans alliance. * *Archives de la maison de Rohan.* Contrats, testamens, &c.

XIX. Henri II. du nom duc de Rohan, pair de France, prince de Leon, comte de Porrhoët, &c. dont *nous ferons mention dans un article exprès*, épousa *Marguerite* de Bethune, fille de *Maximilien* de Bethune I. du nom, duc de Sulli, pair, maréchal & grand maître de l'artillerie de France, morte le 21. Octobre 1660. dont il eut quatre fils & quatre filles, morts en bas âge; & Marguerite de Rohan, qui suit. On lui voulut donner après sa mort, un fils nommé *Tancrede*, que le parlement declara supposé, par un arrêt de 1646. Ce Tancrede fut tué quelque tems après, dans un combat qui se donna aux portes de Paris entre les troupes de cette ville, & celles du roi en 1649. * *Archives de la maison de Rohan. Vie du duc de Rohan.*

BRANCHE DE ROHAN-CHABOT.

XX. Marguerite duchesse de Rohan, princesse de Leon, comtesse de Porrhoët, épousa en 1645. Henri Chabot, seigneur de saint Aulaye & de Montlieu, & par cette alliance, duc de Rohan, pair de France, gouverneur d'Anjou, mort le 27. Fevrier 1655. âgé de 39. ans, & dont les lettres depuis le 26. Mars 1626. jusqu'au 12. Juillet 1652. sont gardées dans la bibliotheque de M. Bouthilier, archevêque de Sens. La duchesse son épouse mourut le 9. Avril 1684. & a laissé de ce mariage, 1. Louis, qui suit, & qui a été obligé par la loi apposée au contrat de mariage de ses pere & mere, de porter le nom & les armes de Rohan; 2. *Anne*, dame de Soubise, mariée le 16. Octobre 1663. à *François* de Rohan, prince de Soubise, à qui elle en apporta la principauté, morte le 4. Fevrier 1709; 3. *Marguerite*, alliée à *Malo* marquis de Coëtquen, gouverneur de saint Malo, morte le 24. Avril 1679; 4. *Gillone*, morte en bas âge; 5. *Jeanne-Pelagie*, mariée le 11. Avril 1668. à *Alexandre-Guillaume* de Melun, prince d'Epinoi, morte le 18. Août 1698. * *Contrats, &c.*

XXI. Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan, prince de Leon, comte de Porrhoët &c. né en 1652. a épousé le 28. Juillet 1678. *Marie-Elisabeth* du Bec, fille unique de *François-René*, marquis de Vardes, comte de Moret, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Aigues-mortes, capitaine des cent Suisses de la garde de sa majesté, & de *Catherine* Nicolaï. De ce mariage il a eu Louis-Bretagne, qui suit; 2. *Gui-Auguste* de Rohan-Chabot, dit *le Chevalier de Rohan*, né le 18. Août 1683. maréchal des camps & armées du roi; 3. *Charles-Annibal* de Rohan-Chabot, né le 14. Juin 1687. colonel reformé d'infanterie, qui a épousé le 19. Juin 1715. *Anne-Marie-Louise* Chabot, veuve de *Paul-Auguste-Gaston* de la Rochefoucaud Montendre, & fille de *Gui* Chabot, comte de Jarnac, & de *Marie-Claire* de Crequi; 4. *Marie-Marguerite-Françoise* de Rohan-Chabot, née le 25. Decembre 1680. mariée le 27. Mars 1700. à *Louis-Pierre*, comte de la Marck, baron de Lumain, morte le 29. Janvier 1706; 5. *Anne-Henriette-Charlotte* de Rohan-Chabot, née le 18. Janvier 1682. mariée le 18. Juin 1710. à *Alfonse-Dominique-François*, prince de Berghes, chevalier de la toison d'or; 6. *Françoise Gabrielle* de Rohan-Chabot, née le 5. Octobre 1685. religieuse en l'abbaye de Notre-Dame de Soissons; 7. *Julie-Victoire* de Rohan-Chabot, née le 3. Decembre 1688. religieuse en la même abbaye; 8. *Constance-Eleonore* de Rohan-Chabot, née le 14. Fevrier 1691; 9. *Marie-Armande* de Rohan-Chabot, née le 4. Octobre 1692; & 10. *Marie-Louise* de Rohan-Chabot, née le 24. Octobre 1697.

XXII. Louis-Bretagne de Rohan-Chabot, prince de Leon &c. né le 26. Septembre 1679. a épousé le 29. Mars 1708. *Françoise* de Roquelaure, fille de *Gaston-Jean-Baptiste-Antoine* duc de Roquelaure, pair & maréchal de France &c. & de *Marie-Louise* de Laval, dont il a 1. Louis-Marie de Rohan-Chabot, qui suit; 2. *Louis-François* de Rohan-Chabot; 3. *Louise-Armande-Julie*, née le 30. Mars 1712; & 4. *Marie-Armande* de Rohan-Chabot, née le 5. Août 1713.

XXIII. Louis-Marie de Rohan-Chabot, né le...

* Argentré, *hist. de Bretagne.* Sainte-Marthe, *hist. Geneal. de la maison de France.* Du Pas. Du Chêne. Le P. Anselme. De Thou. La Popeliniere. Dupleix. L'Escornai. *Memoires mss. de la maison de Rohan. Memoires du duc de Rohan, &c.*

Les armes de la maison de Rohan, sont *de gueules à neuf macles d'or*, & quelquefois mi-parties d'*hermines*, qui est *de Bretagne*. Le duc de Rohan comme issu de la maison de Chabot, *ecartele de Chabot.*

ROHAN (Pierre de) chevalier, seigneur de Gié, du Verger & de Ham, comte de Marle &c. maréchal de France, connu sous le nom de *maréchal de Gié*, fils de Louis de Rohan I. du nom, seigneur de Guemené & de Montauban, fut extrêmement consideré dans les armées & à la cour, sous le regne de Louis XI. qui le fit maréchal de France en 1475. En 1480. Il fut l'un des quatre seigneurs qui gouvernerent l'état, pendant la maladie de ce prince à Chinon. Dans la suite il assista au sacre du roi Charles VIII. en 1484. deux ans après il s'opposa aux entreprises de l'archiduc d'Autriche sur la Picardie; & par sa conduite il mit à couvert cette province des insultes des ennemis. Il remporta encore en 1487. un grand avantage sur le duc de Gueldres & le comte de Nassau; & en 1489. il défendit avec le comte d'Angoulême les frontieres de la Picardie. Lorsque le voyage de Naples eut été resolu, le maréchal de Gié suivit le roi à cette conquête, & commanda l'avantgarde de l'armée à la bataille de Fornoue en 1495. Il conclut depuis une tréve avec les Venitiens. Le roi Louis XII. étant parvenu à la couronne, il l'accompagna au voyage d'Italie, & se trouva à son entrée dans la ville de Genes en 1502. Louis XII. qui connoissoit le merite & la fidélité du maréchal, l'honora d'une bienveillance particuliere, & le fit chef de son conseil, lieutenant general en Bretagne, & general de ses armées en Italie. Mais depuis, il eut le malheur de déplaire à la reine Anne de Bretagne, qui lui fit faire son procès au parlement de Toulouse, le fit priver de ses pensions & de son gouvernement, & le fit suspendre de sa charge de maréchal de France, avec défenses d'approcher de la cour. Il mourut à Paris le 22. Avril de l'an 1513. & fut enterré dans l'église de sainte Croix du Verger en Anjou, qu'il avoit fondée. *Voyez* le nom de son épouse & celui de ses enfans, dans la genealogie de la maison de Rohan. * Argentré, *hist. de Bretagne.* Le Feron, *offic. de la Couronne.* Le P. Anselme. Philippe de Commines, *memoir.* Brantôme, *memoir. Vie du maréchal de Gié. Vie d'Anne de Bretagne.* Du Pas.

ROHAN (Catherine de Parthenai, dame de Soubise) femme de René II. du nom vicomte de Rohan, prince de Leon, comte de Porrhoët &c. étoit fille unique & heritiere de *Jean* de Parthenai-Larchevêque, seigneur de Soubise, & d'*Antoinette* Bouchard d'Aubeterre, que ce seigneur avoit épousée le 3. Mai 1553. & elle fut mariée en 1568. à *Charles* de Quellenec, baron du Pont, qui prit le nom de Soubise. La mere de sa femme voulut quelque-tems après faire rompre ce mariage, & accusa son gendre d'impuissance: le procès n'étoit pas fini, lorsqu'il fut tué à la saint Barthelemi en 1572. Sa femme composa des *Elegies* ou *Complaintes* sur sa mort; & elle se remaria en 1575. à *René* II. du nom vicomte de Rohan. Ce fut un heroïne, qui étant enfermée avec sa fille *Anne* de Rohan, princesse de Leon, dans la Rochelle, lorsque le roi Louis XIII. l'assiegea, y supporta avec une fermeté extraordinaire, la necessité où elle se vit reduite de vivre, quoique fort âgée, pendant trois mois de chair de cheval, & de quatre onces de pain par jour. Ce miserable état ne l'empêcha pas d'écrire au duc de Rohan son fils, *qu'il continua comme il avoit commencé, & que la consideration des extrémités où elle se voyoit reduite, ne le fit relâcher de rien*

au préjudice de son parti, quoi qu'on lui pût faire souffrir. Elle & sa fille refuserent d'être comprises dans la capitulation & demeurerent prisonnieres de guerre. Elles furent menées au château de Niort le 2. Novembre 1628. & la mere mourut au Parc en Poitou le 26. Octobre 1631. âgée de 77. ans. La Croix-du-Maine en parlant d'elle, dit qu'elle composa *plusieurs tragedies & comedies Françoises, entr'autres la tragedie d'Holoferne, laquelle fut representée en public à la Rochelle l'an 1574. Cette dame fit encore plusieurs Elegies, traduisit les preceptes d'Isocrate, &c.* * Bayle, *diction. critique.*

ROHAN (Renée de) fille de *Louis* de Rohan, IV. du nom, seigneur de Guemené, fut par accident l'occasion d'un meurtre, qui pensa causer beaucoup de désordres à la cour de France, peu après la mort de François II. Elle étoit veuve de *François* de Rohan, seigneur de Gié, & se voyoit recherchée par un seigneur de la maison de Laval. Le bâtard de Bueil, fils du comte de Sancerre, & l'un des plus renommez entre les braves, qui servoient d'épée de chevet au duc de Guise, voulant s'opposer à cette recherche, ne s'étoit pas contenté de devenir rival de ce comte; mais avoit, de plus, insolemment publié que cette veuve, ensuite d'une promesse de mariage écrite & signée de sa main, lui avoit accordé les dernieres faveurs. Son dessein n'étoit peut-être, que de détourner Laval & ses autres rivaux de la recherche de cette dame; mais Laval, selon les maximes corrompues du siecle, jugea que l'offense étoit de celles qui ne se lavent que dans le sang. Il n'estima pas assez le bâtard, pour lui faire l'honneur de se battre contre lui. Il le prit à son avantage, & le tua dans Orleans. Le connétable de Montmorenci approuva l'action, & sollicita la grace de Laval, qui étoit de sa maison. Celle de Guise au contraire, sollicita la vengeance de ce meurtre, & se trouva si superieure en crédit dans le conseil, qu'il fallut que le roi de Navarre, dont le palais servoit d'asile à Laval, le fit évader la nuit. On saisit ses biens ensuite. Notre Renée épousa *René* de Laval, seigneur de Loué, & en troisiémes nôces, *Jean* de Laval marquis de Nesle son beaufrere *Varillas, *hist. de Char. IX.*

ROHAN (Anne de) fille de *René* de Rohan & de *Catherine* de Parthenai, heritiere de Soubise, a été illustre par son esprit & par sa naissance. Elle étoit sœur du duc de Rohan, chef de ceux de la religion Pretendue Reformée, pendant les guerres civiles sous Louis XIII. Elle soûtint avec fermeté les incommoditez du siege de la Rochelle, qui furent si dures, que pendant trois mois elle fut reduite à vivre de chair de cheval, & de quatre onces de pain par jour. Elle refusa avec sa mere, comme on l'a dit dans l'article de Catherine de Parthenai d'être comprise dans la capitulation, & elles demeurerent prisonnieres de guerre. L'auteur de l'histoire du duc de Rohan, dit qu'*elle fut celebre par sa pieté exemplaire à toutes les personnes de sa religion, & par son sçavoir au-dessus de son sexe.* Elle faisoit très-bien des vers. L'excellent poëme qu'elle fit sur la mort de Henri IV. en est une preuve. Elle lisoit le vieux testament en hebreu, & au lieu de chanter les pseaumes en rimes françoises dans le temple comme les autres, elle les meditoit dans l'original. Elle mourut fille à Paris le 20. Septembre 1646. en sa 62. année. La demoiselle de Schurman lui écrivit quelques lettres qui sont dans ses opuscules. * *Histoire du duc de Rohan.* Colomiés, *Gallia Oriental.*

ROHAN (Henri duc de) II. du nom, pair de France, prince de Leon, comte de Porrhoët, &c. colonel-general des Suisses & Grisons, fut chef des Calvinistes en France, ausquels il rendit des grands services, soit par ses negociations, soit à la tête des armées. Il s'étoit signalé dès l'âge de 16. ans au siege d'Amiens, & s'acquit pendant tout le cours de sa vie, une grande reputation dans les armées; en Hollande, en Allemagne, en Italie, & en France. Après la paix de 1629. qui termina les guerres civiles de la religion, il rentra dans les bonnes graces du roi Louis XIII. qui l'envoya ambassadeur en Suisse & chez les Grisons. Il y calma les differends, & eut ordre de retourner à Venise, où il s'étoit déja retiré en sortant de France. Les Venitiens l'avoient élu general de leurs armées, & lui avoient assigné une pension considerable. Après la bataille de Nortlingue en 1634. le roi ordonna au duc de Rohan de se saisir des passages de la Valteline. Il s'empara de Bormio, de Chiavene, de la Rive, défit les Allemands & les Espagnols, & negocia enfin la paix dans ce pays. Les Grisons s'étant soulevez, il fit un nouveau traité avec eux dont la cour ne fut pas contente, ce qui l'obligea de se retirer à Geneve. Peu après il fut blessé le 28. Fevrier 1638. à la premiere bataille de Rhinfeld, & mourut le 13. Avril de ses blessures en l'abbaye de Cunefeld en Suisse. Son corps fut enterré le 27. Mai suivant, dans l'église de saint Pierre de Geneve, où on lui a dressé un magnifique tombeau de marbre, avec une épitaphe qui comprend les plus belles actions de sa vie. C'étoit un homme ferme, d'un esprit vif, d'un jugement solide, & d'un courage heroïque & inébranlable contre les plus rudes coups de la fortune. Nous avons de lui des *memoires*, qui contiennent le détail des guerres & des negociations où il avoit eu part, avec plusieurs pieces dont les éditions les plus amples sont en deux volumes *in 12.* à Paris en 1665. & en 1693. un livre intitulé, *les interêts des princes*, qui marque avec combien de penetration il avoit approfondi les secrets politiques de toutes les cours de l'Europe, & qui parut en 1666. à Cologne, *le parfait Capitaine*, où l'abregé des guerres des commentaires de Cesar, & un traité *de la corruption de la milice ancienne.* * *Vie du duc de Rohan.*

ROHAN (Benjamin de) seigneur de Soubise, frere du precedent, seconda vigoureusement ses entreprises pendant les guerres de religion. Il avoit appris le métier des armes en Hollande sous le prince Maurice de Nassau, & fut un des seigneurs François, qui se jetterent dans Bergue, lorsque les Espagnols l'assiegerent l'an 1606. Il soûtint le siege de saint Jean d'Angeli en 1621. contre l'armée que Louis XIII. commandoit en personne, & il obtint en rendant la place abolition du passé; mais infidele au serment de fidelité qu'il fit alors au roi son maître, il reprit les armes sur la fin de la même année & se rendit maître de Royan. Au mois de Fevrier 1622. il s'empara d'Olonne, & se rendit tellement maître de la campagne dans tout le bas Poitou, que des partis allerent faire des prisonniers jusqu'à cinq lieues de Nantes. Cette superiorité ne lui dura gueres; car on l'attaqua si vigoureusement dans l'isle de Rhé peu après qu'il s'en fut emparé, que l'on y dissipa toutes ses forces. Il se retira à la Rochelle, d'où le peu de cas que l'on y faisoit de lui, l'obligea de passer en Angleterre, pour y demander du secours. Le 15. Juillet 1622. il fut declaré criminel de leze-majesté au premier chef. Malgré le refus que lui fit le roi d'Angleterre de le secourir, il trouva le moyen d'équiper quelques vaisseaux; mais ils perirent à Plimouth par la tempête. Au commencement de l'année 1625. il se saisit de l'isle de Rhé, & fit une entreprise sur Blavet ou Port-Louis en Bretagne: il se saisit d'abord du port & de six navires de guerre qu'il y trouva, dont l'un étoit de 80. pieces de canon, les troupes du débarquement s'emparerent de la ville; mais la resistance du fort, obligea ce general à rappeller ses troupes & à se retirer, non sans laisser quelques vaisseaux échouez. Ceux de sa religion desavouerent cette entreprise: il publia un manifeste pour sa justification, que l'on attribua à la Milletiere, qui se qualifioit intendant de l'amirauté des églises. Après cela il désola toute la côte depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'à l'embouchure de la Loire, par la prise de plusieurs vaisseaux marchands; puis étant entré dans la Garonne le 11. Juin 1625. avec une flotte de 74. voiles, il fit descente dans le Medoc, & s'empara de Castillon. Cette équipée n'eut pas d'autre suite: il fut obligé de retourner dans l'isle de Rhé, d'où s'avançant quelques jours après vers la flotte Hollandoise, il brûla l'amiral. On l'accuse en cette occasion d'avoir faussé la foi qu'il avoit donnée à ce general, ayant, dit-on, fait un accord ensemble de ne rien entreprendre l'un contre l'autre, & qu'ainsi il le prit au dépourvû. Peu de jours après le duc de Montmorenci, amiral de France, s'étant joint aux vaisseaux Hollandois, battit la flotte de Soubise: on le chassa de l'isle de Rhé, puis de celle d'Oleron, & on le contraignit de se retirer en Angleterre. Là il negocia vivement pour faire obtenir aux Rochelois le secours qu'on leur envoya; & lorsque malgré tous ces secours cette ville eut été soumise, il ne se soucia point de venir jouir en France du benefice de l'amnistie; il

aima mieux demeurer en Angleterre, où il mourut sans posterité après l'an 1641. Car cette année-là, le roi donna une declaration le 8. Juin, qui marque les mauvais desseins que le seigneur de Soubise avoit encore contre son royaume : on a reproché à ce seigneur d'avoir manqué de bravoure en quelques occasions. * Bayle, *diction. critiq.*

ROHAN (Marie-Eleonore de) après avoir été abbesse de la Trinité de Caën, & de Malnoue, resolut par un principe de charité de rétablir le monastere de Notre-Dame de consolation, dit *Chasse-Midi* à Paris, & le fit ériger en prieuré. Elle le gouverna avec une pieté exemplaire, & lui donna de très-belles constitutions, qu'elle avoit dressées elle-même. Ses occupations continuelles ne l'empêcherent pas de trouver quelques momens pour cultiver les rares talens de son esprit. Ce fut pendant ces intervalles, qu'elle composa, sous le titre de *morale de Salomon*, une paraphrase sur les Proverbes, sur l'Ecclesiastique, & sur la Sagesse ; & une autre paraphrase sur les sept Pseaumes de la penitence, l'un & l'autre ouvrage imprimez à Paris. Dieu l'appella à lui le 8. Avril 1681. en la 53. année de son âge. * L'abbé Anselme, *oraison funebre.* Son epitaphe par Mr. Pelisson, & traduit en Latin, & en Italien par deux autres personnes.

ROHAULT (Jacques) philosophe Cartesien, fils d'un marchand d'Amiens, se rendit très-habile dans les mathematiques, qu'il vint enseigner à Paris, où il se fit connoître à Claude Clerselier, avocat, qui a rendu son nom celebre par son érudition, & qui a donné au public plusieurs ouvrages de l'illustre René Descartes, dont il en a traduit quelques-uns en latin & en françois. Ce sçavant homme ayant goûté l'esprit de Rohault, l'engagea à lire tous les ouvrages de Descartes, & à y joindre ses reflexions ; ce qui lui donna occasion de travailler à la physique qu'il a composée, & qu'il enseigna dix ou douze ans à Paris, avant que de la donner au public. Il mourut en 1675. âgé de 55. ans, & fut enterré à sainte Genevieve du Mont. M. Clerselier, qui lui avoit donné sa fille en mariage, prit soin de l'impression de ses œuvres posthumes, & fit son apologie. * *Memoires du tems.*

ROIA (Gilles de) connu sous le nom d'*Ægidius de Roia*, François de nation, vivoit dans le XV. siecle ; & s'étant fait religieux de Cîteaux, fut abbé de Royaumont dans le diocese de Beauvais. Il fut aussi docteur de Paris, où il enseigna la theologie pendant 19. ans ; ensuite de quoi il se retira à Dunes en Flandres, où il mit en abregé la chronique de Jean Brandon, religieux de Dunes, depuis la creation jusqu'en 1431. Il augmenta cet ouvrage, qui fut encore grossi par Adrien de Budt, aussi religieux de Dunes : de sorte qu'il s'étend jusqu'en l'an 1479. Le pere André Schot la tira d'une bibliotheque des Pays-Bas, & François Swert la fit imprimer en 1610. Roïa mourut à Bruges, au monastere de Sparmaillé, après avoir aussi écrit sur le Maître des Sentences. * Charles de Visch, *bibl. Cisterc.* Vossius, *l. de hist. Latin.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

ROIAS ou ROXAS (Jean de) Espagnol, frere du marquis de Roïas Sarmiento, dans le XVI. siecle, sçavoit les belles lettres, & les mathematiques, & composa un traité intitulé, *Planisphærium, seu de astrolabii usu.*

JEAN DE ROÏAS ou ROXAS, évêque de Girgentin en Sicile, où il mourut en 1577. publia divers traitez : *Singularia juris in fidei favorem hæresisque detestationem. De Hæret. &c.*

MARTIN DE ROÏAS, fut orateur de l'ordre de Malte, au concile de Trente, où il harangua. * Andreas Schot, *bibl. Hispan.* Pirrhus Rochus, *de episc. Sicil.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.* Nicolas Antonio, &c.

La maison de Roïas commença à être illustre sur la fin du XIII. siecle en la personne de Jean Rodrigues de Roïas, qui fut honoré des bonnes graces du roi Sanche IV. & eut pour fils MARTINES, qui suit ; & *Jean-Rodrigues* II. du nom, seigneur de Mora, dont la petite fille *Therese-Gomez* de Roïas porta les biens de cette branche en mariage à *François* Vasquez de Tolede, seigneur de Villa-Major, avec le nom de Roïas à leurs enfans. Une heritiere de ceux-ci, transporta encore ces biens à la famille de Cazeres & Escobar, dont les descendans furent comtes de Mora. MARTINES de Roïas, seigneur de Poza, eut entre autres enfans DIEGUE Martines de Roïas, dont les enfans firent diverses branches. Le premier fit celle du seigneur de Poza, qui eut pour fille unique *Sanche* de Roïas, qui porta la succession à *Diegue-Fernand* de Cordoue, seigneur de Baëna. *Voyez* CORDOUE. Le II. fit la branche des seigneurs de Mozan & de Cubia, qui fondit dans la maison de Sandoval, d'où ceux-ci prirent le nom de Roïas. *Voyez* SANDOVAL. Le III. fit la branche de Santa-Crux, fondue dans la maison de Guzman par le mariage de *Marie* de Roïas, dame de Santa-Crux, avec *Alvare* de Mendoza-de-Guzman, seigneur de Mendibil & d'Orgas. * Spenerus, *theatrum nobilitatis, &c.*

ROIS : c'est le titre de quatre livres de l'ancien testament, dont le premier contient ce qui s'est passé sous le gouvernement d'Heli & de Samuel, & sous le regne de Saül ; le second, ce qui s'est passé sous celui de David ; & les deux derniers, l'histoire du regne de Salomon, & des rois d'Israël & de Juda, jusqu'à la destruction d'Israël & la captivité de Juda. Les deux premiers livres des Rois sont appellez par les Hebreux, le livre de Samuël : ce qui a fait croire communément qu'ils étoient au moins en partie de ce prophete : c'est-à-dire qu'il avoit composé les 24. premiers chapitres, & que les prophetes Gad & Nathan avoient achevé cet ouvrage. Pour les deux derniers livres, quelques-uns, comme les Talmudistes, les attribuent à Jeremie, d'autres à Isaïe, & la plûpart à Esdras. Les quatre livres ne sont, comme plusieurs peres l'ont remarqué, qu'un abregé historique de plusieurs livres ou memoires qui y sont citez : le I. livre ne peut être de Samuël, puisqu'il contient des choses posterieures à ce prophete ; & il faut même que les derniers chapitres ayent été composez depuis Gad & Nathan, puisqu'il y est fait mention du royaume de Juda. Les deux derniers ne peuvent avoir été composé qu'après la captivité, quoi qu'il y ait des endroits tirez de memoires originaux qui paroissent plus anciens. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. & dissertat. prelim. sur le nouveau testament, édition de Paris, in octavo.*

ROISIN, noble & ancienne maison de Hainault, a tiré son nom de la terre de Roisin, l'une des premieres baronies de cette province. Si l'on en croit Molanus & les anciennes chroniques de Hainault, qui font descendre cette famille d'un cadet de la maison d'Avesne, elle florissoit dès le tems du roi Dagobert ; mais ceux qui ont quelque connoissance de l'histoire, & qui sçavent que les surnoms n'ont été en usage que plusieurs siecles après le regne de ce prince, ne feront aucun fonds sur des témoignages si peu sûrs. Les premiers titres non suspects, où ceux de cette famille se trouvent mentionnez, ne sont que de la fin du XI. siecle. L'on en va rapporter la genealogie, telle qu'elle a été inserée dans la precedente édition, mais sans vouloir en être garant.

I. ALARD de Roisin, fils de BAUDRI, étoit seigneur de Blaregnies, & pair du Cambresis. Ce fut en cette qualité qu'il renonça solemnellement l'an 1007. en faveur de l'évêque Herluin, au droit qu'il avoit sur le comté de Cambresis. Il mourut en 1049. selon la charte de l'évêque Gerard I. & laissa, 1. BAUDRI, qui suit ; 2. *Hugues* ; 3. *Baudouin*, lequel en 1085. assista à la fondation de saint Nicolas de Ribemont, avec le comte d'Ostrevant, les évêques du pays, & les comtes de Ponthieu, de Rouci, & de Soissons.

II. BAUDRI I. du nom seigneur de Roisin (que les anciennes chroniques font le VII. de ce nom) est nommé dans quatre chartes, comme témoin des donations faites par le comte & la comtesse de Hainault aux abbayes de Honnecourt & de saint Hubert. De son épouse *Berthe*, il eut ; 1. *Baudri*, nommé dans une charte de Burchard, évêque de Cambrai, mort sans avoir été marié ; 2. BAUDOUIN, qui suit ; 3. *Alard* seigneur de Blaregnies, & pair du Cambresis, mort sans enfans ; 4. N. de Roisin, mariée à *Hugues* de Inci, dit *le Roland.*

III. BAUDOUIN II. du nom seigneur de Roisin, épousa *Agnés* de Cisoin, & est nommé dans le tournois d'Anchin de l'an 1096. Ses enfans furent, 1. BAUDRI II. qui suit ; 2. *Alard*, seigneur de Blaregnies, &

pair du Cambresis, mort sans posterité, dont il est fait mention dans une charte du comté de Hainault de l'an 1143.

IV. BAUDRI II. du nom seigneur de Roisin, accompagna le comte de Hainault au secours du comte de Flandres, contre le roi de France Louis *le Jeune*, en 1144. & défit en 1182. l'arriere-garde de l'armée du duc de Brabant, & de l'archevêque de Cologne, qui avoient mis le siege devant Mons. Il prit alliance avec *Jeanne* d'Antoing, fille de Hugues d'Antoing, & de *Flandrine* de Namur, de laquelle il laissa, 1. BAUDRI III. qui suit; 2. *Alard* de Roisin, seigneur de Blaregnies, & pair du Cambresis, époux de N. de Rosel, selon deux chartes de saint Aubert des années 1170. & 1184; 3. *Gui* ou *Gilles*, tige de la branche de REUMONT.

V. BAUDRI III. du nom baron de Roisin, fut appellé en 1201. par Baudouin comte de Flandres, avec d'autres chevaliers, pour ratifier des donations faites par ce prince, & pour entrer dans une croisade. Il prit alliance avec N. de Barlemont, de laquelle il eut, 1. *Gilles*, chevalier banneret, mort sans enfans, & enterré aux Recollets de Valenciennes; 2. *Marguerite*, alliée à *Eustache* de Boulogne de S. Orain; 3. BAUDRI, qui suit; 4. *Jeanne*, épouse de N. d'Antoing; 5. *Vallier*, abbé du saint Sepulchre en 1283; 6. *Gilles*, seigneur de Sont, pere d'un fils qui épousa *Alix* de Montchablon, fille de *Barthelemi*, & de l'heritiere de Château Porcien.

VI. BAUDRI IV. du nom baron de Roisin, épousa *Beatrix* de Mons, fille de *Gossuin* de Mons, & de *Beatrix* de Rumignies, petite-fille de *Baudouin* I. comte de Hainault, dont il eut BAUDRI V. qui suit;

VII. BAUDRI V. du nom baron de Roisin, qui fut enterré l'an 1248. aux Cordeliers de Valenciennes. Il avoit épousé *Agnes* de Jausse de Mastaing, de laquelle il laissa, 1. *Baudri*, mort sans enfans, de *Mahaud* de Vierre; 2. GILLES qui suit;

VIII. GILLES I. du nom baron de Roisin, épousa *Jeanne* de Beauffart, fille du connétable de Flandres, dont il eut entre autres enfans, 1. *Guillaume*, mort avant son pere; 2. BAUDRI VI. qui suit; 3. *Waillier*, doyen de la cathedrale de Cambrai; 4. *Ide*, épouse de *Matthieu* seigneur de Beauvoir.

IX. BAUDRI VI. du nom baron de Roisin, prit alliance avec *Perronne* de Saint-Amand, & mourut en 1318. laissant entre autres enfans, 1. *Baudri*, mort sans posterité de son épouse *Jeanne* de Villiers; 2. BAUDRI, qui suit; 3. *Guillaume*, seigneur de Hames, époux de *Mahaud* d'Austain; 4. *Alard*, seigneur de Blaregnies, marié avec *Alix* Sohier; 5. *Matthieu*, gouverneur d'Oisi; 6. *Jean*, prevôt de Maubeuge, puis chanoine de Condé, & Cordelier en 1317.

X. BAUDRI VII. du nom baron de Roisin, quatriéme gouverneur general, & grand bailli de Hainault, eut entre autres enfans de sa femme *Elisabeth* de Resne, fille du vicomte de Montigni, 1. *Baudri*, mort sans posterité de *Marguerite* de la Vigne, fille d'*Amauri*, seigneur d'Escompont; 2. EVRARD, qui suit; 3. *Baudri*, époux de *Mahaud* de Barbanson, fille de *Jean*, & de *Marie* d'Antoing, &c.

XI. EVRARD baron de Roisin, mourut en 1373. après avoir suivi le comte de Hainault dans l'expedition de Thun-l'Evêque, & eut de son épouse *Marguerite* de Molembaix, 1. BAUDRI VIII. qui suit; 2. *Antoine* ou *Anselme* XVII. abbé de Clairmarêts; 3. *Jacqueline*, mariée 1°. à *Jean* Rasoir, seigneur de Reuvage: 2°. à *Hugues* d'Hummieres; 4. *Marie*, épouse de *Gui* de Barbanson, dit l'*Ardenois*, seigneur d'Ostienne en 1428; 5. *Marguerite*, chanoinesse de Mons en 1469; 6. *Baudri*, seigneur d'Hatelui; 7. *Antoinette*, épouse de *Warlier* de Chaumont; 8. *Ide*, femme de *Renier* de Rouvroi.

XII. BAUDRI VIII. du nom baron de Roisin, seigneur de Rongies, fut fait chevalier de saint George en 1390. & commanda en 1396. l'armée qu'Albert comte de Hainault envoya en Frise pour venger la mort de Guillaume de Baviere son oncle. Il avoit épousé *Jeanne* de Sars, dame d'Angre, & mourut l'an 1440. laissant pour enfans, 1. BAUDRI IX. qui suit; 2. *Alix*, chanoinesse de Mons; 3. *Simonne*, religieuse à Espinlieu; 4. *Jeanne*, femme d'*Antoine*, seigneur de Herin & du Brœucq; 5. *Marie*, épouse de *Jean* de Haynin, seigneur d'Anfroyprez & de Louvignies; 6. *Barbe-Marie*, alliée 1°. à *Thierri* Rabault, seigneur de Bavai: 2°. à *Jean* seigneur de Brimaussart; 7. *Agnés*, religieuse à Premi; 8. JACQUES de Roisin, seigneur de Rongies, *tige de la branche de* ROISIN DE RONGIES, *dont nous parlerons plus bas*; 9. *Antoine* de Roisin.

XIII. BAUDRI IX. du nom baron de Roisin, seigneur d'Angre, s'allia avec *Jeanne* de Henin-Lietard, & fut pere, 1. de BAUDRI X. qui suit; 2. de *Charles*, seigneur d'Angre; 3. de *Hubert*, chevalier de Rhodes.

XIV. BAUDRI X. du nom baron de Roisin, seigneur de Maurain & de la Flamengerie, gouverneur & châtelain d'Ath, prit alliance le 7. Novembre 1514. avec *Magdelaine* de Montmorenci, dame de Roupi & de Nomaing, & laissa 1. BAUDRI XI. qui suit; 2. *Jacqueline*, femme d'*Antoine* de la Fosse, seigneur de Givenci, laquelle dans la suite devint heritiere de cette branche; 3. *Marie*, épouse de *Ferri* de Wissocq, seigneur de Monchi, &c; 4. & 5. *Marie* & *Louise*, religieuses à Gislenghien.

XV. BAUDRI XI. du nom, seigneur de Maurin & d'Angre, se maria avec *Guillemette* de Revel, fille de *Louis*, seigneur de saint Hilaire, & de *Louise* de Lannoi, heritiere de Mingoval du côté de son pere, & de Praëts, Audregnies, &c. du côté de sa mere. Il eut pour fils, 1. *Baudri* baron de Roisin, &c. époux d'*Eleonore* de Henin, fille du comte de Bossut, chevalier de la toison d'or, amiral de Flandres, de laquelle il eut un fils & deux filles, morts avant lui; 2. JEAN, heritier de son frere aîné, qui suit;

XVI. JEAN I. baron de Roisin, seigneur d'Angre, de Maurain, &c. mourut sans enfans de *Jacqueline* de la Riviere, dame de Château-Thierri.

Les biens de cette branche aînée échûrent à *Jacqueline* de Roisin, fille de *Baudri* X. & femme d'*Antoine* de la Fosse, laquelle les laissa à sa fille aînée, *Anne* de la Fosse, mariée à *Robert* de la Tramerie, seigneur de Roucou-Forêt, gouverneur d'Aire.

BRANCHE DE ROISIN DE RONGIES.

XII. JACQUES de Roisin I. du nom, seigneur de Rongies, fils de BAUDRI VIII. épousa *Isabeau* Malet de Coupignies, dame du Parcq, dont il eut, 1. JACQUES II. qui suit,; 2. *Catherine*, mariée à *Jean* de Ligne, seigneur de Hames; 3. *Jeanne*, épouse de *Jean* de Nouvelles, seigneur de Wargnies, &c; & 4. *Jacqueline*, femme de *Quintin* du Buisson.

XIII. JACQUES de Roisin II. du nom, seigneur de Rongies, & du Parcq, prit alliance avec *Marie* de Lannoi, dame des Cordes, fille de *Matthieu*, seigneur d'Arondeau, & de *Jeanne* de Lannoi, dont il eut, 1. JEAN II. qui suit; 2. *Jeanne*, épouse de *Jean* de Hui, seigneur de Baurieu-Villers; 3. ANTOINE, *tige de la branche de* ROISIN DU PARCQ, *rapportée ci-après*.

XIV. JEAN de Roisin II. du nom, chevalier seigneur de Rongies & de Cordes, épousa 1°. *Magdelaine* de Lannoi, fille de *Baudouin*, seigneur de Solre, chevalier de la toison d'or: 2°. *Isabeau* le Prudhomme, fille de *Jean*, seigneur de Haillies. Entr'autres enfans il laissa, 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Marguerite*, mariée 1°. à *Rasse* de Haudion, seigneur de Gibrechies: 2°. à *Antoine* de Haudion, seigneur de Bourg-en-Brei.

XV. ANTOINE de Roisin, seigneur de Rongies, de Hornain, & des Cordes, épousa *Antoinette* d'Esne, fille d'*Adam*, pair de Cambrai, & de *Bonne* de Lalain, dont il eut 1. MICHEL, qui suit; 2. *Bonne*, épouse de *Philippe* de la Porte, dit *de la Pierre*, seigneur de Morselede, &c; 3. *Anne*, femme de *Robert* de Laglîseule, seigneur de saint Martin; & 4. *Marguerite*, chanoinesse à Mons.

XVI. MICHEL de Roisin, baron de Roisin, de Selle, gouverneur & châtelain d'Oudenarde, porta la banniere de Hainault aux funerailles de l'archiduc Albert, &c. & prit pour femme *Louise* de Sainte-Aldegonde, fille & heritiere du baron de Selle, gouverneur de Saint Omer, dont il eut 1. BAUDRI XII. qui suit; 2. *Michel*, seigneur de Cordes, qui épousa *Charlotte* de

Rodoan, fille du baron de Fontaine ; 3. *Bonne*, femme de *Florent* de Varennes, seigneur de Beaumanoir ; 4. *Adrien* seigneur de Bethencourt, mari de *Marie-Anne* de Coudenove, du Quesnoi ; 5. *Claire-Eugene* religieuse de l'Annonciade.

XVII. BAUDRI XII. du nom baron de Roisin, de Selle & de Bazinghien, épousa *Maximilienne-Albertine* de Gand-Vilain, de la maison des princes d'Isenghien, & en eut 1. BAUDRI XIII. qui suit ; 2. *Marie-Louise*, morte ; 3. *Ferdinand-Florent*, époux d'*Anne-Therese* de Harchies, de Ville, d'Estrepi, veuve du comte de Roisin, de laquelle il eut une fille unique ; 4. *Philippe-Jacques*, capitaine dans le regiment des vaisseaux, mort au service du roi ; 5. *Marie-Adrienne*, religieuse à Marquette ; 6. *Michel-François*, chanoine de la metropolitaine de Cambrai ; 7. *Baudri*, religieux à Saint-Amand ; 8. *Guillaume-Louis*, capitaine dans le regiment de Solre, tué à la bataille de Nerwinde.

XVIII. BAUDRI XIII. du nom baron de Roisin, de Selle & de Bazinghien, seigneur de Rongies, commissaire au renouvellement des magistrats de Tournai, & chevalier d'honneur au parlement, a été continué par le roi pendant dix années dans la charge de grand-prevôt de cette ville. Il a épousé *Jeanne-Agnès* Delfosse, fille de *Laurent* Delfosse, tresorier general des Etats, & de *Jeanne* Errembault, de laquelle il a BAUDRI XIV ; & six autres enfans, deux fils, dont l'aîné s'appelle BAUDRI-FRANÇOIS ; & quatre filles.

BRANCHE DE ROISIN DU PARCQ.

XIV. ANTOINE de Roisin, second fils de JACQUES II. du nom, seigneur de Rongies, fut seigneur du Parcq, & épousa 1°. *Jeanne* de Lannoi : 2°. *Jeanne* de Billemont. Son fils unique fut PIERRE, qui suit ;

XV. PIERRE de Roisin, chevalier, seigneur du Parcq, laissa de son épouse *Françoise* le Turpin, 1. MARTIN, qui suit ; 2. *Jean*, mort jeune ; 3. *Marguerite*, religieuse à Gislenghien ; 4. *Magdelaine*, femme de *Charles* de Brœucq, seigneur de la Catoire ; & 5. *N.* épouse d'*Odile* le Prince.

XVI. MARTIN de Roisin, chevalier, seigneur du Parcq, épousa *Anne* de la Haye, de laquelle il eut 1. CHARLES, qui suit ; 2. *Pierre* l'*Amoral*, chanoine de la metropolitaine de Cambrai ; 3. *Michel*, prêtre ; 4. *Françoise*, religieuse à Gislenghien.

XVII. CHARLES de Roisin, chevalier, seigneur du Parcq & de Forêt, avoit épousé 1°. *Jeanne* de Franeau, dame de Framenteau : 2°. *Marie* de Longueval, dame de l'Escaillon. Son fils unique fut ALEXANDRE-FRANÇOIS, qui suit ;

XVIII. ALEXANDRE-FRANÇOIS de Roisin, chevalier, seigneur du Parcq, de Forêt, de Framenteau, &c. épousa *Alix-Isabelle* de Henin-Lietard, dont il eut 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; 2. *Maximilien-François*, chanoine de Tournai ; & 3. *Agnès*, épouse de *N.* baron de Haudion.

XIX. JEAN-FRANÇOIS marquis de Roisin, chevalier d'honneur au conseil souverain de Hainault, député de la noblesse pour la province, & envoyé par le roi d'Espagne Charles II. dans les cours des électeurs de Mayence, de Cologne, de Tréves & Palatin, fut fait par le roi Philippe V. intendant du Hainault. Il avoit épousé *Marie-Therese-Hyacinthe* le Danois de Cernai, fille de *N.* comte de Cernai, & de *Marie* de Noyelles, fille d'honneur de l'infante Isabelle d'Autriche. Leurs enfans sont 1. *Marie-Therese-Josephe* ; 2. *Marie-Françoise-Josephe* ; 3. PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH de Roisin, capitaine dans le regiment des gardes Walones de sa majesté Catholique.

La maison de Roisin porte *bandé d'argent & de gueules, de six pieces.*

ROLAND, comte d'Angers, parent de Charlemagne, donna en diverses occasions des marques de sa bravoure, & fut tué à la journée de Roncevaux, au retour d'Espagne en 778. Les romans & les poëtes lui attribuent des avantures surprenantes. Ces contes sont aussi fabuleux que ceux que font les Espagnols, au sujet de cette déroute des Pyrenées, causée par la trahison des Gascons, & non par la valeur du roi Alfonse *le Chaste*, comme ils le disent. * Eginhart, *in vit. Carol.* M. Baronius, *A. C.* 778. & 812.

ROLANDIN DE PADOUE, surnommé *le Grammairien*, dans le XIII. siecle, étoit fils d'un notaire, dont il exerça l'office, après avoir étudié à Boulogne : puis il écrivit l'histoire de la tyrannie des Ezzelins en XII. livres, qui contiennent ce qui s'est passé depuis l'an 1200. jusqu'en 1263. Il mourut en 1276. âgé de 76. ans. Pierre Gerard publia dans le XVI. siecle un abregé de cet ouvrage en italien, sous le nom de Fausto Longiani. * *Consultez* Scardeoni.

ROLDUC, bourg avec château & abbaye, dans le duché de Limbourg sur la Worme, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle, vers le nord. Rolduc est chef d'une grande seigneurie, qui appartenoit ci-devant aux Espagnols. * Mati, *dictionaire.*

ROLIN (Nicolas) eut part aux bonnes graces de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, dont il fut chancelier. Il acquit de grands biens ; & fit bâtir en 1443. l'hôpital de Beaune, qui est un des plus beaux édifices du royaume. Il y fut enterré en 1461.

ROLIN (Jean) fils du précedent, fut archidiacre, puis évêque d'Autun, après l'avoir été de Châlon-sur-Saône. Il fut fait cardinal par le pape Nicolas V. le 13. Janvier 1449. fit de grands biens à son église & à l'hôpital de Beaune, que son pere avoit fait bâtir, & mourut fort âgé le 22. Juin 1483. * Frizon, *Gall. purp.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Auberi, *hist. des card.* Munier, *mem. d'Autun.*

ROLIN (Jean) neveu du cardinal, fut président en la chambre des enquêtes du parlement de Paris, conseiller d'état de Louis XII. puis évêque d'Autun en 1501. Il mourut l'année suivante. * *Historia universitatis paris. tom. V.* Ascensius, *in comment. l.* 15. *Noct. Att.* Aulu-Gell. *cap.* 17.

ROLIN, *voyez* RAULIN.

ROLLE, petite ville de Vaud en Suisse, a titre de baronie, & est le siege d'un bailliage des Bernois. Elle est située dans un pays fort fertile, sur le bord du lac de Geneve, à quatre lieues de Lausane, vers le couchant. * Mati, *diction.*

ROLLOC (Robert) theologien Lutherien, nâquit en 1555. & mourut en 1598. Il enseigna la philosophie & la theologie dans l'université d'Edimbourg, capitale d'Ecosse. Il a fait des commentaires sur le prophete Daniel, sur l'évangile selon saint Jean, sur les épîtres aux Romains, aux Ephesiens, aux Thessaloniciens & aux Colossiens. * Konig, *bibl.*

ROLLON, *cherchez* ROBERT I. duc de Normandie.

ROLLWINCK (Wernerus de Laët) du diocese de Munster, Chartreux à Cologne, florissoit à la fin du XV. siecle, & mourut l'an 1502. âgé de 77. ans, après avoir passé 55. ans dans son ordre. Il a composé une chronique intitulé *le Faisceau des tems*, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1481. qui se trouve parmi les historiens d'Allemagne de Pistorius, imprimé à Francfort l'an 1584. & dont il y avoit une premiere édition de Louvain jusqu'à l'année 1476. un ouvrage intitulé *le Paradis de la conscience*, imprimé à Cologne l'an 1475. un traité du sacrement de l'Eucharistie, & du fruit des messes, imprimé à Cologne l'an 1535. un sermon sur saint Benoît, & plusieurs autres ouvrages qui n'ont point été imprimez ; comme un calendrier, un martyrologe, un commentaire sur les épîtres de S. Paul, sept livres de la vie de saint Paul, & quelques autres, dont il avoit fait lui-même le catalogue, rapporté par Trithême, dans *son livre des écrivains illustres d'Allemagne.* * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XV. siecle.*

ROM, petite isle de la mer d'Allemagne, sur la côte du duché de Slefwich, au nord de celle de Silt. Elle n'a que des villages, & appartient au roi de Danemarck. * Mati, *diction.*

ROM, bourg de France dans le Poitou, sur la Dive, à cinq lieues de S. Maixent vers le levant. On croit que c'est le lieu qu'on appelloit anciennement *Rauranum*, *Raraunum* & *Rarauna.* * Baudrand.

ROMA (Jules) patrice Milanois, cardinal, né à Milan le 16. Septembre 1584. étoit fils de *Camille* Roma,

patrice Milanois, & de *Catherine* de Coire. Après avoir étudié à Pavie & à Perouse, où il prit le bonnet de docteur, il passa à Rome, où il fut admis en 1607. avocat consistorial sur la nomination qu'en firent les docteurs de Milan. En cette qualité il prononça l'année suivante en plein consistoire, un discours pour la canonisation de saint Charles Borromée. Le pape Paul V. le nomma ensuite avocat de la famille Borghese, referendaire de l'une & de l'autre signature, puis successivement évêque de Jesi, d'Orviette, de Camerin, de Perouse, d'Ombrie; & enfin il le nomma cardinal le 11. Janvier 1621. Le pape Gregoire XV. lui donna les évêchez de Recanati & de Lorette, & la pension de cardinal pauvre. Il s'appliqua dans Recanati au soulagement des pauvres, & à y faire celebrer le service divin avec décence; enrichit sa cathedrale d'ornemens: y fit faire un magnifique baptistaire; aggrandit le palais episcopal: soulagea les pauvres communautez religieuses, & y en fonda pour l'instruction & la nourriture des filles indigentes. Le pape Urbain VIII. le tira de-là, & le mit à Tivoli en 1634. A peine eut-il été transferé à cet évêché, qu'il fit abbattre l'église cathedrale, & en fit rebâtir une nouvelle, qu'il benit le premier Fevrier 1641. la pourvût de beaux ornemens, d'un beau jeu d'orgues, & y entretint une musique. Il travailla au palais épiscopal; fit bâtir un seminaire, où il pourvût à la nourriture de seize clercs, & termina plusieurs affaires avantageuses à son évêché. Il entretint des missionaires dans son évêché; fit de grandes aumônes & des oeuvres éclatantes de pieté; reforma son clergé autant par son exemple que par la tenue reguliere de ses synodes & la force de ses ordonnances. Ses moeurs furent irreprochables, parlant très-rarement aux personnes du sexe, & seulement debout dans une antichambre, en presence de tout le monde. Il recitoit tous les jours son breviaire à genoux, l'office de la sainte Vierge, & le chapelet; disoit indispensablement la messe tous les matins, & faisoit une demi-heure d'oraison mentale: ainsi il ne donnoit que rarement audience les matins. Il faisoit abstinence tous les Mercredis & les Samedis: il ne vivoit que de legumes. Tous ses revenus étoient dépensez chaque année; mais sans jamais contracter aucunes dettes, les pauvres avoient ce qui restoit après la dépense de sa maison. Ses freres, neveux, ni autres parens n'eurent jamais rien de lui: il leur laissa seulement ses meubles à sa mort, *pour dédommager*, dit-il dans son testament, *sa famille des depenses qu'elle avoit faites pour l'entretenir à Rome dans le tems qu'ils étoient douze freres*. Enfin il fut un des plus vertueux prelats de son siecle, & mourut à Rome aussi saintement qu'il avoit vécu l'an 1652. au même jour & au même tems qu'il étoit venu au monde, le 16. Septembre, âgé de 68. ans, étant alors doyen du sacré college, & évêque de Porto. On l'enterra dans l'église nationale de saint Paul, dont il étoit protecteur. * Justiniani, *hist. des évêques de Tivoli*.

ROMAGNE ou ROMANDIOLE, province d'Italie, dans l'état Ecclesiastique, comprend la plus grande partie de l'ancienne Emilie & Flaminie, & est située entre le Bolonois, le duché de Ferrare, le pays d'Urbin & la Toscane. Ses villes sont Ravenne, Faënza, Imola, Forli, Bertinare, Rimini, Cervia, Cesene, Sarsine, &c. Le pays de la Romagne, du côté du septentrion, est au duc de Toscane, avec la Citta di Sole. *Voyez* FLAMINIE. * Leandre Alberti, *descript. Ital. &c.*

ROMAIN (saint) martyr à Rome, étoit un soldat du nombre de ceux qui assisterent au martyre de S. Laurent. Touché de la constance de ce Saint, il se convertit, fut baptisé, à ce que l'on croit, par saint Laurent, & souffrit même la mort avant lui. Les actes de son martyre ne sont pas certains; mais on marque sa fête dans tous les anciens martyrologes d'Occident au 9. d'Août. * *Acta S. Laurent. apud Surium*. Tillemont, *mem. pour l'hist. eccles.* Baillet, *Vies des Saints*.

ROMAIN, diacre de l'église de Cesarée, né dans la Palestine, souffrit genereusement le martyre sous l'empereur Diocletien, dans le IV. siecle. Ce saint diacre reprenant publiquement les Chrétiens, qui pour éviter la rage des bourreaux, alloient dans les temples adorer les faux dieux, fut pris & mené devant le juge, qui le condamna d'être brûlé. Lorsqu'il fut sur le bucher, attaché au poteau, voyant que les bourreaux attendoient que l'empereur ordonnât d'y mettre le feu, il les pressa, & leur demanda hardiment où étoit le feu. L'empereur en étant averti, le fit ramener devant lui, pour le condamner à souffrir un autre supplice, & ordonna qu'on lui coupât la langue, qu'il donna genereusement; ensuite de quoi il fut mené en prison. La vingtiéme année de l'empire de Diocletien, on publia un édit, qui donnoit la liberté à tous les Chrétiens: il n'y eut que lui qui fut étranglé, & qui eut l'avantage de mourir martyr, comme il l'avoit souhaité. * Eusebe. *de martyr. Palest. c. 1. de resurrect. orat. 2.* S. Chrysostom. *tom. 1. orat.* Prudent. Περὶ Στεφάνων Ruinart, *acta*. Tillemont, *mem. eccles. tom. 5.*

ROMAIN (saint) fondateur de l'abbaye du Mont-Jou, & abbé de Condat, aujourd'hui *S. Claude en Franche-Comté*, diocese de Lyon, vint au monde l'an 390. en Franche-Comté. Son inclination pour la solitude le porta à se retirer dans les forêts du Mont-Jura, aujourd'hui *Mont-Jou*. Il y fit sa demeure dans un vallon appellé *Condat*, où son frere Lupicin vint le trouver. Plusieurs autres personnes suivirent leur exemple. Ce furent-là les commencemens de l'abbaye de Condat, qui fut appellée depuis *de saint Oyend*. Le nombre des solitaires augmentant, ils établirent un autre monastere dans un lieu voisin, nommé *Lauconne*. Saint Romain & saint Lupicin gouvernerent ensemble ces deux monasteres. Ils en établirent encore un au-delà du Mont-Jura pour des hommes, & un dans la vallée de la Baumé pour des filles. Saint Romain mourut le 28. Fevrier de l'an 460. âgé de 70. ans. * Baillet, *Vies des Saints*.

ROMAIN (saint) archevêque de Rouen, issu de la race des rois de France, fut nommé à cet archevêché du tems du roi Clotaire II. l'an 626. Ce fut un prelat d'une rare vertu, & d'une sainteté prouvée, même avant sa mort. Il y avoit, selon la legende de son tems, aux environs de la ville de Rouen, un dragon qui devoroit les hommes & les bêtes. Ce prelat alla, dit-on, le jour de l'Ascension dans les prisons, d'où il retira un prisonnier convaincu de parricide & de larcin. L'ayant conduit au lieu où étoit ce dragon; & ayant fait le signe de la croix dessus, il commanda à cet homme de l'emmener: ce qu'il executa hardiment, menant ce dragon sans resistance, jusques dans la place publique de Rouen, où il fut brûlé en presence de tous les habitans. On prétend que le roi donna ensuite pouvoir à l'église de Rouen de délivrer tous les ans à semblable jour un criminel, quelque crime qu'il eût commis, en memoire d'une action si miraculeuse: ce qui s'observe encore aujourd'hui avec beaucoup de ceremonie. L'on fait une celebre procession, les rues sont tapissées, & on prépare un reposoir au marché de la vieille Tour, où le prisonnier leve la fierte ou châsse de saint Romain, qu'il porte avec un ecclesiastique jusqu'à l'église de Notre-Dame. Après que la procession est rentrée, on chante la messe ordinairement à cinq heures du soir, parce que cette ceremonie se fait le plus souvent après les Vêpres, & le criminel y communie. Saint Romain mourut le 23. d'Octobre de l'an 639. L'auteur de sa vie conte bien des miracles de lui, & entr'autres, que la Seine s'étant débordée, & inondant la ville de Rouen, il la fit rentrer dans son lit, en se presentant avec la croix: c'est peut-être ce qui a servi de fondement à la fable rapportée dans l'article du dragon, dont l'auteur de la vie de S. Romain ne parle point. * *Vie de S. Romain, donnée par* M. Rigaut. Pommeraye, *hist. des archevêques de Rouen*. Le Pere le Cointe, *annales Francorum*. Jean Dadré, *chron. hist. des archevêques de Rouen*. Baillet, *Vies des Saints*.

☞ Le privilege de la fierte consiste dans l'absolution d'un criminel & de ses complices, au jour de la fête de l'Ascension, pourvû qu'il ne soit pas accusé de crime de leze-majesté, d'heresie, de fausse monnoye, de viol, ou d'assassinat de guet à pens. Quinze jours avant les Rogations, le chapitre de Rouen députe quatre chanoines au parlement, à la cour des aydes & au présidial, pour verifier & insinuer ce privilege, afin que depuis ce jour, jusqu'à ce qu'il ait son effet, aucun criminel des prisons de la ville & des fauxbourgs ne soit transferé, mis à la question, ni executé. Pendant les Rogations, le chapitre nomme deux chanoines prêtres, qui se transportent avec le greffier dans les prisons, pour y

entendre les confessions des criminels qui prétendent au privilege, & pour recevoir leurs declarations sur les cas dont ils sont accusez. Le jour de l'Ascension, le chapitre, composé seulement des chanoines prêtres, s'assemble pour l'élection du criminel qui doit être delivré. On fait lecture des confessions des prisonniers, qui sont brûlées dans le lieu-même : si-tôt que la grace du criminel est admise, l'élection faite, le nom du criminel est porté au parlement, qui l'envoye prendre dans les prisons, & l'interroge sur la sellete, & sa remission est admise sur les conclusions du procureur general. Le premier president lui fait une correction, prononce son absolution, & le renvoye au chapitre pour y jouir du privilege de saint Romain. L'église metropolitaine va ensuite à la vieille Tour, ancien palais des ducs de Normandie; le prisonnier y est conduit; il y reçoit une seconde correction du celebrant, qui lui fait porter la chasse de saint Romain jusqu'à la grande église, où il se prosterne aux pieds de chaque chanoine; & après avoir quitté ses fers à la chapelle de saint Romain, & entendu une instruction du chapelain sur la confession, il va au vicomté de l'Eau, où le prieur de Bonnes Nouvelles lui fait encore une remontrance. Le lendemain il reçoit une derniere correction en plein chapitre devant tout le peuple, tête nue & à genoux : de-là il est conduit au confessional du penitencier, qui s'y trouve pour entendre sa confession; & après cette penitence publique, ou plûtot après cet amende honorable, il est renvoyé.

Le titre primordial de ce privilege, que la tradition tient être du roi Dagobert, ne se trouve plus; les malheurs de la Normandie, ravagée tant de fois, sont cause de cette perte. Il est certain que le chapitre de Rouen en jouissoit dès l'an 1154. & sous Henri I. & Richard, rois d'Angleterre & ducs de Normandie. Le roi Philippe *Auguste* en fit faire une enquête dès qu'il eut soûmis la Normandie en 1394. Il s'en fit une seconde enquête sous le roi Charles VI. de même qu'en 1425. Le roi Charles VIII. confirma ce privilege en 1485. & Louis XII. en 1512. de même que François I. en 1522. Henri II. en 1549. 1554. 1557. & 1559. que ce dernier prince excepta de ce privilege le crime de leze-majesté divine & humaine. Henri III. le confirma aussi en 1576. & Henri IV. en 1597. qu'il en excepta le crime de leze-majesté, l'heresie, la fausse monnoye, l'assassinat de guet à pent, & le viol. * *Requête au roi Louis XIV. du chapitre de Rouen.*

ROMAIN, pape, fut mis sur le siege de saint Pierre après Etienne VI. en 897. On ne sçait s'il fût élu par la faction du peuple ou par des suffrages legitimes : & cette incertitude fait que quelques auteurs le mettent au nombre des antipapes, & que d'autres le placent entre les pontifes élus canoniquement. Il desaprouva la severité d'Etienne VI. cassa ses actes, & mourut après avoir tenu le siege quatre mois & vingt jours. * Onuphre & Genebrard, *in chron.* Baronius, *in annal.*

ROMAIN I. dit *Lecapene*, fils de Theophylacte Abastacte, après avoir eu divers emplois sous le regne de Leon le *Philosophe*, entra dans la confidence de Constantin *Porphyrogenete*, qui épousa Helene sa fille au mois d'Avril de l'an 919. Le 4. Septembre suivant, Romain fut honoré de la dignité de cesar; le 17. Decembre il fut proclamé empereur; & abusant ensuite de la foiblesse de son gendre, il associa à l'empire l'aîné de ses fils, nomme *Christophle*. Il eut d'abord la guerre avec les Bulgares, qui en 923. remporterent de si grands avantages, que Simeon leur roi s'avança jusqu'aux portes de Constantinople, qu'il osa insulter, mais sans succès : la victoire balança ensuite; & en 927. Simeon étant mort, & Pierre son fils & son successeur étant las de la guerre, écouta les propositions de paix qu'on lui fit, & épousa Marie, fille de l'empereur Christophle. Romain sçut aussitôt tirer avantage d'une alliance si considerable, & ne se contentant pas d'avoir dépouillé son gendre de toute l'autorité, il lui laissa à peine le titre d'Auguste, ne le faisant nommer dans les actes publics que le cinquiéme. On ne peut douter que ce prince n'eût de grandes qualitez : les conquêtes qu'il fit en Orient, où Militene fut soûmise en 932. avec assez d'autres places pour former une province, en sont une bonne preuve. Il remporta aussi par ses generaux en divers tems, mais sur-tout en 941. de grands avantages sur les Russes; mais sa fortune fut renversée par une chose qui ne paroissoit pas devoir produire cet effet. Après la mort de Christophle, arrivée au mois d'Août de l'an 931. il donna le second & le troisiéme rang à Etienne & Constantin, ses deux autres fils; qu'il avoit fait proclamer empereurs dès l'an 923. mais lorsque la vieillesse & les incommoditez qui l'accompagnent ordinairement l'eurent averti que sa mort étoit prochaine, il sentit le tort qu'il avoit fait à son gendre; & pour le reparer, il ordonna par son testament qu'il auroit le premier rang, & que ses fils seroient déchus de tout droit à l'empire, s'ils contestoient cette disposition. Ce fut ce testament qui fut cause de sa ruine. Etienne son propre fils, pour en empêcher l'execution, s'assura des troupes, & le relegua le 10. Decembre 944. dans une isle, où il mourut le 15. Juin de l'an 946. après avoir fait profession de la vie monastique. Ce même Etienne & Constantin furent aussi déposez quarante jours après par leur beau-frere, & releguez dans des isles. Romain eut un quatriéme fils, nommé *Theophylacte*, qui fut fait patriarche de Constantinople, n'étant âgé que de seize ans, & qui vécut d'une maniere peu digne de son état. * *Consultez* Curopalate.

ROMAIN II. dit *le Jeune*, fils de CONSTANTIN *Porphyrogenete*, lui succeda après l'avoir empoisonné le 9. Novembre de l'an 959. Il chassa sa mere *Helene*, & ses sœurs, qui furent obligées de se prostituer pour trouver de quoi vivre. Nicephore Phocas, general de ses troupes, enleva la Candie aux Sarasins l'an 961. & ensuite reprit Alep & diverses autres places, dans le tems que Romain menoit une vie oisive & lâche. Ce prince mourut le 15. Mars 963. ou de poison, ou de ses débauches continuelles, n'étant âgé que de vingt-quatre ans. De son mariage avec *Theophanie*, fille de basse naissance, il eut deux fils, *Basile*, dont le regne fut très-glorieux; & *Constantin*; & deux filles, *Theophanie*, qui fut mariée l'an 972. à l'empereur Othon II. & gouverna l'empire durant neuf ans pour son fils Othon III; & *Anne*, alliée à *Vladimir* prince de Russie & de Moscovie. * Jean Curopalate, *Comp. hist.* Ducange, *famil. Byzant.*

ROMAIN III. surnommé *Argyre* ou *Argyropule*, fils de Leon, general des armées Imperiales, parvint à l'empire par son mariage avec *Zoé*, fille de Constantin *le Jeune*, & commença à regner le 9. Novembre 1028. Il parut d'abord pieux, liberal & magnifique, & devint neanmoins très-avare, après quelques pertes qu'il fit contre les Sarasins. Zoé, femme impudique, quoique très-agée, étant amoureuse de son argentier, nommé *Michel*, empoisonna Romain pour mettre son amant sur le thrône, & parce que le poison étoit trop lent, elle l'étrangla dans le bain le Jeudi Saint, 11. Avril de l'an 1034. le 46. de son âge, après un regne de 5. ans & 6. mois. * Jean Curopalate, *Comp. hist.* Cedrene. Baronius.

ROMAIN IV. dit *Diogenes*, fut empereur après Constantin *Ducas*, qui laissa trois fils sous la tutelle de sa femme *Eudocie*. Cette princesse lui avoit promis de ne se point remarier; mais ayant changé de sentiment, elle épousa Romain, qui avoit été exilé, & qui fut couronné le premier Janvier 1068. Les Turcs avoient fait des courses sur les terres de l'empire; pour s'en venger, il leva des troupes, & il remporta plusieurs avantages les trois premieres campagnes; mais l'an 1071. ayant été vaincu par la trahison des siens, il tomba entre les mains d'Azan, chef des Infideles. On assure qu'Azan lui demanda de quelle façon il l'auroit traité s'il avoit eu le même bonheur; & que Romain lui avoua qu'il l'auroit fait percer de coups. *Je n'imiterai pas*, lui dit Azan, *cette cruauté, peu conforme à ce que Jesus-Christ votre prophete vous commande.* En effet, il le renvoya avec toute sorte d'honnêteté. Mais la nouvelle de la prise de Romain étant arrivée à Constantinople, Michel, fils de Constantin *Ducas*, se fit couronner empereur, & enferma sa mere Eudocie dans un monastere. On se saisit de Romain, lequel étant habillé de noir, & monté sur une mule, fut conduit à l'empereur, qui lui fit crever les yeux. Comme on ne pensa point ses playes, la tête

lui enfla extrêmement, & se remplit de pus, de vers & de pourriture. Ce malheureux prince souffrit ces douleurs avec une patience admirable, & mourut vers le mois d'Octobre de la même année 1071. ayant regné trois ans, huit mois & douze jours. Ce fut de son tems que les Normands chasserent entierement les Grecs de la Pouille. * Curopalate, *Comp. hist.* Cedrene. Baronius.

ROMAIN, exarque de Ravenne, gouverna dix ou douze ans. En 593. il prit Perouse & quelques autres places sur les Lombards, qui les reprirent bientôt, & fut accusé ou de trahison, ou de connivence avec Agilulfe, roi de ces peuples. * Paul Diacre, *hist. Longob.*

ROMAIN (Gilles) *cherchez* COLONNE (Gilles.)

ROMAIN (Guillaume) religieux Celestin, natif de Paris, avoit déja embrassé l'état ecclesiastique lorsqu'il passa en 1435. dans l'ordre des Celestins. Il n'est point fait mention dans la liste des profés de cet ordre, qu'il eût été auparavant chanoine regulier. Il fut un excellent prédicateur. Le roi Louis XI. accompagné de toute la cour, alloit souvent l'entendre à saint Paul, & l'envoya même en ambassade vers Charles *le Hardi*, dernier duc de Bourgogne, pour traiter de la paix. Romain mourut à Paris en 1475. On dit qu'il fut empoisonné par les ordres de Louis XI. auprès duquel on l'avoit calomnié. On a sous son nom un volume de sermons manuscrits, où il est qualifié ambassadeur & prédicateur ordinaire du roi; mais on croit que ces sermons sont d'un religieux de saint François, & non d'un Celestin. * Histoire des Celestins, *ms. in biblioth. Paris.* Becquet. Celestin. *Gallor. hist. p.* 116. *&c*

ROMAIN (Jules) l'un des plus excellens peintres du XVI. siecle, étoit le bien aimé disciple de Raphaël, tant à cause de son habileté dans la peinture, que pour l'agrément de ses mœurs. Il avoit pris entierement le goût de son maître, non seulement dans l'execution des desseins qu'il en recevoit, mais encore dans ce qu'il faisoit de lui-même. Raphaël le traitoit, comme s'il eût été son fils, & l'institua son heritier avec Jean-François Penni, surnommé *il Fattore*. Après la mort de Raphaël, ces deux peintres acheverent plusieurs ouvrages, que leur maître avoit laissé imparfaits. Jules Romain étoit non seulement excellent peintre, mais il entendoit parfaitement l'architecture. Le cardinal de Medicis, qui fut depuis Clement VII. l'employa pour bâtir le palais qu'on appelle aujourd'hui *la Vigne Madame*; & après en avoir conduit l'architecture, il en fit la peinture & les ornemens. La mort de Leon X. déconcerta un peu Jules Romain, par l'élection d'Adrien VI. dont le pontificat, qui ne dura qu'un an, auroit éteint les beaux arts dans Rome, & reduit tous les habiles gens à mourir de faim, s'il eût duré long-tems; mais Clement VII. lui succeda. Il ne fut pas plûtôt élu, qu'il fit travailler Jules Romain à la salle de Constantin, où l'histoire de cet empereur avoit été commencée par Raphaël, qui en avoit fait tous les desseins. Cet ouvrage étant achevé, Jules s'occupa à faire plusieurs tableaux pour des églises & pour des particuliers. Sa maniere commença à changer & à donner dans le rouge & dans le noir pour le coloris; & dans le severe pour le dessein. Frederic de Gonzague, marquis de Mantoue, informé de la capacité de Jules, l'attira dans ses états. Sa bonne fortune l'y conduisit; car ayant fait les desseins de vingt estampes fort dissolues, qui avoient été gravées par Marc-Antoine, & ausquelles l'Aretin avoit fait autant de sonnets, il auroit été severement puni, s'il se fût trouvé à Rome dans ce tems-là: le traitement qu'on fit à Marc-Antoine, en est une preuve. On mit ce graveur en prison, où il souffrit beaucoup; & il lui en auroit coûté la vie, si le credit du cardinal de Medicis, & celui de Bache Bandinelle, ne l'eussent sauvé. Cependant Jules Romain travailloit à Mantoue, où il a donné des marques éternelles de son extrême habileté dans l'architecture & dans la peinture. Il y bâtit le palais du T. & rendit la ville de Mantoue plus belle, plus forte & plus saine; & à l'égard de ses ouvrages de peinture, on peut dire que c'est principalement à Mantoue que le genie de Jules Romain a pris l'essort, & qu'il s'est montré tel qu'il étoit. Il mourut à Mantoue en 1546. âgé de 54. ans, au grand regret du marquis, qui l'aimoit comme son frere. Il laissa un fils nommé *Raphaël*, & une fille mariée à *Hercule* Malateste. Entre ses disciples, les plus habiles ont été le Primatice, qui vint en France, & un Mantouan, nommé *Rinaldi*, qui mourut jeune. * Vasari, *vit. de pittor.* Felibien, *entretiens des peintres.* M. de Piles, *abregé de la vie des peintres.*

ROMAINS, peuples d'Italie, *voyez* ROME.

ROMAN, le pays Romain, ou le pays de Vaux en Suisse, dans le canton de Berne, & autrefois au duc de Savoye, *cherchez* VAUX.

ROMAN (Adrien) medecin & mathematicien, né à Louvain en 1561. se rendit très-habile dans les sciences, & s'acquit une grande réputation. Il fut attiré à Wirtzbourg en 1593. par l'évêque de cette ville, où il enseigna la medecine & les mathematiques. Dans la suite il enseigna encore dans la Pologne, qu'il vit presque toute, aussi-bien que la Hongrie, l'Allemagne & la Bohême. Ce sçavant homme mourut à Mayence, en allant aux eaux de Spa, le 3. Mai de l'an 1615. On a de lui le theâtre des villes; *Uranographia*; *Idea Matheseos universæ*, *&c.* * Valer. Andreas, *bibl. Belg.* Le Mire. Vossius, &c.

ROMAN (Jerôme) religieux de l'ordre de saint Augustin, étoit Espagnol, & mourut à Medina del Campo, vers l'an 1597. Il a composé en sa langue naturelle la chronique de son ordre, & divers autres ouvrages historiques.

Un autre Jerôme ROMAN, surnommé *de la Figuera*, Jesuite, natif de Tolede, fut auteur de divers traitez d'histoire & de geographie. * Herrera, *in Alphab. August.* Alegambe, *bibl. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan.*

ROMANA, bourg d'Espagne, situé dans l'Aragon, sur l'Aquas, près de son confluent avec l'Ebre, à dix lieues au-dessous de Saragosse. * Mati, *dict.*

ROMANI (Jacques) religieux de l'ordre de saint Dominique, à la fin du XIV. siecle, & au commencement du XV. composa divers traitez: *De victoriis virtutis*; *De persecutionibus*; *De virtutibus & vitiis regum Romanorum*; *Homiliæ morales*, *&c.* * Leandre Alberti, *l.* 4. *de viris illust. ordin. Prædicat. pag.* 149. Seraphin Razzi, *hist. de gli huom. illust. Domin.* Vossius, &c.

ROMANIE, province de l'Europe, au Turc, *cherchez* THRACE. Il ne faut pas la confondre avec la petite ROMANIE, pays en Morée, aux environs d'Argos.

ROMANS: on appelle ainsi des histoires feintes, ordinairement amoureuses, écrites en prose ou en vers. Ce nom a été donné à ces histoires du nom de la langue en laquelle ils étoient écrits, que l'on appelloit *Romance* en françois, & en latin *Romana Rustica*, c'est-à-dire la langue latine corrompue, & mêlée de gaulois & de tudesque. Les François & les Provençaux ont écrit l'histoire en cette langue; & le nom de roman dans son origine s'attribuoit à l'histoire veritable & à l'histoire fabuleuse, même à tout ouvrage écrit en cette langue, qui étoit la langue dominante en France avant le VIII. siecle; mais il est devenu depuis particulier à l'histoire fabuleuse. Il ne faut pas les confondre avec les poëmes ni avec les tragedies, dont le fond de l'histoire est veritable, quoiqu'ornée de circonstances fabuleuses; non plus qu'avec les comedies, qui ne sont pas faites pour un simple recit, mais pour la representation; ni avec les grandes fables des poëtes; ni avec les petites fables, semblables à celles d'Esope; ni même avec des histoires que l'on a ornées de fables, quoique celles-ci puissent être mises au nombre des romans, à cause de l'intention de l'auteur. Les Egyptiens, les Arabes, les Perses, les Indiens & les Syriens, sont les premiers qui ont inventé ces sortes d'ouvrages: de-là ils ont passé aux Grecs, & des Grecs aux Romains. Les plus celebres auteurs de ces histoires fabuleuses, que nous appellons romans, sont, Antonius Diogenes, qui vivoit peu de tems après Alexandre, & qui avoit fait un roman des amours de Dinas & de Dercyllis; Aristide de Milet, qui avoit traduit en latin les fables milesiennes, qui vivoit vers le tems de Marius & de Sylla; Clearque de Cilicie; Jamblique, qui a écrit l'histoire amoureuse de Rhodanes & de Sinonis; Heliodore, qui étoit évêque de Tricca dans le IV. siecle, auteur du roman de Theagene & de Chariclée. Nicephore rapporte qu'un synode voyant le peril où la lecture de ce roman, autorisé

par la dignité de son auteur, pouvoit jetter la jeunesse, lui proposa, ou de supprimer son livre, ou de quitter son évêché, & qu'il préfera le dernier parti. Cette histoire est un peu douteuse. Quoi qu'il en soit, Heliodore a servi de modele à presque tous les faiseurs de Romans; & l'on a dit que du mariage de Theagene & de Chariclée sont sortis tous les romans du monde. De ce nombre étoient aussi Lucien, qui a écrit la metamorphose de Lucius en âne, & des histoires feintes; & Achilles Tatius, qui a fait un roman des amours de Clitophon & de Leucippe; Athenagoras, auteur du livre du parfait amour, est beaucoup plus recent, & bien plus moderne qu'Athenagore apologiste de la religion chrétienne, que plusieurs autres ont fait mal-à-propos auteur de ce roman. Il faut joindre à ceux-ci le roman de Theodore Prodromus, & celui d'un Eustathius, different de l'archevêque de Thessalonique. Il y a eu trois Xenophons romanciers, dont parle Suidas. On peut joindre à ceux-ci Parthenius de Nicée, qui avoit fait un livre des passions amoureuses, tirées des fables milesiennes, qui étoient des romans pleins d'obscenitez. La satire de Petrone, & l'âne d'or d'Apulée, sont de vrais romans, semblables à ces fables milesiennes. Voilà les plus renommez romanciers parmi les Grecs & les Latins. Les premiers historiens des peuples venus du Nord, déguiserent leur histoire par mille fables: de-là vinrent les romans du roi Artus & des chevaliers de la table Ronde, &c. On attribue à Turpin, archevêque de Reims, une vie romanesque de Charlemagne; mais elle est d'un auteur plus récent, qui vivoit dans le XI. siecle: & c'est particulierement depuis ce tems-là qu'on a vû paroître une foule de romans en françois, comme les œuvres des Troubadours, les Amadis des Gaules en 24. volumes, le roman de la Rose, Palmerin d'Olive, Palmerin d'Angleterre. Les Arabes donnerent aux Espagnols le goût de semblables fictions. Les Italiens furent les derniers à s'exercer dans cet art de mensonge. La plûpart de ces derniers romans étoient sans ordre, & pleins de confusion. M. d'Urfé est le premier qui ait donné au commencement du XVII. siecle un roman mieux conduit & plus poli sous le nom d'Astrée. Le Cyrus, la Clelie de mademoiselle de Scuderi; la Cassandre & la Cleopatre de la Calprenede; Polexandre de Gomberville, ont ensuite été en grande reputation. Parmi les Espagnols le D. Quichote de Michel de Cervantes, n'est pas seulement un bon roman, mais aussi une satire des autres romans. Chez les Italiens, le Guarini a excellé en ce genre. De nos jours on a vû la princesse de Cleves, Zaïde & plusieurs autres romans plus courts que les anciens, dans lesquels on a joint la politesse du langage à l'agrément des avantures. Nous avons aussi une infinité d'*histoires secrettes*, qui peuvent passer pour des romans, parce qu'on y a mêlé un très-grand nombre de choses fausses à l'histoire veritable qu'on vouloit égayer par ce mauvais artifice: & toutes les vies ou memoires d'hommes illustres, écrits par Gratien de Courtils, doivent encore être mis au même rang: ainsi qu'on l'a observé à son article, où on en peut voir le dénombrement. * Huet, *origine des romans.*

ROMANS, ville de France en Dauphiné, située sur l'Isere, entre Grenoble & Valence, avec un pont où l'on passe cette riviere. Le chapitre de l'église collegiale de saint Bernard avoit autrefois la jurisdiction de cette ville; mais le pape Clement VI. la donna en 1344. au Dauphin Humbert, qui lui ceda Avisan. On prétend que la situation & la figure de cette ville ont du rapport à celle de Jerusalem, & qu'une éminence qu'embrassent ses murailles, ressemble parfaitement au mont Calvaire. Romanet Boffin ayant fait le voyage de la Terre-sainte, avoit fait cette remarque, & éleva en ce lieu un bâtiment où l'on represente le saint sepulcre tel qu'il est au Calvaire. Le roi François I. y mit en 1520. la premiere pierre, & Boffin y fonda un couvent qu'on donna aux religieux de saint François, sous le titre de la maison du Mont-Calvaire. Il fut saccagé & ruiné en 1562. lorsque les Calvinistes se rendirent maîtres de Romans. Cette ville fut souvent prise & reprise en même tems pendant les guerres civiles. Les Recollets se sont établis depuis au couvent du Calvaire. * De Thou, *hist. sui temp.* Chorier, *hist. du Dauphiné.*

ROMARIQUE (saint) fondateur & second abbé de Remiremont en Lorraine dans le VII. siecle, fut élevé à la cour du roi Theodebert, roi d'Austrasie, où il eut des emplois considerables. Ce prince ayant été défait par Thierri roi de Bourgogne, fut pris & tué peu de tems après par les ordres de la reine Brunehaut. Le P. de Romarique, nommé *Romulfe*, qui avoit soutenu son parti, fut tué, & Romarique exilé, & depouillé de tous ses biens. Il fut rétabli après la mort de Thierri & de Sigebert II. par Clotaire II. mais il quitta bientôt la cour, & se retira dans le monastere de Luxeul; & il fonda un double monastere d'hommes & de filles dans la terre qu'il avoit au nort des monts de Vosge, qui fut appellé de son nom *Romberg*, & que nous nommons *Remiremont*. Il se retira dans la communauté des hommes, dont Amatus étoit abbé; celle des filles eut pour abbesse Mactefiede, appellée vulgairement *Mastée*. Depuis ce tems-là le monastere des hommes s'est trouvé dependant de celui des filles. L'un & l'autre furent ruinez par les Huns, & rebâtis au bas de la montagne par l'empereur Louis III. Les premieres religieuses embrasserent la regle de saint Benoît. Depuis elles se sont données le titre de chanoinesses, & ont fait de leur monastere une église collegiale & seculiere. Pour y être reçu, il faut faire preuve d'une ancienne noblesse. Romarique fut élu second abbé des deux communautez, après la mort d'Amatus, & les gouverna pendant 26. ans. Il mourut le 8. Decembre de l'an 653. * *Anonym. apud Mabillon.* Baillet, *vies des Saints, 8. Decembre.*

ROMBOUTS (Theodore) peintre de la ville d'Anvers, vers l'an 1620. fut mis sous la conduite d'Abraham Jassens, Romain; & après avoir fait quelque progrez, il se résolut de voir Rome, où il alla en 1617. & y rencontra un gentilhomme François, qui lui fit peindre douze histoires de la Genese, qui le mirent en reputation. De-là il passa à Florence, où le grand duc de Toscane l'employa à divers ouvrages, & le combla de bienfaits. Dès qu'il fut de retour en son pays, il tâcha d'égaler le fameux Rubens; & il peignit par émulation le S. François extasié, le sacrifice d'Abraham, & le grand tableau de la justice, qui est dans la salle du magistrat de Gand. Lorsque la guerre qui survint eut refroidi l'amour des beaux arts, il se trouva sans emploi, & mourut accablé de chagrin à Anvers, où il fut enterré dans l'église des Carmelites. * Vasari, *vite de Pittori.*

ROME, *Roma*, qu'on nomme quelquefois la Ville, *Urbs*, par préference à toutes les autres du monde, est capitale de toute l'Italie, & l'a été autrefois d'un fameux empire, & de la plus belle partie de l'univers. Aujourd'hui elle l'est encore du monde Chrétien; & elle est surnommée *la Sainte*, parce qu'elle a été arrosée par le sang des saints martyrs, & parce qu'elle est le séjour du pape, & le centre de la religion Orthodoxe. Cette ville, qui par sa magnificence, par ses antiquitez & par sa grandeur, passe pour une des plus belles de l'univers, est située sur le Tibre, à quelques lieues de son embouchure. Denys d'*Halicarnasse* rapporte diverses opinions au sujet de sa fondation: la plus sûre est qu'elle fût bâtie par Romulus. Elle portoit un nom secret, que la religion défendoit de reveler, & qui étoit vrai-semblamement celui de *Valentia*. L'empereur Commode lui voulut faire porter le nom de *Colonie Commodienne*; un roi Goth celui de *Gothie*, & d'autres princes le leur; mais celui de Rome lui a toujours été conservé. Romulus bâtit cette ville l'an 753. avant Jesus-Christ, la 3. année de la VI. olympiade. Il la ferma de quatre portes, nommée, *Trigonie*, *Mugonie*, *Januale* & *Carmentale*. Dans la suite du tems la ville fut aggrandie, & Tarquin *le Superbe* commença à élever en pierre les murailles, qui n'étoient auparavant que de terre. Leur circuit, qui étoit de cinquante milles, lorsqu'elle fut aggrandie par les empereurs, n'est aujourd'hui que d'environ treize ou quatorze. Les grands monts de Rome étoient le Capitolin, le Palatin, l'Aventin, le Celien, l'Esquilin, le Viminal, & le Quirinal. Les moindres étoient le Janicule, le Pincien, le Vatican, le Citorien & le Giordan.

Quoique l'on attribue sa fondation à Romulus, parce qu'il l'aggrandit, & qu'il y fonda une monarchie, on prouve neanmoins par diverses autoritez, qu'il y avoit

en Italie une ville qui se nommoit *Roma*, avant que Romulus fût au monde. Solin veut que cette ville ait été fondée proche du mont Esquilin par Roma, fille de Kittim, qui lui donna son nom. Il y a d'autres auteurs qui en attribuent la fondation à Roma, fille d'Ascagne. Sabellic confirme le sentiment de Plutarque, par la citation d'un certain Cephon Gergetius, qui attribue cette fondation à Romus, fils d'Enée. Plutarque parle d'une autre fondatrice de Rome, qu'il nomme *Roma*. Il dit qu'après qu'Enée eut pris terre à Laurente, une dame Troyenne, nommée *Roma*, prit le tems de l'absence d'Enée, & des autres Troyens, pour persuader aux femmes de brûler leurs vaisseaux, afin de n'être plus exposées aux incommoditez de la navigation : ce qui les obligea de bâtir une ville au pied du Mont Palatin, qu'ils nommerent *Roma*, du nom de cette dame. Caius Sempronius, dans la division de l'Italie, prouve que Romulus n'a pas été le fondateur de Rome; mais que ç'a été la fille d'Italus; car il dit qu'il se nommoit *Rumulus*, & son frere *Rumus*, & non pas *Romulus* & *Remus*, comme l'on croit d'ordinaire. Rome, bâtie ou aggrandie par Romulus, fut divisée en quatre quartiers ou regions; l'un appellé *Roma*, le second *Germalia*, le troisiéme *Velia*, & le quatriéme comprenoit la maison de Romulus. *Roma* étoit apparemment cette petite ville bâtie par la fille d'Italus; *Velia* étoit cette partie du mont Palatin qui regardoit la place Romaine ainsi nommée de *Vellus*, une toison, parce que les bergers avoient accoutumé d'y tondre leurs brebis; *Germalia* étoit un lieu bas, qui regardoit le Capitole, où fut trouvé le berceau des jumeaux, sous le figuier, qu'on appelle *Ruminal*, à cause du mot *rumo*, *j'allaite*; parce que c'étoit sous ce figuier, que la louve avoit, dit-on, allaité Romulus & Remus, ce qui au reste, est regardé avec fondement comme une fable. *Voyez*, ROMULUS. De la maison de Romulus, bâtie sur le mont Palatin, on a appellé la maison des princes *Palatia*, à cause de la maison de ce premier roi de Rome qui étoit sur le mont Palatin.

Romulus fit trois portes à sa nouvelle ville, la *Carmentale*, la *Romaine* & la *Pandane* : quelques-uns y ajoûtent la *Januale*. La porte *Carmentale* prit son nom de Carmente, femme d'Evandre, qui y étoit enterrée : elle a été appellée depuis *la Porte-Scelerate*, parce que les Fabiens sortirent par cette porte, quand ils furent défaits à Cremere. La porte *Romaine* prit son nom de Romulus, dit Tite-Live; mais quelques auteurs croyent plûtôt que ce fut du village *Roma*; on la nomme aussi *Mugonia*, à cause du mugissement des bœufs qu'on entendoit à cette porte; & *Trigonia*, parce qu'elle étoit fortifiée de trois angles. La porte *Pandana* prit son nom du verbe *pandendo*, parce qu'elle étoit ouverte aux provisions qui venoient journellement dans la ville: elle se nommoit aussi *Libera* & *Romulida* : ce qui fortifie l'opinion de ceux qui croyent que la porte Romaine ne prenoit point son nom de Romulus; car il n'est pas vrai-semblable de dire que de quatre portes Romulus en eût appellé deux de son nom. *Porta Janualis* étoit ainsi nommée du temple de Janus, qui étoit proche.

Rome fut fondée l'année de la Periode Julienne 3961. avant Jesus Christ 753. en la troisiéme année de la VI. olympiade, le 11. ou le 12. de Mai, le jour d'après la fête de Palés, entre la seconde & troisiéme heure du jour, le soleil étant au signe du Taureau, la lune au signe de la balance; Saturne, Mars, Venus & Mercure au scorpion; & Jupiter au signe des poissons, selon le témoignage de Solin, de Pline & d'Eutrope. Titius Terentius Firmianus, habile astronome, rejette cette fondation, selon sa supputation, au 21. d'Avril, la lune étant en son plein, le Soleil, Mercure & Venus au signe du taureau, Jupiter aux poissons; Saturne & Mars au signe du cancer, sur les trois heures; & Plutarque a remarqué qu'il y eut ce jour-là une grande éclipse de lune. Romulus partagea les peuples de sa ville en trois tribus ou regimens, sous des tribuns ou colonels; chaque tribu en dix curies ou paroisses; & chaque curie en dix decuries; les premieres sous un chef nommé *Curio*, & les secondes sous un chef, nommé *decurio*. Il tira de toutes les tribus ceux que la naissance, l'âge & la vertu rendoient considerables, qu'il appella *patriciens* ou *peres*; & le reste du peuple *plebeiens*. Cette ville fut gouvernée par sept rois l'espace de 243. ans. Elle devint ensuite republique, & fut regie tantôt par des consuls, tantôt par des decemvirs, tribuns, dictateurs, & enfin par les empereurs.

Les anciens representoient Rome en déesse, vêtue comme Pallas, avec un air jeune, pour nous dire peut-être que Rome étoit toujours dans la vigueur de la jeunesse, & qu'elle ne vieillissoit point. On lui donnoit un casque en tête, & la pique à la main avec un habit long, pour marquer qu'elle étoit également prête à la guerre & à la paix, puisqu'elle étoit habillée comme Pallas, que l'on representoit avec la pique & le casque, & comme Minerve, que l'on dépeignoit avec la robe longue. On trouve souvent cette tête de Rome dans les medailles consulaires, & même dans quelques medailles grecques : on la voit jointe avec celle du sénat, representé en vieillard; parce que le sénat étoit composé de vieillards. Les titres qui accompagnent les têtes de Rome & du senat dans les medailles grecques, sont ΘΕΑ ΡΩΜΗ, LA DÉESSE ROME; & ΘΕΟΣ ΣΥΓΚΛΗΤΟΣ, ou ΙΕΡΑ ΣΥΓΚΛΗΤΟΣ, LE DIEU SENAT, ou LE SACRÉ SENAT. Ils avoient même élevé dans tout l'empire des temples à l'honneur de la déesse Rome; & enfin les moindres titres de leur flatterie étoient ROMA VICTRIX, *Rome victorieuse*; ROMA INVICTA, *Rome invincible*; ROMA ÆTERNA, *Rome éternelle*; ROMA SACRA, *Rome sacrée*. Les medailles de Maxence representent Rome éternelle, assise sur des enseignes militaires, armée d'un casque, & qui tient d'une main son sceptre, & de l'autre un globe, qu'elle presente à l'empereur, couronné de laurier, pour lui dire qu'il étoit le maître & le conservateur de tout le monde, avec cette inscription : CONSERVATORI URBIS ÆTERNÆ. Les medailles de Vespasien nous la font voir ayant le casque en tête & couchée sur les sept montagnes de Rome, tenant son sceptre, & ayant sous les pieds le Tibre sous la figure d'un vieillard. Et par les medailles d'Adrien, elle tient un rameau de laurier de sa main gauche, & de la droite la victoire sur un globe, comme victorieuse de tout le monde. Ceux de Smyrne ont les premiers dressé un temple à la ville de Rome, sous le consulat du vieux Caton, lorsqu'elle n'étoit pas encore montée à ce haut faîte de grandeur, où elle parut après la défaite de Carthage, & la conquête de l'Asie. * *Antiquit. Grecques & Romaines.*

DES PORTES, PONTS, GRANDS CHEMINS *Fontaines, &c.*

Il y a dix-huit portes à Rome; la porte *del Popolo*, autrement *Flaminie*; la porte de *sainte Metodie*, autrefois *Gabiosa*; la *Pinciane*, autrefois *Collatine*; la *Latine*, autrefois *Ferentine*; l'*Agonie*, autrefois *Quirinale*; la porte *saint Sebastien*, autrefois *Capene*; celle de *sainte Agnès* ou *Pie*, autrefois *Viminale*; la porte de *saint Paul* ou d'*Ostie*, dite *Trigemine*; la *Ripa*, anciennement *Portuense*; celle de *saint Laurent*, autrefois *Esquiline*; la porte de *saint Pancrace*, autrefois *Aurelie* ou *Septime*; la *Porte Major*, autrefois *Nevie*; la *Septimiane*, dite *Fontinale*; la porte *saint Jean*, autrefois *Celimontana*. Les autres sont, porta *Fabricia*, *Pertusa*, *Angelica*, la porta *del Castello*. Les murailles sont flanquées de trois cens soixante tours. Sous les premiers empereurs il y en avoit jusqu'à sept cens quarante. La porte du *saint Esprit*, dite autrefois *Triumphale*, alloit du Vatican au Capitole, & porta ce nom, parce que les triomphateurs y passoient. L'empereur Charles V. voulut entrer à Rome par cette porte, où les paysans ne pouvoient passer. Les anciens comptoient jusqu'à trente portes, qui donnoient commencement à autant de grands chemins pavez, avec un travail incroyable, & où rien n'étoit épargné de ce qui pouvoit contribuer à la commodité des voyageurs. La grandeur des pierres, l'égalité des lieux les plus raboteux, les vallons comblez, & les colonnes de marbre posées de mille en mille, sont de puissans témoignages d'une magnificence surprenante. Voici le dénombrement de ces anciens grands chemins; les voyes *Appie*, *Campanienne*, *Valerie*, *Cassie*, *Tiburtine*, *Latine*, *Prenestine*,

Prenestine, *Laurentine*, *Ostiense*, *Collatine*, *Labicane*, *Cimine*, *Flaminienne*, *Ardeatine*, *Gallicane*, *Tiberine*, *Setine*, *Portuense*, *Cornelie*, *Latticulense*, *Nomentane*, *Quinctie*, *Prétorienne*, *Claudienne*, *Salarie*, *Emilie*, la *Triomphale* & l'*Aurelie*. On trouve le long de ces grands chemins, divers aqueducs qui servoient à conduire les eaux dans les bains de la ville, dits *Thermes*, où les particuliers alloient se laver & parfumer, le bois & l'huile étant fournis par le public. On y voit encore les restes de divers tombeaux qu'on y avoit élevez, parce qu'il étoit défendu d'enterrer les morts dans la ville, conformement à cette loi des douze tables : *In urbe ne sepelito, neve urito*. Il y avoit autrefois huit ponts à Rome ; *Pons Sublicius*, bâti par Ancus Martius, reparé par Emilius Lepidus. C'est sur ce pont qu'Horace, dit *Coclés*, soûtint l'effort des Toscans, qui vouloient remettre Tarquin *le Superbe* sur le thrône, & où Heliogabale fut précipité dans le Tibre. Il est presentement ruiné, aussi-bien que celui dont on voit les fondemens derriere l'hôpital du S. Esprit, dit Triomphal ou Vatican. Le Pont S. Ange a été nommé Ælius du nom de l'empereur Ælius Adrien. L'*Aurelius* ou *Janiculensis* des Anciens, est le pont de Sixte d'aujourd'hui ; & celui de saint Barthelemi est le *Cestius* d'autrefois. Le pont dit *Quatrocapi*, ainsi appellé à cause d'une pierre de marbre à quatre faces, est le *Fabricius* ou *Tarpeius* des Anciens. Leur *Senatorius* ou *Palatinus*, c'est celui de sainte Marie Egyptienne, ou *Trasfevere*, rompu par l'inondation du Tibre. Le pont Mole, autrefois *Milvius*, est hors de Rome, & est celebre par la victoire du Grand Constantin sur le tyran Maxence, qui y fut étouffé dans les eaux du Tibre. Autrefois on comptoit dans Rome dix-huit fontaines, dont il n'y en a que trois principales ; la Vergine ou de Trivio ; la Felice, & la Paulina, qui fournissent une si grande quantité d'eau, qu'il y a peu de maisons qui n'en ayent quelque tuyau. Le nombre des statues étoit si grand, les rues & les maisons en étoient si pleines, que les chariots ne pouvoient passer en beaucoup de lieux. On en voit encore de glorieux restes, aussi-bien que des colosses, des obelisques, & sur-tout des colonnes, entre lesquels on admire celles de Trajan & d'Antonin. Les antiquaires parlent d'environ quarante-cinq obelisques qui étoient à Rome, où l'on en compte encore huit. Les palais y étoient magnifiques, les familles puissantes, & tout y étoit parfaitement bien ordonné. On avoit fait plusieurs cloaques, qui aboutissoient à un autre si grand, qu'une charrette chargée de foin y pouvoit facilement entrer. Ce qui est surprenant, c'est que les censeurs qui le faisoient quelquefois nettoyer, vendoient les immondices aux jardiniers jusqu'à six cens mille écus.

DES PREMIERS ROIS DE ROME.

Nous ne parlerons point des anciens temples de cette ville ; on s'en pourra aisement figurer la quantité par le grand nombre des dieux que les Romains adoroient, qui selon la remarque de Varron & de quelques autres, montoit à trente mille. Romulus, premier roi des Romains, eut pour successeurs Numa Pompilius, Tullus Hostilius, Ancus Martius, Tarquinus Priscus, Servius Tullius & Tarquin *le Superbe*. La cruauté, l'avarice & l'insolence de ce dernier porterent les Romains à secouer le joug d'un tel empire. La violence que son fils Sextus fit à Lucrece en fut le prétexte ; & la ville fut depuis gouvernée par deux consuls, dont on faisoit élection tous les ans, & dans les besoins extrêmes, on donnoit toute l'autorité à un dictateur. Les consuls avoient sous eux les prêteurs, les tribuns, les questeurs, les édiles, les censeurs, les préfets & quelques autres magistrats. Rome gouvernée par les consuls, se rendit souveraine de presque tout l'univers. Jules Cesar après la journée de Pharsale, se fit declarer dictateur perpetuel ; & negligeant le titre de roi, odieux & insupportable aux Romains, il prit celui d'*empereur*, que l'on donnoit aux generaux d'armée, lorsqu'ils avoient remporté une victoire, où il étoit mort au moins 2000. ennemis. Il semble qu'il y ait de l'exaggeration en ce que les auteurs nous disent du pouvoir, de la grandeur, de la magnificence & des richesses des Romains. Avant les guerres civiles de Cesar & de Pompée, il y avoit neuf cens mille citoyens qui demeuroient à Rome ; mais après la victoire d'Afrique, il ne s'en trouva que cent cinquante mille. A quoi neanmoins, si l'on ajoute les esclaves & les étrangers, on verra qu'il y avoit un prodigieux nombre de gens à Rome. * *Voyez* Isaac Vossius, dans son livre *de magn. Romæ veter.*

DU GENIE DES ANCIENS ROMAINS, *pour les sciences.*

Les Romains avoient d'abord plus de disposition d'esprit pour exercer l'art de commander, que pour cultiver les sciences purement speculatives & les belles lettres : ce qui étoit plus du genie des Grecs & des Orientaux. Mais par le commerce qu'ils eurent avec les Grecs, ils apprirent la philosophie & les autres sciences. Ils formerent leur éloquence sur le modele des orateurs de cette nation ; & s'ils ne les égalerent pas par la délicatesse du style, il les surpasserent peut-être par la solidité de leurs pensées. Mais cette gloire des Romains se trouve presque renfermée dans l'espace de deux siecles, dont l'un fut le dernier de la republique, & l'autre le premier de la monarchie du regne de Cesar & d'Auguste. C'est dans cette intervalle de tems que parurent les auteurs que nous appellons *classiques*, ou de la premiere classe, dont le nombre est fort petit, & n'est presque composé que de poëtes & d'historiens. Il ne nous est resté de tous les orateurs & des philosophes de ces deux siecles, que le seul Ciceron, qui a la verité en vaut plusieurs autres. Seneque peutêtre mis au rang des philosophes Romains ; mais on ne peut pas lui donner le nom d'auteur classique, qui appartient à ceux en qui se rencontre la pureté de la langue, jointe au bon goût des choses. Leurs historiens ont plus de bonne-foi, & sont moins chargez de fictions que les Grecs ; mais leur présomption leur a souvent fait manquer de sincerité, en parlant des nations étrangeres. Les Romains n'ont presque point eu de goût pour les mathematiques, & peu de leurs écrivains y ont reussi. * M. Baillet, *jugemens des sçavans tom. I.*

DES EMPEREURS ROMAINS, *de leurs forces, &c.*

L'armée ordinaire, du tems des empereurs, selon Appien & Plutarque, étoit de deux cens mille hommes de pied, de quarante mille chevaux, de trois cens élephans, & de deux mille chariots ; & leurs forces maritimes étoient de quinze cens galeres, dont deux cens à cinq rames, & de deux mille navires. Il avoient cent soixante greniers, un grand arsenal, & deux lieux où ils tenoient leurs tresors. Enfin leur empire avoit pour bornes au levant, l'Euphrate, le mont Taurus & l'Armenie ; l'Ethiopie au midi ; le Danube au septentrion ; & l'Ocean au couchant. On pourra mieux juger de la puissance de cet empire, si on fait réflexion sur ce que disent les auteurs de celle des particuliers ; sçavoir, que les richesses des Romains se sont trouvées si immenses, qu'il y en avoit plus de vingt mille dont les revenus suffisoient pour nourrir une année entiere toute l'armée de la republique. Lucullus étoit de ce nombre. Les Romains dès le tems des consuls, avoient de revenu soixante-quinze mille talens d'Egypte. Or chacun de ces talens répondoit à huit mille écus d'à-present : de sorte que soixante quinze mille talens, selon notre supputation, vaudroient six cens millions d'écus. Depuis Jules Cesar, la republique changea son nom en celui d'*Empire Romain*, à cause du gouvernement des empereurs. Constantin *le Grand* transfera le siege imperial à Constantinople, & dans la suite, l'empire fut divisé en celui d'Orient & celui d'Occident. Celui-ci fut ruiné par les Huns, les Goths, les Vandales & divers autres peuples, qui dans les IV. & V. siecles, saccagerent l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie & l'Afrique. Les François s'établirent dans les Gaules, les Lombards en Italie, les Goths en Espagne ; & cette grande monarchie se vit en peu de tems le partage des nations qui passoient pour barbares. L'empire d'Orient a été sujet aux mêmes revolutions ; & après avoir souvent chancelé, il est enfin tombé dans les mains des Ottomans. L'empire d'Occident fut rétabli dans la personne

de Charlemagne, couronné par le pape Leon III. Mais la gloire de Rome en particulier n'a pas été moindre, puisqu'elle a continué d'être le siege du premier évêque du monde, souverain pontife & vicaire de Jesus-Christ. La religion Chrétienne s'y étoit établie comme dans son centre: quoi que divers empereurs l'ayent persecutée avec fureur, & que d'autres se soient vantez de l'avoir abolie. Tous les papes ont resîdé à Rome, excepté néanmoins Clement V. Jean XXII. Benoît XII. Clement VI. Innocent VI. Urbain V. & Gregoire XI. qui ont gouverné à Avignon, où le premier transporta le siege pontifical, depuis l'an 1305. Le dernier en sortit en 1376. Les papes sont devenus maîtres de Rome & de tout ce qu'on appelle état ecclesiastique, & du patrimoine de saint Pierre. Les papes sont redevables à nos rois, Pepin & Charlemagne du commencement de leur puissance temporelle. Ils furent neanmoins long-tems sans être souverains de Rome. Cette ville, qui a triomphé de tant de peuples, a été elle-même soumise par divers nations. Les Gaulois s'en rendirent maîtres, sous la conduite de Brennus, pendant que les consuls gouvernoient, l'an 364. de sa fondation, & 390. ans avant Jesus-Christ; Alaric la prit l'an 410. de Jesus-Christ; Genseric en 455. Odoacre en 467. Totila en 540. & dans le XVI. siecle elle fut prise & pillée en 1527. par l'armée de l'empereur Charles V. commandée par le connétable de Bourbon, qui y fut tué. Malgré ces malheurs Rome est toujours grande, riche, belle, magnifique. Elle est si peuplée, qu'on y compte plus de trois cens mille ames, & huit mille Juifs qui ont leur quartier particulier, & qu'on oblige d'entendre tous les Samedis un sermon. Les quartiers de la ville, dits *Rioni*, sont au nombre de quatorze; 1. *de Conti*; 2. *del Borgo*; 3. *della Colona*; 4. *del Ponte*; 5. *de Aremula* ou *Remola*; 6. *della Pigna*; 7. *del Campitello*; 8. *del Trastevere*; 9. *del Campo Marzo*; 10. *di Parione*; 11. *di S. Angelo*; 12. *della Ripa*, 13. *di S. Eustachio*; 14. *di Rivo*. Les plus puissantes familles de Rome sont, les *Ursins*, les *Colonnes*, les *Conti*, les *Farneses*, les *Cajetans*, les *Baglioni*, les *Vitelli*, les *Sforces*, les *Perretti*, les *Buoncompagni*, les *Aldrobrandins*, les *Gesi*, les *Altempi*, les *Borgheses*, les *Barberins*, les *Pamfiles*, les *Rospigliosi*, & un très-grand nombre d'autres, qui ont presque toutes de beaux palais, enrichis & embellis d'antiques & de jardins très-superbes, que l'on nomme en Italie *vignes*, où la magnificence des fontaines fait le plaisir & l'admiration de tout le monde. Entre les palais, ceux du Vatican, de Monte-Cavallo, & de saint Jean de Latran, sont les plus beaux: aussi sont-ils l'ouvrage de plusieurs souverains pontifes. Le château saint Ange est la forteresse de Rome: l'on y va du Vatican par une galerie. On compte à Rome vingt deux mille maisons.

DES PAROISSES, MONASTERES, &c.

Il y a quatre-vingt-douze paroisses, & quarante & une églises nationales. *Saint Louis*, qui est celle des François, est servie par vingt-cinq chapelains de la nation, avec musique. *Saint-Yves*, qui est aussi une paroisse, appartient aux Bretons, & est desservie par un curé & quatre chapelains de la province de Bretagne. Il y a soixante & quatre maisons religieuses d'hommes, & plus de quarante de filles. De ces maisons religieuses, il y en a quatre qui appartiennent à des religieux François; sçavoir *saint Antoine*, aux religieux de cet ordre; la *Trinité du Mont*, aux Minimes; *Notre-Dame des Miracles*, aux Penitens du tiers-ordre, dits *Picpus*; & *saint Denys*, aux religieux Trinitaires Dechaussés, qui sont tous sous la protection du roi de France, aussi-bien que la *Basilique de saint Jean de Latran*, les religieuses chanoinesses du *saint Esprit*, & la chapelle de *saint Claude*. L'on y trouve plus de trente Hôpitaux, cent six compagnies de Penitens, & plusieurs colleges. Les sept églises principales sont, *saint Jean de Latran*, *saint Pierre du Vatican*, *saint Paul* hors des murs, *sainte Marie Majeure*, *saint Laurent* hors des murs, *saint Sebastien*, & *sainte Croix en Jerusalem*. Nous parlerons ailleurs de saint Jean de Latran. L'*Eglise de saint Pierre*, qui est un superbe édifice, est toute bâtie de marbre dedans & dehors, & est couvert de plomb & & de cuivre doré. On y admire les colonnes de marbre, & un nombre infini de richesses. Le portail de cette eglise est élevé jusqu'à la hauteur de 24. toises, & est bâti selon l'ordre ionique. Il contient un superbe portique, qui a la voûte dorée, & qui regne devant toute la largeur du portail. Au-dessus du portique est aussi une magnifique galerie, où le pape paroît chaque jour du Jeudi Saint & de Pâques pour donner la benediction au peuple qui est à genoux dans la place. On y voit une inscription latine, qui marque que le pape Paul V. fit bâtir ce portail l'an 1612. Des cinq portes qui sont à ce portail, celle du milieu est de bronze, & à main droite est celle qu'on appelle la Porte-Sainte, parce qu'elle ne s'ouvre que l'année sainte; c'est ainsi qu'on appelle l'année du grand jubilé, qui se celebre de vingt-cinq en vingt-cinq ans. Le dessein & le plan de l'édifice est pris sur la figure d'une croix, dont la longueur est à peu près de cent toises; & celle des branches ou de la traverse, de 66. toises. Sur le centre au milieu de ces branches, s'éleve le dôme qui a de hauteur près de 55. toises; mais le reste de la voute n'en a que 24. Tout le pavé de l'église est de marbre, & toute la voute est dorée. Sur le milieu des branches de la croix, ou de la traverse, est élevé le grand autel, au-dessous de la coupe ou du dôme: on ne voit rien ailleurs qui égale la somptuosité de cet autel, ni le riche travail du dais de bronze, que le pape Urbain VIII. y a fait élever. Chaque pape; après son élection, est porté sur cet autel, & reconnu pour le successeur de saint Pierre. Il n'y a que le pape, qui y puisse dire la messe, ou ceux à qui il en donne expressément la liberté. Sous l'autel est la confession de saint Pierre: c'est ainsi qu'on appelle le tombeau, où le corps de cet Apôtre est en dépôt. La place qui est devant cette église, est encore le sujet de l'admiration des voyageurs. Le chevalier Bernin en a donné le dessein; & le pape Alexandre VII. l'a fait mettre en execution. Une grande galerie l'environne, & lui donne une forme ovale de theatre, qui a trois cens pas de longueur, & deux cens vingt de largeur. Trois cens vingt-quatre colonnes soûtiennent cette galerie enrichie d'une balustrade, où sont les figures des douze apôtres, & de plusieurs autres Saints, au nombre de quatre-vingt-huit, avec les armes d'Alexandre VII. dans le milieu de cette place on remarque deux belles fontaines; & dans l'intervalle qui separe leurs deux bassins, on admire le plus magnifique des obelisques de l'univers. Il est d'une seule piece de marbre granite; & cette piece est haute de treize toises & deux pieds, sans comprendre la hauteur de sa baze & de son piedestal, qui est encore de quatre toises & deux pieds. Sa pointe étoit autrefois l'urne qui renfermoit les cendres de Jules-Cesar: aujourd'hui elle soûtient une croix. *Voyez* là-dessus *Ammien Marcellin*, & ses commentateurs. Nous ne parlerons point des autres églises, des cimetieres, des cirques, & des autres édifices qu'on voit à Rome: ce détail nous conduiroit trop loin. * Denys d'*Halicarnasse*. Tite-Live. Florus. Velleius Paterculus. Polybe. Les auteurs qui ont écrit l'histoire Romaine. Bosio, *Rom. Sotter*. Voyage d'Italie. Rome ancienne & moderne, que nous avons en françois & en italien &c.

CONCILES DE ROME.

Sous l'article de LATRAN nous avons traité des conciles generaux qui ont été tenus à Rome, dans la basilique de S. Jean de Latran. Voici les autres assemblées qui se sont tenues en cette ville. Quelques auteurs en mettent une sous le pape Telesphore, vers l'an 150. & d'autres sous Anicet en 170. sous Victor, pour la celebration de la fête de Pâques en 197.

Après la mort du pape Fabien, le clergé & les évêques voisins s'assemblerent en 251. pour la cause des Libellatiques, & des autres qui avoient apostasié pendant la persecution.

Corneille, qui succeda au même Fabien, confirma dans un synode tenu en 252. ce que l'église de Carthage avoit ordonné sur la penitence de ceux qui étoient

tombez dans le crime d'idolâtrie. Il avoua que les prêtres, qui avoient renoncé à la foi, pourroient bien être reçus à la communion, mais non remis dans l'exercice de leur ordre. En execution de ce canon, il reçut un évêque, nommé *Trophime*, qui étoit tombé pendant la persecution; parce qu'avec lui, il avoit ramené à l'église tous ceux que sa chûte en avoit fait sortir, & qu'il avoit temoigné par ses larmes & par son humilité, un veritable repentir de sa faute; mais il ne lui conserva pas sa dignité.

En 553. le même pontife voulant exterminer entierement l'erreur naissante des Novatiens, assembla dans Rome un synode de quarante-deux évêques, & de grand nombre de prêtres, ou par un commun consentement, elle fut condamnée, & ceux qui la suivoient furent retranchez de l'église par l'excommunication. Saint Jerôme fait mention d'un autre synode national d'Italie.

Le pape Etienne I. en 256. ordonna, dans une assemblée, qu'on suivroit la tradition qui défend de reiterer le baptême, & qu'on se contenteroit de recevoir à penitence ceux qui ayant été baptisez par les Heretiques revenoient à l'église, sans qu'on dût les baptiser de nouveau. Vers l'an 262. le pape Denys assembla un synode à Rome, pour examiner l'accusation de quelques Fideles de la Pentapole, contre saint Denys d'*Alexandrie*.

En 313. Melchiade ou Miltiade tint une assemblée de 19. évêques. On y examina avec soin la cause de Cecilien de *Carthage* & celle de Donat. Le premier, sur la confession des témoins produits contre lui, qui reconnurent n'avoir rien à dire contre l'innocence de sa vie, ni contre sa conduite, fut absous d'un commun consentement des prélats; & l'autre convaincu, par sa confession même, d'avoir rebaptisé & ordonné des évêques, qui étoient tombez dans l'idolâtrie pendant la persecution, fut condamné.

On met trois conciles sous le pape Sylvestre. Le I. vers l'an 315. mais les actes envoyez par Adrien à Charlemagne en sont tout-à-fait faux. Le II. en 324. les actes de ce pontife assurent qu'il étoit accompagné de 284. évêques; mais la collection de Cresconius n'en met que 230. Après la condamnation des Ariens & de quelques autres Heretiques, on y travailla à regler les revenus de l'église qui commençoient à être considerables; & on en fit quatre parts, pour l'évêque, pour les clercs, pour les lieux sacrez & pour les pauvres. On regla aussi l'âge & le nombre des ministres ecclesiastiques. Nous avons vingt canons de ce concile, qu'on confond quelquefois avec un III. que le même pape Sylvestre celebra l'année suivante, à la tête de 275. prélats; & où l'on reçut les decisions du concile general de Nicée. Ces trois conciles sont supposez.

Jules I. tint trois synodes. Le I. en 337. avec cent seize prélats. On y confirma de nouveau les actes de Nicée, & les erreurs des Ariens y furent condamnées. On dit que le II. de 341. fut celebré en faveur de saint Athanase, qui y fut absous des calomnies dont il étoit chargé par les Heretiques, & qui fut reçu à la communion, après y avoir attendu dix-huit mois ses accusateurs. L'année suivante, le même pape assembla le III. pour le même sujet. C'est ce synode, au nom duquel il écrivit une très-belle épître aux Ariens. Celui-ci est encore fort douteux.

Libere qui lui succeda, tint un concile en 352. en faveur du même saint Athanase, accusé par les Ariens. La communion fut refusée à ceux-ci, & donnée à ce saint Prélat.

Damase déposa Ursace & Valens évêques Ariens, dans un synode tenu en 368. L'année suivante, il en celebra un second de quatre-vingt-dix prélats, tant des Gaules que d'Italie. Auxence de *Milan* Arien y fut déposé, la foi de Rimini condamnée, & celle de Nicée établie. Le même pape condamna l'heresie d'Apollinaire dans un synode celebré en 373. & dans un autre tenu en 382. il tâcha d'apporter quelques remedes au schisme qui desoloit l'église d'Antioche, & qui s'étoit extrêmement allumé depuis l'ordination de Flavien.

Sirice succeda à Damase, & travailla à reformer l'église d'Afrique, dans un synode qu'il tint à Rome dans la basilique de saint Pierre, au mois de Janvier de l'an 386. où quatre-vingts évêques se trouverent. La lettre synodale, adressée à son nom aux prélats d'Afrique, contient neuf canons qui y furent faits. Le V. exclut de la clericature le laïque qui aura épousé une veuve; & le IX. prive de la communion les prêtres & les diacres, lesquels ayant été ordonnez dans l'état du mariage, vivront dans le commerce conjugal avec leurs femmes.

Zosime assembla un synode dans la Basilique de saint Clement, en 418. contre Celestius.

Celestin en convoqua un en 430. L'impieté de Nestorius y fut condamnée, & on y arrêta qu'il seroit déposé, si dans dix jours, après la signification de ce jugement, il n'abjuroit ses erreurs.

Sixte III. successeur de Celestin, fut accusé par Anicius Bassus, d'avoir corrompu une vierge dans l'église. Pour faire la discussion de ce fait, l'empereur Valentinien assembla un concile à Rome, où cinquante-six évêques se trouverent. Ils examinerent la vie de Sixte avec beaucoup de rigueur, & l'ayant trouvé très-innocent du sacrilege dont on l'accusoit, ils condamnerent Bassus comme un calomniateur.

Saint Leon *le Grand*, qui gouverna après Sixte, convoqua divers synodes. En 444. il condamna juridiquement plusieurs Manichéens dans une assemblée, où quelques-uns de ces errans furent examinez, sur-tout ceux qu'ils appelloient *les élus* & *les élevez*. Ils confesserent des desordres si étranges, & des crimes si abominables, que les évêques & les prêtres qui les entendirent, en furent saisis d'horreur. On en dressa des actes, par lesquels on connut que dans cette secte, il n'y avoit ni honnêteté, ni pudeur, ni modestie. Le même pape convoqua en 445. un autre concile, dont nous parlons ailleurs au sujet de saint Hilaire d'Arles, de qui Chelidonius de Besançon se plaignit à saint Leon. En 449. il celebra un synode, où il cassa ce qui s'étoit fait dans le conciliabule d'Ephese.

Le pape Hilaire, élu après saint Leon, travailla fortement pour rétablir la discipline ecclesiastique. Plusieurs évêques vinrent à Rome en 465. pour celebrer l'anniversaire de son ordination, qui tomboit sur le douziéme de Novembre. Il tint avec eux un synode, où il proposa des consultations que lui faisoient les évêques d'Espagne de la province de Tarragone, sur quelques ordinations entreprises par l'évêque Sylvain contre les canons, & pour d'autres affaires importantes. Nous avons cinq canons de ce concile; mais comme il dura un mois & douze jours, ce qui se voit par la date de l'épître decretale, écrite à ce sujet, il y a apparence qu'on y traita d'autres sujets, dont nous n'avons pas les actes.

Vers l'an 470. le pape Simplicius convoqua un synode, où Eutychès & Dioscore furent condamnez, & le concile de Calcedoine confirmé.

Felix, qui succeda, déposa Pierre *le Foulon*, dans une assemblée des évêques d'Italie, faite sur la requête de celui d'Alexandrie, que le même Pierre avoit chassé de son siege. On écrivit à Acacius de Constantinople; mais les legats qui portoient ces lettres s'étant laissé seduire, furent condamnez dans un II. synode de soixante-sept évêques, que le même pape celebra en 484. Il en assembla un III. en 487. pour la reconciliation de ceux qui avoient été rebaptisez en Afrique pendant la persecution des Vandales

Gelase, successeur de Felix, celebra, dit-on, en 494. un concile de soixante & dix évêques, qui après avoir declaré quels étoient les livres canoniques que recevoit l'église, mirent au nombre des apocryphes divers écrits de quelques auteurs, qui avoient vécu dans les siecles précedens: mais ce concile & ce decret sont fort suspects. L'année suivante, dans un autre synode, il donna l'absolution à Misenus, un des legats condamnez par Felix en 484.

Symmaque convoqua six conciles. Dans le I. en 479. il fut reconnu legitime pontife, contre les prétentions de Laurent. Dans le II. en 500. il fut absous des crimes

que lui imposoient les Schismatiques, qui furent condamnez dans le III. en 501. Dans le IV. en 502. on fut obligé d'assembler les évêques en un V. synode, contre les perturbateurs du repos de l'église, qui avoient publié un libelle contre l'absolution du pape, contre les juges, & contre la forme du jugement. Ennodius fut chargé de refuter ces calomnies, & en fit une apologie si forte & si éloquente, que les ennemis du pape demeurerent sans replique. On y proposa deux decrets; l'un contre la licence des accusations contre les évêques, excepté dans la cause de la foi; l'autre tendoit à ce que nul prélat accusé, ne fût obligé de comparoître devant d'autres prélats, qu'auparavant on ne l'eût rétabli dans son siege, & dans la possession des choses qui lui appartenoient. Le VI. synode fut tenu en 504. contre les ravisseurs des biens ecclesiastiques.

En 518. le pape Hormisdas assembla les évêques, qui refuserent de recevoir à la communion l'église d'Orient, si l'on ne rayoit des diptyques les noms d'Acacius, d'Euphemius, & de Macedonius

Boniface II. qui avoit vû le trouble arrivé en son élection, & qui en craignoit un semblable après sa mort, convoqua en 531. à Rome un synode d'évêques; & ayant designé le diacre Vigile pour son successeur, il fit souscrire cette designation devant le sepulcre de S. Pierre. C'étoit violer les saints canons: aussi cette nouveauté fut-elle revoquée par un autre synode qui se tint bientôt après. Boniface, mieux conseillé, changea de sentiment, & mourut peu de tems après.

Jean II. son successeur, assembla les évêques vers l'an 533. au sujet d'un differend, entre l'empereur Justinien, qui disoit qu'un de la Trinité s'étoit fait homme, & étoit mort; & les moines Acœmetes, qui soûtenoient l'opinion contraire, laquelle fut condamnée.

Pelage II. tint en 589. un concile, dont il est fait mention dans une épître aux évêques des Gaules & de Germanie, qui lui avoient écrit, pour sçavoir de quelles prefaces se servoit l'église Romaine.

Saint Gregoire *le Grand* fut élu après Pelage. L'empereur Maurice lui écrivit, pour l'exhorter de tenir un synode d'évêques, où l'on cherchât le moyen d'assoupir le schisme de ceux d'Istrie, du Milanez, & du pays des Venitiens. Le saint pape le convoqua; mais les évêques d'Istrie n'y voulurent pas venir. Dans un autre concile, tenu en 595. Jean, prêtre de Calcedoine, fut absous du crime d'heresie, pour lequel il avoit été condamné à Constantinople, & battu à coups de verges par sentence des juges. On y fit six canons. Le même pape en celebra deux autres en 601. l'un en faveur des moines, & l'autre contre un imposteur: nommé André, qui demeuroit dans l'église de S. Paul.

Boniface III. assembla en 606. un synode, où l'on corrigea les abus sur l'élection des papes. Il fut tenu par 27. évêques.

Boniface IV. en 610. assembla les prelats pour pourvoir aux besoins de la nouvelle église d'Angleterre. En 640. Jean IV. tint un synode contre les Monothelites. Theodore son successeur en celebra un autre en 648. contre Paul & Pyrrhus, Heretiques. Vitalien en convoqua un en 667. Agathon convoqua deux conciles vers l'an 680. l'un pour les affaires de l'église d'Angleterre, & le second de cent vingt-cinq évêques, pour établir la foi Orthodoxe contre les impostures des Monothelites, & pour faire choix des legats qu'on devoit envoyer au concile de Constantinople.

Jean VII. examina en synode les canons du concile de Constantinople, & une affaire d'un évêque Anglois, vers l'an 705. ou 707.

Gregoire II. convoqua les prelats en 721. contre ceux qui contractoient des mariages incestueux: en 726. pour une affaire de Corbinien, évêque de Frisinghen, & en 728. contre l'heresie de l'empereur Leon Iconoclaste, & en faveur des saintes images.

Gregoire III. qui lui succeda, dans un concile tenu en 731. examina la cause de Gregoire prêtre, qu'on avoit envoyé legat à Constantinople; & qui craignant le ressentiment de l'empereur Leon, n'avoit osé lui rendre des lettres dont il étoit chargé. L'année suivante il présida à une assemblée de quatre-vingt-treize prélats, où l'on confirma les traditions apostoliques des images; & dans le même tems on condamna les erreurs des Iconomaques.

Zacharie, qui gouverna après Gregoire, convoqua deux conciles. Le premier en 743. pour approuver la discipline ancienne: ce qui fut confirmé dans le second en 745. où l'on parla aussi d'Aldebert & de Clement, condamnez par saint Boniface.

Etienne IV. présida en un synode tenu par divers évêques de France & d'Italie, en 769. On y cassa les actes de Constantin, faux pontife; & on prit des resolutions salutaires pour empêcher les mauvais desseins des laïcs, pendant que le siege seroit vacant.

Adrien I. assembla vers l'an 794. quelques prelats, puis écrivit à ceux d'Espagne contre Elipand.

Leon III. son successeur, à la priere de Charlemagne, celebra l'an 799. un synode de cinquante-neuf évêques, contre Felix d'Urgel; & dans un autre, tenu l'an 800. en la presence du même Charles, il monta sur la tribune, portant les évangiles; & ayant invoqué la sainte Trinité, jura qu'il étoit innocent de quelques crimes qu'on lui imposoit.

En 826. Eugene II. assembla soixante-trois évêques, le 15. Novembre, pour la reforme du clergé. On y fit 38. canons, dont nous n'avons plus que deux.

Leon IV. assembla soixante-sept prelats dans un concile tenu en 853. Anastase, cardinal, y fut condamné, & l'on y parla de remettre les loix ecclesiastiques dans leur ancienne vigueur.

Le pape Nicolas I. celebra sept conciles. I. en 861. contre Jean de Ravenne. II. en 862. contre l'heresie des Theopaschites, qui se renouvelloit en Orient. III. l'an 863. pour improuver les decrets d'un synode de Metz, qui permettoit la dissolution du mariage de Lothaire, qui vouloit quitter Teutberge, son épouse legitime, pour épouser Valdrade. IV. en la même année contre Zacharie, qui ayant été envoyé à Constantinople, avoit lâchement favorisé Photius contre saint Ignace. V. pour rétablir Rothade, évêque de Soissons, crû injustement déposé: ce qui fut confirmé dans le VII. en 865. Le VI. se tint en 864. contre Rodoal, évêque de Port, qui durant sa legation avoit favorisé Photius. Ce dernier fut anathematisé en 868. par Adrien II. qui tint un concile contre ce patriarche, dont les écrits contre Nicolas I. furent brûlez.

On met divers synodes sous Jean VIII. L'élection de Charles *le Chauve* à l'empire, fut confirmée en 877. On parla de celle de son successeur en 879. & en 881. Athanase, archevêque de Naples, fut condamné pour avoir fait alliance avec les Sarasins.

Formose, en 893 chercha dans un synode des remedes pour soulager l'église affligée par le schisme des Grecs & les courses des Infideles.

Etienne, qui lui succeda, fit ordonner en 869. que le même Formose seroit deterré, dégradé & jetté dans le Tibre; mais Jean IX. improuva ces violences dans un concile tenu en 901.

En 949. Agapet confirma les actes de la déposition de Hugues de Reims, faite à Engelheim.

Jean XII. fit condamner l'antipape Leon en 963. & 964. ce que Benoît V. fit encore en la même année.

Jean XIII. celebra en 971. un synode en faveur de S. Dunstan.

Ce concile fut suivi dans le même siecle de ceux de Benoît VII. l'an 981, en faveur de Giseler, évêque de Magdebourg, de Jean XIV. en 989. pour obliger saint Adalbert de retourner à Prague, dont le peuple témoignoit un déplaisir extrême de l'avoir maltraité; & en 993. pour la canonisation de saint Udalric, évêque d'Augsbourg.

En 996. Gregoire V. fit des ordonnances pour l'élection des empereurs; & en 998. on traita de la dissolution du mariage du roi Robert, qui avoit épousé sa parente.

En 999. Silvestre II. examina l'affaire de Giseler de Magdebourg, accusé de retenir deux églises: ce qui fut renvoyé à un concile d'Allemagne, parce que ce prelat, qui étoit paralytique, ne put pas venir à Rome.

Dans le XI. siecle, Gregoire VI. celebra en 1047.

un synode pour la reforme du clergé, & contre la simonie.

Leon IX. qui lui succeda, fit le même en 1049. & en 1050. & condamna Berenger. Il celebra deux autres conciles, dont nous faisons mention entre ceux de Latran.

Nicolas II. en convoqua un de cent treize prelats en 1059. On y publia treize canons contre les Simoniaques; Berenger y abjura ses erreurs, & fit sa profession de foi.

Gregoire VII. extrêmement zelé pour le bien de l'église, assembla souvent les prelats. En 1074. & 1075. pour la reforme des mœurs. En 1076. contre l'empereur Henri & ses adherans. En 1078. contre les Schismatiques; & un autre pour la reforme du clergé. En 1079. pour recevoir une nouvelle profession de foi de Berenger, souvent relaps. En 1080. contre l'empereur Henri IV. qui fut excommunié. En 1081. contre le même, & pour regler quelques differends entre les archevêques d'Arles & de Narbonne. En 1083. contre le même Henri, qui avoit assiegé Rome, & pour d'autres affaires importantes. L'année suivante, Gregoire VII. excommunia de nouveau ce prince, avec Guibert, antipape, & les autres prelats Schismatiques.

Urbain II. confirma ce procedé de Gregoire, dans un synode tenu en 1089. & en celebra deux autres en 1098. & 1099. de cent cinquante évêques.

Othon IV. fut déposé par Innocent III. dans un concile celebré en 1210.

Gregoire IX. en convoqua un contre Frederic II. en 1228. & un en 1234. pour entreprendre le voyage de la Terre-Sainte.

Boniface VIII. en 1302. tint un synode contre le roi Philippe *le Bel*; & Jean XXIII. en fit un autre en 1413. contre Jean-Hus & Wiclef. *Cherchez* les CONCILES DE LATRAN.

Voici la succession chronologique des papes, des antipapes, des rois de Rome & des empereurs, depuis Jules-Cesar jusqu'à Augustule. En parlant des papes, nous marquerons le jour & l'année de leur élection, & ensuite le tems de leur pontificat.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES PAPES.

ANNÉE DE L'ELECTION.			*DURÉE DE PONTIFICAT.*		
Ans de J. C.	*Mois*	*Noms.*	*Ans*	*Mois.*	*Jours.*
64.		S. Pierre & S. Paul viennent à Rome, martyrisez.	1.	*quelques mois.*	
65.	29. Juin,	S. Lin leur succede,	12.	*quelques mois.*	
77.	fin de l'année,	Anaclet,	12.	*quelques mois.*	
90.		S. Clement,	10.	*quatre mois.*	
100.		Evariste,	9.	*quelques mois.*	
109.		Alexandre I.	10.		
119.		Sixte I.	9.	*quelques mois.*	
128.		Telesphore,	10.	*quelques mois.*	
139.		Hygin,	4.		
143.		Pie I.	15.	*quelques mois.*	
158.		Anicet,	10.	*quelques mois.*	
168.		Soter,	8.		
176.		Eleuther,	15.		
192.		Victor I.	9.	*quelques mois.*	
201.		Zephyrin;	18.		
219.		Caliste I.	5.		
224.		Urbain I.	6.		
230.		Pontien,	5.	*quelques mois.*	
235.	21. Novembre,	Antere,		1.	10.
236.	3. Janvier,	Fabien,	15.		
251.	Juin,	Corneille,	1.	2.	*quelques jours.*
252.	Septembre,	Lucius.	2.	5.	
255.	4. Mars,	Etienne I.	2.	8.	26.
257.		Sixte II.		11.	13.
258.	22. Juillet,	Denys,	10.	11.	4.
270.	3. Decembre.	Felix,	4.	4.	*quelques jours.*
275.	4. Juin,	S. Eutychien,	8.	6.	4.
283.	17. Septembre,	S. Caius,	12.	4.	5.
296.	13. Mai,	S. Marcellin,	8.	1.	27.

Vacance de trois ans, sept mois & vingt-cinq jours.

308.	26. Fevrier,	S. Marcel I.		10.	20.
309.	5. Fevrier,	S. Eusebe,	2.	8.	21.
311.	3. Octobre,	S Melchiade,	2.	2.	7.
314.	1. Fevrier,	S. Sylvestre I.	21.	11.	1.
336.	16. Janvier,	S. Marc,		8.	22.
336.	27. Octobre,	S. Jule I.	15.	5.	17.
352.	8. Mai,	Libere,	15.	4.	2.
367.		S. Felix II.	1.	3.	3.
367.	25. Septembre,	S. Damase I.	17.	2.	28.
385.	12. Janvier,	S. Sirice,	13.	1.	14.
398.	14. Mars,	S. Anastase I.	4.	1.	13.
402.	18. Mai,	S. Innocent I.	15.	2.	10.
417.	19. Août,	S. Zosime,	1.	4.	7.

Ans de J. C.	Mois.	Noms.	Ans	Mois.	Jours.
418.	28. Decembre,	S. Boniface,	4.	9.	28.
423.	3. Novembre,	S. Celestin, I.	8.	5.	3.
432.	26. Avril,	S. Sixte III.	7.	11.	
440.	10. Mai,	S. Leon I. *le Grand*,	20.	11.	
461.	12. Novembre,	S. Hilaire,	5.	9.	29.
467.	20. Septembre,	S. Simplicius,	15.	5.	10.
483.	8. Mars,	S. Felix III.	8.	11.	22.
492.	2. Mars,	S. Gelase I.	4.	8.	19.
496.	28. Novembre,	S. Anastase II.	1.	11.	23.
498.	2. Decembre,	S. Symmaque,	15.	7.	27.
514.	26. Juillet,	S. Hormisdas,	9.		10.
523.	13. Août,	S. Jean I.	2.	9.	14.
526.	Juillet,	S. Felix IV.	4.	2.	18.
530.	15. Octobre,	S. Boniface II.	2.		2.
532.	Janvier,	Jean II. dit *Mercure*,	2.	6.	
535.	Juillet,	S. Agapet I.		10.	18.
536.	20. Juin,	S. Silvere,	4.		
540.		Vigile,	15.	6.	18.
555.	16. Avril,	S. Pelage I.	3.	10.	18.
559.	27. Juillet,	S. Jean III. dit *Catellin*,	12.	11.	16.
573.	16. Mai,	S. Benoît I. dit *Bonose*,	4.	2.	15.
577.	10. Novembre,	Pelage II.	12.	2.	27.
590.	3. Septembre,	S. Gregoire I. *le Grand*,	13.	3.	10.
604.	1. Septembre,	Sabinien,		5.	19.
606.	15. Fevrier,	Boniface III.		8.	23.
607.	18. Septembre,	Boniface IV.	6.	8.	13.
614.	13. Novembre,	Dieu-donné ou *Deusdedit*,	2.	11.	26.
617.	24. Decembre,	Boniface V.	7.	10.	1.
626.	14. Mai,	Honorius I.	12.	4.	27.
639.	2. Août,	Severin,		2.	4.
640.	13. Decembre,	Jean IV.	1.	9.	6.
641.	25. Novembre,	Theodore,	7.	5.	20.
649.	1. Juillet,	S. Martin I.	5.	4.	12.
655.		Eugene I.	2.	8.	8.
658.	31. Juillet,	Vitalien,	14.	6. *ou environ.*	
673.	14. Avril,	Adeodatus ou Dieu-donné,	4.	2.	12.
677.	1. Novembre,	Domne ou Domnion,	1.	5.	16.
679.	8. Juillet,	S. Agathon,	2.	6. *ou environ.*	
682.	19. Août,	S. Leon II.	1.	18.	8.
684.	20. Août,	S. Benoît II.		8.	17.
685.	22. Juillet,	Jean V.	1.		11.
686.	20. Octobre,	Conon,		11.	23.
687.	26. Decembre,	S. Serge I.	13.	8.	14.
701.	29. *ou* 30 Octobre,	Jean VI.	3.	2.	12.
705.	1. Mars,	Jean VII.	2.	7.	17.
708.	18. Janvier,	Sisinnius,			20.
708.	7. Mars,	Constantin,	6.	1.	2.
714.	20. Mai,	Gregoire II.	16.	8.	20.
731.	16. Fevrier,	Gregoire III.	10.	9.	12.
741.	2. *ou* 6. Decembre,	S. Zacharie,	10.	3.	10.
752.	7. Mars,	Etienne II.			4.
752.	30. Mars,	Etienne III.	5.		20.
757.	28. Mai,	Paul I.	1.	10.	
768.	3. Août,	Etienne IV.	3.	5.	28.
772.	9. Fevrier,	Adrien I.	23.	1.	17.
795.	26. Decembre,	Leon III.	20.	5.	17.
816.	22. Juin,	Etienne V.	1.	7.	3.
817.	27. Janvier,	Paschal I.	7.	3.	16.
824.	19. Mai,	Eugene II.	3.	2.	23.
827.	Août,	Valentin,			40.
827.	24. Septembre,	Gregoire IV.	15.	4.	
844.	10. Fevrier,	Serge II.	3.	1.	2.
847.	12. Avril,	Leon IV.	8.	3.	5.

Quelques auteurs, amis des fables, mettent en ce rang la prétendue papesse Jeanne, imposture qui se détruit d'elle-même: ce que nous avons remarqué, après avoir parlé de Jean VII.

855.	21. Juillet,	Benoît III.	2.	6.	10.
858.	24. Avril,	Nicolas I. *le Grand*,	9.	6.	20.
867.	14. Decembre,	Adrien II.	4.	10.	17.
872.	14. Decembre,	Jean VIII.	10.		1.
882.	28. Decembre,	Marin ou Martin II.	2.		20.
884.	20. Janvier,	Adrien III.	1.	3.	19.
885.	... Mai.	Etienne VI.	6.		
890.	31. Mai,	Formose,	6.	6.	
896.	...	*Boniface VI.*			15.
897.	8. Janvier,	Etienne VII.	3.		

Ans de J. C.	Mois.	Noms.	Ans.	Mois.	Jours.
901.	. . . . .	Theodore II.			20.
901.	. . . . .	Jean IX.	3.		15.
905.	. . . . .	Benoît IV.			
905.	. . . . .	Leon V.			40.
906.	. . . . .	Chriſtophle,		7.	
906.	. . . . .	Serge III.	3.	4.	
910.	. . . . .	Anaſtaſe III.	2.		20.
912.	. . . . .	Landon,		2.	28.
913.	24. Janvier.	Jean X.	15.		
928.	. . . . .	Leon VI.		6.	15.
929.	. . . . .	Etienne VIII.	2.	1.	15.
931.	. . . . .	Jean XI.	4.	1.	
936.	. . . . .	Leon VII.	3.	6.	
939.	. . . . .	Etienne IX.	3.	4.	5.
943.	. . . . .	Marin ou Martin III.	6.	4.	13.
949.	. . . . .	Agapet II.	9.	7.	10.
955.	. . . . .	Jean XII.	9.		
963.	. . Novembre.	*Leon VIII.*	3.		
964.	. . . . .	Benoît V.	1.		
965.	. . . . .	Jean XIII.	6.	11.	5.
972.	20. Septembre.	Domne ou Domnion II.		3.	
972.	20. Decembre,	Benoît VI.	1.		
974.	. . . . .	*Boniface VII.*	1.	1.	
975.	. . . . .	Benoît VII.	9.		
984.	. . . . .	Jean XIV.	1.		
985.	. . . . .	Jean XV.	10.	4.	12.
996.	. . . . .	Jean XVI.			20.
996.	. . . . .	*Jean XVI.*	*2. ans ou environ.*		
996.	11. Juin,	Gregoire V.	2.	8.	6.
999.	. . . . .	Silveſtre II.	4.	2.	
1003.	. . . . .	Jean XVIII.		5.	
1003.	20. Novembre,	Jean XIX.	5.	7.	28.
1009.	. . Août,	Serge IV.	2.	8.	13.
1012.	7. Juin,	Benoît VIII.	12.		
1024.	. . . . .	Jean XX.	9.	8.	
1034.	. . . . .	Benoît IX.	10.		
1044.	. . Avril,	Gregoire VI.	2.	8.	
1046.	. . Decembre,	Clement II.		9.	
1048.	. . . . .	Damaſe II.			23.
1049.	. . Fevrier,	S. Leon IX.	5.	2.	7.
1054.	. . . . .	Victor II.	2.	6.	
1057.	2. Août,	Etienne X.		8.	
1059.	. . . . .	Nicolas II.	2.	6.	
	. . . . .	*Benoît X.*			
1061.	1. Octobre,	Alexandre II.	11.	6.	22.
1073.	22. Avril,	Gregoire VII.	12.	1.	3.
1086.	24. Mai,	Victor III.	1.	3.	22.
1088.	12. Mars,	Urbain II.	11.	4.	18.
1099.	12. Août,	Paſchal II.	18.	5.	4.
1118.	25. Janvier,	Gelaſe II.	1.		4.
1119.	. . Fevrier,	Calixte II.	5.	10.	13.
1124.	21. Decembre,	Honorius II.	5.		17.
1130.	14. Fevrier,	Innocent II.	13.	7.	10.
1143.	25. Septembre,	Celeſtin II.		5.	13.
1144.	9. Mars,	Luce II.		11.	14.
1145.	25. Fevrier,	Eugene III.	8.	4.	13.
1153.	9. Juillet,	Anaſtaſe IV.	1.	4.	24.
1154.	3. Decembre,	Adrien IV.	4.	8.	29.
1159.	6. Septembre,	Alexandre III.	21.	11.	21.
1181.	29. Août,	Luce III.	4.	2.	18.
1185.	25. Novembre,	Urbain III.	1.	10.	25.
1187.	. . . . .	Gregoire VIII.		2.	
1188.	6. Janvier,	Clement III.	5.	2.	10.
1191.	12. Avril,	Celeſtin III.	6.	8.	28.
1198.	8. Janvier,	Innocent III.	18.	6.	9.
1216.	17. Juillet,	Honorius III.	2.	8.	
1227.	20. Mars,	Gregoire IX.	14.	5.	3.
1241.	22. Septembre,	Celeſtin IV.			18.
1243.	24. Juin,	Innocent IV.	11.	5.	14.
1254.	21. Decembre,	Alexandre IV.	6.	1.	4.
1261.	29. Août,	Urbain IV.	3.	1.	22.
1265.	5. Fevrier,	Clement IV.	3.	9.	25.
1271.	1. Septembre,	Gregoire X.	4.	4.	10.
1276.	22. Fevrier,	Innocent V.		5.	5.
1276.	10. Juillet,	Adrien V.			
1276.	13. Septembre,	Jean XXI.		8.	
1277.	25. Novembre,	Nicolas III.	2.	9.	2.
1281.	22. Fevrier,	Martin IV.	3.	1.	7.

Ans de J. C.	Mois.	Noms.	Années.	Mois.	Jours.
1285.	2. Avril,	Honorius IV.	2.		1.
1288.	22. Fevrier,	Nicolas IV.	4.	1.	14.
1294.	5. Juillet	S. Celestin V.		5.	8.
1294.	24. Decembre,	Boniface VIII.	8.	9.	8.
1303.	22. Octobre,	Benoît XI.		8.	17.

LE SAINT SIEGE A AVIGNON.

ANNE'ES DE L'ELECTION.			DURE'E DE PONTIFICAT.		
Années	Mois.	Noms.	Années.	Mois.	Jours.
1305.	5. Juin,	Clement V.	8.	10.	16.
1316.	5. ou 8. Septemb.	Jean XXII.	18.	3.	18.
1334.	20. Decembre,	Benoît XII.	7.	4.	6.
1342.	7. Mai,	Clement VI.	10.	6.	20.
1352.	18. Decembre,	Innocent VI.	9.	8.	20.
1362.	28. Octobre,	Urbain V.	8.	1.	23.
1370.	29. Decembre,	Gregoire XI.	7.	2.	24.

LE SAINT SIEGE RETABLI A ROME.

ANNE'ES DE L'ELECTION.			DURE'E DE PONTIFICAT.		
Années.	Mois.	Noms.	Années.	Mois.	Jours
1378.	7. Avril,	Urbain VI.	11.	6.	6.
1378.	21. Septembre,	*Clement VII.* mort en 1394.			
1389.	2. Novembre,	Boniface IX.	14.	11.	
1404.	17. Octobre,	Innocent VII.	2.		22.
1406.	23. Novembre,	Gregoire XII.	2.	6.	14.
1409.	26. Juin,	Alexandre V.		18.	8.
1410.	17. Mai,	Jean XXIII.	5.		15.
1417.	11. Novembre,	Martin V.	13.	3.	10.
1431.	3. Mars,	Eugene IV.	15.	11.	10.
1447.	6. Mars,	Nicolas V.	8.		19.
1455.	8. Avril,	Calixte III.	3.	5.	29.
1458.	19. Août,	Pie II.	5.	11.	27.
1464.	29. Août,	Paul II.	6.	10.	26.
1471.	9. Août,	Sixte IV.	13.		5.
1484.	29. Août,	Innocent VIII.	7.	10.	27.
1492.	11. Août,	Alexandre VI.	11.		8.
1503.	22. Septembre,	Pie III.			26.
1503.	30. Octobre,	Jules II.	9.	3.	21.
1513.	11. Mars,	Leon X.	8.	8.	20.
1522.	9. Janvier,	Adrien VI.	1.	8.	6.
1523.	19. Novembre,	Clement VII.	10.	10.	7.
1534.	13. Octobre,	Paul III.	15.		28.
1550.	8. Fevrier,	Jules III.	5.	1.	16.
1555.	9. Avril,	Marcel II.			21.
1555.	25. Mai,	Paul IV.	4.	2.	24.
1559.	26. Decembre,	Pie IV.	5.	11.	15.
1566.	7. Janvier	Pie V.	6.	3.	24.
1572.	13. Mai,	Gregoire XIII.	12.	10.	29.
1585.	24. Avril,	Sixte V.	5.	4.	3.
1590.	15. Septembre,	Urbain VII.			13.
1590.	5. Septembre,	Gregoire XIV.		10.	10.
1591.	29. Octobre,	Innocent IX.		2.	
1592.	30. Janvier,	Clement VIII.	13.	1.	3.
1605.	1. Avril,	Leon XI.			27.
1605.	17. Mai,	Paul V.	15.	8.	12.
1621.	9. Fevrier,	Gregoire XV.	2.	5.	
1623.	6. Août,	Urbain VIII.	20.	11.	22.
1644.	15. Septembre,	Innocent X.	10.	4.	22.
1655.	6. Avril,	Alexandre VII.	12.	1.	16.
1667.	20. Juin,	Clement IX.	2.	5.	19.
1670.	29. Avril,	Clement X.	6.	2.	23.
1676.	21. Septembre,	Innocent XI.	12.	10.	10.
1689.	6. Octobre,	Alexandre VIII.	1.	3.	26.
1691.	12. Juillet,	Innocent XII.	9.		
1700.	23. Novembre,	Clement XI.	20.	3.	26.
1721.	8. Mai,	Innocent XIII.	2.	9.	26.
1724.	29. Mai,	Benoît XIII.	5.	8.	23.
1730.	12. Juillet,	Clement XII.			

ANTIPAPES ET SCHISMES.

Ans de J. C.

251. Novatien Herefiarque.
367. Urficin ou Urcin.
418. Eulalius, Archidiacre.
498. Laurent, Archidiacre.
530. Diofcore.

Ans de J. C.

686. Pierre & Theodore.
687. Theodore & Pafchal.
757. Theophilacte, archiprêtre.
768. Conftantin.
824. Zinzime.

Ans de J. C.

844. Jean, Diacre.
896. Boniface VI.
897. Romain Gallesin.
962. Leon VIII.
974. Boniface VII.
996. Jean XVII.
1013. Gregoire.
1043. Silvestre & Jean XX.
1059. Jean Mince, dit *Benoît*.
1061. Cadaloüs, dit *Honoré* II.
1080. Guibert, dit *Clement* III.
1118. Maurice Burdin dit *Gregoire* VIII.
1124. Thibault, dit *Celestin* II.
1130. Pierre de Leon, dit *Anaclet* II.
1138. Gregoire, dit *Victor*.
1159. Octavien, dit *Victor* IV.
1164. Gui de Creme, dit *Paschal* III.
1170. Jean, abbé de Strume, dit *Calixte* III.
1378. Clement VII. cru antipape.
1394. Pierre de la Lune, dit *Benoit* XIII.
1424. Gilles, dit *Clement* VIII.
1439. Amedée VIII. duc de Savoye, dit *Felix* V.

LES SEPT ROIS DE ROME.

L'an 3282. du monde, & 753. avant Jesus-Christ Romulus commença son regne.

Ans de Rome.	*Ans avant J. C.*		*Regne.*
1.	753.	Romulus,	38.
39.	715.	*Interregne.*	1.
40.	714.	Numa Pompilius,	38.
83.	671.	Tullus Hostilius,	32.
115.	639.	Ancus Martius,	24.
139.	615.	Tarquin l'*Ancien*,	38.
177.	577.	Servius Tullius,	44.
221.	533.	Tarquin *le Superbe*,	24.

Les deux premiers consuls succederent aux rois l'an 245. de Rome, 509. avant Jesus-Christ. *Voyez* CONSULS.

EMPEREURS ROMAINS.

L'an 705. de Rome, & 49. avant J. C. Jules Cesar s'empara de l'autorité, & fut assassiné l'an 710. Il ne fut neanmoins dictateur perpetuel, que trois ans, 4. mois & 6. jours.

En 711. de Rome, Auguste monta sur le thrône, ou plûtôt en 724. & 30. avant J. C. depuis la mort de Marc-Antoine. Il tint l'empire 57. ans, & la monarchie 43. & il mourut l'an 14. de l'ere Chrétienne, sous le consulat de Pompeius & d'Apuleius.

Avant J. C.

49. Jules Cesar,
30. Auguste,

Après J. C.		*Ans.*	*Mois.*	*Jours.*
14.	Tibere regna	22.	6.	
37.	Caligula,	3.	10.	8.
41.	Claude I.	13.	8.	20.
54.	Neron.	13.	7.	28.
68.	Galba,		6.	7.
69.	Othon,		3.	5.
69.	Vitellius,		8.	5.
69.	Vespasien,	10.		
79.	Titus,	2.	2.	20.
81.	Domitien,	15.		6.

On nomme ordinairement Cesars ces douze empereurs.

SUITE DES EMPEREURS.

Après J. C.		*Ans.*	*Mois.*	*Jours.*
96.	Nerva,	1.	4.	11.
98.	Trajan,	19.	6.	15.
117.	Adrien,	20.	11.	
138.	Antonin *le Pieux*,	22.	6.	
161.	Marc-Aurele-Antonin,	19.		10.
161.	L. Verus,	9.		
180.	Commode,	12.	9.	14.
193.	Helvius Pertinax,		2.	26.
193.	Didius Julianus,		2.	5.
193.	Severe,	17.	8.	3.
211.	Antonin Caracalla,	6.	2.	5.
217.	Macrin & son fils,	1.	2.	
218.	Antonin Elagabale,	3.	9.	4.
222.	Alexandre Severe,	13.		19.
235.	Maximin & son fils,	2.	*quelques mois.*	
238.	Pupienus & Balbin,		10.	
238.	Les Gordiens,	5.		
244.	Philippe & son fils,	5.		
249.	Dece & son fils,	2.	6.	
251.	Gallus & Volusien son fils.	2.	4.	
254.	Valerien,	6.		
260.	Gallien,	8.		
268.	Claude II.	2.		
270.	Aurelien,	5.		
275.	Tacite,		6.	6.
276.	Probus,		4.	
282.	Carus,	1.		
282.	Carin, tué en 285.			
282.	Numerien, tué par son beau-pere Aper en 284.			
284.	Diocletien,	20.		
285.	Maximien Hercule,	18.		
305.	Val. Constance,	1.	2.	25.
305.	Galere Maximien,	11.		
312.	Constantin *le Grand*,	24.	6.	24.
337.	Constans,	14.		
350.	Jules Constance,	11.		
361.	Julien l'Apostat,	1.	7.	27.
363.	Jovien,		7.	22.
364.	Valentinien *le Grand*,		8.	22.
375.	Gratien,	7.	9	12.
383.	Valentinien II.	8.	8.	21.
392.	Theodose *le Grand*,	2.	5.	
395.	Honorius,	28.	7.	
425.	Valentinien III.	30.		17.
455.	Maxime,			
455.	M. Mæcilius Avitus,	1.		
457.	Majorien,	4.	4.	21.
461.	Libius Severus,	3.	8.	27.
	Interregne,	2.		
467.	Procopius Anthemius,	4.	11.	
472.	Anicius Olybrius,		7.	
473.	Glycerius,	1.		
474.	Julius Nepos,		15.	
475.	Romulus Augustus,	1.		

Nous parlons des empereurs d'Occident sous le nom d'ALLEMAGNE, & de ceux d'Orient sous le nom de CONSTANTINOPLE. Ceux que nous avons nommez ici, ont regné à Rome; ce qu'il est bon d'observer: car en faisant mention, par exemple, de Theodose, nous disons qu'il a regné 2. ans & 5. mois depuis l'an 392. Ce qui se doit entendre du tems qu'il gouvernoit l'Occident, depuis la mort de Valentinien *le Jeune*. Il étoit empereur d'Orient dès l'an 379. & il regna en tout 16. ans moins deux jours. Cette remarque suffira. Cependant, pour ne rien negliger sur ce sujet, nous marquerons, outre ceux qui ont été associez à l'empire, le nom de ceux qui ont usurpé la puissance souveraine dans diverses provinces de l'empire, qu'on nomme ordinairement tyrans. Trebellius Pollio nous a donné la vie de trente de ces tyrans, qui se souleverent, dit-il, dans l'empire sous Gallien, mais il y a là du mécompte.

LES TYRANS ET ASSOCIEZ A L'EMPIRE.

Après J. C.		*Ans.*	*Mois.*	*Jours.*
137.	Lucius Ælius Verus Cejonius, associé par Adrien, mort en 138.			
175.	Avidius Cassius,			3.
194.	Pescennius Niger,	1.		6.

Après J. C.		Ans.	Mois.	Jours.
194.	Clodius Albinus,	4.		
228.	Antonin & Urianus,			
233.	Taurinus, Ovinius Camillus,			
235.	Gordien,		18.	
237.	Pompeianus,			
240.	Sabinianus,			
246.	M. Aurelius Severus Hostilianus,			
249.	T. Jul. Marinus Pacatianus,			
249.	Lucius Priscus, tué en 251.			
251.	Julius Valens,			
251.	C. Valens Hostilianus Messius Quintus,	2.		
253.	Licinius Cornelius Saloninus Valerianus,	8.		
254.	M. Emilius Emilianus,		4.	
258.	Cyriades,			
258.	D. Lælius Ingenuus,			
260.	Valerien *le Jeune*,			
261.	Fulvius Macrianus, tué en 262.			
261.	T. Fulvius Junius Macrianus,			
261.	C. Fulvius Quietus,			
261.	L. Calpurnius Piso Frugi,			
261.	P. Valerius Valens,			
261.	M. Cassius Latienus Postumus,	10.		
262.	Servius Anicius Balista,			
262.	Tib. Cestius Alexander Æmilianus,			
263.	Q. Nonius Regillianus,			
263.	Caius Annius Trebellianus, T. Cornelius Celsus, P. Saturninus,			7.
264.	Odenathus,	3.		
264.	Herodianus,	3.		
265.	M. Piauvonius Victorinus, Victorin *le Jeune*, Victoria,	3.		
267.	Mæonius,			
267.	Ulp. Cornelius Lælianus, Sp. Servilius Lollianus,			
267.	M. Aurelius Marius,			
267.	M. Acilius Aureolus,			
267.	Septimia Zenobia,	6.		
267.	Hermias Vabalathus Athenæ,	6.		
267.	Herennianus,			
267.	Timolaüs,			
269.	Ap. Claudius Censorinus,			
270.	M. Aurelius Claudius Quintillus,			
270.	P. Pesuvius Tetricus,	4.		
270.	C. Pivesus Tetricus, Nigrinianus,	4.		
271.	Antiochus,			
273.	M. Firmius,			
276.	M. Annius Florianus,			
280.	Sext. Julius Saturninus,			
281.	T. Æl. Proculus,			
281.	Q. Bonosius,			
284.	M. Aur. Julianus,			
284.	L. Pomponius Ælianus, tué en 287.			
284.	Cn. Salvius Amandus,			
288.	Valerius Carausius, tué en 294.			
291.	L. Epilius Achilleus,		8.	
294.	Allectus, tué en 297.			
298.	Q. Trebonius Julianus,			
303.	Eugene,			
305.	Gal. Val. Maximinus, tué en 313.			
305.	Fl. Val. Severus, tué en 306			

Après J. C.		Ans.	Mois.	Jours.
306.	M. Aur. Val. Maxentius,	6.		
307.	Romulus, mort en 309.			
307.	C. Val. Licinianus Licinius,	17.		
311.	Alexandre,			
314.	Valens,			
317.	Licinius le fils, tué en 326.			
317.	Fl. Jul. Crispus, mort en 326.			
317.	Constantin *le Jeune*, mort en 340.			
324.	M. Martinianus,			
335.	Fl. Jul. Delmatius, tué en 338. Fl. Claudius Hannibalianus, tué en 338.			
339.	Saturnin,			
350.	Magnius Magnentius,	3.		
350.	Vetranion,			
350.	Fl. Popilius Nepotianus,			28.
351.	Magn. Decentius,			
351.	Fl. Cl. Constantius, tué en 354.			
353.	Desiderius,			
355.	Sylvanus,			
364.	Valens,	14.	4.	12.
365.	Procopius,			
366.	Marcellus,			
368.	Valentin,			
374.	Firmus,			
383.	Mag. Maximus, Fl. Victor, tué en 388.	5.		
392.	Eugene,	2.	3.	
407.	Marc, Gratien,			
408.	Fl. Cl. Constantinus, Constans, tué en 411.	4.		
409.	Maxime, tué en 422.			
410.	Priscus Attalus,	6.		
411.	Jovin, tué en 413.			
413.	Heraclien,			
421.	Constance,			
423.	Jean,	2.		

ROME, petite isle du Congo en Ethiopie, dans la riviere de Zaire, à vingt-cinq lieues au-dessus de son embouchure. Les François y ont établi une colonie. * Mati, *diction.*

ROMEI (François) né à Castiglione près d'Arezzo en Toscane, entra au commencement du XVI. siecle, dans l'ordre de saint Dominique, & parvint par degrez aux emplois de provincial de Rome, de procureur general, & enfin de general de son ordre en 1546. Le pape Paul III. l'envoya aussi-tôt après au concile de Trente, où il assista jusqu'à sa prorogation, & visita ensuite l'Italie, la France & l'Espagne, après quoi il retourna en 1551. au concile, fut un des theologiens qui dresserent les décisions sur le sacrement de l'Eucharistie, & en 1552. retourna à Rome, où il mourut d'apoplexie le 20. Juillet de la même année. Il avoit fait imprimer l'an 1538. à Lyon un traité *De libertate operum & necessitate gratiæ*; & entre les lettres qu'il écrivit étant general, on a imprimé plusieurs fois celle du 10. Decembre 1548. où il fait l'éloge de la societé de Jesus naissante. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

ROMELIE, le Beglerbeglic de Romelie ou Rumulie. C'est le premier en ordre, en étendue & en forces de tous les gouvernemens generaux de l'empire du Turc. Il renferme toute la Grece, la Romanie, la Bulgarie & la Bessarabie. Quoique Constantinople soit dans l'étendue de ce gouvernement, Sophie en est pourtant la capitale, & la residence du gouverneur. * *Memoires du tems.*

ROMERSWALL : c'étoit autrefois une petite ville de Zelande. Elle étoit dans le Zuid-Beveland, sur le bord oriental de l'Escaut, à une lieue de Tolen, & un peu davantage de Berg-op-Zoom. Elle a été ruinée par les inondations. * Mati, *dict.*

ROMESCOT, ou denier de saint Pierre, que les Anglois appelloient autrement *Romes penni. Voyez* DENIER.

ROMETTE, petite ville de la vallée de Demona en Sicile, sur une colline, à une ou deux lieues de Messine, vers le couchant. * Mati, *diction.*

ROMEY, *le Val Romey* : c'est un fort petit pays du Bugei en France. Il est entre le mont de S. Sulpice & celui d'Arvieres. Seissel, sur le Rhône, en est le seul lieu un peu considerable. Ce pays a appartenu autrefois au duc de Savoye. * Mati, *dict.*

ROMIEU (Raimond de) gentilhomme d'Arles en Provence, où sa famille est encore considerable, florissoit dans le XIV. siecle vers l'an 1355. Il étoit poëte Provençal, & composa divers ouvrages à la maniere de son tems, dont Nostradamus, La Croix-du-Maine, Antoine du Verdier-Vauprivas, & d'autres font mention.

ROMIEU (Marie de) demoiselle qui vivoit dans le XVI. siecle, étoit de la province du Vivarets, sœur de *Jacques* de Romieu, & niece du sieur des Auberts. Elle publia en 1581. ses œuvres poëtiques, avec un traité par lequel elle élevoit les avantages de son sexe sur le nôtre. C'étoit une réponse ingenieuse à une satire que son frere avoit composée contre les femmes. Elle avoit aussi donné au public une instruction pour les jeunes dames, &c. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. Franç.*

ROMILDA, duchesse de Frioul, se retira dans cette ville, après la mort de son mari *Gisulphe*, & y mena quatre fils & quatre filles qu'elle avoit. Elle y étoit en sureté, quoiqu'assiegée par Cagan roi des Huns; mais ayant vû le prince qui se promenoit à cheval auprès des murailles de la ville, elle en devint amoureuse, & lui envoya demander pourquoi il étoit venu les armes à la main contre une femme, & lui fit dire qu'elle lui offroit la ville, & qu'elle étoit prête de terminer la guerre par un mariage. Cagan accepta cette proposition, & entra dans la ville, qu'il mit à feu & à sang. Le même jour il épousa Romilda; mais ce mariage ne dura qu'une nuit; car le lendemain il la fit attacher honteusement à un poteau, où elle mourut. Ses quatre fils se sauverent, & les filles conserverent leur chasteté par une adresse surprenante. Elles cacherent dans leur sein de la chair crue, que la chaleur rendit si puante, que leurs ennemis même ne purent les approcher, & leur dirent par reproche, que les femmes des Lombards n'avoient pas même l'haleine pure. * Andreas Brunner, *Annales virtut. & fort. Bojorum.*

ROMILLE' ou ROMILLEY, famille ancienne & considerable en Bretagne & en Normandie. Son nom se trouve differemment écrit dans les anciens titres. Dans quelques uns c'est Romillé; c'est ainsi que l'abbé le Laboureur l'a écrit dans son histoire du maréchal de Guebriant en 1657. *pag.* 61. & 82. Dans d'autres titres on lit Roumillei, Romelli, Romilli, Rommilli & Roumilly Mais comme dans ces titres on y trouve des sceaux aux mêmes armes, il en faut conclure qu'ils étoient tous de la même maison.

Le premier dont on ait connoissance par les histoires, est ROBERT de Romillé, qui se trouve compris dans le catalogue des seigneurs renommez en Normandie, qui accompagnerent leur duc Guillaume *le Bâtard* dans sa conquête d'Angleterre en 1066. Voyez l'*histoire de Normandie par* Gabriel Du Moulin, *pag.* 48. de la fin du livre, & par l'abbé de Masseville, *tom.* 1. *pag.* 203. GEOFROI de Romillé fut en 1132. un des témoins d'un affranchissement fait par Haymon le Bigot, & Alain, fils de Clairambault, de certaines terres appartenantes à l'abbaye de Melerai. L'acte est rapporté dans l'histoire de Bretagne par dom Lobineau, *tom. II. preuv. pag.* 284.

HUET de Romillé, écuyer du bailliage de Chaumont, servoit sous Jean de Conflans, chevalier, maréchal de Champagne, suivant sa quittance pour ses gages, donnée le 30. d'Octobre 1339. au bas de laquelle est son sceau en cire rouge, où l'on voit un leopard. Elle est conservée en parchemin avec toutes les autres, dont il sera parlé ci-après dans les recueils de feu M. de Gaignieres à la bibliotheque du roi.

OLIVIER de Romillé, écuyer, servoit ès guerres de Bretagne avec six écuyers de sa compagnie, sous les ordres de Gui de Neelle, sire de Mello, maréchal de France, capitaine general & gouverneur du pays de Bretagne, d'Anjou & du Maine, suivant sa quittance de 81 livres tournois d'un prêt sur ses gages & ceux de sesdits six écuyers, donnée devant Fougeres le 15. Mai 1352. son sceau y est en cire rouge, où l'on voit deux leopards couronnez l'un sur l'autre, qui sont les armes de tous ceux de cette maison.

ROMILLE', de saint Brieu étoit l'un des gentilshommes amis de Bertrand du Guesclin, qui le suivirent en grand nombre dans ses conquêtes en 1359. Il fut tué lorsque l'on vint attaquer du Guesclin dans l'abbaye de S. Méen en 1364.

I. GEOFROI de Romillé, le premier par qui l'on commence la filiation de cette famille, est qualifié écuyer, capitaine de saint James de Beuvron, dans deux quittances données à Jean Chauvel, trésorier des guerres du roi de six vingts livres tournois d'un prêt sur ses gages & ceux de cinq autres écuyers & douze archers de sa compagnie desservans en la garde dudit lieu, sous le gouvernement d'Arnaud, sire d'Audeneham, maréchal de France, lieutenant de roi en toute la Normandie, données à Pontorson, sous son seel le 6. Novembre 1353. Il donna encore quittance à Bertrand de Ladent, receveur general des aydes, ordonnées pour la guerre de la somme de cent francs d'or, dont le roi lui avoit fait don pour certaines causes contenues ès lettres dudit don, datées du 13. Juillet 1383. Il fut pere de JEAN de Romillé, qui suit;

II. JEAN de Romillé I. du nom, écuyer, fut reçû à Amiens le 12. Septembre 1386. avec huit autres écuyers & un archer armé à cheval, pour servir en l'armée & passage que le roi entendoit faire en personne au pays d'Angleterre à l'encontre de ses ennemis. C'est ainsi qu'il s'exprime dans sa quittance donnée à Guillaume Danfrenet, d'un prêt de soixante & quinze livres tournois sur ses gages & ceux desdits écuyers & archers de sa chambre, à Amiens le 14. du même mois. Il fut reçû à Lille en Flandres avec dix autres écuyers de sa chambre, destinez à servir dans la même armée, le 10. Octobre 1386. C'est par ce Jean, fils de *Geofroi*, que le Laboureur a commencé la genealogie de cette maison. Il le qualifie seigneur de Romillé, de Houdan & de la Chesnelaye, vivant, premier écuyer du roi Charles VI. en 1403. Sa femme, inconnue à cet auteur, se nommoit *Jeanne* de Crouville, dont il eut JEAN, qui suit;

III. JEAN de Romillé II. du nom, seigneur de la Chesnelaye, de Houdan & d'Ardennes, capitaine de cent hommes d'armes, épousa *Catherine* Tournemine de la Hunaudaye, laquelle en qualité d'heritiere de *Mahaut* de la Riviere, fit une obligation conjointement avec son mari, au profit de Germain seigneur Dugué, & de Jeanne de la Riviere sa femme, fille & heritiere principale de Guyon de la Riviere. Il eut pour fils JEAN, qui suit;

IV. JEAN de Romillé III. du nom, seigneur de la Chesnelaye & d'Ardennes, capitaine de cent hommes d'armes, épousa l'an 1406. suivant le Laboureur, *Marguerite* Bardoul, fille de *Jean* Bardoul, & de *Jeanne* Bourret, & petite-fille de *Pierre* Bardoul, seigneur de Treit ou Trezel. Elle vivoit encore en 1440. Leurs enfans furent; 1. JEAN de Romillei IV. du nom, qui suit; 2. *Hector*, qui eut des enfans; 3. *Guillemette*; & 4. *Marie* de Romillei, mariée à *Jean* de Marcillé, chevalier, dont elle eut *Marie* de Marcillé, alliée à *Bertrand* de Goyon, seigneur de Launai Goyon, dont descendent les marquis de la Moussaye.

V. JEAN de Romillé IV. du nom, seigneur de la Chesnelaye & d'Ardennes, fut vice-chancelier du duc de Bretagne, & si renommé, que Philippes de Comines loua sa prudence: c'est ainsi qu'en parle le Laboureur. Le duc son maître l'employa en 1463. pour traiter avec le duc de Bourgogne, le comte de Charolois & les grands du royaume, malcontens du roi Louis XI. Il fut l'un des commissaires du duc pour recevoir les montres à Dol en 1471. & encore le 17. Mai 1477. Voyez l'*histoire de Bretagne* par dom Lobineau aux preuves, *tom.* II. *pag.* 1325. & 1362. Il mourut vers l'an 1480. ayant eu de son épouse *Marie* Dubuat, fille de *Charles* Dubuat, seigneur de Landal; JEAN, qui suit; & *Bonne* de Romillé, mariée le 28.

Août 1440. à *Jean* de Boisbaudri, seigneur de Trans près de Rennes.

VI. JEAN de Romillé V. du nom, seigneur de la Chesnelaye & d'Ardennes, servoit dans les troupes de Bretagne en 1474. & le 16. Fevrier 1484. Il reçut ordre du duc de Bretagne de garder la ville de Fougeres, avec vingt gentilshommes des environs, & quarante francs archers, (dom Lobineau *preuves* 1342. 1416. & 1467.) Le duc par ses lettres du dernier Avril 1481. lui avoit fait don du droit de rachat qu'il lui devoit. Il avoit épousé *Jeanne* de Beaulieu, fille de *Roland* de Beaulieu, seigneur de Couesquen, & elle vivoit en 1482. & eut pour enfans JEAN, qui suit; & *Bertranne* de Romillé, mariée en 1482. à *Pierre* Milon, frere de *Jean*, seigneur de la Baillie.

VII. JEAN de Romillé VI. du nom, seigneur de la Chesnelaye & d'Ardennes, gouverneur de Fougeres, épousa 1°. par contrat du 20. Janvier 1485. *Marie* du Pontglou, fille d'*Olivier* seigneur du Pontglou, & de Kermel, & de *Catherine* Arrel: 2°. par contrat du 3. Mai 1509. *Guillemine* de Sahur, veuve de *Charles* de Montecler, seigneur de Bourgon. Il eut du premier lit GEORGES, qui suit; & *Françoise* de Romillei, mariée par contrat du 3. Mai 1509. à *Louis* de Montecler, chevalier seigneur de Bourgon, fils de sa belle mere. Leur posterité est rapporté par le Laboureur, *page* 83. *de la genealogie de la maison de Budes*; l'on y voit que *René* de Montecler, seigneur de Bourgon, l'un des arrieres-petits-fils, de *Françoise* de Romillé, ne laissa que deux filles, l'aînée desquelles *Magdelaine* de Montecler, épousa *Urbain* de Laval, seigneur de Boisdauphin, maréchal de France; la seconde *Catherine* de Montecler, fut mariée à *Claude* de Beuil, dont elle eut la belle *Jacqueline* de Beuil, comtesse de Moret, puis femme de *René* du Bec, marquis de Vardes. Ces deux mariages ont donné de grandes alliances aux arrieres petits neveux de Françoise de Romillei.

VIII. GEORGES de Romillé, nommé *Geofroi* par le Laboureur, chevalier seigneur de la Chesnelaye, d'Ardennes & du Pontglou, épousa 1°. par contrat du 3. Mai 1509. *Renée* de Montecler, fille de *Charles* de Montecler, seigneur de Bourgon, & de *Guillemine* de Sahur, qui devint sa belle-mere: 2°. *Magdelaine* Duhan, fille de *Jean* Duhan, seigneur de Launai, procureur general au parlement de Bretagne, & de *Jeannette* Brulon. Du premier lit sortirent, CHARLES, qui suit; *Marquise*, mariée par contrat du 12. Fevrier 1535. à *Claude*, seigneur de Poillé & du Chalange; *Jeanne*, qui épousa 1°. *Gilles* de Porcon, seigneur de Montaurin: 2°. le 2. Janvier 1544. *Julien* Duboays, seigneur de Melneuf & de la Roche; *Jeanne*, dite *la Jeune*, alliée le 18. Novembre 1549. à *Guillaume* du Buat, seigneur de Barille & de Chanteloup. Du second lit, vint *Guillemette* de Romillé, mariée à *Jacques* de la Belinays, seigneur dudit lieu.

IX. CHARLES de Romillé, chevalier seigneur de la Chesnelaye, d'Ardennes & du Pontglou, épousa 1°. le 18. Octobre 1541. *Françoise* de Couvran, fille de *Charles* de Couvran, baron de Sacé, & de *Françoise* de Busson. Elle étoit petite-fille de *Gilles* de Couvran, baron de Sacé, lequel avoit épousé *Marguerite* de Beauvau, cousine issue de germain d'*Isabeau* de Beauvau, alliée à *Jean* de Bourbon, comte de Vendôme, trisayeul du roi Henri IV: 2°. le 15. Avril 1558. *Ester* de la Marzeliere, fille de *Pierre* chevalier seigneur de la Marzeliere & de Bonnefontaine, & de *Françoise* De Porcon. Du premier lit il eut pour fille unique, *Beatrix* de Romillé, dame de la baronie de Sacé & de Montanet, d'Ergouges & du Plessis-Budes, mariée par contrat du 29. Decembre 1561 à *Jacques* Budes, seigneur du Hirel, du Gareth &c. procureur general au parlement de Bretagne, qui par elle fut ayeul de *Jean-Baptiste* Budes, comte de Guebriant, maréchal de France, mort le 24. Novembre 1643. Du second lit étoit issu CESAR de Romillé, qui suit;

X. CESAR de Romillé, seigneur de la Chesnelaye, d'Ardennes & du Pontglou, mort à Paris, & inhumé aux petits Augustins, le 11. Janvier 1633. avoit épousé *Françoise* d'Orglandes, morte le 16. Avril 1654, fille de *Pierre* d'Orglandes, seigneur de Pretot, dont il eut FRANÇOIS, qui suit: *Jean-Baptiste*, reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Aquitaine le 6. Mai 1645; & *Renée* de Romillei, mariée par contrat du 29. Octobre 1597. à *Guillaume* de Costentin, seigneur de Tourville, qui par elle fut ayeul d'*Anne-Hilarion* de Costentin, comte de Tourville, maréchal de France, mort le 28. Mai 1701.

XI. FRANÇOIS de Romillé, chevalier marquis de la Chesnelaye, comte de Mausson dans l'élection de Mayence, paroisse de Landiui, maréchal des camps & armées du roi, avoit servi dans le regiment des gardes, où il étoit enseigne en 1635. Le roi érigea en marquisat sa terre d'Ardennes, sise au diocese de Rennes, paroisse de saint Georges-Retaimbaut, par lettres du mois de Decembre 1641. verifiées par arrêt du parlement de Rennes, le 15. Juillet 1644. & fut fait maréchal de camp par brevet du 26. Mai 1649. Il épousa par contrat du 26. Avril 1637. *Charlotte* de Poillé, fille d'*Henri* seigneur de Poillé, gouverneur pour le roi au comté de Mortaing, & de *Jeanne-Louise* Pericart. Elle survécut son mari, & mourut le 4. Mars 1703. âgée de 80. ans ayant eu pour enfans LOUIS, qui suit; *François*, capitaine de vaisseaux, mort sans posterité; & *Françoise* de Romillé, mariée en Juillet 1671. à *Claude* de Vassi, marquis de Pirou près Coutances, & de Brecei près Avranches, morte sans enfans.

XII. LOUIS de Romillé, chevalier, marquis de la Chesnelaye, comte de Mausson, gouverneur de la ville, château & baronie de Fougeres, colonel de la noblesse de Bretagne, fut tenu sur les fonts de baptême par le roi Louis XIV. & par la maréchale de Guebriant, sa tante, le 26. Avril 1645. Il épousa 1°. le 21 Avril 1670. *Françoise* Bon de Meuillon, dite *de Montbel-d'Entremonts*, fille de *Francois-Virginie* Bon de Meuillion, dit *de Montbel*, comte d'Entremonts, & de Montbel, marquis du Montelier, & de *Magdelaine* du Tillet. Cette dame avoit pour ayeule paternelle *Beatrix* de Coligni, comtesse d'Entremonts, fille de l'amiral de Coligni & de sa seconde femme, *Jacqueline* de Montbel, comtesse d'Entremonts, marquise du Montelier, & de saint André de Briord, & elle avoit pour grande tante *Louise* de Coligni, quatriéme femme de *Guillaume* de Nassau IX. du nom, prince d'Orange; ainsi la marquise de la Chesnelaye, étoit cousine issue de germain du pere de *Guillaume* III. roi d'Angleterre, & étoit au même degré avec les filles de la maison de Nassau, entrées dans la maison de Brandebourg, dans celle de Nassau-Dietz, gouverneur de Frise, dans celle des princes Palatins de Simmeren, & dans celle des princes d'Anhalt-Dessau. LOUIS de Romillé, étant âgé de 45. ans prit une seconde alliance le 1. Août 1682. avec *Elisabeth-Gabrielle* de Bellefouriere, derniere fille de *Maximilien-Antoine* de Bellefouriere, marquis de Soyecourt & de Guerbigni, comte de Tilloloi, chevalier des ordres du roi, grand veneur de France, & de *Marie-Renée* de Longueil de Maisons. Elle s'est remariée le 6. Octobre 1713. à *Joseph-Joachim* du Mas, comte du Broffai en Bretagne. Du premier lit nâquit *Marie-Charlotte* de Romillé, marquise du Montelier, heritiere de la maison de Montbel d'Entremonts, mariée le 10. Juillet 1688. à *Guillaume-François* marquis de l'Hôpital-Sainte-Mesme, dont elle est restée veuve le 3. Fevrier 1704. avec un fils & deux filles, mariées dans la maison de Chevriers. Du second lit de LOUIS marquis de la Chesnelaye sont sortis ADOLPHE-CHARLES, qui suit; *Alexandre-Hyppolite*, chevalier de Malte; *Renée*, mariée le 29. Janvier 1703. à *Leon* Potier duc de Gesvres, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Paris, mort le 9. Decembre 1704. âgé de 84. ans; & *Jeanne* de Romillé, religieuse Ursuline à Fougeres.

XIII. ADOLPHE-CHARLES de Romillé, marquis de la Chesnelaye, comte de Mausson, chevalier de l'ordre de saint Louis, gouverneur de Fougeres, mestre de camp d'un regiment d'infanterie de son nom, créé brigadier d'infanterie le 1. Fevrier 1719. a épousé le 26. Juin 1713. *Louise-Marguerite* Ranchin, fille unique de *Jean-Antoine*, conseiller du roi en ses conseils, secretaire ordinaire des conseils d'état, direction & finances de sa majesté, & de *Marguerite* Chevalier, dont il a eu *Adolphe-Charles*, mort; *Marguerite*, née le 26. Janvier 1715; & *Louise* de Romillé morte.

Les armes de cette famille sont *d'azur à deux leopards couronnez d'or, posez l'un sur l'autre, lampassez & armez de gueules.*

ROMONT, bourg avec château & comté. Il étoit autrefois au duc de Savoye. Il est maintenant dans le canton de Fribourg en Suisse. * Mati, *dict.*

ROMORANTIN, petite ville de France dans le Blaisois sur la Sauldre, à huit lieues de Blois, vers le midi. Pour l'édit qui y fut fait, *cherchez* EDIT. * Mati, *dict.*

ROMUALD (saint) fondateur & premier abbé de l'ordre de Camaldoli, nâquit à Ravenne vers l'an 956. d'une famille ducale. Son pere Serge s'étant battu en duel contre un de ses parens qui fut tué, Romuald fut touché si vivement de sa mort, qu'il alla se renfermer dans le monastere d'Apollinaire, à cinq quarts de lieue de Ravenne. Il y prit l'habit monastique, & embrassa ensuite la vie anachoretique, & se mit sous la conduite d'un hermite nommé *Marin*, qui demeuroit dans les états de Venise. Quelque-tems après il sortit des états de Venise, & vint en Catalogne, où il demeura dans une solitude avec quelques compagnons. Il fit un voyage en Italie, pour empêcher son pere de quitter la vie monastique qu'il avoit embrassée. Il vint ensuite s'établir à S. Martin aux Bois, où il bâtit quelques cellules pour lui & pour ses disciples. Il établit un monastere à Bagni près de Saffine; mais les religieux de son monastere l'en chasserent. Il alla se retirer dans le marais de Comacchio, & revint enfin en son premier monastere de Classe, proche de Ravenne. L'empereur Othon III. l'en fit abbé en 996. Ses religieux se souleverent encore contre lui. Il vint trouver Othon, qui assiegeoit Tivoli, & lui remit sa crosse. Il bâtit ensuite plusieurs monasteres en divers lieux, & fonda en 1012. celui de Camaldoli en Toscane, dans les vallées de l'Apennin. C'est de-là que son ordre a pris le nom de Camaldule. Auparavant il avoit envoyé plusieurs de ses religieux prêcher la religion de Jesus-Christ aux Infideles en Hongrie, & il avoit été lui-même pour s'acquitter de ce ministere jusques sur les frontieres de ce royaume; mais il avoit été arrêté en chemin par une langueur, qui ne lui avoit pas permis d'aller plus loin. Il passa le reste de ses jours dans un monastere qu'il avoit bâti sur la montagne de Sitrie, dans l'Ombrie, près de Sasso-Ferrato. L'empereur Henri II. le fit venir à sa cour vers l'an 1022. Il mourut près de Valde-Castro l'an 1027. On celebre sa fête le 19. de Juin, jour de sa mort. Il est sûr qu'il n'a pas vécu plus de 75. ans, puisqu'il n'avoit que 20. ans lorsqu'il fut reçu dans le monastere de Classe par ordre d'Honestus, évêque de Ravenne, qui ne commença à gouverner cette église qu'en 971. & qu'il étoit mort avant le mois d'Août de l'an 1027. où Theodald, évêque d'Arezzo, dans une chartre qu'on conserve encore en original, parlant de lui, employe ces expressions: *pia recordationis, pia memoria patrem.* Ainsi Pierre de Damien s'est bien trompé lorsqu'il lui a donné sixvingts ans de vie; & il y a encore d'autres choses fausses hazardées dans la vie de ce Saint. * *Sa vie par* Pierre de Damien *dans* Bollandus. Baronius, *in annal.* Lucas Hispanus. Baillet, *Vies des Saints*, 7. *de Fevrier.* Mabillon, *ann. ord. S. Benedict. Vies des SS. chez Lottin, à Paris, en* 1730. *par* M. Goujet.

ROMUALD, archevêque de Salerne, sur la fin du XII. siecle, composa une chronique, que le cardinal Baronius cite sur les années 1084. & 1177. assurant qu'il avoit vû deux exemplaires de cet ouvrage. Il parle de ce qui s'est passé depuis le commencement du monde jusqu'en 1177. où Romuald fut un des legats envoyez à Venise, pour proposer les moyens d'accorder le pape Alexandre III. avec Frideric *Barberousse.*

ROMULE, sainte fille, dont parle S. Gregoire *le Grand* dans une de ses homelies. S'étant unie avec deux autres filles, elles resolurent de passer leur vie dans la même maison & dans le celibat. Romule étoit humble, patiente, observant un rigoureux silence, & étant fort appliquée à la priere. Elle fut frappée d'une paralysie, qui la retint plusieurs années dans le lit, presque privée de l'usage de tous ses membres, sans qu'une si longue épreuve fût capable de l'impatienter. Enfin, on rapporte que quatre jours avant sa mort, sa chambre fut éclairée d'une lumiere celeste; & que ses deux compagnes s'apperçurent d'une multitude de personnes, qui entrerent avec un tel empressement, que la porte en étoit toute ébranlée. Ces gens psalmodioient alternativement; & quatre jours après, Romule expira doucement, après avoir reçu le Viatique; & son ame étant portée entre les chœurs des anges, l'on entendoit des voix d'hommes & de femmes qui disoient les pseaumes. Tout cela étoit accompagné d'une odeur très-agréable. * S. Gregoire, *chap.* 40.

ROMULUS, fondateur & premier roi de Rome, étoit frere de REMUS, & fils de Rhea Sylvia, fille de Numitor. Amulius, après avoir dethrôné son frere Numitor roi d'Albe, s'empara par force du royaume, fit mourir les enfans mâles de Numitor, & obligea Rhea Sylvia sa fille à se faire vestale, afin qu'elle ne pût avoir d'enfans. Neanmoins elle se trouva grosse, & accoucha de deux fils, à qui on donna les noms de REMUS & ROMULUS. Amulius fit enfermer Rhea, & exposer ses deux enfans sur le Tibre. Ces enfans eurent le bonheur, étant échoués sur le bord du Tibre, d'être trouvez par un intendant des troupeaux du roi, nommé *Faustule*, qui les éleva. Sa femme Laurence, qui les nourrit, étoit communément appellée *Louve*, à cause de ses débauches: ce qui a sans doute donné lieu à la fable, que ces deux enfans avoient été allaitez par une louve. La naissance de Remus & de Romulus est placée par Denys d'*Halicarnasse* à la fin de la II. olympiade, 772. ans avant J. C. Remus & Romulus furent élevez parmi des bergers, sans que l'on sçût qu'ils étoient de la race royale. Quand ils furent en âge, ils porterent les armes, s'adonnerent à la chasse; & ayant attiré avec eux une troupe de jeunes gens, ils attaquoient des voleurs, prenoient le butin qu'ils avoient fait, & le distribuoient aux bergers. Un jour qu'ils celebroient sur le mont Palatin les jeux qu'Evandre avoit autrefois apportez d'Arcadie en Italie, en l'honneur du dieu Pan, ils furent attaquez par ces voleurs. Romulus se défendit; mais Remus fut pris & mené à Amulius, devant lequel il fut accusé d'avoir fait plusieurs courses sur les terres de Numitor, & de les avoir pillées. L'histoire rapporte que Remus fut livré à ce prince, & qu'alors Faustule découvrit à Romulus ce qu'il étoit; que Numitor de son côté les ayant reconnus, les deux freres, avec une troupe de jeunes gens, avoient tué Amulius, & remis Numitor en possession du royaume d'Albe; qu'ensuite ils avoient formé le dessein de fonder une nouvelle ville; & que dans le tems qu'on en jettoit les fondemens, Romulus, pour peupler cette ville, à qui il donna le nom de ROME, de son nom, y avoit établi un asile, où tous ceux qui voudroient se retirer, seroient en sûreté; que cela avoit attiré à Rome un grand nombre de Latins, de Toscans, & d'autres peuples d'Italie, & même des étrangers, qui peuplerent la ville de Rome; Romulus en étant le roi, les appella de son nom *Romains.* Il fit des loix, & choisit cent personnes pour rendre la justice, & avoir part au gouvernement. Ils furent appellez *Peres* ou *Senateurs.* Il est indubitable que quand Romulus jetta les fondemens de la ville de Rome, il avoit déja un grand nombre d'hommes qui l'avoient suivi. La liberté qu'il donna à tous ceux qui voudroient y venir, d'en être habitans, l'augmenta beaucoup. Ainsi en peu de tems cette ville devint très-peuplée, & en état de se défendre. Mais comme il n'y avoit point de femmes, & que les peuples voisins ne leur vouloient pas donner leurs filles en mariage, Romulus, pour en avoir usa de ce stratagême. Il fit representer des jeux solemnels en l'honneur de Neptune, & les fit annoncer par toute l'Italie. Non seulement les Ceniniens, les Crustumins & les Antemnates, peuples les plus voisins; mais aussi les Sabins, y vinrent en grand nombre, avec leurs femmes & leurs enfans. On les reçut agréablement; mais quand le spectacle fut commencé, & qu'un chacun étoit appliqué à le regarder, la jeunesse Romaine courut enlever les filles. Les peres de ces filles exciterent leurs nations à se venger de cet affront, & presserent Titus Tatius, roi des Sabins, à faire la guerre aux Romains. Les Ceniniens furent les premiers qui commencerent à les attaquer. Romulus marcha contre eux, les défit & tua leur roi de sa propre main. Il mit aussi en fuite l'armée des Antemnates, & prit leur ville; vainquit les Crustumins, & établit des colonies dans ces pays. Les Sabins,

commandez par leur roi Tatius, se rendirent maîtres de la citadelle de Rome, donnerent un combat dans Rome même, dans lequel les Romains furent d'abord mis en fuite. Romulus arrêta les fuyards, revint à la charge, fit reculer les Sabins, avec lesquels il fit alliance, & partagea l'autorité royale avec Tatius, qui ne vécut que six ans depuis cet accommodement. Romulus fut seul souverain après la mort de ce prince; vainquit les Fidenates & les Veiens. Enfin, comme il faisoit la revûe de son armée près du marais de Caprée, & qu'il haranguoit ses soldats, il survint un orage, qui le couvrit d'épaisses tenebres: il ne parut plus depuis ce tems-là, soit qu'il eût été tué par le tonnere, soit que les senateurs, qui commençoient à redouter sa puissance, l'eussent mis en pieces. Son regne fut de 37. ou 38. ans, à commencer de la fondation de Rome. Ainsi il mourut l'an 715. avant Jesus-Christ. Il fut surnommé *Quirinus*, par rapport à la javeline, que les Sabins appelloient *Quiris*, selon le témoignage de Festus; ou bien des Sabins appellez *Cures*, ausquels il donna le droit de bourgeoisie Romaine: de sorte que les Romains furent appellez *Quirites* après cette association des Sabins; ou parce qu'il étoit fils d'un soldat, qui étoit appellé *Quiris*, parce qu'il portoit toujours une lance, à qui on a donné le nom de *Mars*; (parce que ceux qui font profession de l'art militaire, sont sous la protection de ce dieu.) On dit qu'après la mort de Romulus, un certain Proculus rendit témoignage au senat qu'il l'avoit vû avec un air & une majesté divine, & qu'il lui avoit annoncé la future grandeur de la ville de Rome, dont il seroit protecteur, ajoutant qu'il vouloit être reconnu & honoré pour dieu, sous le nom de *Quirinus*. En effet, on lui faisoit quelques sacrifices tous les ans, & on avoit institué en son honneur des fêtes, qui étoient appellées *Quirinales*. On nommoit aussi *Quirinale* cette colline à Rome, où étoit le temple qui lui étoit dédié; & on appella du même nom la porte par où on alloit à cette montagne, dite vulgairement par les Italiens *Monte-Cavallo*, à cause de deux chevaux de marbre, de la façon de Phidias & de Praxitelle, qui y furent placez. Jacques Gronovius prononça en 1684. une dissertation à Leyde, pour prouver que l'origine de Romulus, sa naissance & son éducation, n'est qu'un roman inventé par un Grec, nommé Διόκλης, aussi-bien que l'enlevement des Sabines. En un mot, il croit que Romulus n'étoit point né en Italie; mais qu'il étoit Syrien. Quelques-uns avoient cru, entr'autres Saumaise, qu'il étoit Grec, & on chercha des preuves dans la religion qui fut établie à Rome avant que Numa Pompilius y regnât, & dans quelques noms qui durent encore de la premiere langue des Romains. * Plutarque, *en la vie de Romulus*. Tite-Live, *l.* 1. *hist.* Florus. Denys d'*Halicarnasse*. Velleius Paterculus. Eutrope. M. Du Pin, *hist. profane, tome I.* Pitiscus, *lexicon. antiq. Rom.* Bayle, *republ. des lettres, Decembre* 1684.

ROMULUS, fils du tyran *Maxence*, & d'une fille de l'empereur *Galere Maximien*, fut fait cesar par son pere l'an 307. & fut mis au rang des dieux par les Payens après sa mort, arrivée apparemment en 309. Idace le met deux fois consul dans les fastes, avec son pere Maxence; sçavoir, l'an 308. & l'année suivante. M. de Tillemont & le P. Pagi prétendent qu'il fut noyé dans le Tibre; mais ils ne paroissent pas avoir entendu le texte du jeune Victor.

ROMULUS, poëte, est auteur de quelques fables à l'imitation de celles d'Esope, & adressées à Tibertin, fils de ce poëte.

ROMULUS, *voyez* AMASEUS.

ROMULUS, *cherchez* AUGUSTUS ROMULUS.

ROMUS ou ROMULUS, *cherchez* ALLADE.

RONCEVAUX, bourg du royaume de Navarre en Espagne. Il est entre Pampelune & saint Jean-Pié-de-Port, dans la vallée de Roncevaux, où l'arriere-garde de l'armée de Charlemagne, trahie par Ganelon, fut défaite l'an 778. par les Gascons. * Mati, *dict.*

RONCIGLIONE, petite ville avec un comté de même nom en Italie, enclavée dans le patrimoine de saint Pierre. Il appartenoit autrefois au duc de Parme, de même que le duché de Castro. Le pape les tient par engagement depuis l'an 1649. & nous avons vû que quand la cour de Rome est brouillée avec la France, cette couronne menace cette cour de la faire rembourser, & de retirer ces états pour les faire rendre au duc de Parme. La ville de Ronciglione est située sur un lac de même nom, nommé par les Latins *Ciminius Lacus*.

RONDA, petite ville du royaume de Grenade en Espagne. Elle est aux confins de l'Andalousie, sur la riviere de Gaudiere, à dix lieues de Gibraltar. On voit près de cette ville *Ronda la Vela*, que l'on prend pour l'ancienne *Acinippo*, petite ville de l'Espagne Betique.

RONDA, *Sierra de Ronda*, montagnes du royaume de Grenade en Espagne. Elles sont aux confins de l'Andalousie, entre la ville de Ronda & celle d'Antequera. On y voit vers la ville de Ronda les ruines de l'ancienne *Succubo*, patrie des ancêtres d'Antonin *le Philosophe*.

RONDELET (Guillaume) medecin celebre, fils de *Jean*, marchand épicier de la ville de Montpellier en Languedoc, nâquit le 27. Septembre de l'an 1507. Il vint au monde avec un corps très-foible & très délicat, & dans les premieres années de sa vie, il fut attaqué d'un grand nombre de maladies, dont il ne guerit qu'à mesure qu'il avançoit en âge. Après avoir appris les lettres humaines, il s'appliqua à la medecine, qu'il exerça dans diverses petites villes; comme à Pertuis en Provence, où manquant de pratique, il fut obligé d'enseigner la grammaire aux enfans. Depuis il vint à Paris; il y apprit le grec; & après diverses courses, il se retira à Montpellier, où il fut professeur en medecine, avec beaucoup de réputation. Ses ouvrages n'y répondent pas. On dit que celui des Poissons, qui est le plus considerable, est copié en partie sur les manuscrits du sçavant Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier; cependant Rondelet fit pour le perfectionner, divers voyages à Anvers, à Bayone, à Bourdeaux & ailleurs. Il s'adonna à l'anatomie, avec d'autant plus d'ardeur, qu'il fit lui-même l'ouverture du corps d'un de ses enfans: operation qui le fit passer pour un pere barbare & dénaturé. Chaque jour il faisoit trois ou quatre leçons, & avoit accoutumé d'égayer son discours par quelque conte & quelque recit agreable. Il ne négligeoit pas l'étude des livres de theologie; mais dès que Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier, eut été mis en prison pour fait de religion, il brûla tous les ouvrages de cette espece, qu'il avoit dans sa bibliotheque. Lorsqu'il composoit, il le faisoit avec précipitation, & ne relisoit jamais: de-là vient que ses œuvres n'ont pas soûtenu l'estime que son sçavoir lui avoit acquise. L'excès avec lequel il mangea des figues, en revenant de Toulouse, lui causa une dissenterie, dont il mourut près d'Albi, le 30. Juillet de l'an 1566. fort pauvre, à cause de son peu de conduite. Il laissa divers commentaires sur des traitez d'Hippocrate, de Galien, d'Aristote, & de Dioscoride; *Medicina practica*; *De impedimentis generationis*; *De affectibus gravidæ, parturientis & puerperæ*; *de affectibus infantium & puerorum*, *&c.* C'est lui que Rabelais a joué sous le nom de *Rondibilis*. A sa sollicitation, le roi fit bâtir à Montpellier le theatre anatomique, à la porte duquel on voit cette inscription: *Curantibus Joanne Schirronio, Antonio Sapporta, Guillelmo Rondeletio, & J. Boccacio*, en 1566. * De Thou, *hist. l.* 38. Sainte-Marthe, *l.* 2. *elog.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Vander-Linden, *de script. medic.* Laurent Joubert, *vit. Rondel.*

RONDINI (Paul) de Florence, religieux de l'ordre des Carmes, dans le XVI. siecle, fut prieur du couvent de cette ville, où il étoit né, & où il mourut en 1592. Il fut aussi provincial de la province de Toscane, prêcha avec beaucoup d'éloquence, & laissa des sermons &c. * Lucius, *biblioth. Carmelit.* Alegre, *in Parad. Carmel.*

RONSARD (Pierre) dont le vrai nom de famille étoit ROUSSART, prince des poëtes François du XVI. siecle, fils de Louis de Ronsard, chevalier de l'ordre de S. Michel, & de *Jeanne* Chaudrier, étoit originaire de Hongrie & de Bulgarie. Un cadet de sa maison fit une compagnie de jeunes gentilshommes, qu'il amena au service de Philippe *de Valois*, qui étoit en guerre avec l'Angleterre: c'est de là qu'est venue la branche de Ronsard. Il nâquit au château de la Poissonniere en Vendômois, le onziéme de Septembre 1524. Il fut élevé à Paris au college de Navarre; & ayant témoigné du dégoût pour

l'étude, il fut mis page chez le duc d'Orleans, qui le donna à Jacques Stuart, roi d'Ecosse, qui étoit venu épouser Magdelaine de France, près duquel il demeura plus de deux ans. A son retour en France, il fut employé par le duc d'Orleans en diverses negociations, & accompagna Lazare Baïf, maître des requêtes, qui devoit se trouver à une diete de Spire. Ce fut par les conversations qu'il eut avec ce sçavant, qu'il sentit reveiller son inclination pour les belles lettres. Daurat lui enseigna le grec en même-tems qu'à Jean-Antoine de Baïf, fils de Lazare. On remarque que Ronsard, accoutumé à veiller tard, étudioit jusqu'à deux heures après minuit, & en se couchant, reveilloit Baïf qui prenoit sa place. Ensuite il s'adonna uniquement à la poësie, & composa, outre sa Franciade, des odes, des sonnets, & plusieurs autres ouvrages, que la trop grande affectation d'y fourrer de l'érudition & de la fable ancienne, a rendus durs & obscurs. Les rois Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. eurent pour lui beaucoup d'estime, & lui firent du bien. Charles IX. sur-tout, qui aimoit la poësie, témoigna le plus d'affection à Ronsard, & prenoit même plaisir à s'entretenir avec lui, & à lui écrire en vers quelques fragmens. Ronsard mourut à S. Côme-lez-Tours, l'un de ses benefices le 27. Decembre 1585. Les sçavans de son tems lui dresserent des éloges funebres, & des épitaphes que Claude Binet recueillit, lorsqu'il publia la vie de ce poëte. Du Perron, qui fut depuis cardinal, & qui n'étoit alors que nouveau venu à la cour, fit l'oraison funebre de Ronsard, à la persuasion de Philippe des Portes, abbé de Tiron. Entre les éloges qu'on donne à Ronsard, on n'oublie pas celui d'avoir toujours été très-ferme dans la foi Orthodoxe, & constamment opposé au parti des Novateurs : mais on ne lui donnera pas celui d'avoir toujours été fort reservé à ne rien écrire qui pût offenser des oreilles chastes. Outre Claude Binet, De Thou, La Croix-du-Maine, Scevole de Sainte-Marthe, Etienne Pasquier, divers autres parlent très-avantageusement de lui. * *Consultez* particulierement Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes, avec les notes de M. de la Monnoïe qui éclaircissent & rectifient plusieurs faits qui regardent Ronsard.*

RONSS ou RONSSÆUS (Baudouin), de Gand, medecin, vers l'an 1585. fut medecin du duc de Brunswick, & il se retira à Furnes en Flandres, puis à Goude en Hollande. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Opuscula Medica*, où l'on trouve quatre traitez: *De hominis primordiis. In Chiromantiam brevis Isagoge, &c.* Valere André, *bibliot. Belg.* Vander Linden, *de scrip. med. &c.*

ROOUS, ROUS : c'est une des isles Orcades, qui n'est éloignée que d'un mille de celle de Mainland. Elle n'a qu'une lieue de long & autant de large, mais elle est fertile en blé & en orge. * Mati, *diction.*

ROPER (Jean) descendoit d'une famille du comté de Kent en Angleterre, & étoit fils de JEAN Roper procureur general du roi Henri VIII. Il épousa *Jeanne*, fille de *Jean* Fineux chevalier, chef de justice & de la cour du banc du roi, sur la fin du regne d'Henri VII. & au commencement de celui d'Henri VIII. dont il eut deux fils, GUILLAUME Roper d'Eltham, clerc pendant quelque tems du banc du roi, qui avoit épousé *Marguerite*, fille du fameux *Thomas* Morus, chevalier, & alors grand chancelier d'Angleterre, de laquelle sont descendus les ROPERS de Well-Hall; *Christophle* Roper de Lodge dans le pays de Linsted, qui d'*Elisabeth*, fille de *Christophle* Blore de Renham, dans le comté de Cantorberi, eut JEAN, qui fut fait chevalier par le roi Jacques I. le 9. Juillet 1603. & 14. ans après fut fait baron du royaume sous le titre de lord *Tenham*, riche domaine qui lui appartenoit. Il mourut à la fin d'Août 1618. laissant de sa femme *Elizabeth*, CHRISTOPHLE son fils & heritier ; & deux filles. Christophle eut pour successeur JEAN, qui de sa femme *Marie*, fille de *Guillaume* lord Petre, eut trois fils & quatre filles. Il mourut en 1627, & eut pour successeur CHRISTOPHLE, qui épousa 1°. *Marie*, fille de *François* Englefield de Wotton Basset, dans le comté de Wilt, chevalier, de laquelle il eut *Jean*, qui mourut jeune, & une fille nommée *Françoise* : 2°. *Philadelphie*, fille de N. Knoles de Grove-Place, dans le comté de Hant, de laquelle il eut trois fils; CHRISTOPHLE lord Tenham qui a épousé *Elizabeth*, fille de *François* vicomte de Montagu; *Henri*, qui mourut jeune ; & *Thomas*, étant mort en 1673. * Dugdale, *Baronage.*

ROPER (Marie) Angloise, celebre par son merite & par son esprit dans le XVI. siecle, vivoit vers l'an 1560. & étoit fille de GUILLAUME Roper, & de *Marguerite* Morus, fille de l'illustre *Thomas* Morus, chancelier d'Angleterre. Elle fut la compagne des études de sa mere, & acquit une si grande connoissance des langues grecque & latine, qu'elle traduisit de latin en anglois, une piece, que son ayeul Thomas avoit composé sur la passion du Fils de Dieu ; & de grec en la même langue, l'histoire ecclesiastique d'Eusebe. La reine Marie, qui rétablit la religion Catholique dans ce royaume, estimoit fort Marie Roper, qu'elle voulut avoir à sa cour. * Hilarion de Coste, *éloges des Dames illustres.*

ROQUE (Gilles André de la) sieur de la Lontiere, gentilhomme Normand, s'est acquis une solide reputation par ses ouvrages, qui ont tous rapport à la noblesse. La connoissance des genealogies & des armoiries, dit M. Huet dans ses origines de Caën, fut la principale étude de cet auteur, & particulierement des genealogies de son pays. Il avoit apporté à cette recherche une memoire prodigieuse. Il connoissoit tous les défauts des familles, & il sembloit prendre plaisir à les publier. Ce jugement de M. Huet paroît d'autant plus sûr, que l'on sçait que ce gentilhomme avoit obtenu en 1653. un privilege pour l'impression d'un recueil des maisons nobles de nom & d'armes, nobles de race & annoblies de la province de Normandie, avec un armorial general des maisons nobles & de leurs alliances,& un traité intitulé: *La science reguliere des armoiries.* Ce fut pour l'execution de ce grand dessein qu'il fit imprimer cette année-là-même, une longue lettre aux interessez en l'histoire des maisons nobles de Normandie : & l'année suivante, il publia à Caën une partie du tome second de son histoire genealogique, contenant les maisons de Brossard, du Fai & Touchet ; mais il abandonna ensuite son travail sur toutes les autres familles, ou du moins le supprima pour ne donner que l'histoire genealogique de la maison d'Harcourt, qui parut en 1662. à Paris en 4. *volumes in folio*, dont les deux derniers contiennent les preuves. Outre ces ouvrages, la Roque a encore donné un traité singulier du blazon. Paris 1673. & 1687. un traité du ban & arriereban, de son origine, & des convocations anciennes & nouvelles, Paris 1676. & enfin un traité sçavant & curieux de la noblesse & de ses diverses especes, qui parut dans la même ville en 1678. *in quarto.* Ce gentilhomme mourut en 1686. à Paris, où il demeuroit depuis plusieurs années.*Le Long, *bibliot. hist. de la Fran.*

ROQUELAURE (Antoine de) seigneur de Roquelaure en Armagnac, de Gaudoux, de Sainte-Crestie, de Mirepeix, de Montbert & du Longart, baron de Laverdenx & de Biran, maréchal de France, grand-maître de la garderobe du roi, & chevalier de ses ordres, senechal & gouverneur de Rouergue & de Foix, lieutenant general de la haute Auvergne, senechal & gouverneur de Guienne, & maire perpetuel de Bourdeaux, fils puîné de GIRAUD seigneur de Roquelaure, & de *Catherine* de Besoles, fut destiné dès sa jeunesse, à l'état ecclesiastique, qu'il quitta depuis pour embrasser la profession des armes, & se distingua sous le nom du seigneur du Longart. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, qui l'honora de sa bienveillance, lui ceda la part qu'elle avoit en la seigneurie de Roquelaure, & l'engagea dans le parti du prince son fils, qui le fit lieutenant de sa compagnie de gendarmes; & depuis, étant devenu roi de France, après la mort de Henri III. il le combla encore de biens & d'honneurs, en consideration de ses services & de sa fidelité. Il le fit grand-maître de sa garderobe en 1589. chevalier du Saint-Esprit en 1595. & le pourvut en divers tems de plusieurs gouvernemens. Enfin le seigneur de Roquelaure fut fait maréchal de France par le roi Louis XIII. en 1615. Depuis, il remit dans le devoir Clerac, Nerac, & quelques autres places, fit son testament le 9. Mai de l'an 1618. & mourut subitement à Leictoure, le 9. Juin de l'an 1625. âgé de 82. ans.

Ce maréchal descendoit de PIERRE de Roquelaure, vivant en 1231. qui de *Audemant* de Verdusan, eut pour enfans BERTRAND I. qui suit; & *Manault* de Roquelaure.

II. BERTRAND I. du nom, coseigneur de Roquelaure avec le comte d'Armagnac, mourut en 1271. laissant de *Jeanne* de Brugois sa femme, BERTRAND II. qui suit; *Aude*, mariée à *Bertrand* du Solier; & *Guillaume-Arnaud* de Roquelaure, vivant en 1304. qui laissa d'*Alix*, fille de *Charles* seigneur de Malesergues; *Amauri*, chevalier, vivant en 1346; & *Aleman* de Roquelaure.

III. BERTRAND, II. du nom, coseigneur de Roquelaure, seigneur du Longart, chevalier, étoit mort en 1315. Il avoit épousé *Brunissende* de Savaillan, dame de Saint-Aubin, qui se remaria à *Bernard* de Baulac, dont il eut PIERRE, qui suit; & *Naude* de Roquelaure, femme de *Donat* de Gohas, Damoiseau.

IV. PIERRE de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin & du Longart, fut marié trois fois, 1°. à *Agirese* de Magnoac, dont il n'eut point d'enfans: 2°. à N. dont le nom est ignoré, & dont il eut *Jeanne* de Roquelaure, mariée à *Hugues* de Giera: 3°. en 1356. à *Marquise* de Massas, fille de *Jean* seigneur de Castillon de Massas, dont il eut JEAN I. qui suit;

V. JEAN de Roquelaure I. du nom, seigneur de Saint-Aubin, du Longart, & de Gaudoux. Jean, comte d'Armagnac lui donna en 1381. la moitié du lieu de Roquelaure, & il étoit mort en 1427. Il avoit épousé 1°. en 1384. *Françoise* de Voisins, dont il eut *Geraud* de Roquelaure, mort avant son pere: 2°. *Cecile* de Gouth, ou Goth, remariée à *Benedict* de Pausade, dont il eut JEAN II. qui suit; *Bertrand*, seigneur de Saint-Aubin, mort sans enfans de *Jeanne* de Saint-Martin; *Bernard*; *Marguerite*; & *Catherine* de Roquelaure.

VI. JEAN de Roquelaure II. du nom, seigneur de Gaudoux & du Longart, écuyer du comte d'Armagnac, vivoit en 1475. Il avoit épousé le 24. Septembre 1435. *Jeanne* de Sedillac, fille de *Gaston*, seigneur de Saint-Leonard, dont il eut JEAN III. du nom, qui suit; *François*, seigneur de Saint-Aubin, institué heritier par *Bertrand*, son oncle; *Bertrand*, abbé de Bouillas, élû évêque de Leictoure; *Jean-Baptiste*, qui suivit le parti de René d'Anjou, duc de Lorraine, & fit ce combat fameux contre Janot de Budos, qu'Hardouin de la Jaille, maréchal de ce combat, a décrit; *Jeanne*, mariée en 1458. à *Reinard* de Meimont, seigneur de Lesinhan; *Cecile*, alliée à *Bernard* de Vimont, seigneur de Pordeac; *Agnés*, femme de *Jean* de Seisses; & *Jeanne* de Roquelaure, mariée en 1470. à *Jean* de Biran, seigneur de Roquefort.

VII. JEAN III. du nom seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. épousa le 3. Août 1459. *Antoinette* de Montlezun, fille d'*Antoine*, seigneur de Meillan, & de *Florimonde* de Massas, dame d'Auzan, dont il eut *Jean*, qui fut d'église; BERNARD, qui suit; *Bernard*, chanoine d'Auch & de Leictoure, archidiacre de Loumagne; *Thibauld*, vivant en 1520; *Agnés*, religieuse de sainte Claire de Toulouse; *Marie*, femme de *Guillaume*, seigneur du Bouzet: *Cecile*, mariée à *Gerard* de Bassapat, seigneur de Castel; *Marguerite*, alliée à *Charles* de Beri, seigneur de Lachez; & *Miremonde* de Roquelaure, mariée en 1520. à *Hugues* de Sievrat.

VIII. BERNARD seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. vivoit en 1549. Il épousa 1°. en Octobre 1495. *Catherine* du Bouzet, fille d'*Arnault-Guilhem* seigneur du Bouzet, & de *Catherine* de Serillac: 2°. en Decembre 1529. *Marguerite* d'Ornezan, dont il eut *Françoise* de Roquelaure, mariée en 1550. à *Bertrand* de Montlezun, seigneur de Saint-Jean. Ses enfans du premier lit furent, GERAUD, qui suit; *Jean*, seigneur de Gaudoux, mort sans alliance; *Miramonde*, alliée en Avril 1524. à *Jean* de Cassagnet, seigneur de Gondrin & de Tilladet; & *Françoise* de Roquelaure, mariée en 1531. à *Gaillard* de Besolles, seigneur de Combarault.

IX. GERAUD seigneur de Roquelaure; de Gaudoux, &c. mourut en 1557. Il avoit épousé en Octobre 1537. *Catherine* de Besolles, fille de *Jean* seigneur de Besolles, & d'*Isabeau* d'Esthuert, dont il eut *Jean-Bernard* seigneur de Roquelaure, lieutenant du maréchal Strozzi, mort au combat de la Roche-Abeille en 1569; *Bernard* seigneur de Roquelaure, tué au combat d'Orthez; ANTOINE, qui suit; *Marguerite*, alliée en 1557. à *Jacques* de Maignault, seigneur de Montagu; *Antoinette*, alliée en 1563. à *Bertrand* d'Augeroux, seigneur de Baupui-le-Dangereux; *Audouine*, morte sans alliance en 1560; & *Louise* de Roquelaure, mariée en 1572. à *Jean* de Vimont & d'Ornezan, baron de Tournecoupe.

X. ANTOINE seigneur de Roquelaure, &c. maréchal de France, mourut le 9. Juin 1625. âgé de 82. ans, ainsi qu'il a été ci-dessus remarqué en parlant de ses actions. Il avoit épousé 1°. le 9. Juin 1581. *Catherine* d'Ornezan, veuve de *Gilles* de Montal, baron de Roquebrou, &c. & fille de *Jean-Claude* d'Ornezan, seigneur d'Aurade & de Noaillan, gouverneur de Metz, & de *Brunette* du Cornil: 2°. le 15. Août 1611. *Susanne* de Bassabat, fille de *Béraud*, baron de Pordeac, gouverneur de Verdun, & de *Catherine* d'Hebrail, dite *des Fontaines*, dame de Capendu. Ses enfans du premier lit furent, *Jean-Louis*, baron de Biran, maître de la garderobe du roi, mort avant son pere en Septembre 1610. sans alliance; *Louise*, premiere femme d'*Antoine* comte, puis duc de Gramont, morte en 1610; *Rose*, mariée à *François* de Noailles, comte d'Ayen, chevalier des ordres du roi; *Catherine*, abbesse de Rodez; *Marie*, alliée en 1607. à *Jacques* Esthuert, comte de la Vauguyon, marquis de Saint-Megrin; & *Louise* de Roquelaure, mariée en Août 1619. à *Charles* de Serracave, seigneur de Saint-Pé. Ceux du second lit furent N. de Roquelaure, heritier universel de sa mere en 1616; *Louis* marquis de Roquelaure, gouverneur de Leictoure, mestre de camp d'un regiment, mort sans alliance le 17. Novembre 1635; GASTON, qui suit; *Jean-Louis* comte de Roquelaure & de Beaumont, commandant le regiment de son frere, mort sans enfans de *Catherine* de Bassabat, de Pordeac & de Levis, sa cousine; *Antoine*, chevalier de Malte, mort jeune; *Jacques*, marquis de Laverdenx, mort sans alliance en 1678; *Armand*, baron de Biran, tué en duel; *Louis*, mort commandant un regiment; *Louise*, mariée à *Alexandre* de Levis, marquis de Mirepoix, morte en 1674; *Catherine Henriette*, femme d'*Alfonse* de Montluc, marquis de Balagni; *Angelique*, alliée à *Hector* de Cassagnet de Narbonne, marquis de Fiefmarcon; & *Susanne* de Roquelaure, morte sans alliance.

XI. GASTON duc de Roquelaure, marquis de Laverdenx, de Biran, seigneur du Puyguilhem, comte de Gavre, de Pontgibaut &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Guienne, servit en qualité de capitaine de cavalerie en 1635. & se trouva les années suivantes avec son regiment à plusieurs sieges & combats, fut blessé à la tête, & fait prisonnier à la bataille de Sedan en 1641. Il fut depuis pourvû de la charge de maître de la garderobe du roi, dont il se démit, & servit de maréchal de camp au siege de Gravelines en 1644. à la prise de Bourbourg en 1645. & au siege de Courtrai en 1646. & passa peu après en Hollande avec des troupes. Il fut ensuite lieutenant general des armées du roi, & blessé au siege de Bourdeaux. Le roi, en reconnoissance de ses services, lui donna en Juin 1652. des lettres patentes de duc & pair de France, & le fit chevalier de ses ordres en 1661. Il se trouva à la conquête de la Franche-Comté, en 1668. à celle de Hollande en 1672. & au siege de Mastricht en 1673. Il fut nommé gouverneur de Guienne en 1676. & mourut la nuit du 10. au 11. Mars 1683. âgé de 68. ans. Il avoit épousé le 17. Septembre 1653. *Charlotte-Marie* de Daillon, fille de *Timoleon* de Daillon, comte du Lude, morte le 15. Decembre 1657. à l'âge de 21. ans, dont il eut GASTON-JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, qui suit; & *Marie-Charlotte*, mariée le 8. Mars 1674. à *Henri-François* de Foix de Candale, duc de Foix, pair de France, chevalier des ordres du roi, morte sans posterité le 22. Janvier 1710. âgée de 55. ans.

XII. GASTON-JEAN-BAPTISTE-ANTOINE duc de Roquelaure, marquis de Biran &c. gouverneur de Leictoure, lieutenant general des armées du roi, & commandant en chef en Languedoc, fut nommé maréchal de France le 2. Fevrier 1724. dont il prêta serment le 29. Mars suivant. Il fut marié le 20. Mai 1683. avec *Marie-Louise*

Louise de Laval, fille d'*Urbain* de Laval, marquis de Lezai &c. & de *Françoise* de Selmaisons, dont il a eu *Françoise*, mariée le 29. Mai 1708. à *Louis-Bretagne* de Rohan-Chabot, prince de Leon, puis duc de Rohan ; *Elisabeth* de Roquelaure, mariée le 1. Mars 1714. à *Louis* de Lorraine, prince de Pons. * *Voyez* le P. Anselme &c.

ROQUEMADOUR, en latin *Rupes Amatoris*, bourg de France dans le Querci. Il est à une lieue de la Dordogne, & à huit de Cahors vers le nord. Quelque petite conformité de nom fait conjecturer que ce pourroit être l'ancienne *Rocomagorus*, petite ville de la Gaule Aquitanique. Quoique ce bourg soit dans le diocese de Cahors, cependant l'évêque de Tulles est seigneur du lieu, & confere tous les benefices du chapitre. Un rocher escarpé domine sur le bourg, & l'église est bâtie dans ce rocher même. * Mati, *diction.*

ROQUESANNE ou, ROCKISANNE (Jean de) prit le nom de la ville où il étoit né dans le royaume de Bohême dans le district de *Pilsen*. On dit qu'il étoit fils d'un serrurier. Il sortit de chez lui à l'âge de douze ans pour mandier dans la ville de Prague. La beauté de son esprit, & la facilité de son expression lui ayant procuré une bourse dans le college des Pauvres, il y apprit la doctrine des Hussites, en devenant disciple de Jacobel, & succeda à son maître dans la chaire & dans le credit entre ceux de son parti. Il fut du nombre des deputez que ces Heretiques envoyerent au concile de Bâle en 1432. & ce fut lui qui porta la parole pour les autres. Les peres de ce concile députerent des personnes de leur corps pour aller en Bohême chercher sur les lieux s'il n'y auroit aucun expedient pour la reconciliation de ces Heretiques ; mais dans le tems qu'ils y étoient, l'armée des Hussites ayant été entierement défaite ; & les députez des états de Bohême, & ce qui restoit de ces Heretiques, ayant reconnu pour leur roi l'empereur Sigismond, ce prince s'employa auprès des députez du concile, pour faciliter leur reconciliation. Il indiqua une assemblée à Iglave, au diocese d'Olmutz en 1436. où les mêmes deputez du concile & ceux de Bohême se trouverent. Les Hussites, de quarante-cinq articles de leur croyance, en abandonnerent quarante-quatre, & se retrancherent dans le seul qu'on leur accorda, qui fut qu'il seroit permis desormais par l'autorité de l'église, de communier sous les deux especes, à ceux de Bohême & de Moravie qui vivroient dans la paix & dans l'unité, & qui se conformeroient en toutes choses à la foi & aux ceremonies de l'église, excepté la maniere de participer à l'Eucharistie, s'ils étoient déja dans cet usage. L'empereur ratifia ce traité aussi-tôt que la principale noblesse de Bohême fut allée au-devant de lui à Ratisbonne, pour lui prêter un nouveau serment; & comme il n'y étoit point fait mention de Roquesanne, il prit la même route, pour se jetter aux pieds de sa majesté imperiale. Il fut mieux reçu qu'il n'esperoit ; car il obtint qu'il seroit non-seulement nommé à l'archevêché de Prague, mais encore recommandé au pape par une lettre de la propre main de l'empereur, qui au mois de Septembre de la même année, fit un nouveau traité avec les deputez de Bohême. L'empereur ayant fait son entrée dans Prague, Roquesanne, en disant une messe solemnelle dans l'église metropolitaine, pour remercier Dieu de la paix, appella un laïque qu'il avoit averti de se tenir prêt, & le communia sous les deux especes. La contravention au traité étoit manifeste, en ce qu'il n'étoit permis aux Hussites de conferer le sacrement de l'Eucharistie sous les deux especes, que dans les églises dont ils avoient été les maîtres : ce qui ne pouvoit s'entendre de la metropolitaine de Prague, où les laïques n'avoient jamais communié sous les deux especes. Aussi l'empereur & les états de Bohême presens à l'action, en furent si scandalisez, que peu s'en fallut qu'on ne mît la main sur cet insolent, à qui l'empereur fit une severe reprimande après la messe. Il se tint quelque tems en paix dans la paroisse de sainte Marie de Prague, dont il avoit usurpé la cure ; mais ses bulles prétendues ne venant point, il recommença à prêcher ses erreurs ; & pour éviter la colere de l'empereur, qui avoit resolu de le châtier, il prévint le bannissement où il fut depuis condamné. Il ne demeura pas assez long-tems hors de Bohême ; car l'empereur Sigismond étant mort un an ou deux après, les troubles recommencerent en ce royaume, & Roquesanne y revint. Le pape Nicolas V. y envoya un legat ; mais comme il n'apporta pas les bulles de Roquesanne, cela l'irrita encore davantage. Les états de Bohême le vouloient aussi pour archevêque de Prague, & donnerent si peu de satisfaction au legat, qu'il fut contraint de s'en retourner à Rome sans avoir rien fait, & Roquesanne ne put obtenir les bulles qu'il prétendoit. * Varillas, *hist. de l'Heresie, l.* 2. L'Enfant, *hist. des guerres des Hussites, & du concile de Basle.*

ROQUET, village de Sourie, entre Tripoli & Zayde, situé au pied d'une colline, laquelle est battue par les flots de la mer, qui va se joindre en cet endroit avec les eaux de la riviere appellée *la riviere du Chien*. On dit qu'elle porte ce nom, à cause que dans l'endroit où elle se dégorge, il y a au fond de la mer un rocher, qui a toute la forme d'un chien. Le peuple croit que ce chien est vivant, & que c'est lui qui aboye toutes les fois que la mer est agité, & qu'elle fait le bruit que l'on entend au fort de la tourmente. * Carré.

ROQUETAILLADE (Jean de) en latin *de Rupescissa*, fameux Cordelier du couvent d'Aurillac, dans le diocese de saint Flour, fut mis en prison en 1345. au couvent de Figeac, par ordre de son provincial, & bientôt après il y eut de prétendues revelations, que le cardinal Guillaume Custi lui ordonna de mettre par écrit lorsqu'on lui eut rendu la liberté. Depuis il fut emprisonné une seconde fois en 1356. par ordre du pape Innocent VI. au château de Bagnols, parce qu'il excitoit des soulevemens parmi le peuple, par ses pretendues propheties. Il disoit que la justice divine alloit châtier l'orgueil des prelats & la tyrannie des Souverains ; & se servoit de quelques passages de l'apocalypse & des prophétes, pour persuader de la verité de ses prédictions. Dans le livre qu'il écrivit en 1346. au sortir de sa premiere prison, il predisoit des choses qui étonnoient le peuple, & où il menaçoit même le royaume de France, d'une désolation entiere. Comme on vit arriver peu de tems après l'invasion des Anglois, & qu'Edouard descendit en Normandie avec une puissante armée, on s'imagina que ce Cordelier avoit eu quelque revelation du Ciel, ou qu'il avoit quelque connoissance secrete des mysteres de l'apocalypse, d'où il tiroit une partie de ses predictions. On ne sçait s'il mourut en prison. Nostradamus, dans son *hist. de Provence*, dit que ce religieux fut brûlé à Avignon l'an 1362. Mais M. Baluze, dans ses *notes* sur les vies des papes qui ont tenu le siege à Avignon, rejette cela par le sentiment de Jacques Fodera, qui dans son *histoire* de la province de saint Bonaventure, de l'ordre de saint François, qui est celle de Lyon, assure que Roquetaillade fut enterré dans le couvent de son ordre, qui est à Villefranche en Baujollois. Outre les *Revelations* de ce religieux, nous avons de lui un ouvrage *De consideratione quinta essentia rerum omnium expetendarum*, imprimé à Bâle en 1561. un *De familiaritate philosophia*. Son *Vade mecum in tribulatione*, est imprimé dans l'appendix du *Fasciculus rerum expetendarum*, publié à Londres en 1690. & un commentaire, *Super prophetiam Cyrilli Eremita presbyteri*. Wading croit qu'il mourut après 1360. & il fut enterré à Villefranche de Rouergue, où il avoit été conventuel. * Froissard, *hist. & chron. vol.* 1. *c.* 2. 11. Bayle, *diction. critiq.*

ROQUEVAIRE, petit bourg de Provence, sur la Veaune, un peu au-dessus d'Aubagne, & à deux lieues de Marseille. * Mati, *diction.*

RORARIUS (George) mourut en 1557. Il fut le premier que Luther établit ministre. On croit que c'est lui qui est en partie l'auteur & le collecteur des notes marginales, qui sont dans la version allemande de la bible. Ce fut lui qui partagea en certains tomes les ouvrages de Luther. * Konig, *bibl.* Adr. Beierus, *in R. J. pag.* 446.

RORARIUS (Jerôme) nonce de Clement VII. à la cour de Ferdinand roi de Hongrie, a composé un ouvrage qui merite d'être lû. Il a pour titre ; *Quod animalia bruta ratione utantur melius homine*, dont il y a une édition d'Amsterdam de 1654. Il entreprend d'y montrer, non-seulement que les bêtes sont des animaux raisonnables, mais aussi qu'elles se servent de la raison mieux que l'homme. L'occasion qui l'engagea à faire ce livre est curieuse & tout-à-fait singuliere. Il s'étoit trouvé dans une conversation, où un sçavant homme avoit dit que Char-

les-*Quint* n'égaloit pas les Othons ni Frederic *Barberousse*. Il n'en fallut pas davantage pour faire conclurre à Rorarius que les bêtes sont plus raisonnables que l'homme, & aussi-tôt il se mit à composer un traité sur ce sujet. Ce fut au tems que Charles-*Quint* faisoit la guerre à la ligue de Smalcalde. Ce livre n'est pas mal écrit, & il contient quantité de faits singuliers sur l'industrie des bêtes, & sur la malice de l'homme. On dit que Rorarius étoit de Pordenone en Italie, & qu'il a composé un plaidoyer pour les rats, qui fut imprimé dans le pays des Grisons l'an 1548. * Bayle, *dict. critiq.*

RORBARCH (Bertold de) Heretique du XIV. siecle, prêchoit les erreurs des Beguards, & osoit soûtenir que J. C. avoit été si fort abandonné en sa passion, qu'il avoit douté de son salut. Il fut convaincu d'heresie, & fut contraint d'abjurer ses erreurs à Wirtzbourg en Allemagne; mais ayant depuis recommencé à les debiter à Spire, il y fut brûlé en 1359. * Sponde, *A. C.* 1359. *n.* 3. Sanderus, *Har.* 167.

ROS, petite ville autrefois épiscopale, dans la Syrie, sur la côte, entre Antioche & Alexandrette. * Mati.

ROSA, bourg avec un petit port, dans la Livadie, sur le golfe de Lépante, vers le détroit. On le prend pour l'ancienne *Sipha*, petite ville de la Beotie. * Baudrand.

ROSAIRE, chapelet, contient quinze dixaines d'*Ave Maria*, dont chacune est précedée d'un *Pater*, en memoire des cinq mysteres joyeux, des cinq mysteres douloureux, & des cinq mysteres glorieux, ou la Vierge a eu part. Les cinq mysteres joyeux sont : l'Annonciation, la Visitation, la Naissance de Jesus-Christ, la Purification, & l'Enseignement que Jesus, âgé de douze ans, donna aux docteurs dans le temple de Jerusalem, où la Vierge le trouva. Les cinq mysteres douloureux sont : l'Agonie de Notre Seigneur dans le jardin des Olives, sa Flagellation, son Couronnement d'épines, son Accablement sous le fardeau de la croix qu'il portoit au Calvaire, & son Crucifiement. Les cinq mysteres glorieux sont : la Resurrection du Sauveur, son Ascension, la Descente du Saint-Esprit, l'Assomption de la Vierge, & son Couronnement dans le ciel. Saint Dominique établit cette devotion après une apparition dont on prétend que la Vierge l'honora, pendant qu'il prêchoit contre les Albigeois en 1208. Plusieurs neanmoins croyent que ce Saint l'avoit déja publiée dans les courses évangeliques qu'il avoit faites en Aragon, en Galice & en Bretagne. Il est constant que cette methode de prier a été pratiquée & enseignée par saint Dominique. Pallade en son histoire, & après lui Cassiodore, Sozomene & Nicephore, rapportent que Paul, abbé du Mont-Phermé en Libye, qui vivoit du tems de saint Antoine *le Grand*, faisoit trois cens prieres par jour, & qu'il les comptoit par de petites prieres qu'il tiroit pour cela de son sein. Mais quelles étoient ces prieres ? c'est ce que ces historiens ne rapportent point. Polydore Virgile, en son livre des *inventeurs des choses*, assûre que Pierre l'*Hermite* voulant disposer les peuples à la guerre sainte, sous le pape Urbain II. en 1096. leur enseignoit le pseautier laïque, composé de plusieurs *Pater*, & de cent cinquante *Ave*, de même que le pseautier ecclesiastique est composé de cent cinquante pseaumes; & qu'il avoit appris cette pratique des solitaires de la Palestine, parmi lesquels elle étoit en usage. Le bienheureux Alain de la Roche, de l'ordre de saint Dominique, *en son traité du Rosaire*, rapporte que dès le tems du Venerable Bede, qui florissoit vers l'an 700. on faisoit des images de la Vierge, tenant un chapelet à la main : mais cet auteur a avancé bien d'autres mensonges pieux. Le pape Leon IV. qui chassa les Sarasins des portes de Rome en 854. avoit fait porter à tous ses soldats un chapelet de cinquante *Ave Maria*. Nous lisons encore dans Surius, au 7. d'Avril, que saint Albert, religieux de Crespin, qui mourut en 1140. faisoit tous les jours cent cinquante genuflexions, recitant à chacune la salutation angelique, c'est-à-dire, la premiere des deux parties de l'*Ave Maria*. On a trouvé dans le tombeau de sainte Gertrude de Nivelle, décedée en 667. & dans celui de saint Norbert, décedé en 1134. des grains enfilez, qui paroissoient être des restes de chapelet. Toutes ces histoires, dont quelques-unes auroient un grand besoin de garants, ne prouvent rien sur l'institution du rosaire, & n'empêchent point de croire que saint Dominique a établi cet usage & cette maniere de prier, afin d'engager les simples à penser aux principaux mysteres de notre religion. Le pape Gregoire XIII. après la bataille de Lepante, gagnée contre les Turcs en 1571. attribua cette victoire à la devotion du rosaire, & ordonna qu'on en fît la solemnité dans toutes les églises où cette confrairie étoit érigée, le premier Dimanche du mois d'Octobre. * Pallade. Polydore Virgile. Alain de la Roche, *traité du Rosaire*. Un excellent livre sur le Rosaire, imprimé à Paris chez Lottin.

ROSARIO (Virgilio) cardinal, évêque d'Ischia, né à Spolete en 1499. fit quelques progrez dans la connoissance du droit canon, & s'avança à la cour de Rome, où le pape Paul IV. le fit cardinal en 1557. Il eut grande part aux secrets de ce pontife, & se vit exposé par sa faveur à la haine du peuple, qui le croyoit auteur de tout ce qui se faisoit sous ce pontificat. Ce prelat mourut le 23. Mai 1559. âgé de 60. ans, & fut suffoqué de son sang, après s'être rompu une veine dans la poitrine. * Onuphre, *in Paulo IV.* De Thou, *l.* 22. Victorel. Petramellario. Auberi, &c.

ROSATE (de) jurisconsulte, *cherchez* ALBERIC.

ROSAY, petite ville de France dans la Brie, sur l'Yerre, à six lieues de Meaux vers le Midi. * Mati, *diction.*

ROSCELIN, clerc de l'église de Compiegne, fut un des grands dialecticiens de son tems, & des premiers docteurs scholastiques. Il soûtint que les trois Personnes de la Trinité, étoient trois choses differentes; parce qu'autrement on pourroit dire que le Pere, le Fils & le Saint-Esprit s'étoient incarnez. Son sentiment fut condamné dans un concile tenu à Soissons en 1092. sous Rainold, archevêque de Reims; & combattu par saint Anselme dans un traité exprès. Roscelin fut obligé de faire abjuration de son erreur dans le concile de Soissons; mais il ne laissa pas de la soûtenir depuis avec opiniâtreté, & fut chassé pour cela de France & d'Angleterre. Il vivoit encore en 1120. & étoit chanoine de saint Martin; mais on ne sçait dans quelle ville. * M. Du Pin. Abailard, *epist. ad Girb. ep. Paris.*

ROSCIL, ROSCILLIUS & EGUS, fils d'*Albucille*, prince des Allobroges, servirent Cesar dans toutes les guerres des Gaules, & exercerent des emplois considerables dans ses armées. Ils en reçurent pour recompense les principales charges de leur patrie, & le droit d'entrée dans le senat avant le tems ordonné. Mais ayant été accusez par les troupes de leur pays de retenir leur paye, ils prirent pour une injure la facilité avec laquelle Cesar avoit écouté ces plaintes contr'eux, & se joignirent à Pompée, avec tous ceux de leur faction. * Jul. Cæsar. *de bell. civili, l.* 3. Hirtius, *l.* 3. *de la guerre civile.*

ROSCIUS AMERINUS, étant accusé de parricide, (parce que son pere avoit été tué de nuit) fut défendu par Ciceron dans la harangue, dont le titre est, *Pour Sextus Roscius Amerinus.*

ROSCIUS, comedien très-fameux, florissoit à Rome vers l'an 50. avant Jesus-Christ, & se rendit si habile en son art, que l'on surnomma *Roscius* tous ceux qui excelloient dans cette profession. Il usa le premier de masque sur le theatre, parce qu'il avoit les yeux de travers, & la vûe difforme. Le peuple toutefois, se plaisoit à l'entendre à visage découvert, à cause de la douceur de son parler. Au reste, c'étoit dans le comique qu'il s'exerçoit. Ciceron le défendit en jugement, par l'oraison intitulée, *Pour Roscius Comedien.* * Festus.

ROSCOMEN, bourg de la Connacie en Irlande. Il est chef du comté de Roscomen, & situé à six lieues de la ville d'Athlone, vers le septentrion occidental. Roscomen a séance & voix au parlement d'Irlande, & il a eu un évêché, qui a été transferé à Elphin. * *Dict. Anglois.*

ROSCOMEN (le comté de) contrée de la Connacie en Irlande. Elle est séparée de la Lagenie par le Shannon, & bornée ailleurs par les comtez de Gal-

lowai, de Mayo, de Slego & de Letrim. Sa longueur du nord au sud est de vingt-trois lieues, & sa plus grande largeur de dix. Roscomen, qui lui donne le nom, Tulsk & Elphin en sont les lieux principaux. * *Diction. Anglois.*

ROSE (sainte) du Perou, religieuse du tiers ordre de saint Dominique, étoit fille de *Gaspar* Florez, & de *Marie* de Live, & vint au monde dans la ville de Lima. Elle fut appellée *Isabelle* au baptême; mais sa mere lui donna le nom de *Rose*, à cause du coloris de son visage. Elle entra dans le tiers ordre l'an 1606. & y mena une vie exemplaire, pratiquant de très-grandes austeritez. Elle mourut après avoir souffert de cruelles maladies, le 24. Août 1617. à l'âge de 31. ans. Elle a été canonisée par Clement XI. & sa fête fixée au 30. d'Août. * *Sa vie par* Hyacinthe de la Parra.

ROSE (Guillaume) prédicateur de Henri III. & évêque de Senlis, le plus zelé Ligueur qui fût en France. On peut voir ce qui en est dit dans les notes sur le *Catholicon d'Espagne.* On lui fit faire amende honorable le 25. Septembre 1598. & n'ayant pas voulu quitter les habits épiscopaux, il la fit en cet équipage. M. de Launoi ne sçauroit qu'être blâmé d'avoir répandu tant d'éloges sur ce prélat, sans y mêler au moins quelques censures. * De Thou, *liv.* 120. Launoïus, *in hist. colleg. Navarr.*

ROSE, *cherchez* ROSSE.

ROSEBECQUE, petit bourg de Flandres, connu par la sanglante bataille que Charles VI. roi de France gagna le 27. Septembre 1382. contre les rebelles de Gand, dont plus de 25000. furent tuez sur la place avec Philippe d'Artevelle, leur general.

ROSE CROIX ou ILLUMINE'S, IMMORTELS & INVISIBLES. On a donné ce nom à une certaine confraternité ou cabale, qui a paru, dit-on, en Allemagne au commencement du XVII. siecle. Ceux qui y sont admis, & qui y sont appellez *les Freres de la Rose-Croix*, jurent fidelité, promettent le secret, s'écrivent par énigmes, & s'obligent à observer les loix de cette societé, qui a pour but, de rétablir toutes les disciplines & les sciences, & sur-tout la medecine, selon eux, ignorée & mal pratiquée. Ils se vantent d'avoir des secrets excellens, dont la pierre philosophale est le moindre; & ils tiennent que les anciens philosophes d'Egypte, les Chaldéens, les Mages de Perse, & les Gymnosophistes des Indes, n'ont enseigné que ce qu'ils enseignent eux-mêmes. Ils assurent qu'en 1378. un gentilhomme Allemand, dont le nom n'est connu que par deux lettres, A. C. ayant été mis dans un monastere, apprit la langue grecque & latine; & que quelque tems après étant allé dans la Palestine, il tomba malade à Damas, où ayant oui parler des Sages d'Arabie, il alla les consulter à Dameur, où ils avoient une académie. On ajoute que ces sages Arabes le saluerent par son nom, lui apprirent leurs secrets; & que l'Allemand ayant long-tems voyagé, retourna en son pays, où il s'associa quelques compagnons, qu'il fit heritier de sa science, & où il mourut en 1484. Ces freres eurent des successeurs jusqu'en 1604. où l'un de la cabale trouva le tombeau du premier, avec diverses devises, caractères & inscriptions, dont la principale contenoit ces quatre lettres, A. C. R. C. & un livre de parchemin écrit en lettres d'or, avec l'éloge de ce prétendu fondateur. Depuis cette societé commença d'avoir de nouveaux freres, qui n'osoient pourtant paroître en public, & qui pour cela furent surnommez *Invisibles.* Les Illuminez d'Espagne en sont sortis; & les uns & les autres ont été condamnez comme Fanatiques. Jean Bringeret imprima en 1615. un livre en allemand, qui comprenoit deux traitez intitulez: *Manifeste & confession de foi des Freres de la Rose-Croix en Allemagne*, & qui étoit dédié aux monarques, aux états & aux hommes de lettres. Ces Illuminez se vantoient d'être la bibliotheque de Ptolomée *Philadelphe*, l'académie de Platon, le Lycée, &c. & publioient qu'ils avoient en partage des avantages extraordinaires, dont le moindre étoit de pouvoir parler toutes sortes de langues. Depuis en 1622. ils firent afficher cet avis aux curieux. *Nous députez de notre college principal des Freres de la Rose-Croix, faisons séjour visible & invisible en cette ville, par la grace du Très-Haut, vers qui se tourne le cœur des Justes. Nous enseignons sans livres ni marques, & parlons les langues du pays où nous voulons être, pour tirer les hommes, nos semblables, d'erreur de mort.* Cette affiche fut un sujet de raillerie. Cependant les Freres de la Rose-Croix ont disparu, quoique ce ne soit pas le sentiment de cet alchymiste Allemand, auteur du livre intitulé *De Volucri arborea*; & d'un autre qui a composé un traité, *De philosophia pura.* Tout cela est fabuleux. * Naudé. Sponde, *A. C.* 1623. *n.* 8. Gautier, *chron. sæcul. XVII. c.* 18. Mercure François, *tome IX.*

ROSEL, *cherchez* ROSSEL.

ROSELLE (Antoine) natif d'Arezzo, docteur en droit, composa dans sa jeunesse un traité *De legitimatione*, & enseigna à Florence, à Bologne & à Padoue; puis fut envoyé au concile de Bâle par le pape Eugene IV. & fut secretaire de l'empereur Frederic III. Etant piqué de ce que le pape lui avoit refusé le chapeau de cardinal, il composa un ouvrage considerable, intitulé *De la monarchie du souverain pontife, & de la puissance de l'empereur & du pape*, imprimé à Venise en 1483. & 1487. qui se trouve dans le premier tome de la monarchie de Goldaste. Il a donné encore des traitez en latin, des conciles, des indulgences, des usures, & *de successionibus ab intestato*, & des commentaires sur le droit canon. Il mourut à Padoue en 1466. * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit.* M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XV. siecle.*

Jean-Baptiste ROSELLE, frere d'*Antoine*, commença à enseigner le droit à Padoue en 1450. & continua cette profession près de 52. ans. Il écrivit un traité en faveur des monts de pieté vers l'an 1494. *Ibidem.*

ROSEMBERG (le comte de) *voyez* JANSON.

ROSEMONDE, reine des Lombards, étoit fille de *Cunimond* roi des Gepides, qu'Alboin avoit fait mourir vers l'an 572. Alboin l'épousa, & la voulut contraindre dans un festin, de boire dans le crâne de la tête de son pere: barbarie qui lui inspira tant d'aversion contre son époux, qu'elle resolut de s'en défaire. Elle communiqua son dessein à Helmige son écuyer; & par son conseil elle en fit part à Peredée, seigneur Lombard, pour executer la chose plus sûrement. Mais ce dernier refusa de consentir au meurtre de son prince, & embarrassa fort la reine, qui eut recours à un autre crime, pour le porter à commettre le premier. Peredée couchoit avec une de ses femmes; elle se mit dans son lit, une nuit qu'il la devoit venir voir; & après qu'il eut joui d'elle, pensant être avec sa maîtresse, elle se fit connoître, & lui dit qu'il n'y avoit plus à déliberer, & qu'il falloit perdre Alboin, ou qu'Alboin le perdît. La crainte obligea Peredée de commettre ce meurtre. Rosemonde s'enfuit ensuite à Ravenne avec Helmige, qu'elle épousa. L'exarque Longin la reçut favorablement; & étant devenu amoureux d'elle, il lui promit de l'épouser, si elle se défaisoit d'Helmige. Elle y consentit, & choisit le tems qu'Helmige sortoit du bain, pour lui donner un breuvage empoisonné. Dans le moment qu'il commençoit à faire son effet, Helmige, qui la soupçonnoit, mit l'épée à la main, & la contraignit de boire une partie du poison qui étoit resté dans le vase. Ainsi mourut vers l'an 572. cette méchante femme, qui se jouoit de la vie des hommes pour contenter son ambition. * Paul Diacre, *l.* 2. *de gest. Longob.* Gregoire de *Tours*, &c.

ROSENCRANTZ (Gundæus) theologien Lutherien, florissoit en 1651. On a de lui un commentaire sur les pseaumes, un traité du vrai sens & usage de la Cêne du Seigneur. * Bartholinus, *in Danis*, *p.* 50.

ROSERES, *cherchez* DE JOYE ou DE ROSERES, (Elisabeth.)

ROSES, ville & forteresse de Catalogne, avec un port de mer, en latin *Rhoda*, *Rhode*, & *Rhodopolis.* Charles V. avoit donné des ordres, pour bâtir cette place; mais elle ne fut commencée que sous son successeur en 1578. à trente-cinq toises de la mer, en rase campagne, au couchant du cap de Cruz. Cette ville a au midi la mer Mediterranée; au couchant la plaine de Lampourdan & un étang, & au septentrion, & au levant les monts Pyrenées, qui finissent au château de Roses, appellé *le Château de la Trinité*, construit sur un roc, élevé au bord de la mer, qui est très-fort. Elle fut prise par les François

en 1645. & rendue en 1659. par la paix des Pyrenées. Le 28. Mai 1693. elle fut investie par les troupes du roi Louis XIV. sous les ordres du maréchal de Noailles; & le 9. Juin suivant, elle capitula, & a été rendue par la paix de Riswick, en 1697.

ROSETTE, *Metelis*, ville & port de mer, sur la côte de la mer d'Egypte en Afrique, proche d'une des embouchures du Nil, est la residence d'un vice-consul François, dépendant du consul du Grand Caire, & a un bureau de la douane du grand seigneur. Les Turcs la nomment aujourd'hui *Raschit*. Entre Rosette & Alexandrie, on trouva autrefois dans le sable plusieurs pieces de monnoyes antiques. Il y a dans ce pays quantité de chévres, qui ont les oreilles si longues, qu'outre qu'elles traînent par terre, elles sont encore retroussées en haut de trois doigts. Les cannes de sucre y croissent aussi en abondance. * Belon, *des singularitez d'Asie, d'Egypte, &c.* Vansleb.

ROSETTI (Charles) cardinal, natif de Ferrare, fils du comte *Alexandre* Rosetti, & de *Marguerite* d'Est Tossana, né en 1615. fut archevêque de Tarse *in partibus*, de Capoue, d'Albe, de Frescati, nonce apostolique en Angleterre, vers la reine Henriette de France, puis à Cologne, où il assista à la mort de la reine Marie de Medicis. Il fut nommé cardinal en 1643. par le pape Urbain VIII. qui lui donna le nom de S. Silvestre, fut depuis évêque de Faënza, & legat *à latere* à la paix de Munster. Il mourut le 22. Novembre 1681. en son évêché de Faënza, étant sous-doyen du sacré college, âgé de 70. ans. ALFONSE Rosetti son grand oncle, évêque de Comacchio, avoit été suffragant du cardinal Louis d'Est, pour gouverner l'église de Ferrare, dont il eut l'évêché en 1586. après la mort de ce prince.

ROSHASÇANA: ce mot se trouve souvent dans les livres des Juifs, & signifie *le commencement de l'année*, qui est un jour de fête chez eux. Les docteurs disputent dans le talmud, du tems auquel le monde a commencé. Les uns veulent que ce soit au printems, dans le mois de *Nisan*, qui répond à notre mois de Mars, & les autres en automne, dans le mois de *Tisri*, qui est notre mois de Septembre; & c'est à quoi les Juifs se sont tenus. L'année civile commence chez eux en ce tems-là, quoique l'ecclesiastique commence au mois de *Nisan*, suivant ce qui est dit dans la loi, que ce mois sera le commencement de leurs mois. Mais l'année ordinaire & civile commence par le mois *Tisri* ou Septembre. De là est venue la fête nommée *Ros Hascana* ou *commencement de l'année*, qui se celebre les deux premiers jours de *Tisri*; & pendant ces deux jours le travail & les affaires cessent. R. Leon de Modene dit que les Juifs tiennent par tradition, que Dieu juge ce jour-là, particulierement des actions de l'année derniere, & qu'il dispose des évenemens de l'année où l'on va entrer, parce que ce jour étant comme le point de la naissance du monde, ils prétendent que Dieu repasse exactement sur tout ce qui est arrivé dans la derniere année. C'est ce qui fait qu'ils commencent dès le premier du mois d'*Elul*, qui précéde *Tisri*, à celebrer la penitence, & en quelques endroits à se lever avant le jour, à faire des prieres & des confessions, & à reciter des pseaumes penitentiaux. Il y en a plusieurs qui dès ce jour-là commencent à jeûner & à donner des aumônes, sans discontinuer jusqu'au jour du pardon, (*Voyez* PARDON) ce qui dure quarante jours. Ces devotions s'observent ordinairement au moins la semaine qui précede cette fête, & la veille que plusieurs employent à se laver, & à se faire donner trente-neuf coups de fouet par forme de discipline, selon ce qui est marqué au Deuteronome, *chap.* 27. ils appellent cette pratique, *Malcud*. Plusieurs vont le matin de ces deux fêtes à la synagogue, pour marquer leur penitence & leur pureté. Il y en a même parmi les Allemands, qui prennent alors l'habit qu'ils ont destiné pour leur sepulture, & cela pour se mortifier. On fait chez eux plus de prieres en cette fête que dans les autres, à cause de la bonne année qu'on souhaite, & du pardon des pechez qu'on attend. On tire le Pentateuque, & on y lit à cinq personnes le sacrifice qui se faisoit ce jour-là dans le temple: & enfin l'on fait la benediction pour le prince. Ensuite on donne trente coups de cors (selon qu'il est marqué dans le Levitique & dans les Nombres.) Ils disent que c'est pour rappeller la memoire du jugement de Dieu, & pour intimider les pecheurs, & les porter au repentir. Lorsqu'ils sont de retour au logis, ils mangent, & employent le reste du jour à ouir des sermons, & à d'autres exercices de devotion, *voyez* Leon de Modene, *p.* 3. *c.* 5.

ROSHEIM, petite ville, autrefois imperiale, maintenant dépendante de la France, de la prévôté d'Haguenaw en Alsace, & située sur le Mogel, à quatre lieues de Strasbourg vers le couchant. * Mati, *dict.*

ROSIENNE, ville capitale de la Samogitie, en Pologne: elle est mal peuplée & située sur la riviere de Dubissa, à onze lieues de la ville de Midnik, vers le levant. * Mati, *diction.*

ROSIER (Bernard du) autrement *de Rosergio*, archevêque de Toulouse dans le XV. siecle, étoit né au Massaint-Puelle, nommé autrefois Recaude en Lauragais. A l'âge de 18. ans il se fit chanoine Regulier en l'église de saint Etienne de Toulouse, & après avoir été chancelier de cette metropole, il en devint prévôt: il étoit docteur en theologie & en l'un & l'autre droit en l'université de Toulouse, où il professa l'espace de vingt ans, au bout desquels il fut fait comte ès loix, *comes legum*, par la même université. Etant allé à Rome, il y exerça la charge de referendaire apostolique sous les pontificats d'Eugene IV. & de Nicolas V. & s'y distingua par sa profonde érudition, & par sa grande éloquence, qu'il fit éclater dans plusieurs prédications qu'il fit devant ces deux papes. Ces grandes qualitez soutenues d'une grande pieté, le firent nommer à l'évêché de Bazas, puis à celui de Montauban, & enfin à l'archevêché de Toulouse. Il composa un grand nombre de volumes sur toutes sortes de sujets: Nicolas Bertrand en rapporte jusqu'à 46. avec leurs titres, dont la plûpart se conservoient encore dans les archives ou bibliotheque de sa metropole, du tems que Guillaume Catel écrivoit ses memoires du Languedoc. Ce prelat mourut le 18. Mars 1474. PIERRE du Rosier son neveu, & prevôt de S. Etienne de Toulouse, en fut élû archevêque l'an 1490. par la plus considerable partie du chapitre; mais Hector de Bourbon, évêque de Lavaur, fils *naturel* de Jean II. duc de Bourbon, l'emporta après de grands procès, quoiqu'il eût bien moins de suffrages que du Rosier. * La Faille, *annales de Toulouse.*

ROSIER (Hugues-Sureau du) en latin *Hugo-Sureus Rosarius*, ministre de l'église Prétendue-Reformée d'Orleans, sous le regne de Charles IX. étoit né à Rosoi en Tierache dans la province de Picardie. On le mit en prison à Orleans l'an 1566. parce qu'on le crut auteur d'un livre rempli de maximes seditieuses, qui avoit pour titre: *La defense civile & militaire des Innocens & de l'église de Christ*, imprimé sous main à Lyon, & brûlé par le bourreau dans les quatre principales places de la ville le 12. Juin 1563. Comme Rosier ne fut pas convaincu d'être l'auteur de ce livre, il fut mis en liberté. Lui & un autre ministre disputerent la même année 1566. contre deux docteurs de la faculté de theologie de Paris, chez le duc de Montpensier, qui esperoit que cette dispute feroit revenir la duchesse de Bouillon sa fille à la Catholicité: mais son attente fut vaine. Du Rosier racheta sa vie pendant le massacre de la saint Barthelemi, en abjurant son herefie; &, comme il fut aussi-tôt après employé à exhorter le roi de Navarre, le prince de Condé, &c. à se réunir à la communion Romaine, & qu'il eut en cela tout le succès, que la cour de France eût pû souhaiter, on l'employa à ce ministere en plusieurs endroits de Paris: & l'on fut si content de ses progrès, qu'on l'envoya avec Maldonat Jesuite au pays Messin, où la moisson étoit grande. Là quelques ministres ayant trouvé l'occasion de lui parler en particulier, lui firent embrasser de nouveau la religion Prétendue-Reformée. Il se retira à Heidelberg, où il ne put jamais regagner l'estime, dont on l'avoit honoré dans son parti: & il se feroit vû non seulement fort méprisé, mais aussi fort miserable, s'il n'eût trouvé une place de correcteur d'imprimerie à Francfort, chez André Vechel. Il mourut de la peste dans cette ville-là avec toute sa famille. Pendant son voyage de Mets il fut prié d'aller à Sedan, pour convertir la même duchesse de Bouillon, qui avoit été le sujet de la conference avec deux docteurs Catholiques. Il ne gagna rien sur l'esprit

de cette dame. Il fit plusieurs ouvrages en françois, si nous en croyons la Croix du Maine, qui n'en marque que deux, celui du meurtre des rois, & un *traité touchant sa confession de foi avec abjuration de la profession Huguenotique*, &c. imprimé à Paris l'an 1573. Il en fit un touchant son retour à la religion Prétendue-Reformée. Il avoit publié à Orleans quelques ouvrages de controverse avant le massacre de la saint Barthelemi. Au reste, on le represente comme un esprit disputeur, & qui s'entêtoit d'opinions particulieres; qui avoit jetté des semences de discorde dans l'église Prétendue-Reformée d'Orleans par ses liaisons avec des gens fanatiques. * La Croix du Maine. De Thou, *l.* 52. Bayle, *dict. crit.*

ROSIERES, petite ville de Lorraine sur la Meurte, à quatre lieues au-dessus de Nanci. * Mati, *diction.*

ROSIERES (François de) archidiacre de Toul, composa un livre en faveur de la maison de Lorraine, qui fut imprimé en 1580. sous le titre de *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum, ab Antenore Trojanorum reliquiarum ad Paludes Mæotidas rege, ad Caroli III. ducis Lotharingiæ tempora*, où il soutenoit que la couronne de France appartenoit à cette maison, comme issue de Pharamond & de la maison de Charlemagne, & où il ajouta de son chef plusieurs clauses aux titres qu'il mit audevant de cette histoire; ce qui fit condamner cet ouvrage: & l'auteur fut envoyé à la Bastille, pour avoir employé dans son livre plusieurs faux titres, & plusieurs choses opposées à la verité de l'histoire, & contre l'honneur & reputation des rois de France. Pour reparation de quoi il fut amené le 26. Avril 1583. en presence du roi Henri III. dans son conseil, où il fit amende honorable, dont le procès verbal se trouve à la page 406. du tome troisiéme de la satire Menippée de l'édition de 1711. L'auteur mourut en 1607. * De Thou. La Croix du Maine.

ROSIN (Jean) natif d'Eisenac dans la Thuringe, & sçavant grammairien, publia en 1585. son traité des *antiquitez Romaines*, en X. livres, que Thomas Dempster a depuis augmenté, & qui a été réimprimé plusieurs fois.

ROSKIL ou ROSCHILD, ville de Danemarck, en l'isle de Zelande, avec évêché suffragant de Lunden, est celebre pour être le lieu de la sepulture des rois du pays, & par la paix de 1658. entre les Suedois & les Danois. Les auteurs la nomment *Roschildia.* * Ortelius. Sanson.

ROSPIGLIOSI (Jacques) cardinal, né à Pistoye le 29. Decembre 1628. fils de dom CAMILLE Rospigliosi, frere du pape Clement IX. & de dona *Lucretia* Cellesi, & oncle du cardinal *Felix* Rospigliosi, *dont il sera parlé ci-après*, & de *Jean-Baptiste*, duc de Zagarola, prince de Gallicano. Il fut nommé cardinal du titre de saint Sixte le 12. Decembre 1667. par le pape Clement IX. son oncle; puis il fut archiprêtre de sainte Marie Majeure, & prefet de la signature de grace, après avoir été legat d'Avignon, de Ferrare. Il mourut à Rome le 2. Fevrier 1684. âgé de 55. ans, & la 16. année de son cardinalat.

ROSPIGLIOSI (Felix) cardinal, neveu du précedent, fut nommé cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, par le pape Clement X. le 16. Janvier 1673. fut depuis archiprêtre de sainte Marie Majeure, & mourut le 9. Mai 1688. âgé de 45. ans. Il a été enterré à sainte Marie Majeure.

ROSSA, anciennement, *Caunus*, ville épiscopale de la Carie. Elle est maintenant de la Natolie, sur le golfe de Macri vers le couchant. * Mati, *dict.*

ROSSA, anciennement, *Rosphodusa*, est une isle de la Mer Noire. Elle est dans le golfe de Nigrepoli, sur la côte des Tartares de Nogais. * Mati, *dict.*

ROSSANO, en latin *Roscianum* & *Ruscianum*, ville du royaume de Naples dans la Calabre, avec titre de principauté & archevêché. * Leandre Alberti.

ROSSE ou ROSE *Rossa* ou *Rossia*, comté & province en la partie septentrionale d'Ecosse. Il y a une autre ROSSE en Irlande, dans le comté de Cork, avec évêché suffragant de Cashel.

ROSSEL ou ROSEL (Nicolas) cardinal, né à Majorque en 1314. entra dans l'ordre de saint Dominique en 1327. & fut professeur en theologie, provincial d'Aragon, puis inquisiteur general de la foi. Il reçut le chapeau rouge du pape Innocent VI. le 23. Decembre de l'an 1356. Ensuite il rendit de bons services au saint siege, & mourut en l'isle de Majorque le 28. Mars 1362. On a de lui l'histoire des premiers papes, & un traité des quatre sortes de jurisdiction que l'église a sur le royaume de Naples. Ses pieces sont manuscrites dans la bibliotheque du Vatican, & ailleurs. * Ciaconius, *in vit. Pont.* Ferdinand de Castille, *l.* 2. *c.* 4. *P. II.* La Rochepozai, *nomencl. cardin.* Bosquet, *in Innoc. VI.* Onuphre. Auberi, &c.

ROSSELLI (Cosme) peintre Italien du quinziéme siecle, qui peignit dans le Vatican, pour le pape Sixte IV. & qui mourut en 1484. âgé de 68. ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

ROSSENA, petite ville capitale d'un petit comté de même nom. Elle est dans les états de Parme, en Lombardie, à cinq lieues de la ville de Parme, & à quatre de celle de Regge vers le midi. * Mati, *diction.*

ROSSI (Louis) cardinal, né à Florence en 1474. de *Lionnetto* de Rossi, & d'une sœur *naturelle* de Laurent de Medicis fut fait cardinal par Leon X. en 1517. mais il ne vécut pas long-tems; car il se fit mourir lui-même l'an 1519. en se voulant guerir de la goutte. * Garimbert, *l.* 7. Cabrera. Ughel, &c.

ROSSI, dit RUBEUS (Jean-Antoine) jurisconsulte celebre, natif d'Alexandrie de la Paille dans la Lombardie, enseigna le droit à Pavie, puis à Valence en Dauphiné, & ensuite à Turin. Le duc de Savoye le fit conseiller du senat de cette ville, & l'empereur Charles-*Quint*, le fit comte Palatin. Ensuite il fut professeur à Padoue, où il mourut le 17. Mars en l'année 1544. & la 56. de son âge. On a de lui deux volumes de consultations, *tractatus de querela inofficiosi testamenti*, & divers autres ouvrages.

ROSSI (Jerôme) évêque de Pavie, natif de Parme, fut pourvû par le pape Leon X. de l'abbaye de Chiaravalle dans le Picentin, & par Clement VII. de la charge de clerc de chambre, dont il se démit en faveur de Jean-Marie du Mont, qui lui ceda l'évêché de Pavie, & fut accusé peu après par ses ennemis d'avoir tué un homme. Sur cette accusation, il fut arrêté & mis dans le château saint Ange; mais il fit enfin connoître son innocence après une prison de trois années, fut rétabli dans son évêché, & fut même fait gouverneur de Rome, par le pape Jules III. Il mourut au mois d'Avril 1564. âgé de 65. ans, & laissa un traité des hommes illustres; un poëme; & d'autres ouvrages de theologie & de droit canon; mais ils n'ont pas été publiez, & l'on n'a de lui que quelques poësies imprimées l'an 1711. à Bologne. * *Consultez.* Ughel, l'abbé Ghilini, &c.

ROSSI (Jean-Vincent) ou JANUS NICIUS ERYTHRÆUS, noble Romain, après avoir fait du progrès dans les lettres, fut domestique du cardinal Perreti; & après la mort de ce patron, il se retira chez lui, où il s'occupa à écrire & à voir ses amis qui étoient presque tous gens de lettres. Il changea son nom, en l'exprimant en termes grecs & latins, comme l'avoient fait dans le XVI. siecle, Sannazar & quelques autres, & mourut le 15. Novembre 1647. âgé de plus de 70. ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon. Les plus considerables sont, *Pinacotheca imaginum illustrium virorum. Epistolæ. Dialogi. Exempla virtutum & vitiorum, &c.* Lorenzo Crasso, & divers autres auteurs parlent de lui.

ROSSIGNOL (Antoine) maître des comptes, nâquit dans la ville d'Albi le premier jour de l'année 1590. & ses parens les plus considerables de cette ville eurent un très-grand soin de son éducation. Il s'appliqua fortement à l'étude des sciences les plus difficiles, & particulierement des mathematiques, où son esprit vif & penetrant lui fit découvrir en peu de tems ce qu'elles ont de plus caché & de plus curieux. Il parvint par la connoissance exacte de ces sciences, & principalement par la force de son genie, à deviner toutes sortes de chiffres, sans en avoir presque trouvé un seul pendant toute sa vie qui lui ait été impenetrable. Ce fut en l'année 1626. & au siege de Realmont, ville de Languedoc, alors en la puissance des Prétendus-Reformez, qu'il fit son premier coup d'essai. Elle étoit assiegée par l'armée du roi, que commandoit le prince de Condé; & elle faisoit une telle resistance, que ce prince

étoit sur le point d'en lever le siege, lorsqu'on surprit une lettre des assiegez écrite en chiffre, où les plus habiles de l'art de déchiffrer ne purent rien comprendre. Elle fut donnée à Rossignol, qui la déchiffra sur le champ, & dit que les assiegez mandoient aux Prétendus-Reformez de Montauban, qu'ils manquoient de poudre, & que s'il n'y étoit pourvû incessamment, ils se rendroient aux ennemis. Le prince de Condé envoya aux assiegez leur lettre déchiffrée, ce qui les obligea de se rendre dès le jour même. La chose ayant été rapportée au cardinal de Richelieu, il fit venir à la cour Rossignol, qui donna des preuves si surprenantes de son habileté, que le cardinal, malgré son genie extraordinaire, qui l'empêchoit d'admirer bien des choses, ne pouvoit neanmoins se lasser d'en marquer de l'étonnement. Il servit très-utilement pendant le siege de la Rochelle, en découvrant les secrets des ennemis par leurs lettres interceptées, qu'il déchiffroit toutes, sans presqu'aucune peine. Le cardinal recompensa son merite de plusieurs bienfaits; & le roi Louis XIII. le recommanda en mourant à la reine, comme un homme des plus necessaires au bien de l'état. Le roi Louis XIV. l'honora toujours d'une estime particuliere, qu'il marqua par des graces continuelles, & par une pension considerable, qui lui a été continuée pendant toute sa vie. Il est vrai qu'on ne sçait point en détail le nombre ou l'importance des services qu'il a rendus, les conspirations qu'il a découvertes, les villes dont ses lumieres ont facilité la conquête, celles qu'il a empêché d'être prises, les batailles gagnées, & les défaites évitées en apprenant par son moyen les desseins, les entreprises & toutes les pensées des ennemis; parce qu'il a gardé là-dessus un silence inviolable. Il a servi la France pendant 56. années. On le loue pour sa pieté & pour sa meditation presque continuelle de l'écriture-sainte. Louis XIV. lui fit l'honneur d'aller voir en revenant de Fontainebleau sa maison de campagne à Juvisi, qui étoit fort belle. Il reçut ce prince avec un tel excès de joie, que le roi, qui s'en apperçut, & qui craignit qu'il ne s'en trouvât mal dans l'âge avancé où il étoit, eut la bonté d'ordonner à son fils qui le suivoit, de le quitter, & de s'aller rendre auprès de son pere, pour avoir soin de sa santé. Il mourut peu de tems après, âgé de 83. ans, laissant de *Catherine* Quentin de Richebourg, CHARLES-BONAVENTURE Rossignol, seigneur de Juvisi, & président à la chambre des comptes de Paris; & *Marie* Rossignol, alliée à *Louis-Alexandre* Croiset, president en la quatriéme chambre des enquêtes. * Perrault, *des hommes illustres qui ont paru en France.*

ROSSO (le) nommé ordinairement MAISTRE ROUX, natif de Florence, peintre celebre dans le XVI. siecle, étoit bien fait de corps, & agréable dans la conversation; il sçavoit la musique, & étoit assez bon philosophe. Dès qu'il eut quelque commencement du dessein, il s'abandonna à son propre genie, & ne voulut point d'autre lumiere pour penetrer dans les plus beaux secrets de la peinture, que les ouvrages de Michel-Ange, qu'il se proposa pour exemple. L'estime que l'on fit de quelques arcs triomphaux qu'il avoit peints pour l'entrée du pape Leon X. à Florence, & d'un tableau des dieux, que l'on vit de sa façon, lui inspira l'envie d'aller à Rome; mais à peine eut-il commencé d'y travailler, que la ville fut investie & saccagée par les Allemands en 1527. ce qui l'obligea d'en sortir, & de se retirer dans la ville d'Arezzo. Lorsque la guerre fut survenue entre les citoyens de Florence & ceux d'Arezzo, le Rosso fut encore obligé de quitter cette ville, à cause de la haine que les habitans portoient aux Florentins. Il se retira à Borgo, auprès de l'évêque du lieu, qui lui permit de déterrer quelques corps du cemetiere pour former des anatomies. Le Rosso s'y occupa avec beaucoup d'application pour acquerir des connoissances necessaires à la perfection de son art. Enfin se sentant attiré en France par les offres magnifiques de François I. il prit la route de Venise, où il fit pour le poëte Aretin, cette rare piece des amours de Mars & de Venus, que l'on a donnée au public en taille douce, & qui a été admirée de tous les curieux. Lorsqu'il fut arrivé en France, le roi n'eut pas plûtôt connu sa maniere de peindre, qu'il la trouva excellente. Comme il entendoit aussi parfaitement l'architecture, il conduisit à Fontainebleau le bâtiment de la petite galerie sur la cour, dans laquelle, outre ce grand nombre d'ouvrages d'émail, & d'autres enrichissemens de relief très-curieusement travaillez, on voit encore quatorze grands tableaux de sa main, quelques-uns desquels representent les grandes actions de François I. Les autres sont l'histoire de Cleobis & de Biton, deux freres, qui tirent dans un char leur mere extrémement vieille, pour aller sacrifier au temple de Junon; les amours de Danaé & de Jupiter, transformé en pluye d'or; Adonis mourant entre les bras des Graces, & Venus paroissant desesperée dans son char, tiré par deux colombes; le combat des Lapithes & des Centaures; une Venus qui châtie Cupidon, pour avoir abandonné Psyché; le Centaure Chiron, instruisant Achille; la fable de Semelé, brûlée par la foudre de Jupiter; l'embrasement de Troye; une tempête dans une nuit obscure. Mais les plus considerables de tous ses ouvrages sont deux tableaux; l'un de Venus, l'autre de Bacchus, où il semble que ce grand maître a ramassé tout ce que l'art a d'excellent. Le roi, pour recompenser le Rosso, lui avoit donné un canonicat de Notre-Dame de Paris, & le combloit tous les jours de bienfaits: en sorte qu'il possedoit, outre sa pension, plus de mille écus de rente, lorsque tout à coup il tomba dans un état bien different. On lui déroba une somme très-considerable d'argent, dans le tems que François Pelegrin, Florentin de nation, hantoit familierement sa maison. Le Rosso ne sçachant à qui se prendre de sa perte, soupçonna Pelegrin, le fit emprisonner, & le fit appliquer à la question, où il soûtint son innocence aussi constamment qu'elle étoit veritable: de sorte qu'on fut obligé de l'élargir. Celui-ci poursuivit en justice le Rosso, lequel apprehendant l'issue d'une affaire qui l'alloit perdre; & touché d'un ressentiment excessif de l'injuste traitement qu'il avoit fait souffrir à Pelegrin, forma l'horrible dessein de se perdre soi-même, en prenant du poison qui le fit mourir l'an 1541. Le roi déplora ce malheur, avouant qu'il avoit perdu le plus habile peintre qu'on eût jamais vû en France. L'on trouva après sa mort deux cartons; en l'un desquels il avoit dessiné la fable de Leda; en l'autre la Sibylle Tiburtine, qui montroit à l'empereur Auguste la Vierge avec son enfant Jesus; les portraits du roi & de la reine étoient representez dans cet ouvrage, avec leurs gardes & quantité de personnes de qualité. * Vasari & Felibien, *vies des peintres.*

ROSTAM BEG ou ROSTAM MIRZA; c'est le nom d'un fils de celui que nous appellons *Uzum Cassan*, & est le cinquiéme sultan de la dynastie des Turcomans du Mouton Blanc. Dès le regne de son predecesseur, il s'étoit saisi de la ville de Tauris, & y avoit délivré deux enfans de Scheikh Haïdar, qui y étoient prisonniers; sçavoir, Ali Mirza, nommé aussi *Ali Pacha*; & son frere Ismaël, nommé depuis *Schah Ismaël*, & *Ismaël Sofi*. Rostam Beg prit Ali avec lui, pour faire la guerre à Baisangor, qui s'étoit retiré après la prise de Tauris dans la ville de Berdaa. Ce fut près de cette ville que se donna un très-rude combat entre ces deux princes. Baisangor y fut tué; après quoi Ali obtint de Rostam la permission de retourner à Ardebil, son pays natal. Mais à peine l'eut-il donnée, qu'il s'en repentit. Il marcha à la tête de son armée vers Ardebil, pour prendre Ali & Ismaël son frere. Ils livrerent bataille à Rostam, & la perdirent. Ali l'aîné y fut tué. Mais Ismaël le plus jeune se sauva dans la province de Ghilan, où il trouva une si puissante protection, que Rostam Beg ne put s'en saisir. C'est cet Ismaël qui fut le fondateur de la dynastie des Haïdariens ou Sofis, qui regnent encore aujourd'hui en Perse. L'an 902. de l'hegire, Ahmed Bel, fils d'Ogourlu, & petit-fils d'Uzum Cassan, se rendit à Tauris pour attaquer son cousin germain Rostam, qui vint au-devant de lui, & lui livra bataille. Rostam fut défait, & s'enfuit dans la Georgie, où il fut tué, après avoir regné cinq ans & six mois. Son vainqueur lui succeda. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ROSTIUS (George) de Mansfeld, nâquit en 1582. & mourut en 1629. Il a composé un *Anti-Crocius*; un commentaire sur les lamentations de Jeremie, & sur l'épître de saint Jude en 1627. * Henning. Witt. *in theolog. pag.* 329.

ROSTOCK, dite diverſement *Roſarum Urbs*, *Rhodopolis* & *Roſtochium*, ville anſeatique d'Allemagne dans le Mekelbourg, à une lieue de la mer Baltique, avec univerſité, fondée vers l'an 1415. * Bertius, *de reb. German.*

ROSTOU, duché & ville archiepiſcopale de Moſcovie, eſt défendue par une fortereſſe de bois. Le duché étoit autrefois l'appanage des ſeconds fils des princes de Ruſſie, ſur qui Jean Baſilides, duc de Moſcovie, l'uſurpa l'an 1565. après avoir fait mourir le dernier de la famille qui y regnoit. * Sanſon. Baudrand.

ROSTRES (les) maniere d'échafaut, ou theâtre élevé & ſpacieux, qui étoit orné des proues des navires, qui avoient été pris ſur les Antiates, dans le premier combat naval que les Romains avoient gagné. C'étoit la tribune aux harangues, d'où on haranguoit le peuple. * *Antiq. Grec. & Rom.*

ROSUS (Robert) que Sixte de *Sienne* nomme *Roſeus*, religieux Anglois de l'ordre des Carmes, & conventuel de Norwich, étoit docteur en theologie de l'univerſité d'Oxford. Sa grande reputation engagea les religieux du couvent de Norwich à l'élire prieur. Alors il s'attacha plus que jamais à l'étude, à la lecture de l'écriture ſainte, & à la prédication, & paſſa ſa vie dans ces ſaintes occupations. Il a laiſſé pluſieurs commentaires ſur la Geneſe, ſur l'Exode, ſur le Levitique, ſur l'Eccleſiaſte, & ſur l'épître de ſaint Paul-à-Tite, des Sermons pour toute l'année; les écrits qu'il avoit donnez en theologie; & un traité de la nature des animaux. On a encore de lui pluſieurs autres ouvrages qu'il a faits, particulierement ſur l'écriture ſainte. Il mourut à Norwich en 1420. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.* Lelandus, &c.

ROSWEIDE (Heribert) Jeſuite, né à Utrecht en 1569. & mort à Anvers le 5. Octobre de l'an 1629. entra chez les Jeſuites à l'âge de vingt ans, & enſeigna la philoſophie & la theologie à Douai & à Anvers. Il avoit beaucoup de pieté & une grande connoiſſance des antiquitez eccleſiaſtiques. Nous avons ſes notes ſur les ouvrages de ſaint Paulin, avec celles de Fronton du Duc, *in* 8°. Il a donné de plus, deux traitez de ſaint Eucher; le pré ſpirituel de Jean Moſchus & d'autres auteurs; une apologie pour Thomas à Kempis, pour prouver contre Cajetan, qu'il eſt auteur du livre de l'imitation de Jeſus-Chriſt. Il a donné encore en latin en un vol. *in fol.* imprimé à Anvers en 1618. les vies des peres des Deſerts, que l'on regarde comme le commencement de cet ample recueil des vies des Saints, qui a été depuis continué par Bollandus & par les autres qui lui ont ſuccedé dans ce penible travail, &c. * Alegambe, *bibl. ſcript. Soc. Jeſ.* Le Mire. Valere André.

ROSWIDE, ROSVITE ou HUROSVITH, religieuſe du monaſtere de Gandersheim en Allemagne, née d'une famille très-noble, parloit le grec & le latin avec facilité, & ſe rendit celebre par les pieces qu'elle compoſoit en vers & en proſe. A la priere de l'empereur Othon II. & par ordre de Gerberge ſon abbeſſe, elle écrivit en vers un éloge hiſtorique de la vie d'Othon I. & le martyre de ſaint Denys, & de ſaint Pelage, & d'autres ouvrages de cette nature, que Conrad Celte fit imprimer à Nuremberg en 1501. & qui l'ont été depuis à Wirtemberg en 1708. Cette abbeſſe floriſſoit vers l'an 980. Trithême s'eſt trompé en la mettant dans un autre ſiecle, auſſi-bien que Humfride, qui la confond avec Hilde, abbeſſe en Angleterre. * Trithéme, *in catal. in chron. Hirſaug. &c.* Poſſevin, *Appar. ſacr.* Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 41.

ROT, petite ville de la Franconie, dans le marquiſat d'Anſpach, au confluent du Rot & du Rednitz, entre la ville de Nuremberg & celle de Weiſſembourg.

ROTA (Bernardin) de Naples, également recommandable par la nobleſſe de ſa maiſon, & par la beauté de ſon eſprit, réuſſit merveilleuſement bien dans la poëſie latine & italienne. Ses poëſies italiennes ſont ſi belles, ſi ingenieuſes, & écrites avec tant de politeſſe & de jugement, qu'après Petrarque, il merite, ſelon quelques connoiſſeurs, de tenir le premier rang parmi les poëtes de ſa nation. Il écrivit auſſi en proſe avec beaucoup d'éloquence, aima toute ſa vie les gens de lettres, & mourut à Naples l'an 1574. âgé de 66. ans, après avoir donné au public divers ouvrages, qui ſont; *Egloge Piſcatorie*; *Sonnettie Canzoni*; *Rime ſcilingate*; *Comedia*; *Li Loſtribaldi, comedia*; *Elegiarum libri III. Epigrammatum libri IV. metamorphoſeon lib. I. Nania Portia nuncupata.* * Thuan. *hiſt.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

ROTA, anciennement *Virgao*, petite ville de l'Eſpagne Betique. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de l'Andalouſie, ſitué ſur le golfe de Cadiz, entre la ville de Cadiz, & celle de ſaint Lucar. * Mati, *diction.*

ROTAN (Jean-Baptiſte) miniſtre de l'égliſe Prétendue Reformée de la Rochelle, fut fort eſtimé par les ſiens pour ſon eſprit & pour ſon érudition: il avoit enſeigné la theologie dans la Rochelle, & publié un ouvrage ſur la controverſe de l'Euchariſtie, imprimé dans la même ville, intitulé *Traité orthodoxe ſur l'Euchariſtie*; & un autre pour refuter les motifs de la converſion de Cayet, imprimé auſſi à la Rochelle l'an 1596. On préſume qu'il a été miniſtre de l'égliſe de Geneve. * Bayle, *diction. critiq.*

ROTE, juriſdiction à Rome, compoſée de douze prelats, qui jugent par appellation de toutes matieres beneficiales & patrimoniales de tout le monde Catholique, qui n'a point d'indult pour les agiter devant ſes propres juges, comme auſſi de tous les procès de l'état Eccleſiaſtique. On les nomme *Auditeurs de Rote*; & ce mot vient de ce que le pavé de la chambre où ils s'aſſemblent pour examiner les affaires, ou pour rendre la juſtice, eſt de marbre figuré en forme de roue, ou, ſelon quelques-uns, parce que quand ils jugent, ils forment un cercle. Cette juriſdiction eſt compoſée de pluſieurs nations. Il y a un Allemand à la nomination de l'empereur; un François à la nomination du roi de France; deux Eſpagnols, dont l'un pour les royaumes d'Aragon & de Valence, & la Catalogne; l'autre pour les royaumes de Caſtille & de Leon. Le cinquiéme eſt de l'état de Veniſe, & preſenté par la republique au pape, avec trois ou quatre autres de ſes ſujets, afin qu'il choiſiſſe celui qu'il voudra. Les autres ſont auſſi choiſis par le pape, entre les ſujets qui lui ſont preſentez par les villes de Milan, de Bologne, de Ferrare & de Perouſe, & les provinces d'Umbrie & de Toſcane. Les papes Innocent VI. & Jean XXII. leur ont défendu ſous peine de cenſure de recevoir aucuns preſens; leurs ſucceſſeurs leur ont accordé beaucoup de privileges; & Alexandre VII. les fit ſoûdiacres apoſtoliques: c'eſt pourquoi ils précedent les clercs de chambre dans les fonctions publiques, & portent un habit violet comme les prelats Romains. Ils ont ſéance dans les chapelles papales; le doyen a droit de tenir la thiare; deux auditeurs dans certaines fonctions ſoûtiennent les bords de la chappe du pape; & dans d'autres, le dernier des auditeurs de Rote porte la croix devant le pape. Le tribunal de la Rote prend les vacances la premiere ſemaine de Juillet; & à la derniere Rote le pape traite magnifiquement à dîner les auditeurs au palais apoſtolique, & leur fait donner à chacun cent écus d'or, & au doyen deux cens. Les vacances durent juſqu'au premier d'Octobre, que la Rote s'ouvre avec beaucoup de ceremonie, les deux derniers auditeurs allant par la ville de Rome montez ſur des mules, ſuivis d'une cavalcade fort nombreuſe, où les ambaſſadeurs, les cardinaux & les princes envoyent deux gentilshommes pour leur faire honneur, & auſquels ſe joignent auſſi à cheval grand nombre de notaires, greffiers, procureurs & autres gens de juſtice. * Onuphre Panvin. Carl. Bartol. Piazza. *Euſevolog. Rom.* De Seine, *deſcr. de Rome, tome IV.*

ROTEMBURG, ſur le Tauber, ville imperiale d'Allemagne en Franconie, eſt differente de ROTEMBURG, ville capitale du comté de Hohenberg en Souabe, & de ROTENBURG, capitale du duché de Ferden en la Baſſe-Saxe, au roi de Suede. * Sanſon.

ROTENAMER (Jean) peintre celebre, nâquit à Munich en 1564. Il apprit de ſon pere les commencemens de la peinture; mais ce fut en Italie qu'il forma ſa maniere ſur les ouvrages du Tintoret, dont il fut diſciple. Il a peint à fraiſque & à l'hüile. Il inventoit facilement & agreablement. Il a peint à fraiſque beaucoup de maiſons à Munich & à Augſbourg, qui ſont en-

core des marques de sa capacité. Rotenamer gagnoit beaucoup par ses ouvrages ; mais comme il aimoit la dépense, il mourut pauvre. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

ROTENBERG, bonne & grande forteresse de Franconie, située sur une montagne, dans le territoire de Nuremberg, à six lieues de la ville de ce nom, vers le levant. * Mati, *diction*.

ROTENBURG, RODENBURG, petite ville avec citadelle. Elle est dans le duché de Ferden en basse Saxe, sur la riviere d'Hamma, à trois lieues de la ville de Ferden, vers le nord. * Mati, *dict*.

ROTENBURG, petite ville avec une bonne citadelle, dans la Hesse, sur la Fulde, à trois lieues au-dessous de la ville d'Hirschfelt. * Mati, *dict*.

ROTENBY, petite ville de la Gothie en Suede, sur la côte de la province de Bleking, où elle a un assez bon port, à douze lieues de Christianopel, vers le couchant. * Mati, *diction*.

ROTERDAM, sur la Meuse, ville de Hollande, dans les états des Provinces-Unies, tire son nom du canal de la Rotte, & non pas, comme le veulent Trithéme, Robert Cenalis, & quelques autres, de celui de Ruther, roi des Francs. Elle fut érigée en ville vers l'an 1270. on y fit des remparts, & on lui accorda de beaux privileges. Cette ville, qui est le siege de l'amirauté de la Meuse, est grande, riche, marchande, & coupée de plusieurs canaux, qui sont si bien pratiquez, que les plus grands navires peuvent y entrer pendant le flux. C'est la plus riche ville de Hollande après celle d'Amsterdam. Erasme, qui étoit natif de cette ville, a sa statue en bronze avec plusieurs inscriptions sur la grande place, laquelle, à cause de lui, s'appelle la place d'Erasme. * Guichardin, *description du Pays-Bas*. Bayle, *dictionaire critique*.

ROTGANS (Luc) un des plus celebres poëtes Hollandois, mort le 3. Novembre 1710. âgé de 66. ans. On a fait un recueil de toutes ses œuvres. C'étoit un homme de naissance, qui, après avoir bien étudié dans sa premiere jeunesse, porta les armes quelque tems. Dégouté de ce métier, où il s'étoit pourtant signalé, il se retira à une agreable maison de campagne, & y passa presque toute sa vie dans la compagnie des Muses. L'ouvrage le plus considerable de sa façon est la vie du roi Guillaume III. en huit livres : ouvrage qui lui a attiré l'applaudissement de tous ceux qui sçavent le hollandois. Ce poëme n'est point dans le recueil des ouvrages de Rotgans ; il est imprimé à part, & fait un juste volume *in* 4°. * *Mem. du tems*. Nous donnerons un article de Rotgans dans notre supplement.

ROTHARIS, roi des Lombards, & fils d'*Ajon*, duc du territoire de Bresse, succeda à Arioalde en 638. par le choix que Gondoberge, fille d'Agilulfe & de Theodelinde, fit de sa personne pour être son époux. Ce fut à condition qu'il repudieroit sa premiere femme, & qu'il jureroit de ne quitter jamais Gondoberge. Il promit tout pour monter sur le thrône, & lorsqu'il y fut établi, il tint pendant cinq ans Gondoberge prisonniere dans le palais de Pavie, & fit mourir plusieurs personnes de qualité qui s'étoient opposées à son élection. Aubedon, ambassadeur du roi Clovis II. obtint de Rotharis la liberté de cette princesse, qui employa le reste de sa vie dans la pratique des vertus. Ce roi prit Genes, Albenga, Savonne, & autres places de l'empire, qu'il ruina, aussi-bien que Tarvise, & autres villes de Toscane. Il fit rediger par écrit les loix des Lombards, vers l'an 638. & il donna à ce code ou recueil, le nom d'*Edit*. Il regna 15. ans & 4. mois, jusqu'en 653. que Rodoald son fils lui succeda. * Paul Diacre, *de Gest. Longob. &c.*

ROTHER, anciennement *Lemenus*, riviere d'Angleterre. Elle prend sa source dans le comté de Sussex, traverse celui de Kent, & se décharge dans le canal à Rye. * Mati, *diction*.

ROTHERHAM, bourg d'Angleterre avec marché dans la partie occidentale du comté d'Yorck, & dans la contrée nommée *Stafford*. Il est situé sur la riviere du Dun, sur laquelle il a un beau pont de pierre. Il est remarquable pour avoir donné la naissance & le nom à Thomas de Rotherham, archevêque d'Yorck, l'un des fondateurs du college de Lincoln à Oxford. Il a aussi témoigné son affection pour le lieu de sa naissance, en y fondant un college composé des trois classes, où l'on apprend la grammaire, à écrire, & la musique. * *Diction. Anglois*.

ROTHWEL (Guillaume) sorti d'une noble famille d'Angleterre, florissoit l'an 1360. sous Edouard roi d'Angleterre, prit l'habit de religieux dans l'ordre de saint Dominique, & fit ses études à Londres, où il fut reçu docteur en Theologie. Il s'adonna ensuite à la prédication, & composa plusieurs commentaires sur l'ancien & le nouveau Testament, & les livres intitulez, *Sermonum lib. I. In Magistrum Sententiarum lib. IV. Quæstiones scholasticæ de principiis naturæ, de potentiis sensitivis, de intellectu, &c.* * Pitseus, *de illust. script. Angl.*

ROTIER (Esprit) né à Aix en Provence, sur la fin du XV. siecle, entra l'an 1507. dans l'ordre de saint Dominique, se rendit très-habile dans les langues sçavantes, & encore plus dans la theologie, & dans ses divers emplois il combattit les Heretiques avec une fermeté extraordinaire. Il commença à prêcher le carême dès l'an 1514. & en prêcha quarante-trois de suite, avec tant d'applaudissement qu'on le redemanda huit fois à Toulouse. Il interpreta l'écriture dans la metropole d'Ausch pendant quatorze ans, fut fait en 1522. & en 1531. prieur de Toulouse, en 1534. vicaire general de la congregation de France, & enfin vers l'an 1547. on le fit inquisiteur de Toulouse : emploi où il fit tant de peine aux Heretiques, que l'un d'eux nommé *Morner*, pour se venger, écrivit contre lui un livre plein de calomnies, qu'il sçut repousser avec autant de moderation que de force. Rotier a composé plusieurs ouvrages tant en françois qu'en latin : dans les uns & les autres on trouve beaucoup de bon sens, mais les premiers ont encore l'avantage de la beauté du stile, & de l'élegance de la diction. Ses ouvrages latins, sont *De non vertenda scriptura sacra in vulgarem linguam : deque occidente litera & vivificante spiritu*. 1538. in 4°. Le clergé de France le fit réimprimer en 1661. à Paris. *Parergi, sive tabella tres similitudinum, quibus suis coloribus Haretici, vera ecclesia, vulgaresque sacra scriptura traductiones describuntur*. 1548. in 4°. *Responsio ad epistolam civium nova Babylonis Gebenna à Mornero insigni apostata editam*. 1549. *Praconium ac defensio Quadragesima, cui pluribus requirentibus adjunctus est sermo de ratione institutionis divinissimi Eucharistia sacramenti*. 1552. in 4°. *In præsatores prognosticosque futurorum eventuum, divinatricemque astrologiam lib. II*. 1555. in 4°. *Confutatio erroris asserentium Christum esse advocatum nostrum in cælo per intercessionem, & nihil ab eo sed per ipsum petendum, more scholastico agitata. Adversus Crucimastigas, seu de magna gloria, quam Christus ex cruce sibi comparavit*. 1560. in 8°. Tout cela a été imprimé à Toulouse, depuis que l'auteur y étoit inquisiteur : ses predications continuelles ne lui avoient pas permis d'écrire auparavant. Pour ses ouvrages françois on n'en connoît que deux, sçavoir l'antidote ou contrepoison, & regime contre la peste d'heresie, qui parut en 1557. & la réponse aux blasphémateurs de la sainte messe, avec la confutation de la ridicule cène des Calvinistes, & l'histoire de Berenger, dont la seconde édition parut en 1562. & la troisiéme à Paris en 1563. On ne sçait pas bien en quelle année cet excellent homme mourut, si ce fut en 1563. ou l'année suivante, ou en 1569. il est sur seulement que ce fut à Toulouse *Echard, *script. ord. FF. Prad. tom.* 2.

ROTING, petite ville de Franconie. Elle est dans l'évêché de Wurtzbourg, sur le Tauber, à trois ou quatre lieues au-dessus de Mariental. * Mati, *dict*.

ROTROU (Eustache de) poëte François, natif de Dreux, où il fut lieutenant particulier, dans le XVII. siecle, a fait plus de vingt pieces, tant comedies que tragedies, & poësies mixtes, dont les principales sont ; *Antigone* ; *Cleagenor* ; & *Doristée* ; *Venceslas* ; *Amaryllis*, qui est une pastorale ; *Laure persecutée* ; avec les *Sosies* ; & les *Menecmes*, à l'imitation de Plaute, *&c.* Il s'est distingué du commun des poëtes, & les maîtres de l'art en font encore aujourd'hui beaucoup d'estime, en ce qui concerne la pratique reguliere du theâtre. *Antigone* est une de ses meilleures pieces : elle n'est pourtant pas dans les regles exactes du theâtre. Il fait mourir les deux freres d'Antigone,

gone, Etéocle & Polynice, enfans de Jocaste, dès le commencement du troisiéme acte. Le reste est en quelque sorte le commencement d'une autre tragedie, où l'on entre dans des interêts fort nouveaux. Il a réuni en une seule piece deux actions differentes, dont l'un sert de matiere aux *Phéniciennes* d'Euripide; & l'autre à l'*Antigone* de Sophocle. C'est une duplicité d'action contraire à la perfection de sa piece, qui d'ailleurs est remplie de quantité de beaux endroits. * Racine, *préf. sur la trag. de la Thebaïde*. Baillet, *jugemens des sçav. sur les poëtes modernes*.

ROTRUDE ou CROTUDE, femme de Charles *Martel*, & mere de Carloman, de Pepin *le Bref*, & de Chiltrude, mourut vers l'an 724.

ROTRUDE, fille de CHARLEMAGNE roi de France & empereur, & de *Hildegarde*, sa seconde femme, fut fiancée en 781. selon la chronique de saint Benigne de Dijon, avec *Constantin* dit *le Jeune*, empereur d'Orient; mais cette alliance n'eut point d'effet. Elle mourut le 6. Juin de l'an 810. & laissa du comte Roricon, *ex illicita copula*, un fils nommé *Louis*, qui fut abbé de saint Denys, & chancelier de France, & qui mourut le 8. Janvier de l'an 876. à qui quelques genealogistes modernes donnent mal à propos pour pere Gosbert comte du Mans, comme a remarqué le pere du Bois. *Voyez* le P. Anselme &c.

ROTTA, anciennement *Rutubu*, riviere du comté de Nice en Italie. Elle baigne Tende, & va se décharger dans la mer de Genes à Vintimiglia. * Mati, *dict.*

ROTTEMBURG, village avec château, titre de comté, & bailliage. Il est dans le canton de Lucerne en Suisse, sur la riviere de Ruff, à deux lieues de la ville de Lucerne. * Mati, *dict.*

ROTTENFELDS, bon bourg de la Souabe, chef d'une seigneurie qui porte son nom, & situé à quatre lieues de Kempten, vers le midi. La seigneurie de Rottenfelds appartient à la maison de Konigseck, & elle est entre les terres d'Autriche, d'Augsbourg, de Kempten & de Walburg. * Mati, *dict.*

ROTTENHURN, c'est-à-dire, *Tour Rouge*, anciennement *Bontas*, lieu de la Dacie. C'est une bonne forteresse de Transylvanie. Elle est sur une éminence, près de la riviere d'Alauta, à trois lieues d'Hermanstat, vers le levant. C'est la clef d'un passage important de Transylvanie en Valaquie.

ROTWEL, ville Imperiale d'Allemagne en Souabe, est alliée des Suisses. Le maréchal de Guebriant y mourut d'une blessure reçue à la bataille qu'il gagna sur les Imperiaux le 17. Novembre 1643. comme le remarque M. le Laboureur, qui nous a donné la vie de ce maréchal.

ROUAULT, maison illustre, tire son origine de

I. CLEMENT Rouault, écuyer, qui vivoit en 1327. & qui fut pere d'ANDRE', qui suit; & de *Louis* Rouault, qui laissa de *Jeanne* de Torigni, *Lancelot*, mort sans posterité; *Perronelle*, mariée à *Guillaume* Bechet, seigneur des Landes; *Anne*, alliée à *Jean* de la Roche; & *Jeanne* Rouault.

II. ANDRE' Rouault I. du nom, seigneur de Boismenard, se trouva aux guerres de Guienne & de Poitou en 1351. & 1352. Il avoit épousé, selon quelques memoires, *Marie* de Montfaucon, veuve de *Guillaume* de Beaumont, seigneur de Glenai, dont il eut *Clement* Rouault, dit, *Tristan*, seigneur de l'isle de Rhé, de Marans, de Gamaches, & vicomte de Thouars, à cause de *Perronelle* vicomtesse de Thouars, sa femme, qu'il épousa en 1376. Elle étoit fille aînée de *Louis* vicomte de Thouars, & de *Jeanne* II. du nom, comtesse de Dreux à cause de laquelle il fut l'un des plus grands seigneurs du royaume, prit la qualité de comte de Dreux, vicomte de Thouars, en tint rang à la cour & dans les armées, sous les regnes de Charles V. & Charles VI. & mourut sans laisser de posterité; ANDRE' II. qui suit; une fille mariée à un seigneur de Bresuire; *Jeanne*, alliée à *Pierre* du Plessis, seigneur de la Bourgonniere; & *Louis* Rouault, seigneur de la Motte, qui servit au siege de Bourbourg en 1381. & laissa de *Marguerite* de Brisai, veuve de *Gui* de Laval *Fr. Jean* Rouault, vivant en 1400; & *Miles* Rouault, seigneur de la Motte, de Lormeau &c. qui servit au siege de Matignac en 1398. & vivoit encore en 1418. Il avoit épousé en 1389. *Isabelle* de Beaumont, fille de *Louis*, seigneur de Bresuire, laquelle mourut le 9. Octobre 1448. ayant eu pour enfans, RENAUD, seigneur de la Motte qui suit; *Louis*, abbé de Bourgueil & évêque de Maillezais en 1472; *Marguerite*, femme de *Bertrand* Rataut, seigneur de Cursai; & *Gillette* Rouault, seconde femme d'*Antoine* Foucher, seigneur de Thenye. *Renaud* Rouault, seigneur de la Motte, qui épousa *Marie* du Puy-du-Fou, dont il eut *Miles* & *Louis*, morts sans enfans; *Marie*, femme de *Hardouin* du Bois; *Isabelle*, mariée à *René* Boissirien; & *Catherine* Rouault, alliée à *Pierre* de la Grue.

III. ANDRE' Rouault II. du nom, seigneur de Boismenard & de la Rousseliere, fut gouverneur de la personne de Charles, fils aîné du duc de Berri en 1379. & vivoit encore en 1398. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut GILLES, qui suit; & *André*, qui a fait la branche des seigneurs de la ROUSSELIERE, éteinte dans le XVII. siecle.

IV. GILLES Rouault servit le roi dans ses armées en 1387. & 1392. & mourut avant son pere, laissant pour fils unique de *Catherine* Rabaste sa femme, JEAN, qui suit;

V. JEAN Rouault, seigneur de Boismenard, chambellan du roi, servit au siege de Parthenai en 1419. & fut tué à la bataille de Verneuil en 1424. Il avoit épousé *Jeanne* du Bellai, dame du Colombier, fille d'*Hugues* seigneur du Bellai, & d'*Isabeau* de Montigni, dame de Langei, dont il eut JOACHIM, qui suit; *Jacques*, seigneur de Riou, bailli de Caux en 1461. qui d'*Anne* de Châteaubriant sa femme, eut pour fils *Louis* & *Jacques* Rouault,, seigneurs de Riou; *Abel* Rouault, troisiéme fils de JEAN, fut gouverneur de Valognes, & mourut sans laisser de posterité de *Jeanne* de Voudenai, dame de la Ferté-Gilbert, veuve de *Jean* de Blanchefort, & fille de *Dreux*, seigneur de la Motte-Sulli, & de *Jeanne* de Liniere, dame de Menetou-sur-Cher; *Louise* Rouault, alliée en 1441. à *Jean* de Beaumont, seigneur de Glenai; & *Jeanne* Rouault, mariée à *Hugues* de Billé, seigneur de Thucé.

VI. JOACHIM Rouault, seigneur de Boismenard, de Gamaches, de Châtillon, de Fronsac, &c. maréchal de France, *qui aura son article ci-après*, mourut le 7. Août 1478. Il avoit épousé *Françoise* de Voluire, fille de *Jean*, seigneur de Ruffec, & de *Marguerite* de Harpedenne, dite *de Belle-Ville*, dont il eut ALOPH I. qui suit; & *Anne* Rouault, mariée à *Adrien* de l'Hôpital, seigneur de Choisi.

VII. ALOPH Rouault I. du nom, seigneur de Gamaches, Helicourt, Boismenard &c. chambellan des rois Louis XII. & François I. épousa *Magdelaine* de Montroignon, dite *de Salvert*, dont il eut *Marguerite*, religieuse à saint Maixant; ALOPH II. qui suit; *Louis*, seigneur du Pressoir; & *Thibault* Rouault, seigneur de Riou, gouverneur de Hesdin, qui étoit le second fils, qui servit en la compagnie du connétable de Montmorenci, dont il étoit enseigne en 1542. & se signala en plusieurs rencontres, & particulierement en la garde du fort d'Outreau près Boulogne, & mourut en 1556. laissant de *Jeanne* dame de Saveuse & de Cani, sa femme, veuve d'*Antoine* de Crequi, seigneur de Pontdormi, *Claude* & *Joachim* Rouault, seigneurs de Saveuse, morts sans alliance; *Barbe* Rouault, dame de Saveuse, heritiere de ses freres mariée à *Adrien* de Tiercelin, seigneur de Brosse, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Mouzon, & lieutenant general au gouvernement de Champagne; *Françoise*, alliée à *Louis*, seigneur de Loges en Bresse; *Anne* & *Marie* Rouault, Chartreuses à Gosnai, près de Bethune.

VIII. ALOPH Rouault II. du nom, seigneur de Gamaches, Boismenard &c. servit aux sieges de Mets & de Therouanne, & épousa en Juin 1527. *Jacqueline* de Soissons, fille & heritiere de *Jean* II. du nom, seigneur de Moreuil, & de *Marie* Bournel, dame de Thiembrune & de Beauchamp, sa seconde femme, dont il eut NICOLAS I. qui suit; & *Barbe* Rouault, mariée à *Nicolas* de Montmorenci, seigneur de Bours.

IX. NICOLAS Rouault I. du nom, seigneur de Gamaches, de Thiembrune &c. chevalier de l'ordre du roi, suivit le parti Huguenot, où il se rendit recommandable.



Il fut l'un des quatre seigneurs à qui le roi sauva la vie au massacre de saint Barthelemi en 1572. à cause de sa fidelité, qu'il avoit éprouvée, & mourut avant l'an 1583. Il avoit épousé 1°. *Charlotte* de Lenoncourt : 2°. en 1573. *Claude* de Maricourt, fille de *Jean* seigneur de Maricourt, & de Monci-le-Chastel, maître-d'hôtel du roi, & de *Renée* du Quesnel. De sa premiere femme vint *Gedeon* Rouault, seigneur de Gamaches, mort à la fleur de son âge sans alliance. Du second lit sortirent *François*, seigneur de Gamaches, tué au combat de Dourlens en 1595; NICOLAS II. qui suit ; & *Aloph* Rouault, seigneur de Thiembrune, qui épousa 1°. *Claude* Chabot, fille de *Leonor*, baron de Jarnac, & de *Marie* de Rochechouart-Saint-Amand : 2°. *Marguerite* de Theon. Aloph laissa de sa premiere femme *Claude* Rouault, mariée 1°. à *Henri* de Bourdeilles, comte de Matha : 2°. à *Henri* le Veneur, comme de Tillieres. De sa seconde il eut *Louise-Henriette* Rouault, dame de Thiembrune, mariée à *François* de Bullion, marquis de Montlouet, premier écuyer, & commandant la grande écurie, morte le 19. Avril 1687.

X. NICOLAS Rouault II. du nom, marquis de Gamaches &c. en faveur de qui la terre de Gamaches fut érigée en marquisat, au mois de Mai 1620. avoit épousé *Françoise* Mangot, fille de *Jacques* Mangot, avocat general au parlement de Paris, & de *Marie* du Moulinet, dont il eut *René* Jesuite ; *François*, marquis de Gamaches, tué en Lorraine le 26. Août 1636. âgé de 21. ans; NICOLAS-JOACHIM, qui suit ; *Ignace*, marquis d'Aci, qui a laissé des enfans de *Charlotte-Christine* de Lorraine, fille unique de *François-Achilles* de Lorraine, comme de Romorantin, & d'*Anne-Marie* Rhingrave, morte le 13. Mai 1705. âgée de 65. ans; & *Claude* Rouault, mariée à *Pierre* de Grouches, marquis de Griboval.

XI. NICOLAS-JOACHIM Rouault, marquis de Gamaches, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, gouverneur de Saint-Valeri & de Rue, mourut en Octobre 1687. âgé de 68. ans. Il avoit épousé le 6. Juin 1642. *Marie-Antoinette* de Lomenie, fille d'*Henri-Auguste*, comte de Brienne &c. secretaire d'état & de *Louise* de Beon-du-Massez, morte le 8. Decembre 1704. âgée de 80. ans, dont il a eu *Marie-Julie-Gabrielle* Rouault, Carmelite à saint Denys en France ; *Nicolas-Henri-Joachim*, mort à 9. ans ; JOSEPH-EMMANUEL-JOACHIM, qui suit ; & CLAUDE-JEAN-BAPTISTE-HYACINTHE Rouault, *qui a continué la posterité, rapportée après celle de son frere aîné.*

XII. JOSEPH-EMMANUEL-JOACHIM Rouault, marquis de Saint-Valeri, de Gamaches, né en 1650. fut mestre de camp d'un regiment de cavalerie, puis brigadier des armées du roi, & mourut en 1691. laissant de *Marguerite-Angelique* de Bullion, sa cousine, fille de *François* de Bullion, marquis de Montlouet, premier écuyer, & commandant la grande écurie, & de *Louise-Henriette* Rouault, dame de Thiembrune, qu'il avoit épousée le 23. Juillet 1674; *Jean-Joseph* Rouault, marquis de Saint-Valeri, qui fut nommé guidon des chevaux-legers en Decembre 1703. & fut tué à la bataille d'Hochstet le 13. Août 1704.

XII. CLAUDE-JEAN-BAPTISTE-HYACINTHE Rouault, fils puîné de NICOLAS-JOACHIM Rouault, marquis de Gamaches, &c. & de *Marie-Antoinette* de Lomenie, comte de Cayeu, puis marquis de Gamaches après la mort de son neveu, lieutenant general des armées du roi, chevalier de l'ordre de saint Louis, a épousé *Anne-Marie-Therese* de Lomenie, sa cousine germaine, fille de *Louis-Henri*, comte de Brienne, secretaire d'état, & de *Henriette* Bouthillier-Chavigni, dont il a JEAN-JOACHIM Rouault, comte de Cayeu, qui suit ; *Louis-Aloph*, prieur d'Arbois, abbé de Montmajour-les-Arles, & auditeur de Rote ; *Anne-Marie-Genevieve* ; & *Louise-Antoinette* Rouault.

XIII. JEAN-JOACHIM Rouault, comte de Cayeu, mestre de camp de cavalerie, brigadier des armées du roi, a épousé le 26. Juin 1715. *Catherine-Constance-Emilie* Arnaud, fille unique de *Nicolas-Simon*, marquis de Pomponne, &c. lieutenant general au gouvernement de l'isle de France & du Soissonnois, brigadier des armées du roi, & de *Constance* de Harville Paloiseau, dont *Marie, Antoinette* Rouault, née en Juin 1722. * La Morliere, *maison de Picardie.* Philippe de Comines, *memoires.* Pierre Matthieu, *hist. de Louis XI.* De Thou, *hist. l.* 52. Le Feron. Godefroi. Le pere Anselme, *hist. des Officiers de la Couronne.*

ROUAULT (Joachim) seigneur de Boismenard, de Gamaches & de Châtillon, maréchal de France, senechal de Poitou & de Beaucaire, premier écuyer de Louis Dauphin de France, fils de JEAN Rouault, seigneur de Boismenard, & de *Jeanne* du Bella', commença à se distinguer en 1441. à la prise de Creil & de saint Denys sur les Anglois ; & l'année suivante il se signala au siege de la ville d'Acqs en Guienne. Depuis en 1444. il accompagna le Dauphin en Allemagne au secours du duc d'Autriche, & fut laissé l'année suivante dans la ville de Montbelliard, pour la défendre contre les ennemis. A son retour en France il s'acquit beaucoup de reputation dans la conquête de la Normandie, l'an 1449. & 1450. mais principalement à la prise de Saint-James de Beuvron, de Coutances, de Saint-Lo, dont il fut gouverneur, de Carentan, de Caën, & à la bataille de Formigni. Il servit aussi à la conquête de Guienne, où il se trouva au siege de Bergerac, de Montguyon, de Blaye & de Fronsac, dont on lui donna le gouvernement en 1451. Peu après il fut établi connétable de Bourdeaux, se trouva à la prise de Bayone, & assiegea lui-même Castillon en Perigord, où il rendit un grand service à la France, par la défaite du fameux Talbot, qui y fut tué avec son fils en 1453. Il fut ensuite employé à la seconde reddition de Bourdeaux, & à la conquête de l'Armagnac en 1455. L'année suivante il fut envoyé au secours du roi d'Ecosse, & de Marguerite reine d'Angleterre contre le duc d'Yorck. Ensuite il fut premier écuyer du corps, & maître de l'écurie, & assista en cette qualité à l'entrée que le roi Louis XI. fit à Paris, qu'il défendit depuis en 1465. contre le comte de Charolois, & les autres Liguez, sous pretexte du bien public. Ce fut pour cette raison que le roi qui l'avoit fait maréchal de France dès l'an 1461. lui donna alors le gouvernement de cette ville. Il défendit celle de Beauvais en 1472. cependant tant de services qu'il avoit rendus à l'état, ne changerent point en sa faveur l'esprit défiant du roi Louis XI. qui le fit arrêter en 1476. On lui donna des commissaires, qui le condamnerent à être banni du Royaume, à perdre ses biens, & à vingt mille livres de reparation. Il est vrai que ce jugement n'eut pas lieu, & que le maréchal de Gamaches mourut en possession de ses biens le 7. Août de l'an 1478.

ROUCI, ville de France dans la province de Champagne sur la riviere d'Aisne, est nommée dans les titres & dans les auteurs Latins *Rauciacum* ou *Rociacum*, *Rocium* & *Roceium*. Elle a toujours porté titre de comté, & a été l'une des sept pairies de Champagne. On lit dans la chronique de l'abbaye de Fontenelle, que Charles *le Chauve* y tint les états en 851. & Flodard rapporte que le comte Ragenold ou Renaud y fit bâtir une forteresse en 948.

ANCIENS COMTES DE ROUCI.

ROUCI, maison originaire de Champagne, est l'une des plus anciennes & des plus nobles du royaume.

I. RENAUD comte de Reims & de Rouci, épousa *Alberade*, fille de *Louis* IV. roi de France, & de *Gerberge* de Saxe, sœur de l'empereur *Othon* I. Il mourut en 973. & l'on voit encore aujourd'hui sa sépulture, & celle de son épouse dans l'église de saint Remi de Reims. Leurs enfans furent, 1. GISLEBERT, qui suit ; 2. *Brunon*, chanoine de Reims, puis évêque de Langres en 983 ; 3. *Ermentrude*, femme d'*Otte-Guillaume*, fils d'*Albert* roi d'Italie ; 4. N. femme de *Fromont* comte de Sens, d'où sont sortis les anciens comtes de Joigni,

II. GISLEBERT comte de Reims & de Rouci, eut de N. de Poitiers, 1. EBLES, I. du nom, qui suit : 2. *Letard*, seigneur de Marle, pere d'*Ade*, mariée à *Enguerrand* sire de Roye & de Couci, comte d'Amiens; & 3. *Ivette*, femme de *Manassés* comte de Rhetel.

III. EBLES, I. du nom, comte de Reims & de Rouci, épousa *Beatrix* de Hainault, fille de *Reinier* V. comte de

Mons en Hainault, & de *Hadwige* ou *Avoye* de France, sœur du roi *Robert*. Quelques auteurs prétendent qu'il fut depuis archevêque de Reims, & qu'il donna le comté de Reims à son église. Il eut 1. ALIX, qui suit; 2. *Avoye*, dame de Rumigni & d'Aubenton, qui épousa *Geofroi* seigneur de Florines. *Alix*, comtesse de Rouci, qui porta les biens de sa maison dans celle de son époux HILDUIN IV. du nom, comte de Montdidier, d'Arciens & de Rameru.

COMTES DE ROUCI-RAMERU.

IV. HILDUIN, dont nous venons de parler, eut HILDUIN II. qui suit, de sa femme *Alix*, heritiere de Rouci. Cette princesse fonda le prieuré de Rouci, & mourut l'an 1063.

V. HILDUIN II. du nom comte de Rouci & de Rameru, se trouva au couronnement du roi Philippe I. De sa femme *Adele* ou *Alix*, fille de *Manassés* seigneur de Châtillon-sur-Marne, & vidame de Reims, il eut 1. EBLES II. qui suit; 2. *Felicie* de Rouci, mariée à *Sanches-Ramires* roi d'Aragon; 3. *Beatrix*, femme de *Geofroi* comte du Perche; 4. *Marguerite*, épouse de *Hugues* comte de Clermont en Beauvoisis; 5. *Adde*, mariée 1°. à *Geofroi* seigneur de Guise: 2°. à *Gaultier* seigneur d'Ast: 3°. à *Thierri* seigneur d'Avesne; 6. *André*, tige des comtes d'ARCIES & de RAMERU; 7. *Hugues*, mort sans enfans, &c.

VI. EBLES II. du nom comte de Rouci & de Rameru, exerça de grandes violences dans les diocèses de Reims & de Laon, dont il fut puni par le roi Louis *le Gros*, qui ravagea ses terres, & brûla ses forteresses. Depuis le comte Ebles, suivant le traité fait avec les papes Alexandre II. & Gregoire VII. mena une grande armée en Espagne contre les Sarasins. Suger, abbé de Saint Denys, qui rapporte ce fait, ajoute que jusqu'à ce tems il n'y avoit eu que des rois seuls qui eussent entrepris de semblables expeditions. Il mourut l'an 1100. & de *Sibylle* sa femme, fille de *Robert* Guischard, duc de Calabre & de la Pouille, & sœur de ces fameux princes d'Antioche, *Tancrede* & *Boëmond*, il laissa entr'autres enfans, 1. *Guischard*, mort jeune; 2. HUGUES, qui suit; 3. *Mamille*, mariée 1°. à *Hugues* du Puiset: 2°. à *Albert* de Namur, comte de Japhe, &c.

VII. HUGUES, surnommé *Cholet*, *Cauliculus*, comte de Rouci, &c. épousa 1°. *Aveline*: 2°. *Richilde*, fille de *Frederic* duc de Souabe, & d'*Agnès*, fille de l'empereur *Henri* IV. Il fonda l'abbaye de Laval-le-Roi en 1147. & le prieuré d'Evernicourt en 1154. & mourut en 1161. laissant entr'autres enfans GUISCHARD, qui suit;

VIII. GUISCHARD comte de Rouci, épousa *Elisabeth* de Mareuil, fille de *Jean* vicomte de Mareuil, seigneur de Neufchâtel, & veuve de *Robert* seigneur de Montaigu, & mourut en 1111. laissant 1. *Raoul*, époux de *Milesende* de Couci, mort l'an 1196. sans posterité; 2. *Jean* I. mort aussi sans enfans; & 3. EUSTACHIE, heritiere du comté de Rouci, qu'elle porta dans la maison de Pierrepont, &c.

COMTES DE ROUCI-PIERREPONT.

IX. ROBERT, fils de HUGUES sire de Pierrepont, & de *Clemence-Agathe* de Rhetel, dont la sœur *Beatrix* avoit épousé *Roger* roi de Sicile, devint comte de Rouci par son mariage avec *Eustachie*, fille de *Guischard*. Leurs enfans furent 1. *Elisabeth*, épouse de *Robert* de Couci, seigneur de Pinon; 2. JEAN, qui suit;

X. JEAN II. comte de Rouci, épousa 1°. *Isabeau* de Dreux, fille de *Robert* II. comte de Dreux, & s'en sépara sous prétexte de parenté: 2°. *Marie*, fille de *Simon* de Dammartin, comte d'Aumale, & de *Marie* comtesse de Ponthieu, sœur d'*Eleonore* reine de Castille, & depuis reine d'Angleterre. Il mourut en 1251. & laissa de sa seconde femme JEAN III. qui suit; & N. de Rouci, mariée à *Jean* de Garlande, seigneur de Possesse.

XI. JEAN III. du nom comte de Rouci, mourut en 1282. Il avoit épousé *Isabelle*, fille de *Berand* sire de Mercœur, & de *Beatrix* de Bourbon. Leur fils fut

XII. JEAN IV. du nom comte de Rouci, qui mourut l'an 1302. & qui de son épouse *Jeanne*, fille de *Robert* IV. comte de Dreux & de Braine, laissa pour enfans JEAN V. qui suit; *Beatrix*, dame de la Suse-au-Maine, seconde femme d'*Amauri* III. seigneur de Craon; & *Marie* de Rouci, alliée à *Jean* II. seigneur de Châteauvillain.

XIII. JEAN V. du nom comte de Rouci, de Braine & de Rochefort en Iveline, fit prisonnier Louis comte de Flandres l'an 1320. & fut tué à la bataille de Creci l'an 1346. Il avoit épousé *Marguerite*, fille & heritiere de *Thibaut* sire de Baumez, seigneur de Mirebalais, dont il eut 1. *Jean*, seigneur de Pierrepont, mort avant son pere sans posterité de *Marguerite* de Piquigni; 2. ROBERT II. qui suit; 3. *Hugues*, mort sans enfans; 4. SIMON, comte de Braine & de Rouci, *dont nous parlerons ci-dessous*; 5. *Beatrix*, femme de *Louis* II. comte de Sancerre; 6. *Jeanne*, seconde femme de *Charles* sire de Montmorenci, maréchal de France.

XIV. ROBERT II. du nom comte de Rouci, grand-maître des eaux & forêts de France, assiegea par le commandement du roi l'an 1347. la ville de Beaumont, sur Jean de Vervins, qui s'étoit retiré près du roi d'Angleterre. Il fut fait prisonnier trois fois: la premiere, à la bataille de Poitiers en 1356. & les deux autres en 1358. Les Anglois, joints aux Navarrois, surprirent alors par trahison le château de Rouci, & emmenerent le comte, la comtesse de Rouci, & leur fille, ausquels il en coûta pour leur rançon douze cens florins d'or au mouton. La même année les Anglois surprirent encore la ville de Sissonne, où marcha le comte Robert, auquel elle appartenoit, accompagné des comtes de Porcean, des seigneurs de Carenci, de Montigni, &c. de plusieurs chevaliers & écuyers, avec cent lances & bon nombre de troupes. Il y eut combat, dans lequel le comte de Rouci fut blessé, & fait encore prisonnier. L'année suivante les villes de Rouci & de Sissonne furent reprises sur les ennemis: & le chambellan du comte de Rouci, pour avoir livré son maître aux Anglois, fut écorché vif à Laon, & eut ensuite la tête coupée. Robert fut chargé de conduire Isabeau de France à Galeas duc de Milan son mari l'an 1362. & mourut l'année suivante du déplaisir que lui causa le rapt de sa fille unique *Isabelle*, qu'il avoit eue de *Marie* d'Enghien, fille de *Gaultier* seigneur d'Enghien, & d'*Isabelle* de Brienne. Engilbert, son oncle maternel, l'enleva, & la fit épouser à *Louis* de Namur. Isabelle plaida à Rome pour se faire separer d'avec son mari, qu'elle accusoit d'impuissance; mais malgré le témoignage des matrones de Paris sur ce fait, le mariage fut declaré valide, par sentence du cardinal de Nîmes l'an 1378. Elle vendit le comté de Rouci l'an 1383. à Louis d'Anjou roi de Sicile, pour quarante mille francs d'or, par contrat qui n'eut pas lieu.

XIV. SIMON de Rouci, comte de Braine, frere puîné de ROBERT II. rentra l'an 1390. par arrêt dans le comté de Rouci, pour le retrait duquel il avoit intenté action contre le roi de Sicile. Il fut un des ôtages qui demeurerent en Angleterre pour le roi Jean, & fut nommé en 1374. par le roi Charles V. pour être du conseil de son fils pendant sa minorité. Il mourut l'an 1392. & laissa de *Marie* de Châtillon sa femme, fille d'*Hugues*, seigneur de Rosoi, 1. HUGUES II. qui suit; 2. *Jean* de Rouci, évêque de Laon, appellé *le bon évêque*, mort l'an 1419; 3. *Simon*, seigneur de Pontarci, mort en 1402; 4. *Marie*, femme de *Jacques* d'Enghien, & mere de *Mariette* d'Enghien, qui fut celle de *Jean* bâtard d'Orleans, comte de Dunois.

XV. HUGUES II. du nom comte de Rouci & de Braine, mourut l'an 1375. & laissa de sa femme *Blanche* de Couci, 1. JEAN VI. qui suit; 2. *Hugues*, seigneur de Pierrepont, mort en 1412. sans avoir été marié; 3. *Marguerite*, femme de *Thomas* marquis de Saluces; 4. *Jeanne*, mariée à *François* d'Albret, seigneur de saint Basile; 5. *Blanche*, épouse de *Louis* de Bourbon, comte de Vendôme.

XVI. JEAN VI. du nom comte de Rouci & de Braine, fut marié dès l'âge de dix ans à *Elisabeth*, fille de *Jean* seigneur de Montagu & de Marcoussis, grand-maître de la maison du roi, & surintendant des finances. Il transigea avec le duc d'Anjou pour l'entiere & libre jouissance du comté de Rouci, moyennant la somme de douze

mille livres : ce qui fut confirmé par arrêt du 16. Fevrier 1410. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. & fut reconnu entre les morts par une playe qui lui avoit rendu le bras gauche plus court que l'autre. *Elisabeth* de Montagu sa veuve se remaria à *Pierre* de Bourbon, seigneur de Preaux, & JEANNE sa fille, porta le comté de Rouci dans la maison de Sarbruck.

COMTES DE ROUCI-SARBRUCK.

XVII. ROBERT III. du nom comte de Rouci, étoit de l'illustre maison des comtes de Sarbruck, princes de l'empire, de laquelle une branche s'étoit établie en France dans le XII. siecle. *Voyez* SARBRUCK. Il étoit fils & unique heritier d'AME' de Sarbruck, damoiseau de Commerci, prince souverain d'Euville, &c. & devint comte de Rouci par son mariage avec *Jeanne*, fille unique de *Jean* VI. en 1435. Il soutint la guerre contre le roi, qui envoya contre lui le connétable de Richemont, & Everard de la Marck. Entre les places qui dépendoient du comte, Louvois fut pris ; Braine & Chaumussi tinrent bon ; & après divers évenemens, il y eut un accord, par lequel Robert se reconnut ; car il paroît qu'en 1442. il donna au roi le dénombrement du comté de Rouci. Ce seigneur avoit aussi eu guerre avec le duc de Bourgogne, pour le château de Montagu en Laonnois, qui lui fut enfin rendu. Il mourut à Louvois en 1460. & est enterré à Commerci; & ses enfans furent, 1. JEAN, qui suit ; 2. AME' I. *qui sera rapporté après son frere*; 3. *Marie*, mariée à *Jean* de Melun, vicomte de Gand ; & 4. *Jeanne* mariée avec *Christophle* de Barbançon, seigneur de Cani.

XVIII. JEAN comte de Rouci, fut marié avec *Catherine* d'Orleans, fille de *Jean*, comte de Dunois, & de *Marie* d'Harcourt, & mourut sans enfans legitimes le 19. Juin 1497. mais il laissa un fils naturel, nommé *Louis* bâtard de Rouci, seigneur de Sissonne, qui épousa 1°. *Jacqueline* de Couci, fille d'*Enguerrand* de Couci, seigneur de Vervins, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Jeanne*, fille de *Pierre* seigneur de Blecourt, dont il eut huit enfans, 1. *Henri*, seigneur de Sissonne ; 2. *Louis*, seigneur de Termes; 3. *Gratien*, seigneur de Marêts; 4. *Joachim*, seigneur de Sainte-Preuve, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Soissons; 5. *Charles*, évêque de Soissons, & maître de l'oratoire du roi ; 6. *François*, seigneur de la Vieuville ; 7. *Helene*, épouse de *Claude* du Châtelet, seigneur de Bugnanville ; & 8. *Anne*, abbesse de S. Etienne de Reims.

XVIII. AME' I. du nom comte de Rouci, assista au sacre du roi Louis XI. avec son frere *Jean*, l'an 1461. & épousa *Guillemette* de Luxembourg, fille de *Thibaud*, seigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun, dont il eut

XIX. ROBERT IV. du nom comte de Rouci, qui épousa *Marie* d'Amboise, fille de *Charles*, seigneur de Chaumont, laquelle se remaria à *Jean* VI. seigneur de Crequi. Robert mourut en 1504. & laissa 1. AME' II. qui suit; 2. *Philippe* ; 3. *Catherine* ; & 4. *Guillemette*.

XX. AME' II. du nom comte de Rouci, épousa *Renée*, fille de *Guillaume* de la Marck, seigneur d'Ogimont, fut gouverneur de l'Isle de France, & mourut de la pierre en 1525. laissant une grande succession, qui fut partagée entre ses trois sœurs. *Philippe*, qui avoit épousé *Charles* de Silli, comte de la Rocheguyon, eut pour sa part Commerci, Euville, &c. CATHERINE, qui avoit épousé ANTOINE de Roye, eut Rouci, Pierrepont, le vidamé de Laonnois, &c. & à *Guillemette*, qui avoit épousé *Robert* de la Marck, seigneur de Floranges, puis duc de Bouillon, échut Braine, Pontarci, &c.

COMTES DE ROUCI-ROYE.

XXI. ANTOINE de Roye, comte de Rouci, laissa de *Catherine* de Rouci son épouse,

XXII. CHARLES I. du nom comte de Rouci, seigneur de Roye, qui épousa *Magdelaine* de Mailli, fille de *Ferri*, seigneur de Conti, & d'*Eleonore* de Montmorenci, mourut en 1552. laissant 1. *Eleonore* de Roye, mariée en 1551. à *Louis* de Bourbon I. du nom, prince de Condé, & morte en 1564; 2. CHARLOTTE, qui porta le comté de Rouci à FRANÇOIS III. du nom, comte de la Rochefoucaud son mari.

COMTES DE ROUCI-LA-ROCHEFOUCAUD.

XXIII. FRANÇOIS comte de la Rochefoucaud, devint comte de Roye & de Rouci, par son alliance avec *Charlotte*, heritiere de cette maison, qu'il épousa en secondes nôces. *Voyez* ses ancêtres à ROCHEFOUCAUD (la) De ce mariage sortit

XXIV. CHARLES de la Rochefoucaud, dit DE ROYE, comte de Rouci, II. du nom, qui mourut en 1605. Il avoit épousé en 1600. *Claude* de Gontault, fille d'*Armand* de Gontault, seigneur de Biron, maréchal de France, & de *Jeanne* dame d'Ornezan, morte en 1617. dont il eut FRANÇOIS II. qui suit ; & *Charlotte* de la Rochefoucaud, dite *de Roye*, mariée à *Louis* de Champagne, comte de la Suze, maréchal des camps & armées du roi, morte le 6. Septembre 1637.

XXV. FRANÇOIS II. du nom, dit *de Roye*, comte de Rouci, &c. mourut le 3. Janvier 1680. âgé de 77. ans. Il avoit épousé par contrat du 13. Decembre 1627. *Julienne-Catherine* de la Tour, fille de *Henri*, duc de Bouillon, prince de Sedan & de Raucourt, pair & maréchal de France, & d'*Elisabeth* de Nassau d'Orange, de laquelle il eut 1. FRIDERIC-CHARLES, qui suit ; 2. *Henri*, vidame de Laonnois, tué au siege de Mouzon en 1652 ; & *Elisabeth-Charlotte*, morte jeune.

XXVI. FRIDERIC-CHARLES, comte de Roye & de Rouci, lieutenant general des armées du roi, fut demandé en 1683. par le roi de Danemarck pour être generalissime de ses armées, qu'il alla commander par permission du roi. Il se retira en Angleterre en 1687. où il mourut aux eaux de Bath le 9. Juin 1690. après avoir été fait pair d'Irlande par le roi Jacques II. Il avoit épousé en 1656. *Isabelle*, fille de *Gui-Aldonse* de Durfort, marquis de Duras & d'*Elisabeth* de la Tour, sœur des ducs de Duras & de Lorge, pairs & maréchaux de France, morte le 14. Janvier 1715. âgée de 82. ans. De ce mariage sont nez, 1. *Charlotte*, qui n'est point mariée, & qui demeure en Angleterre ; 2. FRANÇOIS, qui suit; *Gui*, vidame de Laon, tué au siege de Luxembourg en 1684 ; 4. *Henriette*, veuve de *Guillaume* comte de Staffort, qu'elle avoit épousé en Angleterre ; 5. *Charles*, comte de Blanzac, lieutenant general des armées du roi, & gouverneur de Bapaume, qui a épousé en 1691. *Marie-Henriette* d'Aloigni, veuve du marquis de Nangis, & fille de *Henri-Louis* d'Aloigni, comte de Rochefort, maréchal de France, capitaine des gardes du corps, gouverneur de Lorraine & de Barrois, & de *Magdelaine* de Laval, dont il a eu un fils nommé *Louis-François-Armand* comte de Marthon, né en Septembre 1695; & *Genevieve-Armande*, de Roye, mariée le 30. Decembre 1708. à *Philippe-Aimard* de Clermont, comte de Tonnere ; 6. *Guillaume*, comte de Marthon, pair d'Irlande, sous le nom de *milord Lifford* ; 7. *Louis*, d'abord chevalier de Rouci, & depuis marquis de Roye, & lieutenant general des galeres de France, qui a épousé en Janvier 1704. *Marthe* du Casse, fille de *Jean-Baptiste* du Casse, chef d'escadre, puis lieutenant general des armées navales du roi, & chevalier de la toison d'or ; 8. & 9. *Isabelle* & *Marie*, abbesses du Paraclet, & de S. Pierre de Reims ; 10. *Barthelemi*, chevalier de Roye, appellé depuis le marquis de *la Rochefoucaud*, maréchal de camp, puis lieutenant general des armées du roi, & capitaine des gardes du corps de madame, duchesse de Berri, mort le 3. Novembre 1724. qui avoit épousé en Novembre 1715. *Pauline* Prondre, fille de *Paulin* Prondre, président en la chambre des comptes, & d'*Anne-Marguerite* Petit-de-Ravannes ; & 11. *Eleonore-Christine*, mariée en Fevrier 1697. à *Jerôme* Phelypeaux, comte de Pontchartrain, secretaire d'état, prévôt & maître des ceremonies des ordres du roi, fils de *Louis* Phelypeaux, chancelier de France, & de *Marie* de Maupeou, morte le 23. Juin 1708. âgée de 27. ans.

XXVII. FRANÇOIS de Roye de la Rochefoucaud II. du nom, comte de Rouci, lieutenant general des armées du roi, capitaine-lieutenant des gendarmes Ecossois, & commandant de la gendarmerie de France, & gouverneur de Bapaume, mourut le 29. Novembre 1721. en sa 63. année. Il avoit épousé le 8. Fevrier 1689. *Catherine-*

Françoise d'Arpajon, morte le 8. Decembre 1716. fille unique de *Louis* duc d'Arpajon, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, & son ambassadeur extraordinaire en Pologne, & de *Catherine-Henriette* d'Harcourt, dame d'honneur de madame la Dauphine, dont il a eu *François*, qui suit; *N.* marquis de Rouci, mort en Mai 1711; & *Frederic-Jerôme* de Roye de la Rochefoucaud de Rouci, abbé de saint Romain de Blaye & de Beauport, prieur de Lanville & de Bonnes-Nouvelles près Rouen.

XXVIII. FRANÇOIS de Roye de la Rochefoucaud, comte de Roye, & de Rouci, mestre de camp d'un regiment de cavalerie, brigadier des armées du roi, épousa le 4. Septembre 1714. *Elisabeth-Marguerite* Huguet, fille unique d'*Alsonse-Denys* Huguet, conseiller au parlement, & de *Marguerite* de Turmenyes-Nointel.

ROUCI (Henri de) seigneur de Sissonne près de Laon, étoit issu de l'ancienne tige des comtes de Sarbruck & de Rouci. Il épousa *Jacqueline* de Lannoi, & fut pere de *Nicolas* & de *Claude* de Rouci, freres jumeaux, qui eurent pour leur partage; l'aîné, la terre & seigneurie de Sissonne; & le puîné, celle d'Origni. Ces deux freres nâquirent le 7. jour d'Avril 1548. avec une telle ressemblance, que leurs nourrices furent contraintes de leur donner des bracelets de differentes couleurs pour les reconnoître. Cette parfaite ressemblance se conserva toujours, dans leur taille, dans leurs traits, dans leurs gestes, dans leurs humeurs, & dans leurs inclinations : de sorte qu'étant vêtus de même façon, non-seulement les étrangers, mais aussi leur pere & leur mere, étoient fort embarrassez de les distinguer. Ils furent nourris au college, puis à la cour. Le seigneur de Sissonne fut page de la chambre d'Antoine de Bourbon roi de Navarre; & le seigneur d'Origni, du jeune Henri de Bourbon, son fils, depuis roi de France. Ils furent fort cheris du roi Charles IX. qui prenoit souvent plaisir à les mettre tous deux ensemble, & à les considerer long-tems, pour y trouver quelque marque de difference. Quelquefois après les avoir envoyez parmi ses autres courtisans, il les faisoit ensuite repasser devant lui, sans pouvoir les discerner. Le seigneur d'Origni jouoit parfaitement bien à la paume; & le seigneur de Sissonne s'engageoit quelquefois dans des parties où il n'avoit pas de l'avantage. Pour y remedier, il sortoit du jeu, feignant d'aller à quelque necessité, & faisoit adroitement entrer son frere en sa place, lequel relevoit & gagnoit la partie, sans que nul, ni des joueurs ni de ceux qui étoient dans la galerie, s'apperçussent de ce changement. C'est encore une chose digne d'admiration, que les mêmes accidens qui arriverent à l'un pendant sa vie, arriverent pareillement à l'autre; les mêmes maladies, les mêmes blessures, en même tems, & en mêmes endroits de leurs corps. Lorsque le seigneur de Sissonne tomba malade de la maladie dont il mourut, en la 30. année de son âge, par la faute de son medecin, le seigneur d'Origni se trouva au même tems atteint de la même maladie, & en très-grand danger de sa personne; mais il en échappa par les soins d'un medecin plus habile. Avant que les deux freres fussent malades, un bon peintre les representa tous deux dans un tableau, tels qu'ils étoient, c'est-à-dire, très-semblables de taille & de visage. * Pasquier, *recherches*, *livre* 6.

ROUEN, en latin *Rothomagus* & *Rothomagum*, ville de France, capitale de la Normandie, avec archevêché, est une des plus grandes, des plus riches & des mieux peuplées du royaume. On lui donne 7000. pas ou environ de circuit, outre six grands fauxbourgs fort peuplez. Elle est très-ancienne; mais il est ridicule d'avancer que Jules Cesar l'a entourée de murailles, & que son nom est tiré de celui de Magus, roi des Gaulois, son fondateur; & de l'idole de Roth, détruite par saint Mellon, prelat de cette ville, vers l'an 260. Cette ville étoit déja illustre du tems de Theodose *le Grand*, comme nous le voyons par les lettres de saint Paulin à Victrice, aussi prélat de Rouen. Elle est voisine de la mer, à douze lieues de Dieppe, & de la côte de la Manche, & bâtie sur le bord de la riviere de Seine, où la marée y remonte si haut, que les vaisseaux de deux cens tonneaux peuvent aborder le long d'un grand quai qui la borde, pour recevoir les marchandises qui viennent des pays étrangers, avec lesquels cette fameuse ville a un commerce general. Aussi est-elle le magasin des plus précieuses marchandises, qui par le moyen de la Seine se dispersent dans tout le reste du royaume. Les ducs de Normandie la choisirent pour y tenir leur cour; & on y voit encore leur ancien palais dans la place de la vieille tour, qui sert à present de Halles & de magasins publics. Il y a aussi sur la Seine un ancien château de guerre, que l'on nomme *le vieux Palais*. Rouen paroit environné de montagnes, d'où sortent de petites rivieres, qui servent à remplir quelques fossez de la ville, à nettoyer ses rues; mais sur-tout à faire tourner divers moulins, & à mille choses necessaires au grand nombre d'ouvriers qui y demeurent. On y compte cent vingt-cinq rues, dont il y en a de très-belles, sans parler de ses places, de ses fontaines, de ses palais, & de ses autres édifices saints & profanes, qui contribuent beaucoup à son ornement; entre autres l'église metropolitaine de N. Dame, l'église abbatiale de S. Ouen, ordre de S. Benoît; celle de S. Maclou, paroisse; & celle du college des Jesuites. L'église de Rouen est très-illustre par son ancienneté, & par le merite de ses prelats, dont saint Nicaise est le premier. Elle en a plus de douze reconnus pour Saints; un pape, qui est Clement VI. treize cardinaux, deux du sang royal des rois de France; plusieurs chanceliers de France; & divers autres personnages illustres par leur naissance, par leurs emplois, & par leur érudition. Martin IV. & Gregoire XI. papes avoient été archidiacres de Rouen. Les archevêques, primats de Normandie, se sont soustraits de la primatie de Lyon depuis l'an 1457. que le cardinal d'Estouteville obtint cette exemption du pape Calixte III. ce qui a été confirmé de nos jours par arrêt du conseil d'état du roi du vivant de Jacques Colbert, archevêque, contre les prétentions de Claude de saint Georges, archevêque de Lyon. Les suffragans de cet archevêché, sont Bayeux, Avranches, Evreux, Séez, Lisieux & Coutances. Le chapitre est composé de cinquante chanoines: il y a dix dignitez, qui sont le doyen, le chantre, le tresorier, six archidiacres, & un chancelier, sans parler de huit moindres chanoines, & d'un très-grand nombre de beneficiers & de chapelains. On y peut joindre les trente prébendes dites de saint Romain, qui sont possedées par trente filles ou veuves. Les évêques suffragans doivent prêter serment d'obéissance à l'église de Rouen, comme à l'archevêque. Ils prêtent ce serment entre les mains du celebrant, dès qu'il est monté à l'autel, avant qu'il lise l'introïte; & ce jour-là donnent à dîner au chapitre, s'ils n'aiment mieux lui payer cent écus. Les archidiaconez ont sous eux trente doyennez ruraux, dans lesquels on compte jusqu'à 1388. paroisses, dont il y en a trente dans la ville de Rouen, & cinq dans les fauxbourgs. Il y a aussi vingt-neuf abbayes dans le diocese, en comprenant celles de saint Ouen & de S. Amand dans Rouen, où l'on trouve, tant dans la ville que dans les fauxbourgs, vingt-quatre maisons religieuses d'hommes, & vingt de femmes. L'église metropolitaine de N. D. est celebre par sa grandeur & par sa magnificence. On ne manque pas d'y aller voir la cloche fameuse, dite *la George d'Amboise*; parce qu'elle fut faite par ordre du cardinal de ce nom, archevêque de Rouen. *Voyez* TOUR de BEURRE. On y voit aussi des tombeaux, & d'autres raretez, dignes de la curiosité des voyageurs, sans parler du tresor de sa sacristie, qui étoit bien plus considerable, avant qu'il eût été pillé par les Protestans, pendant les guerres de la religion du XVI. siecle. L'église de Rouen a eu autrefois trois ceremonies particulieres, qui y ont été observées près de 500. ans, puisqu'il en est fait mention dans le livre des *offices divins* de Jean de Bayeux, évêque d'Avranches, puis archevêque de Rouen, qui vivoit dans le XI. siecle, & qui ne furent abolies que vers l'an 1579. La premiere est l'*office des enfans*, qui se faisoit le jour des Innocens; les enfans faisoient l'office ce jour-là dans la cathedrale : un d'entre eux y officioit en crosse; il la prenoit aux premieres vêpres au verset du cantique de la Vierge : *Deposuit potentes de sede*, & il la quittoit à ce même verset aux secondes vêpres : on repetoit même ce verset, jusqu'à ce que le petit évêque eût remis sa crosse à un autre enfant pour s'en servir à sa place l'année suivante. La II. étoit l'*office de l'étoile* ou *des trois Rois* : trois chanoines avec trois chapelains revêtus d'ornemens magnifiques, representoient les trois Rois avec leur suite; ils venoient de trois endroits differens de l'église, comme des

trois parties du monde, & se joignant ensemble, ils se rendoient à une chapelle, où il y avoit une representation de la crêche du Sauveur, auquel ils offroient leurs presens comme les Mages. La troisiéme, étoit l'*office du sepulcre*; trois chanoines representoient les trois Maries, & tout ce qui se passa au sepulcre de Notre-Seigneur. *Voyez* le ceremonial de Rouen, tiré du cabinet de M. Bigot, & imprimé en 1679. & le livre de Jean, évêque d'Avranches, *de officiis ecclesiasticis*. Le port de Rouen est celebre, & est frequenté par un grand nombre de vaisseaux, & de personnes de toutes sortes de nations, que le commerce y attire. Le pont de bateaux, qui est sur la Seine, est consideré comme une merveille; car on le voit hausser à mesure que la marée remonte, & baisser lorsqu'elle descend: ce qui se fait avec tant de proportion, qu'on diroit que ce pont, qui est pavé & long de deux cens soixante & dix pas, est aussi ferme que s'il étoit de pierre. Il y a à Rouen, parlement, chambre des comptes, à laquelle est réunie la cour des aydes depuis 1706. bureau des tresoriers de France, chambre des monnoyes, marquée de la lettre B. présidial, amirauté, jurisdiction consulaire, & divers autres sieges. Le parlement étoit une cour d'Eschiquier, fondée par le roi Philippe *le Bel* vers l'an 1286. pour l'administration de la justice de Normandie. Louis XII. en 1499. la fixa & la rendit perpetuelle à la priere du cardinal d'Amboise; & en 1515. François I. ayant aboli ce nom de cour d'Eschiquier, lui donna le titre de parlement. Rouen a souvent été sujette à de grands malheurs, & à de terribles incendies, comme à celui que les auteurs marquent en 1019. Elle fut prise par les Normands en 841. par les Anglois en 1418. & en 1449. elle se remit sous l'obéïssance de Charles VII. Dans le XVI. siecle, après avoir été prise par les Huguenots, elle fut reprise & saccagée sous Charles IX. en 1562. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, y reçut pendant le siege, près de la porte de saint Hilaire, une blessure, dont il mourut peu de tems après. Son fils, Henri *le Grand*, la prit depuis sur ceux de la Ligue en 1594. après l'avoir assiegée inutilement en 1592. * Taillepied, *antiq. de Rouen*. Jean Dadré & Jean le Prevôt, *des archevêques de Rouen*. Jean Nagarel, *descript. de Normandie*. Du Chêne, *recherches des antiq. des villes*. Sincerus, *itiner. Gall.* Papire Masson, *descript. flumin. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.* Farin, *histoire de Rouen*, en 1668.

CONCILES DE ROUEN.

Le premier fut celebré vers l'an 692. Ausbert, qui étoit prélat de cette ville, présida à cette assemblée de seize évêques, qui firent des ordonnances importantes & avantageuses aux peuples. Mauger, de Normandie, presida en 1050. à une autre assemblée dont nous avons dix-neuf canons & l'épître synodale, dans la derniere édition des conciles. L'auteur de la chronique de Rouen fait mention de deux conciles tenus en 1073. & 1074. Le premier contre les moines de l'abbaye de S. Ouen, qui avoient fait quelques violences à l'archevêque Jean de Bayeux; dans le dernier il excommunia les clercs concubinaires, qui faillirent à l'assommer de coups de pierres. Nous en avons encore quatorze canons. Guillaume Bonneame archevêque de Rouen celebra trois conciles en 1091. ou 1092. en 1096. & vers 1108. comme nous l'apprenons de l'histoire ecclesiastique d'Orderic Vitalis. Dans le second, les prélats approuverent tout ce qui avoit été resolu dans celui de Clermont pour la croisade, & firent huit ordonnances. Le même Orderic fait mention de deux autres conciles tenus à Rouen en 1118. & en 1119. Gautier ou Vautier *de Constantiis*, archevêque de cette ville, en celebra un autre vers 1188. ou 1189. Guillaume de Flavacourt présida à celui de Pont-Audemer en 1279. pour la discipline & la reforme du clergé; & le même tint un autre synode en 1299. Bernard de Farges, son successeur, en celebra un vers 1310. pour les affaires des Templiers. Radulphe Roussel assembla en 1445. un concile provincial dont nous avons les actes. On en met un autre aussi provincial en 1514. sous Georges d'Amboise *le Jeune*; mais il y a plus d'apparence qu'il ne fut tenu qu'en 1522. Charles, cardinal de Bourbon, celebra un concile provincial en 1581. Pierre de Collemedio fit des ordonnances synodales vers 1245. & les cardinaux Guillaume d'Estouteville, & George d'Amboise l'*Ancien*, en publierent aussi; celui-là en 1496. & celui-ci en 1506.

ROVENIUS (Philippe) archevêque titulaire de Philippes, & vicaire apostolique dans les Provinces-Unies, étoit né à Deventer. Il a publié divers ouvrages, & entre autres de *Republica Christiana*, qui fut imprimé l'an 1648. Il y condamne le langage affecté de quelques devots, qui se piquoient d'une devotion toute particuliere & mystique. * Valere André, *bibl. Belg.* Bayle, *dict. critiq.*

ROVERE, (La) nom d'une famille, dont les auteurs parlent diversement, a donné deux papes à l'église; Sixte IV. & Jules II. & plusieurs cardinaux. Onuphre dit qu'elle doit son origine à Hermond, courtisan de Ragunbert duc de Turin, qui vivoit l'an 700. Mais Jean-Baptiste Fregose assure que le pere Sixte IV. étoit un pêcheur. Bernard Justiniani de Venise, haranguant devant ce pape au commencement de son pontificat, ne craignit point de dire qu'on ne devoit pas considerer la naissance de Sixte, mais son grand merite qui l'avoit élevé sur le thrône de saint Pierre. D'autres remarquent que la famille de la Rovere de Turin, étoit la noble & l'ancienne; que Sixte s'y fit aggreger; & que, pour témoigner sa reconnoissance à ceux de cette maison, il donna le chapeau rouge à Christophle & à Dominique, *dont nous parlerons*. Le président de Thou parle ainsi de la maison de la Rovere. „ Quant à la maison de la „ Rovere, *dit-il*, qui est sortie de fort bas lieu dans la „ ville de Savonne, elle a été établie par Sixte IV. & „ élevée par Jules II. mais les papes qui vinrent après, „ l'ont presque tout-à-fait opprimée. Car François-Marie, fils de Jean-Marie, & petit-fils de Raphaël, frere „ de Sixte IV. ayant succedé au duché d'Urbin, à cause „ de sa mere, sœur de Guidobaldo de Feltro, fut persecuté de plusieurs façons sous le pontificat de Leon X. „ Neanmoins il trouva quelque repos pendant le pontificat d'Adrien & de Clement, sous lequel il fut chef „ de l'armée de la Ligue en Italie. Depuis le voisinage „ de la principauté de Camerino lui ayant fait souhaiter „ de la joindre au duché d'Urbin, il crut qu'il ne falloit „ pas perdre l'occasion qui se presentoit d'executer ce „ dessein. Jean-Marie, le dernier de la famille des Verani étant mort, & n'ayant laissé qu'une fille, qu'il „ avoit eue de Catherine Cibo sa femme, cette mere qui „ avoit besoin d'un puissant appui, & qui craignoit pour „ sa fille, consentit facilement à la marier avec le fils du „ duc d'Urbin; parce qu'elle esperoit de se garantir par „ cette alliance des persecutions de Sciarra Colonna, „ beau-pere de Mathias, bâtard de la maison de Varani. Ainsi le duc d'Urbin jouit de l'état de Camerino, „ jusqu'à ce que Paul III. qui avoit une passion extrême „ d'enrichir ses enfans, le voulut avoir comme dépendant du saint siege, & l'usurpa par force & sans aucun „ droit. Veritablement ce genereux prince qui s'étoit acquis une si grande reputation par les armes, ne put se resoudre de ceder aux menaces de ce foible vieillard, après „ avoir si bien resisté à la grande puissance de Leon X. „ mais étant mort, comme il étoit prêt à faire la guerre, „ Guidobaldo son fils, qui n'avoit rien des grandes qualitez de son pere, & qui se vit frustré du secours que „ les Venitiens, & Côme, nouveau duc de Florence, lui „ avoient promis, fut contraint, pour ne pas tout perdre, de laisser Camerino au pape, trop indulgent pour „ les siens.

I. LEONARD de la Rovere, épousa *Luchine* Munliona, dont il eut *François* de la Rovere, né le 22. Juillet 1414. qui fut pape sous le nom de SIXTE IV. en 1471. & mourut le 13. Août 1484. (*Voyez* SIXTE IV.) RAPHAEL, qui suit; & *Iolande*, mariée à *Jerôme* Riario.

II. RAPHAEL de la Rovere, épousa *Theodore* Manerola, dont il a eu *Julien*, né en 1453. qui fut élu pape sous le nom de JULES II. en 1503. & mourut le 21. Fevrier 1513; (*Voyez* JULES II.) *Barthelemi*, évêque de Ferrare, & patriarche d'Antioche; *Leonard*, duc de Sora, mort sans posterité, d'une *fille naturelle de* Ferdinand *roi de Naples*; JEAN, qui suit; *Luchine* de la Rovere.

III. Jean de la Rovere, duc de Sora & comte de Senigaglia, prefet de Rome, épousa *Jeanne* de Monfeltre, fille de *Frederic*, duc d'Urbin, & de *Baptiste* Sforce, dont il eut pour fils unique François-Marie, qui suit;

IV. François-Marie de la Rovere, né le 24. Mars 1491. l'un des plus grands capitaines de son tems, fut adopté par *Guido-Balde* de Montfeltre, duc d'Urbin, son oncle maternel, & mourut de poison le 21. Septembre 1538. Il avoit épousé en 1509. *Leonore-Hippolyte* de Gonzague, fille de *François*, duc de Mantoue, & d'*Isabelle* d'Est-Ferrare, dont il eut *François*, mort jeune; Guido-Balde, qui suit; *Julie*, mariée à *Alfonse* d'Est, marquis de Montechio; *Elisabeth*, alliée à *Alberic* Cibo, marquis de Masse & de Carrare; *Hippolyte*, qui épousa *Antoine* d'Aragon, duc de Montalte; & *Jules* de la Rovere, né le premier Avril 1535. nommé cardinal par le pape Paul III. en 1547. puis archevêque de Ravenne, mort le 3. Septembre 1578. *laissant pour enfans naturels* Hippolyte, *seigneur de saint Laurent, qui fut legitimé par le pape Pie V; &* Julien, *qui fut d'église.*

V. Guido-Balde de la Rovere, duc d'Urbin, gouverneur de la republique de Venise, fut fait capitaine general de l'église par le pape Jules III. & eut la charge du sacré college après la mort du pape Marcel. Philippe II. roi d'Espagne le fit capitaine general de ses armées en Italie, & lui donna le collier de l'ordre de la toison d'or. Il mourut en 1574. ayant épousé 1°. en 1533. *Julie* Varana, fille & heritiere de *Jean-Marie*, duc de Camerino, & de *Magdelaine* Cibo, niece du pape Leon X: 2°. *Victoire* Farnese, fille d'*Octave*, duc de Parme. Du premier lit vint *Virginie* de la Rovere, mariée à *Frederic* Borromée, comte d'Arone. Du second sortirent François-Marie, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Bernardin* de Saint-Severin, prince de Bisignano; *Lavinie*; & N. de la Rovere, alliée à *Guido-Balde* du mont sainte-Marie.

VI. François-Marie de la Rovere II. du nom, duc d'Urbin, chevalier de la toison d'or, né le 2. Fevrier 1549. épousa *Lucrece* d'Est, fille d'*Hercule* II. du nom, duc de Ferrare, dont il eut pour fils unique Frederic-Ubalde, qui suit;

VII. Frederic-Ubalde de la Rovere, duc d'Urbin, mort en 1623. avoit épousé *Claude* de Medicis, fille de *Ferdinand*, grand duc de Toscane, laquelle prit une seconde alliance le 19. Avril 1626. avec *Leopold* archiduc d'Autriche, & mourut le 25. Decembre 1648. ayant eu de son premier mariage *Victoire* de la Rovere, née le 3. Fevrier 1612. mariée le 23. Septembre 1633. à *Ferdinand* de Medicis II. du nom, grand duc de Toscane, morte le 6. Mars 1694. âgée de 72. ans, laissant des enfans. * Sansovin, *origin. delle famigl. d'Ital.* Onuphre, *in Sixto IV.* Volaterran, *antrop. l.* 22. Fregose, *l.* 3. *c.* 4. De Thou, *l.* 1. Guichardin. Paul Jove. Faglieta. Sponde. Cabrera. Auberi. Ciaconius. Ritterhusius, &c.

ROVERE ou ROUVERE (Christophle de la) cardinal, archevêque de Tarentaise, étoit d'une ancienne famille de Turin, qui porte ce nom, & fut fait cardinal en 1477. par le pape Sixte IV. qui avoit pris le surnom de cette famille; mais il ne conserva pas longtems cette dignité, car il mourut le premier Fevrier 1479. âgé de 43. ans 7. mois & 29. jours. Dominique de la Rovere son frere, que le même Sixte IV. fit aussi cardinal en 1478. & archevêque de Turin, mourut, selon Onuphre, en 1501. * Sainte-Marthe, *en la France Chrétienne.*

ROVERE (Jerôme de la) ou de la ROUVERE, en latin *Ruvereus*, & quelquefois *Roboreus*, natif de Turin, évêque de Toulon en 1559. puis archevêque de Turin en 1564. & la même année cardinal du titre de saint Pierre aux Liens par Sixte V. composa dans sa premiere enfance des vers, qui ne firent pas deshonneur à sa vieillesse ni à sa pourpre, & qui n'en font pas encore aujourd'hui à sa reputation, pourvu qu'on lui passe quelques pieces de galanterie, dont il faut rejetter la faute sur ses maîtres, puisqu'il étoit au-dessous de dix ans lorsqu'il publia toutes ses poësies, qui furent imprimées à Pavie dès l'an 1540. Cette édition étant devenue fort rare, elles ont été réimprimées à Ratisbonne l'an 1683. Il y a des vers de differentes especes, des épiques, des élegiaques, des sapphiques, des phaleuques. On y remarque par tout une facilité merveilleuse, une imagination heureuse & fertile, une force & une vigueur d'homme fait, avec une grande pureté de style, & un merveilleux choix de mots. Il mourut au conclave, où Clement VIII. fut élu pape le 26. Fevrier 1592. * *Acta Eruditor. Lipsiens. anno* 1683. *tom.* 2.

ROVEREDO, ROVEREID, petite ville du Tirol. Elle est dans l'évêché de Trente, sur l'Adige, à quatre lieues de la ville de Trente, vers le midi. * *Carte du Tirol.*

ROVERELLA (Barthelemi) cardinal, archevêque de Ravenne, natif de Ferrare, eut part aux bonnes graces du pape Eugene IV. qui lui donna l'évêché d'Adria, puis l'archevêché de Ravenne. Dans la suite, il fut chargé du gouvernement de presque toutes les provinces du saint siege; il fut envoyé nonce en Angleterre, puis à Naples, & enfin fut fait cardinal en 1461. par Pie II. Cette dignité fut une récompense de ses services, & entr'autres, de celui qu'il rendit en chassant le comte d'Anguillara de Viterbe, où il s'étoit établi. Ce cardinal mourut à Rome le 2. Mai de l'an 1476. âgé de 60. ans, & fut enterré dans l'église de S. Clement, où l'on voit son éloge funebre. * Rubeus, *l.* 8. *hist. Raven.* Pie II. *in comment.* Onuphre. Victorel. Auberi, &c.

ROUERGUE, province de France, entre l'Auvergne, & une partie du Querci au septentrion; les hautes Cevennes & le Gevaudan à l'orient; le Languedoc au midi; & le Querci au couchant, a Rodez pour sa ville capitale. Le pays est peu considerable & peu fertile; mais sa sterilité est recompensée par des mines de fer, de cuivre, d'alun, de souffre, &c. On y voit aussi une montagne qui brûle. La grande richesse du Rouergue consiste en bétail & en laines, & le seul commerce des mulets qu'on mene de-là en Espagne, y apporte deux cens mille écus toutes les années. Le Rouergue a diverses rivieres, le Tarn, le Lot, l'Aveiron, &c. Cesar parle de ces peuples, qu'il nomme *Ruthenìens*, & Lucain en fait encore mention, *l.* 1. On divise ordinairement cette province en trois parties; dans la haute Marche sont Milhau, Espaliou, Nam, Sainte-Frique, le Pont de Camerets, Campeyre, S. Rome de Tarn, S. Sernin, Belmont, Vabres & Severac-le-Château; dans le comté de Rodez, la ville de même nom, S. Geniez de Rivedolt, Entraigues, que l'on prononce Entragues, la Guiolle, le Mur de Barrez, Estaing, Marsillac, Albin, Rignac & Cassagnes Begognes. Dans la basse Marche sont Villefranche, S. Antonin, Naïac, Verfeuil, Rieupeyroux, Sauveterre, la Salvetat, Peyralés, Conques, Peyrusse & Villeneuve. Tout le pays est sous le gouvernement de Guienne, & sous le parlement de Toulouse. Ses trois parties ont autant d'élections sous la generalité de Montauban. Milhau produit beaucoup d'amandes. Naïac est connu par son vitriol, Saint Antonin par ses prunes, & Roquefort par ses fromages. Marsillac avec titre de principauté, a dans son voisinage la caverne de Bouche-Roland, qui mene plus de quatre lieues sous terre. Severac a titre de duché sous le nom d'*Arpajon*; Entraigues & Estaing, sont des comtez, Rodez & Vabres des évêchez, &c. Nous parlons des comtes du pays sous le nom de RODEZ.

ROVIGNO, ville de l'Istrie. Elle est sur une presqu'isle de la côte occidentale, à trois lieues de Parenzo, vers le midi. Rovigno n'est pas une grande ville; mais elle est assez bien peuplée, & elle a deux ports. On voit près de cette ville le *Monte-Auro*, qui est la place de l'ancienne *Arupinum*, des ruines de laquelle Rovigno s'est aggrandie. * Baudrand.

ROVIGO, en latin *Rhodigium*, petite ville capitale du Polesin, dans l'état de Venise, est située dans un territoire environné de la riviere d'Adige, qui y forme une isle. Cette ville est la residence de l'évêque d'Adria. * Laur. Schard, *in monum. Ital.*

ROUILLARD (Sebastien) natif de Melun, & avocat au parlement de Paris, s'est rendu celebre par divers ouvrages; soit de droit, comme les *reliefs forenses*; soit de philologie, comme le traité *des gimnopodes*, & *la louan-*

ge du festu, soit enfin d'histoire. Le premier de ceux-ci est, *le grand aumônier de France*, qui parut en 1607. & qui contient des recherches sur l'origine & les privileges de cette charge. Deux ans après il donna sa *parthenie* ou *l'histoire de la ville de Chartres*, avec ce qui s'est passé de plus remarquable dans tout le pays Chartrain; & réussit bien dans la plus grande partie de l'ouvrage; mais dans l'histoire des premiers tems il adopta bien des fables. Cette histoire ne fut suivie qu'en 1627. de celle du monastere de Li-Hûns en Santerre, ou comme il écrit en Sang Ters. Il travailloit depuis plusieurs années à l'histoire de la ville de Melun, qui parut enfin en 1628. & qui est le meilleur de ceux de ses ouvrages, qui ont été imprimez: & il y joignit la vie de Bouchard comte de Melun; celle d'Amyot, évêque d'Auxerre, &c. Enfin il se livra tout entier à l'histoire du parlement de Paris, qu'il divisa en deux parties, la premiere contenant tout ce qui s'étoit passé au parlement, & où il faisoit entrer plus de dix mille arrêts; la seconde destinée pour ce qui regardoit les premiers présidens, mais il mourut en 1639. avant que d'y avoir mis la derniere main, & cet ouvrage s'est perdu. * Le Long, *bibl. hist. de la France*.

ROUILLE' (Guillaume le) natif d'Alençon, lieutenant general de Beaumont & de Fresnai, au pays du Maine, a commenté la coûtume du Maine, & fait des notes sur la glose de celle de Normandie. Il étoit né en 1494. & florissoit à Alençon en 1550. suivant la Croix-du-Maine. * Denys Simon, *bibliotheque historique des auteurs de droit*.

ROUINE DI MARIANA, *cherchez* MARIANA, ville de Corse.

ROVITO (Scipion) jurisconsulte, né à Tortorella dans le royaume de Naples, où il nâquit le 22. Juillet de l'an 1556. fut avocat à Naples, puis conseiller de cet état, ensuite président de la chambre royale, & enfin regent au conseil collateral. Il fut aussi envoyé à Milan & à la cour de Madrid, composa, entr'autres ouvrages, *Comment. in Prag. regni Neapol. Concil. tom. II. &c.* mourut en 1636. âgé de 79. ans.

ROULEAU ou VOLUME. Ce que nous appellons aujourd'hui *livre*, se nommoit autrefois *rouleau* ou *volume*. On ne plioit pas les feuilles des livres comme on fait presentement pour les coudre & relier toutes ensemble; mais on faisoit un rouleau de chaque feuille qu'on mettoit les unes sur les autres; de sorte qu'une feuille faisoit un volume; & c'est en ce sens qu'on trouve que quelques anciens ont composé un si grand nombre de volumes ou livres. Neanmoins comme ces feuilles roulées les unes sur les autres pouvoient se brouiller facilement, on avoit accoûtumé de les coudre toutes ensemble, & de n'en faire qu'un rouleau. Il est souvent parlé dans l'écriture de ces rouleaux ou volumes; & les Juifs en gardent encore l'usage dans leurs synagogues, leur loi étant écrite dans ces sortes de rouleaux avec une grande exactitude. Leon de Modene dit que l'exemplaire de la loi, dont ceux de sa nation se servent dans leurs synagogues, n'a point la forme des livres d'aujourd'hui, mais celle de volume ou rouleau, comme on les faisoit anciennement; c'est-à-dire, qu'elle est écrite sur des peaux de velin non cousues avec du fil, mais avec les nerfs d'un animal monde. Ces peaux cousues bout à bout, ajoûte-t'il, & écrites, se roulent sur deux bâtons de bois qui sont aux deux bouts. Ce livre ainsi roulé, est couvert d'un ouvrage de lin ou de soie, avec un autre enveloppé de soie qui se met par-dessus. Les extrêmitez des bâtons qui excedent le velin de beaucoup, sont couverts d'un ouvrage d'argent, où il y a des pommes de grenade & des clochettes, où l'on met au-dessus tout autour une couronne, le tout selon l'usage du lieu, ou suivant le caprice du maître du livre. Le même auteur ajoûte qu'il y a quelquefois dans l'*aron* ou *armoire*, plus de vingt de ces rouleaux, nommez *Sefer tora* ou *livre de la loi*. En effet la synagogue des Juifs d'Amsterdam qui suivent le rit espagnol, en contient un plus grand nombre. Un sçavant ayant visité ces rouleaux, n'en trouva aucun ancien, parce que les Juifs ne sont pas curieux d'anciens livres ou rouleaux; étant dans cette persuasion que ceux qu'ils font décrire presentement sont les mêmes choses que l'original écrit par Moyse. Cette synagogue d'Amsterdam en possede pour le moins cinquante exemplaires, qui appartiennent à divers particuliers, & ils ont un jour de l'année où ils les portent comme en procession dans la synagogue. * Leon de Modene, *cerem. des Juifs, part. 1. chap. 10.*

ROUMOIS (le) *Rothomagensis ager*, petit pays de France en Normandie, près de Rouen; d'où il a peut-être pris son nom, s'étend entre le Lieuvin, la Seine & la campagne de Neubourg. On l'appelle aussi *Rommois*. * Baudrand, *dict. geogr.*

ROURE ou ROER, en latin *Rura*, riviere du duché de Juliers en Allemagne, s'appelloit *Rora*, si l'on en doit croire Trithéme, à cause de Rorich, fils de Clovis roi de France, qui y fut malheureusement noyé. Elle naît près du village de Bullingen au pays de Juliers, passe par Dure & par la ville de Juliers, & vers Ruremonde, à laquelle elle donne le nom; & se jette enfin dans la Meuse. * Guichardin, *description des Pays-Bas*.

ROURE (comtes de) *cherchez* GRIMOARD.

ROUSELAR ou ROULERS, bourg de la châtellenie d'Ypres en Flandres. Il est sur la petite riviere de Mandel, à quatre lieues de la ville d'Ypres, vers l'orient septentrional. Il en a été souvent parlé dans les nouvelles publiques, parce que les armées ont souvent campé près de-là, ou passé par-là. * *Mem. du tems.*

ROUSSEL (Gerard) abbé de Clerac, puis évêque d'Oleron, vivoit dans le XVI. siecle. Il étoit religieux Dominicain, & se défroqua à la sollicitation de la reine Marguerite de Navarre. Ensuite il voyagea en Allemague, où Luther lui fit embrasser ses erreurs, qu'il publia dans la cour de la reine de Navarre, qui lui fit avoir l'abbaye de Clerac, puis l'évêché d'Oleron en 1540. & qui le défendit contre les poursuites de la Sorbonne. Il avoit été prisonnier, & avoit été tiré d'affaires par cette princesse. Au reste, cet homme avoit d'assez bonnes qualitez; mais sous les apparences d'une vie reguliere, il trompoit le peuple, & fut le premier qui communia sous les deux especes. On dit qu'il n'approuvoit ni la doctrine de Luther, ni celle de Calvin, & que ce dernier écrivit contre lui un livre qui avoit pour titre: *contra Nicodemitas.* Après avoir infecté le Bearn de ses heresies, Roussel mourut l'an 1559. ou 1560. & sa mort fut, dit-on, causée par le zele de Pierre Arnaud de Maitie, pere d'Arnaud, depuis évêque d'Oleron, qui coupa par le pied la chaire, dans laquelle ce faux pasteur debitoit sa doctrine. * Florimond de Raimond, *hist. de l'her. l. 7. c. 3.* Pierre-Matthieu, *hist. l. 1.* Sponde, *A. C. 1523. n. 15. 1549. n. 9. & 8.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. t. II. pag. 832.*

ROUSSEL (Jean) professeur royal en éloquence & philosophie à Caën en Normandie, où il étoit né, poëte Latin, vivoit dans le XVI. siecle, & mourut l'an 1586. Cet auteur avoit quelque talent pour l'élegie, & l'on remarque dans ses vers beaucoup de facilité. * Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.* M. Huet, *origin. de Caën, p. 344.*

ROUSSELET CHATEAURENAUD, famille qui a produit un maréchal de France, descend de

I. JEAN Rousselet, seigneur de la Pardieu, de Jaunage & de la Bastie en Dauphiné, mort en 1520. qui avoit épousé *Jeanne* Lallemant, laquelle fit son testament le 30. Octobre 1524. Elle étoit fille de *Jean* Lallemant, seigneur de Marmagnes, & fut mere de FRANÇOIS, qui suit;

II. FRANÇOIS Rousselet, seigneur de la Pardieu, de la Bâtie-de-Monluel & de Jaunage, épousa le 16. Decembre 1533. *Meraude* de Gondi, fille d'*Antoine* de Gondi, seigneur du Perron, maître d'hôtel ordinaire du roi Henri II. & de *Marie* de Pierre-Vive, l'une des dames de la reine Catherine de Medicis, & gouvernante des enfans de France. *Meraude* étoit sœur aînée d'*Albert* de Gondi, comte, puis duc de Retz, maréchal de France, & de *Pierre* de Gondi, cardinal & évêque de Paris, & de *Marie* de Gondi, femme de *Claude* de Savoye, comte de Pancalier. De ce mariage sortit ALBERT, qui suit;

III. ALBERT Rousselet, seigneur de la Pardieu, de Lilli, des Abatis & de la Banchardaye, baron de Noyers, marquis de Châteaurenaud, &c. fut nommé au baptême par *Albert* de Gondi son oncle, comte de Retz. Après avoir

avoit été mis sous la tutelle de sa mere, le 5. de Novembre 1564. du consentement de *Marie* Pierre-Vive sa grand'mere, il fut envoyé auprès de *Marie* de Gondi sa tante, comtesse de Pancalier, qui le donna au duc Charles Emmanuel de Savoye, qui le fit élever, le pourvut ensuite de la charge de gentilhomme de sa chambre, par lettres du 26. Avril 1583. en consideration de ce qu'il étoit issu de noble & ancienne maison, & à cause des services qu'il avoit rendus pendant qu'il avoit été nourri auprès de lui; c'est ainsi que parlent les lettres. Lorsqu'il fut de retour en France, il fut fait chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, conseiller au conseil d'état & privé, & gouverneur des villes & châteaux de Machecoul & de Belle-Isle. Il avoit épousé le 4. Avril 1585. *Magdelaine* le Maréchal, fille & heritiere de *Nicolas* le Maréchal, baron de Noyers en Normandie, aussi chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & de *Cecile* de Croismare. Il mourut en 1621. & laissa FRANÇOIS, qui suit;

VI. FRANÇOIS Rousselet, marquis de Châteaurenaud en Touraine, baron de Noyers, seigneur de Blanchardaye en Bretagne, & gouverneur de Machecoul & de Belle-Isle, fut élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII. & épousa le 19. Mars 1622. *Louise* de Compans, fille de *Noël* de Compans, seigneur d'Arci & de Villers-sur-Orge, maître des comptes à Paris, & de *Louise* Dreux. Il mourut le 11. Decembre 1677. & laissa de ce mariage, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Albert* Rousselet, abbé de Pornic en Bretagne, mort le 1. Novembre 1647; 3. *Balthasar*, abbé de Pornic, de Fontaines-les-Blanches en Touraine, & de Landevenec en Bretagne, mort en 1712; 4. FRANÇOIS-LOUIS de Rousselet, comte de Châteaurenaud, maréchal de France, *dont nous parlerons dans un article separé*; & cinq filles religieuses au Boulai & à Beaumont en Touraine.

VII. FRANÇOIS Rousselet, marquis de Châteaurenaud, & lieutenant de la compagnie, mestre de camp du regiment des gardes en 1648. épousa le 24. Janvier 1658. *Marie* le Gai, fille & heritiere de *Jean* le Gai, seigneur de la Giraudiere, & de la Possonniere en Vendômois, & de *Renée* Jacques de la Heurliere. Il mourut au mois de Decembre 1681. laissant de son mariage, 1. *Albert-François* Rousselet, marquis de Châteaurenaud, colonel du regiment de Cambresis, & inspecteur general de l'infanterie en Provence, mort sans alliance à Cazal au mois de Septembre 1693; 2. *Henri-Charles*, abbé de Pornic en 1684. & mort au mois d'Avril 1693; 3. *Louis*, enseigne de vaisseaux, mort à Brest au mois de Mars 1684; 4. *Balthasar*, chevalier de Malte, profez & capitaine d'un vaisseau du roi, mort; 5. *Dreux*, marquis de Châteaurenaud, capitaine d'un vaisseau du roi, gouverneur de Rhedon, & chevalier de saint Louis, tué à la bataille de Malaga le 24. Août 1704; 6. *Louise-Françoise*, abbesse de Montfort à Alençon, puis du Port-Royal à Paris, où elle mourut le 25. Août 1710; & quatre autres religieuses.

VII. FRANÇOIS-LOUIS Rousselet, marquis de Châteaurenaud, grand-croix de l'ordre militaire de saint Louis, vice-amiral & maréchal de France, fit ses premieres armes dès l'année 1658. dans l'armée de Flandres, commandée par le maréchal de Turenne. Trois ans après il passa dans le service de la marine en qualité d'enseigne de vaisseau, fut nommé capitaine en 1664. & se trouva à l'entreprise de Gigeri, où il fut blessé à la tête de l'armée. Les actions d'éclat qu'il fit les années suivantes avec son seul vaisseau, & les avantages qu'il remporta sur les corsaires de Salé, joints aux services qu'il rendit sur les mers d'Espagne les années suivantes, l'éleverent au rang de chef d'escadre en 1673. L'année suivante il commanda sur les côtes, défit le jeune Ruyter en 1675. & Tobias, contre-amiral des Hollandois en 1676. Il assura les convois de Sicile, y en conduisit lui-même; & en 1678. combattit tout un jour avec huit vaisseaux & trois brulots, la flotte Hollandoise, composée de seize vaisseaux de ligne, & commandée par l'amiral Everſen. Après la paix de 1679. le comte de Châteaurenaud commanda des escadres en chef pour proteger le commerce de Cadix; contraignit les corsaires de demander la paix en 1687. & avoit été nommé grand prieur de Bretagne de l'ordre de S. Lazare en 1681. Il servit les années suivantes dans les escadres qui furent envoyées en Danemarck, à Cadix, à Alger, & fut fait lieutenant general au mois de Fevrier 1688. peu de tems avant le combat contre Papachin, & le bombardement d'Alger, où il se trouva. De-là il alla à Cadix, & conduisit à Marseille les vaisseaux françois chargez de plus de quinze millions de livres en or & en argent. L'année suivante il prit le commandement de l'armée du roi, pour conduire en Irlande un grand convoi. Ayant rencontré l'armée d'Angleterre, il déchargea le convoi dans la Baye de Bantri, donna la bataille, la gagna, & retournant à Brest, se rendit maître d'une flotte Hollandoise de sept vaisseaux richement chargez. En 1690. il se trouva à la bataille de Beveziers, où il commanda l'avant-garde. La même année il partit pour porter du secours à Limerick; mais ayant trouvé que cette place s'étoit rendue, il repassa en France dix-huit mille Irlandois, avec les troupes de France, & fut l'année suivante grand-croix de l'ordre militaire de saint Louis, à la creation de cet ordre. Conduisant trente-cinq vaisseaux dans la Mediterranée pour le siege de Palamos en 1694. il brûla quatre vaisseaux de guerre espagnols aux Alfages; & en 1696. il commanda l'armée du roi, composée de cinquante vaisseaux de guerre. La paix de Riswick rendit le calme à l'Europe; mais la guerre s'étant rallumée en 1701. le comte de Châteaurenaud fut honoré de la dignité de vice-amiral de France, alla à Lisbonne avec quatorze vaisseaux de guerre, fit fortifier la riviere par de nouvelles batteries; & ayant été nommé capitaine general de la mer pour le roi d'Espagne, il alla prendre à Cadix quatorze vaisseaux de guerre de l'escadre du comte d'Estrées. Il partit avec cette flotte pour aller chercher les ennemis, & passa dans l'Amerique pour s'opposer aux entreprises qu'ils auroient pû faire sur les places de France & d'Espagne. Lorsqu'il fut à la Martinique, il apprit qu'il n'y avoit rien à craindre de côté-là; ce qui lui fit former le projet d'aller chercher la flotte de la Nouvelle Espagne, pour la ramener en Europe. Le retour de cette flotte étoit de la derniere consequence pour le commerce d'Espagne: d'ailleurs elle ne pouvoit rester à la Vera-Cruz, sans être en danger d'être insultée par dix-huit vaisseaux de guerre, que les ennemis avoient à la Jamaïque. Ces raisons déterminerent le comte de Châteaurenaud, quoiqu'il n'eût point d'ordre du roi sur cette expedition. Il renvoya en France les plus gros vaisseaux de sa majesté, n'en garda que dix-huit des petits; & après avoir levé tous les obstacles par sa prudence, fit partir la flotte de la Vera-Cruz, sous sa conduite, & arriva heureusement à la Havanne. Ensuite la flotte fit voile en Europe, où elle entra enfin dans le port de Vigo. C'étoit le seul port d'Espagne où l'on pût aborder alors, parce que l'armée des ennemis étoit devant Cadix, & qu'ils y avoient deux grosses escadres sur les routes qui conduisoient à la Corogne, Ferol, Saint Ogne, &c. Cependant Vigo étoit un poste peu sûr & de difficile défense. Le comte de Châteaurenaud prévoyant les inconveniens qui en pourroient resulter, conseilla, mais inutilement, aux generaux d'Espagne de souffrir qu'on relâchât dans quelque port de France, jusqu'à ce que les Anglois & Hollandois fussent retirez. Au reste, le roi fut si content du zele & de la conduite du comte de Châteaurenaud, qu'il lui en écrivit, pour lui en témoigner sa satisfaction. Sa majesté, pour reconnoître tant de services importans, rendus sans interruption, l'honora le 14. Janvier 1703. du bâton de maréchal de France, lui donna l'année suivante la lieutenance de Bretagne, & le nomma chevalier de ses ordres, dont il reçut le collier le 3. Fevrier 1705. Il mourut le 15. Novembre 1716. âgé de 80. ans, ayant eu de *Marie-Anne-Renée* de la Porte, fille & heritiere de *René* de la Porte, comte d'Artois & de Crozon, & baron de Beaumont en Bretagne, & d'*Anne-Marie* du Han de Bertric, morte au mois d'Octobre 1696. 1. *François-Louis-Ignace*, tué au combat de Malaga le 24. Août 1704; 2. *Anne-Albert*, chevalier de Malte, puis marquis de Châteaurenaud, capitaine de vaisseau, qui se noya malheureusement; 3. EMMANUEL, qui suit; 4. *Marie-Anne-Dreux* de Rousselet de Châteaurenaud, mariée en Mai 1710. à *Louis-Jean-Baptiste* de Matignon, marquis de Gassé, &c.

VIII. EMMANUEL Rouffelet, marquis de Châteaurenaud, lieutenant general de la haute Bretagne, a épousé le 20. Fevrier 1713. *Emilie* de Noailles, fille d'*Anne-Jules* duc de Noailles, pair & maréchal de France, &c. morte le 7. Mai 1723. * *Voyez* le P. Anfelme, *histoire des grands officiers. Histoire de la maison de Gondi, &c.*

ROUSSI, *cherchez* ROUCI.

ROUSSILLON, comté dans les Pyrenées, entre le Languedoc & la Catalogne, eft fituée au midi du haut Languedoc, & a la mer au levant, & la Catalogne au couchant. Perpignan en eft la ville capitale. Les autres font Elne, Collioure, Ceret, &c. Ce pays, qui étoit autrefois uni à l'Efpagne, devint partie de la Catalogne, il fut engagé avec le comté de Cerdagne par Jean roi d'Aragon, au roi Louis XI. qui ftipula que la proprieté de ce pays lui demeureroit, fi le roi d'Aragon ne lui payoit dans neuf ans 300000. écus d'or avec les interêts. Quoique ce payement n'eût pas été fait, néanmoins le roi Charles VIII. remit ce comté à Ferdinand, à condition qu'il ne donneroit point de fecours à ceux de Naples; mais celui-ci ne tint pas fa promeffe, & cependant garda le Rouffillon, que le roi Louis XIII. reprit fur les Efpagnols, & qui a été reuni à la France par la paix de Pyrenées en 1659. Ce pays, qui eft dans les montagnes, & qui a beaucoup de pâturages, eft arrofé de trois rivieres, le Ter, le Tech, & l'Egli qui paffe à Rivefalte: le Ter fur laquelle il y a un pont de pierre pour entrer à Perpignan; & le Tech, qui paffe près de Ceret, où l'on voit un pont d'une feule arche d'une hauteur prodigieufe, d'où il fe jette dans la mer, après avoir paffé près d'Elne. Le Rouffillon a été fouvent le theâtre de la guerre, & a environ dix-huit lieues d'orient en occident, & un peu moins du midi au feptentrion. Le terroir eft extrêmement fertile en grains, & on y recueille beaucoup de vins; mais les oliviers font la plus grande richeffe du pays, où les orangers font très-communs, & où l'on nourrit auffi quantité de moutons; mais le bois y eft rare, ainfi que les bêtes à corne. On voit par les anciens auteurs, que ce qu'on appelle aujourd'hui le Rouffillon, faifoit autrefois partie de la Gaule Narbonnoife; car c'eft dans cette province que Ptolomée, Strabon, Polybe, & Tite-Live, placent l'ancienne *Rufcino*, d'où tout ce pays-là a tiré fon nom. Ce dernier auteur, entr'autres, nous apprend que c'étoit une ville celebre du tems d'Annibal, ou les petits rois de la Gaule s'affembloient des lieux voifins, pour deliberer de leurs affaires. Elle fut ruinée l'an 828. fous le roi Louis *le Debonnaire*: & il n'en refte plus rien qu'une haute tour, affez proche des bords du Ter, laquelle retient encore l'ancien nom de Caftel-Rouffillon. La ville d'*Illiberis*, qui étoit dans le même canton, eft auffi comptée par les mêmes auteurs, entre celles de la Gaule Narbonnoife. Quelques-uns prétendent que c'eft Colibre ou Colioure d'aujourd'hui; mais M. de Marca fait voir, que c'eft la même ville que l'on a nommée depuis, *Elne*, ou *Elene*, apparemment du nom d'Helene, mere de Conftantin *le Grand*, ou l'hiftoire rapporte que Conftans, fils du même Conftantin, fut tué par Magnentius: ce que les faftes Idatiens marquent expreffement avoir été fait dans les Gaules. * M. de Marca dans fon livre intitulé, *Marca Hifpanica*. ARMENGOL ou *Irmengarius* comte de Rouffillon & d'Ampurias, vivoit du tems de l'empereur Charlemagne, & bâtit les murs de Corfe & de Majorque en 813. * Eginard. SUNER I. du nom, comte de Rouffillon & d'Ampurias, vivoit fous Louis *le Debonnaire*, en 834. & 843. On le trouve avec la qualité de comte de ces lieux, dans plufieurs titres de l'églife de Girone de l'an 844. ALARIC, comte de Rouffillon & d'Ampurias, fous le regne de Charles *le Chauve*. On voit par des actes de 844. que le nom de fa femme étoit *Rotrudis*. BERNARD, étoit comte de Rouffillon & d'Ampurias en 876. ainfi qu'il paroît par une fentence donnée cette année-là à Elne, par Ifambert fon lieutenant, entre Audefinde, natif de cette ville-là, & le procureur du comte Bernard: *l'on ignore fi ces quatre comtes étoient fils les uns des autres, & la genealogie ne commence qu'en la perfonne de celui qui fuit*;

I. SUNER II. comte de Rouffillon & d'Ampurias, vivoit en 877. ainfi qu'il paroît par un privilege donné cette année-là, par l'empereur Charles *le Chauve*, au monaftere de faint André de Surede en Rouffillon, où ce comte eft qualifié *ami* de fa majefté Imperiale. Il avoit époufé *Ermengarde*, dont il eut BENCIO, qui fuit; GAUZBERT, *dont il fera parlé après fon frere aîné*; *Elmerad*; & *Waldad*, tous deux fucceffivement évêques d'Elne.

II. BENCIO, comte de Rouffillon & d'Ampurias, époufa *Gotlane*, comme il paroît dans des actes des années 909. & 916. qui font dans le cartulaire de l'églife d'Elne. Il mourut fans enfans.

II. GAUZBERT fon frere lui fucceda. De fon tems l'églife d'Elne fut confacrée par l'évêque *Elmerad* fon frere, ainfi qu'il eft porté dans un acte du cartulaire de l'églife d'Elne de l'an 916. Il mourut avant l'an 943. ayant eu de la comteffe *Trudegarde*, GAUFRED, qui fuit;

III. GAUFRED comte de Rouffillon & d'Ampurias, fut fort confideré par l'empereur Lothaire, qui en 981. lui donna la ville de Collioure & la vallée de Bagnols, pour faire repeupler ces cantons-là. Dans l'acte de cette donation l'empereur le traite de *duc de Rouffillon & de fon ami*. De fon tems le monaftere de faint Pierre de Rodes dans le comté d'Ampurias fut reparé, & il y contribua par fes liberalitez: il fit auffi beaucoup de dons au monaftere de faint Genis en Rouffillon, tefta en 989. & fut enterré dans l'églife paroiffiale de faint Martin d'Ampurias. Par fon teftament il partagea fes états à fes deux fils aînés qu'il avoit eus d'*Ava*, morte en 961. *Hugues* le premier fut comte d'Ampurias & de Peralade en Catalogne; (*Voyez* AMPURDAN.) GISLABERT, qui fuit, fut comte de Rouffillon. Mais ces deux freres vécurent en fi grande union, que lorfque l'un d'eux fe trouvoit dans les terres de l'autre, il y exerçoit la jurifdiction comme s'il eût été dans fon propre comté: ainfi l'on trouve des actes d'Ampurias, fous le nom du comte de Giflabert, & des actes de Rouffillon fous le nom du comte Hugues; *Suner*, leur troifiéme frere fut évêque d'Elne. * Elobert, *fucceffion de la maifon d'Ampurias. Cartulaire d'Elne & de S. Pierre de Rodes.*

IV. GISLABERT comte de Rouffillon, époufa *Ermengarde*, dont il eut GAUFRED II. qui fuit;

V. GAUFRED II. du nom comte de Rouffillon, fe trouva l'an 1026. à la confecration de l'églife de faint Jean de Perpignan, qui fut faite en fa prefence, par Berenger évêque d'Elne. La même année, il affifta au traité de paix ou de treve du champ de Toulouges près de Perpignan, fur lequel il y a de longues differtations de M. de Baluze, dans la *Concordia imperii &c.* Il fonda l'abbaye de faint Michel de la Fluvia, dans le comté d'Ampurias. Enfin en 1069. Il fe trouva avec la comteffe *Adeleyde* fon époufe, à l'édification du maître autel de l'églife cathedrale d'Elne, ainfi qu'on le lit encore aujourd'hui dans une infcription à côté de ce maître autel. * *Cartulaires d'Elne & de faint Jean de Perpignan.*

VI. GIZLABERT II. comte de Rouffillon, fils du precedent, eut la guerre avec Hugues fon grand-oncle, comte d'Ampurias, qui fut terminée par un traité du 4. des calendes de Juin 1085. dans lequel fut rétablie l'ancienne union des comtes de Rouffillon & d'Ampurias. Il fonda la collegiale de faint Jean de Perpignan, l'an 1102. & annoblit beaucoup cette ville. De fon époufe, *Stephanie*, il eut GUINART ou GUITART, qui fuit;

VII. GUINART ou GUITART, comte de Rouffillon, accompagna Godefroi de Bouillon à la Terre-Sainte, en 1097. Il étoit encore en ce pays-là l'an 1109. auquel la comteffe *Ignes*, fa femme fit une donation au couvent de faint André de Surede en Rouffillon, dependant alors de l'abbaye de la Grace, au diocefe de Carcaffone, & dans l'acte elle promit de le faire ratifier par le comte Guinart fon époux quand il reviendroit de la Terre Sainte. M. de Baluze rapporte que ce prince en revint l'an 1113. & qu'après il fut affaffiné; mais il ne cite point d'où il a tiré cet évenement. Il laiffa deux fils, ARNAUD-GAUFRED, & GAUFRED, qui fuivent;

VIII. ARNAUD-GAUFRED, avoit déja le titre de comte de Rouffillon, en 1116. qu'il fonda l'hôpital de Perpignan, ainfi qu'il appert par une infcription de cette année-là, que l'on voit encore à la muraille de cet hôpital. Nous n'avons de lui aucun memoire qu'il prouve qu'il ait été marié.

VIII. GAUFRED III. du nom, fucceda à fon frere &

épousa *Ermingarde*, fille de *Bernard-Atton*, vicomte de Beziers, & de la comtesse *Cecile*. Cette comtesse Ermingarde est nommée dans les anciens titres de Roussillon, la comtesse *Trancavile*, à cause de *Raimond-Bernard* de Trancaville, son ayeul, vicomte de Beziers. Elle fut mere de GUINART, auquel en 1151. le comte son pere fit donation de son vivant de la ville de Perpignan, & du village de Mayole près de cette ville; & après sa mort, de tout le comté de Roussillon: nonobstant cet acte le comte Gauzbert ayant repudié son épouse eut quelques fils d'une maîtresse, qu'il vouloit faire ses heritiers. Cela fut cause que les vicomtes de Beziers, de Fenouillet, & de Castelnau, parens de la comtesse, prirent ses interêts & ceux de son fils; les papes Adrien IV. & Alexandre III. ayant pris connoissance de l'affaire, déclarerent par des bulles adressées aux archevêques de Narbonne & de Tarragone, que le comté ne pouvoit appartenir à ces bâtards, l'an 1140. Gaufred comte de Roussillon, seigneur de Raquesans, de Montabruno, de Val-saint-Martin & d'Ultraria, fit du bien à l'abbaye de S. André de Surede, conjointement avec sa femme & son fils Guinart. L'an 1162. ce comte Gaufred, & son fils Guinart compilerent les anciennes coûtumes de Perpignan, qui sont les plus anciennes loix du pays. Il étoit mort en 1164.

IX. GUINART ou GUITART II. du nom, dernier comte de Roussilon, ne fut point marié, ainsi il fit son testament à Perpignan le 4. Juillet 1172. en faveur d'Alfonse roi d'Aragon. * *Memoires recueillis & communiquez par dom Joseph de Taverner & d'Ardennes, chanoine de Barcelone, & grand vicaire de l'évêque de Girone son oncle, l'an 1711.*

ROUSSILLON, bourg avec titre de comté dans le Dauphiné près du Rhône, à quatre lieues au-dessous de Vienne. On prend ce lieu pour celui qui étoit nommé anciennement *Figlina*, ou pour la ville de la Gaule Narbonnoise, qui portoit le nom d'*Urseola*, & d'*Urseolis*.

ROWEY, RAVEY. C'est une grande riviere du Mogolistan en Asie. Elle baigne Naugracut & Lohor, & se decharge dans l'Inde à Sukor. On la prend pour l'ancien *Hydaspes*, qui fut le terme où Alexandre *le Grand* borna ses conquêtes. * Mati, *dict.*

ROUVILLE, ancienne maison de Normandie, a porté le nom de *Gougeul*, & a pris par succession celui de *Rouville*.

I. JEAN, dit *Gougeul* I. du nom, fut heritier de *Pierre* Gougeul, évêque du Mans & du Puys, mort en 1327. & laissa entr'autres enfans de son mariage avec *Perronelle*, fille de *Martin* des Essarts, maître des comptes, JEAN II. qui suit;

II. JEAN seigneur de Rouville II. du nom, servit dans les guerres contre les Anglois, & fut fait prisonnier le 29. Septembre 1364. à la bataille d'Aurai, combattant pour le parti de Charles de Blois, duc de Bretagne; fit plusieurs biens à l'abbaye de Bonport, & y est enterré. Il avoit épousé *Jeanne* de Villaines, fille de *Pierre*, dit *le Begue*, seigneur de Villaines, senéchal de Toulouse, dont il eut PIERRE, qui suit; *Galois* de Rouville, vivante en 1388; *Colette* de Rouville, morte avant l'an 1388; & *Perrette* de Rouville, femme de *Jean* de Maussigni, chevalier.

III. PIERRE Gougeul, dit *Moradas*, chevalier, conseiller & chambellan du roi, & son maître d'hôtel, accompagna le seigneur de Villaines son parent en l'armée que le roi envoya en 1368. en Espagne contre Pierre *le Cruel*, roi de Castille, fut capitaine & garde de la ville du Pont-de-l'Arche en 1378. & 1379. puis lieutenant des maréchaux de France en Normandie, depuis 1380. jusqu'en 1392. & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* Boudard: 2°. *Luce* de Brucourt, veuve de *Robert* d'Ollandon, & de *Guillaume* Commin, morte le 18. Decembre 1423. Ses enfans du premier lit furent, *Renier* seigneur de Rouville, dit *Moregain*, mort sans laisser de posterité de *Jeanne* de Poissi; PIERRE, qui suit; & *Mahaud* de Rouville, abbesse de saint Amand de Rouen, morte vers l'an 1324. Du second lit sortirent, *Isabeau* de Rouville; mariée à *Louis* de Roncherolles, seigneur de Hugueville; & *Jeanne* de Rouville, alliée à *Eustache* d'Erneville.

IV. PIERRE seigneur de Rouville après son frere, fut long-tems prisonnier des Anglois, & passa ensuite en Italie, où il servit le pape. Etant de retour en France, il épousa *Aldonce* de Braquemont, dame de Grainville, fille de *Robert* de Braquemont, amiral de France. Cette alliance le porta à embrasser le parti du roi d'Angleterre, duquel il devint homme lige, pour les terres qu'il possedoit en Normandie en 1419. Après la reduction de cette province au roi, il rendit aveu de sa terre de Rouville en 1450. & mourut peu après. Ses enfans furent, *Jacques* seigneur de Rouville, de Grainville, de Molineaux, de Bobinville &c. qui embrassa l'état ecclesiastique, & fut chanoine & archidiacre d'Eu en l'église de Rouen, & mourut le 27. Janvier 1491; GUILLAUME, qui suit; & *Jean* de Rouville, docteur en decret, vice-chancelier de Bretagne, qui fut employé par le duc de Bretagne, en plusieurs negociations, tant vers les rois de France & d'Angleterre, que vers la republique de Venise, & le comte de Charolois, depuis duc de Bourgogne, dont il s'acquitta avec honneur, & à l'avantage de son maître, qui le nomma ambassadeur en 1470. vers le comte de Foix pour conclure son mariage avec *Marguerite* de Foix, sa fille. Il vivoit encore en 1476.

V. GUILLAUME de Rouville, seigneur de Moulineaux & du Villiers cul-de-sac, chevalier, conseiller & chambellan du roi Louis XI. capitaine de cent-vingt lances des ordonnances au duché de Normandie, eut en 1473. la conduite des nobles du ban & arriere-ban du bailliage de Gisors, & mourut le 23. Novembre 1491. & fut inhumé en l'abbaye de Bonport, en la chapelle de ses predecesseurs. Il avoit épousé *Louise* Mallet-Graville, fille de *Jean*, sire de Graville, de Montagu & de Marcoussis, grand-maître des arbalêtriers de France, & de *Marie* de Montberon sa seconde femme: elle lui survécut, & ne mourut que le 2. Mars 1499. Leurs enfans furent, LOUIS, qui suit; *Pierre*, seigneur de Dimart, mort sans laisser de posterité de *Marguerite* de Preci; *Jean*, seigneur de Leri; *Renée*, mariée à *Fiacre* de Harville, seigneur de Paloiseau; & *Claude* de Rouville, femme de *Mathurin* de Harville, seigneur de la Grange-du-Bois, frere puîné du seigneur de Paloiseau.

VI. LOUIS seigneur de Rouville, de Grainville &c. chevalier, conseiller & chambellan du roi, lieutenant general au gouvernement de Normandie, fut pourvû de la charge de grand-veneur de France, par lettres données à Angers le 6. Août 1488. qu'il exerça jusqu'à la fin de l'année 1496. qu'il en fut désapointé. Il fut ensuite nommé bailli & capitaine de Mantes en 1500. & rétabli en sa charge de grand veneur en 1506. Le roi François I. l'institua grand-maître enquêteur & reformateur des eaux & forêts de Normandie & de Picardie en 1519. le fit son lieutenant general au gouvernement de Normandie en 1525. dont il ne jouit pas long-tems, étant mort le 17. Juillet de la même année. Il avoit épousé *Susanne* de Coësmes, fille de *Nicolas* seigneur de Coësmes, de Lucé, &c. & de *Magdelaine* de Chourses, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Marguerite*, alliée 1°. à *Antoine* seigneur de la Fayette: 2°. à *Jacques* d'Auberville, baron de Verbosc; *Susanne*, alliée à *Guillaume* seigneur de Houdetot; & *Renée* de Rouville, abbesse de S. Saëns en Normandie.

VII. FRANÇOIS seigneur de Rouville, Grainville &c. maître d'hôtel du roi, maître enquêteur & general reformateur des eaux & forêts de Normandie & Picardie, & lieutenant de la venerie, mourut vers l'an 1555. laissant de *Louise* d'Aumont, dame de Chars, fille de *Ferri* seigneur d'Aumont, & de *Françoise* de Ferrieres, qu'il avoit épousée en 1523. *Anne* de Rouville, mariée à *Nicolas* de Hellenvilliers, seigneur de la Ferté-Fresnel; JEAN, qui suit; *Philippe*, seigneur de Quinville, mort sans posterité de *Jeanne* de Veelu; JACQUES, qui a fait *la branche des seigneurs de* MEUX, *rapportée ci-après*; & *Louis* de Rouville, seigneur de Chars, Mondevis &c. gentilhomme de la chambre du roi, qui de *Magdelaine* Anthonis, fille de *Charles*, seigneur de Barron, & de *Marguerite* de la Faye, eut pour fille unique *Marie* de Rouville, dame de Chars, mariée à *Jacques* de la Guesle, seigneur du Laureau, procureur general au parlement de Paris.

VIII. JEAN seigneur de Rouville, Grainville &c. gentilhomme de la chambre du roi, & lieutenant au gouvernement de Normandie, rendit de grands services aux rois Henri II. Charles IX. & Henri III. & mourut au

siege de Paris, voulant se sauver de la prison, où il avoit été mis par ceux de la Ligue; ayant eu pour enfans de *Magdelaine* le Roi, fille de *Louis*, seigneur de Chavigni, comte de Clinchamp, &c. & d'*Antoinette* de saint Paër, qu'il avoit épousée en Juin 1550. *Jean* & *Louis*, morts jeunes; & JACQUES, qui suit;

IX. JACQUES de Rouville, seigneur de Grainville, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & lieutenant general pour le roi aux bailliages de Rouen & d'Evreux en 1575. mourut avant son pere. Il avoit épousé en 1573. *Diane* le Veneur, fille de *Tannegui* comte de Tillieres, seigneur de Carrouges, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Normandie, & de *Magdelaine* de Pompadour, dont il eut JACQUES, qui suit; *Charles*, seigneur de Grainville; *François*, seigneur de Quinville, mort en Italie sans alliance; *Magdelaine*, Carmelite à Rouen, dont elle fut fondatrice; & *Charlotte* de Rouville, mariée à *Charles* de Margastel, seigneur de S. Denys-du-Gas.

X. JACQUES seigneur de Rouville, de Grainville, de Chavigni, comte de Clinchamp, &c. gouverneur de la ville & château de Chinon, chevalier d'honneur de Marie de Bourbon, duchesse d'Orleans, mourut en 1628. Il avoit épousé 1°. en 1609. *Antoinette* Pinart, fille de *Claude*, vicomte de Comblisi, & de *Françoise* de la Marck morte en 1619: 2°. en Octobre 1621. *Elisabeth* de Longueval, fille de *Philippe*, seigneur de Manicamp, & d'*Elisabeth* de Thou. Ses enfans du premier lit furent, *Nicolas*, comte de Clinchamp, tué en une occasion près de Mons en 1637; *François* marquis de Rouville, mort sans posterité; *Marie*, alliée à *Pierre* de Neuville, marquis de saint Remi; & *Gabrielle* de Rouville, mariée en 1646. à *Henri* Pot, marquis de Rhodes, grand-maître des ceremonies de France. Ceux du second lit furent, *Louise* de Rouville mariée en 1650. à *Roger* de Rabutin, comte de Bussi, mestre de camp general de la cavalerie legere de France, morte en Août 1703; & *Angelique* de Rouville, abbesse de S. Julien de Rougemont.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MEUX.

VIII. JACQUES de Rouville, quatriéme fils de FRANÇOIS seigneur de Rouville, & de *Louise* d'Aumont, fut seigneur de Meux, près la Croix saint Ouen, proche de Compiegne, & d'Amblinville, &c. se fit de la religion Prétendue Reformée, & fut marié deux fois, 1°. le 21. Avril 1514. à *Denyse* Bochart, fille de *Jean*, seigneur de Champigni & du Norroi, & d'*Isabeau* Allegrain: 2°. à *Françoise* de Lymai. Du premier lit sortirent *Philippe-Henri*, & N. de Rouville, tuez en duel; JEAN, qui suit; & & *Louis* de Rouville. Du second lit vinrent N. de Rouville, morte sans alliance; & N. de Rouville, religieuse à l'Hôtel-Dieu de Soissons.

IX. JEAN de Rouville, seigneur de Meux, Rivecourt, &c. fut capitaine de la cavalerie legere en Allemagne, & d'une compagnie d'ordonnance, & mourut le 27. Juin 1637. d'un coup qu'il reçut devant Espinal, étant rentré dans le sein de l'église. Il avoit épousé le 27. Juin 1606. *Jacqueline* de Rogué, fille de *Pierre*, seigneur de Ville-Grugni, &c. gouverneur de la ville & citadelle de Noyon, & de *Jossine* du Chemin, dont il eut *Louis*, seigneur de Meux, capitaine de cavalerie, tué en duel à l'âge de 21. ans; & HERCULES-LOUIS, qui suit;

X. HERCULES-LOUIS marquis de Rouville, seigneur de Meux, Rivecourt, &c. lieutenant general des armées du roi, gouverneur des villes d'Ardres & comté de Guines, colonel du regiment de Rouville, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, d'une compagnie franche de cavalerie legere, & d'une compagnie de 120. fusiliers, mourut le 27. Novembre 1677. âgé de 67. ans. Il avoit épousé en 1639. *Marie-Jeanne* du Bosc, dame du Bois-d'Ennebout, fille de *Jean* du Bosc, seigneur du Bois-d'Ennebout, baron de Niesles, & de *Jeanne* de Belloi, morte le 28. Septembre 1695. âgée de 80. ans. Ses enfans furent, *François* marquis de Rouville, sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, mort sans posterité de *Marie* de Bethune, fille d'*Hippolyte* de Bethune, chevalier des ordres du roi, & chevalier d'honneur de la reine, & de *Marie* de Beauvillier, dame d'atour de la reine, qu'il avoit épousée en Octobre 1667; *Louis*, marquis de Rouville, &c. lieutenant colonel du regiment de cavalerie de la reine; *Jean*, sous-lieutenant du regiment des gardes, tué à Wezel; *Charles*, mort jeune; *Hercule-Louis*, abbé d'Andres, mort en 1691; *Henri*, cornette d'une compagnie de son pere, mort jeune; *Louis-Marie-Hercules*, capitaine au regiment royal des vaisseaux; *Claude*, mariée à *Robert* de Monchi, marquis d'Henneveux, tué à la prise de Lille, sans laisser de posterité; *Marie-Jeanne*, alliée à *Marc-Antoine-Saladin* d'Anglure du Bellai-de-Savigni, marquis d'Anglure & du Bellai, comte d'Estoges; *Louise*, morte jeune; *Jeanne*, superieure des Carmelites de Compiegne; & *Magdelaine* de Rouville. *Voyez* le P. Anselme.

ROUVROI, *voyez* SAINT SIMON.

ROUX, nommé ordinairement *Maître Roux*, fameux peintre, *voyez* ROSSO.

ROUX (Jean le) dit *Redade*, Anglois de nation, religieux de l'ordre de saint Dominique, vivoit sur la fin du XIII. siecle, & composa des annales, une chronique des papes & des empereurs, &c. * Leland & Pitseus, *de illustr. script. Angl.* Vossius, *de hist. Latin.* &c.

ROUX (Gerard le) *cherchez* ROUSSEL.

ROUX (Remond le) jurisconsulte, s'est fait connoître en défendant le pape, par une réponse qu'il fit à maître Charles du Moulin, qui avoit écrit contre les papes, & qui parut en 1553. à Paris. * Denys Simon, *bibl. hist. de droit.*

ROUXEL MEDAVI, maison illustrée par ceux qui en sont sortis.

I. JEAN Rouxel, seigneur du Plessis-Morvant, écuyer du duc de Bretagne, à qui le roi Charles VII. donna plusieurs terres situées aux bailliages d'Alençon & de Caën, en consideration de ses bons services, par lettres expediées à Bernai le 14. Juin 1436. fut la tige de cette maison. Il épousa *Marie* l'Arçonneur, fille & heritiere de *Guillaume*, seigneur de Medavi, Royville, Aubri-le-Panthou, & de Bretel, morte le 17. Janvier 1457. dont il eut *Alain* seigneur du Plessis-Morvant, &c. qui de *Renée* de Sales sa femme, ne laissa que *Pierre* Rouxel, mort sans posterité vers l'an 1505; GEORGES, qui suit; *Olivier* seigneur d'Aubri-le-Panthou, qu'il vendit en 1470; *Alain* le Jeune, seigneur de Bretel, mort sans posterité; *Jeanne*, mariée en 1445. à *Jean* de Silli; *Catherine*, alliée en 1454. à *Gilles* Badin, seigneur de Vaucelles près Bayeux; & *Gillette* Rouxel, femme du sire de Champualon.

II. GEORGES Rouxel, seigneur de Medavi, &c. épousa en Août 1458. *Catherine* d'Escalles, dame du Crocq, fille de *Richard*, seigneur d'Argentelles, & d'*Isabeau* de Thieuville, & fut tué à la journée de Guinegaste en 1479. laissant *Robert* Rouxel, ecclesiastique; FLEURI, qui suit; *Alain*, seigneur du Crocq, mort sans posterité de *Catherine* Moinet sa femme; & *Isabeau*, mariée en 1482. à *Christophle* Gouhier, seigneur d'Ectoc.

III. FLEURI Rouxel, seigneur de Medavi & d'Auberi-le-Panthou, épousa 1°. en Janvier 1496. *Philippine* de Sarcilli, fille de *Jean*, seigneur d'Ernez, & de *Catherine* de la Palu: 2°. *Guillemette* de Mathan, veuve de *Jean* de Pierrefitte, dont il eut une fille nommée *Catherine*. Du premier lit vint JACQUES I. qui suit;

IV. JACQUES Rouxel I. du nom, seigneur de Medavi, prit alliance avant 1539. avec *Anne-Françoise* dame de Pierrefitte, fille unique & heritiere de *Jean* seigneur de Pierrefitte, Singlais, Chaumont & Occagne, & de *Guillemette* de Mathan, & mourut en 1562. Ses enfans furent, *Fleuri* Rouxel, tué à la bataille de saint Quentin en 1557. *qui laissa un fils naturel d'une demoiselle de qualité, lequel plaida toute sa vie pour être reconnu legitime*; *Georges*, seigneur de Pierrefitte, mort sans alliance à la défaite de Gravelines en 1558; JACQUES, qui suit; *Frederic*, seigneur d'Aubri-le-Panthou & de Pierrefitte, mort le 20. Septembre 1622. & qui avoit épousé le 20. Mai 1571. *Marguerite* Labbé, dame de la Rosiere, dont il eut pour fille unique *Françoise* Rouxel, mariée le 7. Janvier 1598. à *Antoine* Osmont, seigneur de Beuvilliers; *Denys*, seigneur de Crocq, qui porta les armes, & qui ayant été mis hors de service par une blessure qu'il reçut au siege de Domfront,

se fit ecclesiastique, & fut abbé de Cormeilles; & *Anne*, mariée 1°. au seigneur de Bouilloné : 2°. au seigneur de Sureine.

V. Jacques Rouxel II. du nom, seigneur de Medavi d'Occagne, de Chaumont, &c. chevalier de l'ordre du roi en 1569. fut gouverneur d'Argentan en 1572. capitaine de cinquante lances, lieutenant general au gouvernement du duché d'Alençon & du comté du Perche en 1584. pour François de France, duc d'Alençon, dont il étoit chambellan ordinaire. Il le suivit en son voyage de Flandres, le servit dans les premiers emplois, & mourut fort âgé en 1607. Il avoit épousé en 1556. *Perrette* Foulques, fille de *Guillaume*, seigneur de Manetot, &c. & de *Françoise* Thibouft, dont il eut Pierre, qui suit; *François* Rouxel, chanoine de Paris, abbé de Cormeilles, puis évêque de Lisieux, en 1600. mort le 8. Août 1617; *Jacques*, chevalier de Malte, commandeur de Lagni, grand prieur d'Aquitaine, & ambassadeur pour son ordre en France; & *Anne*, morte sans alliance.

VI. Pierre Rouxel, baron de Medavi, comte de Grancei, &c. fut cornette de la colonelle de France, puis mestre de camp d'infanterie, capitaine de gendarmes, maréchal de camp, gouverneur de Verneuil, & d'Argentan, puis lieutenant general en Normandie l'an 1594. & conseiller d'état ordinaire en 1611. Ce seigneur qui mourut le dernier Decembre 1617. étoit doué d'une force égale à sa valeur. On dit qu'ayant percé d'un coup d'épée dans un combat, le sieur de Trepigni, qui étoit à la tête d'une compagnie de gendarmes, il le porta tout armé & enferré de son épée plus de quatre pas en l'air. Il avoit épousé en 1586. *Charlotte* de Hautemer, comtesse de Grancei, fille de *Guillaume*, seigneur de Fervaques, &c. maréchal de France, & de *Renée* Levêque, dite *de Marconnai*, dont il eut Jacques III. maréchal de France, qui suit; *François*, abbé de Cormeilles & de saint André, évêque de Séez en 1651. puis archevêque de Rouen en 1671. & conseiller d'état, mort le 29. Janvier 1691. âgé de 86. ans; Guillaume, qui a fait *la branche des comtes de* Marei, *rapportée ci-après*; *Renée*, femme de *François* de Bigars, marquis de la Londe; *Charlotte*, femme de *Jacques* de Castelnau, seigneur de Mauvissiere, & mere de *Jacques*, maréchal de France; *Louise*, abbesse d'Almenesches, dans le diocese de Séez; *Magdelaine*, abbesse de Gomerfontaine, morte en Septembre 1638; *Anne*, abbesse de Vignats, morte; *Anne-Guyonne*, abbesse de S. Nicolas de Verneuil; *Marguerite*, abbesse de Gomerfontaine après sa sœur; *Jeanne*; *Louise* & *Françoise* Rouxel, religieuses.

VII. Jacques Rouxel III. du nom, comte de Grancei & de Medavi, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, & gouverneur de Thionville, servit le roi Louis XIII. en Piémont, en Flandres, en Lorraine & ailleurs. Il fut fait maréchal de camp en 1636. puis gouverneur de Montbelliard. Le roi lui donna le gouvernement de Gravelines en 1644. le fit lieutenant general de ses armées, & maréchal de France, au mois de Janvier 1651. Depuis, ce monarque le fit gouverneur de Thionville, & le créa chevalier du saint Esprit en 1662. Le maréchal de Grancei, qui mourut le 20. Novembre 1680. âgé de 78. ans, avoit épousé 1°. l'an 1624. *Catherine* de Monchi, sœur de *Charles*, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France : 2°. en 1648. *Charlotte* de Mornai, morte le 7. Mai 1694. fille de *Pierre*, seigneur de Villarceaux, & d'*Anne* Olivier-Leuville, & gouvernante de Mademoiselle d'Orleans, depuis duchesse de Lorraine. Les enfans du premier lit furent, Pierre, qui suit; *George*, chevalier de Malte, mort sur les galeres de son ordre; François-Benedict, marquis de Grancei, *qui a laissé posterité rapportée ci-après*; *François*, chevalier de Grancei; *Louise*, abbesse d'Almenesches, morte en 1674; *Marie-Françoise*, abbesse de Vignats; *Bernarde*, abbesse de saint Nicolas de Verneuil, fondée par Charlotte de Hautemer son ayeule. Ceux du second lit furent, *Claude* & *Michel*, morts jeunes; *Hardouin*, docteur de Sorbonne & de la Sapience à Rome, abbé de Relec, de Boisgenci, de Preulli, & de saint Benoît sur Loire, premier aumônier de Monsieur, Philippe de France, duc d'Orleans, frere unique de Louis XIV. & de Philippe son fils, auprès duquel il fut blessé au combat des lignes de Turin, donné le 7. Septembre 1706. & mourut peu après; *Jacques*, chevalier de Malte, mort en 1667; *Antoine*, mort jeune; *Marie-Louise*, mariée le 11. Novembre 1665. à *Joseph* Rouxel, comte de Marei, son cousin, tué en Candie en 1668. gouvernante, après la mort de sa mere, de Mademoiselle, depuis duchesse de Lorraine, & des princesses filles de defunt Philippe duc d'Orleans, regent du royaume, & du duc d'Orleans son fils; *Marie-Magdelaine*, abbesse d'Almenesches; *Marie-Anne*, abbesse du Parc-aux-Dames; *Elisabeth*, dame d'atour de Marie-Louise d'Orleans, reine d'Espagne, dite *madame de Grancei*, morte sans alliance le 26. Novembre 1711. âgée de 58. ans; *Marie-Charlotte*, prieure de Gomerfontaine sous sa tante; *Marguerite-Charlotte*, religieuse en la même abbaye; & *Marie-Françoise*, prieure de la Saussaye près Paris, puis abbesse de S. Mandé, morte en 1692.

VIII. Pierre Rouxel II. du nom, comte de Grancei, &c. capitaine des chevaux-legers, puis gouverneur du Fort-Philippe, mestre de camp d'infanterie, maréchal de camp, &c. épousa 1°. *Henriette* de la Palu, fille de *Jean*, seigneur de Bouligneux, & de *Gabrielle* de Damas-Thianges : 2°. *Marie* de Besançon, fille de *Bernard*, seigneur du Plessis-Besançon, lieutenant general des armées du roi, & gouverneur d'Auxone, morte en 1672 : 3°. la même année, *Angelique-Eleonore* de la Vallée-Cornée, morte le 26. Janvier 1703. Du premier lit, il a eu Jacques-Leonor, qui suit; *Gabriel*, lieutenant de vaisseau, mort au retour des grandes isles, où il étoit allé avec son oncle, pour lors chef-d'escadre; *Catherine-Louise*, femme de *René* d'Oliençon, marquis de Courci, morte; & *Henriette-Eleonore*, épouse d'*Antoine-Achilles* de Morel, marquis de Putanges, morte le 23. Avril 1706. Du second lit sont issus, *Magdelain*, chanoine de Rouen, mort en 1687; *François*, marquis de Grancei, maréchal de camp des armées du roi, qui fut blessé dangereusement à la bataille de Luzzara en 1702. & qui épousa en 1713. *Victoire* Rouxel sa niece, fille unique de *Jacques-Leonor*, comte de Grancei, &c. & de *Marie-Therese* Colbert, morte le 23. Janvier 1716. âgée de 27. ans; *Louis-François*, dit le *chevalier de Grancei*, capitaine de vaisseau; & deux garçons, morts jeunes.

IX. Jacques-Leonor Rouxel IV. du nom, comte de Medavi, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Sedan, chevalier des ordres du roi, &c. a été nommé maréchal de France le 2. Février 1724. Il a épousé le 12. Juin 1685. *Marie-Therese* Colbert, fille d'*Edouard-François*, comte de Maulevrier, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, & gouverneur de Tournai, dont il a eu pour fille unique *Victoire* Rouxel, mariée en 1713. à *François* Rouxel, marquis de Grancei, son oncle, morte en couches le 23. Janvier 1716. âgée de 27. ans.

BRANCHE DES MARQUIS DE GRANCEI.

VIII. François-Benedict Rouxel, marquis de Grancei, troisiéme fils de Jacques Rouxel III. du nom, comte de Grancei & de Medavi, maréchal de France, &c. & de *Catherine* de Monchi-Hocquincourt, sa premiere femme, fut chef d'escadre, & est mort lieutenant general des armées navales du roi. Il avoit épousé *Jeanne-Aimée* de Robodanges, laquelle étant restée veuve, épousa en 1688. *Nicolas-Auguste* de la Baume, marquis de Montrevel, maréchal de France, morte le 25. Fevrier 1722. Elle eut de son premier mariage, *Hardouin-François* Rouxel, mort jeune; *Françoise-Marthe*, alliée en Fevrier 1705. à *Michel* de Fouilleuse, marquis de Flavacourt; & *Elisabeth* Rouxel.

BRANCHE DES COMTES DE MAREI.

VII. Guillaume Rouxel de Medavi, troisiéme fils de Pierre Rouxel, baron de Medavi, & de *Charlotte* de Hautemer, comtesse de Grancei, fut comte de Marei, &c. maréchal de camp, & capitaine-lieutenant des gendarmes du duc de Valois. Il fut blessé au combat de Bleneau, dit *de Briare*, en 1652. dont il mourut, laissant de *Marie* d'Achei, dame de Clesmont, fille de *Jean-An-*

teine, seigneur de Toraise, gouverneur de Dole, & de *Claude-Perronne* de Choiseul, barone de Clefmont, JOSEPH, qui suit; *Gaston-Jean-Baptiste*, chanoine Regulier de l'ordre de saint Augustin à Herival en Lorraine; *Claire-Françoise*, premiere femme d'*Erard* du Châtelet, marquis de Trichâteau, maréchal de Lorraine, morte en couches; *Anne-Marie-Françoise*, dame & chanoinesse de Remiremont, puis abbesse de Bouxieres, morte en 1686; *Elisabeth-Gabrielle-Françoise*, dame chanoinesse, & secrete de Remiremont; *Catherine-Blanche*, religieuse Benedictine à Troyes; & *Marie* Rouxel, mariée en 1663. à *Christophle* de Halli, comte de Ferriere, premier chambellan de Philippe de France, duc d'Orleans, restée veuve en 1671. sans enfans, & morte le 22. Mai 1725. âgée de 76. ans.

VIII. JOSEPH Rouxel, comte de Marei & de Clefmont, mestre de camp de cavalerie, & sergent major des troupes auxiliaires, pour le secours de Candie au service des Venitiens, y fut tué en 1668. commandant les dehors de la ville, sans laisser de posterité de *Marie-Louise* Rouxel sa cousine, fille de *Jacques*, comte de Grancei, &c. maréchal de France, & de *Charlotte* de Mornai-Villarceaux, qu'il avoit épousée le 11. Novembre 1665.* *Voyez* le Laboureur, *additions aux memoires de Castelnau.* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

ROUXEL DE MEDAVI (Louise) abbesse d'Almenesches, au diocese de Séez, fille de PIERRE Rouxel, baron de Medavi, comte de Grancei, & de *Charlotte* de Hautemer, heritiere de *Guillaume* de Hautemer, seigneur de Fervaques, maréchal de France, fut mise dès l'âge de cinq ans sous la conduite de l'abbesse d'Almenesches, qui prit soin de son éducation, & lui donna le voile. Après la mort de cette abbesse, elle eut le brevet de cette abbaye; mais comme elle étoit trop jeune pour exercer cette charge, on nomma *Anne* Rouxel, religieuse de Vignats, pour gouverner cette maison pendant sa minorité, par ordre exprès du pape Clement VIII. Le progrès que cette jeune abbesse fit dans la pieté, fut si extraordinaire, qu'on la jugea capable de faire ses voeux & la profession dès l'âge de douze ans. Un an après elle se chargea de l'administration de son abbaye, & entreprit d'y mettre la réforme, ce qu'elle fit avec beaucoup de difficultez. Son zele & sa vertu augmentant de jour en jour, elle fonda le prieuré de N. Dame d'Argentan, où elle mourut le 24. Août 1652.

ROXANE, fille d'*Oxyarte*, prince Persan, fut une des dames qu'Alexandre épousa après la défaite de Darius. C'étoit une des plus belles personnes de l'Asie, & ce conquerant ne l'eut pas plûtôt vûe, qu'il en devint amoureux & l'épousa. En mourant l'an 325. avant J. C. il la laissa grosse d'un fils qu'on nomma *le jeune Alexandre* Cassandre la fit mourir depuis avec son fils.* Arrien, *l.* 1. Quinte-Curce. Plutarque, &c.

ROXANE, fille d'Herode *le Grand*, roi des Juifs, & de *Phedre* sa huitiéme femme.* Josephe, *histoire des Juifs, liv.* XVII. *chap.* 1.

ROXAS, *cherchez* ROIAS.

ROXBURG ou ROXBOURG, bourg de la Tweedale en Ecosse: il est sur le Tivet près de Tweede, à cinq lieues de Berwick vers le couchant. Il y avoit autrefois un bon château. Jacques II. roi d'Ecosse fut tué en l'assiegeant. Quelques geographes prennent Roxburg pour la petite ville nommée anciennement *Marchenium* & *Ripa Alta*.* Baudrand.

ROXELANE, sultane, femme de *Solyman* II. empereur des Turcs, étoit une femme de grand esprit, & d'un courage fort élevé. Solyman avoit un fils aîné, nommé *Mustapha*, d'une autre femme que Roxelane, qui étoit mere de Selim II. de Bajazet, & de deux autres fils; & de Camene, femme de Rustan, grand visir. Pour élever ses enfans sur le thrône, elle feignit d'avoir une passion extrême de faire bâtir une mosquée & un hôpital pour les étrangers. Solyman, qui aimoit passionement sa femme, & qui étoit zelé pour sa religion, y consentit facilement. On consulta ensuite le muphti, qui répondit que ce dessein étoit très-pieux; mais que ces bonnes oeuvres ne pouvoient être pour le salut de l'ame de Roxelane, parce qu'étant esclave elle ne possedoit aucun bien. L'adroite sultane affecta une melancolie extraordinaire, & fut affranchie par Solyman. Mais depuis ce prince l'étant venu voir à l'ordinaire, elle refusa d'habiter avec lui: de sorte que le sultan l'épousa, lorsque le muphti de concert avec Roxelane, lui eut fait connoître qu'il ne pouvoit posseder une femme libre sans peché. Alors la sultane devenue femme de ce prince agit avec tant d'artifice, qu'elle fit perir Mustapha l'an 1553. Depuis, Bajazet son second fils, se revolta, & fut rétabli dans les bonnes graces de son pere par le credit de la sultane, qui mourut en 1561. Elle avoit contribué à la mort du grand visir Ibrahim en 1546.* Baudier, *histoire des Turcs.* Vigenere, *contin. de Chalcond.* De Thou, *hist. l.* 12. *&c.*

ROXIATI ou DE ROSATE, *cherchez* ALBERIC.

ROY DES ROMAINS, *cherchez* ce titre dans l'article ALLEMAGNE.

ROY DES SACRIFICES, en latin *rex sacrorum*, ou *rex sacrificulus*, magistrat Romain, ordonnoit tout ce qui étoit necessaire pour les sacrifices & pour la celebration des fêtes. Le peuple Romain créa ce magistrat après avoir chassé les rois, (parce qu'il y avoit certains sacrifices que le roi même avoit coutume de faire) afin qu'il y eût quelqu'un qui representât la personne royale, ou parce que la ville de Rome ayant été fondée par un roi, ils vouloient retenir ce nom. Mais pour conserver leur liberté, ils ne donnerent à ce roi que le soin des choses de la religion, & voulurent même qu'il n'eût rang qu'après le souverain Pontife. Le peuple créoit ce roi dans les assemblées des centuries; & le premier roi des sacrifices fut Manlius Papirius, qui étoit d'une famille patricienne: ce qui s'observa toujours depuis.* Tite-Live, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 2. *ch.* 17. Rosin, *antiq. Rom. l.* 3. *c.* 25.

ROY-CHAVIGNI (le) maison éteinte, qui n'est connue que depuis

I. GUILLAUME le Roy, seigneur de la Baussonniere, & de Basses, qui épousa en 1369. *Jeanne* Maumoine, veuve d'*Aimeri* de la Grezille, & fille de *Pierre* Maumoine, seigneur de la Maumonniere & de Chavigni en Loudunois. Elle prit une troisiéme alliance avec *Macé* de Gemages, seigneur de la Rosiere, & vivoit encore en 1424. ayant eu de son second mariage, GUILLAUME II. qui suit; & *Pierre* le Roy, seigneur de Courteau.

II. GUILLAUME le Roy II. du nom, seigneur de Chavigni, la Baussonniere, Chillou, &c. mourut avant l'an 1424. Il avoit épousé le 9. Novembre 1398. *Jeanne* de Dreux, fille d'*Etienne*, dit *Gauvain*, seigneur de Beausart & de Senonches, & de *Philippe* de Maussigni, dont il eut *Gauvain*, seigneur de la Baussonniere, &c. capitaine de la forteresse de Montlheri, mort sans enfans de *Marguerite* de Chevreuse, fille de *Jean* seigneur de Chevreuse, & de *Guillemette* d'Estouteville, qu'il avoit épousée en 1434; & GUILLAUME III. qui suit;

III. GUILLAUME le Roy III. du nom, seigneur de Chavigni, Chillou, &c. capitaine de la forteresse de Montlheri pour le roi Charles VII. par lettres du 23. Avril 1436. fut aussi chambellan de Charles d'Anjou, comte de Mortaing, & mourut le 22. Novembre 1479. Il avoit épousé par contrat du 20. Janvier 1442. *Françoise* de Fontenays, fille d'*Ambroise*, seigneur de saint Gatien & de saint Clerc, dont il eut RENE', qui suit; GUYON, qui fit *la branche des seigneurs de* CHILLOU, *rapportée ci-après*; *Guillaume*, que l'on dit avoir été évêque de Maguelonne; & *Catherine* le Roy, mariée à *Bertrand* de la Jaille, seigneur d'Avrillé.

IV. RENE' le Roy, seigneur de Chavigni, la Baussonniere, &c. chambellan du roi Louis XI. fut capitaine de Loudun en 1485. & mourut le 12. Novembre 1512. Il avoit épousé en 1480. *Magdelaine* Gouffier, fille de *Guillaume*, seigneur de Boisi & de Bonnivet, premier chambellan du roi Charles VII. & de *Louise* d'Amboise, sa premiere femme, morte le 12. Novembre 1544. ayant eu pour enfans, LOUIS, qui suit; *Gilles*, seigneur de Pamers, pannetier du roi en 1529. mort le 29. Mai 1533. sans enfans de *Claude* de Château-Giron; *Pierre*; *François*, grand aumônier du roi François I. mort le 18. Octobre 1515; *Jacques*, abbé de saint Florent de Saumur & de Clugni, puis archevêque de Bourges en 1537. mort en 1572; & *Antoinette* le Roy, mariée le 15. Janvier 1518. à *François* de Prunelé, seigneur d'Herbaut.

V. Louis le Roy, seigneur de Chavigny-la-Bauffonniere, &c. chambellan du roi, capitaine de soixante archers établis pour la garde du corps du roi, par lettres du 4. Juin 1517. servit les rois Louis XII. & François I. en plusieurs charges importantes où il fut employé, tant deçà que delà les Monts : se trouva à la bataille de Pavie en 1524. & vivoit encore en 1554. Il épousa en 1515. *Antoinette* de saint Pere, fille unique d'*Adam* seigneur de S. Pere & de Clinchamp, & de *Charlotte* de la Haye, dont il eut François, qui suit; & *Magdelaine* le Roy, alliée en Juin 1550. à *Jean* seigneur de Rouville & de Grainville, lieutenant au gouvernement de Normandie, dont le petit-fils herita des terres de Clinchamp & de Chavigni.

VI. François le Roy seigneur de Chavigni, comte de Clinchamp, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant general au gouvernement des provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, mourut aveugle le 18. Fevrier 1606. âgé de 87. ans, sans enfans d'*Antoinette* de la Tour, fille de *François*, vicomte de Turenne, gouverneur de l'Isle de France, & de *Louise* de Bologne, qu'il avoit épousée le 12. Juin 1545. ni de *Renée* de Bretagne, fille d'*Odet*, comte de Vertus, baron d'Avaugour, & de *Renée* de Coësmes ses deux femmes.

SEIGNEURS DE CHILLOU.

IV. Guyon le Roy, second fils de Guillaume III. du nom, seigneur de Chavigni, & de *Françoise* de Fontenays, fut seigneur de Chillou & de Mondon. Le roi Louis XI. le fit écuyer de son écurie en 1481. Charles VIII. le nomma vice-amiral de France ; il accompagna à la conquête de Genes le roi Louis XII. qui le nomma en 1513. general de ses armées navales contre les Anglois ; & exerça encore son office de vice-amiral sous le roi François I. Il épousa 1°. avant l'an 1481. *Isabeau* de Beauval, dame d'Occoich & de Villeroye en Ponthieu, fille aînée de *Philippe* seigneur d'Occoich, &c. & de *Catherine* d'Amiens, dame de Fontaines : 2°. *Radegonde* de Maridor, fille de *Guillaume* seigneur de la Forestonniere, & de *Renée* de Maunai. Du premier mariage vinrent Gilles, qui suit; *Anne*, dame de Chillou, mariée à *François* du Plessis III. du nom, seigneur de Richelieu; *Jeanne*, alliée à *Robert* du Hallus au Pays-Bas ; & *Françoise* le Roy, qui épousa *René* de Maillé, seigneur de Lillette en Touraine. Du second mariage sortit *Nicole* le Roy, mariée 1°. à *François* Ruffin, seigneur de Pecalvari & d'Azai, senechal d'Agenois : 2°. à *Artus* de Cossé, seigneur de Gonor, comte de Secondigni, maréchal & grand pannetier de France, chevalier des ordres du roi, dont il n'eut point d'enfans.

V. Gilles le Roy, seigneur de Chillou, & de Mondon, mourut peu après son mariage avec *Françoise* de Brezé, fille unique & heritiere de *Gaston* seigneur de Plannes, d'Auvricher & de Plainbose, & maréchal hereditaire de Normandie, & de *Marie* de Cerisai, dame de Fauquernon, qu'il avoit épousée en 1519. morte après l'an 1539.* *Voyez* Du Chêne. Le P. Anselme, *histoire des grands officiers, &c.*

ROY (Louis le) connu sous le nom de Regius, natif de Coutances en Normandie, s'est distingué entre les critiques du XVI. siecle. Ses lettres & la vie de Guillaume Budé, qu'il donna au public en 1540. le firent d'abord connoître des sçavans étrangers, qu'il pratiqua dans les divers voyages qu'il fit en Italie & ailleurs. A son retour en France, il fut professeur royal de philosophie à Paris, où il publia divers ouvrages de sa composition, & d'autres qu'il traduisit de grec en notre langue. Joachim du Bellai décria furieusement dans ses vers cet auteur, qui mourut l'an 1579. Il est sûr qu'il étoit excellent humaniste, bon citoyen & bon sujet. * Sammarth. *in elog. doct. Galliæ lib.* 3. La Croix du Maine, *en la bibl. Franç. &c.*

ROY (Marin le) seigneur de Gomberville, de l'académie Françoise, *voyez* GOMBERVILLE.

ROY (Pierre le) aumônier du jeune cardinal de Bourbon, & chanoine de l'église de Rouen, composa & mit au jour en 1593. *la vertu du Catholicon d'Espagne.* Cet écrit ingenieux étoit fort court, & fut distribué cette année-là en feuilles brochées, comme font d'ordinaire ces sortes de pieces fugitives. Dès qu'il parut, chacun en fut charmé, & les beaux esprits de ce tems-là se piquerent d'y mettre la main & de l'augmenter. On verra comment cela se fit, & par qui, dans les *mélanges d'histoire & de litterature de* Vigneul Marville, *tom. I. p. III.* 197. *&c.* M. de Thou observe que Pierre le Roy étoit un homme de bien, & éloigné de l'esprit de faction. * De Thou, *l.* 105.

ROY (Guillaume le) originaire de Normandie, fils de David le Roy, & d'*Opportune* de Choisi, nâquit à Caen le 10. Janvier 1610. Il fut mené à Paris dès son bas âge, y fit toutes ses études, entra dans l'état ecclesiastique, & eut fort jeune un canonicat de Notre-Dame. Il y reçut tous les ordres jusqu'à la prêtrise. Il étoit naturellement bon, sincere, genereux pour ses amis, & charitable envers les pauvres, ausquels il fit beaucoup de bien en diverses rencontres, ayant même établi des fonds considerables pour les hôpitaux. Il fut formé à la prédication par M. de Grillié, évêque d'Uzez, fort ami de sa famille, & qui passoit en son tems pour un grand prédicateur. Mais le disciple s'appercevant que le langage & les manieres du maître vieillissoient beaucoup, que son sçavoir n'étoit pas des plus rares, qu'on pouvoit le surpasser facilement, en s'appliquant à la lecture de l'écriture & des Peres, plus qu'il ne paroissoit avoir fait, il retourna à Paris, où il s'attacha à enrichir sa bibliotheque, qu'il remplit des meilleurs livres. Ayant beaucoup d'inclination pour l'éloquence & pour la politesse, il lia commerce avec tout ce qu'il y avoit alors de personnes plus éloquentes & plus polies. Il eut une liaison si particuliere avec M. Godeau, évêque de Grasse & de Vence, que ce prelat voulut lui donner le premier de ces deux évêchez alors unis. Ce projet, dont l'execution s'avançoit beaucoup, alloit réussir, lorsqu'il fut rompu pour une intrigue de cour. Avant que d'avoir étudié les ouvrages de saint Augustin contre les Pelagiens ; & n'ayant lû encore que peu de ses autres traitez les plus communs & les épîtres de saint Paul, il passa pour disciple de l'évêque d'Hippone. Il étudia ensuite sa doctrine à fonds. Mais seulement après avoir lû les fameuses apologies qu'on fit en françois, pour soutenir la doctrine de la grace. Cette lecture lui fit perdre l'idée qu'il avoit eue du grand sçavoir de M. Habert, alors theologal de Paris, & mort depuis évêque de Vabres, contre qui elles étoient, & à concevoir au contraire une grande estime pour leur auteur, qui étoit Antoine Arnauld docteur de Sorbonne, avec lequel il lia amitié, qui augmenta jusques à la fin de sa vie. Il prit part autant qu'il put à la défense de la doctrine de saint Augustin, & composa à cet effet plusieurs ouvrages. Son coup d'essai fut *la Priere de la Grace*, qu'il nommoit sa confession de foi sur cette matiere, & qu'il composa pour sa sœur, qui étoit religieuse, sur ce qu'elle l'avoit invité à lui en faire une pour demander à Dieu la grace de la conversion. Cette priere a été traduite en espagnol par Jean de Palafox, alors évêque d'Angelopoli, imprimée à diverses fois à Bruxelles, & mise en françois sur l'espagnol par un nommé du Perron, qui la dedia à la feu reine Marie-Therese, un peu après son mariage. On l'a aussi traduite en latin, en italien, en anglois, &c. Ce fut à peu près dans le même tems qu'il fit *la Traduction d'un excellent discours de saint Athanase, contre ceux qui jugent de la verité par la seule autorité de la multitude ; avec des reflexions adressées à Dieu sur ce discours, lesquelles representent les calamitez spirituelles de notre siecle, & le besoin qu'on a de renouveller les plaintes, & d'imiter le zele de ce Pere*: cet excellent ouvrage a été imprimé en 1651. *in* 4°. Touché de l'amour de la solitude, il mit en 1653. ou 1654. une partie de son patrimoine à l'acquisition d'une maison de campagne, où il fit porter sa bibliotheque, & où il se retiroit souvent pour s'occuper à l'étude de l'écriture, des Peres, des conciles, & de l'histoire de l'église. Ce fut à peu près en ce tems-là que le même amour de la retraite, le porta à permuter son canonicat pour l'abbaye de Hautefontaine, de l'ordre de Cîteaux, au diocese de Châlons en Champagne. L'attachement qu'il avoit pour S. Bernard, qu'il regardoit comme un fidele disciple de saint Augustin, lui avoit toûjours fait desirer de se retirer dans une maison de son ordre. Dès qu'il eut vû celle-là, il la choisit pour y passer le reste de ses jours. L'abbé de Clairvaux lui donna pour prieur dom Rigobert Le-

vêque, mort depuis à la Trappe. Dès que M. le Roy en eut appris la nouvelle, il se rendit à son abbaye, d'où une affaire de famille très-importante l'avoit tenu éloigné depuis le mois de Septembre ou d'Octobre de 1659. & y arriva la veille de Noël 1661. Il y travailla aussitôt, de concert avec son prieur, au rétablissement de la regularité. Il y fit transporter sa bibliotheque en 1663. & la même année il traita de sa terre de Meranci à pension viagere avec l'Hôtel-Dieu de Paris, si resolu d'en laisser le fonds aux pauvres, qu'il refusa l'offre qu'on lui fit de lui en donner quatre mille livres de rente sur des meilleurs particuliers de la ville de Paris. Il fit à son abbaye en toute occasion tout le bien spirituel & temporel qu'il lui fut possible. Il fut toûjours fort attaché à la doctrine de la grace, telle qu'elle est expliquée par ceux que l'on appelle les disciples de saint Augustin. On l'a souvent vû gemir & pleurer des contradictions qu'elle souffroit dans le monde. Il payoit des pensions à plusieurs religieuses en differens monasteres, faisoit des aumônes à tous les pauvres de son voisinage, établit des fonds très-considerables pour des hôpitaux. Il fut exposé à de rudes attaques pour la défense de la doctrine de saint Augustin, sur la grace, & témoigna être disposé à tout souffrir, & à être privé même de son abbaye & de son repos, plûtôt que de manquer à la défendre. Il mourut à Hautefontaine le 19. de Mars 1684. étant entré dans sa 74. année. Voici l'épitaphe qu'une personne qui a passé 27. ans près de lui, a fait mettre par reconnoissance près de son tombeau, contre le mur.

D. O. M.

Hic jacet

GUILLELMUS LE ROY,

Olim insignis Ecclesiæ Parisiensis
Canonicus & Sacerdos;
Tum hujus monasterii de Altofonte,
Per triginta circiter annos,
Verè abbas, incola & cultor.
Exemplo, continuis precibus,
Laboribus sacris,
Effusissima in pauperes liberalitate,
Omnibus notus, omnibus carus.
Hunc habuere azylum sacerdotes;
Beneficum Asceta;
Sacræ Virgines patrem ac ducem;
Oppressi defensorem;
Sancti Patres interpretem;
Evangelica morum doctrina fideique veritas
Vindicem acerrimum simul & mitem,
Necnon intrepidum amatorem.
Obiit anno ætatis 74.
A Christo nato 1684.
19. Martii.

Voici les ouvrages qu'il a mis au jour, outre ceux dont il a déja été parlé. *In* 4°. *Lettre à dom Pierre de S. Joseph, Feuillant, en lui envoyant le livre des conferences de deux theologiens Molinistes; Lettre à des religieuses du* 3. *Avril* 1650. *en leur envoyant copie de la lettre precedente; Lettre* sous le nom de M. *de la Tour, au P. Adam Jesuite, sur la traduction que ce pere avoit faite en vers de quelques hymnes de l'église*, 1651. Il prêta sa plume en 1652. au P. Gaboré, Cordelier de Mung sur Loire, pour dresser sur les memoires que ce religieux lui fournit, l'écrit intitulé: *Discours d'un religieux professeur en theologie, sur le sujet d'un voyage qu'il a été obligé de faire à Paris, à l'occasion de la doctrine de la grace; avec une lettre importante du cardinal Baronius, sur les sentimens de Molina Jesuite.* Ce discours contient le recit des conferences que ce religieux avoit eues avec les professeurs en theologie de divers ordres à Paris, &c.

Ses traductions *in* 4°. qui font un recueil avec les ouvrages ci dessus, sont: *Censure des sentimens des Jesuites, touchant la doctrine & l'autorité de saint Augustin, par l'Inquisition de Valladolid*, précedée d'une feuille volante, où est l'*Extrait d'une lettre d'un Capucin de Flandres*, du 6. Novembre 1650. par laquelle il promet la susdite censure, & mande quelques nouvelles importantes; *Censure du catechisme des Jesuites de Douai, par la faculté de Louvain; Lettre d'Etienne, évêque de Tournai, pour justifier & encourager quelques religieux de l'ordre de Grammont, qui étoient entrez dans l'ordre de Citeaux*, & pour montrer qu'on peut passer d'un ordre moins austere dans un plus austere, à Paris 1652. *Distinction abregée des cinq propositions, &c.* en trois colonnes, 1653. *Deux lettres de Gentien Hervet, docteur en theologie, &c. sur la residence des évêques, l'une au cardinal Hosius, l'autre au pere Salmeron Jesuite*, 1658. *Censure de plusieurs propositions des nouveaux Casuites, demandée à la faculté de Louvain par M. Triest, évêque de Gand, &c.* 1658. *Lettre d'un Capucin de Flandres* du 2. Mars 1651. *qui montre combien est faux le decret attribué à son ordre, touchant la doctrine de saint Augustin*, avec une reflexion à la fin. Quelques autres ouvrages *in* 4°. sçavoir, *Lettre sur la constance qu'on doit avoir pour la verité*, 1661. réimprimée plusieurs fois depuis. *Lettre d'un solitaire .... sur la persecution qu'on faisoit aux religieuses du Port-Royal*, 1661. *Lettre à M. d'Aubusson, archevêque d'Ambrun, &c. touchant la lettre sur la constance, &c.* 1668. *Lettre* sous le nom *d'un sçavant & saint Capucin, &c. à l'occasion de ce qui est arrivé dans leur monastere d'Estampes pendant la visite de M. de Gondrin, archevêque de Sens, le* 9. *Juillet* 1672. *Reflexions sur un passage de saint Augustin, touchant l'Eucharistie*, à Châlons, 1679. Traductions de divers ouvrages des peres Grecs & Latins; sçavoir, *Sermons de saint Bernard sur le pseaume* 90. Qui habitat, &c. *in* 8°. & *in* 12. à Paris 1658. *La solitude chrétienne*, trois volumes composez d'ouvrages tirez des Peres & d'ailleurs, *in* 12. à Paris. Il y en a qui donnent cet ouvrage à M. de Saci. La traduction des deux lettres de saint Eucher qui est dans ce recueil, est de M. Arnauld d'Andilli. *Morale de saint Basile le Grand*, à Paris 1660. *in* 12. Les grands vicaires de Paris l'engagerent à le publier. *Instructions recueillies des sermons de saint Augustin sur les pseaumes*, en sept volumes *in* 12. à Paris 1662. *Instruction tirée des saints peres sur la penitence de David*, in 12. 1663. *Discours de saint Charles Borromée à ses six conciles provinciaux, & à son dernier synode diocesain* à Châlons 1663. in 12. *Homelies de saint Augustin sur la premiere épître de saint Jean*, à Paris 1670. in 12. *Explication de l'oraison dominicale, composée des pensées & des paroles mêmes de saint Augustin, &c.* à Paris 1673. in 12. C'est une traduction de l'ouvrage latin du P. Lardenois, Celestin, intitulé: *Phileremi Palæologi monachi de oratione Dominica liber ex sententiis sancti Augustini contextus. Traité du discernement des esprits par le cardinal Bona*, à Paris 1675. in 12. *Du culte des Saints, par M. de Neercassel, évêque de Castorie, vicaire apostolique en Hollande, &c.* à Paris 1679. in 8°. *De la lecture de l'écriture sainte, par le même prelat*, à Cologne 1682. grand in 12. On doit encore à M. le Roy une traduction françoise de l'excellent ouvrage de M. Hamon de P. R. imprimé en 1684. en Hollande, & réimprimé à Paris en 1731. chez Lottin, sous ce titre: *Ægra anima & dolorem lenire conantis pia in ps.* 118. *soliloquia.* M. Goujet, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, a donné une nouvelle traduction de cet ouvrage en 1731. à Paris, chez Lottin, sous le titre: *Gemissemens d'un cœur chrétien exprimez dans les paroles du ps.* 118. Outre ces traductions, Guillaume le Roy fit encore les ouvrages suivans. *Prieres pour obtenir le don de la penitence, de la confiance & de la foi*, à Paris 1660. in 24. *Pratiques & instructions pour employer chaque journée selon les devoirs du Christianisme, où il y a des remarques sur la fausse devotion*, à Paris 1660. in 24. *Du devoir des meres avant & après la naissance de leurs enfans.* C'est une instruction qui lui fut demandée par une dame de qualité qui avoit beaucoup d'enfans, & étoit encore fort jeune, à Paris 1675. in 12. *Du renouvellement des vœux du baptême, & des vœux de la religion*, à Paris 1676. in 12.

ROY (Jacques le) baron du saint empire, & seigneur de saint Lambert, issu d'une ancienne & noble famille originaire de France; s'est acquis beaucoup de reputation par les ouvrages qu'il a donnez au public. Il étoit d'Anvers, où il nâquit le 28. d'Octobre 1633. Dès qu'il fut en âge de voyager, le baron le Roy son pere l'envoya aux plus fameuses académies de l'Europe; & à son retour, il lui resigna les charges qu'il possedoit, & qu'il avoit exercées à la cour de Bruxelles. Notre baron s'acquitta

quitta si exactement de ces mêmes charges, que le marquis de Caracenne, gouverneur des Pays-Bas, le fit aller en Espagne, pour informer sa majesté Catholique Philippe IV. de l'état de son gouvernement. Après s'être dignement acquitté de sa commission, il revint aux Pays-Bas, & ne put s'accorder avec le marquis de Castel-Rodrigo, qui en étoit gouverneur : c'est pourquoi il prit la resolution de renoncer à ses emplois, & se retira à une terre qu'il avoit proche d'Anvers. Sans cela il se fût poussé bien avant dans les affaires & dans les charges politiques; mais la republique des lettres y eût perdu : car il n'eût pas eu le loisir dont il a joui, & qu'il a si bien employé à composer des ouvrages qui ont vû le jour. Le premier qu'il entreprit depuis sa retraite, sur la notice du marquisat du saint empire, c'est-à-dire d'Anvers & de ses dépendances: *Notitia marchionatus sacri Romani imperii.* Elle fut imprimée à Rotterdam *in fol.* l'an 1678. Voyez *les nouvelles de la republique des lettres*, mois de Novembre 1685. Il publia ensuite dans la même ville l'an 1683. *Achates Tiberianus, sive Gemma Cæsarea, antiquitate, argumento, arte, historia prorsus incomparabilis, D. Augusti Apotheosin, imp. Cæs. Tiberii, Augustæque Juliæ domus seriem & iconas, gentesque bello captas repræsentans, notis historicis illustrata*, in fol. *Voyez* le journal de Leipsic de 1684. & celui de Paris de 1685. Il fit imprimer en 1693. à Amsterdam un *in fol.* qui a pour titre, *Topographia historica Gallo-Brabantiæ, quâ Ramandua oppida, municipia & dominia illustrantur, atque monasteria, nobiliumque pratoria, castellaque in æs incisa exhibentur.* Il publia en 1696. un livret de 13. pages, intitulé : *Prædictio Antoniæ Bourignon de vastatione urbis Bruxellarum per ignem.* Depuis on a vû de lui, *Castella & Pratoria nobilium Brabantiæ, cœnobiaque celebriora ad vivum delineata æreque incisa .... cum brevi eorumdem descriptione*, à Anvers 1696. in fol. & l'*Erection de toutes les terres, seigneuries & familles tirées du Brabant, prouvée par des extraits des lettres patentes tirées des originaux.* * Bayle, *diction. critiq.*

ROYAL, (Fort-Royal.) Ce fort est sur la côte de la Martinique, une des Antilles. Il est situé sur le bord septentrional de la Baye-Royale, où l'on voit quelques habitations des François, qui sont les maîtres de ce fort. Il y a un autre fort du même nom sur la côte meridionale de la Guadaloupe, qui appartient aussi aux François. * Mati, *diction.*

ROYALISTES, nom d'une faction pendant la Ligue, *cherchez* POLITIQUES.

ROYALMONT, *cherchez* KONIGSBERG.

ROYAN, petite ville démantelée avec un port, dans la Saintonge en France, à l'embouchure de la Garonne, & à dix lieues au-dessous de Blaye. On estime fort les sardines de Royan. * Mati, *dict.*

ROYAUMONT, abbaye dans le gouvernement de l'isle de France, à huit lieues de Paris, vers la riviere d'Oise. Cette abbaye est la premiere fondation de saint Louis en 1227. & une premiere marque de ce qu'il devoit faire pour l'église dans le cours de sa vie. Louis VIII. avoit ordonné par son testament la construction d'une abbaye nouvelle, & destiné pour cela le prix de ses pierreries; mais la pieté de saint Louis son fils, le porta à y faire de son chef une dépense royale; il en conduisit les bâtimens, travailla lui-même à celui de l'église, & l'enrichit de dons qui font mettre cette fondation entre les plus magnifiques qu'on eût faites jusqu'alors. Ce fut dans la suite un des lieux où il alloit le plus souvent chercher la retraite & le silence. Il y mangeoit au refectoire, servoit les malades; & l'on y verroit encore le lieu qu'il habitoit, s'il n'avoit été détruit par un abbé commendataire, qui ne s'y trouva pas logé assez commodément, ou avec assez de dignité. En 1409. le tonnerre tomba sur l'église de cette abbaye, & en brûla la moitié avec le clocher : de sorte que les cloches furent toutes fondues, aussi-bien que le plomb dont l'église étoit couverte. * Juv. des Ursins, *histoire de Charles VI.* Filleau de la Chaise, *hist. de saint Louis.*

ROYE, petite ville de France dans la Picardie, diocese d'Amiens, sur la petite riviere d'Auvergne, à quatre lieues de Noyon, vers le couchant septentrional. On la prend pour l'ancienne *Rodium* ou *Rodrina*, ville de la Gaule Belgique. Il y a un bailliage auquel est unie la Prevôté Foraine; mais ce que cette ville a de plus considerable, est l'église collegiale de saint Florent, qui a un premier degré de jurisdiction spirituelle. Le doyen & deux chanoines, nommez par le chapitre, exercent l'officialité, & connoissent de toutes les causes ecclesiastiques, qui regardent le clergé & les habitans de la ville, à la reserve de celles où il s'agit de crimes ou de divorces.

ROYE, illustre & ancienne maison, avoit tiré son nom de celui du bourg de Roye, sur une des sources du Moreuil en Picardie.

I. EVRARD seigneur de Roye, affranchit en 1095. les églises de Cambrai du droit de peage, & celle de saint Quentin en 1100. Il fut pere d'ALBERIC, qui suit; de *Raoul*; de *Girard*, qui confirmerent en 1112. les franchises de l'église de Cambrai; & de *Wermond* de Roye, qui fut pere de *Hugues* & d'*Alberic*, nommez dans un titre de l'abbaye d'Orcamp.

II. ALBERIC seigneur de Roye, fit bâtir la terre de Becquignies, vivoit encore en 1163. & laissa d'*Odette* sa femme, ROGUES, dit *Roricon*, qui suit; *Aubert*, vivant en 1139; *Siger*, seigneur de Villiers-Cauchi, qui de *Radegonde*, sa femme, eut un fils nommé *Rogues*; & *Jean* de Roye, vivant en 1190.

III. ROGUES, dit *Roricon*, seigneur de Roye & de Germigni, est nommé dans la donation faite à l'église de Paris en 1175. de la terre de Virei. Il avoit épousé *Adeline* de Guise, fille de *Gui* seigneur de Guise, dont il eut, RAOUL, qui suit; *Barthelemi* de Roye, qui gagna les bonnes graces du roi Philippe *Auguste*, lequel lui donna l'an 1199. la forêt d'Herelle près Mondidier, & plusieurs autres heritages en augmentation de son fief. Il l'accompagna au siege de Rouen, dont il signa la capitulation en 1204. fut fait chambrier de France vers l'an 1209. combattit à la bataille de Bouvines en 1214. fonda l'abbaye de Joyenval près saint Germain en Laye l'an 1221. & y fut enterré trois ans après. Il avoit épousé *Perronelle* de Montfort, fille puînée de *Simon* III. du nom seigneur de Montfort, & d'*Amicie* de Beaumont, dont il n'eut que deux filles; sçavoir, *Alix* de Roye, mariée 1°. en Mai 1205. à *Jean* II. comte d'Alençon : 2°. en 1214. à *Raoul* de Nesle, seigneur de Falui; & *Amicie* de Roye, alliée à *Guillaume* Crespin, seigneur de Dangu & d'Estrepagni, après la mort duquel elle se rendit religieuse, & fut abbesse de Premi à Cambrai. Les autres enfans de ROGUES seigneur de Roye, furent, *Robert*, grand prevôt de l'église de Cambrai; & *Pierre* de Roye, chevalier, auquel on donne pour enfans, *Pierre* de Roye; *Nicolas*, évêque de Noyon depuis 1230. jusqu'en 1239; *Guillaume*; *Barthelemi*; & autre *Guillaume* de Roye, successivement archidiacres de Noyon.

IV. RAOUL seigneur de Roye, Germigni, Monci-le-Pereux, &c. laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, JEAN, qui suit; & *Raoul* de Roye, seigneur de la Ferté-en-Ponthieu, à cause de *Marie* de Ville sa femme, dont il eut *Marie* de Roye, alliée 1°. à *Aubert* seigneur de Hangest: 2°. à *Bouchard* VI. du nom, comte de Vendôme; & *Matthieu* de Roye I. du nom, seigneur de la Ferté-en-Ponthieu, qui de *Jeanne* dame de Vendeuil, fille aînée & heritiere de *Clerembaut* III. du nom seigneur de Vendeuil, eut pour enfans, MATTHIEU II. qui suit; & *Marie* de Roye, dame de Vendeuil, mariée à *Guillaume* de Bethune IV. du nom, seigneur de Locres & de Hebuterne. MATTHIEU de Roye II. du nom, seigneur de la Ferté, qui mourut avant sa mere, à cause de quoi il ne lui succeda point, avoit épousé *Marguerite* de Piquigni, fille de *Jean* seigneur de Piquigni, vidame d'Amiens, & de *Marguerite* de Beaumez, dont il n'eut que deux filles, qui furent, *Leonore* de Roye, dame de la Ferté, de Duri & d'Yaucourt, mariée en 1305. à *Jean* seigneur de Châtillon, de Troisi, de Gandelus & de Marigni, grand-maître de France; & *Beatrix* de Roye, alliée à *Aubert* de Hangest III. du nom, seigneur de Genlis.

V. JEAN seigneur de Roye, Germigni, Monci, &c. vivoit en 1217. & fut pere de

VI. MATTHIEU I. du nom seigneur de Roye, de Germigni, &c. qui accompagna le roi saint Louis en ses voyages d'Outre-mer ès années 1248. & 1270. servoit encore en Flandres en 1300. & mourut peu après, laissant d'*Alix* sa femme, *Marie* de Roye, dame de Boullers,

alliée à *Simon* de Poissi ; Jean II. du nom, qui suit ; Matthieu, qui a fait *la branche des seigneurs du* Plessier *&* d'Aunoi, *rapportée ci-après* ; *Aubert*, évêque de Laon en 1329; *Arnoul*, archidiacre de Cambrai ; *Pierre*, seigneur de Maurecourt, qui fut établi l'an 1330. inquisiteur sur tous les maîtres des eaux & forêts du royaume ; & *Dreux* de Roye, seigneur de Germigni, qui épousa *Alix* de Garlande-Possesse, laquelle étant veuve, prit une seconde alliance avec *Rogues* de Hangest, maréchal de France, dont il eut *Marguerite* de Roye, alliée à *Colart* Châtelain de Beauvais; N. de Roye, mariée à *Enguerrand* Quieret, seigneur de Pransu ; & N. de Roye, femme de *Gilles* Châtelain de Douai.

VII. Jean II. du nom seigneur de Roye &c. rendit de grands services au roi Philippe *de Valois*, qui l'envoya à Tournai en 1338. pour défendre cette place assiegée par le roi d'Angleterre, dont il s'acquitta avec honneur, & fut ensuite établi au gouvernement de Cambrai. Il épousa N. de Thorotte-Offemont, dont il eut Matthieu II. qui suit ; *Jean*, chanoine de Senlis, puis grand prévôt de Cambrai ; & *Pierre* de Roye, seigneur de saint Quentin, vivant en 1377.

VIII. Matthieu II. du nom seigneur de Roye &c. accompagna en 1343. Jean duc de Normandie en Bretagne, & eut le commandement, avec le seigneur de Couci, de l'armée que ce prince y mena par ordre du roi, l'an 1348. fut l'un des seigneurs qui furent donnez en ôtage en 1360. pour la délivrance du roi Jean, demeura 14. ans en Angleterre ; & à son retour le roi, pour le dédommager des peines & frais qu'il avoit soufferts, le gratifia d'une somme qu'il reçut en Mars 1377. & étoit mort en 1380. Il avoit épousé 1°. *Yolande* de Hangest, fille de *Jean*, seigneur de Genlis, & de *Marie* de Vignemont, après la mort de laquelle, à son retour d'Angleterre, il prit une seconde alliance avec *Marie* de Floyon, fille de N. seigneur de Ville en Haynault, dont il n'eut point d'enfans. De son premier mariage vint *Marie* dame de Roye, & de Germigni, mariée 1°. en 1374. à *Alain* de Mauni, neveu du connêtable du Guesclin, suivant les conditions de la délivrance de son pere : 2°. à *Jean* III. du nom, seigneur de Hangest & d'Avesnecourt, maître des arbalêtriers de France, avec lequel elle engagea ses terres, l'an 1402. à *Gui* de Roye, archevêque de Reims, & vendit en Octobre l'an 1407. au seigneur d'Aunoi son cousin, ce qu'elle avoit à Magnevillers, & en Decembre l'an 1415. la seigneurie de Germigni. Elle n'eut qu'une fille nommée *Marie* de Hangest, dame de Roye, laquelle étant morte sans alliance, tous ses biens retournerent en la branche des seigneurs d'Aunoi.

BRANCHE DES SEIGNEURS du PLESSIER & d'AUNOI, devenus seigneurs de Roye.

VII. Matthieu de Roye III. du nom, second fils de Matthieu I. du nom seigneur de Roye, fut seigneur du Plessier-de-Roye, qu'il acquit l'an 1323. & *Marguerite* de Ville sa femme, lui ceda l'an 1328. tous les droits qu'elle y pouvoit avoir. Il vivoit encore l'an 1350. & eut pour enfans Matthieu IV. qui suit ; *Dreux* de Roye, seigneur de Cangi, vivant l'an 1391 ; *Marie*, alliée à *Robert* seigneur de Clari, dit *Fauvel* ; & *Jean* de Roye, seigneur de Laigni-les-Châtaigners près de Noyon, qui de *Jeanne* de Sains son épouse, eut pour enfans, *Jacqueline* de Roye, mariée l'an 1403. à *Regnaud* du Sauchoi ; *Guillemette* ; & *Jean* de Roye, seigneur de Cangi, Meillancourt, & de Laigni, qui étoit mort l'an 1414. & avoit épousé *Marie* de Châtillon, fille de *Jean*, seigneur de Dours, & de *Beatrix* de Châteauvillain, dont il eut pour fils unique *Aubert* de Roye, vivant l'an 1438. mort sans alliance.

VIII. Matthieu de Roye IV. du nom, dit *le Flamand*, seigneur du Plessier-de-Roye & d'Aunoi, servit en Flandres en 1337. sous le connêtable d'Eu, & fut l'an 1340. l'un des chefs de l'armée que le duc de Normandie y conduisit. Il étoit maître des arbalêtriers l'an 1347. qu'il fut député pour traiter la paix avec les Flamands. Il étoit en l'armée de M. le Regent devant Paris en 1358. & mena l'an 1359. des troupes au secours de la ville de Reims, s'embarqua en 1360. avec les princes & les grands seigneurs du royaume pour passer en Angleterre, & ramener le roi Jean en France. Deux ans après il servit en Normandie, aida à reduire les forts de Romilli & d'Esquernon, qu'occupoient les Anglois, & continua l'année suivante ses services en la même province. Il étoit en 1364. avec le duc de Bourgogne, & se trouva avec lui à la bataille de Cocherel, fut établi en 1368. capitaine de la ville de Compiegne, & des forts de Choisi, & mourut en Janvier 1380. Il avoit épousé en 1350. *Jeanne* de Cherisi, dame de Muret, fille aînée & heritiere de *Jean* seigneur de Cherisi & de Muret, vicomte de Busanci, & de *Petronelle* de Nesle, dont il eut Jean I. qui suit ; *Gui*, chanoine de Noyon, doyen de saint Quentin, & successivement évêque de Verdun, de Castres & de Dol, archevêque de Tours, de Sens & de Reims, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé* ; *Matthieu*, dit *Tristan*, seigneur de Busanci, suivit le duc d'Anjou à la reduction de la Guienne, l'an 1377. & donna des marques de son courage au siege de Duras. Trois ans après il servit en Flandres sous le connetable de Clisson, & y fut fait prisonnier. Depuis, étant passé en Espagne avec les troupes que son frere y conduisoit pour le service du roi de Castille, il y mourut le 8. Decembre 1386. sans laisser de posterité de *Jeanne* de Montchevrai sa femme, dame de Bersa, qu'il avoit épousée l'an 1380; *Renaud* de Roye, seigneur de Milli, Jonquieres, Biars &c. conseiller & chambellan du roi, fut l'un des plus adroits seigneurs de son tems ; défendit un pas d'armes, dressé près de Calais l'an 1360. durant la tréve pour la délivrance du roi Jean, pendant trente jours. Il servoit en Flandres l'an 1383. sous le connêtable de Clisson, & se trouva à Arras l'an 1386. lors du dessein formé de passer en Angleterre, qui n'ayant point eu d'effet, il alla en Espagne avec huit cens hommes bien armez, au service du roi de Castille. Il fut l'un des seigneurs qui suivirent le comte de Nevers en Hongrie, & se trouva à la malheureuse journée de Nicopolis, où il fut tué, laissant d'*Isabelle* de Ferrieres sa femme, *Jean* de Roye, seigneur de Milli &c. Les autres enfans de Matthieu de Roye IV. du nom furent *Raoul*, abbé de saint Pierre de Corbie ; *Dreux*, dit *Lancelot*, seigneur de Launoi, maître des eaux & forêts de Languedoc, qui alla avec ses freres en Hongrie, où il mourut à la journée de Nicopolis, sans avoir été marié ; *Beatrix*, alliée à *Jean* de Basoches III. du nom, vidame de Châlons &c. morte sans posterité le 17. Decembre 1388; & *Jeanne* de Roye, religieuse à Chelles.

IX. Jean de Roye I. du nom, seigneur d'Aunoi, de Muret, de Cherisi &c. conseiller & chambellan du roi, servoit en Normandie en 1378. & 1379. Il défendit vaillamment en 1383. avec le vicomte de Meaux son beau-frere, la ville d'Aire, contre les troupes du roi d'Angleterre, qui l'étoit venu assieger ; & trois ans après il fut retenu pour la garde de la ville & château de l'Ecluse, & ne laissa pas d'être mandé pour le passage que l'on avoit resolu de faire en Angleterre. Depuis il alla servir en Guienne en 1389. & l'année suivante il accompagna à banniere le duc de Bourbon en son voyage d'Afrique, & commanda l'avant-garde au siége de Tunis. Au retour, il fut un des trois notables chevaliers qui furent commis en 1392. pour être toujours auprès du roi, pendant sa maladie, il fut retenu de son grand conseil. Il fut l'un des seigneurs qui suivirent le comte de Nevers en son voyage de Hongrie, où il mourut à la journée de Nicopolis avec deux de ses freres. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Bethune, fille de *Jean*, seigneur de Vendeuil, vicomte de Meaux &c. & de *Jeanne* de Couci, morte en 1380: 2°. *Aleaume* châtelaine de Berghes, fille du châtelain de Berghes-saint-Vinox, & de *Sibille* de Gavre, laquelle se remaria à *Raoul*, seigneur de Gaucourt. Les enfans du premier lit furent Matthieu V. qui suit ; *Jeanne*, mariée le 14. Mars 1394. à *Jean* V. du nom, sire de Crequi & de Canaples ; & *Marie* de Roye, alliée à *Thibault*, seigneur de Riveri. Du second lit sortit *Jeannette* de Roye, que l'on croit avoir épousé *Aubert* de Hangest, seigneur d'Arzilliers.

X. Matthieu V. du nom seigneur de Roye, Germigni, Aunoi, Muret &c. fut l'un des chefs de l'armée que Valeran, comte de saint Paul, gouverneur de Picardie, dressa contre les Anglois. Il se trouva à la journée d'Azincourt en 1415. y demeura prisonnier, & fut conduit en

Angleterre, d'où il ne revint qu'après avoir payé une grosse rançon. Il recueillit la succession de la maison de Roye, après la mort de *Marie* de Hangest, dame de Roye, sa cousine. Le duc de Bourgogne, dont il tenoit le parti, le deputa en 1435. pour assister au traité de paix qui se faisoit à Arras, & il mourut peu après l'an 1440. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* de Ghistelles, seconde fille de *Jean* seigneur de Ghistelles: 2°. en 1424. *Catherine* de Montmorenci, dame de Beausault &c. veuve de *Laurent* seigneur de sainte Beuve &c. fille aînée de *Hugues* de Montmorenci, seigneur de Beausault &c. & de *Jeanne* de Harcourt. Ses enfans du premier lit furent *Gui* sire de Roye, de Muret &c. qui suivit, comme son pere, le parti du duc de Bourgogne en 1432. Il commandoit à Soissons, quand il y fut surpris en 1437. lorsque le roi marcha pour la reduction de la Normandie; se trouva à la prise de Ponteau-de-Mer en 1449. & y fut fait chevalier par le roi; le duc de Bourgogne le fit aussi chevalier de la Toison d'or en 1461. & il mourut en Août 1463. sans laisser de posterité de *Jeanne* de Mailli, dame de Talma, fille de *Ferri*, seigneur de Talma, qu'il avoit épousée en Janvier 1448; *Marie* de Roye, alliée 1°. le 11. Novembre 1422. à *Pierre* d'Orgemont, seigneur de Chantilli, baron de Montjai: 2°. à *Robinet* d'Estouteville, seigneur d'Ausfebolc & de Berneval; *Marguerite*, mariée le 29. Decembre 1426. à *Valeran* de Soissons, seigneur de Poix & de Moreuil; & *Isabeau* de Roye, femme de *Philippe* seigneur de Ternant, chambellan du duc de Bourgogne. Ceux du second lit furent JEAN II. du nom, qui suit; & *Jeanne* de Roye, mariée à *Jean* de sainte Beuve, seigneur de Vandeuil, vivante veuve en 1493.

XI. JEAN II. du nom seigneur de Roye &c. après la mort de *Gui* son frere aîné du premier lit, auquel il succeda, porta premierement la qualité de seigneur de Busanci, fut conseiller & chambellan du roi, & l'un des plus puissans seigneurs de Picardie. Il ne vivoit plus en 1498. & avoit épousé 1°. *Blanche* de Brosse, fille de *Jean* de Brosse, seigneur de sainte Severe & de Boussac, maréchal de France, & de *Jeanne* de Naillac: 2°. *Marguerite* du Bois, fille de *Jean*, seigneur des Querdes & de Tanques, & de *Catherine* de Caumesnil: elle se remaria en 1499. à *Olivier* de la Vernade, seigneur de la Bastie. Il laissa de sa premiere femme, *Marie* de Roye, alliée en 1480. à *Philippe* de Bourgogne, fils *naturel* de *Jean* de Bourgogne, comte de Nevers. De sa seconde femme il eut ANTOINE, qui suit;

XII. ANTOINE sire de Roye, de Muret & de Busanci &c. fut tué à la bataille de Marignan, donnée contre les Suisses le 13. Septembre 1515. Il avoit épousé le 5. Novembre 1505. *Catherine* de Sarrebruche, seconde fille de *Robert*, comte de Rouci & de Braine, morte le 8. Janvier 1541. ayant obtenu de la succession de son frere le comte de Rouci, les terres de Pierrepont, Nisy-le-comte, Aulnai, la vidamie de Laon, & Coulomiers en Brie. Leurs enfans furent CHARLES, qui suit; *Jean*, mort jeune; *Anne* & *Marie* de Roye, mortes jeunes.

XIII. CHARLES sire de Roye, comte de Rouci &c. né le 14. Janvier 1510. mourut le 19. Janvier 1551. Il avoit épousé le 27. Août 1528. *Magdelaine* de Mailli, fille & heritiere de *Ferri* de Mailli, seigneur de Conti &c. & de *Louise* de Montmorenci, morte en 1567. Leurs enfans furent *Charles* sire de Roye, comte de Rouci, baron de Conti &c. mort du vivant de son pere à l'âge de 18. ans; *Eleonore* dame de Roye, de Conti, Muret, Busanci, &c. née le 24. Fevrier 1535. mariée le 15. Novembre 1550. à *Louis* de Bourbon I. du nom, prince de Condé, morte le 23. Juillet 1564; & *Charlotte* de Roye, comtesse de Rouci, dame de Pierre pont &c. née en 1537. mariée en 1557. à *François* III. du nom comte de la Rochefoucauld, morte en 1569. * *Voyez* le pere Anselme, *hist. des grands Officiers de la couronne.*

ROYE (Gui de) archevêque de Reims, fils de MATTHIEU IV. du nom seigneur de Roye, grand-maître des arbalêtriers de France, & de *Jeanne* de Cherisi, dame de Muret &c. fut chanoine de Noyon, puis doyen de saint Quentin, & vécut à la cour des papes qui étoient à Avignon. Il suivit Gregoire XI. à Rome, & dans la suite s'attacha au parti de Clement VII. & de Pierre de la Lune, dit *Benoît* XIII. C'est pour cette raison que quelques auteurs parlent peu avantageusement de Gui de Roye, qui fut successivement évêque de Verdun, de Castres & de Dol, archevêque de Tours, de Sens & de Reims en 1391. Ce prelat fonda à Paris en 1399. le college, dit *de Reims*, fit de grands biens à son église, & celebra en 1407. un concile Provincial. Il eut ordre de se trouver au concile de Pise, assemblé pour finir le schisme, & se mit en chemin avec Louis cardinal de Bar, Pierre d'Ailli, évêque de Cambrai, & divers autres prélats. Lorsqu'ils furent arrivez à Voutre, bourg à quatre ou cinq lieues de Genes, un maréchal de la suite de l'archevêque de Reims, prit querelle avec un autre maréchal de ce bourg, & le tua. Cet accident causa une sedition furieuse parmi le peuple, qui investit la maison de ce prélat. Il voulut descendre de sa chambre pour appaiser ce tumulte, mais en descendant, il fut frappé d'un trait d'arbalêtre, qu'un des habitans tira par une petite fenêtre, qui donnoit sur l'escalier. Il mourut de cette blessure le 8. Juin 1409. & fut porté dans l'église cathedrale de saint Laurent de Genes, où il est enterré. Quelques jours après, la justice de la ville fit punir celui qui avoit commis ce crime, d'autant plus irremissible, que ce prelat avoit remis le meurtrier entre les mains du juge, dès que la populace vint assieger sa maison. Cet archevêque nous a laissé un livre intitulé, *Doctrinale sapientiæ.* * Juv. des Ursins, *hist. du roi Charles VI.* Monstrelet, *t. 1. c. 12.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Marmol, *hist. arch. Remens.* Du Chêne &c.

ROYS, nom qu'on donne à quatre livres canoniques de l'ancien testament, *cherchez* ROIS.

ROYSTON, bourg avec marché, partagé entre le comté de Cambridge & le comté de Hartfort, situé au pied d'une montagne, dans la contrée nommée *Odsai.* * Mati, *dict.*

ROZAN, petite ville avec châtellenie, en Pologne, dans la Mazovie, sur le Narew, environ à vingt lieues de Warsovie, vers le nord. * Mati, *dict.*

ROZEAL (Elisabeth) dame Angloise, belle sœur du sçavant Guillaume Alan, resista avec ses trois filles à Edmond Traford, Calviniste, que le parlement d'Angleterre avoit employé dans le pays de Lancastre, d'Yorck & autres provinces, pour maltraiter les Catholiques. * Hilarion de Coste, *des femmes illustres.*

ROZEN, maison connue en Livonie dès le tems que le Christianisme y a été établi, & où elle subsiste encore. Les annales du pays portent que CHRETIEN de Rozen, chevalier, que l'on regarde comme le premier de cette famille, vint en Livonie vers l'an 1343. avec beaucoup d'autres chevaliers, qui conquirent cette province; & après plusieurs combats, la délivrerent des Payens & des Idolâtres qui l'occupoient: que ses descendans ont conservé & augmenté la gloire de leur maison par beaucoup de grandes actions, tant sous les princes de Livonie, que sous le grand Gustave Adolphe, & les autres rois de Suede, sous lesquels ils ont possedé les plus grandes charges & commandemens; & qu'ils se sont alliez avec les principales & les plus nobles familles du pays.

ROZEN (Conrad de) comte de Bolweiller & d'Etweiller en Alsace, maréchal de France, fils de FABIEN de Rozen, seigneur de Kleinroop, gentilhomme de Livonie, entra au service de la France en 1651. où il fut attiré par Rainol de Rozen de Crosroop lieutenant general des armées du roi, son parent, lequel se voyant sans enfans mâles, resolut de l'avancer, en lui donnant tous ses biens, & sa fille en mariage. Après avoir passé par plusieurs degrez militaires, il fut fait colonel de cavalerie en 1669. se trouva à la bataille de Senef en 1674. & fut nommé brigadier. Il continua de servir en Allemagne, fut fait maréchal de camp en 1677. se trouva au siege de Cambrai, où il fut blessé, en empêchant les ennemis d'y jetter du secours, passa en Allemagne en 1678. sous le maréchal de Crequi: & en Piémont en 1682. sous le marquis de la Trousse, lieutenant general. Il commanda en chef en Languedoc en 1686. d'où il fut rappellé lorsque la guerre recommença en 1688. & fut fait lieutenant general. Il eut le commandement des troupes qui passerent en Irlande avec Jacques II. roi d'Angleterre, qui l'honora du titre de maréchal d'Irlande en 1689. Le roi le fit mestre de camp general de la cavalerie legere en 1690. Il servit la même année en Allemagne sous M. le

Dauphin ; au siege de Mons en 1691. en Flandres en 1693. à la journée de Nerwinde, au siege de Charleroi, & dans toutes les grandes actions qui arriverent depuis. Il fut fait maréchal de France par lettres du 14. Janvier 1703. dont il prêta serment le 20. du même mois, fut créé chevalier des ordres du roi le 2. Fevrier 1705. & mourut le 3. Août 1715. âgé de 87. ans. Il avoit épousé en 1661. *Marie-Sophie* de Rozen sa parente, fille aînée de *Rainol* de Rozen, seigneur de Crosroop en Livonie, lieutenant general des armées du roi, & de *Sophie* d'Epp, dont il eut RAINOL-CHARLES, qui suit ; *Anne-Jeanne*, mariée en 1681. à *Nicolas-Frederic* comte de Rottembourg près Berlin, maréchal de camp des armées du roi, & premier chevalier d'honneur du conseil souverain d'Alsace ; *Marie-Sophie* de Rozen, alliée à *Meneral* baron de Planta, colonel d'infanterie ; & trois filles religieuses à Nanci.

RAINOL-CHARLES de Rozen, comte de Bolweiller, &c. maréchal de camp des armées du roi, épousa en 1698. *Marie-Beatrix-Octavie* de Gramont, cousine de l'archevêque de Besançon, dont il a eu *Conrad* de Rozen, mort le 16. Decembre 1714. en sa seiziéme année. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

RU

RUA ou RHUA (Pierre) sçavant Espagnol du XVI. siecle, *voyez* RHUA.

RUARUS (Martin) ministre Socinien, étoit né à Krempen en Allemagne, fut prevenu des heresies Sociniennes par Ernest Sonerus, professeur à Altdorf, qui les enseignoit secretement. Il s'y obstina de telle sorte, qu'il aima mieux perdre son patrimoine, que de renoncer à cette secte. Il se fit estimer au-dedans & au-dehors par son jugement, par son sçavoir, & par ses mœurs. Il fut recteur du college de Racovie, puis ministre des Sociniens de Dantzic, soit dans la ville, soit au bourg de Straffin, & mourut dans cet emploi l'an 1657. à l'âge de 70. ans. Il l'exerçoit déja l'an 1635. comme il paroît par le voyage de Jacques Ogier. Le fameux Calixte employa tous les moyens dont il se put aviser pour le convertir, pendant le colloque de Thorn, l'an 1646. mais il n'y put rien gagner. Il a fait des notes sur le catechisme des églises Sociniennes de Pologne. Ces notes furent ajoutées à l'édition qui fut faite de ce catechisme l'an 1665. Elles se trouvent aussi à l'édition de 1680. Il a fait d'autres notes sur le même ouvrage qui n'ont pas été imprimées. On a deux centuries de ses lettres. La premiere fut imprimée à Amsterdam chez *David* RUARUS, fils de l'auteur, l'an 1677. avec une preface de *Joachim* RUARUS, frere de David. La II. fut imprimée l'an 1671. chez le même David, qui y joignit une preface. Les lettres sont bien curieuses. On l'a cru auteur de la version allemande du nouveau testament, faite à Racovie, & publiée en 1630. mais c'est une erreur. * Mollerus, *Isagoge in historiam Chersonesi Cimbricæ part.* 3. Sandius, *in bibl. Antitrinitar.*

RUBEMPRE', maison illustre & ancienne, tire, selon quelques auteurs, son origine en ligne directe, masculine & legitime d'ALEXANDRE de Hongrie, surnommé *Sans Terre*, fils de BELA roi de Hongrie, & de la reine *Beatrix* d'Est son épouse, fille du marquis d'Ancone & de Ferrare. On dit que cet Alexandre de Hongrie accompagna le roi saint Louis avec plusieurs autres seigneurs & princes à la conquête de la Terre-Sainte l'an 1248. qu'il assista au siege de Damiette, & à celui de Massoura, prit le premier terre sur les Sarasins au bord de la riviere du Nil, y tua un de leurs chefs, s'y maintint, & par *sa valeur acquit le nom de Rubempré, dans ces termes Hongrie & pour cause Rubempré*, que toute sa posterité a porté, & qui lui fut confirmé à la défense de Valenciennes, qu'il conserva pour Marguerite comtesse de Flandres & de Hainault, contre Guillaume comte de Hollande, empereur des Romains, avec Hugues de Bouchain & le comte d'Anjou. On donne à cet Alexandre pour femme *Isabelle* de Brienne, dame d'Havelui, fille d'*Erard* de Brienne, seigneur de Rameru, de la maison des comtes de Brienne, rois de Jerusalem & de Sicile, ducs d'Athenes, princes de Tarente, & de *Philippote*, fille du comte de Champagne, dont on fait venir BAUDOUIN I. du nom sire de Rubempré son fils, qui épousa *Marie* de Picquigni, fille du vidame d'Amiens, & de la vidame de Molleans, & qui fut pere de BAUDOUIN II. du nom sire de Rubempré, qui prit alliance avec *Yolande* de Grandpré, fille de *Henri* comte de Grandpré, & d'*Isabelle* de Luxembourg, desquels sortit ANTOINE sire de Rubempré, qui épousa *Marie-Anne* de Couci, fille d'*Enguerrand*, dit *le Grand*, seigneur de Couci & de Montmirail, & de *Catherine* d'Autriche, dont sortit JEAN I. du nom sire de Rubempré, qui épousa *Jeanne* de Hallwin, de laquelle maison sont descendus par filles les ducs de CROI, d'ARSCHOT & d'AREMBERGH, aux Pays-Bas, & les ducs d'HALLWIN, & marquis de PIENNES en France. De ce mariage sortit ROBERT I. du nom sire & baron de Rubempré & d'Authie, qui épousa *Colle* de Riveri, de laquelle il eut deux fils ; sçavoir, CHARLES de Rubempré, qui de *Françoise* de Mailli, fille d'*Adrien*, seigneur de Conti, eut *Jeanne*, heritiere de Rubempré, qui épousa 1°. *François* seigneur de Crevecœur : 2°. *Jacques* bâtard de Vendôme, bailli de Valois & de Vermandois, & fils *naturel* de *Jean* de Bourbon II. du nom, comte de Vendôme, dont les descendans porterent la qualité des seigneurs de Rubempré ; & ANTOINE de Rubempré, conseiller & chambellan de Philippe duc de Bourgogne, & l'un de ses principaux capitaines, chevalier de la toison d'or, créé au premier chapitre de l'institution dudit ordre fait par ledit duc, au service duquel il mourut, ayant épousé *Jacqueline* de Croi, dame de Bievres, fille de *Jean* seigneur de Croi & de Renti, grand bouteiller de France, & chambellan du même duc, & de *Marguerite* de Craon, dame de Tour-sur-Marne, dont le fils JEAN de Rubempré, seigneur de Bievres, commanda les troupes dans la province de Luxembourg avec son frere, & en chassa les ennemis, & qui outre les mêmes emplois de son pere, fut aussi l'un des premiers generaux & favoris de Charles duc de Bourgogne, gouverneur, capitaine general, grand bailli & officier souverain du pays & comté de Hainault & de Valenciennes, où il fut pareillement honoré de l'ordre de la toison d'or, avec les rois d'Aragon & de Naples, dont il fut precedé, & suivi de Philippe comte de Chimai son neveu, de Jean de Luxembourg, comte de Marle & de Rouci, de Gui de Brimeu, seigneur d'Umbercourt, comte de Meghem, & d'Engelbert comte de Nassau & de Vianden, baron de Breda, qui reçurent tous le collier ce même jour-là dans l'ordre que dessus. Il fut depuis gouverneur & capitaine general pour le duc de Bourgogne, de Lorraine & de tous les pays conquis, generalissime de ses armées, & son ambassadeur, tant vers le pape & l'empereur, que vers divers rois & potentats, lequel finalement mourut aux pieds de son maître à la malheureuse bataille de Nanci (où ledit duc perdit aussi la vie) & après sa mort fut exposé en parade par les ennemis, couché à la gauche de son maître, & mis ainsi en dépôt sous l'oratoire de René duc de Lorraine son parent, en l'église de saint George de la ville de Nanci, regretté des ennemis mêmes. Il avoit épousé 1°. *Colle* de Bousies, dite *de Wertain*, dame d'Aubigni, d'Estrées, de Malmaison, du Beauverger & de Bussi, descendue en droite ligne masculine & legitime de *Waultier* de Wertain, seigneur de Bousies, qui eut pour femme *Alix* de Hainault, fille de *Philippe*, seigneur de Sebourg, lequel avoit pour oncle paternel *Baudouin* comte de Flandres & de Hainault, marquis de Namur : 2°. *Catherine* de Bernieulles, fille de *Jean* baron de Bernieulles, & d'*Ide* d'Abbeville, dont *Françoise* de Rubempré, son unique heritiere, épousa *Jean* VI. du nom, seigneur de Crequi & de Canaples, fils d'autre *Jean*, chevalier de la toison d'or, de qui sont descendus & sortis les ducs de CREQUI, de LESDIGUIERES, comtes de CANAPLES, marquis de BERNIEULLES, & princes de POIX ; & du premier lit sortit CHARLES de Rubempré, qui continua les services avec la même fidelité au tems de la princesse Marie, heritiere de Bourgogne, étant lieutenant general de ses armées, & commandant aux frontieres de Picardie & de Hainault, pour Maximilien archiduc d'Autriche, mari de cette princesse, & depuis empereur, qui le fit chevalier de la toison d'or, & son chambellan, ayant épousé *Anne* vicomtesse de Montenac, baronne de Reves, dame de Warfusée, dont le fils CHARLES

de Rubempré, sire de Bievres, vicomte de Montenac, baron de Reves & de Warfusée, chevalier de l'ordre de la toison d'or, épousa *Jeanne*, heritiere de Wertain de Gozelliers, de Fellui & de Tubize, fille d'*Eustache*, seigneur des mêmes lieux, & de *Marie* d'Humieres de la branche de Drieu, dont ANTOINE de Rubempré, qui servit l'empereur Charles V. tant en Allemagne qu'ailleurs, en qualité de capitaine d'hommes d'armes, de colonel d'infanterie, & de lieutenant general des armées à la bataille de Gravelines. Il mourut à Anvers en 1576. ayant été créé chevalier de l'ordre de la toison d'or, au chapitre tenu en la ville de Lille au tems du roi Philippe II. Il avoit épousé *Claudine* de Croi, fille d'*Adrien* comte de Rœux, premier maître d'hôtel de cet empereur, & chevalier de la toison d'or, gouverneur des villes de Lille, Douai, & Orchies, grand veneur de Brabant, general de ses armées, & de *Claudine* de Melun, fille de *François*, comte d'Epinoi, chevalier de la toison d'or, & de *Louise* de Foix. Il eut de cette alliance JEAN de Rubempré, qui fut aussi colonel aux mêmes guerres d'Allemagne, & épousa *Marie* de Hamal, barone de Fontaines, fille de *Jean* de Hamal, & de *Jacqueline* de Hennin-Lietard, & niéce de *Marie* de Hamal, dame de Chievres, marquise d'Arschot, femme de *Guillaume* de Croi, duc de Soria, dont sortirent, 1. CHARLES de Rubempré, vicomte de Montenac, qui épousa *Françoise* d'Orlai, dame d'Escoffines, de Venisi, de la Follie & de Rameric, fille de *Philippe*, seigneur des mêmes lieux, & d'*Ursule* de Baden; & 2. ANTOINE de Rubempré, comte de Wertain, qui fut aussi colonel aux mêmes guerres, & grand veneur du roi, & maître d'hôtel de l'hôtel royal des Pays-Bas, lequel pour lors perdit la plus grande partie de ses biens pour le service de son roi, & souffrit de cruelles ruines & prisons par les mutins & rebelles de son tems, ayant épousé *Marie* d'Avroult, fille d'*Antoine*, chevalier, seigneur d'Helfaut, comte de Maltrayant, baron de la Mastine, vicomte de Montenac & de Bileques, & de *Jeanne* de Renti, dont le fils PHILIPPE comte de Rubempré, de Wertain & de Vertignœul, continua de même ses services avec un zele & une fidelité qu'il avoit heritez de ses ancêtres, tant en qualité de grand veneur & de valido, & premier gentilhomme de la chambre d'Albert archiduc d'Autriche, prince des Pays-Bas & de Bourgogne, que de conseiller d'état du roi Philippe IV. & de gouverneur & capitaine general de la Flandre espagnole, des villes & pays de Tournai & Tournaisis, Lille, Douai & Orchies, étant chevalier de l'ordre de la toison d'or. Celui-ci épousa 1°. *Jeanne* de Croi, fille d'*Eustache* de Croi, seigneur de Creseques: 2°. *Jacqueline* de Recourt, fille de *Jean*, chevalier, baron de Recourt, Chamblain, gouverneur d'Aire, chef de sa maison, & de *Jacqueline* de S. Omer, vicomtesse de Walon-Cappelle. De ce second mariage sortit CHARLES-PHILIPPE comte de Rubempré, de Wertain, & de Vertignœul, colonel de cavalerie, grand veneur du roi, qui épousa *Marie* d'Avroult, comtesse de Maltrayant, baronne de la Mastine, vicomtesse de Montenac, de Beaumes-lez-Loges & de Bileques, dame de Cormettes, d'Inghem, Pont d'Ardennes, de Wiunezelle, de saint Laurent du Hilt, &c. fille & heritiere d'*Antoine* comte de Maltrayant, baron, vicomte & seigneur desdits lieux, & de *Marie* de Lens, dont la niece fut femme du comte d'Egmont, de qui sortit PHILIPPE-ANTOINE prince de Rubempré, & d'Everberghe, comte de Wertain, de Vertignœul, d'Aubigni, de Maltrayant & d'Helfaut, &c. chevalier de l'ordre de la toison d'or, grand veneur du roi, colonel de cuirassiers, premier deputé commis au renouvellement des magistrats des villes & châtellenies de Flandres, &c. qui épousa *Marie-Anne-Scholastique* de Timple de Brabant, comtesse de Moulart, d'Autreppe, & du saint Empire, dont est sortie *Louise-Brigitte* princesse de Rubempré & d'Everberghe, mariée 1°. à *Frederic-Charles* Rhingrave, comte du Rhin, de Salms &c: 2°. à *Philippe-François* de Merode, comte de Montfort, devenu par cette alliance prince de RUBEMPRE' dont il prit le nom & les armes, ci-devant brigadier & colonel, & depuis du conseil d'état de l'empereur, commis au gouvernement general de ses Pays-Bas, dont sont sortis MAXIMILIEN-LEOPOLD de Rubempré, prince d'Everberghe; & *Sabine-Claire* de Rubempré. * *Memoire manuscrit communiqué dans la precedente édition que l'on a un peu corrigé.*

RUBEN, premier fils de Jacob & de Lia, né l'an 2284. du monde, & 1751. avant Jesus-Christ, fouilla le lit de son pere, par son crime avec Baala, servante de Rachel; & par cette incontinence il perdit tous les droits d'aînesse, ausquels le sacerdoce & divers autres avantages étoient attachez en ce tems-là. C'est ce que Jacob lui reprocha en mourant. Il s'opposa au dessein que ses freres avoient de faire mourir Joseph, & donna l'origine à la tribu de son nom, qui eut pour partage des terres qui étoient au-delà du Jourdain. Ruben mourut l'an du monde 2408. & 1627. avant J. C. âgé de 124. ans. * *Genese*, 26. 35. & 49. Torniel & Salian, *in annal. vet. testam.*

RUBEN. Il y a plusieurs rabbins de ce nom: RUBEN Berabbi Tzevi avoit recueilli des sentences & des allegories des peres. Il est cité par Azarias. Un autre RUBEN, Espagnol, a composé des livres cabalistiques, imprimez à Mantoue en 1438. * Bartholocci, *biblioth. Rabbin.* M. Du Pin, *hist. des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à present.*

RUBENS (Philippe) né à Cologne en 1574. étoit frere du peintre de ce nom, appellé *Pierre-Paul Rubens*, & fut secretaire de Jean Richardot, president au conseil privé du Pays-Bas, dont il accompagna les fils en Italie. Depuis il y retourna, & fut secretaire & bibliothecaire du cardinal Ascagne Colonna, à la recommandation de Juste-Lipse, qui étoit l'ami particulier de Rubens. On le rappella à Anvers, où on le fit secretaire de la ville en 1609. & où il mourut au mois d'Août de l'an 1611. âgé de 38. ans. Il sçavoit les langues, étoit assez bon poëte, & laissa une traduction des cinq homelies de S. Asterius évêque d'Amasée, qui ont été imprimées à Anvers en 1608. des poësies, *electorum lib. II. &c.* *Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire, &c.

RUBENS (Pierre-Paul) peintre fameux, étoit d'Anvers, où il nâquit le 28. Juin 1577. On l'éleva avec beaucoup de soin; & il apprit à dessiner d'Octavio Van-Veen, de Leyden, peintre du duc de Parme & de l'archiduc Albert. Aprés ses premieres études, étant passé en Italie, il s'acquit beaucoup de réputation à Mantoue, à Rome, à Genes & à Venise, où il s'arrêta assez long-tems; & dans la derniere de ces villes, il resolut d'imiter la maniere de peindre du Titien, de Paul Veronese & du Tintoret. Lorsqu'il fut retourné en son pays, il peignit d'excellens tableaux. La reine Marie de Medicis l'employa pour peindre la gallerie du Luxembourg, où il réussit très-bien. Le roi d'Espagne se servit encore de lui pour divers ouvrages, le fit chevalier, aussi-bien que le roi d'Angleterre, & l'employa en quelques negociations. Il composa un traité de peinture, qui fut imprimé à Anvers en 1622. & mourut le 30. Mai 1640. laissant ALBERT son fils, qui a été secretaire d'état en Flandres. Il fut enterré dans l'église de saint Jean, où l'on voit son tombeau. Antoine Vandyk, autre peintre celebre d'Anvers, étoit un des éleves de Rubens. * Jean-Pierre Bellori, *vit. de pittori moderni.*

RUBENS (Albert) fils du précédent, sçavant homme, & habile connoisseur en médailles, est auteur, selon Vossius & d'autres sçavans hommes, du commentaire sur les medailles du comte d'Arschot, & attribué faussement à Pierre-Paul son pere. Il a aussi fait un traité, *dire vestiaria & late clavo*, qui n'a été imprimé qu'après sa mort. * *Voyez la bibliotheque choisie* de Colomiez.

RUBERTI (Michel) de Florence, vivoit dans le XV. siecle, & étoit domestique de Marie Salviati, mere du grand Côme de Medicis. Il écrivit une histoire depuis la creation du monde jusqu'en 1430. & il y soûtient que les changemens des monarchies & des états, sont une punition des crimes de ceux qui gouvernent. *Vossius, *de hist. Lat.*

RUBEUS (Jean-Antoine) *cherchez* ROSSI.

RUBEUS ou ROSSI (Jerôme) medecin de Ravenne sur la fin du XVI. siecle, composa divers traitez, & entre autres, l'histoire de sa patrie en XII. livres, qu'on imprima l'an 1589. à Venise.

RUBICON, petit fleuve de l'Emilie. dans la Gaule Cispadane, ou partie meridionale de la Gaule Cisalpine, separe cette province d'avec l'Italie, & va se rendre dans la mer Adriatique. Cette riviere se nomme à present *Pisatello*, coule dans la Romagne, province de l'état ecclesiastique, & se va décharger dans le golfe de Venise. On la nomme *Rico* ou *Rugoso*, vers sa source. Elle est remarquable dans l'histoire, à cause du passage de Cesar, qui commença ouvertement à se declarer dans cet endroit contre la republique. On y a long-tems vû une colonne de marbre, qu'on y avoit placée, pour conserver la memoire de ce fameux passage. Lucain en parle au commencement de sa *Pharsale*. * Leandre Alberti.

RUBIN, prince d'Antioche, dans le XIII. siecle, étoit neveu de *Leon* I. roi d'Armenie, & fils de la fille de *Rubin*, prince d'Armenie, frere de *Leon* & de *Boëmond*, fils aîné de *Boëmond* III. prince d'Antioche. Il parvint à la principauté par le moyen de *Leon* son oncle qui en chassa Boëmond d'Ibelin. Ensuite il épousa *Chelvis*, fille d'*Amauri* de Lesignem, roi de Chypre, & de la reine *Cire*, sœur germaine de la reine *Sibylle*, femme du roi *Leon*. Enfin, la septiéme année après son avenement à la principauté, il en fut chassé par Frederic II. empereur. * *Hist. du royaume de Chypre.*

RUBINI (Jean-Baptiste) cardinal, Venitien, évêque de Vicence, fut nommé cardinal par le pape Alexandre VIII. son oncle, le 13. Fevrier 1690. & mourut à Rome le 17. Fevrier 1707. en sa 65. année, & y fut inhumé en l'église de S. Marc, dont il étoit titulaire.

RUBRUQUIS (Guillaume) Cordelier, fut envoyé par le roi S. Louis vers Sartach, prince Tartare. *Voyez* SARTACH.

RUBYS (Claude de) auteur de plusieurs ouvrages, étant déja conseiller en la sénéchaussée & présidial de Lyon, publia en 1573. des commentaires sur le texte des franchises & immunitez accordées aux consuls, échevins & habitans de Lyon; & en 1604. joignant à la qualité de conseiller celle de procureur general de la communauté de Lyon, il publia une histoire de cette ville, qui est si chargée de questions de droit & d'histoires étrangeres, qu'on a de la peine à en soûtenir la lecture. On a encore de lui l'histoire de l'origine de la maison royale de France, qui parut en 1613. L'année suivante étant procureur general du roi à Lyon, il publia un traité, où il comparoit la noblesse & l'ancienneté de la France, avec toutes les monarchies de l'Europe; & une histoire des dauphins & vicomtes de Viennois. André du Chêne y ajoûte une histoire des princes sortis des deux maisons royales de Vendôme & d'Albret. On ignore le tems de la mort de cet historien, à qui on attribue un traité de la messe contre les Heretiques. M. de Thou assure qu'il est l'auteur de la declaration des consuls, échevins, manans & habitans de la ville de Lyon, sur l'occasion de la prise d'armes, faite par eux le 24. Fevrier 1589. ce qui montre qu'il fut un ardent Ligueur. * Le Long, *bibliotheque historique de France.*

RUCCELLAI (Bernard) historien, étoit de Florence, & vivoit dans le XV. siecle. * Leandre Alberti.

RUCCELLAI (l'abbé) gentilhomme Florentin, fils d'un partisan, qui avoit amassé de grands biens en France, & qui avoit entretenu une correspondance continuelle avec Zamet, Bandini, Cedami, & plusieurs autres gens d'affaire de cette nation. Son pere, qui avoit beaucoup de credit à la cour, lui procura pour plus de trente mille livres de benefices, & lui donna chaque année une pareille somme de son bien. Il ne fut pas plûtôt engagé dans l'état ecclesiastique, qu'il porta ses vœux aux premieres dignitez de la cour de Rome, & acheta une charge de clerc de la chambre du pape. Comme il avoit de l'étude; qu'il s'énonçoit facilement & agreablement, il gagna l'estime du pape Paul V. qui le consultoit souvent sur les affaires les plus difficiles. Cette confiance lui attira tant d'affaires & tant d'ennemis, qu'il fut enfin obligé de quitter Rome, & de passer en France. Le maréchal d'Ancre, qui étoit alors en grand credit, l'introduisit à la cour. Il s'y fit aimer & rechercher de tous les courtisans, tant à cause de la beauté de son esprit, que de la grande dépense, ou pour mieux dire, de ses profusions: car on a vû servir à sa table des bassins de vermeil, tous chargez d'essences, de parfums, de gants, d'éventails, & même de pistoles pour le jeu après le repas. Sa delicatesse en toutes choses alloit à l'excès. Il ne bûvoit que de l'eau; mais d'une eau qu'il falloit aller chercher bien loin, & choisir, pour ainsi dire, goute à goute. Un rien le blessoit. Le soleil, le serain, le chaud, le froid, ou la moindre intemperie de l'air, alteroit sa constitution. La seule crainte de tomber malade l'obligeoit à garder la chambre, & à se mettre au lit. C'est à lui que les medecins sont obligez de l'imagination des vapeurs. A la fin piqué d'ambition, ou plûtôt du desir de se venger de ses ennemis, il entreprit de servir la reine Marie de Medicis dans des intrigues fort embrouillées, & qui demandoient beaucoup d'activité. La vûe du travail, qui lui paroissoit un monstre, pensa lui faire quitter prise; mais s'étant surmonté, il devint en peu de tems si robuste & si actif, que ses amis, qui le voyoient travailler tout le jour, ne point reposer la nuit, courir la poste sur des méchans chevaux, boire & manger chaud & froid, comme il le trouvoit, lui demandoient des nouvelles de l'abbé Ruccellai, ne sçachant point ce qu'il étoit devenu, ni quel autre homme avoit pris sa place, ou dans quel autre corps son ame étoit passée. Il fit un voyage à Metz, & détermina le duc d'Espernon à embrasser le parti de la reine mere. La jalousie qu'il conçut de ce que ce duc avoit plus de part que lui dans la confiance de Marie de Medicis, le détermina à quitter le parti de cette princesse, & à revenir à la cour. Il y rechercha l'amitié du duc de Luynes, & eut beaucoup de part à la disgrace du P. Arnoux, Jesuite, confesseur de Louis XIII. Quoiqu'il eût de grandes obligations au maréchal de Bassompierre, il ne laissa pas de se declarer contre lui en plusieurs occasions. Il fut enfin obligé de quitter la cour, & de se retirer dans une de ses maisons de campagne, où il mourut vers l'an 1627. * De Vigneul Marville, *mélange d'histoire, &c.* M. Girard en parle aussi dans *la vie du duc d'Espernon, histoire de Louis XIII. imprimée à Paris en* 1716.

RUDEL (Geofroi) gentilhomme Provençal, celebre par ses poësies, dans le XII. siecle, fut emmené en Angleterre par le comte Geofroi, frere du roi Richard. Etant à la cour de ce prince, il entendit souvent parler du merite de la comtesse de Tripoli, & en devint si fort amoureux, qu'il entreprit en 1162. le voyage de Tripoli, pour voir cette princesse, & lui témoigner sa passion. Lorsqu'il fut arrivé à Tripoli, il alla voir la comtesse; mais il ne fut pas plûtôt en sa presence qu'il mourut, après lui avoir témoigné la cause de son voyage. Cette princesse touchée de la mort de ce gentilhomme, fit mettre son corps dans un tombeau de porphire, sur lequel furent gravez quelques vers à sa louange, en langue arabesque. * Antoine du Verdier, *bibl.*

RUDESHEIM ou RUDISHEIM, petite ville ou bon bourg de l'électorat de Mayence, est dans le Rhingow, sur le Rhin, environ à une lieue au-dessus de Bingen.

RUDISTO, RODESTO, en latin *Redastum*, *Rhedestum*, *Radestum*. On l'appella aussi anciennement *Resisthon*, *Bisanthe*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie sur la mer de Marmora, à seize lieues de Selivrée vers le midi. Rudisto est fort peuplée & marchande. Elle a un bon port, & un évêché suffragant de Perintho. * Baudrand, *dict.*

RUDKOPING, petite ville de Danemarck, est sur la côte occidentale de l'isle de Langueland, dont elle est la capitale. * *Carte de Danemarck.*

RUDOLFWERF, c'est-à-dire, l'*isle de Rodolphe*, ville de la Carniole, est dans le Windisck-Marck, sur la riviere de Gurck, à huit lieues de Cillei vers le midi. Elle est située dans une presqu'isle, & porte le nom de l'empereur Rodolphe II. qui en est le fondateur. * Mati, *dictionaire.*

RUDRAUFF (Kilian) du pays de Hesse, où il nâquit en 1627. passa presque toute sa vie à apprendre ou à enseigner dans l'université de Giessen; qui lui a de grandes obligations. Il mourut de la pierre en 1709. C'étoit un Lutherien rigide, qui n'épargne pas les Calvinistes dans l'occasion. Il n'étoit pas d'ailleurs fort bon logicien, com-

me cela paroît par le raisonnement suivant, par lequel il prétend prouver, que les points voyelles sont aussi anciens que les lettres consonnes dans les exemplaires publics de la bible hebraïque. L'ame des mots, dit-il, ce qui leur donne la vie en les rendant lisibles, & en y attachant une juste signification, est aussi essentiel aux mots, & aussi anciens que les mots; or les points voyelles de la langue hebraïque, sont l'ame des mots; ils les rendent lisibles & significatifs; ces points sont donc essentiels aux mots, & ont la même ancienneté. On n'a qu'à appliquer à la majeure la fameuse distinction, *en puissance* & *en acte*, & tout l'argument s'en va en fumée. On a publié de lui après sa mort un gros ouvrage, sous ce long titre. *Kiliani Rudrausfi, SS. Theol. D. & professoris Giesse celeberrimi, &c. Prostheoria theologia, tam generalis de theologia in genere, ejus natura, constitutione, ac divisione, quàm specialis de religione, articulis fidei; conciliis œcumenicis, symbolis, haresi, schismate,&c. per sectiones, certis praceptis & quastionibus exhibita, cui in nova diversas hac & auctori editione adjecta ejusdem* ΕΠΙΜΕΤΡΑ *de habitu Theologia* ΘΕΟΣΔΟΤΩ *& supplementa de sacra scriptura, cum prafatione & brevi B. auctoris vita descriptione, multùm hactenus desiderata, nunc verò in lucem edita curâ & studio* J. Bartholomæi Rudigeri *SS. Theologia doct. ejusque in acad. Gieff. prof. ord.* 1711. *in* 4°.

RUDULPHE, disciple de Raban, *voyez* RODOLPHE.

RUE (Charles de la) Jesuite, né à Paris en 1643. poëte Latin, celebre predicateur, publia ses ouvrages poëtiques à Paris l'an 1680. elles sont partagées en quatre livres. Le premier comprend ses pieces *dramatiques*, qui sont la tragedie de Lysimachus roi de Thrace, & celle de Cyrus roi de Perse. Le second contient les *panegyriques*, dont les principaux sont les deux au roi, avec deux traductions en vers françois, par feu Pierre Corneille. Le troisiéme livre s'appelle *symbolique*, à cause des devises heroïques, qui sont suivies des inscriptions prosaïques de ce pere. Le quatriéme comprend diverses pieces mêlées, dont les principales sont quelques paraphrases sur les odes d'Horace, en vers hexametres. Les trois derniers livres avoient déja paru separement, sous le titre singulier d'*idylles* à Rouen l'an 1669. & à Paris en 1672. On a recueilli les quatre à Anvers en 1693. & depuis encore à Paris. Le P. de la Rue a donné outre cela une interpretation entiere en prose, & des notes sur Virgile. On peut mettre cet auteur au rang des plus excellens poëtes Jesuites de notre tems. Il a brillé depuis dans la chaire par ses prédications & par ses oraisons funebres également éloquentes & chrétiennes. Nous avons le recueil des unes & des autres en plusieurs volumes imprimez à Paris & à Lyon. Il a sçu joindre à un talent singulier pour la parole, une solidité & une justesse de pensées, une noblesse d'expressions, une morale très-pure, & une modestie charmante. Le P. de la Rue est mort au college des Jesuites de Paris, le 27. Mai 1725. * *Memoires du tems.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes Latins modernes.*

RUE, bourg autrefois fortifié: il est dans le Ponthieu en Picardie, sur la petite riviere de Maye, à quatre lieues d'Abbeville, vers le nord occidental. * Mati, *dictionaire.*

RUE, riviere de France dans l'Auvergne. Elle se décharge dans la Dordogne, après avoir passé à Condat. * Daviti, *Auvergne.*

RUEDA (Lope ou Loup) poëte Espagnol, natif de Seville, dans le XV. siecle vers l'an 1560. composa quelques comedies, & d'autres pieces en vers, supportables pour son tems, & mourut à Cordoue. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

RUEL, village de France, situé près de la Seine à deux lieues de Paris, & à la même distance de S. Germain en Laye du côté du nord, est renommé par un château que le cardinal de Richelieu y fit bâtir dans le tems de son ministere, & qui a été démoli dans ces derniers temps. Il étoit entouré de fossez larges & profonds remplis d'eau vive. Ce château faisoit face à un grand parterre qui étoit terminé par un canal entouré de plus de cent jets d'eau. Chaque jet d'eau formoit une cascade de trois chûtes. Au bout de ce canal étoit une très-grande piece d'eau quarrée, d'où s'élevoient trois jets d'une hauteur prodigieuse. Le parc étoit d'une très-grande étendue & embelli de quantité d'eaux jaillissantes, & d'une cascade en amphitheatre. * *Memoires dressez sur les lieux.*

RUELLE (Jean de la) de Soissons, celebre medecin dans le XV. siecle, avoit appris de lui-même la langue grecque & la latine. Il traduisit divers auteurs Grecs, & ces traductions lui acquirent de la part de Budé, l'éloge d'*aigle des interpretes.* Son attachement pour l'étude, lui fit negliger de suivre la cour, où il étoit appellé par le roi François I. & par Louise de Savoye, sa mere. Etienne Poncher évêque de Paris, l'attira dans cette ville, où, après la mort de sa femme, il accepta un canonicat dans l'église de Notre-Dame, & mourut en 1537. âgé de 63. ans après avoir donné plusieurs traitez de sa façon, comme *de natura stirpium*, l. 3. in fol. *Veterinaria medicina*, l. 2. *per varios authores Gracos latine redditos*, in fol. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 93. Scevole de Sainte-Marthe, *in elog. l.* 1.

RUESSIUM, ville ancienne des Gaules. C'est la ville épiscopale d'Auvergne, qu'on nomme à present *Saint Flour.* * Audiffret, *geographie, tom.* 2.

RUF (saint) martyr du II. siecle, compagnon de saint Zosime & de saint Ignace d'Antioche. Ils passerent ensemble par les villes de Philippes & de Smyrne. S. Polycarpe, qui étoit évêque de la derniere, en parle avec éloge. C'est sur son témoignage que l'on a mis ces deux compagnons de S. Ignace, au nombre des martyrs, dans les martyrologes au 18. Decembre. On suppose qu'ils furent martyrisez à Philippes; cependant ils n'y firent que passer, & on ne sçait rien de particulier de leur mort. * Polycarp. *epist. ad Philippens.* Bolland. Baillet. *Vies des Saints, Decembre.*

RUFFACH, petite ville autrefois imperiale, maintenant dépendante de l'évêché de Strasbourg. Elle est dans la haute Alsace sur le Rotbach, à trois lieues de Colmar, vers le midi. Le maréchal de Turenne y gagna une bataille contre les Allemands en 1675. * Mati, *diction geograph.*

RUFFEC, en latin *Roffiacum* & *Rufiacum*, petite ville du diocese de Poitiers, à cinq ou six lieues d'Angoulême, est agréable par sa situation, & porte titre de marquisat. * Mati, *diction.*

CONCILES DE RUFFEC.

Gerard de Malemort, archevêque de Bourdeaux, présida au concile qui y fut tenu vers 1256. ou 1258. On croit que c'est-là qu'on fit les ordonnances ou constitutions qui commencent, *Cùm milites, &c.* Bertrand de Goth, qui fut depuis le pape Clement V. y présida à un autre concile celébré en 1304. & Arnaud, encore archevêque de Bourdeaux, présida à celui qui fut assemblé en 1326. Nous avons les actes de ces synodes, dans les deux dernieres éditions des conciles.

RUFFI (Antoine de) conseiller dans la senéchaussée de Marseille sa patrie, s'acquitta de cette charge avec beaucoup d'integrité, & avec une délicatesse de conscience bien singuliere. En voici un exemple remarquable. Une personne du procès de laquelle il avoit été rapporteur, perdit sa cause. Il se reprocha de n'avoir pas donné assez de tems à l'examen de l'affaire, & fit rendre par un prêtre de l'Oratoire à cette personne ce qu'elle avoit perdu. A la vertu il joignit l'érudition; & donnant une partie de ses soins à la connoissance de son pays, il montra qu'il n'avoit pas travaillé infructueusement, en publiant en 1642. n'étant encore âgé que de 35. ans, son histoire de Marseille, qui est incontestablement la meilleure de toutes. Il nous apprend lui-même qu'il n'est pas le premier de sa famille qui ait écrit, & que Robert de Ruffi son ayeul, mort en 1634. avoit laissé des memoires de ce qui s'étoit passé de plus remarquable depuis l'an 1585. jusqu'en 1595. où Marseille fut réduite sous l'obéissance du roi. Antoine reçut la juste recompense de son merite en 1654. où il fut fait conseiller d'état. L'année suivante il publia la vie de Gaspard de Simiane, dit *le Chevalier de la Coste*; & il donna aussi l'histoire des comtes de Provence depuis l'an 934. jusqu'en 1480. Ce dernier ouvrage a encore reçû plus d'applaudissemens que le premier; & les sçavans en font grand cas. Antoine de Ruffi mourut le 3. Avril 1689. âgé de 82. ans, & laissa une

excellente histoire des generaux des galeres. Louis Antoine de Ruffi son fils a donné en 1696. une nouvelle édition de l'histoire de Marseille avec des augmentations considerables, & il se preparoit à donner de même une nouvelle édition de l'histoire des comtes de Provence, lorsqu'il mourut le 3. Avril 1689. Nous parlerons de cet auteur *dans notre supplement* * Bayle, *dict. crit.* Le Long, *bibl. hist. de France.*

RUFIN, *Rufinus*, est le surnom d'une famille de l'ancienne Rome. La famille des RUFINS à Rome, étoit une branche de celle des CORNELIENS. P. Cornelius, *dont nous parlerons ci-dessous*, fut pere de P. CORN. RUFINUS, consul l'an 464. de Rome, & 290. avant Jesus-Christ, avec M. Curius Dentatus. Ils remporterent de grands avantages sur les Samnites. Ensuite Rufinus merita encore les honneurs du consulat l'an 477. de Rome, & 277. avant Jesus-Christ, avec C. Junius Bubulcus, & la charge de dictateur. Le censeur Fabricius le fit exclure du senat, parce qu'il aimoit trop le luxe, & qu'on avoit trouvé chez lui quinze marcs de vaisselle d'argent. Il laissa un fils de même nom; & celui-ci fut pere de P. CORN. RUFINUS, qu'on surnomma *Sulla* ou *Sylla* parce qu'il avoit tiré des livres de la Sibylle un oracle, qui ordonnoit l'établissement des jeux en l'honneur d'Apollon. Ce dernier eut deux fils, P. & SEXTUS-CORNEL. RUFINUS. Celui-là fut gouverneur de Sicile, & laissa un fils de son nom, pere de L. CORN. qui suit; & de P. CORN. qui fut pere de CORN. SULLA, que Ciceron défendit par un plaidoyer que nous avons encore; & son fils de ce même nom fut consul en 749. de Rome, & 5. ans avant Jesus Christ, avec Auguste. L. CORN. SULLA, *dont nous parlerons sous le nom de* SYLLA, fut pere d'un autre que P. Sirius tua en Espagne, après la mort de Pompée. *Tite-Live, *l.* 8. 25. 29. *&* 45. Velleius. Eutrope. Florus. Appien. Dion. Ciceron. Cassiodore, &c.

RUFIN, ou P. CORNELIUS RUFINUS, Romain, fut fait dictateur l'an 421. de Rome, & 333. avant Jesus-Christ, sous le consulat de T. Veturius, & de Sp. Posthumius. Sur un bruit qui courut que les Samnites avoient pris les armes, dont il donna la charge de general de la cavalerie à M. Antonius; & peu après ils se déposerent l'un & l'autre, sur ce qu'il y avoit eu quelque défaut dans les ceremonies de leur création: ce que firent aussi les autres magistrats pour la même raison.* Tite-Live, *hist. l.* 8.

RUFIN, prefet du prétoire & patrice, fut élevé par l'empereur Theodose *le Grand*, d'une condition très-basse, aux premiers honneurs de l'Empire, & fut nommé par ce prince, tuteur de son fils Arcadius. Cet ingrat ayant resolu de se mettre sur le thrône, appella les Goths, & d'autres Barbares dans l'empire, afin que pendant cette désolation, il pût s'en saisir, ou le partager avec eux. Il avoit déja mis entre les mains de ses créatures, les gouvernemens les plus importans, lorsque les Goths entrerent dans l'Empire, & vinrent assieger Constantinople. Rufin empêcha qu'ils ne fussent repoussez, donna ordre que l'armée d'Orient s'avançât près de cette ville, & disposa toutes choses pour se faire déclarer empereur, lorsqu'il iroit visiter le camp avec Arcadius. Il y avoit plusieurs personnes de qualité engagées dans la conspiration, que les Barbares devoient favoriser; mais son attentat ayant été découvert, il fut tué l'an 395. ou 397. selon M. Flechier, au milieu de l'armée, où il avoit mené l'empereur pour le faire massacrer, & s'assurer de l'empire par sa mort. Son corps fut taillé en pieces, & sa tête fut portée au bout d'une lance, pour la faire voir au peuple, qui le haïssoit à cause de sa cruauté & de son avarice. Quelqu'un ayant coupé une de ses mains, & voyant que les nerfs, qui font mouvoir les arteres, étoient pendans, s'avisa d'aller demander l'aumône au nom de Rufin, ouvrant & fermant cette main sanglante, selon ce qu'on lui donnoit.* Zosime, *l.* 5. Nicephore, *l.* 13. Claudien, *in Rufin. &c.* Bayle, *diction. crit.*

RUFIN, prêtre d'Aquilée, surnommé *Toranus* ou *Tyrannus*, dans le IV. siecle, & au commencement du V. avoit embrassé l'état monastique, & avoit été baptisé dans un monastere vers l'an 372. Il fut lié d'amitié avec saint Jerôme, qui lui écrivit la lettre 41. pleine de tendresse & de louanges. Rufin sortit d'Aquilée vers l'an 373. pour aller dans son pays, & après plusieurs courses il revint à Rome en 397. Il n'est pas vrai qu'il ait été avec Melanie, de Rome en Orient, & d'Orient à Rome; & quand S. Paulin appelle Rufin le compagnon de Melanie dans ses voyages ce saint entend parler des voyages que Rufin & Melanie firent ensemble durant les 25. ou 30. ans, qu'ils demeurerent en Orient, & de ceux qu'ils firent encore en Sicile après leur retour en Occident. L'attachement de Rufin au parti d'Origene, fut la cause de sa rupture avec saint Jerôme; & cette division de deux hommes excellens, étant poussée jusqu'aux extrêmitez, devint très-scandaleuse. Theophile les raccommoda; mais Rufin ayant publié à Rome une traduction des livres des principes d'Origene, sans y mettre son nom, y loua malicieusement S. Jerôme de son estime pour Origene: ce qui les brouilla une seconde fois ensemble. Saint Jerôme se plaignoit hautement de Rufin, qu'il traitoit d'heretique & de prédecesseur de Pelage; & Rufin s'éleva avec encore plus de hauteur contre saint Jerôme dans son apologie divisée en deux livres qu'il fit courir entre les mains de ses partisans. Le pape Anastase en étant averti, cita Rufin pour venir repondre sur les chefs dont on l'accusoit; mais il n'osa comparoître, & se contenta d'envoyer son apologie, qui ne fut pas reçue: ce qui le fit condamner par ce pape; ensuite s'en étant allé en Sicile, comme on le peut recueillir des écrits de saint Jerôme, il y mourut vers l'an 410. Rufin avoit traduit de grec en latin les œuvres de Josephe, l'histoire ecclesiastique d'Eusebe, le livre des principes d'Origene, & plusieurs autres ouvrages de ce pere; le premier livre de l'apologie de Pamphile pour Origene, & quantité d'autres ouvrages. A la priere de S. Paulin, il ajouta deux livres à l'histoire de l'église d'Eusebe. Il fit un écrit pour la défense d'Origene; son apologie contre saint Jerôme en 2. livres; une explication du symbole; des commentaires sur les benedictions de Jacob, sur les prophetes Osée, Joël & Amos. Le commentaire sur les Pseaumes, qui porte son nom, n'est point de lui. Nous avons un recueil de ses ouvrages imprimé à Paris, *in folio* en 1580. * Saint Augustin, *ep.* 93. Saint Jerôme, *epist.* 41. *&c.* Cassien, *l.* 2. *c.* 17. Gennade. Vincent de *Beauvais.* Sixte de *Sienne.* Trithéme. Baronius. Bellarmin, &c. citez par Rosweide, *proleg.* 4. *&* 5. *in Vit. PP.* Henri de Valois, *Annot. in Euseb.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du V. siecle.* D. Gervaise, *vie de Rufin.*

RUFINA, *cherchez* CLAUDIA, RUFINA.

RUFINE (Sainte) & sainte SECONDE sa sœur, vierges & martyres Romaines, filles d'Astere & d'Aurelie, eurent la tête tranchée pour la Foi de Jesus-Christ, dans le tems de la persecution de Valerien à ce que l'on croit. On fait leur fête le 10. de Juillet; mais les actes de leur martyre ne sont pas originaux.* *Acta apud* Surium. Tillemont, *Mem. de l'hist. eccl.*

RUFINI (Philippe) cardinal, religieux de l'ordre de saint Dominique, celebre theologien, & fameux prédicateur dans le XIV. siecle, fut transferé de l'évêché d'Isernia à celui de Tivoli, en 1367. & y celebra deux ans après un Synode, dans lequel il fit de beaux reglemens, qui sont conservez manuscrits dans les archives de cet évêché. Le pape Urbain VI. l'éleva au cardinalat en 1378. & le fit grand penitencier. Il soutint avec vigueur, comme legat apostolique dans toute l'Italie, les interêts de son bienfaicteur, contre les partisans de Clement VII. & après avoir écrit quelques *Commentaires sur la physique d'Aristote*, il mourut à Rome en 1380. * Justiniani, *hist. des évêques de Tivoli.*

RUFISQUE, bourg de la Nigritie, en Afrique. Il est à l'embouchure du Senegua, qui est la branche la plus septentrionale du Niger, & il appartient aux François. * Mati, *diction.*

RUFUS, fils de Simon le Cyrenien, que les Juifs contraignirent de porter la croix de Jesus-Christ. Il avoit un autre fils nommé *Alexandre.* Rufus est mis le vingt-sixiéme, au nombre des disciples de Jesus-Christ. On dit qu'il fut évêque de Thebes, & martyrisé le vingt-neuviéme de Novembre. * *Marc*, xv. 21.

RUFUS, fort cheri de l'apôtre saint Paul, & dont il fait mention dans son *épitre aux Romains* xvi. 13. On prétend qu'il fut fait évêque de Philippes en Macedoine, où il souffrit le martyre le dix-huitiéme de Decembre. * *Martyr. Romain.*

RUFUS, auteur Grec, laissa une histoire de la poësie dramatique & lyrique, où il traitoit des Poëtes tragiques, comiques, faiseurs d'odes, de chansons, d'épithalames, &c.

RUFUS, rheteur Gaulois, qui enseignoit à Rome du tems de Juvenal & de Domitien, vers l'an 82. de Jesus-Christ, étoit estimé par son éloquence. * Juvenal, *Sat. VIII.*

RUFUS (Mutatius) Historien Latin, cité par Valere Maxime, *l. 5. c. 3.*

RUFUS (Richard) religieux Anglois, de l'ordre de saint François vers l'an 1270. sous le regne de Henri III. roi d'Angleterre, fut docteur & professeur en theologie à Paris, & fut surnommé *le Philosophe admirable.* Il a écrit sur le Maître des Sentences; mais cet ouvrage n'a point été imprimé. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RUFUS (Remond) *voyez* ROUX (Remond le)

RUFUS, *cherchez* CLUVIUS RUFUS, RUTILIUS, & SEXTUS RUFUS.

RUGA CARBILIUS, *cherchez* CARBILIUS.

RUGEN, isle & principauté de la mer Baltique, sur la côte de la Pomeranie, a été autrefois plus considerable qu'elle ne l'est presentement. Eric roi de Danemarck, la donna en 1438. au duc de Pomeranie. Mais depuis, les Suedois l'ayant prise, l'ont gardée par la paix de Munster en 1648. jusqu'au 17. Novembre 1715. qu'elle fut prise par les troupes des rois de Danemarck & de Prusse. Elle est environnée d'autres petites isles, presqu'isles & golfes, & est si fertile, qu'elle est comme le grenier des terres voisines. On y voit de toutes sortes d'animaux; mais il n'y a point de loups, ni de rats. Il y a eu en cette isle des villes & forteresses fort peuplées, qui sont à present presque toutes ruinées par les guerres. Ses habitans ne reçurent le Christianisme que vers l'an 813. du tems de l'empereur Louis *le Debonnaire*: encore même l'abandonnerent-ils peu après, pour embrasser une infinité de superstitions, avec l'heresie des Manichéens; mais vers l'an 1168. ils furent ramenez à la foi par les soins de Waldemar, roi de Danemarck. * Mercator, *en son Atlas.* Munst. *l. 3. de sa cosmographie.*

RUGENWALE, petite ville de la Vandalie, dans la Pomeranie Ducale. Elle est sur le Wipper, à une lieue de la mer Baltique, à douze de Colberg vers le Levant. On croit que c'est l'ancienne *Rugium*, capitale des Rugiens anciens habitans du pays. * Baudrand.

RUGGERI (Côme) Florentin de nation, vint en France, dans le tems que Catherine de Medicis y gouvernoit. Il se mit en vogue à la cour par ses horoscopes, & y obtint l'abbaye de saint Mahé en basse Bretagne. Mais dans la suite, s'étant trouvé en 1574. enveloppé dans le procès de la Mole & de Coconas, accusez d'avoir conspiré quelques années auparavant, contre le roi Charles IX. il fut condamné aux galeres, d'où la reine-mere le tira peu de tems après. Cet homme, qui se mêloit de donner des philtres, vécut encore long-tems après; & commença en 1604. à faire des almanachs, qu'il publia depuis tous les ans. Il parut même à la cour de Henri IV. & eut l'effronterie d'y soutenir que c'avoit été un jardinier Italien, & non lui, qui avoit été autrefois condamné, parce qu'il n'avoit été compris dans le procès, que sous le nom équivoque de Côme Florentin. Enfin il mourut en athée l'an 1615. & pour avoir osé le declarer, il fut traîné à la voirie. * Mercure François *tome IV.* Bayle, *dictionaire critiq.*

RUGLAND, bourg de la Cluydesdale dans l'Ecosse meridionale, sur la riviere de Cluyd, à une lieue au-dessus de Glasquo. Il y avoit autrefois en ce bourg une celebre abbaye de Benedictins de la congregation de Cluni. * Mati, *diction.*

RUGOSUS ou RUGGUS (Roger) religieux Anglois de l'ordre de saint François, & docteur en Theologie, a composé plusieurs ouvrages, entr'autres, quatre livres de commentaires sur le Maître des Sentences; *De maximo & minimo*; quelques autres commentaires; *in libros de anima*; & quelques autres ouvrages de theologie, dont les manuscrits sont conservez à Cambridge. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RUINART (Dom Thierri) moine Benedictin de la congregation de saint Maur, né à Reims le 10. Juin 1657. fit profession le 19. Octobre 1675. à l'âge de 20. ans. Il fut l'éleve de dom Mabillon, & travailla avec lui au dernier volume des actes des Saints de l'ordre de saint Benoît. Il a composé en son particulier divers ouvrages. Le premier, est un recueil des actes sinceres & veritables des premiers Martyrs, qu'il donna en 1689. en un volume *in quarto.* Le choix des pieces qu'il fit, la solidité de ses argumens & de ses notes, & sur-tout la sçavante preface qu'il mit à la tête, dans laquelle il refute la dissertation que Dodwel avoit faite, pour prouver qu'il n'y avoit qu'un petit nombre de martyrs, firent connoître l'étendue de son érudition, & la justesse de son discernement. L'abbé Drouet de Maupertuis a traduit ces ouvrages en françois. D. Ruinart donna en 1694. l'histoire de la persecution des Vandales, composée par Victor, évêque de Vite en Afrique, avec une histoire particuliere de la même persecution, & d'autres monumens sur le même sujet. Il publia en 1699. une nouvelle édition des œuvres de Gregoire de *Tours*, & donna en 1702. un ouvrage en françois, sur la mission de S. Maur, apôtre des Benedictins en France, dans lequel il soutient que S. Maur, fondateur du monastere de Glanfeuil en Anjou, est le disciple de S. Benoît: il a traduit lui-même son ouvrage en latin, & cette traduction a été imprimée à la fin du premier tome des annales de saint Benoît. En 1706. il fit un écrit particulier en latin, contre le P. Germon, Jesuite, intitulé *Ecclesia Parisiensis vindicata*, dans laquelle il tâche de défendre la verité & l'authenticité de la charte du testament de Vendemir, & de la femme Erschamberte, & de refuter les conjectures que le P. Germon avoit alleguées, pour prouver que cette charte est fausse. En 1709. après la mort du P. Mabillon, dom Thierri a donné en françois la vie de ce sçavant Benedictin, qui a été traduite en latin par D. de Vic religieux de la même congregation, & imprimée à Padoue en 1714. Ce religieux n'étoit pas moins recommandable par sa pieté, par sa douceur, par sa simplicité, & par sa droiture, que par sa science, par son travail, & par ses ouvrages. Il a eu beaucoup de part aux actes des saints de l'ordre de saint Benoît. Il est aussi auteur de la belle préface qui est dans l'édition du livre *de re diplomatica*, en 1709. Il est mort dans un voyage qu'il faisoit en Champagne, à l'abbaye d'Haut-Villiers, le 29. Septembre 1709. âgé de 53. ans, dont il en avoit passé 35. en religion. D. Vincent Thuillier a fait imprimer en 1723. la vie du pape Urbain II. qu'il avoit trouvée dans les papiers du pere Ruinart, avec la relation d'un voyage de ce sçavant Benedictin en Alsace & en Lorraine en 1696. écrite en latin; & une dissertation du même sur l'origine du *Pallium.* * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XVII. siecle. Biblioth. des aut. de la congregation de S. Maur.*

RUINI (Charles) professeur en droit à Padoue & à Boulogne, a écrit sur le digeste, & cinq volumes de conseils. Il est mort en 1530. fort âgé. Il avoit l'esprit très-subtil, suivant le témoignage de Natta; mais on le blâme d'avoir été trop hardi à décider. * Denys Simon, *biblioth. hist. de droit.*

RUIS ou RUISIUS MORUS (Pierre) jurisconsulte Espagnol d'Alcaniz, professa le droit à Boulogne, puis à Cracovie, où il fut attiré par le roi de Pologne. Il excella encore en poësie, & laissa quelques poëmes, & quelques écrits sur le droit civil, qui ont été imprimez. * *Bibl. Hispan.*

RUIZ de MONTOJA (Diego) Jesuite celebre par son sçavoir, né à Seville en Espagne, dans une famille noble, est auteur de divers ouvrages de theologie, que nous avons en VI. volumes. Il mourut au mois de Mars 1632. * Alegambe, *bibl. script. societ. Jes.* Nicolas-Antonio, *bibl. Hisp. &c.*

RULLAND (Martin) illustre medecin, natif de Frisinghen en Baviere, professa la medecine dans l'université de Lawinghen, ville de la Souabe en Allemagne, & se rendit celebre par quantité de traitez, qu'il commença d'écrire dès l'âge de 22. ans. Les principaux sont, *Thesaurus Rullandinus, seu curationes empyricæ*; *Oratio de ortu animæ*; *Problemata chymica cum lapidis philosophici vera conficiendi ratione*; *Lexicon alchymiæ*; *Medicina practica*; *Aphorismi Hippocratis græco-latini in locos communes digesti &c.* Il mourut en 1702. âgé d'environ 60. ans. * Vander-Linden, *de script. med.*

RULLAND (Martin) fils du precedent, né à Ratisbonne, fut medecin de l'empereur. Il mourut à Prague l'an 1611. du mal de Hongrie, sur lequel il avoit fait un traité. Ses principaux ouvrages sont : *Problemata physico-medica; Historia de aureo dente, qui nuper in Silesia puero cuidam septenni successivè animadversus, &c.* * Vander-Linden, *de script. med.* Conrad. *prosop. millen.*

RUMA, ville de la partie septentrionale de la tribu de Zabulon. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. 3. c. 16.* Il y en avoit une autre dans la tribu de Juda, & une troisiéme dans la tribu d'Ephraïm, près de Bethel.

RUMFORD, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Essex, nommée *Scheway-Lath.* Il est fort connu des bouchers de Londres, qui y vont acheter des veaux. * *Dict. angl.*

RUMIE ou RUMILIE, *Rumia* ou *Rumilia*, déesse que les Romains invoquoient pour élever les enfans à la mammelle, avoit été appellée anciennement *Ruma* par les Latins. Dans les sacrifices de cette déesse, on n'usoit point de vin ; mais on y offroit du lait, & de l'eau mêlée avec du miel. * Plutarque, *en la vie de Romulus.*

RUMILLI, petite ville de Savoye, est sur la Borne, où elle a un pont, à cinq ou six lieues de Geneve vers le midi. * *Carte de Savoye.*

RUMNEI, petite ville d'Angleterre, sur la côte du comté de Kent, entre Rye & Hyth, à trois lieues de la premiere, & à deux de la derniere. Rumnei est un des cinq ports de mer qui ont séance & voix au parlement d'Angleterre. Son port étoit un des meilleurs du royaume, lorsque la riviere de Gother s'y déchargeoit. Il est beaucoup moins considérable depuis l'an 1250. qu'une grande inondation détourna à Rye l'embouchure de cette riviere. * Mati, *dict.*

RUNCKEL, petite ville avec une citadelle & un comté de peu d'étendue, est enclavée dans les états de Nassaw, entre la ville de Dietz & celle de Weilbourg. Les comtes de Runckel encore possedent le comté de Wied & le bas Isenbourg. Ils sont divisez en deux branches, qui se distinguent par les noms de *Newen-Vied* & *Dirdorf.* * Mati, *dict.*

RUNGIUS (David) Lutherien, de Pomeranie, né en 1564. mort en 1604. enseigna la theologie à Wittemberg avec beaucoup de réputation. Il assista au colloque de Ratisbonne en 1601. On a de lui des commentaires sur la Genese, l'Exode, le Levitique, &c. * Konig. *bibl.*

RUPELMONDE, bourg avec un ancien château, est dans la Flandre, sur l'Escaut, vis-à-vis de l'embouchure du Rupel, & à deux lieues au-dessus d'Anvers. * Mati, *dict.*

RUPERT (saint) François d'origine, & né de sang royal, ayant été élevé à l'épiscopat, en fit les fonctions dans le diocese de Wormes, soit qu'il en fût le propre évêque, ou qu'il partageât avec celui qui avoit cette qualité, les soins & les travaux de la dignité pastorale. La plus commune opinion est, qu'il étoit veritablement évêque de Wormes ; mais qu'il fut chassé de son siege par un grand seigneur qu'il avoit repris de ses ordres. On ne convient point du tems auquel saint Rupert a prêché la foi dans la Baviere, & a fondé l'église de Salzbourg. La plûpart croyent que ce fut dans le VI. siecle, & sous Childebert II. qui regna depuis l'an 575. jusqu'à 596. Mais dans l'édition des actes de l'ordre de saint Benoît, on met cet évenement cent ans après, & cette opinion paroît la mieux établie ; car il est certain que saint Rupert passa dans la Baviere un peu après la seconde année de Childebert, y étant invité par Theodon, qui la possedoit en qualité de duc ou de gouverneur. Pendant tout le regne de Childebert II. ce pays-là n'eut point d'autres ducs que Garibaud & Tassilon. Il faut donc rapporter l'apostolat de Rupert dans la Baviere, au tems de Childebert III. qui fut roi depuis l'an 695. jusqu'en 711. & sous lequel on trouve un Theodon duc de Baviere, & pere de Theodebert & de Grimoald, ausquels il fit part de son duché, & qui lui succeda après sa mort. Saint Rupert, attiré par Theodon duc de Baviere, dans son pays, l'alla trouver à Ratisbonne ; & après l'avoir instruit dans les mysteres de la foi, il le baptisa avec un grand nombre de personnes de toutes sortes de conditions, qui suivirent l'exemple de leur prince. Le Saint continua ses prédications à Lorchet & à Jevave. Il s'arrêta dans cette derniere ville, qui a été depuis appellée *Salzbourg*, & il y bâtit l'église de saint Pierre, où il fixa son siege épiscopal. Pour desservir cette église, & pour chanter l'office, il y établit une communauté d'ecclesiastiques, qui étoient moines. Telle est l'origine de la celebre abbaye de saint Pierre de Salzbourg. Après de si heureux commencemens, Rupert alla en son pays, & en amena douze prédicateurs. Il fonda encore dans le territoire de Salzbourg, par la liberalité du duc Theodon & de deux de ses sujets, un monastere, sous l'invocation de saint Maximilien, & il y mit des religieuses pour celebrer l'office divin. Ce saint homme bâtit encore l'abbaye de Nunberg, & mourut le 27. Mars 718. * Dom Mabillon, *actes des Saints.*

RUPERT, abbé de Limbourg au diocese de Spire ; non content de défendre à ses moines l'usage des viandes voulut encore leur ôter celui du poisson, des œufs, des laitages & du vin, sous pretexte de quelque revelation qu'il disoit avoir eue. Tous les moines se recrierent contre cette innovation, & firent releguer Rupert par l'évêque du lieu. Ayant été rappellé peu après, il persista dans son premier dessein jusqu'à la mort, & endura de longues persecutions. Il florissoit vers l'an 1124. & a écrit des commentaires sur le cantique des cantiques. * *Chronic. Hirsaug.*

RUPERT, abbé de Deutsch, celebre par sa science & par sa pieté dans le XII. siecle, étoit originaire de Flandres, & né dans le territoire d'Ipres. Il prit l'habit de religieux de saint Benoît, étant encore très-jeune, au monastere de saint Laurent d'Oësbourg près d'Utrecht ; & pour s'avancer dans les études, principalement dans l'intelligence de l'écriture-sainte, il n'épargna ni veilles ni application. On dit neanmoins que son travail eut si peu de succez, qu'il desesperoit de pouvoir jamais rien apprendre. Il fut, à ce qu'on dit, inspiré de s'adresser à la sainte Vierge, qui lui apparut, & lui promit de lui accorder la grace qu'il lui avoit demandée. Depuis ce jour il apprit tout ce qu'il vouloit sçavoir, avec tant de facilité, qu'il devint l'admiration de son siecle, & l'homme du monde le plus intelligent dans l'écriture sainte. Sa profonde science, jointe à sa pieté, lui acquit une grande reputation, & obligea Frideric, archevêque de Cologne de le tirer de son cloître pour le faire abbé de Deutsch. Rupert mourut le 11. Février 1135. âgé de 44. ans. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages à Cologne, à Louvain & à Paris en 1638. en II. volumes qui comprennent 42. livres de la Trinité ; des commentaires, des traitez de theologie ; & quelques vies des Saints. Les commentaires de Rupert de Deutsch sur l'écriture sainte sont d'un nouveau genre. Les anciens Peres, dans leurs commentaires sur les livres sacrez, expliquoient l'écriture sainte litteralement & allegoriquement ; les auteurs du VIII. & du IX. siecles n'ont fait que compiler & recueillir divers commentaires des Peres. Rupert a suivi une autre methode conforme à celle dont il a traité la theologie scholastique, en expliquant l'écriture par les principes de la dialectique, en agitant diverses questions subtiles touchant les dogmes, & en s'étendant sur des lieux communs. Le principal ouvrage de theologie de Rupert est son traité *De Officiis.* * Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccles. libell. 4. cap. 16.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Sixte de *Sienne.* Molanus. Hugues Menard. Possevin. Valere André. Vossius, &c.

RUPERT (Christophle-Adam) d'Altorf, né en 1610. & mort en 1647. étoit bon poëte, bon orateur, bon historien, & fut neuf ans professeur en histoire dans l'université d'Altorf. Il a laissé des commentaires sur Florus, Velleius, Salluste, Valere Maxime, &c. On a aussi de lui *Mercurius epistolicus & oratorius.* * Chimentellius, *de honore Bisellii*, *pag.* 230. Henningius Witte, *in philos. pag.* 593. Chr. Arnoldus, *in parent. Funeb. pag.* 84.

RUPERT ou ROBERT, de Russie, de l'ordre des Freres Mineurs, mourut en 1280. Il avoit enseigné la theologie avec reputation, & avoit composé plusieurs ouvrages. Trithéme fait mention de ceux-ci ; une ex-

plication de la regle de saint François, adressée à Aimoin Anglois, general de son ordre; quatre livres sur les sentences; & plusieurs sermons. Bellarmin y ajoûte un livre de l'ame. On ne sçait point si ses ouvrages sont imprimez. * Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles.* Wading, *in annal. Minor.* M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccles. du XIII. siecle.*

RUPERT, moine de saint Remi de Reims, a écrit en dix livres l'histoire de la guerre des Chrétiens contre les Sarasins. Il vivoit en 1120. selon Trithéme & le P. Labbe, *de script. eccl.*

☞ Pour suppléer à ce qui pourroit manquer dans les articles RUPERT, *cherchez* ROBERT, parce que ces deux noms sont synonymes, & sur-tout dans ceux qui ont écrit en latin.

RUPPIN, que quelques cartes nomment *Rappin*, petite ville du marquisat de Brandebourg, est capitale du comté de Ruppin, & située à dix lieues de la ville d'Hawelberg, vers l'orient, sur la petite riviere de Rhin, qui la divise en vieille & nouvelle ville. * Mati, *diction.*

RUPPIN (comté de) c'est une contrée du marquisat de Brandebourg. Ce comté est entre la seigneurie de Pregnitz & le duché de Meckelbourg, la Marche Vekerane & la moyenne marche. Il peut avoir douze lieues de long, & environ six de large, & il est fort embarrassé de lacs & de forêts. Ruppin, capitale, Wusterhausf, Dindow & Rinsberg en sont les lieux principaux. L'électeur Joachim I. acquit ce pays l'an 1524. par la mort de Wichman comte de Ruppin, dernier de sa race. * Mati, *diction.*

RUREMONDE, seconde ville de Gueldres dans les Pays-Bas, au roi d'Espagne, puis à l'empereur, avec évêché suffragant de Malines, est bâtie sur la Meuse, à l'embouchure de la Rure, d'où elle a pris son nom. Son église collegiale du saint Esprit fut érigée en 1559. en cathedrale par le pape Paul IV. & eut pour premier évêque Guillaume Lindan. La ville est grande, belle & riche, avec plusieurs magnifiques monasteres, dont celui des Chartreux est le plus considerable. * Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Gazei, *hist. eccles. du Pays-Bas.* Arnoul Havensis, *de erect. nover. episc. in Belgio.* 2. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

RURICIUS, évêque de Limoges dans le V. siecle, étoit, dit-on, de l'illustre famille des Aniciens, & épousa Liberie, fille d'Ommace. Sidoine Apollinaire, qui étoit son ami, composa pour ce mariage un épithalame que nous avons encore. Depuis, ces deux époux s'étant consacrez au service de Dieu, Ruricius fut élû évêque de Limoges après Astedius, & s'acquit une estime generale. Outre Sidoine Apollinaire, il eut encore pour amis saint Cesaire d'Arles, Fauste de Riez, Sedatius, Victorin, &c. qui lui écrivirent des lettres. Nous avons deux livres des siennes, que Henri Canisius a publiées dans le V. tome des anciennes leçons, les ayant tirées de l'abbaye de S. Gal en Suisse. Dans l'une de ces lettres, Ruricius s'excuse à S. Cesaire d'Arles, de se trouver au concile d'Agde en 506. & témoigne que les infirmitez de sa vieillesse l'en empêchoient: ce qui fait connoître qu'il ne vêcut pas long-tems après.

RURICIUS, dit *le Jeune*, son neveu, lui succeda, & a souscrit au IV. concile d'Orleans en 541. & au V. en 549. Fortunat a composé l'épitaphe de ces prélats. * Fortunat, *l.* 4. Sidoine Apollinaire, *l.* 4. *ep.* 16. *l.* 5. *ep.* 15. *l.* 8. 10. *& carm.* 10. *&* 11. Savaron & Sirmond, *in not. ad Sidon.* Robert & Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Bellarmin. Le Mire, &c.

RUSBROCHIUS ou RUISBROECH) Jean } ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom sur la Sambre dans le Brabant, vivoit dans le XIV. siecle. Il fut prêtre & vicaire de l'église de sainte Gudule de Bruxelles, puis prieur des chanoines reguliers de saint Augustin, qui sont à une lieue de cette ville, au monastere de Val-Vert, *Vallis Viridis*, dans la forêt de Sognies. Rusbrochius étoit si attaché à la meditation, qu'il fut surnommé *le très-excellent contemplatif*, & *le Docteur divin.* Ses ouvrages de theologie mystique ont été composez en flamand, & ont été traduits en latin par Denys le *Chartreux* & autres. Nous en avons entr'autres diverses éditions, & celle de Cologne en 1609. *in* 4°. qui est la plus estimée, & où l'on trouve la vie de Rusbrochius, composée par Henri de Pomere. Les principaux traitez sont: *Summa vitæ spiritualis*; *Speculum salutis æternæ*; *Commentaria in tabernaculum Mosis &c.* sans oublier les trois livres *de nuptiis spiritualibus*, censurez par Gerson. Le cardinal Bellarmin, après Denys le *Chartreux*, Surius, &c. a allegué, pour les défendre, qu'en terme de theologie mystique, on ne doit pas chicaner les auteurs sur leurs opinions differentes & leurs sentimens particuliers. Rusbrochius mourut le 2. Decembre 1381. âgé de 48. ans, & non en 1390. comme le veut Trithême. Outre la vie de Rusbrochius par Henri Pomere, *consultez* celle qui a été écrite par le P. Thomas à Jesu, Carme Déchaussé, Marc Mastelin, *in Necrol. Viridis Vall.* * Trithême & Bellarmin, *de script.* Denys le *Chartreux*, *de don. Spir. Sanct. l.* 1. *art.* 3. Le Mire. Valeré André. Suvert. &c.

RUSCA (Jean Alexandre) né à Turin d'une famille noble, entra dans l'ordre de saint Dominique, s'y acquit une grande reputation par ses predications, & fut fait inquisiteur de Verceil. Dans cet emploi, il fut obligé d'attaquer des personnes puissantes, qui se vengerent en le faisant revoquer; mais depuis on le rétablit, & on joignit en sa faveur l'inquisition d'Ivrée & d'Aouste à celle de Verceil. Il mourut l'an 1680. âgé de près de 80. ans, & laissa quelques ouvrages qui n'ont pas vû le jour. Il avoit fait imprimer en 1663. un abregé de philosophie. En 1668. il publia des discours moraux en italien avec quelques panegyriques des Saints, & en 1677. il publia encore d'autres panegyriques. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

RUSCELLI (Jerôme) de Viterbe, florissoit vers l'an 1640. à Venise, où il mourut, & laissa divers ouvrages, un traité de devises; de la perfection des femmes; des hommes illustres; *scholia in IV. lib. de veneratione Natalis à Comitibus, &c.*

RUSCO: c'est une des isles Sorlingues, qui sont au midi de l'Irlande, & au couchant de l'Angleterre. * Mati, *dict.*

RUSINE, *Rusina*, étoit reconnue des anciens Gentils pour une déesse rurale ou champêtre, qui présidoit à tous les ouvrages & à tous les plaisirs de la campagne. * S. Augustin, *de la cité de Dieu*, *l.* 4. *c.* 8.

RUSS, riviere de Suisse, prend sa source au mont saint Gothard, fort près de la source du Tesin, & plus loin de celle du Rhin, du Rhône & de l'Aar. Elle traverse le lac de Lucerne, & se decharge dans l'Aar, au-dessous d'Araw, après avoir baigné Lucerne, Mellingen & Bremgarten. * *Carte de Suisse.*

RUSSE, *cherchez* MEMEL.

RUSSEL: c'est le nom d'une ancienne famille du comté de Dorset en Angleterre. Elle a depuis plusieurs siecles possedé de grands biens dans ce comté, sous le regne du roi Jean. JEAN Russel étoit connétable du château de Corf. Il avoit un fils nommé RAOUL, qui épousa *Isabelle*, fille de *Jacques* de Newmarch, baron. Son fils GUILLAUME obtint sous le regne d'Edouard I. le droit de tenir des marchez & des foires pour le lieu appellé *Kingston Russel*, dans le comté de Dorset, qui est encore possedé par cette famille. Mais le premier qui fut pair du royaume fut JEAN Russel de Berwick, près de Bridport, dans le comté de Dorset. Comme il avoit beaucoup de belles qualitez, & qu'il avoit voyagé, Thomas Trenchard l'envoya pour recevoir Philippe archiduc d'Autriche, qui avoit debarqué à Weymouth. Il fut si agreable à ce prince, qu'il desira qu'il fût près de sa personne à Windsor, & le recommanda au roi Henri VII. dans la faveur duquel il fut bien avant, de même que dans celle d'Henri VIII. Il accompagna ce dernier prince à la prise de Therouane & de Tournai, étant alors gentilhomme de la chambre; & pour le recompenser, il lui donna quelques possessions dans le territoire de cette ville, & fut fait chevalier pour les services qu'il rendit à la prise de Morlaix en Bretagne. Il fut depuis employé en diverses negociations, près de l'empereur Charles V. en France, à Rome & en Lorraine; se trouva à la bataille de Pavie, & accompagna le roi Henri VIII. à l'entrevûe qu'il eut avec François I. à Calais le 29. du regne de ce prince, il fut fait contrôleur de sa maison, membre du conseil privé, &

baron d'Angleterre. Sa faveur fit qu'il eut bonne part à la distribution qui se fit des biens des monasteres. Il fut encore nommé gardien des mines d'étain dans les comtez de Devon & de Cornouailles. Immediatement après il fut fait chevalier de l'ordre de la Jarretiere, & president du conseil pour les parties occidentales du royaume. L'an 32. du regne du même prince, il fut envoyé avec quelques troupes contre le roi de France, & l'an 34. du même regne, il fut fait garde du sceau privé, & capitaine general de l'avantgarde de l'armée contre la France. Henri VIII. dans son lit de mort, le nomma conseiller de son fils Edouard, & au couronnement de ce prince, il fit la charge de grand maître d'hôtel. La seconde année de ce regne, on l'envoya contre les rebelles de Devon, qu'il défit au pont de Fennyton. Il secourut Exester, tua 600. des rebelles, en prit 4000. prisonniers. Pour ces bons services & divers autres, le 19. Janvier de la troisiéme année d'Edouard VI. il fut créé comte de Bedfort, & l'année suivante envoyé ambassadeur en France. Sous le regne de Marie il eut la garde du sceau privé de cette princesse, & fut envoyé en Espagne pour son mariage avec le roi Philippe. Il mourut le 14. Mars 1555. qui étoit la seconde année du regne de Marie, laissant d'*Anne* heritiere unique de *Gui* Sapcotes, FRANÇOIS son fils, qui fut créé chevalier du bain au couronnement d'Edouard VI. & qui, après la mort de ce prince, prit les armes pour la reine Marie. Il assista au siege de saint Quentin en Picardie; & eut ordre de lever des troupes pour la délivrance de Calais. La premiere année du regne d'Elisabeth, il fut fait membre du conseil privé, & envoyé ensuite deux fois ambassadeur en France. Cinq ans après, il fut fait gouverneur de Berwick sur la Tweede, envoyé ambassadeur en Ecosse, où il assista au baptême de Jacques VI. presenté au nom de la reine sur des fonts qui étoient d'or massif. L'an 15. du même regne, il fut juge dans le procès du duc de Norfolck. L'an 24. du même regne, il traita du mariage du duc d'Alençon avec la reine. Deux ans après, il fit son testament, par lequel il ordonna qu'on l'enterrât à Chenays, & donna vingt livres sterling pour vingt sermons qu'on feroit dans ce même lieu, les cinq premiers mois après sa mort. Il donna aussi vingt livres sterling pour l'entretien de deux pauvres étudians dans l'université d'Oxford: nous passons les autres legs qu'il fit, comme moins importans. Il mourut le 28. Juin 1585. qui étoit le 27 du regne de la reine Elisabeth. Il avoit épousé 1°. *Marguerite*, fille de *Jean* de saint Jean, & sœur du lord saint Jean: 2°. *Brigitte*, fille de *Jean* baron de Hussei, veuve de *Henri* comte de Rutland, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent, 1. *Edouard*, mort sans alliance; 2. *Jean* baron de Russel, mort en 1584. laissant d'*Elisabeth*, fille d'*Antoine* Cook, & veuve de *Thomas* Hobbi, *Anne* Russel, mariée à *Henri* de Sommerset, marquis & comte de Vigorne; 3. *François* baron de Russel, tué le 27. Juin 1585. laissant de *Julienne*, fille de *Jean* Forster, chevalier, pour fils unique, *Edouard* Russel, comte de Bedfort, mort le 3. Mai 1627. sans laisser de posterité de *Lucie*, fille de *Jean* baron d'Harington; 4. GUILLAUME, qui suit; 5. *Anne*, mariée à *Ambroise* Dudlei, comte de Warwick; 6. *Elisabeth*, alliée à *Guillaume* Bourchier, comte de Bath; & 7. *Marguerite* Russel, qui épousa *Georges* Clifford, comte de Cumberland. GUILLAUME Russel fut créé baron de Tornhaugh en 1603. fut general de la cavalerie Angloise dans les Pays-Bas, gouverneur de Flessingue, & député d'Irlande. Il épousa *Elisabeth* Shenga, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS Russel, qui fut comte de Bedfort après la mort d'*Edouard* son cousin. Ce fut lui qui l'an 6. du regne de Charles I. fut le principal entrepreneur pour sécher les grands marais, appellez en anglois *Great Level*, dans les comtez de Northampton, Cambridge, Huntington, Norfolck & Lincoln. Il mourut le 9. Mai 1641. & fut enterré à Chenays, ayant eu de *Catherine*, fille de *Gilles* Bridges, baron de Chandos, GUILLAUME, qui suit; *François*; *Edouard*, morts jeunes; *Jean*, colonel, mort en Novembre 1687; *Catherine*, mariée à *Robert* Grevil, baron de Brooke; *Anne*, alliée à *Georges* Digbi, comte de Bristole; *Marguerite*, qui épousa 1°. *Jacques* Hai, comte de Carlile: 2°. *Edouard* Montagu, comte de Manchester; & *Diane* Russel, mariée à *François* baron de Newport de Excall. GUILLAUME Russel, comte de Bedfort, fut general de la cavalerie du parlement pendant les guerres civiles. Le roi Charles II. le nomma chevalier de la jarretiere en 1672. Le roi Guillaume III. & la reine Marie le choisirent pour être membre du conseil privé, & fut créé duc de Bedfort. Il épousa *Anne* Carr, fille de *Robert*, comte de Sommerset, dont il eut *François* baron Russel, mort sans enfans mâles; *Jean*, mort jeune; GUILLAUME qui suit; *Edouard-Robert*, *Jacques*, *Georges*, *Diane*, mariée 1°. à *Grevil* Vernei: 2°. à *Guillaume* baron Allington; *Anne*, morte jeune; & *Marguerite* Russel. GUILLAUME baron Russel, eut la tête tranchée le 31. Juillet 1683. Il avoit épousé *Rachel*, fille & heritiere de *Thomas* de Wriotheslei, comte de Southampton, grand trésorier d'Angleterre, & veuve de *François* baron Vaughan, dont il eut WRIOTESLEI baron Russel; *Rachel*, mariée en 1688. à *Guillaume* baron Cavendish; & *Catherine* Russel. * Voyez le *dict. Angl. Memoires du tems.* Imhoff, *en son hist. des pairs d'Angl. &c.*

RUSSEL ou ROSSEL, évêque de Lincoln, chancelier d'Angleterre, & docteur en theologie, avoit beaucoup de pieté, de prudence, d'érudition, & fut élevé aux premieres dignitez de l'état. Après avoir été nommé à l'évêché de Lincoln, il fut du conseil du roi, puis chancelier du royaume. On a de ce prélat plusieurs livres, dont les plus considerables sont, *In Cantica Canticorum*; *De potestate summi pontificis & imperatoris &c.* On croit qu'il a vécu vers l'an 1484. sous le regne d'Edouard V. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Thomas Morus.

RUSSIE BLANCHE, *cherchez* MOSCOVIE.

RUSSIE NOIRE ou PETITE RUSSIE, est une province de Pologne, entre la Volhinie, la Podolie, la petite Pologne, la Hongrie & la Transylvanie. Les habitans de ce pays sont nommez par les auteurs Latins *Russi* ou *Rutheni*, parce qu'on croit qu'ils tirent leur origine des Roxolans. La Russie a eu autrefois des ducs particuliers; & le grand czar de Moscovie fit mourir dans le XVI. siecle le dernier de la race de ces princes. La ville capitale est Leopol ou Luvow, que les Allemands nomment *Russelemburg*; & les autres villes sont, Premislau, Belz, Chelm ou Chielmnick, Jaroslau, Zamoski, &c.

RUSTAN, grand visir sous Solyman II. vers l'an 1550. étoit fils d'un homme qui gardoit les troupeaux de bœufs, & les garda lui-même. Il s'éleva jusqu'à la charge de premier visir, & à l'honneur d'être gendre du grand-seigneur; mais il essuya beaucoup de traverses, & fut quelque-tems disgracié. Dans la suite, Solyman, qui avoit de grandes affaires sur les bras, & qui étoit en guerre avec les Perses, ayant besoin d'argent, rappella Rustan, & lui donna la surintendance de ses finances. Il le connoissoit très-habile & très-capable de les remettre bientôt en bon état: à quoi ce ministre travailla avec tant de soin & de succès, qu'il remplit les coffres de Solyman, & rétablit les affaires de l'empire. * Tavernier, *relation du serrail.*

RUSTICI (Jean-François) celebre sculpteur au commencement du XVI. siecle, étoit de Florence, où il apprit le dessein & la sculpture sous André Verrochio. Ce maître voyant que dès son jeune âge il s'adonnoit à modeler de soi-même de petites figures de terre, jugea par ce foible commencement de la force de son imagination, & le prit sous sa conduite, pour lui enseigner à manier le crayon & le marteau. Rustici trouva dans cette école Leonard de Vinci, par l'émulation duquel, autant que par les soins de ce sçavant maître, il se rendit un des plus habiles hommes de l'Italie dans sa profession. La plûpart des statues qu'il a faites sont en bronze. On compte entre les plus remarquables une Leda, une Europe, un Neptune, un Vulcain, un homme nud à cheval d'une hauteur extraordinaire, une femme haute de deux brasses, representant une des graces. En 1528. Rustici vint en France se presenter à François I. pour lequel il fit quelques ouvrages considerables. On croit même qu'il mourut en ce royaume, ne voulant plus retourner à Florence, à cause des factions qui troubloient cette ville. * *Acad. des arts.*

RUSTICUCCI (Jerôme) cardinal, natif de Fano dans la marche d'Ancone, vint à Rome à l'âge de vingt ans, où il fut domestique du cardinal Alexandrin. Ce

cardinal étant devenu pape, sous le nom de *Pie V.* honora Rusticucci de la pourpre en 1570. & maria Michel Bonello son neveu avec Leonarda Rusticucci, niéce du nouveau cardinal qui par là acquit un très-grand crédit sous ce pontificat. Il alla en qualité de legat en Portugal, en Espagne & en France du tems de la Ligue, & fut honoré par Sixte V. de la charge de vicaire general. Ce cardinal s'acquitta très-bien de cet emploi sous cinq papes, & mourut le 14. Juin de l'an 1603. âgé de 66. ans. * Ughel, *Ital. sacr.* Cabrera. Petramellario. Auberi, &c.

RUSTICUS, *cherchez* FABIUS RUSTICUS.

RUSTIQUE, évêque de Narbonne, dans le V. siecle, étoit né dans la Gaule Narbonnoise vers la fin du regne de l'empereur Theodose. Il étoit fils d'un évêque nommé *Bonose*, & d'une mere très-vertueuse, qui avoit pour frere un évêque, nommé *Arator*. Saint Jerôme lui écrivit une belle lettre sur les devoirs de la profession monastique, que Rustique avoit embrassée. Il fut rappellé à Marseille par son évêque, qui l'ordonna prêtre; & fut ensuite élevé au siége épiscopal à Narbonne après la mort d'Hilaire, arrivée vers l'an 427. L'on a conservé une inscription gravée de son tems sur un marbre d'autel, rapporté par le sieur Catel, *liv.* 5. par laquelle il paroît qu'il avoit bâti une grande église à Narbonne. Il reçut avec beaucoup de charité les Catholiques chassez par les Vandales; & comme quelques uns d'entr'eux ne sçavoient pas s'ils avoient reçu le baptême des Ariens ou des Catholiques, ou même s'ils étoient baptisez, il consulta le pape saint Leon sur cette difficulté, & sur quelques autres points concernans la discipline ou les mœurs. Ce pape répondit à ses doutes par la lettre 92. dans les anciennes éditions, & 2. dans la derniere. Il paroît par cette réponse, que saint Rustique avoit dessein de quitter son évêché, puisque S. Leon le detourne de ce dessein. En 451. saint Rustique se joignit à Ravennius d'*Arles*, & à quarante-deux autres évêques des Gaules, pour recevoir & pour approuver la lettre de saint Leon à Flavien, touchant les erreurs de Nestorius & d'Eutyche. Il vécut encore environ dix années, & l'on met ordinairement sa mort au 26. d'Octobre de l'an 462. C'est le jour auquel sa fête est marquée dans le martyrologe d'Usuard & dans le Romain. * Saint Jerôme, *epist.* 4. Saint Leon, *epist.* 92. *n.* 2. *&* 77. *nov. edit.* Quesnel, *dans ses notes sur les œuvres de ce pape.*

RUSTIQUE, évêque d'Auvergne, vulgairement S. ROTIRI, fut élu évêque de la ville de Clermont, que l'on appelloit en ce tems-là *Auvergne*, après la mort de saint Venerand, l'an 423. Il fut désigné par une femme qui entra dans l'assemblée. On ne sçait rien de particulier de sa vie. Il mourut vers la fin du regne de Valentinien. Le martyrologe Romain & les autres modernes marquent sa fête au 24. de Septembre. * Saint Gregoire de *Tours*, *l.* 2. *hist. c.* 13.

RUSTIQUE, *Rusticus*, diacre de l'église Romaine, dans le VI. siecle, irrité de ce que le pape Vigile avoit condamné les trois chapitres, se joignit en 548. à Etienne Diacre, avec lequel il forma un schisme contre ce pontife. Ils y attirerent les soudiacres, les défenseurs & les notaires de l'église, & écrivirent à divers évêques dans l'Occident des lettres contre le pape, qu'ils blâmoient d'avoir abandonné la défense du concile de Calcedoine, pour plaire à l'empereur Justinien: Rustique composa un dialogue contre les Acephales, dans lequel il prouve qu'il y a deux natures en J. C. Il y traite fort mal le pape Vigile. On trouve ce dialogue dans le 4. *tom.* de la bibliotheque des Peres; mais il y manque la deniere partie, ou Rustique prenoit la défense des trois chapitres. * Baronius, *in annal.* Bellarmin, *de script. eccl.*

RUSTIQUE ELPIDE, *Rusticus Elpidius*, sorti d'une famille noble, & medecin de Theodoric roi des Goths dans le VI. siecle, vers l'an 520. composa en vers hexametres l'histoire de l'ancien & du nouveau testament, & un traité des bienfaits de Jesus-Christ. Ces ouvrages ont été publiez par Georges Fabrice. Il avoit aussi écrit en mêmes vers la consolation de la douleur que nous avons perdue, & dont il fait mention lui-même. * *Poët. Christ.*

RUTH, femme Moabite, dont l'histoire est écrite au long dans un livre particulier de l'écriture. Au tems des Juges, une grande famine étant arrivée en Israël, un homme de Bethléem, nommé *Elimelech*, s'en alla avec sa femme Noëmi & ses deux fils, dans le pays de Moab, pour y trouver dequoi vivre. Elimelech y étant mort, Noëmi y demeura seule avec ses deux fils, qu'elle maria à deux filles de ce pays de Moab. Ruth épousa le plus jeune des fils de Noëmi, & Orpha l'aîné. Dix ans après, Noëmi perdit ses deux fils; & voulant retourner dans son pays, elle pria ses belles-filles de demeurer chez leurs parens. Orpha qui avoit épousé l'aîné de ses fils, y consentit: & Ruth ne la voulant point quitter, la suivit à Bethléem, lieu de sa naissance. L'indigence où elles étoient porta Ruth à aller dans les champs ramasser les épics qui étoient échappez aux moissonneurs. Booz, parent d'Elimelech, mari de Noëmi, ayant apperçu Ruth, lui permit de continuer à ramasser les épics, & l'engagea de manger & de moissonner avec ses gens; ce qu'elle fit jusqu'à la fin de la moisson. Noëmi, dont Booz étoit proche parent, conseilla à Ruth de mettre ses plus beaux habits, & de s'aller coucher aux pieds de Booz dans le tems qu'il seroit endormi. Booz s'étant éveillé, fut surpris de cette avanture; & s'étant entretenu avec Ruth, il convint de l'épouser. De ce mariage nâquit Obed, pere d'Isaï, & ayeul de David. Comme l'écriture sainte ne marque point sous quel juge arriva cette histoire les auteurs ont eu peine à en fixer le tems. Il y a apparence que le mariage de Ruth avec Booz se fit vers l'an 2781. du monde, 1254. avant Jesus-Christ. Quelques auteurs ont cru que Ruth étoit fille d'Eglon roi de Moab; mais cette opinion n'est établie sur aucun legitime fondement. Le livre de Ruth est comme une suite de celui des Juges: les Juifs n'ont fait qu'un seul livre de ces deux. C'est pour cela qu'on croit que le même auteur a composé l'un & l'autre livre. Il est certain que l'histoire de Ruth est arrivée du tems des Juges; mais on n'en sçait pas précisement le tems ni même sous quel juge elle est arrivée. Booz, que Ruth épousa, étoit fils de Salmon & Raab. Raab est cette femme qui avoit reçu les envoyez de Josué dans la ville de Jericho: ce qui fait conjecturer que cette histoire peut bien être arrivée sous Aod ou sous Samgar. Pour l'histoire, elle ne peut avoir été écrite que sous le regne de David, puisque la genealogie de Booz y est conduite jusqu'à ce roi. * Comestor. Liranus. Jansenius. Torniel. Salien, *annal. vet. test.* M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef.* Dissertation prélim. sur la bible, *edit. de Paris*, *in* 12.

RUTHARD, religieux de saint Benoît en l'abbaye d'Hirsaugen, diocese de Spire, dans le IX. siecle, fut professeur dans son monastere, & composa la vie de saint Boniface, & quelques autres ouvrages. Il mourut en 864. * Trithéme, *in chron. Hirsaug.* Moginfride, *in chron.* Vossius. Possevin &c.

RUTHGER RESSIUS, jurisconsulte, *cherchez* RESSIUS.

RUTILE (saint) martyr en Afrique dans le tems de la persecution de Severe, après avoir fui la persecution en se cachant, & en changeant de demeure, fut enfin arrêté & presenté au juge. Il confessa genereusement la foi de Jesus-Christ, & fut condamné à être brûlé vers l'an 207. * Tertullien, *de fuga*, *c.* 5. L'eglise honore sa memoire au 2. jour d'Août. * Baillet, *Vies des Saints.*

RUTILIE, dame Romaine, sœur de ce Publius Rutilius, qui souffrit si constamment l'injustice de son exil, & femme de Marcus Aurelius Cotta, eut un fils de grand merite, qu'elle aima tendrement, & dont elle supporta la perte avec beaucoup de courage. Seneque l'a proposée en exemple dans le livre qu'il écrivit pendant son exil, pour consoler sa mere. Ciceron avoit voulu faire la même chose; mais n'étant pas assez éclairci du fait, il s'en informa à Pomponius Atticus, qui ne sçut pas bien l'en instruire. Comme on n'a point l'ouvrage *de consolatione*, où il vouloit faire entrer notre Rutilie, nous ne sçavons pas s'il trouva toutes les lumieres qu'il cherchoit, & s'il parla d'elle effectivement; mais il est fort vrai-semblable qu'il le fit. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on prétend qu'il demanda à être instruit sur des circonstances qu'il avoit déja débitées dans ses ouvrages. Ceci montreroit que même les plus grands auteurs oublient les choses qu'ils ont publiées. * Seneca, *de consolatione ad Helviam*, *c.* 16. Cicero, *de orat l.* I. Conradus, *in ep.* 20. *lib.* XII. *ad Atticum.*

RUTILIUS RUFUS (P.) orateur, historien & jurisconsulte, fut consul à Rome avec C. Manlius, la 4.

année de la CLXVIII. olympiade, l'an 649. de cette ville, & 105. ans avant Jesus-Christ. Depuis il accompagna Q. Mutius proconsul d'Asie en qualité de lieutenant, & non pas de questeur, comme Valere Maxime l'a écrit; & s'étant opposé avec fermeté aux concussions des traitans, il s'attira l'inimitié de l'ordre des chevaliers Romains, qui étant alors maîtres des jugemens, le firent accuser de peculat aussi-tôt après son retour, & le bannirent l'an 662. de Rome. Il se retira en Asie, & demeura presque toûjours à Smyrne, comme nous l'apprennons d'Ovide, (*l. 1. de Ponto, eleg.* 4.) Toutes les villes d'Asie lui envoyerent des ambassadeurs: de sorte qu'on avoit dit que c'étoit plûtôt un triomphe qu'un bannissement. Sylla le voulut rappeller; mais Rutilius refusant de revenir à Rome, employa le tems de cet exil à l'étude. Il composa l'histoire Romaine en grec, celle de sa vie en latin, & plusieurs autres ouvrages, dont divers auteurs anciens font mention. Ciceron parle ainsi de lui: " Rutilius étoit homme laborieux, sçavant, agreable dans la conversation, & habile jurisconsulte. Ses harangues ont peu de force & de vigueur, mais on y voit de beaux traits de jurisprudence; car il étoit homme sçavant, même dans les lettres grecques. Il frequenta l'école de Panetius, & approcha bien près de la perfection dans la connoissance de la philosophie Stoïque, dont le caractere est de parler avec beaucoup d'art,&c.„ La loi qu'il s'étoit imposée d'écrire la verité, le fit mal parler du pere du grand Pompée, & Theophanes de Lesbos voulut le venger en écrivant qu'à la prise d'un château en Asie, on trouva des lettres de Rutilius à Mithridate, par lesquelles il l'invitoit à égorger tous les citoyens Romains; mais cette calomnie ne fit de tort qu'à celui qui l'avoit debitée. Rutilius avoit une sœur, nommée *Rutilie*, femme de Marcus Aurelius Cotta, qui eut un fils, nommé *Caius Aurelius Cotta*, bon orateur, banni de Rome pendant les querelles de Marius & de Sylla, & qui fut ensuite consul l'an 678. de Rome. Il mourut quelque-tems après, & Rutilie supporta sa mort avec un grand courage. * Cicero, *de oratore & in Bruto.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Tite-Live, *l,* 70. Valere Maxime. Suetone. Plutarque. Seneque, &c. citez par Vossius, *de hist. Grac. l.* 1. *c.* 22. *& de hist. Lat. l.* 1. *c.* 9. *&c.*

RUTILIUS (Publius) noble Romain, étant attaqué d'une legere maladie; & ayant appris que son frere avoit été refusé dans la poursuite du consulat, mourut subitement de déplaisir. * Pline, *l.* 7. *c.* 36.

RUTILIUS FLACCUS, a écrit l'histoire des empereurs Theodose & Honorius. * Vossius.

RUTILIUS GEMINUS, auteur d'un livre de l'histoire pontificale. Cette piece est citée par Fulgence & par d'autres.

RUTILUS LUPUS, rheteur, dont on a un traité de rhetorique: *De figuris sententiarum & elocutionis*, & dont Quintilien fait mention, vivoit du tems de Neron. * Vossius.

RUTILIUS CLAUDIUS NUMATIANUS GALLUS, personnage de grande reputation, au commencement du V. siecle, vers l'an 410. composa un itineraire ou plûtôt son retour d'un voyage, en vers élegiaques, après la prise de Rome par Alaric, & dedia cet ouvrage à Venerius Rufus. Il étoit divisé en deux livres, que nous avons, hors une partie du dernier. Rutilius s'y déchaîne contre les Chrétiens & les Juifs, en faveur du Paganisme dont il faisoit profession. Il étoit préfet de la ville, avoit été consul, & avoit exercé d'autres charges très-considerables. Cet ouvrage fut trouvé dans l'ancienne abbaye de Bobio en Italie l'an 1494. du tems de Volaterran, & a été souvent publié. La meilleure édition est celle d'Amsterdam en 1687. *in* 12. où l'on voit les notes entieres de plusieurs sçavans qui ont écrit sur cet auteur. * Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 15. *l.* 3. *c.* 2. *Voyez* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes Lat.*

RUTILIUS (Bernardin) né dans un bourg du territoire de Vicenze en Italie, vivoit au commencement du XVI. siecle, & avoit une grande connoissance de l'antiquité. Il eut pour protecteur le cardinal Nicolas Ridolfi, chez lequel il vécut, & auquel il dedia ses vies des jurisconsultes, publiées en 1537. *in* 4°. à Bâle, pour la premiere fois, & en 1557. aussi à Bâle pour la seconde, sous ce titre: *Jurisconsultorum vitæ, novissimè elimatæ & mendis non paucis, quibus scatebant, repurgatæ.* On attendoit d'autres ouvrages de la façon de Rutilius, qui mourut fort jeune à Venise vers l'an 1537. * Paul Jove. *in elog. c.* 196.

RUTLAND, province & comté en Angleterre, dans le milieu du pays, est peu considerable, & ne renferme qu'un bourg, dit *Oukam.* * Camden.

RUTULES, *Rutuli*, anciens peuples d'Italie dans le *Latium.* Ardée en étoit la ville capitale. * Strab. Pline, Tite-Live, &c. en font mention; & Virgile, *l.* 9. *Aneid. & seq.*

RUVERE, *voyez* ROVERE.

RUVIO (Antoine) natif de Leon, ville d'Espagne, religieux de l'ordre de S. François, & professeur en theologie, a écrit neuf livres contre les erreurs qu'Erasme a semées dans ses ouvrages. Cet ouvrage parut en 1568. * *Bibl. Hisp.*

RUVO, *Rubi*, ville du royaume de Naples avec évêché suffragant de Bari, & titre de comté appartenant à la maison de Caraffe, *voyez* CARAFFE.

RUXELIUS (Jean Roussel) *voyez* ROUSSEL.

RUYTER (Michel-Adriensz de) duc, chevalier & lieutenant-amiral-general des Provinces-Unies, né à Flessingue en 1607. ville de Zelande, d'un bourgeois de cette ville nommé *Adrien-Michel*, & d'*Alide-Jean* Ruyter, dont il retint le nom. Il n'avoit qu'onze ans lorsqu'il commença à frequenter la mer, où il se signala dans les divers emplois qu'il y exerça successivement. Après avoir été matelot, contre-maître & pilote, il fut capitaine de vaisseau, puis commandeur, contre-amiral, vice-amiral, & enfin lieutenant-amiral, qui est la plus haute dignité où il pouvoit parvenir; parce que celle d'amiral est attachée à la qualité de gouverneur de Hollande. N'étant encore que capitaine de vaisseau, il s'acquit beaucoup de reputation dans les pays étrangers; car il repoussa de Dublin les Irlandois, qui vouloient se rendre maîtres de cette ville, & en chasser les Anglois, & fit plusieurs prises dans la Groënlande. Il fit huit fois le voyage des Indes Occidentales, & deux fois celui du Bresil. En 1641. il fut envoyé au secours des Portugais contre les Espagnols, & fut fait contre-amiral. S'étant avancé jusqu'au milieu des ennemis dans le combat, il donna la chasse à plusieurs vaisseaux, & fut loué hautement par le roi de Portugal. Il acquit encore plus de gloire devant Salé, ville de Barbarie, où malgré cinq vaisseaux corsaires d'Alger, il passa seul à la rade de cette ville; car les Maures de Salé qui avoient vû cette belle action, voulurent que Ruyter entrât dans leur ville en triomphe, monté sur un cheval, & suivi à pied des capitaines corsaires. En 1653. il commanda sous l'amiral Tromp la flotte des Etats-Generaux, composée de soixante & dix vaisseaux, avec lesquels il donna trois fois le combat aux Anglois. Il alla ensuite dans la mer Mediterranée, vers la fin de l'an 1655. & y prit quantité de vaisseaux Turcs, avec le fameux renegat Amand de Dias, qu'il fit pendre. En 1659. il alla au secours du roi de Danemarck contre les Suedois, & donna des marques d'une valeur extraordinaire dans l'isle de Funen. Aussi le roi de Danemarck l'en recompensa dignement, & lui donna pension, après l'avoir annobli, lui & toute sa famille. En 1661. il fit échouer un vaisseau de Tunis, délivra quarante esclaves Chrétiens qui étoient dessus, fit un traité avec ceux de cette ville, & mit à la raison ceux d'Alger. Tant de belles actions ayant mis Ruyter dans une haute reputation, il fut élu lieutenant-amiral en 1665. & en cette qualité prit sur la côte de Guinée quantité de vaisseaux. Ensuite, après avoir remporté une victoire considerable sur les Anglois en 1666. il fut fait lieutenant-amiral general. Il continua de se signaler par quantité d'actions illustres jusqu'en 1676. qu'il fut blessé mortellement d'un coup de canon dans un combat qu'il donna aux François devant la ville d'Agouste en Sicile. Il mourut peu de jours après sa blessure, & son corps fut porté à Amsterdam, où les états lui firent dresser un superbe monument. Ce grand homme avoit été marié trois fois, & laissa plusieurs filles de ses deux dernieres femmes, & un fils de sa deuxiéme, nommé *Engel*, qui nâquit en 1649. & qui est mort contre-amiral, quelques années après son pere. * *Vie de Ruyter.*

RUZANTES, poëte burlesque, *cherchez* BEOLCUS.

RUZE' (Martin) seigneur de Beaulieu, de Chilli,

de Lonjumeau, secretaire d'état, & trésorier des ordres du roi, second fils de GUILLAUME Ruzé, receveur general des finances en Touraine, & de *Marie* Testu, étoit secretaire des commandemens de Henri de France, duc d'Anjou, qu'il suivit en Pologne. Ce prince étant parvenu à la couronne, sous le nom de *Henri* III. le fit secretaire des finances, & en 1588. secretaire d'état. Ruzé le servit avec zele, & après lui, le roi Henri IV. qui l'employa dans les plus importantes affaires, l'honora en 1592. de la charge de trésorier de ses ordres, puis de celle de grand-maître des mines de France. Depuis, en 1606. il se démit de sa charge de secretaire d'état, en faveur du seigneur de Lomenie; mais ce fut à condition que ce dernier n'en auroit que la survivance. En effet, Ruzé continua d'exercer jusqu'à sa mort, qui arriva le 16. de Novembre 1613. Son corps fut enterré à Chilli, où l'on voit sa figure de marbre blanc, & son épitaphe. Il avoit épousé *Genevieve* Arabi, dont il n'eut point d'enfans, & laissa ses biens à ANTOINE Coiffier, seigneur d'Effiat, depuis premier écuyer de la grande écurie, maréchal de France, sur-intendant des finances, à condition de porter son nom & ses armes. *Voyez.* COIFFIER.

RUZE' (Arnoul) de la même famille que les précedens, étoit de Tours. D. Liron a eu tort de le faire naître à Blois. Il fut professeur en droit à Orleans, chanoine & scholastique de la cathedrale, & en cette derniere qualité chancelier de l'université de cette ville. Depuis il fut encore conseiller au parlement de Paris, & abbé de Notre-Dame de la Victoire. On a de lui un traité latin de la regale, imprimé pour la premiere fois en 1534. à Paris, & dont il a été fait depuis d'autres éditions. Il a écrit aussi *de mandatis apostolicis, & de praeminentia archiepiscopalis dignitatis.* * Le P. Liron, *biblioth. Chart.* Simon, *histoire des auteurs du Droit. Lettre d'un conseiller de Blois* (M. Perdou de la Perriere, gentilhomme d'Orleans) *sur la biblioth. Chart. de D. Liron.*

R Y

RYBEREYS. La maison de Rybereys établie depuis long-tems dans le haut Perigord, entre les villes de Chalus & de Tivié, a produit plusieurs personnes distinguées par leur merite. En 1530. ANDRE' de Rybereys, seigneur de saint Priés-les-Faugerets, Courbefis, &c. exemt des gardes du corps du roi dans la compagnie de M. de Nançai, épousa *Louise* de saint Martin de Puigueraud, dont il eut deux fils, *Jean*, qui fut commandant de Monsegur, & mourut sans enfans; & GEORGES, qui épousa en 1562. *Marguerite* de Bart de Cluseau & de la Romagere, dont il eut deux fils, JEAN, baron de Courbefis, marquis de la Bastide, qui épousa en 1598. *Anne* Pourten de la Barde, dont il eut un fils & deux filles; PIERRE, *Marthe* & *Marguerite*. PIERRE de Rybereys épousa en 1623. *Antoinette* de la Tour, & de la Faye de Gourlac, dont sont sortis CHARLES seigneur de Rybereys, baron de Courbefis; *Guillaume*, seigneur de Lassalle & sainte Marie, qui fut page, puis écuyer de Mademoiselle, & qui commanda la noblesse du Perigord en 1674. sous M. d'Albret, dont quatre enfans; le premier a été capitaine dans le regiment d'Orleans; le second capitaine dans le regiment de la Fare; le troisiéme, qui fut fait prêtre; & le quatriéme, prêtre de l'Oratoire.

RYCZYWUL, *voyez.* RITCHIVOL.

RYE, petite ville d'Angleterre, est à l'embouchure de Rother, dans le Suffex, aux confins du Kent. Elle est un des cinq ports d'Angleterre qui ont séance & voix au parlement, & a un bon port, où l'on s'embarque ordinairement pour passer en Normandie. Elle est vis-à-vis de Dieppe. Ses habitans sont la plûpart des pêcheurs, qui s'attachent sur-tout à la pesche des harangs dans le tems. * *Diction. Anglois.*

RYEN, contrée du Brabant Espagnol, dans le quartier d'Anvers. On n'y voit rien de considerable que la forteresse de Lillo & celle de Sandvliet. * Mati, *dictionaire.*

RYER (André du) sieur de Malezair, né à Marcigni, petite ville du Mâconois en Bourgogne, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & chevalier du saint Sepulchre, a vécu dans le XVII. siecle. Il séjourna assez longtems à Constantinople, pour le service du roi & fut consul de la nation Françoise en Egypte. Il apprit les langues turque & arabe, fit même une grammaire turque, & traduisit l'alcoran en langue françoise. Le premier de ces ouvrages parut à Paris en 1630. & 1633. le second en 1647. seulement. Il a encore publié une version françoise du *Gulistan*, ou de l'empire des Perses, composé par Sadi, prince des poëtes Turcs & Persans, qui a paru pour la premiere fois en 1634. & qui a été réimprimée depuis. * Colomiez, *Gallia Oriental.* Bayle, *dictionaire critique.*

RYER (Pierre du) historiographe du roi, étoit d'une noble famille de Paris, & fut l'un des quarante de l'académie Françoise. Il acquit quelque reputation par un grand nombre de traductions, dont les plus considerables sont celles de presque toutes les œuvres de Ciceron, de Seneque, de Tite-Live, d'Herodote, de Polybe, de Strada, des metamorphoses d'Ovide, & d'une partie de l'histoire du president de Thou. En 1728. on a donné à la Haye une nouvelle édition de sa traduction des metamorphoses d'Ovide en 4. vol. avec des dissertations & des explications mythologiques, qui sont très-bonnes; mais d'une autre plume que de celle de du Ryer. Quoiqu'il eût, dit-on, une grande connoissance des langues, quelques-uns ont cru qu'étant aux gages des libraires, qui lui achetoient ses écrits, il n'avoit pas tout le loisir qui lui étoit necessaire pour leur donner la derniere perfection. En effet, on n'y voit pas regner toute l'exactitude possible. Il faisoit aussi des vers, quelquefois même avec succès, comme on le peut voir par sa tragedie de Scevole. On a de lui un grand nombre de pieces de theatre fort au-dessous du mediocre pour la plûpart. Il mourut le 6. Novembre en 1656. âgé de 53. ans, & fut enterré dans le tombeau de ses ancêtres, dans l'église de saint Gervais. * Bayle, *diction. critique.*

RYNDACUS, fleuve dont parle Plutarque dans la vie de Lucullus. Scylax en sa navigation, met son cours dans la Phrygie, & dit que l'isle Besbicus est sur ce fleuve. Il couloit dans la Mysie de l'Asie mineure, du midi au septentrion, & alloit se décharger dans la mer Propontide, à l'orient de Cyzique, où est l'isle Besbicus. Pline, (*liv.* 5. *chap.* 32.) dit qu'il étoit auparavant appellé *Lycus*. On le nomme presentement *Lipadio*, selon Leunclave, & les Turcs l'appellent *Ulubad*. * Le P. Lubin, *tables geographiques.*

RYPEN, ville episcopale du Jutland en Danemarck, située dans la côte occidentale, à neuf lieues de Koldingue, vers le couchant.

RYSWICK, village des Pays-Bas en Hollande, avec un château bâti à la moderne, entre la Haye & Delft, où se fit le traité de paix entre l'empire, la France, l'Espagne, l'Angleterre, & les Provinces-Unies, le 20. de Septembre 1697. & entre l'Empereur & la France le 21. Octobre de la même année.

R Z

RZECZICA, ville de Lithuanie, capitale d'un grand territoire qui porte son nom, est située sur le Boristhene, à vingt-cinq lieues au-dessous de la ville de Rohaczow. * Mati, *diction.*

Fin du cinquiéme Volume.

De l'Imprimerie de JEAN-BAPTISTE COIGNARD Fils, Imprimeur du Roy.





